Jean-Jacques ROUSSEAU

Œuvres Complètes

Arvensa Editions

ARVENSA ÉDITIONS

Plate-forme de référence des éditions numériques des oeuvres classiques en langue française

Retrouvez toutes nos publications, actualités et offres privilégiées sur notre site Internet

www.arvensa.com

©Tous droits réservés Arvensa® Editions

ISBN Epub : 9782368419939
ISBN Pdf : 9782368419922

Copyright Arvensa Editions

NOTE DE L'ÉDITEUR

L'objectif des Éditions Arvensa est de vous faire connaître les œuvres des grands auteurs de la littérature classique en langue française à un prix abordable, tout en vous fournissant la meilleure expérience de lecture sur votre liseuse. Nos titres sont ainsi relus, corrigés et mis en forme spécifiquement.

Cependant, si malgré tout le soin que nous avons apporté à cette édition, vous notiez quelques erreurs, nous vous serions très reconnaissants de nous les signaler en écrivant à notre Service Qualité :

servicequalite@arvensa.com

Pour toute autre demande, contactez :

editions@arvensa.com

Nos publications sont régulièrement enrichies et mises à jour. Pour être informé des dernières mises à jour de cette édition et en bénéficier gratuitement et rapidement, nous vous invitons à vous inscrire sur notre site :

www.arvensa.com

Nous remercions aussi tous nos lecteurs qui manifestent leur enthousiasme en l'exprimant à travers leurs commentaires.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Arvensa Éditions

Copyright Arvensa Editions

LISTE DES TITRES

Copyright Arvensa Editions

ARVENSA ÉDITIONS
NOTE DE L'ÉDITEUR

PRÉFACE DE LOUIS-GUILLAUME DESCHARD

–ŒUVRE LITTÉRAIRE –

- JULIE, OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
- LES AMOURS DE MILORD ÉDOUARD BOMSTON
- OBSERVATIONS sur les retranchements que M. de Malesherbes voulait qu'on fît à la Nouvelle Héloïse
- RECUEIL D'ESTAMPES (Annexe)

– ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE –

- LES SCIENCES ET LES ARTS
- LETTRE À M. L'ABBÉ RAYNAL
- LETTRE À M. GRIMM
- RÉPONSE AU ROI DE POLOGNE
- RÉPONSE À M. BORDES
- LETTRE SUR UNE NOUVELLE RÉFUTATION DE SON DISCOURS
- RÉSUMÉ DE LA QUERELLE
- L'ORIGINE ET LES FONDEMENTS DE L'INÉGALITÉ PARMI LES HOMMES
- LETTRE À MONSIEUR PHILOPOLIS
- LA VERTU LA PLUS NÉCESSAIRE AUX HÉROS
- ORAISON FUNÈBRE DU DUC D'ORLÉANS
- DU GOUVERNEMENT DE GENÈVE (Annexe)
- EXTRAIT DES REGISTRES DE LA VÉNÉRABLE COMPAGNIE (Annexe)
- LETTRE À D'ALEMBERT SUR LES SPECTACLES
- RÉPONSE À UNE LETTRE ANONYME

Copyright Arvensa Editions

- LETTRE À M. ROUSSEAU, CITOYEN DE GENÈVE (Annexe)
- APOLOGIE DU THÉÂTRE
- DE L'IMITATION THÉÂTRALE
- ESSAI SUR L'ORIGINE DES LANGUES
- LETTRE SUR LA VERTU
- LETTRES MORALES
- ÉMILE ou de L'ÉDUCATION
- ÉMILE ET SOPHIE ou LES SOLITAIRES
- LETTRE À MONSEIGNEUR DE BEAUMONT
- ARRÊT DE LA COUR DE PARLEMENT (Annexe)
- DISCOURS SUR L'ÉCONOMIE POLITIQUE
- DU CONTRAT SOCIAL ou Essai sur la forme de la République
- DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
- CONSIDÉRATIONS SUR LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE
- LETTRES À M. BUTTAFOCO SUR LA LÉGISLATION DE LA CORSE
- PROJET DE CONSTITUTION POUR LA CORSE
- JUGEMENT SUR LA PAIX PERPÉTUELLE
- EXTRAIT DU PROJET DE PAIX PERPÉTUELLE
- POLYSYNODIE DE L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE (Annexe)
- JUGEMENT SUR LA POLYSYNODIE
- LETTRES ÉCRITES DE LA MONTAGNE

— BOTANIQUE —

- LETTRES SUR LA BOTANIQUE
- FRAGMENT POUR UN DICTIONNAIRE DES TERMES D'USAGE EN BOTANIQUE
- PLANCHES SUR LA BOTANIQUE
- LETTRES ÉLÉMENTAIRES SUR LA BOTANIQUE (Annexe)

— MÉLANGES OU LITTÉRATURE VARIÉE —

MÉLANGES EN PROSE

- MÉMOIRE À S. E. MONSEIGNEUR LE GOUVERNEUR DE SAVOIE

Copyright Arvensa Editions

- TRADUCTION DE L'ODE DE JEAN PUTHOD
- RÉPONSE AU MÉMOIRE ANONYME
- PROJET POUR L'ÉDUCATION DE MONSIEUR DE SAINTE-MARIE
- MÉMOIRE À M. BOUDET
- LE PERSIFLEUR
- TRADUCTION DU PREMIER LIVRE DE L'HISTOIRE DE TACITE
- TRADUCTION DE L'APOCOLOKINTOSIS
- LA REINE FANTASQUE
- LES AMOURS DE CLAIRE ET DE MARCELLIN
- LE PETIT SAVOYARD ou LA VIE DE CLAUDE NOYER
- NOTES EN RÉFUTATION DE L'OUVRAGE D'HELVÉTIUS
- LE LÉVITE D'ÉPHRAÏM
- LETTRES À SARA
- VISION DE PIERRE DE LA MONTAGNE
- OLINDE ET SOPHRONIE

PIÈCES DE THÉÂTRE

- NARCISSE ou L'AMANT DE LUI-MÊME
- LES PRISONNIERS DE GUERRE
- L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE
- COURTS FRAGMENTS DE LUCRÈCE

MÉLANGES EN VERS

– ÉCRITS SUR LA MUSIQUE –

- PROJET CONCERNANT DE NOUVEAUX SIGNES POUR LA MUSIQUE
- DISSERTATION SUR LA MUSIQUE MODERNE
- PIÈCES DIVERSES
- LETTRE SUR LA MUSIQUE FRANÇAISE
- LETTRE D'UN SYMPHONISTE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE
- EXAMEN DE DEUX PRINCIPES AVANCÉS PAR M. RAMEAU
- LETTRE À M. BURNEY, SUR LA MUSIQUE
- EXTRAIT D'UNE RÉPONSE DU PETIT FAISEUR A SON PRÊTE-NOM
- SUR LA MUSIQUE MILITAIRE

Copyright Arvensa Editions

- LETTRE À M. GRIMM
- FRAGMENTS D'IPHIS
- LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE
- LES MUSES GALANTES
- LE DEVIN DU VILLAGE
- AIRS PRINCIPAUX DU DEVIN DU VILLAGE
- NOTE DU JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE
- PYGMALION
- CHOIX DE ROMANCES
- DICTIONNAIRE DE MUSIQUE

— MÉMOIRES —

- LES CONFESSIONS
- EXAMEN DES CONFESSIONS ET DES CRITIQUES QU'ON EN A FAITES (Annexe)
- DÉCLARATION RELATIVE À M. LE PASTEUR VERNES
- QUATRE LETTRES À M. LE PRÉSIDENT DE MALESHERBES
- LES RÊVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE
- ÉCRITS EN FORME DE CIRCULAIRE
- ROUSSEAU JUGE DE JEAN-JACQUES

— CORRESPONDANCE —

- PREMIÈRE PARTIE – Du 1er janvier 1732 au 1er janvier 1758
- DEUXIÈME PARTIE – Du 1er janvier 1758 au 12 mai 1763
- TROISIÈME PARTIE – Du 12 mai 1763 au 1er janvier 1766
- QUATRIÈME PARTIE – Du 1er janvier 1766 à fin juin 1768
- CINQUIÈME PARTIE – Du 20 juin 1768 au 15 mars 1778

— ANNEXES —

- BIOGRAPHIE
- CHRONOLOGIE DES PRINCIPALES OEUVRES CONTENUES DANS

Copyright Arvensa Editions

CETTE ÉDITION

- PRÉCIS DES CIRCONSTANCES DE LA VIE DE J. J. ROUSSEAU
- ESSAI SUR LA VIE ET LE CARACTÈRE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

PRÉFACE DE LOUIS-GUILLAUME DESCHARD

Auteur de *Samuel Richardson et Jean-Jacques Rousseau, romanciers subversifs* (2012, Arvensa Éditions)

Qui a pris le temps de lire Rousseau, ne serait-ce que dans ses œuvres les plus connues, ignore ce qu'est l'indifférence. Il est en effet surprenant de constater qu'aujourd'hui encore Jean-Jacques divise et enflamme les passions du public, entre amour, agacement et détestation. Quel autre écrivain du XVIIIe siècle peut se vanter d'en faire autant ? Cette réception affective de l'œuvre, qui répète celle en cours de son vivant, contribue largement à l'actualité de l'auteur.

Rares sont ceux qui dénient l'importance et la nouveauté des idées du plus français des auteurs suisses, idées bienfaisantes d'un *homme des Lumières* placé au Panthéon français face à la tombe d'un autre homme lumineux, Voltaire, qui fut pourtant son pire ennemi. À croire que les idées sont tout et les affects peu de chose. Pourtant, l'ensemble de l'œuvre de Rousseau est marquée du sceau de l'affect, l'homme et l'intellectuel ne formant qu'un seul et même être, et c'est cette sensibilité aigue qui fait polémique : le style et la manière de Rousseau dérangent. Un roman « larmoyant », comme l'est *La Nouvelle Héloïse*, a tôt fait d'agacer le lecteur actuel, circonspect à l'idée qu'un tel livre, le best-seller français du XVIIIe siècle, ait pu faire couler des larmes réelles, effectives et créer autour de son auteur une aura de fascination sans précédent.

Cette image larmoyante, pour ne pas dire pleurnicheuse, de Rousseau, en le faisant passer dans l'opinion commune comme l'écrivain de la « névrose » et des bons sentiments, a tôt fait d'occulter la subversion généralisée à l'œuvre dans ses textes. Car c'est bien à un travail de sape que se livre Rousseau, avec d'autant plus d'efficacité qu'il ne tombe pas dans le piège de la littéralité, comme un Sade ou un Cleland en Angleterre. Il n'est pas de ces auteurs qui circulent sous le manteau, bien que certaines de ses œuvres, telles le *Contrat Social* ou l'*Émile*, eurent à subir les foudres

Copyright Arvensa Editions

d'une censure impitoyable. Rousseau crée autour de ses œuvres une véritable communauté de lecteurs, encore bien vivante aujourd'hui.

Précurseur du Romantisme, Rousseau ne jouit pas de l'image aventureuse (et avantageuse) d'un Chateaubriand : enfant, il ne grimpe pas aux arbres pour épater la galerie mais casse des peignes et dérobe des rubans. Il marche et se promène quand l'autre voyage au bout du monde. Peu habile à conquérir les femmes, sa vie sentimentale est une peau de chagrin sur laquelle il ne cesse pourtant de revenir, non sans tomber dans le ridicule. En somme, Rousseau touche mais ne fait pas rêver.

Dans l'esprit du public, une image domine, celle d'un père indigne qui abandonna ses cinq enfants et qui se permit par-dessus le marché de faire un traité d'éducation, de moraliser et de prêcher la « vertu » à tout va. Cette représentation de l'homme Rousseau, aussi facile et agaçante soit-elle, a au moins le mérite de mettre en avant l'image d'un personnage paradoxale, complexe et insaisissable. Encore faut-il, pour se réconcilier avec Rousseau, avoir conscience que pour lui l'écriture est essentiellement compensatrice. En d'autres termes, elle vise à combler un manque, un vide : « l'impossibilité d'atteindre aux êtres réels me jeta dans le pays des Chimères » (*Confessions*, Livre IX). Et c'est précisément, ainsi que l'écrit Montherlant, parce qu'il s'est séparé de ses enfants que Rousseau a pu écrire l'*Émile* : « Si Rousseau a mis ses gosses aux Enfants Assistés, c'est qu'il avait l'*Émile* à écrire ». Cette idée d'une dissociation entre la réflexion et l'action, et en fin de compte d'une préséance de la pensée, est d'ailleurs émise par Rousseau lui-même, au début du *Contrat Social* : « On me demandera si je suis prince ou législateur pour écrire sur la politique. Je réponds que non, et que c'est pour cela que j'écris sur la politique. Si j'étais prince ou législateur, je ne perdrais pas mon temps à dire ce qu'il faut faire ; je le ferais, ou je me tairais. » Mystificateur, Rousseau profite largement de sa liberté d'auteur et, triomphant à ses heures, balaie les critiques d'un revers de plume.

Ceci étant, l'écriture compensatrice, dans la mesure même où elle vise à prolonger et à réparer la vie, refuse de se perdre dans des sphères purement intellectuelles. Rousseau adhérait à l'opinion, alors répandue en Angleterre, suivant laquelle la langue française était essentiellement verbeuse et superficielle. Dans sa lettre sur la musique française et italienne (*La nouvelle Héloïse*, *Lettre I, XLVII*) il dénonce avec force « la prétintaille française ». Ennemi du style policé et de la parole de

Copyright Arvensa Editions

circonstance, du reste mal à son aise en société, Rousseau s'inspire largement des romans de Samuel Richardson, traduits par l'abbé Prévost, livres dont le style brut et direct atteint sensiblement les lecteurs. En somme, le souci d'une parole transparente et active obsède Rousseau. Il n'est pas jusqu'aux écrits politiques qui ne soient rédigés dans une langue qui frappe et émeut. Sa philosophie, pour reprendre une idée chère à Martin Rueff, est souvent narratologique, c'est-à-dire qu'elle est présentée à travers une histoire et des personnages animés de sentiments divers et contradictoires (Émile et son double féminin Sophie dans l'*Émile*). Inversement, les œuvres dites de fiction, au premier rang desquelles *La Nouvelle Héloïse*, sont aussi des œuvres philosophiques qui, loin de se contenter d'illustrer des concepts préétablis, offrent de nouvelles ramifications au système de pensée de Rousseau. C'est pourquoi, aussi multiple soit-elle, l'œuvre complète de Rousseau présentée dans ce livre numérique, animée par le souci constant de dire et d'être dit, de voir et d'être vu, frappe par son unité et sa cohérence.

Homme épris de liberté, enclin aux paradoxes, viscéralement hostile aux catégories en un siècle passionné par les classifications (taxinomie de Buffon, par exemple), Jean-Jacques Rousseau nous a légué une œuvre multiple. Marcel Raymond parle avec justesse de la « multipolarité d'une œuvre d'une exceptionnelle richesse, impatiente de toutes les limites ». En terme de pratiques littéraires Rousseau ne s'est rien refusé : roman, discours, théâtre, article, lettres…Mais s'il touche à tout, Jean-Jacques se contredit souvent dans ses choix littéraires.

L'auteur de la *Lettre à d'Alembert sur les Spectacles* (1758), où il fustige le théâtre, s'adonne lui-même au genre (*Pygmalion*, *Le Devin du Village*, *Narcisse*). Le théâtre est pour Rousseau une manière de se découvrir par personnes interposées ; il répond à ce besoin de transparence dont parle Starobinski. Pour Marcel Raymond, il s'agit de « voir et être vu, tout en se dérobant. »

Le même paradoxe émerge quand Rousseau entreprend son grand roman, *La Nouvelle Héloïse*, en 1756 à l'Ermitage. Si Rousseau a souvent critiqué le genre romanesque, cela ne l'empêche aucunement de franchir le cap. En fait, Rousseau a contracté dès son plus jeune âge la passion des romans, qu'il lisait avec son père, et son goût de l'imaginaire ne s'est jamais démenti. Plutarque, surtout, l'a accompagné toute sa vie : « Dans le petit nombre de livres que je lis quelquefois encore, Plutarque est celui qui

Copyright Arvensa Editions

m'attache et me profite le plus. Ce fut la première lecture de mon enfance, ce sera la dernière de ma vieillesse ; c'est presque le seul auteur que je n'ai jamais lu sans en tirer quelque fruit » (*Les Rêveries*, quatrième promenade). Quant au choix du genre épistolaire pour *La Nouvelle Héloïse*, peut-être a-t-il été motivé par le succès rencontré par les romans de Richardson en Angleterre, *Pamela* et *Clarissa*, mais cela n'est pas l'essentiel. Le roman par lettres permet une plus grande liberté de propos des personnages. Rousseau peut ainsi présenter différentes facettes de lui-même. Il va même jusqu'à utiliser l'appareil péritextuel pour brouiller les pistes entre fiction et réalité (notes infrapaginales, préface,…), aspect tout à fait novateur de l'œuvre qui révèle un art certain de l'affabulation ainsi qu'une approche pragmatique (et très moderne) du texte littéraire : « Quoique je ne porte ici que le titre d'éditeur, j'ai travaillé moi-même à ce livre, et je ne m'en cache pas. Ai-je fait le tout, et la correspondance entière est-elle une fiction ? » Encore une fois, fiction et réalité se confondent, et beaucoup de lecteurs de l'époque s'en sont laissés accroire.

Homme de fictions et de chimères, Jean-Jacques Rousseau n'en a pas moins été animé par un sens aigu des injustices. Enclin à se sentir humilié, ayant longtemps occupé des postes de subalternes (apprenti maltraité, laquais, précepteur, secrétaire…), il n'aura eu de cesse de dénoncer toutes les formes d'iniquité. Dans le *Discours sur l'Origine et les Fondements de l'Inégalité parmi les Hommes*, il analyse les causes de la dénaturation de l'homme par la société. Dans son article « Économie politique » du Tome V de l'*Encyclopédie* et le *Contrat Social*, il détermine les bases d'une société politique qui protégerait les individus contre l'oppression et leur garantirait leurs droits essentiels. L'œuvre politique est aussi l'occasion de définir les espaces de prédilection, en insistant sur la dichotomie ville/campagne. C'est indirectement Paris, « ville de boue, de fumée et de bruit », qui est prise pour cible. La lettre de Saint-Preux sur les Parisiennes (*La Nouvelle Héloïse*, Seconde Partie, Lettre XIV) entérinera cette conception : « J'entre avec une secrète horreur dans ce vaste désert du monde. Ce chaos ne m'offre qu'une solitude affreuse où règne un morne silence. Mon âme à la presse cherche à s'y répandre, et se trouve partout resserrée. » Chez Rousseau, rien de bon ne peut naître dans l'espace urbain, lieu des duplicités et des faux-semblants. L'homme ne trouve son essor que dans une nature avec laquelle il cherche à faire corps.

Écrivain et penseur novateur, Rousseau ne fait pas partie de ces

Copyright Arvensa Editions

hommes de lettres faciles et mondains. Pour lui les moments de grâces sont de courte durée et l'instant de l'écriture est souvent vécu comme une épreuve. Rousseau a-t-il choisi d'être écrivain ? Il prétend nous faire croire qu'il y a été comme obligé.

Si le « pays des chimères » procède de « l'impossibilité d'atteindre aux êtres réels », l'écriture de Rousseau est d'abord contrainte et forcée. Encore faut-il préciser que chez lui cette contrainte est salvatrice. C'est sous une contrainte volontaire, en répondant à des sujets émis par l'Académie de Dijon, que Rousseau écrit deux de ses plus grands textes, *Discours sur les Sciences et les Arts et Discours sur les Fondements de l'Inégalité parmi les Hommes*.

En 1762, il raconte à Malesherbes l'illumination de la route de Vincennes qui a marqué le début de sa carrière d'écrivain : « J'allais voir Diderot, alors prisonnier à Vincennes ; j'avais alors dans ma poche un *Mercure de France* que je me mis à feuilleter le long du chemin. Je tombe sur la question de l'Académie de Dijon qui a donné lieu à mon premier écrit. Si jamais quelque chose a ressemblé à une inspiration subite c'est le mouvement qui se fit en moi à cette lecture ; tout à coup je me sens l'esprit ébloui de mille lumières ; des foules d'idées vives s'y présentèrent à la fois avec une force et une confusion qui me jeta dans un trouble inexprimable ; je sens ma tête prise par un étourdissement semblable à l'ivresse. » Avec cette illumination l'écriture revêt une portée messianique, portée à laquelle il ne renoncera jamais tout à fait, y compris dans ses derniers écrits, au moment où il prétendra se désolidariser du monde. Jean-Jacques se sent investi d'une mission, celle d'un thuriféraire de la vertu. Traversé par l'écriture, pur vecteur du dire vrai (et de la parole épidictique), Rousseau finira par considérer son entrée dans la carrière d'écrivain, qui n'est autre chose qu'une entrée dans le monde et dans l'espace urbain tant exécré, comme une malédiction : « Je le fis, et dès cet instant je fus perdu » (en parlant du *Discours sur les Sciences et les Arts*).

Bien plus tard, quand le sentiment obsidional prendra le dessus et qu'il se sentira assiégé par une horde d'ennemis, Rousseau s'obligera à écrire, non pour satisfaire à quelque puissance supérieure mais parce que son repos et sa survie en dépendront. C'est ce qu'il écrit dans la troisième promenade des *Rêveries* à propos de la rédaction du *Vicaire Savoyard* : « J'exécutai ce projet lentement et à diverses reprises, mais avec tout l'effort et toute l'attention dont j'étais capable. Je sentais vivement que le

Copyright Arvensa Editions

repos du reste de mes jours et mon sort total en dépendaient. » On remarque qu'au fil des années, l'écriture, aussi nécessaire lui soit-elle, est devenue une véritable épreuve pour un Rousseau, désormais isolé, qui doute cruellement de son talent (après avoir connu les succès de librairie les plus extraordinaires !).

Homme brillant et vulnérable, Rousseau nous a légué une œuvre monumentale dont la simplicité de ton nous transmet sa passion sans borne pour la liberté. Aussi diverse soit-elle l'œuvre de Jean-Jacques est celle d'un homme animé par le souci de rompre la barrière entre l'auteur et son lecteur. Jamais l'expérience de la transparence n'avait été menée si loin. Si cette transparence est parcourue de zone d'ombres, si l'auteur des *Confessions* n'est pas si honnête qu'il le prétend, c'est à chacun d'en juger et de décider en dernier lieu de lui donner ou non l'absolution.

Louis-Guillaume Deschard

Copyright Arvensa Editions

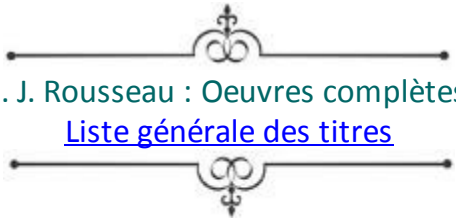

– ŒUVRE LITTÉRAIRE –

JULIE, OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE

LES AMOURS DE MILORD ÉDOUARD BOMSTON

OBSERVATIONS sur les retranchements que M. de Malesherbes voulait qu'on fît à l Nouvelle Héloïse

RECUEIL D'ESTAMPES (Annexe)

Copyright Arvensa Editions

JULIE, OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE

ou Lettre de deux amants habitants d'une petite ville au pied des Alpes

1761

Jean-Jacques ROUSSEAU

ŒUVRE LITTÉRAIRE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Le monde la posséda sans la connaître ; et moi je l'ai connue je reste ici-bas à la pleurer[1].

PETRAC.

Copyright Arvensa Editions

(91.)

pas plus vif ni plus prompt que celui qui vint à l'instant m'embraser. Toutes les parties de moi-même se rassemblèrent sous ce tendre baiser. Le feu — s'y ralluma avec les soupirs des nôtres brulantes, et mon coeur se — mourait sous le poids de la volupté; quand tout à coup je te vis pâlir, — fermer tes beaux yeux, t'appuyer — sur ta cousine et tomber en — défaillance. Ainsi la frayeur étouffa le plaisir, et mon bonheur ne fut — qu'un éclair.

A peine sais-je ce qui m'est — arrivé depuis ce fatal moment. — L'impression profonde que j'ai reçue ne peut plus s'effacer. — O ma faveur! — c'est un tourment horrible. — Non, je ne saurais supporter tes baisers. — De grace ne m'en donne plus! — ils sont trop ardens, trop — pénétrans: ils parcourent, ils brulent — jusqu'à la moëlle; ils me rendroient furieux. Un seul, un seul m'a — jetté dans un trouble dont je ne puis

Manuscrit de la Nouvelle Héloïse
Bibliothèque de la Chambre des Députés – Paris

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre littéraire

JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE

Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Table des matières

Avis
Préface
Avertissement sur la préface suivante
Seconde préface

Première Partie
- Lettre I – De Saint-Preux à Julie
- Lettre II – De Saint-Preux à Julie
- Lettre III – De Saint-Preux à Julie
- Billet de Julie
- Deuxième Billet de Julie
- Troisième Billet de Julie
- Lettre IV – De Julie à Saint-Preux
- Lettre V – De Saint-Preux à Julie
- Lettre VI – De Julie à Claire
- Lettre VII – Réponse
- Lettre VIII – De Saint-Preux à Julie
- Lettre IX – De Julie à Saint-Preux
- Lettre X – De Saint-Preux à Julie
- Lettre XI – De Julie à Saint-Preux
- Lettre XII – De Saint-Preux à Julie
- Lettre XIII – De Julie à Saint-Preux
- Lettre XIV – De Saint-Preux à Julie
- Lettre XV – De Julie à Saint-Preux

Copyright Arvensa Editions

Lettre XVI – Réponse
Lettre XVII – Réplique
Lettre XVIII – De Saint-Preux à Julie
Lettre XIX – De Saint-Preux à Julie
Lettre XX – De Julie à Saint-Preux
Lettre XXI – De Saint-Preux à Julie
Lettre XXII – De Julie à Saint-Preux
Lettre XXIII – De Saint-Preux à Julie
Lettre XXIV – De Saint-Preux à Julie
Lettre XXV – De Julie à Saint-Preux
Billet
Lettre XXVI – De Saint-Preux à Julie
Lettre XXVII – De Claire à Julie
Lettre XXVIII – De Julie à Claire
Lettre XXIX – De Julie à Claire
Lettre XXX – Réponse
Lettre XXXI – De Saint-Preux à Julie
Lettre XXXII – Réponse
Lettre XXXIII – De Julie à Saint-Preux
Lettre XXXIV – Réponse
Lettre XXXV – De Julie à Saint-Preux
Lettre XXXVI – De Julie à Saint-Preux
Lettre XXXVII – De Julie à Saint – Preux
Lettre XXXVIII – De Saint-Preux à Julie
Lettre XXXIX – De Julie à Saint-Preux
Lettre XL – De Fanchon Regard à Julie
Lettre XLI – Réponse
Lettre XLII – De Saint-Preux à Julie
Lettre XLIII – De Saint-Preux à Julie
Lettre XLIV – De Julie à Saint-Preux
Lettre XLV – De Saint Preux à Julie
Lettre XLVI – De Julie à Saint-Preux
Lettre XLVII – De Saint-Preux à Julie
Lettre XLVIII – De Saint-Preux à Julie

Copyright Arvensa Editions

Lettre XLIX – De Julie à Saint-Preux
Lettre L – De Julie à Saint – Preux
Lettre LI – Réponse
Lettre LII – De Julie à Saint-Preux
Lettre LIII – De Julie à Saint-Preux
Lettre LIV – De Saint-Preux à Julie
Lettre LV – De Saint-Preux à Julie
Lettre LVI – De Claire à Julie
Lettre LVII – De Julie à Saint-Preux
Lettre LVIII – De Julie à Milord Edouard
Lettre LIX – De M. d'Orbe à Julie
Lettre LX – De Saint-Preux à Julie
Lettre LXI – De Julie à Saint-Preux
Lettre LXII – De Claire à Julie
Lettre LXIII – de Julie à Claire
Lettre LXIV – De Claire à M. d'Orbe
Lettre LXV – De Claire à Julie

Seconde Partie
Lettre I – De Saint-Preux à Julie
Lettre II – De milord Edouard à Claire
Fragments joints à la lettre précédente
Lettre III – De milord Edouard à Julie
Lettre IV – De Julie à Claire
Lettre V – Réponse
Billet de Julie à claire
Lettre VI – De Julie à milord Edouard
Lettre VII – De Julie à Saint-Preux
Lettre VIII – De Claire à Saint-Preux
Lettre IX – De milord Edouard à Julie
Lettre X – De Saint-Preux à Claire
Lettre XI – De Julie à Saint-Preux
Lettre XII – De Saint-Preux à Julie
Lettre XIII – De Saint-Preux à Julie

Copyright Arvensa Editions

Lettre XIV – De Saint-Preux à Julie
Lettre XV – De Julie à Saint-Preux
Lettre XVI – De Saint-Preux à Julie
Lettre XVII – De Saint-Preux à Julie
Lettre XVIII – De Julie à Saint-Preux
Lettre XIX – De Saint-Preux à Julie
Lettre XX – De Julie à Saint-Preux
Lettre XXI – De Saint-Preux à Julie
Lettre XXII – De Saint-Preux à Julie
Lettre XXIII – À Madame d'Orbe
Lettre XXIV – De Julie à Saint-Preux
Lettre XXV – De Saint-Preux à Julie
Lettre XXVI – De Saint-Preux à Julie
Lettre XXVII – Réponse
Lettre XXVIII – De Julie à Saint-Preux

Troisième Partie
Lettre I – De Madame d'Orbe à Saint-Preux
Lettre II – De l'amant de Julie à madame d'Étange
Lettre III – De l'amant de Julie à Madame d'Orbe,
Lettre IV – de Madame d'Orbe à l'amant de Julie
Lettre V – De Julie à son amant
Lettre VI – De l'amant de Julie à Madame d'Orbe
Lettre VII – Réponse
Lettre VIII – De milord Édouard à l'amant de Julie
Lettre IX – Réponse
Billet – De Julie à Saint-Preux
Lettre X – Du baron d'Étange à Saint-Preux
Lettre XI – Réponse
Billet
Lettre XII – De Julie à Saint-Preux
Lettre XIII – De Julie à madame d'Orbe
Lettre XIV – Réponse
Lettre XV – De Julie à Saint-Preux

Copyright Arvensa Editions

Lettre XVI – Réponse
Lettre XVII – De Madame d'Orbe à l'amant de Julie
Lettre XVIII – De Julie à son ami
Lettre XIX – Réponse
Lettre XX – De Julie à Saint-Preux
Lettre XXI – De l'amant de Julie à milord Édouard
Lettre XXII – Réponse
Lettre XXIII – De milord Édouard à l'amant de Julie
Lettre XXIV – Réponse
Lettre XXV – De milord Édouard à l'amant de Julie
Lettre XXVI – De l'amant de Julie à Madame d'Orbe

Quatrième Partie
Lettre I – De Madame de Wolmar à Madame d'Orbe
Lettre II – Réponse de Madame d'Orbe à Madame de Wolmar
Lettre III – De l'amant de Julie à Madame d'Orbe
Lettre IV – De M. de Wolmar à l'amant de Julie
Lettre V – De Madame d'Orbe à l'amant de Julie
Lettre VI – De Saint-Preux à milord Édouard
Lettre VII – De Madame de Wolmar à Madame d'Orbe
Lettre VIII – Réponse de Madame d'Orbe à Madame de Wolmar
Lettre IX – De Madame d'Orbe à Madame de Wolmar
Lettre X – De Saint-Preux à milord Édouard
Lettre XI – De Saint-Preux à milord Édouard
Lettre XII – De Madame de Wolmar à Madame d'Orbe
Lettre XIII – Réponse de Madame d'Orbe à Madame de Wolmar
Lettre XIV – De M. de Wolmar à Madame d'Orbe
Lettre XV – De Saint-Preux à milord Édouard
Lettre XVI – De Madame de Wolmar à son mari
Lettre XVII – De Saint-Preux à milord Édouard

Cinquième partie
Lettre I de Milord Édouard à Saint-Preux
Lettre II – De Saint-Preux à milord Édouard

Copyright Arvensa Editions

Lettre III – de Saint-Preux à Milord Édouard
Lettre IV – De Milord Édouard à Saint-Preux
Lettre V – de Saint-Preux à Milord Édouard
Lettre VI – De Saint-Preux à milord Édouard
Lettre VII – De Saint-Preux à milord Édouard
Lettre VIII – De Saint-Preux à M. de Wolmar
Lettre IX – De saint-Preux à Madame d'Orbe
Lettre X – De Madame d'Orbe à Saint-Preux
Lettre XI – De M. de Wolmar à Saint-Preux
Lettre XII – De Saint-Preux à M. de Wolmar
Lettre XIII – De Madame de Wolmar à Madame d'Orbe
Lettre XIV – D'Henriette à sa mère

Sixième Partie
Lettre I – De Madame d'Orbe à Madame de Wolmar
Lettre II – De Madame d'Orbe à Madame de Wolmar
Lettre III – De milord Edouard à M. de Wolmar
Lettre IV – De M. de Wolmar à Milord Édouard
Lettre V – De Madame d'Orbe à Madame de Wolmar
Lettre VI – de Madame de Wolmar à Saint-Preux
Lettre VII – De Saint-Preux à Madame de Wolmar
Lettre VIII – De Madame de Wolmar à Saint-Preux
Lettre IX – De Fanchon Anet à Saint-Preux
Lettre X – À Saint-Preux
Lettre XI – De M. de Wolmar à Saint-Preux
Lettre XII – De Julie à Saint-Preux
Lettre XIII – De Madame d'Orbe à Saint-Preux

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

. . . Elle le suivit longtemps des yeux avec un air attendri. . . (P. 43

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Avis

La *Nouvelle Héloïse* est un de ces ouvrages qu'on ne peut ni louer ni critiquer médiocrement ; et c'est plus particulièrement à celui-là qu'il semble impossible d'accorder, dans une juste mesure, le blâme ou l'éloge, puisqu'il fut l'objet de l'un et de l'autre, presque dans un égal excès. Plusieurs circonstances expliquent ce phénomène ; et pour être impartial dans son jugement il faut se les rappeler.

Après avoir fréquenté les premières sociétés de Paris, et connu tous les hommes célèbres de cette époque[2], Rousseau, mécontent, ou plutôt dégoûté du monde, soupirant après la campagne, accepta de madame d'Épinay la retraite de l'Ermitage. Il y savoura les plaisirs qu'il s'était promis d'y goûter, et qui ne furent jamais si vifs que lorsqu'on ne vint point l'y troubler. Plus on faisait d'efforts pour l'en arracher, plus on augmentait en lui le désir d'y rester. Loin du monde, quoique si près de la capitale, il put s'abandonner en paix à ses rêveries, au délire de son imagination. Le repos succédait à la querelle littéraire qu'avait fait naître son premier discours, et l'obscurité à la célébrité qu'elle lui avait donnée. Seul, car il ne faut compter ni Thérèse ni sa mère au nombre des personnes propres à le distraire, et moins encore à lui rappeler ce monde qu'il venait de quitter ; seul, disons-nous, il peupla sa solitude d'*êtres selon son cœur*, de femmes qui avaient laissé dans son esprit de douces impressions, et que son imagination se plut à embellir : mêlant aux souvenirs de son adolescence, aux illusions de sa jeunesse, quelques leçons de l'expérience et des observations de l'âge mûr, il lit un roman, et ce fut la *Nouvelle Héloïse*. Il en écrivit la moitié *dans des extases, dans un ravissement* qui lui firent goûter des jouissances délicieuses, et mena son héroïne jusqu'au moment où,

Copyright Arvensa Editions

contre toutes les idées reçues, contre l'intérêt qu'elle inspire, elle triomphe d'elle-même pour renoncer à son amant et se donner à l'époux choisi par son père.

À cette époque, l'*Encyclopédie* avait excité l'orage sous lequel elle était près de succomber. L'athéisme y était signalé. Deux prédicants de cette doctrine avaient été liés avec Rousseau : c'étaient Diderot et d'Holbach. L'intimité même avait régné entre le premier et Jean-Jacques. Ces liens étant rompus, celui qui ne partageait pas l'opinion que repoussent la nature et l'ordre social, pouvait, donnant un libre cours à sa pensée, écrire contre le système de ses anciens amis, sans manquer à l'amitié, sans mentir à sa conscience. Que fait-il ? Il imagine de représenter un athée probe, sincère, écoutant sa raison, et n'écoutant qu'elle ; digne d'estime, de considération, doué d'une belle âme ; et dessine le caractère de Wolmar. Ce portrait ne pouvait que flatter d'Holbach et Diderot ; mais il en fut autrement. Dociles aux passions dont Rousseau n'entendait plus la voix depuis qu'il s'était enseveli dans la retraite, ils ne lui pardonnèrent pas un acte de générosité dont ils se sentaient peu capables.

Cet incident d'athéisme était fait pour donner un nouveau caractère à l'ouvrage.

La *Nouvelle Héloïse* est donc un mélange de souvenirs, d'illusions, de sentiments, de rêves, d'observations répandues sur une intrigue si simple que le récit en peut être fait dans quelques lignes. Parmi ces souvenirs étaient celui des mœurs qu'il avait remarquées dans le grand monde[3], et que, dans son ouvrage, il opposait à une seule faiblesse rachetée par les remords les plus amers, 'par le sacrifice le plus coûteux, mais non pardonnée ; car les charmes de l'éloquence, l'intérêt tendre et doux qui se fait sentir à chaque instant, l'enthousiasme même pour la vertu, tout contagieux qu'il est, grâce aux tableaux de l'auteur, ne purent triompher d'un préjugé aussi impitoyable pour les faiblesses qu'indulgent pour l'adultère.

Les deux athées ne virent dans M. de Wolmar qu'un homme sans délicatesse qui épousait la femme d'un autre, et peut-être dans celui qui les mettait en scène, que l'intention de les tourner en ridicule.

Il faut avouer que cet article est celui qui trouva le plus de critiques, et l'on voit encore aujourd'hui des lecteurs s'intéresser à Julie d'Étange, et ne vouloir plus entendre parler de madame de Wolmar.

Copyright Arvensa Editions

C'est pendant qu'il composait la *Nouvelle Héloïse* que madame d'Houdetot lui inspira cette passion violente qu'il décrit avec tant d'énergie dans ses *Confessions*, et qu'il eut tant de peine à vaincre. Ce sentiment eut de l'influence sur l'ouvrage même. L'auteur donna à son héroïne l'un des prénoms et le caractère angélique de l'amante de Saint-Lambert, qui lui résista, mais non sans avoir été plus d'une fois émue, et même ébranlée au point de ne devoir la victoire qu'à un incident comique[4].

Si le succès d'une production littéraire est un indice certain de son mérite, celui de la *Nouvelle Héloïse* est incontestable. Dès qu'elle parut, elle excita l'enthousiasme[5], et l'envie fut obligée de laisser refroidir ce sentiment avant de se faire entendre et de signaler les défauts de cet ouvrage. Un critique habile, et plus souvent rigoureux que juste envers Rousseau, les a répétés en les exagérant, sans pouvoir cependant résister à la force de la vérité. C'est La Harpe. « Rousseau, dit-il[6], parut vouloir rassembler sa philosophie, ses querelles et ses amours dans l'espèce d'ouvrage qu'on lit le plus, dans un roman : car, effet, la *Nouvelle Héloïse* semblait n'être qu'un prétexte pour réunir dans un même cadre les lambeaux d'un portefeuille. Il est vrai qu'il y en a de bien précieux : on y remarque des morceaux de passion et de philosophie également admirables : et M. de Voltaire, grand-maître et grand connaisseur en fait de pathétique, M. de Voltaire qui ne regardait pas la *Nouvelle Héloïse* comme un bon livre, avait distingué plusieurs lettres qu'il eût voulu, disait-il, en arracher. Ce roman fut lu ou plutôt *dévoré* avec une extrême avidité. C'est de tous *ceux* de l'auteur[7] celui qui eut le plus de vogue, et qui prête le plus à la critique. Le mariage de l'héroïne est révoltant ; le caractère de milord Édouard est une caricature, et ses amours en Italie une énigme. L'ouvrage en lui-même est un tout indigeste ; mais puisque ses défauts ne l'ont pas fait oublier, ses beautés le feront vivre. » Il serait singulier de voir vivre un tout indigeste ; aussi, en croyant au présage annoncé par La Harpe, nous n'adoptons point l'énumération qui précède, et qui fait attendre une tout autre conclusion. Le caractère de milord Édouard n'est rien moins qu'une caricature, et ses amours sont expliquées dans le récit de ses aventures. La *Nouvelle Héloïse* a pu servir de cadre pour l'insertion de quelques morceaux, mais si elle *n'eût été qu'un prétexte* pour remplir cet objet, il y a longtemps *qu'elle ne vivrait plus.*

Copyright Arvensa Editions

Dans une autre partie de son *Cours* [8], La Harpe s'exprime ainsi : « Il y a dans ce roman un puissant attrait pour les femmes et pour la jeunesse ; c'est que les faiblesses ont le langage et les honneurs de la vertu ; et s'il a été donné à M. Rousseau (ce qui n'appartient qu'aux hommes éloquents) d'exalter les têtes et d'exciter l'enthousiasme, c'est dans ce livre, le plus séduisant et le plus dangereux de tous pour les jeunes personnes. » Il est difficile de concevoir comment un *tout indigeste, le cadre des lambeaux d'un portefeuille*, peut être le *livre le plus séduisant et le plus dangereux :* aussi n'entreprendrons-nous point d'expliquer cette contradiction ; trouvant d'ailleurs dans le plus sévère des critiques des aveux suffisants pour justifier notre opinion sur la *Nouvelle Héloïse.*

Musset-Pathay

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre littéraire

JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE

Table des matières

Liste des oeuvres littéraires

Liste générale des titres

Préface

Il faut des spectacles dans les grandes villes, et des romans aux peuples corrompus. J'ai vu les moeurs de mon temps, et j'ai publié ces lettres. Que n'ai-je vécu dans un siècle où je dusse les jeter au feu !

Quoique je ne porte ici que le titre d'éditeur, j'ai travaillé moi-même à ce livre, et je ne m'en cache pas. Ai-je fait le tout, et la correspondance entière est-elle une fiction ? Gens du monde, que vous importe ? C'est sûrement une fiction pour vous.

Tout honnête homme doit avouer les livres qu'il publie. Je me nomme donc à la tête de ce recueil, non pour me l'approprier, mais pour en répondre. S'il y a du mal, qu'on me l'impute ; s'il y a du bien, je n'entends point m'en faire honneur. Si le livre est mauvais, j'en suis plus obligé de le reconnaître : je ne veux pas passer pour meilleur que je ne suis.

Quant à la vérité des faits, je déclare qu'ayant été plusieurs fois dans le pays des deux amants, je n'y ai jamais ouï parler du baron d'Etange, ni de sa fille, ni de M. d'Orbe, ni de milord Édouard Bomston, ni de M. de Wolmar. J'avertis encore que la topographie est grossièrement altérée en plusieurs endroits, soit pour mieux donner le change au lecteur, soit qu'en effet l'auteur n'en sût pas davantage. Voilà tout ce que je puis dire. Que chacun pense comme il lui plaira.

Ce livre n'est point fait pour circuler dans le monde, et convient à très peu de lecteurs. Le style rebutera les gens de goût ; la matière alarmera les gens sévères ; tous les sentiments seront hors de la nature pour ceux qui ne croient pas à la vertu. Il doit déplaire aux dévots, aux libertins, aux philosophes ; il doit choquer les femmes galantes, et scandaliser les honnêtes femmes. À qui plaira-t-il donc ? Peut-être à moi seul ; mais à coup sûr il ne plaira médiocrement à personne.

Copyright Arvensa Editions

Quiconque veut se résoudre à lire ces lettres doit s'armer de patience sur les fautes de langue, sur le style emphatique et plat, sur les pensées communes rendues en termes ampoulés ; il doit se dire d'avance que ceux qui les écrivent ne sont pas des Français, des beaux esprits, des académiciens, des philosophes ; mais des provinciaux, des étrangers, des solitaires, de jeunes gens, presque des enfants, qui, dans leurs imaginations romanesques, prennent pour de la philosophie les honnêtes délires de leur cerveau.

Pourquoi craindrais-je de dire ce que je pense ? Ce recueil, avec son gothique ton, convient mieux aux femmes que les livres de philosophie. Il peut même être utile à celles qui, dans une vie déréglée, ont conservé quelque amour pour l'honnêteté. Quant aux filles, c'est autre chose. Jamais fille chaste n'a lu de romans, et j'ai mis à celui-ci un titre assez décidé pour qu'en l'ouvrant on sût à quoi s'en tenir. Celle qui, malgré ce titre, en osera lire une seule page est une fille perdue ; mais qu'elle n'impute point sa perte à ce livre, le mal était fait d'avance. Puisqu'elle a commencé, qu'elle achève de lire : elle n'a plus rien à risquer.

Qu'un homme austère, en parcourant ce recueil, se rebute aux premières parties, jette le livre avec colère, et s'indigne contre l'éditeur, je ne me plaindrai point son injustice ; à sa place, j'en aurais pu faire autant. Que si, après l'avoir lu tout entier, quelqu'un m'osait blâmer de l'avoir publié, qu'il le dise, s'il veut, à toute la terre ; mais qu'il ne vienne pas me le dire ; je sens que je ne pourrais de ma vie estimer cet homme-là.

N.B. L'alinéa suivant, qu'on ne voit dans aucune édition de la Nouvelle Héloïse, se trouve bien écrit de la main de Rousseau, et sans la moindre rature, dans l'un des deux manuscrits que nous avons collationnés au comité d'instruction publique : c'est celui qui a servi à faire la première édition, dont les épreuves ont été vues et corrigées par l'auteur. Nous avons cette édition sous les yeux. Le manuscrit Luxembourg[9] (Voyez les Confessions, livre X) n'a point de préface. (Note des éditeurs de l'édition in-4° de 1793)

Allez, bonnes gens avec qui j'aimai tant à vivre, et qui m'avez si souvent consolé des outrages des méchants, allez au loin chercher vos semblables ; fuyez les villes, ce n'est pas là que vous les trouverez. Allez dans d'humbles retraites amuser quelque couple d'époux fidèles, dont l'union se resserre aux charmes de la vôtre ; quelque homme simple et sensible qui sache

Copyright Arvensa Editions

aimer votre état ; quelque solitaire ennuyé du monde, qui, blâmant vos erreurs et vos fautes, se dise pourtant avec attendrissement : Ah ! voilà les âmes qu'il fallait à la mienne !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre littéraire

JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE

Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Avertissement sur la préface suivante

La forme et la longueur de ce dialogue, ou entretien supposé, ne m'ayant permis de le mettre que par extrait à la tête du recueil des premières éditions, je le donne à celle-ci tout entier, dans l'espoir qu'on y trouvera quelques vues utiles sur l'objet de ces sortes d'écrits. J'ai cru dès lors devoir attendre que le livre eût fait son effet avant d'en discuter les inconvénients et les avantages, ne voulant ni faire tort au libraire, ni mendier l'indulgence du public.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre littéraire

JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE

Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Seconde préface

de la Nouvelle Héloïse

N.
Voilà votre manuscrit. Je l'ai lu tout entier.

R.
Tout entier ? J'entends ; vous comptez sur peu d'imitateurs ?

N.
Vel duo, vel nemo.

R.
Turpe et miserabile[10]. Mais je veux un jugement positif.

N.
Je n'ose.

R.
Tout est osé par ce seul mot. Expliquez-vous.

N.
Mon jugement dépend de la réponse que vous m'allez faire. Cette correspondance est-elle réelle, ou si c'est une fiction ?

Copyright Arvensa Editions

R.
Je ne vois point la conséquence. Pour dire si un livre est bon ou mauvais, qu'importe de savoir comment on l'a fait ?

N.
Il importe beaucoup pour celui-ci. Un portrait a toujours son prix pourvu qu'il ressemble, quel qu'étrange que soit l'original. Mais dans un tableau d'imagination, toute figure humaine doit avoir les traits communs à l'homme, ou le tableau ne vaut rien. Tous deux supposés bons, il reste encore cette différence que le portrait intéresse peu de gens ; le tableau seul peut plaire au public.

R.
Je vous suis. Si ces lettres sont des portraits, ils n'intéressent point : si ce sont des tableaux, ils imitent mal. N'est-ce pas cela ?

N.
Précisément.

R.
Ainsi, j'arracherai toutes vos réponses avant que vous m'ayez répondu. Au reste, comme je ne puis satisfaire à votre question, il faut vous en passer pour résoudre la mienne. Mettez la chose au pis : ma Julie…

N.
Oh ! si elle avait existé !

R.
Hé bien ?

N.
Mais sûrement ce n'est qu'une fiction.

R.
Supposez.

N.

Copyright Arvensa Editions

En ce cas, je ne connais rien de si maussade ; ces lettres ne sont point des lettres ; ce roman n'est point un roman ; les personnages sont des gens de l'autre monde.

R.
J'en suis fâché pour celui-ci.

N.
Consolez-vous ; les fous n'y manquent pas non plus ; mais les vôtres ne sont pas dans la nature.

R.
Je pourrais... Non, je vois le détour que prend votre curiosité. Pourquoi décidez-vous ainsi ? Savez-vous jusqu'où les hommes diffèrent les uns des autres ? Combien les caractères sont opposés ? Combien les moeurs, les préjugés varient selon les temps, les lieux, les âges ? Qui est-ce qui ose assigner des bornes précises à la nature, et dire : Voilà jusqu'où l'homme peut aller, et pas au-delà ?

N.
Avec ce beau raisonnement les monstres inouïs, les géants, les pygmées, les chimères de toute espèce, tout pourrait être admis spécifiquement dans la nature, tout serait défiguré ; nous n'aurions plus de modèle commun ? Je le répète, dans les tableaux de l'humanité chacun doit reconnaître l'homme.

R.
J'en conviens, pourvu qu'on sache aussi discerner ce qui fait les variétés de ce qui est essentiel à l'espèce. Que diriez-vous de ceux qui ne reconnaitraient la nôtre que dans un habit à la française ?

N.
Que diriez-vous de celui qui, sans exprimer ni traits ni taille, voudrait peindre une figure humaine, avec un voile pour vêtement ? N'aurait-on pas droit de lui demander où est l'homme ?

R.

Copyright Arvensa Editions

Ni traits, ni taille ? Êtes-vous juste ? Point de gens parfaits, voilà la chimère. Une jeune fille offensant la vertu qu'elle aime, et ramenée au devoir par l'horreur d'un plus grand crime ; une amie trop facile, punie enfin par son propre coeur de l'excès de son indulgence ; un jeune homme honnête et sensible, plein de faiblesse et de beaux discours ; un vieux gentilhomme entêté de sa noblesse, sacrifiant tout à l'opinion ; un Anglais généreux et brave, toujours passionné par sagesse, toujours raisonnant sans raison.

N.
Un mari débonnaire et hospitalier empressé d'établir dans sa maison l'ancien amant de sa femme.

R.
Je vous renvoie à l'inscription de l'estampe.

N.
Les belles âmes !... Le beau mot !

R.
O philosophie ! combien tu prends de peine à rétrécir les coeurs, à rendre les hommes petits !

N.
L'esprit romanesque les agrandit et les trompe. Mais revenons. Les deux amies ?... qu'en dites-vous ?...Et cette conversion subite au temple ?... La grâce, sans doute ?...

R.
Monsieur…

N.
Une femme chrétienne, une dévote qui n'apprend point le catéchisme à ses enfants ; qui meurt sans vouloir prier Dieu ; dont la mort cependant édifie un pasteur, et convertit un athée... Oh !...

R.
Monsieur...

Copyright Arvensa Editions

N. Quant à l'intérêt, il est pour tout le monde, il est nul. Pas une mauvaise action, pas un méchant homme qui fasse craindre pour les bons ; des évènements si naturels, si simples qu'ils le sont trop ; rien d'inopiné, point de coup de théâtre. Tout est prévu longtemps d'avance, tout arrive comme il est prévu. Est-ce la peine de tenir registre de ce que chacun peut voir tous les jours dans sa maison, ou dans celle de son voisin ?

R.
C'est-à-dire qu'il vous faut des hommes communs, et des évènements rares ? Je crois que j'aimerais mieux le contraire. D'ailleurs, vous jugez ce que vous avez lu comme un roman. Ce n'en est point un ; vous l'avez dit vous-même. C'est un recueil de lettres…

N.
Qui ne sont point des lettres ; je crois l'avoir dit aussi. Quel style épistolaire ! qu'il est guindé ! que d'exclamations ! que d'apprêts ! quelle emphase pour ne dire que des choses communes ! quels grands mots pour de petits raisonnements ! Rarement du sens, de la justesse ; jamais ni finesse, ni force, ni profondeur. Une diction toujours dans les nues, et des pensées qui rampent toujours. Si vos personnages sont dans la nature, avouez que leur style est peu naturel.

R.
Je conviens que dans le point de vue où vous êtes, il doit vous paraitre ainsi.

N.
Comptez-vous que le public le verra d'un autre oeil ? et n'est-ce pas mon jugement que vous demandez ?

R.
C'est pour l'avoir plus au long que je vous réplique. Je vois que vous aimeriez mieux des lettres faites pour être imprimées.

N.
Ce souhait parait assez bien fondé pour celles qu'on donne à l'impression.

Copyright Arvensa Editions

R.
On ne verra donc jamais les hommes dans les livres que comme ils veulent s'y montrer ?

N.
L'auteur comme il veut s'y montrer ; ceux qu'il dépeint tels qu'ils sont. Mais cet avantage manque encore ici. Pas un portrait vigoureusement peint ; pas un caractère assez bien marqué ; nulle observation solide ; aucune connaissance du monde. Qu'apprend-on dans la petite sphère de deux ou trois amants ou amis toujours occupés d'eux seuls ?

R.
On apprend à aimer l'humanité. Dans les grandes sociétés on n'apprend qu'à haïr les hommes.

Votre jugement est sévère ; celui du public doit l'être encore plus. Sans le taxer d'injustice, je veux vous dire à mon tour de quel oeil je vois ces lettres ; moins pour excuser les défauts que vous y blâmez, que pour en trouver la source.

Dans la retraite on a d'autres manières de voir et de sentir que dans le commerce du monde ; les passions autrement modifiées ont aussi d'autres expressions ; l'imagination, toujours frappée des mêmes objets, s'en affecte plus vivement. Ce petit nombre d'images revient toujours, se mêle à toutes les idées, et leur donne ce tour bizarre et peu varié qu'on remarque dans les discours des solitaires. S'ensuit-il de-là que leur langage soit fort énergique ? Point du tout ; il n'est qu'extraordinaire. Ce n'est que dans le monde qu'on apprend à parler avec énergie. Premièrement, parce qu'il faut toujours dire autrement et mieux que les autres, et puis, que forcé d'affirmer à chaque instance ce qu'on ne croit pas, d'exprimer des sentiments qu'on n'a point, on cherche à donner à ce qu'on dit un tour persuasif qui supplée à la persuasion intérieure. Croyez-vous que les gens vraiment passionnés aient ces manières de parler vives, fortes, coloriées que vous admirez dans vos drames et dans vos romans ? Non, la passion pleine d'elle-même, s'exprime avec plus d'abondance que de force ; elle ne songe pas même à persuader ; elle ne soupçonne pas qu'on puisse douter d'elle. Quand elle dit ce qu'elle sent, c'est moins pour l'exposer aux autres que pour se soulager. On peint plus vivement l'amour dans les grandes

Copyright Arvensa Editions

villes ; l'y sent-on mieux que dans les hameaux ?

N.
C'est-à-dire que la faiblesse du langage prouve la force du sentiment.

R.
Quelquefois du moins elle en montre la vérité. Lisez une lettre d'amour faite par un auteur dans son cabinet, par un bel esprit qui veut briller. Pour peu qu'il ait de feu dans la tête, sa plume va, comme on dit, brûler le papier ; la chaleur n'ira pas plus loin. Vous serez enchanté, même agité peut-être ; mais d'une agitation passagère et sèche, qui ne vous laissera que des mots pour tout souvenir. Au contraire, une lettre que l'amour a réellement dictée, une lettre d'un amant vraiment passionné, sera lâche, diffuse, toute en longueurs, en désordre, en répétitions. Son coeur, plein d'un sentiment qui déborde, redit toujours la même chose, et n'a jamais achevé de dire ; comme une source vive qui coule sans cesse et ne s'épuise jamais. Rien de saillant, rien de remarquable ; on ne retient ni mots, ni tours, ni phrases ; on n'admire rien, l'on n'est frappé de rien. Cependant on se sent l'âme attendrie ; on se sent ému sans savoir pourquoi. Si la force du sentiment ne nous frappe pas, sa vérité nous touche, et c'est ainsi que le coeur fait parler au coeur. Mais ceux qui ne sentent rien, ceux qui n'ont que le jargon paré des passions, ne connaissent point ces sortes de beautés et les méprisent.

N.
J'entends.

R.
Fort bien. Dans cette dernière espèce de lettres, si les pensées sont communes, le style pourtant n'est pas familier, et ne doit pas l'être. L'amour n'est qu'illusion ; il se fait, pour ainsi dire, un autre univers ; il s'entoure d'objets qui ne sont point, ou auxquels lui seul a donné l'être ; et comme il rend tous ses sentiments en images, son langage est toujours figuré. Mais ces figures sont sans justesse et sans suite ; son éloquence est dans son désordre ; il prouve d'autant plus qu'il raisonne moins. L'enthousiasme est le dernier degré de la passion. Quand elle est à son comble, elle voit son objet parfait ; elle en fait alors son idole ; elle le place

Copyright Arvensa Editions

dans le ciel ; et comme l'enthousiasme de la dévotion emprunte le langage de l'amour, l'enthousiasme de l'amour emprunte aussi le langage de la dévotion. Il ne voit plus que le paradis, les anges, les vertus des saints, les délices du séjour céleste. Dans ces transports, entouré de si hautes images, en parlera-t-il en termes rampants ? Se résoudra-t-il d'abaisser, d'avilir ses idées par des expressions vulgaires ? N'élèvera-t-il pas son style ? Ne lui donnera-t-il pas de la noblesse, de la dignité ? Que parlez-vous de lettres, de style épistolaire ? En écrivant à ce qu'on aime, il est bien question de cela ! ce ne sont plus des lettres que l'on écrit, ce sont des hymnes.

N.
Citoyen, voyons votre pouls.

R.
Non : voyez l'hiver sur ma tête. Il est un âge pour l'expérience ; un autre pour le souvenir. Le sentiment s'éteint à la fin ; mais l'âme sensible demeure toujours.

Je reviens à nos lettres. Si vous les lisez comme l'ouvrage d'un auteur qui veut plaire, ou qui se pique d'écrire, elles sont détestables. Mais prenez-les pour ce qu'elles sont, et jugez-les dans leur espèce. Deux ou trois jeunes gens simples, mais sensibles, s'entretiennent entre eux des intérêts de leurs coeurs. Ils ne songent point à briller aux yeux les uns des autres. Ils se connaissent et s'aiment trop mutuellement pour que l'amour-propre ait plus rien à faire entre eux. Ils sont enfants, penseront-ils en hommes ? Ils sont étrangers, écriront-ils correctement ? Ils sont solitaires, connaitront-ils le monde et la société ? Pleins du seul sentiment qui les occupe, ils sont dans le délire, et pensent philosopher. Voulez-vous qu'ils sachent observer, juger, réfléchir ? Ils ne savent rien de tout cela. Ils savent aimer ; ils rapportent tout à leur passion. L'importance qu'ils donnent à leurs folles idées, est-elle moins amusante que tout l'esprit qu'ils pourraient étaler ? Ils parlent de tout ; ils se trompent sur tout ; ils ne font rien connaître qu'eux ; mais en se faisant connaître, ils se font aimer : leurs erreurs valent mieux que le savoir des sages : leurs coeurs honnêtes portent partout, jusque dans leurs fautes, les préjugés de la vertu, toujours confiante et toujours trahie. Rien ne les entend, rien ne leur répond, tout les détrompe. Ils se refusent aux vérités décourageantes : ne trouvant nulle part ce qu'ils sentent, ils se replient sur eux-mêmes ; ils se détachent du

Copyright Arvensa Editions

reste de l'univers ; et créant entre eux un petit monde différent du nôtre, ils y forment un spectacle véritablement nouveau.

N.
Je conviens qu'un homme de vingt ans et des filles de dix-huit, ne doivent pas, quoique instruits, parler en philosophes, même en pensant l'être. J'avoue encore, et cette différence ne m'a pas échappé, que ces filles deviennent des femmes de mérite, et ce jeune homme un meilleur observateur. Je ne fais point de comparaison entre le commencement et la fin de l'ouvrage. Les détails de la vie domestique effacent les fautes du premier âge ; la chaste épouse, la femme sensée, la digne mère de famille font oublier la coupable amante. Mais cela est même est un sujet de critique, la fin du recueil rend le commencement d'autant plus répréhensible ; on dirait que ce sont deux livres différents que les mêmes personnes ne doivent pas lire. Ayant à montrer des gens raisonnables, pourquoi les prendre avant qu'ils le soient devenus ? Les jeux d'enfants qui précèdent les leçons de la sagesse empêchent de les attendre : le mal scandalise avant que le bien puisse édifier ; enfin le lecteur indigné se rebute et quitte le livre au moment d'en tirer du profit.

R.
Je pense, au contraire, que la fin de ce recueil serait superflue aux lecteurs rebutés du commencement, et que ce même commencement doit être agréable à ceux pour qui la fin peut être utile. Ainsi, ceux qui n'achèveront pas le livre, ne perdront rien, puisqu'il ne leur est pas propre ; et ceux qui peuvent en profiter ne l'auraient pas lu, s'il eût commencé plus gravement. Pour rendre utile ce qu'on veut dire, il faut d'abord se faire écouter de ceux qui doivent en faire usage.

J'ai changé de moyen, mais non pas d'objet. Quand j'ai tâché de parler aux hommes, on ne m'a point entendu ; peut-être en parlant aux enfants me ferai-je mieux entendre ; et les enfants ne goûtent pas mieux la raison nue, que les remèdes mal déguisés.

Cosi all'egro fanciul porgiamo aspersi
Di soave licor gl'orli del vaso;
Succhi amari ingannato in tanto ei beve,

Copyright Arvensa Editions

E dall'inganno suo vita riceve. [11]

N.
J'ai peur que vous ne vous trompiez encore ; ils suceront les bords du vase, et ne boiront point la liqueur.

R.
Alors ce ne sera plus ma faute ; j'aurai fait de mon mieux pour la faire passer.

Mes jeunes gens sont aimables ; mais pour les aimer à trente ans, il faut les avoir connus à vingt. Il faut avoir vécu longtemps avec eux pour s'y plaire ; et ce n'est qu'après avoir déploré leurs fautes, qu'on vient à goûter leurs vertus. Leurs lettres n'intéressent pas tout d'un coup ; mais peu à peu elles attachent ; on ne peut ni les prendre, ni les quitter. La grâce et la félicité n'y sont pas, ni la raison, ni l'esprit, ni l'éloquence ; le sentiment y est ; il se communique au coeur par degrés, et, lui seul à la fin, supplée à tout. C'est une longue romance, dont les couplets pris à part, n'ont rien qui touche, mais dont la suite produit à la fin son effet. Voilà ce que j'éprouve en les lisant : dites-moi si vous sentez la même chose.

N.
Non. Je conçois pourtant cet effet par rapport à vous. Si vous êtes l'auteur, l'effet est tout simple. Si vous ne l'êtes pas, je le conçois encore. Un homme qui vit dans le monde ne peut s'accoutumer aux idées extravagantes, au pathos affecté, au déraisonnement continuel de vos bonnes gens. Un solitaire peut les goûter ; vous en avez dit la raison vous-même. Mais avant que de publier ce manuscrit, songez que le public n'est pas composé d'ermites. Tout ce qui pourrait arriver de plus heureux serait qu'on prit votre petit bonhomme pour un Céladon, votre Édouard pour un Don Quichotte, vos caillettes pour deux Astrées, et qu'on s'en amusât comme d'autant de vrais fous. Mais les longues folies n'amusent guère : il faut écrire comme Cervantes, pour faire lire six volumes de visions.

R.
La raison qui vous ferait supprimer cet ouvrage m'encourage à le publier.

Copyright Arvensa Editions

N.
Quoi ! la certitude de n'être point lu ?

R.
Un peu de patience, et vous allez m'entendre.

En matière de morale, il n'y a point, selon moi, de lecture utile aux gens du monde, Premièrement parce que la multitude des livres nouveaux qu'ils parcourent, et qui disent tour à tour le pour et le contre, détruit l'effet de l'un par l'autre, et rend le tout comme non avenu. Les livres choisis qu'on relit ne sont point d'effet encore : s'ils soutiennent les maximes du monde, ils sont superflus ; et s'ils les combattent, ils sont inutiles. Ils trouvent ceux qui les lisent liés aux vices de la société, par des chaînes qu'ils ne peuvent rompre. L'homme du monde qui veut remuer un instant son âme pour la remettre dans l'ordre moral, trouvant de toutes parts une résistance invincible, est toujours forcé de garder ou reprendre sa première situation. Je suis persuadé qu'il y a peu de gens bien nés qui n'aient fait cet essai, du moins une fois en leur vie ; mais bientôt découragé d'un vain effort, on ne le répète plus, et l'on s'accoutume à regarder la morale des livres somme un babil de gens oisifs. Plus on s'éloigne des affaires, des grandes villes, des nombreuses sociétés, plus les obstacles diminuent. Il est un terme où ces obstacles cessent d'être invincibles, et c'est alors que les livres peuvent avoir quelque utilité. Quand on vit isolé, comme on ne se hâte pas de lire pour faire parade de ses lectures, on les varie moins, on les médite davantage ; et comme elles ne trouvent pas un si grand contrepoids au-dehors, elles font beaucoup plus d'effet au-dedans. L'ennui, ce fléau de la solitude aussi bien que du grand monde, force de recourir aux livres amusants, seule ressource de qui vit seul et n'en a pas en lui-même. On lit beaucoup plus de romans dans les provinces qu'à Paris, on en lit plus dans les campagnes que dans les villes, et ils y font beaucoup plus d'impression : vous voyez pourquoi cela doit être.

Mais ces livres qui pourraient servir à la fois d'amusement, d'instruction, de consolation au campagnard, malheureux seulement parce qu'il pense l'être, ne semblent faits au contraire que pour le rebuter de son état, en étendant et fortifiant le préjugé qui le lui rend méprisable ; les gens du bel air, les femmes à la mode, les grands, les militaires ; voilà les acteurs de tous vos romans. Le raffinement du goût des villes, les maximes de la cour, l'appareil du luxe, la morale épicurienne ; voilà les leçons qu'ils

Copyright Arvensa Editions

prêchent et les préceptes qu'ils donnent. Le coloris de leurs fausses vertus ternit l'éclat des véritables ; le manège des procédés est substitué aux devoirs réels ; les beaux discours font dédaigner les belles actions, et la simplicité des bonnes mœurs passe pour grossièreté.

Quel effet produiront de pareils tableaux sur un gentilhomme de campagne, qui voit railler la franchise avec laquelle il reçoit ses hôtes, et traiter de brutale orgie la joie qu'il fait régner dans son canton ? Sur sa femme, qui apprend que les soins d'une mère de famille sont au-dessous des dames de son rang ? Sur sa fille, à qui les airs contournés et le jargon de la ville font dédaigner l'honnête et rustique voisin qu'elle eût épousé ? Tous de concert ne voulant plus être des manants, se dégoûtent de leur village, abandonnent leur vieux château, qui, bientôt devient masure, et vont dans la capitale, où, le père avec sa croix de Saint Louis, de seigneur qu'il était, devient valet, ou chevalier d'industrie ; la mère établit un brelan ; la fille attire les joueurs, et souvent tous trois, après avoir mené une vie infâme, meurent de misère et déshonorés.

Les auteurs, les gens de lettres, les philosophes ne cessent de crier que, pour remplir ses devoirs de citoyen, pour servir ses semblables, il faut habiter les grandes villes ; selon eux fuir Paris, c'est haïr le genre humain ; le peuple de la campagne est nul à leurs yeux ; à les entendre on croirait qu'il n'y a des hommes qu'où il y a des pensions, des académies et des dîners.

De proche en proche la même pente entraîne tous les états. Les contes, les romans, les pièces de théâtre, tout tire sur les provinciaux ; tout tourne en dérision la simplicité des moeurs rustiques ; tout prêche les manières et les plaisirs du grand monde : c'est une honte de ne les pas connaître ; c'est un malheur de ne les pas goûter. Qui sait de combien de filous et de filles publiques l'attrait de ces plaisirs imaginaires peuple Paris de jour en jour ? Ainsi, les préjugés et l'opinion renforçant l'effet des systèmes politiques, amoncellent, entassent les habitants de chaque pays sur quelques points du territoire, laissant tout le reste en friche et désert : ainsi, pour faire briller les capitales, se dépeuplent les nations ; et ce frivole éclat qui frappe les yeux des sots, fait courir l'Europe à grands pas vers sa ruine. Il importe au bonheur des hommes qu'on tâche d'arrêter ce torrent de maximes empoisonnées. C'est le métier des prédicateurs de nous crier : *Soyez bons et sages*, sans beaucoup s'inquiéter du succès de leurs discours ; le citoyen qui s'en inquiète ne doit point nous crier sottement : *Soyez bons* : mais

Copyright Arvensa Editions

nous faire aimer l'état qui nous porte à l'être.

N.
Un moment : reprenez haleine. J'aime les vues utiles ; et je vous ai si bien suivi dans celle-ci que je crois pouvoir pérorer pour vous.

Il est clair, selon votre raisonnement, que pour donner aux ouvrages d'imagination la seule utilité qu'ils puissent avoir, il faudrait les diriger vers un but opposé à celui que leurs auteurs se proposent ; éloigner toutes les choses d'institution ; ramener tout à la nature ; donner aux hommes l'amour d'une vie égale et simple ; les guérir des fantaisies de l'opinion ; leur rendre le goût des vrais plaisirs, leur faire aimer la solitude et la paix ; les tenir à quelques distances les uns des autres ; et au lieu de les exciter à s'entasser dans les villes, les porter à s'étendre également sur le territoire pour le vivifier de toutes parts. Je comprends encore qu'il ne s'agit pas de faire des Daphnis, des Sylvandres, des pasteurs d'Arcadie, des bergers du Lignon, d'illustres paysans cultivant leurs champs de leurs propres mains, et philosophant sur la nature, ni d'autres pareils êtres romanesques qui ne peuvent exister que dans les livres ; mais de montrer aux gens aisés que la vie rustique et l'agriculture ont des plaisirs qu'ils ne savent pas connaître ; que ces plaisirs sont moins insipides, moins grossiers qu'ils ne pensent ; qu'il y peut régner du goût, du choix, de la délicatesse ; qu'un homme de mérite qui voudrait se retirer à la campagne avec sa famille, et devenir lui-même son propre fermier, y pourrait couler une vie aussi douce qu'au milieu des amusements des villes, qu'une ménagère des champs peut être une femme charmante, aussi pleine de grâces, et de grâces plus touchantes que toutes les petites maîtresses ; qu'enfin les plus doux sentiments du coeur y peuvent animer une société plus agréable que le langage apprêté des cercles où nos rires mordants et satiriques sont le triste supplément de la gaieté qu'on n'y connait plus ? Est-ce bien cela ?

R.
C'est cela même. À quoi j'ajouterai seulement une réflexion. L'on se plaint que les romans troublent les têtes : je le crois bien. En montrant sans cesse à ceux qui les lisent les prétendus charmes d'un état qui n'est pas le leur, ils les séduisent, ils leur font prendre leur état en dédain, et en faire un échange imaginaire contre celui qu'on leur fait aimer. Voulant être ce qu'on n'est pas, on parvient à se croire autre chose que ce qu'on est, et

Copyright Arvensa Editions

voilà comment on devient fou. Si les romans n'offraient à leurs lecteurs que des tableaux d'objets qui les environnent, que des devoirs qu'ils peuvent remplir, que des plaisirs de leur condition, les romans ne les rendraient point fous, ils les rendraient sages. Il faut que les écrits faits pour les solitaires parlent la langue des solitaires : pour les instruire, il faut qu'ils leur plaisent, qu'ils les intéressent ; il faut qu'ils les attachent à leur état en le leur rendant agréable. Ils doivent combattre et détruire les maximes des grandes sociétés ; ils doivent les montrer fausses et méprisables, c'est-à-dire, telles qu'elles sont. À tous ces titres un roman, s'il est bien fait, au moins s'il est utile, doit être sifflé, haï, décrié par les gens à la mode, comme un livre plat, extravagant, ridicule ; et voilà, Monsieur, comment la folie du monde est sagesse.

N.
Votre conclusion se tire d'elle-même. On ne peut mieux prévoir sa chute, ni s'apprêter à tomber plus fièrement. Il me reste une seule difficulté. Les provinciaux, vous le savez, ne lisent que sur notre parole : il ne leur parvient que ce que nous leur envoyons. Un livre destiné pour les solitaires, est d'abord jugé par les gens du monde ; si ceux-ci le rebutent, les autres ne le lisent point. Répondez.

R.
La réponse est facile. Vous parlez des beaux esprits de province ; et moi je parle des vrais campagnards. Vous avez, vous autres qui brillez dans la capitale, des préjugés dont il faut vous guérir ; vous croyez donner le ton à toute la France, et les trois quarts de la France ne savent pas que vous existez. Les livres qui tombent à Paris font la fortune des libraires de province.

N.
Pourquoi voulez-vous les enrichir aux dépens des nôtres ?

R.
Raillez. Moi, je persiste. Quand on aspire à la gloire, il faut se faire lire à Paris ; quand on veut être utile, il faut se faire lire en province. Combien d'honnêtes gens passent leur vie dans des campagnes éloignées à cultiver le patrimoine de leurs pères, où ils se regardent comme exilés par une

Copyright Arvensa Editions

fortune étroite ? Durant les longues nuits d'hiver, dépourvus de sociétés, ils emploient la soirée à lire au coin de leur feu les livres amusants qui leur tombent sous la main. Dans leur simplicité grossière, ils ne se piquent ni de littérature, ni de bel esprit ; ils lisent pour se désennuyer et non pour s'instruire ; les livres de morale et de philosophie sont pour eux comme n'existant pas : on en ferait en vain pour leur usage ; ils ne leur parviendraient jamais. Cependant, loin de leur rien offrir de convenable à leur situation, vos romans ne servent qu'à la leur rendre encore plus amère. Ils changent leur retraite en un désert affreux, et pour quelques heures de distraction qu'ils leur donnent, ils leur préparent des mois de malaise et de vains regrets. Pourquoi n'oserais-je supposer que, par quelque heureux hasard, ce livre, comme tant d'autres plus mauvais encore, pourra tomber dans les mains de ces habitants des champs, et que l'image des plaisirs d'un état tout semblable au leur, le leur rendra plus supportable ? J'aime à me figurer deux époux lisant ce recueil ensemble, y puisant un nouveau courage pour supporter leurs travaux communs, et peut-être de nouvelles vues pour les rendre utiles. Comment pourraient-ils y contempler le tableau d'un ménage heureux, sans vouloir imiter un si doux modèle ? Comment s'attendriront-ils sur le charme de l'union conjugale, même privé de celui de l'amour, sans que la leur se resserre et s'affermisse ? En quittant leur lecture, ils ne seront ni attristés de leur état, ni rebutés de leurs soins. Au contraire, tout semblera prendre autour d'eux une face plus riante ; leurs devoirs s'ennobliront à leurs yeux ; ils reprendront le goût des plaisirs de la nature : ses vrais sentiments renaîtront dans leurs coeurs, et en voyant le bonheur à leur portée, ils apprendront à le goûter. Ils rempliront les mêmes fonctions ; mais ils les rempliront avec une autre âme, et seront, en vrais patriarches, ce qu'ils faisaient en paysans.

N.
Jusqu'ici tout va fort bien. Les maris, les femmes, les mères de famille.... Mais les filles, n'en dites-vous rien ?

R.
Non. Une honnête fille ne lit point de livres d'amour. Que celle qui lira celui-ci, malgré son titre, ne se plaigne point du mal qu'il lui aura fait : elle ment. Le mal était fait d'avance ; elle n'a plus rien à risquer.

Copyright Arvensa Editions

N.
À merveille ! Auteurs érotiques venez à l'école, vous voilà tous justifiés.

R.
Oui, s'ils le sont par leur propre coeur et par l'objet de leurs écrits.

N.
L'êtes-vous aux mêmes conditions ?

R.
Je suis trop fier pour répondre à cela, mais Julie s'était fait une règle pour juger les livres[12] ; si vous la trouvez bonne, servez-vous-en pour juger celui-ci.

On a voulu rendre la lecture des romans utile à la jeunesse ; je ne connais point de projet plus insensé : c'est commencer par mettre le feu à la maison pour faire jouer les pompes. D'après cette folle idée, au lieu de diriger vers son objet la morale de ces sortes d'ouvrages, on adresse toujours cette morale aux jeunes filles[13], sans songer que des jeunes filles n'ont point de part aux désordres dont on se plaint. En général, leur conduite est régulière, quoique leurs coeurs soient corrompus. Elles obéissent à leurs mères en attendant qu'elles puissent les imiter. Quand les femmes feront leur devoir, soyez sûr que les filles ne manqueront point au leur.

N.
L'observation vous est contraire en ce point. Il semble qu'il faut toujours au sexe un temps de libertinage, ou dans un état, ou dans l'autre. C'est un mauvais levain qui fermente tôt ou tard. Chez les peuples qui ont des moeurs, les filles sont faciles et les femmes sévères : c'est le contraire chez ceux qui n'en ont pas. Les premiers n'ont égard qu'au délit, et les autres qu'au scandale. IL ne s'agit que d'être à l'abri des preuves ; le crime est compté pour rien.[14]

R. À l'envisager par ses suites on n'en jugerait pas ainsi. Mais soyons justes

Copyright Arvensa Editions

envers les femmes ; la cause de leur désordre est moins en elles que dans nos mauvaises institutions.

Depuis que tous les sentiments de la nature sont étouffés par l'extrême inégalité, c'est de l'inique despotisme des pères que viennent les vices et les malheurs des enfants ; c'est dans des noeuds forcés et mal assortis que, victimes de l'avarice ou de la vanité des parents, de jeunes femmes effacent par un désordre dont elles font gloire, le scandale de leur première honnêteté. Voulez-vous donc remédier au mal ? Remontez à sa source. S'il y a quelque réforme à tenter dans les moeurs publiques, c'est par les moeurs domestiques qu'elle doit commencer, et cela dépend absolument des pères et mères. Mais ce n'est point ainsi qu'on dirige les instructions ; vos lâches auteurs ne prêchent jamais que ceux qu'on opprime ; et la morale des livres sera toujours vaine, parce qu'elle n'est que l'art de faire sa cour au plus fort.

N.
Assurément la vôtre n'est pas servile ; mais à force d'être libre, ne l'est-elle point trop ? Est-ce assez qu'elle aille à la source du mal ? Ne craignez-vous point qu'elle en fasse ?

R.
Du mal ! À qui ? Dans des temps d'épidémie et de contagion, quand tout est atteint dès l'enfance, faut-il empêcher le débit des drogues bonnes aux malades, sous prétexte qu'elles pourraient nuire aux gens sains ? Monsieur, nous pensons si différemment sur ce point, que, si l'on pouvait espérer quelque succès pour ces lettres, je suis très persuadé qu'elles feraient plus de bien qu'un meilleur livre.

N.
Il est vrai que vous avez une excellente prêcheuse. Je suis charmé de vous voir raccommodé avec les femmes ; j'étais fâché que vous leur défendissiez de nous faire des sermons[15].

R.
Vous êtes pressant ; il faut me taire : je ne suis ni assez fou, ni assez sage pour avoir toujours raison. Laissons cet os à ronger à la critique.

Copyright Arvensa Editions

N.
Bénignement : de peur qu'elle n'en manque. Mais n'eût-on sur tout le reste rien à dire à tout autre, comment passer au sévère censeur des spectacles les situations vives et les sentiments passionnés dont tout ce recueil est rempli ? Montrez-moi une scène de théâtre qui forme un tableau pareil à ceux du bosquet de Clarens [16] et du cabinet de toilette ? Relisez la *Lettre sur les spectacles* ; relisez ce recueil... Soyez conséquent, ou quittez vos principes... Que voulez-vous qu'on pense ?

R.
Je veux, Monsieur, qu'un critique soit conséquent lui-même, et qu'il ne juge qu'après avoir examiné. Relisez mieux l'écrit que vous venez de citer ; relisez aussi la préface de *Narcisse*, vous y verrez la réponse à l'inconséquence que vous me reprochez. Les étourdis qui prétendent en trouver dans le *Devin du Village* en trouveront sans doute bien plus ici. Ils feront leur métier ; mais vous...

N. Je me rappelle deux passages [17] ... Vous estimez peu vos contemporains.

R.
Monsieur, je suis aussi leur contemporain ! Oh ! que ne suis-je né dans un siècle où je dusse jeter ce recueil au feu !

N.
Vous outrez, à votre ordinaire ; mais jusqu'à certain point, vos maximes sont assez justes. Par exemple, si votre Héloïse eût été toujours sage, elle instruirait beaucoup moins ; car à qui servirait-elle de modèle ? C'est dans les siècles les plus dépravés qu'on aime les leçons de la morale la plus parfaite. Cela dispense de les pratiquer ; et l'on contente à peu de frais, par une lecture oisive, un reste de goût pour la vertu.

R.
Sublimes auteurs, rabaissez un peu vos modèles, si vous voulez qu'on cherche à les imiter. À qui vantez-vous la pureté qu'on n'a point souillée ?

Copyright Arvensa Editions

Eh ! parlez-nous de celle qu'on peut recouvrer ; peut-être au moins quelqu'un pourra vous entendre.

N.
Votre jeune homme a déjà fait ces réflexions mais n'importe ; on ne vous fera pas moins un crime d'avoir dit ce qu'on fait, pour montrer ensuite ce qu'on devrait faire. Sans compter qu'inspirer l'amour aux filles et la réserve aux femmes, c'est renverser l'ordre établi et ramener toute cette petite morale que la philosophie a proscrite. Quoi que vous en puissiez dire, l'amour dans les filles est indécent et scandaleux, et il n'y a qu'un mari qui puisse autoriser un amant. Quelle étrange maladresse que d'être indulgent pour des filles qui ne doivent point vous lire, et sévère pour les femmes qui vous jugeront ! Croyez-moi, si vous avez peur de réussir, tranquillisez-vous ; vos mesures sont trop bien prises pour vous laisser craindre un pareil affront. Quoi qu'il en soit, je vous garderai le secret ; ne soyez imprudent qu'à demi. Si vous croyez donner un livre utile, à la bonne heure ; mais gardez-vous de l'avouer.

R.
De l'avouer, Monsieur ? Un honnête homme se cache-t-il quand il parle en public ? Ose-t-il imprimer ce qu'il n'oserait reconnaître ? Je suis l'éditeur de ce Livre, et je m'y nommerai comme éditeur.

N.
Vous vous y nommerez ? vous ?

R.
Moi-même.

N.
Quoi ! Vous y mettrez votre nom ?

R.
Oui, Monsieur.

N.
Votre vrai nom ? *Jean-Jacques Rousseau*, en toutes lettres ?

Copyright Arvensa Editions

R.
Jean-Jacques Rousseau, en toutes lettres.

N.
Vous n'y pensez pas ! Que dira-t-on de vous ?

R.
Ce qu'on voudra. Je me nomme à la tête de ce recueil, non pour me l'approprier, mais pour en répondre. S'il y a du mal, qu'on me l'impute ; s'il y a du bien, je n'entends point m'en faire honneur. Si l'on trouve le Livre mauvais en lui-même, c'est une raison de plus pour y mettre mon nom. Je ne veux pas passer pour meilleur que je ne suis.

N.
Êtes-vous content a le cette réponse ?

R.
Oui, dans des temps où il n'est possible à personne d'être bon.

N.
Et les belles âmes, les oubliez-vous ?

R.
La nature les fit, vos institutions les gâtent.

N.
À la tête d'un livre d'amour on lira ces mots : *Par J. J. Rousseau, citoyen de Genève* !

R.
Citoyen de Genève ? Non pas cela. Je ne profane point le nom de ma patrie ; je ne le mets qu'aux écrits que je crois lui pouvoir faire honneur.

N.
Vous portez vous-même un nom qui n'est pas sans honneur, et vous avez aussi quelque chose à perdre. Vous donnez un livre faible et plat qui vous

Copyright Arvensa Editions

sera tort. Je voudrais vous en empêcher ; mais si vous en faites la sottise, j'approuve que vous la fassiez hautement et franchement. Cela, du moins sera dans votre caractère. Mais à propos, mettrez-vous aussi votre devise à ce livre ?

R.
Mon libraire m'a déjà fait cette plaisanterie, et je l'ai trouvée si bonne, que j'ai promis de lui en faire honneur. Non, Monsieur, je ne mettrai point ma devise à ce livre ; mais je ne la quitterai pas pour cela, et je m'effraie moins que jamais de l'avoir prise. Souvenez-vous que je songeais à faire imprimer ces lettres quand j'écrivais contre les spectacles, et que le soin d'excuser un de ces écrits ne m'a point fait altérer la vérité dans l'autre. Je me suis accusé d'avance plus fortement peut-être que personne ne m'accusera. Celui qui préfère la vérité à sa gloire peut espérer de la préférer à sa vie. Vous voulez qu'on soit toujours conséquent ; je doute que cela soit possible à l'homme ; mais ce qui lui est possible est d'être toujours vrai : voilà ce que je veux tâcher d'être.

N.
Quand je vous demande si vous êtes l'auteur de ces lettres, pourquoi donc éludez-vous ma question ?

R.
Pour cela même que je ne veux pas dire un mensonge.

N.
Mais vous refusez aussi de dire la vérité ?

R.
C'est encore lui rendre honneur que de déclarer qu'on la veut taire : vous auriez meilleur marché d'un homme qui voudrait mentir. D'ailleurs les gens de goût se trompent-ils sur la plume des auteurs ? Comment osez-vous faire une question que c'est à vous de résoudre ?

N.
Je la résoudrais bien pour quelques lettres ; elles sont certainement de vous ; mais je ne vous reconnais plus dans les autres, et je doute qu'on se

Copyright Arvensa Editions

puisse contrefaire à ce point. La nature, qui n'a pas peur qu'on la méconnaisse, change souvent d'apparence, et souvent l'art se décèle en voulant être plus naturel qu'elle : c'est le grogneur de la fable qui rend la voix de l'animal mieux que l'animal même. Ce recueil est plein de choses d'une maladresse que le dernier barbouilleur eût évitée : les déclamations, les répétitions, les contradictions, les éternelles rabâcheries. Où est l'homme capable de mieux faire qui pourrait se résoudre à faire si mal ? où est celui qui aurait laissé la choquante proposition que ce fou d'Édouard fait à Julie ? où est celui qui n'aurait pas corrigé le ridicule du petit bonhomme qui, voulant toujours mourir, a soin d'en avertir tout le monde, et finit par se porter toujours bien ? où est celui qui n'eût pas commencé par se dire : il faut marquer avec soin les caractères ; il faut exactement varier les styles ? Infailliblement, avec ce projet, il aurait mieux fait que la nature.

J'observe que dans ; une société très intime, les styles se rapprochent ainsi que les caractères, et que les amis, confondant leurs âmes, confondent aussi leurs manières de penser, de sentir et de dire. Cette Julie, telle qu'elle est, doit être une créature enchanteresse ; tout ce qui l'approche doit lui ressembler ; tout doit devenir Julie autour d'elle ; tous ses amis ne doivent avoir qu'un ton. Mais ces choses se sentent et ne s'imaginent pas. Quand elles s'imagineraient, l'inventeur n'oserait les mettre en pratique. Il ne lui faut que des traits qui frappent la multitude ; ce qui redevient simple à force de finesse ne lui convient plus. Or, c'est-là qu'est le sceau de la vérité ; c'est-là qu'un oeil attentif cherche et retrouve la nature.

R.
Hé bien ! vous concluez donc ?

N.
Je ne conclus pas, je doute ; et je ne saurais vous dire combien ce doute m'a tourmenté durant la lecture de ces lettres. Certainement, si tout cela n'est que fiction, vous avez fait un mauvais livre ; mais dites que ces deux femmes ont existé, et je relis ce recueil tous les ans, jusqu'à la fin de ma vie.

R.

Copyright Arvensa Editions

Eh ! qu'importe qu'elles aient existé ? vous les chercheriez en vain sur la terre : elles ne sont plus.

N.
Elles ne sont plus ? elles furent donc ?

R.
Cette conclusion est conditionnelle : si elles furent, elles ne sont plus.

N.
Entre nous, convenez que toutes ces petites subtilités sont plus déterminantes qu'embarrassantes.

R.
Elles sont ce que vous les forcez d'être, pour ne point me trahir ni mentir.

N.
Ma foi, vous aurez beau faire, on vous devinera malgré vous. Ne voyez-vous pas que votre épigraphe seule dit tout ?

R.
Je vois qu'elle ne dit rien sur le fait en question : car qui peut savoir si j'ai trouvé cette épigraphe dans le manuscrit, ou si c'est moi qui l'y ai mise ? qui peut dire, si je ne suis point dans le même doute où vous êtes, si tout cet air de mystère n'est pas peut-être une feinte pour vous cacher ma propre ignorance sur ce que vous voulez savoir ?

N. Mais enfin, vous connaissez les lieux ? Vous avez été à Vevai, dans le pays de Vaud ?

R. Plusieurs fois ; et je vous déclare que je n'y ai point ouï parler du baron d'Etange ni de sa fille. Le nom de M. de Wolmar n'y est pas même connu. J'été à Clarens : je n'y ai rien vu de semblable à la maison décrite dans ces lettres. J'y ai passé, revenant d'Italie, l'année même de l'évènement funeste, et l'on n'y pleurait ni Julie de Wolmar, ni rien qui lui ressemblât, que je sache. Enfin, autant que je puis me rappeler la situation du pays, j'ai remarqué dans ces lettres, des transpositions de lieux et des erreurs de

Copyright Arvensa Editions

topographie ; soit que l'auteur n'en sût pas davantage ; soit qu'il voulût dépayser ses Lecteurs. C'est-là tout ce que vous apprendrez de moi sur ce point, et soyez sûr que d'autres ne m'arracheront pas ce que j'aurai refusé de vous dire.

N.
Tout le monde aura la même curiosité que moi. Si vous publiez cet ouvrage, dites donc au public ce que vous m'avez dit. Faites plus ; écrivez cette conversation pour toute préface : les éclaircissements nécessaires y sont tous.

R.
Vous avez raison : elle vaut mieux que ce que j'aurais dit de mon chef. Au reste, ces sortes d'apologies ne réussissent guère.

N.
Non, quand on voit que l'auteur s'y ménage ; mais j'ai pris soin qu'on ne trouvât pas ce défaut dans celle-ci. Seulement, je vous conseille d'en transposer les rôles. Feignez que c'est moi qui vous presse de publier ce recueil, et que vous vous en défendez. Donnez-vous les objections, et à moi les réponses. Cela sera plus modeste, et fera un meilleur effet.

R.
Cela sera-t-il aussi dans le caractère dont vous m'avez loué ci-devant ?

N.
Non, je vous tendais un piège : laissez les choses comme elles sont.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre littéraire

JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE

Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Première Partie

[18]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre littéraire

JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE

Première Partie

Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre I – De Saint-Preux à Julie

Il faut vous fuir, mademoiselle, je le sens bien : j'aurais dû beaucoup moins attendre, ou plutôt il fallait ne vous voir jamais. Mais que faire aujourd'hui ? Comment m'y prendre ? Vous m'avez promis de l'amitié ; voyez mes perplexités, et conseillez-moi.

Vous savez que je ne suis entré dans votre maison que sur l'invitation de madame votre mère. Sachant que j'avais cultivé quelques talents agréables, elle a cru qu'ils ne seraient pas inutiles, dans un lieu dépourvu de maîtres, à l'éducation d'une fille qu'elle adore. Fier, à mon tour, d'orner de quelques fleurs un si beau naturel, j'osai me charger de ce dangereux soin, sans en prévoir le péril, ou du moins sans le redouter. Je ne vous dirai point que je commence à payer le prix de ma témérité : j'espère que je ne m'oublierai jamais jusqu'à vous tenir des discours qu'il ne vous convient pas d'entendre, et manquer au respect que je dois à vos moeurs encore plus qu'à votre naissance et à vos charmes. Si je souffre, j'ai du moins la consolation de souffrir seul, et je ne voudrais pas d'un bonheur qui pût coûter au vôtre.

Cependant je vous vois tous les jours, et je m'aperçois que, sans y songer, vous aggravez innocemment des maux que vous ne pouvez plaindre, et que vous devez ignorer. Je sais, il est vrai, le parti que dicte en pareil cas la prudence au défaut de l'espoir ; et je me serais efforcé de le prendre, si je pouvais accorder en cette occasion la prudence avec l'honnêteté ; mais comment me retirer décemment d'une maison dont la maîtresse elle-même m'a offert l'entrée, où elle m'accable de bontés, où elle me croit de quelque utilité à ce qu'elle a de plus cher au monde ? Comment frustrer cette tendre mère du plaisir de surprendre un jour son

Copyright Arvensa Editions

époux par vos progrès dans des études qu'elle lui cache à ce dessein ? Faut-il quitter impoliment sans lui rien dire ? Faut-il lui déclarer le sujet de ma retraite, et cet aveu même ne l'offensera-t-il pas de la part d'un homme dont la naissance et la fortune ne peuvent lui permettre d'aspirer à vous ?

Je ne vois, mademoiselle, qu'un moyen de sortir de l'embarras où je suis ; c'est que la main qui m'y plonge m'en retire ; que ma peine, ainsi que ma faute, me vienne de vous ; et qu'au moins par pitié pour moi vous daigniez m'interdire votre présence. Montrez ma lettre à vos parents, faites-moi refuser votre porte, chassez-moi comme il vous plaira ; je puis tout endurer de vous, je ne puis vous fuir de moi-même.

Vous, me chasser ! moi, vous fuir ! et pourquoi ? Pourquoi donc est-ce un crime d'être sensible au mérite, et d'aimer ce qu'il faut qu'on honore ? Non, belle Julie ; vos attraits avaient ébloui mes yeux, jamais ils n'eussent égaré mon coeur sans l'attrait plus puissant qui les anime. C'est cette union touchante d'une sensibilité si vive et d'une inaltérable douceur ; c'est cette pitié si tendre à tous les maux d'autrui ; c'est cet esprit juste et ce goût exquis qui tirent leur pureté de celle de l'âme ; ce sont, en un mot, les charmes des sentiments, bien plus que ceux de la personne, que j'adore en vous. Je consens qu'on vous puisse imaginer plus belle encore ; mais plus aimable et plus digne du coeur d'un honnête homme, non, Julie, il n'est pas possible.

J'ose me flatter quelquefois que le ciel a mis une conformité secrète entre nos affections, ainsi qu'entre nos goûts et nos âges. Si jeunes encore, rien n'altère en nous les penchants de la nature, et toutes nos inclinations semblent se rapporter. Avant que d'avoir pris les uniformes préjugés du monde, nous avons des manières uniformes de sentir et de voir ; et pourquoi n'oserais-je imaginer dans nos coeurs ce même concert que j'aperçois dans nos jugements ? Quelquefois nos yeux se rencontrent ; quelques soupirs nous échappent en même temps ; quelques larmes furtives... ô Julie ! si cet accord venait de plus loin... si le ciel nous avait destinés... toute la force humaine... Ah ! pardon ! je m'égare : j'ose prendre mes voeux pour de l'espoir ; l'ardeur de mes désirs prête à leur objet la possibilité qui lui manque.

Je vois avec effroi quel tourment mon coeur se prépare. Je ne cherche point à flatter mon mal ; je voudrais le haïr, s'il était possible. Jugez si mes sentiments sont purs par la sorte de grâce que je viens vous demander. Tarissez, s'il se peut, la source du poison qui me nourrit et me tue. Je ne

Copyright Arvensa Editions

veux que guérir ou mourir, et j'implore vos rigueurs comme un amant implorerait vos bontés.

Oui, je promets, je jure de faire de mon côté tous mes efforts pour recouvrer ma raison, ou concentrer au fond de mon âme le trouble que j'y sens naître : mais, par pitié, détournez de moi ces yeux si doux qui me donnent la mort ; dérobez aux miens vos traits, votre air, vos bras, vos mains, vos blonds cheveux, vos gestes ; trompez l'avide imprudence de mes regards ; retenez cette voix touchante qu'on n'entend point sans émotion ; soyez hélas ! une autre que vous-même, pour que mon coeur puisse revenir à lui.

Vous le dirai-je sans détour ? Dans ces jeux que l'oisiveté de la soirée engendre, vous vous livrez devant tout le monde à des familiarités cruelles ; vous n'avez pas plus de réserve avec moi qu'avec un autre. Hier même, il s'en fallut peu que, par pénitence, vous ne me laissassiez prendre un baiser : vous résistâtes faiblement. Heureusement que je n'eus garde de m'obstiner. Je sentis à mon trouble croissante que j'allais me perdre, et je m'arrêtai. Ah ! si du moins je l'eusse pu savourer à mon gré, ce baiser eût été mon dernier soupir, et je serais mort le plus heureux des hommes.

De grâce, quittons ces jeux qui peuvent avoir des suites funestes. Non, il n'y en a pas un qui n'ait son danger, jusqu'au pus puéril de tous. Je tremble toujours d'y rencontrer votre main, et je ne sais comment il arrive que je la rencontre toujours. À peine se pose-t-elle sur la mienne qu'un tressaillement me saisit ; le jeu me donne la fièvre ou plutôt le délire : je ne vois, je ne sens plus rien ; et, dans ce moment d'aliénation, que dire, que faire, où me cacher, comment répondre de moi ?

Durant nos lectures, c'est un autre inconvénient. Si je vous vois un instant sans votre mère ou sans votre cousine, vous changez tout à coup de maintien ; vous prenez un air si sérieux, si froid, si glacé, que le respect et la crainte de vous déplaire m'ôtent la présence d'esprit et le jugement, et j'ai peine à bégayer en tremblant quelques mots d'une leçon que toute votre sagacité vous fait suivre à peine. Ainsi, l'inégalité que vous affectez tourne à la fois au préjudice de tous deux ; vous me désolez et ne vous instruisez point, sans que je puisse concevoir quel motif fait ainsi changer d'humeur une personne si raisonnable. J'ose vous le demander, comment pouvez-vous être si folâtre en public, et si grave dans le tête-à-tête ? Je pensais que ce devait être tout le contraire, et qu'il fallait composer son maintien à proportion du nombre des spectateurs. Au lieu de cela, je vous

Copyright Arvensa Editions

vois, toujours avec une égale perplexité de ma part, le ton de cérémonie en particulier, et le ton familier devant tout le monde : daignez être plus égale, peut-être serai-je moins tourmenté.

Si la commisération naturelle aux âmes bien nées peut vous attendrir sur les peines d'un infortuné auquel vous avez témoigné quelque estime, de légers changements dans votre conduite rendront sa situation moins violente, et lui feront supporter plus paisiblement et son silence et ses maux. Si sa retenue et son état ne vous touchent pas, et que vous vouliez user du droit de le perdre, vous le pouvez sans qu'il murmure : il aime mieux encore périr par votre ordre que par un transport indiscret qui le rendît coupable à vos yeux. Enfin, quoi que vous ordonniez de mon sort, au moins n'aurai-je point à me reprocher d'avoir pu former un espoir téméraire ; et si vous avez lu cette lettre, vous avez fait tout ce que j'oserais vous demander, quand même je n'aurais point de refus à craindre.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Première Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre II – De Saint-Preux à Julie

Que je me suis abusé, mademoiselle, dans ma première lettre ! Au lieu de soulager mes maux, je n'ai fait que les augmenter en m'exposant à votre disgrâce, et je sens que le pire de tous est de vous déplaire. Votre silence, votre air froid et réservé, ne m'annoncent que trop mon malheur. Si vous avez exaucé ma prière en partie, ce n'est que pour mieux m'en punir.

E poi ch'amor di me vi fece accorta,
Fur i biondi capelli allor velati,
E l'amoroso sguardo in se raccolto.[19]

Vous retranchez en public l'innocente familiarité dont j'eus la folie de me plaindre ; mais vous n'en êtes que plus sévère dans le particulier ; et votre ingénieuse rigueur s'exerce également par votre complaisance et par vos refus.

Que ne pouvez-vous connaître combien cette froideur m'est cruelle ! vous me trouveriez trop puni. Avec quelle ardeur ne voudrais-je pas revenir sur le passé, et faire que vous n'eussiez point vu cette fatale lettre ! Non, dans la crainte de vous offenser encore, je n'écrirais point celle-ci, si je n'eusse écrit la première, et je ne veux pas redoubler ma faute, mais la réparer. Faut-il, pour vous apaiser, dire que je m'abusais moi-même ? faut-il protester que ce n'était pas de l'amour que j'avais pour vous ?... Moi, je prononcerais cet odieux parjure ! Le vil mensonge est-il digne d'un coeur où vous régnez ? Ah ! que je sois malheureux, s'il faut l'être ; pour avoir été téméraire, je ne serai ni menteur ni lâche, et le crime que mon coeur a commis, ma plume ne peut le désavouer.

Je sens d'avance le poids de votre indignation, et j'en attends les

Copyright Arvensa Editions

derniers effets comme un grâce que vous me devez au défaut de toute autre ; car le feu qui me consume mérite d'être puni, mais non méprisé. Par pitié, ne m'abandonnez pas à moi-même ; daignez au moins disposer de mon sort ; dites quelle est votre volonté. Quoi que vous puissiez me prescrire, je ne saurai qu'obéir. M'imposez-vous un silence éternel ? je saurai me contraindre à le garder. Me bannissez-vous de votre présence ? je jure que vous ne me verrez plus. M'ordonnez-vous de mourir ? ah ! ce ne sera pas le plus difficile. Il n'y a point d'ordre auquel je ne souscrive, hors celui de ne vous plus aimer : encore obéirais-je en cela même, s'il m'était possible.

Cent fois le jour je suis tenté de me jeter à vos pieds, de les arroser de mes pleurs, d'y obtenir la mort ou mon pardon. Toujours un effroi mortel glace mon courage ; mes genoux tremblent et n'osent fléchir ; la parole expire sur mes lèvres, et mon âme ne trouve aucune assurance contre la frayeur de vous irriter.

Est-il au monde un état plus affreux que le mien ? Mon coeur sent trop combien il est coupable, et ne saurait cesser de l'être ; le crime et le remords l'agitent de concert ; et sans savoir quel sera mon destin, je flotte dans un doute insupportable, entre l'espoir de la clémence et la crainte du châtiment.

Mais non, je n'espère rien, je n'ai droit de rien espérer. La seule grâce que j'attends de vous est de hâter mon supplice. Contentez une juste vengeance. Est-ce être assez malheureux que de me voir réduit à la solliciter moi-même ? Punissez-moi, vous le devez ; mais si vous n'êtes impitoyable, quittez cet air froid et mécontent qui me met au désespoir : quand on envoie un coupable à la mort, on ne lui montre plus de colère.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre littéraire

JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE

Première Partie

Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre III – De Saint-Preux à Julie

Ne vous impatientez pas, mademoiselle ; voici la dernière importunité que vous recevrez de moi.

Quand je commençai de vous aimer, que j'étais loin de voir tous les maux que je m'apprêtais ! Je ne sentis d'abord que celui d'un amour sans espoir, que la raison peut vaincre à force de temps ; j'en connus ensuite un plus grand dans la douleur de vous déplaire ; et maintenant j'éprouve le plus cruel de tous dans le sentiment de vos propres peines. O Julie ! je le vois avec amertume, mes plaintes troublent votre repos. Vous gardez un silence invincible, mais tout décèle à mon coeur attentif vos agitations secrètes. Vos yeux deviennent sombres, rêveurs, fixés en terre ; quelques regards égarés s'échappent sur moi ; vos vives couleurs se fanent ; une pâleur étrangère couvre vos joues ; la gaieté vous abandonne ; une tristesse mortelle vous accable ; et il n'y a que l'inaltérable douceur de votre âme qui vous préserve d'un peu d'humeur.

Soit sensibilité, soit dédain, soit pitié pour mes souffrances, vous en êtes affectée, je le vois ; je crains de contribuer aux vôtres, et cette crainte m'afflige beaucoup plus que l'espoir qui devrait en naître ne peut me flatter ; car ou je me trompe moi-même, ou votre bonheur m'est plus cher que le mien.

Cependant, en revenant à mon tour sur moi, je commence à connaître combien j'avais mal jugé de mon propre coeur, et je vois trop tard que ce que j'avais d'abord pris pour un délire passager fera le destin de ma vie. C'est le progrès de votre tristesse qui m'a fait sentir celui de mon mal. Jamais, non, jamais le feu de vos yeux, l'éclat de votre teint, les charmes de votre esprit, toutes les grâces de votre ancienne gaieté, n'eussent produit

Copyright Arvensa Editions

un effet semblable à celui de votre abattement. N'en doutez pas, divine Julie, si vous pouviez voir quel embrasement ces huit jours de langueur ont allumé dans mon âme, vous gémiriez vous-même des maux que vous me causez. Ils sont désormais sans remède, et je sens avec désespoir que le feu qui me consume ne s'éteindra qu'au tombeau.

N'importe ; qui ne peut se rendre heureux peut au moins mériter de l'être, et je saurai vous forcer d'estimer un homme à qui vous n'avez pas daigné faire la moindre réponse. Je suis jeune et peux mériter un jour la considération dont je ne suis pas maintenant digne. En attendant, il faut vous rendre le repos que j'ai perdu pour toujours, et que je vous ôte ici malgré moi. Il est juste que je porte seul la peine du crime dont je suis seul coupable. Adieu, trop belle Julie ; vivez tranquille, et reprenez votre enjouement ; dès demain vous ne me verrez plus. Mais soyez sûre que l'amour ardent et pur dont j'ai brûlé pour vous ne s'éteindra de ma vie, que mon coeur, plein d'un si digne objet, ne saurait plus s'avilir, qu'il partagera désormais ses uniques hommages entre vous et la vertu, et qu'on ne verra jamais profaner par d'autres feux l'autel où Julie fut adorée.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre littéraire

JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE

Première Partie

Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Billet de Julie

N'emportez pas l'opinion d'avoir rendu votre éloignement nécessaire. Un coeur vertueux saurait se vaincre ou se taire, et deviendrait peut-être à craindre… Mais vous... vous pouvez rester.

Réponse

Je me suis tu longtemps ; votre froideur m'a fait parler à la fin. Si l'on peut se vaincre pour la vertu, l'on ne supporte point le mépris de ce qu'on aime. Il faut partir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre littéraire

JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE

Première Partie

Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Deuxième Billet de Julie

Non, monsieur, après ce que vous avez paru sentir, après ce que vous m'avez osé dire, un homme tel que vous avez feint d'être ne part point ; il fait plus.

Réponse

Je n'ai rien feint qu'une passion modérée dans un coeur au désespoir. Demain vous serez contente, et, quoi que vous en puissiez dire, j'aurai moins fait que de partir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre littéraire

JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE

Première Partie

Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Troisième Billet de Julie

Insensé ! si mes jours te sont chers, crains d'attenter aux tiens. Je suis obsédée, et ne puis ni vous parler ni vous écrire jusqu'à demain. Attendez.

Copyright Arvensa Editions

Lettre IV – De Julie à Saint-Preux

Il faut donc l'avouer enfin, ce fatal secret trop mal déguisé ! Combien de fois j'ai juré qu'il ne sortirait de mon coeur qu'avec la vie ! La tienne en danger me l'arrache ; il m'échappe, et l'honneur est perdu. Hélas ! j'ai trop tenu parole ; est-il une mort plus cruelle que de survivre à l'honneur ?

Que dire ? comment rompre un si pénible silence ? ou plutôt n'ai-je pas déjà tout dit, et ne m'as-tu pas trop entendue ? Ah ! tu en as trop vu pour ne pas deviner le reste ! Entraînée par degrés dans les pièges d'un vil séducteur, je vois, sans pouvoir m'arrêter, l'horrible précipice où je cours. Homme artificieux ! c'est bien plus mon amour que le tien qui fait ton audace. Tu vois l'égarement de mon coeur, tu t'en prévaux pour me perdre ; et quand tu me rends méprisable, le pire de mes maux est d'être forcée à te mépriser. Ah ! malheureux, je t'estimais, et tu me déshonores ! crois-moi, si ton coeur était fait pour jouir en paix de ce triomphe, il ne l'eût jamais obtenu.

Tu le sais, tes remords en augmenteront ; je n'avais point dans l'âme des inclinations vicieuses. La modestie et l'honnêteté m'étaient chères ; j'aimais à les nourrir dans une vie simple et laborieuse. Que m'ont servi des soins que le ciel a rejetés ! Dès le premier jour que j'eus le malheur de te voir, je sentis le poison qui corrompt mes sens et ma raison ; je le sentis du premier instant, et tes yeux, tes sentiments, tes discours, ta plume criminelle, le rendent chaque jour plus mortel.

Je n'ai rien négligé pour arrêter le progrès de cette passion funeste. Dans l'impuissance de résister, j'ai voulu me garantir d'être attaquée ; tes poursuites ont trompé ma vaine prudence. Cent fois j'ai voulu me jeter aux pieds des auteurs de mes jours, cent fois j'ai voulu leur ouvrir mon coeur

Copyright Arvensa Editions

coupable ; ils ne peuvent connaître ce qui s'y passe ; ils voudront appliquer des remèdes ordinaires à un mal désespéré : ma mère est faible et sans autorité ; je connais l'inflexible sévérité de mon père, et je ne ferai que perdre et déshonorer moi, ma famille, et toi-même. Mon amie est absente, mon frère n'est plus ; je ne trouve aucun protecteur au monde contre l'ennemi qui me poursuit ; j'implore en vain le ciel, le ciel est sourd aux prières des faibles. Tout fomente l'ardeur qui me dévore ; tout m'abandonne à moi-même, ou plutôt tout me livre à toi ; la nature entière semble être ta complice ; tous mes efforts sont vains, je t'adore en dépit de moi-même. Comment mon coeur, qui n'a pu résister dans toute sa force, céderait-il maintenant à demi ? comment ce coeur, qui ne sait rien dissimuler, te cacherait-il le reste de sa faiblesse ? Ah ! le premier pas, qui coûte le plus ; était celui qu'il ne fallait pas faire ; comment m'arrêterais-je aux autres ? Non ; de ce premier pas je me sens entraîner dans l'abîme, et tu peux me rendre aussi malheureuse qu'il te plaira.

Tel est l'état affreux où je me vois, que je ne puis plus avoir recours qu'à celui qui m'y a réduite, et que, pour me garantir de ma perte, tu dois être mon unique défenseur contre toi. Je pouvais, je le sais, différer cet aveu de mon désespoir ; je pouvais quelque temps déguiser ma honte, et céder par degrés pour m'en imposer à moi-même. Vaine adresse qui pouvait flatter mon amour-propre, et non pas sauver ma vertu ! Va, je vois trop, je sens trop où mène la première faute, et je ne cherchais pas à préparer ma ruine, mais à l'éviter.

Toutefois, si tu n'es pas le dernier des hommes, si quelque étincelle de vertu brilla dans ton âme, s'il y reste encore quelque trace des sentiments d'honneur dont tu m'as paru pénétré, puis-je te croire assez vil pour abuser de l'aveu fatal que mon délire m'arrache ? Non, je te connais bien ; tu soutiendras ma faiblesse, tu deviendras ma sauvegarde, tu protégeras ma personne contre mon propre coeur. Tes vertus sont le dernier refuge de mon innocence ; mon honneur s'ose confier au tien, tu ne peux conserver l'un sans l'autre ; âme généreuse, ah ! conserve-les tous deux ; et, du moins pour l'amour de toi-même, daigne prendre pitié de moi.

O Dieu ! suis-je assez humiliée ! Je t'écris à genoux, je baigne mon papier de mes pleurs ; j'élève à toi mes timides supplications. Et ne pense pas cependant que j'ignore que c'était à moi d'en recevoir, et que, pour me faire obéir, je n'avais qu'à me rendre avec art méprisable. Ami, prends ce vain empire, et laisse-moi l'honnêteté : j'aime mieux être ton esclave, et

Copyright Arvensa Editions

vivre innocente, que d'acheter ta dépendance au prix de mon déshonneur. Si tu daignes m'écouter, que d'amour, que de respects ne dois-tu pas attendre de celle qui te devra son retour à la vie ! Quels charmes dans la douce union de deux âmes pures ! Tes désirs vaincus seront la source de ton bonheur, et les plaisirs dont tu jouiras seront dignes du ciel même.

Je crois, j'espère qu'un coeur qui m'a paru mériter tout l'attachement du mien ne démentira pas la générosité que j'attends de lui ; j'espère encore que, s'il était assez lâche pour abuser de mon égarement et des aveux qu'il m'arrache, le mépris, l'indignation, me rendraient la raison que j'ai perdue, et que je ne serais pas assez lâche moi-même pour craindre un amant dont j'aurais à rougir. Tu seras vertueux, ou méprisé ; je serai respectée, ou guérie : voilà l'unique espoir qui me reste avant celui de mourir.

Copyright Arvensa Editions

Lettre V – De Saint-Preux à Julie

Puissances du ciel ! j'avais une âme pour la douleur, donnez-m'en une pour la félicité. Amour, vie de l'âme, viens soutenir la mienne prête à défaillir. Charme inexprimable de la vertu, force invincible de la voix de ce qu'on aime, bonheur, plaisirs, transports, que vos traits sont poignants ! qui peut en soutenir l'atteinte ? Oh ! comment suffire au torrent de délices qui vient inonder mon coeur ? comment expier les alarmes d'une craintive amante ? Julie... non ? ma Julie à genoux ! ma Julie verser des pleurs !... celle à qui l'univers devrait des hommages, supplier un homme qui l'adore de ne pas l'outrager, de ne pas se déshonorer lui-même ! Si je pouvais m'indigner contre toi, je le ferais, pour tes frayeurs qui nous avilissent. Juge mieux, beauté pure et céleste, de la nature de ton empire. Eh ! si j'adore les charmes de ta personne, n'est-ce pas surtout pour l'empreinte de cette âme sans tache qui l'anime, et dont tous tes traits portent la divine enseigne ? Tu crains de céder à mes poursuites ? Mais quelles poursuites peut redouter celle qui couvre de respect et d'honnêteté tous les sentiments qu'elle inspire ? Est-il un homme assez vil sur terre pour oser être téméraire avec toi ?

Permets, permets que je savoure le bonheur inattendu d'être aimé...aimé de celle... Trône du monde, combien je te vois au-dessous de moi ! Que je la relise mille fois, cette lettre adorable où ton amour et tes sentiments sont écrits en caractères de feu ; où malgré tout l'emportement d'un coeur agité, je vois avec transport combien, dans une âme honnête, les passions les plus vives gardent encore le saint caractère de la vertu ! Quel monstre, après avoir lu cette touchante lettre, pourrait abuser de ton état, et témoigner par l'acte le plus marqué son profond mépris pour lui-

Copyright Arvensa Editions

même ? Non, chère amante, prends confiance en un ami fidèle qui n'est point fait pour te tromper. Bien que ma raison soit à jamais perdue, bien que le trouble de mes sens s'accroisse à chaque instant, ta personne est désormais pour moi le plus charmant, mais le plus sacré dépôt dont jamais mortel fut honoré. Ma flamme et son objet conserveront ensemble une inaltérable pureté. Je frémirais de porter la main sur tes chastes attraits plus que du plus vil inceste, et tu n'es pas dans une sûreté plus inviolable avec ton père qu'avec ton amant. Oh ! si jamais cet amant heureux s'oublie un moment devant toi !... L'amant de Julie aurait une âme abjecte ! Non, quand je cesserai d'aimer la vertu, je ne t'aimerai plus ; à ma première lâcheté, je ne veux plus que tu m'aimes.

Rassure-toi donc, je t'en conjure au nom du tendre et pur amour qui nous unit ; c'est à lui de t'être garant de ma retenue et de mon respect ; c'est à lui de te répondre de lui-même. Et pourquoi tes craintes iraient-elles plus loin que mes désirs ? à quel autre bonheur voudrais-je aspirer, si tout mon coeur suffit à peine à celui qu'il goûte ? Nous sommes jeunes tous deux, il est vrai ; nous aimons pour la première et l'unique fois de la vie, et n'avons nulle expérience des passions : mais l'honneur qui nous conduit est-il un guide trompeur ? a-t-il besoin d'une expérience suspecte qu'on n'acquiert qu'à force de vices ? J'ignore si je m'abuse, mais il me semble que les sentiments droits sont tous au fond de mon coeur. Je ne suis point un vil séducteur comme tu m'appelles dans ton désespoir, mais un homme simple et sensible, qui montre aisément ce qu'il sent, et ne sent rien dont il doive rougir. Pour dire tout en un seul mot, j'abhorre encore plus le crime que je n'aime Julie. Je ne sais, non, je ne sais pas même si l'amour que tu fais naître est compatible avec l'oubli de la vertu, et si tout autre qu'une âme honnête peut sentir assez tous tes charmes. Pour moi, plus j'en suis pénétré, plus mes sentiments s'élèvent. Quel bien, que je n'aurais pas fait pour lui-même, ne ferais-je pas maintenant pour me rendre digne de toi ? Ah ! daigne te confier aux feux que tu m'inspires, et que tu sais si bien purifier ; crois qu'il suffit que je t'adore pour respecter à jamais le précieux dépôt dont tu m'as chargé. Oh ! quel coeur je vais posséder ! Vrai bonheur, gloire de ce qu'on aime, triomphe d'un amour qui s'honore, combien tu vaux mieux que tous ses plaisirs !

Copyright Arvensa Editions

Lettre VI – De Julie à Claire

Veux-tu, ma cousine, passer ta vie à pleurer cette pauvre Chaillot, et faut-il que les morts te fassent oublier les vivants ? Tes regrets sont justes ; et je les partage ; mais doivent-ils être éternels ? Depuis la perte de ta mère, elle t'avait élevée avec le plus grand soin : elle était plutôt ton amie ta gouvernante ; elle t'aimait tendrement, et m'aimait parce que tu m'aimes ; elle ne nous inspira jamais que des principes de sagesse et d'honneur. Je sais tout cela, ma chère, et j'en conviens avec plaisir. Mais conviens aussi que la bonne femme était peu prudente avec nous ; qu'elle nous faisait sans nécessité les confidences les plus indiscrètes ; qu'elle nous entretenait sans cesse des maximes de la galanterie, des aventures de sa jeunesse, du manège des amants ; et que, pour nous garantir des pièges des hommes, si elle ne nous apprenait pas à leur en tendre, elle nous instruisait au moins de mille choses que des jeunes filles se passeraient bien de savoir. Console-toi donc de sa perte comme d'un mal qui n'est pas sans quelque dédommagement : à l'âge où nous sommes, ses leçons commençaient à devenir dangereuses, et le ciel nous l'a peut-être ôtée au moment où il n'était pas bon qu'elle nous restât plus longtemps. Souviens-toi de tout ce que tu me disais quand je perdis le meilleur des frères. La Chaillot t'est-elle plus chère ? As-tu plus de raison de la regretter ?

Reviens, ma chère ; elle n'a plus besoin de toi. Hélas ! tandis que tu perds ton temps en regrets superflus, comment ne crains-tu point de t'en attirer d'autres ? comment ne crains-tu point, toi qui connais l'état de mon coeur, d'abandonner ton amie à des périls que ta présence aurait prévenus ? Oh ! qu'il s'est passé de choses depuis ton départ ! Tu frémiras en apprenant quels dangers j'ai courus par mon imprudence. J'espère en

Copyright Arvensa Editions

être délivrée : mais je me vois, pour ainsi dire, à la discrétion d'autrui : c'est à toi de me rendre à moi-même. Hâte-toi donc de revenir. Je n'ai rien dit tant que tes soins étaient utiles à ta pauvre Bonne ; j'eusse été la première à t'exhorter à les lui rendre. Depuis qu'elle n'est plus, c'est à sa famille que tu les dois : nous les remplirons mieux ici de concert que tu ne ferais seule à la campagne, et tu t'acquitteras des devoirs de la reconnaissance sans rien ôter à ceux de l'amitié.

Depuis le départ de mon père nous avons repris notre ancienne manière de vivre, et ma mère me quitte moins ; mais c'est par habitude plus que par défiance. Ses sociétés lui prennent encore bien des moments qu'elle ne veut pas dérober à mes petites études, et Babi remplit alors sa place assez négligemment. Quoique je trouve à cette bonne mère beaucoup trop de sécurité, je ne puis me résoudre à l'en avertir ; je voudrais bien pourvoir à ma sûreté sans perdre son estime, et c'est toi seule qui peux concilier tout cela. Reviens, ma Claire, reviens sans tarder. J'ai regret aux leçons que je prends sans toi, et j'ai peur de devenir trop savante. Notre maître n'est pas seulement un homme de mérite ; il est vertueux, et n'en est que plus à craindre. Je suis trop contente de lui pour l'être de moi : à son âge et au nôtre avec l'homme le plus vertueux, quand il est aimable, il vaut mieux être deux filles qu'une.

Copyright Arvensa Editions

Lettre VII – Réponse

Je t'entends, et tu me fais trembler. Non que je croie le danger aussi pressant que tu l'imagines. Ta crainte modère la mienne sur le présent, mais l'avenir m'épouvante, et, si tu ne peux te vaincre, je ne vois plus que des malheurs. Hélas ! combien de fois la pauvre Chaillot m'a t-elle prédit que le premier soupir de ton coeur ferait le destin de ta vie ! Ah ! cousine, si jeune encore, faut-il voir déjà ton sort s'accomplir ! Qu'elle va nous manquer, cette femme habile que tu nous crois avantageux de perdre ! Il l'eût été peut-être de tomber d'abord en de plus sûres mains ; mais nous sommes trop instruites en sortant des siennes pour nous laisser gouverner par d'autres, et pas assez pour nous gouverner nous-mêmes : elle seule pouvait nous garantir des dangers auxquels elle nous avait exposées. Elle nous a beaucoup appris, et nous avons, ce me semble, beaucoup pensé pour notre âge. La vive et tendre amitié qui nous unit presque dès le berceau nous a, pour ainsi dire, éclairé le coeur de bonne heure sur toutes les passions : nous connaissons assez bien leurs signes et leurs effets ; il n'y a que l'art de les réprimer qui nous manque. Dieu veuille que ton jeune philosophe connaisse mieux que nous cet art-là !

Quand je dis *nous*, tu m'entends ; c'est surtout de toi que je parle : car, pour moi, la Bonne m'a toujours dit que mon étourderie me tiendrait lieu de raison, que je n'aurais jamais l'esprit de savoir aimer, et que j'étais trop folle pour faire un jour des folies. Ma Julie, prends garde à toi ; mieux elle augurait de ta raison, plus elle craignait pour ton coeur. Aie bon courage cependant ; tout ce que la sagesse et l'honneur pourront faire, je sais que ton âme le fera ; et la mienne fera, n'en doute pas, tout ce que l'amitié peut faire à son tour. Si nous en savons trop pour notre âge, au moins

Copyright Arvensa Editions

cette étude n'a rien coûté à nos moeurs. Crois, ma chère, qu'il y a bien des filles plus simples qui sont moins honnêtes que nous nous le sommes parce que nous voulons l'être ; et, quoi qu'on en puisse dire, c'est le moyen de l'être plus sûrement.

Cependant, sur ce que tu me marques, je n'aurai pas un moment de repos que je ne sois auprès de toi, car, si tu crains le danger, il n'est pas tout à fait chimérique. Il est vrai que le préservatif est facile : deux mots à ta mère, et tout est fini. Mais je te comprends, tu ne veux point d'un expédient qui finit tout : tu veux bien t'ôter le pouvoir de succomber, mais non pas l'honneur de combattre. O pauvre cousine !... encore si la moindre lueur... Le baron d'Etange consentir à donner sa fille, son enfant unique, à un petit bourgeois sans fortune ! L'espères-tu ?... Qu'espères-tu donc ? que veux-tu ?... Pauvre, pauvre cousine !... Ne crains rien toutefois de ma part ; ton secret sera gardé par ton amie. Bien des gens trouveraient plus honnête de le révéler ; peut-être auraient-ils raison. Pour moi, qui ne suis pas une grande raisonneuse, je ne veux point d'une honnêteté qui trahit l'amitié, la foi, la confiance ; j'imagine que chaque relation, chaque âge a ses maximes, ses devoirs, ses vertus ; que ce qui serait prudence à d'autres, à moi serait perfidie, et qu'au lieu de nous rendre sages, on nous rend méchants en confondant tout cela. Si ton amour est faible, nous le vaincrons ; s'il est extrême, c'est l'exposer à des tragédies que de l'attaquer par des moyens violents ; et il ne convient à l'amitié de tenter que ceux dont elle peut répondre. Mais, en revanche, tu n'as qu'à marcher droit quand tu seras sous ma garde : tu verras, tu verras ce que c'est qu'une duègne de dix-huit ans.

Je ne suis pas, comme tu sais, loin de toi pour mon plaisir ; et le printemps n'est pas si agréable en campagne que tu penses ; on y souffre à la fois le froid et le chaud ; on n'a point d'ombre à la promenade, et il faut se chauffer dans la maison. Mon père, de son côté, ne laisse pas, au milieu de ses bâtiments, de s'apercevoir qu'on a la gazette ici plus tard qu'à la ville. Ainsi tout le monde ne demande pas mieux que d'y retourner, et tu m'embrasseras, j'espère, dans quatre ou cinq jours. Mais ce qui m'inquiète est que quatre ou cinq jours font je ne sais combien d'heures, dont plusieurs sont destinées au philosophe. Au philosophe, entends-tu, cousine ? Pense que toutes ces heures-là ne doivent sonner que pour lui.

Ne va pas ici rougir et baisser les yeux. Prendre un air grave, il t'est impossible ; cela ne peut aller à tes traits. Tu sais bien que je ne saurais

Copyright Arvensa Editions

pleurer sans rire, et que je n'en suis pas pour cela moins sensible ; je n'en ai pas moins de chagrin d'être loin de toi ; je n'en regrette pas moins la bonne Chaillot. Je te sais un gré infini de vouloir partager avec moi le soin de sa famille, je ne l'abandonnerai de mes jours ; mais tu ne serais plus toi-même si tu perdais quelque occasion de faire du bien. Je conviens que la pauvre mie était babillarde, assez libre dans ses propos familiers, peu discrète avec de jeunes filles, et qu'elle aimait à parler de son vieux temps. Aussi ne sont-ce pas tant les qualités de son esprit que je regrette, bien qu'elle en eût d'excellentes parmi de mauvaises ; la perte que je pleure en elle, c'est son bon coeur, son parfait attachement, qui lui donnait à la fois pour moi la tendresse d'une mère et la confiance d'une soeur. Elle me tenait lieu de toute ma famille. À peine ai-je connu ma mère ! mon père m'aime autant qu'il peut aimer ; nous avons perdu ton aimable frère, je ne vois presque jamais les miens : me voilà comme une orpheline délaissée. Mon enfant, tu me restes seule ; car ta bonne mère, c'est moi. Tu as raison pourtant ; tu me restes. Je pleurais ! j'étais donc folle : qu'avais-je à pleurer ?

P.-S. De peur d'accident, j'adresse cette lettre à notre maître, afin qu'elle te parvienne plus sûrement.

Copyright Arvensa Editions

Lettre VIII – De Saint-Preux à Julie

[20]

Quels sont, belle Julie, les bizarres caprices de l'amour ! Mon coeur a plus qu'il n'espérait, et n'est pas content ! Vous m'aimez, vous me le dites, et je soupire ! Ce coeur injuste ose désirer encore, quand il n'a plus rien à désirer ; il me punit de ses fantaisies, et me rend inquiet au sein du bonheur. Ne croyez pas que j'aie oublié les lois qui me sont imposées, ni perdu la volonté de les observer ; non : mais un secret dépit m'agite en voyant que ces lois ne coûtent qu'à moi, que vous qui vous prétendiez si faible êtes si forte à présent, et que j'ai si peu de combats à rendre contre moi-même, tant je vous trouve attentive à les prévenir.

Que vous êtes changée depuis deux mois, sans que rien ait changé que vous ! Vos langueurs ont disparu : il n'est plus question de dégoût ni d'abattement ; toutes les grâces sont venues reprendre leurs postes ; tous vos charmes se sont ranimés ; la rose qui vient d'éclore n'est pas plus fraîche que vous ; les saillies ont recommencé ; vous avez de l'esprit avec tout le monde ; vous folâtrez, même avec moi, comme auparavant ; et, ce qui m'irrite plus que tout le reste ; vous me jurez un amour éternel d'un air aussi gai que si vous disiez la chose du monde la plus plaisante.

Dites, dites, volage, est-ce là le caractère d'une passion violente réduite à se combattre elle-même ? et si vous aviez le moindre désir à vaincre, la contrainte n'étoufferait-elle pas au moins l'enjouement ? Oh ! que vous étiez bien plus aimable quand vous étiez moins belle ! que je regrette cette pâleur touchante, précieux gage du bonheur d'un amant ! et que je hais l'indiscrète santé que vous avez recouvrée aux dépens de mon repos ! Oui,

Copyright Arvensa Editions

j'aimerais mieux vous voir malade encore que cet air content, ces yeux brillants, ce teint fleuri, qui m'outragent. Avez-vous oublié sitôt que vous n'étiez pas ainsi quand vous imploriez ma clémence ? Julie, Julie, que cet amour si vif est devenu tranquille en peu de temps !

Mais ce qui m'offense plus encore, c'est qu'après vous être remise à ma discrétion, vous paraissez vous en défier, et que vous fuyez les dangers comme s'il vous en restait à craindre. Est-ce ainsi que vous honorez ma retenue, et mon inviolable respect méritait-il cet affront de votre part ? Bien loin que le départ de votre père nous ait laissé plus de liberté, à peine peut-on vous voir seule. Votre inséparable cousine ne vous quitte plus. Insensiblement nous allons reprendre nos premières manières de vivre et notre ancienne circonspection, avec cette unique différence qu'alors elle vous était à charge, et qu'elle vous plaît maintenant.

Quel sera donc le prix d'un si pur hommage, si votre estime ne l'est pas, et de quoi me sert l'abstinence éternelle et volontaire de ce qu'il y a de plus doux au monde, si celle qui l'exige ne m'en sait aucun gré ? Certes, je suis las de souffrir inutilement et de me condamner aux plus dures privations sans en avoir même le mérite. Quoi ! faut-il que vous embellissiez impunément, tandis que vous me méprisez ? Faut-il qu'incessamment mes yeux dévorent des charmes dont jamais ma bouche n'ose approcher ? Faut-il enfin que je m'ôte à moi-même toute espérance, sans pouvoir au moins m'honorer d'un sacrifice aussi rigoureux ? Non ; puisque vous ne vous fiez pas à ma foi, je ne veux plus la laisser vainement engagée : c'est une sûreté injuste que celle que vous tirez à la fois de ma parole et de vos précautions ; vous êtes trop ingrate, ou je suis trop scrupuleux, et je ne veux plus refuser de la fortune les occasions que vous n'aurez pu lui ôter. Enfin, quoi qu'il en soit de mon sort, je sens que j'ai pris une charge au-dessus de mes forces. Julie, reprenez la garde de vous-même ; je vous rends un dépôt trop dangereux pour la fidélité du dépositaire, et dont la défense coûtera moins à votre coeur que vous n'avez feint de la craindre.

Je vous le dis sérieusement : comptez sur vous, ou chassez-moi, c'est-à-dire ôtez-moi la vie. J'ai pris un engagement téméraire. J'admire comment je l'ai pu tenir si longtemps ; je sais que je le dois toujours ; mais je sens qu'il m'est impossible. On mérite de succomber quand on s'impose de si périlleux devoirs. Croyez-moi, chère et tendre Julie, croyez-en ce coeur sensible qui ne vit que pour vous ; vous serez toujours respectée : mais je

Copyright Arvensa Editions

puis un instant manquer de raison, et l'ivresse des sens peut dicter un crime dont on aurait horreur de sang-froid. Heureux de n'avoir point trompé votre espoir, j'ai vaincu deux mois, et vous me devez le prix de deux siècles de souffrances.

Copyright Arvensa Editions

Lettre IX – De Julie à Saint-Preux

J'entends : les plaisirs du vice et l'honneur de la vertu vous feraient un sort agréable. Est-ce là votre morale ?... Eh ! mon bon ami, vous vous lassez bien vite d'être généreux ! Ne l'étiez-vous donc que par artifice ? La singulière marque d'attachement que de vous plaindre de ma santé ! Serait-ce que vous espériez voir mon fol amour achever de la détruire, et que vous m'attendiez au moment de vous demander la vie ? ou bien, comptiez-vous de me respecter aussi longtemps que je ferais peur, et de vous rétracter quand je deviendrais supportable ? Je ne vois pas dans de pareils sacrifices un mérite à tant faire valoir.

Vous me reprochez avec la même équité le soin que je prends de vous sauver des combats pénibles avec vous-même, comme si vous ne deviez pas plutôt m'en remercier. Puis vous vous rétractez de l'engagement que vous avez pris comme d'un devoir trop à charge ; en sorte que, dans la même lettre, vous vous plaignez de ce que vous avez trop de peine, et de ce que vous n'en avez pas assez. Pensez-y mieux, et tâchez d'être d'accord avec vous pour donner à vos prétendus griefs une couleur moins frivole ; ou plutôt, quittez toute cette dissimulation qui n'est pas dans votre caractère. Quoi que vous puissiez dire, votre coeur est plus content du mien qu'il ne feint de l'être : ingrat, vous savez trop qu'il n'aura jamais tort avec vous ! Votre lettre même vous dément par son style enjoué, et vous n'auriez pas tant d'esprit si vous étiez moins tranquille. En voilà trop sur les vains reproches qui vous regardent ; passons à ceux qui me regardent moi-même, et qui semblent d'abord mieux fondés.

Je le sens bien, la vie égale et douce que nous menons depuis deux mois ne s'accorde pas avec ma déclaration précédente, et j'avoue que ce n'est

Copyright Arvensa Editions

pas sans raison que vous êtes surpris de ce contraste. Vous m'avez d'abord vue au désespoir, vous me trouvez à présent trop paisible ; de là vous accusez mes sentiments d'inconstance et mon coeur de caprice. Ah ! mon ami, ne le jugez-vous point trop sévèrement ? Il faut plus d'un jour pour le connaître : attendez et vous trouverez peut-être que ce coeur qui vous aime n'est pas indigne du vôtre.

Si vous pouviez comprendre avec quel effroi j'éprouvai les premières atteintes du sentiment qui m'unit à vous, vous jugeriez du trouble qu'il dut me causer : j'ai été élevée dans des maximes si sévères, que l'amour le plus pur me paraissait le comble du déshonneur. Tout m'apprenait ou me faisait croire qu'une fille sensible était perdue au premier mot tendre échappé de sa bouche ; mon imagination troublée confondait le crime avec l'aveu de la passion ; et j'avais une si affreuse idée de ce premier pas, qu'à peine voyais-je au-delà nul intervalle jusqu'au dernier. L'excessive défiance de moi-même augmenta mes alarmes ; les combats de la modestie me parurent ceux de la chasteté ; je pris le tourment du silence pour l'emportement des désirs. Je me crus perdue aussitôt que j'aurais parlé, et cependant il fallait parler où vous perdre. Ainsi, ne pouvant plus déguiser mes sentiments, je tâchai d'exciter la générosité des vôtres, et, me fiant plus à vous qu'à moi, je voulus, en intéressant votre honneur à ma défense, me ménager des ressources dont je me croyais dépourvue.

J'ai reconnu que je me trompais ; je n'eus pas parlé que je me trouvai soulagée ; vous n'eûtes pas répondu que je me sentis tout à fait calme : et deux mois d'expérience m'ont appris que mon coeur trop tendre a besoin d'amour, mais que mes sens n'ont aucun besoin d'amant. Jugez, vous qui aimez la vertu, avec quelle joie je fis cette heureuse découverte. Sortie de cette profonde ignominie où mes terreurs m'avaient plongée, je goûte le plaisir délicieux d'aimer purement. Cet état fait le bonheur de ma vie ; mon humeur et ma santé s'en ressentent ; à peine puis-je en concevoir un plus doux, et l'accord de l'amour et de l'innocence me semble être le paradis sur la terre.

Dès lors je ne vous craignis plus ; et, quand je pris soin d'éviter la solitude avec vous, ce fut autant pour vous que pour moi : car vos yeux et vos soupirs annonçaient plus de transports que de sagesse ; et si vous eussiez oublié l'arrêt que vous avez prononcé vous-même, je ne l'aurais pas oublié.

Ah ! mon ami, que ne puis-je faire passer dans votre âme le sentiment

Copyright Arvensa Editions

de bonheur et de paix qui règne au fond de la mienne ! Que ne puis-je vous apprendre à jouir tranquillement du plus délicieux état de la vie ! Les charmes de l'union des coeurs se joignent pour nous à ceux de l'innocence : nulle crainte, nulle honte ne trouble notre félicité ; au sein des vrais plaisirs de l'amour, nous pouvons parler de la vertu sans rougir.

E v'e il piacer con l'onestade accanto.[21]

Je ne sais quel triste pressentiment s'élève dans mon sein, et me crie que nous jouissons du seul temps heureux que le ciel nous ait destiné. Je n'entrevois dans l'avenir qu'absence, orages, troubles, contradictions : la moindre altération à notre situation présente me paraît ne pouvoir être qu'un mal. Non, quand un lien plus doux nous unirait à jamais, je ne sais si l'excès du bonheur n'en deviendrait pas bientôt la ruine. Le moment de la possession est une crise de l'amour, et tout changement est dangereux au nôtre. Nous ne pouvons plus qu'y perdre.

Je t'en conjure, mon tendre et unique ami, tâche de calmer l'ivresse des vains désirs que suivent toujours les regrets, le repentir, la tristesse. Goûtons en paix notre situation présente. Tu te plais à m'instruire, et tu sais trop si je me plais à recevoir tes leçons. Rendons-les encore plus fréquentes ; ne nous quittons qu'autant qu'il faut pour la bienséance ; employons à nous écrire les moments que nous ne pouvons passer à nous voir, et profitons d'un temps précieux, après lequel peut-être nous soupirerons un jour. Ah ! puisse notre sort, tel qu'il est, durer autant que notre vie ! L'esprit s'orne, la raison s'éclaire, l'âme se fortifie, le coeur jouit : que manque-t-il à notre bonheur ?

Copyright Arvensa Editions

Lettre X – De Saint-Preux à Julie

Que vous avez raison, ma Julie, de dire que je ne vous connais pas encore ! Toujours je crois connaître tous les trésors de votre belle âme, et toujours j'en découvre de nouveaux. Quelle femme jamais associa comme vous la tendresse à la vertu, et, tempérant l'une par l'autre, les rendit toutes deux plus charmantes ? Je trouve je ne sais quoi d'aimable et d'attrayant dans cette sagesse qui me désole ; et vous ornez avec tant de grâce les privations que vous m'imposez, qu'il s'en faut peu que vous ne me les rendiez chères.

Je le sens chaque jour davantage, le plus grand des biens est d'être aimé de vous ; il n'y en a point, il n'y en peut avoir qui l'égale, et s'il fallait choisir entre votre coeur et votre possession même, non, charmante Julie, je ne balancerais pas un instant. Mais d'où viendrait cette amère alternative, et pourquoi rendre incompatible ce que la nature a voulu réunir ? Le temps est précieux, dites-vous ; sachons en jouir tel qu'il est, et gardons-nous par notre impatience d'en troubler le paisible cours. Eh ! qu'il passe et qu'il soit heureux ! Pour profiter d'un état aimable, faut-il en négliger un meilleur, et préférer le repos à la félicité suprême ? Ne perd-on pas tout le temps qu'on peut mieux employer ? Ah ! si l'on peut vivre mille ans en un quart d'heure, à quoi bon compter tristement les jours qu'on aura vécu ?

Tout ce que vous dites du bonheur de notre situation présente est incontestable ; je sens que nous devons être heureux, et pourtant je ne le suis pas. La sagesse a beau parler par votre bouche, la voix de la nature est la plus forte. Le moyen de lui résister quand elle s'accorde à la voix du coeur ? Hors vous seule, je ne vois rien dans ce séjour terrestre qui soit digne d'occuper mon âme et mes sens : non, sans vous la nature n'est plus

Copyright Arvensa Editions

rien pour moi ; mais son empire est dans vos yeux, et c'est là qu'elle est invincible.

Il n'en est pas ainsi de vous, céleste Julie ; vous vous contentez de charmer nos sens, et n'êtes point en guerre avec les vôtres. Il semble que des passions humaines soient au-dessous d'une âme si sublime : et comme vous avez la beauté des anges, vous en avez la pureté. O pureté que je respecte en murmurant, que ne puis-je ou vous rabaisser ou m'élever jusqu'à vous ! Mais non, je ramperai toujours sur la terre, et vous verrai toujours briller dans les cieux. Ah ! soyez heureuse aux dépens de mon repos ; jouissez de toutes vos vertus ; périsse le vil mortel qui tentera jamais d'en souiller une ! Soyez heureuse ; je tâcherai d'oublier combien je suis à plaindre, et je tirerai de votre bonheur même la consolation de mes maux. Oui, chère amante, il me semble que mon amour est aussi parfait que son adorable objet ; tous les désirs enflammés par vos charmes s'éteignent dans les perfections de votre âme ; je la vois si paisible, que je n'ose en troubler la tranquillité. Chaque fois que je suis tenté de vous dérober la moindre caresse, si le danger de vous offenser me retient, mon coeur me retient encore plus par la crainte d'altérer une félicité si pure ; dans le prix des biens où j'aspire, je ne vois plus que ce qu'ils vous peuvent coûter ; et, ne pouvant accorder mon bonheur avec le vôtre, jugez comment j'aime, c'est au mien que j'ai renoncé.

Que d'inexplicables contradictions dans les sentiments que vous m'inspirez ! Je suis à la fois soumis et téméraire, impétueux et retenu ; je ne saurais lever les yeux sur vous sans éprouver des combats en moi-même. Vos regards, votre voix, portent au coeur, avec l'amour, l'attrait touchant de l'innocence ; c'est un charme divin qu'on aurait regret d'effacer. Si j'ose former des voeux extrêmes, ce n'est plus qu'en votre absence ; mes désirs, n'osant aller jusqu'à vous, s'adressent à votre image, et c'est sur elle que je me venge du respect que je suis contraint de vous porter.

Cependant je languis et me consume ; le feu coule dans mes veines ; rien ne saurait l'éteindre ni le calmer et je l'irrite en voulant le contraindre. Je dois être heureux, je le suis, j'en conviens ; je ne me plains point de mon sort ; tel qu'il est je n'en changerais pas avec les rois de la terre. Cependant un mal réel me tourmente, je cherche vainement à le fuir ; je ne voudrais point mourir, et toutefois je me meurs ; je voudrais vivre pour vous, et c'est vous qui m'ôtez la vie.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre littéraire

JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE

Première Partie

Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XI – De Julie à Saint-Preux

Mon ami, je sens que je m'attache à vous chaque jour davantage ; je ne puis plus me séparer de vous ; la moindre absence m'est insupportable, et il faut que je vous voie ou que je vous écrive, afin de m'occuper de vous sans cesse.

Ainsi mon amour s'augmente avec le vôtre ; car je connais à présent combien vous m'aimez, par la crainte réelle que vous avez de me déplaire, au lieu que vous n'en aviez d'abord qu'une apparence pour mieux venir à vos fins. Je sais fort bien distinguer en vous l'empire que le coeur a su prendre, du délire d'une imagination échauffée ; et je vois cent fois plus de passion dans la contrainte où vous êtes que dans vos premiers emportements. Je sais bien aussi que votre état, tout gênant qu'il est, n'est pas sans plaisirs. Il est doux pour un véritable amant de faire des sacrifices qui lui sont tous comptés, et dont aucun n'est perdu dans le coeur de ce qu'il aime. Qui sait même si, connaissant ma sensibilité, vous n'employez pas, pour me séduire, une adresse mieux entendue ? Mais non, je suis injuste, et vous n'êtes pas capable d'user d'artifice avec moi. Cependant, si je suis sage, je me défierai plus encore de la pitié que de l'amour. Je me sens mille fois plus attendrie par vos respects que par vos transports, et je crains bien qu'en prenant le parti le plus honnête, vous n'ayez pris enfin le plus dangereux.

Il faut que je vous dise, dans l'épanchement de mon coeur, une vérité qu'il sent fortement, et dont le vôtre doit vous convaincre : c'est qu'en dépit de la fortune, des parents et de nous-mêmes, nos destinées sont à jamais unies, et que nous ne pouvons plus être heureux ou malheureux qu'ensemble. Nos âmes se sont pour ainsi dire touchées par tous les

Copyright Arvensa Editions

points, et nous avons partout senti la même cohérence. (Corrigez-moi, mon ami, si j'applique mal vos leçons de physique.) Le sort pourra bien nous séparer, mais non pas nous désunir. Nous n'aurons plus que les mêmes plaisirs et les mêmes peines ; et comme ces aimants dont vous me parliez, qui ont, dit-on, les mêmes mouvements en différents lieux, nous sentirions les mêmes choses aux deux extrémités du monde.

Défaites-vous donc de l'espoir, si vous l'eûtes jamais de vous faire un bonheur exclusif, et de l'acheter aux dépens du mien. N'espérez pas pouvoir être heureux si j'étais déshonorée, ni pouvoir, d'un oeil satisfait, contempler mon ignominie et mes larmes. Croyez-moi, mon ami, je connais votre coeur bien mieux que vous ne le connaissez. Un amour si tendre et si vrai doit savoir commander aux désirs ; vous en avez trop fait pour achever sans vous perdre, et ne pouvez plus combler mon malheur sans faire le vôtre.

Je voudrais que vous pussiez sentir combien il est important pour tous deux que vous vous en remettiez à moi du soin de notre destin commun. Doutez-vous que vous ne me soyez aussi cher que moi-même ? et pensez-vous qu'il pût exister pour moi quelque félicité que vous ne partageriez pas ? Non, mon ami ; j'ai les mêmes intérêts que vous, et un peu plus de raison pour les conduire. J'avoue que je suis la plus jeune ; mais n'avez-vous jamais remarqué que si la raison d'ordinaire est plus faible et s'éteint plus tôt chez les femmes, elle est aussi plus tôt formée, comme un frêle tournesol croît et meurt avant un chêne ? Nous nous trouvons dès le premier âge chargées d'un si dangereux dépôt, que le soin de le conserver nous éveille bientôt le jugement ; et c'est un excellent moyen de bien voir les conséquences des choses, que de sentir vivement tous les risques qu'elles nous font courir. Pour moi, plus je m'occupe de notre situation, plus je trouve que la raison vous demande ce que je vous demande au nom de l'amour. Soyez donc docile à sa douce voix, et laissez-vous conduire, hélas ! par un autre aveugle, mais qui tient au moins un appui.

Je ne sais, mon ami, si nos coeurs auront le bonheur de s'entendre, et si vous partagerez, en lisant cette lettre, la tendre émotion qui l'a dictée ; je ne sais si nous pourrons jamais nous accorder sur la manière de voir comme sur celle de sentir ; mais je sais bien que l'avis de celui des deux qui sépare le moins son bonheur du bonheur de l'autre est l'avis qu'il faut préférer.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XII – De Saint-Preux à Julie

Ma Julie, que la simplicité de votre lettre est touchante ! Que j'y vois bien la sérénité d'une âme innocente, et la tendre sollicitude de l'amour ! Vos pensées s'exhalent sans art et sans peine ; elles portent au coeur une impression délicieuse que ne produit point un style apprêté. Vous donnez des raisons invincibles d'un air si simple, qu'il y faut réfléchir pour en sentir la force ; et les sentiments élevés vous coûtent si peu, qu'on est tenté de les prendre pour des manières de penser communes. Ah ! oui, sans doute, c'est à vous de régler nos destins ; ce n'est pas un droit que je vous laisse, c'est un devoir que j'exige de vous, c'est une justice que je vous demande, et votre raison me doit dédommager du mal que vous avez fait à la mienne. Dès cet instant je vous remets pour ma vie l'empire de mes volontés ; disposez de moi comme d'un homme qui n'est plus rien pour lui-même, et dont tout l'être n'a de rapport qu'à vous. Je tiendrai, n'en doutez pas, l'engagement que je prends, quoi que vous puissiez me prescrire. Ou j'en vaudrai mieux, ou vous en serez plus heureuse, et je vois partout le prix assuré de mon obéissance. Je vous remets donc sans réserve le soin de notre bonheur commun ; faites le vôtre, et tout est fait. Pour moi ; qui ne puis ni vous oublier un instant, ni penser à vous sans des transports qu'il faut vaincre, je vais m'occuper uniquement des soins que vous m'avez imposés.

Depuis un an que nous étudions ensemble, nous n'avons guère fait que des lectures sans ordre et presque au hasard, plus pour consulter votre goût que pour l'éclairer : d'ailleurs tant de trouble dans l'âme ne nous laissait guère de liberté d'esprit. Les yeux étaient mal fixés sur le livre ; la bouche en prononçait les mots ; l'attention manquait toujours. Votre

Copyright Arvensa Editions

petite cousine, qui n'était pas si préoccupée, nous reprochait notre peu de conception, et se faisait un honneur facile de nous devancer. Insensiblement elle est devenue le maître du maître ; et quoique nous ayons quelquefois ri de ses prétentions, elle est au fond la seule des trois qui sait quelque chose de tout ce que nous avons appris.

Pour regagner donc le temps perdu, (ah ! Julie, en fut-il jamais de mieux employé ?) j'ai imaginé une espèce de plan qui puisse réparer par la méthode le tort que les distractions ont fait au savoir. Je vous l'envoie ; nous le lirons tantôt ensemble, et je me contente d'y faire ici quelques légères observations.

Si nous voulions, ma charmante amie, nous charger d'un étalage d'érudition, et savoir pour les autres plus que pour nous, mon système ne vaudrait rien ; car il tend toujours à tirer peu de beaucoup de choses, et à faire un petit recueil d'une grande bibliothèque. La science est dans la plupart de ceux qui la cultivent une monnaie dont on fait grand cas, qui cependant n'ajoute au bien-être qu'autant qu'on la communique, et n'est bonne que dans le commerce. Ôtez à nos savants le plaisir de se faire écouter, le savoir ne sera rien pour eux. Ils n'amassent dans le cabinet que pour répandre dans le public ; ils ne veulent être sages qu'aux yeux d'autrui ; et ils ne se soucieraient plus de l'étude s'ils n'avaient plus d'admirateurs[22]. Pour nous qui voulons profiter de nos connaissances, nous ne les amassons point pour les revendre, mais pour les convertir à notre usage ; ni pour nous en charger, mais pour nous en nourrir. Peu lire, et penser beaucoup à nos lectures, ou, ce qui est la même chose, en causer beaucoup entre nous, est le moyen de les bien digérer ; je pense que quand on a une fois l'entendement ouvert par l'habitude de réfléchir, il vaut toujours mieux trouver de soi-même les choses qu'on trouverait dans les livres ; c'est le vrai secret de les bien mouler à sa tête, et de se les approprier : au lieu qu'en les recevant telles qu'on nous les donne, c'est presque toujours sous une forme qui n'est pas la nôtre. Nous sommes plus riches que nous pensons, mais, dit Montaigne, on nous dresse à l'emprunt et à la quête ; on nous apprend à nous servir du bien d'autrui plutôt que du nôtre ; ou plutôt, accumulant sans cesse, nous n'osons toucher à rien : nous sommes comme ces avares qui ne songent qu'à remplir leurs greniers, et dans le sein de l'abondance se laissent mourir de faim.

Il y a, je l'avoue, bien des gens qui cette méthode serait fort nuisible, et

Copyright Arvensa Editions

qui ont besoin de beaucoup lire et peu méditer, parce qu'ayant la tête mal faite ils ne rassemblent rien de si mauvais que ce qu'ils produisent d'eux-mêmes. Je vous recommande tout le contraire, à vous qui mettez dans vos lectures mieux que ce que vous y trouvez, et dont l'esprit actif fait sur le livre un autre livre, quelquefois meilleur que le premier. Nous nous communiquerons donc nos idées ; je vous dirai ce que les autres auront pensé, vous me direz sur le même sujet ce que vous pensez vous-même, et souvent après la leçon j'en sortirai plus instruit que vous.

Moins vous aurez de lecture à faire, mieux il faudra la choisir, et voici les raisons de mon choix. La grande erreur de ceux qui étudient est, comme je viens de vous dire, de se fier trop à leurs livres, et de ne pas tirer assez de leur fonds ; sans songer que de tous les sophistes, notre propre raison est presque toujours celui qui nous abuse le moins. Sitôt qu'on veut rentrer en soi-même, chacun sent ce qui est bien, chacun discerne ce qui est beau ; nous n'avons pas besoin qu'on nous apprenne à connaître ni l'un ni l'autre, et l'on ne s'en impose là-dessus qu'autant qu'on s'en veut imposer. Mais les exemples du très bon et du très beau sont plus rares et moins connus ; il les faut aller chercher loin de nous. La vanité, mesurant les forces de la nature sur notre faiblesse, nous fait regarder comme chimériques les qualités que nous ne sentons pas en nous-mêmes ; la paresse et le vice s'appuient sur cette prétendue impossibilité ; et ce qu'on ne voit pas tous les jours, l'homme faible prétend qu'on ne le voit jamais. C'est cette erreur qu'il faut détruire, ce sont ces grands objets qu'il faut s'accoutumer à sentir et à voir, afin de s'ôter tout prétexte de ne les pas imiter. L'âme s'élève, le coeur s'enflamme à la contemplation de ces divins modèles ; à force de les considérer, on cherche à leur devenir semblable, et l'on ne souffre plus rien de médiocre sans un dégoût mortel.

N'allons donc pas chercher dans les livres des principes et des règles que nous trouvons plus sûrement au dedans de nous. Laissons là toutes ces vaines disputes des philosophes sur le bonheur et sur la vertu ; employons à nous rendre bons et heureux le temps qu'ils perdent à chercher comment on doit l'être, et proposons-nous de grands exemples à imiter, plutôt que de vains systèmes à suivre.

J'ai toujours cru que le bon n'était que le beau mis en action, que l'un tenait intimement à l'autre, et qu'ils avaient tous deux une source communes dans la nature bien ordonnée. Il suit de cette idée que le goût se perfectionne par les mêmes moyens que la sagesse, et qu'une âme bien

Copyright Arvensa Editions

touchée des charmes de la vertu doit à proportion être aussi sensible à tous les autres genres de beautés. On s'exerce à voir comme à sentir, ou plutôt une vue exquise n'est qu'un sentiment délicat et fin. C'est ainsi qu'un peintre, à l'aspect d'un beau paysage ou devant un beau tableau, s'extasie à des objets qui ne sont pas même remarqués d'un spectateur vulgaire. Combien de choses qu'on n'aperçoit que par sentiment et dont il est impossible de rendre raison ! Combien de ces je ne sais quoi qui reviennent si fréquemment, et dont le goût seul décide ! Le goût est en quelque manière le microscope du jugement ; c'est lui qui met les petits objets à sa portée, et ses opérations commencent où s'arrêtent celles du dernier. Que faut-il donc pour le cultiver ? S'exercer à voir ainsi qu'à sentir, et à juger du beau par inspection comme du bon par sentiment. Non, je soutiens qu'il n'appartient pas même à tous les coeurs d'être émus au premier regard de Julie.

Voilà, ma charmante écolière, pourquoi je borne toutes vos études à des livres de goût et de moeurs ; voilà pourquoi, tournant toute ma méthode en exemples, je ne vous donne point d'autre définition des vertus qu'un tableau des gens vertueux, ni d'autres règles pour bien écrire que les livres qui sont bien écrits.

Ne soyez donc pas surprise des retranchements que je fais à vos précédentes lectures ; je suis convaincu qu'il faut les resserrer pour les rendre utiles, et je vois tous les jours mieux que tout ce qui ne dit rien à l'âme n'est pas digne de vous occuper. Nous allons supprimer les langues, hors l'italienne que vous savez et que vous aimez ; nous laisserons là nos éléments d'algèbre et de géométrie ; nous quitterions même la physique, si les termes qu'elle vous fournit m'en laissaient le courage ; nous renoncerons pour jamais à l'histoire moderne, excepté celle de notre pays, encore n'est-ce que parce que c'est un pays libre et simple, où l'on trouve des hommes antiques dans les temps modernes ; car ne vous laissez pas éblouir par ceux qui disent que l'histoire la plus intéressante pour chacun est celle de son pays. Cela n'est pas vrai. Il y a des pays dont l'histoire ne peut pas même être lue, à moins qu'on ne soit imbécile ou négociateur. L'histoire la plus intéressante est celle où l'on trouve le plus d'exemples de moeurs, de caractères de toute espèce, en un mot le plus d'instruction. Ils vous diront qu'il y a autant de tout cela parmi nous que parmi les anciens. Cela n'est pas vrai. Ouvrez leur histoire et faites-les taire. Il y a des peuples sans physionomie auxquels il ne faut point de peintres ; il y a des

Copyright Arvensa Editions

gouvernements sans caractère auxquels il ne faut point d'historiens, et où, sitôt qu'on sait quelle place un homme occupe, on sait d'avance tout ce qu'il y fera. Ils diront que ce sont les bons historiens qui nous manquent ; mais demandez-leur pourquoi. Cela n'est pas vrai. Donnez matière à de bonnes histoires, et les bons historiens se trouveront. Enfin ils diront que les hommes de tous les temps se ressemblent, qu'ils ont les mêmes vertus et les mêmes vices ; qu'on n'admire les anciens que parce qu'ils sont anciens. Cela n'est pas vrai non plus ; car on faisait autrefois de grandes choses avec de petits moyens, et l'on fait aujourd'hui tout le contraire. Les anciens étaient contemporains de leurs historiens, et nous ont pourtant appris à les admirer : assurément, si la postérité jamais admire les nôtres, elle ne l'aura pas appris de nous.

J'ai laissé, par égard pour votre inséparable cousine, quelques livres de petite littérature que je n'aurais pas laissés pour vous. Hors le Pétrarque, le Tasse, le Métastase, et les maîtres du théâtre français, je n'y mêle ni poètes, ni livres d'amour, contre l'ordinaire des lectures consacrées à votre sexe. Qu'appendrions-nous de l'amour dans ces livres ? Ah ! Julie, notre coeur nous en dit plus qu'eux, et le langage imité des livres est bien froid pour quiconque est passionné lui-même. D'ailleurs ces études énervent l'âme, la jettent dans la mollesse, et lui ôtent tout son ressort. Au contraire, l'amour véritable est un feu dévorant qui porte son ardeur dans les autres sentiments, et les anime d'une vigueur nouvelle. C'est pour cela qu'on a dit que l'amour faisait des héros. Heureux celui que le sort eût placé pour le devenir, et qui aurait Julie pour amante !

Copyright Arvensa Editions

Lettre XIII – De Julie à Saint-Preux

Je vous le disais bien que nous étions heureux ; rien ne me l'apprend mieux que l'ennui que j'éprouve au moindre changement d'état. Si nous avions des peines bien vives, une absence de deux jours nous en ferait-elle tant ? Je dis *nous*, car je sais que mon ami partage mon impatience ; il la partage parce que je la sens, et il la sent encore pour lui-même : je n'ai plus besoin qu'il me dise ces choses-là.

Nous ne sommes à la campagne que d'hier au soir ; il n'est pas encore l'heure où je vous verrais à la ville, et cependant mon déplacement me fait déjà trouver votre absence plus insupportable. Si vous ne m'aviez pas défendu la géométrie, je vous dirais que mon inquiétude est en raison composée des intervalles du temps et du lieu ; tant je trouve que l'éloignement ajoute au chagrin de l'absence !

J'ai apporté votre lettre et votre plan d'études pour méditer l'une et l'autre, et j'ai déjà relu deux fois la première : la fin m'en touche extrêmement. Je vois, mon ami, que vous sentez le véritable amour, puisqu'il ne vous a point ôté le goût des choses honnêtes, et que vous savez encore dans la partie la plus sensible de votre coeur faire des sacrifices à la vertu. En effet, employer la voie de l'instruction pour corrompre une femme est de toutes les séductions la plus condamnable ; et vouloir attendrir sa maîtresse à l'aide des romans est avoir bien peu de ressources en soi-même. Si vous eussiez plié dans vos leçons la philosophie à vos vues, si vous eussiez tâché d'établir des maximes favorables à votre intérêt, en voulant me tromper vous m'eussiez bientôt détrompée ; mais la plus dangereuse de vos séductions est de n'en point employer. Du moment que la soif d'aimer s'empara de mon coeur, et que j'y sentis naître le besoin

Copyright Arvensa Editions

d'un éternel attachement, je ne demandai point au ciel de m'unir à un homme aimable, mais à un homme qui eût l'âme belle ; car je sentais bien que c'est, de tous les agréments qu'on peut avoir, le moins sujet au dégoût, et que la droiture et l'honneur ornent tous les sentiments qu'ils accompagnent. Pour avoir bien placé ma préférence, j'ai eu, comme Salomon, avec ce que j'avais demandé, encore ce que je ne demandais pas. Je tire un bon augure pour mes autres voeux de l'accomplissement de celui-là, et je ne désespère pas, mon ami, de pouvoir vous rendre aussi heureux un jour que vous méritez de l'être. Les moyens en sont lents, difficiles, douteux ; les obstacles terribles : je n'ose rien me promettre ; mais croyez que tout ce que la patience et l'amour pourront faire ne sera pas oublié. Continuez cependant à complaire en tout à ma mère, et préparez-vous, au retour de mon père, qui se retire enfin tout à fait après trente ans de service, à supporter les hauteurs d'un vieux gentilhomme brusque, mais plein d'honneur, qui vous aimera sans vous caresser, et vous estimera sans le dire.

J'ai interrompu ma lettre pour m'aller promener dans des bocages qui sont près de notre maison. O mon doux ami ! je t'y conduisais avec moi, ou plutôt je t'y portais dans mon sein. Je choisissais les lieux que nous devions parcourir ensemble ; j'y marquais des asiles dignes de nous retenir ; nos coeurs s'épanchaient d'avance dans ces retraites délicieuses ; elles ajoutaient au plaisir que nous goûtions d'être ensemble ; elles recevaient à leur tour un nouveaux prix du séjour de deux vrais amants, et je m'étonnais de n'y avoir point remarqué seule les beautés que j'y trouvais avec toi.

Parmi les bosquets naturels que forme ce lieu charmant, il en est un plus charmant que les autres, dans lequel je me plais davantage, et où, par cette raison, je destine une petite surprise à mon ami. Il ne sera pas dit qu'il aura toujours de la déférence, et moi jamais de générosité : c'est là que je veux lui faire sentir, malgré les préjugés vulgaires, combien ce que le coeur donne vaut mieux que ce qu'arrache l'importunité. Au reste, de peur que votre imagination vive ne se mette un peu trop en frais, je dois vous prévenir que nous n'irons point ensemble dans le bosquet sans l'*inséparable cousine.*

À propos d'elle, il est décidé, si cela ne vous fâche pas trop, que vous viendrez nous voir lundi. Ma mère enverra sa calèche à ma cousine ; vous vous rendrez chez elle à dix heures ; elle vous amènera ; vous passerez la

Copyright Arvensa Editions

journée avec nous, et nous nous en retournerons tous ensemble le lendemain après le dîner.

J'en étais ici de ma lettre quand j'ai réfléchi que je n'avais pas pour vous la remettre les mêmes commodités qu'à la ville. J'avais d'abord pensé de vous renvoyer un de vos livres par Gustin[23], le fils du jardinier, et de mettre à ce livre une couverture de papier, dans laquelle j'aurais inséré ma lettre ; mais, outre qu'il n'est pas sûr que vous vous avisassiez de la chercher, ce serait une imprudence impardonnable d'exposer à des pareils hasards le destin de notre vie. Je vais donc me contenter de vous marquer simplement par un billet le rendez-vous de lundi, et je garderai la lettre pour vous la donner à vous-même. Aussi bien j'aurais un peu de souci qu'il n'y eût trop de commentaires sur le mystère du bosquet.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XIV – De Saint-Preux à Julie

Qu'as-tu fait, ah ! qu'as-tu fait, ma Julie ? tu voulais me récompenser, et tu m'as perdu. Je suis ivre, ou plutôt insensé. Mes sens sont altérés, toutes mes facultés sont troublées par ce baiser mortel. Tu voulais soulager mes maux ! Cruelle ! tu les aigris. C'est du poison que j'ai cueilli sur tes lèvres ; il fermente, il embrase mon sang, il me tue, et ta pitié me fait mourir.

O souvenir immortel de cet instant d'illusion, de délire et d'enchantement, jamais, jamais tu ne t'effaceras de mon âme ; et tant que les charmes de Julie y seront gravés, tant que ce coeur agité me fournira des sentiments et des soupirs, tu feras le supplice et le bonheur de ma vie !

Hélas ! je jouissais d'une apparente tranquillité ; soumis à tes volontés suprêmes, je ne murmurais plus d'un sort auquel tu daignais présider. J'avais dompté les fougueuses saillies d'une imagination téméraire ; j'avais couvert mes regards d'un voile, et mis une entrave à mon coeur ; mes désirs n'osaient plus s'échapper qu'à demi ; j'étais aussi content que je pouvais l'être. Je reçois ton billet, je vole chez ta cousine ; nous nous rendons à Clarens, je t'aperçois, et mon sein palpite ; le doux son de ta voix y porte une agitation nouvelle ; je t'aborde comme transporté, et j'avais grand besoin de la diversion de ta cousine pour cacher mon trouble à ta mère. On parcourt le jardin, l'on dîne tranquillement, tu me rends en secret ta lettre que je n'ose lire devant ce redoutable témoin ; le soleil commence à baisser, nous fuyons tous trois dans le bois : le reste de ses rayons, et ma paisible simplicité n'imaginait pas même un état plus doux que le mien.

En approchant du bosquet, j'aperçus, non sans une émotion secrète, vos signes d'intelligence, vos sourires mutuels, et le coloris de tes joues prendre un nouvel éclat. En y entrant, je vis avec surprise ta cousine

Copyright Arvensa Editions

s'approcher de moi, et, d'un air plaisamment suppliant, me demander un baiser. Sans rien comprendre à ce mystère, j'embrassai cette charmante amie ; et, tout aimable, toute piquante qu'elle est, je ne connus jamais mieux que les sensations ne sont rien que ce que le coeur les fait être. Mais que devins-je un moment après quand je sentis... la main me tremble... un doux frémissement... ta bouche de roses... la bouche de Julie... se poser, se presser sur la mienne, et mon corps serré dans tes bras ! Non, le feu du ciel n'est pas plus vif ni plus prompt que celui qui vint à l'instant m'embraser. Toutes les parties de moi-même se rassemblèrent sous ce toucher délicieux. Le feu s'exhalait avec nos soupirs de nos lèvres brûlantes, et mon coeur se mourait sous le poids de la volupté, quand tout à coup je te vis pâlir, fermer tes beaux yeux, t'appuyer sur ta cousine, et tomber en défaillance. Ainsi la frayeur éteignit le plaisir, et mon bonheur ne fut qu'un éclair.

À peine sais-je ce qui m'est arrivé depuis ce fatal moment. L'impression profonde que j'ai reçue ne peut plus s'effacer. Une faveur ?... c'est un tourment horrible... Non, garde tes baisers, je ne les saurais supporter... ils sont trop âcres, trop pénétrants ; ils percent, ils brûlent jusqu'à la moelle... ils me rendraient furieux. Un seul, un seul m'a jeté dans un égarement dont je ne puis plus revenir. Je ne suis plus le même, et ne te vois plus la même. Je ne te vois plus comme autrefois réprimante et sévère ; mais je te sens et te touche sans cesse unie à mon sein comme tu fus un instant. O Julie ! quelque sort que m'annonce un transport dont je ne suis plus maître, quelque traitement que ta rigueur me destine, je ne puis plus vivre dans l'état où je suis, et je sens qu'il faut enfin que j'expire à tes pieds... ou dans tes bras.

Copyright Arvensa Editions

...Quand tout-à-coup je te vis pâlir, fermer tes beaux yeux, t'appuyer sur ta cousine, et tomber en défaillance.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Première Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XV – De Julie à Saint-Preux

Il est important, mon ami, que nous nous séparions pour quelque temps, et c'est ici la première épreuve de l'obéissance que vous m'avez promise. Si je l'exige en cette occasion, croyez que j'en ai des raisons très fortes : il faut bien, et vous le savez trop, que j'en aie pour m'y résoudre ; quant à vous, vous n'en avez pas besoin d'autre que ma volonté.

Il y a longtemps que vous avez un voyage à faire en Valais. Je voudrais que vous pussiez l'entreprendre à présent qu'il ne fait pas encore froid. Quoique l'automne soit encore agréable ici, vous voyez déjà blanchir la pointe de la Dent-de-Jamant[24], et dans six semaines je ne vous laisserais pas faire ce voyage dans un pays si rude. Tâchez donc de partir dès demain : vous m'écrirez à l'adresse que je vous envoie, et vous m'enverrez la vôtre quand vous serez arrivé à Sion.

Vous n'avez jamais voulu me parler de l'état de vos affaires ; mais vous n'êtes pas dans votre patrie ; je sais que vous y avez peu de fortune, et que vous ne faites que la déranger ici, où vous ne resteriez pas sans moi. Je puis donc supposer qu'une partie de votre bourse est dans la mienne, et je vous envoie un léger acompte dans celle que renferme cette boîte, qu'il ne faut pas ouvrir devant le porteur. Je n'ai garde d'aller au-devant des difficultés ; je vous estime trop pour vous croire capable d'en faire.

Je vous défends, non seulement de retourner sans mon ordre, mais de venir nous dire adieu. Vous pouvez écrire à ma mère ou à moi, simplement pour nous avertir que vous êtes forcé de partir sur-le-champ pour une affaire imprévue, et me donner, si vous voulez, quelques avis sur mes lectures jusqu'à votre retour. Tout cela doit être fait naturellement et sans

Copyright Arvensa Editions

aucune apparence de mystère. Adieu, mon ami ; n'oubliez pas que vous emportez le coeur et le repos de Julie.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XVI – Réponse

Je relis votre terrible lettre, et je frisonne à chaque ligne. J'obéirai pourtant, je l'ai promis, je le dois ; j'obéirai. Mais vous ne savez pas, non, barbare, vous ne saurez jamais ce qu'un tel sacrifice coûte à mon coeur. Ah ! vous n'aviez pas besoin de l'épreuve du bosquet pour me le rendre sensible. C'est un raffinement de cruauté perdu pour votre âme impitoyable, et je puis au moins vous défier de me rendre plus malheureux.

Vous recevrez votre boîte dans le même état où vous l'avez envoyée. C'est trop d'ajouter l'opprobre à la cruauté ; si je vous ai laissée maîtresse de mon sort, je ne vous ai point laissée l'arbitre de mon honneur. C'est un dépôt sacré (l'unique, hélas ! qui me reste) dont jusqu'à la fin de ma vie nul ne sera chargé que moi seul.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XVII – Réplique

Votre lettre me fait pitié ; c'est la seule chose sans esprit que vous ayez jamais écrite.

J'offense donc votre honneur, pour lequel je donnerais mille fois ma vie ? J'offense donc ton honneur, ingrat ! qui m'as vue prête à t'abandonner le mien ? Où est-il donc cet honneur que j'offense ? Dis-le-moi, coeur rampant, âme sans délicatesse. Ah ! que tu es méprisable, si tu n'as qu'un honneur, que Julie ne connaisse pas ! Quoi ! ceux qui veulent partager leur sort n'oseraient partager leurs biens, et celui qui fait profession d'être à moi se tient outragé de mes dons ! Et depuis quand est-il vil de recevoir de ce qu'on aime ? Depuis quand ce que le coeur donne déshonore-t-il le coeur qui l'accepte ? Mais on méprise un homme qui reçoit d'un autre : on méprise celui dont les besoins passent la fortune. Et qui le méprise ? des âmes abjectes qui mettent l'honneur dans la richesse, et pèsent les vertus au poids de l'or. Est-ce dans ces basses maximes qu'un homme de bien met son honneur et le préjugé même de la raison n'est-il pas en faveur du plus pauvre ?

Sans doute, il est des dons vils qu'un honnête homme ne peut accepter ; mais apprenez qu'ils ne déshonorent pas moins la main qui les offre, et qu'un don honnête à faire est toujours honnête à recevoir ; or, sûrement mon coeur ne me reproche pas celui-ci, il s'en glorifie[25]. Je ne sache rien de plus méprisable qu'un homme dont on achète le coeur et les soins, si ce n'est la femme qui les paye ; mais entre deux coeurs unis la communauté des biens est une justice et un devoir ; et si je me trouve encore en arrière de ce qui me reste de plus qu'à vous, j'accepte sans

Copyright Arvensa Editions

scrupule ce que je réserve, et je vous dois ce que je ne vous ai pas donné. Ah ! si les dons de l'amour sont à charge, quel coeur jamais peut être reconnaissant ?

Supposeriez-vous que je refuse à mes besoins ce que je destine à pourvoir aux vôtres ? Je vais vous donner du contraire une preuve sans réplique. C'est que la bourse que je vous renvoie contient le double de ce qu'elle contenait la première fois, et qu'il ne tiendrait qu'à moi de la doubler encore. Mon père me donne pour mon entretien une pension, modique à la vérité, mais à laquelle je n'ai jamais besoin de toucher, tant ma mère est attentive à pourvoir à tout, sans compter que ma broderie et ma dentelle suffisent pour m'entretenir de l'une et de l'autre. Il est vrai que je n'étais pas toujours aussi riche ; les soucis d'une passion fatale m'ont fait depuis longtemps négliger certains soins auxquels j'employais mon superflu ; c'est une raison de plus d'en disposer comme je fais ; il faut vous humilier pour le mal dont vous êtes cause, et que l'amour expie les fautes qu'il fait commettre.

Venons à l'essentiel. Vous dites que l'honneur vous défend d'accepter mes dons. Si cela est, je n'ai plus rien à dire, et je conviens avec vous qu'il ne vous est pas permis d'aliéner un pareil soin. Si donc vous pouvez me prouver cela, faites-le clairement, incontestablement, et sans vaine subtilité ; car vous savez que je hais les sophismes. Alors vous pouvez me rendre la bourse, je la reprends sans me plaindre, et il n'en sera plus parlé.

Mais comme je n'aime ni les gens pointilleux ni le faux point d'honneur, si vous me renvoyez encore une fois la boîte sans justification, ou que votre justification soit mauvaise, il faudra ne nous plus voir. Adieu ; pensez-y.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XVIII – De Saint-Preux à Julie

J'ai reçu vos dons, je suis parti sans vous voir, me voici bien loin de vous : êtes-vous contente de vos tyrannies, et vous ai-je assez obéi ?

Je ne puis vous parler de mon voyage ; à peine sais-je comment il s'est fait. J'ai mis trois jours à faire vingt lieues ; chaque pas qui m'éloignait de vous séparait mon corps de mon âme, et me donnait un sentiment anticipé de la mort. Je voulais vous décrire ce que je verrais. Vain projet ! Je n'ai rien vu que vous, et ne puis vous peindre que Julie. Les puissantes émotions que je viens d'éprouver coup sur coup m'ont jeté dans des distractions continuelles ; je me sentais toujours où je n'étais point : à peine avais-je assez de présence d'esprit pour suivre et demander mon chemin, et je suis arrivé à Sion sans être parti de Vevai.

C'est ainsi que j'ai trouvé le secret d'éluder votre rigueur et de vous voir sans vous désobéir. Oui, cruelle, quoi que vous ayez su faire, vous n'avez pu me séparer de vous tout entier. Je n'ai traîné dans mon exil que la moindre partie de moi-même : tout ce qu'il y a de vivant en moi demeure auprès de vous sans cesse. Il erre impunément sur vos yeux, sur vos lèvres, sur votre sein, sur tous vos charmes ; il pénètre partout comme une vapeur subtile, et je suis plus heureux en dépit de vous que je ne fus jamais de votre gré.

J'ai ici quelques personnes à voir, quelques affaires à traiter ; voilà ce qui me désole. Je ne suis point à plaindre dans la solitude, où je puis m'occuper de vous et me transporter aux lieux où vous êtes. La vie active qui me rappelle à moi tout entier m'est seule insupportable. Je vais faire mal et vite pour être promptement libre, et pouvoir m'égarer à mon aise dans les lieux sauvages qui forment à mes yeux les charmes de ce pays. Il

Copyright Arvensa Editions

faut tout fuir et vivre seul au monde, quand on n'y peut vivre avec vous.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XIX – De Saint-Preux à Julie

Rien ne m'arrête plus ici que vos ordres ; cinq jours que j'y ai passés ont suffi et au-delà pour mes affaires ; si toutefois on peut appeler des affaires celles où le coeur n'a point de part. Enfin vous n'avez plus de prétexte, et ne pouvez me retenir loin de vous qu'afin de me tourmenter.

Je commence à être fort inquiet du sort de ma première lettre ; elle fut écrite et mise à la poste en arrivant : l'adresse en est fidèlement copiée sur celle que vous m'envoyâtes : je vous ai envoyé la mienne avec le même soin, et si vous aviez fait exactement réponse, elle aurait déjà dû me parvenir. Cette réponse pourtant ne vient point, et il n'y a nulle cause possible et funeste de son retard que mon esprit troublé ne se figure. O ma Julie ! que d'imprévues catastrophes peuvent en huit jours rompre à jamais les plus doux liens du monde ! Je frémis de songer qu'il n'y a pour moi qu'un seul moyen d'être heureux et des millions d'être misérable[26]. Julie, m'auriez-vous oublié ? Ah ! c'est la plus affreuse de mes craintes ! Je puis préparer ma constance aux autres malheurs, mais toutes les forces de mon âme défaillent au seul soupçon de celui-là.

Je vois le peu de fondement de mes alarmes, et ne saurais les calmer. Le sentiment de mes maux s'aigrit sans cesse loin de vous, et, comme si je n'en avais pas assez pour m'abattre, je m'en forge encore d'incertains pour irriter tous les autres. D'abord mes inquiétudes étaient moins vives. Le trouble d'un départ subit, l'agitation du voyage, donnaient le change à mes ennuis ; ils se raniment dans la tranquille solitude. Hélas ! je combattais ; un fer mortel a percé mon sein, et la douleur ne s'est fait sentir que longtemps après la blessure.

Copyright Arvensa Editions

Cent fois, en lisant des romans, j'ai ri des froides plaintes des amants sur l'absence. Ah ! je ne savais pas alors à quel point la vôtre un jour me serait insupportable ! Je sens aujourd'hui combien une âme paisible est peu propre à juger des passions, et combien il est insensé de rire des sentiments qu'on n'a point éprouvés. Vous le dirai-je pourtant ? Je ne sais quelle idée consolante et douce tempère en moi l'amertume de votre éloignement, en songeant qu'il s'est fait par votre ordre. Les maux qui me viennent de vous me sont moins cruels que s'ils m'étaient envoyés par la fortune ; s'ils servent à vous contenter, je ne voudrais pas ne les point sentir ; ils sont les garants de leur dédommagement, et je connais trop bien votre âme pour vous croire barbare à pure perte.

Si vous voulez m'éprouver, je n'en murmure plus ; il est juste que vous sachiez si je suis constant, patient, docile, digne en un mot des biens que vous me réservez. Dieux ! si c'était là votre idée, je me plaindrais de trop peu souffrir. Ah ! non, pour nourrir dans mon coeur une si douce attente, inventez, s'il se peut, des maux mieux proportionnés à leur prix.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Première Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XX – De Julie à Saint-Preux

Je reçois à la fois vos deux lettres ; et je vois, par l'inquiétude que vous marquez dans la seconde sur le sort de l'autre, que, quand l'imagination prend les devants, la raison ne se hâte pas comme elle, et souvent la laisse aller seule. Pensâtes-vous, en arrivant à Sion, qu'un courrier tout prêt n'attendait pour partir que votre lettre, que cette lettre me serait remise en arrivant ici, et que les occasions ne favoriseraient pas moins ma réponse ? Il n'en va pas ainsi, mon bel ami. Vos deux lettres me sont parvenues à la fois, parce que le courrier, qui ne passe qu'une fois la semaine[27], n'est parti qu'avec la seconde. Il faut un certain temps pour distribuer les lettres ; il en faut à mon commissionnaire pour me rendre la mienne en secret, et le courrier ne retourne pas d'ici le lendemain du jour qu'il est arrivé. Ainsi, tout bien calculé, il nous faut huit jours, quand celui du courrier est bien choisi, pour recevoir réponse l'un de l'autre ; ce que je vous explique afin de calmer une fois pour toutes votre impatiente vivacité. Tandis que vous déclamez contre la fortune et ma négligence, vous voyez que je m'informe adroitement de tout ce qui peut assurer notre correspondance et prévenir vos perplexités. Je vous laisse à décider de quel côté sont les plus tendres soins.

Ne parlons plus de peines, mon bon ami ; ah ! respectez et partagez plutôt le plaisir que j'éprouve, après huit mois d'absence, de revoir le meilleur des pères ! Il arriva jeudi au soir, et je n'ai songé qu'à lui[28] depuis cet heureux moment. O toi que j'aime le mieux au monde après les auteurs de mes jours, pourquoi tes lettres, tes querelles viennent-elles contrister mon âme, et troubler les premiers plaisirs d'une famille réunie ?

Copyright Arvensa Editions

Tu voudrais que mon coeur s'occupât de toi sans cesse ; mais, dis-moi, le tien pourrait-il aimer une fille dénaturée à qui les feux de l'amour feraient oublier les droits du sang, et que les plaintes d'un amant rendraient insensibles aux caresses d'un père ? Non, mon digne ami, n'empoisonne point par d'injustes reproches l'innocente joie que m'inspire un si doux sentiment. Toi dont l'âme est si tendre et si sensible, ne conçois-tu point quel charme c'est de sentir, dans ces purs et sacrés embrassements, le sein d'un père palpiter d'aise contre celui de sa fille ? Ah ! crois-tu qu'alors le coeur puisse un moment se partager, et rien dérober à la nature ?

Sol che son figlia io mi rammento adesso[29].

Ne pensez pas pourtant que je vous oublie. Oublia-t-on jamais ce qu'on a une fois aimé ? Non, les impressions plus vives, qu'on suit quelques instants, n'effacent pas pour cela les autres. Ce n'est point sans chagrin que je vous ai vu partir, ce n'est point sans plaisir que je vous verrais de retour. Mais... Prenez patience ainsi que moi, puisqu'il le faut, sans en demander davantage. Soyez sûr que je vous rappellerai le plus tôt qu'il me sera possible ; et pensez que souvent tel qui se plaint bien haut de l'absence n'est pas celui qui en souffre le plus.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XXI – De Saint-Preux à Julie

Que j'ai souffert en la recevant, cette lettre souhaitée avec tant d'ardeur ! J'attendais le courrier à la poste. À peine le paquet était-il ouvert que je me nomme ; je me rends importun : on me dit qu'il y a une lettre, je tressaille ; je la demande agité d'une mortelle impatience ; je la reçois enfin. Julie, j'aperçois les traits de ta main adorée ! La mienne tremble en s'avançant pour recevoir ce précieux dépôt. Je voudrais baiser mille fois ces sacrés caractères. O circonspection d'un amour craintif ! Je n'ose porter la lettre à ma bouche, ni l'ouvrir devant tant de témoins. Je me dérobe à la hâte ; mes genoux tremblaient sous moi ; mon émotion croissante me laisse à peine apercevoir mon chemin ; j'ouvre la lettre au premier détour : je la parcours, je la dévore ; et à peine suis-je à ces lignes où tu peins si bien les plaisirs de ton coeur en embrassant ce respectable père, que je fonds en larmes ; on me regarde, j'entre dans une allée pour échapper aux spectateurs ; là je partage ton attendrissement ; j'embrasse avec transport cet heureux père que je connais à peine ; et, la voix de la nature me rappelant au mien, je donne de nouvelles pleurs à sa mémoire honorée.

Et que vouliez-vous apprendre, incomparable fille, dans mon vain et triste savoir ? Ah ! c'est de vous qu'il faut apprendre tout ce qui peut entrer de bon, d'honnête, dans une âme humaine, et surtout ce divin accord de la vertu, de l'amour et de la nature, qui ne se trouve jamais qu'en vous. Non, il n'y a point d'affection saine qui n'ait sa place dans votre coeur, qui ne s'y distingue par la sensibilité qui vous est propre ; et, pour savoir moi-même régler le mien, comme j'ai soumis toutes mes actions à vos volontés, je vois bien qu'il faut soumettre encore tous mes sentiments aux vôtres.

Copyright Arvensa Editions

Quelle différence pourtant de votre état au mien, daignez le remarquer ! Je ne parle point du rang et de la fortune, l'honneur et l'amour doivent en cela suppléer à tout. Mais vous êtes environnée de gens que vous chérissez et qui vous adorent : les soins d'une tendre mère, d'un père dont vous êtes l'unique espoir ; l'amitié d'une cousine qui semble ne respirer que par vous ; toute une famille dont vous faites l'ornement ; une ville entière fière de vous avoir vue naître : tout occupe et partage votre sensibilité ; et ce qu'il en reste à l'amour n'est que la moindre partie de ce que lui ravissent les droits du sang et de l'amitié. Mais moi, Julie, hélas ! errant, sans famille, et presque sans patrie, je n'ai que vous sur la terre, et l'amour seul me tient lieu de tout. Ne soyez donc pas surprise si, bien que votre âme soit la plus sensible, la mienne sait le mieux aimer ; et si, vous cédant en tant de choses, j'emporte au moins le prix de l'amour.

Ne craignez pourtant pas que je vous importune encore de mes indiscrètes plaintes. Non, je respecterai vos plaisirs, et pour eux-mêmes qui sont si purs, et pour vous qui les ressentez. Je m'en formerai dans l'esprit le touchant spectacle, je les partagerai de loin ; et ne pouvant être heureux de ma propre félicité, je le serai de la vôtre. Quelles que soient les raisons qui me tiennent éloigné de vous, je les respecte ; et que me servirait de les connaître, si, quand je devrais les désapprouver, il n'en faudrait pas moins obéir à la volonté qu'elles vous inspirent ? M'en coûtera-t-il plus de garder le silence qu'il m'en coûta de vous quitter ? Souvenez-vous toujours, ô Julie, que votre âme a deux corps à gouverner, et que celui qu'elle anime par son choix lui sera toujours le plus fidèle.

Nodo più forte.

Fabricato da noi, non dalla sorte[30].

Je me tais donc ; et jusqu'à ce qu'il vous plaise de terminer mon exil, je vais tâcher d'en tempérer l'ennui en parcourant les montagnes du Valais tandis qu'elles sont encore praticables. Je m'aperçois que ce pays ignoré mérite les regards des hommes, et qu'il ne lui manque, pour être admiré, que des spectateurs qui le sachent voir. Je tâcherai d'en tirer quelques observations dignes de vous plaire. Pour amuser une jolie femme, il faudrait peindre un peuple aimable et galant : mais toi, ma Julie, ah ! je le sais bien, le tableau d'un peuple heureux et simple est celui qu'il faut à ton coeur.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XXII – De Julie à Saint-Preux

Enfin le premier pas est franchi, et il a été question de vous. Malgré le mépris que vous témoignez pour ma doctrine, mon père en a été surpris ; il n'a pas moins admiré mes progrès dans la musique et dans le dessin[31] ; et au grand étonnement de ma mère, prévenue par vos calomnies[32], au blason près, qui lui a paru négligé, il a été fort content de tous mes talents. Mais ces talents ne s'acquièrent pas sans maître ; il a fallu nommer le mien ; et je l'ai fait avec une énumération pompeuse de toutes les sciences qu'il voulait bien m'enseigner, hors une. Il s'est rappelé de vous avoir vu plusieurs fois à son précédent voyage, et il n'a pas paru qu'il eût conservé de vous une impression désavantageuse.

Ensuite, il s'est informé de votre fortune : on lui a dit qu'elle était médiocre ; de votre naissance ; on lui a dit qu'elle était honnête. Ce mot *honnête* est fort équivoque à l'oreille d'un gentilhomme, et a excité des soupçons que l'éclaircissement a confirmés. Dès qu'il a su que vous n'étiez pas noble, il a demandé ce qu'on vous donnait par mois. Ma mère, prenant la parole, a dit qu'un pareil arrangement n'était pas même proposable ; et qu'au contraire vous aviez rejeté constamment tous les moindres présents qu'elle avait tâché de vous faire en choses qui ne se refusent pas ; mais cet air de fierté n'a fait qu'exciter la sienne, et le moyen de supporter l'idée d'être redevable à un roturier ? Il a donc été décidé qu'on vous offrirait un paiement, au refus duquel, malgré tout votre mérite, dont on convient, vous seriez remercié de vos soins. Voilà, mon ami, le résumé d'une conversation qui a été tenue sur le compte de mon très honoré maître, et durant laquelle son humble écolière n'était pas fort tranquille. J'ai cru ne

Copyright Arvensa Editions

pouvoir trop me hâter de vous en donner avis, afin de vous laisser le temps d'y réfléchir. Aussitôt que vous aurez pris votre résolution, ne manquez pas de m'en instruire ; car cet article est de votre compétence, et mes droits ne vont pas jusque-là.

J'apprends avec peine vos courses dans les montagnes ; non que vous n'y trouviez, à mon avis, une agréable diversion, et que le détail de ce que vous aurez vu ne me soit fort agréable à moi-même : mais je crains pour vous des fatigues que vous n'êtes guère en état de supporter. D'ailleurs la saison est fort avancée ; d'un jour à l'autre tout peut se couvrir de neige ; et je prévois que vous aurez encore plus à souffrir du froid que de la fatigue. Si vous tombiez malade dans le pays où vous êtes, je ne m'en consolerais jamais. Revenez donc, mon bon ami, dans mon voisinage. Il n'est pas temps encore de rentrer à Vevai ; mais je veux que vous habitiez un séjour moins rude, et que nous soyons plus à portée d'avoir aisément des nouvelles l'un de l'autre. Je vous laisse le maître du choix de votre station. Tâchez seulement qu'on ne sache point ici où vous êtes, et soyez discret sans être mystérieux. Je ne vous dis rien sur ce chapitre, je me fie à l'intérêt que vous avez d'être prudent, et plus encore à celui que j'ai que vous le soyez.

Adieu, mon ami ; je ne puis m'entretenir plus longtemps avec vous. Vous savez de quelles précautions j'ai besoin pour vous écrire. Ce n'est pas tout : mon père a amené un étranger respectable, son ancien ami, et qui lui a sauvé autrefois la vie à la guerre. Jugez si nous nous sommes efforcés de le bien recevoir. Il repart demain, et nous nous hâtons de lui procurer, pour le jour qui nous reste, tous les amusements qui peuvent marquer notre zèle à un tel bienfaiteur. On m'appelle : il faut finir. Adieu, derechef.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XXIII – De Saint-Preux à Julie

À peine ai-je employé huit jours à parcourir un pays qui demanderait des années d'observation : mais, outre que la neige me chasse, j'ai voulu revenir au-devant du courrier qui m'apporte, j'espère, une de vos lettres. En attendant qu'elle arrive, je commence par vous écrire celle-ci, après laquelle j'en écrirai, s'il est nécessaire, une seconde pour répondre à la vôtre.

Je ne vous ferai point ici un détail de mon voyage et de mes remarques ; j'en ai fait une relation que je compte vous porter. Il faut réserver notre correspondance pour les choses qui nous touchent de plus près l'un et l'autre. Je me contenterai de vous parler de la situation de mon âme : il est juste de vous rendre compte de l'usage qu'on fait de votre bien.

J'étais parti, triste de mes peines et consolé de votre joie ; ce qui me tenait dans un certain état de langueur qui n'est pas sans charme pour un coeur sensible. Je gravissais lentement et à pied des sentiers assez rudes, conduit par un homme que j'avais pris pour être mon guide et dans lequel, durant toute la route, j'ai trouvé plutôt un ami qu'un mercenaire. Je voulais rêver, et j'en étais toujours détourné par quelque spectacle inattendu. Tantôt d'immenses roches pendaient en ruines au-dessus de ma tête. Tantôt de hautes et bruyantes cascades m'inondaient de leur épais brouillard. Tantôt un torrent éternel ouvrait à mes côtés un abîme dont les yeux n'osaient sonder la profondeur. Quelquefois, je me perdais dans l'obscurité d'un bois touffu. Quelquefois, en sortant d'un gouffre, une agréable prairie réjouissait tout à coup mes regards. Un mélange étonnant de la nature sauvage et de la nature cultivée montrait partout la main des hommes où l'on eût cru qu'ils n'avaient jamais pénétré : à côté d'une

Copyright Arvensa Editions

caverne on trouvait des maisons ; on voyait des pampres secs où l'on n'eût cherché que des ronces, des vignes dans des terres éboulées, d'excellents fruits sur des rochers, et des champs dans des précipices.

Ce n'était pas seulement le travail des hommes qui rendait ces pays étranges si bizarrement contrastés : la nature semblait encore prendre plaisir à s'y mettre en opposition avec elle-même, tant on la trouvait différente en un même lieu sous divers aspects ! Au levant les fleurs du printemps, au midi les fruits de l'automne, au nord les glaces de l'hiver : elle réunissait toutes les saisons dans le même instant, tous les climats dans le même lieu, des terrains contraires sur le même sol, et formait l'accord inconnu partout ailleurs des productions des plaines et de celles des Alpes. Ajoutez à tout cela les illusions de l'optique, les pointes des monts différemment éclairées, le clair-obscur du soleil et des ombres, et tous les accidents de lumière qui en résultaient le matin et le soir ; vous aurez quelque idée des scènes continuelles qui ne cessèrent d'attirer mon admiration, et qui semblaient m'être offertes en un vrai théâtre ; car la perspective des monts, étant verticale, frappe les yeux tout à la fois et bien plus puissamment que celle des plaines, qui ne se voit qu'obliquement, en fuyant, et dont chaque objet vous en cache un autre.

J'attribuai, durant la première journée, aux agréments de cette variété le calme que je sentais renaître en moi. J'admirais l'empire qu'ont sur nos passions les plus vives les êtres les plus insensibles, et je méprisais la philosophie de ne pouvoir pas même autant sur l'âme qu'une suite d'objets inanimés. Mais cet état paisible ayant duré la nuit et augmenté le lendemain, je ne tardai pas de juger qu'il avait encore quelque autre cause qui ne m'était pas connue. J'arrivai ce jour-là sur des montagnes les moins élevées, et, parcourant ensuite leurs inégalités, sur celles des plus hautes qui étaient à ma portée. Après m'être promené dans les nuages, j'atteignais un séjour plus serein, d'où l'on voit dans la saison le tonnerre et l'orage se former au-dessous de soi ; image trop vaine de l'âme du sage, dont l'exemple n'exista jamais, ou n'existe qu'aux mêmes lieux d'où l'on en a tiré l'emblème.

Ce fut là que je démêlai sensiblement dans la pureté de l'air où je me trouvais la véritable cause du changement de mon humeur, et du retour de cette paix intérieure que j'avais perdue depuis si longtemps. En effet, c'est une impression générale qu'éprouvent tous les hommes, quoiqu'ils ne l'observent pas tous, que sur les hautes montagnes, où l'air est pur et

Copyright Arvensa Editions

subtil, on se sent plus de facilité dans la respiration, plus de légèreté dans le corps, plus de sérénité dans l'esprit ; les plaisirs y sont moins ardents, les passions plus modérées. Les méditations y prennent je ne sais quel caractère grand et sublime, proportionné aux objets qui nous frappent, je ne sais quelle volupté tranquille qui n'a rien d'âcre et de sensuel. Il semble qu'en s'élevant au-dessus du séjour des hommes, on y laisse tous les sentiments bas et terrestres, et qu'à mesure qu'on approche des régions éthérées, l'âme contracte quelque chose de leur inaltérable pureté. On y est grave sans mélancolie, paisible sans indolence, content d'être et de penser : tous les désirs trop vifs s'émoussent, ils perdent cette pointe aiguë qui les rend douloureux ; ils ne laissent au fond du coeur qu'une émotion légère et douce ; et c'est ainsi qu'un heureux climat fait servir à la félicité de l'homme les passions qui font ailleurs son tourment. Je doute qu'aucune agitation violente, aucune maladie de vapeurs pût tenir contre un pareil séjour prolongé, et je suis surpris que des bains de l'air salutaire et bienfaisant des montagnes ne soient pas un des grands remèdes de la médecine et de la morale.

Qui non palazzi, non teatro o loggia;
Ma'n lor vece un' abete, un faggio, un pino
Trà l'erba verge e'l bel monte vicino
Levan di terra al ciel nostr' intellecto.[33]

Supposez les impressions réunies de ce que je viens de vous décrire, et vous aurez quelque idée de la situation délicieuse où je me trouvais. Imaginez la variété, la grandeur, la beauté de mille étonnants spectacles ; le plaisir de ne voir autour de soi que des objets tout nouveaux, des oiseaux étranges, des plantes bizarres et inconnues, d'observer en quelque sorte une autre nature, et de se trouver dans un nouveau monde. Tout cela fait aux yeux un mélange inexprimable, dont le charme augmente encore par la subtilité de l'air qui rend les couleurs plus vives, les traits plus marqués, rapproche tous les points de vue ; les distances paraissant moindres que dans les plaines, où l'épaisseur de l'air couvre la terre d'un voile, l'horizon présente aux yeux plus d'objets qu'il semble n'en pouvoir contenir : enfin le spectacle a je ne sais quoi de magique, de surnaturel, qui ravit l'esprit et les sens ; on oublie tout, on s'oublie soi-même, on ne sait plus où l'on est.

J'aurais passé tout le temps de mon voyage dans le seul enchantement

Copyright Arvensa Editions

du paysage, si je n'en eusse éprouvé un plus doux encore dans le commerce des habitants. Vous trouverez dans ma description un léger crayon de leurs moeurs, de leur simplicité, de leur égalité d'âme, et de cette paisible tranquillité qui les rend heureux par l'exemption des peines plutôt que par le goût des plaisirs. Mais ce que je n'ai pu vous peindre et qu'on ne peut guère imaginer, c'est leur humanité désintéressée, et leur zèle hospitalier pour tous les étrangers que le hasard ou la curiosité conduisent parmi eux. J'en fis une épreuve surprenante, moi qui n'étais connu de personne, et qui ne marchais qu'à l'aide d'un conducteur. Quand j'arrivais le soir dans un hameau, chacun venait avec tant d'empressement m'offrir sa maison, que j'étais embarrassé du choix ; et celui qui obtenait la préférence en paraissait si content, que la première fois je pris cette ardeur pour de l'avidité. Mais je fus bien étonné quand, après en avoir usé chez mon hôte à peu près comme au cabaret, il refusa le lendemain mon argent, s'offensant même de ma proposition, et il en a partout été de même. Ainsi c'était le pur amour de l'hospitalité, communément assez tiède, qu'à sa vivacité j'avais pris pour l'âpreté du gain : leur désintéressement fut si complet, que dans tout le voyage je n'ai pu trouver à placer un patagon[34]. En effet, à quoi dépenser de l'argent dans un pays où les maîtres ne reçoivent point le prix de leurs frais, ni les domestiques celui de leurs soins, et où l'on ne trouve aucun mendiant ? Cependant l'argent est fort rare dans le Haut-Valais ; mais c'est pour cela que les habitants sont à leur aise ; car les denrées y sont abondantes sans aucun débouché au dehors, sans consommation de luxe au dedans, et sans que le cultivateur montagnard, dont les travaux sont les plaisirs, devienne moins laborieux. Si jamais ils ont plus d'argent, ils seront infailliblement plus pauvres : ils ont la sagesse de le sentir, et il y a dans le pays des mines d'or qu'il n'est pas permis d'exploiter.

J'étais d'abord fort surpris de l'opposition de ces usages avec ceux du Bas-Valais, où sur la route d'Italie, on rançonne assez durement les passagers, et j'avais peine à concilier dans un même peuple des manières si différentes. Un Valaisan m'en expliqua la raison. « Dans la vallée, me dit-il, les étrangers qui passent sont des marchands, et d'autres gens uniquement occupés de leur négoce et de leur gain : il est juste qu'ils nous laissent une partie de leur profit, et nous les traitons comme ils traitent les autres. Mais ici, où nulle affaire n'appelle les étrangers, nous sommes sûrs que leur voyage est désintéressé ; l'accueil qu'on leur fait l'est aussi. Ce sont des

Copyright Arvensa Editions

hôtes qui nous viennent voir parce qu'ils nous aiment, et nous les recevons avec amitié.

Au reste, ajouta-t-il en souriant, cette hospitalité n'est pas coûteuse, et peu de gens s'avisent d'en profiter. — Ah ! je le crois, lui répondis-je. Que ferait-on chez un peuple qui vit pour vivre, non pour gagner ni pour briller ? Hommes heureux et dignes de l'être, j'aime à croire qu'il faut vous ressembler en quelque chose pour se plaire au milieu de vous. »

Ce qui me paraissait le plus agréable dans leur accueil, c'était de n'y pas trouver le moindre vestige de gêne ni pour eux ni pour moi. Ils vivaient dans leur maison comme si je n'y eusse pas été, et il ne tenait qu'à moi d'y être comme si j'y eusse été seul. Ils ne connaissent point l'incommode vanité d'en faire les honneurs aux étrangers, comme pour les avertir de la présence d'un maître, dont on dépend au moins en cela. Si je ne disais rien, ils supposaient que je voulais vivre à leur manière ; je n'avais qu'à dire un mot pour vivre à la mienne, sans éprouver jamais de leur part la moindre marque de répugnance ou d'étonnement. Le seul compliment qu'ils me firent après avoir su que j'étais Suisse, fut de me dire que nous étions frères, et que je n'avais qu'à me regarder chez eux comme étant chez moi. Puis ils ne s'embarrassèrent plus de ce que je faisais, n'imaginant pas même que je pusse avoir le moindre doute sur la sincérité de leurs offres, ni le moindre scrupule à m'en prévaloir. Ils en usent entre eux avec la même simplicité ; les enfants en âge de raison sont les égaux de leurs pères ; les domestiques s'asseyent à table avec leurs maîtres ; la même liberté règne dans les maisons et dans la république, et la famille est l'image de l'état.

La seule chose sur laquelle je ne jouissais pas de la liberté était la durée excessive des repas. J'étais bien le maître de ne pas mettre à table ; mais, quand j'y étais une fois, il y fallait rester une partie de la journée, et boire d'autant. Le moyen d'imaginer qu'un homme et un Suisse n'aimât pas à boire ? En effet, j'avoue que le bon vin me paraît une excellente chose, et que je ne hais point à m'en égayer, pourvu qu'on ne m'y force pas. J'ai toujours remarqué que les gens faux sont sobres, et la grande réserve de la table annonce assez souvent des moeurs feintes et des âmes doubles. Un homme franc craint moins ce babil affectueux et ces tendres épanchements qui précèdent l'ivresse ; mais il faut savoir s'arrêter et prévenir l'excès. Voilà ce qu'il ne m'était guère possible de faire avec d'aussi déterminés buveurs que les Valaisans, des vins aussi violents que ceux du pays, et sur des

Copyright Arvensa Editions

tables où l'on ne vit jamais d'eau. Comment se résoudre à jouer si sottement le sage et à fâcher de si bonnes gens ? Je m'enivrais donc par reconnaissance ; et ne pouvant payer mon écot de ma bourse, je le payais de ma raison.

Un autre usage qui ne me gênait guère moins, c'était de voir, même chez des magistrats, la femme et les filles de la maison, debout derrière ma chaise, servir à table comme des domestiques. La galanterie française se serait d'autant plus tourmentée à réparer cette incongruité, qu'avec la figure des Valaisanes, des servantes mêmes rendraient leurs services embarrassants. Vous pouvez m'en croire, elles sont jolies puisqu'elles m'ont paru l'être : des yeux accoutumés à vous voir sont difficiles en beauté.

Pour moi, qui respecte encore plus les usages des pays où je vis que ceux de la galanterie, je recevais leur service en silence avec autant de gravité que don Quichotte chez la duchesse. J'opposais quelquefois en souriant les grandes barbes et l'air grossier des convives au teint éblouissant de ces jeunes beautés timides, qu'un mot faisait rougir, et ne rendait que plus agréables. Mais je fus un peu choqué de l'énorme ampleur de leur gorge, qui n'a dans sa blancheur éblouissante qu'un des avantages du modèle que j'osais lui comparer ; modèle unique et voilé, dont les contours furtivement observés me peignent ceux de cette coupe célèbre à qui le plus beau sein du monde servit de moule[35].

Ne soyez pas surprise de me trouver si savant sur des mystères que vous cachez si bien : je le suis en dépit de vous ; un sens en peut quelquefois instruire un autre : malgré la plus jalouse vigilance, il échappe à l'ajustement le mieux concerté quelques légers interstices par lesquels la vue opère l'effet du toucher. L'oeil avide et téméraire s'insinue impunément sous les fleurs d'un bouquet, il erre sous la chenille et la gaze, et fait sentir à la main la résistance élastique qu'elle n'oserait éprouver.

Parte appar delle mamme acerbe e crude :
Parte altrui ne ricopre invida vesta,
Invida, ma s'agli occhi il varco chiude,
L'amoroso pensier gia non arresta.[36]

Je remarquai aussi un grand défaut dans l'habillement des Valaisanes, c'est d'avoir des corps de robe si élevés par derrière qu'elles en paraissent bossues ; cela fait un effet singulier avec leurs petites coiffures noires et le

Copyright Arvensa Editions

reste de leur ajustement, qui ne manque au surplus ni de simplicité ni d'élégance. Je vous porte un habit complet à la Valaisane, et j'espère qu'il vous ira bien ; il a été pris sur la plus jolie taille du pays.

Tandis que je parcourais avec extase ces lieux si peu connus et si dignes d'être admirés ; que faisiez-vous cependant, ma Julie ? Étiez-vous oubliée de votre ami ? Julie oubliée ! Ne m'oublierais-je pas plutôt moi-même, et que pourrais-je un moment seul, moi qui ne suis plus rien que par vous ? Je n'ai jamais mieux remarqué avec quel instinct je place en divers lieux notre existence commune selon l'état de mon âme. Quand je suis triste, elle se réfugie auprès de la vôtre, et cherche des consolations aux lieux où vous êtes ; c'est ce que j'éprouvais en vous quittant. Quand j'ai du plaisir, je n'en saurais jouir seul, et pour le partager avec vous je vous appelle alors où je suis. Voilà ce qui m'est arrivé durant toute cette course, où, la diversité des objets me rappelant sans cesse en moi-même, je vous conduisais partout avec moi. Je ne faisais pas un pas que nous ne le fissions ensemble. Je n'admirais pas une vue sans me hâter de vous la montrer. Tous les arbres que je rencontrais vous prêtaient leur ombre, tous les gazons vous servaient de siège. Tantôt assis à vos côtés, je vous aidais à parcourir des yeux les objets ; tantôt à vos genoux j'en contemplais un plus digne des regards d'un homme sensible. Rencontrais-je un pas difficile, je vous le voyais franchir avec la légèreté d'un faon qui bondit après sa mère. Fallait-il traverser un torrent, j'osais presser dans mes bras une si douce charge ; je passais le torrent lentement, avec délices, et voyais à regret le chemin que j'allais atteindre. Tout me rappelait à vous dans ce séjour paisible ; et les touchants attraits de la nature, et l'inaltérable pureté de l'air, et les moeurs simples des habitants, et leur sagesse égale et sûre, et l'aimable pudeur du sexe, et ses innocentes grâces, et tout ce qui frappait agréablement mes yeux et mon coeur leur peignait celle qu'ils cherchent.

O ma Julie, disais-je avec attendrissement, que ne puis-je couler mes jours avec toi dans ces lieux ignorés, heureux de notre bonheur et non du regard des hommes ! Que ne puis-je ici rassembler toute mon âme en toi seule ; et devenir à mon tour l'univers pour toi ! Charmes adorés, vous jouiriez alors des hommages qui vous sont dus ! Délices de l'amour, c'est alors que nos coeurs vous savoureraient sans cesse ! Une longue et douce ivresse nous laisserait ignorer le cours des ans : et quand enfin l'âge aurait calmé nos premiers feux, l'habitude de penser et sentir ensemble ferait succéder à leurs transports une amitié non moins tendre. Tous les

Copyright Arvensa Editions

sentiments honnêtes, nourris dans la jeunesse avec ceux de l'amour, en rempliraient un jour le vide immense ; nous pratiquerions au sein de cet heureux peuple, et à son exemple, tous les devoirs de l'humanité : sans cesse nous nous unirions pour bien faire, et nous ne mourrions point sans avoir vécu.

La poste arrive ; il faut finir ma lettre, et courir recevoir la vôtre. Que le coeur me bat jusqu'à ce moment ! Hélas ! j'étais heureux dans mes chimères : mon bonheur fuit avec elles ; que vais-je être en réalité ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre littéraire

JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE

Première Partie

Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XXIV – De Saint-Preux à Julie

Je réponds sur-le-champ à l'article de votre lettre qui regarde le paiement, et n'ai, Dieu merci, nul besoin d'y réfléchir. Voici, ma Julie, quel est mon sentiment sur ce point.

Je distingue dans ce qu'on appelle honneur celui qui se tire de l'opinion publique, et celui qui dérive de l'estime de soi-même. Le premier consiste en vains préjugés plus mobiles qu'une onde agitée ; le second a sa base dans les vérités éternelles de la morale. L'honneur du monde peut être avantageux à la fortune ; mais il ne pénètre point dans l'âme, et n'influe en rien sur le vrai bonheur. L'honneur véritable au contraire en forme l'essence, parce qu'on ne trouve qu'en lui ce sentiment permanent de satisfaction intérieure qui seul peut rendre heureux un être pensant. Appliquons, ma Julie, ces principes à votre question : elle sera bientôt résolue.

Que je m'érige en maître de philosophie, et prenne, comme ce fou de la fable, de l'argent pour enseigner la sagesse, cet emploi paraîtra bas aux yeux du monde, et j'avoue qu'il a quelque chose de ridicule en soi : cependant, comme aucun homme ne peut tirer sa subsistance absolument de lui-même, et, qu'on ne saurait l'en tirer de plus près que par son travail, nous mettrons ce mépris au rang des plus dangereux préjugés ; nous n'aurons point la sottise de sacrifier la félicité à cette opinion insensée ; vous ne m'en estimerez pas moins, et je n'en serai pas plus à plaindre quand je vivrai des talents que j'ai cultivés.

Mais ici, ma Julie, nous avons d'autres considérations à faire. Laissons la multitude, et regardons en nous-mêmes. Que serai-je réellement à votre père en recevant de lui le salaire des leçons que je vous aurai données, et

Copyright Arvensa Editions

lui vendant une partie de mon temps, c'est-à-dire de ma personne ? Un mercenaire, un homme à ses gages, une espèce de valet ; et il aura de ma part, pour garant de sa confiance et pour sûreté de ce qui lui appartient, ma foi tacite, comme celle du dernier de ses gens.

Or quel bien plus précieux peut avoir un père que sa fille unique, fût-ce même une autre que Julie ? Que fera donc celui qui lui vend ses services ? Fera-t-il taire ses sentiments pour elle ? Ah ! tu sais si cela se peut ! Ou bien, se livrant sans scrupule au penchant de son coeur, offensera-t-il dans la partie la plus sensible celui à qui il doit fidélité ? Alors je ne vois plus dans un tel maître qu'un perfide qui foule aux pieds les droits les plus sacrés[37], un traître, un séducteur domestique, que les lois condamnent très justement à la mort. J'espère que celle à qui je parle sait m'entendre ; ce n'est pas la mort que je crains, mais la honte d'en être digne, et le mépris de moi-même.

Quand les lettres d'Héloïse et d'Abélard tombèrent entre vos mains, vous savez ce que je vous dis de cette lecture et de la conduite du théologien. J'ai toujours plaint Héloïse ; elle avait un coeur fait pour aimer : mais Abélard ne m'a jamais paru qu'un misérable digne de son sort, et connaissant aussi peu l'amour que la vertu. Après l'avoir jugé, faudra-t-il que je l'imite ? Malheur à quiconque prêche une morale qu'il ne veut pas pratiquer ! Celui qu'aveugle sa passion jusqu'à ce point en est bientôt puni par elle, et perd le goût des sentiments auxquels il a sacrifié son honneur. L'amour est privé de son plus grand charme quand l'honnêteté l'abandonne ; pour en sentir tout le prix, il faut que le coeur s'y complaise, et qu'il nous élève en élevant l'objet aimé. Ôtez l'idée de la perfection, vous ôtez l'enthousiasme ; ôtez l'estime, et l'amour n'est plus rien. Comment une femme pourrait-elle honorer un homme qui se déshonore ? Comment pourra-t-il adorer lui-même celle qui n'a pas craint de s'abandonner à un vil corrupteur ? Ainsi bientôt ils se mépriseront mutuellement ; l'amour ne sera plus pour eux qu'un honteux commerce, ils auront perdu l'honneur, et n'auront point trouvé la félicité.

Il n'en est pas ainsi ma Julie, entre deux amants de même âge, tous deux épris du même feu, qu'un mutuel attachement unit, qu'aucun lien particulier ne gêne, qui jouissent tous deux de leur première liberté, et dont aucun droit ne proscrit l'engagement réciproque. Les lois les plus sévères ne peuvent leur imposer d'autre peine que le prix même de leur amour ; la seule punition de s'être aimés est l'obligation de s'aimer à

Copyright Arvensa Editions

jamais ; et s'il est quelques malheureux climats au monde où l'homme barbare brise ces innocentes chaînes, il en est puni sans doute par les crimes que cette contrainte engendre.

Voilà mes raisons, sage et vertueuse Julie ; elles ne sont qu'un froid commentaire de celles que vous m'exposâtes avec tant d'énergie et de vivacité dans une de vos lettres ; mais c'en est assez pour vous montrer combien je m'en suis pénétré. Vous vous souvenez que je n'insistai point sur mon refus, et que, malgré la répugnance que le préjugé m'a laissée, j'acceptai vos dons en silence, ne trouvant point en effet dans le véritable honneur de solide raison pour les refuser. Mais ici le devoir, la raison, l'amour même, tout parle d'un ton que je ne peux méconnaître. S'il faut choisir entre l'honneur et vous, mon coeur est prêt à vous perdre. Il vous aime trop, ô Julie, pour vous conserver à ce prix.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Première Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XXV – De Julie à Saint-Preux

La relation de votre voyage est charmante, mon bon ami ; elle me ferait aimer celui qui l'a écrite, quand même je ne le connaîtrais pas. J'ai pourtant à vous tancer sur un passage dont vous vous doutez bien, quoique je n'aie pu m'empêcher de rire de la ruse avec laquelle vous vous êtes mis à l'abri du Tasse, comme derrière un rempart. Eh ! comment ne sentiez-vous point qu'il y a bien de la différence entre écrire au public ou à sa maîtresse ? L'amour, si craintif, si scrupuleux, n'exige-t-il pas plus d'égards que la bienséance ? Pouviez-vous ignorer que ce style n'est pas de mon goût, et cherchiez-vous à me déplaire ? Mais en voilà déjà trop peut-être sur un sujet qu'il ne fallait point relever. Je suis d'ailleurs trop occupée de votre seconde lettre pour répondre en détail à la première : ainsi, mon ami, laissons le Valais pour une autre fois, et bornons-nous maintenant à nos affaires ; nous serons assez occupés.

Je savais le parti que vous prendriez. Nous nous connaissons trop bien pour en être encore à ces éléments. Si jamais la vertu nous abandonne, ce ne sera pas, croyez-moi, dans les occasions qui demandent du courage et des sacrifices[38]. Le premier mouvement aux attaques vives est de résister ; et nous vaincrons, je l'espère, tant que l'ennemi nous avertira de prendre les armes. C'est au milieu du sommeil, c'est dans le sein d'un doux repos, qu'il faut se défier des surprises ; mais c'est surtout la continuité des maux qui rend leur poids insupportable ; et l'âme résiste bien plus aisément aux vives douleurs qu'à la tristesse prolongée. Voilà, mon ami, la dure espèce de combat que nous aurons désormais à soutenir : ce ne sont point des actions héroïques que le devoir nous demande, mais une

Copyright Arvensa Editions

résistance plus héroïque encore à des peines sans relâche.

Je l'avais trop prévu ; le temps du bonheur est passé comme un éclair ; celui des disgrâces commence, sans que rien m'aide à juger quand il finira. Tout m'alarme et me décourage ; une langueur mortelle s'empare de mon âme ; sans sujet bien précis de pleurer, des pleurs involontaires s'échappent de mes yeux : je ne lis pas dans l'avenir des maux inévitables ; mais je cultivais l'espérance, et la vois flétrir tous les jours. Que sert, hélas ! d'arroser le feuillage quand l'arbre est coupé par le pied ?

Je le sens, mon ami, le poids de l'absence m'accable. Je ne puis vivre sans toi, je le sens ; c'est ce qui m'effraye le plus. Je parcours cent fois le jour les lieux que nous habitions ensemble, et ne t'y trouve jamais ; je t'attends à ton heure ordinaire : l'heure passe, et tu ne viens point. Tous les objets que j'aperçois me portent quelque idée de ta présence pour m'avertir que je t'ai perdu. Tu n'as point ce supplice affreux : ton coeur seul peut te dire que je te manque. Ah ! si tu savais quel pire tourment c'est de rester quand on se sépare, combien tu préférerais ton état au mien !

Encore si j'osais gémir, si j'osais parler de mes peines, je me sentirais soulagée des maux dont je pourrais me plaindre. Mais, hors quelques soupirs exhalés en secret dans le sein de ma cousine, il faut étouffer tous les autres ; il faut contenir mes larmes ; il faut sourire quand je me meurs.

Sentirsi, oh Dei ! morir,
E non poter mai dir :
Morir mi sento[39].

Le pis est que tous ces maux empirent sans cesse mon plus grand mal, et que plus ton souvenir me désole, plus j'aime à me le rappeler. Dis-moi, mon ami, mon doux ami ; sens-tu combien un coeur languissant est tendre, et combien la tristesse fait fermenter l'amour ?

Je voulais vous parler de mille choses ; mais, outre qu'il faut mieux attendre de savoir positivement où vous êtes, il ne m'est pas possible de continuer cette lettre dans l'état où je me trouve en l'écrivant. Adieu, mon ami ; je quitte la plume, mais croyez que je ne vous quitte pas.

[Arv. ed]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre littéraire

JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE

Première Partie

Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Billet

J'écris, par un batelier que je ne connais point, ce billet à l'adresse ordinaire, pour donner avis que j'ai choisi mon asile à Meillerie, sur la rive opposée, afin de jouir au moins de la vue du lieu dont je n'ose approcher.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XXVI – De Saint-Preux à Julie

Que mon état est changé dans peu de jours ! Que d'amertumes se mêlent à la douceur de me rapprocher de vous ! Que de tristes réflexions m'assiègent ! Que de traverses mes craintes me font prévoir ! O Julie ! que c'est un fatal présent du ciel qu'une âme sensible ! Celui qui l'a reçu doit s'attendre à n'avoir que peine et douleur sur la terre. Vil jouet de l'air et des saisons, le soleil ou les brouillards, l'air couvert ou serein, régleront sa destinée, et il sera content ou triste au gré des vents. Victime des préjugés, il trouvera dans d'absurdes maximes un obstacle invincible aux justes voeux de son coeur. Les hommes le puniront d'avoir des sentiments droits de chaque chose, et d'en juger par ce qui est véritable plutôt que par ce qui est de convention. Seul il suffirait pour faire sa propre misère, en se livrant indiscrètement aux attraits divins de l'honnête et du beau, tandis que les pesantes chaînes de la nécessité l'attachent à l'ignominie. Il cherchera la félicité suprême sans se souvenir qu'il est homme : son coeur et sa raison seront incessamment en guerre, et des désirs sans bornes lui prépareront d'éternelles privations.

Telle est la situation cruelle où me plongent le sort qui m'accable et mes sentiments qui m'élèvent, et ton père qui me méprise, et toi qui fais le charme et le tourment de ma vie. Sans toi, beauté fatale, je n'aurais jamais senti ce contraste insupportable de grandeur au fond de mon âme et de bassesse dans ma fortune ; j'aurais vécu tranquille et serais mort content, sans daigner remarquer quel rang j'avais occupé sur la terre. Mais t'avoir vue et ne pouvoir te posséder, t'adorer et n'être qu'un homme, être aimé et ne pouvoir être heureux, habiter les mêmes lieux et ne pouvoir vivre ensemble !... O Julie, à qui je ne puis renoncer ! ô destinée que je ne puis vaincre ! quels combats affreux vous excitez en moi, sans pouvoir jamais

Copyright Arvensa Editions

surmonter mes désirs ni mon impuissance !

Quel effet bizarre et inconcevable ! Depuis que je suis rapproché de vous, je ne roule dans mon esprit que des pensées funestes. Peut-être le séjour où je suis contribue-t-il à cette mélancolie ; il est triste et horrible ; il en est plus conforme à l'état de mon âme, et je n'en habiterais pas si patiemment un plus agréable. Une file de rochers stériles borde la côte et environne mon habitation, que l'hiver rend encore plus affreuse. Ah ! je le sens, ma Julie, s'il fallait renoncer à vous, il n'y aurait plus pour moi d'autre séjour ni d'autre saison.

Dans les violents transports qui m'agitent, je ne saurais demeurer en place ; je cours, je monte avec ardeur, je m'élance sur les rochers, je parcours à grands pas tous les environs, et trouve partout dans les objets la même horreur qui règne au dedans de moi. On n'aperçoit plus de verdure, l'herbe est jaune et flétrie, les arbres sont dépouillés, le séchard[40] et la froide bise entassent la neige et les glaces ; et toute la nature est morte à mes yeux, comme l'espérance au fond de mon coeur.

Parmi les rochers de cette côte, j'ai trouvé, dans un abri solitaire, une petite esplanade d'où l'on découvre à plein la ville heureuse où vous habitez. Jugez avec quelle avidité mes yeux se portèrent vers ce séjour chéri. Le premier jour je fis mille efforts pour y discerner votre demeure ; mais l'extrême éloignement les rendit vains, et je m'aperçus que mon imagination donnait le change à mes yeux fatigués. Je courus chez le curé emprunter un télescope, avec lequel je vis ou crus voir votre maison ; et depuis ce temps je passe les jours entiers dans cet asile à contempler ces murs fortunés qui renferment la source de ma vie. Malgré la saison, je m'y rends dès le matin, et n'en reviens qu'à la nuit. Des feuilles et quelques bois secs que j'allume servent, avec mes courses, à me garantir du froid excessif. J'ai pris tant de goût pour ce lieu sauvage que j'y porte même de l'encre et du papier ; et j'y écris maintenant cette lettre sur un quartier que les glaces ont détaché du rocher voisin.

C'est là, ma Julie, que ton malheureux amant achève de jouir des derniers plaisirs qu'il goûtera peut-être en ce monde. C'est de là qu'à travers les airs et les murs il ose en secret pénétrer jusque dans ta chambre. Tes traits charmants le frappent encore ; tes regards tendres raniment son coeur mourant ; il entend le son de ta douce voix ; il ose chercher encore en tes bras ce délire qu'il éprouva dans le bosquet. Vain fantôme d'une âme agitée qui s'égare dans ses désirs ! Bientôt forcé de

Copyright Arvensa Editions

rentrer en moi-même, je te contemple au moins dans le détail de ton innocente vie : je suis de loin les diverses occupations de ta journée, et je me les représente dans les temps et les lieux où j'en fus quelquefois l'heureux témoin. Toujours je te vois vaquer à des soins qui te rendent plus estimable, et mon coeur s'attendrit avec délices sur l'inépuisable bonté du tien. Maintenant, me dis-je au matin, elle sort d'un paisible sommeil, son teint a la fraîcheur de la rose, son âme jouit d'une douce paix ; elle offre à celui dont elle tient l'être un jour qui ne sera point perdu pour la vertu. Elle passe à présent chez sa mère : les tendres affections de son coeur s'épanchent avec les auteurs de ses jours ; elle les soulage dans le détail des soins de la maison ; elle fait peut-être la paix d'un domestique imprudent, elle lui fait peut-être une exhortation secrète ; elle demande peut-être une grâce pour un autre. Dans un autre temps, elle s'occupe sans ennui des travaux de son sexe ; elle orne son âme de connaissances utiles ; elle ajoute à son goût exquis les agréments des beaux-arts, et ceux de la danse à sa légèreté naturelle. Tantôt je vois une élégante et simple parure orner des charmes qui n'en ont pas besoin. Ici je la vois consulter un pasteur vénérable sur la peine ignorée d'une famille indigente ; là, secourir ou consoler la triste veuve et l'orphelin délaissé. Tantôt elle charme une honnête société par ses discours sensés et modestes ; tantôt, en riant avec ses compagnes, elle ramène une jeunesse folâtre au ton de la sagesse et des bonnes moeurs. Quelques moments ! ah ! pardonne ! j'ose te voir même t'occuper de moi : je vois tes yeux attendris parcourir une de mes lettres ; je lis dans leur douce langueur que c'est à ton amant fortuné que s'adressent les lignes que tu traces ; je vois que c'est de lui que tu parles à ta cousine avec une si tendre émotion. O Julie ! ô Julie ! et nous ne serions pas unis ? et nos jours ne couleraient pas ensemble ? Non, que jamais cette affreuse idée ne se présente à mon esprit ! En un instant elle change tout mon attendrissement en fureur, la rage me fait courir de caverne en caverne ; des gémissements et des cris m'échappent malgré moi ; je rugis comme une lionne irritée ; je suis capable de tout, hors de renoncer à toi ; et il n'y a rien, non, rien que je ne fasse pour te posséder ou mourir.

J'en étais ici de ma lettre, et je n'attendais qu'une occasion sûre pour vous l'envoyer, quand j'ai reçu de Sion la dernière que vous m'y avez écrite. Que la tristesse qu'elle respire a charmé la mienne ! Que j'y ai vu un frappant exemple de ce que vous me disiez de l'accord de nos âmes dans les lieux éloignés ! Votre affliction, je l'avoue, est plus patiente ; la mienne

Copyright Arvensa Editions

est plus emportée ; mais il faut bien que le même sentiment prenne la teinture des caractères qui l'éprouvent, et il est bien naturel que les plus grandes pertes causent les plus grandes douleurs. Que dis-je, des pertes ? Eh ! qui les pourrait supporter ? Non, connaissez-le enfin, ma Julie, un éternel arrêt du ciel nous destina l'un pour l'autre ; c'est la première loi qu'il faut écouter, c'est le premier soin de la vie de s'unir à qui doit nous la rendre douce. Je le vois, j'en gémis, tu t'égares dans tes vains projets, tu veux forcer des barrières insurmontables, et négliges les seuls moyens possibles ; l'enthousiasme de l'honnêteté t'ôte la raison, et ta vertu n'est plus qu'un délire.

Ah ! si tu pouvais rester toujours jeune et brillante comme à présent, je ne demanderais au ciel que de te savoir éternellement heureuse, te voir tous les ans de ma vie une fois, une seule fois, et passer le reste de mes jours à contempler de loin ton asile, à t'adorer parmi ces rochers. Mais, hélas ! vois la rapidité de cet astre qui jamais n'arrête ; il vole, et le temps fuit, l'occasion s'échappe : ta beauté, ta beauté même aura son terme ; elle doit décliner et périr un jour comme une fleur qui tombe sans avoir été cueillie ; et moi cependant je gémis, je souffre, ma jeunesse s'use dans les larmes, et se flétrit dans la douleur. Pense, pense, Julie, que nous comptons déjà des années perdues pour le plaisir. Pense qu'elles ne reviendront jamais ; qu'il en sera de même de celles qui nous restent si nous les laissons échapper encore. O amante aveuglée ! tu cherches un chimérique bonheur pour un temps où nous ne serons plus ; tu regardes un avenir éloigné, et tu ne vois pas que nous nous consumons sans cesse, et que nos âmes, épuisées d'amour et de peines, se fondent et coulent comme l'eau[41]. Reviens, il en est temps encore, reviens, ma Julie, de cette erreur funeste. Laisse là tes projets, et sois heureuse. Viens, ô mon âme ! dans les bras de ton ami réunir les deux moitiés de notre être ; viens à la face du ciel, guide de notre fuite et témoin de nos serments, jurer de vivre et mourir l'un à l'autre. Ce n'est pas toi, je le sais, qu'il faut rassurer contre la crainte de l'indigence. Soyons heureux et pauvres, ah ! quel trésor nous aurons acquis ! Mais ne faisons point cet affront à l'humanité, de croire qu'il ne restera pas sur la terre entière un asile à deux amants infortunés. J'ai des bras, je suis robuste ; le pain gagné par mon travail te paraîtra plus délicieux que les mets des festins. Un repas apprêté par l'amour peut-il jamais être insipide ? Ah ! tendre et chère amante, dussions-nous n'être

Copyright Arvensa Editions

heureux qu'un seul jour, veux-tu quitter cette courte vie sans avoir goûté le bonheur ?

Je n'ai plus qu'un mot à vous dire, ô Julie ! vous connaissez l'antique usage du rocher de Leucate, dernier refuge de tant d'amants malheureux. Ce lieu-ci lui ressemble à bien des égards : la roche est escarpée, l'eau est profonde, et je suis au désespoir.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XXVII – De Claire à Julie

Ma douleur me laisse à peine la force de vous écrire. Vos malheurs et les miens sont au comble. L'aimable Julie est à l'extrémité, et n'a peut-être pas deux jours à vivre. L'effort qu'elle fit pour vous éloigner d'elle commença d'altérer sa santé ; la première conversation qu'elle eut sur votre compte avec son père y porta de nouvelles attaques : d'autres chagrins plus récents ont accru ses agitations, et votre dernière lettre à fait le reste. Elle en fut si vivement émue, qu'après avoir passé une nuit dans d'affreux combats, elle tomba hier dans l'accès d'une fièvre ardente qui n'a fait qu'augmenter sans cesse, et lui a enfin donné le transport. Dans cet état elle vous nomme à chaque instant, et parle de vous avec une véhémence qui montre combien elle en est occupée. On éloigne son père autant qu'il est possible ; cela prouve assez que ma tante a conçu des soupçons : elle m'a même demandé avec inquiétude si vous n'étiez pas de retour ; et je vois que le danger de sa fille effaçant pour le moment toute autre considération, elle ne serait pas fâchée de vous voir ici.

Venez donc, sans différer. J'ai pris ce bateau exprès pour vous porter cette lettre ; il est à vos ordres, servez-vous-en pour votre retour ; et surtout ne perdez pas un moment, si vous voulez revoir la plus tendre amante qui fut jamais.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XXVIII – De Julie à Claire

Que ton absence me rend amère la vie que tu m'as rendue ! Quelle convalescence ! Une passion plus terrible que la fièvre et le transport m'entraîne à ma perte. Cruelle ! tu me quittes quand j'ai plus besoin de toi ; tu m'as quittée pour huit jours, peut-être ne me reverras-tu jamais. Oh ! si tu savais ce que l'insensé m'ose proposer !... et de quel ton !... M'enfuir ! le suivre ! m'enlever !... Le malheureux !... De qui me plains-je ? mon coeur, mon indigne coeur m'en dit cent fois plus que lui... Grand Dieu ! que serait-ce, s'il savait tout ?... il en deviendrait furieux, je serais entraînée, il faudrait partir... Je frémis...

Enfin mon père m'a donc vendue ! il fait de sa fille une marchandise, une esclave ! il s'acquitte à mes dépens ! il paye sa vie de la mienne !... car, je le sens bien, je n'y survivrai jamais. Père barbare et dénaturé ! Mérite-t-il... Quoi ! mériter ! c'est le meilleur des pères ; il veut unir sa fille à son ami, voilà son crime. Mais ma mère, ma tendre mère ! quel mal m'a-t-elle fait ?... Ah ! beaucoup : elle m'a trop aimée, elle m'a perdue.

Claire, que ferai-je ? que deviendrai-je ? Hanz ne vient point. Je ne sais comment t'envoyer cette lettre. Avant que tu la reçoives... avant que tu sois de retour... qui sait ? fugitive, errante, déshonorée... C'en est fait, c'en est fait, la crise est venue. Un jour, une heure, un moment, peut-être... qui est-ce qui sait éviter son sort ? Oh ! dans quelque lieu que je vive et que je meure, en quelque asile obscur que je traîne ma honte et mon désespoir, Claire, souviens-toi de ton amie... Hélas ! la misère et l'opprobre changent les coeurs... Ah ! si jamais le mien t'oublie, il aura beaucoup changé.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XXIX – De Julie à Claire

Reste, ah ! reste, ne reviens jamais : tu viendrais trop tard. Je ne dois plus te voir ; comment soutiendrais-je ta vue ?

Où étais-tu, ma douce amie, ma sauvegarde, mon ange tutélaire ? Tu m'as abandonnée, et j'ai péri ! Quoi ! ce fatal voyage était-il si nécessaire ou si pressé ? Pouvais-tu me laisser à moi-même dans l'instant le plus dangereux de ma vie ? Que de regrets tu t'es préparés par cette coupable négligence ! Ils seront éternels ainsi que mes pleurs. Ta perte n'est pas moins irréparable que la mienne, et une autre amie digne de toi n'est pas plus facile à recouvrer que mon innocence.

Qu'ai-je dit, misérable ? Je ne puis ni parler ni me taire. Que sert le silence quand le remords crie ? L'univers entier ne me reproche-t-il pas ma faute ? Ma honte n'est-elle pas écrite sur tous les objets ? Si je ne verse mon coeur dans le tien, il faudra que j'étouffe. Et toi, ne te reproches-tu rien, facile et trop confiante amie ? Ah ! que ne me trahissais-tu ? C'est ta fidélité, ton aveugle amitié, c'est ta malheureuse indulgence qui m'a perdue.

Quel démon t'inspira de le rappeler, ce cruel qui fait mon opprobre ? Ses perfides soins devaient-ils me redonner la vie pour me la rendre odieuse ? Qu'il fuie à jamais, le barbare ! qu'un reste de pitié le touche ; qu'il ne vienne plus redoubler mes tourments par sa présence ; qu'il renonce au plaisir féroce de contempler me larmes. Que dis-je, hélas ! il n'est point coupable ; c'est moi seule qui le suis ; tous mes malheurs sont mon ouvrage, et je n'ai rien à reprocher qu'à moi. Mais le vice a déjà corrompu mon âme ; c'est le premier de ses effets de nous faire accuser autrui de nos crimes.

Copyright Arvensa Editions

Non, non, jamais il ne fut capable d'enfreindre ses serments. Son coeur vertueux ignore l'art abject d'outrager ce qu'il aime. Ah ! sans doute il sait mieux aimer que moi, puisqu'il sait mieux se vaincre. Cent fois mes yeux furent témoins de ses combats et de sa victoire ; les siens étincelaient du feu de ses désirs, il s'élançait vers moi dans l'impétuosité d'un transport aveugle, il s'arrêtait tout à coup ; une barrière insurmontable semblait m'avoir entourée, et jamais son amour impétueux, mais honnête, ne l'eût franchie. J'osai trop contempler ce dangereux spectacle. Je me sentais troubler de ses transports, ses soupirs oppressaient mon coeur ; je partageais ses tourments en ne pensant que les plaindre. Je le vis, dans des agitations convulsives, prêt à s'évanouir à mes pieds. Peut-être l'amour seul m'aurait épargnée ; ô ma cousine ! c'est la pitié qui me perdit.

Il semblait que ma passion funeste voulût se couvrir, pour me séduire, du masque de toutes les vertus. Ce jour même il m'avait pressée avec plus d'ardeur de le suivre : c'était désoler le meilleur des pères ; c'était plonger le poignard dans le sein maternel ; je résistai, je rejetai ce projet avec horreur. L'impossibilité de voir jamais nos voeux accomplis, le mystère qu'il fallait lui faire de cette impossibilité, le regret d'abuser un amant si soumis et si tendre après avoir flatté son espoir, tout abattait mon courage, tout augmentait ma faiblesse, tout aliénait ma raison ; il fallait donner la mort aux auteurs de mes jours, à mon amant, ou à moi-même. Sans savoir ce que je faisais, je choisis ma propre infortune ; j'oubliai tout, et ne me souvins que de l'amour : c'est ainsi qu'un instant d'égarement m'a perdue à jamais. Je suis tombée dans l'abîme d'ignominie dont une fille ne revient point ; et si je vis, c'est pour être plus malheureuse.

Je cherche en gémissant quelque reste de consolation sur la terre ; je n'y vois que toi, mon aimable amie ; ne me prive pas d'une si charmante ressource, je t'en conjure ; ne m'ôte pas les douceurs de ton amitié. J'ai perdu le droit d'y prétendre, mais jamais je n'en eus si grand besoin. Que la pitié supplée à l'estime. Viens, ma chère, ouvrir ton âme à mes plaintes ; viens recueillir les larmes de ton amie ; garantis-moi, s'il se peut, du mépris de moi-même, et fais-moi croire que je n'ai pas tout perdu puisque ton coeur me reste encore.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XXX – Réponse

Fille infortunée ! hélas ! qu'as-tu fait ? Mon Dieu ! tu étais si digne d'être sage ! Que te dirai-je dans l'horreur de ta situation, et dans l'abattement où elle te plonge ? Achèverai-je d'accabler ton pauvre coeur ? ou t'offrirai-je des consolations qui se refusent au mien ? Te montrerai-je les objets tels qu'ils sont, ou tels qu'il te convient de les voir ? Sainte et pure amitié, porte à mon esprit tes douces illusions ; et, dans la tendre pitié que tu m'inspires, abuse-moi la première sur des maux que tu ne peux plus guérir.

J'ai craint, tu le sais, le malheur dont tu gémis. Combien de fois je te l'ai prédit sans être écoutée !... il est l'effet d'une téméraire confiance... Ah ! ce n'est plus de tout cela qu'il s'agit. J'aurais trahi ton secret, sans doute, si j'avais pu te sauver ainsi : mais j'ai lu mieux que toi dans ton coeur trop sensible ; je le vis se consumer d'un feu dévorant que rien ne pouvait éteindre. Je sentis dans ce coeur palpitant d'amour qu'il fallait être heureuse ou mourir ; et, quand la peur de succomber te fit bannir ton amant avec tant de larmes, je jugeai que bientôt tu ne serais plus, ou qu'il serait bientôt rappelé. Mais quel fut mon effroi quand je te vis dégoûtée de vivre, et si près de la mort ! N'accuse ni ton amant, ni toi d'une faute dont je suis la plus coupable, puisque je l'ai prévue sans la prévenir.

Il est vrai que je partis malgré moi ; tu le vis, il fallut obéir ; si je t'avais crue si près de ta perte, on m'aurait plutôt mise en pièces que de m'arracher à toi. Je m'abusai sur le moment du péril. Faible et languissante encore, tu me parus en sûreté contre une si courte absence : je ne prévis pas la dangereuse alternative où tu t'allais trouver ; j'oubliai que ta propre faiblesse laissait ce coeur abattu moins en état de se défendre contre lui-

Copyright Arvensa Editions

même. J'en demande pardon au mien : j'ai peine à me repentir d'une erreur qui t'a sauvé la vie ; je n'ai pas ce dur courage qui te faisait renoncer à moi ; je n'aurais pu te perdre sans un mortel désespoir, et j'aime encore mieux que tu vives et que tu pleures.

Mais pourquoi tant de pleurs, chère et douce amie ? Pourquoi ces regrets plus grands que ta faute, et ce mépris de toi-même que tu n'as pas mérité ? Une faiblesse effacera-t-elle tant de sacrifices et le danger même dont tu sors n'est-il pas une preuve de ta vertu ? Tu ne penses qu'à ta défaite, et oublies tous les triomphes pénibles qui l'ont précédée. Si tu as plus combattu que celles qui résistent, n'as-tu pas plus fait pour l'honneur qu'elles ? Si rien ne peut te justifier, songe au moins à ce qui t'excuse. Je connais à peu près ce qu'on appelle amour ; je saurai toujours résister aux transports qu'il inspire : mais j'aurais fait moins de résistance à un amour pareil au tien ; et, sans avoir été vaincue, je suis moins chaste que toi.

Ce langage te choquera ; mais ton plus grand malheur est de l'avoir rendu nécessaire : je donnerais ma vie pour qu'il ne te fût pas propre ; car je hais les mauvaises maximes encore plus que les mauvaises actions[42]. Si la faute était à commettre, que j'eusse la bassesse de te parler ainsi, et toi celle de m'écouter, nous serions toutes deux les dernières des créatures. À présent, ma chère, je dois te parler ainsi, et tu dois m'écouter, ou tu es perdue ; car il reste en toi mille adorables qualités que l'estime de toi-même peut seule conserver, qu'un excès de honte et l'avilissement qui le suit détruirait infailliblement : et c'est sur ce que tu croiras valoir encore que tu vaudras en effet.

Garde-toi donc de tomber dans un abattement dangereux qui t'avilirait plus que ta faiblesse. Le véritable amour est-il fait pour dégrader l'âme ? Qu'une faute que l'amour a commise ne t'ôte point ce noble enthousiasme de l'honnête et du beau, qui t'éleva toujours au-dessus de toi-même. Une tache paraît-elle au soleil ? Combien de vertus te restent pour une qui s'est altérée ! En seras-tu moins douce, moins sincère, moins bienfaisante ? En seras-tu moins digne, en un mot, de tous nos hommages ? L'honneur, l'humanité, l'amitié, le pur amour, en seront-ils moins chers à ton coeur ? En aimeras-tu moins les vertus mêmes que tu n'auras plus ? Non, chère et bonne Julie : ta Claire en te plaignant t'adore ; elle sait, elle sent qu'il n'y a rien de bien qui ne puisse encore sortir de ton âme. Ah ! crois-moi, tu pourrais beaucoup perdre avant qu'aucune autre plus sage que toi te valût

Copyright Arvensa Editions

jamais.

Enfin tu me restes : je puis me consoler de tout, hors de te perdre. Ta première lettre m'a fait frémir. Elle m'eût presque fait désirer la seconde, si je ne l'avais reçue en même temps. Vouloir délaisser son amie ! projeter de s'enfuir sans moi ! Tu ne parles point de ta plus grande faute ; c'était de celle-là qu'il fallait cent fois plus rougir. Mais l'ingrate ne songe qu'à son amour... Tiens, je t'aurais été tuer au bout du monde.

Je compte avec une mortelle impatience les moments que je suis forcée à passer loin de toi. Ils se prolongent cruellement : nous sommes encore pour six jours à Lausanne, après quoi je volerai vers mon unique amie. J'irai la consoler ou m'affliger avec elle, essuyer ou partager ses pleurs. Je ferai parler dans ta douleur moins l'inflexible raison que la tendre amitié. Chère cousine, il faut gémir, nous aimer, nous taire : et, s'il se peut, effacer, à force de vertus, une faute qu'on ne répare point avec des larmes ! Ah ! ma pauvre Chaillot !

Copyright Arvensa Editions

Lettre XXXI – De Saint-Preux à Julie

Quel prodige du ciel es-tu donc, inconcevable Julie ? et par quel art, connu de toi seule, peux-tu rassembler dans un coeur tant de mouvements incompatibles ? Ivre d'amour et de volupté, le mien nage dans la tristesse ; je souffre et languis de douleur au sein de la félicité suprême, et je me reproche comme un crime l'excès de mon bonheur. Dieu ! quel tourment affreux de n'oser se livrer tout entier à nul sentiment, de les combattre incessamment l'un par l'autre, et d'allier toujours l'amertume au plaisir ! Il vaudrait mieux cent fois n'être que misérable.

Que me sert, hélas ! d'être heureux ? Ce ne sont plus mes maux, mais les tiens que j'éprouve, et ils ne m'en sont que plus sensibles. Tu veux en vain me cacher tes peines ; je les lis malgré toi dans la langueur et l'abattement de tes yeux. Ces yeux touchants peuvent-ils dérober quelque secret à l'amour ? Je vois, je vois, sous une apparente sérénité, les déplaisirs cachés qui t'assiègent ; et ta tristesse, voilée d'un doux sourire, n'en est que plus amère à mon coeur.

Il n'est plus temps de me rien dissimuler. J'étais hier dans la chambre de ta mère, elle me quitte un moment ; j'entends des gémissements qui me percent l'âme ; pouvais-je à cet effet méconnaître leur source ? Je m'approche du lieu d'où ils semblent partir ; j'entre dans ta chambre, je pénètre jusqu'à ton cabinet. Que devins-je, en entrouvrant la porte, quand j'aperçus celle qui devrait être sur le trône de l'univers, assise à terre, la tête appuyée sur un fauteuil inondé de ses larmes ? Ah ! j'aurais moins souffert s'il l'eût été de mon sang ! De quels remords je fus à l'instant déchiré ! Mon bonheur devint mon supplice ; je ne sentis plus que tes peines, et j'aurais racheté de ma vie tes pleurs et tous mes plaisirs. Je

Copyright Arvensa Editions

voulais me précipiter à tes pieds, je voulais essuyer de mes lèvres ces précieuses larmes, les recueillir au fond de mon coeur, mourir, ou les tarir pour jamais ; j'entends revenir ta mère, il faut retourner brusquement à ma place ; j'emporte en moi toutes tes douleurs, et des regrets qui ne finiront qu'avec elles.

Que je suis humilié, que je suis avili de ton repentir ! Je suis donc bien méprisable, si notre union te fait mépriser de toi-même, et si le charme de mes jours est le supplice des tiens ! Sois plus juste envers toi, ma Julie ; vois d'un oeil moins prévenu les sacrés liens que ton coeur a formés. N'as-tu pas suivi les plus pures lois de la nature ? N'as-tu pas librement contracté le plus saint des engagements ? Qu'as-tu fait que les lois divines et humaines ne puissent et ne doivent autoriser ? Que manque-t-il au noeud qui nous joint qu'une déclaration publique ? Veuille être à moi, tu n'es plus coupable. O mon épouse ! ô ma digne et chaste compagne ! ô charme et bonheur de ma vie ! non, ce n'est point ce qu'a fait ton amour qui peut être un crime, mais ce que tu lui voudrais ôter : ce n'est qu'en acceptant un autre époux que tu peux offenser l'honneur. Sois sans cesse à l'ami de ton coeur, pour être innocente : la chaîne qui nous lie est légitime, l'infidélité seule qui la romprait serait blâmable et c'est désormais à l'amour d'être garant de la vertu.

Mais quand ta douleur serait raisonnable, quand tes regrets seraient fondés, pourquoi m'en dérobes-tu ce qui m'appartient ? pourquoi mes yeux ne versent-ils pas la moitié de tes pleurs ? Tu n'as pas une peine que je ne doive sentir, pas un sentiment que je ne doive partager, et mon coeur, justement jaloux, te reproche toutes les larmes que tu ne répands pas dans mon sein. Dis, froide et mystérieuse amante, tout ce que ton âme ne communique point à la mienne n'est-il pas un vol que tu fais à l'amour ? Tout ne doit-il pas être commun entre nous ; ne te souvient-il plus de l'avoir dit ? Ah ! si tu savais aimer comme moi, mon bonheur te consolerait comme ta peine m'afflige, et tu sentirais mes plaisirs comme je sens ta tristesse.

Mais je le vois, tu me méprises comme un insensé, parce que ma raison s'égare au sein des délices : mes emportements t'effrayent, mon délire te fait pitié, et tu ne sens pas que toute la force humaine ne peut suffire à des félicités sans bornes. Comment veux-tu qu'une âme sensible goûte modérément des biens infinis ? Comment veux-tu qu'elle supporte à la fois tant d'espèces de transports sans sortir de son assiette ? Ne sais-tu pas

Copyright Arvensa Editions

qu'il est un terme où nulle raison ne résiste plus, et qu'il n'est point d'homme au monde dont le bon sens soit à toute épreuve ? Prends donc pitié de l'égarement où tu m'as jeté, et ne méprise pas des erreurs qui sont ton ouvrage. Je ne suis plus à moi, je l'avoue ; mon âme aliénée est toute en toi. J'en suis plus propre à sentir tes peines, et plus digne de les partager. O Julie ! ne te dérobe pas à toi-même.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Première Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XXXII – Réponse

Il fut un temps, mon aimable ami, où nos lettres étaient faciles et charmantes ; le sentiment qui les dictait coulait avec une élégante simplicité : il n'avait besoin ni d'art ni de coloris, et sa pureté faisait toute sa parure. Cet heureux temps n'est plus : hélas ! il ne peut revenir ; et pour premier effet d'un changement si cruel, nos coeurs ont déjà cessé de s'entendre.

Tes yeux ont vu mes douleurs. Tu crois en avoir pénétré la source ; tu veux me consoler par de vains discours, et quand tu penses m'abuser, c'est toi, mon ami, qui t'abuses. Crois-moi, crois-en le coeur tendre de ta Julie ; mon regret est bien moins d'avoir donné trop à l'amour que de l'avoir privé de son plus grand charme. Ce doux enchantement de vertu s'est évanoui comme un songe : nos feux ont perdu cette ardeur divine qui les animait en les épurant ; nous avons recherché le plaisir, et le bonheur a fui loin de nous. Ressouviens-toi de ces moments délicieux où nos coeurs s'unissaient d'autant mieux que nous nous respections davantage, où la passion tirait de son propre excès la force de se vaincre elle-même, où l'innocence nous consolait de la contrainte, où les hommages rendus à l'honneur tournaient tous au profit de l'amour. Compare un état si charmant à notre situation présente : que d'agitations ! que d'effroi ! que de mortelles alarmes ! que de sentiments immodérés ont perdu leur première douceur ! Qu'est devenu ce zèle de sagesse et d'honnêteté dont l'amour animait toutes les actions de notre vie, et qui rendait à son tour l'amour plus délicieux ? Notre jouissance était paisible et durable, nous n'avons plus que des transports : ce bonheur insensé ressemble à des accès de fureur plus qu'à de tendres caresses. Un feu pur et sacré brûlait nos coeurs ; livrés aux

Copyright Arvensa Editions

erreurs des sens, nous ne sommes plus que des amants vulgaires ; trop heureux si l'amour jaloux daigne présider encore à des plaisirs que le plus vil mortel peut goûter sans lui !

Voilà, mon ami, les pertes qui nous sont communes, et que je ne pleure pas moins pour toi que pour moi. Je n'ajoute rien sur les miennes, ton coeur est fait pour les sentir. Vois ma honte, et gémis si tu sais aimer. Ma faute est irréparable, mes pleurs ne tariront point. O toi qui les fais couler, crains d'attenter à de si justes douleurs ; tout mon espoir est de les rendre éternelles : le pire de mes maux serait d'en être consolée ; et c'est le dernier degré de l'opprobre de perdre avec l'innocence le sentiment qui nous la fait aimer.

Je connais mon sort, j'en sens l'horreur, et cependant il me reste une consolation dans mon désespoir ; elle est unique, mais elle est douce c'est de toi que je l'attends, mon aimable ami. Depuis que je n'ose plus porter mes regards sur moi-même, je les porte avec plus de plaisir sur celui que j'aime. Je te rends tout ce que tu m'ôtes de ma propre estime, et tu ne m'en deviens que plus cher en me forçant à me haïr. L'amour, cet amour fatal qui me perd te donne un nouveau prix : tu t'élèves quand je me dégrade ; ton âme semble avoir profité de tout l'avilissement de la mienne. Sois donc désormais mon unique espoir ; c'est à toi de justifier, s'il se peut, ma faute ; couvre-la de l'honnêteté de tes sentiments ; que ton mérite efface ma honte ; rends excusable, à force de vertus, la perte de celles que tu me coûtes. Sois tout mon être, à présent que je ne suis plus rien : le seul honneur qui me reste est tout en toi ; et, tant que tu seras digne de respect, je ne serai pas tout à fait méprisable.

Quelque regret que j'aie au retour de ma santé, je ne saurais le dissimuler plus longtemps ; mon visage démentirait mes discours, et ma feinte convalescence ne peut plus tromper personne. Hâte-toi donc, avant que je sois forcée de reprendre mes occupations ordinaires, de faire la démarche dont nous sommes convenus : je vois clairement que ma mère a conçu des soupçons, et qu'elle nous observe. Mon père n'en est pas là, je l'avoue ; ce fier gentilhomme n'imagine pas même qu'un roturier puisse être amoureux de sa fille : mais enfin tu sais ses résolutions ; il te préviendra si tu ne le préviens ; et pour avoir voulu te conserver le même accès dans notre maison, tu t'en banniras tout à fait. Crois-moi, parle à ma mère tandis qu'il en est encore temps ; feins des affaires qui t'empêchent de continuer à m'instruire, et renonçons à nous voir si souvent, pour nous

Copyright Arvensa Editions

voir au moins quelquefois : car si l'on te ferme la porte, tu ne peux plus t'y présenter ; mais si tu te la fermes toi-même, tes visites seront en quelque sorte à ta discrétion, et, avec un peu d'adresse et de complaisance, tu pourras les rendre plus fréquentes dans la suite, sans qu'on l'aperçoive ou qu'on le trouve mauvais. Je te dirai ce soir les moyens que j'imagine d'avoir d'autres occasions de nous voir, et tu conviendras que l'inséparable cousine, qui causait autrefois tant de murmures, ne sera pas maintenant inutile à deux amants qu'elle n'eût point dû quitter.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Première Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XXXIII – De Julie à Saint-Preux

Ah ! mon ami, le mauvais refuge pour deux amants qu'une assemblée ! Quel tourment de se voir et de se contraindre ! Il vaudrait mieux cent fois ne se point voir. Comment avoir l'air tranquille avec tant d'émotion ? Comment être si différent de soi-même ? Comment songer à tant d'objets quand on n'est occupé que d'un seul ? Comment contenir le geste et les yeux quand le coeur vole ? Je ne sentis de ma vie un trouble égal à celui que j'éprouvai hier quand on t'annonça chez Mme d'Hervart. Je pris ton nom prononcé pour un reproche qu'on m'adressait : je m'imaginai que tout le monde m'observait de concert ; je ne savais plus ce que je faisais ; et à ton arrivée je rougis si prodigieusement, que ma cousine, qui veillait sur moi, fut contrainte d'avancer son visage et son éventail, comme pour me parler à l'oreille. Je tremblai que cela même ne fît un mauvais effet, et qu'on cherchât du mystère à cette chuchoterie ; en un mot, je trouvais partout de nouveaux sujets d'alarmes, et je ne sentis jamais mieux combien une conscience coupable arme contre nous de témoins qui n'y songent pas.

Claire prétendit remarquer que tu ne faisais pas une meilleure figure : tu lui paraissais embarrassé de ta contenance, inquiet de ce que tu devais faire, n'osant aller ni venir, ni m'aborder, ni t'éloigner, et promenant tes regards à la ronde, pour avoir, disait-elle, occasion de les tourner sur nous. Un peu remise de mon agitation, je crus m'apercevoir moi-même de la tienne, jusqu'à ce que la jeune Mme Belon t'ayant adressé la parole, tu t'assis en causant avec elle, et devins plus calme à ses côtés.

Je sens, mon ami, que cette manière de vivre, qui donne tant de contrainte et si peu de plaisir, n'est pas bonne pour nous ; nous aimons

Copyright Arvensa Editions

trop pour pouvoir nous gêner ainsi. Ces rendez-vous publics ne conviennent qu'à des gens qui, sans connaître l'amour, ne laissent pas d'être bien ensemble, ou qui peuvent se passer du mystère : les inquiétudes sont trop vives de ma part, les indiscrétions trop dangereuses de la tienne : et je ne puis pas tenir une madame Belon toujours à mes côtés, pour faire diversion au besoin.

Reprenons, reprenons cette vie solitaire et paisible dont je t'ai tiré si mal à propos : c'est elle qui a fait naître et nourri nos feux ; peut-être s'affaibliraient-ils par une manière de vivre plus dissipée. Toutes les grandes passions se forment dans la solitude ; on n'en a point de semblables dans le monde, où nul objet n'a le temps de faire une profonde impression, et où la multitude des goûts énerve la force des sentiments. Cet état aussi plus convenable à ma mélancolie ; elle s'entretient du même aliment que mon amour : c'est ta chère image qui soutient l'une et l'autre, et j'aime mieux te voir tendre et sensible au fond de mon coeur, que contraint et distrait dans une assemblée.

Il peut d'ailleurs venir un temps où je serai forcée à une plus grande retraite : fût-il déjà venu, ce temps désiré ! La prudence et mon inclination veulent également que je prenne d'avance des habitudes conformes à ce que peut exiger la nécessité. Ah ! si de mes fautes pouvait naître le moyen de les réparer ! Le doux espoir d'être un jour... Mais insensiblement j'en dirais plus que je n'en veux dire sur le projet qui m'occupe : pardonne-moi ce mystère, mon unique ami ; mon coeur n'aura jamais de secret qui ne te fût doux à savoir. Tu dois pourtant ignorer celui-ci ; et tout ce que je t'en puis dire à présent, c'est que l'amour qui fit nos maux doit nous en donner le remède. Raisonne, commente si tu veux, dans ta tête ; mais je te défends de m'interroger là-dessus.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Première Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XXXIV – Réponse

Nò, non vedrete mai
Cambiar gl' affetti miei,
Bei lumi onde imparai
A sospirar d'amor.[43]

Que je dois l'aimer, cette jolie Mme Belon, pour le plaisir qu'elle m'a procuré ! Pardonne-le-moi, divine Julie, j'osai jouir un moment de tes tendres alarmes, et ce moment fut un des plus doux de ma vie. Qu'ils étaient charmants, ces regards inquiets et curieux qui se portaient sur nous à la dérobée, et se baissaient aussitôt pour éviter les miens ! Que faisait alors ton heureux amant ? S'entretenait-il avec Mme Belon ? Ah ! ma Julie, peux-tu le croire ? Non, non, fille incomparable, il était plus dignement occupé. Avec quel charme son coeur suivait les mouvements du tien ! Avec quelle avide impatience ses yeux dévoraient tes attraits ! Ton amour, ta beauté, remplissaient, ravissaient son âme ; elle pouvait suffire à peine à tant de sentiments délicieux. Mon seul regret était de goûter, aux dépens de celle que j'aime, des plaisirs qu'elle ne partageait pas. Sais-je ce que, durant tout ce temps me dit Mme Belon ? Sais-je ce que je lui répondis ? Le savais-je au moment de notre entretien ? A-t-elle pu le savoir elle-même ? et pouvait-elle comprendre la moindre chose aux discours d'un homme qui parlait sans penser et répondait sans entendre ?

Com' uom che par ch' ascolti, e nulla intende.[44]

Aussi m'a-t-elle pris dans le plus parfait dédain ; elle a dit à tout le monde, à toi peut-être, que je n'ai pas le sens commun, qui pis est, pas le

Copyright Arvensa Editions

moindre esprit, et que je suis tout aussi sot que mes livres. Que m'importe ce qu'elle en dit et ce qu'elle en pense ? Ma Julie ne décide-t-elle pas seule de mon être et du rang que je veux avoir ? Que le reste de la terre pense de moi comme il voudra, tout mon prix est dans ton estime.

Ah ! crois qu'il n'appartient ni à Mme Belon, ni à toutes les beautés supérieures à la sienne, de faire la diversion dont tu parles, et d'éloigner un moment de toi mon coeur et mes yeux. Si tu pouvais douter de ma sincérité, si tu pouvais faire cette mortelle injure à mon amour et à tes charmes, dis-moi, qui pourrait avoir tenu registre de tout ce qui se fit autour de toi ? Ne te vis-je pas briller entre ces jeunes beautés comme le soleil entre les astres qu'il éclipse ? N'aperçus-je pas les cavaliers[45] se rassembler autour de ta chaise ? Ne vis-je pas, au dépit de tes compagnes, l'admiration qu'ils marquaient pour toi ? Ne vis-je pas leurs respects empressés et leurs hommages, et leurs galanteries ? Ne te vis-je pas recevoir tout cela avec cet air de modestie et d'indifférence qui en impose plus que la fierté ? Ne vis-je pas, quand tu te dégantais pour la collation, l'effet que ce bras découvert produisit sur les spectateurs ? Ne vis-je pas le jeune étranger qui releva ton gant vouloir baiser la main charmante qui le recevait ? N'en vis-je pas un plus téméraire, dont l'oeil ardent suçait mon sang et ma vie, t'obliger, quand tu t'en fus aperçue, d'ajouter une épingle à ton fichu ? Je n'étais pas si distrait que tu penses ; je vis tout cela, Julie, et n'en fus point jaloux ; car je connais ton coeur : il n'est pas, je le sais bien, de ceux qui peuvent aimer deux fois. Accuseras-tu le mien d'en être ?

Reprenons-la donc, cette vie solitaire que je ne quittai qu'à regret. Non, le coeur ne se nourrit point dans le tumulte du monde : les faux plaisirs lui rendent la privation des vrais plus amère, et il préfère sa souffrance à de vains dédommagements. Mais, ma Julie, il en est, il en peut être de plus solides à la contrainte où nous vivons, et tu sembles les oublier ! Quoi ! passer quinze jours entiers si près l'un de l'autre sans se voir ou sans se rien dire ! Ah ! que veux-tu qu'un coeur brûlé d'amour fasse durant tant de siècles ? L'absence même serait moins cruelle. Que sert un excès de prudence qui nous fait plus de maux qu'il n'en prévient ? Que sert de prolonger sa vie avec son supplice ? Ne vaudrait-il pas mieux cent fois se voir un seul instant et puis mourir ?

Je ne le cache point, ma douce amie, j'aimerais à pénétrer l'aimable secret que tu me dérobes ; il n'en fut jamais de plus intéressant pour nous ; mais j'y fais d'inutiles efforts. Je saurai pourtant garder le silence que tu

Copyright Arvensa Editions

m'imposes, et contenir une indiscrète curiosité : mais en respectant un si doux mystère, que n'en puis-je au moins assurer l'éclaircissement ? Qui sait, qui sait encore si tes projets ne portent point sur des chimères ? Chère âme de ma vie, ah ! commençons du moins par les bien réaliser.

P.-S. — J'oubliais de te dire que M. Roguin m'a offert une compagnie dans le régiment qu'il lève pour le roi de Sardaigne. J'ai été sensiblement touché de l'estime de ce brave officier ; je lui ai dit, en le remerciant, que j'avais la vue trop courte pour le service, et que ma passion pour l'étude s'accordait mal avec une vie aussi active. En cela je n'ai point fait un sacrifice à l'amour. Je pense que chacun doit sa vie et son sang à la patrie ; qu'il n'est pas permis de s'aliéner à des princes auxquels on ne doit rien, moins encore de se vendre, et de faire du plus noble métier du monde celui d'un vil mercenaire. Ces maximes étaient celles de mon père, que je serais bien heureux d'imiter dans son amour pour ses devoirs et pour son pays. Il ne voulut jamais entrer au service d'aucun prince étranger ; mais, dans la guerre de 1712, il porta les armes avec honneur pour la patrie ; il se trouva dans plusieurs combats, à l'un desquels il fut blessé ; et à la bataille de Wilmerghen il eut le bonheur d'enlever un drapeau ennemi sous les yeux du général de Sacconex.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XXXV – De Julie à Saint-Preux

Je ne trouve pas, mon ami, que les deux mots que j'avais dits en riant sur Mme Belon valussent une explication si sérieuse. Tant de soins à se justifier produisent quelquefois un préjugé contraire, et c'est l'attention qu'on donne aux bagatelles qui seule en fait des objets importants. Voilà ce qui sûrement n'arrivera pas entre nous ; car les coeurs bien occupés ne sont guère pointilleux, et les tracasseries des amants sur des riens ont presque toujours un fondement beaucoup plus réel qu'il ne semble.

Je ne suis pas fâchée pourtant que cette bagatelle nous fournisse une occasion de traiter entre nous de la jalousie ; sujet malheureusement trop important pour moi.

Je vois, mon ami, par la trempe de nos âmes et par le tour commun de nos goûts, que l'amour sera la grande affaire de notre vie. Quand une fois il a fait les impressions profondes que nous avons reçues, il faut qu'il éteigne ou absorbe toutes les autres passions ; le moindre refroidissement serait bientôt pour nous la langueur de la mort ; un dégoût invincible, un éternel ennui, succéderaient à l'amour éteint, et nous ne saurions longtemps vivre après avoir cessé d'aimer. En mon particulier, tu sens bien qu'il n'y a que le délire de la passion qui puisse me voiler l'horreur de ma situation présente, et qu'il faut que j'aime avec transport, ou que je meure de douleur. Vois donc si je suis fondée à discuter sérieusement un point d'où doit dépendre le bonheur ou le malheur de mes jours.

Autant que je puis juger de moi-même, il me semble que, souvent affectée avec trop de vivacité, je suis pourtant peu sujette à l'emportement. Il faudrait que mes peines eussent fermenté longtemps en dedans pour que j'osasse en découvrir la source à leur auteur ; et comme je

Copyright Arvensa Editions

suis persuadée qu'on ne peut faire une offense sans le vouloir, je supporterais plutôt cent sujets de plainte qu'une explication. Un pareil caractère doit mener loin, pour peu qu'on ait de penchant à la jalousie, et j'ai bien peur de sentir en moi ce dangereux penchant. Ce n'est pas que je ne sache que ton coeur est fait pour le mien et non pour un autre. Mais on peut s'abuser soi-même, prendre un goût passager pour une passion, et faire autant de choses par fantaisie qu'on en eût peut-être fait par amour. Or si tu peux te croire inconstant sans l'être, à plus forte raison puis-je t'accuser à tort d'infidélité. Ce doute affreux empoisonnerait pourtant ma vie ; je gémirais sans me plaindre, et mourrais inconsolable sans avoir cessé d'être aimée.

Prévenons, je t'en conjure, un malheur dont la seule idée me fait frissonner. Jure-moi donc, mon doux ami, non par l'amour, serment qu'on ne tient que quand il est superflu, mais par ce nom sacré de l'honneur, si respecté de toi, que je ne cesserai jamais d'être la confidente de ton coeur, et qu'il n'y surviendra point de changement dont je ne sois la première instruite. Ne m'allègue pas que tu n'auras jamais rien à m'apprendre ; je le crois, je l'espère ; mais préviens mes folles alarmes, et donne-moi, dans tes engagements pour un avenir qui ne doit point être, l'éternelle sécurité du présent. Je serais moins à plaindre d'apprendre de toi mes malheurs réels, que d'en souffrir sans cesse d'imaginaires ; je jouirais au moins de tes remords ; si tu ne partageais plus mes feux, tu partagerais encore mes peines, et je trouverais moins amères les larmes que je verserais dans ton sein.

C'est ici, mon ami, que je me félicite doublement de mon choix, et par le doux lien qui nous unit, et par la probité qui l'assure. Voilà l'usage de cette règle de sagesse dans les choses de pur sentiment ; voilà comment la vertu sévère sait écarter les peines du tendre amour. Si j'avais un amant sans principes, dût-il m'aimer éternellement, où seraient pour moi les garants de cette constance ? Quels moyens aurais-je de me délivrer de mes défiances continuelles, et comment m'assurer de n'être point abusée, ou par sa feinte, ou par ma crédulité ? Mais toi, mon digne et respectable ami, toi qui n'es capable ni d'artifice ni de déguisement, tu me garderas, je le sais, la sincérité que tu m'auras promise. La honte d'avouer une infidélité ne l'emportera point dans ton âme droite sur le devoir de tenir ta parole ; et si tu pouvais ne plus aimer ta Julie, tu lui dirais... oui, tu pourrais lui dire : O Julie ! je ne... Mon ami, jamais je n'écrirai ce mot-là.

Copyright Arvensa Editions

Que penses-tu de mon expédient ? C'est le seul, j'en suis sûre, qui pouvait déraciner en moi tout sentiment de jalousie. Il y a je ne sais quelle délicatesse qui m'enchante à me fier de ton amour à ta bonne foi, et à m'ôter le pouvoir de croire une infidélité que tu ne m'apprendrais pas toi-même. Voilà, mon cher, l'effet assuré de l'engagement que je t'impose ; car je pourrais te croire amant volage, mais non pas ami trompeur ; et quand je douterais de ton coeur, je ne puis jamais douter de ta foi. Quel plaisir je goûte à prendre en ceci des précautions inutiles, à prévenir les apparences d'un changement dont je sens si bien l'impossibilité ! Quel charme de parler de jalousie avec un amant si fidèle ! Ah ! si tu pouvais cesser de l'être, ne crois pas que je t'en parlasse ainsi. Mon pauvre coeur ne serait pas si sage au besoin, et la moindre défiance m'ôterait bientôt la volonté de m'en garantir.

Voilà, mon très honoré maître, matière à discussion pour ce soir ; car je sais que vos deux humbles disciples auront l'honneur de souper avec vous chez le père de l'inséparable. Vos doctes commentaires sur la gazette vous ont tellement fait trouver grâce devant lui, qu'il n'a pas fallu beaucoup de manège pour vous faire inviter. La fille a fait accorder son clavecin ; le père a feuilleté Lamberti ; moi, je recorderai peut-être la leçon du bosquet de Clarens. O docteur en toutes facultés, vous avez partout quelque science de mise ! M. d'Orbe, qui n'est pas oublié, comme vous pouvez penser, a le mot pour entamer une savante dissertation sur le futur hommage du roi de Naples, durant laquelle nous passerons tous trois dans la chambre de la cousine. C'est là, mon féal, qu'à genoux devant votre dame et maîtresse, vos deux mains dans les siennes, et en présence de son chancelier, vous lui jurerez foi et loyauté à toute épreuve ; non pas à dire amour éternel, engagement qu'on n'est maître ni de tenir ni de rompre ; mais vérité, sincérité, franchise inviolable. Vous ne jurerez point d'être toujours soumis, mais de ne point commettre acte de félonie, et de déclarer au moins la guerre avant de secouer le joug. Ce faisant, aurez l'accolade, et serez reconnu vassal unique et loyal chevalier.

Adieu, mon bon ami ; l'idée du souper de ce soir m'inspire de la gaieté. Ah ! qu'elle me sera douce quand je te la verrai partager !

Copyright Arvensa Editions

Lettre XXXVI – De Julie à Saint-Preux

Baise cette lettre, et saute de joie pour la nouvelle que je vais t'apprendre ; mais pense que, pour ne point sauter et n'avoir rien à baiser, je n'y suis pas la moins sensible. Mon père, obligé d'aller à Berne pour son procès, et de là à Soleure pour sa pension, a proposé à ma mère d'être du voyage ; et elle l'a accepté, espérant pour sa santé quelque effet salutaire du changement d'air. On voulait me faire la grâce de m'emmener aussi, et je ne jugeai pas à propos de dire ce que j'en pensais ; mais la difficulté des arrangements de voiture a fait abandonner ce projet, et l'on travaille à me consoler de n'être pas de la partie. Il fallait feindre de la tristesse, et le faux rôle que je me vois contrainte à jouer m'en donne une si véritable ; que le remords m'a presque dispensée de la feinte.

Pendant l'absence de mes parents, je ne resterai pas maîtresse de maison ; mais on me dépose chez le père de la cousine, en sorte que je serai tout de bon, durant ce temps, inséparable de l'inséparable. De plus, ma mère a mieux aimé se passer de femme de chambre, et me laisser Babi pour gouvernante : sorte d'Argus peu dangereux, dont on ne doit ni corrompre la fidélité, ni se faire des confidents, mais qu'on écarte aisément au besoin, sur la moindre lueur de plaisir ou de gain qu'on leur offre.

Tu comprends quelle facilité nous aurons à nous voir durant une quinzaine de jours ; mais c'est ici que la discrétion doit suppléer à la contrainte, et qu'il faut nous imposer volontairement la même réserve à laquelle nous sommes forcés dans d'autres temps. Non seulement tu ne dois pas, quand je serai chez ma cousine, y venir plus souvent qu'auparavant, de peur de la compromettre ; j'espère même qu'il ne faudra te parler ni des égards qu'exige son sexe, ni des droits sacrés de

Copyright Arvensa Editions

l'hospitalité, et qu'un honnête homme n'aura pas besoin qu'on l'instruise du respect dû par l'amour à l'amitié qui lui donne asile. Je connais tes vivacités, mais j'en connais les bornes inviolables. Si tu n'avais jamais fait de sacrifice à ce qui est honnête, tu n'en aurais point à faire aujourd'hui.

D'où vient cet air mécontent et cet oeil attristé ? Pourquoi murmurer des lois que le devoir t'impose ? Laisse à ta Julie le soin de les adoucir ; t'es-tu jamais repenti d'avoir été docile à sa voix ? Près des coteaux fleuris d'où part la source de la Vevaise, il est un hameau solitaire qui sert quelquefois de repaire aux chasseurs, et ne devrait servir que d'asile aux amants. Autour de l'habitation principale dont M. d'Orbe dispose, sont épars assez loin quelques chalets[46], qui, de leurs toits de chaume, peuvent couvrir l'amour et le plaisir, amis de la simplicité rustique. Les fraîches et discrètes laitières savent garder pour autrui le secret dont elles ont besoin pour elles-mêmes. Les ruisseaux qui traversent les prairies sont bordés d'arbrisseaux et de bocages délicieux. Des bois épais offrent au-delà des asiles plus déserts et plus sombres.

Al bel seggio riposto, ombroso e fosco,
Ne mai pastori appressan, ne bifolci.[47]

L'art ni la main des hommes n'y montrent nulle part leurs soins inquiétants ; on n'y voit partout que les tendres soins de la mère commune. C'est là, mon ami, qu'on n'est que sous ses auspices, et qu'on peut n'écouter que ses lois. Sur l'invitation de M. d'Orbe, Claire a déjà persuadé à son papa qu'il avait envie d'aller faire avec quelques amis une chasse de deux ou trois jours dans ce canton, et d'y mener les inséparables. Ces inséparables en ont d'autres, comme tu ne sais que trop bien. L'un, représentant le maître de la maison, en fera naturellement les honneurs ; l'autre, avec moins d'éclat, pourra faire à sa Julie ceux d'un humble chalet ; et ce chalet, consacré par l'amour, sera pour eux le temple de Gnide. Pour exécuter heureusement et sûrement ce charmant projet, il n'est question que de quelques arrangements qui se concerteront facilement entre nous, et qui feront partie eux-mêmes des plaisirs qu'ils doivent produire. Adieu, mon ami ; je te quitte brusquement, de peur de surprise. Aussi bien, je sens que le coeur de ta Julie vole un peu trop tôt habiter le chalet.

P.-S. — Tout bien considéré, je pense que nous pourrons sans indiscrétion nous voir presque tous les jours ; savoir, chez ma cousine de deux jours l'un, et l'autre à la promenade.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Première Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XXXVII – De Julie à Saint – Preux

Ils sont partis ce matin, ce tendre père et cette mère incomparable, en accablant des plus tendres caresses une fille chérie, et trop indigne de leurs bontés. Pour moi, je les embrassais avec un léger serrement de coeur, tandis qu'au dedans de lui-même ce coeur ingrat et dénaturé pétillait d'une odieuse joie. Hélas ! qu'est devenu ce temps heureux où je menais incessamment sous leurs yeux une vie innocente et sage, où je n'étais bien que contre leur sein, et ne pouvais les quitter d'un seul pas sans déplaisir ? Maintenant, coupable et craintive, je tremble en pensant à eux ; je rougis en pensant à moi ; tous mes bons sentiments se dépravent, et je me consume en vains et stériles regrets que n'anime pas même un vrai repentir. Ces amères réflexions m'ont rendu toute la tristesse que leurs adieux ne m'avaient pas d'abord donnée. Une secrète angoisse étouffait mon âme après le départ de ces chers parents. Tandis que Babi faisait les paquets, je suis entrée machinalement dans la chambre de ma mère ; et voyant quelques-unes de ses hardes encore éparses, je les ai toutes baisées l'une après l'autre, en fondant en larmes. Cet état d'attendrissement m'a un peu soulagée, et j'ai trouvé quelque sorte de consolation à sentir que les doux mouvements de la nature ne sont pas tout à fait éteints dans mon coeur. Ah ! tyran, tu veux en vain l'asservir tout entier, ce tendre et trop faible coeur ; malgré toi, malgré tes prestiges, il lui reste au moins des sentiments légitimes ; il respecte et chérit encore des droits plus sacrés que les tiens.

Pardonne, ô mon doux ami ! ces mouvements involontaires, et ne crains pas que j'étende ces réflexion aussi loin que je le devrais. Le moment de nos jours peut-être où notre amour est le plus en liberté n'est pas, je le

Copyright Arvensa Editions

sais bien, celui des regrets : je ne veux ni te cacher mes peines, ni t'en accabler ; il faut que tu les connaisses, non pour les porter, mais pour les adoucir. Dans le sein, de qui les épancherais-je, si je n'osais les verser dans le tien ? N'es-tu pas mon tendre consolateur ? N'est-ce pas toi qui soutiens mon courage ébranlé ? N'est-ce pas toi qui nourris dans mon âme le goût de la vertu, même après que je l'ai perdue ? Sans toi, sans cette adorable amie dont la main compatissante essuya si souvent mes pleurs, combien de fois n'eussé-je pas déjà succombé sous le plus mortel abattement ! Mais vos tendres soins me soutiennent ; je n'ose m'avilir tant que vous m'estimez encore, et je me dis avec complaisance que vous ne m'aimeriez pas tant l'un et l'autre, si je n'étais digne que de mépris. Je vole dans les bras de cette chère cousine, ou plutôt de cette tendre soeur, déposer au fond de son coeur une importune tristesse. Toi, viens ce soir achever de rendre au mien la joie et la sérénité qu'il a perdues.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Première Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XXXVIII – De Saint-Preux à Julie

Non, Julie, il ne m'est pas possible de ne te voir chaque jour que comme je t'ai vue la veille ; il faut que mon amour s'augmente et croisse incessamment avec tes charmes, et tu m'es une source inépuisable de sentiments nouveaux que je n'aurais pas même imaginés. Quelle soirée inconcevable ! Que de délices inconnus tu fis éprouver à mon coeur ! O tristesse enchanteresse ! O langueur d'une âme attendrie ! combien vous surpassez les turbulents plaisirs et la gaieté folâtre, et la joie emportée, et tous les transports qu'une ardeur sans mesure offre aux désirs effrénés des amants ! Paisible et pure jouissance qui n'a rien d'égal dans la volupté des sens, jamais, jamais ton pénétrant souvenir ne s'effacera de mon coeur ! Dieux ! quel ravissant spectacle, ou plutôt quelle extase, de voir deux beautés si touchantes s'embrasser tendrement, le visage de l'une se pencher sur le sein de l'autre, leurs douces larmes se confondre, et baigner ce sein charmant comme la rosée du ciel humecte un lis fraîchement éclos ! J'étais jaloux d'une amitié si tendre ; je lui trouvais je ne sais quoi de plus intéressant que l'amour même, et je me voulais une sorte de mal de ne pouvoir t'offrir des consolations aussi chères, sans les troubler par l'agitation de mes transports. Non, rien, rien sur la terre n'est capable d'exciter un si voluptueux attendrissement que vos mutuelles caresses ; et le spectacle de deux amants eût offert à mes yeux une sensation moins délicieuse.

Ah ! qu'en ce moment j'eusse été amoureux de cette aimable cousine, si Julie n'eût pas existé ! Mais non, c'était Julie elle-même qui répandait son charme invincible sur tout ce qui l'environnait. Ta robe, ton ajustement, tes gants, ton éventail, ton ouvrage, tout ce qui frappait autour de toi mes

Copyright Arvensa Editions

regards enchantait mon coeur, et toi seule faisais tout l'enchantement. Arrête, ô ma douce amie ! à force d'augmenter mon ivresse, tu m'ôterais le plaisir de la sentir. Ce que tu me fais éprouver approche d'un vrai délire, et je crains d'en perdre enfin la raison. Laisse-moi du moins connaître un égarement qui fait mon bonheur : laisse-moi goûter ce nouvel enthousiasme, plus sublime, plus vif que toutes les idées que j'avais de l'amour. Quoi ! tu peux te croire avilie ! quoi ! la passion t'ôte-t-elle aussi le sens ? Moi, je te trouve trop parfaite pour une mortelle ; je t'imaginerais d'une espèce plus pure, si ce feu dévorant qui pénètre ma substance ne m'unissait à la tienne, et ne me faisait sentir qu'elles sont la même. Non, personne au monde ne te connaît, tu ne te connais pas toi-même ; mon coeur seul te connaît, te sent, et sait te mettre à ta place. Ma Julie ! ah ! quels hommages te seraient ravis si tu n'étais qu'adorée ! Ah ! si tu n'étais qu'un ange, combien tu perdrais de ton prix !

Dis-moi comment il se peut qu'une passion telle que la mienne puisse augmenter : je l'ignore, mais je l'éprouve. Quoique tu me sois présente dans tous les temps, il y a quelques jours surtout que ton image, plus belle que jamais, me poursuit et me tourmente avec une activité à laquelle ni lieu ni temps ne me dérobe ; et je crois que tu me laissas avec elle dans ce chalet que tu quittas en finissant ta dernière lettre. Depuis qu'il est question de ce rendez-vous champêtre, je suis trois fois sorti de la ville ; chaque fois mes pieds m'ont porté des mêmes côtés, et chaque fois la perspective d'un séjour si désiré m'a paru plus agréable.

Non vide il mondo si leggiadri rami,
Ne mosse 'l vento mai si rerdi frondi.[48]

Je trouve la campagne plus riante, la verdure plus fraîche et plus vive, l'air plus pur, le ciel plus serein ; le chant des oiseaux semble avoir plus de tendresse et de volupté ; le murmure des eaux inspire une langueur plus amoureuse, la vigne en fleurs exhale au loin de plus doux parfums ; un charme secret embellit tous les objets ou fascine mes sens ; on dirait que la terre se pare pour former à ton heureux amant un lit nuptial digne de la beauté qu'il adore et du feu qui le consume. O Julie ! ô chère et précieuse moitié de mon âme ! hâtons-nous d'ajouter à ces ornements du printemps la présence de deux amants fidèles. Portons le sentiment du plaisir dans des lieux qui n'en offrent qu'une vaine image ; allons animer toute la nature : elle est morte sans les feux de l'amour. Quoi ! trois jours

Copyright Arvensa Editions

d'attente ! trois jours encore ! Ivre d'amour, affamé de transports, j'attends ce moment tardif avec une douloureuse impatience. Ah ! qu'on serait heureux si le ciel ôtait de la vie tous les ennuyeux intervalles qui séparent de pareils instants !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Première Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XXXIX – De Julie à Saint-Preux

Tu n'as pas un sentiment, mon bon ami, que mon coeur ne partage ; mais ne me parle plus de plaisir tandis que des gens qui valent mieux que nous souffrent, gémissent, et que j'ai leur peine à me reprocher. Lis la lettre ci-jointe, et sois tranquille si tu le peux ; pour moi, qui connais l'aimable et bonne fille qui l'a écrite, je n'ai pu la lire sans des larmes de remords et de pitié. Le regret de ma coupable négligence m'a pénétré l'âme, et je vois avec une amère confusion jusqu'où l'oubli du premier de mes devoirs m'a fait porter celui de tous les autres. J'avais promis de prendre soin de cette pauvre enfant ; je la protégeais auprès de ma mère ; je la tenais en quelque manière sous ma garde ; et, pour n'avoir su me garder moi-même, je l'abandonne sans me souvenir d'elle, et l'expose à des dangers pires que ceux où j'ai succombé. Je frémis en songeant que deux jours plus tard c'en était fait peut-être de mon dépôt, et que l'indigence et la séduction perdaient une fille modeste et sage, qui peut faire un jour une excellente mère de famille. O mon ami ! comment y a-t-il dans le monde des hommes assez vils pour acheter de la misère un prix que le coeur seul doit payer, et recevoir d'une bouche affamée les tendres baisers de l'amour !

Dis-moi, pourras-tu n'être pas touché de la piété filiale de ma Fanchon, de ses sentiments honnêtes, de son innocente naïveté ? Ne l'es-tu pas de la rare tendresse de cet amant qui se vend lui-même pour soulager sa maîtresse ? Ne seras-tu pas trop heureux de contribuer à former un noeud si bien assorti ? Ah ! si nous étions sans pitié pour les coeurs unis qu'on divise, de qui pourraient-ils jamais en attendre ? Pour moi, j'ai résolu de réparer envers ceux-ci ma faute à quelque prix que ce soit, et de faire en

Copyright Arvensa Editions

sorte que ces deux jeunes gens soient unis par le mariage. J'espère que le ciel bénira cette entreprise, et qu'elle sera pour nous d'un bon augure. Je te propose et te conjure au nom de notre amitié de partir dès aujourd'hui, si tu le peux, ou tout au moins demain matin, pour Neuchâtel. Va négocier avec M. de Merveilleux le congé de cet honnête garçon ; n'épargne ni les supplications ni l'argent : porte avec toi la lettre de ma Fanchon ; il n'y a point de coeur sensible qu'elle ne doive attendrir. Enfin, quoi qu'il nous en coûte et de plaisir et d'argent, ne reviens qu'avec le congé absolu de Claude Anet, ou crois que l'amour ne me donnera de mes jours un moment de pure joie.

Je sens combien d'objections ton coeur doit avoir à me faire ; doutes-tu que le mien ne les ait faites avant toi ? Et je persiste ; car il faut que ce mot de vertu ne soit qu'un vain nom, ou qu'elle exige des sacrifices. Mon ami, mon digne ami, un rendez-vous manqué peut revenir mille fois, quelques heures agréables s'éclipsent comme un éclair et ne sont plus ; mais, si le bonheur d'un couple honnête est dans tes mains, songe à l'avenir que tu vas te préparer. Crois-moi ; l'occasion de faire des heureux est plus rare qu'on ne pense ; la punition de l'avoir manquée est de ne plus la retrouver ; et l'usage que nous ferons de celle-ci nous va laisser un sentiment éternel de contentement ou de repentir. Pardonne à mon zèle ces discours superflus ; j'en dis trop à un honnête homme, et cent fois trop à mon ami. Je sais combien tu hais cette volupté cruelle qui nous endurcit aux maux d'autrui. Tu l'as dit mille fois toi-même : malheur à qui ne sait pas sacrifier un jour de plaisir aux devoirs de l'humanité !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Première Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XL – De Fanchon Regard à Julie

Mademoiselle,

Pardonnez une pauvre fille au désespoir, qui, ne sachant plus que devenir, ose encore avoir recours à vos bontés. Car vous ne vous lassez point de consoler les affligés, et je suis si malheureuse qu'il n'y a que vous et le bon Dieu que mes plaintes n'importunent pas. J'ai eu bien du chagrin de quitter l'apprentissage où vous m'aviez mise ; mais, ayant eu le malheur de perdre ma mère cet hiver, il a fallu revenir auprès de mon pauvre père, que sa paralysie retient toujours dans son lit.

Je n'ai pas oublié le conseil que vous aviez donné à ma mère de tâcher de m'établir avec un honnête homme qui prît soin de la famille. Claude Anet, que monsieur votre père avait ramené du service, est un brave garçon, rangé, qui sait un bon métier, et qui me veut du bien. Après tant de charité que vous avez eue pour nous, je n'osais plus vous être incommode, et c'est lui qui nous a fait vivre pendant tout l'hiver. Il devait m'épouser ce printemps ; il avait mis son coeur à ce mariage : mais on m'a tellement tourmentée pour payer trois ans de loyer échu à Pâques, que, ne sachant où prendre tant d'argent comptant, le pauvre jeune homme s'est engagé derechef, sans m'en rien dire, dans la compagnie de M. de Merveilleux[49], et m'a apporté l'argent de son engagement. M. de Merveilleux n'est plus à Neufchâtel que pour sept ou huit jours, et Claude Anet doit partir dans trois ou quatre pour suivre la recrue ; ainsi nous n'avons pas le temps ni le moyen de nous marier, et il me laisse sans aucune ressource. Si, par votre crédit ou celui de monsieur le baron, vous pouviez nous obtenir au moins un délai de cinq ou six semaines, on

Copyright Arvensa Editions

tâcherait, pendant ce temps-là, de prendre quelque arrangement pour nous marier ou pour rembourser ce pauvre garçon ; mais je le connais bien, il ne voudra jamais reprendre l'argent qu'il m'a donné.

Il est venu ce matin un monsieur bien riche m'en offrir beaucoup davantage, mais Dieu m'a fait la grâce de le refuser. Il a dit qu'il reviendrait demain matin savoir ma dernière résolution. Je lui ai dit de n'en pas prendre la peine, et qu'il la savait déjà. Que Dieu le conduise ! il sera reçu demain comme aujourd'hui. Je pourrais bien aussi recourir à la bourse des pauvres ; mais on est si méprisé qu'il vaut mieux pâtir : et puis Claude Anet a trop de coeur pour vouloir d'une fille assistée.

Excusez la liberté que je prends, ma bonne demoiselle ; je n'ai trouvé que vous seule à qui j'ose avouer ma peine, et j'ai le coeur si serré qu'il faut finir cette lettre. Votre bien humble et affectionnée servante à vous servir.

Fanchon Regard.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XLI – Réponse

J'ai manqué de mémoire et toi de confiance, ma chère enfant : nous avons eu grand tort toutes deux, mais le mien est impardonnable. Je tâcherai du moins de le réparer. Babi, qui te porte cette lettre, est chargée de pourvoir au plus pressé. Elle retournera demain matin pour t'aider à congédier ce monsieur, s'il revient ; et l'après-dînée nous irons te voir, ma cousine et moi ; car je sais que tu ne peux pas quitter ton pauvre père, et je veux connaître par moi-même l'état de ton petit ménage.

Quant à Claude Anet, n'en sois point en peine : mon père est absent ; mais, en attendant son retour, on fera ce qu'on pourra ; et tu peux compter que je n'oublierai ni toi ni ce brave garçon. Adieu, mon enfant : que le bon Dieu te console ! Tu as bien fait de n'avoir pas recours à la bourse publique ; c'est ce qu'il ne faut jamais faire tant qu'il reste quelque chose dans celle des bonnes gens.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XLII – De Saint-Preux à Julie

Je reçois votre lettre, et je pars à l'instant : ce sera toute ma réponse. Ah ! cruelle ! que mon coeur en est loin, de cette odieuse vertu que vous me supposez et que je déteste ! Mais vous ordonnez, il faut obéir. Dussé-je en mourir cent fois, il faut être estimé de Julie.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XLIII – De Saint-Preux à Julie

J'arrivai hier matin à Neuchâtel ; j'appris que M. de Merveilleux était à la campagne : je courus l'y chercher : il était à la chasse, et je l'attendis jusqu'au soir. Quand je lui eus expliqué le sujet de mon voyage, et que je l'eus prié de mettre un prix au congé de Claude Anet, il me fit beaucoup de difficultés : je crus les lever en offrant de moi-même une somme assez considérable, et l'augmentant à mesure qu'il résistait ; mais, n'ayant pu rien obtenir, je fus obligé de me retirer, après m'être assuré de le retrouver ce matin, bien résolu de ne plus le quitter jusqu'à ce qu'à force d'argent ou d'importunités, ou de quelque manière que ce pût être, j'eusse obtenu ce que j'étais venu lui demander. M'étant levé pour cela de très bonne heure, j'étais prêt à monter à cheval, quand je reçus par un exprès ce billet de M. de Merveilleux, avec le congé du jeune homme en bonne forme :

« Voilà, monsieur, le congé que vous êtes venu solliciter ; je l'ai refusé à vos offres, je le donne à vos intentions charitables, et vous prie de croire que je ne mets point à prix une bonne action. »

Jugez à la joie que vous donnera cet heureux succès de celle que j'ai sentie en l'apprenant. Pourquoi faut-il qu'elle ne soit pas aussi parfaite qu'elle devrait l'être ? Je ne puis me dispenser d'aller remercier et rembourser M. de Merveilleux ; et si cette visite retarde mon départ d'un jour, comme il est à craindre, n'ai-je pas droit de dire qu'il s'est montré généreux à mes dépens ? N'importe, j'ai fait ce qui vous est agréable, je puis tout supporter à ce prix. Qu'on est heureux de pouvoir bien faire en servant ce qu'on aime, et réunir ainsi dans le même soin les charmes de l'amour et de la vertu ! Je l'avoue, ô Julie ! je partis le coeur plein

Copyright Arvensa Editions

d'impatience et de chagrin. Je vous reprochais d'être si sensible aux peines d'autrui et de compter pour rien les miennes, comme si j'étais le seul au monde qui n'eût rien mérité de vous. Je trouvais de la barbarie, après m'avoir leurré d'un si doux espoir, à me priver sans nécessité d'un bien dont vous m'aviez flatté vous-même. Tous ces murmures se sont évanouis ; je sens renaître à leur place au fond de mon âme un contentement inconnu : j'éprouve déjà le dédommagement que vous m'avez promis, vous que l'habitude de bien faire a tant instruite du goût qu'on y trouve. Quel étrange empire est le vôtre, de pouvoir rendre les privations aussi douces que les plaisirs, et donner à ce qu'on fait pour vous le même charme qu'on trouverait à se contenter soi-même ! Ah ! je l'ai dit cent fois, tu es un ange du ciel, ma Julie ! Sans doute, avec tant d'autorité sur mon âme, la tienne est plus divine qu'humaine. Comment n'être pas éternellement à toi, puisque ton règne est céleste ? et que servirait de cesser de t'aimer s'il faut toujours qu'on t'adore.

P.-S. — Suivant mon calcul, nous avons encore au moins cinq ou six jours jusqu'au retour de la maman. Serait-il impossible, durant cet intervalle, de faire un pèlerinage au chalet ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre littéraire

JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE

Première Partie

Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XLIV – De Julie à Saint-Preux

Ne murmure pas tant, mon ami, de ce retour précipité. Il nous est plus avantageux qu'il ne semble, et quand nous aurions fait par adresse ce que nous avions fait par bienfaisance, nous n'aurions pas mieux réussi. Regarde ce qui serait arrivé si nous n'eussions suivi que nos fantaisies. Je serais allée à la campagne précisément la veille du retour de ma mère à la ville ; j'aurais eu un exprès avant d'avoir pu ménager notre entrevue ; il aurait fallu partir sur-le-champ, peut être sans pouvoir t'avertir, te laisser dans des perplexités mortelles, et notre séparation se serait faite au moment qui la rendait le plus douloureuse. De plus, on aurait su que nous étions tous deux à la campagne ; malgré nos précautions, peut-être eût-on su que nous y étions ensemble ; du moins on l'aurait soupçonné, c'en était assez. L'indiscrète avidité du présent nous ôtait toute ressource pour l'avenir, et le remords d'une bonne oeuvre dédaignée nous eût tourmentés toute la vie.

Compare à présent cet état à notre situation réelle. Premièrement ton absence a produit un excellent effet. Mon Argus n'aura pas manqué de dire à ma mère qu'on t'avait peu vu chez ma cousine : elle sait ton voyage et le sujet ; c'est une raison de plus pour t'estimer. Et le moyen d'imaginer que des gens qui vivent en bonne intelligence prennent volontairement pour s'éloigner le seul moment de liberté qu'ils ont pour se voir ! Quelle ruse avons-nous employée pour écarter une trop juste défiance ? La seule, à mon avis, qui soit permise à d'honnêtes gens, c'est de l'être à un point qu'on ne puisse croire, en sorte qu'on prenne un effort de vertu pour un acte d'indifférence. Mon ami, qu'un amour caché par de tels moyens doit

Copyright Arvensa Editions

être doux aux coeurs qui le goûtent ! Ajoute à cela le plaisir de réunir des amants désolés, et de rendre heureux deux jeunes gens si dignes de l'être. Tu l'as vue, ma Fanchon ; dis, n'est-elle pas charmante ? et ne mérite-t-elle pas bien tout ce que tu as fait pour elle ? N'est-elle pas trop jolie et trop malheureuse pour rester fille impunément ? Claude Anet, de son côté, dont le bon naturel a résisté par miracle à trois ans de service, en eût-il pu supporter encore autant sans devenir un vaurien comme tous les autres ? Au lieu de cela ils s'aiment et seront unis ; ils sont pauvres et seront aidés ; ils sont honnêtes gens et pourront continuer de l'être ; car mon père a promis de prendre soin de leur établissement. Que de biens tu as procurés à eux et à nous par ta complaisance, sans parler du compte que je t'en dois tenir ! Tel est, mon ami, l'effet assuré des sacrifices qu'on fait à la vertu ; s'ils coûtent souvent à faire, il est toujours doux de les avoir faits, et l'on n'a jamais vu personne se repentir d'une bonne action.

Je me doute bien qu'à l'exemple de l'inséparable tu m'appelleras aussi la *prêcheuse*, et il est vrai que je ne fais pas mieux ce que je dis que les gens du métier. Si mes sermons ne valent pas les leurs, au moins je vois avec plaisir qu'ils ne sont pas comme eux jetés au vent. Je ne m'en défends point, mon aimable ami ; je voudrais ajouter autant de vertus aux tiennes qu'un fol amour m'en a fait perdre ; et, ne pouvant plus m'estimer moi-même, j'aime à m'estimer encore en toi. De ta part il ne s'agit que d'aimer parfaitement, et tout viendra comme de lui-même. Avec quel plaisir tu dois voir augmenter sans cesse les dettes que l'amour s'oblige à payer !

Ma cousine a su les entretiens que tu as eus avec son père au sujet de M. d'Orbe ; elle y est aussi sensible que si nous pouvions, en offices de l'amitié, n'être pas toujours en reste avec elle. Mon Dieu ! mon ami, que je suis une heureuse fille ! que je suis aimée et que je trouve charmant de l'être ! Père, mère, amie, amant, j'ai beau chérir tout ce qui m'environne, je me trouve toujours ou prévenue ou surpassée : il semble que tous les plus doux sentiments du monde viennent sans cesse chercher mon âme, et j'ai le regret de n'en avoir qu'une pour jouir de tout mon bonheur.

J'oubliais de t'annoncer une visite pour demain matin : c'est milord Bomston qui vient de Genève, où il a passé sept ou huit mois. Il dit t'avoir vu à Sion à son retour d'Italie. Il te trouva fort triste, et parle au surplus de toi comme j'en pense. Il fit hier ton éloge si bien et si à propos devant mon père qu'il m'a tout à fait disposée à faire le sien. En effet j'ai trouvé du sens, du sel, du feu dans sa conversation. Sa voix s'élève et son oeil s'anime

Copyright Arvensa Editions

au récit des grandes actions, comme il arrive aux hommes capables d'en faire. Il parle aussi avec intérêt des choses de goût, entre autres de la musique italienne qu'il porte jusqu'au sublime. Je croyais entendre encore mon pauvre frère. Au surplus, il met plus d'énergie que de grâce dans ses discours, et je lui trouve même l'esprit un peu rêche[50].

Adieu, mon ami.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XLV – De Saint Preux à Julie

Je n'en étais encore qu'à la seconde lecture de ta lettre quand milord Édouard Bomston est entré. Ayant tant d'autres choses à te dire, comment aurais-je pensé, ma Julie, à te parler de lui ? Quand on se suffit l'un à l'autre, s'avise-t-on de songer à un tiers ? Je vais te rendre compte de ce que j'en sais, maintenant que tu parais le désirer.

Ayant passé le Simplon, il était venu jusqu'à Sion au-devant d'une chaise qu'on devait lui amener de Genève à Brigue, et le désoeuvrement rendant les hommes assez liants, il me rechercha. Nous fîmes une connaissance aussi intime qu'un Anglais naturellement peu prévenant peut la faire avec un homme fort préoccupé qui cherche la solitude. Cependant nous sentîmes que nous nous convenions ; il y a un certain unisson d'âmes qui s'aperçoit au premier instant, et nous fûmes familiers au bout de huit jours, mais pour toute la vie, comme deux Français l'auraient été au bout de huit heures pour tout le temps qu'ils ne se seraient pas quittés. Il m'entretint de ses voyages, et, le sachant Anglais, je crus qu'il m'allait parler d'édifices et de peintures. Bientôt je vis avec plaisir que les tableaux et les monuments ne lui avaient point fait négliger l'étude des moeurs et des hommes. Il me parla cependant des beaux-arts avec beaucoup de discernement mais modérément et sans prétention. J'estimai qu'il en jugeait avec plus de sentiment que de science, et par les effets plus que par les règles, ce qui me confirma qu'il avait l'âme sensible. Pour la musique italienne, il m'en parut enthousiaste comme à toi ; il m'en fit même entendre, car il mène un virtuose avec lui : son valet de chambre joue fort bien du violon, et lui-même passablement du violoncelle. Il me choisit plusieurs morceaux très pathétiques, à ce qu'il prétendait : mais, soit qu'un

Copyright Arvensa Editions

accent si nouveau pour moi demandât une oreille plus exercée, soit que le charme de la musique, si doux dans la mélancolie, s'efface dans une profonde tristesse, ces morceaux me firent peu de plaisir ; et j'en trouvai le chant agréable, à la vérité, mais bizarre et sans expression.

Il fut aussi question de moi, et milord s'informa avec intérêt de ma situation ; je lui en dis tout ce qu'il en devait savoir. Il me proposa un voyage en Angleterre, avec des projets de fortune impossibles dans un pays où Julie n'était pas. Il me dit qu'il allait passer l'hiver à Genève, l'été suivant à Lausanne, et qu'il viendrait à Vevai avant de retourner en Italie : il m'a tenu parole, et nous nous sommes revus avec un nouveau plaisir.

Quant à son caractère, je le crois vif et emporté, mais vertueux et ferme ; il se pique de philosophie, et de ces principes dont nous avons autrefois parlé. Mais au fond je le crois par tempérament ce qu'il pense être par méthode ; et le vernis stoïque qu'il met à ses actions ne consiste qu'à parer de beaux raisonnements le parti que son coeur lui a fait prendre. J'ai cependant appris avec un peu de peine qu'il avait eu quelques affaires en Italie, et qu'il s'y était battu plusieurs fois.

Je ne sais ce que tu trouves de rêche dans ses manières : véritablement elles ne sont pas prévenantes, mais je n'y sens rien de repoussant. Quoique son abord ne soit pas aussi ouvert que son âme, et qu'il dédaigne les petites bienséances, il ne laisse pas, ce me semble, d'être d'un commerce agréable. S'il n'a pas cette politesse réservée et circonspecte qui se règle uniquement sur l'extérieur, et que nos jeunes officiers nous apportent de France, il a celle de l'humanité, qui se pique moins de distinguer au premier coup d'oeil les états et les rangs, et respecte en général tous les hommes. Te l'avouerai-je naïvement ? La privation des grâces est un défaut que les femmes ne pardonnent point, même au mérite, et j'ai peur que Julie n'ait été femme une fois en sa vie.

Puisque je suis en train de sincérité, je te dirai encore, ma jolie prêcheuse, qu'il est inutile de vouloir donner le change à mes droits, et qu'un amour affamé ne se nourrit point de sermons. Songe, songe aux dédommagements promis et dus ; car toute la morale que tu m'as débitée est fort bonne ; mais, quoi que tu puisses dire, le chalet valait encore mieux.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Première Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XLVI – De Julie à Saint-Preux

Eh bien donc ! mon ami, toujours le chalet ! l'histoire de ce chalet te pèse furieusement sur le coeur ; et je vois bien qu'à la mort ou à la vie il faut te faire raison du chalet. Mais des lieux où tu ne fus jamais te sont-ils si chers qu'on ne puisse t'en dédommager ailleurs, et l'Amour, qui fit le palais d'Armide au fond d'un désert, ne saurait-il nous faire un chalet à la ville ? Écoute : on va marier ma Fanchon ; mon père, qui ne hait pas les fêtes et l'appareil, veut lui faire une noce où nous serons tous : cette noce ne manquera pas d'être tumultueuse. Quelquefois le mystère a su tendre son voile au sein de la turbulente joie et du fracas des festins : tu m'entends, mon ami ; ne serait-il pas doux de retrouver dans l'effet de nos soins les plaisirs qu'ils nous ont coûtés ?

Tu t'animes, ce me semble, d'un zèle assez superflu sur l'apologie de milord Édouard, dont je suis fort éloignée de mal penser. D'ailleurs, comment jugerais-je un homme que je n'ai vu qu'un après-midi, et comment en pourrais-tu juger toi-même sur une connaissance de quelques jours ? Je n'en parle que par conjecture, et tu ne peux guère être plus avancé ; car les propositions qu'il t'a faites sont de ces offres vagues dont un air de puissance et la facilité de les éluder rendent souvent les étrangers prodigues. Mais je reconnais tes vivacités ordinaires, et combien tu as de penchant à te prévenir pour ou contre les gens presque à la première vue : cependant nous examinerons à loisir les arrangements qu'il t'a proposés. Si l'amour favorise le projet qui m'occupe, il s'en présentera peut-être de meilleurs pour nous. O mon bon ami ! la patience est amère, mais son fruit est doux.

Pour revenir à ton Anglais, je t'ai dit qu'il me paraissait avoir l'âme

Copyright Arvensa Editions

grande et forte, et plus de lumières que d'agréments dans l'esprit. Tu dis à peu près la même chose ; et puis, avec cet air de supériorité masculine qui n'abandonne point nos humbles adorateurs, tu me reproches d'avoir été de mon sexe une fois en ma vie ; comme si jamais une femme devait cesser d'en être ! Te souvient-il qu'en lisant *la République* de Platon nous avons autrefois disputé sur ce point de la différence morale des sexes ? Je persiste dans l'avis dont j'étais alors, et ne saurais imaginer un modèle commun de perfection pour deux êtres si différents. L'attaque et la défense, l'audace des hommes, la pudeur des femmes, ne sont point des conventions, comme le pensent tes philosophes, mais des institutions naturelles dont il est facile de rendre raison, et dont se déduisent aisément toutes les autres distinctions morales. D'ailleurs, la destination de la nature n'étant pas la même, les inclinations, les manières de voir et de sentir, doivent être dirigées de chaque côté selon ses vues. Il ne faut point les mêmes goûts ni la même constitution pour labourer la terre et pour allaiter les enfants. Une taille plus haute, une voix plus forte et des traits plus marqués semblent n'avoir aucun rapport nécessaire au sexe ; mais les modifications extérieures annoncent l'intention de l'ouvrier dans les modifications de l'esprit. Une femme parfaite et un homme parfait ne doivent pas plus se ressembler d'âme que de visage. Ces vaines imitations de sexe sont le comble de la déraison ; elles font rire le sage et fuir les amours. Enfin, je trouve qu'à moins d'avoir cinq pieds et demi de haut, une voix de basse et de la barbe au menton, l'on ne doit point se mêler d'être homme.

Vois combien les amants sont maladroits en injures ! Tu me reproches une faute que je n'ai pas commise, ou que tu commets aussi bien que moi, et l'attribues à un défaut dont je m'honore. Veux-tu que, te rendant sincérité pour sincérité, je te dise naïvement ce que je pense de la tienne ? Je n'y trouve qu'un raffinement de flatterie, pour te justifier à toi-même, par cette franchise apparente, les éloges enthousiastes dont tu m'accables à tout propos. Mes prétendues perfections t'aveuglent au point que, pour démentir les reproches que tu te fais en secret de ta prévention, tu n'as pas l'esprit d'en trouver un solide à me faire.

Crois-moi, ne te charge point de me dire mes vérités, tu t'en acquitterais trop mal : les yeux de l'amour, tout perçants qu'ils sont, savent-ils voir des défauts ? C'est à l'intègre amitié que ces soins appartiennent, et là-dessus ta disciple Claire est cent fois plus savante que toi. Oui, mon ami, loue-moi,

Copyright Arvensa Editions

admire-moi, trouve-moi belle, charmante, parfaite : tes éloges me plaisent sans me séduire, parce que je vois qu'ils sont le langage de l'erreur et non de la fausseté, et que tu te trompes toi-même, mais que tu ne veux pas me tromper. Oh ! que les illusions de l'amour sont aimables ! ses flatteries sont en un sens des vérités ; le jugement se tait, mais le coeur parle : l'amant qui loue en nous des perfections que nous n'avons pas les voit en effet telles qu'il les représente ; il ne ment point en disant des mensonges ; il flatte sans s'avilir, et l'on peut au moins l'estimer sans le croire.

J'ai entendu, non sans quelque battement de coeur, proposer d'avoir demain deux philosophes à souper : l'un est milord Édouard ; l'autre est un sage dont la gravité s'est quelquefois un peu dérangée aux pieds d'une jeune écolière ; ne le connaîtriez-vous point ? Exhortez-le, je vous prie, à tâcher de garder demain le décorum philosophique un peu mieux qu'à son ordinaire. J'aurai soin d'avertir aussi la petite personne de baisser les yeux, et d'être aux siens le moins jolie qu'il se pourra.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XLVII – De Saint-Preux à Julie

Ah !mauvaise ! est-ce là la circonspection que tu m'avais promise ? est-ce ainsi que tu ménages mon coeur et voiles tes attraits ? Que de contraventions à tes engagements ! Premièrement, ta parure ; car tu n'en avais point, et tu sais bien que jamais tu n'es si dangereuse. Secondement, ton maintien si doux, si modeste, si propre à laisser remarquer à loisir toutes tes grâces. Ton parler plus rare, plus réfléchi, plus spirituel encore qu'à l'ordinaire, qui nous rendait tous plus attentifs, et faisait voler l'oreille et le coeur au-devant de chaque mot. Cet air que tu chantas à demi-voix, pour donner encore plus de douceur à ton chant, et qui, bien que français, plut à milord Édouard même. Ton regard timide et tes yeux baissés, dont les éclairs inattendus me jetaient dans un trouble inévitable. Enfin, ce je ne sais quoi d'inexprimable, d'enchanteur, que tu semblais avoir répandu sur toute ta personne pour faire tourner la tête à tout le monde, sans paraître même y songer. Je ne sais, pour moi, comment tu t'y prends ; mais si telle est ta manière d'être jolie le moins qu'il est possible, je t'avertis que c'est l'être beaucoup plus qu'il ne faut pour avoir des sages autour de toi.

Je crains fort que le pauvre philosophe anglais n'ait un peu ressenti la même influence. Après avoir reconduit ta cousine, comme nous étions tous encore fort éveillés, il nous proposa d'aller chez lui faire de la musique et boire du punch. Tandis qu'on rassemblait ses gens, il ne cessa de nous parler de toi avec un feu qui me déplut ; et je n'entendis pas ton éloge dans sa bouche avec autant de plaisir que tu avais entendu le mien. En général, j'avoue que je n'aime point que personne, excepté ta cousine, me parle de toi ; il me semble que chaque mot m'ôte une partie de mon secret ou de mes plaisirs ; et, quoi que l'on puisse dire, on y met un intérêt si

Copyright Arvensa Editions

suspect, ou l'on est si loin de ce que je sens, que je n'aime écouter là-dessus que moi-même.

Ce n'est pas que j'aie comme toi du penchant à la jalousie : je connais mieux ton âme ; j'ai des garants qui ne me permettent pas même d'imaginer ton changement possible. Après tes assurances, je ne te dis plus rien des autres prétendants ; mais celui-ci, Julie !... des conditions sortables... les préjugés de ton père... Tu sais bien qu'il s'agit de ma vie ; daigne donc me dire un mot là-dessus : un mot de Julie, et je suis tranquille à jamais.

J'ai passé la nuit à entendre ou exécuter de la musique italienne, car il s'est trouvé des duos, et il a fallu hasarder d'y faire ma partie. Je n'ose te parler encore de l'effet qu'elle a produit sur moi ; j'ai peur, j'ai peur que l'impression du souper d'hier au soir ne se soit prolongée sur ce que j'entendais, et que je n'aie pris l'effet de tes séductions pour le charme de la musique. Pourquoi la même cause qui me la rendait ennuyeuse à Sion ne pourrait-elle pas ici me la rendre agréable dans une situation contraire ? N'es-tu pas la première source de toutes les affections de mon âme ? et suis-je à l'épreuve des prestiges de ta magie ? Si la musique eût réellement produit cet enchantement, il eût agi sur tous ceux qui l'entendaient ; mais tandis que ces chants me tenaient en extase, M. d'Orbe dormait tranquillement dans un fauteuil ; et, au milieu de mes transports, il s'est contenté pour tout éloge de demander si ta cousine savait l'italien.

Tout ceci sera mieux éclairci demain ; car nous avons pour ce soir un nouveau rendez-vous de musique : milord veut la rendre complète, et il a mandé de Lausanne un second violon qu'il dit être assez entendu. Je porterai de mon côté des scènes, des cantates françaises, et nous verrons.

En arrivant chez moi, j'étais d'un accablement que m'a donné le peu d'habitude de veiller, et qui se perd en t'écrivant. Il faut pourtant tâcher de dormir quelques heures. Viens avec moi, ma douce amie, ne me quitte point durant mon sommeil ; mais, soit que ton image le trouble ou le favorise, soit qu'il m'offre ou non les noces de la Fanchon, un instant délicieux qui ne peut m'échapper et qu'il me prépare, c'est le sentiment de mon bonheur au réveil.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Première Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XLVIII – De Saint-Preux à Julie

Ah ! ma Julie ! qu'ai-je entendu ? Quels sons touchants ! quelle musique ! quelle source délicieuse de sentiments et de plaisirs ! Ne perds pas un moment ; rassemble avec soin tes opéras, tes cantates, ta musique française, fais un grand feu bien ardent, jettes-y tout ce fatras, et l'attise avec soin, afin que tant de glace puisse y brûler et donner de la chaleur au moins une fois. Fais ce sacrifice propitiatoire au dieu du goût, pour expier ton crime et le mien d'avoir profané ta voix à cette lourde psalmodie, et d'avoir pris si longtemps pour le langage du coeur un bruit qui ne fait qu'étourdir l'oreille. O que ton digne frère avait raison ! Dans quelle étrange erreur j'ai vécu jusqu'ici sur les productions de cet art charmant ! Je sentais leur peu d'effet, et l'attribuais à sa faiblesse. Je disais : la musique n'est qu'un vain son qui peut flatter l'oreille et n'agit qu'indirectement et légèrement sur l'âme : l'impression des accords est purement mécanique et physique ; qu'a-t-elle à faire au sentiment, et pourquoi devrais-je espérer d'être plus vivement touché d'une belle harmonie que d'un bel accord de couleurs ? Je n'apercevais pas, dans les accents de la mélodie appliqués à ceux de la langue, le lien puissant et secret des passions avec les sons ; je ne voyais pas que l'imitation des tons divers dont les sentiments animent la voix parlante donne à son tour à la voix chantante le pouvoir d'agiter les coeurs et que l'énergique tableau des mouvements de l'âme de celui qui se fait entendre est ce qui fait le vrai charme de ceux qui l'écoutent.

C'est ce que me fit remarquer le chanteur de milord, qui, pour un musicien, ne laisse pas de parler assez bien de son art. L'harmonie, me disait-il, n'est qu'un accessoire éloigné dans la musique imitative ; il n'y a dans l'harmonie proprement dite aucun principe d'imitation. Elle assure, il

Copyright Arvensa Editions

est vrai, les intonations ; elle porte témoignage de leur justesse ; et, rendant les modulations plus sensibles, elle ajoute de l'énergie à l'expression, et de la grâce au chant. Mais c'est de la seule mélodie que sort cette puissance invincible des accents passionnés ; c'est d'elle que dérive tout le pouvoir de la musique sur l'âme. Formez les plus savantes successions d'accords sans mélange de mélodie, vous serez ennuyés au bout d'un quart d'heure. De beaux chants sans aucune harmonie sont longtemps à l'épreuve de l'ennui. Que l'accent du sentiment anime les chants les plus simples, ils seront intéressants. Au contraire, une mélodie qui ne parle point chante toujours mal, et la seule harmonie n'a jamais rien su dire au coeur.

C'est en ceci, continuait-il, que consiste l'erreur des Français sur les forces de la musique. N'ayant et ne pouvant avoir une mélodie à eux dans une langue qui n'a point d'accent, et sur une poésie maniérée qui ne connut jamais la nature, ils n'imaginent d'effets que ceux de l'harmonie et des éclats de voix, qui ne rendent pas les sons plus mélodieux, mais plus bruyants ; et ils sont si malheureux dans leurs prétentions, que cette harmonie même qu'ils cherchent leur échappe ; à force de la vouloir charger, ils n'y mettent plus de choix, ils ne connaissent plus les choses d'effet, ils ne font plus que du remplissage ; ils se gâtent l'oreille, et ne sont plus sensibles qu'au bruit ; en sorte que la plus belle voix pour eux n'est que celle qui chante le plus fort. Aussi, faute d'un genre propre, n'ont-ils jamais fait que suivre pesamment et de loin nos modèles ; et depuis leur célèbre Lulli, ou plutôt le nôtre, qui ne fit qu'imiter les opéras dont l'Italie était déjà pleine de son temps, on les a toujours vus, à la piste de trente ou quarante ans, copier, gâter nos vieux auteurs, et faire à peu près de notre musique comme les autres peuples font de leurs modes. Quand ils se vantent de leurs chansons, c'est leur propre condamnation qu'ils prononcent ; s'ils savaient chanter des sentiments, ils ne chanteraient pas de l'esprit : mais parce que leur musique n'exprime rien, elle est plus propre aux chansons qu'aux opéras ; et parce que la nôtre est toute passionnée, elle est plus propre aux opéras qu'aux chansons[51].

Ensuite, m'ayant récité sans chant quelques scènes italiennes, il me fit sentir les rapports de la musique à la parole dans le récitatif, de la musique au sentiment dans les airs, et partout l'énergie que la mesure exacte et le choix des accords ajoutent à l'expression. Enfin, après avoir joint à la

Copyright Arvensa Editions

connaissance que j'ai de la langue la meilleure idée qu'il me fut possible de l'accent oratoire et pathétique, c'est-à-dire de l'art de parler à l'oreille et au coeur dans une langue sans articuler des mots, je me mis à écouter cette musique enchanteresse, et je sentis bientôt, aux émotions qu'elle me causait, que cet art avait un pouvoir supérieur à celui que j'avais imaginé. Je ne sais quelle sensation voluptueuse me gagnait insensiblement. Ce n'était plus une vaine suite de sons comme dans nos récits. À chaque phrase, quelque image entrait dans mon cerveau ou quelque sentiment dans mon coeur ; le plaisir ne s'arrêtait point à l'oreille, il pénétrait jusqu'à l'âme ; l'exécution coulait sans effort avec une facilité charmante ; tous les concertants semblaient animés du même esprit ; le chanteur maître de sa voix en tirait sans gêne tout ce que le chant et les paroles demandaient de lui ; et je trouvai surtout un grand soulagement à ne sentir ni ces lourdes cadences, ni ces pénibles efforts de voix, ni cette contrainte que donne chez nous au musicien le perpétuel combat du chant et de la mesure, qui, ne pouvant jamais s'accorder, ne lassent guère moins l'auditeur que l'exécutant.

Mais quand, après une suite d'airs agréables, on vint à ces grands morceaux d'expression qui savent exciter et peindre le désordre des passions violentes, je perdais à chaque instant l'idée de musique, de chant, d'imitation ; je croyais entendre la voix de la douleur, de l'emportement, du désespoir ; je croyais voir des mères éplorées, des amants trahis, des tyrans furieux ; et, dans les agitations que j'étais forcé d'éprouver, j'avais peine à rester en place. Je connus alors pourquoi cette même musique qui m'avait autrefois ennuyé m'échauffait maintenant jusqu'au transport ; c'est que j'avais commencé de la concevoir, et que sitôt qu'elle pouvait agir elle agissait avec toute sa force. Non, Julie, on ne supporte point à demi de pareilles impression : elles sont excessives ou nulles, jamais faibles ou médiocres ; il faut rester insensible, ou se laisser émouvoir outre mesure ; ou c'est le vain bruit d'une langue qu'on n'entend point, ou c'est une impétuosité de sentiment qui vous entraîne, et à laquelle il est impossible à l'âme de résister.

Je n'avais qu'un regret, mais il ne me quittait point ; c'était qu'un autre que toi formât des sons dont j'étais si touché, et de voir sortir de la bouche d'un vil *castrato* les plus tendres expressions de l'amour. O ma Julie ! n'est-ce pas à nous de revendiquer tout ce qui appartient au sentiment ? Qui sentira, qui dira mieux que nous ce que doit dire et sentir une âme

Copyright Arvensa Editions

attendrie ? Qui saura prononcer d'un ton plus touchant le *cor mio*, l'i*dolo amato* ? Ah ! que le coeur prêtera d'énergie à l'art si jamais nous chantons ensemble un de ces duos charmants qui font couler des larmes si délicieuses ! Je te conjure premièrement d'entendre un essai de cette musique, soit chez toi, soit chez l'inséparable. Milord y conduira quand tu voudras tout son monde, et je suis sûr qu'avec un organe aussi sensible que le tien, et plus de connaissance que je n'en avais de la déclamation italienne, une seule séance suffira pour t'amener au point où je suis, et te faire partager mon enthousiasme. Je te propose et te prie encore de profiter du séjour du virtuose pour rendre leçon de lui, comme j'ai commencé de faire dès ce matin. Sa manière d'enseigner est simple, nette, et consiste en pratique plus qu'en discours ; il ne dit pas ce qu'il fut faire, il le fait ; et en ceci, comme en bien d'autres choses, l'exemple vaut mieux que la règle. Je vois déjà qu'il n'est question que de s'asservir à la mesure, de la bien sentir, de phraser et ponctuer avec soin, de soutenir également des sons et non de les renfler, enfin d'ôter de la voix les éclats et toute la prétintaille française, pour la rendre juste, expressive, et flexible ; la tienne, naturellement si légère et si douce, prendra facilement ce nouveau pli ; tu trouveras bientôt dans ta sensibilité l'énergie et la vivacité de l'accent qui anime la musique italienne.

E'l cantar che nell' anima si sente.[52]

Laisse donc pour jamais cet ennuyeux et lamentable chant français qui ressemble au cri de la colique mieux qu'aux transports des passions. Apprends à former ces sons divins que le sentiment inspire, seuls dignes de ta voix, seuls dignes de ton coeur, et qui portent toujours avec eux le charme et le feu des caractères sensibles.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Première Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XLIX – De Julie à Saint-Preux

Tu sais bien, mon ami, que je ne puis t'écrire qu'à la dérobée, et toujours en danger d'être surprise. Ainsi, dans l'impossibilité de faire de longues lettres, je me borne à répondre à ce qu'il y a de plus essentiel dans les tiennes ou à suppléer à ce que je n'ai pu te dire dans des conversations non moins furtives de bouche que par écrit. C'est ce que je ferai, surtout aujourd'hui que deux mots au sujet de milord Édouard me font oublier le reste de ta lettre.

Mon ami, tu crains de me perdre, et me parles de chansons ! Belle matière à tracasserie entre amants qui s'entendraient moins. Vraiment tu n'es pas jaloux, on le voit bien : mais pour le coup je ne serais pas jalouse moi-même ; car j'ai pénétré dans ton âme, et ne sens que ta confiance où d'autres croiraient sentir ta froideur. O la douce et charmante sécurité que celle qui vient du sentiment d'une union parfaite ! C'est par elle, je le sais, que tu tires de ton propre coeur le bon témoignage du mien ; c'est par elle aussi que le mien te justifie ; et je te croirais bien moins amoureux si je te voyais plus alarmé.

Je ne sais ni ne veux savoir si milord Édouard a d'autres attentions pour moi que celles qu'ont tous les hommes pour les personnes de mon âge ; ce n'est point de ses sentiments qu'il s'agit, mais de ceux de mon père et des miens : ils sont aussi d'accord sur son compte que sur celui des prétendus prétendants dont tu dis que tu ne dis rien. Si son exclusion et la leur suffisent à ton repos, sois tranquille. Quelque honneur que nous fît la recherche d'un homme de ce rang, jamais, du consentement du père ni de la fille, Julie d'Etange ne sera lady Bomston. Voilà sur quoi tu peux compter.

Copyright Arvensa Editions

Ne va pas croire qu'il ait été pour cela question de milord Édouard, je suis sûre que de nous quatre tu es le seul qui puisse même lui supposer du goût pour moi. Quoi qu'il en soit, je sais à cet égard la volonté de mon père, sans qu'il en ait parlé ni à moi ni à personne ; et je n'en serais pas mieux instruite quand il me l'aurait positivement déclaré. En voilà assez pour calmer tes craintes, c'est-à-dire autant que tu en dois savoir. Le reste serait pour toi de pure curiosité, et tu sais que j'ai résolu de ne la pas satisfaire. Tu as beau me reprocher cette réserve et la prétendre hors de propos dans nos intérêts communs. Si je l'avais toujours eue, elle me serait moins importante aujourd'hui. Sans le compte indiscret que je te rendis d'un discours de mon père, tu n'aurais point été te désoler à Meillerie ; tu ne m'eusses point écrit la lettre qui m'a perdue ; je vivrais innocente, et pourrais encore aspirer au bonheur. Juge, par ce que me coûte une seule indiscrétion, de la crainte que je dois avoir d'en commettre d'autres. Tu as trop d'emportement pour avoir de la prudence ; tu pourrais plutôt vaincre tes passions que les déguiser. La moindre alarme te mettrait en fureur ; à la moindre lueur favorable tu ne douterais plus de rien ; on lirait tous nos secrets dans ton âme, et tu détruirais à force de zèle tout le succès de mes soins. Laisse-moi donc les soucis de l'amour, et n'en garde que les plaisirs ; ce partage est-il si pénible, et ne sens-tu pas que tu ne peux rien à notre bonheur que de n'y point mettre obstacle ?

Hélas ! que me serviront désormais ces précautions tardives ? Est-il temps d'affermir ses pas au fond du précipice et de prévenir les maux dont on se sent accablé ? Ah ! misérable fille, c'est bien à toi de parler de bonheur ! En peut-il jamais être où règnent la honte et le remords ? Dieu ! quel état cruel de ne pouvoir ni supporter son crime, ni s'en repentir ; d'être assiégé par mille frayeurs, abusé par mille espérances vaines, et de ne jouir pas même de l'horrible tranquillité du désespoir ! Je suis désormais à la seule merci du sort. Ce n'est plus ni de force ni de vertu qu'il est question, mais de fortune et de prudence ; et il ne s'agit pas d'éteindre un amour qui doit durer autant que ma vie, mais de le rendre innocent ou de mourir coupable. Considère cette situation, mon ami, et vois si tu peux te fier à mon zèle.

Copyright Arvensa Editions

Lettre L – De Julie à Saint – Preux

Je n'ai point voulu vous expliquer hier en vous quittant la cause de la tristesse que vous m'avez reprochée, parce que vous n'étiez pas en état de m'entendre. Malgré mon aversion pour les éclaircissements, je vous dois celui-ci, puisque je l'ai promis, et je m'en acquitte.

Je ne sais si vous vous souvenez des étranges discours que vous me tîntes hier au soir, et des manières dont vous les accompagnâtes ; quant à moi, je ne les oublierai jamais assez tôt pour votre honneur et pour mon repos, et malheureusement j'en suis trop indignée pour pouvoir les oublier aisément. De pareilles expressions avaient quelque fois frappé mon oreille en passant auprès du port ; mais je ne croyais pas qu'elles pussent jamais sortir de la bouche d'un honnête homme ; je suis très sûre au moins qu'elles n'entrèrent jamais dans le dictionnaire des amants, et j'étais bien éloignée de penser qu'elles pussent être d'usage entre vous et moi. Eh dieux ! quel amour est le vôtre, s'il assaisonne ainsi ses plaisirs ! Vous sortiez, il est vrai, d'un long repas, et je vois ce qu'il faut pardonner en ce pays aux excès qu'on y peut faire ; c'est aussi pour cela que je vous en parle. Soyez certain qu'un tête-à-tête où vous m'auriez traitée ainsi de sang-froid eût été le dernier de notre vie.

Mais ce qui m'alarme sur votre compte, c'est que souvent la conduite d'un homme échauffé de vin n'est que l'effet de ce qui se passe au fond de son coeur dans les autres temps. Croirai-je que dans un état où l'on ne déguise rien vous vous montrâtes tel que vous êtes ? Que deviendrais-je si vous pensiez à jeun comme vous parliez hier au soir ? Plutôt que de supporter un pareil mépris, j'aimerais mieux éteindre un feu si grossier, et perdre un amant qui, sachant si mal honorer sa maîtresse, mériterait si peu

Copyright Arvensa Editions

d'en être estimé. Dites-moi, vous qui chérissez les sentiments honnêtes, seriez-vous tombé dans cette erreur cruelle, que l'amour heureux n'a plus de ménagement à garder avec la pudeur, et qu'on ne doit plus de respect à celle dont on n'a plus de rigueur à craindre ? Ah ! si vous aviez toujours pensé ainsi, vous auriez été moins à redouter, et je ne serais pas si malheureuse ! Ne vous y trompez pas, mon ami ; rien n'est si dangereux pour les vrais amants que les préjugés du monde ; tant de gens parlent d'amour, et si peu savent aimer, que la plupart prennent pour ses pures et douces lois les viles maximes d'un commerce abject, qui, bientôt assouvi de lui-même, a recours aux monstres de l'imagination et se déprave pour se soutenir.

Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que le véritable amour est le plus chaste de tous les liens. C'est lui, c'est son feu divin qui sait épurer nos penchants naturels, en les concentrant dans un seul objet ; c'est lui qui nous dérobe aux tentations, et qui fait qu'excepté cet objet unique un sexe n'est plus rien pour l'autre. Pour une femme ordinaire tout homme est toujours un homme ; mais pour celle dont le coeur aime, il n'y a point d'homme que son amant. Que dis-je ? Un amant n'est-il qu'un homme ? Ah ! qu'il est un être bien plus sublime ! Il n'y a point d'homme pour celle qui aime : son amant est plus ; tous les autres sont moins ; elle et lui sont les seuls de leur espèce. Ils ne désirent pas, ils aiment. Le coeur ne suit point les sens, il les guide ; il couvre leurs égarements d'un voile délicieux. Non, il n'y a rien d'obscène que la débauche et son grossier langage. Le véritable amour toujours modeste n'arrache point ses faveurs avec audace ; il les dérobe avec timidité. Le mystère, le silence, la honte craintive, aiguisent et cachent ses doux transports. Sa flamme honore et purifie toutes ses caresses ; la décence et l'honnêteté l'accompagnent au sein de la volupté même, et lui seul sait tout accorder aux désirs sans rien ôter à la pudeur. Ah ! dites, vous qui connûtes les vrais plaisirs, comment une cynique effronterie pourrait-elle s'allier avec eux ? Comment ne bannirait-elle pas leur délire et tout leur charme ? Comment ne souillerait-elle pas cette image de perfection sous laquelle on se plaît à contempler l'objet aimé ? Croyez-moi, mon ami, la débauche et l'amour ne sauraient loger ensemble, et ne peuvent pas même se compenser. Le coeur fait le vrai bonheur quand on s'aime, et rien n'y peut suppléer sitôt qu'on ne s'aime plus.

Mais quand vous seriez assez malheureux pour vous plaire à ce

Copyright Arvensa Editions

déshonnête langage, comment avez-vous pu vous résoudre à l'employer si mal à propos, et à prendre avec celle qui vous est chère un ton et des manières qu'un homme d'honneur doit même ignorer ? Depuis quand est-il doux d'affliger ce qu'on aime, et quelle est cette volupté barbare qui se plaît à jouir du tourment d'autrui ? Je n'ai pas oublié que j'ai perdu le droit d'être respectée ; mais si je l'oubliais jamais, est-ce à vous de me le rappeler ? Est-ce à l'auteur de ma faute d'en aggraver la punition ? Ce serait à lui plutôt à m'en consoler. Tout le monde a droit de me mépriser, hors vous. Vous me devez le prix de l'humiliation où vous m'avez réduite : et tant de pleurs versés sur ma faiblesse méritaient que vous me la fissiez moins cruellement sentir. Je ne suis ni prude ni précieuse. Hélas ! que j'en suis loin, moi qui n'ai pas su même être sage ! Vous le savez trop, ingrat, si ce tendre coeur sait rien refuser à l'amour ! Mais au moins ce qu'il lui cède, il ne veut le céder qu'à lui, et vous m'avez trop bien appris son langage pour lui en pouvoir substituer un si différent. Des injures, des coups, m'outrageraient moins que de semblables caresses. Ou renoncez à Julie, ou sachez être estimé d'elle. Je vous l'ai déjà dit, je ne connais point d'amour sans pudeur ; et s'il m'en coûtait de perdre le vôtre, il m'en coûterait encore plus de le conserver à ce prix.

Il me reste beaucoup de choses à dire sur le même sujet ; mais il faut finir cette lettre, et je les renvoie à un autre temps. En attendant, remarquez un effet de vos fausses maximes sur l'usage immodéré du vin. Votre coeur n'est point coupable, j'en suis très sûre ; cependant vous avez navré le mien ; et, sans savoir ce que vous faisiez, vous désoliez comme à plaisir ce coeur trop facile à s'alarmer, et pour qui rien n'est indifférent de ce qui lui vient de vous.

Copyright Arvensa Editions

Lettre LI – Réponse

Il n'y a pas une ligne dans votre lettre qui ne me fasse glacer le sang, et j'ai peine à croire, après l'avoir relue vingt fois, que ce soit à moi qu'elle est adressée. Qui ? moi ? moi ? J'aurais offensé Julie ? J'aurais profané ses attraits ? Celle à qui chaque instant de ma vie j'offre des adorations eût été en butte à mes outrages ? Non, je me serais percé le coeur mille fois avant qu'un projet si barbare en eût approché ! Ah ! que tu le connais mal, ce coeur qui t'idolâtre, ce coeur qui vole et se prosterne sous chacun de tes pas, ce coeur qui voudrait inventer pour toi de nouveaux hommages inconnus aux mortels ; que tu le connais mal, ô Julie, si tu l'accuses de manquer envers toi à ce respect ordinaire et commun qu'un amant vulgaire aurait même pour sa maîtresse ! Je ne crois être ni impudent ni brutal, je hais les discours déshonnêtes, et n'entrai de mes jours dans les lieux où l'on apprend à les tenir. Mais, que je le redise après toi, que je renchérisse sur ta juste indignation ; quand je serais le plus vil des mortels, quand j'aurais passé mes premiers ans dans la crapule, quand le goût des honteux plaisirs pourrait trouver place en un coeur où tu règnes, oh ! dis-moi, Julie, ange du ciel ! dis-moi comment je pourrais apporter devant toi l'effronterie qu'on ne peut avoir que devant celles qui l'aiment. Ah ! non, il n'est pas possible. Un seul de tes regards eût contenu ma bouche et purifié mon coeur. L'amour eût couvert mes désirs emportés des charmes de ta modestie ; il l'eût vaincue sans l'outrager ; et, dans la douce union de nos âmes, leur seul délire eût produit les erreurs des sens. J'en appelle à ton propre témoignage. Dis si, dans toutes les fureurs d'une passion sans mesure, je cessai jamais d'en respecter le charmant objet. Si je reçus le prix que ma flamme avait mérité, dis si j'abusai de mon bonheur pour outrager ta douce honte. Si d'une main timide l'amour ardent et craintif attenta

Copyright Arvensa Editions

quelquefois à tes charmes, dis si jamais une témérité brutale osa les profaner. Quand un transport indiscret écarte un instant le voile qui les couvre, l'aimable pudeur n'y substitue-t-elle pas aussitôt le sien ? Ce vêtement sacré t'abandonnerait-il un moment quand tu n'en aurais point d'autre ? Incorruptible comme ton âme honnête, tous les feux de la mienne l'ont-ils jamais altéré ? Cette union si touchante et si tendre ne suffit-elle pas à notre félicité ? Ne fait-elle pas seule tout le bonheur de nos jours ? Connaissons-nous au monde quelques plaisirs hors ceux que l'amour donne ? En voudrions-nous connaître d'autres ? Conçois-tu comment cet enchantement eût pu se détruire ? Comment ! j'aurais oublié, dans un moment, l'honnêteté, notre amour, mon honneur, et l'invincible respect que j'aurais toujours eu pour toi, quand même je ne t'aurais point adorée ! Non, ne le crois pas : ce n'est point moi qui pus t'offenser ; je n'en ai nul souvenir ; et, si j'eusse été coupable un instant, le remords me quitterait-il jamais ? Non, Julie : un démon jaloux d'un sort trop heureux pour un mortel a pris ma figure pour le troubler, et m'a laissé mon coeur pour me rendre plus misérable.

J'abjure, je déteste un forfait que j'ai commis, puisque tu m'en accuses, mais auquel ma volonté n'a point de part. Que je vais l'abhorrer, cette fatale intempérance qui me paraissait favorable aux épanchements du coeur, et qui put démentir si cruellement le mien ! J'en fais par toi l'irrévocable serment, dès aujourd'hui je renonce pour ma vie au vin comme au plus mortel poison ; jamais cette liqueur funeste ne troublera mes sens, jamais elle ne souillera mes lèvres, et son délire insensé ne me rendra plus coupable à mon insu. Si j'enfreins ce voeu solennel, Amour, accable-moi du châtiment dont je serai digne : puisse à l'instant l'image de ma Julie sortir pour jamais de mon coeur, et l'abandonner à l'indifférence et au désespoir !

Ne pense pas que je veuille expier mon crime par une peine si légère : c'est une précaution et non pas un châtiment ! J'attends de toi celui que j'ai mérité, et l'implore pour soulager mes regrets. Que l'amour offensé se venge et s'apaise ; punis-moi sans me haïr, je souffrirai sans murmure. Sois juste et sévère ; il le faut, j'y consens ; mais si tu veux me laisser la vie, ôte-moi tout, hormis ton coeur.

Copyright Arvensa Editions

Lettre LII – De Julie à Saint-Preux

Comment, mon ami, renoncer au vin pour sa maîtresse ! Voilà ce qu'on appelle un sacrifice ! Oh ! je défie qu'on trouve dans les quatre cantons un homme plus amoureux que toi ! Ce n'est pas qu'il n'y ait parmi nos jeunes gens de petits messieurs francisés qui boivent de l'eau par air ; mais tu seras le premier à qui l'amour en aura fait boire ; c'est un exemple à citer dans les fastes galants de la Suisse. Je me suis même informée de tes déportements, et j'ai appris avec une extrême édification que, soupant hier chez M. de Vueillerans, tu laissas faire la ronde à six bouteilles, après le repas, sans y toucher, et ne marchandais non plus les verres d'eau que les convives ceux de vin de la Côte. Cependant cette pénitence dure depuis trois jours que ma lettre est écrite, et trois jours font au moins six repas : or, à six repas observés par fidélité, l'on en peut ajouter six autres par crainte, et six par honte, et six par habitude, et six par obstination. Que de motifs peuvent prolonger des privations pénibles dont l'amour seul aurait la gloire ! Daignerait-il se faire honneur de ce qui peut n'être pas à lui ?

Voilà plus de mauvaises plaisanteries que tu ne m'as tenu de mauvais propos ; il est temps d'enrayer. Tu es grave naturellement ; je me suis aperçue qu'un long badinage t'échauffe, comme une longue promenade échauffe un homme replet ; mais je tire à peu près de toi la vengeance que Henri IV tira du duc de Mayenne, et ta souveraine veut imiter la clémence du meilleur des rois. Aussi bien je craindrais, qu'à force de regrets et d'excuses tu ne te fisses à la fin un mérite d'une faute si bien réparée, et je veux me hâter de l'oublier, de peur que, si j'attendais trop longtemps, ce ne fût plus générosité, mais ingratitude.

À l'égard de ta résolution de renoncer au vin pour toujours, elle n'a pas

Copyright Arvensa Editions

autant d'éclat à mes yeux que tu pourrais croire ; les passions vives ne songent guère à ces petits sacrifices, et l'amour ne se repaît point de galanterie. D'ailleurs, il y a quelquefois plus d'adresse que de courage à tirer avantage pour le moment présent d'un avenir incertain, et à se payer d'avance d'une abstinence éternelle à laquelle on renonce quand on veut. Eh ! mon bon ami, dans tout ce qui flatte les sens, l'abus est-il donc inséparable de la jouissance ? L'ivresse est-elle nécessairement attachée au goût du vin, et la philosophie serait-elle assez vaine ou assez cruelle pour n'offrir d'autre moyen d'user modérément des choses qui plaisent que de s'en priver tout à fait ?

Si tu tiens ton engagement, tu t'ôtes un plaisir innocent et risques ta santé en changeant de manière de vivre, si tu l'enfreins, l'amour est doublement offensé et ton honneur même en souffre. J'use donc en cette occasion de mes droits ; et non seulement je te relève d'un voeu nul, comme fait sans mon congé ; mais je te défends même de l'observer au-delà du terme que je vais te prescrire. Mardi nous aurons ici la musique de milord Édouard. À la collation je t'enverrai une coupe à demi pleine d'un nectar pur et bienfaisant ; je veux qu'elle soit bue en ma présence et à mon intention, après avoir fait de quelques gouttes une libation expiatoire aux Grâces. Ensuite mon pénitent reprendra dans ses repas, l'usage sobre du vin tempéré par le cristal des fontaines ; et, comme dit ton bon Plutarque, en calmant les ardeurs de Bacchus par le commerce des nymphes.

À propos du concert de mardi, cet étourdi de Regianino ne s'est-il pas mis dans la tête que j'y pourrais déjà chanter un air italien et même un duo avec lui ? Il voulait que je le chantasse avec toi pour mettre ensemble ses deux écoliers ; mais il y a dans ce duo de certains ben mio dangereux à dire sous les yeux d'une mère quand le coeur est de la partie ; il vaut mieux renvoyer cet essai au premier concert qui se fera chez l'inséparable. J'attribue la facilité avec laquelle j'ai pris le goût de cette musique à celui que mon frère m'avait donné pour la poésie italienne, et que j'ai si bien entretenu avec toi, que je sens aisément la cadence des vers, et qu'au dire de Regianino j'en prends assez bien l'accent. Je commence chaque leçon par lire quelques octaves du Tasse ou quelques scènes du Métastase ; ensuite il me fait dire et accompagner du récitatif ; et je crois continuer de parler ou de lire, ce qui sûrement ne m'arrivait pas dans le récitatif français. Après cela il faut soutenir en mesure des sons égaux et justes ; exercice que les éclats auxquels j'étais accoutumée me rendent assez

Copyright Arvensa Editions

difficile. Enfin nous passons aux airs ; et il se trouve que la justesse et la flexibilité de la voix, l'expression pathétique, les sons renforcés, et tous les passages, sont un effet naturel de la douceur du chant et de la précision de la mesure ; de sorte que ce qui me paraissait le plus difficile à apprendre n'a pas même besoin d'être enseigné. Le caractère de la mélodie a tant de rapport au ton de la langue et une si grande pureté de modulation, qu'il ne faut qu'écouter la basse et savoir parler pour déchiffrer aisément le chant. Toutes les passions y ont des expressions aiguës et fortes ; tout au contraire de l'accent traînant et pénible du chant français, le sien, toujours doux et facile, mais vif et touchant, dit beaucoup avec peu d'effort. Enfin je sens que cette musique agite l'âme et repose la poitrine ; c'est précisément celle qu'il faut à mon coeur et à mes poumons. À mardi donc, mon aimable ami, mon maître, mon pénitent, mon apôtre : hélas ! que ne m'es-tu point ? Pourquoi faut-il qu'un seul titre manque à tant de droits ?

P.-S. — Sais-tu qu'il est question d'une jolie promenade sur l'eau, pareille à celle que nous fîmes il y a deux ans avec la pauvre Chaillot ? Que mon rusé maître était timide alors ! Qu'il tremblait en me donnant la main pour sortir du bateau ! Ah ! l'hypocrite !... il a beaucoup changé.

Copyright Arvensa Editions

Lettre LIII – De Julie à Saint-Preux

Ainsi tout déconcerte nos projets, tout trompe notre attente, tout trahit des feux que le ciel eût dû couronner ! Vils jouets d'une aveugle fortune, tristes victimes d'un moquer espoir, toucherons-nous sans cesse au plaisir qui fuit, sans jamais l'atteindre ? Cette noce trop vainement désirée devait se faire à Clarens ; le mauvais temps nous contrarie, il faut la faire à la ville. Nous devions nous y ménager une entrevue ; tous deux obsédés d'importuns, nous ne pouvons leur échapper en même temps, et le moment où l'un des deux se dérobe est celui où il est impossible à l'autre de le joindre ! Enfin un favorable instant se présente ; la plus cruelle des mères vient nous l'arracher ; et peu s'en faut que cet instant ne soit celui de la perte de deux infortunés qu'il devait rendre heureux ! Loin de rebuter mon courage, tant d'obstacles l'ont irrité ; je ne sais quelle nouvelle force m'anime, mais je me sens une hardiesse que je n'eus jamais ; et, si tu l'oses partager, ce soir, ce soir même peut acquitter mes promesses, et payer d'une seule fois toutes les dettes de l'amour.

Consulte-toi bien, mon ami, et vois jusqu'à quel point il t'est doux de vivre ; car l'expédient que je te propose peut nous mener tous deux à la mort. Si tu la crains, n'achève point cette lettre ; mais si la pointe d'une épée n'effraye pas plus aujourd'hui ton coeur que ne l'effrayaient jadis les gouffres de Meillerie, le mien court le même risque et n'a pas balancé. Écoute.

Babi, qui couche ordinairement dans ma chambre, est malade depuis trois jours ; et, quoique je voulusse absolument la soigner, on l'a transportée ailleurs malgré moi : mais, comme elle est mieux, peut-être elle reviendra dès demain. Le lieu où l'on mange est loin de l'escalier qui

Copyright Arvensa Editions

conduit à l'appartement de ma mère et au mien ; à l'heure du souper toute la maison est déserte hors la cuisine et la salle à manger. Enfin la nuit dans cette saison est déjà obscure à la même heure ; son voile peut dérober aisément dans la rue les passants aux spectateurs, et tu sais parfaitement les êtres de la maison.

Ceci suffit pour me faire entendre. Viens cette après-midi chez ma Fanchon, je t'expliquerai le reste et te donnerai les instructions nécessaires : que si je ne le puis, je les laisserai par écrit à l'ancien entrepôt de nos lettres, où, comme je t'en ai prévenu, tu trouveras déjà celle-ci : car le sujet en est trop important pour l'oser confier à personne.

Oh ! comme je vois à présent palpiter ton coeur ! Comme j'y lis tes transports, et comme je les partage ! Non, mon doux ami, non, nous ne quitterons point cette courte vie sans avoir un instant goûté le bonheur : mais songe pourtant que cet instant est environné des horreurs de la mort ; que l'abord est sujet à mille hasards, le séjour dangereux, la retraite d'un péril extrême ; que nous sommes perdus si nous sommes découverts, et qu'il faut que tout nous favorise pour pouvoir éviter de l'être. Ne nous abusons point ; je connais trop mon père pour douter que je ne te visse à l'instant percer le coeur de sa main, si même il ne commençait par moi ; car sûrement je ne serais pas plus épargnée : et crois-tu que je t'exposerais à ce risque si je n'étais sûre de le partager ?

Pense encore qu'il n'est point question de te fier à ton courage ; il n'y faut pas songer ; et je te défends même très expressément d'apporter aucune arme pour ta défense, pas même ton épée : aussi bien te serait-elle parfaitement inutile ; car, si nous sommes surpris, mon dessein est de me précipiter dans tes bras, de t'enlacer fortement dans les miens, et de recevoir ainsi le coup mortel pour n'avoir plus à me séparer de toi, plus heureuse à ma mort que je ne le fus de ma vie.

J'espère qu'un sort plus doux nous est réservé ; je sens au moins qu'il nous est dû ; et la fortune se lassera de nous être injuste. Viens donc, âme de mon coeur, vie de ma vie, viens te réunir à toi-même ; viens sous les auspices du tendre amour recevoir le prix de ton obéissance et de tes sacrifices ; viens avouer, même au sein des plaisirs, que c'est de l'union des coeurs qu'ils tirent leur plus grand charme.

Copyright Arvensa Editions

Lettre LIV – De Saint-Preux à Julie

J'arrive plein d'une émotion qui s'accroît en entrant dans cet asile. Julie ! me voici dans ton cabinet, me voici dans le sanctuaire de tout ce que mon coeur adore. Le flambeau de l'amour guidait mes pas, et j'ai passé sans être aperçu. Lieu charmant, lieu fortuné, qui jadis vis tant réprimer de regards tendres, tant étouffer de soupirs brûlants ; toi, qui vis naître et nourrir mes premiers feux, pour la seconde fois tu les verras couronner ; témoin de ma constance immortelle, sois le témoin de mon bonheur, et voile à jamais les plaisirs du plus fidèle et du plus heureux des hommes.

Que ce mystérieux séjour est charmant ! Tout y flatte et nourrit l'ardeur qui me dévore. O Julie ! il est plein de toi, et la flamme de mes désirs s'y répand sur tous tes vestiges : oui, tous mes sens y sont enivrés à la fois. Je ne sais quel parfum presque insensible, plus doux que la rose et plus léger que l'iris, s'exhale ici de toutes parts, j'y crois entendre le son flatteur de ta voix. Toutes les parties de ton habillement éparses présentent à mon ardente imagination celles de toi-même qu'elles recèlent : cette coiffure légère que parent de grands cheveux blonds qu'elle feint de couvrir ; cet heureux fichu contre lequel une fois au moins je n'aurai point à murmurer ; ce déshabillé élégant et simple qui marque si bien le goût de celle qui le porte ; ces mules si mignonnes qu'un pied souple remplit sans peine ; ce corps si délié qui touche et embrasse... quelle taille enchanteresse !... au-devant deux légers contours... O spectacle de volupté !... la baleine a cédé à la force de l'impression... Empreintes délicieuses, que je vous baise mille fois ! Dieux ! Dieux ! que sera-ce quand... Ah ! je crois déjà sentir ce tendre coeur battre sous une heureuse main ! Julie ! ma charmante Julie ! je te vois, je te sens partout, je te respire avec l'air que tu as respiré ; tu

Copyright Arvensa Editions

pénètres toute ma substance : que ton séjour est brûlant et douloureux pour moi ! Il est terrible à mon impatience. O viens, vole, ou je suis perdu.

Quel bonheur d'avoir trouvé de l'encre et du papier ! J'exprime ce que je sens pour en tempérer l'excès ; je donne le change à mes transports en les décrivant.

Il me semble entendre du bruit ; serait-ce ton barbare père ? Je ne crois pas être lâche... Mais qu'en ce moment la mort me serait horrible ! Mon désespoir serait égal à l'ardeur qui me consume. Ciel, je te demande encore une heure de vie, et j'abandonne le reste de mon être à ta rigueur. O désirs ! ô craintes ! ô palpitations cruelles !... On ouvre !... on entre !... c'est elle ! c'est elle ! je l'entrevois, je l'ai vue, j'entends refermer la porte. Mon coeur, mon faible coeur, tu succombes à tant d'agitations ; ah ! cherche des forces pour supporter la félicité qui t'accable !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

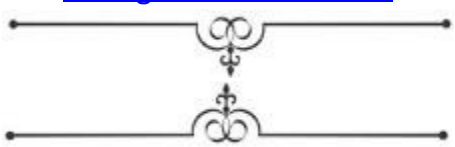

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Première Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre LV – De Saint-Preux à Julie

Oh ! mourons, ma douce amie ! mourons, la bien-aimée de mon coeur ! Que faire désormais d'une jeunesse insipide dont nous avons épuisé toutes les délices ? Explique-moi, si tu le peux, ce que j'ai senti dans cette nuit inconcevable ; donne-moi l'idée d'une vie ainsi passée, ou laisse-m'en quitter une qui n'a plus rien de ce que je viens d'éprouver avec toi. J'avais goûté le plaisir, et croyais concevoir le bonheur. Ah ! je n'avais senti qu'un vain songe, et n'imaginais que le bonheur d'un enfant. Mes sens abusaient mon âme grossière ; je ne cherchais qu'en eux le bien suprême, et j'ai trouvé que leurs plaisirs épuisés n'étaient que le commencement des miens. O chef-d'oeuvre unique de la nature ! divine Julie ! possession délicieuse à laquelle tous les transports du plus ardent amour suffisent à peine ! Non, ce ne sont point ces transports que je regrette le plus. Ah ! non, retire, s'il le faut, ces faveurs enivrantes pour lesquelles je donnerais mille vies ; mais rends-moi tout ce qui n'était point elles, et les effaçait mille fois. Rends-moi cette étroite union des âmes que tu m'avais annoncée, et que tu m'as si bien fait goûter ; rends-moi cet abattement si

Copyright Arvensa Editions

doux rempli par les effusions de nos coeurs : rends-moi ce sommeil enchanteur trouvé sur ton sein ; rends-moi ce réveil plus délicieux encore, et ces soupirs entrecoupés, et ces douces larmes, et ces baisers qu'une voluptueuse langueur nous faisait lentement savourer, et ces gémissements si tendres durant lesquels tu pressais sur ton coeur ce coeur fait pour s'unir à lui.

Dis-moi, Julie, toi qui, d'après ta propre sensibilité, sais si bien juger de celle d'autrui, crois-tu que ce que je sentais auparavant fût véritablement de l'amour ? Mes sentiments, n'en doute pas, ont depuis hier changé de nature ; ils ont pris je ne sais quoi de moins impétueux, mais de plus doux, de plus tendre et de plus charmant. Te souvient-il de cette heure entière que nous passâmes à parler paisiblement de notre amour et de cet avenir obscur et redoutable par qui le présent nous était encore plus sensible ; de cette heure, hélas ! trop courte, dont une légère empreinte de tristesse rendit les entretiens si touchants ? J'étais tranquille, et pourtant j'étais près de toi : je t'adorais et ne désirais rien ; je n'imaginais pas même une autre félicité que de sentir ainsi ton visage auprès du mien, ta respiration sur ma joue, et ton bras autour de mon cou. Quel calme dans tous mes sens ! Quelle volupté pure, continue, universelle ! Le charme de la jouissance était dans l'âme ; il n'en sortait plus, il durait toujours. Quelle différence des fureurs de l'amour à une situation si paisible ! C'est la première fois de mes jours que je l'ai éprouvée auprès de toi ; et cependant, juge du changement étrange que j'éprouve, c'est de toutes les heures de ma vie celle qui m'est la plus chère, et la seule que j'aurais voulu prolonger éternellement[53]. Julie, dis-moi donc si je ne t'aimais point auparavant, ou si maintenant je ne t'aime plus.

Si je ne t'aime plus ? Quel doute ! Ai-je donc cessé d'exister ? et ma vie n'est-elle pas plus dans ton coeur que dans le mien ? Je sens, je sens que tu m'es mille fois plus chère que jamais et j'ai trouvé dans mon abattement de nouvelles forces pour te chérir plus tendrement encore. J'ai pris pour toi des sentiments plus paisibles, il est vrai, mais plus affectueux et de plus de différentes espèces ; sans s'affaiblir, ils se sont multipliés : les douceurs de l'amitié tempérèrent les emportements de l'amour, et j'imagine à peine quelque sorte d'attachement qui ne m'unisse pas à toi. O ma charmante maîtresse ! ô mon épouse, ma soeur, ma douce amie ! que j'aurai peu dit pour ce que je sens, après avoir épuisé tous les noms les plus chers au

Copyright Arvensa Editions

coeur de l'homme !

Il faut que je t'avoue un soupçon que j'ai conçu dans la honte et l'humiliation de moi-même, c'est que tu sais mieux aimer que moi. Oui, ma Julie, c'est bien toi qui fais ma vie et mon être ; je t'adore bien de toutes les facultés de mon âme : mais la tienne est plus aimante, l'amour l'a plus profondément pénétrée ; on le voit, on le sent ; c'est lui qui anime tes grâces, qui règne dans tes discours, qui donne à tes yeux cette douceur pénétrante, à ta voix ces accents si touchants ; c'est lui qui, par ta seule présence, communique aux autres coeurs, sans qu'ils s'en aperçoivent, la tendre émotion du tien. Que je suis loin de cet état charmant qui se suffit à lui-même ! je veux jouir, et tu veux aimer ; j'ai des transports, et toi de la passion ; tous mes emportements ne valent pas ta délicieuse langueur, et le sentiment dont ton coeur se nourrit est la seule félicité suprême. Ce n'est que d'hier seulement que j'ai goûté cette volupté si pure. Tu m'as laissé quelque chose de ce charme inconcevable qui est en toi, et je crois qu'avec ta douce haleine tu m'inspirais une âme nouvelle. Hâte-toi, je t'en conjure, d'achever ton ouvrage. Prends de la mienne tout ce qui m'en reste, et mets tout à fait la tienne à la place. Non, beauté d'ange, âme céleste, il n'y a que des sentiments comme les tiens qui puissent honorer tes attraits : toi seule es digne d'inspirer un parfait amour, toi seul es propre à le sentir. Ah ! donne-moi ton coeur, ma Julie, pour t'aimer comme tu le mérites.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Première Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre LVI – De Claire à Julie

J'ai, ma chère cousine, à te donner un avis qui t'importe. Hier au soir ton ami eut avec milord Édouard un démêlé qui peut devenir sérieux. Voici ce que m'en a dit M. d'Orbe, qui était présent, et qui, inquiet des suites de cette affaire, est venu ce matin m'en rendre compte.

Ils avaient tous deux soupé chez milord ; et, après une heure ou deux de musique, ils se mirent à causer et boire du punch. Ton ami n'en but qu'un seul verre mêlé d'eau ; les deux autres ne furent pas si sobres ; et, quoique M. d'Orbe ne convienne pas de s'être enivré, je me réserve à lui en dire mon avis dans un autre temps. La conversation tomba naturellement sur ton compte ; car tu n'ignores pas que milord n'aime à parler que de toi. Ton ami, à qui ces confidences déplaisent, les reçut avec si peu d'aménité qu'enfin Édouard, échauffé de punch, et piqué de cette sécheresse, osa dire, en se plaignant de ta froideur, qu'elle n'était pas si générale qu'on pourrait croire, et que tel qui n'en disait mot n'était pas si mal traité que lui. À l'instant ton ami, dont tu connais la vivacité, releva ce discours avec un emportement insultant qui lui attira un démenti, et ils sautèrent à leurs épées. Bomston, à demi ivre, se donna en courant une entorse qui le força de s'asseoir. Sa jambe enfla sur-le-champ, et cela calma la querelle mieux que tous les soins que M. d'Orbe s'était donnés. Mais, comme il était attentif à ce qui se passait, il vit ton ami s'approcher, en sortant, de l'oreille de milord Édouard, et il entendit qu'il lui disait à demi-voix : « Sitôt que vous serez en état de sortir, faites-moi donner de vos nouvelles, ou j'aurai soin de m'en informer. — N'en prenez pas la peine, lui dit Édouard avec un sourire moqueur, vous en saurez assez tôt. — Nous verrons », reprit froidement ton ami, et il sortit. M. d'Orbe, en te remettant cette lettre,

Copyright Arvensa Editions

t'expliquera le tout plus en détail. C'est à ta prudence à te suggérer des moyens d'étouffer cette fâcheuse affaire, ou à me prescrire de mon côté ce que je dois faire pour y contribuer. En attendant, le porteur est à tes ordres, il fera tout ce que tu lui commanderas, et tu peux compter sur le secret.

Tu te perds, ma chère, il faut que mon amitié te le dise ; l'engagement où tu vis ne peut rester longtemps caché dans une petite ville comme celle-ci ; et c'est un miracle de bonheur que, depuis plus de deux ans qu'il a commencé, tu ne sois pas encore le sujet des discours publics. Tu le vas devenir si tu n'y prends garde ; tu le serais déjà, si tu étais moins aimée ; mais il y a une répugnance si générale à mal parler de toi, que c'est un mauvais moyen de se faire fête, et un très sûr de se faire haïr. Cependant tout a son terme ; je tremble que celui du mystère ne soit venu pour ton amour, et il y a grande apparence que les soupçons de milord Édouard lui viennent de quelques mauvais propos qu'il peut avoir entendus. Songes-y bien, ma chère enfant. Le Guet dit, il y a quelque temps, avoir vu sortir de chez toi ton ami à cinq heures du matin. Heureusement celui-ci sut des premiers ce discours, il courut chez cet homme et trouva le secret de le faire taire ; mais qu'est-ce qu'un pareil silence, sinon le moyen d'accréditer des bruits sourdement répandus ? La défiance de ta mère augmente aussi de jour en jour ; tu sais combien de fois elle te l'a fait entendre : elle m'en a parlé à mon tour d'une manière assez dure ; et si elle ne craignait la violence de ton père, il ne faut pas douter qu'elle ne lui en eût déjà parlé à lui-même ; mais elle l'ose d'autant moins, qu'il lui donnera toujours le principal tort d'une connaissance qui te vient d'elle.

Je ne puis trop le répéter, songe à toi, tandis qu'il en est temps encore : écarte ton ami avant qu'on en parle ; préviens des soupçons naissants que son absence fera sûrement tomber : car enfin que peut-on croire qu'il fait ici ? Peut-être dans six semaines, dans un mois, sera-t-il trop tard. Si le moindre mot venait aux oreilles de ton père, tremble de ce qui résulterait de l'indignation d'un vieux militaire entêté de l'honneur de sa maison, et de la pétulance d'un jeune homme emporté qui ne sait rien endurer. Mais il faut commencer par vider, de manière ou d'autre, l'affaire de milord Édouard ; car tu ne ferais qu'irriter ton ami, et t'attirer un juste refus, si tu lui parlais d'éloignement avant qu'elle fût terminée.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre littéraire

JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE

Première Partie

Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre LVII – De Julie à Saint-Preux

Mon ami, je me suis instruite avec soin de ce qui s'est passé entre vous et milord Édouard. C'est sur l'exacte connaissance des faits que votre amie veut examiner avec vous comment vous devez vous conduire en cette occasion, d'après les sentiments que vous professez, et dont je suppose que vous ne faites pas une vaine et fausse parade.

Je ne m'informe point si vous êtes versé dans l'art de l'escrime, ni si vous vous sentez en état de tenir tête à un homme qui a dans l'Europe la réputation de manier supérieurement les armes, et qui, s'étant battu cinq ou six fois en sa vie, a toujours tué, blessé, ou désarmé son homme. Je comprends que, dans le cas où vous êtes, on ne consulte pas son habileté, mais son courage, et que la bonne manière de se venger d'un brave qui vous insulte est de faire qu'il vous tue ; passons sur une maxime si judicieuse. Vous me direz que votre honneur et le mien vous sont plus chers que la vie : voilà donc le principe sur lequel il faut raisonner.

Commençons par ce qui vous regarde. Pourriez-vous jamais me dire en quoi vous êtes personnellement offensé dans un discours où c'est de moi seule qu'il s'agissait ? Si vous deviez en cette occasion prendre fait et cause pour moi, c'est ce que nous verrons tout à l'heure : en attendant, vous ne sauriez disconvenir que la querelle ne soit parfaitement étrangère à votre honneur particulier, à moins que vous ne preniez pour un affront le soupçon d'être aimé de moi. Vous avez été insulté, je l'avoue, mais après avoir commencé vous-même par une insulte atroce ; et moi, dont la famille est pleine de militaires, et qui ai tant oui débattre ces horribles questions, je n'ignore pas qu'un outrage en réponse à un autre ne l'efface point, et

Copyright Arvensa Editions

que le premier qu'on insulte demeure le seul offensé : c'est le même cas d'un combat imprévu, où l'agresseur est le seul criminel, et où celui qui tue ou blesse en se défendant n'est point coupable de meurtre.

Venons maintenant à moi. Accordons que j'étais outragée par le discours de milord Édouard, quoiqu'il ne fît que me rendre justice : savez-vous ce que vous faites en me défendant avec tant de chaleur et d'indiscrétion ? vous aggravez son outrage, vous prouvez qu'il avait raison, vous sacrifiez mon honneur à un faux point d'honneur, vous diffamez votre maîtresse pour gagner tout au plus la réputation d'un bon spadassin. Montrez-moi, de grâce, quel rapport il y a entre votre manière de me justifier et ma justification réelle. Pensez-vous que prendre ma cause avec tant d'ardeur soit une grande preuve qu'il n'y a point de liaison entre nous, et qu'il suffise de faire voir que vous êtes brave pour montrer que vous n'êtes pas mon amant ? Soyez sûr que tous les propos de milord Édouard me font moins de tort que votre conduite ; c'est vous seul qui vous chargez par cet éclat de les publier et de les confirmer. Il pourra bien, quant à lui, éviter votre épée dans le combat, mais jamais ma réputation ni mes jours peut-être n'éviteront le coup mortel que vous leur portez.

Voilà des raisons trop solides pour que vous ayez rien qui le puisse être à y répliquer : mais vous combattrez, je le prévois, la raison par l'usage ; vous me direz qu'il est des fatalités qui nous entraînent malgré nous ; que, dans quelque cas que ce soit, un démenti ne se souffre jamais, et que, quand une affaire a pris un certain tour, on ne peut plus éviter de se battre ou de se déshonorer. Voyons encore.

Vous souvient-il d'une distinction que vous me fîtes autrefois, dans une occasion importante, entre l'honneur réel et l'honneur apparent ? Dans laquelle des deux classes mettrons-nous celui dont il s'agit aujourd'hui ? Pour moi, je ne vois pas comment cela peut même faire une question. Qu'y a-t-il de commun entre la gloire d'égorger un homme et le témoignage d'une âme droite, et quelle prise peut avoir la vaine opinion d'autrui sur l'honneur véritable dont toutes les racines sont au fond du coeur ? Quoi ! les vertus qu'on a réellement périssent-elles sous les mensonges d'un calomniateur ? Les injures d'un homme ivre prouvent-elles qu'on les mérite, et l'honneur du sage serait-il à la merci du premier brutal qu'il peut rencontrer ? Me direz-vous qu'un duel témoigne qu'on a du coeur, et que cela suffit pour effacer la honte ou le reproche de tous les autres vices ? Je vous demanderai quel honneur peut dicter une pareille décision, et quelle

Copyright Arvensa Editions

raison peut la justifier. À ce compte, un fripon n'a qu'à se battre pour cesser d'être un fripon ; les discours d'un menteur deviennent des vérités sitôt qu'ils sont soutenus à la pointe de l'épée ; et si l'on vous accusait d'avoir tué un homme, vous en iriez tuer un second pour prouver que cela n'est pas vrai. Ainsi, vertu, vice, honneur, infamie, vérité, mensonge, tout peut tirer son être de l'événement d'un combat ; une salle d'armes est le siège de toute justice ; il n'y a d'autre droit que la force, d'autre raison que le meurtre ; toute la réparation due à ceux qu'on outrage est de les tuer, et toute offense est également bien lavée dans le sang de l'offenseur ou de l'offensé. Dites, si les loups savaient raisonner, auraient-ils d'autres maximes ? Jugez vous-même, par le cas où vous êtes, si j'exagère leur absurdité. De quoi s'agit-il ici pour vous ? D'un démenti reçu dans une occasion où vous mentiez en effet. Pensez-vous donc tuer la vérité avec celui que vous voulez punir de l'avoir dite ? Songez-vous qu'en vous soumettant au sort d'un duel vous appelez le ciel en témoignage d'une fausseté, et que vous osez dire à l'arbitre des combats : Viens soutenir la cause injuste, et faire triompher le mensonge ? Ce blasphème n'a-t-il rien qui vous épouvante ? Cette absurdité n'a-t-elle rien qui vous révolte ? Eh Dieu ! quel est ce misérable honneur qui ne craint pas le vice, mais le reproche, et qui ne vous permet pas d'endurer d'un autre un démenti reçu d'avance de votre propre coeur ?

Vous, qui voulez qu'on profite pour soi de ses lectures, profitez donc des vôtres, et cherchez si l'on vit un seul appel sur la terre quand elle était couverte de héros. Les plus vaillants hommes de l'antiquité songèrent-ils jamais à venger leurs injures personnelles par des combats particuliers ? César envoya-t-il un cartel à Caton, ou Pompée à César, pour tant d'affronts réciproques, et le plus grand capitaine de la Grèce fut-il déshonoré pour s'être laissé menacer du bâton ? D'autres temps, d'autres moeurs, je le sais : mais n'y en a-t-il que de bonnes, et n'oserait-on enquérir si les moeurs d'un temps sont celles qu'exige le solide honneur ? Non, cet honneur n'est point variable ; il ne dépend ni des temps, ni des lieux, ni des préjugés ; il ne peut ni passer, ni renaître ; il a sa source éternelle dans le coeur de l'homme juste et dans la règle inaltérable de ses devoirs. Si les peuples les plus éclairés, les plus braves, les plus vertueux de la terre n'ont point connu le duel, je dis qu'il n'est pas une institution de l'honneur, mais une mode affreuse et barbare, digne de sa féroce origine. Reste à savoir si, quand il s'agit de sa vie ou de celle d'autrui, l'honnête

Copyright Arvensa Editions

homme se règle sur la mode, et s'il n'y a pas alors plus de vrai courage à la braver qu'à la suivre. Que ferait, à votre avis, celui qui s'y veut asservir, dans les lieux où règne un usage contraire ? À Messine ou à Naples, il irait attendre son homme au coin d'une rue et le poignarder par derrière. Cela s'appelle être brave en ce pays-là ; et l'honneur n'y consiste pas à se faire tuer par son ennemi, mais à le tuer lui-même.

Gardez-vous donc de confondre le nom sacré de l'honneur avec ce préjugé féroce qui met toutes les vertus à la pointe d'une épée, et n'est propre qu'à faire de braves scélérats. Que cette méthode puisse fournir, si l'on veut, un supplément à la probité ; partout où la probité règne, son supplément n'est-il pas inutile, et que penser de celui qui s'expose à la mort pour s'exempter d'être honnête homme ? Ne voyez-vous pas que les crimes que la honte et l'honneur n'ont point empêchés sont couverts et multipliés par la fausse honte et la crainte du blâme ? C'est elle qui rend l'homme hypocrite et menteur ; c'est elle qui lui fait verser le sang d'un ami pour un mot indiscret qu'il devrait oublier, pour un reproche mérité qu'il ne peut souffrir ; c'est elle qui transforme en furie infernale une fille abusée et craintive ; c'est elle, ô Dieu puissant ! qui peut armer la main maternelle contre le tendre fruit... Je sens défaillir mon âme à cette idée horrible, et je rends grâce au moins à celui qui sonde les coeurs d'avoir éloigné du mien cet honneur affreux qui n'inspire que des forfaits et fait frémir la nature.

Rentrez donc en vous-même, et considérez s'il vous est permis d'attaquer de propos délibéré la vie d'un homme, et d'exposer la vôtre, pour satisfaire une barbare et dangereuse fantaisie qui n'a nul fondement raisonnable, et si le triste souvenir du sang versé dans une pareille occasion peut cesser de crier vengeance au fond du coeur de celui qui l'a fait couler. Connaissez-vous aucun crime égal à l'homicide volontaire, et si la base de toutes les vertus est l'humanité, que penserons-nous de l'homme sanguinaire et dépravé qui l'ose attaquer dans la vie de son semblable ? Souvenez-vous de ce que vous m'avez dit vous-même contre le service étranger. Avez-vous oublié que le citoyen doit sa vie à la patrie, et n'a pas le droit d'en disposer sans le congé des lois, à plus forte raison contre leur défense ? O mon ami ! Si vous aimez sincèrement la vertu, apprenez à la servir à sa mode, et non à la mode des hommes. Je veux qu'il en puisse résulter quelque inconvénient : ce mot de vertu n'est-il donc pour vous qu'un vain nom, et ne serez-vous vertueux que quand il n'en

Copyright Arvensa Editions

coûtera rien de l'être ?

Mais quels sont au fond ces inconvénients ? Les murmures des gens oisifs, des méchants, qui cherchent à s'amuser des malheurs d'autrui, et voudraient avoir toujours quelque histoire nouvelle à raconter. Voilà vraiment un grand motif pour s'entr'égorger ! Si le philosophe et le sage se règlent dans les plus grandes affaires de la vie sur les discours insensés de la multitude, que sert tout cet appareil d'études, pour n'être au fond qu'un homme vulgaire ? Vous n'osez donc sacrifier le ressentiment au devoir, à l'estime, à l'amitié, de peur qu'on ne vous accuse de craindre la mort ? Pesez les choses, mon bon ami, et vous trouverez bien plus de lâcheté dans la crainte de ce reproche que dans celle de la mort même. Le fanfaron, le poltron veut à toute force passer pour brave.

Ma verace valor, ben che negletto,
E di se stesso a se freggio assai chiaro.[54]

Celui qui feint d'envisager la mort sans effroi ment. Tout homme craint de mourir, c'est la grande loi des êtres sensibles, sans laquelle toute espèce mortelle serait bientôt détruite. Cette crainte est un simple mouvement de la nature, non seulement indifférent, mais bon en lui-même et conforme à l'ordre : tout ce qui la rend honteuse et blâmable, c'est qu'elle peut nous empêcher de bien faire et de remplir nos devoirs. Si la lâcheté n'était jamais un obstacle à la vertu, elle cesserait d'être un vice. Quiconque est plus attaché à sa vie qu'à son devoir ne saurait être solidement vertueux, j'en conviens. Mais expliquez-moi, vous qui vous piquez de raison, quelle espèce de mérite on peut trouver à braver la mort pour commettre un crime.

Quand il serait vrai qu'on se fait mépriser en refusant de se battre, quel mépris est le plus à craindre, celui des autres en faisant bien, ou le sien propre en faisant mal ? Croyez-moi, celui qui s'estime véritablement lui-même est peu sensible à l'injuste mépris d'autrui, et ne craint que d'en être digne ; car le bon et l'honnête ne dépendent point du jugement des hommes, mais de la nature des choses ; et quand toute la terre approuverait l'action que vous allez faire, elle n'en serait pas moins honteuse. Mais il est faux qu'à s'en abstenir par vertu l'on se fasse mépriser. L'homme droit, dont toute la vie est sans tache et qui ne donna jamais aucun signe de lâcheté, refusera de souiller sa main d'un homicide, et n'en sera que plus honoré. Toujours prêt à servir la patrie, à protéger le

Copyright Arvensa Editions

faible, à remplir les devoirs les plus dangereux, et à défendre, en toute rencontre juste et honnête, ce qui lui est cher, au prix de son sang, il met dans ses démarches cette inébranlable fermeté qu'on n'a point sans le vrai courage. Dans la sécurité de sa conscience, il marche la tête levée, il ne fuit ni ne cherche son ennemi ; on voit aisément qu'il craint moins de mourir que de mal faire, et qu'il redoute le crime et non le péril. Si les vils préjugés s'élèvent un instant contre lui, tous les jours de son honorable vie sont autant de témoins qui les récusent, et dans une conduite si bien liée, on juge d'une action sur toutes les autres.

Mais savez-vous ce qui rend cette modération si pénible à un homme ordinaire ? C'est la difficulté de la soutenir dignement ; c'est la nécessité de ne commettre ensuite aucune action blâmable. Car si la crainte de mal faire ne le retient pas dans ce dernier cas, pourquoi l'aurait-elle retenu dans l'autre, où l'on peut supposer un motif plus naturel ? On voit bien alors que ce refus ne vient pas de vertu, mais de lâcheté ; et l'on se moque avec raison d'un scrupule qui ne vient que dans le péril. N'avez-vous point remarqué que les homme si ombrageux et si prompts à provoquer les autres sont, pour la plupart, de très malhonnêtes gens qui, de peur qu'on n'ose leur montrer ouvertement le mépris qu'on a pour eux, s'efforcent de couvrir de quelques affaires d'honneur l'infamie de leur vie entière ? Est-ce à vous d'imiter de tels hommes ? Mettons encore à part les militaires de profession qui vendent leur sang à prix d'argent ; qui voulant conserver leur place, calculent par leur intérêt ce qu'ils doivent à leur honneur, et savent à un écu près ce que vaut leur vie. Mon ami, laissez battre tous ces gens-là. Rien n'est moins honorable que cet honneur dont ils font si grand bruit ; ce n'est qu'une mode insensée, une fausse imitation de vertu, qui se pare des plus grands crimes. L'honneur d'un homme comme vous n'est point au pouvoir d'un autre ; il est en lui-même et non dans l'opinion du peuple ; il ne se défend ni par l'épée ni par le bouclier, mais par une vie intègre et irréprochable, et ce combat vaut bien l'autre en fait de courage.

C'est par ces principes que vous devez concilier les éloges que j'ai donnés dans tous les temps à la véritable valeur, avec le mépris que j'eus toujours pour les faux braves. J'aime les gens de coeur, et ne puis souffrir les lâches ; je romprais avec un amant poltron que la crainte ferait fuir le danger, et je pense, comme toutes les femmes, que le feu du courage anime celui de l'amour. Mais je veux que la valeur se montre dans les occasions légitimes, et qu'on ne se hâte pas d'en faire hors de propos une

Copyright Arvensa Editions

vaine parade comme si l'on avait peur de ne la pas retrouver au besoin. Tel fait un effort et se présente une fois pour avoir droit de se cacher le reste de sa vie. Le vrai courage a plus de constance et moins d'empressement ; il est toujours ce qu'il doit être ; il ne faut ni l'exciter ni le retenir : l'homme de bien le porte partout avec lui, au combat contre l'ennemi, dans un cercle en faveur des absents et de la vérité, dans son lit contre les attaques de la douleur et de la mort. La force de l'âme qui l'inspire est d'usage dans tous les temps ; elle met toujours la vertu au-dessus des événements, et ne consiste pas à se battre, mais à ne rien craindre. Telle est, mon ami, la sorte de courage que j'ai souvent louée, et que j'aime à trouver en vous. Tout le reste n'est qu'étourderie, extravagance, férocité ; c'est une lâcheté de s'y soumettre, et je ne méprise pas moins celui qui cherche un péril inutile, que celui qui fuit un péril qu'il doit affronter.

Je vous ai fait voir, si je ne me trompe, que dans votre démêlé avec milord Édouard votre honneur n'est point intéressé ; que vous compromettez le mien en recourant à la voie des armes ; que cette voie n'est ni juste, ni raisonnable, ni permise ; qu'elle ne peut s'accorder avec les sentiments dont vous faites profession ; qu'elle ne convient qu'à de malhonnêtes gens, qui font servir la bravoure de supplément aux vertus qu'ils n'ont pas, ou aux officiers qui ne se battent point par honneur, mais par intérêt ; qu'il y a plus de vrai courage à la dédaigner qu'à la prendre ; que les inconvénients auxquels on s'expose en la rejetant sont inséparables de la pratique des vrais devoirs et plus apparents que réels ; qu'enfin les hommes les plus prompts à y recourir sont toujours ceux dont la probité est la plus suspecte. D'où je conclus que vous ne sauriez en cette occasion ni faire ni accepter un appel sans renoncer en même temps à la raison, à la vertu, à l'honneur, et à moi. Retournez mes raisonnements comme il vous plaira, entassez de votre part sophisme sur sophisme : il se trouvera toujours qu'un homme de courage n'est point un lâche, et qu'un homme de bien ne peut être un homme sans honneur. Or, je vous ai démontré, ce me semble, que l'homme de courage dédaigne le duel, et que l'homme de bien l'abhorre.

J'ai cru, mon ami, dans une matière aussi grave, devoir faire parler la raison seule, et vous présenter les choses exactement telles qu'elles sont. Si j'avais voulu les peindre telles que je les vois et faire parler le sentiment et l'humanité, j'aurais pris un langage fort différent. Vous savez que mon père, dans sa jeunesse eut le malheur de tuer un homme en duel ; cet

Copyright Arvensa Editions

homme était son ami : ils se battirent à regret, l'insensé point d'honneur les y contraignit. Le coup mortel qui priva l'un de la vie ôta pour jamais le repos à l'autre. Le triste remords n'a pu depuis ce temps sortir de son coeur, souvent dans la solitude on l'entend pleurer et gémir ; il croit sentir encore le fer poussé par sa main cruelle entrer dans le coeur de son ami ; il voit dans l'ombre de la nuit son corps pâle et sanglant ; il contemple en frémissant la plaie mortelle ; il voudrait étancher le sang qui coule ; l'effroi le saisit, il s'écrie ; ce cadavre affreux ne cesse de le poursuivre. Depuis cinq ans qu'il a perdu le cher soutien de son nom et l'espoir de sa famille, il s'en reproche la mort comme un juste châtiment du ciel, qui vengea sur son fils unique le père infortuné qu'il priva du sien.

Je vous l'avoue, tout cela, joint à mon aversion naturelle pour la cruauté, m'inspire une telle horreur des duels, que je les regarde comme le dernier degré de brutalité où les hommes puissent parvenir. Celui qui va se battre de gaieté de coeur n'est à mes yeux qu'une bête féroce qui s'efforce d'en déchirer une autre ; et, s'il reste le moindre sentiment naturel dans leur âme, je trouve celui qui périt moins à plaindre que le vainqueur. Voyez ces hommes accoutumés au sang : ils ne bravent les remords qu'en étouffant la voix de la nature ; ils deviennent par degrés cruels, insensibles ; ils se jouent de la vie des autres, et la punition d'avoir pu manquer d'humanité est de la perdre enfin tout à fait. Que sont-ils dans cet état ? Réponds, veux-tu leur devenir semblable ? Non, tu n'es point fait pour cet odieux abrutissement ; redoute le premier pas qui peut t'y conduire : ton âme est encore innocente et saine ; ne commence pas à la dépraver au péril de ta vie par un effort sans vertu, un crime sans plaisir, une pointe d'honneur sans raison.

Je ne t'ai rien dit de ta Julie ; elle gagnera sans doute à laisser parler ton coeur. Un mot, un seul mot, et je te livre à lui. Tu m'as honorée quelquefois du tendre nom d'épouse ; peut-être en ce moment dois-je porter celui de mère. Veux-tu me laisser veuve avant qu'un noeud sacré nous unisse !

P.-S. — J'emploie dans cette lettre une autorité à laquelle jamais homme sage n'a résisté. Si vous refusez de vous y rendre, je n'ai plus rien à vous dire ; mais pensez-y bien auparavant. Prenez huit jours de réflexion pour méditer sur cet important sujet. Ce n'est pas au nom de la raison que je vous demande ce délai, c'est au mien. Souvenez-vous que j'use en cette occasion du droit que vous m'avez donné vous-même, et qu'il s'étend au

Copyright Arvensa Editions

moins jusque-là.

Copyright Arvensa Editions

Lettre LVIII – De Julie à Milord Édouard

Ce n'est point pour me plaindre de vous, milord, que je vous écris ; puisque vous m'outragez, il faut bien que j'aie avec vous des torts que j'ignore. Comment concevoir qu'un honnête homme voulût déshonorer sans sujet une famille estimable ? Contentez donc votre vengeance, si vous la croyez légitime ; cette lettre vous donne un moyen facile de perdre une malheureuse fille qui ne se consolera jamais de vous avoir offensé, et qui met à votre discrétion l'honneur que vous voulez lui ôter. Oui, milord, vos imputations étaient justes ; j'ai un amant aimé ; il est maître de mon coeur et de ma personne ; la mort seule pourra briser un noeud si doux. Cet amant est celui même que vous honoriez de votre amitié ; il en est digne, puisqu'il vous aime et qu'il est vertueux. Cependant, il va périr de votre main ; je sais qu'il faut du sang à l'honneur outragé ; je sais que sa valeur même le perdra ; je sais que dans un combat, si peu redoutable pour vous, son intrépide coeur ira sans crainte chercher le coup mortel. J'ai voulu retenir ce zèle inconsidéré ; j'ai fait parler la raison. Hélas ! en écrivant ma lettre j'en sentais l'inutilité ; et, quelque respect que je porte à ses vertus, je n'en attends point de lui d'assez sublimes pour le détacher d'un faux point d'honneur. Jouissez d'avance du plaisir que vous aurez de percer le sein de votre ami ; mais sachez, homme barbare, qu'au moins vous n'aurez pas celui de jouir de mes larmes, et de contempler mon désespoir. Non, j'en jure par l'amour qui gémit au fond de mon coeur, soyez témoin d'un serment qui ne sera point vain : je ne survivrai pas d'un jour à celui pour qui je respire ; et vous aurez la gloire de mettre au tombeau d'un seul coup deux amants infortunés, qui n'eurent point envers vous de tort volontaire, et qui se plaisaient à vous honorer.

Copyright Arvensa Editions

On dit, milord, que vous avez l'âme belle et le coeur sensible : s'ils vous laissent goûter en paix une vengeance que je ne puis comprendre, et la douceur de faire des malheureux, puissent-ils, quand je ne serai plus, vous inspirer quelques soins pour un père et une mère inconsolables, que la perte du seul enfant qui leur reste va livrer à d'éternelles douleurs !

Copyright Arvensa Editions

Lettre LIX – De M. d'Orbe à Julie

Je me hâte, mademoiselle, selon vos ordres, de vous rendre compte de la commission dont vous m'avez chargé. Je viens de chez milord Édouard, que j'ai trouvé souffrant encore de son entorse, et ne pouvant marcher dans sa chambre qu'à l'aide d'un bâton. Je lui ai remis votre lettre, qu'il a ouverte avec empressement ; il m'a paru ému en la lisant : il a rêvé quelque temps ; puis il l'a relue une seconde fois avec une agitation plus sensible. Voici ce qu'il m'a dit en la finissant : « Vous savez, monsieur, que les affaires d'honneur ont leurs règles dont on ne peut se départir, vous avez vu ce qui s'est passé dans celle-ci ; il faut qu'elle soit vidée régulièrement. Prenez deux amis, et donnez-vous la peine de revenir ici demain matin avec eux ; vous saurez alors ma résolution. » Je lui ai représenté que l'affaire s'étant passée entre nous, il serait mieux qu'elle se terminât de même. « Je sais, ce qui convient, m'a-t-il dit brusquement, et ferai ce qu'il faut. Amenez vos deux amis, ou je n'ai plus rien à vous dire. » Je suis sorti là-dessus, cherchant inutilement dans ma tête quel peut être son bizarre dessein. Quoi qu'il en soit, j'aurai l'honneur de vous voir ce soir, et j'exécuterai demain ce que vous me prescrirez. Si vous trouvez à propos que j'aille au rendez-vous avec mon cortège, je le composerai de gens dont je sois sûr à tout événement.

Copyright Arvensa Editions

Lettre LX – De Saint-Preux à Julie

Calme tes larmes, tendre et chère Julie ; et, sur le récit de ce qui vient de se passer, connais et partage les sentiments que j'éprouve.

J'étais si rempli d'indignation quand je reçus ta lettre, qu'à peine pus-je la lire avec l'attention qu'elle méritait. J'avais beau ne la pouvoir réfuter, l'aveugle colère était la plus forte. Tu peux avoir raison, disais-je en moi-même, mais ne me parle jamais de te laisser avilir. Dussé-je te perdre et mourir coupable, je ne souffrirai point qu'on manque au respect qui t'est dû ; et, tant qu'il me restera un souffle de vie, tu seras honorée de tout ce qui t'approche comme tu l'es de mon coeur. Je ne balançai pas pourtant sur les huit jours que tu me demandais ; l'accident de milord Édouard et mon voeu d'obéissance concouraient à rendre ce délai nécessaire. Résolu, selon tes ordres, d'employer cet intervalle à méditer sur le sujet de ta lettre, je m'occupais sans cesse à la relire et à y réfléchir, non pour changer de sentiment, mais pour justifier le mien.

J'avais repris ce matin cette lettre trop sage et trop judicieuse à mon gré, et je la relisais avec inquiétude, quand on a frappé à la porte de ma chambre. Un moment après j'ai vu entrer milord Édouard sans épée, appuyé sur une canne ; trois personnes le suivaient, parmi lesquelles j'ai reconnu M. d'Orbe. Surpris de cette visite imprévue, j'attendais en silence ce qu'elle devait produire, quand Édouard m'a prié de lui donner un moment d'audience, et de le laisser agir et parler sans l'interrompre. « Je vous en demande, a-t-il dit, votre parole ; la présence de ces messieurs, qui sont de vos amis, doit vous répondre que vous ne l'engagez pas indiscrètement. » Je l'ai promis sans balancer. À peine avais-je achevé que j'ai vu, avec l'étonnement que tu peux concevoir, milord Édouard à genoux

Copyright Arvensa Editions

devant moi. Surpris d'une si étrange attitude, j'ai voulu sur-le-champ le relever ; mais, après m'avoir rappelé ma promesse, il m'a parlé dans ces termes : « Je viens, monsieur, rétracter hautement les discours injurieux que l'ivresse m'a fait tenir en votre présence : leur injustice les rend plus offensants pour moi que pour vous, et je m'en dois l'authentique désaveu. Je me soumets à toute la punition que vous voudrez m'imposer, et je ne croirai mon honneur rétabli que quand ma faute sera réparée. À quelque prix que ce soit, accordez-moi le pardon que je vous demande, et me rendez votre amitié. — Milord, lui ai-je dit aussitôt, je reconnais maintenant votre âme grande et généreuse ; et je sais bien distinguer en vous les discours que le coeur dicte de ceux que vous tenez quand vous n'êtes pas à vous-même ; qu'ils soient à jamais oubliés. » À l'instant, je l'ai soutenu en se relevant, et nous nous sommes embrassés. Après cela, milord se tournant vers les spectateurs leur a dit : « Messieurs, je vous remercie de votre complaisance. De braves gens comme vous, a-t-il ajouté d'un air fier et d'un ton animé, sentent que celui qui répare ainsi ses torts n'en sait endurer de personne. Vous pouvez publier ce que vous avez vu. » Ensuite il nous a tous quatre invités à souper pour ce soir, et ces messieurs sont sortis.

À peine avons-nous été seuls qu'il est venu m'embrasser d'une manière plus tendre et plus amicale ; puis me prenant la main et s'asseyant à côté de moi : « Heureux mortel, s'est-il écrié, jouissez d'un bonheur dont vous êtes digne. Le coeur de Julie est à vous ; puissiez-vous tous deux... — Que dites-vous, Milord ? ai-je interrompu ; perdez-vous le sens ? — Non, m'a-t-il dit en souriant. Mais peu s'en est fallu que je ne le perdisse, et c'en était fait de moi peut-être si celle qui m'ôtait la raison ne me l'eût rendue. » Alors il m'a remis une lettre que j'ai été surpris de voir écrite d'une main qui n'en écrivit jamais à d'autre homme[55] qu'à moi. Quels mouvements j'ai sentis à sa lecture ! Je voyais une amante incomparable vouloir se perdre pour me sauver, et je reconnaissais Julie. Mais quand je suis parvenu à cet endroit où elle jure de ne pas survivre au plus fortuné des hommes, j'ai frémi des dangers que j'avais courus, j'ai murmuré d'être trop aimé, et mes terreurs m'ont fait sentir que tu n'es qu'une mortelle. Ah ! rends-moi le courage dont tu me prives ; j'en avais pour braver la mort qui ne menaçait que moi seul, je n'en ai point pour mourir tout entier.

Tandis que mon âme se livrait à ces réflexions amères, Édouard me

Copyright Arvensa Editions

tenait des discours auxquels j'ai donné d'abord peu d'attention : cependant il me l'a rendue à force de me parler de toi ; car ce qu'il m'en disait plaisait à mon coeur, et n'excitait plus ma jalousie. Il m'a paru pénétré de regret d'avoir troublé nos feux et ton repos. Tu es ce qu'il honore le plus au monde ; et n'osant te porter les excuses qu'il m'a faites, il m'a prié de les recevoir en ton nom, et de te les faire agréer. « Je vous ai regardé, m'a-t-il dit, comme son représentant, et n'ai pu trop m'humilier devant ce qu'elle aime, ne pouvant, sans la compromettre, m'adresser à sa personne, ni même la nommer. » Il avoue avoir conçu pour toi les sentiments dont on ne peut se défendre en te voyant avec trop de soin ; c'était une tendre admiration plutôt que de l'amour. Ils ne lui ont jamais inspiré ni prétention ni espoir ; il les a tous sacrifiés aux nôtres à l'instant qu'ils lui ont été connus, et le mauvais propos qui lui est échappé était l'effet du punch et non de la jalousie. Il traite l'amour en philosophe qui croit son âme au-dessus des passions : pour moi, je suis trompé s'il n'en a déjà ressenti quelqu'une qui ne permet plus à d'autres de germer profondément. Il prend l'épuisement du coeur pour l'effort de la raison, et je sais bien qu'aimer Julie et renoncer à elle n'est pas une vertu d'homme.

Il a désiré de savoir en détail l'histoire de nos amours et les causes qui s'opposent au bonheur de ton ami ; j'ai cru qu'après ta lettre une demi-confidence était dangereuse et hors de propos ; je l'ai faite entière, et il m'a écouté avec une attention qui m'attestait sa sincérité. J'ai vu plus d'une fois ses yeux humides et son âme attendrie ; je remarquais surtout l'impression puissante que tous les triomphes de la vertu faisaient sur son âme, et je crois avoir acquis à Claude Anet un nouveau protecteur qui ne sera pas moins zélé que ton père. « Il n'y a, m'a-t-il dit, ni incidents ni aventures dans ce que vous m'avez raconté, et les catastrophes d'un roman m'attacheraient beaucoup moins ; tant les sentiments suppléent aux situations, et les procédés honnêtes aux actions éclatantes ! Vos deux âmes sont si extraordinaires, qu'on n'en peut juger sur les règles communes. Le bonheur n'est pour vous ni sur la même route ni de la même espèce que celui des autres hommes : ils ne cherchent que la puissance et les regards d'autrui ; il ne vous faut que la tendresse et la paix. Il s'est joint à votre amour une émulation de vertu qui vous élève, et vous vaudriez moins l'un et l'autre si vous ne vous étiez point aimés. L'amour passera, ose-t-il ajouter (pardonnons-lui ce blasphème prononcé dans l'ignorance de son coeur) ; l'amour passera, dit-il, et les vertus resteront. »Ah !

Copyright Arvensa Editions

puissent-elles durer autant que lui, ma Julie ! le ciel n'en demandera pas davantage.

Enfin je vois que la dureté philosophique et nationale n'altère point dans cet honnête Anglais l'humanité naturelle, et qu'il s'intéresse véritablement à nos peines. Si le crédit et la richesse nous pouvaient être utiles, je crois que nous aurions lieu de compter sur lui. Mais, hélas ! de quoi servent la puissance et l'argent pour rendre les coeurs heureux ?

Cet entretien, durant lequel nous ne comptions pas les heures, nous a menés jusqu'à celle du dîner. J'ai fait apporter un poulet, et après le dîner nous avons continué de causer. Il m'a parlé de sa démarche de ce matin, et je n'ai pu m'empêcher de témoigner quelque surprise d'un procédé si authentique et si peu mesuré : mais, outre la raison qu'il m'en avait déjà donnée, il a ajouté qu'une demi-satisfaction était indigne d'un homme de courage ; qu'il la fallait complète ou nulle, de peur qu'on ne s'avilît sans rien réparer, et qu'on ne fît attribuer à la crainte une démarche faite à contrecoeur et de mauvaise grâce. « D'ailleurs, a-t-il ajouté, ma réputation est faite, je puis être juste sans soupçon de lâcheté ; mais vous, qui êtes jeune et débutez dans le monde, il faut que vous sortiez si net de la première affaire, qu'elle ne tente personne de vous en susciter une seconde. Tout est plein de ces poltrons adroits qui cherchent, comme on dit, à tâter leur homme, c'est-à-dire à découvrir quelqu'un qui soit encore plus poltron qu'eux, et aux dépens duquel ils puissent se faire valoir. Je veux éviter à un homme d'honneur comme vous la nécessité de châtier sans gloire un de ces gens-là ; et j'aime mieux, s'ils ont besoin de leçon, qu'ils la reçoivent de moi que de vous : car une affaire de plus n'ôte rien à celui qui en a déjà eu plusieurs ; mais en avoir une est toujours une sorte de tache, et l'amant de Julie en doit être exempt. »

Voilà l'abrégé de ma longue conversation avec milord Édouard. J'ai cru nécessaire de t'en rendre compte afin que tu me prescrives la manière dont je dois me comporter avec lui.

Maintenant, que tu dois être tranquillisée, chasse, je t'en conjure, les idées funestes qui t'occupent depuis quelques jours. Songe aux ménagements qu'exige l'incertitude de ton état actuel. Oh ! si bientôt tu pouvais tripler mon être ! Si bientôt un gage adoré... Espoir déjà trop déçu, viendrais-tu m'abuser encore ?... O désirs ! ô crainte ! ô perplexités ! charmante amie de mon coeur, vivons pour nous aimer, et que le ciel dispose du reste.

Copyright Arvensa Editions

P.-S. — J'oubliais de te dire que milord m'a remis ta lettre, et que je n'ai point fait difficulté de la recevoir, ne jugeant pas qu'un pareil dépôt doive rester entre les mains d'un tiers. Je te la rendrai à notre première entrevue ; car, quant à moi, je n'en ai plus à faire ; elle est trop bien écrite au fond de mon coeur pour que jamais j'aie besoin de la relire.

Copyright Arvensa Editions

Lettre LXI – De Julie à Saint-Preux

Amène demain milord Édouard, que je me jette à ses pieds comme il s'est mis aux tiens. Quelle grandeur ! quelle générosité ! Oh ! que nous sommes petits devant lui ! Conserve ce précieux ami comme la prunelle de ton oeil. Peut-être vaudrait-il moins s'il était plus tempérant : jamais homme sans défauts eut-il de grandes vertus ?

Mille angoisses de toutes espèces m'avaient jetée dans l'abattement ; ta lettre est venue ranimer mon courage éteint. En dissipant mes terreurs, elle m'a rendu mes peines plus supportables. Je me sens maintenant assez de force pour souffrir. Tu vis, tu m'aimes ; ton sang, le sang de ton ami, n'ont point été répandus, et ton honneur est en sûreté : je ne suis donc pas tout à fait misérable.

Ne manque pas au rendez-vous de demain. Jamais je n'eus si grand besoin de te voir, ni si peu d'espoir de te voir longtemps. Adieu, mon cher et unique ami. Tu n'as pas bien dit, ce me semble, vivons pour nous aimer. Ah ! il fallait dire, aimons-nous pour vivre.

Copyright Arvensa Editions

Lettre LXII – De Claire à Julie

Faudra-t-il toujours, aimable cousine, ne remplir envers toi que les plus tristes devoirs de l'amitié ? Faudra-t-il toujours dans l'amertume de mon coeur affliger le tien par de cruels avis ? Hélas ! tous nos sentiments nous sont communs, tu le sais bien, et je ne saurais t'annoncer de nouvelles peines que je ne les aie déjà senties. Que ne puis-je te cacher ton infortune sans l'augmenter ! ou que la tendre amitié n'a-t-elle autant de charmes que l'amour ! Ah ! que j'effacerais promptement tous les chagrins que je te donne !

Hier, après le concert, ta mère en s'en retournant ayant accepté le bras de ton ami et toi celui de M. d'Orbe, nos deux pères restèrent avec milord à parler de politique ; sujet dont je suis si excédée que l'ennui me chassa dans ma chambre. Une demi-heure après j'entendis nommer ton ami plusieurs fois avec assez de véhémence : je connus que la conversation avait changé d'objet, et je prêtai l'oreille. Je jugeai par la suite du discours qu'Édouard avait osé proposer ton mariage avec ton ami, qu'il appelait hautement le sien, et auquel il offrait de faire en cette qualité un établissement convenable. Ton père avait rejeté avec mépris cette proposition, et c'était là-dessus que les propos commençaient à s'échauffer. « Sachez, lui disait milord, malgré vos préjugés, qu'il est de tous les hommes le plus digne d'elle et peut-être le plus propre à la rendre heureuse. Tous les dons qui ne dépendent pas des hommes, il les a reçus de la nature, et il y a ajouté tous les talents qui ont dépendu de lui. Il est jeune, grand, bien fait, robuste, adroit ; il a de l'éducation, du sens, des moeurs, du courage ; il a l'esprit orné, l'âme saine ; que lui manque-t-il donc pour mériter votre aveu ? La fortune ? Il l'aura. Le tiers de mon bien

Copyright Arvensa Editions

suffit pour en faire le plus riche particulier du pays de Vaud, j'en donnerai s'il le faut jusqu'à la moitié. La noblesse ? Vaine prérogative dans un pays où elle est plus nuisible qu'utile. Mais il l'a encore, n'en doutez pas, non point écrite d'encre en de vieux parchemins, mais gravée au fond de son coeur en caractères ineffaçables. En un mot, si vous préférez la raison au préjugé, et si vous aimez mieux votre fille que vos titres, c'est à lui que vous la donnerez. »

Là-dessus ton père s'emporta vivement. Il traita la proposition d'absurde et de ridicule ! « Quoi ! milord, dit-il, un homme d'honneur comme vous peut-il seulement penser que le dernier rejeton d'une famille illustre aille éteindre ou dégrader son nom dans celui d'un quidam sans asile et réduit à vivre d'aumônes ?... — Arrêtez, interrompit Édouard ; vous parlez de mon ami, songez que je prends pour moi tous les outrages qui lui sont faits en ma présence, et que les noms injurieux à un homme d'honneur le sont encore plus à celui qui les prononce. De tels quidams sont plus respectables que tous les hobereaux [56] de l'Europe, et je vous défie de trouver aucun moyen plus honorable d'aller à la fortune que les hommages de l'estime et les dons de l'amitié. Si le gendre que je vous propose ne compte point, comme vous, une longue suite d'aïeux toujours incertains, il sera le fondement et l'honneur de sa maison comme votre premier ancêtre le fut de la vôtre. Vous seriez-vous donc tenu pour déshonoré par l'alliance du chef de votre famille, et ce mépris ne rejaillirait-il pas sur vous-même ? Combien de grands noms retomberaient dans l'oubli, si l'on ne tenait compte que de ceux qui ont commencé par un homme estimable ! Jugeons du passé par le présent, sur deux ou trois citoyens qui s'illustrent par des moyens honnêtes, mille coquins anoblissent tous les jours leur famille ; et que prouvera cette noblesse dont leurs descendants seront si fiers, sinon les vols et l'infamie de leurs ancêtres [57] ? On voit, je l'avoue, beaucoup de malhonnêtes gens parmi les roturiers ; mais il y a toujours vingt à parier contre un qu'un gentilhomme descend d'un fripon. Laissons, si vous voulez, l'origine à part, et pesons le mérite et les services. Vous avez porté les armes chez un prince étranger, son père les a portées gratuitement pour la patrie. Si vous avez bien servi, vous avez été bien payé ; et quelque honneur que vous ayez acquis à la guerre, cent roturiers en ont acquis encore plus que vous.

De quoi s'honore donc, continua milord Édouard, cette noblesse dont

Copyright Arvensa Editions

vous êtes si fier ? Que fait-elle pour la gloire de la patrie ou le bonheur du genre humain ? Mortelle ennemie des lois et de la liberté, qu'a-t-elle jamais produit dans la plupart des pays où elle brille, si ce n'est la force de la tyrannie et l'oppression des peuples ? Osez-vous ; dans une république, vous honorer d'un état destructeur des vertus et de l'humanité, d'un état où l'on se vante de l'esclavage, et où l'on rougit d'être homme ? Lisez les annales de votre patrie[58] : en quoi votre ordre a-t-il bien mérité d'elle ? quels nobles comptez-vous parmi ses libérateurs ? Les *Furts,* les *Tell*, les *Stouffacher*, étaient-ils gentilshommes ? Quelle est donc cette gloire insensée dont vous faites tant de bruit ? Celle de servir un homme, et d'être à charge à l'état. »

Conçois, ma chère, ce que je souffrais de voir cet honnête homme nuire ainsi par une âpreté déplacée aux intérêts de l'ami qu'il voulait servir. En effet ton père, irrité par tant d'invectives piquantes quoique générales, se mit à les repousser par des personnalités. Il dit nettement à milord Édouard que jamais homme de sa condition n'avait tenu les propos qui venaient de lui échapper. « Ne plaidez point inutilement la cause d'autrui, ajouta-t-il d'un ton brusque ; tout grand seigneur que vous êtes, je doute que vous puissiez bien défendre la vôtre sur le sujet en question. Vous demandez ma fille pour votre ami prétendu, sans savoir si vous-même seriez bon pour elle ; et je connais assez la noblesse d'Angleterre pour avoir sur vos discours une médiocre opinion de la vôtre. »

« Pardieu ! dit milord, quoi que vous pensiez de moi, je serais bien fâché de n'avoir d'autre preuve de mon mérite que celui d'un homme mort depuis cinq cents ans. Si vous connaissez la noblesse d'Angleterre, vous savez qu'elle est la plus éclairée, la mieux instruite, la plus sage, et la plus brave de l'Europe : avec cela, je n'ai pas besoin de chercher si elle est la plus antique ; car, quand on parle de ce qu'elle est, il n'est pas question de ce qu'elle fut. Nous ne sommes point, il est vrai, les esclaves du prince, mais ses amis, ni les tyrans du peuple, mais ses chefs. Garants de la liberté, soutiens de la patrie, et appuis du trône, nous formons un invincible équilibre entre le peuple et le roi. Notre premier devoir est envers la nation, le second envers celui qui la gouverne : ce n'est pas sa volonté mais son droit que nous consultons. Ministres suprêmes des lois dans la chambre des pairs, quelquefois même législateurs, nous rendons également justice au peuple et au roi, et nous ne souffrons point que

Copyright Arvensa Editions

personne dise : *Dieu et mon épée*, mais seulement : *Dieu et mon droit*.

Voilà, monsieur, continua-t-il, quelle est cette noblesse respectable, ancienne autant qu'aucune autre, mais plus fière de son mérite que de ses ancêtres, et dont vous parlez sans la connaître. Je ne suis point le dernier en rang dans cet ordre illustre, et crois, malgré vos prétentions, vous valoir à tous égards. J'ai une soeur à marier ; elle est noble, jeune, aimable, riche, elle ne cède à Julie que par les qualités que vous comptez pour rien. Si quiconque a senti les charmes de votre fille pouvait tourner ailleurs ses yeux et son coeur, quel honneur je me ferais d'accepter avec rien, pour mon beau-frère, celui que je vous propose pour gendre avec la moitié de mon bien ! »

Je connus à la réplique de ton père que cette conversation ne faisait que l'aigrir ; et, quoique pénétrée d'admiration pour la générosité de milord Édouard, je sentis qu'un homme aussi peu liant que lui n'était propre qu'à ruiner à jamais la négociation qu'il avait entreprise. Je me hâtai donc de rentrer avant que les choses allassent plus loin. Mon retour fit rompre cet entretien, et l'on se sépara le moment d'après assez froidement. Quant à mon père, je trouvai qu'il se comportait très bien dans ce démêlé. Il appuya d'abord avec intérêt la proposition ; mais, voyant que ton père n'y voulait point entendre, et que la dispute commençait à s'animer, il se retourna, comme de raison, du parti de son beau-frère ; et en interrompant à propos l'un et l'autre par des discours modérés, il les retint tous deux dans des bornes dont ils seraient vraisemblablement sortis s'ils fussent restés tête-à-tête. Après leur départ il me fit confidence de ce qui venait de se passer ; et, comme je prévis où il en allait venir, je me hâtai de lui dire que les choses étant en cet état, il ne convenait plus que la personne en question te vît si souvent ici, et qu'il ne conviendrait pas même qu'il y vînt du tout, si ce n'était faire une espèce d'affront à M. d'Orbe dont il était l'ami ; mais que je le prierais de l'amener plus rarement, ainsi que milord Édouard. C'est, ma chère, tout ce que j'ai pu faire de mieux pour ne leur pas fermer tout à fait ma porte.

Ce n'est pas tout. La crise où je te vois me force à revenir sur mes avis précédents. L'affaire de milord Édouard et de ton ami a fait par la ville tout l'éclat auquel on devait s'attendre. Quoique M. d'Orbe ait gardé le secret sur le fond de la querelle, trop d'indices le décèlent pour qu'il puisse rester caché. On soupçonne, on conjecture, on te nomme ; le rapport du Guet n'est pas si bien étouffé qu'on ne s'en souvienne, et tu n'ignores pas qu'aux

Copyright Arvensa Editions

yeux du public la vérité soupçonnée est bien près de l'évidence. Tout ce que je puis te dire pour ta consolation, c'est qu'en général on approuve ton choix, et qu'on verrait avec plaisir l'union d'un si charmant couple ; ce qui me confirme que ton ami s'est bien comporté dans ce pays, et n'y est guère moins aimé que toi. Mais que fait la voix publique à ton inflexible père ? Tous ces bruits lui sont parvenus ou lui vont parvenir, et je frémis de l'effet qu'ils peuvent produire, si tu ne te hâtes de prévenir sa colère. Tu dois t'attendre de sa part à une explication terrible pour toi-même, et peut-être à pis encore pour ton ami : non que je pense qu'il veuille à son âge se mesurer avec un jeune homme qu'il ne croit pas digne de son épée ; mais le pouvoir qu'il a dans la ville lui fournirait, s'il le voulait, mille moyens de lui faire un mauvais parti, et il est à craindre que sa fureur ne lui en inspire la volonté.

Je t'en conjure à genoux, ma douce amie, songe aux dangers qui t'environnent, et dont le risque augmente à chaque instant. Un bonheur inouï t'a préservée jusqu'à présent au milieu de tout cela ; tandis qu'il en est temps encore, mets le sceau de la prudence au mystère de tes amours, et ne pousse pas à bout la fortune, de peur qu'elle n'enveloppe dans tes malheurs celui qui les aura causés. Crois-moi, mon ange, l'avenir est incertain : mille événements peuvent, avec le temps, offrir des ressources inespérées ; mais, quant à présent, je te l'ai dit et le répète plus fortement, éloigne ton ami, ou tu es perdue.

Copyright Arvensa Editions

Lettre LXIII – de Julie à Claire

Tout ce que tu avais prévu, ma chère, est arrivé. Hier, une heure après notre retour, mon père entra dans la chambre de ma mère, les yeux étincelants, le visage enflammé, dans un état, en un mot, où je ne l'avais jamais vu. Je compris d'abord qu'il venait d'avoir querelle, ou qu'il allait la chercher ; et ma conscience agitée me fit trembler d'avance.

Il commença par apostropher vivement, mais en général, les mères de famille qui appellent indiscrètement chez elles des jeunes gens sans état et sans nom, dont le commerce n'attire que honte et déshonneur à celles qui les écoutent. Ensuite, voyant que cela ne suffisait pas pour arracher quelque réponse d'une femme intimidée, il cita sans ménagement en exemple ce qui s'était passé dans notre maison, depuis qu'on y avait introduit un prétendu bel esprit, un diseur de riens, plus propre à corrompre une fille sage qu'à lui donner aucune bonne instruction. Ma mère, qui vit qu'elle gagnerait peu de chose à se taire, l'arrêta sur ce mot de corruption, et lui demanda ce qu'il trouvait dans la conduite ou dans la réputation de l'honnête homme dont il parlait, qui pût autoriser de pareils soupçons. « Je n'ai pas cru, ajouta-t-elle, que l'esprit et le mérite fussent des titres d'exclusion dans la société. À qui donc faudra-t-il ouvrir votre maison, si les talents et les moeurs n'en obtiennent pas l'entrée ? — À des gens sortables, madame, reprit-il en colère, qui puissent réparer l'honneur d'une fille quand ils l'ont offensé. — Non, dit-elle, mais à des gens de bien qui ne l'offensent point. — Apprenez, dit-il, que c'est offenser l'honneur d'une maison que d'oser en solliciter l'alliance sans titres pour l'obtenir. — Loin de voir en cela, dit ma mère, une offense, je n'y vois, au contraire, qu'un témoignage d'estime. D'ailleurs, je ne sache point que celui contre qui vous vous emportez ait rien fait de semblable à votre égard. — Il l'a

Copyright Arvensa Editions

fait, madame, et fera pis encore si je n'y mets ordre : mais je veillerai, n'en doutez pas, aux soins que vous remplissez si mal. »

Alors commença une dangereuse altercation qui m'apprit que les bruits de ville dont tu parles étaient ignorés de mes parents, mais durant laquelle ton indigne cousine eût voulu être à cent pieds sous terre. Imagine-toi la meilleure et la plus abusée des mères faisant l'éloge de sa coupable fille, et la louant, hélas ! de toutes les vertus qu'elle a perdues, dans les termes les plus honorables, ou, pour mieux dire, les plus humiliants ; figure-toi un père irrité prodigue d'expressions offensantes, et qui, dans tout son emportement, n'en laisse pas échapper une qui marque le moindre doute sur la sagesse de celle que le remords déchire et que la honte écrase en sa présence. Oh ! quel incroyable tourment d'une conscience avilie, de se reprocher des crimes que la colère et l'indignation ne pourraient soupçonner ! Quel poids accablant et insupportable que celui d'une fausse louange et d'une estime que le coeur rejette en secret ! Je m'en sentais tellement oppressée, que, pour me délivrer d'un si cruel supplice, j'étais prête à tout avouer, si mon père m'en eût laissé le temps ; mais l'impétuosité de son emportement lui faisait redire cent fois les mêmes choses et changer à chaque instant de sujet. Il remarqua ma contenance basse, éperdue, humiliée, indice de mes remords. S'il n'en tira pas la conséquence de ma faute, il en tira celle de mon amour ; et, pour m'en faire plus de honte, il en outragea l'objet en des termes si odieux et si méprisants que je ne pus, malgré tous mes efforts, le laisser poursuivre sans l'interrompre.

Copyright Arvensa Editions

Je ne sais, ma chère, où je trouvai tant de hardiesse, et quel moment d'égarement me fit oublier ainsi le devoir et la modestie ; mais si j'osai sortir un instant d'un silence respectueux, j'en portai, comme tu vas voir, assez rudement la peine. « Au nom du ciel, lui dis-je, daignez vous apaiser ; jamais un homme digne de tant d'injures ne sera dangereux pour moi. » À l'instant, mon père, qui crut sentir un reproche à travers ces mots, et dont la fureur n'attendait qu'un prétexte, s'élança sur ta pauvre amie : pour la première fois de ma vie je reçus un soufflet qui ne fut pas le seul ; et, se livrant à son transport avec une violence égale à celle qu'il lui avait coûtée, il me maltraita sans ménagement, quoique ma mère se fût jetée entre deux, m'eût couverte de son corps, et eût reçu quelques-uns des coups qui m'étaient portés. En reculant pour les éviter, je fis un faux pas, je tombai, et mon visage alla donner contre le pied d'une table qui me fit saigner.

Ici finit le triomphe de la colère et commença celui de la nature. Ma chute, mon sang, mes larmes, celles de ma mère l'émurent ; il me releva avec un air d'inquiétude et d'empressement ; et, m'ayant assise sur une chaise, ils recherchèrent tous deux avec soin si je n'étais point blessée. Je n'avais qu'une légère contusion au front et ne saignais que du nez. Cependant je vis au changement d'air et de voix de mon père, qu'il était mécontent de ce qu'il venait de faire. Il ne revint point à moi par des caresses, la dignité paternelle ne souffrait pas un changement si brusque ; mais il revint à ma mère avec de tendres excuses ; et je voyais bien, aux regards qu'il jetait furtivement sur moi, que la moitié de tout cela m'était indirectement adressée. Non, ma chère, il n'y a point de confusion si touchante que celle d'un tendre père qui croit s'être mis dans son tort. Le coeur d'un père sent qu'il est fait pour pardonner, et non pour avoir besoin de pardon.

Il était l'heure du souper ; on le fit retarder pour me donner le temps de me remettre ; et mon père, ne voulant pas que les domestiques fussent témoins de mon désordre, m'alla chercher lui-même un verre d'eau, tandis que ma mère me bassinait le visage. Hélas ! cette pauvre maman, déjà languissante et valétudinaire, elle se serait bien passée d'une pareille scène, et n'avait guère moins besoin de secours que moi.

À table, il ne me parla point ; mais ce silence était de honte et non de dédain ; il affectait de trouver bon chaque plat pour dire à ma mère de m'en servir ; et ce qui me toucha le plus sensiblement fut de m'apercevoir qu'il cherchait les occasions de me nommer sa fille, et non pas Julie,

Copyright Arvensa Editions

comme à l'ordinaire.

Après le souper, l'air se trouva si froid que ma mère fit faire du feu dans sa chambre. Elle s'assit à l'un des coins de la cheminée, et mon père à l'autre ; j'allais prendre une chaise pour me placer entre eux, quand, m'arrêtant par ma robe, et me tirant à lui sans rien dire, il m'assit sur ses genoux. Tout cela se fit si promptement, et par une sorte de mouvement si involontaire, qu'il en eut une espèce de repentir le moment d'après. Cependant, j'étais sur ses genoux, il ne pouvait plus s'en dédire ; et, ce qu'il y avait de pis pour la contenance, il fallait me tenir embrassée dans cette gênante attitude. Tout cela se faisait en silence : mais je sentais de temps en temps ses bras se presser contre mes flancs avec un soupir assez mal étouffé. Je ne sais quelle mauvaise honte empêchait ces bras paternels de se livrer à ces douces étreintes. Une certaine gravité qu'on n'osait quitter, une certaine confusion qu'on n'osait vaincre, mettaient entre un père et sa fille ce charmant embarras que la pudeur et l'amour donnent aux amants ; tandis qu'une tendre mère, transportée d'aise, dévorait en secret un si doux spectacle. Je voyais, je sentais tout cela, mon ange, et ne pus tenir plus longtemps à l'attendrissement qui me gagnait. Je feignis de glisser ; je jetai, pour me retenir, un bras au cou de mon père ; je penchai mon visage sur son visage vénérable, et dans un instant il fut couvert de mes baisers et inondé de mes larmes ; je sentis à celles qui lui coulaient des yeux qu'il était lui-même soulagé d'une grande peine : ma mère vint partager nos transports. Douce et paisible innocence, tu manquas seule à mon coeur pour faire de cette scène de la nature le plus délicieux moment de ma vie !

Ce matin, la lassitude et le ressentiment de ma chute m'ayant retenue au lit un peu tard, mon père est entré dans ma chambre avant que je fusse levée ; il s'est assis à côté de mon lit en s'informant tendrement de ma santé ; il a pris une de mes mains dans les siennes, il s'est abaissé jusqu'à la baiser plusieurs fois en m'appelant sa chère fille, et me témoignant du regret de son emportement. Pour moi, je lui ai dit, et je le pense, que je serais trop heureuse d'être battue tous les jours au même prix, et qu'il n'y a point de traitement si rude qu'une seule de ses caresses n'efface au fond de mon coeur.

Après cela, prenant un ton plus grave, il m'a remise sur le sujet d'hier, et m'a signifié sa volonté en termes honnêtes, mais précis. « Vous savez, m'a-t-il dit, à qui je vous destine ; je vous l'ai déclaré dès mon arrivée, et ne changerai jamais d'intention sur ce point. Quant à l'homme dont m'a parlé

Copyright Arvensa Editions

milord Édouard, quoique je ne lui dispute point le mérite que tout le monde lui trouve, je ne sais s'il a conçu de lui-même le ridicule espoir de s'allier à moi, ou si quelqu'un a pu le lui inspirer ; mais, quand je n'aurais personne en vue, et qu'il aurait toutes les guinées de l'Angleterre, soyez sûre que je n'accepterais jamais un tel gendre. Je vous défends de le voir et de lui parler de votre vie, et cela autant pour la sûreté de la sienne que pour votre honneur. Quoique je me sois toujours senti peu d'inclination pour lui, je le hais, surtout à présent, pour les excès qu'il m'a fait commettre, et ne lui pardonnerai jamais ma brutalité. »

À ces mots, il est sorti sans attendre ma réponse, et presque avec le même air de sévérité qu'il venait de se reprocher. Ah ! ma cousine, quels monstres d'enfer sont ces préjugés qui dépravent les meilleurs coeurs, et font taire à chaque instant la nature !

Voilà, ma Claire, comment s'est passée l'explication que tu avais prévue, et dont je n'ai pu comprendre la cause jusqu'à ce que ta lettre me l'ait apprise. Je ne puis bien te dire quelle évolution s'est faite en moi, mais depuis ce moment je me trouve changée ; il me semble que je tourne les yeux avec plus de regret sur l'heureux temps où je vivais tranquille et contente au sein de ma famille, et que je sens augmenter le sentiment de ma faute avec celui des biens qu'elle m'a fait perdre. Dis, cruelle, dis-le-moi, si tu l'oses, le temps de l'amour serait-il passé, et faut-il ne se plus revoir ? Ah ! sens-tu bien tout ce qu'il y a de sombre et d'horrible dans cette funeste idée ? Cependant l'ordre de mon père est précis, le danger de mon amant est certain. Sais-tu ce qui résulte en moi de tant de mouvements opposés qui s'entre-détruisent ? Une sorte de stupidité qui me rend l'âme presque insensible, et ne me laisse l'usage ni des passions, ni de la raison. Le moment est critique, tu me l'as dit et je le sens ; cependant, je ne fus jamais moins en état de me conduire. J'ai voulu tenter vingt fois d'écrire à celui que j'aime : je suis prête à m'évanouir à chaque ligne, et n'en saurais tracer deux de suite. Il ne me reste que toi, ma douce amie ; daigne penser, parler, agir pour moi ; je remets mon sort en tes mains ; quelque parti que tu prennes, je confirme d'avance tout ce que tu feras : je confie à ton amitié ce pouvoir funeste que l'amour m'a vendu si cher. Sépare-moi pour jamais de moi-même, donne-moi la mort s'il faut que je meure, mais ne me force pas à me percer le coeur de ma propre main.

O mon ange ! ma protectrice ! quel horrible emploi je te laisse ! Auras-tu le courage de l'exercer ? Sauras-tu bien en adoucir la barbarie ! Hélas !

Copyright Arvensa Editions

ce n'est pas mon coeur seul qu'il faut déchirer. Claire, tu le sais, comment je suis aimée ! Je n'ai pas même la consolation d'être la plus à plaindre. De grâce ! fais parler mon coeur par ta bouche ; pénètre le tien de la tendre commisération de l'amour ; console un infortuné ; dis-lui cent fois... Ah ! dis-lui... Ne crois-tu pas, chère amie, que, malgré tous les préjugés, tous les obstacles, tous les revers, le ciel nous a faits l'un pour l'autre ? Oui, oui, j'en suis sûre, il nous destine à être unis ; il m'est impossible de perdre cette idée, il m'est impossible de renoncer à l'espoir qui la suit. Dis-lui qu'il se garde lui-même du découragement et du désespoir. Ne t'amuse point à lui demander en mon nom amour et fidélité, encore moins à lui en promettre autant de ma part ; l'assurance n'en est-elle pas au fond de nos âmes ? Ne sentons-nous pas qu'elles sont indivisibles, et que nous n'en avons plus qu'une à nous deux ? Dis-lui donc seulement qu'il espère, et que, si le sort nous poursuit, il se fie au moins à l'amour ; car, je le sens, ma cousine, il guérira de manière ou d'autre les maux qu'il nous cause, et quoi que le ciel ordonne de nous, nous ne vivrons pas longtemps séparés.

P.-S. — Après ma lettre écrite, j'ai passé dans la chambre de ma mère, et je me suis trouvée si mal que je suis obligée de venir me remettre dans mon lit : je m'aperçois même... je crains... Ah ! ma chère, je crains bien que ma chute d'hier n'ait quelque suite plus funeste que je n'avais pensé. Ainsi tout est fini pour moi ; toutes mes espérances m'abandonnent en même temps.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Première Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre LXIV – De Claire à M. d'Orbe

Mon père m'a rapporté ce matin l'entretien qu'il eut hier avec vous. Je vois avec plaisir que tout s'achemine à ce qu'il vous plaît d'appeler votre bonheur. J'espère, vous le savez, d'y trouver aussi le mien ; l'estime et l'amitié vous sont acquises, et tout ce que mon coeur peut nourrir de sentiments plus tendres est encore à vous. Mais ne vous y trompez pas ; je suis en femme une espèce de monstre, et je ne sais pas quelle bizarrerie de la nature l'amitié l'emporte en moi sur l'amour. Quand je vous dis que ma Julie m'est plus chère que vous, vous n'en faites que rire ; et cependant rien n'est plus vrai. Julie le sent si bien qu'elle est plus jalouse pour vous que vous-même, et que, tandis que vous paraissez content, elle trouve toujours que je ne vous aime pas assez. Il y a plus, et je m'attache tellement à tout ce qui lui est cher, que son amant et vous êtes à peu près dans mon coeur en même degré, quoique de différentes manières. Je n'ai pour lui que de l'amitié, mais elle est plus vive ; je crois sentir un peu d'amour pour vous, mais il est plus posé. Quoique tout cela pût paraître assez équivalent pour troubler la tranquillité d'un jaloux, je ne pense pas que la vôtre en soit fort altérée.

Que les pauvres enfants en sont loin, de cette douce tranquillité dont nous osons jouir ! et que notre contentement a mauvaise grâce, tandis que nos amis sont au désespoir ! C'en est fait, il faut qu'ils se quittent ; voici l'instant peut-être de leur éternelle séparation ; et la tristesse que nous leur reprochâmes le jour du concert était peut-être un pressentiment qu'ils se voyaient pour la dernière fois. Cependant votre ami ne sait rien de son infortune ; dans la sécurité de son coeur il jouit encore du bonheur qu'il a perdu ; au moment du désespoir, il goûte en idée une ombre de félicité ;

Copyright Arvensa Editions

et, comme celui qu'enlève un trépas imprévu, le malheureux songe à vivre, et ne voit pas la mort qui va le saisir. Hélas ! c'est de ma main qu'il doit recevoir ce coup terrible ! O divine amitié, seule idole de mon coeur, viens l'animer de ta sainte cruauté. Donne-moi le courage d'être barbare, et de te servir dignement dans un si douloureux devoir.

Je compte sur vous en cette occasion, et j'y compterais même quand vous m'aimeriez moins ; car je connais votre âme, je sais qu'elle n'a pas besoin du zèle de l'amour où parle celui de l'humanité. Il s'agit d'abord d'engager notre ami à venir chez moi demain dans la matinée. Gardez-vous, au surplus, de l'avertir de rien. Aujourd'hui l'on me laisse libre, et j'irai passer l'après-midi chez Julie ; tâchez de trouver milord Édouard, et de venir seul avec lui m'attendre à huit heures, afin de convenir ensemble de ce qu'il faudra faire pour résoudre au départ cet infortuné et prévenir son désespoir.

J'espère beaucoup de son courage et de nos soins ; j'espère encore plus de son amour. La volonté de Julie, le danger que courent sa vie et son honneur, sont des motifs auxquels il ne résistera pas. Quoi qu'il en soit, je vous déclare qu'il ne sera point question de noce entre nous que Julie ne soit tranquille, et que jamais les larmes de mon amie n'arroseront le noeud qui doit nous unir. Ainsi, monsieur, s'il est vrai que vous m'aimiez, votre intérêt s'accorde, en cette occasion, avec votre générosité ; et ce n'est pas tellement ici l'affaire d'autrui, que ce ne soit aussi la vôtre.

Copyright Arvensa Editions

Lettre LXV – De Claire à Julie

Tout est fait ; et malgré ses imprudences, ma Julie est en sûreté. Les secrets de ton coeur sont ensevelis dans l'ombre du mystère. Tu es encore au sein de ta famille et de ton pays, chérie, honorée, jouissant d'une réputation sans tache et d'une estime universelle. Considère en frémissant les dangers que la honte ou l'amour t'ont fait courir en faisant trop ou trop peu. Apprends à ne vouloir plus concilier des sentiments incompatibles, et bénis le ciel, trop aveugle amante ou fille trop craintive, d'un bonheur qui n'était réservé qu'à toi.

Je voulais éviter à ton triste coeur le détail de ce départ si cruel et si nécessaire. Tu l'as voulu, je l'ai promis, je tiendrai parole avec cette même franchise qui nous est commune, et qui ne mit jamais aucun avantage en balance avec la bonne foi. Lis donc, chère et déplorable amie, lis, puisqu'il le faut ; mais prends courage, et tiens-toi ferme.

Toutes les mesures que j'avais prises et dont je te rendis compte hier ont été suivies de point en point. En rentrant chez moi j'y trouvai M. d'Orbe et milord Édouard. Je commençai par déclarer au dernier ce que nous savions de son héroïque générosité, et lui témoignai combien nous en étions toutes deux pénétrées. Ensuite je leur exposai les puissantes raisons que nous avions d'éloigner promptement ton ami, et les difficultés que je prévoyais à l'y résoudre. Milord sentit parfaitement tout cela, et montra beaucoup de douleur de l'effet qu'avait produit son zèle inconsidéré. Ils convinrent qu'il était important de précipiter le départ de ton ami, et de saisir un moment de consentement pour prévenir de nouvelles irrésolutions, et l'arracher au continuel danger du séjour. Je voulais charger M. d'Orbe de faire à son insu les préparatifs convenables ; mais milord,

Copyright Arvensa Editions

regardant cette affaire comme la sienne, voulut en prendre le soin. Il me promit que sa chaise serait prête ce matin à onze heures ; ajoutant qu'il l'accompagnerait aussi loin qu'il serait nécessaire, et proposa de l'emmener d'abord sous un autre prétexte, pour le déterminer plus à loisir. Cet expédient ne me parut pas assez franc pour nous et pour notre ami, et je ne voulus pas non plus l'exposer loin de nous au premier effet d'un désespoir qui pouvait plus aisément échapper aux yeux de milord qu'aux miens. Je n'acceptai pas, par la même raison, la proposition qu'il fit de lui parler lui-même et d'obtenir son consentement. Je prévoyais que cette négociation serait délicate, et je n'en voulus charger que moi seule ; car je connais plus sûrement les endroits sensibles de son coeur, et je sais qu'il règne toujours entre hommes une sécheresse qu'une femme sait mieux adoucir. Cependant je conçus que les soins de milord ne nous seraient pas inutiles pour préparer les choses. Je vis tout l'effet que pouvaient produire sur un coeur vertueux les discours d'un homme sensible qui croit n'être qu'un philosophe, et quelle chaleur la voix d'un ami pouvait donner aux raisonnements d'un sage.

J'engageai donc milord Édouard à passer avec lui la soirée, et, sans rien dire qui eût un rapport direct à sa situation, de disposer insensiblement son âme à la fermeté stoïque. « Vous qui savez si bien votre Épictète, lui dis-je, voici le cas ou jamais de l'employer utilement. Distinguez avec soin les biens apparents des biens réels, ceux qui sont en nous de ceux qui sont hors de nous. Dans un moment où l'épreuve se prépare au dehors, prouvez-lui qu'on ne reçoit jamais de mal que de soi-même, et que le sage, se portant partout avec lui, porte aussi partout son bonheur. » Je compris à sa réponse que cette légère ironie, qui ne pouvait le fâcher, suffisait pour exciter son zèle, et qu'il comptait fort m'envoyer le lendemain ton ami bien préparé. C'était tout ce que j'avais prétendu ; car, quoiqu'au fond je ne fasse pas grand cas, non plus que toi, de toute cette philosophie parlière, je suis persuadée qu'un honnête homme a toujours quelque honte de changer de maxime du soir au matin et de se dédire en son coeur, dès le lendemain, de tout ce que sa raison lui dictait la veille.

M. d'Orbe voulait être aussi de la partie, et passer la soirée avec eux, mais je le priai de n'en rien faire ; il n'aurait fait que s'ennuyer ou gêner l'entretien. L'intérêt que je prends à lui ne m'empêche pas de voir qu'il n'est point du vol des deux autres. Ce penser mâle des âmes fortes, qui leur donne un idiome si particulier, est une langue dont il n'a pas la

Copyright Arvensa Editions

grammaire. En les quittant, je songeai au punch ; et, craignant les confidences anticipées, j'en glissai un mot en riant à milord. « Rassurez-vous, me dit-il, je me livre aux habitudes quand je n'y vois aucun danger ; mais je ne m'en suis jamais fait l'esclave ; il s'agit ici de l'honneur de Julie, du destin, peut-être de la vie d'un homme et de mon ami. Je boirai du punch selon ma coutume, de peur de donner à l'entretien quelque air de préparation ; mais ce punch sera de la limonade ; et, comme il s'abstient d'en boire, il ne s'en apercevra point. » Ne trouves-tu pas, ma chère, qu'on doit être bien humilié d'avoir contracté des habitudes qui forcent à de pareilles précautions ?

J'ai passé la nuit dans de grandes agitations qui n'étaient pas toutes pour ton compte. Les plaisirs innocents de notre première jeunesse, la douceur d'une ancienne familiarité, la société plus resserrée encore depuis une année entre lui et moi par la difficulté qu'il avait de te voir, tout portait dans mon âme l'amertume de cette séparation. Je sentais que j'allais perdre avec la moitié de toi-même une partie de ma propre existence ; je comptais les heures avec inquiétude ; et, voyant poindre le jour, je n'ai pas vu naître sans effroi celui qui devait décider de ton sort. J'ai passé la matinée à méditer mes discours et à réfléchir sur l'impression qu'ils pouvaient faire. Enfin l'heure est venue, et j'ai vu entrer ton ami. Il avait l'air inquiet, et m'a demandé précipitamment de tes nouvelles ; car dès le lendemain de ta scène avec ton père, il avait su que tu étais malade, et milord Édouard lui avait confirmé hier que tu n'étais pas sortie de ton lit. Pour éviter là-dessus des détails je lui ai dit aussitôt que je t'avais laissée mieux hier au soir, et j'ai ajouté qu'il en apprendrait dans un moment davantage par le retour de Hanz que je venais de t'envoyer. Ma précaution n'a servi de rien ; il m'a fait cent questions sur ton état ; et, comme elles m'éloignaient de mon objet, j'ai fait des réponses succinctes, et me suis mise à le questionner à mon tour.

J'ai commencé par sonder la situation de son esprit : je l'ai trouvé grave, méthodique et prêt à peser le sentiment au poids de la raison. Grâce au ciel, ai-je dit en moi-même, voilà mon sage bien préparé ; il ne s'agit plus que de le mettre à l'épreuve. Quoique l'usage ordinaire soit d'annoncer par degrés des tristes nouvelles, la connaissance que j'ai de son imagination fougueuse, qui, sur un mot, porte tout à l'extrême, m'a déterminée à suivre une route contraire, et j'ai mieux aimé l'accabler d'abord pour lui ménager des adoucissements, que de multiplier inutilement ses douleurs, et les lui

Copyright Arvensa Editions

donner mille fois pour une. Prenant donc un ton plus sérieux, et le regardant fixement : « Mon ami, lui ai-je dit, connaissez-vous les bornes du courage et de la vertu dans une âme forte, et croyez-vous que renoncer à ce qu'on aime soit un effort au-dessus de l'humanité ? » À l'instant il s'est levé comme un furieux ; puis frappant des mains et les portant à son front aussi jointes : « Je vous entends, s'est-il écrié, Julie est morte ! a-t-il répété d'un ton qui m'a fait frémir : je le sens à vos soins trompeurs, à vos vains ménagements, qui ne font que rendre ma mort plus lente et plus cruelle. »

Quoique effrayée d'un mouvement si subit, j'en ai bientôt deviné la cause, et j'ai d'abord conçu comment les nouvelles de ta maladie, les moralités de milord Édouard, le rendez-vous de ce matin, ses questions éludées, celles que je venais de lui faire, l'avaient pu jeter dans de fausses alarmes. Je voyais bien aussi quel parti je pouvais tirer de son erreur en l'y laissant quelques instants ; mais je n'ai pu me résoudre à cette barbarie. L'idée de la mort de ce qu'on aime est si affreuse, qu'il n'y en a point qui ne soit douce à lui substituer, et je me suis hâtée de profiter de cet avantage. « Peut-être ne la verrez-vous plus, lui ai-je dit ; mais elle vit et vous aime. Ah ! si Julie était morte, Claire aura-t-elle quelque chose à vous dire ? Rendez grâces au ciel qui sauve à votre infortune des maux dont il pourrait vous accabler. » Il était si étonné, si saisi, si égaré, qu'après l'avoir fait rasseoir, j'ai eu le temps de lui détailler par ordre tout ce qu'il fallait qu'il sût ; et j'ai fait valoir de mon mieux les procédés de milord Édouard, afin de faire dans son coeur honnête quelque diversion à la douleur, par le charme de la reconnaissance.

« Voilà, mon cher, ai-je poursuivi, l'état actuel des choses : Julie est au bord de l'abîme, prête à s'y voir accabler du déshonneur public, de l'indignation de sa famille, des violences d'un père emporté, et de son propre désespoir. Le danger augmente incessamment : de la main de son père ou de la sienne, le poignard, à chaque instant de sa vie, est à deux doigts de son coeur. Il reste un seul moyen de prévenir tous ces maux, et ce moyen dépend de vous seul. Le sort de votre amante est entre vos mains. Voyez si vous avez le courage de la sauver en vous éloignant d'elle, puisque aussi bien il ne lui est plus permis de vous voir, ou si vous aimez mieux être l'auteur et le témoin de sa perte et de son opprobre. Après avoir tout fait pour vous, elle va voir ce que votre coeur peut faire pour elle. Est-il étonnant que sa santé succombe à ses peines ? Vous êtes inquiet de sa vie : sachez que vous en êtes l'arbitre. »

Copyright Arvensa Editions

Il m'écoutait sans m'interrompre : mais sitôt qu'il a compris de quoi il s'agissait, j'ai vu disparaître ce geste animé, ce regard furieux, cet air effrayé, mais vif et bouillant, qu'il avait auparavant. Un voile sombre de tristesse et de consternation a couvert son visage ; son oeil morne et sa contenance effacée annonçaient l'abattement de son coeur ; à peine avait-il la force d'ouvrir la bouche pour me répondre. « Il faut partir ! m'a-t-il dit d'un ton qu'une autre aurait cru tranquille. Eh bien, je partirai. N'ai-je pas assez vécu ? — Non, sans doute, ai-je repris aussitôt ; il faut vivre pour celle qui vous aime, avez-vous oublié que ses jours dépendent des vôtres ? — Il ne fallait donc pas les séparer, a-t-il à l'instant ajouté ; elle l'a pu et le peut encore. » J'ai feint de ne pas entendre ces derniers mots, et je cherchais à le ranimer par quelques espérances auxquelles son âme demeurait fermée, quand Hanz est rentré, et m'a rapporté de bonnes nouvelles. Dans le moment de joie qu'il en a ressenti, il s'est écrié : « Ah ! qu'elle vive, qu'elle soit heureuse... s'il est possible ; je ne veux que lui faire mes derniers adieux... et je pars. — Ignorez-vous, ai-je dit, qu'il ne lui est plus permis de vous voir ? Hélas ! vos adieux sont faits, et vous êtes déjà séparés. Votre sort sera moins cruel quand vous serez plus loin d'elle ; vous aurez du moins le plaisir de l'avoir mise en sûreté. Fuyez dès ce jour, dès cet instant ; craignez qu'un si grand sacrifice ne soit trop tardif ; tremblez de causer encore sa perte après vous être dévoué pour elle. — Quoi ! m'a-t-il dit avec une espèce de fureur, je partirais sans la revoir ! Quoi ! je ne la verrais plus ! Non, non : nous périrons tous deux, s'il le faut ; la mort, je le sais bien, ne lui sera point dure avec moi ; mais je la verrai, quoi qu'il arrive ; je laisserai mon coeur et ma vie à ses pieds, avant de m'arracher à moi-même. » Il ne m'a pas été difficile de lui montrer la folie et la cruauté d'un pareil projet, mais ce *quoi ! je ne la verrai plus !* qui revenait sans cesse d'un ton plus douloureux, semblait chercher au moins des consolations pour l'avenir. « Pourquoi, lui ai-je dit, vous figurer vos maux pires qu'ils ne sont ? Pourquoi renoncer à des espérances que Julie elle-même n'a pas perdues ? Pensez-vous qu'elle pût se séparer ainsi de vous, si elle croyait que ce fût pour toujours ? Non, mon ami, vous devez connaître son coeur ; vous devez savoir combien elle préfère son amour à sa vie. Je crains, je crains trop (j'ai ajouté ces mots, je te l'avoue) qu'elle ne le préfère bientôt à tout. Croyez donc qu'elle espère, puisqu'elle consent à vivre ; croyez que les soins que la prudence lui dicte vous regardent plus qu'il ne semble et qu'elle ne se respecte pas moins pour vous que pour elle-même. » Alors j'ai

Copyright Arvensa Editions

tiré ta dernière lettre ; et lui montrant les tendres espérances de cette fille aveuglée qui croit n'avoir plus d'amour, j'ai ranimé les siennes à cette douce chaleur. Ce peu de lignes semblait distiller un baume salutaire sur sa blessure envenimée : j'ai vu ses regards s'adoucir et ses yeux s'humecter ; j'ai vu l'attendrissement succéder par degrés au désespoir : mais ces derniers mots si touchants, tels que ton coeur les sait dire, *nous ne vivrons pas longtemps séparés*, l'ont fait fondre en larmes. « Non, Julie, non, ma Julie, a-t-il dit en élevant la voix et baisant la lettre, nous ne vivrons pas longtemps séparés ; le ciel unira nos destins sur la terre, ou nos coeurs dans le séjour éternel. »

C'était là l'état où je l'avais souhaité. Sa sèche et sombre douleur m'inquiétait. Je ne l'aurais pas laissé partir dans cette situation d'esprit ; mais sitôt que je l'ai vu pleurer, et que j'ai entendu ton nom chéri sortir de sa bouche avec douceur, je n'ai plus craint pour sa vie ; car rien n'est moins tendre que le désespoir. Dans cet instant il a tiré de l'émotion de son coeur une objection que je n'avais pas prévue. Il m'a parlé de l'état où tu soupçonnais être, jurant qu'il mourrait plutôt mille fois que de t'abandonner à tous les périls qui t'allaient menacer. Je n'ai eu garde de lui parler de ton accident ; je lui ai dit simplement que ton attente avait encore été trompée, et qu'il n'y avait plus rien à espérer. « Ainsi, m'a-t-il dit en soupirant, il ne restera sur la terre aucun monument de mon bonheur ; il a disparu comme un songe qui n'eut jamais de réalité. »

Il me restait à exécuter la dernière partie de ta commission, et je n'ai pas cru qu'après l'union dans laquelle vous avez vécu il fallût à cela ni préparatif ni mystère. Je n'aurais pas même évité un peu d'altercation sur ce léger sujet, pour éluder celle qui pourrait renaître sur celui de notre entretien. Je lui ai reproché sa négligence dans le soin de ses affaires. Je lui ai dit que tu craignais que de longtemps il ne fût plus soigneux, et qu'en attendant qu'il le devînt tu lui ordonnais de se conserver pour toi, de pourvoir mieux à ses besoins, et de se charger à cet effet du supplément que j'avais à lui remettre de ta part. Il n'a ni paru humilié de cette proposition, ni prétendu en faire une affaire. Il m'a dit simplement que tu savais bien que rien ne lui venait de toi qu'il ne reçût avec transport, mais que ta précaution était superflue, et qu'une petite maison qu'il venait de vendre à Grandson[59], reste de son chétif patrimoine, lui avait procuré plus d'argent qu'il n'en avait possédé de sa vie. « D'ailleurs, a-t-il ajouté, j'ai

Copyright Arvensa Editions

quelques talents dont je puis tirer partout des ressources. Je serai heureux de trouver dans leur exercice quelque diversion à mes maux ; et depuis que j'ai vu de plus près l'usage que Julie fait de son superflu, je le regarde comme le trésor sacré de la veuve et de l'orphelin, dont l'humanité ne me permet pas de rien aliéner. » Je lui ai rappelé son voyage du Valais, ta lettre et la précision de tes ordres. Les mêmes raisons subsistent... « Les mêmes ! a-t-il interrompu d'un ton d'indignation. La peine de mon refus était de ne la plus voir : qu'elle me laisse donc rester, et j'accepte. Si j'obéis, pourquoi me punit-elle ? Si je refuse, que me fera-t-elle de pis ?... Les mêmes ! répétait-il avec impatience. Notre union commençait ; elle est prête à finir ; peut-être vais-je pour jamais me séparer d'elle ; il n'y a plus rien de commun entre elle et moi ; nous allons être étrangers l'un à l'autre. » Il a prononcé ces derniers mots avec un tel serrement de coeur, que j'ai tremblé de le voir retomber dans l'état d'où j'avais eu tant de peine à le retirer. « Vous êtes un enfant, ai-je affecté de lui dire d'un air riant ; vous avez encore besoin d'un tuteur, et je veux être le vôtre. Je vais garder ceci ; et, pour en disposer à propos dans le commerce que nous allons avoir ensemble, je veux être instruite de toutes vos affaires. » Je tâchais de détourner ainsi ses idées funestes par celle d'une correspondance familière continuée entre nous ; et cette âme simple, qui ne cherche, pour ainsi dire, qu'à s'accrocher à ce qui t'environne, a pris aisément le change. Nous nous sommes ensuite ajustés pour les adresses de lettres ; et comme ces mesures ne pouvaient que lui être agréables, j'en ai prolongé le détail jusqu'à l'arrivée de M. d'Orbe, qui m'a fait signe que tout était prêt.

Ton ami a facilement compris de quoi il s'agissait ; il a instamment demandé à t'écrire ; mais je me suis gardée de le permettre. Je prévoyais qu'un excès d'attendrissement lui relâcherait trop le coeur, et qu'à peine serait-il au milieu de sa lettre, qu'il n'y aurait plus moyen de le faire partir. « Tous les délais sont dangereux, lui ai-je dit ; hâtez-vous d'arriver à la première station, d'où vous pourrez lui écrire à votre aise. » En disant cela, j'ai fait signe à M. d'Orbe ; je me suis avancée, et, le coeur gros de sanglots, j'ai collé mon visage sur le sien : je n'ai plus su ce qu'il devenait ; les larmes m'offusquaient la vue, ma tête commençait à se perdre, et il était temps que mon rôle finît.

Un moment après, je les ai entendus descendre précipitamment. Je suis sortie sur le palier pour les suivre des yeux. Ce dernier trait manquait à mon trouble. J'ai vu l'insensé se jeter à genoux au milieu de l'escalier, en

Copyright Arvensa Editions

baiser mille fois les marches et d'Orbe pouvoir à peine l'arracher de cette froide pierre qu'il pressait de son corps, de la tête et des bras, en poussant de longs gémissements. J'ai senti les miens près d'éclater malgré moi, et je suis brusquement rentrée, de peur de donner une scène à toute la maison.

À quelques instants de là, M. d'Orbe est revenu tenant son mouchoir sur ses yeux. « C'en est fait, m'a-t-il dit, ils sont en route. En arrivant chez lui, votre ami a trouvé la chaise à sa porte. Milord Édouard l'y attendait aussi ; il a couru au-devant de lui, et le serrant contre sa poitrine : « Viens, homme infortuné, lui a-t-il dit d'un ton pénétrant, viens verser tes douleurs dans ce coeur qui t'aime. Viens, tu sentiras peut-être qu'on n'a pas tout perdu sur la terre, quand on y retrouve un ami tel que moi. » À l'instant il l'a porté d'un bras vigoureux dans la chaise, et ils sont partis en se tenant étroitement embrassés »

Copyright Arvensa Editions

Fin de la Première Partie

Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre littéraire

JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE

Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Seconde Partie

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre littéraire

JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE

Deuxième Partie

Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre I – De Saint-Preux à Julie

[60]

J'ai pris et quitté cent fois la plume ; j'hésite dès le premier mot ; je ne sais quel ton je dois prendre ; je ne sais par où commencer ; et c'est à Julie que je veux écrire ! Ah ! malheureux ! que suis-je devenu ? Il n'est donc plus ce temps où mille sentiments délicieux coulaient de ma plume comme un intarissable torrent ! Ces doux moments de confiance et d'épanchement sont passés, nous ne sommes plus l'un à l'autre, nous ne sommes plus les mêmes, et je ne sais plus à qui j'écris. Daignerez-vous recevoir mes lettres ? vos yeux daigneront-ils les parcourir ? les trouverez-vous assez réservées, assez circonspectes ? Oserais-je y garder encore une ancienne familiarité ? Oserais-je y parler d'un amour éteint ou méprisé, et ne suis-je pas plus reculé que le premier jour où je vous écrivis ? Quelle différence, ô ciel ! de ces jours si charmants et si doux, à mon effroyable misère ! Hélas ! je commençais d'exister, et je suis tombé dans l'anéantissement ; l'espoir de vivre animait mon coeur ; je n'ai plus devant moi que l'image de la mort ; et trois ans d'intervalle ont fermé le cercle fortuné de mes jours. Ah ! que ne les ai-je terminés avant de me survivre à moi-même ! Que n'ai-je suivi mes pressentiments après ces rapides instants de délices où je ne voyais plus rien dans la vie qui fût digne de la prolonger ! Sans doute, il fallait la borner à ces trois ans ou les ôter de sa durée : il valait mieux ne jamais goûter la félicité que la goûter et la perdre. Si j'avais franchi ce fatal intervalle, si j'avais évité ce premier regard qui fit une autre âme, je jouirais de ma raison, je remplirais les devoirs d'un homme, et sèmerais peut-être de quelques vertus mon insipide carrière. Un moment d'erreur a tout

Copyright Arvensa Editions

changé. Mon oeil osa contempler ce qu'il ne fallait point voir. Cette vue a produit enfin son effet inévitable. Après m'être égaré par degrés, je ne suis qu'un furieux dont le sens est aliéné, un lâche esclave sans force et sans courage, qui va traînant dans l'ignominie sa chaîne et son désespoir.

Vains rêves d'un esprit qui s'égare ! Désirs faux et trompeurs désavoués à l'instant par le coeur qui les a formés ! Que sert d'imaginer à des maux réels de chimériques remèdes qu'on rejetterait quand ils nous seraient offerts ? Ah ! qui jamais connaîtra l'amour, t'aura vue, et pourra le croire, qu'il y ait quelque félicité possible que je voulusse acheter au prix de mes premiers feux ? Non, non : que le ciel garde ses bienfaits, et me laisse, avec ma misère, le souvenir de mon bonheur passé. J'aime mieux les plaisirs qui sont dans ma mémoire et les regrets qui déchirent mon âme, que d'être à jamais heureux sans ma Julie. Viens, image adorée, remplir un coeur qui ne vit que par toi ; suis-moi dans mon exil, console-moi dans mes peines, ranime et soutiens mon espérance éteinte. Toujours ce coeur infortuné sera ton sanctuaire inviolable, d'où le sort ni les hommes ne pourront jamais t'arracher. Si je suis mort au bonheur, je ne le suis point à l'amour qui m'en rend digne. Cet amour est invincible comme le charme qui l'a fait naître ; il est fondé sur la base inébranlable du mérite et des vertus ; il ne peut périr dans une âme immortelle ; il n'a plus besoin de l'appui de l'espérance, et le passé lui donne des forces pour un avenir éternel.

Mais toi, Julie, ô toi qui sus aimer une fois, comment ton tendre coeur a-t-il oublié de vivre ? Comment ce feu sacré s'est-il éteint dans ton âme pure ? Comment as-tu perdu le goût de ces plaisirs célestes que toi seule étais capable de sentir et de rendre ? Tu me chasses sans pitié, tu me bannis avec opprobre, tu me livres à mon désespoir, et tu ne vois pas dans l'erreur qui t'égare, qu'en me rendant misérable tu t'ôtes le bonheur de tes jours ! Ah ! Julie, crois-moi, tu chercheras vainement un autre coeur ami du tien ; mille t'adoreront sans doute, le mien seul te savait aimer.

Réponds-moi maintenant, amante abusée ou trompeuse : que sont devenus ces projets formés avec tant de mystère ? Où sont ces vaines espérances dont tu leurras si souvent ma crédule simplicité ? Où est cette union sainte et désirée, doux objet de tant d'ardents soupirs, et dont ta plume et ta bouche flattaient mes voeux ? Hélas ! sur la foi de tes promesses, j'osais aspirer à ce nom sacré d'époux et me croyais déjà le plus heureux des hommes. Dis, cruelle, ne m'abusais-tu que pour rendre enfin ma douleur plus vive et mon humiliation plus profonde ? Ai-je attiré mes

Copyright Arvensa Editions

malheurs par ma faute ? Ai-je manqué d'obéissance, de docilité, de discrétion ? M'as-tu vu désirer assez faiblement pour mériter d'être éconduit, ou préférer mes fougueux désirs à tes volontés suprêmes ? J'ai tout fait pour te plaire, et tu m'abandonnes ! Tu te chargeais de mon bonheur, et tu m'as perdu ! Ingrate, rends-moi compte du dépôt que je t'ai confié ; rends-moi compte de moi-même, après avoir égaré mon coeur dans cette suprême félicité que tu m'as montrée et que tu m'enlèves. Anges du ciel, j'eusse méprisé votre sort ; j'eusse été le plus heureux des êtres... Hélas ! je ne suis plus rien, un instant m'a tout ôté. J'ai passé sans intervalle du comble des plaisirs aux regrets éternels : je touche encore au bonheur qui m'échappe... j'y touche encore, et le perds pour jamais !... Ah ! si je le pouvais croire ! si les restes d'une espérance vaine ne soutenaient... O rochers de Meillerie, que mon oeil égaré mesura tant de fois, que ne servîtes-vous mon désespoir ! J'aurais moins regretté la vie quand je n'en avais pas senti le prix.

Copyright Arvensa Editions

Lettre II – De milord Édouard à Claire

Nous arrivons à Besançon, et mon premier soin est de vous donner des nouvelles de notre voyage. Il s'est fait sinon paisiblement, du moins sans accident, et votre ami est aussi sain de corps qu'on peut l'être avec un coeur aussi malade. Il voudrait même affecter à l'extérieur une sorte de tranquillité. Il a honte de son état et se contraint beaucoup devant moi ; mais tout décèle ses secrètes agitations : et si je feins de m'y tromper, c'est pour le laisser aux prises avec lui-même, et occuper ainsi une partie des forces de son âme à réprimer l'effet de l'autre.

Il fut fort abattu la première journée ; je la fis courte, voyant que la vitesse de notre marche irritait sa douleur. Il ne me parla point, ni moi à lui : les consolations indiscrètes ne font qu'aigrir les violentes afflictions. L'indifférence et la froideur trouvent aisément des paroles, mais la tristesse et le silence sont alors le vrai langage de l'amitié. Je commençai d'apercevoir hier les premières étincelles de la fureur qui va succéder infailliblement à cette léthargie. À la dînée, à peine y avait-il un quart d'heure que nous étions arrivés, qu'il m'aborda d'un air d'impatience. Que tardons-nous à partir ? me dit-il avec un sourire amer ; pourquoi restons-nous un moment si près d'elle ? Le soir il affecta de parler beaucoup, sans dire un mot de Julie : il recommençait des questions auxquelles j'avais répondu dix fois, il voulut savoir si nous étions déjà sur terres de France, et puis il demanda si nous arriverions bientôt à Vevai. La première chose qu'il fait à chaque station, c'est de commence quelque lette qu'il déchire ou chiffonne un moment après. J'ai sauvé du feu deux ou trois de ces brouillons, sur lesquels vous pourrez entrevoir l'état de son âme. Je crois pourtant qu'il est parvenu à écrire une lettre entière.

Copyright Arvensa Editions

L'emportement qu'annoncent ces premiers symptômes est facile à prévoir ; mais je ne saurais dire quel en sera l'effet et le terme ; car cela dépend d'une combinaison du caractère de l'homme, du genre de sa passion, des circonstances qui peuvent naître, de mille choses que nulle prudence humaine ne peut déterminer. Pour moi, je puis répondre de ses fureurs, mais non pas de son désespoir ; et, quoi qu'on fasse, tout homme est toujours maître de sa vie.

Je me flatte cependant qu'il respectera sa personne et mes soins, et je compte moins pour cela sur le zèle de l'amitié, qui n'y sera pas épargné, que sur le caractère de sa passion et sur celui de sa maîtresse. L'âme ne peut guère s'occuper fortement et longtemps d'un objet sans contracter des dispositions qui s'y rapportent. L'extrême douceur de Julie doit tempérer l'âcreté du feu qu'elle inspire, et je ne doute pas non plus que l'amour d'un homme aussi vif ne lui donne à elle-même un peu plus d'activité qu'elle n'en aurait naturellement sans lui.

J'ose compter aussi sur son coeur ; il est fait pour combattre et vaincre. Un amour pareil au sien n'est pas tant une faiblesse qu'une force mal employée. Une flamme ardente et malheureuse est capable d'absorber pour un temps, pour toujours peut-être, une partie de ses facultés ; mais elle est elle-même une preuve de leur excellence et du parti qu'il en pourrait tirer pour cultiver la sagesse ; car la sublime raison ne se soutient que par la même vigueur de l'âme qui fait les grandes passions, et l'on ne sert dignement la philosophie qu'avec le même feu qu'on sent pour une maîtresse.

Soyez-en sûre, aimable Claire, je ne m'intéresse pas moins que vous au sort de ce couple infortuné, non par un sentiment de commisération qui peut n'être qu'une faiblesse, mais par la considération de la justice et de l'ordre, qui veulent que chacun soit placé de la manière la plus avantageuse à lui-même et à la société. Ces deux belles âmes sortirent l'une pour l'autre des mains de la nature ; c'est dans une douce union, c'est dans le sein du bonheur, que, libres de déployer leurs forces et d'exercer leurs vertus, elles eussent éclairé la terre de leurs exemples. Pourquoi faut-il qu'un insensé préjugé vienne change les directions éternelles et bouleverser l'harmonie des êtres pensants ? Pourquoi la vanité d'un père barbare cache-t-elle ainsi la lumière sous le boisseau, et fait-elle gémir dans les larmes des coeurs tendres et bienfaisants, nés pour essuyer celles d'autrui ? Le lien conjugal n'est-il pas le plus libre ainsi que le plus sacré

Copyright Arvensa Editions

des engagements ? Oui, toutes les lois qui le gênent sont injustes, tous les pères qui l'osent former ou rompre sont des tyrans. Ce chaste noeud de la nature n'est soumis ni au pouvoir souverain ni à l'autorité paternelle, mais à la seule autorité du père commun qui sait commander aux coeurs, et qui, leur ordonnant de s'unir, les peut contraindre à s'aimer[61].

Que signifie ce sacrifice des convenances de la nature aux convenances de l'opinion ? La diversité de fortune et d'état s'éclipse et se confond dans le mariage, elle ne fait rien au bonheur ; mais celle d'humeur et de caractère demeure[62], et c'est par elle qu'on est heureux ou malheureux. L'enfant qui n'a de règle que l'amour choisit mal, le père qui n'a de règle que l'opinion choisit plus mal encore. Qu'une fille manque de raison, d'expérience pour juger de la sagesse et des moeurs, un bon père y doit suppléer sans doute ; son droit, son devoir même est de dire : Ma fille, c'est un honnête homme, ou, c'est un fripon ; c'est un homme de sens, ou, c'est un fou. Voilà les convenances dont il doit connaître ; le jugement de toutes les autres appartient à la fille. En criant qu'on troublerait ainsi l'ordre de la société, ces tyrans le troublent eux-mêmes. Que le rang se règle par le mérite, et l'union des coeurs par leur choix, voilà le véritable ordre social ; ceux qui le règlent par la naissance ou par les richesses sont les vrais perturbateurs de cet ordre ; ce sont ceux-là qu'il faut décrier ou punir.

Il est donc de la justice universelle que ces abus soient redressés ; il est du devoir de l'homme de s'opposer à la violence, de concourir à l'ordre ; et, s'il m'était possible d'unir ces deux amants en dépit d'un vieillard sans raison, ne doutez pas que je n'achevasse en cela l'ouvrage du ciel, sans m'embarrasser de l'approbation des hommes.

Vous êtes plus heureuse, aimable Claire ; vous avez un père qui ne prétend point savoir mieux que vous en quoi consiste votre bonheur. Ce n'est peut-être ni par de grandes vues de sagesse, ni par une tendresse excessive, qu'il vous rend ainsi maîtresse de votre sort ; mais qu'importe la cause si l'effet est le même et si, dans la liberté qu'il vous laisse, l'indolence lui tient lieu de raison ? Loin d'abuser de cette liberté, le choix que vous avez fait à vingt ans aurait l'approbation du plus sage père. Votre coeur, absorbé par une amitié qui n'eut jamais d'égale, a gardé peu de place aux feux de l'amour ; vous leur substituez tout ce qui peut y suppléer dans le mariage : moins amante qu'amie, si vous n'êtes la plus tendre épouse vous

Copyright Arvensa Editions

serez la plus vertueuse, et cette union qu'a formée la sagesse doit croître avec l'âge et durer autant qu'elle. L'impulsion du coeur est plus aveugle, mais elle est plus invincible : c'est le moyen de se perdre que de se mettre dans la nécessité de lui résister. Heureux ceux que l'amour assortit comme aurait fait la raison, et qui n'ont point d'obstacle à vaincre et de préjugés à combattre. Tels seraient nos deux amants sans l'injuste résistance d'un père entêté. Tels malgré lui pourraient-ils être encore, si l'un des deux était bien conseillé.

L'exemple de Julie et le vôtre montrent également que c'est aux époux seuls à juger s'ils se conviennent. Si l'amour ne règne pas, la raison choisira seule ; c'est le cas où vous êtes : si l'amour règne, la nature a déjà choisi ; c'est celui de Julie. Telle est la loi sacrée de la nature, qu'il n'est pas permis à l'homme d'enfreindre, qu'il n'enfreint jamais impunément, et que la considération des états et des rangs ne peut abroger qu'il n'en coûte des malheurs et des crimes.

Quoique l'hiver s'avance et que j'aie à me rendre à Rome, je ne quitterai point l'ami que j'ai sous ma garde que je ne voie son âme dans un état de consistance sur lequel je puisse compter. C'est un dépôt qui m'est cher par son prix et parce que vous me l'avez confié. Si je ne puis faire qu'il soit heureux, je tâcherai de faire au moins qu'il soit sage, et qu'il porte en homme les maux de l'humanité. J'ai résolu de passer ici une quinzaine de jours avec lui, durant lesquels j'espère que nous recevrons des nouvelles de Julie et des vôtres, et que vous m'aiderez toutes deux à mettre quelque appareil sur les blessures de ce coeur malade, qui ne peut encore écouter la raison que par l'organe du sentiment.

Je joins ici une lettre pour votre amie : ne la confiez, je vous prie, à aucun commissionnaire, mais remettez-la vous-même.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Deuxième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Fragments joints à la lettre précédente

I

Pourquoi n'ai-je pu vous voir avant mon départ ? Vous avez craint que je n'expirasse en vous quittant ? Coeur pitoyable, rassurez-vous. Je me porte bien... je ne souffre pas... je vis encore... je pense à vous... je pense au temps où je vous fus cher... j'ai le coeur un peu serré... la voiture m'étourdit... je me trouve abattu... Je ne pourrai longtemps vous écrire aujourd'hui. Demain peut-être aurai-je plus de force... ou n'en aurai-je plus besoin...

II

Où m'entraînent ces chevaux avec tant de vitesse ? Où me conduit avec tant de zèle cet homme qui se dit mon ami ? Est-ce loin de toi, Julie ? Est-ce par ton ordre ? Est-ce en des lieux où tu n'es pas ?... Ah ! fille insensée !... je mesure des yeux le chemin que je parcours si rapidement. D'où viens-je ? où vais-je ? et pourquoi tant de diligence ? Avez-vous peur, cruels, que je ne coure pas assez tôt à ma perte ? O amitié ! ô amour ! est-ce là votre accord ? sont-ce là vos bienfaits ?...

III

As-tu bien consulté ton coeur en me chassant avec tant de violence ? As-tu pu, dis, Julie, as-tu pu renoncer pour jamais... Non, non : ce tendre coeur m'aime, je le sais bien. Malgré le sort, malgré lui-même, il m'aimera jusqu'au tombeau... Je le vois, tu t'es laissé suggérer[63]... Quel repentir éternel tu te prépares !... Hélas ! il sera trop tard !... Quoi ! tu pourrais oublier... Quoi ! je t'aurais mal connue !... Ah ! songe à toi, songe à moi, songe à... Écoute, il en est temps encore... Tu m'as chassé avec barbarie, je

Copyright Arvensa Editions

fuis plus vite que le vent... Dis un mot, un seul mot, et je reviens plus prompt que l'éclair. Dis un mot, et pour jamais nous sommes unis : nous devons l'être... nous le serons... Ah ! l'air emporte mes plaintes !... et cependant je fuis ! Je vais vivre et mourir loin d'elle !... Vivre loin d'elle !...

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

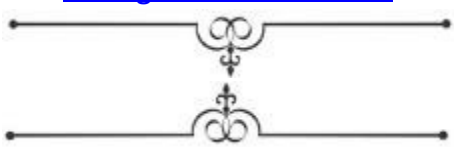

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Deuxième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre III – De milord Édouard à Julie

Votre cousine vous dira des nouvelles de votre ami. Je crois d'ailleurs qu'il vous écrit par cet ordinaire. Commencez par satisfaire là-dessus votre empressement, pour lire ensuite posément cette lettre ; car je vous préviens que son sujet demande toute votre attention.

Je connais les hommes ; j'ai vécu beaucoup en peu d'années ; j'ai acquis une grande expérience à mes dépens, et c'est le chemin des passions qui m'a conduit à la philosophie. Mais de tout ce que j'ai observé jusqu'ici je n'ai rien vu de si extraordinaire que vous et votre amant. Ce n'est pas que vous ayez ni l'un ni l'autre un caractère marqué dont on puisse au premier coup d'oeil assigner les différences, et il se pourrait bien que cet embarras de vous définir vous fît prendre pour des âmes communes par un observateur superficiel. Mais c'est cela même qui vous distingue, qu'il est impossible de vous distinguer, et que les traits du modèle commun, dont quelqu'un manque toujours à chaque individu, brillent tous également dans les vôtres. Ainsi chaque épreuve d'une estampe a ses défauts particuliers qui lui servent de caractère ; et s'il en vient une qui soit

Copyright Arvensa Editions

parfaite, quoiqu'on la trouve belle au premier coup d'oeil, il faut la considérer longtemps pour la reconnaître. La première fois que je vis votre amant, je fus frappé d'un sentiment nouveau qui n'a fait qu'augmenter de jour en jour, à mesure que la raison l'a justifié. À votre égard ce fut tout autre chose encore, et ce sentiment fut si vif que je me trompai sur sa nature. Ce n'était pas tant la différence des sexes qui produisait cette impression, qu'un caractère encore plus marqué de perfection que le coeur sent, même indépendamment de l'amour. Je vois bien ce que vous seriez sans votre ami, je ne vois pas de même ce qu'il serait sans vous : beaucoup d'hommes peuvent lui ressembler, mais il n'y a qu'une Julie au monde. Après un tort que je ne me pardonnerai jamais, votre lettre vint m'éclairer sur mes vrais sentiments. Je connus que je n'étais point jaloux, ni par conséquent amoureux ; je connus que vous étiez trop aimable pour moi ; il vous faut les prémices d'une âme, et la mienne ne serait pas digne de vous.

Dès ce moment je pris pour votre bonheur mutuel un tendre intérêt qui ne s'éteindra point. Croyant lever toutes les difficultés, je fis auprès de votre père une démarche indiscrète, dont le mauvais succès n'est qu'une raison de plus pour exciter mon zèle. Daignez m'écouter, et je puis réparer encore tout le mal que je vous ai fait.

Sondez bien votre coeur, ô Julie ! et voyez s'il vous est possible d'éteindre le feu dont il est dévoré. Il fut un temps peut-être où vous pouviez en arrêter le progrès ; mais si Julie, pure et chaste, a pourtant succombé, comment se relèvera-t-elle après sa chute ? Comment résistera-t-elle à l'amour vainqueur, et armé de la dangereuse image de tous les plaisirs passés ? Jeune amante, ne vous en imposez plus, et renoncez à la confiance qui vous a séduite : vous êtes perdue, s'il faut combattre encore : vous serez avilie et vaincue, et le sentiment de votre bonté étouffera par degrés toutes vos vertus. L'amour s'est insinué trop avant dans la substance de votre âme pour que vous puissiez jamais l'en chasser ; il en renforce et pénètre tous les traits comme une eau forte et corrosive, vous n'en effacerez jamais la profonde impression sans effacer à la fois tous les sentiments exquis que vous reçûtes de la nature ; et, quand il ne vous restera plus d'amour, il ne vous restera plus rien d'estimable. Qu'avez-vous donc maintenant à faire, ne pouvant plus changer l'état de votre coeur ? Une seule chose, Julie, c'est de le rendre légitime. Je vais vous proposer pour cela l'unique moyen qui vous reste ; profitez-en tandis qu'il est temps encore ; rendez à l'innocence et à la vertu cette sublime raison dont le ciel

Copyright Arvensa Editions

vous fit dépositaire, ou craignez d'avilir à jamais le plus précieux de ses dons.

J'ai dans le duché d'York une terre assez considérable, qui fut longtemps le séjour de mes ancêtres. Le château est ancien, mais bon et commode ; les environs sont solitaires, mais agréables et variés. La rivière d'Ouse, qui passe au bout du parc, offre à la fois une perspective charmante à la vue, et un débouché facile aux denrées. Le produit de la terre suffit pour l'honnête entretien du maître, et peut doubler sous ses yeux. L'odieux préjugé n'a point d'accès dans cette heureuse contrée ; l'habitant paisible y conserve encore les moeurs simples des premiers temps, et l'on y trouve une image du Valais décrit avec des traits si touchants par la plume de votre ami ! Cette terre est à vous, Julie, si vous daignez l'habiter avec lui ; et c'est là que vous pourrez accomplir ensemble tous les tendres souhaits par où finit la lettre dont je parle.

Venez, modèle unique des vrais amants, venez, couple aimable et fidèle, prendre possession d'un lieu fait pour servir d'asile à l'amour et à l'innocence ; venez y serrer, à la face du ciel et des hommes, le doux noeud qui vous unit ; venez honorer de l'exemple de vos vertus un pays où elles seront adorées, et des gens simples portés à les imiter. Puissiez-vous en ce lieu tranquille goûter à jamais dans les sentiments qui vous unissent le bonheur des âmes pures ! puisse le ciel y bénir vos chastes feux d'une famille qui vous ressemble ! puissiez-vous y prolonger vos jours dans une honorable vieillesse, et les terminer enfin paisiblement dans les bras de vos enfants ! puissent nos neveux, en parcourant avec un charme secret ce monument de la félicité conjugale, dire un jour dans l'attendrissement de leur coeur : « Ce fut ici l'asile de l'innocence, ce fut ici la demeure des deux amants ! »

Votre sort est en vos mains, Julie ; pesez attentivement la proposition que je vous fais, et n'en examinez que le fond ; car d'ailleurs je me charge d'assurer d'avance et irrévocablement votre ami de l'engagement que je prends ; je me charge aussi de la sûreté de votre départ, et de veiller avec lui à celle de votre personne jusqu'à votre arrivée : là vous pourrez aussitôt vous marier publiquement sans obstacle ; car parmi nous une fille nubile n'a nul besoin du consentement d'autrui pour disposer d'elle-même. Nos sages lois n'abrogent point celles de la nature ; et s'il résulte de cet heureux accord quelques inconvénients, ils sont beaucoup moindres que ceux qu'il prévient. J'ai laissé à Vevai mon valet de chambre, homme de

Copyright Arvensa Editions

confiance, brave, prudent et d'une fidélité à toute épreuve. Vous pourrez aisément vous concerter avec lui de bouche ou par écrit à l'aide de Regianino, sans que ce dernier sache de quoi il s'agit. Quand il sera temps, nous partirons pour vous aller joindre, et vous ne quitterez la maison paternelle que sous la conduite de votre époux.

Je vous laisse à vos réflexions ; mais, je le répète, craignez l'erreur des préjugés et la séduction des scrupules, qui mènent souvent au vice par chemin de l'honneur. Je prévois ce qui vous arrivera si vous rejetez mes offres. La tyrannie d'un père intraitable vous entraînera dans l'abîme que vous ne connaîtrez qu'après la chute. Votre extrême douceur dégénère quelquefois en timidité : vous serez sacrifiée à la chimère des conditions[64]. Il faudra contracter un engagement désavoué par le coeur. L'approbation publique sera démentie incessamment par le cri de la conscience ; vous serez honorée et méprisable : il vaut mieux être oubliée et vertueuse.

P.-S. — Dans le doute de votre résolution, je vous écris à l'insu de notre ami, de peur qu'un refus de votre part ne vînt détruire en un instant tout l'effet de mes soins.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Deuxième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre IV – De Julie à Claire

Oh ! ma chère, dans quel trouble tu m'as laissée hier au soir ! et quelle nuit j'ai passé en rêvant à cette fatale lettre ! Non, jamais tentation plus dangereuse ne vint assaillir mon coeur ; jamais je n'éprouvai de pareilles agitations ; et jamais je n'aperçus moins le moyen de les apaiser. Autrefois, une certaine lumière de sagesse et de raison dirigeait ma volonté ; dans toutes les occasions embarrassantes, je discernais d'abord le parti le plus honnête, et le prenais à l'instant. Maintenant, avilie et toujours vaincue, je ne fais que flotter entre des passions contraires : mon faible coeur n'a plus que le choix de ses fautes ; et tel est mon déplorable aveuglement, que si je viens par hasard à prendre le meilleur parti, la vertu ne m'aura point guidée, et je n'en aurai pas moins de remords. Tu sais quel époux mon père me destine ; tu sais quels liens l'amour m'a donnés. Veux-je être vertueuse, l'obéissance et la foi m'imposent des devoirs opposés. Veux-je suivre le penchant de mon coeur, qui préférer d'un amant ou d'un père ? Hélas ! en écoutant l'amour ou la nature, je ne puis éviter de mettre l'un ou l'autre au désespoir ; en me sacrifiant au devoir, je ne puis éviter de commettre un crime ; et, quelque parti que je prenne, il faut que je meure à la fois malheureuse et coupable.

Ah ! chère et tendre amie, toi qui fus toujours mon unique ressource, et qui m'as tant de fois sauvée de la mort et du désespoir, considère aujourd'hui l'horrible état de mon âme, et vois si jamais tes secourables soins me furent plus nécessaires. Tu sais si tes avis sont écoutés ; tu sais si tes conseils sont suivis ; tu viens de voir, au prix du bonheur de ma vie, si je sais déférer aux leçons de l'amitié. Prends donc pitié de l'accablement où tu m'as réduite : achève, puisque tu as commencé ; supplée à mon courage

Copyright Arvensa Editions

abattu ; pense pour celle qui ne pense plus que par toi. Enfin, tu lis dans ce coeur qui t'aime : tu le connais mieux que moi. Apprends-moi donc ce que je veux, et choisis à ma place, quand je n'ai plus la force de vouloir ni la raison de choisir.

Relis la lettre de ce généreux Anglais ; relis-la mille fois, mon ange. Ah ! laisse-toi toucher au tableau charmant du bonheur que l'amour, la paix, la vertu, peuvent, me promettre encore ! Douce et ravissante union des âmes, délices inexprimables même au sein des remords, dieux ! que seriez-vous pour mon coeur au sein de la foi conjugale ? Quoi ! le bonheur et l'innocence seraient encore en mon pouvoir ? Quoi ! je pourrais expirer d'amour et de joie entre un époux adoré et les chers gages de sa tendresse !... Et j'hésite un seul moment ! et je ne vole pas réparer ma faute dans les bras de celui qui me la fit commettre ! et je ne suis pas déjà femme vertueuse et chaste mère de famille !... Oh ! que les auteurs de mes jours ne peuvent-ils me voir sortir de mon avilissement ! Que ne peuvent-ils être témoins de la manière dont je saurai remplir à mon tour les devoirs sacrés qu'ils ont remplis envers moi !... Et les tiens, fille ingrate et dénaturée, qui les remplira près d'eux, tandis que tu les oublies ? Est-ce en plongeant le poignard dans le sein d'une mère que tu te prépares à le devenir ? Celle qui déshonore sa famille apprendra-t-elle à ses enfants à l'honorer ? Digne objet de l'aveugle tendresse d'un père et d'une mère idolâtres, abandonne-les au regret de t'avoir fait naître ; couvre leurs vieux jours de douleur et d'opprobre... et jouis, si tu peux, d'un bonheur acquis à ce prix !

Mon Dieu, que d'horreurs m'environnent ! quitter furtivement son pays ; déshonorer sa famille ; abandonner à la fois père, mère, amis, parents et toi-même ! et toi, ma douce amie ! et toi, la bien-aimée de mon coeur ! toi, dont à peine, dès mon enfance, je puis rester éloignée un seul jour ; te fuir, te quitter, te perdre, ne te plus voir !... Ah ! non : que jamais... Que de tourments déchirent ta malheureuse amie ! elle sent à la fois tous les maux dont elle a le choix, sans qu'aucun des biens qui lui resteront la console. Hélas ! je m'égare. Tant de combats passent ma force et troublent ma raison ; je perds à la fois le courage et le sens. Je n'ai plus d'espoir qu'en toi seule. Ou choisis, ou laisse-moi mourir.

Copyright Arvensa Editions

Lettre V – Réponse

Tes perplexités ne sont que trop bien fondées, ma chère Julie ; je les ai prévues et n'ai pu les prévenir ; je les sens et ne les puis apaiser ; et ce que je vois de pire dans ton état, c'est que personne ne t'en peut tirer que toi-même. Quand il s'agit de prudence, l'amitié vient au secours d'une âme agitée ; s'il faut choisir le bien ou le mal, la passion qui les méconnaît peut se taire devant un conseil désintéressé. Mais ici, quelque parti que tu prennes, la nature l'autorise et le condamne, la raison le blâme et l'approuve, le devoir, se tait ou s'oppose à lui-même ; les suites sont également à craindre de part et d'autre ; tu ne peux ni rester indécise ni bien choisir ; tu n'as que des peines à comparer, et ton coeur seul en est le juge. Pour moi, l'importance de la délibération m'épouvante, et son effet m'attriste. Quelque sort que tu préfères, il sera toujours peu digne de toi ; et ne pouvant ni te montrer un parti qui te convienne, ni te conduire au vrai bonheur, je n'ai pas le courage de décider de ta destinée. Voici le premier refus que tu reçus jamais de ton amie ; et je sens bien, par ce qu'il me coûte, que ce sera le dernier : mais je te trahirais en voulant te gouverner dans un cas où la raison même s'impose silence, et où la seule règle à suivre est d'écouter ton propre penchant.

Ne sois pas injuste envers moi, ma douce amie, et ne me juge point avant le temps. Je sais qu'il est des amitiés circonspectes qui, craignant de se compromettre, refusent des conseils dans les occasions difficiles, et dont la réserve augmente avec le péril des amis. Ah ! tu vas connaître si ce coeur qui t'aime connaît ces timides précautions ! Souffre qu'au lieu de te parler de tes affaires, je te parle un instant des miennes.

N'as-tu jamais remarqué, mon ange, à quel point tout ce qui t'approche s'attache à moi ? Qu'un père et une mère chérissent une fille unique, il n'y

Copyright Arvensa Editions

a pas, je le sais, de quoi s'en fort étonner ; qu'un jeune homme ardent s'enflamme, pour un objet aimable, cela n'est pas plus extraordinaire. Mais qu'à l'âge mûr, un homme aussi froid que M. de Wolmar s'attendrisse, en te voyant, pour la première fois de sa vie ; que toute une famille t'idolâtre unanimement ; que tu sois chère à mon père, cet homme si peu sensible, autant et plus peut-être que ses propres enfants ; que les amis, les connaissances, les domestiques, les voisins, et toute une ville entière, t'adorent de concert et prennent à toi le plus tendre intérêt : voilà ma chère, un concours moins vraisemblable, et qui n'aurait point lieu s'il n'avait en ta personne quelque cause particulière. Sais-tu bien quelle est cette cause ? Ce n'est ni ta beauté, ni ton esprit, ni ta grâce, ni rien de tout ce qu'on entend par le don de plaire : mais c'est cette âme tendre et cette douceur d'attachement qui n'a point d'égale ; c'est le don d'aimer, mon enfant, qui te fait aimer. On peut résister à tout, hors à la bienveillance ; et il n'y a point de moyen plus sûr d'acquérir l'affection des autres, que de leur donner la sienne. Mille femmes sont plus belles que toi ; plusieurs ont autant de grâce ; toi seule as, avec les grâces, je ne sais quoi de plus séduisant qui ne plaît pas seulement mais qui touche et qui fait voler tous les coeurs au-devant du tien. On sent que ce tendre coeur ne demande qu'à se donner, et le doux sentiment qu'il cherche le va chercher à son tour.

Tu vois par exemple avec surprise l'incroyable affection de milord Édouard pour ton ami ; tu vois son zèle pour ton bonheur ; tu reçois avec admiration ses offres généreuses ; tu les attribues à la seule vertu : et ma Julie de s'attendrir ! Erreur, abus, charmante cousine ! À Dieu ne plaise que j'atténue les bienfaits de milord Édouard, et que je déprise sa grande âme ! Mais, crois-moi, ce zèle, tout pur qu'il est, serait moins ardent, si, dans la même circonstance, il s'adressait à d'autres personnes. C'est ton ascendant invincible et celui de ton ami qui, sans même qu'il s'en aperçoive, le déterminent avec tant de force, et lui font faire par attachement ce qu'il croit ne faire que par honnêteté.

Voilà ce qui doit arriver à toutes les âmes d'une certaine trempe ; elles transforment, pour ainsi dire, les autres en elles-mêmes ; elles ont une sphère d'activité dans laquelle rien ne leur résiste : on ne peut les connaître sans les vouloir imiter, et de leur sublime élévation elles attirent à elles tout ce qui les environne. C'est pour cela, ma chère, que ni toi ni ton ami ne connaîtrez peut-être jamais les hommes ; car vous les verrez bien

Copyright Arvensa Editions

plus comme vous les ferez, que comme ils seront d'eux-mêmes. Vous donnerez le ton à tous ceux qui vivront avec vous ; ils vous fuiront ou vous deviendront semblables, et tout ce que vous aurez vu n'aura peut-être rien de pareil dans le reste du monde.

Venons maintenant à moi, cousine, à moi qu'un même sang, un même âge, et surtout une parfaite conformité de goûts et d'humeurs, avec des tempéraments contraires, unit à toi dès l'enfance.

Congiunti eran gl' albergbi,
Ma più congiunti i cuori :
Conforme era l'etate,
Ma 'l pensier più conforme [65]

Que penses-tu qu'ait produit sur celle qui a passé sa vie avec toi cette charmante influence qui se fait sentir à tout ce qui t'approche ? Crois-tu qu'il puisse ne régner entre nous qu'une union commune ? Mes yeux ne te rendent-ils pas la douce joie que je prends chaque jour dans les tiens en nous abordant ? Ne lis-tu pas dans mon coeur attendri le plaisir de partager tes peines et de pleurer avec toi ? Puis-je oublier que, dans les premiers transports d'un amour naissant, l'amitié ne te fut point importune, et que les murmures de ton amant ne purent t'engager à m'éloigner de toi, et à me dérober le spectacle de ta faiblesse ? Ce moment fut critique, ma Julie ; je sais ce que vaut dans ton coeur modeste le sacrifice d'une honte qui n'est pas réciproque. Jamais je n'eusse été ta confidente si j'eusse été ton amie à demi, et nos âmes se sont trop bien senties en s'unissant pour que rien les puisse désormais séparer.

Qu'est-ce qui rend les amitiés si tièdes et si peu durables entre les femmes, je dis entre celles qui sauraient aimer ? Ce sont les intérêts de l'amour, c'est l'empire de la beauté ; c'est la jalousie des conquêtes : or, si rien de tout cela nous eût pu diviser, cette division serait déjà faite. Mais quand mon coeur serait moins inepte à l'amour, quand j'ignorerais que vos feux sont de nature à ne s'éteindre qu'avec la vie, ton amant est mon ami, c'est-à-dire mon frère : et qui vit jamais finir par l'amour une véritable amitié ? Pour M. d'Orbe, assurément il aura longtemps à se louer de tes sentiments, avant que je songe à m'en plaindre, et je ne suis pas plus tentée de le retenir par force, que toi de me l'arracher. Eh ! mon enfant, plût au ciel qu'au prix de son attachement, je te pusse guérir du tien ! Je le garde avec plaisir, je le céderais avec joie.

Copyright Arvensa Editions

À l'égard des prétentions sur la figure, j'en puis avoir tant qu'il me plaira ; tu n'es pas fille à me les disputer, et je suis bien sûre qu'il ne t'entra de tes jours dans l'esprit de savoir qui de nous deux est la plus jolie. Je n'ai pas été tout à fait si indifférente ; je sais là-dessus à quoi m'en tenir, sans en avoir le moindre chagrin. Il me semble même que j'en suis plus fière que jalouse ; car enfin les charmes de ton visage, n'étant pas ceux qu'il faudrait au mien, ne m'ôtent rien de ce que j'ai, et je me trouve encore belle de ta beauté, aimable de tes grâces, ornée de tes talents : je me pare de toutes tes perfections, et c'est en toi que je place mon amour-propre le mieux entendu. Je n'aimerais pourtant guère à faire peur pour mon compte, mais je suis assez jolie pour le besoin que j'ai de l'être. Tout le reste m'est inutile, et je n'ai pas besoin d'être humble pour te céder.

Tu t'impatientes de savoir à quoi j'en veux venir. Le voici. Je ne puis te donner le conseil que tu me demandes, je t'en ai dit la raison : mais le parti que tu prendras pour toi, tu le prendras en même temps pour ton amie ; et quel que soit ton destin, je suis déterminée à le partager. Si tu pars, je te suis ; si tu restes, je reste : j'en ai formé l'inébranlable résolution ; je le dois, rien ne m'en peut détourner. Ma fatale indulgence a causé ta perte ; ton sort doit être le mien ; et puisque nous fûmes inséparables dès l'enfance, ma Julie, il faut l'être jusqu'au tombeau.

Tu trouveras, je le prévois, beaucoup d'étourderie dans ce projet : mais, au fond, il est plus sensé qu'il ne semble ; et je n'ai pas les mêmes motifs d'irrésolution que toi. Premièrement, quant à ma famille, si je quitte un père facile, je quitte un père assez indifférent, qui laisse faire à ses enfants tout ce qui leur plaît, plus par négligence que par tendresse : car tu sais que les affaires de l'Europe l'occupent beaucoup plus que les siennes, et que sa fille lui est moins chère que la Pragmatique. D'ailleurs, je ne suis pas comme toi fille unique ; et avec les enfants qui lui resteront, à peine saura-t-il s'il lui en manque un.

J'abandonne un mariage prêt à conclure ? *Manco male*, ma chère ; c'est à M. d'Orbe, s'il m'aime, à s'en consoler. Pour moi, quoique j'estime son caractère, que je ne sois pas sans attachement pour sa personne, et que je regrette en lui un fort honnête homme, il ne m'est rien auprès de ma Julie. Dis-moi, mon enfant, l'âme a-t-elle un sexe ? En vérité, je ne le sens guère à la mienne. Je puis avoir des fantaisies, mais fort peu d'amour. Un mari peut m'être utile, mais il ne sera jamais pour moi qu'un mari ; et de ceux-là, libre encore et passable comme je suis, j'en puis trouver un par tout le monde.

Copyright Arvensa Editions

Prends bien garde, cousine, que, quoique je n'hésite point, ce n'est pas à dire que tu ne doives point hésiter, et que je veuille t'insinuer à prendre le parti que je prendrai si tu pars. La différence est grande entre nous, et tes devoirs sont beaucoup plus rigoureux que les miens. Tu sais encore qu'une affection presque unique remplit mon coeur, et absorbe si bien tous les autres sentiments, qu'ils y sont comme anéantis. Une invincible et douce habitude m'attache à toi dès mon enfance ; je n'aime parfaitement que toi seule, et si j'ai quelque lien à rompre en te suivant, je m'encouragerai par ton exemple. Je me dirai, j'imite Julie, et me croirai justifiée.

Copyright Arvensa Editions

Billet de Julie à claire

Je t'entends, amie incomparable, et je te remercie. Au moins une fois j'aurai fait mon devoir, et ne serai pas en tout indigne de toi.

Copyright Arvensa Editions

Lettre VI – De Julie à milord Édouard

Votre lettre, milord, me pénètre d'attendrissement et d'admiration. L'ami que vous daignez protéger n'y sera pas moins sensible, quand il saura tout ce que vous avez voulu faire pour nous. Hélas ! il n'y a que les infortunés qui sentent le prix des âmes bienfaisantes. Nous ne savons déjà qu'à trop de titres tout ce que vaut la vôtre, et vos vertus héroïques nous toucheront toujours, mais elles ne nous surprendront plus.

Qu'il me serait doux d'être heureuse sous les auspices d'un ami si généreux, et de tenir de ses bienfaits le bonheur que la fortune m'a refusé ! Mais, milord, je le vois avec désespoir, elle trompe vos bons desseins ; mon sort cruel l'emporte sur votre zèle, et la douce image des biens que vous m'offrez ne sert qu'à m'en rendre la privation plus sensible. Vous donnez une retraite agréable et sûre à deux amants persécutés ; vous y rendez leurs feux légitimes, leur union solennelle ; et je sais que sous votre garde j'échapperais aisément aux poursuites d'une famille irritée. C'est beaucoup pour l'amour ; est-ce assez pour la félicité ? Non : si vous voulez que je sois paisible et contente, donnez-moi quelque asile plus sûr encore ; où l'on puisse échapper à la honte et au repentir. Vous allez au-devant de nos besoins, et, par une générosité sans exemple, vous vous privez pour notre entretien d'une partie des biens destinés au vôtre. Plus riche, plus honorée de vos bienfaits que de mon patrimoine, je puis tout recouvrer près de vous, et vous daignerez me tenir lieu de père. Ah ! milord, serai-je digne d'en trouver un, après avoir abandonné celui que m'a donné la nature ?

Voilà la source des reproches d'une conscience épouvantée, et des murmures secrets qui déchirent mon coeur. Il ne s'agit pas de savoir si j'ai

Copyright Arvensa Editions

droit de disposer de moi contre le gré des auteurs de mes jours, mais si j'en puis disposer sans les affliger mortellement, si je puis les fuir sans les mettre au désespoir. Hélas ! il vaudrait autant consulter si j'ai droit de leur ôter la vie. Depuis quand la vertu pèse-t-elle ainsi les droits du sang et de la nature ? Depuis quand un coeur sensible marque-t-il avec tant de soin les bornes de la reconnaissance ? N'est-ce pas être déjà coupable, que de vouloir aller jusqu'au point où l'on commence à le devenir ? Et cherche-t-on si scrupuleusement le terme de ses devoirs, quand on n'est point tenté de le passer ? Qui ? moi ? J'abandonnerais impitoyablement ceux par qui je respire, ceux qui me conservent la vie qu'ils m'ont donnée, et me la rendent chère ; ceux qui n'ont d'autre espoir, d'autre plaisir qu'en moi seule ; un père presque sexagénaire, une mère toujours languissante ! Moi, leur unique enfant, je les laisserais sans assistance dans la solitude et les ennuis de la vieillesse, quand il est temps de leur rendre les tendres soins qu'ils m'ont prodigués ! Je livrerais leurs derniers jours à la honte, aux regrets, aux pleurs ? La terreur, le cri de ma conscience agitée, me peindraient sans cesse mon père et ma mère expirant sans consolation, et maudissant la fille ingrate qui les délaisse et les déshonore ? Non ! milord, la vertu que j'abandonnai m'abandonne à son tour, et ne dit plus rien à mon coeur : mais cette idée horrible me parle à sa place ; elle me suivrait pour mon tourment à chaque instant de mes jours, et me rendrait misérable au sein du bonheur. Enfin, si tel est mon destin qu'il faille livrer le reste de ma vie aux remords, celui-là seul est trop affreux pour le supporter ; j'aime mieux braver tous les autres.

Je ne puis répondre à vos raisons, je l'avoue, je n'ai que trop de penchant à les trouver bonnes. Mais, milord, vous n'êtes pas marié : ne sentez-vous point qu'il faut être père pour avoir droit de conseiller les enfants d'autrui ? Quant à moi, mon parti est pris ; mes parents me rendront malheureuse, je le sais bien ; mais il me sera moins cruel de gémir dans mon infortune, que d'avoir causé la leur, et je ne déserterai jamais la maison paternelle. Va donc, douce chimère d'une âme sensible, félicité si charmante et si désirée ! va te perdre dans la nuit des songes ; tu n'auras plus de réalité pour moi. Et vous, ami trop généreux, oubliez vos aimables projets, et qu'il n'en reste de trace qu'au fond d'un coeur trop reconnaissant pour en perdre le souvenir. Si l'excès de nos maux ne décourage point votre grande âme, si vos généreuses bontés ne sont point épuisées, il vous reste de quoi les exercer avec gloire ; et celui que vous

Copyright Arvensa Editions

honorez du titre de votre ami peut, par vos soins, mériter de le devenir. Ne jugez pas de lui par l'état où vous le voyez ; son égarement ne vient point de lâcheté, mais d'un génie ardent et fier qui se roidit contre la fortune. Il y a souvent plus de stupidité que de courage dans une constance apparente ; le vulgaire ne connaît point de violentes douleurs, et les grandes passions ne germent guère chez les hommes faibles. Hélas ! il a mis dans la sienne cette énergie de sentiments qui caractérise les âmes nobles, et c'est ce qui fait aujourd'hui ma honte et mon désespoir. Milord, daignez le croire, s'il n'était qu'un homme ordinaire, Julie n'eût point péri.

Non, non, cette affection secrète qui prévint en vous une estime éclairée ne vous a point trompé. Il est digne de tout ce que vous avez fait pour lui sans le bien connaître ; vous ferez plus encore, s'il est possible, après l'avoir connu. Oui, soyez son consolateur, son protecteur, son ami, son père ; c'est à la fois pour vous et pour lui que je vous en conjure ; il justifiera votre confiance, il honorera vos bienfaits, il pratiquera vos leçons, il imitera vos vertus, il apprendra de vous la sagesse. Ah ! milord, s'il devient entre vos mains tout ce qu'il peut être, que vous serez fier un jour de votre ouvrage !

Copyright Arvensa Editions

Lettre VII – De Julie à Saint-Preux

Et toi aussi, mon doux ami ! et toi l'unique espoir de mon coeur, tu viens le percer encore quand il se meurt de tristesse ! J'étais préparée aux coups de la fortune, de longs pressentiments me les avaient annoncés ; je les aurais supportés avec patience : mais toi pour qui je les souffre ! ah ! ceux qui me viennent de toi me sont seuls insupportables, et il m'est affreux de voir aggraver mes peines par celui qui devait me les rendre chères. Que de douces consolations je m'étais promises qui s'évanouissent avec ton courage ! Combien de fois je me flattai que ta force animerait ma langueur, que ton mérite effacerait ma faute, que tes vertus relèveraient mon âme abattue ! Combien de fois j'essuyai mes larmes amères en me disant : « Je souffre pour lui, mais il en est digne : je suis coupable, mais il est vertueux ; mille ennuis m'assiègent, mais sa constance me soutient, et je trouve au fond de son coeur le dédommagement de toutes mes pertes » ! Vain espoir que la première épreuve a détruit ! Où est maintenant cet amour sublime qui sait élever tous les sentiments et faire éclater la vertu ? Où sont ces fières maximes ? Qu'est devenue cette imitation des grands hommes ? Où est ce philosophe que le malheur ne peut ébranler, et qui succombe au premier accident qui le sépare de sa maîtresse ? Quel prétexte excusera désormais ma honte à mes propres yeux, quand je ne vois plus dans celui qui m'a séduite qu'un homme sans courage, amolli par les plaisirs, qu'un coeur lâche, abattu par les premiers revers, qu'un insensé qui renonce à la raison sitôt qu'il a besoin d'elle ? O Dieu ! dans ce comble d'humiliation devais-je me voir réduite à rougir de mon choix autant que de ma faiblesse ?

Regarde à quel point tu t'oublies : ton âme égarée et rampante

Copyright Arvensa Editions

s'abaisse jusqu'à la cruauté ! tu m'oses faire des reproches ! tu t'oses plaindre de moi !... de ta Julie !... Barbare !... Comment tes remords n'ont-ils pas retenu ta main ? Comment les plus doux témoignages du plus tendre amour qui fut jamais t'ont-ils laissé le courage de m'outrager ? Ah ! si tu pouvais douter de mon coeur, que le tien serait méprisable ! Mais non, tu n'en doutes pas, tu n'en peux douter, j'en puis défier ta fureur ; et dans cet instant même, où je hais ton injustice, tu vois trop bien la source du premier mouvement de colère que j'éprouvai de ma vie.

Peux-tu t'en prendre à moi, si je me suis perdue par une aveugle confiance, et si mes dessins n'ont point réussi ? Que tu rougirais de tes duretés si tu connaissais quel espoir m'avait séduite, quels projets j'osai former pour ton bonheur et le mien, et comment ils se sont évanouis avec toutes mes espérances ! Quelque jour, j'ose m'en flatter encore, tu pourras en savoir davantage, et tes regrets me vengeront de tes reproches. Tu sais la défense de mon père ; tu n'ignores pas les discours publics ; j'en prévis les conséquences, je te les fis exposer, tu les sentis comme nous ; et pour nous conserver l'un à l'autre, il fallut nous soumettre au sort qui nous séparait.

Je t'ai donc chassé, comme tu l'oses dire ! Mais pour qui l'ai-je fait, amant sans délicatesse ? Ingrat ! c'est pour un coeur bien plus honnête qu'il ne croit l'être, et qui mourrait mille fois plutôt que de me voir avilie. Dis-moi, que deviendras-tu quand je serai livrée à l'opprobre ? Espères-tu pouvoir supporter le spectacle de mon déshonneur ? Viens, cruel, si tu le crois, viens recevoir le sacrifice de ma réputation avec autant de courage que je puis te l'offrir. Viens, ne crains pas d'être désavoué de celle à qui tu fus cher. Je suis prête à déclarer à la face du ciel et des hommes tout ce que nous avons senti l'un pour l'autre ; je suis prête à te nommer hautement mon amant, à mourir dans tes bras d'amour et de honte : j'aime mieux que le monde entier connaisse ma tendresse que de t'en voir douter un moment, et tes reproches me sont plus amers que l'ignominie.

Finissons pour jamais ces plaintes mutuelles, je t'en conjure ; elles me sont insupportables. O Dieu ! comment peut-on se quereller quand on s'aime, et perdre à se tourmenter l'un l'autre des moments où l'on a si grand besoin de consolation ? Non, mon ami, que sert de feindre un mécontentement qui n'est pas ? Plaignons-nous du sort, et non de l'amour. Jamais il ne forma d'union si parfaite ; jamais il n'en forma de plus durable. Nos âmes trop bien confondues ne sauraient plus se séparer ; et nous ne

Copyright Arvensa Editions

pouvons plus vivre éloignés l'un de l'autre, que comme deux parties d'un même tout. Comment peux-tu donc ne sentir que tes peines ? Comment ne sens-tu point celles de ton amie ? Comment n'entends-tu point dans ton sein ses tendres gémissements ? Combien ils sont plus douloureux que tes cris emportés ! Combien, si tu partageais mes maux, ils te seraient plus cruels que les tiens mêmes !

Tu trouves ton sort déplorable ! Considère celui de ta Julie, et ne pleure que sur elle. Considère dans nos communes infortunes l'état de mon sexe et du tien, et juge qui de nous est le plus à plaindre. Dans la force des passions, affecter d'être insensible, en proie à mille peines, paraître joyeuse et contente ; avoir l'air serein et l'âme agitée ; dire toujours autrement qu'on ne pense ; déguiser tout ce qu'on sent ; être fausse par devoir, et mentir par modestie : voilà l'état habituel de toute fille de mon âge. On passe ainsi ses beaux jours sous la tyrannie des bienséances, qu'aggrave enfin celle des parents dans un lien mal assorti ! Mais on gêne en vain nos inclinations ; le coeur ne reçoit de lois que de lui-même ; il échappe à l'esclavage ; il se donne à son gré. Sous un joug de fer que le ciel n'impose pas, on n'asservit qu'un corps sans âme : la personne et la foi restent séparément engagées ; et l'on force au crime une malheureuse victime en la forçant de manquer de part ou d'autre au devoir sacré de la fidélité. Il en est de plus sages. Ah ! je le sais. Elles n'ont point aimé ; qu'elles sont heureuses ! Elles résistent : j'ai voulu résister. Elles sont plus vertueuses : aiment-elles mieux la vertu ? Sans toi, sans toi seul, je l'aurais toujours aimée. Il est donc vrai que je ne l'aime plus ?... Tu m'as perdue, et c'est moi qui te console !... Mais moi que vais-je devenir ?... Que les consolations de l'amitié sont faibles où manquent celles de l'amour ! Qui me consolera donc dans mes peines ? Quel sort affreux j'envisage, moi qui, pour avoir vécu dans le crime, ne vois plus qu'un nouveau crime dans des noeuds abhorrés et peut-être inévitables ! Où trouverai-je assez de larmes pour pleurer ma faute et mon amant, si je cède ? Où trouverai-je assez de force pour résister, dans l'abattement où je suis ? Je crois déjà voir les fureurs d'un père irrité. Je crois déjà sentir le cri de la nature émouvoir mes entrailles, ou l'amour gémissant déchirer mon coeur. Privée de toi, je reste sans ressource, sans appui, sans espoir ; le passé m'avilit, le présent m'afflige, l'avenir m'épouvante. J'ai cru tout faire pour notre bonheur, je n'ai fait que nous rendre plus méprisables en nous préparant une séparation plus cruelle. Les vains plaisirs ne sont plus, les remords

Copyright Arvensa Editions

demeurent ; et la honte qui m'humilie est sans dédommagement.

C'est à moi, c'est à moi d'être faible et malheureuse. Laisse-moi pleurer et souffrir ; mes pleurs ne peuvent non plus tarir que mes fautes se réparer ; et le temps même qui guérit tout ne m'offre que de nouveaux sujets de larmes. Mais toi qui n'as nulle violence à craindre, que la honte n'avilit point, que rien ne force à déguiser bassement tes sentiments ; toi qui ne sens que l'atteinte du malheur et jouis au moins de tes premières vertus, comment t'oses-tu dégrader au point de soupirer et gémir comme une femme, et de t'emporter comme un furieux ? N'est-ce pas assez du mépris que j'ai mérité pour toi, sans l'augmenter en te rendant méprisable toi-même, et sans m'accabler à la fois de mon opprobre et du tien ? Rappelle donc ta fermeté, sache supporter l'infortune, et sois homme. Sois encore, si j'ose le dire, l'amant que Julie a choisi. Ah ! si je ne suis plus digne d'animer ton courage, souviens-toi du moins de ce que je fus un jour ; mérite que pour toi j'aie cessé de l'être ; ne me déshonore pas deux fois.

Non, mon respectable ami, ce n'est point toi que je reconnais dans cette lettre efféminée que je veux à jamais oublier, et que je tiens déjà désavouée par toi-même. J'espère, tout avilie, toute confuse que je suis, j'ose espérer que mon souvenir n'inspire point des sentiments si bas, que mon image règne encore avec plus de gloire dans un coeur que je pus enflammer, et que je n'aurai point à me reprocher, avec ma faiblesse, la lâcheté de celui qui l'a causée.

Heureux dans ta disgrâce, tu trouves le plus précieux dédommagement qui soit connu des âmes sensibles. Le ciel dans ton malheur te donne un ami et te laisse à douter si ce qu'il te rend ne vaut pas mieux que ce qu'il t'ôte. Admire et chéris cet homme trop généreux qui daigne aux dépens de son repos prendre soin de tes jours et de ta raison. Que tu serais ému si tu savais tout ce qu'il a voulu faire pour toi ! Mais que sert d'animer ta reconnaissance en aigrissant tes douleurs ? Tu n'as pas besoin de savoir à quel point il t'aime pour connaître tout ce qu'il vaut ; et tu ne peux l'estimer comme il le mérite, sans l'aimer comme tu le dois.

Copyright Arvensa Editions

Lettre VIII – De Claire à Saint-Preux

Vous avez plus d'amour que de délicatesse, et savez mieux faire des sacrifices que les faire valoir. Y pensez-vous d'écrire à Julie sur un ton de reproches dans l'état où elle est, et parce que vous souffrez, faut-il vous en prendre à elle qui souffre encore plus ? Je vous l'ai dit mille fois, je ne vis de ma vie un amant si grondeur que vous ; toujours prêt à disputer sur tout, l'amour n'est pour vous qu'un état de guerre ; ou, si quelquefois vous êtes docile, c'est pour vous plaindre ensuite de l'avoir été. Oh ! que de pareils amants sont à craindre ! et que je m'estime heureuse de 'en avoir jamais voulu que de ceux qu'on peut congédier quand on veut, sans qu'il en coûte une larme à personne !

Croyez-moi, changez de langage avec Julie si vous voulez qu'elle vive ; c'en est trop pour elle de supporter à la fois sa peine et vos mécontentements. Apprenez une fois à ménager ce coeur trop sensible ; vous lui devez les plus tendres consolations : craignez d'augmenter vos maux à force de vous en plaindre, ou du moins ne vous en plaignez qu'à moi qui suis l'unique auteur de votre éloignement. Oui, mon ami, vous avez deviné juste ; je lui ai suggéré le parti qu'exigeait son honneur en péril, ou plutôt je l'ai forcée à le prendre en exagérant le danger, je vous ai déterminé vous-même, et chacun a rempli son devoir. J'ai plus fait encore ; je l'ai détournée d'accepter les offres de milord Édouard ; je vous ai empêché d'être heureux : mais le bonheur de Julie m'est plus cher que le vôtre ; je savais qu'elle ne pouvait être heureuse après avoir livré ses parents à la honte et au désespoir ; et j'ai peine à comprendre, par rapport à vous-même, quel bonheur vous pourriez goûter aux dépens du sien.

Quoi qu'il en soit, voilà ma conduite et mes torts ; et, puisque vous vous plaisez à quereller ceux qui vous aiment, voilà de quoi vous en prendre à

Copyright Arvensa Editions

moi seule ; si ce n'est pas cesser d'être ingrat, c'est au moins cesser d'être injuste. Pour moi, de quelque manière que vous en usiez, je serai toujours la même envers vous ; vous me serez cher tant que Julie vous aimera, et je dirais davantage s'il était possible. Je ne me repens d'avoir ni favorisé ni combattu votre amour. Le pur zèle de l'amitié qui m'a toujours guidée me justifie également dans ce que j'ai fait pour et contre vous ; et, si quelquefois je m'intéressais pour vos feux plus peut-être qu'il ne semblait me convenir, le témoignage de mon coeur suffit à mon repos ; je ne rougirai jamais des services que j'ai pu rendre à mon amie, et ne me reproche que leur inutilité.

Je n'ai pas oublié ce que vous m'avez appris autrefois de la constance du sage dans les disgrâces, et je pourrais, ce me semble, vous en rappeler à propos quelques maximes ; mais l'exemple de Julie m'apprend qu'une fille de mon âge est pour un philosophe du vôtre un aussi mauvais précepteur qu'un dangereux disciple ; et il ne me conviendrait pas de donner des leçons à mon maître.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Deuxième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre IX – De milord Édouard à Julie

Nous l'emportons, charmante Julie ; une erreur de notre ami l'a ramené à la raison. La honte de s'être mis un moment dans son tort a dissipé toute sa fureur, et l'a rendu si docile que nous en ferons désormais tout ce qu'il nous plaira. Je vois avec plaisir que la faute qu'il se reproche lui laisse plus de regret que de dépit ; et je connais qu'il m'aime, en ce qu'il est humble et confus en ma présence, mais non pas embarrassé ni contraint. Il sent trop bien son injustice pour que je m'en souvienne, et des torts ainsi reconnus font plus d'honneur à celui qui les répare qu'à celui qui les pardonne.

J'ai profité de cette révolution et de l'effet qu'elle a produit, pour prendre avec lui quelques arrangements nécessaires avant de nous séparer ; car je ne puis différer mon départ plus longtemps. Comme je compte revenir l'été prochain, nous sommes convenus qu'il irait m'attendre à Paris, et qu'ensuite nous irions ensemble en Angleterre. Londres est le seul théâtre digne des grands talents, et où leur carrière est le plus étendue[66]. Les siens sont supérieurs à bien des égards ; et je ne désespère pas de lui voir faire en peu de temps, à l'aide de quelques amis, un chemin digne de son mérite. Je vous expliquerai mes vues plus en détail à mon passage auprès de vous. En attendant, vous sentez qu'à force de succès on peut lever bien des difficultés, et qu'il y a des degrés de considération qui peuvent compenser la naissance, même dans l'esprit de votre père. C'est, ce me semble, le seul expédient qui reste à tenter pour votre bonheur et le sien, puisque le sort et les préjugés vous ont ôté tous les autres.

J'ai écrit à Regianino de venir me joindre en poste, pour profiter de lui

Copyright Arvensa Editions

pendant huit ou dix jours que je passe encore avec notre ami. Sa tristesse est trop profonde pour laisser place à beaucoup d'entretien. La musique remplira les vides du silence, le laissera rêver, et changera par degrés sa douleur en mélancolie. J'attends cet état pour le livrer à lui-même, je n'oserais m'y fier auparavant. Pour Regianino, je vous le rendrai en repassant, et ne le reprendrai qu'à mon retour d'Italie, temps où, sur les progrès que vous avez déjà faits toutes deux, je juge qu'il ne vous sera plus nécessaire. Quant à présent, sûrement il vous est inutile, et je ne vous prive de rien en vous l'ôtant quelques jours.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre X – De Saint-Preux à Claire

Pourquoi faut-il que j'ouvre enfin les yeux sur moi ? Que ne les ai-je fermés pour toujours, plutôt que de voir l'avilissement où je suis tombé, plutôt que de me trouver le dernier des hommes, après en avoir été le plus fortuné ! Aimable et généreuse amie, qui fûtes si souvent mon refuge, j'ose encore verser ma honte et mes peines dans votre coeur compatissant ; j'ose encore implorer vos consolations contre le sentiment de ma propre indignité ; j'ose recourir à vous quand je suis abandonné de moi-même. Ciel ! comment un homme aussi méprisable a-t-il pu jamais être aimé d'elle, ou comment un feu si divin n'a-t-il point épuré mon âme ? Qu'elle doit maintenant rougir de son choix, celle que je ne suis plus digne de nommer ! Qu'elle doit gémir de voir profaner son image dans un coeur si rampant et bas ! Qu'elle doit de dédains et de haine à celui qui put l'aimer et n'être qu'un lâche ! Connaissez toutes mes erreurs, charmante cousine[67] ; connaissez mon crime et mon repentir ; soyez mon juge, et que je meure ; ou soyez mon intercesseur, et que l'objet qui fait mon sort daigne encore en être l'arbitre.

Je ne vous parlerai point de l'effet que produisit sur moi cette séparation imprévue ; je ne vous dirai rien de ma douleur stupide et de mon insensé désespoir ; vous n'en jugerez que trop par l'égarement inconcevable où l'un et l'autre m'ont entraîné. Plus je sentais l'horreur de mon état, moins j'imaginais qu'il fût possible de renoncer volontairement à Julie, et l'amertume de ce sentiment, jointe à l'étonnante générosité de milord Édouard, me fit naître des soupçons que je ne me rappellerai jamais sans horreur, et que je ne puis oublier sans ingratitude envers l'ami qui me les pardonne.

Copyright Arvensa Editions

En rapprochant dans mon délire toutes les circonstances de mon départ, j'y crus reconnaître un dessein prémédité, et j'osai l'attribuer au plus vertueux des hommes. À peine ce doute affreux me fût-il entré dans l'esprit que tout me sembla le confirmer. La conversation de milord avec le baron d'Etange, le ton peu insinuant que je l'accusais d'y avoir affecté, la querelle qui en dériva, la défense de me voir, la résolution prise de me faire partir, la diligence et le secret des préparatifs, l'entretien qu'il eut avec moi la veille, enfin la rapidité avec laquelle je fus plutôt enlevé qu'emmené : tout me semblait prouver, de la part de milord, un projet formé de m'écarter de Julie, et le retour que je savais qu'il devait faire auprès d'elle achevait, selon moi, de me déceler le but de ses soins. Je résolus pourtant de m'éclaircir encore mieux avant d'éclater, et dans ce dessein je me bornai à examiner les choses avec plus d'attention. Mais tout redoublait mes ridicules soupçons, et le zèle de l'humanité ne lui inspirait rien d'honnête en ma faveur, dont mon aveugle jalousie ne tirât quelque indice de trahison. À Besançon je sus qu'il avait écrit à Julie sans me communiquer sa lettre, sans m'en parler. Je me tins alors suffisamment convaincu, et je n'attendis que la réponse, dont j'espérais bien le trouver mécontent, pour avoir avec lui l'éclaircissement que je méditais.

Hier au soir nous rentrâmes assez tard, et je sus qu'il y avait un paquet de Suisse, dont il ne me parla point en nous séparant. Je lui laissai le temps de l'ouvrir ; je l'entendis de ma chambre murmurer, en lisant, quelques mots ; je prêtai l'oreille attentivement. « Ah ! Julie ! disait-il en phrases interrompues, j'ai voulu vous rendre heureuse... je respecte votre vertu... mais je plains votre erreur. » À ces mots et d'autres semblables que je distinguai parfaitement, je ne fus plus maître de moi ; je pris mon épée

Copyright Arvensa Editions

sous mon bras ; j'ouvris ou plutôt j'enfonçai la porte ; j'entrai comme un furieux. Non, je ne souillerai point ce papier ni vos regards des injures que me dicta la rage pour le porter à se battre avec moi sur-le-champ.

O ma cousine ! c'est là surtout que je pus reconnaître l'empire de la véritable sagesse, même sur les hommes les plus sensibles, quand ils veulent écouter sa voix. D'abord il ne put rien comprendre à mes discours, et il les prit pour un vrai délire. Mais la trahison dont je l'accusais, les desseins secrets que je lui reprochais, cette lettre de Julie qu'il tenait encore, et dont je lui parlais sans cesse, lui firent connaître enfin le sujet de ma fureur. Il sourit, puis il me dit froidement : « Vous avez perdu la raison, et je ne me bats point contre un insensé. Ouvrez les yeux, aveugle que vous êtes, ajouta-t-il d'un ton plus doux est-ce bien moi que vous accusez de vous trahir ? » Je sentis dans l'accent de ce discours je ne sais quoi qui n'était pas d'un perfide : le son de sa voix me remua le coeur ; je n'eus pas jeté les yeux sur les siens que tous mes soupçons se dissipèrent, et je commençai de voir avec effroi mon extravagance.

Il s'aperçut à l'instant de ce changement, il me tendit la main : « Venez, me dit-il ; si votre retour n'eût précédé ma justification, je ne vous aurais vu de ma vie. À présent que vous êtes raisonnable, lisez cette lettre, et connaissez une fois vos amis. » Je voulus refuser de la lire ; mais l'ascendant que tant d'avantages lui donnaient sur moi le lui fit exiger d'un ton d'autorité que, malgré mes ombrages dissipés, mon désir secret n'appuyait que trop.

Imaginez en quel état je me trouvai après cette lecture, qui m'apprit les bienfaits inouïs de celui que j'osais calomnier avec tant d'indignité. Je me précipitai à ses pieds : et, le coeur chargé d'admiration, de regrets et de honte, je serrais ses genoux de toute ma force sans pouvoir proférer un seul mot. Il reçut mon repentir comme il avait reçu mes outrages, et n'exigea de moi, pour prix du pardon qu'il daigna m'accorder, que de ne m'opposer jamais au bien qu'il voudrait me faire. Ah ! qu'il fasse désormais ce qu'il lui plaira : son âme sublime est au-dessus de celle des hommes, et il n'est pas plus permis de résister à ses bienfaits qu'à ceux de la Divinité.

Ensuite il me remit les deux lettres qui s'adressaient à moi, lesquelles il n'avait pas voulu me donner avant d'avoir lu la sienne, et d'être instruit de la résolution de votre cousine. Je vis, en les lisant, quelle amante et quelle amie le ciel m'a données ; je vis combien il a rassemblé de sentiments et de vertus autour de moi pour rendre mes remords plus amers et ma bassesse

Copyright Arvensa Editions

plus méprisable. Dites, quelle est donc cette mortelle unique dont le moindre empire est dans sa beauté, et qui, semblable aux puissances éternelles, se fait également adorer et par les biens et par les maux qu'elle fait ? Hélas ! elle m'a tout ravi, la cruelle et je l'en aime davantage. Plus elle me rend malheureux, plus je la trouve parfaite. Il semble que tous les tourments qu'elle me cause soient pour elle un nouveau mérite auprès de moi. Le sacrifice qu'elle vient de faire aux sentiments de la nature me désole et m'enchante ; il augmente à mes yeux le prix de celui qu'elle a fait à l'amour. Non, son coeur ne sait rien refuser qui ne fasse valoir ce qu'il accorde.

Et vous, digne et charmante cousine, vous, unique et parfait modèle d'amitié, qu'on citera seule entre toutes les femmes, et que les coeurs qui ne ressemblent pas au vôtre oseront traiter de chimère ; ah ! ne me parlez plus de philosophie : je méprise ce trompeur étalage qui ne consiste qu'en vains discours ; ce fantôme qui n'est qu'une ombre, qui nous excite à menacer de loin les passions, et nous laisse comme un faux brave à leur approche. Daignez ne pas m'abandonner à mes égarements ; daignez rendre vos anciennes bontés à cet infortuné qui ne les mérite plus, mais qui les désire plus ardemment et en a plus besoin que jamais ; daignez me rappeler à moi-même, et que votre douce voix supplée en ce coeur malade à celle de la raison.

Non, je l'ose espérer, je ne suis point tombé dans un abaissement éternel. Je sens ranimer en moi ce feu pur et saint dont j'ai brûlé : l'exemple de tant de vertus ne sera point perdu pour celui qui en fut l'objet, qui les aime, les admire et veut les imiter sans cesse. O chère amante dont je dois honorer le choix ! ô mes amis dont je veux recouvrer l'estime ! mon âme se réveille et reprend dans les vôtres sa force et sa vie. Le chaste amour et l'amitié sublime me rendront le courage qu'un lâche désespoir fut prêt à m'ôter ; les purs sentiments de mon coeur me tiendront lieu de sagesse : je serai par vous tout ce que je dois être, et je vous forcerai d'oublier ma chute, si je puis m'en relever un instant. Je ne sais ni ne veux savoir quel sort le ciel me réserve ; quel qu'il puisse être, je veux me rendre digne de celui dont j'ai joui. Cette immortelle image que je porte en moi me servira d'égide, et rendra mon âme invulnérable aux coups de la fortune. N'ai-je pas assez vécu pour mon bonheur ? C'est maintenant pour sa gloire que je dois vivre. Ah ! que ne puis-je étonner le monde de mes vertus, afin qu'on pût dire un jour en les admirant :

Copyright Arvensa Editions

« Pouvait-il moins faire ? Il fut aimé de Julie ! »

P.-S. — Des noeuds abhorrés et *peut-être inévitables* ! Que signifient ces mots ? Ils sont dans sa lettre. Claire, je m'attends à tout ; je suis résigné, prêt à supporter mon sort. Mais ces mots... jamais, quoi qu'il arrive, je ne partirai d'ici que je n'aie eu l'explication de ces mots-là.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Deuxième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XI – De Julie à Saint-Preux

Il est donc vrai que mon âme n'est pas fermée au plaisir, et qu'un sentiment de joie y peut pénétrer encore ! Hélas ! je croyais depuis ton départ n'être plus sensible qu'à la douleur ; je croyais ne savoir que souffrir loin de toi, et je n'imaginais pas même des consolations à ton absence. Ta charmante lettre à ma cousine est venue me désabuser ; je l'ai lue et baisée avec des larmes d'attendrissement : elle a répandu la fraîcheur d'une douce rosée sur mon coeur séché d'ennuis et flétri de tristesse ; et j'ai senti, par la sérénité qui m'en est restée, que tu n'as pas moins d'ascendant de loin que de près sur les affections de ta Julie.

Mon ami, quel charme pour moi de te voir reprendre cette vigueur de sentiments qui convient au courage d'un homme ! Je t'en estimerai davantage, et m'en mépriserai moins de n'avoir pas en tout avili la dignité d'un amour honnête, ni corrompu deux coeurs à la fois. Je te dirai plus, à présent que nous pouvons parler librement de nos affaires ; ce qui aggravait mon désespoir était de voir que le tien nous ôtait la seule ressource qui pouvait nous rester dans l'usage de tes talents. Tu connais maintenant le digne ami que le ciel t'a donné : ce ne serait pas trop de ta vie entière pour mériter ses bienfaits ; ce ne sera jamais assez pour réparer l'offense que tu viens de lui faire, et j'espère que tu n'auras plus besoin d'autre leçon pour contenir ton imagination fougueuse. C'est sous les auspices de cet homme respectable que tu vas entrer dans le monde ; c'est à l'appui de son crédit, c'est guidé par son expérience, que tu vas tenter de venger le mérite oublié des rigueurs de la fortune. Fais pour lui ce que tu ne ferais pas pour toi ; tâche au moins d'honorer ses bontés en ne les rendant pas inutiles. Vois quelle riante perspective s'offre encore à toi ;

Copyright Arvensa Editions

vois quel succès tu dois espérer dans une carrière où tout concourt à favoriser ton zèle. Le ciel t'a prodigué ses dons ; ton heureux naturel, cultivé par ton goût, t'a doué de tous les talents ; à moins de vingt-quatre ans, tu joins les grâces de ton âge à la maturité qui dédommage plus tard des progrès des ans :

Frutto senile in su 'l giovenil fiore[68].

L'étude n'a point émoussé ta vivacité ni appesanti ta personne ; la fade galanterie n'a point rétréci ton esprit ni hébété ta raison. L'ardent amour, en t'inspirant tous les sentiments sublimes dont il est le père, t'a donné cette élévation d'idées et cette justesse de sens[69] qui en sont inséparables. À sa douce chaleur, j'ai vu ton âme déployer ses brillantes facultés, comme une fleur s'ouvre aux rayons du soleil : tu as à la fois tout ce qui mène à la fortune et tout ce qui la fait mépriser. Il ne te manquait, pour obtenir les honneurs du monde, que d'y daigner prétendre, et j'espère qu'un objet plus cher à ton coeur te donnera pour eux le zèle dont ils ne sont pas dignes.

O mon doux ami, tu vas t'éloigner de moi !... O mon bien-aimé, tu vas fuir ta Julie !... Il le faut ; il faut nous séparer si nous voulons nous revoir heureux un jour ; et l'effet des soins que tu vas prendre est notre dernier espoir. Puisse une si chère idée t'animer, te consoler durant cette amère et longue séparation ; puisse-t-elle te donner cette ardeur qui surmonte les obstacles et dompte la fortune ! Hélas ! le monde et les affaires seront pour toi des distractions continuelles, et feront une utile diversion aux peines de l'absence. Mais je vais rester abandonnée à moi seule ou livrée aux persécutions, et tout me forcera de te regretter sans cesse : heureuse au moins si de vaines alarmes n'aggravaient mes tourments réels, et si, avec mes propres maux, je ne sentais encore en moi tous ceux auxquels tu vas t'exposer !

Je frémis en songeant aux dangers de mille espèces que vont courir ta vie et tes moeurs. Je prends en toi toute la confiance qu'un homme peut inspirer ; mais puisque le sort nous sépare, ah ! mon ami, pourquoi n'es-tu qu'un homme ? Que de conseils te seraient nécessaires dans ce monde inconnu où tu vas t'engager ! Ce n'est pas à moi, jeune, sans expérience, et qui ai moins d'étude et de réflexion que toi, qu'il appartient de te donner là-dessus des avis ; c'est un soin que je laisse à milord Édouard. Je me borne à te recommander deux choses, parce qu'elles tiennent plus au

Copyright Arvensa Editions

sentiment qu'à l'expérience, et que, si je connais peu le monde, je crois bien connaître ton coeur : n'abandonne jamais la vertu, et n'oublie jamais ta Julie.

Je ne te rappellerai point tous ces arguments subtils que tu m'as toi-même appris à mépriser, qui remplissent tant de livres, et n'ont jamais fait un honnête homme. Ah ! ces tristes raisonneurs ! quels doux ravissements leurs coeurs n'ont jamais sentis ni donnés ! Laisse, mon ami, ces vains moralistes et rentre au fond de ton âme : c'est là que tu retrouveras toujours la source de ce feu sacré qui nous embrasa tant de fois de l'amour des sublimes vertus ; c'est là que tu verras ce simulacre éternel du vrai beau dont la contemplation nous anime d'un saint enthousiasme, et que nos passions souillent sans cesse sans pouvoir jamais l'effacer[70]. Souviens-toi des larmes délicieuses qui coulaient de nos yeux, des palpitations qui suffoquaient nos coeurs agités, des transports qui nous élevaient au-dessus de nous-mêmes, au récit de ces vies héroïques qui rendent le vice inexcusable et font l'honneur de l'humanité. Veux-tu savoir laquelle est vraiment désirable, de la fortune ou de la vertu ? Songe à celle que le coeur préfère quand son choix est impartial ; songe où l'intérêt nous porte en lisant l'histoire. T'avisas-tu jamais de désirer les trésors de Crésus, ni la gloire de César, ni le pouvoir de Néron, ni les plaisirs d'Héliogabale ? Pourquoi, s'ils étaient heureux, tes désirs ne te mettaient-ils pas à leur place ? C'est qu'ils ne l'étaient point, et tu le sentais bien ; c'est qu'ils étaient vils et méprisables, et qu'un méchant heureux ne fait envie à personne. Quels hommes contemplais-tu donc avec le plus de plaisir ? Desquels adorais-tu les exemples ? Auxquels aurais-tu mieux aimé ressembler ? Charme inconcevable de la beauté qui ne périt point ! c'était l'Athénien buvant la ciguë, c'était Brutus mourant pour son pays, c'était Régulus au milieu des tourments, c'était Caton déchirant ses entrailles, c'étaient tous ces vertueux infortunés qui te faisaient envie, et tu sentais au fond de ton coeur la félicité réelle que couvraient leurs maux apparents. Ne crois pas que ce sentiment fût particulier à toi seul, il est celui de tous les hommes, et souvent même en dépit d'eux. Ce divin modèle que chacun de nous porte avec lui nous enchante malgré que nous en ayons ; sitôt que la passion nous permet de le voir, nous lui voulons ressembler ; et si le plus méchant des hommes pouvait être un autre que lui-même, il voudrait être un homme de bien.

Pardonne-moi ces transports, mon aimable ami ; tu sais qu'ils me

Copyright Arvensa Editions

viennent de toi, et c'est à l'amour dont je les tiens à te les rendre. Je ne veux point t'enseigner ici tes propres maximes, mais t'en faire un moment l'application pour voir ce qu'elles ont à ton usage : car voici le temps de pratiquer tes propres leçons et de montrer comment on exécute ce que tu sais dire. S'il n'est pas question d'être un Caton ou un Régulus, chacun pourtant doit aimer son pays, être intègre et courageux, tenir sa foi, même aux dépens de sa vie. Les vertus privées sont souvent d'autant plus sublimes qu'elles n'aspirent point à l'approbation d'autrui, mais seulement au bon témoignage de soi-même ; et la conscience du juste lui tient lieu des louanges de l'univers. Tu sentiras donc que la grandeur de l'homme appartient à tous les états, et que nul ne peut être heureux s'il ne jouit de sa propre estime ; car si la véritable jouissance de l'âme est dans la contemplation du beau, comment le méchant peut-il l'aimer dans autrui sans être forcé de se haïr lui-même ?

Je ne crains pas que les sens et les plaisirs grossiers te corrompent ; ils sont des pièges peu dangereux pour un coeur sensible, et il lui en faut de plus délicats. Mais je crains les maximes et les leçons du monde ; je crains cette force terrible que doit avoir l'exemple universel et continuel du vice ; je crains les sophismes adroits dont il se colore ; je crains enfin que ton coeur même ne t'en impose, et ne te rende moins difficile sur les moyens d'acquérir une considération, que tu saurais dédaigner si notre union n'en pouvait être le fruit.

Je t'avertis, mon ami, de ces dangers ; ta sagesse fera le reste : car c'est beaucoup pour s'en garantir que d'avoir su les prévoir. Je n'ajouterai qu'une réflexion, qui l'emporte, à mon avis, sur la fausse raison du vice, sur les fières erreurs des insensés, et qui doit suffire pour diriger au bien la vie de l'homme sage ; c'est que la source du bonheur n'est tout entière ni dans l'objet désiré ni dans le coeur qui le possède, mais dans le rapport de l'un et de l'autre ; et que, comme tous les objets de nos désirs ne sont pas propres à produire la félicité, tous les états du coeur ne sont pas propres à la sentir. Si l'âme la plus pure ne suffit pas seule à son propre bonheur, il est plus sûr encore que toutes les délices de la terre ne sauraient faire celui d'un coeur dépravé ; car il y a des deux côtés une préparation nécessaire, un certain concours dont résulte ce précieux sentiment recherché de tout être sensible et toujours ignoré du faux sage, qui s'arrête au plaisir du moment faute de connaître un bonheur durable. Que servirait donc d'acquérir un de ces avantages aux dépens de l'autre, de gagner au dehors

Copyright Arvensa Editions

pour perdre encore plus au dedans, et de se procurer les moyens d'être heureux en perdant l'art de les employer ? Ne vaut-il pas mieux encore, si l'on ne peut avoir qu'un des deux, sacrifier celui que le sort peut nous rendre à celui qu'on ne recouvre point quand on l'a perdu ? Qui le doit mieux savoir que moi, qui n'ai fait qu'empoisonner les douceurs de ma vie en pensant y mettre le comble ? Laisse donc dire les méchants qui montrent leur fortune et cachent leur coeur ; et sois sûr que s'il est un seul exemple du bonheur sur la terre, il se trouve dans un homme de bien. Tu reçus du ciel cet heureux penchant à tout ce qui est bon et honnête : n'écoute que tes propres désirs, ne suis que tes inclinations naturelles ; songe surtout à nos premières amours : tant que ces moments purs et délicieux reviendront à ta mémoire, il n'est pas possible que tu cesses d'aimer ce qui te les rendit si doux, que le charme du beau moral s'efface dans ton âme, ni que tu veuilles jamais obtenir ta Julie par des moyens indignes de toi. Comment jouir d'un bien dont on aurait perdu le goût ? Non, pour pouvoir posséder ce qu'on aime, il faut garder le même coeur qui l'a aimé.

Me voici à mon second point : car, comme tu vois, je n'ai pas oublié mon métier. Mon ami, l'on peut sans amour avoir les sentiments sublimes d'une âme forte : mais un amour tel que le nôtre l'anime et la soutient tant qu'il brûle ; sitôt qu'il s'éteint elle tombe en langueur, et un coeur usé n'est plus propre à rien. Dis-moi, que serions-nous si nous n'aimions plus ? Eh ! ne vaudrait-il pas mieux cesser d'être que d'exister sans rien sentir, et pourrais-tu te résoudre à traîner sur la terre l'insipide vie d'un homme ordinaire, après avoir goûté tous les transports qui peuvent ravir une âme humaine ? Tu vas habiter de grandes villes, où ta figure et ton âge, encore plus que ton mérite, tendront mille embûches à ta fidélité ; l'insinuante coquetterie affectera le langage de la tendresse, et te plaira sans t'abuser ; tu ne chercheras point l'amour, mais les plaisirs ; tu les goûteras séparés de lui, et ne les pourras reconnaître. Je ne sais si tu retrouveras ailleurs le coeur de Julie ; mais je te défie de jamais retrouver auprès d'une autre ce que tu sentis auprès d'elle. L'épuisement de ton âme t'annoncera le sort que je t'ai prédit ; la tristesse et l'ennui t'accableront au sein des amusements frivoles ; le souvenir de nos premières amours te poursuivra malgré toi ; mon image, cent fois plus belle que je ne fus jamais, viendra tout à coup te surprendre. À l'instant le voile du dégoût couvrira tous tes plaisirs, et mille regrets amers naîtront dans ton coeur. Mon bien-aimé,

Copyright Arvensa Editions

mon doux ami, ah ! si jamais tu m'oublies... Hélas ! je ne ferai qu'en mourir ; mais toi tu vivras vil et malheureux, et je mourrai trop vengée.

Ne l'oublie donc jamais, cette Julie qui fut à toi, et dont le coeur ne sera point à d'autres. Je ne puis rien te dire de plus, dans la dépendance où le ciel m'a placée. Mais après t'avoir recommandé la fidélité, il est juste de te laisser de la mienne le seul gage qui soit en mon pouvoir. J'ai consulté, non mes devoirs, mon esprit égaré ne les connaît plus, mais mon coeur, dernière règle de qui n'en saurait plus suivre ; et voici le résultat de ses inspirations. Je ne t'épouserai jamais sans le consentement de mon père, mais je n'en épouserai jamais un autre sans ton consentement : je t'en donne ma parole ; elle me sera sacrée, quoi qu'il arrive, et il n'y a point de force humaine qui puisse m'y faire manquer. Sois donc sans inquiétude sur ce que je puis devenir en ton absence. Va, mon aimable ami, chercher sous les auspices du tendre amour un sort digne de le couronner. Ma destinée est dans tes mains autant qu'il a dépendu de moi de l'y mettre, et jamais elle ne changera que de ton aveu.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XII – De Saint-Preux à Julie

O qual fiamma di gloria, d'onore,
Scorrer sento per tutte le vene,
Alma grande, parlando con te ![71]

Julie, laisse-moi respirer ; tu fais bouillonner mon sang, tu me fais tressaillir, tu me fais palpiter ; ta lettre brûle comme ton coeur du saint amour de la vertu et tu portes au fond du mien son ardeur céleste. Mais pourquoi tant d'exhortations où il ne fallait que des ordres ? Crois que si je m'oublie au point d'avoir besoin de raisons pour bien faire, au moins ce n'est pas de ta part ; ta seule volonté me suffit. Ignores-tu que je serai toujours ce qu'il te plaira, et que je ferais le mal même avant de pouvoir te désobéir ? Oui, j'aurais brûlé le Capitole si tu me l'avais commandé, parce que je t'aime plus que toutes choses. Mais sais-tu bien pourquoi je t'aime ainsi ? Ah ! fille incomparable ! c'est parce que tu ne peux rien vouloir que d'honnête, et que l'amour de la vertu rend plus invincible celui que j'ai pour tes charmes.

Je pars, encouragé par l'engagement que tu viens de prendre, et dont tu pouvais t'épargner le détour ; car promettre de n'être à personne sans mon consentement, n'est-ce pas promettre de n'être qu'à moi ? Pour moi, je le dis plus librement, et je t'en donne aujourd'hui ma foi d'homme de bien, qui ne sera point violée : j'ignore dans la carrière où je vais m'essayer pour te complaire, à quel sort la fortune m'appelle ; mais jamais les noeuds de l'amour ni de l'hymen ne m'uniront à d'autres qu'à Julie d'Etange ; je ne vis, je n'existe que pour elle, et mourrai libre ou son époux. Adieu ; l'heure presse, et je pars à l'instant.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XIII – De Saint-Preux à Julie

J'arrivai hier au soir à Paris, et celui qui ne pouvait vivre séparé de toi par deux rues en est maintenant à plus de cent lieues. O Julie ! plains-moi, plains ton malheureux ami. Quand mon sang en longs ruisseaux aurait tracé cette route immense, elle m'eût paru moins longue, et je n'aurais pas senti défaillir mon âme avec plus de langueur. Ah ! si du moins je connaissais le moment qui doit nous rejoindre ainsi que l'espace qui nous sépare, je compenserais l'éloignement des lieux par le progrès du temps, je compterais dans chaque jour ôté de ma vie les pas qui m'auraient rapproché de toi. Mais cette carrière de douleurs est couverte des ténèbres de l'avenir ; le terme qui doit la borner se dérobe à mes faibles yeux. O doute ! ô supplice ! mon coeur inquiet te cherche et ne trouve rien. Le soleil se lève, et ne me rend plus l'espoir de te voir ; il se couche, et je ne t'ai point vue ; mes jours, vides de plaisir et de joie, s'écoulent dans une longue nuit. J'ai beau vouloir ranimer en moi l'espérance éteinte, elle ne m'offre qu'une ressource incertaine et des consolations suspectes. Chère et tendre amie de mon coeur, hélas ! à quels maux faut-il m'attendre, s'ils doivent égaler mon bonheur passé !

Que cette tristesse ne t'alarme pas, je t'en conjure ; elle est l'effet passager de la solitude et des réflexions du voyage. Ne crains point le retour de mes premières faiblesses : mon coeur est dans ta main, ma Julie, et, puisque tu le soutiens, il ne se laissera plus abattre. Une des consolantes idées qui sont le fruit de ta dernière lettre est que je me trouve à présent porté par une double force, et, quand l'amour aurait anéanti la mienne, je ne laisserais pas d'y gagner encore ; car le courage qui me vient de toi me soutient beaucoup mieux que je n'aurais pu me

Copyright Arvensa Editions

soutenir moi-même. Je suis convaincu qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul[72]. Les âmes humaines veulent être accouplées pour valoir tout leur prix ; et la force unie des amis, comme celle des lames d'un aimant artificiel, est incomparablement plus grande que la somme de leurs forces particulières. Divine amitié ! c'est là ton triomphe. Mais qu'est-ce que la seule amitié auprès de cette union parfaite qui joint à toute l'énergie de l'amitié des liens cent fois plus sacrés ? Où sont-ils ces hommes grossiers qui ne prennent les transports de l'amour que pour une fièvre des sens, pour un désir de la nature avilie ? Qu'ils viennent, qu'ils observent, qu'ils sentent ce qui se passe au fond de mon coeur ; qu'ils voient un amant malheureux éloigné de ce qu'il aime, incertain de le revoir jamais, sans espoir de recouvrer sa félicité perdue, mais pourtant animé de ces feux immortels qu'il prit dans tes yeux et qu'ont nourris tes sentiments sublimes : prêt à braver la fortune, à souffrir ses revers, à se voir même privé de toi, et à faire des vertus que tu lui as inspirées le digne ornement de cette empreinte adorable qui ne s'effacera jamais de son âme. Julie, eh ! qu'aurais-je été sans toi ? La froide raison m'eût éclairé peut-être ; tiède admirateur du bien, je l'aurais du moins aimé dans autrui. Je ferai plus, je saurai le pratiquer avec zèle ; et, pénétré de tes sages leçons, je ferai dire un jour à ceux qui nous auront connus : « O quels hommes nous serions tous, si le monde était plein de Julies et de coeurs qui les sussent aimer ! »

En méditant en route sur ta dernière lettre, j'ai résolu de rassembler en un recueil toutes celles que tu m'as écrites, maintenant que je ne puis plus recevoir tes avis de bouche. Quoiqu'il n'y en ait pas une que je ne sache par coeur, et bien par coeur, tu peux m'en croire, j'aime pourtant à les relire sans cesse, ne fût-ce que pour revoir les traits de cette main chérie qui seule peut faire mon bonheur. Mais insensiblement le papier s'use, et, avant qu'elles soient déchirées, je veux les copier toutes dans un livre blanc que je viens de choisir exprès pour cela. Il est assez gros ; mais je songe à l'avenir, et j'espère ne pas mourir assez jeune pour me borner à ce volume. Je destine les soirées à cette occupation charmante, et j'avancerai lentement pour la prolonger. Ce précieux recueil ne me quittera de mes jours ; il sera mon manuel dans le monde où je vais entrer : il sera pour moi le contrepoison des maximes qu'on y respire ; il me consolera dans mes maux ; il préviendra ou corrigera mes fautes ; il m'instruira durant ma jeunesse ; il m'édifiera dans tous les temps, et ce seront, à mon avis, les

Copyright Arvensa Editions

premières lettres d'amour dont on aura tiré cet usage.

Quant à la dernière que j'ai présentement sous les yeux, toute belle qu'elle me paraît, j'y trouve pourtant un article à retrancher. Jugement déjà fort étrange : mais ce qui doit l'être encore plus, c'est que cet article est précisément celui qui te regarde, et je te reproche d'avoir même songé à l'écrire. Que me parles-tu de fidélité, de constance ? Autrefois tu connaissais mieux mon amour et ton pouvoir. Ah ! Julie, inspires-tu des sentiments périssables, et quand je ne t'aurais rien promis, pourrais-je cesser jamais d'être à toi ? Non, non, c'est du premier regard de tes yeux, du premier mot de ta bouche, du premier transport de mon coeur, que s'alluma dans lui cette flamme éternelle que rien ne peut plus éteindre. Ne t'eussé-je vue que ce premier instant, c'en était déjà fait, il était trop tard pour pouvoir jamais t'oublier. Et je t'oublierais maintenant ! maintenant qu'enivré de mon bonheur passé son seul souvenir suffit pour me le rendre encore ! maintenant qu'oppressé du poids de tes charmes je ne respire qu'en eux ! maintenant que ma première âme est disparue, et que je suis animé de celle que tu m'as donnée ! maintenant, ô Julie, que je me dépite contre moi de t'exprimer si mal tout ce que je sens ! Ah ! que toutes les beautés de l'univers tentent de me séduire, en est-il d'autres que la tienne à mes yeux ? Que tout conspire à l'arracher de mon coeur ; qu'on le perce, qu'on le déchire, qu'on brise ce fidèle miroir de Julie, sa pure image ne cessera de briller jusque dans le dernier fragment ; rien n'est capable de l'y détruire. Non, la suprême puissance elle-même ne saurait aller jusque-là, elle peut anéantir mon âme, mais non pas faire qu'elle existe et cesse de t'adorer.

Milord Édouard s'est chargé de te rendre compte à son passage de ce qui me regarde et de ses projets en ma faveur : mais je crains qu'il ne s'acquitte mal de cette promesse par rapport à ses arrangements présents. Apprends qu'il ose abuser du droit que lui donnent sur moi ses bienfaits pour les étendre au-delà même de la bienséance. Je me vois, par une pension qu'il n'a pas tenu à lui de rendre irrévocable, en état de faire une figure fort au-dessus de ma naissance ; et c'est peut-être ce que je serai forcé de faire à Londres pour suivre ses vues. Pour ici, où nulle affaire ne m'attache, je continuerai de vivre à ma manière, et ne serai point tenté d'employer en vaines dépenses l'excédent de mon entretien. Tu me l'as appris, ma Julie, les premiers besoins, ou du moins les plus sensibles, sont ceux d'un coeur bienfaisant ; et tant que quelqu'un manque du nécessaire,

Copyright Arvensa Editions

quel honnête homme a du superflu ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XIV – De Saint-Preux à Julie

[73]

J'entre avec une secrète horreur dans ce vaste désert du monde. Ce chaos ne m'offre qu'une solitude affreuse où règne un morne silence. Mon âme à la presse cherche à s'y répandre, et se trouve partout resserrée. « Je ne suis jamais moins seul que quand je suis seul », disait un ancien[74] : moi, je ne suis seul que dans la foule, où je ne puis être ni à toi ni aux autres. Mon coeur voudrait parler, il sent qu'il n'est point écouté ; il voudrait répondre, on ne lui dit rien qui puisse aller jusqu'à lui. Je n'entends point la langue du pays, et personne ici n'entend la mienne.

Ce n'est pas qu'on ne me fasse beaucoup d'accueil, d'amitiés, de prévenances, et que mille soins officieux n'y semblent voler au-devant de moi, mais c'est précisément de quoi je me plains. Le moyen d'être aussitôt l'ami de quelqu'un qu'on n'a jamais vu ? L'honnête intérêt de l'humanité, l'épanchement simple et touchant d'une âme franche, ont un langage bien différent des fausses démonstrations de la politesse et des dehors trompeurs que l'usage du monde exige. J'ai grand-peur que celui qui, dès la première vue, me traite comme un ami de vingt ans, ne me traitât, au bout de vingt ans, comme un inconnu, si j'avais quelque important service à lui demander ; et quand je vois des hommes si dissipés prendre un intérêt si tendre à tant de gens, je présumerais volontiers qu'ils n'en prennent à personne.

Il y a pourtant de la réalité à tout cela ; car le Français est naturellement bon, ouvert, hospitalier, bienfaisant ; mais il y a aussi mille manières de parler qu'il ne faut pas prendre à la lettre, mille offres apparentes qui ne sont faites que pour être refusées, mille espèces de pièges que la politesse

Copyright Arvensa Editions

tend à la bonne foi rustique. Je n'entendis jamais tant dire : « Comptez sur moi dans l'occasion, disposez de mon crédit, de ma bourse, de ma maison, de mon équipage. » Si tout cela était sincère et pris au mot, il n'y aurait pas de peuple moins attaché à la propriété ; la communauté des biens serait ici presque établie : le plus riche offrant sans cesse, et le plus pauvre acceptant toujours, tout se mettrait naturellement de niveau, et Sparte même eût eu des partages moins égaux qu'ils ne seraient à Paris. Au lieu de cela, c'est peut-être la ville du monde où les fortunes sont le plus inégales, et où règnent à la fois la plus somptueuse opulence et la plus déplorable misère. Il n'en faut pas davantage pour comprendre ce que signifie cette apparente commisération qui semble toujours aller au-devant des besoins d'autrui, et cette facile tendresse de coeur qui contracte en un moment des amitiés éternelles.

Au lieu de tous ces sentiments suspects et de cette confiance trompeuse, veux-je chercher des lumières et de l'instruction ? C'en est ici l'aimable source, et l'on est d'abord enchanté du savoir et de la raison qu'on trouve dans les entretiens, non seulement des savants et des gens de lettres, mais des hommes de tous les états, et même des femmes : le ton de la conversation y est coulant et naturel ; il n'est ni pesant, ni frivole ; il est savant sans pédanterie, gai sans tumulte, poli sans affectation, galant sans fadeur, badin sans équivoques. Ce ne sont ni des dissertations ni des épigrammes : on y raisonne sans argumenter ; on y plaisante sans jeux de mots ; on y associe avec art l'esprit et la raison, les maximes et les saillies, la satire aiguë, l'adroite flatterie, et la morale austère. On y parle de tout pour que chacun ait quelque chose à dire ; on n'approfondit point les questions de peur d'ennuyer, on les propose comme en passant, on les traite avec rapidité ; la précision mène à l'élégance : chacun dit son avis et l'appuie en peu de mots ; nul n'attaque avec chaleur celui d'autrui, nul ne défend opiniâtrement le sien ; on discute pour s'éclairer, on s'arrête avant la dispute ; chacun s'instruit, chacun s'amuse, tous s'en vont contents, et le sage même peut rapporter de ces entretiens des sujets dignes d'être médités en silence.

Mais au fond, que penses-tu qu'on apprenne dans ces conversations si charmantes ? À juger sainement des choses du monde ? à bien user de la société ? à connaître au moins les gens avec qui l'on vit ? Rien de tout cela, ma Julie. On y apprend à plaider avec art la cause du mensonge, à ébranler à force de philosophie tous les principes de la vertu, à colorer de

Copyright Arvensa Editions

sophismes subtils ses passions et ses préjugés, et à donner à l'erreur un certain tour à la mode selon les maximes du jour. Il n'est point nécessaire de connaître le caractère des gens, mais seulement leurs intérêts, pour deviner à peu près ce qu'ils diront de chaque chose. Quand un homme parle, c'est pour ainsi dire son habit et non pas lui qui a un sentiment ; et il en changera sans façon tout aussi souvent que d'état. Donnez-lui tour à tour une longue perruque, un habit d'ordonnance et une croix pectorale, vous l'entendrez successivement prêcher avec le même zèle les lois, le despotisme, et l'inquisition. Il y a une raison commune pour la robe, une autre pour la finance, une autre pour l'épée. Chacun prouve très bien que les deux autres sont mauvaises, conséquence facile à tirer pour les trois[75]. Ainsi nul ne dit jamais ce qu'il pense, mais ce qu'il lui convient de faire penser à autrui ; et le zèle apparent de la vérité n'est jamais en eux que le masque de l'intérêt.

Vous croiriez que le gens isolés qui vivent dans l'indépendance ont au moins un esprit à eux ; point du tout ; autres machines qui ne pensent point, et qu'on fait penser par ressorts. On n'a qu'à s'informer de leurs sociétés, de leurs coteries, de leurs amis, des femmes qu'ils voient, des auteurs qu'ils connaissent ; là-dessus on peut d'avance établir leur sentiment futur sur un livre prêt à paraître et qu'ils n'ont point lu ; sur une pièce prête à jouer et qu'ils n'ont point vue, sur tel ou tel auteur, qu'ils ne connaissent point, sur tel ou tel système dont ils n'ont aucune idée ; et comme la pendule ne se monte ordinairement que pour vingt-quatre heures, tous ces gens-là s'en vont, chaque soir, apprendre dans leurs sociétés ce qu'ils penseront le lendemain.

Il y a ainsi un petit nombre d'hommes et de femmes qui pensent pour tous les autres, et pour lesquels tous les autres parlent et agissent ; et comme chacun songe à son intérêt, personne au bien commun, et que les intérêts particuliers sont toujours opposés entre eux, c'est un choc perpétuel de brigues et de cabales, un flux et reflux de préjugés, d'opinions contraires, où les plus échauffés, animés par les autres, ne savent presque jamais de quoi il est question. Chaque coterie a ses règles, ses jugements, ses principes, qui ne sont point admis ailleurs. L'honnête homme d'une maison est un fripon dans la maison voisine : le bon, le mauvais, le beau, le laid, la vérité, la vertu, n'ont qu'une existence locale et circonscrite. Quiconque aime à se répandre et fréquente plusieurs sociétés doit être

Copyright Arvensa Editions

plus flexible qu'Alcibiade, changer de principes comme d'assemblées, modifier son esprit pour ainsi dire à chaque pas, et mesurer ses maximes à la toise : il faut qu'à chaque visite il quitte en entrant son âme, s'il en a une ; qu'il en prenne une autre aux couleurs de la maison, comme un laquais prend un habit de livrée ; qu'il la pose de même en sortant et reprenne, s'il veut, la sienne jusqu'à nouvel échange.

Il y a plus ; c'est que chacun se met sans cesse en contradiction avec lui-même, sans qu'on s'avise de le trouver mauvais. On a des principes pour la conversation et d'autres pour la pratique ; leur opposition ne scandalise personne, et l'on est convenu qu'ils ne se ressembleraient point entre eux ; on n'exige pas même d'un auteur, surtout d'un moraliste, qu'il parle comme ses livres, ni qu'il agisse comme il parle ; ses écrits, ses discours, sa conduite, sont trois choses toutes différentes, qu'il n'est point obligé de concilier. En un mot, tout est absurde, et rien ne choque, parce qu'on y est accoutumé ; et il y a même à cette inconséquence une sorte de bon air dont bien des gens se font honneur. En effet, quoique tous prêchent avec zèle les maximes de leur profession, tous se piquent d'avoir le ton d'une autre. Le robin prend l'air cavalier ; le financier fait le seigneur ; l'évêque a le propos galant ; l'homme de cour parle de philosophie ; l'homme d'état de bel esprit : il n'y a pas jusqu'au simple artisan qui, ne pouvant prendre un autre ton que le sien, se met en noir les dimanches pour avoir l'air d'un homme de palais. Les militaires seuls ; dédaignant tous les autres états, gardent sans façon le ton du leur, et sont insupportables de bonne foi. Ce n'est pas que M. de Mural[76]t n'eût raison quand il donnait la préférence à leur société ; mais ce qui était vrai de son temps ne l'est plus aujourd'hui. Le progrès de la littérature a changé en mieux le ton général ; les militaires seuls n'en ont point voulu changer, et le leur, qui était le meilleur auparavant, est enfin devenu le pire[77].

Ainsi les hommes à qui l'on parle ne sont point ceux avec qui l'on converse ; leurs sentiments ne partent point de leur coeur, leurs lumières ne sont point dans leur esprit, leurs discours ne représentent point leurs pensées ; on n'aperçoit d'eux que leur figure, et l'on est dans une assemblée à peu près comme devant un tableau mouvant où le spectateur paisible est le seul être mû par lui-même.

Telle est l'idée que je me suis formée de la grande société sur celle que j'ai vue à Paris ; cette idée est peut-être plus relative à ma situation

Copyright Arvensa Editions

particulière qu'au véritable état des choses, et se réformera sans doute sur de nouvelles lumières. D'ailleurs, je ne fréquente que les sociétés où les amis de milord Édouard m'ont introduit, et je suis convaincu qu'il faut descendre dans d'autres états pour connaître les véritables moeurs d'un pays ; car celles des riches sont presque partout les mêmes. Je tâcherai de m'éclaircir mieux dans la suite. En attendant, juge si j'ai raison d'appeler cette foule un désert, et de m'effrayer d'une solitude où je ne trouve qu'une vaine apparence de sentiments et de vérité, qui change à chaque instant et se détruit elle-même, où je n'aperçois que larves et fantômes qui frappent l'oeil un moment et disparaissent aussitôt qu'on les veut saisir. Jusques ici j'ai vu beaucoup de masques, quand verrai-je des visages d'hommes ?

Copyright Arvensa Editions

Lettre XV – De Julie à Saint-Preux

Oui, mon ami, nous serons unis malgré notre éloignement ; nous serons heureux en dépit du sort. C'est l'union des coeurs qui fait leur véritable félicité ; leur attraction ne connaît point la loi des distances, et les nôtres se toucheraient aux deux bouts du monde. Je trouve comme toi que les amants ont mille moyens d'adoucir le sentiment de l'absence et de se rapprocher en un moment : quelquefois même on se voit plus souvent encore que quand on se voyait tous les jours ; car sitôt qu'un des deux est seul, à l'instant tous deux sont ensemble. Si tu goûtes ce plaisir tous les soirs, je le goûte cent fois le jour ; je vis plus solitaire, je suis environnée de tes vestiges, et je ne saurais fixer les yeux sur les objets qui m'entourent sans te voir tout autour de moi.

Qui cantô dolcemente, e qui s'assise;
Qui si rivolse, e qui ritenne il passo;
Qui co' begli : occhi mi trafise il core;
Qui disse una parola, e qui sorrise.[78]

Mais toi, sais-tu t'arrêter à ces situations paisibles ? Sais-tu goûter un amour tranquille et tendre qui parle au coeur sans émouvoir les sens, et tes regrets sont-ils aujourd'hui plus sages que tes désirs ne l'étaient autrefois ? Le ton de ta première lettre me fait trembler. Je redoute ces emportements trompeurs, d'autant plus dangereux que l'imagination qui les excite n'a point de bornes, et je crains que tu n'outrages ta Julie à force de l'aimer. Ah ! tu ne sens pas, non, ton coeur peu délicat ne sent pas combien l'amour s'offense d'un vain hommage, tu ne songes ni que ta vie est à moi, ni qu'on court souvent à la mort en croyant servir la nature.

Copyright Arvensa Editions

Homme sensuel, ne sauras-tu jamais aimer ? Rappelle-toi, rappelle-toi ce sentiment si calme et si doux que tu connus une fois et que tu décrivis d'un ton si touchant et si tendre. S'il est le plus délicieux qu'ait jamais savouré l'amour heureux, il est le seul permis aux amants séparés ; et, quand on l'a pu goûter un moment, on n'en doit plus regretter d'autre. Je me souviens de réflexions que nous faisions, en lisant ton Plutarque, sur un goût dépravé qui outrage la nature. Quand ses tristes plaisirs n'auraient que de n'être pas partagés, c'en serait assez, disions-nous, pour les rendre insipides et méprisables. Appliquons la même idée aux erreurs d'une imagination trop active, elle ne leur conviendra pas moins. Malheureux ! de quoi jouis-tu quand tu es seul à jouir ? Ces voluptés solitaires sont des voluptés mortes. O amour ! les tiennes sont vives ; c'est l'union des âmes qui les anime, et le plaisir qu'on donne à ce qu'on aime fait valoir celui qu'il nous rend.

Dis-moi, je te prie, mon cher ami, en quelle langue ou plutôt en quel jargon est la relation de ta dernière lettre ? Ne serait-ce point là par hasard du bel esprit ? Si tu as dessein de t'en servir souvent avec moi, tu devrais bien m'en envoyer le dictionnaire. Qu'est-ce, je te prie, que le sentiment de l'habit d'un homme ? qu'une âme qu'on prend comme un habit de livrée ? que des maximes qu'il faut mesurer à la toise ? Que veux-tu qu'une pauvre Suissesse entende à ces sublimes figures ? Au lieu de prendre comme les autres des âmes aux couleurs des maisons, ne voudrais-tu point déjà donner à ton esprit la teinte de celui du pays ? Prends garde, mon bon ami, j'ai peur qu'elle n'aille pas bien sur ce fond-là. À ton avis, les *traslati* du cavalier Marin, dont tu t'es si souvent moqué, approchèrent-ils jamais de ces métaphores, et si l'on peut faire opiner l'habit d'un homme dans une lettre, pourquoi ne ferait-on pas suer le feu[79] dans un sonnet ?

Observer en trois semaines toutes les sociétés d'une grande ville, assigner le caractère des propos qu'on y tient, y distinguer exactement le vrai du faux, le réel de l'apparent, et ce qu'on y dit de ce qu'on y pense, voilà ce qu'on accuse les Français de faire quelquefois chez les autres peuples, mais ce qu'un étranger ne doit point faire chez eux ; car ils valent la peine d'être étudiés posément. Je n'approuve pas non plus qu'on dise du mal du pays où l'on vit et où l'on est bien traité ; j'aimerais mieux qu'on se laissât tromper par les apparences que de moraliser aux dépens de ses hôtes. Enfin, je tiens pour suspect tout observateur qui se pique d'esprit :

Copyright Arvensa Editions

je crains toujours que, sans y songer, il ne sacrifie la vérité des choses à l'éclat des pensées, et ne fasse jouer sa phrase aux dépens de la justice.

Tu ne l'ignores pas, mon ami, l'esprit, dit notre Muralt, est la manie des Français : je te trouve à toi-même du penchant à la même manie, avec cette différence qu'elle a chez eux de la grâce, et que de tous les peuples du monde c'est à nous qu'elle sied le moins. Il y a de la recherche et du jeu dans plusieurs de tes lettres. Je ne parle point de ce tour vif et de ces expressions animées qu'inspire la force du sentiment ; je parle de cette gentillesse de style qui, n'étant point naturelle, ne vient d'elle-même à personne, et marque la prétention de celui qui s'en sert. Eh Dieu ! des prétentions avec ce qu'on aime ! n'est-ce pas plutôt dans l'objet aimé qu'on les doit placer, et n'est-on pas glorieux soi-même de tout le mérite qu'il a de plus que nous ? Non, si l'on anime les conversations indifférentes de quelques saillies qui passent comme des traits, ce n'est point entre deux amants que ce langage est de saison ; et le jargon fleuri de la galanterie est beaucoup plus éloigné du sentiment que le ton le plus simple qu'on puisse prendre. J'en appelle à toi-même. L'esprit eut-il jamais le temps de se montrer dans nos tête-à-tête, et si le charme d'un entretien passionné l'écarte et l'empêche de paraître, comment des lettres, que l'absence remplit toujours d'un peu d'amertume, et où le coeur parle avec plus d'attendrissement, le pourraient-elles supporter ? Quoique toute grande passion soit sérieuse, et que l'excessive joie elle-même arrache des pleurs plutôt que des ris, je ne veux pas pour cela que l'amour soit toujours triste ; mais je veux que sa gaieté soit simple, sans ornement, sans art, nue comme lui ; qu'elle brille de ses propres grâces, et non de la parure du bel esprit.

L'inséparable, dans la chambre de laquelle je t'écris cette lettre, prétends que j'étais, en la commençant, dans cet état d'enjouement que l'amour inspire ou tolère ; mais je ne sais ce qu'il est devenu. À mesure que j'avançais, une certaine langueur s'emparait de mon âme, et me laissait à peine la force de t'écrire les injures que la mauvaise a voulu t'adresser ; car il est bon de t'avertir que la critique de ta critique est bien plus de sa façon que de la mienne ; elle m'en a dicté surtout le premier article en riant comme une folle, et sans me permettre d'y rien changer. Elle dit que c'est pour t'apprendre à manquer de respect au Marini, qu'elle protège et que tu plaisantes.

Mais sais-tu bien ce qui nous met toutes deux de si bonne humeur ?

Copyright Arvensa Editions

C'est son prochain mariage. Le contrat fut passé hier au soir, et le jour est pris de lundi en huit. Si jamais amour fut gai, c'est assurément le sien ; on ne vit de la vie une fille si bouffonnement amoureuse. Ce bon M. d'Orbe, à qui de son côté la tête en tourne, est enchanté d'un accueil si folâtre. Moins difficile que tu n'étais autrefois, il se prête avec plaisir à la plaisanterie, et prend pour un chef-d'oeuvre de l'amour l'art d'égayer sa maîtresse. Pour elle, on a beau la prêcher, lui représenter la bienséance, lui dire que si près du terme elle doit prendre un maintien plus sérieux, plus grave, et faire un peu mieux les honneurs de l'état qu'elle est prête à quitter ; elle traite tout cela de sottes simagrées ; elle soutient en face à M. d'Orbe que le jour de la cérémonie elle sera de la meilleure humeur du monde, et qu'on ne saurait aller trop gaiement à la noce. Mais la petite dissimulée ne dit pas tout : je lui ai trouvé ce matin les yeux rouges, et je parie bien que les pleurs de la nuit payent les ris de la journée. Elle va former de nouvelles chaînes qui relâcheront les doux liens de l'amitié ; elle va commencer une manière de vivre différente de celle qui lui fut chère ; elle était contente et tranquille, elle va courir les hasards auxquels le meilleur mariage expose ; et, quoi qu'elle en dise, comme une eau pure et calme commence à se troubler aux approches de l'orage, son coeur timide et chaste ne voit point sans quelque alarme le prochain changement de son sort.

O mon ami, qu'ils sont heureux ! ils s'aiment ; ils vont s'épouser ; ils jouiront de leur amour sans obstacles, sans craintes, sans remords. Adieu, adieu ; je n'en puis dire davantage.

P. S. — Nous n'avons vu milord Édouard qu'un moment, tant il était pressé de continuer sa route. Le coeur plein de ce que nous lui devons, je voulais lui montrer mes sentiments et les tiens ; mais j'en ai eu une espèce de honte. En vérité, c'est faire injure à un homme comme lui de le remercier de rien.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XVI – De Saint-Preux à Julie

Que les passions impétueuses rendent les hommes enfants ! Qu'un amour forcené se nourrit aisément de chimères et qu'il est aisé de donner le change à des désirs extrêmes par les plus frivoles objets ! J'ai reçu ta lettre avec les mêmes transports que m'aurait causés ta présence ; et, dans l'emportement de ma joie, un vain papier me tenait lieu de toi. Un des plus grands maux de l'absence, et le seul auquel la raison ne peut rien, c'est l'inquiétude sur l'état actuel de ce qu'on aime. Sa santé, sa vie, son repos, son amour, tout échappe à qui craint de tout perdre ; on n'est pas plus sûr du présent que de l'avenir, et tous les accidents possibles se réalisent sans cesse dans l'esprit d'un amant qui les redoute. Enfin je respire ; je vis, tu te portes bien, tu m'aimes : ou plutôt il y a dix jours que tout cela était vrai ; mais qui me répondra d'aujourd'hui ? O absence ! ô tourment ! ô bizarre et funeste état où l'on ne peut jouir que du moment passé, et où le présent n'est point encore !

Quand tu ne m'aurais pas parlé de l'inséparable, j'aurais reconnu sa malice dans la critique de ma relation, et sa rancune dans l'apologie du Marini ; mais, s'il m'était permis de faire la mienne, je ne resterais pas sans réplique.

Premièrement, ma cousine (car c'est à elle qu'il faut répondre), quant au style, j'ai pris celui de la chose ; j'ai tâché de vous donner à la fois l'idée et l'exemple du ton des conversations à la mode ; et, suivant un ancien précepte, je vous ai écrit à peu près comme on parle en certaines sociétés. D'ailleurs ce n'est pas l'usage des figures, mais leur choix, que je blâme dans le cavalier Marin. Pour peu qu'on ait de chaleur dans l'esprit, on a besoin de métaphores et d'expressions figurées pour se faire entendre. Vos lettres mêmes en sont pleines sans que vous y songiez, et je soutiens qu'il

Copyright Arvensa Editions

n'y a qu'un géomètre et un sot qui puissent parler sans figures. En effet, un même jugement n'est-il pas susceptible de cent degré de force ? Et comment déterminer celui de ces degré qu'il doit avoir, sinon par le tour qu'on lui donne ? Mes propres phrases me font rire, je l'avoue, et je les trouve absurdes, grâce au soin que vous avez pris de les isoler ; mais laissez-les où je les ai mises, vous les trouverez claires, et même énergiques. Si ces yeux éveillés que vous savez si bien faire parler étaient séparés l'un de l'autre, et de votre visage, cousine, que pensez-vous qu'ils diraient avec tout leur feu ? Ma foi, rien du tout, pas même à M. d'Orbe.

La première chose qui se présente à observer dans un pays où l'on arrive, n'est-ce pas le ton général de la société ? Eh bien ! c'est aussi la première observation que j'ai faite dans celui-ci, et je vous ai parlé de ce qu'on dit à Paris, et non pas de ce qu'on y fait. Si j'ai remarqué du contraste entre les discours, les sentiments et les actions des honnêtes gens, c'est que ce contraste saute aux yeux au premier instant. Quand je vois les mêmes hommes changer les maximes selon les coteries, molinistes dans l'une, jansénistes dans l'autre, vils courtisans chez un ministre, frondeurs mutins chez un mécontent ; quand je vois un homme doré décrier le luxe, un financier les impôts, un prélat le dérèglement, quand j'entends une femme de la cour parler de modestie, un grand seigneur de vertu, un auteur de simplicité, un abbé de religion, et que ces absurdités ne choquent personne, ne dois-je pas conclure à l'instant qu'on ne se soucie pas plus ici d'entendre la vérité que de la dire, et que, loin de vouloir persuader les autres quand on leur parle, on ne cherche pas même à leur faire penser qu'on croit ce qu'on leur dit ?

Mais c'est assez plaisanter avec la cousine. Je laisse un ton qui nous est étrange à tous trois, et j'espère que tu ne me verras pas plus prendre le goût de la satire que celui du bel esprit. C'est à toi, Julie, qu'il faut à présent répondre ; car je sais distinguer la critique badine des reproches sérieux.

Je ne conçois pas comment vous avez pu prendre toutes deux le change sur mon objet. Ce ne sont point les Français que je me suis proposé d'observer : car si le caractère des nations ne peut se déterminer que par leurs différences, comment moi qui n'en connais encore aucune autre, entreprendrais-je de peindre celle-ci ? Je ne serais pas non plus si maladroit que de choisir la capitale pour le lieu de mes observations. Je n'ignore pas que les capitales diffèrent moins entre elles que les peuples,

Copyright Arvensa Editions

et que les caractères nationaux s'y effacent et confondent en grande partie, tant à cause de l'influence commune des cours qui se ressemblent toutes, que par l'effet commun d'une société nombreuse et resserrée, qui est le même à peu près sur tous les hommes et l'emporte à la fin sur le caractère originel.

Si je voulais étudier un peuple, c'est dans les provinces reculées, où les habitants ont encore leurs inclinations naturelles, que j'irais les observer. Je parcourrais lentement et avec soin plusieurs de ces provinces, les plus éloignées les unes des autres ; toutes les différences que j'observerais entre elles me donneraient le génie particulier de chacune ; tout ce qu'elles auraient de commun et que n'auraient pas les autres peuples, formerait le génie national, et ce qui se trouverait partout appartiendrait en général à l'homme. Mais je n'ai ni ce vaste projet ni l'expérience nécessaire pour le suivre. Mon objet est de connaître l'homme, et ma méthode de l'étudier dans ses diverses relations. Je ne l'ai vu jusqu'ici qu'en petites sociétés, épars et presque isolé sur la terre. Je vais maintenant le considérer entassé par multitudes dans les mêmes lieux, et je commencerai à juger par là des vrais effets de la société ; car s'il est constant qu'elle rende les hommes meilleurs, plus elle est nombreuse et rapprochée, mieux ils doivent valoir ; et les moeurs, par exemple, seront beaucoup plus pures à Paris que dans le Valais ; que si l'on trouvait le contraire, il faudrait tirer une conséquence opposée.

Cette méthode pourrait, j'en conviens, me mener encore à la connaissance des peuples, mais par une voie si longue et si détournée, que je ne serais peut-être de ma vie en état de prononcer sur aucun d'eux. Il faut que je commence par tout observer dans le premier où je me trouve ; que j'assigne ensuite les différences, à mesure que je parcourrai les autres pays ; que je compare la France à chacun d'eux, comme on décrit l'olivier sur un saule, ou le palmier sur un sapin, et que j'attende à juger du premier peuple observé que j'aie observé tous les autres.

Veuille donc, ma charmante prêcheuse, distinguer ici l'observation philosophique de la satire nationale. Ce ne sont point les Parisiens que j'étudie, mais les habitants d'une grande ville ; et je ne sais si ce que j'en vois ne convient pas à Rome et à Londres, tout aussi bien qu'à Paris. Les règles de la morale ne dépendent point des usages des peuples ; ainsi, malgré les préjugés dominants, je sens fort bien ce qui est mal en soi ; mais ce mal, j'ignore s'il faut l'attribuer au Français ou à l'homme, et s'il est

Copyright Arvensa Editions

l'ouvrage de la coutume ou de la nature. Le tableau du vice offense en tous lieux un oeil impartial, et l'on n'est pas plus blâmable de le reprendre dans un pays où il règne, quoiqu'on y soit, que de relever les défauts de l'humanité quoiqu'on vive avec les hommes. Ne suis-je pas à présent moi-même un habitant de Paris ? Peut-être, sans le savoir, ai-je déjà contribué pour ma part au désordre que j'y remarque ; peut-être un trop long séjour y corromprait-il ma volonté même ; peut-être, au bout d'un an, ne serais-je plus qu'un bourgeois, si pour être digne de toi, je ne gardais l'âme d'un homme libre et les moeurs d'un citoyen. Laisse-moi donc te peindre sans contrainte les objets auxquels je rougisse de ressembler, et m'animer au pur zèle de la vérité par le tableau de la flatterie et du mensonge.

Si j'étais le maître de mes occupations et de mon sort je saurais, n'en doute pas, choisir d'autres sujets de lettres ; et tu n'étais pas mécontente de celles que je t'écrivais de Meillerie et du Valais : mais, chère amie, pour avoir la force de supporter le fracas du monde où je suis contraint de vivre, il faut bien au moins que je me console à te le décrire, et que l'idée de te préparer des relations m'excite à en chercher les sujets. Autrement le découragement va m'atteindre à chaque pas, et il faudra que j'abandonne tout si tu ne veux rien voir avec moi. Pense que, pour vivre d'une manière si peu conforme à mon goût, je fais un effort qui n'est pas indigne de sa cause ; et pour juger quels soins me peuvent mener à toi, souffre que je te parle quelquefois des maximes qu'il faut connaître, et des obstacles qu'il faut surmonter.

Malgré ma lenteur, malgré mes distractions inévitables, mon recueil était fini quand ta lettre est arrivée heureusement pour le prolonger ; et j'admire, en le voyant si court, combien de choses ton coeur m'a su dire en si peu d'espace. Non, je soutiens qu'il n'y a point de lecture aussi délicieuse, même pour qui ne te connaîtrait pas, s'il avait une âme semblable aux nôtres. Mais comment ne te pas connaître en lisant tes lettres ? Comment prêter un ton si touchant et des sentiments si tendres à une autre figure que la tienne ? À chaque phrase ne voit-on pas le doux regard de tes yeux ? À chaque mot n'entend-on pas ta voix charmante ! Quelle autre que Julie a jamais aimé, pensé, parlé, agi, écrit comme elle ! Ne sois donc pas surprise si tes lettres, qui te peignent si bien, font quelquefois sur ton idolâtre amant le même effet que ta présence. En les relisant je perds la raison, ma tête s'égare dans un délire continuel, un feu dévorant me consume, mon sang s'allume et pétille, une fureur me fait

Copyright Arvensa Editions

tressaillir. Je crois te voir, te toucher, te presser contre mon sein... Objet adoré, fille enchanteresse, source de délices et de volupté, comment, en te voyant, ne pas voir les houris faites pour les bienheureux ?... Ah ! viens... Je la sens... Elle m'échappe, et je n'embrasse qu'une ombre... Il est vrai, chère amie, tu es trop belle, et tu fus trop tendre pour mon faible coeur ; il ne peut oublier ni ta beauté ni tes caresses ; tes charmes triomphent de l'absence, ils me poursuivent partout, ils me font craindre la solitude ; et c'est le comble de ma misère de n'oser m'occuper toujours de toi.

Ils seront donc unis malgré les obstacles, ou plutôt ils le sont au moment que j'écris ! Aimables et dignes époux ! puisse le ciel les combler du bonheur que méritent leur sage et paisible amour, l'innocence de leurs moeurs, l'honnêteté de leurs âmes ! Puisse-t-il leur donner ce bonheur précieux dont il est si avare envers les coeurs faits pour le goûter ! Qu'ils seront heureux s'il leur accorde, hélas ! tout ce qu'il nous ôte ! Mais pourtant ne sens-tu pas quelque sorte de consolation dans nos maux ? Ne sens-tu pas que l'excès de notre misère n'est point non plus sans dédommagement, et que s'ils ont des plaisirs dont nous sommes privés, nous en avons aussi qu'ils ne peuvent connaître ? Oui, ma douce amie, malgré l'absence, les privations, les alarmes, malgré le désespoir même, les puissants élancements de deux coeurs l'un vers l'autre ont toujours une volupté secrète ignorée des âmes tranquilles. C'est un des miracles de l'amour de nous faire trouver du plaisir à souffrir ; et nous regarderions comme le pire des malheurs un état d'indifférence et d'oubli qui nous ôterait tout le sentiment de nos peines. Plaignons donc notre sort, ô Julie ! mais n'envions celui de personne. Il n'y a point, peut-être, à tout prendre, d'existence préférable à la nôtre ; et comme la Divinité tire tout son bonheur d'elle-même, les coeurs qu'échauffe un feu céleste trouvent dans leurs propres sentiments une sorte de jouissance pure et délicieuse, indépendante de la fortune et du reste de l'univers.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Deuxième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XVII – De Saint-Preux à Julie

Enfin me voilà tout à fait dans le torrent. Mon recueil fini, j'ai commencé de fréquenter les spectacles et de souper en ville. Je passe ma journée entière dans le monde, je prête mes oreilles et mes yeux à tout ce qui les frappe ; et, n'apercevant rien qui te ressemble, je me recueille au milieu du bruit, et converse en secret avec toi. Ce n'est pas que cette vie bruyante et tumultueuse n'ait aussi quelque sorte d'attraits, et que la prodigieuse diversité d'objets n'offre de certains agréments à de nouveaux débarqués ; mais, pour les sentir, il faut avoir le coeur vide et l'esprit frivole ; l'amour et la raison semblent s'unir pour m'en dégoûter : comme tout n'est que vaine apparence, et que tout change à chaque instant, je n'ai le temps d'être ému de rien, ni celui de rien examiner.

Ainsi je commence à voir les difficultés de l'étude du monde, et je ne sais pas même quelle place il faut occuper pour le bien connaître. Le philosophe en est trop loin, l'homme du monde en est trop près. L'un voit trop pour pouvoir réfléchir, l'autre trop peu pour juger du tableau total. Chaque objet qui frappe le philosophe, il le considère à part ; et, n'en pouvant discerner ni les liaisons ni les rapports avec d'autres objets qui sont hors de sa portée, il ne le voit jamais à sa place, et n'en sent ni la raison ni les vrais effets. L'homme du monde voit tout, et n'a le temps de penser à rien : la mobilité des objets ne lui permet que de les apercevoir, et non de les observer ; ils s'effacent mutuellement avec rapidité, et il ne lui reste du tout que des impressions confuses qui ressemblent au chaos.

On ne peut pas non plus voir et méditer alternativement, parce que le spectacle exige une continuité d'attention qui interrompt la réflexion. Un homme qui voudrait diviser son temps par intervalles entre le monde et la

Copyright Arvensa Editions

solitude, toujours agité dans sa retraite et toujours étranger dans le monde, ne serait bien nulle part. Il n'y aurait d'autre moyen que de partager sa vie entière en deux grands espaces : l'un pour voir, l'autre pour réfléchir. Mais cela même est presque impossible, car la raison n'est pas un meuble qu'on pose et qu'on reprenne à son gré, et quiconque a pu vivre dix ans sans penser ne pensera de sa vie.

Je trouve aussi que c'est une folie de vouloir étudier le monde en simple spectateur. Celui qui ne prétend qu'observer n'observe rien, parce qu'étant inutile dans les affaires, et importun dans les plaisirs, il n'est admis nulle part. On ne voit agir les autres qu'autant qu'on agit soi-même ; dans l'école du monde comme dans celle de l'amour, il faut commencer par pratiquer ce qu'on veut apprendre.

Quel parti prendrai-je donc, moi étranger, qui ne puis avoir aucune affaire en ce pays et que la différence de religion empêcherait seule d'y pouvoir aspirer à rien ? Je suis réduit à m'abaisser pour m'instruire, et, ne pouvant jamais être un homme utile, à tâcher de me rendre un homme amusant. Je m'exerce, autant qu'il est possible, à devenir poli sans fausseté, complaisant sans bassesse, et à prendre si bien ce qu'il y a de bon dans la société, que j'y puisse être souffert sans en adopter les vices. Tout homme oisif qui eut voir le monde doit au moins en prendre les manières jusqu'à certain point ; car de quel droit exigerait-on d'être admis parmi des gens à qui l'on n'est bon à rien, et à qui l'on n'aurait pas l'art de plaire ? Mais aussi, quand il a trouvé cet art, on ne lui en demande pas davantage, surtout s'il est étranger. Il peut se dispenser de prendre part aux cabales, aux intrigues, aux démêlés ; s'il se comporte honnêtement envers chacun, s'il ne donne à certaines femmes ni exclusion ni préférence, s'il garde le secret de chaque société où il est reçu, s'il n'étale point les ridicules d'une maison dans une autre, s'il évite les confidences, s'il se refuse aux tracasseries, s'il garde partout une certaine dignité, il pourra voir paisiblement le monde, conserver ses moeurs, sa probité, sa franchise même, pourvu qu'elle vienne d'un esprit de liberté et non d'un esprit de parti[80]. Voilà ce que j'ai tâché de faire par l'avis de quelque gens éclairés que j'ai choisis pour guides parmi les connaissances que m'a données milord Édouard. J'ai donc commencé d'être admis dans des sociétés moins nombreuses et plus choisies. Je ne m'étais trouvé, jusqu'à présent, qu'à des dîners réglés, où l'on ne voit de femme que la maîtresse de la maison ; où

Copyright Arvensa Editions

tous les désoeuvrés de Paris sont reçus pour peu qu'on les connaisse ; où chacun paye comme il peut son dîner en esprit ou en flatterie, et dont le ton bruyant et confus ne diffère pas beaucoup de celui des tables d'auberges.

Je suis maintenant initié à des mystères plus secrets[81]. J'assiste à des soupers priés, où la porte est fermée à tout survenant, et où l'on est sûr de ne trouver que des gens qui conviennent tous, sinon les uns aux autres, au moins à ceux qui les reçoivent. C'est là que les femmes s'observent moins, et qu'on peut commencer à les étudier ; c'est là que règnent plus paisiblement des propos plus fins et plus satiriques ; c'est là qu'au lieu des nouvelles publiques, des spectacles, des promotions, des morts, des mariages, dont on a parlé le matin, on passe discrètement en revue les anecdotes de Paris, qu'on dévoile tous les événements secrets de la chronique scandaleuse, qu'on rend le bien et le mal également plaisants et ridicules, et que, peignant avec art et selon l'intérêt particulier les caractères des personnages, chaque interlocuteur, sans y penser, peint encore beaucoup mieux le sien ; c'est là qu'un reste de circonspection fait inventer devant les laquais un certain langage entortillé, sous lequel, feignant de rendre la satire plus obscure, on la rend seulement plus amère, c'est là, en un mot, qu'on affile avec soin le poignard, sous prétexte de faire moins de mal, mais en effet pour l'enfoncer plus avant.

Cependant, à considérer ces propos selon nos idées, on aurait tort de les appeler satiriques, car ils sont bien plus railleurs que mordants, et tombent moins sur le vice que sur le ridicule. En général la satire a peu de cours dans les grandes villes, où ce qui n'est que mal est si simple, que ce n'est pas la peine d'en parler. Que reste-t-il à blâmer où la vertu n'est plus estimée et de quoi médirait-on quand on ne trouve plus de mal à rien ? À Paris surtout, où l'on ne saisit les choses que par le côté plaisant, tout ce qui doit allumer la colère et l'indignation est toujours mal reçu s'il n'est mis en chanson ou en épigramme. Les jolies femmes n'aiment point à se fâcher, aussi ne se fâchent-elles de rien ; elles aiment à rire ; et, comme il n'y a pas le mot pour rire au crime, les fripons sont d'honnêtes gens comme tout le monde. Mais malheur à qui prête le flanc au ridicule ! sa caustique empreinte est ineffaçable ; il ne déchire pas seulement les moeurs, la vertu, il marque jusqu'au vice même ; il sait calomnier les méchants. Mais revenons à nos soupers.

Copyright Arvensa Editions

Ce qui m'a le plus frappé dans ces sociétés d'élite, c'est de voir six personnes choisies exprès pour s'entretenir agréablement ensemble, et parmi lesquelles règnent même le plus souvent des liaisons secrètes, ne pouvoir rester une heure entre elles six, sans y faire intervenir la moitié de Paris ; comme si leurs coeurs n'avaient rien à se dire, et qu'il n'y eût là personne qui méritât de les intéresser. Te souvient-il, ma Julie, comment, en soupant chez ta cousine, ou chez toi, nous savions, en dépit de la contrainte et du mystère, faire tomber l'entretien sur des sujets qui eussent du rapport à nous, et comment à chaque réflexion touchante, à chaque allusion subtile, un regard plus vif qu'un éclair, un soupir plutôt devine qu'aperçu, en portait le doux sentiment d'un coeur à l'autre ?

Si la conversation se tourne par hasard sur les convives, c'est communément dans un certain jargon de société dont il faut avoir la clef pour l'entendre. À l'aide de ce chiffre, on se fait réciproquement, et selon le goût du temps, mille mauvaises plaisanteries, durant lesquelles le plus sot n'est pas celui qui brille le moins, tandis qu'un tiers mal instruit est réduit à l'ennui et au silence, ou à rire de ce qu'il n'entend point. Voilà, hors le tête-à-tête, qui m'est et me sera toujours inconnu, tout ce qu'il y a de tendre et d'affectueux dans les liaisons de ce pays.

Au milieu de tout cela, qu'un homme de poids avance un propos grave ou agite une question sérieuse, aussitôt l'attention commune se fixe à ce nouvel objet ; hommes, femmes, vieillards, jeunes gens, tout se prête à la considérer par toutes ses faces, et l'on est étonné du sens et de la raison qui sortent comme à l'envi de toutes ces têtes folâtres[82]. Un point de morale ne serait pas mieux discuté dans une société de philosophes que dans celle d'une jolie femme de Paris ; les conclusions y seraient même souvent moins sévères : car le philosophe qui veut agir comme il parle y regarde à deux fois ; mais ici, où toute la morale est un pur verbiage, on peut être austère sans conséquence, et l'on ne serait pas fâché, pour rabattre un peu l'orgueil philosophique, de mettre la vertu si haut que le sage même n'y pût atteindre. Au reste, hommes et femmes ; tous, instruits par l'expérience du monde, et surtout par leur conscience, se réunissent pour penser de leur espèce aussi mal qu'il est possible, toujours philosophant tristement, toujours dégradant par vanité la nature humaine, toujours cherchant dans quelque vice la cause de tout ce qui se fait de bien, toujours d'après leur propre coeur médisant du coeur de l'homme.

Copyright Arvensa Editions

Malgré cette avilissante doctrine, un des sujets favoris de ces paisibles entretiens, c'est le sentiment ; mot par lequel il ne faut pas entendre un épanchement affectueux dans le sein de l'amour ou de l'amitié, cela serait d'une fadeur à mourir ; c'est le sentiment mis en grandes maximes générales, et quintessencié par tout ce que la métaphysique a de plus subtil. Je puis dire n'avoir de ma vie ouï tant parler du sentiment, ni si peu compris ce qu'on en disait. Ce sont des raffinements inconcevables. O Julie ! nos coeurs grossiers n'ont jamais rien su de toutes ces belles maximes ; et j'ai peur qu'il n'en soit du sentiment chez les gens du monde comme d'Homère chez les pédants qui lui forgent mille beautés chimériques, faute d'apercevoir les véritables. Ils dépensent ainsi tout leur sentiment en esprit, et il s'en exhale tant dans le discours, qu'il n'en reste plus pour la pratique. Heureusement la bienséance y supplée, et l'on fait par usage à peu près les mêmes choses qu'on ferait par sensibilité, du moins tant qu'il n'en coûte que des formules et quelques gênes passagères qu'on s'impose pour faire bien parler de soi ; car quand les sacrifices vont jusqu'à gêner trop longtemps ou à coûter trop cher, adieu le sentiment ; la bienséance n'en exige pas jusque-là. À cela près, on ne saurait croire à quel point tout est compassé, mesuré, pesé, dans ce qu'ils appellent des procédés ; tout ce qui n'est plus dans les sentiments, ils l'ont mis en règle, et tout est réglé parmi eux. Ce peuple imitateur serait plein d'originaux, qu'il serait impossible d'en rien savoir ; car nul homme n'ose être lui-même. *Il faut faire comme les autres :* c'est la première maxime de la sagesse du pays. *Cela se fait, cela ne se fait pas* : voilà la décision suprême.

Cette apparente régularité donne aux usages communs l'air du monde le plus comique, même dans les choses les plus sérieuses : on sait à point nommé quand il faut envoyer savoir des nouvelles ; quand il faut se faire écrire, c'est-à-dire faire une visite qu'on ne fait pas ; quand il faut la faire soi-même ; quand il est permis d'être chez soi ; quand on doit n'y être pas, quoiqu'on y soit ; quelles offres l'on doit faire, quelles offres l'autre doit rejeter ; quel degré de tristesse on doit prendre à telle ou telle mort[83] ; combien de temps on doit pleurer à la campagne ; le jour où l'on peut revenir se consoler à la ville ; l'heure et la minute où l'affliction permet de donner le bal ou d'aller au spectacle. Tout le monde y fait à la fois la même chose dans la même circonstance ; tout va par temps comme les évolutions d'un régiment en bataille : vous diriez que ce sont autant de marionnettes clouées sur la même planche, ou tirées par le même fil.

Copyright Arvensa Editions

Or, comme il n'est pas possible que tous ces gens qui font exactement la même chose soient exactement affectés de même, il est clair qu'il faut les pénétrer par d'autres moyens pour les connaître ; il est clair que tout ce jargon n'est qu'un vain formulaire, et sert moins à juger des moeurs que du ton qui règne à Paris. On apprend ainsi les propos qu'on y tient, mais rien de ce qui peut servir à les apprécier. J'en dis autant de la plupart des écrits nouveaux ; j'en dis autant de la scène même, qui depuis Molière est bien plus un lieu où se débitent de jolies conversations que la représentation de la vie civile. Il y a ici trois théâtres, sur deux desquels on représente des êtres chimériques, savoir : sur l'un, des arlequins, des pantalons, des scaramouches ; sur l'autre, des dieux, des diables, des sorciers. Sur le troisième on représente ces pièces immortelles dont la lecture nous faisait tant de plaisir, et d'autres plus nouvelles qui paraissent de temps en temps sur la scène. Plusieurs de ces pièces sont tragiques, mais peu touchantes ; et si l'on y trouve quelques sentiments naturels et quelque vrai rapport au coeur humain, elles n'offrent aucune sorte d'instruction sur les moeurs particulières du peuple qu'elles amusent.

L'institution de la tragédie avait, chez ses inventeurs, un fondement de religion qui suffisait pour l'autoriser. D'ailleurs, elle offrait aux Grecs un spectacle instructif et agréable dans les malheurs des Perses leurs ennemis, dans les crimes et les folies des rois dont ce peuple s'était délivré. Qu'on représente à Berne, à Zurich, à la Haye, l'ancienne tyrannie de la maison d'Autriche, l'amour de la patrie et de la liberté nous rendra ces pièces intéressantes. Mais qu'on me dise de quel usage sont ici les tragédies de Corneille, et ce qu'importe au peuple de Paris Pompée ou Sertorius. Les tragédies grecques roulaient sur des événements réels ou réputés tels par les spectateurs, et fondés sur des traditions historiques. Mais que fait une flamme héroïque et pure dans l'âme des grands ? Ne dirait-on pas que les combats de l'amour et de la vertu leur donnent souvent de mauvaises nuits, et que le coeur a beaucoup à faire dans les mariages des rois ? Juge de la vraisemblance et de l'utilité de tant de pièces, qui roulent toutes sur ce chimérique sujet !

Quant à la comédie, il est certain qu'elle doit représenter au naturel les moeurs du peuple pour lequel elle est faite, afin qu'il s'y corrige de ses vices et de ses défauts, comme on ôte devant un miroir les taches de son visage. Térence et Plaute se trompèrent dans leur objet ; mais avant eux Aristophane et Ménandre avaient exposé aux Athéniens les moeurs

Copyright Arvensa Editions

athéniennes ; et, depuis, le seul Molière peignit plus naïvement encore celles des Français du siècle dernier à leurs propres yeux. Le tableau a changé ; mais il n'est plus revenu de peintre. Maintenant on copie au théâtre les conversations d'une centaine de maisons de Paris. Hors de cela, on n'y apprend rien des moeurs des Français. Il y a dans cette grande ville cinq ou six cent mille âmes dont il n'est jamais question sur la scène. Molière osa peindre des bourgeois et des artisans aussi bien que des marquis ; Socrate faisait parler des cochers, menuisiers, cordonniers, maçons[84]. Mais les auteurs d'aujourd'hui, qui sont des gens d'un autre air, se croiraient déshonorés s'ils savaient ce qui se passe au comptoir d'un marchand ou dans la boutique d'un ouvrier ; il ne leur faut que des interlocuteurs illustres, et ils cherchent dans le rang de leurs personnages l'élévation qu'ils ne peuvent tirer de leur génie. Les spectateurs eux-mêmes sont devenus si délicats, qu'ils craindraient de se compromettre à la comédie comme en visite, et ne daigneraient pas aller voir en représentation des gens de moindre condition qu'eux. Ils sont comme les seuls habitants de la terre : tout le reste n'est rien à leurs yeux. Avoir un carrosse, un suisse, un maître d'hôtel, c'est être comme tout le monde. Pour être comme tout le monde, il faut être comme très peu de gens. Ceux qui vont à pied ne sont pas du monde ; ce sont des bourgeois, des hommes du peuple, des gens de l'autre monde ; et l'on dirait qu'un carrosse n'est pas tant nécessaire pour se conduire que pour exister. Il y a comme cela une poignée d'impertinents qui ne comptent qu'eux dans tout l'univers, et ne valent guère la peine qu'on les compte, si ce n'est pour le mal qu'ils font. C'est pour eux uniquement que sont faits les spectacles ; ils s'y montrent à la fois comme représentés au milieu du théâtre, et comme représentants aux deux côtés ; ils sont personnages sur la scène, et comédiens sur les bancs. C'est ainsi que la sphère du monde et des auteurs se rétrécit ; c'est ainsi que la scène moderne ne quitte plus son ennuyeuse dignité : on n'y sait plus montrer les hommes qu'en habit doré. Vous diriez que la France n'est peuplée que de comtes et de chevaliers ; et plus le peuple y est misérable et gueux, plus le tableau du peuple y est brillant et magnifique. Cela fait qu'en peignant le ridicule des états qui servent d'exemple aux autres, on le répand plutôt que de l'éteindre, et que le peuple, toujours singe et imitateur des riches, va moins au théâtre pour rire de leurs folies que pour les étudier, et devenir encore plus fous qu'eux

Copyright Arvensa Editions

en les imitant. Voilà de quoi fut cause Molière lui-même ; il corrigea la cour en infectant la ville : et ses ridicules marquis furent le premier modèle des petits-maîtres bourgeois qui leur succédèrent.

En général, il y a beaucoup de discours et peu d'action sur la scène française : peut-être est-ce qu'en effet le Français parle encore plus qu'il n'agit, ou du moins qu'il donne un bien plus grand prix à ce qu'on dit qu'à ce qu'on fait. Quelqu'un disait, en sortant d'une pièce de Denys le Tyran *:* « Je n'ai rien vu, mais j'ai entendu force paroles[85]. » Voilà ce qu'on peut dire en sortant des pièces françaises. Racine et Corneille, avec tout leur génie, ne sont eux-mêmes que des parleurs ; et leur successeur est le premier qui, à l'imitation des Anglais, ait osé mettre quelquefois la scène en représentation. Communément tout se passe en beaux dialogues bien agencés, bien ronflants, où l'on voit d'abord que le premier soin de chaque interlocuteur est toujours celui de briller. Presque tout s'énonce en maximes générales. Quelque agités qu'ils puissent être, ils songent toujours plus au public qu'à eux-mêmes ; une sentence leur coûte moins qu'un sentiment : les pièces de Racine et de Molière[86] exceptées, le *je* est presque aussi scrupuleusement banni de la scène française que des écrits de Port-Royal, et les passions humaines, aussi modestes que l'humilité chrétienne, n'y parlent jamais que par *on*. Il y a encore une certaine dignité maniérée dans le geste et dans le propos, qui ne permet jamais à la passion de parler exactement son langage, ni à l'auteur de revêtir son personnage et de se transporter au lieu de la scène, mais le tient toujours enchaîné sur le théâtre et sous les yeux des spectateurs. Aussi les situations les plus vives ne lui font-elles jamais oublier un bel arrangement de phrases ni des attitudes élégantes ; et si le désespoir lui plonge un poignard dans le coeur, non content d'observer la décence en tombant comme Polyxène, il ne tombe point ; la décence le maintient debout après sa mort, et tous ceux qui viennent d'expirer s'en retournent l'instant d'après sur leurs jambes.

Tout cela vient de ce que le Français ne cherche point sur la scène le naturel et l'illusion et n'y veut que de l'esprit et des pensées ; il fait cas de l'agrément et non de l'imitation, et ne se soucie pas d'être séduit pourvu qu'on l'amuse. Personne ne va au spectacle pour le plaisir du spectacle, mais pour voir l'assemblée, pour en être vu, pour ramasser de quoi fournir au caquet après la pièce ; et l'on ne songe à ce qu'on voit que pour savoir

Copyright Arvensa Editions

ce qu'on en dira. L'acteur pour eux est toujours l'acteur, jamais le personnage qu'il représente. Cet homme qui parle en maître du monde n'est point Auguste, c'est Baron ; la veuve de Pompée est Adrienne ; Alzire est mademoiselle Gaussin ; et ce fier sauvage est Grandval. Les comédiens, de leur côté, négligent entièrement l'illusion dont ils voient que personne ne se soucie. Ils placent les héros de l'antiquité entre six rangs de jeunes Parisiens ; ils calquent les modes françaises sur l'habit romain ; on voit Cornélie en pleurs avec deux doigts de rouge, Caton poudré au blanc, et Brutus en panier. Tout cela ne choque personne et ne fait rien au succès des pièces : comme on ne voit que l'acteur dans le personnage, on ne voit non plus que l'auteur dans le drame : et si le costume est négligé, cela se pardonne aisément ; car on sait bien que Corneille n'était pas tailleur, ni Crébillon perruquier.

Ainsi, de quelque sens qu'on envisage les choses, tout n'est ici que babil, jargon, propos sans conséquence. Sur la scène comme dans le monde, on a beau écouter ce qui se dit, on n'apprend rien de ce qui se fait et qu'a-t-on besoin de l'apprendre ? Sitôt qu'un homme a parlé, s'informe-t-on de sa conduite ? N'a-t-il pas tout fait ? N'est-il pas jugé ? L'honnête homme d'ici n'est point celui qui fait de bonnes actions, mais celui qui dit de belles choses ; et un seul propos inconsidéré, lâché sans réflexion, peut faire à celui qui le tient un tort irréparable que n'effaceraient pas quarante ans d'intégrité. En un mot, bien que les oeuvres des hommes ne ressemblent guère à leurs discours, je vois qu'on ne les peint que par leurs discours, sans égard à leurs oeuvres ; je vois aussi que dans une grande ville la société paraît plus douce, plus facile, plus sûre même que parmi des gens moins étudiés ; mais les hommes y sont-ils en effet plus humains, plus modérés, plus justes ? Je n'en sais rien. Ce ne sont encore là que des apparences ; et sous ces dehors si ouverts et si agréables, les coeurs sont peut-être plus cachés, plus enfoncés en dedans que les nôtres. Étranger, isolé, sans affaires, sans liaisons, sans plaisirs, et ne voulant m'en rapporter qu'à moi, le moyen de pouvoir prononcer ?

Cependant je commence à sentir l'ivresse où cette vie agitée et tumultueuse plonge ceux qui la mènent, et je tombe dans un étourdissement semblable à celui d'un homme aux yeux duquel on fait passer rapidement une multitude d'objets. Aucun de ceux qui me frappent n'attache mon coeur, mais tous ensemble en troublent et suspendent les affections, au point d'en oublier quelques instants ce que je suis et à qui je

Copyright Arvensa Editions

suis. Chaque jour en sortant de chez moi j'enferme mes sentiments sous la clef, pour en prendre d'autres qui se prêtent aux frivoles objets qui m'attendent. Insensiblement je juge et raisonne comme j'entends juger et raisonner tout le monde. Si quelquefois j'essaye de secouer les préjugés et de voir les choses comme elles sont, à l'instant je suis écrasé d'un certain verbiage qui ressemble beaucoup à du raisonnement. On me prouve avec évidence qu'il n'y a que le demi-philosophe qui regarde à la réalité des choses ; que le vrai sage ne les considère que par les apparences ; qu'il doit prendre les préjugés pour principes, les bienséances pour lois, et que la plus sublime sagesse consiste à vivre comme les fous.

Forcé de changer ainsi l'ordre de mes affections morales, forcé de donner un prix à des chimères, et d'imposer silence à la nature et à la raison, je vois ainsi défigurer ce divin modèle que je porte au dedans de moi, et qui servait à la fois d'objet à mes désirs et de règle à mes actions ; je flotte de caprice en caprice ; et mes goûts étant sans cesse asservis à l'opinion, je ne puis être sûr un seul jour de ce que j'aimerai le lendemain.

Confus, humilié, consterné, de sentir dégrader en moi la nature de l'homme, et de me voir ravalé si bas de cette grandeur intérieure où nos coeurs enflammés s'élevaient réciproquement, je reviens le soir, pénétré d'une secrète tristesse, accablé d'un dégoût mortel, et le coeur vide et gonflé comme un ballon rempli d'air. O amour ! ô purs sentiments que je tiens de lui !... Avec quel charme je rentre en moi-même ! Avec quel transport j'y retrouve encore mes premières affections et ma première dignité ! Combien je m'applaudis d'y revoir briller dans tout son éclat l'image de la vertu, d'y contempler la tienne, ô Julie, assise sur un trône de gloire et dissipant d'un souffle tous ces prestiges ! Je sens respirer mon âme oppressée, je crois avoir recouvré mon existence et ma vie, et je reprends avec mon amour tous les sentiments sublimes qui le rendent digne de son objet.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XVIII – De Julie à Saint-Preux

Je viens, mon bon ami, de jouir d'un des plus doux spectacles qui puissent jamais charmer mes yeux. La plus sage, la plus aimable des filles est enfin devenue la plus digne et la meilleure des femmes. L'honnête homme dont elle a comblé les voeux, plein d'estime et d'amour pour elle, ne respire que pour la chérir, l'adorer, la rendre heureuse ; et je goûte le charme inexprimable d'être témoin du bonheur de mon amie, c'est-à-dire de le partager. Tu n'y seras pas moins sensible, j'en suis bien sûre, toi qu'elle aima toujours si tendrement, toi qui lui fus cher presque dès son enfance, et à qui tant de bienfaits l'ont dû rendre encore plus chère. Oui, tous les sentiments qu'elle éprouve se font sentir à nos coeurs comme au sien. S'ils sont des plaisirs pour elle, ils sont pour nous des consolations ; et tel est le prix de l'amitié qui nous joint, que la félicité d'un des trois suffit pour adoucir les maux des deux autres.

Ne nous dissimulons pas pourtant que cette amie incomparable va nous échapper en partie.

La voilà dans un nouvel ordre de choses ; la voilà sujette à de nouveaux engagements, à de nouveaux devoirs ; et son coeur, qui n'était qu'à nous, se doit maintenant à d'autres affections auxquelles il faut que l'amitié cède le premier rang. Il y a plus, mon ami ; nous devons de notre part devenir plus scrupuleux sur les témoignages de son zèle ; nous ne devons pas seulement consulter son attachement pour nous et le besoin que nous avons d'elle, mais ce qui convient à son nouvel état, et ce qui peut agréer ou déplaire à son mari. Nous n'avons pas besoin de chercher ce qu'exigerait en pareil cas la vertu ; les lois seules de l'amitié suffisent. Celui qui, pour son intérêt particulier, pourrait compromettre un ami mériterait-il d'en avoir ? Quand elle était fille, elle était libre, elle n'avait à répondre

Copyright Arvensa Editions

de ses démarches qu'à elle-même, et l'honnêteté de ses intentions suffisait pour la justifier à ses propres yeux. Elle nous regardait comme deux époux destinés l'un à l'autre ; et, son coeur sensible et pur alliant la plus chaste pudeur pour elle-même à la plus tendre compassion pour sa coupable amie, elle couvrait ma faute sans la partager. Mais à présent tout est changé ; elle doit compte de sa conduite à un autre ; elle n'a pas seulement engagé sa foi, elle a aliéné sa liberté. Dépositaire en même temps de l'honneur de deux personnes, il ne lui suffit pas d'être honnête, il faut encore qu'elle soit honorée ; il ne lui suffit pas de ne rien faire que de bien, il faut encore qu'elle ne fasse rien qui ne soit approuvé. Une femme vertueuse ne doit pas seulement mériter l'estime de son mari, mais l'obtenir ; s'il la blâme, elle est blâmable ; et, fût-elle innocente, elle a tort sitôt qu'elle est soupçonnée : car les apparences mêmes sont au nombre de ses devoirs.

Je ne vois pas clairement si toutes ces raisons sont bonnes, tu en seras le juge ; mais un certain sentiment intérieur m'avertit qu'il n'est pas bien que ma cousine continue d'être ma confidente, ni qu'elle me le dise la première. Je me suis souvent trouvée en faute sur mes raisonnements, jamais sur les mouvements secrets qui me les inspirent, et cela fait que j'ai plus de confiance à mon instinct qu'à ma raison.

Sur ce principe, j'ai déjà pris un prétexte pour retirer tes lettres, que la crainte d'une surprise me faisait tenir chez elle. Elle me les a rendues avec un serrement de coeur que le mien m'a fait apercevoir, et qui m'a trop confirmé que j'avais fait ce qu'il fallait faire. Nous n'avons point eu d'explication, mais nos regards en tenaient lieu ; elle m'a embrassée en pleurant ; nous sentions sans nous rien dire combien le tendre langage de l'amitié a peu besoin du secours des paroles.

À l'égard de l'adresse à substituer à la sienne, j'avais songé d'abord à celle de Fanchon Anet, et c'est bien la voie la plus sûre que nous pourrions choisir ; mais, si cette jeune femme est dans un rang plus bas que ma cousine, est-ce une raison d'avoir moins d'égards pour elle en ce qui concerne l'honnêteté ? N'est-il pas à craindre, au contraire, que des sentiments moins élevés ne lui rendent mon exemple plus dangereux, que ce qui n'était pour l'une que l'effort d'une amitié sublime ne soit pour l'autre un commencement de corruption, et qu'en abusant de sa reconnaissance je ne force la vertu même à servir d'instrument au vice ? Ah ! n'est-ce pas assez pour moi d'être coupable, sans me donner des

Copyright Arvensa Editions

complices, et sans aggraver mes fautes du poids de celles d'autrui ? N'y pensons point, mon ami : j'ai imaginé un autre expédient, beaucoup moins sûr à la vérité, mais aussi moins répréhensible, en ce qu'il ne compromet personne et ne nous donne aucun confident ; c'est de m'écrire sous un nom en l'air, comme, par exemple, M. du Bosquet, et de me mettre une enveloppe adressée à Regianino, que j'aurai soin de prévenir. Ainsi Regianino lui-même ne saura rien ; il n'aura tout au plus que des soupçons, qu'il n'oserait vérifier, car milord Édouard de qui dépend sa fortune m'a répondu de lui. Tandis que notre correspondance continuera par cette voie, je verrai si l'on peut reprendre celle qui nous servit durant le voyage de Valais, ou quelque autre qui soit permanente et sûre.

Quand je ne connaîtrais pas l'état de ton coeur, je m'apercevrais, par l'humeur qui règne dans tes relations, que la vie que tu mènes n'est pas de ton goût. Les lettres de M. de Muralt, dont on s'est plaint en France, étaient moins sévères que les tiennes ; comme un enfant qui se dépite contre ses maîtres, tu te venges d'être obligé d'étudier le monde sur les premiers qui te l'apprennent. Ce qui me surprend le plus est que la chose qui commence par te révolter est celle qui prévient tous les étrangers, savoir, l'accueil des Français et le ton général de leur société, quoique de ton propre aveu tu doives personnellement t'en louer. Je n'ai pas oublié la distinction de Paris en particulier et d'une grande ville en général ; mais je vois qu'ignorant ce qui convient à l'un ou à l'autre, tu fais ta critique à bon compte, avant de savoir si c'est une médisance ou une observation. Quoi qu'il ne soit, j'aime la nation française, et ce n'est pas m'obliger que d'en mal parler. Je dois aux bons livres qui nous viennent d'elle la plupart des instructions que nous avons prises ensemble. Si notre pays n'est plus barbare, à qui en avons-nous l'obligation ? Les deux plus grands, les deux plus vertueux des modernes, Catinat, Fénelon, étaient tous deux Français : Henri IV, le roi que j'aime, le bon roi, l'était. Si la France n'est pas le pays des hommes libres, elle est celui des hommes vrais ; et cette liberté vaut bien l'autre aux yeux du sage. Hospitaliers, protecteurs de l'étranger, les Français lui passent même la vérité qui les blesse ; et l'on se ferait lapider à Londres si l'on y osait dire des Anglais la moitié du mal que les Français laissent dire d'eux à Paris. Mon père, qui a passé sa vie en France, ne parle qu'avec transport de ce bon et aimable peuple. S'il y a versé son sang au service du prince, le prince ne l'a point oublié dans sa retraite, et l'honore encore de ses bienfaits ; ainsi je me regarde comme intéressée à la gloire

Copyright Arvensa Editions

d'un pays où mon père a trouvé la sienne. Mon ami, si chaque peuple a ses bonnes et mauvaises qualités, honore au moins la vérité qui loue, aussi bien que la vérité qui blâme.

Je te dirai plus ; pourquoi perdrais-tu en visites oisives le temps qui te reste à passer aux lieux où tu es ? Paris est-il moins que Londres le théâtre des talents, et les étrangers y font-ils moins aisément leur chemin ? Crois-moi, tous les Anglais ne sont pas des lords Édouards, et tous les Français ne ressemblent pas à ces beaux diseurs qui te déplaisent si fort. Tente, essaye, fais quelques épreuves, ne fût-ce que pour approfondir les moeurs, et juger à l'oeuvre ces gens qui parlent si bien. Le père de ma cousine dit que tu connais la constitution de l'empire et les intérêts des princes, milord Édouard trouve aussi que tu n'as pas mal étudié les principes de la politique et les divers systèmes de gouvernement. J'ai dans la tête que les pays du monde où le mérite est le plus honoré est celui qui te convient le mieux, et que tu n'as besoin que d'être connu pour être employé. Quant à la religion, pourquoi la tienne te nuirait-elle plus qu'à un autre ? La raison n'est-elle pas le préservatif de l'intolérance et du fanatisme ? Est-on plus bigot en France qu'en Allemagne ? Et qui t'empêcherait de pouvoir faire à Paris le même chemin que M. de Saint-Saphorin a fait à Vienne ? Si tu considères le but, les plus prompts essais ne doivent-ils pas accélérer les succès ? Si tu compares les moyens, n'est-il pas plus honnête encore de s'avancer par ses talents que par ses amis ? Si tu songes... Ah ! cette mer... un plus long trajet... J'aimerais mieux l'Angleterre, si Paris était au-delà.

À propos de cette grande ville, oserais-je relever une affectation que je remarque dans tes lettres ? Toi qui me parlais des Valaisanes avec tant de plaisir, pourquoi ne me dis-tu rien des Parisiennes ? Ces femmes galantes et célèbres valent-elles moins la peine d'être dépeintes que quelques montagnardes simples et grossières ? Crains-tu peut-être de me donner de l'inquiétude par le tableau des plus séduisantes personnes de l'univers ? Désabuse-toi, mon ami, ce que tu peux faire de pis pour mon repos est de ne me point parler d'elles ; et, quoi que tu m'en puisses dire, ton silence à leur égard m'est beaucoup plus suspect que tes éloges.

Je serais bien aise aussi d'avoir un petit mot sur l'Opéra de Paris, dont on dit ici des merveilles[87] ; car enfin la musique peut être mauvaise, et le spectacle avoir ses beautés : s'il n'en a pas, c'est un sujet pour ta médisance, et du moins, tu n'offenseras personne.

Je ne sais si c'est la peine de te dire qu'à l'occasion de la noce il m'est

Copyright Arvensa Editions

encore venu ces jours passés deux épouseurs comme par rendez-vous : l'un d'Yverdon, gîtant, chassant de château en château, l'autre du pays allemand, par le coche de Berne. Le premier est une manière de petit-maître, parlant assez résolument pour faire trouver ses reparties spirituelles à ceux qui n'en écoutent que le ton ; l'autre est un grand nigaud timide, non de cette aimable timidité qui vient de la crainte de déplaire, mais de l'embarras d'un sot qui ne sait que dire, et du malaise d'un libertin qui ne sent pas à sa place auprès d'une honnête fille. Sachant très positivement les intentions de mon père au sujet de ces deux messieurs, j'use avec plaisir de la liberté qu'il me laisse de les traiter à ma fantaisie et je ne crois pas que cette fantaisie laisse durer longtemps celle qui les amène. Je les hais d'oser attaquer un coeur où tu règnes, sans armes pour te le disputer : s'ils en avaient, je les haïrais davantage encore ; mais où les prendraient-ils, eux, et d'autres, et tout l'univers ? Non, non, sois tranquille, mon aimable ami : quand je retrouverais un mérite égal au tien, quand il se présenterait un autre que toi-même, encore le premier venu serait-il le seul écouté. Ne t'inquiète donc point de ces deux espèces dont je daigne à peine te parler. Quel plaisir j'aurais à leur mesurer deux doses de dégoût si parfaitement égales qu'ils prissent la résolution de partir ensemble comme ils sont venus, et que je pusse t'apprendre à la fois le départ de tous deux ?

M. de Crouzas vient de nous donner une réfutation des épîtres de Pope, que j'ai lue avec ennui. Je ne sais pas au vrai lequel des deux auteurs a raison ; mais je sais bien que le livre de M. de Crouzas ne fera jamais faire une bonne action, et qu'il n'y a rien de bon qu'on ne soit tenté de faire en quittant celui de Pope. Je n'ai point, pour moi, d'autre manière de juger de mes lectures que de sonder les dispositions où elles laissent mon âme, et j'imagine à peine quelle sorte de bonté peut avoir un livre qui ne porte point ses lecteurs au bien[88].

Adieu, mon trop cher ami, je ne voudrais pas finir sitôt ; mais on m'attend, on m'appelle. Je te quitte à regret, car je suis gaie et j'aime à partager avec toi mes plaisirs ; ce qui les anime et les redouble est que ma mère se trouve mieux depuis quelques jours ; elle s'est senti assez de force pour assister au mariage, et servir de mère à sa nièce, ou plutôt à sa seconde fille. La pauvre Claire en a pleuré de joie. Juge de moi, qui, méritant si peu de la conserver, tremble toujours de la perdre. En vérité elle fait les honneurs de la fête avec autant de grâce que dans sa plus

Copyright Arvensa Editions

parfaite santé ; il semble même qu'un reste de langueur rende sa naïve politesse encore plus touchante. Non, jamais cette incomparable mère ne fut si bonne, si charmante, si digne d'être adorée. Sais-tu qu'elle a demandé plusieurs fois de tes nouvelles à M. d'Orbe ? Quoiqu'elle ne me parle point de toi, je n'ignore pas qu'elle t'aime, et que, si jamais elle était écoutée, ton bonheur et le mien seraient son premier ouvrage. Ah ! si ton coeur sait être sensible, qu'il a besoin de l'être, et qu'il a de dettes à payer !

Copyright Arvensa Editions

Lettre XIX – De Saint-Preux à Julie

Tiens, ma Julie, gronde-moi, querelle-moi, bats-moi ; je souffrirai tout, mais je n'en continuerai pas moins à te dire ce que je pense. Qui sera le dépositaire de tous mes sentiments, si ce n'est toi qui les éclaires, et avec qui mon coeur se permettrait-il de parler si tu refusais de l'entendre ? Quand je te rends compte de mes observations et de mes jugements, c'est pour que tu les corriges, non pour que tu les approuves ; et plus je puis commettre d'erreurs, plus je dois me presser de t'en instruire. Si je blâme les abus qui me frappent dans cette grande ville, je ne m'en excuserai point sur ce que je t'en parle en confidence ; car je ne dis jamais rien d'un tiers que je ne sois prêt à lui dire en face ; et, dans tout ce que je t'écris des Parisiens ; je ne fais que répéter ce que je leur dis tous les jours à eux-mêmes. Ils ne m'en savent point mauvais gré ; ils conviennent de beaucoup de choses. Ils se plaignaient de notre Muralt, je le crois bien : on voit, on sent combien il les hait, jusque dans les éloges qu'il leur donne ; et je suis bien trompé si, même dans ma critique, on n'aperçoit le contraire. L'estime et la reconnaissance que m'inspirent leurs bontés ne font qu'augmenter ma franchise : elle peut n'être pas inutile à quelques-uns ; et à la manière dont tous supportent la vérité dans ma bouche, j'ose croire que nous sommes dignes, eux de l'entendre, et moi de la dire. C'est en cela, ma Julie, que la vérité qui blâme est plus honorable que la vérité qui loue ; car la louange ne sert qu'à corrompre ceux qui la goûtent, et les plus indignes en sont toujours les plus affamés ; mais la censure est utile, et le mérite seul sait la supporter. Je te le dis du fond de mon coeur, j'honore le Français comme le seul peuple qui aime véritablement les hommes, et qui soit bienfaisant par caractère ; mais c'est pour cela même que je suis moins

Copyright Arvensa Editions

disposé à lui accorder cette admiration générale à laquelle il prétend même pour les défauts qu'il avoue. Si les Français n'avaient point de vertus, je n'en dirais rien ; s'ils n'avaient point de vices, ils ne seraient pas hommes ; ils ont trop de côtés louables pour être toujours loués.

Quant aux tentatives dont tu me parles, elles me sont impraticables, parce qu'il faudrait employer, pour les faire, des moyens qui ne me conviennent pas et que tu m'as interdits toi-même. L'austérité républicaine n'est pas de mise en ce pays ; il y faut des vertus plus flexibles, et qui sachent mieux se plier aux intérêts des amis et des protecteurs. Le mérite est honoré, j'en conviens ; mais ici les talents qui mènent à la réputation ne sont point ceux qui mènent à la fortune ; et quand j'aurais le malheur de posséder ces derniers, Julie se résoudrait-elle à devenir la femme d'un parvenu ? En Angleterre c'est tout autre chose, et quoique les moeurs y vaillent peut-être encore moins qu'en France, cela n'empêche pas qu'on n'y puisse parvenir par des chemins plus honnêtes, parce que le peuple ayant plus de part au gouvernement, l'estime publique y est un plus grand moyen de crédit. Tu n'ignores pas que le projet de milord Édouard est d'employer cette voie en ma faveur, et le mien de justifier son zèle. Le lieu de la terre où je suis le plus loin de toi est celui où je ne puis rien faire qui m'en rapproche. O Julie ! s'il est difficile d'obtenir ta main, il l'est bien plus de la mériter ; et voilà la noble tâche que l'amour m'impose.

Tu m'ôtes d'une grande peine en me donnant de meilleures nouvelles de ta mère. Je t'en voyais déjà si inquiète avant mon départ, que je n'osai te dire ce que j'en pensais ; mais je la trouvais maigrie, changée, et je redoutais quelque maladie dangereuse. Conservez-la-moi, parce qu'elle m'est chère, parce que mon coeur l'honore, parce que ses bontés font mon unique espérance, et surtout parce qu'elle est mère de ma Julie.

Je te dirai sur les deux épouseurs que je n'aime point ce mot, même par plaisanterie : du reste, le ton dont tu me parles d'eux m'empêche de les craindre, et je ne hais plus ces infortunés puisque tu crois les haïr. Mais j'admire ta simplicité de penser connaître la haine : ne vois-tu pas que c'est l'amour dépité que tu prends pour elle ? Ainsi murmure la blanche colombe dont on poursuit le bien-aimé. Va, Julie, va, fille incomparable, quand tu pourras haïr quelque chose, je pourrai cesser de t'aimer.

P. S. — Que je te plains d'être obsédée par ces deux importuns ! Pour l'amour de toi-même, hâte-toi de les renvoyer.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XX – De Julie à Saint-Preux

Mon ami, j'ai remis à M. d'Orbe un paquet qu'il s'est chargé de t'envoyer à l'adresse de M. Silvestre, chez qui tu pourras le retirer ; mais je t'avertis d'attendre pour l'ouvrir que tu sois seul et dans ta chambre. Tu trouveras dans ce paquet un petit meuble à ton usage.

C'est une espèce d'amulette que les amants portent volontiers. La manière de s'en servir est bizarre ; il faut la contempler tous les matins un quart d'heure jusqu'à ce qu'on se sente pénétré d'un certain attendrissement ; alors on l'applique sur ses yeux, sur sa bouche, et sur son coeur : cela sert, dit-on, de préservatif durant la journée contre le mauvais air du pays galant. On attribue encore à ces sortes de talismans une vertu électrique très singulière, mais qui n'agit qu'entre les amants fidèles ; c'est de communiquer à l'un l'impression des baisers de l'autre à plus de cent lieues de là. Je ne garantis pas le succès de l'expérience ; je sais seulement qu'il ne tient qu'à toi de la faire.

Tranquillise-toi sur les deux galants ou prétendants, ou comme tu voudras les appeler, car désormais le nom ne fait plus rien à la chose. Ils sont partis : qu'ils aillent en paix. Depuis que je ne les vois plus, je ne les hais plus.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XXI – De Saint-Preux à Julie

Tu l'as voulu, Julie ; il faut donc te les dépeindre, ces aimables Parisiennes. Orgueilleuse ! cet hommage manquait à tes charmes. Avec toute ta feinte jalousie, avec ta modestie et ton amour, je vois plus de vanité que de crainte cachée sous cette curiosité. Quoi qu'il en soit, je serai vrai : je puis l'être ; je le serais de meilleur coeur si j'avais davantage à louer. Que ne sont-elles cent fois plus charmantes ! que n'ont-elles assez d'attraits pour rendre un nouvel honneur aux tiens !

Tu te plaignais de mon silence ! Eh, mon Dieu ! que t'aurais-je dit ? En lisant cette lettre, tu sentiras pourquoi j'aimais à te parler des Valaisanes tes voisines, et pourquoi je ne te parlais point des femmes de ce pays. C'est que les unes me rappelaient à toi sans cesse, et que les autres... Lis, et puis tu me jugeras. Au reste, peu de gens pensent comme moi des dames françaises, si même je ne suis sur leur compte tout à fait seul de mon avis. C'est sur quoi l'équité m'oblige à te prévenir, afin que tu saches que je te les représente, non peut-être comme elles sont, mais comme je les vois. Malgré cela, si je suis injuste envers elles, tu ne manqueras pas de me censurer encore ; et tu seras plus injuste que moi, car tout le tort en est à toi seule.

Commençons par l'extérieur. C'est à quoi s'en tiennent la plupart des observateurs. Si je les imitais en cela, les femmes de ce pays auraient trop à s'en plaindre : elles ont un extérieur de caractère aussi bien que de visage ; et comme l'un ne leur est guère plus favorable que l'autre, on leur fait tort en ne les jugeant que par là. Elles sont tout au plus passables de figure, et généralement plutôt mal que bien : je laisse à part les exceptions. Menues plutôt que bien faites, elles n'ont point la taille fine ; aussi s'attachent-elles

Copyright Arvensa Editions

volontiers aux modes qui la déguisent : en quoi je trouve assez simples les femmes des autres pays, de vouloir bien imiter des modes faites pour cacher les défauts qu'elles n'ont pas.

Leur démarche est aisée et commune. Leur port n'a rien d'affecté parce qu'elles n'aiment point à se gêner ; mais elles ont naturellement une certaine *disinvoltura*[89] qui n'est pas dépourvue de grâces, et qu'elles se piquent souvent de pousser jusqu'à l'étourderie. Elles ont le teint médiocrement blanc et sont communément un peu maigres, ce qui ne contribue pas à leur embellir la peau. À l'égard de la gorge, c'est l'autre extrémité des Valaisanes. Avec des corps fortement serrés elles tâchent d'en imposer sur la consistance ; il y a d'autres moyens d'en imposer sur la couleur. Quoique je n'aie aperçu ces objets que de fort loin, l'inspection en est si libre qu'il reste peu de chose à deviner. Ces dames paraissent mal entendre en cela leurs intérêts ; car, pour peu que le visage soit agréable, l'imagination du spectateur les servirait au surplus beaucoup mieux que ses yeux ; et, suivant le philosophe gascon, la faim entière est bien plus âpre que celle qu'on a déjà rassasiée, au moins par un sens[90].

Leurs traits sont peu réguliers ; mais, si elles ne sont pas belles, elles ont de la physionomie, qui supplée à la beauté, et l'éclipse quelquefois. Leurs yeux vifs et brillants ne sont pourtant ni pénétrants ni doux. Quoiqu'elles prétendent les animer à force de rouge, l'expression qu'elles leur donnent par ce moyen tient plus du feu de la colère que de celui de l'amour : naturellement ils n'ont que de la gaieté ; ou s'ils semblent quelquefois demander un sentiment tendre, ils ne le promettent jamais[91].

Elles se mettent si bien, ou du moins elles en ont tellement la réputation, qu'elles servent en cela, comme en tout, de modèle au reste de l'Europe. En effet, on ne peut employer avec plus de goût un habillement plus bizarre. Elles sont de toutes les femmes les moins asservies à leurs propres modes. La mode domine les provinciales ; mais les Parisiennes dominent la mode, et la savent plier chacune à son avantage. Les premières sont comme des copistes ignorants et serviles qui copient jusqu'aux fautes d'orthographe ; les autres sont des auteurs qui copient en maîtres et savent rétablir les mauvaises leçons.

Leur parure est plus recherchée que magnifique ; il y règne plus d'élégance que de richesse. La rapidité des modes, qui vieillit tout d'une

Copyright Arvensa Editions

année à l'autre, la propreté qui leur fait aimer à changer souvent d'ajustement, les préservent d'une somptuosité ridicule : elles n'en dépensent pas moins, mais leur dépense est mieux entendue ; au lieu d'habits râpés et superbes comme en Italie, on voit ici des habits plus simples et toujours frais. Les deux sexes ont à cet égard la même modération, la même délicatesse et ce goût me fait grand plaisir : j'aime fort à ne voir ni galons ni taches. Il n'y a point de peuple, excepté le nôtre, où les femmes surtout portent moins la dorure. On voit les mêmes étoffes dans tous les états, et l'on aurait peine à distinguer une duchesse d'une bourgeoise, si la première n'avait l'art de trouver des distinctions que l'autre n'oserait imiter. Or ceci semble avoir sa difficulté ; car quelque mode qu'on prenne à la cour, cette mode est suivie à l'instant à la ville ; et il n'en est pas des bourgeoises de Paris comme des provinciales et des étrangères, qui ne sont jamais qu'à la mode qui n'est plus. Il n'en est pas encore comme dans les autres pays, où les plus grands étant aussi les plus riches, leurs femmes se distinguent par un luxe que les autres ne peuvent égaler. Si les femmes de la cour prenaient ici cette voie, elles seraient bientôt effacées par celles des financiers.

Qu'ont-elles donc fait ? Elles ont choisi des moyens plus sûrs, plus adroits, et qui marquent plus de réflexion. Elles savent que des idées de pudeur et de modestie sont profondément gravées dans l'esprit du peuple. C'est là ce qui leur a suggéré des modes inimitables. Elles ont vu que le peuple avait en horreur le rouge, qu'il s'obstine à nommer grossièrement du fard, elles se sont appliqué quatre doigts, non de fard, mais de rouge ; car, le mot changé, la chose n'est plus la même. Elles ont vu qu'une gorge découverte est en scandale au public ; elles ont largement échancré leur corps. Elles ont vu... oh ! bien des choses, que ma Julie, toute demoiselle qu'elle est, ne verra sûrement jamais. Elles ont mis dans leurs manières le même esprit qui dirige leur ajustement. Cette pudeur charmante qui distingue, honore et embellit ton sexe, leur a paru vile et roturière ; elles ont animé leur geste et leur propos d'une noble impudence ; et il n'y a point d'honnête homme à qui leur regard assuré ne fasse baisser les yeux. C'est ainsi que cessant d'être femmes, de peur d'être confondues avec les autres femmes, elles préfèrent leur rang à leur sexe, et imitent les filles de joie, afin de n'être pas imitées.

J'ignore jusqu'où va cette imitation de leur part, mais je sais qu'elles n'ont pu tout à fait éviter celle qu'elles voulaient prévenir. Quant au rouge

Copyright Arvensa Editions

et aux corps échancrés, ils ont fait tout le progrès qu'ils pouvaient faire. Les femmes de la ville ont mieux aimé renoncer à leurs couleurs naturelles et aux charmes que pouvait leur prêter l'amoroso pensier des amants, que de rester mises comme des bourgeoises ; et si cet exemple n'a point gagné les moindres états, c'est qu'une femme à pied dans un pareil équipage n'est pas trop en sûreté contre les insultes de la populace. Ces insultes sont le cri de la pudeur révoltée ; et, dans cette occasion, comme en beaucoup d'autres, la brutalité du peuple, plus honnête que la bienséance des gens polis, retient peut-être ici cent mille femmes dans les bornes de la modestie : c'est précisément ce qu'ont prétendu les adroites inventrices de ces modes.

Quant au maintien soldatesque et au ton grenadier, il frappe moins, attendu qu'il est plus universel, et il n'est guère sensible qu'aux nouveaux débarqués. Depuis le faubourg Saint-Germain jusqu'aux halles, il y a peu de femmes à Paris dont l'abord, le regard, ne soit d'une hardiesse à déconcerter quiconque n'a rien vu de semblable en son pays ; et de la surprise où jettent ces nouvelles manières naît cet air gauche qu'on reproche aux étrangers. C'est encore pis sitôt qu'elles ouvrent la bouche. Ce n'est point la voix douce et mignarde de nos Vaudoises ; c'est un certain accent dur, aigre, interrogatif, impérieux, moqueur, et plus fort que celui d'un homme. S'il reste dans leur ton quelque grâce de leur sexe, leur manière intrépide et curieuse de fixer les gens achève de l'éclipser. Il semble qu'elles se plaisent à jouir de l'embarras qu'elles donnent à ceux qui les voient pour la première fois ; mais il est à croire que cet embarras leur plairait moins si elles en démêlaient mieux la cause.

Cependant, soit prévention de ma part en faveur de la beauté, soit instinct de la sienne à se faire valoir, les belles femmes me paraissent en général un peu plus modestes, et je trouve plus de décence dans leur maintien. Cette réserve ne leur coûte guère ; elles sentent bien leurs avantages, elles savent qu'elles n'ont pas besoin d'agaceries pour nous attirer. Peut-être aussi que l'impudence est plus sensible et choquante, jointe à la laideur ; et il est sûr qu'on couvrirait plutôt de soufflets que de baisers un laid visage effronté, au lieu qu'avec la modestie il peut exciter une tendre compassion qui mène quelquefois à l'amour. Mais quoique en général on remarque ici quelque chose de plus doux dans le maintien des jolies personnes, il y a encore tant de minauderies dans leur manières, et elles sont toujours si visiblement occupées d'elles-mêmes, qu'on n'est

Copyright Arvensa Editions

jamais exposé dans ce pays à la tentation qu'avait quelquefois M. de Muralt auprès des Anglaises, de dire à une femme qu'elle est belle pour avoir le plaisir de le lui apprendre.

La gaieté naturelle à la nation, ni le désir d'imiter les grands airs, ne sont pas les seules causes de cette liberté de propos et de maintien qu'on remarque ici dans les femmes. Elle paraît avoir une racine plus profonde dans les moeurs, par le mélange indiscret et continuel des deux sexes, qui fait contracter à chacun d'eux l'air, le langage et les manières de l'autre. Nos Suissesses aiment assez à rassembler entre elles[92], elles y vivent dans une douce familiarité, et quoique apparemment elles ne haïssent pas le commerce des hommes, il est certain que la présence de ceux-ci jette une espèce de contrainte dans cette petite gynécocratie. À Paris, c'est tout le contraire ; les femmes n'aiment à vivre qu'avec les hommes, elles ne sont à leur aise qu'avec eux. Dans chaque société la maîtresse de la maison est presque toujours seule au milieu d'un cercle d'hommes. On a peine à concevoir d'où tant d'hommes peuvent se répandre partout ; mais Paris est plein d'aventuriers et de célibataires qui passent leur vie à courir de maison en maison ; et les hommes semblent, comme les espèces, se multiplier par la circulation. C'est donc là qu'une femme apprend à parler, agir et penser comme eux, et eux comme elle. C'est là qu'unique objet de leurs petites galanteries, elle jouit paisiblement de ces insultants hommages auxquels on ne daigne pas même donner un air de bonne foi. Qu'importe ? sérieusement ou par plaisanterie, on s'occupe d'elle, et c'est tout ce qu'elle veut. Qu'une autre femme survienne, à l'instant le ton de cérémonie succède à la familiarité, les grands airs commencent, l'attention des hommes se partage, et l'on se tient mutuellement dans une secrète gêne dont on ne sort plus qu'en se séparant.

Les femmes de Paris aiment à voir les spectacles, c'est-à-dire à y être vues ; mais leur embarras, chaque fois qu'elles y veulent aller, est de trouver une compagne ; car l'usage ne permet à aucune femme d'y aller seule en grande loge, pas même avec son mari, pas même avec un autre homme. On ne saurait dire combien, dans ce pays si sociable, ces parties sont difficiles à former ; de dix qu'on en projette, il en manque neuf : le désir d'aller au spectacle les fait lier ; l'ennui d'y aller ensemble les fait rompre. Je crois que les femmes pourraient abroger aisément cet usage inepte ; car où est la raison de ne pouvoir se montrer seule en public ? Mais c'est peut-être ce défaut de raison qui le conserve. Il est bon de

Copyright Arvensa Editions

tourner autant qu'on peut les bienséances sur des choses où il serait inutile d'en manquer. Que gagnerait une femme au droit d'aller sans compagne à l'Opéra ? Ne vaut-il pas mieux réserver ce droit pour recevoir en particulier ses amis ?

Il est sûr que mille liaisons secrètes doivent être le fruit de leur manière de vivre éparses et isolées parmi tant d'hommes. Tout le monde en convient aujourd'hui, et l'expérience a détruit l'absurde maxime de vaincre les tentations en les multipliant. On ne dit donc plus que cet usage est plus honnête, mais qu'il est plus agréable, et c'est ce que je ne crois pas plus vrai ; car quel amour peut régner où la pudeur est en dérision, et quel charme peut avoir une vie privée à la fois d'amour et d'honnêteté ? Aussi, comme le grand fléau de tous ces gens si dissipés est l'ennui, les femmes se soucient-elles moins d'être aimées qu'amusées : la galanterie et les soins valent mieux que l'amour auprès d'elles, et, pourvu qu'on soit assidu, peu leur importe qu'on soit passionné. Les mots même d'amour et d'amant sont bannis de l'intime société des deux sexes, et relégués avec ceux de *chaîne* et de *flamme* dans les romans qu'on ne lit plus.

Il semble que tout l'ordre des sentiments naturels soit ici renversé. Le coeur n'y forme aucune chaîne ; il n'est point permis aux filles d'en avoir un ; ce droit est réservé aux seules femmes mariées, et n'exclut du choix personne que leurs maris. Il vaudrait mieux qu'une mère eût vingt amants que sa fille un seul. L'adultère n'y révolte point, on n'y trouve rien de contraire à la bienséance : les romans les plus décents, ceux que tout le monde lit pour s'instruire, en sont pleins ; et le désordre n'est plus blâmable sitôt qu'il est joint à l'infidélité. O Julie ! telle femme qui n'a pas craint de souiller cent fois le lit conjugal oserait d'une bouche impure accuser nos chastes amours, et condamner l'union de deux coeurs sincères qui ne surent jamais manquer de foi ! On dirait que le mariage n'est pas à Paris de la même nature que partout ailleurs. C'est un sacrement, à ce qu'ils prétendent, et ce sacrement n'a pas la force des moindres contrats civils ; il semble n'être que l'accord de deux personnes libres qui conviennent de demeurer ensemble, de porter le même nom, de reconnaître les mêmes enfants, mais qui n'ont, au surplus, aucune sorte de droit l'une sur l'autre ; et un mari qui s'aviserait de contrôler ici la mauvaise conduite de sa femme n'exciterait pas moins de murmures que celui qui souffrirait chez nous le désordre public de la sienne. Les femmes, de leur côté, n'usent pas de rigueur envers leurs maris et l'on ne voit pas encore

Copyright Arvensa Editions

qu'elles les fassent punir d'imiter leurs infidélités. Au reste, comment attendre de part ou d'autre un effet plus honnête d'un lien où le coeur n'a point été consulté ? Qui n'épouse que la fortune ou l'état ne doit rien à la personne.

L'amour même, l'amour a perdu ses droits, et n'est pas moins dénaturé que le mariage. Si les époux sont ici des garçons et des filles qui demeurent ensemble pour vivre avec plus de liberté, les amants sont des gens indifférents qui se voient par amusement, par air, par habitude, ou pour le besoin du moment : le coeur n'a que faire à ces liaisons ; on n'y consulte que la commodité et certaines convenances extérieures. C'est, si l'on veut, se connaître, vivre ensemble, s'arranger, se voir, moins encore s'il est possible. Une liaison de galanterie dure un peu plus qu'une visite ; c'est un recueil de jolis entretiens et de jolies lettres pleines de portraits, de maximes, de philosophie, et de bel esprit. À l'égard du physique, il n'exige pas tant de mystère ; on a très sensément trouvé qu'il fallait régler sur l'instant des désirs la facilité de les satisfaire : la première venue, le premier venu, l'amant ou un autre, un homme est toujours un homme, tous sont presque également bons ; et il y a du moins à cela de la conséquence, car pourquoi serait-on plus fidèle à l'amant qu'au mari ? Et puis à certain âge tous les hommes sont à peu près le même homme, toutes les femmes la même femme ; toutes ces poupées sortent de chez la même marchande de modes, et il n'y a guère d'autre choix à faire que ce qui tombe le plus commodément sous la main.

Comme je ne sais rien de ceci par moi-même, on m'en a parlé sur un ton si extraordinaire qu'il ne m'a pas été possible de bien entendre ce qu'on m'en a dit. Tout ce que j'en ai conçu, c'est que, chez la plupart des femmes, l'amant est comme un des gens de la maison : s'il ne fait pas son devoir, on le congédie et l'on en prend un autre ; s'il trouve mieux ailleurs, ou s'ennuie du métier, il quitte, et l'on en prend un autre. Il y a, dit-on, des femmes assez capricieuses pour essayer même du maître de la maison ; car enfin c'est encore une espèce d'homme. Cette fantaisie ne dure pas ; quand elle est passée, on le chasse et l'on en prend un autre, ou s'il s'obstine, on le garde, et l'on en prend un autre.

« Mais, disais-je à celui qui m'expliquait ces étranges usages, comment une femme vit-elle ensuite avec tous ces autres-là qui ont ainsi pris ou reçu leur congé ? — Bon ! reprit-il, elle n'y vit point. On ne se voit plus, on ne se connaît plus. Si jamais la fantaisie prenait de renouer, on aurait une

Copyright Arvensa Editions

nouvelle connaissance à faire, et ce serait beaucoup qu'on se souvînt de s'être vus. — Je vous entends, lui dis-je ; mais j'ai beau réduire ces exagérations, je ne conçois pas comment, après une union si tendre, on peut se voir de sang-froid, comment le coeur ne palpite pas au nom de ce qu'on a une fois aimé, comment on ne tressaillit pas à sa rencontre. — Vous me faites rire, interrompit-il, avec vos tressaillements ; vous voudriez donc que nos femmes ne fissent autre chose que tomber en syncope ? »

Supprime une partie de ce tableau trop chargé sans doute, place Julie à côté du reste, et souviens-toi de mon coeur ; je n'ai rien de plus à te dire.

Il faut cependant l'avouer, plusieurs de ces impressions désagréables s'effacent par l'habitude. Si le mal se présente avant le bien, il ne l'empêche pas de se montrer à son tour ; les charmes de l'esprit et du naturel font valoir ceux de la personne. La première répugnance vaincue devient bientôt un sentiment contraire. C'est l'autre point de vue du tableau, et la justice ne permet pas de ne l'exposer que par le côté désavantageux.

C'est le premier inconvénient des grandes villes que les hommes y deviennent autres que ce qu'ils sont, et que la société leur donne pour ainsi dire un être différent du leur. Cela est vrai, surtout à Paris, et surtout à l'égard des femmes, qui tirent des regards d'autrui la seule existence dont elles se soucient. En abordant une dame dans une assemblée, au lieu d'une Parisienne que vous croyez voir, vous ne voyez qu'un simulacre de la mode. Sa hauteur, son ampleur, sa démarche, sa taille, sa gorge, ses couleurs, son air, son regard, ses propos, ses manières, rien de tout cela n'est à elle ; et si vous la voyiez dans son état naturel, vous ne pourriez la reconnaître. Or cet échange est rarement favorable à celles qui le font, et en général il n'y a guère à gagner à tout ce qu'on substitue à la nature. Mais on ne l'efface jamais entièrement ; elle s'échappe toujours par quelque endroit, et c'est dans une certaine adresse à la saisir que consiste l'art d'observer. Cet art n'est pas difficile vis-à-vis des femmes de ce pays ; car, comme elles ont plus de naturel qu'elles ne croient en avoir, pour peu qu'on les fréquente assidûment, pour peu qu'on les détache de cette éternelle représentation qui leur plaît si fort, on les voit bientôt comme elles sont ; et c'est alors que toute l'aversion qu'elles ont d'abord inspirée se change en estime et en amitié.

Voilà ce que j'eus occasion d'observer la semaine dernière dans une partie de campagne où quelques femmes nous avaient assez étourdiment

Copyright Arvensa Editions

invités, moi et quelques autres nouveaux débarqués, sans trop s'assurer que nous leur convenions, ou peut-être pour avoir le plaisir d'y rire de nous à leur aise. Cela ne manqua pas d'arriver le premier jour. Elles nous accablèrent d'abord de traits plaisants et fins, qui tombant toujours sans rejaillir, épuisèrent bientôt leur carquois. Alors elles s'exécutèrent de bonne grâce, et ne pouvant nous amener à leur ton, elles furent réduites à prendre le nôtre. Je ne sais si elles se trouvèrent bien de cet échange ; pour moi, je m'en trouvai à merveille ; je vis avec surprise que je m'éclairais plus avec elles que je n'aurais fait avec beaucoup d'hommes. Leur esprit ornait si bien le bon sens, que je regrettais ce qu'elles en avaient mis à le défigurer ; et je déplorais, en jugeant mieux des femmes de ce pays, que tant d'aimables personnes ne manquassent de raison que parce qu'elles ne voulaient pas en avoir. Je vis aussi que les grâces familières et naturelles effaçaient insensiblement les airs apprêtés de la ville ; car, sans y songer, on prend des manières assortissantes aux choses qu'on dit, et il n'y a pas moyen de mettre à des discours sensés les grimaces de la coquetterie. Je les trouvai plus jolies depuis qu'elles ne cherchaient plus tant à l'être, et je sentis qu'elles n'avaient besoin pour plaire que de ne se pas déguiser. J'osai soupçonner sur ce fondement que Paris, ce prétendu siège du goût, est peut-être le lieu du monde où il y en a le moins, puisque tous les soins qu'on y prend pour plaire défigurent la véritable beauté.

Nous restâmes ainsi quatre ou cinq jours ensemble, contents les uns des autres et de nous-mêmes. Au lieu de passer en revue Paris et ses folies, nous l'oubliâmes. Tout notre soin se bornait à jouir entre nous d'une société agréable et douce. Nous n'eûmes besoin ni de satires ni de plaisanteries pour nous mettre de bonne humeur ; et nos ris n'étaient pas de raillerie, mais de gaieté, comme ceux de ta cousine.

Une autre chose acheva de me faire changer d'avis sur leur compte. Souvent, au milieu de nos entretiens les plus animés, on venait dire un mot à l'oreille de la maîtresse de la maison. Elle sortait, allait s'enfermer pour écrire, et ne rentrait de longtemps. Il était aisé d'attribuer ces éclipses à quelque correspondance de coeur, ou de celles qu'on appelle ainsi. Une autre femme en glissa légèrement un mot qui fut assez mal reçu ; ce qui me fit juger que si l'absente manquait d'amants, elle avait au moins des amis. Cependant la curiosité m'ayant donné quelque attention, quelle fut ma surprise en apprenant que ces prétendus grisons de Paris étaient des paysans de la paroisse qui venaient, dans leurs calamités, implorer la

Copyright Arvensa Editions

protection de leur dame ; l'un surchargé de tailles à la décharge d'un plus riche, l'autre enrôlé dans la milice sans égard pour son âge et pour ses enfants[93] ; l'autre écrasé d'un puissant voisin par un procès injuste ; l'autre ruiné par la grêle, et dont on exigeait le bail à la rigueur. Enfin tous avaient quelque grâce à demander, tous étaient patiemment écoutés, on n'en rebutait aucun, et le temps attribué aux billets doux était employé à écrire en faveur de ces malheureux. Je ne saurais te dire avec quel étonnement j'appris et le plaisir que prenait une femme si jeune et si dissipée à remplir ces aimables devoirs, et combien peu elle y mettait d'ostentation. Comment ! disais-je tout attendri, quand ce serait Julie elle ne ferait pas autrement. Dès cet instant je ne l'ai plus regardée qu'avec respect, et tous ses défauts sont effacés à mes yeux.

Sitôt que mes recherches se sont tournées de ce côté, j'ai appris mille choses à l'avantage de ces mêmes femmes que j'avais d'abord trouvées si insupportables. Tous les étrangers conviennent unanimement qu'en écartant les propos à la mode, il n'y a point de pays au monde où les femmes soient plus éclairées, parlent en général plus sensément, plus judicieusement, et sachent donner, au besoin, de meilleurs conseils. Ôtons le jargon de la galanterie et du bel esprit, quel parti tirerons-nous de la conversation d'une Espagnole, d'une Italienne, d'une Allemande ? Aucun ; et tu sais, Julie, ce qu'il en est communément de nos Suissesses. Mais qu'on ose passer pour peu galant, et tirer les Françaises de cette forteresse, dont à la vérité elles n'aiment guère à sortir, on trouve encore à qui parler en rase campagne, et l'on croit combattre avec un homme, tant elles savent s'armer de raison et faire de nécessité vertu. Quant au bon caractère, je ne citerai point le zèle avec lequel elles servent leurs amis ; car il peut régner en cela une certaine chaleur d'amour-propre qui soit de tous les pays ; mais quoique ordinairement elles n'aiment qu'elles-mêmes, une longue habitude, quand elles ont assez de constance pour l'acquérir, leur tient lieu d'un sentiment assez vif : celle qui peuvent supporter un attachement de dix ans le gardent ordinairement toute leur vie, et elles aiment leurs vieux amis plus tendrement, plus sûrement au moins que leurs jeunes amants.

Une remarque assez commune, qui semble être à la charge des femmes, est qu'elles font tout en ce pays, et par conséquent plus de mal que de bien ; mais ce qui les justifie est qu'elles font le mal poussées par les hommes, et le bien de leur propre mouvement. Ceci ne contredit point ce que je disais ci-devant, que le coeur n'entre pour rien dans le commerce

Copyright Arvensa Editions

des deux sexes ; car la galanterie française a donné aux femmes un pouvoir universel qui n'a besoin d'aucun tendre sentiment pour se soutenir. Tout dépend d'elles : rien ne se fait que par elles ou pour elles ; l'Olympe et le Parnasse, la gloire et la fortune, sont également sous leurs lois. Les livres n'ont de prix, les auteurs n'ont d'estime, qu'autant qu'il plaît aux femmes de leur en accorder ; elles décident souverainement des plus hautes connaissances, ainsi que des plus agréables. Poésie, littérature, histoire, philosophie, politique même ; on voit d'abord au style de tous les livres qu'ils sont écrits pour amuser de jolies femmes, et l'on vient de mettre la Bible en histoires galantes[94]. Dans les affaires, elles ont pour obtenir ce qu'elles demandent un ascendant naturel jusque sur leurs maris, non parce qu'ils sont leurs maris, mais parce qu'ils sont hommes, et qu'il est convenu qu'un homme ne refusera rien à aucune femme, fût-ce même la sienne.

Au reste cette autorité ne suppose ni attachement ni estime, mais seulement de la politesse et de l'usage du monde ; car d'ailleurs il n'est pas moins essentiel à la galanterie française de mépriser les femmes que de les servir. Ce mépris est une sorte de titre qui leur en impose : c'est un témoignage qu'on a vécu assez avec elles pour les connaître. Quiconque les respecterait passerait à leurs yeux pour un novice, un paladin, un homme qui n'a connu les femmes que dans les romans. Elles se jugent avec tant d'équité que les honorer serait être indigne de leur plaire ; et la première qualité de l'homme à bonnes fortunes est d'être souverainement impertinent.

Quoi qu'il en soit, elles ont beau se piquer de méchanceté, elles sont bonnes en dépit d'elles ; et voici à quoi surtout leur bonté de coeur est utile. En tout pays les gens chargés de beaucoup d'affaires sont toujours repoussants et sans commisération ; et Paris étant le centre des affaires du plus grand peuple de l'Europe, ceux qui les font sont aussi les plus durs des hommes. C'est donc aux femmes qu'on s'adresse pour avoir des grâces ; elles sont le recours des malheureux ; elles ne ferment point l'oreille à leurs plaintes ; elles les écoutent, les consolent et les servent. Au milieu de la vie frivole qu'elles mènent, elles savent dérober des moments à leurs plaisirs pour les donner à leur bon naturel ; et si quelques-unes font un infâme commerce des services qu'elles rendent, des milliers d'autres s'occupent tous les jours gratuitement à secourir le pauvre de leur bourse et l'opprimé de leur crédit. Il est vrai que leurs soins sont souvent

Copyright Arvensa Editions

indiscrets, et qu'elles nuisent sans scrupule au malheureux qu'elles ne connaissent pas, pour servir le malheureux qu'elles connaissent ; mais comment connaître tout le monde dans un si grand pays, et que peut faire de plus la bonté d'âme séparée de la véritable vertu, dont le plus sublime effort n'est pas tant de faire le bien que de ne jamais mal faire ? À cela près, il est certain qu'elles ont du penchant au bien, qu'elles en font beaucoup, qu'elles le font de bon coeur, que ce sont elles seules qui conservent dans Paris le peu d'humanité qu'on y voit régner encore, et que sans elles on verrait les hommes avides et insatiables s'y dévorer comme des loups.

Voilà ce que je n'aurais point appris si je m'en étais tenu aux peintures des faiseurs de romans et de comédies, lesquels voient plutôt dans les femmes des ridicules qu'ils partagent que les bonnes qualités qu'ils n'ont pas, ou qui peignent des chefs-d'oeuvre de vertus qu'elles se dispensent d'imiter en les traitant de chimères, au lieu de les encourager au bien en louant celui qu'elles font réellement. Les romans sont peut-être la dernière instruction qu'il reste à donner à un peuple assez corrompu pour que tout autre lui soit inutile : je voudrais qu'alors la composition de ces sortes de livres ne fût permise qu'à des gens honnêtes mais sensibles, dont le coeur se peignît dans leurs écrits ; à des auteurs qui ne fussent pas au-dessus des faiblesses de l'humanité, qui ne montrassent pas tout d'un coup la vertu dans le ciel hors de la portée des hommes, mais qui la leur fissent aimer en la peignant d'abord moins austère, et puis du sein du vice les y sussent conduire insensiblement.

Je t'en ai prévenue, je ne suis en rien de l'opinion commune sur le compte des femmes de ce pays. On leur trouve unanimement l'abord le plus enchanteur, les grâces les plus séduisantes, la coquetterie la plus raffinée, le sublime de la galanterie, et l'art de plaire au souverain degré. Moi, je trouve leur abord choquant, leur coquetterie repoussante, leurs manières sans modestie. J'imagine que le coeur doit se fermer à toutes leurs avances ; et l'on ne me persuadera jamais qu'elles puissent un moment parler de l'amour sans se montrer également incapables d'en inspirer et d'en ressentir.

D'un autre côté, la renommée apprend à se défier de leur caractère ; elle les peint frivoles, rusées, artificieuses, étourdies, volages, parlant bien, mais ne pensant point, sentant encore moins, et dépensant ainsi tout leur mérite en vain babil. Tout cela me paraît à moi leur être extérieur, comme

Copyright Arvensa Editions

leurs paniers et leur rouge. Ce sont des vices de parade qu'il faut avoir à Paris, et qui dans le fond couvrent en elles du sens, de la raison, de l'humanité, du bon naturel. Elles sont moins indiscrètes, moins tracassières que chez nous, moins peut-être que partout ailleurs. Elles sont plus solidement instruites, et leur instruction profite mieux à leur jugement. En un mot, si elles me déplaisent par tout ce qui caractérise leur sexe qu'elles ont défiguré, je les estime par des rapports avec le nôtre qui nous font honneur ; et je trouve qu'elles seraient cent fois plutôt des hommes de mérite que d'aimables femmes.

Conclusion : si Julie n'eût point existé, si mon coeur eût pu souffrir quelque autre attachement que celui pour lequel il était né, je n'aurais jamais pris à Paris ma femme, encore moins ma maîtresse : mais je m'y serais fait volontiers une amie ; et ce trésor m'eût consolé peut-être de n'y pas trouver les deux autres[95].

Copyright Arvensa Editions

Lettre XXII – De Saint-Preux à Julie

Depuis ta lettre reçue je suis allé tous les jours chez M. Silvestre demander le petit paquet. Il n'était toujours point venu ; et, dévoré d'une mortelle impatience, j'ai fait le voyage sept fois inutilement. Enfin la huitième, j'ai reçu le paquet. À peine l'ai-je eu dans les mains, que, sans payer le port, sans m'en informer, sans rien dire à personne, je suis sorti comme un étourdi ; et, ne voyant le moment de rentrer chez moi, j'enfilais avec tant de précipitation des rues que je ne connaissais point, qu'au bout d'une demi-heure, cherchant la rue de Tournon où je loge, je me suis trouvé dans le Marais, à l'autre extrémité de Paris. J'ai été obligé de prendre un fiacre pour revenir plus promptement ; c'est la première fois que cela m'est arrivé le matin pour mes affaires : je ne m'en sers même qu'à regret l'après-midi pour quelques visites ; car j'ai deux jambes fort bonnes dont je serais bien fâché qu'un peu plus d'aisance dans ma fortune me fît négliger l'usage.

J'étais fort embarrassé dans mon fiacre avec mon paquet ; je ne voulais l'ouvrir que chez moi, c'était ton ordre. D'ailleurs une sorte de volupté qui me laisse oublier la commodité dans les choses communes me la fait rechercher avec soin dans les vrais plaisirs. Je n'y puis souffrir aucune sorte de distraction, et je veux avoir du temps et mes aises pour savourer tout ce qui me vient de toi. Je tenais donc ce paquet avec une inquiète curiosité dont je n'étais pas le maître ; je m'efforçais de palper à travers les enveloppes ce qu'il pouvait contenir ; et l'on eût dit qu'il me brûlait les mains à voir les mouvements continuels qu'il faisait de l'une à l'autre. Ce n'est pas qu'à son volume, à son poids, au ton de ta lettre, je n'eusse quelque soupçon de la vérité ; mais le moyen de concevoir comment tu pouvais avoir trouvé l'artiste et l'occasion ? Voilà ce que je ne conçois pas

Copyright Arvensa Editions

encore : c'est un miracle de l'amour ; plus il passe ma raison, plus il enchante mon coeur ; et l'un des plaisirs qu'il me donne est celui de n'y rien comprendre.

J'arrive enfin, je vole, je m'enferme dans ma chambre, je m'asseye hors d'haleine, je porte une main tremblante sur le cachet. O première influence du talisman ! j'ai senti palpiter mon coeur à chaque papier que j'ôtais, et je me suis bientôt trouvé tellement oppressé que j'ai été forcé de respirer un moment sur la dernière enveloppe... Julie !... ô ma Julie ! le voile est déchiré... je te vois... je vois tes divins attraits ! Ma bouche et mon coeur leur rendent le premier hommage, mes genoux fléchissent... Charmes adorés, encore une fois vous aurez enchanté mes yeux ! Qu'il est prompt, qu'il est puissant, le magique effet de ces traits chéris ! Non, il ne faut point, comme tu prétends, un quart d'heure pour le sentir ; une minute, un instant suffit pour arracher de mon sein mille ardents soupirs, et me rappeler avec ton image celle de mon bonheur passé. Pourquoi faut-il que la joie de posséder un si précieux trésor soit mêlée d'une si cruelle amertume ? Avec quelle violence il me rappelle des temps qui ne sont plus ! Je crois, en le voyant, te revoir encore ; je crois me retrouver à ces moments délicieux dont le souvenir fait maintenant le malheur de ma vie, et que le ciel m'a donnés et ravis dans sa colère. Hélas ! un instant me désabuse, toute la douleur de l'absence se ranime et s'aigrit en m'ôtant l'erreur qui l'a suspendue, et je suis comme ces malheureux dont on n'interrompt les tourments que pour les leur rendre plus sensibles. Dieux ! quels torrents de flammes mes avides regards puisent dans cet objet inattendu ! ô comme il ranime au fond de mon coeur tous les mouvements impétueux que ta présence y faisait naître ! O Julie, s'il était vrai qu'il pût transmettre à tes sens le délire et l'illusion des miens !... Mais pourquoi ne le serait-il pas ? Pourquoi des impressions que l'âme porte avec tant d'activité n'iraient-elles pas aussi loin qu'elle ? Ah ! chère amante ! où que tu sois, quoi que tu fasses au moment où j'écris cette lettre, au moment où ton portrait reçoit tout ce que ton idolâtre amant adresse à ta personne, ne sens-tu pas ton charmant visage inondé des pleurs de l'amour et de la tristesse ? Ne sens-tu pas tes yeux, tes joues, ta bouche, ton sein, pressés, comprimés, accablés de mes ardents baisers ? Ne te sens-tu pas embraser tout entière du feu de mes lèvres brûlantes ?... Ciel ! qu'entends-je ? Quelqu'un vient... Ah ! serrons, cachons mon trésor... un importun !... Maudit soit le cruel qui vient troubler des transports si doux !... Puisse-t-il

Copyright Arvensa Editions

ne jamais aimer... ou vivre loin de ce qu'il aime !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Deuxième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XXIII – À Madame d'Orbe

C'est à vous, charmante cousine, qu'il faut rendre compte de l'Opéra ; car bien que vous ne m'en parliez point dans vos lettres, et que Julie vous ait gardé le secret, je vois d'où lui vient cette curiosité. J'y fus une fois pour contenter la mienne ; j'y suis retourné pour vous deux autres fois. Tenez-m'en quitte, je vous prie, après cette lettre. J'y puis retourner encore, y bâiller, y souffrir, y périr pour votre service ; mais y rester éveillé et attentif, cela ne m'est pas possible.

Avant de vous dire ce que je pense de ce fameux théâtre, que je vous rende compte de ce qu'on en dit ici ; le jugement des connaisseurs pourra redresser le mien si je m'abuse.

L'Opéra de Paris passe à Paris pour le spectacle le plus pompeux, le plus voluptueux, le plus admirable qu'inventa jamais l'art humain. C'est, dit-on, le plus superbe monument de la magnificence de Louis XIV. Il n'est pas si libre à chacun que vous le pensez de dire son avis sur ce grave sujet. Ici l'on peut disputer de tout, hors de la musique et de l'Opéra ; il y a du danger à manquer de dissimulation sur ce seul point. La musique française se maintient par une inquisition très sévère ; et la première chose qu'on insinue par forme de leçon à tous les étrangers qui viennent dans ce pays, c'est que tous les étrangers conviennent qu'il n'y a rien de si beau dans le reste du monde que l'Opéra de Paris. En effet, la vérité est que les plus discrets s'en taisent, et n'osent rire qu'entre eux.

Il faut convenir pourtant qu'on y représente à grands frais, non seulement toutes les merveilles de la nature, mais beaucoup d'autres merveilles bien plus grandes que personne n'a jamais vues ; et sûrement Pope a voulu désigner ce bizarre théâtre par celui où il dit qu'on voit pêle-

Copyright Arvensa Editions

mêle des dieux, des lutins, des monstres, des rois, des bergers, des fées, de la fureur, de la joie, un feu, une gigue, une bataille et un bal.

Cet assemblage si magnifique et si bien ordonné est regardé comme s'il contenait en effet toutes les choses qu'il représente. En voyant paraître un temple, on est saisi d'un saint respect ; et pour peu que la déesse en soit jolie, le parterre est à moitié païen. On n'est pas si difficile ici qu'à la Comédie-Française. Ces mêmes spectateurs qui ne peuvent revêtir un comédien de son personnage ne peuvent à l'Opéra séparer un acteur du sien. Il semble que les esprits se roidissent contre une illusion raisonnable, et ne s'y prêtent qu'autant qu'elle est absurde et grossière. Ou peut-être que des dieux leur coûtent moins à concevoir que des héros. Jupiter étant d'une autre nature que nous, on en peut penser ce qu'on veut ; mais Caton était un homme, et combien d'hommes ont le droit de croire que Caton ait pu exister ?

L'Opéra n'est donc point ici comme ailleurs une troupe de gens payés pour se donner en spectacle au public : ce sont, il est vrai, des gens que le public paye et qui se donnent en spectacle ; mais tout cela change de nature, attendu que c'est une Académie Royale de musique, une espèce de cour souveraine qui juge sans appel dans sa propre cause, et ne se pique pas autrement de justice ni de fidélité[96]. Voilà, cousine, comment, dans certains pays, l'essence des choses tient aux mots, et comment des noms honnêtes suffisent pour honorer ce qui l'est le moins.

Les membres de cette noble académie ne dérogent point. En revanche ils sont excommuniés, ce qui est précisément le contraire de l'usage des autres pays ; mais peut-être, ayant eu le choix, aiment-ils mieux être nobles et damnés, que roturiers et bénis. J'ai vu sur le théâtre un chevalier moderne[97] aussi fier de son métier qu'autrefois l'infortuné Labérius fut humilié du sien[98] quoiqu'il le fît par force et ne récitât que ses propres ouvrages. Aussi l'ancien Labérius ne put-il reprendre sa place au cirque parmi les chevaliers romains ; tandis que le nouveau en trouve tous les jours une sur les bancs de la Comédie-Française parmi la première noblesse du pays ; et jamais on n'entendit parler à Rome avec tant de respect de la majesté du peuple romain qu'on parle à Paris de la majesté de l'Opéra.

Voilà ce que j'ai pu recueillir des discours d'autrui sur ce brillant spectacle ; que je vous dise à présent ce que j'y ai vu moi-même.

Figurez-vous une gaine large d'une quinzaine de pieds et longue à

Copyright Arvensa Editions

proportion, cette gaine est le théâtre. Aux deux côtés on place par intervalles des feuilles de paravent sur lesquelles sont grossièrement peints les objets que la scène doit représenter. Le fond est un grand rideau peint de même, et presque toujours percé ou déchiré, ce qui représente des gouffres dans la terre ou des trous dans le ciel, selon la perspective. Chaque personne qui passe derrière le théâtre, et touche le rideau, produit en l'ébranlant une sorte de tremblement de terre assez plaisant à voir. Le ciel est représenté par certaines guenilles bleuâtres, suspendues à des bâtons ou à des cordes, comme l'étendage d'une blanchisseuse. Le soleil, car on l'y voit quelquefois ; est un flambeau dans une lanterne. Les chars des dieux et des déesses sont composés de quatre solives encadrées et suspendues à une grosse corde en forme d'escarpolette ; entre ces solives est une planche en travers sur laquelle le dieu s'asseye, et sur le devant pend un morceau de grosse toile barbouillée, qui sert de nuage à ce magnifique char. On voit vers le bas de la machine l'illumination de deux ou trois chandelles puantes et mal mouchées, qui, tandis que le personnage se démène et crie en branlant dans son escarpolette, l'enfument tout à son aise : encens digne de la divinité.

Comme les chars sont la partie la plus considérable des machines de l'Opéra, sur celle-là vous pouvez juger des autres. La mer agitée est composée de longues lanternes angulaires de toile ou de carton bleu qu'on enfile à des broches parallèles, et qu'on fait tourner par des polissons. Le tonnerre est une lourde charrette qu'on promène sur le cintre, et qui n'est pas le moins touchant instrument de cette agréable musique. Les éclairs se font avec des pincées de poix-résine qu'on projette sur un flambeau ; la foudre est un pétard au bout d'une fusée.

Le théâtre est garni de petites trappes carrées qui, s'ouvrant au besoin, annoncent que les démons vont sortir de la cave. Quand ils doivent s'élever dans les airs, on leur substitue adroitement de petits démons de toile brune empaillée, ou quelquefois de vrais ramoneurs, qui branlent en l'air suspendus à des cordes, jusqu'à ce qu'ils se perdent majestueusement dans les guenilles dont j'ai parlé. Mais ce qu'il y a de réellement tragique, c'est quand les cordes sont mal conduites ou viennent à rompre ; car alors les esprits infernaux et les dieux immortels tombent, s'estropient, se tuent quelquefois. Ajoutez à tout cela les monstres qui rendent certaines scènes fort pathétiques, tels que des dragons, des lézards, des tortues, des crocodiles, de gros crapauds qui se promènent d'un air menaçant sur le

Copyright Arvensa Editions

théâtre, et font voir à l'Opéra les tentations de saint Antoine. Chacune de ces figures est animée par un lourdaud de Savoyard qui n'a pas l'esprit de faire la bête.

Voilà, ma cousine, en quoi consiste à peu près l'auguste appareil de l'Opéra, autant que j'ai pu l'observer du parterre à l'aide de ma lorgnette ; car il ne faut pas vous imaginer que ces moyens soient fort cachés et produisent un effet imposant ; je ne vous dis en ceci que ce que j'ai aperçu de moi-même, et ce que peut apercevoir comme moi tout spectateur non préoccupé. On assure pourtant qu'il y a une prodigieuse quantité de machines employées à faire mouvoir tout cela ; on m'a offert plusieurs fois de me les montrer ; mais je n'ai jamais été curieux de voir comment on fait de petites choses avec de grands efforts.

Le nombre des gens occupés au service de l'Opéra est inconcevable. L'orchestre et les choeurs composent ensemble près de cent personnes : il y a des multitudes de danseurs ; tous les rôles sont doubles et triples[99] ; c'est-à-dire qu'il y a toujours un ou deux acteurs subalternes prêts à remplacer l'acteur principal, et payés pour ne rien faire jusqu'à ce qu'il lui plaise de ne plus rien faire à son tour ; ce qui ne tarde jamais beaucoup d'arriver. Après quelques représentations, les premiers acteurs, qui sont d'importants personnages, n'honorent plus le public de leur présence ; ils abandonnent la place à leurs substituts, et aux substituts de leurs substituts. On reçoit toujours le même argent à la porte, mais on ne donne plus le même spectacle. Chacun prend son billet comme à une loterie, sans savoir quel lot il aura : et quel qu'il soit, personne n'oserait se plaindre ; car, afin que vous le sachiez, les nobles membres de cette Académie ne doivent aucun respect au public : c'est le public qui leur en doit.

Je ne vous parlerai point de cette musique ; vous la connaissez. Mais ce dont vous ne sauriez avoir d'idée, ce sont les cris affreux, les longs mugissements dont retentit le théâtre durant la représentation. On voit les actrices, presque en convulsion, arracher avec violence ces glapissements de leurs poumons, les poings fermés contre la poitrine, la tête en arrière, le visage enflammé, les vaisseaux gonflés, l'estomac pantelant : on ne sait lequel est le plus désagréablement affecté, de l'oeil ou de l'oreille ; leurs efforts font autant souffrir ceux qui les regardent, que leurs chants ceux qui les écoutent ; et ce qu'il y a de plus inconcevable est que ces hurlements sont presque la seule chose qu'applaudissent les spectateurs. À leurs battements de mains, on les prendrait pour des sourds charmés de

Copyright Arvensa Editions

saisir par-ci par-là quelques sons perçants, et qui veulent engager les acteurs à les redoubler. Pour moi, je suis persuadé qu'on applaudit les cris d'une actrice à l'Opéra comme les tours de force d'un bateleur à la foire : la sensation en est déplaisante et pénible, on souffre tandis qu'ils durent ; mais on est si aise de les voir finir sans accident qu'on en marque volontiers sa joie. Concevez que cette manière de chanter est employée pour exprimer ce que Quinault a jamais dit de plus galant et de plus tendre. Imaginez les Muses, les Grâces, les Amours, Vénus même s'exprimant avec cette délicatesse, et jugez de l'effet ! Pour les diables, passe encore ; cette musique a quelque chose d'infernal qui ne leur messied pas. Aussi les magies, les évocations, et toutes les fêtes du sabbat, sont-elles toujours ce qu'on admire le plus à l'Opéra français.

À ces bons sons, aussi justes qu'ils sont doux, se marient très dignement ceux de l'orchestre. Figurez-vous un charivari sans fin d'instruments sans mélodie, un ronron traînant et perpétuel de basses ; chose la plus lugubre, la plus assommante que j'aie entendue de ma vie, et que je n'ai jamais pu supporter une demi-heure sans gagner un violent mal de tête. Tout cela forme une espèce de psalmodie à laquelle il n'y a pour l'ordinaire ni chant ni mesure. Mais quand par hasard il se trouve quelque air un peu sautillant, c'est un trépignement universel ; vous entendez tout le parterre en mouvement suivre à grand-peine et à grand bruit un certain homme de l'orchestre[100]. Charmés de sentir un moment cette cadence qu'ils sentent si peu, ils se tourmentent l'oreille, la voix, les bras, les pieds, et tout le corps, pour courir après la mesure[101] toujours prête à leur échapper ; au lieu que l'Allemand et l'Italien, qui en sont intimement affectés, la sentent et la suivent sans aucun effort ; et n'ont jamais besoin de la battre. Du moins Regianino m'a-t-il souvent dit que dans les opéras d'Italie où elle est si sensible et si vive, on n'entend, on ne voit jamais dans l'orchestre ni parmi les spectateurs le moindre mouvement qui la marque. Mais tout annonce en ce pays la dureté de l'organe musical ; les voix y sont rudes et sans douceur, les inflexions âpres et fortes, les sons forcés et traînants ; nulle cadence, nul accent mélodieux dans les airs du peuple : les instruments militaires, les fifres de l'infanterie, les trompettes de la cavalerie, tous les cors, tous les hautbois, les chanteurs des rues, les violons des guinguettes, tout cela est d'un faux à choquer l'oreille la moins délicate. Tous les talents ne sont pas donnés aux mêmes hommes ; et en

Copyright Arvensa Editions

général le Français paraît être de tous les peuples de l'Europe celui qui a le moins d'aptitude à la musique. Milord Édouard prétend que les Anglais en ont aussi peu ; mais la différence est que ceux-ci le savent et ne s'en soucient guère, au lieu que les Français renonceraient à mille justes droits, et passeraient condamnation sur toute autre chose, plutôt que de convenir qu'ils ne sont pas les premiers musiciens du monde. Il y en a même qui regarderaient volontiers la musique à Paris comme une affaire d'état, peut-être parce que c'en fut une à Sparte de couper deux cordes à la lyre de Timothée : à cela vous sentez qu'on n'a rien à dire. Quoi qu'il en soit, l'Opéra de Paris pourrait être une fort belle institution politique, qu'il n'en plairait pas davantage aux gens de goût. Revenons à ma description.

Les ballets, dont il me reste à vous parler, sont la partie la plus brillante de cet Opéra ; et considérés séparément, ils font un spectacle agréable, magnifique, et vraiment théâtral ; mais ils servent comme partie constitutive de la pièce, et c'est en cette qualité qu'il les faut considérer. Vous connaissez les opéras de Quinault ; vous savez comment les divertissements y sont employés : c'est à peu près de même, ou encore pis, chez ses successeurs. Dans chaque acte l'action est ordinairement coupée au moment le plus intéressant par une fête qu'on donne aux acteurs assis, et que le parterre voit debout. Il arrive de là que les personnages de la pièce sont absolument oubliés, ou bien que les spectateurs regardent les acteurs qui regardent autre chose. La manière d'amener ces fêtes est simple : si le prince est joyeux, on prend part à sa joie, et l'on danse ; s'il est triste, on veut l'égayer, et l'on danse. J'ignore si c'est la mode à la cour de donner le bal aux rois quand ils sont de mauvaise humeur : ce que je sais par rapport à ceux-ci, c'est qu'on ne peut trop admirer leur constance stoïque à voir des gavottes ou écouter des chansons, tandis qu'on décide quelquefois derrière le théâtre de leur couronne ou de leur sort. Mais il y a bien d'autres sujets de danse : les plus graves actions de la vie se font en dansant. Les prêtres dansent, les soldats dansent, les dieux dansent, les diables dansent ; on danse jusque dans les enterrements, et tout danse à propos de tout.

La danse est donc le quatrième des beaux-arts employés dans la constitution de la scène lyrique ; mais les trois autres concourent à l'imitation ; et celui-là, qu'imite-t-il ? Rien. Il est donc hors d'oeuvre quand il n'est employé que comme danse : car que font des menuets, des rigodons, des chaconnes, dans une tragédie ? Je dis plus : il n'y serait pas

Copyright Arvensa Editions

moins déplacé s'il imitait quelque chose, parce que, de toutes les unités, il n'y en a point de plus indispensable que celle du langage ; et un opéra où l'action se passerait moitié en chant, moitié en danse, serait plus ridicule encore que celui où l'on parlerait moitié français, moitié italien.

Non contents d'introduire la danse comme partie essentielle de la scène lyrique, ils se sont même efforcés d'en faire quelquefois le sujet principal, et ils ont des opéras appelés ballets qui remplissent si mal leur titre, que la danse n'y est pas moins déplacée que dans tous les autres. La plupart de ces ballets forment autant de sujets séparés que d'actes, et ces sujets sont liés entre eux par de certaines relations métaphysiques dont le spectateur ne se douterait jamais si l'auteur n'avait soin de l'en avertir dans un prologue. Les saisons, les âges, les sens, les éléments ; je demande quel rapport ont tous ces titres à la danse, et ce qu'ils peuvent offrir de ce genre à l'imagination. Quelques-uns même sont purement allégoriques, comme le carnaval et la folie ; et ce sont les plus insupportables de tous, parce que, avec beaucoup d'esprit et de finesse, ils n'ont ni sentiments, ni tableaux, ni situations, ni chaleur, ni intérêt, ni rien de tout ce qui peut donner prise à la musique, flatter le coeur, et nourrir l'illusion. Dans ces prétendus ballets l'action se passe toujours en chant, la danse interrompt toujours l'action, ou ne s'y trouve que par occasion, et n'imite rien. Tout ce qu'il arrive, c'est que ces ballets ayant encore moins d'intérêt que les tragédies, cette interruption y est moins remarquée ; s'ils étaient moins froids, on en serait plus choqué : mais un défaut couvre l'autre, et l'art des auteurs pour empêcher que la danse ne lasse, c'est de faire en sorte que la pièce ennuie.

Ceci me mène insensiblement à des recherches sur la véritable constitution du drame lyrique, trop étendues pour entrer dans cette lettre, et qui me jetteraient loin de mon sujet : j'en ai fait une petite dissertation à part que vous trouverez ci-jointe[102], et dont vous pourrez causer avec Regianino. Il me reste à vous dire sur l'Opéra français que le plus grand défaut que j'y crois remarquer est un faux goût de magnificence, par lequel on a voulu mettre en représentation le merveilleux, qui, n'étant fait que pour être imaginé, est aussi bien placé dans un poème épique que ridiculement sur un théâtre. J'aurais eu peine à croire, si je ne l'avais vu, qu'il se trouvât des artistes assez imbéciles pour vouloir imiter le char du soleil, et des spectateurs assez enfants pour aller voir cette imitation. La Bruyère ne concevait pas comment un spectacle aussi superbe que l'Opéra

Copyright Arvensa Editions

pouvait l'ennuyer à si grands frais. Je le conçois bien, moi, qui ne suis pas un La Bruyère ; et je soutiens que, pour tout homme qui n'est pas dépourvu du goût des beaux-arts, la musique française, la danse et le merveilleux mêlés ensemble, feront toujours de l'Opéra de Paris le plus ennuyeux spectacle qui puisse exister. Après tout, peut-être n'en faut-il pas aux Français de plus parfaits, au moins quant à l'exécution : non qu'ils ne soient très en état de connaître la bonne, mais parce qu'en ceci le mal les amuse plus que le bien. Ils aiment mieux railler qu'applaudir ; le plaisir de la critique les dédommage de l'ennui du spectacle ; et il leur est plus agréable de s'en moquer, quand ils n'y sont plus, que de s'y plaire tandis qu'ils y sont.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XXIV – De Julie à Saint-Preux

Oui, oui, je le vois bien, l'heureuse Julie t'est toujours chère. Ce même feu qui brillait jadis dans tes yeux se fait sentir dans ta dernière lettre : j'y retrouve toute l'ardeur qui m'anime, et la mienne s'en irrite encore. Oui, mon ami, le sort a beau nous séparer, pressons nos coeurs l'un contre l'autre, conservons par la communication leur chaleur naturelle contre le froid de l'absence et du désespoir, et que tout ce qui devrait relâcher notre attachement ne serve qu'à le resserrer sans cesse.

Mais admire ma simplicité ; depuis que j'ai reçu cette lettre, j'éprouve quelque chose des charmants effets dont elle parle ; et ce badinage du talisman, quoique inventé par moi-même, ne laisse pas de me séduire et de me paraître une vérité. Cent fois le jour, quand je suis seule, un tressaillement me saisit comme si je te sentais près de moi. Je m'imagine que tu tiens mon portrait, et je suis si folle que je crois sentir l'impression des caresses que tu lui fais et des baisers que tu lui donnes ; ma bouche croit les recevoir, mon tendre coeur croit les goûter. O douces illusions ! ô chimères ! dernières ressources des malheureux ! ah ! s'il se peut, tenez-nous lieu de réalité ! Vous êtes quelque chose encore à ceux pour qui le bonheur n'est plus rien.

Quant à la manière dont je m'y suis prise pour avoir ce portrait, c'est bien un soin de l'amour ; mais crois que s'il était vrai qu'il fît des miracles, ce n'est pas celui-là qu'il aurait choisi. Voici le mot de l'énigme. Nous eûmes il y a quelque temps ici un peintre en miniature venant d'Italie ; il avait des lettres de milord Édouard, qui peut-être en les lui donnant avait en vue ce qui est arrivé. M. d'Orbe voulut profiter de cette occasion pour avoir le portrait de ma cousine ; je voulus l'avoir aussi. Elle et ma mère voulurent avoir le mien, et à ma prière le peintre en fit secrètement une seconde

Copyright Arvensa Editions

copie. Ensuite, sans m'embarrasser de copie ni d'original, je choisis subtilement le plus ressemblant des trois pour te l'envoyer. C'est une friponnerie dont je ne me suis pas fait un grand scrupule ; car un peu de ressemblance de plus ou de moins n'importe guère à ma mère et à ma cousine ; mais les hommages que tu rendrais à une autre figure que la mienne seraient une espèce d'infidélité d'autant plus dangereuse que mon portrait serait mieux que moi ; et je ne veux point, comme que ce soit, que tu prennes du goût pour des charmes que je n'ai pas. Au reste, il n'a pas dépendu de moi d'être un peu plus soigneusement vêtue ; mais on ne m'a pas écoutée, et mon père lui-même a voulu que le portrait demeurât tel qu'il est. Je te prie au moins de croire qu'excepté la coiffure, cet ajustement n'a point été pris sur le mien, que le peintre a tout fait de sa grâce et qu'il a orné ma personne des ouvrages de son imagination.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Deuxième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XXV – De Saint-Preux à Julie

Il faut, chère Julie, que je te parle encore de ton portrait ; non plus dans ce premier enchantement auquel tu fus si sensible, mais au contraire avec le regret d'un homme abusé par un faux espoir, et que rien ne peut dédommager de ce qu'il a perdu. Ton portrait a de la grâce et de la beauté, même de la tienne ; il est assez ressemblant, et peint par un habile homme ; mais pour en être content, il faudrait ne te pas connaître.

La première chose que je lui reproche est de te ressembler et de n'être pas toi, d'avoir ta figure et d'être insensible. Vainement le peintre a cru rendre exactement tes yeux et tes traits ; il n'a point rendu ce doux sentiment qui les vivifie, et sans lequel, tout charmants qu'ils sont, ils ne seraient rien. C'est dans ton coeur, ma Julie, qu'est le fard de ton visage, et celui-là ne s'imite point. Ceci tient, je l'avoue, à l'insuffisance de l'art ; mais c'est au moins la faute de l'artiste de n'avoir pas été exact en tout ce qui dépendait de lui. Par exemple, il a placé la racine des cheveux trop loin des tempes, ce qui donne au front un contour moins agréable, et moins de finesse au regard. Il a oublié les rameaux de pourpre que font à cet endroit deux ou trois petites veines sous la peau, à peu près comme dans ces fleurs d'iris que nous considérions un jour au jardin de Clarens. Le coloris des joues est trop près des yeux, et ne se fond pas délicieusement en couleur de rose vers le bas du visage comme sur le modèle ; on dirait que c'est du rouge artificiel plaqué comme le carmin des femmes de ce pays. Ce défaut n'est pas peu de chose, car il te rend l'oeil moins doux et l'air plus hardi.

Mais, dis-moi, qu'a-t-il fait de ces nichées d'amours qui se cachent aux deux coins de ta bouche, et que dans mes jours fortunés j'osais réchauffer quelquefois de la mienne ? Il n'a point donné leur grâce à ces coins, il n'a

Copyright Arvensa Editions

pas mis à cette bouche ce tour agréable et sérieux qui change tout à coup à ton moindre sourire, et porte au coeur je ne sais quel enchantement inconnu, je ne sais quel soudain ravissement que rien ne peut exprimer. Il est vrai que ton portrait ne peut passer du sérieux au sourire. Ah ! c'est précisément de quoi je me plains : pour pouvoir exprimer tous tes charmes, il faudrait te peindre dans tous les instants de ta vie.

Passons au peintre d'avoir omis quelques beautés ; mais en quoi il n'a pas fait moins de tort à ton visage, c'est d'avoir omis les défauts. Il n'a point fait cette tache presque imperceptible que tu as sous l'oeil droit, ni celle qui est au cou du côté gauche. Il n'a point mis... ô dieux ! cet homme était-il de bronze ?... il a oublié la petite cicatrice qui t'est restée sous la lèvre. Il t'a fait les cheveux et les sourcils de la même couleur, ce qui n'est pas : les sourcils sont plus châtains, et les cheveux plus cendrés :

Bionda testa, occhi azurri, e bruno ciglio.[103]

Il a fait le bas du visage exactement ovale ; il n'a pas remarqué cette légère sinuosité qui, séparant le menton des joues, rend leur contour moins régulier et plus gracieux. Voilà les défauts les plus sensibles. Il en a omis beaucoup d'autres, et je lui en sais fort mauvais gré ; car ce n'est pas seulement de tes beautés que je suis amoureux, mais de toi tout entière telle que tu es. Si tu ne veux pas que le pinceau te prête rien, moi, je ne veux pas qu'il t'ôte rien ; et mon coeur se soucie aussi peu des attraits que tu n'as pas, qu'il est jaloux de ce qui tient leur place.

Quant à l'ajustement, je le passerai d'autant moins que, parée ou négligée, je t'ai toujours vue mise avec beaucoup plus de goût que tu ne l'es dans ton portrait. La coiffure est trop chargée : on me dira qu'il n'y a que des fleurs ; eh bien ! ces fleurs sont de trop. Te souviens-tu de ce bal où tu portais ton habit à la valaisane, et où ta cousine dit que je dansais en philosophe ? Tu n'avais pour toute coiffure qu'une longue tresse de tes cheveux roulée autour de ta tête et rattachée avec une aiguille d'or, à la manière des villageoises de Berne. Non, le soleil orné de tous ses rayons n'a pas l'éclat dont tu frappais les yeux et les coeurs, et sûrement quiconque te vit ce jour-là ne t'oubliera de sa vie. C'est ainsi, ma Julie, que tu dois être coiffée ; c'est l'or de tes cheveux qui doit parer ton visage, et non cette rose qui les cache et que ton teint flétrit. Dis à la cousine, car je reconnais ses soins et son choix, que ces fleurs dont elle a couvert et profané ta chevelure ne sont pas de meilleur goût que celles qu'elle

Copyright Arvensa Editions

recueille dans l'*Adone*[104], et qu'on peut leur passer de suppléer à la beauté, mais non de la cacher.

À l'égard du buste, il est singulier qu'un amant soit là-dessus plus sévère qu'un père ; mais en effet je ne t'y trouve pas vêtue avec assez de soin. Le portrait de Julie doit être modeste comme elle. Amour ! ces secrets n'appartiennent qu'à toi. Tu dis que le peintre a tout tiré de son imagination. Je le crois, je le crois ! Ah ! s'il eût aperçu le moindre de ces charmes voilés, ses yeux l'eussent dévoré, mais sa main n'eût point tenté de les peindre ; pourquoi faut-il que son art téméraire ait tenté de les imaginer ? Ce n'est pas seulement un défaut de bienséance, je soutiens que c'est encore un défaut de goût. Oui, ton visage est trop chaste pour supporter le désordre de ton sein ; on voit que l'un de ces deux objets doit empêcher l'autre de paraître ; il n'y a que le délire de l'amour qui puisse les accorder ; et quand sa main ardente ose dévoiler celui que la pudeur couvre, l'ivresse et le trouble de tes yeux dit alors que tu l'oublies, et non que tu l'exposes.

Voilà la critique qu'une attention continuelle m'a fait faire de ton portrait. J'ai conçu là-dessus le dessein de le reformer selon mes idées. Je les ai communiquées à un peintre habile ; et, sur ce qu'il a déjà fait, j'espère te voir bientôt plus semblable à toi-même. De peur de gâter le portrait, nous essayons les changements sur une copie que je lui en ai fait faire, et il ne les transporte sur l'original que quand nous sommes bien sûrs de leur effet. Quoique je dessine assez médiocrement, cet artiste ne peut se lasser d'admirer la subtilité de mes observations ; il ne comprend pas combien celui qui me les dicte est un maître plus savant que lui. Je lui parais aussi quelquefois fort bizarre : il dit que je suis le premier amant qui s'avise de cacher des objets qu'on n'expose jamais assez au gré des autres ; et quand je lui réponds que c'est pour mieux te voir tout entière que je t'habille avec tant de soin, il me regarde comme un fou. Ah ! que ton portrait serait bien plus touchant, si je pouvais inventer des moyens d'y montrer ton âme avec ton visage, et d'y peindre à la fois ta modestie et tes attraits ! Je te jure, ma Julie, qu'ils gagneront beaucoup à cette réforme. On n'y voyait que ceux qu'avait supposés le peintre, et le spectateur ému les supposera tels qu'ils sont. Je ne sais quel enchantement secret règne dans ta personne ; mais tout ce qui la touche semble y participer ; il ne faut qu'apercevoir un coin de ta robe pour adorer celle qui la porte. On sent, en

Copyright Arvensa Editions

regardant ton ajustement, que c'est partout le voile des grâces qui couvre la beauté ; et le goût de ta modeste parure semble annoncer au coeur tous les charmes qu'elle recèle.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XXVI – De Saint-Preux à Julie

Julie, ô Julie ! ô toi qu'un temps j'osais appeler mienne, et dont je profane aujourd'hui le nom ! la plume échappe à ma main tremblante ; mes larmes inondent le papier ; j'ai peine à former les premiers traits d'une lettre qu'il ne fallait jamais écrire ; je ne puis ni me taire ni parler. Viens, honorable et chère image, viens épurer et raffermir un coeur avili par la honte et brisé par le repentir. Soutiens mon courage qui s'éteint ; donne à mes remords la force d'avouer le crime involontaire que ton absence m'a laissé commettre.

Que tu vas avoir de mépris pour un coupable, mais bien moins que je n'en ai moi-même. Quelque abject que j'aille être à tes yeux, je le suis cent fois plus aux miens propres ; car, en me voyant tel que je suis, ce qui m'humilie le plus encore, c'est de te voir, de te sentir au fond de mon coeur, dans un lieu désormais si peu digne de toi, et de songer que le souvenir des plus vrais plaisirs de l'amour n'a pu garantir mes sens d'un piège sans appas et d'un crime sans charmes.

Tel est l'excès de ma confusion, qu'en recourant à ta clémence je crains même de souiller tes regards sur ces lignes par l'aveu de mon forfait. Pardonne, âme pure et chaste, un récit que j'épargnerais à ta modestie, s'il n'était un moyen d'expier mes égarements. Je suis indigne, de tes bontés, je le sais ; je suis vil, bas, méprisable ; mais au moins je ne serai ni faux ni trompeur, et j'aime mieux que tu m'ôtes ton coeur et la vie que de t'abuser un seul moment. De peur d'être tenté de chercher des excuses qui ne me rendraient que plus criminel, je me bornerai à te faire un détail exact de ce qui m'est arrivé. Il sera aussi sincère que mon regret ; c'est tout ce que je me permettrai de dire en ma faveur.

J'avais fait connaissance avec quelques officiers aux gardes et autres

Copyright Arvensa Editions

jeunes gens de nos compatriotes, auxquels je trouvais un mérite naturel, que j'avais regret de voir gâter par l'imitation de je ne sais quels faux airs qui ne sont pas faits pour eux. Ils se moquaient à leur tour de me voir conserver dans Paris la simplicité des antiques moeurs helvétiques. Ils prirent mes maximes et mes manières pour des leçons indirectes dont ils furent choqués, et résolurent de me faire changer de ton à quelque prix que ce fût. Après plusieurs tentatives qui ne réussirent point, ils en firent une mieux concertée qui n'eut que trop de succès. Hier matin ils vinrent me proposer d'aller souper chez la femme d'un colonel, qu'ils me nommèrent, et qui, sur le bruit de ma sagesse, avait, disaient-ils, envie de faire connaissance avec moi.

Assez sot pour donner dans ce persiflage, je leur représentai qu'il serait mieux d'aller premièrement lui faire visite ; mais ils se moquèrent de mon scrupule, me disant que la franchise suisse ne comportait pas tant de façons, et que ces manières cérémonieuses ne serviraient qu'à lui donner mauvaise opinion de moi. À neuf heures nous nous rendîmes donc chez la dame. Elle vint nous recevoir sur l'escalier, ce que je n'avais encore observé nulle part. En entrant je vis à des bras de cheminées de vieilles bougies qu'on venait d'allumer, et partout, un certain air d'apprêt qui ne me plut point. La maîtresse de la maison me parut jolie, quoique un peu passée ; d'autres femmes à peu près du même âge et d'une semblable figure étaient avec elle ; leur parure, assez brillante, avait plus d'éclat que de goût ; mais j'ai déjà remarqué que c'est un point sur lequel on ne peut guère juger en ce pays de l'état d'une femme.

Les premiers compliments se passèrent à peu près comme partout ; l'usage du monde apprend à les abréger ou à les tourner vers l'enjouement

Copyright Arvensa Editions

avant qu'ils ennuient. Il n'en fut pas tout à fait de même sitôt que la conversation devint générale et sérieuse. Je crus trouver à ces dames un air contraint et gêné, comme si ce ton ne leur eût pas été familier ; et, pour la première fois depuis que j'étais à Paris, je vis des femmes embarrassées à soutenir un entretien raisonnable. Pour trouver une matière aisée, elles se jetèrent sur leurs affaires de famille ; et comme je n'en connaissais pas une, chacune dit de la sienne ce qu'elle voulut. Jamais je n'avais tant ouï parler de M. le colonel ; ce qui m'étonnait dans un pays où l'usage est d'appeler les gens par leurs noms plus que par leurs titres, et où ceux qui ont celui-là en portent ordinairement d'autres.

Cette fausse dignité fit bientôt place à des manières plus naturelles. On se mit à causer tout bas ; et, reprenant sans y penser un ton de familiarité peu décente, on chuchetait, on souriait en me regardant, tandis que la dame de la maison me questionnait sur l'état de mon coeur d'un certain ton résolu qui n'était guère propre à le gagner. On servit ; et la liberté de la table, qui semble confondre tous les états, mais qui met chacun à sa place sans qu'il y songe, acheva de m'apprendre en quel lieu j'étais. Il était trop tard pour m'en dédire. Tirant donc ma sûreté de ma répugnance, je consacrai cette soirée à ma fonction d'observateur, et résolus d'employer à connaître cet ordre de femmes la seule occasion que j'en aurais de ma vie. Je tirai peu de fruit de mes remarques ; elles avaient si peu d'idées de leur état présent, si peu de prévoyance pour l'avenir, et, hors du jargon de leur métier, elles étaient si stupides à tous égards, que le mépris effaça bientôt la pitié que j'avais d'abord pour elles. En parlant du plaisir même, je vis qu'elles étaient incapables d'en ressentir. Elles me parurent d'une violente avidité pour tout ce qui pouvait tenter leur avarice : à cela près, je n'entendis sortir de leur bouche aucun mot qui partît du coeur. J'admirai comment d'honnêtes gens pouvaient supporter une société si dégoûtante. C'eût été leur imposer une peine cruelle, à mon avis, que de les condamner au genre de vie qu'ils choisissaient eux-mêmes.

Cependant le souper se prolongeait et devenait bruyant. Au défaut de l'amour, le vin échauffait les convives. Les discours n'étaient pas tendres, mais déshonnêtes, et les femmes tâchaient d'exciter, par le désordre de leur ajustement, les désirs qui l'auraient dû causer. D'abord tout cela ne fit sur moi qu'un effet contraire, et tous leurs efforts pour me séduire ne servaient qu'à me rebuter. Douce pudeur, disais-je en moi-même, suprême volupté de l'amour, que de charmes perd une femme au moment qu'elle

Copyright Arvensa Editions

renonce à toi ! combien, si elles connaissaient ton empire, elles mettraient de soin à te conserver, sinon par honnêteté, du moins par coquetterie ! Mais on ne joue point la pudeur. Il n'y a pas d'artifice plus ridicule que celui qui la veut imiter. Quelle différence, pensais-je encore, de la grossière impudence de ces créatures et de leurs équivoques licencieuses à ces regards timides et passionnés, à ces propos pleins de modestie, de grâce et de sentiments, dont... Je n'osais achever, je rougissais de ces indignes comparaisons... Je me reprochais comme autant de crimes les charmants souvenirs qui me poursuivaient malgré moi... En quels lieux osais-je penser à celle... Hélas ! ne pouvant écarter de mon coeur une trop chère image, je m'efforçais de la voiler.

Le bruit, les propos que j'entendais, les objets qui frappaient mes yeux, m'échauffèrent insensiblement ; mes deux voisines ne cessaient de me faire des agaceries, qui furent enfin poussées trop loin pour me laisser de sang-froid. Je sentis que ma tête s'embarrassait : j'avais toujours bu mon vin fort trempé, j'y mis plus d'eau encore, et enfin je m'avisai de la boire pure. Alors seulement je m'aperçus que cette eau prétendue était du vin blanc, et que j'avais été trompé tout le long du repas. Je ne fis point des plaintes qui ne m'auraient attiré que des railleries, je cessai de boire, il n'était plus temps ; le mal était fait. L'ivresse ne tarda pas à m'ôter le peu de connaissance qui me restait. Je fus surpris, en revenant à moi, de me trouver dans un cabinet reculé, entre les bras d'une de ces créatures, et j'eus au même instant le désespoir de me sentir aussi coupable que je pouvais l'être...[105]

J'ai fini ce récit affreux : qu'il ne souille plus tes regards ni ma mémoire. O toi dont j'attends mon jugement, j'implore ta rigueur, je la mérite. Quel que soit mon châtiment, il me sera moins cruel que le souvenir de mon crime.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XXVII – Réponse

Rassurez-vous sur la crainte de m'avoir irritée ; votre lettre m'a donné plus de douleur que de colère. Ce n'est pas moi, c'est vous que vous avez offensé par un désordre auquel le coeur n'eut point de part. Je n'en suis que plus affligée ; j'aimerais mieux vous voir m'outrager que vous avilir, et le mal que vous vous faites est le seul que je ne puis vous pardonner.

À ne regarder que la faute dont vous rougissez, vous vous trouvez bien plus coupable que vous ne l'êtes, et je ne vois guère en cette occasion que de l'imprudence à vous reprocher. Mais ceci vient de plus loin, et tient à une plus profonde racine, que vous n'apercevez pas, et qu'il faut que l'amitié vous découvre.

Votre première erreur est d'avoir pris une mauvaise route en entrant dans le monde : plus vous avancez, plus vous vous égarez ; et je vois en frémissant que vous êtes perdu si vous ne revenez sur vos pas. Vous vous laissez conduire insensiblement dans le piège que j'avais craint. Les grossières amorces du vice ne pouvaient d'abord vous séduire ; mais la mauvaise compagnie a commencé par abuser votre raison pour corrompre votre vertu, et fait déjà sur vos moeurs le premier essai de ses maximes.

Quoique vous ne m'ayez rien dit en particulier des habitudes que vous vous êtes faites à Paris, il est aisé de juger de vos sociétés par vos lettres, et de ceux qui vous montrent les objets par votre manière de les voir. Je ne vous ai point caché combien j'étais peu contente de vos relations : vous avez continué sur le même ton, et mon déplaisir n'a fait qu'augmenter. En vérité, l'on prendrait ces lettres pour les sarcasmes d'un petit-maître [106] plutôt que pour les relations d'un philosophe, et l'on a peine à les croire de

Copyright Arvensa Editions

la même main que celles que vous m'écriviez autrefois. Quoi ! vous pensez étudier les hommes dans les petites manières de quelques coteries de précieuses ou de gens désoeuvrés ; et ce vernis extérieur et changeant, qui devait à peine frapper vos yeux, fait le fond de toutes vos remarques ! Était-ce la peine de recueillir avec tant de soin des usages et des bienséances qui n'existeront plus dans dix ans d'ici, tandis que les ressorts éternels du coeur humain, le jeu secret et durable des passions échappent à vos recherches ? Prenons votre lettre sur les femmes, qu'y trouverai-je qui puisse m'apprendre à les connaître ? Quelque description de leur parure, dont tout le monde est instruit ; quelques observations malignes sur leurs manières de se mettre et de se présenter ; quelque idée du désordre d'un petit nombre injustement généralisée : comme si tous les sentiments honnêtes étaient éteints à Paris, et que toutes les femmes y allassent en carrosse et aux premières loges ! M'avez-vous rien dit qui m'instruise solidement de leurs goûts, de leurs maximes, de leur vrai caractère, et n'est-il pas bien étrange qu'en parlant des femmes d'un pays un homme sage ait oublié ce qui regarde les soins domestiques et l'éducation des enfants[107] ? La seule chose qui semble être de vous dans toute cette lettre, c'est le plaisir avec lequel vous louez leur bon naturel, et qui fait honneur au vôtre. Encore n'avez-vous fait en cela que rendre justice au sexe en général ; et dans quel pays du monde la douceur et la commisération ne sont-elles pas l'aimable partage des femmes ?

Quelle différence de tableau si vous m'eussiez peint ce que vous aviez vu plutôt que ce qu'on vous avait dit, ou du moins que vous n'eussiez consulté que des gens sensés ! Faut-il que vous, qui avez tant pris de soins à conserver votre jugement, alliez le perdre, comme de propos délibéré, dans le commerce d'une jeunesse inconsidérée, qui ne cherche, dans la société des sages, qu'à les séduire, et non pas à les imiter ! Vous regardez à de fausses convenances d'âge qui ne vous vont point, et vous oubliez celles de lumières et de raison qui vous sont essentielles. Malgré tout votre emportement, vous êtes le plus facile des hommes ; et, malgré la maturité de votre esprit, vous vous laissez tellement conduire par ceux avec qui vous vivez, que vous ne sauriez fréquenter des gens de votre âge sans en descendre et redevenir enfant. Ainsi vous vous dégradez en pensant vous assortir, et c'est vous mettre au-dessous de vous-même que de ne pas choisir des amis plus sages que vous.

Copyright Arvensa Editions

Je ne vous reproche point d'avoir été conduit sans le savoir dans une maison déshonnête ; mais je vous reproche d'y avoir été conduit par de jeunes officiers que vous ne deviez pas connaître, ou du moins auxquels vous ne deviez pas laisser diriger vos amusements. Quant au projet de les ramener à vos principes, j'y trouve plus de zèle que de prudence ; si vous êtes trop sérieux pour être leur camarade, vous êtes trop jeune pour être leur Mentor, et vous ne devez vous mêler de réformer autrui que quand vous n'aurez plus rien à faire en vous-même.

Une seconde faute, plus grave encore et beaucoup moins pardonnable, est d'avoir pu passer volontairement la soirée dans un lieu si peu digne de vous, et de n'avoir pas fui dès le premier instant où vous avez connu dans quelle maison vous étiez. Vos excuses là-dessus sont pitoyables. *Il était trop tard pour s'en dédire !* comme s'il y avait quelque espèce de bienséance en de pareils lieux, ou que la bienséance dût jamais l'emporter sur la vertu qu'il fût jamais trop tard pour s'empêcher de mal faire ! Quant à la sécurité que vous tirez de votre répugnance, je n'en dirai rien, l'événement vous a montré combien elle était fondée. Parlez plus franchement à celle qui sait lire dans votre coeur ; c'est la honte qui vous retint. Vous craignîtes qu'on ne se moquât de vous en sortant ; un moment de huée vous fit peur, et vous aimâtes mieux vous exposer aux remords qu'à la raillerie. Savez-vous bien quelle maxime vous suivîtes en cette occasion ? Celle qui la première introduit le vice dans une âme bien née, étouffe la voix de la conscience par la clameur publique, et réprime l'audace de bien faire par la crainte du blâme. Tel vaincrait les tentations, qui succombe aux mauvais exemples, tel rougit d'être modeste et devient effronté par honte ; et cette mauvaise honte corrompt plus de coeurs honnêtes que les mauvaises inclinations. Voilà surtout de quoi vous avez à préserver le vôtre ; car, quoi que vous fassiez, la crainte du ridicule que vous méprisez vous domine pourtant malgré vous. Vous braveriez plutôt cent périls qu'une raillerie, et l'on ne vit jamais tant de timidité jointe à une âme aussi intrépide[108].

Sans vous étaler contre ce défaut des préceptes de morale que vous savez mieux que moi, je me contenterai de vous proposer un moyen pour vous en garantir, plus facile et plus sûr peut-être que tous les raisonnements de la philosophie ; c'est de faire dans votre esprit une légère transposition de temps, et d'anticiper sur l'avenir de quelques

Copyright Arvensa Editions

minutes. Si, dans ce malheureux souper, vous vous fussiez fortifié contre un instant de moquerie de la part des convives, par l'idée de l'état où votre âme allait être sitôt que vous seriez dans la rue ; si vous vous fussiez représenté le contentement intérieur d'échapper aux pièges du vice, l'avantage de prendre d'abord cette habitude de vaincre qui en facilite le pouvoir, le plaisir que vous eût donné la conscience de votre victoire, celui de me la décrire, celui que j'en aurais reçu moi-même, est-il croyable que tout cela ne l'eût pas emporté sur une répugnance d'un instant, à laquelle vous n'eussiez jamais cédé, si vous en aviez envisagé les suites ? Encore, qu'est-ce que cette répugnance qui met un prix aux railleries de gens dont l'estime n'en peut avoir aucun ? Infailliblement cette réflexion vous eût sauvé, pour un moment de mauvaise honte, une honte beaucoup plus juste, plus durable, les regrets, le danger ; et, pour ne vous rien dissimuler, votre amie eût versé quelques larmes de moins.

Vous voulûtes, dites-vous, mettre à profit cette soirée pour votre fonction d'observateur. Quel soin ! Quel emploi ! Que vos excuses me font rougir de vous ! Ne serez-vous point aussi curieux d'observer un jour les voleurs dans leurs cavernes, et de voir comment ils s'y prennent pour dévaliser les passants ? Ignorez-vous qu'il y a des objets si odieux qu'il n'est pas même permis à l'homme d'honneur de les voir, et que l'indignation de la vertu ne peut supporter le spectacle du vice ? Le sage observe le désordre public qu'il ne peut arrêter ; il l'observe, et montre sur son visage attristé la douleur qu'il lui cause. Mais quant aux désordres particuliers, il s'y oppose, ou détourne les yeux de peur qu'ils ne s'autorisent de sa présence. D'ailleurs, était-il besoin de voir de pareilles sociétés pour juger de ce qui s'y passe et des discours qu'on y tient ? Pour moi, sur leur seul objet plus que sur le peu que vous m'en avez dit, je devine aisément tout le reste ; et l'idée des plaisirs qu'on y trouve me fait connaître assez les gens qui les cherchent.

Je ne sais si votre commode philosophie adopte déjà les maximes qu'on dit établies dans les grandes villes pour tolérer de semblables lieux ; mais j'espère au moins que vous n'êtes pas de ceux qui se méprisent assez pour s'en permettre l'usage, sous prétexte de je ne sais quelle chimérique nécessité qui n'est connue que des gens de mauvaise vie : comme si les deux sexes étaient sur ce point de nature différente, et que dans l'absence ou le célibat il fallût à l'honnête homme des ressources dont l'honnête femme n'a pas besoin ! Si cette erreur ne vous mène pas chez des

Copyright Arvensa Editions

prostituées, j'ai bien peur qu'elle ne continue à vous égarer vous-même. Ah ! si vous voulez être méprisable, soyez-le au moins sans prétexte, et n'ajoutez point le mensonge à la crapule. Tous ces prétendus besoins n'ont point leur source dans la nature, mais dans la volontaire dépravation des sens. Les illusions même de l'amour se purifient dans un coeur chaste, et ne corrompent jamais qu'un coeur déjà corrompu : au contraire, la pureté se soutient par elle-même ; les désirs toujours réprimés s'accoutument à ne plus renaître, et les tentations ne se multiplient que par l'habitude d'y succomber. L'amitié m'a fait surmonter deux fois ma répugnance à traiter un pareil sujet : celle-ci sera la dernière ; car à quel titre espérerais-je obtenir de vous ce que vous avez refusé à l'honnêteté, à l'amour, et à la raison ?

Je reviens au point important par lequel j'ai commencé cette lettre. À vingt-un ans, vous m'écriviez du Valais des descriptions graves et judicieuses ; à vingt-cinq, vous m'envoyez de Paris des colifichets de lettres, où le sens et la raison sont partout sacrifiés à un certain tour plaisant, fort éloigné de votre caractère. Je ne sais comment vous avez fait ; mais depuis que vous vivez dans le séjour des talents, les vôtres paraissent diminués ; vous aviez gagné chez les paysans, et vous perdez parmi les beaux esprits. Ce n'est pas la faute du pays où vous vivez, mais des connaissances que vous y avez faites ; car il n'y a rien qui demande tant de choix que le mélange de l'excellent et du pire. Si vous voulez étudier le monde, fréquentez les gens sensés qui le connaissent par une longue expérience et de paisibles observations, non de jeunes étourdis qui n'en voient que la superficie, et des ridicules qu'ils font eux-mêmes. Paris est plein de savants accoutumés à réfléchir, et à qui ce grand théâtre en offre tous les jours le sujet. Vous ne me ferez point croire que ces hommes graves et studieux vont courant comme vous de maison en maison, de coterie en coterie, pour amuser les femmes et les jeunes gens, et mettre toute la philosophie en babil. Ils ont trop de dignité pour avilir ainsi leur état, prostituer leurs talents, et soutenir par leur exemple des moeurs qu'ils devraient corriger. Quand la plupart le feraient, sûrement plusieurs ne le font point et c'est ceux-là que vous devez rechercher.

N'est-il pas singulier encore que vous donniez vous-même dans le défaut que vous reprochez aux modernes auteurs comiques ; que Paris ne soit plein pour vous que de gens de condition ; que ceux de votre état soient les seuls dont vous ne parliez point ? Comme si les vains préjugés de

Copyright Arvensa Editions

la noblesse ne vous coûtaient pas assez cher pour les haïr, et que vous crussiez vous dégrader en fréquentant d'honnêtes bourgeois, qui sont peut-être l'ordre le plus respectable du pays où vous êtes ! Vous avez beau vous excuser sur les connaissances de milord Édouard ; avec celles-là vous en eussiez bientôt fait d'autres dans un ordre inférieur. Tant de gens veulent monter, qu'il est toujours aisé de descendre ; et, de votre propre aveu, c'est le seul moyen de connaître les véritables moeurs d'un peuple que d'étudier sa vie privée dans les états les plus nombreux ; car s'arrêter aux gens qui représentent toujours, c'est ne voir que des comédiens.

Je voudrais que votre curiosité allât plus loin encore. Pourquoi, dans une ville si riche, le bas peuple est-il si misérable, tandis que la misère extrême est si rare parmi nous, où l'on ne voit point de millionnaires ? Cette question, ce me semble, est bien digne de vos recherches ; mais ce n'est pas chez les gens avec qui vous vivez que vous devez vous attendre à la résoudre. C'est dans les appartements dorés qu'un écolier va prendre les airs du monde ; mais le sage en apprend les mystères dans la chaumière du pauvre. C'est là qu'on voit sensiblement les obscures manoeuvres du vice, qu'il couvre de paroles fardées au milieu d'un cercle : c'est là qu'on s'instruit par quelles iniquités secrètes le puissant et le riche arrachent un reste de pain noir à l'opprimé qu'ils feignent de plaindre en public. Ah ! si j'en crois nos vieux militaires, que de choses vous apprendriez dans les greniers d'un cinquième étage, qu'on ensevelit sous un profond secret dans les hôtels du faubourg Saint-Germain, et que tant de beaux parleurs seraient confus avec leurs feintes maximes d'humanité si tous les malheureux qu'ils ont faits se présentaient pour les démentir !

Je sais qu'on n'aime pas le spectacle de la misère qu'on ne peut soulager, et que le riche même détourne les yeux du pauvre qu'il refuse de secourir ; mais ce n'est pas d'argent seulement qu'ont besoin les infortunés, et il n'y a que les paresseux de bien faire qui ne sachent faire du bien que la bourse à la main. Les consolations, les conseils, les soins, les amis, la protection sont autant de ressources que la commisération vous laisse, au défaut des richesses, pour le soulagement de l'indigent. Souvent les opprimés ne le sont que parce qu'ils manquent d'organe pour faire entendre leurs plaintes. Il ne s'agit quelquefois que d'un mot qu'ils ne peuvent dire, d'une raison qu'ils ne savent point exposer, de la porte d'un grand qu'ils ne peuvent franchir. L'intrépide appui de la vertu désintéressée suffit pour lever une infinité d'obstacles ; et l'éloquence d'un homme de

Copyright Arvensa Editions

bien peut effrayer la tyrannie au milieu de toute sa puissance.

Si vous voulez donc être homme en effet, apprenez à redescendre. L'humanité coule comme une eau pure et salutaire, et va fertiliser les lieux bas ; elle cherche toujours le niveau ; elle laisse à sec ces roches arides qui menacent la campagne, et ne donnent qu'une ombre nuisible ou des éclats pour écraser leurs voisins.

Voilà, mon ami, comment on tire parti du présent en s'instruisant pour l'avenir, et comment la bonté met d'avance à profit les leçons de la sagesse, afin que, quand les lumières acquises nous resteraient inutiles, on n'ait pas pour cela perdu le temps employé à les acquérir. Qui doit vivre parmi des gens en place ne saurait prendre trop de préservatifs contre leurs maximes empoisonnées, et il n'y a que l'exercice continuel de la bienfaisance qui garantisse les meilleurs coeurs de la contagion des ambitieux. Essayez, croyez-moi, de ce nouveau genre d'études ; il est plus digne de vous que ceux vous avez embrassés ; et comme l'esprit s'étrécit à mesure que l'âme se corrompt, vous sentirez bientôt, au contraire, combien l'exercice des sublimes vertus élève et nourrit le génie, combien un tendre intérêt aux malheurs d'autrui sert mieux à en trouver la source, et à nous éloigner en tous sens des vices qui les ont produits.

Je vous devais toute la franchise de l'amitié dans la situation critique où vous me paraissez être, de peur qu'un second pas vers le désordre ne vous y plongeât enfin sans retour, avant que vous eussiez le temps de vous reconnaître. Maintenant, je ne puis vous cacher, mon ami, combien votre prompte et sincère confession m'a touchée ; car je sens combien vous a coûté la honte de cet aveu, et par conséquent combien celle de votre faute vous pesait sur le coeur. Une erreur involontaire se pardonne et s'oublie aisément. Quant à l'avenir, retenez bien cette maxime dont je ne me départirai point : qui peut s'abuser deux fois en pareil cas ne s'est pas même abusé la première.

Adieu, mon ami : veille avec soin sur ta santé, je t'en conjure, et songe qu'il ne doit rester aucune trace d'un crime que j'ai pardonné.

P. S. — Je viens de voir entre les mains de M. d'Orbe des copies de plusieurs de vos lettres à milord Édouard, qui m'obligent à rétracter une partie de mes censures sur les matières et le style de vos observations. Celles-ci traitent, j'en conviens, de sujets importants, et me paraissent pleines de réflexions graves et judicieuses. Mais, en revanche, il est clair que vous nous dédaignez beaucoup, ma cousine et moi, ou que vous faites

Copyright Arvensa Editions

bien peu de cas de notre estime, en ne nous envoyant que des relations si propres à l'altérer, tandis que vous en faites pour votre ami de beaucoup meilleurs. C'est, ce me semble, assez mal honorer vos leçons, que de juger vos écolières indignes d'admirer vos talents ; et vous devriez feindre, au moins par vanité, de nous croire capables de vous entendre.

J'avoue que la politique n'est guère du ressort des femmes ; et mon oncle nous en a tant ennuyées, que je comprends comment vous avez pu craindre d'en faire autant. Ce n'est pas non plus, à vous parler franchement, l'étude à laquelle je donnerais la préférence ; son utilité est trop loin de moi pour me toucher beaucoup, et ses lumières sont trop sublimes pour frapper vivement mes yeux. Obligée d'aimer le gouvernement sous lequel le ciel m'a fait naître, je me soucie peu de savoir s'il en est de meilleurs. De quoi me servirait de les connaître, avec si peu de pouvoir pour les établir, et pourquoi contristerais-je mon âme à considérer de si grands maux où je ne peux rien, tant que j'en vois d'autres autour de moi qu'il m'est permis de soulager ? Mais je vous aime ; et l'intérêt que je ne prends pas au sujet, je le prends à l'auteur qui le traite. Je recueille avec une tendre admiration toutes les preuves de votre génie ; et fière d'un mérite si digne de mon coeur je ne demande à l'amour qu'autant d'esprit qu'il m'en faut pour sentir le vôtre. Ne me refusez donc pas le plaisir de connaître et d'aimer tout ce que vous faites de bien. Voulez-vous me donner l'humiliation de croire que, si le ciel unissait nos destinées, vous ne jugeriez pas votre compagne digne de penser avec vous ?

Copyright Arvensa Editions

Lettre XXVIII – De Julie à Saint-Preux

Tout est perdu ! Tout est découvert ! Je ne trouve plus tes lettres dans le lieu où je les avais cachées. Elles y étaient encore hier au soir. Elles n'ont pu être enlevées que d'aujourd'hui. Ma mère seule peut les avoir surprises. Si mon père les voit, c'est fait de ma vie ! Eh ! que servirait qu'il ne les vît pas, s'il faut renoncer... Ah Dieu ! ma mère m'envoie appeler. Où fuir ? Comment soutenir ses regards ? Que ne puis-je me cacher au sein de la terre !... Tout mon corps tremble et je suis hors d'état de faire un pas... La honte, l'humiliation, les cuisants reproches... j'ai tout mérité ; je supporterai tout. Mais la douleur, les larmes d'une mère éplorée... ô mon coeur, quels déchirements !... Elle m'attend, je ne puis tarder davantage... Elle voudra savoir... Il faudra tout dire... Regianino sera congédié. Ne m'écris plus jusqu'à nouvel avis... Qui sait si jamais... Je pourrais... quoi ! mentir !... mentir à ma mère !... Ah ! s'il faut nous sauver par le mensonge, adieu, nous sommes perdus !

Copyright Arvensa Editions

Fin de la Seconde Partie

Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre littéraire

JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE

Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Troisième Partie

Copyright Arvensa Editions

Lettre I – De Madame d'Orbe à Saint-Preux

Que de maux vous causez à ceux qui vous aiment ! Que de pleurs vous avez déjà fait couler dans une famille infortunée dont vous troublez le repos ! Craignez d'ajouter le deuil à nos larmes ; craignez que la mort d'une mère affligée ne soit le dernier effet du poison que vous versez dans le coeur de sa fille, et qu'un amour désordonné ne devienne enfin pour vous-même la source d'un remords éternel. L'amitié m'a fait supporter vos erreurs tant qu'une ombre d'espoir pouvait les nourrir ; mais comment tolérer une vaine constance que l'honneur et la raison condamnent, et qui, ne pouvant plus causer que des malheurs et des peines, ne mérite que le nom d'obstination ?

Vous savez de quelle manière le secret de vos feux, dérobé si longtemps aux soupçons de ma tante, lui fut dévoilé par vos lettres. Quelque sensible que soit un tel coup à cette mère tendre et vertueuse, moins irritée contre vous que contre elle-même, elle ne s'en prend qu'à son aveugle négligence ; elle déplore sa fatale illusion : sa plus cruelle peine est d'avoir pu trop estimer sa fille, et sa douleur est pour Julie un châtiment cent fois pire que ses reproches.

L'accablement de cette pauvre cousine ne saurait s'imaginer. Il faut le voir pour le comprendre. Son coeur semble étouffé par l'affliction, et l'excès des sentiments qui l'oppressent lui donne un air de stupidité plus effrayante que des cris aigus. Elle se tient jour et nuit à genoux au chevet de sa mère, l'air morne, l'oeil fixé à terre, gardant un profond silence, la servant avec plus d'attention et de vivacité que jamais, puis retombant à l'instant dans un état d'anéantissement qui la ferait prendre pour une autre personne. Il est très clair que c'est la maladie de la mère qui soutient

Copyright Arvensa Editions

les forces de la fille ; et si l'ardeur de la servir n'animait son zèle, ses yeux éteints, sa pâleur, son extrême abattement, me feraient craindre qu'elle n'eût grand besoin pour elle-même de tous les soins qu'elle lui rend. Ma tante s'en aperçoit aussi ; et je vois à l'inquiétude avec laquelle elle me recommande en particulier la santé de sa fille, combien le coeur combat de part et d'autre contre la gêne qu'elles s'imposent et combien on doit vous haïr de troubler une union si charmante.

Cette contrainte augmente encore par le soin de la dérober aux yeux d'un père emporté, auquel une mère tremblante pour les jours de sa fille veut cacher ce dangereux secret. On se fait une loi de garder en sa présence l'ancienne familiarité ; mais si la tendresse maternelle profite avec plaisir de ce prétexte, une fille confuse n'ose livrer son coeur à des caresses qu'elle croit feintes, et qui lui sont d'autant plus cruelles qu'elles lui seraient douces si elle osait y compter. En recevant celles de son père, elle regarde sa mère d'un air si tendre et si humilié, qu'on voit son coeur lui dire par ses yeux : « Ah ! que ne suis-je digne encore d'en recevoir autant de vous ! »

Mme d'Etange m'a prise plusieurs fois à part ; et j'ai connu facilement à la douceur de ses réprimandes et au ton dont elle m'a parlé de vous, que Julie a fait de grands efforts pour calmer envers nous sa trop juste indignation, et qu'elle n'a rien épargné pour nous justifier l'un et l'autre à ses dépens. Vos lettres mêmes portent, avec le caractère d'un amour excessif, une sorte d'excuse qui ne lui a pas échappé ; elle vous reproche moins l'abus de sa confiance qu'à elle-même sa simplicité à vous l'accorder. Elle vous estime assez pour croire qu'aucun autre homme à votre place n'eût mieux résisté que vous ; elle s'en prend de vos fautes à la vertu, même. Elle conçoit maintenant, dit-elle, ce que c'est qu'une probité trop vantée, qui n'empêche point un honnête homme amoureux de corrompre, s'il peut, une fille sage, et de déshonorer sans scrupule toute une famille pour satisfaire un moment de fureur. Mais que sert de revenir sur le passé ? Il s'agit de cacher sous un voile éternel cet odieux mystère, d'en effacer, s'il se peut, jusqu'au moindre vestige, et de seconder la bonté du ciel qui n'en a point laissé de témoignage sensible. Le secret est concentré entre six personnes sûres. Le repos de tout ce que vous avez aimé, les jours d'une mère au désespoir, l'honneur d'une maison respectable, votre propre vertu, tout dépend de vous encore ; tout vous prescrit votre devoir : vous pouvez réparer le mal que vous avez fait ; vous pouvez vous rendre digne

Copyright Arvensa Editions

de Julie, et justifier sa faute en renonçant à elle ; et si votre coeur ne m'a point trompée, il n'y a plus que la grandeur d'un tel sacrifice qui puisse répondre à celle de l'amour qui l'exige. Fondée sur l'estime que j'eus toujours pour vos sentiments, et sur ce que la plus tendre union qui fût jamais lui doit ajouter de force, j'ai promis en votre nom tout ce que vous devez tenir : osez me démentir si j'ai trop présumé de vous, ou soyez aujourd'hui ce que vous devez être. Il faut immoler votre maîtresse ou votre amour l'un à l'autre, et vous montrer le plus lâche ou le plus vertueux des hommes.

Cette mère infortunée a voulu vous écrire ; elle avait même commencé. O Dieu ! que de coups de poignard vous eussent portés ses plaintes amères ! Que ses touchants reproches vous eussent déchiré le coeur ! Que ses humbles prières vous eussent pénétré de honte ! J'ai mis en pièces cette lettre accablante que vous n'eussiez jamais supportée : je n'ai pu souffrir ce comble d'horreur de voir une mère humiliée devant le séducteur de sa fille : vous êtes digne au moins qu'on n'emploie pas avec vous de pareils moyens, faits pour fléchir des monstres, et pour faire mourir de douleur un homme sensible.

Si c'était ici le premier effort que l'amour vous eût demandé, je pourrais douter du succès et balancer sur l'estime qui vous est due : mais le sacrifice que vous avez fait à l'honneur de Julie en quittant ce pays est garant de celui que vous allez faire à son repos en rompant un commerce inutile. Les premiers actes de vertu sont toujours les plus pénibles, et vous ne perdez point le prix d'un effort qui vous a tant coûté en vous obstinant à soutenir une vaine correspondance dont les risques sont terribles pour votre amante, les dédommagements nuls pour tous les deux, et qui ne fait que prolonger sans fruit les tourments de l'un et de l'autre. N'en doutez plus, cette Julie qui vous fut si chère ne doit rien être à celui qu'elle a tant aimé : vous vous dissimulez en vain vos malheurs ; vous la perdîtes au moment que vous vous séparâtes d'elle, ou plutôt le ciel vous l'avait ôtée même avant qu'elle se donnât à vous ; car son père la promit dès son retour, et vous savez trop que la parole de cet homme inflexible est irrévocable. De quelque manière que vous vous comportiez, l'invincible sort s'oppose à vos voeux, et vous ne la posséderez jamais. L'unique choix qui vous reste à faire est de la précipiter dans un abîme de malheurs et d'opprobres, ou d'honorer en elle ce que vous avez adoré, et de lui rendre, au lieu du bonheur perdu, la sagesse, la paix, la sûreté du moins dont vos fatales

Copyright Arvensa Editions

liaisons la privent.

[Arv. ed]

Que vous seriez attristé, que vous vous consumeriez en regrets, si vous pouviez contempler l'état actuel de cette malheureuse amie, et l'avilissement où la réduit le malheur et la honte ! Que son lustre est terni ! que ses grâces sont languissantes ! que tous ses sentiments si charmants et si doux se fondent tristement dans le seul qui les absorbe ! L'amitié même en est attiédie ; à peine partage-t-elle encore le plaisir que je goûte à la voir ; et son coeur malade ne sait plus rien sentir que l'amour et la douleur. Hélas ! qu'est devenu ce caractère aimant et sensible, ce goût si pur des choses honnêtes, cet intérêt si tendre aux peines et aux plaisirs d'autrui ? Elle est encore, je l'avoue, douce, généreuse, compatissante ; l'aimable habitude de bien faire ne saurait s'effacer en elle ; mais ce n'est plus qu'une habitude aveugle, un goût sans réflexion. Elle fait toutes les mêmes choses, mais elle ne les fait plus avec le même zèle ; ces sentiments sublimes se sont affaiblis, cette flamme divine s'est amortie, cet ange n'est plus qu'une femme ordinaire. Ah ! quelle âme vous avez ôtée à la vertu !

Copyright Arvensa Editions

Lettre II – De l'amant de Julie à madame d'Étange

Pénétré d'une douleur qui doit durer autant que moi, je me jette à vos pieds, Madame, non pour vous marquer un repentir qui ne dépend pas de mon coeur, mais pour expier un crime involontaire en renonçant à tout ce qui pouvait faire la douceur de ma vie. Comme jamais sentiments humains n'approchèrent de ceux que m'inspira votre adorable fille, il n'y eut jamais de sacrifice égal à celui que je viens faire à la plus respectable des mères ; mais Julie m'a trop appris comment il faut immoler le bonheur au devoir ; elle m'en a trop courageusement donné l'exemple, pour qu'au moins une fois je ne sache pas l'imiter. Si mon sang suffisait pour guérir vos peines, je le verserais en silence et me plaindrais de ne vous donner qu'une si faible preuve de mon zèle ; mais briser le plus doux, le plus pur, le plus sacré lien qui jamais ait uni deux coeurs, ah ! c'est un effort que l'univers entier ne m'eût pas fait faire, et qu'il n'appartenait qu'à vous d'obtenir.

Oui, je promets de vivre loin d'elle aussi longtemps que vous l'exigerez ; je m'abstiendrai de la voir et de lui écrire, j'en jure par vos jours précieux, si nécessaires à la conservation des siens. Je me soumets, non sans effroi, mais sans murmure, à tout ce que vous daignerez ordonner d'elle et de moi. Je dirai beaucoup plus encore ; son bonheur peut me consoler de ma misère, et je mourrai content si vous lui donnez un époux digne d'elle. Ah ! qu'on le trouve, et qu'il m'ose dire : « Je saurai mieux l'aimer que toi ! » Madame, il aura vainement tout ce qui me manque ; s'il n'a mon coeur, il n'aura rien pour Julie : mais je n'ai que ce coeur honnête et tendre. Hélas ! je n'ai rien non plus. L'amour qui rapproche tout n'élève point la personne : il n'élève que les sentiments. Ah ! si j'eusse osé n'écouter que les miens pour vous, combien de fois, en vous parlant, ma bouche eût

Copyright Arvensa Editions

prononcé le doux nom de mère !

Daignez vous confier à des serments qui ne seront point vains, et à un homme qui n'est point trompeur. Si je pus un jour abuser de votre estime, je m'abusai le premier moi-même. Mon coeur sans expérience ne connut le danger que quand il n'était plus temps de fuir, et je n'avais point encore appris de votre fille cet art cruel de vaincre l'amour par lui-même, qu'elle m'a depuis si bien enseigné. Banissez vos craintes, je vous en conjure. Y a-t-il quelqu'un au monde à qui son repos, sa félicité, son honneur soient plus chers qu'à moi ? Non, ma parole et mon coeur vous sont garants de l'engagement que je prends au nom de mon illustre ami comme au mien. Nulle indiscrétion ne sera commise soyez-en sûre ; et je rendrai le dernier soupir sans qu'on sache quelle douleur termina mes jours. Calmez donc celle qui vous consume, et dont la mienne s'aigrit encore ; essuyez des pleurs qui m'arrachent l'âme ; rétablissez votre santé ; rendez à la plus tendre fille qui fut jamais le bonheur auquel elle a renoncé pour vous ; soyez vous-même heureuse par elle ; vivez, enfin, pour lui faire aimer la vie. Ah ! malgré les erreurs de l'amour, être mère de Julie est encore un sort assez beau pour se féliciter de vivre.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

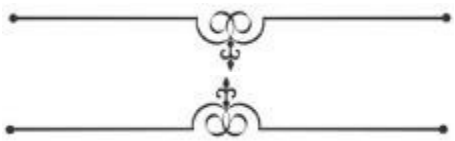

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Troisième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre III – De l'amant de Julie à Madame d'Orbe,

En lui envoyant la lettre précédente

Tenez, cruelle, voilà ma réponse. En la lisant, fondez en larmes si vous connaissez mon coeur, et si le vôtre est sensible encore ; mais surtout ne m'accablez plus de cette estime impitoyable que vous me vendez si cher, et dont vous faites le tourment de ma vie.

Votre main barbare a donc osé les rompre ces doux noeuds formés sous vos yeux presque dès l'enfance, et que votre amitié semblait partager avec tant de plaisir ! Je suis donc aussi malheureux que vous le voulez et que je puis l'être ! Ah ! connaissez-vous tout le mal que vous faites ? Sentez-vous bien que vous m'arrachez l'âme, que ce que vous m'ôtez est sans dédommagement, et qu'il vaut mieux cent fois mourir que ne plus vivre l'un pour l'autre ? Que me parlez-vous du bonheur de Julie ? en peut-il être sans le consentement du coeur ? Que me parlez-vous du danger de sa mère ? Ah ! qu'est-ce que la vie d'une mère, la mienne, la vôtre, la sienne même, qu'est-ce que l'existence du monde entier auprès du sentiment délicieux qui nous unissait ? Insensée et farouche vertu ! j'obéis à ta voix

Copyright Arvensa Editions

sans mérite ; je t'abhorre en faisant tout pour toi. Que sont tes vaines consolations contre les vives douleurs de l'âme ? Va, triste idole des malheureux, tu ne fais qu'augmenter leurs misères en leur ôtant les ressources que la fortune leur laisse. J'obéirai pourtant ; oui, cruelle, j'obéirai ; je deviendrai, s'il se peut, insensible et féroce comme vous. J'oublierai tout ce qui me fut cher au monde. Je ne veux plus entendre ni[109] prononcer le nom de Julie ni le vôtre. Je ne veux plus m'en rappeler l'insupportable souvenir. Un dépit, une rage inflexible m'aigrit contre tant de revers. Une dure opiniâtreté me tiendra lieu de courage : il m'en a trop coûté d'être sensible ; il vaut mieux renoncer à l'humanité.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Troisième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre IV – de Madame d'Orbe à l'amant de Julie

Vous m'avez écrit une lettre désolante ; mais il y a tant d'amour et de vertu dans votre conduite, qu'elle efface l'amertume de vos plaintes : vous êtes trop généreux pour qu'on ait le courage de vous quereller. Quelque emportement qu'on laisse paraître, quand on sait ainsi s'immoler à ce qu'on aime, on mérite plus de louanges que de reproches ; et, malgré vos injures, vous ne me fûtes jamais si cher que depuis que je connais si bien tout ce que vous valez.

Rendez grâce à cette vertu que vous croyez haïr, et qui fait plus pour vous que votre amour même. Il n'y a pas jusqu'à ma tante que vous n'ayez séduite par un sacrifice dont elle sent tout le prix. Elle n'a pu lire votre lettre sans attendrissement ; elle a même eu la faiblesse de la laisser voir à sa fille ; et l'effort qu'a fait la pauvre Julie pour contenir à cette lecture ses soupirs et ses pleurs l'a fait tomber évanouie.

Cette tendre mère, que vos lettres avaient déjà puissamment émue, commence à connaître, par tout ce qu'elle voit, combien vos deux coeurs sont hors de la règle commune, et combien votre amour porte un caractère naturel de sympathie que le temps ni les efforts humains ne sauraient effacer. Elle qui a si grand besoin de consolation consolerait volontiers sa fille, si la bienséance ne la retenait ; et je la vois trop près d'en devenir la confidente pour qu'elle ne me pardonne pas de l'avoir été. Elle s'échappa hier jusqu'à dire en sa présence, un peu indiscrètement[110] peut-être : « Ah ! s'il ne dépendait que de moi... » Quoiqu'elle se retînt et n'achevât pas, je vis, au baiser ardent que Julie imprimait sur sa main, qu'elle ne l'avait que trop entendue. Je sais même qu'elle a voulu parler plusieurs fois

Copyright Arvensa Editions

à son inflexible époux ; mais, soit danger d'exposer sa fille aux fureurs d'un père irrité, soit crainte pour elle-même, sa timidité l'a toujours retenue ; et son affaiblissement, ses maux, augmentent si sensiblement, que j'ai peur de la voir hors d'état d'exécuter sa résolution avant qu'elle l'ait bien formée.

Quoi qu'il en soit, malgré les fautes dont vous êtes cause, cette honnêteté de coeur qui se fait sentir dans votre amour mutuel lui a donné une telle opinion de vous, qu'elle se fie à la parole de tous deux sur l'interruption de votre correspondance, et qu'elle n'a pris aucune précaution pour veiller de plus près sur sa fille. Effectivement, si Julie ne répondait pas à sa confiance, elle ne serait plus digne de ses soins, et il faudrait vous étouffer l'un et l'autre si vous étiez capables de tromper encore la meilleure des mères, et d'abuser de l'estime qu'elle a pour vous.

Je ne cherche point à rallumer dans votre coeur une espérance que je n'ai pas moi-même ; mais je veux vous montrer, comme il est vrai, que le parti le plus honnête est aussi le plus sage, et que s'il peut rester quelque ressource à votre amour, elle est dans le sacrifice que l'honneur et la raison vous imposent. Mère, parents, amis, tout est maintenant pour vous, hors un père, qu'on gagnera par cette voie, ou que rien ne saurait gagner. Quelque imprécation qu'ait pu vous dicter un moment de désespoir, vous nous avez prouvé cent fois qu'il n'est point de route plus sûre pour aller au bonheur que celle de la vertu. Si l'on y parvient, il est plus pur, plus solide et plus doux par elle ; si on le manque, elle seule peut en dédommager. Reprenez donc courage ; soyez homme, et soyez encore vous-même. Si j'ai bien connu votre coeur, la manière la plus cruelle pour vous de perdre Julie serait d'être indigne de l'obtenir.

Copyright Arvensa Editions

Lettre V – De Julie à son amant

Elle n'est plus. Mes yeux ont vu fermer les siens pour jamais ; ma bouche a reçu son dernier soupir ; mon nom fut le dernier mot qu'elle prononça ; son dernier regard fut tourné vers moi. Non, ce n'était pas la vie qu'elle semblait quitter, j'avais trop peu su la lui rendre chère ; c'était à moi seule qu'elle s'arrachait. Elle me voyait sans guide et sans espérance, accablée de mes malheurs et de mes fautes : mourir ne fut rien pour elle, et son coeur n'a gémi que d'abandonner sa fille dans cet état. Elle n'eut que trop de raison. Qu'avait-elle à regretter sur la terre ? Qu'est-ce qui pouvait ici-bas valoir à ses yeux le prix immortel de sa patience et de ses vertus qui l'attendait dans le ciel ? Que lui restait-il à faire au monde, sinon d'y pleurer mon opprobre ? Âme pure et chaste, digne épouse, et mère incomparable, tu vis maintenant au séjour de la gloire et de la félicité ; tu vis ; et moi, livrée au repentir et au désespoir, privée à jamais de tes soins, de tes conseils, de tes douces caresses, je suis morte au bonheur, à la paix, à l'innocence ; je ne sens plus que ta perte ; je ne vois plus que ma honte ; ma vie n'est plus que peine et douleur. Ma mère, ma tendre mère, hélas ! je suis bien plus morte que toi !

Mon Dieu ! quel transport égare une infortunée et lui fait oublier ses résolutions ? Où viens-je verser mes pleurs et pousser mes gémissements ? C'est le cruel qui les a causés que j'en rends le dépositaire ! C'est avec celui qui fait les malheurs de ma vie que j'ose les déplorer ! Oui, oui, barbare, partagez les tourments que vous me faites souffrir. Vous par qui je plongeai le couteau dans le sein maternel, gémissez des maux qui me viennent de vous, et sentez avec moi l'horreur d'un parricide qui fut votre ouvrage. À quels yeux oserais-je paraître aussi méprisable que je le suis ? Devant qui m'avilirais-je au gré de mes remords ? Quel autre que le

Copyright Arvensa Editions

complice de mon crime pourrait assez les connaître ? C'est mon plus insupportable supplice de n'être accusée que par mon coeur, et de voir attribuer au bon naturel les larmes impures qu'un cuisant repentir m'arrache. Je vis, je vis en frémissant la douleur empoisonner, hâter les derniers jours de ma triste mère. En vain sa pitié pour moi l'empêcha d'en convenir ; en vain elle affectait d'attribuer le progrès de son mal à la cause qui l'avait produit ; en vain ma cousine gagnée a tenu le même langage : rien n'a pu tromper mon coeur déchiré de regret ; et, pour mon tourment éternel, je garderai jusqu'au tombeau l'affreuse idée d'avoir abrégé la vie de celle à qui je la dois.

O vous que le ciel suscita dans sa colère pour me rendre malheureuse et coupable, pour la dernière fois recevez dans votre sein des larmes dont vous êtes l'auteur. Je ne viens plus, comme autrefois, partager avec vous des peines qui devaient nous être communes. Ce sont les soupirs d'un dernier adieu qui s'échappent malgré moi. C'en est fait ; l'empire de l'amour est éteint dans une âme livrée au seul désespoir. Je consacre le reste de mes jours à pleurer la meilleure des mères ; je saurai lui sacrifier des sentiments qui lui ont coûté la vie ; je serais trop heureuse qu'il m'en coûtât assez de les vaincre, pour expier tout ce qu'ils lui ont fait souffrir. Ah ! si son esprit immortel pénètre au fond de mon coeur, il sait bien que la victime que je lui sacrifie n'est pas tout à fait indigne d'elle. Partagez un effort que vous m'avez rendu nécessaire. S'il vous reste quelque respect pour la mémoire d'un noeud si cher et si funeste, c'est par lui que je vous conjure de me fuir à jamais, de ne plus m'écrire, de ne plus aigrir mes remords, de me laisser oublier, s'il se peut, ce que nous fûmes l'un à l'autre. Que mes yeux ne vous voient plus ; que je n'entende plus prononcer votre nom ; que votre souvenir ne vienne plus agiter mon coeur. J'ose parler encore au nom d'un amour qui ne doit plus être ; à tant de sujets de douleur n'ajoutez pas celui de voir son dernier voeu méprisé. Adieu donc pour la dernière fois, unique et cher... Ah ! fille insensée !... Adieu pour jamais.

Copyright Arvensa Editions

Lettre VI – De l'amant de Julie à Madame d'Orbe

Enfin le voile est déchiré ; cette longue illusion s'est évanouie ; cet espoir si doux s'est éteint ; il ne me reste pour aliment d'une flamme éternelle qu'un souvenir amer et délicieux qui soutient ma vie et nourrit mes tourments du vain sentiment d'un bonheur qui n'est plus.

Est-il donc vrai que j'ai goûté la félicité suprême ? Suis-je bien le même être qui fut heureux un jour ? Qui peut sentir ce que je souffre n'est-il pas né pour toujours souffrir ? Qui put jouir des biens que j'ai perdus peut-il les perdre et vivre encore, et des sentiments si contraires peuvent-ils germer dans un même coeur ? Jours de plaisir et de gloire, non, vous n'étiez pas d'un mortel ; vous étiez trop beaux pour devoir être périssables. Une douce extase absorbait toute votre durée, et la rassemblait en un point comme celle de l'éternité. Il n'y avait pour moi ni passé ni avenir, et je goûtais à la fois les délices de mille siècles. Hélas ! vous avez disparu comme un éclair. Cette éternité de bonheur ne fut qu'un instant de ma vie. Le temps a repris sa lenteur dans les moments de mon désespoir, et l'ennui mesure par longues années le reste infortuné de mes jours.

Pour achever de me les rendre insupportables, plus les afflictions m'accablent, plus tout ce qui m'était cher semble se détacher de moi. Madame, il se peut que vous m'aimiez encore ; mais d'autres soins vous appellent, d'autres devoirs vous occupent. Mes plaintes que vous écoutiez avec intérêt sont maintenant indiscrètes. Julie, Julie elle-même se décourage et m'abandonne. Les tristes remords ont chassé l'amour. Tout est changé pour moi ; mon coeur seul est toujours le même, et mon sort en est plus affreux.

Mais qu'importe ce que je suis et ce que je dois être ? Julie souffre, est-il

Copyright Arvensa Editions

temps de songer à moi ? Ah ! ce sont ses peines qui rendent les miennes plus amères. Oui, j'aimerais mieux qu'elle cessât de m'aimer et qu'elle fût heureuse... Cesser de m'aimer !... l'espère-t-elle ?... Jamais, jamais. Elle a beau me défendre de la voir et de lui écrire. Ce n'est pas le tourment qu'elle s'ôte, hélas ! c'est le consolateur. La perte d'une tendre mère la doit-elle priver d'un plus tendre ami ? Croit-elle soulager ses maux en les multipliant ? O amour ! est-ce à tes dépens qu'on peut venger la nature ?

Non, non ; c'est en vain qu'elle prétend m'oublier. Son tendre coeur pourra-t-il se séparer du mien ? Ne le retiens-je pas en dépit d'elle ? Oublie-t-on des sentiments tels que nous les avons éprouvés, et peut-on s'en souvenir sans les éprouver encore ? L'amour vainqueur fit le malheur de sa vie ; l'amour vaincu ne la rendra que plus à plaindre. Elle passera ses jours dans la douleur, tourmentée à la fois de vains regrets et de vains désirs, sans pouvoir jamais contenter ni l'amour ni la vertu.

Ne croyez pas pourtant qu'en plaignant ses erreurs je me dispense de les respecter. Après tant de sacrifices, il est trop tard pour apprendre à désobéir. Puisqu'elle commande, il suffit ; elle n'entendra plus parler de moi. Jugez si mon sort est affreux. Mon plus grand désespoir n'est pas de renoncer à elle. Ah ! c'est dans son coeur que sont mes douleurs les plus vives, et je suis plus malheureux de son infortune que de la mienne. Vous qu'elle aime plus que toute chose, et qui seule, après moi, la savez dignement aimer, Claire, aimable Claire, vous êtes l'unique bien qui lui reste. Il est assez précieux pour lui rendre supportable la perte de tous les autres. Dédommagez-la des consolations qui lui sont ôtées et de celles qu'elle refuse ; qu'une sainte amitié supplée à la fois auprès d'elle à la tendresse d'une mère, à celle d'un amant, aux charmes de tous les sentiments qui devaient la rendre heureuse. Qu'elle le soit, s'il est possible, à quelque prix que ce puisse être. Qu'elle recouvre la paix et le repos dont je l'ai privée ; je sentirai moins les tourments qu'elle m'a laissés. Puisque je ne suis plus rien à mes propres yeux, puisque c'est mon sort de passer ma vie à mourir pour elle, qu'elle me regarde comme n'étant plus ; j'y consens si cette idée la rend plus tranquille. Puisse-t-elle retrouver près de vous ses premières vertus, son premier bonheur ! Puisse-t-elle être encore par vos soins tout ce qu'elle eût été sans moi !

Hélas ! elle était fille, et n'a plus de mère ! Voilà la perte qui ne se répare point, et dont on ne se console jamais quand on a pu se la reprocher. Sa conscience agitée lui redemande cette mère tendre et chérie,

Copyright Arvensa Editions

et dans une douleur si cruelle l'horrible remords se joint à son affliction. O Julie ! ce sentiment affreux devait-il être connu de toi ? Vous qui fûtes témoin de la maladie et des derniers moments de cette mère infortunée, je vous supplie, je vous conjure, dites-moi ce que j'en dois croire. Déchirez-moi le coeur si je suis coupable. Si la douleur de nos fautes l'a fait descendre au tombeau, nous sommes deux monstres indignes de vivre ; c'est un crime de songer à des liens si funestes, c'en est un de voir le jour. Non, j'ose le croire, un feu si pur n'a point produit de si noirs effets. L'amour nous inspira des sentiments trop nobles pour en tirer les forfaits des âmes dénaturées. Le ciel, le ciel serait-il injuste, et celle qui sut immoler son bonheur aux auteurs de ses jours méritait-elle de leur coûter la vie ?

Copyright Arvensa Editions

Lettre VII – Réponse

Comment pourrait-on vous aimer moins en vous estimant chaque jour davantage ? Comment perdrais-je mes anciens sentiments pour vous tandis que vous en méritez chaque jour de nouveaux ? Non, mon cher et digne ami, tout ce que nous fûmes les uns aux autres dès notre première jeunesse, nous le serons le reste de nos jours ; et si notre mutuel attachement n'augmente plus, c'est qu'il ne peut plus augmenter. Toute la différence est que je vous aimais comme mon frère, et qu'à présent je vous aime comme mon enfant ; car quoique nous soyons toutes deux plus jeunes que vous, et même vos disciples, je vous regarde un peu comme le nôtre. En nous apprenant à penser, vous avez appris de nous à être sensible ; et, quoi qu'en dise votre philosophe anglais, cette éducation vaut bien l'autre ; si c'est la raison qui fait l'homme, c'est le sentiment qui le conduit.

— Savez-vous pourquoi je parais avoir changé de conduite envers vous ? Ce n'est pas, croyez-moi, que mon coeur ne soit toujours le même ; c'est que votre état est changé. Je favorisai vos feux tant qu'il leur restait un rayon d'espérance. Depuis qu'en vous obstinant d'aspirer à Julie vous ne pouvez plus que la rendre malheureuse, ce serait vous nuire que de vous complaire. J'aime mieux vous savoir moins à plaindre, et vous rendre plus mécontent. Quand le bonheur commun devient impossible, chercher le sien dans celui de ce qu'on aime, n'est-ce pas tout ce qui reste à faire à l'amour sans espoir ?

Vous faites plus que sentir cela, mon généreux ami, vous l'exécutez dans le plus douloureux sacrifice qu'ai jamais fait un amant fidèle. En renonçant à Julie, vous achetez son repos aux dépens du vôtre, et c'est à vous que vous renoncez pour elle.

Copyright Arvensa Editions

J'ose à peine vous dire les bizarres idées qui me viennent là-dessus ; mais elles sont consolantes, et cela m'enhardit. Premièrement, je crois que le véritable amour a cet avantage aussi bien que la vertu, qu'il dédommage de tout ce qu'on lui sacrifie, et qu'on jouit en quelque sorte des privations qu'on s'impose par le sentiment même de ce qu'il en coûte, et du motif qui nous y porte. Vous vous témoignerez que Julie a été aimée de vous comme elle méritait de l'être, et vous l'en aimerez davantage, et vous en serez plus heureux. Cet amour-propre exquis qui sait payer toutes les vertus pénibles mêlera son charme à celui de l'amour. Vous vous direz : « Je sais aimer », avec un plaisir plus durable et plus délicat que vous n'en goûteriez à dire : « Je possède ce que j'aime », car celui-ci s'use à force d'en jouir ; mais l'autre demeure toujours, et vous en jouiriez encore quand même vous n'aimeriez plus.

Outre cela, s'il est vrai, comme Julie et vous me l'avez tant dit, que l'amour soit le plus délicieux sentiment qui puisse entrer dans le coeur humain, tout ce qui le prolonge et le fixe, même au prix de mille douleurs, est encore un bien. Si l'amour est un désir qui s'irrite par les obstacles, comme vous le disiez encore, il n'est pas bon qu'il soit content ; il vaut mieux qu'il dure et soit malheureux, que de s'éteindre au sein des plaisirs. Vos feux, je l'avoue, ont soutenu l'épreuve de la possession, celle du temps, celle de l'absence et des peines de toute espèce ; ils ont vaincu tous les obstacles, hors le plus puissant de tous, qui est de n'en avoir plus à vaincre, et de se nourrir uniquement d'eux-mêmes. L'univers n'a jamais vu de passion soutenir cette épreuve ; quel droit avez-vous d'espérer que la vôtre l'eût soutenue ! Le temps eût joint au dégoût d'une longue possession le progrès de l'âge et le déclin de la beauté : il semble se fixer en votre faveur par votre séparation ; vous serez toujours l'un pour l'autre à la fleur des ans ; vous vous verrez sans cesse tels que vous vous vîtes en vous quittant ; et vos coeurs, unis jusqu'au tombeau, prolongeront dans une illusion charmante votre jeunesse avec vos amours.

Si vous n'eussiez point été heureux, une insurmontable inquiétude pourrait vous tourmenter ; votre coeur regretterait, en soupirant, les biens dont il était digne ; votre ardente imagination vous demanderait sans cesse ceux que vous n'auriez pas obtenus. Mais l'amour n'a point de délices dont il ne vous ait comblé, et, pour parler comme vous, vous avez épuisé durant une année les plaisirs d'une vie entière. Souvenez-vous de cette lettre si passionnée, écrite le lendemain d'un rendez-vous téméraire. Je l'ai lue avec

Copyright Arvensa Editions

une émotion qui m'était inconnue : on n'y voit pas l'état permanent d'une âme attendrie, mais le dernier délire d'un coeur brûlant d'amour et ivre de volupté. Vous jugeâtes vous-même qu'on n'éprouvait point de pareils transports deux fois en la vie, et qu'il fallait mourir après les avoir sentis. Mon ami, ce fut là le comble ; et, quoi que la fortune et l'amour eussent fait pour vous, vos feux et votre bonheur ne pouvaient plus que décliner. Cet instant fut aussi le commencement de vos disgrâces, et votre amante vous fut ôtée au moment que vous n'aviez plus de sentiments nouveaux à goûter auprès d'elle ; comme si le sort eût voulu garantir votre coeur d'un épuisement inévitable, et vous laisser dans le souvenir de vos plaisirs passés un plaisir plus doux que tous ceux dont vous pourriez jouir encore.

Consolez-vous donc de la perte d'un bien qui vous eût toujours échappé, et vous eût ravi de plus celui qui vous reste. Le bonheur et l'amour se seraient évanouis à la fois ; vous avez au moins conservé le sentiment : on n'est point sans plaisirs quand on aime encore. L'image de l'amour éteint effraye plus un coeur tendre que celle de l'amour malheureux, et le dégoût de ce qu'on possède est un état cent fois pire que le regret de ce qu'on a perdu.

Si les reproches que ma désolée cousine se fait sur la mort de sa mère étaient fondés, ce cruel souvenir empoisonnerait, je l'avoue, celui de vos amours, et une si funeste idée devrait à jamais les éteindre ; mais n'en croyez pas à ses douleurs, elles la trompent, ou plutôt le chimérique motif dont elle aime à les aggraver n'est qu'un prétexte pour en justifier l'excès. Cette âme tendre craint toujours de ne pas s'affliger assez, et c'est une sorte de plaisir pour elle d'ajouter au sentiment de ses peines tout ce qui peut les aigrir. Elle s'en impose, soyez-en sûr ; elle n'est pas sincère avec elle-même. Ah ! si elle croyait bien sincèrement avoir abrégé les jours de sa mère, son coeur en pourrait-il supporter l'affreux remords ? Non, non, mon ami, elle ne la pleurerait pas, elle l'aurait suivie. La maladie de Mme d'Etange est bien connue ; c'était une hydropisie de poitrine dont elle ne pouvait revenir, et l'on désespérait de sa vie avant même qu'elle eût découvert votre correspondance. Ce fut un violent chagrin pour elle ; mais que de plaisirs réparèrent le mal qu'il pouvait lui faire ! Qu'il fut consolant pour cette tendre mère de voir, en gémissant des fautes de sa fille, par combien de vertus elles étaient rachetées, et d'être forcée d'admirer son âme en pleurant sa faiblesse ! Qu'il lui fut doux de sentir combien elle en était chérie ! Quel zèle infatigable ! Quels soins continuels ! Quelle

Copyright Arvensa Editions

assiduité sans relâche ! Quel désespoir de l'avoir affligée ! Que de regrets, que de larmes, que de touchantes caresses, quelle inépuisable sensibilité ! C'était dans les yeux de la fille qu'on lisait tout ce que souffrait la mère ; c'était elle qui la servait les jours, qui la veillait les nuits ; c'était de sa main qu'elle recevait tous les secours. Vous eussiez cru voir une autre Julie ; sa délicatesse naturelle avait disparu, elle était forte et robuste, les soins les plus pénibles ne lui coûtaient rien, et son âme semblait lui donner un nouveau corps. Elle faisait tout et paraissait ne rien faire ; elle était partout et ne bougeait d'auprès d'elle ; on la trouvait sans cesse à genoux devant son lit, la bouche collée sur sa main, gémissant ou de sa faute ou du mal de sa mère, et confondant ces deux sentiments pour s'en affliger davantage. Je n'ai vu personne entrer les derniers jours dans la chambre de ma tante sans être ému jusqu'aux larmes du plus attendrissant de tous les spectacles. On voyait l'effort que faisaient ces deux coeurs pour se réunir plus étroitement au moment d'une funeste séparation ; on voyait que le seul regret de se quitter occupait la mère et la fille, et que vivre ou mourir n'eût été rien pour elles si elles avaient pu rester ou partir ensemble.

Bien loin d'adopter les noires idées de Julie, soyez sûr que tout ce qu'on peut espérer des secours humains et des consolations du coeur a concouru de sa part à retarder le progrès de la maladie de sa mère, et qu'infailliblement sa tendresse et ses soins nous l'ont conservée plus longtemps que nous n'eussions pu faire sans elle. Ma tante elle-même m'a dit cent fois que ses derniers jours étaient les plus doux moments de sa vie, et que le bonheur de sa fille était la seule chose qui manquait au sien.

S'il faut attribuer sa perte au chagrin, ce chagrin vient de plus loin, et c'est à son époux seul qu'il faut s'en prendre. Longtemps inconstant et volage, il prodigua les feux de sa jeunesse à mille objets moins dignes de plaire que sa vertueuse compagne ; et, quand l'âge le lui eut ramené, il conserva près d'elle cette rudesse inflexible dont les maris infidèles ont accoutumé d'aggraver leurs torts. Ma pauvre cousine s'en est ressentie ; un vain entêtement de noblesse et cette roideur de caractère que rien n'amollit ont fait vos malheurs et les siens. Sa mère, qui eut toujours du penchant pour vous, et qui pénétra son amour quand il était trop tard pour l'éteindre, porta longtemps en secret la douleur de ne pouvoir vaincre le goût de sa fille ni l'obstination de son époux, et d'être la première cause d'un mal qu'elle ne pouvait plus guérir. Quand vos lettres surprises lui eurent appris jusqu'où vous aviez abusé de sa confiance, elle craignit de

Copyright Arvensa Editions

tout perdre en voulant tout sauver, et d'exposer les jours de sa fille pour rétablir son honneur. Elle sonda plusieurs fois son mari sans succès ; elle voulut plusieurs fois hasarder une confidence entière et lui montrer toute l'étendue de son devoir : la frayeur et sa timidité la retinrent toujours. Elle hésita tant qu'elle put parler ; lorsqu'elle le voulut il n'était plus temps ; les forces lui manquèrent ; elle mourut avec le fatal secret : et moi qui connais l'humeur de cet homme sévère sans savoir jusqu'où les sentiments de la nature auraient pu la tempérer, je respire en voyant au moins les jours de Julie en sûreté.

Elle n'ignore rien de tout cela ; mais vous dirai-je ce que je pense de ses remords apparents ? L'amour est plus ingénieux qu'elle. Pénétrée du regret de sa mère, elle voudrait vous oublier ; et, malgré qu'elle en ait, il trouble sa conscience pour la forcer de penser à vous. Il veut que ses pleurs aient du rapport à ce qu'elle aime. Elle n'oserait plus s'en occuper directement, il la force de s'en occuper encore au moins par son repentir. Il l'abuse avec tant d'art, qu'elle aime mieux souffrir davantage et que vous entriez dans le sujet de ses peines. Votre coeur n'entend pas peut-être ces détours du sien ; mais ils n'en sont pas moins naturels : car votre amour à tous deux, quoique égal en force, n'est pas semblable en effets ; le vôtre est bouillant et vif, le sien est doux et tendre ; vos sentiments s'exhalent au dehors avec véhémence, les siens retournent sur elle-même, et, pénétrant la substance de son âme, l'altèrent et la changent insensiblement. L'amour anime et soutient votre coeur, il affaisse et abat le sien ; tous les ressorts en sont relâchés, sa force est nulle, son courage est éteint, sa vertu n'est plus rien. Tant d'héroïques facultés ne sont pas anéanties, mais suspendues ; un moment de crise peut leur rendre toute leur vigueur, ou les effacer sans retour. Si elle fait encore un pas vers le découragement, elle est perdue ; mais si cette âme excellente se relève un instant, elle sera plus grande, plus forte, plus vertueuse que jamais, et il ne sera plus question de rechute. Croyez-moi, mon aimable ami, dans cet état périlleux sachez respecter ce que vous aimâtes. Tout ce qui lui vient de vous, fût-ce contre vous-même, ne lui peut être que mortel. Si vous vous obstinez auprès d'elle, vous pourrez triompher aisément ; mais vous croirez en vain posséder la même Julie, vous ne la retrouverez plus.

Copyright Arvensa Editions

Lettre VIII – De milord Édouard à l'amant de Julie

J'avais acquis des droits sur ton coeur ; tu m'étais nécessaire, et j'étais prêt à t'aller joindre. Que t'importent mes droits, mes besoins, mon empressement ? Je suis oublié de toi ; tu ne daignes plus m'écrire. J'apprends ta vie solitaire et farouche ; je pénètre tes desseins secrets. Tu t'ennuies de vivre.

Meurs donc, jeune insensé ; meurs, homme à la fois féroce et lâche, mais sache en mourant que tu laisses dans l'âme d'un honnête homme à qui tu fus cher la douleur de n'avoir servi qu'un ingrat.

Copyright Arvensa Editions

Lettre IX – Réponse

Venez, milord ; je croyais ne pouvoir plus goûter de plaisir sur la terre ; mais nous nous reverrons. Il n'est pas vrai que vous puissiez me confondre avec les ingrats ; votre coeur n'est pas fait pour en trouver, ni le mien pour l'être.

Copyright Arvensa Editions

Billet – De Julie à Saint-Preux

Il est temps de renoncer aux erreurs de la jeunesse, et d'abandonner un trompeur espoir. Je ne serai jamais à vous. Rendez-moi donc la liberté que je vous ai engagée et dont mon père veut disposer, ou mettez le comble à mes malheurs par un refus qui nous perdra tous deux sans vous être d'aucun usage.

Julie d'Étange.

Copyright Arvensa Editions

Lettre X – Du baron d'Étange à Saint-Preux

dans laquelle était le précédent billet

S'il peut rester dans l'âme d'un suborneur quelque sentiment d'honneur et d'humanité, répondez à ce billet d'une malheureuse dont vous avez corrompu le coeur, et qui ne serait plus si j'osais soupçonner qu'elle eût porté plus loin l'oubli d'elle-même. Je m'étonnerai peu que la même philosophie qui lui apprit à se jeter à la tête du premier venu, lui apprenne encore à désobéir à son père. Pensez-y cependant. J'aime à prendre en toute occasion les voies de la douceur et de l'honnêteté, quand j'espère qu'elles peuvent suffire ; mais, si j'en veux bien user avec vous, ne croyez pas que j'ignore comment se venge l'honneur d'un gentilhomme offensé par un homme qui ne l'est pas.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XI – Réponse

Épargnez-vous, Monsieur, des menaces vaines qui ne m'effraient point, et d'injustes reproches qui ne peuvent m'humilier. Sachez qu'entre deux personnes de même âge il n'y a d'autre suborneur que l'amour, et qu'il ne vous appartiendra jamais d'avilir un homme que votre fille honora de son estime.

Quel sacrifice osez-vous m'imposer, et à quel titre l'exigez-vous ? Est-ce à l'auteur de tous mes maux qu'il faut immoler mon dernier espoir ? Je veux respecter le père de Julie ; mais qu'il daigne être le mien s'il faut que j'apprenne à lui obéir. Non, non, Monsieur, quelque opinion que vous ayez de vos procédés, ils ne m'obligent point à renoncer pour vous à des droits si chers et si bien mérités de mon coeur. Vous faites le malheur de ma vie. Je ne vous dois que la haine, et vous n'avez rien à prétendre de moi. Julie a parlé ; voilà mon consentement. Ah qu'elle soit toujours obéie ! Un autre la possédera : mais j'en serai plus digne d'elle.

Si votre fille eût daigné me consulter sur les bornes de votre autorité, ne doutez pas que je ne lui eusse appris à résister à vos prétentions injustes. Quel que soit l'empire dont vous abusez, mes droits sont plus sacrés que les vôtres ; la chaîne qui nous lie est la borne du pouvoir paternel, même devant les tribunaux humains ; et quand vous osez réclamer la nature, c'est vous seul qui bravez ses lois.

N'alléguez pas non plus cet honneur si bizarre et si délicat que vous parlez de venger ; nul ne l'offense que vous-même. Respectez le choix de Julie, et votre honneur est en sûreté ; car mon coeur vous honore malgré vos outrages ; et malgré les maximes gothiques, l'alliance d'un honnête homme n'en déshonora jamais un autre. Si ma présomption vous offense,

Copyright Arvensa Editions

attaquez ma vie, je ne la défendrai jamais contre vous. Au surplus, je me soucie fort peu de savoir en quoi consiste l'honneur d'un gentilhomme ; mais quant à celui d'un homme de bien, il m'appartient, je sais le défendre, et le conserverai pur et sans tache jusqu'au dernier soupir.

Allez, père barbare et peu digne d'un nom si doux, méditez d'affreux parricides, tandis qu'une fille tendre et soumise immole son bonheur à vos préjugés. Vos regrets me vengeront un jour des maux que vous me faites, et vous sentirez trop tard que votre haine aveugle et dénaturée ne vous fut pas moins funeste qu'à moi. Je serai malheureux, sans doute ; mais si jamais la voix du sang s'élève au fond de votre coeur, combien vous le serez plus encore d'avoir sacrifié à des chimères l'unique fruit de vos entrailles, unique au monde en beauté, en mérite, en vertus, et pour qui le ciel prodigue de ses dons n'oublia rien qu'un meilleur père !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre littéraire

JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE

Troisième Partie

Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Billet

Inclus dans la précédente lettre

Je rends à Julie d'Etange le droit de disposer d'elle-même, et de donner sa main sans consulter son coeur.

S.-P.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XII – De Julie à Saint-Preux

Je voulais vous décrire la scène qui vient de se passer, et qui a produit le billet que vous avez dû recevoir ; mais mon père a pris ses mesures si justes qu'elle n'a fini qu'un moment avant le départ du courrier. Sa lettre est sans doute arrivée à temps à la poste ; il n'en peut être de même de celle-ci : votre résolution sera prise, et votre réponse partie avant qu'elle vous parvienne ; ainsi tout détail serait désormais inutile. J'ai fait mon devoir ; vous ferez le vôtre ; mais le sort nous accable, l'honneur nous trahit ; nous serons séparés à jamais, et, pour comble d'horreur, je vais passer dans les... Hélas ! j'ai pu vivre dans les tiens ! O devoir ! à quoi sers-tu ? O Providence !... il faut gémir et se taire.

La plume échappe de ma main. J'étais incommodée depuis quelques jours ; l'entretien de ce matin m'a prodigieusement agitée... La tête et le coeur me font mal... je me sens défaillir... le ciel aurait-il pitié de mes peines ?... Je ne puis me soutenir... je suis forcée à me mettre au lit, et me console dans l'espoir de n'en point relever. Adieu, mes uniques amours. Adieu, pour la dernière fois, cher et tendre ami de Julie. Ah ! si je ne dois plus vivre pour toi, n'ai-je pas déjà cessé de vivre ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Troisième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XIII – De Julie à madame d'Orbe

Il est donc vrai, chère et cruelle amie, que tu me rappelles à la vie et à mes douleurs ? J'ai vu l'instant heureux où j'allais rejoindre la plus tendre des mères ; tes soins inhumains m'ont enchaînée pour la pleurer plus longtemps ; et quand le désir de la suivre m'arrache à la terre, le regret de te quitter m'y retient. Si je me console de vivre, c'est par l'espoir de n'avoir pas échappé tout entière à la mort. Ils ne sont plus ces agréments de mon visage que mon coeur a payés si cher ; la maladie dont je sors m'en a délivrée. Cette heureuse perte ralentira l'ardeur grossière d'un homme assez dépourvu de délicatesse pour m'oser épouser sans mon aveu. Ne trouvant plus en moi ce qui lui plut, il se souciera peu du reste. Sans manquer de parole à mon père, sans offenser l'ami dont il tient la vie, je saurai rebuter cet importun : ma bouche gardera le silence ; mais mon aspect parlera pour moi. Son dégoût me garantira de sa tyrannie, et il me trouvera trop laide pour daigner me rendre malheureuse.

Ah ! cousine chère, tu connus un coeur plus constant et plus tendre qui ne se fût pas ainsi rebuté. Son goût ne se bornait pas aux traits et à la figure ; c'était moi qu'il aimait et non pas mon visage ; c'était par tout notre être que nous étions unis l'un à l'autre ; et tant que Julie eût été la même, la beauté pouvait fuir l'amour fût toujours demeuré. Cependant il a pu consentir... l'ingrat !... Il l'a dû puisque j'ai pu l'exiger. Qui est-ce qui retient par leur parole ceux qui veulent retirer leur coeur ? Ai-je donc voulu retirer le mien ?... l'ai-je fait ? O Dieu ! faut-il que tout me rappelle incessamment un temps qui n'est plus, et des feux qui ne doivent plus être ! J'ai beau vouloir arracher de mon coeur cette image chérie ; je l'y sens trop fortement attachée ; je le déchire sans le dégager, et mes efforts pour en

Copyright Arvensa Editions

effacer un si doux souvenir ne font que l'y graver davantage.

Oserai-je te dire un délire de ma fièvre, qui, loin de s'éteindre avec elle, me tourmente encore plus depuis ma guérison ? Oui, connais et plains l'égarement d'esprit de ta malheureuse amie, et rends grâces au ciel d'avoir préservé ton coeur de l'horrible passion qui le donne. Dans un des moments où j'étais le plus mal, je crus, durant l'ardeur du redoublement, voir à côté de mon lit cet infortuné, non tel qu'il charmait jadis mes regards durant le court bonheur de ma vie, mais pâle, défait, mal en ordre, et le désespoir dans les yeux. Il était à genoux ; il prit une de mes mains et sans dégoûter de l'état où elle était, sans craindre la communication d'un venin si terrible, il la couvrait de baisers et de larmes. À son aspect j'éprouvai cette vive et délicieuse émotion que me donnait quelquefois sa présence inattendue. Je voulus m'élancer vers lui ; on me retint ; tu l'arrachas de ma présence ; et ce qui me toucha le plus vivement, ce furent ses gémissements que je crus entendre à mesure qu'il s'éloignait.

Je ne puis te représenter l'effet étonnant que ce rêve a produit sur moi. Ma fièvre a été longue et violente ; j'ai perdu la connaissance durant plusieurs jours ; j'ai souvent rêvé à lui dans mes transports ; mais aucun de ces rêves n'a laissé dans mon imagination des impressions aussi profondes que celle de ce dernier. Elle est telle qu'il m'est impossible de l'effacer de ma mémoire et de mes sens. À chaque minute, à chaque instant, il me semble le voir dans la même attitude ; son air, son habillement, son geste, son triste regard, frappent encore mes yeux : je crois sentir ses lèvres se presser sur ma main ; je la sens mouiller de ses larmes ; les sons de sa voix plaintive me font tressaillir ; je le vois entraîner loin de moi ; je fais effort pour le retenir encore : tout me retrace une scène imaginaire avec plus de force que les événements qui me sont réellement arrivés.

J'ai longtemps hésité à te faire cette confidence ; la honte m'empêche de te la faire de bouche ; mais mon agitation, loin de se calmer, ne fait qu'augmenter de jour en jour, et je ne puis plus résister au besoin de t'avouer ma folie. Ah ! qu'elle s'empare de moi tout entière ! Que ne puis-je achever de perdre ainsi la raison, puisque le peu qui m'en reste ne sert plus qu'à me tourmenter !

Je reviens à mon rêve. Ma cousine, raille-moi, si tu veux, de ma simplicité ; mais il y a dans cette vision je ne sais quoi de mystérieux qui la distingue du délire ordinaire. Est-ce un pressentiment de la mort du meilleur des hommes ? Est-ce un avertissement qu'il n'est déjà plus ? Le

Copyright Arvensa Editions

ciel daigne-t-il me guider au moins un fois, et m'invite-t-il à suivre celui qu'il me fit aimer ? Hélas ! l'ordre de mourir sera pour moi le premier de ses bienfaits.

J'ai beau me rappeler tous ces vains discours dont la philosophie amuse les gens qui ne sentent rien ; ils ne m'en imposent plus, et je sens que je les méprise. On ne voit point les esprits, je le veux croire ; mais deux âmes si étroitement unies ne sauraient-elles avoir entre elles une communication immédiate, indépendante du corps et des sens ? L'impression directe que l'une reçoit de l'autre ne peut-elle pas la transmettre au cerveau, et recevoir de lui par contrecoup les sensations qu'elle lui a données ?... Pauvre Julie, que d'extravagances ! Que les passions nous rendent crédules ! et qu'un coeur vivement touché se détache avec peine des erreurs même qu'il aperçoit !

Copyright Arvensa Editions

Lettre XIV – Réponse

Ah ! fille trop malheureuse et trop sensible, n'es-tu donc née que pour souffrir ? Je voudrais en vain t'épargner des douleurs ; tu sembles les chercher sans cesse et ton ascendant est plus fort que tous mes soins. À tant de vrais sujets de peine n'ajoute pas au moins des chimères ; et, puisque ma discrétion t'est plus nuisible qu'utile, sors d'une erreur qui te tourmente : peut-être la triste vérité te sera-t-elle encore moins cruelle. Apprends donc que ton rêve n'est point un rêve ; que ce n'est point l'ombre de ton ami que tu as vue, mais sa personne, et que cette touchante scène, incessamment présente à ton imagination, s'est passée réellement dans ta chambre le surlendemain du jour où tu fus le plus mal.

La veille je t'avais quittée assez tard, et M. d'Orbe, qui voulut me relever auprès de toi cette nuit-là, était prêt à sortir, quand tout à coup nous vîmes entrer brusquement et se précipiter à nos pieds ce pauvre malheureux dans un état à faire pitié. Il avait pris la poste à la réception de ta dernière lettre. Courant jour et nuit, il fit la route en trois jours, et ne s'arrêta qu'à la dernière poste en attendant la nuit pour entrer en ville. Je te l'avoue à ma honte, je fus moins prompte que M. d'Orbe à lui sauter au cou : sans savoir encore la raison de son voyage, j'en prévoyais la conséquence. Tant de souvenirs amers, ton danger, le sien, le désordre où je le voyais, tout empoisonnait une si douce surprise et j'étais trop saisie pour lui faire beaucoup de caresses. Je l'embrassai pourtant avec un serrement de coeur qu'il partageait, et qui se fit sentir réciproquement par de muettes étreintes, plus éloquentes que les cris et les pleurs. Son premier mot fut : « *Que fait-elle ? Ah ! que fait-elle ? Donnez-moi la vie ou la mort.* » Je compris alors qu'il était instruit de ta maladie ; et, croyant qu'il n'en ignorait pas non plus l'espèce, j'en parlai sans autre précaution que

Copyright Arvensa Editions

d'exténuer le danger. Sitôt qu'il sut que c'était la petite vérole, il fit un cri et se trouva mal. La fatigue et l'insomnie, jointes à l'inquiétude d'esprit, l'avaient jeté dans un tel abattement qu'on fut longtemps à le faire revenir. À peine pouvait-il parler ; on le fit coucher.

Vaincu par la nature, il dormit douze heures de suite, mais avec tant d'agitation, qu'un pareil sommeil devait plus épuiser que réparer ses forces. Le lendemain, nouvel embarras ; il voulait te voir absolument. Je lui opposai le danger de te causer une révolution ; il offrit d'attendre qu'il n'y eût plus de risque, mais son séjour même en était un terrible. J'essayai de le lui faire sentir ; il me coupa durement la parole. « Gardez votre barbare éloquence, me dit-il d'un ton d'indignation ; c'est trop l'exercer à ma ruine. N'espérez pas me chasser encore comme vous fîtes à mon exil. Je viendrais cent fois du bout du monde pour la voir un seul instant. Mais je jure par l'auteur de mon être, ajouta-t-il impétueusement, que je ne partirai point d'ici sans l'avoir vue. Éprouvons une fois si je vous rendrai pitoyable, ou si vous me rendrez parjure. »

Son parti était pris. M. d'Orbe fut d'avis de chercher les moyens de le satisfaire pour le pouvoir renvoyer avant que son retour fût découvert : car il n'était connu dans la maison que du seul Hanz, dont j'étais sûre, et nous l'avions appelé devant nos gens d'un autre nom que le sien[111]. Je lui promis qu'il te verrait la nuit suivante, à condition qu'il ne resterait qu'un instant, qu'il ne te parlerait point, et qu'il repartirait le lendemain avant le jour : j'en exigeai sa parole. Alors, je fus tranquille ; je laissai mon mari avec lui, et je retournai près de toi.

Je te trouvai sensiblement mieux, l'éruption était achevée ; le médecin me rendit le courage et l'espoir. Je me concertai d'avance avec Babi ; et le redoublement, quoique moindre, t'ayant encore embarrassé la tête, je pris ce temps pour écarter tout le monde et faire dire à mon mari d'amener son hôte, jugeant qu'avant la fin de l'accès tu serais moins en état de le reconnaître. Nous eûmes toutes les peines du monde à renvoyer ton désolé père, qui chaque nuit s'obstinait à vouloir rester. Enfin je lui dis en colère qu'il n'épargnerait la peine de personne, que j'étais également résolue à veiller, et qu'il savait bien, tout père qu'il était, que sa tendresse n'était pas plus vigilante que la mienne. Il partit à regret ; nous restâmes seules. M. d'Orbe arriva sur les onze heures, et me dit qu'il avait laissé ton ami dans la rue : je l'allai chercher. Je le pris par la main ; il tremblait comme la feuille. En passant dans l'antichambre les forces lui manquèrent ;

Copyright Arvensa Editions

il respirait avec peine, et fut contraint de s'asseoir.

Alors, démêlant quelques objets à la faible lueur d'une lumière éloignée : « Oui, dit-il avec un profond soupir, je reconnais les mêmes lieux. Une fois en ma vie je les ai traversés... à la même heure... avec le même mystère... j'étais tremblant comme aujourd'hui... le coeur me palpitait de même... O téméraire ! j'étais mortel, et j'osais goûter... Que vais-je voir maintenant dans ce même objet qui faisait et partageait mes transports ? L'image du trépas, un appareil de douleur, la vertu malheureuse et la beauté mourante ! »

Chère cousine, j'épargne à ton pauvre coeur le détail de cette attendrissante scène. Il te vit, et se tut ; il l'avait promis : mais quel silence ! il se jeta à genoux ; il baisait tes rideaux en sanglotant ; il élevait les mains et les yeux ; il poussait de sourds gémissements ; il avait peine à contenir sa douleur et ses cris. Sans le voir, tu sortis machinalement une de tes mains ; il s'en saisit avec une espèce de fureur ; les baisers de feu qu'il appliquait sur cette main malade t'éveillèrent mieux que le bruit et la voix de tout ce qui t'environnait. Je vis que tu l'avais reconnu ; et, malgré sa résistance et ses plaintes, je l'arrachai de la chambre à l'instant, espérant éluder l'idée d'une si courte apparition par le prétexte du délire. Mais voyant ensuite que tu n'en disais rien, je crus que tu l'avais oubliée ; je défendis à Babi de t'en parler, et je sais qu'elle m'a tenu parole. Vaine prudence que l'amour a déconcertée, et qui n'a fait que laisser fermenter un souvenir qu'il n'est plus temps d'effacer !

Il partit comme il l'avait promis, et je lui fis jurer qu'il ne s'arrêterait pas au voisinage. Mais, ma chère, ce n'est pas tout ; il faut achever de te dire ce qu'aussi bien tu ne pourrais ignorer longtemps. Milord Édouard passa deux

Copyright Arvensa Editions

jours après ; il se pressa pour l'atteindre ; il le joignit à Dijon, et le trouva malade. L'infortuné avait gagné la petite vérole. Il m'avait caché qu'il ne l'avait point eue, et je te l'avais mené sans précaution. Ne pouvant guérir ton mal, il le voulut partager. En me rappelant la manière dont il baisait ta main, je ne puis douter qu'il ne se soit inoculé volontairement. On ne pouvait être plus mal préparé ; mais c'était l'inoculation de l'amour, elle fut heureuse. Ce père de la vie l'a conservée au plus tendre amant qui fut jamais : il est guéri ; et, suivant la dernière lettre de milord Édouard, ils doivent être actuellement repartis pour Paris.

Voilà, trop aimable cousine, de quoi bannir les terreurs funèbres qui t'alarmaient sans sujet. Depuis longtemps tu as renoncé à la personne de ton ami, et sa vie est en sûreté. Ne songe donc qu'à conserver la tienne, et à t'acquitter de bonne grâce du sacrifice que ton coeur a promis à l'amour paternel. Cesse enfin d'être le jouet d'un vain espoir et de te repaître de chimères. Tu te presses beaucoup d'être fière de ta laideur ; sois plus humble, crois-moi, tu n'as encore que trop sujet de l'être. Tu as essuyé une cruelle atteinte, mais ton visage a été épargné. Ce que tu prends pour des cicatrices ne sont que des rougeurs qui seront bientôt effacées. Je fus plus maltraitée que cela, et cependant tu vois que je ne suis pas trop mal encore. Mon ange, tu resteras jolie en dépit de toi, et l'indifférent Wolmar, que trois ans d'absence n'ont pu guérir d'un amour conçu dans huit jours, s'en guérira-t-il en te voyant à toute heure ? O si ta seule ressource est de déplaire, que ton sort est désespéré !

Copyright Arvensa Editions

Lettre XV – De Julie à Saint-Preux

C'en est trop, c'en est trop. Ami, tu as vaincu. Je ne suis point à l'épreuve de tant d'amour ; ma résistance est épuisée. J'ai fait usage de toutes mes forces ; ma conscience m'en rend le consolant témoignage. Que le ciel ne me demande point compte de plus qu'il ne m'a donné ! Ce triste coeur que tu achetas tant de fois, et qui coûta si cher au tien, t'appartient sans réserve ; il fut à toi du premier moment où mes yeux te virent, il te restera jusqu'à mon dernier soupir. Tu l'as trop bien mérité pour le perdre, et je suis lasse de servir aux dépens de la justice une chimérique vertu.

Oui, tendre et généreux amant, ta Julie sera toujours tienne, elle t'aimera toujours ; il le faut, je le veux, je le dois. Je te rends l'empire que l'amour t'a donné ; il ne te sera plus ôté. C'est en vain qu'une voix mensongère murmure au fond de mon âme, elle ne m'abusera plus. Que sont les vains devoirs qu'elle m'oppose contre ceux d'aimer à jamais ce que le ciel m'a fait aimer ? Le plus sacré de tous, n'est-il pas envers toi ? N'est-ce pas à toi seul que j'ai tout promis ? Le premier voeu de mon coeur ne fut-il pas de ne t'oublier jamais, et ton inviolable fidélité n'est-elle pas un nouveau lien pour la mienne ? Ah ! dans le transport d'amour qui me rend à toi, mon seul regret est d'avoir combattu des sentiments si chers et si légitimes. Nature, ô douce nature ! reprends tous tes droits ; j'abjure les barbares vertus qui t'anéantissent. Les penchants que tu m'as donnés seront-ils plus trompeurs qu'une raison qui m'égara tant de fois ?

Respecte ces tendres penchants, mon aimable ami ; tu leur dois trop pour les haïr ; mais souffres-en le cher et doux partage ; souffre que les droits du sang et de l'amitié ne soient pas éteints par ceux de l'amour. Ne pense point que pour te suivre j'abandonne jamais la maison paternelle.

Copyright Arvensa Editions

N'espère point que je me refuse aux liens que m'impose une autorité sacrée. La cruelle perte de l'un des auteurs de mes jours m'a trop appris à craindre d'affliger l'autre. Non, celle dont il attend désormais toute sa consolation ne contristera pas son âme accablée d'ennuis ; je n'aurai point donné la mort à tout ce qui me donna la vie. Non, non ; je connais mon crime et ne puis le haïr. Devoir, honneur, vertu, tout cela ne me dit plus rien ; mais pourtant je ne suis point un monstre ; je suis faible et non dénaturée. Mon parti est pris, je ne veux désoler aucun de ceux que j'aime. Qu'un père esclave de sa parole et jaloux d'un vain titre dispose de ma main qu'il a promise ; que l'amour seul dispose de mon coeur ; que mes pleurs ne cessent de couler dans le sein d'une tendre amie. Que je sois vile et malheureuse ; mais que tout ce qui m'est cher soit heureux et content s'il est possible. Formez tous trois ma seule existence, et que votre bonheur me fasse oublier ma misère et mon désespoir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Troisième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XVI – Réponse

Nous renaissons, ma Julie ; tous les vrais sentiments de nos âmes reprennent leurs cours. La nature nous a conservé l'être, et l'amour nous rend à la vie. En doutais-tu ? L'osas-tu croire, de pouvoir m'ôter ton coeur ? Va, je le connais mieux que toi, ce coeur que le ciel a fait pour le mien. Je les sens joints par une existence commune qu'ils ne peuvent perdre qu'à la mort. Dépend-il de nous de les séparer, ni même de le vouloir ? Tiennent-ils l'un à l'autre par des noeuds que les hommes aient formés et qu'ils puissent rompre ? Non, non, Julie ; si le sort cruel nous refuse le doux nom d'époux, rien ne peut nous ôter celui d'amants fidèles ; il sera consolation de nos tristes jours, et nous l'emporterons au tombeau.

Ainsi nous recommençons de vivre pour recommencer de souffrir, et le sentiment de notre existence n'est pour nous qu'un sentiment de douleur. Infortunés, que sommes-nous devenus ? Comment avons-nous cessé d'être ce que nous fûmes ? Où est cet enchantement de bonheur suprême ? Où sont ces ravissements exquis dont les vertus animaient nos feux ? Il ne reste de nous que notre amour ; l'amour seul reste, et ses charmes se sont

Copyright Arvensa Editions

éclipsés. Fille trop soumise, amante sans courage, tous nos maux nous viennent de tes erreurs. Hélas ! un coeur moins pur t'aurait bien moins égarée ! Oui, c'est l'honnêteté du tien qui nous perd ; les sentiments droits qui le remplissent en ont chassé la sagesse. Tu as voulu concilier la tendresse filiale avec l'indomptable amour ; en te livrant à la fois à tous tes penchants, tu les confonds au lieu de les accorder, et deviens coupable à force de vertu. O Julie, quel est ton inconcevable empire ! Par quel étrange pouvoir tu fascines ma raison ! Même en me faisant rougir de nos feux, tu te fais encore estimer par tes fautes ; tu me forces de t'admirer en partageant tes remords... Des remords !... était-ce à toi d'en sentir ?... toi que j'aimais... toi que je ne puis cesser d'adorer... Le crime pourrait-il approcher de ton coeur ?... Cruelle ! en me le rendant ce coeur qui m'appartient, rends-le-moi tel qu'il me fut donné.

Que m'as-tu dit ?... qu'oses-tu me faire entendre ?... Toi, passer dans les bras d'un autre !... un autre te posséder !... N'être plus à moi !... ou, pour comble d'horreur, n'être pas à moi seul ? Moi, j'éprouverais cet affreux supplice !... je te verrais survivre à toi-même !... Non ; j'aime mieux te perdre que te partager... Que le ciel ne me donna-t-il un courage digne des transports qui m'agitent !... avant que ta main se fût avilie dans ce noeud funeste abhorré par l'amour et réprouvé par l'honneur, j'irais de la mienne te plonger un poignard dans le sein ; j'épuiserais ton chaste coeur d'un sang que n'aurait point souillé l'infidélité. À ce pur sang je mêlerais celui qui brûle dans mes veines d'un feu que rien ne peut éteindre, je tomberais dans tes bras ; je rendrais sur tes lèvres mon dernier soupir... Je recevrais le tien... Julie expirante !...ces yeux si doux éteints par les horreurs de la mort !... ce sein, ce trône de l'amour déchiré par ma main, versant à gros bouillons le sang et la vie !... Non, vis et souffre ! porte la peine de ma lâcheté. Non, je voudrais que tu ne fusses plus ; mais je ne puis t'aimer assez pour te poignarder.

O si tu connaissais l'état de ce coeur serré de détresse ! Jamais il ne brûla d'un feu si sacré ; jamais ton innocence et ta vertu ne lui fut si chère. Je suis amant, je suis aimé, je le sens ; mais je ne suis qu'un homme, et il est au-dessus de la force humaine de renoncer à la suprême félicité. Une nuit, une seule nuit a changé pour jamais toute mon âme. Ôte-moi ce dangereux souvenir, et je suis vertueux. Mais cette nuit fatale règne au fond de mon coeur, et va couvrir de son ombre le reste de ma vie. Ah ! Julie ! objet adoré ! s'il faut être à jamais misérables, encore une heure de

Copyright Arvensa Editions

bonheur, et des regrets éternels !

Écoute celui qui t'aime. Pourquoi voudrions-nous être plus sages nous seuls que tout le reste des hommes, et suivre avec une simplicité d'enfants de chimériques vertus dont tout le monde parle et que personne ne pratique ? Quoi ! serons-nous meilleurs moralistes que ces foules de savants dont Londres et Paris sont peuplés, qui tous se raillent de la fidélité conjugale, et regardent l'adultère comme un jeu ? Les exemples n'en sont point scandaleux ; il n'est pas même permis d'y trouver à redire ; et tous les honnêtes gens se riraient ici de celui qui, par respect pour le mariage, résisterait au penchant de son coeur. En effet, disent-ils, un tort qui n'est que dans l'opinion n'est-il pas nul quand il est secret ? Quel mal reçoit un mari d'une infidélité qu'il ignore ? De quelle complaisance une femme ne rachète-t-elle pas ses fautes[112] ? Quelle douceur n'emploie-t-elle pas à prévenir ou guérir ses soupçons ? Privé d'un bien imaginaire, il vit réellement plus heureux ; et ce prétendu crime dont on fait tant de bruit n'est qu'un lien de plus dans la société.

À Dieu ne plaise, ô chère amie de mon coeur, que je veuille rassurer le tien par ces honteuses maximes ! Je les abhorre sans savoir les combattre ; et ma conscience y répond mieux que ma raison. Non que je me fasse fort d'un courage que je hais, ni que je voulusse d'une vertu si coûteuse : mais je me crois moins coupable en me reprochant mes fautes qu'en m'efforçant de les justifier ; et je regarde comme le comble du crime d'en vouloir ôter les remords.

Je ne sais ce que j'écris : je me sens l'âme dans un état affreux, pire que celui même où j'étais avant d'avoir reçu ta lettre. L'espoir que tu me rends est triste et sombre ; il éteint cette lueur si pure qui nous guida tant de fois ; tes attraits s'en ternissent et ne deviennent que plus touchants ; je te vois tendre et malheureuse ; mon coeur est inondé des pleurs qui coulent de tes yeux, et je me reproche avec amertume un bonheur que je ne puis plus goûter qu'aux dépens du tien.

Je sens pourtant qu'une ardeur secrète m'anime encore et me rend le courage que veulent m'ôter les remords. Chère amie, ah ! sais-tu de combien de pertes un amour pareil au mien peut te dédommager ? Sais-tu jusqu'à quel point un amant qui ne respire que pour toi peut te faire aimer la vie ? Conçois-tu bien que c'est pour toi seule que je veux vivre, agir, penser, sentir désormais ? Non, source délicieuse de mon être, je n'aurai

Copyright Arvensa Editions

plus d'âme que ton âme, je ne serai plus rien qu'une partie de toi-même, et tu trouveras au fond de mon coeur une si douce existence que tu ne sentiras point ce que la tienne aura perdu de ses charmes. Eh bien ! nous serons coupables, mais nous ne serons point méchants ; nous serons coupables, mais nous aimerons toujours la vertu : loin d'oser excuser nos fautes, nous en gémirons, nous les pleurerons ensemble, nous les rachèterons, s'il est possible, à force d'être bienfaisants et bons. Julie ! ô Julie ! que ferais-tu ? que peux-tu faire ? Tu ne peux échapper à mon coeur, n'a-t-il pas épousé le tien ?

Ces vains projets de fortune qui m'ont si grossièrement abusé sont oubliés depuis longtemps. Je vais m'occuper uniquement des soins que je dois à milord Édouard ; il veut m'entraîner en Angleterre ; il prétend que je puis l'y servir. Eh bien ! je l'y suivrai. Mais je me déroberai tous les ans ; je me rendrai secrètement près de toi. Si je ne puis te parler, au moins je t'aurai vue ; j'aurai du moins baisé tes pas ; un regard de tes yeux m'aura donné dix mois de vie. Forcé de repartir, en m'éloignant de celle que j'aime, je compterai pour me consoler les pas qui doivent m'en rapprocher. Ces fréquents voyages donneront le change à ton malheureux amant ; il croira déjà jouir de ta vue en partant pour t'aller voir ; le souvenir de ses transports l'enchantera durant son retour ; malgré le sort cruel, ses tristes ans ne seront pas tout à fait perdus ; il n'y en aura point qui ne soient marqués par des plaisirs, et les courts moments qu'il passera près de toi se multiplieront sur sa vie entière.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Troisième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XVII – De Madame d'Orbe à l'amant de Julie

Votre amante n'est plus ; mais j'ai retrouvé mon amie, et vous en avez acquis une dont le coeur peut vous rendre beaucoup plus que vous n'avez perdu. Julie est mariée, et digne de rendre heureux l'honnête homme qui vient d'unir son sort au sien. Après tant d'imprudences, rendez grâces au ciel qui vous a sauvés tous deux, elle de l'ignominie, et vous du regret de l'avoir déshonorée. Respectez son nouvel état ; ne lui écrivez point ; elle vous en prie. Attendez qu'elle vous écrive ; c'est ce qu'elle fera dans peu. Voici le temps où je vais connaître si vous méritez l'estime que j'eus pour vous, et si votre coeur est sensible à une amitié pure et sans intérêt.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Troisième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XVIII – De Julie à son ami

Vous êtes depuis si longtemps le dépositaire de tous les secrets de mon coeur, qu'il ne saurait plus perdre une si douce habitude. Dans la plus importante occasion de ma vie il veut s'épancher avec vous. Ouvrez-lui le vôtre, mon aimable ami ; recueillez dans votre sein les longs discours de l'amitié : si quelquefois elle rend diffus l'ami qui parle, elle rend toujours patient l'ami qui écoute.

Liée au sort d'un époux, ou plutôt aux volontés d'un père, par une chaîne indissoluble, j'entre dans une nouvelle carrière qui ne doit finir qu'à la mort. En la commençant, jetons un moment les yeux sur celle que je quitte : il ne nous sera pas pénible de rappeler un temps si cher. Peut-être y trouverai-je des leçons pour bien user de celui qui me reste ; peut-être y trouverez-vous des lumières pour expliquer ce que ma conduite eut toujours d'obscur à vos yeux. Au moins, en considérant ce que nous fûmes l'un à l'autre, nos coeurs n'en sentiront que mieux ce qu'ils se doivent jusqu'à la fin de nos jours.

Il y a six ans à peu près que je vous vis pour la première fois ; vous étiez jeune, bien fait, aimable ; d'autres jeunes gens m'ont paru plus beaux et mieux faits que vous ; aucun ne m'a donné la moindre émotion, et mon coeur fut à vous dès la première vue[113]. Je crus voir sur votre visage les traits de l'âme qu'il fallait à la mienne. Il me sembla que mes sens ne servaient que d'organe à des sentiments plus nobles ; et j'aimai dans vous moins ce que j'y voyais que ce que je croyais sentir en moi-même. Il n'y a pas deux mois que je pensais encore ne m'être pas trompée ; l'aveugle amour, me disais-je, avait raison ; nous étions faits l'un pour l'autre ; je

Copyright Arvensa Editions

serais à lui si l'ordre humain n'eût troublé les rapports de la nature ; et s'il était permis à quelqu'un d'être heureux, nous aurions dû l'être ensemble.

Mes sentiments nous furent communs ; ils m'auraient abusée si je les eusse éprouvés seule. L'amour que j'ai connu ne peut naître que d'une convenance réciproque et d'un accord des âmes. On n'aime point si l'on n'est aimé, du moins on n'aime pas longtemps. Ces passions sans retour qui font, dit-on, tant de malheureux, ne sont fondées que sur les sens : si quelques-unes pénètrent jusqu'à l'âme, c'est par des rapports faux dont on est bientôt détrompé. L'amour sensuel ne peut se passer de la possession, et s'éteint par elle. Le véritable amour ne peut se passer du coeur, et dure autant que les rapports qui l'ont fait naître[114]. Tel fut le nôtre en commençant ; tel il sera, j'espère, jusqu'à la fin de nos jours, quand nous l'aurons mieux ordonné. Je vis, je sentis que j'étais aimée, et que je devais l'être : la bouche était muette, le regard était contraint, mais le coeur se faisait entendre. Nous éprouvâmes bientôt entre nous ce je ne sais quoi qui rend le silence éloquent, qui fait parler des yeux baissés, qui donne une timidité téméraire, qui montre les désirs par la crainte, et dit tout ce qu'il n'ose exprimer.

Je sentis mon coeur, et me jugeai perdue à votre premier mot. J'aperçus la gêne de votre réserve ; j'approuvai ce respect, je vous en aimai davantage : je cherchais à vous dédommager d'un silence pénible et nécessaire sans qu'il en coutât à mon innocence ; je forçai mon naturel ; j'imitai ma cousine, je devins badine et folâtre comme elle, pour prévenir des explications trop graves et faire passer mille tendres caresses à la faveur de ce feint enjouement. Je voulais vous rendre si doux votre état présent, que la crainte d'en changer augmentât votre retenue. Tout cela me réussit mal : on ne sort point de son naturel impunément. Insensée que j'étais ! j'accélérai ma perte au lieu de la prévenir, j'employai du poison pour palliatif ; et ce qui devait vous faire taire fut précisément ce qui vous fit parler. J'eus beau, par une froideur affectée, vous tenir éloigné dans le tête-à-tête ; cette contrainte même me trahit : vous écrivîtes. Au lieu de jeter au feu votre première lettre ou de la porter à ma mère, j'osai l'ouvrir : ce fut là mon crime, et tout le reste fut forcé. Je voulus m'empêcher de répondre à ces lettres funestes que je ne pouvais m'empêcher de lire. Cet affreux combat altéra ma santé : je vis l'abîme où j'allais me précipiter ; j'eus horreur de moi-même, et ne pus me résoudre à vous laisser partir. Je

Copyright Arvensa Editions

tombai dans une sorte de désespoir ; j'aurais mieux aimé que vous ne fussiez plus que de n'être point à moi : j'en vins jusqu'à souhaiter votre mort, jusqu'à vous la demander. Le ciel a vu mon coeur ; cet effort doit racheter quelques fautes.

Vous voyant prêt à m'obéir, il fallut parler. J'avais reçu de la Chaillot des leçons qui ne me firent que mieux connaître les dangers de cet aveu. L'amour qui me l'arrachait m'apprit à en éluder l'effet. Vous fûtes mon dernier refuge ; j'eus assez de confiance en vous pour vous armer contre ma faiblesse ; je vous crus digne de me sauver de moi-même, et je vous rendis justice. En vous voyant respecter un dépôt si cher, je connus que ma passion ne m'aveuglait point sur les vertus qu'elle me faisait trouver en vous. Je m'y livrais avec d'autant plus de sécurité, qu'il me sembla que nos coeurs se suffisaient l'un à l'autre. Sûre de ne trouver au fond du mien que des sentiments honnêtes, je goûtais sans précaution les charmes d'une douce familiarité. Hélas ! je ne voyais pas que le mal s'invétérait par ma négligence, et que l'habitude était plus dangereuse que l'amour. Touchée de votre retenue, je crus pouvoir sans risque modérer la mienne ; dans l'innocence de mes désirs, je pensais encourager en vous la vertu même par les tendres caresses de l'amitié. J'appris dans le bosquet de Clarens que j'avais trop compté sur moi, et qu'il ne faut rien accorder aux sens quand on veut leur refuser quelque chose. Un instant, un seul instant embrasa les miens d'un feu que rien ne put éteindre ; et si ma volonté résistait encore, dès lors mon coeur fut corrompu.

Vous partagiez mon égarement : votre lettre me fit trembler. Le péril était doublé : pour me garantir de vous et de moi il fallut vous éloigner. Ce fut le dernier effort d'une vertu mourante. En fuyant vous achevâtes de vaincre ; et sitôt que je ne vous vis plus, ma langueur m'ôta le peu de force qui me restait pour vous résister.

Mon père, en quittant le service, avait amené chez lui M. de Wolmar : la vie qu'il lui devait, et une liaison de vingt ans, lui rendaient cet ami si cher, qu'il ne pouvait se séparer de lui. M. de Wolmar avançait en âge ; et, quoique riche et de grande naissance, il ne trouvait point de femme qui lui convînt. Mon père lui avait parlé de sa fille en homme qui souhaitait se faire un gendre de son ami ; il fut question de la voir, et c'est dans ce dessein qu'ils firent le voyage ensemble. Mon destin voulut que je plusse à M. de Wolmar, qui n'avait jamais rien aimé. Ils se donnèrent secrètement leur parole ; et, M. de Wolmar, ayant beaucoup d'affaires à régler dans une

Copyright Arvensa Editions

cour du Nord où étaient sa famille et sa fortune, il en demanda le temps, et partit sur cet engagement mutuel. Après son départ, mon père nous déclara à ma mère et à moi qu'il me l'avait destiné pour époux, et m'ordonna d'un ton qui ne laissait point de réplique à ma timidité de me disposer à recevoir sa main. Ma mère, qui n'avait que trop remarqué le penchant de mon coeur, et qui se sentait pour vous une inclination naturelle, essaya plusieurs fois d'ébranler cette résolution ; sans oser vous proposer, elle parlait de manière à donner à mon père de la considération pour vous et le désir de vous connaître ; mais la qualité qui vous manquait le rendit insensible à toutes celles que vous possédiez ; et, s'il convenait que la naissance ne les pouvait remplacer, il prétendait qu'elle seule pouvait les faire valoir.

L'impossibilité d'être heureuse irrita des feux qu'elle eût dû éteindre. Une flatteuse illusion me soutenait dans mes peines ; je perdis avec elle la force de les supporter. Tant qu'il me fût resté quelque espoir d'être à vous, peut-être aurais-je triomphé de moi ; il m'en eût moins coûté de vous résister toute ma vie que de renoncer à vous pour jamais ; et la seule idée d'un combat éternel m'ôta le courage de vaincre.

La tristesse et l'amour consumaient mon coeur ; je tombai dans un abattement dont mes lettres se sentirent. Celles que vous m'écrivîtes de Meillerie y mit le comble ; à mes propres douleurs se joignit le sentiment de votre désespoir. Hélas ! c'est toujours l'âme la plus faible qui porte les peines de toutes deux. Le parti que vous m'osiez proposer mit le comble à mes perplexités. L'infortune de mes jours était assurée, l'inévitable choix qui me restait à faire était d'y joindre celle de mes parents ou la vôtre. Je ne pus supporter cette horrible alternative : les forces de la nature ont un terme ; tant d'agitations épuisèrent les miennes. Je souhaitai d'être délivrée de la vie. Le ciel parut avoir pitié de moi ; mais la cruelle mort m'épargna pour me perdre. Je vous vis, je fus guérie, et je péris.

Si je ne trouvai point le bonheur dans mes fautes, je n'avais jamais espéré l'y trouver. Je sentais que mon coeur était fait pour la vertu, et qu'il ne pouvait être heureux sans elle ; je succombai par faiblesse et non par erreur ; je n'eus pas même l'excuse de l'aveuglement. Il ne me restait aucun espoir ; je ne pouvais plus qu'être infortunée. L'innocence et l'amour m'étaient également nécessaires ; ne pouvant les conserver ensemble, et voyant votre égarement, je ne consultai que vous dans mon choix, et me perdis pour vous sauver.

Copyright Arvensa Editions

Mais il n'est pas si facile qu'on pense de renoncer à la vertu. Elle tourmente longtemps ceux qui l'abandonnent ; et ses charmes, qui font les délices des âmes pures, font le premier supplice du méchant, qui les aime encore et n'en saurait plus jouir. Coupable et non dépravée, je ne pus échapper aux remords qui m'attendaient ; l'honnêteté me fut chère même après l'avoir perdue ; ma honte, pour être secrète, ne m'en fut pas moins amère ; et quand tout l'univers en eût été témoin, je ne l'aurais pas mieux sentie. Je me consolais dans ma douleur comme un blessé qui craint la gangrène, et en qui le sentiment de son mal soutient l'espoir d'en guérir.

Cependant cet état d'opprobre m'était odieux. À force de vouloir étouffer le reproche sans renoncer au crime, il m'arriva ce qu'il arrive à toute âme honnête qui s'égare et qui se plaît dans son égarement. Une illusion nouvelle vint adoucir l'amertume du repentir ; j'espérai tirer de ma faute un moyen de la réparer et j'osai former le projet de contraindre mon père à nous unir. Le premier fruit de notre amour devait serrer ce doux lien. Je le demandais au ciel comme le gage de mon retour à la vertu et de notre bonheur commun ; je le désirais comme un autre à ma place aurait pu le craindre ; le tendre amour, tempérant par son prestige le murmure de la conscience, me consolait de ma faiblesse par l'effet que j'en attendais, et faisait d'une si chère attente le charme et l'espoir de ma vie.

Sitôt que j'aurais porté des marques sensibles de mon état, j'avais résolu d'en faire, en présence de toute ma famille, une déclaration publique à M. Perret[115]. Je suis timide, il est vrai ; je sentais tout ce qu'il m'en devait coûter ; mais l'honneur même animait mon courage, et j'aimais mieux supporter une fois la confusion que j'avais méritée, que de nourrir une honte éternelle au fond de mon coeur. Je savais que mon père me donnerait la mort ou mon amant ; cette alternative n'avait rien d'effrayant pour moi, et, de manière ou d'autre, j'envisageais dans cette démarche la fin de tous mes malheurs.

Tel était, mon bon ami, le mystère que je voulus vous dérober, et que vous cherchiez à pénétrer avec une si curieuse inquiétude. Mille raisons me forçaient à cette réserve avec un homme aussi emporté que vous, sans compter qu'il ne fallait pas armer d'un nouveau prétexte votre indiscrète importunité. Il était à propos surtout de vous éloigner durant une si périlleuse scène, et je savais bien que vous n'auriez jamais consenti à m'abandonner dans un danger pareil s'il vous eût été connu.

Copyright Arvensa Editions

Hélas ! je fus encore abusée par une si douce espérance. Le ciel rejeta des projets conçus dans le crime ; je ne méritais pas l'honneur d'être mère ; mon attente resta toujours vaine ; et il me fut refusé d'expier ma faute aux dépens de ma réputation. Dans le désespoir que j'en conçus, l'imprudent rendez-vous qui mettait votre vie en danger fut une témérité que mon fol amour me voilait d'une si douce excuse : je m'en prenais à moi du mauvais succès de mes voeux, et mon coeur abusé par ses désirs ne voyait dans l'ardeur de les contenter que le soin de les rendre un jour légitimes.

Je les crus un instant accomplis ; cette erreur fut la source du plus cuisant de mes regrets, et l'amour exaucé par la nature n'en fut que plus cruellement trahi par la destinée. Vous avez su [116] quel accident détruisit, avec le germe que je portais dans mon sein, le dernier fondement de mes espérances. Ce malheur m'arriva précisément dans le temps de notre séparation : comme si le ciel eût voulu m'accabler alors de tous les maux que j'avais mérités et couper à la fois tous les liens qui pouvaient nous unir.

Votre départ fut la fin de mes erreurs ainsi que de mes plaisirs ; je reconnus, mais trop tard, les chimères qui m'avaient abusée. Je me vis aussi méprisable que je l'étais devenue, et aussi malheureuse que je devais toujours l'être avec un amour sans innocence et des désirs sans espoir qu'il m'était impossible d'éteindre. Tourmentée de mille vains regrets, je renonçai à des réflexions aussi douloureuses qu'inutiles ; je ne valais plus la peine que je songeasse à moi-même, je consacrai ma vie à m'occuper de vous. Je n'avais plus d'honneur que le vôtre, plus d'espérance qu'en votre bonheur, et les sentiments qui me venaient de vous étaient les seuls dont je crusse pouvoir être encore émue.

L'amour ne m'aveuglait point sur vos défauts, mais il me les rendait chers ; et telle était son illusion, que je vous aurais moins aimé si vous aviez été plus parfait. Je connaissais votre coeur, vos emportements ; je savais qu'avec plus de courage que moi vous aviez moins de patience, et que les maux dont mon âme était accablée mettraient la vôtre au désespoir. C'est par cette raison que je vous cachai toujours avec soin les engagements de mon père ; et, à notre séparation, voulant profiter du zèle de milord Édouard pour votre fortune et vous en inspirer un pareil à vous-même, je vous flattais d'un espoir que je n'avais pas. Je fis plus ; connaissant le danger qui nous menaçait, je pris la seule précaution qui

Copyright Arvensa Editions

pouvait nous en garantir ; et, vous engageant avec ma parole ma liberté autant qu'il m'était possible, je tâchai d'inspirer à vous de la confiance, à moi de la fermeté, par une promesse que je n'osasse enfreindre, et qui pût vous tranquilliser. C'était un devoir puéril, j'en conviens, et cependant je ne m'en serais jamais départie. La vertu est si nécessaire à nos coeurs que ; quand on a une fois abandonné la véritable, on s'en fait ensuite une à sa mode, et l'on y tient plus fortement peut-être parce qu'elle est de notre choix.

Je ne vous dirai point combien j'éprouvai d'agitations depuis votre éloignement. La pire de toutes était la crainte d'être oubliée. Le séjour où vous étiez me faisait trembler ; votre manière d'y vivre augmentait mon effroi ; je croyais déjà vous voir avilir jusqu'à n'être plus qu'un homme à bonnes fortunes. Cette ignominie m'était plus cruelle que tous mes maux ; j'aurais mieux aimé vous savoir malheureux que méprisable ; après tant de peines auxquelles j'étais accoutumée, votre déshonneur était la seule que je ne pouvais supporter.

Je fus rassurée sur des craintes que le ton de vos lettres commençait à confirmer ; et je le fus par un moyen qui eût pu mettre le comble aux alarmes d'une autre. Je parle du désordre où vous vous laissâtes entraîner, et dont le prompt et libre aveu fut de toutes les preuves de votre franchise celle qui m'a le plus touchée. Je vous connaissais trop pour ignorer ce qu'un pareil aveu devait vous coûter, quand même j'aurais cessé de vous être chère ; je vis que l'amour, vainqueur de la honte, avait pu seul vous l'arracher. Je jugeai qu'un coeur si sincère était incapable d'une infidélité cachée ; je trouvai moins de tort dans votre faute que de mérite à la confesser, et, me rappelant vos anciens engagements, je me guéris pour jamais de la jalousie.

Mon ami, je n'en fus pas plus heureuse ; pour un tourment de moins sans cesse il en renaissait mille autres, et je ne connus jamais mieux combien il est insensé de chercher dans l'égarement de son coeur un repos qu'on ne trouve que dans la sagesse. Depuis longtemps je pleurais en secret la meilleure des mères, qu'une langueur mortelle consumait insensiblement. Babi, à qui le fatal effet de ma chute m'avait forcée à me confier, me trahit et lui découvrit nos amours et mes fautes. À peine eus-je retiré vos lettres de chez ma cousine qu'elles furent surprises. Le témoignage était convaincant ; la tristesse acheva d'ôter à ma mère le peu de forces que son mal lui avait laissées. Je faillis expirer de regret à ses

Copyright Arvensa Editions

pieds. Loin de m'exposer à la mort que je méritais, elle voila ma honte, et se contenta d'en gémir ; vous-même, qui l'aviez si cruellement abusée, ne pûtes lui devenir odieux. Je fus témoin de l'effet que produisit votre lettre sur son coeur tendre et compatissant. Hélas ! elle désirait votre bonheur et le mien. Elle tenta plus d'une fois... Que sert de rappeler une espérance à jamais éteinte ! Le ciel en avait autrement ordonné. Elle finit ses tristes jours dans la douleur de n'avoir pu fléchir un époux sévère, et de laisser une fille si peu digne d'elle.

Accablée d'une si cruelle perte, mon âme n'eut plus de force que pour la sentir ; la voix de la nature gémissante étouffa les murmures de l'amour. Je pris dans une espèce d'horreur la cause de tant de maux ; je voulus étouffer enfin l'odieuse passion qui me les avait attirés, et renoncer à vous pour jamais. Il le fallait, sans doute ; n'avais-je assez de quoi pleurer le reste de ma vie sans chercher incessamment de nouveaux sujets de larmes ? Tout semblait favoriser ma résolution. Si la tristesse attendrit l'âme, une profonde affliction l'endurcit. Le souvenir de ma mère mourante effaçait le vôtre ; nous étions éloignés ; l'espoir m'avait abandonnée. Jamais mon incomparable amie ne fut si sublime ni si digne d'occuper seule tout mon coeur ; sa vertu, sa raison, son amitié, ses tendres caresses, semblaient l'avoir purifié ; je vous crus oublié, je me crus guérie. Il était trop tard ; ce que j'avais pris pour la froideur d'un amour éteint n'était que l'abattement du désespoir.

Comme un malade qui cesse de souffrir en tombant en faiblesse se ranime à de plus vives douleurs, je sentis bientôt renaître toutes les miennes quand mon père m'eut annoncé le prochain retour de M. de Wolmar. Ce fut alors que l'invincible amour me rendit des forces que je croyais n'avoir plus. Pour la première fois de ma vie j'osai résister en face à mon père ; je lui protestai nettement que jamais M. de Wolmar ne me serait rien, que j'étais déterminée à mourir fille, qu'il était maître de ma vie, mais non pas de mon coeur, et que rien ne me ferait changer de volonté. Je ne vous parlerai ni de sa colère ni des traitements que j'eus à souffrir. Je fus inébranlable : ma timidité surmontée m'avait portée à l'autre extrémité, et si j'avais le ton moins impérieux que mon père, je l'avais tout aussi résolu.

Il vit que j'avais pris mon parti, et qu'il ne gagnerait rien sur moi par autorité. Un instant je me crus délivrée de ses persécutions. Mais que devins-je quand tout à coup je vis à mes pieds le plus sévère des pères

Copyright Arvensa Editions

attendri et fondant en larmes ? Sans me permettre de me lever, il me serrait les genoux, et, fixant ses yeux mouillés sur les miens, il me dit d'une voix touchante que j'entends encore au dedans de moi : « Ma fille, respecte les cheveux blancs de ton malheureux père ; ne le fais pas descendre avec douleur au tombeau, comme celle qui te porta dans son sein ; ah ! veux-tu donner la mort à toute ta famille ? »

Concevez mon saisissement. Cette attitude, ce ton, ce geste, ce discours, cette affreuse idée, me bouleversèrent au point que je me laissai aller demi-morte entre ses bras, et ce ne fut qu'après bien des sanglots dont j'étais oppressée que je pus lui répondre d'une voix altérée et faible : « O mon père ! j'avais des armes contre vos menaces, je n'en ai point contre vos pleurs ; c'est vous qui ferez mourir votre fille. »

Nous étions tous deux tellement agités que nous ne pûmes de longtemps nous remettre. Cependant, en repassant en moi-même ses derniers mots, je conçus qu'il était plus instruit que je n'avais cru, et, résolue de me prévaloir contre lui de ses propres connaissances, je me préparais à lui faire, au péril de ma vie, un aveu trop longtemps différé, quand, m'arrêtant avec vivacité comme s'il eût prévu et craint ce que j'allais lui dire, il me parla ainsi :

« Je sais quelle fantaisie indigne d'une fille bien née vous nourrissez au fond de votre coeur. Il est temps de sacrifier au devoir et à l'honnêteté une passion honteuse qui vous déshonore et que vous ne satisferez jamais qu'aux dépens de ma vie. Écoutez une fois ce que l'honneur d'un père et le vôtre exigent de vous, et jugez-vous vous-même.

M. de Wolmar est un homme d'une grande naissance, distingué par toutes les qualités qui peuvent la soutenir, qui jouit de la considération publique et qui la mérite. Je lui dois la vie ; vous savez les engagements que j'ai pris avec lui. Ce qu'il faut vous apprendre encore, c'est qu'étant allé dans son pays pour mettre ordre à ses affaires, il s'est trouvé enveloppé dans la dernière révolution, qu'il y a perdu ses biens, qu'il n'a lui-même échappé à l'exil en Sibérie que par un bonheur singulier, et qu'il revient avec le triste débris de sa fortune, sur la parole de son ami, qui n'en manqua jamais à personne. Prescrivez-moi maintenant la réception qu'il faut lui faire à son retour. Lui dirai-je : Monsieur, je vous ai promis ma fille tandis que vous étiez riche, mais à présent que vous n'avez plus rien, je me rétracte, et ma fille ne veut point de vous ? Si ce n'est pas ainsi que j'énonce mon refus, c'est ainsi qu'on l'interprétera : vos amours allégués

Copyright Arvensa Editions

seront pris pour un prétexte, ou ne seront pour moi qu'un affront de plus ; et nous passerons, vous pour une fille perdue, moi pour un malhonnête homme qui sacrifie son devoir et sa foi à un vil intérêt, et joint l'ingratitude à l'infidélité. Ma fille, il est trop tard pour finir dans l'opprobre une vie sans tache, et soixante ans d'honneur ne s'abandonnent pas en un quart d'heure.

Voyez donc, continua-t-il, combien tout ce que vous pouvez me dire est à présent hors de propos ; voyez si des préférences que la pudeur désavoue, et quelque feu passager de jeunesse peuvent jamais être mis en balance avec le devoir d'une fille et l'honneur compromis d'un père. S'il n'était question pour l'un des deux que d'immoler son bonheur à l'autre, ma tendresse vous disputerait un si doux sacrifice ; mais, mon enfant, l'honneur a parlé, et, dans le sang dont tu sors, c'est toujours lui qui décide. »

Je ne manquais pas de bonnes réponses à ce discours ; mais les préjugés de mon père lui donnent des principes si différents des miens, que des raisons qui me semblaient sans réplique ne l'auraient pas même ébranlé. D'ailleurs, ne sachant ni d'où lui venaient les lumières qu'il paraissait avoir acquises sur ma conduite, ni jusqu'où elles pouvaient aller ; craignant, à son affectation de m'interrompre, qu'il n'eût déjà pris son parti sur ce que j'avais à lui dire ; et, plus que tout cela, retenue par une honte que je n'ai jamais pu vaincre, j'aimais mieux employer une excuse qui me parut plus sûre, parce qu'elle était plus selon sa manière de penser. Je lui déclarai sans détour l'engagement que j'avais pris avec vous ; je protestai que je ne vous manquerais point de parole, et que, quoi qu'il pût arriver, je ne me marierais jamais sans votre consentement.

En effet, je m'aperçus avec joie que mon scrupule ne lui déplaisait pas ; il me fit de vifs reproches sur ma promesse, mais il n'y objecta rien ; tant un gentilhomme plein d'honneur a naturellement une haute idée de la foi des engagements, et regarde la parole comme une chose toujours sacrée ! Au lieu donc de s'amuser à disputer sur la nullité de cette promesse, dont je ne serais jamais convenue, il m'obligea d'écrire un billet, auquel il joignit une lettre qu'il fit partir sur-le-champ. Avec quelle agitation n'attendis-je point votre réponse ! Combien je fis de voeux pour vous trouver moins de délicatesse que vous deviez en avoir ! Mais je vous connaissais trop pour douter de votre obéissance, et je savais que plus le sacrifice exigé vous serait pénible, plus vous seriez prompt à vous l'imposer. La réponse vint ;

Copyright Arvensa Editions

elle me fut cachée durant ma maladie ; après mon rétablissement mes craintes furent confirmées, et il ne me resta plus d'excuses. Au moins mon père me déclara qu'il n'en recevrait plus ; et avec l'ascendant que le terrible mot qu'il m'avait dit lui donnait sur mes volontés, il me fit jurer que je ne dirais rien à M. de Wolmar qui pût le détourner de m'épouser ; car, ajouta-t-il, cela lui paraîtrait un jeu concerté entre nous, et, à quelque prix que ce soit, il faut que ce mariage s'achève ou que je meure de douleur.

Vous le savez, mon ami, ma santé, si robuste contre la fatigue et les injures de l'air, ne peut résister aux intempéries des passions, et c'est dans mon trop sensible coeur qu'est la source de tous les maux et de mon corps et de mon âme. Soit que de longs chagrins eussent corrompu mon sang, soit que la nature eût pris ce temps pour l'épurer d'un levain funeste, je me sentis fort incommodée à la fin de cet entretien. En sortant de la chambre de mon père je m'efforçai pour vous écrire un mot, et me trouvai si mal qu'en me mettant au lit j'espérai ne m'en plus relever. Tout le reste vous est trop connu ; mon imprudence attira la vôtre. Vous vîntes ; je vous vis, et je crus n'avoir fait qu'un de ces rêves qui vous offraient si souvent à moi durant mon délire. Mais quand j'appris que vous étiez venu, que je vous avais vu réellement, et que, voulant partager le mal dont vous ne pouviez me guérir, vous l'aviez pris à dessein, je ne pus supporter cette dernière épreuve ; et voyant un si tendre amour survivre à l'espérance, le mien, que j'avais pris tant de peine à contenir, ne connut plus de frein, et se ranima bientôt avec plus d'ardeur que jamais. Je vis qu'il fallait aimer malgré moi, je sentis qu'il fallait être coupable ; que je ne pouvais résister ni à mon père ni à mon amant, et que je n'accorderais jamais les droits de l'amour et du sang qu'aux dépens de l'honnêteté. Ainsi tous mes bons sentiments achevèrent de s'éteindre, toutes mes facultés s'altérèrent, le crime perdit son horreur à mes yeux, je me sentis tout autre au dedans de moi ; enfin, les transports effrénés d'une passion rendue furieuse par les obstacles me jetèrent dans le plus affreux désespoir qui puisse accabler une âme : j'osai désespérer de la vertu. Votre lettre, plus propre à réveiller les remords qu'à les prévenir, acheva de m'égarer. Mon coeur était si corrompu que ma raison ne put résister aux discours de vos philosophes. Des horreurs dont l'idée n'avait jamais souillé mon esprit osèrent s'y présenter. La volonté les combattait encore, mais l'imagination s'accoutumait à les voir ; et si je ne portais pas d'avance le crime au fond de mon coeur, je n'y portais plus ces résolutions généreuses qui seules peuvent lui résister.

Copyright Arvensa Editions

J'ai peine à poursuivre. Arrêtons un moment. Rappelez-vous ce temps de bonheur et d'innocence où ce feu si vif et si doux dont nous étions animés épurait tous nos sentiments, où sa sainte ardeur[117] nous rendait la pudeur plus chère et l'honnêteté plus aimable, où les désirs mêmes ne semblaient naître que pour nous donner l'honneur de les vaincre et d'en être plus dignes l'un de l'autre. Relisez nos premières lettres, songez à ces moments si courts et trop peu goûtés où l'amour se parait à nos yeux de tous les charmes de la vertu, et où nous nous aimions trop pour former entre nous des liens désavoués par elle.

Qu'étions-nous, et que sommes-nous devenus ? Deux tendres amants passèrent ensemble une année entière dans le plus rigoureux silence : leurs soupirs n'osaient s'exhaler, mais leurs coeurs s'entendaient ; ils croyaient souffrir ; et ils étaient heureux. À force de s'entendre, ils se parlèrent ; mais, contents de savoir triompher d'eux-mêmes et de s'en rendre mutuellement l'honorable témoignage, ils passèrent une autre année dans une réserve non moins sévère ; ils se disaient leurs peines, et ils étaient heureux. Ces longs combats furent mal soutenus ; un instant de faiblesse les égara ; ils s'oublièrent dans les plaisirs ; mais s'ils cessèrent d'être chastes, au moins ils étaient fidèles ; au moins le ciel et la nature autorisaient les noeuds qu'ils avaient formés ; au moins la vertu leur était toujours chère ; ils l'aimaient encore et la savaient encore honorer ; ils s'étaient moins corrompus qu'avilis. Moins dignes d'être heureux, ils l'étaient pourtant encore.

Que font maintenant ces amants si tendres, qui brûlaient d'une flamme si pure, qui sentaient si bien le prix de l'honnêteté ? Qui l'apprendra sans gémir sur eux ? Les voilà livrés au crime. L'idée même de souiller le lit conjugal ne leur fait plus d'horreur... ils méditent des adultères ! Quoi ! sont-ils bien les mêmes ? Leurs âmes n'ont-elles point changé ? Comment cette ravissante image que le méchant n'aperçut jamais peut-elle s'effacer des coeurs où elle a brillé ? Comment l'attrait de la vertu ne dégoûte-t-il pas pour toujours du vice ceux qui l'ont une fois connue ? Combien de siècles ont pu produire ce changement étrange ? Quelle longueur de temps put détruire un si charmant souvenir, et faire perdre le vrai sentiment du bonheur à qui l'a pu savourer une fois ? Ah ! si le premier désordre est pénible et lent, que tous les autres sont prompts et faciles ! Prestige des passions, tu fascines ainsi la raison, tu trompes la sagesse et changes la nature avant qu'on s'en aperçoive ! On s'égare un seul moment de la vie,

Copyright Arvensa Editions

on se détourne d'un seul pas de la droite route ; aussitôt une pente inévitable nous entraîne et nous perd ; on tombe enfin dans le gouffre, et l'on se réveille épouvanté de se trouver couvert de crimes avec un coeur né pour la vertu. Mon bon ami, laissons retomber ce voile : avons-nous besoin de voir le précipice affreux qu'il nous cache pour éviter d'en approcher ? Je reprends mon récit.

M. de Wolmar arriva, et ne se rebuta pas du changement de mon visage. Mon père ne me laissa pas respirer. Le deuil de ma mère allait finir, et ma douleur était à l'épreuve du temps. Je ne pouvais alléguer ni l'un ni l'autre pour éluder ma promesse ; il fallut l'accomplir. Le jour qui devait m'ôter pour jamais à vous et à moi me parut le dernier de ma vie. J'aurais vu les apprêts de ma sépulture avec moins d'effroi que ceux de mon mariage. Plus j'approchais du moment fatal, moins je pouvais déraciner de mon coeur mes premières affections : elles s'irritaient par mes efforts pour les éteindre. Enfin, je me lassai de combattre inutilement. Dans l'instant même où j'étais prête à jurer à un autre un éternelle fidélité, mon coeur vous jurait encore un amour éternel, et je fus menée au temple comme une victime impure qui souille le sacrifice où l'on va l'immoler.

Arrivée à l'église, je sentis en entrant une sorte d'émotion que je n'avais jamais éprouvée. Je ne sais quelle terreur vint saisir mon âme dans ce lieu simple et auguste, tout rempli de la majesté de celui qu'on y sert. Une frayeur soudaine me fit frissonner ; tremblante et prête à tomber en défaillance, j'eus peine à me traîner jusqu'au pied de la chaire. Loin de me remettre, je sentis mon trouble augmenter durant la cérémonie, et s'il me laissait apercevoir les objets, c'était pour en être épouvantée. Le jour sombre de l'édifice, le profond silence des spectateurs, leur maintien modeste et recueilli, le cortège de tous mes parents, l'imposant aspect de mon vénéré père, tout donnait à ce qui s'allait passer un air de solennité qui m'excitait à l'attention et au respect, et qui m'eût fait frémir à la seule idée d'un parjure. Je crus voir l'organe de la Providence et entendre la voix de Dieu dans le ministre prononçant gravement la sainte liturgie. La pureté, la dignité, la sainteté du mariage, si vivement exposées dans les paroles de l'Écriture, ses chastes et sublimes devoirs si importants au bonheur, à l'ordre, à la paix, à la durée du genre humain, si doux à remplir pour eux-mêmes ; tout cela me fit une telle impression, que je crus sentir intérieurement une révolution subite. Une puissance inconnue sembla corriger tout à coup le désordre de mes affections et les rétablir selon la loi

Copyright Arvensa Editions

du devoir et de la nature. L'oeil éternel qui voit tout, disais-je en moi-même, lit maintenant au fond de mon coeur ; il compare ma volonté cachée à la réponse de ma bouche : le ciel et la terre sont témoins de l'engagement sacré que je prends ; ils le seront encore de ma fidélité à l'observer. Quel droit peut respecter parmi les hommes quiconque ose violer le premier de tous ?

Un coup d'oeil jeté par hasard sur M. et Mme d'Orbe, que je vis à côté l'un de l'autre et fixant sur moi des yeux attendris, m'émut plus puissamment encore que n'avaient fait tous les autres objets. Aimable et vertueux couple, pour moins connaître l'amour, en êtes-vous moins unis ? Le devoir et l'honnêteté vous lient : tendres amis, époux fidèles, sans brûler de ce feu dévorant qui consume l'âme, vous vous aimez d'un sentiment pur et doux qui la nourrit, que la sagesse autorise et que la raison dirige ; vous n'en êtes que plus solidement heureux. Ah ! puissé-je dans un lien pareil recouvrer la même innocence, et jouir du même bonheur ! Si je ne l'ai pas mérité comme vous, je m'en rendrai digne à votre exemple. Ces sentiments réveillèrent mon espérance et mon courage. J'envisageai le saint noeud que j'allais former comme un nouvel état qui devait purifier mon âme et la rendre à tous ses devoirs. Quand le pasteur me demanda si je promettais obéissance et fidélité parfaite à celui que j'acceptais pour époux, ma bouche et mon coeur le promirent. Je le tiendrai jusqu'à la mort.

De retour au logis, je soupirais après une heure de solitude et de recueillement. Je l'obtins, non sans peine ; et quelque empressement que j'eusse d'en profiter, je ne m'examinai d'abord qu'avec répugnance, craignant de n'avoir éprouvé qu'une fermentation passagère en changeant de condition, et de me retrouver aussi peu digne épouse que j'avais été fille peu sage. L'épreuve était sûre, mais dangereuse. Je commençai par songer à vous. Je me rendais le témoignage que nul tendre souvenir n'avait profané l'engagement solennel que je venais de prendre. Je ne pouvais concevoir par quel prodige votre opiniâtre image m'avait pu laisser si longtemps en paix avec tant de sujets de me la rappeler ; je me serais défiée de l'indifférence et de l'oubli, comme d'un état trompeur qui m'était trop peu naturel pour être durable. Cette illusion n'était guère à craindre ; je sentis que je vous aimais autant et plus peut-être que je n'avais jamais fait ; mais je le sentis sans rougir. Je vis que je n'avais pas besoin pour penser à vous d'oublier que j'étais la femme d'un autre. En me disant

Copyright Arvensa Editions

combien vous m'étiez cher, mon coeur était ému, mais ma conscience et mes sens étaient tranquilles ; et je connus dès ce moment que j'étais réellement changée. Quel torrent de pure joie vint alors inonder mon âme ! Quel sentiment de paix, effacé depuis si longtemps, vint ranimer ce coeur flétri par l'ignominie, et répandre dans tout mon être une sérénité nouvelle ! Je cru me sentir renaître ; je crus recommencer une autre vie. Douce et consolante vertu, je la recommence pour toi ; c'est toi qui me la rendras chère ; c'est à toi que je la veux consacrer. Ah ! j'ai trop appris ce qu'il en coûte à te perdre, pour t'abandonner une seconde fois !

Dans le ravissement d'un changement si grand, si prompt, si inespéré, j'osai considérer l'état où j'étais la veille ; je frémis de l'indigne abaissement où m'avait réduit l'oubli de moi-même et de tous les dangers que j'avais courus depuis mon premier égarement. Quelle heureuse révolution me venait de montrer l'horreur du crime qui m'avait tentée, et réveillait en moi le goût de la sagesse ! Par quel rare bonheur avais-je été plus fidèle à l'amour qu'à l'honneur qui me fut si cher ? Par quelle faveur du sort votre inconstance ou la mienne ne m'avait-elle point livrée de nouvelles inclinations ? Comment eussé-je opposé à un autre amant une résistance que le premier avait déjà vaincue, et une honte accoutumée à céder aux désirs ? Aurais-je plus respecté les droits d'un amour éteint que je n'avais respecté ceux de la vertu, jouissant encore de tout leur empire ? Quelle sûreté avais-je eue de n'aimer que vous seul au monde si ce n'est un sentiment intérieur que croient avoir tous les amants, qui se jurent une constance éternelle, et se parjurent innocemment toutes les fois qu'il plaît au ciel de changer leur coeur ? Chaque défaite eût ainsi préparé la suivante ; l'habitude du vice en eût effacé l'horreur à mes yeux. Entraînée du déshonneur à l'infamie sans trouver de prise pour m'arrêter, d'une amante abusée je devenais une fille perdue, l'opprobre de mon sexe et le désespoir de ma famille. Qui m'a garantie d'un effet si naturel de ma première faute ? Qui m'a retenue après le premier pas ? Qui m'a conservé ma réputation et l'estime de ceux qui me sont chers ? Qui m'a mise sous la sauvegarde d'un époux vertueux, sage, aimable par son caractère et même par sa personne, et rempli pour moi d'un respect et d'un attachement si peu mérités ? Qui me permet enfin d'aspirer encore au titre d'honnête femme, et me rend le courage d'en être digne ? Je le vois, je le sens ; la main secourable qui m'a conduite à travers les ténèbres est celle qui lève à mes yeux le voile de l'erreur, et me rend à moi malgré moi-même. La voix

Copyright Arvensa Editions

secrète qui ne cessait de murmurer au fond de mon coeur s'élève et tonne avec plus de force au moment où j'étais prête à périr. L'auteur de toute vérité n'a point souffert que je sortisse de sa présence, coupable d'un vil parjure ; et, prévenant mon crime par mes remords, il m'a montré l'abîme où j'allais me précipiter. Providence éternelle, qui fais ramper l'insecte et rouler les cieux, tu veilles sur la moindre de tes oeuvres ! Tu me rappelles au bien que tu m'as fait aimer ! Daigne accepter d'un coeur épuré par tes soins l'hommage que toi seule rends digne de t'être offert.

À l'instant, pénétrée d'un vif sentiment du danger dont j'étais délivrée, et de l'état d'honneur et de sûreté où je me sentais rétablie, je me prosternai contre terre, j'élevai vers le ciel mes mains suppliantes, j'invoquai l'Être dont il est le trône, et qui soutient ou détruit quand il lui plaît par nos propres forces la liberté qu'il nous donne. « Je veux, lui dis-je, le bien que tu veux, et dont toi seul es la source. Je veux aimer l'époux que tu m'as donné. Je veux être fidèle, parce que c'est le premier devoir qui lie la famille et toute la société. Je veux être chaste, parce que c'est la première vertu qui nourrit toutes les autres. Je veux tout ce qui se rapporte à l'ordre de la nature que tu as établi, et aux règles de la raison que je tiens de toi. Je remets mon coeur sous ta garde et mes désirs en ta main. Rends toutes mes actions conformes à ma volonté constante, qui est la tienne ; et ne permets plus que l'erreur d'un moment l'emporte sur le choix de toute ma vie. »

Après cette courte prière, la première que j'eusse faite avec un vrai zèle, je me sentis tellement affermie dans mes résolutions, il me parut si facile et si doux de les suivre, que je vis clairement où je devais chercher désormais la force dont j'avais besoin pour résister à mon propre coeur, et que je ne pouvais trouver en moi-même. Je tirai de cette seule découverte une confiance nouvelle, et je déplorai le triste aveuglement qui me l'avait fait manquer si longtemps. Je n'avais jamais été tout à fait sans religion ; mais peut-être vaudrait-il mieux n'en point avoir du tout que d'en avoir une extérieure et maniérée, qui sans toucher le coeur rassure la conscience ; de se borner à des formules, et de croire exactement en Dieu à certaines heures pour n'y plus penser le reste du temps. Scrupuleusement attachée au culte public, je n'en savais rien tirer pour la pratique de ma vie. Je me sentais bien née, et me livrais à mes penchants ; j'aimais à réfléchir et me fiais à ma raison ; ne pouvant accorder l'esprit de l'Évangile avec celui du monde, ni la foi avec les oeuvres, j'avais pris un milieu qui

Copyright Arvensa Editions

contentait ma vaine sagesse ; j'avais des maximes pour croire et d'autres pour agir ; j'oubliais dans un lieu ce que j'avais pensé dans l'autre ; j'étais dévote à l'église et philosophe au logis. Hélas ! je n'étais rien nulle part ; mes prières n'étaient que des mots, mes raisonnements des sophismes, et je suivais pour toute lumière la fausse lueur des feux errants qui me guidaient pour me perdre.

Je ne puis vous dire combien ce principe intérieur qui m'avait manqué jusqu'ici m'a donné de mépris pour ceux qui m'ont si mal conduite. Quelle était, je vous prie, leur raison première, et sur quelle base étaient-ils fondés ? Un heureux instinct me porte au bien : une violente passion s'élève ; elle a sa racine dans le même instinct ; que ferai-je pour la détruire ? De la considération de l'ordre je tire la beauté de la vertu, et sa bonté de l'utilité commune. Mais que fait tout cela contre mon intérêt particulier, et lequel au fond m'importe le plus, de mon bonheur aux dépens du reste des hommes, ou du bonheur des autres aux dépens du mien ? Si la crainte de la honte ou du châtiment m'empêche de mal faire pour mon profit, je n'ai qu'à mal faire en secret, la vertu n'a plus rien à me dire, et si je suis surprise en faute, on punira, comme à Sparte, non le délit, mais la maladresse. Enfin, que le caractère et l'amour du beau soit empreint par la nature au fond de mon âme, j'aurai ma règle aussi longtemps qu'il ne sera point défiguré. Mais comment m'assurer de conserver toujours dans sa pureté cette effigie intérieure qui n'a point, parmi les êtres sensibles, de modèle auquel on puisse la comparer ? Ne sait-on pas que les affections désordonnées corrompent le jugement ainsi que la volonté, et que la conscience s'altère et se modifie insensiblement dans chaque siècle, dans chaque peuple, dans chaque individu, selon l'inconstance et la variété des préjugés ?

Adorez l'Être éternel, mon digne et sage ami ; d'un souffle vous détruirez ces fantômes de raison qui n'ont qu'une vaine apparence, et fuient comme une ombre devant l'immuable vérité. Rien n'existe que par celui qui est. C'est lui qui donne un but à la justice, une base à la vertu, un prix à cette courte vie employée à lui plaire ; c'est lui qui ne cesse de crier aux coupables que leurs crimes secrets ont été vus, et qui sait dire au juste oublié : « Tes vertus ont un témoin. » C'est lui, c'est sa substance inaltérable qui est le vrai modèle des perfections dont nous portons tous une image en nous-mêmes. Nos passions ont beau la défigurer, tous ses traits liés à l'essence infinie se représentent toujours à la raison, et lui

Copyright Arvensa Editions

servent à rétablir ce que l'imposture et l'erreur en ont altéré. Ces distinctions me semblent faciles, le sens commun suffit pour les faire. Tout ce qu'on ne peut séparer de l'idée de cette essence est Dieu : tout le reste est l'ouvrage des hommes. C'est à la contemplation de ce divin modèle que l'âme s'épure et s'élève, qu'elle apprend à mépriser ses inclinations basses et à surmonter ses vils penchants. Un coeur pénétré de ces sublimes vérités se refuse aux petites passions des hommes ; cette grandeur infinie le dégoûte de leur orgueil ; le charme de la méditation l'arrache aux désirs terrestres : et quand l'Être immense dont il s'occupe n'existerait pas, il serait encore bon qu'il s'en occupât sans cesse pour être plus maître de lui-même, plus fort, plus heureux et plus sage.

Cherchez-vous un exemple sensible des vains sophismes d'une raison qui ne s'appuie que sur elle-même ? Considérons de sang-froid les discours de vos philosophes, dignes apologistes du crime, qui ne séduisirent jamais que des coeurs déjà corrompus. Ne dirait-on pas qu'en s'attaquant directement au plus saint et au plus solennel des engagements, ces dangereux raisonneurs ont résolu d'anéantir d'un seul coup la société humaine, qui n'est fondée que sur la foi des conventions ? Mais voyez, je vous prie, comme ils disculpent un adultère secret. C'est, disent-ils, qu'il n'en résulte aucun mal, pas même pour l'époux qui l'ignore : comme s'ils pouvaient être sûrs qu'il l'ignorera toujours ! comme s'il suffisait, pour autoriser le parjure et l'infidélité, qu'ils ne nuisissent pas à autrui ! comme si ce n'était pas assez, pour abhorrer le crime, du mal qu'il fait à ceux qui le commettent ! Quoi donc ! ce n'est pas un mal de manquer de foi, d'anéantir autant qu'il est en soi la force du serment et des contrats les plus inviolables ? Ce n'est pas un mal de se forcer soi-même à devenir fourbe et menteur ? Ce n'est pas un mal de former des liens qui vous font désirer le mal et la mort d'autrui, la mort de celui même qu'on doit le plus aimer et avec qui l'on a juré de vivre ? Ce n'est pas un mal qu'un état dont mille autres crimes sont toujours le fruit ? Un bien qui produirait tant de maux serait par cela seul un mal lui-même.

L'un des deux penserait-il être innocent, parce qu'il est libre peut-être de son côté et ne manque de foi à personne ? Il se trompe grossièrement. Ce n'est pas seulement l'intérêt des époux, mais la cause commune de tous les hommes, que la pureté du mariage ne soit point altérée. Chaque fois que deux époux s'unissent par un noeud solennel, il intervient un engagement tacite de tout le genre humain de respecter ce lien sacré,

Copyright Arvensa Editions

d'honorer en eux l'union conjugale ; et c'est, ce me semble, une raison très forte contre les mariages clandestins, qui, n'offrant nul signe de cette union, exposent des coeurs innocents à brûler d'une flamme adultère. Le public est en quelque sorte garant d'une convention passée en sa présence, et l'on peut dire que l'honneur d'une femme pudique est sous la protection spéciale de tous les gens de bien. Ainsi, quiconque ose la corrompre pèche, premièrement parce qu'il la fait pécher, et qu'on partage toujours les crimes qu'on fait commettre ; il pèche encore directement lui-même, parce qu'il viole la foi publique et sacrée du mariage, sans lequel rien ne peut subsister dans l'ordre légitime des choses humaines.

Le crime est secret, disent-ils, et il n'en résulte aucun mal pour personne. Si ces philosophes croient l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, peuvent-ils appeler un crime secret celui qui a pour témoin le premier offensé et le seul vrai juge ? Étrange secret que celui qu'on dérobe à tous les yeux, hors ceux à qui l'on a le plus d'intérêt à le cacher ! Quand même ils ne reconnaîtraient pas la présence de la Divinité, comment osent-ils soutenir qu'ils ne font de mal à personne ? Comment prouvent-ils qu'il est indifférent à un père d'avoir des héritiers qui ne soient pas de son sang ; d'être chargé peut-être de plus d'enfants qu'il n'en aurait eu, et forcé de partager ses biens aux gages de son déshonneur sans sentir pour eux des entrailles de père ? Supposons ces raisonneurs matérialistes ; on n'en est que mieux fondé à leur opposer la douce voix de la nature, qui réclame au fond de tous les coeurs contre une orgueilleuse philosophie, et qu'on n'attaqua jamais par de bonnes raisons. En effet, si le corps seul produit la pensée, et que le sentiment dépende uniquement des organes, deux êtres formés d'un même sang ne doivent-ils pas avoir entre eux une plus étroite

Copyright Arvensa Editions

analogie, un attachement plus fort l'un pour l'autre, et se ressembler d'âme comme de visage, ce qui est une grande raison de s'aimer ?

N'est-ce donc faire aucun mal, à votre avis, que d'anéantir ou troubler par un sang étranger cette union naturelle, et d'altérer dans son principe l'affection mutuelle qui doit lier entre eux tous les membres d'une famille ? Y a-t-il au monde un honnête homme qui n'eût horreur de changer l'enfant d'un autre en nourrice, et le crime est-il moindre de le changer dans le sein de la mère ?

Si je considère mon sexe en particulier, que de maux j'aperçois dans ce désordre qu'ils prétendent ne faire aucun mal ! Ne fût-ce que l'avilissement d'une femme coupable à qui la perte de l'honneur ôte bientôt toutes les autres vertus. Que d'indices trop sûrs pour un tendre époux d'une intelligence qu'ils pensent justifier par le secret, ne fût-ce que de n'être plus aimé de sa femme ! Que fera-t-elle avec ses soins artificieux, que mieux prouver son indifférence ? Est-ce l'oeil de l'amour qu'on abuse par de feintes caresses ? Et quel supplice, auprès d'un objet chéri, de sentir que la main nous embrasse et que le coeur nous repousse ! Je veux que la fortune seconde une prudence qu'elle a si souvent trompée ; je compte un moment pour rien la témérité de confier sa prétendue innocence et le repos d'autrui à des précautions que le ciel se plaît à confondre : que de faussetés, que de mensonges, que de fourberies pour couvrir un mauvais commerce, pour tromper un mari, pour corrompre des domestiques, pour en imposer au public ! Quel scandale pour des complices ! Quel exemple pour des enfants ! Que devient leur éducation parmi tant de soins pour satisfaire impunément de coupables feux ? Que devient la paix de la maison et l'union des chefs ? Quoi ! dans tout cela l'époux n'est point lésé ? Mais qui le dédommagera d'un coeur qui lui était dû ? Qui lui pourra rendre une femme estimable ? Qui lui donnera le repos et la sûreté ? Qui le guérira de ses justes soupçons ? Qui fera confier un père au sentiment de la nature en embrassant son propre enfant ?

À l'égard des liaisons prétendues que l'adultère et l'infidélité peuvent former entre les familles, c'est moins une raison sérieuse qu'une plaisanterie absurde et brutale qui ne mérite pour toute réponse que le mépris et l'indignation. Les trahisons, les querelles, les combats, les meurtres, les empoisonnements, dont ce désordre a couvert la terre dans tous les temps, montrent assez ce qu'on doit attendre pour le repos et l'union des hommes d'un attachement formé par le crime. S'il résulte

Copyright Arvensa Editions

quelque sorte de société de ce vil et méprisable commerce, elle est semblable à celle des brigands, qu'il faut détruire et anéantir pour assurer les sociétés légitimes.

J'ai tâché de suspendre l'indignation que m'inspirent ces maximes pour les discuter paisiblement avec vous. Plus je les trouve insensées, moins je dois dédaigner de les réfuter, pour me faire honte à moi-même de les avoir peut-être écoutées avec trop peu d'éloignement. Vous voyez combien elles supportent mal l'examen de la saine raison. Mais où chercher la saine raison, sinon dans celui qui en est la source, et que penser de ceux qui consacrent à perdre les hommes ce flambeau divin qu'il leur donna pour les guider ? Défions-nous d'une philosophie en paroles ; défions-nous d'une fausse vertu qui sape toutes les vertus, et s'applique à justifier tous les vices pour s'autoriser à les avoir tous. Le meilleur moyen de trouver ce qui est bien est de le chercher sincèrement ; et l'on ne peut longtemps le chercher ainsi sans remonter à l'auteur de tout bien. C'est ce qu'il me semble avoir fait depuis que je m'occupe à rectifier mes sentiments et ma raison ; c'est ce que vous ferez mieux que moi quand vous voudrez suivre la même route. Il m'est consolant de songer que vous avez souvent nourri mon esprit des grandes idées de la religion ; et vous, dont le coeur n'a rien de caché pour moi, ne m'en eussiez pas ainsi parlé si vous aviez eu d'autres sentiments. Il me semble même que ces conversations avaient pour nous des charmes. La présence de l'Être suprême ne nous fut jamais importune ; elle nous donnait plus d'espoir que d'épouvante ; elle n'effraya jamais que l'âme du méchant : nous aimions à l'avoir pour témoin de nos entretiens, à nous révéler conjointement jusqu'à lui. Si quelquefois nous étions humiliés par la honte, nous nous disions en déplorant nos faiblesses : au moins il voit le fond de nos coeurs, et nous en étions plus tranquilles.

Si cette sécurité nous égara, c'est au principe sur lequel elle était fondée à nous ramener. N'est-il pas bien indigne d'un homme de ne pouvoir jamais s'accorder avec lui-même ; d'avoir une règle pour ses actions, une autre pour ses sentiments ; de penser comme s'il était sans corps, d'agir comme s'il était sans âme, et de ne jamais approprier à soi tout entier rien de ce qu'il fait en toute sa vie ? Pour moi, je trouve qu'on est bien fort avec nos anciennes maximes, quand on ne les borne pas à de vaines spéculations. La faiblesse est de l'homme, et le Dieu clément qui le fit la lui pardonnera sans doute ; mais le crime est du méchant, et ne restera point impuni devant l'auteur de toute justice. Un incrédule, d'ailleurs

Copyright Arvensa Editions

heureusement né, se livre aux vertus qu'il aime ; il fait le bien par goût et non par choix. Si tous ses désirs sont droits, il les suit sans contrainte ; il les suivrait de même s'ils ne l'étaient pas, car pourquoi se gênerait-il ? Mais celui qui reconnaît et sert le père commun des hommes se croit une plus haute destination ; l'ardeur de la remplir anime son zèle ; et, suivant une règle plus sûre que ses penchants, il sait faire le bien qui lui coûte, et sacrifier les désirs de son coeur à la loi du devoir. Tel est, mon ami, le sacrifice héroïque auquel nous sommes tous deux appelés. L'amour qui nous unissait eût fait le charme de notre vie. Il survécut à l'espérance ; il brava le temps et l'éloignement ; il supporta toutes les épreuves. Un sentiment si parfait ne devait point périr de lui-même ; il était digne de n'être immolé qu'à la vertu.

Je vous dirai plus. Tout est changé entre nous ; il faut nécessairement que votre coeur change. Julie de Wolmar n'est plus votre ancienne Julie ; la révolution de vos sentiments pour elle est inévitable, et il ne vous reste que le choix de faire honneur de ce changement au vice ou à la vertu. J'ai dans la mémoire un passage d'un auteur que vous ne récuserez pas : « L'amour, dit-il, est privé de son plus grand charme quand l'honnêteté l'abandonne. Pour en sentir tout le prix, il faut que le coeur s'y complaise, et qu'il nous élève en élevant l'objet aimé. Ôtez l'idée de la perfection, vous ôtez l'enthousiasme ; ôtez l'estime, et l'amour n'est plus rien. Comment une femme honorera-t-elle un homme qu'elle doit mépriser ? Comment pourra-t-il honorer lui-même celle qui n'a pas craint de s'abandonner à un vil corrupteur ? Ainsi bientôt ils se mépriseront mutuellement. L'amour, ce sentiment céleste, ne sera plus pour eux qu'un honteux commerce. Ils auront perdu l'honneur, et n'auront point trouvé la félicité[118]. » Voilà notre leçon, mon ami ; c'est vous qui l'avez dictée. Jamais nos coeurs s'aimèrent-ils plus délicieusement, et jamais l'honnêteté leur fut-elle aussi chère que dans le temps heureux où cette lettre fut écrite ? Voyez donc à quoi nous mèneraient aujourd'hui de coupables feux nourris aux dépens des plus doux transports qui ravissent l'âme ! L'horreur du vice qui nous est si naturelle à tous deux s'étendrait bientôt sur le complice de nos fautes ; nous nous haïrions pour nous être trop aimés, et l'amour s'éteindrait dans les remords. Ne vaut-il pas mieux épurer un sentiment si cher pour le rendre durable ? Ne vaut-il pas mieux en conserver au moins ce qui peut s'accorder avec l'innocence ? N'est-ce pas conserver tout ce qu'il

Copyright Arvensa Editions

eut de plus charmant ? Oui, mon bon et digne ami, pour nous aimer toujours il faut renoncer l'un à l'autre. Oublions tout le reste, et soyez l'amant de mon âme. Cette idée est si douce qu'elle console de tout.

Voilà le fidèle tableau de ma vie, et l'histoire naïve de tout ce qui s'est passé dans mon coeur. Je vous aime toujours, n'en doutez pas. Le sentiment qui m'attache à vous est si tendre et si vif encore, qu'une autre en serait peut-être alarmée ; pour moi, j'en connus un trop différent pour me défier de celui-ci. Je sens qu'il a changé de nature ; et du moins en cela mes fautes passées fondent ma sécurité présente. Je sais que l'exacte bienséance et la vertu de parade exigeraient davantage encore, et ne seraient pas contentes que vous ne fussiez tout à fait oublié. Je crois avoir une règle plus sûre et je m'y tiens. J'écoute en secret ma conscience ; elle ne me reproche rien, et jamais elle ne trompe une âme qui la consulte sincèrement. Si cela ne suffit pas pour me justifier dans le monde, cela suffit pour ma propre tranquillité. Comment s'est fait cet heureux changement ? Je l'ignore. Ce que je sais, c'est que je l'ai vivement désiré. Dieu seul a fait le reste. Je penserais qu'une âme une fois corrompue l'est pour toujours, et ne revient plus au bien d'elle-même, à moins que quelque révolution subite, quelque brusque changement de fortune et de situation ne change tout à coup ses rapports, et par un violent ébranlement ne l'aide à retrouver une bonne assiette. Toutes ses habitudes étant rompues et toutes ses passions modifiées, dans ce bouleversement général, on reprend quelquefois son caractère primitif, et l'on devient comme un nouvel être sorti récemment des mains de la nature. Alors le souvenir de sa précédente bassesse peut servir de préservatif contre une rechute. Hier on était abject et faible ; aujourd'hui l'on est fort et magnanime. En se contemplant de si près dans deux états si différents, on en sent mieux le prix de celui où l'on est remonté, et l'on en devient plus attentif à s'y soutenir. Mon mariage m'a fait éprouver quelque chose de semblable à ce que je tâche de vous expliquer. Ce lien si redouté me délivre d'une servitude beaucoup plus redoutable, et mon époux m'en devient plus cher pour m'avoir rendue à moi-même.

Nous étions trop unis vous et moi pour qu'en changeant d'espèce notre union se détruise. Si vous perdez une tendre amante, vous gagnez une fidèle amie ; et, quoi que nous en ayons pu dire durant nos illusions, je doute que ce changement vous soit désavantageux. Tirez-en le même parti que moi, je vous en conjure, pour devenir meilleur et plus sage, et pour

Copyright Arvensa Editions

épurer par des moeurs chrétiennes les leçons de la philosophie. Je ne serai jamais heureuse que vous ne soyez heureux aussi, et je sens plus que jamais qu'il n'y a point de bonheur sans la vertu. Si vous m'aimez véritablement, donnez-moi la douce consolation de voir que nos coeurs ne s'accordent pas moins dans leur retour au bien qu'ils s'accordèrent dans leur égarement.

Je ne crois pas avoir besoin d'apologie pour cette longue lettre. Si vous m'étiez moins cher, elle serait plus courte. Avant de la finir, il me reste une grâce à vous demander. Un cruel fardeau me pèse sur le coeur. Ma conduite passée est ignorée de M. de Wolmar ; mais une sincérité sans réserve fait partie de la fidélité que je lui dois. J'aurais déjà cent fois tout avoué, vous seul m'avez retenue. Quoique je connaisse la sagesse et la modération de M. de Wolmar, c'est toujours vous compromettre que de vous nommer, et je n'ai point voulu le faire sans votre consentement. Serait-ce vous déplaire que de vous le demander, et aurais-je trop présumé de vous ou de moi en me flattant de l'obtenir ? Songez, je vous supplie, que cette réserve ne saurait être innocente, qu'elle m'est chaque jour plus cruelle, et que, jusqu'à la réception de votre réponse, je n'aurai pas un instant de tranquillité.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XIX – Réponse

Et vous ne seriez plus ma Julie ? Ah ! ne dites pas cela, digne et respectable femme. Vous l'êtes plus que jamais. Vous êtes celle qui méritez les hommages de tout l'univers ; vous êtes celle que j'adorai en commençant d'être sensible à la véritable beauté ; vous êtes celle que je ne cesserai d'adorer, même après ma mort, s'il reste encore en mon âme quelque souvenir des attraits vraiment célestes qui l'enchantèrent durant ma vie. Cet effort de courage qui vous ramène à toute votre vertu ne vous rend que plus semblable à vous-même. Non, non, quelque supplice que j'éprouve à le sentir et le dire, jamais vous ne fûtes mieux ma Julie qu'au moment que vous renoncez à moi. Hélas ! c'est en vous perdant que je vous ai retrouvée. Mais moi dont le coeur frémit au seul projet de vous imiter, moi tourmenté d'une passion criminelle que je ne puis ni supporter ni vaincre, suis-je celui que je pensais être ? Étais-je digne de vous plaire ? Quel droit avais-je de vous importuner de mes plaintes et de mon désespoir ! C'était bien à moi d'oser soupirer pour vous ! Eh ! qu'étais-je pour vous aimer ?

Insensé ! comme si je n'éprouvais pas assez d'humiliations sans en rechercher de nouvelles ! Pourquoi compter des différences que l'amour fit disparaître ? Il m'élevait, il m'égalait à vous, sa flamme me soutenait ; nos coeurs s'étaient confondus ; tous leurs sentiments nous étaient communs, et les miens partageaient la grandeur des vôtres. Me voilà donc retombé dans toute ma bassesse ! Doux espoir, qui nourrissais mon âme et m'abusas si longtemps, te voilà donc éteint sans retour ! Elle ne sera point à moi ! Je la perds pour toujours ! Elle fait le bonheur d'un autre !... O rage ! ô tourment de l'enfer !...Infidèle ! ah ! devais-tu jamais... Pardon,

Copyright Arvensa Editions

pardon, Madame ; ayez pitié de mes fureurs. O Dieu ! vous l'avez trop bien dit, elle n'est plus... elle n'est plus, cette tendre Julie à qui je pouvais montrer tous les mouvements de mon coeur ! Quoi ! je me trouvais malheureux, et je pouvais me plaindre !... elle pouvait m'écouter ! J'étais malheureux ?... que suis-je donc aujourd'hui ?... Non, je ne vous ferai plus rougir de vous ni de moi. C'en est fait, il faut renoncer l'un à l'autre, il faut nous quitter ; la vertu même en a dicté l'arrêt ; votre main l'a pu tracer. Oublions-nous... oubliez-moi du moins. Je l'ai résolu, je le jure ; je ne vous parlerai plus de moi.

Oserai-je vous parler de vous encore, et conserver le seul intérêt qui me reste au monde, celui de votre bonheur ? En m'exposant l'état de votre âme, vous ne m'avez rien dit de votre sort. Ah ! pour prix d'un sacrifice qui doit être senti de vous, daignez me tirer de ce doute insupportable. Julie, êtes-vous heureuse ? Si vous l'êtes, donnez-moi dans mon désespoir la seule consolation dont je sois susceptible ; si vous ne l'êtes pas, par pitié daignez me le dire, j'en serai moins longtemps malheureux.

Plus je réfléchis sur l'aveu que vous méditez, moins j'y puis consentir ; et le même motif qui m'ôta toujours le courage de vous faire un refus me doit rendre inexorable sur celui-ci. Le sujet est de la dernière importance, et je vous exhorte à bien peser mes raisons. Premièrement, il me semble que votre extrême délicatesse vous jette à cet égard dans l'erreur, et je ne vois point sur quel fondement la plus austère vertu pourrait exiger une pareille confession. Nul engagement au monde ne peut avoir un effet rétroactif. On ne saurait s'obliger pour le passé, ni promettre ce qu'on n'a plus le pouvoir de tenir : pourquoi devrait-on compte à celui à qui l'on s'engage de l'usage antérieur qu'on a fait de sa liberté et d'une fidélité qu'on ne lui a point promise ? Ne vous y trompez pas, Julie ; ce n'est pas à votre époux, c'est à votre ami que vous avez manqué de foi. Avant la tyrannie de votre père, le ciel et la nature nous avaient unis l'un à l'autre. Vous avez fait, en formant d'autres noeuds, un crime que l'amour ni l'honneur peut-être ne pardonne point, et c'est à moi seul de réclamer le bien que M. de Wolmar m'a ravi.

S'il est des cas où le devoir puisse exiger un pareil aveu, c'est quand le danger d'une rechute oblige une femme prudente à prendre des précautions pour s'en garantir. Mais votre lettre m'a plus éclairé que vous ne pensez sur vos vrais sentiments. En la lisant, j'ai senti dans mon propre coeur combien le vôtre eût abhorré de près, même au sein de l'amour, un engagement criminel dont l'éloignement nous ôtait l'horreur.

Copyright Arvensa Editions

Dès là que le devoir et l'honnêteté n'exigent pas cette confidence, la sagesse et la raison la défendent ; car c'est risquer sans nécessité ce qu'il y a de plus précieux dans le mariage, l'attachement d'un époux, la mutuelle confiance, la paix de la maison. Avez-vous assez réfléchi sur une pareille démarche ? Connaissez-vous assez votre mari pour être sûre de l'effet qu'elle produira sur lui ? Savez-vous combien il y a d'hommes au monde auxquels il n'en faudrait pas davantage pour concevoir une jalousie effrénée, un mépris invincible, et peut-être attenter aux jours d'une femme ? Il faut pour ce délicat examen avoir égard au temps, aux lieux, aux caractères. Dans le pays où je suis, de pareilles confidences sont sans aucun danger et ceux qui traitent si légèrement la foi conjugale ne sont pas gens à faire une si grande affaire des fautes qui précédèrent l'engagement. Sans parler des raisons qui rendent quelquefois ces aveux indispensables, et qui n'ont pas eu lieu pour vous, je connais des femmes assez médiocrement estimables qui se sont fait à peu de risques un mérite de cette sincérité, peut-être pour obtenir à ce prix une confiance dont elles puissent abuser au besoin. Mais dans des lieux où la sainteté du mariage est plus respectée, dans des lieux où ce lien sacré forme une union solide, et où les maris ont un véritable attachement pour leurs femmes, ils leur demandent un compte plus sévère d'elles-mêmes ; ils veulent que leurs coeurs n'aient connu que pour eux un sentiment tendre ; usurpant un droit qu'ils n'ont pas, ils exigent qu'elles soient à eux seuls avant de leur appartenir, et ne pardonnent pas plus l'abus de la liberté qu'une infidélité réelle.

Croyez-moi, vertueuse Julie, défiez-vous d'un zèle sans fruit et sans nécessité. Gardez un secret dangereux que rien ne vous oblige à révéler, dont la communication peut vous perdre et n'est d'aucun usage à votre époux. S'il est digne de cet aveu, son âme en sera contristée, et vous l'aurez affligé sans raison. S'il n'en est pas digne, pourquoi voulez-vous donner un prétexte à ses torts envers vous ? Que savez-vous si votre vertu, qui vous a soutenue contre les attaques de votre coeur, vous soutiendrait encore contre des chagrins domestiques toujours renaissants ? N'empirez point volontairement vos maux, de peur qu'ils ne deviennent plus forts que votre courage, et que vous ne retombiez à force de scrupules dans un état pire que celui dont vous avez eu peine à sortir. La sagesse est la base de toute vertu : consultez-la, je vous en conjure, dans la plus importante occasion de votre vie ; et si ce fatal secret vous pèse si cruellement, attendez du moins pour vous en décharger que le temps, les années, vous donnent une

Copyright Arvensa Editions

connaissance plus parfaite de votre époux, et ajoutent dans son coeur, à l'effet de votre beauté, l'effet plus sûr encore des charmes de votre caractère, et la douce habitude de les sentir. Enfin quand ces raisons, toutes solides qu'elles sont, ne vous persuaderaient pas, ne fermez point l'oreille à la voix qui vous les expose. O Julie, écoutez un homme capable de quelque vertu, et qui mérite au moins de vous quelque sacrifice par celui qu'il vous fait aujourd'hui.

Il faut finir cette lettre. Je ne pourrais, je le sens, m'empêcher d'y reprendre un ton que vous ne devez plus entendre. Julie, il faut vous quitter ! Si jeune encore, il faut déjà renoncer au bonheur ! O temps qui ne dois plus revenir ! temps passé pour toujours, source de regrets éternels ! plaisirs, transports, douces extases, moments délicieux, ravissements célestes ! mes amours, mes uniques amours, honneur et charme de ma vie ! adieu pour jamais.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XX – De Julie à Saint-Preux

Vous me demandez si je suis heureuse. Cette question me touche, et en la faisant vous m'aidez à y répondre ; car, bien loin de chercher l'oubli dont vous parlez, j'avoue que je ne saurais être heureuse si vous cessiez de m'aimer ; mais je le suis à tous égards, et rien ne manque à mon bonheur que le vôtre. Si j'ai évité dans ma lettre précédente de parler de M. de Wolmar, je l'ai fait par ménagement pour vous. Je connaissais trop votre sensibilité pour ne pas craindre d'aigrir vos peines ; mais votre inquiétude sur mon sort m'obligeant à vous parler de celui dont il dépend, je ne puis vous en parler que d'une manière digne de lui, comme il convient à son épouse et à une amie de la vérité.

M. de Wolmar a près de cinquante ans ; sa vie unie, réglée, et le calme des passions, lui ont conservé une constitution si saine et un air si frais, qu'il paraît à peine en avoir quarante ; et il n'a rien d'un âge avancé que l'expérience et la sagesse. Sa physionomie est noble et prévenante, son abord simple et ouvert ; ses manières sont plus honnêtes qu'empressées ; il parle peu et d'un grand sens, mais sans affecter ni précision ni sentences. Il est le même pour tout le monde, ne cherche et ne fuit personne, et n'a jamais d'autres préférences que celles de la raison.

Malgré sa froideur naturelle, son coeur, secondant les intentions de mon père, crut sentir que je lui convenais, et pour la première fois de sa vie il prit un attachement. Ce goût modéré, mais durable, s'est si bien réglé sur les bienséances, et s'est maintenu dans une telle égalité, qu'il n'a pas eu besoin de changer de ton en changeant d'état, et que, sans blesser la gravité conjugale, il conserve avec moi depuis son mariage les mêmes manières qu'il avait auparavant. Je ne l'ai jamais vu ni gai ni triste, mais toujours content ; jamais il ne me parle de lui, rarement de moi ; il ne me

Copyright Arvensa Editions

cherche pas, mais il n'est pas fâché que je le cherche, et me quitte peu volontiers. Il ne rit point ; il est sérieux sans donner envie de l'être ; au contraire, son abord serein semble m'inviter à l'enjouement ; et comme les plaisirs que je goûte sont les seuls auxquels il paraît sensible, une des attentions que je lui dois est de chercher à m'amuser. En un mot, il veut que je sois heureuse : il ne me le dit pas, mais je le vois, et vouloir le bonheur de sa femme, n'est-ce pas l'avoir obtenu ?

Avec quelque soin que j'aie pu l'observer, je n'ai su lui trouver de passion d'aucune espèce que celle qu'il a pour moi. Encore cette passion est-elle si égale et si tempérée, qu'on dirait qu'il n'aime qu'autant qu'il veut aimer, et qu'il ne le veut qu'autant que la raison le permet. Il est réellement ce que milord Édouard croit être ; en quoi je le trouve bien supérieur à tous nous autres gens à sentiment, qui nous admirons tant nous-mêmes ; car le coeur nous trompe en mille manières, et n'agit que par un principe toujours suspect ; mais la raison n'a d'autre fin que ce qui est bien ; ses règles sont sûres, claires, faciles dans la conduite de la vie ; et jamais elle ne s'égare que dans d'inutiles spéculations qui ne sont pas faites pour elle.

Le plus grand goût de M. de Wolmar est d'observer. Il aime à juger des caractères des hommes et des actions qu'il voit faire. Il en juge avec une profonde sagesse et la plus parfaite impartialité. Si un ennemi lui faisait du mal, il en discuterait les motifs et les moyens aussi paisiblement que s'il s'agissait d'une chose indifférente. Je ne sais comment il a entendu parler de vous ; mais il m'en a parlé plusieurs fois lui-même avec beaucoup d'estime, et je le connais incapable de déguisement. J'ai cru remarquer quelquefois qu'il m'observait durant ces entretiens ; mais il y a grande apparence que cette prétendue remarque n'est que le secret reproche d'une conscience alarmée. Quoi qu'il en soit, j'ai fait en cela mon devoir ; la crainte ni la honte ne m'ont point inspiré de réserve injuste, et je vous ai rendu justice auprès de lui, comme je la lui rends auprès de vous.

J'oubliais de vous parler de nos revenus et de leur administration. Le débris des biens de M. de Wolmar, joint à celui de mon père, qui ne s'est réservé qu'une pension, lui fait une fortune honnête et modérée, dont il use noblement et sagement, en maintenant chez lui non l'incommode et vain appareil du luxe, mais l'abondance, les véritables commodités de la vie[119], et le nécessaire chez ses voisins indigents. L'ordre qu'il a mis dans

Copyright Arvensa Editions

sa maison est l'image de celui qui règne au fond de son âme, et semble imiter dans un petit ménage l'ordre établi dans le gouvernement du monde. On n'y voit ni cette inflexible régularité qui donne plus de gêne que d'avantage, et n'est supportable qu'à celui qui l'impose, ni cette confusion mal entendue qui pour trop avoir ôte l'usage de tout. On y reconnaît toujours la main du maître et l'on ne la sent jamais ; il a si bien ordonné le premier arrangement qu'à présent tout va tout seul, et qu'on jouit à la fois de la règle et de la liberté.

Voilà, mon bon ami, une idée abrégée, mais fidèle, du caractère de M. de Wolmar, autant que je l'ai pu connaître depuis que je vis avec lui. Tel il m'a paru le premier jour, tel il me paraît le dernier sans aucune altération ; ce qui me fait espérer que je l'ai bien vu, et qu'il ne me reste plus rien à découvrir ; car je n'imagine pas qu'il pût se montrer autrement sans y perdre.

Sur ce tableau, vous pouvez d'avance vous répondre à vous-même ; et il faudrait me mépriser beaucoup pour ne pas me croire heureuse avec tant de sujet de l'être[120]. Ce qui m'a longtemps abusée, et qui peut-être vous abuse encore, c'est la pensée que l'amour est nécessaire pour former un heureux mariage. Mon ami, c'est une erreur ; l'honnêteté, la vertu, de certaines convenances, moins de conditions et d'âges que de caractères et d'humeurs, suffisent entre deux époux ; ce qui n'empêche point qu'il ne résulte de cette union un attachement très tendre qui, pour n'être pas précisément de l'amour, n'en est pas moins doux et n'en est que plus durable. L'amour est accompagné d'une inquiétude continuelle de jalousie ou de privation, peu convenable au mariage, qui est un état de jouissance et de paix. On ne s'épouse point pour penser uniquement l'un à l'autre, mais pour remplir conjointement les devoirs de la vie civile, gouverner prudemment la maison, bien élever ses enfants. Les amants ne voient jamais qu'eux, ne s'occupent incessamment que d'eux, et la seule chose qu'ils sachent faire est de s'aimer. Ce n'est pas assez pour des époux, qui ont tant d'autres soins à remplir. Il n'y a point de passion qui nous fasse une si forte illusion que l'amour : on prend sa violence pour un signe de sa durée ; le coeur surchargé d'un sentiment si doux l'étend pour ainsi dire sur l'avenir, et tant que cet amour dure on croit qu'il ne finira point. Mais, au contraire, c'est son ardeur même qui le consume ; il s'use avec la jeunesse, il s'efface avec la beauté, il s'éteint sous les glaces de l'âge ; et

Copyright Arvensa Editions

depuis que le monde existe on n'a jamais vu deux amants en cheveux blancs soupirer l'un pour l'autre. On doit donc compter qu'on cessera de s'adorer tôt ou tard ; alors, l'idole qu'on servait détruite, on se voit réciproquement tels qu'on est. On cherche avec étonnement l'objet qu'on aima ; ne le trouvant plus, on se dépite contre celui qui reste, et souvent l'imagination le défigure autant qu'elle l'avait paré. Il y a peu de gens, dit La Rochefoucauld, qui ne soient honteux de s'être aimés, quand ils ne s'aiment plus. Combien alors il est à craindre que l'ennui ne succède à des sentiments trop vifs ; que leur déclin, sans s'arrêter à l'indifférence, ne passe jusqu'au dégoût ; qu'on ne se trouve enfin tout à fait rassasiés l'un de l'autre ; et que, pour s'être trop aimés amants, on n'en vienne à se haïr époux ! Mon cher ami, vous m'avez toujours paru bien aimable, beaucoup trop pour mon innocence et pour mon repos ; mais je ne vous ai jamais vu qu'amoureux : que sais-je ce que vous seriez devenu cessant de l'être ? L'amour éteint vous eût toujours laissé la vertu, je l'avoue ; mais en est-ce assez pour être heureux dans un lien que le coeur doit serrer, et combien d'hommes vertueux ne laissent pas d'être des maris insupportables ! Sur tout cela vous en pouvez dire autant de moi.

Pour M. de Wolmar, nulle illusion ne nous prévient l'un pour l'autre : nous nous voyons tels que nous sommes ; le sentiment qui nous joint n'est point l'aveugle transport des coeurs passionnés, mais l'immuable et constant attachement de deux personnes honnêtes et raisonnables, qui, destinées à passer ensemble le reste de leurs jours, sont contentes de leur sort, et tâchent de se le rendre doux l'une à l'autre. Il semble que, quand on nous eût formés exprès pour nous unir, on n'aurait pu réussir mieux. S'il avait le coeur aussi tendre que moi, il serait impossible que tant de sensibilité de part et d'autre ne se heurtât quelquefois, et qu'il n'en résultât des querelles. Si j'étais aussi tranquille que lui, trop de froideur régnerait entre nous, et rendrait la société moins agréable et moins douce. S'il ne m'aimait point, nous vivrions mal ensemble ; s'il m'eût trop aimée, il m'eût été importun. Chacun des deux est précisément ce qu'il faut à l'autre ; il m'éclaire et je l'anime ; nous en valons mieux réunis, et il semble que nous soyons destinés à ne faire entre nous qu'une seule âme, dont il est l'entendement et moi la volonté. Il n'y a pas jusqu'à son âge un peu avancé qui ne tourne au commun avantage : car, avec la passion dont j'étais tourmentée, il est certain que s'il eût été plus jeune je l'aurais épousé avec plus de peine encore, et cet excès de répugnance eût peut-

Copyright Arvensa Editions

être empêché l'heureuse révolution qui s'est faite en moi.

Mon ami, le ciel éclaire la bonne intention des pères, et récompense la docilité des enfants. À Dieu ne plaise que je veuille insulter à vos déplaisirs. Le seul désir de vous rassurer pleinement sur mon sort me fait ajouter ce que je vais vous dire. Quand avec les sentiments que j'eus ci-devant pour vous, et les connaissances que j'ai maintenant, je serais libre encore et maîtresse de me choisir un mari, je prends à témoin de ma sincérité ce Dieu qui daigne m'éclairer et qui lit au fond de mon coeur, ce n'est pas vous que je choisirais, c'est M. de Wolmar.

Il importe peut-être à votre entière guérison que j'achève de vous dire ce qui me reste sur le coeur. M. de Wolmar est plus âgé que moi. Si pour me punir de mes fautes, le ciel m'ôtait le digne époux que j'ai si peu mérité, ma ferme résolution est de n'en prendre jamais un autre. S'il n'a pas eu le bonheur de trouver une fille chaste, il laissera du moins une chaste veuve. Vous me connaissez trop bien pour croire qu'après vous avoir fait cette déclaration je sois femme, à m'en rétracter jamais.[121]

Ce que j'ai dit pour lever vos doutes peut servir encore à résoudre en partie vos objections contre l'aveu que je crois devoir faire à mon mari. Il est trop sage pour me punir d'une démarche humiliante que le repentir seul peut m'arracher, et je ne suis pas plus incapable d'user de la ruse des dames dont vous parlez, qu'il l'est de m'en soupçonner. Quant à la raison sur laquelle vous prétendez que cet aveu n'est pas nécessaire, elle est certainement un sophisme : car quoiqu'on ne soit tenue à rien envers un époux qu'on n'a pas encore, cela n'autorise point à se donner à lui pour autre chose que ce qu'on est. Je l'avais senti, même avant de me marier, et si le serment extorqué par mon père m'empêcha de faire à cet égard mon devoir, je n'en fus que plus coupable, puisque c'est un crime de faire un serment injuste, et un second de le tenir. Mais j'avais une autre raison que mon coeur n'osait s'avouer, et qui me rendait beaucoup plus coupable encore. Grâce au ciel, elle ne subsiste plus.

Une considération plus légitime et d'un plus grand poids est le danger de troubler inutilement le repos d'un honnête homme, qui tire son bonheur de l'estime qu'il a pour sa femme. Il est sûr qu'il ne dépend plus de lui de rompre le noeud qui nous unit, ni de moi d'en avoir été plus digne. Ainsi je risque par une confidence indiscrète de l'affliger à pure perte, sans tirer d'autre avantage de ma sincérité que de décharger mon coeur d'un secret funeste qui me pèse cruellement. J'en serai plus

Copyright Arvensa Editions

tranquille, je le sens, après le lui avoir déclaré ; mais lui, peut-être le sera-t-il moins, et ce serait bien mal réparer mes torts que de préférer mon repos au sien.

Que ferais-je donc dans le doute où je suis ? En attendant que le ciel m'éclaire mieux sur mes devoirs, je suivrai le conseil de votre amitié ; je garderai le silence, je tairai mes fautes à mon époux, et je tâcherai de les effacer par une conduite qui puisse un jour en mériter le pardon.

Pour commencer une réforme aussi nécessaire, trouvez bon, mon ami, que nous cessions désormais tout commerce entre nous. Si M. de Wolmar avait reçu ma confession, il déciderait jusqu'à quel point nous pouvons nourrir les sentiments de l'amitié qui nous lie, et nous en donner les innocents témoignages ; mais, puisque je n'ose le consulter là-dessus, j'ai trop appris à mes dépens combien nous peuvent égarer les habitudes les plus légitimes en apparence. Il est temps de devenir sage. Malgré la sécurité de mon coeur, je ne veux plus être juge en ma propre cause, ni me livrer, étant femme, à la même présomption qui me perdit étant fille. Voici la dernière lettre que vous recevrez de moi. Je vous supplie aussi de ne plus m'écrire. Cependant comme je ne cesserai jamais de prendre à vous le plus tendre intérêt, et que ce sentiment est aussi pur que le jour qui m'éclaire, je serai bien aise de savoir quelquefois de vos nouvelles et de vous voir parvenir au bonheur que vous méritez. Vous pourrez de temps à autre écrire à Mme d'Orbe dans les occasions où vous aurez quelque événement intéressant à nous apprendre. J'espère que l'honnêteté de votre âme se peindra toujours dans vos lettres. D'ailleurs ma cousine est vertueuse et sage, pour ne me communiquer que ce qu'il me conviendra de voir, et pour supprimer cette correspondance si vous étiez capable d'en abuser.

Adieu, mon cher et bon ami ; si je croyais que la fortune pût vous rendre heureux, je vous dirais : « Courez à la fortune » ; mais peut-être avez-vous raison de la dédaigner avec tant de trésors pour vous passer d'elle ; j'aime mieux vous dire : « Courez à la félicité », c'est la fortune du sage. Nous avons toujours senti qu'il n'y en avait point sans la vertu ; mais prenez garde que ce mot de vertu trop abstrait n'ait plus d'éclat que de solidité, et ne soit un nom de parade qui sert plus à éblouir les autres qu'à nous contenter nous-mêmes. Je frémis quand je songe que des gens qui portaient l'adultère au fond de leur coeur osaient parler de vertu. Savez-vous bien ce que signifiait pour nous un terme si respectable et si profané,

Copyright Arvensa Editions

tandis que nous étions engagés dans un commerce criminel ? C'était cet amour forcené dont nous étions embrasés l'un et l'autre qui déguisait ses transports sous ce saint enthousiasme, pour nous les rendre encore plus chers, et nous abuser plus longtemps. Nous étions faits, j'ose le croire, pour suivre et chérir la véritable vertu ; mais nous nous trompions en la cherchant, et ne suivions qu'un vain fantôme. Il est temps que l'illusion cesse ; il est temps de revenir d'un trop long égarement. Mon ami, ce retour ne vous sera pas difficile. Vous avez votre guide en vous-même ; vous l'avez pu négliger, mais vous ne l'avez jamais rebuté. Votre âme est saine, elle s'attache à tout ce qui est bien ; et si quelquefois il lui échappe, c'est qu'elle n'a pas usé de toute sa force pour s'y tenir. Rentrez au fond de votre conscience, et cherchez si vous n'y retrouveriez point quelque principe oublié qui servirait à mieux ordonner toutes vos actions, à les lier plus solidement entre elles et avec un objet commun. Ce n'est pas assez, croyez-moi, que la vertu soit la base de votre conduite, si vous n'établissez cette base même sur un fondement inébranlable. Souvenez-vous de ces Indiens qui font porter le monde sur un grand éléphant, et puis l'éléphant sur une tortue ; et quand on leur demande sur quoi porte la tortue, ils ne savent plus que dire.

Je vous conjure de faire quelque attention aux discours de votre amie, et de choisir pour aller au bonheur une route plus sûre que celle qui nous a si longtemps égarés. Je ne cesserai de demander au ciel, pour vous et pour moi, cette félicité pure, et ne serai contente qu'après l'avoir obtenue pour tous les deux. Ah ! si jamais nos coeurs se rappellent malgré nous les erreurs de notre jeunesse, faisons au moins que le retour qu'elles auront produit en autorise le souvenir et que nous puissions dire avec cet ancien : « Hélas ! nous périssions si nous n'eussions péri[122] !

Ici finissent les sermons de la prêcheuse. Elle aura désormais assez à faire à se prêcher elle-même. Adieu, mon aimable ami, adieu pour toujours ; ainsi l'ordonne l'inflexible devoir. Mais croyez que le coeur de Julie ne sait point oublier ce qui lui fut cher... Mon Dieu ! que fais-je ?... Vous le verrez trop à l'état de ce papier. Ah ! n'est-il pas permis de s'attendrir en disant à son ami le dernier adieu ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Troisième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XXI – De l'amant de Julie à milord Édouard

Oui, milord, il est vrai, mon âme est oppressée du poids de la vie. Depuis longtemps elle m'est à charge : j'ai perdu tout ce qui pouvait me la rendre chère, il ne m'en reste que les ennuis. Mais on dit qu'il ne m'est pas permis d'en disposer sans l'ordre de celui qui me l'a donnée. Je sais aussi qu'elle vous appartient à plus d'un titre. Vos soins me l'ont sauvée deux fois, et vos bienfaits me la conservent sans cesse. Je n'en disposerai jamais que je ne sois sûr de le pouvoir faire sans crime, ni tant qu'il me restera la moindre espérance de la pouvoir employer pour vous.

Vous disiez que je vous étais nécessaire : pourquoi me trompiez-vous ? Depuis que nous sommes à Londres, loin que vous songiez à m'occuper de vous, vous ne vous occupez que de moi. Que vous prenez de soins superflus ! Milord, vous le savez, je hais le crime encore plus que la vie ; j'adore l'Être éternel. Je vous dois tout, je vous aime, je ne tiens qu'à vous sur la terre : l'amitié, le devoir, y peuvent enchaîner un infortuné ; des prétextes et des sophismes ne l'y retiendront point. Éclairez ma raison, parlez à mon coeur, je suis prêt à vous entendre ; mais souvenez-vous que ce n'est point le désespoir qu'on abuse.

Vous voulez qu'on raisonne : eh bien ! raisonnons. Vous voulez qu'on proportionne la délibération à l'importance de la question qu'on agite ; j'y consens. Cherchons la vérité paisiblement, tranquillement ; discutons la proposition générale comme s'il s'agissait d'un autre. Robeck[123] fit l'apologie de la mort volontaire avant de se la donner. Je ne veux pas faire un livre à son exemple et je ne suis pas fort content du sien ; mais j'espère imiter son sang-froid dans cette discussion.

Copyright Arvensa Editions

J'ai longtemps médité sur ce grave sujet. Vous devez le savoir, car vous connaissez mon sort, et je vis encore. Plus j'y réfléchis, plus je trouve que la question se réduit à cette proposition fondamentale : chercher son bien et fuir son mal en ce qui n'offense point autrui, c'est le droit de la nature. Quand notre vie est un mal pour nous, et n'est un bien pour personne, il est donc permis de s'en délivrer. S'il y a dans le monde une maxime évidente et certaine, je pense que c'est celle-là ; et, si l'on venait à bout de la renverser, il n'y a point d'action humaine dont on ne pût faire un crime.

Que disent là-dessus nos sophistes ? Premièrement ils regardent la vie comme une chose qui n'est pas à nous, parce qu'elle nous a été donnée ; mais c'est précisément parce qu'elle nous a été donnée qu'elle est à nous. Dieu ne leur a-t-il pas donné deux bras ? Cependant quand ils craignent la gangrène ils s'en font couper un, et tous les deux, s'il le faut. La parité est exacte pour qui croit l'immortalité de l'âme ; car si je sacrifie mon bras à la conservation d'une chose plus précieuse, qui est mon corps, je sacrifie mon corps à la conservation d'une chose plus précieuse, qui est mon bien-être. Si tous les dons que le ciel nous a faits sont naturellement des biens pour nous, ils ne sont que trop sujets à changer de nature ; et il y ajouta la raison pour nous apprendre à les discerner. Si cette règle ne nous autorisait pas à choisir les uns et rejeter les autres, quel serait son usage parmi les hommes ?

Cette objection si peu solide, ils la retournent de mille manières. Ils regardent l'homme vivant sur la terre comme un soldat mis en faction. « Dieu, disent-ils, t'a placé dans ce monde, pourquoi en sors-tu sans son congé ? » Mais toi-même, il t'a placé dans ta ville, pourquoi en sors-tu sans son congé ? Le congé n'est-il pas dans le mal-être ? En quelque lieu qu'il me place, soit dans un corps, soit sur la terre, c'est pour rester autant que j'y suis bien, et pour en sortir dès que j'y suis mal. Voilà la voix de la nature et la voix de Dieu. Il faut attendre l'ordre, j'en conviens ; mais quand je meurs naturellement, Dieu ne m'ordonne pas de quitter la vie, il me l'ôte : c'est en me la rendant insupportable qu'il m'ordonne de la quitter. Dans le premier cas, je résiste de toute ma force : dans le second, j'ai le mérite d'obéir.

Concevez-vous qu'il y ait des gens assez injustes pour taxer la mort volontaire de rébellion contre la Providence, comme si l'on voulait se soustraire à ses lois ? Ce n'est point pour s'y soustraire qu'on cesse de vivre, c'est pour les exécuter. Quoi ! Dieu n'a-t-il de pouvoir que sur mon corps ? Est-il quelque lieu dans l'univers où quelque être existant ne soit

Copyright Arvensa Editions

pas sous sa main, et agira-t-il moins immédiatement sur moi quand ma substance épurée sera plus une, et plus semblable à la sienne ? Non, sa justice et sa bonté font mon espoir ; et, si je croyais que la mort pût me soustraire à sa puissance, je ne voudrais plus mourir.

C'est un des sophismes du *Phédon*, rempli d'ailleurs de vérités sublimes. « Si ton esclave se tuait, dit Socrate à Cébès, ne le punirais-tu pas, s'il t'était possible, pour t'avoir injustement privé de ton bien ? » Bon Socrate, que nous dites-vous ? N'appartient-on plus à Dieu quand on est mort ? Ce n'est point cela du tout ; mais il fallait dire : « Si tu charges ton esclave d'un vêtement qui le gêne dans le service qu'il te doit, le puniras-tu d'avoir quitté cet habit pour mieux faire son service ? » La grande erreur est de donner trop d'importance à la vie ; comme si notre être en dépendait, et qu'après la mort on ne fût plus rien. Notre vie n'est rien aux yeux de Dieu, elle n'est rien aux yeux de la raison, elle ne doit rien être aux nôtres ; et, quand nous laissons notre corps, nous ne faisons que poser un vêtement incommode. Est-ce la peine d'en faire un si grand bruit ? Milord, ces déclamateurs ne sont point de bonne foi ; absurdes et cruels dans leurs raisonnements, ils aggravent le prétendu crime, comme si l'on s'ôtait l'existence, et le punissent, comme si l'on existait toujours.

Quant au *Phédon*, qui leur a fourni le seul argument précieux qu'ils aient jamais employé, cette question n'y est traitée que très légèrement et comme en passant. Socrate, condamné par un jugement inique à perdre la vie dans quelques heures, n'avait pas besoin d'examiner bien attentivement s'il lui était permis d'en disposer. En supposant qu'il ait tenu réellement les discours que Platon lui fait tenir, croyez-moi, milord, il les eût médités avec plus de soin dans l'occasion de les mettre en pratique ; et la preuve qu'on ne peut tirer de cet immortel ouvrage aucune bonne objection contre le droit de disposer de sa propre vie, c'est que Caton le lut par deux fois tout entier la nuit même qu'il quitta la terre.

Ces mêmes sophistes demandent si jamais la vie peut être un mal. En considérant cette foule d'erreurs, de tourments et de vices dont elle est remplie, on serait bien plus tenté de demander si jamais elle fut un bien. Le crime assiège sans cesse l'homme le plus vertueux ; chaque instant qu'il vit, il est prêt à devenir la proie du méchant ou méchant lui-même. Combattre et souffrir, voilà son sort dans ce monde ; mal faire et souffrir, voilà celui du malhonnête homme. Dans tout le reste ils diffèrent entre eux, ils n'ont rien en commun que les misères de la vie. S'il vous fallait des

Copyright Arvensa Editions

autorités et des faits, je vous citerais des oracles, des réponses de sages, des actes de vertu récompensés par la mort. Laissons tout cela, milord ; c'est à vous que je parle, et je vous demande quelle est ici-bas la principale occupation du sage, si ce n'est de se concentrer, pour ainsi dire, au fond de son âme, et de s'efforcer d'être mort durant sa vie. Le seul moyen qu'ait trouvé la raison pour nous soustraire aux maux de l'humanité n'est-il pas de nous détacher des objets terrestres et de tout ce qu'il y a de mortel en nous, de nous recueillir au dedans de nous-mêmes, de nous élever aux sublimes contemplations, et si nos passions et nos erreurs font nos infortunes, avec quelle ardeur devons-nous soupirer après un état qui nous délivre des unes et des autres ? Que font ces hommes sensuels qui multiplient si indiscrètement leurs douleurs par leurs voluptés ? Ils anéantissent, pour ainsi dire, leur existence à force de l'étendre sur la terre ; ils aggravent le poids de leurs chaînes par le nombre de leurs attachements ; ils n'ont point de jouissances qui ne leur préparent mille amères privations : plus ils sentent, et plus ils souffrent ; plus ils s'enfoncent dans la vie, et plus ils sont malheureux.

Mais qu'en général ce soit, si l'on veut, un bien pour l'homme de ramper tristement sur la terre, j'y consens : je ne prétends pas que tout le genre humain doive s'immoler d'un commun accord, ni faire un vaste tombeau du monde. Il est, il est des infortunés trop privilégiés pour suivre la route commune, et pour qui le désespoir et les amères douleurs sont le passeport de la nature : c'est à ceux-là qu'il serait aussi insensé de croire que leur vie est un bien, qu'il l'était au sophiste Posidonius tourmenté de la goutte de nier qu'elle fût un mal. Tant qu'il nous est bon de vivre, nous le désirons fortement, et il n'y a que le sentiment des maux extrêmes qui puisse vaincre en nous ce désir ; car nous avons tous reçu de la nature une très grande horreur de la mort, et cette horreur déguise à nos yeux les misères de la condition humaine. On supporte longtemps une vie pénible et douloureuse avant de se résoudre à la quitter ; mais quand une fois l'ennui de vivre l'emporte sur l'horreur de mourir, alors la vie est évidemment un grand mal, et l'on ne peut s'en délivrer trop tôt. Ainsi, quoiqu'on ne puisse exactement assigner le point où elle cesse d'être un bien, on sait très certainement au moins qu'elle est un mal longtemps avant de nous le paraître ; et chez tout homme sensé le droit d'y renoncer en précède toujours de beaucoup la tentation.

Ce n'est pas tout ; après avoir nié que la vie puisse être un mal, pour

Copyright Arvensa Editions

nous ôter le droit de nous en défaire, ils disent ensuite qu'elle est un mal, pour nous reprocher de ne la pouvoir endurer. Selon eux, c'est une lâcheté de se soustraire à ses douleurs et ses peines, et il n'y a jamais que des poltrons qui se donnent la mort. O Rome, conquérante du monde, quelle troupe de poltrons t'en donna l'empire ! Qu'Arrie, Éponine, Lucrèce, soient dans le nombre, elles étaient femmes ; mais Brutus, mais Cassius, et toi qui partageais avec les dieux les respects de la terre étonnée, grand et divin Caton, toi dont l'image auguste et sacrée animait les Romains d'un saint zèle et faisait frémir les tyrans, tes fiers admirateurs ne pensaient pas qu'un jour, dans le coin poudreux d'un collège, de vils rhéteurs prouveraient que tu ne fus qu'un lâche pour avoir refusé au crime heureux l'hommage de la vertu dans les fers. Force et grandeur des écrivains modernes, que vous êtes sublimes, et qu'ils sont intrépides la plume à la main. Mais dites-moi, brave et vaillant héros, qui vous sauvez si courageusement d'un combat pour supporter plus longtemps la peine de vivre, quand un tison brûlant vient à tomber sur cette éloquente main, pourquoi la retirez-vous si vite ? Quoi ! vous avez la lâcheté de n'oser soutenir l'ardeur du feu ! Rien, dites-vous, ne m'oblige à supporter le tison ; et moi, qui m'oblige à supporter la vie ? La génération d'un homme a-t-elle coûté plus à la Providence que celle d'un fétu, et l'une et l'autre n'est-elle pas également son ouvrage ?

Sans doute il y a du courage à souffrir avec constance les maux qu'on ne peut éviter ; mais il n'y a qu'un insensé qui souffre volontairement ceux dont il peut s'exempter sans mal faire, et c'est souvent un très grand mal d'endurer un mal sans nécessité. Celui qui ne sait pas se délivrer d'une vie douloureuse par une prompte mort, ressemble à celui qui aime mieux laisser envenimer une plaie que de la livrer au fer salutaire d'un chirurgien. Viens, respectable Parisot[124], coupe-moi cette jambe qui me ferait périr : je te verrai faire sans sourciller, et me laisserai traiter de lâche par le brave qui voit tomber la sienne en pourriture faute d'oser soutenir la même opération.

J'avoue qu'il est des devoirs envers autrui qui ne permettent pas à tout homme de disposer de lui-même ; mais en revanche combien en est-il qui l'ordonnent ! Qu'un magistrat à qui tient le salut de la patrie, qu'un père de famille qui doit la subsistance à ses enfants, qu'un débiteur insolvable qui ruinerait ses créanciers, se dévouent à leur devoir, quoi qu'il arrive ; que mille autres relations civiles et domestiques forcent un honnête

Copyright Arvensa Editions

homme infortuné de supporter le malheur de vivre pour éviter le malheur plus grand d'être injuste ; est-il permis pour cela, dans des cas tout différents, de conserver aux dépens d'une foule de misérables une vie qui n'est utile qu'à celui qui n'ose mourir ? « Tue-moi, mon enfant, dit le sauvage décrépit à son fils qui le porte et fléchit sous le poids ; les ennemis sont là ; va combattre avec tes frères, va sauver tes enfants, et n'expose pas ton père à tomber vif entre les mains de ceux dont il mangea les parents. » Quand la faim, les maux, la misère, ennemis domestiques pires que les sauvages, permettraient à un malheureux estropié de consommer dans son lit le pain d'une famille qui peut à peine en gagner pour elle ; celui qui ne tient à rien, celui que le ciel réduit à vivre seul sur la terre, celui dont la malheureuse existence ne peut produire aucun bien, pourquoi n'aurait-il pas au moins le droit de quitter un séjour où ses plaintes sont importunes et ses maux sans utilité ?

Pesez ces considérations, milord, rassemblez toutes ces raisons, et vous trouverez qu'elles se réduisent au plus simple des droits de la nature qu'un homme sensé ne mit jamais en question. En effet, pourquoi serait-il permis de se guérir de la goutte et non de la vie ? L'une et l'autre ne nous viennent-elles pas de la même main ? S'il est pénible de mourir, qu'est-ce à dire ? Les drogues font-elles plaisir à prendre ? Combien de gens préfèrent la mort à la médecine ! Preuve que la nature répugne à l'une et à l'autre. Qu'on me montre donc comment il est plus permis de se délivrer d'un mal passager en faisant des remèdes, que d'un mal incurable en s'ôtant la vie, et comment on est moins coupable d'user de quinquina pour la fièvre que d'opium pour la pierre. Si nous regardons à l'objet, l'un et l'autre est de nous délivrer du mal-être ; si nous regardons au moyen, l'un et l'autre est également naturel ; si nous regardons à la répugnance, il y en a également des deux côtés ; si nous regardons à la volonté du maître, quel mal veut-on combattre qu'il ne nous ait pas envoyé ? À quelle douleur veut-on se soustraire qui ne nous vienne pas de sa main ? Quelle est la borne où finit sa puissance, et où l'on peut légitimement résister ? Ne nous est-il donc permis de changer l'état d'aucune chose parce que tout ce qui est, est comme il l'a voulu ? Faut-il ne rien faire en ce monde de peur d'enfreindre ses lois, et, quoi que nous fassions, pouvons-nous jamais les enfreindre ? Non, milord, la vocation de l'homme est plus grande et plus noble. Dieu ne l'a point animé pour rester immobile dans un quiétisme éternel ; mais il lui a donné la liberté pour faire le bien, la conscience pour le vouloir, et la

Copyright Arvensa Editions

raison pour le choisir. Il l'a constitué seul juge de ses propres actions, il a écrit dans son coeur : « Fais ce qui t'est salutaire et n'est nuisible à personne. » Si je sens qu'il m'est bon de mourir, je résiste à son ordre en m'opiniâtrant à vivre ; car, en me rendant la mort désirable, il me prescrit de la chercher.

Bomston, j'en appelle à votre sagesse et à votre candeur, quelles maximes plus certaines la raison peut-elle déduire de la religion sur la mort volontaire ? Si les chrétiens en ont établi d'opposées, ils ne les ont tirées ni des principes de leur religion, ni de sa règle unique, qui est l'Écriture, mais seulement des philosophes païens. Lactance et Augustin, qui les premiers avancèrent cette nouvelle doctrine, dont Jésus-Christ ni les apôtres n'avaient pas dit un mot, ne s'appuyèrent que sur le raisonnement du *Phédon*, que j'ai déjà combattu ; de sorte que les fidèles ; qui croient suivre en cela l'autorité de l'Évangile, ne suivent que celle de Platon. En effet, où verra-t-on dans la *Bible* entière une loi contre le suicide, ou même une simple improbation ? Et n'est-il pas bien étrange que dans les exemples de gens qui se sont donné la mort, on n'y trouve pas un seul mot de blâme contre aucun de ces exemples ! Il y a plus ; celui de Samson est autorisé par un prodige qui le venge de ses ennemis. Ce miracle se serait-il fait pour justifier un crime ; et cet homme qui perdit sa force pour s'être laissé séduire par une femme l'eût-il recouvrée pour commettre un forfait authentique, comme si Dieu lui-même eût voulu tromper les hommes ?

Tu ne tueras point, dit le *Décalogue*. Que s'ensuit-il de là ? Si ce commandement doit être pris à la lettre, il ne faut tuer ni les malfaiteurs, ni les ennemis ; et Moïse, qui fit tant mourir de gens, entendait fort mal son propre précepte. S'il y a quelques exceptions, la première est certainement en faveur de la mort volontaire, parce qu'elle est exempte de violence et d'injustice, les deux seules considérations qui puissent rendre l'homicide criminel, et que la nature y a mis d'ailleurs un suffisant obstacle.

Mais, disent-ils encore, souffrez patiemment les maux que Dieu vous envoie ; faites-vous un mérite de vos peines. Appliquer ainsi les maximes du christianisme, que c'est mal en saisir l'esprit ! L'homme est sujet à mille maux, sa vie est un tissu de misères, et il ne semble naître que pour souffrir. De ces maux, ceux qu'il peut éviter, la raison veut qu'il les évite ; et la religion, qui n'est jamais contraire à la raison, l'approuve. Mais que leur somme est petite auprès de ceux qu'il est forcé de souffrir malgré lui ! C'est de ceux-ci qu'un Dieu clément permet aux hommes de se faire un mérite ; il

Copyright Arvensa Editions

accepte en hommage volontaire le tribut forcé qu'il nous impose, et marque au profit de l'autre vie la résignation dans celle-ci. La véritable pénitence de l'homme lui est imposée par la nature : s'il endure patiemment tout ce qu'il est contraint d'endurer, il a fait à cet égard tout ce que Dieu lui demande ; et si quelqu'un montre assez d'orgueil pour vouloir faire davantage, c'est un fou qu'il faut enfermer, ou un fourbe qu'il faut punir. Fuyons donc sans scrupule tous les maux que nous pouvons fuir, il ne nous en restera que trop à souffrir encore. Délivrons-nous sans remords de la vie même, aussitôt qu'elle est un mal pour nous, puisqu'il dépend de nous de le faire, et qu'en cela nous n'offensons ni Dieu, ni les hommes. S'il faut un sacrifice à l'Être suprême, n'est-ce rien que de mourir ? Offrons à Dieu la mort qu'il nous impose par la voix de la raison, et versons paisiblement dans son sein notre âme qu'il redemande.

Tels sont les préceptes généraux que le bon sens dicte à tous les hommes, et que la religion autorise. Revenons à nous. Vous avez daigné m'ouvrir votre coeur ; je connais vos peines, vous ne souffrez pas moins que moi ; vos maux sont sans remède ainsi que les miens, et d'autant plus sans remède, que les lois de l'honneur sont plus immuables que celles de la fortune. Vous les supportez, je l'avoue, avec fermeté. La vertu vous soutient ; un pas de plus, elle vous dégage. Vous me pressez de souffrir ; milord, j'ose vous presser de terminer vos souffrances, et je vous laisse à juger qui de nous est le plus cher à l'autre.

Que tardons-nous à faire un pas qu'il faut toujours faire ? Attendrons-nous que la vieillesse et les ans nous attachent bassement à la vie après nous en avoir ôté les charmes, et que nous traînions avec effort, ignominie et douleur, un corps infirme et cassé ? Nous sommes dans l'âge où la vigueur de l'âme la dégage aisément de ses entraves, et où l'homme sait encore mourir ; plus tard, il se laisse en gémissant arracher à la vie. Profitons d'un temps où l'ennui de vivre nous rend la mort désirable ; craignons qu'elle ne vienne avec ses horreurs au moment où nous n'en voudrons plus. Je m'en souviens, il fut un instant où je ne demandais qu'une heure au ciel, et où je serais mort désespéré si je ne l'eusse obtenue. Ah ! qu'on a de peine à briser les noeuds qui lient nos coeurs à la terre, et qu'il est sage de la quitter aussitôt qu'ils sont rompus ! Je le sens, milord, nous sommes dignes tous deux d'une habitation plus pure : la vertu nous la montre, et le sort nous invite à la chercher. Que l'amitié qui nous joint nous unisse encore à notre dernière heure. Oh ! quelle volupté

Copyright Arvensa Editions

pour deux vrais amis de finir leurs jours volontairement dans les bras l'un de l'autre, de confondre leurs derniers soupirs, d'exhaler à la fois les deux moitiés de leur âme ! Quelle douleur, quel regret peut empoisonner leurs derniers instants ? Que quittent-ils en sortant du monde ? Ils s'en vont ensemble ; ils ne quittent rien.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XXII – Réponse

Jeune homme, un aveugle transport t'égare ; sois plus discret, ne conseille point en demandant conseil. J'ai connu d'autres maux que les tiens. J'ai l'âme ferme ; je suis Anglais, je sais mourir, car je sais vivre, souffrir en homme. J'ai vu la mort de près, et la regarde avec trop d'indifférence pour l'aller chercher. Parlons de toi.

Il est vrai, tu m'étais nécessaire : mon âme avait besoin de la tienne ; tes soins pouvaient m'être utiles ; ta raison pouvait m'éclairer dans la plus importante affaire de ma vie ; si je ne m'en sers point, à qui t'en prends-tu ? Où est-elle ? Qu'est-elle devenue ? Que peux-tu faire ? À quoi es-tu bon dans l'état où te voilà ? quels services puis-je espérer de toi ? Une douleur insensée te rend stupide et impitoyable. Tu n'es pas un homme, tu n'es rien, et, si je ne regardais à ce que tu peux être, tel que tu es, je ne vois rien dans le monde au-dessous de toi.

Je n'en veux pour preuve que ta lettre même. Autrefois je trouvais en toi du sens, de la vérité. Tes sentiments étaient droits, tu pensais juste, et je ne t'aimais pas seulement par goût, mais par choix, comme un moyen de plus pour moi de cultiver la sagesse. Qu'ai-je trouvé maintenant dans les raisonnements de cette lettre dont tu parais si content ? Un misérable et perpétuel sophisme, qui, dans l'égarement de ta raison, marque celui de ton coeur, et que je ne daignerais pas même relever si je n'avais pitié de ton délire.

Pour renverser tout cela d'un mot, je ne veux te demander qu'une seule chose. Toi qui crois Dieu existant, l'âme immortelle, et la liberté de l'homme, tu ne penses pas, sans doute, qu'un être intelligent reçoive un corps et soit placé sur la terre au hasard seulement pour vivre, souffrir et mourir ? Il y a bien peut-être à la vie humaine un but, une fin, un objet

Copyright Arvensa Editions

moral ? Je te prie de me répondre clairement sur ce point ; après quoi nous reprendrons pied à pied ta lettre, et tu rougiras de l'avoir écrite.

Mais laissons les maximes générales, dont on fait souvent beaucoup de bruit sans jamais en suivre aucune ; car il se trouve toujours dans l'application quelque condition particulière qui change tellement l'état des choses, que chacun se croit dispensé d'obéir à la règle qu'il prescrit aux autres ; et l'on sait bien que tout homme qui pose des maximes générales entend qu'elles obligent tout le monde, excepté lui. Encore un coup, parlons de toi.

Il t'est donc permis, selon toi, de cesser de vivre ? La preuve en est singulière, c'est que tu as envie de mourir. Voilà certes un argument fort commode pour les scélérats : ils doivent t'être bien obligés des armes que tu leur fournis ; il n'y aura plus de forfaits qu'ils ne justifient par la tentation de les commettre ; et dès que la violence de la passion l'emportera sur l'horreur du crime, dans le désir de mal faire ils en trouveront aussi le droit.

Il t'est donc permis de cesser de vivre ? Je voudrais bien savoir si tu as commencé. Quoi ! fus-tu placé sur la terre pour n'y rien faire ? Le ciel ne t'imposa-t-il point avec la vie une tâche pour la remplir ? Si tu as fait ta journée avant le soir, repose-toi le reste du jour, tu le peux ; mais voyons ton ouvrage. Quelle réponse tiens-tu prête au juge suprême qui te demandera compte de ton temps ? Parle, que lui diras-tu ? « J'ai séduit une fille honnête ; j'abandonne un ami dans ses chagrins. » Malheureux ! trouve-moi ce juste qui se vante d'avoir assez vécu ; que j'apprenne de lui comment il faut avoir porté la vie, pour être en droit de la quitter.

Tu comptes les maux de l'humanité ; tu ne rougis pas d'épuiser des lieux communs cent fois rebattus, et tu dis : « La vie est un mal. » Mais regarde, cherche dans l'ordre des choses si tu y trouves quelques biens qui ne soient point mêlés de maux. Est-ce donc à dire qu'il n'y ait aucun bien dans l'univers, et peux-tu confondre ce qui est mal par sa nature avec ce qui ne souffre le mal que par accident ? Tu l'as dit toi-même, la vie passive de l'homme n'est rien, et ne regarde qu'un corps dont il sera bientôt délivré ; mais sa vie active et morale, qui doit influer sur tout son être, consiste dans l'exercice de sa volonté. La vie est un mal pour le méchant qui prospère, et un bien pour l'honnête homme infortuné ; car ce n'est pas une modification passagère, mais son rapport avec son objet, qui la rend bonne ou mauvaise. Quelles sont enfin ces douleurs si cruelles qui te forcent de la

Copyright Arvensa Editions

quitter ? Penses-tu que je n'aie pas démêlé sous ta feinte impartialité dans le dénombrement de cette vie la honte de parler des tiens ? Crois-moi, n'abandonne pas à la fois toutes tes vertus ; garde au moins ton ancienne franchise, et dis ouvertement à ton ami : « J'ai perdu l'espoir de corrompre une honnête femme, me voilà forcé d'être homme de bien ; j'aime mieux mourir. »

Tu t'ennuies de vivre, et tu dis : « La vie est un mal. » Tôt ou tard tu seras consolé, et tu diras : « La vie est un bien. » Tu diras plus vrai sans mieux raisonner ; car rien n'aura changé que toi. Change donc dès aujourd'hui ; et puisque c'est dans la mauvaise disposition de ton âme qu'est tout le mal, corrige tes affections déréglées, et ne brûle pas ta maison pour n'avoir pas la peine de la ranger.

« Je souffre, me dis-tu ; dépend-il de moi de ne pas souffrir ? » D'abord c'est changer l'état de la question ; car il ne s'agit pas de savoir si tu souffres, mais si c'est un mal pour toi de vivre. Passons. Tu souffres, tu dois chercher à ne plus souffrir. Voyons s'il est besoin de mourir pour cela.

Considère un moment le progrès naturel des maux de l'âme directement opposé au progrès des maux du corps, comme les deux substances sont opposées par leur nature. Ceux-ci s'invétèrent, s'empirent en vieillissant, et détruisent enfin cette machine mortelle. Les autres, au contraire, altérations externes et passagères d'un être immortel et simple, s'effacent insensiblement et le laissent dans sa forme originelle que rien ne saurait changer. La tristesse, l'ennui, les regrets, le désespoir, sont des douleurs peu durables qui ne s'enracinent jamais dans l'âme ; et l'expérience dément toujours ce sentiment d'amertume qui nous fait regarder nos peines comme éternelles. Je dirai plus : je ne puis croire que les vices qui nous corrompent nous soient plus inhérents que nos chagrins ; non seulement je pense qu'ils périssent avec le corps qui les occasionne, mais je ne doute pas qu'une plus longue vie ne pût suffire pour corriger les hommes, et que plusieurs siècles de jeunesse ne nous apprissent qu'il n'y a rien de meilleur que la vertu.

Quoi qu'il en soit, puisque la plupart de nos maux physiques ne font qu'augmenter sans cesse, de violentes douleurs du corps, quand elles sont incurables, peuvent autoriser un homme à disposer de lui ; car toutes ses facultés étant aliénés par la douleur, et le mal étant sans remède, il n'a plus l'usage ni de sa volonté ni de sa raison : il cesse d'être homme avant de mourir, et ne fait en s'ôtant la vie, qu'achever de quitter un corps qui

Copyright Arvensa Editions

l'embarrasse et où son âme n'est déjà plus.

Mais il n'en est pas ainsi des douleurs de l'âme, qui, pour vives qu'elles soient, portent toujours leur remède avec elles. En effet, qu'est-ce qui rend un mal quelconque intolérable ? c'est sa durée. Les opérations de la chirurgie sont communément beaucoup plus cruelles que les souffrances qu'elles guérissent ; mais la douleur du mal est permanente, celle de l'opération passagère, et l'on préfère celle-ci. Qu'est-il donc besoin d'opération pour des douleurs qu'éteint leur propre durée, qui seule les rendrait insupportables ? Est-il raisonnable d'appliquer d'aussi violents remèdes aux maux qui s'effacent d'eux-mêmes ? Pour qui fait cas de la constance et n'estime les ans que le peu qu'ils valent ; de deux moyens de se délivrer des mêmes souffrances, lequel doit être préféré de la mort ou du temps ? Attends, et tu seras guéri. Que demandes-tu davantage ?

« Ah ! c'est ce qui redouble mes peines de songer qu'elles finiront ! » Vain sophisme de la douleur ! Bon mot sans raison, sans justesse, et peut-être sans bonne foi. Quel absurde motif de désespoir que l'espoir de terminer sa misère[125] ! Même en supposant ce bizarre sentiment, qui n'aimerait mieux aigrir un moment la douleur présente par l'assurance de la voir finir, comme on scarifie une plaie pour la faire cicatriser ? Et quand la douleur aurait un charme qui nous ferait aimer à souffrir, s'en priver en s'ôtant la vie, n'est-ce pas faire à l'instant même tout ce qu'on craint de l'avenir ?

Penses-y bien, jeune homme ; que sont dix, vingt, trente ans pour un être immortel ? La peine et le plaisir passent comme une ombre ; la vie s'écoule en un instant ; elle n'est rien par elle-même, son prix dépend de son emploi. Le bien seul qu'on a fait demeure, et c'est par lui qu'elle est quelque chose.

Ne dis donc plus que c'est un mal pour toi de vivre, puisqu'il dépend de toi seul que ce soit un bien, et que si c'est un mal d'avoir vécu, c'est une raison de plus pour vivre encore. Ne dis pas non plus qu'il t'est permis de mourir ; car autant vaudrait dire qu'il t'est permis de n'être pas homme, qu'il t'est permis de te révolter contre l'auteur de ton être, et de tromper ta destination. Mais en ajoutant que ta mort ne fait de mal à personne, songes-tu que c'est à ton ami que tu l'oses dire ?

Ta mort ne fait de mal à personne ! J'entends ; mourir à nos dépens ne t'importe guère, tu comptes pour rien nos regrets. Je ne te parle plus des

Copyright Arvensa Editions

droits de l'amitié que tu méprises : n'en est-il point de plus chers encore[126] qui t'obligent à te conserver ? S'il est une personne au monde qui t'ait assez aimé pour ne vouloir pas te survivre, et à qui ton bonheur manque pour être heureuse, penses-tu ne lui rien devoir ? Tes funestes projets exécutés ne troubleront-ils point la paix d'une âme rendue avec tant de peine à sa première innocence ? Ne crains-tu point de rouvrir dans ce coeur trop tendre des blessures mal refermées ? Ne crains-tu point que ta perte n'en entraîne une autre encore plus cruelle, en ôtant au monde et à la vertu leur plus digne ornement ? Et si elle te survit ne crains-tu point d'exciter dans son sein le remords, plus pesant à supporter que la vie ? Ingrat ami, amant sans délicatesse, seras-tu toujours occupé de toi-même ? Ne songeras-tu jamais qu'à tes peines ? N'es-tu point sensible au bonheur de ce qui te fut cher ? Et ne saurais-tu vivre pour celle qui voulut mourir avec toi ?

Tu parles des devoirs du magistrat et du père de famille ; et, parce qu'ils ne te sont pas imposés, tu te crois affranchi de tout. Et la société à qui tu dois ta conservation, tes talents, tes lumières ; la patrie à qui tu appartiens ; les malheureux qui ont besoin de toi, leur dois-tu rien ? Oh ! l'exact dénombrement que tu fais ! parmi les devoirs que tu comptes, tu n'oublies que ceux d'homme et de citoyen. Où est ce vertueux patriote qui refuse de vendre son sang à un prince étranger parce qu'il ne doit le verser que pour son pays, et qui veut maintenant le répandre en désespéré contre l'expresse défense des lois ? Les lois, les lois, jeune homme ! le sage les méprise-t-il ? Socrate innocent, par respect pour elles, ne voulut pas sortir de prison : tu ne balances point à les violer pour sortir injustement de la vie, et tu demandes : « Quel mal fais-je ? »

Tu veux t'autoriser par des exemples ; tu m'oses nommer des Romains ! Toi, des Romains ! il t'appartient bien d'oser prononcer ces noms illustres ! Dis-moi, Brutus mourut-il en amant désespéré, et Caton déchira-t-il ses entrailles pour sa maîtresse ? Homme petit et faible, qu'y a-t-il entre Caton et toi ? Montre-moi la mesure commune de cette âme sublime et de la tienne. Téméraire, ah ! tais-toi. Je crains de profaner son nom par son apologie. À ce nom saint et auguste, tout ami de la vertu doit mettre le front dans la poussière, et honorer en silence la mémoire du plus grand des hommes.

Que tes exemples sont mal choisis ! et que tu juges bassement des

Copyright Arvensa Editions

Romains, si tu penses qu'ils se crussent en droit de s'ôter la vie aussitôt qu'elle leur était à charge ! Regarde les beaux temps de la république, et cherche si tu y verras un seul citoyen vertueux se délivrer ainsi du poids de ses devoirs, même après les plus cruelles infortunes. Régulus retournant à Carthage prévint-il par sa mort les tourments qui l'attendaient ? Que n'eût point donné Posthumius pour que cette ressource lui fût permise aux Fourches Caudines ? Quel effort de courage le sénat même n'admira-t-il pas dans le consul Varron pour avoir pu survivre à sa défaite ! Par quelle raison tant de généraux se laissèrent-ils volontairement livrer aux ennemis, eux à qui l'ignominie était si cruelle, et à qui il en coûtait si peu de mourir ? C'est qu'ils devaient à la patrie leur sang, leur vie et leurs derniers soupirs, et que la honte ni les revers ne les pouvaient détourner de ce devoir sacré. Mais quand les lois furent anéanties, et que l'état fut en proie à des tyrans, les citoyens reprirent leur liberté naturelle et leurs droits sur eux-mêmes. Quand Rome ne fut plus, il fut permis à des Romains de cesser d'être : ils avaient rempli leurs fonctions sur la terre ; ils n'avaient plus de patrie ; ils étaient en droit de disposer d'eux, et de se rendre à eux-mêmes la liberté qu'ils ne pouvaient plus rendre à leur pays. Après avoir employé leur vie à servir Rome expirante et à combattre pour les lois, ils moururent vertueux et grands comme ils avaient vécu ; et leur mort fut encore un tribut à la gloire du nom romain, afin qu'on ne vît dans aucun d'eux le spectacle indigne de vrais citoyens servant un usurpateur.

Mais toi, qui es-tu ? Qu'as-tu fait ? Crois-tu t'excuser sur ton obscurité ? Ta faiblesse t'exempte-t-elle de tes devoirs, et pour n'avoir ni nom ni rang dans ta patrie, en es-tu moins soumis à ses lois ? Il te sied bien d'oser parler de mourir, tandis que tu dois l'usage de ta vie à tes semblables ! Apprends qu'une mort telle que tu la médites est honteuse et furtive ; c'est un vol fait au genre humain. Avant de le quitter, rends-lui ce qu'il a fait pour toi. « Mais je ne tiens à rien... je suis inutile au monde... » Philosophe d'un jour ! Ignores-tu que tu ne saurais faire un pas sur la terre sans y trouver quelque devoir à remplir, et que tout homme est utile à l'humanité par cela seul qu'il existe ?

Écoute-moi, jeune insensé : tu m'es cher, j'ai pitié de tes erreurs. S'il te reste au fond du coeur le moindre sentiment de vertu, viens, que je t'apprenne à aimer la vie. Chaque fois que tu seras tenté d'en sortir, dis en toi-même : « Que je fasse encore une bonne action avant que de mourir. » Puis va chercher quelque indigent à secourir, quelque infortuné à consoler,

Copyright Arvensa Editions

quelque opprimé à défendre. Rapproche de moi les malheureux que mon abord intimide ; ne crains d'abuser ni de ma bourse ni de mon crédit ; prends, épuise mes biens, fais-moi riche. Si cette considération te retient aujourd'hui, elle te retiendra encore demain, après-demain, toute ta vie. Si elle ne te retient pas, meurs : tu n'es qu'un méchant.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XXIII – De milord Édouard à l'amant de Julie

Je ne pourrai, mon cher, vous embrasser aujourd'hui comme je l'avais espéré, et l'on me retient encore pour deux jours à Kensington. Le train de la cour est qu'on y travaille beaucoup sans rien faire, et que toutes les affaires s'y succèdent sans s'achever. Celle qui m'arrête ci depuis huit jours ne demandait pas deux heures ; mais comme la plus importante affaire des ministres est d'avoir toujours l'air affairé, ils perdent plus de temps à me remettre qu'ils n'en auraient mis à m'expédier. Mon impatience, un peu trop visible, n'abrège pas ces délais. Vous savez que la cour ne me convient guère ; elle m'est encore plus insupportable depuis que nous vivons ensemble, et j'aime cent fois mieux partager votre mélancolie que l'ennui des valets qui peuplent ce pays.

Cependant, en causant avec ces empressés fainéants il m'est venu une idée qui vous regarde, et sur laquelle je n'attends que votre aveu pour disposer de vous. Je vois qu'en combattant vos peines vous souffrez à la fois du mal et de la résistance. Si vous voulez vivre et guérir, c'est moins parce que l'honneur et la raison l'exigent, que pour complaire à vos amis. Mon cher, ce n'est pas assez : il faut reprendre le goût de la vie pour en bien remplir les devoirs ; et, avec tant d'indifférence pour toute chose, on ne réussit jamais à rien. Nous avons beau faire l'un et l'autre ; la raison seule ne vous rendra pas la raison. Il faut qu'une multitude d'objets nouveaux et frappants vous arrachent une partie de l'attention que votre coeur ne donne qu'à celui qui l'occupe. Il faut, pour vous rendre à vous-même, que vous sortiez d'au-dedans de vous, et ce n'est que dans l'agitation d'une vie active que vous pouvez retrouver le repos.

Il se présente pour cette épreuve une occasion qui n'est pas à

Copyright Arvensa Editions

dédaigner ; il est question d'une entreprise grande, belle, et telle que bien des âges n'en voient pas de semblables. Il dépend de vous d'en être témoin et d'y concourir. Vous verrez le plus grand spectacle qui puisse frapper les yeux des hommes ; votre goût pour l'observation trouvera de quoi se contenter. Vos fonctions seront honorables ; elles n'exigeront, avec les talents que vous possédez, que du courage et de la santé. Vous y trouverez plus de péril que de gêne ; elles ne vous en conviendront que mieux. Enfin votre engagement ne sera pas fort long. Je ne puis vous en dire aujourd'hui davantage, parce que ce projet sur le point d'éclore est pourtant encore un secret dont je ne suis pas le maître. J'ajouterai seulement que si vous négligez cette heureuse et rare occasion, vous ne la retrouverez probablement jamais, et la regretterez peut-être toute votre vie.

J'ai donné ordre à mon coureur, qui vous porte cette lettre, de vous chercher où que vous soyez, et de ne point revenir sans votre réponse ; car elle presse, et je dois donner la mienne avant de partir d'ici.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Troisième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XXIV – Réponse

Faites, milord ; ordonnez de moi ; vous ne serez désavoué sur rien. En attendant que je mérite de vous servir, au moins que je vous obéisse.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XXV – De milord Édouard à l'amant de Julie

Puisque vous approuvez l'idée qui m'est venue, je ne veux pas tarder un moment à vous marquer que tout vient d'être conclu, et à vous expliquer de quoi il s'agit, selon la permission que j'en ai reçue en répondant de vous.

Vous savez qu'on vient d'armer à Plymouth une escadre de cinq vaisseaux de guerre, et qu'elle est prête à mettre à la voile. Celui qui doit la commander est M. George Anson, habile et vaillant officier, mon ancien ami. Elle est destinée pour la mer du Sud, où elle doit se rendre par le détroit de Le Maire, et en revenir par les Indes orientales. Ainsi vous voyez qu'il n'est pas question de moins que du tour du monde ; expédition qu'on estime devoir durer environ trois ans. J'aurais pu vous faire inscrire comme volontaire, mais, pour vous donner plus de considération dans l'équipage, j'y ai fait ajouter un titre, et vous êtes couché sur l'état en qualité d'ingénieur des troupes de débarquement : ce qui vous convient d'autant mieux que le génie étant votre première destination, je sais que vous l'avez appris dès votre enfance.

Je compte retourner demain à Londres[127] et vous présenter à M. Anson dans deux jours. En attendant, songez à votre équipage, et à vous pourvoir d'instruments et de livres ; car l'embarquement est prêt, et l'on n'attend plus que l'ordre du départ. Mon cher ami, j'espère que Dieu vous ramènera sain de corps et de coeur de ce long voyage, et qu'à votre retour nous nous rejoindrons pour ne nous séparer jamais.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XXVI – De l'amant de Julie à Madame d'Orbe

Je pars, chère et charmante cousine, pour faire le tour du globe ; je vais chercher dans un autre hémisphère la paix dont je n'ai pu jouir dans celui-ci. Insensé que je suis ! Je vais errer dans l'univers sans trouver un lieu pour y reposer mon coeur ; je vais chercher un asile au monde où je puisse être loin de vous ! Mais il faut respecter les volontés d'un ami, d'un bienfaiteur, d'un père. Sans espérer de guérir, il faut au moins le vouloir, puisque Julie et la vertu l'ordonnent. Dans trois heures je vais être à la merci des flots ; dans trois jours je ne verrai plus l'Europe ; dans trois mois je serai dans des mers inconnues où règnent d'éternels orages ; dans trois ans peut-être... Qu'il serait affreux de ne vous plus voir ! Hélas ! le plus grand péril est au fond de mon coeur ; car, quoi qu'il en soit de mon sort, je l'ai résolu, je le jure, vous me verrez digne de paraître à vos yeux, ou vous ne me reverrez jamais.

Milord Édouard, qui retourne à Rome, vous remettra cette lettre en passant, et vous fera le détail de ce qui me regarde. Vous connaissez mon âme, et vous devinerez aisément ce qu'il ne vous dira pas. Vous connûtes la mienne, jugez aussi de ce que je ne vous dis pas moi-même. Ah ! milord, vos yeux les reverront !

Votre amie a donc ainsi que vous le bonheur d'être mère ! Elle devait donc l'être ?... Ciel inexorable !... O ma mère, pourquoi vous donna-t-il un fils dans sa colère ?

Il faut finir, je le sens. Adieu, charmantes cousines. Adieu, beautés incomparables. Adieu, pures et célestes âmes. Adieu, tendres et inséparables amies, femmes uniques sur la terre. Chacune de vous est le seul objet digne du coeur de l'autre. Faites mutuellement votre bonheur.

Copyright Arvensa Editions

Daignez vous rappeler quelquefois la mémoire d'un infortuné qui n'existait que pour partager entre vous tous les sentiments de son âme et qui cessa de vivre au moment qu'il s'éloigna de vous. Si jamais... J'entends le signal et les cris des matelots ; je vois fraîchir le vent et déployer les voiles. Il faut monter à bord, il faut partir. Mer vaste, mer immense, qui dois peut-être m'engloutir dans ton sein, puissé-je retrouver sur tes flots le calme qui fuit mon coeur agité !

Copyright Arvensa Editions

Fin de la Troisième Partie

Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre littéraire

JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE

Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Quatrième Partie

[128]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre littéraire

JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE

Quatrième Partie

Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre I – De Madame de Wolmar à Madame d'Orbe

Que tu tardes longtemps à revenir ! Toutes ces allées et venues ne m'accommodent point. Que d'heures se perdent à te rendre où tu devrais toujours être, et, qui pis est, à t'en éloigner ! L'idée de se voir pour si peu de temps gâte tout le plaisir d'être ensemble. Ne sens-tu pas qu'être ainsi alternativement chez toi et chez moi, c'est n'être bien nulle part, et n'imagines-tu point quelque moyen de faire que tu sois en même temps chez l'une et chez l'autre ?

Que faisons-nous, chère cousine ? Que d'instants précieux nous laissons perdre, quand il ne nous en reste plus à prodiguer ! Les années se multiplient ; la jeunesse commence à fuir ; la vie s'écoule ; le bonheur passager qu'elle offre est entre nos mains, et nous négligeons d'en jouir ! Te souvient-il du temps où nous étions encore filles, de ces premiers temps si charmants et si doux qu'on ne retrouve plus dans un autre âge, et que le coeur oublie avec tant de peine ? Combien de fois, forcées de nous séparer pour peu de jours et même pour peu d'heures, nous disions en nous embrassant tristement : « Ah ! si jamais nous disposons de nous, on ne nous verra plus séparées ! » Nous en disposons maintenant, et nous passons la moitié de l'année éloignées l'une de l'autre. Quoi ! nous aimerions-nous moins ? Chère et tendre amie, nous le sentons toutes deux, combien le temps, l'habitude et tes bienfaits ont rendu notre attachement plus fort et plus indissoluble. Pour moi, ton absence me paraît de jour en jour plus insupportable, et je ne puis plus vivre un instant sans toi. Ce progrès de notre amitié est plus naturel qu'il ne semble ; il a sa raison dans notre situation ainsi que dans nos caractères. À mesure qu'on avance en âge, tous les sentiments se concentrent. On perd tous les jours

Copyright Arvensa Editions

quelque chose de ce qui nous fut cher, et l'on ne le remplace plus. On meurt ainsi par degrés, jusqu'à ce que, n'aimant enfin que soi-même, on ait cessé de sentir et de vivre avant de cesser d'exister. Mais un coeur sensible se défend de toute sa force contre cette mort anticipée : quand le froid commence aux extrémités, il rassemble autour de lui toute sa chaleur naturelle ; plus il perd, plus il s'attache à ce qui lui reste, et il tient pour ainsi dire au dernier objet par les liens de tous les autres.

Voilà ce qu'il me semble éprouver déjà, quoique jeune encore. Ah ! ma chère, mon pauvre coeur a tant aimé ! Il s'est épuisé de si bonne heure, qu'il vieillit avant le temps ; et tant d'affections diverses l'ont tellement absorbé, qu'il n'y reste plus de place pour des attachements nouveaux. Tu m'as vue successivement fille, amie, amante, épouse et mère. Tu sais si tous ces titres m'ont été chers ? Quelques-uns de ces liens sont détruits, d'autres sont relâchés. Ma mère, ma tendre mère n'est plus ; il ne me reste que des pleurs à donner à sa mémoire, et je ne goûte qu'à moitié le plus doux sentiment de la nature. L'amour est éteint, il l'est pour jamais, et c'est encore une place qui ne sera point remplie. Nous avons perdu ton digne et bon mari, que j'aimais comme la chère moitié de toi-même, et qui méritait si bien ta tendresse et mon amitié. Si mes fils étaient plus grands, l'amour maternel remplirait tous ces vides ; mais cet amour, ainsi que tous les autres, a besoin de communication, et quel retour peut attendre une mère d'un enfant de quatre ou cinq ans ? Nos enfants nous sont chers longtemps avant qu'ils puissent le sentir et nous aimer à leur tour ; et cependant on a si grand besoin de dire combien on les aime à quelqu'un qui nous entende ! Mon mari m'entend, mais il ne me répond pas assez à ma fantaisie ; la tête ne lui en tourne pas comme à moi : sa tendresse pour eux est trop raisonnable ; j'en veux une plus vive et qui ressemble mieux à la mienne. Il me faut une amie, une mère qui soit aussi folle que moi de mes enfants et des siens. En un mot, la maternité me rend l'amitié plus nécessaire encore, par le plaisir de parler sans cesse de mes enfants sans donner de l'ennui. Je sens que je jouis doublement des caresses de mon petit Marcellin quand je te les vois partager. Quand j'embrasse ta fille, je crois te presser contre mon sein. Nous l'avons dit cent fois ; en voyant tous nos petits bambins jouer ensemble, nos coeurs unis les confondent, et nous ne savons plus à laquelle appartient chacun des trois.

Ce n'est pas tout : j'ai de fortes raisons pour te souhaiter sans cesse auprès de moi, et ton absence m'est cruelle à plus d'un égard. Songe à mon

Copyright Arvensa Editions

éloignement pour toute dissimulation, et à cette continuelle réserve où je vis depuis près de six ans avec l'homme du monde qui m'est le plus cher. Mon odieux secret me pèse de plus en plus et semble chaque jour devenir plus indispensable. Plus l'honnêteté veut que je le révèle, plus la prudence m'oblige à le garder. Conçois-tu quel état affreux c'est pour une femme de porter la défiance, le mensonge et la crainte jusque dans les bras d'un époux, de n'oser ouvrir son coeur à celui qui le possède, et de lui cacher la moitié de sa vie pour assurer le repos de l'autre ? À qui, grand Dieu ! faut-il déguiser mes plus secrètes pensées, et celer l'intérieur d'une âme dont il aurait lieu d'être si content ? À M. de Wolmar, à mon mari, au plus digne époux dont le ciel eût pu récompenser la vertu d'une fille chaste. Pour l'avoir trompé une fois, il faut le tromper tous les jours, et me sentir sans cesse indigne de toutes ses bontés pour moi. Mon coeur n'ose accepter aucun témoignage de son estime ; ses plus tendres caresses me font rougir, et toutes les marques de respect et de considération qu'il me donne se changent dans ma conscience en opprobres et en signes de mépris. Il est bien dur d'avoir à se dire sans cesse : « C'est une autre que moi qu'il honore. Ah ! s'il me connaissait, il ne me traiterait pas ainsi. » Non, je ne puis supporter cet état affreux : je ne suis jamais seule avec cet homme respectable que je ne sois prête à tomber à genoux devant lui, à lui confesser ma faute, et à mourir de douleur et de honte à ses pieds.

Cependant les raisons qui m'ont retenue dès le commencement prennent chaque jour de nouvelles forces, et je n'ai pas un motif de parler qui ne soit une raison de me taire. En considérant l'état paisible et doux de ma famille, je ne pense point sans effroi qu'un seul mot y peut causer un désordre irréparable. Après six ans passés dans une si parfaite union, irai-je troubler le repos d'un mari si sage et si bon, qui n'a d'autre volonté que celle de son heureuse épouse, ni d'autre plaisir que de voir régner dans sa maison l'ordre et la paix ? Contristerai-je par des troubles domestiques les vieux jours d'un père que je vois si content, si charmé du bonheur de sa fille et de son ami ? Exposerai-je ces chers enfants, ces enfants aimables et qui promettent tant, à n'avoir qu'une éducation négligée ou scandaleuse, à se voir les tristes victimes de la discorde de leurs parents, entre un père enflammé d'une juste indignation, agité par la jalousie, et une mère infortunée et coupable, toujours noyée dans les pleurs ? Je connais M. de Wolmar estimant sa femme ; que sais-je ce qu'il sera ne l'estimant plus ? Peut-être n'est-il si modéré que parce que la passion qui dominerait dans

Copyright Arvensa Editions

son caractère n'a pas encore eu lieu de se développer. Peut-être sera-t-il aussi violent dans l'emportement de la colère qu'il est doux et tranquille tant qu'il n'a nul sujet de s'irriter.

Si je dois tant d'égards à tout ce qui m'environne, ne m'en dois-je point aussi quelques-uns à moi-même ? Six ans d'une vie honnête et régulière n'effacent-ils rien des erreurs de la jeunesse, et faut-il m'exposer encore à la peine d'une faute que je pleure depuis si longtemps ? Je te l'avoue, ma cousine, je ne tourne point sans répugnance les yeux sur le passé ; il m'humilie jusqu'au découragement et je suis trop sensible à la honte pour en supporter l'idée sans retomber dans une sorte de désespoir. Le temps qui s'est écoulé depuis mon mariage est celui qu'il faut que j'envisage pour me rassurer. Mon état présent m'inspire une confiance que d'importuns souvenirs voudraient m'ôter. J'aime à nourrir mon coeur des sentiments d'honneur que je crois retrouver en moi. Le rang d'épouse et de mère m'élève l'âme et me soutient contre les remords d'un autre état. Quand je vois mes enfants et leur père autour de moi, il me semble que tout y respire la vertu ; ils chassent de mon esprit l'idée même de mes anciennes fautes. Leur innocence est la sauvegarde de la mienne ; ils m'en deviennent plus chers en me rendant meilleure ; et j'ai tant d'horreur pour tout ce qui blesse l'honnêteté, que j'ai peine à me croire la même qui put l'oublier autrefois. Je me sens si loin de ce que j'étais, si sûre de ce que je suis, qu'il s'en faut peu que je ne regarde ce que j'aurais à dire comme un aveu qui m'est étranger et que je ne suis plus obligée de faire.

Voilà l'état d'incertitude et d'anxiété dans lequel je flotte sans cesse en ton absence. Sais-tu ce qui arrivera de tout cela quelque jour ? Mon père va bientôt partir pour Berne, résolu de n'en revenir qu'après avoir vu la fin de ce long procès dont il ne veut pas nous laisser l'embarras, et ne se fiant pas trop non plus, je pense, à notre zèle à le poursuivre. Dans l'intervalle de son départ à son retour, je resterai seule avec mon mari, et je sens qu'il sera presque impossible que mon fatal secret ne m'échappe. Quand nous avons du monde, tu sais que M. de Wolmar quitte souvent la compagnie et fait volontiers seul des promenades aux environs ; il cause avec les paysans ; il s'informe de leur situation ; il examine l'état de leurs terres ; il les aide au besoin de sa bourse et de ses conseils. Mais quand nous sommes seuls, il ne se promène qu'avec moi, il quitte peu sa femme et ses enfants, et se prête à leurs petits jeux avec une simplicité si charmante, qu'alors je sens pour lui quelque chose de plus tendre encore qu'à

Copyright Arvensa Editions

l'ordinaire. Ces moments d'attendrissement sont d'autant plus périlleux pour la réserve, qu'il me fournit lui-même les occasions d'en manquer, et qu'il m'a cent fois tenu des propos qui semblaient m'exciter à la confiance. Tôt ou tard il faudra que je lui ouvre mon coeur, je le sens ; mais puisque tu veux que ce soit de concert entre nous, et avec toutes les précautions que la prudence autorise, reviens, et fais de moins longues absences, ou je ne réponds plus de rien.

Ma douce amie, il faut achever ; et ce qui reste importe assez pour me coûter le plus à dire. Tu ne m'es pas seulement nécessaire quand je suis avec mes enfants ou avec mon mari, mais surtout quand je suis seule avec ta pauvre Julie ; et la solitude m'est dangereuse précisément parce qu'elle m'est douce, et que souvent je la cherche sans y songer. Ce n'est pas, tu le sais, que mon coeur se ressente encore de ses anciennes blessures ; non, il est guéri, je le sens, j'en suis très sûre ; j'ose me croire vertueuse. Ce n'est point le présent que je crains, c'est le passé qui me tourmente. Il est des souvenirs aussi redoutables que le sentiment actuel ; on s'attendrit par réminiscence ; on a honte de se sentir pleurer, et l'on n'en pleure que davantage. Ces larmes sont de pitié, de regret, de repentir ; l'amour n'y a plus de part ; il ne m'est plus rien : mais je pleure les maux qu'il a causés ; je pleure le sort d'un homme estimable que des feux indiscrètement nourris ont privé du repos et peut-être de la vie. Hélas ! sans doute il a péri dans ce long et périlleux voyage que le désespoir lui a fait entreprendre. S'il vivait, du bout du monde, il nous eût donné de ses nouvelles ; près de quatre ans se sont écoulés depuis son départ. On dit que l'escadre sur laquelle il est a souffert mille désastres, qu'elle a perdu les trois quarts de ses équipages, que plusieurs vaisseaux sont submergés, qu'on ne sait ce qu'est devenu le reste. Il n'est plus, il n'est plus ; un secret pressentiment me l'annonce. L'infortuné n'aura pas été plus épargné que tant d'autres. La mer, les maladies, la tristesse, bien plus cruelle, auront abrégé ses jours. Ainsi s'éteint tout ce qui brille un moment sur la terre. Il manquait aux tourments de ma conscience d'avoir à me reprocher la mort d'un honnête homme. Ah ! ma chère, quelle âme c'était que la sienne !... Comme il savait aimer !... Il méritait de vivre... Il aura présenté devant le souverain juge une âme faible, mais saine et aimant la vertu... Je m'efforce en vain de chasser ces tristes idées ; à chaque instant elles reviennent malgré moi. Pour les bannir, ou pour les régler, ton amie a besoin de tes soins ; et puisque je ne puis oublier cet infortuné, j'aime mieux en causer avec toi que d'y penser

Copyright Arvensa Editions

toute seule.

Regarde, que de raisons augmentent le besoin continuel que j'ai de t'avoir avec moi ! Plus sage et plus heureuse, si les mêmes raisons te manquent, ton coeur sent-il moins le même besoin ? S'il est bien vrai que tu ne veuilles point te remarier, ayant si peu de contentement de ta famille, quelle maison te peut mieux convenir que celle-ci ? Pour moi, je souffre à te savoir dans la tienne, car, malgré ta dissimulation, je connais ta manière d'y vivre, et ne suis point dupe de l'air folâtre que tu viens nous étaler à Clarens. Tu m'a bien reproché des défauts en ma vie ; mais j'en ai un très grand à te reprocher à ton tour ; c'est que ta douleur est toujours concentrée et solitaire. Tu te caches pour t'affliger, comme si tu rougissais de pleurer devant ton amie. Claire, je n'aime pas cela. Je ne suis point injuste comme toi ; je ne blâme point tes regrets ; je ne veux pas qu'au bout de deux ans, de dix, ni de toute ta vie, tu cesses d'honorer la mémoire d'un si tendre époux : mais je te blâme, après avoir passé tes plus beaux jours à pleurer avec ta Julie, de lui dérober la douceur de pleurer à son tour avec toi, et de laver par de plus dignes larmes la honte de celles qu'elle versa dans ton sein. Si tu es fâchée de t'affliger, ah ! tu ne connais pas la véritable affliction. Si tu y prends une sorte de plaisir, pourquoi ne veux-tu pas que je le partage ? Ignores-tu que la communication des coeurs imprime à la tristesse je ne sais quoi de doux et de touchant que n'a pas le contentement ? Et l'amitié n'a-t-elle pas été spécialement donnée aux malheureux pour le soulagement de leurs maux et la consolation de leurs peines ?

Voilà, ma chère, des considérations que tu devrais faire, et auxquelles il faut ajouter qu'en te proposant de venir demeurer avec moi, je ne te parle pas moins au nom de mon mari qu'au mien. Il m'a paru plusieurs fois surpris, presque scandalisé, que deux amies telles que nous n'habitassent pas ensemble ; il assure te l'avoir dit à toi-même, et il n'est pas homme à parler inconsidérément. Je ne sais quel parti tu prendras sur mes représentations ; j'ai lieu d'espérer qu'il sera tel que je le désire. Quoi qu'il en soit, le mien est pris, et je n'en changerai pas. Je n'ai point oublié le temps où tu voulais me suivre en Angleterre. Amie incomparable, c'est à présent mon tour. Tu connais mon aversion pour la ville, mon goût pour la campagne, pour les travaux rustiques, et l'attachement que trois ans de séjour m'ont donné pour ma maison de Clarens. Tu n'ignores pas non plus quel embarras c'est de déménager avec toute une famille, et combien ce

Copyright Arvensa Editions

serait abuser de la complaisance de mon père de le transplanter si souvent. Eh bien ! si tu ne veux pas quitter ton ménage et venir gouverner le mien, je suis résolue à prendre une maison à Lausanne, où nous irons tous demeurer avec toi. Arrange-toi là-dessus ; tout le veut ; mon coeur, mon devoir, mon bonheur, mon honneur conservé, ma raison recouvrée, mon état, mon mari, mes enfants, moi-même, je te dois tout ; tout ce que j'ai de bien me vient de toi, je ne vois rien qui ne m'y rappelle, et sans toi je ne suis rien. Viens donc, ma bien-aimée, mon ange tutélaire, viens conserver ton ouvrage, viens jouir de tes bienfaits. N'ayons plus qu'une famille, comme nous n'avons qu'une âme pour la chérir ; tu veilleras sur l'éducation de mes fils, je veillerai sur celle de ta fille ; nous nous partagerons les devoirs de mère et nous en doublerons les plaisirs. Nous élèverons nos coeurs ensemble à celui qui purifia le mien par tes soins ; et n'ayant plus rien à désirer en ce monde, nous attendrons en paix l'autre vie dans le sein de l'innocence et de l'amitié.

Copyright Arvensa Editions

Lettre II – Réponse de Madame d'Orbe à Madame de Wolmar

Mon Dieu ! cousine, que ta lettre m'a donné de plaisir ! Charmante prêcheuse !... charmante, en vérité, mais prêcheuse pourtant... pérorant à ravir. Des oeuvres, peu de nouvelles. L'architecte athénien... ce beau diseur... tu sais bien... dans ton vieux Plutarque... Pompeuses descriptions, superbe temple !... Quand il a tout dit, l'autre vient ; un homme uni, l'air simple, grave et posé... comme qui dirait ta cousine Claire... D'une voix creuse, lente et même un peu nasale : « *Ce qu'il a dit, je le ferai.* » Il se tait, et les mains de battre. Adieu l'homme aux phrases. Mon enfant, nous sommes ces deux architectes ; le temple dont il s'agit est celui de l'amitié.

Résumons un peu les belles choses que tu m'as dites. Premièrement, que nous nous aimions ; et puis, que je t'étais nécessaire ; et puis, que tu me l'étais aussi ; et puis, qu'étant libres de passer nos jours ensemble il les y fallait passer. Et tu as trouvé tout cela toute seule ! Sans mentir tu es une éloquente personne ! Oh bien ! que je t'apprenne à quoi je m'occupais de mon côté tandis que tu méditais cette sublime lettre. Après cela tu jugeras toi-même lequel vaut le mieux de ce que tu dis ou de ce que je fais.

À peine eus-je perdu mon mari, que tu remplis le vide qu'il avait laissé dans mon coeur. De son vivant il en partageait avec toi les affections ; dès qu'il ne fut plus, je ne fus qu'à toi seule ; et, selon ta remarque sur l'accord de la tendresse maternelle et de l'amitié, ma fille même n'était pour nous qu'un lien de plus. Non seulement je résolus dès lors de passer le reste de ma vie avec toi, mais je formai un projet plus étendu. Pour que nos deux familles n'en fissent qu'une, je me proposai, supposant tous les rapports

Copyright Arvensa Editions

convenables, d'unir un jour ma fille à ton fils aîné ; et ce nom de mari, trouvé d'abord par plaisanterie, me parut d'heureux augure pour le lui donner un jour tout de bon.

Dans ce dessein, je cherchai d'abord à lever les embarras d'une succession embrouillée ; et, me trouvant assez de bien pour sacrifier quelque chose à la liquidation du reste, je ne songeai qu'à mettre le partage de ma fille en effets assurés et à l'abri de tout procès. Tu sais que j'ai des fantaisies sur bien des choses, ma folie dans celle-ci était de te surprendre. Je m'étais mise en tête d'entrer un beau matin dans ta chambre, tenant d'une main mon enfant, de l'autre un portefeuille, et de te présenter l'un et l'autre avec un beau compliment pour déposer en tes mains la mère, la fille, et leur bien, c'est-à-dire la dot de celle-ci. « Gouverne-la, voulais-je te dire, comme il convient aux intérêts de ton fils ; car c'est désormais son affaire et la tienne ; pour moi, je ne m'en mêle plus. »

Remplie de cette charmante idée, il fallut m'en ouvrir à quelqu'un qui m'aidât à l'exécuter. Or, devine qui j'ai choisi pour cette confidence. Un certain M. de Wolmar : ne le connaîtrais-tu point ? — Mon mari, cousine ? — Oui, ton mari, cousine. Ce même homme, à qui tu as tant de peine à cacher un secret qu'il lui importe de ne pas savoir, est celui qui t'en a su faire un qu'il t'eût été si doux d'apprendre. C'était là le vrai sujet de tous ces entretiens mystérieux dont tu nous faisais si comiquement la guerre. Tu vois comme ils sont dissimulés, ces maris. N'est-il pas bien plaisant que ce soient eux qui nous accusent de dissimulation ? J'exigeais du tien davantage encore. Je voyais fort bien que tu méditais le même projet que moi, mais plus en dedans, et comme celle qui n'exhale ses sentiments qu'à mesure qu'on s'y livre. Cherchant donc à te ménager une surprise plus agréable, je volais que, quand tu lui proposerais notre réunion, il ne parût pas fort approuver cet empressement, et se montrât un peu froid à consentir. Il me fit là-dessus une réponse que j'ai retenue et que tu dois bien retenir ; car je doute que depuis qu'il y a des maris au monde, aucun d'eux en ait fait une pareille. La voici : « Petite cousine, je connais Julie... je la connais bien... mieux qu'elle ne croit, peut-être. Son coeur est trop honnête pour qu'on doive résister à rien de ce qu'elle désire, et trop sensible pour qu'on le puisse sans l'affliger. Depuis cinq ans que nous sommes unis, je ne crois pas qu'elle ait reçu de moi le moindre chagrin ; j'espère mourir sans lui en avoir jamais fait aucun. » Cousine, songes-y

Copyright Arvensa Editions

bien : voilà quel est le mari dont tu médites sans cesse de troubler indiscrètement le repos.

Pour moi, j'eus moins de délicatesse, ou plus de confiance en ta douceur ; et j'éloignai si naturellement les discours auxquels ton coeur te ramenait souvent, que, ne pouvant taxer le mien de s'attiédir pour toi, tu t'allas mettre dans la tête que j'attendais de secondes noces, et que je t'aimais mieux que toute autre chose, hormis un mari. Car, vois-tu, ma pauvre enfant, tu n'as pas un secret mouvement qui m'échappe. Je te devine, je te pénètre, je perce jusqu'au plus profond de ton âme ; et c'est pour cela que je t'ai toujours adorée. Ce soupçon, qui te faisait si heureusement prendre le change, m'a paru excellent à nourrir. Je me suis mise à faire la veuve coquette assez bien pour t'y tromper toi-même : c'est un rôle pour lequel le talent me manque moins que l'inclination. J'ai adroitement employé cet air agaçant que je ne sais pas mal prendre, et avec lequel je me suis quelquefois amusée à persifler plus d'un jeune fat. Tu en as été tout à fait la dupe, et m'as crue prête à chercher un successeur à l'homme du monde auquel il était le moins aisé d'en trouver. Mais je suis trop franche pour pouvoir me contrefaire longtemps, et tu t'es bientôt rassurée. Cependant je veux te rassurer encore mieux en t'expliquant mes vrais sentiments sur ce point.

Je te l'ai dit cent fois étant fille, je n'étais point faite pour être femme. S'il eût dépendu de moi, je ne me serais point mariée ; mais dans notre sexe on n'achète la liberté que par l'esclavage, et il faut commencer par être servante pour devenir sa maîtresse un jour. Quoique mon père ne me gênât pas, j'avais des chagrins dans ma famille. Pour m'en délivrer, j'épousai donc M. d'Orbe. Il était si honnête homme et m'aimait si tendrement, que je l'aimai sincèrement à mon tour. L'expérience me donna du mariage une idée plus avantageuse que celle que j'en avais conçue, et détruisit les impressions que m'en avait laissées la Chaillot. M. d'Orbe me rendit heureuse et ne s'en repentit pas. Avec un autre j'aurais toujours rempli mes devoirs, mais je l'aurais désolé ; et je sens qu'il fallait un aussi bon mari pour faire de moi une bonne femme. Imaginerais-tu que c'est de cela même que j'avais à me plaindre ? Mon enfant, nous nous aimions trop, nous n'étions point gais. Une amitié plus légère eût été plus folâtre ; je l'aurais préférée, et je crois que j'aurais mieux aimé vivre moins contente et pouvoir rire plus souvent.

À cela se joignirent les sujets particuliers d'inquiétude que me donnait

Copyright Arvensa Editions

ta situation. Je n'ai pas besoin de te rappeler les dangers que t'a fait courir une passion mal réglée. Je les vis en frémissant. Si tu n'avais risqué que ta vie, peut-être un reste de gaieté ne m'eût-il pas tout à fait abandonnée ; mais la tristesse et l'effroi pénétrèrent mon âme ; et, jusqu'à ce que je t'aie vu mariée, je n'ai pas eu moment de pure joie. Tu connus ma douleur, tu la sentis. Elle a beaucoup fait sur ton bon coeur ; et je ne cesserai de bénir ces heureuses larmes qui sont peut-être la cause de ton retour au bien.

Voilà comment s'est passé tout le temps que j'ai vécu avec mon mari. Juge si, depuis que Dieu me l'a ôté, je pourrais espérer d'en retrouver un autre qui fût autant selon mon coeur, et si je suis tentée de le chercher. Non, cousine, le mariage est un état trop grave ; sa dignité ne va point avec mon humeur ; elle m'attriste et me sied mal, sans compter que toute gêne m'est insupportable. Pense, toi qui me connais, ce que peut être à mes yeux un lien dans lequel je n'ai pas ri durant sept ans sept petites fois à mon aise. Je ne veux pas faire comme toi la matrone à vingt-huit ans. Je me trouve une petite veuve assez piquante, assez mariable encore ; et je crois que, si j'étais homme, je m'accommoderais assez de moi. Mais me remarier, cousine ! Écoute : je pleure bien sincèrement mon pauvre mari ; j'aurais donné la moitié de ma vie pour passer l'autre avec lui ; et pourtant, s'il pouvait revenir, je ne le reprendrais, je crois, lui-même, que parce que je l'avais déjà pris.

Je viens de t'exposer mes véritables intentions. Si je n'ai pu les exécuter encore malgré les soins de M. de Wolmar, c'est que les difficultés semblent croître avec mon zèle à les surmonter. Mais mon zèle sera le plus fort, et avant que l'été se passe j'espère me réunir à toi pour le reste de nos jours.

Il reste à me justifier du reproche de te cacher mes peines et d'aimer à pleurer loin de toi : je ne le nie pas, c'est à quoi j'emploie ici le meilleur temps que j'y passe. Je n'entre jamais dans ma maison sans y retrouver des vestiges de celui qui me la rendait chère. Je n'y fais pas un pas, je n'y fixe pas un objet, sans apercevoir quelque signe de sa tendresse et de la bonté de son coeur ; voudrais-tu que le mien n'en fût pas ému ? Quand je suis ici, je ne sens que la perte que j'ai faite ; quand je suis près de toi, je ne vois que ce qui m'est resté. Peux-tu me faire un crime de ton pouvoir sur mon humeur ? Si je pleure en ton absence et si je ris près de toi, d'où vient cette différence ? Petite ingrate ! c'est que tu me consoles de tout, et que je ne sais plus m'affliger de rien quand je te possède.

Tu as dit bien des choses en faveur de notre ancienne amitié ; mais je

Copyright Arvensa Editions

ne te pardonne pas d'oublier celle qui me fait le plus d'honneur ; c'est de te chérir quoique tu m'éclipses. Ma Julie, tu es faite pour régner. Ton empire est le plus absolu que je connaisse : il s'étend jusque sur les volontés, et je l'éprouve plus que personne. Comment cela se fait-il, cousine ? Nous aimons toutes deux la vertu ; l'honnêteté nous est également chère ; nos talents sont les mêmes ; j'ai presque autant d'esprit que toi, et ne suis guère moins jolie. Je sais fort bien tout cela ; et malgré tout cela tu m'en imposes, tu me subjugues, tu m'atterres, ton génie écrase le mien, et je ne suis rien devant toi. Lors même que tu vivais dans des liaisons que tu te reprochais, et que, n'ayant point imité ta faute, j'aurais dû prendre l'ascendant à mon tour, il ne te demeurait pas moins. Ta faiblesse, que je blâmais, me semblait presque une vertu ; je ne pouvais m'empêcher d'admirer en toi ce que j'aurais repris dans une autre. Enfin, dans ce temps-là même, je ne t'abordais point sans un certain mouvement de respect involontaire ; et il est sûr que toute ta douceur, toute la familiarité de ton commerce était nécessaire pour me rendre ton amie : naturellement je devais être ta servante. Explique, si tu peux, cette énigme ; quant à moi, je n'y entends rien.

Mais si fait pourtant, je l'entends un peu, et je crois même l'avoir autrefois expliquée ; c'est que ton coeur vivifie tous ceux qui l'environnent, et leur donne pour ainsi dire un nouvel être dont ils sont forcés de lui faire hommage, puisqu'ils ne l'auraient point eu sans lui. Je t'ai rendu d'importants services, j'en conviens : tu m'en fais souvenir si souvent, qu'il n'y a pas moyen de l'oublier. Je ne le nie point, sans moi tu étais perdue. Mais qu'ai-je fait que te rendre ce que j'avais reçu de toi ? Est-il possible de te voir longtemps, sans se sentir pénétrer l'âme des charmes de la vertu et des douceurs de l'amitié ? Ne sais-tu pas que tout ce qui t'approche est par toi-même armé pour ta défense, et que je n'ai par-dessus les autres que l'avantage des gardes de Sésostris, d'être de ton âge et de ton sexe, et d'avoir été élevée avec toi ? Quoi qu'il en soit, Claire se console de valoir moins que Julie, en ce que sans Julie elle vaudrait bien moins encore ; et puis, à te dire la vérité, je crois que nous avions grand besoin l'une de l'autre, et que chacune des deux y perdrait beaucoup si le sort nous eût séparées.

Ce qui me fâche le plus dans les affaires qui me retiennent encore ici, c'est le risque de ton secret toujours prêt à s'échapper de ta bouche. Considère, je t'en conjure, que ce qui te porte à le garder est une raison

Copyright Arvensa Editions

forte et solide, et que ce qui te porte à le révéler n'est qu'un sentiment aveugle. Nos soupçons même, que ce secret n'en est plus un pour celui qu'il intéresse, nous sont une raison de plus pour ne le lui déclarer qu'avec la plus grande circonspection. Peut-être la réserve de ton mari est-elle un exemple et une leçon pour nous ; car en de pareilles matières il y a souvent une grande différence entre ce qu'on feint d'ignorer et ce qu'on est forcé de savoir. Attends donc, je l'exige, que nous en délibérions encore une fois. Si tes pressentiments étaient fondés et que ton déplorable ami ne fût plus, le meilleur parti qui resterait à prendre serait de laisser son histoire et tes malheurs ensevelis avec lui. S'il vit, comme je l'espère, le cas peut devenir différent ; mais encore faut-il que ce cas se présente. En tout état de cause, crois-tu ne devoir aucun égard aux derniers conseils d'un infortuné dont tous les maux sont ton ouvrage ?

À l'égard des dangers de la solitude, je conçois et j'approuve tes alarmes, quoique je les sache très mal fondées. Tes fautes passées te rendent craintive ; j'en augure d'autant mieux du présent, et tu le serais bien moins s'il te restait plus de sujet de l'être. Mais je ne puis te passer ton effroi sur le sort de notre pauvre ami. À présent que tes affections ont changé d'espèce, crois qu'il ne m'est pas moins cher qu'à toi. Cependant j'ai des pressentiments tout contraires aux tiens, et mieux d'accord avec la raison. Milord Édouard a reçu deux fois de ses nouvelles, et m'a écrit à la seconde qu'il était dans la mer du Sud, ayant déjà passé les dangers dont tu parles. Tu sais cela aussi bien que moi, et tu t'affliges comme si tu n'en savais rien. Mais ce que tu ne sais pas et qu'il faut t'apprendre, c'est que le vaisseau sur lequel il est a été vu, il y a deux mois, à la hauteur des Canaries, faisant voile en Europe. Voilà ce qu'on écrit de Hollande à mon père et dont il n'a pas manqué de me faire part, selon sa coutume de m'instruire des affaires publiques beaucoup plus exactement que des siennes. Le coeur me dit à moi que nous ne serons pas longtemps sans recevoir des nouvelles de notre philosophe, et que tu en seras pour tes larmes, à moins qu'après l'avoir pleuré mort tu ne pleures de ce qu'il est en vie. Mais Dieu merci, tu n'en es plus là.

Deh ! fosse or qui quel miser pur un poco,
Ch'è già di piangere e di viver lasso ![129]

Voilà ce que j'avais à te répondre. Celle qui t'aime t'offre et partage la douce espérance d'une éternelle réunion. Tu vois que tu n'en as formé le

Copyright Arvensa Editions

projet ni seule ni la première, et que l'exécution en est plus avancée que tu ne pensais. Prends donc patience encore cet été, ma douce amie ; il vaut mieux tarder à se rejoindre que d'avoir encore à se séparer.

Eh bien ! belle madame, ai-je tenu parole, et mon triomphe est-il complet ? Allons, qu'on se jette à genoux, qu'on baise avec respect cette lettre, et qu'on reconnaisse humblement qu'au moins une fois en la vie Julie de Wolmar a été vaincue en amitié.[130]

Copyright Arvensa Editions

Lettre III – De l'amant de Julie à Madame d'Orbe

Ma cousine, ma bienfaitrice, mon amie, j'arrive des extrémités de la terre, et j'en rapporte un coeur tout plein de vous. J'ai passé quatre fois la ligne ; j'ai parcouru les deux hémisphères ; j'ai vu les quatre parties du monde ; j'en ai mis le diamètre entre nous ; j'ai fait le tour entier du globe, et n'ai pu vous échapper un moment. On a beau fuir ce qui nous est cher, son image, plus vite que la mer et les vents, nous suit au bout de l'univers ; et partout où l'on se porte, avec soi l'on y porte ce qui nous fait vivre. J'ai beaucoup souffert ; j'ai vu souffrir davantage. Que d'infortunés j'ai vus mourir ! Hélas ! ils mettaient un si grand prix à la vie ! et moi je leur ai survécu !...

Peut-être étais-je en effet moins à plaindre ; les misères de mes compagnons m'étaient plus sensibles que les miennes ; je les voyais tout entiers à leurs peines ; ils devaient souffrir plus que moi. Je me disais : « Je suis mal ici, mais il est un coin sur la terre où je suis heureux et paisible », et je me dédommageais au bord du lac de Genève de ce que j'endurais sur l'Océan. J'ai le bonheur en arrivant de voir confirmer mes espérances ; milord Édouard m'apprend que vous jouissez toutes deux de la paix et de la santé et que, si vous en particulier avez perdu le doux titre d'épouse, il vous reste ceux d'amie et de mère, qui doivent suffire à votre bonheur.

Je suis trop pressé de vous envoyer cette lettre, pour vous faire à présent un détail de mon voyage ; j'ose espérer d'en avoir bientôt une occasion plus commode. Je me contente ici de vous en donner une légère idée, plus pour exciter que pour satisfaire votre curiosité. J'ai mis près de quatre ans au trajet immense dont je viens de vous parler, et suis revenu dans le même vaisseau sur lequel j'étais parti, le seul que le commandant

Copyright Arvensa Editions

ait ramené de son escadre.

J'ai vu d'abord l'Amérique méridionale, ce vaste continent que le manque de fer a soumis aux Européens, et dont ils ont fait un désert pour s'en assurer l'empire. J'ai vu les côtes du Brésil, où Lisbonne et Londres puisent leurs trésors et dont les peuples misérables foulent aux pieds l'or et les diamants sans oser y porter la main. J'ai traversé paisiblement les mers orageuses qui sont sous le cercle antarctique ; j'ai trouvé dans la mer Pacifique les plus effroyables tempêtes.

E in mar dubbioso sotto ignoto polo
Provai l'onde fallaci, e'l vento infido.[131]

J'ai vu de loin le séjour de ces prétendus géants[132] qui ne sont grands qu'en courage, et dont l'indépendance est plus assurée par une vie simple et frugale que par une haute stature. J'ai séjourné trois mois dans une île déserte et délicieuse, douce et touchante image de l'antique beauté de la nature, et qui semble être confinée au bout du monde pour y servir d'asile à l'innocence et à l'amour persécutés ; mais l'avide Européen suit son humeur farouche en empêchant l'Indien paisible de l'habiter, et se rend justice en ne l'habitant pas lui-même.

J'ai vu sur les rives du Mexique et du Pérou le même spectacle que dans le Brésil : j'en ai vu les rares et infortunés habitants, tristes restes de deux puissants peuples, accablés de fers, d'opprobre et de misères au milieu de leurs riches métaux, reprocher au ciel en pleurant les trésors qu'il leur a prodigués. J'ai vu l'incendie affreux d'une ville entière sans résistance et sans défenseurs. Tel est le droit de la guerre parmi les peuples savants, humains et polis de l'Europe ; on ne se borne pas à faire à son ennemi tout le mal dont on peut tirer du profit : mais on compte pour un profit tout le mal qu'on peut lui faire à pure perte. J'ai côtoyé presque toute la partie occidentale de l'Amérique, non sans être frappé d'admiration en voyant quinze cents lieues de côte et la plus grande mer du monde sous l'empire d'une seule puissance qui tient pour ainsi dire en sa main les clefs d'un hémisphère du globe.

Après avoir traversé la grande mer, j'ai trouvé dans l'autre continent un nouveau spectacle. J'ai vu la plus nombreuse et la plus illustre nation de l'univers soumise à une poignée de brigands ; j'ai vu de près ce peuple célèbre, et n'ai plus été surpris de le trouver esclave. Autant de fois conquis qu'attaqué, il fut toujours en proie au premier venu et le sera jusqu'à la fin

Copyright Arvensa Editions

des siècles. Je l'ai trouvé digne de son sort, n'ayant pas même le courage d'en gémir. Lettré, lâche, hypocrite et charlatan ; parlant beaucoup sans rien dire, plein d'esprit sans aucun génie, abondant en signes et stérile en idées ; poli, complimenteur, adroit, fourbe et fripon ; qui met tous les devoirs en étiquettes, toute la morale en simagrées, et ne connaît d'autre humanité que les salutations et les révérences. J'ai surgi dans une seconde île déserte, plus inconnue, plus charmante encore que la première, et où le plus cruel accident faillit à nous confiner pour jamais. Je fus le seul peut-être qu'un exil si doux n'épouvanta point. Ne suis-je pas désormais partout en exil ? J'ai vu dans ce lieu de délices et d'effroi ce que peut tenter l'industrie humaine pour tirer l'homme civilisé d'une solitude où rien ne lui manque, et le replonger dans un gouffre de nouveaux besoins.

J'ai vu dans le vaste Océan, où il devrait être si doux à des hommes d'en rencontrer d'autres, deux grands vaisseaux se chercher, se trouver, s'attaquer, se battre avec fureur, comme si cet espace immense eût été trop petit pour chacun d'eux. Je les ai vus vomir l'un contre l'autre le fer et les flammes. Dans un combat assez court, j'ai vu l'image de l'enfer ; j'ai entendu les cris de joie des vainqueurs couvrir les plaintes des blessés et les gémissements des mourants. J'ai reçu en rougissant ma part d'un immense butin ; je l'ai reçu, mais en dépôt ; et s'il fut pris sur des malheureux, c'est à des malheureux qu'il sera rendu.

J'ai vu l'Europe transportée à l'extrémité de l'Afrique par les soins de ce peuple avare, patient et laborieux, qui a vaincu par le temps et la constance des difficultés que tout l'héroïsme des autres peuples n'a jamais pu surmonter. J'ai vu ces vastes et malheureuses contrées qui ne semblent destinées qu'à couvrir la terre de troupeaux d'esclaves. À leur vil aspect j'ai détourné les yeux de dédain, d'horreur et de pitié ; et, voyant la quatrième partie de mes semblables changée en bêtes pour le service des autres, j'ai gémi d'être homme.

Enfin j'ai vu dans mes compagnons de voyage un peuple intrépide et fier, dont l'exemple et la liberté rétablissaient à mes yeux l'honneur de mon espèce, pour lequel la douleur et la mort ne sont rien, et qui ne craint au monde que la faim et l'ennui. J'ai vu dans leur chef un capitaine, un soldat, un pilote, un sage, un grand homme, et, pour dire encore plus peut-être, le digne ami d'Édouard Bomston ; mais ce que je n'ai point vu dans le monde entier, c'est quelqu'un qui ressemble à Claire d'Orbe, à Julie d'Etange, et qui puisse consoler de leur perte un coeur qui sut les aimer.

Copyright Arvensa Editions

Comment vous parler de ma guérison ? C'est de vous que je dois apprendre à la connaître. Reviens-je plus libre et plus sage que je ne suis parti ? J'ose le croire et ne puis l'affirmer. La même image règne toujours dans mon coeur ; vous savez s'il est possible qu'elle s'en efface ; mais son empire est plus digne d'elle et, si je ne me fais pas illusion, elle règne dans ce coeur infortuné comme dans le vôtre. Oui, ma cousine, il me semble que sa vertu m'a subjugué, que je ne suis pour elle que le meilleur et le plus tendre ami qui fût jamais, que je ne fais plus que l'adorer comme vous l'adorez vous-même ; ou plutôt il me semble que mes sentiments ne se sont pas affaiblis, mais rectifiés ; et, avec quelque soin que je m'examine, je les trouve aussi purs que l'objet qui les inspire. Que puis-je vous dire de plus jusqu'à l'épreuve qui peut m'apprendre à juger de moi ? Je suis sincère et vrai ; je veux être ce que je dois être : mais comment répondre de mon coeur avec tant de raisons de m'en défier ? Suis-je le maître du passé ? Puis-je empêcher que mille feux ne m'aient autrefois dévoré ? Comment distinguerai-je par la seule imagination ce qui est de ce qui fut ? Et comment me représenterai-je amie celle que je ne vis jamais qu'amante ? Quoi que vous pensiez peut-être du motif secret de mon empressement, il est honnête et raisonnable ; il mérite que vous l'approuviez. Je réponds d'avance au moins de mes intentions. Souffrez que je vous voie, et m'examinez vous-même ; ou laissez-moi voir Julie, et je saurai ce que je suis.

Je dois accompagner milord Édouard en Italie. Je passerai près de vous ! et je ne vous verrais point ! Pensez-vous que cela se puisse ? Eh ! si vous aviez la barbarie de l'exiger, vous mériteriez de n'être pas obéie. Mais pourquoi l'exigeriez-vous ? N'êtes-vous pas cette même Claire, aussi bonne et compatissante que vertueuse et sage, qui daigna m'aimer dès sa plus tendre jeunesse, et qui doit m'aimer bien plus encore aujourd'hui que je lui dois tout[133] ? Non, non, chère et charmante amie, un si cruel refus ne serait ni de vous ni fait pour moi ; il ne mettra point le comble à ma misère. Encore une fois, encore une fois en ma vie, je déposerai mon coeur à vos pieds. Je vous verrai, vous y consentirez. Je la verrai, elle y consentira. Vous connaissez trop bien toutes deux mon respect pour elle. Vous savez si je suis homme à m'offrir à ses yeux en me sentant indigne d'y paraître. Elle a déploré si longtemps l'ouvrage de ses charmes, ah ! qu'elle voie une fois l'ouvrage de sa vertu !

Copyright Arvensa Editions

P.S. — Milord Édouard est retenu pour quelques temps encore ici par des affaires ; s'il m'est permis de vous voir, pourquoi ne prendrais-je pas les devants pour être plus tôt auprès de vous ?

Copyright Arvensa Editions

Lettre IV – De M. de Wolmar à l'amant de Julie

Quoique nous ne nous connaissions pas encore, je suis chargé de vous écrire. La plus sage et la plus chérie des femmes vient d'ouvrir son coeur à son heureux époux. Il vous croit digne d'avoir été aimé d'elle, et il vous offre sa maison. L'innocence et la paix y règnent ; vous y trouverez l'amitié, l'hospitalité, l'estime, la confiance. Consultez votre coeur ; et, s'il n'y a rien là qui vous effraye, venez sans crainte. Vous ne partirez point d'ici sans y laisser un ami.

Wolmar.

P.S. — Venez, mon ami ; nous vous attendons avec empressement. Je n'aurai pas la douleur que vous nous deviez un refus.

Julie.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Quatrième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre V – De Madame d'Orbe à l'amant de Julie

Dans cette lettre était incluse la précédente.

Bien arrivé ! cent fois le bien arrivé, cher Saint-Preux ! car je prétends que ce nom[134] vous demeure, au moins dans notre société. C'est, je crois, vous dire assez qu'on n'entend pas vous en exclure, à moins que cette exclusion ne vienne de vous. En voyant par la lettre ci-jointe que j'ai fait plus que vous ne me demandiez, apprenez à prendre un peu plus de confiance en vos amis, et à ne plus reprocher à leur coeur des chagrins qu'ils partagent quand la raison les force à vous en donner. M. de Wolmar veut vous voir ; il vous offre sa maison, son amitié, ses conseils : il n'en fallait pas tant pour calmer toutes mes craintes sur votre voyage, et je m'offenserais moi-même si je pouvais un moment me défier de vous. Il fait plus, il prétend vous guérir, et dit que ni Julie, ni lui, ni vous, ni moi, ne pouvons être parfaitement heureux sans cela. Quoique j'attende beaucoup de sa sagesse, et plus de votre vertu, j'ignore quel sera le succès de cette entreprise. Ce que je sais bien, c'est qu'avec la femme qu'il a, le soin qu'il veut prendre est une pure générosité pour vous.

Venez donc, mon aimable ami, dans la sécurité d'un coeur honnête, satisfaire l'empressement que nous avons tous de vous embrasser et de vous voir paisible et content ; venez dans votre pays et parmi vos amis vous délasser de vos voyages et oublier tous les maux que vous avez soufferts. La dernière fois que vous me vîtes, j'étais une grave matrone, et mon amie était à l'extrémité ; mais à présent qu'elle se porte bien, et que je suis redevenue fille, me voilà tout aussi folle et presque aussi jolie qu'avant mon mariage. Ce qu'il y a du moins de bien sûr, c'est que je n'ai

Copyright Arvensa Editions

point changé pour vous, et que vous feriez bien des fois le tour du monde avant d'y trouver quelqu'un qui vous aimât comme moi.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Quatrième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre VI – De Saint-Preux à milord Édouard

Je me lève au milieu de la nuit pour vous écrire. Je ne saurais trouver un moment de repos. Mon coeur agité, transporté, ne peut se contenir au dedans de moi ; il a besoin de s'épancher. Vous qui l'avez si souvent garanti du désespoir, soyez le cher dépositaire des premiers plaisirs qu'il ait goûtés depuis si longtemps.

Je l'ai vue, milord ! mes yeux l'ont vue ! J'ai entendu sa voix ; ses mains ont touché les miennes ; elle m'a reconnu ; elle a marqué de la joie à me voir ; elle m'a appelé son ami, son cher ami ; elle m'a reçu dans sa maison ; plus heureux que je ne fus de ma vie, je loge avec elle sous un même toit, et maintenant que je vous écris je suis à trente pas d'elle.

Mes idées sont trop vives pour se succéder ; elles se présentent toutes ensemble ; elles se nuisent mutuellement. Je vais m'arrêter et reprendre haleine pour tâcher de mettre quelque ordre dans mon récit.

À peine après une si longue absence m'étais-je livré près de vous aux

Copyright Arvensa Editions

premiers transports de mon coeur en embrassant mon ami, mon libérateur et mon père, que vous songeâtes au voyage d'Italie. Vous me le fîtes désirer dans l'espoir de m'y soulager enfin du fardeau de mon inutilité pour vous. Ne pouvant terminer sitôt les affaires qui vous retenaient à Londres, vous me proposâtes de partir le premier pour avoir plus de temps à vous attendre ici. Je demandai la permission d'y venir ; je l'obtins, je partis ; et, quoique Julie s'offrît d'avance à mes regards, en songeant que j'allais m'approcher d'elle je sentis du regret à m'éloigner de vous. Milord, nous sommes quittes, ce seul sentiment vous a tout payé.

Il ne faut pas vous dire que, durant toute la route, je n'étais occupé que de l'objet de mon voyage ; mais une chose à remarquer, c'est que je commençai de voir sous un autre point de vue ce même objet qui n'était jamais sorti de mon coeur. Jusque-là je m'étais toujours rappelé Julie brillante comme autrefois des charmes de sa première jeunesse ; j'avais toujours vu ses beaux yeux animés du feu qu'elle m'inspirait ; ses traits chéris n'offraient à mes regards que des garants de mon bonheur, son amour et le mien se mêlaient tellement avec sa figure, que je ne pouvais les en séparer. Maintenant j'allais voir Julie mariée, Julie mère, Julie indifférente. Je m'inquiétais des changements que huit ans d'intervalle avaient pu faire à sa beauté. Elle avait eu la petite vérole ; elle s'en trouvait changée : à quel point le pouvait-elle être ? Mon imagination me refusait opiniâtrement des taches sur ce charmant visage ; et sitôt que j'en voyais un marqué de petite vérole, ce n'était plus celui de Julie. Je pensais encore à l'entrevue que nous allions avoir, à la réception qu'elle m'allait faire. Ce premier abord se présentait à mon esprit sous mille tableaux différents, et ce moment qui devait passer si vite revenait pour moi mille fois le jour.

Quand j'aperçus la cime des monts, le coeur me battit fortement, en me disant : elle est là. La même chose venait de m'arriver en mer à la vue des côtes d'Europe. La même chose m'était arrivée autrefois à Meillerie en découvrant la maison du baron d'Etange. Le monde n'est jamais divisé pour moi qu'en deux régions : celle où elle est, et celle où elle n'est pas. La première s'étend quand je m'éloigne, et se resserre à mesure que j'approche, comme un lieu où je ne dois jamais arriver. Elle est à présent bornée aux murs de sa chambre. Hélas ! ce lieu seul est habité ; tout le reste de l'univers est vide.

Plus j'approchais de la Suisse, plus je me sentais ému. L'instant où des hauteurs du Jura je découvris le lac de Genève fut un instant d'extase et de

Copyright Arvensa Editions

ravissement. La vue de mon pays, de ce pays si chéri, où des torrents de plaisirs avaient inondé mon coeur ; l'air des Alpes si salutaire et si pur ; le doux air de la patrie, plus suave que les parfums de l'Orient ; cette terre riche et fertile, ce paysage unique, le plus beau dont l'oeil humain fut jamais frappé ; ce séjour charmant auquel je n'avais rien trouvé d'égal dans le tour du monde ; l'aspect d'un peuple heureux et libre ; la douceur de la saison, la sérénité du climat ; mille souvenirs délicieux qui réveillaient tous les sentiments que j'avais goûtés ; tout cela me jetait dans des transports que je ne puis décrire, et semblait me rendre à la fois la jouissance de ma vie entière.

En descendant vers la côte je sentis une impression nouvelle dont je n'avais aucune idée ; c'était un certain mouvement d'effroi qui me resserrait le coeur et me troublait malgré moi. Cet effroi, dont je ne pouvais démêler la cause, croissait à mesure que j'approchais de la ville : il ralentissait mon empressement d'arriver, et fit enfin de tels progrès, que je m'inquiétais autant de ma diligence que j'avais fait jusque-là de ma lenteur. En entrant à Vevai, la sensation que j'éprouvai ne fut rien moins qu'agréable : je fus saisi d'une violente palpitation qui m'empêchait de respirer ; je parlais d'une voix altérée et tremblante. J'eus peine à me faire entendre en demandant M. de Wolmar ; car je n'osai jamais nommer sa femme. On me dit qu'il demeurait à Clarens. Cette nouvelle m'ôta de dessus la poitrine un poids de cinq cents livres ; et, prenant les deux lieues qui me restaient à faire pour un répit, je me réjouis de ce qui m'eût désolé dans un autre temps ; mais j'appris avec un vrai chagrin que Mme d'Orbe était à Lausanne. J'entrai dans une auberge pour reprendre les forces qui me manquaient : il me fut impossible d'avaler un seul morceau ; je suffoquais en buvant, et ne pouvais vider un verre qu'à plusieurs reprises. Ma terreur redoubla quand je vis mettre les chevaux pour repartir. Je crois que j'aurais donné tout au monde pour voir briser une roue en chemin. Je ne voyais plus Julie ; mon imagination troublée ne me présentait que des objets confus ; mon âme était dans un tumulte universel. Je connaissais la douleur et le désespoir ; je les aurais préférés à cet horrible état. Enfin je puis dire n'avoir de ma vie éprouvé d'agitation plus cruelle que celle où je me trouvai durant ce court trajet, et je suis convaincu que je ne l'aurais pu supporter une journée entière.

En arrivant, je fis arrêter à la grille ; et, me sentant hors d'état de faire un pas, j'envoyai le postillon dire qu'un étranger demandait à parler à M.

Copyright Arvensa Editions

de Wolmar. Il était à la promenade avec sa femme. On les avertit, et ils vinrent par un autre côté, tandis que, les yeux fichés sur l'avenue, j'attendais dans des transes mortelles d'y voir paraître quelqu'un.

À peine Julie m'eut-elle aperçu qu'elle me reconnut. À l'instant, me voir, s'écrier, courir, s'élancer dans mes bras, ne fut pour elle qu'une même chose. À ce son de voix je me sens tressaillir ; je me retourne, je la vois, je la sens. O milord ! ô mon ami... je ne puis parler... Adieu crainte ; adieu terreur, effroi, respect humain. Son regard, son cri, son geste, me rendent en un moment la confiance, le courage, et les forces. Je puise dans ses bras la chaleur et la vie ; je pétille de joie en la serrant dans les miens. Un transport sacré nous tient dans un long silence étroitement embrassés, et ce n'est qu'après un si doux saisissement que nos voix commencent à se confondre et nos yeux à mêler leurs pleurs. M. de Wolmar était là ; je le savais, je le voyais, mais qu'aurais-je pu voir ? Non, quand l'univers entier se fût réuni contre moi, quand l'appareil des tourments m'eût environné, je n'aurais pas dérobé mon coeur à la moindre de ces caresses, tendres prémices d'une amitié pure et sainte que nous emporterons dans le ciel !

Cette première impétuosité suspendue, Madame de Wolmar me prit par la main, et, se retournant vers son mari, lui dit avec une certaine grâce d'innocence et de candeur dont je me sentis pénétré : « Quoiqu'il soit mon ancien ami, je ne vous le présente pas, je le reçois de vous, et ce n'est qu'honoré de votre amitié qu'il aura désormais la mienne. — Si les nouveaux amis ont moins d'ardeur que les anciens, me dit-il en m'embrassant, ils seront anciens à leur tour, et ne céderont point aux autres. » Je reçus ses embrassements, mais mon coeur venait de s'épuiser, et je ne fis que les recevoir.

Après cette courte scène, j'observai du coin de l'oeil qu'on avait détaché ma malle et remisé ma chaise. Julie me prit sous le bras, et je m'avançai avec eux vers la maison, presque oppressé d'aise de voir qu'on y prenait possession de moi.

Ce fut alors qu'en contemplant plus paisiblement ce visage adoré, que j'avais cru trouver enlaidi, je vis avec une surprise amère et douce qu'elle était réellement plus belle et plus brillante que jamais. Ses traits charmants se sont mieux formés encore ; elle a pris un peu plus d'embonpoint qui ne fait qu'ajouter à son éblouissante blancheur. La petite vérole n'a laissé sur ses joues que quelques légères traces presque imperceptibles. Au lieu de cette pudeur souffrante qui lui faisait autrefois sans cesse baisser les yeux,

Copyright Arvensa Editions

on voit la sécurité de la vertu s'allier dans son chaste regard à la douceur et à la sensibilité ; sa contenance, non moins modeste, est moins timide ; un air plus libre et des grâces plus franches ont succédé à ces manières contraintes, mêlées de tendresse et de honte ; et si le sentiment de sa faute la rendait alors plus touchante, celui de sa pureté la rend aujourd'hui plus céleste.

À peine étions-nous dans le salon qu'elle disparut, et rentra le moment d'après. Elle n'était pas seule. Qui pensez-vous qu'elle amenait avec elle ? Milord, c'étaient ses enfants ! ses deux enfants plus beaux que le jour, et portant déjà sur leur physionomie enfantine le charme et l'attrait de leur mère ! Que devins-je à cet aspect ? Cela ne peut ni se dire ni se comprendre ; il faut le sentir. Mille mouvements contraires m'assaillirent à la fois ; mille cruels et délicieux souvenirs vinrent partager mon coeur. O spectacle ! ô regrets ! Je me sentais déchirer de douleur et transporter de joie. Je voyais, pour ainsi dire, multiplier celle qui me fut si chère. Hélas ! je voyais au même instant la trop vive preuve qu'elle ne m'était plus rien, et mes pertes semblaient se multiplier avec elle.

Elle me les amena par la main. « Tenez, me dit-elle d'un ton qui me perça l'âme, voilà les enfants de votre amie : ils seront vos amis un jour ; soyez le leur dès aujourd'hui. » Aussitôt ces deux petites créatures s'empressèrent autour de moi, me prirent les mains, et m'accablant de leurs innocentes caresses, tournèrent vers l'attendrissement toute mon émotion. Je les pris dans mes bras l'un et l'autre ; et les pressant contre ce coeur agité : « Chers et aimables enfants, dis-je avec un soupir, vous avez à remplir une grande tâche. Puissiez-vous ressembler à ceux de qui vous tenez la vie ; puissiez-vous imiter leurs vertus, et faire un jour par les vôtres la consolation de leurs amis infortunés ! » Madame de Wolmar enchantée me sauta au cou une seconde fois, et semblait me vouloir payer par ses caresses de celles que je faisais à ses deux fils. Mais quelle différence du premier embrassement à celui-là ! Je l'éprouvai avec surprise. C'était une mère de famille que j'embrassais ; je la voyais environnée de son époux et de ses enfants ; ce cortège m'en imposait. Je trouvais sur son visage un air de dignité qui ne m'avait pas frappé d'abord ; je me sentais forcé de lui porter une nouvelle sorte de respect ; sa familiarité m'était presque à charge ; quelque belle qu'elle me parût, j'aurais baisé le bord de sa robe de meilleur coeur que sa joue : dès cet instant, en un mot, je connus qu'elle ou moi n'étions plus les mêmes, et je commençai tout de bon à bien

Copyright Arvensa Editions

augurer de moi.

M. de Wolmar, me prenant par la main, me conduisit ensuite au logement qui m'était destiné. « Voilà, me dit-il en y entrant, votre appartement : il n'est point celui d'un étranger ; il ne sera plus celui d'un autre ; et désormais il restera vide ou occupé par vous. » Jugez si ce compliment me fut agréable ; mais je ne le méritais pas encore assez pour l'écouter sans confusion. M. de Wolmar me sauva l'embarras d'une réponse. Il m'invita à faire un tour de jardin. Là, il fit si bien que je me trouvai plus à mon aise ; et, prenant le ton d'un homme instruit de mes anciennes erreurs, mais plein de confiance dans ma droiture, il me parla comme un père à son enfant, et me mit à force d'estime dans l'impossibilité de la démentir. Non, milord, il ne s'est pas trompé ; je n'oublierai point que j'ai la sienne et la vôtre à justifier. Mais pourquoi faut-il que mon coeur se resserre à ses bienfaits ? Pourquoi faut-il qu'un homme que je dois aimer soit le mari de Julie ?

Cette journée semblait destinée à tous les genres d'épreuves que je pouvais subir. Revenus auprès de Madame de Wolmar, son mari fut appelé pour quelque ordre à donner ; et je restai seul avec elle.

Je me trouvai alors dans un nouvel embarras, le plus pénible et le moins prévu de tous. Que lui dire ? comment débuter ? Oserais-je rappeler nos anciennes liaisons et des temps si présents à ma mémoire ? Laisserais-je penser que je les eusse oubliés ou que je ne m'en souciasse plus ? Quel supplice de traiter en étrangère celle qu'on porte au fond de son coeur ! Quelle infamie d'abuser de l'hospitalité pour lui tenir des discours qu'elle ne doit plus entendre ! Dans ces perplexités je perdais toute contenance ; le feu me montait au visage ; je n'osais ni parler, ni lever les yeux, ni faire le moindre geste ; et je crois que je serais resté dans cet état violent jusqu'au retour de son mari, si elle ne m'en eût tiré. Pour elle, il ne parut pas que ce tête-à-tête l'eût gênée en rien. Elle conserva le même maintien et les mêmes manières qu'elle avait auparavant, elle continua de me parler sur le même ton ; seulement je crus voir qu'elle essayait d'y mettre encore plus de gaieté et de liberté, jointe à un regard, non timide et tendre, mais doux et affectueux, comme pour m'encourager à me rassurer et à sortir d'une contrainte qu'elle ne pouvait manquer d'apercevoir.

Elle me parla de mes longs voyages : elle voulait en savoir les détails, ceux surtout des dangers que j'avais courus, des maux que j'avais endurés ; car elle n'ignorait pas, disait-elle que son amitié m'en devait le

Copyright Arvensa Editions

dédommagement. « Ah ! Julie, lui dis-je avec tristesse, il n'y a qu'un moment que je suis avec vous ; voulez-vous déjà me renvoyer aux Indes ? — Non pas, dit-elle en riant, mais j'y veux aller à mon tour. »

Je lui dis que je vous avais donné une relation de mon voyage, dont je lui apportais une copie. Alors, elle me demanda de vos nouvelles avec empressement. Je lui parlai de vous, et ne pus le faire sans lui retracer les peines que j'avais souffertes et celles que je vous avais données. Elle en fut touchée ; elle commença d'un ton plus sérieux à entrer dans sa propre justification, et à me montrer qu'elle avait dû faire tout ce qu'elle avait fait. M. de Wolmar rentra au milieu de son discours ; et ce qui me confondit, c'est qu'elle le continua en sa présence exactement comme s'il n'y eût pas été. Il ne put s'empêcher de sourire en démêlant mon étonnement. Après qu'elle eut fini, il me dit : « Vous voyez un exemple de la franchise qui règne ici. Si vous voulez sincèrement être vertueux, apprenez à l'imiter : c'est la seule prière et la seule leçon que j'aie à vous faire. Le premier pas vers le vice est de mettre du mystère aux actions innocentes ; et quiconque aime à se cacher a tôt ou tard raison de se cacher. Un seul précepte de morale peut tenir lieu de tous les autres, c'est celui-ci : ne fais ni ne dis jamais rien que tu ne veuilles que tout le monde voie et entende ; et, pour moi, j'ai toujours regardé comme le plus estimable des hommes ce Romain qui voulait que sa maison fût construite de manière qu'on vît tout ce qui s'y faisait.

J'ai, continua-t-il, deux partis à vous proposer : choisissez librement celui qui vous conviendra le mieux, mais choisissez l'un ou l'autre. » Alors, prenant la main de sa femme et la mienne, il me dit en la serrant : « Notre amitié commence ; en voici le cher lien ; qu'elle soit indissoluble. Embrassez votre soeur et votre amie ; traitez-la toujours comme telle ; plus vous serez familier avec elle, mieux je penserai de vous. Mais vivez dans le tête-à-tête comme si j'étais présent, ou devant moi comme si je n'y étais pas : voilà tout ce que je vous demande. Si vous préférez le dernier parti, vous le pouvez sans inquiétude ; car, comme je me réserve le droit de vous avertir de tout ce qui me déplaira, tant que je ne dirai rien vous serez sûr de ne m'avoir point déplu. »

Il y avait deux heures que ce discours m'aurait fort embarrassé ; mais M. de Wolmar commençait à prendre une si grande autorité sur moi, que j'y étais déjà presque accoutumé. Nous recommençâmes à causer paisiblement tous trois, et chaque fois que je parlais à Julie je ne manquais

Copyright Arvensa Editions

point de l'appeler *Madame*. « Parlez-moi franchement, dit enfin son mari en m'interrompant ; dans l'entretien de tout à l'heure disiez-vous *Madame* ? — Non dis-je un peu déconcerté ; mais la bienséance... — La bienséance, reprit-il, n'est que le masque du vice ; où la vertu règne elle est inutile ! je n'en veux point. Appelez ma femme *Julie* en ma présence, ou *Madame* en particulier, cela m'est indifférent. » Je commençai de connaître alors à quel homme j'avais affaire, et je résolus bien de tenir toujours mon coeur en état d'être vu de lui.

Mon corps, épuisé de fatigue, avait grand besoin de nourriture, et mon esprit de repos ; je trouvai l'un et l'autre à table. Après tant d'années d'absence et de douleurs, après de si longues courses, je me disais dans une sorte de ravissement : « Je suis avec Julie, je la vois, je lui parle ; je suis à table avec elle, elle me voit sans inquiétude, elle me reçoit sans crainte, rien ne trouble le plaisir que nous avons d'être ensemble. Douce et précieuse innocence, je n'avais point goûté tes charmes, et ce n'est que d'aujourd'hui que je commence d'exister sans souffrir ! »

Le soir, en me retirant, je passai devant la chambre des maîtres de la maison ; je les y vis entrer ensemble : je gagnai tristement la mienne, et ce moment ne fut pas pour moi le plus agréable de la journée.

Voilà, milord, comment s'est passée cette première entrevue, désirée si passionnément et si cruellement redoutée. J'ai tâché de me recueillir depuis que je suis seul, je me suis efforcé de sonder mon coeur ; mais l'agitation de la journée précédente s'y prolonge encore, et il m'est impossible de juger si tôt de mon véritable état. Tout ce que je sais très certainement, c'est que si mes sentiments pour elle n'ont pas changé d'espèce, ils ont au moins bien changé de forme ; que j'aspire toujours à voir un tiers entre nous, et que je crains autant le tête-à-tête que je le désirais autrefois.

Je compte aller dans deux ou trois jours à Lausanne. Je n'ai vu Julie encore qu'à demi quand je n'ai pas vu sa cousine, cette aimable et chère amie à qui je dois tant, qui partagera sans cesse avec vous mon amitié, mes soins, ma reconnaissance, et tous les sentiments dont mon coeur est resté le maître. À mon retour, je ne tarderai pas à vous en dire davantage. J'ai besoin de vos avis, et je veux m'observer de près. Je sais mon devoir et le remplirai. Quelque doux qu'il me soit d'habiter cette maison, je l'ai résolu, je le jure : si je m'aperçois jamais que je m'y plais trop, j'en sortirai dans l'instant.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Quatrième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre VII – De Madame de Wolmar à Madame d'Orbe

Si tu nous avais accordé le délai que nous te demandions, tu aurais eu le plaisir avant ton départ d'embrasser ton protégé. Il arriva avant-hier et voulait t'aller voir aujourd'hui ; mais une espèce de courbature, fruit de la fatigue et du voyage, le retient dans sa chambre, et il a été saigné[135] ce matin. D'ailleurs, j'avais bien résolu, pour te punir, de ne le pas laisser partir sitôt ; et tu n'as qu'à le venir voir ici, ou je promets que tu ne le verras de longtemps. Vraiment cela serait bien imaginé qu'il vît séparément les inséparables !

En vérité, ma cousine, je ne sais quelles vaines terreurs m'avaient fasciné l'esprit sur ce voyage, et j'ai honte de m'y être opposée avec tant d'obstination. Plus je craignais de le revoir, plus je serais fâchée aujourd'hui de ne l'avoir pas vu ; car sa présence a détruit des craintes qui m'inquiétaient encore, et qui pouvaient devenir légitimes à force de m'occuper de lui. Loin que l'attachement que je sens pour lui m'effraye, je crois que s'il m'était moins cher je me défierais plus de moi ; mais je l'aime aussi tendrement que jamais, sans l'aimer de la même manière. C'est de la comparaison de ce que j'éprouve à sa vue, et de ce que j'éprouvais jadis que je tire la sécurité de mon état présent ; et dans des sentiments si divers la différence se fait sentir à proportion de leur vivacité.

Quant à lui, quoique je l'aie reconnu du premier instant, je l'ai trouvé fort changé ; et, ce qu'autrefois je n'aurais guère imaginé possible, à bien des égards il me paraît changé en mieux. Le premier jour il donna quelques signes d'embarras, et j'eus moi-même bien de la peine à lui cacher le mien ; mais il ne tarda pas à prendre le ton ferme et l'air ouvert qui convient à

Copyright Arvensa Editions

son caractère. Je l'avais toujours vu timide et craintif ; la frayeur de me déplaire, et peut-être la secrète honte d'un rôle peu digne d'un honnête homme, lui donnaient devant moi je ne sais quelle contenance servile et basse dont tu t'es plus d'une fois moquée avec raison. Au lieu de la soumission d'un esclave, il a maintenant le respect d'un ami qui honorer ce qu'il estime ; il tient avec assurance des propos honnêtes ; il n'a pas peur que ses maximes de vertu contrarient ses intérêts ; il ne craint ni de se faire tort, ni de me faire affront, en louant les choses louables ; et l'on sent dans tout ce qu'il dit la confiance d'un homme droit et sûr de lui-même, qui tire de son propre coeur l'approbation qu'il ne cherchait autrefois que dans mes regards. Je trouve aussi que l'usage du monde et l'expérience lui ont ôté ce ton dogmatique et tranchant qu'on prend dans le cabinet ; qu'il est moins prompt à juger les hommes depuis qu'il en a beaucoup observé, moins pressé d'établir des propositions universelles depuis qu'il a tant vu d'exceptions, et qu'en général l'amour de la vérité l'a guéri de l'esprit de système ; de sorte qu'il est devenu moins brillant et plus raisonnable, et qu'on s'instruit beaucoup mieux avec lui depuis qu'il n'est plus si savant.

Sa figure est changée aussi, et n'est pas moins bien ; sa démarche est plus assurée ; sa contenance est plus libre, son port est plus fier : il a rapporté de ses campagnes un certain air martial qui lui sied d'autant mieux, que son geste, vif et prompt quand il s'anime, est d'ailleurs plus grave et plus posé qu'autrefois. C'est un marin dont l'attitude est flegmatique et froide, et le parler bouillant et impétueux. À trente ans passés son visage est celui de l'homme dans sa perfection, et joint au feu de la jeunesse la majesté de l'âge mûr. Son teint n'est pas reconnaissable ; il est noir comme un More, et de plus fort marqué de la petite vérole. Ma chère, il te faut tout dire : ces marques me font quelque peine à regarder, et je me surprends souvent à les regarder malgré moi.

Je crois m'apercevoir que, si je l'examine, il n'est pas moins attentif à m'examiner. Après une si longue absence, il est naturel de se considérer mutuellement avec une sorte de curiosité ; mais si cette curiosité semble tenir de l'ancien empressement, quelle différence dans la manière aussi bien que dans le motif ! Si nos regards se rencontrent moins souvent, nous nous regardons avec plus de liberté. Il semble que nous ayons une convention tacite pour nous considérer alternativement. Chacun sent, pour ainsi dire, quand c'est le tour de l'autre, et détourne les yeux à son tour. Peut-on revoir sans plaisir, quoique l'émotion n'y soit plus, ce qu'on aima si

Copyright Arvensa Editions

tendrement autrefois, et qu'on aime si purement aujourd'hui ? Qui sait si l'amour-propre ne cherche point à justifier les erreurs passées ? Qui sait si chacun des deux, quand la passion cesse de l'aveugler, n'aime point encore à se dire : « Je n'avais pas trop mal choisi ? » Quoi qu'il en soit, je te le répète sans honte, je conserve pour lui des sentiments très doux qui dureront autant que ma vie. Loin de me reprocher ces sentiments, je m'en applaudis ; je rougirais de ne les avoir pas comme d'un vice de caractère et de la marque d'un mauvais coeur. Quant à lui, j'ose croire qu'après la vertu je suis ce qu'il aime le mieux au monde. Je sens qu'il s'honore de mon estime ; je m'honore à mon tour de la sienne, et mériterai de la conserver. Ah ! si tu voyais avec quelle tendresse il caresse me enfants, si tu savais quel plaisir il prend à parler de toi, cousine, tu connaîtrais que je lui suis encore chère.

Ce qui redouble ma confiance dans l'opinion que nous avons toutes deux de lui, c'est que M. de Wolmar la partage, et qu'il en pense par lui-même, depuis qu'il l'a vu, tout le bien que nous lui en avions dit. Il m'en a beaucoup parlé ces deux soirs, en se félicitant du parti qu'il a pris, et me faisant la guerre de ma résistance. « Non, me disait-il hier, nous ne laisserons point un si honnête homme en doute sur lui-même ; nous lui apprendrons à mieux compter sur sa vertu ; et peut-être un jour jouirons-nous avec plus d'avantage que vous ne pensez du fruit des soins que nous allons prendre. Quant à présent, je commence déjà par vous dire que son caractère me plaît, et que je l'estime surtout par un côté dont il ne se doute guère, savoir la froideur qu'il a vis-à-vis de moi. Moins il me témoigne d'amitié, plus il m'en inspire ; je ne saurais vous dire combien je craignais d'en être caressé. C'était la première épreuve que je lui destinais. Il doit s'en présenter une seconde [136] sur laquelle je l'observerai ; après quoi je ne l'observerai plus. — Pour celle-ci, lui dis-je, elle ne prouve autre chose que la franchise de son caractère ; car jamais il ne peut se résoudre autrefois à prendre un air soumis et complaisant avec mon père, quoiqu'il y eût un si grand intérêt et que je l'en eusse instamment prié. Je vis avec douleur qu'il s'ôtait cette unique ressource, et ne pus lui savoir mauvais gré de ne pouvoir être faux en rien. — Le cas est bien différent, reprit mon mari ; il y a entre votre père et lui une antipathie naturelle fondée sur l'opposition de leurs maximes. Quant à moi, qui n'ai ni systèmes ni préjugés, je suis sûr qu'il ne me hait point naturellement. Aucun homme ne

Copyright Arvensa Editions

me hait ; un homme sans passion ne peut inspirer d'aversion à personne ; mais je lui ai ravi son bien, il ne me le pardonnera pas sitôt. Il ne m'en aimera que plus tendrement, quand il sera parfaitement convaincu que le mal que je lui ai fait ne m'empêche pas de le voir de bon oeil. S'il me caressait à présent, il serait un fourbe ; s'il ne me caressait jamais, il serait un monstre. »

Voilà, ma Claire, à quoi nous en sommes ; et je commence à croire que le ciel bénira la droiture de nos coeurs et les intentions bienfaisantes de mon mari. Mais je suis bien bonne d'entrer dans tous ces détails : tu ne mérites pas que j'aie tant de plaisir à m'entretenir avec toi : j'ai résolu de ne te plus rien dire ; et si tu veux en savoir davantage, viens l'apprendre.

P. S. — Il faut pourtant que je te dise encore ce qui vient de se passer au sujet de cette lettre. Tu sais avec quelle indulgence M. de Wolmar reçut l'aveu tardif que ce retour imprévu me força de lui faire. Tu vis avec quelle douceur il sut essuyer mes pleurs et dissiper ma honte. Soit que je ne lui eusse rien appris, comme tu l'as assez raisonnablement conjecturé, soit qu'en effet il fût touché d'une démarche qui ne pouvait être dictée que par le repentir, non seulement il a continué de vivre avec moi comme auparavant, mais il semble avoir redoublé de soins, de confiance, d'estime, et vouloir me dédommager à force d'égards de la confusion que cet aveu m'a coûté. Ma cousine, tu connais mon coeur ; juge de l'impression qu'y fait une pareille conduite !

Sitôt que je le vis résolu à laisser venir notre ancien maître, je résolus de mon côté de prendre contre moi la meilleure précaution que je pusse employer ; ce fut de choisir mon mari même pour mon confident, de n'avoir aucun entretien particulier qui ne lui fût rapporté, et de n'écrire aucune lettre qui ne lui fût montrée. Je m'imposai même d'écrire chaque lettre comme s'il ne la devait point voir, et de la lui montrer ensuite. Tu trouveras un article dans celle-ci qui m'est venu de cette manière ; et si je n'ai pu m'empêcher, en l'écrivant, de songer qu'il le verrait, je me rends le témoignage que cela ne m'y a pas fait changer un mot : mais quand j'ai voulu lui porter ma lettre il s'est moqué de moi, et n'a pas eu la complaisance de la lire.

Je t'avoue que j'ai été un peu piquée de ce refus, comme s'il s'était défié de ma bonne foi. Ce mouvement ne lui a pas échappé : le plus franc et le plus généreux des hommes m'a bientôt rassurée. « Avouez, m'a-t-il dit, que dans cette lettre vous avez moins parlé de moi qu'à l'ordinaire. » J'en suis

Copyright Arvensa Editions

convenue. Était-il séant d'en beaucoup parler pour lui montrer ce que j'en aurais dit ? « Eh bien ! a-t-il repris en souriant, j'aime mieux que vous parliez de moi davantage et ne point savoir ce que vous en direz. » Puis il a poursuivi d'un ton plus sérieux : « Le mariage est un état trop austère et trop grave pour supporter toutes les petites ouvertures de coeur qu'admet la tendre amitié. Ce dernier lien tempère quelquefois à propos l'extrême sévérité de l'autre, et il est bon qu'une femme honnête et sage puisse chercher auprès d'une fidèle amie les consolations, les lumières et les conseils qu'elle n'oserait demander à son mari sur certaines matières. Quoique vous ne disiez jamais rien entre vous dont vous n'aimassiez à m'instruire, gardez-vous de vous en faire une loi, de peur que ce devoir ne devienne une gêne, et que vos confidences n'en soient moins douces en devenant plus étendues. Croyez-moi, les épanchements de l'amitié se retiennent devant un témoin, quel qu'il soit. Il y a mille secrets que trois amis doivent savoir, et qu'ils ne peuvent se dire que deux à deux. Vous communiquez bien les mêmes choses à votre amie et à votre époux, mais non pas de la même manière ; et si vous voulez tout confondre, il arrivera que vos lettres seront écrites plus à moi qu'à elle, et que vous ne serez à votre aise ni avec l'un ni avec l'autre. C'est pour mon intérêt autant que pour le vôtre que je vous parle ainsi. Ne voyez-vous pas que vous craignez déjà la juste honte de me louer en ma présence ? Pourquoi voulez-vous nous ôter, à vous le plaisir de dire à votre amie combien votre mari vous est cher, à moi, celui de penser que dans vos plus secrets entretiens vous aimez à parler bien de lui ? Julie ! Julie ! a-t-il ajouté en me serrant la main et me regardant avec bonté, vous abaisserez-vous à des précautions si peu dignes de ce que vous êtes, et n'apprendrez-vous jamais à vous estimer votre prix ? »

Ma chère amie, j'aurais peine à dire comment s'y prend cet homme incomparable, mais je ne sais plus rougir de moi devant lui. Malgré que j'en aie, il m'élève au-dessus de moi-même, et je sens qu'à force de confiance il m'apprend à la mériter.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Quatrième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre VIII – Réponse de Madame d'Orbe à Madame de Wolmar

Comment ! cousine, notre voyageur est arrivé, et je ne l'ai pas vu encore à mes pieds chargé des dépouilles de l'Amérique ! Ce n'est pas lui, je t'en avertis, que j'accuse de ce délai, car je sais qu'il lui dure autant qu'à moi ; mais je vois qu'il n'a pas aussi bien oublié que tu dis son ancien métier d'esclave, et je me plains moins de sa négligence que de ta tyrannie. Je te trouve aussi fort bonne de vouloir qu'une prude grave et formaliste comme moi fasse les avances, et que, toute affaire cessante, je coure baiser un visage noir et crotu[137], qui a passé quatre fois sous le soleil et vu le pays des épices. Mais tu me fais rire surtout quand tu te presses de gronder de peur que je ne gronde la première. Je voudrais bien savoir de quoi tu te mêles. C'est mon métier de quereller, j'y prends plaisir, je m'en acquitte à merveille, et cela me va très bien ; mais toi, tu y es gauche on ne peut davantage, et ce n'est point du tout ton fait. En revanche, si tu savais combien tu as de grâce à avoir tort, combien ton air confus et ton oeil suppliant te rendent charmante, au lieu de gronder tu passerais ta vie à demander pardon, sinon par devoir, au moins par coquetterie.

Quant à présent, demande-moi pardon de toutes manières. Le beau projet que celui de prendre son mari pour son confident, et l'obligeante précaution pour une aussi sainte amitié que la nôtre ! Amie injuste et femme pusillanime ! à qui te fieras-tu de ta vertu sur la terre, si tu te défies de tes sentiments et des miens ? Peux-tu, sans nous offenser toutes deux, craindre ton coeur et mon indulgence dans les noeuds sacrés où tu vis ? J'ai peine à comprendre comment la seule idée d'admettre un tiers dans les

Copyright Arvensa Editions

secrets caquetages de deux femmes ne t'a pas révoltée. Pour moi, j'aime fort à babiller à mon aise avec toi ; mais si je savais que l'oeil d'un homme eût jamais fureté mes lettres, je n'aurais plus de plaisir à t'écrire ; insensiblement la froideur s'introduirait entre nous avec la réserve, et nous ne nous aimerions plus que comme deux autres femmes. Regarde à quoi nous exposait ta sotte défiance, si ton mari n'eût été plus sage que toi.

Il a très prudemment fait de ne vouloir point lire ta lettre. Il en eût peut-être été moins content que tu n'espérais, et moins que je ne le suis moi-même, à qui l'état où je t'ai vue apprend à mieux juger de celui où je te vois. Tous ces sages contemplatifs, qui ont passé leur vie à l'étude du coeur humain, en savent moins sur les vrais signes de l'amour que la plus bornée des femmes sensibles. M. de Wolmar aurait d'abord remarqué que ta lettre entière est employée à parler de notre ami, et n'aurait point vu l'apostille où tu n'en dis pas un mot. Si tu avais écrit cette apostille, il y a dix ans, mon enfant, je ne sais comment tu aurais fait, mais l'ami y serait toujours rentré par quelque coin, d'autant plus que le mari ne la devait point voir.

M. de Wolmar aurait encore observé l'attention que tu as mise à examiner son hôte, et le plaisir que tu prends à le décrire ; mais il mangerait Aristote et Platon avant de savoir qu'on regarde son amant et qu'on ne l'examine pas. Tout examen exige un sang-froid qu'on n'a jamais en voyant ce qu'on aime.

Enfin il s'imaginerait que tous ces changements que tu as observés seraient échappés à une autre ; et moi j'ai bien peur au contraire d'en trouver qui te seront échappés. Quelque différent que ton hôte soit de ce qu'il était, il changerait davantage encore, que, si ton coeur n'avait point changé, tu le verrais toujours le même. Quoi qu'il en soit, tu détournes les yeux quand il te regarde : c'est encore un fort bon signe. Tu les détournes, cousine ? Tu ne les baisses donc plus ? Car sûrement tu n'as pas pris un mot pour l'autre. Crois-tu que notre sage eût aussi remarqué cela ?

Une autre chose très capable d'inquiéter un mari, c'est je ne sais quoi de touchant et d'affectueux qui reste dans ton langage au sujet de ce qui te fut cher. En te lisant, en t'entendant parler, on a besoin de te bien connaître pour ne pas se tromper à tes sentiments ; on a besoin de savoir que c'est seulement d'un ami que tu parles, ou que tu parles ainsi de tous tes amis ; mais quant à cela, c'est un effet naturel de ton caractère, que ton mari connaît trop bien pour s'en alarmer. Le moyen que dans un coeur si

Copyright Arvensa Editions

tendre la pure amitié n'ait pas encore un peu l'air de l'amour ? Écoute, cousine : tout ce que je te dis doit bien te donner du courage, mais non de la témérité. Tes progrès sont sensibles, et c'est beaucoup. Je ne comptais que sur ta vertu, et je commence à compter aussi sur ta raison : je regarde à présent ta guérison sinon comme parfaite, au moins comme facile, et tu en as précisément assez fait pour te rendre inexcusable si tu n'achèves pas.

Avant d'être à ton apostille, j'avais déjà remarqué le petit article que tu as eu la franchise de ne pas supprimer ou modifier en songeant qu'il serait vu de ton mari. Je suis sûre qu'en le lisant il eût, s'il se pouvait, redoublé pour toi d'estime ; mais il n'en eût pas été plus content de l'article. En général, ta lettre était très propre à lui donner beaucoup de confiance en ta conduite et beaucoup d'inquiétude sur ton penchant. Je t'avoue que ces marques de petite vérole, que tu regardes tant, me font peur ; et jamais l'amour ne s'avisa d'un plus dangereux fard. Je sais que ceci ne serait rien pour une autre ; mais, cousine, souviens-t'en toujours, celle que la jeunesse et la figure d'un amant n'avaient pu séduire se perdit en pensant aux maux qu'il avait soufferts pour elle. Sans doute le ciel a voulu qu'il lui restât des marques de cette maladie pour exercer ta vertu, et qu'il ne t'en restât pas pour exercer la sienne.

Je reviens au principal sujet de ta lettre : tu sais qu'à celle de notre ami j'ai volé ; le cas était grave. Mais à présent si tu savais dans quel embarras m'a mis cette courte absence et combien j'ai d'affaires à la fois, tu sentirais l'impossibilité où je suis de quitter derechef ma maison, sans m'y donner de nouvelles entraves et me mettre dans la nécessité d'y passer encore cet hiver, ce qui n'est pas mon compte ni le tien. Ne vaut-il pas mieux nous priver de nous voir deux ou trois jours à la hâte, et nous rejoindre six mois plus tôt ? Je pense aussi qu'il ne sera pas inutile que je cause en particulier et un peu à loisir avec notre philosophe, soit pour sonder et raffermir son coeur, soit pour lui donner quelques avis utiles sur la manière dont il doit se conduire avec ton mari, et même avec toi ; car je n'imagine pas que tu puisses lui parler bien librement là-dessus, et je vois par ta lettre même qu'il a besoin de conseil. Nous avons pris une si grande habitude de le gouverner, que nous sommes un peu responsables de lui à notre propre conscience ; et jusqu'à ce que sa raison soit entièrement libre, nous y devons suppléer. Pour moi, c'est un soin que je prendrai toujours avec plaisir ; car il a eu pour mes avis des déférences coûteuses que je n'oublierai jamais, et il n'y a point d'homme au monde, depuis que le mien

Copyright Arvensa Editions

n'est plus, que j'estime et que j'aime autant que lui. Je lui réserve aussi pour son compte le plaisir de me rendre ici quelques services : J'ai beaucoup de papiers mal en ordre qu'il m'aidera à débrouiller, et quelques affaires épineuses où j'aurai besoin à mon tour de ses lumières et de ses soins. Au reste, je compte ne le garder que cinq ou six jours tout au plus, et peut-être te le renverrai-je dès le lendemain ; car j'ai trop de vanité pour attendre que l'impatience de s'en retourner le prenne, et l'oeil trop bon pour m'y tromper.

Ne manque donc pas, sitôt qu'il sera remis, de me l'envoyer, c'est-à-dire de le laisser venir, ou je n'entendrai pas raillerie. Tu sais bien que si je ris quand je pleure et n'en suis pas moins affligée, je ris aussi quand je gronde et n'en suis pas moins en colère. Si tu es bien sage et que tu fasses les choses de bonne grâce, je te promets de t'envoyer avec lui un joli petit présent qui te fera plaisir, et très grand plaisir ; mais si tu me fais languir, je t'avertis que tu n'auras rien.

P. S. — À propos, dis-moi, notre marin fume-t-il ? Jure-t-il ? Boit-il de l'eau-de-vie ? Porte-t-il un grand sabre ? À-t-il la mine d'un flibustier ? Mon Dieu ! que je suis curieuse de voir l'air qu'on a quand on revient des antipodes !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Quatrième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre IX – De Madame d'Orbe à Madame de Wolmar

Tiens, cousine, voilà ton esclave que je te renvoie. J'en ai fait le mien durant ces huit jours, et il a porté ses fers de si bon coeur qu'on voit qu'il est tout fait pour servir. Rends-moi grâce de ne l'avoir pas gardé huit autres jours encore ; car, ne t'en déplaise, si j'avais attendu qu'il fût prêt à s'ennuyer avec moi, j'aurais pu ne pas le renvoyer sitôt. Je l'ai donc gardé sans scrupule ; mais j'ai eu celui de n'oser le loger dans ma maison. Je me suis senti quelquefois cette fierté d'âme qui dédaigne les serviles bienséances et sied si bien à la vertu. J'ai été plus timide en cette occasion sans savoir pourquoi ; et tout ce qu'il y a de sûr, c'est que je serais plus portée à me reprocher cette réserve qu'à m'en applaudir.

Mais toi, sais-tu bien pourquoi notre ami s'endurait si paisiblement ici ? Premièrement, il était avec moi, et je prétends que c'est déjà beaucoup pour prendre patience. Il m'épargnait des tracas et me rendait service dans mes affaires ; un ami ne s'ennuie point à cela. Une troisième chose que tu as déjà devinée, quoique tu n'en fasses pas semblant, c'est qu'il me parlait de toi ; et si nous ôtions le temps qu'a duré cette causerie de celui qu'il a passé ici, tu verrais qu'il m'en est fort peu resté pour mon compte. Mais quelle bizarre fantaisie de s'éloigner de toi pour avoir le plaisir d'en parler ? Pas si bizarre qu'on dirait bien. Il est contraint en ta présence ; il faut qu'il s'observe incessamment ; la moindre indiscrétion deviendrait un crime, et dans ces moments dangereux le seul devoir se laisse entendre aux coeurs honnêtes : mais loin de ce qui nous fut cher, on se permet d'y songer encore. Si l'on étouffe un sentiment devenu coupable, pourquoi se reprocherait-on de l'avoir eu tandis qu'il ne l'était point ? Le doux souvenir d'un bonheur qui fut légitime peut-il jamais être criminel ? Voilà, je pense,

Copyright Arvensa Editions

un raisonnement qui t'irait mal, mais qu'après tout il peut se permettre. Il a recommencé pour ainsi dire la carrière de ses anciennes amours. Sa première jeunesse s'est écoulée une seconde fois dans nos entretiens ; il me renouvelait toutes ses confidences ; il rappelait ces temps heureux où il lui était permis de t'aimer ; il peignait à mon coeur les charmes d'une flamme innocente. Sans doute il les embellissait.

Il m'a peu parlé de son état présent par rapport à toi, et ce qu'il m'en a dit tient plus du respect et de l'admiration que de l'amour ; en sorte que je le vois retourner, beaucoup plus rassurée sur son coeur que quand il est arrivé. Ce n'est pas qu'aussitôt qu'il est question de toi l'on n'aperçoive au fond de ce coeur trop sensible un certain attendrissement que l'amitié seule, non moins touchante, marque pourtant d'un autre ton ; mais j'ai remarqué depuis longtemps que personne ne peut ni te voir ni penser à toi de sang-froid ; et si l'on joint au sentiment universel que ta vue inspire le sentiment plus doux qu'un souvenir ineffaçable a dû lui laisser, on trouvera qu'il est difficile et peut-être impossible qu'avec la vertu la plus austère il soit autre chose que ce qu'il est. Je l'ai bien questionné, bien observé, bien suivi ; je l'ai examiné autant qu'il m'a été possible : je ne puis bien lire dans son âme, il n'y lit pas mieux lui-même ; mais je puis te répondre au moins qu'il est pénétré de la force de ses devoirs et des tiens, et que l'idée de Julie méprisable et corrompue lui ferait plus d'horreur à concevoir que celle de son propre anéantissement. Cousine, je n'ai qu'un conseil à te donner, et je te prie d'y faire attention ; évite les détails sur le passé, et je te réponds de l'avenir.

Quant à la restitution dont tu me parles, il n'y faut plus songer. Après avoir épuisé toutes les raisons imaginables, je l'ai prié, pressé, conjuré, boudé, baisé, je lui ai pris les deux mains, je me serais mise à genoux s'il m'eût laissée faire : il ne m'a pas même écoutée ; il a poussé l'humeur et l'opiniâtreté jusqu'à jurer qu'il consentirait plutôt à ne te plus voir qu'à se dessaisir de ton portrait. Enfin, dans un transport d'indignation, me le faisant toucher attaché sur son coeur : « Le voilà, m'a-t-il dit d'un ton si ému qu'il en respirait à peine, le voilà ce portrait, le seul bien qui me reste, et qu'on m'envie encore ! Soyez sûre qu'il ne me sera jamais arraché qu'avec la vie. » Crois-moi, cousine, soyons sages et laissons-lui le portrait. Que t'importe au fond qu'il lui demeure ? Tant pis pour lui s'il s'obstine à le garder.

Après avoir bien épanché et soulagé son coeur, il m'a paru assez

Copyright Arvensa Editions

tranquille pour que je pusse lui parler de ses affaires. J'ai trouvé que le temps et la raison ne l'avaient point fait changer de système, et qu'il bornait toute son ambition à passer sa vie attaché à milord Édouard. Je n'ai pu qu'approuver un projet si honnête, si convenable à son caractère, et si digne de la reconnaissance qu'il doit à des bienfaits sans exemple. Il m'a dit que tu avais été du même avis, mais que M. de Wolmar avait gardé le silence. Il me vient dans la tête une idée : à la conduite assez singulière de ton mari et à d'autres indices, je soupçonne qu'il a sur notre ami quelque vue secrète qu'il ne dit pas. Laissons-le faire, et fions-nous à sa sagesse : la manière dont il s'y prend prouve assez que, si ma conjecture est juste, il ne médite rien que d'avantageux à celui pour lequel il prend tant de soins.

Tu n'as pas mal décrit sa figure et ses manières, et c'est un signe assez favorable que tu l'aies observé plus exactement que je n'aurais cru ; mais ne trouves-tu pas que ses longues peines et l'habitude de les sentir ont rendu sa physionomie encore plus intéressante qu'elle n'était autrefois ? Malgré ce que tu m'en avais écrit, je craignais de lui voir cette politesse maniérée, ces façons singeresses, qu'on ne manque jamais de contacter à Paris, et qui, dans la foule des riens dont on y remplit une journée oisive, se piquent d'avoir une forme plutôt qu'une autre. Soit que ce vernis ne prenne pas sur certaines âmes, soit que l'air de la mer l'ait entièrement effacé, je n'en ai pas aperçu la moindre trace, et, dans tout l'empressement qu'il m'a témoigné, je n'ai vu que le désir de contenter son coeur. Il m'a parlé de mon pauvre mari ; mais il aimait mieux le pleurer avec moi que me consoler, et ne m'a point débité là-dessus de maximes galantes. Il a caressé ma fille ; mais, au lieu de partager mon admiration pour elle, il m'a reproché comme toi ses défauts, et s'est plaint que je la gâtais. Il s'est livré avec zèle à mes affaires, et n'a presque été de mon avis sur rien. Au surplus, le grand air m'aurait arraché les yeux qu'il ne se serait pas avisé d'aller fermer un rideau ; je me serais fatiguée à passer d'une chambre à l'autre qu'un pan de son habit galamment étendu sur sa main ne serait pas venu à mon secours. Mon éventail resta hier une grande seconde à terre sans qu'il s'élançât du bout de la chambre comme pour le retirer du feu. Les matins, avant de me venir voir, il n'a pas envoyé une seule fois savoir de mes nouvelles. À la promenade il n'affecte point d'avoir son chapeau cloué sur sa tête, pour montrer qu'il sait les bons airs[138]. À table, je lui ai

Copyright Arvensa Editions

demandé souvent sa tabatière, qu'il n'appelle pas sa boîte ; toujours il me l'a présentée avec la main, jamais sur une assiette, comme un laquais ; il n'a pas manqué de boire à ma santé deux fois au moins par repas ; et je parie que, s'il nous restait cet hiver, nous le verrions assis avec nous autour du feu se chauffer en vieux bourgeois. Tu ris, cousine, mais montre-moi un des nôtres fraîchement venu de Paris, qui ait conservé cette bonhomie. Au reste, il me semble que tu dois trouver notre philosophe empiré dans un seul point : c'est qu'il s'occupe un peu plus des gens qui lui parlent, ce qui ne peut se faire qu'à ton préjudice, sans aller pourtant, je pense, jusqu'à le raccommoder avec Mme Belon. Pour moi, je le trouve mieux en ce qu'il est plus grave et plus sérieux que jamais. Ma mignonne, garde-le-moi bien soigneusement jusqu'à mon arrivée : il est précisément comme il me le faut, pour avoir le plaisir de le désoler tout le long du jour.

Admire ma discrétion ; je ne t'ai rien dit encore du présent que je t'envoie et qui t'en promet bientôt un autre ; mais tu l'as reçu avant que d'ouvrir ma lettre ; et toi qui sais combien j'en suis idolâtre et combien j'ai raison de l'être, toi dont l'avarice était si en peine de ce présent, tu conviendras que je tins plus que je n'avais promis. Ah ! la pauvre petite ! au moment où tu lis ceci elle est déjà dans tes bras : elle est plus heureuse que sa mère ; mais dans deux mois je serai plus heureuse qu'elle, car je sentirai mieux mon bonheur. Hélas ! chère cousine, ne m'as-tu pas déjà tout entière ? Où tu es, où est ma fille, que manque-t-il encore de moi ? La voilà, cette aimable enfant ; reçois-la comme tienne ; je te la cède, je te la donne ; je résigne entes mais le pouvoir maternel ; corrige mes fautes, charge-toi des soins dont je m'acquitte si mal à ton gré ; sois dès aujourd'hui la mère de celle qui doit être ta bru, et, pour me la rendre plus chère encore, fais-en, s'il se peut, une autre Julie. Elle te ressemble déjà de visage ; à son humeur j'augure qu'elle se grave et prêcheuse ; quand tu auras corrigé les caprices qu'on m'accuse d'avoir fomentés, tu verras que ma fille se donnera les airs d'être ma cousine ; mais, plus heureuse, elle aura moins de pleurs à verser et moins de combats à rendre. Si le ciel lui eût conservé le meilleur des pères, qu'il eût été loin de gêner ses inclinations, et que nous serons loin de les gêner nous-mêmes ! Avec quel charme je les vois déjà s'accorder avec nos projets ! Sais-tu bien qu'elle ne peut déjà plus se passer de son petit mali, et que c'est en partie pour cela que je te la renvoie ? J'eus hier avec elle une conversation dont notre ami se mourait de rire. Premièrement, elle n'a pas le moindre regret de me

Copyright Arvensa Editions

quitter, moi qui suis toute la journée sa très humble servante et ne puis résister à rien de ce qu'elle veut ; et toi, qu'elle craint et qui lui dis « Non » vingt fois le jour, tu es la petite maman par excellence, qu'on va chercher avec joie, et dont on aime mieux les refus que tous mes bonbons. Quand je lui annonçai que j'allais te l'envoyer, elle eut les transports que tu peux penser ; mais, pour l'embarrasser, j'ajoutai que tu m'enverrais à sa place le petit mali, et ce ne fut plus son compte. Elle me demanda tout interdite ce que j'en voulais faire ; je répondis que je voulais le prendre pour moi ; elle fit la mine. « Henriette, ne veux-tu pas bien me le céder, ton petit mali ? — Non, dit-elle assez sèchement. Non ? Mais si je ne veux pas te le céder non plus, qui nous accordera ? — Maman, ce sera la petite maman. — J'aurai donc la préférence, car tu sais qu'elle veut tout ce que je veux. — Oh ! la petite maman ne veut jamais que la raison. — Comment, mademoiselle, n'est-ce pas la même chose ? » La rusée se mit à sourire. « Mais encore, continuai-je, par quelle raison ne me donnerait-elle pas le petit mali ? — Parce qu'il ne vous convient pas. — Et pourquoi ne me conviendrait-il pas ? » Autre sourire aussi malin que le premier : « Parle franchement, est-ce que tu me trouves trop vieille pour lui ? — Non, maman, mais il est trop jeune pour vous... » Cousine, un enfant de sept ans !... En vérité, si la tête ne m'en tournait pas, il faudrait qu'elle m'eût déjà tourné.

Je m'amusai à la provoquer encore. « Ma chère Henriette, lui dis-je en prenant mon sérieux, je t'assure qu'il ne te convient pas non plus. — Pourquoi donc ? s'écria-t-elle d'un air alarmé. — C'est qu'il est trop étourdi pour toi. — Oh ! maman, n'est-ce que cela ? Je le rendrai sage. — Et si par malheur il te rendait folle ? — Ah ! ma bonne maman, que j'aimerais à vous ressembler ! — Me ressembler, impertinente ? — Oui, maman : vous dites toute la journée que vous êtes folle de moi ; eh bien ! moi, je serai folle de lui : voilà tout. »

Je sais que tu n'approuves pas ce joli caquet, et que tu sauras bientôt le modérer. Je ne veux pas non plus le justifier, quoiqu'il m'enchante, mais te montrer seulement que ta fille aime déjà bien son petit mali, et que, s'il a deux ans de moins qu'elle, elle ne sera pas indigne de l'autorité que lui donne le droit d'aînesse. Aussi bien je vois, par l'opposition de ton exemple et du mien à celui de ta pauvre mère, que, quand la femme gouverne, la maison n'en va pas plus mal. Adieu, ma bien-aimée ; adieu, ma chère inséparable ; compte que le temps approche, et que les vendanges ne se feront pas sans moi.

Copyright Arvensa Editions

Lettre X – De Saint-Preux à milord Édouard

Que de plaisirs trop tard connus je goûte depuis trois semaines ! La douce chose de couleur ses jours dans le sein d'une tranquille amitié, à l'abri de l'orage des passions impétueuses ! Milord, que c'est un spectacle agréable et touchant que celui d'une maison simple et bien réglée ou règnent l'ordre, la paix, l'innocence ; où l'on voit réuni sans appareil, sans éclat, tout ce qui répond à la véritable destination de l'homme ! La campagne, la retraite, le repos, la saison, la vaste plaine d'eau qui s'offre à mes yeux, le sauvage aspect des montagnes, tout me rappelle ici ma délicieuse île de Tinian. je crois voir accomplir les voeux ardents que j'y formai tant de fois. J'y mène une vie de mon goût, j'y trouve une société selon mon coeur. Il ne manque en ce lieu que deux personnes pour que tout mon bonheur y soit rassemblé, et j'ai l'espoir de les y voir bientôt.

En attendant que vous et Madame d'Orbe veniez mettre le comble aux plaisirs si doux et si purs que j'apprends à goûter où je suis, je veux vous en donner idée par le détail d'une économie domestique qui annonce la félicité des maîtres de la maison, et la fait partager à ceux qui l'habitent. J'espère, sur le projet qui vous occupe, que mes réflexions pourront un jour avoir leur usage, et cet espoir sert encore à les exciter.

Je ne vous décrirai point la maison de Clarens. Vous la connaissez ; vous savez si elle est charmante, si elle m'offre des souvenirs intéressants, si elle doit m'être chère et par ce qu'elle me montre et par ce qu'elle me rappelle. Madame de Wolmar en préfère avec raison le séjour à celui d'Etange, château magnifique et grand, mais vieux, triste, incommode, et qui n'offre dans ses environs rien de comparable à ce qu'on voit autour de Clarens.

Depuis que les maîtres de cette maison y ont fixé leur demeure, ils en

Copyright Arvensa Editions

ont mis à leur usage tout ce qui ne servait qu'à l'ornement ; ce n'est plus une maison faite pour être vue, mais pour être habitée. Ils ont bouché de longues enfilades pour changer des portes mal situées ; ils ont coupé de trop grandes pièces pour avoir des logements mieux distribués. À des meubles anciens et riches, ils en ont substitué de simples et de commodes. Tout y est agréable et riant, tout y respire l'abondance et la propreté, rien n'y sent la richesse et le luxe. Il n'y a pas une chambre où l'on ne se reconnaisse à la campagne, et où l'on ne retrouve toutes les commodités de la ville. Les mêmes changements se font remarquer au dehors. La basse-cour a été agrandie aux dépens des remises. À la place d'un vieux billard délabré l'on a fait un beau pressoir, et une laiterie où logeaient des paons criards dont on s'est défait. Le potager était trop petit pour la cuisine ; on en a fait du parterre un second, mais si propre et si bien entendu, que ce parterre ainsi travesti plaît à l'oeil plus qu'auparavant. Aux tristes ifs qui couvraient les murs ont été substitués de bons espaliers : Au lieu de l'inutile marronnier d'Inde, de jeunes mûriers noirs commencent à ombrager la cour ; et l'on a planté deux rangs de noyers jusqu'au chemin, à la place des vieux tilleuls qui bordaient l'avenue. Partout on a substitué l'utile à l'agréable, et l'agréable y a presque toujours gagné. Quant à moi, du moins, je trouve que le bruit de la basse-cour, le chant des coqs, le mugissement du bétail, l'attelage des chariots, les repas des champs, le retour des ouvriers ; et tout l'appareil de l'économie rustique, donnent à cette maison un air plus champêtre, plus vivant, plus animé, plus gai, je ne sais quoi qui sent la joie et le bien-être, qu'elle n'avait pas dans sa morne dignité.

Leurs terres ne sont pas affermées, mais cultivées par leurs soins ; et cette culture fait une grande partie de leurs occupations, de leurs biens et de leurs plaisirs. La baronnie d'Etange n'a que des prés, des champs, et du bois ; mais le produit de Clarens est en vignes, qui font un objet considérable ; et comme la différence de la culture y produit un effet plus sensible que dans les blés, c'est encore une raison d'économie pour avoir préféré ce dernier séjour. Cependant ils vont presque tous les ans faire les moissons à leur terre, et M. de Wolmar y va seul assez fréquemment. Ils ont pour maxime de tirer de la culture tout ce qu'elle peut donner, non pour faire un plus grand gain, mais pour nourrir plus d'hommes. M. de Wolmar prétend que la terre produit à proportion du nombre des bras qui la cultivent : mieux cultivée, elle rend davantage ; cette surabondance de

Copyright Arvensa Editions

production donne de quoi la cultiver mieux encore ; plus on y met d'hommes et de bétail, plus elle fournit d'excédent à leur entretien. On ne sait, dit-il, où peut s'arrêter cette augmentation continuelle et réciproque de produit et de cultivateurs. Au contraire, les terrains négligés perdent leur fertilité : moins un pays produit d'hommes, moins il produit de denrées ; c'est le défaut d'habitants qui l'empêche de nourrir le peu qu'il en a, et dans toute contrée qui se dépeuple on doit tôt ou tard mourir de faim.

Ayant donc beaucoup de terres et les cultivant toutes avec beaucoup de soin, il leur faut, outre les domestiques de la basse-cour, un grand nombre d'ouvriers à la journée : ce qui leur procure le plaisir de faire subsister beaucoup de gens sans s'incommoder. Dans le choix de ces journaliers, ils préfèrent toujours ceux du pays, et les voisins aux étrangers et aux inconnus. Si l'on perd quelque chose à ne pas prendre toujours les plus robustes, on le regagne bien par l'affection que cette préférence inspire à ceux qu'on choisit, par l'avantage de les avoir sans cesse autour de soi, et de pouvoir compter sur eux dans tous les temps, quoiqu'on ne les paye qu'une partie de l'année.

Avec tous ces ouvriers, on fait toujours deux prix. L'un est le prix de rigueur et de droit, le prix courant du pays, qu'on s'oblige à leur payer pour les avoir employés. L'autre, un peu plus fort, est un prix de bénéficence, qu'on ne leur paye qu'autant qu'on est content d'eux ; et il arrive presque toujours que ce qu'ils font pour qu'on le soit vaut mieux que le surplus qu'on leur donne. Car M. de Wolmar est intègre et sévère, et ne laisse jamais dégénérer en coutume et en abus les institutions de faveur et de grâces. Ces ouvriers ont des surveillants qui les animent et les observent. Ces surveillants sont les gens de la basse-cour, qui travaillent eux-mêmes, et sont intéressés au travail des autres par un petit denier qu'on leur accorde, outre leurs gages, sur tout ce qu'on recueille par leurs soins. De plus M. de Wolmar les visite lui-même presque tous les jours, souvent plusieurs fois le jour, et sa femme aime à être de ces promenades. Enfin, dans le temps des grands travaux, Julie donne toutes les semaines vingt batz[139] de gratification à celui de tous les travailleurs, journaliers ou valets indifféremment, qui, durant ces huit jours, a été le plus diligent au jugement du maître. Tous ces moyens d'émulation qui paraissent dispendieux, employés avec prudence et justice, rendent insensiblement

Copyright Arvensa Editions

tout le monde laborieux, diligent, et rapportent enfin plus qu'ils ne coûtent : mais comme on n'en voit le profit qu'avec de la constance et du temps, peu de gens savent et veulent s'en servir.

Cependant un moyen plus efficace encore, le seul auquel des vues économiques ne font point songer, et qui est plus propre à Madame de Wolmar, c'est de gagner l'affection de ces bonnes gens en leur accordant la sienne. Elle ne croit point s'acquitter avec de l'argent des peines que l'on prend pour elle, et pense devoir des services à quiconque lui en a rendu. Ouvriers, domestiques, tous ceux qui l'ont servie, ne fût-ce que pour un seul jour, deviennent tous ses enfants ; elle prend part à leurs plaisirs, à leurs chagrins, à leur sort ; elle s'informe de leurs affaires ; leurs intérêts sont les siens ; elle se charge de mille soins pour eux ; elle leur donne des conseils ; elle accommode leurs différends, et ne leur marque pas l'affabilité de son caractère par des paroles emmiellées et sans effet, mais par des services véritables et par de continuels actes de bonté. Eux, de leur côté, quittent tout à son moindre signe ; ils volent quand elle parle ; son seul regard anime leur zèle ; en sa présence ils sont contents ; en son absence ils parlent d'elle et s'animent à la servir. Ses charmes et ses discours font beaucoup ; sa douceur, ses vertus, font davantage. Ah ! milord, l'adorable et puissant empire que celui de la beauté bienfaisante !

Quant au service personnel des maîtres, ils ont dans la maison huit domestiques, trois femmes et cinq hommes, sans compter le valet de chambre du baron ni les gens de la basse-cour. Il n'arrive guère qu'on soit mal servi par peu de domestiques ; mais on dirait, au zèle de ceux-ci, que chacun, outre son service, se croit chargé de celui des sept autres, et, à leur accord, que tout se fait par un seul. On ne les voit jamais oisifs et désoeuvrés jouer dans une antichambre ou polissonner dans la cour, mais toujours occupés à quelque travail utile : ils aident à la basse-cour, au cellier, à la cuisine ; le jardinier n'a point d'autres garçons qu'eux ; et ce qu'il y a de plus agréable, c'est qu'on leur voit faire tout cela gaiement et avec plaisir.

On s'y prend de bonne heure pour les avoir tels qu'on les veut. On n'a point ici la maxime que j'ai vue régner à Paris et à Londres, de choisir des domestiques tout formés, c'est-à-dire des coquins déjà tout faits, de ces coureurs de conditions, qui, dans chaque maison qu'ils parcourent, prennent à la fois les défauts des valets et des maîtres, et se font un métier de servir tout le monde sans jamais s'attacher à personne. Il ne peut régner

Copyright Arvensa Editions

ni honnêteté, ni fidélité, ni zèle, au milieu de pareilles gens ; et ce ramassis de canaille ruine le maître et corrompt les enfants dans toutes les maisons opulentes. Ici c'est une affaire importante que le choix des domestiques. On ne les regarde point seulement comme des mercenaires dont on n'exige qu'un service exact, mais comme des membres de la famille, dont le mauvais choix est capable de la désoler. La première chose qu'on leur demande est d'être honnêtes gens ; la seconde, d'aimer leur maître ; la troisième, de le servir à son gré ; mais pour peu qu'un maître soit raisonnable et un domestique intelligent, la troisième suit toujours les deux autres. On ne les tire donc point de la ville, mais de la campagne. C'est ici leur premier service, et ce sera sûrement le dernier pour tous ceux qui vaudront quelque chose. On les prend dans quelque famille nombreuse et surchargée d'enfants dont les père et mère viennent les offrir eux-mêmes. On les choisit jeunes, bien faits, de bonne santé, et d'une physionomie agréable. M. de Wolmar les interroge, les examine, puis les présente à sa femme. S'ils agréent à tous deux, ils sont reçus, d'abord à l'épreuve, ensuite au nombre des gens, c'est-à-dire des enfants de la maison, et l'on passe quelques jours à leur apprendre avec beaucoup de patience et de soin ce qu'ils ont à faire. Le service est si simple, si égal, si uniforme, les maîtres ont si peu de fantaisie et d'humeur, et leurs domestiques les affectionnent si promptement, que cela est bientôt appris. Leur condition est douce ; ils sentent un bien-être qu'ils n'avaient pas chez eux ; mais on ne les laisse point amollir par l'oisiveté, mère des vices. On ne souffre point qu'ils deviennent des messieurs et s'enorgueillissent de la servitude ; ils continuent de travailler comme ils faisaient dans la maison paternelle : ils n'ont fait, pour ainsi dire, que changer de père et de mère, et en gagner de plus opulents. De cette sorte, ils ne prennent point en dédain leur ancienne vie rustique. Si jamais ils sortaient d'ici, il n'y en a pas un qui ne reprît plus volontiers son état de paysan que de supporter une autre condition. Enfin je n'ai jamais vu de maison où chacun fît mieux son service et s'imaginât moins de servir.

C'est ainsi qu'en formant et dressant ses propres domestiques, on n'a point à se faire cette objection, si commune et si peu sensée : « Je les aurai formés pour d'autres ! » Formez-les comme il faut, pourrait-on répondre, et jamais ils ne serviront à d'autres. Si vous ne songez qu'à vous en les formant, en vous quittant ils font fort bien de ne songer qu'à eux ; mais occupez-vous d'eux un peu davantage, et ils vous demeureront attachés. Il

Copyright Arvensa Editions

n'y a que l'intention qui oblige ; et celui qui profite d'un bien que je ne veux faire qu'à moi ne me doit aucune reconnaissance.

Pour prévenir doublement le même inconvénient, M. et Mme de Wolmar emploient encore un autre moyen qui me paraît fort bien entendu. En commençant leur établissement, ils ont cherché quel nombre de domestiques ils pouvaient entretenir dans une maison montée à peu près selon leur état, et ils ont trouvé que ce nombre allait à quinze ou seize ; pour être mieux servis, ils l'ont réduit à la moitié ; de sorte qu'avec moins d'appareil leur service est beaucoup plus exact. Pour être mieux servis encore, ils ont intéressé les mêmes gens à les servir longtemps. Un domestique en entrant chez eux reçoit le gage ordinaire ; mais ce gage augmente tous les ans d'un vingtième ; au bout de vingt ans il serait ainsi plus que doublé, et l'entretien des domestiques serait à peu près alors en raison du moyen des maîtres ; mais il ne faut pas être un grand algébriste pour voir que les frais de cette augmentation sont plus apparents que réels, qu'ils auront peu de doubles gages à payer, et que, quand ils les paieraient à tous, l'avantage d'avoir été bien servis durant vingt ans compenserait et au-delà ce surcroît de dépense. Vous sentez bien, milord, que c'est un expédient sûr pour augmenter incessamment le soin des domestiques et se les attacher à mesure qu'on s'attache à eux. Il n'y a pas seulement de la prudence. Il y a même de l'équité dans un pareil établissement. Est-il juste qu'un nouveau venu, sans affection, et qui n'est peut-être qu'un mauvais sujet, reçoive en entrant le même salaire qu'on donne à un ancien serviteur, dont le zèle et la fidélité sont éprouvés par de longs services, et qui d'ailleurs approche en vieillissant du temps où il sera hors d'état de gagner sa vie ? Au reste, cette dernière raison n'est pas ici de mise, et vous pouvez bien croire que des maîtres aussi humains ne négligent pas des devoirs que remplissent par ostentation beaucoup de maîtres sans charité, et n'abandonnent pas ceux de leurs gens à qui les infirmités ou la vieillesse ôtent les moyens de servir.

J'ai dans l'instant même un exemple assez frappant de cette attention. Le baron d'Etange, voulant récompenser les longs services de son valet de chambre par une retraite honorable, a eu le crédit d'obtenir pour lui de LL. EE. un emploi lucratif et sans peine. Julie vient de recevoir là-dessus de ce vieux domestique une lettre à tirer des larmes, dans laquelle il la supplie de le faire dispenser d'accepter cet emploi. « Je suis âgé, lui dit-il, j'ai perdu toute ma famille ; je n'ai plus d'autres parents que mes maîtres ; tout mon

Copyright Arvensa Editions

espoir est de finir paisiblement mes jours dans la maison où je les ai passés... Madame, en vous tenant dans mes bras à votre naissance, je demandais à Dieu de tenir de même un jour vos enfants : il m'en a fait la grâce, ne me refusez pas celle de les voir croître et prospérer comme vous... Moi qui suis accoutumé à vivre dans une maison de paix, où en retrouverai-je une semblable pour y reposer ma vieillesse ?... Ayez la charité d'écrire en ma faveur à M. le baron. S'il est mécontent de moi, qu'il me chasse et ne me donne point d'emploi ; mais si je l'ai fidèlement servi durant quarante ans, qu'il me laisse achever mes jours à son service et au vôtre ; il ne saurait mieux me récompenser. » Il ne faut pas demander si Julie a écrit. Je vois qu'elle serait aussi fâchée de perdre ce bonhomme qu'il le serait de la quitter. Ai-je tort, milord, de comparer des maîtres si chéris à des pères, et leurs domestiques à leurs enfants ? Vous voyez que c'est ainsi qu'ils se regardent eux-mêmes.

Il n'y a pas d'exemple dans cette maison qu'un domestique ait demandé son congé. Il est même rare qu'on menace quelqu'un de le lui donner. Cette menace effraye à proportion de ce que le service est agréable et doux ; les meilleurs sujets en sont toujours les plus alarmés, et l'on n'a jamais besoin d'en venir à l'exécution qu'avec ceux qui sont peu regrettables. Il y a encore une règle à cela. Quand M. de Wolmar a dit : « Je vous chasse », on peut implorer l'intercession de Madame, l'obtenir quelquefois, et rentrer en grâce à sa prière ; mais un congé qu'elle donne est irrévocable, et il n'y a plus de grâce à espérer. Cet accord est très bien entendu pour tempérer à la fois l'excès de confiance qu'on pourrait prendre en la douceur de la femme, et la crainte extrême que causerait l'inflexibilité du mari. Ce mot ne laisse pas pourtant d'être extrêmement redouté de la part d'un maître équitable et sans colère ; car, outre qu'on n'est pas sûr d'obtenir grâce, et qu'elle n'est jamais accordée deux fois au même, on perd par ce mot seul son droit d'ancienneté, et l'on recommence, en rentrant, un nouveau service : ce qui prévient l'insolence des vieux domestiques et augmente leur circonspection à mesure qu'ils ont plus à perdre.

Les trois femmes sont la femme de chambre, la gouvernante des enfants et la cuisinière. Celle-ci est une paysanne fort propre et fort entendue, à qui Madame de Wolmar a appris la cuisine ; car dans ce pays, simple encore[140], les jeunes personnes de tout état apprennent à faire elles-mêmes tous les travaux que feront un jour dans leur maison les femmes

Copyright Arvensa Editions

qui seront à leur service, afin de savoir les conduire au besoin et de ne s'en pas laisser imposer par elles. La femme de chambre n'est plus Babi : on l'a renvoyée à Etange où elle est née, on lui a remis le soin du château, et une inspection sur la recette, qui la rend en quelque manière le contrôleur de l'économe. Il y avait longtemps que M. de Wolmar pressait sa femme de faire cet arrangement, sans pouvoir la résoudre à éloigner d'elle une ancienne domestique de sa mère, quoiqu'elle eût plus d'un sujet de s'en plaindre. Enfin, depuis les dernières explications, elle y a consenti, et Babi est partie. Cette femme est intelligente et fidèle, mais indiscrète et babillarde. Je soupçonne qu'elle a trahi plus d'une fois les secrets de sa maîtresse, que M. de Wolmar ne l'ignore pas, et que, pour prévenir la même indiscrétion vis-à-vis de quelque étranger, cet homme sage a su l'employer de manière à profiter de ses bonnes qualités sans s'exposer aux mauvaises. Celle qui l'a remplacée est cette même Fanchon Regard dont vous m'entendiez parler autrefois avec tant de plaisir. Malgré l'augure de Julie, ses bienfaits, ceux de son père, et les vôtres, cette jeune femme si honnête et si sage n'a pas été heureuse dans son établissement. Claude Anet, qui avait si bien supporté sa misère, n'a pu soutenir un état plus doux. En se voyant dans l'aisance, il a négligé son métier ; et, s'étant tout à fait dérangé, il s'est enfui du pays, laissant sa femme avec un enfant qu'elle a perdu depuis ce temps-là. Julie, après l'avoir retirée chez elle, lui a appris tous les petits ouvrages d'une femme de chambre ; et je ne fus jamais plus agréablement surpris que de la trouver en fonction le jour de mon arrivée. M. de Wolmar en fait un très grand cas, et tous deux lui ont confié le soin de veiller tant sur les enfants que sur celle qui les gouverne. Celle-ci est aussi une villageoise simple et crédule, mais attentive, patiente et docile ; de sorte qu'on n'a rien oublié pour que les vices des villes ne pénétrassent point dans une maison dont les maîtres ne les ont ni ne les souffrent.

Quoique tous les domestiques n'aient qu'une même table, il y a d'ailleurs peu de communication entre les deux sexes ; on regarde ici cet article comme très important. On n'y est point de l'avis de ces maîtres indifférents à tout, hors à leur intérêt, qui ne veulent qu'être bien servis sans s'embarrasser au surplus de ce que font leurs gens. On pense au contraire que ceux qui ne veulent qu'être bien servis ne sauraient l'être longtemps. Les liaisons trop intimes entre les deux sexes ne produisent jamais que du mal. C'est des conciliabules qui se tiennent chez les femmes de chambre que sortent la plupart des désordres d'un ménage. S'il s'en

Copyright Arvensa Editions

trouve une qui plaise au maître d'hôtel, il ne manque pas de la séduire aux dépens du maître. L'accord des hommes entre eux ni des femmes entre elles n'est pas assez sûr pour tirer à conséquence. Mais c'est toujours entre hommes et femmes que s'établissent ces secrets monopoles qui ruinent à la longue les familles les plus opulentes. On veille donc à la sagesse et à la modestie des femmes, non seulement par des raisons de bonnes moeurs et d'honnêteté, mais encore par un intérêt très bien entendu ; car, quoi qu'on en dise, nul ne remplit bien son devoir s'il ne l'aime ; et il n'y eut jamais que des gens d'honneur qui sussent aimer leur devoir.

Pour prévenir entre les deux sexes une familiarité dangereuse, on ne les gêne point ici par des lois positives qu'ils seraient tentés d'enfreindre en secret ; mais, sans paraître y songer, on établit des usages plus puissants que l'autorité même. On ne leur défend pas de se voir, mais on fait en sorte qu'ils n'en aient ni l'occasion ni la volonté. On y parvient en leur donnant des occupations, des habitudes, des goûts, des plaisirs, entièrement différents. Sur l'ordre admirable qui règne ici, ils sentent que dans une maison bien réglée les hommes et les femmes doivent avoir peu de commerce entre eux. Tel qui taxerait en cela de caprice les volontés d'un maître, se soumet sans répugnance à une manière de vivre qu'on ne lui prescrit pas formellement, mais qu'il juge lui-même être la meilleure et la plus naturelle. Julie prétend qu'elle l'est en effet ; elle soutient que de l'amour ni de l'union conjugale ne résulte point le commerce continuel des deux sexes. Selon elle, la femme et le mari sont bien destinés à vivre ensemble, mais non pas de la même manière ; ils doivent agir de concert sans faire les mêmes choses. La vie qui charmerait l'un serait, dit-elle, insupportable à l'autre ; les inclinations que leur donne la nature sont aussi diverses que les fonctions qu'elle leur impose ; leurs amusements ne diffèrent pas moins que leurs devoirs ; en un mot, tous deux concourent au bonheur commun par des chemins différents ; et ce partage de travaux et de soins est le plus fort lien de leur union.

Pour moi, j'avoue que mes propres observations sont assez favorables à cette maxime. En effet, n'est-ce pas un usage constant de tous les peuples du monde, hors le Français et ceux qui l'imitent, que les hommes vivent entre eux, les femmes entre elles ? S'ils se voient les uns les autres, c'est plutôt par entrevues et presque à la dérobée, comme les époux de Lacédémone, que par un mélange indiscret et perpétuel, capable de confondre et défigurer en eux les plus sages distinctions de la nature. On

Copyright Arvensa Editions

ne voit point les sauvages mêmes indistinctement mêlés, hommes et femmes. Le soir, la famille se rassemble, chacun passe la nuit auprès de sa femme : la séparation recommence avec le jour, et les deux sexes n'ont plus rien de commun que les repas tout au plus. Tel est l'ordre que son universalité montre être le plus naturel ; et, dans les pays mêmes où il est perverti, l'on en voit encore des vestiges. En France, où les hommes se sont soumis à vivre à la manière des femmes, et à rester sans cesse enfermés dans la chambre avec elles, l'involontaire agitation qu'ils y conservent montre que ce n'est point à cela qu'ils étaient destinés. Tandis que les femmes restent tranquillement assises ou couchées sur leur chaise longue, vous voyez les hommes se lever, aller, venir, se rasseoir, avec une inquiétude continuelle, un instinct machinal combattant sans cesse la contrainte où ils se mettent, et les poussant malgré eux à cette vie active et laborieuse que leur imposa la nature. C'est le seul peuple du monde où les hommes se tiennent debout au spectacle, comme s'ils allaient se délasser au parterre d'avoir resté tout le jour assis au salon. Enfin ils sentent si bien l'ennui de cette indolence efféminée et casanière, que, pour y mêler au moins quelque sorte d'activité, ils cèdent chez eux la place aux étrangers, et vont auprès des femmes d'autrui chercher à tempérer ce dégoût.

La maxime de Madame de Wolmar se soutient très bien par l'exemple de sa maison ; chacun étant pour ainsi dire tout à son sexe, les femmes y vivent très séparées des hommes. Pour prévenir entre eux des liaisons suspectes, son grand secret est d'occuper incessamment les uns et les autres ; car leurs travaux sont si différents qu'il n'y a que l'oisiveté qui les rassemble. Le matin chacun vaque à ses fonctions, et il ne reste du loisir à personne pour aller troubler celles d'un autre. L'après-dînée, les hommes ont pour département le jardin, la basse-cour, ou d'autres soins de la campagne ; les femmes s'occupent dans la chambre des enfants jusqu'à l'heure de la promenade, qu'elles font avec eux, souvent même avec leur maîtresse, et qui leur est agréable comme le seul moment où elles prennent l'air. Les hommes, assez exercés par le travail de la journée, n'ont guère envie de s'aller promener, et se reposent en gardant la maison.

Tous les dimanches, après le prêche du soir, les femmes se rassemblent encore dans la chambre des enfants avec quelque parente ou amie qu'elles invitent tour à tour du consentement de Madame. Là, en attendant un petit régal donné par elle, on cause, on chante, on joue au volant, aux onchets, ou à quelque autre jeu d'adresse propre à plaire aux yeux des

Copyright Arvensa Editions

enfants, jusqu'à ce qu'ils s'en puissent amuser eux-mêmes. La collation vient, composée de quelques laitages, de gaufres, d'échaudés, de merveilles[141], ou d'autres mets du goût des enfants et des femmes. Le vin en est toujours exclu ; et les hommes qui dans tous les temps entrent peu dans ce petit gynécée[142], ne sont jamais de cette collation, où Julie manque assez rarement. J'ai été jusqu'ici le seul privilégié. Dimanche dernier, j'obtins, à force d'importunités, de l'y accompagner. Elle eut grand soin de me faire valoir cette faveur. Elle me dit tout haut qu'elle me l'accordait pour cette seule fois, et qu'elle l'avait refusée à M. de Wolmar lui-même. Imaginez si la petite vanité féminine était flattée, et si un laquais eût été bien venu à vouloir être admis à l'exclusion du maître.

Je fis un goûter délicieux. Est-il quelques mets au monde comparables aux laitages de ce pays ? Pensez ce que doivent être ceux d'une laiterie où Julie préside, et mangés à côté d'elle. La Fanchon me servit des grus, de la céracée[143], des gaufres, des écrelets. Tout disparaissait à l'instant. Julie riait de mon appétit. « Je vois, dit-elle en me donnant encore une assiette de crème, que votre estomac se fait honneur partout, et que vous ne vous tirez pas moins bien de l'écot des femmes que de celui des Valaisans. — Pas plus impunément, repris-je ; on s'enivre quelquefois à l'un comme à l'autre, et la raison peut s'égarer dans un chalet tout aussi bien que dans un cellier. » Elle baissa les yeux sans répondre, rougit, et se mit à caresser ses enfants. C'en fut assez pour éveiller mes remords. Milord, ce fut là ma première indiscrétion, et j'espère que ce sera la dernière.

Il régnait dans cette petite assemblée un certain air d'antique simplicité qui me touchait le coeur ; je voyais sur tous les visages la même gaieté, et plus de franchise peut-être que s'il s'y fût trouvé des hommes. Fondée sur la confiance et l'attachement, la familiarité qui régnait entre les servantes et la maîtresse ne faisait qu'affermir le respect et l'autorité ; et les services rendus et reçus ne semblaient être que des témoignages d'amitié réciproque. Il n'y avait pas jusqu'au choix du régal qui ne contribuât à le rendre intéressant. Le laitage et le sucre sont un des goûts naturels du sexe, et comme le symbole de l'innocence et de la douceur qui font son plus aimable ornement. Les hommes, au contraire, recherchent en général les saveurs fortes et les liqueurs spiritueuses, aliments plus convenables à la vie active et laborieuse que la nature leur demande ; et quand ces divers

Copyright Arvensa Editions

goûts viennent à s'altérer et se confondre, c'est une marque presque infaillible du mélange désordonné des sexes. En effet, j'ai remarqué qu'en France, où les femmes vivent sans cesse avec les hommes, elles ont tout à fait perdu le goût du laitage, les hommes beaucoup celui du vin ; et qu'en Angleterre, où les deux sexes sont moins confondus, leur goût propre s'est mieux conservé. En général, je pense qu'on pourrait souvent trouver quelque indice du caractère des gens dans le choix des aliments qu'ils préfèrent. Les Italiens, qui vivent beaucoup d'herbages, sont efféminés et mous. Vous autres Anglais, grands mangeurs de viande, avez dans vos inflexibles vertus quelque chose de dur et qui tient de la barbarie. Le Suisse, naturellement froid, paisible et simple, mais violent et emporté dans la colère, aime à la fois l'un et l'autre aliment, et boit du laitage et du vin. Le Français, souple et changeant, vit de tous les mets et se plie à tous les caractères. Julie elle-même pourrait me servir d'exemple ; car quoique sensuelle et gourmande dans ses repas, elle n'aime ni la viande, ni les ragoûts, ni le sel, et n'a jamais goûté de vin pur : d'excellents légumes, les oeufs, la crème, les fruits, voilà sa nourriture ordinaire ; et, sans le poisson qu'elle aime aussi beaucoup, elle serait une véritable pythagoricienne.

C'est rien de contenir les femmes si l'on ne contient aussi les hommes ; et cette partie de la règle, non moins importante que l'autre, est plus difficile encore ; car l'attaque est en général plus vive que la défense : c'est l'intention du conservateur de la nature. Dans la république on retient les citoyens par des moeurs, des principes, de la vertu ; mais comment contenir des domestiques, des mercenaires, autrement que par la contrainte et la gêne ? Tout l'art du maître est de cacher cette gêne sous le voile du plaisir ou de l'intérêt, en sorte qu'ils pensent vouloir tout ce qu'on les oblige de faire. L'oisiveté du dimanche, le droit qu'on ne peut guère leur ôter d'aller où bon leur semble quand leurs fonctions ne les retiennent point au logis, détruisent souvent en un seul jour l'exemple et les leçons des six autres. L'habitude du cabaret, le commerce et les maximes de leurs camarades, la fréquentation des femmes débauchées, les perdant bientôt pour leurs maîtres et pour eux-mêmes, les rendent par mille défauts incapables du service et indignes de la liberté.

On remédie à cet inconvénient en les retenant par les mêmes motifs qui les portaient à sortir. Qu'allaient-ils faire ailleurs ? Boire et jouer au cabaret. Ils boivent et jouent au logis. Toute la différence est que le vin ne leur coûte rien, qu'ils ne s'enivrent pas, et qu'il y a des gagnants au jeu sans

Copyright Arvensa Editions

que jamais personne perde. Voici comment on s'y prend pour cela.

Derrière la maison est une allée couverte dans laquelle on a établi la lice des jeux. C'est là que les gens de livrée et ceux de la basse-cour se rassemblent en été, le dimanche, après le prêche, pour y jouer, en plusieurs parties liées, non de l'argent, on ne le souffre pas, ni du vin, on leur en donne, mais une mise fournie par la libéralité des maîtres. Cette mise est toujours quelque petit meuble ou quelque nippe à leur usage. Le nombre des jeux est proportionné à la valeur de la mise ; en sorte que, quand cette mise est un peu considérable, comme des boucles d'argent, un porte-col, des bas de soie, un chapeau fin, ou autre chose semblable, on emploie ordinairement plusieurs séances à la disputer. On ne s'en tient point à une seule espèce de jeu ; on les varie, afin que le plus habile dans un n'emporte pas toutes les mises, et pour les rendre tous plus adroits et plus forts par des exercices multipliés. Tantôt c'est à qui enlèvera à la course un but placé à l'autre bout de l'avenue ; tantôt à qui lancera le plus loin la même pierre ; tantôt à qui portera le plus longtemps le même fardeau ; tantôt on dispute un prix en tirant au blanc. On joint à la plupart de ces jeux un petit appareil qui les prolonge et les rend amusants. Le maître et la maîtresse les honorent souvent de leur présence ; on y amène quelquefois les enfants ; les étrangers même y viennent, attirés par la curiosité, et plusieurs ne demanderaient pas mieux que d'y concourir ; mais nul n'est jamais admis qu'avec l'agrément des maîtres et du consentement des joueurs, qui ne trouveraient pas leur compte à l'accorder aisément. Insensiblement il s'est fait de cet usage une espèce de spectacle, où les acteurs, animés par les regards du public, préfèrent la gloire des applaudissements à l'intérêt du prix. Devenus plus vigoureux et plus agiles, ils s'en estiment davantage ; et, s'accoutumant à tirer leur valeur d'eux-mêmes plutôt que de ce qu'ils possèdent, tout valets qu'ils sont, l'honneur leur devient plus cher que l'argent.

Il serait long de vous détailler tous les biens qu'on retire ici d'un soin si puéril en apparence, et toujours dédaigné des esprits vulgaires, tandis que c'est le propre du vrai génie de produire de grands effets par de petits moyens. M. de Wolmar m'a dit qu'il lui en coûtait à peine cinquante écus par an pour ces petits établissements que sa femme a la première imaginés. « Mais, dit-il, combien de fois croyez-vous que je regagne cette somme dans mon ménage et dans mes affaires par la vigilance et l'attention que donnent à leur service des domestiques attachés qui

Copyright Arvensa Editions

tiennent tous leurs plaisirs de leurs maîtres, par l'intérêt qu'ils prennent à celui d'une maison qu'ils regardent comme la leur, par l'avantage de profiter dans leurs travaux de la vigueur qu'ils acquièrent dans leurs jeux, par celui de les conserver toujours sains en les garantissant des excès ordinaires à leurs pareils et des maladies qui sont la suite ordinaire de ces excès, par celui de prévenir en eux les friponneries que le désordre amène infailliblement et de les conserver toujours honnêtes gens, enfin par le plaisir d'avoir chez nous à peu de frais des récréations agréables pour nous-mêmes ? Que s'il se trouve parmi nos gens quelqu'un, soit homme, soit femme, qui ne s'accommode pas de nos règles et leur préfère la liberté d'aller sous divers prétextes courir où bon lui semble, on ne lui en refuse jamais la permission ; mais nous regardons ce goût de licence comme un indice très suspect, et nous ne tardons pas à nous défaire de ceux qui l'ont. Ainsi ces mêmes amusements qui nous conservent de bons sujets nous servent encore d'épreuve pour les choisir. » Milord, j'avoue que je n'ai jamais vu qu'ici des maîtres former à la fois dans les mêmes hommes de bons domestiques pour le service de leurs personnes, de bons paysans pour cultiver leurs terres, de bons soldats pour la défense de la patrie, et des gens de bien pour tous les états où la fortune peut les appeler.

L'hiver, les plaisirs changent d'espèce ainsi que les travaux. Les dimanches, tous les gens de la maison, et même les voisins, hommes et femmes indifféremment, se rassemblent après le service dans une salle basse, où ils trouvent du feu, du vin, des fruits, des gâteaux, et un violon qui les fait danser. Madame de Wolmar ne manque jamais de s'y rendre, au moins pour quelques instants, afin d'y maintenir par sa présence l'ordre et la modestie, et il n'est pas rare qu'elle y danse elle-même, fût-ce avec ses propres gens. Cette règle, quand je l'appris, me parut d'abord moins conforme à la sévérité des moeurs protestantes. Je le dis à Julie ; et voici à peu près ce qu'elle me répondit :

« La pure morale est si chargée de devoirs sévères, que si on la surcharge encore de formes indifférentes, c'est presque toujours aux dépens de l'essentiel. On dit que c'est le cas de la plupart des moines qui, soumis à mille règles inutiles, ne savent ce que c'est qu'honneur et vertu. Ce défaut règne moins parmi nous, mais nous n'en sommes pas tout à fait exempts. Nos gens d'église, aussi supérieurs en sagesse à toutes les sortes de prêtres que notre religion est supérieure à toutes les autres en sainteté, ont pourtant encore quelques maximes qui paraissent plus fondées sur le

Copyright Arvensa Editions

préjugé que sur la raison. Telle est celle qui blâme la danse et les assemblées : comme s'il y avait plus de mal à danser qu'à chanter, que chacun de ces amusements ne fût pas également une inspiration de la nature, et que ce fût un crime de s'égayer en commun par une récréation innocente et honnête ! Pour moi, je pense au contraire que, toutes les fois qu'il y a concours des deux sexes, tout divertissement public devient innocent par cela même qu'il est public ; au lieu que l'occupation la plus louable est suspecte dans le tête-à-tête[144]. L'homme et la femme sont destinés l'un pour l'autre, la fin de la nature est qu'ils soient unis par le mariage. Toute fausse religion combat la nature ; la nôtre seule, qui la suit, et la rectifie, annonce une institution divine et convenable à l'homme. Elle ne doit donc point ajouter sur le mariage aux embarras de l'ordre civil des difficultés que l'Évangile ne prescrit pas, et qui sont contraires à l'esprit du christianisme. Mais qu'on me dise où de jeunes personnes à marier auront occasion de prendre du goût l'une pour l'autre, et de se voir avec plus de décence et de circonspection que dans une assemblée où les yeux du public, incessamment tournés sur elles, les forcent à s'observer avec le plus grand soin. En quoi Dieu est-il offensé par un exercice agréable et salutaire, convenable à la vivacité de la jeunesse, qui consiste à se présenter l'un à l'autre avec grâce et bienséance, et auquel le spectateur impose une gravité dont personne n'oserait sortir ? Peut-on imaginer un moyen plus honnête de ne tromper personne, au moins quant à la figure, et de se montrer avec les agréments et les défauts qu'on peut avoir aux gens qui ont intérêt de nous bien connaître avant de s'obliger à nous aimer ? Le devoir de se chérir réciproquement n'emporte-t-il pas celui de se plaire, et n'est-ce pas un soin digne de deux personnes vertueuses et chrétiennes qui songent à s'unir, de préparer ainsi leurs coeurs à l'amour mutuel que Dieu leur impose ?

Qu'arrive-t-il dans ces lieux où règne une éternelle contrainte, où l'on punit comme un crime la plus innocente gaieté, où les jeunes gens des deux sexes n'osent jamais s'assembler en public, et où l'indiscrète sévérité d'un pasteur ne sait prêcher au nom de Dieu qu'une gêne servile, et la tristesse, et l'ennui ? On élude une tyrannie insupportable que la nature et la raison désavouent. Aux plaisirs permis dont on prive une jeunesse enjouée et folâtre, elle en substitue de plus dangereux. Les tête-à-tête adroitement concertés prennent la place des assemblées publiques. À force de se cacher comme si l'on était coupable, on est tenté de le devenir.

Copyright Arvensa Editions

L'innocente joie aime à s'évaporer au grand jour ; mais le vice est ami des ténèbres ; et jamais l'innocence et le mystère n'habitèrent longtemps ensemble. Mon cher ami, me dit-elle en me serrant la main comme pour me communiquer son repentir et faire passer dans mon coeur la pureté du sien, qui doit mieux sentir que nous toute l'importance de cette maxime ? Que de douleurs et de peines, que de remords et de pleurs nous nous serions épargnés durant tant d'années, si tous deux, aimant la vertu comme nous avons toujours fait, nous avions su prévoir de plus loin les dangers qu'elle court dans le tête-à-tête.

Encore un coup, continua Madame de Wolmar d'un ton plus tranquille, ce n'est point dans les assemblées nombreuses, où tout le monde nous voit et nous écoute, mais dans des entretiens particuliers, où règnent le secret et la liberté, que les moeurs peuvent courir des risques. C'est sur ce principe que, quand mes domestiques des deux sexes se rassemblent, je suis bien aise qu'ils y soient tous. J'approuve même qu'ils invitent parmi les jeunes gens du voisinage ceux dont le commerce n'est point capable de leur nuire ; et j'apprends avec grand plaisir que, pour louer les moeurs de quelqu'un de nos jeunes voisins, on dit : « Il est reçu chez M. de Wolmar. » En ceci nous avons encore une autre vue. Les hommes qui nous servent sont tous garçons, et, parmi les femmes, la gouvernante des enfants est encore à marier. Il n'est pas juste que la réserve où vivent ici les uns et les autres leur ôte l'occasion d'un honnête établissement. Nous tâchons dans ces petites assemblées de leur procurer cette occasion sous nos yeux, pour les aider à mieux choisir ; et en travaillant ainsi à former d'heureux ménages, nous augmentons le bonheur du nôtre.

Il resterait à me justifier moi-même de danser avec ces bonnes gens ; mais j'aime mieux passer condamnation sur ce point, et j'avoue franchement que mon plus grand motif en cela est le plaisir que j'y trouve. Vous savez que j'ai toujours partagé la passion que ma cousine a pour la danse ; mais après la perte de ma mère je renonçai pour ma vie au bal et à toute assemblée publique : j'ai tenu parole, même à mon mariage, et la tiendrai, sans croire y déroger en dansant quelquefois chez moi avec mes hôtes et mes domestiques. C'est un exercice utile à ma santé durant la vie sédentaire qu'on est forcé de mener ici l'hiver. Il m'amuse innocemment ; car, quand j'ai bien dansé, mon coeur ne me reproche rien. Il amuse aussi M. de Wolmar ; toute ma coquetterie en cela se borne à lui plaire. Je suis cause qu'il vient au lieu où l'on danse ; ses gens en sont plus contents

Copyright Arvensa Editions

d'être honorés des regards de leur maître ; ils témoignent aussi de la joie à me voir parmi eux. Enfin je trouve que cette familiarité modérée forme entre nous un lien de douceur et d'attachement qui ramène un peu l'humanité naturelle en tempérant la bassesse de la servitude et la rigueur de l'autorité.

Voilà, milord, ce que me dit Julie au sujet de la danse : et j'admirai comment avec tant d'affabilité pouvait régner tant de subordination, et comment elle et son mari pouvaient descendre et s'égaler si souvent à leurs domestiques, sans que ceux-ci fussent tentés de les prendre au mot et de s'égaler à eux à leur tour. Je ne crois pas qu'il y ait des souverains en Asie servis dans leurs palais avec plus de respect que ces bons maîtres le sont dans leur maison. Je ne connais rien de moins impérieux que leurs ordres, et rien de si promptement exécuté : ils prient, et l'on vole ; ils excusent, et l'on sent son tort. Je n'ai jamais mieux compris combien la force des choses qu'on dit dépend peu des mots qu'on emploie.

Ceci m'a fait faire une autre réflexion sur la vaine gravité des maîtres : c'est que ce sont moins leurs familiarités que leurs défauts qui les font mépriser chez eux, et que l'insolence des domestiques annonce plutôt un maître vicieux que faible ; car rien ne leur donne autant d'audace que la connaissance de ses vices, et tous ceux qu'ils découvrent en lui sont à leurs yeux autant de dispenses d'obéir à un homme qu'ils ne sauraient plus respecter.

Les valets imitent les maîtres ; et, les imitant grossièrement, ils rendent sensibles dans leur conduite les défauts que le vernis de l'éducation cache mieux dans les autres. À Paris, je jugeais des moeurs des femmes de ma connaissance par l'air et le ton de leurs femmes de chambre ; et cette règle ne m'a jamais trompé. Outre que la femme de chambre, une fois dépositaire du secret de sa maîtresse, lui fait payer cher sa discrétion, elle agit comme l'autre pense, et décèle toutes ses maximes en les pratiquant maladroitement. En toute chose l'exemple des maîtres est plus fort que leur autorité, et il n'est pas naturel que leurs domestiques veuillent être plus honnêtes gens qu'eux. On a beau crier, jurer, maltraiter, chasser, faire maison nouvelle ; tout cela ne produit point le bon service. Quand celui qui ne s'embarrasse pas d'être méprisé et haï de ses gens s'en croit pourtant bien servi, c'est qu'il se contente de ce qu'il voit et d'une exactitude apparente, sans tenir compte de mille maux secrets qu'on lui fait incessamment et dont il n'aperçoit jamais la source. Mais où est l'homme

Copyright Arvensa Editions

assez dépourvu d'honneur pour pouvoir supporter les dédains de tout ce qui l'environne ? Où est la femme assez perdue pour n'être plus sensible aux outrages ? Combien, dans Paris et dans Londres, de dames se croient fort honorées, qui fondraient en larmes si elles entendaient ce qu'on dit d'elles dans leur antichambre ! Heureusement pour leur repos elles se rassurent en prenant ces Argus pour des imbéciles, et se flattant qu'ils ne voient rien de ce qu'elles ne daignent pas leur cacher. Aussi, dans leur mutine obéissance, ne leur cachent-ils guère à leur tour tout le mépris qu'ils ont pour elles. Maîtres et valets sentent mutuellement que ce n'est pas la peine de se faire estimer les uns des autres.

Le jugement des domestiques me paraît être l'épreuve la plus sûre et la plus difficile de la vertu des maîtres ; et je me souviens, milord, d'avoir bien pensé de la vôtre en Valais sans vous connaître, simplement sur ce que, parlant assez rudement à vos gens, ils ne vous en étaient pas moins attachés, et qu'ils témoignaient, entre eux, autant de respect pour vous en votre absence que si vous les eussiez entendus. On a dit qu'il n'y avait point de héros pour son valet de chambre. Cela peut être ; mais l'homme juste a l'estime de son valet ; ce qui montre assez que l'héroïsme n'a qu'une vaine apparence et qu'il n'y a rien de solide que la vertu. C'est surtout dans cette maison qu'on reconnaît la force de son empire dans le suffrage des domestiques ; suffrage d'autant plus sûr, qu'il ne consiste point en de vains éloges, mais dans l'expression naturelle de ce qu'ils sentent. N'entendant jamais rien ici qui leur fasse croire que les autres maîtres ne ressemblent pas aux leurs, ils ne les louent point des vertus qu'ils estiment communes à tous ; mais ils louent Dieu dans leur simplicité d'avoir mis des riches sur la terre pour le bonheur de ceux qui les servent et pour le soulagement des pauvres.

La servitude est si peu naturelle à l'homme, qu'elle ne saurait exister sans quelque mécontentement. Cependant on respecte le maître et l'on n'en dit rien. Que s'il échappe quelques murmures contre la maîtresse, ils valent mieux que des éloges. Nul ne se plaint qu'elle manque pour lui de bienveillance, mais qu'elle en accorde autant aux autres ; nul ne peut souffrir qu'elle fasse comparaison de son zèle avec celui de ses camarades, et chacun voudrait être le premier en faveur comme il croit l'être en attachement : c'est là leur unique plainte et leur plus grande injustice.

À la subordination des inférieurs se joint la concorde entre les égaux ; et cette partie de l'administration domestique n'est pas la moins difficile.

Copyright Arvensa Editions

Dans les concurrences de jalousie et d'intérêt qui divisent sans cesse les gens d'une maison, même aussi peu nombreuse que celle-ci, ils ne demeurent presque jamais unis qu'aux dépens du maître. S'ils s'accordent, c'est pour voler de concert : s'ils sont fidèles, chacun se fait valoir aux dépens des autres. Il faut qu'ils soient ennemis ou complices ; et l'on voit à peine le moyen d'éviter à la fois leur friponnerie et leurs dissensions. La plupart des pères de famille ne connaissent que l'alternative entre ces deux inconvénients. Les uns, préférant l'intérêt à l'honnêteté, fomentent cette disposition des valets aux secrets rapports, et croient faire un chef-d'oeuvre de prudence en les rendant espions ou surveillants les uns des autres. Les autres, plus indolents, aiment qu'on les vole et qu'on vive en paix ; ils se font une sorte d'honneur de recevoir toujours mal des avis qu'un pur zèle arrache quelquefois à un serviteur fidèle. Tous s'abusent également. Les premiers, en excitant chez eux des troubles continuels, incompatibles avec la règle et le bon ordre, n'assemblent qu'un tas de fourbes et de délateurs, qui s'exercent, en trahissant leurs camarades, à trahir peut-être un jour leurs maîtres. Les seconds, en refusant d'apprendre ce qui se fait dans leur maison, autorisent les ligues contre eux-mêmes, encouragent les méchants, rebutent les bons, et n'entretiennent à grands frais que des fripons arrogants et paresseux, qui, s'accordant aux dépens du maître, regardent leurs services comme des grâces, et leurs vols comme des droits[145].

C'est une grande erreur, dans l'économie domestique ainsi que dans la civile, de vouloir combattre un vice par un autre, ou former entre eux une sorte d'équilibre : comme si ce qui sape les fondements de l'ordre pouvait jamais servir à l'établir ! On ne fait par cette mauvaise police que réunir enfin tous les inconvénients. Les vices tolérés dans une maison n'y règnent pas seuls ; laissez-en germer un, mille viendront à sa suite. Bientôt ils perdent les valets qui les ont, ruinent le maître qui les souffre, corrompent ou scandalisent les enfants attentifs à les observer. Quel indigne père oserait mettre quelque avantage en balance avec ce dernier mal ? Quel honnête homme voudrait être chef de famille, s'il lui était impossible de réunir dans sa maison la paix et la fidélité, et qu'il fallût acheter le zèle de ses domestiques aux dépens de leur bienveillance mutuelle ?

Qui n'aurait vu que cette maison n'imaginerait pas même qu'une pareille difficulté pût exister, tant l'union des membres y paraît venir de

Copyright Arvensa Editions

leur attachement aux chefs. C'est ici qu'on trouve le sensible exemple qu'on ne saurait aimer sincèrement le maître sans aimer tout ce qui lui appartient : vérité qui sert de fondement à la charité chrétienne. N'est-il pas bien simple que les enfants du même père se traitent de frères entre eux ? C'est ce qu'on nous dit tous les jours au temple sans nous le faire sentir ; c'est ce que les habitants de cette maison sentent sans qu'on leur dise.

Cette disposition à la concorde commence par le choix des sujets. M. de Wolmar n'examine pas seulement en les recevant s'ils conviennent à sa femme et à lui, mais s'ils conviennent l'un à l'autre, et l'antipathie bien reconnue entre deux excellents domestiques suffirait pour faire à l'instant congédier l'un des deux. « Car, dit Julie, une maison si peu nombreuse, une maison dont ils ne sortent jamais et où ils sont toujours vis-à-vis les uns des autres, doit leur convenir également à tous, et serait un enfer pour eux si elle n'était une maison de paix. Ils doivent la regarder comme leur maison paternelle où tout n'est qu'une même famille. Un seul qui déplairait aux autres pourrait la leur rendre odieuse ; et cet objet désagréable y frappant incessamment leurs regards, ils ne seraient bien ici ni pour eux ni pour nous. »

Après les avoir assortis le mieux qu'il est possible, on les unit pour ainsi dire malgré eux par les services qu'on les force en quelque sorte à se rendre, et l'on fait que chacun ait un sensible intérêt d'être aimé de tous ses camarades. Nul n'est si bien venu à demander des grâces pour lui-même que pour un autre ; ainsi celui qui désire en obtenir tâche d'engager un autre à parler pour lui ; et cela est d'autant plus facile, que, soit qu'on accorde ou qu'on refuse une faveur ainsi demandée, on en fait toujours un mérite à celui qui s'en est rendu l'intercesseur. Au contraire, on rebute ceux qui ne sont bons que pour eux. « Pourquoi, leur dit-on, accorderais-je ce qu'on me demande pour vous qui n'avez jamais rien demandé pour personne ? Est-il juste que vous soyez plus heureux que vos camarades, parce qu'ils sont plus obligeants que vous ? » On fait plus, on les engage à se servir mutuellement en secret, sans ostentation, sans se faire valoir ; ce qui est d'autant moins difficile à obtenir qu'ils savent fort bien que le maître, témoin de cette discrétion, les en estime davantage ; ainsi l'intérêt y gagne, et l'amour-propre n'y perd rien. Ils sont si convaincus de cette disposition générale, et il règne une telle confiance entre eux, que quand quelqu'un a quelque grâce à demander, il en parle à leur table par forme

Copyright Arvensa Editions

de conversation ; souvent sans avoir rien fait de plus, il trouve la chose demandée et obtenue, et ne sachant qui remercier, il en a l'obligation à tous.

C'est par ce moyen et d'autres semblables qu'on fait régner entre eux un attachement né de celui qu'ils ont tous pour leur maître, et qui lui est subordonné. Ainsi, loin de se liguer à son préjudice, ils ne sont tous unis que pour le mieux servir. Quelque intérêt qu'ils aient à s'aimer ils en ont encore un plus grand à lui plaire ; le zèle pour son service l'emporte sur leur bienveillance mutuelle ; et tous, se regardant comme lésés par des pertes qui le laisseraient moins en état de récompenser un bon serviteur, sont également incapables de souffrir en silence le tort que l'un d'eux voudrait lui faire. Cette partie de la police établie dans cette maison me paraît avoir quelque chose de sublime ; et je ne puis assez admirer comment M. et Mme de Wolmar ont su transformer le vil métier d'accusateur en une fonction de zèle, d'intégrité, de courage, aussi noble ou du moins aussi louable qu'elle l'était chez les Romains.

On a commencé par détruire ou prévenir clairement, simplement, et par des exemples sensibles, cette morale criminelle et servile, cette mutuelle tolérance aux dépens du maître, qu'un méchant valet ne manque point de prêcher aux bons sous l'air d'une maxime de charité. On leur a bien fait comprendre que le précepte de couvrir les fautes de son prochain ne se rapporte qu'à celles qui ne font de tort à personne ; qu'une injustice qu'on voit, qu'on tait, et qui blesse un tiers, on la commet soi-même ; et que, comme ce n'est que le sentiment de nos propres défauts qui nous oblige à pardonner ceux d'autrui, nul n'aime à tolérer les fripons s'il n'est un fripon comme eux. Sur ces principes, vrais en général d'homme à homme, et bien plus rigoureux encore dans la relation plus étroite du serviteur au maître, on tient ici pour incontestable que qui voit faire un tort à ses maîtres sans le dénoncer est plus coupable encore que celui qui l'a commis ; car celui-ci se laisse abuser dans son action par le profit qu'il envisage, mais l'autre, de sang-froid et sans intérêt, n'a pour motif de son silence qu'une profonde indifférence pour la justice, pour le bien de la maison qu'il sert et un désir secret d'imiter l'exemple qu'il cache. De sorte que, quand la faute est considérable, celui qui l'a commise peut encore quelquefois espérer son pardon, mais le témoin qui l'a tué est infailliblement congédié comme un homme enclin au mal.

En revanche on ne souffre aucune accusation qui puisse être suspecte

Copyright Arvensa Editions

d'injustice et de calomnie, c'est-à-dire qu'on n'en reçoit aucune en l'absence de l'accusé. Si quelqu'un vient en particulier faire quelque rapport contre son camarade, ou se plaindre personnellement de lui, on lui demande s'il est suffisamment instruit, c'est-à-dire s'il a commencé par s'éclaircir avec celui dont il vient se plaindre. S'il dit que non, on lui demande encore comment il peut juger une action dont il ne connaît pas assez les motifs. « Cette action, lui dit-on, tient peut-être à quelque autre qui vous est inconnue ; elle a peut-être quelque circonstance qui sert à la justifier ou à l'excuser, et que vous ignorez. Comment osez-vous condamner cette conduite avant de savoir les raisons de celui qui l'a tenue ? Un mot d'explication l'eût peut-être justifiée à vos yeux. Pourquoi risquer de la blâmer injustement, et m'exposer à partager votre injustice ? » S'il assure s'être éclairci auparavant avec l'accusé : « Pourquoi donc lui réplique-t-on, venez-vous sans lui, comme si vous aviez peur qu'il ne démentît ce que vous avez à dire ? De quel droit négligez-vous pour moi la précaution que vous avez cru devoir prendre pour vous-même ? Est-il bien de vouloir que je juge sur votre rapport d'une action dont vous n'avez pas voulu juger sur le témoignage de vos yeux, et ne seriez-vous pas responsable du jugement partial que j'en pourrais porter, si je me contentais de votre seule déposition ? » Ensuite on lui propose de faire venir celui qu'il accuse : s'il y consent, c'est une affaire bientôt réglée ; s'il s'y oppose, on le renvoie après une forte réprimande ; mais on lui garde le secret, et l'on observe si bien l'un et l'autre, qu'on ne tarde pas à savoir lequel des deux avait tort.

Cette règle est si connue et si bien établie, qu'on n'entend jamais un domestique de cette maison parler mal d'un de ses camarades absent ; car ils savent tous que c'est le moyen de passer pour lâche ou menteur. Lorsqu'un d'entre eux en accuse un autre, c'est ouvertement, franchement et non seulement en sa présence, mais en celle de tous leurs camarades, afin d'avoir dans les témoins de ses discours des garants de sa bonne foi. Quand il est question de querelles personnelles, elles s'accommodent presque toujours par médiateurs, sans importuner monsieur ni Madame ; mais quand il s'agit de l'intérêt sacré du maître, l'affaire ne saurait demeurer secrète ; il faut que le coupable s'accuse ou qu'il ait un accusateur. Ces petits plaidoyers sont très rares, et ne se font qu'à table dans les tournées que Julie va faire journellement au dîner ou au souper de ses gens, et que M. de Wolmar appelle en riant ses grands jours. Alors,

Copyright Arvensa Editions

après avoir écouté paisiblement la plainte et la réponse, si l'affaire intéresse son service, elle remercie l'accusateur de son zèle. « Je sais, lui dit-elle, que vos aimez votre camarade ; vous m'en avez toujours dit du bien, et je vous loue de ce que l'amour du devoir et de la justice l'emporte en vous sur les affections particulières ; c'est ainsi qu'en use un serviteur fidèle et un honnête homme. » Ensuite, si l'accusé n'a pas tort, elle ajoute toujours quelque éloge à sa justification. Mais s'il est réellement coupable, elle lui épargne devant les autres une partie de la honte. Elle suppose qu'il a quelque chose à dire pour sa défense qu'il ne veut pas déclarer devant tout le monde ; elle lui assigne une heure pour l'entendre en particulier, et c'est là qu'elle ou son mari lui parlent comme il convient. Ce qu'il y a de singulier en ceci, c'est que le plus sévère des deux n'est pas le plus redouté, et qu'on craint moins les graves réprimandes de M. de Wolmar que les reproches touchants de Julie. L'un, faisant parler la justice et la vérité, humilie et confond les coupables ; l'autre leur donne un regret mortel de l'être, en leur montrant celui qu'elle a d'être forcée à leur ôter sa bienveillance. Souvent elle leur arrache des larmes de douleur et de honte, et il ne lui est pas rare de s'attendrir elle-même en voyant leur repentir, dans l'espoir de n'être pas obligée à tenir parole.

Tel qui jugerait de tous ces soins sur ce qui se passe chez lui ou chez ses voisins, les estimerait peut-être inutiles ou pénibles. Mais vous, milord, qui avez de si grandes idées des devoirs et des plaisirs du père de famille, et qui connaissez l'empire naturel que le génie et la vertu ont sur le coeur humain, vous voyez l'importance de ces détails, et vous sentez à quoi tient leur succès. Richesse ne fait pas riche, dit le Roman de la Rose. Les biens d'un homme ne sont point dans ses coffres, mais dans l'usage de ce qu'il en tire ; car on ne s'approprie les choses qu'on possède que par leur emploi, et les abus sont toujours plus inépuisables que les richesses : ce qui fait qu'on ne jouit pas à proportion de sa dépense, mais à proportion qu'on la sait mieux ordonner. Un fou peut jeter des lingots dans la mer et dire qu'il en a joui ; mais quelle comparaison entre cette extravagante jouissance et celle qu'un homme sage eût su tirer d'une moindre somme ? L'ordre et la règle, qui multiplient et perpétuent l'usage des biens, peuvent seuls transformer le plaisir en bonheur. Que si c'est du rapport des choses à nous que naît la véritable propriété ; si c'est plutôt l'emploi des richesses que leur acquisition qui nous les donne, quels soins importent plus au père de famille que l'économie domestique et le bon régime de sa maison, où

Copyright Arvensa Editions

les rapports les plus parfaits vont le plus directement à lui, et où le bien de chaque membre ajoute alors à celui du chef ?

Les plus riches sont-ils les plus heureux ? Que sert donc l'opulence à la félicité ? Mais toute maison bien ordonnée est l'image de l'âme du maître. Les lambris dorés, le luxe et la magnificence n'annoncent que la vanité de celui qui les étale ; au lieu que partout où vous verrez régner la règle sans tristesse, la paix sans esclavage, l'abondance sans profusion, dites avec confiance : « C'est un être heureux qui commande ici. »

Pour moi je pense que le signe le plus assuré du vrai contentement d'esprit est la vie retirée et domestique, et que ceux qui vont sans cesse chercher leur bonheur chez autrui ne l'ont point chez eux-mêmes. Un père de famille qui se plaît dans sa maison a pour prix des soins continuels qu'il s'y donne la continuelle jouissance des plus doux sentiments de la nature. Seul entre tous les mortels, il est maître de sa propre félicité, parce qu'il est heureux comme Dieu même, sans rien désirer de plus que ce dont il jouit. Comme cet être immense, il ne songe pas à amplifier ses possessions, mais à les rendre véritablement siennes par les relations les plus parfaites et la direction la mieux entendue : s'il ne s'enrichit pas par de nouvelles acquisitions, il s'enrichit en possédant mieux ce qu'il a. Il ne jouissait que du revenu de ses terres ; il jouit encore de ses terres mêmes en présidant à leur culture et les parcourant sans cesse. Son domestique lui était étranger ; il en fait son bien, son enfant, il se l'approprie. Il n'avait droit que sur les actions ; il s'en donne encore sur les volontés. Il n'était maître qu'à prix d'argent ; il le devient par l'empire sacré de l'estime et des bienfaits. Que la fortune le dépouille de ses richesses ; elle ne saurait lui ôter les coeurs qu'il s'est attachés ; elle n'ôtera point des enfants à leur père : toute la différence est qu'il les nourrissait hier, et qu'il sera demain nourri par eux. C'est ainsi qu'on apprend à jouir véritablement de ses biens, de sa famille et de soi-même ; c'est ainsi que les détails d'une maison deviennent délicieux pour l'honnête homme qui sait en connaître le prix ; c'est ainsi que, loin de regarder ses devoirs comme une charge, il en fait son bonheur, et qu'il tire de ses touchantes et nobles fonctions la gloire et le plaisir d'être homme.

Que si ces précieux avantages sont méprisés ou peu connus, et si le petit nombre même qui les recherche les obtient si rarement, tout cela vient de la même cause. Il est des devoirs simples et sublimes qu'il n'appartient qu'à peu de gens d'aimer et de remplir : tels sont ceux du père

Copyright Arvensa Editions

de famille, pour lesquels l'air et le bruit du monde n'inspirent que du dégoût, et dont on s'acquitte mal encore quand on n'y est porté que par des raisons d'avarice et d'intérêt. Tel croit être un bon père de famille, et n'est qu'un vigilant économe ; le bien peut prospérer, et la maison aller fort mal. Il faut des vues plus élevées pour éclairer, diriger cette importante administration, et lui donner un heureux succès. Le premier soin par lequel doit commencer l'ordre d'une maison, c'est de n'y souffrir que d'honnêtes gens qui n'y portent pas le désir secret de troubler cet ordre. Mais la servitude et l'honnêteté sont-elles si compatibles qu'on doive espérer de trouver des domestiques honnêtes gens ? Non, milord ; pour les avoir il ne faut pas les chercher, il faut les faire ; et il n'y a qu'un homme de bien qui sache l'art d'en former d'autres. Un hypocrite a beau vouloir prendre le ton de la vertu, il n'en peut inspirer le goût à personne ; et, s'il savait la rendre aimable, il l'aimerait lui-même. Que servent de froides leçons démenties par un exemple continuel, si ce n'est à faire penser que celui qui les donne se joue de la crédulité d'autrui ? Que ceux qui nous exhortent à faire ce qu'ils disent, et non ce qu'ils font, disent une grand absurdité ! Qui ne fait pas ce qu'il dit ne le dit jamais bien, car le langage du coeur, qui touche et persuade, y manque. J'ai quelquefois entendu de ces conversations grossièrement apprêtées qu'on tient devant les domestiques comme devant les enfants pour leur faire des leçons indirectes. Loin de juger qu'ils en fussent un instant les dupes, je les ai toujours vus sourire en secret de l'ineptie du maître qui les prenait pour des sots, en débitant lourdement devant eux des maximes qu'ils savaient bien n'être pas les siennes.

Toutes ces vaines subtilités sont ignorées dans cette maison, et le grand art des maîtres pour rendre leurs domestiques tels qu'ils les veulent est de se montrer à eux tels qu'ils sont. Leur conduite est toujours franche et ouverte, parce qu'ils n'ont pas peur que leurs actions démentent leurs discours. Comme ils n'ont point par eux-mêmes une morale différente de celle qu'ils veulent donner aux autres, ils n'ont pas besoin de circonspection dans leurs propos ; un mot étourdiment échappé ne renverse point les principes qu'ils se sont efforcés d'établir. Ils ne disent point indiscrètement toutes leurs affaires, mais ils disent librement toutes leurs maximes. À table, à la promenade, tête à tête, ou devant tout le monde, on tient toujours le même langage ; on dit naïvement ce qu'on pense sur chaque chose ; et, sans qu'on songe à personne, chacun y trouve toujours quelque instruction. Comme les domestiques ne voient jamais

Copyright Arvensa Editions

rien faire à leur maître qui ne soit droit, juste, équitable, ils ne regardent point la justice comme le tribut du pauvre, comme le joug du malheureux, comme une des misères de leur état. L'attention qu'on a de ne pas faire courir en vain les ouvriers, et perdre des journées pour venir solliciter le payement de leurs journées, les accoutume à sentir le prix du temps. En voyant le soin des maîtres à ménager celui d'autrui, chacun en conclut que le sien leur est précieux, et se fait un plus grand crime de l'oisiveté. La confiance qu'on a dans leur intégrité donne à leurs institutions une force qui les fait valoir et prévient les abus. On n'a pas peur que, dans la gratification de chaque semaine, la maîtresse trouve toujours que c'est le plus jeune ou le mieux fait qui a été le plus diligent. Un ancien domestique ne craint pas qu'on lui cherche quelque chicane pour épargner l'augmentation de gages qu'on lui donne. On n'espère pas profiter de leur discorde pour se faire valoir et obtenir de l'un ce qu'aura refusé l'autre. Ceux qui sont à marier ne craignent pas qu'on nuise à leur établissement pour les garder plus longtemps, et qu'ainsi leur bon service leur fasse tort. Si quelque valet étranger venait dire aux gens de cette maison qu'un maître et ses domestiques sont entre eux dans un véritable état de guerre ; que ceux-ci, faisant au premier tout du pis qu'il peuvent, usent en cela d'une juste représaille ; que les maîtres étant usurpateurs, menteurs et fripons, il n'y a pas de mal à les traiter comme ils traitent le prince, ou le peuple, ou les particuliers, et à leur rendre adroitement le mal qu'ils font à force ouverte ; celui qui parlerait ainsi ne serait entendu de personne : on ne s'avise pas même ici de combattre ou prévenir de pareils discours ; il n'appartient qu'à ceux qui les font naître d'être obligés de les réfuter.

Il n'y a jamais ni mauvaise humeur ni mutinerie dans l'obéissance, parce qu'il n'y a ni hauteur ni caprice dans le commandement, qu'on n'exige rien qui ne soit raisonnable et utile, et qu'on respecte assez la dignité de l'homme, quoique dans la servitude, pour ne l'occuper qu'à des choses qui ne l'avilissent point. Au surplus, rien n'est bas ici que le vice, et tout ce qui est utile et juste est honnête et bienséant.

Si l'on ne souffre aucune intrigue au dehors, personne n'est tenté d'en avoir. Ils savent bien que leur fortune la plus assurée est attachée à celle du maître, et qu'ils ne manqueront jamais de rien tant qu'on verra prospérer la maison. En la servant ils soignent donc leur patrimoine, et l'augmentent en rendant leur service agréable ; c'est là leur plus grand intérêt. Mais ce mot n'est guère à sa place en cette occasion ; car je n'ai

Copyright Arvensa Editions

jamais vu de police où l'intérêt fût si sagement dirigé, et où pourtant il influât moins que dans celle-ci. Tout se fait par attachement : l'on dirait que ces âmes vénales se purifient en entrant dans ce séjour de sagesse et d'union. L'on dirait qu'une partie des lumières du maître et des sentiments de la maîtresse ont passé dans chacun de leurs gens : tant on les trouve judicieux, bienfaisants, honnêtes et supérieurs à leur état ! Se faire estimer, considérer, bien vouloir, est leur plus grande ambition, et ils comptent les mots obligeants qu'on leur dit, comme ailleurs les étrennes qu'on leur donne.

Voilà, milord, mes principales observations sur la partie de l'économie de cette maison qui regarde les domestiques et mercenaires. Quant à la manière de vivre des maîtres et au gouvernement des enfants, chacun de ces articles mérite bien une lettre à part. Vous savez à quelle intention j'ai commencé ces remarques ; mais en vérité tout cela forme un tableau si ravissant, qu'il ne faut, pour aimer à le contempler, d'autre intérêt que le plaisir qu'on y trouve.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XI – De Saint-Preux à milord Édouard

Non, milord, je ne m'en dédis point : on ne voit rien dans cette maison qui n'associe l'agréable à l'utile ; mais les occupations utiles ne se bornent pas aux soins qui donnent du profit, elles comprennent encore tout amusement innocent et simple qui nourrit le goût de la retraite, du travail, de la modération, et conserve à celui qui s'y livre une âme saine, un coeur libre du trouble des passions. Si l'indolente oisiveté n'engendre que la tristesse et l'ennui, le charme des doux loisirs est le fruit d'une vie laborieuse. On ne travaille que pour jouir : cette alternative de peine et de jouissance est notre véritable vocation. Le repos qui sert de délassement aux travaux passés et d'encouragement à d'autres n'est pas moins nécessaire à l'homme que le travail même.

Après avoir admiré l'effet de la vigilance et des soins de la plus respectable mère de famille dans l'ordre de sa maison, j'ai vu celui de ses récréations dans un lieu retiré dont elle fait sa promenade favorite, et qu'elle appelle son Élysée.

Il y avait plusieurs jours que j'entendais parler de cet Élysée dont on me faisait une espèce de mystère. Enfin, hier après dîner, l'extrême chaleur rendant le dehors et le dedans de la maison presque également insupportables, M. de Wolmar proposa à sa femme de se donner congé, cet après-midi, et, au lieu de se retirer comme à l'ordinaire dans la chambre de ses enfants jusque vers le soir, de venir avec nous respirer dans le verger ; elle y consentit, et nous nous y rendîmes ensemble.

Ce lieu, quoique tout proche de la maison, est tellement caché par l'allée couverte qui l'en sépare, qu'on ne l'aperçoit de nulle part. L'épais feuillage qui l'environne ne permet point à l'oeil d'y pénétrer, et il est

Copyright Arvensa Editions

toujours soigneusement fermé à la clef. À peine fus-je au dedans, que, la porte étant masquée par des aunes et des coudriers qui ne laissent que deux étroits passages sur les côtés, je ne vis plus en me retournant par où j'étais entré, et, n'apercevant point de porte, je me trouvai là comme tombé des nues.

En entrant dans ce prétendu verger, je fus frappé d'une agréable sensation de fraîcheur que d'obscurs ombrages, une verdure animée et vive, des fleurs éparses de tous côtés, un gazouillement d'eau courante, et le chant de mille oiseaux, portèrent à mon imagination du moins autant qu'à mes sens ; mais en même temps je crus voir le lieu le plus sauvage, le plus solitaire de la nature, et il me semblait d'être le premier mortel qui jamais eût pénétré dans ce désert. Surpris, saisi, transporté d'un spectacle si peu prévu, je restai un moment immobile, et m'écriai dans un enthousiasme involontaire : « O Tinian ! ô Juan Fernandez [146] ! Julie, le bout du monde est à votre porte ! — Beaucoup de gens le trouvent ici comme vous, dit-elle avec un sourire ; mais vingt pas de plus les ramènent bien vite à Clarens : voyons si le charme tiendra plus longtemps chez vous. C'est ici le même verger où vous vous êtes promené autrefois et où vous vous battiez avec ma cousine à coups de pêches. Vous savez que l'herbe y était assez aride, les arbres assez clairsemés, donnant assez peu d'ombre, et qu'il n'y avait point d'eau. Le voilà maintenant frais, vert, habillé, paré, fleuri, arrosé. Que pensez-vous qu'il m'en a coûté pour le mettre dans l'état où il est ? Car il est bon de vous dire que j'en suis la surintendante, et que mon mari m'en laisse l'entière disposition. — Ma foi, lui dis-je, il ne vous en a coûté que de la négligence. Ce lieu est charmant, il est vrai, mais agreste et abandonné ; je n'y vois point de travail humain. Vous avez fermé la porte ; l'eau est venue je ne sais comment ; la nature seule a fait tout le reste ; et vous-même n'eussiez jamais su faire aussi bien qu'elle. — Il est vrai, dit-elle, que la nature a tout fait, mais sous ma direction, et il n'y a rien là que je n'aie ordonné. Encore un coup, devinez. — Premièrement, repris-je, je ne comprends point comment avec de la peine et de l'argent on a pu suppléer au temps. Les arbres... — Quant à cela, dit M. de Wolmar, vous remarquerez qu'il n'y en a pas beaucoup de fort grands, et ceux-là y étaient déjà. De plus, Julie a commencé ceci longtemps avant son mariage et presque d'abord après la mort de sa mère, qu'elle vint avec son père chercher ici la solitude. — Eh bien ! dis-je, puisque vous voulez que tous ces massifs, ces grands berceaux, ces touffes pendantes, ces bosquets si

Copyright Arvensa Editions

bien ombragés, soient venus en sept ou huit ans, et que l'art s'en soit mêlé, j'estime que, si dans une enceinte aussi vaste vous avez fait tout cela pour deux mille écus, vous avez bien économisé. — Vous ne surfaites que de deux mille écus, dit-elle ; il ne m'en a rien coûté. — Comment, rien ? — Non, rien ; à moins que vous ne comptiez une douzaine de journées par an de mon jardinier, autant de deux ou trois de mes gens, et quelques-unes de M. de Wolmar lui-même, qui n'a pas dédaigné d'être quelquefois mon garçon jardinier. » Je ne comprenais rien à cette énigme ; mais Julie, qui jusque-là m'avait retenu, me dit en me laissant aller : « Avancez, et vous comprendrez. Adieu Tinian, adieu Juan-Fernandez, adieu tout l'enchantement ! Dans un moment vous allez être de retour du bout du monde. »

Je me mis à parcourir avec extase ce verger ainsi métamorphosé ; et si je ne trouvai point de plantes exotiques et de productions des Indes, je trouvai celles du pays disposées et réunies de manière à produire un effet plus riant et plus agréable. Le gazon verdoyant, mais court et serré, était mêlé de serpolet, de baume, de thym, de marjolaine, et d'autres herbes odorantes. On y voyait briller mille fleurs des champs, parmi lesquelles l'oeil en démêlait avec surprise quelques-unes de jardin, qui semblaient croître naturellement avec les autres. Je rencontrais de temps en temps des touffes obscures, impénétrables aux rayons du soleil, comme dans la plus épaisse forêt ; ces touffes étaient formées des arbres du bois le plus flexible, dont on avait fait recourber les branches, pendre en terre, et prendre racine, par un art semblable à ce que font naturellement les mangles en Amérique. Dans les lieux plus découverts je voyais çà et là, sans ordre et sans symétrie, des broussailles de roses, de framboisiers, de groseilles, des fourrés de lilas, de noisetier, de sureau, de seringa, de genêt, de trifolium, qui paraient la terre en lui donnant l'air d'être en friche. Je suivais des allées tortueuses et irrégulières bordées de ces bocages fleuris, et couvertes de mille guirlandes de vigne de Judée, de vigne vierge, de houblon, de liseron, de couleuvrée, de clématite, et d'autres plantes de cette espèce, parmi lesquelles le chèvrefeuille et le jasmin daignaient se confondre. Ces guirlandes semblaient jetées négligemment d'un arbre à l'autre, comme j'en avais remarqué quelquefois dans les forêts, et formaient sur nous des espèces de draperies qui nous garantissaient du soleil, tandis que nous avions sous nos pieds un marcher doux, commode et sec, sur une mousse fine, sans sable, sans herbe, et sans rejetons

Copyright Arvensa Editions

raboteux. Alors seulement je découvris, non sans surprise, que ces ombrages verts et touffus, qui m'en avaient tant imposé de loin, n'étaient formés que de ces plantes rampantes et parasites, qui, guidées le long des arbres, environnaient leurs têtes du plus épais feuillage, et leurs pieds d'ombre et de fraîcheur. J'observai même qu'au moyen d'une industrie assez simple on avait fait prendre racine sur les troncs des arbres à plusieurs de ces plantes, de sorte qu'elles s'étendaient davantage en faisant moins de chemin. Vous concevez bien que les fruits ne s'en trouvent pas mieux de toutes ces additions ; mais dans ce lieu seul on a sacrifié l'utile à l'agréable, et dans le reste des terres on a pris un tel soin des plants et des arbres, qu'avec ce verger de moins la récolte en fruits ne laisse pas d'être plus forte qu'auparavant. Si vous songez combien au fond d'un bois on est charmé quelquefois de voir un fruit sauvage et même de s'en rafraîchir, vous comprendrez le plaisir qu'on a de trouver dans ce désert artificiel des fruits excellents et mûrs, quoique clairsemés et de mauvaise mine ; ce qui donne encore le plaisir de la recherche et du choix.

Toutes ces petites routes étaient bordées et traversées d'une eau limpide et claire, tantôt circulant parmi l'herbe et les fleurs en filets presque imperceptibles, tantôt en plus grands ruisseaux courant sur un gravier pur et marqueté qui rendait l'eau plus brillante. On voyait des sources bouillonner et sortir de la terre, et quelquefois des canaux plus profonds dans lesquels l'eau calme et paisible réfléchissait à l'oeil les objets. « Je comprends à présent tout le reste, dis-je à Julie ; mais ces eaux que je vois de toutes parts... — Elles viennent de là, reprit-elle en me montrant le côté où était la terrasse de son jardin. C'est ce même ruisseau qui fournit à grands frais dans le parterre un jet d'eau dont personne ne se soucie. M. de Wolmar ne veut pas le détruire, par respect pour mon père qui l'a fait faire ; mais avec quel plaisir nous venons tous les jours voir courir dans ce verger cette eau dont nous n'approchons guère au jardin ! Le jet d'eau joue pour les étrangers, le ruisseau coule ici pour nous. Il est vrai que j'y ai réuni l'eau de la fontaine publique, qui se rendait dans le lac par le grand chemin, qu'elle dégradait au préjudice des passants et à pure perte pour tout le monde. Elle faisait un coude au pied du verger entre deux rangs de saules ; je les ai renfermés dans mon enceinte, et j'y conduis la même eau par d'autres routes. »

Je vis alors qu'il n'avait été question que de faire serpenter ces eaux avec économie en les divisant et réunissant à propos, en épargnant la

Copyright Arvensa Editions

pente le plus qu'il était possible, pour prolonger le circuit et se ménager le murmure de quelques petites chutes. Une couche de glaise couverte d'un pouce de gravier du lac et parsemée de coquillages formait le lit des ruisseaux. Ces mêmes ruisseaux, courant par intervalles sous quelques larges tuiles recouvertes de terre et de gazon au niveau du sol, formaient à leur issue autant de sources artificielles. Quelques filets s'en élevaient par des siphons sur des lieux raboteux et bouillonnaient en retombant. Enfin la terre ainsi rafraîchie et humectée donnait sans cesse de nouvelles fleurs et entretenait l'herbe toujours verdoyante et belle.

Plus je parcourais cet agréable asile, plus je sentais augmenter la sensation délicieuse que j'avais éprouvée en y entrant. Cependant la curiosité me tenait en haleine. J'étais plus empressé de voir les objets que d'examiner leurs impressions, et j'aimais à me livrer à cette charmante contemplation sans prendre la peine de penser. Mais Madame de Wolmar, me tirant de ma rêverie, me dit en me prenant sous le bras : « Tout ce que vous voyez n'est que la nature végétale et inanimée ; et, quoi qu'on puisse faire, elle laisse toujours une idée de solitude qui attriste. Venez la voir animée et sensible, c'est là qu'à chaque instant du jour vous lui trouverez un attrait nouveau. — Vous me prévenez, lui dis-je ; j'entends un ramage bruyant et confus, et j'aperçois assez peu d'oiseaux : je comprends que vous avez une volière. — Il est vrai, dit-elle ; approchons-en. » Je n'osai dire encore ce que je pensais de la volière ; mais cette idée avait quelque chose qui me déplaisait, et ne me semblait point assortie au reste.

Nous descendîmes par mille détours au bas du verger, où je trouvai toute l'eau réunie en un joli ruisseau coulant doucement entre deux rangs de vieux saules qu'on avait souvent ébranchés. Leurs têtes creuses et demi-chauves formaient des espèces de vases d'où sortaient, par l'adresse dont j'ai parlé, des touffes de chèvrefeuille, dont une partie s'entrelaçait autour des branches, et l'autre tombait avec grâce le long du ruisseau. Presque à l'extrémité de l'enceinte était un petit bassin bordé d'herbes, de joncs, de roseaux, servant d'abreuvoir à la volière, et dernière station de cette eau si précieuse et si bien ménagée.

Au-delà de ce bassin était un terre-plein terminé dans l'angle de l'enclos par un monticule garnie d'une multitude d'arbrisseaux de toute espèce ; les plus petits vers le haut, et toujours croissant en grandeur à mesure que le sol s'abaissait ; ce qui rendait le plan des têtes presque horizontal, ou montrait au moins qu'un jour il le devait être. Sur le devant étaient une

Copyright Arvensa Editions

douzaine d'arbres jeunes encore, mais faits pour devenir fort grands, tels que le hêtre, l'orme, le frêne, l'acacia. C'étaient les bocages de ce coteau qui servaient d'asile à cette multitude d'oiseaux dont j'avais entendu de loin le ramage ; et c'était à l'ombre de ce feuillage comme sous un grand parasol qu'on les voyait voltiger, courir, chanter, s'agacer, se battre comme s'ils ne nous avaient pas aperçus. Ils s'enfuirent si peu à notre approche, que, selon l'idée dont j'étais prévenu, je les crus d'abord enfermés par un grillage ; mais comme nous fûmes arrivés au bord du bassin, j'en vis plusieurs descendre et s'approcher de nous sur une espèce de courte allée qui séparait en deux le terre-plein et communiquait du bassin à la volière. M. de Wolmar, faisant le tour du bassin, sema sur l'allée deux ou trois poignées de grains mélangés qu'il avait dans sa poche ; et, quand il se fut retiré, les oiseaux accoururent et se mirent à manger comme des poules, d'un air si familier que je vis bien qu'ils étaient faits à ce manège. « Cela est charmant ! m'écriai-je. Ce mot de volière m'avait surpris de votre part ; mais je l'entends maintenant : je vois que vous voulez des hôtes et non pas des prisonniers. — Qu'appelez-vous des hôtes ? répondit Julie : c'est nous qui sommes les leurs[147] ; ils sont ici les maîtres, et nous leur payons tribut pour en être soufferts quelquefois. — Fort bien, repris-je ; mais comment ces maîtres-là se sont-ils emparés de ce lieu ? Le moyen d'y rassembler tant d'habitants volontaires ? Je n'ai pas oui dire qu'on ait jamais rien tenté de pareil ; et je n'aurais point cru qu'on y pût réussir, si je n'en avais la preuve sous mes yeux. »

« La patience et le temps, dit M. de Wolmar, ont fait ce miracle. Ce sont des expédients dont les gens riches ne s'avisent guère dans leurs plaisirs. Toujours pressés de jouir, la force et l'argent sont les seuls moyens qu'ils connaissent : ils ont des oiseaux dans des cages, et des amis à tant par mois. Si jamais des valets approchaient de ce lieu, vous en verriez bientôt les oiseaux disparaître ; et s'ils y sont à présent en grand nombre, c'est qu'il y en a toujours eu. On ne les fait pas venir quand il n'y en a point ; mais il est aisé, quand il y en a, d'en attirer davantage en prévenant tous leurs besoins, en ne les effrayant jamais, en leur faisant faire leur couvée en sûreté et ne dénichant point les petits ; car alors ceux qui s'y trouvent restent, et ceux qui surviennent restent encore. Ce bocage existait, quoiqu'il fût séparé du verger ; Julie n'a fait que l'y enfermer par une haie vive, ôter celle qui l'en séparait, l'agrandir, et l'orner de nouveaux plants.

Copyright Arvensa Editions

Vous voyez, à droite et à gauche de l'allée qui y conduit, deux espaces remplis d'un mélange confus d'herbes, de pailles et de toutes sortes de plantes. Elle y fait semer chaque année du blé, du mil, du tournesol, du chènevis, des pesettes[148], généralement de tous les grains que les oiseaux aiment, et l'on n'en moissonne rien. Outre cela, presque tous les jours, été et hiver, elle ou moi leur apportons à manger, et quand nous y manquons, la Fanchon y supplée d'ordinaire. Ils ont l'eau à quatre pas, comme vous le voyez. Madame de Wolmar pousse l'attention jusqu'à les pourvoir tous les printemps de petits tas de crin, de paille, de laine, de mousse, et d'autres matières propres à faire des nids. Avec le voisinage des matériaux, l'abondance des vivres et le grand soin qu'on prend d'écarter tous les ennemis[149], l'éternelle tranquillité dont ils jouissent les porte à pondre en un lieu commode où rien ne leur manque, où personne ne les trouble. Voilà comment la patrie des pères est encore celle des enfants, et comment la peuplade se soutient et se multiplie. »

« Ah ! dit Julie, vous ne voyez plus rien ! chacun ne songe plus qu'à soi ; mais des époux inséparables, le zèle des soins domestiques, la tendresse paternelle et maternelle, vous avez perdu tout cela. Il y a deux mois qu'il fallait être ici pour livrer ses yeux au plus charmant spectacle et son coeur au plus doux sentiment de la nature. — Madame, repris-je assez tristement, vous êtes épouse et mère ; ce sont des plaisirs qu'il vous appartient de connaître. » Aussitôt M. de Wolmar, me prenant par la main, me dit en la serrant : « Vous avez des amis, et ces amis ont des enfants ; comment l'affection paternelle vous serait-elle étrangère ? » Je le regardai, je regardai Julie ; tous deux se regardèrent, et me rendirent un regard si touchant, que, les embrassant l'un après l'autre, je leur dis avec attendrissement : « Ils me sont aussi chers qu'à vous. » Je ne sais par quel bizarre effet un mot peut ainsi changer une âme ; mais, depuis ce moment, M. de Wolmar me paraît un autre homme, et je vois moins en lui le mari de celle que j'ai tant aimée que le père de deux enfants pour lesquels je donnerais ma vie.

Je voulus faire le tour du bassin pour aller voir de plus près ce charmant asile et ses petits habitants ; mais Madame de Wolmar me retint. « Personne, me dit-elle, ne va les troubler dans leur domicile, et vous êtes même le premier de nos hôtes que j'aie amené jusqu'ici. Il y a quatre clefs de ce verger, dont mon père et nous avons chacun une ; Fanchon a la

Copyright Arvensa Editions

quatrième, comme inspectrice, et pour y mener quelquefois mes enfants ; faveur dont on augmente le prix par l'extrême circonspection qu'on exige d'eux tandis qu'ils y sont. Gustin lui-même n'y entre jamais qu'avec un des quatre ; encore, passé deux mois de printemps où ses travaux sont utiles, n'y entre-t-il presque plus, et tout le reste se fait entre nous. — Ainsi, lui dis-je, de peur que vos oiseaux ne soient vos esclaves, vous vous êtes rendus les leurs. — Voilà bien, reprit-elle, le propos d'un tyran, qui ne croit jouir de sa liberté qu'autant qu'il trouble celle des autres. »

Comme nous partions pour nous en retourner, M. de Wolmar jeta une poignée d'orge dans le bassin, et en y regardant j'aperçus quelques petits poissons. « Ah ! ah ! dis-je aussitôt, voici pourtant des prisonniers. — Oui, dit-il, ce sont des prisonniers de guerre auxquels on a fait grâce de la vie. — Sans doute, ajouta sa femme. Il y a quelque temps que Fanchon vola dans la cuisine des perchettes qu'elle apporta ici à mon insu. Je les y laisse, de peur de la mortifier si je les renvoyais au lac ; car il vaut encore mieux loger du poisson un peu à l'étroit que de fâcher un honnête personne. — Vous avez raison, répondis-je ; et celui-ci n'est pas trop à plaindre d'être échappé de la poêle à ce prix. »

« Eh bien ! que vous en semble ? me dit-elle en nous en retournant. Êtes-vous encore au bout du monde ? — Non, dis-je, m'en voici tout à fait dehors, et vous m'avez en effet transporté dans l'Élysée. — Le nom pompeux qu'elle a donné à ce verger, dit M. de Wolmar, mérite bien cette raillerie. Louez modestement des jeux d'enfant, et songez qu'ils n'ont jamais rien pris sur les soins de la mère de famille. — Je le sais, repris-je, j'en suis très sûr ; et les jeux d'enfant me plaisent plus en ce genre que les travaux des hommes.

Il y a pourtant ici, continuai-je, une chose que je ne puis comprendre ; c'est qu'un lieu si différent de ce qu'il était ne peut être devenu ce qu'il est qu'avec de la culture et du soin : cependant je ne vois nulle part la moindre trace de culture ; tout est verdoyant, frais, vigoureux, et la main du jardinier ne se montre point ; rien ne dément l'idée d'une île déserte qui m'est venue en entrant, et je n'aperçois aucun pas d'hommes. — Ah ! dit M. de Wolmar, c'est qu'on a pris grand soin de les effacer. J'ai été souvent témoin, quelquefois complice de la friponnerie. On fait semer du foin sur tous les endroits labourés, et l'herbe cache bientôt les vestiges du travail ; on fait couvrir l'hiver de quelques couches d'engrais les lieux maigres et arides ; l'engrais mange la mousse, ranime l'herbe et les plantes ; les arbres

Copyright Arvensa Editions

eux-mêmes ne s'en trouvent pas plus mal, et l'été il n'y paraît plus. À l'égard de la mousse qui couvre quelques allées, c'est milord Édouard qui nous a envoyé d'Angleterre le secret pour la faire naître. Ces deux côtés, continua-t-il, étaient fermés par des murs ; les murs ont été masqués, non par des espaliers, mais par d'épais arbrisseaux qui font prendre les bornes du lieu pour le commencement d'un bois. Des deux autres côtés règnent de fortes haies vives, bien garnies d'érable, d'aubépine, de houx, de troène, et d'autres arbrisseaux mélangés qui leur ôtent l'apparence de haies et leur donnent celle d'un taillis. Vous ne voyez rien d'aligné, rien de nivelé ; jamais le cordeau n'entra dans ce lieu ; la nature ne plante rien au cordeau ; les sinuosités dans leur feinte irrégularité sont ménagées avec art pour prolonger la promenade ; cacher les bords de l'île, et en agrandir l'étendue apparente sans faire des détours incommodes et trop fréquents.[150] »

En considérant tout cela, je trouvais assez bizarre qu'on prît tant de peine pour se cacher celle qu'on avait prise ; n'aurait-il pas mieux valu n'en point prendre ? « Malgré tout ce qu'on vous a dit, me répondit Julie, vous jugez du travail par l'effet, et vous vous trompez. Tout ce que vous voyez sont des plantes sauvages ou robustes qu'il suffit de mettre en terre, et qui viennent ensuite d'elles-mêmes. D'ailleurs, la nature semble vouloir dérober aux yeux des hommes ses vrais attraits, auxquels ils sont trop peu sensibles, et qu'ils défigurent quand ils sont à leur portée : elle fuit les lieux fréquentés ; c'est au sommet des montagnes, au fond des forêts, dans des îles désertes, qu'elle étale ses charmes les plus touchants. Ceux qui l'aiment et ne peuvent l'aller chercher si loin sont réduits à lui faire violence, à la forcer en quelque sorte à venir habiter avec eux ; et tout cela ne peut se faire sans un peu d'illusion. »

À ces mots, il me vint une imagination qui les fit rire. « Je me figure, leur dis-je, un homme riche de Paris ou de Londres, maître de cette maison, et amenant avec lui un architecte chèrement payé pour gâter la nature. Avec quel dédain il entrerait dans ce lieu simple et mesquin ! Avec quel mépris il ferait arracher toutes ces guenilles ! Les beaux alignements qu'il prendrait ! Les belles allées qu'il ferait percer ! Les belles pattes-d'oie, les beaux arbres en parasol, en éventail ! Les beaux treillages bien sculptés ! Les belles charmilles bien dessinées, bien équarries, bien contournées ! Les beaux boulingrins de fin gazon d'Angleterre, ronds, carrés, échancrés, ovales ! Les

Copyright Arvensa Editions

beaux ifs taillés en dragons, en pagodes, en marmousets, en toutes sortes de monstres ! Les beaux vases de bronze, les beaux fruits de pierre dont il ornera son jardin[151] !... — Quand tout cela sera exécuté, dit M. de Wolmar, il aura fait un très beau lieu dans lequel on n'ira guère, et dont on sortira toujours avec empressement pour aller chercher la campagne ; un lieu triste, où l'on ne se promènera point, mais par où l'on passera pour s'aller promener ; au lieu que dans mes courses champêtres je me hâte souvent de rentrer pour venir me promener ici.

Je ne vois dans ces terrains si vastes et si richement ornés que la vanité du propriétaire et de l'artiste, qui, toujours empressés d'étaler, l'un sa richesse et l'autre son talent, préparent, à grands frais, de l'ennui à quiconque voudra jouir de leur ouvrage. Un faux goût de grandeur qui n'est point fait pour l'homme empoisonne ses plaisirs. L'air grand est toujours triste ; il fait songer aux misères de celui qui l'affecte. Au milieu de ses parterres et de ses grandes allées, son petit individu ne s'agrandit point : un arbre de vingt pieds le couvre comme un de soixante[152] ; il n'occupe jamais que ses trois pieds d'espace, et se perd comme un ciron dans ses immenses possessions.

Il y a un autre goût directement opposé à celui-là, et plus ridicule encore, en ce qu'il ne laisse pas même jouir de la promenade pour laquelle les jardins sont faits. — J'entends, lui dis-je ; c'est celui de ces petits curieux, de ces petits fleuristes qui se pâment à l'aspect d'une renoncule, et se prosternent devant des tulipes. » Là-dessus, je leur racontai, milord, ce qui m'était arrivé autrefois à Londres dans ce jardin de fleurs où nous fûmes introduits avec tant d'appareil, et où nous vîmes briller si pompeusement tous les trésors de la Hollande sur quatre couches de fumier. Je n'oubliai pas la cérémonie du parasol et de la petite baguette dont on m'honora, moi indigne, ainsi que les autres spectateurs. Je leur confessai humblement comment, ayant voulu m'évertuer à mon tour, et hasarder de m'extasier à la vue d'une tulipe dont la couleur me parut vive et la forme élégante, je fus moqué, hué, sifflé de tous les savants, et comment le professeur du jardin, passant du mépris de la fleur à celui du panégyriste, ne daigna plus me regarder de toute la séance. « Je pense, ajoutai-je, qu'il eut bien du regret à sa baguette et à son parasol profanés. »

« Ce goût, dit M. de Wolmar, quand il dégénère en manie, a quelque

Copyright Arvensa Editions

chose de petit et de vain qui le rend puéril et ridiculement coûteux. L'autre, au moins, a de la noblesse, de la grandeur, et quelque sorte de vérité ; mais qu'est-ce que la valeur d'une patte ou d'un oignon, qu'un insecte ronge ou détruit peut-être au moment qu'on le marchande, ou d'une fleur précieuse à midi et flétrie avant que le soleil soit couché ? Qu'est-ce qu'une beauté conventionnelle qui n'est sensible qu'aux yeux des curieux, et qui n'est beauté que parce qu'il leur plaît qu'elle le soit ? Le temps peut venir qu'on cherchera dans les fleurs tout le contraire de ce qu'on y cherche aujourd'hui, et avec autant de raison ; alors vous serez le docte à votre tour, et votre curieux l'ignorant. Toutes ces petites observations qui dégénèrent en étude ne conviennent point à l'homme raisonnable qui veut donner à son corps un exercice modéré, ou délasser son esprit à la promenade en s'entretenant avec ses amis. Les fleurs sont faites pour amuser nos regards en passant, et non pour être si curieusement anatomisées[153]. Voyez leur reine briller de toutes parts dans ce verger : elle parfume l'air, elle enchante les yeux, et ne coûte presque ni soin ni culture. C'est pour cela que les fleuristes la dédaignent : la nature l'a faite si belle qu'ils ne lui sauraient ajouter des beautés de convention ; et, ne pouvant se tourmenter à la cultiver, ils n'y trouvent rien qui les flatte. L'erreur des prétendus gens de goût est de vouloir de l'art partout, et de n'être jamais contents que l'art ne paraisse ; au lieu que c'est à le cacher que consiste le véritable goût, surtout quand il est question des ouvrages de la nature. Que signifient ces allées si droites, si sablées, qu'on trouve sans cesse, et ces étoiles, par lesquelles, bien loin d'étendre aux yeux la grandeur d'un parc, comme on l'imagine, on ne fait qu'en montrer maladroitement les bornes ? Voit-on dans les bois du sable de rivière, ou le pied se repose-t-il plus doucement sur ce sable que sur la mousse ou la pelouse ? La nature emploie-t-elle sans cesse l'équerre et la règle ? Ont-ils peur qu'on ne la reconnaisse en quelque chose malgré leurs soins pour la défigurer ? Enfin, n'est-il pas plaisant que, comme s'ils étaient déjà las de la promenade en la commençant, ils affectent de la faire en ligne droite pour arriver plus vite au terme ? Ne dirait-on pas que, prenant le plus court chemin, ils font un voyage plutôt qu'une promenade, et se hâtent de sortir aussitôt qu'ils sont entrés ?

Que fera donc l'homme de goût qui vit pour vivre, qui sait jouir de lui-même, qui cherche les plaisirs vrais et simples, et qui veut se faire une

Copyright Arvensa Editions

promenade à la porte de sa maison ? Il la fera si commode et si agréable qu'il s'y puisse plaire à toutes les heures de la journée, et pourtant si simple et si naturelle qu'il semble n'avoir rien fait. Il rassemblera l'eau, la verdure, l'ombre et la fraîcheur ; car la nature aussi rassemble toutes ces choses. Il ne donnera à rien de la symétrie ; elle est ennemie de la nature et de la variété ; et toutes les allées d'un jardin ordinaire se ressemblent si fort qu'on croit être toujours dans la même : il élaguera le terrain pour s'y promener commodément, mais les deux côtés de ses allées ne seront point toujours exactement parallèles ; la direction n'en sera pas toujours en ligne droite, elle aura je ne sais quoi de vague comme la démarche d'un homme oisif qui erre en se promenant. Il ne s'inquiétera point de se percer au loin de belles perspectives : le goût des points de vue et des lointains vient du penchant qu'ont la plupart des hommes à ne se plaire qu'où ils ne sont pas ; ils sont toujours avides de ce qui est loin d'eux ; et l'artiste, qui ne sait pas les rendre assez contents de ce qui les entoure, se donne cette ressource pour les amuser. Mais l'homme dont je parle n'a pas cette inquiétude ; et, quand il est bien où il est, il ne se soucie point d'être ailleurs. Ici, par exemple, on n'a pas de vue hors du lieu, et l'on est très content de n'en pas avoir. On penserait volontiers que tous les charmes de la nature y sont renfermés, et je craindrais fort que la moindre échappée de vue au dehors n'ôtât beaucoup d'agrément à cette promenade[154]. Certainement tout homme qui n'aimera pas à passer les beaux jours dans un lieu si simple et si agréable n'a pas le goût pur ni l'âme saine. J'avoue qu'il n'y faut pas amener en pompe les étrangers ; mais en revanche on s'y peut plaire soi-même, sans le montrer à personne. »

« Monsieur, lui dis-je, ces gens si riches qui font de si beaux jardins ont de fort bonnes raisons pour n'aimer guère à se promener tout seul, ni à se trouver vis-à-vis d'eux-mêmes ; ainsi ils font très bien de ne songer en cela qu'aux autres. Au reste, j'ai vu à la Chine des jardins tels que vous les demandez, et faits avec tant d'art que l'art n'y paraissait point, mais d'une manière si dispendieuse et entretenus à si grands frais, que cette idée m'ôtait tout le plaisir que j'aurais pu goûter à les voir. C'étaient des roches, des grottes, des cascades artificielles, dans des lieux plains et sablonneux où l'on n'a que de l'eau de puits ; c'étaient des fleurs et des plantes rares de tous les climats de la Chine et de la Tartarie rassemblées et cultivées en un même sol. On n'y voyait à la vérité ni belles allées ni compartiments

Copyright Arvensa Editions

réguliers ; mais on y voyait entassées avec profusion des merveilles qu'on ne trouve qu'éparses et séparées ; la nature s'y présentait sous mille aspects divers, et le tout ensemble n'était point naturel. Ici l'on n'a transporté ni terres ni pierres, on n'a fait ni pompes ni réservoirs, on n'a besoin ni de serres, ni de fourneaux, ni de cloches, ni de paillassons. Un terrain presque uni a reçu des ornements très simples ; des herbes communes, des arbrisseaux communs, quelques filets d'eau coulant sans apprêt, sans contrainte, ont suffi pour l'embellir. C'est un jeu sans effort, dont la facilité donne au spectateur un nouveau plaisir. Je sens que ce séjour pourrait être encore plus agréable et me plaire infiniment moins. Tel est, par exemple, le parc célèbre de milord Cobham à Staw. C'est un composé de lieux très beaux et très pittoresques dont les aspects ont été choisis en différents pays, et dont tout paraît naturel, excepté l'assemblage, comme dans les jardins de la Chine dont je viens de vous parler. Le maître et le créateur de cette superbe solitude y a même fait construire des ruines, des temples, d'anciens édifices ; et les temps ainsi que les lieux y sont rassemblés avec une magnificence plus qu'humaine. Voilà précisément de quoi je me plains. Je voudrais que les amusements des hommes eussent toujours un air facile qui ne fît point songer à leur faiblesse, et qu'en admirant ces merveilles on n'eût point l'imagination fatiguée des sommes et des travaux qu'elles ont coûtés. Le sort ne nous donne-t-il pas assez de peines sans en mettre jusque dans nos jeux ?

Je n'ai qu'un seul reproche à faire à votre Élysée, ajoutai-je en regardant Julie, mais qui vous paraîtra grave ; c'est d'être un amusement superflu. À quoi bon vous faire une nouvelle promenade, ayant de l'autre côté de la maison des bosquets si charmants et si négligés ? — Il est vrai, dit-elle un peu embarrassée ; mais j'aime mieux ceci. — Si vous aviez bien songé à votre question avant que de la faire, interrompit M. de Wolmar, elle serait plus qu'indiscrète. Jamais ma femme depuis son mariage n'a mis les pieds dans les bosquets dont vous parlez. J'en sais la raison quoiqu'elle me l'ait toujours tué. Vous qui ne l'ignorez pas, apprenez à respecter les lieux où vous êtes ; ils sont plantés par les mains de la vertu. »

À peine avais-je reçu cette juste réprimande, que la petite famille, menée par Fanchon, entra comme nous sortions. Ces trois aimables enfants se jetèrent au cou de M. et de Mme de Wolmar. J'eus ma part de leurs petites caresses. Nous rentrâmes, Julie et moi, dans l'Élysée en faisant quelques pas avec eux, puis nous allâmes rejoindre M. de Wolmar, qui

Copyright Arvensa Editions

parlait à des ouvriers. Chemin faisant, elle me dit qu'après être devenue mère, il lui était venu sur cette promenade une idée qui avait augmenté son zèle pour l'embellir. « J'ai pensé, me dit-elle, à l'amusement de mes enfants et à leur santé quand ils seront plus âgés. L'entretien de ce lieu demande plus de soin que de peine ; il s'agit plutôt de donner un certain contour aux rameaux des plants que de bêcher et labourer la terre : j'en veux faire un jour mes petits jardiniers ; ils auront autant d'exercice qu'il leur en faut pour renforcer leur tempérament, et pas assez pour le fatiguer. D'ailleurs ils feront faire ce qui sera trop fort pour leur âge, et se borneront au travail qui les amusera. Je ne saurais vous dire, ajouta-t-elle, quelle douceur je goûte à me représenter mes enfants occupés à me rendre les petits soins que je prends avec tant de plaisir pour eux, et la joie de leurs tendres coeurs en voyant leur mère se promener avec délices sous des ombrages cultivés de leurs mains. En vérité, mon ami, me dit-elle d'une voix émue, des jours ainsi passés tiennent du bonheur de l'autre vie ; et ce n'est pas sans raison qu'en y pensant j'ai donné d'avance à ce lieu le nom d'Élysée. » Milord, cette incomparable femme est mère comme elle est épouse, comme elle est amie, comme elle est fille ; et, pour l'éternel supplice de mon coeur, c'est encore ainsi qu'elle fut amante.

Enthousiasmé d'un séjour si charmant, je les priai le soir de trouver bon que, durant mon séjour chez eux, la Fanchon me confiât sa clef et le soin de nourrir les oiseaux. Aussitôt Julie envoya le sac de grain dans ma chambre et me donna sa propre clef. Je ne sais pourquoi je la reçus avec une sorte de peine : il me sembla que j'aurais mieux aimé celle de M. de Wolmar.

Ce matin je me suis levé de bonne heure et avec l'empressement d'un enfant je suis allé m'enfermer dans l'île déserte. Que d'agréables pensées j'espérais porter dans ce lieu solitaire, où le doux aspect de la seule nature devait chasser de mon souvenir tout cet ordre social et factice qui m'a rendu si malheureux ! Tout ce qui va m'environner est l'ouvrage de celle qui me fut si chère. Je la contemplerai tout autour de moi ; je ne verrai rien que sa main n'ait touché ; je baiserai des fleurs que ses pieds auront foulées ; je respirerai avec la rosée un air qu'elle a respiré ; son goût dans ses amusements me rendra présents tous ses charmes, et je la trouverai partout comme elle est au fond de mon coeur.

En entrant dans l'Élysée avec ces dispositions, je me suis subitement rappelé le dernier mot que me dit hier M. de Wolmar à peu près dans la

Copyright Arvensa Editions

même place. Le souvenir de ce seul mot a changé sur-le-champ tout l'état de mon âme. J'ai cru voir l'image de la vertu où je cherchais celle du plaisir ; cette image s'est confondue dans mon esprit avec les traits de Madame de Wolmar ; et, pour la première fois depuis mon retour, j'ai vu Julie en son absence, non telle qu'elle fut pour moi et que j'aime encore à me la représenter, mais telle qu'elle se montre à mes yeux tous les jours. Milord, j'ai cru voir cette femme si charmante, si chaste et si vertueuse, au milieu de ce même cortège qui l'entourait hier. Je voyais autour d'elle ses trois aimables enfants, honorable et précieux gage de l'union conjugale et de la tendre amitié, lui faire et recevoir d'elle mille touchantes caresses. Je voyais à ses côtés le grave Wolmar, cet époux si chéri, si heureux, si digne de l'être. Je croyais voir son oeil pénétrant et judicieux percer au fond de mon coeur et m'en faire rougir encore ; je croyais entendre sortir de sa bouche des reproches trop mérités et des leçons trop mal écoutées. Je voyais à sa suite cette même Fanchon Regard, vivante preuve du triomphe des vertus et de l'humanité sur le plus ardent amour. Ah ! quel sentiment coupable eût pénétré jusqu'à elle à travers cette inviolable escorte ? Avec quelle indignation j'eusse étouffé les vils transports d'une passion criminelle et mal éteinte, et que je me serais méprisé de souiller d'un seul soupir un aussi ravissant tableau d'innocence et d'honnêteté ! Je repassais dans ma mémoire les discours qu'elle m'avait tenus en sortant, puis, remontant avec elle dans un avenir qu'elle contemple avec tant de charmes, je voyais cette tendre mère essuyer la sueur du front de ses enfants, baiser leurs joues enflammées, et livrer ce coeur fait pour aimer au plus doux sentiment de la nature. Il n'y avait pas jusqu'à ce nom d'Élysée qui ne rectifiât en moi les écarts de l'imagination, et ne portât dans mon âme un calme préférable au trouble des passions les plus séduisantes. Il me peignait en quelque sorte l'intérieur de celle qui l'avait trouvé ; je pensais qu'avec une conscience agitée on n'aurait jamais choisi ce nom-là. Je me disais : « La paix règne au fond de son coeur comme dans l'asile qu'elle a nommé. »

Je m'étais promis une rêverie agréable ; j'ai rêvé plus agréablement que je ne m'y étais attendu. J'ai passé dans l'Élysée deux heures auxquelles je ne préfère aucun temps de ma vie. En voyant avec quel charme et quelle rapidité elles s'étaient écoulées, j'ai trouvé qu'il y a dans la méditation des pensées honnêtes une sorte de bien-être que les méchants n'ont jamais connu ; c'est celui de se plaire avec soi-même. Si l'on y songeait sans

Copyright Arvensa Editions

prévention, je ne sais quel autre plaisir on pourrait égaler à celui-là. Je sens au moins que quiconque aime autant que moi la solitude doit craindre de s'y préparer des tourments. Peut-être tirerait-on des mêmes principes la clef des faux jugements des hommes sur les avantages du vice et sur ceux de la vertu. Car la jouissance de la vertu est tout intérieure, et ne s'aperçoit que par celui qui la sent ; mais tous les avantages du vice frappent les yeux d'autrui, et il n'y a que celui qui les a qui sache ce qu'ils lui coûtent.

Se a ciascun l'interno affano
Si leggesse in fronte scritto,
Quanti mai, che invidia fanno,
Ci farebbero pietà ![155]

Comme il se faisait tard sans que j'y songeasse, M. de Wolmar est venu me joindre et m'avertir que Julie et le thé m'attendaient. « C'est vous, leur ai-je dit en m'excusant, qui m'empêchiez d'être avec vous : je fus si charmé de ma soirée d'hier que j'en suis retourné jouir ce matin ; et, puisque vous m'avez attendu, ma matinée n'est pas perdue. — C'est fort bien dit, a répondu Madame de Wolmar ; il vaudrait mieux s'attendre jusqu'à midi que de perdre le plaisir de déjeuner ensemble. Les étrangers ne sont jamais admis le matin dans ma chambre, et déjeunent dans la leur. Le déjeuner est le repas des amis ; les valets en sont exclus, les importuns ne s'y montrent point, on y dit tout ce qu'on pense, on y révèle tous ses secrets ; on n'y contraint aucun de ses sentiments ; on peut s'y livrer sans imprudence aux douceurs de la confiance et de la familiarité. C'est presque le seul moment où il soit permis d'être ce qu'on est : que ne dure-t-il toute la journée ! » Ah ! Julie, ai-je été prêt à dire, voilà un voeu bien intéressé ! Mais je me suis tu. La première chose que j'ai retranchée avec l'amour a été la louange. Louer quelqu'un en face, à moins que ce ne soit sa maîtresse, qu'est-ce faire autre chose sinon le taxer de vanité ? Vous savez, milord, si c'est à Madame de Wolmar qu'on peut faire ce reproche. Non, non ; je l'honore trop pour ne pas l'honorer en silence. La voir, l'entendre, observer sa conduite, n'est-ce pas assez la louer ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Quatrième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XII – De Madame de Wolmar à Madame d'Orbe

Il est écrit, chère amie, que tu dois être dans tous les temps ma sauvegarde contre moi-même, et qu'après m'avoir délivrée avec tant de peine des pièges de mon coeur tu me garantiras encore de ceux de ma raison. Après tant d'épreuves cruelles, j'apprends à me défier des erreurs comme des passions dont elles sont si souvent l'ouvrage. Que n'ai-je eu toujours la même précaution ! Si dans les temps passés j'avais moins compté sur mes lumières, j'aurais eu moins à rougir de mes sentiments.

Que ce préambule ne t'alarme pas. Je serais indigne de ton amitié, si j'avais encore à la consulter sur des sujets graves. Le crime fut toujours étranger à mon coeur, et j'ose l'en croire plus éloigné que jamais. Écoute-moi donc paisiblement, ma cousine, et crois que je n'aurai jamais besoin de conseil sur des doutes que la seule honnêteté peut résoudre.

Depuis six ans que je vis avec M. de Wolmar dans la plus parfaite union qui puisse régner entre deux époux, tu sais qu'il ne m'a jamais parlé ni de sa famille ni de sa personne, et que, l'ayant reçu d'un père aussi jaloux du bonheur de sa fille que de l'honneur de sa maison, je n'ai point marqué d'empressement pour en savoir sur son compte plus qu'il ne jugeait à propos de m'en dire. Contente de lui devoir, avec la vie de celui qui me l'a donnée, mon honneur, mon repos, ma raison, mes enfants, et tout ce qui peut me rendre quelque prix à mes propres yeux, j'étais bien assurée que ce que j'ignorais de lui ne démentait point ce qui m'était connu ; et je n'avais pas besoin d'en savoir davantage pour l'aimer, l'estimer, l'honorer autant qu'il était possible.

Ce matin, en déjeunant, il nous a proposé un tour de promenade avant la chaleur ; puis, sous prétexte de ne pas courir, disait-il, la campagne en

Copyright Arvensa Editions

robe de chambre, il nous a menés dans les bosquets, et précisément, ma chère, dans ce même bosquet où commencèrent tous les malheurs de ma vie. En approchant de ce lieu fatal, je me suis senti un affreux battement de coeur ; et j'aurais refusé d'entrer si la honte ne m'eût retenue, et si le souvenir d'un mot qui fut dit l'autre jour dans l'Élysée ne m'eût fait craindre les interprétations. Je ne sais si le philosophe était plus tranquille ; mais quelque temps après, ayant par hasard tourné les yeux sur lui, je l'ai trouvé pâle, changé, et je ne puis te dire quelle peine tout cela m'a fait.

En entrant dans le bosquet j'ai vu mon mari me jeter un coup d'oeil et sourire. Il s'est assis entre nous ; et, après un moment de silence, nous prenant tous deux par la main : « Mes enfants, nous a-t-il dit, je commence à voir que mes projets ne seront point vains et que nous pouvons être unis tous trois d'un attachement durable, propre à faire notre bonheur commun et ma consolation dans les ennuis d'une vieillesse qui s'approche. Mais je vous connais tous deux mieux que vous ne me connaissez ; il est juste de rendre les choses égales ; et quoique je n'aie rien de fort intéressant à vous apprendre, puisque vous n'avez plus de secret pour moi, je n'en veux plus avoir pour vous. »

Alors il nous a révélé le mystère de sa naissance, qui jusqu'ici n'avait été connu que de mon père. Quand tu le sauras, tu concevras jusqu'où vont le sang-froid et la modération d'un homme capable de taire six ans un pareil secret à sa femme ; mais ce secret n'est rien pour lui, et il y pense trop peu pour se faire un grand effort de n'en pas parler.

« Je ne vous arrêterai point, nous a-t-il dit, sur les événements de ma vie ; ce qui peut vous importer est moins de connaître mes aventures que mon caractère. Elles sont simples comme lui ; et sachant bien ce que je suis, vous comprendrez aisément ce que j'ai pu faire. J'ai naturellement l'âme tranquille et le coeur froid. Je suis de ces hommes qu'on croit bien injurier en disant qu'ils ne sentent rien, c'est-à-dire qu'ils n'ont point de passion qui les détourne de suivre le vrai guide de l'homme. Peu sensible au plaisir et à la douleur, je n'éprouve que très faiblement ce sentiment d'intérêt et d'humanité qui nous approprie les affections d'autrui. Si j'ai de la peine à voir souffrir les gens de bien, la pitié n'y entre pour rien, car je n'en ai point à voir souffrir les méchants. Mon seul principe actif est le goût naturel de l'ordre ; et le concours bien combiné du jeu de la fortune et des actions des hommes me plaît exactement comme une belle symétrie dans

Copyright Arvensa Editions

un tableau, ou comme une pièce bien conduite au théâtre. Si j'ai quelque passion dominante, c'est celle de l'observation. J'aime à lire dans les coeurs des hommes ; comme le mien me fait peu d'illusion, que j'observe de sang-froid et sans intérêt, et qu'une longue expérience m'a donné de la sagacité, je ne me trompe guère dans mes jugements ; aussi c'est là toute la récompense de l'amour-propre dans mes études continuelles ; car je n'aime point à faire un rôle, mais seulement à voir jouer les autres : la société m'est agréable pour la contempler, non pour en faire partie. Si je pouvais changer la nature de mon être et devenir un oeil vivant je ferais volontiers cet échange. Ainsi mon indifférence pour les hommes ne me rend point indépendant d'eux ; sans me soucier d'en être vu, j'ai besoin de les voir, et sans m'être chers, ils me sont nécessaires.

Les deux premiers états de la société que j'eus occasion d'observer furent les courtisans et les valets ; deux ordres d'hommes moins différents en effet qu'en apparence, et si peu dignes d'être étudiés, si faciles à connaître, que je m'ennuyai d'eux au premier regard. En quittant la cour, où tout est sitôt vu, je me dérobai sans le savoir au péril qui m'y menaçait et dont je n'aurais point échappé. Je changeai de nom ; et, voulant connaître les militaires, j'allai chercher du service chez un prince étranger ; c'est là que j'eus le bonheur d'être utile à votre père, que le désespoir d'avoir tué son ami forçait à s'exposer témérairement et contre son devoir. Le coeur sensible et reconnaissant de ce brave officier commença dès lors à me donner meilleure opinion de l'humanité. Il s'unit à moi d'une amitié à laquelle il m'était impossible de refuser la mienne, et nous ne cessâmes d'entretenir depuis ce temps-là des liaisons qui devinrent plus étroites de jour en jour. J'appris dans ma nouvelle condition que l'intérêt n'est pas, comme je l'avais cru, le seul mobile des actions humaines, et que parmi les foules de préjugés qui combattent la vertu il en est aussi qui la favorisent. Je conçus que le caractère général de l'homme est un amour-propre indifférent par lui-même, bon ou mauvais par les accidents qui le modifient, et qui dépendent des coutumes, des lois, des rangs, de la fortune, et de toute notre police humaine. Je me livrai donc à mon penchant ; et, méprisant la vaine opinion des conditions, je me jetai successivement dans les divers états qui pouvaient m'aider à les comparer tous et à connaître les uns par les autres. Je sentis, comme vous l'avez remarqué dans quelque lettre, dit-il à Saint-Preux, qu'on ne voit rien quand on se contente de regarder, qu'il faut agir soi-même pour voir agir les

Copyright Arvensa Editions

hommes ; et je me fis acteur pour être spectateur. Il est toujours aisé de descendre : j'essayai d'une multitude de conditions dont jamais homme de la mienne ne s'était avisé. Je devins même paysan ; et quand Julie m'a fait garçon jardinier, elle ne m'a point trouvé si novice au métier qu'elle aurait pu croire.

Avec la véritable connaissance des hommes, dont l'oisive philosophie ne donne que l'apparence, je trouvai un autre avantage auquel je ne m'étais point attendu ; ce fut d'aiguiser par une vie active cet amour de l'ordre que j'ai reçu de la nature, et de prendre un nouveau goût pour le bien par le plaisir d'y contribuer. Ce sentiment me rendit un peu moins contemplatif, m'unit un peu plus à moi-même ; et, par une suite assez naturelle de ce progrès, je m'aperçus que j'étais seul. La solitude qui m'ennuya toujours me devenait affreuse, et je ne pouvais plus espérer de l'éviter longtemps. Sans avoir perdu ma froideur, j'avais besoin d'un attachement ; l'image de la caducité sans consolation m'affligeait avant le temps, et, pour la première fois de ma vie, je connus l'inquiétude et la tristesse. Je parlai de ma peine au baron d'Etange. »Il ne faut point, me dit-il, vieillir garçon. Moi-même, après avoir vécu presque indépendant dans les liens du mariage, je sens que j'ai besoin de redevenir époux et père, et je vais me retirer dans le sein de ma famille. Il ne tiendra qu'à vous d'en faire la vôtre et de me rendre le fils que j'ai perdu. J'ai une fille unique à marier ; elle n'est pas sans mérite ; elle a le coeur sensible, et l'amour de son devoir lui fait aimer tout ce qui s'y rapporte. Ce n'est ni une beauté ni un prodige d'esprit ; mais venez la voir, et croyez que, si vous ne sentez rien pour elle, vous ne sentirez jamais rien pour personne au monde. « Je vins, je vous vis, Julie, et je trouvai que votre père m'avait parlé modestement de vous. Vos transports, vos larmes de joie en l'embrassant, me donnèrent la première ou plutôt la seule émotion que j'aie éprouvée de ma vie. Si cette impression fut légère, elle était unique ; et les sentiments n'ont besoin de force pour agir qu'en proportion de ceux qui leur résistent. Trois ans d'absence ne changèrent point l'état de mon coeur. L'état du vôtre ne m'échappa pas à mon retour ; et c'est ici qu'il faut que je vous venge d'un aveu qui vous a tant coûté. » Juge, ma chère, avec quelle étrange surprise j'appris alors que tous mes secrets lui avaient été révélés avant mon mariage, et qu'il m'avait épousée sans ignorer que j'appartenais à un autre.

« Cette conduite était inexcusable, a continué M. de Wolmar. J'offensais la délicatesse ; je péchais contre la prudence ; j'exposais votre honneur et

Copyright Arvensa Editions

le mien ; je devais craindre de nous précipiter tous deux dans des malheurs sans ressource ; mais je vous aimais, et n'aimais que vous ; tout le reste m'était indifférent. Comment réprimer la passion même la plus faible, quand elle est sans contrepoids ? Voilà l'inconvénient des caractères froids et tranquilles : tout va bien tant que leur froideur les garantit des tentations ; mais s'il en survient une qui les atteigne, ils sont aussitôt vaincus qu'attaqués ; et la raison, qui gouverne tandis qu'elle est seule, n'a jamais de force pour résister au moindre effort. Je n'ai été tenté qu'une fois, et j'ai succombé. Si l'ivresse de quelque autre passion m'eût fait vaciller encore, j'aurais fait autant de chutes que de faux pas. Il n'y a que des âmes de feu qui sachent combattre et vaincre ; tous les grands efforts, toutes les actions sublimes sont leur ouvrage : la froide raison n'a jamais rien fait d'illustre, et l'on ne triomphe des passions qu'en les opposant l'une à l'autre. Quand celle de la vertu vient à s'élever, elle domine seule et tient tout en équilibre. Voilà comment se forme le vrai sage, qui n'est pas plus qu'un autre à l'abri des passions, mais qui seul sait les vaincre par elles-mêmes, comme un pilote fait route par les mauvais vents.

Vous voyez que je ne prétends pas exténuer ma faute : si c'en eût été une, je l'aurais faite infailliblement ; mais, Julie, je vous connaissais, et n'en fis point en vous épousant. Je sentis que de vous seule dépendait tout le bonheur dont je pouvais jouir, et que si quelqu'un était capable de vous rendre heureuse, c'était moi. Je savais que l'innocence et la paix étaient nécessaires à votre coeur, que l'amour dont il était préoccupé ne les lui donnerait jamais, et qu'il n'y avait que l'horreur du crime qui pût en chasser l'amour. Je vis que votre âme était dans un accablement dont elle ne sortirait que par un nouveau combat, et que ce serait en sentant combien vous pouviez encore être estimable que vous apprendriez à le devenir.

Votre coeur était usé pour l'amour : je comptai donc pour rien une disproportion d'âge qui m'ôtait le droit de prétendre à un sentiment dont celui qui en était l'objet ne pouvait jouir, et impossible à obtenir pour tout autre. Au contraire, voyant dans une vie plus d'à moitié écoulée qu'un seul goût s'était fait sentir à moi, je jugeai qu'il serait durable, et je me plus à lui conserver le reste de mes jours. Dans mes longues recherches, je n'avais rien trouvé qui vous valût ; je pensai que ce que vous ne feriez pas, nulle autre au monde ne pourrait le faire ; j'osai croire à la vertu, et vous épousai. Le mystère que vous me faisiez ne me surprit point ; j'en savais les

Copyright Arvensa Editions

raisons, et je vis dans votre sage conduite celle de sa durée. Par égard pour vous j'imitai votre réserve, et ne voulus point vous ôter l'honneur de me faire un jour de vous-même un aveu que je voyais à chaque instant sur le bord de vos lèvres. Je ne me suis trompé en rien ; vous avez tenu tout ce que je m'étais promis de vous. Quand je voulus me choisir une épouse, je désirai d'avoir en elle une compagne aimable, sage, heureuse. Les deux premières conditions sont remplies : mon enfant, j'espère que la troisième ne nous manquera pas. »

À ces mots, malgré tous mes efforts pour ne l'interrompre que par mes pleurs, je n'ai pu m'empêcher de lui sauter au cou en m'écriant : « Mon cher mari ! ô le meilleur et le plus aimé des hommes ! apprenez-moi ce qui manque à mon bonheur, si ce n'est le vôtre, et d'être mieux mérité... — Vous êtes heureuse autant qu'il se peut, a-t-il dit en m'interrompant ; vous méritez de l'être ; mais il est temps de jouir en paix d'un bonheur qui vous a jusqu'ici coûté bien des soins. Si votre fidélité m'eût suffi, tout était fait du moment que vous me la promîtes ; j'ai voulu de plus qu'elle vous fût facile et douce, et c'est à la rendre telle que nous nous sommes tous deux occupés de concert sans nous en parler. Julie, nous avons réussi mieux que vous ne pensez peut-être. Le seul tort que je vous trouve est de n'avoir pu reprendre en vous la confiance que vous vous devez, et de vous estimer moins que votre prix. La modestie extrême a ses dangers ainsi que l'orgueil. Comme une témérité qui nous porte au-delà de nos forces les rend impuissantes, un effroi qui nous empêche d'y compter les rend inutiles. La véritable prudence consiste à les bien connaître et à s'y tenir. Vous en avez acquis de nouvelles en changeant d'état. Vous n'êtes plus cette fille infortunée qui déplorait sa faiblesse en s'y livrant ; vous êtes la plus vertueuse des femmes, qui ne connaît d'autres lois que celles du devoir et de l'honneur, et à qui le trop vif souvenir de ses fautes est la seule faute qui reste à reprocher. Loin de prendre encore contre vous-même des précautions injurieuses, apprenez donc à compter sur vous pour pouvoir y compter davantage. Écartez d'injustes défiances capables de réveiller quelquefois les sentiments qui les ont produites. Félicitez-vous plutôt d'avoir su choisir un honnête homme dans un âge où il est si facile de s'y tromper, et d'avoir pris autrefois un amant que vous pouvez avoir aujourd'hui pour ami sous les yeux de votre mari même. À peine vos liaisons me furent-elles connues, que je vous estimai l'un par l'autre. Je vis quel trompeur enthousiasme vous avait tous deux égarés : il n'agit que sur

Copyright Arvensa Editions

les belles âmes ; il les perd quelquefois, mais c'est par un attrait qui ne séduit qu'elles. Je jugeai que le même goût qui avait formé votre union la relâcherait sitôt qu'elle deviendrait criminelle, et que le vice pouvait entrer dans des coeurs comme les vôtres, mais non pas y prendre racine.

Dès lors je compris qu'il régnait entre vous des liens qu'il ne fallait point rompre ; que votre mutuel attachement tenait à tant de choses louables, qu'il fallait plutôt le régler que l'anéantir, et qu'aucun des deux ne pouvait oublier l'autre sans perdre beaucoup de son prix. Je savais que les grands combats ne font qu'irriter les grandes passions, et que si les violents efforts exercent l'âme, ils lui coûtent des tourments dont la durée est capable de l'abattre. J'employai la douceur de Julie pour tempérer sa sévérité. Je nourris son amitié pour vous, dit-il à Saint-Preux ; j'en ôtai ce qui pouvait y rester de trop ; et je crois vous avoir conservé de son propre coeur plus peut-être qu'elle ne vous en eût laissé, si je l'eusse abandonné à lui-même.

Mes succès m'encouragèrent, et je voulus tenter votre guérison comme j'avais obtenu la sienne, car je vous estimais, et, malgré les préjugés du vice, j'ai toujours reconnu qu'il n'y avait rien de bien qu'on n'obtînt des belles âmes avec de la confiance et de la franchise. Je vous ai vu, vous ne m'avez point trompé, vous ne me trompez point ; et quoique vous ne soyez pas encore ce que vous devez être, je vous vois mieux que vous ne pensez, et suis plus content de vous que vous ne l'êtes vous-même. Je sais bien que ma conduite a l'air bizarre, et choque toutes les maximes communes ; mais les maximes deviennent moins générales à mesure qu'on lit mieux dans les coeurs ; et le mari de Julie ne doit pas se conduire comme un autre homme. Mes enfants, nous dit-il d'un ton d'autant plus touchant qu'il partait d'un homme tranquille, soyez ce que vous êtes, et nous serons tous contents. Le danger n'est que dans l'opinion : n'ayez pas peur de vous, et vous n'aurez rien à craindre ; ne songez qu'au présent, et je vous réponds de l'avenir. Je ne puis vous en dire aujourd'hui davantage ; mais si mes projets s'accomplissent, et que mon espoir ne m'abuse pas, nos destinées seront mieux remplies, et vous serez tous deux plus heureux que si vous aviez été l'un à l'autre. »

En se levant il nous embrassa, et voulut que nous nous embrassassions aussi, dans ce lieu... et dans ce lieu même où jadis... Claire, ô bonne Claire, combien tu m'as toujours aimée ! Je n'en fis aucune difficulté. Hélas ! que j'aurais eu tort d'en faire ! Ce baiser n'eut rien de celui qui m'avait rendu le bosquet redoutable : je m'en félicitai tristement, et je connus que mon

Copyright Arvensa Editions

coeur était plus changé que jusque-là je n'avais osé le croire.

Comme nous reprenions le chemin du logis, mon mari m'arrêta par la main, et, me montrant ce bosquet dont nous sortions, il me dit en riant : « Julie, ne craignez plus cet asile, il vient d'être profané. » Tu ne veux pas me croire, cousine, mais je te jure qu'il a quelque don surnaturel pour lire au fond des cœurs ; que le ciel le lui laisse toujours ! Avec tant de sujet de me mépriser, c'est sans doute à cet art que je dois son indulgence.

Tu ne vois point encore ici de conseil à donner : patience, mon ange, nous y voici ; mais la conversation que je viens de te rendre était nécessaire à l'éclaircissement du reste.

En nous en retournant, mon mari, qui depuis longtemps est attendu à Etange, m'a dit qu'il comptait partir demain pour s'y rendre, qu'il te verrait en passant, et qu'il y resterait cinq ou six jours. Sans dire tout ce que je pensais d'un départ aussi déplacé, j'ai représenté qu'il ne me paraissait pas assez indispensable pour obliger M. de Wolmar à quitter un hôte qu'il avait lui-même appelé dans sa maison. « Voulez-vous, a-t-il répliqué, que je lui fasse mes honneurs pour l'avertir qu'il n'est pas chez lui ? Je suis pour l'hospitalité des Valaisans. J'espère qu'il trouve ici leur franchise et qu'il nous laisse leur liberté. » Voyant qu'il ne voulait pas m'entendre, j'ai pris un autre tour et tâché d'engager notre hôte à faire ce voyage avec lui. « Vous trouverez, lui ai-je dit, un séjour qui a ses beautés, et même de celles que vous aimez ; vous visiterez le patrimoine de mes pères et le mien : l'intérêt que vous prenez à moi ne me permet pas de croire que cette vue vous soit indifférente. » J'avais la bouche ouverte pour ajouter que ce château ressemblait à celui de milord Édouard, qui... mais heureusement j'ai eu le temps de me mordre la langue. Il m'a répondu tout simplement que j'avais raison et qu'il ferait ce qu'il me plairait. Mais M. de Wolmar, qui semblait vouloir me pousser à bout, a répliqué qu'il devait faire ce qui lui plaisait à lui-même. « Lequel aimez-vous mieux, venir ou rester ? — Rester, a-t-il dit sans balancer. — Eh bien ! restez, a repris mon mari en lui serrant la main. Homme honnête et vrai ! je suis très content de ce mot-là. » Il n'y avait pas moyen d'alterquer beaucoup là-dessus devant le tiers qui nous écoutait. J'ai gardé le silence, et n'ai pu cacher si bien mon chagrin que mon mari ne s'en soit aperçu. « Quoi donc ! a-t-il repris d'un air mécontent dans un moment où Saint-Preux était loin de nous, aurais-je inutilement plaidé votre cause contre vous-même, et Madame de Wolmar se contenterait-elle d'une vertu qui eût besoin de choisir ses occasions ?

Copyright Arvensa Editions

Pour moi, je suis plus difficile ; je veux devoir la fidélité de ma femme à son coeur et non pas au hasard ; et il ne me suffit pas qu'elle garde sa foi, je suis offensé qu'elle en doute. »

Ensuite il nous a menés dans son cabinet, où j'ai failli tomber de mon haut en lui voyant sortir d'un tiroir, avec les copies de quelques relations de notre ami que je lui avais données, les originaux mêmes de toutes les lettres que je croyais avoir vu brûler autrefois par Babi dans la chambre de ma mère. « Voilà, m'a-t-il dit en nous les montrant, les fondements de ma sécurité : s'ils me trompaient, ce serait une folie de compter sur rien de ce que respectent les hommes. Je remets ma femme et mon honneur en dépôt à celle qui, fille et séduite, préférait un acte de bienfaisance à un rendez-vous unique et sûr. Je confie Julie épouse et mère à celui qui, maître de contenter ses désirs, sut respecter Julie amante et fille. Que celui de vous deux qui se méprise assez pour penser que j'ai tort le dise, et je me rétracte à l'instant. » Cousine, crois-tu qu'il fût aisé d'oser répondre à ce langage ?

J'ai pourtant cherché un moment dans l'après-midi pour prendre en particulier mon mari, et, sans entrer dans des raisonnements qu'il ne m'était pas permis de pousser fort loin, je me suis bornée à lui demander deux jours de délai : ils m'ont été accordés sur-le-champ. Je les emploie à t'envoyer cet exprès et à attendre ta réponse pour savoir ce que je dois faire.

Je sais bien que je n'ai qu'à prier mon mari de ne point partir du tout, et celui qui ne me refusa jamais rien ne me refusera pas une si légère grâce. Mais, ma chère, je vois qu'il prend plaisir à la confiance qu'il me témoigne ; et je crains de perdre une partie de son estime, s'il croit que j'aie besoin de plus de réserve qu'il ne m'en permet. Je sais bien encore que je n'ai qu'à dire un mot à Saint-Preux, et qu'il n'hésitera pas à l'accompagner ; mais mon mari prendra-t-il ainsi le change, et puis-je faire cette démarche sans conserver sur Saint-Preux un air d'autorité qui semblerait lui laisser à son tour quelque sorte de droits ? Je crains d'ailleurs qu'il n'infère de cette précaution que je la sens nécessaire, et ce moyen, qui semble d'abord le plus facile, est peut-être au fond le plus dangereux. Enfin, je n'ignore pas que nulle considération ne peut être mise en balance avec un danger réel ; mais ce danger existe-t-il en effet ? Voilà précisément le doute que tu dois résoudre.

Plus je veux sonder l'état présent de mon âme, plus j'y trouve de quoi

Copyright Arvensa Editions

me rassurer. Mon coeur est pur, ma conscience est tranquille, je ne sens ni trouble ni crainte ; et, dans tout ce qui se passe en moi, la sincérité vis-à-vis de mon mari ne me coûte aucun effort. Ce n'est pas que certains souvenirs involontaires ne me donnent quelquefois un attendrissement dont il vaudrait mieux être exempte ; mais bien loin que ces souvenirs soient produits par la vue de celui qui les a causés, ils me semblent plus rares depuis son retour, et quelque doux qu'il me soit de le voir, je ne sais par quelle bizarrerie il m'est plus doux de penser à lui. En un mot, je trouve que je n'ai pas même besoin du secours de la vertu pour être paisible en sa présence, et que, quand l'horreur du crime n'existerait pas, les sentiments qu'elle a détruits auraient bien de la peine à renaître.

Mais, mon ange, est-ce assez que mon coeur me rassure quand la raison doit m'alarmer ? J'ai perdu le droit de compter sur moi. Qui me répondra que ma confiance n'est pas encore une illusion du vice ? Comment me fier à des sentiments qui m'ont tant de fois abusée ? Le crime ne commence-t-il pas toujours par l'orgueil qui fait mépriser la tentation, et braver des périls où l'on a succombé n'est-ce pas vouloir succomber encore ?

Pèse toutes ces considérations, ma cousine ; tu verras que quand elles seraient vaines par elles-mêmes, elles sont assez graves par leur objet pour mériter qu'on y songe. Tire-moi donc de l'incertitude où elles m'ont mise. Marque-moi comment je dois me comporter dans cette occasion délicate ; car mes erreurs passées ont altéré mon jugement et me rendent timide à me déterminer sur toutes choses. Quoi que tu penses de toi-même, ton âme est calme et tranquille, j'en suis sûre ; les objets s'y peignent tels qu'ils sont ; mais la mienne, toujours émue comme une onde agitée, les confond et les défigure. Je n'ose plus me fier à rien de ce que je vois ni de ce que je sens : et, malgré de si longs repentirs, j'éprouve avec douleur que le poids d'une ancienne faute est un fardeau qu'il faut porter toute sa vie.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XIII – Réponse de Madame d'Orbe à Madame de Wolmar

Pauvre cousine, que de tourments tu te donnes sans cesse avec tant de sujets de vivre en paix ! Tout ton mal vient de toi, ô Israël ! Si tu suivais tes propres règles, que dans les choses de sentiment tu n'écoutasses que la voix intérieure, et que ton coeur fît taire ta raison, tu te livrerais sans scrupule à la sécurité qu'il t'inspire, et tu ne t'efforcerais point, contre son témoignage, de craindre un péril qui ne peut venir que de lui.

Je t'entends, je t'entends bien, ma Julie : plus sûre de toi que tu ne feins de l'être, tu veux t'humilier de tes fautes passées sous prétexte d'en prévenir de nouvelles, et tes scrupules sont bien moins des précautions pour l'avenir qu'une peine imposée à la témérité qui t'a perdue autrefois. Tu compares les temps ! Y penses-tu ? Compare aussi les conditions, et souviens-toi que je te reprochais alors ta confiance comme je te reproche aujourd'hui ta frayeur.

Tu t'abuses, ma chère enfant : on ne se donne point ainsi le change à soi-même ; si l'on peut s'étourdir sur son état en n'y pensant point, on le voit tel qu'il est sitôt qu'on veut s'en occuper, et l'on ne se déguise pas plus ses vertus que ses vices. Ta douceur, ta dévotion, t'ont donné du penchant à l'humilité. Défie-toi de cette dangereuse vertu qui ne fait qu'animer l'amour-propre en le concentrant, et crois que la noble franchise d'une âme droite est préférable à l'orgueil des humbles. S'il faut de la tempérance dans la sagesse, il en faut aussi dans les précautions qu'elle inspire, de peur que des soins ignominieux à la vertu n'avilissent l'âme, et n'y réalisent un danger chimérique à force de nous en alarmer. Ne vois-tu pas qu'après

Copyright Arvensa Editions

s'être relevé d'une chute il faut se tenir debout, et que s'incliner du côté opposé à celui où l'on est tombé c'est le moyen de tomber encore ? Cousine, tu fus amante comme Héloïse, te voilà dévote comme elle ; plaise à Dieu que ce soit avec plus de succès ! En vérité, si je connaissais moins ta timidité naturelle, tes erreurs seraient capables de m'effrayer à mon tour ; et si j'étais aussi scrupuleuse, à force de craindre pour toi, tu me ferais trembler pour moi-même.

Penses-y mieux, mon aimable amie : toi dont la morale est aussi facile et douce qu'elle est honnête et pure, ne mets-tu point une âpreté trop rude, et qui sort de ton caractère, dans tes maximes sur la séparation des sexes ? Je conviens avec toi qu'ils ne doivent pas vivre ensemble ni d'une même manière ; mais regarde si cette importante règle n'aurait pas besoin de plusieurs distinctions dans la pratique ; s'il faut l'appliquer indifféremment et sans exception aux femmes et aux filles, à la société générale et aux entretiens particuliers, aux affaires et aux amusements, et si la décence et l'honnêteté qui l'inspirent ne la doivent pas quelquefois tempérer. Tu veux qu'en un pays de bonnes moeurs, où l'on cherche dans le mariage des convenances naturelles, il y ait des assemblées où les jeunes gens des deux sexes puissent se voir, se connaître, et s'assortir ; mais tu leur interdis avec grande raison toute entrevue particulière. Ne serait-ce pas tout le contraire pour les femmes et les mères de famille, qui ne peuvent avoir aucun intérêt légitime à se montrer en public, que les soins domestiques retiennent dans l'intérieur de leur maison, et qui ne doivent s'y refuser à rien de convenable à la maîtresse du logis ? Je n'aimerais pas à te voir dans tes caves aller faire goûter les vins aux marchands, ni quitter tes enfants pour aller régler des comptes avec un banquier ; mais, s'il survient un honnête homme qui vienne voir ton mari, ou traiter avec lui de quelque affaire, refuseras-tu de recevoir son hôte en son absence et de lui faire les honneurs de ta maison, de peur de te trouver tête à tête avec lui ? Remonte au principe, et toutes les règles s'expliqueront. Pourquoi pensons-nous que les femmes doivent vivre retirées et séparées des hommes ? Ferons-nous cette injure à notre sexe de croire que ce soit par des raisons tirées de sa faiblesse, et seulement pour éviter le danger des tentations ? Non, ma chère, ces indignes craintes ne conviennent point à une femme de bien, à une mère de famille sans cesse environnée d'objets qui nourrissent en elle des sentiments d'honneur, et livrée aux plus respectables devoirs de la nature. Ce qui nous sépare des hommes, c'est la

Copyright Arvensa Editions

nature elle-même, qui nous prescrit des occupations différentes ; c'est cette douce et timide modestie qui, sans songer précisément à la chasteté, en est la plus sûre gardienne ; c'est cette réserve attentive et piquante qui, nourrissant à la fois dans les coeurs des hommes et les désirs et le respect, sert pour ainsi dire de coquetterie à la vertu. Voilà, pourquoi les époux mêmes ne sont pas exceptés de la règle ; voilà pourquoi les femmes les plus honnêtes conservent en général le plus d'ascendant sur leurs maris, parce qu'à l'aide de cette sage et discrète réserve, sans caprice et sans refus, elles savent au sein de l'union la plus tendre les maintenir à une certaine distance, et les empêchent de jamais se rassasier d'elles. Tu conviendras avec moi que ton précepte est trop général pour ne pas comporter des exceptions, et que, n'étant point fondé sur un devoir rigoureux, la même bienséance qui l'établit peut quelquefois en dispenser.

La circonspection que tu fondes sur tes fautes passées est injurieuse à ton état présent : je ne la pardonnerais jamais à ton coeur, et j'ai bien de la peine à la pardonner à ta raison. Comment le rempart qui défend ta personne n'a-t-il pu te garantir d'une crainte ignominieuse ? Comment se peut-il que ma cousine, ma soeur, mon amie, ma Julie, confonde les faiblesses d'une fille trop sensible avec les infidélités d'une femme coupable ? Regarde tout autour de toi, tu n'y verras rien qui ne doive élever et soutenir ton âme. Ton mari, qui en présume tant, et dont tu as l'estime à justifier ; tes enfants, que tu veux former au bien, et qui s'honoreront un jour de t'avoir eue pour mère ; ton vénérable père, qui t'est si cher, qui jouit de ton bonheur, et s'illustre de sa fille plus même que de ses aïeux ; ton amie, dont le sort dépend du tien, et à qui tu dois compte d'un retour auquel elle a contribué ; sa fille, à qui tu dois l'exemple des vertus que tu lui veux inspirer ; ton ami, cent fois plus idolâtre des tiennes que de ta personne, et qui te respecte encore plus que tu ne le redoutes ; toi-même enfin, qui trouves dans ta sagesse le prix des efforts qu'elle t'a coûtés, et qui ne voudras jamais perdre en un moment le fruit de tant de peines ; combien de motifs capables d'animer ton courage te font honte de t'oser défier de toi ? Mais, pour répondre de ma Julie, qu'ai-je besoin de considérer ce qu'elle est ? Il me suffit de savoir ce qu'elle fut durant les erreurs qu'elle déplore. Ah ! si jamais ton coeur eût été capable d'infidélité, je te permettrais de la craindre toujours ; mais, dans l'instant même où tu croyais l'envisager dans l'éloignement, conçois l'horreur qu'elle t'eût faite présente, par celle qu'elle t'inspira dès qu'y penser eût été la

Copyright Arvensa Editions

commettre.

Je me souviens de l'étonnement avec lequel nous apprenions autrefois qu'il y a des pays où la faiblesse d'une jeune amante est un crime irrémissible, quoique l'adultère d'une femme y porte le doux nom de galanterie, et où l'on se dédommage ouvertement étant mariée de la courte gêne où l'on vivait étant fille. Je sais quelles maximes règnent là-dessus dans le grand monde, où la vertu n'est rien, où tout n'est que vaine apparence, où les crimes s'effacent par la difficulté de les prouver, où la preuve même en est ridicule contre l'usage qui les autorise. Mais toi, Julie, ô toi qui, brûlant d'une flamme pure et fidèle, n'étais coupable qu'aux yeux des hommes, et n'avais rien à te reprocher entre le ciel et toi ; toi qui te faisais respecter au milieu de tes fautes ; toi qui, livrée à d'impuissants regrets, nous forçais d'adorer encore les vertus que tu n'avais plus ; toi qui t'indignais de supporter ton propre mépris quand tout semblait te rendre excusable, oses-tu redouter le crime après avoir payé si cher ta faiblesse ? Oses-tu craindre de valoir moins aujourd'hui que dans les temps qui t'ont tant coûté de larmes ? Non, ma chère ; loin que tes anciens égarements doivent t'alarmer, ils doivent animer ton courage : un repentir si cuisant ne mène point au remords, et quiconque est si sensible à la honte ne sait point braver l'infamie.

Si jamais une âme faible eut des soutiens contre sa faiblesse, ce sont ceux qui s'offrent à toi ; si jamais une âme forte a pu se soutenir elle-même, la tienne a-t-elle besoin d'appui ? Dis-moi donc quels sont les raisonnables motifs de crainte. Toute ta vie n'a été qu'un combat continuel, où, même après ta défaite, l'honneur, le devoir, n'ont cessé de résister, et ont fini par vaincre. Ah ! Julie, croirai-je qu'après tant de tourments et de peines, douze ans de pleurs et six ans de gloire te laissent redouter une épreuve de huit jours ? En deux mots, sois sincère avec toi-même : si le péril existe, sauve ta personne et rougis de ton coeur ; s'il n'existe pas, c'est outrager ta raison, c'est flétrir ta vertu, que de craindre un danger qui ne peut l'atteindre. Ignores-tu qu'il est des tentations déshonorantes qui n'approchèrent jamais d'une âme honnête, qu'il est même honteux de les vaincre, et que se précautionner contre elles est moins s'humilier que s'avilir ?

Je ne prétends pas te donner mes raisons pour invincibles, mais te montrer seulement qu'il y en a qui combattent les tiennes ; et cela suffit pour autoriser mon avis. Ne t'en rapporte ni à toi qui ne sais pas te rendre

Copyright Arvensa Editions

justice, ni à moi qui dans tes défauts n'ai jamais su voir que ton coeur, et t'ai toujours adorée, mais à ton mari, qui te voit telle que tu es, et te juge exactement selon ton mérite. Prompte comme tous les gens sensibles à mal juger de ceux qui ne le sont pas, je me défiais de sa pénétration dans les secrets des coeurs tendres ; mais, depuis l'arrivée de notre voyageur, je vois par ce qu'il m'écrit qu'il lit très bien dans les vôtres, et que pas un des mouvements qui s'y passent n'échappe à ses observations. Je les trouve même si fines et si justes, que j'ai rebroussé presque à l'autre extrémité de mon premier sentiment, et je croirais volontiers que les hommes froids, qui consultent plus leurs yeux que leur coeur, jugent mieux des passions d'autrui que les gens turbulents et vifs ou vains comme moi, qui commencent toujours par se mettre à la place des autres, et ne savent jamais voir que ce qu'ils sentent. Quoi qu'il en soit, M. de Wolmar te connaît bien ; il t'estime, il t'aime, et son sort est lié au tien : que lui manque-t-il pour que tu lui laisses l'entière direction de ta conduite sur laquelle tu crains de t'abuser ? Peut-être, sentant approcher la vieillesse, veut-il par des épreuves propres à le rassurer prévenir les inquiétudes jalouses qu'une jeune femme inspire ordinairement à un vieux mari ; peut-être le dessein qu'il a demande-t-il que tu puisses vivre familièrement avec ton ami sans alarmer ni ton époux ni toi-même ; peut-être veut-il seulement te donner un témoignage de confiance et d'estime digne de celle qu'il a pour toi. Il ne faut jamais se refuser à de pareils sentiments, comme si l'on n'en pouvait soutenir le poids ; et pour moi, je pense en un mot que tu ne peux mieux satisfaire à la prudence et à la modestie qu'en te rapportant de tout à sa tendresse et à ses lumières.

Veux-tu, sans désobliger M. de Wolmar, te punir d'un orgueil que tu n'eus jamais, et prévenir un danger qui n'existe plus ? Restée seule avec le philosophe, prends contre lui toutes les précautions superflues qui t'auraient été jadis si nécessaires ; impose-toi la même réserve que si avec ta vertu tu pouvais te défier encore de ton coeur et du sien. Évite les conversations trop affectueuses, les tendres souvenirs du passé ; interromps ou préviens les trop longs tête-à-tête ; entoure-toi sans cesse de tes enfants ; reste peu seule avec lui dans la chambre, dans l'Élysée, dans le bosquet, malgré la profanation. Surtout prends ces mesures d'une manière si naturelle qu'elles semblent un effet du hasard, et qu'il ne puisse imaginer un moment que tu le redoutes. Tu aimes les promenades en bateau ; tu t'en prives pour ton mari qui craint l'eau, pour tes enfants que

Copyright Arvensa Editions

tu n'y veux pas exposer : prends le temps de cette absence pour te donner cet amusement en laissant tes enfants sous la garde de la Fanchon. C'est le moyen de te livrer sans risque aux doux épanchements de l'amitié, et de jouir paisiblement d'un long tête-à-tête sous la protection des bateliers, qui voient sans entendre, et dont on ne peut s'éloigner avant de penser à ce qu'on fait.

Il me vient encore une idée qui ferait rire beaucoup de gens, mais qui te plaira, j'en suis sûre : c'est de faire en l'absence de ton mari un journal fidèle pour lui être montré à son retour, et de songer au journal dans tous les entretiens qui doivent y entrer. À la vérité, je ne crois pas qu'un pareil expédient fût utile à beaucoup de femmes, mais une âme franche et incapable de mauvaise foi a contre le vice bien des ressources qui manqueront toujours aux autres. Rien n'est méprisable de ce qui tend à garder la pureté ; et ce sont les petites précautions qui conservent les grandes vertus.

Au reste, puisque ton mari doit me voir en passant, il me dira, j'espère, les véritables raisons de son voyage ; et si je ne les trouve pas solides, ou je le détournerai de l'achever, ou quoi qu'il arrive, je ferai ce qu'il n'aura pas voulu faire ; c'est sur quoi tu peux compter. En attendant, en voilà, je pense, plus qu'il n'en faut pour te rassurer contre une épreuve de huit jours. Va, ma Julie, je te connais trop bien pour ne pas répondre de toi autant et plus que de moi-même. Tu seras toujours ce que tu dois et que tu veux être. Quand tu te livrerais à la seule honnêteté de ton âme, tu ne risquerais rien encore ; car je n'ai point de foi aux défaites imprévues : on a beau couvrir du vain nom de faiblesses des fautes toujours volontaires, jamais femme ne succombe qu'elle n'ait voulu succomber, et si je pensais qu'un pareil sort pût t'attendre, crois-moi, crois-en ma tendre amitié, crois-en tous les sentiments qui peuvent naître dans le coeur de ta pauvre Claire, j'aurais un intérêt trop sensible à t'en garantir pour t'abandonner à toi seule.

Ce que M. de Wolmar t'a déclaré des connaissances qu'il avait avant ton mariage me surprend peu ; tu sais que je m'en suis toujours doutée ; et je te dirai de plus que mes soupçons ne se sont pas bornés aux indiscrétions de Babi. Je n'ai jamais pu croire qu'un homme droit et vrai comme ton père, et qui avait tout au moins des soupçons lui-même, pût se résoudre à tromper son gendre et son ami. Que s'il t'engageait si fortement au secret, c'est que la manière de le révéler devenait fort différente de sa part ou de

Copyright Arvensa Editions

la tienne, et qu'il voulait sans doute y donner un tour moins propre à rebuter M. de Wolmar, que celui qu'il savait bien que tu ne manquerais pas d'y donner toi-même. Mais il faut te renvoyer ton exprès ; nous causerons de tout cela plus à loisir dans un mois d'ici.

Adieu, petite cousine, c'est assez prêcher la prêcheuse : reprends ton ancien métier, et pour cause. Je me sens tout inquiète de n'être pas encore avec toi. Je brouille toutes mes affaires en me hâtant de les finir, et ne sais guère ce que je fais. Ah ! Chaillot, Chaillot !... si j'étais moins folle !... mais j'espère de l'être toujours.

P. S. — À propos, j'oubliais de faire compliment à ton altesse. Dis-moi, je t'en prie, monseigneur ton mari est-il Atteman, Knès ou Boyard ? Pour moi, je croirai jurer s'il faut t'appeler Mme la Boyarde[156]. O pauvre enfant ! toi qui as tant gémi d'être née demoiselle, te voilà bien chanceuse d'être la femme d'un prince ! Entre nous cependant, pour une dame de si grande qualité, je te trouve des frayeurs un peu roturières. Ne sais-tu pas que les petits scrupules ne conviennent qu'aux petites gens, et qu'on rit d'un enfant de bonne maison qui prétend être fils de son père ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Quatrième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XIV – De M. de Wolmar à Madame d'Orbe

Je pars pour Etange, petite cousine ; je m'étais proposé de vous voir en allant ; mais un retard dont vous êtes cause me force à plus de diligence, et j'aime mieux coucher à Lausanne en revenant pour y passer quelques heures de plus avec vous. Aussi bien j'ai à vous consulter sur plusieurs choses dont il est bon de vous parler d'avance afin que vous ayez le temps d'y réfléchir avant de m'en dire votre avis.

Je n'ai point voulu vous expliquer mon projet au sujet du jeune homme, avant que sa présence eût confirmé la bonne opinion que j'en avais conçue. Je crois déjà m'être assez assuré de lui pour vous confier entre nous que ce projet est de le charger de l'éducation de mes enfants. Je n'ignore pas que ces soins importants sont le principal devoir d'un père ; mais quand il sera temps de les prendre je serai trop âgé pour les remplir ; et tranquille et contemplatif par tempérament, j'eus toujours trop peu d'activité pour pouvoir régler celle de la jeunesse. D'ailleurs par la raison qui vous est connue[157], Julie ne me verrait point sans inquiétude prendre une fonction dont j'aurais peine à m'acquitter à son gré. Comme par mille autres raisons votre sexe n'est pas propre à ces mêmes soins, leur mère s'occupera tout entière à bien élever son Henriette : je vous destine pour votre part le gouvernement du ménage sur le plan que vous trouverez établi et que vous avez approuvé ; la mienne sera de voir trois honnêtes gens concourir au bonheur de la maison, et de goûter dans ma vieillesse un repos qui sera leur ouvrage.

J'ai toujours vu que ma femme aurait une extrême répugnance à confier ses enfants à des mains mercenaires, et je n'ai pu blâmer ses scrupules. Le

Copyright Arvensa Editions

respectable état de précepteur exige tant de talents qu'on ne saurait payer, tant de vertus qui ne sont point à prix, qu'il est inutile d'en chercher un avec de l'argent. Il n'y a qu'un homme de génie en qui l'on puisse espérer de trouver les lumières d'un maître ; il n'y a qu'un ami très tendre à qui son coeur puisse inspirer le zèle d'un père ; et le génie n'est guère à vendre, encore moins l'attachement.

Votre ami m'a paru réunir en lui toutes les qualités convenables ; et, si j'ai bien connu son âme, je n'imagine pas pour lui de plus grande félicité que de faire dans ces enfants chéris celle de leur mère. Le seul obstacle que je puisse prévoir est dans son affection pour milord Édouard qui lui permettra difficilement de se détacher d'un ami si cher et auquel il a de si grandes obligations, à moins qu'Édouard ne l'exige lui-même. Nous attendons bientôt cet homme extraordinaire ; et comme vous avez beaucoup d'empire sur son esprit, s'il ne dément pas l'idée que vous m'en avez donnée, je pourrais bien vous charger de cette négociation près de lui.

Vous avez à présent, petite cousine, la clef de toute ma conduite, qui ne peut que paraître fort bizarre sans cette explication, et qui, j'espère, aura désormais l'approbation de Julie et la vôtre. L'avantage d'avoir une femme comme la mienne m'a fait tenter des moyens qui seraient impraticables avec une autre. Si je la laisse en toute confiance avec son ancien amant sous la seule garde de sa vertu, je serais insensé d'établir dans ma maison cet amant avant de m'assurer qu'il eût pour jamais cessé de l'être, et comment pouvoir m'en assurer, si j'avais une épouse sur laquelle je comptasse moins ?

Je vous ai vue quelquefois sourire à mes observations sur l'amour : mais pour le coup je tiens de quoi vous humilier. J'ai fait une découverte que ni vous ni femme au monde, avec toute la subtilité qu'on prête à votre sexe, n'eussiez jamais faite, dont pourtant vous sentirez peut-être l'évidence au premier instant, et que vous tiendrez au moins pour démontrée quand j'aurai pu vous expliquer sur quoi je la fonde. De vous dire que mes jeunes gens sont plus amoureux que jamais, ce n'est pas sans doute une merveille à vous apprendre. De vous assurer au contraire qu'ils sont parfaitement guéris, vous savez ce que peuvent la raison, la vertu ; ce n'est pas là non plus leur plus grand miracle. Mais que ces deux opposés soient vrais en même temps ; qu'ils brûlent plus ardemment que jamais l'un pour l'autre, et qu'il ne règne plus entre eux qu'un honnête attachement ; qu'ils soient toujours amants et ne soient plus qu'amis ; c'est, je pense, à quoi vous

Copyright Arvensa Editions

vous attendez moins, ce que vous aurez plus de peine à comprendre, et ce qui est pourtant selon l'exacte vérité.

Telle est l'énigme que forment les contradictions fréquentes que vous avez dû remarquer en eux, soit dans leurs discours, soit dans leurs lettres. Ce que vous avez écrit à Julie au sujet du portrait a servi plus que tout le reste à m'en éclaircir le mystère ; et je vois qu'ils sont toujours de bonne foi, même en se démentant sans cesse. Quand je dis eux, c'est surtout le jeune homme que j'entends ; car pour votre amie, on n'en peut parler que par conjecture ; un voile de sagesse et d'honnêteté fait tant de replis autour de son coeur, qu'il n'est plus possible à l'oeil humain d'y pénétrer, pas même au sien propre. La seule chose qui me fait soupçonner qu'il lui reste quelque défiance à vaincre, est qu'elle ne cesse de chercher en elle-même ce qu'elle ferait si elle était tout à fait guérie, et le fait avec tant d'exactitude, que si elle était réellement guérie, elle ne le ferait pas si bien.

Pour votre ami, qui, bien que vertueux, s'effraye moins des sentiments qui lui restent, je lui vois encore tous ceux qu'il eut dans sa première jeunesse ; mais je les vois sans avoir droit de m'en offenser. Ce n'est pas de Julie de Wolmar qu'il est amoureux, c'est de Julie d'Etange ; il ne me hait point comme le possesseur de la personne qu'il aime, mais comme le ravisseur de celle qu'il a aimée. La femme d'un autre n'est point sa maîtresse ; la mère de deux enfants n'est plus son ancienne écolière. Il est vrai qu'elle lui ressemble beaucoup et qu'elle lui en rappelle souvent le souvenir. Il l'aime dans le temps passé : voilà le vrai mot de l'énigme. Ôtez-lui la mémoire, il n'aura plus d'amour.

Ceci n'est pas une vaine subtilité, petite cousine ; c'est une observation très solide, qui, étendue à d'autres amours, aurait peut-être une application bien plus générale qu'il ne paraît. Je pense même qu'elle ne serait pas difficile à expliquer en cette occasion par vos propres idées. Le temps où vous séparâtes ces deux amants fut celui où leur passion était à son plus haut point de véhémence. Peut-être s'ils fussent restés plus longtemps ensemble, se seraient-ils peu à peu refroidis ; mais leur imagination vivement émue les a sans cesse offerts l'un à l'autre tels qu'ils étaient à l'instant de leur séparation. Le jeune homme, ne voyant point dans sa maîtresse les changements qu'y faisait le progrès du temps, l'aimait telle qu'il l'avait vue, et non plus telle qu'elle était[158]. Pour le rendre heureux il n'était pas question seulement de la lui donner, mais de la lui rendre au même âge et dans les mêmes circonstances où elle s'était

Copyright Arvensa Editions

trouvée au temps de leurs premières amours ; la moindre altération à tout cela était autant d'ôté du bonheur qu'il s'était promis. Elle est devenue plus belle, mais elle a changé ; ce qu'elle a gagné tourne en ce sens à son préjudice ; car c'est de l'ancienne et non pas d'une autre qu'il est amoureux.

L'erreur qui l'abuse et le trouble est de confondre les temps et de se reprocher souvent comme un sentiment actuel ce qui n'est que l'effet d'un souvenir trop tendre ; mais je ne sais s'il ne vaut pas mieux achever de le guérir que le désabuser. On tirera peut-être meilleur parti pour cela de son erreur que de ses lumières. Lui découvrir le véritable état de son coeur serait lui apprendre la mort de ce qu'il aime ; ce serait lui donner une affliction dangereuse en ce que l'état de tristesse est toujours favorable à l'amour.

Délivré des scrupules qui le gênent, il nourrirait peut-être avec plus de complaisance des souvenirs qui doivent s'éteindre ; il en parlerait avec moins de réserve ; et les traits de sa Julie ne sont pas tellement effacés en Madame de Wolmar, qu'à force de les y chercher il ne les y pût trouver encore. J'ai pensé qu'au lieu de lui ôter l'opinion des progrès qu'il croit avoir faits, et qui sert d'encouragement pour achever, il fallait lui faire perdre la mémoire des temps qu'il doit oublier, en substituant adroitement d'autres idées à celles qui lui sont si chères. Vous, qui contribuâtes à les faire naître, pouvez contribuer plus que personne à les effacer ; mais c'est seulement quand vous serez tout à fait avec nous que je veux vous dire à l'oreille ce qu'il faut faire pour cela ; charge qui, si je ne me trompe, ne vous sera pas fort onéreuse. En attendant, je cherche à le familiariser avec les objets qui l'effarouchent, en les lui présentant de manière qu'ils ne soient plus dangereux pour lui. Il est ardent, mais faible et facile à subjuguer. Je profite de cet avantage en donnant le change à son imagination. À la place de sa maîtresse, je le force de voir toujours l'épouse d'un honnête homme et la mère de mes enfants : j'efface un tableau par un autre, et couvre le passé du présent. On mène un coursier ombrageux à l'objet qui l'effraye, afin qu'il n'en soit plus effrayé. C'est ainsi qu'il en faut user avec ces jeunes gens dont l'imagination brûle encore, quand leur coeur est déjà refroidi, et leur offre dans l'éloignement des monstres qui disparaissent à leur approche.

Je crois bien connaître les forces de l'un et de l'autre ; je ne les expose qu'à des épreuves qu'ils peuvent soutenir ; car la sagesse ne consiste pas à

Copyright Arvensa Editions

prendre indifféremment toutes sortes de précautions mais à choisir celles qui sont utiles et à négliger les superflues. Les huit jours pendant lesquels je les vais laisser ensemble suffiront peut-être pour leur apprendre à démêler leurs vrais sentiments et connaître ce qu'ils sont réellement l'un à l'autre. Plus ils se verront seul à seul, plus ils comprendront aisément leur erreur en comparant ce qu'ils sentiront avec ce qu'ils auraient autrefois senti dans une situation pareille. Ajoutez qu'il leur importe de s'accoutumer sans risque à la familiarité dans laquelle ils vivront nécessairement si mes vues sont remplies. Je vois par la conduite de Julie qu'elle a reçu de vous des conseils qu'elle ne pouvait refuser de suivre sans se faire tort. Quel plaisir je prendrais à lui donner cette preuve que je sens tout ce qu'elle vaut, si c'était une femme auprès de laquelle un mari pût se faire un mérite de sa confiance ! Mais quand elle n'aurait rien gagné sur son coeur, sa vertu resterait la même : elle lui coûterait davantage et ne triompherait pas moins. Au lieu que s'il lui reste aujourd'hui quelque peine intérieure à souffrir, ce ne peut être que dans l'attendrissement d'une conversation de réminiscence, qu'elle ne saura que trop pressentir, et qu'elle évitera toujours. Ainsi, vous voyez qu'il ne faut point juger ici de ma conduite par les règles ordinaires, mais par les vues qui me l'inspirent et par le caractère unique de celle envers qui je la tiens.

Adieu, petite cousine, jusqu'à mon retour. Quoique je n'aie pas donné toutes ces explications à Julie, je n'exige pas que vous lui en fassiez un mystère. J'ai pour maxime de ne point interposer de secrets entre les amis : ainsi je remets ceux-ci à votre discrétion ; faites-en l'usage que la prudence et l'amitié vous inspireront : je sais que vous ne ferez rien que pour le mieux et le plus honnête.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Quatrième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XV – De Saint-Preux à milord Édouard

M. de Wolmar partit hier pour Etange, et j'ai peine à concevoir l'état de tristesse où m'a laissé son départ. Je crois que l'éloignement de sa femme m'affligerait moins que le sien. Je me sens plus contraint qu'en sa présence même : un morne silence règne au fond de mon coeur ; un effroi secret en étouffe le murmure ; et, moins troublé de désirs que de craintes, j'éprouve les terreurs du crime sans en avoir les tentations.

Savez-vous, milord, où mon âme se rassure et perd ces indignes frayeurs ? Auprès de Madame de Wolmar. Sitôt que j'approche d'elle, sa vue apaise mon trouble, ses regards épurent mon coeur. Tel est l'ascendant du sien, qu'il semble toujours inspirer aux autres le sentiment de son innocence et le repos qui en est l'effet. Malheureusement pour moi, sa règle de vie ne la livre pas toute la journée à la société de ses amis, et dans les moments que je suis forcé de passer sans la voir je souffrirais moins d'être plus loin d'elle.

Ce qui contribue encore à nourrir la mélancolie dont je me sens accablé, c'est un mot qu'elle me dit hier après le départ de son mari. Quoique jusqu'à cet instant elle eût fait assez bonne contenance, elle le suivit longtemps des yeux avec un air attendri, que j'attribuai d'abord au seul éloignement de cet heureux époux ; mais je conçus à son discours que cet attendrissement avait encore une autre cause qui ne m'était pas connue. « Vous voyez comme nous vivons, me dit-elle, et vous savez s'il m'est cher. Ne croyez pas pourtant que le sentiment qui m'unit à lui, aussi tendre et plus puissant que l'amour, en ait aussi les faiblesses. S'il nous en coûte quand la douce habitude de vivre ensemble est interrompue, l'espoir assuré de la reprendre bientôt nous console. Un état aussi permanent

Copyright Arvensa Editions

laisse peu de vicissitudes à craindre ; et dans une absence de quelques jours nous sentons moins la peine d'un si court intervalle que le plaisir d'en envisager la fin. L'affliction que vous lisez dans mes yeux vient d'un sujet plus grave ; et, quoiqu'elle soit relative à M. de Wolmar, ce n'est point son éloignement qui la cause.

Mon cher ami, ajouta-t-elle d'un ton pénétré, il n'y a point de vrai bonheur sur la terre. J'ai pour mari le plus honnête et le plus doux des hommes ; un penchant mutuel se joint au devoir qui nous lie, il n'a point d'autres désirs que les miens ; j'ai des enfants qui ne donnent et ne promettent que des plaisirs à leur mère ; il n'y eut jamais d'amie plus tendre, plus vertueuse, plus aimable que celle dont mon coeur est idolâtre, et je vais passer mes jours avec elle ; vous-même contribuez à me les rendre chers en justifiant si bien mon estime et mes sentiments pour vous ; un long et fâcheux procès prêt à finir va ramener dans nos bras le meilleur des pères ; tout nous prospère ; l'ordre et la paix règnent dans notre maison ; nos domestiques sont zélés et fidèles ; nos voisins nous marquent toutes sortes d'attachement ; nous jouissons de la bienveillance publique. Favorisée en toutes choses du ciel, de la fortune, et des hommes, je vois tout concourir à mon bonheur. Un chagrin secret, un seul chagrin l'empoisonne, et je ne suis pas heureuse. » Elle dit ces derniers mots avec un soupir qui me perça l'âme, et auquel je vis trop que je n'avais aucune part. Elle n'est pas heureuse, me dis-je en soupirant à mon tour, et ce n'est plus moi qui l'empêche de l'être !

Cette funeste idée bouleversa dans un instant toutes les miennes, et troubla le repos dont je commençais à jouir. Impatient du doute insupportable où ce discours m'avait jeté, je la pressai tellement d'achever de m'ouvrir son coeur, qu'enfin elle versa dans le mien ce fatal secret et me permit de vous le révéler. Mais voici l'heure de la promenade. Madame de Wolmar sort actuellement du gynécée pour aller se promener avec ses enfants ; elle vient de me le faire dire. J'y cours, milord : je vous quitte pour cette fois, et remets à reprendre dans une autre lettre le sujet interrompu dans celle-ci.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XVI – De Madame de Wolmar à son mari

Je vous attends mardi, comme vous me le marquez, et vous trouverez tout arrangé selon vos intentions. Voyez, en revenant, Mme d'Orbe ; elle vous dira ce qui s'est passé durant votre absence : j'aime mieux que vous l'appreniez d'elle que de moi.

Wolmar, il est vrai, je crois mériter votre estime ; mais votre conduite n'en est pas plus convenable, et vous jouissez durement de la vertu de votre femme.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Quatrième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XVII – De Saint-Preux à milord Édouard

Je veux, milord, vous rendre compte d'un danger que nous courûmes ces jours passés, et dont heureusement nous avons été quittes pour la peur et un peu de fatigue. Ceci vaut bien une lettre à part : en la lisant, vous sentirez ce qui m'engage à vous l'écrire.

Vous savez que la maison de Madame de Wolmar n'est pas loin du lac, et qu'elle aime les promenades sur l'eau. Il y a trois jours que le désoeuvrement où l'absence de son mari nous laisse et la beauté de la soirée nous firent projeter une de ces promenades pour le lendemain. Au lever du soleil nous nous rendîmes au rivage ; nous prîmes un bateau avec des filets pour pêcher, trois rameurs, un domestique, et nous nous embarquâmes avec quelques provisions pour le dîner. J'avais pris un fusil pour tirer des besolets[159] ; mais elle me fit honte de tuer des oiseaux à pure perte et pour le seul plaisir de faire du mal. Je m'amusais donc à rappeler de temps en temps des gros sifflets, des tiou-tious, des crenets, des sifflassons[160] ; et je ne tirai qu'un seul coup de fort loin sur une grèbe que je manquai.

Nous passâmes une heure ou deux à pêcher à cinq cents pas du rivage. La pêche fut bonne ; mais, à l'exception d'une truite qui avait reçu un coup d'aviron, Julie fit tout rejeter à l'eau. « Ce sont, dit-elle, des animaux qui souffrent ; délivrons-les : jouissons du plaisir qu'ils auront d'être échappés au péril. » Cette opération se fit lentement, à contrecoeur, non sans quelques représentations ; et je vis aisément que nos gens auraient mieux goûté le poisson qu'ils avaient pris que la morale qui lui sauvait la vie :

Nous avançâmes ensuite en pleine eau ; puis, par une vivacité de jeune

Copyright Arvensa Editions

homme dont il serait temps de guérir, m'étant mis à *nager*[161], je dirigeai tellement au milieu du lac que nous nous trouvâmes bientôt à plus d'une lieue du rivage[162]. Là j'expliquais à Julie toutes les parties du superbe horizon qui nous entourait. Je lui montrais de loin les embouchures du Rhône, dont l'impétueux cours s'arrête tout à coup au bout d'un quart de lieue, et semble craindre de souiller de ses eaux bourbeuses le cristal azuré du lac. Je lui faisais observer les redans des montagnes, dont les angles correspondants et parallèles forment dans l'espace qui les sépare un lit digne du fleuve qui le remplit. En l'écartant de nos côtes j'aimais à lui faire admirer les riches et charmantes rives du pays de Vaud, où la quantité des villes, l'innombrable foule du peuple, les coteaux verdoyants et parés de toutes parts, forment un tableau ravissant ; où la terre, partout cultivée et partout féconde, offre au laboureur, au pâtre, au vigneron, le fruit assuré de leurs peines, que ne dévore point l'avide publicain. Puis, lui montrant le Chablais sur la côte opposée, pays non moins favorisé de la nature, et qui n'offre pourtant qu'un spectacle de misère, je lui faisais sensiblement distinguer les différents effets des deux gouvernements pour la richesse, le nombre et le bonheur des hommes. « C'est ainsi, lui disais-je, que la terre ouvre son sein fertile et prodigue ses trésors aux heureux peuples qui la cultivent pour eux-mêmes : elle semble sourire et s'animer au doux spectacle de la liberté ; elle aime à nourrir des hommes. Au contraire, les tristes masures, la bruyère, et les ronces, qui couvrent une terre à demi déserte, annoncent de loin qu'un maître absent y domine, et qu'elle donne à regret à des esclaves quelques maigres productions dont ils ne profitent pas. »

Tandis que nous nous amusions agréablement à parcourir ainsi des yeux les côtes voisines, un séchard, qui nous poussait de biais vers la rive opposée, s'éleva, fraîchit considérablement ; et, quand nous songeâmes à revirer, la résistance se trouva si forte qu'il ne fut plus possible à notre frêle bateau de la vaincre. Bientôt les ondes devinrent terribles : il fallut regagner la rive de Savoie, et tâcher d'y prendre terre au village de Meillerie qui était vis-à-vis de nous, et qui est presque le seul lieu de cette côte où la grève offre un abord commode. Mais le vent ayant changé se renforçait, rendait inutiles les efforts de nos bateliers et nous faisait dériver plus bas le long d'une file de rochers escarpés où l'on ne trouve plus d'asile.

Copyright Arvensa Editions

Nous nous mîmes tous aux rames ; et presque au même instant j'eus la douleur de voir Julie saisie du mal de coeur, faible et défaillante au bord du bateau. Heureusement elle était faite à l'eau et cet état ne dura pas. Cependant nos efforts croissaient avec le danger ; le soleil, la fatigue et la sueur nous mirent tous hors d'haleine et dans un épuisement excessif. C'est alors que, retrouvant tout son courage, Julie animait le nôtre par ses caresses compatissantes ; elle nous essuyait indistinctement à tous le visage, et mêlant dans un vase du vin avec de l'eau de peur d'ivresse, elle en offrait alternativement aux plus épuisés. Non, jamais votre adorable amie ne brilla d'un si vif éclat que dans ce moment où la chaleur et l'agitation avaient animé son teint d'un plus grand feu ; et ce qui ajoutait le plus à ses charmes était qu'on voyait si bien à son air attendri que tous ses soins venaient moins de frayeur pour elle que de compassion pour nous. Un instant seulement deux planches s'étant entr'ouvertes, dans un choc qui nous inonda tous, elle crut le bateau brisé ; et dans une exclamation de cette tendre mère j'entendis distinctement ces mots : « O mes enfants ! faut-il ne vous voir plus ? » Pour moi, dont l'imagination va toujours plus loin que le mal, quoique je connusse au vrai l'état du péril, je croyais voir de moment en moment le bateau englouti, cette beauté si touchante se débattre au milieu des flots, et la pâleur de la mort ternir les roses de son visage.

Enfin à force de travail nous remontâmes à Meillerie, et, après avoir lutté plus d'une heure à dix pas du rivage, nous parvînmes à prendre terre. En abordant, toutes les fatigues furent oubliées. Julie prit sur soi la reconnaissance de tous les soins que chacun s'était donnés ; et comme au fort du danger elle n'avait songé qu'à nous, à terre il lui semblait qu'on

Copyright Arvensa Editions

n'avait sauvé qu'elle.

Nous dînâmes avec l'appétit qu'on gagne dans un violent travail. La truite fut apprêtée. Julie qui l'aime extrêmement en mangea peu ; et je compris que, pour ôter aux bateliers le regret de leur sacrifice, elle ne se souciait pas que j'en mangeasse beaucoup moi-même. Milord, vous l'avez dit mille fois, dans les petites choses comme dans les grandes cette âme aimante se peint toujours.

Après le dîner, l'eau continuant d'être forte et le bateau ayant besoin de raccommoder, je proposai un tour de promenade. Julie m'opposa le vent, le soleil, et songeait à ma lassitude. J'avais mes vues ; ainsi je répondis à tout. « Je suis, lui dis-je, accoutumé dès l'enfance aux exercices pénibles ; loin de nuire à ma santé ils l'affermissent, et mon dernier voyage m'a rendu bien plus robuste encore. À l'égard du soleil et du vent, vous avez votre chapeau de paille ; nous gagnerons des abris et des bois ; il n'est question que de monter entre quelques rochers ; et vous qui n'aimez pas la plaine en supporterez volontiers la fatigue. » Elle fit ce que je voulais, et nous partîmes pendant le dîner de nos gens.

Vous savez qu'après mon exil du Valais je revins il y a dix ans à Meillerie attendre la permission de mon retour. C'est là que je passai des jours si tristes et si délicieux, uniquement occupé d'elle, et c'est de là que je lui écrivis une lettre dont elle fut si touchée. J'avais toujours désiré de revoir la retraite isolée qui me servit d'asile au milieu des glaces et où mon coeur se plaisait à converser en lui-même avec ce qu'il eut de plus cher au monde. L'occasion de visiter ce lieu si chéri dans une saison plus agréable, et avec celle dont l'image l'habitait jadis avec moi, fut le motif secret de ma promenade. Je me faisais un plaisir de lui montrer d'anciens monuments d'une passion si constante et si malheureuse.

Nous y parvînmes après une heure de marche par des sentiers tortueux et frais, qui, montant insensiblement entre les arbres et les rochers, n'avaient rien de plus incommode que la longueur du chemin. En approchant et reconnaissant mes anciens renseignements, je fus prêt à me trouver mal ; mais je me surmontai, je cachai mon trouble, et nous arrivâmes. Ce lieu solitaire formait un réduit sauvage et désert, mais plein de ces sortes de beautés qui ne plaisent qu'aux âmes sensibles, et paraissent horribles aux autres. Un torrent formé par la fonte des neiges roulait à vingt pas de nous une eau bourbeuse, charriait avec bruit du limon, du sable et des pierres. Derrière nous une chaîne de roches

Copyright Arvensa Editions

inaccessibles séparait l'esplanade où nous étions de cette partie des Alpes qu'on nomme les Glacières, parce que d'énormes sommets de glaces qui s'accroissent incessamment les couvrent depuis le commencement du monde[163]. Des forêts de noirs sapins nous ombrageaient tristement à droite. Un grand bois de chênes était à gauche au-delà du torrent ; et au-dessous de nous cette immense plaine d'eau que le lac forme au sein des Alpes nous séparait des riches côtes du pays de Vaud, dont la cime du majestueux Jura couronnait le tableau.

Au milieu de ces grands et superbes objets, le petit terrain où nous étions étalait les charmes d'un séjour riant et champêtre ; quelques ruisseaux filtraient à travers les rochers, et roulaient sur la verdure en filets de cristal ; quelques arbres fruitiers sauvages penchaient leurs têtes sur les nôtres ; la terre humide et fraîche était couverte d'herbe et de fleurs. En comparant un si doux séjour aux objets qui l'environnaient, il semblait que ce lieu dût être l'asile de deux amants échappés seuls au bouleversement de la nature.

Quand nous eûmes atteint ce réduit et que je l'eus quelque temps contemplé : « Quoi ! dis-je à Julie en la regardant avec un oeil humide, votre coeur ne vous dit-il rien ici, et ne sentez-vous point quelque émotion secrète à l'aspect d'un lieu si plein de vous ? » Alors, sans attendre sa réponse, je la conduisis vers le rocher, et lui montrai son chiffre gravé dans mille endroits, et plusieurs vers de Pétrarque ou du Tasse relatifs à la situation où j'étais en les traçant. En les revoyant moi-même après si longtemps, j'éprouvai combien la présence des objets peut ranimer puissamment les sentiments violents dont on fut agité près d'eux. Je lui dis avec un peu de véhémence : « O Julie, éternel charme de mon coeur ! Voici les lieux où soupira jadis pour toi le plus fidèle amant du monde. Voici le séjour où ta chère image faisait son bonheur, et préparait celui qu'il reçut enfin de toi-même. On n'y voyait alors ni ces fruits ni ces ombrages ; la verdure et les fleurs ne tapissaient point ces compartiments, le cours de ces ruisseaux n'en formait point les divisions ; ces oiseaux n'y faisaient point entendre leurs ramages ; le vorace épervier, le corbeau funèbre, et l'aigle terrible des Alpes, faisaient seuls retentir de leurs cris ces cavernes ; d'immenses glaces pendaient à tous ces rochers ; des festons de neige étaient le seul ornement de ces arbres ; tout respirait ici les rigueurs de l'hiver et l'horreur des frimas ; les feux seuls de mon coeur me rendaient ce lieu supportable, et les jours entiers s'y passaient à penser à toi. Voilà la

Copyright Arvensa Editions

pierre où je m'asseyais pour contempler au loin ton heureux séjour ; sur celle-ci fut écrite la lettre qui toucha ton coeur ; ces cailloux tranchants me servaient de burin pour graver ton chiffre ; ici je passai le torrent glacé pour reprendre une de tes lettres qu'emportait un tourbillon ; là je vins relire et baiser mille fois la dernière que tu m'écrivis ; voilà le bord où d'un oeil avide et sombre je mesurais la profondeur de ces abîmes ; enfin ce fut ici qu'avant mon triste départ je vins te pleurer mourante et jurer de ne te pas survivre. Fille trop constamment aimée, ô toi pour qui j'étais né ! Faut-il me retrouver avec toi dans les mêmes lieux, et regretter le temps que j'y passais à gémir de ton absence ?... » J'allais continuer ; mais Julie, qui, me voyant approcher du bord, s'était effrayée et m'avait saisi la main, la serra sans mot dire en me regardant avec tendresse et retenant avec peine un soupir ; puis tout à coup détournant la vue et me tirant par le bras : « Allons-nous-en, mon ami, me dit-elle d'une voix émue ; l'air de ce lieu n'est pas bon pour moi. » Je partis avec elle en gémissant, mais sans lui répondre, et je quittai pour jamais ce triste réduit comme j'aurais quitté Julie elle-même.

Revenus lentement au port après quelques détours, nous nous séparâmes. Elle voulut rester seule, et je continuai de me promener sans trop savoir où j'allais. À mon retour, le bateau n'étant pas encore prêt ni l'eau tranquille, nous soupâmes tristement, les yeux baissés, l'air rêveur, mangeant peu et parlant encore moins. Après le souper, nous fûmes nous asseoir sur la grève en attendant le moment du départ. Insensiblement la lune se leva, l'eau devint plus calme, et Julie me proposa de partir. Je lui donnai la main pour entrer dans le bateau ; et, en m'asseyant à côté d'elle, je ne songeai plus à quitter sa main. Nous gardions un profond silence. Le bruit égal et mesuré des rames m'excitait à rêver. Le chant assez gai des bécassines[164], me retraçant les plaisirs d'un autre âge, au lieu de m'égayer, m'attristait. Peu à peu je sentis augmenter la mélancolie dont j'étais accablé. Un ciel serein, les doux rayons de la lune, le frémissement argenté dont l'eau brillait autour de nous, le concours des plus agréables sensations, la présence même de cet objet chéri, rien ne put détourner de mon coeur mille réflexions douloureuses.

Je commençai par me rappeler une promenade semblable faite autrefois avec elle durant le charme de nos premières amours. Tous les sentiments délicieux qui remplissaient alors mon âme s'y retracèrent pour l'affliger ; tous les événements de notre jeunesse, nos études, nos

Copyright Arvensa Editions

entretiens, nos lettres, nos rendez-vous, nos plaisirs,

E tanta-fede, e si dolci memorie,

E si lungo costume ![165]

ces foules de petits objets qui m'offraient l'image de mon bonheur passé, tout revenait, pour augmenter ma misère présente, prendre place en mon souvenir. C'en est fait, disais-je en moi-même ; ces temps, ces temps heureux ne sont plus ; ils ont disparu pour jamais. Hélas ! ils ne reviendront plus ; et nous vivons, et nous sommes ensemble, et nos coeurs sont toujours unis ! Il me semblait que j'aurais porté plus patiemment sa mort ou son absence, et que j'avais moins souffert tout le temps que j'avais passé loin d'elle. Quand je gémissais dans l'éloignement, l'espoir de la revoir soulageait mon coeur ; je me flattais qu'un instant de sa présence effacerait toutes mes peines ; j'envisageais au moins dans les possibles un état moins cruel que le mien. Mais se trouver auprès d'elle, mais la voir, la toucher, lui parler, l'aimer, l'adorer, et, presque en la possédant encore, la sentir perdue à jamais pour moi ; voilà ce qui me jetait dans des accès de fureur et de rage qui m'agitèrent par degrés jusqu'au désespoir. Bientôt je commençai de rouler dans mon esprit des projets funestes, et, dans un transport dont je frémis en y pensant, je fus violemment tenté de la précipiter avec moi dans les flots, et d'y finir dans ses bras ma vie et mes longs tourments. Cette horrible tentation devint à la fin si forte, que je fus obligé de quitter brusquement sa main pour passer à la pointe du bateau.

Là mes vives agitations commencèrent à prendre un autre cours ; un sentiment plus doux s'insinua peu à peu dans mon âme, l'attendrissement surmonta le désespoir, je me mis à verser des torrents de larmes, et cet état, comparé à celui dont je sortais, n'était pas sans quelques plaisirs. Je pleurai fortement, longtemps, et fus soulagé. Quand je me trouvai bien remis, je revins auprès de Julie ; je repris sa main. Elle tenait son mouchoir ; je le sentis fort mouillé. « Ah ! lui dis-je tout bas, je vois que nos coeurs n'ont jamais cessé de s'entendre ! — Il est vrai, dit-elle d'une voix altérée ; mais que ce soit la dernière fois qu'ils auront parlé sur ce ton. » Nous recommençâmes alors à causer tranquillement, et au bout d'une heure de navigation nous arrivâmes sans autre accident. Quand nous fûmes rentrés, j'aperçus à la lumière qu'elle avait les yeux rouges et fort gonflés ; elle ne dut pas trouver les miens en meilleur état. Après les fatigues de cette

Copyright Arvensa Editions

journée, elle avait grand besoin de repos ; elle se retira, et je fus me coucher.

Voilà, mon ami, le détail du jour de ma vie où, sans exception, j'ai senti les émotions les plus vives. J'espère qu'elles seront la crise qui me rendra tout à fait à moi. Au reste, je vous dirai que cette aventure m'a plus convaincu que tous les arguments de la liberté de l'homme et du mérite de la vertu. Combien de gens sont faiblement tentés et succombent ? Pour Julie, mes yeux le virent et mon coeur le sentit : elle soutint ce jour-là le plus grand combat qu'âme humaine ait pu soutenir ; elle vainquit pourtant. Mais qu'ai-je fait pour rester si loin d'elle ? O Édouard ! quand séduit par ta maîtresse tu sus triompher à la fois de tes désirs et des siens, n'étais-tu qu'un homme ? Sans toi j'étais perdu peut-être. Cent fois dans ce jour périlleux, le souvenir de ta vertu m'a rendu la mienne.

Copyright Arvensa Editions

Fin de la Quatrième Partie

Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre littéraire

JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE

Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Cinquième partie

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Cinquième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre I de Milord Édouard à Saint-Preux

[166]

Sors de l'enfance, ami, réveille-toi. Ne livre point ta vie entière au long sommeil de la raison. L'âge s'écoule, il ne t'en reste plus que pour être sage. À trente ans passés il est temps de songer à soi ; commence donc à rentrer en toi-même, et sois homme une fois avant la mort.

Mon cher, votre coeur vous en a longtemps imposé sur vos lumières. Vous avez voulu philosopher avant d'en être capable ; vous avez pris le sentiment pour de la raison, et content d'estimer les choses par l'impression qu'elles vous ont faite, vous avez toujours ignoré leur véritable prix. Un coeur droit est, je l'avoue, le premier organe de la vérité ; celui qui n'a rien senti ne sait rien apprendre ; il ne fait que flotter d'erreur en erreur ; il n'acquiert qu'un vain savoir et de stériles connaissances, parce que le vrai rapport des choses à l'homme, qui est sa principale science, lui demeure toujours caché. Mais c'est se borner à la première moitié de cette science que de ne pas étudier encore les rapports qu'ont les choses entre elles, pour mieux juger de ceux qu'elles ont avec nous. C'est peu de connaître les passions humaines, si l'on n'en sait apprécier les objets ; et cette seconde étude ne peut se faire que dans le calme de la méditation.

La jeunesse du sage est le temps de ses expériences ; ses passions en sont les instruments. Mais après avoir appliqué son âme aux objets extérieurs pour les sentir, il la retire au dedans de lui pour les considérer, les comparer, les connaître. Voilà le cas où vous devez être plus que personne au monde. Tout ce qu'un coeur sensible peut éprouver de plaisirs et de peines a rempli le vôtre ; tout ce qu'un homme peut voir, vos yeux

Copyright Arvensa Editions

l'ont vu. Dans un espace de douze ans vous avez épuisé tous les sentiments qui peuvent être épars dans une longue vie, et vous avez acquis, jeune encore, l'expérience d'un vieillard. Vos premières observations se sont portées sur des gens simples et sortant presque des mains de la nature, comme pour vous servir de pièce de comparaison. Exilé dans la capitale du plus célèbre peuple de l'univers, vous êtes sauté pour ainsi dire à l'autre extrémité : le génie supplée aux intermédiaires. Passé chez la seule nation d'hommes qui reste parmi les troupeaux divers dont la terre est couverte, si vous n'avez pas vu régner les lois, vous les avez vues du moins exister encore ; vous avez appris à quels signes on reconnaît cet organe sacré de la volonté d'un peuple, et comment l'empire de la raison publique est le vrai fondement de la liberté. Vous avez parcouru tous les climats, vous avez vu toutes les régions que le soleil éclaire. Un spectacle plus rare et digne de l'oeil du sage, le spectacle d'une âme sublime et pure, triomphant de ses passions et régnant sur elle-même, est celui dont vous jouissez. Le premier objet qui frappa vos regards est celui qui les frappe encore, et votre admiration pour lui n'est que mieux fondée après en avoir contemplé tant d'autres. Vous n'avez plus rien à sentir ni à voir qui mérite de vous occuper. Il ne vous reste plus d'objet à regarder que vous-même, ni de jouissance à goûter que celle de la sagesse. Vous avez vécu de cette courte vie ; songez à vivre pour celle qui doit durer.

Vos passions, dont vous fûtes longtemps l'esclave vous ont laissé vertueux. Voilà toute votre gloire ; elle est grande, sans doute, mais soyez-en moins fier. Votre force même est l'ouvrage de votre faiblesse. Savez-vous ce qui vous a fait aimer toujours la vertu ? Elle a pris à vos yeux la figure de cette femme adorable qui la représente si bien, et il serait difficile qu'une si chère image vous en laissât perdre le goût. Mais ne l'aimerez-vous jamais pour elle seule, et n'irez-vous point au bien par vos propres forces, comme Julie a fait par les siennes ? Enthousiaste oisif de ses vertus, vous bornerez-vous sans cesse à les admirer sans les imiter jamais ? Vous parlez avec chaleur de la manière dont elle remplit ses devoirs d'épouse et de mère ; mais vous, quand remplirez-vous vos devoirs d'homme et d'ami à son exemple ? Une femme a triomphé d'elle-même, et un philosophe a peine à se vaincre ! Voulez-vous donc n'être qu'un discoureur comme les autres, et vous borner à faire de bons livres, au lieu de bonnes actions[167] ? Prenez-y garde, mon cher ; il règne encore dans vos lettres

Copyright Arvensa Editions

un ton de mollesse et de langueur qui me déplaît, et qui est bien plus un reste de votre passion qu'un effet de votre caractère. Je hais partout la faiblesse, et n'en veux point dans mon ami. Il n'y a point de vertu sans force, et le chemin du vice est la lâcheté. Osez-vous bien compter sur vous avec un coeur sans courage ? Malheureux ! si Julie était faible, tu succomberais demain et ne serais qu'un vil adultère. Mais te voilà resté seul avec elle : apprends à la connaître, et rougis de toi.

J'espère pouvoir bientôt vous aller joindre. Vous savez à quoi ce voyage est destiné. Douze ans d'erreurs et de troubles me rendent suspect à moi-même : pour résister j'ai pu me suffire, pour choisir il me faut les yeux d'un ami ; et je me fais un plaisir de rendre tout commun entre nous, la reconnaissance aussi bien que l'attachement. Cependant, ne vous y trompez pas, avant de vous accorder ma confiance, j'examinerai si vous en êtes digne, et si vous méritez de me rendre les soins que j'ai pris de vous. Je connais votre coeur, j'en suis content : ce n'est pas assez ; c'est de votre jugement que j'ai besoin dans un choix où doit présider la raison seule, et où la mienne peut m'abuser. Je ne crains pas les passions qui, nous faisant une guerre ouverte, nous avertissent de nous mettre en défense, nous laissent, quoi qu'elles fassent, la conscience de toutes nos fautes, et auxquelles on ne cède qu'autant qu'on leur veut céder. Je crains leur illusion qui trompe au lieu de contraindre, et nous fait faire, sans le savoir, autre chose que ce que nous voulons. On n'a besoin que de soi pour réprimer ses penchants, on a quelquefois besoin d'autrui pour discerner ceux qu'il est permis de suivre ; et c'est à quoi sert l'amitié d'un homme sage, qui voit pour nous sous un autre point de vue les objets que nous avons intérêt à bien connaître. Songez donc à vous examiner, et dites-vous si, toujours en proie à de vains regrets, vous serez à jamais inutile à vous et aux autres, ou si, reprenant enfin l'empire de vous-même, vous voulez mettre une fois votre âme en état d'éclairer celle de votre ami.

Mes affaires ne me retiennent plus à Londres que pour une quinzaine de jours : je passerai par notre armée de Flandre, où je compte rester encore autant ; de sorte que vous ne devez guère m'attendre avant la fin du mois prochain ou le commencement d'octobre. Ne m'écrivez plus à Londres, mais à l'armée, sous l'adresse ci-jointe. Continuez vos descriptions : malgré le mauvais ton de vos lettres, elles me touchent et m'instruisent ; elles m'inspirent des projets de retraite et de repos convenables à mes maximes et à mon âge. Calmez surtout l'inquiétude que

Copyright Arvensa Editions

vous m'avez donnée sur Madame de Wolmar : si son sort n'est pas heureux, qui doit oser aspirer à l'être. Après le détail qu'elle vous a fait, je ne puis concevoir ce qui manque à son bonheur.[168]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Cinquième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre II – De Saint-Preux à milord Édouard

Oui, milord, je vous le confirme avec des transports de joie, la scène de Meillerie a été la crise de ma folie et de mes maux. Les explications de M. de Wolmar m'ont entièrement rassuré sur le véritable état de mon coeur. Ce coeur trop faible est guéri tout autant qu'il peut l'être ; et je préfère la tristesse d'un regret imaginaire à l'effroi d'être sans cesse assiégé par le crime. Depuis le retour de ce digne ami, je ne balance plus à lui donner un nom si cher et dont vous m'avez si bien fait sentir tout le prix. C'est le moindre titre que je doive à quiconque aide à me rendre à la vertu. La paix est au fond de mon âme comme dans le séjour que j'habite. Je commence à m'y voir sans inquiétude, à y vivre comme chez moi ; et si je n'y prends pas tout à fait l'autorité d'un maître, je sens plus de plaisir encore à me regarder comme l'enfant de la maison. La simplicité, l'égalité que j'y vois régner, ont un attrait qui me touche et me porte au respect. Je passe des jours sereins entre la raison vivante et la vertu sensible. En fréquentant ces heureux époux, leur ascendant me gagne et me touche insensiblement, et mon coeur se met par degrés à l'unisson des leurs, comme la voix prend, sans qu'on y songe, le ton des gens avec qui l'on parle.

Quelle retraite délicieuse ! Quelle charmante habitation ! Que la douce habitude d'y vivre en augmente le prix ! Et que, si l'aspect en paraît d'abord peu brillant, il est difficile de ne pas l'aimer aussitôt qu'on la connaît ! Le goût que prend Madame de Wolmar à remplir ses nobles devoirs, à rendre heureux et bons ceux qui l'approchent, se communique à tout ce qui en est l'objet, à son mari, à ses enfants, à ses hôtes, à ses domestiques. Le tumulte, les jeux bruyants, les longs éclats de rire ne retentissent point dans ce paisible séjour ; mais on y trouve partout des

Copyright Arvensa Editions

coeurs contents et des visages gais. Si quelquefois on y verse des larmes, elles sont d'attendrissement et de joie. Les noirs soucis, l'ennui, la tristesse, n'approchent pas plus d'ici que le vice et les remords dont ils sont le fruit.

Pour elle, il est certain qu'excepté la peine secrète qui la tourmente, et dont je vous ai dit la cause dans ma précédente lettre[169], tout concourt à la rendre heureuse. Cependant avec tant de raisons de l'être, mille autres se désoleraient à sa place. Sa vie uniforme et retirée leur serait insupportable ; elles s'impatienteraient du tracas des enfants ; elles s'ennuieraient des soins domestiques ; elles ne pourraient souffrir la campagne ; la sagesse et l'estime d'un mari peu caressant ne les dédommageraient ni de sa froideur ni de son âge ; sa présence et son attachement même leur seraient à charge. Ou elles trouveraient l'art de l'écarter de chez lui pour y vivre à leur liberté, ou, s'en éloignant elles-mêmes, elles mépriseraient les plaisirs de leur état ; elles en chercheraient au loin de plus dangereux, et ne seraient à leur aise dans leur propre maison que quand elles y seraient étrangères. Il faut une âme saine pour sentir les charmes de la retraite ; on ne voit guère que des gens de bien se plaire au sein de leur famille et s'y renfermer volontairement ; s'il est au monde une vie heureuse, c'est sans doute celle qu'ils y passent. Mais les instruments du bonheur ne sont rien pour qui ne sait pas les mettre en oeuvre, et l'on ne sent en quoi le vrai bonheur consiste qu'autant qu'on est propre à le goûter.

S'il fallait dire avec précision ce qu'on fait dans cette maison pour être heureux, je croirais avoir bien répondu en disant : On y sait vivre ; non dans le sens qu'on donne en France à ce mot, qui est d'avoir avec autrui certaines manières établies par la mode ; mais de la vie de l'homme, et pour laquelle il est né ; de cette vie dont vous me parlez, dont vous m'avez donné l'exemple, qui dure au-delà d'elle-même, et qu'on ne tient pas pour perdue au jour de la mort.

Julie a un père qui s'inquiète du bien-être de sa famille ; elle a des enfants à la subsistance desquels il faut pourvoir convenablement. Ce doit être le principal soin de l'homme sociable, et c'est aussi le premier dont elle et son mari se sont conjointement occupés. En entrant en ménage ils ont examiné l'état de leurs biens : ils n'ont pas tant regardé s'ils étaient proportionnés à leur condition qu'à leurs besoins ; et, voyant qu'il n'y avait point de famille honnête qui ne dût s'en contenter, ils n'ont pas eu assez

Copyright Arvensa Editions

mauvaise opinion de leurs enfants pour craindre que le patrimoine qu'ils ont à leur laisser ne leur pût suffire. Ils se sont donc appliqués à l'améliorer plutôt qu'à l'étendre ; ils ont placé leur argent plus sûrement qu'avantageusement ; au lieu d'acheter de nouvelles terres, ils ont donné un nouveau prix à celles qu'ils avaient déjà, et l'exemple de leur conduite est le seul trésor dont ils veuillent accroître leur héritage.

Il est vrai qu'un bien qui n'augmente point est sujet à diminuer par mille accidents ; mais si cette raison est un motif pour l'augmenter une fois, quand cessera-t-elle d'être un prétexte pour l'augmenter toujours ? Il faudra le partager à plusieurs enfants. Mais doivent-ils rester oisifs ? Le travail de chacun n'est-il pas un supplément à son partage, et son industrie ne doit-elle pas entrer dans le calcul de son bien ? L'insatiable avidité fait ainsi son chemin sous le masque de la prudence, et mène au vice à force de chercher la sûreté. « C'est en vain, dit M. de Wolmar, qu'on prétend donner aux choses humaines une solidité qui n'est pas dans leur nature. La raison même veut que nous laissions beaucoup de choses au hasard ; et si notre vie et notre fortune en dépendent toujours malgré nous, quelle folie de se donner sans cesse un tourment réel pour prévenir des maux douteux et des dangers inévitables ! » La seule précaution qu'il ait prise à ce sujet a été de vivre un an sur son capital, pour se laisser autant d'avance sur son revenu ; de sorte que le produit anticipe toujours d'une année sur la dépense. Il a mieux aimé diminuer un peu son fonds que d'avoir sans cesse à courir après ses rentes. L'avantage de n'être point réduit à des expédients ruineux au moindre accident imprévu l'a déjà remboursé bien des fois de cette avance. Ainsi l'ordre et la règle lui tiennent lieu d'épargne, et il s'enrichit de ce qu'il a dépensé.

Les maîtres de cette maison jouissent d'un bien médiocre, selon les idées de fortune qu'on a dans le monde ; mais au fond je ne connais personne de plus opulent qu'eux. Il n'y a point de richesse absolue. Ce mot ne signifie qu'un rapport de surabondance entre les désirs et les facultés de l'homme riche. Tel est riche avec un arpent de terre, tel est gueux au milieu de ses monceaux d'or. Le désordre et les fantaisies n'ont point de bornes, et font plus de pauvres que les vrais besoins. Ici la proportion est établie sur un fondement qui la rend inébranlable, savoir le parfait accord des deux époux. Le mari s'est chargé du recouvrement des rentes, la femme en dirige l'emploi, et c'est dans l'harmonie qui règne entre eux qu'est la source de leur richesse.

Copyright Arvensa Editions

Ce qui m'a d'abord le plus frappé dans cette maison, c'est d'y trouver l'aisance, la liberté, la gaieté, au milieu de l'ordre et de l'exactitude. Le grand défaut des maisons bien réglées est d'avoir un air triste et contraint. L'extrême sollicitude des chefs sent toujours un peu l'avarice. Tout respire la gêne autour d'eux ; la rigueur de l'ordre a quelque chose de servile qu'on ne supporte point sans peine. Les domestiques font leur devoir, mais ils le font d'un air mécontent et craintif. Les hôtes sont bien reçus, mais ils n'usent qu'avec défiance de la liberté qu'on leur donne ; et, comme on s'y voit toujours hors de la règle, on n'y fait rien qu'en tremblant de se rendre indiscret. On sent que ces pères esclaves ne vivent point pour eux, mais pour leurs enfants, sans songer qu'ils ne sont pas seulement pères, mais hommes, et qu'ils doivent à leurs enfants l'exemple de la vie de l'homme et du bonheur attaché à la sagesse. On suit ici des règles plus judicieuses. On y pense qu'un des principaux devoirs d'un bon père de famille n'est pas seulement de rendre son séjour riant afin que ses enfants s'y plaisent, mais d'y mener lui-même une vie agréable et douce, afin qu'ils sentent qu'on est heureux en vivant comme lui, et ne soient jamais tentés de prendre pour l'être une conduite opposée à la sienne. Une des maximes que M. de Wolmar répète le plus souvent au sujet des amusements des deux cousines, est que la vie triste et mesquine des pères et mères est presque toujours la première source du désordre des enfants.

Pour Julie, qui n'eut jamais d'autre règle que son coeur, et n'en saurait avoir de plus sûre, elle s'y livre sans scrupule, et, pour bien faire, elle fait tout ce qu'il lui demande. Il ne laisse pas de lui demander beaucoup, et personne ne sait mieux qu'elle mettre un prix aux douceurs de la vie. Comment cette âme si sensible serait-elle insensible aux plaisirs ? Au contraire, elle les aime, elle les recherche, elle ne s'en refuse aucun de ceux qui la flattent ; on voit qu'elle sait les goûter ; mais ces plaisirs sont les plaisirs de Julie. Elle ne néglige ni ses propres commodités ni celles des gens qui lui sont chers, c'est-à-dire de tous ceux qui l'environnent. Elle ne compte pour superflu rien de ce qui peut contribuer au bien-être d'une personne sensée ; mais elle appelle ainsi tout ce qui ne sert qu'à briller aux yeux d'autrui ; de sorte qu'on trouve dans sa maison le luxe de plaisir et de sensualité sans raffinement ni mollesse. Quant au luxe de magnificence et de vanité, on n'y en voit que ce qu'elle n'a pu refuser au goût de son père ; encore y reconnaît-on toujours le sien, qui consiste à donner moins de lustre et d'éclat que d'élégance et de grâce aux choses. Quand je lui parle

Copyright Arvensa Editions

des moyens qu'on invente journellement à Paris ou à Londres pour suspendre plus doucement les carrosses, elle approuve assez cela ; mais quand je lui dis jusqu'à quel prix on a poussé les vernis, elle ne comprend plus, et me demande toujours si ces beaux vernis rendent les carrosses plus commodes. Elle ne doute pas que je n'exagère beaucoup sur les peintures scandaleuses dont on orne à grands frais ces voitures, au lieu des armes qu'on y mettait autrefois ; comme s'il était plus beau de s'annoncer aux passants pour un homme de mauvaises moeurs que pour un homme de qualité ! Ce qui l'a surtout révoltée a été d'apprendre que les femmes avaient introduit ou soutenu cet usage, et que leurs carrosses ne se distinguaient de ceux des hommes que par des tableaux un peu plus lascifs. J'ai été forcé de lui citer là-dessus un mot de votre illustre ami qu'elle a bien de la peine à digérer. J'étais chez lui un jour qu'on lui montrait un vis-à-vis de cette espèce. À peine eut-il jeté les yeux sur les panneaux, qu'il partit en disant au maître : « Montrez ce carrosse à des femmes de la cour ; un honnête homme n'oserait s'en servir. »

Comme le premier pas vers le bien est de ne point faire de mal, le premier pas vers le bonheur est de ne point souffrir. Ces deux maximes, qui bien entendues épargneraient beaucoup de préceptes de morale, sont chères à Madame de Wolmar. Le mal-être lui est extrêmement sensible et pour elle et pour les autres ; et il ne lui serait pas plus aisé d'être heureuse en voyant des misérables, qu'à l'homme droit de conserver sa vertu toujours pure en vivant sans cesse au milieu des méchants. Elle n'a point cette pitié barbare qui se contente de détourner les yeux des maux qu'elle pourrait soulager. Elle les va chercher pour les guérir : c'est l'existence et non la vue des malheureux qui la tourmente ; il ne lui suffit pas de ne point savoir qu'il y en a ; il faut pour son bonheur qu'elle sache qu'il n'y en a pas, du moins autour d'elle ; car ce serait sortir des termes de la raison que de faire dépendre son bonheur de celui de tous les hommes. Elle s'informe des besoins de son voisinage avec la chaleur qu'on met à son propre intérêt ; elle en connaît tous les habitants ; elle y étend pour ainsi dire l'enceinte de sa famille, et n'épargne aucun soin pour en écarter tous les sentiments de douleur et de peine auxquels la vie humaine est assujettie.

Milord, je veux profiter de vos leçons ; mais pardonnez-moi un enthousiasme que je ne me reproche plus et que vous partagez. Il n'y aura jamais qu'une Julie au monde. La Providence a veillé sur elle, et rien de ce

Copyright Arvensa Editions

qui la regarde n'est un effet du hasard. Le ciel semble l'avoir donnée à la terre pour y montrer à la fois l'excellence dont une âme humaine est susceptible, et le bonheur dont elle peut jouir dans l'obscurité de la vie privée, sans le secours des vertus éclatantes qui peuvent l'élever au-dessus d'elle-même, ni de la gloire qui les peut honorer. Sa faute, si c'en fut une, n'a servi qu'à déployer sa force et son courage. Ses parents, ses amis, ses domestiques, tous heureusement nés, étaient faits pour l'aimer et pour en être aimés. Son pays était le seul où il lui convînt de naître ; la simplicité qui la rend sublime devait régner autour d'elle ; il lui fallait, pour être heureuse, vivre parmi des gens heureux. Si pour son malheur elle fût née chez des peuples infortunés qui gémissent sous le poids de l'oppression, et luttent sans espoir et sans fruit contre la misère qui les consume, chaque plainte des opprimés eût empoisonné sa vie ; la désolation commune l'eût accablée, et son coeur bienfaisant, épuisé de peines et d'ennuis, lui eût fait éprouver sans cesse les maux qu'elle n'eût pu soulager.

Au lieu de cela, tout anime et soutient ici sa bonté naturelle. Elle n'a point à pleurer les calamités publiques. Elle n'a point sous les yeux l'image affreuse de la misère et du désespoir. Le villageois à son aise[170] a plus besoin de ses avis que de ses dons. S'il se trouve quelque orphelin trop jeune pour gagner sa vie, quelque veuve oubliée qui souffre en secret, quelque vieillard sans enfants, dont les bras affaiblis par l'âge ne fournissent plus à son entretien, elle ne craint pas que ses bienfaits leur deviennent onéreux, et fassent aggraver sur eux les charges publiques pour en exempter des coquins accrédités. Elle jouit du bien qu'elle fait, et le voit profiter. Le bonheur qu'elle goûte se multiplie et s'étend autour d'elle. Toutes les maisons où elle entre, offrent bientôt un tableau de la sienne ; l'aisance et le bien-être y sont une de ses moindres influences, la concorde et les moeurs la suivent de ménage en ménage. En sortant de chez elle ses yeux ne sont frappés que d'objets agréables ; en y rentrant elle en retrouve de plus doux encore ; elle voit partout ce qui plaît à son coeur ; et cette âme si peu sensible à l'amour-propre apprend à s'aimer dans ses bienfaits. Non, milord, je le répète, rien de ce qui touche à Julie n'est indifférent pour la vertu. Ses charmes, ses talents, ses goûts, ses combats, ses fautes, ses regrets, son séjour, ses amis, sa famille, ses peines, ses plaisirs, et toute sa destinée, font de sa vie un exemple unique, que peu de femmes voudront imiter, mais qu'elles aimeront en dépit d'elles.

Copyright Arvensa Editions

Ce qui me plaît le plus dans les soins qu'on prend ici du bonheur d'autrui, c'est qu'ils sont tous dirigés par la sagesse, et qu'il n'en résulte jamais d'abus. N'est pas toujours bienfaisant qui veut ; et souvient tel croit rendre de grands services, qui fait de grands maux qu'il ne voit pas, pour un petit bien qu'il aperçoit. Une qualité rare dans les femmes du meilleur caractère, et qui brille éminemment dans celui de Madame de Wolmar, c'est un discernement exquis dans la distribution de ses bienfaits, soit par le choix des moyens de les rendre utiles, soit par le choix des gens sur qui elle les répand. Elle s'est fait des règles dont elle ne se départ point. Elle sait accorder et refuser ce qu'on lui demande sans qu'il y ait ni faiblesse dans sa bonté, ni caprice dans son refus. Quiconque a commis en sa vie une méchante action n'a rien à espérer d'elle que justice, et pardon s'il l'a offensée ; jamais faveur ni protection, qu'elle puisse placer sur un meilleur sujet. Je l'ai vue refuser assez sèchement à un homme de cette espèce une grâce qui dépendait d'elle seule. « Je vous souhaite du bonheur, lui dit-elle, mais je n'y veux pas contribuer, de peur de faire du mal à d'autres en vous mettant en état d'en faire. Le monde n'est pas assez épuisé de gens de bien qui souffrent pour qu'on soit réduit à songer à vous. » Il est vrai que cette dureté lui coûte extrêmement et qu'il lui est rare de l'exercer. Sa maxime est de compter pour bons tous ceux dont la méchanceté ne lui est pas prouvée ; et il y a bien peu de méchants qui n'aient l'adresse de se mettre à l'abri des preuves. Elle n'a point cette charité paresseuse des riches qui payent en argent aux malheureux le droit de rejeter leurs prières, et pour un bienfait imploré ne savent jamais donner que l'aumône. Sa bourse n'est pas inépuisable ; et, depuis qu'elle est mère de famille, elle en sait mieux régler l'usage. De tous les secours dont on peut soulager les malheureux l'aumône est, à la vérité, celui qui coûte le moins de peine ; mais il est aussi le plus passager et le moins solide ; et Julie ne cherche pas à se délivrer d'eux, mais à leur être utile.

Elle n'accorde pas non plus indistinctement des recommandations et des services, sans bien savoir si l'usage qu'on en veut faire est raisonnable et juste. Sa protection n'est jamais refusée à quiconque en a un véritable besoin et mérite de l'obtenir ; mais pour ceux que l'inquiétude ou l'ambition porte à vouloir s'élever et quitter un état où ils sont bien, rarement peuvent-ils l'engager à se mêler de leurs affaires. La condition naturelle à l'homme est de cultiver la terre et de vivre de ses fruits. Le paisible habitant des champs n'a besoin pour sentir son bonheur que de le

Copyright Arvensa Editions

connaître. Tous les vrais plaisirs de l'homme sont à sa portée ; il n'a que les peines inséparables de l'humanité, des peines que celui qui croit s'en délivrer ne fait qu'échanger contre d'autres plus cruelles[171]. Cet état est le seul nécessaire et le plus utile. Il n'est malheureux que quand les autres le tyrannisent par leur violence, ou le séduisent par l'exemple de leurs vices. C'est en lui que consiste la véritable prospérité d'un pays, la force et la grandeur qu'un peuple tire de lui-même, qui ne dépend en rien des autres nations, qui ne contraint jamais d'attaquer pour se soutenir, et donne les plus sûrs moyens de se défendre. Quand il est question d'estimer la puissance publique, le bel esprit visite les palais du prince, ses ports, ses troupes, ses arsenaux, ses villes ; le vrai politique parcourt les terres et va dans la chaumière du laboureur. Le premier voit ce qu'on a fait, et le second ce qu'on peut faire.

Sur ce principe on s'attache ici, et plus encore à Etange, à contribuer autant qu'on peut à rendre aux paysans leur condition douce, sans jamais leur aider à en sortir. Les plus aisés et les plus pauvres ont également la fureur d'envoyer leurs enfants dans les villes, les uns pour étudier et devenir un jour des messieurs, les autres pour entrer en condition et décharger leurs parents de leur entretien. Les jeunes gens, de leur côté ; aiment souvent à courir ; les filles aspirent à la parure bourgeoise : les garçons s'engagent dans un service étranger ; ils croient valoir mieux en rapportant dans leur village, au lieu de l'amour de la patrie et de la liberté, l'air à la fois rogue et rampant des soldats mercenaires, et le ridicule mépris de leur ancien état. On leur montre à tous l'erreur de ces préjugés, la corruption des enfants, l'abandon des pères, et les risques continuels de la vie, de la fortune, et des moeurs, où cent périssent pour un qui réussit. S'ils s'obstinent, on ne favorise point leur fantaisie insensée ; on les laisse courir au vice et à la misère, et l'on s'applique à dédommager ceux qu'on a persuadés, des sacrifices qu'ils font à la raison. On leur apprend à honorer leur condition naturelle en l'honorant soi-même ; on n'a point avec les paysans les façons des villes ; mais on use avec eux d'une honnête et grave familiarité, qui maintenant chacun dans son état, leur apprend pourtant à faire cas du leur. Il n'y a point de bon paysan qu'on ne porte à se considérer lui-même, en lui montrant la différence qu'on fait de lui à ces petits parvenus qui viennent briller un moment dans leur village et ternir leurs parents de leur éclat. M. de Wolmar et le baron, quand il est ici,

Copyright Arvensa Editions

manquent rarement d'assister aux exercices, aux prix, aux revues du village et des environs. Cette jeunesse déjà naturellement ardente et guerrière, voyant de vieux officiers se plaire à ses assemblées, s'en estime davantage et prend plus de confiance en elle-même. On lui en donne encore plus en lui montrant des soldats retirés du service étranger en savoir moins qu'elle à tous égards ; car, quoi qu'on fasse, jamais cinq sous de paye et la peur des coups de canne ne produiront une émulation pareille à celle que donne à un homme libre et sous les armes la présence de ses parents, de ses voisins, de ses amis, de sa maîtresse, et la gloire de son pays.

La grande maxime de Madame de Wolmar est donc de ne point favoriser les changements de condition, mais de contribuer à rendre heureux chacun dans la sienne, et surtout d'empêcher que la plus heureuse de toutes, qui est celle du villageois dans un état libre, ne se dépeuple en faveur des autres.

Je lui faisais là-dessus l'objection des talents divers que la nature semble avoir partagés aux hommes pour leur donner à chacun leur emploi, sans égard à la condition dans laquelle ils sont nés. À cela elle me répondit qu'il y avait deux choses à considérer avant le talent : savoir, les moeurs et la félicité. « L'homme, dit-elle, est un être trop noble pour devoir servir simplement d'instrument à d'autres, et l'on ne doit point l'employer à ce qui leur convient sans consulter aussi ce qui lui convient à lui-même ; car les hommes ne sont pas faits pour les places, mais les places sont faites pour eux ; et, pour distribuer convenablement les choses, il ne faut pas tant chercher dans leur partage l'emploi auquel chaque homme est le plus propre, que celui qui est le plus propre à chaque homme pour le rendre bon et heureux autant qu'il est possible. Il n'est jamais permis de détériorer une âme humaine pour l'avantage des autres, ni de faire un scélérat pour le service des honnêtes gens.

Or, de mille sujets qui sortent du village, il n'y en a pas dix qui n'aillent se perdre à la ville, ou qui n'en portent les vices plus loin que les gens dont ils les ont appris. Ceux qui réussissent et font fortune la font presque tous par les voies déshonnêtes qui y mènent. Les malheureux qu'elle n'a point favorisés ne reprennent plus leur ancien état, et se font mendiants ou voleurs plutôt que de redevenir paysans. De ces mille s'il s'en trouve un seul qui résiste à l'exemple et se conserve honnête homme, pensez-vous qu'à tout prendre celui-là passe une vie aussi heureuse qu'il l'eût passée à l'abri des passions violentes, dans la tranquille obscurité de sa première

Copyright Arvensa Editions

condition ?

Pour suivre son talent il le faut connaître. Est-ce une chose aisée de discerner toujours les talents des hommes, et à l'âge où l'on prend un parti, si l'on a tant de peine à bien connaître ceux des enfants qu'on a le mieux observés, comment un petit paysan saura-t-il de lui-même distinguer les siens ? Rien n'est plus équivoque que les signes d'inclination qu'on donne dès l'enfance ; l'esprit imitateur y a souvent plus de part que le talent ; ils dépendront plutôt d'une rencontre fortuite que d'un penchant décidé et le penchant même n'annonce pas toujours la disposition. Le vrai talent, le vrai génie a une certaine simplicité qui le rend moins inquiet, moins remuant, moins prompt à se montrer, qu'un apparent et faux talent, qu'on prend pour véritable, et qui n'est qu'une vaine ardeur de briller, sans moyens pour y réussir. Tel entend un tambour et veut être général, un autre voit bâtir et se croit architecte. Gustin, mon jardinier, prit le goût du dessin pour m'avoir vue dessiner, je l'envoyai apprendre à Lausanne ; il se croyait déjà peintre, et n'est qu'un jardinier. L'occasion, le désir de s'avancer, décident de l'état qu'on choisit. Ce n'est pas assez de sentir son génie, il faut aussi vouloir s'y livrer. Un prince ira-t-il se faire cocher parce qu'il mène bien son carrosse ? Un duc se fera-t-il cuisinier parce qu'il invente de bons ragoûts ? On n'a des talents que pour s'élever, personne n'en a pour descendre : pensez-vous que ce soit là l'ordre de la nature ? Quand chacun connaîtrait son talent et voudrait le suivre, combien le pourraient ? Combien surmonteraient d'injustes obstacles ? Combien vaincraient d'indignes concurrents ? Celui qui sent sa faiblesse appelle à son secours le manège et la brigue, que l'autre, plus sûr de lui, dédaigne. Ne m'avez-vous pas cent fois dit vous-même que tant d'établissements en faveur des arts ne font que leur nuire ? En multipliant indiscrètement les sujets, on les confond ; le vrai mérite reste étouffé dans la foule, et les honneurs dus au plus habile sont tous pour le plus intrigant. S'il existait une société où les emplois et les rangs fussent exactement mesurés sur les talents et le mérite personnel, chacun pourrait aspirer à la place qu'il saurait le mieux remplir ; mais il faut se conduire par des règles plus sûres, et renoncer au prix des talents, quand le plus vil de tous est le seul qui mène à la fortune.

Je vous dirai plus, continua-t-elle ; j'ai peine à croire que tant de talents divers doivent être tous développés ; car il faudrait pour cela que le nombre de ceux qui les possèdent fût exactement proportionné au besoin

Copyright Arvensa Editions

de la société ; et si l'on ne laissait au travail de la terre que ceux qui ont éminemment le talent de l'agriculture, ou qu'on enlevât à ce travail tous ceux qui sont plus propres à un autre, il ne resterait pas assez de laboureurs pour la cultiver et nous faire vivre. Je penserais que les talents des hommes sont comme les vertus des drogues, que la nature nous donne pour guérir nos maux, quoique son intention soit que nous n'en ayons pas besoin. Il y a des plantes qui nous empoisonnent, des animaux qui nous dévorent, des talents qui nous sont pernicieux. S'il fallait toujours employer chaque chose selon ses principales propriétés, peut-être ferait-on moins de bien que de mal aux hommes. Les peuples bons et simples n'ont pas besoin de tant de talents ; ils se soutiennent mieux par leur seule simplicité que les autres par toute leur industrie. Mais à mesure qu'ils se corrompent, leurs talents se développent comme pour servir de supplément aux vertus qu'ils perdent, et pour forcer les méchants eux-mêmes d'être utiles en dépit d'eux. »

Une autre chose sur laquelle j'avais peine à tomber d'accord avec elle était l'assistance des mendiants. Comme c'est ici une grande route, il en passe beaucoup, et l'on ne refuse l'aumône à aucun. Je lui représentai que ce n'était pas seulement un bien jeté à pure perte, et dont on privait ainsi le vrai pauvre, mais que cet usage contribuait à multiplier les gueux et les vagabonds qui se plaisent à ce lâche métier, et, se rendant à charge à la société, la privent encore du travail qu'ils y pourraient faire.

« Je vois bien, me dit-elle, que vous avez pris dans les grandes villes les maximes dont de complaisants raisonneurs aiment à flatter la dureté des riches ; vous en avez même pris les termes. Croyez-vous dégrader un pauvre de sa qualité d'homme en lui donnant le nom méprisant de gueux ? Compatissant comme vous l'êtes, comment avez-vous pu vous résoudre à l'employer ? Renoncez-y mon ami, ce mot ne va point dans votre bouche ; il est plus déshonorant pour l'homme dur qui s'en sert que pour le malheureux qui le porte. Je ne déciderai point si ces détracteurs de l'aumône ont tort ou raison ; ce que je sais, c'est que mon mari, qui ne cède point en bon sens à vos philosophes, et qui m'a souvent rapporté tout ce qu'ils disent là-dessus pour étouffer dans le coeur la pitié naturelle et l'exercer à l'insensibilité, m'a toujours paru mépriser ces discours et n'a point désapprouvé ma conduite. Son raisonnement est simple. »On souffre, dit-il, et l'on entretient à grands frais des multitudes de professions inutiles dont plusieurs ne servent qu'à corrompre et gâter les

Copyright Arvensa Editions

moeurs. À ne regarder l'état de mendiant que comme un métier, loin qu'on en ait rien de pareil à craindre, on n'y trouve que de quoi nourrir en nous les sentiments d'intérêt et d'humanité qui devraient unir tous les hommes. Si l'on veut le considérer par le talent, pourquoi ne récompenserais-je pas l'éloquence de ce mendiant qui me remue le coeur et me porte à le secourir, comme je paye un comédien qui me fait verser quelques larmes stériles ? Si l'un me fait aimer les bonnes actions d'autrui, l'autre me porte à en faire moi-même ; tout ce qu'on sent à la tragédie s'oublie à l'instant qu'on en sort, mais la mémoire des malheureux qu'on a soulagés donne un plaisir qui renaît sans cesse. Si le grand nombre des mendiants est onéreux à l'État, de combien d'autres professions[172] qu'on encourage et qu'on tolère n'en peut-on pas dire autant ! C'est au souverain de faire en sorte qu'il n'y ait point de mendiants ; mais pour les rebuter de leur profession faut-il rendre les citoyens inhumains et dénaturés ? « Pour moi, continua Julie, sans avoir ce que les pauvres sont à l'État, je sais qu'ils sont tous mes frères, et que je ne puis, sans une inexcusable dureté, leur refuser le faible secours qu'ils me demandent. La plupart sont des vagabonds, j'en conviens ; mais je connais trop les peines de la vie pour ignorer par combien de malheurs un honnête homme peut se trouver réduit à leur sort ; et comment puis-je être sûre que l'inconnu qui vient implorer au nom de Dieu mon assistance, et mendier un pauvre morceau de pain, n'est pas peut-être cet honnête homme prêt à périr de misère, et que mon refus va réduire au désespoir ? L'aumône que je fais donner à la porte est légère : un demi-crutz[173] et un morceau de pain sont ce qu'on ne refuse à personne ; on donne une ration double à ceux qui sont évidemment estropiés. S'ils en trouvent autant sur leur route dans chaque maison aisée, cela suffit pour les faire vivre en chemin, et c'est tout ce qu'on doit au mendiant étranger qui passe. Quand ce ne serait pas pour eux un secours réel, c'est au moins un témoignage qu'on prend part à leur peine, un adoucissement à la dureté du refus, une sorte de salutation qu'on leur rend. Un demi-crutz et un morceau de pain ne coûtent guère plus à donner et sont une réponse plus honnête qu'un Dieu vous assiste ! comme si les dons de Dieu n'étaient pas dans la main des hommes, et qu'il eût d'autres greniers sur la terre que les magasins des riches ! Enfin, quoi qu'on puisse penser de ces infortunés, si l'on ne doit rien au gueux qui mendie, au moins se doit-on à soi-même de rendre honneur à l'humanité souffrante

Copyright Arvensa Editions

ou à son image, et de ne point s'endurcir le coeur à l'aspect de ses misères.

Voilà comment j'en use avec ceux qui mendient pour ainsi dire sans prétexte et de bonne foi : à l'égard de ceux qui se disent ouvriers et se plaignent de manquer d'ouvrage, il y a toujours ici pour eux des outils et du travail qui les attendent. Par cette méthode on les aide, on met leur bonne volonté à l'épreuve ; et les menteurs le savent si bien, qu'il ne s'en présente plus chez nous. »

C'est ainsi, milord, que cette âme angélique trouve toujours dans ses vertus de quoi combattre les vaines subtilités dont les gens cruels pallient leurs vices. Tous ces soins et d'autres semblables sont mis par elle au rang de ses plaisirs, et remplissent une partie du temps que lui laissent ses devoirs les plus chéris. Quand, après s'être acquittée de tout ce qu'elle doit aux autres, elle songe ensuite à elle-même, ce qu'elle fait pour se rendre la vie agréable peut encore être compté parmi ses vertus ; tant son motif est toujours louable et honnête, et tant il y a de tempérance et de raison dans tout ce qu'elle accorde à ses désirs ! Elle veut plaire à son mari qui aime à la voir contente et gaie ; elle veut inspirer à ses enfants le goût des innocents plaisirs que la modération, l'ordre et la simplicité font valoir, et qui détournent le coeur des passions impétueuses. Elle s'amuse pour les amuser, comme la colombe amollit dans son estomac le grain dont elle veut nourrir ses petits.

Julie a l'âme et le corps également sensibles. La même délicatesse règne dans ses sentiments et dans ses organes. Elle était faite pour connaître et goûter tous les plaisirs, et longtemps elle n'aima si chèrement la vertu même que comme la plus douce des voluptés. Aujourd'hui qu'elle sent en paix cette volupté suprême, elle ne se refuse aucune de celles qui peuvent s'associer avec celle-là : mais sa manière de les goûter ressemble à l'austérité de ceux qui s'y refusent, et l'art de jouir est pour elle celui des privations ; non de ces privations pénibles et douloureuses qui blessent la nature, et dont son auteur dédaigne l'hommage insensé, mais des privations passagères et modérées qui conservent à la raison son empire, et servant d'assaisonnement au plaisir en préviennent le dégoût et l'abus. Elle prétend que tout ce qui tient aux sens et n'est pas nécessaire à la vie change de nature aussitôt qu'il tourne en habitude, qu'il cesse d'être un plaisir en devenant un besoin, que c'est à la fois une chaîne qu'on se donne et une jouissance don on se prive, et que prévenir toujours les désirs n'est pas l'art de les contenter, mais de les éteindre. Tout celui

Copyright Arvensa Editions

qu'elle emploie à donner du prix aux moindres choses est de se les refuser vingt fois pour en jouir une. Cette âme simple se conserve ainsi son premier ressort : son goût ne s'use point ; elle n'a jamais besoin de le ranimer par des excès, et je la vois souvent savourer avec délices un plaisir d'enfant qui serait insipide à tout autre.

Un objet plus noble qu'elle se propose encore en cela est de rester maîtresse d'elle-même, d'accoutumer ses passions à l'obéissance, et de plier tous ses désirs à la règle. C'est un nouveau moyen d'être heureuse ; car on ne jouit sans inquiétude que de ce qu'on peut perdre sans peine ; et si le vrai bonheur appartient au sage, c'est parce qu'il est de tous les hommes celui à qui la fortune peut le moins ôter.

Ce qui me paraît le plus singulier dans sa tempérance, c'est qu'elle la suit sur les mêmes raisons qui jettent les voluptueux dans l'excès. « La vie est courte, il est vrai, dit-elle ; c'est une raison d'en user jusqu'au bout, et de dispenser avec art sa durée, afin d'en tirer le meilleur parti qu'il est possible. Si un jour de satiété nous ôte un an de jouissance, c'est une mauvaise philosophie d'aller toujours jusqu'où le désir nous mène, sans considérer si nous ne serons pas plus tôt au bout de nos facultés que notre carrière, et si notre coeur épuisé ne mourra point avant nous. Je vois que ces vulgaires épicuriens pour ne vouloir jamais perdre une occasion les perdent toutes, et, toujours ennuyés au sein des plaisirs, n'en savent jamais trouver aucun. Ils prodiguent le temps qu'ils pensent économiser, et se ruinent comme les avares pour ne savoir rien perdre à propos. Je me trouve bien de la maxime opposée, et je crois que j'aimerais encore mieux sur ce point trop de sévérité que de relâchement. Il m'arrive quelquefois de rompre une partie de plaisir par la seule raison qu'elle m'en fait trop ; en la renouant j'en jouis deux fois. Cependant je m'exerce à conserver sur moi l'empire de ma volonté, et j'aime mieux être taxée de caprice que de me laisser dominer par mes fantaisies. »

Voilà sur quel principe on fonde ici les douceurs de la vie et les choses de pur agrément. Julie a du penchant à la gourmandise ; et, dans les soins qu'elle donne à toutes les parties du ménage, la cuisine surtout n'est pas négligée. La table se sent de l'abondance générale ; mais cette abondance n'est point ruineuse ; il y règne une sensualité sans raffinement ; tous les mets sont communs, mais excellents dans leurs espèces ; l'apprêt en est simple et pourtant exquis. Tout ce qui n'est que d'appareil, tout ce qui tient à l'opinion, tous les plats fins et recherchés, dont la rareté fait tout le

Copyright Arvensa Editions

prix, et qu'il faut nommer pour les trouver bons, en sont bannis à jamais ; et même, dans la délicatesse et le choix de ceux qu'on se permet, on s'abstient journellement de certaines choses qu'on réserve pour donner à quelque repas un air de fête qui les rend plus agréables sans être plus dispendieux. Que croiriez-vous que sont ces mets si sobrement ménagés ? Du gibier rare ? Du poisson de mer ? Des productions étrangères ? Mieux que tout cela ; quelque excellent légume du pays, quelqu'un des savoureux herbages qui croissent dans nos jardins, certains poissons du lac apprêtés d'une certaine manière, certains laitages de nos montagnes, quelque pâtisserie à l'allemande, à quoi l'on joint quelque pièce de la chasse des gens de la maison : voilà tout l'extraordinaire qu'on y remarque ; voilà ce qui couvre et orne la table, ce qui excite et contente notre appétit les jours de réjouissance. Le service est modeste et champêtre, mais propre et riant ; la grâce et le plaisir y sont, la joie et l'appétit l'assaisonnent. Des surtouts dorés autour desquels on meurt de faim, des cristaux pompeux chargés de fleurs pour tout dessert, ne remplissent point la place des mets ; on n'y sait point l'art de nourrir l'estomac par les yeux, mais on y sait celui d'ajouter du charme à la bonne chère, de manger beaucoup sans s'incommoder, de s'égayer à boire sans altérer sa raison, de tenir table longtemps sans ennui, et d'en sortir toujours sans dégoût.

Il y a au premier étage une petite salle à manger différente de celle où l'on mange ordinairement, laquelle est au rez-de-chaussée. Cette salle particulière est à l'angle de la maison et éclairée de deux côtés ; elle donne par l'un sur le jardin, au-delà duquel on voit le lac à travers les arbres ; par l'autre on aperçoit ce grand coteau de vignes qui commencent d'étaler aux yeux les richesses qu'on y recueillera dans deux mois. Cette pièce est petite : mais ornée de tout ce qui peut la rendre agréable et riante. C'est là que Julie donne ses petits festins à son père, à son mari, à sa cousine, à moi, à elle-même, et quelquefois à ses enfants. Quand elle ordonne d'y mettre le couvert on sait d'avance ce que cela veut dire, et M. de Wolmar l'appelle en riant le salon d'Apollon ; mais ce salon ne diffère pas moins de celui de Lucullus par le choix des convives que par celui des mets. Les simples hôtes n'y sont point admis, jamais on n'y mange quand on a des étrangers ; c'est l'asile inviolable de la confiance, de l'amitié, de la liberté. C'est la société des coeurs qui lie en ce lieu celle de la table ; elle est une sorte d'initiation à l'intimité, et jamais il ne s'y rassemble que des gens qui voudraient n'être plus séparés. Milord, la fête vous attend, et c'est dans

Copyright Arvensa Editions

cette salle que vous ferez ici votre premier repas.

Je n'eus pas d'abord le même honneur. Ce ne fut qu'à mon retour de chez Mme d'Orbe que je fus traité dans le salon d'Apollon. Je n'imaginais pas qu'on pût rien ajouter d'obligeant à la réception qu'on m'avait faite ; mais ce souper me donna d'autres idées. J'y trouvai je ne sais quel délicieux mélange de familiarité, de plaisir, d'union, d'aisance, que je n'avais point encore éprouvé. Je me sentais plus libre sans qu'on m'eût averti de l'être ; il me semblait que nous nous entendions mieux qu'auparavant. L'éloignement des domestiques m'invitait à n'avoir plus de réserve au fond de mon coeur ; et c'est là qu'à l'instance de Julie je repris l'usage, quitté depuis tant d'années, de boire avec mes hôtes du vin pur à la fin du repas.

Ce souper m'enchanta : j'aurais voulu que tous nos repas se fussent passés de même. « Je ne connaissais point cette charmante salle, dis-je à Madame de Wolmar ; pourquoi n'y mangez-vous pas toujours ? — Voyez, dit-elle, elle est si jolie ! ne serait-ce pas dommage de la gâter ? » Cette réponse me parut trop loin de son caractère pour n'y pas soupçonner quelque sens caché. « Pourquoi du moins, repris-je, ne rassemblez-vous pas toujours autour de vous les mêmes commodités qu'on trouve ici, afin de pouvoir éloigner vos domestiques et causer plus en liberté ? — C'est, me répondit-elle encore, que cela serait trop agréable, et que l'ennui d'être toujours à son aise est enfin le pire de tous. » Il ne m'en fallut pas davantage pour concevoir son système ; et je jugeai qu'en effet l'art d'assaisonner les plaisirs n'est que celui d'en être avare.

Je trouve qu'elle se met avec plus de soin qu'elle ne faisait autrefois. La seule vanité qu'on lui ait jamais reprochée était de négliger son ajustement. L'orgueilleuse avait ses raisons, et ne me laissait point de prétexte pour méconnaître son empire. Mais elle avait beau faire, l'enchantement était trop fort pour me sembler naturel ; je m'opiniâtrais à trouver de l'art dans sa négligence ; elle se serait coiffée d'un sac que je l'aurais accusée de coquetterie. Elle n'aurait pas moins de pouvoir aujourd'hui ; mais elle dédaigne de l'employer ; et je dirais qu'elle affecte une parure plus recherchée pour ne sembler plus qu'une jolie femme, si je n'avais découvert la cause de ce nouveau soin. J'y fus trompé les premiers jours ; et, sans songer qu'elle n'était pas mise autrement qu'à mon arrivée où je n'étais point attendu, j'osai m'attribuer l'honneur de cette recherche. Je me désabusai durant l'absence de M. de Wolmar. Dès le lendemain ce n'était plus cette élégance de la veille dont l'oeil ne pouvait se lasser, ni

Copyright Arvensa Editions

cette simplicité touchante et voluptueuse qui m'enivrait autrefois ; c'était une certaine modestie qui parle au coeur par les yeux, qui n'inspire que du respect, et que la beauté rend plus imposante. La dignité d'épouse et de mère régnait sur tous ses charmes ; ce regard timide et tendre était devenu plus grave ; et l'on eût dit qu'un air plus grand et plus noble avait voilé la douceur de ses traits. Ce n'était pas qu'il y eût la moindre altération dans son maintien ni dans ses manières ; son égalité, sa candeur, ne connurent jamais les simagrées ; elle usait seulement du talent naturel aux femmes de changer quelquefois nos sentiments et nos idées par un ajustement différent, par une coiffure d'une autre forme, par une robe d'une autre couleur, et d'exercer sur les coeurs l'empire du goût en faisant de rien quelque chose. Le jour qu'elle attendait son mari de retour, elle retrouva l'art d'animer ses grâces naturelles sans les couvrir ; elle était éblouissante en sortant de sa toilette ; je trouvai qu'elle ne savait pas moins effacer la plus brillante parure qu'orner la plus simple ; et je me dis avec dépit, en pénétrant l'objet de ses soins : « En fit-elle jamais autant pour l'amour ? »

Ce goût de parure s'étend de la maîtresse de la maison à tout ce qui la compose. Le maître, les enfants, les domestiques, les chevaux, les bâtiments, les jardins, les meubles, tout est tenu avec un soin qui marque qu'on n'est pas au-dessous de la magnificence, mais qu'on la dédaigne. Ou plutôt la magnificence y est en effet, s'il est vrai qu'elle consiste moins dans la richesse de certaines choses que dans un bel ordre du tout qui marque le concert des parties et l'unité d'intention de l'ordonnateur[174]. Pour moi, je trouve au moins que c'est une idée plus grande et plus noble de voir dans une maison simple et modeste un petit nombre de gens heureux d'un bonheur commun, que de voir régner dans un palais la discorde et le trouble, et chacun de ceux qui l'habitent chercher sa fortune et son bonheur dans la ruine d'un autre et dans le désordre général. La maison bien réglée est une, et forme un tout agréable à voir : dans le palais on ne trouve qu'un assemblage confus de divers objets dont la liaison n'est qu'apparente. Au premier coup d'oeil on croit voir une fin commune ; en y regardant mieux on est bientôt détrompé.

À ne consulter que l'impression la plus naturelle, il semblerait que, pour dédaigner l'éclat et le luxe, on a moins besoin de modération que de goût. La symétrie et la régularité plaisent à tous les yeux. L'image du bien-être et de la félicité touche le coeur humain qui en est avide ; mais un vain

Copyright Arvensa Editions

appareil qui ne se rapporte ni à l'ordre ni au bonheur, et n'a pour objet que de frapper les yeux, quelle idée favorable à celui qui l'étale peut-il exciter dans l'esprit du spectateur ? L'idée du goût ? Le goût ne paraît-il pas cent fois mieux dans les choses simples que dans celles qui sont offusquées de richesse ? L'idée de la commodité ? Y a-t-il rien de plus incommode que le faste ?[175] L'idée de la grandeur ? C'est précisément le contraire. Quand je vois qu'on a voulu faire un grand palais, je me demande aussitôt pourquoi ce palais n'est pas plus grand. Pourquoi celui qui a cinquante domestiques n'en a-t-il pas cent ? Cette belle vaisselle d'argent, pourquoi n'est-elle pas d'or ? Cet homme qui dore son carrosse, pourquoi ne dore-t-il pas ses lambris ? Si ses lambris sont dorés, pourquoi son toit ne l'est-il pas ? Celui qui voulut bâtir une haute tour faisait bien de la vouloir porter jusqu'au ciel ; autrement il eût eu beau l'élever, le point où il se fût arrêté n'eût servi qu'à donner de plus loin la preuve de son impuissance. O homme petit et vain ! montre-moi ton pouvoir, je te montrerai ta misère.

Au contraire, un ordre de choses où rien n'est donné à l'opinion, où tout a son utilité réelle, et qui se borne aux vrais besoins de la nature, n'offre pas seulement un spectacle approuvé par la raison, mais qui contente les yeux et le coeur, en ce que l'homme ne s'y voit que sous des rapports agréables, comme se suffisant à lui-même, que l'image de sa faiblesse n'y paraît point, et que ce riant tableau n'excite jamais de réflexions attristantes. Je défie aucun homme sensé de contempler une heure durant le palais d'un prince et le faste qu'on y voit briller, sans tomber dans la mélancolie et déplorer le sort de l'humanité. Mais l'aspect de cette maison et de la vie uniforme et simple de ses habitants répand dans l'âme des spectateurs un charme secret qui ne fait qu'augmenter sans cesse. Un petit nombre de gens doux et paisibles, unis par des besoins mutuels et par une réciproque bienveillance, y concourt par divers soins à une fin commune : chacun trouvant dans son état tout ce qu'il faut pour en être content et ne point désirer d'en sortir, on s'y attache comme y devant rester toute la vie, et la seule ambition qu'on garde est celle d'en bien remplir les devoirs. Il y a tant de modération dans ceux qui commandent et tant de zèle dans ceux qui obéissent que des égaux eussent pu distribuer entre eux les mêmes emplois sans qu'aucun se fût plaint de son partage. Ainsi nul n'envie celui d'un autre ; nul ne croit pouvoir augmenter sa fortune que par l'augmentation du bien commun ; les maîtres mêmes ne jugent de leur bonheur que par celui des gens qui les environnent. On ne

Copyright Arvensa Editions

saurait qu'ajouter ni que retrancher ici, parce qu'on n'y trouve que les choses utiles et qu'elles y sont toutes ; en sorte qu'on n'y souhaite rien de ce qu'on n'y voit pas, et qu'il n'y a rien de ce qu'on y voit dont on puisse dire : pourquoi n'y en a-t-il pas davantage ? Ajoutez-y du galon, des tableaux, un lustre, de la dorure, à l'instant vous appauvrirez tout. En voyant tant d'abondance dans le nécessaire, et nulle trace de superflu, on est porté à croire que, s'il n'y est pas, c'est qu'on n'a pas voulu qu'il y fût, et que, si on le voulait, il y régnerait avec la même profusion. En voyant continuellement les biens refluer au dehors par l'assistance du pauvre, on est porté à dire : « Cette maison ne peut contenir toutes ses richesses. » Voilà, ce me semble, la véritable magnificence.

Cet air d'opulence m'effraya moi-même quand je fus instruit de ce qui servait à l'entretenir. « Vous vous ruinez, dis-je à M. et Mme de Wolmar ; il n'est pas possible qu'un si modique revenu suffise à tant de dépenses. » Ils se mirent à rire, et me firent voir que, sans rien retrancher dans leur maison, il ne tiendrait qu'à eux d'épargner beaucoup et d'augmenter leur revenu plutôt que de se ruiner. « Notre grand secret pour être riches, me dirent-ils, est d'avoir peu d'argent, et d'éviter, autant qu'il se peut, dans l'usage de nos biens, les échanges intermédiaires entre le produit et l'emploi. Aucun de ces échanges ne se fait sans perte, et ces pertes multipliées réduisent presque à rien d'assez grands moyens, comme à force d'être brocantée une belle boîte d'or devient un mince colifichet. Le transport de nos revenus s'évite en les employant sur le lieu, l'échange s'en évite encore en les consommant en nature ; et dans l'indispensable conversion de ce que nous avons de trop en ce qui nous manque, au lieu des ventes et des achats pécuniaires qui doublent le préjudice, nous cherchons des échanges réels où la commodité de chaque contractant tienne lieu de profit à tous deux. »

« Je conçois, leur dis-je, les avantages de cette méthode ; mais elle ne me paraît pas sans inconvénient. Outre les soins importuns auxquels elle assujettit, le profit doit être plus apparent que réel ; et ce que vous perdez dans le détail de la régie de vos biens l'emporte probablement sur le gain que feraient avec vous vos fermiers ; car le travail se fera toujours avec plus d'économie et la récolte avec plus de soin par un paysan que par vous. — C'est une erreur, me répondit Wolmar ; le paysan se soucie moins d'augmenter le produit que d'épargner sur les frais, parce que les avances lui sont plus pénibles que les profits ne lui sont utiles ; comme son objet

Copyright Arvensa Editions

n'est pas tant de mettre un fonds en valeur que d'y faire peu de dépense, s'il s'assure un gain actuel, c'est bien moins en améliorant la terre qu'en l'épuisant, et le mieux qui puisse arriver est qu'au lieu de l'épuiser il la néglige. Ainsi, pour un peu d'argent comptant recueilli sans embarras, un propriétaire oisif prépare à lui ou à ses enfants de grandes pertes, de grands travaux, et quelquefois la ruine de son patrimoine.

D'ailleurs, poursuivit M. de Wolmar, je ne disconviens pas que je ne fasse la culture de mes terres à plus grands frais que ne ferait un fermier ; mais aussi le profit du fermier c'est moi qui le fais ; et, cette culture étant beaucoup meilleure, le produit est beaucoup plus grand ; de sorte qu'en dépensant davantage je ne laisse pas de gagner encore. Il y a plus : cet excès de dépense n'est qu'apparent, et produit réellement une très grande économie. Car si d'autres cultivaient nos terres nous serions oisifs ; il faudrait demeurer à la ville ; la vie y serait plus chère ; il nous faudrait des amusements qui nous coûteraient beaucoup plus que ceux que nous trouvons ici, et nous seraient moins sensibles. Ces soins que vous appelez importuns font à la fois nos devoirs et nos plaisirs : grâce à la prévoyance avec laquelle on les ordonne, ils ne sont jamais pénibles ; ils nous tiennent lieu d'une foule de fantaisies ruineuses dont la vie champêtre prévient ou détruit le goût, et tout ce qui contribue à notre bien-être devient pour nous un amusement.

Jetez les yeux tout autour de vous, ajoutait ce judicieux père de famille, vous n'y verrez que des choses utiles, qui ne nous coûtent presque rien, et nous épargnent mille vaines dépenses. Les seules denrées du cru couvrent notre table, les seules étoffes du pays composent presque nos meubles et nos habits : rien n'est méprisé parce qu'il est commun, rien n'est estimé parce qu'il est rare. Comme tout ce qui vient de loin est sujet à être déguisé ou falsifié, nous nous bornons, par délicatesse autant que par modération, au choix de ce qu'il y a de meilleur auprès de nous et dont la qualité n'est pas suspecte. Nos mets sont simples, mais choisis. Il ne manque à notre table pour être somptueuse que d'être servie loin d'ici ; car tout y est bon, tout y serait rare, et tel gourmand trouverait les truites du lac bien meilleures s'il les mangeait à Paris.

La même règle a lieu dans le choix de la parure, qui, comme vous voyez, n'est pas négligée ; mais l'élégance y préside seule, la richesse ne s'y montre jamais, encore moins la mode. Il y a une grande différence entre le prix que l'opinion donne aux choses et celui qu'elles ont réellement. C'est à

Copyright Arvensa Editions

ce dernier seul que Julie s'attache ; et quand il est question d'une étoffe, elle ne cherche pas tant si elle est ancienne ou nouvelle que si elle est bonne et si elle lui sied. Souvent même la nouveauté seule est pour elle un motif d'exclusion, quand cette nouveauté donne aux choses un prix qu'elles n'ont pas, ou qu'elles ne sauraient garder.

Considérez encore qu'ici l'effet de chaque chose vient moins d'elle-même que de son usage et de son accord avec le reste ; de sorte qu'avec des parties de peu de valeur Julie a fait un tout d'un grand prix. Le goût aime à créer, à donner seul la valeur aux choses. Autant la loi de la mode est inconstante et ruineuse, autant la sienne est économe et durable. Ce que le bon goût approuve une fois est toujours bien ; s'il est rarement à la mode, en revanche il n'est jamais ridicule, et dans sa modeste simplicité il tire de la convenance des choses des règles inaltérables et sûres, qui restent quand les modes ne sont plus.

Ajoutez enfin que l'abondance du seul nécessaire ne peut dégénérer en abus, parce que le nécessaire a sa mesure naturelle, et que les vrais besoins n'ont jamais d'excès. On peut mettre la dépense de vingt habits en un seul, et manger en un repas le revenu d'une année ; mais on ne saurait porter deux habits en même temps, ni dîner deux fois en un jour. Ainsi l'opinion est illimitée, au lieu que la nature nous arrête de tous côtés ; et celui qui, dans un état médiocre, se borne au bien-être ne risque point de se ruiner.

Voilà, mon cher, continuait le sage Wolmar, comment avec de l'économie et des soins on peut se mettre au-dessus de sa fortune. Il ne tiendrait qu'à nous d'augmenter la nôtre sans changer notre manière de vivre ; car il ne se fait ici presque aucune avance qui n'ait un produit pour objet, et tout ce que nous dépensons nous rend de quoi dépenser beaucoup plus. »

Eh bien ! milord, rien de tout cela ne paraît au premier coup d'oeil. Partout un air de profusion couvre l'ordre qui le donne. Il faut du temps pour apercevoir des lois somptuaires qui mènent à l'aisance et au plaisir, et l'on a d'abord peine à comprendre comment on jouit de ce qu'on épargne. En y réfléchissant le contentement augmente, parce qu'on voit que la source en est intarissable, et que l'art de goûter le bonheur de la vie sert encore à le prolonger. Comment se lasserait-on d'un état si conforme à la nature ? Comment épuiserait-on son héritage en l'améliorant tous les jours ? Comment ruinerait-on sa fortune en ne consommant que ses

Copyright Arvensa Editions

revenus ? Quand chaque année on est sûr de la suivante, qui peut troubler la paix de celle qui court ? Ici le fruit du labeur passé soutient l'abondance présente et le fruit du labeur présent annonce l'abondance à venir ; on jouit à la fois de ce qu'on dépense et de ce qu'on recueille, et les divers temps se rassemblent pour affermir la sécurité du présent.

Je suis entré dans tous les détails du ménage, et j'ai partout vu régner le même esprit. Toute la broderie et la dentelle sortent du gynécée ; toute la toile est filée dans la basse-cour ou par de pauvres femmes que l'on nourrit. La laine s'envoie à des manufactures dont on tire en échange des draps pour habiller les gens ; le vin, l'huile et le pain se font dans la maison ; on a des bois en coupe réglée autant qu'on en peut consommer ; le boucher se paye en bétail ; l'épicier reçoit du blé pour ses fournitures ; le salaire des ouvriers et des domestiques se prend sur le produit des terres qu'ils font valoir ; le loyer des maisons de la ville suffit pour l'ameublement de celles qu'on habite ; les rentes sur les fonds publics fournissent à l'entretien des maîtres et au peu de vaisselle qu'on se permet ; la vente des vins et des blés qui restent donne un fonds qu'on laisse en réserve pour les dépenses extraordinaires : fonds que la prudence de Julie ne laisse jamais tarir, et que sa charité laisse encore moins augmenter. Elle n'accorde aux choses de pur agrément que le profit du travail qui se fait dans sa maison, celui des terres qu'ils ont défrichées, celui des arbres qu'ils ont fait planter, etc. Ainsi, le produit et l'emploi se trouvant toujours compensés par la nature des choses, la balance ne peut être rompue, et il est impossible de se déranger.

Bien plus ; les privations qu'elle s'impose par cette volupté tempérante dont j'ai parlé sont à la fois de nouveaux moyens de plaisir et de nouvelles ressources d'économie. Par exemple, elle aime beaucoup le café ; chez sa mère elle en prenait tous les jours ; elle en a quitté l'habitude pour en augmenter le goût ; elle s'est bornée à n'en prendre que quand elle a des hôtes, et dans le salon d'Apollon, afin d'ajouter cet air de fête à tous les autres. C'est une petite sensualité qui la flatte plus, qui lui coûte moins, et par laquelle elle aiguise et règle à la fois sa gourmandise. Au contraire, elle met à deviner et à satisfaire les goûts de son père et de son mari une attention sans relâche, une prodigalité naturelle et pleine de grâces, qui leur fait mieux goûter ce qu'elle leur offre par le plaisir qu'elle trouve à le leur offrir. Ils aiment tous deux à prolonger un peu la fin du repas, à la suisse : elle ne manque jamais, après le souper, de faire servir une

Copyright Arvensa Editions

bouteille de vin plus délicat, plus vieux que celui de l'ordinaire. Je fus d'abord la dupe des noms pompeux qu'on donnait à ces vins, qu'en effet je trouve excellents ; et, les buvant comme étant des lieux dont ils portaient les noms, je fis la guerre à Julie d'une infraction si manifeste à ses maximes ; mais elle me rappela en riant un passage de Plutarque, où Flaminius compare les troupes asiatiques d'Antiochus, sous mille noms barbares, aux ragoûts divers sous lesquels un ami lui avait déguisé la même viande. « Il en est de même, dit-elle, de ces vins étrangers que vous me reprochez. Le Rancio, le Cherez, le Malaga, le Chassaigne, le Syracuse, dont vous buvez avec tant de plaisir, ne sont en effet que des vins de Lavaux diversement préparés, et vous pouvez voir d'ici le vignoble qui produit toutes ces boissons lointaines. Si elles sont inférieures en qualité aux vins fameux dont elles portent les noms, elles n'en ont pas les inconvénients ; et, comme on est sûr de ce qui les compose, on peut au moins les boire sans risque. J'ai lieu de croire, continua-t-elle, que mon père et mon mari les aiment autant que les vins les plus rares. — Les siens, me dit alors M. de Wolmar, ont pour nous un goût dont manquent tous les autres : c'est le plaisir qu'elle a pris à les préparer. — Ah ! reprit-elle, ils seront toujours exquis. »

Vous jugez bien qu'au milieu de tant de soins divers le désoeuvrement et l'oisiveté qui rendent nécessaires la compagnie, les visites et les sociétés extérieures, ne trouvent guère ici de place. On fréquente les voisins assez pour entretenir un commerce agréable, trop peu pour s'y assujettir. Les hôtes sont toujours bien venus et ne sont jamais désirés. On ne voit précisément qu'autant de monde qu'il faut pour se conserver le goût de la retraite ; les occupations champêtres tiennent lieu d'amusements ; et pour qui trouve au sein de sa famille une douce société, toutes les autres sont bien insipides. La manière dont on passe ici le temps est trop simple et trop uniforme pour tenter beaucoup de gens[176] ; mais, c'est par la disposition du coeur de ceux qui l'ont adoptée qu'elle leur est intéressante. Avec une âme saine peut-on s'ennuyer à remplir les plus chers et les plus charmants devoirs de l'humanité, et à se rendre mutuellement la vie heureuse ? Tous les soirs, Julie, contente de sa journée, n'en désire point une différente pour le lendemain, et tous les matins elle demande au ciel un jour semblable à celui de la veille ; elle fait toujours les mêmes choses parce qu'elles sont bien, et qu'elle ne connaît rien de mieux à faire. Sans

Copyright Arvensa Editions

doute elle jouit ainsi de toute la félicité permise à l'homme. Se plaire dans la durée de son état, n'est-ce pas un signe assuré qu'on y vit heureux ?

Si l'on voit rarement ici de ces tas de désoeuvrés qu'on appelle bonne compagnie, tout ce qui s'y rassemble intéresse le coeur par quelque endroit avantageux et rachète quelques ridicules par mille vertus. De paisibles campagnards, sans monde et sans politesse, mais bons, simples, honnêtes et contents de leur sort ; d'anciens officiers retirés du service ; des commerçants ennuyés de s'enrichir ; de sages mères de famille qui amènent leurs filles à l'école de la modestie et des bonnes moeurs : voilà le cortège que Julie aime à rassembler autour d'elle. Son mari n'est pas fâché d'y joindre quelquefois de ces aventuriers corrigés par l'âge et l'expérience, qui, devenus sages à leurs dépens, reviennent sans chagrin cultiver le champ de leur père qu'ils voudraient n'avoir point quitté. Si quelqu'un récite à table les événements de sa vie, ce ne sont point les aventures merveilleuses du riche Sindbad[177] racontant au sein de la mollesse orientale comment il a gagné ses trésors ; ce sont les relations plus simples de gens sensés que les caprices du sort et les injustices des hommes ont rebutés des faux biens vainement poursuivis, pour leur rendre le goût des véritables.

Croiriez-vous que l'entretien même des paysans a des charmes pour ces âmes élevées avec qui le sage aimerait à s'instruire ? Le judicieux Wolmar trouve dans la naïveté villageoise des caractères plus marqués, plus d'hommes pensant par eux-mêmes, que sous le masque uniforme des habitants des villes, où chacun se montre comme sont les autres plutôt que comme il est lui-même. La tendre Julie trouve en eux des coeurs sensibles aux moindres caresses, et qui s'estiment heureux de l'intérêt qu'elle prend à leur bonheur. Leur coeur ni leur esprit ne sont point façonnés par l'art ; ils n'ont point appris à se former sur nos modèles, et l'on n'a pas peur de trouver en eux l'homme de l'homme au lieu de celui de la nature.

Souvent dans ses tournées M. de Wolmar rencontre quelque bon vieillard dont le sens et la raison le frappent, et qu'il se plaît à faire causer. Il l'amène à sa femme ; elle lui fait un accueil charmant, qui marque non la politesse et les airs de son état, mais la bienveillance et l'humanité de son caractère. On retient le bonhomme à dîner : Julie le place à côté d'elle, le sert, le caresse, lui parle avec intérêt, s'informe de sa famille, de ses

Copyright Arvensa Editions

affaires, ne sourit point de son embarras, ne donne point une attention gênante à ses manières rustiques, mais le met à l'aise par la facilité des siennes, et ne sort point avec lui de ce tendre et touchant respect dû à la vieillesse infirme qu'honore une longue vie passée sans reproche. Le vieillard enchanté se livre à l'épanchement de son coeur ; il semble reprendre un moment la vivacité de sa jeunesse. Le vin bu à la santé d'une jeune dame en réchauffe mieux son sang à demi glacé. Il se ranime à parler de son ancien temps, de ses amours, de ses campagnes, des combats où il s'est trouvé, du courage de ses compatriotes, de son retour au pays, de sa femme, de ses enfants, des travaux champêtres, des abus qu'il a remarqués, des remèdes qu'il imagine. Souvent des longs discours de son âge sortent d'excellents préceptes moraux, ou des leçons d'agriculture ; et quand il n'y aurait dans les choses qu'il dit que le plaisir qu'il prend à les dire, Julie en prendrait à les écouter.

Elle passe après le dîner dans sa chambre et en rapporte un petit présent de quelque nippe convenable à la femme ou aux filles du vieux bonhomme. Elle le lui fait offrir par les enfants, et réciproquement il rend aux enfants quelque don simple et de leur goût dont elle l'a secrètement chargé pour eux. Ainsi se forme de bonne heure l'étroite et douce bienveillance qui fait la liaison des états divers. Les enfants s'accoutument à honorer la vieillesse, à estimer la simplicité, et à distinguer le mérite dans tous les rangs. Les paysans, voyant leurs vieux pères fêtés dans une maison respectable et admis à la table des maîtres ne se tiennent point offensés d'en être exclus ; ils ne s'en prennent point à leur rang, mais à leur âge ; ils ne disent point : « Nous sommes trop pauvres », mais : « Nous sommes trop jeunes pour être ainsi traités » ; l'honneur qu'on rend à leurs vieillards et l'espoir de le partager un jour les consolent d'en être privés et les excitent à s'en rendre dignes.

Cependant le vieux bonhomme, encore attendri des caresses qu'il a reçues, revient dans sa chaumière, empressé de montrer à sa femme et à ses enfants les dons qu'il leur apporte. Ces bagatelles répandent la joie dans toute une famille qui voit qu'on a daigné s'occuper d'elle. Il leur raconte avec emphase la réception qu'on lui a faite, les mets dont on l'a servi, les vins dont il a goûté, les discours obligeants qu'on lui a tenus, combien on s'est informé d'eux, l'affabilité des maîtres, l'attention des serviteurs, et généralement ce qui peut donner du prix aux marques d'estime et de bonté qu'il a reçues ; en le racontant il en jouit une seconde

Copyright Arvensa Editions

fois, et toute la maison croit jouir aussi des honneurs rendus à son chef. Tous bénissent de concert cette famille illustre et généreuse qui donne exemple aux grands et refuge aux petits, qui ne dédaigne point le pauvre, et rend honneur aux cheveux blancs. Voilà l'encens qui plaît aux âmes bienfaisantes. S'il est des bénédictions humaines que le ciel daigne exaucer, ce ne sont point celles qu'arrache la flatterie et la bassesse en présence des gens qu'on loue, mais celles que dicte en secret un coeur simple et reconnaissant au coin d'un foyer rustique.

C'est ainsi qu'un sentiment agréable et doux peut couvrir de son charme une vie insipide à des coeurs indifférents ; c'est ainsi que les soins, les travaux, la retraite, peuvent devenir des amusements par l'art de les diriger. Une âme saine peut donner du goût à des occupations communes, comme la santé du corps fait trouver bons les aliments les plus simples. Tous ces gens ennuyés qu'on amuse avec tant de peine doivent leur dégoût à leurs vices, et ne perdent le sentiment du plaisir qu'avec celui du devoir. Pour Julie, il lui est arrivé précisément le contraire, et des soins qu'une certaine langueur d'âme lui eût laissé négliger autrefois lui deviennent intéressants par le motif qui les inspire. Il faudrait être insensible pour être toujours sans vivacité. La sienne s'est développée par les mêmes causes qui la réprimaient autrefois. Son coeur cherchait la retraite et la solitude pour se livrer en paix aux affections dont il était pénétré ; maintenant elle a pris une activité nouvelle en formant de nouveaux liens. Elle n'est point de ces indolentes mères de famille, contentes d'étudier quand il faut agir, qui perdent à s'instruire des devoirs d'autrui le temps qu'elles devraient mettre à remplir les leurs. Elle pratique aujourd'hui ce qu'elle apprenait autrefois. Elle n'étudie plus, elle ne lit plus : elle agit. Comme elle se lève une heure plus tard que son mari, elle se couche aussi plus tard d'une heure. Cette heure est le seul temps qu'elle donne encore à l'étude, et la journée ne lui paraît jamais assez longue pour tous les soins dont elle aime à la remplir.

Voilà milord, ce que j'avais à vous dire sur l'économie de cette maison et sur la vie privée des maîtres qui la gouvernent. Contents de leur sort, ils en jouissent paisiblement ; contents de leur fortune, ils ne travaillent pas à l'augmenter pour leurs enfants, mais à leur laisser, avec l'héritage qu'ils ont reçu, des terres en bon état, des domestiques affectionnés, le goût du travail, de l'ordre, de la modération, et tout ce qui peut rendre douce et charmante à des gens sensés la jouissance d'un bien médiocre, aussi sagement conservé qu'il fut honnêtement acquis.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Cinquième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre III – de Saint-Preux à Milord Édouard

[178]

Nous avons eu des hôtes ces jours derniers. Ils sont repartis hier, et nous recommençons entre nous trois une société d'autant plus charmante qu'il n'est rien resté dans le fond des coeurs qu'on veuille se cacher l'un à l'autre. Quel plaisir je goûte à reprendre un nouvel être qui me rend digne de votre confiance ! Je ne reçois pas une marque d'estime de Julie et de son mari que je ne me dise avec une certaine fierté d'âme : « Enfin j'oserai me montrer à lui. » C'est par vos soins, c'est sous vos yeux, que j'espère honorer mon état présent de mes fautes passées. Si l'amour éteint jette l'âme dans l'épuisement, l'amour subjugué lui donne, avec la conscience de sa victoire, une élévation nouvelle et un attrait plus vif pour tout ce qui est grand et beau. Voudrait-on perdre le fruit d'un sacrifice qui nous a coûté si cher ? Non, milord ; je sens qu'à votre exemple mon coeur va mettre à profit tous les ardents sentiments qu'il a vaincus ; je sens qu'il faut avoir été ce que je fus pour devenir ce que je veux être.

Après six jours perdus aux entretiens frivoles des gens indifférents, nous avons passé aujourd'hui une matinée à l'anglaise, réunis et dans le silence, goûtant à la fois le plaisir d'être ensemble et la douceur du recueillement. Que les délices de cet état sont connus de peu de gens ! Je n'ai vu personne en France en avoir la moindre idée. « La conversation des amis ne tarit jamais », disent-ils. Il est vrai, la langue fournit un babil facile aux attachements médiocres ; mais l'amitié, milord, l'amitié ! Sentiment vif et céleste, quels discours sont dignes de toi ? Quelle langue ose être ton interprète ? Jamais ce qu'on dit à son ami peut-il valoir ce qu'on sent à ses

Copyright Arvensa Editions

côtés ? Mon Dieu ! qu'une main serrée, qu'un regard animé, qu'une étreinte contre la poitrine, que le soupir qui la suit, disent de choses, et que le premier mot qu'on prononce est froid après tout cela ! O veillées de Besançon ! moments consacrés au silence et recueillis par l'amitié ! O Bomston, âme grande, ami sublime ! non, je n'ai point avili ce que tu fis pour moi, et ma bouche ne t'en a jamais rien dit.

Il est sûr que cet état de contemplation fait un des grands charmes des hommes sensibles. Mais j'ai toujours trouvé que les importuns empêchaient de le goûter, et que les amis ont besoin d'être sans témoin pour pouvoir ne se rien dire qu'à leur aise. On veut être recueillis, pour ainsi dire, l'un dans l'autre : les moindres distractions sont désolantes, la moindre contrainte est insupportable. Si quelquefois le coeur porte un mot à la bouche, il est si doux de pouvoir le prononcer sans gêne ! Il semble qu'on n'ose penser librement ce qu'on n'ose dire de même ; il semble que la présence d'un seul étranger retienne le sentiment et comprime des âmes qui s'entendraient si bien sans lui.

Deux heures se sont ainsi écoulées entre nous dans cette immobilité d'extase, plus douce mille fois que le froid repos des dieux d'Épicure. Après le déjeuner, les enfants sont entrés comme à l'ordinaire dans la chambre de leur mère ; mais au lieu d'aller ensuite s'enfermer avec eux dans le gynécée selon sa coutume, pour nous dédommager en quelque sorte du temps perdu sans nous voir, elle les a fait rester avec elle, et nous ne nous sommes point quittés jusqu'au dîner. Henriette, qui commence à savoir tenir l'aiguille, travaillait assise devant la Fanchon, qui faisait de la dentelle, et dont l'oreiller posait sur le dossier de sa petite chaise. Les deux garçons feuilletaient sur une table un recueil d'images dont l'aîné expliquait les sujets au cadet. Quand il se trompait, Henriette attentive, et qui sait le recueil par coeur, avait soin de le corriger. Souvent, feignant d'ignorer à quelle estampe ils étaient, elle en tirait un prétexte de se lever, d'aller et venir de sa chaise à la table et de la table à la chaise. Ces promenades ne lui déplaisaient pas, et lui attiraient toujours quelque agacerie de la part du petit mali ; quelquefois même il s'y joignait un baiser que sa bouche enfantine sait mal appliquer encore, mais dont Henriette, déjà plus savante, lui épargne volontiers la façon. Pendant ces petites leçons, qui se prenaient et se donnaient sans beaucoup de soin, mais aussi sans la moindre gêne, le cadet comptait furtivement des onchets de buis qu'il avait cachés sous le livre.

Copyright Arvensa Editions

Madame de Wolmar brodait près de la fenêtre vis-à-vis des enfants ; nous étions, son mari et moi, encore autour de la table à thé, lisant la gazette, à laquelle elle prêtait assez peu d'attention. Mais à l'article de la maladie du roi de France et de l'attachement singulier de son peuple, qui n'eut jamais d'égal que celui des Romains pour Germanicus, elle a fait quelques réflexions sur le bon naturel de cette nation douce et bienveillante, que toutes haïssent et qui n'en hait aucune, ajoutant qu'elle n'enviait du rang suprême que le plaisir de s'y faire aimer. « N'enviez rien, lui a dit son mari d'un ton qu'il m'eût dû laisser prendre ; il y a longtemps que nous sommes tous vos sujets. » À ce mot, son ouvrage est tombé de ses mains ; elle a tourné la tête, et jeté sur son digne époux un regard si touchant, si tendre, que j'en ai tressailli moi-même. Elle n'a rien dit : qu'eût-elle dit qui valût ce regard ? Nos yeux se sont aussi rencontrés. J'ai senti, à la manière dont son mari m'a serré la main, que la même émotion nous gagnait tous trois, et que la douce influence de cette âme expansive agissait autour d'elle et triomphait de l'insensibilité même.

C'est dans ces dispositions qu'a commencé le silence dont je vous parlais : vous pouvez juger qu'il n'était pas de froideur et d'ennui. Il n'était interrompu que par le petit manège des enfants ; encore, aussitôt que nous avons cessé de parler, ont-ils modéré par imitation leur caquet, comme craignant de troubler le recueillement universel. C'est la petite surintendante qui la première s'est mise à baisser la voix, à faire signe aux autres, à courir sur la pointe du pied ; et leurs jeux sont devenus d'autant plus amusants que cette légère contrainte y ajoutait un nouvel intérêt. Ce spectacle, qui semblait être mis sous nos yeux pour prolonger notre attendrissement, a produit son effet naturel.

Ammutiscon le lingue, e parlan l'alme. **[179]**

Que de choses se sont dites sans ouvrir la bouche ! Que d'ardents sentiments se sont communiqués sans la froide entremise de la parole ! Insensiblement Julie s'est laissée absorber à celui qui dominait tous les autres. Ses yeux se sont tout à fait fixés sur ses trois enfants, et son coeur, ravi dans une si délicieuse extase, animait son charmant visage de tout ce que la tendresse maternelle eut jamais de plus touchant.

Livrés nous-mêmes à cette double contemplation, nous nous laissions entraîner Wolmar et moi, à nos rêveries, quand les enfants qui les causaient les ont fait finir. L'aîné, qui s'amusait aux images, voyant que les

Copyright Arvensa Editions

onchets empêchaient son frère d'être attentif, a pris le temps qu'il les avait rassemblés, et, lui donnant un coup sur la main, les a fait sauter par la chambre. Marcellin s'est mis à pleurer ; et, sans s'agiter pour le faire taire, Madame de Wolmar a dit à Fanchon d'emporter les onchets. L'enfant s'est tu sur-le-champ, mais les onchets n'ont pas moins été emportés sans qu'il ait recommencé de pleurer, comme je m'y étais attendu. Cette circonstance, qui n'était rien, m'en a rappelé beaucoup d'autres auxquelles je n'avais fait nulle attention ; et je ne me souviens pas, en y pensant, d'avoir vu d'enfants à qui l'on parlât si peu et qui fussent moins incommodes. Ils ne quittent presque jamais leur mère, et à peine s'aperçoit-on qu'ils soient là. Ils sont vifs, étourdis, sémillants, comme il convient à leur âge, jamais importuns ni criards, et l'on voit qu'ils sont discrets avant de savoir ce que c'est que discrétion. Ce qui m'étonnait le plus dans les réflexions où ce sujet m'a conduit, c'était que cela se fît comme de soi-même, et qu'avec une si vive tendresse pour ses enfants Julie se tourmentât si peu autour d'eux. En effet, on ne la voit jamais s'empresser à les faire parler ou taire, ni à leur prescrire ou défendre ceci ou cela. Elle ne dispute point avec eux, elle ne les contrarie point dans leurs amusements ; on dirait qu'elle se contente de les voir et de les aimer, et que, quand ils ont passé leur journée avec elle, tout son devoir de mère est rempli.

Quoique cette paisible tranquillité me parût plus douce à considérer que l'inquiète sollicitude des autres mères, je n'en étais pas moins frappé d'une indolence qui s'accordait mal avec mes idées. J'aurais voulu qu'elle n'eût pas encore été contente avec tant de sujets de l'être : une activité superflue sied si bien à l'amour maternel ! Tout ce que je voyais de bon dans ses enfants, j'aurais voulu l'attribuer à ses soins ; j'aurais voulu qu'ils dussent moins à la nature et davantage à leur mère ; je leur aurais presque désiré des défauts, pour la voir plus empressée à les corriger.

Après m'être occupé longtemps de ces réflexions en silence, je l'ai rompu pour les lui communiquer. « Je vois, lui ai-je dit, que le ciel récompense la vertu des mères par le bon naturel des enfants ; mais ce bon naturel veut être cultivé. C'est dès leur naissance que doit commencer leur éducation. Est-il un temps plus propre à les former que celui où ils n'ont encore aucune forme à détruire ? Si vous les livrez à eux-mêmes dès leur enfance, à quel âge attendrez-vous d'eux de la docilité ? Quand vous n'auriez rien à leur apprendre, il faudrait leur apprendre à vous obéir. —

Copyright Arvensa Editions

Vous apercevez-vous, a-t-elle répondu, qu'ils me désobéissent ? — Cela serait difficile, ai-je dit, quand vous ne leur commandez rien. » Elle s'est mise à sourire en regardant son mari ; et, me prenant par la main, elle m'a mené dans le cabinet où nous pouvions causer tous trois sans être entendus des enfants.

C'est là que, m'expliquant à loisir ses maximes, elle m'a fait voir sous cet air de négligence la plus vigilante attention qu'ait jamais donnée la tendresse maternelle. « Longtemps, m'a-t-elle dit, j'ai pensé comme vous sur les instructions prématurées ; et durant ma première grossesse, effrayé de tous mes devoirs et des soins que j'aurais bientôt à remplir, j'en parlais souvent à M. de Wolmar avec inquiétude. Quel meilleur guide pouvais-je prendre en cela, qu'un observateur éclairé qui joignait à l'intérêt d'un père le sang-froid d'un philosophe ? Il remplit et passa mon attente ; il dissipa mes préjugés, et m'apprit à m'assurer avec moins de peine un succès beaucoup plus étendu. Il me fit sentir que la première et la plus importante éducation, celle précisément que tout le monde oublie [180], est de rendre un enfant propre à être élevé. Une erreur commune à tous les parents qui se piquent de lumières est de supposer leurs enfants raisonnables dès leur naissance, et de leur parler comme à des hommes avant même qu'ils sachent parler. La raison est l'instrument qu'on pense employer à les instruire ; au lieu que les autres instruments doivent servir à former celui-là, et que de toutes les instructions propres à l'homme, celle qu'il acquiert le plus tard et le plus difficilement est la raison même. En leur parlant dès leur bas âge une langue qu'ils n'entendent point, on les accoutume à se payer de mots, à en payer les autres, à contrôler tout ce qu'on leur dit, à se croire aussi sages que leurs maîtres, à devenir disputeurs et mutins ; et tout ce qu'on pense obtenir d'eux par des motifs raisonnables, on ne l'obtient en effet que par ceux de crainte ou de vanité qu'on est toujours forcé d'y joindre.

Il n'y a point de patience que ne lasse enfin l'enfant qu'on veut élever ainsi ; et voilà comment, ennuyés, rebutés, excédés de l'éternelle importunité dont ils leur ont donné l'habitude eux-mêmes, les parents, ne pouvant plus supporter le tracas des enfants, sont forcés de les éloigner d'eux en les livrant à des maîtres ; comme si l'on pouvait jamais espérer d'un précepteur plus de patience et de douceur que n'en peut avoir un père !

Copyright Arvensa Editions

La nature, a continué Julie, veut que les enfants soient enfants avant que d'être hommes. Si nous voulons pervertir cet ordre, nous produirons des fruits précoces qui n'auront ni maturité ni saveur, et ne tarderont pas à se corrompre ; nous aurons de jeunes docteurs et de vieux enfants. L'enfance a des manières de voir, de penser, de sentir, qui lui sont propres. Rien n'est moins sensé que d'y vouloir substituer les nôtres ; et j'aimerais autant exiger qu'un enfant eût cinq pieds de haut que du jugement à dix ans.

La raison ne commence à se former qu'au bout de plusieurs années, et quand le corps a pris une certaine consistance. L'intention de la nature est donc que le corps se fortifie avant que l'esprit s'exerce. Les enfants sont toujours en mouvement ; le repos et la réflexion sont l'aversion de leur âge ; une vie appliquée et sédentaire les empêche de croître et de profiter ; leur esprit ni leur corps ne peuvent supporter la contrainte. Sans cesse enfermés dans une chambre avec des livres, ils perdent toute leur vigueur ; ils deviennent délicats, faibles, malsains, plutôt hébétés que raisonnables ; et l'âme se sent toute la vie du dépérissement du corps.

Quand toutes ces instructions prématurées profiteraient à leur jugement autant qu'elles y nuisent, encore y aurait-il un très grand inconvénient à les leur donner indistinctement et sans égard à celles qui conviennent par préférence au génie de chaque enfant. Outre la constitution commune à l'espèce, chacun apporte en naissant un tempérament particulier qui détermine son génie et son caractère, et qu'il ne s'agit ni de changer ni de contraindre, mais de former et de perfectionner. Tous les caractères sont bons et sains en eux-mêmes, selon M. de Wolmar. Il n'y a point, dit-il, d'erreurs dans la nature[181] ; tous les vices qu'on impute au naturel sont l'effet des mauvaises formes qu'il a reçues. Il n'y a point de scélérat dont les penchants mieux dirigés n'eussent produit de grandes vertus. Il n'y a point d'esprit faux dont on n'eût tiré des talents utiles en le prenant d'un certain biais, comme ces figures difformes et monstrueuses qu'on rend belles et bien proportionnées en les mettant à leur point de vue. Tout concourt au bien commun dans le système universel. Tout homme a sa place assignée dans le meilleur ordre des choses ; il s'agit de trouver cette place et de ne pas pervertir cet ordre. Qu'arrive-t-il d'une éducation commencée dès le berceau et toujours sous une même formule, sans égard à la prodigieuse diversité des esprits ?

Copyright Arvensa Editions

Qu'on donne à la plupart des instructions nuisibles ou déplacées, qu'on les prive de celles qui leur conviendraient, qu'on gêne de toutes parts la nature, qu'on efface les grandes qualités de l'âme pour en substituer de petites et d'apparentes qui n'ont aucune réalité ; qu'en exerçant indistinctement aux mêmes choses tant de talents divers, on efface les uns par les autres, on les confond tous ; qu'après bien des soins perdus à gâter dans les enfants les vrais dons de la nature, on voit bientôt ternir cet éclat passager et frivole qu'on leur préfère, sans que le naturel étouffé revienne jamais ; qu'on perd à la fois ce qu'on a détruit et ce qu'on a fait ; qu'enfin, pour le prix de tant de peine indiscrètement prise, tous ces petits prodiges deviennent des esprits sans force et des hommes sans mérite, uniquement remarquables par leur faiblesse et par leur inutilité. »

« J'entends ces maximes, ai-je dit à Julie ; mais j'ai peine à les accorder avec vos propres sentiments sur le peu d'avantage qu'il y a de développer le génie et les talents naturels de chaque individu, soit pour son propre bonheur, soit pour le vrai bien de la société. Ne vaut-il pas infiniment mieux former un parfait modèle de l'homme raisonnable et de l'honnête homme, puis rapprocher chaque enfant de ce modèle par la force de l'éducation, en excitant l'un, en retenant l'autre, en réprimant les passions, en perfectionnant la raison, en corrigeant la nature ?... — Corriger la nature ! a dit Wolmar en m'interrompant ; ce mot est beau ; mais, avant que de l'employer, il fallait répondre à ce que Julie vient de vous dire. »

Une réponse très péremptoire, à ce qu'il me semblait, était de nier le principe ; c'est ce que j'ai fait. « Vous supposez toujours que cette diversité d'esprits et de génies qui distingue les individus est l'ouvrage de la nature ; et cela n'est rien moins qu'évident. Car enfin, si les esprits sont différents, ils sont inégaux ; et si la nature les a rendus inégaux, c'est en douant les uns préférablement aux autres d'un peu plus de finesse de sens, d'étendue de mémoire, ou de capacité d'attention. Or, quant aux sens et à la mémoire, il est prouvé par l'expérience que leurs divers degrés d'étendue et de perfection ne sont point la mesure de l'esprit des hommes ; et quant à la capacité d'attention, elle dépend uniquement de la force des passions qui nous animent ; et il est encore prouvé que tous les hommes sont, par leur nature, susceptibles de passions assez fortes pour les douer du degré d'attention auquel est attachée la supériorité de l'esprit.

Que si la diversité des esprits, au lieu de venir de la nature, était un effet de l'éducation, c'est-à-dire de diverses idées, des divers sentiments

Copyright Arvensa Editions

qu'excitent en nous dès l'enfance les objets qui nous frappent, les circonstances où nous nous trouvons, et toutes les impressions que nous recevons, bien loin d'attendre pour élever les enfants qu'on connût le caractère de leur esprit, il faudrait au contraire se hâter de déterminer convenablement ce caractère par une éducation propre à celui qu'on veut leur donner. »

À cela il m'a répondu que ce n'était pas sa méthode de nier ce qu'il voyait, lorsqu'il ne pouvait l'expliquer. « Regardez, m'a-t-il dit, ces deux chiens qui sont dans la cour ; ils sont de la même portée. Ils ont été nourris et traités de même, ils ne se sont jamais quittés. Cependant l'un des deux est vif, gai, caressant, plein d'intelligence ; l'autre, lourd, pesant, hargneux, et jamais on n'a pu lui rien apprendre. La seule différence des tempéraments a produit en eux celle des caractères, comme la seule différence de l'organisation intérieure produit en nous celle des esprits ; tout le reste a été semblable... — Semblable ? ai-je interrompu ; quelle différence ! Combien de petits objets ont agi sur l'un et non pas sur l'autre ! combien de petites circonstances les ont frappés diversement sans que vous vous en soyez aperçu ! — Bon ! a-t-il repris, vous voilà raisonnant comme les astrologues. Quand on leur opposait que deux hommes nés sous le même aspect avaient des fortunes si diverses, ils rejetaient bien loin cette identité. Ils soutenaient que, vu la rapidité des cieux, il y avait une distance immense du thème de l'un de ces hommes à celui de l'autre, et que, si l'on eût pu remarquer les deux instants précis de leurs naissances, l'objection se fût tournée en preuve.

Laissons, je vous prie, toutes ces subtilités, et nous en tenons à l'observation. Elle nous apprend qu'il y a des caractères qui s'annoncent presque en naissant, et des enfants qu'on peut étudier sur le sein de leur nourrice. Ceux-là font une classe à part et s'élèvent en commençant de vivre. Mais quant aux autres qui se développent moins vite, vouloir former leur esprit avant de le connaître, c'est s'exposer à gâter le bien que la nature a fait, et à faire plus mal à sa place. Platon votre maître ne soutenait-il pas que tout le savoir humain, toute la philosophie ne pouvait tirer d'une âme humaine que ce que la nature y avait mis, comme toutes les opérations chimiques n'ont jamais tiré d'aucun mixte qu'autant d'or qu'il en contenait déjà ? Cela n'est vrai ni de nos sentiments ni de nos idées ; mais cela est vrai de nos dispositions à les acquérir. Pour changer l'organisation intérieure ; pour changer un caractère, il faudrait changer le

Copyright Arvensa Editions

tempérament dont il dépend. Avez-vous jamais ouï dire qu'un emporté soit devenu flegmatique, et qu'un esprit méthodique et froid ait acquis de l'imagination ? Pour moi, je trouve qu'il serait tout aussi aisé de faire un blond d'un brun, et d'un sot un homme d'esprit. C'est donc en vain qu'on prétendrait refondre les divers esprits sur un modèle commun. On peut les contraindre et non les changer : on peut empêcher les hommes de se montrer tels qu'ils sont, mais non les faire devenir autres ; et, s'ils se déguisent dans le cours ordinaire de la vie, vous les verrez dans toutes les occasions importantes reprendre leur caractère originel, et s'y livrer avec d'autant moins de règle qu'ils n'en connaissent plus en s'y livrant. Encore une fois, il ne s'agit point de changer le caractère et de plier le naturel, mais au contraire de le pousser aussi loin qu'il peut aller, de le cultiver, et d'empêcher qu'il ne dégénère ; car c'est ainsi qu'un homme devient tout ce qu'il peut être, et que l'ouvrage de la nature s'achève en lui par l'éducation. Or, avant de cultiver le caractère il faut l'étudier, attendre paisiblement qu'il se montre, lui fournir les occasions de se montrer, et toujours s'abstenir de rien faire plutôt que d'agir mal à propos. À tel génie il faut donner des ailes, à d'autres des entraves ; l'un veut être pressé, l'autre retenu ; l'un veut qu'on le flatte, et l'autre qu'on l'intimide : il faudrait tantôt éclairer, tantôt abrutir. Tel homme est fait pour porter la connaissance humaine jusqu'à son dernier terme ; à tel autre il est même funeste de savoir lire. Attendons la première étincelle de la raison ; c'est elle qui fait sortir le caractère et lui donne sa véritable forme ; c'est par elle aussi qu'on le cultive, et il n'y a point avant la raison de véritable éducation pour l'homme.

Quant aux maximes de Julie que vous mettez en opposition, je ne sais ce que vous y voyez de contradictoire. Pour moi je les trouve parfaitement d'accord. Chaque homme apporte en naissant un caractère, un génie et des talents qui lui sont propres. Ceux qui sont destinés à vivre dans la simplicité champêtre n'ont pas besoin, pour être heureux, du développement de leurs facultés, et leurs talents enfouis sont comme les mines d'or du Valais que le bien public ne permet pas qu'on exploite. Mais dans l'état civil, où l'on a moins besoin de bras que de tête, et où chacun doit compte à soi-même et aux autres de tout son prix, il importe d'apprendre à tirer des hommes tout ce que la nature leur a donné, à les diriger du côté où ils peuvent aller le plus loin, et surtout à nourrir leurs inclinations de tout ce qui peut les rendre utiles. Dans le premier cas, on

Copyright Arvensa Editions

n'a d'égard qu'à l'espèce, chacun fait ce que font tous les autres ; l'exemple est la seule règle, l'habitude est le seul talent, et nul n'exerce de son âme que la partie commune à tous. Dans le second, on s'applique à l'individu, à l'homme en général ; on ajoute en lui tout ce qu'il peut avoir de plus qu'un autre : on le suit aussi loin que la nature le mène ; et l'on en fera le plus grand des hommes s'il a ce qu'il faut pour le devenir. Ces maximes se contredisent si peu, que la pratique en est la même pour le premier âge. N'instruisez point l'enfant du villageois, car il ne lui convient pas d'être instruit. N'instruisez pas l'enfant du citadin, car vous ne savez encore quelle instruction lui convient. En tout état de cause, laissez former le corps jusqu'à ce que la raison commence à poindre ; alors c'est le moment de la cultiver. »

« Tout cela me paraîtrait fort bien, ai-je dit, si je n'y voyais un inconvénient qui nuit fort aux avantages que vous attendez de cette méthode ; c'est de laisser prendre aux enfants mille mauvaises habitudes qu'on ne prévient que par les bonnes. Voyez ceux qu'on abandonne à eux-mêmes ; ils contractent bientôt tous les défauts dont l'exemple frappe leurs yeux, parce que cet exemple est commode à suivre, et n'imitent jamais le bien, qui coûte plus à pratiquer. Accoutumés à tout obtenir, à faire en toute occasion leur indiscrète volonté, ils deviennent mutins, têtus, indomptables... — Mais, a repris M. de Wolmar, il me semble que vous avez remarqué le contraire dans les nôtres, et que c'est ce qui a donné lieu à cet entretien. — Je l'avoue, ai-je dit, et c'est précisément ce qui m'étonne. Qu'a-t-elle fait pour les rendre dociles ? Comment s'y est-elle prise ? Qu'a-t-elle substitué au joug de la discipline ? — Un joug bien plus inflexible, a-t-il dit à l'instant, celui de la nécessité. Mais, en vous détaillant sa conduite elle vous fera mieux entendre ses vues. » Alors il l'a engagée à m'expliquer sa méthode ; et, après une courte pause, voici à peu près comme elle m'a parlé.

« Heureux les enfants bien nés, mon aimable ami ! Je ne présume pas autant de nos soins que M. de Wolmar. Malgré ses maximes, je doute qu'on puisse jamais tirer un bon parti d'un mauvais caractère, et que tout naturel puisse être tourné à bien ; mais, au surplus, convaincue de la bonté de sa méthode, je tâche d'y conformer en tout ma conduite dans le gouvernement de la famille. Ma première espérance est que des méchants ne seront pas sortis de mon sein ; la seconde est d'élever assez bien les enfants que Dieu m'a donnés, sous la direction de leur père, pour qu'ils

Copyright Arvensa Editions

aient un jour le bonheur de lui ressembler. J'ai tâché pour cela de m'approprier les règles qu'il m'a prescrites, en leur donnant un principe moins philosophique et plus convenable à l'amour maternel : c'est de voir mes enfants heureux. Ce fut le premier voeu de mon coeur en portant le doux nom de mère, et tous les soins de mes jours sont destinés à l'accomplir. La première fois que je tins mon fils aîné dans mes bras, je songeai que l'enfance est presque un quart des plus longues vies, qu'on parvient rarement aux trois autres quarts, et que c'est une bien cruelle prudence de rendre cette première portion malheureuse pour assurer le bonheur du reste, qui peut-être ne viendra jamais. Je songeai que, durant la faiblesse du premier âge, la nature assujettit les enfants de tant de manières, qu'il est barbare d'ajouter à cet assujettissement l'empire de nos caprices en leur ôtant une liberté si bornée et dont ils peuvent si peu abuser. Je résolus d'épargner au mien toute contrainte autant qu'il serait possible, de lui laisser tout l'usage de ses petites forces, et de ne gêner en lui nul des mouvements de la nature. J'ai déjà gagné à cela deux grands avantages : l'un, d'écarter de son âme naissante le mensonge, la vanité, la colère, l'envie, en un mot tous les vices qui naissent de l'esclavage, et qu'on est contraint de fomenter dans les enfants pour obtenir d'eux ce qu'on en exige ; l'autre, de laisser fortifier librement son corps par l'exercice continuel que l'instinct lui demande. Accoutumé tout comme les paysans à courir tête nue au soleil, au froid, à s'essouffler, à se mettre en sueur, il s'endurcit comme eux aux injures de l'air et se rend plus robuste en vivant plus content. C'est le cas de songer à l'âge d'homme et aux accidents de l'humanité. Je vous l'ai déjà dit, je crains cette pusillanimité meurtrière qui, à force de délicatesse et de soins, affaiblit, efféminе un enfant, le tourmente par une éternelle contrainte, l'enchaîne par mille vaines précautions, enfin l'expose pour toute sa vie aux périls inévitables dont elle veut le préserver un moment, et, pour lui sauver quelques rhumes dans son enfance, lui prépare de loin des fluxions de poitrine, des pleurésies, des coups de soleil, et la mort étant grand.

Ce qui donne aux enfants livrés à eux-mêmes la plupart des défauts dont vous parliez, c'est lorsque, non contents de faire leur propre volonté, ils la font encore faire aux autres, et cela par l'insensée indulgence des mères à qui l'on ne complaît qu'en servant toutes les fantaisies de leur enfant. Mon ami, je me flatte que vous n'avez rien vu dans les miens qui sentît l'empire et l'autorité, même avec le dernier domestique, et que vous

Copyright Arvensa Editions

ne m'avez pas vue non plus applaudir en secret aux fausses complaisances qu'on a pour eux. C'est ici que je crois suivre une route nouvelle et sûre pour rendre à la fois un enfant libre, paisible, caressant, docile, et cela par un moyen fort simple, c'est de le convaincre qu'il n'est qu'un enfant.

À considérer l'enfance en elle-même, y a-t-il au monde un être plus faible, plus misérable, plus à la merci de tout ce qui l'environne, qui ait si grand besoin de pitié, d'amour, de protection, qu'un enfant ? Ne semble-t-il pas que c'est pour cela que les premières voix qui lui sont suggérées par la nature sont les cris et les plaintes ; qu'elle lui a donné une figure si douce et un air si touchant, afin que tout ce qui l'approche s'intéresse à sa faiblesse et s'empresse à le secourir ? Qu'y a-t-il donc de plus choquant, de plus contraire à l'ordre, que de voir un enfant, impérieux et mutin, commander à tout ce qui l'entoure, prendre impudemment un ton de maître avec ceux qui n'ont qu'à l'abandonner pour le faire périr, et d'aveugles parents, approuvant cette audace, l'exercer à devenir le tyran de sa nourrice, en attendant qu'il devienne le leur ?

Quant à moi, je n'ai rien épargné pour éloigner de mon fils la dangereuse image de l'empire et de la servitude, et pour ne jamais lui donner lieu de penser qu'il fût plutôt servi par devoir que par pitié. Ce point est peut-être le plus difficile et le plus important de toute l'éducation ; et c'est un détail qui ne finirait point que celui de toutes les précautions qu'il m'a fallu prendre, pour prévenir en lui cet instinct si prompt à distinguer les services mercenaires des domestiques de la tendresse des soins maternels.

L'un des principaux moyens que j'ai employés a été, comme je vous l'ai dit, de le bien convaincre de l'impossibilité où le tient son âge de vivre sans notre assistance. Après quoi je n'ai pas eu peine à lui montrer que tous les secours qu'on est forcé de recevoir d'autrui sont des actes de dépendance ; que les domestiques ont une véritable supériorité sur lui, en ce qu'il ne saurait se passer d'eux, tandis qu'il ne leur est bon à rien ; de sorte que, bien loin de tirer vanité de leurs services, il les reçoit avec une sorte d'humiliation, comme un témoignage de sa faiblesse, et il aspire ardemment au temps où il sera assez grand et assez fort pour avoir l'honneur de se servir lui-même. »

« Ces idées, ai-je dit, seraient difficiles à établir dans des maisons où le père et la mère se font servir comme des enfants ; mais dans celle-ci, où chacun, à commencer par vous, a ses fonctions à remplir, et où le rapport

Copyright Arvensa Editions

des valets aux maîtres n'est qu'un échange perpétuel de services et de soins, je ne crois pas cet établissement impossible. Cependant il me reste à concevoir comment des enfants accoutumés à voir prévenir leurs besoins n'étendent pas ce droit à leurs fantaisies, ou comment ils ne souffrent pas quelquefois de l'humeur d'un domestique qui traitera de fantaisie un véritable besoin. »

« Mon ami, a repris Madame de Wolmar, une mère peu éclairée se fait des monstres de tout. Les vrais besoins sont très bornés dans les enfants comme dans les hommes, et l'on doit plus regarder à la durée du bien-être qu'au bien-être d'un seul moment. Pensez-vous qu'un enfant qui n'est point gêné puisse assez souffrir de l'humeur de sa gouvernante, sous les yeux d'une mère, pour en être incommodé ? Vous supposez des inconvénients qui naissent de vices déjà contractés, sans songer que tous mes soins ont été d'empêcher ces vices de naître. Naturellement les femmes aiment les enfants. La mésintelligence ne s'élève entre eux que quand l'un veut assujettir l'autre à ses caprices. Or cela ne peut arriver ici, ni sur l'enfant dont on n'exige rien, ni sur la gouvernante à qui l'enfant n'a rien à commander. J'ai suivi en cela tout le contre-pied des autres mères, qui font semblant de vouloir que l'enfant obéisse au domestique, et veulent en effet que le domestique obéisse à l'enfant. Personne ici ne commande ni n'obéit ; mais l'enfant n'obtient jamais de ceux qui l'approchent qu'autant de complaisance qu'il en a pour eux. Par là, sentant qu'il n'a sur tout ce qui l'environne d'autre autorité que celle de la bienveillance, il se rend docile et complaisant ; en cherchant à s'attacher les coeurs des autres, le sien s'attache à eux à son tour ; car on aime en se faisant aimer, c'est l'infaillible effet de l'amour-propre ; et de cette affection réciproque, née de l'égalité, résultent sans effort les bonnes qualités qu'on prêche sans cesse à tous les enfants, sans jamais en obtenir aucune.

J'ai pensé que la partie la plus essentielle de l'éducation d'un enfant, celle dont il n'est jamais question dans les éducations les plus soignées, c'est de lui bien faire sentir sa misère, sa faiblesse, sa dépendance, et, comme vous a dit mon mari, le pesant joug de la nécessité que la nature impose à l'homme ; et cela, non seulement afin qu'il soit sensible à ce qu'on fait pour lui alléger ce joug, mais surtout afin qu'il connaisse de bonne heure en quel rang l'a placé la Providence, qu'il ne s'élève point au-dessus de sa portée, et que rien d'humain ne lui semble étranger à lui.

Copyright Arvensa Editions

Induits dès leur naissance par la mollesse dans laquelle ils sont nourris, par les égards que tout le monde a pour eux, par la facilité d'obtenir tout ce qu'ils désirent, à penser que tout doit céder à leurs fantaisies, les jeunes gens entrent dans le monde avec cet impertinent préjugé, et souvent ils ne s'en corrigent qu'à force d'humiliations, d'affronts et de déplaisirs. Or je voudrais bien sauver à mon fils cette seconde et mortifiante éducation, en lui donnant par la première une plus juste opinion des choses. J'avais d'abord résolu de lui accorder tout ce qu'il demanderait, persuadée que les premiers mouvements de la nature sont toujours bons et salutaires. Mais je n'ai pas tardé de connaître qu'en se faisant un droit d'être obéis les enfants sortaient de l'état de nature presque en naissant, et contractaient nos vices par notre exemple, les leurs par notre indiscrétion. J'ai vu que si je voulais contenter toutes ses fantaisies, elles croîtraient avec ma complaisance ; qu'il y aurait toujours un point où il faudrait s'arrêter, et où le refus lui deviendrait d'autant plus sensible qu'il y serait moins accoutumé. Ne pouvant donc, en attendant la raison, lui sauver tout chagrin, j'ai préféré le moindre et le plus tôt passé. Pour qu'un refus lui fût moins cruel, je l'ai plié d'abord au refus ; et, pour lui épargner de longs déplaisirs, des lamentations, des mutineries, j'ai rendu tout refus irrévocable. Il est vrai que j'en fais le moins que je puis, et que j'y regarde à deux fois avant que d'en venir là. Tout ce qu'on lui accorde est accordé sans condition dès la première demande, et l'on est très indulgent là-dessus, mais il n'obtient jamais rien par importunité ; les pleurs et les flatteries sont également inutiles. Il en est si convaincu, qu'il a cessé de les employer ; du premier mot il prend son parti, et ne se tourmente pas plus de voir fermer un cornet de bonbons qu'il voudrait manger, qu'envoler un oiseau qu'il voudrait tenir, car il sent la même impossibilité d'avoir l'un et l'autre. Il ne voit rien dans ce qu'on lui ôte, sinon qu'il ne l'a pu garder ; ni dans ce qu'on lui refuse, sinon qu'il n'a pu l'obtenir ; et loin de battre la table contre laquelle il se blesse, il ne battrait pas la personne qui lui résiste. Dans tout ce qui le chagrine il sent l'empire de la nécessité, l'effet de sa propre faiblesse, jamais l'ouvrage du mauvais vouloir d'autrui... Un moment ! dit-elle un peu vivement, voyant que j'allais répondre ; je pressens votre objection ; j'y vais venir à l'instant.

Ce qui nourrit les criailleries des enfants, c'est l'attention qu'on y fait, soit pour leur céder, soit pour les contrarier. Il ne leur faut quelquefois pour pleurer tout un jour, que s'apercevoir qu'on ne veut pas qu'ils

Copyright Arvensa Editions

pleurent. Qu'on les flatte ou qu'on les menace, les moyens qu'on prend pour les faire taire sont tous pernicieux et presque toujours sans effet. Tant qu'on s'occupe de leurs pleurs, c'est une raison pour eux de les continuer ; mais ils s'en corrigent bientôt quand ils voient qu'on n'y prend pas garde ; car, grands et petits, nul n'aime à prendre une peine inutile. Voilà précisément ce qui est arrivé à mon aîné. C'était d'abord un petit criard qui étourdissait tout le monde ; et vous êtes témoin qu'on ne l'entend pas plus à présent dans la maison que s'il n'y avait point d'enfant. Il pleure quand il souffre ; c'est la voix de la nature qu'il ne faut jamais contraindre ; mais il se tait à l'instant qu'il ne souffre plus. Aussi fais-je une très grande attention à ses pleurs, bien sûre qu'il n'en verse jamais en vain. Je gagne à cela de savoir à point nommé quand il sent de la douleur et quand il n'en sent pas, quand il se porte bien et quand il est malade ; avantage qu'on perd avec ceux qui pleurent par fantaisie et seulement pour se faire apaiser. Au reste j'avoue que ce point n'est pas facile à obtenir des nourrices et des gouvernantes : car, comme rien n'est plus ennuyeux que d'entendre toujours lamenter un enfant, et que ces bonnes femmes ne voient jamais que l'instant présent, elles ne songent pas qu'à faire taire l'enfant aujourd'hui il en pleurera demain davantage. Le pis est que l'obstination qu'il contracte tire à conséquence dans un âge avancé. La même cause qui le rend criard à trois ans le rend mutin à douze, querelleur à vingt, impérieux à trente, et insupportable toute sa vie.

Je viens maintenant à vous, me dit-elle en souriant. Dans tout ce qu'on accorde aux enfants ils voient aisément le désir de leur complaire ; dans tout ce qu'on en exige ou qu'on leur refuse ils doivent supposer des raisons sans les demander. C'est un autre avantage qu'on gagne à user avec eux d'autorité plutôt que de persuasion dans les occasions nécessaires : car, comme il n'est pas possible qu'ils n'aperçoivent quelquefois la raison qu'on a d'en user ainsi, il est naturel qu'ils la supposent encore quand ils sont hors d'état de la voir. Au contraire, dès qu'on a soumis quelque chose à leur jugement, ils prétendent juger de tout, ils deviennent sophistes, subtils, de mauvaise foi, féconds en chicanes, cherchant toujours à réduire au silence ceux qui ont la faiblesse de s'exposer à leurs petites lumières. Quand on est contraint de leur rendre compte des choses qu'ils ne sont point en état d'entendre, ils attribuent au caprice la conduite la plus prudente, sitôt qu'elle est au-dessus de leur portée. En un mot, le seul moyen de les rendre dociles à la raison n'est pas de raisonner avec eux,

Copyright Arvensa Editions

mais de les bien convaincre que la raison est au-dessus de leur âge : car alors ils la supposent du côté où elle doit être, à moins qu'on ne leur donne un juste sujet de penser autrement. Ils savent bien qu'on ne veut pas les tourmenter quand ils sont sûrs qu'on les aime ; et les enfants se trompent rarement là-dessus. Quand donc je refuse quelque chose aux miens, je n'argumente point avec eux, je ne leur dis point pourquoi je ne veux pas, mais je fais en sorte qu'ils le voient, autant qu'il est possible, et quelquefois après coup. De cette manière ils s'accoutument à comprendre que jamais je ne les refuse sans en avoir une bonne raison, quoiqu'ils ne l'aperçoivent pas toujours.

Fondée sur le même principe, je ne souffrirai pas non plus que mes enfants se mêlent dans la conversation des gens raisonnables, et s'imaginent sottement y tenir leur rang comme les autres, quand on y souffre leur babil indiscret. Je veux qu'ils répondent modestement et en peu de mots quand on les interroge, sans jamais parler de leur chef, et surtout sans qu'ils s'ingèrent à questionner hors de propos les gens plus âgés qu'eux auxquels ils doivent du respect. »

« En vérité, Julie, dis-je en l'interrompant, voilà bien de la rigueur pour une mère aussi tendre ! Pythagore n'était pas plus sévère à ses disciples que vous l'êtes aux vôtres. Non seulement vous ne les traitez pas en hommes, mais on dirait que vous craignez de les voir cesser trop tôt d'être enfants. Quel moyen plus agréable et plus sûr peuvent-ils avoir de s'instruire que d'interroger sur les choses qu'ils ignorent les gens plus éclairés qu'eux ? Que penseraient de vos maximes les dames de Paris, qui trouvent que leurs enfants ne jasent jamais assez tôt ni assez longtemps, et qui jugent de l'esprit qu'ils auront étant grands par les sottises qu'ils débitent étant jeunes ? Wolmar me dira que cela peut être bon dans un pays où le premier mérite est de bien babiller, et où l'on est dispensé de penser pourvu qu'on parle. Mais vous qui voulez faire à vos enfants un sort si doux, comment accorderez-vous tant de bonheur avec tant de contrainte, et que devient parmi toute cette gêne la liberté que vous prétendez leur laisser ? »

Quoi donc ? a-t-elle repris à l'instant, est-ce gêner leur liberté que de les empêcher d'attenter à la nôtre, et ne sauraient-ils être heureux à moins que toute une compagnie en silence n'admire leurs puérilités ? Empêchons leur vanité de naître, ou du moins arrêtons-en les progrès ; c'est là vraiment travailler à leur félicité ; car la vanité de l'homme est la source de

Copyright Arvensa Editions

ses plus grandes peines, et il n'y a personne de si parfait et de si fêté, à qui elle ne donne encore plus de chagrins que de plaisirs[182].

Que peut penser un enfant de lui-même, quand il voit autour de lui tout un cercle de gens sensés l'écouter, l'agacer, l'admirer, attendre avec un lâche empressement les oracles qui sortent de sa bouche, et se récrier avec des retentissements de joie à chaque impertinence qu'il dit ? La tête d'un homme aurait bien de la peine à tenir à tous ces faux applaudissements ; jugez de ce que deviendra la sienne ! Il en est du babil des enfants comme des prédictions des almanachs. Ce serait un prodige si, sur tant de vaines paroles, le hasard ne fournissait jamais une rencontre heureuse. Imaginez ce que font alors les exclamations de la flatterie sur une pauvre mère déjà trop abusée par son propre coeur, et sur un enfant qui ne sait ce qu'il dit et se voit célébrer ! Ne pensez pas que pour démêler l'erreur je m'en garantisse : non, je vois la faute, et j'y tombe ; mais si j'admire les reparties de mon fils, au moins je les admire en secret ; il n'apprend point, en me les voyant applaudir, à devenir babillard et vain, et les flatteurs, en me les faisant répéter, n'ont pas le plaisir de rire de ma faiblesse.

Un jour qu'il nous était venu du monde, étant allée donner quelques ordres, je vis en rentrant quatre ou cinq grands nigauds occupés à jouer avec lui, et s'apprêtant à me raconter d'un air d'emphase je ne sais combien de gentillesses qu'ils venaient d'entendre, et dont ils semblaient tout émerveillés. Messieurs, leur dis-je assez froidement, je ne doute pas que vous ne sachiez faire dire à des marionnettes de fort jolies choses ; mais j'espère qu'un jour mes enfants seront hommes, qu'ils agiront et parleront d'eux-mêmes, et alors j'apprendrai toujours dans la joie de mon coeur tout ce qu'ils auront dit et fait de bien. Depuis qu'on a vu que cette manière de faire sa cour ne prenait pas, on joue avec mes enfants comme avec des enfants, non comme avec Polichinelle ; il ne leur vient plus de compère, et ils en valent sensiblement mieux depuis qu'on ne les admire plus.

À l'égard des questions, on ne les leur défend pas indistinctement. Je suis la première à leur dire de demander doucement en particulier à leur père ou à moi tout ce qu'ils ont besoin de savoir ; mais je ne souffre pas qu'ils coupent un entretien sérieux pour occuper tout le monde de la première impertinence qui leur passe par la tête. L'art d'interroger n'est pas si facile qu'on pense. C'est bien plus l'art des maîtres que des disciples ;

Copyright Arvensa Editions

il faut avoir déjà beaucoup appris de choses pour savoir demander ce qu'on ne sait pas. Le savant sait et s'enquiert, dit un proverbe indien ; mais l'ignorant ne sait pas même de quoi s'enquérir[183]. Faute de cette science préliminaire, les enfants en liberté ne font presque jamais que des questions ineptes qui ne servent à rien, ou profondes et scabreuses, dont la solution passe leur portée ; et puisqu'il ne faut pas qu'ils sachent tout, il importe qu'ils n'aient pas le droit de tout demander. Voilà pourquoi, généralement parlant, ils s'instruisent mieux par les interrogations qu'on leur fait que par celles qu'ils font eux-mêmes.

Quand cette méthode leur serait aussi utile qu'on croit, la première et la plus importante science qui leur convient n'est-elle pas d'être discrets et modestes ? et y en a-t-il quelque autre qu'ils doivent apprendre au préjudice de celle-là ? Que produit donc dans les enfants cette émancipation de paroles avant l'âge de parler, et ce droit de soumettre effrontément les hommes à leur interrogatoire ? De petits questionneurs babillards, qui questionnent moins pour s'instruire que pour importuner, pour occuper d'eux tout le monde, et qui prennent encore plus de goût à ce babil par l'embarras où ils s'aperçoivent que jettent quelquefois leurs questions indiscrètes, en sorte que chacun est inquiet aussitôt qu'ils ouvrent la bouche. Ce n'est pas tant un moyen de les instruire que de les rendre étourdis et vains ; inconvénient plus grand à mon avis que l'avantage qu'ils acquièrent par là n'est utile ; car par degrés l'ignorance diminue, mais la vanité ne fait jamais qu'augmenter.

Le pis qui pût arriver de cette réserve trop prolongée serait que mon fils en âge de raison eût la conversation moins légère, le propos moins vif et moins abondant ; et en considérant combien cette habitude de passer sa vie à dire des riens rétrécit l'esprit, je regarderais plutôt cette heureuse stérilité comme un bien que comme un mal. Les gens oisifs, toujours ennuyés d'eux-mêmes, s'efforcent de donner un grand prix à l'art de les amuser, et l'on dirait que le savoir-vivre consiste à ne dire que de vaines paroles, comme à ne faire que des dons inutiles ; mais la société humaine a un objet plus noble, et ses vrais plaisirs ont plus de solidité. L'organe de la vérité, le plus digne organe de l'homme, le seul dont l'usage le distingue des animaux, ne lui a point été donné pour n'en pas tirer un meilleur parti qu'ils ne font de leurs cris. Il se dégrade au-dessous d'eux quand il parle pour ne rien dire, et l'homme doit être homme jusque dans ses

Copyright Arvensa Editions

délassements. S'il y a de la politesse à étourdir tout le monde d'un vain caquet, j'en trouve une bien plus véritable à laisser parler les autres par préférence, à faire plus grand cas de ce qu'ils disent que de ce qu'on dirait soi-même, et à montrer qu'on les estime trop pour croire les amuser par des niaiseries. Le bon usage du monde, celui qui nous y fait le plus rechercher et chérir, n'est pas tant d'y briller que d'y faire briller les autres, et de mettre, à force de modestie, leur orgueil plus en liberté. Ne craignons pas qu'un homme d'esprit, qui ne s'abstient de parler que par retenue et discrétion, puisse jamais passer pour un sot. Dans quelque pays que ce puisse être, il n'est pas possible qu'on juge un homme sur ce qu'il n'a pas dit, et qu'on le méprise pour s'être tu. Au contraire, on remarque en général que les gens silencieux en imposent, qu'on s'écoute devant eux, et qu'on leur donne beaucoup d'attention quand ils parlent ; ce qui, leur laissant le choix des occasions, et faisant qu'on ne perd rien de ce qu'ils disent, met tout l'avantage de leur côté. Il est si difficile à l'homme le plus sage de garder toute sa présence d'esprit dans un long flux de paroles, il est si rare qu'il ne lui échappe des choses dont il se repent à loisir, qu'il aime mieux retenir le bon que risquer le mauvais. Enfin, quand ce n'est pas faute d'esprit qu'il se tait, s'il ne parle pas, quelque discret qu'il puisse être, le tort en est à ceux qui sont avec lui.

Mais il y a bien loin de six ans à vingt : mon fils ne sera pas toujours enfant, et à mesure que sa raison commencera de naître, l'intention de son père est bien de la laisser exercer. Quant à moi, ma mission ne va pas jusque-là. Je nourris des enfants et n'ai pas la présomption de vouloir former des hommes. J'espère, dit-elle en regardant son mari, que de plus dignes mains se chargeront de ce noble emploi. Je suis femme et mère, je sais me tenir à mon rang. Encore une fois, la fonction dont je suis chargée n'est pas d'élever mes fils, mais de les préparer pour être élevés.

Je ne fais même en cela que suivre de point en point le système de M. de Wolmar ; et plus j'avance, plus j'éprouve combien il est excellent et juste, et combien il s'accorde avec le mien. Considérez mes enfants, et surtout l'aîné ; en connaissez-vous de plus heureux sur la terre, de plus gais, de moins importuns ? Vous les voyez sauter, rire, courir toute la journée, sans jamais incommoder personne. De quels plaisirs, de quelle indépendance leur âge est-il susceptible, dont ils ne jouissent pas ou dont ils abusent ? Ils se contraignent aussi peu devant moi qu'en mon absence. Au contraire, sous les yeux de leur mère ils ont toujours un peu plus de

Copyright Arvensa Editions

confiance ; et quoique je sois l'auteur de toute la sévérité qu'ils éprouvent, ils me trouvent toujours la moins sévère, car je ne pourrais supporter de n'être pas ce qu'ils aiment le plus au monde.

Les seules lois qu'on leur impose auprès de nous sont celles de la liberté même, savoir, de ne pas plus gêner la compagnie qu'elle ne les gêne, de ne pas crier plus haut qu'on ne parle ; et comme on ne les oblige point de s'occuper de nous, je ne veux pas non plus qu'ils prétendent nous occuper d'eux. Quand ils manquent à de si justes lois, toute leur peine est d'être à l'instant renvoyés, et tout mon art, pour que c'en soit une, de faire qu'ils ne se trouvent nulle part aussi bien qu'ici. À cela près, on ne les assujettit à rien ; on ne les force jamais de rien apprendre ; on ne les ennuie point de vaines corrections ; jamais on ne les reprend ; les seules leçons qu'ils reçoivent sont des leçons de pratique prises dans la simplicité de la nature. Chacun, bien instruit là-dessus, se conforme à mes intentions avec une intelligence et un soin qui ne me laissent rien à désirer, et si quelque faute est à craindre, mon assiduité la prévient ou la répare aisément.

Hier, par exemple, l'aîné, ayant ôté un tambour au cadet, l'avait fait pleurer. Fanchon ne dit rien ; mais une heure après, au moment que le ravisseur en était le plus occupé, elle le lui reprit : il la suivait en le lui redemandant et pleurant à son tour. Elle lui dit : « Vous l'avez pris par force à votre frère ; je vous le reprends de même. Qu'avez-vous à dire ? Ne suis-je pas la plus forte ? » Puis elle se mit à battre la caisse à son imitation, comme si elle y eût pris beaucoup de plaisir. Jusque-là tout était à merveille. Mais quelque temps après elle voulut rendre le tambour au cadet : alors je l'arrêtai ; car ce n'était plus la leçon de la nature, et de là pouvait naître un premier germe d'envie entre les deux frères. En perdant le tambour, le cadet supporta la dure loi de la nécessité ; l'aîné sentit son injustice ; tous deux connurent leur faiblesse, et furent consolés le moment d'après.

Un plan si nouveau et si contraire aux idées reçues m'avait d'abord effarouché. À force de me l'expliquer, ils m'en rendirent enfin l'admirateur ; et je sentis que, pour guider l'homme, la marche de la nature est toujours la meilleure. Le seul inconvénient que je trouvais à cette méthode, et cet inconvénient me parut fort grand, c'était de négliger dans les enfants la seule faculté qu'ils aient dans toute sa vigueur et qui ne fait que s'affaiblir en avançant en âge. Il me semblait que, selon leur propre système, plus les opérations de l'entendement étaient faibles, insuffisantes, plus on devait

Copyright Arvensa Editions

exercer et fortifier la mémoire, si propre alors à soutenir le travail. « C'est elle, disais-je, qui doit suppléer à la raison jusqu'à sa naissance, et l'enrichir quand elle est née. Un esprit qu'on n'exerce à rien devient lourd et pesant dans l'inaction. La semence ne prend point dans un champ mal préparé, et c'est une étrange préparation pour apprendre à devenir raisonnable que de commencer par être stupide. — Comment, stupide ! s'est écriée aussitôt Madame de Wolmar. Confondriez-vous deux qualités aussi différentes et presque aussi contraires que la mémoire et le jugement[184] ? Comme si la quantité des choses mal digérées et sans liaison dont on remplit une tête encore faible n'y faisait pas plus de tort que de profit à la raison ! J'avoue que de toutes les facultés de l'homme la mémoire est la première qui se développe et la plus commode à cultiver dans les enfants ; mais, à votre avis, lequel est à préférer de ce qu'il leur est le plus aisé d'apprendre, ou de ce qu'il leur importe le plus de savoir ?

Regardez à l'usage qu'on fait en eux de cette facilité, à la violence qu'il faut leur faire, à l'éternelle contrainte où il les faut assujettir pour mettre en étalage leur mémoire, et comparez l'utilité qu'ils en retirent au mal qu'on leur fait souffrir pour cela. Quoi ? forcer un enfant d'étudier des langues qu'il ne parlera jamais, même avant qu'il ait bien appris la sienne ; lui faire incessamment répéter et construire des vers qu'il n'entend point, et dont toute l'harmonie n'est pour lui qu'au bout de ses doigts ; embrouiller son esprit de cercles et de sphères dont il n'a pas la moindre idée ; l'accabler de mille noms de villes et de rivières qu'il confond sans cesse et qu'il rapprend tous les jours : est-ce cultiver sa mémoire au profit de son jugement, et tout ce frivole acquis vaut-il une seule des larmes qu'il lui coûte ?

Si tout cela n'était qu'inutile, je m'en plaindrais moins ; mais n'est-ce rien que d'instruire un enfant à se payer de mots, et à croire savoir ce qu'il ne peut comprendre ? Se pourrait-il qu'un tel amas ne nuisît point aux premières idées dont on doit meubler une tête humaine, et ne vaudrait-il pas mieux n'avoir point de mémoire que de la remplir de tout ce fatras au préjudice des connaissances nécessaires dont il tient la place ?

Non, si la nature a donné au cerveau des enfants cette souplesse qui le rend propre à recevoir toutes sortes d'impressions, ce n'est pas pour qu'on y grave des noms de rois, des dates, des termes de blason, de sphère, de géographie, et tous ces mots sans aucun sens pour leur âge, et sans aucune

Copyright Arvensa Editions

utilité pour quelque âge que ce soit, dont on accable leur triste et stérile enfance ; mais c'est pour que toutes les idées relatives à l'état de l'homme, toutes celles qui se rapportent à son bonheur et l'éclairent sur ses devoirs, s'y tracent de bonne heure en caractères ineffaçables, et lui servent à se conduire, pendant sa vie, d'une manière convenable à son être et à ses facultés.

Sans étudier dans les livres, la mémoire d'un enfant ne reste pas pour cela oisive : tout ce qu'il voit, tout ce qu'il entend le frappe, et il s'en souvient ; il tient registre en lui-même des actions, des discours des hommes ; et tout ce qui l'environne est le livre dans lequel, sans y songer, il enrichit continuellement sa mémoire, en attendant que son jugement puisse en profiter. C'est dans le choix de ces objets, c'est dans le soin de lui présenter sans cesse ceux qu'il doit connaître, et de lui cacher ceux qu'il doit ignorer, que consiste le véritable art de cultiver la première de ses facultés ; et c'est par là qu'il faut tâcher de lui former un magasin de connaissances qui serve à son éducation durant la jeunesse, et à sa conduite dans tous les temps. Cette méthode, il est vrai, ne forme point de petits prodiges, et ne fait pas briller les gouvernantes et les précepteurs ; mais elle forme des hommes judicieux, robustes, sains de corps et d'entendement, qui, sans s'être fait admirer étant jeunes, se font honorer étant grands.

Ne pensez pas pourtant, continua Julie, qu'on néglige ici tout à fait ces soins dont vous faites un si grand cas. Une mère un peu vigilante tient dans ses mains les passions de ses enfants. Il y a des moyens pour exciter et nourrir en eux le désir d'apprendre ou de faire telle ou telle chose ; et autant que ces moyens peuvent se concilier avec la plus entière liberté de l'enfant, et n'engendrent en lui nulle semence de vice, je les emploie assez volontiers, sans m'opiniâtrer quand le succès n'y répond pas ; car il aura toujours le temps d'apprendre, mais il n'y a pas un moment à perdre pour lui former un bon naturel ; et M. de Wolmar a une telle idée du premier développement de la raison, qu'il soutient que quand son fils ne saurait rien à douze ans, il n'en serait pas moins instruit à quinze, sans compter que rien n'est moins nécessaire que d'être savant, et rien plus que d'être sage et bon.

Vous savez que notre aîné lit déjà passablement. Voici comment lui est venu le goût d'apprendre à lire. J'avais dessein de lui dire de temps en temps quelque fable de La Fontaine pour l'amuser, et j'avais déjà

Copyright Arvensa Editions

commencé, quand il me demanda si les corbeaux parlaient. À l'instant je vis la difficulté de lui faire sentir bien nettement la différence de l'apologue au mensonge : je me tirai d'affaire comme je pus ; et convaincue que les fables sont faites pour les hommes, mais qu'il faut toujours dire la vérité nue aux enfants, je supprimai La Fontaine. Je lui substituai un recueil de petites histoires intéressantes et instructives, la plupart tirées de la Bible, puis voyant que l'enfant prenait goût à mes contes, j'imaginai de les lui rendre encore plus utiles, en essayant d'en composer moi-même d'aussi amusants qu'il me fut possible, et les appropriant toujours au besoin du moment. Je les écrivais à mesure dans un beau livre orné d'images, que je tenais bien enfermé, et dont je lui lisais de temps en temps quelques contes, rarement, peu longtemps, et répétant souvent les mêmes avec des commentaires, avant de passer à de nouveaux. Un enfant oisif est sujet à l'ennui ; les petits contes servaient de ressource : mais quand je le voyais le plus avidement attentif, je me souvenais quelquefois d'un ordre à donner, et je le quittais à l'endroit le plus intéressant, en laissant négligemment le livre. Aussitôt il allait prier sa bonne, ou Fanchon, ou quelqu'un, d'achever la lecture ; mais comme il n'a rien à commander à personne, et qu'on était prévenu, l'on n'obéissait pas toujours. L'un refusait, l'autre avait à faire, l'autre balbutiait lentement et mal, l'autre laissait, à mon exemple, un conte à moitié. Quand on le vit bien ennuyé de tant de dépendance, quelqu'un lui suggéra secrètement d'apprendre à lire, pour s'en délivrer et feuilleter le livre à son aise. Il goûta ce projet. Il fallut trouver des gens assez complaisants pour vouloir lui donner leçon : nouvelle difficulté qu'on n'a poussée qu'aussi loin qu'il fallait. Malgré toutes ces précautions, il s'est lassé trois ou quatre fois : on l'a laissé faire. Seulement je me suis efforcée de rendre les contes encore plus amusants ; et il est revenu à la charge avec tant d'ardeur, que, quoiqu'il n'y ait pas six mois qu'il a tout de bon commencé d'apprendre, il sera bientôt en état de lire seul le recueil.

C'est à peu près ainsi que je tâcherai d'exciter son zèle et sa volonté pour acquérir les connaissances qui demandent de la suite et de l'application, et qui peuvent convenir à son âge ; mais quoiqu'il apprenne à lire, ce n'est point des livres qu'il tirera ces connaissances ; car elles ne s'y trouvent point, et la lecture ne convient en aucune manière aux enfants. Je veux aussi l'habituer de bonne heure à nourrir sa tête d'idées et non de mots : c'est pourquoi je ne lui fais jamais rien apprendre par coeur. »

« Jamais ! interrompis-je : c'est beaucoup dire ; car encore faut-il bien

Copyright Arvensa Editions

qu'il sache son catéchisme et ses prières. — C'est ce qui vous trompe, reprit-elle. À l'égard de la prière, tous les matins et tous les soirs je fais la mienne à haute voix dans la chambre de mes enfants, et c'est assez pour qu'ils l'apprennent sans qu'on les y oblige : quant au catéchisme, ils ne savent ce que c'est. — Quoi ! Julie, vos enfants n'apprennent pas leur catéchisme ? — Non, mon ami, mes enfants n'apprennent pas leur catéchisme. — Comment ? ai-je dit tout étonné, une mère si pieuse !... Je ne vous comprends point. Et pourquoi vos enfants n'apprennent-ils pas leur catéchisme ? — Afin qu'ils le croient un jour, dit-elle : j'en veux faire un jour des chrétiens. — Ah ! j'y suis, m'écriai-je ; vous ne voulez pas que leur foi ne soit qu'en paroles, ni qu'ils sachent seulement leur religion, mais qu'ils la croient ; et vous pensez avec raison qu'il est impossible à l'homme de croire ce qu'il n'entend point. — Vous êtes bien difficile, me dit en souriant M. de Wolmar : seriez-vous chrétien, par hasard ? — Je m'efforce de l'être, lui dis-je avec fermeté. Je crois de la religion tout ce que j'en puis comprendre, et respecte le reste sans le rejeter. » Julie me fit un signe d'approbation et nous reprîmes le sujet de notre entretien.

Après être entrée dans d'autres détails qui m'ont fait concevoir combien le zèle maternel est actif, infatigable et prévoyant, elle a conclu en observant que sa méthode se rapportait exactement aux deux objets qu'elle s'était proposés, savoir, de laisser développer le naturel des enfants et de l'étudier. « Les miens ne sont gênés en rien, dit-elle, et ne sauraient abuser de leur liberté ; leur caractère ne peut ni se dépraver ni se contraindre : on laisse en paix renforcer leur corps et germer leur jugement ; l'esclavage n'avilit point leur âme ; les regards d'autrui ne font point fermenter leur amour-propre ; ils ne se croient ni des hommes puissants ni des animaux enchaînés, mais des enfants heureux et libres. Pour les garantir des vices qui ne sont pas en eux, ils ont, ce me semble, un préservatif plus fort que des discours qu'ils n'entendraient point, ou dont ils seraient bientôt ennuyés : c'est l'exemple des moeurs de tout ce qui les environne ; ce sont les entretiens qu'ils entendent, qui sont ici naturels à tout le monde, et qu'on n'a pas besoin de composer exprès pour eux ; c'est la paix et l'union dont ils sont témoins ; c'est l'accord qu'ils voient régner sans cesse et dans la conduite respective de tous, et dans la conduite et les discours de chacun.

Nourris encore dans leur première simplicité, d'où leur viendraient des vices dont ils n'ont point vu d'exemple, des passions qu'ils n'ont nulle

Copyright Arvensa Editions

occasion de sentir, des préjugés que rien ne leur inspire ? Vous voyez qu'aucune erreur ne les gagne, qu'aucun mauvais penchant ne se montre en eux. Leur ignorance n'est point entêtée, leurs désirs ne sont point obstinés ; les inclinations au mal sont prévenues ; la nature est justifiée ; et tout me prouve que les défauts dont nous l'accusons ne sont point son ouvrage, mais le nôtre.

C'est ainsi que, livrés au penchant de leur coeur sans que rien le déguise ou l'altère, nos enfants ne reçoivent point une forme extérieure et artificielle, mais conservent exactement celle de leur caractère originel ; c'est ainsi que ce caractère se développe journellement à nos yeux sans réserve, et que nous pouvons étudier les mouvements de la nature jusque dans leurs principes les plus secrets. Sûrs de n'être jamais ni grondés ni punis, ils ne savent ni mentir ni se cacher ; et dans tout ce qu'ils disent, soit entre eux, soit à nous, ils laissent voir sans contrainte tout ce qu'ils ont au fond de l'âme. Libres de babiller entre eux toute la journée, ils ne songent pas même à se gêner un moment devant moi. Je ne les reprends jamais, ni ne les fais taire, ni ne feins de les écouter, et ils diraient les choses du monde les plus blâmables que je ne ferais pas semblant d'en rien savoir : mais, en effet, je les écoute avec la plus grande attention sans qu'ils s'en doutent ; je tiens un registre exact de ce qu'ils font et de ce qu'ils disent ; ce sont les productions naturelles du fonds qu'il faut cultiver. Un propos vicieux dans leur bouche est une herbe étrangère dont le vent apporta la graine : si je la coupe par une réprimande, bientôt elle repoussera ; au lieu de cela, j'en cherche en secret la racine, et j'ai soin de l'arracher. Je ne suis, m'a-t-elle dit en riant, que la servante du jardinier ; je sarcle le jardin, j'en ôte la mauvaise herbe ; c'est à lui de cultiver la bonne.

Convenons aussi qu'avec toute la peine que j'aurais pu prendre il fallait être aussi bien secondée pour espérer de réussir, et que le succès de mes soins dépendait d'un concours de circonstances qui ne s'est peut-être jamais trouvé qu'ici. Il fallait les lumières d'un père éclairé pour démêler, à travers les préjugés établis, le véritable art de gouverner les enfants dès leur naissance ; il fallait toute sa patience pour se prêter à l'exécution sans jamais démentir ses leçons par sa conduite ; il fallait des enfants bien nés, en qui la nature eût assez fait pour qu'on pût aimer son seul ouvrage ; il fallait n'avoir autour de soi que des domestiques intelligents et bien intentionnés, qui ne se lassassent point d'entrer dans les vues des maîtres : un seul valet brutal ou flatteur eût suffi pour tout gâter. En vérité, quand

Copyright Arvensa Editions

on songe combien de causes étrangères peuvent nuire aux meilleurs desseins, et renverser les projets les mieux concertés, on doit remercier la fortune de tout ce qu'on fait de bien dans la vie, et dire que la sagesse dépend beaucoup du bonheur. »

« Dites, me suis-je écrié, que le bonheur dépend encore plus de la sagesse. Ne voyez-vous pas que ce concours dont vous vous félicitez est votre ouvrage, et que tout ce qui vous approche est contraint de vous ressembler ? Mères de famille, quand vous vous plaignez de n'être pas secondées, que vous connaissez mal votre pouvoir ! Soyez tout ce que vous devez être, vous surmonterez tous les obstacles ; vous forcerez chacun de remplir ses devoirs, si vous remplissez bien tous les vôtres. Vos droits ne sont-ils pas ceux de la nature ? Malgré les maximes du vice, ils seront toujours chers au coeur humain. Ah ! veuillez être femmes et mères, et le plus doux empire qui soit sur la terre sera aussi le plus respecté. »

En achevant cette conversation, Julie a remarqué que tout prenait une nouvelle facilité depuis l'arrivée d'Henriette. « Il est certain, dit-elle, que j'aurais besoin de beaucoup moins de soins et d'adresse, si je voulais introduire l'émulation entre les deux frères ; mais ce moyen me paraît trop dangereux ; j'aime mieux avoir plus de peine et ne rien risquer. Henriette supplée à cela : comme elle est d'un autre sexe, leur aînée, qu'ils l'aiment tous deux à la folie, et qu'elle a du sens au-dessus de son âge, j'en fais en quelque sorte leur première gouvernante, et avec d'autant plus de succès que ses leçons leur sont moins suspectes.

Quant à elle, son éducation me regarde ; mais les principes en sont si différents qu'ils méritent un entretien à part. Au moins puis-je bien dire d'avance qu'il sera difficile d'ajouter en elle aux dons de la nature, et qu'elle vaudra sa mère elle-même, si quelqu'un au monde la peut valoir. »

Milord, on vous attend de jour en jour, et ce devrait être ici ma dernière lettre. Mais je comprends ce qui prolonge votre séjour à l'armée, et j'en frémis. Julie n'en est pas moins inquiète : elle vous prie de nous donner plus souvent de vos nouvelles, et vous conjure de songer, en exposant votre personne, combien vous prodiguez le repos de vos amis. Pour moi je n'ai rien à vous dire. Faites votre devoir ; un conseil timide ne peut non plus sortir de mon coeur qu'approcher du vôtre. Cher Bomston, je le sais trop, la seule mort digne de ta vie serait de verser ton sang pour la gloire de ton pays ; mais ne dois-tu nul compte de tes jours à celui qui n'a conservé les siens que pour toi ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre IV – De Milord Édouard à Saint-Preux

Je vois par vos deux dernières lettres qu'il m'en manque une antérieure à ces deux-là, apparemment la première que vous m'ayez écrite à l'armée, et dans laquelle était l'explication des chagrins secrets de Madame de Wolmar. Je n'ai point reçu cette lettre, et je conjecture qu'elle pouvait être dans la malle d'un courrier qui nous a été enlevé. Répétez-moi donc, mon ami, ce qu'elle contenait : ma raison s'y perd et mon coeur s'en inquiète ; car, encore une fois, si le bonheur et la paix ne sont pas dans l'âme de Julie, où sera leur asile ici-bas ?

Rassurez-la sur les risques auxquels elle me croit exposé. Nous avons affaire à un ennemi trop habile pour nous en laisser courir ; avec une poignée de monde il rend toutes nos forces inutiles, et nous ôte partout les moyens de l'attaquer. Cependant, comme nous sommes confiants, nous pourrions bien lever des difficultés insurmontables pour de meilleurs généraux, et forcer à la fin les Français de nous battre. J'augure que nous payerons cher nos premiers succès et que la bataille gagnée à Dettingue, nous en fera perdre une en Flandre. Nous avons en tête un grand capitaine ; ce n'est pas tout, il a la confiance de ses troupes ; et le soldat français qui compte sur son général est invincible. Au contraire, on en a si bon marché quand il est commandé par des courtisans qu'il méprise, et cela arrive si souvent, qu'il ne faut qu'attendre les intrigues de cour et l'occasion pour vaincre à coup sûr la plus brave nation du continent. Ils le savent fort bien eux-mêmes. Milord Marlborough, voyant la bonne mine et l'air guerrier d'un soldat pris à Bleinheim[185], lui dit : « S'il y eût eu cinquante mille hommes comme toi à l'armée française, elle ne se fût pas ainsi laissé battre. — Eh morbleu ! repartit le grenadier, nous avions assez

Copyright Arvensa Editions

d'hommes comme moi ; il ne nous en manquait qu'un comme vous. » Or, cet homme comme lui commande à présent l'armée de France, et manque à la nôtre ; mais nous ne songeons guère à cela.

Quoi qu'il en soit, je veux voir les manoeuvres du reste de cette campagne, et j'ai résolu de rester à l'armée jusqu'à ce qu'elle entre en quartiers. Nous gagnerons tous à ce délai. La saison étant trop avancée pour traverser les monts, nous passerons l'hiver où vous êtes, et n'irons en Italie qu'au commencement du printemps. Dites à M. et Mme de Wolmar que je fais ce nouvel arrangement pour jouir à mon aise du touchant spectacle que vous décrivez si bien, et pour voir Mme d'Orbe établie avec eux. Continuez, mon cher, à m'écrire avec le même soin, et vous me ferez plus de plaisir que jamais. Mon équipage a été pris, et je suis sans livres ; mais je lis vos lettres.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Cinquième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre V – de Saint-Preux à Milord Édouard

Quelle joie vous me donnez en m'annonçant que nous passerons l'hiver à Clarens ! Mais que vous me la faites payer cher en prolongeant votre séjour à l'armée ! Ce qui me déplaît surtout, c'est de voir clairement qu'avant notre séparation le parti de faire la campagne était déjà pris, et que vous ne m'en voulûtes rien dire. Milord, je sens la raison de ce mystère et ne puis vous en savoir bon gré. Me mépriseriez-vous assez pour croire qu'il me fût bon de vous survivre, ou m'avez-vous connu des attachements si bas, que je les préfère à l'honneur de mourir avec mon ami ? Si je ne méritais pas de vous suivre, il fallait me laisser à Londres ; vous m'auriez moins offensé que de m'envoyer ici.

Il est clair par la dernière de vos lettres qu'en effet une des miennes s'est perdue, et cette perte a dû vous rendre les deux lettres suivantes fort obscures à bien des égards ; mais les éclaircissements nécessaires pour les bien entendre viendront à loisir. Ce qui presse le plus à présent est de vous tirer de l'inquiétude où vous êtes sur le chagrin secret de Madame de Wolmar.

Je ne vous redirai point la suite de la conversation que j'eus avec elle après le départ de son mari. Il s'est passé depuis bien des choses qui m'en ont fait oublier une partie, et nous la reprîmes tant de fois durant son absence, que je m'en tiens au sommaire pour épargner des répétitions.

Elle m'apprit donc que ce même époux qui faisait tout pour la rendre heureuse était l'unique auteur de toute sa peine, et que plus leur attachement mutuel était sincère, plus il lui donnait à souffrir. Le diriez-vous, milord ? Cet homme si sage, si raisonnable, si loin de toute espèce de vice, si peu soumis aux passions humaines, ne croit rien de ce qui donne un

Copyright Arvensa Editions

prix aux vertus, et, dans l'innocence d'une vie irréprochable, il porte au fond de son coeur l'affreuse paix des méchants. La réflexion qui naît de ce contraste augmente la douleur de Julie ; et il semble qu'elle lui pardonnerait plutôt de méconnaître l'auteur de son être, s'il avait plus de motifs pour le craindre ou plus d'orgueil pour le braver. Qu'un coupable apaise sa conscience aux dépens de sa raison, que l'honneur de penser autrement que le vulgaire anime celui qui dogmatise, cette erreur au moins se conçoit ; mais, poursuit-elle en soupirant, pour un si honnête homme et si peu vain de son savoir, c'était bien la peine d'être incrédule !

Il faut être instruit du caractère des deux époux ; il faut les imaginer concentrés dans le sein de leur famille ; et se tenant l'un à l'autre lieu du reste de l'univers ; il faut connaître l'union qui règne entre eux dans tout le reste, pour concevoir combien leur différend sur ce seul point est capable d'en troubler les charmes. M. de Wolmar, élevé dans le rite grec, n'était pas fait pour supporter l'absurdité d'un culte aussi ridicule. Sa raison, trop supérieure à l'imbécile joug qu'on lui voulait imposer, le secoua bientôt avec mépris ; et rejetant à la fois tout ce qui lui venait d'une autorité si suspecte, forcé d'être impie, il se fit athée.

Dans la suite, ayant toujours vécu dans des pays catholiques, il n'apprit pas à concevoir une meilleure opinion de la foi chrétienne par celle qu'on y professe. Il n'y vit d'autre religion que l'intérêt de ses ministres. Il vit que tout y consistait encore en vaines simagrées, plâtrées un peu plus subtilement par des mots qui ne signifiaient rien ; il s'aperçut que tous les *honnêtes gens* y étaient unanimement de son avis, et ne s'en cachaient guère ; que le clergé même, un peu plus discrètement, se moquait en secret de ce qu'il enseignait en public ; et il m'a protesté souvent qu'après bien du temps et des recherches, il n'avait trouvé de sa vie que trois prêtres qui crussent en Dieu[186]. En voulant s'éclaircir de bonne foi sur ces matières, il s'était enfoncé dans les ténèbres de la métaphysique, où l'homme n'a d'autres guides que les systèmes qu'il y porte ; et ne voyant partout que doutes et contradictions, quand enfin il est venu parmi des chrétiens, il y est venu trop tard ; sa foi s'était déjà fermée à la vérité, sa raison n'était plus accessible à la certitude ; tout ce qu'on lui prouvait détruisant plus un sentiment qu'il n'en établissait un autre, il a fini par combattre également les dogmes de toute espèce, et n'a cessé d'être athée que pour devenir sceptique.

Voilà le mari que le ciel destinait à cette Julie en qui vous connaissez

Copyright Arvensa Editions

une foi si simple et une piété si douce. Mais il faut avoir vécu aussi familièrement avec elle que sa cousine et moi, pour savoir combien cette âme tendre est naturellement portée à la dévotion. On dirait que rien de terrestre ne pouvant suffire au besoin d'aimer dont elle est dévorée, cet excès de sensibilité soit forcé de remonter à sa source. Ce n'est point comme sainte Thérèse un coeur amoureux qui se donne le change et veut se tromper d'objet ; c'est un coeur vraiment intarissable que l'amour ni l'amitié n'ont pu épuiser, et qui porte ses affections surabondantes au seul être digne de les absorber[187]. L'amour de Dieu ne le détache point des créatures ; il ne lui donne ni dureté ni aigreur. Tous ces attachements produits par la même cause, en s'animant l'un par l'autre, en deviennent plus charmants et plus doux ; et, pour moi, je crois qu'elle serait moins dévote si elle aimait moins tendrement son père, son mari, ses enfants, sa cousine, et moi-même.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que plus elle l'est, moins elle croit l'être, et qu'elle se plaint de sentir en elle-même une âme aride qui ne sait point aimer Dieu. « On a beau faire, dit-elle souvent, le coeur ne s'attache que par l'entremise des sens ou de l'imagination qui les représente : et le moyen de voir ou d'imaginer l'immensité du grand Être ?[188] Quand je veux m'élever à lui je ne sais où je suis ; n'apercevant aucun rapport entre lui et moi, je ne sais par où l'atteindre, je ne vois ni ne sens plus rien, je me trouve dans une espèce d'anéantissement ; et, si j'osais juger d'autrui par moi-même, je craindrais que les extases des mystiques ne vinssent moins d'un coeur plein que d'un cerveau vide.

Que faire donc, continua-t-elle, pour me dérober aux fantômes d'une raison qui s'égare ? Je substitue un culte grossier, mais à ma portée, à ces sublimes contemplations qui passent mes facultés. Je rabaisse à regret la majesté divine ; j'interpose entre elle et moi des objets sensibles ; ne la pouvant contempler dans son essence, je la contemple au moins dans ses oeuvres, je l'aime dans ses bienfaits ; mais, de quelque manière que je m'y prenne, au lieu de l'amour pur qu'elle exige, je n'ai qu'une reconnaissance intéressée à lui présenter. »

C'est ainsi que tout devient sentiment dans un coeur sensible. Julie ne trouve dans l'univers entier que sujets d'attendrissement et de gratitude : partout elle aperçoit la bienfaisante main de la Providence ; ses enfants sont le cher dépôt qu'elle en a reçu ; elle recueille ses dons dans les

Copyright Arvensa Editions

productions de la terre ; elle voit sa table couverte par ses soins ; elle s'endort sous sa protection ; son paisible réveil lui vient d'elle ; elle sent ses leçons dans les disgrâces, et ses faveurs dans les plaisirs ; les biens dont jouit tout ce qui lui est cher sont autant de nouveaux sujets d'hommages ; si le Dieu de l'univers échappe à ses faibles yeux, elle voit partout le père commun des hommes. Honorer ainsi ses bienfaits suprêmes, n'est-ce pas servir autant qu'on peut l'Être infini ?

Concevez, milord, quel tourment c'est de vivre dans la retraite avec celui qui partage notre existence et ne peut partager l'espoir qui nous la rend chère ; de ne pouvoir avec lui ni bénir les oeuvres de Dieu, ni parler de l'heureux avenir que nous promet sa bonté ; de le voir insensible, en faisant le bien, à tout ce qui le rend agréable à faire, et, par la plus bizarre inconséquence, penser en impie et vivre en chrétien ! Imaginez Julie à la promenade avec son mari : l'une admirant, dans la riche et brillante parure que la terre étale, l'ouvrage et les dons de l'auteur de l'univers ; l'autre ne voyant en tout cela qu'une combinaison fortuite, où rien n'est lié que par une force aveugle. Imaginez deux époux sincèrement unis, n'osant, de peur de s'importuner mutuellement, se livrer, l'un aux réflexions, l'autre aux sentiments que leur inspirent les objets qui les entourent, et tirer de leur attachement même le devoir de se contraindre incessamment. Nous ne nous promenons presque jamais, Julie et moi, que quelque vue frappante et pittoresque ne lui rappelle ces idées douloureuses. « Hélas ! dit-elle avec attendrissement, le spectacle de la nature, si vivant, si animé pour nous, est mort aux yeux de l'infortuné Wolmar, et, dans cette grande harmonie des êtres où tout parle de Dieu d'une voix si douce, il n'aperçoit qu'un silence éternel. »

Vous qui connaissez Julie, vous qui savez combien cette âme communicative aime à se répandre, concevez ce qu'elle souffrirait de ces réserves, quand elles n'auraient d'autre inconvénient qu'un si triste partage entre ceux à qui tout doit être commun. Mais des idées plus funestes s'élèvent, malgré qu'elle en ait, à la suite de celle-là. Elle a beau vouloir rejeter ces terreurs involontaires, elles reviennent la troubler à chaque instant. Quelle horreur pour une tendre épouse d'imaginer l'Être suprême vengeur de sa divinité méconnue, de songer que le bonheur de celui qui fait le sien doit finir avec sa vie, et de ne voir qu'un réprouvé dans le père de ses enfants ! À cette affreuse image, toute sa douceur la garantit à peine du désespoir ; et la religion, qui lui rend amère l'incrédulité de son

Copyright Arvensa Editions

mari, lui donne seule la force de la supporter. « Si le ciel, dit-elle souvent, me refuse la conversion de cet honnête homme, je n'ai plus qu'une grâce à lui demander, c'est de mourir la première. »

Telle est, milord, la trop juste cause de ses chagrins secrets ; telle est la peine intérieure qui semble charger sa conscience de l'endurcissement d'autrui, et ne lui devient que plus cruelle par le soin qu'elle prend de la dissimuler. L'athéisme, qui marche à visage découvert chez les papistes, est obligé de se cacher dans tout pays où, la raison permettant de croire en Dieu, la seule excuse des incrédules leur est ôtée. Ce système est naturellement désolant : s'il trouve des partisans chez les grands et les riches qu'il favorise, il est partout en horreur au peuple opprimé et misérable, qui, voyant délivrer ses tyrans du seul frein propre à les contenir, se voit encore enlever dans l'espoir d'une autre vie la seule consolation qu'on lui laisse en celle-ci. Madame de Wolmar sentant donc le mauvais effet que ferait ici le pyrrhonisme de son mari, et voulant surtout garantir ses enfants d'un si dangereux exemple, n'a pas eu de peine à engager au secret un homme sincère et vrai, mais discret, simple, sans vanité, et fort éloigné de vouloir ôter aux autres un bien dont il est fâché d'être privé lui-même. Il ne dogmatise jamais, il vient au temple avec nous, il se conforme aux usages établis ; sans professer de bouche une foi qu'il n'a pas, il évite le scandale, et fait sur le culte réglé par les lois tout ce que l'État peut exiger d'un citoyen.

Depuis près de huit ans qu'ils sont unis, la seule Mme d'Orbe est du secret, parce qu'on le lui a confié. Au surplus, les apparences sont si bien sauvées, et avec si peu d'affectation, qu'au bout de six semaines passées, ensemble dans la plus grande intimité, je n'avais pas même conçu le moindre soupçon, et n'aurais peut-être jamais pénétré la vérité sur ce point, si Julie elle-même ne me l'eût apprise.

Plusieurs motifs l'ont déterminée à cette confidence. Premièrement, quelle réserve est compatible avec l'amitié qui règne entre nous ? N'est-ce pas aggraver ses chagrins à pure perte que s'ôter la douceur de les partager avec un ami ? De plus, elle n'a pas voulu que ma présence fût plus longtemps un obstacle aux entretiens qu'ils ont souvent ensemble sur un sujet qui lui tient si fort au coeur. Enfin, sachant que vous deviez bientôt venir nous joindre, elle a désiré, du consentement de son mari, que vous fussiez d'avance instruit de ses sentiments ; car elle attend de votre sagesse un supplément à nos vains efforts, et des effets dignes de vous.

Copyright Arvensa Editions

Le temps qu'elle choisit pour me confier sa peine m'a fait soupçonner une autre raison dont elle n'a eu garde de me parler. Son mari nous quittait ; nous restions seuls : nos coeurs s'étaient aimés ; ils s'en souvenaient encore ; s'ils s'étaient un instant oubliés, tout nous livrait à l'opprobre. Je voyais clairement qu'elle avait craint ce tête-à-tête et tâché de s'en garantir, et la scène de Meillerie m'a trop appris que celui des deux qui se défiait le moins de lui-même devait seul s'en défier.

Dans l'injuste crainte que lui inspirait sa timidité naturelle, elle n'imagina point de précaution plus sûre que de se donner incessamment un témoin qu'il fallût respecter, d'appeler en tiers le juge intègre et redoutable qui voit les actions secrètes et sait lire au fond des coeurs. Elle s'environnait de la majesté suprême ; je voyais Dieu sans cesse entre elle et moi. Quel coupable désir eût pu franchir une telle sauvegarde ? Mon coeur s'épurait au feu de son zèle, et je partageais sa vertu.

Ces graves entretiens remplirent presque tous nos tête-à-tête durant l'absence de son mari ; et depuis son retour nous les reprenons fréquemment en sa présence. Il s'y prête comme s'il était question d'un autre ; et, sans mépriser nos soins, il nous donne souvent de bons conseils sur la manière dont nous devons raisonner avec lui. C'est cela même qui me fait désespérer du succès ; car, s'il avait moins de bonne foi, l'on pourrait attaquer le vice de l'âme qui nourrirait son incrédulité ; mais, s'il n'est question que de convaincre, où chercherons-nous des lumières qu'il n'ait point eues et des raisons qui lui aient échappé ? Quand j'ai voulu disputer avec lui, j'ai vu que tout ce que je pouvais employer d'arguments avait été déjà vainement épuisé par Julie, et que ma sécheresse était bien loin de cette éloquence du coeur et de cette douce persuasion qui coule de sa bouche. Milord, nous ne ramènerons jamais cet homme ; il est trop froid et n'est point méchant : il ne s'agit pas de le toucher ; la preuve intérieure ou de sentiment lui manque, et celle-là seule peut rendre invincibles toutes les autres.

Quelque soin que prenne sa femme de lui déguiser sa tristesse, il la sent et la partage : ce n'est pas un oeil aussi clairvoyant qu'on abuse. Ce chagrin dévoré ne lui en est que plus sensible. Il m'a dit avoir été tenté plusieurs fois de céder en apparence, et de feindre, pour la tranquilliser, des sentiments qu'il n'avait pas ; mais une telle bassesse d'âme est trop loin de lui. Sans en imposer à Julie, cette dissimulation n'eût été qu'un nouveau tourment pour elle. La bonne foi, la franchise, l'union des coeurs qui

Copyright Arvensa Editions

console de tant de maux, se fût éclipsée entre eux. Était-ce en se faisant moins estimer de sa femme qu'il pouvait la rassurer sur ses craintes ? Au lieu d'user de déguisement avec elle, il lui dit sincèrement ce qu'il pense ; mais il le dit d'un ton si simple, avec si peu de mépris des opinions vulgaires, si peu de cette ironique fierté des esprits forts, que ces tristes aveux donnent bien plus d'affliction que de colère à Julie, et que, ne pouvant transmettre à son mari ses sentiments et ses espérances, elle en cherche avec plus de soin à rassembler autour de lui ces douceurs passagères auxquelles il borne sa félicité. « Ah ! dit-elle avec douleur, si l'infortuné fait son paradis en ce monde, rendons-le-lui au moins aussi doux qu'il est possible. »[189]

Le voile de tristesse dont cette opposition de sentiments couvre leur union prouve mieux que toute autre chose l'invincible ascendant de Julie, par les consolations dont cette tristesse est mêlée, et qu'elle seule au monde était peut-être capable d'y joindre. Tous leurs démêlés, toutes leurs disputes sur ce point important, loin de se tourner en aigreur, en mépris, en querelles, finissent toujours par quelque scène attendrissante, qui ne fait que les rendre plus chers l'un à l'autre.

Hier, l'entretien s'étant fixé sur ce texte, qui revient souvent quand nous ne sommes que trois, nous tombâmes sur l'origine du mal ; et je m'efforçais de montrer que non seulement il n'y avait point de mal absolu et général dans le système des êtres, mais que même les maux particuliers étaient beaucoup moindres qu'ils ne le semblent au premier coup d'oeil, et qu'à tout prendre ils étaient surpassés de beaucoup par les biens particuliers et individuels. Je citais à M. de Wolmar son propre exemple ; et pénétré du bonheur de sa situation, je la peignais avec des traits si vrais qu'il en parut ému lui-même. « Voilà, dit-il en m'interrompant, les séductions de Julie. Elle met toujours le sentiment à la place des raisons, et le rend si touchant qu'il faut toujours l'embrasser pour toute réponse : ne serait-ce point de son maître de philosophie, ajouta-t-il en riant, qu'elle aurait appris cette manière d'argumenter ? »

Deux mois plus tôt la plaisanterie m'eût déconcerté cruellement ; mais le temps de l'embarras est passé : je n'en fis que rire à mon tour ; et quoique Julie eût un peu rougi, elle ne parut pas plus embarrassé que moi. Nous continuâmes. Sans disputer sur la quantité du mal, Wolmar se contentait de l'aveu qu'il fallut bien faire, que, peu ou beaucoup, enfin le mal existe ; et de cette seule existence il déduisait défaut de puissance,

Copyright Arvensa Editions

d'intelligence ou de bonté, dans la première cause. Moi, de mon côté, je tâchais de montrer l'origine du mal physique dans la nature de la matière, et du mal moral dans la liberté de l'homme. Je lui soutenais que Dieu pouvait tout faire, hors de créer d'autres substances aussi parfaites que la sienne et qui ne laissassent aucune prise au mal. Nous étions dans la chaleur de la dispute quand je m'aperçus que Julie avait disparu. « Devinez où elle est, me dit son mari voyant que je la cherchais des yeux. — Mais, dis-je, elle est allée donner quelque ordre dans le ménage. — Non, dit-il, elle n'aurait point pris pour d'autres affaires le temps de celle-ci ; tout se fait sans qu'elle me quitte, et je ne la vois jamais rien faire. — Elle est donc dans la chambre des enfants ? — Tout aussi peu : ses enfants ne lui sont pas plus chers que mon salut. — Eh bien ! repris-je, ce qu'elle fait, je n'en sais rien, mais je suis très sûr qu'elle ne s'occupe qu'à des soins utiles. — Encore moins, dit-il froidement ; venez, venez, vous verrez si j'ai bien deviné. »

Il se mit à marcher doucement ; je le suivis sur la pointe du pied. Nous arrivâmes à la porte du cabinet : elle était fermée ; il l'ouvrit brusquement. Milord, quel spectacle ! Je vis Julie à genoux, les mains jointes, et tout en larmes. Elle se lève avec précipitation, s'essuyant les yeux, se cachant le visage, et cherchant à s'échapper. On ne vit jamais une honte pareille. Son mari ne lui laissa pas le temps de fuir. Il courut à elle dans une espèce de transport. « Chère épouse, lui dit-il en l'embrassant, l'ardeur même de tes voeux trahit ta cause. Que leur manque-t-il pour être efficaces ? Va, s'ils étaient entendus, ils seraient bientôt exaucés. — Ils le seront, lui dit-elle d'un ton ferme et persuadé ; j'en ignore l'heure et l'occasion. Puissé-je l'acheter aux dépens de ma vie ! mon dernier jour serait le mieux employé. »

Venez, milord, quittez vos malheureux combats, venez remplir un devoir plus noble. Le sage préfère-t-il l'honneur de tuer des hommes aux soins qui peuvent en sauver un[190] ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Cinquième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre VI – De Saint-Preux à milord Édouard

Quoi ! même après la séparation de l'armée, encore un voyage à Paris ! Oubliez-vous donc tout à fait Clarens et celle qui l'habite. Nous êtes-vous moins cher qu'à milord Hyde ? Êtes-vous plus nécessaire à cet ami qu'à ceux qui vous attendent ici ? Vous nous forcez à faire des voeux opposés aux vôtres, et vous me faites souhaiter d'avoir du crédit à la cour de France pour vous empêcher d'obtenir les passeports que vous en attendez. Contentez-vous toutefois ; allez voir votre digne compatriote. Malgré lui, malgré vous, nous serons vengés de cette préférence ; et, quelque plaisir que vous goûtiez à vivre avec lui, je sais que, quand vous serez avec nous, vous regretterez le temps que vous ne nous aurez pas donné.

En recevant votre lettre, j'avais d'abord soupçonné qu'une commission secrète... Quel plus digne médiateur de paix !... Mais les rois donnent-ils leur confiance à des hommes vertueux ? Osent-ils écouter la vérité ? Savent-ils même honorer le vrai mérite ?... Non, non, cher Édouard, vous n'êtes pas fait pour le ministère ; et je pense trop bien de vous pour croire que si vous n'étiez pas né pair d'Angleterre, vous le fussiez jamais devenu.

Viens, ami ; tu seras mieux à Clarens qu'à la cour. Oh ! quel hiver nous allons passer tous ensemble, si l'espoir de notre réunion ne m'abuse pas ! Chaque jour la prépare, en ramenant ici quelqu'une de ces âmes privilégiées qui sont si chères l'une à l'autre, qui sont si dignes de s'aimer, et qui semblent n'attendre que vous pour se passer du reste de l'univers. En apprenant quel heureux hasard a fait passer ici la partie adverse du baron d'Etange vous avez prévu tout ce qui devait arriver de cette rencontre, et ce qui est arrivé réellement[191]. Ce vieux plaideur, quoique

Copyright Arvensa Editions

inflexible et entier presque autant que son adversaire, n'a pu résister à l'ascendant qui nous a tous subjugués. Après avoir vu Julie, après l'avoir entendue, après avoir conversé avec elle, il a eu honte de plaider contre son père. Il est parti pour Berne si bien disposé, et l'accommodement est actuellement en si bon train, que sur la dernière lettre du baron nous l'attendons de retour dans peu de jours.

Voilà ce que vous aurez déjà su par M. de Wolmar ; mais ce que probablement vous ne savez point encore, c'est que Mme d'Orbe, ayant enfin terminé ses affaires, est ici depuis jeudi, et n'aura plus d'autre demeure que celle de son amie. Comme j'étais prévenu du jour de son arrivée, j'allai au-devant d'elle à l'insu de Madame de Wolmar qu'elle voulait surprendre, et l'ayant rencontrée au deçà de Lutri, je revins sur mes pas avec elle.

Je la trouvai plus vive et plus charmante que jamais, mais inégale, distraite, n'écoutant point, répondant encore moins, parlant sans suite et par saillies, enfin livrée à cette inquiétude dont on ne peut se défendre sur le point d'obtenir ce qu'on a fortement désiré. On eût dit à chaque instant qu'elle tremblait de retourner en arrière. Ce départ, quoique longtemps différé, s'était fait si à la hâte que la tête en tournait à la maîtresse et aux domestiques. Il régnait un désordre risible dans le menu bagage qu'on amenait. À mesure que la femme de chambre craignait d'avoir oublié quelque chose, Claire assurait toujours l'avoir fait mettre dans le coffre du carrosse ; et le plaisant, quand on y regarda, fut qu'il ne s'y trouva rien du tout.

Comme elle ne voulait pas que Julie entendît sa voiture, elle descendit dans l'avenue, traversa la cour en courant comme une folle, et monta si précipitamment qu'il fallut respirer après la première rampe avant d'achever de monter. M. de Wolmar vint au-devant d'elle : elle ne put lui dire un seul mot.

En ouvrant la porte de la chambre, je vis Julie assise vers la fenêtre et tenant sur ses genoux la petite Henriette, comme elle faisait souvent. Claire avait médité un beau discours à sa manière, mêlé de sentiment et de gaieté ; mais, en mettant le pied sur le seuil de la porte, le discours, la gaieté, tout fut oublié ; elle vole à son amie en s'écriant avec un emportement impossible à peindre : « Cousine, toujours, pour toujours, jusqu'à la mort ! » Henriette, apercevant sa mère, saute et court au-devant d'elle, en criant aussi, *Maman ! Maman !* de toute sa force, et la rencontre

Copyright Arvensa Editions

si rudement que la pauvre petite tomba du coup. Cette subite apparition, cette chute, la joie, le trouble, saisirent Julie à tel point, que, s'étant levée en étendant les bras avec un cri très aigu, elle se laissa retomber et se trouva mal. Claire, voulant relever sa fille, voit pâlir son amie : elle hésite, elle ne sait à laquelle courir. Enfin, me voyant relever Henriette, elle s'élance pour secourir Julie défaillante, et tombe sur elle dans le même état.

Henriette, les apercevant toutes deux sans mouvement, se mit à pleurer et pousser des cris qui firent accourir la Fanchon : l'une court à sa mère, l'autre à sa maîtresse. Pour moi, saisi, transporté, hors de sens, j'errais à grands pas par la chambre sans savoir ce que je faisais, avec des exclamations interrompues, et dans un mouvement convulsif dont je n'étais pas le maître. Wolmar lui-même, le froid Wolmar se sentit ému. O sentiment ! sentiment ! douce vie de l'âme ! quel est le coeur de fer que tu n'as jamais touché ? Quel est l'infortuné mortel à qui tu n'arrachas jamais de larmes ? Au lieu de courir à Julie, cet heureux époux se jeta sur un fauteuil pour contempler avidement ce ravissant spectacle. « Ne craignez rien, dit-il en voyant notre empressement ; ces scènes de plaisir et de joie n'épuisent un instant la nature que pour la ranimer d'une vigueur nouvelle ; elles ne sont jamais dangereuses. Laissez-moi jouir du bonheur que je goûte et que vous partagez. Que doit-il être pour vous ! Je n'en connus jamais de semblable, et je suis le moins heureux des six. »

Milord, sur ce premier moment, vous pouvez juger du reste. Cette réunion excita dans toute la maison un retentissement d'allégresse, et une fermentation qui n'est pas encore calmée. Julie ; hors d'elle-même, était dans une agitation où je ne l'avais jamais vue ; il fut impossible de songer à rien de toute la journée qu'à se voir et s'embrasser sans cesse avec de nouveaux transports. On ne s'avisa pas même du salon d'Apollon ; le plaisir était partout, on n'avait pas besoin d'y songer. À peine le lendemain eut-on assez de sang-froid pour préparer une fête. Sans Wolmar tout serait allé de travers. Chacun se para de son mieux. Il n'y eut de travail permis que ce qu'il en fallait pour les amusements. La fête fut célébrée, non pas avec pompe, mais avec délire ; il y régnait une confusion qui la rendait touchante, et le désordre en faisait le plus bel ornement.

La matinée se passa à mettre Mme d'Orbe en possession de son emploi d'intendante ou de maîtresse d'hôtel ; et elle se hâtait d'en faire les fonctions avec un empressement d'enfant qui nous fit rire. En entrant pour

Copyright Arvensa Editions

dîner dans le beau salon, les deux cousines virent de tous côtés leurs chiffres unis et formés avec des fleurs. Julie devina dans l'instant d'où venait ce soin : elle m'embrassa dans un saisissement de joie. Claire, contre son ancienne coutume, hésita d'en faire autant. Wolmar lui en fit la guerre ; elle prit en rougissant le parti d'imiter sa cousine. Cette rougeur que je remarquai trop me fit un effet que je ne saurais dire, mais je ne me sentis pas dans ses bras sans émotion.

L'après-midi il y eut une belle collation dans le gynécée, où pour le coup le maître et moi fûmes admis. Les hommes tirèrent au blanc une mise donnée par Mme d'Orbe. Le nouveau venu l'emporta, quoique moins exercé que les autres. Claire ne fut pas la dupe de son adresse ; Hanz lui-même ne s'y trompa pas, et refusa d'accepter le prix ; mais tous ses camarades l'y forcèrent, et vous pouvez juger que cette honnêteté de leur part ne fut pas perdue.

Le soir, toute la maison, augmentée de trois personnes, se rassembla pour danser. Claire semblait parée par la main des Grâces ; elle n'avait jamais été si brillante que ce jour-là. Elle dansait, elle causait, elle riait, elle donnait ses ordres ; elle suffisait à tout. Elle avait juré de m'excéder de fatigue ; et après cinq ou six contredanses très vives tout d'une haleine, elle n'oublia pas le reproche ordinaire que je dansais comme un philosophe. Je lui dis, moi, qu'elle dansait comme un lutin, qu'elle ne faisait pas moins de ravage, et que j'avais peur qu'elle ne me laissât reposer ni jour ni nuit. « Au contraire, dit-elle, voici de quoi vous faire dormir tout d'une pièce » ; et à l'instant elle me reprit pour danser.

Elle était infatigable ; mais il n'en était pas ainsi de Julie ; elle avait peine à se tenir, les genoux lui tremblaient en dansant ; elle était trop touchée pour pouvoir être gaie. Souvent on voyait des larmes de joie couler de ses yeux ; elle contemplait sa cousine avec une sorte de ravissement ; elle aimait à se croire l'étrangère à qui l'on donnait la fête, et à regarder Claire comme la maîtresse de la maison qui l'ordonnait. Après le souper je tirai des fusées que j'avais apportées de la Chine, et qui firent beaucoup d'effet. Nous veillâmes fort avant dans la nuit. Il fallut enfin se quitter, Mme d'Orbe était lasse ou devait l'être, et Julie voulut qu'on se couchât de bonne heure.

Insensiblement le calme renaît, et l'ordre avec lui. Claire, toute folâtre qu'elle est, sait prendre, quand il lui plaît, un ton d'autorité qui en impose. Elle a d'ailleurs du sens, un discernement exquis, la pénétration de

Copyright Arvensa Editions

Wolmar, la bonté de Julie, et, quoique extrêmement libérale, elle ne laisse pas d'avoir aussi beaucoup de prudence ; en sorte que, restée veuve si jeune, et chargée de la garde-noble de sa fille, les biens de l'une et de l'autre n'ont fait que prospérer dans ses mains : ainsi l'on n'a pas lieu de craindre que, sous ses ordres, la maison soit moins bien gouvernée qu'auparavant. Cela donne à Julie le plaisir de se livrer tout entière à l'occupation qui est le plus de son goût, savoir, l'éducation des enfants ; et je ne doute pas qu'Henriette ne profite extrêmement de tous les soins dont une de ses mères aura soulagé l'autre. Je dis ses mères ; car, à voir la manière dont elles vivent avec elle, il est difficile de distinguer la véritable ; et des étrangers qui nous sont venus aujourd'hui sont ou paraissent là-dessus encore en doute. En effet, toutes deux l'appellent Henriette, ou ma fille, indifféremment. Elle appelle maman l'une, et l'autre petite maman ; la même tendresse règne de part et d'autre ; elle obéit également à toutes deux. S'ils demandent aux dames à laquelle elle appartient, chacune répond : « À moi. » S'ils interrogent Henriette, il se trouve qu'elle a deux mères. On serait embarrassé à moins. Les plus clairvoyants se décident pourtant à la fin pour Julie. Henriette, dont le père était blond, est blonde comme elle, et lui ressemble beaucoup. Une certaine tendresse de mère se peint encore mieux dans ses yeux si doux que dans les regards plus enjoués de Claire. La petite prend auprès de Julie un air plus respectueux, plus attentif sur elle-même. Machinalement elle se met plus souvent à ses côtés, parce que Julie a plus souvent quelque chose à lui dire. Il faut avouer que toutes les apparences sont en faveur de la petite maman ; et je me suis aperçu que cette erreur est si agréable aux deux cousines, qu'elle pourrait bien être quelquefois volontaire, et devenir un moyen de leur faire sa cour.

Milord, dans quinze jours il ne manquera plus ici que vous. Quand vous y serez, il faudra mal penser de tout homme dont le coeur cherchera sur le reste de la terre des vertus, des plaisirs, qu'il n'aura pas trouvés dans cette maison.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Cinquième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre VII – De Saint-Preux à milord Édouard

Il y a trois jours que j'essaye chaque soir de vous écrire. Mais, après une journée laborieuse, le sommeil me gagne en rentrant : le matin, dès le point du jour, il faut retourner à l'ouvrage. Une ivresse plus douce que celle du vin me jette au fond de l'âme un trouble délicieux, et je ne puis dérober un moment à des plaisirs devenus tout nouveaux pour moi.

Je ne conçois pas quel séjour pourrait me déplaire avec la société que je trouve dans celui-ci. Mais savez-vous en quoi Clarens me plaît pour lui-même ? C'est que je m'y sens vraiment à la campagne, et que c'est presque la première fois que j'en ai pu dire autant. Les gens de ville ne savent point aimer la campagne ; ils ne savent pas même y être : à peine, quand ils y sont, savent-ils ce qu'on y fait. Ils en dédaignent les travaux, les plaisirs ; ils les ignorent : ils sont chez eux comme en pays étranger ; je ne m'étonne pas qu'ils s'y déplaisent. Il faut être villageois au village, ou n'y point aller ; car qu'y va-t-on faire ? Les habitants de Paris qui croient aller à la campagne n'y vont point : ils portent Paris avec eux. Les chanteurs, les beaux esprits, les auteurs, les parasites, sont le cortège qui les suit. Le jeu, la musique, la comédie y sont leur seule occupation[192]. Leur table est couverte comme à Paris ; ils y mangent aux mêmes heures ; on leur y sert les mêmes mets avec le même appareil ; ils n'y font que les mêmes choses : autant valait y rester ; car, quelque riche qu'on puisse être, et quelque soin qu'on ait pris, on sent toujours quelque privation, et l'on ne saurait apporter avec soi Paris tout entier. Ainsi cette variété qui leur est si chère, ils la fuient ; ils ne connaissent jamais qu'une manière de vivre, et s'en ennuient toujours.

Copyright Arvensa Editions

Le travail de la campagne est agréable à considérer, et n'a rien d'assez pénible en lui-même pour émouvoir à compassion. L'objet de l'utilité publique et privée le rend intéressant ; et puis, c'est la première vocation de l'homme : il rappelle à l'esprit une idée agréable, et au coeur tous les charmes de l'âge d'or. L'imagination ne reste point froide à l'aspect du labourage et des moissons. La simplicité de la vie pastorale et champêtre a toujours quelque chose qui touche. Qu'on regarde les prés couverts de gens qui fanent et chantent, et des troupeaux épars dans l'éloignement : insensiblement on se sent attendrir sans savoir pourquoi. Ainsi quelquefois encore la voix de la nature amollit nos coeurs farouches ; et, quoiqu'on l'entende avec un regret inutile, elle est si douce qu'on ne l'entend jamais sans plaisir.

J'avoue que la misère qui couvre les champs en certains pays où le publicain dévore les fruits de la terre, l'âpre avidité d'un fermier avare, l'inflexible rigueur d'un maître inhumain, ôtent beaucoup d'attrait à ces tableaux. Des chevaux étiques près d'expirer sous les coups, de malheureux paysans exténués de jeûnes, excédés de fatigue, et couverts de haillons, des hameaux de masures, offrent un triste spectacle à la vue : on a presque regret d'être homme quand on songe aux malheureux dont il faut manger le sang. Mais quel charme de voir de bons et sages régisseurs faire de la culture de leurs terres l'instrument de leurs bienfaits, leurs amusements, leurs plaisirs ; verser à pleines mains les dons de la Providence ; engraisser tout ce qui les entoure, hommes et bestiaux, des biens dont regorgent leurs granges, leurs caves, leurs greniers ; accumuler l'abondance et la joie autour d'eux, et faire du travail qui les enrichit une fête continuelle ! Comment se dérober à la douce illusion que ces objets font naître ? On oublie son siècle et ses contemporains ; on se transporte au temps des patriarches ; on veut mettre soi-même la main à l'oeuvre, partager les travaux rustiques et le bonheur qu'on y voit attaché. O temps de l'amour et de l'innocence, où les femmes étaient tendres et modestes, où les hommes étaient simples et vivaient contents ! O Rachel ! fille charmante et si constamment aimée, heureux celui qui, pour t'obtenir, ne regretta pas quatorze ans d'esclavage ! O douce élève de Noémi ! heureux le bon vieillard dont tu réchauffais les pieds et le coeur ! Non, jamais la beauté ne règne avec plus d'empire qu'au milieu des soins champêtres. C'est là que les grâces sont sur leur trône, que la simplicité les pare, que la gaieté les anime, et qu'il faut les adorer malgré soi. Pardon, milord, je reviens à nous.

Copyright Arvensa Editions

Depuis un mois les chaleurs de l'automne apprêtaient d'heureuses vendanges ; les premières gelées en ont amené l'ouverture[193] ; le pampre grillé, laissant la grappe à découvert, étale aux yeux les dons du père Lyée, et semble inviter les mortels à s'en emparer. Toutes les vignes chargées de ce fruit bienfaisant que le ciel offre aux infortunés pour leur faire oublier leur misère ; le bruit des tonneaux, des cuves, des légrefass[194] qu'on relie de toutes parts ; le chant des vendangeuses dont ces coteaux retentissent ; la marche continuelle de ceux qui portent la vendange au pressoir ; le rauque son des instruments rustiques qui les anime au travail ; l'aimable et touchant tableau d'une allégresse générale qui semble en ce moment étendu sur la face de la terre ; enfin le voile de brouillard que le soleil élève au matin comme une toile de théâtre pour découvrir à l'oeil un si charmant spectacle : tout conspire à lui donner un air de fête ; et cette fête n'en devient que plus belle à la réflexion, quand on songe qu'elle est la seule où les hommes aient su joindre l'agréable à l'utile.

M. de Wolmar, dont ici le meilleur terrain consiste en vignobles, a fait d'avance tous les préparatifs nécessaires. Les cuves, le pressoir, le cellier, les futailles, n'attendaient que la douce liqueur pour laquelle ils sont destinés. Madame de Wolmar s'est chargée de la récolte ; le choix des ouvriers, l'ordre et la distribution du travail la regardent. Mme d'Orbe préside aux festins de vendange et au salaire des ouvriers selon la police établie, dont les lois ne s'enfreignent jamais ici. Mon inspection à moi est de faire observer au pressoir les directions de Julie, dont la tête ne supporte pas la vapeur des cuves ; et Claire n'a pas manqué d'applaudir à cet emploi, comme étant tout à fait du ressort d'un buveur.

Les tâches ainsi partagées, le métier commun pour remplir les vides est celui de vendangeur. Tout le monde est sur pied de grand matin : on se rassemble pour aller à la vigne. Mme d'Orbe, qui n'est jamais assez occupée au gré de son activité, se charge, pour surcroît, de faire avertir et tancer les paresseux, et je puis me vanter qu'elle s'acquitte envers moi de ce soin avec une maligne vigilance. Quant au vieux baron, tandis que nous travaillons tous, il se promène avec un fusil, et vient de temps en temps m'ôter aux vendangeuses pour aller avec lui tirer des grives, à quoi l'on ne manque pas de dire que je l'ai secrètement engagé ; si bien que j'en perds peu à peu le nom de philosophe pour gagner celui de fainéant, qui dans le fond n'en diffère pas de beaucoup.

Copyright Arvensa Editions

Vous voyez par ce que je viens de vous marquer du baron, que notre réconciliation est sincère, et que Wolmar a lieu d'être content de sa seconde épreuve[195]. Moi, de la haine pour le père de mon amie ! Non, quand j'aurais été son fils, je ne l'aurais pas plus parfaitement honoré. En vérité, je ne connais point d'homme plus droit, plus franc, plus généreux, plus respectable à tous égards que ce bon gentilhomme. Mais la bizarrerie de ses préjugés est étrange. Depuis qu'il est sûr que je ne saurais lui appartenir, il n'y a sorte d'honneur qu'il ne me fasse ; et pourvu que je ne sois pas son gendre, il se mettrait volontiers au-dessous de moi. La seule chose que je ne puis lui pardonner, c'est quand nous sommes seuls de railler quelquefois le prétendu philosophe sur ses anciennes leçons. Ces plaisanteries me sont amères, et je les reçois toujours fort mal ; mais il rit de ma colère et dit : « Allons tirer des grives, c'est assez pousser d'arguments. » Puis il crie en passant : « Claire, Claire, un bon souper à ton maître, car je vais lui faire gagner de l'appétit. » En effet, à son âge il court les vignes avec son fusil tout aussi vigoureusement que moi, et tire incomparablement mieux. Ce qui me venge un peu de ses railleries, c'est que devant sa fille il n'ose plus souffler ; et la petite écolière n'en impose guère moins à son père même qu'à son précepteur. Je reviens à nos vendanges.

Depuis huit jours que cet agréable travail nous occupe, on est à peine à la moitié de l'ouvrage. Outre les vins destinés pour la vente et pour les provisions ordinaires, lesquels n'ont d'autre façon que d'être recueillis avec soin, la bienfaisante fée en prépare d'autres plus fins pour nos buveurs ; et j'aide aux opérations magiques dont je vous ai parlé, pour tirer d'un même vignoble des vins de tous les pays. Pour l'un, elle fait tordre la grappe quand elle est mûre et laisse flétrir au soleil sur la souche ; pour l'autre, elle fait égrapper le raisin et trier les grains avant de les jeter dans la cuve ; pour un autre, elle fait cueillir avant le lever du soleil du raisin rouge, et le porter doucement sur le pressoir couvert encore de sa fleur et de sa rosée pour en exprimer du vin blanc. Elle prépare un vin de liqueur en mêlant dans les tonneaux du moût réduit en sirop sur le feu, un vin sec, en l'empêchant de cuver, un vin d'absinthe pour l'estomac[196], un vin muscat avec des simples. Tous ces vins différents ont leur apprêt particulier ; toutes ces préparations sont saines et naturelles ; c'est ainsi qu'une économe industrie supplée à la diversité des terrains, et rassemble vingt

Copyright Arvensa Editions

climats en un seul.

Vous ne sauriez concevoir avec quel zèle, avec quelle gaieté tout cela se fait. On chante, on rit toute la journée, et le travail n'en va que mieux. Tout vit dans la plus grande familiarité ; tout le monde est égal, et personne ne s'oublie. Les dames sont sans airs, les paysannes sont décentes, les hommes badins et non grossiers. C'est à qui trouvera les meilleures chansons, à qui fera les meilleurs contes, à qui dira les meilleurs traits. L'union même engendre les folâtres querelles ; et l'on ne s'agace mutuellement que pour montrer combien on est sûr les uns des autres. On ne revient point ensuite faire chez soi les messieurs ; on passe aux vignes toute la journée : Julie y a fait une loge où l'on va se chauffer quand on a froid, et dans laquelle on se réfugie en cas de pluie. On dîne avec les paysans et à leur heure, aussi bien qu'on travaille avec eux. On mange avec appétit leur soupe un peu grossière, mais bonne, saine, et chargée d'excellents légumes. On ne ricane point orgueilleusement de leur air gauche et de leurs compliments rustauds ; pour les mettre à leur aise, on s'y prête sans affectation. Ces complaisances ne leur échappent pas, ils y sont sensibles ; et voyant qu'on veut bien sortir pour eux de sa place, ils s'en tiennent d'autant plus volontiers dans la leur. À dîner, on amène les enfants et ils passent le reste de la journée à la vigne. Avec quelle joie ces bons villageois les voient arriver ! O bienheureux enfants ! disent-ils en les pressant dans leurs bras robustes, que le bon Dieu prolonge vos jours aux dépens des nôtres ! Ressemblez à vos père et mères, et soyez comme eux la bénédiction du pays ! Souvent en songeant que la plupart de ces hommes ont porté les armes, et savent manier l'épée et le mousquet aussi bien que la serpette et la houe, en voyant Julie au milieu d'eux si charmante et si respectée recevoir, elle et ses enfants, leurs touchantes acclamations, je me rappelle l'illustre et vertueuse Agrippine montrant son fils aux troupes de Germanicus. Julie ! femme incomparable ! vous exercez dans la simplicité de la vie privée le despotique empire de la sagesse et des bienfaits : vous êtes pour tout le pays un dépôt cher et sacré que chacun voudrait défendre et conserver au prix de son sang ; et vous vivez plus sûrement, plus honorablement au milieu d'un peuple entier qui vous aime, que les rois entourés de tous leurs soldats.

Le soir, on revient gaiement tous ensemble. On nourrit et loge les ouvriers tout le temps de la vendange ; et même le dimanche, après le prêche du soir, on se rassemble avec eux et l'on danse jusqu'au souper. Les

Copyright Arvensa Editions

autres jours on ne se sépare point non plus en rentrant au logis, hors le baron qui ne soupe jamais et se couche de fort bonne heure, et Julie qui monte avec ses enfants chez lui jusqu'à ce qu'il s'aille coucher. À cela près, depuis le moment qu'on prend le métier de vendangeur jusqu'à celui qu'on le quitte, on ne mêle plus la vie citadine à la vie rustique. Ces saturnales sont bien plus agréables et plus sages que celles des Romains. Le renversement qu'ils affectaient était trop vain pour instruire le maître ni l'esclave ; mais la douce égalité qui règne ici rétablit l'ordre de la nature, forme une instruction pour les uns, une consolation pour les autres, et un lien d'amitié pour tous[197].

Le lieu d'assemblée est une salle à l'antique avec une grande cheminée où l'on fait bon feu. La pièce est éclairée de trois lampes, auxquelles M. de Wolmar a seulement fait ajouter des capuchons de fer-blanc pour intercepter la fumée et réfléchir la lumière. Pour prévenir l'envie et les regrets, on tâche de ne rien étaler aux yeux de ces bonnes gens qu'ils ne puissent retrouver chez eux, de ne leur montrer d'autre opulence que le choix du bon dans les choses communes, et un peu plus de largesse dans la distribution. Le souper est servi sur deux longues tables. Le luxe et l'appareil des festins n'y sont pas, mais l'abondance et la joie y sont. Tout le monde se met à table, maîtres, journaliers, domestiques ; chacun se lève indifféremment pour servir, sans exclusion, sans préférence, et le service se fait toujours avec grâce et avec plaisir. On boit à discrétion ; la liberté n'a point d'autres bornes que l'honnêteté. La présence de maîtres si respectés contient tout le monde, et n'empêche pas qu'on ne soit à son aise et gai. Que s'il arrive à quelqu'un de s'oublier, on ne trouble point la fête par des réprimandes ; mais il est congédié sans rémission dès le lendemain.

Je me prévaux aussi des plaisirs du pays et de la saison. Je reprends la liberté de vivre à la valaisane, et de boire assez souvent du vin pur ; mais je n'en bois point qui n'ait été versé de la main d'une des deux cousines. Elles se chargent de mesurer ma soif à mes forces, et de ménager ma raison. Qui sait mieux qu'elles comment il la faut gouverner, et l'art de me l'ôter et de me la rendre ? Si le travail de la journée, la durée et la gaieté du repas, donnent plus de force au vin versé de ces mains chéries, je laisse exhaler mes transports sans contrainte ; ils n'ont plus rien que je doive taire, rien que gêne la présence du sage Wolmar. Je ne crains point que son oeil éclairé lise au fond de mon coeur, et quand un tendre souvenir y veut

Copyright Arvensa Editions

renaître, un regard de Claire lui donne le change, un regard de Julie m'en fait rougir.

Après le souper on veille encore une heure ou deux en teillant du chanvre ; chacun dit sa chanson tour à tour. Quelquefois les vendangeuses chantent en choeur toutes ensemble, ou bien alternativement à voix seule et en refrain. La plupart de ces chansons sont de vieilles romances dont les airs ne sont pas piquants ; mais ils ont je ne sais quoi d'antique et de doux qui touche à la longue. Les paroles sont simples, naïves, souvent tristes ; elles plaisent pourtant. Nous ne pouvons nous empêcher, Claire de sourire, Julie de rougir, moi de soupirer, quand nous retrouvons dans ces chansons des tours et des expressions dont nous nous sommes servis autrefois. Alors, en jetant les yeux sur elles et me rappelant les temps éloignés, un tressaillement me prend, un poids insupportable me tombe tout à coup sur le coeur, et me laisse une impression funeste qui ne s'efface qu'avec peine. Cependant je trouve à ces veillées une sorte de charme que je ne puis vous expliquer, et qui m'est pourtant fort sensible. Cette réunion des différents états, la simplicité de cette occupation, l'idée de délassement, d'accord, de tranquillité, le sentiment de paix qu'elle porte à l'âme, a quelque chose d'attendrissant qui dispose à trouver ces chansons plus intéressantes. Ce concert des voix de femmes n'est pas non plus sans douceur. Pour moi, je suis convaincu que de toutes les harmonies il n'y en a point d'aussi agréable que le chant à l'unisson, et que, s'il nous faut des accords, c'est parce que nous avons le goût dépravé. En effet, toute l'harmonie ne se trouve-t-elle pas dans un son quelconque ? Et qu'y pouvons-nous ajouter, sans altérer les proportions que la nature a établies dans la force relative des sons harmonieux ? En doublant les uns et non pas les autres, en ne les renforçant pas en même rapport, n'ôtons-nous pas à l'instant ces proportions ? La nature a tout fait le mieux qu'il était possible ; mais nous voulons faire mieux encore, et nous gâtons tout.

Il y a une grande émulation pour ce travail du soir aussi bien que pour celui de la journée ; et la filouterie que j'y voulais employer m'attira hier un petit affront. Comme je ne suis pas des plus adroits à teiller, et que j'ai souvent des distractions, ennuyé d'être toujours noté pour avoir fait le moins d'ouvrage, je tirais doucement avec le pied des chenevottes de mes voisins pour grossir mon tas ; mais cette impitoyable Mme d'Orbe, s'en étant aperçue, fit signe à Julie, qui, m'ayant pris sur le fait, me tança sévèrement. « Monsieur le fripon, me dit-elle tout haut, point d'injustice,

Copyright Arvensa Editions

même en plaisantant ; c'est ainsi qu'on s'accoutume à devenir méchant tout de bon, et qui pis est, à plaisanter encore[198]. »

Voilà comment se passe la soirée. Quand l'heure de la retraite approche, Madame de Wolmar dit : « Allons tirer le feu d'artifice. » À l'instant chacun prend son paquet de chenevottes, signe honorable de son travail ; on les porte en triomphe au milieu de la cour, on les rassemble en tas, on en fait un trophée ; on y met le feu ; mais n'a pas cet honneur qui veut ; Julie l'adjuge en présentant le flambeau à celui ou celle qui a fait ce soir-là le plus d'ouvrage ; fût-ce elle-même, elle se l'attribue sans façon. L'auguste cérémonie est accompagnée d'acclamations et de battements de mains. Les chenevottes font un feu clair et brillant qui s'élève jusqu'aux nues, un vrai feu de joie, autour duquel on saute, on rit. Ensuite on offre à boire à toute l'assemblée : chacun boit à la santé du vainqueur, et va se coucher content d'une journée passée dans le travail, la gaieté, l'innocence, et qu'on ne serait pas fâché de recommencer le lendemain, le surlendemain, et toute sa vie.

Copyright Arvensa Editions

Lettre VIII – De Saint-Preux à M. de Wolmar

Jouissez, cher Wolmar, du fruit de vos soins. Recevez les hommages d'un coeur épuré, qu'avec tant de peine vous avez rendu digne de vous être offert. Jamais homme n'entreprit ce que vous avez entrepris ; jamais homme ne tenta ce que vous avez exécuté ; jamais âme reconnaissante et sensible ne sentit ce que vous m'avez inspiré. La mienne avait perdu son ressort, sa vigueur, son être ; vous m'avez tout rendu. J'étais mort aux vertus ainsi qu'au bonheur ; je vous dois cette vie morale à laquelle je me sens renaître. O mon bienfaiteur ! ô mon père ! en me donnant à vous tout entier, je ne puis vous offrir, comme à Dieu même, que les dons que je tiens de vous.

Faut-il vous avouer ma faiblesse et mes craintes ? Jusqu'à présent je me suis toujours défié de moi. Il n'y a pas huit jours que j'ai rougi de mon coeur et cru toutes vos bontés perdues. Ce moment fut cruel et décourageant pour la vertu : grâce au ciel, grâce à vous, il est passé pour ne plus revenir. Je ne me crois plus guéri seulement parce que vous me le dites, mais parce que je le sens. Je n'ai plus besoin que vous me répondiez de moi ; vous m'avez mis en état d'en répondre moi-même. Il m'a fallu séparer de vous et d'elle pour savoir ce que je pouvais être sans votre appui. C'est loin des lieux qu'elle habite que j'apprends à ne plus craindre d'en approcher.

J'écris à madame d'Orbe, le détail de notre voyage. Je ne vous le répéterai point ici. Je veux bien que vous connaissiez toutes mes faiblesses, mais je n'ai pas la force de vous les dire. Cher Wolmar, c'est ma dernière faute : je me sens déjà si loin que je n'y songe point sans fierté ; mais l'instant en est si près encore que je ne puis l'avouer sans peine. Vous qui

Copyright Arvensa Editions

sûtes pardonner mes égarements, comment ne pardonneriez-vous pas la honte qu'a produit leur repentir ?

Rien ne manque plus à mon bonheur ; milord m'a tout dit. Cher ami, je serai donc à vous ? J'élèverai donc vos enfants ? L'aîné des trois élèvera les deux autres ? Avec quelle ardeur je l'ai désiré ! Combien l'espoir d'être trouvé digne d'un si cher emploi redoublait mes soins pour répondre aux vôtres ! Combien de fois j'osai montrer là-dessus mon empressement à Julie ! Qu'avec plaisir j'interprétais souvent en ma faveur vos discours et les siens ! Mais quoiqu'elle fût sensible à mon zèle et qu'elle en parût approuver l'objet, je ne la vis point entrer assez précisément dans mes vues pour oser en parler plus ouvertement. Je sentis qu'il fallait mériter cet honneur et ne pas le demander. J'attendais de vous et d'elle ce gage de votre confiance et de votre estime. Je n'ai point été trompé dans mon espoir : mes amis, croyez-moi, vous ne serez point trompés dans le vôtre.

Vous savez qu'à la suite de nos conversations sur l'éducation de vos enfants j'avais jeté sur le papier quelques idées qu'elles m'avaient fournies et que vous approuvâtes. Depuis mon départ, il m'est venu de nouvelles réflexions sur le même sujet, et j'ai réduit le tout en une espèce de système que je vous communiquerai quand je l'aurai mieux digéré, afin que vous l'examiniez à votre tour. Ce n'est qu'après notre arrivée à Rome, que j'espère pouvoir le mettre en état de vous être montré. Ce système commence où finit celui de Julie, ou plutôt il n'en est que la suite et le développement ; car tout consiste à ne pas gâter l'homme de la nature en l'appropriant à la société.

J'ai recouvré ma raison par vos soins : redevenu libre et sain de coeur, je me sens aimé de tout ce qui m'est cher, l'avenir le plus charmant se présente à moi : ma situation devrait être délicieuse ; mais il est dit que je n'aurai jamais l'âme en paix. En approchant du terme de notre voyage, j'y vois l'époque du sort de mon illustre ami ; c'est moi qui dois pour ainsi dire en décider. Saurai-je faire au moins une fois pour lui ce qu'il a fait si souvent pour moi ? Saurai-je remplir dignement le plus grand, le plus important devoir de ma vie ? Cher Wolmar, j'emporte au fond de mon coeur toutes vos leçons, mais, pour savoir les rendre utiles, que ne puis-je de même emporter votre sagesse ! Ah ! si je puis voir un jour Édouard heureux ; si, selon son projet et le vôtre, nous nous rassemblons tous pour ne nous plus séparer, quel voeu me restera-t-il à faire ? Un seul, dont l'accomplissement ne dépend ni de vous, ni de moi, ni de personne au

Copyright Arvensa Editions

monde, mais de celui qui doit un prix aux vertus de votre épouse et compte en secret vos bienfaits.

Copyright Arvensa Editions

Lettre IX – De Saint-Preux à Madame d'Orbe

Où êtes-vous, charmante cousine ? Où êtes-vous, aimable confidente de ce faible coeur que vous partagez à tant de titres, et que vous avez consolé tant de fois ? Venez, qu'il verse aujourd'hui dans le vôtre l'aveu de sa dernière erreur. N'est-ce pas à vous qu'il appartient toujours de le purifier, et sait-il se reprocher encore les torts qu'il vous a confessés ? Non, je ne suis plus le même, et ce changement vous est dû : c'est un nouveau coeur que vous m'avez fait, et qui vous offre ses prémices ; mais je ne me croirai délivré de celui que je quitte qu'après l'avoir déposé dans vos mains. O vous qui l'avez vu naître, recevez ses derniers soupirs.

L'eussiez-vous jamais pensé ? le moment de ma vie où je fus le plus content de moi-même fut celui où je me séparai de vous. Revenu de mes longs égarements, je fixais à cet instant la tardive époque de mon retour à mes devoirs. Je commençais à payer enfin les immenses dettes de l'amitié, en m'arrachant d'un séjour si chéri pour suivre un bienfaiteur, un sage, qui, feignant d'avoir besoin de mes soins, mettait le succès des siens à l'épreuve. Plus ce départ m'était douloureux, plus je m'honorai d'un pareil sacrifice. Après avoir perdu la moitié de ma vie à nourrir une passion malheureuse, je consacrais l'autre à la justifier, à rendre par mes vertus un plus digne hommage à celle qui reçut si longtemps tous ceux de mon coeur. Je marquais hautement le premier de mes jours où je ne faisais rougir de moi ni vous, ni elle, ni rien de tout ce qui m'était cher.

Milord Édouard avait craint l'attendrissement des adieux, et nous voulions partir sans être aperçus ; mais, tandis que tout dormait encore, nous ne pûmes tromper votre vigilante amitié. En apercevant votre porte entrouverte et votre femme de chambre au guet, en vous voyant venir au-

Copyright Arvensa Editions

devant de nous, en entrant et trouvant une table à thé préparée, le rapport des circonstances me fit songer à d'autres temps ; et, comparant ce départ à celui dont il me rappelait l'idée, je me sentis si différent de ce que j'étais alors, que, me félicitant d'avoir Édouard pour témoin de ces différences, j'espérai bien lui faire oublier à Milan l'indigne scène de Besançon. Jamais je ne m'étais senti tant de courage : je me faisais une gloire de vous le montrer ; je me parais auprès de vous de cette fermeté que vous ne m'aviez jamais vue, et je me glorifiais en vous quittant de paraître un moment à vos yeux tel que j'allais être. Cette idée ajoutait à mon courage ; je me fortifiais de votre estime ; et peut-être vous eussé-je dit adieu d'un oeil sec, si vos larmes coulant sur ma joue n'eussent forcé les miennes de s'y confondre.

Je partis le coeur plein de tous mes devoirs, pénétré surtout de ceux que votre amitié m'impose, et bien résolu d'employer le reste de ma vie à la mériter. Édouard, passant en revue toutes mes fautes, me remit devant les yeux un tableau qui n'était pas flatté ; et je connus par sa juste rigueur à blâmer tant de faiblesses, qu'il craignait peu de les imiter. Cependant il feignait d'avoir cette crainte ; il me parlait avec inquiétude de son voyage de Rome et des indignes attachements qui l'y rappelaient malgré lui ; mais je jugeai facilement qu'il augmentait ses propres dangers pour m'en occuper davantage, et m'éloigner d'autant plus de ceux auxquels j'étais exposé.

Comme nous approchions de Villeneuve, un laquais qui montait un mauvais cheval se laissa tomber, et se fit une légère contusion à la tête. Son maître le fit saigner, et voulut coucher là cette nuit. Ayant dîné de bonne heure, nous prîmes des chevaux pour aller à Bex voir la saline ; et milord ayant des raisons particulières qui lui rendaient cet examen intéressant, je pris les mesures et le dessin du bâtiment de graduation ; nous ne rentrâmes à Villeneuve qu'à la nuit. Après le souper, nous causâmes en buvant du punch, et veillâmes assez tard. Ce fut alors qu'il m'apprit quels soins m'étaient confiés et ce qui avait été fait pour rendre cet arrangement praticable. Vous pouvez juger de l'effet que fit sur moi cette nouvelle ; une telle conversation n'amenait pas le sommeil. Il fallut pourtant enfin se coucher.

En entrant dans la chambre qui m'était destinée, je la reconnus pour la même que j'avais occupée autrefois en allant à Sion. À cet aspect je sentis une impression que j'aurais peine à vous rendre. J'en fus si vivement

Copyright Arvensa Editions

frappé, que je crus redevenir à l'instant tout ce que j'étais alors ; dix années s'effacèrent de ma vie, et tous mes malheurs furent oubliés. Hélas ! cette erreur fut courte, et le second instant me rendit plus accablant le poids de toutes mes anciennes peines. Quelles tristes réflexions succédèrent à ce premier enchantement ! Quelles comparaisons douloureuses s'offrirent à mon esprit ! Charmes de la première jeunesse, délices des premières amours, pourquoi vous retracer encore à ce coeur accablé d'ennuis et surchargé de lui-même ! O temps, temps heureux, tu n'es plus ! J'aimais, j'étais aimé. Je me livrais dans la paix de l'innocence aux transports d'un amour partagé. Je savourais à longs traits le délicieux sentiment qui me faisait vivre. La douce vapeur de l'espérance enivrait mon coeur ; une extase, un ravissement, un délire, absorbait toutes mes facultés. Ah ! sur les rochers de Meillerie, au milieu de l'hiver et des glaces, d'affreux abîmes devant les yeux, quel être au monde jouissait d'un sort comparable au mien ?... Et je pleurais ! et je me trouvais à plaindre et la tristesse osait approcher de moi !... Que serai-je donc aujourd'hui que j'ai tout possédé, tout perdu ?... J'ai bien mérité ma misère, puisque j'ai si peu senti mon bonheur... Je pleurais alors... Tu pleurais... Infortuné, tu ne pleures plus... Tu n'as pas même le droit de pleurer... Que n'est-elle pas morte ! osai-je m'écrier dans un transport de rage ; oui, je serais moins malheureux ; j'oserais me livrer à mes douleurs ; j'embrasserais sans remords sa froide tombe ; mes regrets seraient dignes d'elle ; je dirais : « Elle entend mes cris, elle voit mes pleurs, mes gémissements la touchent, elle approuve et reçoit mon pur hommage... » J'aurais au moins l'espoir de la rejoindre... Mais elle vit, elle est heureuse... Elle vit, et sa vie est ma mort, et son bonheur est mon supplice ; et le ciel, après me l'avoir arrachée, m'ôte jusqu'à la douceur de la regretter !... Elle vit, mais non pas pour moi ; elle vit pour mon désespoir. Je suis cent fois plus loin d'elle que si elle n'était plus.

Je me couchai dans ces tristes idées. Elles me suivirent durant mon sommeil, et le remplirent d'images funèbres. Les amères douleurs, les regrets, la mort, se peignirent dans mes songes, et tous les maux que j'avais soufferts reprenaient à mes yeux cent formes nouvelles pour me tourmenter une seconde fois. Un rêve surtout, le plus cruel de tous, s'obstinait à me poursuivre ; et de fantôme en fantôme toutes leurs apparitions confuses finissaient toujours par celui-là.

Je crus voir la digne mère de votre amie dans son lit expirante, et sa fille

Copyright Arvensa Editions

à genoux devant elle, fondant en larmes, baisant ses mains et recueillant ses derniers soupirs. Je revis cette scène que vous m'avez autrefois dépeinte et qui ne sortira jamais de mon souvenir. « O ma mère, disait Julie d'un ton à me navrer l'âme, celle qui vous doit le jour vous l'ôte ! Ah ! reprenez votre bienfait ! sans vous il n'est pour moi qu'un don funeste. — Mon enfant, répondit sa tendre mère... il faut remplir son sort... Dieu est juste... tu seras mère à ton tour... » Elle ne put achever. Je voulus lever les yeux sur elle, je ne la vis plus. Je vis Julie à sa place ; je la vis, je la reconnus, quoique son visage fût couvert d'un voile. Je fais un cri, je m'élance pour écarter le voile, je ne pus l'atteindre ; j'étendais les bras, je me tourmentais et ne touchais rien. « Ami, calme-toi, me dit-elle d'une voix faible : le voile redoutable me couvre ; nulle main ne peut l'écarter. » À ce mot je m'agite et fais un nouvel effort : cet effort me réveille ; je me trouve dans mon lit, accablé de fatigue et trempé de sueur et de larmes.

Bientôt ma frayeur se dissipe, l'épuisement me rendort ; le même songe me rend les mêmes agitations ; je m'éveille, et me rendors une troisième fois. Toujours ce spectacle lugubre, toujours ce même appareil de mort, toujours ce voile impénétrable échappe à mes mains, et dérobe à mes yeux l'objet expirant qu'il couvre.

À ce dernier réveil ma terreur fut si forte que je ne la pus vaincre étant éveillé. Je me jette à bas de mon lit sans savoir ce que je faisais. Je me mets à errer par la chambre, effrayé comme un enfant des ombres de la nuit, croyant me voir environné de fantômes, et l'oreille encore frappée de cette voix plaintive dont je n'entendis jamais le son sans émotion. Le crépuscule, en commençant d'éclairer les objets, ne fit que les transformer au gré de mon imagination troublée. Mon effroi redouble et m'ôte le jugement ; après avoir trouvé ma porte avec peine, je m'enfuis de ma chambre, j'entre brusquement dans celle d'Édouard : j'ouvre son rideau, et me laisse tomber sur son lit en m'écriant hors d'haleine : « C'en est fait, je ne la verrai plus ! » Il s'éveille en sursaut, il saute à ses armes, se croyant surpris par un voleur. À l'instant il me reconnaît ; je me reconnais moi-même, et pour la seconde fois de ma vie je me vois devant lui dans la confusion que vous pouvez concevoir.

Il me fit asseoir, me remettre, et parler. Sitôt qu'il sut de quoi il s'agissait, il voulut tourner la chose en plaisanterie ; mais voyant que j'étais vivement frappé, et que cette impression ne serait pas facile à détruire, il changea de ton. « Vous ne méritez ni mon amitié ni mon estime, me dit-il

Copyright Arvensa Editions

assez durement : si j'avais pris pour mon laquais le quart des soins que j'ai pris pour vous, j'en aurais fait un homme ; mais vous n'êtes rien. — Ah ! lui dis-je, il est trop vrai. Tout ce que j'avais de bon me venait d'elle : je ne la reverrai jamais ; je ne suis plus rien. » Il sourit, et m'embrassa. « Tranquillisez-vous aujourd'hui, me dit-il, demain vous serez raisonnable ; je me charge de l'événement. » Après cela, changeant de conversation, il me proposa de partir. J'y consentis. On fit mettre les chevaux ; nous nous habillâmes. En entrant dans la chaise, milord dit un mot à l'oreille du postillon, et nous partîmes.

Nous marchions sans rien dire. J'étais si occupé de mon funeste rêve, que je n'entendais et ne voyais rien ; je ne fis pas même attention que le lac, qui la veille était à ma droite, était maintenant à ma gauche. Il n'y eut qu'un bruit de pavé qui me tira de ma léthargie, et me fit apercevoir avec un étonnement facile à comprendre que nous rentrions dans Clarens. À trois cents pas de la grille milord fit arrêter ; et me tirant à l'écart : « Vous voyez, me dit-il, mon projet ; il n'a pas besoin d'explication. Allez, visionnaire, ajouta-t-il en me serrant la main, allez la revoir. Heureux de ne montrer vos folies qu'à des gens qui vous aiment ! Hâtez-vous ; je vous attends ; mais surtout ne revenez qu'après avoir déchiré ce fatal voile tissu dans votre cerveau. »

Qu'aurais-je dit ? Je partis sans répondre. Je marchais d'un pas précipité que la réflexion ralentit en approchant de la maison. Quel personnage allais-je faire ? Comment oser me montrer ? De quel prétexte couvrir ce retour imprévu ? Avec quel front irais-je alléguer mes ridicules terreurs, et supporter le regard méprisant du généreux Wolmar ? Plus j'approchais, plus ma frayeur me paraissait puérile, et mon extravagance me faisait pitié. Cependant un noir pressentiment m'agitait encore et je ne me sentais point rassuré. J'avançais toujours, quoique lentement, et j'étais déjà près de la cour quand j'entendis ouvrir et refermer la porte de l'Élysée. N'en voyant sortir personne, je fis le tour en dehors et j'allai par le rivage côtoyer la volière autant qu'il me fut possible. Je ne tardai pas de juger qu'on en approchait. Alors, prêtant l'oreille, je vous entendis parler toutes deux ; et, sans qu'il me fût possible de distinguer un seul mot, je trouvai dans le son de votre voix je ne sais quoi de languissant et de tendre qui me donna de l'émotion, et dans la sienne un accent affectueux et doux à son ordinaire, mais paisible et serein, qui me remit à l'instant et qui fit le vrai réveil de mon rêve.

Copyright Arvensa Editions

Sur-le-champ je me sentis tellement changé que je me moquai de moi-même et de mes vaines alarmes. En songeant que je n'avais qu'une haie et quelques buissons à franchir pour voir pleine de vie et de santé celle que j'avais cru ne revoir jamais, j'abjurai pour toujours mes craintes, mon effroi, mes chimères, et je me déterminai sans peine à repartir, même sans la voir. Claire, je vous le jure, non seulement je ne la vis point, mais je m'en retournai fier de ne l'avoir point vue, de n'avoir pas été faible et crédule jusqu'au bout, et d'avoir au moins rendu cet honneur à l'ami d'Édouard de le mettre au-dessus d'un songe.

Voilà, chère cousine, ce que j'avais à vous dire, et le dernier aveu qui me restait à vous faire. Le détail du reste de notre voyage n'a plus rien d'intéressant ; il me suffit de vous protester que depuis lors non seulement milord est content de moi, mais que je le suis encore plus moi-même, qui sens mon entière guérison bien mieux qu'il ne la peut voir. De peur de lui laisser une défiance inutile, je lui ai caché que je ne vous avais point vues. Quand il me demanda si le voile était levé ; je l'affirmai sans balancer, et nous n'en avons plus parlé. Oui, cousine, il est levé pour jamais, ce voile dont ma raison fut longtemps offusquée. Tous mes transports inquiets sont éteints. Je vois tous mes devoirs, et je les aime. Vous m'êtes toutes deux plus chères que jamais ; mais mon coeur ne distingue plus l'une de l'autre, et ne sépare point les inséparables.

Nous arrivâmes avant-hier à Milan. Nous en repartons après-demain. Dans huit jours nous comptons être à Rome, et j'espère y trouver de vos nouvelles en arrivant. Qu'il me tarde de voir ces deux étonnantes personnes qui troublent depuis si longtemps le repos du plus grand des hommes ! O Julie ! ô Claire ! il faudrait votre égale pour mériter de le rendre heureux.

Copyright Arvensa Editions

Lettre X – De Madame d'Orbe à Saint-Preux

Nous attendions tous de vos nouvelles avec impatience, et je n'ai pas besoin de vous dire combien vos lettres ont fait de plaisir à la petite communauté ; mais ce que vous ne devinerez pas de même, c'est que de toute la maison je suis peut-être celle qu'elles ont le moins réjouie. Ils ont tous appris que vous aviez heureusement passé les Alpes ; moi, j'ai songé que vous étiez au-delà.

À l'égard du détail que vous m'avez fait, nous n'en avons rien dit au baron, et j'en ai passé à tout le monde quelques soliloques fort inutiles. M. de Wolmar a eu l'honnêteté de ne faire que se moquer de vous ; mais Julie n'a pu se rappeler les derniers moments de sa mère sans de nouveaux regrets et de nouvelles larmes. Elle n'a remarqué de votre rêve que ce qui ranimait ses douleurs.

Quant à moi, je vous dirai, mon cher maître, que je ne suis plus surprise de vous voir en continuelle admiration de vous-même, toujours achevant quelque folie et toujours commençant d'être sage ; car il y a longtemps que vous passez votre vie à vous reprocher le jour de la veille et à vous applaudir pour le lendemain.

Je vous avoue aussi que ce grand effort de courage, qui, si près de nous, vous a fait retourner comme vous étiez venu, ne me paraît pas aussi merveilleux qu'à vous. Je le trouve plus vain que sensé, et je crois qu'à tout prendre j'aimerais autant moins de force avec un peu plus de raison. Sur cette manière de vous en aller, pourrait-on vous demander ce que vous êtes venu faire ? Vous avez eu honte de vous montrer, comme si la douceur de voir ses amis n'effaçait pas cent fois le petit chagrin de leur raillerie ! N'étiez-vous pas trop heureux de venir nous offrir votre air effaré pour

Copyright Arvensa Editions

nous faire rire ? Eh bien donc ! je ne me suis pas moquée de vous alors ; mais je m'en moque tant plus aujourd'hui, quoique, n'ayant pas le plaisir de vous mettre en colère, je ne puisse pas rire de si bon coeur.

Malheureusement il y a pis encore : c'est que j'ai gagné toutes vos terreurs sans me rassurer comme vous. Ce rêve a quelque chose d'effrayant qui m'inquiète et m'attriste malgré que j'en aie. En lisant votre lettre je blâmais vos agitations ; en la finissant j'ai blâmé votre sécurité. L'on ne saurait voir à la fois pourquoi vous étiez si ému, et pourquoi vous êtes devenu si tranquille. Par quelle bizarrerie avez-vous gardé les plus tristes pressentiments, jusqu'au moment où vous avez pu les détruire et ne l'avez pas voulu ? Un pas, un geste, un mot, tout était fini. Vous vous étiez alarmé sans raison, vous vous êtes rassuré de même ; mais vous m'avez transmis la frayeur que vous n'avez plus, et il se trouve qu'ayant eu de la force une seule fois en votre vie, vous l'avez eue à mes dépens. Depuis votre fatale lettre un serrement de coeur ne m'a pas quittée ; je n'approche point de Julie sans trembler de la perdre ; à chaque instant je crois voir sur son visage la pâleur de la mort ; et ce matin, la pressant dans mes bras, je me suis sentie en pleurs sans savoir pourquoi. Ce voile ! ce voile !... Il a je ne sais quoi de sinistre qui me trouble chaque fois que j'y pense. Non, je ne puis vous pardonner d'avoir pu l'écarter sans l'avoir fait, et j'ai bien peur de n'avoir plus désormais un moment de contentement que je ne vous revoie auprès d'elle. Convenez aussi qu'après avoir si longtemps parlé de philosophie, vous vous êtes montré philosophe à la fin bien mal à propos. Ah ! rêvez, et voyez vos amis ; cela vaut mieux que de les fuir et d'être un sage.

Il paraît, par la lettre de milord à M. de Wolmar, qu'il songe sérieusement à venir s'établir avec nous. Sitôt qu'il aura pris son parti là-bas et que son coeur sera décidé, revenez tous deux heureux et fixés ; c'est le voeu de la petite communauté, et surtout celui de votre amie,

Claire d'Orbe.

P. S. — Au reste, s'il est vrai que vous n'avez rien entendu de notre conversation dans l'Élysée, c'est peut-être tant mieux pour vous ; car vous me savez assez alerte pour voir les gens sans qu'ils m'aperçoivent, et assez maligne pour persifler les écouteurs.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Cinquième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XI – De M. de Wolmar à Saint-Preux

J'écris à milord Édouard, et je lui parle de vous si au long qu'il ne me reste en vous écrivant à vous-même qu'à vous renvoyer à sa lettre. La vôtre exigerait peut-être de ma part un retour d'honnêtetés ; mais vous appeler dans ma famille, vous traiter en frère, en ami, faire votre soeur de celle qui fut votre amante, vous remettre l'autorité paternelle sur mes enfants, vous confier mes droits après avoir usurpé les vôtres ; voilà les compliments dont je vous ai cru digne. De votre part, si vous justifiez ma conduite et mes soins, vous m'aurez assez loué. J'ai tâché de vous honorer par mon estime ; honorez-moi par vos vertus. Tout autre éloge doit être banni d'entre nous.

Loin d'être surpris de vous voir frappé d'un songe, je ne vois pas trop pourquoi vous vous reprochez de l'avoir été. Il me semble que pour un homme à systèmes ce n'est pas une si grande affaire qu'un rêve de plus.

Mais ce que je vous reprocherais volontiers, c'est moins l'effet de votre songe que son espèce, et cela par une raison fort différente de celle que vous pourriez penser Un tyran fit autrefois mourir un homme qui, dans un songe, avait cru le poignarder[199]. Rappelez-vous la raison qu'il donna de ce meurtre, et faites-vous-en l'application. Quoi ! vous allez décider du sort de votre ami, et vous songez à vos anciennes amours ! Sans les conversations du soir précédent, je ne vous pardonnerais jamais ce rêve-là. Pensez le jour à ce que vous allez faire à Rome, vous songerez moins la nuit à ce qui s'est fait à Vevai.

La Fanchon est malade ; cela tient ma femme occupée et lui ôte le temps de vous écrire. Il y a ici quelqu'un qui supplée volontiers à ce soin.

Copyright Arvensa Editions

Heureux jeune homme ! tout conspire à votre bonheur ; tous les prix de la vertu vous recherchent pour vous forcer à les mériter. Quant à celui de mes bienfaits, n'en chargez personne que vous-même ; c'est de vous seul que je l'attends.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Cinquième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XII – De Saint-Preux à M. de Wolmar

Que cette lettre demeure entre vous et moi. Qu'un profond secret cache à jamais les erreurs du plus vertueux des hommes. Dans quel pas dangereux je me trouve engagé ! O mon sage et bienfaisant ami, que n'ai-je tous vos conseils dans la mémoire comme j'ai vos bontés dans le coeur ! Jamais je n'eus si grand besoin de prudence, et jamais la peur d'en manquer ne nuisit tant au peu que j'en ai. Ah ! où sont vos soins paternels, où sont vos leçons, vos lumières ? Que deviendrai-je sans vous ? Dans ce moment de crise je donnerais tout l'espoir de ma vie pour vous avoir ici durant huit jours.

Je me suis trompé dans toutes mes conjectures ; je n'ai fait que des fautes jusqu'à ce moment. Je ne redoutais que la marquise. Après l'avoir vue, effrayé de sa beauté, de son adresse, je m'efforçais d'en détacher tout à fait l'âme noble de son ancien amant. Charmé de le ramener du côté d'où je ne voyais rien à craindre, je lui parlais de Laure avec l'estime et l'admiration qu'elle m'avait inspirée ; en relâchant son plus fort attachement par l'autre, j'espérais les rompre enfin tous les deux.

Il se prêta d'abord à mon projet ; il outra même la complaisance, et, voulant peut-être punir mes importunités par un peu d'alarmes, il affecta pour Laure encore plus d'empressement qu'il ne croyait en avoir. Que vous dirai-je aujourd'hui ? Son empressement est toujours le même, mais il n'affecte plus rien. Son coeur, épuisé par tant de combats, s'est trouvé dans un état de faiblesse dont elle a profité. Il serait difficile à tout autre de feindre longtemps de l'amour auprès d'elle ; jugez pour l'objet même de la passion qui la consume. En vérité, l'on ne peut voir cette infortunée sans être touché de son air et de sa figure ; une impression de langueur et

Copyright Arvensa Editions

d'abattement qui ne quitte point son charmant visage, en éteignant la vivacité de sa physionomie, la rend plus intéressante ; et, comme les rayons du soleil échappés à travers les nuages, ses yeux ternis par la douleur lancent des feux plus piquants. Son humiliation même a toutes les grâces de la modestie : en la voyant on la plaint, en l'écoutant on l'honore ; enfin je dois dire, à la justification de mon ami, que je ne connais que deux hommes au monde qui puissent rester sans risque auprès d'elle.

Il s'égare, ô Wolmar ! je le vois, je le sens ; je vous l'avoue dans l'amertume de mon coeur. Je frémis en songeant jusqu'où son égarement peut lui faire oublier ce qu'il est et ce qu'il se doit. Je tremble que cet intrépide amour de la vertu, qui lui fait mépriser l'opinion publique, ne le porte à l'autre extrémité et ne lui fasse braver encore les lois sacrées de la décence et de l'honnêteté. Édouard Bomston faire un tel mariage !... vous concevez !... sous les yeux de son ami !... qui le permet !... qui le souffre !... et qui lui doit tout !... Il faudra qu'il m'arrache le coeur de sa main avant de la profaner ainsi.

Cependant que faire ? Comment me comporter ? Vous connaissez sa violence... On ne gagne rien avec lui par les discours, et les siens depuis quelque temps ne sont pas propres à calmer mes craintes. J'ai feint d'abord de ne pas l'entendre ; j'ai fait indirectement parler la raison en maximes générales ; à son tour il ne m'entend point. Si j'essaye de le toucher un peu plus au vif, il répond des sentences, et croit m'avoir réfuté ; si j'insiste, il s'emporte, il prend un ton qu'un ami devrait ignorer et auquel l'amitié ne sait point répondre. Croyez que je ne suis en cette occasion ni craintif ni timide ; quand on est dans son devoir, on n'est que trop tenté d'être fier ; mais il ne s'agit pas ici de fierté, il s'agit de réussir, et de fausses tentatives peuvent nuire aux meilleurs moyens. Je n'ose presque entrer avec lui dans aucune discussion ; car je sens tous les jours la vérité de l'avertissement que vous m'avez donné, qu'il est plus fort que moi de raisonnement, et qu'il ne faut point l'enflammer par la dispute.

Il paraît d'ailleurs un peu refroidi pour moi. On dirait que je l'inquiète. Combien, avec tant de supériorité à tous égards, un homme est rabaissé par un moment de faiblesse ! Le grand, le sublime Édouard a peur de son ami, de sa créature, de son élève ! Il semble même, par quelques mots jetés sur le choix de son séjour, s'il ne se marie pas, vouloir tenter ma fidélité par mon intérêt. Il sait bien que je ne dois ni ne veux le quitter. O Wolmar ! je ferai mon devoir et suivrai partout mon bienfaiteur. Si j'étais

Copyright Arvensa Editions

lâche et vil, que gagnerais-je à ma perfidie ? Julie et son digne époux confieraient-ils leurs enfants à un traître ?

Vous m'avez dit souvent que les petites passions ne prennent jamais le change et vont toujours à leur fin, mais qu'on peut armer les grandes contre elles-mêmes. J'ai cru pouvoir ici faire usage de cette maxime. En effet, la compassion, le mépris des préjugés, l'habitude, tout ce qui détermine Édouard en cette occasion échappe à force de petitesse, et devient presque inattaquable ; au lieu que le véritable amour est inséparable de la générosité, et que par elle on a toujours sur lui quelque prise. J'ai tenté cette voie indirecte, et je ne désespère plus du succès. Ce moyen paraît cruel ; je ne l'ai pris qu'avec répugnance. Cependant, tout bien pesé, je crois rendre service à Laure elle-même. Que ferait-elle dans l'état auquel elle peut monter, qu'y montrer son ancienne ignominie ? Mais qu'elle peut être grande en demeurant ce qu'elle est ! Si je connais bien cette étrange fille, elle est faite pour jouir de son sacrifice plus que du rang qu'elle doit refuser.

Si cette ressource me manque, il m'en reste une de la part du gouvernement à cause de la religion ; mais ce moyen ne doit être employé qu'à la dernière extrémité et au défaut de tout autre ; quoi qu'il en soit, je n'en veux épargner aucun pour prévenir une alliance indigne et déshonnête. O respectable Wolmar ! je suis jaloux de votre estime durant tous les moments de ma vie. Quoi que puisse vous écrire Édouard, quoi que vous puissiez entendre dire, souvenez-vous qu'à quelque prix que ce puisse être, tant que mon coeur battra dans ma poitrine, jamais *Lauretta Pisana* ne sera lady Bomston.

Si vous approuvez mes mesures, cette lettre n'a pas besoin de réponse. Si je me trompe, instruisez-moi ; mais hâtez-vous, car il n'y a pas un moment à perdre. Je ferai mettre l'adresse par une main étrangère. Faites de même en me répondant. Après avoir examiné ce qu'il faut faire, brûlez ma lettre et oubliez ce qu'elle contient. Voici le premier et le seul secret que j'aurai eu de ma vie à cacher aux deux cousines : si j'osais me fier davantage à mes lumières, vous-même n'en sauriez jamais rien.[200]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Cinquième Partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre XIII – De Madame de Wolmar à Madame d'Orbe

Le courrier d'Italie semblait n'attendre pour arriver que le moment de ton départ, comme pour te punir de ne l'avoir différé qu'à cause de lui. Ce n'est pas moi qui ai fait cette jolie découverte ; c'est mon mari qui a remarqué qu'ayant fait mettre les chevaux à huit heures, tu tardas de partir jusqu'à onze, non pour l'amour de nous, mais après avoir demandé vingt fois s'il en était dix, parce que c'est ordinairement l'heure où la poste passe.

Tu es prise, pauvre cousine ; tu ne peux plus t'en dédire. Malgré l'augure de la Chaillot, cette Claire si folle, ou plutôt si sage, n'a pu l'être jusqu'au bout : te voilà dans les mêmes las[201] dont tu pris tant de peine à me dégager, et tu n'as pu conserver pour toi la liberté que tu m'as rendue. Mon tour de rire est-il donc venu ? Chère amie, il faudrait avoir ton charme et tes grâces pour savoir plaisanter comme toi, et donner à la raillerie elle-même l'accent tendre et touchant des caresses. Et puis quelle différence entre nous ! De quel front pourrais-je me jouer d'un mal dont je suis la cause, et que tu t'es fait pour me l'ôter ? Il n'y a pas un sentiment dans ton coeur qui n'offre au mien quelque sujet de reconnaissance, et tout, jusqu'à ta faiblesse, est en toi l'ouvrage de ta vertu. C'est cela même qui me console et m'égaye. Il fallait me plaindre et pleurer de mes fautes ; mais on peut se moquer de la mauvaise honte qui te fait rougir d'un attachement aussi pur que toi.

Revenons au courrier d'Italie, et laissons un moment les moralités. Ce serait trop abuser de mes anciens titres ; car il est permis d'endormir son auditoire, mais non pas de l'impatienter. Eh bien donc ! ce courrier que je

Copyright Arvensa Editions

fais si lentement arriver, qu'a-t-il apporté ? Rien que de bien sur la santé de nos amis, et de plus une grande lettre pour toi. Ah ! bon ! je te vois déjà sourire et reprendre haleine ; la lettre venue te fait attendre plus patiemment ce qu'elle contient.

Elle a pourtant bien son prix encore, même après s'être fait désirer ; car elle respire une si... Mais je ne veux te parler que de nouvelles, et sûrement ce que j'allais dire n'en est pas une.

Avec cette lettre, il en est venu une autre de milord Édouard pour mon mari, et beaucoup d'amitiés pour nous. Celle-ci contient véritablement des nouvelles, et d'autant moins attendues que la première n'en dit rien. Ils devaient le lendemain partir pour Naples, où milord a quelques affaires, et d'où ils iront voir le Vésuve... Conçois-tu, ma chère, ce que cette vue a de si attrayant ? Revenus à Rome, Claire, pense, imagine... Édouard est sur le point d'épouser... non, grâce au ciel, cette indigne marquise ; il marque, au contraire, qu'elle est fort mal. Qui donc ? Laure, l'aimable Laure, qui... Mais pourtant... quel mariage !... Notre ami n'en dit pas un mot. Aussitôt après ils partiront tous trois, et viendront ici prendre leurs derniers arrangements. Mon mari ne m'a pas dit quels ; mais il compte toujours que Saint-Preux nous restera.

Je t'avoue que son silence m'inquiète un peu. J'ai peine à voir clair dans tout cela ; j'y trouve des situations bizarres, et des jeux du coeur humain qu'on n'entend guère. Comment un homme aussi vertueux a-t-il pu se prendre d'une passion si durable pour une aussi méchante femme que cette marquise ? Comment elle-même, avec un caractère violent et cruel, a-t-elle pu concevoir et nourrir un amour aussi vif pour un homme qui lui ressemblait si peu, si tant est cependant qu'on puisse honorer du nom d'amour une fureur capable d'inspirer des crimes ? Comment un jeune coeur aussi généreux, aussi tendre, aussi désintéressé que celui de Laure, a-t-il pu supporter ses premiers désordres ? Comment s'en est-il retiré par ce penchant trompeur fait pour égarer son sexe, et comment l'amour, qui perd tant d'honnêtes femmes, a-t-il pu venir à bout d'en faire une ? Dis-moi, ma Claire, désunir deux coeurs qui s'aimaient sans se convenir ; joindre ceux qui se convenaient sans s'entendre ; faire triompher l'amour de l'amour même ; du sein du vice et de l'opprobre tirer le bonheur et la vertu ; délivrer son ami d'un monstre en lui créant pour ainsi dire une compagne... infortunée, il est vrai, mais aimable, honnête même, au moins si, comme je l'ose croire, on peut le redevenir ; dis, celui qui aurait fait tout

Copyright Arvensa Editions

cela serait-il coupable ? celui qui l'aurait souffert serait-il à blâmer ?

Lady Bomston viendra donc ici ! ici, mon ange ! Qu'en penses-tu ? Après tout, quel prodige ne doit pas être cette étonnante fille, que son éducation perdit, que son coeur a sauvée, et pour qui l'amour fut la route de la vertu ! Qui doit plus l'admirer que moi qui fis tout le contraire, et que mon penchant seul égara quand tout concourait à me bien conduire ? Je m'avilis moins il est vrai ; mais me suis-je élevée comme elle ? Ai-je évité tant de pièges et fait tant de sacrifices ? Du dernier degré de la honte elle a su remonter au premier degré de l'honneur : elle est plus respectable cent fois que si jamais elle n'eût été coupable. Elle est sensible et vertueuse ; que lui faut-il pour nous ressembler ! S'il n'y a point de retour aux fautes de la jeunesse quel droit ai-je à plus d'indulgence ? Devant qui dois-je espérer de trouver grâce, et à quel honneur pourrais-je prétendre en refusant de l'honorer ?

Eh bien ! cousine, quand ma raison me dit cela, mon coeur en murmure ; et, sans que je puisse expliquer pourquoi, j'ai peine à trouver bon qu'Édouard ait fait ce mariage, et que son ami s'en soit mêlé. O l'opinion ! l'opinion ! Qu'on a de peine à secouer son joug ! Toujours elle nous porte à l'injustice ; le bien passé s'efface par le mal présent ; le mal passé ne s'effacera-t-il jamais par aucun bien ?

J'ai laissé voir à mon mari mon inquiétude sur la conduite de Saint-Preux dans cette affaire. « Il semble, ai-je dit, avoir honte d'en parler à ma cousine. Il est incapable de lâcheté, mais il est faible... trop d'indulgence pour les fautes d'un ami... — Non, m'a-t-il dit, il a fait son devoir ; il le fera, je le sais ; je ne puis rien vous dire de plus ; mais Saint-Preux est un honnête garçon. Je réponds de lui, vous en serez contente... » Claire, il est impossible que Wolmar me trompe, et qu'il se trompe. Un discours si positif m'a fait rentrer en moi-même : j'ai compris que tous mes scrupules ne venaient que de fausse délicatesse, et que, si j'étais moins vaine et plus équitable, je trouverais lady Bomston plus digne de son rang.

Mais laissons un peu lady Bomston, et revenons à nous. Ne sens-tu point trop, en lisant cette lettre, que nos amis reviendront plus tôt qu'ils n'étaient attendus, et le coeur ne te dit-il rien ? Ne bat-il point à présent plus fort qu'à l'ordinaire, ce coeur trop tendre et trop semblable au mien ? Ne songe-t-il point au danger de vivre familièrement avec un objet chéri, de le voir tous les jours, de loger sous le même toit ? Et si mes erreurs ne m'ôtèrent point ton estime, mon exemple ne te fait-il rien craindre pour

Copyright Arvensa Editions

toi ? Combien dans nos jeunes ans la raison, l'amitié, l'honneur, t'inspirèrent pour moi de craintes que l'aveugle amour me fit mépriser ! C'est mon tour maintenant, ma douce amie ; et j'ai de plus, pour me faire écouter, la triste autorité de l'expérience. Écoute-moi donc tandis qu'il est temps, de peur qu'après avoir passé la moitié de ta vie à déplorer mes fautes, tu ne passes l'autre à déplorer les tiennes. Surtout ne te fie plus à cette gaieté folâtre qui garde celles qui n'ont rien à craindre et perd celles qui sont en danger. Claire ! Claire ! tu te moquais de l'amour une fois, mais c'est parce que tu ne le connaissais pas ; et pour n'en avoir pas senti les traits, tu te croyais au-dessus de ses atteintes. Il se venge et rit à son tour. Apprends à te défier de sa traîtresse joie, ou crains qu'elle ne te coûte un jour bien des pleurs. Chère amie, il est temps de te montrer à toi-même ; car jusqu'ici tu ne t'es pas bien vue : tu t'es trompée sur ton caractère, et tu n'as pas su t'estimer ce que tu valais. Tu t'es fiée aux discours de la Chaillot : sur ta vivacité badine elle te jugea peu sensible ; mais un coeur comme le tien était au-dessus de sa portée. La Chaillot n'était pas faite pour te connaître ; personne au monde ne t'a bien connue, excepté moi seule. Notre ami même a plutôt senti que vu tout ton prix. Je t'ai laissé ton erreur tant qu'elle a pu t'être utile ; à présent qu'elle te perdrait, il faut te l'ôter.

Tu es vive, et te crois peu sensible. Pauvre enfant, que tu t'abuses ! ta vivacité même prouve le contraire ! N'est-ce pas toujours sur des choses de sentiment qu'elle s'exerce ? N'est-ce pas de ton coeur que viennent les grâces de ton enjouement ? Tes railleries sont des signes d'intérêt plus touchants que les compliments d'un autre : tu caresses quand tu folâtres ; tu ris, mais ton rire pénètre l'âme ; tu ris, mais tu fais pleurer de tendresse, et je te vois presque toujours sérieuse avec les indifférents.

Si tu n'étais que ce que tu prétends être, dis-moi ce qui nous unirait si fort l'une à l'autre. Où serait entre nous le lien d'une amitié sans exemple ? Par quel prodige un tel attachement serait-il venu chercher par préférence un coeur si peu capable d'attachement ? Quoi ! celle qui n'a vécu que pour son amie ne sait pas aimer ! celle qui voulut quitter père, époux, parents, et son pays, pour la suivre, ne sait préférer l'amitié à rien ! Et qu'ai-je donc fait, moi qui porte un coeur sensible ? Cousine, je me suis laissé aimer ; et j'ai beaucoup fait, avec toute ma sensibilité, de te rendre une amitié qui valût la tienne.

Ces contradictions t'ont donné de ton caractère l'idée la plus bizarre

Copyright Arvensa Editions

qu'une folle comme toi pût jamais concevoir, c'est de te croire à la fois ardente amie et froide amante. Ne pouvant disconvenir du tendre attachement dont tu te sentais pénétrée, tu crus n'être capable que de celui-là. Hors ta Julie, tu ne pensais pas que rien pût t'émouvoir au monde : comme si les coeurs naturellement sensibles pouvaient ne l'être que pour un objet, et que, ne sachant aimer que moi, tu m'eusses pu bien aimer moi-même ! Tu demandais plaisamment si l'âme avait un sexe. Non, mon enfant, l'âme n'a point de sexe ; mais ses affections les distinguent, et tu commences trop à le sentir. Parce que le premier amant qui s'offrit ne t'avait pas émue, tu crus aussitôt ne pouvoir l'être ; parce que tu manquais d'amour pour ton soupirant, tu crus n'en pouvoir sentir pour personne. Quand il fut ton mari, tu l'aimas pourtant, et si fort que notre intimité même en souffrit ; cette âme si peu sensible sut trouver à l'amour un supplément encore assez tendre pour satisfaire un honnête homme.

Pauvre cousine, c'est à toi désormais de résoudre tes propres doutes ; et s'il est vrai

[202]Ch'un freddo amante è mal sicuro amico,[203]

j'ai grand-peur d'avoir maintenant une raison de trop pour compter sur toi. Mais il faut que j'achève de te dire là-dessus tout ce que je pense.

Je soupçonne que tu as aimé, sans le savoir, bien plus tôt que tu ne crois, ou du moins que le même penchant qui me perdit t'eût séduite si je ne t'avais prévenue. Conçois-tu qu'un sentiment si naturel et si doux puisse tarder si longtemps à naître ? Conçois-tu qu'à l'âge où nous étions on puisse impunément se familiariser avec un jeune homme aimable, ou qu'avec tant de conformité dans tous nos goûts celui-ci seul ne nous eût pas été commun ? Non, mon ange ; tu l'aurais aimé, j'en suis sûre, si je ne l'eusse aimé la première. Moins faible et non moins sensible, tu aurais été plus sage que moi sans être plus heureuse. Mais quel penchant eût pu vaincre dans ton âme honnête l'horreur de la trahison et de l'infidélité ? L'amitié te sauva des pièges de l'amour ; tu ne vis plus qu'un ami dans l'amant de ton amie, et tu rachetas ainsi ton coeur aux dépens du mien.

Ces conjectures ne sont pas même si conjectures que tu penses ; et, si je voulais rappeler des temps qu'il faut oublier, il me serait aisé de trouver dans l'intérêt que tu croyais ne prendre qu'à moi seule un intérêt non moins vif pour ce qui m'était cher. N'osant l'aimer, tu voulais que je

Copyright Arvensa Editions

l'aimasse : tu jugeas chacun de nous nécessaire au bonheur de l'autre ; et ce coeur, qui n'a point d'égal au monde, nous en chérit plus tendrement tous les deux. Sois sûre que, sans ta propre faiblesse, tu m'aurais été moins indulgente ; mais tu te serais reproché sous le nom de jalousie une juste sévérité. Tu ne te sentais pas en droit de combattre en moi le penchant qu'il eût fallu vaincre ; et, craignant d'être perfide plutôt que sage, en immolant ton bonheur au nôtre, tu crus avoir assez fait pour la vertu.

Ma Claire, voilà ton histoire ; voilà comment ta tyrannique amitié me force à te savoir gré de ma honte, et à te remercier de mes torts. Ne crois pas pourtant que je veuille t'imiter en cela ; je ne suis pas plus disposée à suivre ton exemple que toi le mien, et comme tu n'as pas à craindre mes fautes, je n'ai plus, grâce au ciel, tes raisons d'indulgence. Quel plus digne usage ai-je à faire de la vertu que tu m'as rendue, que de t'aider à la conserver ?

Il faut donc te dire encore mon avis sur ton état présent. La longue absence de notre maître n'a pas changé tes dispositions pour lui : ta liberté recouvrée et son retour ont produit une nouvelle époque dont l'amour a su profiter. Un nouveau sentiment n'est pas né dans ton coeur ; celui qui s'y cacha si longtemps n'a fait que se mettre plus à l'aise. Fière d'oser te l'avouer à toi-même, tu t'es pressée de me le dire. Cet aveu te semblait presque nécessaire pour le rendre tout à fait innocent ; en devenant un crime pour ton amie, il cessait d'en être un pour toi ; et peut-être ne t'es-tu livrée au mal que tu combattais depuis tant d'années, que pour mieux achever de m'en guérir.

J'ai senti tout cela, ma chère ; je me suis peu alarmée d'un penchant qui me servait de sauvegarde, et que tu n'avais point à te reprocher. Cet hiver que nous avons passé tous ensemble au sein de la paix et de l'amitié m'a donné plus de confiance encore, en voyant que, loin de rien perdre de ta gaieté, tu semblais l'avoir augmentée. Je t'ai vue tendre, empressée, attentive, mais franche dans tes caresses, naïve dans tes jeux, sans mystère, sans ruses en toutes choses ; et dans tes plus vives agaceries la joie de l'innocence réparait tout.

Depuis notre entretien de l'Élysée je ne suis plus contente de toi. Je te trouve triste et rêveuse. Tu te plais seule autant qu'avec ton amie ; tu n'as pas changé de langage, mais d'accent ; tes plaisanteries sont plus timides ; tu n'oses plus parler de lui si souvent : on dirait que tu crains toujours qu'il ne t'écoute, et l'on voit à ton inquiétude que tu attends de ses nouvelles

Copyright Arvensa Editions

plutôt que tu n'en demandes.

Je tremble, bonne cousine, que tu ne sentes pas tout ton mal, et que le trait ne soit enfoncé plus avant que tu n'as paru le craindre. Crois-moi, sonde bien ton coeur malade ; dis-toi bien, je le répète, si, quelque sage qu'on puisse être, on peut sans risque demeurer longtemps avec ce qu'on aime, et si la confiance qui me perdit est tout à fait sans danger pour toi. Vous êtes libres tous deux, c'est précisément ce qui rend les occasions plus suspectes. Il n'y a point dans un coeur vertueux de faiblesse qui cède au remords, et je conviens avec toi qu'on est toujours assez forte contre le crime ; mais, hélas ! qui peut se garantir d'être faible ? Cependant regarde les suites, songe aux effets de la honte. Il faut s'honorer pour être honorée. Comment peut-on mériter le respect d'autrui sans en avoir pour soi-même, et où s'arrêtera dans la route du vice celle qui fait le premier pas sans effroi ? Voilà ce que je dirais à ces femmes du monde pour qui la morale et la religion ne sont rien, et qui n'ont de loi que l'opinion d'autrui. Mais toi, femme vertueuse et chrétienne, toi qui vois ton devoir et qui l'aimes, toi qui connais et suis d'autres règles que les jugements publics, ton premier honneur est celui que te rend ta conscience, et c'est celui-là qu'il s'agit de conserver.

Veux-tu savoir quel est ton tort en toute cette affaire ? C'est, je te le redis, de rougir d'un sentiment honnête que tu n'as qu'à déclarer pour le rendre innocent[204]. Mais avec toute ton humeur folâtre rien n'est si timide que toi. Tu plaisantes pour faire la brave, et je vois ton pauvre coeur tout tremblant ; tu fais avec l'amour, dont tu feins de rire, comme ces enfants qui chantent la nuit quand ils ont peur. O chère amie ! souviens-toi de l'avoir dit mille fois, c'est la fausse honte qui mène à la véritable, et la vertu ne sait rougir que de ce qui est mal. L'amour en lui-même est-il un crime ? N'est-il pas le plus pur ainsi que le plus doux penchant de la nature ? N'a-t-il pas une fin bonne et louable ? Ne dédaigne-t-il pas les âmes basses et rampantes ? N'anime-t-il pas les âmes grandes et fortes ? N'anoblit-il pas tous leurs sentiments ? Ne double-t-il pas leur être ? Ne les élève-t-il pas au-dessus d'elles-mêmes ? Ah ! si, pour être honnête et sage, il faut être inaccessible à ses traits, dis, que reste-t-il pour la vertu sur la terre ? Le rebut de la nature et les plus vils des mortels.

Qu'as-tu donc fait que tu puisses te reprocher ? N'as-tu pas fait choix d'un honnête homme ? N'est-il pas libre ? Ne l'es-tu pas ? Ne mérite-t-il pas toute ton estime ? N'as-tu pas toute la sienne ? Ne seras-tu pas trop

Copyright Arvensa Editions

heureuse de faire le bonheur d'un ami si digne de ce nom, de payer de ton coeur et de ta personne les anciennes dettes de ton amie, et d'honorer en l'élevant à toi le mérite outragé par la fortune ?

Je vois les petits scrupules qui t'arrêtent : démentir une résolution prise et déclarée, donner un successeur au défunt, montrer sa faiblesse au public, épouser un aventurier, car les âmes basses, toujours prodigues de titres flétrissants, sauront bien trouver celui-ci ; voilà donc les raisons sur lesquelles tu aimes mieux te reprocher ton penchant que le justifier, et couver tes feux au fond de ton coeur que les rendre légitimes ! Mais, je te prie, la honte est-elle d'épouser celui qu'on aime, ou de l'aimer sans l'épouser ? Voilà le choix qui te reste à faire. L'honneur que tu dois au défunt est de respecter assez sa veuve pour lui donner un mari plutôt qu'un amant ; et si ta jeunesse te force à remplir sa place, n'est-ce pas rendre encore hommage à sa mémoire de choisir un homme qui lui fut cher ?

Quant à l'inégalité, je croirais t'offenser de combattre une objection si frivole, lorsqu'il s'agit de sagesse et de bonnes moeurs. Je ne connais d'inégalité déshonorante que celle qui vient du caractère ou de l'éducation. À quelque état que parvienne un homme imbu de maximes basses, il est toujours honteux de s'allier à lui ; mais un homme élevé dans des sentiments d'honneur est l'égal de tout le monde ; il n'y a point de rang où il ne soit à sa place. Tu sais quel était l'avis de ton père même, quand il fut question de moi pour notre ami. Sa famille est honnête quoique obscure ; il jouit de l'estime publique, il la mérite. Avec cela, fût-il le dernier des hommes, encore ne faudrait-il pas balancer ; car il vaut mieux déroger à la noblesse qu'à la vertu, et la femme d'un charbonnier est plus respectable que la maîtresse d'un prince[205].

J'entrevois bien encore une autre espèce d'embarras dans la nécessité de te déclarer la première ; car, comme tu dois le sentir, pour qu'il ose aspirer à toi, il faut que tu le lui permettes ; et c'est un des justes retours de l'inégalité, qu'elle coûte souvent au plus élevé des avances mortifiantes. Quant à cette difficulté, je te la pardonne, et j'avoue même qu'elle me paraîtrait fort grave si je ne prenais soin de la lever. J'espère que tu comptes assez sur ton amie pour croire que ce sera sans te compromettre : de mon côté, je compte assez sur le succès pour m'en charger avec confiance ; car, quoi que vous m'ayez dit autrefois tous deux sur la

Copyright Arvensa Editions

difficulté de transformer une amie en maîtresse, si je connais bien un coeur dans lequel j'ai trop appris à lire, je ne crois pas qu'en cette occasion l'entreprise exige une grande habileté de ma part. Je te propose donc de me laisser charger de cette négociation afin que tu puisses te livrer au plaisir que te fera son retour, sans mystère, sans regret, sans danger, sans honte. Ah ! cousine, quel charme pour moi de réunir à jamais deux coeurs si bien faits l'un pour l'autre, et qui se confondent depuis si longtemps dans le mien ! Qu'ils s'y confondent mieux encore s'il est possible ; ne soyez plus qu'un pour vous et pour moi. Oui, ma Claire, tu serviras encore ton amie en couronnant ton amour ; et j'en serai plus sûre de mes propres sentiments, quand je ne pourrai plus les distinguer entre vous.

Que si, malgré mes raisons, ce projet ne te convient pas, mon avis est qu'à quelque prix que ce soit nous écartions de nous cet homme dangereux, toujours redoutable à l'une ou à l'autre ; car, quoi qu'il arrive, l'éducation de nos enfants nous importe encore moins que la vertu de leurs mères. Je te laisse le temps de réfléchir sur tout ceci durant ton voyage : nous en parlerons après ton retour.

Je prends le parti de t'envoyer cette lettre en droiture à Genève, parce que tu n'as dû coucher qu'une nuit à Lausanne, et qu'elle ne t'y trouverait plus. Apporte-moi bien des détails de la petite république. Sur tout le bien qu'on dit de cette ville charmante, je t'estimerais heureuse de l'aller voir, si je pouvais faire cas des plaisirs qu'on achète aux dépens de ses amis. Je n'ai jamais aimé le luxe, et je le hais maintenant de t'avoir ôtée à moi pour je ne sais combien d'années. Mon enfant, nous n'allâmes ni l'une ni l'autre faire nos emplettes de noce à Genève ; mais, quelque mérite que puisse avoir ton frère, je doute que ta belle-soeur soit plus heureuse avec sa dentelle de Flandre et ses étoffes des Indes que nous dans notre simplicité. Je te charge pourtant, malgré ma rancune, de l'engager à venir faire la noce à Clarens. Mon père écrit au tien, et mon mari à la mère de l'épouse, pour les en prier. Voilà les lettres, donne-les et soutiens l'invitation de ton crédit renaissant : c'est tout ce que je puis faire pour que la fête ne se fasse pas sans moi ; car je te déclare qu'à quelque prix que ce soit je ne veux pas quitter ma famille. Adieu, cousine : un mot de tes nouvelles, et que je sache au moins quand je dois t'attendre. Voici le deuxième jour depuis ton départ, et je ne sais plus vivre si longtemps sans toi.

P. S. — Tandis que j'achevais cette lettre interrompue, Mlle Henriette se donnait les airs d'écrire aussi de son côté. Comme je veux que les enfants

Copyright Arvensa Editions

disent toujours ce qu'ils pensent et non ce qu'on leur fait dire, j'ai laissé la petite curieuse écrire tout ce qu'elle a voulu sans y changer un seul mot. Troisième lettre ajoutée à la mienne. Je me doute bien que ce n'est pas encore celle que tu cherchais du coin de l'oeil en furetant ce paquet. Pour celle-là, dispense-toi de l'y chercher plus longtemps, car tu ne la trouveras pas. Elle est adressée à Clarens ; c'est à Clarens qu'elle doit être lue : arrange-toi là-dessus.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XIV – D'Henriette à sa mère

Où êtes-vous donc, maman ? On dit que vous êtes à Genève et que c'est si loin, qu'il faudrait marcher deux jours tout le jour pour vous atteindre : voulez-vous donc faire aussi le tour du monde ? Mon petit papa est parti ce matin pour Etange ; mon petit grand-papa est à la chasse ; ma petite maman vient de s'enfermer pour écrire ; il ne reste que ma mie Pernette et ma mie Fanchon. Mon Dieu ! je ne sais plus comment tout va, mais, depuis le départ de notre bon ami, tout le monde s'éparpille. Maman, vous avez commencé la première. On s'ennuyait déjà bien quand vous n'aviez plus personne à faire endêver. Oh ! c'est encore pis depuis que vous êtes partie, car la petite maman n'est pas non plus de si bonne humeur que quand vous y êtes. Maman, mon petit mali se porte bien ; mais il ne vous aime plus, parce que vous ne l'avez pas fait sauter hier comme à l'ordinaire. Moi, je crois que je vous aimerais encore un peu si vous reveniez bien vite, afin qu'on ne s'ennuyât pas tant. Si vous voulez m'apaiser tout à fait, apportez à mon petit mali quelque chose qui lui fasse plaisir. Pour l'apaiser, lui, vous aurez bien l'esprit de trouver aussi ce qu'il faut faire. Ah ! mon Dieu ! si notre bon ami était ici, comme il l'aurait déjà deviné ! Mon bel éventail est tout brisé ; mon ajustement bleu n'est plus qu'un chiffon ; ma pièce de blonde est en loques ; mes mitaines à jouer ne valent plus rien. Bonjour, maman. Il faut finir ma lettre, car la petite maman vient de finir la sienne et sort de son cabinet. Je crois qu'elle a les yeux rouges, mais je n'ose le lui dire ; mais en lisant ceci, elle verra bien que je l'ai vu. Ma bonne maman, que vous êtes méchante si vous faites pleurer ma petite maman !

P. S. — J'embrasse mon grand-papa, j'embrasse mes oncles, j'embrasse ma nouvelle tante et sa maman ; j'embrasse tout le monde excepté vous.

Copyright Arvensa Editions

Maman, vous m'entendez bien ; je n'ai pas pour vous de si longs bras[206].

Copyright Arvensa Editions

Fin de la Cinquième Partie

Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre littéraire

JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE

Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Sixième Partie

[207]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre littéraire

JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE

Sixième partie

Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre I – De Madame d'Orbe à Madame de Wolmar

Avant de partir de Lausanne il faut t'écrire un petit mot pour t'apprendre que j'y suis arrivée, non pas pourtant aussi joyeuse que j'espérais. Je me faisais une fête de ce petit voyage qui t'a toi-même si souvent tentée ; mais en refusant d'en être tu me l'as rendu presque importun ; car quelle ressource y trouverai-je ? S'il est ennuyeux, j'aurai l'ennui pour mon compte ; et s'il est agréable, j'aurai le regret de m'amuser sans toi. Si je n'ai rien à dire contre tes raisons, crois-tu pour cela que je m'en contente ? Ma foi, cousine, tu te trompes bien fort, et c'est encore ce qui me fâche de n'être pas même en droit de me fâcher. Dis, mauvaise, n'as-tu pas honte d'avoir toujours raison avec ton amie, et de résister à ce qui lui fait plaisir, sans lui laisser même celui de gronder ? Quand tu aurais planté là pour huit jours ton mari, ton ménage, et tes marmots, ne dirait-on pas que tout eût été perdu ? Tu aurais fait une étourderie, il est vrai, mais tu en vaudrais cent fois mieux ; au lieu qu'en te mêlant d'être parfaite, tu ne seras plus bonne à rien, et tu n'auras qu'à te chercher des amis parmi les anges.

Malgré les mécontentements passés, je n'ai pu sans attendrissement me retrouver au milieu de ma famille : j'y ai été reçue avec plaisir, ou du moins avec beaucoup de caresses. J'attends pour te parler de mon frère que j'aie fait connaissance avec lui. Avec une assez belle figure, il a l'air empesé du pays où il vient. Il est sérieux et froid ; je lui trouve même un peu de morgue : j'ai grand-peur pour la petite personne qu'au lieu d'être un aussi bon mari que les nôtres, il ne tranche un peu du seigneur et maître.

Mon père a été si charmé de me voir, qu'il a quitté pour m'embrasser la relation d'une grande bataille que les Français viennent de gagner en

Copyright Arvensa Editions

Flandre, comme pour vérifier la prédiction de l'ami de notre ami. Quel bonheur qu'il n'ait pas été là ! Imagines-tu le brave Édouard voyant fuir les Anglais, et fuyant lui-même ? Jamais, jamais !... Il se fût fait tuer cent fois.

Mais à propos de nos amis, il y a longtemps qu'ils ne nous ont écrit. N'était-ce pas hier, je crois, jour de courrier ? Si tu reçois de leurs lettres, j'espère que tu n'oublieras pas l'intérêt que j'y prends.

Adieu, cousine ; il faut partir. J'attends de tes nouvelles à Genève, où nous comptons arriver demain pour dîner. Au reste je t'avertis que de manière ou d'autre la noce ne se fera pas sans toi, et que, si tu ne veux pas venir à Lausanne, moi je viens avec tout mon monde mettre Clarens au pillage, et boire les vins de tout l'univers.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Sixième partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre II – De Madame d'Orbe à Madame de Wolmar

À merveille, soeur prêcheuse ! mais tu comptes un peu trop, ce me semble, sur l'effet salutaire de tes sermons. Sans juger s'ils endormaient beaucoup autrefois ton ami, je t'avertis qu'ils n'endorment point aujourd'hui ton amie ; et celui que j'ai reçu hier au soir, loin de m'exciter au sommeil, me l'a ôté durant la nuit entière. Gare la paraphrase de mon Argus, s'il voit cette lettre ! mais j'y mettrai bon ordre, et je te jure que tu te brûleras les doigts plutôt que de la lui montrer.

Si j'allais te récapituler point par point, j'empiéterais sur tes droits ; il vaut mieux suivre ma tête ; et puis, pour avoir l'air plus modeste et ne pas te donner trop beau jeu, je ne veux pas d'abord parler de nos voyageurs et du courrier d'Italie. Le pis-aller, si cela m'arrive, sera de récrire ma lettre, et de mettre le commencement à la fin. Parlons de la prétendue lady Bomston.

Je m'indigne à ce seul titre. Je ne pardonnerais pas plus à Saint-Preux de le laisser prendre à cette fille, qu'à Édouard de le lui donner, et à toi de le reconnaître. Julie de Wolmar recevoir *Lauretta Pisana* dans sa maison ! la souffrir auprès d'elle ! eh ! mon enfant, y penses-tu ? Quelle douceur cruelle est-ce là ? Ne sais-tu pas que l'air qui t'entoure est mortel à l'infamie ? La pauvre malheureuse oserait-elle mêler son haleine à la tienne, oserait-elle respirer près de toi ? Elle y serait plus mal à son aise qu'un possédé touché par des reliques ; ton seul regard la ferait rentrer en terre ; ton ombre seule la tuerait.

Je ne méprise point Laure, à Dieu ne plaise ! Au contraire, je l'admire et la respecte d'autant plus qu'un pareil retour est héroïque et rare. En est-ce assez pour autoriser les comparaisons basses avec lesquelles tu t'oses

Copyright Arvensa Editions

profaner toi-même ? Comme si, dans ses plus grandes faiblesses, le véritable amour ne gardait pas la personne, et ne rendait pas l'honneur plus jaloux ! Mais je t'entends, et je t'excuse. Les objets éloignés et bas se confondent maintenant à ta vue ; dans ta sublime élévation, tu regardes la terre et n'en vois plus les inégalités. Ta dévote humilité sait mettre à profit jusqu'à ta vertu.

Eh bien ! que sert tout cela ? Les sentiments naturels en reviennent-ils moins ? L'amour-propre en fait-il moins son jeu ? Malgré toi tu sens ta répugnance ; tu la taxes d'orgueil, tu la voudrais combattre, tu l'imputes à l'opinion. Bonne fille ! et depuis quand l'opprobre du vice n'est-il que dans l'opinion ? Quelle société conçois-tu possible avec une femme devant qui l'on ne saurait nommer la chasteté, l'honnêteté, la vertu, sans lui faire verser des larmes de honte, sans ranimer ses douleurs, sans insulter presque à son repentir ? Crois-moi, mon ange, il faut respecter Laure, et ne la point voir. La fuir est un égard que lui doivent d'honnêtes femmes ; elle aurait trop à souffrir avec nous.

Écoute. Ton coeur te dit que ce mariage ne se doit point faire ; n'est-ce pas te dire qu'il ne se fera point ?... Notre ami, dis-tu, n'en parle pas dans sa lettre... dans la lettre que tu dis qu'il m'écrit ?... et tu dis que cette lettre est fort longue ?... Et puis vient le discours de ton mari !... Il est mystérieux, ton mari !... Vous êtes un couple de fripons qui me jouez d'intelligence, mais... Son sentiment au reste n'était pas ici fort nécessaire... surtout pour toi qui as vu la lettre... ni pour moi qui ne l'ai pas vue... car je suis plus sûre de ton ami, du mien, que de toute la philosophie.

Ah çà ! ne voilà-t-il pas déjà cet importun qui revient on ne sait comment ! Ma foi, de peur qu'il ne revienne encore, puisque je suis sur son chapitre, il faut que je l'épuise, afin de n'en pas faire à deux fois.

N'allons point nous perdre dans le pays des chimères. Si tu n'avais pas été Julie, si ton ami n'eût pas été ton amant, j'ignore ce qu'il eût été pour moi ; je ne sais ce que j'aurais été moi-même. Tout ce que je sais bien, c'est que, si sa mauvaise étoile me l'eût adressé d'abord, c'était fait de sa pauvre tête ; et, que je sois folle ou non, je l'aurais infailliblement rendu fou. Mais qu'importe ce que je pouvais être ? Parlons de ce que je suis. La première chose que j'ai faite a été de t'aimer. Dès nos premiers ans mon coeur s'absorba dans le tien. Toute tendre et sensible que j'eusse été, je ne sus plus aimer ni sentir par moi-même. Tous mes sentiments me vinrent de toi ; toi seule me tins lieu de tout, et je ne vécus que pour être ton amie.

Copyright Arvensa Editions

Voilà ce que vit la Chaillot ; voilà sur quoi elle me jugea. Réponds, cousine, se trompa-t-elle ?

Je fis mon frère de ton ami, tu le sais. L'amant de mon amie me fut comme le fils de ma mère. Ce ne fut point ma raison, mais mon coeur qui fit ce choix. J'eusse été plus sensible encore, que je ne l'aurais pas autrement aimé. Je t'embrassais en embrassant la plus chère moitié de toi-même ; j'avais pour garant de la pureté de mes caresses leur propre vivacité. Une fille traite-t-elle ainsi ce qu'elle aime ? Le traitais-tu toi-même ainsi ? Non, Julie ; l'amour chez nous est craintif et timide ; la réserve et la honte sont ses avances ; il s'annonce par ses refus ; et sitôt qu'il transforme en faveurs les caresses, il en sait bien distinguer le prix. L'amitié est prodigue, mais l'amour est avare.

J'avoue que de trop étroites liaisons sont toujours périlleuses à l'âge où nous étions, lui et moi ; mais, tous deux le coeur plein du même objet, nous nous accoutumâmes tellement à le placer entre nous, qu'à moins de t'anéantir nous ne pouvions plus arriver l'un à l'autre ; la familiarité même dont nous avions pris la douce habitude, cette familiarité, dans tout autre cas si dangereuse, fut alors ma sauvegarde. Nos sentiments dépendent de nos idées ; et quand elles ont pris un certain cours, elles en changent difficilement. Nous en avions trop dit sur un ton pour recommencer sur un autre ; nous étions déjà trop loin pour revenir sur nos pas. L'amour veut faire tout son progrès lui-même ; il n'aime point que l'amitié lui épargne la moitié du chemin. Enfin, je l'ai dit autrefois, et j'ai lieu de le croire encore, on ne prend guère de baisers coupables sur la même bouche où l'on en prit d'innocents.

À l'appui de tout cela vint celui que le ciel destinait à faire le court bonheur de ma vie. Tu le sais, cousine, il était jeune, bien fait, honnête, attentif, complaisant ; il ne savait pas aimer comme ton ami ; mais c'était moi qu'il aimait ; et quand on a le coeur libre, la passion qui s'adresse à nous a toujours quelque chose de contagieux. Je lui rendis donc du mien tout ce qu'il en restait à prendre ; et sa part fut encore assez bonne pour ne lui pas laisser de regret à son choix. Avec cela, qu'avais-je à redouter ? J'avoue même que les droits du sexe, joints à ceux du devoir, portèrent un moment préjudice aux tiens, et que, livrée à mon nouvel état, je fus d'abord plus épouse qu'amie ; mais en revenant à toi je te rapportai deux coeurs au lieu d'un ; et je n'ai pas oublié depuis que je suis restée seule chargée de cette double dette.

Copyright Arvensa Editions

Que te dirai-je encore, ma douce amie ? Au retour de notre ancien maître, c'était pour ainsi dire une nouvelle connaissance à faire. Je crus le voir avec d'autres yeux ; je crus sentir en l'embrassant un frémissement qui jusque-là m'avait été inconnu. Plus cette émotion me fut délicieuse, plus elle me fit de peur. Je m'alarmai comme d'un crime d'un sentiment qui n'existait peut-être que parce qu'il n'était plus criminel. Je pensai trop que ton amant ne l'était plus et qu'il ne pouvait plus l'être ; je sentis trop qu'il était libre et que je l'étais aussi. Tu sais le reste, aimable cousine ; mes frayeurs, mes scrupules te furent connus aussitôt qu'à moi. Mon coeur sans expérience s'intimidait tellement d'un état si nouveau pour lui, que je me reprochais mon empressement de te rejoindre, comme s'il n'eût pas précédé le retour de cet ami. Je n'aimais point qu'il fût précisément où je désirais si fort d'être ; et je crois que j'aurais moins souffert de sentir ce désir plus tiède que d'imaginer qu'il ne fût pas tout pour toi.

Enfin, je te rejoignis, et je fus presque rassurée. Je m'étais moins reproché ma faiblesse après t'en avoir fait l'aveu ; près de toi je me la reprochais moins encore : je crus m'être mise à mon tour sous ta garde, et je cessai de craindre pour moi. Je résolus, par ton conseil même, de ne point changer de conduite avec lui. Il est constant qu'une plus grande réserve eût été une espèce de déclaration ; et ce n'était que trop de celles qui pouvaient m'échapper malgré moi, sans en faire une volontaire. Je continuai donc d'être badine par honte, et familière par modestie. Mais peut-être tout cela, se faisant moins naturellement, ne se faisait-il plus avec la même mesure. De folâtre que j'étais je devins tout à fait folle, et ce qui m'en accrut la confiance fut de sentir que je pouvais l'être impunément. Soit que l'exemple de ton retour à toi-même me donnât plus de force pour t'imiter, soit que ma Julie épure tout ce qui l'approche, je me trouvai tout à fait tranquille ; et il ne me resta de mes premières émotions qu'un sentiment très doux, il est vrai, mais calme et paisible, et qui ne demandait rien de plus à mon coeur que la durée de l'état où j'étais.

Oui, chère amie, je suis tendre et sensible aussi bien que toi ; mais je le suis d'une autre manière. Mes affections sont plus vives ; les tiennes sont plus pénétrantes. Peut-être avec des sens plus animés ai-je plus de ressources pour leur donner le change ; et cette même gaieté qui coûte l'innocence à tant d'autres me l'a toujours conservée. Ce n'a pas toujours été sans peine, il faut l'avouer. Le moyen de rester veuve à mon âge, et de ne pas sentir quelquefois que les jours ne sont que la moitié de la vie ?

Copyright Arvensa Editions

Mais, comme tu l'as dit, et comme tu l'éprouves la sagesse est un grand moyen d'être sage ; car, avec toute ta bonne contenance, je ne te crois pas dans un cas fort différent du mien. C'est alors que l'enjouement vient à mon secours, et fait plus peut-être pour la vertu que n'eussent fait les graves leçons de la raison. Combien de fois dans le silence de la nuit, où l'on ne peut s'échapper à soi-même, j'ai chassé des idées importunes en méditant des tours pour le lendemain ! Combien de fois j'ai sauvé les dangers d'un tête-à-tête par une saillie extravagante ! Tiens, ma chère, il y a toujours, quand on est faible, un moment où la gaieté devient sérieuse ; et ce moment ne viendra point pour moi. Voilà ce que je crois sentir, et de quoi je t'ose répondre.

Après cela, je te confirme librement tout ce que je t'ai dit dans l'Élysée sur l'attachement que j'ai senti naître, et sur tout le bonheur dont j'ai joui cet hiver. Je m'en livrais de meilleur coeur au charme de vivre avec ce que j'aime, en sentant que je ne désirais rien de plus. Si ce temps eût duré toujours, je n'en aurais jamais souhaité un autre. Ma gaieté venait de contentement, et non d'artifice. Je tournais en espièglerie le plaisir de m'occuper de lui sans cesse ; je sentais qu'en me bornant à rire je ne m'apprêtais point de pleurs.

Ma foi, cousine, j'ai cru m'apercevoir quelquefois que le jeu ne lui déplaisait pas trop à lui-même. Le rusé n'était pas fâché d'être fâché ; et il ne s'apaisait avec tant de peine que pour se faire apaiser plus longtemps. J'en tirais occasion de lui tenir des propos assez tendres, en paraissant me moquer de lui ; c'était à qui des deux serait le plus enfant. Un jour qu'en ton absence il jouait aux échecs avec ton mari, et que je jouais au volant avec la Fanchon dans la même salle, elle avait le mot et j'observais notre philosophe. À son air humblement fier et à la promptitude de ses coups, je vis qu'il avait beau jeu. La table était petite, et l'échiquier débordait. J'attendis le moment ; et, sans paraître y tâcher, d'un revers de raquette je renversai l'échec et mat. Tu ne vis de tes jours pareille colère : il était si furieux, que, lui ayant laissé le choix d'un soufflet ou d'un baiser pour ma pénitence, il se détourna quand je lui présentai la joue. Je lui demandai pardon, il fut inflexible. Il m'aurait laissée à genoux si je m'y étais mise. Je finis par lui faire une autre pièce qui lui fit oublier la première, et nous fûmes meilleurs amis que jamais.

Copyright Arvensa Editions

Avec une autre méthode, infailliblement je m'en serais moins bien tirée ; et je m'aperçus une fois que, si le jeu fût devenu sérieux, il eût pu trop l'être. C'était un soir qu'il nous accompagnait ce duo si simple et si touchant de *Leo, Vado a morir, ben mio*. Tu chantais avec assez de négligence ; je n'en faisais pas de même ; et, comme j'avais une main appuyée sur le clavecin, au moment le plus pathétique et où j'étais moi-même émue, il appliqua sur cette main un baiser que je sentis sur mon coeur. Je ne connais pas bien les baisers de l'amour ; mais ce que je peux te dire, c'est que jamais l'amitié, pas même la nôtre, n'en a donné ni reçu de semblable à celui-là. Eh bien ! mon enfant, après de pareils moments que devient-on quand on s'en va rêver seule et qu'on emporte avec soi leur souvenir ? Moi, je troublai la musique : il fallut danser ; je fis danser le philosophe. On soupa presque en l'air ; on veilla fort avant dans la nuit ; je fus me coucher bien lasse, et je ne fis qu'un sommeil.

J'ai donc de fort bonnes raisons pour ne point gêner mon humeur ni changer de manières. Le moment qui rendra ce changement nécessaire est si près, que ce n'est pas la peine d'anticiper. Le temps ne viendra que trop tôt d'être prude et réservée. Tandis que je compte encore par vingt, je me dépêche d'user de mes droits ; car, passé la trentaine, on n'est plus folle, mais ridicule, et ton épilogueur d'homme ose bien me dire qu'il ne me reste que six mois encore à retourner la salade avec les doigts. Patience ! pour payer ce sarcasme, je prétends la lui retourner dans six ans, et je te jure qu'il faudra qu'il la mange. Mais revenons.

Si l'on n'est pas maître de ses sentiments, au moins on l'est de sa conduite. Sans doute je demanderais au ciel un coeur plus tranquille, mais puissé-je à mon dernier jour offrir au souverain juge une vie aussi peu

Copyright Arvensa Editions

criminelle que celle que j'ai passée cet hiver ! En vérité, je ne me reprochais rien auprès du seul homme qui pouvait me rendre coupable. Ma chère, il n'en est pas de même depuis qu'il est parti : en m'accoutumant à penser à lui dans son absence, j'y pense à tous les instants du jour ; et je trouve son image plus dangereuse que sa personne. S'il est loin, je suis amoureuse ; s'il est près, je ne suis qu'une folle : qu'il revienne, et je ne le crains plus.

Au chagrin de son éloignement s'est jointe l'inquiétude de son rêve. Si tu as tout mis sur le compte de l'amour, tu t'es trompée ; l'amitié avait part à ma tristesse. Depuis leur départ, je te voyais pâle et changée : à chaque instant je pensais te voir tomber malade. Je ne suis pas crédule, mais craintive. Je sais bien qu'un songe n'amène pas un événement, mais j'ai toujours peur que l'événement n'arrive à sa suite. À peine ce maudit rêve m'a-t-il laissé une nuit tranquille, jusqu'à ce que je t'aie vue bien remise et reprendre tes couleurs. Dussé-je avoir mis sans le savoir un intérêt suspect à cet empressement, il est sûr que j'aurais donné tout au monde, pour qu'il se fût montré quand il s'en retourna comme un imbécile. Enfin ma vaine terreur s'en est allée avec ton mauvais visage. Ta santé, ton appétit, ont plus fait que tes plaisanteries ; et je t'ai vue si bien argumenter à table contre mes frayeurs, qu'elles se sont tout à fait dissipées. Pour surcroît de bonheur il revient, et j'en suis charmée à tous égards. Son retour ne m'alarme point, il me rassure ; et sitôt que nous le verrons, je ne craindrai plus rien pour tes jours ni pour mon repos. Cousine, conserve-moi mon amie, et ne sois point en peine de la tienne ; je réponds d'elle tant qu'elle t'aura... Mais, mon Dieu ! qu'ai-je donc qui m'inquiète encore et me serre le coeur sans savoir pourquoi ! Ah ! mon enfant, faudra-t-il un jour qu'une des deux survive à l'autre ? Malheur à celle sur qui doit tomber un sort si cruel ! Elle restera peu digne de vivre, ou sera morte avant sa mort.

Pourrais-tu me dire à propos de quoi je m'épuise en sottes lamentations ? Foin de ces terreurs paniques qui n'ont pas le sens commun ! Au lieu de parler de mort, parlons de mariage ; cela sera plus amusant. Il y a longtemps que cette idée est venue à ton mari ; et s'il ne m'en eût jamais parlé, peut-être ne me fût-elle point venue à moi-même. Depuis lors j'y ai pensé quelquefois, et toujours avec dédain. Fi ! cela vieillit une jeune veuve. Si j'avais des enfants d'un second lit, je me croirais la grand'mère de ceux du premier. Je te trouve aussi fort bonne de faire avec légèreté les honneurs de ton amie, et de regarder cet arrangement comme un soin de ta bénigne charité. Oh bien ! je t'apprends, moi, que toutes les

Copyright Arvensa Editions

raisons fondées sur tes soucis obligeants ne valent pas la moindre des miennes contre un second mariage.

Parlons sérieusement. Je n'ai pas l'âme assez basse pour faire entrer dans ces raisons la honte de me rétracter d'un engagement téméraire pris avec moi seule, ni la crainte du blâme en faisant mon devoir, ni l'inégalité des fortunes dans un cas où tout l'honneur est pour celui des deux à qui l'autre veut bien devoir la sienne ; mais, sans répéter ce que je t'ai dit tant de fois sur mon humeur indépendante et sur mon éloignement naturel pour le joug du mariage, je me tiens à une seule objection, et je la tire de cette voix si sacrée que personne au monde ne respecte autant que toi. Lève cette objection, cousine, et je me rends. Dans tous ces jeux qui te donnent tant d'effroi, ma conscience est tranquille. Le souvenir de mon mari ne me fait point rougir ; j'aime à l'appeler à témoin de mon innocence, et pourquoi craindrais-je de faire devant son image tout ce que je faisais devant lui ? En serait-il de même, ô Julie, si je violais les saints engagements qui nous unirent ; que j'osasse jurer à un autre l'amour éternel que je lui jurai tant de fois ; que mon coeur, indignement partagé, dérobât à sa mémoire ce qu'il donnerait à son successeur, et ne pût sans offenser l'un des deux remplir ce qu'il doit à l'autre ? Cette même image qui m'est si chère ne me donnerait qu'épouvante et qu'effroi ; sans cesse elle viendrait empoisonner mon bonheur, et son souvenir qui fait la douceur de ma vie en ferait le tourment. Comment oses-tu me parler de donner un successeur à mon mari, après avoir juré de n'en jamais donner au tien ? comme si les raisons que tu m'allègues t'étaient moins applicables en pareil cas ! Ils s'aimèrent ? C'est pis encore. Avec quelle indignation verrait-il un homme qui lui fut cher usurper ses droits et rendre sa femme infidèle ! Enfin, quand il serait vrai que je ne lui dois plus rien à lui-même, ne dois-je rien au cher gage de son amour, et puis-je croire qu'il eût jamais voulu de moi, s'il eût prévu que j'eusse un jour exposé sa fille unique à se voir confondue avec les enfants d'un autre ?

Encore un mot, et j'ai fini. Qui t'a dit que tous les obstacles viendraient de moi seule ? En répondant de celui que cet engagement regarde, n'as-tu point plutôt consulté ton désir que ton pouvoir ? Quand tu serais sûre de son aveu, n'aurais-tu donc aucun scrupule de m'offrir un coeur usé par une autre passion ? Crois-tu que le mien dût s'en contenter, et que je pusse être heureuse avec un homme que je ne rendrais pas heureux ? Cousine, penses-y mieux ; sans exiger plus d'amour que je n'en puis ressentir moi-

Copyright Arvensa Editions

même, tous les sentiments que j'accorde je veux qu'ils me soient rendus ; et je suis trop honnête femme pour pouvoir me passer de plaire à mon mari. Quel garant as-tu donc de tes espérances ? Un certain plaisir à se voir, qui peut être l'effet de la seule amitié ; un transport passager qui peut naître à notre âge de la seule différence du sexe ; tout cela suffit-il pour les fonder ? Si ce transport eût produit quelque sentiment durable, est-il croyable qu'il s'en fût tu non seulement à moi, mais à toi, mais à ton mari, de qui ce propos n'eût pu qu'être favorablement reçu ? En a-t-il jamais dit un mot à personne ? Dans nos tête-à-tête a-t-il jamais été question que de toi ? A-t-il jamais été question de moi dans les vôtres ? Puis-je penser que, s'il avait eu là-dessus quelque secret pénible à garder, je n'aurais jamais aperçu sa contrainte, ou qu'il ne lui serait jamais échappé d'indiscrétion ? Enfin, même depuis son départ, de laquelle de nous deux parle-t-il le plus dans ses lettres, de laquelle est-il occupé dans ses songes ? Je t'admire de me croire sensible et tendre, et de ne pas imaginer que je me dirai tout cela ! Mais j'aperçois vos ruses, ma mignonne ; c'est pour vous donner droit de représailles que vous m'accusez d'avoir jadis sauvé mon coeur aux dépens du vôtre. Je ne suis pas la dupe de ce tour-là.

Voilà toute ma confession, cousine : je l'ai faite pour t'éclairer et non pour te contredire. Il me reste à te déclarer ma résolution sur cette affaire. Tu connais à présent mon intérieur aussi bien et peut-être mieux que moi-même : mon honneur, mon bonheur, te sont chers autant qu'à moi, et dans le calme des passions la raison te fera mieux voir où je dois trouver l'un et l'autre. Charge-toi donc de ma conduite ; je t'en remets l'entière direction. Rentrons dans notre état naturel, et changeons entre nous de métier ; nous nous en tirerons mieux toutes deux. Gouverne ; je serai docile : c'est à toi de vouloir ce que je dois faire, à moi de faire ce que tu voudras. Tiens mon âme à couvert dans la tienne ; que sert aux inséparables d'en avoir deux ?

Ah ça ! revenons à présent à nos voyageurs. Mais j'ai déjà tant parlé de l'un que je n'ose plus parler de l'autre, de peur que la différence du style ne se fît un peu trop sentir, et que l'amitié même que j'ai pour l'Anglais ne dît trop en faveur du Suisse. Et puis, que dire sur des lettres qu'on n'a pas vues ? Tu devais bien au moins m'envoyer celle de milord Édouard ; mais tu n'as osé l'envoyer sans l'autre, et tu as fort bien fait... Tu pouvais pourtant faire mieux encore... Ah ! vivent les duègnes de vingt ans ! elles sont plus traitables qu'à trente.

Copyright Arvensa Editions

Il faut au moins que je me venge en t'apprenant ce que tu as opéré par cette belle réserve ; c'est de me faire imaginer la lettre en question... cette lettre si... cent fois plus si qu'elle ne l'est réellement. De dépit je me plais à la remplir de choses qui n'y sauraient être. Va, si je n'y suis pas adorée, c'est à toi que je ferai payer tout ce qu'il en faudra rabattre.

En vérité, je ne sais après tout cela comment tu m'oses parler du courrier d'Italie. Tu prouves que mon tort ne fut pas de l'attendre, mais de ne pas l'attendre assez longtemps. Un pauvre petit quart d'heure de plus, j'allais au-devant du paquet, je m'en emparais la première, je lisais, le tout à mon aise, et c'était mon tour de me faire valoir. Les raisins sont trop verts. On me retient deux lettres ; mais j'en ai deux autres que, quoi que tu puisses croire, je ne changerais sûrement pas contre celle-là, quand tous les si du monde y seraient. Je te jure que si celle d'Henriette ne tient pas sa place à côté de la tienne, c'est qu'elle la passe, et que ni toi ni moi n'écrirons de la vie rien d'aussi joli. Et puis on se donnera les airs de traiter ce prodige de petite impertinente ! Ah ! c'est assurément pure jalousie. En effet, te voit-on jamais à genoux devant elle lui baiser humblement les deux mains l'une après l'autre ? Grâce à toi, la voilà modeste comme une vierge, et grave comme un Caton ; respectant tout le monde ; jusqu'à sa mère : il n'y a plus le mot pour rire à ce qu'elle dit ; à ce qu'elle écrit, passe encore. Aussi, depuis que j'ai découvert ce nouveau talent, avant que tu gâtes ses lettres comme ses propos, je compte établir de sa chambre à la mienne un courrier d'Italie dont on n'escamotera point les paquets.

Adieu, petite cousine. Voilà des réponses qui t'apprendront à respecter mon crédit renaissant. Je voulais te parler de ce pays et de ses habitants, mais il faut mettre fin à ce volume ; et puis tu m'as toute brouillée avec tes fantaisies, et le mari m'a presque fait oublier les hôtes. Comme nous avons encore cinq ou six jours à rester ici, et que j'aurai le temps de mieux revoir le peu que j'ai vu, tu ne perdras rien pour attendre, et tu peux compter sur un second tome avant mon départ.

Copyright Arvensa Editions

Lettre III – De milord Édouard à M. de Wolmar

Non, cher Wolmar, vous ne vous êtes point trompé ; le jeune homme est sûr ; mais moi je ne le suis guère, et j'ai failli payer cher l'expérience qui m'en a convaincu. Sans lui je succombais moi-même à l'épreuve que je lui avais destinée. Vous savez que, pour contenter sa reconnaissance, et remplir son coeur de nouveaux objets, j'affectais de donner à ce voyage plus d'importance qu'il n'en avait réellement. D'anciens penchants à flatter, une vieille habitude à suivre encore une fois, voilà, avec ce qui se rapportait à Saint-Preux, tout ce qui m'engageait à l'entreprendre. Dire les derniers adieux aux attachements de ma jeunesse, ramener un ami parfaitement guéri, voilà tout le fruit que j'en voulais recueillir.

Je vous ai marqué que le songe de Villeneuve m'avait laissé des inquiétudes. Ce songe me rendit suspects les transports de joie auxquels il s'était livré, quand je lui avais annoncé qu'il était le maître d'élever vos enfants et de passer sa vie avec vous. Pour mieux l'observer dans les effusions de son coeur, j'avais d'abord prévenu ses difficultés ; en lui déclarant que je m'établirais moi-même avec vous, je ne laissais plus à son amitié d'objections à me faire ; mais de nouvelles résolutions me firent changer de langage.

Il n'eut pas vu trois fois la marquise, que nous fûmes d'accord sur son compte. Malheureusement pour elle, elle voulut le gagner, et ne fit que lui montrer ses artifices. L'infortunée ! que de grandes qualités sans vertu ! que d'amour sans honneur ! Cet amour ardent et vrai me touchait, m'attachait, nourrissait le mien ; mais il prit la teinte de son âme noire, et finit par me faire horreur. Il ne fut plus question d'elle.

Quand il eut vu Laure, qu'il connut son coeur, sa beauté, son esprit, et

Copyright Arvensa Editions

cet attachement sans exemple, trop fait pour me rendre heureux, je résolus de me servir d'elle pour bien éclaircir l'état de Saint-Preux. « Si j'épouse Laure, lui dis-je, mon dessein n'est pas de la mener à Londres, où quelqu'un pourrait la reconnaître, mais dans des lieux où l'on sait honorer la vertu partout où elle est ; vous remplirez votre emploi, et nous ne cesserons point de vivre ensemble. Si je ne l'épouse pas, il est temps de me recueillir. Vous connaissez ma maison d'Oxfordshire, et vous choisirez d'élever les enfants d'un de vos amis, ou d'accompagner l'autre dans sa solitude. » Il me fit la réponse à laquelle je pouvais m'attendre ; mais je voulais l'observer par sa conduite. Car si, pour vivre à Clarens, il favorisait un mariage qu'il eût dû blâmer, ou, si dans cette occasion délicate, il préférait à son bonheur la gloire de son ami, dans l'un et dans l'autre cas l'épreuve était faite, et son coeur était jugé.

Je le trouvai d'abord tel que je le désirais, ferme contre le projet que je feignais d'avoir, et armé de toutes les raisons qui devaient m'empêcher d'épouser Laure. Je sentais ces raisons mieux que lui ; mais je la voyais sans cesse, et je la voyais affligée et tendre. Mon coeur, tout à fait détaché de la marquise, se fixa par ce commerce assidu. Je trouvai dans les sentiments de Laure de quoi redoubler l'attachement qu'elle m'avait inspiré. J'eus honte de sacrifier à l'opinion, que je méprisais, l'estime que je devais à son mérite ; ne devais-je rien aussi à l'espérance que je lui avais donnée, sinon par mes discours, au moins par mes soins ? Sans avoir rien promis, ne rien tenir c'était la tromper ; cette tromperie était barbare. Enfin, joignant à mon penchant une espèce de devoir, en songeant plus à mon bonheur qu'à ma gloire, j'achevai de l'aimer par raison ; je résolus de pousser la feinte aussi loin qu'elle pouvait aller, et jusqu'à la réalité même si je ne pouvais m'en tirer autrement sans injustice.

Cependant je sentis augmenter mon inquiétude sur le compte du jeune homme, voyant qu'il ne remplissait pas dans toute sa force le rôle dont il s'était chargé. Il s'opposait à mes vues, il improuvait le noeud que je voulais former ; mais il combattait mal mon inclination naissante, et me parlait de Laure avec tant d'éloges, qu'en paraissant me détourner de l'épouser, il augmentait mon penchant pour elle. Ces contradictions m'alarmèrent. Je ne le trouvais point aussi ferme qu'il aurait dû l'être : il semblait n'oser heurter de front mon sentiment, il mollissait contre ma résistance, il craignait de me fâcher, il n'avait point à mon gré pour son devoir l'intrépidité qu'il inspire à ceux qui l'aiment.

Copyright Arvensa Editions

D'autres observations augmentèrent ma défiance ; je sus qu'il voyait Laure en secret ; je remarquais entre eux des signes d'intelligence. L'espoir de s'unir à celui qu'elle avait tant aimé ne la rendait point gaie. Je lisais bien la même tendresse dans ses regards, mais cette tendresse n'était plus mêlée de joie à mon abord, la tristesse y dominait toujours. Souvent, dans les plus doux épanchements de son coeur, je la voyais jeter sur le jeune homme un coup d'oeil à la dérobée, et ce coup d'oeil était suivi de quelques larmes qu'on cherchait à me cacher. Enfin le mystère fut poussé au point que j'en fus alarmé. Jugez de ma surprise. Que pouvais-je penser ? N'avais-je réchauffé qu'un serpent dans mon sein ? Jusqu'où n'osais-je point porter mes soupçons et lui rendre son ancienne injustice ! Faibles et malheureux que nous sommes ! c'est nous qui faisons nos propres maux. Pourquoi nous plaindre que les méchants nous tourmentent, si les bons se tourmentent encore entre eux ?

Tout cela ne fit qu'achever de me déterminer. Quoique j'ignorasse le fond de cette intrigue, je voyais que le coeur de Laure était toujours le même ; et cette épreuve ne me la rendait que plus chère. Je me proposais d'avoir une explication avec elle avant la conclusion ; mais je voulais attendre jusqu'au dernier moment, pour prendre auparavant par moi-même tous les éclaircissements possibles. Pour lui, j'étais résolu de me convaincre, de le convaincre, enfin d'aller jusqu'au bout avant que de lui rien dire ni de prendre un parti par rapport à lui, prévoyant une rupture infaillible, et ne voulant pas mettre un bon naturel et vingt ans d'honneur en balance avec des soupçons.

La marquise n'ignorait rien de ce qui se passait entre nous. Elle avait des épies dans le couvent de Laure, et parvint à savoir qu'il était question de mariage. Il n'en fallut pas davantage pour réveiller ses fureurs ; elle m'écrivit des lettres menaçantes. Elle fit plus que d'écrire ; mais comme ce n'était pas la première fois, et que nous étions sur nos gardes, ses tentatives furent vaines. J'eus seulement le plaisir de voir dans l'occasion que Saint-Preux savait payer de sa personne, et ne marchandait pas sa vie pour sauver celle d'un ami.

Vaincue par les transports de sa rage, la marquise tomba malade et ne se releva plus. Ce fut là le terme de ses tourments[208] et de ses crimes. Je ne pus apprendre son état sans en être affligé. Je lui envoyai le docteur Eswin ; Saint-Preux y fut de ma part : elle ne voulut voir ni l'un ni l'autre ;

Copyright Arvensa Editions

elle ne voulut pas même entendre parler de moi, et m'accabla d'imprécations horribles chaque fois qu'elle entendit prononcer mon nom. Je gémis sur elle, et sentis mes blessures prêtes à se rouvrir. La raison vainquit encore ; mais j'eusse été le dernier des hommes de songer au mariage, tandis qu'une femme qui me fut si chère était à l'extrémité. Saint-Preux, craignant qu'enfin je ne pusse résister au désir de la voir, me proposa le voyage de Naples et j'y consentis.

Le surlendemain de notre arrivée, je le vis entrer dans ma chambre avec une contenance ferme et grave, et tenant une lettre à la main. Je m'écriai : « La marquise est morte ! — Plût à Dieu ! reprit-il froidement, il vaut mieux n'être plus que d'exister pour mal faire. Mais ce n'est pas d'elle que je viens vous parler ; écoutez-moi. » J'attendis en silence.

« Milord, me dit-il, en me donnant le saint nom d'ami, vous m'apprîtes à le porter. J'ai rempli la fonction dont vous m'avez chargé ; et vous voyant prêt à vous oublier, j'ai dû vous rappeler à vous-même. Vous n'avez pu rompre une chaîne que par une autre. Toutes deux étaient indignes de vous. S'il n'eût été question que d'un mariage inégal, je vous aurais dit : Songez que vous êtes pair d'Angleterre, et renoncez aux honneurs du monde, ou respectez l'opinion. Mais un mariage abject !... vous !... Choisissez mieux votre épouse. Ce n'est pas assez qu'elle soit vertueuse, elle doit être sans tache... La femme d'Édouard Bomston n'est pas facile à trouver. Voyez ce que j'ai fait. »

Alors il me remit la lettre. Elle était de Laure. Je ne l'ouvris pas sans émotion. « L'amour a vaincu, me disait-elle ; vous avez voulu m'épouser ; je suis contente. Votre ami m'a dicté mon devoir ; je le remplis sans regret. En vous déshonorant, j'aurais vécu malheureuse ; en vous laissant votre gloire, je crois la partager. Le sacrifice de tout mon bonheur à un devoir si cruel me fait oublier la honte de ma jeunesse. Adieu, dès cet instant je cesse d'être en votre pouvoir et au mien. Adieu pour jamais. O Édouard ! ne portez pas le désespoir dans ma retraite ; écoutez mon dernier voeu. Ne donnez à nulle autre une place que je n'ai pu remplir. Il fut au monde un coeur fait pour vous, et c'était celui de Laure. »

L'agitation m'empêchait de parler. Il profita de mon silence pour me dire qu'après mon départ elle avait pris le voile dans le couvent où elle était pensionnaire ; que la cour de Rome, informée qu'elle devait épouser un luthérien, avait donné des ordres pour m'empêcher de la revoir ; et il m'avoua franchement qu'il avait pris tous ces soins de concert avec elle.

Copyright Arvensa Editions

« Je ne m'opposai point à vos projets, continua-t-il, aussi vivement que je l'aurais pu, craignant un retour à la marquise, et voulant donner le change à cette ancienne passion par celle de Laure. En vous voyant aller plus loin qu'il ne fallait, je fis d'abord parle la raison ; mais ayant trop acquis par mes propres fautes le droit de me défier d'elle, je sondai le coeur de Laure ; et y trouvant toute la générosité qui est inséparable du véritable amour, je m'en prévalus pour la porter au sacrifice qu'elle vient de faire. L'assurance de n'être plus l'objet de votre mépris lui releva le courage et la rendit plus digne de votre estime. Elle a fait son devoir ; il faut faire le vôtre. »

Alors, s'approchant avec transport, il me dit en me serrant contre sa poitrine : « Ami, je lis, dans le sort commun que le ciel nous envoie, la loi commune qu'il nous prescrit. Le règne de l'amour est passé, que celui de l'amitié commence ; mon coeur n'entend plus que sa voix sacrée, il ne connaît plus d'autre chaîne que celle qui me lie à toi. Choisis le séjour que tu veux habiter : Clarens, Oxford, Londres, Paris ou Rome ; tout me convient, pourvu que nous y vivions ensemble. Va, viens où tu voudras, cherche un asile en quelque lieu que ce puisse être, je te suivrai partout : j'en fais le serment solennel à la face du Dieu vivant, je ne te quitte plus qu'à la mort. »

Je fus touché. Le zèle et le feu de cet ardent jeune homme éclataient dans ses yeux. J'oubliai la marquise et Laure. Que peut-on regretter au monde quand on y conserve un ami ? Je vis aussi, par le parti qu'il prit sans hésiter dans cette occasion, qu'il était guéri véritablement, et que vous n'aviez pas perdu vos peines ; enfin j'osai croire, par le voeu qu'il fit de si bon coeur de rester attaché à moi, qu'il l'était plus à la vertu qu'à ses anciens penchants. Je puis donc vous le ramener en toute confiance. Oui, cher Wolmar, il est digne d'élever des hommes, et, qui plus est, d'habiter votre maison.

Peu de jours après j'appris la mort de la marquise. Il y avait longtemps pour moi qu'elle était morte ; cette perte ne me toucha plus. Jusqu'ici j'avais regardé le mariage comme une dette que chacun contracte à sa naissance envers son espèce, envers son pays, et j'avais résolu de me marier moins par inclination que par devoir. J'ai changé de sentiment. L'obligation de se marier n'est pas commune à tous ; elle dépend pour chaque homme de l'état où le sort l'a placé : c'est pour le peuple, pour l'artisan, pour le villageois, pour les hommes vraiment utiles, que le célibat est illicite ; pour les ordres qui dominent les autres, auxquels tout tend

Copyright Arvensa Editions

sans cesse, et qui ne sont toujours que trop remplis, il est permis et même convenable. Sans cela l'État ne fait que se dépeupler par la multiplication des sujets qui lui sont à charge. Les hommes auront toujours assez de maîtres, et l'Angleterre manquera plus tôt de laboureurs que de pairs.

Je me crois donc libre et maître de moi dans la condition où le ciel m'a fait naître. À l'âge où je suis on ne répare plus les pertes que mon coeur a faites. Je le dévoue à cultiver ce qui me reste, et ne puis mieux le rassembler qu'à Clarens. J'accepte donc toutes vos offres, sous les conditions que ma fortune y doit mettre, afin qu'elle ne me soit pas inutile. Après l'engagement qu'a pris Saint-Preux, je n'ai plus d'autre moyen de le tenir auprès de vous que d'y demeurer moi-même ; et si jamais il y est de trop, il me suffira d'en partir. Le seul embarras qui me reste est pour mes voyages d'Angleterre ; car quoique je n'aie plus aucun crédit dans le parlement, il me suffit d'en être membre pour faire mon devoir jusqu'à la fin. Mais j'ai un collègue et un ami sûr, que je puis charger de ma voix dans les affaires courantes. Dans les occasions où je croirai devoir m'y trouver moi-même, notre élève pourra m'accompagner, même avec les siens quand ils seront un peu plus grands, et que vous voudrez bien nous les confier. Ces voyages ne sauraient que leur être utiles, et ne seront pas assez longs pour affliger beaucoup leur mère.

Je n'ai point montré cette lettre à Saint-Preux ; ne la montrez pas entière à vos dames : il convient que le projet de cette épreuve ne soit jamais connu que de vous et de moi. Au surplus, ne leur cachez rien de ce qui fait honneur à mon digne ami, même à mes dépens. Adieu, cher Wolmar. Je vous envoie les dessins de mon pavillon : réformez, changez comme il vous plaira ; mais faites-y travailler dès à présent, s'il se peut. J'en voulais ôter le salon de musique ; car tous mes goûts sont éteints, et je ne me soucie plus de rien. Je le laisse, à la prière de Saint-Preux qui se propose d'exercer dans ce salon vos enfants. Vous recevrez aussi quelques livres pour l'augmentation de votre bibliothèque. Mais que trouverez-vous de nouveau dans des livres ? O Wolmar ! il ne vous manque que d'apprendre à lire dans celui de la nature pour être le plus sage des mortels.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Sixième partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre IV – De M. de Wolmar à Milord Édouard

Je me suis attendu, cher Bomston, au dénouement de vos longues aventures. Il eût paru bien étrange qu'ayant résisté si longtemps à vos penchants, vous eussiez attendu, pour vous laisser vaincre, qu'un ami vînt vous soutenir, quoiqu'à vrai dire on soit souvent plus faible en s'appuyant sur un autre que quand on ne compte que sur soi. J'avoue pourtant que je fus alarmé de votre dernière lettre, où vous m'annonciez votre mariage avec Laure comme une affaire absolument décidée. Je doutai de l'événement malgré votre assurance ; et, si mon attente eût été trompée, de mes jours je n'aurais revu Saint-Preux. Vous avez fait tous deux ce que j'avais espéré de l'un et de l'autre ; et vous avez trop bien justifié le jugement que j'avais porté de vous, pour que je ne sois pas charmé de vous voir reprendre nos premiers arrangements. Venez, hommes rares, augmenter et partager le bonheur de cette maison. Quoi qu'il en soit de l'espoir des croyants dans l'autre vie, j'aime à passer avec eux celle-ci ; et je sens que vous me convenez tous mieux tels que vous êtes, que si vous aviez le malheur de penser comme moi.

Au reste, vous savez ce que je vous dis sur son sujet à votre départ. Je n'avais pas besoin, pour le juger, de votre épreuve ; car la mienne était faite, et je crois le connaître autant qu'un homme en peut connaître un autre. J'ai d'ailleurs plus d'une raison de compter sur son coeur, et de bien meilleures cautions de lui que lui-même. Quoique dans votre renoncement au mariage il paraisse vouloir vous imiter, peut-être trouverez-vous ici de quoi l'engager à changer de système. Je m'expliquerai mieux après votre retour.

Quant à vous, je trouve vos distinctions sur le célibat toutes nouvelles

Copyright Arvensa Editions

et fort subtiles. Je les crois même judicieuses pour le politique qui balance les forces respectives de l'État, afin d'en maintenir l'équilibre. Mais je ne sais si dans vos principes ces raisons sont assez solides, pour dispenser les particuliers de leur devoir envers la nature. Il semblerait que la vie est un bien qu'on ne reçoit qu'à la charge de le transmettre, une sorte de substitution qui doit passer de race en race, et que quiconque eut un père est obligé de le devenir. C'était votre sentiment jusqu'ici, c'était une des raisons de votre voyage ; mais je sais d'où vous vient cette nouvelle philosophie, et j'ai vu dans le billet de Laure un argument auquel votre coeur n'a point de réplique.

La petite cousine est, depuis huit ou dix jours, à Genève avec sa famille pour des emplettes et d'autres affaires. Nous l'attendons de retour de jour en jour. J'ai dit à ma femme de votre lettre tout ce qu'elle en devait savoir. Nous avons appris par M. Miol que le mariage était rompu ; mais elle ignorait la part qu'avait Saint-Preux à cet événement. Soyez sûr qu'elle n'apprendra jamais qu'avec la plus vive joie tout ce qu'il fera pour mériter vos bienfaits et justifier votre estime. Je lui ai montré les dessins de votre pavillon ; elle les trouve de très bon goût ; nous y ferons pourtant quelques changements que le local exige, et qui rendront votre logement plus commode : vous les approuverez sûrement. Nous attendons l'avis de Claire avant d'y toucher ; car vous savez qu'on ne peut rien faire sans elle. En attendant, j'ai déjà mis du monde en oeuvre, et j'espère qu'avant hier la maçonnerie sera fort avancée.

Je vous remercie de vos livres : mais je ne lis plus ceux que j'entends, et il est trop tard pour apprendre à lire ceux que je n'entends pas. Je suis pourtant moins ignorant que vous ne m'accusez de l'être. Le vrai livre de la nature est pour moi le coeur des hommes, et la preuve que j'y sais lire est dans mon amitié pour vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Sixième partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre V – De Madame d'Orbe à Madame de Wolmar

J'ai bien des griefs, cousine, à la charge de ce séjour. Le plus grave est qu'il me donne envie d'y rester. La ville est charmante, les habitants sont hospitaliers, les moeurs sont honnêtes et la liberté, que j'aime sur toutes choses, semble s'y être réfugiée. Plus je contemple ce petit État, plus je trouve qu'il est beau d'avoir une patrie ; et Dieu garde de mal tous ceux qui pensent en avoir une, et n'ont pourtant qu'un pays ! Pour moi, je sens que, si j'étais née dans celui-ci, j'aurais l'âme toute romaine. Je n'oserais pourtant pas trop dire à présent,

Rome n'est plus à Rome, elle est toute où je suis;

car j'aurais peur que dans ta malice tu n'allasses penser le contraire. Mais pourquoi donc Rome, et toujours Rome ? Restons à Genève.

Je ne te dirai rien de l'aspect du pays. Il ressemble au nôtre, excepté qu'il est moins montueux, plus champêtre, et qu'il n'a pas des chalets si voisins[209]. Je ne te dirai rien non plus du gouvernement. Si Dieu ne t'aide, mon père t'en parlera de reste : il passe toute la journée à politiquer avec les magistrats dans la joie de son coeur ; et je le vois déjà très mal édifié que la gazette parle si peu de Genève. Tu peux juger de leurs conférences par mes lettres. Quand ils m'excèdent, je me dérobe, et je t'ennuie pour me désennuyer.

Tout ce qui m'est resté de leurs longs entretiens, c'est beaucoup d'estime pour le grand sens qui règne en cette ville. À voir l'action et réaction mutuelles de toutes les parties de l'État qui le tiennent en équilibre, on ne peut douter qu'il n'y ait plus d'art et de vrai talent

Copyright Arvensa Editions

employés au gouvernement de cette petite république qu'à celui des plus vastes empires, où tout se soutient par sa propre masse, et où les rênes de l'État peuvent tomber entre les mains d'un sot sans que les affaires cessent d'aller. Je te réponds qu'il n'en serait pas, de même ici. Je n'entends jamais parler à mon père de tous ces grands ministres des grandes cours, sans songer à ce pauvre musicien qui barbouillait si fièrement sur notre grand orgue[210] à Lausanne et qui se croyait un fort habile homme parce qu'il faisait beaucoup de bruit. Ces gens-ci n'ont qu'une petite épinette mais ils en savent tirer une bonne harmonie, quoiqu'elle soit souvent assez mal d'accord.

Je ne te dirai rien non plus... Mais à force de ne te rien dire, je ne finirais pas. Parlons de quelque chose pour avoir plus tôt fait. Le Genevois est de tous les peuples du monde celui qui cache le moins son caractère et qu'on connaît le plus promptement. Ses moeurs, ses vices mêmes, sont mêlés de franchise. Il se sent naturellement bon ; et cela lui suffit pour ne pas craindre de se montrer tel qu'il est. Il a de la générosité, du sens, de la pénétration ; mais il aime trop l'argent : défaut que j'attribue à sa situation qui le lui rend nécessaire, car le territoire ne suffirait pas pour nourrir les habitants.

Il arrive de là que les Genevois, épars dans l'Europe pour s'enrichir, imitent les grands airs des étrangers, et après avoir pris les vices des pays où ils ont vécu[211], les rapportent chez eux en triomphe avec leurs trésors. Ainsi le luxe des autres peuples leur fait mépriser leur antique simplicité ; la fière liberté leur paraît ignoble ; ils se forgent des fers d'argent, non comme une chaîne, mais comme un ornement.

Eh bien ! ne me voilà-t-il pas encore dans cette maudite politique ? Je m'y perds, je m'y noie, j'en ai par-dessus la tête, je ne sais plus par où m'en tirer. Je n'entends parler ici d'autre chose, si ce n'est quand mon père n'est pas avec nous, ce qui n'arrive qu'aux heures des courriers. C'est nous, mon enfant, qui portons partout notre influence ; car, d'ailleurs, les entretiens du pays sont utiles et variés, et l'on n'apprend rien de bon dans les livres qu'on ne puisse apprendre ici dans la conversation. Comme autrefois les moeurs anglaises ont pénétré jusqu'en ce pays, les hommes, y vivant encore un peu plus séparés des femmes que dans le nôtre, contractent entre eux un ton plus grave, et généralement plus de solidité dans leurs discours. Mais aussi cet avantage a son inconvénient qui se fait bientôt

Copyright Arvensa Editions

sentir. Des longueurs toujours excédantes, des arguments, des exordes, un peu d'apprêt, quelquefois des phrases, rarement de la légèreté, jamais de cette simplicité naïve qui dit le sentiment avant la pensée, et fait si bien valoir ce qu'elle dit. Au lieu que le Français écrit comme il parle, ceux-ci parlent comme ils écrivent ; ils dissertent au lieu de causer ; on les croirait toujours prêts à soutenir thèse. Ils distinguent, ils divisent, ils traitent la conversation par points : ils mettent dans leurs propos la même méthode que dans leurs livres ; ils sont auteurs, et toujours auteurs. Ils semblent lire en parlant, tant ils observent bien les étymologies, tant ils font sonner toutes les lettres avec soin ! Ils articulent le *marc* du raisin comme *Marc* nom d'homme ; ils disent exactement du *taba-k*, et non pas du *taba*, un *pare-sol* et non pas un *parasol* ; *avant-t-hier* et non pas *avan-hier*, *secrétaire* et non pas *segrétaire*, un *lac-d'amour* où l'on se noie, et non pas où l'on s'étrangle ; partout les *s* finales, partout les *r* des infinitifs ; enfin leur parler est toujours soutenu, leurs discours sont des harangues, et ils jasent comme s'ils prêchaient.

Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'avec ce ton dogmatique et froid ils sont vifs, impétueux, et ont les passions très ardentes ; ils diraient même assez bien les choses, de sentiment s'ils ne disaient pas tout, ou s'ils ne parlaient qu'à des oreilles. Mais leurs points, leurs virgules, sont tellement insupportables, ils peignent si posément des émotions si vives que, quand ils ont achevé leur dire, on chercherait volontiers autour d'eux où est l'homme qui sent ce qu'ils ont écrit.

Au reste, il faut t'avouer que je suis un peu payée pour bien penser de leurs coeurs, et croire qu'ils ne sont pas de mauvais goût. Tu sauras en confidence qu'un joli monsieur à marier et, dit-on, fort riche, m'honore de ses attentions, et qu'avec des propos assez tendres il ne m'a point fait chercher ailleurs l'auteur de ce qu'il me disait. Ah ! s'il était venu il y a dix-huit mois, quel plaisir j'aurais pris à me donner un souverain pour esclave, et à faire tourner la tête à un magnifique seigneur[212]. Mais à présent la mienne n'est plus assez droite pour que le jeu me soit agréable, et je sens que toutes mes folies s'en vont avec ma raison.

Je reviens à ce goût de lecture qui porte les Genevois à penser. Il s'étend à tous les états, et se fait sentir dans tous avec avantage. Le Français lit beaucoup ; mais il ne lit que les livres nouveaux, ou plutôt il les parcourt, moins pour les lire que pour dire qu'il les a lus. Le Genevois ne lit que les

Copyright Arvensa Editions

bons livres ; il les lit, il les digère : il ne les juge pas, mais il les sait. Le jugement et le choix se font à Paris ; les livres choisis sont presque les seuls qui vont à Genève. Cela fait que la lecture y est moins mêlée et s'y fait avec plus de profit. Les femmes dans leur retraite[213] lisent de leur côté ; et leur ton s'en ressent aussi, mais d'une autre manière. Les belles dames y sont petites-maîtresses et beaux esprits tout comme chez nous. Les petites citadines elles-mêmes prennent dans les livres un babil plus arrangé, et certain choix d'expressions qu'on est étonné d'entendre sortir de leur bouche, comme quelquefois de celle des enfants. Il faut tout le bon sens des hommes, toute la gaieté des femmes, et tout l'esprit qui leur est commun, pour qu'on ne trouve pas les premiers un peu pédants et les autres un peu précieuses.

Hier, vis-à-vis de ma fenêtre, deux filles d'ouvriers, fort jolies, causaient devant leur boutique d'un air assez enjoué pour me donner de la curiosité. Je prêtai l'oreille, et j'entendis qu'une des deux proposait en riant d'écrire leur journal. « Oui, reprit l'autre à l'instant ; le journal tous les matins, et tous les soirs le commentaire. » Qu'en dis-tu, cousine ? Je ne sais si c'est là le ton des filles d'artisans ; mais je sais qu'il faut faire un furieux emploi du temps, pour ne tirer du cours des journées que le commentaire de son journal. Assurément la petite personne avait lu les aventures des *Mille et une Nuits*.

Avec ce style un peu guindé, les Genevoises ne laissent pas d'être vives et piquantes, et l'on voit autant de grandes passions ici qu'en ville du monde. Dans la simplicité de leur parure elles ont de la grâce et du goût ; elles en ont dans leur entretien, dans leurs manières. Comme les hommes sont moins galants que tendres, les femmes sont moins coquettes que sensibles ; et cette sensibilité donne même aux plus honnêtes un tour d'esprit agréable et fin qui va au coeur et qui en tire tout sa finesse. Tant que les Genevoises seront Genevoises, elles seront les plus aimables femmes de l'Europe ; mais bientôt elles voudront être Françaises, et alors les Françaises vaudront mieux qu'elles.

Ainsi tout dépérit avec les moeurs. Le meilleur goût tient à la vertu même ; il disparaît avec elle, et fait place à un goût factice et guindé, qui n'est plus que l'ouvrage de la mode. Le véritable esprit est presque dans le même cas. N'est-ce pas la modestie de notre sexe qui nous oblige d'user d'adresse pour repousser les agaceries des hommes, et s'ils ont besoin d'art

Copyright Arvensa Editions

pour se faire écouter, nous en faut-il moins pour savoir ne les pas entendre ? N'est-ce pas eux qui nous délient l'esprit et la langue, qui nous rendent plus vives à la riposte[214], et nous forcent de nous moquer d'eux ? Car enfin, tu as beau dire, une certaine coquetterie maligne et railleuse désoriente encore plus les soupirants que le silence ou le mépris. Quel plaisir de voir un beau Céladon, tout déconcerté, se confondre, se troubler, se perdre à chaque repartie ; de s'environner contre lui de traits moins brûlants, mais plus aigus que ceux de l'Amour ; de le cribler de pointes de glace qui piquent à l'aide du froid ! Toi-même qui ne fais semblant de rien, crois-tu que tes manières naïves et tendres, ton air timide et doux, cachent moins de ruse et d'habileté que toutes mes étourderies ? Ma foi, mignonne, s'il fallait compter les galants que chacune de nous a persiflés, je doute fort qu'avec ta mine hypocrite ce fût toi qui serais en reste. Je ne puis m'empêcher de rire encore en songeant à ce pauvre Conflans, qui venait tout en furie me reprocher que tu l'aimais trop. « Elle est si caressante, me disait-il, que je ne sais de quoi me plaindre ; elle me parle avec tant de raison, que j'ai honte d'en manquer devant elle ; et je la trouve si fort mon amie, que je n'ose être son amant. »

Je ne crois pas qu'il y ait nulle part au monde des époux plus unis et de meilleurs ménages que dans cette ville. La vie domestique y est agréable et douce : on y voit des maris complaisants, et presque d'autres Julies. Ton système se vérifie très bien ici. Les deux sexes gagnent de toutes manières à se donner des travaux et des amusements différents qui les empêchent de se rassasier l'un de l'autre, et font qu'ils se retrouvent avec plus de plaisir. Ainsi s'aiguise la volupté du sage ; s'abstenir pour jouir, c'est ta philosophie ; c'est l'épicuréisme de la raison.

Malheureusement cette antique modestie commence à décliner. On se rapproche, et les coeurs s'éloignent. Ici, comme chez nous, tout est mêlé de bien et de mal, mais à différentes mesures. Le Genevois tire ses vertus de lui-même ; ses vices lui viennent d'ailleurs. Non seulement il voyage beaucoup, mais il adopte aisément les moeurs et les manières des autres peuples ; il parle avec facilité toutes les langues ; il prend sans peine leurs divers accents, quoiqu'il ait lui-même un accent traînant très sensible, surtout dans les femmes, qui voyagent moins. Plus humble de sa petitesse que fier de sa liberté, il se fait chez les nations étrangères une honte de sa patrie ; il se hâte pour ainsi dire de se naturaliser dans le pays où il vit,

Copyright Arvensa Editions

comme pour faire oublier le sien : peut-être la réputation qu'il a d'être âpre au gain contribue-t-elle à cette coupable honte. Il vaudrait mieux sans doute effacer par son désintéressement l'opprobre du nom genevois, que de l'avilir encore en craignant de le porter ; mais le Genevois le méprise, même en le rendant estimable, et il a plus de tort encore de ne pas honorer son pays de son propre mérite.

Quelque avide qu'il puisse être, on ne le voit guère aller à la fortune par des moyens serviles et bas ; il n'aime point s'attacher aux grands et ramper dans les cours. L'esclavage personnel ne lui est pas moins odieux que l'esclavage civil. Flexible et liant comme Alcibiade, il supporte aussi peu la servitude ; et quand il se plie aux usages des autres, il les imite sans s'y assujettir. Le commerce, étant de tous les moyens de s'enrichir le plus compatible avec la liberté, est aussi celui que les Genevois préfèrent. Ils sont presque tous marchands ou banquiers ; et ce grand objet de leurs désirs leur fait souvent enfouir de rares talents que leur prodigua la nature. Ceci me ramène au commencement de ma lettre. Ils ont du génie et du courage, ils sont vifs et pénétrants, il n'y a rien d'honnête et de grand au-dessus de leur portée ; mais, plus passionnés d'argent que de gloire, pour vivre dans l'abondance ils meurent dans l'obscurité, et laissent à leurs enfants pour tout exemple l'amour des trésors qu'ils leur ont acquis.

Je tiens tout cela des Genevois mêmes ; car ils parlent d'eux fort impartialement. Pour moi, je ne sais comment ils sont chez les autres, mais je les trouve aimables chez eux, et je ne connais qu'un moyen de quitter sans regret Genève. Quel est ce moyen cousine ? Oh ! ma foi, tu as beau prendre ton air humble ; si tu dis ne l'avoir pas déjà deviné, tu mens. C'est après-demain que s'embarque la bande joyeuse dans un joli brigantin appareillé de fête ; car nous avons choisi l'eau à cause de la saison, et pour demeurer tous rassemblés. Nous comptons coucher le même soir, à Morges, le lendemain à Lausanne [215], pour la cérémonie ; et le surlendemain... tu m'entends. Quand tu verras de loin briller des flammes, flotter des banderoles, quand tu entendras ronfler le canon, cours par toute la maison comme une folle en criant : « Armes ! armes ! voici les ennemis ! voici les ennemis ! »

P.S. — Quoique la distribution des logements entre incontestablement dans les droits de ma charge, je veux bien m'en désister en cette occasion. J'entends seulement que mon père soit logé chez milord Édouard, à cause

Copyright Arvensa Editions

des cartes de géographie, et qu'on achève d'en tapisser du haut en bas tout l'appartement.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre VI – de Madame de Wolmar à Saint-Preux

Quel sentiment délicieux j'éprouve en commençant cette lettre ! Voici la première fois de ma vie où j'ai pu vous écrire sans crainte et sans honte. Je m'honore de l'amitié qui nous joint comme d'un retour sans exemple. On étouffe de grandes passions ; rarement on les épure. Oublier ce qui nous fut cher quand l'honneur le veut, c'est l'effort d'une âme honnête et commune ; mais, après avoir été ce que nous fûmes, être ce que nous sommes aujourd'hui, voilà le vrai triomphe de la vertu. La cause qui fait cesser d'aimer peut être un vice ; celle qui change un tendre amour en une amitié non moins vive ne saurait être équivoque.

Aurions-nous jamais fait ce progrès par nos seules forces ? Jamais, jamais, mon ami ; le tenter même était une témérité. Nous fuir était pour nous la première loi du devoir, que rien ne nous eût permis d'enfreindre. Nous nous serions toujours estimés, sans doute, mais nous aurions cessé de nous voir, de nous écrire ; nous nous serions efforcés de ne plus penser l'un à l'autre ; et le plus grand honneur que nous pouvions nous rendre mutuellement était de rompre tout commerce entre nous.

Voyez, au lieu de cela, quelle est notre situation présente. En est-il au monde une plus agréable ? et ne goûtons-nous pas mille fois le jour le prix des combats qu'elle nous a coûtés ? Se voir, s'aimer, le sentir, s'en féliciter, passer les jours ensemble dans la familiarité fraternelle et dans la paix de l'innocence, s'occuper l'un de l'autre, y penser sans remords, en parler sans rougir, et s'honorer à ses propres yeux du même attachement qu'on s'est si longtemps reproché ; voilà le point où nous en sommes. O ami, quelle carrière d'honneur nous avons déjà parcourue ! Osons nous en glorifier pour savoir nous y maintenir, et l'achever comme nous l'avons commencée.

À qui devons-nous un bonheur si rare ? Vous le savez. J'ai vu votre coeur

Copyright Arvensa Editions

sensible, plein des bienfaits du meilleur des hommes, aimer à s'en pénétrer. Et comment nous seraient-ils à charge, à vous et à moi ? Ils ne nous imposent point de nouveaux devoirs ; ils ne font que nous rendre plus chers ceux qui nous étaient déjà si sacrés. Le seul moyen de reconnaître ses soins est d'en être dignes, et tout leur prix est dans leur succès. Tenons-nous-en donc là dans l'effusion de notre zèle. Payons de nos vertus celles de notre bienfaiteur ; voilà tout ce que nous lui devons. Il a fait assez pour nous et pour lui s'il nous a rendus à nous-mêmes. Absents ou présents, vivants ou morts, nous porterons partout un témoignage qui ne sera perdu pour aucun des trois.

Je faisais ces réflexions en moi-même, quand mon mari vous destinait l'éducation de ses enfants. Quand milord Édouard m'annonça son prochain retour et le vôtre, ces mêmes réflexions revinrent, et d'autres encore, qu'il importe de vous communiquer tandis qu'il est temps de le faire.

Ce n'est point de moi qu'il est question, c'est de vous : je me crois plus en droit de vous donner des conseils depuis qu'ils sont tout à fait désintéressés, et que, n'ayant plus ma sûreté pour objet, ils ne se rapportent qu'à vous-même. Ma tendre amitié ne vous est pas suspecte, et je n'ai que trop acquis de lumières pour faire écouter mes avis.

Permettez-moi de vous offrir le tableau de l'état où vous allez être, afin que vous examiniez vous-même s'il n'a rien qui doive vous effrayer. O bon jeune homme ! si vous aimez la vertu, écoutez d'une oreille chaste les conseils de votre amie. Elle commence en tremblant un discours qu'elle voudrait taire ; mais comment le taire sans vous trahir ? Sera-t-il temps de voir les objets que vous devez craindre, quand ils vous auront égaré ? Non, mon ami ; je suis la seule personne au monde assez familière avec vous pour vous les présenter. N'ai-je pas le droit de vous parler, au besoin, comme une soeur, comme une mère ? Ah ! si les leçons d'un coeur honnête étaient capables de souiller le vôtre, il y a longtemps que je n'en aurais plus à vous donner.

Votre carrière, dites-vous, est finie. Mais convenez qu'elle est finie avant l'âge. L'amour est éteint ; les sens lui survivent, et leur délire est d'autant plus à craindre que, le seul sentiment qui le bornait n'existant plus, tout est occasion de chute à qui ne tient plus à rien. Un homme ardent et sensible, jeune et garçon, veut être continent et chaste ; il sait, il sent, il l'a dit mille fois, que la force de l'âme qui produit toutes les vertus tient à la pureté qui les nourrit toutes. Si l'amour le préserva des mauvaises moeurs

Copyright Arvensa Editions

dans sa jeunesse, il veut que la raison l'en préserve dans tous les temps ; il connaît pour les devoirs pénibles un prix qui console de leur rigueur ; et s'il en coûte des combats quand on veut se vaincre, fera-t-il moins aujourd'hui pour le Dieu qu'il adore, qu'il ne fit pour la maîtresse qu'il servit autrefois ? Ce sont là, ce me semble, des maximes de votre morale ; ce sont donc aussi des règles de votre conduite : car vous avez toujours méprisé ceux qui, contents de l'apparence, parlent autrement qu'ils n'agissent, et chargent les autres de lourds fardeaux auxquels ils ne veulent pas toucher eux-mêmes.

Quel genre de vie a choisi cet homme sage pour suivre les lois qu'il se prescrit ? Moins philosophe encore qu'il n'est vertueux et chrétien, sans doute il n'a point pris son orgueil pour guide. Il sait que l'homme est plus libre d'éviter les tentations que de les vaincre, et qu'il n'est pas question de réprimer les passions irritées, mais de les empêcher de naître. Se dérobe-t-il donc aux occasions dangereuses ? Fuit-il les objets capables de l'émouvoir ? Fait-il d'une humble défiance de lui-même la sauvegarde de sa vertu ? Tout au contraire, il n'hésite pas à s'offrir aux plus téméraires combats. À trente ans, il va s'enfermer dans une solitude avec des femmes de son âge, dont une lui fut trop chère pour qu'un si dangereux souvenir se puisse effacer, dont l'autre vit avec lui dans une étroite familiarité, et dont une troisième lui tient encore par les droits qu'ont les bienfaits sur les âmes reconnaissantes. Il va s'exposer à tout ce qui peut réveiller en lui des passions mal éteintes ; il va s'enlacer dans les pièges qu'il devrait le plus redouter. Il n'y a pas un rapport dans sa situation qui ne dût le faire défier de sa force, et pas un qui ne l'avilît à jamais s'il était faible un moment. Où est-elle donc cette grande force d'âme à laquelle il ose tant se fier ? Qu'a-t-elle fait jusqu'ici qui lui réponde de l'avenir ? Le tira-t-elle à Paris de la maison du colonel ? Est-ce elle qui lui dicta l'été dernier la scène de Meillerie ? L'a-t-elle bien sauvé cet hiver des charmes d'un autre objet, et ce printemps des frayeurs d'un rêve ? S'est-il vaincu pour elle au moins une fois, pour espérer de se vaincre sans cesse ? Il sait, quand le devoir l'exige, combattre les passions d'un ami ; mais les siennes ?... Hélas ! sur la plus belle moitié de sa vie, qu'il doit penser modestement de l'autre !

On supporte un état violent quand il passe. Six mois, un an, ne sont rien ; on envisage un terme, et l'on prend courage. Mais quand cet état doit durer toujours, qui est-ce qui le supporte ? Qui est-ce qui sait triompher de lui-même jusqu'à la mort ? O mon ami ! si la vie est courte

Copyright Arvensa Editions

pour le plaisir, qu'elle est longue pour la vertu ! Il faut être incessamment sur ses gardes. L'instant de jouir passe et ne revient plus ; celui de mal faire passe et revient sans cesse : on s'oublie un moment, et l'on est perdu. Est-ce dans cet état effrayant qu'on peut couler des jours tranquilles, et ceux mêmes qu'on a sauvé du péril n'offrent-ils pas une raison de n'y plus exposer les autres ?

Que d'occasions peuvent renaître, aussi dangereuses que celles dont vous avez échappé, et qui pis est, non moins imprévues ! Croyez-vous que les monuments à craindre n'existent qu'à Meillerie ? Ils existent partout où nous sommes ; car nous les portons avec nous. Eh ! vous savez trop qu'une âme attendrie intéresse l'univers entier à sa passion, et que, même après la guérison, tous les objets de la nature nous rappellent encore ce qu'on sentit autrefois en les voyant. Je crois pourtant, oui, j'ose le croire, que ces périls ne reviendront plus, et mon coeur me répond du vôtre. Mais, pour être au-dessus d'une lâcheté, ce coeur facile est-il au-dessus d'une faiblesse, et suis-je la seule ici qu'il lui en coûtera peut-être de respecter ? Songez, Saint-Preux, que tout ce qui m'est cher doit être couvert de ce même respect que vous me devez ; songez que vous aurez sans cesse à porter innocemment les jeux innocents d'une femme charmante ; songez aux mépris éternels que vous auriez mérités, si jamais votre coeur osait s'oublier un moment et profaner ce qu'il doit honorer à tant de titres.

Je veux que le devoir, la foi, l'ancienne amitié, vous arrêtent, que l'obstacle opposé par la vertu vous ôte un vain espoir, et qu'au moins par raison vous étouffiez des voeux inutiles ; serez-vous pour cela délivré de l'empire des sens et des pièges de l'imagination ? Forcé de nous respecter toutes deux, et d'oublier en nous notre sexe, vous le verrez dans celles qui nous servent, et en vous abaissant vous croirez vous justifier ; mais serez-vous moins coupable en effet, et la différence des rangs change-t-elle ainsi la nature des fautes ? Au contraire vous vous avilirez d'autant plus que les moyens de réussir seront moins honnêtes. Quels moyens ! Quoi ! vous !... Ah ! périsse l'homme indigne qui marchande un coeur et rend l'amour mercenaire ! C'est lui qui couvre la terre des crimes que la débauche y fait commettre. Comment ne serait pas toujours à vendre celle qui se laisse acheter une fois ? Et, dans l'opprobre où bientôt elle tombe, lequel est l'auteur de sa misère, du brutal qui la maltraite en un mauvais lieu, ou du séducteur qui l'y traîne en mettant le premier ses faveurs à prix ?

Oserai-je ajouter une considération qui vous touchera, si je ne me

Copyright Arvensa Editions

trompe ? Vous avez vu quels soins j'ai pris pour établir ici la règle et les bonnes moeurs ; la modestie et la paix y règnent, tout y respire le bonheur et l'innocence. Mon ami, songez à vous, à moi, à ce que nous fûmes, à ce que nous sommes, à ce que nous devons être. Faudra-t-il que je dise un jour, en regrettant mes peines perdues : « C'est de lui que vient le désordre de ma maison ? »

Disons tout, s'il est nécessaire, et sacrifions la modestie elle-même au véritable amour de la vertu. L'homme n'est pas fait pour le célibat, et il est bien difficile qu'un état si contraire à la nature n'amène pas quelque désordre public ou caché. Le moyen d'échapper toujours à l'ennemi qu'on porte sans cesse avec soi ? Voyez en d'autres pays ces téméraires qui font voeu de n'être pas hommes. Pour les punir d'avoir tenté Dieu, Dieu les abandonne ; ils se disent saints, et sont déshonnêtes ; leur feinte continence n'est que souillure ; et pour avoir dédaigné l'humanité ils s'abaissent au-dessous d'elle. Je comprends qu'il en coûte peu de se rendre difficile sur des lois qu'on n'observe qu'en apparence[216] ; mais celui qui veut être sincèrement vertueux se sent assez chargé des devoirs de l'homme sans s'en imposer de nouveaux. Voilà, cher Saint-Preux, la véritable humilité du chrétien, c'est de trouver toujours sa tâche au-dessus de ses forces, bien loin d'avoir l'orgueil de la doubler. Faites-vous l'application de cette règle, et vous sentirez qu'un état qui devrait seulement alarmer un autre homme doit par mille raisons vous faire trembler. Moins vous craignez, plus vous avez à craindre ; et si vous n'êtes point effrayé de vos devoirs, n'espérez pas de les remplir.

Tels sont les dangers qui vous attendent ici. Pensez-y tandis qu'il en est temps. Je sais que jamais de propos délibéré vous ne vous exposerez à mal faire, et le seul mal que je crains de vous est celui que vous n'aurez pas prévu. Je ne vous dis donc pas de vous déterminer sur mes raisons, mais de les peser. Trouvez-y quelque réponse dont vous soyez content, et je m'en contente ; osez compter sur vous, et j'y compte. Dites-moi : « Je suis un ange », et je vous reçois à bras ouverts.

Quoi ! toujours des privations et des peines ! toujours des devoirs cruels à remplir ! toujours fuir les gens qui nous sont chers ! Non, mon aimable ami. Heureux qui peut dès cette vie offrir un prix à la vertu ! J'en vois un digne d'un homme qui sut combattre et souffrir pour elle. Si je ne présume pas trop de moi, ce prix que j'ose vous destiner acquittera tout ce

Copyright Arvensa Editions

que mon coeur redoit au vôtre ; et vous aurez plus que vous n'eussiez obtenu si le ciel eût béni nos premières inclinations. Ne pouvant vous faire ange vous-même, je vous en veux donner un qui garde votre âme, qui l'épure, qui la ranime, et sous les auspices duquel vous puissiez vivre avec nous dans la paix du séjour céleste. Vous n'aurez pas, je crois, beaucoup de peine à deviner qui je veux dire ; c'est l'objet qui se trouve à peu près établi d'avance dans le coeur qu'il doit remplir un jour, si mon projet réussit.

Je vois toutes les difficultés de ce projet sans en être rebutée, car il est honnête. Je connais tout l'empire que j'ai sur mon amie, et ne crains point d'en abuser en l'exerçant en votre faveur. Mais ses résolutions vous sont connues ; et, avant de les ébranler, je dois m'assurer de vos dispositions, afin qu'en l'exhortant de vous permettre d'aspirer à elle je puisse répondre de vous et de vos sentiments ; car, si l'inégalité que le sort a mise entre l'un et l'autre vous ôte le droit de vous proposer vous-même, elle permet encore moins que ce droit vous soit accordé sans savoir quel usage vous en pourrez faire.

Je connais toute votre délicatesse ; et si vous avez des objections à m'opposer, je sais qu'elles seront pour elle bien plus que pour vous. Laissez ces vains scrupules. Serez-vous plus jaloux que moi de l'honneur de mon amie ? Non, quelque cher que vous me puissiez être, ne craignez point que je préfère votre intérêt à sa gloire. Mais autant je mets de prix à l'estime des gens sensés, autant je méprise les jugements téméraires de la multitude, qui se laisse éblouir par un faux éclat, et ne voit rien de ce qui est honnête. La différence fût-elle cent fois plus grande, il n'est point de rang auquel les talents et les moeurs n'aient droit d'atteindre, et à quel titre une femme oserait-elle dédaigner pour époux celui qu'elle s'honore d'avoir pour ami ? Vous savez quels sont là-dessus nos principes à toutes deux. La fausse honte et la crainte du blâme inspirent plus de mauvaises actions que de bonnes, et la vertu ne sait rougir que de ce qui est mal.

À votre égard, la fierté que je vous ai quelquefois connue ne saurait être plus déplacée que dans cette occasion ; et ce serait à vous une ingratitude de craindre d'elle un bienfait de plus. Et puis, quelque difficile que vous puissiez être, convenez qu'il est plus doux et mieux séant de devoir sa fortune à son épouse qu'à son ami ; car on devient le protecteur de l'une, et le protégé de l'autre ; et, quoi que l'on puisse dire, un honnête homme n'aura jamais de meilleur ami que sa femme.

Copyright Arvensa Editions

Que s'il reste au fond de votre âme quelque répugnance à former de nouveaux engagements, vous ne pouvez trop vous hâter de la détruire pour votre honneur et pour mon repos ; car je ne serai jamais contente de vous et de moi que quand vous serez en effet tel que vous devez être, et que vous aimerez les devoirs que vous avez à remplir. Eh ! mon ami, je devrais moins craindre cette répugnance qu'un empressement trop relatif à vos anciens penchants. Que ne fais-je point pour m'acquitter auprès de vous ! Je tiens plus que je n'avais promis. N'est-ce pas aussi Julie que je vous donne ? N'aurez-vous pas la meilleure partie de moi-même, et n'en serez-vous pas plus cher à l'autre ? Avec quel charme alors je me livrerai sans contrainte à tout mon attachement pour vous ! Oui, portez-lui la foi que vous m'avez jurée ; que votre coeur remplisse avec elle tous les engagements qu'il prit avec moi ; qu'il lui rende, s'il est possible, tout ce que vous redevez au mien. O Saint-Preux ! je lui transmets cette ancienne dette. Souvenez-vous qu'elle n'est pas facile à payer.

Voilà, mon ami, le moyen que j'imagine de nous réunir sans danger, en vous donnant dans notre famille la même place que vous tenez dans nos coeurs. Dans le noeud cher et sacré qui nous unira tous, nous ne serons plus entre nous que des soeurs et des frères ; vous ne serez plus votre propre ennemi ni le nôtre ; les plus doux sentiments, devenus légitimes, ne seront plus dangereux ; quand il ne faudra plus les étouffer, on n'aura plus à les craindre. Loin de résister à des sentiments si charmants, nous en ferons à la fois nos devoirs et nos plaisirs : c'est alors que nous nous aimerons tous plus parfaitement, et que nous goûterons véritablement réunis les charmes de l'amitié, de l'amour, et de l'innocence. Que si, dans l'emploi dont vous vous chargez, le ciel récompense du bonheur d'être père le soin que vous prendrez de nos enfants, alors vous connaîtrez par vous-même le prix de ce que vous aurez fait pour nous. Comblé des vrais biens de l'humanité, vous apprendrez à porter avec plaisir le doux fardeau d'une vie utile à vos proches ; vous sentirez enfin ce que la vaine sagesse des méchants n'a jamais pu croire, qu'il est un bonheur réservé dès ce monde aux seuls amis de la vertu.

Réfléchissez à loisir sur le parti que je vous propose, non pour savoir s'il vous convient, je n'ai pas besoin là-dessus de votre réponse, mais s'il convient à Mme d'Orbe, et si vous pouvez faire son bonheur comme elle doit faire le vôtre. Vous savez comment elle a rempli ses devoirs dans tous les états de son sexe ; sur ce qu'elle est, jugez ce qu'elle a droit d'exiger.

Copyright Arvensa Editions

Elle aime comme Julie, elle doit être aimée comme elle. Si vous sentez pouvoir la mériter, parlez ; mon amitié tentera le reste, et se promet tout de la sienne. Mais si j'ai trop espéré de vous, au moins vous êtes honnête homme, et vous connaissez sa délicatesse ; vous ne voudriez pas d'un bonheur qui lui coûterait le sien : que votre coeur soit digne d'elle, ou qu'il ne lui soit jamais offert.

Encore une fois, consultez-vous bien. Pesez votre réponse avant de la faire. Quand il s'agit du sort de la vie, la prudence ne permet pas de se déterminer légèrement ; mais toute délibération légère est un crime quand il s'agit du destin de l'âme et du choix de la vertu. Fortifiez la vôtre, ô mon bon ami, de tous les secours de la sagesse. La mauvaise honte m'empêcherait-elle de vous rappeler le plus nécessaire ? Vous avez de la religion ; mais j'ai peur que vous n'en tiriez pas tout l'avantage qu'elle offre dans la conduite de la vie, et que la hauteur philosophique ne dédaigne la simplicité du chrétien. Je vous ai vu sur la prière des maximes que je ne saurais goûter. Selon vous, cet acte d'humilité ne nous est d'aucun fruit ; et Dieu, nous ayant donné dans la conscience tout ce qui peut nous porter au bien, nous abandonne ensuite à nous-mêmes, et laisse agir notre liberté. Ce n'est pas là, vous le savez, la doctrine de saint Paul, ni celle qu'on professe dans notre Église. Nous sommes libres, il est vrai, mais nous sommes ignorants, faibles, portés au mal. Et d'où nous viendraient la lumière et la force, si ce n'est de celui qui en est la source, et pourquoi les obtiendrions-nous, si nous ne daignons pas les demander ? Prenez garde, mon ami, qu'aux idées sublimes que vous vous faites du grand Être l'orgueil humain ne mêle des idées basses qui se rapportent à l'homme ; comme si les moyens qui soulagent notre faiblesse convenaient à la puissance divine, et qu'elle eût besoin d'art comme nous pour généraliser les choses afin de les traiter plus facilement ! Il semble, à vous entendre, que ce soit un embarras pour elle de veiller sur chaque individu ; vous craignez qu'une attention partagée et continuelle ne la fatigue, et vous trouvez bien plus beau qu'elle fasse tout par des lois générales, sans doute parce qu'elles lui coûtent moins de soin. O grands philosophes ! que Dieu vous est obligé de lui fournir ainsi des méthodes commodes, et de lui abréger le travail !

À quoi bon lui rien demander, dites-vous encore, ne connaît-il pas tous nos besoins ? N'est-il pas notre père pour y pourvoir ? Savons-nous mieux que lui ce qu'il nous faut, et voulons-nous notre bonheur plus

Copyright Arvensa Editions

véritablement qu'il ne le veut lui-même ? Cher Saint-Preux, que de vains sophismes ! Le plus grand de nos besoins, le seul auquel nous pouvons pourvoir, est celui de sentir nos besoins ; et le premier pas pour sortir de notre misère est de la connaître. Soyons humbles pour être sages ; voyons notre faiblesse, et nous serons forts. Ainsi s'accorde la justice avec la clémence ; ainsi règnent à la fois la grâce et la liberté. Esclaves par notre faiblesse, nous sommes libres par la prière ; car il dépend de nous de demander et d'obtenir la force qu'il ne dépend pas de nous d'avoir par nous-mêmes.

Apprenez donc à ne pas prendre toujours conseil de vous seul dans les occasions difficiles, mais de celui qui joint le pouvoir à la prudence, et sait faire le meilleur parti du parti qu'il nous fait préférer. Le grand défaut de la sagesse humaine, même de celle qui n'a que la vertu pour objet, est un excès de confiance qui nous fait juger de l'avenir par le présent, et par un moment de la vie entière. On se sent ferme un instant, et l'on compte n'être jamais ébranlé. Plein d'un orgueil que l'expérience confond tous les jours, on croit n'avoir plus à craindre un piège une fois évité. Le modeste langage de la vaillance est : « Je fus brave un tel jour » ; mais celui qui dit : « Je suis brave », ne sait ce qu'il sera demain ; et tenant pour sienne une valeur qu'il ne s'est pas donnée, il mérite de la perdre au moment de s'en servir.

Que tous nos projets doivent être ridicules, que tous nos raisonnements doivent être insensés devant l'Être pour qui les temps n'ont point de succession ni les lieux de distance ! Nous comptons pour rien ce qui est loin de nous, nous ne voyons que ce qui nous touche : quand nous aurons changé de lieu, nos jugements seront tout contraires, et ne seront pas mieux fondés. Nous réglons l'avenir sur ce qui nous convient aujourd'hui, sans savoir s'il nous conviendra demain ; nous jugeons de nous comme étant toujours les mêmes, et nous changeons tous les jours. Qui sait si nous aimerons ce que nous aimons, si nous voudrons ce que nous voulons, si nous serons ce que nous sommes, si les objets étrangers et les altérations de nos corps n'auront pas autrement modifié nos âmes ; et si nous ne trouverons pas notre misère dans ce que nous aurons arrangé pour notre bonheur ? Montrez-moi la règle de la sagesse humaine, et je vais la prendre pour guide. Mais si sa meilleure leçon est de nous apprendre à nous défier d'elle, recourons à celle qui ne trompe point, et faisons ce qu'elle nous inspire. Je lui demande d'éclairer mes conseils ;

Copyright Arvensa Editions

demandez-lui d'éclairer vos résolutions. Quelque parti que vous preniez, vous ne voudrez que ce qui est bon et honnête, je le sais bien. Mais ce n'est pas assez encore ; il faut vouloir ce qui le sera toujours ; et ni vous ni moi n'en sommes les juges.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Sixième partie
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre VII – De Saint-Preux à Madame de Wolmar

Julie ! une lettre de vous !... après sept ans de silence !... Oui, c'est elle ; je le vois, je le sens : mes yeux méconnaîtraient-ils des traits que mon coeur ne peut oublier ? Quoi ! vous vous souvenez de mon nom ! vous le savez encore écrire !... En formant ce nom[217], votre main n'a-t-elle point tremblé ? Je m'égare, et c'est votre faute. La forme, le pli, le cachet, l'adresse, tout dans cette lettre m'en rappelle de trop différentes. Le coeur et la main semblent se contredire. Ah ! deviez-vous employer la même écriture pour tracer d'autres sentiments ?

Vous trouverez peut-être que songer si fort à vos anciennes lettres, c'est trop justifier la dernière. Vous vous trompez. Je me sens bien ; je ne suis plus le même, ou vous n'êtes plus la même ; et ce qui me le prouve est qu'excepté les charmes et la bonté, tout ce que je retrouve en vous de ce que j'y trouvais autrefois m'est un nouveau sujet de surprise. Cette observation répond d'avance à vos craintes. Je ne me fie point à mes forces, mais au sentiment qui me dispense d'y recourir. Plein de tout ce qu'il faut que j'honore en celle que j'ai cessé d'adorer, je sais à quels respects doivent s'élever mes anciens hommages. Pénétré de la plus tendre reconnaissance, je vous aime autant que jamais, il est vrai ; mais ce qui m'attache le plus à vous est le retour de ma raison. Elle vous montre à moi telle que vous êtes ; elle vous sert mieux que l'amour même. Non, si j'étais resté coupable, vous ne me seriez pas aussi chère.

Depuis que j'ai cessé de prendre le change, et que le pénétrant Wolmar m'a éclairé sur mes vrais sentiments, j'ai mieux appris à me connaître, et je m'alarme moins de ma faiblesse. Qu'elle abuse mon imagination, que cette

Copyright Arvensa Editions

erreur me soit douce encore, il suffit, pour mon repos, qu'elle ne puisse plus vous offenser, et la chimère qui m'égare à sa poursuite me sauve d'un danger réel.

O Julie ! il est des impressions éternelles que le temps ni les soins n'effacent point. La blessure guérit, mais la marque reste ; et cette marque est un sceau respecté qui préserve le coeur d'une autre atteinte. L'inconstance et l'amour sont incompatibles : l'amant qui change, ne change pas ; il commence ou finit d'aimer. Pour moi, j'ai fini ; mais, en cessant d'être à vous, je suis resté sous votre garde. Je ne vous crains plus ; mais vous m'empêchez d'en craindre une autre. Non, Julie, non, femme respectable, vous ne verrez jamais en moi que l'ami de votre personne et l'amant de vos vertus ; mais nos amours, nos premières et uniques amours, ne sortiront jamais de mon coeur. La fleur de mes ans ne se flétrira point dans ma mémoire. Dussé-je vivre des siècles entiers, le doux temps de ma jeunesse ne peut ni renaître pour moi, ni s'effacer de mon souvenir. Nous avons beau n'être plus les mêmes, je ne puis oublier ce que nous avons été. Mais parlons de votre cousine.

Chère amie, il faut l'avouer, depuis que je n'ose plus contempler vos charmes, je deviens plus sensible aux siens. Quels yeux peuvent errer toujours de beautés en beautés sans jamais se fixer sur aucune ? Les miens l'ont revue avec trop de plaisir peut-être ; et depuis mon éloignement, ses traits, déjà gravés dans mon coeur, y font une impression plus profonde. Le sanctuaire est fermé, mais son image est dans le temple. Insensiblement, je deviens pour elle ce que j'aurais été si je ne vous avais jamais vue ; et il n'appartenait qu'à vous seule de me faire sentir la différence de ce qu'elle m'inspire à l'amour. Les sens, libres de cette passion terrible, se joignent au doux sentiment de l'amitié. Devient-elle amour pour cela ? Julie, ah ! quelle différence ! Où est l'enthousiasme ? Où est l'idolâtrie ? Où sont ces divins égarements de la raison, plus brillants, plus sublimes, plus forts, meilleurs cent fois que la raison même ? Un feu passager m'embrase, un délire d'un moment me saisit, me trouble, et me quitte. Je retrouve entre elle et moi deux amis qui s'aiment tendrement et qui se le disent. Mais deux amants s'aiment-ils l'un l'autre ? Non ; *vous* et *moi* sont des mots proscrits de leur langue : ils ne sont plus deux, ils sont un.

Suis-je donc tranquille en effet ? Comment puis-je l'être ? Elle est charmante, elle est votre amie et la mienne ; la reconnaissance m'attache à elle ; elle entre dans mes souvenirs les plus doux. Que de droits sur une

Copyright Arvensa Editions

âme sensible ! et comment écarter un sentiment plus tendre de tant de sentiments si bien dus ! Hélas ! il est dit qu'entre elle et vous je ne serai jamais un moment paisible.

Femmes ! femmes ! objets chers et funestes, que la nature orna pour notre supplice, qui punissez quand on vous brave, qui poursuivez quand on vous craint, dont la haine et l'amour sont également nuisibles, et qu'on ne peut ni rechercher ni fuir impunément !... Beauté, charme, attrait, sympathie, être ou chimère inconcevable, abîme de douleurs et de voluptés ! beauté, plus terrible aux mortels que l'élément où l'on t'a fait naître, malheureux qui se livre à ton calme trompeur ! C'est toi qui produis les tempêtes qui tourmentent le genre humain. O Julie ! ô Claire ! que vous me vendez cher cette amitié cruelle dont vous osez vous vanter à moi ! J'ai vécu dans l'orage, et c'est toujours vous qui l'avez excité. Mais quelles agitations diverses vous avez fait éprouver à mon coeur ! Celles du lac de Genève ne ressemblent pas plus aux flots du vaste Océan. L'un n'a que des ondes vives et courtes dont le perpétuel tranchant agite, émeut, submerge quelquefois, sans jamais former de longs cours. Mais sur la mer, tranquille en apparence, on se sent élevé, porté doucement et loin par un flot lent et presque insensible ; on croit ne pas sortir de la place, et l'on arrive au bout du monde.

Telle est la différence de l'effet qu'on produit sur moi vos attraits et les siens. Ce premier, cet unique amour qui fit le destin de ma vie, et que rien n'a pu vaincre que lui-même, était né sans que je m'en fusse aperçu ; il m'entraînait que je l'ignorais encore : je me perdis sans croire m'être égaré. Durant le vent j'étais au ciel ou dans les abîmes ; le calme vient, je ne sais plus où je suis. Au contraire, je vois, je sens mon trouble auprès d'elle, et me le figure plus grand qu'il n'est ; j'éprouve des transports passagers et sans suite ; je m'emporte un moment, et suis paisible un moment après : l'onde tourmente en vain le vaisseau, le vent n'enfle point les voiles ; mon coeur, content de ses charmes, ne leur prête point son illusion ; je la vois plus belle que je ne l'imagine, et je la redoute plus de près que de loin : c'est presque l'effet contraire à celui qui me vient de vous, et j'éprouvais constamment l'un et l'autre à Clarens.

Depuis mon départ il est vrai qu'elle se présente à moi quelquefois avec plus d'empire. Malheureusement il m'est difficile de la voir seule. Enfin je la vois, et c'est bien assez ; elle ne m'a pas laissé de l'amour, mais de l'inquiétude.

Copyright Arvensa Editions

Voilà fidèlement ce que je suis pour l'une et pour l'autre. Tout le reste de votre sexe ne m'est plus rien ; mes longues peines me l'ont fait oublier :

E fornito 'l mio tempo a mezzo gli anni.[218]

Le malheur m'a tenu lieu de force pour vaincre la nature et triompher des tentations. On a peu de désirs quand on souffre ; et vous m'avez appris à les éteindre en leur résistant. Une grande passion malheureuse est un grand moyen de sagesse. Mon coeur est devenu, pour ainsi dire, l'organe de tous mes besoins ; je n'en ai point quand il est tranquille. Laissez-le en paix l'une et l'autre, et désormais il l'est pour toujours.

Dans cet état, qu'ai-je à craindre de moi-même, et par quelle précaution cruelle voulez-vous m'ôter mon bonheur pour ne pas m'exposer à le perdre ? Quel caprice de m'avoir fait combattre et vaincre pour m'enlever le prix après la victoire ! N'est-ce pas vous qui rendez blâmable un danger bravé sans raison ? Pourquoi m'avoir appelé près de vous avec tant de risques ? ou pourquoi m'en bannir quand je suis digne d'y rester ? Deviez-vous laisser prendre à votre mari tant de peine à pure perte ? Que ne le faisiez-vous renoncer à des soins que vous aviez résolu de rendre inutiles ? Que ne lui disiez-vous : « Laissez-le au bout du monde, puisque aussi bien je l'y veux renvoyer » ? Hélas ! plus vous craignez pour moi, plus il faudrait vous hâter de me rappeler. Non, ce n'est pas près de vous qu'est le danger ; c'est en votre absence, et je ne vous crains qu'où vous n'êtes pas. Quand cette redoutable Julie me poursuit, je me réfugie auprès de Madame de Wolmar, et je suis tranquille ; où fuirai-je si cet asile m'est ôté ? Tous les temps, tous les lieux me sont dangereux loin d'elle ; partout je trouve Claire ou Julie. Dans le passé, dans le présent, l'une et l'autre m'agite à son tour : ainsi mon imagination toujours troublée ne se calme qu'à votre vue, et ce n'est qu'auprès de vous que je suis en sûreté contre moi. Comment vous expliquer le changement que j'éprouve en vous abordant ? Toujours vous exercez le même empire, mais son effet est tout opposé ; en réprimant les transports que vous causiez autrefois, cet empire est plus grand, plus sublime encore ; la paix, la sérénité, succèdent au trouble des passions ; mon coeur toujours formé sur le vôtre, aima comme lui, et devient paisible à son exemple. Mais ce repos passager n'est qu'une trêve ; et j'ai beau m'élever jusqu'à vous en votre présence, je retombe en moi-même en vous quittant. Julie, en vérité, je crois avoir deux âmes, dont la bonne est en dépôt dans vos mains. Ah ! voulez-vous me séparer d'elle ?

Copyright Arvensa Editions

Mais les erreurs des sens vous alarment ? Vous craignez les restes d'une jeunesse éteinte par les ennuis ; vous craignez pour les jeunes personnes qui sont sous votre garde ; vous craignez de moi ce que le sage Wolmar n'a pas craint ! O Dieu ! que toutes ces frayeurs m'humilient ! Estimez-vous donc votre ami moins que le dernier de vos gens ! Je puis vous pardonner de mal penser de moi, jamais de ne vous pas rendre à vous-même l'honneur que vous vous devez. Non, non ; les feux dont j'ai brûlé m'ont purifié ; je n'ai plus rien d'un homme ordinaire. Après ce que je fus, si je pouvais être vil un moment, j'irais me cacher au bout du monde, et ne me croirais jamais assez loin de vous.

Quoi ! je troublerai cet ordre aimable que j'admirais avec tant de plaisir ? Je souillerais ce séjour d'innocence et de paix que j'habitais avec tant de respect ? Je pourrais être assez lâche ?... Eh ! comment le plus corrompu des hommes ne serait-il pas touché d'un si charmant tableau ? Comment ne reprendrait-il pas dans cet asile l'amour de l'honnêteté ? Loin d'y porter ses mauvaises moeurs, c'est là qu'il irait s'en défaire... Qui ? moi, Julie, moi ?... si tard ?... sous vos yeux ?... Chère amie, ouvrez-moi votre maison sans crainte ; elle est pour moi le temple de la vertu ; partout j'y vois son simulacre auguste, et ne puis servir qu'elle auprès de vous. Je ne suis pas un ange, il est vrai ; mais j'habiterai leur demeure, j'imiterai leurs exemples : on les fuit quand on ne leur veut pas ressembler.

Vous le voyez, j'ai peine à venir au point principal de votre lettre, le premier auquel il fallait songer, le seul dont je m'occuperais si j'osais prétendre au bien qu'il m'annonce ! O Julie ! âme bienfaisante ! amie incomparable ! en m'offrant la digne moitié de vous-même, et le plus précieux trésor qui soit au monde après vous, vous faites plus, s'il est possible, que vous ne fîtes jamais pour moi. L'amour, l'aveugle amour put vous forcer à vous donner ; mais donner votre amie est une preuve d'estime non suspecte. Dès cet instant je crois vraiment être homme de mérite, car je suis honoré de vous. Mais que le témoignage de cet honneur m'est cruel ! En l'acceptant je le démentirais, et pour le mériter il faut que j'y renonce. Vous me connaissez : jugez-moi. Ce n'est pas assez que votre adorable cousine soit aimée ; elle doit l'être comme vous, je le sais : le sera-t-elle ? le peut-elle être ? et dépend-il de moi de lui rendre sur ce point ce qui lui est dû ? Ah ! si vous vouliez m'unir avec elle, que ne me laissiez-vous un coeur à lui donner, un coeur auquel elle inspirât des sentiments nouveaux dont il lui pût offrir les prémices ? En est-il un moins

Copyright Arvensa Editions

digne d'elle que celui qui sut vous aimer ? Il faudrait avoir l'âme libre et paisible du bon et sage d'Orbe pour s'occuper d'elle seule à son exemple ; il faudrait le valoir pour lui succéder : autrement la comparaison de son ancien état lui rendrait le dernier plus insupportable ; et l'amour faible et distrait d'un second époux, loin de la consoler du premier, le lui ferait regretter davantage. D'un ami tendre et reconnaissant elle aurait fait un mari vulgaire. Gagnerait-elle à cet échange ? Elle y perdrait doublement. Son coeur délicat et sensible sentirait trop cette perte ; et moi, comment supporterais-je le spectacle continuel d'une tristesse dont je serais cause, et dont je ne pourrais la guérir ? Hélas ! j'en mourrais de douleur même avant elle. Non, Julie, je ne ferai point mon bonheur aux dépens du sien. Je l'aime trop pour l'épouser.

Mon bonheur ? Non. Serais-je heureux moi-même en ne la rendant pas heureuse ? L'un des deux peut-il se faire un sort exclusif dans le mariage ? Les biens, les maux, n'y sont-ils pas communs, malgré qu'on en ait, et les chagrins qu'on se donne l'un à l'autre, ne retombent-ils pas toujours sur celui qui les cause ? Je serais malheureux par ses peines, sans être heureux par ses bienfaits. Grâces, beauté ; mérite, attachement, fortune, tout concourrait à ma félicité ; mon coeur, mon coeur seul empoisonnerait tout cela, et me rendrait misérable au sein du bonheur.

Si mon état présent est plein de charme auprès d'elle, loin que ce charme pût augmenter par une union plus étroite, les plus doux plaisirs que j'y goûte me seraient ôtés. Son humeur badine peut laisser un aimable essor à son amitié, mais c'est quand elle a des témoins de ses caresses. Je puis avoir quelque émotion trop vive auprès d'elle, mais c'est quand votre présence me distrait de vous. Toujours entre elle et moi dans nos tête-à-tête, c'est vous qui le rendez délicieux. Plus notre attachement augmente, plus nous songeons aux chaînes qui l'ont formé ; le doux lien de notre amitié se resserre, et nous nous aimons pour parler de vous. Ainsi mille souvenirs chers à votre amie, plus chers à votre ami, les réunissent : uni par d'autres noeuds, il y faudra renoncer. Ces souvenirs trop charmants ne seraient-ils pas autant d'infidélités envers elle ? Et de quel front prendrais-je une épouse respectée et chérie pour confidente des outrages que mon coeur lui ferait malgré lui ? Ce coeur n'oserait donc plus s'épancher dans le sien, il se fermerait à son abord. N'osant plus lui parler de vous, bientôt je ne lui parlerais plus de moi. Le devoir, l'honneur, en m'imposant pour elle une réserve nouvelle, me rendraient ma femme étrangère, et je n'aurais

Copyright Arvensa Editions

plus ni guide ni conseil pour éclairer mon âme et corriger mes erreurs. Est-ce là l'hommage qu'elle doit attendre ? Est-ce là le tribut de tendresse et de reconnaissance que j'irais lui porter ? Est-ce ainsi que je ferais son bonheur et le mien ?

Julie, oubliâtes-vous mes serments avec les vôtres ? Pour moi, je ne les ai point oubliés. J'ai tout perdu ; ma foi seule m'est restée ; elle me restera jusqu'au tombeau. Je n'ai pu vivre à vous ; je mourrai libre. Si l'engagement en était à prendre, je le prendrais aujourd'hui. Car si c'est un devoir de se marier, un devoir plus indispensable encore est de ne faire le malheur de personne ; et tout ce qui me reste à sentir en d'autres noeuds, c'est l'éternel regret de ceux auxquels j'osai prétendre. Je porterais dans ce lien sacré l'idée de ce que j'espérais y trouver une fois : cette idée ferait mon supplice et celui d'une infortunée. Je lui demanderais compte des jours heureux que j'attendis de vous. Quelles comparaisons j'aurais à faire ! Quelle femme au monde les pourrait soutenir ? Ah ! comment me consolerais-je à la fois de n'être pas à vous et d'être à une autre ?

Chère amie, n'ébranlez point des résolutions dont dépend le repos de mes jours ; ne cherchez point à me tirer de l'anéantissement où je suis tombé, de peur qu'avec le sentiment de mon existence, je ne reprenne celui de mes maux, et qu'un état violent ne rouvre toutes mes blessures. Depuis mon retour j'ai senti, sans m'en alarmer, l'intérêt plus vif que je prenais à votre amie ; car je savais bien que l'état de mon coeur ne lui permettrait jamais d'aller trop loin, et voyant ce nouveau goût ajouter à l'attachement déjà si tendre que j'eus pour elle dans tous les temps, je me suis félicité d'une émotion qui m'aidait à prendre le change, et me faisait supporter votre image avec moins de peine. Cette émotion a quelque chose des douceurs de l'amour, et n'en a pas les tourments. Le plaisir de la voir n'est point troublé par le désir de la posséder ; content de passer ma vie entière, comme j'ai passé cet hiver, je trouve entre vous deux cette situation paisible[219] et douce qui tempère l'austérité de la vertu et rend ses leçons aimables. Si quelque vain transport m'agite un moment, tout le réprime et le fait taire : j'en ai trop vaincu de plus dangereux pour qu'il m'en reste aucun à craindre. J'honore votre amie comme je l'aime et c'est tout dire. Quand je ne songerais qu'à mon intérêt, tous les droits de la tendre amitié me sont trop chers auprès d'elle pour que je m'expose à les perdre en cherchant à les étendre ; et je n'ai pas même eu besoin de songer au respect que je lui dois pour ne jamais lui dire un seul mot dans

Copyright Arvensa Editions

le tête-à-tête, qu'elle eût besoin d'interpréter ou de ne pas entendre. Que si peut-être elle a trouvé quelquefois un peu trop d'empressement dans mes manières, sûrement elle n'a point vu dans mon coeur la volonté de le témoigner. Tel que je fus six mois auprès d'elle, tel je serai toute ma vie. Je ne connais rien après vous de si parfait qu'elle ; mais, fût-elle plus parfaite que vous encore, je sens qu'il faudrait n'avoir jamais été votre amant pour pouvoir devenir le sien.

Avant d'achever cette lettre, il faut vous dire ce que je pense de la vôtre. J'y trouve avec toute la prudence de la vertu les scrupules d'une âme craintive qui se fait un devoir de s'épouvanter, et croit qu'il faut tout craindre pour se garantir de tout. Cette extrême timidité a son danger ainsi qu'une confiance excessive. En nous montrant sans cesse des monstres où il n'y en a point, elle nous épuise à combattre des chimères ; et, à force de nous effaroucher sans sujet, elle nous tient moins en garde contre les périls véritables, et nous les laisse moins discerner. Relisez quelquefois la lettre que milord Édouard vous écrivit l'année dernière au sujet de votre mari ; vous y trouverez de bons avis à votre usage à plus d'un égard. Je ne blâme point votre dévotion ; elle est touchante, aimable, et douce comme vous ; elle doit plaire à votre mari même. Mais prenez garde qu'à force de vous rendre timide et prévoyante, elle ne vous mène au quiétisme par une route opposée, et que, vous montrant partout du risque à courir, elle ne vous empêche enfin d'acquiescer à rien. Chère amie, ne savez-vous pas que la vertu est un état de guerre, et que, pour y vivre, on a toujours quelque combat à rendre contre soi ? Occupons-nous moins des dangers que de nous, afin de tenir notre âme prête à tout événement. Si chercher les occasions c'est mériter d'y succomber, les fuir avec trop de soin, c'est souvent nous refuser à de grands devoirs ; et il n'est pas bon de songer sans cesse aux tentations, même pour les éviter. On ne me verra jamais rechercher des moments dangereux ni des tête-à-tête avec des femmes ; mais, dans quelque situation que me place désormais la Providence, j'ai pour sûreté de moi les huit mois que j'ai passés à Clarens, et ne crains plus que personne m'ôte le prix que vous m'avez fait mériter. Je ne serai pas plus faible que je l'ai été ; je n'aurai pas de plus grands combats à rendre ; j'ai senti l'amertume des remords ; j'ai goûté les douceurs de la victoire. Après de telles comparaisons on n'hésite plus sur le choix ; tout, jusqu'à mes fautes passées ; m'est garant de l'avenir.

Sans vouloir entrer avec vous dans de nouvelles discussions sur l'ordre

Copyright Arvensa Editions

de l'univers et sur la direction des êtres qui le composent, je me contenterai de vous dire que, sur des questions si fort au-dessus de l'homme, il ne peut juger des choses qu'il ne voit pas, que par induction sur celles qu'il voit, et que toutes les analogies sont pour ces lois générales que vous semblez rejeter. La raison même, et les plus saines idées que nous pouvons nous former de l'Être suprême, sont très favorables à cette opinion ; car bien que sa puissance n'ait pas besoin de méthode pour abréger le travail, il est digne de sa sagesse de préférer pourtant les voies les plus simples, afin qu'il n'y ait rien d'inutile dans les moyens non plus que dans les effets. En créant l'homme, il l'a doué de toutes les facultés nécessaires pour accomplir ce qu'il exigeait de lui ; et quand nous lui demandons le pouvoir de bien faire, nous ne lui demandons rien qu'il ne nous ait déjà donné. Il nous a donné la raison pour connaître ce qui est bien, la conscience pour l'aimer[220], et la liberté pour le choisir. C'est dans ces dons sublimes que consiste la grâce divine ; et comme nous les avons tous reçus, nous en sommes tous comptables.

J'entends beaucoup raisonner contre la liberté de l'homme, et je méprise tous ces sophismes, parce qu'un raisonneur a beau me prouver que je ne suis pas libre, le sentiment intérieur, plus fort que tous ses arguments, les dément sans cesse ; et quelque parti que je prenne, dans quelque délibération que ce soit, je sens parfaitement qu'il ne tient qu'à moi de prendre le parti contraire. Toutes ces subtilités de l'école sont vaines précisément parce qu'elles prouvent trop, qu'elles combattent tout aussi bien la vérité que le mensonge, et que, soit que la liberté existe ou non, elles peuvent servir également à prouver qu'elle n'existe pas. À entendre ces gens-là, Dieu même ne serait pas libre, et ce mot de liberté n'aurait aucun sens. Ils triomphent, non d'avoir résolu la question, mais d'avoir mis à sa place une chimère. Ils commencent par supposer que tout être intelligent est purement passif, et puis ils déduisent de cette supposition des conséquences pour prouver qu'il n'est pas actif. La commode méthode qu'ils ont trouvée là ! S'ils accusent leurs adversaires de raisonner de même, ils ont tort. Nous ne nous supposons point actifs et libres, nous sentons que nous le sommes. C'est à eux de prouver non seulement que ce sentiment pourrait nous tromper, mais qu'il nous trompe en effet[221]. L'évêque de Cloyne a démontré que, sans rien changer aux apparences, la matière et les corps pourraient ne pas exister ;

Copyright Arvensa Editions

est-ce assez pour affirmer qu'ils n'existent pas ? En tout ceci, la seule apparence coûte plus que la réalité : je m'en tiens à ce qui est plus simple.

Je ne crois dons pas qu'après avoir pourvu de toute manière aux besoins de l'homme, Dieu accorde à l'un plutôt qu'à l'autre des secours extraordinaires, dont celui qui abuse des secours communs à tous est indigne, et dont celui qui en use bien n'a pas besoin. Cette acception de personnes est injurieuse à la justice divine. Quand cette dure et décourageante doctrine se déduirait de l'Écriture elle-même, mon premier devoir n'est-il pas d'honorer Dieu ? Quelque respect que je doive au texte sacré, j'en dois plus encore à son auteur ; et j'aimerais mieux croire la *Bible* falsifiée ou inintelligible, que Dieu injuste ou malfaisant. Saint Paul ne veut pas que le vase dise au potier : « Pourquoi m'as-tu fait ainsi ? » Cela est fort bien, si le potier n'exige du vase que des services qu'il l'a mis en état de lui rendre ; mais, s'il s'en prenait au vase de n'être pas propre à un usage pour lequel il ne l'aurait pas fait, le vase aurait-il tort de le lui dire : « Pourquoi m'as-tu fait ainsi ? »

S'ensuit-il de là que la prière soit inutile ? À Dieu ne plaise que je m'ôte cette ressource contre mes faiblesses ! Tous les actes de l'entendement qui nous élèvent à Dieu nous portent au-dessus de nous-mêmes ; en implorant son secours, nous apprenons à le trouver. Ce n'est pas lui qui nous change ; c'est nous qui changeons en nous élevant à lui[222]. Tout ce qu'on lui demande comme il faut, on se le donne ; et comme vous l'avez dit, on augmente sa force en reconnaissant sa faiblesse. Mais, si l'on abuse de l'oraison et qu'on devienne mystique, on se perd à force de s'élever ; en cherchant la grâce, on renonce à la raison ; pour obtenir un don du ciel, on en foule aux pieds un autre ; en s'obstinant à vouloir qu'il nous éclaire, on s'ôte les lumières qu'il nous a données. Qui sommes-nous pour vouloir forcer Dieu de faire un miracle ?

Vous le savez ; il n'y a rien de bien qui n'ait un excès blâmable, même la dévotion qui tourne en délire. La vôtre est trop pure pour arriver jamais à ce point ; mais l'excès qui produit l'égarement commence avant lui, et c'est de ce premier terme que vous avez à vous défier. Je vous ai souvent entendue blâmer les extases des ascétiques ; savez-vous comment elles viennent ? En prolongeant le temps qu'on donne à la prière plus que ne le permet la faiblesse humaine. Alors l'esprit s'épuise, l'imagination s'allume et donne des visions ; on devient inspiré, prophète, et il n'y a plus ni sens ni génie qui garantisse du fanatisme. Vous vous enfermez fréquemment

Copyright Arvensa Editions

dans votre cabinet, vous vous recueillez, vous priez sans cesse ; vous ne voyez pas encore les piétistes[223] mais vous lisez leurs livres. Je n'ai jamais blâmé votre goût pour les écrits du bon Fénelon : mais que faites-vous de ceux de sa disciple ? Vous lisez Muralt : je le lis aussi ; mais je choisis ses Lettres, et vous choisissez son Instinct divin. Voyez comment il a fini, déplorez les égarements de cet homme sage, et songez à vous. Femme pieuse et chrétienne, allez-vous n'être plus qu'une dévote ?

Chère et respectable amie, je reçois vos avis avec la docilité d'une enfant, et vous donne les miens avec le zèle d'un père. Depuis que la vertu, loin de rompre nos liens, les a rendus indissolubles, ses devoirs se confondent avec les droits de l'amitié. Les mêmes leçons nous conviennent, le même intérêt nous conduit. Jamais nos coeurs ne se parlent, jamais nos yeux ne se rencontrent, sans offrir à tous deux un objet d'honneur et de gloire qui nous élève conjointement ; et la perfection de chacun de nous importera toujours à l'autre. Mais si les délibérations sont communes, la décision ne l'est pas ; elle appartient à vous seule. O vous qui fîtes toujours mon sort, ne cessez point d'en être l'arbitre ; pesez mes réflexions, prononcez : quoi que vous ordonniez de moi, je me soumets ; je serai digne au moins que vous ne cessiez pas de me conduire. Dussé-je ne vous plus revoir, vous me serez toujours présente, vous présiderez toujours à mes actions ; dussiez-vous m'ôter l'honneur d'élever vos enfants, vous ne m'ôterez point les vertus que je tiens de vous ; ce sont les enfants de votre âme, la mienne les adopte, et rien ne les lui peut ravir.

Parlez-moi sans détour, Julie. À présent que je vous ai bien expliqué ce que je sens et ce que je pense, dites-moi ce qu'il faut que je fasse. Vous savez à quel point mon sort est lié à celui de mon illustre ami. Je ne l'ai point consulté dans cette occasion ; je ne lui ai montré ni cette lettre ni la vôtre. S'il apprend que vous désapprouviez son projet, ou plutôt celui de votre époux, il le désapprouvera lui-même ; et je suis bien éloigné d'en vouloir tirer une objection contre vos scrupules ; il convient seulement qu'il les ignore jusqu'à votre entière décision. En attendant je trouverai, pour différer notre départ, des prétextes qui pourront le surprendre, mais auxquels il acquiescera sûrement. Pour moi, j'aime mieux ne vous plus voir que de vous revoir pour vous dire un nouvel adieu. Apprendre à vivre chez vous en étranger est une humiliation que je n'ai pas méritée.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre littéraire
JULIE OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE
Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Lettre VIII – De Madame de Wolmar à Saint-Preux

Eh bien ! ne voilà-t-il pas encore votre imagination effarouchée ? Et sur quoi, je vous prie ? Sur les plus vrais témoignages d'estime et d'amitié que vous ayez jamais reçus de moi ; sur les paisibles réflexions que le soin de votre vrai bonheur m'inspire ; sur la proposition la plus obligeante, la plus avantageuse, la plus honorable qui vous ait jamais été faite, sur l'empressement, indiscret peut-être, de vous unir à ma famille par des noeuds indissolubles ; sur le désir de faire mon allié, mon parent, d'un ingrat qui croit ou qui feint de croire que je ne veux plus de lui pour ami. Pour vous tirer de l'inquiétude où vous paraissez être, il ne fallait que prendre ce que je vous écris dans son sens le plus naturel. Mais il y a longtemps que vous aimez à vous tourmenter par vos injustices. Votre lettre est, comme votre vie, sublime et rampante, pleine de force et de puérilités. Mon cher philosophe, ne cesserez-vous jamais d'être enfant ?

Où avez-vous donc pris que je songeasse à vous imposer des lois, à rompre avec vous, et, pour me servir de vos termes, à vous renvoyer au bout du monde ? De bonne foi, trouvez-vous là l'esprit de ma lettre ? Tout au contraire : en jouissant d'avance du plaisir de vivre avec vous, j'ai craint les inconvénients qui pouvaient le troubler ; je me suis occupée des moyens de prévenir ces inconvénients d'une manière agréable et douce, en vous faisant un sort digne de votre mérite et de mon attachement pour vous. Voilà tout mon crime : il n'y avait pas là, ce me semble, de quoi vous alarmer si fort.

Vous avez tort, mon ami, car vous n'ignorez pas combien vous m'êtes cher ; mais vous aimez à vous le faire redire ; et comme je n'aime guère moins à le répéter, il vous est aisé d'obtenir ce que vous voulez sans que la plainte et l'humeur s'en mêlent.

Copyright Arvensa Editions

Soyez donc bien sûr que si votre séjour ici vous est agréable, il me l'est tout autant qu'à vous, et que, de tout ce que M. de Wolmar a fait pour moi, rien ne m'est plus sensible que le soin qu'il a pris de vous appeler dans sa maison, et de vous mettre en état d'y rester. J'en conviens avec plaisir, nous sommes utiles l'un à l'autre. Plus propres à recevoir de bons avis qu'à les prendre de nous-mêmes, nous avons tous deux besoin de guides. Et qui saura mieux ce qui convient à l'un, que l'autre qui le connaît si bien ? Qui sentira mieux le danger de s'égarer par tout ce que coûte un retour pénible ? Quel objet peut mieux nous rappeler ce danger ? Devant qui rougirions-nous autant d'avilir un si grand sacrifice ? Après avoir rompu de tels liens, ne devons-nous pas à leur mémoire de ne rien faire d'indigne du motif qui nous les fit rompre ? Oui, c'est une fidélité que je veux vous garder toujours de vous prendre à témoin de toutes les actions de ma vie, et de vous dire, à chaque sentiment qui m'anime : « Voilà ce que je vous ai préféré ! » Ah ! mon ami, je sais rendre honneur à ce que mon coeur a si bien senti. Je puis être faible devant toute la terre, mais je réponds de moi devant vous.

C'est dans cette délicatesse qui survit toujours au véritable amour, plutôt que dans les subtiles distinctions de M. de Wolmar, qu'il faut chercher la raison de cette élévation d'âme et de cette force intérieure que nous éprouvons l'un près de l'autre, et que je crois sentir comme vous. Cette explication du moins est plus naturelle, plus honorable à nos coeurs que la sienne, et vaut mieux pour s'encourager à bien faire ; ce qui suffit pour la préférer. Ainsi, croyez que, loin d'être dans la disposition bizarre où vous me supposez, celle où je suis est directement contraire ; que s'il fallait renoncer au projet de nous réunir, je regarderais ce changement comme un grand malheur pour vous, pour moi, pour mes enfants, et pour mon mari même, qui, vous le savez, entre pour beaucoup dans les raisons que j'ai de vous désirer ici. Mais, pour ne parler que de mon inclination particulière, souvenez-vous du moment de votre arrivée : marquai-je moins de joie à vous voir que vous n'en eûtes en m'abordant ? Vous a-t-il paru que votre séjour à Clarens me fût ennuyeux ou pénible ? Avez-vous jugé que je vous en visse partir avec plaisir ? Faut-il aller jusqu'au bout et vous parler avec ma franchise ordinaire ? Je vous avouerai sans détour que les six derniers mois que nous avons passés ensemble ont été le temps le plus doux de ma vie, et que j'ai goûté dans ce court espace tous les biens dont ma sensibilité m'ait fourni l'idée.

Copyright Arvensa Editions

Je n'oublierai jamais un jour de cet hier, où, après avoir fait en commun la lecture de vos voyages et celle des aventures de votre ami, nous soupâmes dans la salle d'Apollon, et où, songeant à la félicité que Dieu m'envoyait en ce monde, je vis tout autour de moi mon père, mon mari, mes enfants, ma cousine, milord Édouard, vous, sans compter la Fanchon qui ne gâtait rien au tableau, et tout cela rassemblé pour l'heureuse Julie. Je me disais : « Cette petite chambre contient tout ce qui est cher à mon coeur, et peut-être tout ce qu'il y a de meilleur sur la terre ; je suis environnée de tout ce qui m'intéresse ; tout l'univers est ici pour moi ; je jouis à la fois de l'attachement que j'ai pour mes amis, de celui qu'ils me rendent, de celui qu'ils ont l'un pour l'autre ; leur bienveillance mutuelle ou vient de moi ou s'y rapporte ; je ne vois rien qui n'étende mon être, et rien qui le divise ; il est dans tout ce qui m'environne, il n'en reste aucune portion loin de moi ; mon imagination n'a plus rien à faire, je n'ai rien à désirer ; sentir et jouir sont pour moi la même chose ; je vis à la fois dans tout ce que j'aime, je me rassasie de bonheur et de vie. O mort ! viens quand tu voudras, je ne te crains plus, j'ai vécu, je t'ai prévenue ; je n'ai plus de nouveaux sentiments à connaître, tu n'as plus rien à me dérober. »

Plus j'ai senti le plaisir de vivre avec vous, plus il m'était doux d'y compter, et plus aussi tout ce qui pouvait troubler ce plaisir m'a donné d'inquiétude. Laissons un moment à part cette morale craintive et cette prétendue dévotion que vous me reprochez ; convenez du moins que tout le charme de la société qui régnait entre nous est dans cette ouverture de coeur qui met en commun tous les sentiments, toutes les pensées, et qui fait que chacun se sentant tel qu'il doit être se montre à tous tel qu'il est. Supposez un moment quelque intrigue secrète, quelque liaison qu'il faille cacher, quelque raison de réserve et de mystère ; à l'instant tout le plaisir de se voir s'évanouit, on est contraint l'un devant l'autre, on cherche à se dérober, quand on se rassemble on voudrait se fuir ; la circonspection ; la bienséance, amènent la défiance et le dégoût. Le moyen d'aimer longtemps ceux qu'on craint ! On se devient importun l'un à l'autre... Julie importune !... importune à son ami !... non ; non, cela ne saurait être ; on n'a jamais de maux à craindre que ceux qu'on peut supporter.

En vous exposant naïvement mes scrupules, je n'ai point prétendu changer vos résolutions, mais les éclairer, de peur que, prenant un parti dont nous n'auriez pas prévu toutes les suites, vous n'eussiez peut-être à vous en repentir quand vous n'oseriez plus vous en dédire. À l'égard des

Copyright Arvensa Editions

craintes que M. de Wolmar n'a pas eues, ce n'est pas à lui de les avoir, c'est à vous : nul n'est juge du danger qui vient de vous que vous-même. Réfléchissez-y bien, puis dites-moi qu'il n'existe pas, et je n'y pense plus : car je connais votre droiture, et ce n'est pas de vos intentions que je me défie. Si votre coeur est capable d'une faute imprévue, très sûrement le mal prémédité n'en approcha jamais. C'est ce qui distingue l'homme fragile du méchant homme.

D'ailleurs, quand mes objections auraient plus de solidité que je n'aime à le croire, pourquoi mettre d'abord la chose au pis comme vous faites ? Je n'envisage point les précautions à prendre aussi sévèrement que vous. S'agit-il pour cela de rompre aussitôt tous vos projets et de nous fuir pour toujours ? Non, mon aimable ami, de si tristes ressources ne sont point nécessaires. Encore enfant par la tête, vous êtes déjà vieux par le coeur. Les grandes passions usées dégoûtent des autres ; la paix de l'âme qui leur succède est le seul sentiment qui s'accroît par la jouissance. Un coeur sensible craint le repos qu'il ne connaît pas : qu'il le sente une fois, il ne voudra plus le perdre. En comparant deux états si contraires, on apprend à préférer le meilleur ; mais pour les comparer il les faut connaître. Pour moi, je vois le moment de votre sûreté plus près peut-être que vous ne le voyez vous-même. Vous avez trop senti pour sentir longtemps ; vous avez trop aimé pour ne pas devenir indifférent : on ne rallume plus la cendre qui sort de la fournaise, mais il faut attendre que tout soit consumé. Encore quelques années d'attention sur vous-même, et vous n'avez plus de risque à courir.

Le sort que je voulais vous faire eût anéanti ce risque ; mais, indépendamment de cette considération, ce sort était assez doux pour devoir être envié pour lui-même ; et si votre délicatesse vous empêche d'oser y prétendre, je n'ai pas besoin que vous me disiez ce qu'une telle retenue a pu vous coûter. Mais j'ai peur qu'il ne se mêle à vos raisons des prétextes plus spécieux que solides ; j'ai peur qu'en vous piquant de tenir des engagements dont tout vous dispense, et qui n'intéressent plus personne, vous ne vous fassiez une fausse vertu de je ne sais quelle vaine constance plus à blâmer qu'à louer, et désormais tout à fait déplacée. Je vous l'ai déjà dit autrefois, c'est un second crime de tenir un serment criminel : si le vôtre ne l'était pas, il l'est devenu ; c'en est assez pour l'annuler. La promesse qu'il faut tenir sans cesse est celle d'être honnête homme et toujours ferme dans son devoir : changer quand il change, ce

Copyright Arvensa Editions

n'est pas légèreté, c'est constance. Vous fîtes bien peut-être alors de promettre ce que vous feriez mal aujourd'hui de tenir. Faites dans tous les temps ce que la vertu demande, vous ne vous démentirez jamais.

Que s'il y a parmi vos scrupules quelque objection solide, c'est ce que nous pourrons examiner à loisir. En attendant je ne suis pas trop fâchée que vous n'ayez pas saisi mon idée avec la même avidité que moi, afin que mon étourderie vous soit moins cruelle si j'en ai fait une. J'avais médité ce projet durant l'absence de ma cousine. Depuis son retour et le départ de ma lettre, ayant eu avec elle quelques conversations générales sur un second mariage, elle m'en a paru si éloignée, que, malgré tout le penchant que je lui connais pour vous, je craindrais qu'il ne fallût user de plus d'autorité qu'il ne me convient, pour vaincre sa répugnance, même en votre faveur ; car il est point où l'empire de l'amitié doit respecter celui des inclinations et les principes que chacun se fait sur des devoirs arbitraires en eux-mêmes, mais relatifs à l'état du coeur qui se les impose.

Je vous avoue pourtant que je tiens encore à mon projet : il nous convient si bien à tous, il vous tirerait si honorablement de l'état précaire où vous vivez dans le monde, il confondrait tellement nos intérêts, il nous ferait un devoir si naturel de cette amitié qui nous est si douce, que je n'y puis renoncer tout à fait. Non, mon ami, vous ne m'appartiendrez jamais de trop près ; ce n'est pas même assez que vous soyez mon cousin ; ah ! je voudrais que vous fussiez mon frère.

Quoi qu'il en soit de toutes ces idées, rendez plus de justice à mes sentiments pour vous. Jouissez sans réserve de mon amitié, de ma confiance, de mon estime. Souvenez-vous que je n'ai plus rien à vous prescrire, et que je ne crois point en avoir besoin. Ne m'ôtez pas le droit de vous donner des conseils, mais n'imaginez jamais que j'en fasse des ordres. Si vous sentez pouvoir habiter Clarens sans danger, venez-y, demeurez-y ; j'en serai charmée. Si vous croyez devoir donner encore quelques années d'absence aux restes toujours suspects d'une jeunesse impétueuse, écrivez-moi souvent, venez nous voir quand vous voudrez ; entretenons la correspondance la plus intime. Quelle peine n'est pas adoucie par cette consolation ! Quel éloignement ne supporte-t-on pas par l'espoir de finir ses jours ensemble ! Je ferai plus ; je suis prête à vous confier un de mes enfants ; je le croirai mieux dans vos mains que dans les miennes : quand vous me le ramènerez, je ne sais duquel des deux le retour me touchera le plus. Si, tout à fait devenu raisonnable, vous bannissez enfin vos chimères,

Copyright Arvensa Editions

et voulez mériter ma cousine, venez, aimez-la, servez-la, achevez de lui plaire ; en vérité, je crois que vous avez déjà commencé ; triomphez de son coeur et des obstacles qu'il vous oppose, je vous aiderai de tout mon pouvoir. Faites enfin le bonheur l'un de l'autre, et rien ne manquera plus au mien. Mais quelque parti que vous puissiez prendre, après y avoir sérieusement pensé, prenez-le en toute assurance, et n'outragez plus votre amie en l'accusant de se défier de vous.

À force de songer à vous je m'oublie. Il faut pourtant que mon tour vienne ; car vous faites avec vos amis dans la dispute comme avec votre adversaire aux échecs, vous attaquez en vous défendant. Vous vous excusez d'être philosophe en m'accusant d'être dévote ; c'est comme si j'avais renoncé au vin lorsqu'il vous eut enivré. Je suis donc dévote à votre compte, ou prête à le devenir ? Soit : les dénominations méprisantes changent-elles la nature des choses ? Si la dévotion est bonne, où est le tort d'en avoir ? Mais peut-être ce mot est-il trop bas pour vous. La dignité philosophique dédaigne un culte vulgaire ; elle veut servir Dieu plus noblement ; elle porte jusqu'au ciel même ses prétentions et sa fierté. O mes pauvres philosophes !... Revenons à moi.

J'aimai la vertu dès mon enfance, et cultivai ma raison dans tous les temps. Avec du sentiment et des lumières, j'ai voulu me gouverner, et je me suis mal conduite. Avant de m'ôter le guide que j'ai choisi, donnez-m'en quelque autre sur lequel je puisse compter. Mon bon ami, toujours de l'orgueil, quoi qu'on fasse ! c'est lui qui vous élève, et c'est lui qui m'humilie. Je crois valoir autant qu'une autre, et mille autres ont vécu plus sagement que moi. Elles avaient donc des ressources que je n'avais pas. Pourquoi, me sentant bien née, ai-je eu besoin de cacher ma vie ? Pourquoi haïssais-je le mal que j'ai fait malgré moi ? Je ne connaissais que ma force ; elle n'a pu me suffire. Toute la résistance qu'on peut tirer de soi, je crois l'avoir faite, et toutefois j'ai succombé. Comment font celles qui résistent ? Elles ont un meilleur appui.

Après l'avoir pris à leur exemple, j'ai trouvé dans ce choix un autre avantage auquel je n'avais pas pensé. Dans le règne des passions, elles aident à supporter les tourments qu'elles donnent ; elles tiennent l'espérance à côté du désir. Tant qu'on désire on peut se passer d'être heureux ; on s'attend à le devenir : si le bonheur ne vient point, l'espoir se prolonge, et le charme de l'illusion dure autant que la passion qui le cause. Ainsi cet état se suffit à lui-même, et l'inquiétude qu'il donne est une sorte

Copyright Arvensa Editions

de jouissance qui supplée à la réalité, qui vaut mieux peut-être. Malheur à qui n'a plus rien à désirer ! il perd pour ainsi dire tout ce qu'il possède. On jouit moins de ce qu'on obtient que de ce qu'on espère et l'on n'est heureux qu'avant d'être heureux. En effet, l'homme, avide et borné, fait pour tout vouloir et peu obtenir, a reçu du ciel une force consolante qui rapproche de lui tout ce qu'il désire, qui le soumet à son imagination, qui le lui rend présent et sensible, qui le lui livre en quelque sorte, et, pour lui rendre cette imaginaire propriété plus douce, le modifie au gré de sa passion. Mais tout ce prestige disparaît devant l'objet même ; rien n'embellit plus cet objet aux yeux du possesseur ; on ne se figure point ce qu'on voit ; l'imagination ne pare plus rien de ce qu'on possède, l'illusion cesse où commence la jouissance. Le pays des chimères est en ce monde le seul digne d'être habité, et tel est le néant des choses humaines, qu'hors[224] l'Être existant par lui-même il n'y a rien de beau que ce qui n'est pas.

Si cet effet n'a pas toujours lieu sur les objets particuliers de nos passions, il est infaillible dans le sentiment commun qui les comprend toutes. Vivre sans peine n'est pas un état d'homme ; vivre ainsi c'est être mort. Celui qui pourrait tout sans être Dieu serait une misérable créature ; il serait privé du plaisir de désirer ; toute autre privation serait plus supportable[225].

Voilà ce que j'éprouve en partie depuis mon mariage et depuis votre retour. Je ne vois partout que sujets de contentement, et je ne suis pas contente ; une langueur secrète s'insinue au fond de mon coeur ; je le sens vide et gonflé, comme vous disiez autrefois du vôtre ; l'attachement que j'ai pour tout ce qui m'est cher ne suffit pas pour l'occuper ; il lui reste une force inutile dont il ne sait que faire. Cette peine est bizarre, j'en conviens ; mais elle n'est pas moins réelle. Mon ami, je suis trop heureuse ; le bonheur m'ennuie[226].

Concevez-vous quelque remède à ce dégoût du bien-être ? Pour moi, je vous avoue qu'un sentiment si peu raisonnable et si peu volontaire a beaucoup ôté du prix que je donnais à la vie ; et je n'imagine pas quelle sorte de charme on y peut trouver, qui me manque ou qui me suffise. Une autre sera-t-elle plus sensible que moi ? Aimera-t-elle mieux son père, son mari, ses enfants, ses amis, ses proches ? En sera-t-elle mieux aimée ? Mènera-t-elle une vie plus de son goût ? Sera-t-elle plus libre d'en choisir

Copyright Arvensa Editions

une autre ? Jouira-t-elle d'une meilleure santé ? Aura-t-elle plus de ressources contre l'ennui, plus de liens qui l'attachent au monde ? Et toutefois j'y vis inquiète ; mon coeur ignore ce qui lui manque ; il désire sans savoir quoi.

Ne trouvant donc rien ici-bas qui lui suffise, mon âme avide cherche ailleurs de quoi la remplir : en s'élevant à la source du sentiment et de l'être, elle y perd sa sécheresse et sa langueur ; elle y renaît, elle s'y ranime, elle y trouve un nouveau ressort, elle y puise une nouvelle vie ; elle y prend une autre existence qui ne tient point aux passions du corps ; ou plutôt elle n'est plus en moi-même, elle est toute dans l'Être immense qu'elle contemple et, dégagée un moment de ses entraves, elle se console d'y rentrer par cet essai d'un état plus sublime qu'elle espère être un jour le sien.

Vous souriez ; je vous entends, mon bon ami ; j'ai prononcé mon propre jugement en blâmant autrefois cet état d'oraison que je confesse aimer aujourd'hui. À cela je n'ai qu'un mot à vous dire, c'est que je ne l'avais pas éprouvé. Je ne prétends pas même le justifier de toutes manières. Je ne dis pas que ce goût soit sage ; je dis seulement qu'il est doux, qu'il supplée au sentiment du bonheur qui s'épuise, qu'il remplit le vide de l'âme, qu'il jette un nouvel intérêt sur la vie passée à le mériter. S'il produit quelque mal, il faut le rejeter sans doute ; s'il abuse le coeur par une fausse jouissance, il faut encore le rejeter. Mais enfin lequel tient le mieux à la vertu, du philosophe avec ses grands principes, ou du chrétien dans sa simplicité ? Lequel est le plus heureux dès ce monde, du sage avec sa raison, ou du dévot dans son délire ? Qu'ai-je besoin de penser, d'imaginer, dans un moment où toutes mes facultés sont aliénées ? L'ivresse a ses plaisirs, disiez-vous : eh bien ! ce délire en est une. Ou laissez-moi dans cet état qui m'est agréable, ou montrez-moi comment je puis être mieux.

J'ai blâmé les extases des mystiques. Je les blâme encore quand elles nous détachent de nos devoirs, et que, nous dégoûtant de la vie active par les charmes de la contemplation, elles nous mènent à ce quiétisme dont vous me croyez si proche, et dont je crois être aussi loin que vous.

Servir Dieu, ce n'est point passer sa vie à genoux dans un oratoire, je le sais bien ; c'est remplir sur la terre les devoirs qu'il nous impose ; c'est faire en vue de lui plaire tout ce qui convient à l'état où il nous a mis :

... Il cor gradisce;

Copyright Arvensa Editions

E serve a lui chi'l suo dover compisce.[227]

Il faut premièrement faire ce qu'on doit, et puis prier quand on le peut ; voilà la règle que je tâche de suivre. Je ne prends point le recueillement que vous me reprochez comme une occupation, mais comme une récréation ; et je ne vois pas pourquoi parmi les plaisirs qui sont à ma portée, je m'interdirais le plus sensible et le plus innocent de tous.

Je me suis examinée avec plus de soin depuis votre lettre ; j'ai étudié les effets que produit sur mon âme ce penchant qui semble si fort vous déplaire, et je n'y sais rien voir jusqu'ici qui me fasse craindre, au moins sitôt, l'abus d'une dévotion mal entendue.

Premièrement, je n'ai point pour cet exercice un goût trop vif qui me fasse souffrir quand j'en suis privée, ni qui me donne de l'humeur quand on m'en distrait. Il ne me donne point non plus de distractions dans la journée, et ne jette ni dégoût ni impatience sur la pratique de mes devoirs. Si quelquefois mon cabinet m'est nécessaire, c'est quand quelque émotion m'agite, et que je serais moins bien partout ailleurs : c'est là que, rentrant en moi-même, j'y retrouve le calme de la raison. Si quelque souci me trouble, si quelque peine m'afflige, c'est là que je les vais déposer. Toutes ces misères s'évanouissent devant un plus grand objet. En songeant à tous les bienfaits de la Providence, j'ai honte d'être sensible à de si faibles chagrins et d'oublier de si grandes grâces. Il ne me faut des séances ni fréquentes ni longues. Quand la tristesse m'y suit malgré moi, quelques pleurs versés devant celui qui console soulagent mon coeur à l'instant. Mes réflexions ne sont jamais amères ni douloureuses ; mon repentir même est exempt d'alarmes. Mes fautes me donnent moins d'effroi que de honte ; j'ai des regrets et non des remords. Le Dieu que je sers est un Dieu clément, un père : ce qui me touche est sa bonté ; elle efface à mes yeux tous ses autres attributs ; elle est le seul que je conçois. Sa puissance m'étonne, son immensité me confond, sa justice... Il a fait l'homme faible ; puisqu'il est juste, il est clément. Le Dieu vengeur est le Dieu des méchants : je ne puis ni le craindre pour moi ni l'implorer contre un autre. O Dieu de paix, Dieu de bonté, c'est toi que j'adore ! c'est de toi, je le sens, que je suis l'ouvrage ; et j'espère te retrouver au dernier jugement tel que tu parles à mon coeur durant ma vie.

Je ne saurais vous dire combien ces idées jettent de douceur sur mes jours et de joie au fond de mon coeur. En sortant de mon cabinet ainsi

Copyright Arvensa Editions

disposée, je me sens plus légère et plus gaie ; toute la peine s'évanouit, tous les embarras disparaissent ; rien de rude, rien d'anguleux ; tout devient facile et coulant, tout prend à mes yeux une face plus riante ; la complaisance ne me coûte plus rien ; j'en aime encore mieux ceux que j'aime, et leur en suis plus agréable. Mon mari même en est plus content de mon humeur. La dévotion, prétend-il, est un opium pour l'âme ; elle égaye, anime et soutient quand on en prend peu ; une trop forte dose endort, ou rend furieux, ou tue. J'espère ne pas aller jusque-là.

Vous voyez que je ne m'offense pas de ce titre de dévote autant peut-être que vous l'auriez voulu, mais je ne lui donne pas non plus tout le prix que vous pourriez croire. Je n'aime point, par exemple, qu'on affiche cet état par un extérieur affecté et comme une espèce d'emploi qui dispense de tout autre. Ainsi cette Mme Guyon dont vous me parlez eût mieux fait, ce me semble, de remplir avec soin ses devoirs de mère de famille, d'élever chrétiennement ses enfants, de gouverner sagement sa maison, que d'aller composer des livres de dévotion, disputer avec des évêques, et se faire mettre à la Bastille pour des rêveries où l'on ne comprend rien. Je n'aime pas non plus ce langage mystique et figuré qui nourrit le coeur des chimères de l'imagination, et substitue au véritable amour de Dieu des sentiments imités de l'amour terrestre, et trop propres à le réveiller. Plus on a le coeur tendre et l'imagination vive, plus on doit éviter ce qui tend à les émouvoir ; car enfin comment voir les rapports de l'objet mystique si l'on ne voit aussi l'objet sensuel, et comment une honnête femme ose-t-elle imaginer avec assurance des objets qu'elle n'oserait regarder ?[228]

Mais ce qui m'a donné le plus d'éloignement pour les dévots de profession, c'est cette âpreté de moeurs qui les rend insensibles à l'humanité, c'est cet orgueil excessif qui leur fait regarder en pitié le reste du monde. Dans leur élévation sublime, s'ils daignent s'abaisser à quelque acte de bonté ; c'est d'une manière si humiliante, ils plaignent les autres d'un ton si cruel, leur justice est si rigoureuse, leur charité est si dure, leur zèle est si amer, leur mépris ressemble si fort à la haine, que l'insensibilité même des gens du monde est moins barbare que leur commisération. L'amour de Dieu leur sert d'excuse pour n'aimer personne ; ils ne s'aiment pas même l'un l'autre. Vit-on jamais d'amitié véritable entre les dévots ? Mais plus ils se détachent des hommes, plus ils en exigent ; et l'on dirait qu'ils ne s'élèvent à Dieu que pour exercer son autorité sur la terre.

Je me sens pour tous ces abus une aversion qui doit naturellement m'en

Copyright Arvensa Editions

garantir : si j'y tombe, ce sera sûrement sans le vouloir, et j'espère de l'amitié de tous ceux qui m'environnent que ce ne sera pas sans être avertie. Je vous avoue que j'ai été longtemps sur le sort de mon mari d'une inquiétude qui m'eût peut-être altéré l'humeur à la longue. Heureusement la sage lettre de milord Édouard à laquelle vous me renvoyez avec grande raison, ses entretiens consolants et sensés, les vôtres, ont tout à fait dissipé ma crainte et changé mes principes. Je vois qu'il est impossible que l'intolérance n'endurcisse l'âme. Comment chérir tendrement les gens qu'on réprouve ? Quelle charité peut-on conserver parmi des damnés ? Les aimer, ce serait haïr Dieu qui les punit. Voulons-nous donc être humains ? Jugeons les actions et non pas les hommes ; n'empiétons point sur l'horrible fonction des démons ; n'ouvrons point si légèrement l'enfer à nos frères. Eh ! s'il était destiné pour ceux qui se trompent, quel mortel pourrait l'éviter ?

O mes amis, de quel poids vous avez soulagé mon coeur ! En m'apprenant que l'erreur n'est point un crime, vous m'avez délivrée de mille inquiétants scrupules. Je laisse la subtile interprétation des dogmes que je n'entends pas. Je m'en tiens aux vérités lumineuses qui frappent mes yeux et convainquent ma raison, aux vérités de pratique qui m'instruisent de mes devoirs. Sur tout le reste j'ai pris pour règle votre ancienne réponse à M. de Wolmar[229]. Est-on maître de croire ou de ne pas croire ? Est-ce un crime de n'avoir pas su bien argumenter ? Non : la conscience ne nous dit point la vérité des choses, mais la règle de nos devoirs ; elle ne nous dicte point ce qu'il faut penser, mais ce qu'il faut faire ; elle ne nous apprend point à bien raisonner, mais à bien agir. En quoi mon mari peut-il être coupable devant Dieu ? Détourne-t-il les yeux de lui ? Dieu lui-même a voilé sa face. Il ne fuit point la vérité, c'est la vérité qui le fuit. L'orgueil ne le guide point ; il ne veut égarer personne, il est bien aise qu'on ne pense pas comme lui. Il aime nos sentiments, il voudrait les avoir, il ne peut ; notre espoir, nos consolations, tout lui échappe. Il fait le bien sans attendre de récompense ; il est plus vertueux, plus désintéressé que nous. Hélas ! il est à plaindre ; mais de quoi sera-t-il puni ? Non, non : la bonté, la droiture, les moeurs, l'honnêteté, la vertu, voilà ce que le ciel exige et qu'il récompense, voilà le véritable culte que Dieu veut de nous, et qu'il reçoit de lui tous les jours de sa vie. Si Dieu juge la foi par les oeuvres, c'est croire en lui que d'être homme de bien. Le vrai chrétien c'est l'homme juste ; les vrais incrédules sont les méchants.

Copyright Arvensa Editions

Ne soyez donc pas étonné, mon aimable ami, si je ne dispute pas avec vous sur plusieurs points de votre lettre où nous ne sommes pas de même avis. Je sais trop bien ce que vous êtes pour être en peine de ce que vous croyez. Que m'importent toutes ces questions oiseuses sur la liberté ? Que je sois libre de vouloir le bien par moi-même, ou que j'obtienne en priant cette volonté, si je trouve enfin le moyen de bien faire, tout cela ne revient-il pas au même ? Que je me donne ce qui me manque en le demandant, ou que Dieu l'accorde à ma prière, s'il faut toujours pour l'avoir que je le demande, ai-je besoin d'autre éclaircissement ? Trop heureux de convenir sur les points principaux de notre croyance, que cherchons-nous au-delà ? Voulons-nous pénétrer dans ces abîmes de métaphysique qui n'ont ni fond ni rive, et perdre à disputer sur l'essence divine ce temps si court qui nous est donné pour l'honorer ? Nous ignorons ce qu'elle est, mais nous savons qu'elle est ; que cela nous suffise ; elle se fait voir dans ses oeuvres, elle se fait sentir au dedans de nous. Nous pouvons bien disputer contre elle, mais non pas la méconnaître de bonne foi. Elle nous a donné ce degré de sensibilité qui l'aperçoit et la touche ; plaignons ceux à qui elle ne l'a pas départi, sans nous flatter de les éclairer à son défaut. Qui de nous fera ce qu'elle n'a pas voulu faire ? Respectons ses décrets en silence et faisons notre devoir ; c'est le meilleur moyen d'apprendre le leur aux autres.

Connaissez-vous quelqu'un plus plein de sens et de raison que M. de Wolmar ? Quelqu'un plus sincère, plus droit, plus juste, plus vrai, moins livré à ses passions, qui ait plus à gagner à la justice divine et à l'immortalité de l'âme ? Connaissez-vous un homme plus fort, plus élevé, plus grand, plus foudroyant dans la dispute, que milord Édouard, plus digne par sa vertu de défendre la cause de Dieu, plus certain de son existence, plus pénétré de sa majesté suprême, plus zélé pour sa gloire, et plus fait pour la soutenir ? Vous avez vu ce qui s'est passé durant trois mois à Clarens ; vous avez vu deux hommes pleins d'estime et de respect l'un pour l'autre, éloignés par leur état et par leur goût des pointilleries de collège, passer un hiver entier à chercher dans des disputes sages et paisibles, mais vives et profondes, à s'éclairer mutuellement, s'attaquer, se défendre se saisir par toutes les prises que peut avoir l'entendement humain, et sur une matière où tous deux, n'ayant que le même intérêt, ne demandaient pas mieux que d'être d'accord.

Qu'est-il arrivé ? Ils ont redoublé d'estime l'un pour l'autre, mais chacun

Copyright Arvensa Editions

est resté dans son sentiment. Si cet exemple ne guérit pas à jamais un homme sage de la dispute, l'amour de la vérité ne le touche guère ; il cherche à briller.

Pour moi, j'abandonne à jamais cette arme inutile, et j'ai résolu de ne plus dire à mon mari un seul mot de religion que quand il s'agira de rendre raison de la mienne. Non que l'idée de la tolérance divine m'ait rendue indifférente sur le besoin qu'il en a. Je vous avoue même que, tranquillisée sur son sort à venir, je ne sens point pour cela diminuer mon zèle pour sa conversion. Je voudrais au prix de mon sang le voir une fois convaincu ; si ce n'est pour son bonheur dans l'autre monde, c'est pour son bonheur dans celui-ci. Car de combien de douceurs n'est-il point privé ! Quel sentiment peut le consoler dans ses peines ? Quel spectateur anime les bonnes actions qu'il fait en secret ? Quelle voix peut parler au fond de son âme ? Quel prix peut-il attendre de sa vertu ? Comment doit-il envisager la mort ? Non, je l'espère, il ne l'attendra pas dans cet état horrible. Il me reste une ressource pour l'en tirer, et j'y consacre le reste de ma vie ; ce n'est plus de le convaincre, mais de le toucher ; c'est de lui montrer un exemple qui l'entraîne, et de lui rendre la religion si aimable qu'il ne puisse lui résister. Ah ! mon ami, quel argument contre l'incrédule que la vie du vrai chrétien ! Croyez-vous qu'il y ait quelque âme à l'épreuve de celui-là ? Voilà désormais la tâche que je m'impose ; aidez-moi tous à la remplir. Wolmar est froid, mais il n'est pas insensible. Quel tableau nous pouvons offrir à son coeur, quand ses amis, ses enfants, sa femme, concourront tous à l'instruire en l'édifiant ! quand, sans lui prêcher Dieu dans leurs discours, ils le lui montreront dans les actions qu'il inspire, dans les vertus dont il est l'auteur, dans le charme qu'on trouve à lui plaire ! quand il verra briller l'image du ciel dans sa maison ! quand cent fois le jour il sera forcé de se dire : « Non, l'homme n'est pas ainsi par lui-même, quelque chose de plus qu'humain règne ici ! »

Si cette entreprise est de votre goût, si vous vous sentez digne d'y concourir, venez ; passons nos jours ensemble, et ne nous quittons plus qu'à la mort. Si le projet vous déplaît ou vous épouvante, écoutez votre conscience, elle vous dicte votre devoir. Je n'ai rien de plus à vous dire.

Selon ce que milord Édouard nous marque, je vous attends tous deux vers la fin du mois prochain. Vous ne reconnaîtrez pas votre appartement ; mais dans les changements qu'on y a faits, vous reconnaîtrez les soins et le coeur d'une bonne amie qui s'est fait un plaisir de l'orner. Vous y trouverez

Copyright Arvensa Editions

aussi un petit assortiment de livres qu'elle a choisis à Genève, meilleurs et de meilleur goût que l'*Adone*, quoiqu'il y soit aussi par plaisanterie. Au reste ; soyez discret ; car, comme elle ne veut pas que vous sachiez que tout cela vient d'elle, je me dépêche de vous l'écrire avant qu'elle me défende de vous en parler.

Adieu, mon ami. Cette partie du château de Chillon[230], que nous devions tous faire ensemble, se fera demain sans vous. Elle n'en vaudra pas mieux, quoiqu'on la fasse avec plaisir. M. le bailli nous a invités avec nos enfants, ce qui ne m'a point laissé d'excuse. Mais je ne sais pourquoi je voudrais être déjà de retour.

Copyright Arvensa Editions

Lettre IX – De Fanchon Anet à Saint-Preux

Ah ! monsieur, ah ! mon bienfaiteur, que me charge-t-on de vous apprendre !... Madame... ma pauvre maîtresse... O Dieu ! je vois déjà votre frayeur... mais vous ne voyez pas notre désolation... je n'ai pas un moment à perdre ; il faut vous dire... il faut courir... je voudrais déjà vous avoir tout dit... Ah ! que deviendrez-vous quand vous saurez notre malheur ?

Toute la famille alla dîner à Chillon. M. le baron, qui allait en Savoie passer quelques jours au château de Blonay, partit après le dîner. On l'accompagna quelques pas ; puis on se promena le long de la digue. Mme d'Orbe et Mme la baillive marchaient devant avec monsieur. Madame suivait, tenant d'une main Henriette et de l'autre Marcellin. J'étais derrière avec l'aîné. Monseigneur le bailli, qui s'était arrêté pour parler à quelqu'un, vint rejoindre la compagnie, et offrit le bras à madame. Pour le prendre elle me renvoie Marcellin : il court à moi, j'accours à lui ; en courant l'enfant fait un faux pas, le pied lui manque ; il tombe dans l'eau... Je pousse un cri perçant ; Madame se retourne ; voit tomber son fils, part comme un trait, et s'élance après lui.

Copyright Arvensa Editions

Ah ! misérable, que n'en fis-je autant ! que n'y suis-je restée !... Hélas ! je retenais l'aîné qui voulait sauter après sa mère... elle se débattait en serrant l'autre entre ses bras... On n'avait là ni gens ni bateau, il fallut du temps pour les retirer... L'enfant est remis ; mais la mère... le saisissement, la chute, l'état où elle était... Qui sait mieux que moi combien cette chute est dangereuse !... Elle resta très longtemps sans connaissance. À peine l'eut-elle reprise qu'elle demanda son fils... Avec quels transports de joie elle l'embrassa ! Je la crus sauvée ; mais sa vivacité ne dura qu'un moment. Elle voulut être ramenée ici ; durant la route elle s'est trouvée mal plusieurs fois. Sur quelques ordres qu'elle m'a donnés, je vois qu'elle ne croit pas en revenir. Je suis trop malheureuse, elle n'en reviendra pas. Mme d'Orbe est plus changée qu'elle. Tout le monde est dans une agitation... Je suis la plus tranquille de toute la maison... De quoi m'inquiéterais-je ?... Ma bonne maîtresse ! ah ! si je vous perds, je n'aurai plus besoin de personne... O mon cher monsieur, que le bon Dieu vous soutienne dans cette épreuve... Adieu... Le médecin sort de la chambre. Je cours au-devant de lui... S'il nous donne quelque bonne espérance, je vous le marquerai. Si je ne dis rien...

Copyright Arvensa Editions

Lettre X – À Saint-Preux

Commencée par Madame d'Orbe et achevée par M. de Wolmar.

Mort de Julie

C'en est fait, homme imprudent, homme infortuné, malheureux visionnaire ! Jamais vous ne la reverrez... le voile... Julie n'est...

Elle vous a écrit. Attendez sa lettre : honorez ses dernières volontés. Il vous reste de grands devoirs à remplir sur la terre.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XI – De M. de Wolmar à Saint-Preux

J'ai laissé passer vos premières douleurs en silence ; ma lettre n'eût fait que les aigrir ; vous n'étiez pas plus en état de supporter ces détails que moi de les faire. Aujourd'hui peut-être nous seront-ils doux à tous deux. Il ne me reste d'elle que des souvenirs ; mon coeur se plaît à les recueillir. Vous n'avez plus que des pleurs à lui donner ; vous aurez la consolation d'en verser pour elle. Ce plaisir des infortunés m'est refusé dans ma misère, je suis plus malheureux que vous.

Ce n'est point de sa maladie, c'est d'elle que je veux vous parler. D'autres mères peuvent se jeter après leur enfant. L'accident, la fièvre, la mort, sont de la nature : c'est le sort commun des mortels ; mais l'emploi de ses derniers moments, ses discours, ses sentiments, son âme, tout cela n'appartient qu'à Julie. Elle n'a point vécu comme une autre ; personne, que je sache, n'est mort comme elle. Voilà ce que j'ai pu seul observer, et que vous n'apprendrez que de moi.

Vous savez que l'effroi, l'émotion, la chute, l'évacuation de l'eau lui laissèrent une longue faiblesse dont elle ne revint tout à fait qu'ici. En arrivant, elle redemanda son fils ; il vint : à peine le vit-elle marcher et répondre à ses caresses, qu'elle devint tout à fait tranquille et consentit à prendre un peu de repos. Son sommeil fut court et comme le médecin n'arrivait point encore, en l'attendant elle nous fit asseoir autour de son lit, la Fanchon, sa cousine et moi. Elle nous parla de ses enfants, des soins assidus qu'exigeait auprès d'eux la forme d'éducation qu'elle avait prise, et du danger de les négliger un moment. Sans donner une grande importance à sa maladie, elle prévoyait qu'elle l'empêcherait quelque temps de remplir sa part des mêmes soins, et nous chargeait tous de répartir cette part sur

Copyright Arvensa Editions

les nôtres.

Elle s'étendit sur tous ses projets, sur les vôtres, sur les moyens les plus propres à les faire réussir, sur les observations qu'elle avait faites et qui pouvaient les favoriser ou leur nuire, enfin sur tout ce qui devait nous mettre en état de suppléer à ses fonctions de mère aussi longtemps qu'elle serait forcée à les suspendre. C'était, pensais-je, bien des précautions pour quelqu'un qui ne se croyait privé que durant quelques jours d'une occupation si chère ; mais ce qui m'effraya tout à fait, ce fut de voir qu'elle entrait pour Henriette dans un bien plus grand détail encore. Elle s'était bornée à ce qui regardait la première enfance de ses fils, comme se déchargeant sur un autre du soin de leur jeunesse ; pour sa fille, elle embrassa tous les temps, et, sentant bien que personne ne suppléerait sur ce point aux réflexions que sa propre expérience lui avait fait faire, elle nous exposa en abrégé, mais avec force et clarté, le plan d'éducation qu'elle avait fait pour elle, employant près de la mère les raisons les plus vives et les plus touchantes exhortations pour l'engager à le suivre.

Toutes ces idées sur l'éducation des jeunes personnes et sur les devoirs des mères, mêlées de fréquents retours sur elle-même, ne pouvaient manquer de jeter de la chaleur dans l'entretien. Je vis qu'il s'animait trop. Claire tenait une des mains de sa cousine, et la pressait à chaque instant contre sa bouche, en sanglotant pour toute réponse ; la Fanchon n'était pas plus tranquille ; et pour Julie, je remarquai que les larmes lui roulaient aussi dans les yeux, mais qu'elle n'osait pleurer de peur de nous alarmer davantage. Aussitôt je me dis : « Elle se voit morte. » Le seul espoir qui me resta fut que la frayeur pouvait l'abuser sur son état, et lui montrer le danger plus grand qu'il n'était peut-être.

Copyright Arvensa Editions

Malheureusement je la connaissais trop pour compter beaucoup sur cette erreur. J'avais essayé plusieurs fois de la calmer ; je la priai derechef de ne pas s'agiter hors de propos par des discours qu'on pouvait reprendre à loisir. « Ah ! dit-elle, rien ne fait tant de mal aux femmes que le silence ; et puis, je me sens un peu de fièvre ; autant vaut employer le babil qu'elle donne à des sujets utiles, qu'à battre sans raison la campagne. »

L'arrivée du médecin causa dans la maison un trouble impossible à peindre. Tous les domestiques l'un sur l'autre à la porte de la chambre attendaient, l'oeil inquiet et les mains jointes, son jugement sur l'état de leur maîtresse comme l'arrêt de leur sort. Ce spectacle jeta la pauvre Claire dans une agitation qui me fit craindre pour sa tête. Il fallut les éloigner sous différents prétextes, pour écarter de ses yeux cet objet d'effroi. Le médecin donna vaguement un peu d'espérance, mais d'un ton propre à me l'ôter. Julie ne dit pas non plus ce qu'elle pensait ; la présence de sa cousine la tenait en respect. Quand il sortit je le suivis ; Claire en voulut faire autant, mais Julie la retint et me fit de l'oeil un signe que j'entendis. Je me hâtai d'avertir le médecin que, s'il y avait du danger, il fallait le cacher à madame d'Orbe avec autant et plus de soin qu'à la malade, de peur que le désespoir n'achevât de la troubler, et ne la mît hors d'état de servir son amie. Il déclara qu'il y avait en effet du danger, mais que vingt-quatre heures étant à peine écoulées depuis l'accident, il fallait plus de temps pour établir un pronostic assuré ; que la nuit prochaine déciderait du sort de la maladie, et qu'il ne pouvait prononcer que le troisième jour. La Fanchon seule fut témoin de ce discours ; et après l'avoir engagée, non sans peine, à se contenir, on convint de ce qui serait dit à madame d'Orbe et au reste de la maison.

Vers le soir, Julie obligea sa cousine qui avait passé la nuit auprès d'elle, et qui voulait encore y passer la suivante, à s'aller reposer quelques heures. Durant ce temps la malade ayant su qu'on allait la saigner du pied, et que le médecin préparait des ordonnances, elle le fit appeler et lui tint ce discours : « Monsieur du Bosson, quand on croit devoir tromper un malade craintif sur son état, c'est une précaution d'humanité que j'approuve ; mais c'est une cruauté de prodiguer également à tous des soins superflus et désagréables dont plusieurs n'ont aucun besoin. Prescrivez-moi tout ce que vous jugerez m'être véritablement utile, j'obéirai ponctuellement. Quant aux remèdes qui ne sont que pour l'imagination, faites-m'en grâce ; c'est mon corps et non mon esprit qui souffre ; et je n'ai

Copyright Arvensa Editions

pas peur de finir mes jours, mais d'en mal employer le reste. Les derniers moments de la vie sont trop précieux pour qu'il soit permis d'en abuser. Si vous ne pouvez prolonger la mienne, au moins ne l'abrégez pas en m'ôtant l'emploi du peu d'instants qui me sont laissés par la nature. Moins il m'en reste, plus vous devez les respecter. Faites-moi vivre, ou laissez-moi : je saurai bien mourir seule. » Voilà comment cette femme si timide et si douce dans le commerce ordinaire savait trouver un ton ferme et sérieux dans les occasions importantes.

La nuit fut cruelle et décisive. Étouffement, oppression, syncope, la peau sèche et brûlante ; une ardente fièvre, durant laquelle on l'entendait souvent appeler vivement Marcellin comme pour le retenir, et prononcer aussi quelquefois un autre nom, jadis si répété dans une occasion pareille. Le lendemain, le médecin me déclara sans détour qu'il n'estimait pas qu'elle eût trois jours à vivre. Je fus seul dépositaire de cet affreux secret ; et la plus terrible heure de ma vie fut celle où je le portai dans le fond de mon coeur sans savoir quel usage j'en devais faire. J'allai seul errer dans les bosquets ; rêvant au parti que j'avais à prendre ; non sans quelques tristes réflexions sur le sort qui me ramenait dans ma vieillesse à cet état solitaire dont je m'ennuyais même avant d'en connaître un plus doux.

La veille, j'avais promis à Julie de lui rapporter fidèlement le jugement du médecin ; elle m'avait intéressé par tout ce qui pouvait toucher mon coeur à lui tenir parole. Je sentais cet engagement sur ma conscience. Mais quoi ! pour un devoir chimérique et sans utilité, fallait-il contrister son âme et lui faire à longs traits savourer la mort ? Quel pouvait être à mes yeux l'objet d'une précaution si cruelle ? Lui annoncer sa dernière heure n'était-ce pas l'avancer ? Dans un intervalle si court que deviennent les désirs, l'espérance, éléments de la vie ? Est-ce en jouir encore que de se voir si près du moment de la perdre ? Était-ce à moi de lui donner la mort ?

Je marchais à pas précipités avec une agitation que je n'avais jamais éprouvée. Cette longue et pénible anxiété me suivait partout ; j'en traînais après moi l'insupportable poids. Une idée vint enfin me déterminer. Ne vous efforcez pas de la prévoir ; il faut vous la dire.

Pour qui est-ce que je délibère ? Est-ce pour elle ou pour moi ? Sur quel principe est-ce que je raisonne ? Est-ce sur son système ou sur le mien ? Qu'est-ce qui m'est démontré sur l'un ou sur l'autre ? Je n'ai pour croire ce que je crois que mon opinion armée de quelques probabilités. Nulle démonstration ne la renverse, il est vrai ; mais quelle démonstration

Copyright Arvensa Editions

l'établit ? Elle a, pour croire ce qu'elle croit, son opinion de même, mais elle y voit l'évidence ; cette opinion à ses yeux est une démonstration. Quel droit ai-je de préférer, quand il s'agit d'elle, ma simple opinion que je reconnais douteuse à son opinion qu'elle tient pour démontrée ? Comparons les conséquences des deux sentiments. Dans le sien, la disposition de sa dernière heure doit décider de son sort durant l'éternité. Dans le mien, les ménagements que je veux avoir pour elle lui seront indifférents dans trois jours. Dans trois jours, selon moi, elle ne sentira plus rien. Mais si peut-être elle avait raison, quelle différence ! Des biens ou des maux éternels !... Peut-être ! ce mot est terrible... Malheureux ! risque ton âme et non la sienne.

Voilà le premier doute qui m'ait rendu suspecte l'incertitude que vous avez si souvent attaquée. Ce n'est pas la dernière fois qu'il est revenu depuis ce temps-là. Quoi qu'il en soit, ce doute me délivra de celui qui me tourmentait. Je pris sur-le-champ mon parti ; et, de peur d'en changer, je courus en hâte au lit de Julie. Je fis sortir tout le monde, et je m'assis ; vous pouvez juger avec quelle contenance. Je n'employai point auprès d'elle les précautions nécessaires pour les petites âmes. Je ne dis rien ; mais elle me vit et me comprit à l'instant. « Croyez-vous me l'apprendre ? dit-elle en me tendant la main. Non, mon ami, je me sens bien : la mort me presse, il faut nous quitter. »

Alors elle me tint un long discours dont j'aurai à vous parler quelque jour, et durant lequel elle écrivit son testament dans mon coeur. Si j'avais moins connu le sien, ses dernières dispositions auraient suffi pour me le faire connaître.

Elle me demanda si son état était connu dans la maison. Je lui dis que l'alarme y régnait, mais qu'on ne savait rien de positif, et que du Bosson s'était ouvert à moi seul. Elle me conjura que le secret fût soigneusement gardé le reste de la journée. « Claire, ajouta-t-elle, ne supportera jamais ce coup que de ma main ; elle en mourra s'il lui vient d'une autre. Je destine la nuit prochaine à ce triste devoir. C'est pour cela surtout que j'ai voulu avoir l'avis du médecin, afin de ne pas exposer sur mon seul sentiment cette infortunée à recevoir à faux une si cruelle atteinte. Faites qu'elle ne soupçonne rien avant le temps, ou vous risquez de rester sans amie et de laisser vos enfants sans mère. »

Elle me parla de son père. J'avouai lui avoir envoyé un exprès ; mais je me gardai d'ajouter que cet homme, au lieu de se contenter de donner ma

Copyright Arvensa Editions

lettre, comme je lui avais ordonné, s'était hâté de parler, et si lourdement, que mon vieil ami, croyant sa fille noyée, était tombé d'effroi sur l'escalier, et s'était fait une blessure qui le retenait à Blonay dans son lit. L'espoir de revoir son père la toucha sensiblement ; et la certitude que cette espérance était vaine ne fut pas le moindre des maux qu'il me fallut dévorer.

Le redoublement de la nuit précédente l'avait extrêmement affaiblie. Ce long entretien n'avait pas contribué à la fortifier. Dans l'accablement où elle était, elle essaya de prendre un peu de repos durant la journée ; je n'appris que le surlendemain qu'elle ne l'avait pas passée tout entière à dormir.

Cependant la consternation régnait dans la maison. Chacun dans un morne silence attendait qu'on le tirât de peine, et n'osait interroger personne, crainte d'apprendre plus qu'il ne voulait savoir. On se disait : « S'il y a quelque bonne nouvelle, on s'empressera de la dire, s'il y en a de mauvaises, on ne les saura toujours que trop tôt. » Dans la frayeur dont ils étaient saisis, c'était assez pour eux qu'il n'arrivât rien qui fît nouvelle. Au milieu de ce morne repos, Mme d'Orbe était la seule active et parlante. Sitôt qu'elle était hors de la chambre de Julie, au lieu de s'aller reposer dans la sienne, elle parcourait toute la maison ; elle arrêtait tout le monde, demandant ce qu'avait dit le médecin, ce qu'on disait. Elle avait été témoin de la nuit précédente, elle ne pouvait ignorer ce qu'elle avait vu ; mais elle cherchait à se tromper elle-même et à récuser le témoignage de ses yeux. Ceux qu'elle questionnait ne lui répondant rien que de favorable, cela l'encourageait à questionner les autres, et toujours avec une inquiétude si vive, avec un air si effrayant, qu'on eût su la vérité mille fois sans être tenté de la lui dire.

Auprès de Julie elle se contraignait, et l'objet touchant qu'elle avait sous les yeux la disposait plus à l'affliction qu'à l'emportement. Elle craignait surtout de lui laisser voir ses alarmes, mais elle réussissait mal à les cacher. On apercevait son trouble dans son affectation même à paraître tranquille. Julie, de son côté, n'épargnait rien pour l'abuser. Sans exténuer son mal elle en parlait presque comme d'une chose passée, et ne semblait en peine que du temps qu'il lui faudrait pour se remettre. C'était encore un de mes supplices de les voir chercher à se rassurer mutuellement, moi qui savais si bien qu'aucune des deux n'avait dans l'âme l'espoir qu'elle s'efforçait de donner à l'autre.

Mme d'Orbe avait veillé les deux nuits précédentes ; il y avait trois jours

Copyright Arvensa Editions

qu'elle ne s'était déshabillée. Julie lui proposa de s'aller coucher ; elle n'en voulut rien faire. « Eh bien donc ! dit Julie, qu'on lui tende un petit lit dans ma chambre ; à moins, ajouta-t-elle comme par réflexion, qu'elle ne veuille partager le mien. Qu'_en dis-tu, cousine ? Mon mal ne se gagne pas, tu ne te dégoûtes pas de moi, couche dans mon lit. » Le parti fut accepté. Pour moi, l'on me renvoya, et véritablement j'avais besoin de repos. Je fus levé de bonne heure. Inquiet de ce qui s'était passé durant la nuit, au premier bruit que j'entendis j'entrai dans la chambre. Sur l'état où Mme d'Orbe était la veille, je jugeai du désespoir où j'allais la trouver, et des fureurs dont je serais le témoin. En entrant, je la vis assise dans un fauteuil, défaite et pâle, plutôt livide, les yeux plombés et presque éteints, mais douce, tranquille, parlant peu, faisant tout ce qu'on lui disait sans répondre. Pour Julie, elle paraissait moins faible que la veille ; sa voix était plus ferme ; son geste plus animé ; elle semblait avoir pris la vivacité de sa cousine. Je connus aisément à son teint que ce mieux apparent était l'effet de la fièvre ; mais je vis aussi briller dans ses regards je ne sais quelle secrète joie qui pouvait y contribuer, et dont je ne démêlais pas la cause. Le médecin n'en confirma pas moins son jugement de la veille ; la malade n'en continua pas moins de penser comme lui, et il ne me resta plus aucune espérance.

Ayant été forcé de m'absenter pour quelque temps, je remarquai en entrant que l'appartement avait été arrangé avec soin ; il y régnait de l'ordre et de l'élégance ; elle avait fait mettre des pots de fleurs sur sa cheminée, ses rideaux étaient entr'ouverts et rattachés ; l'air avait été changé ; on y sentait une odeur agréable ; on n'eût jamais cru être dans la chambre d'un malade. Elle avait fait sa toilette avec le même soin : la grâce et le goût se montraient encore dans sa parure négligée. Tout cela lui donnait plutôt l'air d'une femme du monde qui attend compagnie, que d'une campagnarde qui attend sa dernière heure. Elle vit ma surprise, elle en sourit ; et lisant dans ma pensée, elle allait me répondre, quand on amena les enfants. Alors il ne fut plus question que d'eux ; et vous pouvez juger si, se sentant prête à les quitter, ses caresses furent tièdes et modérées. J'observai même qu'elle revenait plus souvent et avec des étreintes encore plus ardentes à celui qui lui coûtait la vie, comme s'il lui fût devenu plus cher à ce prix.

Tous ces embrassements, ces soupirs, ces transports, étaient des mystères pour ces pauvres enfants. Ils l'aimaient tendrement, mais c'était

Copyright Arvensa Editions

la tendresse de leur âge : ils ne comprenaient rien à son état, au redoublement de ses caresses, à ses regrets de ne les voir plus ; ils nous voyaient tristes et ils pleuraient ; ils n'en savaient pas davantage. Quoiqu'on apprenne aux enfants le nom de la mort, ils n'en ont aucune idée ; ils ne la craignent ni pour eux ni pour les autres ; ils craignent de souffrir et non de mourir. Quand la douleur arrachait quelque plainte à leur mère, ils perçaient l'air de leurs cris ; quand on leur parlait de la perdre, on les aurait crus stupides. La seule Henriette, un peu plus âgée, et d'un sexe où le sentiment et les lumières se développent plus tôt, paraissait troublée et alarmée de voir sa petite maman dans un lit, elle qu'on voyait toujours levée avant ses enfants. Je me souviens qu'à ce propos, Julie fit une réflexion tout à fait dans son caractère, sur l'imbécile vanité de Vespasien qui resta couché tandis qu'il pouvait agir, et se leva lorsqu'il ne put plus rien faire[231]. « Je ne sais pas, dit-elle, s'il faut qu'un empereur meure debout, mais je sais bien qu'une mère de famille ne doit s'aliter que pour mourir. »

Après avoir épanché son coeur sur ses enfants, après les avoir pris chacun à part, surtout Henriette, qu'elle tint fort longtemps, et qu'on entendait plaindre et sangloter en recevant ses baisers, elle les appela tous trois, leur donna sa bénédiction, et leur dit, en leur montrant Mme d'Orbe : « Allez, mes enfants, allez vous jeter aux pieds de votre mère : voilà celle que Dieu vous donne ; il ne vous a rien ôté. » À l'instant ils courent à elle, se mettent à ses genoux, lui prennent les mains, l'appellent leur bonne maman, leur seconde mère. Claire se pencha sur eux ; mais en les serrant dans ses bras elle s'efforça vainement de parler ; elle ne trouva que des gémissements, elle ne put jamais prononcer un seul mot ; elle étouffait. Jugez si Julie était émue ! Cette scène commençait à devenir trop vive ; je la fis cesser.

Ce moment d'attendrissement passé, l'on se remit à causer autour du lit, et quoique la vivacité de Julie se fût un peu éteinte avec le redoublement, on voyait le même air de contentement sur son visage : elle parlait de tout avec une attention et un intérêt qui montraient un esprit très libre de soins ; rien ne lui échappait ; elle était à la conversation comme si elle n'avait eu autre chose à faire. Elle nous proposa de dîner dans sa chambre, pour nous quitter le moins qu'il se pourrait ; vous pouvez croire que cela ne fut pas refusé. On servit sans bruit, sans confusion, sans désordre, d'un air aussi rangé que si l'on eût été dans le salon d'Apollon. La

Copyright Arvensa Editions

Fanchon, les enfants, dînèrent à table. Julie, voyant qu'on manquait d'appétit, trouva le secret de faire manger de tout, tantôt prétextant l'instruction de sa cuisinière, tantôt voulant savoir si elle oserait en goûter, tantôt nous intéressant par notre santé même dont nous avions besoin pour la servir, toujours montrant le plaisir qu'on pouvait lui faire, de manière à ôter tout moyen de s'y refuser, et mêlant à tout cela un enjouement propre à nous distraire du triste objet qui nous occupait. Enfin, une maîtresse de maison, attentive à faire ses honneurs, n'aurait pas, en pleine santé, pour des étrangers, des soins plus marqués, plus obligeants, plus aimables, que ceux que Julie mourante avait pour sa famille. Rien de tout ce que j'avais cru prévoir n'arrivait, rien de ce que je voyais ne s'arrangeait dans ma tête. Je ne savais qu'imaginer ; je n'y étais plus.

Après le dîner on annonça monsieur le ministre. Il venait comme ami de la maison, ce qui lui arrivait fort souvent. Quoique je ne l'eusse point fait appeler, parce que Julie ne l'avait pas demandé, je vous avoue que je fus charmé de son arrivée ; et je ne crois pas qu'en pareille circonstance le plus zélé croyant l'eût pu voir avec plus de plaisir. Sa présence allait éclaircir bien des doutes et me tirer d'une étrange perplexité.

Rappelez-vous le motif qui m'avait porté à lui annoncer sa fin prochaine. Sur l'effet qu'aurait dû selon moi produire cette affreuse nouvelle, comment concevoir celui qu'elle avait produit réellement ? Quoi ! cette femme dévote qui dans l'état de santé ne passe pas un jour sans se recueillir, qui fait un de ses plaisirs de la prière, n'a plus que deux jours à vivre ; elle se voit prête à paraître devant le juge redoutable ; et au lieu de se préparer à ce moment terrible, au lieu de mettre ordre à sa conscience, elle s'amuse à parer sa chambre, à faire sa toilette, à causer avec ses amis, à égayer leur repas ; et dans tous ses entretiens pas un seul mot de Dieu ni du salut ! Que devais-je penser d'elle et de ses vrais sentiments ? Comment arranger sa conduite avec les idées que j'avais de sa piété ? Comment accorder l'usage qu'elle faisait des derniers moments de sa vie avec ce qu'elle avait dit au médecin de leur prix ? Tout cela formait à mon sens une énigme inexplicable. Car enfin, quoique je ne m'attendisse pas à lui trouver toute la petite cagoterie des dévotes, il me semblait pourtant que c'était le temps de songer à ce qu'elle estimait d'une si grande importance, et qui ne souffrait aucun retard. Si l'on est dévot durant le tracas de cette vie, comment ne le sera-t-on pas au moment qu'il la faut quitter, et qu'il ne

Copyright Arvensa Editions

reste plus qu'à penser à l'autre ?

Ces réflexions m'amenèrent à un point où je ne me serais guère attendu d'arriver. Je commençai presque d'être inquiet que mes opinions indiscrètement soutenues n'eussent enfin trop gagné sur elle. Je n'avais pas adopté les siennes, et pourtant je n'aurais pas voulu qu'elle y eût renoncé. Si j'eusse été malade, je serais certainement mort dans mon sentiment ; mais je désirais qu'elle mourût dans le sien, et je trouvais pour ainsi dire qu'en elle je risquais plus qu'en moi. Ces contradictions vous paraîtront extravagantes ; je ne les trouve pas raisonnables, et cependant elles ont existé. Je ne me charge pas de les justifier, je vous les rapporte.

Enfin le moment vint où mes doutes allaient être éclaircis. Car il était aisé de prévoir que tôt ou tard le pasteur amènerait la conversation sur ce qui fait l'objet de son ministère ; et quand Julie eût été capable de déguisement dans ses réponses, il lui eût été bien difficile de se déguiser assez pour qu'attentif et prévenu je n'eusse pas démêlé ses vrais sentiments.

Tout arriva comme je l'avais prévu. Je laisse à part les lieux communs mêlés d'éloges qui servirent de transition au ministre pour venir à son sujet ; je laisse encore ce qu'il lui dit de touchant sur le bonheur de couronner une bonne vie par une fin chrétienne. Il ajouta qu'à la vérité il lui avait quelquefois trouvé sur certains points des sentiments qui ne s'accordaient pas entièrement avec la doctrine de l'Église, c'est-à-dire avec celle que la plus saine raison pouvait déduire de l'Écriture ; mais comme elle ne s'était jamais aheurtée à les défendre, il espérait qu'elle voulait mourir ainsi qu'elle avait vécu, dans la communion des fidèles, et acquiescer en tout à la commune profession de foi.

Comme la réponse de Julie était décisive sur mes doutes, et n'était pas, à l'égard des lieux communs, dans le cas de l'exhortation, je vais vous la rapporter presque mot à mot ; car je l'avais bien écoutée, et j'allai l'écrire dans le moment.

« Permettez-moi, Monsieur, de commencer par vous remercier de tous les soins que vous avez pris de me conduire dans la droite route de la morale et de la foi chrétienne, et de la douceur avec laquelle vous avez corrigé ou supporté mes erreurs quand je me suis égarée. Pénétrée de respect pour votre zèle et de reconnaissance pour vos bontés, je déclare avec plaisir que je vous dois toutes mes bonnes résolutions, et que vous m'avez toujours portée à faire ce qui était bien, et à croire ce qui était vrai.

Copyright Arvensa Editions

J'ai vécu et je meurs dans la communion protestante, qui tire son unique règle de l'Écriture sainte et de la raison ; mon coeur a toujours confirmé ce que prononçait ma bouche ; et quand je n'ai pas eu pour vos lumières toute la docilité qu'il eût fallu peut-être, c'était un effet de mon aversion pour toute espèce de déguisement : ce qu'il m'était impossible de croire, je n'ai pu dire que je le croyais ; j'ai toujours cherché sincèrement ce qui était conforme à la gloire de Dieu et à la vérité. J'ai pu me tromper dans ma recherche ; je n'ai pas l'orgueil de penser avoir eu toujours raison : j'ai peut-être eu toujours tort ; mais mon intention a toujours été pure, et j'ai toujours cru ce que je disais croire. C'était sur ce point tout ce qui dépendait de moi Si Dieu n'a pas éclairé ma raison au-delà, il est clément et juste ; pourrait-il me demander compte d'un don qu'il ne m'a pas fait ?

« Voilà, monsieur, ce que j'avais d'essentiel à vous dire sur les sentiments que j'ai professés. Sur tout le reste mon état présent vous répond pour moi. Distraite par le mal, livrée au délire de la fièvre, est-il temps d'essayer de raisonner mieux que je n'ai fait, jouissant d'un entendement aussi sain que je l'ai reçu ? Si je me suis trompée alors, me tromperais-je moins aujourd'hui, et dans l'abattement où je suis, dépend-il de moi de croire autre chose que ce que j'ai cru étant en santé ? C'est la raison qui décide du sentiment qu'on préfère ; et la mienne ayant perdu ses meilleures fonctions, quelle autorité peut donner ce qui m'en reste aux opinions que j'adopterais sans elle ? Que me reste-t-il donc désormais à faire ? C'est de m'en rapporter à ce que j'ai cru ci-devant : car la droiture d'intention est la même, et j'ai le jugement de moins. Si je suis dans l'erreur, c'est sans l'aimer ; cela suffit pour me tranquilliser sur ma croyance.

Quant à la préparation à la mort, Monsieur, elle est faite ; mal, il est vrai, mais de mon mieux, et mieux du moins que je ne la pourrais faire à présent. J'ai tâché de ne pas attendre, pour remplir cet important devoir, que j'en fusse incapable. Je priais en santé, maintenant je me résigne. La prière du malade est la patience. La préparation à la mort est une bonne vie ; je n'en connais point d'autre. Quand je conversais avec vous, quand je me recueillais seule, quand je m'efforçais de remplir les devoirs que Dieu m'impose, c'est alors que je me disposais à paraître devant lui, c'est alors que je l'adorais de toutes les forces qu'il m'a données : que ferais-je aujourd'hui que je les ai perdues ? Mon âme aliénée est-elle en état de s'élever à lui ? Ces restes d'une vie à demi éteinte, absorbés par la

Copyright Arvensa Editions

souffrance, sont-ils dignes de lui être offerts ? Non, monsieur, il me les laisse pour être donnés à ceux qu'il m'a fait aimer et qu'il veut que je quitte ; je leur fais mes adieux pour aller à lui ; c'est d'eux qu'il faut que je m'occupe : bientôt je m'occuperai de lui seul. Mes derniers plaisirs sur la terre sont aussi mes derniers devoirs : n'est-ce pas le servir encore et faire sa volonté, que de remplir les soins que l'humanité m'impose avant d'abandonner sa dépouille ? Que faire pour apaiser des troubles que je n'ai pas ? Ma conscience n'est point agitée ; si quelquefois elle m'a donné des craintes, j'en avais plus en santé qu'aujourd'hui. Ma confiance les efface ; elle me dit que Dieu est plus clément que je ne suis coupable, et ma sécurité redouble en me sentant approcher de lui. Je ne lui porte point un repentir imparfait, tardif et forcé, qui, dicté par la peur, ne saurait être sincère, et n'est qu'un piège pour le tromper. Je ne lui porte pas le reste et le rebut de mes jours, pleins de peine et d'ennuis, en proie à la maladie, aux douleurs, aux angoisses de la mort, et que je ne lui donnerais que quand je n'en pourrais plus rien faire. Je lui porte ma vie entière, pleine de péchés et de fautes, mais exempte des remords de l'impie et des crimes du méchant.

À quels tourments Dieu pourrait-il condamner mon âme ? Les réprouvés, dit-on, le haïssent ; il faudrait donc qu'il m'empêchât de l'aimer ? Je ne crains pas d'augmenter leur nombre. O grand Être ! Être éternel, suprême intelligence, source de vie et de félicité, créateur, conservateur, père de l'homme et roi de la nature, Dieu très puissant, très bon, dont je ne doutai jamais un moment, et sous les yeux duquel j'aimai toujours à vivre ! je le sais, je m'en réjouis, je vais paraître devant ton trône. Dans peu de jours mon âme, libre de sa dépouille, commencera de t'offrir plus dignement cet immortel hommage qui doit faire mon bonheur durant l'éternité. Je compte pour rien tout ce que je serai jusqu'à ce moment. Mon corps vit encore, mais ma vie morale est finie. Je suis au bout de ma carrière, et déjà jugée sur le passé. Souffrir et mourir est tout ce qui me reste à faire ; c'est l'affaire de la nature : mais moi, j'ai tâché de vivre de manière à n'avoir pas besoin de songer à la mort ; et maintenant qu'elle approche, je la vois venir sans effroi. Qui s'endort dans le sein d'un père n'est pas en souci du réveil. »

Ce discours, prononcé d'abord d'un ton grave et posé, puis avec plus d'accent et d'une voix plus élevée, fit sur tous les assistants, sans m'en excepter, une impression d'autant plus vive, que les yeux de celle qui le

Copyright Arvensa Editions

prononça brillaient d'un feu surnaturel ; un nouvel éclat animait son teint, elle paraissait rayonnante ; et s'il y a quelque chose au monde qui mérite le nom de céleste, c'était son visage tandis qu'elle parlait.

Le pasteur lui-même, saisi, transporté de ce qu'il venait d'entendre, s'écria en levant les mains et les yeux au ciel : « Grand Dieu, voilà le culte qui t'honore ; daigne t'y rendre propice ; les humains t'en offrent peu de pareils.

Madame, dit-il en s'approchant du lit, je croyais vous instruire, et c'est vous qui m'instruisez. Je n'ai plus rien à vous dire. Vous avez la véritable foi, celle qui fait aimer Dieu. Emportez ce précieux repos d'une bonne conscience, il ne vous trompera pas ; j'ai vu bien des chrétiens dans l'état où vous êtes, je ne l'ai trouvé qu'en vous seule. Quelle différence d'une fin si paisible à celle de ces pécheurs bourrelés qui n'accumulent tant de vaines et sèches prières que parce qu'ils sont indignes d'être exaucés ! Madame, votre mort est aussi belle que votre vie : vous avez vécu pour la charité ; vous mourez martyre de l'amour maternel. Soit que Dieu vous rende à nous pour nous servir d'exemple, soit qu'il vous appelle à lui pour couronner vos vertus, puissions-nous tous tant que nous sommes vivre et mourir comme vous ! Nous serons bien sûrs du bonheur de l'autre vie. »

Il voulut s'en aller ; elle le retint. « Vous êtes de mes amis, lui dit-elle, et l'un de ceux que je vois avec le plus de plaisir ; c'est pour eux que mes derniers moments me sont précieux. Nous allons nous quitter pour si longtemps qu'il ne faut pas nous quitter si vite. » Il fut charmé de rester, et je sortis là-dessus.

En rentrant, je vis que la conversation avait continué sur le même sujet, mais d'un autre ton et comme sur une matière indifférente. Le pasteur parlait de l'esprit faux qu'on donnait au christianisme en n'en faisant que la religion des mourants, et de ses ministres des hommes de mauvais augure. « On nous regarde, disait-il, comme des messagers de mort, parce que, dans l'opinion commode qu'un quart d'heure de repentir suffit pour effacer cinquante ans de crimes, on n'aime à nous voir que dans ce temps-là. Il faut nous vêtir d'une couleur lugubre ; il faut affecter un air sévère ; on n'épargne rien pour nous rendre effrayants. Dans les autres cultes, c'est pis encore. Un catholique mourant n'est environné que d'objets qui l'épouvantent, et de cérémonies qui l'enterrent tout vivant. Au soin qu'on prend d'écarter de lui les démons, il croit en voir sa chambre pleine ; il meurt cent fois de terreur avant qu'on l'achève ; et c'est dans cet état

Copyright Arvensa Editions

d'effroi que l'Église aime à le plonger pour avoir meilleur marché de sa bourse. — Rendons grâces au ciel, dit Julie, de n'être point nés dans ces religions vénales qui tuent les gens pour en hériter, et qui, vendant le paradis aux riches, portent jusqu'en l'autre monde l'injuste inégalité qui règne dans celui-ci. Je ne doute point que toutes ces sombres idées ne fomentent l'incrédulité, et ne donnent une aversion naturelle pour le culte qui les nourrit. J'espère, dit-elle en me regardant, que celui qui doit élever nos enfants prendra des maximes tout opposées, et qu'il ne leur rendra point la religion lugubre et triste en y mêlant incessamment des pensées de mort. S'il leur apprend à bien vivre, ils sauront assez bien mourir. »

Dans la suite de cet entretien, qui fut moins serré et plus interrompu que je ne vous le rapporte, j'achevai de concevoir les maximes de Julie et la conduite qui m'avait scandalisé. Tout cela tenait à ce que, sentant son état parfaitement désespéré, elle ne songeait plus qu'à en écarter l'inutile et funèbre appareil dont l'effroi des mourants les environne, soit pour donner le change à notre affliction, soit pour s'ôter à elle-même un spectacle attristant à pure perte. « La mort, disait-elle, est déjà si pénible ! pourquoi la rendre encore hideuse ? Les soins que les autres perdent à vouloir prolonger leur vie, je les emploie à jouir de la mienne jusqu'au bout : il ne s'agit que de savoir prendre son parti ; tout le reste va de lui-même. Ferai-je de ma chambre un hôpital, un objet de dégoût et d'ennui, tandis que mon dernier soin est d'y rassembler tout ce qui m'est cher ? Si j'y laisse croupir le mauvais air, il faudra en écarter mes enfants, ou exposer leur santé. Si je reste dans un équipage à faire peur, personne ne me reconnaîtra plus ; je ne serai plus la même ; vous vous souviendrez tous de m'avoir aimée, et ne pourrez plus me souffrir ; j'aurai, moi vivante, l'affreux spectacle de l'horreur que je ferai, même à mes amis, comme si j'étais déjà morte. Au lieu de cela, j'ai trouvé l'art d'étendre ma vie sans la prolonger. J'existe, j'aime, je suis aimée, je vis jusqu'à mon dernier soupir. L'instant de la mort n'est rien ; le mal de la nature est peu de chose ; j'ai banni tous ceux de l'opinion. »

Tous ces entretiens et d'autres semblables se passaient entre la malade, le pasteur, quelquefois le médecin, la Fanchon et moi. Mme d'Orbe y était toujours présente, et ne s'y mêlait jamais. Attentive aux besoins de son amie, elle était prompte à la servir. Le reste du temps, immobile et presque inanimée, elle la regardait sans rien dire, et sans rien entendre de ce qu'on disait.

Copyright Arvensa Editions

Pour moi, craignant que Julie ne parlât jusqu'à s'épuiser, je pris le moment que le ministre et le médecin s'étaient mis à causer ensemble ; et, m'approchant d'elle, je lui dis à l'oreille : « Voilà bien des discours pour une malade ! voilà bien de la raison pour quelqu'un qui se croit hors d'état de raisonner ! »

« Oui, me dit-elle tout bas, je parle trop pour une malade, mais non pas pour une mourante, bientôt je ne dirai plus rien. À l'égard des raisonnements, je n'en fais plus, mais j'en ai fait. Je savais en santé qu'il fallait mourir. J'ai souvent réfléchi sur ma dernière maladie ; je profite aujourd'hui de ma prévoyance. Je ne suis plus en état de penser ni de résoudre ; je ne fais que dire ce que j'avais pensé, et pratiquer ce que j'avais résolu. »

Le reste de la journée, à quelques accidents près, se passa avec la même tranquillité, et presque de la même manière que quand tout le monde se portait bien. Julie était, comme en pleine santé, douce et caressante ; elle parlait avec le même sens, avec la même liberté d'esprit, même d'un air serein qui allait quelquefois jusqu'à la gaieté. Enfin, je continuais de démêler dans ses yeux un certain mouvement de joie qui m'inquiétait de plus en plus, et sur lequel je résolus de m'éclaircir avec elle.

Je n'attendis pas plus tard que le même soir. Comme elle vit que je m'étais ménagé un tête-à-tête, elle me dit : « Vous m'avez prévenue, j'avais à vous parler. — Fort bien, lui dis-je ; mais puisque j'ai pris les devants, laissez-moi m'expliquer le premier. »

Alors, m'étant assis auprès d'elle, et la regardant fixement, je lui dis : « Julie, ma chère Julie ! vous avez navré mon coeur : hélas ! vous avez attendu bien tard ! Oui, continuai-je, voyant qu'elle me regardait avec surprise, je vous ai pénétrée ; vous vous réjouissez de mourir ; vous êtes bien aise de me quitter. Rappelez-vous la conduite de votre époux depuis que nous vivons ensemble ; ai-je mérité de votre part un sentiment si cruel ? » À l'instant elle me prit les mains, et de ce ton qui savait aller chercher l'âme : « Qui ? moi ? je veux vous quitter ? Est-ce ainsi que vous lisez dans mon coeur ? Avez-vous sitôt oublié notre entretien d'hier ? — Cependant, repris-je, vous mourez contente... je l'ai vu... je le vois... — Arrêtez, dit-elle ; il est vrai, je meurs contente ; mais c'est de mourir comme j'ai vécu, digne d'être votre épouse. Ne m'en demandez pas davantage, je ne vous dirai rien de plus ; mais voici, continua-t-elle en tirant un papier de dessous son chevet, où vous achèverez d'éclaircir ce mystère. » Ce papier

Copyright Arvensa Editions

était une lettre ; et je vis qu'elle vous était adressée. « Je vous la remets ouverte, ajouta-t-elle en me la donnant, afin qu'après l'avoir lue vous vous déterminiez à l'envoyer ou à la supprimer, selon ce que vous trouverez le plus convenable à votre sagesse et à mon honneur. Je vous prie de ne la lire que quand je ne serai plus ; et je suis si sûre de ce que vous ferez à ma prière, que je ne veux pas même que vous me le promettiez. » Cette lettre, cher Saint-Preux, est celle que vous trouverez ci-jointe. J'ai beau savoir que celle qui l'a écrite est morte, j'ai peine à croire qu'elle n'est plus rien.

Elle me parla ensuite de son père avec inquiétude. « Quoi ! dit-elle, il sait sa fille en danger, et je n'entends point parler de lui ! Lui serait-il arrivé quelque malheur ? Aurait-il cessé de m'aimer ? Quoi ! mon père !... ce père si tendre... m'abandonner ainsi !... me laisser mourir sans le voir... sans recevoir sa bénédiction... ses derniers embrassements !... O Dieu ! quels reproches amers il se fera quand il ne me trouvera plus !... » Cette réflexion lui était douloureuse. Je jugeai qu'elle supporterait plus aisément l'idée de son père malade que celle de son père indifférent. Je pris le parti de lui avouer la vérité. En effet, l'alarme qu'elle en conçut se trouva moins cruelle que ses premiers soupçons. Cependant la pensée de ne plus le revoir l'affecta vivement. « Hélas ! dit-elle, que deviendra-t-il après moi ? à quoi tiendra-t-il ? Survivre à toute sa famille !... quelle vie sera la sienne ? Il sera seul, il ne vivra plus. » Ce moment fut un de ceux où l'horreur de la mort se faisait sentir, et où la nature reprenait son empire. Elle soupira, joignit les mains, leva les yeux ; et je vis qu'en effet elle employait cette difficile prière qu'elle avait dit être celle du malade.

Elle revint à moi. « Je me sens faible, dit-elle ; je prévois que cet entretien pourrait être le dernier que nous aurons ensemble. Au nom de notre union, au nom de nos chers enfants qui en sont le gage, ne soyez plus injuste envers votre épouse. Moi, me réjouir de vous quitter ! vous qui n'avez vécu que pour me rendre heureuse et sage ; vous de tous les hommes celui qui me convenait le plus, le seul peut-être avec qui je pouvais faire un bon ménage et devenir une femme de bien ! Ah ! croyez que si je mettais un prix à la vie, c'était pour la passer avec vous. » Ces mots prononcés avec tendresse m'émurent au point qu'en portant fréquemment à ma bouche ses mains que je tenais dans les miennes, je les sentis se mouiller de mes pleurs. Je ne croyais pas mes yeux faits pour en répandre. Ce furent les premiers depuis ma naissance, ce seront les derniers jusqu'à ma mort. Après en avoir versé pour Julie, il n'en faut plus

Copyright Arvensa Editions

verser pour rien.

Ce jour fut pour elle un jour de fatigue. La préparation de Mme d'Orbe durant la nuit, la scène des enfants le matin, celle du ministre l'après-midi, l'entretien du soir avec moi, l'avaient jetée dans l'épuisement. Elle eut un peu plus de repos cette nuit-là que les précédentes, soit à cause de sa faiblesse, soit qu'en effet la fièvre et le redoublement fussent moindres.

Le lendemain, dans la matinée, on vint me dire qu'un homme très mal mis demandait avec beaucoup d'empressement à voir Madame en particulier. On lui avait dit l'état où elle était : il avait insisté, disant qu'il s'agissait d'une bonne action, qu'il connaissait bien Madame de Wolmar, et qu'il savait bien que tant qu'elle respirerait elle aimerait à en faire de telles. Comme elle avait établi pour règle inviolable de ne jamais rebuter personne, et surtout les malheureux, on me parla de cet homme avant de le renvoyer. Je le fis venir. Il était presque en guenilles, il avait l'air et le ton de la misère ; au reste, je n'aperçus rien dans sa physionomie et dans ses propos qui me fît mal augurer de lui. Il s'obstinait à ne vouloir parler qu'à Julie. Je lui dis que, s'il ne s'agissait que de quelques secours pour lui aider à vivre, sans importuner pour cela une femme à l'extrémité, je ferais ce qu'elle aurait pu faire. « Non, dit-il, je ne demande point d'argent, quoique j'en aie grand besoin : je demande un bien qui m'appartient, un bien que j'estime plus que tous les trésors de la terre, un bien que j'ai perdu par ma faute, et que Madame seule, de qui je le tiens, peut me rendre une seconde fois. »

Ce discours, auquel je ne compris rien, me détermina pourtant. Un malhonnête homme eût pu dire la même chose, mais il ne l'eût jamais dite du même ton. Il exigeait du mystère : ni laquais, ni femme de chambre. Ces précautions me semblaient bizarres ; toutefois je les pris. Enfin, je le lui menai. Il m'avait dit être connu de Mme d'Orbe : il passa devant elle ; elle ne le reconnut point ; et j'en fus peu surpris. Pour Julie, elle le reconnut à l'instant ; et, le voyant dans ce triste équipage, elle me reprocha de l'y avoir laissé. Cette reconnaissance fut touchante. Claire, éveillée par le bruit, s'approche, et le reconnaît à la fin, non sans donner aussi quelques signes de joie ; mais les témoignages de son bon coeur s'éteignaient dans sa profonde affliction : un seul sentiment absorbait tout ; elle n'était plus sensible à rien.

Je n'ai pas besoin, je crois, de vous dire qui était cet homme. Sa présence rappela bien des souvenirs. Mais tandis que Julie le consolait et

Copyright Arvensa Editions

lui donnait de bonnes espérances, elle fut saisie d'un violent étouffement, et se trouva si mal qu'on crut qu'elle allait expirer. Pour ne pas faire scène, et prévenir les distractions dans un moment où il ne fallait songer qu'à la secourir, je fis passer l'homme dans le cabinet, l'avertissant de le fermer sur lui. La Fanchon fut appelée, et à force de temps et de soins la malade revint enfin de sa pâmoison. En nous voyant tous consternés autour d'elle, elle nous dit : « Mes enfants, ce n'est qu'un essai ; cela n'est pas si cruel qu'on pense. »

Le calme se rétablit ; mais l'alarme avait été si chaude qu'elle me fit oublier l'homme dans le cabinet ; et, quand Julie me demanda tout bas ce qu'il était devenu, le couvert était mis, tout le monde était là. Je voulus entrer pour lui parler ; mais il avait fermé la porte en dedans, comme je le lui avais dit ; il fallut attendre après le dîner pour le faire sortir.

Durant le repas, du Bosson, qui s'y trouvait, parlant d'une jeune veuve qu'on disait se remarier, ajouta quelque chose sur le triste sort des veuves. « Il y en a, dis-je, de bien plus à plaindre encore, ce sont les veuves dont les maris sont vivants. — Cela est vrai, reprit Fanchon qui vit que ce discours s'adressait à elle, surtout quand ils leur sont chers. » Alors l'entretien tomba sur le sien ; et, comme elle en avait parlé avec affection dans tous les temps, il était naturel qu'elle en parlât de même au moment où la perte de sa bienfaitrice allait lui rendre la sienne encore plus rude. C'est aussi ce qu'elle fit en termes très touchants, louant son bon naturel, déplorant les mauvais exemples qui l'avaient séduit, et le regret tant si sincèrement, que, déjà disposée à la tristesse, elle s'émut jusqu'à pleurer. Tout à coup le cabinet s'ouvre, l'homme en guenilles en sort impétueusement, se précipite à ses genoux, les embrasse, et fond en larmes. Elle tenait un verre ; il lui échappe : « Ah ! malheureux ! d'où viens-tu ? » se laisse aller sur lui, et serait tombée en faiblesse si l'on n'eût été prompt à la secourir.

Le reste est facile à imaginer. En un moment on sut par toute la maison que Claude Anet était arrivé. Le mari de la bonne Fanchon ! quelle fête ! À peine était-il hors de la chambre qu'il fut équipé. Si chacun n'avait eu que deux chemises, Anet en aurait autant eu lui tout seul qu'il en serait resté à tous les autres. Quand je sortis pour le faire habiller, je trouvai qu'on m'avait si bien prévenu qu'il fallut user d'autorité pour faire tout reprendre à ceux qui l'avaient fourni.

Cependant Fanchon ne voulait point quitter sa maîtresse. Pour lui faire donner quelques heures à son mari, on prétexta que les enfants avaient

Copyright Arvensa Editions

besoin de prendre l'air, et tous deux furent chargés de les conduire.

Cette scène n'incommoda point la malade comme les précédentes ; elle n'avait rien eu que d'agréable, et ne lui fit que du bien. Nous passâmes l'après-midi, Claire et moi, seuls auprès d'elle ; et nous eûmes deux heures d'un entretien paisible, qu'elle rendit le plus intéressant, le plus charmant que nous eussions jamais eu.

Elle commença par quelques observations sur le touchant spectacle qui venait de nous frapper, et qui lui rappelait si vivement les premiers temps de sa jeunesse. Puis, suivant le fil des événements, elle fit une courte récapitulation de sa vie entière, pour montrer qu'à tout prendre elle avait été douce et fortunée, que de degré en degré elle était montée au comble du bonheur permis sur la terre, et que l'accident qui terminait ses jours au milieu de leur course marquait, selon toute apparence, dans sa carrière naturelle, le point de séparation des biens et des maux.

Elle remercia le ciel de lui avoir donné un coeur sensible et porté au bien, un entendement sain, une figure prévenante ; de l'avoir fait naître dans un pays de liberté et non parmi des esclaves, d'une famille honorable, et non d'une race de malfaiteurs, dans une honnête fortune et non dans les grandeurs du monde qui corrompent l'âme, ou dans l'indigence qui l'avilit. Elle se félicita d'être née d'un père et d'une mère tous deux vertueux et bons, pleins de droiture et d'honneur, et qui, tempérant les défauts l'un de l'autre, avaient formé sa raison sur la leur sans lui donner leur faiblesse ou leurs préjugés. Elle vanta l'avantage d'avoir été élevée dans une religion raisonnable et sainte, qui, loin d'abrutir l'homme, l'ennoblit et l'élève ; qui, ne favorisant ni l'impiété ni le fanatisme, permet d'être sage et de croire, d'être humain et pieux tout à la fois.

Après cela, serrant la main de sa cousine qu'elle tenait dans la sienne, et la regardant de cet oeil que vous devez connaître et que la langueur rendait encore plus touchant : « Tous ces biens, dit-elle, ont été donnés à mille autres ; mais celui-ci !... le ciel ne l'a donné qu'à moi. J'étais femme, et j'eus une amie. Il nous fit naître en même temps ; il mit dans nos inclinations un accord qui ne s'est jamais démenti ; il fit nos coeurs l'un pour l'autre ; il nous unit dès le berceau ; je l'ai conservée tout le temps de ma vie, et sa main me ferme les yeux. Trouvez un autre exemple pareil au monde, et je ne me vante plus de rien. Quels sages conseils ne m'a-t-elle pas donnés ? De quels périls ne m'a-t-elle pas sauvée ? De quels maux ne me consolait-elle pas ? Qu'eussé-je été sans elle ? Que n'eût-elle pas fait de

Copyright Arvensa Editions

moi si je l'avais mieux écoutée ? Je la vaudrais peut-être aujourd'hui. » Claire, pour toute réponse, baissa la tête sur le sein de son amie, et voulut soulager ses sanglots par des pleurs : il ne fut pas possible. Julie la pressa longtemps contre sa poitrine en silence. Ces moments n'ont ni mots ni larmes.

Elles se remirent, et Julie continua : « Ces biens étaient mêlés d'inconvénients ; c'est le sort des choses humaines. Mon coeur était fait pour l'amour, difficile en mérite personnel, indifférent sur tous les biens de l'opinion. Il était presque impossible que les préjugés de mon père s'accordassent avec mon penchant. Il me fallait un amant que j'eusse choisi moi-même. Il s'offrit ; je crus le choisir ; sans doute le ciel le choisit pour moi, afin que, livrée aux erreurs de ma passion, je ne le fusse pas aux horreurs du crime, et que l'amour de la vertu restât au moins dans mon âme après elle. Il prit le langage honnête et insinuant avec lequel mille fourbes séduisent tous les jours autant de filles bien nées ; mais seul parmi tant d'autres il était honnête homme et pensait ce qu'il disait. Était-ce ma prudence qui l'avait discerné ? Non ; je ne connus d'abord de lui que son langage, et je fus séduite. Je fis par désespoir ce que d'autres font par effronterie : je me jetai, comme disait mon père, à sa tête ; il me respecta. Ce fut alors seulement que je pus le connaître. Tout homme capable d'un pareil trait a l'âme belle ; alors on y peut compter. Mais j'y comptais auparavant, ensuite j'osai compter sur moi-même ; et voilà comment on se perd. »

Elle s'étendit avec complaisance sur le mérite de cet amant ; elle lui rendait justice, mais on voyait combien son coeur se plaisait à la lui rendre. Elle le louait même à ses propres dépens. À force d'être équitable envers lui, elle était inique envers elle, et se faisait tort pour lui faire honneur. Elle alla jusqu'à soutenir qu'il eut plus d'horreur qu'elle de l'adultère, sans se souvenir qu'il avait lui-même réfuté cela.

Tous les détails du reste de sa vie furent suivis dans le même esprit. Milord Édouard, son mari, ses enfants, votre retour, notre amitié, tout fut mis sous un jour avantageux. Ses malheurs même lui en avaient épargné de plus grands. Elle avait perdu sa mère au moment que cette perte lui pouvait être la plus cruelle ; mais si le ciel la lui eût conservée, bientôt il fût survenu du désordre dans sa famille. L'appui de sa mère, quelque faible qu'il fût, eût suffi pour la rendre plus courageuse à résister à son père ; et de là seraient sortis la discorde et les scandales, peut-être les désastres et

Copyright Arvensa Editions

le déshonneur, peut-être pis encore si son frère avait vécu. Elle avait épousé malgré elle un homme qu'elle n'aimait point, mais elle soutint qu'elle n'aurait pu jamais être aussi heureuse avec un autre, pas même avec celui qu'elle avait aimé. La mort de M. d'Orbe lui avait ôté un ami, mais en lui rendant son amie. Il n'y avait pas jusqu'à ses chagrins et ses peines qu'elle ne comptât pour des avantages, en ce qu'ils avaient empêché son coeur de s'endurcir aux malheurs d'autrui. « On ne sait pas, disait-elle, quelle douceur c'est de s'attendrir sur ses propres maux et sur ceux des autres. La sensibilité porte toujours dans l'âme un certain contentement de soi-même indépendant de la fortune et des événements. Que j'ai gémi ! que j'ai versé de larmes ! Eh bien ! s'il fallait renaître aux mêmes conditions, le mal que j'ai commis serait le seul que je voudrais retrancher ; celui que j'ai souffert me serait agréable encore. » Saint-Preux, je vous rends ses propres mots ; quand vous aurez lu sa lettre, vous les comprendrez peut-être mieux.

« Voyez donc, continuait-elle, à quelle félicité je suis parvenue. J'en avais beaucoup ; j'en attendais davantage. La prospérité de ma famille, une bonne éducation pour mes enfants, tout ce qui m'était cher rassemblé autour de moi ou prêt à l'être. Le présent, l'avenir, me flattaient également ; la jouissance et l'espoir se réunissaient pour me rendre heureuse. Mon bonheur monté par degrés était au comble ; il ne pouvait plus que déchoir ; il était venu sans être attendu, il se fût enfui quand je l'aurais cru durable. Qu'eût fait le sort pour me soutenir à ce point ? Un état permanent est-il fait pour l'homme ? Non, quand on a tout acquis, il faut perdre, ne fût-ce que le plaisir de la possession qui s'use par elle. Mon père est déjà vieux ; mes enfants sont dans l'âge tendre où la vie est encore mal assurée : que de pertes pouvaient m'affliger, sans qu'il me restât plus rien à pouvoir acquérir ! L'affection maternelle augmente sans cesse, la tendresse filiale diminue, à mesure que les enfants vivent plus loin de leur mère. En avançant en âge, les miens se seraient plus séparés de moi. Ils auraient vécu dans le monde ; ils m'auraient pu négliger. Vous en voulez envoyer un en Russie ; que de pleurs son départ m'aurait coûtés ! Tout se serait détaché de moi peu à peu, et rien n'eût suppléé aux pertes que j'aurais faites. Combien de fois j'aurais pu me trouver dans l'état où je vous laisse. Enfin n'eût-il pas fallu mourir ? Peut-être mourir la dernière de tous ! Peut-être seule et abandonnée. Plus on vit, plus on aime à vivre, même sans jouir de rien : j'aurais eu l'ennui de la vie et la terreur de la

Copyright Arvensa Editions

mort, suite ordinaire de la vieillesse. Au lieu de cela, mes derniers instants sont encore agréables, et j'ai de la vigueur pour mourir ; si même on peut appeler mourir que laisser vivant ce qu'on aime. Non, mes amis, non, mes enfants, je ne vous quitte pas, pour ainsi dire, je reste avec vous ; en vous laissant tous unis, mon esprit, mon coeur, vous demeurent. Vous me verrez sans cesse entre vous ; vous vous sentirez sans cesse environnés de moi... Et puis nous nous rejoindrons, j'en suis sûre ; le bon Wolmar lui-même ne m'échappera pas. Mon retour à Dieu tranquillise mon âme et m'adoucit un moment pénible ; il me promet pour vous le même destin qu'à moi. Mon sort me suit et s'assure. Je fus heureuse, je le suis, je vais l'être : mon bonheur est fixé, je l'arrache à la fortune ; il n'a plus de bornes que l'éternité. »

Elle en était là quand le ministre entra. Il l'honorait et l'estimait véritablement. Il savait mieux que personne combien sa foi était vive et sincère. Il n'en avait été que plus frappé de l'entretien de la veille, et en tout de la contenance qu'il lui avait trouvée. Il avait vu souvent mourir avec ostentation, jamais avec sérénité. Peut-être à l'intérêt qu'il prenait à elle se joignait-il un désir secret de voir si ce calme se soutiendrait jusqu'au bout.

Elle n'eut pas besoin de changer beaucoup le sujet de l'entretien pour en amener un convenable au caractère du survenant. Comme ses conversations en pleine santé n'étaient jamais frivoles, elle ne faisait alors que continuer à traiter dans son lit avec la même tranquillité des sujets intéressants pour elle et pour ses amis ; elle agitait indifféremment des questions qui n'étaient pas indifférentes.

En suivant le fil de ses idées sur ce qui pouvait rester d'elle avec nous, elle nous parlait de ses anciennes réflexions sur l'état des âmes séparées des corps. Elle admirait la simplicité des gens qui promettaient à leurs amis de venir leur donner des nouvelles de l'autre monde. « Cela, disait-elle, est aussi raisonnable que les contes de revenants qui font mille désordres et tourmentent les bonnes femmes ; comme si les esprits avaient des voix pour parler, et des mains pour battre [232] ! Comment un pur esprit agirait-il sur une âme enfermée dans un corps, et qui, en vertu de cette union, ne peut rien apercevoir que par l'entremise de ses organes ? Il n'y a pas de sens à cela. Mais j'avoue que je ne vois point ce qu'il y a d'absurde à supposer qu'une âme libre d'un corps qui jadis habita la terre puisse y revenir encore, errer, demeurer peut-être autour de ce qui lui fut cher ;

Copyright Arvensa Editions

non pas pour nous avertir de sa présence, elle n'a nul moyen pour cela ; non pas pour agir sur nous et nous communiquer ses pensées, elle n'a point de prise pour ébranler les organes de notre cerveau ; non pas pour apercevoir non plus ce que nous faisons, car il faudrait qu'elle eût des sens ; mais pour connaître elle-même ce que nous pensons et ce que nous sentons, par une communication immédiate, semblable à celle par laquelle Dieu lit nos pensées dès cette vie, et par laquelle nous lirons réciproquement les siennes dans l'autre, puisque nous le verrons face à face[233]. Car enfin, ajouta-t-elle en regardant le ministre, à quoi serviraient des sens lorsqu'ils n'auront plus rien à faire ? L'Être éternel ne se voit ni ne s'entend ; il se fait sentir ; il ne parle ni aux yeux ni aux oreilles, mais au coeur. »

Je compris, à la réponse du pasteur et à quelques signes d'intelligence, qu'un des points ci-devant contestés entre eux était la résurrection des corps. Je m'aperçus aussi que je commençais à donner un peu plus d'attention aux articles de la religion de Julie où la foi se rapprochait de la raison.

Elle se complaisait tellement à ces idées, que quand elle n'eût pas pris son parti sur ses anciennes opinions, c'eût été une cruauté d'en détruire une qui lui semblait si douce dans l'état où elle se trouvait. « Cent fois, disait-elle, j'ai pris plus de plaisir à faire quelque bonne oeuvre en imaginant ma mère présente qui lisait dans le coeur de sa fille et l'applaudissait. Il y a quelque chose de si consolant à vivre encore sous les yeux de ce qui nous fut cher ! Cela fait qu'il ne meurt qu'à moitié pour nous. » Vous pouvez juger si, durant ces discours, la main de Claire était souvent serrée.

Quoique le pasteur répondît à tout avec beaucoup de douceur et de modération ; et qu'il affectât même de ne la contrarier en rien, de peur qu'on ne prît son silence sur d'autres points pour un aveu, il ne laissa pas d'être ecclésiastique un moment, et d'exposer sur l'autre vie une doctrine opposée. Il dit que l'immensité, la gloire, et les attributs de Dieu, serait le seul objet dont l'âme des bienheureux serait occupée ; que cette contemplation sublime effacerait tout autre souvenir ; qu'on ne se verrait point, qu'on ne se reconnaîtrait point, même dans le ciel, et qu'à cet aspect ravissant on ne songerait plus à rien de terrestre.

« Cela peut être, reprit Julie : il y a si loin de la bassesse de nos pensées

Copyright Arvensa Editions

à l'essence divine, que nous ne pouvons juger des effets qu'elle produira sur nous quand nous serons en état de la contempler. Toutefois, ne pouvant maintenant raisonner que sur mes idées, j'avoue que je me sens des affections si chères, qu'il m'en coûterait de penser que je ne les aurai plus. Je me suis même fait une espèce d'argument qui flatte mon espoir. Je me dis qu'une partie de mon bonheur consistera dans le témoignage d'une bonne conscience. Je me souviendrai donc de ce que j'aurai fait sur la terre ; je me souviendrai donc aussi des gens qui m'y ont été chers ; ils me le seront donc encore : ne les voir[234] plus serait une peine, et le séjour des bienheureux n'en admet point. Au reste, ajouta-t-elle en regardant le ministre d'un air assez gai, si je me trompe, un jour ou deux d'erreur seront bientôt passés : dans peu j'en saurai là-dessus plus que vous-même. En attendant, ce qu'il y a pour moi de très sûr, c'est que tant que je me souviendrai d'avoir habité la terre, j'aimerai ceux que j'y ai aimés, et mon pasteur n'aura pas la dernière place. »

Ainsi se passèrent les entretiens de cette journée, où la sécurité, l'espérance, le repos de l'âme, brillèrent plus que jamais dans celle de Julie, et lui donnaient d'avance, au jugement du ministre, la paix des bienheureux dont elle allait augmenter le nombre. Jamais elle ne fut plus tendre, plus vraie, plus caressante, plus aimable, en un mot plus elle-même. Toujours du sens, toujours du sentiment, toujours la fermeté du sage, et toujours la douceur du chrétien. Point de prétention, point d'apprêt, point de sentence ; partout la naïve expression de ce qu'elle sentait ; partout la simplicité de son coeur. Si quelquefois elle contraignait les plaintes que la souffrance aurait dû lui arracher, ce n'était point pour jouer l'intrépidité stoïque, c'était de peur de navrer ceux qui étaient autour d'elle ; et quand les horreurs de la mort faisaient quelque instant pâtir la nature, elle ne cachait point ses frayeurs, elle se laissait consoler. Sitôt qu'elle était remise, elle consolait les autres. On voyait, on sentait son retour ; son air caressant le disait à tout le monde. Sa gaieté n'était point contrainte, sa plaisanterie même était touchante ; on avait le sourire à la bouche et les yeux en pleurs. Ôtez cet effroi qui ne permet pas de jouir de ce qu'on va perdre, elle plaisait plus, elle était plus aimable qu'en santé même, et le dernier jour de sa vie en fut aussi le plus charmant.

Vers le soir elle eut encore un accident qui, bien que moindre que celui du matin, ne lui permit pas de voir longtemps ses enfants. Cependant elle

Copyright Arvensa Editions

remarqua qu'Henriette était changée. On lui dit qu'elle pleurait beaucoup et ne mangeait point. « On ne la guérira pas de cela, dit-elle en regardant Claire : la maladie est dans le sang. »

Se sentant bien revenue, elle voulut qu'on soupât dans sa chambre. Le médecin s'y trouva comme le matin. La Fanchon, qu'il fallait toujours avertir quand elle devait venir manger à notre table, vint ce soir-là sans se faire appeler. Julie s'en aperçut et sourit. « Oui, mon enfant, lui dit-elle, soupe encore avec moi ce soir ; tu auras plus longtemps ton mari que ta maîtresse. » Puis elle me dit : « Je n'ai pas besoin de vous recommander Claude Anet.

— Non, repris-je ; tout ce que vous avez honoré de votre bienveillance n'a pas besoin de m'être recommandé. »

Le souper fut encore plus agréable que je ne m'y étais attendu. Julie, voyant qu'elle pouvait soutenir la lumière, fit approcher la table, et, ce qui semblait inconcevable dans l'état où elle était, elle eut appétit. Le médecin, qui ne voyait plus d'inconvénient à la satisfaire, lui offrit un blanc de poulet : « Non, dit-elle ; mais je mangerais bien de cette ferra[235]. » On lui en donna un petit morceau ; elle le mangea avec un peu de pain et le trouva bon. Pendant qu'elle mangeait, il fallait voir Mme d'Orbe la regarder ; il fallait le voir, car cela ne peut se dire. Loin que ce qu'elle avait mangé lui fît mal, elle en parut mieux le reste du souper. Elle se trouva même de si bonne humeur, qu'elle s'avisa de remarquer, par forme de reproche, qu'il y avait longtemps que je n'avais bu de vin étranger. « Donnez, dit-elle, une bouteille de vin d'Espagne à ces messieurs. » À la contenance du médecin, elle vit qu'il s'attendait à boire de vrai vin d'Espagne, et sourit encore en regardant sa cousine. J'aperçus aussi que, sans faire attention à tout cela, Claire, de son côté, commençait de temps à autre à lever les yeux, avec un peu d'agitation, tantôt sur Julie, et tantôt sur Fanchon, à qui ces yeux semblaient dire ou demander quelque chose.

Le vin tardait à venir. On eut beau chercher la clé de la cave, on ne la trouva point ; et l'on jugea, comme il était vrai, que le valet de chambre du baron, qui en était chargé, l'avait emportée par mégarde. Après quelques autres informations, il fut clair que la provision d'un seul jour en avait duré cinq, et que le vin manquait sans que personne s'en fût aperçu, malgré plusieurs nuits de veille[236]. Le médecin tombait des nues. Pour moi, soit qu'il fallût attribuer cet oubli à la tristesse ou à la sobriété des

Copyright Arvensa Editions

domestiques, j'eus honte d'user avec de telles gens des précautions ordinaires. Je fis enfoncer la porte de la cave, et j'ordonnai que désormais tout le monde eût du vin à discrétion.

La bouteille arrivée, on en but. Le vin fut trouvé excellent. La malade en eut envie ; elle en demanda une cuillerée avec de l'eau ; le médecin le lui donna dans un verre, et voulut qu'elle le bût pur. Ici les coups d'oeil devinrent plus fréquents entre Claire et la Fanchon, mais comme à la dérobée et craignant toujours d'en trop dire.

Le jeûne, la faiblesse, le régime ordinaire à Julie, donnèrent au vin une grande activité. « Ah ! dit-elle, vous m'avez enivrée ! après avoir attendu si tard, ce n'était pas la peine de commencer, car c'est un objet bien odieux qu'une femme ivre. » En effet, elle se mit à babiller, très sensément pourtant, à son ordinaire, mais avec plus de vivacité qu'auparavant. Ce qu'il y avait d'étonnant, c'est que son teint n'était point allumé ; ses yeux ne brillaient que d'un feu modéré par la langueur de la maladie ; à la pâleur près, on l'aurait crue en santé. Pour alors l'émotion de Claire devint tout à fait visible. Elle élevait un oeil craintif alternativement sur Julie, sur moi, sur la Fanchon, mais principalement sur le médecin ; tous ces regards étaient autant d'interrogations qu'elle voulait et n'osait faire. On eût dit toujours qu'elle allait parler, mais que la peur d'une mauvaise réponse la retenait ; son inquiétude était si vive qu'elle en paraissait oppressée.

Fanchon, enhardie par tous ces signes, hasarda de dire, mais en tremblant et à demi-voix, qu'il semblait que Madame avait un peu moins souffert aujourd'hui... que la dernière convulsion avait été moins forte... que la soirée... Elle resta interdite. Et Claire, qui pendant qu'elle avait parlé tremblait comme la feuille, leva des yeux craintifs sur le médecin, les regards attachés aux siens, l'oreille attentive, et n'osant respirer de peur de ne pas bien entendre ce qu'il allait dire.

Il eût fallu être stupide pour ne pas concevoir tout cela. Du Bosson se lève, va tâter le pouls de la malade, et dit : « Il n'y a point là d'ivresse ni de fièvre ; le pouls est fort bon. » À l'instant Claire s'écrie en tendant à demi les deux bras : « Eh bien ! Monsieur !... le pouls ?... la fièvre ?... » La voix lui manquait, mais ses mains écartées restaient toujours en avant ; ses yeux pétillaient d'impatience ; il n'y avait pas un muscle de son visage qui ne fût en action. Le médecin ne répond rien, reprend le poignet, examine les yeux, la langue, reste un moment pensif, et dit : « Madame, je vous entends bien ; il m'est impossible de dire à présent rien de positif ; mais si

Copyright Arvensa Editions

demain matin à pareille heure elle est encore dans le même état, je réponds de sa vie. » À ce moment Claire part comme un éclair, renverse deux chaises et presque la table, saute au cou du médecin, l'embrasse, le baise mille fois en sanglotant et pleurant à chaudes larmes, et, toujours avec la même impétuosité, s'ôte du doigt une bague de prix, la met au sien malgré lui, et lui dit hors d'haleine : « Ah ! Monsieur, si vous nous la rendez, vous ne la sauverez pas seule ! »

Julie vit tout cela. Ce spectacle la déchira. Elle regarde son amie, et lui dit d'un ton tendre et douloureux : « Ah ! cruelle, que tu me fais regretter la vie ! veux-tu me faire mourir désespérée ? Faudra-t-il te préparer deux fois ? » Ce peu de mots fut un coup de foudre ; il amortit aussitôt les transports de joie ; mais il ne put étouffer tout à fait l'espoir renaissant.

En un instant la réponse du médecin fut sue par toute la maison. Ces bonnes gens crurent déjà leur maîtresse guérie. Ils résolurent tout d'une voix de faire au médecin, si elle en revenait, un présent en commun pour lequel, chacun donna trois mois de ses gages, et l'argent fut sur-le-champ consigné dans les mains de Fanchon, les uns prêtant aux autres ce qui leur manquait pour cela. Cet accord se fit avec tant d'empressement, que Julie entendait de son lit le bruit de leurs acclamations. Jugez de l'effet dans le coeur d'une femme qui se sent mourir ! Elle me fit signe, et me dit à l'oreille : « On m'a fait boire jusqu'à la lie la coupe amère et douce de la sensibilité. »

Quand il fut question de se retirer, Mme d'Orbe, qui partagea le lit de sa cousine comme les deux nuits précédentes, fit appeler sa femme de chambre pour relayer cette nuit la Fanchon ; mais celle-ci s'indigna de cette proposition, plus même, ce me sembla, qu'elle n'eût fait si son mari ne fût pas arrivé. Mme d'Orbe s'opiniâtra de son côté, et les deux femmes de chambres passèrent la nuit ensemble dans le cabinet ; je la passai dans la chambre voisine, et l'espoir avait tellement ranimé le zèle, que ni par ordre ni par menaces je ne pus envoyer coucher un seul domestique. Ainsi toute la maison resta sur pied cette nuit avec une telle impatience, qu'il y avait peu de ses habitants qui n'eussent donné beaucoup de leur vie pour être à neuf heures du matin.

J'entendis durant la nuit quelques allées et venues qui ne m'alarmèrent pas ; mais sur le matin que tout était tranquille, un bruit sourd frappa mon oreille. J'écoute, je crois distinguer des gémissements. J'accours, j'entre, j'ouvre le rideau... Saint-Preux !... cher Saint-Preux !... je vois les deux amies

Copyright Arvensa Editions

sans mouvement et se tenant embrassées, l'une évanouie et l'autre expirante. Je m'écrie, je veux retarder ou recueillir son dernier soupir, je me précipite. Elle n'était plus.

Adorateur de Dieu, Julie n'était plus... Je ne vous dirai pas ce qui se fit durant quelques heures ; j'ignore ce que je devins moi-même. Revenu du premier saisissement, je m'informai de Mme d'Orbe. J'appris qu'il avait fallu la porter dans sa chambre, et même l'y renfermer ; car elle rentrait à chaque instant dans celle de Julie, se jetait sur son corps, le réchauffait du sien, s'efforçait de le ranimer, le pressait, s'y collait avec une espèce de rage, l'appelait à grands cris de mille noms passionnés, et nourrissait son désespoir de tous ces efforts inutiles.

En entrant je la trouvai tout à fait hors de sens ne voyant rien, n'entendant rien, ne connaissant personne, se roulant par la chambre en se tordant les mains et mordant les pieds des chaises, murmurant d'une voix sourde quelques paroles extravagantes, puis poussant par longs intervalles des cris aigus qui faisaient tressaillir. Sa femme de chambre au pied de son lit, consternée, épouvantée, immobile, n'osant souffler, cherchait à se cacher d'elle, et tremblait de tout son corps. En effet, les convulsions dont elle était agitée avaient quelque chose d'effrayant. Je fis signe à la femme de chambre de se retirer ; car je craignais qu'un seul mot de consolation lâché mal à propos ne la mît en fureur.

Je n'essayai pas de lui parler, elle ne m'eût point écouté, ni même entendu ; mais au bout de quelque temps, la voyant épuisée de fatigue, je la pris et la portai dans un fauteuil ; je m'assis auprès d'elle en lui tenant les mains ; j'ordonnai qu'on amenât les enfants, et les fis venir autour d'elle. Malheureusement, le premier qu'elle aperçut fut précisément la cause innocente de la mort de son amie. Cet aspect la fit frémir. Je vis ses traits s'altérer, ses regards s'en détourner avec une espèce d'horreur, et ses bras en contraction se raidir pour le repousser. Je tirai l'enfant à moi. « Infortuné ! lui dis-je, pour avoir été trop cher à l'une tu deviens odieux à l'autre : elles n'eurent pas en tout le même coeur. » Ces mots l'irritèrent violemment et m'en attirèrent de très piquants. Ils ne laissèrent pourtant pas de faire impression. Elle prit l'enfant dans ses bras et s'efforça de le caresser : ce fut en vain ; elle le rendit presque au même instant. Elle continue même à le voir avec moins de plaisir que l'autre, et je suis bien aise que ce ne soit pas celui-là qu'on a destiné à sa fille.

Gens sensibles, qu'eussiez-vous fait à ma place ? Ce que faisait Mme

Copyright Arvensa Editions

d'Orbe. Après avoir mis ordre aux enfants, à Mme d'Orbe, aux funérailles de la seule personne que j'aie aimée, il fallut monter à cheval, et partir, la mort dans le coeur, pour la porter au plus déplorable père. Je le trouvai souffrant de sa chute, agité, troublé de l'accident de sa fille. Je le laissai accablé de douleur, de ces douleurs de vieillard, qu'on n'aperçoit pas au dehors, qui n'excitent ni gestes, ni cris, mais qui tuent. Il n'y résistera jamais, j'en suis sûr, et je prévois de loin le dernier coup qui manque au malheur de son ami. Le lendemain je fis toute la diligence possible pour être de retour de bonne heure et rendre les derniers honneurs à la plus digne des femmes. Mais tout n'était pas dit encore. Il fallait qu'elle ressuscitât pour me donner l'horreur de la perdre une seconde fois.

En approchant du logis, je vois un de mes gens accourir à perte d'haleine, et s'écrier d'aussi loin que je pus l'entendre : « Monsieur, Monsieur, hâtez-vous, Madame n'est pas morte. » Je ne compris rien à ce propos insensé : j'accours toutefois. Je vois la cour pleine de gens qui versaient des larmes de joie en donnant à grands cris des bénédictions à Madame de Wolmar. Je demande ce que c'est ; tout le monde est dans le transport, personne ne peut me répondre : la tête avait tourné à mes propres gens. Je monte à pas précipités dans l'appartement de Julie. Je trouve plus de vingt personnes à genoux autour de son lit et les yeux fixés sur elle. Je m'approche ; je la vois sur ce lit habillée et parée ; le coeur me bat ; je l'examine... Hélas ! elle était morte ! Ce moment de fausse joie sitôt et si cruellement éteinte fut le plus amer de ma vie. Je ne suis pas colère : je me sentis vivement irrité. Je voulus savoir le fond de cette extravagante scène. Tout était déguisé altéré, changé : j'eus toute la peine du monde à démêler la vérité. Enfin j'en vins à bout ; et voici l'histoire du prodige.

Mon beau-père, alarmé de l'accident qu'il avait appris, et croyant pouvoir se passer de son valet de chambre, l'avait envoyé, un peu avant mon arrivée auprès de lui, savoir des nouvelles de sa fille. Le vieux domestique, fatigué du cheval, avait pris un bateau ; et, traversant le lac pendant la nuit, était arrivé à Clarens le matin même de mon retour. En arrivant, il voit la consternation, il en apprend le sujet, il monte en gémissant à la chambre de Julie ; il se met à genoux au pied de son lit, il la regarde, il pleure, il la contemple. « Ah ! ma bonne maîtresse ! ah ! que Dieu ne m'a-t-il pris au lieu de vous ! Moi qui suis vieux, qui ne tiens à rien, qui ne suis bon à rien, que fais-je sur la terre ? Et vous qui étiez jeune, qui faisiez la gloire de votre famille, le bonheur de votre maison, l'espoir des

Copyright Arvensa Editions

malheureux... hélas ! quand je vous vis naître, était-ce pour vous voir mourir ?... »

Au milieu des exclamations que lui arrachaient son zèle et son bon coeur, les yeux toujours collés sur ce visage, il crut apercevoir un mouvement : son imagination se frappe ; il voit Julie tourner les yeux, le regarder, lui faire un signe de tête. Il se lève avec transport, et court par toute la maison en criant que Madame n'est pas morte, qu'elle l'a reconnu, qu'il en est sûr, qu'elle en reviendra. Il n'en fallut pas davantage ; tout le monde accourt, les voisins, les pauvres, qui faisaient retentir l'air de leurs lamentations, tous s'écrient : « Elle n'est pas morte ! » Le bruit s'en répand et s'augmente : le peuple, ami du merveilleux, se prête avidement à la nouvelle ; on la croit comme on la désire ; chacun cherche à se faire fête en appuyant la crédulité commune. Bientôt la défunte n'avait pas seulement fait signe, elle avait agi, elle avait parlé, et il y avait vingt témoins oculaires de faits circonstanciés qui n'arrivèrent jamais.

Sitôt qu'on crut qu'elle vivait encore, on fit mille efforts pour la ranimer ; on s'empressait autour d'elle, on lui parlait, on l'inondait d'eaux spiritueuses, on touchait si le pouls ne revenait point. Ses femmes, indignées que le corps de leur maîtresse restât environné d'hommes dans un état si négligé, firent sortir le monde, et ne tardèrent pas à connaître combien on s'abusait. Toutefois, ne pouvant se résoudre à détruire une erreur si chère, peut-être espérant encore elles-mêmes quelque événement miraculeux, elles vêtirent le corps avec soin, et, quoique sa garde-robe leur eût été laissée, elles lui prodiguèrent la parure ; ensuite l'exposant sur un lit, et laissant les rideaux ouverts, elles se remirent à la pleurer au milieu de la joie publique.

C'était au plus fort de cette fermentation que j'étais arrivé. Je reconnus bientôt qu'il était impossible de faire entendre raison à la multitude ; que, si je faisais fermer la porte et porter le corps à la sépulture, il pourrait arriver du tumulte ; que je passerais au moins pour un mari parricide qui faisait enterrer sa femme en vie, et que je serais en horreur dans tout le pays. Je résolus d'attendre. Cependant, après plus de trente-six heures, par l'extrême chaleur qu'il faisait, les chairs commençaient à se corrompre ; et quoique le visage eût gardé ses traits et sa douceur, on y voyait déjà quelques signes d'altération. Je le dis à Mme d'Orbe, qui restait demi-morte au chevet du lit. Elle n'avait pas le bonheur d'être la dupe d'une illusion si grossière ; mais elle feignait de s'y prêter pour avoir un prétexte

Copyright Arvensa Editions

d'être incessamment dans la chambre, d'y navrer son coeur à plaisir, de l'y repaître de ce mortel spectacle, de s'y rassasier de douleur.

Elle m'entendit et, prenant son parti sans rien dire, elle sortit de la chambre. Je la vis rentrer un moment après, tenant un voile d'or brodé de perles que vous lui aviez apporté des Indes[237]. Puis, s'approchant du lit, elle baisa le voile, en couvrit en pleurant la face de son amie, et s'écria d'une voix éclatante : « Maudite soit l'indigne main qui jamais lèvera ce voile ! maudit soit l'oeil impie qui verra ce visage défiguré ! » Cette action, ces mots frappèrent tellement les spectateurs, qu'aussitôt, comme par une inspiration soudaine, la même imprécation fut répétée par mille cris. Elle a fait tant d'impression sur tous nos gens et sur tout le peuple, que la défunte ayant été mise au cercueil dans ses habits et avec les plus grandes précautions, elle a été portée et inhumée dans cet état, sans qu'il se soit trouvé personne assez hardi pour toucher au voile[238].

Le sort du plus à plaindre est d'avoir encore à consoler les autres. C'est ce qui me reste à faire auprès de mon beau-père, de Mme d'Orbe, des amis, des parents, des voisins, et de mes propres gens. Le reste n'est rien ; mais mon vieux ami ! mais Mme d'Orbe ! il faut voir l'affliction de celle-ci pour juger de ce qu'elle ajoute à la mienne. Loin de me savoir gré de mes soins, elle me les reproche ; mes attentions l'irritent, ma froide tristesse l'aigrit ; il lui faut des regrets amers semblables aux siens, et sa douleur barbare voudrait voir tout le monde au désespoir. Ce qu'il y a de plus désolant est qu'on ne peut compter sur rien avec elle, et ce qui la soulage un moment la dépite un moment après. Tout ce qu'elle fait, tout ce qu'elle dit, approche de la folie, et serait risible pour des gens de sang-froid. J'ai beaucoup à souffrir ; je ne me rebuterai jamais. En servant ce qu'aima Julie, je crois l'honorer mieux que par des pleurs.

Un seul trait vous fera juger des autres. Je croyais avoir tout fait en engageant Claire à se conserver pour remplir les soins dont la chargea son amie. Exténuée d'agitations, d'abstinences, elle semblait enfin résolue à revenir sur elle-même, à recommencer sa vie ordinaire, à reprendre ses repas dans la salle à manger. La première fois qu'elle y vint, je fis dîner les enfants dans leur chambre, ne voulant pas courir le hasard de cet essai devant eux ; car le spectacle des passions violentes de toute espèce est un des plus dangereux qu'on puisse offrir aux enfants. Ces passions ont toujours dans leurs excès quelque chose de puéril qui les amuse, qui les

Copyright Arvensa Editions

séduit, et leur fait aimer ce qu'ils devraient craindre[239]. Ils n'en avaient déjà que trop vu.

En entrant elle jeta un coup d'oeil sur la table et vit deux couverts. À l'instant elle s'assit sur la première chaise qu'elle trouva derrière elle, sans vouloir se mettre à table ni dire la raison de ce caprice. Je crus la devenir, et je fis mettre un troisième couvert à la place qu'occupait ordinairement sa cousine. Alors elle se laissa prendre par la main et mener à table sans résistance, rangeant sa robe avec soin, comme si elle eût craint d'embarrasser cette place vide. À peine avait-elle porté la première cuillerée de potage à sa bouche qu'elle la repose, et demande d'un ton brusque ce que faisait là ce couvert puisqu'il n'était point occupé. Je lui dis qu'elle avait raison, et fis ôter le couvert. Elle essaya de manger, sans pouvoir en venir à bout. Peu à peu son coeur se gonflait, sa respiration devenait haute et ressemblait à des soupirs. Enfin elle se leva tout à coup de table, s'en retourna dans sa chambre sans dire un mot, ni rien écouter de tout ce que je voulus lui dire, et de toute la journée elle ne prit que du thé.

Le lendemain ce fut à recommencer. J'imaginai un moyen de la ramener à la raison par ses propres caprices, et d'amollir la dureté du désespoir par un sentiment plus doux. Vous savez que sa fille ressemble beaucoup à Madame de Wolmar. Elle se plaisait à marquer cette ressemblance par des robes de même étoffe, et elle leur avait apporté de Genève plusieurs ajustements semblables, dont elles se paraient les mêmes jours. Je fis donc habiller Henriette le plus à l'imitation de Julie qu'il fût possible, et, après l'avoir instruite, je lui fis occuper à table le troisième couvert qu'on avait mis comme la veille.

Copyright Arvensa Editions

Claire, au premier coup d'oeil, comprit mon intention ; elle en fut touchée ; elle me jeta un regard tendre et obligeant. Ce fut là le premier de mes soins auquel elle parut sensible, et j'augurai bien d'un expédient qui la disposait à l'attendrissement.

Henriette, fière de représenter sa petite maman, joua parfaitement son rôle, et si parfaitement que je vis pleurer les domestiques. Cependant elle donnait toujours à sa mère le nom de maman, et lui parlait avec le respect convenable ; mais enhardie par le succès, et par mon approbation qu'elle remarquait fort bien, elle s'avisa de porter la main sur une cuiller, et de dire dans une saillie : « Claire, veux-tu de cela ? » Le geste et le ton de voix furent imités au point que sa mère en tressaillit. Un moment après, elle part d'un grand éclat de rire, tend son assiette en disant : « Oui, mon enfant, donne ; tu es charmante. » Et puis, elle se mit à manger avec une avidité qui me surprit. En la considérant avec attention, je vis de l'égarement dans ses yeux, et dans son geste un mouvement plus brusque et plus décidé qu'à l'ordinaire. Je l'empêchai de manger davantage, et je fis bien ; car une heure après elle eut une violente indigestion qui l'eût infailliblement étouffée, si elle eût continué de manger. Dès ce moment je résolus de supprimer tous ces jeux, qui pouvaient allumer son imagination au point qu'on n'en serait plus maître. Comme on guérit plus aisément de l'affliction que de la folie, il vaut mieux la laisser souffrir davantage, et ne pas exposer sa raison.

Voilà, mon cher, à peu près où nous en sommes. Depuis le retour du baron, Claire monte chez lui tous les matins, soit tandis que j'y suis, soit quand j'en sors : ils passent une heure ou deux ensemble, et les soins qu'elle lui rend facilitent un peu ceux qu'on prend d'elle. D'ailleurs elle

Copyright Arvensa Editions

commence à se rendre plus assidue auprès des enfants. Un des trois a été malade, précisément celui qu'elle aime le moins. Cet accident lui a fait sentir qu'il lui reste des pertes à faire, et lui a rendu le zèle de ses devoirs. Avec tout cela, elle n'est pas encore au point de la tristesse ; les larmes ne coulent pas encore : on vous attend pour en répandre ; c'est à vous de les essuyer. Vous devez m'entendre. Pensez au dernier conseil de Julie : il est venu de moi le premier, et je le crois plus que jamais utile et sage. Venez vous réunir à tout ce qui reste d'elle. Son père, son amie, son mari, ses enfants, tout vous attend, tout vous désire, vous êtes nécessaire à tous. Enfin, sans m'expliquer davantage, venez partager et guérir mes ennuis : je vous devrai peut-être plus que personne.

Copyright Arvensa Editions

Lettre XII – De Julie à Saint-Preux

Cette lettre était incluse dans la précédente.

Il faut renoncer à nos projets. Tout est changé, mon bon ami : souffrons ce changement sans murmure ; il vient d'une main plus sage que nous. Nous songions à nous réunir : cette réunion n'était pas bonne. C'est un bienfait du ciel de l'avoir prévenue ; sans doute il prévient des malheurs.

Je me suis longtemps fait illusion. Cette illusion me fut salutaire ; elle se détruit au moment que je n'en ai plus besoin. Vous m'avez crue guérie, et j'ai cru l'être. Rendons grâces à celui qui fit durer cette erreur autant qu'elle était utile : qui sait si, me voyant si près de l'abîme, la tête ne m'eût point tourné ? Oui, j'eus beau vouloir étouffer le premier sentiment qui m'a fait vivre, il s'est concentré dans mon coeur. Il s'y réveille au moment qu'il n'est plus à craindre ; il me soutient quand mes forces m'abandonnent ; il me ranime quand je me meurs. Mon ami, je fais cet aveu sans honte ; ce sentiment resté malgré moi fut involontaire ; il n'a rien coûté à mon innocence ; tout ce qui dépend de ma volonté fut pour mon devoir : si le coeur qui n'en dépend pas fut pour vous, ce fut mon tourment et non pas mon crime. J'ai fait ce que j'ai dû faire ; la vertu me reste sans tache, et l'amour m'est resté sans remords.

J'ose m'honorer du passé ; mais qui m'eût pu répondre de l'avenir ? Un jour de plus peut-être, et j'étais coupable ! Qu'était-ce de la vie entière passée avec vous ? Quels dangers j'ai courus sans le savoir ! À quels dangers plus grands j'allais être exposée ! Sans doute je sentais pour moi les craintes que je croyais sentir pour vous. Toutes les épreuves ont été faites ; mais elles pouvaient trop revenir. N'ai-je pas assez vécu pour le

Copyright Arvensa Editions

bonheur et pour la vertu ? Que me restait-il d'utile à tirer de la vie ? En me l'ôtant, le ciel ne m'ôte plus rien de regrettable, et met mon honneur à couvert. Mon ami, je pars au moment favorable, contente de vous et de moi ; je pars avec joie, et ce départ n'a rien de cruel. Après tant de sacrifices, je compte pour peu celui qui me reste à faire : ce n'est que mourir une fois de plus.

Je prévois vos douleurs, je les sens ; vous restez à plaindre, je le sais trop ; et le sentiment de votre affliction est la plus grande peine que j'emporte avec moi. Mais voyez aussi que de consolations je vous laisse ! Que de soins à remplir envers celle qui vous fut chère vous font un devoir de vous conserver pour elle ! Il vous reste à la servir dans la meilleure partie d'elle-même. Vous ne perdez de Julie que ce que vous en avez perdu depuis longtemps. Tout ce qu'elle eut de meilleur vous reste. Venez vous réunir à sa famille. Que son coeur demeure au milieu de vous. Que tout ce qu'elle aima se rassemble pour lui donner un nouvel être. Vos soins, vos plaisirs, votre amitié, tout sera son ouvrage. Le noeud de votre union formé par elle la fera revivre ; elle ne mourra qu'avec le dernier de tous.

Songez qu'il vous reste une autre Julie, et n'oubliez pas ce que vous lui devez. Chacun de vous va perdre la moitié de sa vie, unissez-vous pour conserver l'autre ; c'est le seul moyen qui vous reste à tous deux de me survivre, en servant ma famille et mes enfants. Que ne puis-je inventer des noeuds plus étroits encore pour unir tout ce qui m'est cher ! Combien vous devez l'être l'un à l'autre ! Combien cette idée doit renforcer votre attachement mutuel ! Vos objections contre cet engagement vont être de nouvelles raisons pour le former. Comment pourrez-vous jamais vous parler de moi sans vous attendrir ensemble ! Non, Claire et Julie seront si bien confondues, qu'il ne sera plus possible à votre coeur de les séparer. Le sien vous rendra tout ce que vous aurez senti pour son amie ; elle en sera la confidente et l'objet : vous serez heureux par celle qui vous restera, sans cesser d'être fidèle à celle que vous aurez perdue, et après tant de regrets et de peines, avant que l'âge de vivre et d'aimer se passe, vous aurez brûlé d'un feu légitime et joui d'un bonheur innocent.

C'est dans ce chaste lien que vous pourrez sans distractions et sans craintes vous occuper des soins que je vous laisse, et après lesquels vous ne serez plus en peine de dire quel bien vous aurez fait ici-bas. Vous le savez, il existe un homme digne du bonheur auquel il ne sait pas aspirer. Cet homme est votre libérateur, le mari de l'amie qu'il vous a rendue. Seul,

Copyright Arvensa Editions

sans intérêt à la vie, sans attente de celle qui la suit, sans plaisir, sans consolation, sans espoir, il sera bientôt le plus infortuné des mortels. Vous lui devez les soins qu'il a pris de vous et vous savez ce qui peut les rendre utiles. Souvenez-vous de ma lettre précédente. Passez vos jours avec lui. Que rien de ce qui m'aima ne le quitte. Il vous a rendu le goût de la vertu, montrez-lui-en l'objet et le prix. Soyez chrétien pour l'engager à l'être. Le succès est plus près que vous ne pensez : il a fait son devoir, je ferai le mien, faites le vôtre. Dieu est juste : ma confiance ne me trompera pas.

Je n'ai qu'un mot à vous dire sur mes enfants. Je sais quels soins va vous coûter leur éducation ; mais je sais bien aussi que ces soins ne vous seront pas pénibles. Dans les moments de dégoût inséparables de cet emploi, dites-vous : ils sont les enfants de Julie ; il ne vous coûtera plus rien. M. de Wolmar vous remettra les observations que j'ai faites sur votre mémoire et sur le caractère de mes deux fils. Cet écrit n'est que commencé : je ne vous le donne pas pour règle, et je le soumets à vos lumières. N'en faites point des savants, faites-en des hommes bienfaisants et justes. Parlez-leur quelquefois de leur mère... vous savez s'ils lui étaient chers... Dites à Marcellin qu'il ne m'en coûta pas de mourir pour lui. Dites à son frère que c'était pour lui que j'aimais la vie. Dites-leur... Je me sens fatiguée. Il faut finir cette lettre. En vous laissant mes enfants, je m'en sépare avec moins de peine ; je crois rester avec eux.

Adieu, adieu, mon doux ami... Hélas ! j'achève de vivre comme j'ai commencé. J'en dis trop peut-être en ce moment où le coeur ne déguise plus rien... Eh ! pourquoi craindrais-je d'exprimer tout ce que je sens ? Ce n'est plus moi qui te parle ; je suis déjà dans les bras de la mort. Quand tu verras cette lettre, les vers rongeront le visage de ton amante, et son coeur où tu ne seras plus. Mais mon âme existerait-elle sans toi ? sans toi quelle félicité goûterais-je ? Non, je ne te quitte pas, je vais t'attendre. La vertu qui nous sépara sur la terre nous unira dans le séjour éternel. Je meurs dans cette douce attente : trop heureuse d'acheter au prix de ma vie le droit de t'aimer toujours sans crime, et de te le dire encore une fois !

Copyright Arvensa Editions

Lettre XIII – De Madame d'Orbe à Saint-Preux

J'apprends que vous commencez à vous remettre assez pour qu'on puisse espérer de vous voir bientôt ici. Il faut, mon ami, faire effort sur votre faiblesse ; il faut tâcher de passer les monts avant que l'hiver achève de vous les fermer. Vous trouverez en ce pays l'air qui vous convient ; vous n'y verrez que douleur et tristesse, et peut-être l'affliction commune sera-t-elle un soulagement pour la vôtre. La mienne pour s'exhaler a besoin de vous. Moi seule je ne puis ni pleurer, ni parler, ni me faire entendre. Wolmar m'entend, et ne me répond pas. La douleur d'un père infortuné se concentre en lui-même ; il n'en imagine pas une plus cruelle ; il ne la sait ni voir ni sentir : il n'y a plus d'épanchement pour les vieillards. Mes enfants m'attendrissent et ne savent pas s'attendrir. Je suis seule au milieu de tout le monde. Un morne silence règne autour de moi. Dans mon stupide abattement je n'ai plus de commerce avec personne ; je n'ai qu'assez de force et de vie pour sentir les horreurs de la mort. Oh ! venez, vous qui partagez ma perte, venez partager mes douleurs ; venez nourrir mon coeur de vos regrets, venez l'abreuver de vos larmes, c'est la seule consolation que l'on puisse attendre, c'est le seul plaisir qui me reste à goûter.

Mais avant que vous arriviez et que j'apprenne votre avis sur un projet dont je sais qu'on vous a parlé, il est bon que vous sachiez le mien d'avance. Je suis ingénue et franche, je ne veux rien vous dissimuler. J'ai eu de l'amour pour vous, je l'avoue ; peut-être en ai-je encore, peut-être en aurai-je toujours ; je ne le sais ni ne le veux savoir. On s'en doute, je ne l'ignore pas ; je ne m'en fâche ni ne m'en soucie. Mais voici ce que j'ai à vous dire et que vous devez bien retenir : c'est qu'un homme qui fut aimé de Julie d'Etange, et pourrait se résoudre à en épouser une autre, n'est à

Copyright Arvensa Editions

mes yeux qu'un indigne et un lâche que je tiendrais à déshonneur d'avoir pour ami ; et, quant à moi, je vous déclare que tout homme, quel qu'il puisse être, qui désormais m'osera parler d'amour, ne m'en reparlera de sa vie.

Songez aux soins qui vous attendent, aux devoirs qui vous sont imposés, à celle à qui vous les avez promis. Ses enfants se forment et grandissent, son père se consume insensiblement, son mari s'inquiète et s'agite. Il a beau faire, il ne peut la croire anéantie ; son coeur, malgré qu'il en ait, se révolte contre sa vaine raison. Il parle d'elle, il lui parle, il soupire. Je crois déjà voir s'accomplir les voeux qu'elle a faits tant de fois ; et c'est à vous d'achever ce grand ouvrage. Quels motifs pour vous attirer ici l'un et l'autre ! Il est bien digne du généreux Édouard que nos malheurs ne lui aient pas fait changer de résolution.

Venez donc, chers et respectables amis, venez vous réunir à tout ce qui reste d'elle. Rassemblons tout ce qui lui fut cher. Que son esprit nous anime, que son coeur joigne tous les nôtres ; vivons toujours sous ses yeux. J'aime à croire que du lieu qu'elle habite, du séjour de l'éternelle paix, cette âme encore aimante et sensible se plaît à revenir parmi nous, à retrouver ses amis pleins de sa mémoire à les voir imiter ses vertus, à s'entendre honorer par eux, à les sentir embrasser sa tombe et gémir en prononçant son nom. Non, elle n'a point quitté ces lieux qu'elle nous rendit si charmants ; ils sont encore tout remplis d'elle. Je la vois sur chaque objet, je la sens à chaque pas, à chaque instant du jour j'entends les accents de sa voix. C'est ici qu'elle a vécu ; c'est ici que repose sa cendre... la moitié de sa cendre. Deux fois la semaine, en allant au temple... j'aperçois... j'aperçois le lieu triste et respectable... Beauté, c'est donc là ton dernier asile !... Confiance, amitié, vertus, plaisirs, folâtres jeux, la terre a tout englouti... Je me sens entraînée... j'approche en frissonnant... je crains de fouler cette terre sacrée... je crois la sentir palpiter et frémir sous mes pieds... j'entends murmurer une voix plaintive !... Claire ! ô ma Claire ! où es-tu ? que fais-tu loin de ton amie ?... Son cercueil ne la contient pas tout entière... il attend le reste de sa proie... il ne l'attendra pas longtemps[240].

Copyright Arvensa Editions

Fin de la Sixième Partie
et Fin de la Nouvelle Héloïse

Table des matières
Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

LES AMOURS DE MILORD ÉDOUARD BOMSTON

ou suite de la Nouvelle-Héloïse

1756

Jean-Jacques ROUSSEAU

ŒUVRE LITTÉRAIRE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre littéraire

LES AMOURS DE MILORD ÉDOUARD BOMSTON

Liste des Œuvres littéraires
Liste générale des titres

Les Amours de Milord Édouard Boston ont été publié la première fois en 1756. Jean-Jacques avait donné à madame la maréchale de Luxembourg le manuscrit de ces *Amours* de milord Édouard, la laissant maîtresse de le détruire si elle trouvait des rapports entre elle et la marquise : ce qui était une maladresse injurieuse, puisqu'il semblait avouer par-là que ces rapports existaient à ses yeux. La maréchale ayant conservé ce manuscrit, on doit présumer qu'elle ne trouvait aucune ressemblance entre elle et la marquise.

Copyright Arvensa Editions

Les bizarres aventures de Milord Édouard à Rome, étaient trop romanesques pour pouvoir être mêlées avec celles de Julie, sans en gâter la simplicité. Je me contenterai donc d'en extraire et abréger ici ce qui sert à l'intelligence de deux ou trois lettres où il en est question.

Milord Édouard, dans ses tournées d'Italie, avait fait connaissance à Rome avec une femme de qualité, Napolitaine, dont il ne tarda pas à devenir fortement amoureux : elle, de son côté, conçut pour lui une passion violente qui la dévora le reste de sa vie et finit par la mettre au tombeau. Cet homme, âpre et peu galant, mais ardent et sensible, extrême et grand en tout, ne pouvait guère inspirer ni sentir d'attachement médiocre.

Les principes stoïques de ce vertueux Anglais inquiétaient la marquise. Elle prit le parti de se faire passer pour veuve durant l'absence de son mari, ce qui lui fut aisé, parce qu'ils étaient tous deux étrangers à Rome et que le Marquis servait dans les troupes de l'Empereur. L'amoureux Édouard ne tarda pas à parler de mariage ; la marquise allégua la différence de religion et d'autres prétextes. Enfin ils lièrent ensemble un commerce intime et libre, jusqu'à ce qu'Édouard ayant découvert que le mari vivait, voulut rompre avec elle, après l'avoir accablée des plus vifs reproches ; outré de se trouver coupable sans le savoir, d'un crime qu'il avait en horreur. La marquise, femme sans principes, mais adroite et pleine de charmes, n'épargna rien pour le retenir et en vint à bout. Le commerce adultère fut supprimé, mais les liaisons continuèrent. Tout indigne qu'elle était d'aimer, elle aimait pourtant : il fallut consentir à voir sans fruit un homme adoré qu'elle ne pouvait conserver autrement, et cette barrière volontaire irritant l'amour des deux côtés, il en devint plus ardent par la contrainte. La marquise ne négligea pas les soins qui pouvaient faire oublier à son amant

Copyright Arvensa Editions

ses résolutions : elle était séduisante et belle ; tout fut inutile. L'Anglais resta ferme ; sa grande âme était à l'épreuve. La première de ses passions était la vertu. Il eût sacrifié sa vie à sa maîtresse et sa maîtresse à son devoir. Une fois que la séduction devint trop pressante ; le moyen qu'il allait prendre pour s'en délivrer retint la marquise et rendit vains tous ses pièges. Ce n'est point parce que nous sommes faibles, mais parce que nous sommes lâches que nos sens nous subjuguent toujours. Quiconque craint moins la mort que le crime, n'est jamais forcé d'être criminel.

Il y a peu de ces âmes fortes qui entraînent les autres et les élèvent à leur sphère ; mais il y en a. Celle d'Édouard était de ce nombre. La marquise espérait le gagner ; c'était lui qui la gagnait insensiblement. Quand les leçons de la vertu prenaient dans sa bouche les accents de l'amour, il la touchait, il la faisait pleurer ; ses feux sacrés animaient cette âme rampante ; un sentiment de justice et d'honneur y portait son charme étranger ; le vrai beau commençait à lui plaire : si le méchant pouvait changer de nature, le coeur de la marquise en aurait changé.

L'amour seul profite de ces émotions légères ; il en acquit plus de délicatesse : elle commença d'aimer avec générosité ; avec un tempérament ardent et dans un climat où les sens ont tant d'empire, elle oublia ses plaisirs pour songer à ceux de son amant et ne pouvant les partager, elle voulut au moins qu'il les tînt d'elle. Telle fut de sa part l'interprétation favorable d'une démarche où son caractère et celui d'Édouard qu'elle connaissait bien, pourraient faire trouver un raffinement de séduction.

Elle n'épargna ni soins ni dépense pour faire chercher dans tout Rome une jeune personne facile et sûre ; on la trouva, non sans peine. Un soir, après un entretien fort tendre, elle la lui présenta ; disposez-en, lui dit-elle, avec un soupir ; qu'elle jouisse du prix de mon amour, mais qu'elle soit la seule. C'est assez pour moi si quelquefois auprès d'elle vous songez à la main dont vous la tenez. Elle voulut sortir, Édouard la retint. Arrêtez, lui dit-il ; si vous me croyez assez lâche pour profiter de votre offre dans votre propre maison, le sacrifice n'est pas d'un grand prix et je ne vaux pas la peine d'être beaucoup regretté. Puisque vous ne devez pas être à moi, je souhaite, dit la marquise, que vous ne soyez à personne ; mais si l'amour doit perdre ses droits, souffrez au moins qu'il en dispose. Pourquoi mon bienfait vous est-il à charge ? avez-vous peur d'être un ingrat ? Alors elle l'obligea d'accepter l'adresse de Laure, (c'était le nom de la jeune

Copyright Arvensa Editions

personne) et lui fit jurer qu'il s'abstiendrait de tout autre commerce. Il dut être touché, il le fut. Sa reconnaissance lui donna plus de peine à contenir que son amour, et ce fut le piège le plus dangereux que la marquise lui ait tendu de sa vie.

Extrême en tout, ainsi que son amant, elle fit souper Laure avec elle et lui prodigua ses caresses, comme pour jouir avec plus de pompe du plus grand sacrifice que l'amour ait jamais fait. Édouard pénétré se livrait à ses transports ; son âme émue et sensible s'exhalait dans ses regards, dans ses gestes, il ne disait pas un mot qui ne fût l'expression de la passion la plus vive. Laure était charmante ; à peine la regardait-il. Elle n'imita pas cette indifférence ; elle regardait et voyait, dans le vrai tableau de l'amour, un objet tout nouveau pour elle.

Après le souper, la marquise renvoya Laure et resta seule avec son amant. Elle avait compté sur les dangers de ce tête-à-tête ; elle ne s'était pas trompée en cela ; mais en comptant qu'il y succomberait, elle se trompa ; toute son adresse ne fit que rendre le triomphe de la vertu plus éclatant et plus douloureux à l'un et à l'autre. C'est à cette soirée que se rapporte, à la fin de la quatrième partie de *Julie*, l'admiration de Saint-Preux pour la force de son ami.

Édouard était vertueux, mais homme. Il avait toute la simplicité du véritable honneur et rien de ces fausses bienséances qu'on lui substitue et dont les gens du monde font si grand cas. Après plusieurs jours passés dans les mêmes transports près de la marquise, il sentit augmenter le péril ; et prêt à se laisser vaincre, il aima mieux manquer de délicatesse que de vertu ; il fut voir Laure.

Elle tressaillit à sa vue : il la trouva triste, il entreprit de l'égayer et ne crut pas avoir besoin de beaucoup de soins pour y réussir. Cela ne lui fut pas si facile qu'il l'avait cru. Ses caresses furent mal reçues, ses offres furent rejetées d'un air qu'on ne prend point en disputant ce qu'on veut accorder.

Un accueil aussi ridicule ne le rebuta pas, il l'irrita. Devait-il des égards d'enfant à une fille de cet ordre ? Il usa sans ménagement de ses droits. Laure, malgré ses cris, ses pleurs, sa résistance, se sentant vaincue, fait un effort, s'élance à l'autre extrémité de la chambre et lui crie d'une voix animée : Tuez-moi si vous voulez ; jamais vous ne me toucherez vivante. Le geste, le regard, le ton, n'étaient pas équivoques. Édouard dans un étonnement qu'on ne peut concevoir, se calme, la prend par la main, la fait

Copyright Arvensa Editions

rasseoir, s'assied à côté d'elle et la regardant sans parler, attend froidement le dénouement de cette comédie.

Elle ne disait rien ; elle avait les yeux baissés ; sa respiration était inégale, son coeur palpitait et tout marquait en elle une agitation extraordinaire. Édouard rompit enfin le silence pour lui demander ce que signifiait cette étrange scène ? Me serais-je trompé, lui dit-il ? Ne seriez-vous point Lauretta Pisana ? Plût à Dieu, dit-elle d'une voix tremblante. Quoi donc ! reprit-il avec un sourire moqueur ; auriez-vous par hasard changé de métier ? Non, dit Laure ; je suis toujours la même : on ne revient plus de l'état où je suis. Il trouva dans ce tour de phrase et dans l'accent dont il fut prononcé, quelque chose de si extraordinaire, qu'il ne savait plus que penser et qu'il crut que cette fille était devenue folle. Il continua ; pourquoi donc, charmante Laure, ai-je seul l'exclusion ? Dites-moi ce qui m'attire votre haine. Ma haine ! s'écria-t-elle d'un ton plus vif. Je n'ai point aimé ceux que j'ai reçus. Je puis souffrir tout le monde, hors vous seul.

Mais pourquoi cela ? Laure, expliquez-vous mieux, je ne vous entends point. Eh ! m'entends-je moi-même ! Tout ce que je sais, c'est que vous ne me toucherez jamais... Non ! s'écria-t-elle encore avec emportement, jamais vous ne me toucherez. En me sentant dans vos bras, je songerais que vous n'y tenez qu'une fille publique et j'en mourrais de rage.

Elle s'animait en parlant. Édouard aperçut dans ses yeux des signes de douleur et de désespoir qui l'attendrirent. Il prit, avec elle des manières moins méprisantes, un ton plus honnête et plus caressant. Elle se cachait le visage ; elle évitait ses regards. Il lui prit la main d'un air affectueux. À peine elle sentit cette main, qu'elle y porta la bouche et la pressa de ses lèvres en poussant des sanglots et versant des torrents de larmes.

Ce langage, quoique assez clair, n'était pas précis. Édouard ne l'amena qu'avec peine à lui parler plus nettement. La pudeur éteinte était revenue avec l'amour et Laure n'avait jamais prodigué sa personne avec tant de honte qu'elle en eut d'avouer qu'elle aimait.

À peine cet amour était né, qu'il était déjà dans toute sa force. Laure était vive et sensible ; assez belle pour faire une passion ; assez tendre pour la partager. Mais vendue par d'indignes parents dès sa première jeunesse, ses charmes souillés par la débauche avaient perdu leur empire. Au sein des honteux plaisirs, l'amour fuyait devant elle ; de malheureux corrupteurs ne pouvaient ni le sentir ni l'inspirer. Les corps combustibles ne brûlent point d'eux-mêmes ; qu'une étincelle approche et tout part.

Copyright Arvensa Editions

Ainsi prit feu le coeur de Laure aux transports de ceux d'Édouard et de la marquise. À ce nouveau langage, elle sentit un frémissement délicieux : elle prêtait une oreille attentive ; ses avides regards ne laissaient rien échapper. La flamme humide qui sortait des yeux de l'amant, pénétrait par les siens jusqu'au fond de son coeur ; un sang plus brûlant courait dans ses veines ; la voix d'Édouard avait un accent qui l'agitait ; le sentiment lui semblait peint dans tous ses gestes ; tous ses traits animés par la passion la lui faisaient ressentir. Ainsi la première image de l'amour lui fit aimer l'objet qui la lui avait offerte. S'il n'eût rien senti pour une autre, peut-être n'eût-elle rien senti pour lui.

Toute cette agitation la suivit chez elle. Le trouble de l'amour naissant est toujours doux. Son premier mouvement fut de se livrer à ce nouveau charme ; le second fut d'ouvrir les yeux sur elle. Pour la première fois de sa vie elle vit son état ; elle en eut horreur. Tout ce qui nourrit l'espérance et les désirs des amants, se tournait en désespoir dans son âme. La possession même de ce qu'elle aimait n'offrait à ses yeux que l'opprobre d'une abjecte et vile créature, à laquelle on prodigue son mépris avec ses caresses ; dans le prix d'un amour heureux elle ne vit que l'infâme prostitution. Ses tourments les plus insupportables lui venaient ainsi de ses propres désirs. Plus il lui était aisé de les satisfaire, plus son sort lui semblait affreux ; sans honneur, sans espoir, sans ressources, elle ne connut l'amour que pour en regretter les délices. Ainsi commencèrent ses longues peines et finit son bonheur d'un moment.

La passion naissante qui l'humiliait à ses propres yeux, l'élevait à ceux d'Édouard. La voyant capable d'aimer, il ne la méprise plus. Mais quelles consolations pouvait-elle attendre de lui ? Quel sentiment pouvait-il lui marquer, si ce n'est le faible intérêt qu'un coeur honnête, qui n'est pas libre peut prendre à un objet de pitié qui n'a plus d'honneur qu'assez pour sentir sa honte ?

Il la consola comme il put et promit de la venir revoir. Il ne lui dit pas un mot de son état, pas même pour l'exhorter d'en sortir. Que servait d'augmenter l'effroi qu'elle en avait, puisque cet effroi même la faisait désespérer d'elle ? Un seul mot sur un tel sujet tirait à conséquence et semblait la rapprocher de lui : c'était ce qui ne pouvait jamais être. Le plus grand malheur des métiers infâmes est qu'on ne gagne rien à les quitter.

Après une seconde visite, Édouard n'oubliant pas la magnificence anglaise, lui envoya un cabinet de laque et plusieurs bijoux d'Angleterre.

Copyright Arvensa Editions

Elle lui renvoya le tout avec ce billet :

« J'ai perdu le droit de refuser des présents. J'ose pourtant vous renvoyer le vôtre ; car peut-être n'aviez-vous pas dessein d'en faire un signe de mépris. Si vous le renvoyez encore, il faudra que je l'accepte ; mais vous avez une bien cruelle générosité. »

Édouard fut frappé de ce billet, il le trouvait à la fois humble et fier. Sans sortir de la bassesse de son état, Laure y montrait une sorte de dignité. C'était presque effacer son opprobre à force de s'en avilir. Il avait cessé d'avoir du mépris pour elle ; il commença de l'estimer. Il continua de la voir sans plus parler de présent ; et s'il ne s'honora pas d'être aimé d'elle, il ne put s'empêcher de s'en applaudir.

Il ne cacha pas ces visites à la marquise. Il n'avait nulle raison de les lui cacher ; et c'eût été de sa part une ingratitude. Elle en voulut savoir davantage. Il jura qu'il n'avait point touché Laure. Sa modération eut un effet tout contraire à celui qu'il en attendait. Quoi ! s'écria la marquise en fureur ; vous la voyez et ne la touchez point ? Qu'allez-vous donc faire chez elle ? Alors s'éveilla cette jalousie infernale qui la fit cent fois attenter à la vie de l'un et de l'autre et la consuma de rage jusqu'au moment de sa mort.

D'autres circonstances achevèrent d'allumer cette passion furieuse et rendirent cette femme à son vrai caractère. J'ai déjà remarqué que dans son intègre probité Édouard manquait de délicatesse. Il fit à la marquise le même présent que lui avait renvoyé Laure. Elle l'accepta ; non par avarice, mais parce qu'ils étaient sur le pied de s'en faire l'un à l'autre ; échange auquel, à la vérité, la marquise ne perdait pas. Malheureusement elle vint à savoir la première destination de ce présent et comment il lui était revenu. Je n'ai pas besoin de dire qu'à l'instant tout fut brisé et jeté par les fenêtres. Qu'on juge de ce que dut sentir en pareil cas une maîtresse jalouse et une femme de qualité.

Cependant plus Laure sentait sa honte, moins elle tentait de s'en délivrer ; elle y restait par désespoir, et le dédain qu'elle avait pour elle-même rejaillissait sur ses corrupteurs. Elle n'était pas fière ; quel droit eût-elle eu de l'être ? Mais un profond sentiment d'ignominie qu'on voudrait en vain repousser, l'affreuse tristesse de l'opprobre qui se sent et ne peut se fuir ; l'indignation d'un coeur qui s'honore encore et se sent à jamais déshonoré ; tout versait le remords et l'ennui sur des plaisirs abhorrés par l'amour. Un respect étranger à ces âmes viles, leur faisait oublier le ton de

Copyright Arvensa Editions

la débauche ; un trouble involontaire empoisonnait leurs transports, et touchés du sort de leur victime, ils s'en retournaient pleurant sur elle et rougissant d'eux.

La douleur la consumait. Édouard qui peu-à-peu la prenait en amitié, vit qu'elle n'était que trop affligée et qu'il fallait plutôt la ranimer que l'abattre. Il la voyait ; c'était déjà beaucoup pour la consoler. Ses entretiens firent plus : ils l'encouragèrent. Ses discours élevés et grands rendaient à son âme accablée le ressort qu'elle avait perdu. Quel effet ne faisaient-ils point partant d'une bouche aimée et pénétrant un coeur bien né que le sort livrait à la honte, mais que la nature avait fait pour l'honnêteté ? C'est dans ce coeur qu'ils trouvaient de la prise et qu'ils portaient avec fruit les leçons de la vertu.

Par ces soins bienfaisants, il la fit enfin mieux penser d'elle. S'il n'y a de flétrissure éternelle que celle d'un coeur corrompu, je sens en moi de quoi pouvoir effacer ma honte. Je serai toujours méprisée, mais je ne mériterai plus de l'être ; je ne me mépriserai plus. Échappée à l'horreur du vice, celle du mépris m'en sera moins amère. Eh ! que m'importent les dédains de toute la terre, quand Édouard m'estimera ? Qu'il voie son ouvrage et qu'il s'y complaise ; seul il me dédommagera de tout. Quand l'honneur n'y gagnerait rien, du moins l'amour y gagnera. Oui, donnons au coeur qu'il enflamme une habitation plus pure. Sentiment délicieux ! je ne profanerai plus tes transports. Je ne puis être heureuse ; je ne le serai jamais, je le sais. Hélas ! Je suis indigne des caresses de l'amour, mais je n'en souffrirai jamais d'autres.

Son état était trop violent pour pouvoir durer ; mais quand elle tenta d'en sortir, elle y trouva des difficultés qu'elle n'avait pas prévues. Elle éprouva que celle qui renonce au droit sur sa personne, ne le recouvre pas comme il lui plaît et que l'honneur est une sauvegarde civile qui laisse bien faibles ceux qui l'ont perdu. Elle ne trouva d'autre parti pour se retirer de l'oppression, que d'aller brusquement se jeter dans un Couvent et d'abandonner sa maison presque au pillage ; car elle vivait dans une opulence commune à ses pareilles, surtout en Italie, quand l'âge et la figure les font valoir. Elle n'avait rien dit à Bomston de son projet, trouvant une sorte de bassesse à en parler avant l'exécution. Quand elle fut dans son asile, elle le lui marqua par un billet, le priant de la protéger contre les gens puissants qui s'intéressaient à son désordre et que sa retraite allait offenser. Il courut chez elle assez tôt pour sauver ses effets. Quoique

Copyright Arvensa Editions

étranger dans Rome, un grand seigneur considéré, riche, et plaidant avec force la cause de l'honnêteté, y trouva bientôt assez de crédit pour la maintenir dans son Couvent et même l'y faire jouir d'une pension que lui avait laissée le Cardinal, auquel ses parents l'avaient vendue.

Il fut la voir. Elle était belle ; elle aimait ; elle était pénitente ; elle lui devait tout ce qu'elle allait être. Que de titres pour toucher un coeur comme le sien ! Il vint plein de tous les sentiments qui peuvent porter au bien les coeurs sensibles ; il n'y manquait que celui qui pouvait la rendre heureuse et qui ne dépendait pas de lui. Jamais elle n'en avait tant espéré ; elle était transportée ; elle se sentait déjà dans l'état auquel on remonte si rarement. Elle disait ; je suis honnête ; un homme vertueux s'intéresse à moi : Amour, je ne regrette plus les pleurs, les soupirs que tu me coûtes ; tu m'as déjà payé de tout. Tu fis ma force et tu fais ma récompense ; en me faisant aimer mes devoirs, tu deviens le premier de tous. Quel bonheur n'était réservé qu'à moi seule. C'est l'amour qui m'élève et m'honore ; c'est lui qui m'arrache au crime, à l'opprobre ; il ne peut plus sortir de mon coeur qu'avec la vertu. O Édouard ! quand je redeviendrai méprisable, j'aurai cessé de t'aimer.

Cette retraite fit du bruit : les âmes basses, qui jugent des autres par elles-mêmes, ne purent imaginer qu'Édouard n'eût mis à cette affaire que l'intérêt de l'honnêteté. Laure était trop aimable pour que les soins qu'un homme prenait d'elle ne fussent pas toujours suspects. La marquise qui avait ses espions fut instruite de tout la première et ses emportements qu'elle ne put contenir achevèrent de divulguer son intrigue. Le bruit en parvint au Marquis jusqu'à Vienne ; et l'hiver suivant il vint à Rome chercher un coup d'épée pour rétablir son honneur qui n'y gagna rien.

Ainsi commencèrent ces doubles liaisons, qui, dans un pays comme l'Italie, exposèrent Édouard à mille périls de toute espèce ; tantôt de la part d'un militaire outragé, tantôt de la part d'une femme jalouse et vindicative ; tantôt de la part de ceux qui s'étaient attachés à Laure et que sa perte mit en fureur. Liaisons bizarres s'il en fut jamais, qui, l'environnant de périls sans utilité le partageaient entre deux maîtresses passionnées, sans en pouvoir posséder aucune ; refusé de la courtisane qu'il n'aimait pas, refusant l'honnête femme qu'il adorait ; toujours vertueux, il est vrai ; mais croyant toujours servir la sagesse en n'écoutant que ses passions.

Il n'est pas aisé de dire quelle espèce de sympathie pouvait unir deux caractères si opposés que ceux d'Édouard et de la marquise ; mais malgré

Copyright Arvensa Editions

la différence de leurs principes, ils ne purent jamais se détacher parfaitement l'un de l'autre. On peut juger du désespoir de cette femme emportée quand elle crut s'être donné une rivale et quelle rivale ! par son imprudente générosité. Les reproches, les dédains, les outrages, les menaces, les tendres caresses, tout fut employé tour à tour pour détacher Édouard de cet indigne commerce, où jamais elle ne put croire que son coeur n'eût point de part. Il demeure ferme ; il l'avait promis. Laure avait borné son espérance et son bonheur à le voir quelquefois. Sa vertu naissante avait besoin d'appui, elle tenait à celui qui l'avait fait naître ; c'était à lui de la soutenir. Voilà ce qu'il disait à la marquise, à lui-même ; et peut-être ne se disait-il pas tout. Où est l'homme assez sévère pour fuir les regards d'un objet charmant, qui ne lui demande que de se laisser aimer ? où est celui dont les larmes de deux beaux yeux n'enflent pas un peu le coeur honnête ? où est l'homme bienfaisant dont l'utile amour-propre n'aime pas à jouir du fruit de ses soins ? Il avait rendu Laure trop estimable pour ne faire que l'estimer.

La marquise, n'ayant pu obtenir qu'il cessât de voir cette infortunée, devint furieuse ; sans avoir le courage de rompre avec lui, elle le prit dans une espèce d'horreur. Elle frémissait en voyant entrer son carrosse, le bruit de ses pas en montant l'escalier la faisait palpiter d'effroi. Elle était prête à se trouver mal à sa vue. Elle avait le coeur serré tant qu'il restait auprès d'elle ; quand il partait elle l'accablait d'imprécations ; sitôt qu'elle ne le voyait plus elle pleurait de rage ; elle ne parlait que de vengeance : son dépit sanguinaire ne lui dictait que des projets dignes d'elle. Elle fit plusieurs fois attaquer Édouard sortant du Couvent de Laure. Elle lui tendit des pièges à elle-même pour l'en faire sortir et l'enlever. Tout cela ne put le guérir. Il retournait le lendemain chez elle qui l'avait voulu faire assassiner la veille, et toujours avec son chimérique projet de la rendre à la raison, il exposait la sienne et nourrissait sa faiblesse du zèle de sa vertu.

Au bout de quelques mois, le Marquis, mal guéri de sa blessure, mourut en Allemagne, peut-être de douleur de la mauvaise conduite de sa femme. Cet événement qui devait rapprocher Édouard de la marquise, ne servit qu'à l'en éloigner encore plus. Il lui trouva tant d'empressement à mettre à profit sa liberté recouvrée, qu'il frémit de s'en prévaloir. Le seul doute si la blessure du Marquis n'avait point contribué à sa mort effraya son coeur et fit taire ses désirs. Il se disait : les droits d'un époux meurent avec lui pour tout autre, mais pour son meurtrier ils lui survivent et deviennent

Copyright Arvensa Editions

inviolables. Quand l'humanité, la vertu, les lois ne prescriraient rien sur ce point, la raison seule ne nous dit-elle pas que les plaisirs attachés à la reproduction des hommes ne doivent point être le prix de leur sang ; sans quoi les moyens destinés à nous donner la vie seraient des sources de mort et le genre humain périrait par les soins qui doivent le conserver !

Il passa plusieurs années ainsi partagé entre deux maîtresses ; flottant sans cesse de l'une à l'autre : souvent voulant renoncer à toutes deux et n'en pouvant quitter aucune, repoussé par cent raisons, rappelé par mille sentiments et chaque jour plus serré dans ses liens par ses vains efforts pour les rompre : cédant tantôt au penchant et tantôt au devoir, allant de Londres à Rome et de Rome à Londres sans pouvoir se fixer nulle part. Toujours ardent, vif, passionné, jamais faible ni coupable et fort de son âme grande et belle quand il pensait ne l'être que de sa raison. Enfin, tous les jours méditant des folies, et tous les jours revenant à lui, prêt à briser ses indignes fers. C'est dans ses premiers moments de dégoût qu'il faillit s'attacher à Julie, et il paraît sûr qu'il l'eût fait, s'il n'eût pas trouvé la place prise.

Cependant la marquise perdait toujours du terrain par ses vices ; Laure en gagnait par ses vertus. Au surplus, la constance était égale des deux côtés ; mais le mérite n'était pas le même et la marquise avilie, dégradée par tant de crimes finit par donner à son amour sans espoir les suppléments que n'avait pu supporter celui de Laure. À chaque voyage, Bomston trouvait à celle-ci de nouvelles perfections. Elle avait appris l'Anglais, elle savait par coeur tout ce qu'il lui avait conseillé de lire ; elle s'instruisait dans toutes les connaissances qu'il paraissait aimer ; elle cherchait à mouler son âme sur la sienne et ce qu'il y restait de son fonds ne la déparait pas. Elle était encore dans l'âge où la beauté croît avec les années. La marquise était dans celui où elle ne fait plus que décliner ; et quoiqu'elle eût ce ton du sentiment qui plaît et qui touche, qu'elle parlât d'humanité, de fidélité, de vertus, avec grâce, tout cela devenait ridicule par sa conduite et sa réputation démentait tous ces beaux discours. Édouard la connaissait trop pour en espérer plus rien. Il s'en détachait insensiblement sans pouvoir s'en détacher tout-à-fait, il s'approchait toujours de l'indifférence sans y pouvoir jamais arriver. Son coeur le rappelait sans cesse chez la marquise ; ses pieds l'y portaient sans qu'il y songeât. Un homme sensible n'oublie jamais, quoi qu'il fasse, l'intimité dans laquelle ils avaient vécu. À force d'intrigues, de ruses, de noirceurs,

Copyright Arvensa Editions

elle parvint enfin à s'en faire mépriser ; mais il la méprisa sans cesser de la plaindre ; sans pouvoir jamais oublier ce qu'elle avait fait pour lui ni ce qu'il avait senti pour elle.

Ainsi dominé par ses habitudes encore plus que par ses penchants, Édouard ne pouvait rompre les attachements qui l'attiraient à Rome. Les douceurs d'un ménage heureux lui firent désirer d'en établir un semblable avant de vieillir. Quelquefois il se taxait d'injustice, d'ingratitude même envers la marquise et n'imputait qu'à sa passion les vices de son caractère. Quelquefois il oubliait le premier état de Laure et son coeur franchissait sans y songer la barrière qui le séparait d'elle. Toujours cherchant dans sa raison des excuses à son penchant, il se fit de son dernier voyage un motif pour éprouver son ami, sans songer qu'il s'exposait lui-même à une épreuve dans laquelle il aurait succombé sans lui.

Le succès de cette entreprise et le dénouement des scènes qui s'y rapportent sont détaillés dans la douzième Lettre de la cinquième Partie et dans la troisième de la sixième, de manière à n'avoir plus rien d'obscur à la suite de l'abrégé précédent. Édouard, aimé de deux maîtresses sans en posséder aucune, paraît d'abord dans une situation risible : mais sa vertu lui donnait en lui-même une jouissance plus douce que celle de la beauté et qui ne s'épuise pas comme elle. Plus heureux des plaisirs qu'il se refusait que le voluptueux n'est de ceux qu'il goûte, il aima plus longtemps, resta libre, et jouit mieux de la vie que ceux qui l'usent. Aveugles que nous sommes, nous la passons tous à courir après nos chimères. Eh ! ne saurons-nous jamais que de toutes les folies des hommes, il n'y a que celles du juste qui le rendent heureux ?

Copyright Arvensa Editions

Fin des Amours de Milord Édouard Bomston.

Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

OBSERVATIONS

Sur les retranchements que M. de Malesherbes voulait qu'on fît à la Nouvelle Héloïse

Jean-Jacques ROUSSEAU
ŒUVRE LITTÉRAIRE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Je n'ai pu bien juger de l'effet des retranchements dont M. de Malesherbes a eu la bonté de m'envoyer la note et les raisons, parce que je n'ai pas l'édition de Paris sous les yeux ; mais je pense que cette mutilation doit être bien choquante à la lecture, et produit bien des disparates.

Quelques-uns de ces retranchements me paraissent assez à propos et convenables, même dans ma façon de penser ; mais le plus grand nombre et les plus importants sont ceux auxquels je ne puis acquiescer, parce qu'ils vont directement contre l'objet du livre, et que les images trop libres, mais nécessaires à l'effet du reste, n'étant plus rachetées par rien d'utile, un bon livre que j'ai cru donner ne devient plus qu'un roman libre et scandaleux que je supprimerais moi-même si j'en avais le pouvoir. Je me soucie peu qu'on me lise en France, s'il faut employer pour cela six volumes de fadeurs, uniquement à servir de secrétaire d'amour à la jeunesse.

Une dévote vulgaire humblement soumise à son directeur ; une femme qui commence par le libertinage et finit par la dévotion, n'est pas un objet assez rare, assez instructif pour occuper un gros livre ; mais une femme à la fois aimable, dévote, éclairée et raisonnable, est un objet plus nouveau, et selon moi plus utile : c'est pourtant cette nouveauté et cette utilité que les retranchements exigés font disparaître. Il est vrai que c'est précisément sur la supposition de cette piété éclairée que M. de Malesherbes ne veut pas qu'elle ait des sentiments différents de la doctrine de l'Église ; mais ce mot d'*Église* a besoin d'explication. L'Église romaine n'exige point une piété éclairée, elle exige une piété aveugle ; et quant à l'Église protestante, c'est précisément parce qu'elle exige une piété éclairée qu'elle laisse à chacun l'usage de sa raison. Voit-on que ce livre, qui effarouche si fort les théologiens catholiques, effarouche aussi les nôtres ? C'est une nouvelle sorte d'intolérance dont les prêtres ne s'étaient pas encore avisés, de

Copyright Arvensa Editions

vouloir qu'un protestant soit protestant à leur mode, plutôt qu'à la sienne.

M. de Malesherbes pense que la doctrine mise dans la bouche de Julie mourante est celle de l'auteur ou de l'éditeur du livre ; cependant il veut qu'on tronque cette profession de foi. Or, il est clair que dans une édition faite par mes soins, les suppressions seront de ma part un désaveu tacite. Quoi ! M. de Malesherbes veut-il que je renie ma foi ? Ou le courage que je crois sentir en moi me trompe, ou quand je verrais devant moi l'appareil des supplices, je n'ôterais pas un mot de ce discours.

Je n'entrerai point dans le détail des motifs qui ont déterminé M. de Malesherbes à ordonner ces retranchements. Ces motifs, étant tirés de principes que je n'adopte point, n'ont aucune autorité pour moi. Je n'imaginais pas qu'un roman genevois dût être approuvé en Sorbonne. Et comme je n'ai point désiré qu'il fût imprimé en France, rien ne m'oblige à souscrire aux conditions sous lesquelles il peut être imprimé. Je remarquerai seulement que ces retranchements sont faits avec tant de soin qu'il ne reste rien à mes calvinistes, en fait de doctrine, que le plus superstitieux catholique ne pût avouer : autant vaudrait exiger que tout protestant qui vient à Paris fît abjuration sur la frontière. Il s'en faut bien que les romans de l'abbé Prévost, surtout le Cleveland, soient traités avec tant de sévérité. Or, il me paraît assez étrange qu'un prêtre catholique puisse dans ses romans faire parler des protestants selon leurs idées, plus librement qu'un protestant dans les siens.

M. de Malesherbes m'élève des scrupules sur les sentiments de Julie et de Saint-Preux, qu'il n'a point élevés sur les miens propres dans mon *Discours sur l'inégalité*, ni même dans ma *Lettre à M. d'Alembert,* dont les dix ou douze premières pages contiennent sans détour, directement et sous mon nom, des sentiments du moins aussi hardis et aussi durement énoncés. Au lieu que dans le roman, ceux contestés entre les interlocuteurs ne peuvent être imputés avec certitude ni à moi ni à personne.

J'ai pensé aux changements proposés, et j'ai vu que je ne pouvais rien substituer aux choses retranchées, sans changer aussi l'objet de ce livre et sans le gâter ; ce que je ne veux pas faire. Que si je ne voulais qu'adoucir ces mêmes choses, je n'y réussirais jamais, n'ayant ni ce talent-là, ni le goût qui le rend utile. À la vérité il y a beaucoup de mauvaises notes que je voudrais qui n'y fussent point ; mais ce ne sont pas celles-là que M. de Malesherbes exige qu'on retranche. Je pourrais consentir qu'on les ôtât absolument toutes, pourvu que le texte entier restât tel qu'il est dans la

Copyright Arvensa Editions

première édition ; encore ce sacrifice me coûterait-il beaucoup.

Je remercie très humblement M. de Malesherbes de sa bonne volonté ; mais je ne sais ni ne veux apprendre comment il faut préparer un livre pour le mettre en état d'être imprimé à Paris.

Copyright Arvensa Editions

FIN des OBSERVATIONS DE J. J. ROUSSEAU

Liste des oeuvres littéraires
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

RECUEIL D'ESTAMPES

Pour LA NOUVELLE HÉLOÏSE

ŒUVRE LITTÉRAIRE

Annexes

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Toutes ces estampes ont été exécutées et ornent les exemplaires des deux éditions premières de Paris et d'Amsterdam. Les dessins originaux, faits par Gravelot, sont dans le manuscrit que Rousseau avait fait pour madame de Luxembourg.

Copyright Arvensa Editions

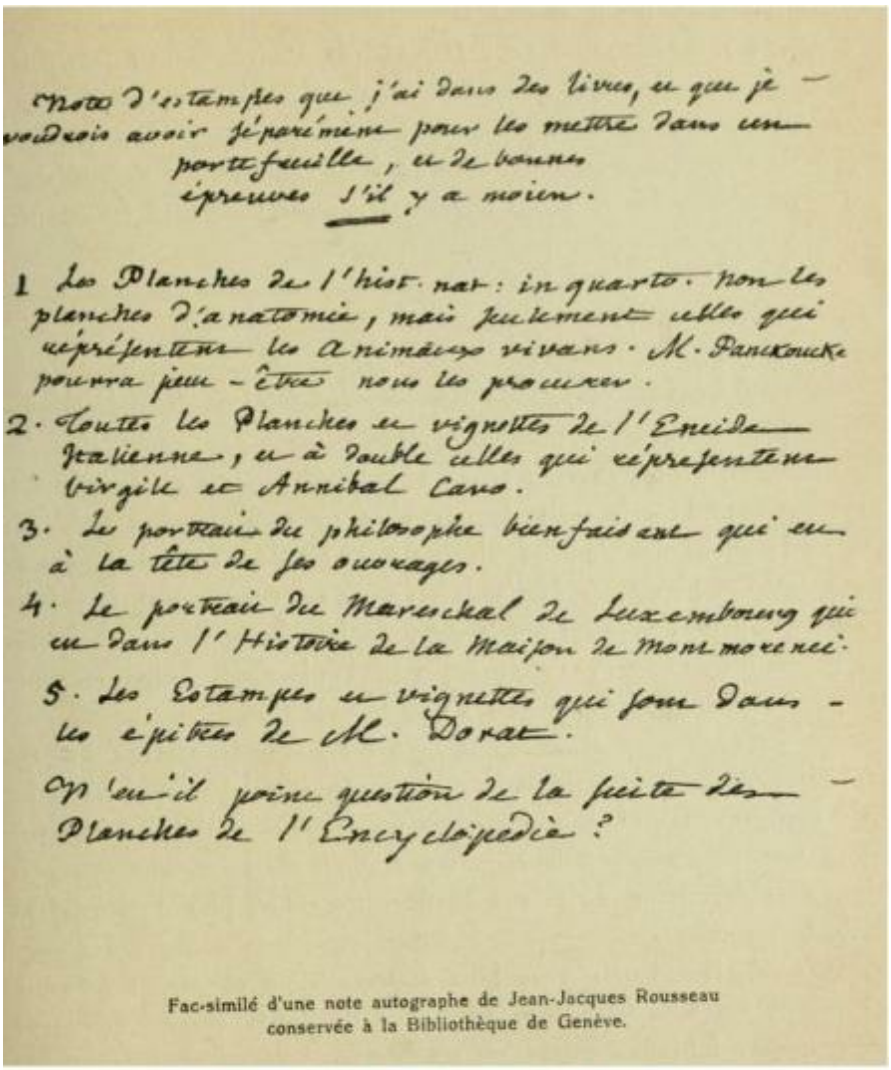

Note d'estampes que j'ai dans les livres, et que je voudrois avoir séparément pour les mettre dans un portefeuille, et de bonnes épreuves s'il y a moien.

1 Les Planches de l'hist. nat: in quarto. non les planches d'anatomie, mais seulement celles qui représentent les animaux vivans. M. Panckoucke pourra peut-être nous les procurer.

2. Toutes les Planches en vignettes de l'Eneide Italienne, et à double celles qui représentent Virgile et Annibal Caro.

3. Le portrait du philosophe bienfaisant qui est à la tête de ses ouvrages.

4. Le portrait du Mareschal de Luxembourg qui est dans l'Histoire de la Maison de Montmorenci.

5. Les Estampes en vignettes qui sont dans les épitres de M. Dorat.

Ne sait-il point question de la suite des Planches de l'Encyclopedie?

Fac-similé d'une note autographe de Jean-Jacques Rousseau conservée à la Bibliothèque de Genève.

Fac-similé d'une note autographe de J. J. Rousseau
Conservée à la Bibliothèque de Genève

Copyright Arvensa Editions

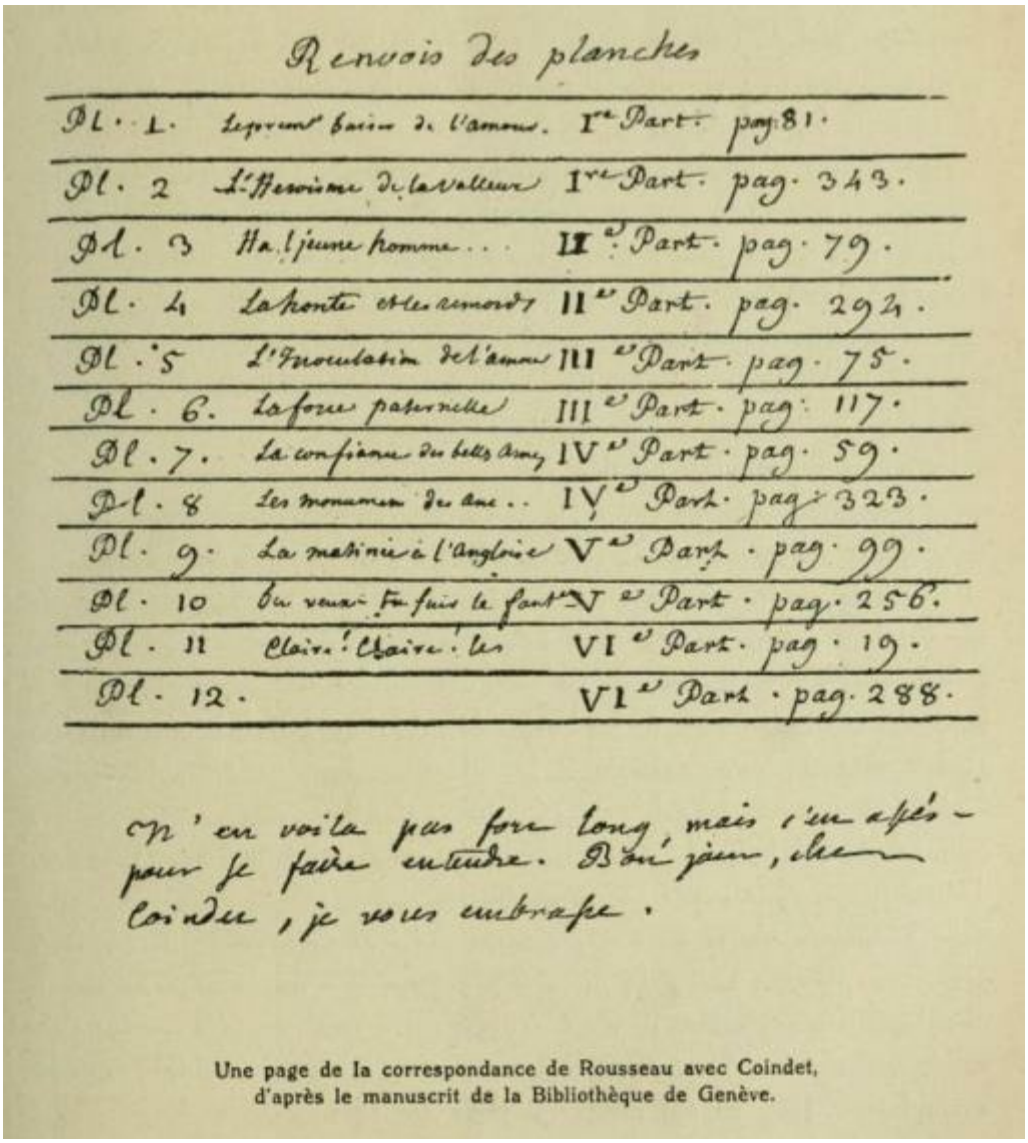

Renvois des planches

Pl. 1.	Le premier baiser de l'amour.	Ire Part. pag. 81.
Pl. 2	L'Heroisme de la valeur	Ire Part. pag. 343.
Pl. 3	Ha! jeune homme...	IIe Part. pag. 79.
Pl. 4	La honte et les remords	IIe Part. pag. 294.
Pl. 5	L'Inoculation de l'amour	IIIe Part. pag. 75.
Pl. 6.	La force paternelle	IIIe Part. pag. 117.
Pl. 7.	La confidence des belles ames	IVe Part. pag. 59.
Pl. 8	Les monumens de ame..	IVe Part. pag. 323.
Pl. 9.	La matinée à l'anglaise	Ve Part. pag. 99.
Pl. 10	Ou veux-tu fuir le fantôme	Ve Part. pag. 256.
Pl. 11	Claire! Claire! les	VIe Part. pag. 19.
Pl. 12.		VIe Part. pag. 288.

on n'en voit la pas fort long, mais j'en ai assés pour se faire entendre. Bon jour, cher Coindet, je vous embrasse.

Une page de la correspondance de Rousseau avec Coindet, d'après le manuscrit de la Bibliothèque de Genève.

Copyright Arvensa Editions

Table des matières

Sujets d'estampes
Première estampe
Deuxième estampe
Troisième estampe
Quatrième estampe
Cinquième estampe
Sixième estampe
Septième estampe
Huitième estampe
Neuvième estampe
Dixième estampe
Onzième estampe
Douzième estampe

Copyright Arvensa Editions

Sujets d'estampes

La plupart de ces sujets sont détaillés, pour les faire entendre, beaucoup plus qu'ils ne peuvent l'être dans l'exécution ; car, pour rendre heureusement un dessin, l'artiste ne doit pas le voir tel qu'il sera sur son papier, mais tel qu'il est dans la nature. Le crayon ne distingue pas une blonde d'une brune, mais l'imagination qui le guide doit les distinguer. Le burin marque mal les clairs et les ombres, si le graveur n'imagine aussi les couleurs. De même, dans les figures en mouvement, il faut voir ce qui précède et ce qui suit, et donner au temps de l'action une certaine latitude ; sans quoi l'on ne saisira jamais bien l'unité du moment qu'il faut exprimer. L'habileté de l'artiste consiste à faire imaginer au spectateur beaucoup de choses qui ne sont pas sur la planche ; et cela dépend d'un heureux choix de circonstances, dont celles qu'il rend font supposer celles qu'il ne rend pas. On ne saurait donc entrer dans un trop grand détail quand on veut exposer des sujets d'estampes, et qu'on est absolument ignorant dans l'art. Au reste, il est aisé de comprendre que ceci n'avait pas été écrit pour le public ; mais, en donnant séparément les estampes, on a cru devoir y joindre l'explication.

Quatre ou cinq personnages reviennent dans toutes les planches, et en composent à peu près toutes les figures. Il faudrait tâcher de les distinguer par leur air et par le goût de leur vêtement, en sorte qu'on les reconnût toujours.

1. JULIE est la figure principale. Blonde ; une physionomie douce tendre, modeste, enchanteresse ; des grâces naturelles sans la moindre affectation ; une élégante simplicité, même un peu de négligence dans son vêtement, mais qui lui sied mieux qu'un air plus arrangé ; peu d'ornements, toujours du goût ; la gorge couverte, en fille modeste, et non pas en dévote.

2. CLAIRE, ou la cousine. Une brune piquante ; l'air plus fin, plus éveillé plus gai, d'une parure un peu plus ornée, et visant presque à la coquetterie, mais toujours pourtant de la modestie et de la bienséance. Jamais de panier ni à l'une ni à l'autre.

3. SAINT-PREUX, ou l'ami. Un jeune homme d'une figure ordinaire, rien de distingué, seulement une physionomie sensible et intéressante :

Copyright Arvensa Editions

l'habillement très simple, une contenance assez timide, même un peu embarrassée de sa personne quand il est de sang-froid, mais bouillant et emporté dans la passion.

4. LE BARON D'ÉTANGE, ou le père. Il ne paraît qu'une fois, et l'on dir comment il doit être.

5. MILORD ÉDOUARD, ou l'Anglais. Un air de grandeur qui vient de l'âm plus que du rang ; l'empreinte du courage et de la vertu, mais un peu de rudesse et d'âpreté dans les traits. Un maintien grave et stoïque, sous lequel il cache avec peine une extrême sensibilité. La parure à l'anglaise et d'un grand seigneur sans faste. S'il était possible d'ajouter à tout cela le port un peu spadassin, il n'y aurait pas de mal.

6. M. DE WOLMAR, le mari de Julie. Un air froid et posé. Rien de faux r de contraint ; peu de geste, beaucoup d'esprit, l'œil assez fin ; étudiant les gens sans affectation.

Tels doivent être à peu près les caractères des figures. Je passe au sujet des planches.

Copyright Arvensa Editions

Première estampe

Le premier baiser de l'amour

Copyright Arvensa Editions

Première estampe
Première Partie, Lettre XVI

Le lieu de la scène est un bosquet. Julie vient de donner à son ami un baiser *cosi saporito,* qu'elle en tombe dans une espèce de défaillance. On la voit dans un état de langueur se pencher, se laisser couler sur les bras de sa cousine, et celle-ci la recevoir avec un empressement qui ne l'empêche pas de sourire en regardant du coin de l'oeil son ami. Le jeune homme a les deux bras étendus vers Julie ; de l'un il vient de l'embrasser, et l'autre s'avance pour la soutenir ; son chapeau est à terre. Un ravissement, un transport très vif de plaisir et d'alarmes doit régner dans son geste et sur son visage. Julie doit se pâmer et non s'évanouir. Tout le tableau doit respirer une ivresse de volupté qu'une certaine modestie rende encore plus touchante.

Inscription de la première planche :
LE PREMIER BAISER DE l'AMOUR.

Copyright Arvensa Editions

Deuxième estampe

L'héroisme de la valeur

Copyright Arvensa Editions

Deuxième estampe
Première Partie, Lettre LX

Le lieu de la scène est une chambre fort simple. Cinq personnages remplissent l'estampe. Milord Édouard, sans épée et appuyé sur une canne, se met à genoux devant l'ami, qui est assis à côté d'une table sur laquelle sont son épée et son chapeau, avec un livre plus près de lui. La posture humble de l'Anglais ne doit rien avoir de honteux ni de timide ; au contraire, il règne sur son visage une fierté sans arrogance, une hauteur de courage, non pour braver celui devant lequel il s'humilie, mais à cause de l'honneur qu'il se rend à lui-même de faire une belle action par un motif de justice et non de crainte. L'ami, surpris, troublé de voir l'Anglais à ses pieds, cherche à le relever avec beaucoup d'inquiétude et un air très -confus. Les trois spectateurs, tous en épée, marquent l'étonnement et l'admiration, chacun par une attitude différente. L'esprit de ce sujet est que le personnage qui est à genoux imprime du respect aux autres, et qu'ils semblent tous à genoux devant lui.

Inscription de la seconde planche :

L'HÉROÏSME DE LA VALEUR[241]

Copyright Arvensa Editions

Troisième estampe

Ah ! jeune homme, à ton bienfaiteur !

Copyright Arvensa Editions

Troisième estampe
Partie II, Lettre X

Le lieu est une chambre de cabaret, dont la porte ouverte donne dans une autre chambre. Sur une table, auprès du feu, devant laquelle est assis milord Édouard en robe de chambre, sont deux bougies, quelques lettres ouvertes, et un paquet encore fermé. Édouard tient de la main droite une lettre, qu'il baisse de surprise en voyant entrer le jeune homme. Celui-ci, encore habillé, a le chapeau enfoncé sur les yeux, tient son épée d'une main, et de l'autre montre à l'Anglais, d'un air emporté et menaçant, la sienne qui est sur un fauteuil à côté de lui. L'Anglais fait de la main gauche un geste de dédain froid et marqué. Il regarde en même temps l'étourdi d'un air de compassion propre à le faire rentrer en lui-même ; et l'on doit remarquer en effet dans son attitude que ce regard commence à le décontenancer.

Inscription de la troisième planche :
AH, JEUNE HOMME ! À TON BIENFAITEUR !

Copyright Arvensa Editions

Quatrième estampe

La honte et les remords vengent l'amour outragé

Copyright Arvensa Editions

Quatrième estampe
Partie II, Lettre XXVI

La scène est dans la rue, devant une maison de mauvaise apparence. Près de la porte ouverte un laquais éclaire avec deux flambeaux de table. Un fiacre est à quelques pas de là ; le cocher tient la portière ouverte, et un jeune homme s'avance pour y monter. Ce jeune homme est Saint-Preux, sortant d'un lieu de débauche, dans une attitude qui marque le remords, la tristesse et l'abattement. Une des habitantes de cette maison le reconduit jusque dans la rue ; et dans ses adieux on voit la joie, l'impudence et l'air d'une personne qui se félicite d'avoir triomphé de lui. Accablé de douleur et de honte, il ne fait pas même attention à elle. Aux fenêtres sont de jeunes officiers avec deux ou trois compagnes de celle qui est en bas. Ils battent des mains et applaudissent d'un air railleur en voyant passer le jeune homme, qui ne les regarde ni ne les écoute. Il doit régner une immodestie dans le maintien des femmes, et un désordre dans leur ajustement, qui ne fasse pas douter un moment de ce qu'elles sont, et qui fasse mieux sortir la tristesse du principal personnage.

Inscription de la quatrième planche :

LA HONTE ET LE REMORD VENGE L’AMOUR OUTRAGÉ

Copyright Arvensa Editions

Cinquième estampe

L'inoculation de l'amour

Copyright Arvensa Editions

Cinquième estampe
Partie III, Lettre XIV

La scène se passe de nuit, et représente la chambre de Julie dans le désordre où est ordinairement celle d'une personne malade. Julie est dans son lit avec la petite vérole ; elle a le transport. Ses rideaux fermés étaient entr'ouverts pour le passage de son bras qui est en dehors : mais sentant baiser sa main, de l'autre elle ouvre brusquement le rideau ; et reconnaissant son ami, elle paraît surprise, agitée, transportée de joie, et prête à s'élancer vers lui. L'amant, à genoux près du lit, tient la main de Julie qu'il vient -de saisir, et la baise avec un emportement de douleur et d'amour, dans lequel on voit non seulement qu'il ne craint pas la communication du venin, mais qu'il la désire. À l'instant, Claire, un bougeoir à la main, remarquant le mouvement de Julie, prend le jeune homme par le bras, et, l'arrachant du lieu où il est, l'entraîne hors de la chambre. Une femme de chambre un peu âgée s'avance en même temps au chevet de Julie pour la retenir. Il faut qu'on remarque dans tous les personnages une action très vive et bien prise dans l'unité du moment.

Inscription de la cinquième planche :
L'INOCULATION DE L'AMOUR

Copyright Arvensa Editions

Sixième estampe

La force paternelle

Copyright Arvensa Editions

Sixième estampe
Partie III, Lettre XVIII

La scène se passe dans la chambre du baron d'Étange, père de Julie. Julie est assise, et près de sa chaise est un fauteuil vide : son père qui l'occupait est à genoux devant elle, lui serrant les mains, versant des larmes, et dans une attitude suppliante et pathétique. Le trouble, l'agitation, la douleur, sont dans les yeux de Julie. On voit, à un certain air de lassitude, qu'elle a fait tous ses efforts pour relever son père ou se dégager ; mais, n'en pouvant venir à bout, elle laisse pencher sa tête sur le dos de sa chaise comme une personne prête à se trouver mal, tandis que ses deux mains en avant portent encore sur les bras de son père. Le baron doit avoir une physionomie vénérable, une chevelure blanche, le port militaire, et, quoique suppliant, quelque chose de noble et de fier dans le maintien.

Inscription de la sixième planche :
LA FORCE PATERNELLE

Copyright Arvensa Editions

Septième estampe

La confiance des belles âmes

Copyright Arvensa Editions

Septième estampe
Partie IV, Lettre VI

La scène se passe dans l'avenue d'une maison de campagne, quelques pas au-delà de la grille, devant laquelle on voit au-dehors une chaise arrêtée, une malle derrière, et un postillon. Comme l'ordonnance de cette estampe est très -simple, et demande pourtant une grande expression, il la faut expliquer.

L'ami de Julie revient d'un voyage de long cours ; et, quoique le mari sache qu'avant son mariage cet ami a été amant favorisé, il prend une telle confiance dans la vertu de tous deux, qu'il invite lui-même le jeune homme à venir dans sa maison. Le moment de son arrivée est le sujet de l'estampe. Julie vient de l'embrasser, et, le prenant par la main, le présente à son mari, qui s'avance pour l'embrasser à son tour. M. de Wolmar, naturellement froid et posé, doit avoir l'air ouvert, presque riant, un regard serein qui invite à la confiance.

Le jeune homme, en habit de voyage, s'approche avec un air de respect, dans lequel on démêle à la vérité un peu de contrainte et de confusion, mais non pas une gêne pénible ni un embarras suspect. Pour Julie, on voit sur son visage et dans son maintien un caractère d'innocence et de candeur, qui montre en cet instant toute la pureté de son âme. Elle doit regarder son mari avec une assurance modeste, où se peignent l'attendrissement et la reconnaissance que lui donne un si grand témoignage d'estime, et le sentiment qu'elle en est digne.

Inscription de la septième planche :
LA CONFIANCE DES BELLES ÂMES

Copyright Arvensa Editions

Huitième estampe

Les monuments des anciennes amours

Copyright Arvensa Editions

Huitième estampe
Partie IV, Lettre XVII

Le paysage est ici ce qui demande le plus d'exactitude. Je ne puis mieux le représenter qu'en transcrivant le passage où il est décrit :

« Nous y parvînmes après une heure de marche par des sentiers tortueux et frais, qui, montant insensiblement entre les arbres et les rochers, n'avaient rien de plus incommode que la longueur du chemin... Ce lieu solitaire formait un réduit sauvage et désert, mais plein de ces sortes de beautés qui ne plaisent qu'aux âmes sensibles, et paraissent horribles aux autres. Un torrent, formé par la fonte des neiges, roulait à vingt pas de nous une eau bourbeuse, et charriait avec bruit du limon, du sable, et des pierres. Derrière nous une chaîne de roches inaccessibles séparait l'esplanade où nous étions de cette partie des Alpes qu'on nomme *les Glacières*, parce que d'énormes sommets de glaces qui s'accroissent incessamment les couvrent depuis le commencement du monde. Des forêts de noirs sapins nous ombrageaient tristement à droite ; un grand bois de chênes était à gauche au-delà du torrent ; et au-dessous de nous cette immense plaine d'eau que le lac forme au sein des Alpes nous séparait des riches côtes du pays de Vaud, dont la cime du majestueux Jura couronnait le tableau.

« Au milieu de ces grands et superbes objets, le petit terrain où nous étions étalait les charmes d'un séjour liant et champêtre. Quelques ruisseaux filtraient à travers les rochers, et roulaient sur la verdure en filets de cristal. Quelques arbres fruitiers sauvages penchaient leurs têtes sur les nôtres. La terre humide et fraîche était couverte d'herbes et de fleurs. En comparant un si doux séjour aux objets qui l'environnaient, il semblait que ce lieu désert dût être l'asile de deux amants échappés seuls au bouleversement de la nature. »

Il faut ajouter à cette description que deux quartiers de rocher tombés du haut, et pouvant servir de table et de siège, doivent être presque au bord de l'esplanade ; que, dans la perspective des côtes du pays de Vaud qu'on voit dans l'éloignement, on distingue sur le rivage des villes de distance en distance ; et qu'il est nécessaire au moins qu'on en aperçoive une vis-à-vis de l'esplanade ci-dessus décrite :

C'est sur cette esplanade que sont Julie et son ami, les deux seuls personnages de l'estampe. L'ami, posant une main sur l'un des deux

Copyright Arvensa Editions

quartiers, lui montre de l'autre main et d'un peu loin des caractères gravés sur les rochers des environs. Il lui parle en même temps avec feu : on lit dans les yeux de Julie l'attendrissement que lui causent ses discours et les objets qu'il lui rappelle ; mais on y lit aussi que la vertu préside, et ne craint rien de ces dangereux souvenirs.

Il y a un intervalle de dix ans entre la première estampe et celle-ci ; et dans cet intervalle Julie est devenue femme et mère : mais il est dit qu'étant fille elle laissait dans son ajustement un peu de négligence qui la rendait plus touchante, et qu'étant femme elle se parait avec plus de soin. C'est ainsi qu'elle doit être dans la planche septième ; mais dans celle-ci elle est sans parure et en robe du matin.

Inscription de la huitième planche :
LES MONUMENTS DES ANCIENNES AMOURS

Copyright Arvensa Editions

Neuvième estampe

La matinée à l'anglaise

Copyright Arvensa Editions

Neuvième estampe
Partie V, Lettre III

Un salon, sept figures. Au fond, vers la gauche, une table à thé couverte de trois tasses, la théière, le pot à sucre, etc. Autour de la table sont, dans le fond et en face, M. de Wolmar ; à sa droite en tournant, l'ami tenant la gazette ; en sorte que l'un et l'autre voient tout ce qui se passe dans la chambre.

À droite, aussi dans le fond, madame de Wolmar assise tenant de la broderie : sa femme de chambre assise à côté d'elle et faisant de la dentelle ; son oreiller est appuyé sur une chaise plus petite. Cette femme de chambre, la même dont il est parlé ci-après planche onzième, est plus jeune que celle de la planche sixième.

Sur le devant, à sept ou huit pas des uns et des autres, est une autre petite table couverte d'un livre d'estampes que parcourent deux petits garçons. L'aîné, tout occupé des figures, les montre au cadet ; mais celui-ci compte furtivement des onchets qu'il tient sous la table, cachés par un des côtés du livre. Une petite fille de huit ans, leur aînée, s'est levée de la chaise qui est devant la femme de chambre, et s'avance lestement sur la pointe des pieds vers les deux garçons. Elle parle d'un petit ton d'autorité, en montrant de loin la figure du livre, et tenant un ouvrage à l'aiguille de l'autre main.

Madame de Wolmar doit paraître avoir suspendu son travail pour contempler le manège des enfants : les hommes ont de même suspendu leur lecture pour contempler à la fois madame de Wolmar et les trois enfants. La femme de chambre est à son ouvrage.

Un air fort occupé dans les enfants, un air de contemplation rêveuse et douce dans les trois spectateurs : la mère surtout doit paraître dans une extase délicieuse.

Inscription de la neuvième planche :
LA MATINÉE À L'ANGLAISE

Copyright Arvensa Editions

Dixième estampe

Où veux-tu fuir ? Le fantôme est dans ton cœur.

Copyright Arvensa Editions

Dixième estampe
Partie V, Lettre IX

Une chambre de cabaret. Le moment vers la fin de la nuit. Le crépuscule commence à montrer quelques objets, mais l'obscurité permet à peine qu'on les distingue.

L'ami, qu'un rêve pénible vient d'agiter, s'est jeté à bas de son lit, et a pris sa robe-de-chambre à la hâte. Il erre avec un air d'effroi, cherchant à écarter de la main des objets fantastiques dont il paraît épouvanté. Il tâtonne pour trouver la porte. La noirceur de l'estampe, l'attitude expressive du personnage, son visage effaré, doivent faire un effet lugubre et donner aux regardants une impression de terreur.

Inscription de la dixième planche :

OU VEUX-TU FUIR ? LE FANTÔME EST DANS TON CŒUR.

Copyright Arvensa Editions

Onzième estampe

Claire ! Claire ! Les enfants chantent la nuit quand ils ont peur

Copyright Arvensa Editions

Onzième estampe
Partie VI, Lettre II

La scène est dans un salon. Vers la cheminée où il y a du feu, est une table de jeu, à laquelle sont, contre le mur, M. de Wolmar qu'on voit en face, et, vis-à-vis, Saint-Preux, dont on voit le corps de profil, parce que sa chaise est un peu dérangée, mais dont on ne voit la tête que par derrière, parce qu'il la retourne vers M. de Wolmar.

Par terre est un échiquier renversé dont les pièces sont éparses. Claire, d'un air moitié suppliant, moitié railleur, présente au jeune homme la joue pour y appliquer un soufflet ou un baiser, à son choix, en punition du coup qu'elle vient de faire. Ce coup est indiqué par une raquette qu'elle tient pendante d'une main, tandis qu'elle avance l'autre main sur le bras du jeune homme pour lui faire retourner la tête, qu'il baisse et qu'il détourne d'un air boudeur. Pour que le coup ait pu se faire sans grand fracas, il faut un de ces petits échiquiers de maroquin qui se ferment comme des livres, et le représenter à moitié ouvert contre un des pieds de la table.

Sur le devant est une autre personne, qu'on reconnaît au tablier pour la femme de chambre : à côté d'elle est sa raquette sur une chaise. Elle tient d'une main le volant élevé, et de l'autre elle fait semblant d'en raccommoder les plumes ; mais elle regarde à travers, en souriant, la scène qui se passe vers la cheminée.

M. de Wolmar, un bras passé sur le dos de la chaise, comme pour contempler plus commodément, fait signe du doigt à la femme de chambre de ne pas troubler la scène par un éclat de rire.

Inscription de la onzième planche :

CLAIRE ! CLAIRE ! LES ENFANTS CHANTENT LA NUIT QUAND ILS ONT PEUR.

Copyright Arvensa Editions

Douzième estampe

L'amour maternel

Copyright Arvensa Editions

Douzième estampe
Partie VI, Lettre IX

Cette dernière estampe marque le moment où Julie va se jeter dans le lac pour en retirer un de ses enfants, qui malheureusement y était tombé en revenant du château de Chillon. La femme de chambre retient l'aîné des enfants qui veut se jeter dans l'eau après sa mère. Les autres personnages sont madame d'Orbe, Henriette sa fille, le bailli de Chillon, sa femme, et M. de Wolmar, qui, par leur attitude, témoignent de la frayeur.

Inscription de la douzième planche :
L'AMOUR MATERNEL

Copyright Arvensa Editions

FIN du RECUEIL D'ESTAMPES

Table des matières
Œuvre littéraire
Liste générale des titres

---

[1] Non la conobbe il mondo, mentre l'ebbe: Conobill'io ch'a pianger qui rimase. PETRAC.

[2] Chez madame Dupin, dont il fut secrétaire, et chez laquelle venaient l'abbé de Saint-Pierre, Fontenelle, Voltaire, Buffon, qui étaient de ses dîners et de ses cercles. (*Conf.,* liv. VII.)

[3] Nous donnons l'énumération des principales intrigues amoureuses de cette époque, dans la notice sur l'*Héloïse*, de l'*Histoire de J. J. Rousseau*. Pour éviter les répétitions, nous sommes obligés d'y renvoyer le lecteur. Ces intrigues s'étaient passées dans les sociétés au milieu desquelles vivait alors Jean-Jacques, et sous ses yeux.

[4] Une seule fois il est vrai. V. *Histoire de J. J. Rousseau*, et la lettre inédite à madame d'Houdetot.

[5] Les libraires, assiégés par le grand nombre d'acheteurs, louaient un volume à douze sols par heure. La *Nouvelle Héloïse* fut publiée à Paris au commencement de février 1761. (V. *Confessions*, liv. X.)

[6] *Cours de littérature*, philosophie du dix-huitième siècle, chap. III.

[7] Comme Rousseau n'a fait que ce roman, il est probable que La Harpe veut dire,*c'est de tous les ouvrages de* l'auteur, etc. *Ceux* et *celui* sont sans doute l'effet d'une distraction ainsi que *ses amours une énigme*.

[8] Troisième partie, liv. 2, chap. III *des Romans.*

[9] *C'est celui qui est à la Bibliothèque du Corps législatif.

[10] *PERS. Sat. I, v.4

[11] C'est ainsi qu'en présentant une médecine à l'enfant malade, on arrose d'une liqueur agréable les bords du vase qui la contient: trompé par cet artifice, l'enfant boit le breuvage amer, et cette erreur lui fait recouvrer la santé. — Tasso

[12] Deuxième partie, lettre XVIII, vers la fin.

[13] Ceci ne regarde que les modernes romans anglais

[14] *Talis est via mulieris adultere que comedit, et tergens os suum dicit: non sum operata malum.* Proverb. XXX. 20.

Copyright Arvensa Editions

[15] Voyez la *Lettre de M. d'Alembert* sur les spectacles.

[16] On prononce *Claran*.

[17] *Préface de Narcisse*. *Lettre à M. d'Alembert.*

[18] Jean-Jacques écrivit les deux premières parties sans plan bien formé. Il les regarde comme inférieures aux autres.

[19] Et l'amour vous ayant rendue attentive, vous voilâtes vos blonds cheveux et recueillîtes en vous-même vos doux regards. MÉTAST.

[20] On sent qu'il y a ici une lacune, et l'on en trouvera souvent dans la suite de cette correspondance. Plusieurs lettres se sont perdues, d'autres ont été supprimées, d'autres ont souffert des retranchements ; mais il ne manque rien d'essentiel qu'on ne puisse aisément suppléer à l'aide de ce qui reste.

[21] *Et le plaisir s'unit à l'honnêteté.* Metast.

[22] C'est ainsi que pensait Sénèque lui-même: *Si l'on me donnait*, dit-il, *la science à condition de ne la pas montrer, je n'en voudrais point.* Sublime philosophie, voilà donc ton usage*!

**Si cum hac exceptione detur sapientia ut illam inclusam teneam, nec enuntiem, rejiciam.* Epist. 6. — Tel est le passage de Sénèque.

[23] C'était le nom du jardinier de J.J. à Montmorency. L'abbé Brizard, dans une note de l'édition à laquelle il a coopéré, rapporte que Rousseau aimait à causer avec cet homme, parce qu'il ne voyait dans l'auteur d'Émile qu'un *bon homme* qui n'en savait pas autant que lui sur le jardinage, et pas plus sur toute autre chose.

[24] Haute montagne du pays de Vaud

[25] Elle a raison. Sur le motif secret de ce voyage, on voit que jamais argent ne fut plus honnêtement employé. C'est grand dommage que cet emploi n'ait pas fait un meilleur profit.

[26] On me dira que c'est le devoir d'un éditeur de corriger les fautes de langue. Ou bien pour les éditeurs qui font cas de cette correction ; oui bien pour les ouvrages dont on peut corriger le style sans le refondre et le gâter ; oui bien quand on est assez sûr de sa plume pour ne pas substituer ses propres fautes à celles de l'auteur. Et avec tout cela, qu'aura-t-on gagné à faire parler un Suisse comme un académicien ?

[27] Il passe à présent deux fois.

[28] L'article qui précède prouve qu'elle ment.

[29] Tout ce dont je me souviens en ce moment, c'est que je suis sa fille.

Copyright Arvensa Editions

[30] Le plus fort des nœuds, notre ouvrage, et non celui du sort.

[31] Voilà, ce me semble, un sage de vingt ans qui sait prodigieusement de choses! Il est vrai que Julie le félicite à trente de n'être plus si savant.

[32] Cela se rapporte à une lettre à la mère, écrite sur un équivoque, et qui a été supprimée.

[33] Au lieu des palais, des pavillons, des théâtres, les chênes, les noirs sapins, les hêtres, s'élancent de l'herbe verte au sommet des monts, et semblent élever au ciel avec leurs têtes, les yeux et l'esprit des mortels. PETRARC.

[34] Écu du pays.

[35] C'était celui d'Hélène. « Minerva templum habet… in quo Helena sacravit calicem e› electro ; adjicit historia, mammae suae mensura. » PLIN. Hist. nat.lib. XXXIII, cap.33

[36] Son acerbe et dure mamelle se laisse entrevoir: un vêtement jaloux en cache en vain la plus grande partie ; l'amoureux désir, plus perçant que l'oeil, pénètre à travers tous les obstacles. TASSE Ger. IV.3I

[37] Malheureux jeune homme, qui ne voit pas qu'en se laissant payer en reconnaissance ce qu'il refuse de recevoir en agent, il viole des droits plus sacrés encore! Au lieu d'instruire, il corrompt ; au lieu de nourrir, il empoisonne: il se fait remercier par une mère abusée d'avoir perdu son enfant. On sent pourtant qu'il aime sincèrement la vertu, mais sa passion l'égare ; et si sa grande jeunesse ne l'excusait pas, avec ses beaux discours il ne serait qu'un scélérat. Les deux amants sont à plaindre ; la mère seule est inexcusable.

[38] On verra bientôt que la prédiction ne saurait plus mal cadrer avec l'évènement.

[39] O dieux! Se sentir mourir, et n'oser dire: Je me sens mourir! MÉTAST.

[40] Vent du nord-est.

[41] « Sicut aqua effusus sum. » PSALM. XXI, 15. — « Omnes morimur et quasi aqua dilabimur in terram. » REG. II, 14, v 14.

[42] Ce sentiment est juste et sain. Les passions déréglées inspirent les mauvaises actions ; mais les mauvaises maximes corrompent la raison même, et ne laissent plus de ressource pour revenir au bien.

[43] Non, non, beaux yeux qui m'apprîtes à soupirer, jamais vous ne verrez changer mes affections. METAST.

[44] Comme celui qui semble écouter, et qui n'entend rien.

[45] *Cavaliers*, vieux mot qui ne se dit plus ; on dit *hommes*. J'ai cru devoir aux provinciaux cette importante remarque, afin d'être au moins une fois utile public.

Copyright Arvensa Editions

[46] Sorte de maisons de bois où se font les fromages et diverses espèces de laitage dans la montagne.

[47] Jamais pâtre ni laboureur n'approcha des épais ombrages qui couvrent ces charmants asiles. PETRARC.

[48] Jamais oeil d'homme ne vit des bocages aussi charmants, jamais zéphyr n'agita de plus verts feuillages. PETRARC.

[49] Rousseau, dans le IVe livre de ses *Confessions*, se loue de M. de Merveilleux, officier dans les gardes-suisses, et de sa mère, qui tâchèrent, mais sans succès, de lui rendre service lorsqu'il vint pour la première fois en 1731 à Paris, où l'envoyait M. de Bonac, ambassadeur de France à Soleure.

[50] Terme du pays, pris ici métaphoriquement. Il signifie au propre une surface rude au toucher, et qui cause un frissonnement désagréable en y passant la main, comme celle d'une brosse fort serrée ou du velours d'Utrecht.

[51] Rousseau modifia plus tard cette opinion, et même il se rétracta à sa manière, en chantant des morceaux d'Orphée et des opéras de Grétry. V. *Hist. de sa vie et de ses ouvrages*, lère partie.

[52] Et le chant qui se sent dans l'âme. PETR.

[53] Femme trop facile, voulez-vous savoir si vous êtes aimée, examinez votre amant sortant de vos bras. O amour! si je regrette l'âge où l'on te goûte, ce n'est pas pour l'heure de la jouissance, c'est pour l'heure qui la suit.

[54] Mais la véritable valeur n'a pas besoin du témoignage d'autrui et tire sa gloire d'elle-même.

[55] Il en faut, je pense, excepter son père.

[56] On lit *houberau* dans les premières éditions. Il faut dire *hobereau* d'après le *Dictionnaire de l'académie*.

[57] Les lettres de noblesse sont rares en ce siècle, et même elles y ont été illustrées au moins une fois* Mais quant à la noblesse qui s'acquiert à prix d'argent, et qu'on achète avec des charges, tout ce que j'y vois de plus honorable est le privilège de n'être pas pendu. *(il est question de Duclos, que Louis XV anoblit sur la demande des états de Bretagne dont il faisait partie comme député du tiers-état.

[58] Il y a ici beaucoup d'inexactitude. Le pays de Vaud n'a jamais fait partie de la Suisse: c'est une conquête des Bernois ; et ses habitants ne sont ni citoyens, ni libres, mais sujets.

[59] Je suis un peu en peine de savoir comment cet amant anonyme, qu'il sera dit ci-après n'avoir pas encore vingt-quatre ans, a pu vendre une maison n'étant pas majeur. Ces

Copyright Arvensa Editions

lettres sont si pleines de semblables absurdités, que je n'en parlerai plus ; il suffit d'en avoir averti.

[60] Je n'ai guère besoin, je crois, d'avertir que dans cette seconde partie et dans la suivante, les deux amants séparés ne font que déraisonner et battre la campagne ; leurs pauvres têtes n'y sont plus.

[61] Il y a des pays où cette convenance des conditions et de la fortune est tellement préférée à celle de la nature et des cœurs, qu'il suffit que la première ne s'y trouve pas pour empêcher ou rompre les plus heureux mariages, sans égard pour l'honneur perdu des infortunées, qui sont tous les jours victimes de ces odieux préjugés. J'ai vu plaider au parlement de Paris une cause célèbre*, où l'honneur du rang attaquait insolemment et publiquement l'honnêteté, le devoir, la foi conjugale, et où l'indigne père, qui gagna son procès, osa déshériter son fils pour n'avoir pas voulu être un malhonnête homme. On ne saurait dire à quel point, dans ce pays si galant, les femmes sont tyrannisées par les lois. Faut-il s'étonner qu'elles s'en vengent si cruellement par leurs mœurs ?

*La cause *célèbr*e dont il est question dans cette note est celle de M. de La Bédoyère, qui avait épousé Agathe Sticotti, et dont le mariage fut cassé sur la requête de sa famille, qui le déshérita. Obligé de s'expatrier, il ne trouva le repos qu'après de longs malheurs. Son fils s'étant marié sans son consentement, il fut inflexible envers lui, comme l'avait été son père, et fit pareillement casser son mariage. Dans une édition précédente, on réfute Rousseau dans une note relative à ce procès, parce qu'on suppose qu'il croyait que la *mésalliance fit prononcer la nullité du mariage*. Rien n'autorise à penser que Rousseau fût dans cette erreur, ainsi qu'on peut s'en convaincre par le texte de la note. Mais cette mésalliance était le motif réel, avoué dans le public, dans le monde, et jamais devant les tribunaux, parce que la législation ne le reconnaissait pas. Beaucoup de procès de cette espèce ont eu lieu. On attaquait toujours pour défaut de formes, omission du consentement exigé, de quelques formalités, et l'on trouvait toujours des moyens de cassation.

[62] Il y a dans les premières éditions, *mais celle de caractère et d'humeur demeure*, ce qui vaut moins, puisque la dissonance est évitée.

[63] La suite montre que ses soupçons tombaient sur milord Édouard, et que Claire les a pris pour elle.

[64] La chimère des conditions! c'est un pair d'Angleterre qui parle ainsi! et tout ceci ne serait pas une fiction! Lecteur, qu'en dites-vous?

[65] Nos âmes étaient jointes ainsi que nos demeures, et nous avions la même conformité de goûts que d'âges. TASS. AMINTE.

[66] C'est avoir une étrange prévention pour son pays ; car je n'entends pas dire qu'il y en ait au monde où, généralement parlant, les étrangers soient moins bien reçus et trouvent plus d'obstacles à s'avancer qu'en Angleterre. Par le goût de la nation, ils n'y sont favorisés

Copyright Arvensa Editions

en rien ; par la forme du gouvernement ils n'y sauraient parvenir à rien. Mais convenons aussi que l'Anglais ne va guère demander aux autres l'hospitalité qu'il leur refuse chez lui. Dans quelle cour hors celle de Londres voit-on ramper lâchement ces fiers insulaires? Dans quel pays, hors le leur, vont-ils chercher à s'enrichir? Ils sont durs, il est vrai ; cette dureté ne me déplaît pas quand elle marche avec la justice. Je trouve beau qu'ils ne soient qu'Anglais, puisqu'ils n'ont pas besoin d'être hommes.

[67] À l'imitation de Julie, il l'appelait, ma cousine ; et à l'imitation de Julie, Claire l'appelait, mon ami.

[68] Les fruits de l'automne sur la fleur du printemps.

[69] Justesse de sens inséparable de l'amour! Bonne Julie, elle ne brille pas ici dans le vôtre.

[70] La véritable philosophie des amants est celle de Platon ; durant le charme ils n'en ont jamais d'autre. Un homme ému ne peut quitter ce philosophe ; un lecteur froid ne peut le souffrir.

[71] O de quelle flamme d'honneur et de gloire je sens embraser tout mon sang, âme grande, en parlant avec toi!

[72] Diderot avait dit dans le dialogue joint au *Fils naturel: Il n'y a que le méchant qui soit seul*. Rousseau se plaint de la dureté de cette sentence, exprimée sans modification pendant qu'il était à l'Ermitage et par son ami. Il semble être en contradiction en disant ici qu'*il n'est pas bon que l'homme soit seul*. Mais cette contradiction disparaît au parallèle des situations entre Saint-Preux séparé de Julie, et Jean-Jacques tranquille à la campagne, isolé du monde par son choix et sa volonté. Voyez d'ailleurs l'explication qu'il donne lui-même au IXe livre de ses *Confessions*.

[73] Sans prévenir le jugement du lecteur et celui de Julie sur ces relations, je crois pouvoir dire que si j'avais à les faire et que je ne les fisse pas meilleures, je les ferais du moins fort différentes. J'ai été plusieurs fois sur le point de les ôter et d'en substituer de ma façon ; enfin je les laisse et je me vante de ce courage. Je me dis qu'un jeune homme de vingt-quatre ans entrant dans le monde ne doit pas le voir comme un homme de cinquante à qui l'expérience n'a que trop appris à le connaître. Je me dis encore que, sans y avoir fait un fort grand rôle, je ne suis pourtant plus dans le cas d'en pouvoir parler avec impartialité. Laissons donc ces lettres comme elles sont ; que les observations triviales restent ; c'est un petit mal que tout cela. Mais il importe à l'ami de la vérité que jusqu'à la fin de sa vie ses passions ne souillent point ses écrits.

[74] * Mot de Scipion l'Africain rapporté par Cicéron. (De Offic. Lib. III, cap. I.)

[75] On doit passer ce raisonnement à un Suisse qui voit son pays fort bien gouverné, sans qu'aucune de ces trois professions y soit établie. Quoi! l'état peut-il subsister sans défenseurs ? Non, il faut des défenseurs à l'état ; mais tous les citoyens doivent être soldats par devoir, aucun par métier. Les mêmes hommes, chez les Romains et chez les

Copyright Arvensa Editions

Grecs, étaient officiers au camp, magistrats à la ville ; et jamais ces deux fonctions ne furent mieux remplies que quand on ne connaissait pas ces bizarres préjugés d'états qui les séparent et les déshonorent.

[76] *Auteur de *Lettres sur les Français et les Anglais* (1726, 2 vol. in-12) qui eurent beaucoup de succès et que d'autres écrits sur le même sujet ont fait oublier. Il était né à Berne, et mourut vers 1750.

[77] Ce jugement, vrai ou faux, ne peut s'entendre que des subalternes, et de ceux qui ne vivent pas à Paris ; car tout ce qu'il y a d'illustre dans le royaume est au service, et la cour même est toute militaire. Mais il y a une grande différence, pour les manières que l'on contracte, entre faire campagne en temps de guerre, et passer sa vie dans des garnisons.

[78] C'est ici qu'il chanta d'un ton si doux ; voilà le siège où il s'assit ; ici il marchait et là il s'arrêta ; ici d'un regard tendre il me perça le coeur ; ici il me dit un mot, et là je le vis sourire. PETRARC.

[79] Sudate, o fochi, a preparar metalil. (Vers d'un sonnet du cavalier Marin.)

[80] *C'est d'après ces principes que Rousseau se conduisit avec mesdames Dupin, de Francueil, d'Épinay, d'Houdetot, de Verdelin, etc.

[81] *Les *Mémoires de madame d'Épinay*, les *Lettres de Galiani*., et d'autres publications, ont fait ressortir la vérité de ce tableau. On y trouve beaucoup de détails qui prouvent que Jean-Jacques était loin d'avoir mis de l'exagération dans le langage qu'il fait tenir à Saint-Preux. En confrontant les détails donnés par madame d'Épinay sur les mœurs du temps, avec les passages de l'auteur, on est obligé de reconnaître sa véracité, d'avouer même qu'il n'osait pas tout dire, et qu'il restait en-deçà de la vérité.

[82] Pourvu toutefois qu'une plaisanterie imprévue ne vienne pas déranger cette gravité ; car alors chacun renchérit ; tout part à l'instant, et il n'y a plus moyen de reprendre le ton sérieux. Je me rappelle un certain paquet de gimblettes qui troubla si plaisamment une représentation de la foire. Les acteurs dérangés n'étaient que des animaux. Mais que de choses sont gimblettes pour beaucoup d'hommes! On sait qui Fontenelle voulut peindre dans l'histoire des Tyrinthiens*.

*Les Français.

[83] S'affliger à la mort de quelqu'un est un sentiment d'humanité et un témoignage de bon naturel, mais non pas un devoir de vertu, ce quelqu'un fut-il même notre père. Quiconque en pareil cas n'a point d'affliction dans le coeur, n'en doit point montrer au-dehors ; car il est beaucoup plus essentiel de fuir la fausseté, que de s'asservir aux bienséances.

[84] *C'est une remarque de Montaigne. « Il n'a jamais en la bouche que cochers, menuisiers, savetiers et maçons… Sous une si vile forme, nous n'eussions jamais choisi la noblesse et la splendeur de ses conceptions admirables, nous… qui n'apercevons la

Copyright Arvensa Editions

richesse qu'en monstre et en pompe. Notre monde n'est formé qu'à l'ostentation. » (Liv. III, ch. 12, au commencement.)

[85] *PLUTARQUE,*Comment il faut ouïr*, ch. 7. Montaigne rapporte ainsi le même trait d'après lui. « Melanthius, interroge ce qu'il lui semblait de la tragédie de Dionysius: *Je ne l'ai*, dit-il, *point vue, tant elle est offusquée de langage.* » (Liv. III, ch. 8.)

[86] Il ne faut point associer en ceci Molière à Racine ; car le premier est, comme tous les autres, plein de maximes et de sentences, surtout dans ses pièces en vers: mais chez Racine tout est sentiment ; il a su faire parler chacun pour soi, et c'est en cela qu'il est vraiment unique parmi les auteurs dramatiques de sa nation.

[87] J'aurais bien mauvaise opinion de ceux qui, connaissant le caractère et la situation de Julie, ne devineraient pas à l'instant que cette curiosité ne vient point d'elle. On verra bientôt que son amant n'y a pas été trompé ; s'il l'eût été, il ne l'aurait plus aimée.]

[88] Si le lecteur approuve cette règle, et qu'il s'en serve pour juger ce recueil, l'éditeur n'appellera pas de son jugement.

[89] * Le sens propre de ce mot est *l'air libre et dégagé, l'aisance dans les manières.*

[90] *MONTAIGNE, Livre III, chap. 5.

[91] Parlons pour nous, mon cher philosophe: pourquoi d'autres ne seraient-ils pas plus heureux? Il n'y a qu'une coquette qui promette à tout le monde, ce qu'elle ne doit tenir qu'à un seul.

[92] Tout cela est fort changé. Par les circonstances, ces lettres ne semblent écrites que depuis quelque vingtaine d'années. Aux moeurs, au style, on les croirait de l'autre siècle.

[93] On a vu cela dans l'autre guerre ; mais non dans celle-ci, que je sache. On épargne les hommes mariés et l'on en fait ainsi marier beaucoup.

[94] **L'Histoire du Peuple de Dieu*, du P. Berruyer, dont la première partie parut en 1728, et la seconde en 1753.

[95] Je me garderai de prononcer sur cette lettre ; mais je doute qu'un jugement qui donne libéralement à celles qu'il regarde des qualités qu'elles méprisent, et qui leur refuse les seules dont elles font cas, soit fort propre à être bien reçu d'elles.

[96] Dit en mots plus ouverts, cela n'en serait que plus vrai ; mais ici je suis partie et je dois me taire. Partout où l'on est moins soumis aux lois qu'aux hommes, on doit savoir endurer l'injustice.

[97] *De Chassé, basse-taille célèbre, et aussi bon acteur que chanteur habile. Il débuta er 1721, et quitta le théâtre en 1757. D'après l'article que lui a consacré M. Roquefort dans la *Biographie universelle*, il ne serait pas vrai de dire qu'il était *fier de son métier*. Il est à observer aussi que Rousseau lui-même fait ailleurs l'éloge le plus honorable de cet acteur,

Copyright Arvensa Editions

tant sous le rapport des talents que sous celui des qualités morales. Voyez le *Dictionnaire de Musique*, au mot *Acteur.*

[98] Forcé par le tyran de monter sur le théâtre, il déplora son sort par des vers très touchants et très capables d'allumer l'indignation de tout honnête homme contre ce César si vanté. « Après avoir, dit-il, vécu soixante ans avec honneur, j'ai quitté ce matin mon foyer chevalier romain, j'y rentrerai ce soir vil histrion. Hélas! J'ai vécu trop d'un jour. O fortune! S'il fallait me déshonorer une fois, que ne m'y forçais-tu quand la jeunesse et la vigueur me laissaient au moins une figure agréable? Mais maintenant quel triste objet viens-je exposer aux rebuts du peuple romain? Une voix éteinte, un corps infirme, un cadavre, un sépulcre animé, qui n'a plus rien de moi que mon nom. » Le prologue entier qu'il récita dans cette occasion, l'injustice que lui fit César, piqué de la noble liberté avec laquelle il vengeait son honneur flétri, l'affront qu'il reçut au cirque, la bassesse qu'eut Cicéron d'insulter à son opprobre, la réponse fine et piquante que lui fit Labérius ; tout cela nous a été conservé par Aulu-Gelle ; et c'est à mon gré le morceau le plus curieux et le plus intéressant de son fade recueil*.

*Aulu-Gelle n'a pu être cité ici que par erreur. Le beau prologue de Labérius ne se trouve que dans Macrobe. (*Saturnal.* lib. II, cap. 7) Le même auteur rapporte ce qui se passa à ce sujet entre Cicéron et Labérius, et il y revient même à deux fois. (Liv. II et liv. VII, chap. 3.)

[99] On ne sait ce que c'est que des doubles en Italie ; le public ne les souffrirait pas: aussi le spectacle est-il à beaucoup meilleur marché ; il en coûterait trop pour être mal servi.

[100] Le bûcheron.

[101] Je trouve qu'on n'a pas mal comparé les airs légers de la musique française à la course d'une vache qui galope, ou d'une oie grasse qui veut voler.

[102] Cette dissertation existe dans le *Dictionnaire de musique*. Voyez l'article *Opéra*.

[103] Blonde chevelure, yeux bleus, et sourcils bruns. (MARINI)

[104] *Poème en vingt chants du cavalier Marin.

[105] *On peut comparer ce récit avec celui que fait J.J. de la même aventure, dans ses *Confessions*, livre IX, et que Saint-Preux ne pouvait faire à Julie ; puisque, dans la réalité, ce fut une partie arrangée, quoique Rousseau se laissât entraîner ; mais il fit les réflexions exprimées par Saint-Preux.

[106] Douce Julie, à combien de titres vous allez vous faire siffler! Eh quoi! vous n'avez pas même le ton du jour. Vous ne savez pas qu'il y a des *petites-maîtresses*, mais qu'il n'y a plus de *petits-maîtres!* Bon dieu! que savez-vous donc ?

[107] Et pourquoi ne l'aurait-il pas oublié ? est-ce que ces soins les regardent ? Et que deviendraient le monde et l'état ? Auteurs illustres, brillants académiciens, que deviendriez-vous tous, si les femmes allaient quitter le gouvernement de la littérature et des affaires pour prendre celui de leur ménage ?

Copyright Arvensa Editions

[108] Rousseau se peint lui-même.

[109] *La place qu'occupe ce *ni* rend la construction singulière ; mais cette leçon est conforme aux éditions originales et à un manuscrit.

[110] Claire, êtes-vous ici moins indiscrète? est-ce la dernière fois que vous le serez?

[111] On voit dans la quatrième Partie que ce nom substitué était celui de Saint-Preux.

[112] Et où le bon Suisse avait-il vu cela ? Il y a longtemps que les femmes galantes l'ont pris sur un plus haut ton. Elles commencent par établir fièrement leurs amants dans la maison ; et si l'on daigne y souffrir le mari, c'est autant qu'il se comporte envers eux avec le respect qu'il leur doit. Une femme qui se cacherait d'un mauvais commerce ferait croire qu'elle en a honte, et serait déshonorée ; pas une honnête femme ne voudrait la voir.

[113] M. Richardson se moque beaucoup de ces attachements nés de la première vue, et fondés sur des conformités indéfinissables. C'est fort bien fait de s'en moquer ; mais comme il n'en existe que trop de cette espèce, au lieu de s'amuser à les nier, ne serait pas mieux de nous apprendre à les vaincre?

[114] Quand ces rapports sont chimériques, ils durent autant que l'illusion qui nous les fait imaginer.

[115] Pasteur du lieu.

[116] Ceci suppose d'autres lettres que nous n'avons pas.

[117] Sainte ardeur! Julie, ah! Julie, quel mot pour une femme aussi bien guérie que vous croyez l'être?

[118] Voyez la première Partie, Lettre XXIV

[119] Il n'y a pas d'association plus commune que celle du faste et de la lésine. On prend sur la nature, sur les vrais plaisirs, sur le besoin même, tout ce qu'on donne à l'opinion. tel homme orne son palais aux dépens de sa cuisine ; tel autre aime mieux une belle vaisselle qu'un bon dîner ; tel autre fait un repas d'appareil, et meurt de faim tout le reste de l'année. Quand je vois un buffet de vermeil, je m'attends à du vin qui m'empoisonne. Combien de fois, dans des maisons de campagne, en respirant le frais au matin, l'aspect d'un beau jardin vous tente! on se lève de bonne heure, on se promène, on gagne de l'appétit, on veut déjeuner: l'officier est sorti, ou les provisions manquent, ou madame n'a pas donné ses ordres, ou l'on vous fait ennuyer d'attendre. Quelquefois on vous prévient, on vient magnifiquement vous offrir de tout, à condition que vous n'accepterez rien. Il faut rester à jeun jusqu'à trois heures, ou déjeuner avec des tulipes. Je me souviens de m'être promené dans un très beau parc, dont on disait que la maîtresse aimait beaucoup le café et n'en prenait jamais, attendu qu'il coûtait quatre sous la tasse ; mais elle donnait de grand cœur mille écus à son jardinier. Je crois que j'aimerais mieux avoir des charmilles moins

Copyright Arvensa Editions

bien taillées, et prendre du café plus souvent.

[120] Apparemment qu'elle n'avait pas découvert encore le fatal secret qui la tourmente si fort dans la suite, ou qu'elle ne voulait pas alors le confier à son ami.

[121] Nos situations diverses déterminent, et changent malgré nous les affections de nos coeurs: nous serons vicieux, et méchants tant que nous aurons intérêt à l'être, et malheureusement les chaines dont nous sommes chargés multiplient cet intérêt autour de nous. L'effort de corriger le désordre de nos désirs est presque toujours vain, et rarement il est vrai: ce qu'il faut changer c'est moins nos désirs que les situations qui les produisent. Si nous voulons devenir bons, ôtons les rapports qui nous empêchent de l'être, il n'y a point d'autre moyen. Je ne voudrais pas pour tout au monde avoir droit à la succession d'autrui, surtout de personnes qui devraient m'être chères ; car que sais-je quel horrible voeu l'indigence pourrait m'arracher? Sur ce principe, examinez bien la résolution de Julie, et la déclaration qu'elle en fait à son ami. Pesez cette résolution dans toutes ses circonstances, et vous verrez comment un coeur droit en doute de lui-même sait s'ôter au besoin tout intérêt contraire au devoir. Dès ce moment Julie, malgré l'amour qui lui reste, met ses sens de parti de sa vertu ; elle se force, pour ainsi dire, d'aimer Wolmar comme son unique époux, comme le seul homme avec lequel elle habitera de sa vie ; elle change l'intérêt secret qu'elle avait à sa perte en intérêt à le conserver. Ou je ne connais rien au coeur humain, ou c'est à cette seule résolution si critiquée que tient le triomphe de la vertu dans tout le reste de la vie de Julie, et l'attachement sincère et constant qu'elle a jusqu'à la fin pour son mari.

[122] Mot de Thémistocle rapporté par PLUTARQUE*Dicts notables des rois et grands capitaines*, § 40.

[123] Robeck, oublié de tous les biographes, fit sur le suicide un *gros livre, bien long, bien lourd, bien froid* dans lequel il prétendit démontrer qu'il était permis de se donner la mort, et pour prouver combien il était de bonne foi il se tua. Son ouvrage a pour titre: Joan. *Robeck exercitatio de morte voluntaria philosoph. et bonorum virorum etiam jud. et christain. Rintalii, 1736, in-4°.*

L'abbé de Saint-Cyran avait soutenu la même thèse, ainsi que le docteur Donne, savant théologien anglais. Mais aucun ne prêcha d'exemple comme Robeck. Le docteur mourut doyen de Saint-Paul, en dépit d'une opinion qui préconisait un acte pour lequel les lois de son pays faisaient traîner le cadavre sur la claie, ne pouvant punir le coupable. Ce n'est qu'après un procès fait au marquis de Londonderry, et dans lequel on le déclare fou, que l'on épargna ce supplice au noble lord, qui se tua le 12 août 1822. Nous reviendrons sur cet exemple à l'occasion de la mort de Rousseau, dans le IIIème volume des Confessions.

[124] Chirurgien de Lyon, homme d'honneur, bon citoyen, ami tendre, et généreux, négligé, mais non pas oublié de tel qui fut honoré de ses bienfaits*.

*Il en fait l'éloge dans ses Confessions, au Livre VII.

[125] Non, milord, on ne termine pas ainsi sa misère, on y met le comble ; on rompt les

Copyright Arvensa Editions

derniers noeuds qui nous attachaient au bonheur. En regrettant ce qui nous fut cher, on tient encore à l'objet de sa douleur par sa douleur même, et cet état est moins affreux que de ne tenir plus à rien.

[126] Des droits plus chers que ceux de l'amitié! et c'est un sage qui le dit! Mais ce prétendu sage était amoureux lui-même.

[127] Je n'entends pas trop bien ceci. Kensington n'étant qu'à un quart de lieue de Londres, les seigneurs qui vont à la cour n'y couchent pas: cependant voilà milord Édouard forcé d'y passer je ne sais combien de jours.

[128] Rousseau met cette quatrième partie en parallèle avec la *Princesse de Clèves*. Il prétend que cette partie et la sixième sont des *chefs-d'œuvre de diction*. (Voyez les *Confessions.)*

[129] Eh! que n'est-il un moment ici ce pauvre malheureux, déjà las de souffrir et de vivre! PETR.

[130] Que cette bonne Suissesse est heureuse d'être gaie, quand elle est gaie sans esprit, sans naïveté, sans finesse! Elle ne se doute pas des apprêts qu'il faut parmi nous pour faire passer la bonne humeur. Elle ne sait pas qu'on n'a point cette bonne humeur pour soi, mais pour les autres, et qu'on ne rit pas pour rire, mais pour être applaudi.]

[131] Et sur des mers suspectes, sous un pôle inconnu, j'éprouvai la trahison de l'onde et l'infidélité des vents.

[132] Les Patagons.

[133] Que lui doit-il donc tant, à elle qui a fait les malheurs de sa vie ? Malheureux questionneur! il lui doit l'honneur, la vertu, le repos de celle qu'il aime: il lui doit tout.

[134] C'est celui qu'elle lui avait donné devant ses gens à son précédent voyage. Voyez Troisième partie, lettre XIV.

[135] Pourquoi saigné? Est-ce aussi la mode en Suisse?

[136] La lettre où il était question de cette seconde épreuve a été supprimée ; mais j'aurai soin d'en parler dans l'occasion.

[137] Marqué de petite vérole. terme du pays.

[138] À Paris, on se pique surtout de rendre la société commode et facile, et c'est dans une foule de règles de cette importance qu'on y fait consister cette facilité. Tout est usages et lois dans la bonne compagnie. Tous ces usages naissent et passent comme un éclair. Le savoir-vivre consiste à se tenir toujours au guet, à les saisir au passage, à les affecter, à montrer qu'on sait celui du jour. Le tout pour être simple.

[139] Petite monnaie du pays.

Copyright Arvensa Editions

[140] Simple! Il a donc beaucoup changé.

[141] Sorte de gâteaux du pays.

[142] Appartement des femmes.

[143] Laitages excellents qui se font sur la montagne de Salève. Je doute qu'ils soient connus sous ce nom au Jura, surtout vers l'autre extrémité du lac.

[144] Dans ma *Lettre à M. d'Alembert sur les Spectacles*, j'ai transcrit de celle-ci le morceau suivant et quelques autres ; mais comme alors je ne faisais que préparer cette édition, j'ai cru devoir attendre qu'elle parût pour citer ce que j'en avais tiré.

[145] J'ai examiné d'assez près la police des grandes maisons, et j'ai vu clairement qu'il est impossible à un maître qui a vingt domestiques de venir jamais à bout de savoir s'il y a parmi eux un honnête homme, et de ne pas prendre pour tel le plus méchant fripon de tous. Cela seul me dégoûterait d'être au nombre des riches. Un des plus doux plaisirs de la vie, le plaisir de la confiance et de l'estime, est perdu pour ces malheureux. Ils achètent bien cher tout leur or.

[146] Iles désertes de la mer du Sud, célèbres dans le voyage de l'amiral Anson.

[147] Cette réponse n'est pas exacte, puisque le mot d'hôte est corrélatif de lui-même. Sans vouloir relever les fautes de langue, je dois avertir de celles qui peuvent induire en erreur.

[148] De la vesce.

[149] Les loirs, les souris, les chouettes, et surtout les enfants.

[150] Ainsi ce ne sont pas de ces petits bosquets à la mode, si ridiculement contournés qu'on y marche qu'en zigzag, et qu'à chaque pas il faut faire une pirouette.

[151] Je suis persuadé que le temps approche où l'on ne voudra plus dans les jardins rien de ce qui se trouve dans la campagne ; on n'y souffrira plus ni plantes ni arbrisseaux ; on n'y voudra que des fleurs de porcelaine, des magots, des treillages, du sable de toutes couleurs, et de beaux vases pleins de rien.

[152] Il devait bien s'étendre un peu sur le mauvais goût d'élaguer ridiculement les arbres, pour les élancer dans les nues, en leur ôtant leurs belles têtes, leurs ombrages, en épuisant leur sève, et les empêchant de profiter. Cette méthode, il est vrai, donne du bois aux jardiniers ; mais elle en ôte au pays, qui n'en a pas déjà trop. On croirait que la nature est faite en France autrement que dans tout le reste du monde, tant on y prend soin de la défigurer. Les parcs n'y sont plantés que de longues perches ; ce sont des forêts de mâts ou de mais*, et l'on s'y promène au milieu des bois sans trouver d'ombre.

* On lit *maïs* dans quelques éditions.

Copyright Arvensa Editions

[153] Le sage Wolmar n'y avait pas bien regardé. Lui qui savait si bien observer les hommes, observait-il si mal la nature ? Ignorait-il que si son auteur est grand dans les grandes choses, il est très grand dans les petites ?

[154] Je ne sais si l'on a jamais essayé de donner aux longues allées d'une étoile une courbure légère, en sorte que l'œil ne pût suivre chaque allée tout à fait jusqu'au bout, et que l'extrémité opposée en fût cachée au spectateur. On perdrait, il est vrai, l'agrément des points de vue ; mais on gagnerait l'avantage si cher aux propriétaires d'agrandir à l'imagination le lieu où l'on est ; et, dans le milieu d'une étoile assez bornée, on se croirait perdu dans un parc immense. Je suis persuadé que la promenade en serait aussi moins ennuyeuse, quoique plus solitaire ; car tout ce qui donne prise à l'imagination excite les idées et nourrit l'esprit. Mais les faiseurs de jardins ne sont pas gens à sentir ces choses-là. Combien de fois, dans un lieu rustique, le crayon leur tomberait des mains, comme à Le Nostre dans le parc de Saint-James, s'ils connaissaient comme lui ce qui donne de la vie à la nature, et de l'intérêt à son spectacle!

[155] « Oh! si les tourments secrets qui rongent les coeurs se lisaient sur les visages, combien de gens qui font envie feraient pitié! »

Il aurait pu ajouter la suite, qui est très belle, et ne convient pas moins au sujet:

Si vedria che I lor nemici
Hanno in seno, e si riduce
Nel parere a noi felici
Ogni lor felicità.

« On verrait que l'ennemi qui les dévore est caché dans leur propre sein, et que tout leur prétendu bonheur se réduit à paraître heureux. »

[156] Madame d'Orbe ignorait apparemment que les deux premiers noms sont en effet des titres distingués, mais qu'un boyard n'est qu'un simple gentilhomme.

[157] Cette raison n'est pas connue encore du lecteur ; mais il est prié de ne pas s'impatienter.

[158] Vous êtes bien folles, vous autres femmes, de vouloir donner de la consistance à un sentiment aussi frivole et aussi passager que l'amour. Tout change dans la nature, tout est dans un flux continuel et vous voulez inspirer des feux constants? et de quel droit prétendez-vous être aimée aujourd'hui parce que vous l'étiez hier? Gardez donc le même visage, le même âge, la même humeur ; soyez toujours la même et l'on vous aimera toujours, si l'on peut. Mais changer sans cesse et vouloir toujours qu'on vous aime, c'est vouloir qu'à chaque instant on cesse de vous aimer ; ce n'est pas chercher des coeurs constants, c'est en chercher d'aussi changeants que vous.

[159] Oiseau de passage sur le lac de Genève. Le besolet n'est pas bon à manger.

[160] Diverses sortes d'oiseaux du lac de Genève, tous très bons à manger.

Copyright Arvensa Editions

[161] Terme des bateliers du lac de Genève ; c'est tenir la rame qui gouverne les autres.

[162] Comment cela? Il s'en faut bien que vis-à-vis de Clarens le lac n'ait deux lieues de large.

[163] Ces montagnes sont si hautes qu'une demi-heure après le soleil couché, leurs sommets sont encore éclairés de ses rayons, dont le rouge forme sur ces cimes blanches une belle couleur de rose qu'on aperçoit de fort loin.

[164] La bécassine du lac Genève n'est point l'oiseau qu'on appelle en France du même nom. Le chant plus vif et plus animé de la nôtre donne au lac, durant les nuits d'été, un air de vie et de fraîcheur qui rend ses rives encore plus charmantes.

[165] Et cette foi si pure et ces doux souvenirs, et cette longue familiarité! METAST.

[166] Cette lettre parait avoir été écrite avant la réception de la précédente.

[167] Non, ce siècle de la philosophie ne passera point sans avoir produit un vrai philosophe. j'en connais un, un seul, j'en conviens ; mais c'est beaucoup encore ; et, pour comble de bonheur, c'est dans mon pays qu'il existe. L'oserai-je nommer ici, lui dont la véritable gloire est d'avoir su rester peu connu ? Savant et modeste Abauzit, que votre sublime simplicité pardonne à mon cœur un zèle qui n'a point votre nom pour objet. Non, ce n'est pas vous que je veux faire connaître à ce siècle indigne de vous admirer ; c'est Genève que je veux illustrer de votre séjour ; ce sont mes concitoyens que je veux honorer de l'honneur qu'ils vous rendent. Heureux le pays où le mérite qui se cache en est d'autant plus estimé! Heureux le peuple où la jeunesse altière vient abaisser son ton dogmatique et rougir de son vain savoir devant la docte ignorance du sage! Vénérable et vertueux vieillard: vous n'aurez point été prôné par les beaux-esprits, leurs bruyantes académies n'auront point retenti de vos éloges ; au lieu de déposer comme eux votre sagesse dans des livres, vous l'aurez mise dans votre vie, pour l'exemple de la patrie que vous avez daigné vous choisir, que vous aimez, et qui vous respecte. Vous avez vécu comme Socrate: mais il mourut par la main de ses concitoyens, et vous êtes chéri des vôtres*

* Firmin Abauzit descendait d'un médecin arabe établi à Toulouse au neuvième siècle. Né à Uzès en 1679, de parents calvinistes, il mourut en 1767 à Genève, où la révocation de l'édit de Nantes avait forcé sa mère de l'envoyer. L'éloge qu'en fait Rousseau, qui ne prodiguait pas ses louanges, n'a rien d'exagéré, puisque Newton le consultait et le prenait pour juge, ainsi que Leibnitz.

[168] Le galimatias de cette lettre me plaît, en ce qu'il est tout-à-fait dans le caractère du bon Édouard, qui n'est jamais si philosophe que quand il fait des sottises et ne raisonne jamais tant que quand il ne fait ce qu'il dit.

[169] Cette précédente lettre ne se trouve point. on en verra ci-après la raison.

[170] Il y a près de Clarens un village appelé Moutru, dont la commune seule est assez

Copyright Arvensa Editions

riche pour entretenir tous les communiers, n'eussent-ils pas un pouce de terre en propre. Aussi la bourgeoisie de ce village est-elle presque aussi difficile à acquérir que celle de Berne. Quel dommage qu'il n'y ait pas là quelque honnête homme de subdélégué, pour rendre messieurs de Moutru plus sociables, et leur bourgeoisie un peu moins chère!

[171] L'homme sorti de sa première simplicité devient si stupide qu'il ne sait pas même désirer. Ses souhaits exaucés le mèneraient tous à la fortune, jamais à la félicité.

[172] Nourrir les mendiants c'est, disent-ils, former des pépinières de voleurs ; et tout au contraire, c'est empêcher qu'ils ne le deviennent. Je conviens qu'il ne faut pas encourager les pauvres à se faire mendiants, mais quand une fois ils le sont, il faut les nourrir, de peur qu'ils ne se fassent voleurs. Rien n'engage tant à changer de profession que de ne pouvoir vivre dans la sienne: or tous ceux qui ont une fois goûté de ce métier oisif prennent tellement le travail en aversion qu'ils aiment mieux voler et se faire pendre, que de reprendre l'usage de leurs bras. Un liard est bientôt demandé et refusé, mais vingt liards auraient payé le souper d'un pauvre que vingt refus peuvent impatienter. Qui est-ce qui voudrait jamais refuser une si légère aumône, s'il songeait qu'elle peut sauver deux hommes, l'un du crime et l'autre de la mort? J'ai lu quelque part que les mendiants sont une vermine qui s'attache aux riches. Il est naturel que les enfants s'attachent aux pères ; mais ces pères opulents et durs les méconnaissent et laissent aux pauvres le soin de les nourrir.

[173] Petite monnaie du pays.

[174] Cela me paraît incontestable. Il y a de la magnificence dans la symétrie d'un grand palais ; il n'y en a point dans une foule de maisons confusément entassées. Il y a de la magnificence dans l'uniforme d'un régiment en bataille ; il n'y en a point dans le peuple qui le regarde, quoiqu'il ne s'y trouve peut-être pas un seul homme dont l'habit en particulier ne vaille mieux que celui d'un soldat. En un mot, la véritable magnificence n'est que l'ordre rendu sensible dans le grand ; ce qui fait que, de tous les spectacles imaginables, le plus magnifique est celui de la nature.

[175] Le bruit des gens d'une maison trouble incessamment le repos du maître ; il ne peut rien cacher à tant d'Argus. La foule de ses créanciers lui fait payer cher celle de ses admirateurs. Ses appartements sont si superbes qu'il est forcé de coucher dans un bouge pour être à son aise et son singe est quelquefois mieux logé que lui. S'il veut dîner, il dépend de son cuisinier et jamais de sa faim ; s'il veut sortir, il est à la merci de ses chevaux ; mille embarras l'arrêtent dans les rues ; il brûle d'arriver et ne sait plus qu'il a des jambes. Chloé l'attend, les boues le retiennent, le poids de l'or de son habit l'accable, et il ne peut faire vingt pas à pied: mais s'il perd un rendez-vous avec sa maîtresse, il en est bien dédommagé par les passants ; chacun remarque sa livrée, l'admire, et dit tout haut que c'est monsieur un tel.

[176] Je crois qu'un de nos beaux esprits voyageant dans ce pays-là, reçu et caressé dans cette maison à son passage, ferait ensuite à ses amis une relation bien plaisante de la vie

Copyright Arvensa Editions

de manants qu'on y mène. Au reste, je vois par les lettres de milady Catesby que ce goût n'est pas particulier à la France, et que c'est apparemment l'usage en Angleterre de tourner ses hôtes en ridicule pour prix de leur hospitalité.

[177] *Personnage des *Mille et une Nuits.*

[178] Deux lettres écrites en différents temps roulaient sur le sujet de celle-ci, ce qui occasionnait bien des répétitions inutiles. Pour les retrancher, j'ai réuni ces deux lettres en une seule. Au reste, sans prétendre justifier l'excessive longueur de plusieurs des lettres dont ce recueil est composé, je remarquerai que les lettres des solitaires sont longues et rares, celles des gens du monde fréquentes et courtes. Il ne faut qu'observer cette différence pour en sentir à l'instant la raison.

[179] Les langues se taisent, mais les cœurs parlent. MARINI.

[180] Locke lui-même, le sage Locke l'a oubliée ; il dit bien plus ce qu'on doit exiger des enfants que ce qu'il faut faire pour l'obtenir.

[181] Cette doctrine si vraie me surprend dans M. de Wolmar ; on verra bientôt pourquoi.

[182] Si jamais la vanité fit quelque heureux sur la terre, à coup sûr cet heureux-là n'était qu'un sot.

[183] Ce proverbe est tiré de Chardin, tome V, page 170, in-12.

[184] Cela ne me paraît pas bien vu. Rien n'est si nécessaire au jugement que la mémoire: il est vrai que ce n'est pas la mémoire des mots.

[185] C'est le nom que les Anglais donnent à la bataille d'Hochstedt.

[186] À Dieu ne plaise que je veuille approuver ces assertions dures et téméraires! j'affirme seulement qu'il y a des gens qui les font et dont la conduite du clergé de tous les pays et de toutes les sectes, n'autorise que trop souvent l'indiscrétion. Mais, loin que mon dessein, dans cette note, soit de me mettre lâchement à couvert, voici bien nettement mon propre sentiment sur ce point: c'est que nul vrai croyant ne saurait être intolérant ni persécuteur. Si j'étais magistrat et que la loi portât peine de mort contre les athées, je commencerais par faire brûler comme tel quiconque en viendrait dénoncer un autre.

[187] Comment! Dieu n'aura donc que les restes des créatures? Au contraire, ce que les créatures peuvent occuper du coeur humain est si peu de chose, que quand on croit l'avoir rempli d'elles, il est encore vide. Il faut un objet infini pour le remplir.

[188] Il est certain qu'il faut se fatiguer l'âme pour l'élever aux sublimes idées de la Divinité. Un culte plus sensible repose l'esprit du peuple: il aime qu'on lui offre des objets de piété qui le dispensent de penser à Dieu. Sur ces maximes les catholiques ont-ils mal fait de remplir leurs légendes, leurs calendriers, leurs églises, de petits anges, de beaux garçons et de jolies saintes? L'enfant Jésus entre les bras d'une mère charmante et modeste est en même temps un des plus touchants et des plus agréables spectacles que la dévotion chrétienne puisse offrir aux yeux des fidèles.

Copyright Arvensa Editions

[189] Combien ce sentiment plein d'humanité n'est-il pas plus naturel que le zèle affreux des persécuteurs, toujours occupés à tourmenter les incrédules, comme pour les damner dès cette vie et se faire les précurseurs des démons! Je ne cesserai jamais de le redire, c'est que ces persécuteurs-là ne sont point des croyants ; ce sont des fourbes.

[190] Il y avait ici une grande lettre de milord Édouard à Julie. Dans la suite il sera parlé de cette lettre, mais, pour de bonnes raisons, j'ai été forcé de la supprimer.

[191] On voit qu'il manque ici plusieurs lettres intermédiaires, ainsi qu'en beaucoup d'autres endroits. Le lecteur dira qu'on se tire fort commodément d'affaire avec de pareilles omissions, et je suis tout à fait de son avis.

[192] Il y faut ajouter la chasse ; encore la font-ils si commodément, qu'ils n'en ont pas la moitié de la fatigue ni du plaisir. Mais je n'entame point ici cet article de la chasse ; il fournit trop pour être traité dans une note. J'aurai peut-être occasion d'en parler ailleurs.

[193] On vendange fort tard dans le pays de Vaud, parce que la principale récolte est en vins blancs, et que la gelée leur est salutaire.

[194] Sorte de foudre ou de grand tonneau du pays.

[195] Ceci s'entendra mieux par l'extrait suivant d'une lettre de Julie qui n'est pas dans ce recueil.

«Voilà, me dit M. De Wolmar en me tirant à part, le seconde épreuve que je lui destinais. S'il n'eût pas caressé votre père, je me serais défié de lui. Mais, dis-je, comment concilier ces caresses et votre épreuve avec l'antipathie que vous avez vous-même trouvée entre eux? Elle n'existe plus, reprit-il ; les préjugés de votre père ont fait à Saint-Preux tout le mal qu'ils pouvaient lui faire: il n'en a plus rien à craindre, il ne les hait plus, il les plaint. Le baron de son côté ne le craint plus: il a le coeur bon ; il sent qu'il lui a fait bien du mal, il en a pitié. Je vois qu'ils seront fort bien ensemble et se verront avec plaisir. Aussi dès cet instant, je compte sur lui tout à fait.»

[196] En Suisse on boit beaucoup de vin d'absinthe ; et en général, comme les herbes des Alpes ont plus de vertu que dans les plaines, on y fait plus d'usage des infusions.

[197] Si de là naît un commun état de fête, non moins doux à ceux qui descendent qu'à ceux qui montent, ne s'ensuit-il pas que tous les états sont presque indifférents par eux-mêmes, pourvu qu'on puisse et qu'on veuille en sortir quelquefois ? Les gueux sont malheureux parce qu'ils sont toujours gueux ; les rois sont malheureux parce qu'ils sont toujours rois. Les états moyens, dont on sort plus aisément, offrent des plaisirs au-dessus et au-dessous de soi ; ils étendent aussi les lumières de ceux qui les remplissent, en leur donnant plus de préjugés à connaître, et plus de degrés à comparer. Voilà, ce me semble, la principale raison pourquoi c'est généralement dans les conditions médiocres qu'on trouve les hommes les plus heureux et du meilleur sens.

[198] L'homme au beurre, il me semble que cet avis vous irait assez bien*.

Copyright Arvensa Editions

* Cet *homme au beurre* était le comte de Lastic, dont les gens reçurent un panier de beurre à l'adresse de la mère de Thérèse, en disposèrent pour eux ou leurs maîtres, et, quand madame Le Vasseur se présenta pour réclamer ce qui lui appartenait, la mirent à la porte après l'avoir maltraitée. Jean-Jacques écrivit à ce sujet deux lettres dont l'une est un chef-d'œuvre de persiflage. (20 décembre 1754 au comte de Lastic). Madame d'Épinay l'empêcha de les envoyer. Rousseau, que l'injustice révoltait, oublia que l'*homme au beurre* était une énigme pour le public, et que sans une note explicative, ou ne pouvait ni le comprendre, ni partager son indignation.

[199] *PLUTARQUE,*Vie de Denys.* Montesquieu rapporte ainsi ce trait: « Un Marsyas songea qu'il coupait la gorge à Denys. Celui-ci le fit mourir, disant qu'il n'y aurait pas songé la nuit s'il n'y eût pensé le jour. » *Esprit des lois*, Liv. XII, chap. 9.

[200] Pour bien entendre cette lettre et la troisième de la sixième partie, il faudrait savoir les aventures de milord Édouard ; et j'avais d'abord résolu de les ajouter à ce recueil. En y repensant, je n'ai pu me résoudre à gâter la simplicité de l'histoire des deux amants par le romanesque de la sienne. Il vaut mieux laisser quelque chose à deviner au lecteur.*

* Les aventures de milord Édouard, ou du moins un extrait de ces aventures fait par Rousseau pour madame de Luxembourg, se trouve à la suite de cet ouvrage. (Sous le titre « *Les amours de milord Édouard*).

[201] Je n'ai pas voulu laisser *lacs*, à cause de la prononciation genevoise remarquée par Mme d'Orbe, dans la lettre cinquième de la sixième Partie.

[202] Ce vers est renversé de l'original ; et, n'en déplaise aux belles dames, le sens de l'auteur est plus véritable et plus beau.

[203] Qu'un froid amant est un peu sûr ami. METAST.

[204] Pourquoi l'éditeur laisse-t-il les continuelles répétitions dont cette lettre est pleine, ainsi que beaucoup d'autres? Par une raison fort simple ; c'est qu'il ne se soucie point du tout que ces lettres plaisent à ceux qui feront cette question.

[205] *Jean-Jacques, sur l'observation de M. de Malesherbes, remplaça *la maîtresse d'un roi* par celle d'un *prince*. Madame de Pompadour en fut informée, *comme de raison*. Madame de Boufflers, amie du prince de Conti, aurait pu être choquée du changement fait par Rousseau, qui courait risque de tomber de Charybde en Scylla. Mais s'il déplut on ne le lui fit pas sentir. Dans sa maxime qui était générale, il n'avait pas plus songé à madame de Pompadour, qu'il ne pensa à madame de Boufflers quand il substitua le prince au roi. Les lecteurs font souvent des allusions qui ne vinrent point à l'esprit de l'auteur quand il écrivait.

[206] * Parmi les brouillons de ces lettres dont le recueil est déposé à la bibliothèque de la Chambre des Députés, il existe une réponse de Claire que l'auteur a supprimée. Les lecteurs pourront juger s'il a eu raison de le faire. Voici cette lettre: elle est d'une écriture très lisible quoique chargée de corrections.

Copyright Arvensa Editions

LETTRE DE MADAME D'ORBE À SA FILLE.

Tu fais bien, mignonne, de m'aimer encore un peu ; pour moi je t'aime à la folie. Mais je trouve que lu te plains de mon absence, de manière à la faire durer longtemps ; car ta lettre m'en fait désirer beaucoup de semblables, et tu grondes de trop bonne grâce pour me donner envie de t'apaiser. Quant au petit mali, qu'il ne faut point tant appeler le tien, je veux l'apaiser, lui, de peur qu'il ne boude, et l'on n'a jamais bonne grâce à bouder. Tu dis que j'aurai bien l'esprit de savoir pour cela ce qu'il faut faire ; ah! je le crois. J'emporterai d'ici tout plein d'ajustements avec lesquels je me ferai si jolie, qu'aussitôt qu'il m'aura vue il n'aura plus le courage d'être en colère, et ne songera plus à toi. N'est-ce pas cela, ma mignonne?

Ne parlons point de ton bon ami, je t'en prie. Depuis qu'il t'a promis des coquilles, je sais qu'il t'a mise dans son parti. Mais patience: Genève a ses coquilles aussi-bien que Rome, et tu verras que si je ne vends pas les miennes, je ne les donne pas légèrement.

Ne m'accuse point de faire pleurer ta petite maman, de peur que je ne t'en accuse la première. À ton avis, de laquelle de nous deux est-elle plus souvent mécontente ? Elle est si enfant, ta petite maman! elle aura pleuré de ce que sa poupée n'était pas sage. Tu m'entends. Prends donc soin de la faire taire. Embrasse-la, caresse-la, traite-la en enfant gâté. Tu dois savoir comme il faut s'y prendre. Enfin dis-lui que je la connais bien, sa poupée, et qu'elle ne veut point que ta petite maman pleure.

[207] Cf. la note au commencement de la Quatrième Partie.

[208] Par la lettre de milord Édouard, ci-devant supprimée, on voit qu'il pensait qu'à la mort des méchants leurs âmes étaient anéanties.

[209] L'éditeur les croit un peu rapprochés.

[210] Il y avait *grande orgue*. Je remarquerai, pour ceux de nos Suisses et Genevois qui se piquent de parler correctement, que le mot *orgue* est masculin au singulier, féminin au pluriel, et s'emploie également dans les deux nombres ; mais le singulier est plus élégant.

[211] Maintenant, on ne leur donne plus la peine de les aller chercher, on les leur porte.

[212] Les membres du petit-conseil ou sénat de Genève sont appelés *magnifiques et souverains seigneurs.*

[213] on se souviendra que cette lettre est de vieille date et je crains bien que cela ne soit trop facile à voir.

[214] il fallait *risposte*, de l'italien *risposta* ; toutefois, *riposte* se dit aussi, et je le laisse. Ce n'est au pis-aller qu'une faute de plus.

[215] Comment cela ? Lausanne n'est pas au bord du lac ; il y a du port à la ville une demi-lieue de fort mauvais chemin ; et puis il faut un peu supposer que tous ces jolis arrangements ne seront point contrariés par le vent.

[216] Quelques hommes sont continents sans mérite, d'autres le sont par vertu, et je ne

Copyright Arvensa Editions

doute point que plusieurs prêtres catholiques ne soient dans ce dernier cas: mais imposer le célibat à un corps aussi nombreux que le clergé de l'Église romaine, ce n'est pas tant lui défendre de n'avoir point de femmes que lui ordonner de se contenter de celles d'autrui. Je suis surpris que, dans tout pays où les bonnes moeurs sont encore en estime, les lois et les magistrats tolèrent un vœu si scandaleux.

[217] On a dit que *Saint-Preux* était un nom controuvé. Peut-être le véritable était-il sur l'adresse.

[218] Ma carrière est finie au milieu de mes ans.

[219] Il a dit précisément le contraire quelques pages auparavant. Le pauvre philosophe, entre deux jolies femmes ; me paraît dans un plaisant embarras: on dirait qu'il veut n'aimer ni l'une ni l'autre, afin de les aimer toutes deux.

[220] Saint-Preux fait de la conscience morale un sentiment, et non pas un jugement ; ce qui est contre les définitions des philosophes. Je crois pourtant qu'en ceci leur prétendu confrère a raison.

[221] Ce n'est pas de tout cela qu'il s'agit. Il s'agit de savoir si la volonté se détermine sans cause, ou quelle est la cause qui détermine la volonté.

[222] Notre galant philosophe, après avoir imité la conduite d'Abélard, semble en vouloir prendre aussi la doctrine. Leurs sentiments sur la prière ont beaucoup de rapport. Bien des gens, relevant cette hérésie, trouveront qu'il eût mieux valu persister dans l'égarement que de tomber dans l'erreur. Je ne pense pas ainsi. C'est un petit mal de se tromper ; c'en est un grand de se mal conduire. Ceci ne contredit point, à mon avis, ce que j'ai dit ci-devant sur le danger des fausses maximes de morale. Mais il faut laisser quelque chose à faire au lecteur.

[223] Sorte de fous qui avaient la fantaisie d'être chrétiens et de suivre l'Évangile à la lettre ; à peu près comme sont aujourd'hui les méthodistes en Angleterre, les moraves en Allemagne, les jansénistes en France ; excepté pourtant qu'il ne manque à ces derniers que d'être les maîtres, pour être plus durs et plus intolérants que leurs ennemis.

[224] Il fallait, que *hors* et sûrement madame. de Wolmar ne l'ignorait pas. Mais, outre les fautes qui lui échappaient par ignorance ou par inadvertance, il paraît qu'elle avait l'oreille trop délicate pour s'asservir toujours aux règles même qu'elle savait. On peut employer un style plus pur, mais non pas plus doux ni plus harmonieux que le sien.

[225] D'où il suit que tout prince qui aspire au despotisme aspire à l'honneur de mourir d'ennui. Dans tous les royaumes du monde, cherchez-vous l'homme le plus ennuyé du pays? allez toujours directement au souverain ; surtout s'il est très absolu. C'est bien la peine de faire tant de misérables! ne saurait-il s'ennuyer à moindres frais?

[226] Quoi Julie! aussi des contradictions! Ah! je crains bien, charmante dévote, que vous ne soyez pas non plus trop d'accord avec vous-même. Au reste, j'avoue que cette lettre me

Copyright Arvensa Editions

paraît le chant du cygne.

[227] Le coeur lui suffit, et qui fait son devoir le prie. METAST.

[228] Cette objection me paraît tellement solide et sans réplique, que si j'avais le moindre pouvoir dans l'Église, je l'emploierais à faire retrancher de nos livres sacrés le Cantique des Cantiques et j'aurais bien du regret d'avoir attendu si tard.

[229] Voyez Partie V, Lettre III.

[230] Le Château de Chillon, ancien séjour des baillis de Vevai, est situé dans le lac sur ur rocher qui forme une presqu'île, et autour duquel j'ai vu sonder à plus de cent cinquante brasses qui font près de huit cents pieds, sans trouver le fond. On a creusé dans ce rocher des caves et des cuisines au-dessous du niveau de l'eau, qu'on y introduit quand on veut par des robinets. C'est là que fut détenu six ans prisonnier François Bonnivard, prieur de St Victor, homme d'un mérite rare, d'une droiture et d'une fermeté à toute épreuve, ami de la liberté, quoique Savoyard, et tolérant, quoique prêtre. Au reste, l'année où ces dernières lettres paraissent avoir été écrites, il y avait très longtemps que les baillis de Vevai n'habitaient plus le château de Chillon. On supposera, si l'on veut, que celui de ce temps-là y était allé passer quelques jours.

[231] Ceci n'est pas bien exact. Suétone, dit, que Vespasien travaillait à l'ordinaire dans son lit de mort, et donnait même ses audiences ; mais peut-être en effet eût-il mieux valu se lever pour donner ses audiences, et se recoucher pour mourir. Je sais que Vespasien, sans être un grand homme, était au moins un grand prince. N'importe ; quelque rôle qu'on ait pu faire durant sa vie, on ne doit point jouer la comédie à sa mort.

[232] Platon dit qu'à la mort des âmes des justes qui n'ont point contracté de souillure sur la terre, se dégagent seules de la matière dans toute leur pureté. Quant à ceux qui se sont ici-bas asservis à leurs passions, il ajoute que leurs âmes ne reprennent point sitôt leur pureté primitive, mais qu'elles entraînent avec elles des parties terrestres qui les tiennent comme enchaînées autour des débris de leurs corps. Voilà, dit-il, ce qui produit ces simulacres sensibles qu'on voit quelquefois errants sur les cimetières, en attendant de nouvelles transmigrations. C'est une manie commune aux philosophes de tous les âges de nier ce qui est et d'expliquer ce qui n'est pas.

[233] Cela me paraît très bien dit ; car qu'est-ce que voir Dieu face à face, si ce n'est lire dans la suprême Intelligence ?

[234] Il est aisé de comprendre que par ce mot *voir* elle entend un pur acte de l'entendement, semblable à celui par lequel Dieu nous voit, et par lequel nous verrons Dieu. Les sens ne peuvent imaginer l'immédiate communication des esprits ; mais la raison la conçoit très bien, et mieux, ce me semble, que la communication du mouvement dans le corps.

[235] Excellent poisson particulier au lac de Genève, et qu'on y trouve qu'en certain temps.

Copyright Arvensa Editions

[236] Lecteurs à beaux laquais, ne demandez point avec un rire moqueur où l'on avait pris ces gens-là. On vous a répondu d'avance: on ne les avait point pris, on les avait faits. Le problème entier dépend d'un point unique: trouvez seulement Julie, et tout le reste est trouvé. Les hommes en général ne sont point ceci ou cela, ils sont ce qu'on les fait être.

[237] On voit assez que c'est le songe de Saint-Preux, dont madame d'Orbe avait l'imagination toujours pleine, qui lui suggère l'expédient de ce voile. Je crois que si l'on y regardait de bien près, on trouverait ce même rapport dans l'accomplissement de beaucoup de prédictions. L'événement n'est pas prédit parce qu'il arrivera ; mais il arrive parce qu'il a été prédit.

[238] Le peuple du pays de Vaud, quoique protestant, ne laisse pas d'être extrêmement superstitieux.

[239] Voilà pourquoi nous aimons tous le théâtre, et plusieurs d'entre nous les romans.

[240] En achevant de relire ce recueil, je crois voir pourquoi l'intérêt, tout faible qu'il est, m'en est si agréable, et le sera, je pense, à tout lecteur d'un bon naturel: c'est qu'au moins ce faible intérêt est pur et sans mélange de peine ; qu'il n'est point excité par des noirceurs, par des crimes, ni mêlé du tourment de haïr. Je ne saurais concevoir quel plaisir on peut prendre à imaginer et composer le personnage d'un scélérat, à se mettre à sa place tandis qu'on le représente, à lui prêter l'éclat le plus imposant. Je plains beaucoup les auteurs de tant de tragédies pleines d'horreurs, lesquels passent leur vie à faire agir et parler des gens qu'on ne peut écouter ni voir sans souffrir. Il me semble qu'on devrait gémir d'être condamné à un travail si cruel: ceux qui s'en font un amusement doivent être bien dévorés du zèle de l'utilité publique. Pour moi, j'admire de bon coeur leurs talents et leurs beaux génies ; mais je remercie Dieu de ne me les avoir pas donnés.

[241] * C'est ainsi que cette inscription est donnée dans l'édition originale. Comme ces *sujets d'estampes* n'ont point été insérés dans l'édition de Genève, et que d'ailleurs l'estampe même, dans l'édition originale, porte l'inscription telle que nous la donnons ici, on ne voit pas pourquoi, dans l'édition de 1801, elle a été changée en celle-ci: *L'héroïsme de la vertu*.

Copyright Arvensa Editions

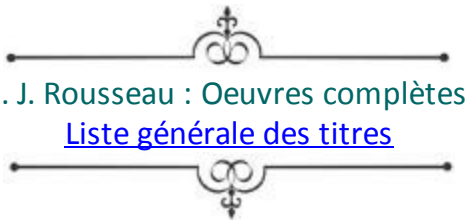

– ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE –

[1]

LES SCIENCES ET LES ARTS
LETTRE À M. L'ABBÉ RAYNAL
LETTRE À M. GRIMM
RÉPONSE AU ROI DE POLOGNE
RÉPONSE À M. BORDES
LETTRE SUR UNE NOUVELLE RÉFUTATION DE SON DISCOURS
RÉSUMÉ DE LA QUERELLE
L'ORIGINE ET LES FONDEMENTS DE L'INÉGALITÉ PARMI LES HOMMES
LETTRE À MONSIEUR PHILOPOLIS
LA VERTU LA PLUS NÉCESSAIRE AUX HÉROS
ORAISON FUNÈBRE DU DUC D'ORLÉANS
DU GOUVERNEMENT DE GENÈVE (Annexe)
EXTRAIT DES REGISTRES DE LA VÉNÉRABLE COMPAGNIE (Annexe)
LETTRE À D'ALEMBERT SUR LES SPECTACLES
RÉPONSE À UNE LETTRE ANONYME
LETTRE À M. ROUSSEAU, CITOYEN DE GENÈVE (Annexe)
APOLOGIE DU THÉÂTRE
DE L'IMITATION THÉÂTRALE
ESSAI SUR L'ORIGINE DES LANGUES
LETTRE SUR LA VERTU
LETTRES MORALES
ÉMILE ou de L'ÉDUCATION
ÉMILE ET SOPHIE ou LES SOLITAIRES
LETTRE À MONSEIGNEUR DE BEAUMONT
ARRÊT DE LA COUR DE PARLEMENT (Annexe)

Copyright Arvensa Editions

DISCOURS SUR L'ÉCONOMIE POLITIQUE
DU CONTRAT SOCIAL ou Essai sur la forme de la République
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
CONSIDÉRATIONS SUR LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE
LETTRES À M. BUTTAFOCO SUR LA LÉGISLATION DE LA CORSE
PROJET DE CONSTITUTION POUR LA CORSE
JUGEMENT SUR LA PAIX PERPÉTUELLE
EXTRAIT DU PROJET DE PAIX PERPÉTUELLE
POLYSYNODIE DE L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE (Annexe)
JUGEMENT SUR LA POLYSYNODIE
LETTRES ÉCRITES DE LA MONTAGNE

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

LES SCIENCES ET LES ARTS

Jean-Jacques ROUSSEAU
ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE
1750

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

DISCOURS QUI A REMPORTÉ LE PRIX DE L'ACADÉMIE DE DIJON
En l'année 1750
Sur cette question proposée par la même Académie :
LE RÉTABLISSEMENT DES SCIENCES ET DES ARTS A-T'IL CONTRIBUÉ À ÉPURER LES MŒURS ?

Barbarus hic ego sum, quia non intelligor illis.
Ovid. Trist. v, eleg. 10, v.37

Copyright Arvensa Editions

DISCOURS

QUI A REMPORTÉ LE PRIX

A L'ACADEMIE

DE DIJON.

En l'année 1750.

Sur cette Question proposée par la même Académie :

Si le rétablissement des Sciences & des Arts a contribué à épurer les mœurs.

PAR UN CITOYEN DE GENEVE.

Barbarus [redacted] quia non intelligor illis. Ovid.

D III N. 991.

A GENEVE,

Chez BARILLOT & fils.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LES SCIENCES ET LES ARTS

Liste des Œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Table des matières

Présentation

Avertissement

Préface

Le discours de J.J. Rousseau

Première partie

Seconde partie

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LES SCIENCES ET LES ARTS

Le discours

Table des matières du titre

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Présentation

[2]

L'Académie de Dijon, fondée en 1740[3], se fit peu connaître pendant les dix premières années de son existence. Une question qu'elle mit au concours lui donna tout-à-coup de la célébrité. Elle proposa d'examiner si *le rétablissement des sciences et des arts avait contribué à épurer les mœurs.* Le choix de ce sujet pouvait surprendre sous plus d'un rapport, et paraître singulier et hardi. Mettre en doute l'utilité du rétablissement des sciences et des arts ; convenir qu'il serait possible que ce rétablissement eût contribué à la dépravation des mœurs ; s'obliger à récompenser celui qui le prouverait avec le plus d'éloquence, cette conduite ne semblait-elle pas étrange de la part des membres d'une compagnie savante et littéraire ? n'était-ce pas exposer au blâme les encouragements donnés par les princes aux sciences, aux belles-lettres, aux arts ; les princes eux-mêmes, enfin tous ceux qui se livrent à l'étude, et conséquemment les académiciens qui mettaient la question au concours ? S'il y eut de la hardiesse à proposer ce sujet, il y en eut plus encore à poser la couronne sur la tête du téméraire qui, tonnant contre les arts, allait bientôt être accusé de vouloir nous replonger dans la barbarie. Cet homme, ce fut Rousseau.

Il concourut, composa son discours dans l'été de 1749, le fit passer à l'Académie[4], et n'y songeait plus, lorsqu'au mois de juillet 1750, il apprit qu'on venait de lui décerner le prix.

Comme c'est à ce discours que nous devons cet immortel écrivain, parce que, forcé de répondre aux critiques, il développa son talent et donna

Copyright Arvensa Editions

bientôt l'essor à son génie, nous avons cru devoir faire connaître les particularités qui le jetèrent dans la littérature, où il ne tarda point de se placer au premier rang. Il nous reste peu de chose à dire. Aux détails que nous avons donnés, soit dans la préface, soit dans le compte que nous avons rendu de nos recherches [5], nous devons ajouter ici un mot sur l'accusation faite à Rousseau de n'avoir pris la négative dans la question proposée, que d'après le conseil de Diderot. Prouver que, bien avant de le connaître, Jean-Jacques avait l'opinion qu'il avance et qu'il défend, c'est démontrer qu'il n'obéit qu'à sa propre impulsion, et qu'il n'en reçut de personne.

Voici cette preuve : le hasard nous l'a procurée récemment. On trouve dans *la Clef*, ou *Journal historique sur les matières du temps*, mois de janvier 1743, l'extrait d'une épître en vers adressée à M. Bordes, et faite avant cette époque par Jean-Jacques. Le journaliste dit, à propos de cette épître, « Que M. Rousseau est capable de soutenir la réputation du grand nom qu'il porte, et qu'il pourra bien arriver quelque jour qu'on dise, sur le Parnasse, *Rousseau I, Rousseau II.* »

L'épître à M. Bordes est trop médiocre pour excuser un pareil éloge. Le journaliste, obligé de remplir son volume, n'était pas et ne pouvait être difficile. Il assure « qu'il n'a pu arracher l'épître à la modestie de M. Rousseau qu'à force de sollicitations. » La modestie de Jean-Jacques aurait dû être inaccessible. Cependant cette épître nous sert à faire voir que l'auteur avait, bien avant 1749 les opinions qu'il exprima plus tard avec tant d'énergie, et qu'il ne les prit point de Diderot, qu'il ne connaissait pas encore.

« Moi, fier républicain que blesse l'arrogance,
Du riche impertinent je méprise l'appui, etc. »

Cette épître faisant partie de la présente édition, il sera facile au lecteur de vérifier notre observation. Mais comme la date en est constatée par l'insertion dans le journal du mois de janvier 1743, il était nécessaire de faire connaître cette particularité. Rousseau partit quelques mois après pour se rendre à Venise, d'où il ne revint qu'à la fin de 1744, et ce ne fut qu'à son retour qu'il contracta avec Diderot une liaison plus intime que celle qui existait entre eux avant ce voyage.

MUSSET-PATHAY.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LES SCIENCES ET LES ARTS
Le discours

Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Avertissement

Qu'est-ce que la célébrité ? Voici le malheureux ouvrage à qui je dois la mienne. Il est certain que cette pièce, qui m'a valu un prix, et qui m'a fait un nom, est tout au plus médiocre, et j'ose ajouter qu'elle est une des moindres de tout ce recueil[6]. Quel gouffre de misères n'eût point évité l'auteur, si ce premier écrit n'eût été reçu que comme il méritait de l'être ! Mais il fallait qu'une faveur d'abord injuste m'attirât par degrés une rigueur qui l'est encore plus.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LES SCIENCES ET LES ARTS

Le discours

Table des matières du titre

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Préface

Voici une des grandes et belles questions qui aient jamais été agitées. Il ne s'agit point dans ce discours de ces subtilités métaphysiques qui ont gagné toutes les parties de la littérature, et dont les programmes d'académie ne sont pas toujours exempts ; mais il s'agit d'une de ces vérités qui tiennent au bonheur du genre humain.

Je prévois qu'on me pardonnera difficilement le parti que j'ai osé prendre. Heurtant de front tout ce qui fait aujourd'hui l'admiration des hommes, je ne puis m'attendre qu'à un blâme universel ; et ce n'est pas pour avoir été honoré de l'approbation de quelques sages, que je dois compter sur celle du public : aussi mon parti est-il pris ; je ne me soucie de plaire ni aux beaux esprits ni aux gens à la mode. Il y aura dans tous les temps des hommes faits pour être subjugués par les opinions de leur siècle, de leur pays, et de leur société. Tel fait aujourd'hui l'esprit fort et le philosophe, qui, par la même raison, n'eût été qu'un fanatique du temps de la ligue. Il ne faut point écrire pour de tels lecteurs, quand on veut vivre au-delà de son siècle.

Un mot encore, et je finis. Comptant peu sur l'honneur que j'ai reçu, j'avais, depuis l'envoi, refondu et augmenté ce discours, au point d'en faire, en quelque manière, un autre ouvrage. Aujourd'hui, je me suis cru obligé de le rétablir dans l'état où il a été couronné. J'y ai seulement jeté quelques notes, et laissé deux additions faciles à reconnaître, et que l'Académie n'aurait peut-être pas approuvées. J'ai pensé que l'équité, le respect, et la reconnaissance, exigeaient de moi cet avertissement.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LES SCIENCES ET LES ARTS

Le discours

Table des matières du titre

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Le discours de J.J. Rousseau

LE RÉTABLISSEMENT DES SCIENCES ET DES ARTS A-T-IL CONTRIBUÉ À ÉPURER LES MŒURS ?

Decipimur specie recti.,
Hor. *de Art. poet. v.25*

Le rétablissement des sciences et des arts a-t-il contribué à épurer ou à corrompre les mœurs ? Voilà ce qu'il s'agit d'examiner. Quel parti dois-je prendre dans cette question ? Celui, messieurs, qui convient à un honnête homme qui ne sait rien, et qui ne s'en estime pas moins.

Il sera difficile, je le sens, d'approprier ce que j'ai à dire au tribunal où je comparais. Comment oser blâmer les sciences devant une des plus savantes compagnies de l'Europe, louer l'ignorance dans une célèbre académie, et concilier le mépris pour l'étude avec le respect pour les vrais savants ? J'ai vu ces contrariétés, et elles ne m'ont point rebuté. Ce n'est point la science que je maltraite, me suis-je dit, c'est la vertu que je défends devant des hommes vertueux. La probité est encore plus chère aux gens de bien, que l'érudition aux doctes. Qu'ai-je donc à redouter ? Les lumières de l'assemblée qui m'écoute ? Je l'avoue ; mais c'est pour la constitution du discours, et non pour le sentiment de l'orateur. Les souverains équitables n'ont jamais balancé à se condamner eux-mêmes dans des discussions douteuses ; et la position la plus avantageuse au bon droit est d'avoir à se défendre contre une partie intègre et éclairée, juge en sa propre cause.

À ce motif qui m'encourage, il s'en joint un autre qui me détermine : c'est qu'après avoir soutenu, selon ma lumière naturelle, le parti de la

Copyright Arvensa Editions

vérité, quel que soit mon succès, il est un prix qui ne peut me manquer : je le trouverai dans le fond de mon cœur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LES SCIENCES ET LES ARTS

Le discours

Table des matières du titre

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Première partie

C'est un grand et beau spectacle de voir l'homme sortir en quelque manière du néant par ses propres efforts ; dissiper, par les lumières de sa raison, les ténèbres dans lesquelles la nature l'avait enveloppé ; s'élever au-dessus de lui-même ; s'élancer par l'esprit jusque dans les régions célestes ; parcourir à pas de géant, ainsi que le soleil, la vaste étendue de l'univers ; et, ce qui est encore plus grand et plus difficile, rentrer en soi pour y étudier l'homme et connaître sa nature, ses devoirs, et sa fin. Toutes ces merveilles se sont renouvelées depuis peu de générations.

L'Europe était retombée dans la barbarie des premiers âges. Les peuples de cette partie du monde aujourd'hui si éclairée vivaient, il y a quelques siècles, dans un état pire que l'ignorance. Je ne sais quel jargon scientifique, encore plus méprisable que l'ignorance, avait usurpé le nom du savoir, et opposait à son retour un obstacle presque invincible. Il fallait une révolution pour ramener les hommes au sens commun ; elle vint enfin du côté d'où on l'aurait le moins attendue. Ce fut le stupide musulman, ce fut l'éternel fléau des lettres qui les fit renaître parmi nous. La chute du trône de Constantin porta dans l'Italie les débris de l'ancienne Grèce. La France s'enrichit à son tour de ces précieuses dépouilles. Bientôt les sciences suivirent les lettres : à l'art d'écrire se joignit l'art de penser ; gradation qui paraît étrange, et qui n'est peut-être que trop naturelle : et l'on commença à sentir le principal avantage du commerce des muses, celui de rendre les hommes plus sociables en leur inspirant le désir de se plaire les uns aux autres par des ouvrages dignes de leur approbation mutuelle.

L'esprit a ses besoins, ainsi que le corps. Ceux-ci font les fondements de la société, les autres en font l'agrément. Tandis que le gouvernement et les

Copyright Arvensa Editions

lois pourvoient à la sûreté et au bien-être des hommes assemblés, les sciences, les lettres, et les arts, moins despotiques et plus puissants peut-être, étendent des guirlandes de fleurs sur les chaînes de fer dont ils sont chargés, étouffent en eux le sentiment de cette liberté originelle pour laquelle ils semblaient être nés, leur font aimer leur esclavage, et en forment ce qu'on appelle des peuples policés. Le besoin éleva les trônes ; les sciences et les arts les ont affermis. Puissances de la terre, aimez les talents, et protégez ceux qui les cultivent[7]. peuples policés, cultivez-les : heureux esclaves, vous leur devez ce goût délicat et fin dont vous vous piquez ; cette douceur de caractère et cette urbanité de mœurs qui rendent parmi vous le commerce si liant et si facile ; en un mot, les apparences de toutes les vertus sans en avoir aucune.

C'est par cette sorte de politesse, d'autant plus aimable, qu'elle affecte moins de se montrer, que se distinguèrent autrefois Athènes et Rome dans les jours si vantés de leur magnificence et de leur éclat ; c'est par elle, sans doute, que notre siècle et notre nation l'emporteront sur tous les temps et sur tous les peuples. Un ton philosophe sans pédanterie, des manières naturelles et pourtant prévenantes, également éloignées de la rusticité tudesque et de la pantomime ultramontaine : voilà les fruits du goût acquis par de bonnes études et perfectionné dans le commerce du monde.

Qu'il serait doux de vivre parmi nous, si la contenance extérieure était toujours l'image des dispositions du cœur, si la décence était la vertu, si nos maximes nous servaient de règle, si la véritable philosophie était inséparable du titre de philosophe ! Mais tant de qualités vont trop rarement ensemble, et la vertu ne marche guère en si grande pompe. La richesse de la parure peut annoncer un homme opulent, et son élégance un homme de goût : l'homme sain et robuste se reconnaît à d'autres marques ; c'est sous l'habit rustique d'un laboureur, et non sous la dorure d'un courtisan, qu'on trouvera la force et la vigueur du corps. La parure n'est pas moins étrangère à la vertu, qui est la force et la vigueur de l’âme. L'homme de bien est un athlète qui se plaît à combattre nu ; il méprise tous ces vils ornements qui gêneraient l'usage de ses forces, et dont la plupart n'ont été inventés que pour cacher quelque difformité.

Avant que l'art eût façonné nos manières et appris à nos passions à parler un langage apprêté, nos mœurs étaient rustiques, mais naturelles ; et la différence des procédés annonçait, au premier coup d’œil, celle des

Copyright Arvensa Editions

caractères. La nature humaine, au fond, n'était pas meilleure ; mais les hommes trouvaient leur sécurité dans la facilite de se pénétrer réciproquement ; et cet avantage, dont nous ne sentons plus le prix, leur épargnait bien des vices.

Aujourd'hui que des recherches plus subtiles et un goût plus fin ont réduit l'art de plaire en principes, il règne dans nos mœurs une vile et trompeuse uniformité, et tous les esprits semblent avoir été jetés dans un même moule : sans cesse la politesse exige, la bienséance ordonne ; sans cesse on suit des usages, jamais son propre génie. On n'ose plus paraître ce qu'on est ; et, dans cette contrainte perpétuelle, les hommes qui forment ce troupeau qu'on appelle société, placés dans les mêmes circonstances, feront tous les mêmes choses si des motifs plus puissants ne les en détournent. On ne saura donc jamais bien à qui l'on a affaire : il faudra donc, pour connaître son ami, attendre les grandes occasions, c'est-à-dire attendre qu'il n'en soit plus temps, puisque c'est pour ces occasions mêmes qu'il eût été essentiel de le connaître.

Quel cortège de vices n'accompagnera point cette incertitude ! Plus d'amitiés sincères : plus d'estime réelle ; plus de confiance fondée. Les soupçons, les ombrages, les craintes, la froideur, la réserve, la haine, la trahison, se cacheront sans cesse sous ce voile uniforme et perfide de politesse, sous cette urbanité si vantée que nous devons aux lumières de notre siècle. On ne profanera plus par des jurements le nom du maître de l'univers ; mais on l'insultera par des blasphèmes, sans que nos oreilles scrupuleuses en soient offensées. On ne vantera pas son propre mérite, mais on rabaissera celui d'autrui. On n'outragera point grossièrement son ennemi, mais on le calomniera avec adresse.

Les haines nationales s'éteindront, mais ce sera avec l'amour de la patrie. À l'ignorance méprisée on substituera un dangereux pyrrhonisme. Il y aura des excès proscrits, des vices déshonorés mais d'autres seront décorés du nom de vertus ; il faudra ou les avoir ou les affecter. Vantera qui voudra la sobriété des sages du temps ; je n'y vois, pour moi, qu'un raffinement d'intempérance autant indigne de mon éloge que leur artificieuse simplicité[8].

Telle est la pureté que nos mœurs ont acquise ; c'est ainsi que nous sommes devenus gens de bien. C'est aux lettres, aux sciences et aux arts à revendiquer ce qui leur appartient dans un si salutaire ouvrage. J'ajouterai

Copyright Arvensa Editions

seulement une réflexion, c'est qu'un habitant de quelques contrées éloignées qui chercherait à se former une idée des mœurs européennes sur l'état des sciences parmi nous, sur la perfection de nos arts, sur la bienséance de nos spectacles, sur la politesse de nos manières, sur l'affabilité de nos discours, sur nos démonstrations perpétuelles de bienveillance, et sur ce concours tumultueux d'hommes de tout âge et de tout état qui semblent empressés, depuis le lever de l'aurore jusqu'au coucher du soleil, à s'obliger réciproquement ; c'est que cet étranger, dis-je, devinerait exactement de nos mœurs le contraire de ce qu'elles sont.

Où il n'y a nul effet, il n'y a point de cause à chercher : mais ici l'effet est certain, la dépravation réelle, et nos âmes se sont corrompues à mesure que nos sciences et nos arts se sont avancés à la perfection. Dira-t-on que c'est un malheur particulier à notre âge ? Non, messieurs ; les maux causés par notre vaine curiosité sont aussi vieux que le monde. L'élévation et l'abaissement journaliers des eaux de l'Océan n'ont pas été plus régulièrement assujettis au cours de l'astre qui nous éclaire durant la nuit, que le sort des mœurs et de la probité au progrès des sciences et des arts. On a vu la vertu s'enfuir à mesure que leur lumière s'élevait sur notre horizon, et le même phénomène s'est observé dans tous les temps et dans tous les lieux.

Voyez l'Égypte, cette première école de l'univers, ce climat si fertile sous un ciel d'airain, cette contrée célèbre d'où Sésostris partit autrefois pour conquérir le monde. Elle devient la mère de la philosophie et des beaux-arts, et, bientôt après, la conquête de Cambyse, puis celle des Grecs, des Romains, des Arabes, et enfin des Turcs.

Voyez la Grèce, jadis peuplée de héros qui vainquirent deux fois l'Asie, l'une devant Troie, et l'autre dans leurs propres foyers. Les lettres naissantes n'avaient point porté encore la corruption dans les cœurs de ses habitants ; mais le progrès des arts, la dissolution des mœurs, et le joug du Macédonien, se suivirent de près ; et la Grèce, toujours savante, toujours voluptueuse, et toujours esclave, n'éprouva plus dans ses révolutions que des changements de maîtres. Toute l'éloquence de Démosthène ne put jamais ranimer un corps que le luxe et les arts avaient énervé.

C'est au temps des Ennius et des Térence que Rome, fondée par un pâtre et illustrée par des laboureurs, commence à dégénérer. Mais après les Ovide, les Catulle, les Martial, et cette foule d'auteurs obscènes dont les noms seuls alarment la pudeur, Rome, jadis le temple de la vertu, devient

Copyright Arvensa Editions

le théâtre du crime, l'opprobre des nations, et le jouet des barbares. Cette capitale du monde tombe enfin sous le joug qu'elle avait imposé à tant de peuples, et le jour de sa chute fut la veille de celui où l'on donna à l'un de ses citoyens le titre d'arbitre du bon goût[9].

Que dirai-je de cette métropole de l'empire d'Orient, qui par sa position semblait devoir l'être du monde entier, de cet asile des sciences et des arts proscrits du reste de l'Europe, plus peut-être par sagesse que par barbarie ? Tout ce que la débauche et la corruption ont de plus honteux ; les trahisons, les assassinats, et les poisons de plus noir ; le concours de tous les crimes de plus atroce : voilà ce qui forme le tissu de l'histoire de Constantinople : voilà la source pure d'où nous sont émanées les lumières dont notre siècle se glorifie.

Mais pourquoi chercher dans des temps reculés des preuves d'une vérité dont nous avons sous nos yeux des témoignages subsistants ? Il est en Asie une contrée immense où les lettres honorées conduisent aux premières dignités de l'état. Si les sciences épuraient les mœurs, si elles apprenaient aux hommes à verser leur sang pour la patrie, si elles animaient le courage, les peuples de la Chine devraient être sages, libres, et invincibles. Mais s'il n'y a point de vice qui ne les domine, point de crime qui ne leur soit familier ; si les lumières des ministres, ni la prétendue sagesse des lois, ni la multitude des habitants de ce vaste empire, n'ont pu le garantir du joug du Tartare ignorant et grossier, de quoi lui ont servi tous ses savants ? Quel fruit a-t-il retiré des honneurs dont ils sont comblés ? serait-ce d'être peuplé d'esclaves et de méchants ?

Opposons à ces tableaux celui des mœurs du petit nombre de peuples qui, préservés de cette contagion des vaines connaissances, ont par leurs vertus fait leur propre bonheur et l'exemple des autres nations. Tels furent les premiers Perses : nation singulière, chez laquelle on apprenait la vertu comme chez nous on apprend la science ; qui subjugua l'Asie avec tant de facilité, et qui seule a eu cette gloire, que l'histoire de ses institutions ait passé pour un roman de philosophie. Tels furent les Scythes, dont on nous a laissé de si magnifiques éloges. Tels les Germains, dont une plume, lasse de tracer les crimes et les noirceurs d'un peuple instruit, opulent et voluptueux, se soulageait à peindre la simplicité, l'innocence et les vertus. Telle avait été Rome même, dans les temps de sa pauvreté et de son ignorance. Telle enfin s'est montrée jusqu'à nos jours cette nation rustique si vantée pour son courage que l'adversité n'a pu abattre, et pour sa

Copyright Arvensa Editions

fidélité que l'exemple n'a pu corrompre.[10]

Ce n'est point par stupidité que ceux-ci ont préféré d'autres exercices à ceux de l'esprit. Ils n'ignoraient pas que dans d'autres contrées des hommes oisifs passaient leur vie à disputer sur le souverain bien, sur le vice et sur La vertu, et que d'orgueilleux raisonneurs, se donnant à eux-mêmes les plus grands éloges, confondaient les autres peuples sous le nom méprisant de barbares ; mais ils ont considéré leurs mœurs et appris à dédaigner leur doctrine.[11]

Oublierais-je que ce fut dans le sein même de la Grèce qu'on vit s'élever cette cité aussi célèbre par son heureuse ignorance que par la sagesse de ses lois, cette république de demi-dieux plutôt que d'hommes, tant leurs vertus semblaient supérieures à l'humanité ? O Sparte, opprobre éternel d'une vaine doctrine ! tandis que les vices conduits par les beaux-arts s'introduisaient ensemble dans Athènes, tandis qu'un tyran y rassemblait avec tant de soin les ouvrages du prince des poètes, tu chassais de tes murs les arts et les artistes, les sciences et les savants !

L'événement marqua cette différence. Athènes devint le séjour de la politesse et du bon goût, le pays des orateurs et des philosophes : l'élégance des bâtiments y répondait à celle du langage : on y voyait de toutes parts le marbre et la toile animés par les mains des maîtres les plus habiles : c'est d'Athènes que sont sortis ces ouvrages surprenants qui serviront de modèles dans tous les âges corrompus. Le tableau de Lacédémone est moins brillant. « Là, disaient les autres peuples, les hommes naissent vertueux, et l'air même du pays semble inspirer la vertu. » Il ne nous reste de ses habitants que la mémoire de leurs actions héroïques. De tels monuments vaudraient-ils moins pour nous que les marbres curieux qu'Athènes nous a laissés ?

Quelques sages, il est vrai, ont résisté au torrent général et se sont garantis du vice dans le séjour des muses. Mais qu'on écoute le jugement que le premier et le plus malheureux d'entre eux portait des savants et des artistes de son temps.

« J'ai examiné, dit-il, les poètes, et je les regarde comme des gens dont le talent en impose à eux-mêmes et aux autres, qui se donnent pour sages, qu'on prend pour tels, et qui ne sont rien moins.

« Des poètes, continue Socrate, j'ai passé aux artistes. Personne n'ignorait plus les arts que moi ; personne n'était plus convaincu que les

Copyright Arvensa Editions

artistes possédaient de fort beaux secrets. Cependant je me suis aperçu que leur condition n'est pas meilleure que celle des poètes, et qu'ils sont, les uns et les autres, dans le même préjugé. Parce que les plus habiles d'entre eux excellent dans leur partie, ils se regardent comme les plus sages des hommes. Cette présomption a terni tout-à-fait leur savoir à mes yeux : de sorte que, me mettant à la place de l'oracle, et me demandant ce que j'aimerais le mieux être, ce que je suis ou ce qu'ils sont, savoir ce qu'ils ont appris ou savoir que je ne sais rien, j'ai répondu à moi-même et au dieu : Je veux rester ce que je suis.

« Nous ne savons, ni les sophistes, ni les poètes, ni les orateurs, ni les artistes, ni moi, ce que c'est que le vrai, le bon, et le beau. Mais il y a entre nous cette différence, que, quoique ces gens ne sachent rien, tous croient savoir quelque chose : au lieu que moi, si je ne sais rien, au moins je n'en suis pas en doute. De sorte que toute cette supériorité de sagesse qui m'est accordée par l'oracle se réduit seulement à être bien convaincu que j'ignore ce que je ne sais pas. »

Voilà donc le plus sage des hommes au jugement des dieux, et le plus savant des Athéniens au sentiment de la Grèce entière, Socrate, faisant l'éloge de l'ignorance ! Croit-on que, s'il ressuscitait parmi nous, nos savants et nos artistes lui feraient changer d'avis ? Non, messieurs : cet homme juste continuerait de mépriser nos vaines sciences ; il n'aiderait point à grossir cette foule de livres dont on nous inonde de toutes parts, et ne laisserait, comme il a fait, pour tout précepte à ses disciples et à nos neveux, que l'exemple et la mémoire de sa vertu. C'est ainsi qu'il est beau d'instruire les hommes.

Socrate avait commencé dans Athènes, le vieux Caton continua dans Rome, de se déchaîner contre ces Grecs artificieux et subtils qui séduisaient la vertu et amollissaient le courage de ses concitoyens. Mais les sciences, les arts, et la dialectique, prévalurent encore : Rome se remplit de philosophes et d'orateurs ; on négligea la discipline militaire, on méprisa l'agriculture, on embrassa des sectes, et l'on oublia la patrie. Aux noms sacrés de liberté, de désintéressement, d'obéissance aux lois, succédèrent les noms d'Épicure, de Zénon, d'Arcésilas. « Depuis que les savants ont commencé à paraître parmi nous, disaient leurs propres philosophes, les gens de bien se sont éclipsés[12]. » Jusqu'alors les Romains s'étaient contentés de pratiquer la vertu ; tout fut perdu quand ils commencèrent à l'étudier.

Copyright Arvensa Editions

O Fabricius ! qu'eut pensé votre grande âme, si, pour votre malheur, rappelé à la vie, vous eussiez vu la face pompeuse de cette Rome sauvée par votre bras, et que votre nom respectable avait plus illustrée que toutes ses conquêtes ? « Dieux ! eussiez-vous dit, que sont devenus ces toits de chaume et ces foyers rustiques qu'habitaient jadis la modération et la vertu ? Quelle splendeur funeste a succédé à la simplicité romaine ? quel est ce langage étranger ? quelles sont ces mœurs efféminées ? que signifient ces statues, ces tableaux, ces édifices ? Insensés, qu'avez-vous fait ? Vous, les maîtres des nations, vous vous êtes rendus les esclaves des hommes frivoles que vous avez vaincus ! Ce sont des rhéteurs qui nous gouvernent ! C'est pour enrichir des architectes, des peintres, des statuaires, et des histrions, que vous avez arrosé de votre sang la Grèce et l'Asie ! Les dépouilles de Carthage sont la proie d'un joueur de flûte ! Romains, hâtez-vous de renverser ces amphithéâtres ; brisez ces marbres, brûlez ces tableaux, chassez ces esclaves qui vous subjuguent, et dont les funestes arts vous corrompent. Que d'autres mains s'illustrent par de vains talents ; le seul talent digne de Rome est celui de conquérir le monde, et d'y faire régner la vertu. Quand Cynéas prit notre sénat pour une assemblée de rois, il ne fut ébloui ni par une pompe vaine, ni par une élégance recherchée ; il n'y entendit point cette éloquence frivole, l'étude et le charme des hommes futiles. Que vit donc Cynéas de si majestueux ? O citoyens ! il vit un spectacle que ne donneront jamais vos richesses ni tous vos arts ; le plus beau spectacle qui ait jamais paru sous le ciel : l'assemblée de deux cents hommes vertueux, dignes de commander à Rome, et de gouverner la terre. »

Mais franchissons la distance des lieux et des temps, et voyons ce qui s'est passé dans nos contrées et sous nos yeux ; ou plutôt, écartons des peintures odieuses qui blesseraient notre délicatesse, et épargnons-nous la peine de répéter les mêmes choses sous d'autres noms. Ce n'est point en vain que j'évoquais les mânes de Fabricius ; et qu'ai-je fait dire à ce grand homme, que je n'eusse pu mettre dans la bouche de Louis XII ou de Henr IV ? Parmi nous, il est vrai, Socrate n'eut point bu la ciguë, mais il eut bu, dans une coupe encore plus amère, la raillerie insultante, et le mépris pire cent fois que la mort.

Voilà comment le luxe, la dissolution, et l'esclavage, ont été de tout temps le châtiment des efforts orgueilleux que nous avons faits pour sortir de l'heureuse ignorance où la sagesse éternelle nous avait placés. Le voile

Copyright Arvensa Editions

épais dont elle a couvert toutes ses opérations semblait nous avertir assez qu'elle ne nous a point destinés à de vaines recherches. Mais est-il quelqu'une de ses leçons dont nous ayons su profiter, ou que nous ayons négligée impunément ? peuples, sachez donc une fois que la nature a voulu vous préserver de la science, comme une mère arrache une arme dangereuse des mains de son enfant ; que tous les secrets qu'elle vous cache sont autant de maux dont elle vous garantit, et que la peine que vous trouvez à vous instruire n'est pas le moindre de ses bienfaits. Les hommes sont pervers ; ils seraient pires encore, s'ils avaient eu le malheur de naître savants.

Que ces réflexions sont humiliantes pour l'humanité ! que notre orgueil en doit être mortifié ! Quoi ! la probité serait fille de l'ignorance ? la science et la vertu seraient incompatibles ? Quelles conséquences ne tirerait-on point de ces préjugés ? Mais, pour concilier ces contrariétés apparentes, il ne faut qu'examiner de près la vanité et le néant de ces titres orgueilleux qui nous éblouissent, et que nous donnons si gratuitement aux connaissances humaines. Considérons donc les sciences et les arts en eux-mêmes ; voyons ce qui doit résulter de leurs progrès, et ne balançons plus à convenir de tous les points où nos raisonnements se trouveront d'accord avec les inductions historiques.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LES SCIENCES ET LES ARTS
Le discours
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Seconde partie

C'était une ancienne tradition passée de l'Égypte en Grèce, qu'un dieu ennemi du repos des hommes était l'inventeur des sciences.[13] Quelle opinion fallait-il donc qu'eussent d'elles les Égyptiens mêmes, chez qui elles étaient nées ? C'est qu'ils voyaient de près les sources qui les avaient produites. En effet, soit qu'on feuillette les annales du monde, soit qu'on supplée à des chroniques incertaines par des recherches philosophiques, on ne trouvera pas aux connaissances humaines une origine qui réponde à l'idée qu'on aime à s'en former. L'astronomie est née de la superstition ; l'éloquence, de l'ambition, de la haine, de la flatterie, du mensonge ; la géométrie, de l'avarice ; la physique, d'une vaine curiosité ; toutes, et la morale même, de l'orgueil humain. Les sciences et les arts doivent donc leur naissance à nos vices : nous serions moins en doute sur leurs avantages, s'ils la devaient à nos vertus.

Le défaut de leur origine ne nous est que trop retracé dans leurs objets. Que ferions-nous des arts, sans le luxe qui les nourrit ? Sans les injustices des hommes, à quoi servirait la jurisprudence ? Que deviendrait l'histoire, s'il n'y avait ni tyrans, ni guerres, ni conspirateurs ? Qui voudrait, en un mot, passer sa vie à de stériles contemplations, si chacun, ne consultant que les devoirs de l'homme et les besoins de la nature, n'avait de temps que pour la patrie, pour les malheureux, et pour ses amis ? Sommes-nous donc faits pour mourir attachés sur les bords du puits où la vérité s'est retirée ? Cette seule réflexion devrait rebuter dès les premiers pas tout homme qui chercherait sérieusement à s'instruire par l'étude de la philosophie.

Copyright Arvensa Editions

Que de dangers, que de fausses routes, dans l'investigation des sciences ? Par combien d'erreurs, mille fois plus dangereuses que la vérité n'est utile, ne faut-il point passer pour arriver à elle ? Le désavantage est visible : car le faux est susceptible d'une infinité de combinaisons ; mais la vérité n'a qu'une manière d'être. Qui est-ce d'ailleurs qui la cherche bien sincèrement ? Même avec la meilleure volonté à quelles marques est-on sûr de la reconnaître ? Dans cette foule de sentiments différents, quel sera notre *criterium* pour en bien juger ? [14] Et, ce qui est le plus difficile, si par bonheur nous le trouvons à la fin, qui de nous en saura faire un bon usage ?

Si nos sciences sont vaines dans l'objet qu'elles se proposent, elles sont encore plus dangereuses par les effets qu'elles produisent. Nées dans l'oisiveté, elles la nourrissent à leur tour ; et la perte irréparable du temps est le premier préjudice qu'elles causent nécessairement à la société. En politique comme en morale, c'est un grand mal que de ne point faire de bien ; et tout citoyen inutile peut être regardé comme un homme pernicieux. Répondez-moi donc, philosophes illustres, vous par qui nous savons en quelles raisons les corps s'attirent dans le vide ; quels sont, dans les révolutions des planètes, les rapports des aires parcourues en temps égaux ; quelles courbes ont des points conjugués, des points d'inflexion et de rebroussement ; comment l'homme voit tout en Dieu ; comment l'âme et le corps se correspondent sans communication, ainsi que feraient deux horloges ; quels astres peuvent être habités ; quels insectes se reproduisent d'une manière extraordinaire : répondez-moi, dis-je, vous de qui nous avons reçu tant de sublimes connaissances : quand vous ne nous auriez jamais rien appris de ces choses, en serions-nous moins nombreux, moins bien gouvernés, moins redoutables, moins florissants, ou plus pervers ? Revenez donc sur l'importance de vos productions ; et si les travaux des plus éclairés de nos savants et de nos meilleurs citoyens nous procurent si peu d'utilité, dites-nous ce que nous devons penser de cette foule d'écrivains obscurs et de lettrés oisifs qui dévorent en pure perte la substance de l'état.

Que dis-je, oisifs ? et plût à Dieu qu'ils le fussent en effet ! les mœurs en seraient plus saines et la société plus paisible. Mais ces vains et futiles déclamateurs vont de tous côtés, armés de leurs funestes paradoxes, sapant les fondements de la foi, et anéantissant la vertu. Ils sourient

Copyright Arvensa Editions

dédaigneusement à ces vieux mots de patrie et de religion, et consacrent leurs talents et leur philosophie à détruire et avilir tout ce qu'il y a de sacré parmi les hommes. Non qu'au fond ils haïssent ni la vertu ni nos dogmes ; c'est de l'opinion publique qu'ils sont ennemis : et, pour les ramener aux pieds des autels, il suffirait de les reléguer parmi les athées. O fureur de se distinguer, que ne pouvez-vous point !

C'est un grand mal que l'abus du temps. D'autres maux pires encore suivent les lettres et les arts. Tel est le luxe, né comme eux de l'oisiveté et de la vanité des hommes. Le luxe va rarement sans les sciences et les arts, et jamais ils ne vont sans lui. Je sais que notre philosophie, toujours féconde en maximes singulières, prétend, contre l'expérience de tous les siècles, que le luxe fait la splendeur des états : mais, après avoir oublié la nécessité des lois somptuaires, osera-t-elle nier encore que les bonnes mœurs ne soient essentielles à la durée des empires, et que le luxe ne soit diamétralement opposé aux bonnes mœurs ? Que le luxe soit un signe certain des richesses ; qu'il serve même si l'on veut à les multiplier : que faudra-t-il conclure de ce paradoxe si digne d'être né de nos jours ? et que deviendra la vertu, quand il faudra s'enrichir à quelque prix que ce soit ? Les anciens politiques parlaient sans cesse de mœurs et de vertu ; les nôtres ne parlent que de commerce et d'argent. L'un vous dira qu'un homme vaut en telle contrée la somme qu'on le vendrait à Alger ; un autre, en suivant ce calcul, trouvera des pays où un homme ne vaut rien, et d'autres où il vaut moins que rien. Ils évaluent les hommes comme des troupeaux de bétail. Selon eux, un homme ne vaut à l'état que la consommation qu'il y fait ; ainsi un Sybarite aurait bien valu trente Lacédémoniens. Qu'on devine donc laquelle de ces deux républiques, de Sparte ou de Sybaris, fut subjuguée par une poignée de paysans, et laquelle fit trembler l'Asie.

La monarchie de Cyrus a été conquise avec trente mille hommes par un prince plus pauvre que le moindre des satrapes de Perse ; et les Scythes, le plus misérable de tous les peuples, ont résisté aux plus puissants monarques de l'univers. Deux fameuses républiques se disputèrent l'empire du monde ; l'une était très riche, l'autre n'avait rien, et ce fut celle-ci qui détruisit l'autre. L'empire romain, à son tour, après avoir englouti toutes les richesses de l'univers, fut la proie des gens qui ne savaient pas même ce que c'était que richesse. Les Francs conquirent les Gaules, les Saxons l'Angleterre, sans autres trésors que leur bravoure et leur pauvreté.

Copyright Arvensa Editions

Une trempe de pauvres montagnards dont toute l'avidité se bornait à quelques peaux de moutons, après avoir dompté la fierté autrichienne, écrasa cette opulente et redoutable maison de Bourgogne qui faisait trembler les potentats de l'Europe. Enfin toute la puissance et toute la sagesse de l'héritier de Charles-Quint, soutenues de tous les trésors des Indes, vinrent se briser contre une poignée de pécheurs de harengs. Que nos politiques daignent suspendre leurs calculs pour réfléchir à ces exemples, et qu'ils apprennent une fois qu'on a de tout avec de l'argent, hormis des mœurs et des citoyens.

De quoi s'agit-il donc précisément dans cette question du luxe ? De savoir lequel importe le plus aux empires d'être brillants et momentanés, ou vertueux et durables. Je dis brillants, mais de quel éclat ? Le goût du faste ne s'associe guère dans les mêmes âmes avec celui de l'honnête. Non, il n'est pas possible que des esprits dégradés par une multitude de soins futiles s'élèvent jamais à rien de grand ; et quand ils en auraient la force, le courage leur manquerait.

Tout artiste veut être applaudi. Les éloges de ses contemporains sont la partie la plus précieuse de ses récompenses. Que fera-t-il donc pour les obtenir, s'il a le malheur d'être né chez un peuple et dans des temps où les savants devenus à la mode ont mis une jeunesse frivole en état de donner le ton ; où les hommes ont sacrifié leur goût aux tyrans de leur liberté ; [15] où, l'un des sexes n'osant approuver que ce qui est proportionné à la pusillanimité de l'autre, on laisse tomber des chefs-d'oeuvre de poésie dramatique, et des prodiges d'harmonie sont rebutés ? Ce qu'il fera, messieurs ? Il rabaissera son génie au niveau de son siècle, et aimera mieux composer des ouvrages communs qu'on admire pendant sa vie, que des merveilles qu'on n'admirerait que longtemps après sa mort. Dites-nous, célèbre Arouet, combien vous avez sacrifié de beautés mâles et fortes à notre fausse délicatesse ! et combien l'esprit de la galanterie, si fertile en petites choses vous en a coûté de grandes !

C'est ainsi que la dissolution des mœurs, suite nécessaire du luxe, entraîne à son tour la corruption du goût. Que si par hasard, entre les hommes extraordinaires par leurs talents, il s'en trouve quelqu'un qui ait de la fermeté dans l'âme et qui refuse de se prêter au génie de son siècle et de s'avilir par des productions puériles, malheur à lui ! Il mourra dans l'indigence et dans l'oubli. Que n'est-ce ici un pronostic que je fais et non

Copyright Arvensa Editions

une expérience que je rapporte !

Carle, Pierre[16], le moment est venu où ce pinceau destiné à augmenter la majesté de nos temples, par des images sublimes et saintes, tombera de vos mains, ou sera prostitué à orner de peintures lascives les panneaux d'un vis-à-vis. Et toi, rival de Praxitèle et des Phidias ; toi dont les anciens auraient employé le ciseau à leur faire des dieux capables d'excuser à nos yeux leur idolâtrie ; inimitable Pigal, ta main se résoudra à ravaler le ventre d'un magot, ou il faudra qu'elle demeure oisive.

On ne peut réfléchir sur les mœurs, qu'on ne se plaise à se rappeler l'image de la simplicité des premiers temps. C'est un beau rivage, paré des seules mains de la nature, vers lequel on tourne incessamment les yeux, et dont on se sent éloigner à regret. Quand les hommes innocents et vertueux aimaient à avoir les dieux pour témoins de leurs actions, ils habitaient ensemble sous les mêmes cabanes ; mais bientôt devenus méchants, ils se lassèrent de ces incommodes spectateurs, et les reléguèrent dans des temples magnifiques. Ils les en chassèrent enfin pour s'y établir eux-mêmes, ou du moins les temples des dieux ne se distinguèrent plus des maisons des citoyens. Ce fut alors le comble de la dépravation, et les vices ne furent jamais poussés plus loin que quand on les vit pour ainsi dire soutenus, à l'entrée des palais des grands, sur des colonnes de marbre, et gravés sur des chapiteaux corinthiens.

Tandis que les commodités de la vie se multiplient, que les arts se perfectionnent, et que le luxe s'étend, le vrai courage s'énerve, les vertus militaires s'évanouissent ; et c'est encore l'ouvrage des sciences et de tous ces arts qui s'exercent dans l'ombre du cabinet. Quand les Goths ravagèrent la Grèce, toutes les bibliothèques ne furent sauvées du feu que par cette opinion semée par l'un d'entre eux, qu'il fallait laisser aux ennemis des meubles si propres à les détourner de l'exercice militaire, et à les amuser à des occupations oisives et sédentaires. Charles VIII se vit maître de la Toscane et du royaume de Naples sans avoir presque tiré l'épée ; et toute sa cour attribua cette facilité inespérée à ce que les princes et la noblesse d'Italie s'amusaient plus à se rendre ingénieux et savants, qu'ils ne s'exerçaient à devenir vigoureux et guerriers. En effet, dit l'homme de sens qui rapporte ces deux traits[17], tous les exemples nous apprennent qu'en cette martiale police, et en toutes celles qui lui sont semblables, l'étude des sciences est bien plus propre à amollir et efféminer

Copyright Arvensa Editions

les courages qu'à les affermir et les animer.

Les Romains ont avoué que la vertu militaire s'était éteinte parmi eux à mesure qu'ils avaient commencé à se connaître en tableaux, en gravures, en vases d'orfèvrerie, et à cultiver les beaux-arts ; et comme si cette contrée fameuse était destinée à servir sans cesse d'exemple aux autres peuples, l'élévation des Médicis et le rétablissement des lettres ont fait tomber derechef, et peut-être pour toujours, cette réputation guerrière que l'Italie semblait avoir recouvrée il y a quelques siècles.

Les anciennes républiques de la Grèce, avec cette sagesse qui brillait dans la plupart de leurs institutions, avaient interdit à leurs citoyens tous ces métiers tranquilles et sédentaires qui, en affaissant et corrompant le corps, énervent sitôt la vigueur de l'âme. De quel œil, en effet, pense-t-on que puissent envisager la faim, la soif, les fatigues, les dangers, et la mort, des hommes que le moindre besoin accable, et que la moindre peine rebute ? Avec quel courage les soldats supporteront-ils des travaux excessifs dont ils n'ont aucune habitude ? Avec quelle ardeur feront-ils des marches forcées sous des officiers qui n'ont pas même la force de voyager à cheval ? Qu'on ne m'objecte point la valeur renommée de tous ces modernes guerriers si savamment disciplinés. On me vante bien leur bravoure en un jour de bataille ; mais on ne me dit point comment ils supportent l'excès du travail, comment ils résistent à la rigueur des saisons et aux intempéries de l'air. Il ne faut qu'un peu de soleil ou de neige, il ne faut que la privation de quelques superfluités, pour fondre et détruire en peu de jours la meilleure de nos armées. Guerriers intrépides, souffrez une fois la vérité qu'il vous est si rare d'entendre. Vous êtes braves, je le sais ; vous eussiez triomphé avec Annibal à Cannes et à Trasymène ; César avec vous eût passé le Rubicon et asservi son pays ; mais ce n'est point avec vous que le premier eût traversé les Alpes, et que l'autre eût vaincu vos aïeux.

Les combats ne font pas toujours le succès de la guerre, et il est pour les généraux un art supérieur à celui de gagner des batailles. Tel court au feu avec intrépidité, qui ne laisse pas d'être un très mauvais officier : dans le soldat même, un peu plus de force et de vigueur serait peut-être plus nécessaire que tant de bravoure, qui ne le garantit pas de la mort. Et qu'importe à l'état que ses troupes périssent par la fièvre et le froid, ou par le fer de l'ennemi ?

Si la culture des sciences est nuisible aux qualités guerrières, elle l’est

Copyright Arvensa Editions

encore plus aux qualités morales. C'est dès nos premières années qu'une éducation insensée orne notre esprit et corrompt notre jugement. Je vois de toutes parts des établissements immenses, où l'on élève à grands frais la jeunesse pour lui apprendre toutes choses, excepté ses devoirs. Vos enfants ignoreront leur propre langue, mais ils en parleront d'autres qui ne sont en usage nulle part : ils sauront composer des vers qu'à peine ils pourront comprendre ; sans savoir démêler l'erreur de la vérité, ils posséderont l'art de les rendre méconnaissables aux autres par des arguments spécieux : mais ces mots de magnanimité, d'équité, de tempérance, d'humanité, de courage, ils ne sauront ce que c'est ; ce doux nom de patrie ne frappera jamais leur oreille ; et s'ils entendent parler de Dieu, ce sera moins pour le craindre que pour en avoir peur[18]. J'aimerais autant, disait un sage, que mon écolier eût passé le temps dans un jeu de paume, au moins le corps en serait plus dispos. Je sais qu'il faut occuper les enfants, et que l'oisiveté est pour eux le danger le plus à craindre. Que faut-il donc qu'ils apprennent ? Voilà certes une belle question ! Qu'ils apprennent ce qu'ils doivent faire étant hommes[19], et non ce qu'ils doivent oublier.

Nos jardins sont ornés de statues et nos galeries de tableaux. Que penseriez-vous que représentent ces chefs-d'œuvre de l'art exposés à l'admiration publique ? les défenseurs de la patrie ? ou ces hommes plus grands encore qui l'ont enrichie par leurs vertus ? Non. Ce sont des images de tous les égarements du cœur et de la raison, tirées soigneusement de l'ancienne mythologie, et présentées de bonne heure à la curiosité de nos enfants ; sans doute afin qu'ils aient sous leurs yeux des modèles de mauvaises actions, avant même que de savoir lire.

D'où naissent tous ces abus, si ce n'est de l'inégalité funeste introduite entre les hommes par la distinction des talents et par l'avilissement des vertus ? Voilà l'effet le plus évident de toutes nos études, et la plus dangereuse de toutes leurs conséquences. On ne demande plus d'un homme s'il a de la probité, mais s'il a des talents ; ni d'un livre s'il est utile, mais s'il est bien écrit. Les récompenses sont prodiguées au bel esprit, et la vertu reste sans honneurs. Il y a mille prix pour les beaux discours, aucun pour les belles actions. Qu'on me dise cependant si la gloire attachée au meilleur des discours qui seront couronnés dans cette académie est comparable au mérite d'en avoir fondé le prix.

Copyright Arvensa Editions

Le sage ne court point après la fortune ; mais il n'est pas insensible à la gloire ; et quand il la voit si mal distribuée, sa vertu, qu'un peu d'émulation aurait animée et rendue avantageuse à la société, tombe en langueur, et s'éteint dans la misère et dans l'oubli. Voilà ce qu'à la longue doit produire partout la préférence des talents agréables sur les talents utiles, et ce que l'expérience n'a que trop confirmé depuis le renouvellement des sciences et des arts. Nous avons des physiciens, des géomètres, des chimistes, des astronomes, des poètes, des musiciens, des peintres : nous n'avons plus de citoyens ; ou, s'il nous en reste encore, dispersés dans nos campagnes abandonnées, ils y périssent indigents et méprisés. Tel est l'état où sont réduits, tels sont les sentiments qu'obtiennent de nous ceux qui nous donnent du pain, et qui donnent du lait à nos enfants.

Je l'avoue cependant, le mal n'est pas aussi grand qu'il aurait pu le devenir. La prévoyance éternelle, en plaçant à côté de diverses plantes nuisibles des simples salutaires, et dans la substance de plusieurs animaux malfaisants le remède à leurs blessures, a enseigné aux souverains, qui sont ses ministres, à imiter sa sagesse. C'est à son exemple que du sein même des sciences et des arts, sources de mille dérèglements, ce grand monarque dont la gloire ne fera qu'acquérir d'âge en âge un nouvel éclat, tira ces sociétés célèbres chargées à la fois du dangereux dépôt des connaissances humaines et du dépôt sacré des mœurs, par l'attention qu'elles ont d'en maintenir chez elles toute la pureté, et de l'exiger dans les membres qu'elles reçoivent.

Ces sages institutions, affermies par son auguste successeur, et imitées par tous les rois de l'Europe, serviront du moins de frein aux gens de lettres, qui, tous, aspirant à l'honneur d'être admis dans les académies, veilleront sur eux-mêmes, et tâcheront de s'en rendre dignes par des ouvrages utiles et des mœurs irréprochables. Celles de ces compagnies qui pour les prix dont elles honorent le mérite littéraire feront un choix de sujets propres à ranimer l'amour de la vertu dans les cœurs des citoyens, montreront que cet amour règne parmi elles, et donneront aux peuples ce plaisir si rare et si doux de voir des sociétés savantes se dévouer à verser sur le genre humain non seulement des lumières agréables, mais aussi des instructions salutaires.

Qu'on ne m'oppose donc point une objection qui n'est pour moi qu'une nouvelle preuve. Tant de soins ne montrent que trop la nécessité de les prendre, et l'on ne cherche point des remèdes à des maux qui n'existent

Copyright Arvensa Editions

pas. Pourquoi faut-il que ceux-ci portent encore par leur insuffisance le caractère des remèdes ordinaires ? Tant d'établissements faits à l'avantage des savants n'en sont que plus capables d'en imposer sur les objets des sciences, et de tourner les esprits à leur culture. Il semble, aux précautions qu'on prend, qu'on ait trop de laboureurs et qu'on craigne de manquer de philosophes. Je ne veux point hasarder ici une comparaison de l'agriculture et de la philosophie ; on ne la supporterait pas. Je demanderai seulement : Qu'est-ce que la philosophie ? que contiennent les écrits des philosophes les plus connus ? quelles sont les leçons de ces amis de la sagesse ? À les entendre, ne les prendrait-on pas pour une troupe de charlatans criant chacun de son côté sur une place publique : Venez à moi, c'est moi seul qui ne trompe point ? L'un prétend qu'il n'y a point de corps, et que tout est en représentation ; l'autre, qu'il n'y a d'autre substance que la matière, ni d'autre dieu que le monde Celui-ci avance qu'il n'y a ni vertus, ni vices, et que le bien et le mal moral sont des chimères ; celui-là, que les hommes sont des loups et peuvent se dévorer en sûreté de conscience. O grands philosophes ! que ne réservez-vous pour vos amis et pour vos enfants ces leçons profitables ? vous en recevriez bientôt le prix, et nous ne craindrions pas de trouver dans les nôtres quelqu'un de vos sectateurs.

Voilà donc les hommes merveilleux à qui l'estime de leurs contemporains a été prodiguée pendant leur vie, et l'immortalité réservée après leur trépas ! Voilà les sages maximes que nous avons reçues d'eux, et que nous transmettons d'âge en âge à nos descendants. Le paganisme, livré à tous les égarements de la raison humaine, a-t-il laissé à la postérité rien qu'on puisse comparer aux monuments honteux que lui a préparé l'Imprimerie, sous le règne de l'Évangile ? Les écrits impies des Leucippe et des Diagoras sont péris avec eux ; on n'avait point encore inventé l'art d'éterniser les extravagances de l'esprit humain. Mais, grâce aux caractères typographiques [20] et à l'usage que nous en faisons, les dangereuses rêveries des Hobbes et des Spinosa resteront à jamais. Allez, écrits célèbres dont l'ignorance et la rusticité de nos pères n'auraient point été capables ; accompagnez chez nos descendants ces ouvrages plus dangereux encore d'où s'exhale la corruption des mœurs de notre siècle, et portez ensemble aux siècles à venir une histoire fidèle du progrès et des avantages de nos sciences et de nos arts. S'ils vous lisent, vous ne leur laisserez aucune perplexité sur la question que nous agitons aujourd'hui ; et à moins qu'ils

Copyright Arvensa Editions

ne soient plus insensés que nous, ils lèveront leurs mains au ciel, et diront dans l'amertume de leur cœur « Dieu tout-puissant, toi qui tiens dans tes mains les esprits, délivre-nous des lumières et des funestes arts de nos pères, et rends-nous l'ignorance, l'innocence et la pauvreté, les seuls biens qui puissent faire notre bonheur et qui soient précieux devant toi. »

Mais si le progrès des sciences et des arts n'a rien ajouté à notre véritable félicité ; s'il a corrompu nos mœurs, et si la corruption des mœurs a porté atteinte à la pureté du goût, que penserons-nous de cette foule d'auteurs élémentaires qui ont écarté du temple des muses les difficultés qui défendaient son abord, et que la nature y avait répandues comme une épreuve des forces de ceux : qui seraient tentés de savoir ? Que penserons-nous de ces compilateurs d'ouvrages qui ont indiscrètement brisé la porte des sciences et introduit dans leur sanctuaire une populace indigne d'en approcher, tandis qu'il serait à souhaiter que tous ceux qui ne pouvaient avancer loin dans la carrière des lettres eussent été rebutés dès l'entrée, et se fussent jetés dans des arts utiles à la société ? Tel qui sera toute sa vie un mauvais versificateur, un géomètre subalterne, serait peut-être devenu un grand fabricateur d'étoffes. Il n'a point fallu de maîtres à ceux que la nature destinait à faire des disciples. Les Verulam, les Descartes, et les Newton, ces précepteurs du genre humain, n'en ont point eu eux-mêmes ; et quels guides les eussent conduits jusqu'où leur vaste génie les a portés ? Des maîtres ordinaires n'auraient pu que rétrécir leur entendement en le resserrant dans l'étroite capacité du leur. C'est par les premiers obstacles qu'ils ont appris à faire des efforts, et qu'ils se sont exercés à franchir l'espace immense qu'ils ont parcouru. S'il faut permettre à quelques hommes de se livrer à l'étude des sciences et des arts, ce n'est qu'à ceux qui se sentiront la force de marcher seuls sur leurs traces, et de les devancer ; c'est à ce petit nombre qu'il appartient d'élever des monuments à la gloire de l'esprit humain. Mais si l'on veut que rien ne soit au-dessus de leur génie, il faut que rien ne soit au-dessus de leurs espérances ; voilà l'unique encouragement dont ils ont besoin. L'âme se proportionne insensiblement aux objets qui l'occupent, et ce sont les grandes occasions qui font les grands hommes. Le prince de l'éloquence fut consul de Rome ; et le plus grand peut-être des philosophes, chancelier d'Angleterre. Croit-on que si l'un n'eût occupé qu'une chaire dans quelque université, et que l'autre n'eût obtenu qu'une modique pension d'académie ; croit-on, dis-je, que leurs ouvrages ne se sentiraient pas de leur état ? Que les rois ne

Copyright Arvensa Editions

dédaignent donc pas d'admettre dans leurs conseils les gens les plus capables de les bien conseiller ; qu'ils renoncent à ce vieux préjugé inventé par l'orgueil des grands, que l'art de conduire les peuples est plus difficile que celui de les éclairer ; comme s'il était plus aisé d'engager les hommes à bien faire de leur bon gré, que de les y contraindre par la force : que les savants du premier ordre trouvent dans leurs cours d'honorables asiles ; qu'ils y obtiennent la seule récompense digne d'eux, celle de contribuer par leur crédit au bonheur des peuples à qui ils auront enseigné la sagesse : c'est alors seulement qu'on verra ce que peuvent la vertu, la science et l'autorité animées d'une noble émulation, et travaillant de concert à la félicité du genre humain. Mais tant que la puissance sera seule d'un côté, les lumières et la sagesse seules d'un autre, les savants penseront rarement de grandes choses, les princes en feront plus rarement de belles, et les peuples continueront d'être vils, corrompus, et malheureux.

Pour nous, hommes vulgaires, à qui le ciel n'a point départi de si grands talents, et qu'il ne destine pas à tant de gloire, restons dans notre obscurité. Ne courons point après une réputation qui nous échapperait, et qui, dans l'état présent des choses, ne nous rendrait jamais ce qu'elle nous aurait coûté, quand nous aurions tous les titres pour l'obtenir. À quoi bon chercher notre bonheur dans l'opinion d'autrui, si nous pouvons le trouver en nous-mêmes ? Laissons à d'autres le soin d'instruire les peuples de leurs devoirs, et bornons-nous à bien remplir les nôtres ; nous n'avons pas besoin d'en savoir davantage.

O vertu ! science sublime des âmes simples, faut-il donc tant de peines et d'appareil pour te connaître ? Tes principes ne sont-ils pas gravés dans tous les cœurs ? et ne suffit-il pas pour apprendre tes lois de rentrer en soi-même et d'écouter la voix de sa conscience dans le silence des passions ? Voilà la véritable philosophie, sachons nous en contenter ; et, sans envier la gloire de ces hommes célèbres qui s'immortalisent dans la république des lettres, tâchons de mettre entre eux et nous cette distinction glorieuse qu'on remarquait jadis entre deux grands peuples ; que l'un savait bien dire, et l'autre bien faire.

Copyright Arvensa Editions

FIN du DISCOURS SUR LES SCIENCES ET LES ARTS

Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

LETTRE À M. L'ABBÉ RAYNAL

Jean-Jacques ROUSSEAU
ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE
LES SCIENCES ET LES ARTS
1751

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Abbé Guillaume-Thomas François Raynal

[21]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LES SCIENCES ET LES ARTS

Lettre à M. l'Abbé Raynal

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Table des matières

Présentation

Observations de l'Abbé Raynal

Réponse de J.J. Rousseau

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LES SCIENCES ET LES ARTS

Lettre à M. l'Abbé Raynal

Table des matières du titre

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Présentation

À la suite de la publication, dans le *Mercure de France*, du *Discours des sciences et des arts* couronné par l'Académie de Dijon en 1750, l'Abbé Raynal, auteur du *Mercure*, fait part à Jean Jacques Rousseau, des observations et critiques qu'il a reçues. Ces observations parurent dans un des volumes du *Mercure de France* de l'année 1751. Nous les publions ci-dessous.

Vous trouverez à la suite la réponse sous forme de lettre que Jean-Jacques Rousseau lui adressa. Cette lettre a pour la première fois été publiée dans le 2e volume du *Mercure* de juin 1751.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LES SCIENCES ET LES ARTS
Lettre à M. l'Abbé Raynal
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Observations de l'Abbé Raynal

Sur le Discours qui a été couronné à Dijon en l'année 1750,
SUR CETTE QUESTION PROPOSÉE PAR LA MÊME ACADÉMIE :
Si le rétablissement des Sciences et des Arts
a contribué à épurer les moeurs.

1751

L'auteur du discours académique qui a remporté le prix à l'Académie de Dijon, est invité par des personnes qui prennent intérêt au bon et au vrai qui y règnent, à publier ce traité plus ample, qu'il avait projeté et depuis supprimé.

On espère que le lecteur y trouverait des éclaircissements et des modifications à plusieurs propositions générales, susceptibles d'exceptions et de restrictions. Tout cela ne pouvait entrer dans un Discours académique, limité à un court espace. Cette sorte de style non plus n'admet peut-être pas de pareils détails, et ce serait d'ailleurs paraître se défier trop des lumières et de l'équité de ses juges.

C'est ce que des personnes bien intentionnées ont voulu faire entendre à certains lecteurs hérissés de difficultés et peut être de mauvaise humeur de voir le luxe trop vivement attaqué. Ils se sont récriés sur ce que l'auteur semble, disent-ils, préférer la situation où était l'Europe avant le renouvellement des sciences, état pire que l'ignorance par le faux savoir ou le jargon scholastique qui était en règne.

Ils ajoutent que l'auteur préfère la rusticité à la politesse, et qu'il fait main basse sur tous les savants et les artistes. Il aurait dû, disent-ils, encore marquer le point d'où il part pour désigner l'époque de la

Copyright Arvensa Editions

décadence, et en remontant à cette première époque, faire comparaison des moeurs de ce temps-là avec les nôtres. Sans cela nous ne voyons point jusqu'où il faudrait remonter, à moins que ce ne soit au temps des apôtres.

Ils disent de plus, par rapport au luxe, qu'en bonne politique on fait qu'il doit être interdit dans les petits états, mais que le cas d'un royaume tel que la France, par exemple, est tout différent. Les raisons en sont connues.

Enfin voici ce qu'on objecte. Quelle conclusion pratique peut-on tirer de la thèse que l'auteur soutient ? Quand on lui accorderait tout ce qu'il avance sur le préjudice du trop grand nombre de savants, et principalement de poètes, peintres et musiciens, comme au contraire sur le trop petit nombre de laboureurs. C'est, dis-je, ce qu'on lui accordera sans peine. Mais quel usage en tirera-t-on ? Comment remédier à ce désordre, tant du côté des princes que de celui des particuliers ? Ceux-là peuvent-ils gêner la liberté de leurs sujets par rapport aux professions auxquelles ils se destinent ? Et quant au luxe, les lois somptuaires qu'ils peuvent faire n'y remédient jamais à fond ; l'auteur n'ignore pas tout ce qu'il y aurait à dire là-dessus.

Mais ce qui touche de plus près la généralité des lecteurs, c'est de savoir quel parti ils en peuvent tirer eux-mêmes en qualité de simples et c'est en effet le point important, puisque si l'on pouvait venir à bout de faire concourir volontairement chaque individu particulier à ce qu'exige le bien public, ce concours unanime serait un total plus complet, et sans comparaison plus solide, que tous les règlements imaginables que pourraient faire les puissances.

Voilà une vaste carrière ouverte au talent de l'auteur, et puisque la presse roule et roulera vraisemblablement (quoiqu'il en puisse dire) et toujours plus au service du frivole et de pis encore qu'à celui de la vérité, n'est-il pas juste que chacun qui a de meilleures vues et le talent requis, concoure de sa part à y mettre tout le contrepoids dont il est capable ?

Il est d'ailleurs des cas où l'on est plus comptable au public d'un second écrit qu'on ne l'était du premier. Il n'y a pas beaucoup de lecteurs à qui l'on puisse appliquer ce proverbe. *À bon entendeur demi-mot*. On ne saurait mettre dans un trop grand jour des vérités qui heurtent autant de front le goût général, et il importe d'ôter toute prise à la chicane.

Il est aussi bien des lecteurs qui les goûteront mieux dans un style tout uni, que sous cet habit de cérémonie qu'exigent des discours académiques,

Copyright Arvensa Editions

et l'auteur, qui paraît dédaigner toute vaine parure, le préférera sans doute, libéré qu'il sera par là d'une forme gênante.

P. S. On apprend qu'un académicien d'une des bonnes villes de France[22], prépare un discours en réfutation de celui de l'auteur. Il y fera sans doute entrer un article contre la suppression totale de l'imprimerie, que bien des gens ont trouvé extrêmement outré.

[Arv. ed]

Copyright Arvensa Editions

FIN des OBSERVATIONS DE L'ABBÉ RAYNAL

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LES SCIENCES ET LES ARTS
Lettre à M. l'Abbé Raynal
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Réponse de J.J. Rousseau

À l'Abbé Raynal

(Juin 1751[23])

Je dois, monsieur, des remerciements à ceux qui vous ont fait passer les observations que vous avez la bonté de me communiquer, et je tâcherai d'en faire mon profit : je vous avouerai pourtant que je trouve mes censeurs un peu sévères sur ma logique ; et je soupçonne qu'ils se seraient montrés moins scrupuleux, si j'avais été de leur avis. Il me semble au moins que s'ils avaient eux-mêmes un peu de cette exactitude rigoureuse qu'ils exigent de moi, je n'aurais aucun besoin des éclaircissements que je leur vais demander.

« L'auteur semble, disent-ils, préférer la situation où était l'Europe avant le renouvellement des sciences ; état pire que l'ignorance, par le faux savoir ou le jargon qui était en règne. »

L'auteur de cette observation semble me faire dire que le faux savoir, ou le jargon scolastique, soit préférable à la science ; et c'est moi-même qui ai dit qu'il était pire que l'ignorance. Mais qu'entend-il par ce mot de *situation* ? l'applique-t-il aux lumières ou aux mœurs, ou s'il confond ces choses que j'ai tant pris de peine à distinguer ? Au reste, comme c'est ici le fond de la question, j'avoue qu'il est très maladroit à moi de n'avoir fait que sembler prendre parti là-dessus.

Ils ajoutent que « l'auteur préfère la rusticité à la politesse. »

« Il aurait dû, disent-ils encore, marquer le point d'où il part, pour désigner l'époque de la décadence. » J'ai fait plus : j'ai rendu ma proposition générale : j'ai assigné ce premier degré de la décadence des

Copyright Arvensa Editions

mœurs au premier moment de la culture des lettres dans tous les pays du monde, et j'ai trouvé le progrès de ces deux choses toujours en proportion, « Et, en remontant à cette première époque, faire comparaison des mœurs de ce temps-là avec les nôtres. » C'est ce que j'aurais fait encore plus au long dans un volume in-4°. Sans cela nous ne voyons point jusqu'où il faudrait remonter, à moins que ce ne soit au temps des apôtres. » Je ne vois pas, moi, l'inconvénient qu'il y aurait à cela, si le fait était vrai. Mais je demande justice au censeur : voudrait-il que j'eusse dit que le temps de la plus profonde ignorance était celui des apôtres ?

Ils disent de plus, par rapport au luxe, « qu'en bonne politique on sait qu'il doit être interdit dans les petits états, mais que le cas d'un royaume tel que la France, par exemple, est tout différent ; les raisons en sont connues. »

N'ai-je pas ici encore quelque sujet de me plaindre ? ces raisons sont celles auxquelles j'ai taché de répondre. Bien ou mal, j'ai répondu. Or, on ne saurait guère donner à un auteur une plus grande marque de mépris qu'en ne lui répliquant que par les mêmes arguments qu'il a réfutés. Mais faut-il leur indiquer la difficulté qu'ils ont à résoudre ? la voici : Que deviendra la vertu quand il faudra s'enrichir à quelque prix que ce soit ? Voilà ce que je leur ai demandé, et ce que je leur demande encore.

Quant aux deux observations suivantes, dont la première commence par ces mots : « Enfin voici ce qu'on objecte, etc. ; » et l'autre par ceux-ci : « Mais ce qui touche de plus près, etc. ; » je supplie le lecteur de m'épargner la peine de les transcrire. L'Académie m'avait demandé si le rétablissement des sciences et des arts avait contribué à épurer les mœurs. Telle était la question que j'avais à résoudre : cependant voici qu'on me fait un crime de n'en avoir pas résolu une autre. Certainement cette critique est tout au moins fort singulière. Cependant j'ai presque à demander pardon au lecteur de l'avoir prévue, car c'est ce qu'il pourrait croire en lisant les cinq ou six dernières pages de mon discours.

Au reste, si mes censeurs s'obstinent à désirer encore des conclusions pratiques, je leur en promets de très clairement énoncées dans ma première réponse.

Sur l'inutilité des lois somptuaires pour déraciner le luxe une fois établi, on dit que « l'auteur n'ignore pas ce qu'il y a à dire là-dessus. » Vraiment non, je n'ignore pas que quand un homme est mort, il ne faut point appeler de médecin.

Copyright Arvensa Editions

« On ne saurait mettre dans un trop grand jour des vérités qui heurtent autant de front le goût général, et il importe d'ôter toute prise à la chicane. » Je ne suis pas tout-à-fait de cet avis, et je crois qu'il faut laisser des osselets aux enfants.

« Il est aussi bien des lecteurs qui les goûteront mieux dans un style tout uni, que sous cet habit de cérémonie qu'exigent les discours académiques. » Je suis fort du goût de ces lecteurs-là. Voici donc un point dans lequel je puis me conformer au sentiment de mes censeurs, comme je fais dès aujourd'hui.

J'ignore quel est l'adversaire dont on me menace dans le *post-scriptum* ; tel qu'il puisse être, je ne saurais me résoudre à répondre à un ouvrage avant que de l'avoir lu, ni à me tenir pour battu avant que d'avoir été attaqué.

Au surplus, soit que je réponde aux critiques qui me sont annoncées, soit que je me contente de publier l'ouvrage augmenté qu'on me demande, j'avertis mes censeurs qu'ils pourraient bien n'y pas trouver les modifications qu'ils espèrent ; je prévois que, quand il sera question de me défendre, je suivrai sans scrupule toutes les conséquences de mes principes.

Je sais d'avance avec quels grands mots on m'attaquera : lumières, connaissances, lois, morale, raison, bienséance, égards, douceur, aménité, politesse, éducation, etc. À tout cela je ne répondrai que par deux autres mots, qui sonnent encore plus fort à mon oreille : *Vertu ! vérité !* m'écrierai-je sans cesse, *vérité ! vertu !* Si quelqu'un n'aperçoit là que des mots, je n'ai plus rien à lui dire.

Copyright Arvensa Editions

FIN de la LETTRE À L'ABBÉ RAYNAL

Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

LETTRE À M. GRIMM

sur la réfutation de son discours par M. Gautier[24]

Jean-Jacques ROUSSEAU
ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE
LES SCIENCES ET LES ARTS
1751

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Frédéric-Melchior Grimm – Gravure de Lecerf sur un dessin de Carmontelle (1769)

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LES SCIENCES ET LES ARTS

Lettre à M. Grimm

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Je vous renvoie, monsieur, le *Mercure* d'octobre que vous avez eu la bonté de me prêter. J'y ai lu avec beaucoup de plaisir la réfutation que M. Gautier a pris la peine de faire de mon Discours : mais je ne crois pas être, comme vous le prétendez, dans la nécessité d'y répondre ; et voici mes objections :

1° Je ne puis me persuader que, pour avoir raison, on soit indispensablement obligé de parler le dernier.

2° Plus je relis la réfutation, et plus je suis convaincu que je n'ai pas besoin de donner à M. Gautier d'autre réplique que le discours même auquel il a répondu. Lisez, je vous prie, dans l'un et l'autre écrit, les articles du luxe, de la guerre, des académies, de l'éducation ; lisez la prosopopée de Louis-le-Grand et celle de Fabricius ; enfin, lisez la conclusion de M. Gautier et la mienne, et vous comprendrez ce que je veux dire.

3° Je pense en tout si différemment de M. Gautier, que, s'il me fallait relever tous les endroits où nous ne sommes pas de même avis, je serais obligé de le combattre, même dans les choses que j'aurais dites comme lui, et cela me donnerait un air contrariant que je voudrais bien pouvoir éviter. Par exemple, en parlant de la politesse, il fait entendre très clairement que, pour devenir homme de bien, il est bon de commencer par être hypocrite, et que la fausseté est un chemin sûr pour arriver à la vertu. Il dit encore que les vices ornés par la politesse ne sont pas contagieux, comme ils le seraient s'ils se présentaient de front avec rusticité ; que l'art de pénétrer les hommes a fait le même progrès que celui de se déguiser ; qu'on est convaincu qu'il ne faut pas compter sur eux, à moins qu'on ne leur plaise ou qu'on ne leur soit utile ; qu'on sait évaluer les offres spécieuses de la politesse ; c'est-à-dire, sans doute, que quand deux hommes se font des compliments, et que l'un dit à l'autre dans le fond de son cœur : « Je vous

Copyright Arvensa Editions

traite comme un sot, et je me moque de vous ; » l'autre lui répond dans le fond du sien : « Je sais que vous mentez impudemment ; mais je vous le rends de mon mieux. » Si j'avais voulu employer la plus amère ironie, j'en aurais pu dire à peu près autant.

4° On voit, à chaque page de la réfutation, que l'auteur n'entend point ou ne veut point entendre l'ouvrage qu'il réfute ; ce qui lui est assurément fort commode, parce que, répondant sans cesse à sa pensée, et jamais à la mienne, il a la plus belle occasion du monde de dire tout ce qu'il lui plaît. D'un autre côté, si ma réplique en devient plus difficile, elle en devient aussi moins nécessaire ; car on n'a jamais ouï dire qu'un peintre qui expose en public un tableau soit obligé de visiter les yeux des spectateurs, et de fournir des lunettes à tous ceux qui en ont besoin.

D’ailleurs, il n'est pas bien sûr que je me fisse entendre, même en répliquant. Par exemple, je sais, dirais-je à M. Gautier, que nos soldats ne sont point des Réaumur et des Fontenelle ; et c'est tant pis pour eux, pour nous, et surtout pour les ennemis. Je sais qu'ils ne savent rien, qu'ils sont brutaux et grossiers ; et toutefois j'ai dit, et je dis encore, qu'ils sont énervés par les sciences qu'ils méprisent, et par les beaux-arts qu'ils ignorent. C'est un des grands inconvénients de la culture des lettres, que, pour quelques hommes qu'elles éclairent, elles corrompent à pure perte toute une nation. Or, vous voyez bien, monsieur, que ceci ne serait qu'un autre paradoxe inexplicable pour M. Gautier ; pour ce M. Gautier qui me demande fièrement ce que les troupes ont de commun avec les académies ; si les soldats en auront plus de bravoure pour être mal vêtus et mal nourris ; ce que je veux dire en avançant qu'à force d'honorer les talents on néglige les vertus ; et d'autres questions semblables, qui toutes montrent qu'il est impossible d'y répondre intelligiblement au gré de celui qui les fait. Je crois que vous conviendrez que ce n'est pas la peine de m'expliquer une seconde fois pour n'être pas mieux entendu que la première.

5° Si je voulais répondre à la première partie de la réfutation, ce serait le moyen de ne jamais finir. M. Gautier juge à propos de me prescrire les auteurs que je puis citer, et ceux qu'il faut que je rejette. Son choix est tout-à-fait naturel ; il récuse l'autorité de ceux qui déposent pour moi, et veut que je m'en rapporte à ceux qu'il croit m’être contraires. En vain voudrais-je lui faire entendre qu'un seul témoignage en ma faveur est décisif, tandis que cent témoignages ne prouvent rien contre mon

Copyright Arvensa Editions

sentiment, parce que les témoins sont parties dans le procès ; en vain le prierais-je de distinguer dans les exemples qu'il allègue ; en vain lui représenterais-je qu'être barbare ou criminel sont deux choses tout-à-fait différentes, et que les peuples véritablement corrompus sont moins ceux qui ont de mauvaises lois que ceux qui méprisent les lois. Sa réplique est aisée à prévoir : Le moyen qu'on puisse ajouter foi à des écrivains scandaleux, qui osent louer des barbares qui ne savent ni lire ni écrire ? Le moyen qu'on puisse jamais supposer de la pudeur à des gens qui vont tout nus, et de la vertu à ceux qui mangent de la chair crue ? Il faudra donc disputer. Voilà donc Hérodote, Strabon, Pomponius-Méla aux prises avec Xénophon, Justin, Quinte-Curce, Tacite ; nous voilà dans les recherches des critiques, dans les antiquités, dans l'érudition. Les brochures se transforment en volumes, les livres se multiplient, et la question s'oublie. C'est le sort des disputes de littérature, qu'après des in-folio d'éclaircissements on finit toujours par ne savoir plus où l'on en est ; ce n'est pas la peine de commencer.

Si je voulais répliquer à la seconde partie, cela serait bientôt fait ; mais je n'apprendrais rien à personne. M. Gautier se contente, pour m'y réfuter, de dire oui partout où j'ai dit non, et non partout où j'ai dit oui ; je n'ai donc qu'à dire encore non partout où j'avais dit non, oui partout où j'avais dit oui, et supprimer les preuves, j'aurai très exactement répondu. En suivant la méthode de M. Gautier, je ne puis donc répondre aux deux parties de la réfutation sans en dire trop et trop peu : or, je voudrais bien ne faire ni l'un ni l'autre.

6° Je pourrais suivre une autre méthode, et examiner séparément les raisonnements de M. Gautier, et le style de la réfutation.

Si j'examinais ses raisonnements, il me serait aisé de montrer qu'ils portent tous à faux, que l'auteur n'a point saisi l'état de la question, et qu'il ne m'a point entendu.

Par exemple, M. Gautier prend la peine de m'apprendre qu'il y a des peuples vicieux qui ne sont pas savants ; et je m'étais déjà bien douté que les Calmoucks, les Bédouins, les Cafres n'étaient pas des prodiges de vertu ni d'érudition. Si M. Gautier avait donné les mêmes soins à me montrer quelque peuple savant qui ne fût pas vicieux, il m'aurait surpris davantage. Partout il me fait raisonner comme si j'avais dit que la science est la seule source de corruption parmi les hommes : s'il a cru cela de bonne foi, j'admire la bonté qu'il a de me répondre.

Copyright Arvensa Editions

Il dit que le commerce du monde suffit pour acquérir cette politesse dont se pique un galant homme ; d'où il conclut qu'on n'est pas fondé à en faire honneur aux sciences. Mais à quoi donc nous permettra-t-il d'en faire honneur ? Depuis que les hommes vivent en société, il y a eu des peuples polis, et d'autres qui ne l'étaient pas. M. Gautier a oublié de nous rendre raison de cette différence.

M. Gautier est partout en admiration de la pureté de nos mœurs actuelles. Cette bonne opinion qu'il en a fait assurément beaucoup d'honneur aux siennes ; mais elle n'annonce pas une grande expérience. On dirait, au ton dont il en parle, qu'il a étudié les hommes comme les péripatéticiens étudiaient la physique, sans sortir de son cabinet. Quant à moi, j'ai fermé mes livres ; et, après avoir écouté parler les hommes, je les ai regardés agir. Ce n'est pas une merveille qu'ayant suivi des méthodes si différentes nous nous rencontrions si peu dans nos jugements. Je vois qu'on ne saurait employer un langage plus honnête que celui de notre siècle ; et voilà ce qui frappe M. Gautier : mais je vois aussi qu'on ne saurait avoir des mœurs plus corrompues ; et voilà ce qui me scandalise. Pensons-nous donc être devenus gens de bien parce qu'à force de donner des noms décents à nos vices, nous avons appris à n'en plus rougir ?

Il dit encore que, quand même on pourrait prouver par des faits que la dissolution des mœurs a toujours régné avec les sciences, il ne s'ensuivrait pas que le sort de la probité dépendit de leur progrès. Après avoir employé la première partie de mon discours à prouver que ces choses avaient toujours marché ensemble, j'ai destiné la seconde à montrer qu'en effet l'une tenait à l'autre. À qui donc puis-je imaginer que M. Gautier veut répondre ici ?

Il me paraît surtout très scandalisé de la manière dont j'ai parlé de l'éducation des collèges. Il m'apprend qu'on y enseigne aux jeunes gens je ne sais combien de belles choses qui peuvent être d'une bonne ressource pour leur amusement quand ils seront grands, mais dont j'avoue que je ne vois point le rapport avec les devoirs des citoyens, dont il faut commencer par les instruire. « Nous nous enquérons volontiers : Sait-il du grec ou du latin ? écrit-il en vers ou en prose ? Mais s'il est devenu meilleur ou plus avisé, c'était le principal ; et c'est ce qui demeure derrière. Criez d'un passant à notre peuple, *O le savant homme !* et d'un autre, *O le bon homme !* il ne faudra pas de tourner ses yeux et son respect vers le

Copyright Arvensa Editions

premier. Il y faudrait un tiers crieur, *O les lourdes testes*[25] ! »

J'ai dit que la nature a voulu nous préserver de la science comme une mère arrache une arme dangereuse des mains de son enfant, et que la peine que nous trouvons à nous instruire n'est pas le moindre de ses bienfaits. M. Gautier aimerait autant que j'eusse dit : Peuples, sachez donc une fois que la nature ne veut pas que vous vous nourrissiez des productions de la terre ; la peine qu'elle a attachée à sa culture est un avertissement pour vous de la laisser en friche. M. Gautier n'a pas songé qu'avec un peu de travail on est sûr de faire du pain, mais qu'avec beaucoup d'étude il est très douteux qu'on parvienne à faire un homme raisonnable. Il n'a pas songé encore que ceci n'est précisément qu'une observation de plus en ma faveur ; car pourquoi la nature nous a-t-elle imposé des travaux nécessaires, si ce n'est pour nous détourner des occupations oiseuses ? Mais, au mépris qu'il montre pour l'agriculture, on voit aisément que, s'il ne tenait qu'à lui, tous les laboureurs déserteraient bientôt les campagnes pour aller argumenter dans les écoles ; occupation, selon M. Gautier, et, je crois, selon bien des professeurs, fort importante pour le bonheur de l'état.

En raisonnant sur un passage de Platon, j'avais présumé que peut-être les anciens Égyptiens ne faisaient-ils pas des sciences tout le cas qu'on aurait pu croire. L'auteur de la réfutation me demande comment on peut faire accorder cette opinion avec l'inscription qu'Osymandias avait mise à sa bibliothèque. Cette difficulté eut pu être bonne du vivant de ce prince. À présent qu'il est mort, je demande à mon tour où est la nécessité de faire accorder le sentiment du roi Osymandias avec celui des sages d'Égypte. S'il eut compté et surtout pesé les voix, qui me répondra que le mot de *poisons* n'eût pas été substitué à celui de *remèdes* ? Mais passons cette fastueuse inscription. Ces remèdes sont excellents, j'en conviens, et je l'ai déjà répété bien des fois ; mais est-ce une raison pour les administrer inconsidérément, et sans égard aux tempéraments des malades ? Tel aliment est très bon en soi, qui, dans un estomac infirme, ne produit qu'indigestions et mauvaises humeurs. Que dirait-on d'un médecin qui, après avoir fait l'éloge de quelques viandes succulentes, conclurait que tous les malades s'en doivent rassasier ?

J'ai fait voir que les sciences et les arts énervent le courage. M. Gautier appelle cela une façon singulière de raisonner, et il ne voit point la liaison

Copyright Arvensa Editions

qui se trouve entre le courage et la vertu. Ce n'est pourtant pas, ce me semble, une chose si difficile à comprendre. Celui qui s'est une fois accoutumé à préférer sa vie à son devoir ne tardera guère à lui préférer encore les choses qui rendent la vie facile et agréable.

J'ai dit que la science convient à quelques grands génies, mais qu'elle est toujours nuisible aux peuples qui la cultivent. M. Gautier dit que Socrate et Caton, qui blâmaient les sciences, étaient pourtant eux-mêmes de fort savants hommes, et il appelle cela m'avoir réfuté.

J'ai dit que Socrate était le plus savant des Athéniens, et c'est de là que je tire l'autorité de son témoignage : tout cela n'empêche point M. Gautier de m'apprendre que Socrate était savant.

Il me blâme d'avoir avancé que Caton méprisait les philosophes grecs ; et il se fonde sur ce que Carnéade se faisait un jeu d'établir et de renverser les mêmes propositions, ce qui prévint mal à propos Caton contre la littérature des Grecs. M. Gautier devrait bien nous dire quel était le pays et le métier de ce Carnéade.

Sans doute que Carnéade est le seul philosophe ou le seul savant qui se soit piqué de soutenir le pour et le contre ; autrement tout ce que dit ici M. Gautier ne signifierait rien du tout. Je m'en rapporte sur ce point à son érudition.

Si la réfutation n'est pas abondante en bons raisonnements, en revanche elle l'est fort en belles déclamations. L'auteur substitue partout les ornements de l'art à la solidité des preuves qu'il promettait en commençant ; et c'est en prodiguant la pompe oratoire dans une réfutation qu'il me reproche à moi de l'avoir employée dans un discours académique.

« À quoi tendent donc, dit M. Gautier, les éloquentes déclamations de M. Rousseau ? » À abolir, s'il était possible, les vaines déclamations des collèges. « Qui ne serait pas indigné de l'entendre assurer que nous avons les apparences de toutes les vertus sans en avoir aucune ? » J'avoue qu'il y a un peu de flatterie à dire que nous en avons les apparences ; mais M. Gautier aurait dû mieux que personne me pardonner celle-là. « Eh ! pourquoi n'a-t-on plus de vertu ? c'est qu'on cultive les belles-lettres, les sciences et les arts. » Pour cela, précisément. « Si l'on était impoli, rustique, ignorant, Goth, Huns, ou Vandale, on serait digne des éloges de M. Rousseau. » Pourquoi non ?

Y a-t-il quelqu'un de ces noms-là qui donne l'exclusion à la vertu ? « Ne

Copyright Arvensa Editions

se lassera-t-on point d'invectiver les hommes ? » ne se lasseront-ils point d'être méchants ? « Croira-t-on toujours les rendre plus vertueux en leur disant qu'ils n'ont point de vertu ? » Croira-t-on les rendre meilleurs en leur persuadant qu'ils sont assez bons ? « Sous prétexte d'épurer les mœurs, est-il permis d'en renverser les appuis ? » Sous prétexte d'éclairer les esprits, faudra-t-il pervertir les âmes ? « O doux nœuds de la société, charme des vrais philosophes, aimables vertus, c'est par vos propres attraits que vous régnez dans les cœurs : vous ne devez votre empire ni à l'âpreté stoïque, ni à des clameurs barbares, ni aux conseils d'une orgueilleuse rusticité. »

Je remarquerai d'abord une chose assez plaisante ; c'est que, de toutes les sectes des anciens philosophes que j'ai attaquées comme inutiles à la vertu, les stoïciens sont les seuls que M. Gautier m'abandonne, et qu'il semble même vouloir mettre de mon côté. Il a raison : je n'en serai guère plus fier.

Mais voyons un peu si je pourrais rendre exactement en d'autres termes le sens de cette exclamation : « O aimables vertus, c'est par vos propres attraits que vous régnez dans les âmes. Vous n'avez pas besoin de tout ce grand appareil d'ignorance et de rusticité : vous savez aller au cœur par des routes plus simples et plus naturelles. Il suffit de savoir la rhétorique, la logique, la physique, la métaphysique et les mathématiques, pour acquérir le droit de vous posséder. »

Autre exemple du style de M. Gautier.

« Vous savez que les sciences dont on occupe les jeunes philosophes dans les universités sont la logique, la métaphysique, la morale, la physique, les mathématiques élémentaires. » Si je l'ai su, je l'avais oublié, comme nous faisons tous en devenant raisonnables. « Ce sont donc là, selon vous, de stériles spéculations ? » Stériles, selon l'opinion commune ; mais, selon moi, très fertiles en mauvaises choses. « Les universités vous ont une grande obligation de leur avoir appris que la vérité de ces sciences s'est retirée au fond d'un puits. » Je ne crois pas avoir appris cela à personne : cette sentence n'est point de mon invention ; elle est aussi ancienne que la philosophie. Au reste, je sais que les universités ne me doivent aucune reconnaissance ; et je n'ignorais pas, en prenant la plume, que je ne pouvais à la fois faire ma cour aux hommes, et rendre hommage à la vérité. « Les grands philosophes qui les possèdent dans un degré éminent sont sans doute bien surpris d'apprendre qu'ils ne savent rien. »

Copyright Arvensa Editions

Je crois qu'en effet ces grands philosophes qui possèdent toutes ces grandes sciences dans un degré éminent seraient très surpris d'apprendre qu'ils ne savent rien : mais je serais bien plus surpris moi-même si ces hommes qui savent tant de choses savaient jamais celle-là.

Je remarque que M. Gautier, qui me traite partout avec la plus grande politesse, n'épargne aucune occasion de me susciter des ennemis : il étend ses soins à cet égard depuis les régents de collège jusqu'à la souveraine puissance. M. Gautier fait fort bien de justifier les usages du monde ; on voit qu'ils ne lui sont point étrangers. Mais revenons à la réfutation.

Toutes ces manières d'écrire et de raisonner, qui ne vont point à un homme d'autant d'esprit que M. Gautier me paraît en avoir, m'ont fait faire une conjecture que vous trouverez hardie, et que je crois raisonnable. Il m'accuse, très sûrement sans en rien croire, de n'être point persuadé du sentiment que je soutiens. Moi, je le soupçonne, avec plus de fondement, d'être en secret de mon avis : les places qu'il occupe, les circonstances où il se trouve, l'auront mis dans une espèce de nécessité de prendre parti contre moi. La bienséance de notre siècle est bonne à bien des choses : il m'aura donc réfuté par bienséance ; mais il aura pris toutes sortes de précautions et employé tout l'art possible pour le faire de manière à ne persuader personne. C'est dans cette vue qu'il commence par déclarer très mal à propos que la cause qu'il défend intéresse le bonheur de l'assemblée devant laquelle il parle, et la gloire du grand prince sous les lois duquel il a la douceur de vivre. C'est précisément comme s'il disait : Vous ne pouvez, messieurs, sans ingratitude envers votre respectable protecteur, vous dispenser de me donner raison ; et, de plus, c'est votre propre cause que je plaide aujourd'hui devant vous. Ainsi, de quelque côté que vous envisagiez mes preuves, j'ai droit de compter que vous ne vous rendrez pas difficiles sur leur solidité. Je dis que tout homme qui parle ainsi a plus d'attention à fermer la bouche aux gens, que d'envie de les convaincre.

Si vous lisez attentivement la réfutation, vous n’y trouverez presque pas une ligne qui ne semble être là pour attendre et indiquer sa réponse. Un seul exemple suffira pour me faire entendre.

« Les victoires que les Athéniens remportèrent sur les Perses et sur les Lacédémoniens mêmes « font voir que les arts peuvent s'associer avec la vertu militaire. » Je demande si ce n'est pas là une adresse pour rappeler ce que j'ai dit de la défaite de Xerxès, et pour me faire songer au dénouement de la guerre du Péloponnèse. « Leur gouvernement, devenu vénal sous

Copyright Arvensa Editions

Périclès, prend une nouvelle face : l'amour du plaisir étouffe leur bravoure, les fonctions les plus honorables sont avilies, l'impunité multiplie les mauvais citoyens, les fonds destinés à la guerre sont destinés à nourrir la mollesse et l'oisiveté : toutes ces causes de corruption, quel rapport ont-elles aux sciences ? »

Que fait ici M. Gautier, sinon de rappeler toute la seconde partie de mon Discours où j'ai montré ce rapport ? Remarquez l'art avec lequel il nous donne pour causes les effets de la corruption, afin d'engager tout homme de bon sens à remonter de lui-même à la première cause de ces causes prétendues. Remarquez encore comment, pour en laisser faire la réflexion au lecteur, il feint d'ignorer ce qu'on ne peut supposer qu'il ignore en effet, et ce que tous les historiens disent unanimement, que la dépravation des mœurs et du gouvernement des Athéniens fut l'ouvrage des orateurs. Il est donc certain que m'attaquer de cette manière, c'est bien clairement m'indiquer les réponses que je dois faire.

Ceci n'est pourtant qu'une conjecture que je ne prétends point garantir. M. Gautier n'approuverait peut-être pas que je voulusse justifier son savoir aux dépens de sa bonne foi ; mais si en effet il a parlé sincèrement en réfutant mon Discours, comment M. Gautier, professeur en histoire, professeur en mathématiques, membre de l'académie de Nancy, ne s'est-il pas un peu défié de tous les titres qu'il porte ?

Je ne répliquerai donc pas à M. Gautier : c'est un point résolu. Je ne pourrais jamais répondre sérieusement, et suivre la réfutation pied à pied : vous en voyez la raison ; et ce serait mal reconnaître les éloges dont M. Gautier m'honore, que d'employer le *ridiculum acri*, l'ironie et l'amère plaisanterie. Je crains bien déjà qu'il n'ait que trop à se plaindre du ton de cette lettre : au moins n'ignorait-il pas, en écrivant sa réfutation, qu'il attaquait un homme qui ne fait pas assez de cas de la politesse pour vouloir apprendre d'elle à déguiser son sentiment.

Au reste, je suis prêt à rendre à M. Gautier toute la justice qui lui est due. Son ouvrage me paraît celui d'un homme d'esprit qui a bien des connaissances : d'autres y trouveront peut-être de la philosophie ; quant à moi, j'y trouve beaucoup d'érudition.

Je suis de tout mon cœur, monsieur, etc.

P. S. Je viens de lire, dans la gazette d'Utrecht du 22 octobre, une pompeuse exposition de l'ouvrage de M. Gautier, et cette exposition

Copyright Arvensa Editions

semble faite exprès pour confirmer mes soupçons. Un auteur qui a quelque confiance en son ouvrage laisse aux autres le soin d'en faire l'éloge, et se borne à en faire un bon extrait : celui de la réfutation est tourné avec tant d'adresse que, quoiqu'il tombe uniquement sur des bagatelles que je n'avais employées que pour servir de transition, il n'y en a pas une seule sur laquelle un lecteur judicieux puisse être de l'avis de M. Gautier.

Il n'est pas vrai, selon lui, que ce soit des vices des hommes que l'histoire tire son principal intérêt.

Je pourrais laisser les preuves de raisonnement ; et pour mettre M. Gautier sur son terrain, je lui citerais des autorités.

« Heureux les peuples dont les rois ont fait peu de bruit dans l'histoire ! »

« Si jamais les hommes deviennent sages, leur histoire n'amusera guère. »

M. Gautier dit avec raison qu'une société, fut-elle toute composée d'hommes justes, ne saurait subsister sans lois ; et il conclut de là qu'il n'est pas vrai que, sans les injustices des hommes, la jurisprudence serait inutile. Un si savant auteur confondrait-il la jurisprudence et les lois ?

Je pourrais encore laisser les preuves de raisonnement ; et pour mettre M. Gautier sur son terrain, je lui citerais des faits.

Les Lacédémoniens n'avaient ni jurisconsultes ni avocats ; leurs lois n'étaient pas même écrites : cependant ils avaient des lois. Je m'en rapporte à l'érudition de M. Gautier pour savoir si les lois étaient plus mal observées à Lacédémone que dans les pays où fourmillent les gens de loi.

Je ne m'arrêterai point à toutes les minuties qui servent de texte à M. Gautier, et qu'il étale dans la gazette ; mais je finirai par cette observation, que je soumets à votre examen.

Donnons partout raison à M. Gautier, et retranchons de mon Discours toutes les choses qu'il attaque ; mes preuves n'auront presque rien perdu de leur force. Ôtons de l'écrit de M. Gautier tout ce qui ne touche pas le fond de la question, il n'y restera rien du tout.

Je conclus toujours qu'il ne faut point répondre à M. Gautier.

À Paris, ce 1er novembre 1751.

Copyright Arvensa Editions

Fin de la LETTRE À M. GRIMM

Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

RÉPONSE AU ROI DE POLOGNE

Jean-Jacques ROUSSEAU
ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE
LES SCIENCES ET LES ARTS
(Annexes)
1751

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LES SCIENCES ET LES ARTS

Réponse au roi de Pologne

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Table des matières

Avis

Réfutation du roi de Pologne au discours de J.J. Rousseau, couronné par l'académie de Dijon.

- Introduction
- Première partie
- Seconde partie

Réponse de J.J. Rousseau

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LES SCIENCES ET LES ARTS
Réponse au roi de Pologne
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Avis

Un roi qui prend la plume pour critiquer un discours académique est une circonstance assez rare pour mériter d'être remarquée. C'est ce qui nous détermine à reproduire la réponse que fit Stanislas à Rousseau avant la réplique de celui-ci. Jean-Jacques sut que le père Menou, jésuite, avait aidé le prince. « Il se fia, dit-il lui-même, à son tact pour démêler ce qui était du prince de ce qui était du moine, et tombant sans ménagement sur les phrases jésuitiques, il releva, chemin faisant, un anachronisme qu'il crut ne pouvoir venir que du révérend, et saisit l'occasion d'apprendre au public comment un particulier pouvait défendre la cause de la vérité contre un souverain même. Sans manquer de respect à l'auteur, il réfuta pleinement l'ouvrage. »

Stanislas donna un exemple peu commun dans la république des lettres. Il reconnut la supériorité de son rival, et dit, après avoir lu la réplique de Rousseau, j'ai mon compte, je ne m'y frotte plus. Jean-Jacques reçut de ce roi, digne de la couronne qu'on lui avait enlevée, diverses marques de bienveillance.

La réponse du prince, insérée dans le *Mercure* de septembre 1751, parut avant celle de M. Gautier. Mais Rousseau commença par celui-ci, qui prêtait aux sarcasmes autant par son style que par la servile exactitude avec laquelle il avait suivi la marche et les divisions de Jean-Jacques dans son discours.

M. P.

Copyright Arvensa Editions

Stanislas Leszczynski, roi de Pologne, par Jean-Baptiste van Loo, Château de Versailles

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LES SCIENCES ET LES ARTS

Réponse au roi de Pologne

Table des matières du titre

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Réfutation du roi de Pologne au discours de J.J. Rousseau, couronné par l'académie de Dijon.

[26]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LES SCIENCES ET LES ARTS

Réponse au roi de Pologne

Table des matières du titre

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Introduction

Le discours du citoyen de Genève a de quoi surprendre ; et l'on sera peut-être également surpris de le voir couronné par une académie célèbre.

Est-ce son sentiment particulier que l'auteur a voulu établir ? n'est-ce qu'un paradoxe dont il a voulu amuser le public ? Quoi qu'il en soit, pour réfuter son opinion, il ne faut qu'en examiner les preuves, remettre l'anonyme vis-à-vis des vérités qu'il a adoptées, et l'opposer lui-même à lui-même. Puissé-je, en le combattant par ses principes, le vaincre par ses armes, et le faire triompher par sa propre défaite !

Sa façon de penser annonce un cœur vertueux ; sa manière d'écrire décèle un esprit cultivé : mais s'il réunit effectivement la science à la vertu, et que l'une (comme il s'efforce de le prouver) soit incompatible avec l'autre, comment sa doctrine n'a-t-elle pas corrompu sa sagesse ? ou comment sa sagesse ne l'a-t-elle pas déterminé à rester dans l'ignorance ? A-t-il donné à la vertu la préférence sur la science ? Pourquoi donc nous étaler avec tant d'affectation une érudition si vaste et si recherchée ?

A-t-il préféré, au contraire, la science à la vertu ? Pourquoi donc nous prêcher avec tant d'éloquence celle-ci au préjudice de celle-là ? Qu'il commence par concilier des contradictions si singulières, avant que de combattre les notions communes ; avant que d'attaquer les autres, qu'il s'accorde avec lui-même.

N'aurait-il prétendu qu'exercer son esprit et faire briller son imagination ? Ne lui envions pas le frivole avantage d'y avoir réussi. Mais que conclure en ce cas de son discours ? Ce que l'on conclut après la lecture d'un roman ingénieux ; en vain un auteur prête à des fables les couleurs de la vérité, on voit fort bien qu'il ne croit pas ce qu'il feint de

Copyright Arvensa Editions

vouloir persuader.

Pour moi, qui ne me flatte, ni d'avoir assez de capacité pour en appréhender quelque chose au préjudice de mes mœurs, ni d'avoir assez de vertu pour pouvoir en faire beaucoup d'honneur à mon ignorance, en m'élevant contre une opinion si peu soutenable, je n'ai d'autre intérêt que de soutenir celui de la vérité.

L'auteur trouvera en moi un adversaire impartial. Je cherche même à me faire un mérite auprès de lui en l'attaquant ; tous mes efforts', dans ce combat, n'ayant d'autre but que de réconcilier son esprit avec son cœur, et de procurer la satisfaction de voir réunies dans son âme les sciences que j'admire avec les vertus qu'il aime.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LES SCIENCES ET LES ARTS

Réponse au roi de Pologne

Table des matières du titre

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Première partie

Les sciences servent à faire connaître le vrai, le bon, l'utile en tout genre : connaissance précieuse qui, en éclairant les esprits, doit naturellement contribuer à épurer les mœurs.

La vérité de cette proposition n'a besoin que d'être présentée pour être crue : aussi ne m'arrêterai-je pas à la prouver ; je m'attache seulement à réfuter les sophismes ingénieux de celui qui ose la combattre.

Dès l'entrée de son discours, l'auteur offre à nos yeux le plus beau spectacle ; il nous représente l'homme aux prises, pour ainsi dire, avec lui-même, sortant en quelque manière du néant de son ignorance ; dissipant par les efforts de sa raison les ténèbres dans lesquelles la nature l'avait enveloppé ; s'élevant par l'esprit jusque dans les plus hautes sphères des régions célestes ; asservissant à son calcul les mouvements des astres, et mesurant de son compas la vaste étendue de l'univers ; rentrant ensuite dans le fond de son cœur, et se rendant compte à lui-même de la nature de son âme, de son excellence, de sa haute destination.

Qu'un pareil aveu, arraché à la vérité, est honorable aux sciences ! qu'il en montre bien la nécessité et les avantages ! qu'il en a dû coûter à l'auteur d'être forcé à le faire, et encore plus à le rétracter !

La nature, dit-il, est assez belle par elle-même, elle ne peut que perdre à être ornée. Heureux les hommes, ajoute-t-il, qui savent profiter de ses dons sans les connaître ! C'est à la simplicité de leur esprit qu'ils doivent l'innocence de leurs mœurs. La belle morale que nous débite ici le censeur des sciences et l'apologiste des mœurs ! Qui se serait attendu que de pareilles réflexions dussent être la suite des principes qu'il vient d'établir ?

La nature d'elle-même est belle, sans doute ; mais n'est-ce pas à en

Copyright Arvensa Editions

découvrir les beautés, à en pénétrer les secrets, à en dévoiler les opérations, que les savants emploient leurs recherches ? Pourquoi un si vaste champ est-il offert à nos regards ? L'esprit fait pour le parcourir, et qui acquiert dans cet exercice, si digne de son activité, plus de force et d'étendue, doit-il se réduire à quelques perceptions passagères, ou à une stupide admiration ? Les mœurs seront-elles moins pures, parce que la raison sera plus éclairée ? et à mesure que le flambeau qui nous est donné pour nous conduire augmentera de lumières, notre route deviendra-t-elle moins aisée à trouver et plus difficile à tenir ? À quoi aboutiraient tous les dons que le créateur a faits à l'homme, si, borné aux fonctions organiques de ses sens, il ne pouvait seulement examiner ce qu'il voit, réfléchir sur ce qu'il entend, discerner par l'odorat les rapports qu'ont avec lui les objets, suppléer par le tact au défaut de la vue, et juger par le goût de ce qui lui est avantageux ou nuisible ? Sans la raison qui nous éclaire et nous dirige, confondus avec les bêtes, gouvernés par l'instinct, ne deviendrions-nous pas bientôt aussi semblables à elles par nos actions que nous le sommes déjà par nos besoins ? Ce n'est que par le secours de la réflexion et de l’étude, que nous pouvons parvenir à régler l'usage des choses sensibles qui sont à notre portée, à corriger les erreurs de nos sens, à soumettre le corps à l'empire de l’esprit, à conduire l’âme, cette substance spirituelle et immortelle, à la connaissance de ses devoirs et de sa fin.

Comme c'est principalement par leurs effets sur les mœurs que l'auteur s'attache à décrier les sciences, pour les venger d'une si fausse imputation, je n'aurais qu'à rapporter ici les avantages que leur doit la société : mais qui pourrait détailler les biens sans nombre qu'elles y apportent, et les agréments infinis qu'elles y répandent ? Plus elles sont cultivées dans un état, plus l'état est florissant, tout y languirait sans elles.

Que ne leur doit pas l'artisan pour tout ce qui contribue à la beauté, à la solidité, à la proportion, à la perfection de ses ouvrages ? le laboureur, pour les différentes façons de forcer la terre à payer à ses travaux les tributs qu'il en attend ? le médecin, pour découvrir la nature des maladies et la propriété des remèdes ? le jurisconsulte, pour discerner l'esprit des lois, et la diversité des devoirs ? le juge, pour démêler les artifices de la cupidité d'avec la simplicité de l'innocence, et décider avec équité des biens et de la vie des hommes ? Tout citoyen, de quelque profession, de quelque condition qu'il soit, a des devoirs à remplir ; et comment les remplir sans les connaître ? Sans la connaissance de l’histoire, de la politique, de la

Copyright Arvensa Editions

religion, comment ceux qui sont préposés au gouvernement des états, sauraient-ils y maintenir l'ordre, la subordination, la sûreté, l'abondance ?

La curiosité, naturelle à l'homme, lui inspire l'envie d'apprendre ; ses besoins lui en font sentir la nécessité, ses emplois lui en imposent l'obligation ; ses progrès lui en font goûter le plaisir. Ses premières découvertes augmentent l'avidité qu'il a de savoir ; plus il connaît, plus il sent qu'il a de connaissances à acquérir, et plus il a de connaissances acquises, plus il a de facilité à bien faire.

Le citoyen de Genève ne l'aurait-il pas éprouvé ? Gardons-nous d'en croire sa modestie. Il prétend qu'on serait plus vertueux si l'on était moins savant. Ce sont les sciences, dit-il, qui nous font connaître le mal. Que de crimes, s'écrie-t-il, nous ignorerions sans elles ! Mais l'ignorance du vice est-elle donc une vertu ? Est-ce faire le bien que d'ignorer le mal ? Et si, s'en abstenir parce qu'on ne le connaît pas, c'est là ce qu'il appelle être vertueux, qu'il convienne du moins que ce n'est pas l'être avec beaucoup de mérite : c'est s'exposer à ne pas l'être longtemps : c'est ne l'être que jusqu'à ce que quelque objet vienne solliciter les penchants naturels, ou que quelque occasion vienne réveiller des passions endormies. Il me semble voir un faux brave, qui ne fait montre de sa valeur que quand il ne se présente point d'ennemis : un ennemi vient-il à paraître, faut-il se mettre en défense, le courage manque, et la vertu s'évanouit. Si les sciences nous font connaître le mal, elles nous en font connaître aussi le remède. Un botaniste habile sait démêler les plantes salutaires d'avec les herbes venimeuses ; tandis que le vulgaire, qui ignore également la vertu des unes et le poison des autres, les foule aux pieds sans distinction, ou les cueille sans choix. Un homme éclairé par les sciences distingue, dans le grand nombre d'objets qui s'offrent à ses connaissances, ceux qui méritent son aversion ou ses recherches ; il trouve, dans la difformité du vice et dans le trouble qui le suit, dans les charmes de la vertu et dans la paix qui l'accompagne, de quoi fixer son estime et son goût pour l'une, son horreur et ses mépris pour l'autre ; il est sage par choix, il est solidement vertueux.

Mais, dit-on, il y a des pays où, sans science, sans étude, sans connaître en détail les principes de la morale, on la pratique mieux que dans d'autres où elle est plus connue, plus louée, plus hautement enseignée. Sans examiner ici à la rigueur ces parallèles qu'on fait si souvent de nos mœurs avec celles des anciens ou des étrangers, parallèles odieux, où il entre moins de zèle et d'équité que d'envie contre ses compatriotes, et d'humeur

Copyright Arvensa Editions

contre ses contemporains, n'est-ce point au climat, au tempérament, au manque d'occasion, au défaut d'objet, à l'économie du gouvernement, aux coutumes, aux lois, à toute autre cause qu'aux sciences, qu'on doit attribuer cette différence qu'on remarque quelquefois dans les mœurs en différents pays, et en différents temps ? Rappeler sans cesse cette simplicité primitive dont on fait tant d'éloges, se la représenter toujours comme la compagne inséparable de l'innocence, n'est-ce point tracer un portrait en idée pour se faire illusion ? Où vit-on jamais des hommes sans défauts, sans désirs, sans passions ? Ne portons-nous pas en nous-mêmes le germe de tous les vices ? S'il fut des temps, s'il est encore des climats où certains crimes soient ignorés, n'y voit-on pas d'autres désordres ? N'en voit-on pas encore de plus monstrueux chez ces peuples dont on vante la stupidité ? Parce que l'or ne tente pas leur cupidité, parce que les honneurs n'excitent pas leur ambition, en connaissent-ils moins l'orgueil et l'injustice ? Y sont-ils moins livrés aux bassesses de l'envie, moins emportés par la fureur de la vengeance ? Leurs sens grossiers sont-ils inaccessibles à l'attrait des plaisirs ? et à quels excès ne se porte pas une volupté qui n'a point de règle, et qui ne connaît point de frein ? Mais quand même, dans ces contrées sauvages, il y aurait moins de crimes que dans certaines nations policées, y a-t-il autant de vertus ? Y voit-on surtout ces vertus sublimes, cette pureté de mœurs, ce désintéressement magnanime, ces actions surnaturelles qu'enfante la religion ?

Tant de grands hommes qui l'ont défendue par leurs ouvrages, qui l'ont fait admirer par leurs mœurs, n'avaient-ils pas puisé dans l'étude ces lumières supérieures qui ont triomphé des erreurs et des vices ? C'est le faux bel esprit, c'est l'ignorance présomptueuse, qui font éclore les doutes et les préjugés ; c'est l'orgueil, c'est l'obstination, qui produisent les schismes et les hérésies, c'est le pyrrhonisme, c'est l'incrédulité, qui favorisent l'indépendance, la révolte, les passions, tous les forfaits. De tels adversaires font honneur à la religion. Pour les vaincre, elle n'a qu'à paraître ; seule, elle a de quoi les confondre tous ; elle ne craint que de n'être pas assez connue ; elle n'a besoin que d'être approfondie pour se faire respecter ; on l'aime dès qu'on la connaît ; à mesure qu'on l'approfondit davantage, on trouve de nouveaux motifs pour la croire, et de nouveaux moyens pour la pratiquer : plus le chrétien examine l'authenticité de ses titres, plus il se rassure dans la possession de sa croyance ; plus il étudie la révélation, plus il se fortifie dans la foi. C'est

Copyright Arvensa Editions

dans les divines écritures qu'il en découvre l'origine et l'excellence ; c'est dans les doctes écrits des pères de l'Église qu'il en suit de siècle en siècle le développement ; c'est dans les livres de morale et les annales saintes qu'il en voit les exemples et qu'il s'en fait l'application.

Quoi ! l'ignorance enlèvera à la religion et à la vertu des lumières si pures, des appuis si puissants ; et ce sera à cette même religion qu'un docteur de Genève enseignera hautement qu'on doit l'irrégularité des mœurs ! On s'étonnerait davantage d'entendre un si étrange paradoxe, si on ne savait que la singularité d'un système, quelque dangereux qu'il soit, n'est qu'une raison de plus pour qui n'a pour règle que l'esprit particulier. La religion étudiée est pour tous les hommes la règle infaillible des bonnes mœurs. Je dis plus : l'étude même de la nature contribue à élever les sentiments, à régler la conduite ; elle ramène naturellement à l'admiration, à l'amour, à la reconnaissance, à la soumission, que toute âme raisonnable sent être dus au Tout-Puissant. Dans le cours régulier de ces globes immenses qui roulent sur nos têtes, l'astronome découvre une puissance infinie. Dans la proportion exacte de toutes les parties qui composent l'univers, le géomètre aperçoit l'effet d'une intelligence sans bornes. Dans la succession des temps, l'enchaînement des causes aux effets, la végétation des plantes, l'organisation des animaux, la constante uniformité et la variété étonnante des différents phénomènes de la nature, le physicien n'en peut méconnaître l'auteur, le conservateur, l'arbitre, et le maître.

De ces réflexions, le vrai philosophe descendant à des conséquences pratiques, et rentrant en lui-même, après avoir vainement cherché dans tous les objets qui l'environnent ce bonheur parfait après lequel il soupire sans cesse, et ne trouvant rien ici-bas qui réponde à l'immensité de ses désirs, il sent qu'il est fait pour quelque chose de plus grand que tout ce qui est créé ; il se retourne naturellement vers son premier principe et sa dernière fin. Heureux si, docile à la grâce, il apprend à ne chercher la félicité de son cœur que dans la possession de son Dieu !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LES SCIENCES ET LES ARTS
Réponse au roi de Pologne
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Seconde partie

Ici l'auteur anonyme donne lui-même l'exemple de l'abus qu'on peut faire de l'érudition et de l'ascendant qu'ont sur l'esprit les préjugés. Il va fouiller dans les siècles les plus reculés. Il remonte à la plus haute antiquité. Il s'épuise en raisonnements et en recherches pour trouver des suffrages qui accréditent son opinion. Il cite des témoins qui attribuent à la culture des sciences et des arts la décadence des royaumes et des empires. Il impute aux savants et aux artistes le luxe et la mollesse, sources ordinaires des plus étranges révolutions.

Mais l'Égypte, la Grèce, la république de Rome, l'empire de la Chine qu'il ose appeler en témoignage en faveur de l'ignorance, au mépris des sciences et au préjudice des mœurs, auraient dû rappeler à son souvenir ces législateurs fameux qui ont éclairé par l'étendue de leurs lumières, et réglé par la sagesse de leurs lois ces grands états dont ils avaient posé les premiers fondements ; ces orateurs célèbres qui les ont soutenus sur le penchant de leur ruine, par la force victorieuse de leur sublime éloquence ; ces philosophes, ces sages, qui, par leurs doctes écrits et leurs vertus morales, ont illustré leur patrie et immortalisé leur nom.

Quelle foule d'exemples éclatants ne pourrais-je pas opposer au petit nombre d'auteurs hardis qu'il a cités ! Je n'aurais qu'à ouvrir les annales du monde. Par combien de témoignages incontestables, d'augustes monuments, d'ouvrages immortels, l'histoire n'atteste-t-elle pas que les sciences ont contribué partout au bonheur des hommes, à la gloire des empires ; au triomphe de la vertu !

Non, ce n'est pas des sciences, c'est du sein des richesses que sont nés de tout temps la mollesse et le luxe ; et, dans aucun temps, les richesses

Copyright Arvensa Editions

n'ont été l'apanage ordinaire des savants. Pour un Platon dans l'opulence, un Aristippe accrédité à la cour, combien de philosophes réduits au manteau et à la besace, enveloppés dans leur propre vertu et ignorés dans leur solitude ! combien d'Homères et de Diogènes, d'Épictètes et d'Ésopes dans l'indigence ! Les savants n'ont ni le goût ni le loisir d'amasser de grands biens. Ils aiment l'étude ; ils vivent dans la médiocrité ; et une vie laborieuse et modérée, passée dans le silence de la retraite, occupée de la lecture et du travail, n'est pas assurément une vie voluptueuse et criminelle. Les commodités de la vie, pour être souvent le fruit des arts, n'en sont pas davantage le partage des artistes ; ils ne travaillent que pour les riches, et ce sont les riches oisifs qui profitent et abusent des fruits de leur industrie.

L'effet le plus vanté des sciences et des arts, c'est, continue l'auteur, cette politesse introduite parmi les hommes, qu'il lui plaît de confondre avec l'artifice et l'hypocrisie ; politesse, selon lui, qui ne sert qu'à cacher les défauts et à masquer les vices. Voudrait-il donc que le vice parût à découvert, que l'indécence fût jointe au désordre et le scandale au crime ? Quand, effectivement, cette politesse dans les manières ne serait qu'un raffinement de l'amour-propre pour voiler les faiblesses, ne serait-ce pas encore un avantage pour la société, que le vicieux n'osât s'y montrer tel qu'il est, et qu'il fût forcé d'emprunter les livrées de la bienséance et de la modestie ? On l'a dit, et il est vrai ; l'hypocrisie, tout odieuse qu'elle est en elle-même, est pourtant un hommage que le vice rend à la vertu ; elle garantit du moins les âmes faibles de la contagion du mauvais exemple.

Mais c'est mal connaître les savants, que de s'en prendre à eux du crédit qu'a dans le monde cette prétendue politesse qu'on taxe de dissimulation : on peut être poli sans être dissimulé ; on peut assurément être l'un et l'autre sans être bien savant ; et plus communément encore on peut être bien savant sans être fort poli.

L'amour de la solitude, le goût des livres, le peu d'envie de paraître dans ce qu'on appelle le beau monde ; le peu de disposition à s'y présenter avec grâce ; le peu d'espoir d'y plaire, d'y briller ; l'ennui inséparable des conversations frivoles et presque insupportables pour des esprits accoutumés à penser : tout concourt à rendre les belles compagnies aussi étrangères pour le savant, qu'il est lui-même étranger pour elles. Quelle figure ferait-il dans les cercles ? Voyez-le avec son air rêveur, ses fréquentes distractions, son esprit occupé, ses expressions étudiées, ses discours

Copyright Arvensa Editions

sentencieux, son ignorance profonde des modes les plus reçues et des usages les plus communs ; bientôt par le ridicule qu'il y porte et qu'il y trouve, par la contrainte qu'il y éprouve et qu'il y cause, il ennuie, il est ennuyé. Il sort peu satisfait, on est fort content de le voir sortir. Il censure intérieurement toux ceux qu'il quitte, on raille hautement celui qui part ; et, tandis que celui-ci gémit sur leurs vices, ceux-là rient de ses défauts. Mais tous ces défauts, après tout, sont assez indifférents pour les mœurs, et c'est à ces défauts que plus d'un savant, peut-être, a l'obligation de n'être pas aussi vicieux que ceux qui le critiquent.

Mais avant le règne des sciences et des arts, on voyait, ajoute l'auteur, des empires plus étendus, des conquêtes plus rapides, des guerriers plus fameux. S'il avait parlé moins en orateur et plus en philosophe, il aurait dit qu'on voyait plus alors de ces hommes audacieux, qui, transportés par des passions violentes et traînant à leur suite une troupe d'esclaves, allaient attaquer des nations tranquilles, subjuguaient des peuples qui ignoraient le métier de la guerre, assujettissaient des pays où les arts n'avaient élevé aucune barrière à leurs subites excursions. Leur valeur n'était que férocité, leur courage que cruauté, leurs conquêtes qu'inhumanité : c'étaient des torrents impétueux qui faisaient d'autant plus de ravages, qu'ils rencontraient moins d'obstacles. Aussi à peine étaient-ils passés, qu'il ne restait sur leurs traces que celles de leur fureur ; nulle forme de gouvernement, nulle loi, nulle police, nul lien ne retenait et n'unissait à eux les peuples vaincus.

Que l'on compare à ces temps d'ignorance et de barbarie ces siècles heureux où les sciences ont répandu partout l'esprit d'ordre et de justice. On voit de nos jours des guerres moins fréquentes, mais plus justes ; des actions moins étonnantes, mais plus héroïques ; des victoires moins sanglantes, mais plus glorieuses ; des conquêtes moins rapides, mais plus assurées ; des guerriers moins violents, mais plus redouté, sachant vaincre avec modération, traitant les vaincus avec humanité : l'honneur est leur guide ; la gloire, leur récompense. Cependant, dit l'auteur, on remarque dans les combats une grande différence entre les nations pauvres qu'on appelle barbares, et les peuples riches qu'on appelle policés. Il paraît bien que le citoyen de Genève n'est jamais trouvé à portée de remarquer de près ce qui se passe ordinairement dans les combats. Est-il surprenant que des barbares se ménagent moins et s'exposent davantage ? Qu'ils vainquent ou qu'ils soient vaincus, ils ne peuvent que gagner s'ils survivent

Copyright Arvensa Editions

à leurs défaites. Mais ce que l'espérance d'un vil intérêt, ou plutôt ce qu'un désespoir brutal inspire à ces hommes sanguinaires, les sentiments, le devoir, l'excitent dans ces âmes généreuses qui se dévouent à la patrie ; avec cette différence que n'a pu observer l'auteur, que la valeur de ceux-ci, plus froide, plus réfléchie, plus modérée, plus savamment conduite, est par-là même toujours plus sûre du succès.

Mais enfin Socrate, le fameux Socrate s'est lui-même récrié contre les sciences de son temps. Faut-il s'en étonner ? L'orgueil indomptable des stoïciens, la mollesse efféminée des épicuriens, les raisonnements absurdes des pyrrhoniens, le goût de la dispute, de vaines subtilités, des erreurs sans nombre, des vices monstrueux infectaient pour lors la philosophie, et déshonoraient les philosophes. C'était l'abus des sciences, non les sciences elles-mêmes, que condamnait ce grand homme, et nous le condamnons après lui. Mais l'abus qu'on fait d'une chose suppose le bon usage qu'on en peut faire. De quoi n'abuse-t-on pas ? Et parce qu'un auteur anonyme, par exemple, pour défendre une mauvaise cause, aura abusé une fois de la fécondité de son esprit et de la légèreté de sa plume, faudra-t-il lui en interdire l'usage en d'autres occasions, et pour d'autres sujets plus dignes de son génie ? Pour corriger quelques excès d'intempérance, faut-il arracher toutes les vignes ? L'ivresse de l'esprit a précipité quelques savants dans d'étranges égarements : j'en conviens, j'en gémis. Par les discours de quelques-uns, dans les écrits de quelques autres, la religion a dégénéré en hypocrisie, la piété en superstition, la théologie en erreur, la jurisprudence en chicane, l'astronomie en astrologie judiciaire, la physique en athéisme. Jouet des préjugés les plus bizarres, attaché aux opinions les plus absurdes, entêté des systèmes les plus insensés, dans quels écarts ne donne pas l'esprit humain, quand, livré à une curiosité présomptueuse, il veut franchir les limites que lui a marquées la même main qui a donné des bornes à la mer ! Mais en vain les flots mugissent, se soulèvent, s'élancent avec fureur sur les côtes opposées ; contraints de se replier bientôt sur eux-mêmes, ils rentrent dans le sein de l'océan, et ne laissent sur ses bords qu'une écume légère qui s'évapore à l'instant, ou qu'un sable mouvant qui fuit sous nos pas. Image naturelle des vains efforts de l'esprit, quand, échauffé par les saillies d'une imagination dominante, se laissant emporter à tout vent de doctrine, d'un vol audacieux il veut s'élever au-delà de sa sphère, et s'efforce de pénétrer ce qu'il ne lui est pas donné de comprendre.

Copyright Arvensa Editions

Mais les sciences, bien loin d'autoriser de pareils excès, sont pleines de maximes qui les réprouvent : et le vrai savant, qui ne perd jamais de vue le flambeau de la révélation, qui suit toujours le guide infaillible de l'autorité légitime, procède avec sûreté, marche avec confiance, avance à grands pas dans la carrière des sciences, se rend utile à la société, honore sa patrie, fournit sa course dans l'innocence, et la termine avec gloire.

Copyright Arvensa Editions

FIN de la RÉPONSE DU ROI DE POLOGNE.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LES SCIENCES ET LES ARTS
Réponse au roi de Pologne
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Réponse de J.J. Rousseau

sur la réfutation faite par le roi de Pologne a son discours.[27]

Armoiries de Stanisław Leszczyński

Je devrais plutôt un remerciement qu'une réplique à l'auteur anonyme[28] qui vient d'honorer mon Discours d'une réponse. Mais ce que je dois à la reconnaissance ne me fera point oublier ce que je dois à la vérité ; et je n'oublierai pas non plus, que toutes les fois qu'il est question de raison, les hommes rentrent dans le droit de la nature, et reprennent leur première égalité.

Le discours auquel j'ai à répliquer est plein de choses très vraies et très bien prouvées, auxquelles je ne vois aucune réponse : car quoique j'y sois qualifié de docteur, je serais bien fâché d'être au nombre de ceux qui savent répondre à tout.

Ma défense n'en sera pas moins facile : elle se bornera à comparer avec

Copyright Arvensa Editions

mon sentiment les vérités qu'on m'objecte ; car si je prouve qu'elles ne l'attaquent point, ce sera, je crois, l'avoir assez bien défendu.

Je puis réduire à deux points principaux toutes les propositions établies par mon adversaire : l'un renferme l'éloge des sciences ; l'autre traite de leur abus. Je les examinerai séparément.

Il semble, au ton de la réponse, qu'on serait bien aise que j'eusse dit des sciences beaucoup plus de mal que je n'en ai dit en effet. On y suppose que leur éloge, qui se trouve à la tête de mon discours, a dû me coûter beaucoup : c'est, selon l'auteur, un aveu arraché à la vérité et que je n'ai pas tardé à rétracter.

Si cet aveu est un éloge arraché par la vérité, il faut donc croire que je pensais des sciences le bien que j'en ai dit : le bien que l'auteur en dit lui-même n'est donc point contraire à mon sentiment. Cet aveu, dit-on, est arraché par force : tant mieux pour ma cause ; car cela montre que la vérité est chez moi plus forte que le penchant. Mais sur quoi peut-on juger que cet éloge est forcé ? Serait-ce pour être mal fait ? ce serait intenter un procès bien terrible à la sincérité des auteurs, que d'en juger sur ce nouveau principe. Serait-ce pour être trop court ? Il me semble que j'aurais pu facilement dire moins de choses en plus de pages. C'est, dit-on, que je me suis rétracté. J'ignore en quel endroit j'ai fait cette faute ; et tout ce que je puis répondre, c'est que ce n'a pas été mon intention.

La science est très bonne en soi : cela est évident ; et il faudrait avoir renoncé au bon sens pour dire le contraire. L'auteur de toutes choses est la source de la vérité ; tout connaître est un de ses divins attributs. C'est donc participer en quelque sorte à la suprême intelligence que d'acquérir des connaissances et d'étendre ses lumières. En ce sens j'ai loué le savoir, et c'est en ce sens que je loue mon adversaire. Il s'étend encore sur les divers genres d'utilité que l'homme peut retirer des arts et des sciences ; et j'en aurais volontiers dit autant si cela eût été de mon sujet. Ainsi nous sommes parfaitement d'accord en ce point.

Mais comment se peut-il faire que les sciences, dont la source est si pure et la fin si louable, engendrent tant d'impiétés, tant d'hérésies, tant d'erreurs, tant de systèmes absurdes, tant de contrariétés, tant d'inepties, tant de satires amères, tant de misérables romans, tant de vers licencieux, tant de livres obscènes ; et dans ceux qui les cultivent, tant d'orgueil, tant d'avarice, tant de malignité, tant de cabales, tant de jalousies, tant de mensonges, tant de noirceurs, tant de calomnies, tant de lâches et

Copyright Arvensa Editions

honteuses flatteries ? Je disais que c'est parce que la science toute belle, toute sublime qu'elle est, n'est point faite pour l'homme ; qu'il a l'esprit trop borné pour y faire de grands progrès, et trop de passions dans le cœur pour n'en pas faire un mauvais usage ; que c'est assez pour lui de bien étudier ses devoirs, et que chacun a reçu toutes les lumières dont il a besoin pour cette étude. Mon adversaire avoue, de son côté que les sciences deviennent nuisibles quand on en abuse, et que plusieurs en abusent en effet. En cela nous ne disons pas, je crois, des choses fort différentes ; j'ajoute, il est vrai, qu'on en abuse beaucoup, et qu'on en abuse toujours ; et il ne me semble pas que dans la réponse on ait soutenu le contraire.

Je peux donc assurer que nos principes, et, par conséquent toutes les propositions qu'on en peut déduire, n'ont rien d'opposé ; et c'est ce que j'avais à prouver : cependant, quand nous venons à conclure, nos deux conclusions se trouvent contraires. La mienne était que, puisque les sciences font plus de mal aux mœurs que de bien à la société, il eût été à désirer que les hommes s'y fussent livrés avec moins d'ardeur. Celle de mon adversaire est que, quoique les sciences fassent beaucoup de mal, il ne faut pas laisser de les cultiver à cause du bien qu'elles font. Je m'en rapporte, non au public, mais au petit nombre des vrais philosophes, sur celle qu'il faut préférer de ces deux conclusions.

Il me reste de légères observations à faire sur quelques endroits de cette réponse, qui m'ont paru manquer un peu de la justesse que j'admire volontiers dans les autres, et qui ont pu contribuer par-là à l'erreur de la conséquence que l'auteur en tire.

L'ouvrage commence par quelques personnalités que je ne relèverai qu'autant qu'elles seront à la question. L'auteur m'honore de plusieurs éloges ; et c'est assurément m'ouvrir une belle carrière. Mais il y a trop peu de proportion entre ces choses : un silence respectueux sur les objets de notre admiration est souvent plus convenable que des louanges indiscrètes.[29]

Mon Discours, dit-on, a de quoi surprendre[30]. Il me semble que ceci demanderait quelque éclaircissement. On est encore surpris de le voir couronné : ce n'est pourtant pas un prodige de voir couronner de médiocres écrits. Dans tout autre sens cette surprise serait aussi honorable

Copyright Arvensa Editions

à l'académie de Dijon qu'injurieuse à l'intégrité des académies en général ; et il est aisé de sentir combien j'en ferais le profit de ma cause.

On me taxe, par des phrases fort agréablement arrangées, de contradiction entre ma conduite et ma doctrine : on me reproche d'avoir cultivé moi-même les études que je condamne [31]. Puisque la science et la vertu sont incompatibles, comme on prétend que je m'efforce de le prouver, on me demande d'un ton assez pressant comment j'ose employer l'une en me déclarant pour l'autre.

Il y a beaucoup d'adresse à m'impliquer ainsi moi-même dans la question : cette personnalité ne peut manquer de jeter de l'embarras dans ma réponse ; ou plutôt dans mes réponses ; car malheureusement j'en ai plus d'une à faire. Tâchons du moins que la justesse y supplée à l'agrément.

1° Que la culture des sciences corrompe les mœurs d'une nation, c'est ce que j'ai osé soutenir, c'est ce que j'ose croire avoir prouvé. Mais comment aurais-je pu dire que dans chaque homme en particulier la science et la vertu sont incompatibles, moi qui ai exhorté les princes à appeler les vrais savants à leur cour et à leur donner leur confiance, afin qu'on voie une fois ce que peuvent la science et la vertu réunies pour le bonheur du genre humain ? Ces vrais savants sont en petit nombre, je l'avoue ; car pour bien user de la science, il faut réunir de grands talents et de grandes vertus ; or c'est ce qu'on peut espérer de quelques âmes privilégiées, mais qu'on ne doit point attendre de tout un peuple. On ne saurait donc conclure de mes principes qu'un homme ne puisse être savant et vertueux tout à la fois.

2° On pourrait encore moins me presser personnellement par cette prétendue contradiction, quand même elle existerait réellement. J'adore la vertu : mon cœur me rend ce témoignage ; il me dit trop aussi combien il y a loin de cet amour à la pratique qui fait l'homme vertueux. D'ailleurs, je suis fort éloigné d'avoir de la science, et plus encore d'en affecter. J'aurais cru que l'aveu ingénu que j'ai fait au commencement de mon Discours, me garantirait de cette imputation : je craignais bien plutôt qu'on ne m'accusât de juger des choses que je ne connaissais pas. On sent assez combien il m'était impossible d'éviter à la fois ces deux reproches. Que sais-je même si l'on n'en viendrait point à les réunir, si je ne me hâtais de passer condamnation sur celui-ci, quelque peu mérité qu'il puisse être ?

Copyright Arvensa Editions

3° Je pourrais rapporter à ce sujet ce que disaient les pères de l'Église des sciences mondaines qu'ils méprisaient, et dont pourtant ils se servaient pour combattre les philosophes païens : je pourrais citer la comparaison qu'ils en faisaient avec les vases des Égyptiens volés par les Israélites. Mais je me contenterai, pour dernière réponse, de proposer cette question : Si quelqu'un venait pour me tuer, et que j'eusse le bonheur de me saisir de son arme, me serait-il défendu, avant que de la jeter, de m'en servir pour le chasser de chez moi ?

Si la contradiction qu'on me reproche n'existe pas, il n'est donc pas nécessaire de supposer que je n'ai voulu que m'égayer sur un frivole paradoxe ; et cela me paraît d'autant moins nécessaire, que le ton que j'ai pris, quelque mauvais qu'il puisse être, n'est pas du moins celui qu'on emploie dans les jeux d'esprit.

Il est temps de finir sur ce qui me regarde : on ne gagne jamais rien à parler de soi ; et c'est une indiscrétion que le public pardonne difficilement, même quand on y est forcé. La vérité est si indépendante de ceux qui l'attaquent et de ceux qui la défendent, que les auteurs qui en disputent devraient bien s'oublier réciproquement : cela épargnerait beaucoup de papier et d'encre. Mais cette règle si aisée à pratiquer avec moi ne l'est point du tout vis-à-vis de mon adversaire ; et c'est une différence qui n'est pas à l'avantage de ma réplique.

L'auteur, observant que j'attaque les sciences et les arts par leurs effets sur les mœurs, emploie pour me répondre le dénombrement des utilités qu'on en retire dans tous les états : c'est comme si, pour justifier un accusé, on se contentait de prouver qu'il se porte fort bien ; qu'il a beaucoup d'habileté, ou qu'il est fort riche. Pourvu qu'on m'accorde que les arts et les sciences nous rendent malhonnêtes gens, je ne disconviendrai pas qu'ils ne nous soient d'ailleurs très commodes : c'est une conformité de plus qu'ils auront avec la plupart des vices.

L'auteur va plus loin, et prétend encore que l'étude nous est nécessaire pour admirer les beautés de l'univers, et que le spectacle de la nature, exposé, ce semble, aux yeux de tous pour l'instruction des simples, exige lui-même beaucoup d'instruction dans les observateurs pour en être aperçu. J'avoue que cette proposition me surprend : serait-ce qu'il est ordonné à tous les hommes d'être philosophes, ou qu'il n'est ordonné qu'aux seuls philosophes de croire en Dieu ? L'Écriture nous exhorte en mille endroits d'adorer la grandeur et la bonté de Dieu dans les merveilles

Copyright Arvensa Editions

de ses œuvres : je ne pense pas qu'elle nous ait prescrit nulle part d'étudier la physique, ni que l'auteur de la nature soit moins bien adoré par moi qui ne sais rien, que par celui qui connaît et le cèdre, et l'hysope, et la trompe de la mouche, et celle de l'éléphant : *Non enim nos Deus ista scire, sea tantummodo uti voluit.*

On croit toujours avoir dit ce que font les sciences, quand on a dit ce qu'elles devraient faire, cela me paraît pourtant fort différent. L'étude de l'univers devrait élever l'homme à son créateur ; je le sais ; mais elle n'élève que la vanité humaine. Le philosophe, qui se flatte de pénétrer dans les secrets de Dieu, ose associer sa prétendue sagesse à la sagesse éternelle : il approuve, il blâme, il corrige, il prescrit des lois à la nature, et des bornes à la Divinité ; et tandis qu'occupé de ses vains systèmes il se donne mille peines pour arranger la machine du monde, le laboureur, qui voit la pluie et le soleil tour-à-tour fertiliser son champ, admire, loue, et bénit la main dont il reçoit ces grâces, sans se mêler de la manière dont elles lui parviennent. Il ne cherche point à justifier son ignorance ou ses vices par son incrédulité. Il ne censure point les œuvres de Dieu, et ne s'attaque point à son maître pour faire briller sa suffisance. Jamais le mot impie d'Alphonse X ne tombera dans l'esprit d'un homme vulgaire : c'est à une bouche savante que ce blasphème était réservé. Tandis que la savante Grèce était pleine d'athées, Élien remarquait[32] que jamais barbare n'avait mis en doute l'existence de la Divinité. Nous pouvons remarquer de même aujourd'hui qu'il n'y a dans toute l'Asie qu'un seul peuple lettré, que plus de la moitié de ce peuple est athée, et que c'est la seule nation de l'Asie où l'athéisme soit connu.

La curiosité naturelle à l'homme, continue-t-on, lui inspire l'envie d'apprendre. Il devrait donc travailler à la contenir, comme tous ses penchants naturels. *Ses besoins lui en font sentir la nécessité*. À bien des égards les connaissances sont utiles ; cependant les sauvages sont des hommes, et ne sentent point cette nécessité-là. *Ses emplois lui en imposent l'obligation*. Ils lui imposent bien plus souvent celle de renoncer à l'étude pour vaquer à ses devoirs[33]. *Ses progrès lui en font goûter le plaisir.* C'est pour cela même qu'il devrait s'en défier. *Ses premières découvertes augmentent l'avidité qu'il a de savoir*. Cela arrive en effet à ceux qui ont du talent. Plus il *connaît, plus il sent qu'il a de connaissances à acquérir* ; c'est-à-

Copyright Arvensa Editions

dire que l'usage de tout le temps qu'il perd est de l'exciter à en perdre encore davantage : mais il n'y a guère qu'un petit nombre d'hommes de génie en qui la vue de leur ignorance se développe en apprenant, et c'est pour eux seulement que l'étude peut être bonne. À peine les petits esprits ont-ils appris quelque chose qu'ils croient tout savoir ; et il n'y a sorte de sottise que cette persuasion ne leur fasse dire et faire. Plus il a de connaissances acquises, plus il a de facilité à bien faire. On voit qu'en parlant ainsi, l'auteur a bien plus consulté son cœur qu'il n'a observé les hommes.

L'homme sage est continuellement sur ses gardes, et se défie toujours de ses propres forces : il réserve tout son courage pour le besoin, et ne s'expose jamais mal à propos. Le fanfaron est celui qui se vante sans cesse de plus qu'il ne peut faire, et qui, après avoir bravé et insulté tout le monde, se laisse battre à la première rencontre. Je demande lequel de ces deux portraits ressemble le mieux à un philosophe aux prises avec ses passions. On me reproche d'avoir affecté de prendre chez les anciens mes exemples de vertu. Il y a bien de l'apparence que j'en aurais trouvé encore davantage, si j'avais pu remonter plus haut. J'ai cité aussi un peuple moderne, et ce n'est pas ma faute si je n'en ai trouvé qu'un. On me reproche encore, dans une maxime générale, des parallèles odieux, où il entre, dit-on, moins de zèle et d'équité que d'envie contre mes compatriotes et d'humeur contre mes contemporains. Cependant personne peut-être n'aime autant que moi son pays et ses compatriotes Au surplus, je n'ai qu'un mot à répondre. J'ai dit mes raisons, et ce sont elles qu'il faut peser : quant à mes intentions, il en faut laisser le jugement à celui-là seul auquel il appartient.

Je ne dois point passer ici sous silence une objection considérable qui m'a déjà été faite par un philosophe[34]. *N'est-ce point*, me dit-on ici, *au climat, au tempérament, au manque d'occasion, au défaut d'objet, à l'économie du gouvernement, aux coutumes, aux lois, à toute autre cause qu'aux sciences qu'on doit attribuer cette différence qu'on remarque quelquefois dans les mœurs en différents pays et en différents temps ?*

Cette question renferme de grandes vues, et demanderait des éclaircissements trop étendus pour convenir à cet écrit. D'ailleurs, il s'agirait d'examiner les relations très cachées, mais très réelles, qui se trouvent entre la nature du gouvernement et le génie, les mœurs et les

Copyright Arvensa Editions

connaissances des citoyens ; et ceci me jetterait dans des discussions délicates, qui me pourraient mener trop loin. De plus, il me serait bien difficile de parler de gouvernement, sans donner trop beau jeu à mon adversaire ; et, tout bien pesé, ce sont des recherches bonnes à faire à Genève, et dans d'autres circonstances.

Je passe à une accusation bien plus grave que l'objection précédente. Je la transcrirai dans ses propres termes ; car il est important de la mettre fidèlement sous les yeux du lecteur.

Plus le chrétien examine l'authenticité de ses titres, plus il se rassure dans la possession de sa croyance ; plus il étudie la révélation, plus il se fortifie dans la foi. C'est dans les divines Écritures qu'il en découvre l'origine et l'excellence ; c'est dans les doctes écrits des pères de l'Église qu'il en suit de siècle en siècle le développement ; c'est dans les livres de morale et les annales saintes qu'il en voit les exemples et qu'il s'en fait l'application.

Quoi ! l'ignorance enlèvera à la religion et à la vertu des appuis si puissants ! et ce sera à elle qu'un docteur de Genève enseignera hautement qu'on doit l'irrégularité des mœurs ! On s'étonnerait davantage d'entendre un si étrange paradoxe, si on ne savait que la singularité d'un système, quelque dangereux qu'il soit, n'est qu'une raison de plus pour qui n'a pour règle que l'esprit particulier.

J'ose le demander à l'auteur : Comment a-t-il pu jamais donner une pareille interprétation aux principes que j'ai établis ? Comment a-t-il pu m'accuser de blâmer l'étude de la religion, moi qui blâme surtout l'étude de nos vaines sciences, parce qu'elle nous détourne de celle de nos devoirs ? Et qu'est-ce que l'étude des devoirs du chrétien, sinon celle de sa religion même ?

Sans doute j'aurais dû blâmer expressément toutes ces puériles subtilités de la scolastique avec lesquelles, sous prétexte d'éclaircir les principes de la religion, on en anéantit l'esprit en substituant l'orgueil scientifique à l'humilité chrétienne. J'aurais dû m'élever avec plus de force contre ces ministres indiscrets qui, les premiers, ont osé porter les mains à l'arche pour étayer avec leur faible savoir un édifice soutenu par la main de Dieu. J'aurais dû m'indigner contre ces hommes frivoles qui, par leurs misérables pointilleries, ont avili la sublime simplicité de l'Évangile, et réduit en syllogismes la doctrine de Jésus-Christ. Mais il s'agit aujourd'hui de me défendre, et non d'attaquer.

Je vois que c'est par l'histoire et les faits qu'il faudrait terminer cette

Copyright Arvensa Editions

dispute. Si je savais exposer en peu de mots ce que les sciences et la religion ont eu de commun dès le commencement, peut-être cela servirait-il à décider la question sur ce point.

Le peuple que Dieu s'était choisi n'a jamais cultivé les sciences, et on ne lui en a jamais conseillé l'étude ; cependant, si cette étude était bonne à quelque chose, il en aurait eu plus besoin qu'un autre. Au contraire, ses chefs firent toujours leurs efforts pour le tenir séparé, autant qu'il était possible, des nations idolâtres et savantes qui l'environnaient : précaution moins nécessaire pour lui d'un côté que de l'autre ; car ce peuple faible et grossier était bien plus aisé à séduire par les fourberies des prêtres de Baal que par les sophismes des philosophes.

Après des dispersions fréquentes parmi les Égyptiens et les Grecs, la science eut encore mille peines à germer dans les têtes des Hébreux. Josèphe et Philon, qui partout ailleurs n'auraient été que deux hommes médiocres, furent des prodiges parmi eux. Les saducéens, reconnaissantes à leur irréligion, furent les philosophes de Jérusalem ; les pharisiens, grands hypocrites, en furent les docteurs [35]. Ceux-ci, quoiqu'ils bornassent à peu près leur science à l'étude de la loi, faisaient cette étude avec tout le faste et toute la suffisance dogmatiques. Ils observaient aussi, avec un très grand soin, toutes les pratiques de la religion ; mais l'Évangile nous apprend l'esprit de cette exactitude, et le cas qu'il en fallait faire. Au surplus, ils avaient tous très peu de science et beaucoup d'orgueil ; et ce n'est pas en cela qu'ils différaient le plus de nos docteurs d'aujourd'hui.

Dans l'établissement de la nouvelle loi, ce ne fut point à des savants que Jésus-Christ voulut confier sa doctrine et son ministère. Il suivit dans son choix la prédilection qu'il a montrée en toute occasion pour les petits et les simples ; et dans les instructions qu'il donnait à ses disciples, on ne voit pas un mot d'étude ni de science, si ce n'est pour marquer le mépris qu'il faisait de tout cela.

Après la mort de Jésus-Christ, douze pauvres pécheurs et artisans entreprirent d'instruire et de convertir le monde. Leur méthode était simple ; ils prêchaient sans art, mais avec un cœur pénétré ; et de tous les miracles dont Dieu honorait leur foi, le plus frappant était la sainteté de leur vie : leurs disciples suivirent cet exemple, et le succès fut prodigieux. Les prêtres païens, alarmés, firent entendre aux princes que l'état était perdu, parce que les offrandes diminuaient. Les persécutions s'élevèrent, et

Copyright Arvensa Editions

les persécuteurs ne firent qu'accélérer les progrès de cette religion qu'ils voulaient étouffer. Tous les chrétiens couraient au martyre, tous les peuples couraient au baptême ; l'histoire de ces premiers temps est un prodige continuel.

Cependant les prêtres des idoles, non contents de persécuter les chrétiens, se mirent à les calomnier. Les philosophes, qui ne trouvaient pas leur compte dans une religion qui prêche l'humilité, se joignirent à leurs prêtres. Les simples se faisaient chrétiens, il est vrai ; mais les savants se moquaient d'eux, et l'on sait avec quel mépris saint Paul lui-même fut reçu des Athéniens. Les railleries et les injures pleuvaient de toutes parts sur la nouvelle secte. Il fallut prendre la plume pour se défendre. Saint Justin martyr[36] écrivit le premier l'apologie de sa foi. On attaqua les païens à leur tour ; les attaquer c'était les vaincre ; les premiers succès encouragèrent d'autres écrivains. Sous prétexte d'exposer la turpitude du paganisme, on se jeta dans la mythologie et dans l'érudition[37] ; on voulut montrer de la science et du bel esprit ; les livres parurent en foule, et les mœurs commencèrent à se relâcher.

Bientôt on ne se contenta plus de la simplicité de l'Évangile et de la foi des apôtres, il fallut toujours avoir plus d'esprit que ses prédécesseurs. On subtilisa sur tous les dogmes ; chacun voulut soutenir son opinion, personne ne voulut céder. L'ambition d'être chef de secte se fit entendre, les hérésies pullulèrent de toutes parts.

L'emportement et la violence ne tardèrent pas à se joindre à la dispute. Ces chrétiens si doux, qui ne savaient que tendre la gorge aux couteaux, devinrent entre eux des persécuteurs furieux, pires que les idolâtres : tous trempèrent dans les mêmes excès, et le parti de la vérité ne fut pas soutenu avec plus de modération que celui de l'erreur. Un autre mal encore plus dangereux naquit de la même source ; c'est l'introduction de l'ancienne philosophie dans la doctrine chrétienne. À force d'étudier les philosophes grecs, on crut y voir des rapports avec le christianisme. On osa croire que la religion en deviendrait plus respectable, revêtue de l'autorité de la philosophie. Il fut un temps où il fallait être platonicien pour être orthodoxe ; et peu s'en fallut que Platon d'abord, et ensuite Aristote, ne fut placé sur l'autel à côté de Jésus-Christ.

L'Église s'éleva plus d'une fois contre ces abus.

Copyright Arvensa Editions

Ses plus illustres défenseurs les déplorèrent souvent en termes pleins de force et d'énergie ; souvent ils tentèrent d'en bannir toute cette science mondaine qui en souillait la pureté. Un des plus illustres papes en vint même jusqu'à cet excès de zèle de soutenir que c'était une chose honteuse d'asservir la parole de Dieu aux règles de la grammaire.

Mais ils eurent beau crier ; entraînés par le torrent, ils furent contraints de se conformer eux-mêmes à l'usage qu'ils condamnaient ; et ce fut d'une manière très savante que la plupart d'entre eux déclamèrent contre le progrès des sciences.

Après de longues agitations, les choses prirent enfin une assiette plus fixe. Vers le dixième siècle, le flambeau des sciences cessa d'éclairer la terre ; le clergé demeura plongé dans une ignorance que je ne veux pas justifier, puisqu'elle ne tombait pas moins sur les choses qu'il doit savoir que sur celles qui lui sont inutiles, mais à laquelle l'Église gagna du moins un peu plus de repos qu'elle n'en avait éprouvé jusque-là.

Après la renaissance des lettres, les divisions ne tardèrent pas à recommencer plus terribles que jamais. De savants hommes émurent la querelle, de savants hommes la soutinrent, et les plus capables se montrèrent toujours les plus obstinés, C’est en vain qu'on établit des conférences entre les docteurs des différents partis : aucun n'y portait l'amour de la réconciliation, ni peut-être celui de la vérité ; tous n'y portaient que le désir de briller aux dépens de leur adversaire ; chacun voulait vaincre, nul ne voulait s'instruire ; le plus fort imposait silence au plus faible ; la dispute se terminait toujours par des injures, et la persécution en a toujours été le fruit. Dieu seul sait quand tous ces maux finiront.

Les sciences sont florissantes aujourd'hui ; la littérature et les arts brillent parmi nous : quel profit en a tiré la religion ? Demandons-le à cette multitude de philosophes qui se piquent de n'en point avoir. Nos bibliothèques regorgent de livres de théologie, et les casuistes fourmillent parmi nous. Autrefois nous avions des saints, et point de casuistes. La science s'étend, et la foi s'anéantit ; tout le monde veut enseigner à bien faire, et personne ne veut l'apprendre ; nous sommes tous devenus docteurs, et nous avons cessé d'être chrétiens.

Non, ce n'est point avec tant d'art et d'appareil que l'Évangile s'est étendu par tout l'univers, et que sa beauté ravissante a pénétré les cœurs. Ce divin livre, le seul nécessaire à un chrétien, et le plus utile de tous à

Copyright Arvensa Editions

quiconque même ne le serait pas, n'a besoin que d'être médité pour porter dans l'âme l'amour de son auteur, et la volonté d'accomplir ses préceptes. Jamais la vertu n'a parlé un si doux langage ; jamais la plus profonde sagesse ne s'est exprimée avec tant d'énergie et de simplicité. On n'en quitte point la lecture sans se sentir meilleur qu'auparavant. O vous ! ministres de la loi qui m'y est annoncée, donnez-vous moins de peine pour m'instruire de tant de choses inutiles. Laissez-là tous ces livres savants qui ne savent ni me convaincre ni me toucher. Prosternez-vous aux pieds de ce Dieu de miséricorde que vous vous chargez de me faire connaître et aimer ; demandez-lui pour vous cette humilité profonde que vous devez me prêcher. N'étalez point à mes yeux cette science orgueilleuse ni ce faste indécent qui vous déshonorent et qui me révoltent ; soyez touchés vous-mêmes, si vous voulez que je le sois ; et surtout montrez-moi dans votre conduite la pratique de cette loi dont vous prétendez m'instruire. Vous n'avez pas besoin d'en savoir ni de m'en enseigner davantage, et votre ministère est accompli. Il n'est point en tout cela question de belles-lettres, ni de philosophie. C'est ainsi qu'il convient de suivre et de prêcher l'Évangile, et c'est ainsi que ses premiers défenseurs l'ont fait triompher de toutes les nations, *non aristotelico more*, disaient les pères de l'Église, *sed piscatorio.* [38]

Je sens que je deviens long ; mais j'ai cru ne pouvoir me dispenser de m'étendre un peu sur un point de l'importance de celui-ci. De plus, les lecteurs impatients doivent faire réflexion que c'est une chose bien commode que la critique ; car où l'on attaque avec un mot, il faut des pages pour se défendre.

Je passe à la deuxième partie de la réponse, sur laquelle je tacherai d'être plus court, quoique je n'y trouve guère moins d'observations à faire.

Ce n'est pas des sciences, me dit-on, *c'est du sein des richesses que sont nés de tout temps la mollesse et le luxe.* Je n'avais pas dit non plus que le luxe fût né des sciences, mais qu'ils étaient nés ensemble, et que l'un n'allait guère sans l'autre. Voici comment j'arrangerais cette généalogie. La première source du mal est l'inégalité : de l'inégalité sont venues les richesses ; car ces mots de pauvre et de riche sont relatifs, et partout où les hommes seront égaux il n'y aura ni riches ni pauvres. Des richesses sont nés le luxe et l'oisiveté ; du luxe sont venus les beaux-arts, et de l'oisiveté les sciences. *Dans aucun temps les richesses n'ont été l'apanage des savants.*

Copyright Arvensa Editions

C'est en cela même que le mal est plus grand : les riches et les savants ne servent qu'à se corrompre mutuellement. Si les riches étaient plus savants, ou que les savants fussent plus riches, les uns seraient de moins lâches flatteurs, les autres aimeraient moins la basse flatterie, et tous en vaudraient mieux. C'est ce qui peut se voir par le petit nombre de ceux qui ont le bonheur d'être savants et riches tout à la fois. *Pour un Platon dans l'opulence, pour un Aristippe accrédité à la cour, combien de philosophes réduits au manteau et à la « besace, enveloppés dans leur propre vertu et ignorés dans leur solitude !* Je ne disconviens pas qu'il n'y ait un grand nombre de philosophes très pauvres, et sûrement très fâchés de l'être : je ne doute pas non plus que ce ne soit à leur seule pauvreté que la plupart d'entre eux doivent leur philosophie ; mais quand je voudrais bien les supposer vertueux, serait-ce sur leurs mœurs, que Le peuple ne voit point, qu'il apprendrait à réformer les siennes ? *Les savants n'ont ni le goût ni le loisir d'amasser de grands biens.* Je consens à croire qu'ils n'en ont pas le loisir. *Ils aiment l'étude*. Celui qui n'aimerait pas son métier serait un homme bien fou ou bien misérable. *Ils vivent dans la médiocrité.* Il faut être extrêmement disposé en leur faveur pour leur en faire un mérite. *Une vie laborieuse et modérée, passée dans le silence de la retraite, occupée de la lecture et du travail, n'est pas assurément une vie voluptueuse et criminelle.* Non pas du moins aux yeux des hommes : tout dépend de l'intérieur. Un homme peut être contraint à mener une telle vie, et avoir pourtant l'âme très corrompue ; d'ailleurs qu'importe qu'il soit lui-même vertueux et modeste, si les travaux dont il s'occupe nourrissent l'oisiveté et gâtent l'esprit de ses concitoyens ? *Les commodités de la vie, pour être souvent le fruit des arts, n'en sont pas davantage le partage des artistes.* Il ne me paraît guère qu'ils soient gens à se les refuser, surtout ceux qui, s'occupant d'arts tout-à-fait inutiles et par conséquent très lucratifs, sont plus en état de se procurer tout ce qu'ils désirent. *Ils ne travaillent que pour les riches.* Au train que prennent les choses, je ne serais pas étonné de voir quelque jour des riches travailler pour eux. *Et ce sont les riches oisifs qui profitent et abusent des fruits de leur industrie*. Encore une fois, je ne vois point que nos artistes soient des gens si simples et si modestes. Le luxe ne saurait régner dans un ordre de citoyens, qu'il ne se glisse bientôt parmi tous les autres sous différentes modifications, et partout il fait le même ravage.

Le luxe corrompt tout, et le riche qui en jouit, et le misérable qui le convoite. On ne saurait dire que ce soit un mal en soi de porter des

Copyright Arvensa Editions

manchettes de point, un habit brodé et une boîte émaillée, mais c'en est un très grand de faire quelque cas de ces colifichets, d'estimer heureux le peuple qui les porte, et de consacrer à se mettre en état d'en acquérir de semblables un temps et des soins que tout homme doit à de plus nobles objets. Je n'ai pas besoin d'apprendre quel est le métier de celui qui s'occupe de telles vues, pour savoir le jugement que je dois porter de lui.

J'ai passé le beau portrait qu'on nous fait ici des savants, et je crois pouvoir me faire un mérite de cette complaisance. Mon adversaire est moins indulgent : non seulement il ne m'accorde rien qu'il puisse me refuser, mais, plutôt que de passer condamnation sur le mal que je pense de notre vaine et fausse politesse, il aime mieux excuser l'hypocrisie. Il me demande si je voudrais que le vice se montrât à découvert. Assurément je le voudrais : la confiance et l'estime renaîtraient entre les bons, on apprendrait à se défier des méchants, et la société en serait plus sûre. J'aime mieux que mon ennemi m'attaque à force ouverte, que de venir en trahison me frapper par derrière. Quoi donc ! faudra-t-il joindre le scandale au crime ? je ne sais ; mais je voudrais bien qu'on n'y joignît pas la fourberie. C'est une chose très commode pour les vicieux que toutes les maximes qu'on nous débite depuis longtemps sur le scandale. Si on les voulait suivre à la rigueur, il faudrait se laisser piller, trahir, tuer impunément, et ne jamais punir personne ; car c'est un objet très scandaleux qu'un scélérat sur la roue. Mais l'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu. Oui, comme celui des assassins de César, qui se prosternaient à ses pieds pour l'égorger plus sûrement. Cette pensée a beau être brillante, elle a beau être autorisée du nom célèbre de son auteur[39], elle n'en est pas plus juste. Dira-t-on jamais d'un filou qui prend la livrée d'une maison pour faire son coup plus commodément, qu'il rend hommage au maître de la maison qu'il vole ? Non : couvrir sa méchanceté du dangereux manteau de l'hypocrisie, ce n'est point honorer la vertu, c'est l'outrager en profanant ses enseignes ; c'est ajouter la lâcheté et la fourberie à tous les autres vices ; c'est se fermer pour jamais tout retour vers la probité. Il y a des caractères élevés qui portent jusque dans le crime je ne sais quoi de fier et de généreux qui laisse voir au dedans encore quelque étincelle de ce feu céleste fait pour animer les belles âmes. Mais l'âme vile et rampante de l'hypocrite est semblable à un cadavre où l'on ne trouve plus ni feu, ni chaleur, ni ressource à la vie. J'en appelle à

Copyright Arvensa Editions

l'expérience. On a vu de grands scélérats rentrer en eux-mêmes, achever saintement leur carrière et mourir en prédestinés ; mais ce que personne n'a jamais vu, c'est un hypocrite devenir homme de bien : on aurait pu raisonnablement tenter la conversion de Cartouche, jamais un homme sage n'eût entrepris celle de Cromwell.

J'ai attribué au rétablissement des lettres et des arts l'élégance et la politesse qui règnent dans nos manières. L'auteur de la réponse me le dispute, et j'en suis étonné ; car, puisqu'il fait tant de cas de la politesse, et qu'il fait tant de cas des sciences, je n'aperçois pas l'avantage qui lui reviendra d'ôter à l'une de ces choses l'honneur d'avoir produit l'autre. Mais examinons ses preuves : elles se réduisent à ceci : *On ne voit point que les savants soient plus polis que les autres hommes ; au contraire, ils le sont souvent beaucoup moins : donc notre politesse n'est pas l'ouvrage des sciences.*

Je remarquerai d'abord qu'il s'agit moins ici de sciences que de littérature, de beaux-arts et d'ouvrages de goût ; et nos beaux esprits, aussi peu savants qu'on voudra, mais si polis, si répandus, si brillants, si petits-maîtres, se reconnaîtront difficilement à l'air maussade et pédantesque que l'auteur de la réponse leur veut donner. Mais passons-lui cet antécédent ; accordons, s'il le faut, que les savants, les poètes et les beaux esprits, sont tous également ridicules ; que messieurs de l'académie des belles-lettres, messieurs de l'académie des sciences, messieurs de l'académie française, sont des gens grossiers, qui ne connaissent ni le ton, ni les usages du monde, et exclus par état de la bonne compagnie ; l'auteur gagnera peu de chose à cela, et n'en sera pas plus en droit de nier que la politesse et l'urbanité qui règnent parmi nous soient l'effet du bon goût, puisé d'abord chez les anciens, et répandu parmi les peuples de l'Europe par les livres agréables qu'on y publie de toutes parts[40]. Comme les meilleurs maîtres à danser ne sont pas toujours les gens qui se présentent le mieux, on peut donner de très bonnes leçons de politesse sans vouloir ou pouvoir être fort poli soi-même. Ces pesants commentateurs, qu'on nous dit qui connaissaient tout dans les anciens hors la grâce et la finesse, n'ont pas laissé, par leurs ouvrages utiles, quoique méprisés, de nous apprendre à sentir ces beautés qu'ils ne sentaient point. Il en est de même de cet agrément du commerce et de cette élégance de mœurs qu'on substitue à leur pureté, et qui s'est fait remarquer chez tous les peuples où

Copyright Arvensa Editions

les lettres ont été en honneur ; à Athènes, à Rome, à la Chine, partout on a vu la politesse et du langage et des manières accompagner toujours, non les savants et les artistes, mais les sciences et les beaux-arts.

L'auteur attaque ensuite les louanges que j'ai données à l'ignorance ; et, me taxant d'avoir parlé plus en orateur qu'en philosophe, il peint l'ignorance à son tour ; et l'on peut bien se douter qu'il ne lui prête pas de belles couleurs.

Je ne nie point qu'il ait raison, mais je ne crois pas avoir tort. Il ne faut qu'une distinction très juste et très vraie pour nous concilier.

Il y a une ignorance féroce[41] et brutale qui naît d'un mauvais cœur et d'un esprit faux ; une ignorance criminelle qui s'étend jusqu'aux devoirs de l'humanité, qui multiplie les vices, qui dégrade la raison, avilit l'âme et rend les hommes semblables aux bêtes ; cette ignorance est celle que l'auteur attaque, et dont il fait un portrait fort odieux et fort ressemblant. Il y a une autre sorte d'ignorance raisonnable qui consiste à borner sa curiosité à l'étendue des facultés qu'on a reçues ; une ignorance modeste, qui naît d'un vif amour pour la vertu et n'inspire qu'indifférence sur toutes les choses qui ne sont point dignes de remplir le cœur de l'homme, et qui ne contribuent point à le rendre meilleur ; une douce et précieuse ignorance, trésor d'une âme pure et contente de soi, qui met toute sa félicité à se replier sur elle-même, à se rendre témoignage de son innocence, et n'a pas besoin de chercher un faux et vain bonheur dans l'opinion que les autres pourraient avoir de ses lumières : voilà l'ignorance que j'ai louée, et celle que je demande au ciel en punition du scandale que j'ai causé aux doctes par mon mépris déclaré pour les sciences humaines.

Que l'on compare, dit l'auteur, *à ces temps d'ignorance et de barbarie ces siècles heureux où les sciences ont répandu partout l'esprit d'ordre et de justice.* Ces siècles heureux seront difficiles à trouver ; mais on en trouvera plus aisément où, grâce aux sciences, ordre et justice ne seront plus que de vains noms faits pour en imposer au peuple, et où l'apparence en aura été conservée avec soin pour les détruire en effet plus impunément. *On voit de nos jours des guerres moins fréquentes, mais plus justes.* En quelque temps que ce soit, comment la guerre pourra-t-elle être plus juste dans l'un des partis sans être plus injuste dans l'autre ? Je ne saurais concevoir cela. *Des actions moins étonnantes, mais plus héroïques.* Personne assurément ne disputera à mon adversaire le droit de juger de l'héroïsme ; mais pense-t-il

Copyright Arvensa Editions

que ce qui n'est point étonnant pour lui ne le soit pas pour nous ? *Des victoires moins sanglantes, mais plus glorieuses ; des conquêtes moins rapides, mais plus assurées ; des guerriers moins violents, mais plus redoutés, sachant vaincre avec modération, traitant les vaincus avec humanité ; l'honneur est leur guide, la gloire leur récompense.* Je ne nie pas à l'auteur qu'il n'y ait de grands hommes parmi nous, il lui serait trop aisé d'en fournir la preuve ; ce qui n'empêche point que les peuples ne soient très corrompus. Au reste, ces choses sont si vagues qu'on pourrait presque les dire de tous les âges ; et il est impossible d'y répondre, parce qu'il faudrait feuilleter des bibliothèques et faire des in-folio pour établir des preuves pour ou contre.

Quand Socrate a maltraité les sciences, il n'a pu, ce me semble, avoir en vue ni l'orgueil des stoïciens, ni la mollesse des épicuriens, ni l'absurde jargon des pyrrhoniens, parce qu'aucun de tous ces gens-là n'existait de son temps. Mais ce léger anachronisme n'est point messéant à mon adversaire : il a mieux employé sa vie qu'à vérifier des dates, et n'est pas plus obligé de savoir par cœur son Diogène Laërce que moi d'avoir vu de près ce qui se passe dans les combats.

Je conviens donc que Socrate n'a songé qu'à relever les vices des philosophes de son temps ; mais je ne sais qu'en conclure, sinon que dès ce temps-là les vices pullulaient avec les philosophes. À cela on me répond que c'est l'abus de la philosophie, et je ne pense pas avoir dit le contraire. Quoi ! faut-il donc supprimer toutes les choses dont on abuse ? Oui, sans doute, répondrai-je sans balancer, toutes celles qui sont inutiles, toutes celles dont l'abus fait plus de mal que leur usage ne fait de bien.

Arrêtons-nous un instant sur cette dernière conséquence, et gardons-nous d'en conclure qu'il faille aujourd'hui brûler toutes les bibliothèques et détruire les universités et les académies. Nous ne ferions que replonger l'Europe dans la barbarie, et les mœurs n'y gagneraient rien [42]. C'est avec douleur que je vais prononcer une grande et fatale vérité. Il n'y a qu'un pas du savoir à l'ignorance ; et l'alternative de l'un à l'autre est fréquente chez les nations ; mais on n'a jamais vu de peuple une fois corrompu revenir à la vertu. En vain vous prétendriez détruire les sources du mal ; en vain vous ôteriez les aliments de la vanité, de l'oisiveté et du luxe ; en vain même vous ramèneriez les hommes à cette première égalité conservatrice de l'innocence et source de toute vertu : leurs coeurs une fois

Copyright Arvensa Editions

gâtés le seront toujours ; il n'y a plus de remède, à moins de quelque grande révolution presque aussi à craindre que le mal qu'elle pourrait guérir, et qu'il est blâmable de désirer et impossible de prévoir.

Laissons donc les sciences et les arts adoucir, en quelque sorte, la férocité des hommes qu'ils ont corrompus ; cherchons à faire une diversion sage, et tâchons de donner le change à leurs passions. Offrons quelques aliments à ces tigres, afin qu'ils ne dévorent pas nos enfants. Les lumières du méchant sont encore moins à craindre que sa brutale stupidité : elles le rendent au moins plus circonspect sur le mal qu'il pourrait faire par la connaissance de celui qu'il en recevrait lui-même.

J'ai loué les académies et leurs illustres fondateurs, et j'en répéterai volontiers l'éloge. Quand le mal est incurable, le médecin applique des palliatifs, et proportionne les remèdes moins aux besoins qu'au tempérament du malade. C'est aux sages législateurs d'imiter sa prudence, et, ne pouvant plus approprier aux peuples malades la plus excellente police, de leur donner du moins, comme Solon, la meilleure qu'ils puissent comporter.

Il y a en Europe un grand prince, et, ce qui est bien plus, un vertueux citoyen qui, dans la patrie qu'il a adoptée et qu'il rend heureuse, vient de former plusieurs institutions en faveur des lettres [43]. Il a fait en cela une chose très digne de sa sagesse et de sa vertu. Quand il est question d'établissements politiques, c'est le temps et le lieu qui décident de tout. Il faut, pour leurs propres intérêts, que les princes favorisent toujours les sciences et les arts ; j'en ai dit la raison : et, dans l'état présent des choses, il faut encore qu'ils les favorisent aujourd'hui pour l'intérêt même des peuples. S'il y avait actuellement parmi nous quelque monarque assez borné pour penser et agir différemment, ses sujets resteraient pauvres et ignorants, et n'en seraient pas moins vicieux. Mon adversaire a négligé de tirer avantage d'un exemple si frappant et si favorable en apparence à sa cause ; peut-être est-il le seul qui l'ignore ou qui n'y ait pas songé. Qu'il souffre donc qu'on le lui rappelle ; qu'il ne refuse point à de grandes choses les éloges qui leur sont dus ; qu'il les admire ainsi que nous, et ne s'en tienne pas plus fort contre les vérités qu'il attaque.

Copyright Arvensa Editions

FIN de la RÉPONSE DE J.J. ROUSSEAU AU ROI DE POLOGNE

Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

RÉPONSE À M. BORDES

Jean-Jacques ROUSSEAU
ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE
LES SCIENCES ET LES ARTS
1751

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Charles Borde (1711-1781)[44]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LES SCIENCES ET LES ARTS

Réponse à M. Bordes

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Table des matières

Avis

Discours de M. Bordes sur les avantages des sciences et des arts

Réponse de J.J. Rousseau

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LES SCIENCES ET LES ARTS
Réponse à M. Bordes
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Avis

sur la réponse à M. Bordes

[45]

Dans les éditions faites depuis trente ans (1793[46]) on lit ainsi le titre : *Dernière réponse à M. Bordes ;* mais le mot *dernière* est omis dans l'édition de Neufchâtel, faite en 1775 (conséquemment du vivant de l'auteur), et dans celles de Genève et de Paris, 1790, in-4°. Grimm, dans sa *Correspondance littéraire* (1754), s'exprime ainsi : « Rousseau « fit une réponse au roi Stanislas, et une autre, qu'il appela sa dernière, à M. Bordes. Ces deux morceaux contiennent des choses admirables et même sublimes ; et ce dernier est, à mon gré, égal et même supérieur à son Discours. » Ainsi, d'après ce témoignage, Jean-Jacques aurait annoncé que cette réponse devait être la dernière qu'il ferait à ses critiques. C'était la seule adressée à M. Bordes, qui fit en réplique un second discours sur lequel Rousseau garda le silence ; mais il se vit obligé de reprendre encore une fois la plume, par égard pour l'académie de Dijon, que M. Lecat mit en jeu en prenant le titre de membre de cette académie.

Le mot *dernière* doit donc être omis, puisqu'il n'est plus motivé du moment où Jean-Jacques répondit encore. Ce mot ne s'adresse point à M Bordes, à qui Rousseau ne fit qu'une seule réplique. Ce fut pour lui la première et la dernière.

Dans l'édition imprimée en 1820, et publiée par M. Lequien, on lit sur le titre qui nous occupe la note suivante : « Il ne faut pas entendre par ce titre *Dernière réponse à M. Bordes*, mais dernière réponse sur le sujet dont il est question, laquelle est adressée à M. Bordes. » Comme Rousseau

Copyright Arvensa Editions

n'avait point encore écrit à M. Bordes, l'avertissement était inutile ; mais il nous semble que le soigneux éditeur aurait dû nous instruire du motif pour lequel il laissait ce mot *dernière*, du moment où cette prétendue dernière est suivie d'une autre réponse. Nous croyons donc que cette épithète doit être supprimée du titre, autant parce qu'elle le fut dans une édition faite pendant la vie de Rousseau, que par les raisons que nous avons exposées.

M. P.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LES SCIENCES ET LES ARTS
Réponse à M. Bordes
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Discours de M. Bordes sur les avantages des sciences et des arts

[47]

PRONONCÉ DANS l'ASSEMBLÉE PUBLIQUE
DE l'ACADÉMIE
DES SCIENCES et BELLES-LETTRES de LYON,
le 22 JUIN 1751.

Armoiries de l'Académie des Sciences et Belles Lettres de Lyon

On est désabusé depuis longtemps de la chimère de l'âge d'or ; partout la barbarie a précédé l'établissement des sociétés ; c'est une vérité prouvée par les annales de tous les peuples. Partout les besoins et les crimes forcèrent les hommes à se réunir, à s'imposer des lois, à s'enfermer dans des remparts. Les premiers dieux et les premiers rois furent des bienfaiteurs ou des tyrans ; la reconnaissance et la crainte élevèrent les trônes et les autels. La superstition et le despotisme vinrent alors couvrir la face de la terre : de nouveaux malheurs, de nouveaux crimes succédèrent, les révolutions se multiplièrent.

À travers ce vaste spectacle des passions et des misères des hommes,

Copyright Arvensa Editions

nous apercevons à peine quelques contrées plus sages et plus heureuses. Tandis que la plus grande partie du monde était inconnue, que l'Europe était sauvage, et l'Asie esclave, la Grèce pensa, et s'éleva par l'esprit à tout ce qui peut rendre un peuple recommandable. Des philosophes formèrent ses moeurs et lui donnèrent des lois.

Si l'on refuse d'ajouter foi aux traditions qui nous disent que les *Orphée* et les *Amphion* attirèrent les hommes du fond des forêts par la douceur de leurs chants, on est forcé par l'histoire, de convenir que cette heureuse révolution est due aux arts utiles et aux sciences. Quels hommes étaient-ce que ces premiers législateurs de la Grèce ? Peut-on nier qu'ils ne fussent les plus vertueux et les plus savants de leur siècle ? Ils avaient acquis tour ce que l'étude et la réflexion peuvent donner de lumière à l'esprit et ils y avaient joint les secours de l'expérience par les voyages qu'ils avaient entrepris en Crète, en Égypte, chez toutes les nations où ils avaient cru trouver à s'instruire.

Tandis qu'ils établissaient leurs divers systèmes de politique, par qui les passions particulières devenaient le plus sur instrument du bien public, et qui faisaient germer la vertu du sein même de l'amour-propre ; d'autres philosophes écrivaient sur la morale, remontaient aux premiers principes des choses, observaient la nature et ses effets. La gloire de l'esprit et celle des armes avançaient d'un pas égal, les sages et les héros naissaient en foule ; à côté des *Miltiade* et des *Thémistocle*, on trouvait les *Aristide* et les *Socrate*. La superbe Asie vit briser ses forces innombrables contre une poignée d'hommes que la philosophie conduisait à la gloire. Tel est l'infaillible effet des connaissances de l'esprit : les moeurs et les lois sont la seule source du véritable héroïsme. En un mot, la Grèce dut tout aux sciences, et le reste du monde dut tout à la Grèce.

Opposera-t-on à ce brillant tableau les moeurs grossières des Perses et des Scythes ? J'admirerai, si l'on veut, des peuples qui passent leur vie à la guerre ou dans les bois, qui couchent sur la terre et vivent de légumes. Mais est-ce parmi eux qu'on ira chercher le bonheur ? Quel spectacle nous présenterait le genre-humain composé uniquement de laboureurs, de soldats, de chasseurs et de bergers ? Faut-il donc, pour être digne du nom d'homme, vivre comme les lions et les ours ? Erigera-t-on en vertus les facultés de l'instinct pour se nourrir, se perpétuer et se défendre ? Je ne vois là que des vertus *animales* peu conformes à la dignité de notre être ; le corps est exercé, mais l'âme esclave ne fait que ramper et languir.

Copyright Arvensa Editions

Les Perses n'eurent pas plutôt fait la conquête de l'Asie qu'ils perdirent leurs moeurs : les Scythes dégénérèrent aussi, quoique plus tard : des vertus si sauvages sont trop contraires à l'humanité, pour être durables ; se priver de tout et ne désirer rien est un état trop violent ; une ignorance si grossière ne saurait être qu'un état de passage. Il n'y a que la stupidité et la misère qui puissent y assujettir les hommes.

Sparte, ce phénomène politique, cette république de soldats vertueux, est le seul peuple qui ait eu la gloire d'être pauvre par institution et par choix. Ses lois si admirées avaient pourtant de grands défauts. La dureté des maîtres et des pères, l'exposition des enfants, le vol autorisé, la pudeur violée dans l'éducation et les mariages, une oisiveté éternelle, les exercices du corps recommandés uniquement, ceux de l'esprit proscrits et méprisés, l'austérité et la férocité des moeurs qui en étaient la suite, et qui aliénèrent bientôt tous les alliés de la république, sont déjà d'assez justes reproches : peut-être ne se borneraient-ils pas là, si les particularités de son histoire intérieure nous étaient mieux connues. Elle se fit une vertu artificielle en se privant de l'usage de l'or ; mais que devenaient les vertus de ses citoyens sitôt qu'ils s'éloignaient de leur patrie ? *Lysandre* et *Pausanias* n'en furent que plus aisés à corrompre. Cette nation qui ne respirait que la guerre, s'est-elle fait une gloire plus grande dans les armes que sa rivale qui avait réuni toutes les sortes de gloire ? Athènes ne fut pas moins guerrière que Sparte ; elle fut de plus savante, ingénieuse, et magnifique ; elle enfanta tous les arts et tous les talents ; et dans le sein même de la corruption qu'on lui reproche, elle donna le jour au plus sage des Grecs. Après avoir été plusieurs fois sur le point de vaincre, elle fut vaincue, il est vrai ; et il est surprenant qu'elle ne l'eût pas été plutôt, puisque l'Attique était un pays tout ouvert, et qui ne pouvait se défendre que par une très grande supériorité de succès. La gloire des Lacédémoniens fut peu solide ; la prospérité corrompit leurs institutions trop bizarres pour pouvoir se conserver longtemps ; la fière Sparte perdit ses moeurs comme la savante Athènes. Elle ne fit plus rien depuis qui fût digne de sa réputation ; et tandis que les Athéniens et plusieurs autres villes luttaient contre la Macédoine, pour la liberté de la Grèce, Sparte seule languissait dans le repos, et voyait préparer de loin sa destruction, sans songer à la prévenir.

Mais enfin je suppose que tous les états dont la Grèce était composée, eussent suivi les mêmes lois que Sparte, que nous resterait-il de cette

Copyright Arvensa Editions

contrée si célèbre ? À peine son nom serait parvenu jusqu'à nous. Elle aurait dédaigné de former des historiens pour transmettre sa gloire à la postérité : le spectacle de ses farouches vertus eût été perdu pour nous : il nous serait indifférent par conséquent qu'elles eussent existé ou non. Ces nombreux systèmes de philosophie qui ont épuisé toutes les combinaisons possibles de nos idées, et qui, s'ils n'ont pas étendu beaucoup les limites de notre esprit, nous ont appris du moins où elles étaient fixées ; ces chefs-d'oeuvre d'éloquence et de poésie qui nous ont enseigné toutes les routes du coeur ; les arts utiles ou agréables, qui conservent ou embellissent la vie ; enfin l'inestimable tradition des pensées et des actions de tous les grands hommes qui ont fait la gloire ou le bonheur de l'humanité : toutes ces précieuses richesses de l'esprit eussent été perdues pour jamais. Les siècles se seraient accumulés ; les générations des hommes se seraient succédées comme celles des animaux, sans aucun fruit pour leur postérité, et n'auraient laissé après elles qu'un souvenir confus de leur existence ; le monde aurait vieilli, et les hommes seraient demeurés dans une enfance éternelle.

Que prétendent enfin les ennemis de la science ? Quoi ! le don de penser serait un présent funeste de la Divinité ! Les connaissances et les moeurs seraient incompatibles ! La vertu serait un vain fantôme produit par un instinct aveugle, et le flambeau de la raison la ferait évanouir en voulant l'éclaircir ! Quelle étrange idée voudrait-on nous donner et de la raison, et de la vertu !

Comment prouve-t-on de si bizarres paradoxes ? On objecte que les sciences et les arts ont porté un coup mortel aux moeurs anciennes ? aux institutions primitives des états : on cite pour exemple Athènes et Rome. *Euripide* et *Démosthène* ont vu Athènes livrée aux Spartiates et aux Macédoniens : *Horace*, *Virgile* et *Cicéron* ont été contemporains de la ruine de la liberté romaine ; les uns et les autres ont été témoins des malheurs de leur pays : ils en ont donc été la cause. Conséquence peu fondée, puisqu'on en pourrait dire autant de *Socrate* et de *Caton*.

En accordant que l'altération des lois et la corruption moeurs aient beaucoup influé sur ces grands événements, me forcera-t-on de convenir que les sciences et les arts y aient contribué ? La corruption suit de près la prospérité ; les sciences sont pour l'ordinaire leurs plus rapides progrès dans le même temps : des choses si diverses peuvent naître ensemble et se rencontrer ; mais c'est sans aucune relation entre elles de cause et d'effet.

Copyright Arvensa Editions

Athènes et Rome étaient petites et pauvres dans leurs commencements ; tous leurs citoyens étaient soldats, toutes leurs vertus étaient nécessaires, les occasions même de corrompre leurs moeurs n'existaient pas. Peu après, elles acquirent des richesses et de la puissance. Une partie des citoyens ne fut plus employée à la guerre ; on apprit à jouir et à penser. Dans le sein de leur opulence ou de leur loisir, les uns perfectionnèrent le luxe qui fait la plus ordinaire occupation des gens heureux ; d'autres ayant reçu de la nature de plus favorables dispositions, étendirent les limites de l'esprit et créèrent une gloire nouvelle.

Ainsi, tandis que les uns, par le spectacle des richesses et des voluptés, profanaient les lois et les moeurs, les autres allumaient le flambeau de la philosophie et des arts, instruisaient, ou célébraient les vertus, et donnaient naissance à ces noms si chers aux gens qui savent penser, l'atticisme et l'urbanité. Des occupations si opposées peuvent-elles donc mériter les mêmes qualifications ? pouvaient-elles produire les mêmes effets ?

Je ne nierai pas que la corruption générale ne se soit répandue quelquefois jusque sur les lettres, et qu'elle n'ait produit des excès dangereux ; mais doit-on confondre la noble destination des sciences avec l'abus criminel qu'on en a pu faire ? Mettra-t-on dans la balance quelques épigrammes de *Catulle* ou de *Martial*, contre les nombreux volumes philosophiques, politiques et moraux, de *Cicéron*, contre le sage poème de *Virgile* ?

D'ailleurs, les ouvrages licencieux sont ordinairement le fruit de l'imagination, et non celui de la science et du travail. Les hommes dans tous les temps et dans tous les pays ont eu des passions ; ils les ont chantées. La France avait des romanciers et des troubadours longtemps avant qu'elle eût des savants et des philosophes. En supposant donc que les sciences et les arts eussent été étouffés dans leur berceau, toutes les idées inspirées par les passions n'en auraient pas moins été réalisées en prose et en vers ; avec cette différence que nous aurions eu de moins tout ce que les philosophes, les poètes et les historiens ont fait pour nous plaire ou pour nous instruire.

Athènes fut enfin forcée de céder à la fortune de la Macédoine ; mais elle ne céda qu'avec l'univers. C'était un torrent rapide qui entraînait tout ; et c'est perdre le temps que de chercher des causes particulières où l'on voit une force supérieure si marquée.

Copyright Arvensa Editions

Rome, maîtresse du monde, ne trouvait plus d'ennemis ; il s'en forma dans son sein. Sa grandeur fit sa perte. Les lois d'une petite ville n'étaient pas faites pour gouverner le monde entier ; elles avaient pu suffire contre les factions des *Manlius*, des *Cassius* et des *Gracques* : elles succombèrent sous les armées de *Sylla*, de *César* et d'*Octave* : Rome perdit sa liberté, mais elle conserva sa puissance. Opprimée par les soldats qu'elle payait, elle était encore la terreur des nations. Ses tyrans étaient tour-à-tour déclarés pères de la patrie et massacrés. Un monstre indigne du nom d'homme se faisait proclamer empereur ; et l'auguste corps du sénat n'avait plus d'autres fonctions que celle de le mettre au rang des dieux. Étranges alternatives d'esclavage et de tyrannie, mais telles qu'on les a vues dans tous les états où la milice disposait du trône. Enfin de nombreuses irruptions des barbares vinrent renverser et fouler aux pieds ce vieux colosse ébranlé de toutes parts ; et de ses débris se formèrent tous les empires qui ont subsisté depuis.

Ces sanglantes révolutions ont-elles donc quelque chose de commun avec les progrès des lettres ? Partout je vois des causes purement politiques. Si Rome eût encore quelques beaux jours, ce fut sous des empereurs philosophes. *Sénèque* a-t-il donc été le corrupteur de *Néron* ? est-ce l'étude de la philosophie et des arts qui fit autant de monstres des *Caligula*, des *Domitien*, des *Héliogabale* ? Les lettres qui s'étaient élevées avec la gloire de Rome, ne tombèrent-elles pas sous ces règnes cruels ? Elles s'affaiblirent ainsi par degrés avec le vaste empire auquel la destinée du monde semblait être attachée : leurs ruines furent communes, et l'ignorance envahit l'univers une seconde fois avec la barbarie et la servitude, ses compagnes fidèles.

Disons donc que les muses aiment la liberté, la gloire et le bonheur. Partout je les vois prodiguer leurs bienfaits sur les nations, au moment où elles sont les plus florissantes. Elles n'ont plus redouté les glaces de la Russie, sitôt qu'elles ont été attirées dans ce puissant empire par le héros singulier qui en a été, pour ainsi dire, le créateur : le législateur de Berlin, le conquérant de la Silésie, les fixe aujourd'hui dans le nord de l'Allemagne, qu'elles font retentir de leurs chants.

S'il est arrivé quelquefois que la gloire des empires n'a pas survécu longtemps à celle des lettres, c'est qu'elle était à son comble lorsque les lettres ont été cultivées, et que le sort des choses humaines est de ne pas durer longtemps dans le même état. Mais bien loin que les sciences y

Copyright Arvensa Editions

contribuent, elles périssent infailliblement frappées des mêmes coups ; en sorte que l'on peut observer que les progrès des lettres et leur déclin sont ordinairement dans une juste proportion avec la fortune et l'abaissement des empires.

Cette vérité se confirme encore par l'expérience des derniers temps. L'esprit humain, après une éclipse de plusieurs siècles, sembla s'éveiller d'un profond sommeil. On fouilla dans les cendres antiques, et le feu sacré se ralluma de toutes parts. Nous devons encore aux Grecs cette seconde génération des sciences. Mais dans quel temps reprirent-elles cette nouvelle vie ? ce fut lorsque l'Europe, après tant de convulsions violentes, eût enfin pris une position assurée, et une forme plus heureuse.

Ici se développe un nouvel ordre de choses. Il ne s'agit plus de ces petits royaumes domestiques renfermés dans l'enceinte d'une ville ; de ces peuples condamnés à combattre pour leurs héritages et leurs maisons, tremblants sans cesse pour une patrie toujours prête à leur échapper : c'est une monarchie vaste et puissante, combinée dans toutes ses parties par une législation profonde. Tandis que cent mille soldats combattent gaiement pour la sureté de l'état, vingt millions de citoyens heureux et tranquilles, occupés à sa prospérité intérieure, cultivent sans alarmes les immenses campagnes, font fleurir les lois, le commerce, les arts, et les lettres, dans l'enceinte des villes : toutes les professions diverses, appliquées uniquement à leur objet, sont maintenues dans un juste équilibre, et dirigées au bien général par la main puissante qui les conduit et les anime. Telle est la faible image du beau règne de *Louis XIV*, et de celui sous lequel nous avons le bonheur de vivre : la France riche, guerrière, et savante, est devenue le modèle et l'arbitre de l'Europe ; elle sait vaincre et chanter ses victoires : ses philosophes mesurent la terre et son roi la pacifie.

Qui osera soutenir que le courage des Français ait dégénéré depuis qu'ils ont cultivé les lettres ? Dans quel siècle a-t-il éclaté plus glorieusement qu'à Montalban, Lawfelt, et dans tant d'autres occasions que je pourrais citer ? Ont-ils jamais fait paraître plus de constance que dans les retraites de Prague et de Bavière ? qu'y a-t-il enfin de supérieur dans l'antiquité au siège de Berg-op-Zoom, et à ces braves grenadiers renouvelés tant de fois, qui volaient avec ardeur aux mêmes postes, où ils venaient de voir foudroyer ou engloutir les héros qui les précédaient.

En vain veut-on nous persuader que le rétablissement des sciences a

Copyright Arvensa Editions

gâté les moeurs. On est d'abord obligé de convenir que les vices grossiers de nos ancêtres sont presqu'entièrement proscrits parmi nous.

C'est déjà un grand avantage pour la cause des lettres, que cet aveu qu'on est forcé de faire. En effet, les débauches, les querelles, et les combats qui en étaient les suites, les violences des grands, la tyrannie des pères, la bizarrerie de la vieillesse, les égarements impétueux des jeunes gens, tous ces excès si communs autrefois, funestes effets de l'ignorance et de l'oisiveté, n'existent plus depuis que nos moeurs ont été adoucies par les connaissances dont tous les esprits sont occupés ou amusés.

On nous reproche des vices raffinés et délicats ; c'est que partout où il y a des hommes, il y aura des vices : mais les voiles ou la parure dont ils se couvrent, sont du moins l'aveu de leur honte, et un témoignage du respect public pour la vertu.

S'il y a des modes de folie, de ridicule et de corruption, elles ne se trouvent que dans la capitale seulement, et ce n'est même que dans un tourbillon d'hommes perdus par les richesses et l'oisiveté. Les provinces entières, et la plus grande partie de Paris, ignorent ces excès, ou ne les connaissent que de nom. Jugera-t-on toute la nation sur les travers d'un petit nombre d'hommes ? Des écrits ingénieux réclament cependant contre ces abus ; la corruption ne jouit de ses prétendus succès que dans des têtes ignorantes ; les sciences et les lettres ne cessent point de déposer contre elle ; la morale la démasque, la philosophie humilie ses petits triomphes ; la comédie, la satire, l'épigramme la percent de mille traits.

Les bons livres sont la seule défense des esprits faibles, c'est-à-dire, des trois quarts des hommes contre la contagion de l'exemple. Il n'appartient qu'à eux de conserver fidèlement le dépôt des moeurs. Nos excellents ouvrages de morale survivront éternellement à ces brochures licencieuses qui disparaissent rapidement avec le goût de mode qui les a fait naître. C'est outrager injustement les sciences et les arts, que de leur imputer ces productions honteuses. L'esprit seul, échauffé par les passions, suffit pour les enfanter. Les savants, les philosophes, les grands orateurs, et les grands poètes, bien loin d'en être les auteurs, les méprisent, ou même ignorent leur existence : il y a plus ; dans le nombre infini des grands écrivains en tout genre qui ont illustré le dernier règne, à peine en trouve-t-on deux ou trois qui aient abusé de leurs talents. Quelle proportion entre les reproches qu'on peut leur faire, et les avantages immortels que le genre humain a retirés des sciences cultivées ? Des écrivains, la plupart obscurs,

Copyright Arvensa Editions

se sont jetés de nos jours dans de plus grands excès ; heureusement cette corruption a peu duré ; elle paraît presque entièrement éteinte ou épuisée. Mais c'était une suite particulière du goût léger et frivole de notre nation ; l'Angleterre et l'Italie n'ont point de semblables reproches à faire aux lettres.

Je pourrais me dispenser de parler du luxe, puisqu'il naît immédiatement des richesses, et non des sciences et des arts. Et quel rapport peut avoir avec les lettres le luxe du faste et de la mollesse, qui est le seul que la morale puisse condamner ou restreindre ?

Il est, à la vérité, une sorte de luxe ingénieux et savant qui anime les arts et les élève à la perfection. C'est lui qui multiplie les productions de la peinture, de la sculpture, et de la musique. Les choses les plus louables en elles-mêmes doivent avoir leurs bornes ; et une nation serait justement méprisée, qui, pour augmenter le nombre des peintres et des musiciens, se laisserait manquer de laboureurs et de soldats. Mais lorsque les armées sont complètes et la terre cultivée, à quoi employer le loisir du reste des citoyens ? Je ne vois pas pourquoi ils ne pourraient pas se donner des tableaux, des statues et des spectacles.

Vouloir rappeler les grands états aux petites vertus des petites républiques, c'est vouloir contraindre un homme fort et robuste à bégayer au berceau ; c'était la folie de *Caton* : avec l'humeur et les préjugés héréditaires dans sa famille, il déclama toute sa vie, combattit, et mourut enfin sans avoir rien fait d'utile pour sa patrie. Les anciens Romains labouraient d'une main et combattaient de l'autre. C'étaient de grands hommes, je le crois, quoiqu'ils ne fissent que de petites choses ; ils se consacraient tout entiers à leur patrie, parce qu'elle était éternellement en danger. Dans ces premiers temps on ne savait qu'exister ; la tempérance et le courage ne pouvaient être de vraies vertus, ce n'était que des qualités forcées : on était alors dans une impossibilité physique d'être voluptueux ; et qui voulait être lâche, devait se résoudre à être esclave. Les états s'accrurent : l'inégalité des biens s'introduisit nécessairement : un proconsul d'Asie pouvait-il être aussi pauvre que ces consuls anciens, demi-bourgeois et demi-paysans, qui ravageaient un jour les champs des Fidénates, et revenaient le lendemain cultiver les leurs ? Les circonstances seules ont fait ces différences : la pauvreté ni la richesse ne font point la vertu ; elle est uniquement dans le bon ou le mauvais usage des biens ou des maux que nous avons reçus de la nature et de la fortune.

Copyright Arvensa Editions

Après avoir justifié les lettres sur l'article du luxe, il me reste à faire voir que la politesse qu'elles ont introduite dans nos moeurs, est un des plus utiles présents qu'elles pussent faire aux hommes. Supposons que la politesse n'est qu'un masque trompeur qui voile tous les vices, c'est présenter l'exception au lieu de la règle, et l'abus de la chose à la place de la chose même.

Mais que deviendront ces accusations, si la politesse n'est en effet que l'expression d'une âme douce et bienfaisante ? L'habitude d'une si louable imitation serait seule capable de nous élever jusqu'à la vertu même ; tel est le mépris de la coutume Nous devenons enfin ce que nous feignons d'être. Il entre dans la politesse des moeurs plus de philosophie qu'on ne pense ; elle respecte le nom et la qualité d'homme ; elle seule conserve entre eux une sorte d'égalité fictive ; faible, mais précieux reste de leur ancien droit naturel. Entre égaux, elle devient la médiatrice de leur amour-propre ; elle est le sacrifice perpétuel de l'humeur et de l'esprit de singularité.

Dira-t-on que tout un peuple qui exerce habituellement ces démonstrations de douceur, de bienveillance, n'est composé que de perfides et de dupes ? Croira-t-on que tous soient en même temps et trompeurs et trompés ?

Nos coeurs ne sont point assez parfaits pour se montrer sans voile : la politesse est un vernis qui adoucit les teintes tranchantes des caractères ; elle rapproche les hommes, et les engage à s'aimer par les ressemblances générales qu'elle répand sur eux ; sans elle la société n'offrirait que des disparates, et des chocs ; on se haïrait par les petites choses ; et avec cette disposition il serait difficile de s'aimer même pour les plus grandes qualités. On a plus souvent besoin de complaisance que de services ; l'ami le plus généreux m'obligera peut-être tout au plus une fois dans sa vie, mais une société douce et polie embellit tous les moments du jour. Enfin la politesse place les vertus ; elle seule leur enseigne ces combinaisons fines qui les subordonnent les unes aux autres dans d'admirables proportions, ainsi que ce juste milieu, au-deçà et au-delà duquel elles perdent infiniment de leur prix.

On ne se contente pas d'attaquer les sciences dans les effets qu'on leur attribue ; on les empoisonne jusque dans leur source ; on nous peint la curiosité comme un penchant funeste ; on charge son portrait des couleurs les plus odieuses. J'avouerai que l'allégorie de *Pandore* peut avoir un bon

Copyright Arvensa Editions

côté dans le système moral ; mais il n'en est pas moins vrai que nous devons à nos connaissances et par conséquent à notre curiosité, tous les biens dont nous jouissons. Sans elle, réduits à la condition des brutes, notre vie se passerait à ramper sur la petite portion de terrain destiné à nous nourrir et à nous engloutir un jour. L'état d'ignorance est un état de crainte et de besoin, tout est danger alors pour notre fragilité : la mort gronde sur nos têtes, elle est cachée dans l'herbe que nous foulons aux pieds. Lorsqu'on craint tout, et qu'on a besoin de tout, quelle disposition plus raisonnable que celle de vouloir tout connaître ?

Telle est la noble distinction d'un être pensant : serait-ce donc en vain que nous aurions été doués seuls de cette faculté divine ? C'est s'en rendre digne que d'en user.

Les premiers hommes se contentèrent de cultiver la terre pour en tirer le blé : ensuite on creusa dans ses entrailles, on en arracha les métaux. Les mêmes progrès se sont faits dans les sciences ; on ne s'est pas contenté des découvertes les plus nécessaires ; on s'est attaché avec ardeur à celles qui ne paraissaient que difficiles et glorieuses. Quel était le point où l'on aurait dû s'arrêter ? Ce que nous appelons génie, n'est autre chose qu'une raison sublime et courageuse ; il n'appartient qu'à lui seul de se juger.

Ces globes lumineux placés loin de nous à des distances si énormes, sont nos guides dans la navigation : et l'étude de leurs situations respectives, qu'on n'a peut-être regardées d'abord que comme l'objet de la curiosité la plus vaine, est devenue une des sciences la plus utile. La propriété singulière de l'aimant, qui n'était pour nos pères qu'une énigme frivole de la nature, nous a conduits, comme par la main, à travers l'immensité des mers.

Deux verres placés et taillés d'une certaine manière, nous ont montré une nouvelle scène de merveilles que nos yeux ne soupçonnaient pas.

Les expériences du tube électrisé semblaient n'être qu'un jeu : peut-être leur devra-t-on un jour la connaissance du règne universel de la nature.

Après la découverte de ces rapports si imprévus, si majestueux, entre les plus petites et les plus grandes choses, quelles connaissances oserions-nous dédaigner ? En savons-nous assez pour mépriser ce que nous ne savons pas ? Bien loin d'étouffer la curiosité, ne semble-t-il pas au contraire, que l'Être suprême ait voulu la réveiller par des découvertes singulières, qu'aucune analogie n'avait annoncées ?

Mais de combien d'erreurs est assiégée l'étude de la vérité ? Quelle

Copyright Arvensa Editions

audace, nous dit-on, ou plutôt quelle témérité de s'engager dans des routes trompeuses, où tant d'autres se sont égarés ? Sur ces principes, il n'y aura plus rien que nous osions entreprendre ; la crainte éternelle des maux nous privera de tous les biens où nous aurions pu aspirer, puisqu'il n'en est point sans mélange. La véritable sagesse, au contraire, consiste seulement à les épurer autant que notre condition le permet.

Tous les reproches, que l'on fait à la philosophie, attaquent l'esprit humain, ou plutôt l'auteur de la nature, qui nous a faits tels que nous sommes. Les philosophes étaient des hommes ; ils se sont trompés. Doit-on s'en étonner ? Plaignons-les, profitons de leurs fautes, et corrigeons-nous ; songeons que c'est à leurs erreurs multipliées que nous devons la possession des vérités dont nous jouissons. Il fallait épuiser les combinaisons de tous ces divers systèmes, la plupart si répréhensibles et si outrés, pour parvenir à quelque chose de raisonnable. Mille routes conduisent à l'erreur ; une seule mène à la vérité. Faut-il être surpris qu'on se soit mépris si souvent sur celle-ci, et qu'elle ait été découverte si tard ?

L'esprit humain était trop borné pour embrasser d'abord la totalité des choses. Chacun de ces philosophes ne voyait qu'une face : ceux-là rassemblaient les motifs de douter ; ceux-ci réduisaient tout en dogmes : chacun d'eux avait son principe favori, son objet dominant, auquel il rapportait toutes les idées. Les uns faisaient entrer la vertu dans la composition du bonheur, qui était la fin de leurs recherches ; les autres se proposaient la vertu même, comme leur unique objet, et se flattaient d'y rencontrer le bonheur. Il y en avait qui regardaient la solitude et la pauvreté, comme l'asile des moeurs ; d'autres usaient des richesses comme d'un instrument de leur félicité et de celle d'autrui ; quelques-uns fréquentaient les cours et les assemblées publiques, pour rendre leur sagesse utile aux rois et aux peuples. Un seul homme n'est pas tous : un seul esprit, un seul système n'enferme pas toute la science ; c'est par la comparaison des extrêmes, que l'on saisit enfin le juste milieu ; c'est par le combat des erreurs qui s'entredétruisent, que la vérité triomphe : ces diverses parties se modifient, s'élèvent, et se perfectionnent mutuellement ; elles se rapprochent enfin, pour former la chaîne des vérités ; les nuages se dissipent, et la lumière de l'évidence se lève.

Je ne dissimulerai cependant pas que les sciences ont rarement atteint l'objet qu'elles s'étaient proposé. La métaphysique voulait connaître la nature des esprits, et non moins utile, peut-être, elle n'a fait que nous

Copyright Arvensa Editions

développer leurs opérations : le physicien a entrepris l'histoire de la nature, et n'a imaginé que des romans ; mais en poursuivant un objet chimérique, combien n'a-t-il pas fait de découvertes admirables ? La chimie n'a pu nous donner de l'or, et sa folie nous a valu d'autres miracles dans ses analyses et ses mélanges. Les sciences sont donc utiles jusque dans leurs écarts et leurs dérèglements ; il n'y a que l'ignorance qui n'est jamais bonne à rien. Peut-être ont-elles trop élevé leurs prétentions. Les anciens, à cet égard, paraissaient plus sages que nous : nous avons la manie de vouloir procéder toujours par démonstrations ; il n'y a si petit professeur qui n'ait ses arguments et ses dogmes, et par conséquent ses erreurs et ses absurdités. *Cicéron* et *Platon* traitaient la philosophie en dialogues : chacun des interlocuteurs faisait valoir son opinion : on disputait, on cherchait, et on ne se piquait point de prononcer. Nous n'avons peut-être que trop écrit sur l'évidence ; elle est plus propre à être sentie qu'à être définie ; mais nous avons presque perdu l'art de comparer les probabilités et les vraisemblances, et de calculer le degré de consentement qu'on leur doit. Qu'il y a peu de choses démontrées ! et combien n'y en a-t-il pas, qui ne sont que probables ! Ce serait rendre un grand service aux hommes que de donner une méthode pour l'opinion.

L'esprit de système qui s'est longtemps attaché à des objets où il ne pouvait presque que nous égarer, devrait régler l'acquisition, l'enchaînement et le progrès de nos idées : nous avons besoin d'un ordre entre les diverses sciences, pour vous conduire des plus simples aux plus composées, et parvenir ainsi à construire une espèce d'observatoire spirituel, d'où nous puissions contempler toutes nos connaissances ; ce qui est le plus haut degré de l'esprit.

La plupart des sciences ont été faites au hasard ; chaque auteur a suivi l'idée qui le dominait, souvent sans savoir où elle devait le conduire : un jour viendra où tous les livres seront extraits et refondus, conformément à un certain système qu'on se sera formé ; alors les esprits ne feront plus de pas inutiles, hors de la route, et souvent en arrière. Mais quel est le génie en état d'embrasser toutes les connaissances humaines, de choisir le meilleur ordre pour les présenter à l'esprit ? Sommes-nous assez avancés pour cela ? Il est du moins glorieux de le tenter : la nouvelle Encyclopédie doit former une époque mémorable dans l'histoire des lettres.

Le temple des sciences est un édifice immense, qui ne peut s'achever que dans la durée des siècles. Le travail de chaque homme est peu de

Copyright Arvensa Editions

chose dans un ouvrage si vaste ; mais le travail de chaque homme y est nécessaire. Le ruisseau qui porte ses eaux à la mer, doit-il s'arrêter dans sa course, en considérant la petitesse de son tribut ? Quels éloges ne doit-on pas à ces hommes généreux, qui ont percé et écrit pour la postérité ? Ne bornons point nos idées à notre vie propre ; étendons-les sur la vie totale du genre humain ; méritons d'y participer, et que l'instant rapide où nous aurons vécu, soit digne d'être marqué dans son histoire.

Pour bien juger de l'élévation d'un philosophe, ou d'un homme de lettres, au-dessus du commun des hommes, il ne faut que considérer le sort de leurs pensées : celles de l'un, utiles à la société générale, sont immortelles, et consacrées à l'admiration de tous les siècles ; tandis que le autres voient disparaître toutes leurs idées avec le jour, la circonstance, le moment qui les a vu naître : chez les trois quarts des hommes, le lendemain efface la veille, sans qu'il en reste la moindre trace.

Je ne parlerai point de l'astrologie judiciaire, de la cabale, et de toutes les sciences qu'on appelait occultes : elles n'ont servi qu'à prouver que la curiosité est un penchant invincible ; et quand les vraies sciences n'auraient fait que nous délivrer de celles qui en usurpaient si honteusement le nom, nous leur devrions déjà beaucoup.

On nous oppose un jugement de *Socrate*, qui porta non sur les savants, mais sur les sophistes ; non sur les sciences, mais sur l'abus qu'on en peut faire : *Socrate* était chef d'une secte qui enseignait à douter, et il censurait avec justice l'orgueil de ceux qui prétendaient tout savoir. La vraie science est bien éloignée de cette affection. *Socrate* est ici témoin contre lui-même ; le plus savant des Grecs ne rougissait point de son ignorance. Les sciences n'ont donc pas leurs sources dans nos vices ; elles ne sont donc pas toutes nées de l'orgueil humain ; déclamation vaine, qui ne peut faire illusion qu'à des esprits prévenus.

On demande, par exemple, ce que deviendrait l'histoire, s'il n'y avait ni guerriers, ni tyrans, ni conspirateurs. Je réponds qu'elle serait l'histoire des vertus des hommes. Je dirai plus ; si les hommes étaient tous vertueux, ils n'auraient plus besoin, ni de juges, ni de magistrats, ni de soldats. À quoi s'occuperaient-ils ? Il ne leur resterait que les sciences et les arts. La contemplation des choses naturelles, l'exercice de l'esprit, sont donc la plus noble et la plus pure fonction de l'homme.

Dire que les sciences sont nées de l'oisiveté, c'est abuser visiblement des termes. Elles naissent du loisir, il est vrai ; mais elles garantissent de

Copyright Arvensa Editions

l'oisiveté. Le citoyen que ses besoins attachent à la charrue, n'est pas plus occupé que le géomètre ou l'anatomiste : j'avoue que son travail est de première nécessité ; mais sous prétexte que le pain est nécessaire, faut-il que tout le monde se mette à labourer la terre ? et parce qu'il est plus nécessaire que les lois, le laboureur sera-t-il élevé au-dessus du magistrat ou du ministre ? Il n'y a point d'absurdités où de pareils principes ne puissent nous conduire.

Il semble, nous dit-on, qu'on ait trop de laboureurs, et qu'on craigne de manquer de philosophes. Je demanderai à mon tour, si l'on craint que les professions lucratives ne manquent de sujets pour les exercer. C'est bien mal connaître l'empire de la cupidité ; tout nous jette dès notre enfance dans les conditions utiles ; et quels préjugés n'a-t-on pas à vaincre, quel courage ne faut-il pas, pour oser n'être qu'un *Descartes*, un *Newton*, un *Locke* ?

Sur quel fondement peut-on reprocher aux sciences d'être nuisibles aux qualités morales ? Quoi ! l'exercice du raisonnement, qui nous a été donné pour guide ; les sciences mathématiques, qui, en renfermant tant d'utilités relatives à nos besoins présents, tiennent l'esprit si éloigné des idées inspirées par les sens et par la cupidité ; l'étude de l'antiquité, qui fait partie de l'expérience, la première science de l'homme ; les observations de la nature, si nécessaires à la conservation de notre être, et qui nous élèvent jusqu'à son auteur : toutes ces connaissances contribueraient à détruire les moeurs ! Par quel prodige opéreraient-elles un effet si contraire aux objets qu'elles se proposent ? Et on ose traiter d'éducation insensée celle qui occupe la jeunesse de tout ce qu'il y a jamais eu de noble et d'utile dans l'esprit des hommes ! Quoi, les ministres d'une religion pure et sainte, à qui la jeunesse est ordinairement confiée parmi nous, lui laisseraient ignorer les devoirs de l'homme et du citoyen ! Suffit-il d'avancer une imputation si injuste, pour la persuader ? On prétend nous faire regretter l'éducation des Perses ; cette éducation fondée sur des principes barbares, qui donnait un gouverneur pour apprendre à ne rien craindre, un autre pour la tempérance, un autre enfin pour enseigner à ne point mentir ; comme si les vertus étaient divisées, et devaient former chacune un art séparé. La vertu est un être unique, indivisible : il s'agit de l'inspirer, non de l'enseigner ; d'en faire aimer la pratique, et non d'en démontrer la théorie.

On se livre ensuite à de nouvelles déclamations contre les arts et les

Copyright Arvensa Editions

sciences, sous prétexte que le luxe va rarement sans elles, et qu'elles ne vont jamais sans lui. Quand j'accorderais cette proposition, que pourrait-on en conclure ? La plupart des sciences me paraissent d'abord parfaitement désintéressées dans cette prétendue objection : le géomètre, l'astronome, le physicien ne sont pas suspects assurément. À l'égard des arts, s'ils ont en effet quelque rapport avec le luxe, c'est un côté louable de ce luxe même, contre lequel on déclame tant, sans le bien connaître. Quoique cette question doive être regardée comme étrangère à mon sujet, je ne puis m'empêcher de dire, que tant qu'on ne voudra raisonner sur cette matière que par comparaison du passé au présent, on en tirera les plus mauvaises conséquences du monde. Lorsque les hommes marchaient tout nus, celui qui s'avisa le premier de porter des sabots passa pour un voluptueux : de siècle en siècle, on n'a jamais cessé de crier à la corruption, sans comprendre ce qu'on voulait dire ; le préjugé toujours vaincu, renaissait fidèlement à chaque nouveauté.

Le commerce et le luxe sont devenus les liens des nations. La terre avant eux n'était qu'un champ de bataille, la guerre un brigandage, et les hommes des barbares, qui ne se croyaient nés que pour s'asservir, se piller, et se massacrer mutuellement. Tels étaient ces siècles anciens que l'on veut nous faire regretter.

La terre ne suffisait ni à la nourriture, ni au travail de les habitants ; les sujets devenaient à charge à l'état ; sitôt qu'ils étaient désarmés, il fallait les ramener à la guerre pour se soulager d'un poids incommode. Ces émigrations effroyables des peuples du nord, la honte de l'humanité, qui détruisirent l'empire romain, et qui désolèrent le neuvième siècle, n'avaient d'autres sources que la misère d'un peuple oisif. Au défaut de l'égalité des biens, qui a été longtemps la chimère de la politique, et qui est impossible dans les grands états, le luxe seul peut nourrir et occuper les sujets. Ils ne deviennent pas moins utiles dans la paix que dans la guerre ; leur industrie sert autant que leur courage. Le travail du pauvre est payé du superflu du riche. Tous les ordres des citoyens s'attachent au gouvernement par les avantages qu'ils en retirent.

Tandis qu'un petit nombre d'hommes jouit avec modération de ce qu'on nomme luxe, et qu'un nombre infiniment plus petit en abuse, parce qu'il faut que les hommes abusent de tout ; il fait l'espoir, l'émulation et la subsistance d'un million de citoyens, qui languiraient sans lui dans les horreurs de la mendicité. Tel est en France l'état de la capitale. Parcourez

Copyright Arvensa Editions

les provinces : les proportions y sont encore plus favorables. Vous y trouverez peu d'excès ; le nécessaire commode, assez rare ; l'artisan, le laboureur, c'est-à-dire, le corps de la nation, borné à la simple existence : en sorte qu'on peut regarder le luxe comme une humeur jetée sur une très petite partie du corps politique, qui fait la force et la santé du reste.

Mais, nous dit-on, les arts amollissent le courage : on cite quelques peuples lettrés, qui ont été peu belliqueux, tels que l'ancienne Égypte, les Chinois, et les Italiens modernes. Quelle injustice d'en accuser les sciences ! Il serait trop long d'en rechercher ici les causes. Il suffira de citer, pour l'honneur des lettres, l'exemple des Grecs et des Romains, de l'Espagne, de l'Angleterre et de la France, c'est-à-dire, des nations les plus guerrières et les plus savantes.

Des barbares ont fait de grandes conquêtes ; c'est qu'ils étaient très injustes : ils ont vaincu quelquefois des peuples polices, j'en conclurai, si l'on veut, qu'un peuple n'est pas invincible pour être savant. À toutes ces révolutions, j'opposerai seulement la plus vaste et la plus facile conquête qui ait jamais été faite ; c'est celle de l'Amérique, que les arts et les sciences de l'Europe ont subjuguée avec une poignée de soldats ; preuve sans réplique, de la différence qu'elles peuvent mettre entre les hommes.

J'ajouterai que c'est enfin une barbarie passée de mode, de supposer que les hommes ne sont nés que pour se détruire. Les talents et les vertus militaires méritent sans doute un rang distingué dans l'ordre de la nécessité : mais la philosophie a épuré nos idées sur la gloire, l'ambition des rois n'est à ses yeux que le plus monstrueux des crimes : grâce aux vertus du prince qui nous gouverne, nous osons célébrer la modération et l'humanité.

Que quelques nations au sein de l'ignorance aient eu des idées de la gloire et de la vertu, ce sont des exceptions si singulières, qu'elles ne peuvent former aucun préjugé contre les sciences, pour nous en convaincre, jetons les yeux sur l'immense continent de l'Afrique, où nul mortel n'est assez hardi pour pénétrer, ou assez heureux pour l'avoir tenté impunément. Un bras de mer sépare à peine les contrées savantes et heureuses de l'Europe, de ces régions funestes, où l'homme est ennemi né de l'homme, où les souverains ne sont que les assassins privilégiés d'un peuple esclave. D'où naissent ces différences si prodigieuses entre des climats si voisins, où sont ces beaux rivages que l'on nous peint parés par les mains de la nature ? L'Amérique ne nous offre pas des spectacles moins

Copyright Arvensa Editions

honteux pour l'espèce humaine. Pour un peuple vertueux dans l'ignorance, on en comptera cent barbares ou sauvages. Partout je vois l'ignorance enfanter l'erreur, les préjugés, les violences, les passions et les crimes. La terre abandonnée, sans culture n'est point oisive ; elle produit des épines et des poisons, elle nourrit des monstres.

J'admire les *Brutus*, les *Décius*, les *Lucrèce*, les *Virginius*, les *Scévola* ; mais j'admirerai plus encore un état puissant et bien gouverné, où les citoyens ne seront point condamnés à des vertus si cruelles.

Cincinnatus vainqueur retournait à sa charrue : dans un siècle plus heureux, *Scipion* triomphant revenait goûter avec *Lélius* et *Térence* les charmes de la philosophie et des lettres, ceux de l'amitié plus précieux encore. Nous célébrons *Fabricius*, qui avec ses rares cuites sous la cendre, méprise l'or de *Pyrrhus* : mais *Titus*, dans la somptuosité de ses palais, mesurant son bonheur sur celui qu'il procure au monde par ses bienfaits et par ses lois, devient le héros de mon coeur. Au lieu de cet antique héroïsme, superstitieux, rustique, ou barbare, que j'admirais en frémissant ; j'adore une vertu éclairée, heureuse et bienfaisante ; l'idée de mon existence s'embellit : j'apprends à honorer et à chérir l'humanité.

Qui pourrait être assez aveugle, ou assez injuste, pour n'être pas frappé de ces différences ? Le plus beau spectacle de la nature, c'est l'union de la vertu et du bonheur ; les sciences et les arts peuvent seuls élever la raison à cet accord sublime. C'est de leur secours qu'elle emprunte des forces pour vaincre les passions, des lumières pour dissiper leurs prestiges, de l'élévation pour apprécier leurs petitesses, des attraits enfin et des dédommagements pour se distraire de leurs séductions.

On a dit que le crime n'était qu'un faux jugement. [48] Les sciences, dont le premier objet est l'exercice et la perfection du raisonnement, sont donc les guides les plus assurés des moeurs. L'innocence sans principes et sans lumières, n'est qu'une qualité de tempérament, aussi fragile que lui. La sagesse éclairée connaît ses ennemis et ses forces. Au moyen de son point de vue fixe, elle purifie les biens matériels, et en extrait le bonheur : elle sait tour-à-tour s'abstenir et jouir dans les bornes qu'elle s'est prescrites.

Il n'est pas plus difficile de faire voir l'utilité des arts pour la perfection des moeurs. On comptera les abus que les passions en ont fait quelquefois : mais qui pourra compter les biens qu'ils ont produits ?

Copyright Arvensa Editions

Ôtez les arts du monde : que reste-t-il ? les exercices du corps et les passions. L'esprit n'est plus qu'un agent matériel, ou l'instrument du vice. On ne se délivre de ses passions que par dégoût : les arts sont nécessaires à une nation heureuse ; s'ils sont occasion de quelques désordres, n'en accusons que l'imperfection même de notre nature ; de quoi n'abuse-t-elle pas ? Ils ont donné l'être aux plaisirs de l'âme, les seuls qui soient dignes de nous : nous devons à leurs séductions utiles l'amour de la vérité et des vertus, que la plupart des hommes auraient haïes et redoutées si elles n'eussent été parées de leurs mains.

C'est à tort qu'on affecte de regarder leurs productions comme frivoles. La sculpture, la peinture flattent la tendresse, consolent les regrets, immortalisent les vertus et les talents ; elles sont des sources vivants de l'émulation ; *César* versait des larmes en contemplant la statue d'*Alexandre*.

L'harmonie a sur nous des droits naturels, que nous voudrions en vain méconnaître ; la Fable a dit, qu'elle arrêtait le cours des flots : elle fait plus ; elle suspend la pensée ; elle calme nos agitations, et nos troubles les plus cruels ; elle en anime la valeur, et préside aux plaisirs.

Ne semble-t-il pas que la divine poésie ait dérobé le feu du ciel pour animer toute la nature ? Quelle âme peut être inaccessible à sa touchante magie ? Elle adoucit le maintien sévère de la vérité, elle fait sourire la sagesse ; les chefs-d'oeuvre du théâtre doivent être considérés comme de savantes expériences du coeur humain.

C'est aux arts enfin que nous devons le beau choix des idées, les grâces de l'esprit et l'enjouement ingénieux qui font les charmes de la société ; ils ont doré les liens qui nous unissent, orné la scène du monde, et multiplié les bienfaits de la Nature.

Copyright Arvensa Editions

FIN du DISCOURS DE M. BORDES

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LES SCIENCES ET LES ARTS
Réponse à M. Bordes
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Réponse de J.J. Rousseau

au discours de M. Bordes.
[49]

Ne, dum tacemus, non verecundiae sed diffidentiae causa tacere videamur,
Cyprian contra Demet.

C'est avec une extrême répugnance que j'amuse de mes disputes des lecteurs oisifs qui se soucient très peu de la vérité ; mais la manière dont on vient de l'attaquer me force à prendre sa défense encore une fois, afin que mon silence ne soit pas pris par la multitude pour un aveu, ni pour un dédain par les philosophes.

Il faut me répéter ; je le sens bien ; et le public ne me le pardonnera pas. Mais les sages diront : Cet homme n'a pas besoin de chercher sans cesse de nouvelles raisons ; c'est une preuve de la solidité des siennes. [50]

Comme ceux qui m'attaquent ne manquent jamais de s'écarter de la question et de supprimer les distinctions essentielles que j'y ai mises, il faut toujours commencer par les y ramener. Voici donc un sommaire des propositions que j'ai soutenues et que je soutiendrai aussi longtemps que je ne consulterai d'autre intérêt que celui de la vérité.

Les sciences sont le chef-d'œuvre du génie et de la raison. L'esprit d'imitation a produit les beaux-arts, et l'expérience les a perfectionnés. Nous sommes redevables aux arts mécaniques d'un grand nombre d'inventions utiles qui ont ajouté aux charmes et aux commodités de la vie. Voilà des vérités dont je conviens de très bon cœur assurément. Mais

Copyright Arvensa Editions

considérons maintenant toutes ces connaissances par rapport aux mœurs.[51]

Si des intelligences célestes cultivaient les sciences, il n'en résulterait que du bien : j'en dis autant des grands hommes qui sont faits pour guider les autres. Socrate savant et vertueux fut l'honneur de l'humanité : mais les vices des hommes vulgaires empoisonnent les plus sublimes connaissances et les rendent pernicieuses aux nations ; les méchants en tirent beaucoup de choses nuisibles ; les bons en tirent peu d'avantage. Si nul autre que Socrate ne se fût piqué de philosophie à Athènes, le sang d'un juste n'eût point crié vengeance contre la patrie des sciences et des arts.[52]

C'est une question à examiner, s'il serait avantageux aux hommes d'avoir de la science, en supposant que ce qu'ils appellent de ce nom le méritât en effet : mais c'est une folie de prétendre que les chimères de la philosophie, les erreurs et les mensonges des philosophes, puissent jamais être bons à rien. Serons-nous toujours dupes de mots ? et ne comprendrons-nous jamais qu'études, connaissances, savoir et philosophie, ne sont que de vains simulacres élevés par l'orgueil humain, et très indignes des noms pompeux qu'il leur donne ?

À mesure que le goût de ces niaiseries s'étend chez une nation, elle perd celui des solides vertus ; car il en coûte moins pour se distinguer par du babil que par de bonnes mœurs, dès qu'on est dispensé d'être homme de bien, pourvu qu'on soit un homme agréable.

Plus l'intérieur se corrompt et plus l'extérieur se compose[53] : c'est ainsi que la culture des lettres engendre insensiblement la politesse. Le goût naît encore de la même source. L'approbation publique étant le premier prix des travaux littéraires, il est naturel que ceux qui s'en occupent réfléchissent sur les moyens de plaire ; et ce sont ces réflexions qui à la longue forment le style, épurent le goût, et répandent partout les grâces et l'urbanité. Toutes ces choses seront, si l'on veut, le supplément de la vertu, mais jamais on ne pourra dire qu'elles soient la vertu, et rarement elles s'associeront avec elle. Il y aura toujours cette différence, que celui qui se rend utile travaille pour les autres, et que celui qui ne songe qu'à se rendre agréable ne travaille que pour lui. Le flatteur, par exemple, n'épargne aucun soin pour plaire, et cependant il ne fait que du mal.

La vanité et l'oisiveté, qui ont engendré nos sciences, ont aussi

Copyright Arvensa Editions

engendré le luxe. Le goût du luxe accompagne toujours celui des lettres, et le goût des lettres accompagne souvent celui du luxe[54] : toutes ces choses se tiennent assez fidèle compagnie, parce qu'elles sont l'ouvrage des mêmes vices.

Si l'expérience ne s'accordait pas avec ces propositions démontrées, il faudrait chercher les causes particulières de cette contrariété. Mais la première idée de ces propositions est née elle-même d'une longue méditation sur l'expérience : et pour voir à quel point elle les confirme, il ne faut qu'ouvrir les annales du monde.

Les premiers hommes furent très ignorants. Comment oserait-on dire qu'ils étaient corrompus, dans des temps où les sources de la corruption n'étaient pas encore ouvertes ?

À travers l'obscurité des anciens temps et la rusticité des anciens peuples, on aperçoit chez plusieurs d'entre eux de fort grandes vertus, surtout une sévérité de mœurs qui est une marque infaillible de leur pureté, la bonne foi, l'hospitalité, la justice, et ce qui est très important, une grande horreur pour la débauche[55], mère féconde de tous les autres vices. La vertu n'est donc pas incompatible avec l'ignorance.

Elle n'est pas non plus toujours sa compagne ; car plusieurs peuples très ignorants étaient très vicieux. L'ignorance n'est un obstacle ni au bien ni au mal ; elle est seulement l'état naturel de l'homme[56].

On n'en pourra pas dire autant de la science. Tous les peuples savants ont été corrompus, et c'est déjà un terrible préjugé contre elle. Mais comme les comparaisons de peuple à peuple sont difficiles, qu'il y faut faire entrer un fort grand nombre d'objets, et qu'elles manquent toujours d'exactitude par quelque côté, on est beaucoup plus sûr de ce qu'on fait en suivant l'histoire d'un même peuple, et comparant les progrès de ses connaissances avec les révolutions de ses mœurs. Or le résultat de cet examen est que le beau temps, le temps de la vertu de chaque peuple, a été celui de son ignorance ; et qu'à mesure qu'il est devenu savant, artiste, et philosophe, il a perdu ses mœurs et sa probité ; il est redescendu à cet égard au rang des nations ignorantes et vicieuses qui font la honte de l'humanité. Si l'on veut s'opiniâtrer à y chercher des différences, j'en puis reconnaître une, et la voici : c'est que tous les peuples barbares, ceux mêmes qui sont sans vertu, honorent cependant toujours la vertu ; au lieu

Copyright Arvensa Editions

qu'à force de progrès les peuples savants et philosophes parviennent enfin à la tourner en ridicule et à la mépriser. C'est quand une nation est une fois à ce point qu'on peut dire que la corruption est au comble et qu'il ne faut plus espérer de remèdes.

Tel est le sommaire des choses que j'ai avancées, et dont je crois avoir donné les preuves. Voyons maintenant celui de la doctrine qu'on m'oppose.

« Les hommes sont méchants naturellement ; ils ont été tels avant la formation des sociétés ; et partout où les sciences n'ont pas porté leur flambeau, les peuples, abandonnés aux seules *facultés de l'instinct*, réduits avec les lions et les ours à une vie purement animale, sont demeurés plongés dans la barbarie et dans la misère.

« La Grèce seule dans les anciens temps pensa et *s'éleva par l'esprit* à tout ce qui peut rendre un peuple recommandable. Des philosophes formèrent ses mœurs et lui donnèrent des lois.

« Sparte, il est vrai, fut pauvre et ignorante par institution et par choix ; mais ses lois avaient de grands défauts, ses citoyens un grand penchant à se laisser corrompre ; sa gloire fut peu solide, et elle perdit bientôt ses institutions, ses lois et ses mœurs.

« Athènes et Rome dégénèrent aussi. L'une céda à la fortune de la Macédoine ; l'autre succomba sous sa propre grandeur, parce que les lois d'une petite ville n'étaient pas faites pour gouverner le monde. S'il est arrivé quelquefois que la gloire des grands empires n'ait pas duré longtemps avec celle des lettres, c'est qu'elle était à son comble lorsque les lettres y ont été cultivées, et que c'est le sort des choses humaines de ne pas durer longtemps dans le même état. En accordant donc que l'altération des lois et des mœurs ait influé sur ces grands événements, on ne sera point forcé de convenir que les sciences et les arts y aient contribué ; et l'on peut observer, au contraire, que le progrès et la décadence des lettres est toujours en proportion avec la fortune et l'abaissement des empires.

« Cette vérité se confirme par l'expérience des derniers temps, où l'on voit dans une monarchie vaste et puissante la prospérité de l'état, la culture des sciences et des arts, et la vertu guerrière, concourir à la fois à la gloire et à la grandeur de l'empire.

« Nos mœurs sont les meilleures qu'on puisse avoir ; plusieurs vices ont été proscrits parmi nous ; ceux qui nous restent appartiennent à l'humanité, et les sciences n'y ont nulle part.

Copyright Arvensa Editions

« Le luxe n'a rien non plus de commun avec elles : ainsi les désordres qu'il peut causer ne doivent point leur être attribués. D'ailleurs, le luxe est nécessaire dans les grands états ; il y fait plus de bien que de mal ; il est utile pour occuper les citoyens oisifs et donner du pain aux pauvres.

« La politesse doit être plutôt comptée au nombre des vertus qu'au nombre des vices : elle empêche les hommes de se montrer tels qu'ils sont ; précaution très nécessaire pour les rendre supportables les uns aux autres.

« Les sciences ont rarement atteint le but qu'elles se proposent ; mais au moins elles y visent. On avance à pas lents dans la connaissance de la vérité : ce qui n'empêche pas qu'on y fasse quelque progrès.

« Enfin quand il serait vrai que les sciences et les arts amollissent le courage, les biens infinis qu'ils nous procurent ne seraient-ils pas encore préférables à cette vertu barbare et farouche qui fait frémir l'humanité ? » je passe l'inutile et pompeuse revue de ces biens ; et pour commencer sur ce dernier point par un aveu propre à prévenir bien du verbiage, je déclare une fois pour toutes que si quelque chose peut compenser la ruine des mœurs, je suis prêt à convenir que les sciences font plus de bien que de mal. Venons maintenant au reste.

Je pourrais, sans beaucoup de risque, supposer tout cela prouvé, puisque de tant d'assertions si hardiment avancées, il y en a très peu qui touchent le fond de la question, moins encore dont on puisse tirer contre mon sentiment quelque conclusion valable, et que même la plupart d'entre elles fourniraient de nouveaux arguments en ma faveur, si ma cause en avait besoin.

En effet : 1. Si les hommes sont méchants par leur nature, il peut arriver, si l'on veut, que les sciences produiront quelque bien entre leurs mains ; mais il est très certain qu'elles y feront beaucoup plus de mal : il ne faut point donner d'armes à des furieux.

2. Si les sciences atteignent rarement leur but, il y aura toujours beaucoup plus de temps perdu que de temps bien employé. Et quand il serait vrai que nous aurions trouvé les meilleures méthodes, la plupart de nos travaux seraient encore aussi ridicules que ceux d'un homme qui, bien sûr de suivre exactement la ligne d'aplomb, voudrait mener un puits jusqu'au centre de la terre.

3. Il ne faut point nous faire tant de peur de la vie purement animale, ni la considérer comme le pire état où nous puissions tomber, car il vaudrait

Copyright Arvensa Editions

encore mieux ressembler à une brebis qu'à un mauvais ange.

4. La Grèce fut redevable de ses mœurs et de ses lois à des philosophes et à des législateurs. Je le veux. J'ai déjà dit cent fois qu'il est bon qu'il y ait des philosophes, pourvu que le peuple ne se mêle pas de l'être.

5. N'osant avancer que Sparte n'avait pas de bonnes lois, on blâme les lois de Sparte d'avoir eu de grands défauts : de sorte que, pour rétorquer les reproches que je fais aux peuples savants d'avoir toujours été corrompus, on reproche aux peuples ignorants de n'avoir pas atteint la perfection.

6. Le progrès des lettres est toujours en proportion avec la grandeur des empires. Soit. Je vois qu'on me parle toujours de fortune et de grandeur. Je parlais, moi, de mœurs et de vertu.

7. Nos mœurs sont les meilleures que de méchants hommes comme nous puissent avoir ; cela peut être. Nous avons proscrit plusieurs vices ; je n'en disconviens pas ; je n'accuse point les hommes de ce siècle d'avoir tous les vices ; ils n'ont que ceux des âmes lâches, ils sont seulement fourbes et fripons. Quant aux vices qui supposent du courage et de la fermeté, je les en crois incapables.

8. Le luxe peut être nécessaire pour donner du pain aux pauvres ; mais, s'il n'y avait point de luxe, il n'y aurait point de pauvres[57]. Il occupe les citoyens oisifs. Et pourquoi y a-t-il des citoyens oisifs ? Quand l'agriculture était en honneur, il n'y avait ni misère ni oisiveté, et il y avait beaucoup moins de vices.

9. Je vois qu'on a fort à cœur cette cause du luxe, qu'on feint pourtant de vouloir séparer de celle des sciences et des arts. Je conviendrai donc, puisqu'on le veut si absolument, que le luxe sert au soutien des états, comme les cariatides servent à soutenir les palais qu'elles décorent ; ou plutôt, comme ces poutres dont on étaie des bâtiments pourris, et qui souvent achèvent de les renverser. Hommes sages et prudents, sortez de toute maison qu'on étaie.

Ceci peut montrer combien il me serait aisé de retourner en ma faveur la plupart des choses qu'on prétend m'opposer ; mais à parler franchement, je ne les trouve pas assez bien prouvées pour avoir le courage de m'en prévaloir.

On avance que les premiers hommes furent méchants ; d'où il suit que l'homme est méchant naturellement[58]. Ceci n'est pas une assertion de

Copyright Arvensa Editions

légère importance ; il me semble qu'elle eût bien valu la peine d'être prouvée. Les annales de tous les peuples qu'on ose citer en preuve sont beaucoup plus favorables à la supposition contraire ; et il faudrait bien des témoignages pour m'obliger de croire une absurdité. Avant que ces mots affreux de *tien* et de *mien* fussent inventés ; avant qu'il y eût de cette espèce d'hommes cruels et brutaux qu'on appelle maîtres, et de cette autre espèce d'hommes fripons et menteurs qu'on appelle esclaves ; avant qu'il y eût des hommes assez abominables pour oser avoir du superflu pendant que d'autres hommes meurent de faim ; avant qu'une dépendance mutuelle les eût tous forcés à devenir fourbes, jaloux et traîtres, je voudrais bien qu'on m'expliquât en quoi pouvaient consister ces vices, ces crimes qu'on leur reproche avec tant d'emphase. On m'assure qu'on est depuis longtemps désabusé de la chimère de l'âge d'or. Que n'ajoutait-on encore qu'il y a longtemps qu'on est désabusé de la chimère de la vertu ?

J'ai dit que les premiers Grecs furent vertueux avant que la science les eût corrompus ; et je ne veux pas me rétracter sur ce point, quoiqu'en y regardant de plus près, je ne sois pas sans défiance sur la solidité des vertus d'un peuple si babillard, ni sur la justice des éloges qu'il aimait tant à se prodiguer et que je ne vois confirmés par aucun autre témoignage. Que m'oppose-t-on à cela ? Que les premiers Grecs dont j'ai loué la vertu étaient éclairés et savants, puisque des philosophes formèrent leurs mœurs et leur donnèrent des lois. Mais avec cette manière de raisonner, qui m'empêchera d'en dire autant de toutes les autres nations ? Les Perses n'ont-ils pas eu leurs mages, les Assyriens leurs Chaldéens, les Indes leurs gymnosophistes, les Celtes leurs druides ? Ochus n'a-t-il pas brillé chez les Phéniciens, Atlas chez les Libyens, Zoroastre chez les Perses, Zamolxis chez les Thraces ? Et plusieurs même n'ont-ils pas prétendu que la philosophie était née chez les Barbares ? C'étaient donc des savants, à ce compte, que tous ces peuples-là ? « À côté des Miltiade et des Thémistocle, on trouvait, me dit-on, les Aristide et les Socrate. » À côté, si l'on veut ; car que m'importe ? Cependant Miltiade, Aristide, Thémistocle, qui étaient des héros, vivaient dans un temps ; Socrate et Platon, qui étaient des philosophes, vivaient dans un autre ; et quand on commença à ouvrir des écoles publiques de philosophie, la Grèce, avilie et dégénérée avait déjà renoncé à sa vertu et vendu sa liberté.

« La superbe Asie vit briser ses forces innombrables contre une poignée

Copyright Arvensa Editions

d'hommes que la philosophie conduisait à la gloire. » Il est vrai : la philosophie de l'âme conduit à la véritable gloire, mais celle-là ne s'apprend point dans les livres. « Tel est l'infaillible effet des connaissances de l'esprit. »Je prie le lecteur d'être attentif à cette conclusion. « Les mœurs et les lois sont la seule source du véritable héroïsme. » Les sciences n'y ont donc que faire. « En un mot, la Grèce dut tout aux sciences, et le reste du monde dut tout à la Grèce. »La Grèce ni le monde ne durent donc rien aux lois ni aux mœurs. J'en demande pardon à mes adversaires ; mais il n'y a pas moyen de leur passer ces sophismes.

Examinons encore un moment cette préférence qu'on prétend donner à la Grèce sur tous les autres peuples, et dont il semble qu'on se soit fait un point capital. « J'admirerai, si l'on veut, des peuples qui passent leur vie à la guerre ou dans les bois, qui couchent sur la terre et vivent de légumes. » Cette admiration est en effet très digne d'un vrai philosophe : il n'appartient qu'au peuple aveugle et stupide d'admirer des gens qui passent leur vie, non à défendre leur liberté, mais à se voler et se trahir mutuellement pour satisfaire leur mollesse ou leur ambition, et qui osent nourrir leur oisiveté de la sueur, du sang et des travaux d'un million de malheureux. « Mais est-ce parmi ces gens grossiers qu'on ira chercher le bonheur ? » On l'y chercherait beaucoup plus raisonnablement que la vertu parmi les autres. « Quel spectacle nous présenterait le genre humain composé uniquement de laboureurs, de soldats, de chasseurs et de bergers ? » Un spectacle infiniment plus beau que celui du genre humain composé de cuisiniers, de poètes, d'imprimeurs, d'orfèvres, de peintres et de musiciens. Il n'y a que le mot *soldat* qu'il faut rayer du premier tableau. La guerre est quelquefois un devoir, et n'est point faite pour être un métier. Tout homme doit être soldat pour la défense de sa liberté ; nul ne doit l'être pour envahir celle d'autrui : et mourir en servant la patrie est un emploi trop beau pour le confier à des mercenaires. « Faut-il donc, pour être dignes du nom d'hommes, vivre comme les lions et les ours ? » Si j'ai le bonheur de trouver un seul lecteur impartial et ami de la vérité, je le prie de jeter un coup d'œil sur la société actuelle, et d'y remarquer qui sont ceux qui vivent entre eux comme les lions et les ours, comme les tigres et les crocodiles. « Érigera-t-on en vertu les facultés de l'instinct pour se nourrir, se perpétuer et se défendre ? »Ce sont des vertus, n'en doutons pas, quand elles sont guidées par la raison et sagement ménagées ; et ce sont, surtout, des vertus quand elles sont employées à l'assistance de nos

Copyright Arvensa Editions

semblables. « Je ne vois là que des vertus animales, peu conformes à la dignité de notre être. Le corps est exercé, mais l'âme esclave ne fait que ramper et languir. » Je dirais volontiers en parcourant les fastueuses recherches de toutes nos académies : « Je ne vois là que d'ingénieuses subtilités, peu conformes à la dignité de notre être. L'esprit est exercé, mais l'âme esclave ne fait que ramper et languir. » « Ôtez les arts du monde, nous dit-on ailleurs, que reste-t-il ? les exercices du corps et les passions. » Voyez, je vous prie, comment la raison et la vertu sont toujours oubliées ! « Les arts ont donné l'être aux plaisirs de l'âme, les seuls qui soient dignes de nous. »C'est-à-dire qu'ils en ont substitué d'autres à celui de bien faire, beaucoup plus digne de nous encore. Qu'on suive l'esprit de tout ceci, on y verra, comme dans les raisonnements de la plupart de mes adversaires, un enthousiasme si marqué sur les merveilles de l'entendement que cette autre faculté, infiniment plus sublime et plus capable d'élever et d'ennoblir l'âme, n'y est jamais comptée pour rien. Voilà l'effet toujours assuré de la culture des lettres. Je suis sûr qu'il n'y a pas actuellement un savant qui n'estime beaucoup plus l'éloquence de Cicéron que son zèle, et qui n'aimât infiniment mieux avoir composé les *Catilinaires* que d'avoir sauvé son pays.

L'embarras de mes adversaires est visible toutes les fois qu'il faut parler de Sparte. Que ne donneraient-ils point pour que cette fatale Sparte n'eût jamais existé ! et eux qui prétendent que les grandes actions ne sont bonnes qu'à être célébrées, à quel prix ne voudraient-ils point que les siennes ne l'eussent jamais été ! C'est une terrible chose qu'au milieu de cette fameuse Grèce qui ne devait, dit-on, sa vertu qu'à la philosophie, l'état où la vertu a été la plus pure et a duré le plus longtemps, ait été précisément celui où il n'y avait point de philosophes ! Les mœurs de Sparte ont toujours été proposées en exemple à toute la Grèce ; toute la Grèce était corrompue, et il y avait encore de la vertu à Sparte ; toute la Grèce était esclave, Sparte seule était encore libre : cela est désolant. Mais enfin la fière Sparte perdit ses mœurs et sa liberté comme les avait perdues la savante Athènes ; Sparte a fini. Que puis-je répondre à cela ?

Encore deux observations sur Sparte, et je passe à autre chose ; voici la première. « Après avoir été plusieurs fois sur le point de vaincre, Athènes fut vaincue, il est vrai ; et il est surprenant qu'elle ne l'eût pas été plus tôt, puisque l'Attique était un pays tout ouvert, et qui ne pouvait se défendre que par la supériorité de succès. » Athènes eût dû vaincre, par toutes

Copyright Arvensa Editions

sortes de raisons. Elle était plus grande et beaucoup plus peuplée que Lacédémone ; elle avait de grands revenus et plusieurs peuples étaient ses tributaires : Sparte n'avait rien de tout cela. Athènes, surtout par sa position, avait un avantage dont Sparte était privée, qui la mit en état de désoler plusieurs fois le Péloponnèse, et qui devait seul lui assurer l'empire de la Grèce. C'était un port vaste et commode ; c'était une marine formidable dont elle était redevable à la prévoyance de ce rustre de Thémistocle qui ne savait pas jouer de la flûte. On pourrait donc être surpris qu'Athènes, avec tant d'avantages, ait pourtant enfin succombé. Mais quoique la guerre du Péloponnèse, qui a ruiné la Grèce, n'ait fait honneur ni à l'une ni à l'autre république, et qu'elle ait surtout été de la part des Lacédémoniens une infraction des maximes de leur sage législateur, il ne faut pas s'étonner qu'à la longue le vrai courage l'ait emporté sur les ressources, ni même que la réputation de Sparte lui en ait donné plusieurs qui lui facilitèrent la victoire. En vérité, j'ai bien de la honte de savoir ces choses-là, et d'être forcé de les dire.

L'autre observation ne sera pas moins remarquable. En voici le texte, que je crois devoir remettre sous les yeux du lecteur.

« Je suppose que tous les états dont la Grèce était composée eussent suivi les mêmes lois que Sparte, que nous resterait-il de cette contrée si célèbre ? À peine son nom serait parvenu jusqu'à nous. Elle aurait dédaigné de former des historiens pour transmettre sa gloire à la postérité ; le spectacle de ses farouches vertus eût été perdu pour nous ; il nous serait indifférent, par conséquent, qu'elles eussent existé ou non. Les nombreux systèmes de philosophie qui ont épuisé toutes les combinaisons possibles de nos idées, et qui, s'ils n'ont pas étendu beaucoup les limites de notre esprit, nous ont appris du moins où elles étaient fixées ; ces chefs-d'œuvre d'éloquence et de poésie qui nous ont enseigné toutes les routes du cœur ; les arts utiles ou agréables qui conservent ou embellissent la vie ; enfin, l'inestimable tradition des pensées et des actions de tous les grands hommes, qui ont fait la gloire ou le bonheur de leurs pareils : toutes ces précieuses richesses de l'esprit eussent été perdues pour jamais. Les siècles se seraient accumulés, les générations des hommes se seraient succédé comme celles des animaux, sans aucun fruit pour la postérité, et n'auraient laissé après elles qu'un souvenir confus de leur existence ; le monde aurait vieilli, et les hommes seraient demeurés dans une enfance éternelle. »

Supposons à notre tour qu'un Lacédémonien pénétré de la force de ces

Copyright Arvensa Editions

raisons eût voulu les exposer à ses compatriotes ; et tâchons d'imaginer le discours qu'il eût pu faire dans la place publique de Sparte.

« Citoyens, ouvrez les yeux et sortez de votre aveuglement. Je vois avec douleur que vous ne travaillez qu'à acquérir de la vertu, qu'à exercer votre courage et maintenir votre liberté ; et cependant vous oubliez le devoir plus important d'amuser les oisifs des races futures. Dites-moi, à quoi peut être bonne la vertu, si ce n'est à faire du bruit dans le monde ? Que vous aura servi d'être gens de bien, quand personne ne parlera de vous ? Qu'importera aux siècles à venir que vous vous soyez dévoués à la mort aux Thermopyles pour le salut des Athéniens, si vous ne laissez comme eux ni systèmes de philosophie, ni vers, ni comédies, ni statues[59] ? Hâtez-vous donc d'abandonner des lois qui ne sont bonnes qu'à vous rendre heureux ; ne songez qu'à faire beaucoup parler de vous quand vous ne serez plus ; et n'oubliez jamais que, si l'on ne célébrait les grands hommes, il serait inutile de l'être. »

Voilà, je pense, à peu près ce qu'aurait pu dire cet homme, si les éphores l'eussent laissé achever.

Ce n'est pas dans cet endroit seulement qu'on nous avertit que la vertu n'est bonne qu'à faire parler de soi. Ailleurs on nous vante encore les pensées du philosophe, parce qu'elles sont immortelles et consacrées à l'admiration de tous les siècles ; « tandis que les autres voient disparaître leurs idées avec le jour, la circonstance, le moment qui les a vus naître. Chez les trois quarts des hommes, le lendemain efface la veille, sans qu'il en reste la moindre trace. » Ah ! il en reste au moins quelqu'une dans le témoignage d'une bonne conscience, dans les malheureux qu'on a soulagés, dans les bonnes actions qu'on a faites, et dans la mémoire de ce Dieu bienfaisant qu'on aura servi en silence. « Mort ou vivant, disait le bon Socrate, l'homme de bien n'est jamais oublié des dieux. » On me répondra, peut-être, que ce n'est pas de ces sortes de pensées qu'on a voulu parler ; et moi je dis que toutes les autres ne valent pas la peine qu'on en parle.

Il est aisé de s'imaginer que faisant si peu de cas de Sparte, on ne montre guère plus d'estime pour les anciens Romains. « On consent à croire que c'étaient de grands hommes, quoiqu'ils ne fissent que de petites choses. » Sur ce pied-là j'avoue qu'il y a longtemps qu'on n'en fait plus que de grandes. On reproche à leur tempérance et à leur courage de n'avoir pas été de vraies vertus, mais des qualités forcées[60]. Cependant quelques

Copyright Arvensa Editions

pages après, on avoue que Fabricius méprisait l'or de Pyrrhus, et l'on ne peut ignorer que l'histoire romaine est pleine d'exemples de la facilité qu'eussent eue à s'enrichir ces magistrats, ces guerriers vénérables qui faisaient tant de cas de leur pauvreté[61]. Quant au courage, ne sait-on pas que la lâcheté ne saurait entendre raison et qu'un poltron ne laisse pas de fuir, quoique sûr d'être tué en fuyant ? « C'est, dit-on, vouloir contraindre un homme fort et robuste à bégayer dans un berceau que de vouloir rappeler les grands états aux petites vertus des petites républiques. »Voilà une phrase qui ne doit pas être nouvelle dans les cours. Elle eût été très digne de Tibère ou de Catherine de Médicis, et je ne doute pas que l'un ou l'autre n'en ait souvent employé de semblables.

Il serait difficile d'imaginer qu'il fallût mesurer la morale avec un instrument d'arpenteur. Cependant on ne saurait dire que l'étendue des états soit tout à fait indifférente aux mœurs des citoyens. Il y a sûrement quelque proportion entre ces choses ; je ne sais si cette proportion ne serait point inverse[62]. Voilà une importante question à méditer ; et je crois qu'on peut bien la regarder encore comme indécise, malgré le ton plus méprisant que philosophique avec lequel elle est ici tranchée en deux mots.

« C'était, continue-t-on, la folie de Caton ; avec l'humeur et les préjugés héréditaires dans sa famille, il déclama toute sa vie, combattit, et mourut sans avoir rien fait d'utile pour sa patrie. » Je ne sais s'il n'a rien fait pour sa patrie ; mais je sais qu'il a beaucoup fait pour le genre humain en lui donnant le spectacle et le modèle de la vertu la plus pure qui ait jamais existé. Il a appris à ceux qui aiment sincèrement le véritable honneur à savoir résister aux vices de leur siècle et à détester cette horrible maxime des gens à la mode *qu'il faut faire comme les autres ;* maxime avec laquelle ils iraient loin sans doute, s'ils avaient le malheur de tomber dans quelque bande de cartouchiens. Nos descendants apprendront un jour que, dans ce siècle de sages et de philosophes, le plus vertueux des hommes a été tourné en ridicule et traité de fou, pour n'avoir pas voulu souiller sa grande âme des crimes de ses contemporains, pour n'avoir pas voulu être un scélérat avec César et les autres brigands de son temps.

On vient de voir comment nos philosophes parlent de Caton. On va voir comment en parlaient les anciens philosophes. « Ecce spectaculum dignum ad quod respiciat intentus open suo Deus. Ecce par Deo dignum, vir fortis

Copyright Arvensa Editions

cum mala fortuna compositus. Non video, inquam, quid habeat in terris Jupiter pulchrius, si convertere animum velit, quam ut spectet Catonem, jam partibus non semel fractis, nihilominus inter ruinas publicas erectum[63]. »

Voici ce qu'on nous dit ailleurs des premiers Romains. « J'admire les Brutus, les Decius, les Lucrèce, les Virginius, les Scévola…. » C'est quelque chose dans le siècle où nous sommes. « Mais j'admirerai encore plus un état puissant et bien gouverné. » Un état puissant et bien gouverné ! Et moi aussi, vraiment. « Où les citoyens ne seront point condamnés à des vertus si cruelles. » J'entends ; il est plus commode de vivre dans une constitution de choses où chacun soit dispensé d'être homme de bien. Mais si les citoyens de cet état qu'on admire se trouvaient réduits par quelque malheur ou à renoncer à la vertu, ou à pratiquer ces vertus cruelles, et qu'ils eussent la force de faire leur devoir, serait-ce donc une raison de les admirer moins ?

Prenons l'exemple qui révolte le plus notre siècle, et examinons la conduite de Brutus souverain magistrat, faisant mourir ses enfants, qui avaient conspiré contre l'état dans un moment critique où il ne fallait presque rien pour le renverser. Il est certain que, s'il leur eût fait grâce, son collègue eût infailliblement sauvé tous les autres complices, et que la république était perdue. Qu'importe ! me dira-t-on. Puisque cela est si indifférent, supposons donc qu'elle eût subsisté, et que Brutus, ayant condamné à mort quelque malfaiteur, le coupable lui eût parlé ainsi : « Consul, pourquoi me fais-tu mourir ? Ai-je fait pis que de trahir ma patrie ? « et ne suis-je pas aussi ton enfant ? » Je voudrais bien qu'on prit la peine de me dire ce que Brutus aurait pu répondre.

Brutus, me dira-t-on encore, devait abdiquer le consulat, plutôt que de faire périr ses enfants. Et moi je dis que tout magistrat qui, dans une circonstance aussi périlleuse, abandonne le soin de la patrie et abdique la magistrature, est un traître qui mérite la mort.

Il n'y a point de milieu ; il fallait que Brutus fût un infâme, ou que les têtes de Titus et de Tiberinus tombassent par son ordre sous la hache des licteurs. Je ne dis pas pour cela que beaucoup des gens eussent choisi comme lui.

Quoiqu'on ne se décide pas ouvertement pour les derniers temps de Rome, on laisse pourtant assez entendre qu'on les préfère aux premiers ;

Copyright Arvensa Editions

et l'on a autant de peine à apercevoir de grands hommes à travers la simplicité de ceux-ci, que j'en ai moi-même à apercevoir d'honnêtes gens à travers la pompe des autres. On oppose Titus à Fabricius, mais on a omis cette différence, qu'au temps de Pyrrhus tous les Romains étaient des Fabricius, au lieu que sous le règne de Tite il n'y avait que lui seul d'homme de bien[64]. J'oublierai, si l'on veut, les actions héroïques des premiers Romains et les crimes des derniers : mais ce que je ne saurais oublier, c'est que la vertu était honorée des uns et méprisée des autres ; et que, quand il y avait des couronnes pour les vainqueurs des jeux du cirque, il n'y en avait plus pour celui qui sauvait la vie à un citoyen. Qu'on ne croie pas au reste que ceci soit particulier à Rome. Il fut un temps où la république d'Athènes était assez riche pour dépenser des sommes immenses à ses spectacles, et pour payer très chèrement les auteurs, les comédiens, et même les spectateurs : ce même temps fut celui où il ne se trouva point d'argent pour défendre l'état contre les entreprises de Philippe.

On vient enfin aux peuples modernes ; et je n'ai garde de suivre les raisonnements qu'on juge à propos de faire à ce sujet. Je remarquerai seulement que c'est un avantage peu honorable que celui qu'on se procure, non en réfutant les raisons de son adversaire, mais en l'empêchant de les dire.

Je ne suivrai pas non plus toutes les réflexions qu'on prend la peine de faire sur le luxe, sur la politesse, sur l'admirable éducation de nos enfants[65], sur les meilleures méthodes pour étendre nos connaissances, sur l'utilité des sciences et l'agrément des beaux-arts, et sur d'autres points dont plusieurs ne me regardent pas, dont quelques-uns se réfutent d'eux-mêmes, et dont les autres ont déjà été réfutés. Je me contenterai de citer encore quelques morceaux pris au hasard, et qui me paraîtront avoir besoin d'éclaircissement. Il faut bien que je me borne à des phrases, dans l'impossibilité de suivre des raisonnements dont je n'ai pu saisir le fil.

On prétend que les nations ignorantes qui ont eu « des idées de la gloire et de la vertu sont des exceptions singulières qui ne peuvent former aucun préjugé contre les sciences. »Fort bien ; mais toutes les nations savantes, avec leurs belles idées de gloire et de vertu, en ont toujours perdu l'amour et la pratique. Cela est sans exception ; passons à la preuve. « Pour nous en convaincre, jetons les yeux sur l'immense continent de l'Afrique, où nul mortel n'est assez hardi pour pénétrer ; ou assez heureux

Copyright Arvensa Editions

pour l'avoir tenté impunément. » Ainsi, de ce que nous n'avons pu pénétrer dans le continent de l'Afrique, de ce nous ignorons ce qui s'y passe, on nous fait conclure que les peuples en sont chargés de vices : c'est, si nous avions trouvé le moyen d'y porter les nôtres, qu'il faudrait tirer cette conclusion. Si j'étais chef de quelqu'un des peuples de la Nigritie, je déclare que je ferais élever sur la frontière du pays une potence où je ferais pendre sans rémission le premier Européen qui oserait y pénétrer, et le premier citoyen qui tenterait d'en sortir [66]. « L'Amérique ne nous offre pas des spectacles moins honteux pour l'espèce humaine. »Surtout depuis que les Européens y sont. « On comptera cent peuples barbares ou sauvages dans l'ignorance pour un seul vertueux. » Soit ; on en comptera du moins un : mais de peuple vertueux et cultivant les sciences, on n'en a jamais vu. « La terre abandonnée sans culture n'est point oisive ; elle produit des poisons, elle nourrit des monstres. » Voilà ce qu'elle commence à faire dans les lieux où le goût des arts frivoles a fait abandonner celui de l'agriculture. Notre âme, peut-on dire aussi, n'est point oisive quand la vertu l'abandonne ; elle produit des fictions, des romans, des satires, des vers ; elle nourrit des vices.

« Si des barbares ont fait des conquêtes c'est qu'ils étaient très injustes. » Qu'étions-nous donc, je vous prie, quand nous avons fait cette conquête de l'Amérique qu'on admire si fort ? Mais le moyen que des gens qui ont du canon, des cartes marines et des boussoles, puissent commettre des injustices ! Me dira-t-on que l'événement marque la valeur des conquérants ? Il marque seulement leur ruse et leur habileté ; il marque qu'un homme adroit et subtil peut tenir de son industrie les succès qu'un brave homme n'attend que de sa valeur. Parlons sans partialité. Qui jugerons-nous le plus courageux de l'odieux Cortez subjuguant le Mexique à force de poudre, de perfidie et de trahisons ; ou de l'infortuné Guatimozin étendu par d'honnêtes Européens sur des charbons ardents pour avoir ses trésors, tançant un de ses officiers à qui le même traitement arrachait quelques plaintes, et lui disant fièrement : Et moi, suis-je sur des roses ?

« Dire que les sciences sont nées de l'oisiveté, c'est abuser visiblement des termes ; elles naissent du loisir, mais elles garantissent de l'oisiveté. » De sorte qu'un homme qui s'amuserait au bord d'un grand chemin à tirer sur les passants pourrait dire qu'il occupe son loisir à se garantir de

Copyright Arvensa Editions

l'oisiveté. Je n'entends point cette distinction de l'oisiveté et du loisir ; mais je sais très certainement que nul honnête homme ne peut jamais se vanter d'avoir du loisir, tant qu'il y aura du bien à faire, une patrie à servir, des malheureux à soulager ; et je défie qu'on me montre dans mes principes aucun sens honnête dont ce mot *loisir* puisse être susceptible. « Le citoyen que ses besoins attachent à la charrue n'est pas plus occupé que le géomètre ou l'anatomiste. » Pas plus que l'enfant qui élève un château de cartes, mais plus utilement. « Sous prétexte que le pain est nécessaire, faut-il que tout le monde se mette à labourer la terre ? » Pourquoi non ? Qu'ils paissent même, s'il le faut : j'aime encore mieux voir les hommes brouter l'herbe dans les champs que s'entre-dévorer dans les villes. Il est vrai que, tels que je les demande, ils ressembleraient beaucoup à des bêtes, et que tels qu'ils sont, ils ressemblent beaucoup à des hommes.

« L'état d'ignorance est un état de crainte et de besoin ; tout est danger alors pour notre fragilité. La mort gronde sur nos têtes ; elle est cachée dans l'herbe que nous foulons aux pieds. Lorsqu'on craint tout et qu'on a besoin de tout, quelle disposition plus raisonnable que celle de vouloir tout connaître ? » Il ne faut que considérer les inquiétudes continuelles des médecins et des anatomistes sur leur vie et sur leur santé, pour savoir si les connaissances servent à nous rassurer sur nos dangers. Comme elles nous en découvrent toujours beaucoup plus que de moyens de nous en garantir, ce n'est pas une merveille si elles ne font qu'augmenter nos alarmes et nous rendre pusillanimes. Les animaux vivent sur tout cela dans une sécurité profonde, et ne s'en trouvent pas plus mal. Une génisse n'a pas besoin d'étudier la botanique pour apprendre à trier son foin, et le loup dévore sa proie sans songer à l'indigestion. Pour répondre à cela, osera-t-on prendre le parti de l'instinct contre la raison ? C'est précisément ce que je demande.

« Il semble, nous dit-on, qu'on ait trop de laboureurs, et qu'on craigne de manquer de philosophes. Je demanderai à mon tour si l'on craint que les professions lucratives ne manquent de sujets pour les exercer. C'est bien mal connaître l'empire de la cupidité. Tout nous jette dès notre enfance dans les conditions utiles. Et quels préjugés n'a-t-on pas à vaincre, quel courage ne faut-il pas pour oser n'être qu'un Descartes, un Newton, un Locke ? »

Leibniz et Newton sont morts comblés de biens et d'honneurs, et ils en

Copyright Arvensa Editions

méritaient encore davantage. Dirons-nous que c'est par modération qu'ils ne se sont point élevés jusqu'à la charrue ? je connais assez l'empire de la cupidité, pour savoir que tout nous porte aux professions lucratives ; voilà pourquoi je dis que tout nous éloigne des professions utiles. Un Hebert, un Lafrenaye, un Dulac, un Martin, gagnent plus d'argent en un jour que tous les laboureurs d'une province ne sauraient faire en un mois. Je pourrais proposer un problème assez singulier sur le passage qui m'occupe actuellement. Ce serait, en ôtant les deux premières lignes et le lisant isolé, de deviner s'il est tiré de mes écrits ou de ceux de mes adversaires.

« Les bons livres sont la seule défense des esprits faibles, c'est-à-dire des trois quarts des hommes, contre la contagion de l'exemple. » Premièrement, les savants ne feront jamais autant de bons livres qu'ils donnent de mauvais exemples. Secondement, il y aura toujours plus de mauvais livres que de bons. En troisième lieu, les meilleurs guides que les honnêtes gens puissent avoir sont la raison et la conscience : *Paucis est opus litteris ad mentem bonam.* Quant à ceux qui ont l'esprit louche ou la conscience endurcie, la lecture ne peut jamais leur être bonne à rien. Enfin, pour quelque homme que ce soit, il n'y a de livres nécessaires que ceux de la religion, les seuls que je n'ai jamais condamnés.

« On prétend nous faire regretter l'éducation des Perses. » Remarquez que c'est Platon qui prétend cela. J'avais cru me faire une sauvegarde de l'autorité de ce philosophe, mais je vois que rien ne me peut garantir de l'animosité de mes adversaires : *Tros Rutulusve fuat*, ils aiment mieux se percer l'un l'autre que de me donner le moindre quartier, et se font plus de mal qu'à moi[67]. « Cette éducation était, dit-on, fondée sur des principes barbares, parce qu'on donnait un maître pour l'exercice de chaque vertu, quoique la vertu soit indivisible ; parce qu'il s'agit de l'inspirer, et non de l'enseigner ; d'en faire aimer la pratique, et non d'en démontrer la théorie. » Que de choses n'aurais-je point à répondre ! Mais il ne faut pas faire au lecteur l'injure de lui tout dire. Je me contenterai de ces deux remarques. La première, que celui qui veut élever un enfant, ne commence pas par lui dire qu'il faut pratiquer la vertu ; car il n'en serait pas entendu ; mais il lui enseigne premièrement à être vrai, et puis à être tempérant, et puis courageux, etc. ; et enfin il lui apprend que la collection de toutes ces choses s'appelle vertu. La seconde, que c'est nous qui nous contentons de démontrer la théorie, mais les Perses enseignaient la

Copyright Arvensa Editions

pratique. Voyez mon Discours.

« Tous les reproches qu'on fait à la philosophie attaquent l'esprit humain… » J'en conviens. « Ou plutôt l'auteur de la nature, qui nous a faits tels que nous sommes. » S'il nous a faits philosophes, à quoi bon nous donner tant de peine pour le devenir ? « Les philosophes étaient des hommes ; ils se sont trompés ; doit-on s'en étonner ? » C'est quand ils ne se tromperont plus qu'il faudra s'en étonner. « Plaignons-les, profitons de leurs fautes, et corrigeons-nous. » Oui, corrigeons-nous, et ne philosophons plus. « Mille routes conduisent à l'erreur, une seule mène à la vérité… » Voilà précisément ce que je disais. « Faut-il être surpris qu'on se soit mépris si souvent sur celle-ci, et qu'elle ait été découverte si tard ? » Ah ! nous l'avons donc trouvée, à la fin.

« On nous oppose un jugement de Socrate, qui porta, non sur les savants, mais sur les sophistes, non sur les sciences, mais sur l'abus qu'on en peut faire. » Que peut demander de plus celui qui soutient que toutes nos sciences ne sont qu'abus, et tous nos savants que de vrais sophistes ? « Socrate était chef d'une secte qui enseignait à douter. » Je rabattrais bien de ma vénération pour Socrate si je croyais qu'il eût eu la sotte vanité de vouloir être chef de secte. « Et il censurait avec justice l'orgueil de ceux qui prétendaient tout savoir. » C'est-à-dire l'orgueil de tous les savants. « La vraie science est bien éloignée de cette affectation. » Il est vrai, mais c'est de la nôtre que je parle. « Socrate est ici témoin contre lui-même. » Ceci me paraît difficile à entendre. « Le plus savant des Grecs ne rougissait point de son ignorance. » Le plus savant des Grecs ne savait rien, de son propre aveu ; tirez la conclusion pour les autres. « Les sciences n'ont donc pas leurs sources dans nos vices. » Nos sciences ont donc leurs sources dans nos vices. « Elles ne sont donc pas toutes nées de l'orgueil humain. » J'ai déjà dit mon sentiment là-dessus. « Déclamation vaine, qui ne peut faire illusion qu'à des esprits prévenus. » Je ne sais point répondre à cela.

En parlant des bornes du luxe, on prétend qu'il ne faut pas raisonner sur cette matière du passé au présent. « Lorsque les hommes marchaient tout nus, celui qui s'avisa le premier de porter des sabots passa pour un voluptueux ; de siècle en siècle, on n'a cessé de crier à la corruption, sans comprendre ce qu'on voulait dire. »

Il est vrai que, jusqu'à ce temps, le luxe, quoique souvent en règne, avait du moins été regardé dans tous les âges comme la source funeste d'une infinité de maux. Il était réservé à M. Melon de publier le premier

Copyright Arvensa Editions

cette doctrine empoisonnée[68], dont la nouveauté lui a acquis plus de sectateurs que la solidité de ses raisons. Je ne crains point de combattre seul dans mon siècle ces maximes odieuses qui ne tendent qu'à détruire et avilir la vertu, et à faire des riches et des misérables, c'est-à-dire toujours des méchants.

On croit m'embarrasser beaucoup en me demandant à quel point il faut borner le luxe. Mon sentiment est qu'il n'en faut point du tout. Tout est source de mal au-delà du nécessaire physique. La nature ne nous donne que trop de besoins ; et c'est au moins une très haute imprudence de les multiplier sans nécessité, et de mettre ainsi son âme dans une plus grande dépendance. Ce n'est pas sans raison que Socrate, regardant l'étalage d'une boutique, se félicitait de n'avoir à faire de rien de tout cela. Il y a cent à parier contre un que le premier qui porta des sabots était un homme punissable, à moins qu'il n'eût mal aux pieds. Quant à nous, nous sommes trop obligés d'avoir des souliers, pour n'être pas dispensés d'avoir de la vertu.

J'ai déjà dit ailleurs que je ne proposais point de bouleverser la société actuelle, de brûler les bibliothèques et tous les livres, de détruire les collèges et les académies ; et je dois ajouter ici que je ne propose point non plus de réduire les hommes à se contenter du simple nécessaire. Je sens bien qu'il ne faut pas former le chimérique projet d'en faire d'honnêtes gens ; mais je me suis cru obligé de dire, sans déguisement, la vérité qu'on m'a demandée. J'ai vu le mal et tâché d'en trouver les causes ; d'autres, plus hardis ou plus insensés, pourront chercher le remède.

Je me lasse et je pose la plume pour ne la plus reprendre dans cette trop longue dispute. J'apprends qu'un très grand nombre d'auteurs[69] se sont exercés à me réfuter : je suis très fâché de ne pouvoir répondre à tous ; mais je crois avoir montré, par ceux que j'ai choisis[70] pour cela, que ce n'est pas la crainte qui me retient à l'égard des autres.

J'ai tâché d'élever un monument qui ne dût point à l'art sa force et sa solidité : la vérité seule, à qui je l'ai consacré, a droit de le rendre inébranlable ; et si je repousse encore une fois les coups qu'on lui porte, c'est plus pour m'honorer moi-même en la défendant, que pour lui prêter un secours dont elle n'a pas besoin.

Qu'il me soit permis de protester, en finissant, que le seul amour de

Copyright Arvensa Editions

l'humanité et de la vertu m'a fait rompre le silence, et que l'amertume de mes invectives contre les vices dont je suis le témoin ne naît que de la douleur qu'ils m'inspirent, et du désir ardent que j'aurais de voir les hommes plus heureux, et surtout plus dignes de l'être.

Copyright Arvensa Editions

FIN de la RÉPONSE DE J.J. ROUSSEAU À M. BORDES

Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

LETTRE SUR UNE NOUVELLE RÉFUTATION DE SON DISCOURS

PAR UN ACADÉMICIEN DE DIJON [71]

Jean-Jacques ROUSSEAU
ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE
LES SCIENCES ET LES ARTS
1752

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LES SCIENCES ET LES ARTS

Lettre sur une nouvelle réfutation

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Je viens, monsieur, de voir une brochure intitulée, *Discours qui a remporté le prix à l'Académie de Dijon en 1750, etc., accompagné de la réfutation de ce Discours, par un académicien de Dijon qui lui a refusé son suffrage ;* et je pensais en parcourant cet écrit, qu'au lieu de s'abaisser jusqu'à être l'éditeur de mon Discours, l'académicien qui lui refusa son suffrage aurait bien dû publier l'ouvrage auquel il l'avait accordé : c'eût été une très bonne manière de réfuter le mien.

Voilà donc un de mes juges qui ne dédaigne pas de devenir un de mes adversaires, et qui trouve très mauvais que ses collègues m'aient honoré du prix : j'avoue que j'en ai été fort étonné moi-même ; J'avais tâché de le mériter, mais je n'avais rien fait pour l'obtenir. D'ailleurs, quoique je susse que les académies n'adoptent point les sentiments des auteurs qu'elles couronnent, et que le prix s'accorde, non à celui qu'on croit avoir soutenu la meilleure cause, mais à celui qui a le mieux parlé, même en me supposant dans ce cas, j'étais bien éloigné d'attendre d'une académie cette impartialité, dont les savants ne se piquent nullement toutes les fois qu'il s'agit de leurs intérêts.

Mais si j'ai été surpris de l'équité de mes juges, j'avoue que je ne le suis pas moins de l'indiscrétion de mes adversaires : comment osent-ils témoigner si publiquement leur mauvaise humeur sur l'honneur que j'ai reçu ? Comment n'aperçoivent-ils point le tort irréparable qu'ils font en cela à leur propre cause ? Qu'ils ne se flattent pas que personne prenne le change sur le sujet de leur chagrin : ce n'est pas parce que mon Discours est mai fait, qu'ils sont fâchés de le voir couronné ; on en couronne tous les jours d'aussi mauvais, et ils ne disent mot ; c'est par une autre raison qui touche de plus près à leur métier, et qui n'est pas difficile à voir. Je savais bien que les sciences corrompaient les mœurs, rendaient les

Copyright Arvensa Editions

hommes injustes et jaloux, et leur faisaient tout sacrifier à leur intérêt et à leur vaine gloire ; mais j'avais cru m'apercevoir que cela se faisait avec un peu plus de décence et d'adresse : je voyais que les gens de lettres parlaient sans cesse d'équité, de modération, de vertu, et que c'était sous la sauvegarde sacrée de ces beaux mots qu'ils se livraient impunément à leurs passions et à leurs vices ; mais je n'aurais jamais cru qu'ils eussent le front de blâmer publiquement l'impartialité de leurs confrères. Partout ailleurs, c'est la gloire des juges de prononcer selon l'équité contre leur propre intérêt ; il n'appartient qu'aux sciences de faire à ceux qui les cultivent, un crime de leur intégrité : voilà vraiment un beau privilège qu'elles ont là !

J'ose le dire, l'académie de Dijon, en faisant beaucoup pour ma gloire, a beaucoup fait pour la sienne : un jour à venir les adversaires de ma cause tireront avantage de ce jugement, pour prouver que la culture des lettres peut s'associer avec l'équité et le désintéressement. Alors les partisans de la vérité leur répondront : Voilà un exemple particulier qui semble faire [72] contre nous ; mais souvenez-vous du scandale que ce jugement causa dans le temps parmi la foule des gens de lettres, et de la manière dont ils s'en plaignirent, et tirez de là une juste conséquence sur leurs maximes.

Ce n'est pas, à mon avis, une moindre imprudence de se plaindre que l'académie ait proposé son sujet en problème. Je laisse à part le peu de vraisemblance qu'il y avait, que dans l'enthousiasme universel qui règne aujourd'hui, quelqu'un eût le courage de renoncer volontairement au prix, en se déclarant pour la négative ; mais je ne sais comment des philosophes osent trouver mauvais qu'on leur offre des voies de discussion : bel amour de la vérité, qui tremble qu'on examine le pour et le contre ! Dans les recherches de philosophie, le meilleur moyen de rendre un sentiment suspect, c'est de donner l'exclusion au sentiment contraire : quiconque s'y prend ainsi, a bien l'air d'un homme de mauvaise foi, qui se défie de la bonté de sa cause. Toute la France est dans l'attente de la pièce qui remportera cette année le prix à l'académie française ; non seulement elle effacera très certainement mon discours, ce qui ne sera guère difficile, mais on ne saurait même douter qu'elle ne soit un chef-d'œuvre. Cependant, que fera cela à la solution de la question ? rien du tout ; car chacun dira, après l'avoir lue : « Ce discours est fort beau ; mais si l'auteur avait eu la liberté de prendre le sentiment contraire, il en eût peut-être fait un plus

Copyright Arvensa Editions

beau encore. »

J'ai parcouru la nouvelle Réfutation ; car c'en est encore une, et je ne sais par quelle fatalité les écrits de mes adversaires qui portent ce titre si décisif, sont toujours ceux où je suis le plus mal réfuté. Je l'ai donc parcourue cette réfutation, sans avoir le moindre regret à la résolution que j'ai prise de ne plus répondre à personne ; je me contenterai de citer un seul passage, sur lequel le lecteur pourra juger si j'ai tort ou raison : le voici :

« Je conviendrai qu'on peut être honnête homme sans talents ; mais n'est-on engagé dans la société qu'à être honnête homme ? Et qu'est-ce qu'un honnête homme ignorant et sans talents ? un fardeau inutile, à charge même à la terre, etc. » Je ne répondrai pas, sans doute, à un auteur capable d'écrire de cette manière ; mais je crois qu'il peut m'en remercier.

Il n'y aurait guère moyen, non plus, à moins que de vouloir être aussi diffus que l'auteur, de répondre à la nombreuse collection des passages latins, des vers de La Fontaine, de Boileau, de Molière, de Voiture, de Regnard, de M. Gresset, ni à l'histoire de Nemrod, ni à celle des paysans picards ; car que peut-on dire à un philosophe qui nous assure qu'il veut du mal aux ignorants parce que son fermier de Picardie, qui n'est pas un docteur, le paie exactement, à la vérité, mais ne lui donne pas assez d'argent de sa terre ? L'auteur est si occupé de ses terres, qu'il me parle de la mienne. Une terre à moi ! la terre de Jean-Jacques Rousseau ! En vérité je lui conseille de me calomnier[73] plus adroitement.

Si j'avais à répondre à quelque partie de la Réfutation, ce serait aux personnalités dont cette critique est remplie ; mais comme elles ne font rien à la question, je ne m'écarterai point de la constante maxime que j'ai toujours suivie de me renfermer dans le sujet que je traite, sans y mêler rien de personnel : le véritable respect qu'on doit au public est de lui épargner, non de tristes vérités qui peuvent lui être utiles, mais bien toutes les petites hargneries d'auteurs[74] dont on remplit les écrits polémiques, et qui ne sont bonnes qu'à satisfaire une honteuse animosité. On veut que j'aie pris dans Clénard[75] un mot de Cicéron, soit ; que j'aie fait des solécismes, à la bonne heure ; que je cultive les belles-lettres et la musique, malgré le mal que j'en pense ; j'en conviendrai si l'on veut, je dois porter dans un âge plus raisonnable la peine des amusements de ma

Copyright Arvensa Editions

jeunesse : mais enfin, qu'importe tout cela, et au public et à la cause des sciences ? Rousseau peut mal parler français, et que la grammaire n'en soit pas plus utile à la vertu. Jean-Jacques peut avoir une mauvaise conduite, et que celle des savants n'en soit pas meilleure : voilà toute la réponse que je ferai, et je crois, toute celle que je dois faire à la nouvelle Réfutation.

Je finirai cette lettre, et ce que j'ai à dire sur un sujet si longtemps débattu, par un conseil à mes adversaires, qu'ils mépriseront à coup sûr, et qui pourtant serait plus avantageux qu'ils ne pensent au parti qu'ils veulent défendre ; c'est de ne pas tellement écouter leur zèle, qu'ils négligent de consulter leurs forces, et *quid valeant humeri.* Ils me diront sans doute que j'aurais dû prendre cet avis pour moi-même, et cela peut être vrai ; mais il y a au moins cette différence, que j'étais seul de mon parti, au lieu que, le leur étant celui de la foule, les derniers venus semblaient dispensés de se mettre sur les rangs, ou obligés de faire mieux que les autres.

De peur que cet avis ne paraisse téméraire ou présomptueux, je joins ici un échantillon des raisonnements de mes adversaires, par lequel on pourra juger de la justesse et de la force de leurs critiques : « Les peuples de l'Europe, ai-je dit, vivaient il y a quelques siècles dans un état pire que l'ignorance ; je ne sais quel jargon scientifique, encore plus méprisable qu'elle, avait usurpé le nom du savoir, et opposait à son retour un obstacle presque invincible : il fallait une révolution pour ramener les hommes au sens commun. » Les peuples avaient perdu le sens commun, non parce qu'ils étaient ignorants, mais parce qu'ils avaient la bêtise de croire savoir quelque chose, avec les grands mots d'Aristote et l'impertinente doctrine de Raymond Lulle ; il fallait une révolution pour leur apprendre qu'ils ne savaient rien, et nous en aurions grand besoin d'une autre pour nous apprendre la même vérité. Voici là-dessus l'argument de mes adversaires : « Cette révolution est due aux lettres, elles ont ramené le sens commun, de l'aveu de l'auteur ; mais aussi, selon lui, elles ont corrompu les mœurs : il faut donc qu'un peuple renonce au sens commun pour avoir de bonnes mœurs. » Trois écrivains de suite ont répété ce beau raisonnement : je leur demande maintenant lequel ils aiment mieux que j'accuse, ou leur esprit, de n'avoir pu pénétrer le sens très clair de ce passage, ou leur mauvaise foi d'avoir feint de ne pas l'entendre ? Ils sont gens de lettres, ainsi leur choix ne sera pas douteux. Mais que dirons-nous des plaisantes interprétations qu'il plaît à ce dernier adversaire de prêter à la figure de mon frontispice ?

Copyright Arvensa Editions

J'aurais cru faire injure aux lecteurs, et les traiter comme des enfants, de leur interpréter une allégorie si claire, de leur dire que le flambeau de Prométhée est celui des sciences, fait pour animer les grands génies ; que le satyre qui, voyant le feu pour la première fois, court à lui et veut l'embrasser, représente les hommes vulgaires qui, séduits par l'éclat des lettres, se livrent indiscrètement à l'étude ; que le Prométhée qui crie et les avertit du danger, est le citoyen de Genève. Cette allégorie est juste, belle ; j'ose la croire sublime. Que doit-on penser d'un écrivain qui l'a méditée, et qui n'a pu parvenir à l'entendre ? On peut croire que cet homme-là n'eût pas été un grand docteur parmi les Égyptiens ses amis.

Je prends donc la liberté de proposer à mes adversaires, et surtout au dernier [76] cette sage leçon d'un philosophe sur un autre sujet : Sachez qu'il n'y a point d'objections qui puissent faire autant de tort à votre parti que les mauvaise réponses ; sachez que si vous n'avez rien dit qui vaille, on avilira votre cause en vous faisant l'honneur de croire qu'il n'y avait rien de mieux à dire.

Je suis, etc.

Copyright Arvensa Editions

FIN de la LETTRE SUR UNE NOUVELLE RÉFUTATION DE SON DISCOURS

Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

RÉSUMÉ DE LA QUERELLE

DANS LA PRÉFACE DE NARCISSE

Jean-Jacques ROUSSEAU

ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

LES SCIENCES ET LES ARTS

1752

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LES SCIENCES ET LES ARTS

Résumé de la querelle

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Table des matières

Avis

Résumé de la querelle

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LES SCIENCES ET LES ARTS

Résumé de la querelle

Table des matières du titre

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Avis

[77]

Quoiqu'il soit peu ordinaire de séparer une préface de l'ouvrage qu'elle précède, nous avons cru devoir insérer ici celle de Narcisse, d'après les considérations suivantes :

1° Elle n'a aucune espèce de rapport avec cette comédie, qui servit d'occasion à Rousseau pour faire connaître ses véritables sentiments, qu'on supposait beaucoup plus exagérés qu'ils ne l'étaient.

2° Elle a une liaison *directe* avec le premier Discours de Jean-Jacques et les écrits polémiques qui le suivent.

3° Elle ramène à l'état de la question et justifie Rousseau, qu'on accusait de vouloir tout détruire, tandis qu'il voulait tout conserver, avec les modifications nécessaires propres à supprimer les abus. Cette préface en est la preuve.

4° Elle complète tout ce qui fut écrit pour et contre dans la question proposée par l'académie de Dijon ; et de plus, c'est une pièce essentielle dans le procès, en ce que Jean-Jacques y développe son opinion et la met, au moyen d'une déclaration précise, à l'abri des interprétations qu'on pouvait faire encore en la défendant contre celles qu'on avait faites.

Tels sont les motifs qui nous ont déterminé. Il vaut mieux courir le risque de lire deux fois cet écrit remarquable, que de ne pas le connaître, ce qui pourrait arriver en le laissant en tête de la comédie *à l'occasion de laquelle* et non *pour laquelle* il fut fait.

M. P.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LES SCIENCES ET LES ARTS
Résumé de la querelle
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Résumé de la querelle

Il faut, malgré ma répugnance, que je parle de moi ; il faut que je convienne des torts que l'on m'attribue, ou que je m'en justifie. Les armes ne seront pas égales, je le sens bien ; car on l'attaquera avec des plaisanteries, et je ne me défendrai qu'avec des raisons : mais pourvu que je convainque mes adversaires, je me soucie très peu de les persuader. En travaillant à mériter ma propre estime, j'ai appris à me passer de celle des autres, qui, pour la plupart, se passent bien de la mienne. Mais s'il ne m'importe guère qu'on pense bien ou mal de moi, il m'importe que personne n'ait droit d'en mal penser ; et il importe à la vérité que j'ai soutenue, que son défenseur ne soit point accusé justement de ne lui avoir prêté son secours que par caprice ou par vanité, sans l'aimer et sans la connaître.

Le parti que j'ai pris dans la question que j'examinais il y a quelques années, n'a pas manqué de me susciter une multitude d'adversaires[78], plus attentifs peut-être à l'intérêt des gens de lettres qu'à l'honneur de la littérature. Je l'avais prévu, et je m'étais bien douté que leur conduite en cette occasion prouverait en ma faveur plus que tous mes discours. En effet, ils n'ont déguisé ni leur surprise, ni leur chagrin de ce qu'une académie s'était montrée intègre si mal à propos. Ils n'ont épargné contre elle, ni les invectives indiscrètes, ni même les faussetés[79], pour tâcher d'affaiblir le poids de son jugement. Je n'ai pas non plus été oublié dans leurs déclamations. Plusieurs ont entrepris de me réfuter hautement ; les sages ont pu voir avec quelle force ; et le public avec quel succès ils l'ont fait. D'autres plus adroits, connaissant le danger de combattre directement

Copyright Arvensa Editions

des vérités démontrées, ont habilement détourné sur ma personne une attention qu'il ne fallait donner qu'à mes raisons ; et l'examen des accusations qu'ils m'ont intentées, a fait oublier les accusations plus graves que je leur intentais moi-même. C'est donc à ceux-ci qu'il faut répondre une fois.

Ils prétendent que je ne pense pas un mot des vérités que j'ai soutenues, et qu'en démontrant une proposition, je ne laissais pas de croire le contraire : c'est-à-dire, que j'ai prouvé des choses si extravagantes, qu'on peut affirmer que je n'ai pu les soutenir que par jeu. Voilà un bel honneur qu'ils font en cela à la science qui sert de fondement à toutes les autres ; et l'on doit croire que l'art de raisonner sert de beaucoup à la découverte de la vérité, quand on le voit employer avec succès à démontrer des folies !

Ils prétendent que je ne pense pas un mot des vérités que j'ai soutenues. C'est sans doute de leur part une manière nouvelle et commode de répondre à des arguments sans réponse, de réfuter les démonstrations même d'Euclide, et tout ce qu'il y a de démontré dans l'univers. Il me semble, à moi, que ceux qui m'accusent si témérairement de parler contre ma pensée, ne se font pas eux-mêmes un grand scrupule de parler contre la leur ; car ils n'ont assurément rien trouvé dans mes écrits, ni dans ma conduite, qui ait dû leur inspirer cette idée, comme je le prouverai bientôt ; et il ne leur est pas permis d'ignorer que, dès qu'un homme parle sérieusement, on doit penser qu'il croit ce qu'il dit, à moins que ses actions ou ses discours ne le démentent : encore cela même ne suffit-il pas toujours pour s'assurer qu'il n'en croit rien.

Ils peuvent donc crier, autant qu'il leur plaira, qu'en me déclarant contre les sciences, j'ai parlé contre mon sentiment. À une assertion aussi téméraire, dénuée également de preuve et de vraisemblance, je ne fais qu'une réponse ; elle est courte et énergique, et je les prie de se la tenir pour faite.

Ils prétendent encore que ma conduite est en contradiction avec mes principes, et il ne faut pas douter qu'ils n'emploient cette seconde instance à établir la première ; car il y a beaucoup de gens qui savent trouver des preuves à ce qui n'est pas. Ils diront donc, qu'en faisant de la musique et des vers, on a mauvaise grâce à déprimer les beaux-arts, et qu'il y a dans les belles-lettres que j'affecte de mépriser, mille occupations plus louables que d'écrire des comédies. Il faut répondre aussi à cette accusation.

Copyright Arvensa Editions

Premièrement, quand même on l'admettrait dans toute sa rigueur, je dis qu'elle prouverait que je me conduis mal, mais non que je ne parle pas de bonne foi. S'il était permis de tirer des actions des hommes la preuve de leurs sentiments, il faudrait dire que l'amour de la justice est banni de tous les cœurs, et qu'il n'y a pas un seul chrétien sur la terre. Qu'on me montre des hommes qui agissent toujours conséquemment à leurs maximes, et je passe condamnation sur les miennes. Tel est le sort de l'humanité ; la raison nous montre le but et les passions nous en écartent. Quand il serait vrai que je n'agis pas selon mes principes, on n'aurait donc pas raison de m'accuser, pour cela seul, de parler contre mon sentiment, ni d'accuser mes principes de fausseté.

Mais si je voulais passer condamnation sur ce point, il me suffirait de comparer les temps pour concilier les choses. Je n'ai pas toujours eu le bonheur de penser comme je fais. Longtemps séduit par les préjuges de mon siècle, je prenais l'étude pour la seule occupation digne d'un sage ; je ne regardais les sciences qu'avec respect, et les savants qu'avec admiration[80]. Je ne comprenais pas que l'on pût s'égarer en démontrant toujours, ni mal faire en parlant toujours de sagesse. Ce n'est qu'après avoir vu les choses de près, que j'ai appris à les estimer ce qu'elles valent ; et quoique dans mes recherches j'aie toujours trouvé, *satis eloquentiae, sapientiae parum*, il m'a fallu bien des réflexions, bien des observations et bien du temps pour détruire en moi l'illusion de toute cette vaine pompe scientifique. Il n'est pas étonnant que, durant ces temps de préjugés et d'erreurs où j'estimais tant la qualité d'auteur j'aie quelquefois aspiré à l'obtenir moi-même. C'est alors que furent composés les vers et la plupart des autres écrits qui sont sortis de ma plume, et entre autres cette petite comédie. Il y aurait peut-être de la dureté à me reprocher aujourd'hui ces amusements de ma jeunesse ; et on aurait tort au moins de m'accuser d'avoir contredit en cela des principes qui n'étaient pas encore les miens. Il y a longtemps que je ne mets plus à toutes ces choses aucune espèce de prétention ; et hasarder de les donner au public dans ces circonstances, après avoir eu la prudence de les garder si longtemps, c'est dire assez que je dédaigne également la louange et le blâme qui peuvent leur être dûs ; car je ne pense plus comme l'auteur dont ils sont l'ouvrage. Ce sont des enfants illégitimes que l'on caresse encore avec plaisir, en rougissant d'en être le père, à qui l'on fait ses derniers adieux, et qu'on envoie chercher

Copyright Arvensa Editions

fortune, sans beaucoup s'embarrasser de ce qu'ils deviendront.

Mais c'est trop raisonner d'après des suppositions chimériques. Si l'on m'accuse sans raison de cultiver les lettres que je méprise, je m'en défends sans nécessité ; car quand le fait serait vrai, il n'y aurait en cela aucune inconséquence ; c'est ce qui me reste à prouver.

Je suivrai pour cela, selon ma coutume, la méthode simple et facile qui convient à la vérité. J'établirai de nouveau l'état de la question ; j'exposerai de nouveau mon sentiment, et j'attendrai que, sur cet exposé, on veuille me montrer en quoi mes actions démentent mes discours. Mes adversaires, de leur côté, n'auront garde de demeurer sans réponse, eux qui possèdent l'art merveilleux de disputer pour et contre sur toutes sortes de sujets. Ils commenceront, selon leur coutume, par établir une autre question à leur fantaisie ; ils me la feront résoudre comme il leur conviendra. Pour m'attaquer plus commodément, ils me feront raisonner, non à ma manière, mais à la leur : ils détourneront habilement les yeux du lecteur de l'objet essentiel, pour les fixer à droite à gauche. Ils combattront un fantôme, et prétendront m'avoir vaincu ; mais j'aurai fait ce que je dois faire, et je commence.

« La science n'est bonne à rien, et ne fait jamais que du mal ; car elle est mauvaise par sa nature. Elle n'est pas moins inséparable du vice, que l'ignorance de la vertu. Tous les peuples lettrés ont toujours été corrompus ; tous les peuples ignorants ont été vertueux : en un mot, il n'y a de vices que parmi les savants, ni d'homme vertueux que celui qui ne sait rien. Il y a donc un moyen pour nous de redevenir honnêtes gens ; c'est de nous hâter de proscrire la science et les savants, de brûler nos bibliothèques, fermer nos académies, nos collèges, nos universités, et de nous replonger dans toute la barbarie des premiers siècles. »

Voilà ce que mes adversaires ont très bien réfuté : aussi, jamais n'ai-je dit ni pensé un seul mot de tout cela, et l'on ne saurait rien imaginer de plus opposé à mon système que cette absurde doctrine qu'ils ont la bonté de m'attribuer. Mais voici ce que j'ai dit et qu'on n'a point réfuté.

Il s'agissait de savoir si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer nos moeurs.

En montrant, comme je l'ai fait, que nos moeurs ne se sont point épurées[81], la question était à-peu-près résolue.

Mais elle en renfermait implicitement une autre plus générale et plus

Copyright Arvensa Editions

importante, sur l'influence que la culture des sciences doit avoir en toute occasion sur les moeurs des peuples. C'est celle-ci, dont la première n'est qu'une conséquence, que je me proposai d'examiner avec soin.

Je commençai par les faits, et je montrai que les moeurs ont dégénéré chez tous les peuples du monde, à mesure que le goût de l'étude et des lettres s'est étendu parmi eux.

Ce n'était pas assez ; car sans pouvoir nier que ces choses eussent toujours marché ensemble, on pouvait nier que l'une eut amené l'autre : je m'appliquai donc à montrer cette liaison nécessaire. Je fis voir que la source de nos erreurs sur ce point vient de ce que nous confondons nos vaines et trompeuses connaissances avec la souveraine Intelligence qui voit d'un coup d'oeil la vérité de toutes choses. La science, prise d'une manière abstraite mérite toute notre admiration. La folle science des hommes n'est digne que de risée et de mépris.

Le goût des lettres annonce toujours chez un peuple un commencement de corruption qu'il accélère très promptement. Car ce goût ne peut naître ainsi dans toute une nation que de deux mauvaises sources que l'étude entretient et grossit à son tour ; savoir, l'oisiveté et le désir de se distinguer. Dans un état bien constitué, chaque citoyen à ses devoirs à remplir ; et ces soins importants lui sont trop chers pour lui laisser le loisir de vaquer à de frivoles spéculations. Dans un état bien constitué, tous les citoyens sont si égaux, que nul ne peut être préféré aux autres comme le plus savant ni même comme le plus habile, mais tout au plus comme le meilleur : encore cette dernière distinction est-elle souvent dangereuse ; car elle fait des fourbes et des hypocrites.

Le goût des lettres qui naît du désir de se distinguer produit nécessairement des maux infiniment plus dangereux que tout le bien qu'elles font n'est utile ; c'est de rendre à la fin ceux qui s'y livrent très peu scrupuleux sur les moyens de réussir. Les premiers philosophes se firent une grande réputation en enseignant aux hommes la pratique de leurs devoirs et les principes de la vertu. Mais bientôt ces préceptes étant devenus communs, il fallut se distinguer en frayant des routes contraires. Telle est l'origine des systèmes absurdes des Leucippe, des Diogène, des Pyrrhon, des Protagore, des Lucrèce. Les Hobbes, les Mandeville et mille autres ont affecté de se distinguer de même parmi nous ; et leur dangereuse doctrine a tellement fructifié, que quoiqu'il nous reste de vrais philosophes, ardents à rappeler dans nos coeurs les lois de l'humanité et

Copyright Arvensa Editions

de la vertu, on est épouvanté de voir jusqu'à quel point notre siècle raisonneur a poussé dans ses maximes le mépris de l'homme et du citoyen.

Le goût des lettres, de la philosophie et des beaux-arts anéantit l'amour de nos premiers devoirs et de la véritable gloire. Quand une fois les talents ont envahi les honneurs dus à la vertu, chacun veut être un homme agréable, et nul ne se soucie d'être homme de bien. De là naît encore cette autre inconséquence qu'on ne récompense dans les hommes que les qualités qui ne dépendent pas d'eux : car nos talents naissent avec nous, nos vertus seules nous appartiennent.

Les premiers, et presque les uniques soins qu'on donne à notre éducation, sont les fruits et les semences de ces ridicules préjugés. C'est pour nous enseigner les lettres qu'on tourmente notre misérable jeunesse. Nous savons toutes les règles de la grammaire avant que d'avoir ouï parler des devoirs de l'homme : nous savons tout ce qui s'est fait jusqu'à présent, avant qu'on nous ait dit un mot de ce que nous devons faire ; et pourvu qu'on exerce notre babil, personne ne se soucie que nous sachions agir ni penser. En un mot, il n'est prescrit d'être savant que dans les choses qui ne peuvent nous servir de rien ; et nos enfants sont précisément élevés comme les anciens athlètes des jeux publics, qui, destinant leurs membres robustes à un exercice inutile et superflu, se gardaient de les employer jamais à aucun travail profitable.

Le goût des lettres, de la philosophie et des beaux-arts amollit les corps et les âmes. Le travail du cabinet rend les hommes délicats, affaiblit leur tempérament, et l'âme garde difficilement sa vigueur quand le corps a perdu la sienne. L'étude use la machine, épuise les esprits, détruit la force, énerve le courage ; et cela seul montre assez qu'elle n'est pas faite pour nous : c'est ainsi qu'on devient lâche et pusillanime, incapable de résister également à la peine et aux passions. Chacun sait combien les habitants des villes sont peu propres à soutenir les travaux de la guerre, et l'on n'ignore pas quelle est la réputation des gens de lettres en fait de bravoure[82]. Or rien n'est plus justement suspect que l'honneur d'un poltron.

Tant de réflexions sur la faiblesse de notre nature ne servent souvent qu'à nous détourner des entreprises généreuses. À force de méditer sur les misères de l'humanité, notre imagination nous accable de leur poids, et trop de prévoyance nous ôte le courage, en nous ôtant la sécurité. C'est

Copyright Arvensa Editions

bien en vain crue nous prétendons nous munir contre les accidents imprévus, si la science, « essayant de nous armer de nouvelles défenses contre les inconvénients naturels, nous a plus imprimé en la fantaisie leur grandeur et poids, qu'elle n'a ses raisons et vaines subtilités à nous en couvrir[83]. »

Le goût de la philosophie relâche tous les liens d'estime et de bienveillance qui attachent les hommes à la société ; et c'est peut-être le plus dangereux des maux qu'elle engendre. Le charme de l'étude rend bientôt insipide tout autre attachement. De plus, à force de réfléchir sur l'humanité, à force d'observer les hommes, le philosophe apprend à les apprécier selon leur valeur ; et il est difficile d'avoir bien de l'affection pour ce qu'on méprise. Bientôt il réunit en sa personne tout l'intérêt que les hommes vertueux partagent avec leurs semblables : son mépris pour les autres tourne au profit de son orgueil : son amour-propre augmente en même proportion que son indifférence pour le reste de l'univers. La famille, la patrie deviennent pour lui des mots vides de sens ; il n'est ni parent, ni citoyen, ni homme ; il est philosophe.

En même temps que la culture des sciences retire, en quelque sorte, de la presse le coeur du philosophe, elle y engage, en un autre sens, celui de l'homme de lettres ; et toujours avec un égal préjudice pour la vertu. Tout homme qui s'occupe des talents agréables veut plaire, être admiré ; et il veut être admiré plus qu'un autre. Les applaudissements publics appartiennent à lui seul : je dirais qu'il fait tout pour les obtenir, s'il ne faisait encore plus pour en priver ses concurrents. De là naissent, d'un côté, les raffinements du goût et de la politesse, vile et basse flatterie, soins séducteurs, insidieux, puérils, qui, à la longue, rapetissent l'âme et corrompent le coeur ; et de l'autre, les jalousies, les rivalités, les haines d'artistes si renommées, la perfide calomnie, la fourberie, la trahison, et tout ce que le vice a de plus lâche et de plus odieux. Si le philosophe méprise les hommes, l'artiste s'en fait bientôt mépriser, et tous deux concourent enfin à les rendre méprisables.

Il y a plus ; et de toutes les vérités que j'ai proposées à la considération des sages, voici la plus étonnante et la plus cruelle. Nos écrivains regardent tous comme le chef-d'oeuvre de la politique de notre siècle, les sciences, les arts, le luxe, le commerce, les lois, et les autres liens, qui resserrant entre les hommes les noeuds de la société[84], par l'intérêt personnel, les

Copyright Arvensa Editions

mettent tous dans une dépendance mutuelle, leur donnent des besoins réciproques et des intérêts communs, et obligent chacun d'eux de concourir au bonheur des autres, pour pouvoir faire le sien. Ces idées sont belles, sans doute, et présentées sous un jour favorable : mais en les examinant avec attention et sans partialité, on trouve beaucoup à rabattre des avantages qu'elles semblent présenter d'abord.

C'est donc une chose bien merveilleuse que d'avoir mis les hommes dans l'impossibilité de vivre entre eux, sans se prévenir, se supplanter, se tromper, se détruire mutuellement ! Il faut désormais se garder de nous laisser jamais voir tels que nous sommes : car pour deux hommes dont les intérêts s'accordent, cent mille peut-être leur sont opposés ; et il n'y a d'autres moyens pour réussir, que de tromper ou perdre tous ces gens-là. Voilà la source funeste des violences, des trahisons, des perfidies, et de toutes les horreurs qu'exige nécessairement un état de choses où chacun feignant de travailler à la fortune ou à la réputation des autres, ne cherche qu'à élever la sienne au-dessus d'eux et à leurs dépens.

Qu'avons-nous gagné à cela ? Beaucoup de babil, des riches et des raisonneurs, c'est-à-dire, des ennemis de la vertu et du sens commun. En revanche, nous avons perdu l'innocence et les moeurs. La foule rampe dans la misère ; tous sont les esclaves du vice. Les crimes non commis sont déjà dans le fond des coeurs, et il ne manque à leur exécution que l'assurance de l'impunité.

Étrange et funeste constitution, où les richesses accumulées facilitent toujours les moyens d'en accumuler de plus grandes, et où il est impossible à celui qui n'a rien d'acquérir quelque chose ; où l'homme de bien n'a nul moyen de sortir de la misère ; où les plus fripons sont les plus honorés, et qu'il faut nécessairement renoncer à la vertu pour devenir un honnête homme ! Je sais que les déclamateurs ont dit cent fois tout cela : mais ils le disaient en déclamant, et moi je le dis sur des raisons : ils ont aperçu le mal, et moi j'en découvre les causes, et je fais voir surtout une chose très consolante et très utile en montrant que tous ces vices n'appartiennent pas tant à l'homme, qu'à l'homme mal gouverné.[85]

Telles sont les vérités que j'ai développées, et que j'ai tâché de prouver dans les divers écrits que j'ai publiés sur cette matière. Voici maintenant les conclusions que j'en ai tirées.

La science n'est point faite pour l'homme en général. Il s'égare sans

Copyright Arvensa Editions

cesse dans sa recherche, et s'il l'obtient quelquefois, ce n'est presque jamais qu'à son préjudice. Il est né pour agir et penser, et non pour réfléchir. La réflexion ne sert qu'à le rendre malheureux sans le rendre meilleur ni plus sage ; elle lui fait regretter les biens passés et l'empêche de jouir du présent ; elle lui présente l'avenir heureux pour le séduire par l'imagination, et le tourmenter par les désirs ; et l'avenir malheureux, pour le lui faire sentir d'avance. L'étude corrompt ses moeurs, altère sa santé, détruit son tempérament, et gâte souvent sa raison : si elle lui apprenait quelque chose, je le trouverais encore fort mal dédommagé.

J'avoue qu'il y a quelques génies sublimes, qui savent pénétrer à travers les voiles dont la vérité s'enveloppe ; quelques âmes privilégiées, capables des résister à la bêtise de la vanité, à la basse jalousie et aux autres passions qu'engendre le goût des lettres. Le petit nombre de ceux qui ont le bonheur de réunir ces qualités, est la lumière et l'honneur du genre-humain ; c'est à eux seuls qu'il convient, pour le bien de tous, de s'exercer à l'étude ; et cette exception même confirme la règle : car si tous les hommes étaient des Socrate, la science alors ne leur serait pas nuisible ; mais ils n'auraient aucun besoin d'elle.

Tout peuple qui a des moeurs, et qui par conséquent respecte ses lois et ne veut point raffiner sur les anciens usages, doit se garantir avec soin des sciences, et surtout des savants, dont les maximes sentencieuses et dogmatiques lui apprendraient bientôt à mépriser ses usages et ses lois ; ce qu'une nation ne peut jamais faire sans se corrompre. Le moindre changement dans les coutumes, fût-il même avantageux à certains égards, tourne toujours au préjudice des mœurs : car les coutumes sont la morale du peuple ; et des qu'il cesse de les respecter, il n'a plus de règle que ses passions, ni de frein que les lois, qui peuvent quelquefois contenir les méchants, mais jamais les rendre bons. D'ailleurs, quand la philosophie a une fois appris au peuple à mépriser ses coutumes, il trouve bientôt le secret d'éluder ses lois. Je dis donc qu'il en est des moeurs d'un peuple comme de l'honneur d'un homme ; c'est un trésor qu'il faut conserver, mais qu'on ne recouvre plus quand on l'a perdu.[86]

Mais quand un peuple est une fois corrompu à un certain point, soit que les sciences y aient contribué ou non, faut-il les bannir ou l'en préserver, pour le rendre meilleur, ou pour l'empêcher de devenir pire ? C'est une autre question dans laquelle je me suis positivement déclaré

Copyright Arvensa Editions

pour la négative. Car premièrement, puisqu'un peuple vicieux ne revient jamais à la vertu, il ne s'agit pas de rendre bons ceux qui ne le sont plus, mais de conserver tels ceux qui ont le bonheur de l'être. En second lieu, les mêmes causes qui ont corrompu les peuples, servent quelquefois à prévenir une plus grande corruption ; c'est ainsi que celui qui s'est gâté le tempérament par un usage indiscret de la médecine, est forcé de recourir encore aux médecins pour se conserver en vie ; c'est ainsi que les arts et les sciences, après avoir fait éclore les vices, sont nécessaires pour les empêcher de se tourner en crimes ; elles les couvrent au moins d'un vernis qui ne permet pas au poison de s'exhaler aussi librement. Elles détruisent la vertu, mais elles en laissent le simulacre public[87], qui est toujours une belle chose. Elles introduisent à sa place la politesse et les bienséances, et à la crainte de paraître méchant elles substituent celle de paraître ridicule.

Mon avis est donc, et je l'ai déjà dit plus d'une fois, de laisser subsister, et même d'entretenir avec soin les académies, les collèges, les universités, les bibliothèques, les spectacles, et tous les autres amusements qui peuvent faire quelque diversion à la méchanceté des hommes, et les empêcher d'occuper leur oisiveté à des choses plus dangereuses : car dans une contrée où il ne serait plus question d'honnêtes gens ni de bonnes moeurs, il vaudrait encore mieux vivre avec des fripons qu'avec des brigands.

Je demande maintenant où est la contradiction, de cultiver moi-même des goûts dont j'approuve le progrès ? Il ne s'agit plus de porter les peuples à bien faire, il faut seulement les distraire de faire le mal ; il faut les occuper à des niaiseries pour les détourner des mauvaises actions ; il faut les amuser au lieu de les prêcher. Si mes écrits ont édifié le petit nombre des bons, je leur ai fait tout le bien qui dépendait de moi, et c'est peut-être les servir utilement encore, que d'offrir aux autres des objets de distraction qui les empêchent de songer à eux. Je m'estimerais trop heureux d'avoir tous les jours une pièce à faire siffler, si je pouvais à ce prix contenir pendant deux heures les mauvais desseins d'un seul des spectateurs, et sauver l'honneur de la fille ou de la femme de son ami, le secret de son confident, ou la fortune de son créancier. Lorsqu'il n'y a plus de moeurs, il ne faut songer qu'à la police, et l'on sait assez que la musique et les spectacles en font un des plus importants objets.

S'il reste quelque difficulté à ma justification, j'ose le dire hardiment, ce

Copyright Arvensa Editions

n'est vis-à-vis ni du public ni de mes adversaires, c'est vis-à-vis de moi seul : car ce n'est qu'en m'observant moi-même que je puis juger si je dois me compter dans le petit nombre, et si mon âme est en état de soutenir le faix des exercices littéraires. J'en ai senti plus d'une fois le danger ; plus d'une fois je les ai abandonnés, dans le dessein de ne les plus reprendre, et renonçant à leur charme séducteur, j'ai sacrifié à la paix de mon coeur les seuls plaisirs qui pouvaient encore le flatter. Si dans les langueurs qui m'accablent, si sur la fin d'une carrière pénible et douloureuse, j'ai osé encore quelques moments reprendre ces exercices pour charmer mes maux, je crois au moins n'y avoir mis ni assez d'intérêt ni assez de prétention pour mériter à cet égard les justes reproches que j'ai faits aux gens de lettres.

Il me fallait une épreuve pour achever la connaissance de moi-même, et je l'ai faite sans balancer. Après avoir reconnu la situation de mon âme dans les succès littéraires, il me restait à l'examiner dans les revers. Je sais maintenant qu'en penser, et je puis mettre le public au pire. Ma pièce a eu le sort qu'elle méritait, et que j'avais prévu ; mais, à l'ennui près qu'elle m'a causé, je suis sorti de la représentation bien plus content de moi, et à plus juste titre que si elle eut réussi.

Je conseille donc à ceux qui sont si ardents à chercher des reproches à me faire, de vouloir mieux étudier mes principes, et mieux observer ma conduite, avant que de m'y taxer de contradiction et d'inconséquence. S'ils s'aperçoivent jamais que je commence à briguer les suffrages du public, ou que je tire vanité d'avoir fait de jolies chansons, ou que je rougisse d'avoir écrit de mauvaises comédies, ou que je cherche à nuire à la gloire de mes concurrents, ou que j'affecte de mal parler des grands hommes de mon siècle, pour tâcher de m'élever à leur niveau, en les rabaissant au mien, ou que j'aspire à des places d'académie, ou que j'aille faire ma cour aux femmes qui donnent le ton, ou que j'encense la sottise des grands, ou que, cessant de vouloir vivre du travail de mes mains, je tienne à ignominie le métier que je me suis choisi, et fasse des pas vers la fortune ; s'ils remarquent, en un mot, que l'amour de la réputation me fasse oublier celui de la vertu, je les prie de m'en avertir, et même publiquement, et je leur promets de jeter à l'instant au feu mes écrits et mes livres, et de convenir de toutes les erreurs qu'il leur plaira de me reprocher.

En attendant, j'écrirai des livres, je ferai des vers et de la musique, si j'en ai le talent, le temps, la force et la volonté : je continuerai à dire très

Copyright Arvensa Editions

franchement tout le mal que je pense des lettres, et de ceux qui les cultivent[88], et croirai n'en valoir pas moins pour cela. Il est vrai qu'on pourrait dire quelque jour : cet ennemi si déclaré des sciences et des arts fit pourtant et publia des pièces de théâtre ; et ce discours sera, je l'avoue, une satire très amère, non de moi, mais de mon siècle.

Copyright Arvensa Editions

Fin du RÉSUMÉ DE LA QUERELLE

Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

L'ORIGINE ET LES FONDEMENTS DE L'INÉGALITÉ PARMI LES HOMMES

Jean-Jacques ROUSSEAU
ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE
1755

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

DISCOURS PROPOSÉE PAR L'ACADÉMIE DE DIJON
En l'année 1755
Sur cette question :
QUELLE EST L'ORIGINE DE L'INÉGALITÉ PARMI LES HOMMES, ET SI ELLE EST AUTORISÉE PAR LA LOI NATURELLE ?

Copyright Arvensa Editions

Non in depravatis, sed in his quae bene secundum naturam se habent, considerandum est quid sit naturale.
ARISTOT. Politic. L. 1.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

L'ORIGINE ET LES FONDEMENTS DE L'INÉGALITÉ

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Table des matières

Avertissement sur les notes

Avis

Dédicace

Préface

Discours

- Première partie
- Seconde partie

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
L'ORIGINE ET LES FONDEMENTS DE L'INÉGALITÉ
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Avertissement sur les notes

Jean-Jacques Rousseau a ajouté quelques notes à cet ouvrage, selon sa « coutume paresseuse de travailler à bâton rompu. » Ces notes s'écartant quelquefois assez du sujet « pour n'être pas bonnes à lire avec le texte », il les avait placées à la fin du Discours.

Les nécessités de la lecture numérique nous imposant une exigence de fluidité, vous accéderez à ses notes, directement à partir du mot ou de la phrase auquel elles se rapportent dans le texte.

Arv. Éd.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

L'ORIGINE ET LES FONDEMENTS DE L'INÉGALITÉ

Table des matières du titre

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Avis

Par la question précédente, l'académie de Dijon avait acquis de la célébrité, moins pour la question en elle-même que parce qu'elle eut la hardiesse de couronner une opinion qui ne parut être qu'un paradoxe, et qu'heureusement pour l'impartialité du tribunal académique, l'auteur méritait le prix d'éloquence par le talent avec lequel il avait traité cette opinion nouvelle et hardie. Si l'on suppose qu'aucun des concurrents n'eût soutenu la négative, on conviendra sans peine que la question eût été, dès sa naissance, oubliée, et que dès-lors l'académie fût restée encore dans l'obscurité : mais elle avait ouvert une lice dans laquelle d'illustres rivaux se mesurèrent, et même où l'on vit un roi se mêler du combat, qui, pendant quelque temps, occupa les trompettes de la renommée.

Il est probable que ce résultat inattendu influa sur la conduite de l'académie de Dijon. Elle sentit que la célébrité dont toute société littéraire est à bon droit jalouse, pourrait dépendre du choix des sujets qu'elle mettrait au concours. Si, comme il est présumable, ce fut par ce motif qu'elle proposa de rechercher *l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, elle ne pouvait appeler l'attention du public sur un objet plus important. Mais en ayant le courage de le proposer, il fallait en avoir assez pour poser la couronne sur le front de celui qui la méritait. Ce fut l'abbé Talbert qui la reçut. Ce jugement parut d'autant plus suspect, que ni le tribunal, ni le vainqueur n'osèrent livrer à l'impression le mémoire couronné, de manière qu'il fut également impossible d'en admirer les beautés ou d'en critiquer les défauts.

Si l'éloquence et le talent ne suffisent pas pour faire adjuger le prix à un discours académique, quand on suppose que la doctrine pourrait être dangereuse, alors il faudrait en faire mention, et dire qu'à cause de cette

Copyright Arvensa Editions

doctrine, l'ouvrage a été écarté du concours ; mais la crainte du blâme paralysa l'académie, qui avait déjà essuyé des reproches à l'occasion du premier discours, et qui ne tarda pas à vouloir flétrir le laurier décerné par elle. Elle ne sentit pas qu'on ne peut concilier le repos et la célébrité, et qu'il faut sacrifier toujours l'un à l'autre.

Jean-Jacques ajouta des notes à ce discours. Grimm regarde la neuvième *comme un chef-d'œuvre d'éloquence* ; mais rien n'est comparable au style de la dédicace, noble et touchant, simple et majestueux à la fois. Il crut honorer sa patrie en faisant l'éloge des lois qui la gouvernaient.

L'influence de Diderot, que Jean-Jacques avait choisi pour aristarque et qui corrigeait ses écrits, se fait sentir pour la dernière fois dans cet ouvrage.

M. P. **[89]**

Comme Rousseau fait, dans son *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, des *recherches politiques et morales* et *l'histoire hypothétique des gouvernements*, nous plaçons ce discours dans la section des écrits politiques alors qu'il aurait pu être considéré comme discours académique, puisque c'est pour répondre à l'appel fait par l'académie de Dijon qu'il fut composé.

Arvensa Éditions

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

L'ORIGINE ET LES FONDEMENTS DE L'INÉGALITÉ

Table des matières du titre

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Dédicace

À la République de Genève

MAGNIFIQUES, TRÈS HONORÉS, ET SOUVERAINS SEIGNEURS,

Convaincu qu'il n'appartient qu'au citoyen vertueux de rendre à sa patrie des honneurs qu'elle puisse avouer, il y a trente ans que je travaille à mériter de vous offrir un hommage public ; et cette heureuse occasion suppléant en partie à ce que mes efforts n'ont pu faire, j'ai cru qu'il me serait permis de consulter ici le zèle qui m'anime, plus que le droit qui devrait m'autoriser. Ayant eu le bonheur de naître parmi vous, comment pourrais-je méditer sur l'égalité que la nature a mise entre les hommes et sur l'inégalité qu'ils ont instituée, sans penser à la profonde sagesse avec laquelle l'une et l'autre, heureusement combinées dans cet état, concourent de la manière la plus approchante de la loi naturelle et la plus favorable à la société, au maintien de l'ordre public et au bonheur des particuliers ? En recherchant les meilleures maximes que le bon sens puisse dicter sur la constitution d'un gouvernement, j'ai été si frappé de les voir

Copyright Arvensa Editions

toutes en exécution dans le vôtre, que, même sans être né dans vos murs, j'aurais cru ne pouvoir me dispenser d'offrir ce tableau de la société humaine à celui de tous les peuples qui me paraît en posséder les plus grands avantages, et en avoir le mieux prévenu les abus.

Si j'avais eu à choisir le lieu de ma naissance, j'aurais choisi une société d'une grandeur bornée par l'étendue des facultés humaines, c'est-à-dire par la possibilité d'être bien gouvernée, et où chacun suffisant à son emploi, nul n'eût été contraint de commettre à d'autres les fonctions dont il était chargé ; un état où tous les particuliers se connaissant entre eux, les manœuvres obscures du vice ni la modestie de la vertu n'eussent pu se dérober aux regards et au jugement du public, et où cette douce habitude de se voir et de se connaître fît de l'amour de la patrie l'amour des citoyens plutôt que celui de la terre.

J'aurais voulu naître dans un pays où le souverain et le peuple ne pussent avoir qu'un seul et même intérêt, afin que tous les mouvements de la machine ne tendissent jamais qu'au bonheur commun ; ce qui ne pouvant se faire à moins que le peuple et le souverain ne soient une même personne, il s'ensuit que j'aurais voulu naître sous un gouvernement démocratique, sagement tempéré.

J'aurais voulu vivre et mourir libre, c'est-à-dire tellement soumis aux lois que ni moi ni personne n'en pût secouer l'honorable joug, ce joug salutaire et doux, que les têtes les plus fières portent d'autant plus docilement qu'elles sont faites pour n'en porter aucun autre.

J'aurais donc voulu que personne dans l'état n'eût pu se dire au-dessus de la loi, et que personne au-dehors n'en pût imposer que l'état fût obligé de reconnaître ; car quelle que puisse être la constitution d'un gouvernement, s'il s'y trouve un seul homme qui ne soit pas soumis à la loi, tous les autres sont nécessairement à la discrétion de celui-là[90] ; et s'il y a un chef national et un autre chef étranger, quelque partage d'autorité qu'ils puissent faire, il est impossible que l'un et l'autre soient bien obéis et que l'état soit bien gouverné.

Je n'aurais point voulu habiter une république de nouvelle institution, quelque bonnes lois qu'elle pût avoir, de peur que le gouvernement, autrement constitué peut-être qu'il ne faudrait pour le moment, ne convenant pas aux nouveaux citoyens, ou les citoyens au nouveau gouvernement, l'état ne fût sujet à être ébranlé et détruit presque dès sa

Copyright Arvensa Editions

naissance ; car il en est de la liberté comme de ces aliments solides et succulents, ou de ces vins généreux, propres à nourrir et fortifier les tempéraments robustes qui en ont l'habitude, mais qui accablent, ruinent et enivrent les faibles et délicats qui n'y sont point faits. Les peuples une fois accoutumés à des maîtres ne sont plus en état de s'en passer. S'ils tentent de secouer le joug, ils s'éloignent d'autant plus de la liberté, que, prenant pour elle une licence effrénée qui lui est opposée, leurs révolutions les livrent presque toujours à des séducteurs qui ne font qu'aggraver leurs chaînes. Le peuple romain lui-même, ce modèle de tous les peuples libres, ne fut point en état de se gouverner en sortant de l'oppression des Tarquins. Avili par l'esclavage et les travaux ignominieux qu'ils lui avaient imposés, ce n'était d'abord qu'une stupide populace qu'il fallut ménager et gouverner avec la plus grande sagesse, afin que, s'accoutumant peu à peu à respirer l'air salutaire de la liberté, ces âmes énervées, ou plutôt abruties sous la tyrannie, acquissent par degrés cette sévérité de mœurs et cette fierté de courage qui en firent enfin le plus respectable de tous les peuples. J'aurais donc cherché pour ma patrie une heureuse et tranquille république, dont l'ancienneté se perdît en quelque sorte dans la nuit des temps, qui n'eût éprouvé que des atteintes propres à manifester et affermir dans ses habitants le courage et l'amour de la patrie, et où les citoyens, accoutumés de longue main à une sage indépendance, fussent non seulement libres mais dignes de l'être.

J'aurais voulu me choisir une patrie détournée, par une heureuse impuissance, du féroce amour des conquêtes, et garantie, par une position encore plus heureuse, de la crainte de devenir elle-même la conquête d'un autre état ; une ville libre, placée entre plusieurs peuples dont aucun n'eut intérêt à l'envahir, et dont chacun eut intérêt d'empêcher les autres de l'envahir eux-mêmes ; une république, en un mot, qui ne tentât point l'ambition de ses voisins, et qui pût raisonnablement compter sur leur secours au besoin. Il s'ensuit que, dans une position si heureuse, elle n'aurait eu rien à craindre que d'elle-même, et que si ses citoyens s'étaient exercés aux armes, c'eût été plutôt pour entretenir chez eux cette ardeur guerrière et cette fierté de courage qui sied si bien à la liberté et qui en nourrit le goût, que par la nécessité de pourvoir à leur propre défense.

J'aurais cherché un pays où le droit de législation fût commun à tous les citoyens ; car qui peut mieux savoir queux sous quelles conditions il leur convient de vivre ensemble dans une même société ? Mais je n'aurais pas

Copyright Arvensa Editions

approuvé des plébiscites semblables à ceux des Romains, où les chefs de l'état les plus intéressés à sa conservation étaient exclus des délibérations dont souvent dépendait son salut, et où, par une absurde inconséquence, les magistrats étaient privés des droits dont jouissaient les simples citoyens.

Au contraire, jamais désiré que, pour arrêter les projets intéressés et mal conçus, et les innovations. dangereuses qui perdirent enfin les Athéniens, chacun n'eût pas le pouvoir de proposer de nouvelles lois à sa fantaisie ; que ce droit appartînt aux seuls magistrats ; qu'ils en usassent même avec tant de circonspection, que le peuple, de son côté, fût si réservé à donner son consentement à ces lois, et que la promulgation ne pût s'en faire qu'avec tant de solennité, qu'avant que la constitution fût ébranlée, on eût le temps de se convaincre que c'est surtout la grande antiquité des lois qui les rend saintes et vénérables ; que le peuple méprise bientôt celles qu'il voit changer tous les jours, et qu'en s’accoutumant à négliger les anciens usages, sous prétexte de faire mieux, on introduit souvent de grands maux pour en corriger de moindres.

J'aurais fui surtout, comme nécessairement mal gouvernée, une république où le peuple, croyant pouvoir se passer de ses magistrats, ou ne leur laisser qu'une autorité précaire, aurait imprudemment gardé l'administration des affaires civiles et l'exécution de ses propres lois : telle dut être la grossière constitution des premiers gouvernements sortant immédiatement de l'état de nature ; et tel fut encore un des vices qui perdirent la république d'Athènes.

Mais j'aurais choisi celle où les particuliers, se contentant de donner la sanction aux lois, et de décider en corps et sur le rapport des chefs les plus importantes affaires publiques, établiraient des tribunaux respectés, en distingueraient avec soin les divers départements, éliraient d'année en année les plus capables et les plus intègres de leurs concitoyens pour administrer la justice et gouverner l'état, et où la vertu des magistrats portant ainsi témoignage de la sagesse du peuple, les uns et les autres s'honoreraient mutuellement. De sorte que si jamais de funestes malentendus venaient à troubler la concorde publique, ces temps mêmes d'aveuglement et d'erreurs fussent marqués par des témoignages de modération, d'estime réciproque, et d'un commun respect pour les lois ; présages et garants d'une réconciliation sincère et perpétuelle.

Tels sont, MAGNIFIQUES, TRÈS HONORÉS, ET SOUVERAINS SEIGNE

Copyright Arvensa Editions

les avantages que j'aurais recherchés dans la patrie que je me serais choisie. Que si la Providence y avait ajouté de plus une situation charmante, un climat tempéré, un pays fertile et l'aspect le plus délicieux qui soit sous le ciel, je n'aurais désiré, pour combler mon bonheur, que de jouir de tous ces biens dans le sein de cette heureuse patrie, vivant paisiblement dans une douce société avec mes concitoyens, exerçant envers eux, et à leur exemple, l'humanité, l'amitié et toutes les vertus, et laissant après moi l'honorable mémoire d'un homme de bien et d'un honnête et vertueux patriote.

Si, moins heureux ou trop tard sage, je m'étais vu réduit à finir en d'autres climats une infirme et languissante carrière, regrettant inutilement le repos et la paix dont une jeunesse imprudente m'aurait privé, j'aurais du moins nourri dans mon âme ces mêmes sentiments dont je n'aurais pu faire usage dans mon pays ; et pénétré d’une affection tendre et désintéressée pour mes concitoyens éloignés, je leur aurais adressé du fond de mon cœur à peu près le discours suivant :

Mes chers concitoyens, ou plutôt mes frères, puisque les liens du sang ainsi que les lois nous unissent presque tous, il m'est doux de ne pouvoir penser à vous sans penser en même temps à tous les biens dont vous jouissez, et dont nul de vous peut-être ne sent mieux le prix que moi qui les ai perdus. Plus je réfléchis sur votre situation politique et civile, et moins je puis imaginer que la nature des choses humaines puisse en comporter une meilleure. Dans tous les autres gouvernements, quand il est question d'assurer le plus grand bien de l'état, tout se borne toujours à des projets en idées, et tout au plus à de simples possibilités : pour vous, votre bonheur est tout fait, il ne faut qu'en jouir ; et vous n'avez plus besoin, pour devenir parfaitement heureux, que de savoir vous contenter de l’être. Votre souveraineté, acquise ou recouvrée à la pointe de l’épée, et conservée durant deux siècles à force de valeur et de sagesse, est enfin pleinement et universellement reconnue. Des traités honorables fixent vos limites, assurent vos droits, et affermissent votre repos. Votre constitution est excellente, dictée par la sublime raison, et garantie par des puissances amies et respectables ; votre état est tranquille ; vous n'avez ni guerres ni conquérants à craindre ; vous n'avez point d'autres maîtres que de sages lois que vous avez faites, administrées par des magistrats intègres qui sont de votre choix ; vous n'êtes ni assez riches pour vous énerver par la mollesse et perdre dans de vaines délices le goût du vrai bonheur et des

Copyright Arvensa Editions

solides vertus, ni assez pauvres pour avoir besoin de plus de secours étrangers que ne vous en procure votre industrie ; et cette liberté précieuse qu'on ne maintient chez les grandes nations qu'avec des impôts exorbitants, ne vous coûte presque rien à conserver.

Puisse durer toujours, pour le bonheur de ses citoyens et l'exemple des peuples, une république si sagement et si heureusement constituée ! Voilà le seul vœu qui vous reste à faire, et le seul soin qui vous reste à prendre. C'est à vous seuls désormais, non à faire votre bonheur, vos ancêtres vous en ont évité la peine, mais à le rendre durable par la sagesse d'en bien user. C'est de votre union perpétuelle, de votre obéissance aux lois, de votre respect pour leurs ministres, que dépend votre conservation. S'il reste parmi vous le moindre germe d'aigreur ou de défiance, hâtez-vous de le détruire, comme un levain funeste d'où résulteraient tôt ou tard vos malheurs et la ruine de l'état. Je vous conjure de rentrer tous au fond de votre cœur, et de consulter la voix secrète de votre conscience. Quelqu'un parmi vous connaît-il dans l'univers un corps plus intègre, plus éclairé, plus respectable que celui de votre magistrature ? Tous ses membres ne vous donnent-ils pas l'exemple de la modération, de la simplicité de mœurs, du respect pour les lois, et de la plus sincère réconciliation ? Rendez donc sans réserve à de si sages chefs cette salutaire confiance que la raison doit à la vertu ; songez qu'ils sont de votre choix, qu'ils le justifient, et que les honneurs dus à ceux que vous avez constitués en dignité retombent nécessairement sur vous-mêmes. Nul de vous n'est assez peu éclairé pour ignorer qu'où cessent la vigueur des lois et l'autorité de leurs défenseurs, il ne peut y avoir ni sûreté ni liberté pour personne. De quoi s'agit-il donc entre vous, que de faire de bon cœur et avec une juste confiance ce que vous seriez toujours obligés de faire par un véritable intérêt, par devoir et par raison ? Qu'une coupable et funeste indifférence pour le maintien de la constitution ne vous fasse jamais négliger au besoin les sages avis des plus éclairés et des plus zélés d'entre vous ; mais que l’équité, la modération, la plus respectueuse fermeté, continuent de régler toutes vos démarches, et de montrer en vous, à tout l’univers, l'exemple d'un peuple fier et modeste, aussi jaloux de sa gloire que de sa liberté. Gardez-vous surtout, et ce sera mon dernier conseil, d'écouter jamais des interprétations sinistres et des discours envenimés, dont les motifs secrets sont souvent plus dangereux que les actions qui en sont l'objet. Toute une maison s'éveille et se tient en alarmes aux premiers cris d'un bon et fidèle gardien

Copyright Arvensa Editions

qui n'aboie jamais qu'à l'approche des voleurs ; mais on hait l'importunité de ces animaux bruyants qui troublent sans cesse le repos public, et dont les avertissements continuels et déplacés ne se font pas même écouter au moment qu'ils sont nécessaires.

Et vous, MAGNIFIQUES ET TRÈS HONORÉS SEIGNEURS, vous, dignes et respectables magistrats d'un peuple libre, permettez-moi de vous offrir en particulier mes hommages et mes devoirs. S'il y a dans le monde un rang propre à illustrer ceux qui l'occupent, c’est sans doute celui que donnent les talents et la vertu, celui dont vous vous êtes rendus dignes, et auquel vos concitoyens vous ont élevés. Leur propre mérite ajoute encore au vôtre un nouvel éclat ; et, choisis par des hommes capables d'en gouverner d'autres pour les gouverner eux-mêmes, je vous trouve autant au-dessus des autres magistrats, qu'un peuple libre, et surtout celui que vous avez l'honneur de conduire, est, par ses lumières et par sa raison, au-dessus de la populace des autres états.

Qu’il me soit permis de citer un exemple dont il devrait rester de meilleures traces, et qui sera toujours présent à mon cœur. Je ne me rappelle point sans la plus douce émotion la mémoire du vertueux citoyen de qui j'ai reçu le jour, et qui souvent entretint mon enfance du respect qui vous était dû. Je le vois encore, vivant du travail de ses mains, et nourrissant son âme des vérités les plus sublimes. Je vois Tacite, Plutarque et Grotius, mêlés devant lui avec les instruments de son métier. Je vois à ses côtés un fils chéri, recevant avec trop peu de fruit les tendres instructions du meilleur des pères. Mais si les égarements d'une folle jeunesse me firent oublier durant un temps de si sages leçons, j'ai le bonheur d'éprouver enfin que, quelque penchant qu'on ait vers le vice, il est difficile qu'une éducation dont le cœur se mêle reste perdue pour toujours.

Tels sont, MAGNIFIQUES ET TRÈS HONORÉS SEIGNEURS, les citoyens et même les simples habitants nés dans l'état que vous gouvernez ; tels sont ces hommes instruits et sensés dont, sous le nom d'ouvriers et de peuple, on a chez les autres nations des idées si basses et si fausses. Mon père, je l'avoue avec joie, n'était point distingué parmi ses concitoyens, il n'était que ce qu'ils sont tous, et, tel qu'il était, il n'y a point de pays où sa société n'eût été recherchée, cultivée, et même avec fruit, par les plus honnêtes gens. Il ne m'appartient pas, et, grâces au ciel, il n'est pas nécessaire de vous parler des égards que peuvent attendre de vous des hommes de cette

Copyright Arvensa Editions

trempe, vos égaux par l'éducation ainsi que par les droits de la nature et de la naissance ; vos inférieurs par leur volonté, par la préférence qu'ils devaient à votre mérite, qu'ils lui ont accordée, et pour laquelle vous leur devez à votre tour une sorte de reconnaissance. J'apprends avec une vive satisfaction de combien de douceur et de condescendance vous tempérez avec eux la gravité convenable aux ministres des lois ; combien vous leur rendez en estime et en attentions ce qu'ils vous doivent d'obéissance et de respect ; conduite pleine de justice et de sagesse, propre à éloigner de plus en plus la mémoire des événements malheureux qu'il faut oublier pour ne les revoir jamais ; conduite d'autant plus judicieuse, que ce peuple équitable et généreux se fait un plaisir de son devoir, qu'il aime naturellement à vous honorer, et que les plus ardents à soutenir leurs droits sont les plus portés à respecter les vôtres.

Il ne doit pas être étonnant que les chefs d'une société civile en aiment la gloire et le bonheur ; mais il l'est trop pour le repos des hommes que ceux qui se regardent comme les magistrats, ou plutôt comme les maîtres d'une patrie plus sainte et plus sublime, témoignent quelque amour pour la patrie terrestre qui les nourrit. Qu'il m'est doux de pouvoir faire en notre faveur une exception si rare, et placer au rang de nos meilleurs citoyens ces zélés dépositaires des dogmes sacrés autorisés par les lois, ces vénérables pasteurs des âmes, dont la vive et douce éloquence porte d'autant mieux dans les cœurs les maximes de l'Évangile, qu'ils commencent toujours par les pratiquer eux-mêmes ! Tout le monde sait avec quel succès le grand art de la chaire est cultivé à Genève. Mais, trop accoutumés à voir dire d'une manière et faire d'une autre, peu de gens savent jusqu'à quel point l'esprit du christianisme, la sainteté des mœurs, la sévérité pour soi-même et la douceur pour autrui, règnent dans le corps de nos ministres. Peut-être appartient-il à la seule ville de Genève de montrer l'exemple édifiant d'une aussi parfaite union entre une société de théologiens et de gens de lettres ; c'est en grande partie sur leur sagesse et leur modération reconnues, c'est sur leur zèle pour la prospérité de l'état, que je fonde l'espoir de son éternelle tranquillité ; et je remarque, avec un plaisir mêlé d'étonnement et de respect, combien ils ont d'horreur pour les affreuses maximes de ces hommes sacrés et barbares dont l'histoire fournit plus d'mi exemple, et qui, pour soutenir les prétendus droits de Dieu, c'est-à-dire leurs intérêts, étaient d'autant moins avares de sang humain, qu'ils se flattaient que le leur serait toujours respecté.

Copyright Arvensa Editions

Pourrais-je oublier cette précieuse moitié de la république qui fait le bonheur de l'autre, et dont la douceur et la sagesse y maintiennent la paix et les bonnes mœurs ? Aimables et vertueuses citoyennes, le sort de votre sexe sera toujours de gouverner le nôtre. Heureux quand votre chaste pouvoir, exercé seulement dans l'union conjugale, ne se fait sentir que pour la gloire de l'état et le bonheur public ! C'est ainsi que les femmes commandaient à Sparte, et c'est ainsi que vous méritez de commander à Genève. Quel homme barbare pourrait résister à la voix de l'honneur et de la raison dans la bouche d'une tendre épouse ? et qui ne mépriserait un vain luxe, en voyant votre simple et modeste parure, qui, par l'éclat qu'elle tient de vous, semble être la plus favorable à la beauté ? C'est à vous de maintenir toujours, par votre aimable et innocent empire, et par votre esprit insinuant, l'amour des lois dans l'état et concorde parmi les citoyens ; de réunir, par d'heureux mariages, les familles divisées, et surtout de corriger, par la persuasive douceur de vos leçons, et par les grâces modestes de votre entretien, les travers que nos jeunes gens vont prendre en d'autres pays, d'où, au lieu de tant de choses utiles dont ils pourraient profiter, ils ne rapportent, avec un ton puéril et des airs ridicules pris parmi des femmes perdues, que l'admiration de je ne sais quelles prétendues grandeurs, frivoles dédommagements de la servitude, qui ne vaudront jamais l'auguste liberté. Soyez donc toujours ce que vous êtes, chastes gardiennes des mœurs et les doux liens de la paix ; et continuez de faire valoir, en toute occasion, les droits du cœur et de la nature au profit du devoir et de la vertu.

Je me flatte de n'être point démenti par l'événement en fondant sur de tels garants l'espoir du bonheur commun des citoyens et de la gloire de la république. J'avoue qu'avec tous ces avantages elle ne brillera pas de cet éclat dont la plupart des yeux sont éblouis, et dont le puéril et funeste goût est le plus mortel ennemi du bonheur et de la liberté. Qu'une jeunesse dissolue aille chercher ailleurs des plaisirs faciles et de longs repentirs ; que les prétendus gens de goût admirent en d'autres lieux la grandeur des palais, la beauté des équipages, les superbes ameublements, la pompe des spectacles, et tous les raffinements de la mollesse et du luxe : à Genève on ne trouvera que des hommes ; mais pourtant un tel spectacle a bien son prix, et ceux qui le rechercheront vaudront bien les admirateurs du reste.

Daignez, MAGNIFIQUES, TRÈS HONORÉS ET SOUVERAINS SEIGNEURS,

Copyright Arvensa Editions

recevoir tous avec la même bonté les respectueux témoignages de l'intérêt que je prends à votre prospérité commune. Si j'étais assez malheureux pour être coupable de quelque transport indiscret dans cette vive effusion de mon cœur, je vous supplie de le pardonner à la tendre affection d'un vrai patriote, et au zèle ardent et légitime d'un homme qui n'envisage point de plus grand bonheur pour lui-même que celui de vous voir tous heureux.

Je suis avec le plus profond respect, MAGNIFIQUES, TRÈS HONORES, SOUVERAINS SEIGNEURS,

Votre très humble et très obéissant serviteur et concitoyen,

J. J. ROUSSEAU.

À Chambéry, le 12 juin 1754.

Copyright Arvensa Editions

L'ORIGINE ET LES FONDEMENTS DE L'INÉGALITÉ
Retour à la table des matières
Liste générale des titres

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
L'ORIGINE ET LES FONDEMENTS DE L'INÉGALITÉ

Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Préface

La plus utile et la moins avancée de toutes les connaissances humaines me paraît être celle de l'homme[91] ; et j'ose dire que la seule inscription du temple de Delphes contenait un précepte plus important et plus difficile que tous les gros livres des moralistes. Aussi je regarde le sujet de ce discours comme une des questions les plus intéressantes que la philosophie puisse proposer, et, malheureusement pour nous, comme une des plus épineuses que les philosophes puissent résoudre. Car comment connaître la source de l'inégalité parmi les hommes, si l'on ne commence par les connaître eux-mêmes ? et comment l'homme viendra-t-il à bout de se voir tel que l'a formé la nature, à travers tous les changements que la succession des temps et des choses a dû produire dans sa constitution originelle, et de démêler ce qu'il tient de son propre fonds d'avec ce que les circonstances et ses progrès ont ajouté ou changé à son état primitif ? Semblable à la statue de Glaucus que le temps, la mer et les orages avaient tellement défigurée qu'elle ressemblait moins à un dieu qu'à une bête féroce, l'âme humaine altérée au sein de la société par mille causes sans cesse renaissantes, par l'acquisition d'une multitude de connaissances et d'erreurs, par les changements arrivés à la constitution des corps, et par le choc continuel des passions, a pour ainsi dire changé d'apparence au point d'être presque méconnaissable ; et l'on n'y trouve plus, au lieu d'un être agissant toujours par des principes certains et invariables, au lieu de cette céleste et majestueuse simplicité dont son auteur l'avait empreinte, que le

Copyright Arvensa Editions

difforme contraste de la passion qui croit raisonner et de l'entendement en délire.

Ce qu'il y a de plus cruel encore, c'est que tous les progrès de l'espèce humaine l'éloignant sans cesse de son état primitif, plus nous accumulons de nouvelles connaissances, et plus nous nous ôtons les moyens d'acquérir la plus importante de toutes ; et que c'est en un sens à force d'étudier l'homme que nous nous sommes mis hors d'état de le connaître.

Il est aisé de voir que c'est dans ces changements successifs de la constitution humaine qu'il faut chercher la première origine des différences qui distinguent les hommes, lesquels, d'un commun aveu sont naturellement aussi égaux entre eux que l'étaient les animaux de chaque espèce avant que diverses causes physiques eussent introduit dans quelques-unes les variétés que nous y remarquons. En effet, il n'est pas concevable que ces premiers changements, par quelque moyen qu'ils soient arrivés, aient altéré, tout à la fois et de la même manière, tous les individus de l'espèce ; mais les uns s'étant perfectionnés ou détériorés, et ayant acquis diverses qualités, bonnes ou mauvaises, qui n'étaient point inhérentes à leur nature, les autres restèrent plus longtemps dans leur état originel : et telle fut parmi les hommes la première source de l'inégalité, qu'il est plus aisé de démontrer ainsi en général que d'en assigner avec précision les véritables causes.

Que mes lecteurs ne s'imaginent donc pas que j'ose me flatter d'avoir vu ce qui me paraît si difficile à voir. J'ai commencé quelques raisonnements ; j'ai hasardé quelques conjectures, moins dans l'espoir de résoudre la question que dans l'intention de l'éclaircir et de la réduire à son véritable état. D'autres pourront aisément aller plus loin dans la même route, sans qu'il soit facile à personne d'arriver au terme ; car ce n'est pas une légère entreprise de démêler ce qu'il y a d'originaire et d'artificiel dans la nature actuelle de l'homme, et de bien connaître un état qui n'existe plus, qui n'a peut-être point existé, qui probablement n'existera jamais, et dont il est pourtant nécessaire d'avoir des notions justes pour bien juger de notre état présent. Il faudrait même plus de philosophie qu'on ne pense à celui qui entreprendrait de déterminer exactement les précautions à prendre pour faire sur ce sujet de solides observations ; et une bonne solution du problème suivant ne me paraîtrait pas indigne des Aristote et des Pline de notre siècle. »Quelles expériences seraient nécessaires pour parvenir à connaître l'homme naturel ; et quels sont les moyens de faire

Copyright Arvensa Editions

ces expériences au sein de la société ? » Loin d'entreprendre de résoudre ce problème, je crois en avoir assez médité le sujet, pour oser répondre d'avance que les plus grands philosophes ne seront pas trop bons pour diriger ces expériences, ni les plus puissants souverains pour les faire ; concours auquel il n'est guère raisonnable de s'attendre surtout avec la persévérance ou plutôt la succession de lumières et de bonne volonté nécessaire de part et d'autre pour arriver au succès.

Ces recherches si difficiles à faire, et auxquelles on a si peu songé jusqu'ici, sont pourtant les seuls moyens qui nous restent de lever une multitude de difficultés qui nous dérobent la connaissance des fondements réels de la société humaine. C'est cette ignorance de la nature de l'homme qui jette tant d'incertitude et d'obscurité sur la véritable définition du droit naturel : car l'idée du droit, dit M. Burlamaqui, et plus encore celle du droit naturel, sont manifestement des idées relatives à la nature de l'homme. C'est donc de cette nature même de l'homme, continue-t-il, de sa constitution et de son état, qu'il faut déduire les principes de cette science.

Ce n'est point sans surprise et sans scandale qu'on remarque le peu d'accord qui règne sur cette importante matière entre les divers auteurs qui en ont traité. Parmi les plus graves écrivains, à peine en trouve-t-on deux qui soient du même avis sur ce point. Sans parler des anciens philosophes, qui semblent avoir pris à tâche de se contredire entre eux sur les principes les plus fondamentaux, les jurisconsultes romains assujettissent indifféremment l'homme et tous les autres animaux à la même loi naturelle, parce qu'ils considèrent plutôt sous ce nom la loi que la nature s'impose à elle-même que celle qu'elle prescrit, ou plutôt à cause de l'acception particulière selon laquelle ces jurisconsultes entendent le mot de *loi*, qu'ils semblent n'avoir pris en cette occasion que pour l'expression des rapports généraux établis par la nature entre tous les êtres animés pour leur commune conservation. Les modernes ne reconnaissant, sous le nom de loi, qu'une règle prescrite à un être moral, c'est-à-dire intelligent, libre, et considéré dans ses rapports avec d'autres êtres, bornent conséquemment au seul animal doué de raison, c'est-à-dire à l'homme, la compétence de la loi naturelle ; mais définissant cette loi chacun à sa mode, ils l'établissent tous sur des principes si métaphysiques qu'il y a, même parmi nous, bien peu de gens en état de comprendre ces principes, loin de pouvoir les trouver d'eux-mêmes. De sorte que toutes les définitions de ces savants hommes, d'ailleurs en perpétuelle contradiction

Copyright Arvensa Editions

entre elles, s'accordent seulement en ceci, qu'il est impossible d'entendre la loi de nature et par conséquent d'y obéir, sans être un très grand raisonneur et un profond métaphysicien : ce qui signifie précisément que les hommes ont dû employer pour l'établissement de la société des lumières qui ne se développent qu'avec beaucoup de peine, et pour fort peu de gens dans le sein de la société même.

Connaissant si peu la nature et s'accordant si mal sur le sens du mot *loi*, il serait bien difficile de convenir d'une bonne définition de la loi naturelle. Aussi toutes celles qu'on trouve dans les livres, outre le défaut de n'être point uniformes, ont-elles encore celui d'être tirées de plusieurs connaissances que les hommes n'ont point naturellement, et des avantages dont ils ne peuvent concevoir l'idée qu'après être sortis de l'état de nature. On commence par rechercher les règles dont, pour l'utilité commune, il serait à propos que les hommes convinssent entre eux ; et puis on donne le nom de loi naturelle à la collection de ces règles, sans autre preuve que le bien qu'on trouve qui résulterait de leur pratique universelle. Voilà assurément une manière très commode de composer des définitions, et d'expliquer la nature des choses par des convenances presque arbitraires.

Mais tant que nous ne connaîtrons point l'homme naturel, c'est en vain que nous voudrons déterminer la loi qu'il a reçue ou celle qui convient le mieux à sa constitution. Tout ce que nous pouvons voir très clairement au sujet de cette loi, c'est que non seulement pour qu'elle soit loi il faut que la volonté de celui qu'elle oblige puisse s'y soumettre avec connaissance, mais qu'il faut encore pour qu'elle soit naturelle qu'elle parle immédiatement par la voix de la nature.

Laissant donc tous les livres scientifiques qui ne nous apprennent qu'à voir les hommes tels qu'ils se sont faits, et méditant sur les premières et plus simples opérations de l'âme humaine, j'y crois apercevoir deux principes antérieurs à la raison, dont l'un nous intéresse ardemment à notre bien-être et à la conservation de nous-mêmes, et l'autre nous inspire une répugnance naturelle à voir périr ou souffrir tout être sensible et principalement nos semblables. C'est du concours et de la combinaison que notre esprit est en état de faire de ces deux principes, sans qu'il soit nécessaire d'y faire entrer celui de la sociabilité, que me paraissent découler toutes les règles du droit naturel ; règles que la raison est ensuite forcée de rétablir sur d'autres fondements, quand, par ses développements

Copyright Arvensa Editions

successifs, elle est venue à bout d'étouffer la nature.

De cette manière, on n'est point obligé de faire de l'homme un philosophe avant que d'en faire un homme ; ses devoirs envers autrui ne lui sont pas uniquement dictés par les tardives leçons de la sagesse ; et tant qu'il ne résistera point à l'impulsion intérieure de la commisération, il ne fera jamais du mal à un autre homme, ni même à aucun être sensible, excepté dans le cas légitime où sa conservation se trouvant intéressée, il est obligé de se donner la préférence à lui-même. Par ce moyen, on termine aussi les anciennes disputes sur la participation des animaux à la loi naturelle. Car il est clair que, dépourvus de lumières et de liberté, ils ne peuvent reconnaître cette loi ; mais tenant en quelque chose à notre nature par la sensibilité dont ils sont doués, on jugera qu'ils doivent aussi participer au droit naturel, et que l'homme est assujetti envers eux à quelque espèce de devoirs. Il semble en effet que si je suis obligé de ne faire aucun mal à mon semblable, c'est moins parce qu'il est un être raisonnable que parce qu'il est un être sensible, qualité qui, étant commune à la bête et à l'homme, doit au moins donner à l'une le droit de n'être point maltraitée inutilement par l'autre.

Cette même étude de l'homme originel, de ses vrais besoins, et des principes fondamentaux de ses devoirs, est encore le seul bon moyen qu'on puisse employer pour lever ces foules de difficultés qui se présentent sur l'origine de l'inégalité morale, sur les vrais fondements du corps politique, sur les droits réciproques de ses membres, et sur mille autres questions semblables, aussi importantes que mal éclaircies.

En considérant la société humaine d'un regard tranquille et désintéressé, elle ne semble montrer d'abord que la violence des hommes puissants et l'oppression des faibles : l'esprit se révolte contre la dureté des uns ; ou est porté à déplorer l'aveuglement des autres ; et comme rien n'est moins stable parmi les hommes que ces relations extérieures que le hasard produit plus souvent que la sagesse, et que l'on appelle faiblesse ou puissance, richesse ou pauvreté, les établissements humains paraissent, au premier coup d'œil, fondés sur des monceaux de sable mouvant : ce n'est qu'en les examinant de près, ce n'est qu'après avoir écarté la poussière et le sable qui environnent l'édifice, qu'on aperçoit la base inébranlable sur laquelle il est élevé, et qu'on apprend à en respecter les fondements. Or sans l'étude sérieuse de l'homme, de ses facultés naturelles et de leurs développements successifs, on ne viendra jamais à

Copyright Arvensa Editions

bout de faire ces distinctions, et de séparer, dans l'actuelle constitution des choses, ce qu'a fait la volonté divine d'avec ce que l'art humain a prétendu faire. Les recherches politiques et morales auxquelles donne lieu l'importante question que j'examine sont donc utiles de toutes manières, et l'histoire hypothétique des gouvernements est pour l'homme une leçon instructive à tous égards. En considérant ce que nous serions devenus abandonnés à nous-mêmes, nous devons apprendre à bénir celui dont la main bienfaisante, corrigeant nos institutions et leur donnant une assiette inébranlable, a prévenu les désordres qui devraient en résulter, et fait naître notre bonheur des moyens qui semblaient devoir combler notre misère.

Quem te Deus esse,
Jussit, et humana qua parte locatus es in re,
Disce.,
(Pers. Sat.III, V. 71.)

Copyright Arvensa Editions

Il retourne chez ses égaux

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
L'ORIGINE ET LES FONDEMENTS DE L'INÉGALITÉ
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Discours

Non in depravatis, sed in his quae bene secundum
Naturam se habent, considerandum est quid sit naturale.
Aristot, Politic. Lib. I, cap.2

C'est de l'homme que j'ai à parler ; et la question que j'examine m'apprend que je vais parler à des hommes ; car on n'en propose point de semblables quand on craint d'honorer la vérité. Je défendrai donc avec confiance la cause de l'humanité devant les sages qui m'y invitent, et je ne serai pas mécontent de moi-même si je me rends digne de mon sujet et de mes juges.

Je conçois dans l'espèce humaine deux sortes d'inégalités : l'une, que j'appelle naturelle ou physique, parce qu'elle est établie par la nature, et qui consiste dans la différence des âges, de la santé, des forces du corps et des qualités de l'esprit ou de l'âme ; l'autre qu'on peut appeler inégalité morale ou politique parce qu'elle dépend d'une sorte de convention, et qu'elle est établie ou du moins autorisée par le consentement des

Copyright Arvensa Editions

hommes. Celle-ci consiste dans les différents privilèges dont quelques-uns jouissent au préjudice des autres, comme d'être plus riches, plus honorés, plus puissants qu'eux, ou même de s'en faire obéir. On ne peut pas demander quelle est la source de l'inégalité naturelle, parce que la réponse se trouverait énoncée dans la simple définition du mot. On peut encore moins chercher s'il n'y aurait point quelque liaison essentielle entre les deux inégalités ; car ce serait demander en d'autres termes si ceux qui commandent valent nécessairement mieux que ceux qui obéissent, et si la force du corps ou de l'esprit, la sagesse ou la vertu, se trouvent toujours dans les mêmes individus en proportion de la puissance ou de la richesse : question bonne peut-être à agiter entre des esclaves entendus de leurs maîtres, mais qui ne convient pas à des hommes raisonnables et libres, qui cherchent la vérité.

De quoi s'agit-il donc précisément dans ce Discours ? De marquer dans le progrès des choses le moment où, le droit succédant à la violence, la nature fut soumise à la loi ; d'expliquer par quel enchaînement de prodiges le fort put se résoudre à servir le faible, et le peuple à acheter un repos en idée au prix d'une félicité réelle.

Les philosophes qui ont examiné les fondements de la société ont tous senti la nécessité de remonter jusqu'à l'état de nature, mais aucun d'eux n'y est arrivé. Les uns n'ont point balancé à supposer à l'homme dans cet état la notion du juste et de l'injuste, sans se soucier de montrer qu'il dût avoir cette notion, ni même qu'elle lui fût utile. D'autres ont parlé du droit naturel que chacun a de conserver ce qui lui appartient, sans expliquer ce qu'ils entendaient par appartenir. D'autres, donnant d'abord au plus fort l'autorité sur le plus faible, ont aussitôt fait naître le gouvernement, sans songer au temps qui dut s'écouler avant que le sens des mots d'autorité et de gouvernement put exister parmi les hommes. Enfin tous, parlant sans cesse de besoin, d'avidité, d'oppression, de désirs, et d'orgueil, ont transporté à l'état de nature des idées qu'ils avaient prises dans la société : ils parlaient de l'homme sauvage, et ils peignaient l'homme civil. Il n'est pas même venu dans l'esprit de la plupart des nôtres de douter que l'état de nature eût existé, tandis qu'il est évident, par la lecture des livres sacrés, que le premier homme, ayant reçu immédiatement de Dieu des lumières et des préceptes, n'était point lui-même dans cet état, et qu'en ajoutant aux écrits de Moïse la foi que leur doit tout philosophe chrétien, il faut nier que, même avant le déluge, les hommes se soient jamais trouvés dans le

Copyright Arvensa Editions

pur état de nature, à moins qu'ils n'y soient retombés par quelque événement extraordinaire : paradoxe fort embarrassant à défendre et tout-à-fait impossible à prouver.

Commençons donc par écarter tous les faits, car ils ne touchent point à la question. Il ne faut pas prendre les recherches dans lesquelles on peut entrer sur ce sujet pour des vérités historiques, mais seulement pour des raisonnements hypothétiques et conditionnels, plus propres à éclaircir la nature des choses qu'à en montrer la véritable origine, et semblables à ceux que font tous les jours nos physiciens sur la formation du monde. La religion nous ordonne de croire que Dieu lui-même ayant tiré les hommes de l'état de nature immédiatement après la création, ils sont inégaux parce qu'il a voulu qu'ils le fussent ; mais elle ne nous défend pas de former des conjectures tirées de la seule nature de l'homme et des êtres qui l'environnent, sur ce qu'aurait pu devenir le genre humain s'il fut resté abandonné à lui-même. Voilà ce qu'on me demande, et ce que je me propose d'examiner dans ce Discours. Mon sujet intéressant l'homme en général, je tâcherai de prendre un langage qui convienne à toutes les nations ; ou plutôt, oubliant les temps et les lieux pour ne songer qu'aux hommes à qui je parle, je me supposerai dans le lycée d'Athènes, répétant les leçons de mes maîtres, ayant les Platon et les Xénocrate pour juges, et le genre humain pour auditeur.

O homme, de quelque contrée que tu sois, quelles que soient tes opinions, écoute ; voici ton histoire, telle que j'ai cru la lire, non dans les livres de tes semblables, qui sont menteurs, mais dans la nature, qui ne ment jamais. Tout ce qui sera d'elle sera vrai ; il n'y aura de faux que ce que j'y aurai mêlé du mien sans le vouloir. Les temps dont je vais parler sont bien éloignés : combien tu as changé de ce que tu étais ! C'est, pour ainsi dire, la vie de ton espèce que je te vais décrire d'après les qualités que tu as reçues, que ton éducation et tes habitudes ont pu dépraver, mais qu'elles n'ont pu détruire. Il y a, je le sens, un âge auquel l'homme individuel voudrait s'arrêter : tu chercheras l'âge auquel tu désirerais que ton espèce se fut arrêtée. Mécontent de ton état présent par des raisons qui annoncent à ta postérité malheureuse de plus grands mécontentements encore, peut-être voudrais-tu pouvoir rétrograder ; et ce sentiment doit faire l'éloge de tes premiers aïeux, la critique de tes contemporains, et l'effroi de ceux qui auront le malheur de vivre après toi.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
L'ORIGINE ET LES FONDEMENTS DE L'INÉGALITÉ
Le discours
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Première partie

Quelque important qu'il soit, pour bien juger de l'état naturel de l'homme, de le considérer dès son origine, et de l'examiner, pour ainsi dire, dans le premier embryon de l'espèce ; je ne suivrai point son organisation à travers ses développements successifs : je ne m'arrêterai pas à rechercher dans le système animal ce qu'il put être au commencement, pour devenir enfin ce qu'il est. Je n'examinerai pas si, comme le pense Aristote, ses ongles allongés ne furent point d'abord des griffes crochues ; s'il n'était point velu comme un ours ; et si, marchant à quatre pieds[92], ses regards dirigés vers la terre, et bornés à un horizon de quelques pas, ne marquaient point à la fois le caractère, et les limites de ses idées. Je ne pourrais former sur ce sujet que des conjectures vagues, et presque imaginaires. L'anatomie comparée a fait encore trop peu de progrès, les observations des naturalistes sont encore trop incertaines, pour qu'on puisse établir sur de pareils fondements la base d'un raisonnement solide ; ainsi, sans avoir recours aux connaissances surnaturelles que nous avons sur ce point, et sans avoir égard aux changements qui ont dû survenir dans la conformation, tant intérieure qu'extérieure, de l'homme, à mesure qu'il appliquait ses membres à de nouveaux usages, et qu'il se nourrissait de nouveaux aliments, je le supposerai conforme de tous temps, comme je le vois aujourd'hui, marchant à deux pieds, se servant de ses mains comme nous faisons des nôtres, portant ses regards sur toute la nature, et mesurant des yeux la vaste étendue du ciel.

En dépouillant cet être ainsi constitué de tous les dons surnaturels qu'il a pu recevoir, et de toutes les facultés artificielles qu'il n'a pu acquérir que par de longs progrès ; en le considérant en un mot tel qu'il a dû sortir des

Copyright Arvensa Editions

mains de la nature, je vois un animal moins fort que les uns, moins agile que les autres, mais, à tout prendre, organisé le plus avantageusement de tous. Je le vois se rassasiant sous un chêne, se désaltérant au premier ruisseau, trouvant son lit au pied du même arbre qui lui a fourni son repas, et voilà ses besoins satisfaits.

La terre abandonnée à sa fertilité naturelle[93], et couverte de forêts immenses que la cognée ne mutila jamais, offre à chaque pas des magasins et des retraites aux animaux de toute espèce. Les hommes dispersés parmi eux observent, imitent leur industrie, et s'élèvent ainsi jusqu'à l'instinct des bêtes, avec cet avantage que chaque espèce n'a que le sien propre, et que l'homme n'en ayant peut-être aucun qui lui appartienne, se les approprie tous, se nourrit également de la plupart des aliments divers[94] que les autres animaux se partagent, et trouve par conséquent sa subsistance plus aisément que ne peut faire aucun d'eux.

Accoutumés dès l'enfance aux intempéries de l'air, et à la rigueur des saisons, exercés à la fatigue, et forcés de défendre nus et sans armes leur vie et leur proie contre les autres bêtes féroces, ou de leur échapper à la course, les hommes se forment un tempérament robuste et presque inaltérable. Les enfants, apportant au monde l'excellente constitution de leurs pères, et la fortifiant par les mêmes exercices qui l'ont produite, acquièrent ainsi toute la vigueur dont l'espèce humaine est capable. La nature en use précisément avec eux comme la loi de Sparte avec les enfants des citoyens ; elle rend forts et robustes ceux qui sont bien constitués et fait périr tous les autres ; différente en cela de nos sociétés, où l'état, en rendant les enfants onéreux aux pères, les tue indistinctement avant leur naissance.

Le corps de l'homme sauvage étant le seul instrument qu'il connaisse, il l'emploie à divers usages, dont, par le défaut d'exercice, les nôtres sont incapables, et c'est notre industrie qui nous ôte la force et l'agilité que la nécessité l'oblige d'acquérir. S'il avait eu une hache, son poignet romprait-il de si fortes branches ? S'il avait eu une fronde, lancerait-il de la main une pierre avec tant de raideur ? S'il avait eu une échelle, grimperait-il si légèrement sur un arbre ? S'il avait eu un cheval, serait-il si vite à la course ? Laissez à l'homme civilisé le temps de rassembler toutes ses machines autour de lui, on ne peut douter qu'il ne surmonte facilement l'homme sauvage ; mais si vous voulez voir un combat plus inégal encore,

Copyright Arvensa Editions

mettez-les nus et désarmés vis-à-vis l'un de l'autre, et vous reconnaîtrez bientôt quel est l'avantage d'avoir sans cesse toutes ses forces à sa disposition, d'être toujours prêt à tout événement, et de se porter, pour ainsi dire, toujours tout entier avec soi [95].

Hobbes prétend que l'homme est naturellement intrépide, et ne cherche qu'à attaquer, et combattre. Un philosophe illustre pense, au contraire, et Cumberland et Pufendorf l'assurent aussi, que rien n'est si timide que l'homme dans l'état de nature, et qu'il est toujours tremblant, et prêt à fuir au moindre bruit qui le frappe, au moindre mouvement qu'il aperçoit. Cela peut être ainsi pour les objets qu'il ne connaît pas, et je ne doute point qu'il ne soit effrayé par tous les nouveaux spectacles qui s'offrent à lui, toutes les fois qu'il ne peut distinguer le bien et le mal physiques qu'il en doit attendre, ni comparer ses forces avec les dangers qu'il a à courir ; circonstances rares dans l'état de nature, où toutes choses marchent d'une manière si uniforme, et où la face de la terre n'est point sujette à ces changements brusques et continuels, qu'y causent les passions et l'inconstance des peuples réunis. Mais l'homme sauvage vivant dispersé parmi les animaux, et se trouvant de bonne heure dans le cas de se mesurer avec eux, il en fait bientôt la comparaison, et sentant qu'il les surpasse plus en adresse qu'ils ne le surpassent en force, il apprend à ne les plus craindre. Mettez un ours, ou un loup aux prises avec un sauvage robuste ; agile, courageux comme ils sont tous, armé de pierres, et d'un bon bâton, et vous verrez que le péril sera tout au moins réciproque, et qu'après plusieurs expériences pareilles, les bêtes féroces, qui n'aiment point à s'attaquer l'une à l'autre, s'attaqueront peu volontiers à l'homme, qu'elles auront trouvé tout aussi féroce qu'elles. À l'égard des animaux qui ont réellement plus de force qu'il n'a d'adresse, il est vis-à-vis d'eux dans le cas des autres espèces plus faibles, qui ne laissent pas de subsister ; avec cet avantage pour l'homme, que non moins dispos qu'eux à la course, et trouvant sur les arbres un refuge presque assuré, il a partout le prendre et le laisser dans la rencontre, et le choix de la fuite ou du combat. Ajoutons qu'il ne paraît pas qu'aucun animal fasse naturellement la guerre à l'homme, hors le cas de sa propre défense ou d'une extrême faim, ni témoigne contre lui de ces violentes antipathies qui semblent annoncer qu'une espèce est destinée par la nature à servir de pâture à l'autre.

Voilà sans doute les raisons pourquoi les nègres et les sauvages se mettent si peu en peine des bêtes féroces qu'ils peuvent rencontrer dans

Copyright Arvensa Editions

les bois. Les Caraïbes de Venezuela vivent entre autres à cet égard dans la plus profonde sécurité et sans le moindre inconvénient. Quoiqu'ils soient presque nus, dit François Corréal, ils ne laissent pas de s'exposer hardiment dans les bois, armés seulement de la flèche et de l'arc ; mais on n'a jamais ouï dire qu'aucun d'eux ait été dévoré des bêtes.

D'autres ennemis plus redoutables, et dont l'homme n'a pas les mêmes moyens de se défendre, sont les infirmités naturelles, l'enfance, la vieillesse, et les maladies de toute espèce ; tristes signes de notre faiblesse, dont les deux premiers sont communs à tous les animaux, et dont le dernier appartient principalement à l'homme vivant en société. J'observe même, au sujet de l'enfance, que la mère, portant partout son enfant avec elle, a beaucoup plus de facilité à le nourrir que n'ont les femelles de plusieurs animaux, qui sont forcées d'aller et venir sans cesse avec beaucoup de fatigue, d'un côté pour chercher leur pâture, et de l'autre pour allaiter ou nourrir leurs petits. Il est vrai que si la femme vient à périr l'enfant risque fort de périr avec elle ; mais ce danger est commun à cent autres espèces, dont les petits ne sont de longtemps en état d'aller chercher eux-mêmes leur nourriture ; et si l'enfance est plus longue parmi nous, la vie étant plus longue aussi, tout est encore à peu près égal en ce point[96], quoiqu'il y ait sur la durée du premier âge, et sur le nombre des petits[97], d'autres règles, qui ne sont pas de mon sujet. Chez les vieillards, qui agissent et transpirent peu, le besoin d'aliments diminue avec la faculté d'y pourvoir ; et comme la vie sauvage éloigne d'eux la goutte et les rhumatismes, et que la vieillesse est de tous les maux celui que les secours humains peuvent le moins soulager, ils s'éteignent enfin, sans qu'on s'aperçoive qu'ils cessent d'être, et presque sans s'en apercevoir eux-mêmes.

À l'égard des maladies, je ne répéterai point les vaines et fausses déclamations, que font contre la médecine la plupart des gens en santé ; mais je demanderai s'il y a quelque observation solide de laquelle on puisse conclure que, dans les pays où cet art est le plus négligé, la vie moyenne de l'homme soit plus courte que dans ceux où il est cultivé avec le plus de soin ; et comment cela pourrait-il être, si nous nous donnons plus de maux que la médecine ne peut nous fournir de remèdes ! L'extrême inégalité dans la manière de vivre, l'excès d'oisiveté dans les uns, l'excès de travail dans les autres, la facilité d'irriter et de satisfaire nos

Copyright Arvensa Editions

appétits et notre sensualité, les aliments trop recherchés des riches, qui les nourrissent de sucs échauffants et les accablent d'indigestions, la mauvaise nourriture des pauvres, dont ils manquent même le plus souvent, et dont le défaut les porte à surcharger avidement leur estomac dans l'occasion, les veilles, les excès de toute espèce, les transports immodérés de toutes les passions, les fatigues, et l'épuisement d'esprit, les chagrins, et les peines sans nombre qu'on éprouve dans tous les états, et dont les âmes sont perpétuellement rongées : voilà les funestes garants que la plupart de nos maux sont notre propre ouvrage, et que nous les aurions presque tous évités, en conservant la manière de vivre simple, uniforme, et solitaire, qui nous était prescrite par la nature. Si elle nous a destinés à être sains, j'ose presque assurer que l'état de réflexion est un état contre nature, et que l'homme qui médite est un animal dépravé. Quand on songe à la bonne constitution des sauvages, au moins de ceux que nous n'avons pas perdus avec nos liqueurs fortes ; quand on sait qu'ils ne connaissent presque d'autres maladies que les blessures et la vieillesse, on est très porté à croire qu'on ferait aisément l'histoire des maladies humaines en suivant celle des sociétés civiles. C'est au moins l'avis de Platon, qui juge, sur certains remèdes employés ou approuvés par Podalyre et Macaon au siège de Troie, que diverses maladies que ces remèdes devaient exciter n'étaient point encore alors connues parmi les hommes ; et Celse rapporte que la diète, aujourd'hui si nécessaire, ne fut inventée que par Hippocrate.

Avec si peu de sources de maux, l'homme dans l'état de nature n'a donc guère besoin de remèdes, moins encore de médecins ; l'espèce humaine n'est point non plus à cet égard de pire condition que toutes les autres, et il est aisé de savoir des chasseurs si dans leurs courses ils trouvent beaucoup d'animaux infirmes. Plusieurs en trouvent-ils qui ont reçu des blessures considérables très bien cicatrisées, qui ont eu des os, et même des membres, rompus et repris sans autre chirurgien que le temps, sans autre régime que leur vie ordinaire, et qui n'en sont pas moins parfaitement guéris, pour n'avoir point été tourmentés d'incisions, empoisonnés de drogues, ni exténués de jeûnes. Enfin, quelque utile que puisse être parmi nous la médecine bien administrée, il est toujours certain que si le sauvage malade, abandonné à lui-même n'a rien à espérer que de la nature, en revanche il n'a rien à craindre que de son mal ; ce qui rend souvent sa situation préférable à la nôtre.

Gardons-nous donc de confondre l'homme sauvage avec les hommes,

Copyright Arvensa Editions

que nous avons sous les yeux. La nature traite tous les animaux abandonnés à ses soins avec une prédilection, qui semble montrer combien elle est jalouse de ce droit. Le cheval, le chat, le taureau, l'âne même ont la plupart une taille plus haute, tous une constitution plus robuste, plus de vigueur, de force, et de courage dans les forêts que dans nos maisons ; ils perdent la moitié de ces avantages en devenant domestiques, et l'on dirait que tous nos soins à bien traiter et nourrir ces animaux n'aboutissent qu'à les abâtardir. Il en est ainsi de l'homme même : en devenant sociable et esclave, il devient faible, craintif, rampant, et sa manière de vivre molle et efféminée achève d'énerver à la fois sa force et son courage. Ajoutons qu'entre les conditions sauvage et domestique la différence d'homme à homme doit être plus grande encore que celle de bête à bête : car l'animal et l'homme ayant été traités également par la nature, toutes les commodités que l'homme se donne de plus qu'aux animaux qu'il apprivoise sont autant de causes particulières qui le font dégénérer plus sensiblement.

Ce n'est donc pas un si grand malheur à ces premiers hommes, ni surtout un si grand obstacle à leur conservation, que la nudité, le défaut d'habitation, et la privation de toutes ces inutilités, que nous croyons si nécessaires. S'ils n'ont pas la peau velue, ils n'en ont aucun besoin dans les pays chauds ; et ils savent bientôt, dans les pays froids, s'approprier celles des bêtes qu'ils ont vaincues : s'ils n'ont que deux pieds pour courir, ils ont deux bras pour pourvoir à leur défense et à leurs besoins. Leurs enfants marchent peut-être tard et avec peine, mais les mères les portent avec facilité ; avantage qui manque aux autres espèces, où la mère, étant poursuivie, se voit contrainte d'abandonner ses petits, ou de régler son pas sur le leur [98]. Enfin, à moins de supposer ces concours singuliers et fortuits de circonstances dont je parlerai dans la suite, et qui pouvaient fort bien ne jamais arriver, il est clair, en tout état de cause, que le premier qui se fit des habits ou un logement se donna en cela des choses peu nécessaires, puisqu'il s'en était passé jusqu'alors, et qu'on ne voit pas pourquoi il n'eût pu supporter, homme fait, un genre de vie qu'il supportait dès son enfance.

Seul, oisif, et toujours voisin du danger, l'homme sauvage doit aimer à dormir, et avoir le sommeil léger comme les animaux, qui, pensant peu, dorment, pour ainsi dire, tout le temps qu'ils ne pensent point. Sa propre

Copyright Arvensa Editions

conservation faisant presque son unique soin, ses facultés les plus exercées doivent être celles qui ont pour objet principal l'attaque et la défense, soit pour subjuguer sa proie, soit pour se garantir d'être celle d'un autre animal : au contraire, les organes qui ne se perfectionnent que par la mollesse et la sensualité doivent rester dans un état de grossièreté, qui exclut en lui toute espèce de délicatesse ; et ses sens se trouvant partagés sur ce point, il aura le toucher et le goût d'une rudesse extrême ; la vue, l'ouïe et l'odorat de la plus grande subtilité. Tel est l'état animal en général, et c'est aussi, selon le rapport des voyageurs, celui de la plupart des peuples sauvages. Ainsi il ne faut point s'étonner, que les Hottentots du cap de Bonne-Espérance découvrent, à la simple vue des vaisseaux en haute mer, d'aussi loin que les Hollandais avec des lunettes, ni que les sauvages de l'Amérique sentissent les Espagnols à la piste, comme auraient pu faire les meilleurs chiens, ni que toutes ces nations barbares supportent sans peine leur nudité, aiguisent leur goût à force de piment, et boivent des liqueurs européennes comme de l'eau.

Je n'ai considéré jusqu'ici que l'homme physique ; tâchons de le regarder maintenant par le côté métaphysique et moral.

Je ne vois dans tout animal qu'une machine ingénieuse, à qui la nature a donné des sens pour se remonter elle-même, et pour se garantir, jusqu'à un certain point, de tout ce qui tend à la détruire ou à la déranger. J'aperçois précisément les mêmes choses dans la machine humaine, avec cette différence que la nature seule fait tout dans les opérations de la bête, au lieu que l'homme concourt aux siennes en qualité d'agent libre. L'une choisit ou rejette par instinct, et l'autre par un acte de liberté ; ce qui fait que la bête ne peut s'écarter de la règle qui lui est prescrite, même quand il lui serait avantageux de le faire, et que l'homme s'en écarte souvent à son préjudice. C'est ainsi qu'un pigeon mourrait de faim près d'un bassin rempli des meilleures viandes, et un chat sur des tas de fruits, ou de grains, quoique l'un et l'autre pût très bien se nourrir de l'aliment qu'il dédaigne, s'il s'était avisé d'en essayer ; c'est ainsi que les hommes dissolus se livrent à des excès qui leur causent la fièvre et la mort, parce que l'esprit déprave les sens, et que la volonté parle encore quand la nature se tait.

Tout animal a des idées puisqu'il a des sens ; il combine même ses idées jusqu'à un certain point : et l'homme ne diffère à cet égard de la bête que du plus au moins ; quelques philosophes ont même avancé qu'il y a plus de

Copyright Arvensa Editions

différence de tel homme à tel homme, que de tel homme à telle bête. Ce n'est donc pas tant l'entendement qui fait parmi les animaux la distinction spécifique de l'homme, que sa qualité d'agent libre. La nature commande à tout animal, et la bête obéit. L'homme éprouve la même impression, mais il se reconnaît libre d'acquiescer ou de résister ; et c'est surtout dans la conscience de cette liberté que se montre la spiritualité de son âme ; car la physique explique en quelque manière le mécanisme des sens et la formation des idées ; mais dans la puissance de vouloir ou plutôt de choisir, et dans le sentiment de cette puissance, on ne trouve que des actes purement spirituels, dont on n'explique rien par les lois de la mécanique.

Mais, quand les difficultés qui environnent toutes ces questions laisseraient quelque lieu de disputer sur cette différence de l'homme et de l'animal, il y a une autre qualité très spécifique qui les distingue, et sur laquelle il ne peut y avoir de contestation, c'est la faculté de se perfectionner, faculté qui, à l'aide des circonstances, développe successivement toutes les autres, et réside parmi nous tant dans l'espèce que dans l'individu ; au lieu qu'un animal est au bout de quelques mois ce qu'il sera toute sa vie, et son espèce au bout de mille ans ce qu'elle était la première année de ces mille ans. Pourquoi l'homme seul est-il sujet à devenir imbécile ? N'est-ce point qu'il retourne ainsi dans son état primitif, et que, tandis que la bête, qui n'a rien acquis et qui n'a rien non plus à perdre, reste toujours avec son instinct, l'homme, reperdant par la vieillesse ou d'autres accidents tout ce que sa *perfectibilité* lui avait fait acquérir, retombe ainsi plus bas que la bête même ? Il serait triste pour nous d'être forcés de convenir que cette faculté distinctive et presque illimitée est la source de tous les malheurs de l'homme ; que c'est elle qui le tire à force de temps de cette condition originaire dans laquelle il coulerait des jours tranquilles et innocents ; que c'est elle qui, faisant éclore avec les siècles ses lumières et ses erreurs, ses vices et ses vertus, le rend à la longue le tyran de lui-même et de la nature[99]. Il serait affreux d'être obligés de louer comme un être bienfaisant celui qui le premier suggéra à l'habitant des rives de l'Orénoque l'usage de ces ais qu'il applique sur les tempes de ses enfants, et qui leur assurent du moins une partie de leur imbécillité, et de leur bonheur originel.

L'homme sauvage, livré par la nature au seul instinct, ou plutôt dédommagé de celui qui lui manque peut-être par des facultés capables d'y suppléer d'abord, et de l'élever ensuite fort au-dessus de celle-là,

Copyright Arvensa Editions

commencera donc par les fonctions purement animales[100]. Apercevoir et sentir sera son premier état, qui lui sera commun avec tous les animaux ; vouloir et ne pas vouloir ; désirer et craindre, seront les premières et presque les seules opérations de son âme, jusqu'à ce que de nouvelles circonstances y causent de nouveaux développements.

Quoi qu'en disent les moralistes, l'entendement humain doit beaucoup aux passions, qui, d'un commun aveu, lui doivent beaucoup aussi : c'est par leur activité que notre raison se perfectionne ; nous ne cherchons à connaître que parce que nous désirons de jouir ; et il n'est pas possible de concevoir pourquoi celui qui n'aurait ni désirs ni craintes se donnerait la peine de raisonner. Les passions à leur tour tirent leur origine de nos besoins, et leur progrès de nos connaissances ; car on ne peut désirer ou craindre les choses que sur les idées qu'on en peut avoir, ou par la simple impulsion de la nature ; et l'homme sauvage, privé de toute sorte de lumières, n'éprouve que les passions de cette dernière espèce ; ses désirs ne passent pas ses besoins physiques[101] ; les seuls biens, qu'il connaisse dans l'univers sont la nourriture, une femelle et le repos ; les seuls maux qu'il craigne sont la douleur et la faim. Je dis la douleur et non la mort ; car jamais l'animal ne saura ce que c'est que mourir ; et la connaissance de la mort et de ses terreurs est une des premières acquisitions que l'homme ait faites en s'éloignant de la condition animale.

Il me serait aisé, si cela m'était nécessaire, d'appuyer ce sentiment par les faits, et de faire voir que chez toutes les nations du monde les progrès de l'esprit se sont précisément proportionnés aux besoins que les peuples avaient reçus de la nature, ou auxquels les circonstances les avaient assujettis, et par conséquent aux passions, qui les portaient à pourvoir à ces besoins. Je montrerais en Égypte les arts naissant et s'étendant avec les débordements du Nil ; je suivrais leur progrès chez les Grecs, où l'on les vit germer, croître, et s'élever jusqu'aux cieux parmi les sables et les rochers de l'Attique, sans pouvoir prendre racine sur les bords fertiles de l'Eurotas ; je remarquerais qu'en général les peuples du Nord sont plus industrieux que ceux du Midi, parce qu'ils peuvent moins se passer de l'être ; comme si la nature voulait ainsi égaliser les choses en donnant aux esprits la fertilité qu'elle refuse à la terre.

Mais sans recourir aux témoignages incertains de l'histoire, qui ne voit que tout semble éloigner de l'homme sauvage la tentation et les moyens

Copyright Arvensa Editions

de cesser de l'être ? Son imagination ne lui peint rien ; son coeur ne lui demande rien. Ses modiques besoins se trouvent si aisément sous la main, et il est si loin du degré de connaissances nécessaires pour désirer d'en acquérir de plus grandes, qu'il ne peut avoir ni prévoyance ni curiosité. Le spectacle de la nature lui devient indifférent à force de lui devenir familier : c'est toujours le même ordre, ce sont toujours les mêmes révolutions ; il n'a pas l'esprit de s'étonner des plus grandes merveilles ; et ce n'est pas chez lui qu'il faut chercher la philosophie dont l'homme a besoin pour savoir observer une fois ce qu'il a vu tous les jours. Son âme, que rien n'agite, se livre au seul sentiment de son existence actuelle sans aucune idée de l'avenir, quelque prochain qu'il puisse être ; et ses projets, bornés comme ses vues, s'étendent à peine jusqu'à la fin de la journée. Tel est encore aujourd'hui le degré de prévoyance du Caraïbe : il vend le matin son lit de coton, et vient pleurer le soir pour le racheter, faute d'avoir prévu qu'il en aurait besoin pour la nuit prochaine.

Plus on médite sur ce sujet, plus la distance des pures sensations aux plus simples connaissances s'agrandit à nos regards ; et il est impossible de concevoir comment un homme aurait pu par ses seules forces, sans le secours de la communication et sans l'aiguillon de la nécessité, franchir un si grand intervalle. Combien de siècles se sont peut-être écoulés avant que les hommes aient été à portée de voir d'autre feu que celui du ciel ! combien ne leur a-t-il pas fallu de différents hasards pour apprendre les usages les plus communs de cet élément ! combien de fois ne l'ont-ils pas laissé éteindre avant que d'avoir acquis l'art de le reproduire ! et combien de fois peut-être chacun de ces secrets n'est-il pas mort avec celui qui l'avait découvert ! Que dirons-nous de l'agriculture, art qui demande tant de travail et de prévoyance, qui tient à d'autres arts, qui très évidemment n'est praticable que dans une société au moins commencée, et qui ne nous sert pas tant à tirer de la terre des aliments qu'elle fournirait bien sans cela, qu'à la forcer aux préférences qui sont le plus de notre goût ! Mais supposons que les hommes eussent tellement multiplié que les productions naturelles n'eussent plus suffi pour les nourrir, supposition qui, pour le dire en passant, montrerait un grand avantage pour l'espèce humaine dans cette manière de vivre ; supposons que sans forges et sans ateliers, les instruments du labourage fussent tombés du ciel entre les mains des sauvages ; que ces hommes eussent vaincu la haine mortelle qu'ils ont tous pour un travail continu ; qu'ils eussent appris à prévoir de si

Copyright Arvensa Editions

loin leurs besoins, qu'ils eussent deviné comment il faut cultiver la terre, semer les grains, et planter les arbres ; qu'ils eussent trouvé l'art de moudre le blé, et de mettre le raisin en fermentation ; toutes choses qu'il leur a fallu faire enseigner par les dieux, faute de concevoir comment ils les auraient apprises d'eux-mêmes : quel serait après cela l'homme assez insensé pour se tourmenter à la culture d'un champ qui sera dépouillé par le premier venu, homme ou bête indifféremment, à qui cette moisson conviendra ? et comment chacun pourra-t-il se résoudre à passer sa vie à un travail pénible, dont il est d'autant plus sûr de ne pas recueillir le prix qu'il lui sera plus nécessaire ? En un mot, comment cette situation pourra-t-elle porter les hommes à cultiver la terre tant qu'elle ne sera point partagée entre eux, c'est-à-dire tant que l'état de nature ne sera point anéanti ?

Quand nous voudrions supposer un homme sauvage aussi habile dans l'art de penser que nous le font nos philosophes ; quand nous en ferions, à leur exemple, un philosophe lui-même, découvrant seul les plus sublimes vérités, se faisant par des suites de raisonnements très abstraits des maximes de justice et de raisons tirées de l'amour de l'ordre en général, ou de la volonté connue de son créateur ; en un mot, quand nous lui supposerions dans l'esprit autant d'intelligence et de lumières qu'il doit avoir et qu'on lui trouve en effet de pesanteur et de stupidité, quelle utilité retirerait l'espèce de toute cette métaphysique, qui ne pourrait se communiquer et qui périrait avec l'individu qui l'aurait inventée ? quel progrès pourrait faire le genre humain épars dans les bois parmi les animaux ? et jusqu'à quel point pourraient se perfectionner, et s'éclairer mutuellement des hommes qui, n'ayant ni domicile fixe, ni aucun besoin l'un de l'autre, se rencontreraient peut-être à peine deux fois en leur vie, sans se connaître et sans se parler ?

Qu'on songe de combien d'idées nous sommes redevables à l'usage de la parole ; combien la grammaire exerce et facilite les opérations de l'esprit ; et qu'on pense aux peines inconcevables et au temps infini qu'a dû coûter la première invention des langues : qu'on joigne ces réflexions aux précédentes, et l'on jugera combien il eût fallu de milliers de siècles pour développer successivement dans l'esprit humain les opérations dont il était capable.

Qu'il me soit permis de considérer un instant les embarras de l'origine des langues. Je pourrais me contenter de citer ou de répéter ici les

Copyright Arvensa Editions

recherches que M. l'Abbé de Condillac a faites sur cette matière, qui toutes confirment pleinement mon sentiment, et qui peut-être m'en ont donné la première idée. Mais la manière dont ce philosophe résout les difficultés qu'il se fait à lui-même sur l'origine des signes institués, montrant qu'il a supposé ce que je mets en question, savoir, une sorte de société déjà établie entre les inventeurs du langage, je crois, en renvoyant à ses réflexions, devoir y joindre les miennes, pour exposer les mêmes difficultés dans le jour qui convient à mon sujet. La première qui se présente est d'imaginer comment elles purent devenir nécessaires ; car les hommes n'ayant nulle correspondance entre eux, ni aucun besoin d'en avoir, on ne conçoit ni la nécessité de cette invention, ni sa possibilité, si elle ne fut pas indispensable. Je dirais bien, comme beaucoup d'autres, que les langues sont nées dans le commerce domestique des pères, des mères et des enfants ; mais, outre que cela ne résoudrait point les objections, ce serait commettre la faute de ceux qui, raisonnant sur l'état de nature, y transportent les idées prises dans la société, voient toujours la famille rassemblée dans une même habitation, et ses membres gardant entre eux une union aussi intime et aussi permanente que parmi nous, où tant d'intérêts communs les réunissent ; au lieu que dans cet état primitif, n'ayant ni maisons, ni cabanes, ni propriétés d'aucune espèce, chacun se logeait au hasard, et souvent pour une seule nuit ; les mâles et les femelles s'unissaient fortuitement, selon la rencontre, l'occasion et le désir, sans que la parole fût un interprète fort nécessaire des choses qu'ils avaient à se dire : ils se quittaient avec la même facilité[102]. La mère allaitait d'abord ses enfants pour son propre besoin ; puis l'habitude les lui ayant rendus chers, elle les nourrissait ensuite pour le leur : sitôt qu'ils avaient la force de chercher leur pâture, ils ne tardaient pas à quitter la mère elle-même ; et comme il n'y avait presque point d'autre moyen de se retrouver que de ne pas se perdre de vue, ils en étaient bientôt au point de ne pas même se reconnaître les uns les autres. Remarquez encore que l'enfant ayant tous ses besoins à expliquer, et par conséquent plus de choses à dire à la mère que la mère à l'enfant, c'est lui qui doit faire les plus grands frais de l'invention, et que la langue qu'il emploie doit être en grande partie son propre ouvrage, ce qui multiplie autant les langues qu'il y a d'individus pour les parler ; à quoi contribue encore la vie errante et vagabonde qui ne laisse à aucun idiome le temps de prendre de la consistance ; car de dire que la mère dicte à l'enfant les mots dont il devra se servir pour lui

Copyright Arvensa Editions

demander telle ou telle chose, cela montre bien comment on enseigne des langues déjà formées, mais cela n'apprend point comment elles se forment.

Supposons cette première difficulté vaincue ; franchissons pour un moment l'espace immense qui dut se trouver entre le pur état de nature et le besoin des langues, et cherchons, en les supposant nécessaires[103], comment elles purent commencer à s'établir. Nouvelle difficulté pire encore que la précédente : car si les hommes ont eu besoin de la parole pour apprendre à penser, ils ont eu bien plus besoin encore de savoir penser pour trouver l'art de la parole ; et quand on comprendrait comment les sons de la voix ont été pris pour les interprètes conventionnels de nos idées, il resterait toujours à savoir quels ont pu être les interprètes mêmes de cette convention pour les idées qui, n'ayant point un objet sensible, ne pouvaient s'indiquer ni par le geste ni par la voix ; de sorte qu'à peine peut-on former des conjectures supportables sur la naissance de cet art de communiquer ses pensées et d'établir un commerce entre les esprits ; art sublime qui est déjà si loin de son origine, mais que le philosophe voit encore à une si prodigieuse distance de sa perfection, qu'il n'y a point d'homme assez hardi pour assurer qu'il y arriverait jamais, quand les révolutions que le temps amène nécessairement seraient suspendues en sa faveur, que les préjugés sortiraient des académies ou se tairaient devant elles, et qu'elles pourraient s'occuper de cet objet épineux durant des siècles entiers sans interruption.

Le premier langage de l'homme, le langage le plus universel, le plus énergique, et le seul dont il eut besoin, avant qu'il fallût persuader des hommes assemblés, est le cri de la nature. Comme ce cri n'était arraché que par une sorte d'instinct dans les occasions pressantes, pour implorer du secours dans les grands dangers ou du soulagement dans les maux violents, il n'était pas d'un grand usage dans le cours ordinaire de la vie, où règnent des sentiments plus modérés. Quand les idées des hommes commencèrent à s'étendre et à se multiplier, et qu'il s'établit entre eux une communication plus étroite, ils cherchèrent des signes plus nombreux et un langage plus étendu ; ils multiplièrent les inflexions de la voix, et y joignirent les gestes qui, par leur nature, sont plus expressifs, et dont le sens dépend moins d'une détermination antérieure. Ils exprimaient donc les objets visibles et mobiles par des gestes, et ceux qui frappent l'ouïe, par des sons imitatifs : mais comme le geste n'indique guère que les objets

Copyright Arvensa Editions

présents ou faciles à décrire et les actions visibles ; qu'il n'est pas d'un usage universel, puisque l'obscurité ou l'interposition d'un corps le rendent inutile, et qu'il exige l'attention plutôt qu'il ne l'excite ; on s'avisa enfin de lui substituer les articulations de la voix, qui, sans avoir le même rapport avec certaines idées, sont plus propres à les représenter toutes, comme signes institués ; substitution qui ne put se faire que d'un commun consentement et d'une manière assez difficile à pratiquer pour des hommes dont les organes grossiers n'avaient encore aucun exercice, et plus difficile encore à concevoir en elle-même, puisque cet accord unanime dut être motivé, et que la parole paraît avoir été fort nécessaire, pour établir l'usage de la parole.

On doit juger que les premiers mots dont les hommes firent usage eurent dans leur esprit une signification beaucoup plus étendue que n'ont ceux qu'on emploie dans les langues déjà formées, et qu'ignorant la division du discours en ses parties constitutives, ils donnèrent d'abord à chaque mot le sens d'une proposition entière. Quand ils commencèrent à distinguer le sujet d'avec l'attribut, et le verbe d'avec le nom, ce qui ne fut pas un médiocre effort de génie, les substantifs ne furent d'abord qu'autant de noms propres, le présent de l'infinitif fut le seul temps des verbes ; et à l'égard des adjectifs, la notion ne s'en dut développer que fort difficilement, parce que tout adjectif est un mot abstrait, et que les abstractions sont des opérations pénibles, et peu naturelles.

Chaque objet reçut d'abord un nom particulier, sans égard aux genres et aux espèces, que ces premiers instituteurs n'étaient pas en état de distinguer ; et tous les individus se présentèrent isolés à leur esprit, comme ils le sont dans le tableau de la nature. Si un chêne s'appelait A, un autre chêne s'appelait B ; car la première idée qu'on tire de deux choses, c'est, qu'elles ne sont pas la même ; et il faut souvent beaucoup de temps pour observer ce qu'elles ont de commun : de sorte que plus les connaissances étaient bornées, et plus le dictionnaire devint étendu. L'embarras de toute cette nomenclature ne put être levé facilement : car pour ranger les êtres sous des dénominations communes et génériques, il en fallait connaître les propriétés et les différences ; il fallait des observations, et des définitions, c'est-à-dire, de l'histoire naturelle et de la métaphysique, beaucoup plus que les hommes de ce temps-là n'en pouvaient avoir.

D'ailleurs les idées générales ne peuvent s'introduire dans l'esprit qu'à l'aide des mots, et l'entendement ne les saisit que par des propositions.

Copyright Arvensa Editions

C'est une des raisons pour quoi les animaux ne sauraient se former de telles idées ni jamais acquérir la perfectibilité qui en dépend. Quand un singe va sans hésiter d'une noix à l'autre, pense-t-on qu'il ait l'idée générale de cette sorte de fruit, et qu'il compare son archétype à ces deux individus ? Non sans doute ; mais la vue de l'une de ces noix rappelle à sa mémoire les sensations qu'il a reçues de l'autre ; et ses yeux, modifiés d'une certaine manière, annoncent à son goût la modification qu'il va recevoir. Toute idée générale est purement intellectuelle ; pour peu que l'imagination s'en mêle, l'idée devient aussitôt particulière. Essayez de vous tracer l'image d'un arbre en général, jamais vous n'en viendrez à bout ; malgré vous il faudra le voir petit ou grand, rare ou touffu, clair ou foncé ; et s'il dépendait de vous de n'y voir que ce qui se trouve en tout arbre, cette image ne ressemblerait plus à un arbre. Les êtres purement abstraits se voient de même, ou ne se conçoivent que par le discours. La définition seule du triangle vous en donne la véritable idée ; sitôt que vous en figurez un dans votre esprit, c'est un tel triangle et non pas un autre, et vous ne pouvez éviter d'en rendre les lignes sensibles ou le plan coloré. Il faut donc énoncer des propositions, il faut donc parler pour avoir des idées générales : car sitôt que l'imagination s'arrête, l'esprit ne marche plus qu'à l'aide du discours. Si donc les premiers inventeurs n'ont pu donner des noms qu'aux idées qu'ils avaient déjà, il s'ensuit que les premiers substantifs n'ont pu jamais être que des noms propres.

Mais lorsque, par des moyens que je ne conçois pas, nos nouveaux grammairiens commencèrent à étendre leurs idées et à généraliser leurs mots, l'ignorance des inventeurs dut assujettir cette méthode à des bornes fort étroites ; et comme ils avaient d'abord trop multiplié les noms des individus, faute de connaître les genres et les espèces, ils firent ensuite trop peu d'espèces et de genres, faute d'avoir considéré les êtres par toutes leurs différences. Pour pousser les divisions assez loin, il eût fallu plus d'expérience et de lumière qu'ils n'en pouvaient avoir, et plus de recherches et de travail qu'ils n'y en voulaient employer. Or, si, même aujourd'hui, l'on découvre chaque jour de nouvelles espèces qui avaient échappé jusqu'ici à toutes nos observations, qu'on pense combien il dut s'en dérober à des hommes qui ne jugeaient des choses que sur le premier aspect. Quant aux classes primitives et aux notions les plus générales, il est superflu d'ajouter qu'elles durent leur échapper encore. Comment, par exemple, auraient-ils imaginé ou entendu les mots de matière, d'esprit, de

Copyright Arvensa Editions

substance, de mode, de figure, de mouvement, puisque nos philosophes qui s'en servent depuis si longtemps ont bien de la peine à les entendre eux-mêmes, et que, les idées qu'on attache à ces mots étant purement métaphysiques, ils n'en trouvaient aucun modèle dans la nature ?

Je m'arrête à ces premiers pas, et je supplie mes juges de suspendre ici leur lecture pour considérer, sur l'invention des seuls substantifs physiques, c'est-à-dire sur la partie de la langue la plus facile à trouver, le chemin qui lui reste à faire pour exprimer toutes les pensées des hommes, pour prendre une forme constante, pouvoir être parlée en public, et influer sur la société : je les supplie de réfléchir à ce qu'il a fallu de temps et de connaissances pour trouver les nombres [104], les mots abstraits, les aoristes, et tous les temps des verbes, les particules, la syntaxe, lier les propositions, les raisonnements, et former toute la logique du discours. Quant à moi, effrayé des difficultés qui se multiplient, et convaincu de l'impossibilité presque démontrée que les langues aient pu naître et s'établir par des moyens purement humains, je laisse à qui voudra l'entreprendre la discussion de ce difficile problème, lequel a été le plus nécessaire de la société déjà liée à l'institution des langues, ou des langues déjà inventées à l'établissement de la société.

Quoi qu'il en soit de ces origines, on voit du moins, au peu de soin qu'a pris la nature de rapprocher les hommes par des besoins mutuels et de leur faciliter l'usage de la parole, combien elle a peu préparé leur sociabilité, et combien elle a peu mis du sien dans tout ce qu'ils ont fait pour en établir les liens. En effet, il est impossible d'imaginer pourquoi, dans cet état primitif, un homme aurait plutôt besoin d'un autre homme, qu'un singe ou un loup de son semblable ; ni, ce besoin supposé, quel motif pourrait engager l'autre à y pourvoir ; ni même, en ce dernier cas, comment ils pourraient convenir entre eux des conditions. Je sais qu'on nous répète sans cesse que rien n'eût été si misérable que l'homme dans cet état ; et s'il est vrai, comme je crois l'avoir prouvé, qu'il n'eût pu qu'après bien des siècles avoir le désir et l'occasion d'en sortir, ce serait un procès à faire à la nature, et non à celui qu'elle aurait ainsi constitué. Mais, si j'entends bien ce terme de *misérable*, c'est un mot qui n'a aucun sens, ou qui ne signifie qu'une privation douloureuse, et la souffrance du corps ou de l'âme : or je voudrais bien qu'on m'expliquât quel peut être le genre de misère d'un être libre dont le coeur est en paix et le corps en santé. Je demande laquelle, de la vie civile ou naturelle, est la plus sujette à devenir

Copyright Arvensa Editions

insupportable à ceux qui en jouissent. Nous ne voyons presque autour de nous que des gens qui se plaignent de leur existence, plusieurs même qui s'en privent autant qu'il est en eux ; et la réunion des lois divine et humaine suffit à peine pour arrêter ce désordre. Je demande si jamais on a ouï dire qu'un sauvage en liberté ait seulement songé à se plaindre de la vie et à se donner la mort. Qu'on juge donc, avec moins d'orgueil, de quel côté est la véritable misère. Rien au contraire n'eût été si misérable que l'homme sauvage ébloui par des lumières, tourmenté par des passions, et raisonnant sur un état différent du sien. Ce fut par une providence très sage que les facultés qu'il avait en puissance ne devaient se développer qu'avec les occasions de les exercer, afin qu'elles ne lui fussent ni superflues et à charge avant le temps, ni tardives et inutiles au besoin. Il avait dans le seul instinct tout ce qu'il fallait pour vivre dans l'état de nature ; il n'a dans une raison cultivée que ce qu'il lui faut pour vivre en société.

Il paraît d'abord que les hommes dans cet état, n'ayant entre eux aucune sorte de relation morale ni de devoirs connus, ne pouvaient être ni bons ni méchants, et n'avaient ni vices ni vertus, à moins que, prenant ces mots dans un sens physique, on n'appelle vices dans l'individu les qualités qui peuvent nuire à sa propre conservation, et vertus celles qui peuvent y contribuer, auquel cas il faudrait appeler le plus vertueux celui qui résisterait le moins aux simples impulsions de la nature. Mais sans nous écarter du sens ordinaire, il est à propos de suspendre le jugement que nous pourrions porter sur une telle situation, et de nous défier de nos préjugés jusqu'à ce que, la balance à la main, on ait examiné s'il y a plus de vertus que de vices parmi les hommes civilisés, ou si leurs vertus sont plus avantageuses que leurs vices ne sont funestes, ou si le progrès de leurs connaissances est un dédommagement suffisant des maux qu'ils se font mutuellement à mesure qu'ils s'instruisent du bien qu'ils devraient se faire, ou s'ils ne seraient pas, à tout prendre, dans une situation plus heureuse de n'avoir ni mal à craindre ni bien à espérer de personne, que de s'être soumis à une dépendance universelle, et de s'obliger à tout recevoir de ceux qui ne s'obligent à leur rien donner.

N'allons pas surtout conclure avec Hobbes que, pour n'avoir aucune idée de la bonté, l'homme soit naturellement méchant ; qu'il soit vicieux, parce qu'il ne connaît pas la vertu ; qu'il refuse toujours à ses semblables des services qu'il ne croit pas leur devoir ; ni qu'en vertu du droit qu'il

Copyright Arvensa Editions

s'attribue avec raison aux choses dont il a besoin, il s'imagine follement être le seul propriétaire de tout l'univers. Hobbes a très bien vu le défaut de toutes les définitions modernes du droit naturel : mais les conséquences qu'il tire de la sienne montrent qu'il la prend dans un sens qui n'est pas moins faux. En raisonnant sur les principes qu'il établit, cet auteur devait dire que l'état de nature étant celui où le soin de notre conservation est le moins préjudiciable à celle d'autrui, cet état était par conséquent le plus propre à la paix et le plus convenable au genre humain. Il dit précisément le contraire, pour avoir fait entrer mal à propos dans le soin de la conservation de l'homme sauvage le besoin de satisfaire une multitude de passions qui sont l'ouvrage de la société, et qui ont rendu les lois nécessaires. Le méchant, dit-il, est un enfant robuste. Il reste à savoir si l'homme sauvage est un enfant robuste. Quand on le lui accorderait, qu'en conclurait-il ? Que si, quand il est robuste, cet homme était aussi dépendant des autres que quand il est faible, il n'y a sorte d'excès auxquels il ne se portât ; qu'il ne battît sa mère lorsqu'elle tarderait trop à lui donner la mamelle ; qu'il n'étranglât un de ses jeunes frères lorsqu'il en serait incommodé ; qu'il ne mordît la jambe à l'autre lorsqu'il en serait heurté ou troublé : mais ce sont deux suppositions contradictoires dans l'état de nature qu'être robuste et dépendant. L'homme est faible quand il est dépendant, et il est émancipé avant que d'être robuste. Hobbes n'a pas vu que la même cause qui empêche les sauvages d'user de leur raison, comme le prétendent nos jurisconsultes, les empêche en même temps d'abuser de leurs facultés, comme il le prétend lui-même ; de sorte qu'on pourrait dire que les sauvages ne sont pas méchants précisément parce qu'ils ne savent pas ce que c'est qu'être bons ; car ce n'est ni le développement des lumières, ni le frein de la loi, mais le calme des passions et l'ignorance du vice qui les empêche de mal faire : *Tanto plus in illis proficit vitiorum ignoratio, quàm in his cognitio virtutis* [105]. Il y a d'ailleurs un autre principe que Hobbes n'a point aperçu et qui, ayant été donné à l'homme pour adoucir, en certaines circonstances la férocité de son amour-propre ou le désir de se conserver avant la naissance de cet amour [106], tempère l'ardeur qu'il a pour son bien-être par une répugnance innée à voir souffrir son semblable. Je ne crois pas avoir aucune contradiction à craindre en accordant à l'homme la seule vertu naturelle, qu'ait été forcé de reconnaître le détracteur le plus outré des

Copyright Arvensa Editions

vertus humaines. Je parle de la pitié, disposition convenable à des êtres aussi faibles et sujets à autant de maux que nous le sommes ; vertu d'autant plus universelle et d'autant plus utile à l'homme, qu'elle précède en lui l'usage de toute réflexion, et si naturelle, que les bêtes mêmes en donnent quelquefois des signes sensibles. Sans parler de la tendresse des mères pour leurs petits, et des périls qu'elles bravent pour les en garantir, on observe tous les jours la répugnance qu'ont les chevaux à fouler aux pieds un corps vivant. Un animal ne passe point sans inquiétude auprès d'un animal mort de son espèce : il y en a même qui leur donnent une sorte de sépulture ; et les tristes mugissements du bétail entrant dans une boucherie, annoncent l'impression qu'il reçoit de l'horrible spectacle qui le frappe. On voit avec plaisir l'auteur de la Fable des Abeilles[107], forcé de reconnaître l'homme pour un être compatissant et sensible, sortir, dans l'exemple qu'il en donne, de son style froid et subtil, pour nous offrir la pathétique image d'un homme enfermé qui aperçoit au-dehors une bête féroce arrachant un enfant du sein de sa mère, brisant sous sa dent meurtrière les faibles membres, et déchirant de ses ongles les entrailles palpitantes de cet enfant. Quelle affreuse agitation n'éprouve point ce témoin d'un événement auquel il ne prend aucun intérêt personnel ! quelles angoisses ne souffre-t-il pas à cette vue, de ne pouvoir porter aucun secours à la mère évanouie, ni à l'enfant expirant !

Tel est le pur mouvement de la nature, antérieur à toute réflexion ; telle est la force de la pitié naturelle, que les moeurs les plus dépravées ont encore peine à détruire, puisqu'on voit tous les jours dans nos spectacles s'attendrir et pleurer, aux malheurs d'un infortuné, tel qui, s'il était à la place du tyran, aggraverait encore les tourments de son ennemi ; semblable au sanguinaire Sylla, si sensible aux maux qu'il n'avait pas causés, ou à cet Alexandre de Phère, qui n'osait assister à la représentation d'aucune tragédie, de peur qu'on ne le vît gémir avec Andromaque et Priam, tandis qu'il écoutait sans émotion les cris de tant de citoyens qu'on égorgeait tous les jours par ses ordres.

Mollissima corda
Humano generi dare se natura fatetur,
Quae lacrymas dédit[108].

Mandeville a bien senti qu'avec toute leur morale les hommes n'eussent jamais été que des monstres, si la nature ne leur eût donné la

Copyright Arvensa Editions

pitié à l'appui de la raison : mais il n'a pas vu que de cette seule qualité découlent toutes les vertus sociales qu'il veut disputer aux hommes. En effet, qu'est-ce que la générosité, la clémence, l'humanité, sinon la pitié appliquée aux faibles, aux coupables, ou à l'espèce humaine en général ? La bienveillance et l'amitié même sont, à le bien prendre, des productions d'une pitié constante, fixée sur un objet particulier : car désirer que quelqu'un ne souffre point, qu'est-ce autre chose que désirer qu'il soit heureux ? Quand il serait vrai que la commisération ne serait qu'un sentiment qui nous met à la place de celui qui souffre, sentiment obscur et vif dans l'homme sauvage, développé mais faible dans l'homme civil, qu'importerait cette idée à la vérité de ce que je dis, sinon de lui donner plus de force ? En effet, la commisération sera d'autant plus énergique que l'animal spectateur s'identifiera intimement avec l'animal souffrant. Or, il est évident que cette identification a dû être infiniment plus étroite dans l'état de nature que dans l'état de raisonnement. C'est la raison qui engendre l'amour-propre, et c'est la réflexion qui le fortifie ; c'est elle qui replie l'homme sur lui-même ; c'est elle qui le sépare de tout ce qui le gêne et l'afflige. C'est la philosophie qui l'isole ; c'est par elle qu'il dit en secret, à l'aspect d'un homme souffrant : Péris, si tu veux ; je suis en sûreté. Il n'y a plus que les dangers de la société entière qui troublent le sommeil tranquille du philosophe et qui l'arrachent de son lit. On peut impunément égorger son semblable sous sa fenêtre ; il n'a qu'à mettre ses mains sur ses oreilles, et s'argumenter un peu, pour empêcher la nature qui se révolte en lui de l'identifier avec celui qu'on assassine. L'homme sauvage n'a point cet admirable talent ; et faute de sagesse et de raison, on le voit toujours se livrer étourdiment au premier sentiment de l'humanité. Dans les émeutes, dans les querelles des rues, la populace s'assemble, l'homme prudent s'éloigne ; c'est la canaille, ce sont les femmes des halles qui séparent les combattants, et qui empêchent les honnêtes gens de s'entr'égorger[109].

Il est donc certain que la pitié est un sentiment naturel, qui, modérant dans chaque individu l'activité de l'amour de soi-même, concourt à la conservation mutuelle de toute l'espèce. C'est elle qui nous porte sans réflexion au secours de ceux que nous voyons souffrir ; c'est elle qui, dans l'état de nature, tient lieu de lois, de moeurs et de vertu, avec cet avantage que nul n'est tenté de désobéir à sa douce voix : c'est elle qui détournera tout sauvage robuste d'enlever à un faible enfant, ou à un vieillard infirme

Copyright Arvensa Editions

sa subsistance acquise avec peine, si lui-même espère pouvoir trouver la sienne ailleurs : c'est elle qui, au lieu de cette maxime sublime de justice raisonnée, *Fais à autrui comme tu veux qu'on te fasse*, inspire à tous les hommes cette autre maxime de bonté naturelle, bien moins parfaite, mais plus utile peut-être que la précédente : *Fais ton bien avec le moindre mal d'autrui qu'il est possible*. C'est, en un mot, dans ce sentiment naturel, plutôt que dans des arguments subtils, qu'il faut chercher la cause de la répugnance que tout homme éprouverait à mal faire, même indépendamment des maximes de l'éducation. Quoiqu'il puisse appartenir à Socrate, et aux esprits de sa trempe d'acquérir de la vertu par raison, il y a longtemps que le genre humain ne serait plus, si sa conservation n'eût dépendu que des raisonnements de ceux qui le composent.

Avec des passions si peu actives, et un frein si salutaire, les hommes plutôt farouches que méchants, et plus attentifs à se garantir du mal qu'ils pouvaient recevoir, que tentés d'en faire à autrui, n'étaient pas sujets à des démêlés fort dangereux : comme ils n'avaient entre eux aucune espèce de commerce ; qu'ils ne connaissaient par conséquent ni la vanité, ni la considération, ni l'estime, ni le mépris ; qu'ils n'avaient pas la moindre notion du tien et du mien, ni aucune véritable idée de la justice ; qu'ils regardaient les violences qu'ils pouvaient essuyer comme un mal facile à réparer, et non comme une injure qu'il faut punir, et qu'ils ne songeaient pas même à la vengeance, si ce n'est peut-être machinalement et sur-le-champ, comme le chien qui mord la pierre qu'on lui jette, leurs disputes eussent eu rarement des suites sanglantes, si elles n'eussent point eu de sujet plus sensible que la pâture. Mais j'en vois un plus dangereux dont il me reste à parler.

Parmi les passions qui agitent le coeur de l'homme, il en est une ardente, impétueuse, qui rend un sexe nécessaire à l'autre ; passion terrible qui brave tous les dangers, renverse tous les obstacles, et qui, dans ses fureurs, semble propre à détruire le genre humain, qu'elle est destinée à conserver. Que deviendront les hommes en proie à cette rage effrénée et brutale, sans pudeur, sans retenue, et se disputant chaque jour leurs amours au prix de leur sang ?

Il faut convenir d'abord que plus les passions sont violentes, plus les lois sont nécessaires pour les contenir : mais outre que les désordres et les crimes que celles-ci causent tous les jours parmi nous montrent assez l'insuffisance des lois à cet égard, il serait encore bon d'examiner si ces

Copyright Arvensa Editions

désordres ne sont point nés avec les lois mêmes ; car alors, quand elles seraient capables de les réprimer, ce serait bien le moins qu'on en dût exiger que d'arrêter un mal qui n'existerait point sans elles.

Commençons par distinguer le moral du physique dans le sentiment de l'amour. Le physique est ce désir général qui porte un sexe à s'unir à l'autre. Le moral est ce qui détermine ce désir et le fixe sur un seul objet exclusivement, ou qui du moins lui donne pour cet objet préféré un plus grand degré d'énergie. Or il est facile de voir que le moral de l'amour est un sentiment factice né de l'usage de la société, et célébré par les femmes avec beaucoup d'habileté et de soin pour établir leur empire, et rendre dominant le sexe qui devrait obéir. Ce sentiment étant fondé sur certaines notions du mérite ou de la beauté, qu'un sauvage n'est point en état d'avoir, et sur des comparaisons qu'il n'est point en état de faire, doit être presque nul pour lui : car comme son esprit n'a pu se former des idées abstraites de régularité et de proportion, son coeur n'est point non plus susceptible des sentiments d'admiration et d'amour, qui, même sans qu'on s'en aperçoive, naissent de l'application de ces idées : il écoute uniquement le tempérament qu'il a reçu de la nature, et non le goût qu'il n'a pu acquérir, et toute femme est bonne pour lui.

Bornés au seul physique de l'amour, et assez heureux pour ignorer ces préférences qui en irritent le sentiment et en augmentent les difficultés, les hommes doivent sentir moins fréquemment et moins vivement les ardeurs du tempérament, et par conséquent avoir entre eux des disputes plus rares, et moins cruelles. L'imagination, qui fait tant de ravages parmi nous, ne parle point à des coeurs sauvages ; chacun attend paisiblement l'impulsion de la nature, s'y livre sans choix, avec plus de plaisir que de fureur ; et le besoin satisfait, tout le désir est éteint.

C'est donc une chose incontestable que l'amour même, ainsi que toutes les autres passions, n'a acquis que dans la société cette ardeur impétueuse qui le rend si souvent funeste aux hommes ; et il est d'autant plus ridicule de représenter les sauvages comme s'entr'égorgeant sans cesse pour assouvir leur brutalité, que cette opinion est directement contraire à l'expérience, et que les Caraïbes, celui de tous les peuples existants qui jusqu'ici s'est écarté le moins de l'état de nature, sont précisément les plus paisibles dans leurs amours, et les moins sujets à la jalousie, quoique vivant sous un climat brûlant qui semble toujours donner à ces passions une plus grande activité.

Copyright Arvensa Editions

À l'égard des inductions qu'on pourrait tirer, dans plusieurs espèces d'animaux, des combats des mâles qui ensanglantent en tout temps nos basses-cours, ou qui font retentir au printemps nos forêts de leurs cris en se disputant la femelle, il faut commencer par exclure toutes les espèces où la nature a manifestement établi dans la puissance relative des sexes d'autres rapports que parmi nous : ainsi les combats des coqs ne forment point une induction pour l'espèce humaine. Dans les espèces où la proportion est mieux observée, ces combats ne peuvent avoir pour causes que la rareté des femelles eu égard au nombre des mâles, ou les intervalles exclusifs durant lesquels la femelle refuse constamment l'approche du mâle, ce qui revient à la première cause ; car si chaque femelle ne souffre le mâle que durant deux mois de l'année, c'est à cet égard comme si le nombre des femelles était moindre des cinq sixièmes. Or aucun de ces deux cas n'est applicable à l'espèce humaine où le nombre des femelles surpasse généralement celui des mâles, et où l'on n'a jamais observé que même parmi les sauvages les femelles aient, comme celles des autres espèces, des temps de chaleur et d'exclusion. De plus, parmi plusieurs de ces animaux, toute l'espèce entrant à la fois en effervescence, il vient un moment terrible d'ardeur commune, de tumulte, de désordre, et de combat ; moment qui n'a point lieu parmi l'espèce humaine où l'amour n'est jamais périodique. On ne peut donc pas conclure des combats de certains animaux pour la possession des femelles, que la même chose arriverait à l'homme dans l'état de nature ; et quand même on pourrait tirer cette conclusion, comme ces dissensions ne détruisent point les autres espèces, on doit penser au moins qu'elles ne seraient pas plus funestes à la nôtre ; et il est très apparent qu'elles y causeraient encore moins de ravages qu'elles ne font dans la société, surtout dans les pays où les moeurs étant encore comptées pour quelque chose, la jalousie des amants et la vengeance des époux causent chaque jour des duels, des meurtres, et pis encore ; où le devoir d'une éternelle fidélité ne sert qu'à faire des adultères, et où les lois mêmes de la continence et de l'honneur étendent nécessairement la débauche, et multiplient les avortements.

Concluons qu'errant dans les forêts, sans industrie, sans parole, sans domicile, sans guerre et sans liaisons, sans nul besoin de ses semblables comme sans nul désir de leur nuire, peut-être même sans jamais en reconnaître aucun individuellement, l'homme sauvage sujet à peu de passions, et se suffisant à lui-même, n'avait que les sentiments et les

Copyright Arvensa Editions

lumières propres à cet état ; qu'il ne sentait que ses vrais besoins, ne regardait que ce qu'il croyait avoir intérêt de voir, et que son intelligence ne faisait pas plus de progrès que sa vanité. Si par hasard il faisait quelque découverte, il pouvait d'autant moins la communiquer qu'il ne reconnaissait pas même ses enfants. L'art périssait avec l'inventeur. Il n'y avait ni éducation ni progrès ; les générations se multipliaient inutilement ; et chacune partant toujours du même point, les siècles s'écoulaient dans toute la grossièreté des premiers âges, l'espèce était déjà vieille, et l'homme restait toujours enfant.

Si je me suis étendu si longtemps sur la supposition de cette condition primitive, c'est qu'ayant d'anciennes erreurs et des préjugés invétérés à détruire, j'ai cru devoir creuser jusqu'à la racine, et montrer, dans le tableau du véritable état de nature, combien l'inégalité, même naturelle, est loin d'avoir dans cet état autant de réalité et d'influence que le prétendent nos écrivains.

En effet, il est aisé de voir qu'entre les différences qui distinguent les hommes, plusieurs passent pour naturelles qui sont uniquement l'ouvrage de l'habitude et des divers genres de vie que les hommes adoptent dans la société. Ainsi un tempérament robuste ou délicat, la force ou la faiblesse qui en dépendent, viennent souvent plus de la manière dure ou efféminée dont on a été élevé que de la constitution primitive des corps. Il en est de même des forces de l'esprit ; et non seulement l'éducation met la différence entre les esprits cultivés et ceux qui ne le sont pas, mais elle augmente celle qui se trouve entre les premiers à proportion de la culture ; car qu'un géant et un nain marchent sur la même route, chaque pas qu'ils feront l'un et l'autre donnera un nouvel avantage au géant. Or, si l'on compare la diversité prodigieuse d'éducations et de genres de vie qui règne dans les différents ordres de l'état civil, avec la simplicité et l'uniformité de la vie animale et sauvage, où tous se nourrissent des mêmes aliments, vivent de la même manière, et font exactement les mêmes choses, on comprendra combien la différence d'homme à homme doit être moindre dans l'état de nature que dans celui de société, et combien l'inégalité naturelle doit augmenter dans l'espèce humaine par l'inégalité d'institution.

Mais, quand la nature affecterait dans la distribution de ses dons autant de préférences qu'on le prétend, quel avantage les plus favorisés en tireraient-ils, au préjudice des autres, dans un état de choses qui

Copyright Arvensa Editions

n'admettrait presque aucune sorte de relation entre eux ? Là où il n'y a point d'amour, de quoi servira la beauté ? Que sert l'esprit à des gens qui ne parlent point, et la ruse à ceux qui n'ont point d'affaires ? J'entends toujours répéter que les plus forts opprimeront les faibles. Mais qu'on m'explique ce qu'on veut dire par ce mot d'oppression. Les uns domineront avec violence, les autres gémiront asservis à tous leurs caprices. Voilà précisément ce que j'observe parmi nous, mais je ne vois pas comment cela pourrait se dire des hommes sauvages, à qui l'on aurait même bien de la peine à faire entendre ce que c'est que servitude et domination. Un homme pourra bien s'emparer des fruits qu'un autre a cueillis, du gibier qu'il a tué, de l'antre qui lui servait l'asile ; mais comment viendra-t-il jamais à bout de s'en faire obéir ? et quelles pourront être les chaînes de la dépendance parmi des hommes qui ne possèdent rien ? Si l'on me chasse d'un arbre, j'en suis quitte pour aller à un autre ; si l'on me tourmente dans un lieu, qui m'empêchera de passer ailleurs ? Se trouve-t-il un homme d'une force assez supérieure à la mienne, et, de plus assez dépravé, assez paresseux et assez féroce, pour me contraindre à pourvoir à sa subsistance pendant qu'il demeure oisif ; il faut qu'il se résolve à ne pas me perdre de vue un seul instant, à me tenir lié avec un très grand soin durant son sommeil, de peur que je ne m'échappe ou que je ne le tue ; c'est-à-dire qu'il est obligé de s'exposer volontairement à une peine beaucoup plus grande que celle qu'il veut éviter, et que celle qu'il me donne à moi-même. Après tout cela, sa vigilance se relâche-t-elle un moment, un bruit imprévu lui fait-il détourner la tête ; je fais vingt pas dans la forêt, mes fers sont brisés, et il ne me revoit de sa vie.

Sans prolonger inutilement ces détails, chacun doit voir que les liens de la servitude n'étant formés que de la dépendance mutuelle des hommes et des besoins réciproques qui les unissent, il est impossible d'asservir un homme sans l'avoir mis auparavant dans le cas de ne pouvoir se passer d'un autre ; situation qui, n'existant pas dans l'état de nature, y laisse chacun libre du joug, et rend vaine la loi du plus fort.

Après avoir prouvé que l'inégalité est à peine sensible dans l'état de nature, et que son influence y est presque nulle, il me reste à montrer son origine et ses progrès dans les développements successifs de l'esprit humain. Après avoir montré que la *perfectibilité*, les vertus sociales, et les autres facultés que l'homme naturel avait reçues en puissance, ne pouvaient jamais se développer d'elles-mêmes, qu'elles avaient besoin

Copyright Arvensa Editions

pour cela du concours fortuit de plusieurs causes étrangères, qui pouvaient ne jamais naître, et sans lesquelles il fût demeuré éternellement dans sa condition primitive, il me reste à considérer et à rapprocher les différents hasards qui ont pu perfectionner la raison humaine en détériorant l'espèce, rendre un être méchant en le rendant sociable, et d'un terme si éloigné, amener enfin l'homme et le monde au point où nous les voyons.

J'avoue que les événements que j'ai à décrire ayant pu arriver de plusieurs manières, je ne puis me déterminer sur le choix que par des conjectures ; mais outre que ces conjectures deviennent des raisons quand elles sont les plus probables qu'on puisse tirer de la nature des choses, et les seuls moyens qu'on puisse avoir de découvrir la vérité, les conséquences que je veux déduire des miennes ne seront point pour cela conjecturales, puisque, sur les principes que je viens d'établir, on ne saurait former aucun autre système qui ne me fournisse les mêmes résultats, et dont je ne puisse tirer les mêmes conclusions.

Ceci me dispensera d'étendre mes réflexions sur la manière dont le laps de temps compense le peu de vraisemblance des événements ; sur la puissance surprenante des causes très légères, lorsqu'elles agissent sans relâche ; sur l'impossibilité où l'on est, d'un côté, de détruire certaines hypothèses, si de l'autre on se trouve hors d'état de leur donner le degré de certitude des faits ; sur ce que deux faits étant donnés comme réels à lier par une suite de faits intermédiaires, inconnus, ou regardés comme tels, c'est à l'histoire, quand on l'a, de donner les faits qui les lient ; c'est à la philosophie, à son défaut, de déterminer les faits semblables qui peuvent les lier ; enfin sur ce qu'en matière d'événements, la similitude réduit les faits à un beaucoup plus petit nombre de classes différentes qu'on ne se l'imagine. Il me suffit d'offrir ces objets à la considération de mes juges ; il me suffit d'avoir fait en sorte que les lecteurs vulgaires n'eussent pas besoin de les considérer.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
L'ORIGINE ET LES FONDEMENTS DE L'INÉGALITÉ
Le discours
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Seconde partie

Le premier qui ayant enclos un terrain, s'avisa de dire *Ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile[110]. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne ! Mais il y a grande apparence qu'alors les choses en étaient déjà venues au point de ne pouvoir plus durer comme elles étaient : car cette idée de propriété, dépendant de beaucoup d'idées antérieures qui n'ont pu naître que successivement, ne se forma pas tout d'un coup dans l'esprit humain : il fallut faire bien des progrès, acquérir bien de l'industrie et des lumières, les transmettre et les augmenter d'âge en âge, avant que d'arriver à ce dernier terme de l'état de nature. Reprenons donc les choses de plus haut, et tâchons de rassembler sous un seul point de vue cette lente succession d'événements et de connaissances dans leur ordre le plus naturel.

Le premier sentiment de l'homme fut celui de son existence ; son premier soin celui de sa conservation. Les productions de la terre lui fournissaient tous les secours nécessaires ; l'instinct le porta à en faire usage. La faim, d'autres appétits, lui faisant éprouver tour à tour diverses manières d'exister, il y en eut une qui l'invita à perpétuer son espèce ; et ce penchant aveugle, dépourvu de tout sentiment du cœur, ne produisait qu'un acte purement animal : le besoin satisfait, les deux sexes ne se reconnaissaient plus, et l'enfant même n'était plus rien à la mère sitôt qu'il

Copyright Arvensa Editions

pouvait se passer d'elle.

Telle fut la condition de l'homme naissant ; telle fut la vie d'un animal borné d'abord aux pures sensations, et profitant à peine des dons que lui offrait la nature, loin de songer à lui rien arracher. Mais il se présenta bientôt des difficultés ; il fallut apprendre à les vaincre : la hauteur des arbres qui l'empêchait d'atteindre à leurs fruits, la concurrence des animaux qui cherchaient à s'en nourrir, la férocité de ceux qui en voulaient à sa propre vie, tout l'obligea de s'appliquer aux exercices du corps ; il fallut se rendre agile, vite à la course, vigoureux au combat. Les armes naturelles, qui sont les branches d'arbre et les pierres, se trouvèrent bientôt sous sa main. Il apprit à surmonter les obstacles de la nature, à combattre au besoin les autres animaux, à disputer sa subsistance aux hommes mêmes, ou à se dédommager de ce qu'il fallait céder au plus fort.

À mesure que le genre humain s'étendit, les peines se multiplièrent avec les hommes. La différence des terrains, des climats, des saisons, put les forcer à en mettre dans leurs manières de vivre. Des années stériles, des hivers longs et rudes, des étés brûlants qui consument tout, exigèrent d'eux une nouvelle industrie. Le long de la mer et des rivières ils inventèrent la ligne et l'hameçon, et devinrent pêcheurs et ichtyophages. Dans les forêts ils se firent des arcs et des flèches, et devinrent chasseurs et guerriers. Dans les pays froids ils se couvrirent des peaux des bêtes qu'ils avaient tuées. Le tonnerre, un volcan, ou quelque heureux hasard, leur fit connaître le feu, nouvelle ressource contre la rigueur de l'hiver : ils apprirent à conserver cet élément, puis à le reproduire, et enfin à en préparer les viandes qu'auparavant ils dévoraient crues.

Cette application réitérée des êtres divers à lui-même, et des uns aux autres, dut naturellement engendrer dans l'esprit de l'homme les perceptions de certains rapports. Ces relations que nous exprimons par les mots de grand, de petit, de fort, de faible, de vite, de lent, de peureux, de hardi, et d'autres idées pareilles, comparées au besoin, et presque sans y songer, produisirent enfin chez lui quelque sorte de réflexion, ou plutôt une prudence machinale qui lui indiquait les précautions les plus nécessaires à sa sûreté.

Les nouvelles lumières qui résultèrent de ce développement augmentèrent sa supériorité sur les autres animaux en la lui faisant connaître. Il s'exerça à leur dresser des pièges, il leur donna le change en mille manières ; et quoique plusieurs le surpassassent en force au combat,

Copyright Arvensa Editions

ou en vitesse à la course, de ceux qui pouvaient lui servir ou lui nuire, il devint avec le temps le maître des uns et le fléau des autres. C'est ainsi que le premier regard qu'il porta sur lui-même y produisit le premier mouvement d'orgueil ; c'est ainsi que, sachant encore à peine distinguer les rangs, et se contemplant au premier par son espèce, il se préparait de loin à y prétendre par son individu.

Quoique ses semblables ne fussent pas pour lui ce qu'ils sont pour nous, et qu'il n'eût guère plus de commerce avec eux qu'avec les autres animaux, ils ne furent pas oubliés dans ses observations. Les conformités que le temps put lui faire apercevoir entre eux, sa femelle et lui-même, le firent juger de celles qu'il n'apercevait pas ; et voyant qu'ils se conduisaient tous comme il aurait fait en de pareilles circonstances, il conclut que leur manière de penser et de sentir était entièrement conforme à la sienne ; et cette importante vérité, bien établie dans son esprit, lui fit suivre, par un pressentiment aussi sûr et plus prompt que la dialectique, les meilleures règles de conduite que, pour son avantage et sa sûreté, il lui convînt de garder avec eux.

Instruit par l'expérience que l'amour du bien-être est le seul mobile des actions humaines, il se trouva en état de distinguer les occasions rares où l'intérêt commun devait le faire compter sur l'assistance de ses semblables, et celles plus rares encore où la concurrence devait le faire défier d'eux. Dans le premier cas, il s'unissait avec eux en troupeau, ou tout au plus par quelque sorte d'association libre qui n'obligeait personne, et qui ne durait qu'autant que le besoin passager qui l'avait formée. Dans le second, chacun cherchait à prendre ses avantages, soit à force ouverte, s'il croyait le pouvoir, soit par adresse et subtilité, s'il se sentait le plus faible.

Voilà comment les hommes purent insensiblement acquérir quelque idée grossière des engagements mutuels, et de l'avantage de les remplir, mais seulement autant que pouvait l'exiger l'intérêt présent et sensible ; car la prévoyance n'était rien pour eux ; et loin de s'occuper d'un avenir éloigné, ils ne songeaient pas même au lendemain. S'agissait-il de prendre un cerf, chacun sentait bien qu'il devait pour cela garder fidèlement son poste ; mais si un lièvre venait à passer à la portée de l'un d'eux, il ne faut pas douter qu'il ne le poursuivît sans scrupule, et qu'ayant atteint sa proie, il ne se souciât fort peu de faire manquer la leur à ses compagnons.

Il est aisé de comprendre qu'un pareil commerce n'exigeait pas un langage beaucoup plus raffiné que celui des corneilles ou des singes qui

Copyright Arvensa Editions

s'attroupent à peu près de même. Des cris inarticulés, beaucoup de gestes, et quelques bruits imitatifs, durent composer pendant longtemps la langue universelle ; à quoi joignant dans chaque contrée quelques sons articulés et conventionnels, dont, comme je l'ai déjà dit, il n'est pas trop facile d'expliquer l'institution, on eut des langues particulières, mais grossières, imparfaites, et telles à peu près qu'en ont encore aujourd'hui diverses nations sauvages.

Je parcours comme un trait des multitudes de siècles, forcé par le temps qui s'écoule, par l'abondance des choses que j'ai à dire, et par le progrès presque insensible des commencements ; car plus les événements étaient lents à se succéder, plus ils sont prompts à décrire.

Ces premiers progrès mirent enfin l'homme à portée d'en faire de plus rapides. Plus l'esprit s'éclairait, et plus l'industrie se perfectionna. Bientôt, cessant de s'endormir sous le premier arbre, ou de se retirer dans des cavernes, on trouva quelques sortes de haches de pierres dures et tranchantes qui servirent à couper du bois, creuser la terre, et faire des huttes de branchages qu'on s'avisa ensuite d'enduire d'argile et de boue. Ce fut là l'époque d'une première révolution qui forma l'établissement et la distinction des familles, et qui introduisit une sorte de propriété, d'où peut-être naquirent déjà bien des querelles et des combats. Cependant, comme les plus forts furent vraisemblablement les premiers à se faire des logements qu'ils se sentaient capables de défendre, il est à croire que les faibles trouvèrent plus court et plus sûr de les imiter que de tenter de les déloger : et quant à ceux qui avaient déjà des cabanes, chacun dut peu chercher[111] à s'approprier celle de son voisin, moins parce qu'elle ne lui appartenait pas, que parce qu'elle lui était inutile, et qu'il ne pouvait s'en emparer sans s'exposer à un combat très vif avec la famille qui l'occupait.

Les premiers développements du cœur furent l'effet d'une situation nouvelle qui réunissait dans une habitation commune les maris et les femmes, les pères et les enfants. L'habitude de vivre ensemble fit naître les plus doux sentiments qui soient connus des hommes, l'amour conjugal et l'amour paternel. Chaque famille devint une petite société d'autant mieux unie, que l'attachement réciproque et la liberté en étaient les seuls liens ; et ce fut alors que s'établit la première différence dans la manière de vivre des deux sexes, qui jusqu'ici n'en avaient eu qu'une. Les femmes devinrent plus sédentaires, et s'accoutumèrent à garder la cabane et les enfants,

Copyright Arvensa Editions

tandis que l'homme allait chercher la subsistance commune. Les deux sexes commencèrent aussi par une vie un peu plus molle, à perdre quelque chose de leur férocité et de leur vigueur. Mais si chacun séparément devint moins propre à combattre les bêtes sauvages, en revanche il fut plus aisé de s'assembler pour leur résister en commun.

Dans ce nouvel état, avec une vie simple et solitaire, des besoins très bornés, et les instruments qu'ils avaient inventés pour y pourvoir, les hommes jouissant d'un fort grand loisir, l'employèrent à se procurer plusieurs sortes de commodités inconnues à leurs pères ; et ce fut là le premier joug qu'ils s'imposèrent sans y songer, et la première source de maux qu'ils préparèrent à leurs descendants ; car outre qu'ils continuèrent ainsi à s'amollir le corps et l'esprit, ces commodités ayant par l'habitude perdu presque tout leur agrément, et étant en même temps dégénérées en de vrais besoins, la privation en devint beaucoup plus cruelle que la possession n'en était douce ; et l'on était malheureux de les perdre, sans être heureux de les posséder.

On entrevoit un peu mieux ici comment l'usage de la parole s'établit ou se perfectionne insensiblement dans le sein de chaque famille, et l'on peut conjecturer encore comment diverses causes particulières purent étendre le langage et en accélérer le progrès en le rendant plus nécessaire. De grandes inondations ou des tremblements de terre environnèrent d'eaux ou de précipices des cantons habités ; des révolutions du globe détachèrent et coupèrent en îles des portions du continent. On conçoit qu'entre des hommes ainsi rapprochés, et forcés de vivre ensemble, il dut se former un idiome commun, plutôt qu'entre ceux qui erraient librement dans les forêts de la terre ferme. Ainsi il est très possible qu'après leurs premiers essais de navigation, des insulaires aient porté parmi nous l'usage de la parole ; et il est au moins très vraisemblable que la société et les langues ont pris naissance dans les îles, et s'y sont perfectionnées avant que d'être connues dans le continent.

Tout commence à changer de face. Les hommes errant jusqu'ici dans les bois, ayant pris une assiette plus fixe, se rapprochent lentement, se réunissent en diverses troupes, et forment enfin dans chaque contrée une nation particulière, unie de mœurs et de caractères, non par des règlements et des lois, mais par le même genre de vie et d'aliments, et par l'influence commune du climat. Un voisinage permanent ne peut manquer d'engendrer enfin quelque liaison entre diverses familles. De jeunes gens

Copyright Arvensa Editions

de différents sexes habitent des cabanes voisines ; le commerce passager que demande la nature en amène bientôt un autre non moins doux et plus permanent par la fréquentation mutuelle. On s'accoutume à considérer différents objets et à faire des comparaisons ; on acquiert insensiblement des idées de mérite et de beauté qui produisent des sentiments de préférence. À force de se voir, on ne peut plus se passer de se voir encore. Un sentiment tendre et doux s'insinue dans l'âme, et par la moindre opposition devient une fureur impétueuse : la jalousie s'éveille avec l'amour ; la discorde triomphe, et la plus douce des passions reçoit des sacrifices de sang humain.

À mesure que les idées et les sentiments se succèdent, que l'esprit et le cœur s'exercent, le genre humain continue à s'apprivoiser, les liaisons s'étendent et les liens se resserrent. On s'accoutuma à s'assembler devant les cabanes ou autour d'un grand arbre : le chant et la danse, vrais enfants de l'amour et du loisir, devinrent l'amusement ou plutôt l'occupation des hommes et des femmes oisifs et attroupés. Chacun commença à regarder les autres et à vouloir être regardé soi-même, et l'estime publique eut un prix. Celui qui chantait ou dansait le mieux ; le plus beau, le plus fort, le plus adroit ou le plus éloquent devint le plus considéré, et ce fut là le premier pas vers l'inégalité, et vers le vice en même temps : de ces premières préférences naquirent d'un côté la vanité et le mépris, de l'autre la honte et l'envie ; et la fermentation causée par ces nouveaux levains produisit enfin des composés funestes au bonheur et à l'innocence.

Sitôt que les hommes eurent commencé à s'apprécier mutuellement, et que l'idée de la considération fut formée dans leur esprit, chacun prétendit y avoir droit, et il ne fut plus possible d'en manquer impunément pour personne. De là sortirent les premiers devoirs de la civilité, même parmi les sauvages ; et de là tout tort volontaire devint un outrage, parce qu'avec le mal qui résultait de l'injure, l'offensé y voyait le mépris de sa personne, souvent plus insupportable que le mal même. C'est ainsi que, chacun punissant le mépris qu'on lui avait témoigné d'une manière proportionnée au cas qu'il faisait de lui-même, les vengeances devinrent terribles, et les hommes sanguinaires et cruels. Voilà précisément le degré où étaient parvenus la plupart des peuples sauvages qui nous sont connus ; et c'est faute d'avoir suffisamment distingué les idées, et remarqué combien ces peuples étaient déjà loin du premier état de nature, que plusieurs se sont hâtés de conclure que l'homme est naturellement cruel, et qu'il a besoin

Copyright Arvensa Editions

de police pour l'adoucir ; tandis que rien n'est si doux que lui dans son état primitif, lorsque, placé par la nature à des distances égales de la stupidité des brutes et des lumières funestes de l'homme civil, et borné également par l'instinct et par la raison à se garantir du mal qui le menace, il est retenu par la pitié naturelle de faire lui-même du mal à personne, sans y être porté par rien, même après en avoir reçu. Car, selon l'axiome du sage Locke, « il ne saurait y avoir d'injure, où il n'y a point de propriété. »

Mais il faut remarquer que la société commencée et les relations déjà établies entre les hommes exigeaient en eux des qualités différentes de celles qu'ils tenaient de leur constitution primitive ; que la moralité commençant à s'introduire dans les actions humaines, et chacun, avant les lois, étant seul juge et vengeur des offenses qu'il avait reçues, la bonté convenable au pur état de nature n'était plus celle qui convenait à la société naissante ; qu'il fallait que les punitions devinssent plus sévères à mesure que les occasions d'offenser devenaient plus fréquentes ; et que c'était à la terreur des vengeances de tenir lieu du frein des lois. Ainsi, quoique les hommes fussent devenus moins endurants, et que la pitié naturelle eût déjà souffert quelque altération, cette période du développement des facultés humaines, tenant un juste milieu entre l'indolence de l'état primitif et la pétulante activité de notre amour-propre, dut être l'époque la plus heureuse et la plus durable. Plus on y réfléchit, plus on trouve que cet état était le moins sujet aux révolutions, le meilleur à l'homme[112], et qu'il n'en a dû sortir que par quelque funeste hasard qui, pour l'utilité commune, eût dû ne jamais arriver. L'exemple des sauvages, qu'on a presque tous trouvés à ce point, semble confirmer que le genre humain était fait pour y rester toujours, que cet état est la véritable jeunesse du monde, et que tous les progrès ultérieurs ont été, en apparence, autant de pas vers la perfection de l'individu, et, en effet, vers la décrépitude de l'espèce.

Tant que les hommes se contentèrent de leurs cabanes rustiques, tant qu'ils se bornèrent à coudre leurs habits de peaux avec des épines ou des arêtes, à se parer de plumes et de coquillages, à se peindre le corps de diverses couleurs, à perfectionner ou à embellir leurs arcs et leurs flèches, à tailler avec des pierres tranchantes quelques canots de pêcheurs ou quelques grossiers instruments de musique ; en un mot tant qu'ils ne s'appliquèrent qu'à des ouvrages qu'un seul pouvait faire, et qu'à des arts qui n'avaient pas besoin du concours de plusieurs mains, ils vécurent

Copyright Arvensa Editions

libres, sains, bons et heureux autant qu'ils pouvaient l'être par leur nature, et continuèrent à jouir entre eux des douceurs d'un commerce indépendant : mais dès l'instant qu'un homme eut besoin du secours d'un autre, dès qu'on s'aperçut qu'il était utile à un seul d'avoir des provisions pour deux, l'égalité disparut, la propriété s'introduisit, le travail devint nécessaire et les vastes forêts se changèrent en des campagnes riantes qu'il fallut arroser de la sueur des hommes, et dans lesquelles on vit bientôt l'esclavage et la misère germer et croître avec les moissons.

La métallurgie et l'agriculture furent les deux arts dont l'invention produisit cette grande révolution. Pour le poète, c'est l'or et l'argent ; mais pour le philosophe, ce sont le fer et le blé qui ont civilisé les hommes et perdu le genre humain. Aussi l'un et l'autre étaient-ils inconnus aux sauvages de l'Amérique, qui, pour cela sont toujours demeurés tels ; les autres peuples semblent même être restés barbares tant qu'ils ont pratiqué l'un de ces arts sans l'autre. Et l'une des meilleures raisons peut-être pourquoi l'Europe a été, sinon plus tôt, du moins plus constamment et mieux policée que les autres parties du monde, c'est qu'elle est à la fois la plus abondante en fer et la plus fertile en blé.

Il est très difficile de conjecturer comment les hommes sont parvenus à connaître et employer le fer ; car il n'est pas croyable qu'ils aient imaginé d'eux-mêmes de tirer la matière de la mine, et de lui donner les préparations nécessaires pour la mettre en fusion avant que de savoir ce qui en résulterait. D'un autre côté, on peut d'autant moins attribuer cette découverte à quelque incendie accidentel, que les mines ne se forment que dans des lieux arides et dénués d'arbres et de plantes ; de sorte qu'on dirait que la nature avait pris des précautions pour nous dérober ce fatal secret. Il ne reste donc que la circonstance extraordinaire de quelque volcan, qui, vomissant des matières métalliques en fusion, aura donné aux observateurs l'idée d'imiter cette opération de la nature : encore faut-il leur supposer bien du courage et de la prévoyance pour entreprendre un travail aussi pénible, et envisager d'aussi loin les avantages qu'ils en pouvaient retirer ; ce qui ne convient guère à des esprits déjà plus exercés que ceux-ci ne le devaient être.

Quant à l'agriculture, le principe en fut connu longtemps avant que la pratique en fût établie, et il n'est guère possible que les hommes, sans cesse occupés à tirer leur subsistance des arbres et des plantes, n'eussent assez promptement l'idée des voies que la nature emploie pour la

Copyright Arvensa Editions

génération des végétaux ; mais leur industrie ne se tourna probablement que fort tard de ce côté-là, soit parce que les arbres qui, avec la chasse et la pêche, fournissaient à leur nourriture, n'avaient pas besoin de leurs soins, soit faute de connaître l'usage du blé, soit faute d'instruments pour le cultiver, soit faute de prévoyance pour le besoin à venir, soit enfin faute de moyens pour empêcher les autres de s'approprier le fruit de leur travail. Devenus plus industrieux, on peut croire qu'avec des pierres aiguës et des bâtons pointus ils commencèrent par cultiver quelques légumes ou racines autour de leurs cabanes, longtemps avant de savoir préparer le blé et d'avoir les instruments nécessaires pour la culture en grand ; sans compter que, pour se livrer à cette occupation et ensemencer des terres, il faut se résoudre à perdre d'abord quelque chose pour gagner beaucoup dans la suite ; précaution fort éloignée du tour d'esprit de l'homme sauvage, qui, comme je l'ai dit, a bien de la peine à songer le matin à ses besoins du soir.

L'invention des autres arts fut donc nécessaire pour forcer le genre humain de s'appliquer à celui de l'agriculture. Dès qu'il fallut des hommes pour fondre et forger le fer, il fallut d'autres hommes pour nourrir ceux-là. Plus le nombre des ouvriers vint à se multiplier, moins il y eut de mains employées à fournir à la subsistance commune, sans qu'il y eût moins de bouches pour la consommer ; et comme il fallut aux uns des denrées en échange de leur fer, les autres trouvèrent enfin le secret d'employer le fer à la multiplication des denrées. De là naquirent d'un côté le labourage et l'agriculture, et de l'autre l'art de travailler les métaux et d'en multiplier les usages.

De la culture des terres s'ensuivit nécessairement leur partage, et de la propriété une fois reconnue, les premières règles de justice : car, pour rendre à chacun le sien, il faut que chacun puisse avoir quelque chose ; de plus, les hommes commençant à porter leurs vues dans l'avenir, et se voyant tous quelques biens à perdre, il n'y en avait aucun qui n'eût à craindre pour soi la représaille des torts qu'il pouvait faire à autrui. Cette origine est d'autant plus naturelle, qu'il est impossible de concevoir l'idée de la propriété naissante d'ailleurs que de la main-d'œuvre ; car on ne voit pas ce que, pour s'approprier les choses qu'il n'a point faites, l'homme y peut mettre de plus que son travail. C'est le seul travail qui donnant droit au cultivateur sur le produit de la terre qu'il a labourée, lui en donne par conséquent sur le fond, au moins jusqu'à la récolte, et ainsi d'année en année ; ce qui, faisant une possession continue, se transforme aisément en

Copyright Arvensa Editions

propriété. Lorsque les anciens, dit Grotius, ont donné à Cérès l'épithète de législatrice, et à une fête célébrée en son honneur le nom de Thesmophories[113], ils ont fait entendre par là que le partage des terres a produit une nouvelle sorte de droit, c'est-à-dire le droit de propriété, différent de celui qui résulte de loi naturelle.

Les choses en cet état eussent pu demeurer égales si les talents eussent été égaux, et que, par exemple, l'emploi du fer et la consommation des denrées eussent toujours fait une balance exacte : mais la proportion que rien ne maintenait fut bientôt rompue ; le plus fort faisait plus d'ouvrage ; le plus adroit tirait meilleur parti du sien ; le plus ingénieux trouvait des moyens d'abréger le travail ; le laboureur avait plus besoin de fer, ou le forgeron plus besoin de blé ; et en travaillant également, l'un gagnait beaucoup, tandis que l'autre avait peine à vivre. C'est ainsi que l'inégalité naturelle se déploie insensiblement avec celle de combinaison, et que les différences des hommes, développées par celles des circonstances, se rendent plus sensibles, plus permanentes dans leurs effets, et commencent à influer dans la même proportion sur le sort des particuliers.

Les choses étant parvenues à ce point, il est facile d'imaginer le reste. Je ne m'arrêterai pas à décrire l'invention successive des autres arts, le progrès des langues, l'épreuve et l'emploi des talents, l'inégalité des fortunes, l'usage ou l'abus des richesses, ni tous les détails qui suivent ceux-ci, et que chacun peut aisément suppléer. Je me bornerai seulement à jeter un coup d'œil sur le genre humain placé dans ce nouvel ordre de choses.

Voilà donc toutes nos facultés développées, la mémoire et l'imagination en jeu, l'amour-propre intéressé, la raison rendue active et l'esprit arrivé presque au terme de la perfection, dont il est susceptible. Voilà toutes les qualités naturelles mises en action, le rang et le sort de chaque homme établi, non seulement sur la quantité des biens et le pouvoir de servir ou de nuire, mais sur l'esprit, la beauté, la force ou l'adresse, sur le mérite ou les talents ; et ces qualités étant les seules qui pouvaient attirer de la considération, il fallut bientôt les avoir ou les affecter. Il fallut, pour son avantage, se montrer autre que ce qu'on était en effet. Être et paraître devinrent deux choses tout à fait différentes ; et de cette distinction sortirent le faste imposant, la ruse trompeuse, et tous les vices qui en sont le cortège. D'un autre côté, de libre et indépendant qu'était auparavant

Copyright Arvensa Editions

l'homme, le voilà, par une multitude de nouveaux besoins, assujetti pour ainsi dire, à toute la nature, et surtout à ses semblables, dont il devient l'esclave en un sens, même en devenant leur maître : riche, il a besoin de leurs services ; pauvre, il a besoin de leur secours ; et la médiocrité ne le met point en état de se passer d'eux. Il faut donc qu'il cherche sans cesse à les intéresser à son sort, et à leur faire trouver, en effet ou en apparence, leur profit à travailler pour le sien : ce qui le rend fourbe et artificieux avec les uns, impérieux et dur avec les autres, et le met dans la nécessité d'abuser tous ceux dont il a besoin quand il ne peut s'en faire craindre, et qu'il ne trouve pas son intérêt à les servir utilement. Enfin l'ambition dévorante, l'ardeur d'élever sa fortune relative, moins par un véritable besoin que pour se mettre au-dessus des autres, inspire à tous les hommes un noir penchant à se nuire mutuellement, une jalousie secrète d'autant plus dangereuse, que, pour faire son coup plus en sûreté, elle prend souvent le masque de la bienveillance ; en un mot, concurrence et rivalité d'une part, de l'autre opposition d'intérêts, et toujours le désir caché de faire son profit aux dépens d'autrui : tous ces maux sont le premier effet de la propriété et le cortège inséparable de l'inégalité naissante.

Avant qu'on eût inventé les signes représentatifs des richesses, elles ne pouvaient guère consister qu'en terres et en bestiaux, les seuls biens réels que les hommes puissent posséder. Or, quand les héritages se furent accrus en nombre et en étendue au point de couvrir le sol entier et de se toucher tous, les uns ne purent plus s'agrandir qu'aux dépens des autres, et les surnuméraires que la faiblesse ou l'indolence avaient empêchés d'en acquérir à leur tour, devenus pauvres sans avoir rien perdu, parce que, tout changeant autour d'eux, eux seuls n'avaient point changé, furent obligés de recevoir ou de ravir leur subsistance de la main des riches ; et de là commencèrent à naître, selon les divers caractères des uns et des autres, la domination et la servitude, ou la violence et les rapines. Les riches, de leur côté, connurent à peine le plaisir de dominer, qu'ils dédaignèrent bientôt tous les autres ; et se servant de leurs anciens esclaves pour en soumettre de nouveaux, ils ne songèrent qu'à subjuguer et asservir leurs voisins : semblables à ces loups affamés qui, ayant une fois goûté de la chair humaine, rebutent toute autre nourriture, et ne veulent plus que dévorer des hommes.

C'est ainsi que les plus puissants ou les plus misérables se faisant de leur force ou de leurs besoins une sorte de droit au bien d'autrui,

Copyright Arvensa Editions

équivalent, selon eux, à celui de propriété, l'égalité rompue fut suivie du plus affreux désordre ; c'est ainsi que les usurpations des riches, les brigandages des pauvres, les passions effrénées de tous, étouffant la pitié naturelle et la voix encore faible de la justice, rendirent les hommes avares, ambitieux et méchants. Il s'élevait entre le droit du plus fort et le droit du premier occupant un conflit perpétuel qui ne se terminait que par des combats et des meurtres[114]. La société naissante fit place au plus horrible état de guerre : le genre humain, avili et désolé, ne pouvant plus retourner sur ses pas, ni renoncer aux acquisitions malheureuses qu'il avait faites, et ne travaillant qu'à sa honte, par l'abus des facultés qui l'honorent, se mit lui-même à la veille de sa ruine.

Attonitus novitate mali, divesque, miserque,
Effugere optat opes, et quae modò voverat, odit[115].

Il n'est pas possible que les hommes n'aient fait enfin des réflexions sur une situation aussi misérable, et sur les calamités dont ils étaient accablés. Les riches surtout durent bientôt sentir combien leur était désavantageuse une guerre perpétuelle dont ils faisaient seuls tous les frais, et dans laquelle le risque de la vie était commun, et celui des biens particulier. D'ailleurs, quelque couleur qu'ils pussent donner à leurs usurpations, ils sentaient assez qu'elles n'étaient établies que sur un droit précaire et abusif, et que n'ayant été acquises que par la force, la force pouvait les leur ôter sans qu'ils eussent raison de s'en plaindre. Ceux mêmes que la seule industrie avait enrichis ne pouvaient guère fonder leur propriété sur de meilleurs titres. Ils avaient beau dire : C'est moi qui ai bâti ce mur ; j'ai gagné ce terrain par mon travail. Qui vous a donné les alignements, leur pouvait-on répondre, et en vertu de quoi prétendez-vous être payé à nos dépens d'un travail que nous ne vous avons point imposé ? Ignorez-vous qu'une multitude de vos frères périt ou souffre du besoin de ce que vous avez de trop, et qu'il vous fallait un consentement exprès et unanime du genre humain pour vous approprier sur la subsistance commune tout ce qui allait au-delà de la vôtre ? Destitué de raisons valables pour se justifier et de forces suffisantes pour se défendre ; écrasant facilement un particulier, mais écrasé lui-même par des troupes de bandits, seul contre tous, et ne pouvant, à cause des jalousies mutuelles, s'unir avec ses égaux

Copyright Arvensa Editions

contre des ennemis unis par l'espoir commun du pillage, le riche, pressé par la nécessité, conçut enfin le projet le plus réfléchi qui soit jamais entré dans l'esprit humain ; ce fut d'employer en sa faveur les forces mêmes de ceux qui l'attaquaient, de faire ses défenseurs de ses adversaires, de leur inspirer d'autres maximes, et de leur donner d'autres institutions qui lui fussent aussi favorables que le droit naturel lui était contraire.

Dans cette vue, après avoir exposé à ses voisins l'horreur d'une situation qui les armait tous les uns contre les autres, qui leur rendait leurs possessions aussi onéreuses que leurs besoins, et où nul ne trouvait sa sûreté ni dans la pauvreté ni dans la richesse, il inventa aisément des raisons spécieuses pour les amener à son but. « Unissons-nous, leur dit-il, pour garantir de l'oppression les faibles, contenir les ambitieux, et assurer à chacun la possession de ce qui lui appartient : instituons des règlements de justice et de paix auxquels tous soient obligés de se conformer, qui ne fassent acception de personne, et qui réparent en quelque sorte les caprices de la fortune, en soumettant également le puissant et le faible à des devoirs mutuels. En un mot, au lieu de tourner nos forces contre nous-mêmes, rassemblons-les en un pouvoir suprême qui nous gouverne selon de sages lois, qui protège et défende tous les membres de l'association, repousse les ennemis communs, et nous maintienne dans une concorde éternelle. »

Il en fallut beaucoup moins que l'équivalent de ce discours pour entraîner des hommes grossiers, faciles à séduire, qui d'ailleurs avaient trop d'affaires à démêler entre eux pour pouvoir se passer d'arbitres, et trop d'avarice et d'ambition pour pouvoir longtemps se passer de maîtres. Tous coururent au-devant de leurs fers, croyant assurer leur liberté ; car, avec assez de raison pour sentir les avantages d'un établissement politique, ils n'avaient pas assez d'expérience pour en prévoir les dangers : les plus capables de pressentir les abus étaient précisément ceux qui comptaient d'en profiter ; et les sages mêmes virent qu'il fallait se résoudre à sacrifier une partie de leur liberté à la conservation de l'autre, comme un blessé se fait couper le bras pour sauver le reste du corps.

Telle fut ou dut être l'origine de la société et des lois, qui donnèrent de nouvelles entraves au faible et de nouvelles forces au riche[116], détruisirent sans retour la liberté naturelle, fixèrent pour jamais la loi de la propriété et de l'inégalité, d'une adroite usurpation firent un droit irrévocable, et, pour le profit de quelques ambitieux, assujettirent

Copyright Arvensa Editions

désormais tout le genre humain au travail, à la servitude et à la misère. On voit aisément comment l'établissement d'une seule société rendit indispensable celui de toutes les autres, et comment, pour faire tête à des forces unies, il fallut s'unir à son tour. Les sociétés, se multipliant ou s'étendant rapidement, couvrirent bientôt toute la surface de la terre ; et il ne fut plus possible de trouver un seul coin dans l'univers où l'on pût s'affranchir du joug, et soustraire sa tête au glaive souvent mal conduit que chaque homme vit perpétuellement suspendu sur la sienne. Le droit civil étant ainsi devenu la règle commune des citoyens, la loi de nature n'eut plus lieu qu'entre les diverses sociétés, où, sous le nom de droit des gens, elle fut tempérée par quelques conventions tacites pour rendre le commerce possible et suppléer à la commisération naturelle, qui, perdant de société à société presque toute la force qu'elle avait d'homme à homme, ne réside plus que dans quelques grandes âmes cosmopolites qui franchissent les barrières imaginaires qui séparent les peuples, et qui, à l'exemple de l'Être souverain qui les a créés, embrassent tout le genre humain dans leur bienveillance.

Les corps politiques, restant ainsi entre eux dans l'état de nature, se ressentirent bientôt des inconvénients qui avaient forcé les particuliers d'en sortir ; et cet état devint encore plus funeste entre ces grands corps qu'il ne l'avait été auparavant entre les individus dont ils étaient composés. De là sortirent les guerres nationales, les batailles, les meurtres, les représailles qui font frémir la nature et choquent la raison, et tous ces préjugés horribles qui placent au rang des vertus l'honneur de répandre le sang humain. Les plus honnêtes gens apprirent à compter parmi leurs devoirs celui d'égorger leurs semblables : on vit enfin les hommes se massacrer par milliers sans savoir pourquoi, et il se commettait plus de meurtres en un seul jour de combat, et plus d'horreurs à la prise d'une seule ville, qu'il ne s'en était commis dans l'état de nature, durant des siècles entiers, sur toute la face de la terre. Tels sont les premiers effets qu'on entrevoit de la division du genre humain en différentes sociétés. Revenons à leur institution.

Je sais que plusieurs ont donné d'autres origines aux sociétés politiques, comme les conquêtes du plus puissant, ou l'union des faibles ; et le choix entre ces causes est indifférent à ce que je veux établir : cependant celle que je viens d'exposer me paraît la plus naturelle par les raisons suivantes : 1° Que dans le premier cas, le droit de conquête n'étant

Copyright Arvensa Editions

point un droit n'en a pu fonder aucun autre, le conquérant et les peuples conquis restant toujours entre eux dans l'état de guerre, à moins que la nation remise en pleine liberté ne choisisse volontairement son vainqueur pour son chef : jusque-là, quelques capitulations qu'on ait faites, comme elles n'ont été fondées que sur la violence, et que par conséquent elles sont nulles par le fait même, il ne peut y avoir, dans cette hypothèse, ni véritable société, ni corps politique, ni d'autre loi que celle du plus fort. 2° Que ces mots de *fort* et de *faible* sont équivoques dans le second cas ; que dans l'intervalle qui se trouve entre l'établissement du droit de propriété ou de premier occupant et celui des gouvernements politiques, le sens de ces termes est mieux rendu par ceux de *pauvre* et de *riche*, parce qu'en effet un homme n'avait point, avant les lois, d'autre moyen d'assujettir ses égaux qu'en attaquant leur bien, ou leur faisant quelque part du sien. 3° Que les pauvres n'ayant rien à perdre que leur liberté, c'eût été une grande folie à eux de s'ôter volontairement le seul bien qui leur restait pour ne rien gagner en échange ; qu'au contraire les riches étant, pour ainsi dire, sensibles dans toutes les parties de leurs biens, il était beaucoup plus aisé de leur faire du mal ; qu'ils avaient par conséquent plus de précautions à prendre pour s'en garantir ; et qu'enfin il est raisonnable de croire qu'une chose a été inventée par ceux à qui elle est utile plutôt que par ceux à qui elle fait du tort.

Le gouvernement naissant n'eut point une forme constante et régulière. Le défaut de philosophie et d'expérience ne laissait apercevoir que les inconvénients présents ; et l'on ne songeait à remédier aux autres qu'à mesure qu'ils se présentaient. Malgré tous les travaux des plus sages législateurs, l'état politique demeura toujours imparfait, parce qu'il était presque l'ouvrage du hasard, et que, mal commencé, le temps, en découvrant les défauts et suggérant des remèdes, ne put jamais réparer les vices de la constitution : on raccommodait sans cesse, au lieu qu'il eût fallu commencer par nettoyer l'aire et écarter tous les vieux matériaux, comme fit Lycurgue à Sparte, pour élever ensuite un bon édifice. La société ne consista d'abord qu'en quelques conventions générales que tous les particuliers s'engageaient à observer, et dont la communauté se rendait garante envers chacun d'eux. Il fallut que l'expérience montrât combien une pareille constitution était faible, et combien il était facile aux infracteurs d'éviter la conviction ou le châtiment des fautes dont le public seul devait être le témoin et le juge : il fallut que la loi fût éludée de mille

Copyright Arvensa Editions

manières : il fallut que les inconvénients et les désordres se multipliassent continuellement pour qu'on songeât enfin à confier à des particuliers le dangereux dépôt de l'autorité publique, et qu'on commît à des magistrats le soin de faire observer les délibérations du peuple ; car de dire que les chefs furent choisis avant que la confédération fût faite, et que les ministres des lois existèrent avant les lois mêmes, c'est une supposition qu'il n'est pas permis de combattre sérieusement.

Il ne serait pas plus raisonnable de croire que les peuples se sont d'abord jetés entre les bras d'un maître absolu, sans conditions et sans retour, et que le premier moyen de pourvoir à la sûreté commune qu'aient imaginé des hommes fiers et indomptés, a été de se précipiter dans l'esclavage. En effet, pourquoi se sont-ils donné des supérieurs, si ce n'est pour les défendre contre l'oppression, et protéger leurs biens, leurs libertés, et leurs vies, qui sont, pour ainsi dire, les éléments constitutifs de leur être ? Or, dans les relations d'homme à homme, le pis qui puisse arriver à l'un étant de se voir à la discrétion de l'autre, n'eût-il pas été contre le bon sens de commencer par se dépouiller entre les mains d'un chef des seules choses pour la conservation desquelles ils avaient besoin de son secours ? Quel équivalent eût-il pu leur offrir pour la concession d'un si beau droit ? et s'il eût osé l'exiger sous le prétexte de les défendre, n'eût-il pas aussitôt reçu la réponse de l'apologue : Que nous fera de plus l'ennemi ? Il est donc incontestable, et c'est la maxime fondamentale de tout le droit politique, que les peuples se sont donné des chefs pour défendre leur liberté et non pour les asservir. *Si nous avons un prince*, disait Pline à Trajan, *c'est afin qu'il nous préserve d'avoir un maître* [117].

Les politiques font sur l'amour de la liberté les mêmes sophismes que les philosophes ont faits sur l'état de nature : par les choses qu'ils voient ils jugent des choses très différentes qu'ils n'ont pas vues ; et ils attribuent aux hommes un penchant naturel à la servitude par la patience avec laquelle ceux qu'ils ont sous les yeux supportent la leur ; sans songer qu'il en est de la liberté comme de l'innocence et de la vertu, dont on ne sent le prix qu'autant qu'on en jouit soi-même, et dont le goût se perd sitôt qu'on les a perdues. Je connais les délices de ton pays, disait Brasidas à un satrape qui comparait la vie de Sparte à celle de Persépolis ; mais tu ne peux connaître les plaisirs du mien.

Comme un coursier indompté hérisse ses crins, frappe la terre du pied

Copyright Arvensa Editions

et se débat impétueusement à la seule approche du mors, tandis qu'un cheval dressé souffre patiemment la verge et l'éperon, l'homme barbare ne plie point sa tête au joug que l'homme civilisé porte sans murmure, et il préfère la plus orageuse liberté à un assujettissement tranquille. Ce n'est donc pas par l'avilissement des peuples asservis qu'il faut juger des dispositions naturelles de l'homme pour ou contre la servitude, mais par les prodiges qu'ont faits tous les peuples libres pour se garantir de l'oppression. Je sais que les premiers ne font que vanter sans cesse la paix et le repos dont ils jouissent dans leurs fers, et que *miserrimam servitutem pacem appellant* [118] *:* mais quand je vois les autres sacrifier les plaisirs, le repos, la richesse, la puissance et la vie même à la conservation de ce seul bien si dédaigné de ceux qui l'ont perdu ; quand je vois des animaux nés libres, et abhorrant la captivité, se briser la tête contre les barreaux de leur prison ; quand je vois des multitudes de sauvages tout nus mépriser les voluptés européennes, et braver la faim, le feu, le fer et la mort, pour ne conserver que leur indépendance, je sens que ce n'est pas à des esclaves qu'il appartient de raisonner de liberté.

Quant à l'autorité paternelle, dont plusieurs on fait dériver le gouvernement absolu et toute la société, sans recourir aux preuves contraires de Locke et de Sidney, il suffit de remarquer que rien au monde n'est plus éloigné de l'esprit féroce du despotisme que la douceur de cette autorité, qui regarde plus à l'avantage de celui qui obéit qu'à l'utilité de celui qui commande ; que, par la loi de nature, le père n'est le maître de l'enfant qu'aussi longtemps que son secours lui est nécessaire ; qu'au-delà de ce terme ils deviennent égaux, et qu'alors le fils, parfaitement indépendant du père, ne lui doit que du respect et non de l'obéissance ; car la reconnaissance est bien un devoir qu'il faut rendre, mais non pas un droit qu'on puisse exiger. Au lieu de dire que la société civile dérive du pouvoir paternel, il fallait dire au contraire que c'est d'elle que ce pouvoir tire sa principale force. Un individu ne fut reconnu pour le père de plusieurs que quand ils restèrent assemblés autour de lui. Les biens du père, dont il est véritablement le maître, sont les liens qui retiennent ses enfants dans sa dépendance, et il peut ne leur donner part à sa succession qu'à proportion qu'ils auront bien mérité de lui par une continuelle déférence à ses volontés. Or, loin que les sujets aient quelque faveur semblable à attendre de leur despote, comme ils lui appartiennent en

Copyright Arvensa Editions

propre, eux et tout ce qu'ils possèdent, ou du moins qu'il le prétend ainsi, ils sont réduits à recevoir comme une faveur ce qu'il leur laisse de leur propre bien : il fait justice quand il les dépouille ; il fait grâce quand il les laisse vivre.

En continuant d'examiner ainsi les faits par le droit, on ne trouverait pas plus de solidité que de vérité dans l'établissement volontaire de la tyrannie, et il serait difficile de montrer la validité d'un contrat qui n'obligerait qu'une des parties, où l'on mettrait tout d'un côté et rien de l'autre, et qui ne tournerait qu'au préjudice de celui qui s'engage. Ce système odieux est bien éloigné d'être, même aujourd'hui, celui des sages et bons monarques, et surtout des rois de France, comme on peut le voir en divers endroits de leurs édits, et en particulier dans le passage suivant d'un écrit célèbre, publié en 1667, au nom et par les ordres de Louis XIV « Qu'on ne dise donc point que le souverain ne soit pas sujet aux lois de son état, puisque la proposition contraire est une vérité du droit des gens, que la flatterie a quelquefois attaquée, mais que les bons princes ont toujours défendue comme une divinité tutélaire de leurs états. Combien est-il plus légitime de dire, avec le sage Platon, que la parfaite félicité d'un royaume est qu'un prince soit obéi de ses sujets, que le prince obéisse à la loi, et que la loi soit droite et toujours dirigée au bien public[119] ! » Je ne m'arrêterai point à rechercher si la liberté étant la plus noble des facultés de l'homme, ce n'est pas dégrader sa nature, se mettre au niveau des bêtes esclaves de l'instinct, offenser même l'auteur de son être, que de renoncer sans réserve au plus précieux de tous ses dons, que de se soumettre à commettre tous les crimes qu'il nous défend, pour complaire à un maître féroce ou insensé, et si cet ouvrier sublime doit être plus irrité de voir détruire que déshonorer son plus bel ouvrage. Je négligerai, si l'on veut, l'autorité de Barbeyrac, qui déclare nettement, d'après Locke, que nul ne peut vendre sa liberté jusqu'à se soumettre à une puissance arbitraire qui le traite à sa fantaisie : *Car, ajoute-t-il, ce serait vendre sa propre vie, dont on est pas le maître.* Je demanderai seulement de quel droit ceux qui n'ont pas craint de s'avilir eux-mêmes jusqu'à ce point, ont pu soumettre leur postérité à la même ignominie, et renoncer pour elle à des biens qu'elle ne tient point de leur libéralité, et sans lesquels la vie même est onéreuse à tous ceux qui en sont dignes.

Pufendorf dit que, tout de même qu'on transfère son bien à autrui par

Copyright Arvensa Editions

des conventions et des contrats, on peut aussi se dépouiller de sa liberté en faveur de quelqu'un. C'est là, ce me semble, un fort mauvais raisonnement : car, premièrement, le bien que j'aliène me devient une chose tout-à-fait étrangère, et dont l'abus m'est indifférent : mais il m'importe qu'on n'abuse point de ma liberté, et je ne puis, sans me rendre coupable du mal qu'on me forcera de faire, m'exposer à devenir l'instrument du crime. De plus, le droit de propriété n'étant que de convention et d'institution humaine, tout homme peut à son gré disposer de ce qu'il possède : mais il n'en est pas de même des dons essentiels de la nature, tels que la vie et la liberté, dont il est permis à chacun de jouir, et dont il est au moins douteux qu'on ait droit de se dépouiller : en s'ôtant l'une on dégrade son être, en s'ôtant l'autre on l'anéantit autant qu'il est en soi : et comme nul bien temporel ne peut dédommager de l'une et de l'autre, ce serait offenser à la fois la nature et la raison que d'y renoncer à quelque prix que ce fut. Mais quand on pourrait aliéner sa liberté comme ses biens, la différence serait très grande pour les enfants, qui ne jouissent des biens du père que par transmission de son droit ; au lieu que la liberté étant un don qu'ils tiennent de la nature en qualité d'hommes, leurs parents n'ont eu aucun droit de s'en dépouiller : de sorte que comme pour établir l'esclavage il a fallu faire violence à la nature, il a fallu la changer pour perpétuer ce droit ; et les jurisconsultes qui ont gravement prononcé que l'enfant d'une esclave naîtrait esclave, ont décidé en d'autres termes qu'un homme ne naîtrait pas homme.

Il me paraît donc certain que non seulement les gouvernements n'ont point commencé par le pouvoir arbitraire, qui n'en est que la corruption, le terme extrême, et qui les ramène enfin à la seule loi du plus fort dont ils furent d'abord le remède ; mais encore que quand même ils auraient ainsi commencé, ce pouvoir, étant par sa nature illégitime, n'a pu servir de fondement aux droits de la société, ni par conséquent à l'inégalité d'institution.

Sans entrer aujourd'hui dans les recherches[120] qui sont encore à faire sur la nature du pacte fondamental de tout gouvernement, je me borne, en suivant l'opinion commune, à considérer ici l'établissement du corps politique comme un vrai contrat entre le peuple et les chefs qu'il se choisit ; contrat par lequel les deux parties s'obligent à l'observation des lois qui y sont stipulées et qui forment les liens de leur union. Le peuple

Copyright Arvensa Editions

ayant, au sujet des relations sociales, réuni toutes ses volontés en une seule, tous les articles sur lesquels cette volonté s'explique deviennent autant de lois fondamentales qui obligent tous les membres de l'état sans exception, et l'une desquelles règle le choix et le pouvoir des magistrats chargés de veiller à l'exécution des autres. Ce pouvoir s'étend à tout ce qui peut maintenir la constitution, sans aller jusqu'à la changer. On y joint des honneurs qui rendent respectables les lois et leurs ministres, et pour ceux-ci personnellement, des prérogatives qui les dédommagent des pénibles travaux que coûte une bonne administration. Le magistrat, de son côté, s'oblige à n'user du pouvoir qui lui est confié que selon l'intention des commettants, à maintenir chacun dans la paisible jouissance de ce qui lui appartient et à préférer en toute occasion l'utilité publique à son propre intérêt.

Avant que l'expérience eût montré, ou que la connaissance du cœur humain eût fait prévoir les abus inévitables d'une telle constitution, elle dut paraître d'autant meilleure, que ceux qui étaient chargés de veiller à sa conservation y étaient eux-mêmes le plus intéressés : car la magistrature et ses droits n'étant établis que sur les lois fondamentales, aussitôt qu'elles seraient détruites, les magistrats cesseraient d'être légitimes, le peuple ne serait plus tenu de leur obéir ; et comme ce n'aurait pas été le magistrat, mais la loi qui aurait constitué l'essence de l'état, chacun rentrerait de droit dans sa liberté naturelle.

Pour peu qu'on y réfléchît attentivement, ceci se confirmerait par de nouvelles raisons ; et par la nature du contrat on verrait qu'il ne saurait être irrévocable ; car s'il n'y avait point de pouvoir supérieur qui pût être garant de la fidélité des contractants, ni les forcer à remplir leurs engagements réciproques, les parties demeureraient seules juges dans leur propre cause, et chacune d'elles aurait toujours le droit de renoncer au contrat, sitôt qu'elle trouverait que l'autre en enfreint les conditions, ou qu'elles cesseraient de lui convenir. C'est sur ce principe qu'il semble que le droit d'abdiquer peut être fondé. Or, à ne considérer, comme nous faisons, que l'institution humaine, si le magistrat qui a tout le pouvoir en main et qui s'approprie tous les avantages du contrat, avait pourtant le droit de renoncer à l'autorité, à plus forte raison le peuple, qui paie toutes les fautes des chefs, devrait avoir le droit de renoncer à la dépendance. Mais les dissensions affreuses, les désordres infinis qu'entraînerait nécessairement ce dangereux pouvoir, montrent, plus que toute autre

Copyright Arvensa Editions

chose, combien les gouvernements humains avaient besoin d'une base plus solide que la seule raison, et combien il était nécessaire au repos public que la volonté divine intervînt pour donner à l'autorité souveraine un caractère sacré et inviolable qui ôtât aux sujets le funeste droit d'en disposer. Quand la religion n'aurait fait que ce bien aux hommes, c'en serait assez pour qu'ils dussent tous la chérir et l'adopter, même avec ses abus, puisqu'elle épargne encore plus de sang que le fanatisme n'en fait couler. Mais suivons le fil de notre hypothèse.

Les diverses formes des gouvernements tirent leur origine des différences plus ou moins grandes qui se trouvèrent entre les particuliers au moment de l'institution. Un homme était-il éminent en pouvoir, en vertu, en richesses ou en crédit, il fut seul élu magistrat, et l'état devint monarchique. Si plusieurs, à peu près égaux entre eux, l'emportaient sur tous les autres, ils furent élus conjointement, et l'on eut une aristocratie. Ceux dont la fortune ou les talents étaient moins disproportionnés, et qui s'étaient le moins éloignés de l'état de nature, gardèrent en commun l'administration suprême, et formèrent une démocratie. Le temps vérifia laquelle de ces formes était la plus avantageuse aux hommes. Les uns restèrent uniquement soumis aux lois, les autres obéirent bientôt à des maîtres. Les citoyens voulurent garder leur liberté ; les sujets ne songèrent qu'à l'ôter à leurs voisins, ne pouvant souffrir que d'autres jouissent d'un bien dont ils ne jouissaient plus eux-mêmes. En un mot, d'un côté furent les richesses et les conquêtes, et de l'autre le bonheur et la vertu.

Dans ces divers gouvernements, toutes les magistratures furent d'abord électives ; et quand la richesse ne l'emportait pas, la préférence était accordée au mérite, qui donne un ascendant naturel, et à l'âge qui donne l'expérience dans les affaires et le sang-froid dans les délibérations. Les anciens des Hébreux, les gérontes de Sparte, le sénat de Rome, et l'étymologie même de notre mot *seigneur* montrent combien autrefois la vieillesse était respectée. Plus les élections tombaient sur des hommes avancés en âge, plus elles devenaient fréquentes, et plus leurs embarras se faisaient sentir : les brigues s'introduisirent, les factions se formèrent, les partis s'aigrirent, les guerres civiles s'allumèrent, enfin le sang des citoyens fut sacrifié au prétendu bonheur de l'état, et l'on fut à la veille de retomber dans l'anarchie des temps antérieurs. L'ambition des principaux profita de ces circonstances pour perpétuer leurs charges dans leurs familles ; le peuple, déjà accoutumé à la dépendance, au repos, et aux

Copyright Arvensa Editions

commodités de la vie, et déjà hors d'état de briser ses fers, consentit à laisser augmenter sa servitude pour affermir sa tranquillité : et c'est ainsi que les chefs, devenus héréditaires, s'accoutumèrent à regarder leur magistrature comme un bien de famille, à se regarder eux-mêmes comme les propriétaires de l'état, dont ils n'étaient d'abord que les officiers ; à appeler leurs concitoyens leurs esclaves, à les compter, comme du bétail, au nombre des choses qui leur appartenaient ; et à s'appeler eux-mêmes égaux aux dieux, et rois des rois.

Si nous suivons le progrès de l'inégalité dans ces différentes révolutions, nous trouverons que l'établissement de la loi et du droit de propriété fut son premier terme, l'institution de la magistrature le second, que le troisième et dernier fut le changement du pouvoir légitime en pouvoir arbitraire ; en sorte que l'état de riche et de pauvre fut autorisé par la première époque, celui de puissant et de faible par la seconde, et par la troisième celui de maître et d'esclave, qui est le dernier degré de l'inégalité, et le terme auquel aboutissent enfin tous les autres, jusqu'à ce que de nouvelles révolutions dissolvent tout à fait le gouvernement, ou le rapprochent de l'institution légitime.

Pour comprendre la nécessité de ce progrès, il faut moins considérer les motifs de l'établissement du corps politique, que la forme qu'il prend dans son exécution et les inconvénients qu'il entraîne après lui ; car les vices qui rendent nécessaires les institutions sociales sont les mêmes qui en rendent l'abus inévitable : et comme, excepté la seule Sparte, où la loi veillait principalement à l'éducation des enfants, et où Lycurgue établit des mœurs qui le dispensaient presque d'y ajouter des lois, les lois, en général moins fortes que les passions, contiennent les hommes sans les changer ; il serait aisé de prouver que tout gouvernement qui, sans se corrompre ni s'altérer, marcherait toujours exactement selon la fin de son institution, aurait été institué sans nécessité, et qu'un pays où personne n'éluderait les lois et n'abuserait de la magistrature, n'aurait besoin ni de magistrats ni de lois.

Les distinctions politiques amènent nécessairement les distinctions civiles. L'inégalité, croissant entre le peuple et ses chefs, se fait bientôt sentir parmi les particuliers, et s'y modifie en mille manières selon les passions, les talents et les occurrences. Le magistrat ne saurait usurper un pouvoir illégitime sans se faire des créatures auxquelles il est forcé d'en céder quelque partie. D'ailleurs, les citoyens ne se laissent opprimer qu'autant qu'entraînés par une aveugle ambition, et regardant plus au-

Copyright Arvensa Editions

dessous qu'au-dessus d'eux, la domination leur devient plus chère que l'indépendance, et qu'ils consentent à porter des fers pour en pouvoir donner à leur tour. Il est très difficile de réduire à l'obéissance celui qui ne cherche point à commander ; et le politique le plus adroit ne viendrait pas à bout d'assujettir des hommes qui ne voudraient qu'être libres. Mais l'inégalité s'étend sans peine parmi des âmes ambitieuses et lâches, toujours prêtes à courir les risques de la fortune, et à dominer ou servir presque indifféremment, selon qu'elle leur devient favorable ou contraire. C'est ainsi qu'il dut venir un temps où les yeux du peuple furent fascinés à tel point que ses conducteurs n'avaient qu'à dire au plus petit des hommes, Sois grand, toi et toute ta race, aussitôt il paraissait grand à tout le monde ainsi qu'à ses propres yeux, et ses descendants s'élevaient encore à mesure qu'ils s'éloignaient de lui ; plus la cause était reculée et incertaine, plus l'effet augmentait ; plus on pouvait compter de fainéants dans une famille, et plus elle devenait illustre.

Si c'était ici le lieu d'entrer en des détails, j'expliquerais facilement comment, sans même que le gouvernement s'en mêle, l'inégalité de crédit et d'autorité devient inévitable entre les particuliers[121], sitôt que, réunis en une même société, ils sont forcés de se comparer entre eux, et de tenir compte des différences qu'ils trouvent dans l'usage continuel qu'ils ont à faire les uns des autres. Ces différences sont de plusieurs espèces. Mais, en général, la richesse, la noblesse, ou le rang, la puissance et le mérite personnel, étant les distinctions principales par lesquelles on se mesure dans la société, je prouverais que l'accord ou le conflit de ces forces diverses est l'indication la plus sûre d'un état bien ou mal constitué : je ferais voir qu'entre ces quatre sortes d'inégalité, les qualités personnelles étant l'origine de toutes les autres, la richesse est la dernière à laquelle elles se réduisent à la fin, parce qu'étant la plus immédiatement utile au bien-être et la plus facile à communiquer, on s'en sert aisément pour acheter tout le reste ; observation qui peut faire juger assez exactement de la mesure dont chaque peuple s'est éloigné de son institution primitive, et du chemin qu'il a fait vers le terme extrême de la corruption. Je remarquerais combien ce désir universel de réputation, d'honneurs et de préférences, qui nous dévore tous, exerce et compare les talents et les forces ; combien il excite et multiplie les passions ; et combien, rendant tous les hommes concurrents, rivaux, ou plutôt ennemis, il cause tous les jours de revers, de succès et de catastrophes de toute espèce, en faisant

Copyright Arvensa Editions

courir la même lice à tant de prétendants. Je montrerais que c'est à cette ardeur de faire parler de soi, à cette fureur de se distinguer qui nous tient presque toujours hors de nous-mêmes, que nous devons ce qu'il y a de meilleur et de pire parmi les hommes, nos vertus et nos vices, nos sciences et nos erreurs, nos conquérants et nos philosophes, c'est-à-dire une multitude de mauvaises choses sur un petit nombre de bonnes. Je prouverais enfin que si l'on voit une poignée de puissants et de riches au faîte des grandeurs et de la fortune, tandis que la foule rampe dans l'obscurité et dans la misère, c'est que les premiers n'estiment les choses dont ils jouissent qu'autant que les autres en sont privés, et que, sans changer d'état, ils cesseraient d'être heureux si le peuple cessait d'être misérable.

Mais ces détails seraient seuls la matière d'un ouvrage considérable dans lequel on pèserait les avantages et les inconvénients de tout gouvernement, relativement aux droits de l'état de nature, et où l'on dévoilerait toutes les faces différentes sous lesquelles l'inégalité s'est montrée jusqu'à ce jour, et pourra se montrer dans les siècles selon la nature de ces gouvernements et les révolutions que le temps y amènera nécessairement. On verrait la multitude opprimée au-dedans par une suite des précautions mêmes qu'elle avait prises contre ce qui la menaçait au-dehors ; on verrait l'oppression s'accroître continuellement sans que les opprimés pussent jamais savoir quel terme elle aurait, ni quels moyens légitimes il leur resterait pour l'arrêter ; on verrait les droits des citoyens et les libertés nationales s'éteindre peu à peu, et les réclamations des faibles traitées de murmures séditieux ; on verrait la politique restreindre à une portion mercenaire du peuple l'honneur de défendre la cause commune ; on verrait de là sortir la nécessité des impôts, le cultivateur découragé quitter son champ, même durant la paix, et laisser la charrue pour ceindre l'épée ; on verrait naître les règles funestes et bizarres du point d'honneur ; on verrait les défenseurs de la patrie en devenir tôt ou tard les ennemis, tenir sans cesse le poignard levé sur leurs concitoyens ; et il viendrait un temps où on les entendrait dire à l'oppresseur de leur pays,

Pectore si fratris gladium juguloque parentis
Condere me jubeas, gravidaeque in viscera partu
Conjugis, invita peragam tamen omnia dextra [122].

Copyright Arvensa Editions

De l'extrême inégalité des conditions et des fortunes, de la diversité des passions et des talents, des arts inutiles, des arts pernicieux, des sciences frivoles, sortiraient des foules de préjugés, également contraires à la raison, au bonheur, et à la vertu : on verrait fomenter par les chefs tout ce qui peut affaiblir des hommes rassemblés en les désunissant, tout ce qui peut donner à la société un air de concorde apparente et y semer un germe de division réelle, tout ce qui peut inspirer aux différents ordres une défiance et une haine mutuelle par l'opposition de leurs droits et de leurs intérêts, et fortifier par conséquent le pouvoir qui les contient tous.

C'est du sein de ce désordre et de ces révolutions que le despotisme, élevant par degrés sa tête hideuse, et dévorant tout ce qu'il aurait aperçu de bon et de sain dans toutes les parties de l'état, parviendrait enfin à fouler aux pieds les lois et le peuple, et à s'établir sur les ruines de la république. Les temps qui précéderaient ce dernier changement seraient des temps de troubles et de calamités ; mais à la fin tout serait englouti par le monstre, et les peuples n'auraient plus de chefs ni de lois, mais seulement des tyrans. Dès cet instant aussi il cesserait d'être question de mœurs et de vertu : car partout où règne le despotisme, *cui ex honesto nulla est spes*, il ne souffre aucun autre maître ; sitôt qu'il parle, il n'y a ni probité ni devoir à consulter, et la plus aveugle obéissance est la seule vertu qui reste aux esclaves.

C'est ici le dernier terme de l'inégalité, et le point extrême qui ferme le cercle et touche au point d'où nous sommes partis : c'est ici que tous les particuliers redeviennent égaux, parce qu'ils ne sont rien, et que les sujets n'ayant plus d'autre loi que la volonté du maître, ni le maître d'autre règle que ses passions, les notions du bien et les principes de la justice s'évanouissent derechef : c'est ici que tout se ramène à la seule loi du plus fort, et par conséquent à un nouvel état de nature différent de celui par lequel nous avons commencé, en ce que l'un était l'état de nature dans sa pureté, et que ce dernier est le fruit d'un excès de corruption. Il y a si peu de différence d'ailleurs entre ces deux états, et le contrat de gouvernement est tellement dissous par le despotisme, que le despote n'est le maître qu'aussi longtemps qu'il est le plus fort ; et que sitôt qu'on peut l'expulser, il n'a point à réclamer contre la violence. L'émeute qui finit par étrangler ou détrôner un sultan est un acte aussi juridique que ceux par lesquels il disposait la veille des vies et des biens de ses sujets. La seule force le

Copyright Arvensa Editions

maintenait, la seule force le renverse : toutes choses se passent ainsi selon l'ordre naturel ; et quel que puisse être l'événement de ces courtes et fréquentes révolutions, nul ne peut se plaindre de l'injustice d'autrui, mais seulement de sa propre imprudence ou de son malheur.

En découvrant et suivant ainsi les routes oubliées et perdues qui de l'état naturel ont dû mener l'homme à l'état civil ; en rétablissant, avec les positions intermédiaires que je viens de marquer, celles que le temps qui me presse m'a fait supprimer, ou que l'imagination ne m'a point suggérées, tout lecteur attentif ne pourra qu'être frappé de l'espace immense qui sépare ces deux états. C'est dans cette lente succession des choses qu'il verra la solution d'une infinité de problèmes de morale et de politique que les philosophes ne peuvent résoudre. Il sentira que le genre humain d'un âge n'étant pas le genre humain d'un autre âge, la raison pourquoi Diogène ne trouvait point d'homme, c'est qu'il cherchait parmi ses contemporains l'homme d'un temps qui n'était plus. Caton, dira-t-il, périt avec Rome et la liberté, parce qu'il fut déplacé dans son siècle ; et le plus grand des hommes ne fit qu'étonner le monde qu'il eût gouverné cinq cents ans plus tôt. En un mot, il expliquera comment l'âme et les passions humaines, s'altérant insensiblement, changent pour ainsi dire de nature ; pourquoi nos besoins et nos plaisirs changent d'objets à la longue ; pourquoi, l'homme originel s'évanouissant par degrés, la société n'offre plus aux yeux du sage qu'un assemblage d'hommes artificiels et de passions factices qui sont l'ouvrage de toutes ces nouvelles relations, et n'ont aucun vrai fondement dans la nature. Ce que la réflexion nous apprend là-dessus, l'observation le confirme parfaitement : l'homme sauvage et l'homme policé diffèrent tellement par le fond du cœur et des inclinations, que ce qui fait le bonheur suprême de l'un réduirait l'autre au désespoir. Le premier ne respire que le repos et la liberté ; il ne veut que vivre et rester oisif, et l'ataraxie même du stoïcien n'approche pas de sa profonde indifférence pour tout autre objet. Au contraire, le citoyen, toujours actif, sue, s'agite, se tourmente sans cesse pour chercher des occupations encore plus laborieuses ; il travaille jusqu'à la mort, il y court même pour se mettre en état de vivre, ou renonce à la vie pour acquérir l'immortalité : il fait sa cour aux grands qu'il hait, et aux riches qu'il méprise ; il n'épargne rien pour obtenir l'honneur de les servir ; il se vante orgueilleusement de sa bassesse et de leur protection ; et, fier de son esclavage, il parle avec dédain de ceux qui n'ont pas l'honneur de le

Copyright Arvensa Editions

partager. Quel spectacle pour un Caraïbe que les travaux pénibles et enviés d'un ministre européen ! Combien de morts cruelles ne préférerait pas cet indolent sauvage à l'horreur d'une pareille vie, qui souvent n'est pas même adoucie par le plaisir de bien faire ! Mais, pour voir le but de tant de soins, il faudrait que ces mots, *puissance* et *réputation*, eussent un sens dans son esprit ; qu'il apprît qu'il y a une sorte d'hommes qui comptent pour quelque chose les regards du reste de l'univers, qui savent être heureux et contents d'eux-mêmes sur le témoignage d'autrui plutôt que sur le leur propre. Telle est, en effet, la véritable cause de toutes ces différences : le sauvage vit en lui-même ; l'homme sociable, toujours hors de lui, ne sait vivre que dans l'opinion des autres, et c'est, pour ainsi dire de leur seul jugement qu'il tire le sentiment de sa propre existence. Il n'est pas de mon sujet de montrer comment d'une telle disposition naît tant d'indifférence pour le bien et le mal, avec de si beaux discours de morale ; comment, tout se réduisant aux apparences, tout devient factice et joué, honneur, amitié, vertu, et souvent jusqu'aux vices mêmes, dont on trouve enfin le secret de se glorifier ; comment, en un mot, demandant toujours aux autres ce que nous sommes, et n'osant jamais nous interroger là-dessus nous-mêmes, au milieu de tant de philosophie, d'humanité, de politesse, et de maximes sublimes, nous n'avons qu'un extérieur trompeur et frivole, de l'honneur sans vertu, de la raison sans sagesse, et du plaisir sans bonheur. Il me suffit d'avoir prouvé que ce n'est point là l'état originel de l'homme, et que c'est le seul esprit de la société et l'inégalité qu'elle engendre, qui changent et altèrent ainsi toutes nos inclinations naturelles.

J'ai tâché d'exposer l'origine et le progrès de l'inégalité, l'établissement et l'abus des sociétés politiques, autant que ces choses peuvent se déduire de la nature de l'homme par les seules lumières de la raison, et indépendamment des dogmes sacrés qui donnent à l'autorité souveraine la sanction du droit divin. Il suit de cet exposé que l'inégalité, étant presque nulle dans l'état de nature, tire sa force et son accroissement du développement de nos facultés et des progrès de l'esprit humain, et devient enfin stable et légitime par l'établissement de la propriété et des lois. Il suit encore que l'inégalité morale, autorisée par le seul droit positif, est contraire au droit naturel toutes les fois qu'elle ne concourt pas en même proportion avec l'inégalité physique ; distinction qui détermine suffisamment ce qu'on doit penser à cet égard de la sorte d'inégalité qui règne parmi tous les peuples policés, puisqu'il est manifestement contre la

Copyright Arvensa Editions

loi de nature, de quelque manière qu'on la définisse, qu'un enfant commande à un vieillard, qu'un imbécile conduise un homme sage, et qu'une poignée de gens regorge de superfluités, tandis que la multitude affamée manque du nécessaire.

[Arv. ed]

Copyright Arvensa Editions

FIN du DISCOURS SUR L'ORIGINE ET LES FONDEMENTS DE L'INÉGALITÉ PARMI LES HOMMES

Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

LETTRE
À MONSIEUR PHILOPOLIS

Jean-Jacques ROUSSEAU
ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE
L'ORIGINE ET LES FONDEMENTS DE L'INÉGALITÉ
1755

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Charles Bonnet [123]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

L'ORIGINE ET LES FONDEMENTS DE L'INÉGALITÉ

Lettre à M. Philopolis

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Vous voulez, monsieur, que je vous réponde, puisque vous me faites des questions. Il s'agit, d'ailleurs, d'un ouvrage dédié à mes concitoyens [124] : je dois, en le défendant, justifier l'honneur qu'ils m'ont fait de l'accepter. Je laisse à part dans votre lettre ce qui me regarde en bien et en mal, parce que l'un compense l'autre à peu près, que j'y prends peu d'intérêt, le public encore moins, et que tout cela ne fait rien à la recherche de la vérité. Je commence donc par le raisonnement que vous me proposez, comme essentiel à la question que j'ai tâché de résoudre.

L'état de société, me dites-vous, résulte immédiatement des facultés de l'homme, et par conséquent de sa nature. Vouloir que l'homme ne devînt point sociable, ce serait donc vouloir qu'il ne fût point homme, et c'est attaquer l'ouvrage de Dieu que de s'élever contre la société humaine. Permettez-moi, monsieur, de vous proposer à mon tour une difficulté, avant de résoudre la vôtre. Je vous épargnerais ce détour si je connaissais un chemin plus sûr pour aller au but.

Supposons que quelques savants trouvassent un jour le secret d'accélérer la vieillesse, et l'art d'engager les hommes à faire usage de cette rare découverte : persuasion qui ne serait peut-être pas si difficile à produire qu'elle paraît au premier aspect, car la raison, ce grand véhicule de toutes nos sottises, n'aurait garde de nous manquer à celle-ci. Les philosophes surtout, et les gens sensés, pour secouer le joug des passions et goûter le précieux repos de l'âme, gagneraient à grands pas l'âge de Nestor, et renonceraient volontiers aux désirs qu'on peut satisfaire, afin de se garantir de ceux qu'il faut étouffer : il n'y aurait que quelques étourdis qui, rougissant même de leur faiblesse, voudraient follement rester jeunes et heureux, au lieu de vieillir pour être sages.

Supposons qu'un esprit singulier, bizarre, et, pour tout dire, un homme

Copyright Arvensa Editions

à paradoxes, s'avisât alors de reprocher aux autres l'absurdité de leurs maximes, de leur prouver qu'ils courent à la mort en cherchant la tranquillité, qu'ils ne font que radoter à force d'être raisonnables, et que, s'il faut qu'ils soient vieux un jour, ils devraient tâcher au moins de l'être le plus tard qu'il serait possible.

Il ne faut pas demander si nos sophistes, craignant le décri de leur arcane, se hâteraient d'interrompre ce discoureur importun : « Sages vieillards, diraient-ils à leurs sectateurs, remerciez le ciel des grâces qu'il vous accorde, et félicitez-vous sans cesse d'avoir si bien suivi ses volontés. Vous êtes décrépits, il est vrai, languissants, cacochymes, tel est le sort inévitable de l'homme ; mais votre entendement est sain : vous êtes perclus de tous les membres, mais votre tête en est plus libre : vous ne sauriez agir, mais vous parlez comme des oracles : et si vos douleurs augmentent de jour en jour, votre philosophie augmente avec elles. Plaignez cette jeunesse impétueuse que sa brutale santé prive des biens attachés à votre faiblesse. Heureuses infirmités qui rassemblent autour de vous tant d'habiles pharmaciens fournis de plus de drogues que vous n'avez de maux, tant de savants médecins qui connaissent à fond votre pouls, qui savent en grec les noms de tous vos rhumatismes, tant de zélés consolateurs et d'héritiers fidèles qui vous conduisent agréablement à votre dernière heure ! Que de secours perdus pour vous si vous n'aviez su vous donner les maux qui les ont rendus nécessaires ! »

Ne pouvons-nous pas imaginer qu'apostrophant ensuite notre imprudent avertisseur ils lui parleraient à peu près ainsi :

« Cessez, déclamateur téméraire, de tenir ces discours impies. Osez-vous blâmer ainsi la volonté de celui qui a fait le genre humain ? l'état de vieillesse ne découle-t-il pas de la constitution de l'homme ? n'est-il pas naturel à l'homme de vieillir ? Que faites-vous donc dans vos discours séditieux que d'attaquer une loi de la nature, et par conséquent la volonté de son créateur ? Puisque l'homme vieillit, Dieu veut qu'il vieillisse. Les faits sont-ils autre chose que l'expression de sa volonté ? Apprenez que l'homme jeune n'est point celui que Dieu a voulu faire, et que, pour s'empresser d'obéir à ses ordres, il faut se hâter de vieillir. »

Tout cela supposé, je vous demande, monsieur, si l'homme aux paradoxes doit se taire ou répondre, et, dans ce dernier cas, de vouloir bien m'indiquer ce qu'il doit dire : je tâcherai de résoudre alors votre objection.

Copyright Arvensa Editions

Puisque vous prétendez m'attaquer par mon propre système, n'oubliez pas, je vous prie, que, selon moi, la société est naturelle à l'espèce humaine comme la décrépitude à l'individu, et qu'il faut des arts, des lois, des gouvernements aux peuples comme il faut des béquilles aux vieillards. Toute la différence est que l'état de vieillesse découle de la seule nature de l'homme, et que celui de société découle de la nature du genre humain, non pas immédiatement, comme vous le dites, mais seulement, comme je l'ai prouvé, à l'aide de certaines circonstances extérieures qui pouvaient être ou n'être pas, ou du moins arriver plus tôt ou plus tard, et par conséquent accélérer ou ralentir le progrès. Plusieurs même de ces circonstances dépendent de la volonté des hommes : j'ai été obligé, pour établir une parité parfaite, de supposer dans l'individu le pouvoir d'accélérer sa vieillesse, comme l'espèce a celui de retarder la sienne. L'état de société ayant donc un terme extrême auquel les hommes sont les maîtres d'arriver plus tôt ou plus tard, il n'est pas inutile de leur montrer le danger d'aller si vite, et les misères d'une condition qu'ils prennent pour la perfection de l'espèce.

À l'énumération des maux dont les hommes sont accablés et que je soutiens être leur propre ouvrage, vous m'assurez, Leibnitz et vous, que tout est bien, et qu'ainsi la providence est justifiée. J'étais éloigné de croire qu'elle eût besoin pour sa justification du secours de la philosophie leibnizienne ni d'aucune autre. Pensez-vous sérieusement, vous-même, qu'un système de philosophie, quel qu'il soit, puisse être plus irrépréhensible que l'univers, et que, pour disculper la providence, les arguments d'un philosophe soient plus convaincants que les ouvrages de Dieu ? Au reste, nier que le mal existe est un moyen fort commode d'excuser l'auteur du mal. Les stoïciens se sont autrefois rendus ridicules à meilleur marché.

Selon Leibnitz et Pope, tout ce qui est bien. S'il y a des sociétés, c'est que le bien général veut qu'il y en ait ; s'il n'y en a point, le bien général veut qu'il n'y en ait pas ; et si quelqu'un persuadait aux hommes de retourner vivre dans les forêts, il serait bon qu'ils y retournassent vivre. On ne doit pas appliquer à la nature des choses une idée de bien ou de mal qu'on ne tire que de leurs rapports ; car elles peuvent être bonnes relativement au tout, quoique mauvaises en elles-mêmes. Ce qui concourt au bien général peut être un mal particulier, dont il est permis de se délivrer, quand il est possible. Car si ce mal, tandis qu'on le supporte, est

Copyright Arvensa Editions

utile au tout, le bien contraire, qu'on s'efforce de lui substituer, ne lui sera pas moins utile, sitôt qu'il aura lieu. Par la même raison que tout est bien comme il est, si quelqu'un s'efforce de changer l'état de choses, il est bon qu'il s'efforce de le changer ; et s'il est bien ou mal qu'il réussisse, c'est ce qu'on peut apprendre de l'événement seul, et non de la raison. Rien n'empêche en cela que le mal particulier ne soit un mal réel pour celui qui le souffre. Il était bon pour le tout que nous fussions civilisés puisque nous le sommes ; mais il eût certainement été mieux pour nous de ne pas l'être. Leibnitz n'eût jamais rien tiré de son système qui pût combattre cette proposition ; et il est clair que l'optimisme bien entendu ne fait rien ni pour ni contre moi.

Aussi n'est-ce ni à Leibnitz ni à Pope que j'ai à répondre, mais à vous seul, qui, sans distinguer le mal universel qu'ils nient, du mal particulier qu'ils ne nient pas, prétendez que c'est assez qu'une chose existe, pour qu'il ne soit pas permis de désirer qu'elle existât autrement. Mais, monsieur, si tout est bien comme il est, tout était bien comme il était, avant qu'il y eût des gouvernements et des lois : il fut donc au moins superflu de les établir ; et Jean-Jacques alors, avec votre système, eût eu beau jeu contre Philopolis. Si tout est bien comme il est, de la manière dont vous l'entendez, à quoi bon corriger nos vices, guérir nos maux, redresser nos erreurs ? que servent nos chaires, nos tribunaux, nos académies ? pourquoi faire appeler un médecin quand vous avez la fièvre ? que savez-vous si le bien du plus grand tout, que vous ne connaissez pas, n'exige point que vous ayez le transport, et si la santé des habitants de Saturne ou de Sirius ne souffrirait point du rétablissement de la vôtre ? Laissez aller tout comme il pourra, afin que tout aille toujours bien. Si tout est le mieux qu'il peut être, vous devez blâmer toute action quelconque ; car toute action produit nécessairement quelque changement dans l'état où sont les choses au moment qu'elle se fait. On ne peut donc toucher à rien sans mal faire ; et le quiétisme le plus parfait est la seule vertu qui reste à l'homme. Enfin, si tout est bien comme il est, il est bon qu'il y ait des Lapons, des Esquimaux, des Algonquins, des Chicacas, des Caraïbes, qui se passent de notre police, des Hottentots qui s'en moquent, et un Genevois qui les approuve. Leibnitz lui-même conviendrait de ceci.

L'homme, dites-vous, est tel que l'exigeait la place qu'il devait occuper dans l'univers. Mais les hommes diffèrent tellement selon les temps et les lieux, qu'avec une pareille logique on serait sujet à tirer du particulier à

Copyright Arvensa Editions

l'universel des conséquences fort contradictoires et fort peu concluantes. Il ne faut qu'une erreur de géographie pour bouleverser toute cette prétendue doctrine qui déduit ce qui doit être de ce qu'on voit. C'est à faire aux castors, dira l'Indien, de s'enfouir dans des tanières ; l'homme doit dormir à l'air dans un hamac suspendu à des arbres. Non, non, dira le Tartare, l'homme est fait pour coucher dans un chariot.

Pauvres gens ! s'écrieront nos Philopolis d'un air de pitié, ne voyez-vous pas que l'homme est fait pour bâtir des villes ? Quand il est question de raisonner sur la nature humaine, le vrai philosophe n'est ni Indien, ni Tartare, ni de Genève, ni de Paris, mais il est homme.

Que le singe soit une bête, je le crois, et j'en ai dit la raison : que l'orang-outang en soit une aussi, voilà ce que vous avez la bonté de m'apprendre ; et j'avoue qu'après les faits que j'ai cités, la preuve de celui-là me semblait difficile. Vous philosophez trop bien pour prononcer là-dessus aussi légèrement que nos voyageurs, qui s'exposent quelquefois, sans beaucoup de façons, à mettre leurs semblables au rang des bêtes. Vous obligerez donc sûrement le public, et vous instruirez même les naturalistes, en nous apprenant les moyens que vous avez employés pour décider cette question.

Dans mon épître dédicatoire, j'ai félicité ma patrie d'avoir un des meilleurs gouvernements qui pussent exister ; j'ai trouvé dans le discours qu'il devait y avoir très peu de bons gouvernements : je ne vois pas où est la contradiction que vous remarquez en cela. Mais comment savez-vous, monsieur, que j'irais vivre dans les bois si ma santé me le permettait, plutôt que parmi mes concitoyens, pour lesquels vous connaissez ma tendresse ? Loin de rien dire de semblable dans mon ouvrage, vous y avez dû voir des raisons très fortes de ne point choisir ce genre de vie. Je sens trop en mon particulier combien peu je puis me passer de vivre avec des hommes aussi corrompus que moi ; et le sage même, s'il en est, n'ira pas aujourd'hui chercher le bonheur au fond d'un désert. Il faut fixer, quand on le peut, son séjour dans sa patrie, pour l'aimer et la servir. Heureux celui qui, privé de cet avantage, peut au moins vivre au sein de l'amitié, dans la patrie commune du genre humain, dans cet asile immense ouvert à tous les hommes, où se plaisent également l'austère sagesse et la jeunesse folâtre ; où règnent l'humanité, l'hospitalité, la douceur, et tous les charmes d'une société facile ; où le pauvre trouve encore des amis, la vertu des exemples qui l'animent, et la raison des guides qui l'éclairent ! C'est

Copyright Arvensa Editions

sur ce grand théâtre de la fortune, du vice, et quelquefois des vertus, qu'on peut observer avec fruit le spectacle de la vie : mais c'est dans son pays que chacun devrait en paix achever la sienne.

Il me semble, monsieur, que vous me censurez bien gravement sur une réflexion qui me paraît très juste, et qui, juste ou non, n'a point dans mon écrit le sens qu'il vous plaît de lui donner par l'addition d'une seule lettre. « Si la nature nous a destinés à être saints[125], me faites-vous dire, j'ose presque assurer que l'état de réflexion est un état contre nature, et que l'homme qui médite est un animal dépravé. » Je vous avoue, que si j'avais ainsi confondu la santé avec la sainteté, et que la proposition fût vrai, je me croirais très propre à devenir un grand saint moi-même dans l'autre monde, ou du moins à me porter toujours bien dans celui-ci.

Je finis, monsieur, en répondant à vos trois dernières questions. Je n'abuserai pas du temps que vous me donnez pour y réfléchir ; c'est un soin que j'avais pris d'avance.

« Un homme, ou tout autre être sensible, qui n'aurait jamais connu la douleur, aurait-il de la pitié, et serait-il ému à la vue d'un enfant qu'on égorgerait ? » Je réponds que non.

« Pourquoi la populace, à qui M. Rousseau accorde une si grande dose de pitié, se repaît-elle avec tant d'avidité du spectacle d'un malheureux expirant sur la roue ? » Par la même raison que vous allez pleurer au théâtre et voir Séide égorger son père, ou Thyeste boire le sang de son fils. La pitié est un sentiment si délicieux, qu'il n'est pas étonnant qu'on cherche à l'éprouver. D'ailleurs, chacun a une curiosité secrète d'étudier les mouvements de la nature aux approches de ce moment redoutable que nul ne peut éviter. Ajoutez à cela le plaisir d'être pendant deux mois l'orateur du quartier, et de raconter pathétiquement aux voisins la belle mort du dernier roué.

« L'affection que les femelles des animaux témoignent pour leurs petits a-t-elle ces petits pour objet, ou la mère ? » D'abord la mère, pour son besoin, puis les petits par habitude. Je l'avais dit dans le discours. « Si par hasard c'était celle-ci, le bien-être des petits n'en serait que plus assuré. » Je le croirais ainsi. Cependant, cette maxime demande moins à être étendue que resserrée ; car, lorsque les poussins sont éclos, on ne voit pas que la poule ait aucun besoin d'eux, et sa tendresse maternelle ne le cède pourtant à nulle autre.

Copyright Arvensa Editions

Voilà, monsieur, mes réponses. Remarquez au reste que, dans cette affaire comme dans celle du premier discours, je suis toujours le monstre qui soutient que l'homme est naturellement bon, et que mes adversaires sont toujours les honnêtes gens qui, à l'édification publique, s'efforcent de prouver que la nature n'a fait que des scélérats.

Je suis, autant qu'on peut l'être de quelqu'un qu'on ne connaît point, monsieur, etc.

Copyright Arvensa Editions

FIN de la LETTRE À MONSIEUR PHILOPOLIS

Copyright Arvensa Editions

LA VERTU LA PLUS NÉCESSAIRE AUX HÉROS

Jean-Jacques ROUSSEAU

ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

1751

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

QUELLE EST LA VERTU LA PLUS NÉCESSAIRE AUX HÉROS ?
et
QUELS SONT LES HÉROS À QUI CETTE VERTU A MANQUÉ ?
DISCOURS SUR CETTE QUESTION,
proposée en 1751 par l'Académie de Corse.

Copyright Arvensa Editions

Allégorie. La vertu écrasant le vice.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LA VERTU LA PLUS NÉCESSAIRE AUX HÉROS

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Table des matières

Avertissement

Avis

Discours

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LA VERTU LA PLUS NÉCESSAIRE AUX HÉROS
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Avertissement

Cette pièce est très mauvaise, et je le sentis si bien après l'avoir écrite, que je ne daignai pas même l'envoyer. Il est aisé de faire moins mal sur le même sujet, mais non pas de faire bien, car il n'y a jamais de bonne réponse à faire à des questions frivoles. C'est toujours une leçon utile à tirer d'un mauvais écrit[126].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LA VERTU LA PLUS NÉCESSAIRE AUX HÉROS
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Avis

[127]

Ce Discours, ainsi que *l'Oraison funèbre* qui lui succède, aurait dû, si nous avions suivi rigoureusement l'ordre chronologique, être placé entre les deux Discours précédents ; mais comme le *second n'est que la suite du premier*[128], c'eût été partager, en quelque sorte, un tout en deux parties, et mettre de l'interruption, soit dans la série des idées de Rousseau, soit dans le développement de sa doctrine.

Ce qui rend ces deux écrits remarquables, c'est la distance qui les sépare des deux premiers, entre lesquels ils furent composés, et cette distance est telle (particulièrement pour *l'Oraison funèbre*) qu'on a peine à concevoir qu'ils soient du même auteur et qu'ils aient été faits à la même époque. La situation dans laquelle se trouvait Rousseau peut expliquer ce phénomène. Il était dans une espèce de délire et d'ivresse ; une seule idée, mais une idée féconde l'obsédait, exaltait son imagination, l'agitait, lui donnait la fièvre, ouvrait à ses yeux un horizon sans bornes. Elle enfanta l'*Émile*, le *Contrat social*, et faisant sentir son influence jusque dans les délassements de l'auteur, elle se reproduisit dans le *Devin du village* et la *Nouvelle Héloïse*. Tout ce qui n'avait aucun rapport avec cette idée dominante, devait trouver Rousseau froid et son talent muet.

Telle est, selon nous, la raison qu'on peut donner de la différence qui existe entre ces deux compositions littéraires et les discours sur les questions proposées par l'académie de Dijon.

Le Discours sur la *vertu nécessaire aux héros*, bien au-dessous de celui sur les sciences, est bien supérieur à *l'Oraison funèbre*. D'un autre que de Jean-Jacques, il serait remarquable ; mais Rousseau avait déjà donné le

Copyright Arvensa Editions

droit d'être exigeant et sévère envers lui.

Ce Discours, écrit en 1751, fut publié dans l'hiver de 1768, à Lausanne, et même à l'insu de Rousseau. Celui-ci, qui croyait avoir acheté le repos et l'obscurité par la promesse de ne rien faire imprimer de son vivant, eut, à la nouvelle de cette publication, de vives inquiétudes, parce qu'il pouvait paraître coupable d'infraction à ses engagements. Mais le sujet n'avait rien d'alarmant pour les esprits les plus ombrageux. Quoi qu'il en soit, il écrivit pour avoir des renseignements et n'en put obtenir sur l'impression de ce Discours[129]. Comme, à l'époque de son départ pour l'Angleterre, en 1766, il avait laissé ses manuscrits et sa correspondance en Suisse, on présume que la publication de cet opuscule fut le résultat de la négligence ou de l'infidélité du dépositaire.

M. P.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LA VERTU LA PLUS NÉCESSAIRE AUX HÉROS

Table des matières du titre

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Discours

Si je n'étais Alexandre, disait ce conquérant, je voudrais être Diogène. Le philosophe eût-il dit : Si je n'étais ce que je suis, je voudrais être Alexandre ? J'en doute ; un conquérant consentirait plutôt d'être un sage, qu'un sage d'être un conquérant. Mais quel homme au monde ne consentirait pas d'être un héros ? On sent donc que l'héroïsme a des vertus à lui, qui ne dépendent point de la fortune, mais qui ont besoin d'elle pour se développer. Le héros est l'ouvrage de la nature, de la fortune, et de lui-même. Pour bien le définir, il faudrait assigner ce qu'il tient de chacun des trois.

Toutes les vertus appartiennent au sage. Le héros se dédommage de celles qui lui manquent par l'éclat de celles qu'il possède. Les vertus du premier sont tempérées, mais il est exempt de vices ; si le second a des défauts, ils sont effacés par l'éclat de ses vertus. L'un, toujours vrai, n'a point de mauvaises qualités ; l'autre, toujours grand, n'en a point de médiocres. Tous deux sont fermes et inébranlables, mais de différentes manières et en différentes choses : l'un ne cède jamais que par raison, l'autre jamais que par générosité ; les faiblesses sont aussi peu connues du sage que les lâchetés le sont peu du héros ; et la violence n'a pas plus d'empire sur l'âme de celui-ci que les passions sur celle de l'autre.

Il y a donc plus de solidité dans le caractère du sage, et plus d'éclat dans celui du héros ; et la préférence se trouverait décidée en faveur du premier, en se contentant de les considérer ainsi en eux-mêmes. Mais si nous les envisageons par leur rapport avec l'intérêt de la société, de nouvelles réflexions produiront bientôt d'autres jugements, et rendront aux qualités héroïques cette prééminence qui leur est due, et qui leur a été accordée dans tous les siècles, d'un commun consentement.

Copyright Arvensa Editions

En effet, le soin de sa propre félicité fait toute l'occupation du sage, et c'en est bien assez sans doute pour remplir la tâche d'un homme ordinaire. Les vues du vrai héros s'étendent plus loin ; le bonheur des hommes est son objet, et c'est à ce sublime travail qu'il consacre la grande âme qu'il a reçue du ciel. Les philosophes, je l'avoue prétendent enseigner aux hommes l'art d'être heureux ; et, comme s'ils devaient s'attendre à former des nations de sages, ils prêchent aux peuples une félicité chimérique qu'ils n'ont pas eux-mêmes, et dont ceux-ci ne prennent jamais ni l'idée ni le goût. Socrate vit et déplora les malheurs de sa patrie ; mais c'est à Thrasybule qu'il était réservé de les finir ; et Platon, après avoir perdu son éloquence, son honneur, et son temps, à la cour d'un tyran, fut contraint d'abandonner à un autre la gloire de délivrer Syracuse du joug de la tyrannie. Le philosophe peut donner à l'univers quelques instructions salutaires : mais ces leçons ne corrigeront jamais ni les grands qui les méprisent, ni le peuple qui ne les entend point. Les hommes ne se gouvernent pas ainsi par des vues abstraites ; on ne les rend heureux qu'en les contraignant à l'être, et il faut leur faire éprouver le bonheur pour le leur faire aimer : voilà l'occupation et les talents du héros ; c'est souvent la force à la main qu'il se met en état de recevoir les bénédictions des hommes qu'il contraint d'abord à porter le joug des lois pour les soumettre enfin à l'autorité de la raison.

L'héroïsme est donc de toutes les qualités de l'âme celle dont il importe le plus aux peuples que ceux qui les gouvernent soient revêtus. C'est la collection d'un grand nombre de vertus sublimes, rares dans leur assemblage, plus rares dans leur énergie, et d'autant plus rares encore que l'héroïsme qu'elles constituent, détaché de tout intérêt personnel, n'a pour objet que la félicité des autres, et pour prix que leur admiration.

Je n'ai rien dit ici de la gloire légitimement due aux grandes actions ; je n'ai point parlé de la force de génie ni des autres qualités personnelles nécessaires au héros, et qui, sans être vertus, servent souvent plus qu'elles au succès des grandes entreprises. Pour placer le vrai héros à son rang, je n'ai eu recours qu'à ce principe incontestable : que c'est entre les hommes celui qui se rend le plus utile aux autres qui doit être le premier de tous. Je ne crains point que les sages appellent d'une décision fondée sur cette maxime.

Il est vrai, et je me hâte de l'avouer, qu'il se présente dans cette manière d'envisager l'héroïsme une objection qui semble d'autant plus

Copyright Arvensa Editions

difficile à résoudre qu'elle est tirée du fond même du sujet. Il ne faut point, disaient les anciens, deux soleils dans la nature, ni deux Césars sur la terre. En effet, il en est de l'héroïsme comme de ces métaux recherchés dont le prix consiste dans leur rareté, et que leur abondance rendrait pernicieux ou inutiles. Celui dont la valeur a pacifié le monde l'eût désolé s'il y eût trouvé un seul rival digne de lui. Telles circonstances peuvent rendre un héros nécessaire au salut du genre humain ; mais, en quelque temps que ce soit, un peuple de héros en serait infailliblement la ruine, et, semblable aux soldats de Cadmus, il se détruirait bientôt lui-même.

Quoi donc ! me dira-t-on, la multiplication des bienfaiteurs du genre humain peut-elle être dangereuse aux hommes, et peut-il y avoir trop de gens qui travaillent au bonheur de tous ? Oui, sans doute, répondrai-je, quand ils s'y prennent mal, ou qu'ils ne s'en occupent qu'en apparence. Ne nous dissimulons rien ; la félicité publique est bien moins la fin des actions du héros qu'un moyen pour arriver à celle qu'il se propose ; et cette fin est presque toujours sa gloire personnelle. L'amour de la gloire a fait des biens et des maux innombrables ; l'amour de la patrie est plus pur dans son principe et plus sûr dans ses effets : aussi le monde a-t-il été souvent surchargé de héros ; mais les nations n'auront jamais assez de citoyens. Il y a bien de la différence entre l'homme vertueux et celui qui a des vertus : celles du héros ont rarement leur source dans la pureté de l'âme ; et, semblables à ces drogues salutaires, mais peu agissantes, qu'il faut animer par des sels acres et corrosifs, on dirait qu'elles aient besoin du concours de quelques vices pour leur donner de l'activité. Il ne faut donc pas se représenter l'héroïsme sous l'idée d'une perfection morale, qui ne lui convient nullement, mais comme un composé de bonnes et mauvaises qualités, salutaires ou nuisibles, selon les circonstances, et combinées dans une telle proportion qu'il en résulte souvent plus de fortune et de gloire pour celui qui les possède, et quelquefois même plus de bonheur pour les peuples, que d'une vertu plus parfaite.

De ces notions bien développées il s'ensuit qu'il peut y avoir bien des vertus contraires à l'héroïsme ; d'autres qui lui soient indifférentes ; que d'autres lui sont plus ou moins favorables, selon leurs différents rapports avec le grand art de subjuguer les cœurs et d'enlever l'admiration des peuples ; et qu'enfin parmi ces dernières il doit y en avoir quelqu'une qui lui soit plus nécessaire, plus essentielle, plus indispensable, et qui le caractérise en quelque manière : c'est cette vertu spéciale et proprement

Copyright Arvensa Editions

héroïque qui doit être ici l'objet de mes recherches.

Rien n'est si décisif que l'ignorance ; et le doute est aussi rare parmi le peuple que l'affirmation chez les vrais philosophes. Il y a longtemps que le préjugé vulgaire a prononcé sur la question que nous agitons aujourd'hui, et que la valeur guerrière passe chez la plupart des hommes pour la première vertu du héros. Osons appeler de ce jugement aveugle au tribunal de la raison, et que les préjugés, si souvent ses ennemis et ses vainqueurs, apprennent à lui céder à leur tour.

Ne nous refusons point à la première réflexion que ce sujet fournit, et convenons d'abord que les peuples ont bien inconsidérément accordé leur estime et leur encens à la vaillance martiale, ou que c'est en eux une inconséquence bien odieuse de croire que ce soit par la destruction des hommes que les bienfaiteurs du genre humain annoncent leur caractère. Nous sommes à la fois bien maladroits et bien malheureux, si ce n'est qu'à force de nous désoler qu'on peut exciter notre admiration. Faut-il donc croire que si jamais les jours de bonheur et de paix renaissaient parmi nous, ils en banniraient l'héroïsme avec le cortège affreux des calamités publiques, et que les héros seraient tous relégués dans le temple de Janus, comme on enferme, après la guerre, de vieilles et inutiles armes dans nos arsenaux ?

Je sais qu'entre les qualités qui doivent former le grand homme, le courage est quelque chose ; mais hors du combat la valeur n'est rien. Le brave ne fait ses preuves qu'aux jours de bataille : le vrai héros fait les siennes tous les jours ; et ses vertus, pour se montrer quelquefois en pompe, n'en sont pas d'un usage moins fréquent sous un extérieur plus modeste.

Osons le dire. Tant s'en faut que la valeur soit la première vertu du héros, qu'il est douteux même qu'on la doive compter au nombre des vertus. Comment pourrait-on honorer de ce titre une qualité sur laquelle tant de scélérats ont fondé leurs crimes ? Non, jamais les Catilina ni les Cromwell n'eussent rendu leurs noms célèbres ; jamais l'un n'eût tenté la ruine de sa patrie, ni l'autre asservi la sienne, si la plus inébranlable intrépidité n'eût fait le fond de leur caractère. Avec quelques vertus de plus, me direz-vous, ils eussent été des héros ; dites plutôt qu'avec quelques crimes de moins ils eussent été des hommes.

Je ne passerai point ici en revue ces guerriers funestes, la terreur et le fléau du genre humain, ces hommes avides de sang et de conquêtes, dont

Copyright Arvensa Editions

on ne peut prononcer les noms sans frémir, des Marius, des Totila, des Tamerlan. Je ne me prévaudrai point de la juste horreur qu'ils ont inspirée aux nations. Et qu'est-il besoin de recourir à des monstres pour établir que la bravoure même la plus généreuse est plus suspecte dans son principe, plus journalière dans ses exemples, plus funeste dans ses effets, qu'il n'appartient à la constance, à la solidité, et aux avantages de la vertu ? Combien d'actions mémorables ont été inspirées par la honte ou par la vanité ! Combien d'exploits, exécutés à la face du soleil, sous les yeux des chefs, et en présence de toute une armée, ont été démentis dans le silence et l'obscurité de la nuit ! Tel est brave au milieu de ses compagnons, qui ne serait qu'un lâche, abandonné à lui-même : tel a la tête d'un général, qui n'eut jamais le cœur d'un soldat : tel affronte sur une brèche la mort et le fer de son ennemi, qui dans le secret de sa maison ne peut soutenir la vue du fer salutaire d'un chirurgien.

Un tel était brave un tel jour, disaient les Espagnols du temps de Charles-Quint ; et ces gens-là se connaissaient en bravoure. En effet, rien peut-être n'est si journalier que la valeur, et il y a bien peu de guerriers sincères qui osassent répondre d'eux seulement pour vingt-quatre heures. Ajax épouvante Hector ; Hector épouvante Ajax et fuit devant Achille Antiochus-le-Grand fut brave la moitié de sa vie, et lâche l'autre moitié. Le triomphateur des trois parties du monde perdit le cœur et la tête à Pharsale. César lui-même fut ému à Dyrrachium, et eut peur à Munda ; et le vainqueur de Brutus s'enfuit lâchement devant Octave, et abandonna la victoire et l'empire du monde à celui qui tenait de lui l'un et l'autre. Croira-t-on que ce soit faute d'exemples modernes que je n'en cite ici que d'anciens ?

Qu'on ne nous dise donc plus que la palme héroïque n'appartient qu'à la valeur et aux talents militaires. Ce n'est point sur les exploits des grands hommes que leur réputation est mesurée. Cent fois les vaincus ont remporté le prix de la gloire sur les vainqueurs. Qu'on recueille les suffrages, et qu'on me dise lequel est le plus grand d'Alexandre ou de Porus, de Pyrrhus ou de Fabrice, d'Antoine ou de Brutus, de François Ier, dans les fers ou de Charles-Quint triomphant, de Valois vainqueur ou de Coligni vaincu.

Que dirons-nous de ces grands hommes qui, pour n'avoir point souillé leurs mains dans le sang, n'en sont que plus sûrement immortels ? Que dirons-nous du législateur de Sparte, qui, après avoir goûté le plaisir de

Copyright Arvensa Editions

régner, eut le courage de rendre la couronne au légitime possesseur qui ne la lui demandait pas ; de ce doux et pacifique citoyen qui savait venger ses injures non par la mort de l'offenseur, mais en le rendant honnête homme ? Faudra-t-il démentir l'oracle qui lui accorda presque les honneurs divins, et refuser l'héroïsme à celui qui a fait des héros de tous ses compatriotes ? Que dirons-nous du législateur d'Athènes, qui sut garder sa liberté et sa vertu à la cour même des tyrans, et osa soutenir en face, à un monarque opulent, que la puissance et les richesses ne rendent point un homme heureux ? Que dirons-nous du plus grand des Romains et du plus vertueux des hommes, de ce modèle des citoyens, auquel seul l'oppresseur de la patrie fit l'honneur de le haïr assez pour prendre la plume contre lui, même après sa mort ? Ferons-nous cet affront à l'héroïsme d'en refuser le titre à Caton d'Utique ? Et pourtant cet homme ne s'est point illustré dans les combats et n'a point rempli le monde du bruit de ses exploits. Je me trompe ; il en a fait un, le plus difficile qui ait jamais été entrepris et le seul qui ne sera point imité, quand d'un corps de gens de guerre il forma une société d'hommes sages, équitables, et modestes.

On sait assez que le partage d'Auguste n'était pas la valeur. Ce n'est point aux rives d'Actium ni dans les plaines de Philippes qu'il a cueilli les lauriers qui l'ont immortalisé, mais bien dans Rome pacifique et rendue heureuse. L'univers soumis a moins fait pour la gloire et pour la sûreté de sa vie que l'équité de ses lois et le pardon de Cinna : tant les vertus sociales sont, dans les héros mêmes, préférables au courage ! Le plus grand capitaine du monde meurt assassiné en plein sénat pour un peu de hauteur indiscrète, pour avoir voulu ajouter un vain titre à un pouvoir réel ; et l'auteur odieux des proscriptions, effaçant ses forfaits à force de justice et de clémence, devient le père de sa patrie qu'il avait désolée, et meurt adoré des Romains qu'il avait asservis.

Qui de nous osera ôter à tous ces grands hommes la couronne héroïque dont leurs têtes immortelles sont ornées ? Qui l'osera refuser à ce guerrier philosophe et bienfaisant qui, d'une main accoutumée à manier les armes, écarte de votre sein les calamités d'une longue et funeste guerre, et fait briller au milieu de vous, avec une magnificence royale, les sciences et les beaux-arts ? O spectacle digne des temps héroïques ! je vois les muses dans tout leur éclat marcher d'un pas assuré parmi vos bataillons, Apollon et Mars se couronner réciproquement, et votre île, encore fumante des ravages de la foudre, en braver désormais les éclats à l'abri de ces doubles

Copyright Arvensa Editions

lauriers. Décidez donc, citoyens illustres, lesquels ont mieux mérité la palme héroïque, des guerriers qui sont accourus à votre défense ou des sages qui font tout pour votre bonheur ; ou plutôt épargnez-vous un choix inutile, puisqu'à ce double titre vous n'aurez que les mêmes fronts à couronner.

Aux exemples qui se présentent en foule et qu'il ne m'est pas permis d'épuiser, ajoutons quelques réflexions qui confirment les inductions que j'en veux tirer ici. Assigner le premier rang à la valeur dans le caractère héroïque, ce serait donner au bras qui exécute la préférence sur la tête qui projette. Cependant on trouve plus aisément des bras que des têtes. On peut confier à d'autres l'exécution d'un grand projet, sans en perdre le principal mérite ; mais exécuter le projet d'autrui, c'est rentrer volontairement dans l'ordre subalterne qui ne convient point au héros.

Ainsi, quelle que soit la vertu qui le caractérise, elle doit annoncer le génie et en être inséparable. Les qualités héroïques ont bien leur germe dans le cœur, mais c'est dans la tête qu'elles se développent et prennent de la solidité. L'âme la plus pure peut s'égarer dans la route même du bien, si l'esprit et la raison ne la guident ; et toutes les vertus s'altèrent, sans le concours de la sagesse. La fermeté dégénère aisément en opiniâtreté, la douceur en faiblesse, le zèle en fanatisme, la valeur en férocité. Souvent une grande entreprise mal concertée fait plus de tort à celui qui la manque qu'un succès mérité ne lui eût fait d'honneur ; car le mépris est ordinairement plus fort que l'estime. Il semble même que, pour établir une réputation éclatante, les talents suppléent bien plus aisément aux vertus que les vertus aux talents. Le soldat du Nord, avec un génie étroit et un courage sans bornes, perdit sans retour, dès le milieu de sa carrière, une gloire acquise par des prodiges de valeur et de générosité ; et il est encore douteux, dans l'opinion publique, si le meurtrier de Charles Stuart n'est point, avec tous ses forfaits, un des plus grands hommes qui aient jamais existé.

La bravoure ne constitue point un caractère ; et c'est au contraire du caractère de celui qui la possède qu'elle tire sa forme particulière. Elle est vertu dans une âme vertueuse, et vice dans un méchant. Le chevalier Bayard était brave ; Cartouche l'était aussi : mais croira-t-on jamais qu'ils le fussent de la même manière ? La valeur est susceptible de toutes les formes ; elle est généreuse ou brutale, stupide ou éclairée, furieuse ou tranquille, selon l'âme qui la possède ; selon les circonstances, elle est

Copyright Arvensa Editions

l'épée du vice ou le bouclier de la vertu ; et, puisqu'elle n'annonce nécessairement ni la grandeur de l'âme ni celle de l'esprit, elle n'est point la vertu la plus nécessaire au héros. Pardonnez-le-moi, peuple vaillant et infortuné qui avez si longtemps rempli l'Europe du bruit de vos exploits et de vos malheurs. Non, ce n'est point à la bravoure de ceux de vos concitoyens qui ont versé leur sang pour leur pays que j'accorderai la couronne héroïque, mais à leur ardent amour pour la patrie, et à leur constance invincible dans l'adversité. Pour être des héros, avec de tels sentiments ils auraient même pu se passer d'être braves.

J'ai attaqué une opinion dangereuse et trop répandue ; je n'ai pas les mêmes raisons pour suivre dans tous ses détails la méthode des exclusions. Toutes les vertus naissent des différents rapports que la société a établis entre les hommes. Or, le nombre de ces rapports est presque infini. Quelle tâche serait-ce donc d'entreprendre de les parcourir ! Elle serait immense, puisqu'il y a parmi les hommes autant de vertus possibles que de vices réels ; elle serait superflue, puisque dans le nombre des grandes et difficiles vertus dont le héros a besoin pour bien commander, on ne saurait comprendre comme nécessaires le grand nombre de vertus plus difficiles encore dont la multitude a besoin pour obéir. Tel a brillé dans le premier rang, qui, né dans le dernier, fût mort obscur sans s'être fait remarquer. Je ne sais ce qui fût arrivé d'Épictète placé sur le trône du monde ; mais je sais qu'à la place d'Épictète César lui-même n'eût jamais été qu'un chétif esclave.

Bornons-nous donc, pour abréger, aux divisions établies par les philosophes, et contentons-nous de parcourir les quatre principales vertus auxquelles ils rapportent toutes les autres, bien sûrs que ce n'est pas dans des qualités accessoires, obscures, et subalternes, que l'on doit chercher la base de l'héroïsme.

Mais dirons-nous que la justice soit cette base, tandis que c'est sur l'injustice même que la plupart des grands hommes ont fondé le monument de leur gloire ? Les uns, enivrés d'amour pour la patrie, n'ont rien trouvé d'illégitime pour la servir, et n'ont point hésité d'employer, pour son avantage, des moyens odieux que leurs généreuses âmes n'eussent jamais pu se résoudre à employer pour le leur ; d'autres, dévorés d'ambition, n'ont travaillé qu'à mettre leur pays dans les fers ; l'ardeur de la vengeance en a porté d'autres à le trahir. Les uns ont été d'avides conquérants, d'autres d'adroits usurpateurs, d'autres même n'ont pas eu

Copyright Arvensa Editions

honte de se rendre les ministres de la tyrannie d'autrui. Les uns ont méprisé leur devoir, les autres se sont joués de leur foi. Quelques-uns ont été injustes par système, d'autres par faiblesse, la plupart par ambition. Tous sont allés à l'immortalité.

La justice n'est donc pas la vertu qui caractérise le héros. On ne dira pas mieux que ce soit la tempérance ou la modération, puisque c'est pour avoir manqué de cette dernière vertu que les hommes les plus célèbres se sont rendus immortels, et que le vice opposé à l'autre n'a empêché nul d'entre eux de le devenir ; pas même Alexandre, que ce vice affreux couvrit du sang de son ami ; pas même César, à qui toutes les dissolutions de sa vie n'ôtèrent pas un seul autel après sa mort.

La prudence est plutôt une qualité de l'esprit qu'une vertu de l'âme. Mais, de quelque manière qu'on l'envisage, on lui trouve toujours plus de solidité que d'éclat, et elle sert plutôt à faire valoir les autres vertus qu'à briller par elle-même. La prudence, dit Montaigne, si tendre et circonspecte, est mortelle ennemie des hautes exécutions, et de tout acte véritablement héroïque : si elle prévient les grandes fautes, elle nuit aussi aux grandes entreprises ; car il en est peu où il ne faille toujours donner au hasard beaucoup plus qu'il ne convient à l'homme sage. D'ailleurs le caractère de l'héroïsme est de porter au plus haut degré les vertus qui lui sont propres. Or, rien n'approche tant de la pusillanimité qu'une prudence excessive ; et l'on ne s'élève guère au-dessus de l'homme qu'en foulant quelquefois aux pieds la raison humaine. La prudence n'est donc point encore la vertu caractéristique du héros.

La tempérance l'est encore moins, elle à qui l'héroïsme même, qui n'est qu'une intempérance de gloire, semble donner l'exclusion. Où sont les héros que des excès de quelque espèce n'ont point avilis ? Alexandre, dit-on, fut chaste ; mais fut-il sobre ? Cet émule du premier vainqueur de l'Inde n'imita-t-il pas ses dissolutions ? ne les réunit-il pas, quand, à la suite d'une courtisane, il brûla le palais de Persépolis ? Ah ! que n'avait-il une maîtresse ! dans sa funeste crapule il n'eût point tué son ami. César fut sobre ; mais fut-il chaste, lui qui fit connaître à Rome des prostitutions inouïes et changeait de sexe à son gré ? Alcibiade eut toutes les sortes d'intempérance, et n'en fut pas moins un des grands hommes de la Grèce. Le vieux Caton lui-même aima l'argent et le vin. Il eut des vices ignobles, et fut l'admiration des Romains. Or ce peuple se connaissait en gloire.

L'homme vertueux est juste, prudent, modéré, sans être pour cela un

Copyright Arvensa Editions

héros ; et trop fréquemment le héros n'est rien de tout cela. Ne craignons point d'en convenir ; c'est souvent au mépris même de ces vertus que l'héroïsme a du son éclat. Que deviennent César, Alexandre, Pyrrhus, Annibal, envisagés de ce côté ? Avec quelques vices de moins, peut-être eussent-ils été moins célèbres ; car la gloire est le prix de l'héroïsme ; mais il en faut un autre pour la vertu.

S'il fallait distribuer les vertus à ceux à qui elles conviennent le mieux, j'assignerais à l'homme d'état la prudence, au citoyen la justice, au philosophe la modération ; pour la force de l'âme, je la donnerais au héros, et il n'aurait pas à se plaindre de son partage.

En effet, la force est le vrai fondement de l'héroïsme ; elle est la source ou le supplément des vertus qui le composent, et c'est elle qui le rend propre aux grandes choses. Rassemblez à plaisir les qualités qui peuvent concourir à former le grand homme ; si vous n'y joignez la force pour les animer, elles tombent toutes en langueur, et l'héroïsme s'évanouit. Au contraire, la seule force de l'âme donne nécessairement un grand nombre de vertus héroïques à celui qui en est doué, et supplée à toutes les autres.

Comme on peut faire des actions de vertu sans être vertueux, on peut faire de grandes actions sans avoir droit à l'héroïsme. Le héros ne fait pas toujours de grandes actions ; mais il est toujours prêt à en faire au besoin, et se montre grand dans toutes les circonstances de sa vie : voilà ce qui le distingue de l'homme vulgaire. Un infirme peut prendre la bêche et labourer quelques moments la terre ; mais il s'épuise et se lasse bientôt. Un robuste laboureur ne supporte pas de grands travaux sans cesse ; mais il le pourrait sans s'incommoder, et c'est à sa force corporelle qu'il doit ce pouvoir. La force de l'âme est la même chose ; elle consiste à pouvoir toujours agir fortement.

Les hommes sont plus aveugles que méchants : et il y a plus de faiblesse que de malignité dans leurs vices. Nous nous trompons nous-mêmes avant que de tromper les autres, et nos fautes ne viennent que de nos erreurs ; nous n'en commettons guère que parce que nous nous laissons gagner à de petits intérêts présents qui nous font oublier les choses plus importantes et plus éloignées. De là, toutes les petitesses qui caractérisent le vulgaire, inconstance, légèreté, caprice, fourberie, fanatisme, cruauté : vices qui tous ont leur source dans la faiblesse de l'âme. Au contraire, tout est grand et généreux dans une âme forte, parce qu'elle sait discerner le beau du spécieux, la réalité de l'apparence, et se fixer à son objet avec cette

Copyright Arvensa Editions

fermeté qui écarte les illusions et surmonte les plus grands obstacles.

C'est ainsi qu'un jugement incertain et un cœur facile à séduire rendent les hommes faibles et petits. Pour être grand il ne faut que se rendre maître de soi. C'est au-dedans de nous-mêmes que sont nos plus redoutables ennemis ; et quiconque aura su les combattre et les vaincre aura plus fait pour la gloire, au jugement des sages, que s'il eût conquis l'univers.

Voilà ce que produit la force de l'âme ; c'est ainsi qu'elle peut éclairer l'esprit, étendre le génie, et donner de l'énergie et de la vigueur à toutes les autres vertus : elle peut même suppléer à celles qui nous manquent ; car celui qui ne serait ni courageux, ni juste, ni sage, ni modéré par inclination, le sera pourtant par raison, sitôt qu'ayant surmonté ses passions et vaincu ses préjugés, il sentira combien il lui est avantageux de l'être, sitôt qu'il sera convaincu qu'il ne peut faire son bonheur qu'en travaillant à celui des autres. La force est donc la vertu qui caractérise l'héroïsme, et elle l'est encore par un autre argument sans réplique que je tire des réflexions d'un grand homme : Les autres vertus, dit Bacon, nous délivrent de la domination des vices ; la seule force nous garantit de celle de la fortune. En effet, quelles sont les vertus qui n'ont pas besoin de certaines circonstances pour les mettre en œuvre ? De quoi sert la justice avec les tyrans, la prudence avec les insensés, la tempérance dans la misère ? Mais tous les événements honorent l'homme fort, le bonheur et l'adversité servent également à sa gloire, et il ne règne pas moins dans les fers que sur le trône. Le martyre de Régulus à Carthage, le festin de Caton rejeté du consulat, le sang-froid d'Épictète estropié par son maître, ne sont pas moins illustres que les triomphes d'Alexandre et de César ; et si Socrate était mort dans son lit, on douterait peut-être aujourd'hui s'il fut rien de plus qu'un adroit sophiste.

Après avoir déterminé la vertu la plus propre au héros, je devrais parler encore de ceux qui sont parvenus à l'héroïsme sans la posséder. Mais comment y seraient-ils parvenus sans la partie qui seule constitue le vrai héros et qui lui est essentielle ? Je n'ai rien à dire là-dessus, et c'est le triomphe de ma cause. Parmi les hommes célèbres dont les noms sont inscrits au temple de la gloire, les uns ont manqué de sagesse, les autres de modération ; il y en a eu de cruels, d'injustes, d'imprudents, de perfides ; tous ont eu des faiblesses, nui d'entre eux n'a été un homme faible. En un mot, toutes les autres vertus ont pu manquer à quelques grands hommes ;

Copyright Arvensa Editions

mais sans la force de l'âme il n'y eut jamais de héros.

Copyright Arvensa Editions

Fin du Discours sur LA VERTU LA PLUS NÉCESSAIRE AUX HÉROS

Copyright Arvensa Editions

ORAISON FUNÈBRE DU DUC D'ORLÉANS

Jean-Jacques ROUSSEAU

ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

1752

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

S. A. S. MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS[130],

Louis d'Orléans (1703-1752)

Premier Prince du Sang de France

1752

Modicum plora supra mortuum, quoniam requievit.
Pleurez modérément celui que vous avez perdu, car il est en paix.
Ecclesiastic C. 22. v. 11.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

ORAISON FUNÈBRE DU DUC D'ORLÉANS

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Table des matières

Avis

Introduction

Première partie

Seconde partie

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

ORAISON FUNÈBRE DU DUC D'ORLÉANS

Table des matières du titre

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Avis

Voici à quelle occasion cette Oraison funèbre fut faite. Madame Darti, fille de Samuel Bernard, et maîtresse du prince de Conti, avait un beau-frère qui était dans l'état ecclésiastique. On voulut profiter de sa position pour en faire un évêque ; mais le prince, étant philosophe, ne jouissait pas d'un assez grand crédit pour obtenir une pareille faveur. Tout ce qu'il pouvait, c'était de faire valoir le mérite de l'abbé, s'il en avait, et de le mettre à même de le montrer. Le meilleur moyen était de prononcer en public un discours d'apparat. Le prince fit choisir l'abbé pour le panégyrique de saint Louis : ce panégyrique fut soumis à Voltaire, qui le corrigea, puis le refit en entier. Le duc d'Orléans étant mort en 1752, l'abbé fut chargé de prononcer son oraison funèbre. On chercha quelqu'un pour la *faire*, et l'on jeta les yeux sur Rousseau, qui venait d'être couronné par l'académie de Dijon ; mais de tous les genres de la littérature c'était peut-être celui auquel il était le moins propre. Il fit cependant cette Oraison funèbre. Dans une lettre à M. Moultou, en date du 12 décembre 1761, il dit : *qu'il ne lui fut pas permis de dire ce qu'il aurait voulu, que ce morceau fut fait de commande et qu'on le lui paya.*

Malgré le choix remarquable de ses deux faiseurs ou secrétaires, l'abbé Darti n'eut point d'évêché.

M. Musset-Pathay

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ORAISON FUNÈBRE DU DUC D'ORLÉANS
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Introduction

Messieurs,

Les écrivains profanes nous disent qu'un puissant roi, considérant avec orgueil la superbe et nombreuse armée qu'il commandait, versa pourtant des pleurs, en songeant que, dans peu d'années, de tant de milliers d'hommes il n'en resterait pas un seul en vie. Il avait raison de s'affliger, sans doute : la mort pour un païen ne pouvait être qu'un sujet de larmes.

Le spectacle funèbre qui frappe mes yeux, et l'assemblée qui m'écoute, m'arrachent aujourd'hui la même réflexion, mais avec des motifs de consolation capables d'en tempérer l'amertume et de la rendre utile au chrétien. Oui, messieurs, si nos âmes étaient assez pures pour subjuguer les affections terrestres, et pour s'élever par la contemplation jusqu'au séjour des bienheureux, nous nous acquitterions sans douleur et sans larmes du triste devoir qui nous assemble ; nous nous dirions à nous-mêmes, dans une sainte joie : « Celui qui a tout fait pour le ciel est en possession de la récompense qui lui était due ; » et la mort du grand prince que nous pleurons ne serait à nos yeux que le triomphe du juste.

Mais, faibles chrétiens encore attachés à la terre, que nous sommes loin de ce degré de perfection nécessaire pour juger sans passion des choses véritablement désirables ! et comment oserions-nous décider de ce qui peut être avantageux aux autres, nous qui ne savons pas seulement ce qui nous est bon à nous-mêmes ? Comment pourrions-nous nous réjouir avec les saints d'un bonheur dont nous sentons si peu le prix ? Ne cherchons point à étouffer notre juste douleur. À Dieu ne plaise qu'une coupable insensibilité nous donne une constance que nous ne devons tenir que de la religion ! La France vient de perdre le premier prince du sang de ses rois ; les pauvres ont perdu leur père, les savants leur protecteur, tous les

Copyright Arvensa Editions

chrétiens leur modèle. Notre perte est assez grande pour nous avoir acquis le droit de pleurer, au moins sur nous-mêmes. Mais pleurons avec modération, et comme il convient à des chrétiens : ne songeons pas tellement à nos pertes, que nous oubliions le prix inestimable qu'elles ont acquis au grand prince que nous regrettons. Bénissons le saint nom de Dieu et des dons qu'il nous a faits, et de ceux qu'il nous a repris. Si le tableau que je dois exposer à vos yeux vous offre de justes sujets de douleur dans la mort de TRÈS HAUT, TRÈS PUISSANT, ET TRÈS EXCELLE PRINCE LOUIS DUC D'ORLÉANS, PREMIER PRINCE DU SANG DE FRANCE, vous y trouverez aussi de grands motifs de consolation dans l'espérance légitime de son éternelle félicité. L'humanité, notre intérêt, nous permettent de nous affliger de ne l'avoir plus ; mais la sainteté de sa vie et la religion nous consolent pour lui, car il est en paix. *Modicum plora supra mortuum, quoniam requievit.*

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ORAISON FUNÈBRE DU DUC D'ORLÉANS
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Première partie

Dans l'hommage que je viens rendre aujourd'hui à la mémoire de monseigneur le duc d'Orléans, il me sera plus aisé de trouver des louanges qui lui soient dues, que de retrancher de ce nombre toutes celles dont sa vertu n'a pas besoin pour paraître avec tout son éclat. Telles sont celles qui ont pour objet les droits de la naissance ; droits dont ceux qu'on nomme grands sont ordinairement si jaloux, et qui ne décèlent que trop souvent leur petitesse par leur attention même à les faire valoir. Il naquit du plus illustre sang du monde, à côté du premier trône de l'univers, et d'un prince qui en a été l'appui. Ces avantages sont grands, sans doute ; il les a comptés pour rien. Que la modestie de ce grand prince règne jusque dans son éloge ; et comme il ne s'est souvenu de son rang que pour en étudier les devoirs, ne nous en souvenons nous-mêmes que pour voir comment il les a remplis.

Il le faut avouer, messieurs : si ces devoirs consistent dans l'affectation d'une vaine pompe, souvent plus propre à révolter les cœurs qu'à éblouir les yeux ; dans l'éclat d'un luxe effréné qui substitue les marques de la richesse à celles de la grandeur ; dans l'exercice impérieux d'une autorité dont la rigueur montre communément plus d'orgueil que de justice : si ce sont là, dis-je, les devoirs des princes, j'en conviens avec plaisir, il ne les a point remplis.

Mais si la véritable grandeur consiste dans l'exercice des vertus bienfaisantes, à l'exemple de celle de Dieu, qui ne se manifeste que par les biens qu'il répand sur nous ; si le premier devoir des princes est de travailler au bonheur des hommes ; s'ils ne sont élevés au-dessus d'eux que pour être attentifs à prévenir leurs besoins ; s'il ne leur est permis d'user de l'autorité que le ciel leur donne que pour les forcer d'être sages et

Copyright Arvensa Editions

heureux ; si l'invincible penchant du peuple à admirer et imiter la conduite de ses maîtres n'est pour eux qu'un moyen, c'est-à-dire un devoir de plus pour le porter à bien faire par leur exemple, toujours plus fort que leurs lois ; enfin s'il est vrai que leur vertu doit être proportionnée à leur élévation : grands de la terre, venez apprendre cette science rare, sublime, et si peu connue de vous, de bien user de votre pouvoir et de vos richesses, d'acquérir des grandeurs qui vous appartiennent, et que vous puissiez emporter avec vous eu quittant toutes les autres.

Le premier devoir de l'homme est d'étudier ses devoirs ; et cette connaissance est facile à acquérir dans les conditions privées. La voix de la raison et le cri de la conscience s'y font entendre sans obstacle ; et si le tumulte des passions nous empêche quelquefois d'écouter ces conseillers importuns, la crainte des lois nous rend justes, notre impuissance nous rend modérés ; en un mot, tout ce qui nous environne nous avertit de nos fautes, les prévient, nous en corrige, ou nous en punit.

Les princes n'ont pas sur ce point les mêmes avantages : leurs devoirs sont beaucoup plus grands, et les moyens de s'en instruire beaucoup plus difficiles. Malheureux dans leur élévation, tout semble concourir à écarter la lumière de leurs yeux et la vertu de leurs cœurs. Le vil et dangereux cortège des flatteurs les assiège dès leur plus tendre jeunesse ; leurs faux amis, intéressés à nourrir leur ignorance, mettent tous leurs soins à les empêcher de rien voir par leurs yeux. Des passions que rien ne contraint, un orgueil que rien ne mortifie, leur inspirent les plus monstrueux préjugés, et les jettent dans un aveuglement funeste que tout ce qui les approche ne fait qu'augmenter : car, pour être puissant sur eux, on n'épargne rien pour les rendre faibles, et la vertu du maître sera toujours l'effroi des courtisans.

C'est ainsi que les fautes des princes viennent de leur aveuglement plus souvent encore que de leur mauvaise volonté ; ce qui ne rend pas ces fautes moins criminelles, et ne les rend que plus irréparables. Pénétré dès son enfance de cette grande vérité, le duc d'Orléans travailla de bonne heure à écarter le voile que son rang mettait au-devant de ses yeux. La première chose qu'on lui avait apprise, c'est qu'il était un grand prince ; ses propres réflexions lui apprirent encore qu'il était un homme, sujet à toutes les faiblesses de l'humanité ; que, dans le rang qu'il occupait, il avait de grands devoirs à remplir et de grandes erreurs à craindre. Il comprit que ces premières connaissances lui imposaient l'obligation d'en acquérir

Copyright Arvensa Editions

beaucoup d'autres. Il se livra avec ardeur à l'étude, et il travailla à se faire dans les bons auteurs, et surtout dans nos livres sacrés, des amis fidèles et des conseillers sincères qui, sans songer sans cesse à leur intérêt, lui parlassent quelquefois pour le sien. Le succès fut tel qu'on pouvait l'attendre de ses dispositions. Il cultiva toutes les sciences, il apprit toutes les langues, et l'Europe vit avec étonnement un prince tout jeune encore sachant par soi-même, et ayant des connaissances à lui.

Telles furent les premières sources des vertus dont il orna et édifia le monde. À peine fut-il livré à lui-même, qu'il les mit toutes en pratique. Uni par les nœuds sacrés à une épouse chérie et digne de l'être, il fit voir par sa douceur, par ses égards, et par sa tendresse pour elle, que la véritable piété n'endurcit point les cœurs, n'ôte rien à l'agrément d'une honnête société, et ne fait qu'ajouter plus de charme et de fidélité à l'affection conjugale. La mort lui enleva cette vertueuse épouse à la fleur de son âge ; et s'il témoigna par sa douleur combien elle lui avait été chère, il montra par sa constance que celui qui n'abuse point du bonheur ne se laisse point non plus abattre par l'adversité. Cette perte lui apprit à connaître l'instabilité des choses humaines, et l'avantage qu'on trouve à réunir toutes ses affections dans celui qui ne meurt point. C'est dans ces circonstances qu'il se choisit une pieuse solitude pour s'y livrer avec plus de tranquillité à son juste regret et à ses méditations chrétiennes ; et s'il ne quitta pas absolument la cour et le monde, où son devoir le retenait encore, il fit du moins assez connaître que le seul commerce qui pouvait désormais lui être agréable était celui qu'il voulait avoir avec Dieu.

L'éducation de son fils était le principal motif qui l'arrachait à sa retraite : il n'épargna rien pour bien remplir ce devoir important. Le succès me dispense de m'étendre sur ce qu'il fit à cet égard ; et il nous serait d'autant moins permis de l'oublier, que nous jouissons aujourd'hui du fruit de ses soins.

S'il fut bon père et bon mari, il ne fut pas moins fidèle sujet et zélé citoyen. Passionné pour la gloire du roi, c'est-à-dire pour la prospérité de l'état, on sait de quel zèle il était animé partout où il la croyait intéressée : on sait qu'aucune considération ne put jamais lui faire dissimuler son sentiment des qu'il était question du bien public ; exemple rare et peut-être unique à la cour, où ces mots de bien public et de service du prince ne signifient guère, dans la bouche de ceux qui les emploient, qu'intérêt personnel, jalousie et avidité.

Copyright Arvensa Editions

Appelé dans les conseils, je ne dirai point par son rang, mais plus honorablement encore par l'estime et la confiance d'un roi qui n'en accorde qu'au mérite, c'est là qu'il faisait briller également et ses talents et ses vertus ; c'est là que la droiture de son âme, la sagesse de ses avis, et la force de son éloquence, consacrées au service de la patrie, ont ramené plus d'une fois toutes les opinions à la sienne ; c'est là qu'il eût étonné, par la solidité de ses raisons, ces esprits plus subtils que judicieux, qui ne peuvent comprendre que dans le gouvernement des états être juste soit la suprême politique ; c'est là, pour tout dire en un mot, que, secondant les vues bienfaisantes du monarque qui nous rend heureux, il concourait à le rendre heureux lui-même en travaillant avec lui pour le bonheur de ses peuples.

Mais le respect m'arrête, et je sens qu'il ne m'est point permis de porter des regards indiscrets sur ces mystères du cabinet, où les destins de l'état sont en secret balancés au poids de l'équité et de la raison ; et pourquoi vouloir en apprendre plus qu'il n'est nécessaire ? Je l'ai déjà dit ; pour honorer la mémoire d'un si grand homme, nous n'avons pas besoin de compter tous les devoirs qu'il a remplis, ni toutes les vertus qu'il a possédées. Hâtons-nous d'arriver à ces doux moments de sa vie où, tout-à-fait retiré du monde, après avoir acquitté ce qu'il devait à sa naissance et à son rang, il se livra tout entier dans sa solitude aux penchants de son cœur et aux vertus de son choix.

C'est alors qu'on le vit déployer cette âme bienfaisante, dont l'amour de l'humanité fit le principal caractère, et qui ne chercha son bonheur que dans celui des autres. C'est alors que s'élevant à une gloire plus sublime, il commença de montrer aux hommes un spectacle plus rare et infiniment plus admirable que tous les chefs-d'œuvre des politiques et tous les triomphes des conquérants. Oui, messieurs, pardonnez-moi dans ce jour de tristesse cette affligeante remarque. L'histoire a consacré la mémoire d'une multitude de héros en tous genres, de grands capitaines, de grands ministres, et même de grands rois ; mais nous ne saurions nous dissimuler que tous ces hommes illustres n'aient beaucoup plus travaillé pour leur gloire et pour leur avantage particulier, que pour le bonheur du genre humain, et qu'ils n'aient sacrifié cent fois la paix et le repos des peuples au désir d'étendre leur pouvoir ou d'immortaliser leurs noms. Ah ! combien c'est un plus rare et plus précieux don du ciel qu'un prince véritablement bienfaisant, dont le premier ou l'unique soin soit la félicité publique, dont

Copyright Arvensa Editions

la main secourable et l'exemple admiré fassent régner partout le bonheur et la vertu ! Depuis tant de siècles un seul a mérité l'immortalité à ce titre : encore celui qui fut la gloire et l'amour du monde n'y a-t-il paru que comme une fleur qui brille au matin et périt avant le déclin du jour. Vous en regrettez un second, messieurs, qui, sans posséder un trône, n'en fut pas moins digne ; ou qui plutôt, affranchi des obstacles insurmontables que le poids du diadème oppose sans cesse aux meilleures intentions, fit encore plus de bien, plus d'heureux peut-être, du fond de sa retraite, que n'en fit Titus gouvernant l'univers. Il n'est pas difficile de décider lequel des deux mérite la préférence. Titus chrétien, Titus vertueux et bienfaisant dès sa première jeunesse, Titus ne perdant pas un seul jour, eût été égal au duc d'Orléans.

J'ai dit qu'il s'était retiré du monde : et il est vrai qu'il avait quitté ce monde frivole, brillant, et corrompu, où la sagesse des saints passe pour folie, où la vertu est inconnue et méprisée, où son nom même n'est jamais prononcé, où l'orgueilleuse philosophie dont on s'y pique consiste en quelques maximes stériles, débitées d'un ton de hauteur, et dont la pratique rendrait criminel ou ridicule quiconque oserait la tenter ; mais il commença à se familiariser avec ce monde si nouveau pour ses pareils, si ignoré, si dédaigné de l'autre, où les membres de Jésus-Christ souffrants attirent l'indignation céleste sur les heureux du siècle, où la religion, la probité, trop négligées sans doute, sont du moins encore en honneur, et où il est encore permis d'être homme de bien, sans craindre la raillerie et la haine de ses égaux.

Telle fut la nouvelle société qu'il rassembla autour de lui pour répandre sur elle, comme une rosée bienfaisante, les trésors de sa charité. Chaque jour il donnait dans sa retraite une audience et des soulagements à tous les malheureux indifféremment, réservant pour le Palais-Royal des audiences plus solennelles où le rang et la naissance reprenaient leurs droits, où la noblesse retrouvait un protecteur et un grand prince dans celui que les pauvres venaient d'appeler leur père. Ce fut la tendresse même de son âme qui le força d'accoutumer ses yeux à l'affligeant spectacle des misères humaines. Il ne craignait point de voir les maux qu'il pouvait soulager, et n'avait point cette répugnance criminelle qui ne vient que d'un mauvais cœur, ni cette pitié barbare dont plusieurs osent se vanter, qui n'est qu'une cruauté déguisée et un prétexte odieux pour s'éloigner de ceux qui souffrent : et comment se peut-il, mon Dieu ! que

Copyright Arvensa Editions

ceux qui n'ont pas le courage d'envisager les plaies d'un pauvre aient celui de refuser l'aumône au malheureux qui en est couvert.

Entrerai-je dans le détail immense de tous les biens qu'il a répandus, de tous les heureux qu'il a faits, de tous les malheureux qu'il a soulagés, et de ces aveuglés plus malheureux encore qu'il n'a pas dédaigné de rappeler de leurs égarements par les mêmes motifs qui les y avaient plongés, afin qu'ayant une fois goûté le plaisir d'être honnêtes gens, ils fissent désormais par amour pour la vertu ce qu'ils avaient commencé de faire par intérêt ? Non, messieurs, le respect me retient et m'empêche de lever le voile qu'il a mis lui-même au-devant de tant d'actions héroïques, et ma voix n'est pas digne de les célébrer.

O vous, chastes vierges de Jésus-Christ ! vous ses épouses régénérées, que la main secourable du duc d'Orléans a retirées ou garanties des dangers de l'opprobre et de la séduction, et à qui il a procuré de saints et inviolables asiles ; vous, pieuses mères de famille qu'il a unies d'un nœud sacré pour élever des enfants dans la crainte du Seigneur ; vous, gens de lettres indigents qu'il a mis en état de consacrer uniquement vos talents à la gloire de celui de qui vous les tenez ; vous, guerriers blanchis sous les armes, à qui le soin de vos devoirs a fait oublier celui de votre fortune, que le poids des ans a forcés de recourir à lui, et dont les fronts cicatrisés n'ont point eu à rougir de la honte de ses refus, élevez tous vos voix ; pleurez votre bienfaiteur et votre père. J'espère que, du haut du ciel, son âme pure sera sensible à votre reconnaissance. Qu'elle soit immortelle comme sa mémoire ! les bénédictions de vos cœurs sont le seul éloge digne de lui.

Ne nous le dissimulons point, messieurs ; nous avons fait une perte irréparable. Sans parler ici des monarques, trop occupés du bien général pour pouvoir descendre dans des détails qui le leur feraient négliger, je sais que l'Europe ne manque pas de grands princes ; je crois qu'il est encore des âmes vraiment bienfaisantes, encore plus d'esprits éclairés qui sauraient dispenser sagement les bienfaits qu'ils devraient aimer à répandre. Toutes ces choses, prises séparément, peuvent se trouver ; mais où les trouverons-nous réunis ? où chercherons-nous un homme qui, pouvant voir nos besoins par ses yeux et les soulager par ses mains, rassemble en lui seul la puissance et la volonté de bien faire avec les lumières nécessaires pour bien faire toujours à propos ? Voilà les qualités réunies que nous admirions et que nous aimions surtout dans celui que nous venons de perdre ; et voilà le trop juste motif des pleurs que nous devons verser sur

Copyright Arvensa Editions

son tombeau.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ORAISON FUNÈBRE DU DUC D'ORLÉANS
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Seconde partie

Je le sens bien, messieurs ; ce n'est point avec le tableau que je viens de vous offrir que je dois me flatter de calmer une douleur trop légitime ; et l'image des vertus du grand prince dont nous honorons la mémoire ne peut être propre qu'à redoubler nos regrets. C'est pourtant en vous le peignant orné de vertus beaucoup plus sublimes, que j'entreprends de modérer votre juste affliction. À Dieu ne plaise qu'une insensée présomption de mes forces soit le principe de cet espoir ! Il est établi sur des fondements plus raisonnables et plus solides : c'est de la piété de vos cœurs, c'est des maximes consolantes du christianisme, c'est des détails édifiants qui me restent à vous faire, que je tire ma confiance. Religion sainte, refuge toujours sûr et toujours ouvert aux cœurs affligés, venez pénétrer les nôtres de vos divines vérités ; faites-nous sentir tout le néant des choses humaines ;inspirez-nous le dédain que nous devons avoir pour cette vallée de larmes, pour cette courte vie qui n'est qu'un passage pour arriver à celle qui ne finit point ; et remplissez nos âmes de cette douce espérance, que le serviteur de Dieu, qui a tant fait pour vous, jouit en paix, dans le séjour des bienheureux, du prix de ses vertus et de ses travaux.

Que ces idées sont consolantes ! Qu'il est doux de penser qu'après avoir goûté dans cette vie le plaisir touchant de bien faire, nous en recevrons encore dans l'autre la récompense éternelle ! Il faut plus, il est vrai, que de bonnes actions pour y prétendre ; et c'est cela même qui doit animer notre confiance. Le duc d'Orléans, avec les vertus dont j'ai parlé, n'eût encore été qu'un grand homme ; mais il reçut avec elles la foi qui les sanctifie, et rien ne lui manqua pour être un chrétien.

Cette foi puissante, qui n'est pourtant rien sans les oeuvres, mais sans laquelle les œuvres ne sont rien, germa dans son cœur dès les premières

Copyright Arvensa Editions

années, et, comme ce grain de semence de l'Évangile[131], elle y devint bientôt un grand arbre qui étendait au loin ses rameaux bienfaisants. Ce n'était point cette foi stérile et glacée d'un esprit convaincu par la raison, à laquelle le cœur n'a point de part, et destituée également d'espérance et d'amour. Ce n'était point la foi morte de ces mauvais chrétiens qui vainement disent chaque jour, *Seigneur ! Seigneur !* et n'entreront point dans le royaume des cieux. C'était cette foi pure et vive qui taisait marcher les apôtres sur les eaux, et dont le Seigneur même a dit qu'un seul grain suffirait pour ne rien trouver d'impossible. Elle était si ardente en son âme, et si présente à sa mémoire, qu'il en faisait régulièrement un acte au commencement de toutes ses actions ; ou plutôt sa vie entière n'a été qu'un acte de foi continuel, puisqu'on tient d'un témoignage assuré qu'il n'a jamais eu un seul instant de doute sur les vérités et les mystères de la religion catholique. Et comment donc avec tant de foi n'a-t-il point opéré de miracles ? Chrétiens, Dieu vous doit-il compte de ses grâces ? et savez-vous jusqu'où peut aller l'humilité d'un juste ? Pourquoi demander des miracles ? n'en a-t-il pas fait un plus grand et plus édifiant que de transporter des montagnes ? Quel est donc ce miracle ? me direz-vous. La sainteté de sa vie dans un rang aussi sublime, et dans un siècle aussi corrompu.

Le duc d'Orléans croyait, et c'est assez dire. On peut s'étonner qu'il se trouve des hommes capables d'offenser un Dieu qu'ils savent être mort pour eux ; mais qui s'étonnera jamais qu'un chrétien ait été humble, juste, tempérant, humain, charitable, et qu'il ait accompli à la lettre les préceptes d'une religion si pure, si sainte, et dont il était si intimement persuadé ? Ah ! non, sans doute, on ne remarquait point entre ses maximes et sa conduite cette opposition monstrueuse qui déshonore uns mœurs ou notre raison ; et l'on ne saurait peut-être citer une seule de ses actions qui ne montre, avec la force de cette grande âme faite pour soumettre ses passions à l'empire de sa volonté, la force plus puissante de la grâce, faite pour soumettre en toutes choses sa volonté à celle de son Dieu.

Toutes ses vertus ont porté cette divine empreinte du christianisme ; c'est dire assez combien elles ont effacé l'éclat des vertus humaines, toujours si empressées à s'attirer cette vaine admiration qui est leur unique récompense, et qu'elles perdent pourtant encore, comparées à celle du vrai chrétien. Les plus grands hommes de l'antiquité se seraient

Copyright Arvensa Editions

honorés de voir son nom inscrit à côté des leurs, et ils n'auraient pas même eu besoin de croire comme lui, pour admirer et respecter ces vertus héroïques qu'il consacrait ou sacrifiait toutes au triomphe de sa foi.

Il était humble ; non de cette fausse et trompeuse humilité qui n'est qu'orgueil ou bassesse d'âme, mais d'une humilité pieuse et discrète, également convenable à un chrétien pécheur et à un grand prince qui, sans avilir son titre, sait humilier sa personne. Vous l'avez vu, messieurs, modeste dans son élévation et grand dans sa vie privée, simple comme l'un de nous, renoncer à la pompe consacrée à son rang, sans renoncer à sa dignité ; vous l'avez vu, dédaignant cette grandeur apparente dont personne n'est si jaloux que ceux qui n'en ont point de réelle, ne garder des honneurs dus à sa naissance que ce qu'ils avaient pour lui de pénible, ou ce qu'il n'en pouvait négliger sans s'offenser soi-même. Prosterné chaque jour au pied de la croix, la touchante image d'un Dieu souffrant, plus » présente encore à son cœur qu'à ses yeux, ne lui laissait point oublier que c'est en son seul amour que *consistent les richesses, la gloire et la justice*[132] ; et il n'ignorait pas non plus, malgré tant de vains discours, que, si celui qui sait soutenir les grandeurs en est digne, celui qui sait les mépriser est au-dessus d'elles. Hommes vulgaires, qu'un éclat frivole éblouit, même quand vous affectez de le dédaigner, lisez une fois dans vos âmes, et apprenez à admirer ce que nul de vous n'est capable de faire.

Il était bienfaisant, je l'ai déjà dit, et qui pourrait l'ignorer ? Qu'il me soit permis d'y revenir encore : je ne puis quitter un objet si doux. Un homme bienfaisant est l'honneur de l'humanité, la véritable image de Dieu, l'imitateur de la plus active de toutes ses vertus ; et l'on ne peut douter qu'il ne reçoive un jour le prix du bien qu'il aura fait, et même de celui qu'il aura voulu faire ; ni que le père des humains ne rejette avec indignation ces âmes dures qui sont insensibles à la peine de leur frère, et qui n'ont aucun plaisir à la soulager. Hélas ! cette vertu si digne de notre amour est peut-être bien plus rare encore qu'on ne pense. Je le dis avec douleur : si du nombre de ceux qui semblent y prétendre on écartait tous ces esprits orgueilleux qui ne font du bien que pour avoir la réputation d'en faire, tous ces esprits faibles qui n'accordent des grâces que parce qu'ils n'ont pas la force de les refuser, qu'il en resterait peu de ces cœurs vraiment généreux dont la plus douce récompense pour le bien qu'ils font est le plaisir de l'avoir fait ! Le duc d'Orléans eût été à la tête de ce petit nombre.

Copyright Arvensa Editions

Il savait répandre ses grâces avec choix et proportion ; son cœur tendre et compatissant, mais ferme et judicieux, eut même su les refuser à ceux qu'il n'en croyait pas dignes, s'il ne se fut ressouvenu sans cesse que nous avons un trop grand besoin nous-mêmes de la miséricorde céleste, pour être en droit de refuser la nôtre à personne.

Il était bienfaisant, ai-je dit. Ah ! Il était plus que cela, il était charitable. Et comment ne l'eût-il pas été ? Comment, avec une foi si vive, n'eût-il pas aimé ce Dieu qui avait tant fait pour lui ? Comment la sainte ardeur dont il brûlait pour son Dieu ne lui eût-elle pas inspiré de l'amour pour tous les hommes que Jésus-Christ a rachetés de son sang, et pour les pauvres qu'il adopte ? La gloire du Seigneur était son premier désir, le salut des âmes son premier soin : secourir les malheureux n'était de sa part qu'une occasion de leur faire de plus grands biens en travaillant à leur sanctification. Il rougissait de la négligence avec laquelle les dogmes sacrés et la morale sainte du christianisme étaient appris et enseignés. Il ne pouvait voir sans douleur plusieurs de ceux qui se chargent du respectable soin d'instruire et d'édifier les fidèles se piquer de savoir toutes choses, excepté la seule qui leur soit nécessaire, et préférer l'étude d'une orgueilleuse philosophie à celle des saintes Lettres, qu'ils ne peuvent négliger sans se rendre coupables de leur propre ignorance et de la nôtre. Il n'a rien oublié pour procurer à l'Église de plus grandes lumières, et au peuple de meilleures instructions. Chacun sait avec quelle ardeur il montrait l'exemple, même sur ce point. Semblable à un enfant préféré, qui, pénétré d'une tendre reconnaissance, feuillette, avec un plaisir mêlé de larmes, le testament de son père, il méditait sans cesse nos livres sacrés ; il y trouvait sans cesse de nouveaux motifs de bénir leur divin auteur, et de s'attrister des liens terrestres qui le tenaient éloigné de lui. Il possédait la sainte Écriture mieux que personne au monde ; il en savait toutes les langues, et en connaissait tous les textes. Les commentaires qu'il a faits sur saint Paul et sur la Genèse ne sont pas un témoignage moins certain de la justesse de sa critique et de la profondeur de son érudition, que de son zèle pour la gloire de l'Esprit saint qui a dicté ces livres ; et la chaire de professeur en langue hébraïque, qu'il a fondée en Sorbonne, n'y sera pas moins un monument des lumières qui lui en ont fait apercevoir le besoin, que de la munificence chrétienne qui l'a porté à y pourvoir.

Mais à quoi sert d'entrer ici dans tous ces détails ? Ne nous suffit-il pas de savoir qu'il avait, à ce haut degré, une seule de ces vertus, pour être

Copyright Arvensa Editions

assurés qu'il les avait toutes ? Les vertus chrétiennes sont indivisibles comme le principe qui les produit. La foi, la charité, l'espérance, quand elles sont assez parfaites, s'excitent, se soutiennent mutuellement ; tout devient facile aux grandes âmes avec la volonté de tout faire pour plaire à Dieu ; et les rigueurs mêmes de la pénitence n'ont presque plus rien de pénible pour ceux qui savent en sentir la nécessité et en considérer le prix. Entreprendrai-je, messieurs, de vous décrire les austérités qu'il exerçait sur lui-même ? N'effrayons pas à ce point la mollesse de notre siècle. Ne rebutons pas les âmes pénitentes qui, avec beaucoup plus d'offenses à réparer, sont incapables de supporter de si rudes travaux. Les siens étaient trop au-dessus des forces ordinaires pour oser les proposer pour modèles. Eh ! peu s'en faut, mon Dieu, que je n'aie à justifier leur excès devant ce monde efféminé, si peu fait pour juger de la douceur de votre joug. Combien de téméraires oseront lui reprocher d'avoir abrégé ses jours à force de mortifications et de jeûnes, qui ne rougissent point d'abréger les leurs dans les plus honteux excès ! Laissons-les, au sein de leurs égarements, prononcer avec orgueil les maximes de leur prétendue sagesse ; et cependant le jour viendra où chacun recevra le salaire de ses œuvres. Contentons-nous de dire ici que ce grand et vertueux prince mortifia sa chair comme saint Paul, sans avoir à pleurer, comme lui, l'aveuglement de sa jeunesse. Il pécha sans doute ; et quel homme en est exempt ? Aussi, quoique son cœur ne se fût point endurci, quoiqu'il pût dire, comme cet homme de l'Évangile pour lequel Jésus conçut de l'affection : *O mon maître ! j'ai observé toutes ces choses dès mon enfance*[133], il n'ignorait pas qu'il avait pourtant des fautes à expier ou à prévenir ; il n'ignorait pas que, pour arriver au terme qu'il se proposait, le chemin le plus sûr était le plus difficile, selon ce grand précepte du Seigneur, *Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite, car je vous dis que plusieurs demanderont à entrer, et ne l'obtiendront point*[134] ; il n'ignorait pas enfin ces terribles paroles de l'Écriture, *En vain échapperions-nous à la main des hommes ; si nous ne faisons, pénitence, nous tomberons dans celle de Dieu*[135].

Nous l'avons vu, dans ces derniers moments de sa vie où son corps exténué était prêt à laisser cette âme pure en liberté de se réunir à son Créateur, refuser encore de modérer ces saintes rigueurs qu'il exerçait sur

Copyright Arvensa Editions

sa chair ; nous l'avons vu, jusqu'à la veille de son décès, et tout ce peuple en larmes l'a vu avec nous, se lever avec effort, et, se soutenant à peine, se traîner chaque jour à l'église, en prononçant ces paroles dont il sentait avec joie approcher l'accomplissement, *Nous irons dans la maison du Seigneur*[136]. Bien différent de cet empereur païen[137] qui voulut mourir debout pour le frivole plaisir de prononcer une sentence, il voulut mourir debout pour rendre à son Créateur, jusqu'au dernier jour de sa vie, cet hommage public qu'il n'avait jamais négligé de lui rendre ; il voulut mourir comme il avait vécu, en servant Dieu et édifiant les hommes.

Ne doutons point qu'une si sainte vie n'obtienne la récompense qui lui est due. Souffrons sans murmure que celui qui a tant aimé le bonheur des hommes voie enfin couronner le sien. Espérons que le désir de répandre sur nous des bienfaits, qui a été sur la terre l'objet de toutes ses actions, deviendra dans le ciel celui de toutes ses prières. Enfin, travaillons à nous sanctifier comme lui, et faisons en sorte que, ne pouvant plus nous être utile par ses bonnes œuvres, il le soit encore par son exemple.

En attendant qu'il partage sur nos autels les honneurs de son saint et glorieux ancêtre Louis IX, en attendant que son nom soit inscrit dans les fastes sacrés de l'Église, comme il l'est déjà dans le livre de vie, invoquons pour lui la divine miséricorde : adressons aux saints, en sa faveur, les prières que nous lui adresserons un jour à lui-même : demandons au Seigneur qu'il lui fasse part de sa gloire, pour laquelle il a tant eu de zèle ; qu'il répande ses bénédictions sur toute la maison royale, dont ce vertueux prince soutint si dignement l'honneur, et que l'auguste nom de Bourbon soit grand à jamais et dans les cieux et sur la terre.

Copyright Arvensa Editions

Fin de
L'ORAISON FUNÈBRE DU DUC D'ORLÉANS

Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

DU GOUVERNEMENT DE GENÈVE

Jean le Rond D'ALEMBERT
ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE
(Annexes)
1757

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

[138]

Copyright Arvensa Editions

Anciennes armoiries de Genève

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

DU GOUVERNEMENT DE GENÈVE

Jean le Rond D'ALEMBERT

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Table des matières

Présentation de l'éditeur

Description abrégée du gouvernement

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

DU GOUVERNEMENT DE GENÈVE

Jean le Rond D'ALEMBERT

Table des matières du titre

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Présentation de l'éditeur

Nous reproduisons ici l'article *Genève* de l'Encyclopédie écrit par d'Alembert, car il a été l'occasion de la lettre de Rousseau à son auteur ; lettre que nous publions à la suite, sous le titre bien connue de *Lettre sur les spectacles*.

D'Alembert répliqua à son tour pour les défendre, et Marmontel écrivit pour soutenir d'Alembert qui n'avait pas besoin de son secours. Il nous donc paru important de publier cet article *Genève* ainsi que ces deux répliques (*Lettre à M. Rousseau, citoyen de Genève* et *Apologie du Théâtre*), afin que le lecteur puisse juger en connaissance de cause.

Dans cet article *Genève* de l'Encyclopédie, d'Alembert s'exprime sur la religion des Genevois, de manière à les faire accuser de socinianisme : cette question incidentelle fut décidée par le tribunal personnellement intéressé, dans une déclaration de la vénérable compagnie des pasteurs et professeurs de l'Église de Genève ; déclaration que nous rapportons à la suite de l'article auquel elle sert de réponse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

DU GOUVERNEMENT DE GENÈVE

Jean le Rond D'ALEMBERT

Table des matières du titre

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Description abrégée du gouvernement

La ville de *Genève* est située sur deux collines, à l'endroit où finit le lac qui porte aujourd'hui son nom, et qu'on appelait autrefois *Lac Léman*. La situation en est très agréable ; on voit d'un côté le lac, de l'autre le Rhône, aux environs une campagne riante, des coteaux couverts de maisons de campagne le long du lac, et à quelques lieues les sommets toujours glacés des Alpes, qui paraissent des montagnes d'argent, lorsqu'ils sont éclairés par le soleil dans les beaux jours. Le port de *Genève* sur le lac avec des jetées, ses barques, ses marchés, et sa position entre la France, l'Italie et l'Allemagne, la rendent industrieuse, riche et commerçante. Elle a plusieurs beaux édifices et des promenades agréables ; les rues sont éclairées la nuit, et on a construit sur le Rhône une machine à pompes fort simple, qui fournit de l'eau jusqu'aux quartiers les plus élevés, à cent pieds de haut. Le lac est d'environ dix-huit lieues de long, et de quatre à cinq dans sa plus grande largeur. C'est une espèce de petite mer qui a ses tempêtes, et qui produit d'autres phénomènes curieux.

Jules César parle de Genève comme d'une ville des Allobroges, alors province romaine ; il y vint pour s'opposer au passage des Helvétiens, qu'on a depuis appelé Suisses. Dès que le christianisme fut introduit dans cette ville, elle devint un siège épiscopal, suffragant de Vienne. Au commencement au Vème siècle, l'empereur Honorius la céda aux Bourguignons, qui en furent dépossédés en 534 par les rois francs. Lorsque Charlemagne, sur la fin du IXème siècle, alla combattre les rois des Lombards, et délivrer le pape qui l'en récompensa bien par la couronne impériale, ce prince passa à Genève, et en fit le rendez-vous général de son armée. Cette ville fut ensuite annexée par héritage à l'empire germanique,

Copyright Arvensa Editions

et Conrad y vint prendre la couronne Impériale en 1034. Mais les empereurs ses successeurs, occupés d'affaires très importantes, que leur suscitèrent les papes pendant plus de trois cents ans, ayant négligé d'avoir les yeux sur cette ville, elle secoua insensiblement le joug, et devint une ville Impériale, qui eût son Évêque pour prince, ou plutôt pour seigneur ; car l'autorité de l'Évêque était tempérée par celle des citoyens. Les armoiries qu'elle prit dès-lors exprimaient cette constitution mixte ; c'était une aigle Impériale d'un côté, et de l'autre une clef représentant le pouvoir de l'Église, avec cette devise, *Post tenebras lux.* La ville de Genève a conservé ces armes après avoir renoncé à l'Église Romaine ; elle n'a plus de commun avec la Papauté que les clefs qu'elle porte dans son écusson ; il est même assez singulier qu'elle les ait conservées, après avoir brisé avec une espèce de superstition tous les liens qui pouvaient l'attacher à Rome ; elle a pensé apparemment que la devise, *Post tenebras lux*, qui exprime parfaitement, à ce qu'elle croit, son état actuel par rapport à la religion, lui permettait de ne rien changer au reste de ses armoiries.

Les ducs de Savoie voisins de Genève, appuyés quelquefois par les évêques, firent insensiblement et à différentes reprises des efforts pour établir leur autorité dans cette ville ; mais elle y résista avec courage, soutenue de l'alliance de Fribourg ; et de celle de Berne. Ce fut alors, c'est-à-dire vers 1526, que le conseil des deux-cents fut établi. Les opinons de Luther et de Zuingle commençaient à s'introduire ; Berne les avait adoptées ; Genève les goûtait ; elle les admit enfin en 1535 ; la Papauté fut abolie ; et l'Évêque qui prend toujours le titre d'Évêque de Genève, sans y avoir plus de juridiction que l'Évêque de Babylone n'en a dans son diocèse, est résident à Annecy depuis ce temps-là.

On voit encore entre les deux portes de l'Hôtel-de-ville de Genève, une inscription latine en mémoire de la religion catholique. Le pape y est appelé l'antéchrist : cette expression, que le fanatisme de la liberté et de la nouveauté s'est permise dans un siècle encore à demi barbare, nous paraît peu digne aujourd'hui d'une ville aussi philosophe. Nous osons l'inviter à substituer à ce monument injurieux et grossier, une inscription plus vraie, plus noble et plus simple. Pour les catholiques, le pape est le chef de la véritable Église ; pour les protestants sages et modérés, c'est un souverain qu'ils respectent comme prince sans lui obéir ; mais dans un siècle tel que le nôtre, il n'est plus l'antéchrist pour personne.

Genève, pour défendre sa liberté contre les entreprises des ducs de

Copyright Arvensa Editions

Savoie et de ses évêques, se fortifia encore de l'alliance de Zurich, et surtout de celle de la France. Ce fut avec ces secours qu'elle résista aux armes de Charles Emanuel, et aux trésors de Philippe II, prince dont l'ambition, le despotisme, la cruauté et la superstition, affurent à sa mémoire l'exécration de la postérité. Henri IV qui avait secouru Genève de trois cents soldats, eût bientôt après besoin lui-même de son secours ; elle ne lui fut pas inutile dans le temps de la ligue et dans d'autres occasions : de là sont venus les privilèges dont les Genevois jouissent en France comme les Suisses.

Ces peuples voulant donner de la célébrité à leur ville, y appelèrent Calvin, qui jouissait avec justice d'une grande réputation ; homme de lettres du premier ordre, écrivant en latin aussi bien qu'on le peut faire dans une langue morte, et en français avec une pureté singulière pour son temps ; cette pureté que nos habiles grammairiens admirent encore aujourd'hui, rend ses écrits bien supérieurs à presque tous ceux du même siècle, comme les ouvrages de MM. de Port-Royal se distinguent encore aujourd'hui par la même raison, des rapsodies barbares de leurs adversaires et de leurs contemporains. Calvin, jurisconsulte habile et théologiens aussi éclairé qu'un hérétique le peut être, dressa de concert avec les magistrats un recueil de lois civiles et ecclésiastiques, qui fut approuvé en 1543 par le peuple, et qui est devenu le code fondamental de la république. Le superflu des biens ecclésiastiques, qui servait avant la réforme à nourrir le luxe des évêques et de leurs subalternes, fut appliqué à la fondation d'un hôpital, d'un collège, et d'une académie : mais les guerres que Genève eût à soutenir pendant près de soixante ans, empêchèrent les arts et le commerce d'y fleurir autant que les sciences. Enfin le mauvais succès de l'escalade, tentée en 1602 par le duc de Savoie, a été l'époque de la tranquillité de cette république. Les Genevois repoussèrent leurs ennemis, qui les avaient attaqués par surprise ; et pour dégoûter le duc de Savoie d'entreprises semblables, ils firent pendre treize des principaux généraux ennemis. Ils crurent pouvoir traiter comme des voleurs de grand chemin, des hommes qui avaient attaqué leur ville sans déclaration de guerre : car cette politique singulière et nouvelle, qui consiste à faire la guerre sans l'avoir déclarée, n'était pas encore connu en Europe ; et eût-elle été pratiquée dès lors par les grands états, elle est trop préjudiciable aux petits, pour qu'elle puisse jamais être de leur goût.

Le duc Charles Emmanuel se voyant repoussé et ses généraux pendus,

Copyright Arvensa Editions

renonça à s'emparer de Genève. Son exemple servit de leçon à ses successeurs ; et depuis ce temps, cette ville n'a cessé de se peupler, de s'enrichir et de s'embellir dans le sein de la paix. Quelques dissensions intestines, dont la dernière a éclaté en 1738, ont de temps en temps altéré légèrement la tranquillité de la république ; mais tout a été heureusement pacifié par la médiation de la France et des cantons confédérés ; et la sureté est aujourd'hui établie au dehors plus fortement que jamais, par deux nouveaux traités, l'un avec la France en 1749, l'autre avec le roi de Sardaigne en 1754.

C'est une chose très singulière, qu'une ville qui compte à peine 24 000 âmes, et dont le territoire morcelé ne contient pas trente villages, ne laisse pas d'être un état souverain, et une des villes les plus florissantes de l'Europe. Riche par sa liberté et par son commerce, elle voit souvent autour d'elle tout en feu sans jamais s'en ressentir ; les événements qui agitent l'Europe ne sont pour elle qu'un spectacle, dont elle jouit sans y prendre part ; attachée aux Français par ses alliances et par son commerce, aux Anglais par son commerce et par la religion, elle prononce avec impartialité sur la justice des guerres que ces deux nations puissantes se font l'une à l'autre (quoiqu'elle soit d'ailleurs trop sage pour prendre aucune part à ces guerres), et jugé tous les souverains de l'Europe, sans les flatter, sans les blesser, et sans les craindre.

La ville est bien fortifiée, surtout du côté du prince qu'elle redoute le plus, du roi de Sardaigne. Du côté de la France, elle est presque ouverte et sans défense. Mais le service s'y fait comme dans une ville de guerre ; les arsenaux et les magasins sont bien fournis ; chaque citoyen y est soldat comme en Suisse et dans l'ancienne Rome. On permet aux Genevois de servir dans les troupes étrangères ; mais l'état ne fournit à aucune puissance des compagnies avouées, et ne souffre dans son territoire aucun enrôlement.

Quoique la ville soit riche, l'état est pauvre par la répugnance que témoigne le peuple pour les nouveaux impôts, même les moins onéreux. Le revenu de l'état ne va pas à cinq cents mille livres monnaie de France ; mais l'économie admirable avec laquelle il est administré, suffit à tout, et produit même des sommes en réserve pour les besoins extraordinaires.

On distingue dans Genève quatre ordres de personnes ; les citoyens qui sont fils de bourgeois et nés dans la ville ; eux seuls peuvent parvenir à la magistrature : les bourgeois qui sont fils de bourgeois ou de citoyens, mais

Copyright Arvensa Editions

nés en pays étranger, ou qui étant étrangers ont acquis le droit du Bourgeoisie que le magistrat peut conférer, ils peuvent être du conseil-général, et même du grand-conseil appelé *des Deux-cents*. Les habitants sont des étrangers, qui ont permission du magistrat de demeurer dans la ville, et qui n'y sont rien autre chose. Enfin les natifs sont les fils des habitant ; ils ont quelques privilèges de plus que leurs pères, mais ils sont exclus du gouvernement.

À la tête de la république sont quatre syndics, qui ne peuvent l'être qu'un an, et ne le redevenir qu'après quatre ans. Aux syndics est joint le petit-conseil, composé de vingt conseillers, d'un trésorier et de deux secrétaires d'état, et un autre corps qu'on appelle de la justice. Les affaires journalières et qui demandent expédition, soit criminelles, soit civiles sont l'objet de ces deux corps.

Le grand-conseil est composé de deux cents cinquante citoyens ou bourgeois : il est jugé des grandes causes civiles, il fait grâce, il bat monnaie, il élit les membres du petit-conseil, il délibère sur ce qui doit être porté au conseil-général. Ce conseil-général embrasse le corps entier des citoyens et des bourgeois, excepté ceux qui n'ont pas vingt-cinq ans, les banqueroutiers, et ceux qui ont eu quelque flétrissure. C'est à cette assemblée qu'appartiennent le pouvoir législatif, le droit de la guerre et de la paix, les alliances, les impôts, et l'élection des principaux magistrats, qui se fait dans la cathédrale avec beaucoup d'ordre et de décence, quoique le nombre des Votants soit d'environ 1 500 personnes.

On voit par ce détail que le gouvernement de Genève a tous les avantages et aucun des inconvénients de la démocratie ; tout est sous la direction des syndics, tout émane du petit-conseil pour la délibération, et tout retourne à lui pour l'exécution : ainsi il semble que la ville de Genève ait pris pour modèle cette loi si sage du gouvernement des anciens Germains : *de minoribus rebus Principes consultant, de majoribus omnes ; ita tamen, ut ea quorum penes plebem arbitrium est, apud Principes proetractentur. Tacite, de mor. German*.

Le droit civil de Genève est presque tout tiré du droit romain, avec quelques modifications : par exemple, un père ne peut jamais disposer que de la moitié de son bien en faveur de qui il lui plaît ; le reste se partage également entre ses enfants. Cette loi assure d'un côté l'indépendance des enfants, et de l'autre elle prévient l'injustice des pères.

M. de Montesquieu appelle avec raison une belle loi, celle qui exclut

Copyright Arvensa Editions

des charges de la république les citoyens qui n'acquittent pas les dettes de leur père après sa mort, et à plus forte raison ceux qui n'acquittent pas leurs dettes propres.

On n'étend point les degrés de parenté qui prohibent le mariage au-delà de ceux que marque le Lévitique, ainsi les cousins-germains peuvent se marier ensemble, mais aussi point de dispense dans les cas prohibés. On accorde le divorce en cas d'adultère ou de désertion malicieuse, après des proclamations juridiques.

La justice criminelle s'exerce avec plus d'exactitude que de rigueur. La question, déjà abolie dans plusieurs états, et qui devrait l'être partout comme une cruauté inutile, est proscrite à Genève ; on ne la donne qu'à des criminels déjà condamnés à mort, pour découvrir leurs complices, s'il est nécessaire. L'accusé peut demander communication de la procédure, et se faire assister de ses parents, et d'un avocat pour plaider sa cause devant les Juges à huis ouverts. Les sentences criminelles se rendent dans la place publique par les syndics, avec beaucoup d'appareil.

On ne connait point à Genève de dignité héréditaire ; le fils d'un premier magistrat reste confondu dans la foule, s'il ne s'en tire par son mérite. La noblesse ni la richesse ne donnent ni rang, ni prérogatives, ni facilité pour s'élever aux charges : les *brigues* sont sévèrement défendues. Les emplois sont si peu lucratifs, qu'ils n'ont pas de quoi exciter la cupidité : ils ne peuvent tenter que des âmes nobles, par la considération qui y est attachée.

On voit peu de procès ; la plupart sont accommodés par des amis communs, par les avocats même, et par les Juges.

Des lois somptuaires défendent l'usage des pierreries et de la dorure, limitent la dépense des funérailles, et obligent tous les citoyens à aller à pied dans les rues : on n'a de voitures que pour la campagne. Ces lois, qu'on regarderait en France comme trop sévères et presque comme barbares et inhumaines, ne sont point nuisibles aux véritables commodités de la vie, qu'on peut toujours se procurer à peu de frais ; elles ne retranchent que le faste, qui ne contribue point au bonheur, et qui ruine sans être utile.

Il n'y a peut-être point de ville où il y ait plus de mariages heureux ; Genève est sur ce point à deux cents ans de nos moeurs. Les règlements contre le luxe sont qu'on ne craint point la multitude des enfants ; ainsi le luxe n'y est point, comme en France, un des grands obstacles à la

Copyright Arvensa Editions

population.

On ne souffre point à Genève de comédie ; ce n'est pas qu'on y désapprouve les spectacles en eux-mêmes, mais on craint, dit-on, le goût de parure, de dissipation et de libertinage que les troupes de comédiens répandent parmi la jeunesse. Cependant ne serait-il pas possible de remédier à cet inconvénient, par des lois sévères et bien exécutées sur la conduite des comédiens ? Par ce moyen Genève aurait des spectacles et des moeurs, et jouirait de l'avantage des uns et des autres : les représentations théâtrales formeraient le goût des citoyens, et leur donneraient une finesse de tact, une délicatesse de sentiment qu'il est très difficile d'acquérir sans ce secours. La littérature en profiterait, sans que le libertinage fît des progrès, et Genève réunirait à la sagesse de *Lacédémone* la politesse d'*Athènes*. Une autre considération, digne d'une république si sage et si éclairée, devrait peut-être l'engager à permettre les spectacles. Le préjugé barbare contre la profession de comédien, l'espèce d'avilissement où nous avons mis ces hommes si nécessaires au progrès et au soutien des arts, est certainement une des principales causes qui contribue au dérèglement que nous leur reprochons : ils cherchent à se dédommager par les plaisirs, de l'estime que leur état ne peut obtenir. Parmi nous, un comédien qui a des moeurs est doublement respectable, mais à peine lui en sait-on quelque gré. Le traitant qui insulte à l'indigence publique et qui s'en nourrit, le courtisan qui rampe et qui ne paye point ses dettes, voilà l'espèce d'hommes que nous honorons le plus. Si les comédiens étaient non seulement soufferts à Genève, mais contenus d'abord par des règlements sages, protégés ensuite, et même considérés dès qu'ils en seraient dignes, enfin absolument placés sur la même ligne que les autres citoyens, cette ville aurait bientôt l'avantage de posséder ce qu'on croit si rare, et ce qui ne l'est que par notre faute, une troupe de comédiens estimables. Ajoutons que cette troupe deviendrait bientôt la meilleure de l'Europe ; plusieurs personnes pleines de goût et de disposition pour le théâtre, et qui craignent de se déshonorer parmi nous en s'y livrant accourraient à Genève pour cultiver non seulement sans honte, mais même avec estime, un talent si agréable et si peu commun. Le séjour de cette ville, que bien des Français regardent comme triste par la privation des spectacles, deviendrait alors le séjour des plaisirs honnêtes, comme il est celui de la philosophie et de la liberté ; et les étrangers ne seraient plus surpris de voir que dans une ville où les spectacles décents et réguliers sont

Copyright Arvensa Editions

défendus, on permette des farces grossières et sans esprit, aussi contraires au bon goût qu'aux bonnes moeurs. Ce n'est pas tout : peu-à-peu l'exemple des comédiens de Genève, la régularité de leur conduite, et la considération dont elle les serait jouir, serviraient de modèle aux comédiens des autres nations, et de leçon à ceux qui les ont traités jusqu'ici avec tant de rigueur, et même d'inconséquence. On ne les verrait pas d'un côté pensionnés par le gouvernement, et de l'autre un objet d'anathème ; nos prêtres perdraient l'habitude de les excommunier, et nos bourgeois de les regarder avec mépris : et une petite république aurait la gloire d'avoir réformé l'Europe sur ce point, plus important peut-être qu'on ne pense.

Genève a une université qu'on appelle académie, où la jeunesse est instruite gratuitement. Les Professeurs peuvent devenir magistrats, et plusieurs le sont en effet devenus, ce qui contribue beaucoup à entretenir l'émulation et la célébrité de l'académie. Depuis quelques années on a établi aussi une École de Dessein. Les avocats, les notaires, les médecins, forment des corps auxquels on n'est agrégé qu'après des examens publics ; et tous les corps de métiers ont aussi leurs règlements, leurs apprentissages, et leurs chefs-d'oeuvre.

La bibliothèque publique est bien assortie ; elle contient vingt-six mille volumes, et un assez grand nombre de manuscrits. On prête ces livres à tous les citoyens, ainsi chacun lit et s'éclaire : aussi le peuple est-il beaucoup plus instruit à Genève que partout ailleurs. On ne s'aperçoit pas que ce soit un mal, comme on prétend que c'en serait un parmi nous. Peut-être les Genevois et nos Politiques ont-ils également raison.

Après l'Angleterre, Genève a reçu la première l'inoculation de la petite vérole, qui a tant de peine à s'établir en France, et qui pourtant s'y établira, quoique plusieurs de nos médecins la combattent encore, comme leurs prédécesseurs ont combattu la circulation du sang, l'émétique, et tant d'autre ; vérités incontestables ou de pratiques utiles.

Toutes les sciences et presque tous les arts ont été si bien cultivés à Genève, qu'on serait surpris de voir la liste des savanes et des artistes en tout genre que cette ville a produit depuis deux siècles. Elle a eu même quelquefois l'avantage de posséder des étrangers célèbres, que sa situation agréable, et la liberté dont on y jouit, ont engagé à s'y retirer. M. de Voltaire, qui depuis quatre ans y a établi son séjour, retrouve chez ces Républicains les mêmes marques d'estime et considération qu'il a reçues

Copyright Arvensa Editions

des Monarques.

La fabrique qui fleurit le plus à Genève, est celle des l'horlogerie : elle occupe plus ce cinq mille personnes, c'est-à-dire plus de la cinquième partie des citoyens. Les autres arts n'y sont pas négligés, entre autres, l'agriculture ; on remédie au peu de fertilité du terroir, à force de soin et de travail.

Toutes les maisons sont bâties de pierre, ce qui prévient très souvent les incendies, auxquelles on apporte d'ailleurs un prompt remède, par le bel ordre établi pour les éteindre.

Les Hôpitaux ne sont point à Genève, comme ailleurs, une simple retraite pour les pauvres malades et infirmes : on y exerce l'hospitalité envers les pauvres passants ; mais surtout on en tire une multitude de petites pensions qu'on distribue aux pauvres familles, pour les aider à vivre sans se déplacer, et sans renoncer à leur travail. Les Hôpitaux dépensent par an plus du triple de leur revenu, tant les aumônes de toute espèce sont abondantes.

IL nous reste à parler de la religion de Genève : c'est la partie de cet article qui intéresse peut-être le plus les Philosophes. Nous allons donc entrer dans ce détail ; mais nous prions nos lecteurs de se souvenir que nous ne sommes ici qu'historiens, et non controversistes. Nos articles de théologie sont destinés à servir d'antidote à celui-ci, et raconter n'est pas approuver. Nous renvoyons donc nos lecteurs aux mots EUCHARISTIE, ENFER, FOI, CHRISTIANISME, pour les prémunir d'avance contre ce que nous allons dire.

La constitution ecclésiastique de Genève est purement presbytérienne ; point d'évêques, encore moins de chanoines ce n'est pas qu'on désapprouve l'épiscopat ; mais comme on ne le croit pas de droit divin, on a pensé que des pasteurs moins riches et moins importants que des évêques, convenaient mieux à une petite république.

Les ministres sont ou pasteurs, comme nos curés, ou postulants, comme nos prêtres sans bénéfice. Le revenu des pasteurs ne va pas au-delà de 1 200 livres, sans aucun casuel ; c'est l'état qui le donne, car l'Église n'a rien. Les ministres ne sont reçus qu'à vingt-quatre ans, après des examens qui sont très rigides quant à la science et quant aux moeurs ; et dont il serait à souhaiter que la plupart de nos églises catholiques suivissent l'exemple.

Les ecclésiastiques n'ont rien à faire dans les funérailles ; c'est un acte de simple police, qui se fait sans appareil : on croit à Genève qu'il est

Copyright Arvensa Editions

ridicule d'être fastueux après à mort. On enterre dans un vaste cimetière assez éloigné de le la ville, usage qui devrait être suivi partout.

Le clergé de Genève a des moeurs exemplaires : les ministres vivent dans une grande union ; on ne les voit point, comme dans d'autres pays, disputer entre eux avec aigreur sur des matures inintelligibles, se persécuter mutuellement, s'accuser indécemment auprès des magistrats : il s'en faut cependant beaucoup qu'ils pensent tous de même sur les articles qu'on regarde ailleurs comme les plus importants à la religion. Plusieurs ne croient plus la divinité de Jésus-Christ, dont leur chef était si zélé défenseur, et pour laquelle il fit brûler Servet. Quand on leur parle de ce supplice, qui fait quelque tort à la charité et à la modération de leur patriarche, ils n'entreprennent point de le justifier ; ils avouent que Calvin fit une action très blâmable, et ils se contentent (si c'est un catholique qui leur parle) d'opposer au supplice de Servet cette abominable journée de la St. Barthélemy, que tout bon Français désirerait effacer de notre histoire avec son sang, et ce supplice de Jean Hus, que les Catholiques même, disent-ils, n'entreprennent plus de justifier, où l'humanité et la bonne foi furent également violées, et qui doit couvrir la mémoire de l'empereur Sigmond d'un opprobre éternel.

« Ce n'est pas, dit M. de Voltaire, un petit exemple du progrès de la raison humaine, qu'on ait imprimé à Genève avec l'approbation publique dans l'Essai sur l'histoire universelle du même auteur, que Calvin avait une âme atroce, aussi bien qu'un esprit éclairé. Le meurtre de Servet paraît aujourd'hui abominable. » Nous croyons que les éloges dûs à cette noble liberté de penser et d'écrire, sont partagés également entre l'auteur, son siècle et Genève. Combien de pays où la philosophie n'a pas fait moins de progrès, mais où la vérité est encore captive, où la raison n'ose élever la voix pour foudroyer ce qu'elle condamne en silence, où même trop d'écrivains pusillanimes, qu'on appelle *sages*, respectent les préjugés qu'ils pourraient combattre avec autant de décence que de sureté !

L'enfer, un des points principaux de notre croyance, n'en est pas un aujourd'hui pour plusieurs ministres de Genève ; ce serait, selon eux, faire injure à la Divinité, d'imaginer que cet Être plein de bonté et de justice, fût capable de punir nos fautes par une éternité de tourments : ils expliquent le moins mal qu'ils peuvent les passages formels de l'Écriture qui sont contraires à leur opinion, prétendant qu'il ne faut jamais prendre à la lettre dans les livres saints, tout ce qui paraît blesser l'humanité et la

Copyright Arvensa Editions

raison. Ils croient donc qu'il y a des peines dans une autre vie, mais pour un temps ; ainsi le purgatoire, qui a été une des principales causes de la séparation des Protestants d'avec l'Église romaine, est aujourd'hui la seule peine que plusieurs d'entre eux admettent après la mort : nouveau trait à ajouter à l'histoire des contradictions humaines.

Pour tout dire en un mot, plusieurs pasteurs de Genève n'ont d'autre religion qu'un socinianisme parfait, rejettent tout ce qu'on appelle *mystères*, et s'imaginant que le premier principe d'une religion véritable, est de ne rien proposer à croire qui heurte la raison : aussi quand on les presse sur la nécessité de la révélation, ce dogme si essentiel du christianisme, plusieurs y substituent le terme d'*utilité*, qui leur paraît plus doux : en cela s'ils ne sont pas orthodoxes, ils sont au moins conséquents à leurs principes.

Un clergé qui pense ainsi doit être tolérant, et l'est en effet assez pour n'être pas regardé de bon oeil par les ministres des autres églises réformées. On peut dire encore, sans prétendre approuver d'ailleurs la religion de Genève, qu'il y a peu de pays où les théologiens et les ecclésiastiques soient plus ennemis de la superstition. Mais en récompense, comme l'intolérance et la superstition ne servent qu'à multiplier les incrédules, on se plaint moins à Genève qu'ailleurs des progrès de l'incrédulité, ce qui ne doit pas surprendre : la religion y est presque réduite à l'adoration d'un seul Dieu, du moins chez presque tout ce qui n'est pas peuple : le respect pour Jésus-Christ et pour les Écriture s, sont peut-être la seule chose qui distingue d'un pur déisme le christianisme de Genève.

Les ecclésiastiques font encore mieux à Genève que d'être tolérants ; ils se renferment uniquement dans leurs fonctions, en donnant les premiers aux citoyens l'exemple de la soumission aux lois. Le consistoire établi pour veiller sur les moeurs, n'inflige que des peines spirituelles. La grande querelle du sacerdoce et de l'empire, qui dans des siècles d'ignorance a ébranlé la couronne de tant d'empereurs, et qui, comme nous ne le savons que trop, cause des troubles fâcheux dans des siècles plus éclairés, n'est point connue à Genève ; le clergé n'y fait rien sans l'approbation des magistrats.

Le culte est fort simple ; point d'images ; point de luminaires, point d'ornements dans les églises. On vient pourtant de donner à la cathédrale un portail d'assez bon goût ; peut-être parviendra-t-on peu-à-peu à

Copyright Arvensa Editions

décorer l'intérieur des temples. Où serait en effet l'inconvénient d'avoir des tableaux et des statues, en avertissant le peuple, si l'on voulait, de ne leur rendre aucun culte, et de ne les regarder que comme des monuments destinés à retracer d'une manière frappante et agréable les principaux événements de la religion ? Les arts y gagneraient sans que la superstition en profitât. Nous parlons ici, comme le Lecteur doit le sentir, dans les principes des pasteurs genevois, et non dans de l'Église catholique.

Le service divin renferme deux choses ; les prédictions et le chant. Les prédications se bornent presqu'uniquement à la morale, et n'en valent que mieux. Le chant est d'assez mauvais goût ; et les vers français qu'on chante, plus mauvais encore. Il faut espérer que Genève se réformera sur ces deux points. On vient de placer une orgue dans la cathédrale, et peut-être parviendra-t-on à louer Dieu en meilleur langage et en meilleure musique. Du reste la vérité nous oblige de dire que l'Être suprême est honoré à Genève avec une décence et un recueillement qu'on ne remarque point dans nos églises.

Nous ne donnerons peut-être pas d'aussi grands articles aux plus vastes monarchies ; mais aux yeux du philosophe la république des abeilles n'est pas moins intéressante que l'histoire des grands empires ; et ce n'est peut-être que dans les petits états qu'on peut trouver le modèle d'une parfaite administration politique. Si la religion ne nous permet pas de penser que les Genevois aient efficacement travaillé à leur bonheur dans l'autre monde, la raison nous oblige à croire qu'ils sont à-peu-près aussi heureux qu'on le peut être dans celui-ci.

O fortunatos nimium, sua si bona norint !

Copyright Arvensa Editions

Fin de DU GOUVERNEMENT DE GENÈVE

Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

EXTRAIT DES REGISTRES DE LA VÉNÉRABLE COMPAGNIE

des Pasteurs et Professeurs de l'Église et de l'Académie de GENÈVE sur l'Encyclopédie

ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

(Annexes)

10 février 1758

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Frontispice de l'Encyclopédie

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

EXTRAIT DES REGISTRES

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

La compagnie informée que le VIIe tome de l'*Encyclopédie*, imprimé depuis peu à Paris, renferme au mot GENÈVE des choses qui intéressent essentiellement notre Église, s'est fait lire cet article ; et ayant nommé des commissaires pour l'examiner plus particulièrement, ouï leur rapport, après mûre délibération, elle a cru se devoir à elle-même et à l'édification publique, de faire et de publier la déclaration suivante.

La compagnie a été également surprise et affligée, de voir dans ledit article de l'*Encyclopédie*, que non seulement notre culte est représenté d'une manière défectueuse, mais que l'on y donne une très fausse idée de notre doctrine et de notre foi. On attribue à plusieurs de nous sur divers articles des sentiments qu'ils n'ont point, et l'on en défigure d'autres. On avance, contre toute vérité, que « plusieurs ne croient plus la divinité de Jésus-Christ....et n'ont d'autre religion qu'un socinianisme parfait, rejetant tout ce qu'on appelle mystère, etc. » Enfin, comme pour nous faire honneur d'un esprit tout philosophique, on s'efforce d'exténuer notre christianisme par des expressions qui ne vont pas à moins qu'à le rendre tout-à-fait suspect ; comme quand on dit que parmi nous « la religion est presque réduite à l'adoration d'un seul Dieu, du moins chez presque tout ce qui n'est pas peuple, et que le respect pour Jésus-Christ et pour l'Écriture, sont peut-être la seule chose qui distingue du pur déisme le christianisme de Genève. »

De pareilles imputations sont d'autant plus dangereuse et plus capables de nous faire tort dans toute la Chrétienté, qu'elles se trouvent dans un livre fort répandu, qui d'ailleurs parle favorablement de notre ville, de ses moeurs, de son gouvernement, et même de son clergé et de sa constitution ecclésiastique. Il est triste pour nous que le point le plus important soit celui sur lequel on se montre le plus mal informé.

Pour rendre plus de justice à l'intégrité de notre foi, il ne fallait que

Copyright Arvensa Editions

faire attention aux témoignages publics et authentiques que cette Église en a toujours donné, et qu'elle en donne encore chaque jour. Rien de plus connu que notre grand principe et notre profession constante de tenir la doctrine des « saints prophètes et apôtres, contenue dans les livres de l'ancien et du nouveau Testament, » pour une doctrine divinement inspirée, seule règle infaillible et parfaite de notre foi et de nos moeurs. Cette profession est expressément confirmée par ceux que l'on admet au saint ministère ; et même par tous les membres de notre troupeau, quand ils rendent raison de leur foi, comme catéchumènes, à la face de l'Église. On sait aussi l'usage continuel que nous faisons du *symbole des apôtres*, comme d'un abrégé de la partie historique et dogmatique de l'Évangile, également admis de tous les chrétiens. Nos ordonnances ecclésiastiques portent sur les mêmes principes : nos prédications, notre culte, notre liturgie, nos sacrements, tout est relatif à l'oeuvre de notre rédemption par Jésus-Christ. La même doctrine est enseignée dans les leçons les thèses de notre académie, dans nos livres de piété, et dans les autres ouvrages que publient nos théologiens particulièrement contre l'incrédulité, poison funeste, dont nous travaillons sans cesse à préserver notre troupeau. Enfin nous ne craignons pas d'en appeler ici au témoignage des personnes de tout ordre, et même des étrangers qui entendent nos instructions tant publiques que particulières et qui en sont édifiés.

Sur quoi donc a-t-on pu se fonder, pour donner une autre idée de notre doctrine ? ou si l'on veut faire tomber le soupçon sur notre sincérité, comme si nous ne pensions pas ce que nous enseignons et ce que nous professions en public, de quel droit se permet-on un soupçon si odieux ? Et comment n'a-t-on pas senti, qu'après avoir loué nos *moeurs* comme *exemplaires*, c'était se contredire, c'était faire injure à cette même probité, que, de nous taxer d'une hypocrite où ne tombent que des gens peu consciencieux, qui se jouent de la religion ?

Il est vrai que nous estimons et que nous cultivons la philosophie. Mais ce n'est point cette philosophie licencieuse et sophistique dont on voit aujourd'hui tant d'écarts. C'est une philosophie solide, qui, loin d'affaiblir la foi, conduit les plus sages à être aussi les plus religieux.

Si nous prêchons beaucoup la morale, nous n'insistons pas moins sur le dogme. Il trouve chaque jour sa place dans nos chaires ; nous avons même deux exercices publics par semaine uniquement destinés à l'explication du catéchisme. D'ailleurs cette morale est la morale chrétienne, toujours liée

Copyright Arvensa Editions

au dogme, et tirant de là sa principale force, particulièrement des promesses de pardon et de félicité éternelle que fait l'Évangile à ceux qui s'amendent, comme aussi des menaces d'une condamnation éternelle contre les impies et les impénitents. À cet égard, comme à tout autre, nous croyons qu'il faut s'en tenir à la sainte Écriture qui nous parle, non d'un purgatoire, mais du paradis et de l'enfer, où chacun recevra sa juste rétribution selon le bien ou le mal qu'il aura fait dans cette vie. C'est en prêchant fortement ces grandes vérités, que nous tâchons de porter les hommes à la sanctification.

Si on loue en nous un esprit de modération et de tolérance, on ne doit pas le prendre pour une marque d'indifférence ou de relâchement. Grâce à Dieu, il a un tout autre principe. Cet esprit est celui de l'Évangile, qui s'allie très bien avec le zèle. D'un côté la charité chrétienne nous éloigne absolument des voies de contrainte, et nous fait supporter sans peine quelque diversité d'opinions qui n'atteint pas l'essentiel, comme il y en a eu de tout temps dans les Églises même les plus pures : de l'autre, nous ne négligeons aucun soin, aucune voie de persuasion, pour établir, pour inculquer, pour défendre les points fondamentaux du christianisme.

Quand il nous arrive de remonter aux principes de la loi naturelle, nous le faisons à l'exemple des auteurs sacrés ; et ce n'est point d'une manière qui nous approche des déistes, puisqu'en donnant à la théologie naturelle plus de solidité et d'étendue que ne sont la plupart d'entre eux, nous y joignons toujours la révélation, comme un secours du ciel très nécessaire, et sans lequel les hommes ne seraient jamais sortis de l'état de corruption et d'aveuglement où ils étaient tombés.

Si l'un de nos principes est de ne rien proposer à croire qui heurte la raison, ce n'est point-là, comme on le suppose, un caractère de socinianisme. Ce principe est commun à tous les protestants ; et ils s'en servent pour rejeter des doctrines absurdes, telles qu'il ne s'en trouve point dans l'Écriture sainte bien entendue. Mais ce principe ne va pas jusqu'à nous faire rejeter tout ce qu'on appelle mystère ; puisque c'est le nom que nous donnons à des vérités d'un ordre surnaturel, que la seule raison humaine ne découvre pas, ou qu'elle ne saurait comprendre parfaitement, qui n'ont pourtant rien d'impossible en elles-mêmes, et que Dieu nous a révélées. Il suffit que cette révélation soit certaine dans ses preuves, et précise dans ce qu'elle enseigne, pour que nous admettions de telles vérités, conjointement avec celles de la religion naturelle ; d'autant

Copyright Arvensa Editions

mieux qu'elles se lient fort bien entre elles, et que l'heureux assemblage qu'en fait l'Évangile forme un corps de religion admirable et complet.

Enfin, quoique le point capital de notre religion soit d'adorer un seul Dieu, on ne doit pas dire qu'elle se réduise presque à cela, chez presque tout ce qui n'est pas peuple. Les personnes les mieux instruites sont aussi celles qui savent le mieux quel est le prix de l'alliance de grâce, et que la vie éternelle consiste à connaître le seul vrai Dieu, celui qu'il a envoyé Jésus-Christ, son fils, en qui a habité corporellement toute la plénitude de la Divinité, et qui nous a été donné pour sauveur, pour médiateur et pour juge, afin que tous honorent le fils comme ils honorent le père. Par cette raison, le terme de *respect* pour Jésus-Christ et pour l'Écriture, nous paraissant de beaucoup trop faible, ou trop équivoque, pour exprimer la nature et l'étendue de nos sentiments à cet égard, nous disons que c'est avec foi, avec une vénération religieuse, avec une entière soumission d'esprit et de coeur, qu'il faut écouter ce divin maître et le Saint Esprit parlant dans les Écriture. C'est ainsi qu'au lieu de nous appuyer sur la sagesse humaine, si faible et si bornée, nous sommes fondés sur la parole de Dieu, seule capable de nous rendre véritablement sages à salut, par la foi en Jésus-Christ : ce qui donne à notre religion un principe plus sûr, plus relevé, et bien plus d'étendue, bien plus d'efficace ; en un mot, un tout autre caractère que celui sous lequel on s'est plû à la dépeindre.

Tels sont les sentiments unanimes de cette compagnie qu'elle se fera un devoir de manifester et de soutenir en toute occasion, comme il convient à de fidèles serviteurs Jésus-Christ. Ce sont aussi les sentiments des ministres de cette Église qui n'ont pas encore cure d'âmes, lesquels étant informés du contenu de la présente déclaration, ont tous demandé d'y être compris. Nous ne craignons pas non plus d'assurer que c'est le sentiment général de notre Église ; ce qui a bien paru par la sensibilité qu'ont témoignée les personnes de tout ordre de notre troupeau, sur l'article du dictionnaire qui cause ici nos plaintes.

Après ces explications et ces assurances, nous sommes bien dispensés, non seulement d'entrer dans un plus grand détail sur les diverses imputations qui nous ont été faites ; mais aussi de répondre à ce que l'on pourrait encore écrire dans le même but. Ce ne serait qu'une contestation inutile, dont notre caractère nous éloigne infiniment. Il nous suffit d'avoir mis à couvert l'honneur de notre Église et de notre ministère, en montrant que le portrait qu'on a fait de notre religion est infidèle, et que notre

Copyright Arvensa Editions

attachement pour la saine doctrine évangélique n'est ni moins sincère que celui de nos pères, ni différent de celui des autres Églises réformées, avec qui nous faisons gloire d'être unis par les liens d'une même foi, et dont nous voyons avec beaucoup de peine que l'on veuille nous distinguer.

J. TREMBLEY, secrétaire.

Copyright Arvensa Editions

FIN de L'EXTRAIT DES REGISTRES

Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

LETTRE À D'ALEMBERT SUR LES SPECTACLES

Jean-Jacques ROUSSEAU
ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE
1758

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

C’est l’article de l’Encyclopédie intitulé GENÈVE qui a décidé Jean Jacques Rousseau d’écrire cette lettre.

(Note de l’éditeur)

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LETTRE À D'ALEMBERT SUR LES SPECTACLES

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Table des matières

Avis

Préface

La lettre

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LETTRE À D'ALEMBERT SUR LES SPECTACLES

Table des matières du titre

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Avis

Il serait facile de démontrer que la production que Jean-Jacques appelle, lorsqu'il en parle dans ses *Confessions*, *Lettre à M. d'Alembert,* remplit toutes les conditions exigées pour former un discours. Mais la conviction naîtra naturellement de la lecture de cet ouvrage ; dans une lettre, le personnage à qui elle est écrite ne doit point être perdu de vue, et d'Alembert disparaît du discours qui lui est adressé.

Si l'on avait suivi littéralement l'indication de Rousseau quand il parle de cette production, il aurait donc fallu mettre dans sa correspondance la *Lettre sur les spectacles* : c'est-à-dire une discussion de près de deux cents pages ; et, jusqu'à présent, aucun éditeur ne s'en est avisé, pas même celui qui met à la fin d'un volume l'introduction du volume suivant. On n'a pas été plus heureux en réunissant des essais de comédie, des scènes lyriques, des intermèdes, des fragments, pour les publier sous le titre de *théâtre*, à la suite de la *Lettre à d'Alembert*, comme si Jean-Jacques avait un théâtre ! La discussion sur les spectacles en général, sur l'effet qu'ils produisent, la revue de ceux des anciens, et la critique des spectacles modernes, n'ont aucun rapport avec le *Devin du Village* ou *Pygmalion*. Cette discussion qui condamne et proscrit les spectacles tels que les entendent les modernes ; qui ne permet que la représentation des fêtes patriotiques, ne pouvait servir d'introduction aux théâtres proscrits par l'auteur. S'il était impossible d'insérer cette prétendue lettre dans la Correspondance, et bizarre de la mettre à la tête d'un théâtre qui n'existe pas, on conviendra que sa véritable place était, d'après le sujet traité dans la première division, celle qui renferme les ouvrages philosophiques : c'est à cette division qu'elle appartient malgré le titre. Rousseau lui-même lui donne celui d'*Essai* dans une note de ce discours. Du reste, nous devons faire observer que le

Copyright Arvensa Editions

véritable titre de cette production est celui-ci : *Jean-Jacques Rousseau, citoyen de GENÈVE, à M. d'Alembert, de l'académie française, sur son article GENÈVE*. C'est un discours polémique qu'il lui adresse, et non une lettre qu'il lui écrit.

Ces réflexions s'appliquent à l'*Essai sur l'origine des langues.*

M.P.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LETTRE À D'ALEMBERT SUR LES SPECTACLES

Table des matières du titre

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Préface

J'ai tort si j'ai pris en cette occasion la plume sans nécessité. Il ne peut m'être ni avantageux ni agréable de m'attaquer à M. d'Alembert. Je considère sa personne ; j'admire ses talents ; j'aime ses ouvrages ; je suis sensible au bien qu'il a dit de mon pays : honoré moi-même de ses éloges, un juste retour d'honnêteté m'oblige à toutes sortes d'égards envers lui ; mais les égards ne l'emportent sur les devoirs que pour ceux dont toute la morale consiste en apparences. Justice et vérité, voilà les premiers devoirs de l'homme. Humanité, patrie, voilà ses premières affections. Toutes les fois que des ménagements particuliers lui font changer cet ordre, il est coupable. Puis-je l'être en faisant ce que j'ai dû ? Pour me répondre il faut avoir une patrie à servir, et plus d'amour pour ses devoirs que de crainte de déplaire aux hommes.

Comme tout le monde n'a pas sous les yeux l'Encyclopédie, je vais transcrire ici de l'article *Genève* le passage qui m'a mis la plume à la main. Il aurait dû l'en faire tomber, si j'aspirais à l'honneur de bien écrire ; mais j'ose en rechercher un autre, dans lequel je ne crains la concurrence de personne. En lisant ce passage isolé, plus d'un lecteur sera surpris du zèle qui l'a pu dicté : en le lisant dans son article, on trouvera que la comédie, qui n'est pas à Genève, et qui pourrait y être, tient la huitième partie de la place qu'occupent les choses qui y sont.

« On ne souffre point de comédie à Genève : ce n'est pas qu'on y désapprouve les spectacles en eux-mêmes ; mais on craint, dit-on, le goût de parure, de dissipation et de libertinage, que les troupes de comédiens répandent parmi la jeunesse. Cependant ne serait-il pas possible de remédier à cet inconvénient par des lois sévères et bien exécutées sur la conduite des comédiens ? Parce moyen Genève aurait des spectacles et des

Copyright Arvensa Editions

mœurs, et jouirait de l'avantage des uns et des autres ; les représentations théâtrales formeraient le goût des citoyens, et leur donneraient une finesse de tact, une délicatesse de sentiment qu'il est très difficile d'acquérir sans ce secours : la littérature en profiterait sans que le libertinage fit des progrès ; et Genève réunirait la sagesse de Lacédémone à la politesse d'Athènes. Une autre considération, digne d'une république si sage et si éclairée, devrait peut-être l'engager à permettre les spectacles. Le préjugé barbare contre la profession de comédien, l'espèce d'avilissement où nous avons mis ces hommes si nécessaires au progrès et au soutien des arts, est certainement une des principales causes qui contribuent au dérèglement que nous leur reprochons : ils cherchent à se dédommager, par les plaisirs, de l'estime que leur état ne peut obtenir. Parmi nous, un comédien qui a des mœurs est doublement respectable ; mais à peine lui en sait-on gré. Le traitant qui insulte à l'indigence publique et qui s'en nourrit, le courtisan qui rampe et qui ne paie point ses dettes ; voilà l'espèce d'hommes que nous honorons le plus. Si les comédiens étaient non seulement soufferts à Genève, mais contenus d'abord par des règlements sages, protégés ensuite et même considérés dès qu'ils en seraient dignes, enfin absolument placés sur la même ligne que les autres citoyens, cette ville aurait bientôt l'avantage de posséder ce qu'on croit si rare, et qui ne l'est que par notre faute, une troupe de comédiens estimables. Ajoutons que cette troupe deviendrait bientôt la meilleure de l'Europe : plusieurs personnes pleines de goût et de dispositions pour le théâtre, et qui craignent de se déshonorer parmi nous en s'y livrant, accourraient à Genève, pour cultiver non seulement sans honte, mais même avec estime, un talent si agréable et si peu commun. Le séjour de cette ville, que bien des Français regardent comme triste par la privation des spectacles, deviendrait alors le séjour des plaisirs honnêtes, comme il est celui de la philosophie et de la liberté, et les étrangers ne seraient plus surpris de voir que, dans une ville où les spectacles décents et réguliers sont défendus, on permette dos farces grossières et sans esprit, aussi contraires au bon goût qu'aux bonnes mœurs. Ce n'est pas tout : peu à peu l'exemple des comédiens de Genève, la régularité de leur conduite, et la considération dont elle les ferait jouir, serviraient de modèle aux comédiens des autres nations, et de leçon à ceux qui les ont traités jusqu'ici avec tant de rigueur et même d'inconséquence. On ne les verrait pas d'un côté pensionnés par le gouvernement, et de l'autre un objet

Copyright Arvensa Editions

d'anathème : nos prêtres perdraient l'habitude de les excommunier, et nos bourgeois de les regarder avec mépris : et une petite république aurait la gloire d'avoir réformé l'Europe sur ce point, plus important peut-être qu'on ne pense. »

Voilà certainement le tableau le plus agréable et le plus séduisant qu'on pût nous offrir ; mais voilà en même temps le plus dangereux conseil qu'on pût nous donner. Du moins, tel est mon sentiment ; et mes raisons sont dans cet écrit. Avec quelle avidité la jeunesse de Genève, entraînée par une autorité d'un si grand poids, ne se livrera-t-elle point à des idées auxquelles elle n'a déjà que trop de penchant ! Combien, depuis la publication de ce volume, de jeunes Genevois, d'ailleurs bons citoyens, n'attendent-ils que le moment de favoriser l'établissement d'un théâtre, croyant rendre un service à la patrie et presque au genre humain ! Voilà le sujet de mes alarmes, voilà le mal que je voudrais prévenir. Je rends justice aux intentions de M. d'Alembert, j'espère qu'il voudra bien la rendre aux miennes ; je n'ai pas plus d'envie de lui déplaire que lui de nous nuire. Mais enfin, quand je me tromperais, ne dois-je pas agir, parler, selon ma conscience et mes lumières ? Ai-je dû me taire ? l'ai-je pu, sans trahir mon devoir et ma patrie ? Pour avoir droit de garder le silence en cette occasion, il faudrait que je n'eusse jamais pris la plume sur des sujets moins nécessaires. Douce obscurité qui fit trente ans mon bonheur, il faudrait avoir toujours su t'aimer ; il faudrait qu'on ignorât que j'ai eu quelques liaisons avec les éditeurs de l'Encyclopédie, que j'ai fourni quelques articles à l'ouvrage, qui ? mon nom se trouve avec ceux des auteurs ; il faudrait que mon zèle pour mon pays fût moins connu, qu'on supposât que l'article Genève m'eût échappé, ou qu'on ne pût inférer démon silence que j'adhère à ce qu'il contient ! Rien de tout cela ne pouvant être, il faut donc parler : il faut que je désavoue ce que je n'approuve point, afin qu'on ne m'impute pas d'autres sentiments que les miens. Mes compatriotes n'ont pas besoin de mes conseils, je le sais bien ; mais moi, j'ai besoin de m'honorer, en montrant que je pense comme eux sur nos maximes. Je n'ignore pas combien cet écrit, si loin de ce qu'il devrait être, est loin même de ce que j'aurais pu faire en de plus heureux jours. Tant de choses ont concouru à le mettre au-dessous du médiocre où je pouvais autrefois atteindre, que je m'étonne qu'il ne soit pas pire encore. J'écrivais pour ma patrie : s'il était vrai que le zèle tînt lieu de talent, j'aurais fait mieux que jamais ; mais j'ai vu ce qu'il fallait faire, et n'ai pu l'exécuter. J'ai dit froidement la vérité : qui

Copyright Arvensa Editions

est-ce qui se soucie d'elle ? Triste recommandation pour un livre ! Pour être utile il faut être agréable ; et ma plume a perdu cet art-là. Tel me disputera malignement cette perte. Soit : cependant je me sens déchu, et l'on ne tombe pas au-dessous de rien.

Premièrement, il ne s'agit plus ici d'un vain babil de philosophie, mais d'une vérité de pratique importante à tout un peuple. Il ne s'agit plus de parler au petit nombre, mais au public ; ni de faire penser les autres, mais d'expliquer nettement ma pensée. Il a donc fallu changer de style : pour me faire mieux entendre à tout le monde, j'ai dit moins de choses en plus de mots ; et voulant être clair et simple, je me suis trouvé lâche et diffus.

Je comptais d'abord sur une feuille ou deux d'impression tout au plus : j'ai commencé à la hâte ; et mon sujet s'étendant sous ma plume, je l'ai laissée aller sans contrainte. J'étais malade et triste ; et, quoique j'eusse grand besoin de distraction, je me sentais si peu en état de penser et d'écrire, que, si l'idée d'un devoir à remplir ne m'eût soutenu, j'aurais jeté cent fois mon papier au feu. J'en suis devenu moins sévère à moi-même. J'ai cherché dans mon travail quelque amusement qui me le fit supporter. Je me suis jeté dans toutes les digressions qui se sont présentées, sans prévoir combien, pour soulager mon ennui, j'en préparais peut-être au lecteur.

Le goût, le choix, la correction ne sauraient se trouver dans cet ouvrage. Vivant seul, je n'ai pu le montrer à personne. J'avais un Aristarque sévère et judicieux ; je ne l'ai plus, je n'en veux plus[139] mais je le regretterai sans cesse, et il manque bien plus encore à mon cœur qu'à mes écrits.

La solitude calme l'âme et apaise les passions que le désordre du monde a fait naître. Loin des vices qui nous irritent, on en parle avec moins d'indignation ; loin des maux qui nous touchent, le cœur en est moins ému. Depuis que je ne vois plus les hommes, j'ai presque cessé de haïr les méchants. D'ailleurs le mal qu'ils m'ont fait à moi-même m'ôte le droit d'en dire d'eux. Il faut désormais que je leur pardonne, pour ne leur pas ressembler. Sans y songer, je substituerais l'amour de la vengeance à celui de la justice : il vaut mieux tout oublier. J'espère qu'on ne me trouvera plus cette âpreté qu'on me reprochait, mais qui me faisait lire ; je consens d'être moins lu, pourvu que je vive en paix.

À ces raisons il s'en joint une autre plus cruelle, et que je voudrais en vain dissimuler ; le public ne la sentirait que trop malgré moi. Si, dans les

Copyright Arvensa Editions

essais sortis de ma plume, ce papier est encore au-dessous des autres, c'est moins la faute des circonstances que la mienne ; c'est que je suis au-dessous de moi-même. Les maux du corps épuisent l'âme : à force de souffrir elle perd son ressort. Un instant de fermentation passagère produisit en moi quelque lueur de talent : il s'est montré tard, il s'est éteint de bonne heure. En reprenant mon état naturel, je suis rentré dans le néant. Je n'eus qu'un moment ; il est passé ; j'ai la honte de me survivre. Lecteur, si vous recevez ce dernier ouvrage avec indulgence, vous accueillerez mon ombre ; car, pour moi, je ne suis plus.

À Montmorency, le 20 mars 1758.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LETTRE À D'ALEMBERT SUR LES SPECTACLES

Table des matières du titre

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

La lettre

J'ai lu, monsieur, avec plaisir votre article Genève, dans le septième volume de l'Encyclopédie. En le relisant avec plus de plaisir encore, il m'a fourni quelques réflexions que j'ai cru pouvoir offrir, sous vos auspices, au public et à mes concitoyens. Il y a beaucoup à louer dans cet article ; mais si les éloges dont vous honorez ma patrie m'ôtent le droit de vous en rendre, ma sincérité parlera pour moi : n'être pas de votre avis sur quelques points, c'est assez m'expliquer sur les autres.

Je commencerai par celui que j'ai le plus de répugnance à traiter et dont l'examen me convient le moins, mais sur lequel, par la raison que je viens de dire, le silence ne m'est pas permis : c'est le jugement que vous portez de la doctrine de nos ministres en matière de foi. Vous avez fait de ce corps respectable un éloge très beau, très vrai, très propre à eux seuls dans tous les clergés du monde, et qu'augmente encore la considération qu'ils vous ont témoignée, en montrant qu'ils aiment la philosophie, et ne craignent pas l'œil du philosophe. Mais, monsieur, quand on veut honorer les gens, il faut que ce soit à leur manière, et non pas à la nôtre, de peur qu'ils ne s'offensent avec raison des louanges nuisibles, qui, pour être données à bonne intention, n'en blessent pas moins l'état, l'intérêt, les opinions, ou les préjugés de ceux qui en sont l'objet. Ignorez-vous que tout nom de secte est toujours odieux, et que de pareilles imputations, rarement sans conséquence pour des laïques, ne le sont jamais pour des théologiens ?

Vous me direz qu'il est question de faits et non de louanges, et que le philosophe a plus d'égard à la vérité qu'aux hommes ; mais cette prétendue vérité n'est pas si claire ni si indifférente que vous soyez en droit de l'avancer sans de bonnes autorités, et je ne vois pas où l'on en peut prendre pour prouver que les sentiments qu'un corps professe et sur

Copyright Arvensa Editions

lesquels il se conduit ne sont pas les siens. Vous me direz encore que vous n'attribuez point à tout le corps ecclésiastique les sentiments dont vous parlez ; mais vous les attribuez à plusieurs ; et plusieurs, dans un petit nombre, font toujours une si grande partie, que le tout doit s'en ressentir.

Plusieurs pasteurs de Genève n'ont, selon vous, qu'un socinianisme parfait. Voilà ce que vous déclarez hautement à la face de l'Europe. J'ose vous demander comment vous l'avez appris : ce ne peut être que par vos propres conjectures, ou par le témoignage d'autrui, ou sur l'aveu des pasteurs en question.

Or, dans les matières de pur dogme, et qui ne tiennent point à la morale, comment peut-on juger de la foi d'autrui par conjecture ? comment peut-on même en juger sur la déclaration d'un tiers, contre celle de la personne intéressée ? Qui sait mieux que moi ce que je crois ou ne crois pas ? et à qui doit-on s'en rapporter là-dessus plutôt qu'à moi-même ? Qu'après avoir tiré des discours ou des écrits d'un honnête homme des conséquences sophistiques et désavouées, un prêtre acharné poursuive l'auteur sur ces conséquences, le prêtre fait son métier, et n'étonne personne ; mais devons-nous honorer les gens de bien comme un fourbe les persécute ? et le philosophe imitera-t-il des raisonnements captieux dont il fut si souvent la victime ?

Il resterait donc à penser, sur ceux de nos pasteurs que vous prétendez être sociniens parfaits et rejeter les peines éternelles, qu'ils vous ont confié là-dessus leurs sentiments particuliers. Mais, si c'était en effet leur sentiment et qu'ils vous l'eussent confié, sans doute ils vous l'auraient dit en secret, dans l'honnête et libre épanchement d'un commerce philosophique ; ils l'auraient dit au philosophe et non pas à l'auteur. Ils n'en ont donc rien fait, et ma preuve est sans réplique ; c'est que vous l'avez publié.

Je ne prétends point pour cela juger ni blâmer la doctrine que vous leur imputez ; je dis seulement qu'on n'a nul droit de la leur imputer, à moins qu'ils ne la reconnaissent ; et j'ajoute qu'elle ne ressemble en rien à celle dont ils nous instruisent. Je ne sais ce que c'est que le socinianisme, ainsi je n'en puis parler ni en bien ni en mal (et même, sur quelques notions confuses de cette secte et de son fondateur, je me sens plus d'éloignement que de goût pour elle) : mais, en général, je suis l'ami de toute religion paisible, où l'on sert l'Être éternel selon la raison qu'il nous a

Copyright Arvensa Editions

donnée[140].Quand un homme ne peut croire ce qu'il trouve absurde, ce n'est pas sa faute, c'est celle de sa raison[141] : et comment concevrai-je que Dieu le punisse de ne s'être pas fait un entendement[142] contraire à celui qu'il a reçu de lui ? Si un docteur venait m'ordonner de la part de Dieu de croire que la partie est plus grande que le tout, que pourrais-je penser en moi-même, sinon que cet homme vient m'ordonner d'être fou ? Sans doute l'orthodoxe, qui ne voit nulle absurdité dans les mystères, est obligé de les croire : mais si le socinien y en trouve, qu'a-t-on à lui dire ? Lui prouvera-t-on qu'il n'y en a pas ? Il commencera, lui, par vous prouver que c'est une absurdité de raisonner sur ce qu'on ne saurait entendre. Que faire donc ? Le laisser en repos.

Je ne suis pas plus scandalisé que ceux qui servent un Dieu clément rejettent l'éternité des peines, s'ils la trouvent incompatible avec sa justice. Qu'en pareil cas ils interprètent de leur mieux les passages contraires à leur opinion, plutôt que de l'abandonner, que peuvent-ils faire autre chose ? Nul n'est plus pénétré que moi d'amour et de respect pour le plus sublime de tous les livres : il me console et m'instruit tous les jours, quand les autres ne m'inspirent plus que du dégoût. Mais je soutiens que, si l'Écriture elle-même nous donnait de Dieu quelque idée indigne de lui, il faudrait la rejeter en cela, comme vous rejetez en géométrie les démonstrations qui mènent à des conclusions absurdes ; car, de quelque authenticité que puisse être le texte sacré, il est encore plus croyable que la Bible soit altérée, que Dieu injuste ou malfaisant.

Voilà, monsieur, les raisons qui m'empêcheraient de blâmer ces sentiments dans d'équitables et modérés théologiens, qui de leur propre doctrine apprendraient à ne forcer personne à l'adopter. Je dirai plus, des manières de penser si convenables à une créature raisonnable et faible, si digne d'un créateur juste et miséricordieux, me paraissent préférables à cet assentiment stupide qui fait de l'homme une bête, et à cette barbare intolérance qui se plaît à tourmenter dès cette vie ceux qu'elle destine aux tourments éternels dans l'autre. En ce sens je vous remercie pour ma patrie de l'esprit de philosophie et d'humanité que vous reconnaissez dans son clergé, et de la justice que vous aimez à lui rendre ; je suis d'accord avec vous sur ce point. Mais, pour être philosophes et tolérants[143], il ne s'ensuit pas que ses membres soient hérétiques. Dans le nom de parti que

Copyright Arvensa Editions

vous leur donnez, dans les dogmes que vous dites être les leurs, je ne puis ni vous approuver ni vous suivre. Quoiqu'un tel système n'ait rien peut-être que d'honorable à ceux qui l'adoptent, je me garderai de l'attribuer à mes pasteurs, qui ne l'ont pas adopté, de peur que l'éloge que j'en pourrais faire ne fournît à d'autres le sujet d'une accusation très grave, et ne nuisît à ceux que j'aurais prétendu louer. Pourquoi me chargerais-je de la profession de foi d'autrui ? N'ai-je pas trop appris à craindre ces imputations téméraires ? Combien de gens se sont chargés de la mienne en m'accusant de manquer de religion, qui sûrement a fort mal lu dans mon cœur ! Je ne les taxerai point d'en manquer eux-mêmes ; car un des devoirs qu'elle m'impose est de respecter les secrets des consciences. Monsieur, jugeons les actions des hommes, et laissons Dieu juger de leur foi.

En voilà trop peut-être sur un point dont l'examen ne m'appartient pas, et n'est pas aussi le sujet de cette lettre. Les ministres de Genève n'ont pas besoin de la plume d'autrui pour se défendre[144] ;ce n'est pas la mienne qu'ils choisiraient pour cela, et de pareilles discussions sont trop loin de mon inclination pour que je m'y livre avec plaisir : mais, ayant à parler du même article où vous leur attribuez des opinions que nous ne leur connaissons point, me taire sur cette assertion, c'était y paraître adhérer, et c'est ce que je suis fort éloigné de faire. Sensible au bonheur que nous avons de posséder un corps de théologiens philosophes et pacifiques, ou plutôt un corps d'officiers de morale[145] et de ministres de la vertu, je ne vois naître qu'avec effroi toute occasion pour eux de se rabaisser jusqu'à n'être plus que des gens d'église. Il nous importe de les conserver tels qu'ils sont. Il nous importe qu'ils jouissent eux-mêmes de la paix qu'ils nous font aimer, et que d'odieuses disputes de théologie ne troublent plus leur repos ni le nôtre. Il nous importe enfin d'apprendre toujours, par leurs leçons et par leur exemple, que la douceur et l'humanité sont aussi les vertus du chrétien.

Je me hâte de passer à une discussion moins grave et moins sérieuse, mais qui nous intéresse encore assez pour mériter nos réflexions, et dans laquelle j'entrerai plus volontiers, comme étant un peu plus de ma compétence ; c'est celle du projet d'établir un théâtre de comédie à Genève. Je n'exposerai point ici mes conjectures sur les motifs qui vous ont pu porter à nous proposer un établissement si contraire à nos maximes. Quelles que soient vos raisons, il ne s'agit pour moi que des nôtres ; et tout

Copyright Arvensa Editions

ce que je me permettrai de dire à votre égard, c'est que vous serez sûrement le premier philosophe[146] qui jamais ait excité un peuple libre, une petite ville, et un état pauvre, à se charger d'un spectacle public.

Que de questions je trouve à discuter dans celle que vous semblez résoudre ! si les spectacles sont bons ou mauvais en eux-mêmes ? s'ils peuvent s'allier avec les mœurs ? si l'austérité républicaine les peut comporter ? s'il faut les souffrir dans une petite ville ? si la profession de comédien peut être honnête ? si les comédiennes peuvent être aussi sages que d'autres femmes ? si de bonnes lois suffisent pour réprimer les abus ? si ces lois peuvent être bien observées ? etc. Tout est problème encore sur les vrais effets du théâtre, parce que les disputes qu'il occasionne ne partageant que les gens d'église et les gens du monde, chacun ne l'envisage que par ses préjugés. Voilà, monsieur, des recherches qui ne seraient pas indignes de votre plume. Pour moi, sans croire y suppléer, je me contenterai de chercher, dans cet essai, les éclaircissements que vous nous avez rendus nécessaires ; vous priant de considérer qu'en disant mon avis, à votre exemple, je remplis un devoir envers ma patrie ; et qu'au moins, si je me trompe dans mon sentiment, cette erreur ne peut nuire à personne.

Au premier coup d'oeil jeté sur ces institutions, je vois d'abord qu'un spectacle est un amusement ; et, s'il est vrai qu'il faille des amusements à l’homme, vous conviendrez au moins qu'ils ne sont permis qu'autant qu'ils sont nécessaires, et que tout amusement inutile est un mal pour un être dont la vie est si courte et le temps si précieux. L'état d'homme a ses plaisirs, qui dérivent de sa nature, et naissent de ses travaux, de ses rapports, de ses besoins ; et ces plaisirs, d'autant plus doux que celui qui les goûte a l'âme plus saine, rendent quiconque en sait jouir peu sensible à tous les autres. Un père, un fils, un mari, un citoyen, ont des devoirs si chers à remplir, qu'ils ne leur laissent rien à dérober à l'ennui. Le bon emploi du temps rend le temps plus précieux encore ; et mieux on le met à profit, moins on en sait trouver à perdre. Aussi voit-on constamment que l'habitude du travail rend l'inaction insupportable, et qu'une bonne conscience éteint le goût des plaisirs frivoles : mais c'est le mécontentement de soi-même, c'est le poids de l'oisiveté, c'est l'oubli des goûts simples et naturels, qui rendent si nécessaire un amusement étranger. Je n'aime point qu'on ait besoin d'attacher incessamment son cœur sur la scène, comme s'il était mal à son aise au-dedans de nous. La

Copyright Arvensa Editions

nature même a dicté la réponse de ce barbare[147] à qui l'on vantait les magnificences du cirque et des jeux établis à Rome. Les Romains, demanda ce bon homme, n'ont-ils ni femmes ni enfants ? Le barbare avait raison. L'on croit s'assembler au spectacle, et c'est là que chacun s'isole ; c'est là qu'on va oublier ses amis, ses voisins, ses proches, pour s'intéresser à des fables, pour pleurer les malheurs des morts, ou rire aux dépens des vivants. Mais j'aurais dû sentir que ce langage n'est plus de saison dans notre siècle. Tâchons d'en prendre un qui soit mieux entendu.

Demander si les spectacles sont bons ou mauvais en eux-mêmes, c'est faire une question trop vague ; c'est examiner un rapport avant que d'avoir fixé les termes. Les spectacles sont faits pour le peuple, et ce n'est que par leurs effets sur lui qu'on peut déterminer leurs qualités absolues. Il peut y avoir des spectacles d'une infinité d'espèces[148] : il y a de peuple à peuple une prodigieuse diversité de mœurs, de tempéraments, de caractères. L'homme est un, je l'avoue ; mais l'homme modifié par les religions, par les gouvernements, par les lois, par les coutumes, par les préjugés, par les climats, devient* si différent de lui-même, qu'il ne faut plus chercher parmi nous ce qui est bon aux hommes en général, mais ce qui leur est bon dans tel temps ou dans tel pays. Ainsi les pièces de Ménandre, faites pour le théâtre d'Athènes, étaient déplacées sur celui de Rome : ainsi les combats des gladiateurs, qui, sous la république, animaient le courage et la valeur des Romains, n'inspiraient, sous les empereurs, à la populace de Rome, que l'amour du sang et la cruauté : du même objet offert au même peuple en différents temps, il apprit d'abord à mépriser sa vie, et ensuite à se jouer de celle d'autrui.

Quant à l'espèce des spectacles, c'est nécessairement le plaisir qu'ils donnent, et non leur utilité, qui la détermine. Si l'utilité peut s'y trouver, à la bonne heure ; mais l'objet principal est de plaire, et pourvu que le peuple s'amuse, cet objet est assez rempli. Cela seul empêchera toujours qu'on ne puisse donner à ces sortes d'établissements tous les avantages dont ils seraient susceptibles, et c'est s'abuser beaucoup que de s'en former une idée de perfection qu'on ne saurait mettre en pratique sans rebuter ceux qu'on croit instruire. Voilà d'où naît la diversité des spectacles selon les goûts divers des nations. Un peuple intrépide, grave et cruel, veut des fêtes meurtrières et périlleuses, où brillent la valeur et le sang-froid. Un peuple féroce et bouillant veut du sang, des combats, des passions

Copyright Arvensa Editions

atroces. Un peuple voluptueux veut de la musique et des danses. Un peuple galant veut de l'amour et de la politesse. Un peuple badin veut de la plaisanterie et du ridicule. *Trahit sua quemque voluptas*. Il faut, pour leur plaire, des spectacles qui favorisent leurs penchants, au lieu qu'il en faudrait qui les modérassent.

La scène, en général, est un tableau des passions humaines, dont l'original est dans tous les cœurs : mais si le peintre n'avait soin de flatter ces passions, les spectateurs seraient bientôt rebutés, et ne voudraient plus se voir sous un aspect qui les fît mépriser d'eux-mêmes. Que s'il donne à quelques-unes des couleurs odieuses, c'est seulement à celles qui ne sont point générales, et qu'on hait naturellement. Ainsi l'auteur ne fait encore en cela que suivre le sentiment du public ; et alors ces passions de rebut sont toujours employées à en faire valoir d'autres, sinon plus légitimes, du moins plus au gré des spectateurs. Il n'y a que la raison qui ne soit bonne à rien sur la scène. Un homme sans passions, ou qui les dominerait toujours, n'y saurait intéresser personne ; et l'on a déjà remarqué qu'un stoïcien, dans la tragédie, serait un personnage insupportable : dans la comédie, il ferait rire tout au plus.

Qu'on n'attribue donc pas au théâtre le pouvoir de changer des sentiments ni des mœurs qu'il ne peut que suivre et embellir. Un auteur qui voudrait heurter le goût général composerait bientôt pour lui seul. Quand Molière corrigea la scène comique, il attaqua des modes, des ridicules ; mais il ne choqua pas pour cela le goût du public[149], il le suivit ou le développa, comme fit aussi Corneille de son côté. C'était l'ancien théâtre qui commençait à choquer ce goût, parce que, dans un siècle devenu plus poli, le théâtre gardait sa première grossièreté. Aussi, le goût général ayant changé depuis ces deux auteurs, si leurs chefs-d'œuvre étaient encore à paraître, tomberaient-ils infailliblement aujourd'hui. Les connaisseurs ont beau les admirer toujours, si le public les admire encore, c'est plus par honte de s'en dédire que par un vrai sentiment de leurs beautés. On dit que jamais une bonne pièce ne tombe : vraiment je le crois bien, c'est que jamais une bonne pièce ne choque les mœurs[150] de son temps. Qui est-ce qui doute que sur nos théâtres la meilleure pièce de Sophocle ne tombât tout à plat ? On ne saurait se mettre à la place des gens qui ne nous ressemblent point.

Tout auteur qui veut nous peindre des mœurs étrangères a pourtant

Copyright Arvensa Editions

grand soin d'approprier sa pièce aux nôtres. Sans cette précaution, l'on ne réussit jamais, et le succès même de ceux qui l'ont prise a souvent des causes bien différentes de celles que lui suppose un observateur superficiel. Quand *Arlequin sauvage* [151] est si bien accueilli des spectateurs, pense-t-on que ce soit par le goût qu'ils prennent pour le sens et la simplicité de ce personnage, et qu'un seul d'entre eux voulût pour cela lui ressembler ? C'est, tout au contraire, que cette pièce favorise leur tour d'esprit, qui est d'aimer et rechercher les idées neuves et singulières. Or il n'y en a point de plus neuves pour eux que celles de la nature. C'est précisément leur aversion pour les choses communes qui les ramène quelquefois aux choses simples.

Il s'ensuit de ces premières observations que l'effet général du spectacle est de renforcer le caractère national, d'augmenter les inclinations naturelles, et de donner une nouvelle énergie à toutes les passions. En ce sens il semblerait que, cet effet se bornant à charger et non changer les mœurs établies, la comédie serait bonne aux bons et mauvaise aux méchants. Encore, dans le premier cas, resterait-il toujours à savoir si les passions trop irritées ne dégénèrent point en vices. Je sais que la poétique du théâtre prétend faire tout le contraire, et purger les passions en les excitant : mais j'ai peine à bien concevoir cette règle. Serait-ce que, pour devenir tempérant et sage, il faut commencer par être furieux et fou ?

« Eh ! non, ce n'est pas cela, disent les partisans du théâtre. La tragédie prétend bien que toutes les passions dont elle fait des tableaux nous émeuvent, mais elle ne veut pas toujours que notre affection soit la même que celle du personnage tourmenté par une passion. Le plus souvent, au contraire, son but est d'exciter en nous des sentiments opposés à ceux qu'elle prête à ses personnages. » Ils disent encore que, si les auteurs abusent du pouvoir d'émouvoir les cœurs pour mal placer l'intérêt, cette faute doit être attribuée à l'ignorance et à la dépravation des artistes, et non point à l'art. Ils disent enfin que la peinture fidèle des passions et des peines qui les accompagnent suffit seule pour nous les faire éviter avec tout le soin dont nous sommes capables.

Il ne faut, pour sentir la mauvaise foi de toutes ces réponses, que consulter l'état de son cœur à la fin d'une tragédie. L'émotion, le trouble et l'attendrissement, qu'on sent en soi-même, et qui se prolongent après la pièce, annoncent-ils une disposition bien prochaine à surmonter et régler

Copyright Arvensa Editions

nos passions ? Les impressions vives et touchantes dont nous prenons l'habitude, et qui reviennent si souvent, sont-elles bien propres à modérer nos sentiments au besoin ? Pourquoi l'image des peines qui naissent des passions effacerait-elle celle des transports de plaisir et de joie qu'on en voit aussi naître, et que les auteurs ont soin d'embellir encore pour rendre leurs pièces plus agréables ? Ne sait-on pas que toutes les passions sont sœurs, qu'une seule suffit pour en exciter mille, et que les combattre l'une par l'autre n'est qu'un moyen de rendre le cœur plus sensible à toutes ? Le seul instrument qui serve à les purger est la raison ; et j'ai déjà dit que la raison n'avait nul effet au théâtre. Nous ne partageons pas les affections de tous les personnages, il est vrai ; car, leurs intérêts étant opposés, il faut bien que l'auteur nous en fasse préférer quelqu'un, autrement nous n'en prendrions point du tout : mais, loin de choisir pour cela les passions qu'il veut nous faire aimer, il est forcé de choisir celles que nous aimons. Ce que j'ai dit du genre des spectacles doit s'entendre encore de l'intérêt qu'on y fait régner. À Londres, un drame intéresse en faisant haïr les Français ; à Tunis, la belle passion serait la piraterie ; à Messine, une vengeance bien savoureuse ; à Goa, l'honneur de brûler des Juifs. Qu'un auteur [152] choque ces maximes, il pourra faire une fort belle pièce où l'on n'ira point : et c'est alors qu'il faudra taxer cet auteur d'ignorance, pour avoir manqué à la première loi de son art, à celle qui sert de base à toutes les autres, qui est de réussir. Ainsi le théâtre purge les passions qu'on n'a pas, et fomente celles qu'on a. Ne voilà-t-il pas un remède bien administré ?

Il y a donc un concours de causes générales et particulières qui doivent empêcher qu'on ne puisse donner aux spectacles la perfection dont on les croit susceptibles, et qu'ils ne produisent les effets avantageux qu'on semble en attendre. Quand on supposerait même cette perfection aussi grande qu'elle peut être, et le peuple aussi bien disposé qu'on voudra ; encore ces effets se réduiraient-ils à rien, faute de moyens pour les rendre sensibles. Je ne sache que trois sortes d'instruments à l'aide desquels on puisse agir sur les mœurs d'un peuple ; savoir, la force des lois, l'empire de l'opinion, et l'attrait du plaisir. Or les lois n'ont nul accès au théâtre, dont la moindre contrainte ferait [153] une peine et non pas un amusement. L'opinion n'en dépend point, puisqu'au lieu de faire la loi au public, le théâtre la reçoit de lui ; et, quant au plaisir qu'on y peut prendre, tout son effet est de nous y ramener plus souvent.

Copyright Arvensa Editions

Examinons s'il en peut avoir d'autres. Le théâtre, me dit-on, dirigé comme il peut et doit l'être, rend la vertu aimable et le vice odieux. Quoi donc ! avant qu'il y eût des comédies n'aimait-on point les gens de bien ? ne haïssait-on point les méchants ? et ces sentiments sont-ils plus faibles dans les lieux dépourvus de spectacles ? Le théâtre rend la vertu aimable... Il opère un grand prodige de faire ce que la nature et la raison font avant lui ? Les méchants sont haïs sur la scène... Sont-ils aimés dans la société, quand on les y connaît pour tels ? Est-il bien sûr que cette haine soit plutôt l'ouvrage de l'auteur que des forfaits qu'il leur fait commettre ? Est-il bien sûr que le simple récit de ces forfaits nous en donnerait moins d'horreur que toutes les couleurs dont il nous les peint ? Si tout son art consiste à nous montrer des malfaiteurs pour nous les rendre odieux, je ne vois point ce que cet art a de si admirable, et l'on ne prend là-dessus que trop d'autres leçons sans celle-là. Oserai-je ajouter un soupçon qui me vient ? Je doute que tout homme à qui l'on exposera d'avance les crimes de Phèdre ou de Médée ne les déteste plus encore au commencement qu'à la fin de la pièce : et si ce doute est fondé, que faut-il penser de cet effet si vanté du théâtre ?

Je voudrais bien qu'on me montrât clairement et sans verbiage par quels moyens il pourrait produire en nous des sentiments que nous n'aurions pas, et nous faire juger des êtres moraux autrement que nous n'en jugeons en nous-mêmes. Que toutes ces vaines prétentions approfondies sont puériles et dépourvues de sens ! Ah ! si la beauté de la vertu était l'ouvrage de l'art, il y a longtemps qu'il l'aurait défigurée. Quant à moi, dût-on me traiter de méchant encore pour oser soutenir que l'homme est né bon, je le pense et crois l'avoir prouvé : la source de l'intérêt qui nous attache à ce qui est honnête, et nous inspire de l'aversion pour le mal, est en nous et non dans les pièces. Il n'y a point d'art pour produire cet intérêt, mais seulement pour s'en prévaloir. L'amour du beau[154] est un sentiment aussi naturel au cœur humain que l'amour de soi-même ; il n'y naît point d'un arrangement de scènes ; l'auteur ne l'y porte pas, il l'y trouve ; et de ce pur sentiment qu'il flatte naissent les douces larmes qu'il fait couler.

Imaginez la comédie aussi parfaite qu'il vous plaira ; où est celui qui, s'y rendant pour la première fois, n'y va pas déjà convaincu de ce qu'on y prouve, et déjà prévenu pour ceux qu'on y fait aimer ? Mais ce n'est pas de

Copyright Arvensa Editions

cela qu'il est question, c'est d'agir conséquemment à ses principes et d'imiter les gens qu'on estime. Le cœur de l'homme est toujours droit sur tout ce qui ne se rapporte pas personnellement à lui. Dans les querelles dont nous sommes purement spectateurs, nous prenons à l'instant le parti de la justice, et il n'y a point d'acte de méchanceté qui ne nous donne une vive indignation, tant que nous n'en tirons aucun profit : mais quand notre intérêt s'y mêle, bientôt nos sentiments se corrompent ; et c'est alors seulement que nous préférons le mal qui nous est utile, au bien que nous fait aimer la nature. N'est-ce pas un effet nécessaire de la constitution des choses, que le méchant tire un double avantage de son injustice et de la probité d'autrui ? Quel traité plus avantageux pourrait-il faire, que d'obliger le monde entier d'être juste, excepté lui seul, en sorte que chacun lui rendit fidèlement ce qui lui est dû, et qu'il ne rendit ce qu'il doit à personne ? Il aime la vertu, sans doute ; mais il l'aime dans les autres, parce qu'il espère en profiter ; il n'en veut point pour lui, parce qu'elle lui serait coûteuse. Que va-t-il donc voir au spectacle ? Précisément ce qu'il voudrait trouver partout ; des leçons de vertu pour le public, dont il s’excepte, et des gens immolant tout à leur devoir, tandis qu'on n'exige rien de lui.

J'entends dire que la tragédie mène à la pitié par la terreur, soit. Mais quelle est cette pitié ? Une émotion passagère et vaine, qui ne dure pas plus que l'illusion qui l’a produite ; un reste de sentiment naturel étouffé bientôt par les passions, une pitié stérile, qui se repaît de quelques larmes, et n'a jamais produit le moindre acte d'humanité. Ainsi pleurait le sanguinaire Sylla au récit des maux qu'il n'avait pas faits lui-même : ainsi se cachait le tyran de Phère au spectacle, de peur qu'on ne le vît gémir avec Andromaque et Priam[155], tandis qu'il écoutait sans émotion les cris de tant d'infortunés qu'on égorgeait tous les jours par ses ordres. Tacite rapporte[156] que Valérius-Asiaticus, accusé calomnieusement par l'ordre de Messaline qui voulait le faire périr, se défendit par-devant l'empereur d'une manière qui toucha extrêmement ce prince et arracha des larmes à Messaline elle-même. Elle entra dans une chambre voisine pour se remettre, après avoir, tout en pleurant, averti Vitellius à l'oreille de ne pas laisser échapper l'accusé. Je ne vois pas au spectacle une de ces pleureuses de loges si fières de leurs larmes, que je ne songe à celles de Messaline pour ce pauvre Valérius-Asiaticus.

Copyright Arvensa Editions

Si, selon la remarque de Diogène Laërce, le cœur s'attendrit plus volontiers à des maux feints qu'à des maux véritables ; si les imitations du théâtre nous arrachent quelquefois plus de pleurs que ne ferait la présence même des objets imités c'est moins, comme le pense l'abbé Du Bos, parer que les émotions sont plus faibles et ne vont pas jusqu'à la douleur [157], que parce qu'elles sont pures et sans mélange d'inquiétude pour nous-mêmes. En donnant des pleurs à ces fictions, nous avons satisfait à tous les droits de l'humanité, sans avoir plus rien à mettre du nôtre ; au lieu que les infortunés en personne exigeraient de nous des soins, des soulagements, des consolations, des travaux, qui pourraient nous associer à leurs peines, qui coûteraient du moins à notre indolence, et dont nous sommes bien aises d'être exemptés. On dirait que notre cœur se resserre, de peur de s'attendrir à nos dépens.

Au fond, quand un homme est allé admirer de belles actions dans des fables et pleurer des malheurs imaginaires, qu'a-t-on encore à exiger de lui ? N'est-il pas content de lui-même ? Ne s'applaudit-il pas de sa belle âme ? ne s'est-il pas acquitté de tout ce qu'il doit à la vertu par l'hommage qu'il vient de lui rendre ? Que voudrait-on qu'il fit de plus ? Qu'il la pratiquât lui-même ? il n'a point de rôle à jouer : il n'est pas comédien.

Plus j'y réfléchis, et plus je trouve que tout ce qu'on met en représentation au théâtre, on ne l'approche pas de nous, on l'en éloigne. Quand je vois *le Comte d'Essex*, le règne d'Elisabeth se recule, à mes yeux, de dix siècles ; et si l'on jouait un événement arrivé hier dans Paris, on me le ferait supposer du temps de Molière. Le théâtre a ses règles, ses maximes, sa morale à part, ainsi que son langage et ses vêtements. On se dit bien que rien de tout cela ne nous convient, et l'on se croirait aussi ridicule d'adopter les vertus de ses héros, que de parler en vers et d'endosser un habit à la romaine. Voilà donc à peu près à quoi servent tous ces grands sentiments et toutes ces brillantes maximes qu'on vante avec tant d'emphase ; à les reléguer à jamais sur la scène, et à nous montrer la vertu comme un jeu de théâtre, bon pour amuser le public, mais qu'il y aurait de la folie à vouloir transporter sérieusement dans la société. Ainsi la plus avantageuse impression des meilleures tragédies est de réduire à quelques affections passagères, stériles, et sans effet, tous les devoirs de l'homme ; à nous faire applaudir de notre courage en louant celui des autres, de notre humanité en plaignant les maux que nous

Copyright Arvensa Editions

aurions pu guérir, de notre charité en disant au pauvre, Dieu vous assiste !

On peut, il est vrai, donner un appareil plus simple à la scène, et rapprocher dans la comédie le ton du théâtre de celui du monde : mais de cette manière on ne corrige pas les mœurs, on les peint ; et un laid visage ne paraît point laid à celui qui le porte. Que si l'on veut les corriger par leur charge, on quitte la vraisemblance et la nature, et le tableau ne fait plus d'effet. La charge ne rend pas les objets haïssables, elle ne les rend que ridicules ; et de là résulte un très grand inconvénient, c'est qu'à force de craindre les ridicules, les vices n'effraient plus, et qu'on ne saurait guérir les premiers sans fomenter les autres. Pourquoi, direz-vous, supposer cette opposition nécessaire ? Pourquoi, monsieur ? Parce que les bons ne tournent point les méchants en dérision, mais les écrasent de leur mépris, et que rien n'est moins plaisant et risible que l'indignation de la vertu. Le ridicule, au contraire, est l'arme favorite du vice. C'est par elle qu'attaquant dans le fond des cœurs le respect qu'on doit à la vertu, il éteint enfin l'amour qu'on lui porte.

Ainsi tout nous force d'abandonner cette vaine idée de perfection qu'on nous veut donner de la forme des spectacles, dirigés vers l'utilité publique. C'est une erreur, disait le grave Muralt, d'espérer qu'on y montre fidèlement les véritables rapports des choses : car, en général, le poète ne peul qu'altérer ces rapports pour les accommoder au goût du peuple. Dans le comique, il les diminue et les met au-dessous de l'homme ; dans le tragique, il les étend pour les rendre héroïques, et les met au-dessus de l'humanité. Ainsi jamais ils ne sont à sa mesure, et toujours nous voyons au théâtre d'autres êtres que nos semblables. J'ajouterai que cette différence est si vraie et si reconnue, qu'Aristote en fait une règle dans sa Poétique[158] : *Comœdia enim déteriores, tragœdia meliores quam nunc sunt, imitari conantur.* Ne voilà-t-il pas une imitation bien entendue, qui se propose pour objet ce qui n'est point, et laisse, entre le défaut et l'excès, ce qui est comme une chose inutile ? Mais qu'importe la vérité de l'imitation, pourvu que l'illusion y soit ? il ne s'agit que de piquer la curiosité du peuple. Ces productions d'esprit, comme la plupart des autres, n'ont pour but que les applaudissements. Quand l'auteur en reçoit et que les acteurs les partagent, la pièce est parvenue à son but, et l'on n'y cherche point d'autre utilité. Or, si le bien est nul, reste le mal ; et comme celui-ci n'est pas douteux, la question me paraît décidée. Mais passons à

Copyright Arvensa Editions

quelques exemples qui puissent en rendre la solution plus sensible.

Je crois pouvoir avancer, comme une vérité facile à prouver, en conséquence des précédentes, que le théâtre français, avec les défauts qui lui restent, est cependant à peu près aussi parfait qu'il peut l'être, soit pour l'agrément, soit pour l'utilité ; et que ces deux avantages y sont dans un rapport qu'on ne peut troubler sans ôter à l'un plus qu'on ne donnerait à l'autre, ce qui rendrait ce même théâtre moins parfait encore. Ce n'est pas qu'un homme de génie ne puisse inventer un genre de pièces préférable à ceux qui sont établis : mais ce nouveau genre, ayant besoin pour se soutenir des talents de l'auteur, périra nécessairement avec lui ; et ses successeurs, dépourvus des mêmes ressources, seront toujours forcés de revenir aux moyens communs d'intéresser et de plaire. Quels sont ces moyens parmi nous ? Des actions célèbres, de grands noms, de grands crimes, et de grandes vertus dans la tragédie ; le comique et le plaisant dans la comédie ; et toujours l'amour dans toutes deux[159]. Je demande quel profit les mœurs peuvent tirer de tout cela.

On me dira que, dans ces pièces, le crime est toujours puni, et la vertu toujours récompensée. Je réponds que, quand cela serait, la plupart des actions tragiques, n'étant que de pures fables, des événements qu'on sait être de l'invention du poète, ne font pas une grande impression sur les spectateurs ; à force de leur montrer qu'on veut les instruire, on ne les instruit plus. Je réponds encore que ces punitions et ces récompenses s'opèrent toujours par des moyens si peu communs, qu'on n'attend rien de pareil dans le cours naturel des choses humaines. Enfin je réponds en niant le fait. Il n'est ni ne peut être généralement vrai : car cet objet n'étant point celui sur lequel les auteurs dirigent leurs pièces, ils doivent rarement l'atteindre, et souvent il serait un obstacle au succès. Vice ou vertu, qu'importe, pourvu qu'on en impose par un air de grandeur ? Aussi la scène française, sans contredit la plus parfaite, ou du moins la plus régulière qui ait encore existé, n'est-elle pas moins le triomphe des grands scélérats que des plus illustres héros : témoin Catilina, Mahomet, Atrée, et beaucoup d'autres.

Je comprends bien qu'il ne faut pas toujours regarder à la catastrophe pour juger de l'effet moral d'une tragédie, et qu'à cet égard l'objet est rempli quand on s'intéresse pour l'infortuné vertueux plus que pour l'heureux coupable, ce qui n'empêche point qu'alors la prétendue règle ne

Copyright Arvensa Editions

soit violée. Comme il n'y a personne qui n'aimât mieux être Britannicus que Néron, je conviens qu'on doit compter en ceci pour bonne la pièce qui les représente, quoique Britannicus y périsse. Mais, par le même principe, quel jugement porterons-nous d'une tragédie où, bien que les criminels soient punis, ils nous sont présentés sous un aspect si favorable, que tout l'intérêt est pour eux ; où-Caton, le plus grand des humains, fait le rôle d'un pédant ; où Cicéron, le sauveur de la république, Cicéron, de tous ceux qui portèrent le nom de pères de la patrie le premier qui en fut honoré et le seul qui le mérita, nous est montré comme un vil rhéteur, un lâche ; tandis que l'infâme Catilina, couvert de crimes qu'on n'oserait nommer, près d'égorger tous ses magistrats et de réduire sa patrie en cendre, fait le rôle d'un grand homme, et réunit, par ses talents, sa fermeté, son courage, toute l'estime des spectateurs ? Qu'il eût, si l'on veut, une âme forte ; en était-il moins un scélérat détestable ? et fallait-il donner aux forfaits d'un brigand le coloris des exploits d'un héros ? À quoi donc aboutit la morale d'une pareille pièce, si ce n'est à encourager des Catilina, et à donner aux méchants habiles le prix de l'estime publique due aux gens de bien ? Mais tel est le goût qu'il faut flatter sur la scène ; telles sont les mœurs d'un siècle instruit. Le savoir, l'esprit, le courage, ont seuls notre admiration, et toi, douce et modeste vertu, tu restes toujours sans honneurs ! Aveugles que nous sommes au milieu de tant de lumières ! victimes de nos applaudissements insensés, n'apprendrons-nous jamais combien mérite de mépris et de haine tout homme qui abuse, pour le malheur du genre humain, du génie et des talents que lui donna la nature !

Atrée et *Mahomet* n'ont pas même la faible ressource du dénouement. Le monstre qui sert de héros à chacune de ces deux pièces achève paisiblement ses forfaits, en jouit ; et l'un des deux le dit en propres termes au dernier vers de la tragédie :

Et je jouis enfin du prix de mes forfaits.

Je veux bien supposer que les spectateurs, renvoyés avec cette belle maxime, n'en concluront pas que le crime a donc un prix de plaisir et de jouissance ; mais je demande enfin de quoi leur aura profité la pièce où cette maxime est mise en exemple.

Quant à *Mahomet*, le défaut d'attacher l'admiration publique au coupable y serait d'autant plus grand, que celui-ci a bien un autre coloris, si

Copyright Arvensa Editions

l'auteur n'avait eu soin de porter sur un second personnage un intérêt de respect et de vénération capable d'effacer ou de balancer au moins la terreur et l'étonnement que Mahomet inspire. La scène surtout qu'ils ont ensemble est conduite avec tant d'art, que Mahomet, sans se démentir, sans rien perdre de la supériorité qui lui est propre, est pourtant éclipsé par le simple bon sens et l'intrépide vertu de Zopire[160]. Il fallait un auteur qui sentit bien sa force pour oser mettre vis-à-vis l'un de l'autre deux pareils interlocuteurs. Je n'ai jamais ouï faire de cette scène en particulier tout l'éloge dont elle me paraît digne ; mais je n'en connais pas une au théâtre français où la main d'un grand maître soit plus sensiblement empreinte, et où le sacré caractère de la vertu l'emporte plus sensiblement sur l'élévation du génie.

Une autre considération qui tend à justifier cette pièce, c'est qu'il n'est pas seulement question d'étaler des forfaits, mais les forfaits du fanatisme en particulier, pour apprendre au peuple à le connaître et s'en défendre. Par malheur, de pareils soins sont très inutiles, et ne sont pas toujours sans danger. Le fanatisme n'est pas une erreur, mais une fureur aveugle et stupide que la raison ne retient jamais. L'unique secret pour l'empêcher de naître est de contenir ceux qui l'excitent. Vous avez beau démontrer à des fous que leurs chefs les trompent, ils n'en sont pas moins ardents à les suivre. Que si le fanatisme existe une fois, je ne vois encore qu'un seul moyen d'arrêter son progrès ; c'est d'employer contre lui ses propres armes. Il ne s'agit ni de raisonner ni de convaincre ; il faut laisser là la philosophie, fermer les livres, prendre le glaive et punir les fourbes. De plus, je crains bien, par rapport à Mahomet, qu'aux yeux des spectateurs sa grandeur d'âme ne diminue beaucoup l'atrocité de ses crimes ; et qu'une pareille pièce, jouée devant des gens en état de choisir, ne fît plus de Mahomet que de Zopire. Ce qu'il y a du moins de bien sûr, c'est que de pareils exemples ne sont guère encourageants pour la vertu.

Le noir Atrée n'a aucune de ces excuses, l'horreur qu'il inspire est à pure perte ; il ne nous apprend rien qu'à frémir de son crime, et, quoiqu'il ne soit grand que par sa fureur, il n'y a pas dans toute la pièce un seul personnage en état par son caractère de partager avec lui l'attention publique : car, quant au doucereux Plisthène, je ne sais comment on l'a pu supporter dans une pareille tragédie. Sénèque n'a point mis d'amour dans la sienne : et puisque l'auteur moderne a pu se résoudre à l'imiter dans

Copyright Arvensa Editions

tout le reste, il aurait bien dû l'imiter encore en cela. Assurément il faut avoir un cœur bien flexible pour souffrir des entretiens galants à côté des scènes d'Atrée.

Avant de finir sur cette pièce, je ne puis m'empêcher d'y remarquer un mérite qui semblera peut-être un défaut à bien des gens. Le rôle de Thyeste est peut-être de tous ceux qu'on a mis sur notre théâtre le plus sentant le goût antique. Ce n'est point un héros courageux, ce n'est point un modèle de vertu ; on ne peut pas dire non plus que ce soit un scélérat [161] : c'est un homme faible, et pourtant intéressant, par cela seul qu'il est homme et malheureux. Il me semble aussi que, par cela seul, le sentiment qu'il excite est extrêmement tendre et touchant ; car cet homme tient de bien près à chacun de nous, au lieu que l'héroïsme nous accable encore plus qu'il ne nous touche, parce qu'après tout nous n'y avons que faire. Ne serait-il pas à désirer que nos sublimes auteurs daignassent descendre un peu de leur continuelle élévation, et nous attendrir quelquefois pour la simple humanité souffrante, de peur que, n'ayant de la pitié que pour des héros malheureux, nous n'en ayons jamais pour personne ? Les anciens avaient des héros, et mettaient des hommes sur leurs théâtres, nous, au contraire, nous n'y mettons que des héros, et à peine avons-nous des hommes. Les anciens parlaient de l'humanité en phrases moins apprêtées ; mais ils savaient mieux l'exercer. On pourrait appliquer à eux et à nous un trait rapporté par Plutarque [162] , et que je ne puis m'empêcher de transcrire. Un vieillard d'Athènes cherchait place au spectacle et n'en trouvait point ; de jeunes gens, le voyant en peine, lui firent signe de loin : il vint ; mais ils se serrèrent et se moquèrent de lui. Le bonhomme fit ainsi le tour du théâtre, fort embarrassé de sa personne et toujours hué de la belle jeunesse. Les ambassadeurs de Sparte s'en aperçurent, et, se levant à l'instant, placèrent honorablement le vieillard au milieu d'eux. Cette action fut remarquée de tout le spectacle, et applaudie d'un battement de mains universel. *Eh ! que de maux !* s'écria le bon vieillard d'un ton de douleur : *les Athéniens savent ce qui est honnête, mais les Lacédémoniens le pratiquent*. Voilà la philosophie moderne et les mœurs anciennes. Je reviens à mon sujet. Qu'apprend-on dans *Phèdre* et dans *Œdipe*, sinon que l'homme n'est pas libre, et que le ciel le punit des crimes qu'il lui fait commettre ? Qu'apprend-on dans *Médée*, si ce n'est jusqu'où la fureur de la jalousie peut rendre une mère cruelle et dénaturée ? Suivez la plupart

Copyright Arvensa Editions

des pièces du Théâtre-Français ; vous trouverez presque dans toutes des monstres abominables et des actions atroces, utiles, si l'on veut, à donner de l'intérêt aux pièces et de l'exercice aux vertus, mais dangereuses certainement en ce qu'elles accoutument les yeux du peuple à des horreurs qu'il ne devrait pas même connaître, et à des forfaits qu'il ne devrait pas supposer possibles. Il n'est pas même vrai que le meurtre et le parricide y soient toujours odieux. À la faveur de je ne sais quelles commodes suppositions, on les rend permis, ou pardonnables. On a peine à ne pas excuser Phèdre incestueuse et versant le sang innocent : Syphax empoisonnant sa femme, le jeune Horace poignardant sa sœur, Agamemnon immolant sa fille, Oreste égorgeant sa mère, ne laissent pas d'être des personnages intéressants. Ajoutez que l'auteur, pour faire parler chacun selon son caractère, est forcé de mettre dans la bouche des méchants leurs maximes et leurs principes, revêtus de tout l'éclat des beaux vers et débités d'un ton imposant et sentencieux, pour l'instruction du parterre.

Si les Grecs supportaient de pareils spectacles, c'était comme leur représentant des antiquités nationales qui couraient de tous temps parmi le peuple, qu'ils avaient leurs raisons pour se rappeler sans cesse, et dont l'odieux même entrait dans leurs vues. Dénuée des mêmes motifs et du même intérêt, comment la même tragédie peut-elle trouver parmi vous des spectateurs capables de soutenir les tableaux qu'elle leur présente, et les personnages qu'elle y fait agir ? L'un tue son père, épouse sa mère, et se trouve le frère de ses enfants ; un autre force un fils d'égorger son père ; un troisième fait boire au père le sang de son fils. On frissonne à la seule idée des horreurs dont on pare la scène française pour l'amusement du peuple le plus doux et le plus humain qui soit sur la terre. Non... je le soutiens, et j'en atteste l'effroi des lecteurs ; les massacres des gladiateurs n'étaient pas si barbares que ces affreux spectacles. On voyait couler du sang, il est vrai ; mais on ne souillait pas son imagination de crimes qui font frémir la nature.

Heureusement la tragédie, telle qu'elle existe, est si loin de nous, elle nous présente des êtres si gigantesques, si boursouflés, si chimériques, que l'exemple de leurs vices n'est guère plus contagieux que celui de leurs vertus n'est utile, et qu'à proportion qu'elle veut moins nous instruire, elle nous fait aussi moins de mal. Mais il n'en est pas ainsi de la comédie, dont les mœurs ont avec les nôtres un rapport plus immédiat, et dont les

Copyright Arvensa Editions

personnages ressemblent mieux à des hommes. Tout en est mauvais et pernicieux, tout tire à conséquence pour les spectateurs ; et le plaisir même du comique étant fondé sur un vice du cœur humain, c'est une suite de ce principe que plus la comédie est agréable et parfaite, plus son effet est funeste aux mœurs. Mais, sans répéter ce que j'ai déjà dit de sa nature, je me contenterai d'en faire ici l'application, et de jeter un coup d'oeil sur votre théâtre comique.

Prenons-le dans sa perfection, c'est-à-dire à sa naissance. On convient, et on le sentira chaque jour davantage, que Molière est le plus parfait auteur comique dont les ouvrages nous soient connus : mais qui peut disconvenir aussi que le théâtre de ce même Molière, des talents duquel je suis plus l'admirateur que personne, ne soit une école de vices et de mauvaises mœurs, plus dangereuses que les livres mêmes où l'on fait profession de les enseigner ? Son plus grand soin est de tourner la bonté et la simplicité en ridicule, et de mettre la ruse et le mensonge du parti pour lequel on prend intérêt : ses honnêtes gens ne sont que des gens qui parlent ; ses vicieux sont des gens qui agissent, et que les plus brillants succès favorisent le plus souvent : enfin l'honneur des applaudissements, rarement pour le plus estimable, est presque toujours pour le plus adroit.

Examinez le comique de cet auteur : partout vous trouverez que les vices de caractère en sont l'instrument, et les défauts naturels le sujet ; que la malice de l'un punit la simplicité de l'autre, et que les sots sont les victimes des méchants : ce qui, pour n'être que trop vrai dans le monde, n'en vaut pas mieux à mettre au théâtre avec un air d'approbation, comme pour exciter les âmes perfides à punir, sous le nom de sottise, la candeur des honnêtes gens.

Dat veniam corvis, vexât censura columbas[163].

Voilà l'esprit général de Molière et de ses imitateurs. Ce sont des gens qui, tout au plus raillent quelquefois les vices, sans jamais faire aimer la vertu ; de ces gens, disait un ancien, qui savent bien moucher la lampe, mais qui n'y mettent jamais d'huile.

Voyez comment, pour multiplier ses plaisanteries, cet homme trouble tout l'ordre de la société ; avec quel scandale il renverse tous les rapports les plus sacrés sur lesquels elle est fondée, comment il tourne en dérision

Copyright Arvensa Editions

les respectables droits des pères sur leurs enfants, des maris sur leurs femmes, des maîtres sur leurs serviteurs ! Il fait rire, il est vrai, et n'en devient que plus coupable, en forçant, par un charme invincible, les sages mêmes de se prêter à des railleries qui devraient attirer leur indignation. J'entends dire qu'il attaque les vices ; mais je voudrais bien que l'on comparât ceux qu'il attaque avec ceux qu'il favorise. Quel est le plus blâmable d'un bourgeois sans esprit et vain qui fait sottement le gentilhomme, ou du gentilhomme fripon qui le dupe ? Dans la pièce dont je parlé, ce dernier n'est-il pas l'honnête homme ? n'a-t-il pas pour lui l'intérêt ? et le public n'applaudit-il pas à tous les tours qu'il fait à l'autre ? Quel est le plus criminel d'un paysan assez fou pour épouser une demoiselle, ou d'une femme qui cherche à déshonorer son époux ? Que penser d'une pièce où le parterre applaudit à l'infidélité, au mensonge, à l'impudence de celle-ci, et rit de la bêtise du manant puni ? C'est un grand vice d'être avare et de prêter à usure ; mais n'en est-ce pas un plus grand encore à un fils de voler son père, de lui manquer de respect, de lui faire mille insultants reproches, et, quand ce père irrité lui donne sa malédiction, de répondre d'un air goguenard qu'il n'a que faire de ses dons ? Si la plaisanterie est excellente, en est-elle moins punissable ? et la pièce où l'on fait aimer le fils insolent qui l'a faite, en est-elle moins une école de mauvaises mœurs ?

Je ne m'arrêterai point à parler des valets. Ils sont condamnés par tout le monde[164] ; et il serait d'autant moins juste d'imputer à Molière les erreurs de ses modèles et de son siècle, qu'il s'en est corrigé lui-même. Ne nous prévalons ni des irrégularités qui peuvent se trouver dans les ouvrages de sa jeunesse, ni de ce qu'il y a de moins bien dans ses autres pièces, et passons tout d'un coup à celle qu'on reconnaît unanimement pour son chef-d'œuvre ; je veux dire *le Misanthrope.*

Je trouve que cette comédie nous découvre mieux qu'aucune autre la véritable vue dans laquelle Molière a composé son théâtre, et nous peut mieux faire juger de ses vrais effets. Ayant à plaire au public, il a consulté le goût le plus général de ceux qui le composent : sur ce goût il s'est formé un modèle, et sur ce modèle un tableau des défauts contraires, dans lequel il a pris ses caractères comiques, et dont il a distribué les divers traits dans ses pièces. Il n'a donc point prétendu former un honnête homme, mais un homme du monde ; par conséquent il n'a point voulu corriger les vices,

Copyright Arvensa Editions

mais les ridicules ; et, comme j'ai déjà dit, il a trouvé dans le vice même un instrument très propre à y réussir. Ainsi, voulant exposer à la risée publique tous les défauts opposés aux qualités de l'homme aimable, de l'homme de société, après avoir joué tant d'autres ridicules, il lui restait à jouer celui que le monde pardonne le moins, le ridicule de la vertu : c'est ce qu'il a fait dans *le Misanthrope.*

Vous ne sauriez me nier deux choses : l'une, qu'Alceste, dans cette pièce, est un homme droit, sincère, estimable, un véritable homme de bien ; l'autre, que l'auteur lui donne un personnage ridicule. C'en est assez, ce me semble, pour rendre Molière inexcusable. On pourrait dire qu'il a joué dans Alceste, non la vertu, mais un véritable défaut, qui est la haine des hommes. À cela je réponds qu'il n'est pas vrai qu'il ait donné cette haine à son personnage : il ne faut pas que ce nom de misanthrope en impose, comme si celui qui le porte était ennemi du genre humain. Une pareille haine ne serait pas un défaut, mais une dépravation de la nature et le plus grand de tous les vices. Le vrai misanthrope est un monstre. S'il pouvait exister, il ne ferait pas rire, il ferait horreur. Vous pouvez avoir vu à la comédie italienne une pièce intitulée, *La vie est un songe*. Si vous vous rappelez le héros de cette pièce, voilà le vrai misanthrope[165]

Qu'est-ce donc que le misanthrope de Molière ? In homme de bien qui déteste les mœurs de son siècle et la méchanceté de ses contemporains ; qui, précisément parce qu'il aime ses semblables, hait en eux les maux qu'ils se font réciproquement et les vices dont ces maux sont l'ouvrage. S'il était moins touché des erreurs de l'humanité, moins indigné des iniquités qu'il voit, serait-il plus humain lui-même ? Autant vaudrait soutenir qu'un tendre père aime mieux les enfants d'autrui que les siens, parce qu'il s'irrite des fautes de ceux-ci, et ne dit jamais rien aux autres.

Ces sentiments du misanthrope sont parfaitement développés dans son rôle. Il dit, je l'avoue, qu'il a conçu une haine effroyable contre le genre humain. Mais en quelle occasion le dit-il [166] ? Quand, outré d'avoir vu son ami trahir lâchement son sentiment et tromper l'homme qui le lui demande, il s'en voit encore plaisanter lui-même au plus fort de sa colère. Il est naturel que cette colère dégénère en emportement et lui fasse dire alors plus qu'il ne pense de sang-froid. D'ailleurs la raison qu'il rend de cette haine universelle en justifie pleinement la cause :

Copyright Arvensa Editions

Les uns parce qu'ils sont méchants,
Et les autres pour être aux méchants complaisants.

Ce n'est donc pas des hommes qu'il est ennemi, mais de la méchanceté des uns et du support que cette méchanceté trouve dans les autres. S'il n'y avait ni fripons ni flatteurs, il aimerait tout le genre humain. Il n'y a pas un homme de bien qui ne soit misanthrope en ce sens ; ou plutôt les vrais misanthropes sont ceux qui ne pensent pas ainsi ; car, au fond, je ne connais point de plus grand ennemi des hommes que l'ami de tout le monde, qui, toujours charmé de tout, encourage incessamment les méchants, et flatte, par sa coupable complaisance, les vices d'où naissent tous les désordres de la société.

Une preuve bien sûre qu'Alceste n'est point misanthrope à la lettre, c'est qu'avec ses brusqueries et ses incartades il ne laisse pas d'intéresser et de plaire. Les spectateurs ne voudraient pas à la vérité lui ressembler, parce que tant de droiture est fort incommode ; mais aucun d'eux ne serait fâché d'avoir affaire à quelqu'un qui lui ressemblât : ce qui n'arriverait pas s'il était l'ennemi déclaré des hommes. Dans toutes les autres pièces de Molière, le personnage ridicule est toujours haïssable ou méprisable. Dans celle-là, quoique Alceste ait des défauts réels dont on n'a pas tort de rire, on sent pourtant au fond du cœur un respect pour lui dont on ne peut se défendre. En cette occasion, la force de la vertu l'emporte sur l'art de l'auteur et fait honneur à son caractère. Quoique Molière fit des pièces répréhensibles, il était personnellement honnête homme ; et jamais le pinceau d'un honnête homme ne sut couvrir de couleurs odieuses les traits de la droiture et de la probité. Il y a plus : Molière a mis dans la bouche d'Alceste un si grand nombre de ses propres maximes, que plusieurs ont cru qu'il s'était voulu peindre lui-même. Cela parut dans le dépit qu'eut le parterre à la première représentation, de n'avoir pas été, sur le sonnet, de l'avis du misanthrope : car on vit bien que c'était celui de l'auteur.

Cependant ce caractère si vertueux est présenté comme ridicule. Il l'est, en effet, à certains égards ; et ce qui démontre que l'intention du poète est bien de le rendre tel, c'est celui de l'ami Philinte, qu'il met en opposition avec le sien. Ce Philinte est le sage de la pièce ; un de ces honnêtes gens du grand monde dont les maximes ressemblent beaucoup à celles des fripons ; de ces gens si doux, si modérés, qui trouvent toujours que tout va bien, parce qu'ils ont intérêt que rien n'aille mieux ; qui sont toujours contents

Copyright Arvensa Editions

de tout le monde, parce qu'ils ne se soucient de personne ; qui, autour d'une bonne table, soutiennent qu'il n'est pas vrai que le peuple ait faim ; qui, le gousset bien garni trouvent fort mauvais qu'on déclame en faveur des pauvres ; qui, de leur maison bien fermée, feraient voler, piller, égorger, massacrer tout le genre humain sans se plaindre, attendu que Dieu les a doués d'une douceur très méritoire à supporter les malheurs d'autrui.

On voit bien que le flegme raisonneur de celui-ci est très propre à redoubler et faire sortir d'une manière comique les emportements de l'autre : et le tort de Molière n'est pas d'avoir fait du misanthrope un homme colère et bilieux, mais de lui avoir donné des fureurs puériles sur des sujets qui ne devaient pas l'émouvoir. Le caractère du misanthrope n'est pas à la disposition du poète ; il est déterminé par la nature de sa passion dominante. Cette passion est une violente haine du vice, née d'un amour ardent pour la vertu, et aigrie par le spectacle continuel de la méchanceté des hommes. Il n'y a donc qu'une âme grande et noble qui en soit susceptible. L'horreur et le mépris qu'y nourrit cette même passion pour tous les vices qui l'ont irritée sert encore à les écarter du cœur qu'elle agite. De plus, cette contemplation continuelle des désordres de la société le détache de lui-même pour fixer toute son attention sur le genre humain. Cette habitude élève, agrandit ses idées, détruit en lui les inclinations basses qui nourrissent et concentrent l'amour-propre ; et de ce concours naît une certaine force de courage, une fierté de caractère qui ne laisse prise au fond de son âme qu'à des sentiments dignes de l'occuper.

Ce n'est pas que l'homme ne soit toujours homme ; que la passion ne le rende souvent faible, injuste, déraisonnable ; qu'il n'épie peut-être les motifs cachés des actions des autres avec un secret plaisir d'y voir la corruption de leurs cœurs ; qu'un petit mal ne lui donne souvent une grande colère, et qu'en l'irritant à dessein un méchant adroit ne put parvenir à le faire passer pour méchant lui-même : mais il n'en est pas moins vrai que tous moyens ne sont pas bons à produire ces effets, et qu'ils doivent être assortis à son caractère pour le mettre en jeu ; sans quoi, c'est substituer un autre homme au misanthrope, et nous le peindre avec des traits qui ne sont pas les siens.

Voilà donc de quel côté le caractère du misanthrope doit porter ses défauts ; et voilà aussi de quoi Molière fait un usage admirable dans toutes les scènes d'Alceste avec son ami, où les froides maximes et les railleries de

Copyright Arvensa Editions

celui-ci, démontant l'autre à chaque instant, lui font dire mille impertinences très bien placées : mais ce caractère âpre et dur, qui lui donne tant de fiel et d'aigreur dans l'occasion, l'éloigné en même temps de tout chagrin puéril qui n'a nul fondement raisonnable, et de tout intérêt personnel trop vif, dont il ne doit nullement être susceptible. Qu'il s'emporte sur tous les désordres dont il n'est que le témoin, ce sont toujours de nouveaux traits au tableau ; mais qu'il soit froid sur celui qui s'adresse directement à lui : car, ayant déclaré la guerre aux méchants, il s'attend bien qu'ils la lui feront à leur tour. S'il n'avait pas prévu le mal que lui fera sa franchise, elle serait une étourderie et non pas une vertu. Qu'une femme fausse le trahisse, que d'indignes amis le déshonorent, que de faibles amis l'abandonnent, il doit le souffrir sans en murmurer : il connaît les hommes.

Si ces distinctions sont justes, Molière a mal saisi le misanthrope. Pense-t-on que ce soit par erreur ? Non, sans doute. Mais voilà par où le désir de faire rire aux dépens du personnage l'a forcé de le dégrader contre la vérité du caractère.

Après l'aventure du sonnet, comment Alceste ne s'attend-il point aux mauvais procédés d'Oronte ? Peut-il en être étonné quand on l'en instruit, comme si c'était la première fois de sa vie qu'il eût été sincère, ou la première fois que sa sincérité lui eût fait un ennemi ? Ne doit-il pas se préparer tranquillement à la perte de son procès, loin d'en marquer d'avance un dépit d'enfant ?

Ce sont vingt mille francs qu'il m'en pourra coûter ;
Mais pour vingt mille francs j'aurai droit de pester.

Un misanthrope n'a que faire d'acheter si cher le droit de pester, il n'a qu'à ouvrir les yeux ; et il n'estime pas assez l'argent pour croire avoir acquis sur ce point un nouveau droit par la perte d'un procès. Mais il fallait faire rire le parterre.

Dans la scène avec Dubois, plus Alceste a de sujet de s'impatienter, plus il doit rester flegmatique et froid, parce que l'étourderie du valet n'est pas un vice. Le misanthrope et l'homme emporté sont deux caractères très différents : c'était là l'occasion de les distinguer. Molière ne l'ignorait pas. Mais il fallait faire rire le parterre.

Dans la scène avec Dubois, plus Alceste a de sujet de s’impatienter, plus

Copyright Arvensa Editions

il doit rester flegmatique et froid, parce que l'étourderie du valet n'est pas un vice. Le misanthrope et l'homme emporté sont deux caractères très différents : c'était là l'occasion de les distinguer. Molière ne l'ignorait pas. Mais il fallait faire rire le parterre.

Au risque de faire rire aussi le lecteur à mes dépens, j'ose accuser cet auteur d'avoir manqué de très grandes convenances, une très grande vérité, et peut-être de nouvelles beautés de situation ; c'était de faire un tel changement à son plan que Philinte entrât comme acteur nécessaire dans le nœud de sa pièce, en sorte qu'on put mettre les actions de Philinte et d'Alceste dans une apparente opposition avec leurs principes, et dans une conformité parfaite avec leurs caractères. Je veux dire qu'il fallait que le misanthrope fût toujours furieux contre les vices publics, et toujours tranquille sur les méchancetés personnelles dont il était la victime. Au contraire, le philosophe Philinte devait voir tous les désordres de la société avec un flegme stoïque, et se mettre en fureur au moindre mal qui s'adressait directement à lui. En effet, j'observe que ces gens si paisibles sur les injustices publiques sont toujours ceux qui font le plus de bruit au moindre tort qu'on leur fait, et qu'ils ne gardent leur philosophie qu'aussi longtemps qu'ils n'en ont pas besoin pour eux-mêmes. Us ressemblent à cet Irlandais qui ne voulait pas sortir de son lit, quoique le leu fût à la maison. La maison brûle, lui criait-ou. Que m'importe ? répondait-il, je n'en suis que le locataire. À la fin le feu pénétra jusqu'à lui. Aussitôt il s'élance, il court, il crie, il s'agite ; il commence à comprendre qu'il faut quelquefois prendre intérêt à la maison qu'on habite, quoiqu'elle ne nous appartienne pas.

Il me semble qu'en traitant les caractères en question sur cette idée, chacun des deux eut été plus vrai, plus théâtral, et que celui d'Alceste eût fait incomparablement plus d'effet : mais le parterre alors n'aurait pu rire qu'aux dépens de l'homme du monde ; et l'intention de l'auteur était qu'on rît aux dépens du misanthrope[167]

Dans la même vue, il lui fait tenir quelquefois des propos d'humeur d'un goût tout contraire à celui qu'il lui donne. Telle est cette pointe de la scène du sonnet,

La peste de ta chute, empoisonneur au diable !
En eusses-tu fait une à te casser le nez !

Copyright Arvensa Editions

pointe d'autant plus déplacée dans la bouche du misanthrope, qu'il vient d'en critiquer de plus supportables dans le sonnet d'Oronte ; et il est bien étrange que celui qui la fait propose un instant après la chanson du roi Henri pour un modèle de goût. Il ne sert de rien de dire que ce mot échappe dans un moment de dépit ; car le dépit ne dicte rien moins que des pointes ; et Alceste, qui passe sa vie à gronder, doit avoir pris, même en grondant, un ton conforme à son tour d'esprit.

Morbleu ! vil complaisant ! vous louez des sottises !

C'est ainsi que doit parler le misanthrope en colère. Jamais une pointe n'ira bien après cela. Mais il fallait faire rire le parterre ; et voilà comment on avilit la vertu.

Une chose assez remarquable, dans cette comédie, est que les charges étrangères que l'auteur a données au rôle du misanthrope l'ont forcé d'adoucir ce qui était essentiel au caractère. Ainsi, tandis que dans toutes ses autres pièces les caractères sont chargés pour faire plus d'effet, dans celle-ci seule les traits sont émoussés pour la rendre plus théâtrale. La même scène dont je viens de parler m'en fournit la preuve. On y voit Alceste tergiverser et user de détours pour dire son avis à Oronte. Ce n'est point là le misanthrope : c'est un honnête homme du monde qui se fait peine de tromper celui qui le consulte. La force du caractère voulait qu'il lui dit brusquement, *Votre sonnet ne vaut rien, jetez-le au feu* : mais cela aurait ôté le comique qui nait de l'embarras du misanthrope et de ses *je ne dis pas cela* répétés, qui pourtant ne sont au fond que des mensonges. Si Philinte, à son exemple, lui eût dit en cet endroit, *Et que dis-tu donc, traître ?* qu'avait-il à répliquer. En vérité, ce n'est pas la peine de rester misanthrope pour ne l'être qu'à demi ; car, si l'on se permet le premier ménagement et la première altération de la vérité, où sera la raison suffisante pour s'arrêter jusqu'à ce qu'on devienne aussi faux qu'un homme de cour ?

L'ami d'Alceste doit le connaître. Comment ose-t-il lui proposer de visiter des juges, c'est-à-dire, en termes honnêtes, de chercher à les corrompre ? comment peut-il supposer qu'un homme capable de renoncer même aux bienséances par amour pour la vertu, soit capable de manquer à ses devoirs par intérêt ? Solliciter un juge ! il ne faut pas être misanthrope,

Copyright Arvensa Editions

il suffit d'être honnête homme pour n'en rien faire. Car enfin, quelque tour qu'on donne à la chose, ou celui qui sollicite un juge l'exhorte à remplir son devoir, et alors il lui fait une insulte, ou il lui propose une acception de personnes, et alors il le veut séduire, puisque toute acception de personnes est un crime dans un juge, qui doit connaître l'affaire et non les parties, et ne voir que l'ordre et la loi. Or je dis qu'engager un juge à faire une mauvaise action, c'est la faire soi-même ; et qu'il vaut mieux perdre une cause juste que de faire une mauvaise action. Cela est clair, net ; il n'y a rien à répondre. La morale du monde a d'autres maximes, je ne l'ignore pas. Il me suffit de montrer que dans tout ce qui rendait le misanthrope si ridicule, il ne faisait que le devoir d'un homme de bien ; et que son caractère était mal rempli d'avance, si son ami supposait qu'il pût y manquer.

Si quelquefois l'habile auteur laisse agir ce caractère dans toute sa force, c'est seulement quand cette force rend la scène plus théâtrale, et produit un comique de contraste ou de situation plus sensible. Telle est, par exemple, l'humeur taciturne et silencieuse d'Alceste, et ensuite la censure intrépide et vivement apostrophée de la conversation chez la coquette :

Allons, ferme, poussez, mes bons amis de cour.

Ici l'auteur a marqué fortement la distinction du médisant et du misanthrope. Celui-ci, dans son fiel acre et mordant, abhorre la calomnie et déteste la satire. Ce sont les vices publics, ce sont les méchants en général qu'il attaque. La basse et secrète médisance est indigne de lui, il la méprise et la hait dans les autres ; et quand il dit du mal de quelqu'un, il commence par le lui dire en face. Aussi, durant toute la pièce, ne fait-il nulle part plus d'effet que dans cette scène, parce qu'il est là ce qu'il doit être, et que s'il fait rire le parterre, les honnêtes gens ne rougissent pas d'avoir ri.

Mais, en général, on ne peut nier que, si le misanthrope était plus misanthrope, il ne fût beaucoup moins plaisant, parce que sa franchise et sa fermeté, n'admettant jamais de détour, ne le laisseraient jamais dans l'embarras. Ce n'est donc pas par ménagement pour lui que l'auteur adoucit quelquefois son caractère, c'est au contraire pour le rendre plus ridicule. Une autre raison l'y oblige encore, c'est que le misanthrope de théâtre, ayant à parler de ce qu'il voit, doit vivre dans le monde, et par

Copyright Arvensa Editions

conséquent tempérer sa droiture et ses manières par quelques-uns de ces égards de mensonge et de fausseté qui composent la politesse, et que le monde exige de quiconque y veut être supporté. S'il s'y montrait autrement, ses discours ne feraient plus d'effet. L'intérêt de l'auteur est bien de le rendre ridicule, mais non pas fou ; et c'est ce qu'il paraîtrait aux yeux du public, s'il était tout-à-fait sage.

On a peine à quitter cette admirable pièce quand on a commencé de s'en occuper ; et, plus on y songe, plus on y découvre de nouvelles beautés. Mais enfin, puisqu'elle est, sans contredit, de toutes les comédies de Molière celle qui contient la meilleure et la plus. saine morale, sur celle-là jugeons des autres ; et convenons que, l'intention de l'auteur étant de plaire à des esprits corrompus, ou sa morale porte au mal, ou le faux bien qu'elle prêche est plus dangereux que le mal même ; en ce qu'il séduit par une apparence de raison ; en ce qu'il fait préférer l'usage et les maximes du monde à l'exacte probité ; en ce qu'il fait consister la sagesse dans un certain milieu entre le vice et la vertu ; en ce qu'au grand soulagement des spectateurs, il leur persuade que, pour être honnête homme, il suffit de n'être pas un franc scélérat.

J'aurais trop d'avantage si je voulais passer de l’examen de Molière à celui de ses successeurs, qui, n'ayant ni son génie ni sa probité, n'en ont que mieux suivi ses vues intéressées, en s'attachant à flatter une jeunesse débauchée et des femmes sans mœurs. Ce sont eux qui, les premiers, ont introduit ces grossières équivoques, non moins proscrites par le goût que par l’honnêteté, qui firent longtemps l'amusement des mauvaises compagnies, l'embarras des personnes modestes, et dont le meilleur ton, lent dans ses progrès, n'a pas encore purifié certaines provinces. D'autres auteurs, plus réservés dans leurs saillies, laissant les premiers amuser les femmes perdues, se chargèrent d'encourager les filous. Regnard, un des moins libres, n'est pas le moins dangereux[168]. C'est une chose incroyable qu'avec l'agrément de la police on joue publiquement au milieu de Paris une comédie où, dans l'appartement d'un oncle qu'on vient de voir expirer, son neveu, l'honnête homme de la pièce, s'occupe avec son digne cortège des soins que les lois paient de la corde ; et qu'au lieu des larmes que la seule humanité fait verser en pareil cas aux indifférents mêmes, on égaie à l’envi de plaisanteries barbares le triste appareil de la mort. Les droits les plus sacrés, les plus touchants sentiments de la nature, sont joués dans

Copyright Arvensa Editions

cette odieuse scène. Les tours les plus punissables y sont rassemblés comme à plaisir avec un enjouement qui fait passer tout cela pour des gentillesses. Faux acte, supposition, vol, fourberie, mensonge, inhumanité, tout y est, et tout y est applaudi. Le mort s'étant avisé de renaître, au grand déplaisir de son cher neveu, et ne voulant point ratifier ce qui s'est fait en son nom, on trouve le moyen d'arracher son consentement de force, et tout se termine au gré des acteurs et des spectateurs qui, s'intéressant malgré eux à ces misérables, sortent de la pièce avec cet édifiant souvenir d'avoir été dans le fond de leur cœur complices des crimes qu'ils ont vu commettre.

Osons le dire sans détour : Qui de nous est assez sûr de lui pour supporter la représentation d'une pareille comédie sans être de moitié des tours qui s'y jouent ? Qui ne serait pas un peu fâché si le filou venait à être surpris ou manquer son coup ? Qui ne devient pas un moment filou soi-même en s'intéressant pour lui ? Car s'intéresser pour quelqu'un, qu'est-ce autre chose (pie se mettre à sa place ? Belle instruction pour la jeunesse, que celle où les hommes faits ont bien de la peine à se garantir de la séduction du vice ! Est-ce à dire qu'il ne soit jamais permis d'exposer an théâtre des actions blâmables ? Non ; mais, en vérité, pour savoir mettre un fripon sur la scène, il faut un auteur bien honnête homme.

Ces défauts sont tellement inhérents à notre théâtre, qu'en voulant les en ôter on le défigure. Nos auteurs modernes, guidés par de meilleures intentions, font des pièces plus épurées ; mais aussi qu'arrive-t-il ? Qu'elles n'ont plus de vrai comique, et ne produisent aucun effet. Elles instruisent beaucoup, si l’on veut ; mais elles ennuient encore davantage. Autant vaudrait aller au sermon.

Dans cette décadence du théâtre, on se voit contraint d'y substituer aux véritables beautés éclipsées de petits agréments capables d'en imposer à la multitude. Ne sachant plus nourrir la force du comique et des caractères, on a renforcé l'intérêt de l'amour. On a fait la même chose dans la tragédie pour suppléer aux situations prises dans des intérêts d'état qu'on ne connaît plus, et aux sentiments naturels et simples qui ne touchent plus personne. Les auteurs concourent à l'envi, pour l'utilité publique, à donner une nouvelle énergie et un nouveau coloris à cette passion dangereuse ; et, depuis Molière et Corneille, on ne voit plus réussir au théâtre que des romans sous le nom de pièces dramatiques.

L'amour est le règne des femmes. Ce sont elles qui nécessairement y

Copyright Arvensa Editions

donnent la loi ; parce que, selon l'ordre de la nature, la résistance leur appartient, et que les hommes ne peuvent vaincre cette résistance qu'aux dépens de leur liberté. Un effet naturel de ces sortes de pièces est donc d'étendre l'empire du sexe, de rendre des femmes et de jeunes filles les précepteurs du public, et de leur donner sur les spectateurs le même pouvoir qu'elles ont sur leurs amants. Pensez-vous, monsieur, que cet ordre soit sans inconvénient, et qu'en augmentant avec tant de soin l'ascendant des femmes, les hommes en seront mieux gouvernés ?

Il peut y avoir dans le monde quelques femmes dignes d'être écoutées d'un honnête homme ; mais est-ce d'elles en général qu'il doit prendre conseil ? et n'y aurait-il aucun moyen d'honorer leur sexe à moins d'avilir le nôtre ? Le plus charmant objet de la nature, le plus capable d'émouvoir un cœur sensible et de le porter au bien, est, je l'avoue, une femme aimable et vertueuse ; mais cet objet céleste, où se cache-t-il ? N'est-il pas bien cruel de le contempler avec tant de plaisir au théâtre, pour en trouver de si différents dans la société ? Cependant le tableau séducteur fait son effet. L'enchantement causé par ces prodiges de sagesse tourne au profit des femmes sans honneur. Qu'un jeune homme n'ait vu le monde que sur la scène, le premier moyen qui s'offre à lui pour aller à la vertu est de chercher une maîtresse qui l'y conduise, espérant bien trouver une Constance[169] ou une Cénie[170] a tout au moins. C'est ainsi que, sur la foi d'un modèle imaginaire, sur un air modeste et touchant, sur une douceur contrefaite, *nescius aurae fallacis*, le jeune insensé court se perdre en pensant devenir un sage.

Ceci me fournit l'occasion de proposer une espèce de problème. Les anciens avaient en général un très grand respect pour les femmes[171] ; mais ils marquaient ce respect en s'abstenant de les exposer au jugement du public, et croyaient honorer leur modestie en se taisant sur leurs autres vertus. Ils avaient pour maxime que le pays où les mœurs étaient les plus pures était celui où l'on parlait le moins des femmes, et que la femme la plus honnête était celle dont on parlait le moins. C'est sur ce principe qu'un Spartiate, entendant un étranger faire de magnifiques éloges d'une dame de sa connaissance, l'interrompit en colère : Ne cesseras-tu point, lui dit-il, de médire d'une femme de bien[172] ? De là venait encore que, dans leur comédie, les rôles d'amoureuses et de filles à marier ne représentaient

Copyright Arvensa Editions

jamais que des esclaves ou des filles publiques. Ils avaient une telle idée de la modestie du sexe, qu'ils auraient cru manquer aux égards qu'ils lui devaient, de mettre une honnête fille sur la scène, seulement en représentation[173]. En un mot, l'image du vice à découvert les choquait moins que celle de la pudeur offensée.

Chez nous, au contraire, la femme la plus estimée est celle qui fait le plus de bruit, de qui l'on parle le plus, qu'on voit le plus dans le monde, chez qui l'on dîne le plus souvent, qui donne le plus impérieusement le ton, qui juge, tranche, décide, prononce, assigne au talent, au mérite, aux vertus, leurs degrés et leurs places, et dont les humbles savants mendient le plus bassement la faveur. Sur la scène, c'est pis encore. Au fond, dans le monde elles ne savent rien, quoiqu'elles jugent de tout ; mais au théâtre, savantes du savoir des hommes, philosophes, grâce aux auteurs, elles écrasent notre sexe de ses propres talents : et les imbéciles spectateurs vont bonnement apprendre des femmes ce qu'ils ont pris soin de leur dicter. Tout cela, dans le vrai, c'est se moquer d'elles, c'est les taxer d'une vanité puérile ; et je ne doute pas que les plus sages n'en soient indignées. Parcourez la plupart des pièces modernes ; c'est toujours une femme qui sait tout, qui apprend tout aux hommes ; c'est toujours la dame de cour qui fait dire le catéchisme au petit Jehan de Saintré. Un enfant ne saurait se nourrir de son pain, s'il n'est coupé par sa gouvernante. Voilà l'image de ce qui se passe aux nouvelles pièces. Les bons est sur le théâtre, et les enfants sont dans le parterre. Encore une fois, je ne nie pas que cette méthode n'ait ses avantages, et que de tels précepteurs ne puissent donner du poids et du prix à leurs leçons. Mais revenons à ma question. De l'usage antique et du nôtre, je demande lequel est le plus honorable aux femmes, et rend le mieux à leur sexe les vrais respects qui lui sont dus.

La même cause qui donne, dans nos pièces tragiques et comiques, l'ascendant aux femmes sur les hommes, le donne encore aux jeunes gens sur les vieillards ; et c'est un autre renversement des rapports naturels, qui n'est pas moins répréhensible. Puisque l'intérêt y est toujours pour les amants, il s'ensuit que les personnages avancés en âge n'y peuvent jamais faire que des rôles en sous-ordre. Ou, pour former le nœud de l'intrigue, ils servent d'obstacles aux voeux des jeunes amants, et alors ils sont haïssables ; ou ils sont amoureux eux-mêmes, et alors ils sont ridicules. *Turpe senex miles*[174]. On en fait dans les tragédies, des tyrans, des

Copyright Arvensa Editions

usurpateurs ; dans les comédies, des jaloux, des usuriers, des pédants, des pères insupportables, que tout le monde conspire à tromper. Voilà sous quel honorable aspect on montre la vieillesse au théâtre ; voilà quel respect on inspire pour elle aux jeunes gens. Remercions l'illustre auteur de *Zaïre* et de *Nanine* d'avoir soustrait à ce mépris le vénérable Lusignan et le bon vieux Philippe Humbert. Il en est quelques autres encore : mais cela suffit-il pour arrêter le torrent du préjugé public, et pour effacer l'avilissement où la plupart des auteurs se plaisent à montrer l'âge de la sagesse, de l'expérience et de l'autorité ? Qui peut douter que l'habitude de voir toujours dans les vieillards des personnages odieux au théâtre n'aide à les faire rebuter dans la société, et qu'en s'accoutumant à confondre ceux qu'on voit dans le monde avec les radoteurs et les Gérontes de la comédie, on ne les méprise tous également ? Observez à Paris, dans une assemblée, l'air suffisant et vain, le ton ferme et tranchant d'une impudente jeunesse, tandis que les anciens, craintifs et modestes, ou n'osent ouvrir la bouche, ou sont à peine écoutés. Voit-on rien de pareil dans les provinces et dans les lieux où les spectacles ne sont point établis ? et par toute la terre, hors les grandes villes, une tête chenue et des cheveux blancs n'impriment-ils pas toujours du respect ? On me dira qu'à Paris les vieillards contribuent à se rendre méprisables en renonçant au maintien qui leur convient, pour prendre indécemment la parure et les manières de la jeunesse, et que, faisant les galants à son exemple, il est très simple qu'on la leur préfère dans son métier ; mais c'est tout au contraire pour n'avoir nul autre moyen de se faire supporter, qu'ils sont contraints de recourir à celui-là ; et ils aiment encore mieux être soufferts à la faveur de leurs ridicules, que de ne l'être point du tout. Ce n'est pas assurément qu'en faisant les agréables ils le deviennent en effet, et qu'un galant sexagénaire soit un personnage fort gracieux ; mais son indécence même lui tourne à profit : c'est un triomphe de plus pour une femme qui, traînant à son char un Nestor, croit montrer que les glaces de l'âge ne garantissent point des feux qu'elle inspire. Voilà pourquoi les femmes encouragent de leur mieux ces doyens de Cythère, et ont la malice de traiter d'hommes charmants de vieux fous, qu'elles trouveraient moins aimables s'ils étaient moins extravagants. Mais revenons à mon sujet.

Ces effets ne sont pas les seuls que produit l'intérêt de la scène uniquement fondé sur l'amour. On lui en attribue beaucoup d'autres plus graves et plus importants, dont je n'examine point ici la réalité, mais qui

Copyright Arvensa Editions

ont été souvent et fortement allégués par les écrivains ecclésiastiques. Les dangers que peut produire le tableau d'une passion contagieuse sont, leur a-t-on répondu, prévenus par la manière de le présenter : l'amour qu'on expose au théâtre y est rendu légitime, son but est honnête, souvent il est sacrifié au devoir et à la vertu, et, dès qu'il est coupable, il est puni. Fort bien : mais n'est-il pas plaisant qu'on prétende ainsi régler après coup les mouvements du cœur sur les préceptes de la raison, et qu'il faille attendre les événements pour savoir quelle impression l'on doit recevoir des situations qui les amènent ? Le mal qu'on reproche au théâtre n'est pas précisément d'inspirer des passions criminelles, mais de disposer l'âme à des sentiments trop tendres, qu'on satisfait ensuite aux dépens de la vertu. Les douces émotions qu'on y ressent n'ont pas par elles-mêmes un objet déterminé, mais elles en font naître le besoin ; elles ne donnent pas précisément de l'amour, mais elles préparent à en sentir ; elles ne choisissent pas la personne qu'on doit aimer, mais elles nous forcent à faire ce choix. Ainsi elles ne sont innocentes ou criminelles que par l'usage que nous en faisons selon notre caractère, et ce caractère est indépendant de l'exemple. Quand il serait vrai qu'on ne peint au théâtre que des passions légitimes, s'ensuit-il de là que les impressions en sont plus faibles, que les effets en sont moins dangereux ? Comme si les vives images d'une tendresse innocente étaient moins douces, moins séduisantes, moins capables d'échauffer un cœur sensible, que celles d'un amour criminel à qui l'horreur du vice sert au moins de contrepoison ! Mais si l'idée de l'innocence embellit quelques instants le sentiment qu'elle accompagne, bientôt les circonstances s'effacent de la mémoire, tandis que l'impression d'une passion si douce reste gravée au fond du cœur. Quand le patricien Manilius fut chassé du sénat de Home pour avoir donné un baiser à sa femme en présence de sa fille[175], à ne considérer cette action qu'en elle-même, qu'avait-elle de répréhensible ? rien sans doute ; elle annonçait même un sentiment louable. Mais les chastes feux de la mère en pouvaient inspirer d'impurs à la fille. C'était donc d'une action fort honnête faire un exemple de corruption. Voilà l'effet des amours permis du théâtre.

On prétend nous guérir de l'amour par la peinture de ses faiblesses. Je ne sais là-dessus comment les auteurs s'y prennent ; mais je vois que les spectateurs sont toujours du parti de l'amant faible, et que souvent ils sont fâchés qu'il ne le soit pas davantage. Je demande si c'est un grand moyen

Copyright Arvensa Editions

d'éviter de lui ressembler ?

Rappelez-vous, monsieur, une pièce à laquelle je crois me souvenir d'avoir assisté avec vous, il y a quelques années, et qui nous fit un plaisir auquel nous nous attendions peu, soit qu'en effet l'auteur y eût mis plus de beautés théâtrales que nous n'avions pensé, soit que l'actrice prêtât son charme ordinaire au rôle qu'elle faisait valoir. Je veux parier de la *Bérénice* de Racine. Dans quelle disposition d'esprit le spectateur voit-il commencer cette pièce ? Dans un sentiment de mépris pour la faiblesse d'un empereur et d'un Romain, qui balance, comme le dernier des hommes, entre sa maîtresse et son devoir ; qui, flottant incessamment dans une déshonorante incertitude, avilit par des plaintes efféminées ce caractère presque divin que lui donne l'histoire ; qui fait chercher dans un vil soupirant de ruelle le bienfaiteur du monde et les délices du genre humain. Qu'en pense le même spectateur après la représentation ? Il finit par plaindre cet homme sensible qu'il méprisait, par s'intéresser à cette même passion dont il lui faisait un crime, par murmurer en secret du sacrifice qu'il est forcé d'en faire aux lois de la patrie. Voilà ce que chacun de nous éprouvait à la représentation. Le rôle de Titus, très bien rendu, eût fait de l'effet s'il eût été plus digne de lui ; mais tous sentirent que l'intérêt principal était pour Bérénice, et que c'était le sort de son amour qui déterminait l'espèce de la catastrophe. Non que ses plaintes continuelles donnassent une grande émotion durant le cours de la pièce : mais au cinquième acte, où, cessant de se plaindre, l'air morne, l'œil sec et la voix éteinte, elle faisait parler une douleur froide approchante du désespoir, l'art de l'actrice ajoutait au pathétique du rôle, et les spectateurs, vivement touchés, commençaient à pleurer quand Bérénice ne pleurait plus. Que signifiait cela, sinon qu'on tremblait qu'elle ne fût renvoyée ; qu'on sentait d'avance la douleur dont son cœur serait pénétré ; et que chacun aurait voulu que Titus se laissât vaincre, même au risque de l'en moins estimer ? Ne voilà-t-il pas une tragédie qui a bien rempli son objet, et qui a bien appris aux spectateurs à surmonter les faiblesses de l'amour ?

L'événement dément ces vœux secrets ; mais qu'importe ? le dénouement n'efface point l'effet de la pièce. La reine part sans le congé du parterre : l'empereur la renvoie *invitus invitam*[176], on peut ajouter *invito spectatore*. Titus a beau rester Romain, il est seul de son parti ; tous les spectateurs ont épousé Bérénice.

Copyright Arvensa Editions

Quand même on pourrait me disputer cet effet ; quand même on soutiendrait que l'exemple de force et de vertu qu'on voit dans Titus vainqueur de lui-même, fonde l'intérêt de la pièce, et fait qu'en plaignant Bérénice on est bien aise de la plaindre ; on ne ferait que rentrer en cela dans mes principes, parce que, comme je l'ai déjà dit, les sacrifices faits au devoir et à la vertu ont toujours un charme secret, même pour les cœurs corrompus : et la preuve que ce sentiment n'est point l'ouvrage de la pièce, c'est qu'ils l'ont avant qu'elle commence. Mais cela n'empêche pas que certaines passions satisfaites ne leur semblent préférables à la vertu même, et que, s'ils sont contents de voir Titus vertueux et magnanime, ils ne le fussent encore plus de le voir heureux et faible, ou du moins qu'ils ne consentissent volontiers à l'être à sa place. Pour rendre cette vérité sensible, imaginons un dénouement tout contraire à celui de l'auteur. Qu'après avoir mieux consulté son cœur, Titus, ne voulant ni enfreindre les lois de Rome, ni vendre le bonheur à l'ambition, vienne, avec des maximes opposées, abdiquer l'empire aux pieds de Bérénice ; que, pénétrée d'un si grand sacrifice, elle sente que son devoir serait de refuser la main de son amant, et que pourtant elle l'accepte ; que tous deux, enivrés des charmes de l'amour, de la paix, de l'innocence, et renonçant aux vaines grandeurs, prennent, avec cette douce joie qu'inspirent les vrais mouvements de la nature, le parti d'aller vivre heureux et ignorés dans un coin de la terre ; qu'une scène si touchante soit animée des sentiments tendres et pathétiques que fournit la matière, et que Racine eût si bien fait valoir ; que Titus, en quittant les Romains, leur adresse un discours tel que la circonstance et le sujet le comportent : n'est-il pas clair, par exemple, qu'à moins qu'un auteur ne soit de la dernière maladresse, un tel discours doit faire fondre en larmes toute l'assemblée ? La pièce, finissant ainsi, sera, si l'on veut, moins bonne, moins instructive, moins conforme à l'histoire ; mais en fera-t-elle moins de plaisir ? et les spectateurs en sortiront-ils moins satisfaits ? Les quatre premiers actes subsisteraient à peu près tels qu'ils sont ; et cependant on en tirerait une leçon directement contraire. Tant il est vrai que les tableaux de l'amour font toujours plus d'impression que les maximes de la sagesse, et que l'effet d'une tragédie est tout-à-fait indépendant de celui du dénouement[177].

Veut-on savoir s'il est sûr qu'en montrant les suites funestes des passions immodérées la tragédie apprenne à s'en garantir ; que l’on

Copyright Arvensa Editions

consulte l'expérience. Ces suites funestes sont représentées très fortement dans *Zaïre* : il en coûte la vie aux deux amants ; et il en coûte bien plus que la vie à Orosmane, puisqu'il ne se donne la mort que pour se délivrer du plus cruel sentiment qui puisse entrer dans un cœur humain, le remords d'avoir poignardé sa maîtresse. Voilà donc assurément des leçons très énergiques. Je serais curieux de trouver quelqu'un, homme ou femme, qui s'osât vanter d'être sorti d'une représentation de Zaïre bien prémuni contre l'amour. Pour moi, je crois entendre chaque spectateur dire en son cœur à la fin de la tragédie : Ah ! qu'on me donne une Zaïre, je ferai bien en sorte de ne la pas tuer. Si les femmes n'ont pu se lasser de courir en foule à cette pièce enchanteresse et d'y faire courir les hommes, je ne dirai point que c'est pour s'encourager, par l'exemple de l'héroïne, à n'imiter pas un sacrifice qui lui réussit si mal ; mais c'est parce que, de toutes les tragédies qui sont au théâtre, nulle autre ne montre avec plus de charmes le pouvoir de l'amour et l'empire de la beauté, et qu'on y apprend encore, pour surcroît de profit, à ne pas juger sa maîtresse sur les apparences. Qu'Orosmane immole Zaïre à sa jalousie, une femme sensible y voit sans effroi le transport de !a passion : car c'est un moindre malheur de périr par la main de son amant, que d'en être médiocrement aimée.

Qu'on nous peigne l'amour comme on voudra : il séduit, ou ce n'est pas lui. S'il est mal peint, la pièce est mauvaise ; s'il est bien peint, il offusque tout ce qui l'accompagne. Ses combats, ses maux, ses souffrances, le rendent plus touchant encore que s'il n'avait nulle résistance à vaincre. Loin que ses tristes effets rebutent, il n'en devient que plus intéressant par ses malheurs mêmes. On se dit malgré soi qu'un sentiment si délicieux console de tout. Une si douce image amollit insensiblement le cœur : on prend de la passion ce qui mène au plaisir ; on en laisse ce qui tourmente. Personne ne se croit obligé d'être un héros ; et c'est ainsi qu'admirant l'amour honnête on se livre à l'amour criminel.

Ce qui achève de rendre ses images dangereuses, c'est précisément ce qu'on fait pour les rendre agréables ; c'est qu'on ne le voit jamais régner sur la scène qu'entre des âmes honnêtes ; c'est que les deux amants sont toujours des modèles de perfection. Et comment ne s'intéresserait-on pas pour une passion si séduisante entre deux cœurs dont le caractère est déjà si intéressant par lui-même ? Je doute que, dans toutes nos pièces dramatiques, on en trouve une seule où l'amour mutuel n'ait pas la faveur du spectateur. Si quelque infortuné brûle d'un feu non partagé, on en fait

Copyright Arvensa Editions

le rebut du parterre. On croit faire merveilles de rendre un amant estimable ou haïssable, selon qu'il est bien ou mal accueilli dans ses amours ; de faire toujours approuver au public les sentiments de sa maîtresse, et de donner à la tendresse tout l'intérêt de la vertu : au lieu qu'il faudrait apprendre aux jeunes gens à se défier des illusions de l'amour, à fuir Terreur d'un penchant aveugle qui croit toujours se fonder sur l'estime, et à craindre quelquefois de livrer un cœur vertueux à un objet indigne de ses soins. Je ne sache guère que le *Misanthrope* où le héros de la pièce ait fait un mauvais choix[178]. Rendre le misanthrope amoureux n'était rien ; le coup de génie est de l'avoir fait amoureux d'une coquette. Tout le reste du théâtre est un trésor de femmes parfaites. On dirait qu'elles s'y sont toutes réfugiées. Est-ce là l'image fidèle de la société ? est-ce ainsi qu'on nous rend suspecte une passion qui perd tant de gens bien nés ? Il s'en faut peu qu'on ne nous fasse croire qu'un honnête homme est obligé d'être amoureux, et qu'une amante aimée ne saurait n'être pas vertueuse. Nous voilà fort bien instruits !

Encore une fois, je n'entreprends point de juger si c'est bien ou mal fait de fonder sur l'amour le principal intérêt du théâtre ; mais je dis que, si ses peintures sont quelquefois dangereuses, elles le seront toujours quoi qu'on fasse pour les déguiser. Je dis que c'est en parler de mauvaise foi, ou sans le connaître, de vouloir en rectifier les impressions par d'autres impressions étrangères qui ne les accompagnent point jusqu'au cœur, ou que le cœur en a bientôt séparées ; impressions qui même en déguisent les dangers, et donnent à ce sentiment trompeur un nouvel attrait par lequel il perd ceux qui s'y livrent.

Soit qu'on déduise de la nature des spectacles, en général, les meilleures formes dont ils sont susceptibles, soit qu'on examine tout ce que les lumières d'un siècle et d'un peuple éclairés ont fait pour la perfection des nôtres ; je crois qu'on peut conclure de ces considérations diverses que l'effet moral du spectacle et des théâtres ne saurait jamais être bon ni salutaire en lui-même, puisqu'à ne compter que leurs avantages, on n'y trouve aucune sorte d'utilité réelle sans inconvénients qui la surpassent. Or, par une suite de son inutilité même, le théâtre, qui ne peut rien pour corriger les mœurs, peut beaucoup pour les altérer. En favorisant tous nos penchants, il donne un nouvel ascendant à ceux qui nous dominent ; les continuelles émotions qu'on y ressent nous énervent,

Copyright Arvensa Editions

nous affaiblissent, nous rendent plus incapables de résister à nos passions ; et le stérile intérêt qu'on prend à la vertu ne sert qu'à contenter notre amour-propre sans nous contraindre à la pratiquer. Ceux de mes compatriotes qui ne désapprouvent pas les spectacles en eux-mêmes ont donc tort.

Outre ces effets du théâtre relatifs aux choses représentées, il y en a d'autres non moins nécessaires, qui se l'apportent directement à la scène et aux personnages représentants ; et c'est à ceux-là que les Genevois déjà cités attribuent le goût de luxe, de parure et de dissipation, dont ils craignent avec raison l'introduction parmi nous. Ce n'est pas seulement la fréquentation des comédiens, mais celle du théâtre, qui peut amener ce goût par son appareil et la parure des acteurs. N'eût-il d'autre effet que d'interrompre à certaines heures le cours des affaires civiles et domestiques, et d'offrir une ressource assurée à l'oisiveté ; il n'est pas possible que la commodité d'aller tous les jours régulièrement au même lieu s'oublier soi-même et s'occuper d'objets étrangers ne donne au citoyen d'autres habitudes et ne lui forme de nouvelles moeurs. Mais ces changements seront-ils avantageux ou nuisibles ? c'est une question qui dépend moins de l'examen du spectacle que de celui des spectateurs. Il est sûr que ces changements les amèneront tous à peu près au même point. C'est donc par l'état où chacun était d'abord qu'il faut estimer les différences.

Quand les amusements sont indifférents par leur nature (et je veux bien pour un moment considérer les spectacles comme tels), c'est la nature des occupations qu'ils interrompent qui les fait juger bons ou mauvais, surtout lorsqu'ils sont assez vifs pour devenir des occupations eux-mêmes, et substituer leur goût à celui du travail. La raison veut qu'on favorise les amusements des gens dont les occupations sont nuisibles, et qu'on détourne des mêmes amusements ceux dont les occupations sont utiles. Une autre considération générale est qu'il n'est pas bon de laisser à des hommes oisifs et corrompus le choix de leurs amusements, de peur qu'ils ne les imaginent conformes à leurs inclinations vicieuses, et ne deviennent aussi malfaisants dans leurs plaisirs que dans leurs affaires. Mais laissez un peuple simple et laborieux se délasser de ses travaux quand et comme il lui plaît ; jamais il n'est à craindre qu'il abuse de cette liberté : et l'on ne doit point se tourmenter à lui chercher des divertissements agréables ; car, comme il faut peu d'apprêts aux mets que l'abstinence et la faim

Copyright Arvensa Editions

assaisonnent, il n'en faut pas non plus beaucoup aux plaisirs de gens épuisés de fatigue, pour qui le repos seul en est un très doux. Dans une grande ville, pleine de gens intrigants, désœuvrés, sans religion, sans principes, dont l'imagination, dépravée par l'oisiveté, la fainéantise, par l'amour du plaisir et par de grands besoins, n'engendre que des monstres et n'inspire que des forfaits ; dans une grande ville où les mœurs et l'honneur ne sont rien, parce que chacun, dérobant aisément sa conduite aux yeux du public, ne se montre que par son crédit et n'est estimé que par ses richesses ; la police ne saurait trop multiplier les plaisirs permis, ni trop s'appliquer à les rendre agréables, pour ôter aux particuliers la tentation d'en chercher de plus dangereux. Comme les empêcher de s'occuper c'est les empêcher de mal faire, deux heures par jour dérobées à l'activité du vice sauvent la douzième partie des crimes qui se commettraient ; et tout ce que les spectacles vus ou à voir causent d'entretiens dans les cafés et autres refuges des fainéants et fripons du pays, est encore autant de gagné pour les pères de famille, soit sur l'honneur de leurs filles ou de leurs femmes, soit sur leur bourse ou sur celle de leurs fils.

Mais, dans les petites villes, dans les lieux moins peuplés, où les particuliers, toujours sous les yeux du public, sont censeurs nés les uns des autres, et où la police a sur tous une inspection facile, il faut suivre des maximes toutes contraires. S'il y a de l'industrie, des arts$ des manufactures, on doit se garder d'offrir des distractions relâchantes à l'âpre intérêt qui fait ses plaisirs de ses soins, et enrichit le prince de l'avarice des sujets. Si le pays, sans commerce, nourrit les habitants dans l’inaction, loin de fomenter en eux l'oisiveté à laquelle une vie simple et facile ne les porte déjà que trop, il faut la leur rendre insupportable, en les contraignant, à force d'ennui, d'employer utilement un temps dont ils ne sauraient abuser. Je vois qu'à Paris, où l'on juge de tout sur les apparences, parce qu'on n'a le loisir de rien examiner, on croit, à l'air de désœuvrement et de langueur dont frappent au premier coup d'oeil la plupart des villes de province, que les habitants, plongés dans une stupide inaction, n'y font que végéter, on tracasser et se brouiller ensemble. C'est une erreur dont on reviendrait aisément si l'on songeait que la plupart des gens de lettres qui brillent à Paris, la plupart des découvertes utiles et des inventions nouvelles, y viennent de ces provinces si méprisées. Restez quelque temps dans une petite ville, où vous aurez cru d'abord ne trouver que des automates ; non seulement vous y verrez bientôt des gens beaucoup plus

Copyright Arvensa Editions

sensés que vos singes des grandes villes, mais vous manquerez rarement d'y découvrir dans l'obscurité quelque homme ingénieux qui vous surprendra par ses talents, par ses ouvrages, que vous surprendrez encore plus en les admirant, et qui, vous montrant des prodiges de travail, de patience et d'industrie, croira ne vous montrer que des choses communes à Paris. Telle est la simplicité du vrai génie : il n'est ni intrigant ni actif ; il ignore le chemin des honneurs et de la fortune, et né songe point à le chercher ; il ne se compare à personne ; toutes ses ressources sont en lui seul : insensible aux outrages, et peu sensible aux louanges, s'il se connaît, il ne s'assigne point sa place, et jouit de lui-même sans s'apprécier.

Dans une petite ville on trouve, proportion gardée, moins d'activité, sans doute, que dans une capitale, parce que les passions sont moins vives, et les besoins moins pressants ; mais plus d'esprits originaux, plus d'industrie inventive, plus de choses vraiment neuves, parce qu'on y est moins imitateur, qu'ayant peu de modèles, chacun tire plus de lui-même, et met plus du sien dans tout ce qu'il fait ; parce que l'esprit humain, moins étendu, moins noyé parmi les opinions vulgaires, s'élabore et fermente mieux dans la tranquille solitude ; parce qu'en voyant moins on imagine davantage ; enfin, parce que, moins pressé du temps, on a plus de loisir d'étendre et digérer ses idées.

Je me souviens d'avoir vu dans ma jeunesse, aux environs de Neuchâtel, un spectacle assez agréable et peut-être unique sur la terre, une montagne entière couverte d'habitations dont chacune fait le centre des terres qui en dépendent ; en sorte que ces maisons, à distances aussi égales que les fortunes des propriétaires, offrent à la fois aux nombreux habitants de cette montagne, le recueillement de la retraite et les douceurs de la société. Ces heureux paysans, tous à leur aise, francs de tailles, d'impôts, de subdélégués, de corvées, cultivent avec tout le soin possible des biens dont le produit est pour eux, et emploient le loisir que cette culture leur laisse à faire mille ouvrages de leurs mains, et à mettre à profit le génie inventif que leur donna la nature. L'hiver surtout, temps où la hauteur des neiges leur ôte une communication facile, chacun, renfermé bien chaudement, avec sa nombreuse famille, dans sa jolie et propre maison de bois[179], qu'il a bâtie lui-même, s'occupe de mille travaux amusants, qui chassent l'ennui de son asile, et ajoutent à son bien-être. Jamais menuisier, serrurier, vitrier, tourneur de profession, n'entra dans le pays ; tous le sont

Copyright Arvensa Editions

pour eux-mêmes, aucun ne l'est pour autrui ; dans la multitude de meubles commodes et même élégants qui composent leur ménage et parent leur logement, on n'en voit pas un qui n'ait été fait de la main du maître. Il leur reste encore du loisir pour inventer et faire mille instruments divers, d'acier, de bois, de carton, qu'ils vendent aux étrangers, dont plusieurs même parviennent jusqu'à Paris, entre autres ces petites horloges de bois qu'on y voit depuis quelques années. Ils en font aussi de fer ; ils font même des montres ; et, ce qui paraît incroyable, chacun réunit à lui seul toutes les professions diverses dans lesquelles se subdivise l'horlogerie, et fait tous ses outils lui-même.

Ce n'est pas tout : ils ont des livres utiles et sont passablement instruits ; ils raisonnent sensément de toutes choses, et de plusieurs avec esprit[180]. Ils font des siphons, des aimants, des lunettes, des pompes, des baromètres, des chambres noires ; leurs tapisseries sont des multitudes d'instruments de toute espèce : vous prendriez le poêle d'un paysan pour un atelier de mécanique et pour un cabinet de physique expérimentale. Tous savent un peu dessiner, peindre, chiffrer ; la plupart jouent de la flûte ; plusieurs ont un peu de musique et chantent juste. Ces arts ne leur sont point enseignés par des maîtres, mais leur passent, pour ainsi dire, par tradition. De ceux que j'ai vus savoir la musique, l'un me disait l'avoir apprise de son père, un autre de sa tante, un autre de son cousin ; quelques-uns croyaient l'avoir toujours sue. Un de leurs plus fréquents amusements est de chanter avec leurs femmes et leurs enfants les psaumes à quatre parties ; et l'on est tout étonné d'entendre sortir de ces cabanes champêtres l'harmonie forte et mâle de Goudimel[181], depuis si longtemps oubliée de nos savants artistes.

Je ne pouvais non plus me lasser de parcourir ces charmantes demeures, que les habitants de m'y témoigner la plus franche hospitalité. Malheureusement j'étais jeune ; ma curiosité n'était que celle d'un enfant, et je songeais plus à m'amuser qu'à m'instruire. Depuis trente ans, le peu d'observations que je fis se sont effacées de ma mémoire. Je me souviens seulement que j'admirais sans cesse, en ces hommes singuliers, un mélange étonnant de finesse et de simplicité, qu'on croirait presque incompatibles, et que je n'ai plus observé nulle part. Du reste, je n'ai rien retenu de leurs mœurs, de leur société, de leurs caractères. Aujourd'hui que j'y porterais d'autres yeux, faut-il ne revoir plus cet heureux pays ! Hélas ! il est sui la

Copyright Arvensa Editions

route du mien.

Après cette légère idée, supposons qu'au sommet de la montagne dont je viens de parler, au centre des habitations, on établisse un spectacle fixe et peu coûteux, sous prétexte, par exemple, d'offrir une honnête récréation à des gens continuellement occupés, et en état de supporter cette petite dépense ; supposons encore qu'ils prennent du goût pour ce même spectacle, et cherchons ce qui doit résulter de son établissement.

Je vois d'abord que leurs travaux, cessant d'être leurs amusements aussitôt qu'ils en auront un autre, celui-ci les dégoûtera des premiers, le zèle ne fournira plus tant de loisir, ni les mêmes inventions. D'ailleurs.il y aura chaque jour un temps réel de perdu pour ceux qui assisteront au spectacle ; et l'on ne se remet pas à l'ouvrage l'esprit rempli de ce qu'on vient de voir ; on en parle, ou l'on y songe. Par conséquent relâchement de travail : premier préjudice.

Quelque peu qu'on paie à la porte, on paie enfin ; c'est toujours, une dépense qu'on ne faisait pas. Il en coûte pour soi, pour sa femme, pour ses enfants, quand on les y mène, et il les y faut mener quelquefois. De plus, un ouvrier ne va point dans une assemblée se montrer en habit de travail ; il faut prendre plus souvent ses habits des dimanches, changer de linge plus souvent, se poudrer, se raser : tout cela coûte du temps et de l'argent. Augmentation de dépense : deuxième préjudice.

Un travail moins assidu et une dépense plus forte exigent un dédommagement. On le trouvera sur le prix des ouvrages qu'on sera forcé de renchérir. Plusieurs marchands, rebutés de cette augmentation, quitteront les *Montagnons* [182], et se pourvoiront chez les autres Suisses leurs voisins, qui, sans être* moins industrieux, n'auront point de spectacles, et n'augmenteront point leurs prix. Diminution de débit : troisième préjudice.

Dans les mauvais temps les chemins ne sont pas praticables ; et comme il faudra toujours, dans ces temps-là, que la troupe vive, elle n'interrompra pas ses représentations. On ne pourra donc éviter de rendre le spectacle abordable en tout temps. L'hiver il faudra faire des chemins dans la neige, peut-être les paver ; et Dieu veuille qu'on n'y mette pas des lanternes ! Voilà des dépenses publiques ; par conséquent des contributions de la part des particuliers. Établissement d'impôts : quatrième préjudice.

Les femmes des Montagnons, allant d'abord pour voir, et ensuite pour

Copyright Arvensa Editions

être vues, voudront être parées ; elles voudront l'être avec distinction ; la femme de M. le justicier ne voudra pas se montrer au spectacle mise comme celle du maître d'école ; la femme du maître d'école s'efforcera de se mettre comme celle du justicier[183]. De là naîtra bientôt une émulation de parure qui ruinera les maris, les gagnera peut-être, et qui trouvera sans cesse mille nouveaux moyens d'éluder les lois somptuaires. Introduction du luxe : cinquième préjudice.

Tout le reste est facile à concevoir. Sans mettre en ligne de compte les autres inconvénients dont j'ai parlé, ou dont je parlerai dans la suite, sans avoir égard à l'espèce du spectacle et à ses effets moraux, je m'en tiens uniquement à ce qui regarde le travail et le gain, et je crois montrer, par une conséquence évidente, comment un peuple aisé, mais qui doit son bien-être à son industrie, changeant la réalité contre l'apparence, se ruine à l'instant qu'il veut briller.

Au reste, il ne faut point se récrier contre la chimère de ma supposition ; je ne la donne que pour telle, et ne veux que rendre sensibles du plus au moins ses suites inévitables. Ôtez quelques circonstances, vous retrouverez ailleurs d'autres *Montagnons* ; et *mutatis mutandis*, l'exemple a son application.

Ainsi, quand il serait vrai que les spectacles ne sont pas mauvais en eux-mêmes, on aurait toujours à chercher s'ils ne le deviendraient point à l'égard du peuple auquel on les destine. En certains lieux ils seront utiles pour attirer les étrangers, pour augmenter la circulation des espèces, pour exciter les artistes, pour varier les modes, pour occuper les gens trop riches ou aspirant à l'être, pour les rendre moins malfaisants, pour distraire le peuple de ses misères, pour lui faire oublier ses chefs en voyant ses baladins, pour maintenir et perfectionner le goût quand l'honnêteté est perdue, pour couvrir d'un vernis de procédés la laideur du vice, pour empêcher, en un mot, que les mauvaises mœurs ne dégénèrent en brigandage. En d'autres lieux ils ne serviraient qu'à détruire l'amour du travail, à décourager l'industrie, à ruiner les particuliers, à leur inspirer le goût de l'oisiveté, à leur faire chercher les moyens de subsister sans rien faire, à rendre un peuple inactif et lâche, à l'empêcher de voir les objets publics et particuliers dont il doit s'occuper, à tourner la sagesse en ridicule, à substituer un jargon de théâtre à la pratique des vertus, à mettre toute la morale en métaphysique, à travestir les citoyens en beaux

Copyright Arvensa Editions

esprits, les mères de famille en petites-maîtresses, et les filles en amoureuses de comédie. L'effet général sera le même sur tous les hommes ; mais les hommes, ainsi changés, conviendront plus ou moins à leur pays. En devenant égaux, les mauvais gagneront, les bons perdront encore davantage ; tous contracteront un caractère de mollesse, un esprit d'inaction, qui ôtera aux uns de grandes vertus, et préservera les autres de méditer de grands crimes.

De ces nouvelles réflexions il résulte une conséquence directement contraire à celle que je tirais des premières ; savoir que, quand le peuple est corrompu, les spectacles lui sont bons, et mauvais quand il est bon lui-même. Il semblerait donc que ces deux effets contraires devraient s'entredétruire, et les spectacles rester indifférents à tous : mais il y a cette différence, que l'effet qui renforce le bien et le mal, étant tiré de l'esprit des pièces, est sujet comme elles à mille modifications qui le réduisent presque à rien ; au lieu que celui qui change le bien en mal, et le mal en bien, résultant de l'existence même du spectacle, est un effet constant, réel, qui revient tous les jours et doit l'emporter à la fin.

Il suit de là que, pour juger s'il est à propos ou non d'établir un théâtre en quelque ville, il faut premièrement savoir si les mœurs y sont bonnes ou mauvaises : question sur laquelle il ne m'appartient peut-être pas de prononcer par rapport à nous. Quoi qu'il en soit, tout ce que je puis accorder là-dessus, c'est qu'il est vrai que la comédie ne nous fera point de mal, si plus rien ne nous en peut faire.

Pour prévenir les inconvénients qui peuvent naître de l'exemple des comédiens, vous voudriez qu'on les forçât d'être honnêtes gens. Par ce moyen, dites-vous, on aurait à la fois des spectacles et des moeurs, et l'on réunirait les avantages des uns et des autres. Des spectacles et des mœurs ! Voilà qui formerait vraiment un spectacle à voir, d'autant plus que ce serait la première fois. Mais quels sont les moyens que vous nous indiquez pour contenir les comédiens ? Des lois sévères et bien exécutées. C'est au moins avouer qu'ils ont besoin d'être contenus, et que les moyens n'en sont pas faciles. Des lois sévères ! la première est de n'en point souffrir. Si nous enfreignons celle-là, que deviendra la sévérité des autres ? Des lois bien exécutées ! Il s'agit de savoir si cela se peut : car la force des lois a sa mesure ; celle des vices qu'elles répriment a aussi la sienne. Ce n'est qu'après avoir comparé ces deux quantités et trouvé que la première surpasse l'autre, qu'on peut s'assurer de l'exécution des lois. La

Copyright Arvensa Editions

connaissance de ces rapports fait la véritable science du législateur : car, s'il ne s'agissait que de publier édits sur édits, règlements sur règlements, pour remédier aux abus à mesure qu'ils naissent, on dirait sans doute de fort belles choses, mais qui, pour la plupart, resteraient sans effet, et serviraient d'indications de ce qu'il faudrait faire, plutôt que de moyens pour l'exécuter. Dans le fond, l'institution des lois n'est pas une chose si merveilleuse, qu'avec du sens et de l'équité tout homme ne pût très bien trouver de lui-même celles qui, bien observées, seraient les plus utiles à la société. Où est le plus petit écolier de droit qui ne dressera pas un code d'une morale aussi pure que celle des lois de Platon ? Mais ce n'est pas de cela seul qu'il s'agit ; c'est d'approprier tellement ce code au peuple pour lequel il est fait et aux choses sur lesquelles on y statue, que son exécution s'ensuive du seul concours de ces convenances ; c'est d'imposer au peuple, à l'exemple de Solon, moins les meilleures lois en elles-mêmes, que les meilleures qu'il puisse comporter dans la situation donnée, autrement il vaut encore mieux laisser subsister les désordres, que de les prévenir, ou d'y pourvoir par des lois qui ne seront point observées : car, sans remédier au mal, c'est encore avilir les lois.

Une autre observation, non moins importante, est que les choses de mœurs et de justice universelle ne se règlent pas, comme celles de justice particulière et de droit rigoureux, par des édits et par des lois ; ou, si quelquefois les lois influent sur les mœurs, c'est quand elles en tirent leur force. Alors elles leur rendent cette même force par une sorte de réaction bien connue des vrais politiques. La première fonction des éphores de Sparte, en entrant en charge, était une proclamation publique[184], par laquelle ils enjoignaient aux citoyens, non pas d'observer les lois, mais de les aimer, afin que l'observation ne leur en fût point dure. Cette proclamation, qui n'était pas un vain formulaire, montre parfaitement l'esprit de l'institution de Sparte, par laquelle les lois et les mœurs, intimement unies dans les cœurs des citoyens, n'y faisaient, pour ainsi dire, qu'un même corps. Mais ne nous flattons pas de voir Sparte renaître au sein du commerce et de l'amour du gain. Si nous avions les mêmes maximes, on pourrait établir à Genève un spectacle sans aucun risque ; car jamais citoyen ni bourgeois n'y mettrait le pied.

Par où le gouvernement peut-il donc avoir prise sur les mœurs ? Je réponds que c'est par l'opinion publique. Si nos habitudes naissent de nos

Copyright Arvensa Editions

propres sentiments dans la retraite, elles naissent de l'opinion d'autrui dans la société. Quand on ne vit pas en soi mais dans les autres, ce sont leurs jugements qui règlent tout ; rien ne paraît bon ni désirable aux particuliers que ce que le public a jugé tel, et le seul bonheur que la plupart des hommes connaissent est d'être estimés heureux.

Copyright Arvensa Editions

Quant au choix des instruments propres à diriger l'opinion publique, c'est une autre question, qu'il serait superflu de résoudre pour vous, et que ce n'est pas ici le lieu de résoudre pour la multitude. Je me contenterai de montrer, par un exemple sensible, que ces instruments ne sont ni des lois ni des peines, ni nulle espèce de moyens coactifs. Cet exemple est sous vos yeux ; je le tire de votre patrie : c'est celui du tribunal des maréchaux de France, établis juges suprêmes du point d'honneur.

De quoi s'agissait-il dans cette institution ? de changer l'opinion publique sur les duels, sur la réparation des offenses, et sur les occasions où un brave homme est obligé, sous peine d'infamie, de tirer raison d'un affront l'épée à la main. Il s’ensuit de là ;

Premièrement, que, la force n'ayant aucun pouvoir sur les esprits, il fallait écarter avec le plus grand soin tout vestige de violence du tribunal établi pour opérer ce changement. Ce mot même de *tribunal* était mal imaginé : j'aimerais mieux celui de *cour d'honneur*. Ses seules armes devaient être l'honneur et l'infamie : jamais de récompense utile, jamais de punition corporelle, point de prison, point d'arrêts, point de gardes armés ; simplement un appariteur, qui aurait fait ses citations en touchant l'accusé d'une baguette blanche, sans qu'il s'ensuivît aucune autre contrainte pour le faire comparaître. Il est vrai que ne pas comparaître au terme fixé par-devant les juges de l'honneur, c'était s'en confesser dépourvu, c'était se condamner soi-même. De là résultait naturellement note d’infamie, dégradation de noblesse, incapacité de servir le roi dans ses tribunaux, dans ses armées, et autres punitions de ce genre qui tiennent immédiatement à l'opinion ou en sont un effet nécessaire.

Il s'ensuit, en second lieu, que, pour déraciner le préjugé public, il fallait des juges d'une grande autorité sur la matière en question ; et, quant à ce point, l'instituteur entra parfaitement dans l'esprit de l'établissement ; car, dans une nation toute guerrière, qui peut mieux juger des justes occasions de montrer son courage et de celles où l'honneur offensé demande satisfaction, que d'anciens militaires chargés de titres d'honneur, qui ont blanchi sous les lauriers, et prouvé cent fois au prix de leur sang qu'ils n'ignorent pas quand le devoir veut qu'on en répande ?

Il suit, en troisième lieu, que, rien n'étant plus indépendant du pouvoir suprême que le jugement du public, le souverain devait se garder, sur toutes choses, de mêler ses décisions arbitraires parmi les arrêts faits pour représenter ce jugement, et, qui plus est, pour le déterminer. Il devait

Copyright Arvensa Editions

s'efforcer au contraire de mettre la cour d'honneur au-dessus de lui, comme soumis lui-même à ses décrets respectables. Il ne fallait donc pas commencer par condamner à mort tous les duellistes indistinctement : ce qui était mettre d'emblée une opposition choquante entre l'honneur et la loi ; car la loi même ne peut obliger personne à se déshonorer. Si tout le peuple a jugé qu'un homme est poltron, le roi, malgré toute sa puissance, aura beau le déclarer brave, personne n'en croira rien ; et cet homme, passant alors pour un poltron qui veut être honoré par force, n'en sera que plus méprisé. Quant à ce que disent les édits, que c'est offenser Dieu de se battre, c'est un avis fort pieux sans doute ; mais la loi civile n'est point juge des péchés ; et toutes les fois que l'autorité souveraine voudra s'interposer dans les conflits de l'honneur et de la religion, elle sera compromise des deux côtés. Les mêmes édits ne raisonnent pas mieux quand ils disent qu'au lieu de se battre il faut s'adresser aux maréchaux : condamner ainsi le combat sans distinction, sans réserve, c'est commencer par juger soi-même ce qu'on renvoie à leur jugement. On sait bien qu'il ne leur est pas permis d'accorder le duel, même quand l'honneur outragé n'a plus d'autres ressources ; et, selon les préjugés du monde, il y a beaucoup de semblables cas : car, quant aux satisfactions cérémonieuses dont on a voulu payer l'offensé, ce sont de véritables jeux d'enfant.

Qu'un homme ait le droit d'accepter une réparation pour lui-même et de pardonner à son ennemi, en ménageant cette maxime avec art, on la peut substituer insensiblement au féroce préjugé qu'elle attaque : mais il n'en est pas de même quand l'honneur des gens auxquels le nôtre est lié se trouve attaqué ; dès lors il n'y a plus d'accommodement possible. Si mon père a reçu un soufflet, si ma sœur, ma femme, ou ma maîtresse est insultée, conserverai-je mon honneur en faisant bon marché du leur ? Il n'y a ni maréchaux ni satisfaction qui suffisent, il faut que je les venge ou que je me déshonore ; les édits ne me laissent que le choix du supplice ou de l'infamie. Pour citer un exemple qui se rapporte à mon sujet, n'est-ce pas un concert bien entendu entre l'esprit de la scène et celui des lois, qu'on aille applaudir au théâtre ce même Cid qu'on irait voir pendre à la Grève ?

Ainsi l'on a beau faire ; ni la raison, ni la vertu, ni les lois, ne vaincront l'opinion publique tant qu'on ne trouvera pas l'art de la changer. Encore une fois, cet art ne tient point à la violence. Les moyens établis ne serviraient, s'ils étaient pratiqués, qu'à punir les braves gens et sauver les lâches : mais heureusement ils sont trop absurdes pour pouvoir être

Copyright Arvensa Editions

employés, et n'ont servi qu'à faire changer de noms aux duels. Comment fallait-il donc s'y prendre ? Il fallait, ce me semble, soumettre absolument les combats particuliers à la juridiction des maréchaux, soit pour les juger, soit pour les prévenir, soit même pour les permettre. non seulement il fallait leur laisser le droit d'accorder le champ quand ils le jugeraient à propos ; mais il était important qu'ils usassent quelquefois de ce droit, ne fut-ce que pour ôter au public une idée assez difficile à détruire, et qui seule annule toute leur autorité ; savoir, que, dans les affaires qui passent par-devant eux, ils jugent moins sur leur propre sentiment que sur la volonté du prince. Alors il n'y avait point de honte à leur demander le combat dans une occasion nécessaire ; il n'y en avait pas même à s'en abstenir quand les raisons de l'accorder n'étaient pas jugées suffisantes ; mais il y en aura toujours à leur dire : je suis offensé, faites en sorte que je sois dispensé de me battre.

Par ce moyen tous les appels secrets seraient infailliblement tombés dans le décri, quand l'honneur offensé pouvant se défendre et le courage se montrer au champ d'honneur, on eût très justement suspecté ceux qui se seraient cachés pour se battre, et quand ceux que la cour d'honneur eût jugés s'être mal[185] battus seraient, en qualité de vils assassins, restés soumis aux tribunaux criminels. Je conviens que plusieurs duels n'étant jugés qu'après coup, et d'autres même étant solennellement autorisés, il en aurait d'abord coûté la vie à quelques braves gens ; mais c'eût été pour la sauver dans la suite à des infinités d'autres : au lieu que du sang qui se verse malgré les édits naît une raison d'en verser davantage.

Que serait-il arrivé dans la suite ? À mesure que la cour d'honneur aurait acquis de l'autorité sur l'opinion du peuple par la sagesse et le poids de ses décisions, elle serait devenue peu à peu plus sévère, jusqu'à ce que les occasions légitimes se réduisant tout-à-fait à rien, le point d'honneur eût changé de principes, et que les duels fussent entièrement abolis. On n'a pas eu tous ces embarras, à la vérité ; mais aussi l'on a fait un établissement inutile. Si les duels aujourd'hui sont plus rares, ce n'est pas qu'ils soient méprisés ni punis ; c'est parce que les mœurs ont changé [186] : et la preuve que ce changement vient de causes toutes différentes auxquelles le gouvernement n'a point de part, la preuve que l'opinion publique n'a nullement changé sur ce point, c'est qu'après tant de soins mal entendus, tout gentilhomme qui ne tire pas raison d'un affront l'épée

Copyright Arvensa Editions

à la main n'est pas moins déshonoré qu'auparavant.

Une quatrième conséquence de l'objet du même établissement est que, nul homme ne pouvant vivre civilement sans honneur, tous les états où l'on porte une épée, depuis le prince jusqu'au soldat, et tous les états même où l'on n'en porte point, doivent ressortir à cette cour d'honneur, les uns pour rendre compte de leur conduite et de leurs actions, les autres, de leurs discours et de leurs maximes, tous également sujets à être honorés ou flétris, selon la conformité ou l'opposition de leur vie ou de leurs sentiments aux principes de l'honneur établis dans la nation, et réformés insensiblement par le tribunal sur ceux de la justice et de la raison. Borner cette compétence aux nobles et aux militaires, c'est couper les rejetons et laisser la racine ; car si le point d'honneur fait agir la noblesse, il fait parler le peuple : les uns ne se battent que parce que les autres les jugent ; et pour changer les actions dont l'estime publique est l'objet, il faut auparavant changer les jugements qu'on en porte. Je suis convaincu qu'on ne viendra jamais à bout d'opérer ces changements sans y faire intervenir les femmes mêmes, de qui dépend en grande partie la manière de penser des hommes.

De ce principe il suit encore que le tribunal doit être plus ou moins redouté dans les diverses conditions, à proportion qu'elles ont plus ou moins d'honneur à perdre, selon les idées vulgaires, qu'il faut toujours prendre ici pour règles. Si l'établissement est bien fait, les grands et les princes doivent trembler au seul nom de la cour d'honneur. Il aurait fallu qu'en l'instituant on y eût porté tous les démêlés personnels existants alors entre les premiers du royaume ; que le tribunal les eût jugés définitivement autant qu'ils pouvaient l'être par les seules lois de l'honneur ; que ces jugements eussent été sévères ; qu'il y eût eu des cessions de pas et de rang personnelles et indépendantes du droit des places, des interdictions du port des armes, ou de paraître devant la face du prince, ou d'autres punitions semblables, nulles par elles-mêmes, grièves par l'opinion, jusqu'à l'infamie inclusivement, qu'on aurait pu regarder comme la peine capitale décernée par la cour d'honneur ; que toutes ces peines eussent eu par le concours de l'autorité suprême, les mêmes effets qu'a naturellement le jugement public quand la force n'annule point ses décisions ; que le tribunal n'eût point statué sur des bagatelles, mais qu'il n'eût jamais rien fait à demi ; que le roi même y eût été cité quand il jeta sa canne par la fenêtre, de peur, dit-il, de frapper un

Copyright Arvensa Editions

gentilhomme [187] ; qu'il eût comparu en accusé avec sa partie ; qu'il eût été jugé solennellement, condamné à faire réparation au gentilhomme pour l'affront indirect qu'il lui avait fait ; et que le tribunal lui eût en même temps décerné un prix d'honneur pour la modération du monarque dans la colère. Ce prix, qui devait être un signe très simple, mais visible, porté par le roi durant toute sa vie, lui eût été, ce me semble, un ornement plus honorable que ceux de la royauté, et je ne doute pas qu'il ne fût devenu le sujet des chants de plus d'un poète. Il est certain que, quant à l'honneur, les rois eux-mêmes sont soumis plus que personne au jugement du public, et peuvent par conséquent, sans s'abaisser, comparaître au tribunal qui le représente. Louis XIV était digne de faire de ces choses-là ; et je crois qu'i les eût faites si quelqu'un les lui eût suggérées.

Avec toutes ces précautions et d'autres semblables, il est fort douteux qu'on eût réussi, parce qu'une pareille institution est entièrement contraire à l'esprit de la monarchie ; mais il est très sûr que, pour les avoir négligées, pour avoir voulu mêler la force et les lois dans des matières de préjugés, et changer le point d'honneur par la violence, on a compromis l'autorité royale, et rendu méprisables des lois qui passaient leur pouvoir.

Cependant en quoi consistait ce préjugé qu'il s'agissait de détruire ? Dans l'opinion la plus extravagante et la plus barbare qui jamais entra dans l'esprit humain : savoir, que tous les devoirs de la société sont suppléés par la bravoure ; qu'un homme n'est plus fourbe, fripon, calomniateur ; qu'il est civil, humain, poli, quand il sait se battre ; que le mensonge se change en vérité, que le vol devient légitime, la perfidie honnête, l'infidélité louable, sitôt qu'on soutient tout cela le fer à la main ; qu'un affront est toujours bien réparé par un coup d'épée, et qu'on n'a jamais tort avec un homme pourvu qu'on le tue. Il y a, je l'avoue, une autre sorte d'affaire où la gentillesse se mêle à la cruauté, et où l'on ne tue les gens que par hasard ; c'est celle où l'on se bat au premier sang. Au premier sang, grand Dieu ! Et qu'en veux-tu faire de ce sang, bête féroce ? Le veux-tu boire ? Le moyen de songer à ces horreurs sans émotion ? Tels sont les préjugés que les rois de France, armés de toute la force publique, ont vainement attaqués. L'opinion, reine du monde, n'est point soumise au pouvoir des rois ; ils sont eux-mêmes ses premiers esclaves.

Je finis cette longue digression, qui malheureusement ne sera pas la dernière ; et de cet exemple, trop brillant peut-être, *si parva licet*

Copyright Arvensa Editions

componere magnis, je reviens à des applications plus simples. Un des infaillibles effets d'un théâtre établi dans une aussi petite ville que la nôtre sera de changer nos maximes, ou, si l'on veut, nos préjugés et nos opinions publiques ; ce qui changera nécessairement nos mœurs contre d'autres, meilleures ou pires, je n'en dis rien encore ; mais sûrement moins convenables à notre constitution. Je demande, monsieur, par quelles lois efficaces vous remédierez à cela. Si le gouvernement peut beaucoup sur les mœurs, c'est seulement par son institution primitive : quand une fois il les a déterminées, non seulement il n'a plus le pouvoir de les changer, à moins qu'il ne change, il a même bien de la peine à les maintenir contre les accidents inévitables qui les attaquent, et contre la pente naturelle qui les altère. Les opinions publiques, quoique si difficiles à gouverner, sont pourtant par elles-mêmes très mobiles et changeantes. Le hasard, mille causes fortuites, mille circonstances imprévues, font ce que la force et la raison ne sauraient faire ; ou plutôt c'est précisément parce que le hasard les dirige que la force n'y peut rien ; comme les dés qui partent de la main, quelque impulsion qu'on leur donne, n'en amènent pas plus aisément le point désiré.

Tout ce que la sagesse humaine peut faire est de prévenir les changements, d'arrêter de loin tout ce qui les amène ; mais sitôt qu'on les souffre et qu'on les autorise, on est rarement maître de leurs effets, et l'on ne peut jamais se répondre de l'être. Comment donc préviendrons-nous ceux dont nous aurons volontairement introduit la cause ? À l'imitation de l'établissement dont je viens de parler, nous proposerez-vous d'instituer des censeurs ? Nous en avons déjà [188] ; et si toute la force de ce tribunal suffît à peine pour nous maintenir tels que nous sommes, quand nous aurons ajouté une nouvelle inclinaison à la pente des mœurs, que fera-t-il pour arrêter ce progrès ? il est clair qu'il n'y pourra plus suffire. La première marque de son impuissance à prévenir les abus de la comédie sera de la laisser établir. Car il est aisé de prévoir que ces deux établissements ne sauraient subsister longtemps ensemble, et que la comédie tournera les censeurs en ridicule, ou que les censeurs feront chasser les comédiens.

Mais il ne s'agit pas seulement ici de l'insuffisance des lois pour réprimer de mauvaises mœurs en laissant subsister leur cause. On trouvera, je le prévois, que, l'esprit rempli des abus qu'engendre nécessairement le théâtre, et de l'impossibilité générale de prévenir ces

Copyright Arvensa Editions

abus, je ne réponds pas assez précisément à l'expédient proposé, qui est d'avoir des comédiens honnêtes gens, c'est-à-dire de les rendre tels. Au fond, cette discussion particulière n'est plus fort nécessaire : tout ce que j'ai dit jusqu'ici des effets de la comédie, étant indépendant des mœurs des comédiens, n'en aurait pas moins lieu quand ils auraient bien profité des leçons que vous nous exhortez à leur donner, et qu'ils deviendraient par nos soins autant de modèles de vertu. Cependant, par égard au sentiment de ceux de mes compatriotes qui ne voient d'autre danger dans la comédie que le mauvais exemple des comédiens, je veux bien rechercher encore si, même dans leur supposition, cet expédient est praticable avec quelque espoir de succès, et s'il doit suffire pour les tranquilliser.

En commençant par observer les faits avant de raisonner sur les causes, je vois en général que l'état de comédien est un état de licence et de mauvaises mœurs ; que les hommes y sont livrés au désordre ; que les femmes y mènent une vie scandaleuse ; que les uns et les autres, avares et prodigues tout à la fois, toujours accablés de dettes et toujours versant l'argent à pleines mains, sont aussi peu retenus sur leurs dissipations, que peu scrupuleux sur les moyens d'y pourvoir. Je vois encore que par tout pays leur profession est déshonorante ; que ceux qui l'exercent, excommuniés ou non, sont partout méprisés[189], et qu'à Paris même, où ils ont plus de considération et une meilleure conduite que partout ailleurs, un bourgeois craindrait de fréquenter ces mêmes comédiens qu'on voit tous les jours à la table des grands. Une troisième observation, non moins importante, est que ce dédain est plus fort partout où les mœurs sont plus pures, et qu'il y a des pays d'innocence et de simplicité où le métier de comédien est presque en horreur. Voilà des faits incontestables. Vous me direz qu'il n'en résulte que des préjugés. J'en conviens : mais ces préjugés étant universels, il faut leur chercher une cause universelle ; et je ne vois pas qu'on la puisse trouver ailleurs que dans la profession même à laquelle ils se rapportent. À cela vous répondez que les comédiens ne se rendent méprisables que parce qu'on les méprise. Mais pourquoi les eût-on méprisés s'ils n'eussent été méprisables ? Pourquoi penserait-on plus mal de leur état que des autres, s'il n'avait rien qui l'en distinguât ? Voilà ce qu'il faudrait examiner, peut-être, avant de les justifier aux dépens du public.

Je pourrais imputer ces préjugés aux déclamations des prêtres, si je ne

Copyright Arvensa Editions

les trouvais établis chez les Romains avant la naissance du christianisme, et non seulement courant vaguement dans l'esprit du peuple, mais autorisés par des lois expresses qui déclaraient les acteurs infâmes, leur ôtaient le titre et les droits de citoyens romains, et mettaient les actrices au rang des prostituées. Ici toute autre raison manque, hors celle qui se tire de la nature de la chose. Les prêtres païens et les dévots, plus favorables que contraires à des spectacles qui faisaient partie des jeux consacrés à la religion[190], n'avaient aucun intérêt à les décrier, et ne les décriaient pas en effet. Cependant on pouvait dès lors se récrier comme vous faites, sur l'inconséquence de déshonorer des gens qu'on protège, qu'on paie, qu'on pensionne : ce qui, à vrai dire, ne me paraît pas si étrange qu'à vous ; car il est à propos quelquefois que l'état encourage et protège des professions déshonorantes mais utiles, sans que ceux qui les exercent en doivent être plus considérés pour cela.

J'ai lu quelque part que ces flétrissures étaient moins imposées à de vrais comédiens qu'à des histrions et farceurs qui souillaient leurs jeux d'indécence et d'obscénités : mais cette distinction est insoutenable ; car les mots de comédien et d'histrion étaient parfaitement synonymes, et n'avaient d'autre différence, sinon que l'un était grec et l'autre étrusque. Cicéron, dans le livre de l'Orateur, appelle histrions les deux plus grands acteurs qu'ait jamais eus Rome, Ésope et Roscius : dans son plaidoyer pour ce dernier, il plaint un si honnête homme d'exercer un métier si peu honnête[191]. Loin de distinguer entre les comédiens, histrions et farceurs, ni entre les acteurs des tragédies et ceux des comédies, la loi couvre indistinctement du même opprobre tous ceux qui montent sur le théâtre : *Quisquis in scenam prodierit, ait praetor, infamis est*[192]. Il est vrai seulement que cet opprobre tombait moins sur la représentation même que sur l'état où l'on en faisait métier, puisque la jeunesse de Rome représentait publiquement, à la fin des grandes pièces, les Atellanes ou Exodes sans déshonneur. À cela près, on voit, dans mille endroits, que tous les comédiens indifféremment étaient esclaves, et traités comme tels quand le public n'était pas content d'eux.

Je ne sache qu'un seul peuple qui n'ait pas eu là-dessus les maximes de tous les autres, ce sont les Grecs. Il est certain que chez eux la profession du théâtre était si peu déshonnête, que la Grèce fournit des exemples

Copyright Arvensa Editions

d'acteurs chargés de certaines fonctions publiques, soit dans l'état, soit en ambassade. Mais on pourrait trouver aisément les raisons de cette exception. 1°La tragédie ayant été inventée chez les Grecs aussi bien que la comédie, ils ne pouvaient jeter d'avance une impression de mépris sur un état dont on ne connaissait pas encore les effets ; et quand on commença de les connaître, l'opinion publique avait déjà pris son pli. 2° Comme la tragédie avait quelque chose de sacré dans son origine, d'abord ses acteurs furent plutôt regardés comme des prêtres que comme des baladins. 3° Tous les sujets des pièces n'étant tirés que des antiquités nationales dont les Grecs étaient idolâtres, ils voyaient dans ces mêmes acteurs moins des gens qui jouaient des fables, que des citoyens instruits qui représentaient aux yeux de leurs compatriotes l'histoire de leur pays. 4° Ce peuple, enthousiaste de sa liberté jusqu'à croire que les Grecs étaient les seuls hommes libres par nature[193], se rappelait avec un vif sentiment de plaisir ses anciens malheurs et les crimes de ses maîtres. Ces grands tableaux l'instruisaient sans cesse, et il ne pouvait se défendre d'un peu de respect pour les organes de cette instruction. 5° La tragédie n'étant d'abord jouée que par des hommes, on ne voyait point sur leur théâtre ce mélange scandaleux d'hommes et de femmes qui fait des nôtres autant d'écoles de mauvaises mœurs. 6° Enfin leurs spectacles n'avaient rien de la mesquinerie de ceux d'aujourd'hui. Leurs théâtres n'étaient point élevés par l'intérêt et par l'avarice ; ils n'étaient point renfermés dans d'obscures prisons ; leurs acteurs n'avaient pas besoin de mettre à contribution les spectateurs, ni de compter du coin de l'œil les gens qu'ils voyaient passer la porte, pour être sûrs de leur souper.

Ces grands et superbes spectacles, donnés sous le ciel, à la face de toute une nation, n'offraient de toutes parts que des combats, des victoires, des prix, des objets capables d'inspirer aux Grecs une ardente émulation, et d'échauffer leurs cœurs de sentiments d'honneur et de gloire. C'est au milieu de cet imposant appareil, si propre à élever et remuer l'âme, que les acteurs, animés du même zèle, partageaient, selon leurs talents, les honneurs rendus aux vainqueurs des jeux, souvent aux premiers hommes de la nation. Je ne suis pas surpris que, loin de les avilir, leur métier, exercé de cette manière, leur donnât cette fierté de courage et ce noble désintéressement qui semblait quelquefois élever l'acteur à son personnage. Avec tout cela, jamais la Grèce, excepté Sparte, ne fut citée en

Copyright Arvensa Editions

exemple de bonnes mœurs ; et Sparte, qui ne souffrait point de théâtre[194], n'avait garde d'honorer ceux qui s'y montrent. Revenons aux Romains, qui, loin de suivre à cet égard l'exemple des Grecs, en donnèrent un tout contraire. Quand leurs lois déclaraient les comédiens infâmes, était-ce dans le dessein d'en déshonorer la profession ? Quelle eût été l'utilité d'une disposition si cruelle ? Elles ne la déshonoraient point, elles rendaient seulement authentique le déshonneur qui en est inséparable ; car jamais les bonnes lois ne changent la nature des choses, elles ne font que la suivre ; et celles-là seules sont observées. Il ne s'agit donc pas de crier d'abord contre les préjugés, mais de savoir premièrement si ce ne sont que des préjugés ; si la profession de comédien n'est point en effet déshonorante en elle-même ; car si, par malheur, elle l'est, nous aurons beau statuer qu'elle ne l'est pas, au lieu de la réhabiliter, nous ne ferons que nous avilir nous-mêmes.

Qu'est-ce que le talent du comédien ? L'art de se contrefaire, de revêtir un autre caractère que le sien, de paraître différent de ce qu'on est, de se passionner de sang-froid, de dire autre chose que ce qu'on pense, aussi naturellement que si l'on le pensait réellement, et d'oublier enfin sa propre place à force de prendre celle d'autrui. Qu'est-ce que la profession du comédien ? Un métier par lequel il se donne en représentation pour de l'argent, se soumet à l'ignominie et aux affronts qu'on achète le droit de lui faire, et met publiquement sa personne en vente. J'adjure tout homme sincère de dire s'il ne sent pas au fond de son âme qu'il y a dans ce trafic de soi-même quelque chose de servile et de bas. Vous autres philosophes, qui vous prétendez si fort au-dessus des préjugés, ne mourriez-vous pas tous de honte, si, lâchement travestis en rois, il vous fallait aller faire aux yeux du public un rôle différent du vôtre, et exposer vos majestés aux huées de la populace ? Quel est donc, au fond, l'esprit que le comédien reçoit de son état ? un mélange de bassesse, de fausseté, de ridicule orgueil, et d'indigne avilissement, qui le rend propre à toutes sortes de personnages, hors le plus noble de tous, celui d'homme, qu'il abandonne.

Je sais que le jeu du comédien n'est pas celui d'un fourbe qui veut en imposer, qu'il ne prétend pas qu'on le prenne en effet pour la personne qu'il représente, ni qu'on le croie affecté des passions qu'il imite, et qu'en donnant cette imitation pour ce qu'elle est, il la rend tout-à-fait innocente. Aussi ne l'accusé-je pas d'être précisément un trompeur, mais de cultiver,

Copyright Arvensa Editions

pour tout métier, le talent de tromper les hommes, et de s'exercer à des habitudes qui, ne pouvant être innocentes qu'au théâtre, ne servent partout ailleurs qu'à mal faire. Ces hommes si bien parés, si bien exercés au ton de la galanterie et aux accents de la passion, n'abuseront-ils jamais de cet art pour séduire de jeunes personnes ? Ces valets filous, si subtils de la langue et de la main sur la scène, dans les besoins d'un métier plus dispendieux que lucratif n'auront-ils jamais de distractions utiles ? Ne prendront-ils jamais la bourse d'un fils prodigué, ou d'un père avare pour celle de Léandre ou d'Argan[195] ? Partout la tentation de malfaire augmente avec la facilité ; et il faut que les comédiens soient plus vertueux que les autres hommes, s'ils ne sont pas plus corrompus.

L'orateur, le prédicateur, pourra-t-on me dire encore, paient de leur personne ainsi que le comédien. La différence est très grande. Quand l'orateur se montre, c'est pour parler, et non pour se donner en spectacle : il ne représente que lui-même, il ne fait que son propre rôle, ne parle qu'en son propre nom, ne dit ou ne doit dire que ce qu'il pense : l'homme et le personnage étant le même être, il est à sa place ; il est dans le cas de tout autre citoyen qui remplit les fonctions de son état. Mais un comédien sur la scène, étalant d'autres sentiments que les siens, ne disant que ce qu'on lui fait dire, représentant souvent un être chimérique, s'anéantit, pour ainsi dire, s'annule avec son héros ; et, dans cet oubli de l'homme, s'il en reste quelque chose, c'est pour être le jouet des spectateurs. Que dirai-je de ceux qui semblent avoir peur de valoir trop par eux-mêmes, et se dégradent jusqu'à représenter des personnages auxquels ils seraient bien fâchés de ressembler ? C'est un grand mal sans doute de voir tant de scélérats dans le monde faire des rôles d'honnêtes gens ; mais y a-t-il rien de plus odieux, de plus choquant, de plus lâche, qu'un honnête homme a la comédie faisant le rôle d'un scélérat, et déployant tout son talent pour faire valoir de criminelles maximes, dont lui-même est pénétré d'horreur ?

Si l'on ne voit en tout ceci qu'une profession peu honnête, on doit voir encore une source de mauvaises mœurs dans le désordre des actrices, qui force et entraine celui des acteurs. Mais pourquoi ce désordre est-il inévitable ? Ah ! pourquoi ? Dans tout autre temps on n'aurait pas besoin de le demander ; mais, dans ce siècle où règnent si fièrement les préjugés et l'erreur sous le nom de philosophie, les hommes, abrutis par leur vain savoir, ont fermé leur esprit à la voix de la raison, et leur cœur à celle de la

Copyright Arvensa Editions

nature.

Dans tout état, dans tout pays, dans toute condition, les deux sexes ont entre eux une liaison si forte et si naturelle, que les mœurs de l'un décident toujours de celles.de l'autre. Non que ces mœurs soient toujours les mêmes, mais elles ont toujours le même degré de bonté, modifié dans chaque sexe par les penchants qui lui sont propres. Les Anglaises sont douces et timides ; les Anglais sont durs et féroces. D'où vient cette apparente opposition ? De ce que le caractère de chaque sexe est ainsi renforcé, et que c'est aussi le caractère national de porter tout à l'extrême. À cela près, tout est semblable. Les deux sexes aiment à vivre à part ; tous deux font cas des plaisirs de la table ; tous deux se rassemblent pour boire après le repas, les hommes du vin, les femmes du thé ; tous deux se livrent au jeu sans fureur, et s'en font un métier plutôt qu'une passion ; tous deux ont un grand respect pour les choses honnêtes ; tous deux aiment la patrie et les lois ; tous deux honorent la foi conjugale, et, s'ils la violent, ils ne se font point un honneur de la violer ; la paix domestique plaît à tous deux : tous deux sont silencieux et taciturnes ; tous deux difficiles à émouvoir ; tous deux emportés dans leurs passions ; pour tous deux l'amour est terrible et tragique, il décide du sort de leurs jours ; il ne s'agit pas de moins, dit Murait, que d'y laisser la raison ou la vie ; enfin tous deux se plaisent à la campagne, et les dames anglaises errent aussi volontiers dans leurs parcs solitaires, qu'elles vont se montrer à Vauxhall. De ce goût commun pour la solitude naît aussi celui des lectures contemplatives et des romans dont l'Angleterre est inondée[196]. Ainsi tous deux, plus recueillis avec eux-mêmes, se livrent moins à des imitations frivoles, prennent mieux le goût des vrais plaisirs de la vie, et songent moins à paraître heureux qu'à l'être.

J'ai cité les Anglais par préférence, parce qu'ils sont, de toutes les nations du monde, celle où les mœurs des deux sexes paraissent d'abord le plus contraires. De leur rapport dans ce pays-là nous pouvons conclure pour les autres : toute la différence consiste en ce que la vie des femmes est un développement continuel de leurs moeurs ; au lieu que celles des hommes s'effaçant davantage dans l'uniformité des affaires, il faut attendre, pour en juger, de les voir dans les plaisirs. Voulez-vous donc connaître les hommes, étudiez les femmes. Cette maxime est générale, et jusque-là tout le monde sera d'accord avec moi. Mais si j'ajoute qu'il n'y a

Copyright Arvensa Editions

point de bonnes mœurs pour les femmes hors d'une vie retirée et domestique ; si je dis que les paisibles soins de la famille et du ménage sont leur partage, que la dignité de leur sexe est dans sa modestie, que la honte et la pudeur sont en elles inséparables de l'honnêteté, que rechercher les regards des hommes c'est déjà s'en laisser corrompre, et que toute femme qui se montre se déshonore ; à l'instant va s'élever contre moi cette philosophie d'un jour, qui naît et meurt dans le coin d'une grande ville, et veut étouffer de là le cri de la nature et la voix unanime du genre humain.

Préjugés populaires ! me crie-t-on ; petites erreurs de l'enfance ! tromperie des lois et de l'éducation ! La pudeur n'est rien ; elle n'est qu'une invention des lois sociales pour mettre à couvert les droits des pères et des époux, et maintenir quelque ordre dans les familles. Pourquoi rougirions-nous des besoins que nous donna la nature ? Pourquoi trouverions-nous un motif de honte dans un acte aussi indifférent en soi et aussi utile dans ses effets que celui qui concourt à perpétuer l'espèce ? Pourquoi, les désirs étant égaux des deux parts, les démonstrations en seraient-elles différentes ? Pourquoi l'un des sexes se refuserait-il plus que l'autre aux penchants qui leur sont communs ? Pourquoi l'homme aurait-il sur ce point d'autres lois que les animaux ?

Tes pourquoi, dit le dieu, ne finiraient jamais.

Mais ce n'est pas à l'homme, c'est à son auteur qu'il les faut adresser. N’est-il pas plaisant qu'il faille dire pourquoi j'ai honte d'un sentiment naturel, si cette honte ne m'est pas moins naturelle que ce sentiment même ? Autant vaudrait me demander aussi pourquoi j'ai ce sentiment. Est-ce à moi de rendre compte de ce qu'a fait la nature ? Par cette manière de raisonner, ceux qui ne voient pas pourquoi l'homme est existant devraient nier qu'il existe.

J'ai peur que ces grands scrutateurs des conseils de Dieu n'aient un peu légèrement pesé ses raisons. Moi, qui ne me pique pas de les connaître, j'en crois voir qui leur ont échappé. Quoi qu'ils en disent, la honte qui voile aux yeux d'autrui les plaisirs de l'amour est quelque chose : elle est la sauvegarde commune que la nature a donnée aux deux sexes dans un état de faiblesse et d'oubli d'eux-mêmes qui les livre à la merci du premier venu : c'est ainsi qu'elle couvre leur sommeil des ombres de la nuit, afin

Copyright Arvensa Editions

que, durant ce temps de ténèbres, ils soient moins exposés aux attaques les uns des autres : c'est ainsi qu'elle fait chercher à tout animal souffrant la retraite et les lieux déserts, afin qu'il souffre et meure en paix hors des atteintes qu'il ne peut plus repousser.

À l'égard de la pudeur du sexe en particulier, quelle arme plus douce eût pu donner cette même nature à celui qu'elle destinait à se défendre ? Les désirs sont égaux ! Qu'est-ce à dire ? Y a-t-il de part et d'autre mêmes facultés de les satisfaire ? Que deviendrait l'espèce humaine si l'ordre de l'attaque et de la défense était changé ? L'assaillant choisirait, au hasard, des temps où la victoire serait impossible ; l'assailli serait laissé en paix quand il aurait besoin de se rendre, et poursuivi sans relâche quand il serait trop faible pour succomber ; enfin le pouvoir et la volonté, toujours en discorde, ne laissant jamais partager les désirs, l'amour ne serait plus le soutien de la nature, il en serait le destructeur et le fléau.

Si les deux sexes avaient également fait et reçu les avances, la vaine importunité n'eût point été sauvée, des feux toujours languissants dans une ennuyeuse liberté ne se fussent jamais irrités, le plus doux de tous les sentiments eût à peine effleuré le cœur humain, et son objet eût été mal rempli. L'obstacle apparent qui semble éloigner cet objet est au fond ce qui le rapproche. Les désirs voilés par la honte n'en deviennent que plus séduisants ; en les gênant, la pudeur les enflamme : ses craintes, ses détours, ses réserves, ses timides aveux, sa tendre et naïve finesse, disent mieux ce qu'elle croit taire que la passion ne l'eût dit sans elle : c'est elle qui donne du prix aux faveurs, et de la douceur aux refus. Le véritable amour possède en effet ce que la seule pudeur lui dispute : ce mélange de faiblesse et de modestie le rend plus touchant et plus tendre ; moins il obtient, plus la valeur de ce qu'il obtient en augmente ; et c'est ainsi qu'il jouit à la fois de ses privations et de ses plaisirs.

Pourquoi, disent-ils, ce qui n'est pas honteux à l'homme le serait-il à la femme ? pourquoi l'un des sexes se ferait-il un crime de ce que l'autre se croit permis ? Comme si les conséquences étaient les mêmes des deux côtés ! comme si tous les austères devoirs de la femme ne dérivaient pas de cela seul, qu'un enfant doit avoir un père ! Quand ces importantes considérations nous manqueraient, nous aurions toujours la même réponse à faire, et toujours elle serait sans réplique : ainsi l’a voulu la nature, c'est un crime d'étouffer sa voix. L'homme peut être audacieux,

Copyright Arvensa Editions

telle est sa destination[197] ; il faut bien que quelqu'un se déclare ; mais toute femme sans pudeur est coupable et dépravée, parce qu'elle foule aux pieds un sentiment naturel à son sexe.

Comment peut-on disputer la vérité de ce sentiment ? toute la terre n'en rendît-elle pas l'éclatant témoignage, la seule comparaison des sexes suffirait pour la constater. N'est-ce pas la nature qui pare les jeunes personnes de ces traits si doux, qu'un peu de honte rend plus touchants encore ? N'est-ce pas elle qui met dans leurs yeux ce regard timide et tendre auquel on résiste avec tant de peine ? N'est-ce pas elle qui donne à leur teint plus d'éclat et à leur peau plus de finesse, afin qu'une modeste rougeur s'y laisse mieux apercevoir ? N'est-ce pas elle qui les rend craintives afin qu'elles fuient, et faibles afin qu'elles cèdent ? À quoi bon leur donner un cœur plus sensible à la pitié, moins de vitesse à la course, un corps moins robuste, une stature moins haute, des muscles plus délicats, si elle ne les eut destinées à se laisser vaincre ? Assujetties aux incommodités de la grossesse et aux douleurs de l'enfantement, ce surcroit de travail exigeait-il une diminution de forces ? Mais pour les réduire à cet état pénible, il les fallait assez fortes pour ne succomber qu'à leur volonté, et assez faibles pour avoir toujours un prétexte de se rendre. Voilà précisément le point où les a placées la nature.

Passons du raisonnement à l'expérience. Si la pudeur était un préjugé de la société et de l'éducation, ce sentiment devrait augmenter dans les lieux où l'éducation est plus soignée, et où l'on raffine incessamment sur les lois sociales ; il devrait être plus faible partout où l'on est resté plus près de l'état primitif. C'est tout le contraire[198]. Dans nos montagnes, les femmes sont timides et modestes ; un mot les fait rougir, elles n'osent lever les yeux sur les hommes, et gardent le silence devant eux. Dans les grandes villes, la pudeur est ignoble et basse : c'est la seule chose dont une femme bien élevée aurait honte, et l'honneur d'avoir fait rougir un honnête homme n'appartient qu'aux femmes du meilleur air.

L'argument tiré de l'exemple des bêtes ne conclut point et n'est pas vrai. L'homme n'est point un chien ni un loup. Il ne faut qu'établir dans son espèce les premiers rapports de la société pour donner à ses sentiments une moralité toujours inconnue aux bêtes. Les animaux ont un cœur et des passions, mais la sainte image de l'honnête et du beau n'entra jamais que dans le cœur de l'homme.

Copyright Arvensa Editions

Malgré cela, où a-t-on pris que l'instinct ne produit jamais dans les animaux des effets semblables à ceux que la honte produit parmi les hommes ? Je vois tous les jours des preuves du contraire. J'en vois se cacher dans certains besoins, pour dérober aux sens un objet de dégoût ; je les vois ensuite, au lieu de fuir, s'empresser d'en couvrir les vestiges. Que manque-t-il à ces soins pour avoir un air de décence et d'honnêteté, sinon d'être pris par des hommes ? Dans leurs amours, je vois des caprices, des choix, des refus concertés, qui tiennent de bien près à la maxime d'irriter la passion par les obstacles. À l'instant même où j'écris ceci, j'ai sous les yeux un exemple qui le confirme. Deux jeunes pigeons, dans l'heureux temps de leurs premières amours, m'offrent un tableau bien différent de la sotte brutalité que leur prêtent nos prétendus sages. La blanche colombe va suivant pas à pas son bien-aimé, et prend chasse elle-même aussitôt qu'il se retourne. Reste-t-il dans l'inaction, de légers coups de bec le réveillent : s'il se retire, on le poursuit ; s'il se défend, un petit vol de six pas l'attire encore : l’innocence de la nature ménage les agaceries et la molle résistance avec un art qu'aurait à peine la plus habile coquette. Non, la folâtre Galatée ne faisait pas mieux, et Virgile eût pu tirer d'un colombier l'une de ses plus charmantes images.

Quand on pourrait nier qu'un sentiment particulier de pudeur fut naturel aux femmes, en serait-il moins vrai que, dans la société, leur partage doit être une vie domestique et retirée, et qu'on doit les élever dans des principes qui s'y rapportent ? Si la timidité, la pudeur, la modestie, qui leur sont propres, sont des inventions sociales, il importe à la société que les femmes acquièrent ces qualités, il importe de les cultiver en elles ; et toute femme qui les dédaigne offense les bonnes mœurs. Y a-t-il au monde un spectacle aussi touchant, aussi respectable, que celui d'une mère de famille entourée de ses enfants, réglant les travaux de ses domestiques, procurant à son mari une vie heureuse, et gouvernant sagement la maison ? C'est là qu'elle se montre dans toute la dignité d'une honnête femme ; c'est là qu'elle impose vraiment du respect, et que la beauté partage avec honneur les hommages rendus à la vertu.

Une maison dont la maîtresse est absente est un corps sans âme, qui bientôt tombe en corruption ; une femme hors de sa maison perd son plus grand lustre ; et, dépouillée de ses vrais ornements, elle se montre avec indécence. Si elle a un mari, que cherche-t-elle parmi les hommes ? Si elle n'en a pas, comment s'expose-t-elle à rebuter, par un maintien peu

Copyright Arvensa Editions

modeste, celui qui serait tenté de le devenir ? Quoi qu'elle puisse faire, on sent qu'elle n'est pas à sa place en public ; et sa beauté même, qui plaît sans intéresser, n'est qu'un tort de plus que le cœur lui reproche. Que cette impression nous vienne de la nature ou de l'éducation, elle est commune à tous les peuples du monde ; partout on considère les femmes à proportion de leur modestie ; partout on est convaincu qu'en négligeant les manières de leur sexe elles en négligent les devoirs ; partout on voit qu'alors, tournant en effronterie la mâle et ferme assurance de l'homme, elles s'avilissent par cette odieuse imitation, et déshonorent à la fois leur sexe et le nôtre.

Je sais qu'il règne en quelques pays des coutumes contraires ; mais voyez aussi quelles mœurs elles ont fait naître. Je ne voudrais pas d'autre exemple pour confirmer mes maximes. Appliquons aux mœurs des femmes ce que j'ai dit ci-devant de l'honneur qu'on leur porte. Chez tous les anciens peuples policés elles vivaient très renfermées ; elles se montraient rarement en public, jamais avec des hommes ; elles ne se promenaient point avec eux ; elles n'avaient point la meilleure place au spectacle, elles ne s'y mettaient point en montre[199] ; il ne leur était pas même permis d'assister à tous, et l'on sait qu'il y avait peine de mort contre celles qui s'oseraient montrer aux jeux olympiques.

Dans la maison elles avaient un appartement particulier où les hommes n'entraient point. Quand leurs maris donnaient à manger, elles se présentaient rarement à table ; les honnêtes femmes en sortaient avant la fin du repas, et les autres n'y paraissaient point au commencement. Il n'y avait aucune assemblée commune pour les deux sexes ; ils ne passaient point la journée ensemble. Ce soin de ne pas se rassasier les uns des autres faisait qu'on s'en revoyait avec plus de plaisir : il est sûr qu'en général la paix domestique était mieux affermie, et qu'il régnait plus d'union entre les époux[200] qu'il n'en règne aujourd'hui.

Tels étaient les usages des Perses, des Grecs, des Romains, et même des Égyptiens, malgré les mauvaises plaisanteries d'Hérodote, qui se réfutent d'elles-mêmes. Si quelquefois les femmes sortaient des bornes de cette modestie, le cri public montrait que c'était une exception. Que n'a-t-on pas dit de la liberté du sexe à Sparte ? On peut comprendre aussi par la *Lysistrata* d'Aristophane combien l'impudence des Athéniennes était choquante aux yeux des Grecs ; et, dans Rome déjà corrompue, avec quel

Copyright Arvensa Editions

scandale ne vit-on point encore les dames romaines se présenter au tribunal des triumvirs !

Tout est changé. Depuis que des foules de barbares, tramant avec eux leurs femmes dans leurs armées, eurent inondé l'Europe, la licence des camps, jointe à la froideur naturelle des climats septentrionaux, qui rend la réserve moins nécessaire, introduisit une autre manière de vivre, que favorisèrent les livres de chevalerie, où les belles dames passaient leur vie à se faire enlever par des hommes, en tout bien et en tout honneur. Comme ces livres étaient les écoles de galanterie du temps, les idées de liberté qu'ils inspirent s'introduisirent surtout dans les cours et les grandes villes, où l'on se pique davantage de politesse ; par le progrès même de cette politesse, elle dut enfin dégénérer en grossièreté. C'est ainsi que la modestie naturelle au sexe est peu à peu disparue, et que les mœurs des vivandières se sont transmises aux femmes de qualité.

Mais voulez-vous savoir combien ces usages, contraires aux idées naturelles, sont choquants pour qui n'en a pas l'habitude ? jugez-en par la surprise et l'embarras des étrangers et provinciaux à l'aspect de ces manières si nouvelles pour eux. Cet embarras fait l'éloge des femmes de leurs pays ; et il est à croire que celles qui le causent en seraient moins fières, si la source leur en était mieux connue. Ce n'est point qu'elles eu imposent ; c'est plutôt qu'elles font rougir, et que la pudeur, chassée par la femme de ses discours et de son maintien, se réfugie dans le cœur de l'homme.

Revenant maintenant à nos comédiennes, je demande comment un état, dont l'unique objet est de se montrer au public, et, qui pis est, de se montrer pour de l'argent, conviendrait à d'honnêtes femmes, et pourrait compatir en elles avec la modestie et les bonnes mœurs. A-t-on besoin même de disputer sur les différences morales des sexes, pour sentir combien il est difficile que celle qui se met à prix en représentation ne s'y mette bientôt en personne, et ne se laisse jamais tenter de satisfaire des désirs qu'elle prend tant de soin d'exciter ? Quoi ! malgré mille timides précautions, une femme honnête et sage, exposée au moindre danger, a bien de la peine encore à se conserver un cœur à l'épreuve ; et ces jeunes personnes audacieuses, sans autre éducation qu'un système de coquetterie et des rôles amoureux, dans une parure très peu modeste[201], sans cesse entourées d'une jeunesse ardente et téméraire, au milieu des douces voix

Copyright Arvensa Editions

de l'amour et du plaisir, résisteront, à leur âge, à leur cœur, aux objets qui les environnent, aux discours qu'on leur tient, aux occasions toujours renaissantes, et à l'or auquel elles sont d'avance à demi vendues ! Il faudrait nous croire une simplicité d'enfant pour vouloir nous en imposer à ce point. Le vice a beau se cacher dans l'obscurité, son empreinte est sur les fronts coupables : l'audace d'une femme est le signe assuré de sa honte ; c'est pour avoir trop à rougir qu'elle ne rougit plus ; et si quelquefois la pudeur survit à la chasteté, que doit-on penser de la chasteté quand la pudeur même est éteinte ?

Supposons, si l'on veut, qu'il y ait eu quelques exceptions ; supposons

Qu'il en soit jusqu'à trois que l'on pourrait nommer.

Je veux bien croire là-dessus ce que je n'ai jamais ni vu ni ouï dire. Appellerons-nous un métier honnête celui qui fait d'une honnête femme un prodige, et qui nous porte à mépriser celles qui l'exercent, à moins de compter sur un miracle continuel ? L'immodestie tient si bien à leur état, et elles le sentent si bien elles-mêmes, qu'il n'y en a pas une qui ne se crût ridicule de feindre au moins de prendre pour elle les discours de sagesse et d'honneur qu'elle débite au public. De peur que ces maximes sévères ne fissent un progrès nuisible à son intérêt, l'actrice est toujours la première à parodier son rôle et à détruire son propre ouvrage. Elle quitte, en atteignant la coulisse, la morale du théâtre aussi bien que sa dignité ; et si l'on prend des leçons de vertu sur la scène, on les va bien vite oublier dans les foyers.

Après ce que j'ai dit ci-devant, je n'ai pas besoin, je crois, d'expliquer encore comment le désordre des actrices entraîne celui des acteurs, surtout dans un métier qui les force à vivre entre eux dans la plus grande familiarité. Je n'ai pas besoin de montrer comment d'un état déshonorant naissent des sentiments déshonnêtes, ni comment les vices divisent ceux que l'intérêt commun devrait réunir.

Je ne m'étendrai pas sur mille sujets de discorde et de querelles, que la distribution des rôles, le partage de la recette, le choix des pièces, la jalousie des applaudissements, doivent exciter sans cesse, principalement entre les actrices, sans parler des intrigues de galanterie. Il est plus inutile encore que j'expose les effets que l'association du luxe et de la misère, inévitable entre ces gens-là, doit naturellement produire. J'en ai déjà trop

Copyright Arvensa Editions

dit pour vous et pour les hommes raisonnables ; je n'en dirais jamais assez pour les gens prévenus qui ne veulent pas voir ce que la raison leur montre > ; mais seulement ce qui convient à leurs passions ou à leurs préjugés.

Si tout cela tient à la profession du comédien, que ferons-nous, monsieur, pour prévenir des effets inévitables ? Pour moi, je ne vois qu'un seul moyen ; c'est d'ôter la cause. Quand les maux de l'homme lui viennent de sa nature ou d'une manière de vivre qu'il ne peut changer, les médecins les préviennent-ils ? Défendre au comédien d'être vicieux, c'est défendre à l'homme d'être malade.

S'ensuit-il de là qu'il faille mépriser tous les comédiens ? Il s'ensuit, au contraire, qu'un comédien qui a de la modestie, des mœurs, de l'honnêteté, est, comme vous l'avez très bien dit, doublement estimable, puisqu'il montre par-là que l'amour de la vertu l'emporte en lui sur les passions de l'homme et sur l'ascendant de sa profession. Le seul tort qu'on lui peut imputer est de l'avoir embrassé : mais trop souvent un écart de jeunesse décide du sort de la vie ; et, quand on se sent un vrai talent, qui peut résister à son attrait ? Les grands acteurs portent avec eux leur excuse ; ce sont les mauvais qu'il faut mépriser.

Si j'ai resté si longtemps dans les termes de la proposition générale, ce n'est pas que je n'eusse eu plus d'avantage encore à l'appliquer précisément à la ville de Genève : mais la répugnance de mettre mes concitoyens sur la scène m'a fait différer autant que je l'ai pu de parler de nous. Il y faut pourtant venir à la fin ; et je n'aurais rempli qu'imparfaitement ma tâche, si je ne cherchais sur notre situation particulière, ce qui résultera de l'établissement d'un théâtre dans notre ville, au cas que votre avis et vos raisons déterminent le gouvernement à l'y souffrir. Je me bornerai à des effets si sensibles, qu'ils ne puissent être contestés de personne qui connaisse un peu notre constitution.

Genève est riche, il est vrai ; mais, quoiqu'on n'y voie point ces énormes disproportions de fortune qui appauvrissent tout un pays pour enrichir quelques habitants et sèment la misère autour de l'opulence, il est certain que, si quelques Genevois possèdent d'assez grands biens, plusieurs vivent dans une disette assez dure, et que l'aisance du plus grand nombre vient d'un travail assidu, d'économie et de modération, plutôt que d'une richesse positive. Il y a bien des villes plus pauvres que la nôtre ou le bourgeois peut donner beaucoup plus à ses plaisirs, parce que le territoire qui le nourrit ne s'épuise pas, et que son temps n'étant d'aucun prix, il

Copyright Arvensa Editions

peut le perdre sans préjudice. Il n'en va pas ainsi parmi nous, qui, sans terres pour subsister, n'avons tous que notre industrie. Le peuple genevois ne se soutient qu'à force de travail, et n'a le nécessaire qu'autant qu'il se refuse tout superflu : c'est une des raisons de nos lois somptuaires. Il me semble que ce qui doit d'abord frapper tout étranger entrant dans Genève, c'est l'air de vie et d'activité qu'il y voit régner. Tout s'occupe, tout est en mouvement, tout s'empresse à son travail et à ses affaires. Je ne crois pas que nulle autre aussi petite ville au monde offre un pareil spectacle. Visitez le quartier Saint-Gervais, toute l'horlogerie de l'Europe y paraît rassemblée. Parcourez le Molard et les rues basses, un appareil de commerce en grand, des monceaux de ballots, de tonneaux confusément jetés, une odeur d'Inde et de droguerie, vous font imaginer un port de mer. Aux Pâquis, aux Eaux-vives, le bruit et l'aspect des fabriques d'indiennes et de toile peinte semblent vous transporter à Zurich. La ville se multiplie en quelque sorte par les travaux qui s'y font ; et j'ai vu des gens, sur ce premier coup d'oeil, en estimer le peuple à cent mille âmes. Les bras, l'emploi du temps, la vigilance, l'austère parcimonie ; voilà les trésors du Genevois ; voilà avec quoi nous attendons un amusement de gens oisifs, qui, nous ôtant à la fois le temps et l'argent, doublera réellement notre perte.

Genève ne contient pas vingt-quatre mille âmes, vous en convenez. Je vois que Lyon, bien plus riche à proportion, et du moins cinq ou six fois plus peuplé, entretient exactement un théâtre, et que, quand ce théâtre est un opéra, la ville n'y saurait suffire. Je vois que Paris, la capitale de la France et le gouffre des richesses de ce grand royaume, en entretient trois assez médiocrement, et un quatrième en certains temps de l'année. Supposons ce quatrième[202] permanent. Je vois que, dans plus de six cent mille habitants, ce rendez-vous de l'opulence et de l'oisiveté fournit à peine journellement au spectacle mille ou douze cents spectateurs, tout compensé. Dans le reste du royaume, le vois Bordeaux, Rouen, grands ports de mer ; je vois Lille, Strasbourg ; grandes villes de guerre, pleines d'officiers oisifs qui passent leur vie à attendre qu'il soit midi et huit heures, avoir un théâtre de comédie : encore faut-il des taxes involontaires pour le soutenir. Mais combien d'autres villes incomparablement plus grandes que la nôtre, combien de sièges de parlements et de cours souveraines, ne peuvent entretenir une comédie à demeure !

Pour juger si nous sommes en état de mieux faire, prenons un terme de

Copyright Arvensa Editions

comparaison bien connu, tel, par exemple, que la ville de Paris. Je dis donc que, si plus de six cent mille habitants ne fournissent journellement et l'un dans l'autre aux théâtres de Paris que douze cents spectateurs, moins de vingt-quatre mille habitants n'en fourniront certainement pas plus de quarante-huit à Genève : encore faut-il déduire les *gratis* de ce nombre, et supposer qu'il n'y a pas proportionnellement moins de désœuvrés à Genève qu'à Paris ; supposition qui me paraît insoutenable.

Or, si les comédiens français, pensionnés du roi, et propriétaires de leur théâtre, ont bien de la peine à se soutenir à Paris avec une assemblée de trois cents spectateurs par représentation[203], je demande comment les comédiens de Genève se soutiendront avec une assemblée de quarante-huit spectateurs pour toute ressource. Vous me direz qu'on vit à meilleur compte à Genève qu'à Paris. Oui ; mais les billets d'entrées coûteront aussi moins à proportion : et puis la dépense de la table n'est rien pour des comédiens ; ce sont les habits, c'est la parure qui leur coûte : il faudra faire venir tout cela de Paris, ou dresser des ouvriers maladroits. C'est dans les lieux où toutes ces choses sont communes qu'on les fait à meilleur marché. Vous direz encore qu'on les assujettira à nos lois somptuaires. Mais c'est en vain qu'on voudrait porter la réforme sur le théâtre ; jamais Cléopâtre et Xerxès ne goûteront notre simplicité. L'état des comédiens étant de paraître, c'est leur ôter le goût de leur métier de les en empêcher, et je doute que jamais bon acteur consente à se faire quaker. Enfin l'on peut m'objecter que la troupe de Genève, étant bien moins nombreuse que celle de Paris, pourra subsister à bien moindres frais. D'accord : mais cette différence sera-t-elle en raison de celle de quarante-huit à trois cents ? Ajoutez qu'une troupe plus nombreuse a aussi l'avantage de pouvoir jouer plus souvent ; au lieu que, dans une petite troupe où les doubles manquent, tous ne sauraient jouer tous les jours ; la maladie, l'absence d'un seul comédien fait manquer une représentation, et c'est autant de perdu pour la, recette.

Le Genevois aime excessivement la campagne ; on en peut juger par la quantité de maisons répandues autour de la ville. L'attrait de la chasse et la beauté des environs entretiennent ce goût salutaire. Les portes, fermées avant la nuit, ôtant la liberté de la promenade au-dehors, et les maisons de campagne étant si près, fort peu de gens aisés couchent en ville durant l'été, Chacun ayant passé la journée à ses affaires, part le soir à portes

Copyright Arvensa Editions

fermantes, et va dans sa petite retraite respirer l'air le plus pur et jouir du plus charmant paysage qui soit sous le ciel. Il y a même beaucoup de citoyens et bourgeois qui y résident toute l'année, et n'ont point d'habitation dans Genève. Tout cela est autant de perdu pour la comédie ; et, pendant toute la belle saison ; il ne, restera presque, pour l'entretenir, que des gens qui n'y vont jamais. À Paris, c'est tout autre chose : on allie fort bien la comédie avec la campagne, et tout l'été l'on ne voit, à l'heure où finissent les spectacles, que carrosses sortir des portes. Quant aux gens qui couchent en ville, la liberté d'en sortir à toute heure les tente moins que les incommodités qui raccompagnent ne les rebutent. On s'ennuie sitôt des promenades publiques, il faut aller chercher si loin la campagne, l'air en est si empesté d'immondices et la vue si peu attrayante, qu'on aime mieux aller s'enfermer au spectacle. Voilà donc encore une différence au désavantage de nos comédiens, et une moitié de l'année perdue pour eux. Pensez-vous, monsieur, qu'ils, trouveront aisément sur le reste à remplir un si grand vide ? Pour moi, je ne vois aucun autre remède à cela que de changer l'heure où l'on ferme les portes, d'immoler notre sûreté à nos plaisirs, et de laisser une place forte ouverte pendant la nuit[204], au milieu de trois puissances dont la plus éloignée n'a pas demi-lieue à faire pour arriver à nos glacis.

Ce n'est pas tout : il est impossible qu'un établissement si contraire à nos anciennes maximes soit généralement applaudi. Combien de généreux citoyens verront avec indignation ce monument du luxe et de la mollesse s'élever sur les ruines de notre antique simplicité, et menacer de loin la liberté publique ! Pensez-vous qu'ils iront autoriser cette innovation de leur présence, après l'avoir hautement improuvée ? Soyez sur que plusieurs vont sans scrupule au spectacle à Paris, qui n'y mettront jamais les pieds à Genève, parce que le bien de leur patrie leur est plus cher que leur amusement. Où sera l'imprudente mère qui osera mener sa fille à cette dangereuse école ? et combien de femmes respectables croiraient se déshonorer en y allant elles-mêmes ! Si quelques personnes s'abstiennent à Paris d'aller au spectacle, c'est uniquement par un principe de religion, qui sûrement ne sera pas moins fort parmi nous ; et nous aurons de plus les motifs de mœurs, de vertu, de patriotisme, qui retiendront encore ceux que la religion ne retiendrait pas[205].

J'ai fait voir qu'il est absolument impossible qu'un théâtre de comédie

Copyright Arvensa Editions

se soutienne à Genève par le seul concours des spectateurs. Il faudra donc de deux choses l'une : ou que les riches se cotisent pour le soutenir, charge onéreuse qu'assurément ils ne seront pas d'humeur à supporter longtemps ; ou que l'état s'en mêle et le soutienne à ses propres frais. Mais comment le soutiendra-t-il ? Sera-ce en retranchant sur les dépenses nécessaires, auxquelles suffit à peine son modique revenu, de quoi pourvoir à celle-là ? ou bien destinera-t-il à cet usage important les sommes que l'économie et l'intégrité de l'administration permet quelquefois de mettre en réserve pour les plus pressants besoins ? Faudra-t-il réformer notre petite garnison, et garder nous-mêmes nos portes ? Faudra-t-il réduire les faibles honoraires de nos magistrats ? ou nous ôterons-nous pour cela toute ressource au moindre accident imprévu ? Au défaut de ces expédients, je n'en vois plus qu'un qui soit praticable, c'est la voie des taxes et impositions, c'est d'assembler nos citoyens et bourgeois en conseil général dans le temple de Saint-Pierre, et là de leur proposer gravement d'accorder un impôt pour l'établissement de la comédie. À Dieu ne plaise que je croie nos sages et dignes magistrats capables de faire jamais une proposition semblable ! et, sur votre propre article, on peut juger assez comment elle serait reçue.

Si nous avions le malheur de trouver quelque expédient propre à lever ces difficultés, ce serait tant pis pour nous ; car cela ne pourrait se faire qu'à la faveur de quelque vice secret qui, nous affaiblissant encore dans notre petitesse, nous perdrait enfin tôt ou tard. Supposons pourtant qu'un beau zèle du théâtre nous fit faire un pareil miracle ; supposons les comédiens bien établis dans Genève, bien contenus par nos lois, la comédie florissante et fréquentée ; supposons enfin notre ville dans l'état où vous dites qu'ayant des mœurs et des spectacles elle réunirait les avantages des uns et des autres : avantages au reste qui me semblent peu compatibles ; car celui des spectacles, n'étant que de suppléer aux mœurs, est nul partout où les mœurs existent.

Le premier effet sensible de cet établissement sera, comme je l'ai déjà dit, une révolution dans nos usages, qui en produira nécessairement une dans nos mœurs. Cette révolution sera-t-elle bonne ou mauvaise ? c'est ce qu'il est temps d'examiner.

Il n'y a point d'état bien constitué où l'on ne trouve des usages qui tiennent à la forme du gouvernement et servent à la maintenir. Tel était, par exemple, autrefois à Londres celui des coteries, si mal à propos

Copyright Arvensa Editions

tournées en dérision par les auteurs du *Spectateur*. À ces coteries, ainsi devenues, ridicules, ont succédé les cafés et les mauvais lieux. Je doute que le peuple anglais ait beaucoup gagné au change. Des coteries semblables sont maintenant établies à Genève sous le nom de *cercles* ; et j'ai lieu, monsieur, de juger, par votre article, que vous n'avez point observé sans estime le ton de sens et de raison qu'elles y font régner. Cet usage est ancien parmi nous, quoique son nom ne le soit pas. Les coteries existaient dans mon enfance sons le nom de *sociétés ;* mais la forme en était moins bonne et moins régulière. L'exercice des armes qui nous rassemble tous les printemps, les divers prix qu'on tire une partie de l'année, les fêtes militaires que ces prix occasionnent, le goût de la chasse, commun à tous les Genevois, réunissant fréquemment les hommes, leur donnaient occasion de former entre eux des sociétés de table, des parties de campagne, et enfin des liaisons d'amitié : mais ces assemblées, n'ayant pour objet que le plaisir et la joie, ne se formaient guère qu'au cabaret. Nos discordes civiles où la nécessité des affaires obligeait de s'assembler plus souvent et de délibérer de sang-froid, firent changer ces sociétés tumultueuses en des rendez-vous plus honnêtes. Ces rendez-vous prirent le nom de cercles ; et d'une fort triste cause sont sortis de très bons effets[206].

Ces cercles sont des sociétés de douze ou quinze personnes qui louent un appartement commode qu'on pourvoit à frais communs de meubles et de provisions nécessaires. C'est dans cet appartement que se rendent tous les après-midi ceux des associés que leurs affaires ou leurs plaisirs ne retiennent point ailleurs. On s'y rassemble ; et là, chacun se livrant sans gêne aux amusements de son goût, on joue, on cause, on lit, on boit, on fume. Quelquefois on y soupe, mais rarement, parce que le Genevois est rangé, et se plaît à vivre avec sa famille. Souvent aussi l'on va se promener ensemble, et les amusements qu'on se donne sont des exercices propres à rendre et maintenir le corps robuste. Les femmes et les filles, de leur côté, se rassemblent par sociétés, tantôt chez l'une, tantôt chez l'autre. L'objet de cette réunion est un petit jeu de commerce, un goûter, et, comme on peut bien croire, un intarissable babil. Les hommes, sans être fort sévèrement exclus de ces sociétés, s'y mêlent assez rarement ; et je penserais plus mal encore de ceux qu'on y voit toujours que de ceux qu'on n'y voit jamais.

Copyright Arvensa Editions

Tels sont les amusements journaliers de la bourgeoisie de Genève. Sans être dépourvus de plaisir et de gaieté, ces amusements ont quelque chose de simple et d'innocent qui convient à des moeurs républicaines ; mais, dès l'instant qu'il y aura comédie, adieu les cercles, adieu les sociétés ! Voilà la révolution que j'ai prédite, tout cela tombe nécessairement. Et si vous m'objectez l'exemple de Londres, cité par moi-même, où les spectacles établis n'empêchaient point les coteries, je répondrai qu'il y a, par rapport à nous, une différence extrême ; c'est qu'un théâtre, qui n'est qu'un point dans cette ville immense, sera dans la nôtre un grand objet qui absorbera tout.

Si vous me demandez ensuite où est le mal que les cercles soient abolis… Non, monsieur, cette question ne viendra pas d'un philosophe : c'est un discours de femme ou de jeune homme qui traitera nos cercles de corps de garde, et croira sentir l'odeur du tabac. Il faut pourtant répondre ; car, pour cette fois, quoique je m'adresse à vous, j'écris pour le peuple, et sans doute il y paraît ; mais vous m'y avez forcé.

Je dis premièrement que, si c'est une mauvaise chose que l'odeur du tabac, c'en est une fort bonne de rester maître de son bien, et d'être sûr de coucher chez soi. Mais j'oublie déjà que je n'écris pas pour des d'Alembert. Il faut m'expliquer d'une autre manière.

Suivons les indications de la nature, consultons le bien de la société : nous trouverons que les deux sexes doivent se rassembler quelquefois, et vivre ordinairement séparés. Je l'ai dit tantôt par rapport aux femmes, je le dis maintenant par rapport aux hommes. Ils se sentent autant et plus qu'elles de leur trop intime commerce : elles n'y perdent que leurs mœurs, et nous y perdons à la fois nos mœurs et notre constitution ; car ce sexe plus faible, hors d'état de prendre notre manière de vivre, trop pénible pour lui, nous force de prendre la sienne, trop molle pour nous ; et, ne voulant plus souffrir de séparation, faute de pouvoir se rendre hommes, les femmes nous rendent femmes.

Cet inconvénient, qui dégrade l'homme, est très grand partout ; mais c'est surtout dans les états comme le nôtre qu'il importe de le prévenir. Qu'un monarque gouverne des hommes ou des femmes, cela lui doit être assez indifférent, pourvu qu'il soit obéi ; mais dans une république il faut des hommes[207].

Les anciens passaient presque leur vie en plein air, ou vaquant à leurs

Copyright Arvensa Editions

affaires, ou réglant celles de l'état sur la place publique, ou se promenant à la campagne, dans des jardins, au bord de la mer, à la pluie, au soleil, et presque toujours tête nue[208]. À tout cela point de femmes ; mais on savait bien les trouver au besoin, et nous ne voyons point, par leurs écrits et par les échantillons de leurs conversations qui nous restent, que l'esprit, ni le goût, ni l'amour même, perdissent rien à cette réserve. Pour nous, nous avons pris des manières toutes contraires : lâchement dévoués aux volontés du sexe que nous devrions protéger et non servir, nous avons appris à le mépriser en lui obéissant, à l'outrager par nos soins railleurs ; et chaque femme de Paris rassemble dans son appartement un sérail d'hommes plus femmes qu'elle, qui savent rendre à la beauté toutes sortes d'hommages, hors celui du cœur dont elle est digne. Mais voyez ces mêmes hommes, toujours contraints dans ces prisons volontaires, se lever, se rasseoir, aller et venir sans cesse à la cheminée, à la fenêtre, prendre et poser cent fois un écran, feuilleter des livres, parcourir des tableaux, tourner, pirouetter par la chambre, tandis que l'idole, étendue sans mouvement dans sa chaise longue, n'a d'actif que la langue et les yeux. D'où vient cette différence, si ce n'est que la nature, qui impose aux femmes cette vie sédentaire et casanière, en prescrit aux hommes une tout opposée, et que cette inquiétude indique en eux un vrai besoin ? Si les Orientaux, que la chaleur du climat fait assez transpirer, font peu d'exercice et ne se promènent point, au moins ils vont s'asseoir en plein air et respirer à leur aise ; au lieu qu'ici les femmes ont grand soin d'étouffer leurs amis dans de bonnes chambres bien fermées.

Si l'on compare la force des hommes anciens à celle des hommes d'aujourd'hui, on n'y trouve aucune espèce d'égalité. Nos exercices de l'académie sont des jeux d'enfants auprès de ceux de l'ancienne gymnastique : on a quitté la paume comme trop fatigante ; on ne peut plus voyager à cheval. Je ne dis rien de nos troupes. On ne conçoit plus les marches des armées grecques et romaines. Le chemin, le travail, le fardeau du soldat romain fatigue seulement à le lire, et accable l'imagination. Le cheval n'était pas permis aux officiers d'infanterie. Souvent les généraux faisaient à pied les mêmes journées que leurs troupes. Jamais les deux Catons n'ont autrement voyagé, ni seuls, ni avec leurs armées. Othon lui-même, l'efféminé Othon, marchait armé de fer à la tête de la sienne allant au-devant de Vitellius. Qu'on trouve à présent un seul homme de guerre

Copyright Arvensa Editions

capable d'en faire autant. Nous sommes déchus en tout. Nos peintres et nos sculpteurs se plaignent de ne plus trouver de modèles comparables à ceux de l'antique. Pourquoi cela ? L'homme a-t-il dégénéré ? L'espèce a-t-elle une décrépitude physique ainsi que l'individu ? Au contraire, les Barbares du Nord, qui ont, pour ainsi dire, peuplé l'Europe d'une nouvelle race, étaient plus grands et plus forts que les Romains, qu'ils ont vaincus et subjugués. Nous devrions donc être plus forts nous-mêmes, qui, pour la plupart, descendons de ces nouveaux venus. Mais les premiers Romains vivaient en hommes[209], et trouvaient dans leurs continuels exercices la vigueur que la nature leur avait refusée ; au lieu que nous perdons la nôtre dans la vie indolente et lâche où nous réduit la dépendance du sexe. Si les barbares dont je viens de parler vivaient avec les femmes, ils ne vivaient pas pour cela comme elles ; c'étaient elles qui avaient le courage de vivre comme eux, ainsi que faisaient aussi celles de Sparte. La femme se rendait robuste, et l'homme ne s'énervait pas.

Si ce soin de contrarier la nature est nuisible au corps, il l'est encore plus à l'esprit. Imaginez quelle peut être la trempe de l'âme d'un homme uniquement occupé de l'importante affaire d'amuser les femmes, et qui passe sa vie entière à faire pour elles ce qu'elles devraient faire pour nous quand, épuisés de travaux dont elles sont incapables, nos esprits ont besoin de délassement. Livrés à ces puériles habitudes, à quoi pourrions-nous jamais nous élever de grand ? Nos talents, nos écrits se sentent de nos frivoles occupations[210] ; agréables, si l'on veut, mais petits et froids comme nos sentiments, ils ont pour tout mérite ce tour facile qu'on n'a pas grand-peine à donner à des riens. Ces foules d'ouvrages éphémères qui naissent journellement, n'étant faits que pour amuser des femmes, et n'ayant ni force ni profondeur, volent tous de la toilette au comptoir. C'est le moyen de récrire incessamment les mêmes, et de les rendre toujours nouveaux. On m'en citera deux ou trois qui serviront d'exceptions ; mais moi, j'en citerai cent mille qui confirmeront la règle. C'est pour cela que la plupart des productions de notre âge passeront avec lui ; et la postérité croira qu'on fit bien peu de livres dans ce même siècle où l'on en fait tant.

Il ne serait pas difficile de montrer qu'au lieu de gagner à ces usages, les femmes y perdent. On les flatte sans les aimer ; on les sert sans les honorer : elles sont entourées d'agréables, mais elles n'ont plus d'amants ; et le pis est que les premiers, sans avoir les sentiments des autres, n'en

Copyright Arvensa Editions

usurpent pas moins tous les droits. La société des deux sexes, devenue trop commune et trop facile, a produit ces deux effets, et c'est ainsi que l'esprit général de la galanterie étouffe à la fois le génie et l'amour.

Pour moi, j'ai peine à concevoir comment on rend assez peu d'honneur aux femmes pour leur oser adresser sans cesse ces fades propos galants, ces compliments insultants et moqueurs, auxquels on ne daigne pas même donner un air de bonne foi : les outrager par ces évidents mensonges, n'est-ce pas leur déclarer assez nettement qu'on ne trouve aucune vérité obligeante à leur dire ? Que l'amour se fasse illusion sur les qualités de ce qu'on aime, cela n'arrive que trop souvent ; mais est-il question d'amour dans tout ce maussade jargon ? ceux mêmes qui s'en servent ne s'en servent-ils pas également pour toutes les femmes ? et ne seraient-ils pas au désespoir qu'on les crût sérieusement amoureux d'une seule ? Qu'ils ne s'en inquiètent pas. Il faudrait avoir d'étranges idées de l'amour pour les en croire capables, et rien n'est plus éloigné de son ton que celui de la galanterie. De la manière que je conçois cette passion terrible, son trouble, ses égarements, ses palpitations, ses transports, ses brûlantes expressions, son silence plus énergique, ses inexprimables regards, que leur timidité rend téméraires, et qui montrent les désirs par la crainte ; il me semble qu'après un langage aussi véhément, si l'amant venait à dire une seule fois, *je vous aime*, l'amante indignée lui dirait, *vous ne m'aimez plus*, et ne le reverrait de sa vie.

Nos cercles conservent encore parmi nous quelque image des mœurs antiques. Les hommes entre eux, dispensés de rabaisser leurs idées à la portée des femmes et d'habiller galamment la raison, peuvent se livrer à des discours graves et sérieux sans crainte du ridicule. On ose parler de patrie et de vertu sans passer pour rabâcheur ; on ose être soi-même sans s'asservir aux maximes d'une caillette. Si le tour de la conversation devient moins poli, les raisons prennent plus de poids ; on ne se paie point de plaisanterie ni de gentillesse ; on ne se tire point d'affaire par de bons mots ; on ne se ménage point dans la dispute ; chacun, se sentant attaqué de toutes les forces de son adversaire, est obligé d'employer toutes les siennes pour se défendre. Voilà comment l'esprit acquiert de la justesse et de la vigueur. S'il se mêle à tout cela quelques propos licencieux, il ne faut point trop s'en effaroucher ; les moins grossiers ne sont pas toujours les plus honnêtes, et ce langage un peu rustaud est préférable encore à ce style plus recherché, dans lequel les deux sexes se séduisent mutuellement

Copyright Arvensa Editions

et se familiarisent décemment avec le vice. La manière de vivre, plus conforme aux inclinations de l'homme, est aussi mieux assortie à son tempérament : on ne reste point toute la journée établi sur une chaise ; on se livre à des jeux d'exercice, on va, on vient ; plusieurs cercles se tiennent à la campagne, d'autres s'y rendent. On a des jardins pour la promenade, des cours spacieuses pour s'exercer, un grand lac pour nager, tout le pays ouvert pour la chasse ; et il ne faut pas croire que cette chasse se fasse aussi commodément qu'aux environs de Paris, où l'on trouve le gibier sous ses pieds et où l'on tire à cheval. Enfin ces honnêtes et innocentes institutions rassemblent tout ce qui peut contribuer à former dans les mêmes hommes des amis, des citoyens, des soldats, et par conséquent tout ce qui convient le mieux à un peuple libre.

On accuse d'un défaut les sociétés des femmes, c'est de les rendre médisantes et satiriques ; et l'on peut bien comprendre en effet que les anecdotes d'une petite ville n'échappent pas à ces comités féminins ; on pense bien aussi que les maris absents y sont peu ménagés ; et que toute femme jolie et fêtée n'a pas beau jeu dans le cercle de sa voisine. Mais peut-être y a-t-il dans cet inconvénient plus de bien que de mal, et toujours est-il incontestablement moindre que ceux dont il tient la place : car lequel vaut le mieux qu'une femme dise avec ses amies du mal de son mari, ou que, tête-à-tête avec un homme, elle lui en fasse, qu'elle critique le désordre de sa voisine, ou qu'elle l'imite ? Quoique les Genevoises disent assez librement ce qu'elles savent, et quelquefois ce qu'elles conjecturent, elles ont une véritable horreur de la calomnie, et l'on ne leur entendra jamais intenter contre autrui des accusations qu'elles croient fausses ; tandis qu'en d'autres pays les femmes, également coupables par leur silence et par leurs discours, cachent, de peur de représailles, le mal qu'elles savent, et publient par vengeance celui qu'elles ont inventé.

Combien de scandales publics ne retient pas la crainte de ces sévères observatrices ! Elles font presque dans notre ville la fonction de censeurs. C'est ainsi que, dans les beaux temps de Rome, les citoyens, surveillants les uns des autres, s'accusaient publiquement par zèle pour la justice : mais quand Rome fut corrompue, et qu'il ne resta plus rien à faire pour les bonnes mœurs que de cacher les mauvaises, la haine des vices qui les démasque en devint un. Aux citoyens zélés succédèrent des délateurs infâmes ; et au lieu qu'autrefois les bons accusaient les méchants, ils en furent accusés à leur tour. Grâce au ciel, nous sommes loin d'un ternie si

Copyright Arvensa Editions

funeste. Nous ne sommes point réduits à nous cacher à nos propres yeux de peur de nous faire horreur. Pour moi, je n'en aurai pas meilleure opinion des femmes, quand elles seront plus circonspectes : on se ménagera davantage quand on aura plus de raison de se ménager, et quand chacune aura besoin pour elle-même de la discrétion dont elle donnera l'exemple aux autres.

Qu'on ne s'alarme donc point tant du caquet des sociétés de femmes. Qu'elles médisent tant qu'elles voudront, pourvu qu'elles médisent entre elles. Des femmes véritablement corrompues ne sauraient supporter longtemps cette manière de vivre ; et, quelque chère que leur put être la médisance, elles voudraient médire avec des hommes. Quoi qu'on m'ait pu dire à cet égard, je n'ai jamais vu aucune de ces sociétés sans un secret mouvement d'estime et de respect pour celles qui la composaient. Telle est, me disais-je, la destination de la nature, qui donne différents goûts aux deux sexes, afin qu'ils vivent séparés et chacun à sa manière[211]. Ces aimables personnes passent ainsi leurs jours, livrées aux occupations qui leur conviennent, ou à des amusements innocents et simples, très propres à toucher un cœur honnête et à donner bonne opinion d'elles. Je ne sais ce qu'elles ont dit, mais elles ont vécu ensemble ; elles ont pu parler des hommes, mais elles se sont passées d'eux ; et tandis qu'elles critiquaient si sévèrement la conduite des autres, au moins la leur était irréprochable.

Les cercles d'hommes ont aussi leurs inconvénients, sans doute : quoi d'humain n'a pas les siens ? On joue, on boit, on s'enivre, on passe les nuits : tout cela peut être vrai, tout cela peut être exagéré. Il y a partout mélange de bien et de mal, mais à diverses mesures. On abuse de tout : axiome trivial, sur lequel on ne doit ni tout rejeter ni tout admettre. La règle pour choisir est simple. Quand le bien surpasse le mal, la chose doit être admise malgré ses inconvénients ; quand le mal surpasse le bien, il la faut rejeter même avec ses avantages. Quand la chose est bonne en elle-même et n'est mauvaise que dans ses abus, quand les abus peuvent être prévenus sans beaucoup de peine, ou tolérés sans grand préjudice, ils peuvent servir de prétexte et non de raison pour abolir un usage utile : mais ce qui est mauvais en soi sera toujours mauvais[212], quoi qu'on fasse pour en tirer un bon usage. Telle est la différence essentielle des cercles aux spectacles.

Les citoyens d'un même état, les habitants d'une même ville, ne sont

Copyright Arvensa Editions

point des anachorètes, ils ne sauraient vivre toujours seuls et séparés : quand ils le pourraient, il ne faudrait pas les y contraindre. Il n'y a que le plus farouche despotisme qui s'alarme à la vue de sept ou huit hommes assemblés, craignant toujours que leurs entretiens ne roulent sur leurs misères.

Or, de toutes les sortes de liaisons qui peuvent rassembler les particuliers dans une ville comme la nôtre, les cercles forment, sans contredit, la plus raisonnable, la plus honnête, et la moins dangereuse, parce qu'elle ne veut ni ne peut se cacher, qu'elle est publique, permise, et que l'ordre et la règle y règnent. Il est même facile à démontrer que les abus qui peuvent en résulter naîtraient également de toutes les autres, ou qu'elles en produiraient de plus grands encore. Avant de songer à détruire un usage établi, on doit avoir bien pesé ceux qui s'introduiront à sa place. Quiconque en pourra proposer un qui soit praticable et duquel ne résulte aucun abus, qu'il le propose, et qu'ensuite les cercles soient abolis ; à la bonne heure. En attendant, laissons, s'il le faut, passer la nuit à boire à ceux qui, sans cela, la passeraient peut-être à faire pis.

Toute intempérance est vicieuse, et surtout celle qui nous ôte la plus noble de nos facultés. L'excès du vin dégrade l'homme, aliène au moins sa raison pour un temps, et l'abrutit à la longue. Mais enfin le goût du vin n'est pas un crime ; il en fait rarement commettre ; il rend l'homme stupide et non pas méchant[213]. Pour une querelle passagère qu'il cause, il forme cent attachements durables. Généralement parlant, les buveurs ont de la cordialité, de la franchise ; ils sont presque tous bons, droits, justes, fidèles, braves et honnêtes gens à leur défaut près. En ose-t-on dire autant des vices qu'on substitue à celui-là ? ou bien prétend-on faire de toute une ville un peuple d'hommes sans défauts et retenus en toute chose ? Combien de vertus apparentes cachent souvent des vices réels ! le sage est sobre par tempérance, le fourbe l'est par fausseté. Dans les pays de mauvaises mœurs, d'intrigues, de trahisons, d'adultères, on redoute un état d'indiscrétion où le cœur se montre sans qu'on y songe. Partout les gens qui abhorrent le plus l'ivresse sont ceux qui ont le plus d'intérêt à s'en garantir. En Suisse, elle est presque en estime ; à Naples, elle est en horreur : mais au fond laquelle est le plus à craindre, de l'intempérance du Suisse, ou de la réserve de l'Italien ?

Je le répète, il vaudrait mieux être sobre et vrai, non seulement pour

Copyright Arvensa Editions

soi, même pour la société ; car tout ce qui est mal en morale est mal encore en politique. Mais le prédicateur s'arrête au mal personnel, le magistrat ne voit que les conséquences publiques ; l'un n'a pour objet que la perfection de l'homme où l'homme n'atteint point ; l'autre, que le bien de l'état autant qu'il y peut atteindre : ainsi tout ce qu'on a raison de blâmer en chaire ne doit pas être puni par les lois. Jamais peuple n'a péri par l'excès du vin, tous périssent par le désordre des femmes. La raison de cette différence est claire : le premier de ces deux vices détourne des autres, le second les engendre tous. La diversité des âges y fait encore. Le vin tente moins la jeunesse et l'abat moins aisément ; un sang ardent lui donne d'autres désirs ; dans l'âge des passions toutes s'enflamment au feu d'une seule ; la raison s'altère en naissant ; et l'homme, encore indompté, devient indisciplinable avant que d'avoir porté le joug des lois. Mais qu'un sang à demi glacé cherche un secours qui le ranime, qu'une liqueur bienfaisante supplée aux esprits qu'il n'a plus[214] : quand un vieillard abuse de ce doux remède, il a déjà rempli ses devoirs envers sa patrie, il ne la prive que du rebut de ses ans. Il a tort, sans doute : il cesse avant la mort d'être citoyen. Mais l'autre ne commence pas même à l'être : il se rend plutôt l'ennemi public, par la séduction de ses complices, par l'exemple et l'effet de ses moeurs corrompues, surtout par la morale pernicieuse qu'il ne manque pas de répandre pour les autoriser. Il vaudrait mieux qu'il n'eût point existé.

De la passion du jeu naît un plus dangereux abus, mais qu'on prévient ou réprime aisément. C'est une affaire de police, dont l'inspection devient plus facile et mieux séante dans les cercles que dans les maisons particulières. L'opinion peut beaucoup encore en ce point ; et sitôt qu'on voudra mettre en honneur les jeux d'exercice et d'adresse, les cartes, les dés, les jeux de hasard, tomberont infailliblement. Je ne crois pas même, quoi qu'on en dise, que ces moyens oisifs et trompeurs de remplir sa bourse prennent jamais grand crédit chez un peuple raisonneur et laborieux, qui connaît trop le prix du temps et de l'argent pour aimer à les perdre ensemble.

Conservons donc les cercles, même avec leurs défauts ; car ces défauts ne sont pas dans les cercles, mais dans les hommes qui les composent ; et il n'y a point dans la vie sociale de forme imaginable sous laquelle ces mêmes défauts ne produisent de plus nuisibles effets. Encore un coup, ne

Copyright Arvensa Editions

cherchons point la chimère de la perfection, mais le mieux possible selon la nature de l'homme et la constitution de la société. Il y a tel peuple à qui je dirais : Détruisez cercles et coteries, ôtez toute barrière de bienséance entre les sexes, remontez, s'il est possible, jusqu'à n'être que corrompus. Mais vous, Genevois, évitez de le devenir, s'il est temps encore ; craignez le premier pas, qu'on ne fait jamais seul, et songez qu'il est plus aisé de garder de bonnes mœurs que de mettre un terme aux mauvaises.

Deux ans seulement de comédie, et tout est bouleversé. L'on ne saurait se partager entre tant d'amusements : l'heure des spectacles étant celle des cercles les fera dissoudre, il s'en détachera trop de membres ; ceux qui resteront seront trop peu assidus pour être d'une grande ressource les uns aux autres, et laisser subsister longtemps les associations. Les deux sexes réunis journellement dans un même lieu ; les parties qui se lieront pour s'y rendre ; les manières de vivre qu'on y verra dépeintes et qu'on s'empressera d'imiter ; l'exposition des daines et demoiselles parées tout de leur mieux et mises en étalage dans des loges comme sur le devant d'une boutique, en attendant les acheteurs ; l'affluence de la belle jeunesse, qui viendra de son côté s'offrir en montre, et trouvera bien plus beau de faire des entrechats au théâtre que l'exercice à Plain-Palais ; les petits soupers de femmes qui s'arrangeront en sortant, ne fut-ce qu'avec les actrices ; enfin le mépris des anciens usages qui résultera de l'adoption des nouveaux ; tout cela substituera bientôt l'agréable vie de Paris et les bons airs de France à notre ancienne simplicité ; et je doute un peu que des Parisiens à Genève y conservent longtemps le goût de notre gouvernement.

Il ne faut point le dissimuler, les intentions sont droites encore ; mais les mœurs inclinent déjà visiblement vers la décadence, et nous suivons de loin les traces des mêmes peuples dont nous ne laissons pas de craindre le sort. Par exemple, on m'assure que l'éducation de la jeunesse est généralement beaucoup meilleure qu'elle n'était autrefois ; ce qui pourtant ne peut guère se prouver qu'en montrant qu'elle fait de meilleurs citoyens. Il est certain que les enfants font mieux la révérence, qu'ils savent plus galamment donner la main aux dames, et leur dire une infinité de gentillesses pour lesquelles je leur ferais, moi, donner le fouet ; qu'ils savent décider, trancher, interroger, couper la parole aux hommes, importuner tout le monde, sans modestie et sans discrétion. On me dit que cela les forme : je conviens que cela les forme à être impertinents ; et c'est,

Copyright Arvensa Editions

de toutes les choses qu'ils apprennent par cette méthode, la seule qu'ils n'oublient point. Ce n'est pas tout : pour les retenir auprès des femmes, qu'ils sont destinés à désennuyer, on a soin de les élever précisément comme elles ; on les garantit du soleil, du vent, de la pluie, de la poussière, afin qu'ils ne puissent jamais rien supporter de tout cela. Ne pouvant les préserver entièrement du contact de l'air, on fait du moins qu'il ne leur arrive qu'après avoir perdu la moitié de son ressort. On les prive de tout exercice ; on leur ôte toutes leurs facultés ; on les rend ineptes à tout autre usage qu'aux soins auxquels ils sont destinés, et la seule chose que les femmes n'exigent pas de ces vils esclaves est de se consacrer à leur service à la façon des Orientaux. À cela près, tout ce qui les distingue d'elles, c'est que la nature leur en ayant refusé les grâces, ils y substituent des ridicules. À mon dernier voyage à Genève, j'ai déjà vu plusieurs de ces jeunes demoiselles en justaucorps, les dents blanches, la main potelée, la voix flûtée, un joli parasol vert à la main, contrefaire assez maladroitement les hommes.

On était plus grossier de mon temps. Les enfants, rustiquement élevés, n'avaient point de teint à conserver, et ne craignaient point les injures de l'air, auxquelles ils s'étaient aguerris de bonne heure. Les pères les menaient avec eux à la chasse, en campagne, à tous leurs exercices, dans toutes les sociétés. Timides et modestes devant les cens âgés, ils étaient hardis, fiers, querelleurs entre eux ; ils n'avaient point de frisure à conserver ; ils se défiaient à la lutte, à la course, aux coups ; ils se battaient à bon escient, se blessaient quelquefois, et puis s'embrassaient en pleurant. Ils revenaient au logis suant, essoufflés, déchirés : c'étaient de vrais polissons ; mais ces polissons ont fait des hommes qui ont dans le cœur du zèle pour servir la patrie et du sang à verser pour elle. Plaise à Dieu qu'on en puisse dire autant un jour de nos beaux petits messieurs requinqués, et que ces hommes de quinze ans ne soient pas des enfants à trente !

Heureusement ils ne sont point tous ainsi. Le plus grand nombre encore a gardé cette antique rudesse, conservatrice de la bonne constitution ainsi que des bonnes mœurs. Ceux mêmes qu'une éducation trop délicate amollit pour un temps seront contraints, étant grands, de se plier aux habitudes de leurs compatriotes. Les uns perdront leur âpreté dans le commerce du monde ; les autres gagneront des forces en les exerçant ; tous deviendront, je l'espère, ce que furent leurs ancêtres, ou du moins ce

Copyright Arvensa Editions

que leurs pères sont aujourd'hui. Mais ne nous flattons pas de conserver notre liberté en renonçant aux moeurs qui nous l'ont acquise.

Je reviens à nos comédiens ; et toujours, en leur supposant un succès qui me paraît impossible, je trouve que ce succès attaquera notre constitution, non seulement d'une manière indirecte en attaquant nos moeurs, mais immédiatement en rompant l'équilibre qui doit régner entre les diverses parties de l'état pour conserver le corps entier dans son assiette.

Parmi plusieurs raisons que j'en pourrais donner, je me contenterai d'en choisir une qui convient mieux au plus grand nombre, parce qu'elle se borne à des considérations d'intérêt et d'argent, toujours plus sensibles au vulgaire que des effets moraux, dont il n'est pas en état de voir les liaisons avec leurs causes ni l'influence sur le destin de l'état.

On peut considérer les spectacles, quand ils réussissent, comme une espèce de taxe qui, bien que volontaire, n'en est pas moins onéreuse au peuple, en ce qu'elle lui fournit une continuelle occasion de dépense à laquelle il ne résiste pas. Cette taxe est mauvaise, non seulement parce qu'il n'en revient rien au souverain, mais surtout parce que la répartition, loin d'être proportionnelle, charge le pauvre au-delà de ses forces, et soulage le riche en suppléant aux amusements plus coûteux qu'il se donnerait au défaut de celui-là. Il suffit, pour en convenir, de faire attention que la différence du prix des places n'est ni ne peut être en proportion de celle des fortunes des gens qui les remplissent. À la Comédie Française, les premières loges et le théâtre sont à quatre francs pour l'ordinaire, et à six quand on tierce[215], le parterre est à vingt sous, on a même tenté plusieurs fois de l'augmenter. Or on ne dira pas que le bien des plus riches qui vont au théâtre n'est que le quadruple du bien des plus pauvres qui vont au parterre. Généralement parlant, les premiers sont d'une opulence excessive, et la plupart des autres n'ont rien[216]. Il en est de ceci comme des impôts sur le blé, sur le vin, sur le sel, sur toute chose nécessaire à la vie, qui ont un air de justice au premier coup-d'œil, et sont au fond très iniques ; car le pauvre, qui ne peut dépenser que pour son nécessaire, est forcé de jeter les trois quarts de ce qu'il dépense en impôts, tandis que, ce même nécessaire n'étant que la moindre partie de la dépense du riche, l'impôt lui est presque insensible[217]. De cette manière,

Copyright Arvensa Editions

celui qui a peu paie beaucoup, et celui qui a beaucoup paie peu : je ne vois pas quelle grande justice on trouve à cela.

On me demandera qui force le pauvre d'aller aux spectacles. Je répondrai, premièrement, ceux qui les établissent et lui en donnent la tentation ; en second lieu, sa pauvreté même, qui, le condamnant à des travaux continuels, sans espoir de les voir finir, lui rend quelque délassement plus nécessaire pour les supporter. Il ne se tient point malheureux de travailler sans relâche quand tout le monde en fait de même : mais n'est-il pas cruel à celui qui travaille de se priver des récréations des gens oisifs ? Il les partage donc ; et ce même amusement, qui fournit un moyen d'économie au riche, affaiblit doublement le pauvre, soit par un surcroît réel de dépenses, soit par moins de zèle au travail, connue je l'ai ci-devant expliqué.

De ces nouvelles réflexions il suit évidemment, ce me semble, que les spectacles modernes, où l’on n'assiste qu'à prix d'argent, tendent partout à favoriser et augmenter l'inégalité des fortunes, moins sensiblement, il est vrai, dans les capitales que dans une petite ville comme la nôtre. Si j'accorde que cette inégalité, portée jusqu'à certain point, peut avoir ses avantages, vous m'accorderez bien aussi qu'elle doit avoir des bornes, surtout dans un petit état, et surtout dans une république. Dans une monarchie, où tous les ordres sont intermédiaires entre le prince et le peuple, il peut être assez indifférent que quelques hommes passent de l'un à l'autre ; car, comme d'autres les remplacent, ce changement n'interrompt point la progression. Mais dans une démocratie, où les sujets et le souverain ne sont que les mêmes hommes considérés sous différents rapports, sitôt que le plus petit nombre l'emporte en richesses sur le plus grand, il faut que l'état périsse ou change de forme. Soit que le riche devienne plus riche ou le pauvre plus indigent, la différence des fortunes n'en augmente pas moins d'une manière que de l'autre ; et cette différence, portée au-delà de sa mesure, est ce qui détruit l'équilibre dont j'ai parlé.

Jamais, dans une monarchie, l'opulence d'un particulier ne peut le mettre au-dessus du prince ; mais, dans une république, elle peut aisément le mettre au-dessus des lois. Alors le gouvernement n'a plus de force, et le riche est toujours le vrai souverain. Sur ces maximes incontestables il reste à considérer si l'inégalité n'a pas atteint parmi nous le dernier terme où elle peut parvenir sans ébranler la république. Je m'en rapporte là-dessus à

Copyright Arvensa Editions

ceux qui connaissent mieux que moi notre constitution et la répartition de nos richesses. Ce que je sais, c'est que, le temps seul donnant à l'ordre des choses une pente naturelle vers cette inégalité et un progrès successif jusqu'à son dernier terme, c'est une grande imprudence de l'accélérer encore par des établissements qui la favorisent. Le grand Sully, qui nous aimait, nous l'eût bien su dire : Spectacles et comédies dans toute petite république, et surtout dans Genève, affaiblissement d'état.

Si le seul établissement du théâtre nous est si nuisible, quel fruit tirerons-nous des pièces qu'on y représente ? Les avantages mêmes qu'elles peuvent procurer aux peuples pour lesquels elles ont été composées nous tourneront à préjudice, en nous donnant pour instruction ce qu'on leur a donné pour censure, ou du moins en dirigeant nos goûts et nos inclinations sur les choses du inonde qui nous conviennent le moins. La tragédie nous représentera des tyrans et des héros. Qu'en avons-nous à faire ? Sommes-nous faits pour en avoir ou le devenir ? Elle nous donnera une vaine admiration de la puissance et de la grandeur. De quoi nous servira-t-elle ? Serons-nous plus grands ou plus puissants pour cela ? Que nous importe d'aller étudier sur la scène les devoirs des rois, en négligeant de remplir les nôtres ? La stérile admiration des vertus de théâtre nous dédommagera-t-elle des vertus simples et modestes qui font le bon citoyen ? Au lieu de nous guérir de nos ridicules, la comédie nous portera ceux d'autrui : elle nous persuadera que nous avons tort de mépriser des vices qu'on estime si fort ailleurs. Quelque extravagant que soit un marquis, c'est un marquis enfin. Concevez combien ce titre sonne dans un pays assez heureux pour n'en point avoir ; et qui sait combien de courtauds croiront se mettre à la mode en imitant les marquis du siècle dernier ? Je ne répéterai point ce que j'ai déjà dit de la bonne foi toujours raillée, du vice adroit toujours triomphant, et de l'exemple continuel des forfaits mis en plaisanterie. Quelles leçons pour un peuple dont tous les sentiments ont encore leur droiture naturelle, qui croit qu'un scélérat est toujours méprisable, et qu'un homme de bien ne peut être ridicule ! Quoi ! Platon bannissait Homère de sa république, et nous souffrirons Molière dans la nôtre ! Que pourrait-il nous arriver de pis que de ressembler aux gens qu'il nous peint, même à ceux qu'il nous fait aimer ?

J'en ai dit assez, je crois, sur leur chapitre ; et je ne pense guère mieux des héros de Racine, de ces héros si parés, si doucereux, si tendres, qui, sous un air de courage et de vertu, ne nous montrent que les modèles des

Copyright Arvensa Editions

jeunes gens dont j'ai parlé, livrés à la galanterie, à la mollesse, à l'amour, à tout ce qui peut efféminer l'homme et l'attiédir sur le goût de ses véritables devoirs. Tout le théâtre français ne respire que la tendresse ; c'est la grande vertu à laquelle on y sacrifie toutes les autres, ou du moins qu'on y rend la plus chère aux spectateurs. Je ne dis pas qu'on ait tort en cela, quant à l'objet du poète : je sais que l'homme sans passions est une chimère ; que l'intérêt du théâtre n'est fondé que sur les passions ; que le cœur ne s'intéresse point à celles qui lui sont étrangères, ni à celles qu'on n'aime pas à voir en autrui, quoiqu'on y soit sujet soi-même. L'amour de l'humanité, celui delà patrie, sont les sentiments dont les peintures touchent le plus ceux qui en sont pénétrés : mais quand ces deux passions sont éteintes, il ne reste que l'amour proprement dit pour leur suppléer, parce que son charme est plus naturel et s'efface plus difficilement du cœur que celui de toutes les autres. Cependant il n'est pas également convenable à tous les hommes : c'est plutôt comme supplément des bons sentiments que comme bon sentiment lui-même qu'on peut l'admettre ; non qu'il ne soit louable en soi, comme toute passion bien réglée, mais parce que les excès en sont dangereux et inévitables.

Le plus méchant des hommes est celui qui s'isole le plus, qui concentre le plus son cœur en lui-même ; le meilleur est celui qui partage également ses affections à tous ses semblables. Il vaut beaucoup mieux aimer une maîtresse que de s'aimer seul au monde. Mais quiconque aime tendrement ses parents, ses amis, sa patrie, et le genre humain, se dégrade par un attachement désordonné qui nuit bientôt à tous les autres, et leur est infailliblement préféré. Sur ce principe, je dis qu'il y a des pays où les moeurs sont si mauvaises, qu'on serait trop heureux d'y pouvoir remonter à l'amour ; d'autres où elles sont assez bonnes pour qu'il soit fâcheux d'y descendre, et j'ose croire le mien dans ce dernier cas. J'ajouterai que les objets trop passionnés sont plus dangereux à nous montrer qu'à personne, parce que nous n'avons naturellement que trop de penchant à les aimer. Sous un air flegmatique et froid, le Genevois cache une âme ardente et sensible, plus facile à émouvoir qu'à retenir. Dans ce séjour de la raison, la beauté n'est pas étrangère ni sans empire ; le levain de la mélancolie y fait souvent fermenter l'amour ; les hommes n'y sont que trop capables de sentir des passions violentes, les femmes de les inspirer ; et les tristes effets qu'elles y ont quelquefois produits ne montrent que trop le danger de les exciter par des spectacles touchants et tendres. Si les héros de

Copyright Arvensa Editions

quelques pièces soumettent l'amour au devoir, en admirant leur force le cœur se prête à leur faiblesse ; on apprend moins à se donner leur courage qu'à se mettre dans le cas d'en avoir besoin. C'est plus d'exercice pour la vertu ; mais qui l'ose exposer à ces combats mérite d'y succomber. L'amour, l'amour même, prend son masque pour la surprendre ; il se pare de son enthousiasme, il usurpe sa force, il affecte son langage ; et quand on s'aperçoit de l'erreur, qu'il est tard pour en revenir ! Que d'hommes bien nés, séduits par ces apparences, d'amants tendres et généreux qu'ils étaient d'abord, sont devenus par degrés de vils corrupteurs, sans mœurs, sans respect pour la foi conjugale, sans égards pour les droits de la confiance et de l'amitié ! Heureux qui sait se reconnaître au bord du précipice et s'empêcher d'y tomber ! Est-ce au milieu d'une course rapide qu'on doit espérer de s'arrêter ? est-ce en s'attendrissant tous les jours qu'on apprend à surmonter la tendresse ? On triomphe aisément d'un faible penchant ; mais celui qui connut le véritable amour et l'a su vaincre, ah ! pardonnons à ce mortel, s'il existe, d'oser prétendre à la vertu !

Ainsi, de quelque manière qu'on envisage les choses, la même vérité nous frappe toujours. Tout ce que les pièces de théâtre peuvent avoir d'utile à ceux pour qui elles ont été faites nous deviendra préjudiciable, jusqu'au goût que nous croirons avoir acquis par elles, et qui ne sera qu'un faux goût, sans tact, sans délicatesse, substitué mal à propos parmi nous à la solidité de la raison. Le goût tient à plusieurs choses : les recherches d'imitation qu'on voit au théâtre, les comparaisons qu'on a lieu d'y faire, les réflexions sur l'art de plaire aux spectateurs, peuvent le faire germer, mais non suffire à son développement. Il faut de grandes villes, il faut des beaux-arts et du luxe, il faut un commerce intime entre les citoyens, il faut une étroite dépendance les uns des autres, il faut de la galanterie et même de la débauche, il faut des vices qu'on soit forcé d'embellir, pour faire chercher à tout des formes agréables, et réussir à les trouver. Une partie de ces choses nous manquera toujours, et nous devons trembler d'acquérir l'autre.

Nous aurons des comédiens, mais quels ? Une bonne troupe viendra-t-elle de but en blanc s'établir dans une ville de vingt-quatre mille âmes ? Nous en aurons donc d'abord de mauvais, et nous serons d'abord de mauvais juges. Les formerons-nous, ou s'ils nous formeront ? Nous aurons de bonnes pièces ; mais, les recevant pour telles sur la parole d'autrui, nous serons dispensés de les examiner, et ne gagnerons pas plus à les voir

Copyright Arvensa Editions

jouer qu'à les lire. Nous n'en ferons pas moins les connaisseurs, les arbitres du théâtre ; nous n'en voudrons pas moins décider pour notre argent, et n'en serons que plus ridicules. On ne l'est point pour manquer de goût, quand on le méprise ; mais c'est l'être que de s'en piquer et n'en avoir qu'un mauvais. Et qu'est-ce au fond que ce goût si vanté ? l'art de se connaître en petites choses. En vérité, quand on en a une aussi grande à conserver que la liberté, tout le reste est bien puéril.

Je ne vois qu'un remède à tant d'inconvénients ; c'est que, pour nous approprier les drames de notre théâtre, nous les composions nous-mêmes, et que nous ayons des auteurs avant des comédiens. Car il n'est pas bon qu'on nous montre toutes sortes d'imitations ; mais seulement celles des choses honnêtes et qui conviennent à des hommes libres[218]. Il est sûr que des pièces tirées, comme celles des Grecs, des malheurs passés de la patrie ou des défauts présents du peuple, pourraient offrir aux spectateurs des leçons utiles. Alors quels seront les héros de nos tragédies ? des Berthelier ? des Lévrery ? Ah ! dignes citoyens ! vous fûtes des héros, sans doute ; mais votre obscurité vous avilit, vos noms communs déshonorent vos grandes âmes[219], et nous ne sommes plus assez grands nous-mêmes pour vous savoir admirer. Quels seront nos tyrans ? Des gentilshommes de la Cuillère[220], des évêques de Genève, des comtes de Savoie, des ancêtres d'une maison avec laquelle nous venons de traiter, et à qui nous devons du respect. Cinquante ans plus tôt, je ne répondrais pas que le diable[221] et l'antéchrist n'y eussent aussi fait leur rôle. Chez les Grecs, peuple d'ailleurs assez badin, tout était grave et sérieux sitôt qu'il s'agissait de la patrie ; mais, dans ce siècle plaisant, où rien n'échappe au ridicule, hormis la puissance, on n'ose parler d'héroïsme que dans les grands états, quoiqu'on n'en trouve que dans les petits.

Quant à la comédie, il n'y faut pas songer : elle causerait chez nous les plus affreux désordres ; elle servirait d'instrument aux factions, aux partis, aux vengeances particulières. Notre ville est si petite, que les peintures de mœurs les plus générales y dégénéreraient bientôt en satires et personnalités. L'exemple de l'ancienne Athènes, ville incomparablement plus peuplée que Genève, nous offre une leçon frappante : c'est au théâtre qu'on y prépara l'exil de plusieurs grands hommes et la mort de Socrate ; c'est par la fureur du théâtre qu'Athènes périt ; et ses désastres ne

Copyright Arvensa Editions

justifièrent que trop le chagrin qu'avait témoigné Solon aux premières représentations de Thespis[222]. Ce qu'il y a de bien sûr pour nous, c'est qu'il faudra mal augurer de la république, quand on verra les citoyens, travestis en beaux esprits, s'occuper à faire des vers français et des pièces de théâtre ; talents qui ne sont point les nôtres et que nous ne posséderons jamais. Mais que M. de Voltaire daigne nous composer des tragédies sur le modèle de *la Mort de César*, du premier acte de *Brutus ;* et, s'il nous faut absolument un théâtre, qu'il s'engage à le remplir toujours de son génie, et à vivre autant que ses pièces !

Je serais d'avis qu'on pesât mûrement toutes ces réflexions avant de mettre en ligne de compte le goût de parure et de dissipation que doit produire parmi notre jeunesse l'exemple des comédiens. Mais enfin cet exemple aura son effet encore ; et si généralement partout les lois sont insuffisantes pour réprimer des vices qui naissent de la nature des choses, comme je crois l'avoir montré, combien plus le seront-elles parmi nous, où le premier signe de leur faiblesse sera l'établissement des comédiens ! car ce ne seront point eux proprement qui auront introduit ce goût de dissipation ; au contraire, ce même goût les aura prévenus, les aura introduits eux-mêmes, et ils ne feront que fortifier un penchant déjà tout formé, qui, les avant fait admettre, à plus forte raison les fera maintenir avec leurs défauts.

Je m'appuie toujours sur la supposition qu'ils subsisteront commodément dans une aussi petite ville ; et je dis que, si nous les honorons, comme vous le prétendez, dans un pays où tous sont à peu près égaux, ils seront les égaux de tout le monde, et auront de plus la faveur publique qui leur est naturellement acquise. Ils ne seront point, comme ailleurs, tenus en respect par les grands dont ils recherchent la bienveillance et dont ils craignent la disgrâce. Les magistrats leur en imposeront : soit. Mais ces magistrats auront été particuliers ; ils auront pu être familiers avec eux ; ils auront des enfants qui le seront encore, des femmes qui aimeront le plaisir. Toutes ces liaisons seront des moyens d'indulgence et de protection auxquels il sera impossible de résister toujours. Bientôt les comédiens, sûrs de l'impunité, la procureront encore à leurs imitateurs : c'est par eux qu'aura commencé le désordre ; mais on ne voit plus où il pourra s'arrêter. Les femmes, la jeunesse, les riches, les gens oisifs, tout sera pour eux, tout éludera des lois qui les gênent, tout

Copyright Arvensa Editions

favorisera leur licence : chacun, cherchant à les satisfaire, croira travailler pour ses plaisirs. Quel homme osera s'opposer à ce torrent, si ce n'est peut-être quelque ancien pasteur rigide qu'on n'écoutera point, et dont le sens et la gravité passeront pour pédanterie chez une jeunesse inconsidérée ? Enfin pour peu qu'ils joignent d'art et de manège à leur succès, je ne leur donne pas trente ans pour être les arbitres de l'état[223]. On verra les aspirants aux charges briguer leur faveur pour obtenir les suffrages : les élections se feront dans les loges des actrices, et les chefs d'un peuple libre seront les créatures d'une bande d'histrions. La plume tombe des mains à cette idée. Qu'on l'écarté tant qu'on voudra, qu'on m'accuse d'outrer la prévoyance ; je n'ai plus qu'un mot à dire. Quoi qu'il arrive, il faudra que ces gens-là réforment leurs mœurs parmi nous, ou qu'ils corrompent les nôtres. Quand cette alternative aura cessé de nous effrayer, les comédiens pourront venir, ils n'auront plus de mal à nous faire.

Voilà, monsieur, les considérations que j'avais à proposer au public et à vous sur la question qu'il vous a plu d'agiter dans un article où elle était, à mon avis, tout-à-fait étrangère. Quand mes raisons, moins fortes qu'elles ne me paraissent, n'auraient pas un poids suffisant pour contrebalancer les vôtres, vous conviendrez au moins que, dans un aussi petit état que la république de Genève, toutes innovations sont dangereuses, et qu'il n'en faut jamais faire sans des motifs urgents et graves. Qu'on nous montre donc la pressante nécessité de celle-ci. Où sont les désordres qui nous forcent de recourir à un expédient si suspect ? Tout est-il perdu sans cela ? Notre ville est-elle si grande, le vice et l'oisiveté y ont-ils déjà fait un tel progrès, qu'elle ne puisse plus désormais subsister sans spectacles ? Vous nous dites qu'elle en souffre de plus mauvais qui choquent également le goût et les mœurs : mais il y a bien de la différence entre montrer de mauvaises moeurs et attaquer les bonnes ; car ce dernier effet dépend moins des qualités du spectacle que de l'impression qu'il cause. En ce sens, quel rapport entre quelques farces passagères et une comédie à demeure, entre les polissonneries d'un charlatan et les représentations régulières des ouvrages dramatiques, entre des tréteaux de foire élevés pour réjouir la populace et un théâtre estimé où les honnêtes gens penseront s'instruire ? L'un de ces amusements est sans conséquence et reste oublié dès le lendemain ; mais l'autre est une affaire importante qui mérite toute l'attention du gouvernement. Par tout pays il est permis d'amuser les

Copyright Arvensa Editions

enfants, et peut être enfant qui veut sans beaucoup d'inconvénients. Si ces fades spectacles manquent de goût, tant mieux ; on s'en rebutera plus vite : s'ils sont grossiers, ils seront moins séduisants. Le vice ne s'insinue guère en choquant l'honnêteté, mais en prenant son image ; et les mots sales sont plus contraires à la politesse qu'aux bonnes mœurs. Voilà pourquoi les expressions sont toujours plus recherchées et les oreilles plus scrupuleuses dans les pays plus corrompus. S'aperçoit-on que les entretiens de la halle échauffent beaucoup la jeunesse qui les écoute ? Si font bien les discrets propos du théâtre, et il vaudrait mieux qu'une jeune fille vît cent parades qu'une seule représentation de l'*Oracle*[224].

Au reste, j'avoue que j'aimerais mieux, quant à moi, que nous pussions nous passer entièrement de tous ces tréteaux, et que, petits et grands, nous sussions tirer nos plaisirs et nos devoirs de notre état et de nous-mêmes ; mais, de ce qu'on devrait peut-être chasser les bateleurs, il ne s'ensuit pas qu'il faille appeler les comédiens. Vous avez vu dans votre propre pays la ville de Marseille se défendre longtemps d'une pareille innovation, résister même aux ordres réitérés du ministre, et garder encore, dans ce mépris d'un amusement frivole, une image honorable de son ancienne liberté. Quel exemple pour une ville qui n'a point encore perdu la sienne !

Qu'on ne pense pas surtout faire un pareil établissement par manière d'essai, sauf à l'abolir quand on en sentira les inconvénients : car ces inconvénients ne se détruisent pas avec le théâtre qui les produit, ils restent quand leur cause est ôtée ; et, dès qu'on commence à les sentir, ils sont irrémédiables. Nos mœurs altérées, nos goûts changés, ne se rétabliront pas comme ils se seront corrompus ; nos plaisirs mêmes, nos innocents plaisirs, auront perdu leurs charmes, le spectacle nous en aura dégoûtés pour toujours. L'oisiveté devenue nécessaire, les vides du temps que nous ne saurons plus remplir nous rendront à charge à nous-mêmes ; les comédiens, en partant, nous laisseront l'ennui pour arrhes de leur retour ; il nous forcera bientôt à les rappeler ou à faire pis. Nous aurons mal fait d'établir la comédie, nous ferons mal de la laisser subsister, nous ferons mal de la détruire : après la première faute, nous n'aurons plus que le choix de nos maux.

Quoi ! ne faut-il donc aucun spectacle dans une république ? Au contraire, il en faut beaucoup. C'est dans les républiques qu'ils sont nés,

Copyright Arvensa Editions

c'est dans leur sein qu'on les voit briller avec un véritable air de fête. À quels peuples convient-il mieux de s'assembler souvent et de former entre eux les doux liens du plaisir et de la joie, qu'à ceux qui ont tant de raisons de s'aimer et de rester à jamais unis ? Nous avons déjà plusieurs de ces fêtes publiques ; ayons-en davantage encore, je n'en serai que plus charmé. Mais n'adoptons point ces spectacles exclusifs qui renferment tristement un petit nombre de gens dans un antre obscur ; qui les tiennent craintifs et immobiles dans le silence et l'inaction ; qui n'offrent aux yeux que cloisons, que pointes de fer, que soldats, qu'affligeantes images de la servitude et de l'inégalité. Non, peuples heureux, ce ne sont pas là vos fêtes. C'est en plein air, c'est sous le ciel qu'il faut vous rassembler et vous livrer au doux sentiment de votre bonheur. Que vos plaisirs ne soient efféminés ni mercenaires, que rien de ce qui sent la contrainte et l'intérêt ne les empoisonne, qu'ils soient libres et généreux comme vous, que le soleil éclaire vos innocents spectacles ; vous en formerez un vous-mêmes ; le plus digne qu'il puisse éclairer.

Mais quels seront enfin les objets de ces spectacles ? qu'y montrera-t-on ? Rien, si l'on veut. Avec la liberté, partout où règne l'affluence, le bien-être y règne aussi. Plantez au milieu d'une place un piquet couronné de fleurs, rassemblez-y le peuple, et vous aurez une fête. Faites mieux encore : donnez les spectateurs en spectacle ; rendez-les acteurs eux-mêmes ; faites que chacun se voie et s'aime dans les autres, afin que tous en soient mieux unis. Je n'ai pas besoin de renvoyer aux jeux des anciens Grecs : il en est de plus modernes, il en est d'existants encore, et je les trouve précisément parmi nous. Nous avons tous les ans des revues, des prix publics, des rois de l'arquebuse, du canon, de la navigation. On ne peut trop multiplier des établissements si utiles[225] et si agréables ; on ne peut trop avoir de semblables rois. Pourquoi ne ferions-nous pas, pour nous rendre dispos et robustes, ce que nous faisons pour nous exercer aux armes ? La république a-t-elle moins besoin d'ouvriers que de soldats ? Pourquoi, sur le modèle des prix militaires, ne fonderions-nous pas d'autres prix de gymnastique pour la lutte, pour la course, pour le disque, pour divers exercices du corps ? Pourquoi n’animerions-nous pas nos bateliers par des joutes sur le lac ? Y aurait-il au monde un plus brillant spectacle que de voir sur ce vaste et superbe bassin des centaines de bateaux, élégamment équipés, partir à la fois, au signal donné, pour aller enlever un drapeau arboré au but, puis

Copyright Arvensa Editions

servir de cortège au vainqueur revenant en triomphe recevoir le prix mérité ?

Toutes ces sortes de fêtes ne sont dispendieuses qu'autant qu'on le veut bien, et le seul concours les rend assez magnifiques. Cependant il faut y avoir assisté chez le Genevois pour comprendre avec quelle ardeur il s'y livre. On ne le reconnaît plus : ce n'est plus ce peuple si rangé qui ne se départ point de ses règles économiques ; ce n'est plus ce long raisonneur qui pèse tout, jusqu'à la plaisanterie, à la balance du jugement. Il est vif, gai, caressant ; son cœur est alors dans ses yeux comme il est toujours sur ses lèvres ; il cherche à communiquer sa joie et ses plaisirs ; il invite, il presse, il force, il se dispute les survenants. Toutes les sociétés n'en font qu'une, tout devient commun à tous. Il est presque indifférent à quelle table on se mette : ce serait l'image de celles de Lacédémone, s'il n'y régnait un peu plus de profusion ; mais cette profusion même est alors bien placée, et l'aspect de l'abondance rend plus touchant celui de la liberté qui la produit.

L'hiver, temps consacré au commerce privé des amis, convient moins aux fêtes publiques. Il en est pourtant une espèce dont je voudrais bien qu'on se fît moins de scrupule ; savoir, les bals entre de jeunes personnes à marier. Je n'ai jamais bien conçu pourquoi l'on s'effarouche si fort de la danse et des assemblées qu'elle occasionne : comme s'il y avait plus de mal à danser qu'à chanter ; que l'un et l'autre de ces amusements ne fût pas également une inspiration de la nature ; et que ce fût un crime à ceux qui sont destinés à s'unir de s'égayer en commun par une honnête récréation ! L'homme et la femme ont été formés l'un pour l'autre : Dieu veut qu'ils suivent leur destination ; et certainement le premier et le plus saint de tous les liens de la société est le mariage. Toutes les fausses religions combattent la nature ; la nôtre seule, qui la suit et la règle, annonce une institution divine et convenable à l'homme. Elle ne doit point ajouter sur le mariage, aux embarras de l'ordre civil, des difficultés que l'Évangile ne prescrit pas, et que tout bon gouvernement condamne. Mais qu'on me dise où de jeunes personnes à marier auront occasion de prendre du goût l'une pour l'autre, et de se voir avec plus de décence et de circonspection que dans une assemblée où les yeux du public, incessamment ouverts sur elles, les forcent à la réserve, à la modestie, à s'observer avec le plus grand soin. En quoi Dieu est-il offensé par un exercice agréable, salutaire, propre à la vivacité des jeunes gens, qui consiste à se présenter l'un à l'autre avec

Copyright Arvensa Editions

grâce et bienséance, et auquel le spectateur impose une gravité dont on n'oserait sortir un instant ? Peut-on imaginer un moyen plus honnête de ne point tromper autrui, du moins quant à la figure, et de se montrer avec les agréments et les défauts qu'on peut avoir aux gens qui ont intérêt de nous bien connaître avant de s'obliger à nous aimer ? Le devoir de se chérir réciproquement n'emporte-t-il pas celui de se plaire ? et n'est-ce pas un soin digne de deux personnes vertueuses et chrétiennes qui cherchent à s'unir, de préparer ainsi leur cœur à l'amour mutuel que Dieu leur impose ?

Qu'arrive-t-il dans ces lieux où règne une contrainte éternelle, où l'on punit comme un crime la plus innocente gaieté, où les jeunes gens des deux sexes n'osent jamais s'assembler en public, et où l'indiscrète sévérité d'un pasteur ne sait prêcher au nom de Dieu qu'une gêne servile, et la tristesse et l'ennui ? On élude une tyrannie insupportable que la nature et la raison désavouent. Aux plaisirs permis dont on prive une jeunesse enjouée et folâtre, elle en substitue de plus dangereux : les tête-à-tête adroitement concertés prennent la place des assemblées publiques. À force de se cacher comme si l'on était coupable, on est tenté de le devenir. L'innocente joie aime à s'évaporer au grand jour, mais le vice est ami des ténèbres, et jamais l'innocence et le mystère n'habitèrent longtemps ensemble.

Pour moi, loin de blâmer de si simples amusements, je voudrais au contraire qu'ils fussent publiquement autorisés, et qu'on y prévînt tout désordre particulier en les convertissant en bals solennels et périodiques, ouverts indistinctement à toute la jeunesse à marier. Je voudrais qu'un magistrat[226], nommé par le conseil, ne dédaignât pas de présider à ces bals. Je voudrais que les pères et mères y assistassent, pour veiller sur leurs enfants, pour être témoins de leurs grâces et de leur adresse, des applaudissements qu'ils auraient mérités, et jouir ainsi du plus doux spectacle qui puisse toucher un cœur paternel. Je voudrais qu'en général toute personne mariée y fût admise au nombre des spectateurs et des juges, sans qu'il fut permis à aucune de profaner la dignité conjugale en dansant elle-même ; car à quelle fin honnête pourrait-elle se donner ainsi en montre au public ? Je voudrais qu'on formât dans la salle une enceinte commode et honorable, destinée aux gens âgés de l'un et de l'autre sexe, qui, ayant déjà donné des citoyens à la patrie, verraient encore leurs petits-enfants se préparer à le devenir. Je voudrais que nul n'entrât ni ne

Copyright Arvensa Editions

sortît sans saluer ce parquet, et que tous les couples de jeunes gens vinssent, avant de commencer leur danse et après l'avoir finie, y faire une profonde révérence, pour s'accoutumer de bonne heure à respecter la vieillesse. Je ne doute pas que cette agréable réunion des deux termes de la vie humaine ne donnât à cette assemblée un certain coup d'oeil attendrissant, et qu'on ne vît quelquefois couler dans le parquet des larmes de joie et de souvenir, capables peut-être d'en arracher à un spectateur sensible. Je voudrais que tous les ans, au dernier bal, la jeune personne qui, durant les précédents, se serait comportée le plus honnêtement, le plus modestement, et aurait plu davantage à tout le monde, au jugement du parquet, fût honorée d'une couronne par la main du seigneur-commis[227], et du titre de reine du bal, qu'elle porterait toute l'année. Je voudrais qu'à la clôture de la même assemblée on la reconduisît en cortège ; que le père et la mère fussent félicités et remerciés d'avoir une fille si bien née, et de l'élever si bien. Enfin, je voudrais que, si elle venait à se marier dans le cours de l'an, la seigneurie lui fit un présent ou lui accordât quelque distinction publique, afin que cet honneur fût une chose assez sérieuse pour ne pouvoir jamais devenir un sujet de plaisanterie.

Il est vrai qu'on aurait souvent à craindre un peu de partialité, si l'âge des juges ne laissait toute la préférence au mérite. Et quand la beauté modeste serait quelquefois favorisée, quel en serait le grand inconvénient ? Ayant plus d'assauts à soutenir, n'a-t-elle pas besoin d'être plus encouragée ? N'est-elle pas un don de la nature, ainsi que les talents ? Où est le mal qu'elle obtienne quelques honneurs qui l'excitent à s'en rendre digne, et puissent contenter l'amour-propre sans offenser la vertu ?

En perfectionnant ce projet dans les mêmes vues, sous un air de galanterie et d'amusement, on donnerait à ces fêtes plusieurs fins utiles qui en feraient un objet important de police et de bonnes mœurs. La jeunesse, ayant des rendez-vous sûrs et honnêtes, serait moins tentée d'en chercher de plus dangereux. Chaque sexe se livrerait plus patiemment, dans les intervalles, aux occupations et aux plaisirs qui lui sont propres, et s'en consolerait plus aisément d'être privé du commerce continuel de l'autre. Les particuliers de tout état auraient la ressource d'un spectacle agréable, surtout aux pères et mères. Les soins pour la parure de leurs filles seraient pour les femmes un objet d'amusement qui ferait diversion à beaucoup d'autres ; et cette parure ayant un objet innocent et louable,

Copyright Arvensa Editions

serait là tout-à-fait à sa place. Ces occasions de s'assembler pour s'unir, et d'arranger des établissements, seraient des moyens fréquents de rapprocher des familles divisées, et d'affermir la paix si nécessaire dans notre état. Sans altérer l'autorité des pères, les inclinations des enfants seraient un peu plus en liberté ; le premier choix dépendrait un peu plus de leur cœur ; les convenances d'âge, d'humeur, de goût, de caractère, seraient un peu plus consultées ; on donnerait moins à celles d'état et de biens, qui font des nœuds mal assortis quand on les suit aux dépens des autres. Les liaisons devenant plus faciles, les mariages seraient plus fréquents ; ces mariages, moins circonscrits par les mêmes conditions, préviendraient les partis, tempéreraient l'excessive inégalité, maintiendraient mieux le corps du peuple dans l'esprit de sa constitution. Ces bals, ainsi dirigés, ressembleraient moins à un spectacle public qu'à l'assemblée d'une grande famille ; et du sein de la joie et des plaisirs naîtraient la conservation, la concorde et la prospérité de la république[228].

Sur ces idées, il serait aisé d'établir à peu de frais, et sans danger, plus de spectacles qu'il n'en faudrait pour rendre le séjour de notre ville agréable et riant, même aux étrangers, qui, ne trouvant rien de pareil ailleurs, y viendraient au moins pour voir une chose unique ; quoique à dire le vrai, sur beaucoup de fortes raisons, je regarde ce concours comme un inconvénient bien plus que comme un avantage ; et je suis persuadé, quant à moi, que jamais étranger n'entra dans Genève qu'il n'y ait fait plus de mal que de bien.

Mais savez-vous, monsieur, qui l'on devrait s'efforcer d'attirer et de retenir dans nos murs ? Les Genevois mêmes, qui, avec un sincère amour pour leur pays, ont tous une si grande inclination pour les voyages, qu'il n'y a point de contrée où l'on n'en trouve de répandus. La moitié de nos concitoyens, épars dans le reste de l'Europe et du monde, vivent et meurent loin de la patrie ; et je me citerais moi-même avec plus de douleur si j'y étais moins inutile. Je sais que nous sommes forcés d'aller chercher au loin les ressources que notre terrain nous refuse, et que nous pourrions difficilement subsister si nous nous y tenions renfermés. Mais au moins que ce bannissement ne soit pas éternel pour tous : que ceux dont le ciel a béni les travaux viennent, comme l'abeille, en rapporter le fruit dans la ruche, réjouir leurs concitoyens du spectacle de leur fortune, animer

Copyright Arvensa Editions

l'émulation des jeunes gens, enrichir leur pays de leur richesse, et jouir modestement chez eux des biens honnêtement acquis chez les autres. Sera-ce avec des théâtres, toujours moins parfaits chez nous qu'ailleurs, qu'on les y fera revenir ? Quitteront-ils la comédie de Paris ou de Londres pour aller revoir celle de Genève ? Non, non, monsieur, ce n'est pas ainsi qu'on les peut ramener. Il faut que chacun sente qu'il ne saurait trouver ailleurs ce qu'il a laissé dans son pays ; il faut qu'un charme invincible le rappelle au séjour qu'il n'aurait point dû quitter ; il faut que le souvenir, de leurs premiers exercices, de leurs premiers spectacles, de leurs premiers plaisirs, reste profondément gravé dans leurs cœurs ; il faut que les douces impressions faites durant la jeunesse demeurent et se renforcent dans un âge avancé, tandis que mille autres s'effacent ; il faut qu'au milieu de la pompe des grands états et de leur triste magnificence une voix secrète leur crie incessamment au fond de l'âme : Ah ! où sont les jeux et les fêtes de ma jeunesse ? où est la concorde des citoyens, où est la fraternité publique ? où est la pure joie et la véritable allégresse ? où sont la paix, la liberté, l'équité, l'innocence ? Allons rechercher tout cela. Mon Dieu, avec le cœur du Genevois, avec une ville aussi riante, un pays aussi charmant, un gouvernement aussi juste, des plaisirs si vrais et si purs, et tout ce qu'il faut pour savoir les goûter, à quoi tient-il que nous n'adorions tous la patrie ?

Ainsi rappelait ses citoyens, par des fêtes modestes et des jeux sans éclat, cette Sparte que je n'aurai jamais assez citée pour l'exemple que nous devrions en tirer ; ainsi dans Athènes, parmi les beaux-arts, ainsi dans Suse, au sein du luxe et de la mollesse, le Spartiate ennuyé soupirait après ses grossiers festins et ses fatigants exercices. C'est à Sparte que, dans une laborieuse oisiveté, tout était plaisir et spectacle ; c'est là que les plus rudes travaux passaient pour des récréations, et que les moindres délassements formaient une instruction publique ; c'est là que les citoyens, continuellement assemblés, consacraient la vie entière à des amusements qui faisaient la grande affaire de l'état, et à des jeux dont on ne se délassait qu'à la guerre.

J'entends déjà les plaisants me demander si, parmi tant de merveilleuses instructions, je ne veux point aussi, dans nos fêtes genevoises, introduire les danses des jeunes Lacédémoniennes. Je réponds que je voudrais bien nous croire les yeux et les cœurs assez chastes pour supporter un tel spectacle, et que de jeunes personnes, dans cet état,

Copyright Arvensa Editions

hissent à Genève, comme à Sparte, couvertes de l'honnêteté publique ; mais, quelque estime que je fasse de mes compatriotes, je sais trop combien il y a loin d'eux aux Lacédémoniens, et je ne leur propose des institutions de ceux-ci que celles dont ils ne sont pas encore incapables. Si le sage Plutarque s'est chargé de justifier l'usage en question, pourquoi faut-il que je m'en charge après lui ? Tout est dit en avouant que cet usage ne convenait qu'aux élèves de Lycurgue ; que leur vie frugale et laborieuse, leurs mœurs pures et sévères, la force d'âme qui leur était propre, pouvaient seules rendre innocent, sous leurs yeux, un spectacle si choquant pour tout peuple qui n'est qu'honnête.

Mais pense-t-on qu'au fond l'adroite parure de nos femmes ait moins son danger qu'une nudité absolue, dont l'habitude tournerait bientôt les premiers effets en indifférence, et peut-être en dégoût ? Ne sait-on pas que les statues et les tableaux n'offensent les yeux que quand un mélange de vêtements rend les nudités obscènes ? Le pouvoir immédiat des sens est faible et borné : c'est par l'entremise de l'imagination qu'ils font leurs plus grands ravages ; c'est elle qui prend soin d'irriter les désirs, en prêtant à leurs objets encore plus d'attraits que ne leur en donna la nature ; c'est elle qui découvre à l'œil avec scandale ce qu'il ne voit pas seulement comme nu, mais comme devant être habillé. Il n'y a point de vêtement si modeste au travers duquel un regard enflammé par l'imagination n'aille porter les désirs. Une jeune Chinoise, avançant un bout de pied couvert et chaussé, fera plus de ravage à Pékin que n'eût fait la plus belle fille du monde dansant toute nue au bas du Taygète. Mais quand on s'habille avec autant d'art et si peu d'exactitude que les femmes font aujourd'hui, quand on ne montre moins que pour faire désirer davantage, quand l'obstacle qu'on oppose aux yeux ne sert qu'à mieux irriter l'imagination, quand on ne cache une partie de l'objet que pour parer celle qu'on expose,

Heu ! male tura mites défendit pampinus uvas.
Virg. Georg., I, v. 448.

Terminons ces nombreuses digressions. Grâce au ciel, voici la dernière : je suis à la fin de cet écrit. Je donnais les fêtes de Lacédémone pour modèle de celles que je voudrais voir parmi nous. Ce n'est pas seulement par leur objet, mais aussi par leur simplicité, que je les trouve recommandables : sans pompe, sans luxe, sans appareil, tout y respirait, avec un charme

Copyright Arvensa Editions

secret de patriotisme, qui les rendait intéressantes, un certain esprit martial convenable à des hommes libres[229] : sans affaires et sans plaisirs, an moins de ce qui porte ces noms parmi nous, ils passaient, dans cette douce uniformité, la journée sans la trouver trop longue, et la vie sans la trouver trop courte. Ils s'en retournaient chaque soir, gais et dispos, prendre leur frugal repas, contents de leur patrie, de leurs concitoyens et d'eux-mêmes. Si l'on demande quelque exemple de ces divertissements publics, en voici un rapporté par Plutarque[230]. Il y avait, dit-il, toujours trois danses en autant de bandes, selon la différence des âges ; et ces danses se faisaient au chant de chaque bande. Celle des vieillards commençait la première, en chantant le couplet suivant :

Nous avons été jadis
Jeunes, vaillants et hardis.

Suivait celle des hommes, qui chantaient à leur tour, en frappant de leurs armes en cadence :

Nous le sommes maintenant,
À l'épreuve à tout venant.

Ensuite venaient les enfants, qui leur répondaient en chantant de toute leur force :

Et nous bientôt le serons,
Qui tous vous surpasserons.

Voilà, monsieur, les spectacles qu'il faut à des républiques. Quant à celui dont votre article *Genève* m'a forcé de traiter dans cet essai, si jamais l'intérêt particulier vient à bout de l'établir dans nos murs, j'en prévois les tristes effets ; j'en ai montré quelques-uns, j'en pourrais montrer davantage. Mais c'est trop craindre un malheur imaginaire que la vigilance de nos magistrats saura prévenir, Je ne prétends point instruire des hommes plus sages que moi : il me suffit d'en avoir dit assez pour consoler la jeunesse de mon pays d'être privée d'un amusement qui coûterait si cher à la patrie. J'exhorte cette heureuse jeunesse à profiter de l'avis qui

Copyright Arvensa Editions

termine votre article. Puisse-t-elle connaître et mériter son sort ! puisse-t-elle sentir toujours combien le solide bonheur est préférable aux vains plaisirs qui le détruisent ! puisse-t-elle transmettre à ses descendants les vertus, la liberté, la paix qu'elle tient de ses pères ! c'est le dernier vœu par lequel je finis mes écrits, c'est celui par lequel finira ma vie[231].

Copyright Arvensa Editions

Fin de la LETTRE À D'ALEMBERT SUR LES SPECTACLES

Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

RÉPONSE À UNE LETTRE ANONYME

DONT LE CONTENU SE TROUVE EN CARACTÈRE ITALIQUE DANS CETTE RÉPONSE.

Jean-Jacques ROUSSEAU
ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE
1758

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Je suis sensible aux attentions dont m'honorent ces messieurs que je ne connais point, mais il faut que je réponde à ma manière, car je n'en ai qu'une.

Des gens de loi, qui estiment, etc. M. Rousseau, ont été surpris et affligés de son opinion, dans sa lettre à M. D'Alembert, sur le tribunal des maréchaux de France.

J'ai cru dire des vérités utiles. Il est triste que de telles vérités surprennent, plus triste qu'elles affligent, et bien plus triste encore qu'elles affligent des gens de loi.

Un citoyen aussi éclairé que M. Rousseau...

Je ne suis point un citoyen éclairé, mais seulement un citoyen zélé.

N'ignore pas qu'on ne peut justement dévoiler aux yeux de la nation les fautes de la législation.

Je l'ignorais, je l'apprends. Mais qu'on me permette à mon tour une petite question. Bodin, Loisel, Fénelon, Boulainvilliers, l'abbé de Saint-Pierre, le président de Montesquieu, le marquis de Mirabeau, l'abbé de Mably, tous bons Français et gens éclairés, ont-ils ignoré qu'un ne peut justement dévoiler aux yeux de la nation les fautes de la législation ? On a tort d'exiger qu'un étranger soit plus savant qu'eux sur ce qui est juste ou injuste dans leur pays.

On ne peut justement dévoiler aux yeux de la nation les fautes de la législation.

Cette maxime peut avoir une application particulière et circonscrite selon les lieux et les personnes. Voici la première fois, peut-être, que la

Copyright Arvensa Editions

justice est opposée à la vérité.

On ne peut justement dévoiler aux yeux de la nation les fautes de la législation.

Si quelqu'un de nos citoyens m'osait tenir un pareil discours à Genève, je le poursuivrais criminellement, comme traître à la patrie.

On ne peut justement dévoiler aux yeux de la nation les fautes de la législation.

Il y a dans l'application de cette maxime quelque chose que je n'entends point. J. J. Rousseau, citoyen de Genève, imprime un livre en Hollande, et voilà qu'on lui dit en France qu'on ne peut justement dévoiler aux yeux de la nation les fautes de la législation ! Ceci me paraît bizarre. Messieurs, je n'ai point l'honneur d'être votre compatriote ; ce n'est point pour vous que j'écris ; je n'imprime point dans votre pays ; je ne me soucie point que mon livre y vienne ; si vous me lisez, ce n'est pas ma faute.

On ne peut justement dévoiler aux yeux de la nation les fautes de la législation.

Quoi donc ! sitôt qu'on aura fait une mauvaise institution dans quelque coin du monde, à l'instant il faudra que tout l'univers la respecte en silence ; il ne sera plus permis à personne de dire aux autres peuples qu'ils feraient mal de l'imiter ? Voilà des prétentions assez nouvelles, et un fort singulier droit des gens.

Les philosophes sont faits pour éclairer le ministère, le détromper de ses erreurs, et respecter ses fautes.

Je ne sais pourquoi sont faits les philosophes, ni ne me soucie de le savoir.

Pour éclairer le ministère...

J'ignore si l'on peut éclairer le ministère.

Le détromper de ses erreurs...

J'ignore si l'on peut détromper le ministère de ses erreurs.

Et respecter ses fautes...

Copyright Arvensa Editions

J'ignore si l'on peut respecter les fautes du ministère.

Je ne sais rien de ce qui regarde le ministère, parce que ce mot n'est pas connu dans mon pays, et qu'il peut avoir des sens que je n'entends pas.

De plus, M. Rousseau ne nous paraît pas raisonner en politique...

Ce mot sonne trop haut pour moi. Je tâche de raisonner en bon citoyen de Genève. Voilà tout.

Lorsqu'il admet dans un état une autorité supérieure à l'autorité souveraine...

J'en admets trois seulement : premièrement, l'autorité de Dieu ; et puis celle de la loi naturelle, qui dérive de la constitution de l'homme ; et puis celle de l'honneur, plus forte sur un cœur honnête que tous les rois de la terre.

Ou du moins indépendante d'elle...

Non pas seulement indépendantes, mais supérieures. Si jamais l'autorité souveraine[232] pouvait être en conflit avec une des trois précédentes, il faudrait que la première cédât en cela. Le blasphémateur Hobbes est en horreur pour avoir soutenu le contraire.

Il ne se rappelait pas dans ce moment le sentiment de Grotius...

Je ne saurais me rappeler ce que je n'ai jamais su ; et probablement je ne saurai jamais ce que je ne me soucie point d'apprendre.

Adopté par les encyclopédistes,...

Le sentiment d'aucun des encyclopédistes n'est une règle pour ses collègues. L'autorité commune est celle de la raison : je n'en reconnais point d'autre.

Les encyclopédistes ses confrères.

Les amis de la vérité sont tous mes confrères.

Le temps nous empêche d'exposer plusieurs autres objections...

Le devoir m'empêcherait peut-être de les résoudre. Je sais l'obéissance et le respect que je dois, dans mes actions et dans mes discours, aux lois et aux maximes du pays dans lequel j'ai le bonheur de vivre ; mais il ne

Copyright Arvensa Editions

s'ensuit pas de là que je ne doive écrire aux Genevois que ce qui convient aux Parisiens.

Qui exigeraient une conversation...

Je n'en dirai pas plus en conversation que par écrit ; il n'y a que Dieu et le conseil de Genève à qui je doive compte de mes maximes.

Qui priverait M. Rousseau d'un temps précieux pour lui et pour le public.

Mon temps est inutile au public, et n'est plus d'un grand prix pour moi-même : mais j'en ai besoin pour gagner mon pain ; c'est pour cela que je cherche la solitude.

À Montmorency, le 15 octobre 1758.

Copyright Arvensa Editions

Fin de la RÉPONSE À UNE LETTRE ANONYME

Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

LETTRE À M. ROUSSEAU, CITOYEN DE GENÈVE

Jean le Rond D'ALEMBERT
ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE
(Annexes)
1758

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Jean le Rond D'Alembert

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LETTRE À M. ROUSSEAU, CITOYEN DE GENÈVE

Jean le Rond D'ALEMBERT

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Quittez-moi votre serpe, instrument de dommage.
LA FONT., liv. XII, fab. XX.

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, monsieur, sur l'article *Genève* de l'Encyclopédie, a eu tout le succès que vous deviez en attendre. En intéressant les philosophes par les vérités répandues dans votre ouvrage, et les gens de goût par l'éloquence et la chaleur de votre style, vous avez encore su plaire à la multitude par le mépris même que vous témoignez pour elle, et que vous eussiez peut-être marqué davantage en affectant moins de le montrer.

Je ne me propose pas de répondre précisément à votre lettre, mais de m'entretenir avec vous sur ce qui en fait le sujet, et de vous communiquer mes réflexions bonnes ou mauvaises : il serait trop dangereux de lutter contre une plume telle que la vôtre, et je ne cherche point à écrire des choses brillantes, mais des choses vraies.

Une autre raison m'engage à ne pas demeurer dans le silence ; c'est la reconnaissance que je vous dois des égards avec lesquels vous m'avez combattu. Sur ce point seul je me flatte de ne vous point céder. Vous avez donné aux gens de lettres un exemple digne de vous, et qu'ils imiteront peut-être enfin quand ils connaîtront mieux leurs vrais intérêts. Si la satire et l'injure n'étaient pas aujourd'hui le ton favori de la critique, elle serait plus honorable à ceux qui l'exercent, et plus utile à ceux qui en sont l'objet. On ne craindrait point de s'avilir en y répondant ; on ne songerait qu'à s'éclairer avec une candeur et une estime réciproques ; la vérité serait connue, et personne ne serait offensé ; car c'est moins la vérité qui blesse, que la manière de la dire.

Vous avez eu dans votre lettre trois objets principaux ; d'attaquer les spectacles pris en eux-mêmes ; de montrer que quand la morale pourrait

Copyright Arvensa Editions

les tolérer, la constitution de Genève ne lui permettrait pas d'en avoir ; de justifier enfin les pasteurs de votre Église sur les sentiments que je leur ai attribués en matière de religion. Je suivrai ces trois objets avec vous, et je m'arrêterai d'abord sur le premier, comme sur celui qui intéresse le plus grand nombre des lecteurs. Malgré l'étendue de la matière, je tâcherai d'être le plus court qu'il me sera possible ; il n'appartient qu'à vous d'être long et d'être lu, et je ne dois pas me flatter d'être aussi heureux en écarts.

Le caractère de votre philosophie, monsieur, est d'être ferme et inexorable dans sa marche. Vos principes posés, les conséquences sont ce qu'elles peuvent, tant pis pour nous si elles sont fâcheuses ; mais à quelque point qu'elles le soient, elles ne vous le paraissent jamais assez pour vous forcer à revenir sur les principes. Bien loin de craindre les objections qu'on peut faire contre vos paradoxes, vous prévenez ces objections en y répondant par des paradoxes nouveaux. Il me semble voir en vous (la comparaison ne vous offensera pas sans doute) ce chef intrépide des réformateurs, qui pour se défendre d'une hérésie en avançait une plus grave, qui commença par attaquer les indulgences, et finit par abolir la messe. Vous avez prétendu que la culture des sciences et des arts est nuisible aux mœurs ; on pouvait vous objecter que dans une société policée cette culture est du moins nécessaire jusqu'à un certain point, et vous prier d'en fixer les bornes ; vous vous êtes tiré d'embarras en coupant le nœud, et vous n'avez cru pouvoir nous rendre heureux et parfaits qu'en nous réduisant à l'état de bêtes. Pour prouver ce que tant d'opéra français avaient si bien prouvé avant vous, que nous n'avons point de musique, vous avez déclaré *que nous ne pouvions en avoir, et que si nous en avions une, ce serait tant pis pour nous*. Enfin, dans la vue d'inspirer plus efficacement à vos compatriotes l'horreur de la comédie, vous la représentez comme une des plus pernicieuses inventions des hommes, et pour me servir de vos propres termes, comme un divertissement *plus barbare que les combats des gladiateurs*.

Vous procédez avec ordre, et ne portez pas d'abord les grands coups. À ne regarder les spectacles que comme un amusement, cette raison seule vous paraît suffire pour les condamner. *La vie est si courte*, dites-vous, *et le temps si précieux*. Qui en doute, monsieur ? Mais en même temps la vie est si malheureuse, et le plaisir si rare. Pourquoi envier aux hommes, destinés presque uniquement par la nature à pleurer et à mourir, quelques délassements passagers, qui les aident à supporter l'amertume ou

Copyright Arvensa Editions

l'insipidité de leur existence ? Si les spectacles, considérés sous ce point de vue, ont un défaut à mes yeux, c'est d'être pour nous une distraction trop légère et un amusement trop faible, précisément par cette raison qu'ils se présentent trop à nous sous la seule idée d'amusement, et d'amusement nécessaire à notre oisiveté. L'illusion se trouvant rarement dans les représentations théâtrales, nous ne les voyons que comme un jeu qui nous laisse presque entièrement à nous. D'ailleurs, le plaisir superficiel et momentané qu'elles peuvent produire est encore affaibli par la nature de ce plaisir même, qui, tout imparfait qu'il est, a l'inconvénient d'être trop recherché, et, si on peut parler de la sorte, appelé de trop loin. Il a fallu, ce me semble, pour imaginer un pareil genre de divertissement, que les hommes en eussent auparavant essayé et usé de bien des espèces ; quelqu'un qui s'ennuyait cruellement (c'était vraisemblablement un prince) doit avoir eu la première idée de cet amusement raffiné, qui consiste à représenter sur des planches les infortunes et les travers de nos semblables, pour nous consoler ou nous guérir des nôtres ; et à nous rendre spectateurs de la vie, d'acteurs que nous y sommes, pour nous en adoucir le poids et les malheurs. Cette réflexion triste vient quelquefois troubler le plaisir que je goûte au théâtre ; à travers les impressions agréables de la scène, j'aperçois de temps en temps, malgré moi et avec une sorte de chagrin, l'empreinte fâcheuse de son origine ; surtout dans ces moments de repos, où l'action suspendue et refroidie laissant l'imagination tranquille ne montre plus que la représentation au lieu de la chose, et l'acteur au lieu du personnage. Telle est, monsieur, la triste destinée de l'homme jusque dans les plaisirs même ; moins il peut s'en passer, moins il les goûte ; et plus il y met de soins et d'étude, moins leur impression est sensible. Pour nous en convaincre par un exemple encore plus frappant que celui du théâtre, jetons les yeux sur ces maisons décorées par la vanité et par l'opulence, que le vulgaire croit un séjour de délices, et où les raffinements d'un luxe recherché grillent de toutes parts ; elles ne rappellent que trop souvent au riche blasé qui les a fait construire, l'image importune de l'ennui qui lui a rendu ces raffinements nécessaires.

Quoi qu'il en soit, monsieur, nous avons trop besoin de plaisirs pour nous rendre difficiles sur le nombre ou sur le choix. Sans doute tous nos divertissements forcés et factices, inventés et mis en usage par l'oisiveté, sont bien au-dessous clos plaisirs si purs et si simples que devraient nous offrir les devoirs de citoyen, d'ami, d'époux, de fils et de père : mais rendez-

Copyright Arvensa Editions

nous donc, si vous le pouvez, ces devoirs moins pénibles et moins tristes ; ou souffrez qu'après les avoir remplis de notre mieux, nous nous consolions de notre mieux aussi des chagrins qui les accompagnent. Rendez les peuples plus heureux, et par conséquent les citoyens moins rares, les amis plus sensibles et plus constants, les pères plus justes, les enfants plus tendres, les femmes plus fidèles et plus vraies ; nous ne chercherons point alors d'autres plaisirs que ceux qu'on goûte au sein de l'amitié, de la patrie, de la nature et de l'amour. Mais il y a longtemps, vous le savez, que le siècle d'Astrée n'existe plus que dans les fables, si même il a jamais existé ailleurs. Solon disait qu'il avait donné aux Athéniens, non les meilleures lois en elles-mêmes, mais les meilleures qu'ils pussent observer. Il en est ainsi des devoirs qu'une saine philosophie prescrit aux hommes, et des plaisirs qu'elle leur permet. Elle doit nous supposer et nous prendre tels que nous sommes, pleins de passions et de faiblesses, mécontents de nous-mêmes et des autres, réunissant à un penchant naturel pour l'oisiveté, l'inquiétude et l'activité dans les désirs. Que reste-t-il à faire à la philosophie, que de pallier à nos yeux, par les distractions qu'elle nous offre, l'agitation qui nous tourmente, ou la langueur qui nous consume ? Peu de personnes ont, comme vous, monsieur, la force de chercher leur bonheur dans la triste et uniforme tranquillité de la solitude. Mais cette ressource ne vous manque-t-elle jamais à vous-même ? N'éprouvez-vous jamais au sein du repos, et quelquefois du travail, ces moments de dégoût et d'ennui qui rendent nécessaires les délassements ou les distractions ? La société serait d'ailleurs trop malheureuse si tous ceux qui peuvent se suffire ainsi que vous, s'en bannissaient par un exil volontaire. Le sage en fuyant les hommes, c'est-à-dire en évitant de s'y livrer, car c'est la seule manière dont il doit les fuir, leur est au moins redevable de ses instructions et de son exemple ; c'est au milieu de ses semblables que l'Être suprême lui a marqué son séjour, et il n'est pas plus permis aux philosophes qu'aux rois d'être hors de chez eux.

Je reviens aux plaisirs du théâtre. Vous avez laissé avec raison aux déclamateurs de la chaire cet argument si rebattu contre les spectacles, qu'ils sont contraires à l'esprit du christianisme, qui nous oblige de nous mortifier sans cesse. On s'interdirait sur ce principe les délassements que la religion condamne le moins. Les solitaires austères de Port-Royal, grands prédicateurs de la mortification chrétienne, et par cette raison grands adversaires de la comédie, ne se refusaient pas dans leur solitude, comme

Copyright Arvensa Editions

l'a remarqué Racine, le plaisir de faire des sabots, et celui de tourner les jésuites en ridicule.

Il semble donc que les spectacles, à ne les considérer encore que du côté de l'amusement, peuvent être accordés aux hommes, du moins comme un jouet qu'on donne à des enfants qui souffrent. Mais ce n'est pas seulement un jouet qu'on a prétendu leur donner, ce sont des leçons utiles déguisées sous l'apparence du plaisir. Non seulement on a voulu distraire de leurs peines ces enfants adultes ; on a voulu que ce théâtre, où ils ne vont en apparence que pour rire ou pour pleurer, devînt pour eux, presque sans qu'ils s'en aperçussent, une école de mœurs et de vertu. Voilà, monsieur, de quoi vous croyez le théâtre incapable ; vous lui attribuez même un effet absolument contraire, et vous prétendez le prouver.

Je conviens d'abord avec vous, que les écrivains dramatiques ont pour but principal de plaire, et que celui d'être utiles est tout au plus le second : mais qu'importe, s'ils sont en effet utiles, que ce soit leur premier ou leur second objet ? Soyons de bonne foi, monsieur, avec nous-mêmes, et convenons que les auteurs de théâtre n'ont rien en cela qui les distingue des autres. L'estime publique est le but principal de tout écrivain ; et la première vérité qu'il veut apprendre à ses lecteurs, c'est qu'il est cligne de cette estime. Envahi affecterait-il de la dédaigner dans ses ouvrages ; l'indifférence se tait, et ne fait point tant de bruit ; les injures mêmes dites à une nation ne sont quelquefois qu'un moyen plus piquant de se rappeler à son souvenir. Et le fameux cynique de la Grèce eut bientôt quitté ce tonneau d'où il bravait les préjugés et les rois, si les Athéniens eussent passé leur chemin sans le regarder et sans l'entendre. La vraie philosophie ne consiste point à fouler aux pieds la gloire, et encore moins à le dire ; mais à n'en pas faire dépendre son bonheur, même en tâchant de la mériter. On n'écrit donc, monsieur, que pour être lu, et on ne veut être lu que pour être estimé ; j'ajoute, pour être estimé de la multitude, de cette multitude même dont on fait d'ailleurs (et avec raison) si peu de cas. Une voix secrète et importune nous crie que ce qui est beau, grand et vrai plaît à tout le monde, et que ce qui n'obtient pas le suffrage général manque apparemment de quelqu'une de ces qualités. Ainsi, quand on cherche les éloges du vulgaire, c'est moins comme une récompense flatteuse en elle-même, que comme le gage le plus sûr de la bonté d'un ouvrage. L'amour-propre qui n'annonce que des prétentions modérées, en déclarant qu'il se borne à l'approbation du petit nombre, est un amour-propre timide qui se

Copyright Arvensa Editions

console d'avance, ou un amour-propre mécontent qui se console après coup. Mais, quel que soit le but d'un écrivain, soit d'être loué, soit d'être utile, ce but n'importe guère au public ; ce n'est point là ce qui règle son jugement, c'est uniquement le degré de plaisir ou de lumière qu'on lui a donné. Il honore ceux qui l'instruisent, il encourage ceux qui l'amusent, il applaudit ceux qui l'instruisent en l'amusant. Or les bonnes pièces de théâtre me paraissent réunir ces deux derniers avantages. C'est la morale mise en action, ce sont les préceptes réduits en exemples ; la tragédie nous offre les malheurs produits par les vices des hommes, la comédie les ridicules attachés à leurs défauts ; l'une et l'autre mettent sous les yeux ce que la morale ne montre que d'une manière abstraite et dans une espèce de lointain. Elles développent et fortifient par les mouvements qu'elles excitent en nous, les sentiments dont la nature a mis le germe dans nos âmes.

On va, selon vous, s'isoler au spectacle, on y va oublier ses proches, ses concitoyens et ses amis. Le spectacle est au contraire celui de tous nos plaisirs qui nous rappelle le plus aux autres hommes, par l'image qu'il nous présente de la vie humaine, et par les impressions qu'il nous donne et qu'il nous laisse. Un poète dans son enthousiasme, un géomètre dans ses méditations profondes, sont bien plus isolés qu'on ne l'est au théâtre. Mais quand les plaisirs de la scène nous feraient perdre pour un moment le souvenir de nos semblables, n'est-ce pas l'effet naturel de toute occupation qui nous attache, de tout amusement qui nous entraîne ? Combien de moments dans la vie où l'homme le plus vertueux oublie ses compatriotes et ses amis sans les aimer moins ; et vous-même, monsieur, n'auriez-vous renoncé à vivre avec les vôtres que pour y penser toujours ?

Vous avez bien de la peine, ajoutez-vous, à concevoir cette règle de la poétique des anciens, que le théâtre purge les passions en les excitant. La règle, ce me semble, est vraie, mais elle a le défaut d'être mal énoncée ; et c'est sans doute par cette raison qu'elle a produit tant de disputes qu'on se serait épargnées si on avait voulu s'entendre. Les passions dont le théâtre tend à nous garantir ne sont pas celles qu'il excite ; mais il nous en garantit en excitant en nous les passions contraires : j'entends ici par passion, avec la plupart des écrivains de morale, toute affection vive et profonde qui nous attache fortement à son objet. En ce sens, la tragédie se sert des passions utiles et louables, pour réprimer les passions blâmables et nuisibles ; elle emploie, par exemple, les larmes et la compassion dans

Copyright Arvensa Editions

Zaïre, pour nous précautionner contre l'amour violent et jaloux ; l'amour de la patrie dans *Brutus*, pour nous guérir de l'ambition ; la terreur et la crainte de la vengeance céleste dans *Sémiramis*, pour nous faire haïr et éviter le crime. Mais si avec quelques philosophes on n'attache l'idée de passion qu'aux affections criminelles, il faudra pour lors se borner à dire que le théâtre les corrige en nous rappelant aux affections naturelles ou vertueuses que le Créateur nous a données pour combattre ces mêmes passions.

« Voilà, objectez-vous, un remède bien faible et cherché bien loin : l'homme est naturellement bon ; l'amour de la vertu, quoi qu'en disent les philosophes, est inné dans nous ; il n'y a personne, excepté les scélérats de profession, qui, avant d'entendre une tragédie, ne soit déjà persuadé des vérités dont elle va nous instruire ; et à l'égard des hommes plongés dans le crime, ces vérités sont bien inutiles à leur faire entendre, et leur cœur n'a point d'oreilles. » L'homme est naturellement bon, je le veux ; cette question demanderait un trop long examen ; mais vous conviendrez du moins que la société, l'intérêt, l'exemple, peuvent faire de l'homme un être méchant. J'avoue que quand il voudra consulter sa raison, il trouvera qu'il ne peut être heureux que par la vertu ; et c'est en ce seul sens que vous pouvez regarder l'amour de la vertu comme inné dans nous ; car vous ne croyez pas apparemment que le foetus et les enfants à la mamelle aient aucune notion du juste et de l'injuste. Mais la raison ayant à combattre en nous des passions qui étouffent sa voix, emprunte le secours du théâtre pour imprimer plus profondément dans notre âme les vérités que nous avons besoin d'apprendre. Si ces vérités glissent sur les scélérats décidés, elles trouvent dans le cœur des autres une entrée plus facile ; elles s'y fortifient quand elles y étaient déjà gravées ; incapables peut-être de ramener les hommes perdus, elles sont au moins propres à empêcher les autres de se perdre. Car la morale est comme la médecine ; beaucoup plus sûre dans ce qu'elle fait pour prévenir les maux, que dans ce qu'elle tente pour les guérir.

L'effet de la morale du théâtre est donc moins d'opérer un changement subit dans les cœurs corrompus, que de prémunir contre le vice les âmes faibles par l'exercice des sentiments honnêtes, et d'affermir dans ces mêmes sentiments les âmes vertueuses. Vous appelez passagers et stériles les mouvements que le théâtre excite, parce que la vivacité de ces mouvements semble ne durer que le temps de la pièce ; mais leur effet,

Copyright Arvensa Editions

pour être lent et comme insensible, n'en est pas moins réel aux yeux du philosophe. Ces mouvements sont des secousses par lesquelles le sentiment de la vertu a besoin d'être réveillé dans nous ; c'est un feu qu'il faut de temps en temps ranimer et nourrir pour l'empêcher de s'éteindre.

Voilà, monsieur, les fruits naturels de la morale mise en action sur le théâtre ; voilà les seuls qu'on en puisse attendre. Si elle n'en a pas de plus marqués, croyez-vous que la morale réduite aux préceptes en produise beaucoup davantage ? Il est bien rare que les meilleurs livres de morale rendent vertueux ceux qui n'y sont pas disposés d'avance ; est-ce une raison pour proscrire ces livres ? Demandez à nos prédicateurs les plus fameux combien ils font de conversions par an, ils vous répondront qu'on en fait une ou deux par siècle, encore faut-il que le siècle soit bon ; sur cette réponse leur défendrez-vous de prêcher, et à nous de les entendre ?

« Belle comparaison ! direz-vous ; je veux que nos prédicateurs et nos moralistes n'aient pas des succès brillants ; au moins ne font-ils pas grand mal, si ce n'est peut-être celui d'ennuyer quelquefois ; mais c'est précisément parce que les auteurs de théâtre nous ennuient moins, qu'ils nous nuisent davantage. Quelle morale que celle qui présente si souvent aux yeux des spectateurs des monstres impunis et des crimes heureux ? Un Atrée qui s'applaudit des horreurs qu'il a exercées contre son frère ; un Néron qui empoisonne Britannicus pour régner en paix ; une Médée qui égorge ses enfants, et qui part en insultant au désespoir de leur père ; un Mahomet qui séduit et qui entraîne tout un peuple, victime et instrument de ses fureurs ! Quel affreux spectacle à montrer aux hommes, que des scélérats triomphants ! » Pourquoi non, monsieur, si on leur rend ces scélérats odieux dans leur triomphe même ? Peut-on mieux nous instruire à la vertu qu'en nous montrant d'un côté les succès du crime, et en nous faisant envier de l'autre le sort de la vertu malheureuse ? Ce n'est pas dans la prospérité ni dans l'élévation qu'on a besoin d'apprendre à l'aimer, c'est dans l'abjection et dans l'infortune. Or, sur cet effet du théâtre, j'en appelle avec confiance à votre propre témoignage : interrogez les spectateurs l'un après l'autre au sortir de ces tragédies que vous croyez une école de vice et de crime ; demandez-leur lequel ils aimeraient mieux être, de Britannicus ou de Néron, d'Atrée ou de Thieste, de Zopire ou de Mahomet ; hésiteront-ils sur la réponse ? Et comment hésiteraient-ils ? Pour nous borner à un seul exemple, quelle leçon plus propre à rendre le fanatisme exécrable, et à faire regarder comme des monstres ceux qui l'inspirent, que cet horrible

Copyright Arvensa Editions

tableau du quatrième acte de *Mahomet*, où l'on voit Séide, égaré par un zèle affreux, enfoncer le poignard dans le sein de son père ? Vous voudriez, monsieur, bannir cette tragédie de notre théâtre ? Plût à Dieu qu'elle y fût plus ancienne de deux cents ans ! L'esprit philosophique qui l'a dictée serait de même date parmi nous, et peut-être eût épargné à la nation française, d'ailleurs si paisible et si douce, les horreurs et les atrocités religieuses auxquelles elle s'est livrée. Si cette tragédie laisse quelque chose à regretter aux sages, c'est de n'y voir que les forfaits causés par le zèle d'une fausse religion, et non les malheurs encore plus déplorables où le zèle aveugle pour une religion vraie peut quelquefois entraîner les hommes.

Ce que je dis ici de *Mahomet*, je crois pouvoir le dire de même des autres tragédies qui vous paraissent si dangereuses. Il n'en est, ce me semble, aucune qui ne laisse dans notre âme après la représentation, quelque grande et utile leçon de morale plus ou moins développée. Je vois dans *Œdipe* un prince fort à plaindre sans doute, mais toujours coupable, puisqu'il a voulu, contre l'avis même des dieux, braver sa destinée ; dans Phèdre, une femme que la violence de sa passion peut rendre malheureuse, mais non pas excusable, puisqu'elle travaille à perdre un prince vertueux dont elle n'a pu se faire aimer ; dans *Catilina*, le mal que l'abus des grands talents peut faire au genre humain ; dans *Médée* et dans *Atrée*, les effets abominables de l'amour criminel et irrité, de la vengeance et de la haine. D'ailleurs, quand ces pièces ne nous enseigneraient directement aucune vérité morale, seraient-elles pour cela blâmables ou pernicieuses ? Il suffirait, pour les justifier de ce reproche, de faire attention aux sentiments louables, ou tout au moins naturels qu'elles excitent en nous ; *Œdipe* et *Phèdre* l'attendrissement sur nos semblables, *Atrée* et *Médée* le frémissement et l'horreur. Quand nous irions à ces tragédies, moins pour être instruits que pour être remués, quel serait en cela notre crime et le leur ? Elles seraient pour les honnêtes gens, s'il est permis d'employer cette comparaison, ce que les supplices sont pour le peuple, un spectacle où ils assisteraient par le seul besoin que tous les hommes ont d'être émus. C'est en effet ce besoin, et non pas, comme on le croit communément, un sentiment d'inhumanité qui fait courir le peuple aux exécutions des criminels. Il voit au contraire ces exécutions avec un mouvement de trouble et de pitié, qui va quelquefois jusqu'à l'horreur et aux larmes. Il faut à ces âmes rudes, concentrées et grossières, des

Copyright Arvensa Editions

secousses fortes pour les ébranler. La tragédie suffit aux âmes plus délicates et plus sensibles ; quelquefois même, comme dans *Médée* et dans *Atrée*, l'impression est trop violente pour elles. Mais bien loin d'être alors dangereuse, elle est au contraire importune ; et un sentiment de cette espèce peut-il être une source de vices et de forfaits ? Si dans les pièces où l'on expose le crime à nos yeux, les scélérats ne sont pas toujours punis, le spectateur est affligé qu'ils ne le soient pas : quand il ne peut en accuser le poète, toujours obligé de se conformer à l'histoire, c'est alors, si je puis parler ainsi, l'histoire elle-même qu'il accuse ; et il se dit en sortant,

Faisons notre devoir et laissons faire aux dieux.

Aussi dans un spectacle qui laisserait plus de liberté au poète, dans notre opéra, par exemple, qui n'est d'ailleurs ni le spectacle de la vérité ni celui des moeurs, je doute qu'on pardonnât à l'auteur de laisser jamais le crime impuni. Je me souviens d'avoir vu autrefois en manuscrit un opéra d'*Atrée*, où ce monstre périssait écrasé de la foudre, en criant avec une satisfaction barbare,

Tonnez, dieux impuissants, frappez, je suis vengé.

Cette situation, vraiment théâtrale, secondée par une musique effrayante, eût produit, ce me semble, un des plus heureux dénouements qu'on puisse imaginer au théâtre lyrique.

Si dans quelques tragédies on a voulu nous intéresser pour des scélérats, ces tragédies ont manqué leur objet ; c'est la faute du poète et non du genre. Vous trouverez des historiens même qui ne sont pas exempts de ce reproche ; en accuserez-vous l'histoire ? Rappelez-vous, monsieur, un de nos chefs-d'œuvre en ce genre, la *Conjuration de Venise* de l'abbé de Saint-Réal, et l'espèce d'intérêt qu'il nous inspire, sans l'avoir peut-être voulu, pour ces hommes qui ont juré la ruine de leur patrie ; on s'afflige presque après cette lecture de voir tant de courage et d'habileté devenus inutiles ; on se reproche ce sentiment, mais il nous saisit malgré nous, et ce n'est que par réflexion qu'on prend part au salut de Venise. Je vous avouerai à cette occasion, contre l'opinion assez généralement établie, que le sujet de *Venise sauvée* me paraît bien plus propre au théâtre que celui de *Manlius Capitolinus,* quoique ces deux pièces ne

Copyright Arvensa Editions

diffèrent guère que par les noms et l'état des personnages : des malheureux qui conspirent pour se rendre libres sont moins odieux que des sénateurs qui cabalent pour se rendre maîtres.

Mais ce qui paraît, monsieur, vous avoir choqué le plus dans nos pièces, c'est le rôle qu'on y fait jouer à l'amour. Cette passion, le grand mobile des actions des hommes, est en effet le ressort presque unique du théâtre français ; et rien ne Vous paraît plus contraire à la saine morale que de réveiller par des peintures et des situations séduisantes un sentiment si dangereux. Permettez-moi de vous faire une question avant que de vous répondre. Voudriez-vous bannir l'amour de la société ? Ce serait, je crois, pour elle un grand bien et un grand mal. Mais vous chercheriez en vain à détruire cette passion dans les hommes ; il ne paraît pas d'ailleurs que votre dessein soit de la leur interdire, du moins si on en juge par les descriptions intéressantes que vous en faites, et auxquelles toute l'austérité de votre philosophie n'a pu se refuser. Or, si on ne peut, et si on ne doit peut-être pas étouffer l'amour dans le cœur des hommes, que reste-t-il à faire, sinon de !e diriger vers une fin honnête, et de nous montrer dans des exemples illustres ses fureurs et ses faiblesses, pour nous en défendre ou nous en guérir ? Vous convenez que c'est l'objet de nos tragédies ; mais vous prétendez que l'objet est manqué par les efforts même que l'on fait pour le remplir ; que l'impression du sentiment reste, et que la morale est bientôt oubliée. Je prendrai, monsieur, pour vous répondre, l'exemple même que vous apportez de la tragédie de *Bérénice*, où Racine a trouvé l'art de nous intéresser pendant cinq actes avec ces seuls mots, *je vous aime, vous êtes empereur, et je pars* ; et où ce grand poète a su réparer par les charmes de son style le défaut d'action et la monotonie de son sujet. Tout spectateur sensible, je l'avoue, sort de cette tragédie le cœur affligé, partageant en quelque manière le sacrifice qui coûte si cher à Titus, et le désespoir de Bérénice abandonnée. Mais quand ce spectateur regarde au fond de son âme, et approfondit le sentiment triste qui l'occupe, qu'y aperçoit-il, monsieur ? un retour affligeant sur le malheur de la condition humaine, qui nous oblige presque toujours de faire céder nos passions à nos devoirs. Cela est si vrai qu'au milieu des pleurs que nous donnons à Bérénice, le bonheur du monde attaché au sacrifice de Titus nous rend inexorables sur la nécessité de ce sacrifice même dont nous le plaignons ; l'intérêt que nous prenons à sa douleur, en admirant sa vertu, se changerait en indignation s'il succombait à sa

Copyright Arvensa Editions

faiblesse. En vain Racine même, tout habile qu'il était dans l'éloquence du cœur, eut essayé de nous représenter ce prince, entre Bérénice d'un côté et Rome de l'autre, sensible aux prières d'un peuple qui embrasse ses genoux pour le retenir, mais cédant aux larmes de sa maîtresse ; les adieux les plus touchants de ce prince à ses sujets ne le rendraient que plus méprisable à nos yeux ; nous n'y verrions qu'un monarque vil, qui, pour satisfaire une passion obscure, renonce à faire du bien aux hommes, et qui va dans les bras d'une femme oublier leurs pleurs. Si quelque chose au contraire adoucit à nos yeux la peine de Titus, c'est le spectacle de tout un peuple devenu heureux par le courage du prince : rien n'est plus propre à consoler de l'infortune, que le bien qu'on fait à ceux qui souffrent, et l'homme vertueux suspend le cours de ses larmes en essuyant celles des autres. Cette tragédie, monsieur, a d'ailleurs un autre avantage, c'est de nous rendre plus grands à nos propres yeux en nous montrant de quels efforts la vertu nous rend capables. Elle ne réveille en nous la plus puissante et la plus douce de toutes les passions, que pour nous apprendre à la vaincre, en la faisant céder, quand le devoir l'exige, à des intérêts plus pressants et plus chers. Ainsi elle nous flatte et nous élève tout à la fois par l'expérience douce qu'elle nous fait faire de la tendresse de notre âme, et par le courage qu'elle nous inspire pour réprimer ce sentiment dans ses effets, en conservant le sentiment même.

Si donc les peintures qu'on fait de l'amour sur nos théâtres étaient dangereuses, ce ne pourrait être tout au plus que chez une nation déjà corrompue à qui les remèdes même serviraient de poison : aussi suis-je persuadé, malgré l'opinion contraire où vous êtes, que les représentations théâtrales sont plus utiles à un peuple qui a conservé ses mœurs, qu'à celui qui aurait perdu les siennes. Mais, quand l'état présent de nos mœurs pourrait nous faire regarder la tragédie comme un nouveau moyen de corruption, la plupart de nos pièces me paraissent Lien propres à nous rassurer à cet égard. Ce qui devrait, ce me semble, vous déplaire le plus dans l'amour que nous mettons si fréquemment sur nos théâtres, ce n'est pas la vivacité avec laquelle il est peint, c'est le rôle froid et subalterne qu'il y joue presque toujours. L'amour, si on en croit la multitude, est l'âme de nos tragédies ; pour moi, il m’y paraît presque aussi rare que dans le monde. La plupart des personnages de Racine même ont à mes yeux moins de passion que de métaphysique, moins de chaleur que de galanterie. Qu'est-ce que l'amour dans *Mithridate*, dans *Iphigénie*, dans *Britannicus*,

Copyright Arvensa Editions

dans *Bajazet* même, et dans *Andromaque*, si on en excepte quelques traits des rôles de Roxane et d'Hermione ? *Phèdre* est peut-être le seul ouvrage de ce grand homme où l'amour soit vraiment terrible et tragique ; encore y est-il défiguré par l'intrigue obscure d'Hippolyte et d'Aricie. Arnauld l'avait bien senti, quand il disait à Racine : Pourquoi cet *Hippolyte amoureux* ? Le reproche était moins d'un casuiste que d'un homme de goût. On sait la réponse que Racine lui fit : *Eh, monsieur, sans cela qu'auraient dit les petits-maîtres ?* Ainsi c'est à la frivolité de la nation que Racine a sacrifié la perfection de sa pièce. L'amour dans Corneille est encore plus languissant et plus déplacé : son génie semble s'être épuisé dans le *Cid* à peindre cette passion, et il n'y a presque aucune de ses autres tragédies que l'amour ne dépare et ne refroidisse. Ce sentiment exclusif et impérieux, si propre à nous consoler de tout ou à nous rendre tout insupportable, à nous faire jouir de notre existence, ou à nous la faire détester, veut être sur le théâtre comme dans nos cœurs, y régner seul et sans partage. Partout où il ne joue pas le premier rôle, il est dégradé par le second. Le seul caractère qui lui convienne dans la tragédie i est celui de la véhémence, du trouble et du désespoir : ôtez-lui ces qualités, ce n'est plus, si j'ose parler ainsi, qu'une passion commune et bourgeoise. Mais, dira-t-on, en peignant l'amour de la sorte, il deviendra monotone, et toutes nos pièces se ressembleront. Et pourquoi s’imaginer, comme ont fait presque tous nos auteurs, qu'une pièce ne puisse nous intéresser sans amour ? Sommes-nous plus difficiles ou plus insensibles que les Athéniens ? et ne pouvons-nous pas trouver à leur exemple une infinité d'autres sujets capables de remplir dignement le théâtre ; les malheurs de l'ambition, le spectacle d'un héros dans l'infortune, la haine de la superstition et des tyrans, l'amour de la patrie, la tendresse maternelle ? Ne taisons point à nos Françaises l'injure de penser que l'amour seul puisse les émouvoir, comme si elles n'étaient ni citoyennes ni mères. Ne les avons-nous pas vues s'intéresser à la *Mort de César*, et verser des larmes à *Mérope* ?

Je viens, monsieur, à vos objections sur la comédie. Vous n'y voyez qu'un exemple continuel de libertinage, de perfidie et de mauvaises mœurs ; des femmes qui trompent leurs maris, des enfants qui volent leurs pères, d'honnêtes bourgeois dupés par des fripons de cour. Mais je vous prie de considérer un moment sous quel point de vue tous ces vices nous sont représentés sur le théâtre. Est-ce pour les mettre en honneur ? Nullement ; il n'est point de spectateur qui s'y méprenne ; c'est pour nous

Copyright Arvensa Editions

ouvrir les yeux sur la source de ces vices ; pour nous faire voir dans nos propres défauts (dans des défauts qui en eux-mêmes ne blessent point l'honnêteté) une des causes les plus communes des actions criminelles que nous reprochons aux autres. Qu'apprenons-nous dans *George-Dandin* ? que le dérèglement des femmes est la suite ordinaire des mariages mal assortis où la vanité a présidé : dans le *Bourgeois Gentilhomme* ? qu'un bourgeois qui veut sortir de son état, avoir une femme de la cour pour maîtresse, et un grand seigneur pour ami, n'aura pour maîtresse qu'une femme perdue, et pour ami qu'un honnête voleur ; dans les scènes d'Harpagon et de son fils ? que l'avarice des pères produit la mauvaise conduite des enfants ; enfin dans tontes cette vérité si utile, *que les ridicules de la société y sont une source de désordres*. Et quelle manière plus efficace d'attaquer nos ridicules, que de nous montrer qu'ils rendent les autres méchants à nos dépens ? En vain diriez-vous que dans la comédie nous sommes plus frappés du ridicule qu'elle joue, que des vices dont ce ridicule est la source. Cela doit être, puisque l'objet naturel de la comédie est la correction de nos défauts par le ridicule, leur antidote le plus puissant, et non la correction de nos vices qui demande des remèdes d'un autre genre. Mais son effet n'est pas pour cela de nous faire préférer le vice au ridicule ; elle nous suppose pour le vice cette horreur qu'il inspire à toute âme bien née : elle se sert même de cette horreur pour combattre nos travers ; et il est tout simple que le sentiment qu'elle suppose nous affecte moins dans le moment de la représentation que celui qu'elle cherche à exciter en nous, sans que pour cela elle nous fasse prendre le change sur celui de ces deux sentiments qui doit dominer dans notre âme. Si quelques comédies en petit nombre s'écartent de cet objet louable, et sont presque uniquement une école de mauvaises mœurs, on peut comparer leurs auteurs à ces hérétiques, qui pour débiter le mensonge ont abusé quelquefois de la chaire de vérité.

Vous ne vous en tenez pas à des imputations générales. Vous attaquez, comme une satire cruelle de la vertu, le *Misanthrope* de Molière, ce chef-d'œuvre de notre théâtre comique, si néanmoins le *Tartufe* ne lui est pas encore supérieur, soit par la vivacité de l'action, soit par les situations théâtrales ; soit enfin par la variété et la vérité des caractères. Je ne sais, monsieur, ce que vous pensez de cette dernière pièce ; elle était bien faite pour trouver grâce devant vous, ne fût-ce que par l'aversion dont on ne peut se défendre pour l'espèce d'hommes si odieuse que Molière y a joués

Copyright Arvensa Editions

et démasqués. Mais je viens au *Misanthrope*. Molière, selon vous, a eu dessein dans cette comédie de rendre la vertu ridicule. Il me semble que le sujet et les détails de la pièce, que le sentiment même qu'elle produit en nous, prouvent le contraire. Molière a voulu nous apprendre que l'esprit et la vertu ne suffisent pas pour la société, si nous ne savons compatir aux faiblesses de nos semblables, et supporter leurs vices même ; que les hommes sont encore plus bornés que méchants, et qu'il faut les mépriser sans le leur dire. Quoique le Misanthrope divertisse les spectateurs, il n'est pas pour cela ridicule à leurs yeux : il n'est personne au contraire qui ne l'estime, qui ne soit porté même à l'aimer et à le plaindre. On rit de sa mauvaise humeur, comme de celle d'un enfant bien né et de beaucoup d'esprit. La seule chose que j'oserais blâmer dans le rôle du Misanthrope, c'est qu'Alceste n'a pas toujours tort d'être en colère contre l'ami raisonnable et philosophe que Molière a voulu lui opposer comme un modèle de la conduite qu'on doit tenir avec les hommes. Philinte m'a toujours paru, non pas absolument, comme vous le prétendez, un caractère odieux, mais un caractère mal décidé, plein de sagesse dans ses maximes et de fausseté dans sa conduite. Rien de plus sensé que ce qu'il dit au Misanthrope dans la première scène, sur la nécessité de s'accommoder aux travers des hommes ; rien de plus faible que sa réponse aux reproches dont le Misanthrope l'accable sur l'accueil affecté qu'il vient de faire à un homme dont il ne sait pas le nom. Il ne disconvient pas de l'exagération qu'il a mise dans cet accueil, et donne par-là beaucoup d'avantage au Misanthrope. Il devait répondre, au contraire, que ce qu'Alceste avait pris pour un accueil exagéré n'était qu'un compliment ordinaire et froid, une de ces formules de politesse dont les hommes sont convenus de se payer réciproquement lorsqu'ils n'ont rien à se dire. Le Misanthrope a encore plus beau jeu dans la scène du sonnet. Ce n'est point Philante qu'Oronte vient consulter, c'est Alceste ; et rien n'oblige Philante de louer comme il fait le sonnet d'Oronte à tort et à travers, et d'interrompre même la lecture par ses fades éloges. Il devait attendre qu'Oronte lui demandât son avis, et se borner alors à des discours généraux, et à une approbation faible, parce qu'il sent qu'Oronte veut être loué, et que dans des bagatelles de ce genre on ne doit la vérité qu'à ses amis ; encore faut-il qu'ils aient grande envie ou grand besoin qu'on la leur dise. L'approbation faible de Philante n'en eût pas moins produit ce que voulait Molière, l'emportement d'Alceste, qui se pique de vérité dans les

Copyright Arvensa Editions

choses les plus indifférentes, au risque de blesser ceux à qui il la dit. Cette colère du Misanthrope sur la complaisance de Philante n'en eût été que plus plaisante, parce qu'elle eût été moins fondée ; et la situation des personnages eût produit un jeu de théâtre d'autant plus grand, que Philante eût été partagé entre l'embarras de contredire Alceste et la crainte de choquer Oronte. Mais je m'aperçois, monsieur, que je donne des leçons à Molière.

Vous prétendez que dans cette scène du sonnet, le Misanthrope est presque un Philante ; et ses *je ne dis pas cela*, répétés avant que de déclarer franchement son avis, vous paraissent hors de son caractère. Permettez-moi de n'être pas de votre sentiment. Le Misanthrope de Molière n'est pas un homme grossier, mais un homme vrai ; ses *je ne dis pas cela,* surtout de l'air dont il les doit prononcer, font suffisamment entendre qu'il trouve le sonnet détestable ; ce n'est que quand Oronte le presse et le pousse à bout qu'il doit lever le masque et lui rompre en visière. Rien n'est, ce me semble, mieux ménagé et gradué plus adroitement que cette scène ; et je dois rendre cette justice à nos spectateurs modernes, qu'il en est peu qu'ils écoutent avec plus de plaisir. Aussi je ne crois pas que ce chef-d'œuvre de Molière, supérieur peut-être de quelques années à son siècle, dût craindre aujourd'hui le sort équivoque qu'il eut à sa naissance ; notre parterre, plus fin et plus éclairé qu'il ne l'était il y a soixante ans, n'aurait plus besoin du *Médecin malgré lui* pour aller au Misanthrope. Mais je crois en même temps avec vous que d'autres chefs-d'œuvre du même poète et de quelques autres, autrefois justement applaudis, auraient aujourd'hui plus d'estime que de succès ; notre changement de goût en est la cause ; nous voulons dans la tragédie plus d'action, et dans la comédie plus de finesse. La raison en est, si je ne me trompe, que les sujets communs sont presque entièrement épuisés sur les deux théâtres : et qu'il faut d'un côté plus de mouvement pour nous intéresser à des héros moins connus, et de l'autre plus de recherche et plus de nuance pour faire sentir des ridicules moins apparents.

Le zèle dont vous êtes animé contre la comédie ne vous permet pas de faire grâce à aucun genre, même à celui où l'on se propose de faire couler nos larmes par des situations intéressantes, et de nous offrir dans la vie commune des modèles de courage et de vertu : *autant vaudrait*, dites-vous, *aller au sermon*. Ce discours me surprend dans votre bouche. Vous prétendiez, un moment auparavant, que les leçons de la tragédie nous

Copyright Arvensa Editions

sont inutiles, parce qu'on n'y met sur le théâtre que des héros auxquels nous ne pouvons nous flatter de ressembler : et vous blâmez à présent les pièces où l'on n'expose à nos yeux que nos citoyens et nos semblables ; ce n'est plus comme pernicieux aux bonnes mœurs, mais comme insipide et ennuyeux que vous attaquez ce genre. Dites, monsieur, si vous le voulez, qu'il est le plus facile de tous ; mais ne cherchez pas à lui enlever le droit de nous attendrir : il me semble au contraire qu'aucun genre de pièces n'y est plus propre ; et, s'il m'est permis de juger de l'impression des autres par la mienne, j'avoue que je suis encore plus touché des scènes pathétiques d e *l'Enfant prodigue*, que des pleurs d'Andromaque et d' *Iphigénie*. Les princes et les grands sont trop loin de nous, pour que nous prenions à leurs revers le même intérêt qu'aux nôtres. Nous ne voyons, pour ainsi dire, les infortunes des rois qu'en perspective ; et dans le temps même où nous les plaignons, un sentiment confus semble nous dire, pour nous consoler, que ces infortunes sont le prix de la grandeur suprême, et comme les degrés par lesquels la nature rapproche les princes des autres hommes. Mais les malheurs de la vie privée n'ont point cette ressource à nous offrir : ils sont l'image fidèle des peines qui nous affligent ou qui nous menacent ; un roi n'est presque pas notre semblable, et le sort de nos pareils a bien plus de droits à nos larmes.

Ce qui me paraît blâmable dans ce genre, ou plutôt dans la manière dont l'ont traité nos poètes, est le mélange bizarre qu'ils y ont presque toujours fait du pathétique et du plaisant. Deux sentiments si tranchants et si disparates ne sont pas faits pour être voisins, et quoiqu'il y ait dans la vie quelques circonstances bizarres où l'on rit et où l'on pleure à la fois, je demande si toutes les circonstances de la vie sont propres à être représentées sur le théâtre, et si le sentiment trouble et mal décidé qui résulte de cet alliage des ris avec les pleurs, est préférable au plaisir seul de pleurer, ou même au plaisir seul de rire ? *Les hommes sont tous de fer !* s'écrie l'Enfant prodigue, après avoir fait à son valet la peinture odieuse de l'ingratitude et de la dureté de ses anciens amis ; *et les femmes ?* lui répond le valet, qui ne veut que faire rire le parterre ; j'ose inviter l'illustre auteur de cette pièce à retrancher ces trois mots, qui ne sont là que pour défigurer un chef-d'œuvre. Il me semble qu'ils doivent produire sur tous les gens de goût le même effet qu'un son aigre et discordant qui se ferait entendre tout à coup au milieu d'une musique touchante.

Après avoir dit tant de mal des spectacles, il ne vous restait plus,

Copyright Arvensa Editions

monsieur, qu'à vous déclarer aussi contre les personnes qui les représentent et contre celles qui, selon vous, nous y attirent ; et c'est de quoi vous vous êtes pleinement acquitté par la manière dont vous traitez les comédiens et les femmes. Votre philosophie n'épargne personne, et on pourrait lui appliquer ce passage de l'Écriture, *et manus ejus contra omnes*. Selon vous, l'habitude où sont les comédiens de revêtir un caractère qui n'est pas le leur, les accoutume à la fausseté. Je ne saurais croire que ce reproche soit sérieux. Vous feriez le procès sur le même principe à tous les auteurs de pièces de théâtre, bien plus obligés encore que le comédien de se transformer dans les personnages qu'ils ont à faire parler sur la scène. Vous ajoutez qu'il est vil de s'exposer aux sifflets pour de l'argent ; qu'en faut-il conclure ? Que l'état de comédien est celui de tous où il est le moins permis d'être médiocre. Mais en récompense, quels applaudissements plus flatteurs que ceux du théâtre ? C'est là où l'amour-propre ne peut se faire illusion ni sur les. succès ni sur les chutes ; et pourquoi refuserions-nous à un acteur accueilli et désiré du public le droit si juste et si noble de tirer de son talent sa subsistance ? Je ne dis rien de ce que vous ajoutez, pour plaisanter sans doute, que les valets, en s'exerçant à voler adroitement sur le théâtre, s'instruisent à voler dans les maisons et dans les rues.

Supérieur, comme vous l'êtes, par votre caractère et par vos réflexions, à toute espèce de préjugés, était-ce là, monsieur, celui que vous deviez préférer pour vous y soumettre et pour le défendre ? Comment n'avez-vous pas senti que, si ceux qui représentent nos pièces méritent d'être déshonorés, ceux qui les composent mériteraient aussi de l'être ; et qu'ainsi en élevant les uns et en avilissant les autres, nous avons été tout à la fois bien inconséquents et bien barbares ? Les Grecs l'ont été moins que nous, et il ne faut point chercher d'autre cause de l'estime où les bons comédiens étaient parmi eux. Ils considéraient Esopus par la même raison qu'ils admiraient Euripide et Sophocle. Les Romains, il est vrai, ont pensé différemment ; mais chez eux la comédie était jouée par des esclaves ; occupés de grands objets, ils ne voulaient employer que des esclaves à leurs plaisirs.

La chasteté des comédiennes, j'en conviens avec vous, est plus exposée que celle des femmes du monde ; mais aussi la gloire de vaincre en doit être plus grande : il n'est pas rare d'en voir qui résistent longtemps, et il serait plus commun d'en trouver qui résistassent toujours, si elles n'étaient comme découragées de la continence par le peu de considération réelle

Copyright Arvensa Editions

qu'elles en retirent. Le plus sûr moyen de vaincre les passions est de les combattre par la vanité : qu'on accorde des distinctions aux comédiennes sages, et ce sera, j'ose le prédire, l'ordre de l'état le plus sévère dans ses mœurs. Mais quand elles voient que d'un côté on ne leur sait aucun gré de se priver d'amants, et que de l'autre il est permis aux femmes du monde d'en avoir, sans en être moins considérées, comment ne chercheraient-elles pas leur consolation dans des plaisirs qu'elles s'interdiraient en pure perte ?

Vous êtes du moins, monsieur, plus juste ou plus conséquent que le public ; votre sortie sur nos actrices en a valu une très violente aux autres femmes. Je ne sais si vous êtes du petit nombre des sages qu'elles ont su quelquefois rendre malheureux, et si par le mal que vous en dites vous avez voulu leur restituer celui qu'elles vous ont fait. Cependant je doute que votre éloquente censure vous fasse parmi elles beaucoup d'ennemies ; on voit percer à travers vos reproches le goût très pardonnable que vous avez conservé pour elles, peut-être même quelque chose de plus vif ; ce mélange de sévérité et de faiblesse (pardonnez-moi ce dernier mot) vous fera aisément obtenir grâce ; elles sentiront du moins, et elles vous en sauront gré, qu'il vous en a moins coûté pour déclamer contre elles avec chaleur, que pour les voir et les juger avec une indifférence philosophique. Mais comment allier cette indifférence avec le sentiment si séduisant qu'elles inspirent ? qui peut avoir le bonheur ou le malheur de parler d'elles sans intérêt ? Essayons néanmoins, pour les apprécier avec justice, sans adulation comme sans humeur, d'oublier en ce moment combien leur société est aimable et dangereuse ; relisons Épictète avant que d'écrire, et tenons-nous fermes pour être austères et graves.

Je n'examinerai point, monsieur, si vous avez raison de vous écrier : *Où trouvera-t-on une femme aimable et vertueuse ?* comme le sage s'écriait autrefois : *Où trouvera-t-on une femme forte ?* Le genre humain serait bien à plaindre si l'objet le plus digne de nos hommages était en effet aussi rare que vous le dites. Mais si par malheur vous aviez raison, quelle en serait la triste cause ? L'esclavage et l'espèce d'avilissement où nous avons mis les femmes ; les entraves que nous donnons à leur esprit et à leur âme ; le jargon futile et humiliant pour elles et pour nous auquel nous avons réduit notre commerce avec elles, comme si elles n'avaient pas une raison à cultiver, ou n'en étaient pas dignes ; enfin l'éducation funeste, je dirais presque meurtrière, que nous leur prescrivons, sans leur permettre d'en

Copyright Arvensa Editions

avoir d'au Ire ; éducation où elles apprennent presque uniquement à se contrefaire sans cesse, à n'avoir pas un sentiment, qu'elles n'étouffent, une opinion qu'elles ne cachent, une pensée qu'elles ne déguisent. Nous traitons la nature en elles comme nous la traitons dans nos jardins, nous cherchons à l'orner en l'étouffant. Si la plupart des nations ont agi comme nous à leur égard, c'est que partout les hommes ont été les plus forts, et que partout le plus fort est l'oppresseur et le tyran du plus faible. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que l'éloignement où nous tenons les femmes de tout ce qui peut les éclairer et leur élever l'âme, est bien capable, en mettant leur vanité à la gêne, de flatter leur amour-propre. On dirait que nous sentons leurs avantages, et que nous voulons les empêcher d'en profiter. Nous ne pouvons nous dissimuler que dans les ouvrages de goût et d'agrément elles réussiraient mieux que nous, surtout dans ceux dont le sentiment et la tendresse doivent être l'âme ; car quand vous dites *qu'elles ne savent ni décrire, ni sentir l'amour même*, il faut que vous n'ayez jamais lu les Lettres d'Héloïse, ou que vous ne les ayez lues que dans quelque poète qui les aura gâtées. J'avoue que ce talent de peindre l'amour au naturel, talent propre à un temps d'ignorance, où la nature seule donnait des leçons, peut s'être affaibli dans notre siècle, et que les femmes, devenues à notre exemple plus coquettes que passionnées, sauront bientôt aimer aussi peu que nous et le dire aussi mal ; mais sera-ce la faute de la nature ? À l'égard des ouvrages de génie et de sagacité, mille exemples nous prouvent que la faiblesse du corps n'y est pas un obstacle dans les hommes ; pourquoi donc une éducation plus solide et plus mâle ne mettrait-elle pas les femmes à portée d'y réussir ? Descartes les jugeait, plus propres que nous à la philosophie, et une princesse malheureuse a été son plus illustre disciple. Plus inexorable pour elles, vous les traiterez, monsieur, comme ces peuples vaincus, mais redoutables, que leurs conquérants désarment ; et après avoir soutenu que la culture de l'esprit est pernicieuse à la vertu des hommes, vous en conclurez qu'elle le serait encore plus à celle des femmes. Il me semble au contraire que les hommes devant être plus vertueux à proportion qu'ils connaîtront mieux les véritables sources de leur bonheur, le genre humain doit gagner à s'instruire. Si les siècles éclairés ne sont pas moins corrompus que les autres, c'est que la lumière y est trop inégalement répandue ; qu'elle est resserrée et concentrée dans un trop petit nombre d'esprits ; que les rayons qui s'en échappent dans le peuple ont assez de force pour découvrir

Copyright Arvensa Editions

aux âmes communes l'attrait et les avantages du vice, et non pour leur en faire voir les dangers et l'horreur : le grand défaut de ce siècle philosophe est de ne l'être pas encore assez. Mais quand la lumière sera plus libre de se répandre, plus étendue et plus égale, nous en sentirons alors les effets bienfaisants ; nous cesserons de tenir les femmes sous le joug et dans l'ignorance, et elles de séduire, de tromper et de gouverner leurs maîtres. L'amour sera pour lors entre les deux sexes ce que l'amitié la plus douce et la plus vraie est entre les hommes vertueux ; ou plutôt ce sera un sentiment plus délicieux encore, le complément et la perfection de l'amitié ; sentiment qui, dans l'intention de la nature, devait nous rendre heureux ; et que pour notre malheur nous avons su altérer et corrompre.

Enfin ne nous arrêtons pas seulement, monsieur, aux avantages que la société pourrait tirer de l'éducation des femmes ; ayons de plus l'humanité et la justice de ne pas leur refuser ce qui peut leur adoucir la vie comme à nous. Nous avons éprouvé tant de fois combien la culture de l'esprit et l'exercice des talents sont propres à nous distraire de nos maux, et à nous consoler dans nos peines : pourquoi refuser à la plus aimable moitié du genre humain destinée à partager avec nous le malheur d'être, le soulagement le plus propre à le lui faire supporter ? Philosophes que la nature a répandus sur la surface de la terre, c'est à vous à détruire, s'il vous est possible, un préjugé si funeste ; c'est à ceux d'entre vous qui éprouvent la douceur ou le chagrin d'être pères, d'oser les premiers secouer le joug d'un barbare usage, en donnant à leurs filles la même éducation qu'à leurs autres enfants. Qu'elles apprennent seulement de vous, en recevant cette éducation précieuse, à la regarder uniquement comme un préservatif contre l'oisiveté, un rempart contre les malheurs, et non comme l'aliment d'une curiosité vaine, et le sujet d'une ostentation frivole. Voilà tout ce que vous devez et tout ce qu'elles doivent à l'opinion publique, qui peut les condamner à paraître ignorantes, mais non pas les forcer à l'être. On vous a vus si souvent, pour des motifs très légers, par vanité ou par humeur, heurter de front les idées de votre siècle ; pour quel intérêt plus grand pouvez-vous le braver, que pour l'avantage de ce que vous devez avoir de plus cher au monde, pour rendre la vie moins amère à ceux qui la tiennent de vous, et que la nature à destinés à vous survivre et à souffrir ; pour leur procurer dans l'infortune, dans les maladies, dans la pauvreté, dans la vieillesse, des ressources dont notre injustice les a privées ? On regarde communément, monsieur, les femmes comme très sensibles et très faibles ;

Copyright Arvensa Editions

je les crois au contraire ou moins sensibles ou moins faibles que nous. Sans force de corps, sans talents, sans étude qui puisse les arracher à leurs peines, et les leur faire oublier quelques moments, elles les supportent néanmoins, elles les dévorent et savent quelquefois les cacher mieux que nous ; cette fermeté suppose en elles, ou une âme peu susceptible d'impressions profondes, ou un courage dont nous n'avons pas l'idée. Combien de situations cruelles auxquelles les hommes ne résistent que par le tourbillon d'occupation qui les entraîne ! Les chagrins des femmes seraient-ils moins pénétrants et moins vifs que les nôtres ? Ils ne devraient pas l'être. Leurs peines viennent ordinairement du cœur ; les nôtres n'ont souvent pour principe que la vanité et l'ambition. Mais ces sentiments étrangers, que l'éducation a portés dans notre âme, que l'habitude y a gravés, et que l'exemple y fortifie, deviennent, à la honte de l'humanité, plus puissants sur nous que les sentiments naturels : la douleur fait plus périr de ministres déplacés que d'amants malheureux.

Voilà, monsieur, si j'avais à plaider la cause des femmes, ce que j'oserais dire en leur faveur ; je les défendrais moins sur ce qu'elles sont que sur ce qu'elles pourraient être. Je ne les louerais point en soutenant avec vous que la pudeur leur est naturelle ; ce serait prétendre que la nature ne leur a donné ni besoins, ni passions ; la réflexion peut réprimer les désirs, mais le premier mouvement, qui est celui de la nature, porte toujours à s'y livrer. Je me bornerai donc à convenir que la société et les lois ont rendu la pudeur nécessaire aux femmes ; et si je fais jamais un livre sur le pouvoir de l'éducation, cette pudeur en sera le premier chapitre. Mais en paraissant moins prévenu que vous pour la modestie de leur sexe, je serai plus favorable à leur conservation ; et malgré la bonne opinion que vous avez de la bravoure d'un régiment de femmes, je ne croirai pas que le principal moyen de les rendre utiles soit de les destiner à recruter nos troupes.

Mais je m'aperçois, monsieur, et je crains bien de m'en apercevoir trop tard, que le plaisir de m'entre tenir avec vous, l'apologie des femmes, et peut-être cet intérêt secret qui nous séduit toujours pour elles, mont entraîné trop loin et trop longtemps hors de mon sujet. En voilà donc assez, et peut-être trop, sur la partie de votre lettre qui concerne les spectacles en eux-mêmes, et les dangers de toute espèce dont vous les rendez responsables. Rien ne pourra plus leur nuire, si votre écrit n'y réussit pas ; car il faut avouer qu'aucun de nos prédicateurs ne les a

Copyright Arvensa Editions

combattus avec autant de force et de subtilité que vous. Il est vrai que la supériorité de vos talents ne doit pas seule en avoir l'honneur. La plupart de nos orateurs chrétiens, en attaquant la comédie, condamnent ce qu'ils ne connaissent pas ; vous avez au contraire étudié, analysé, composé vous-même pour en mieux juger les effets, le poison dangereux dont vous cherchez à nous préserver ; et vous décriez nos pièces de théâtre avec l'avantage non seulement d'en avoir vu, mais d'en avoir fait. Néanmoins cet avantage même forme contre vous une objection incommode, que vous paraissez avoir sentie en n'osant vous la faire, et à laquelle vous avez indirectement tâché de répondre. Les spectacles, selon vous, sont nécessaires dans une ville aussi corrompue que celle que vous avez habitée longtemps ; et c'est apparemment pour ses habitants pervers, car ce n'est pas certainement pour votre patrie que vos pièces ont été composées : c'est-à-dire, monsieur, que vous nous avez traités comme ces animaux expirants qu'on achève dans leurs maladies de peur de les voir trop longtemps souffrir. Assez d'autres sans vous auraient pris ce soin ; et votre délicatesse n'aura-t-elle rien à se reprocher à notre égard ? Je le crains d'autant plus que le talent dont vous avez montré au théâtre lyrique de si heureux essais, comme musicien et comme poète, est du moins aussi propre à faire au spectacle des partisans, que votre éloquence à leur en enlever. Le plaisir de vous lire ne nuira point à celui de vous entendre ; et vous aurez longtemps la douleur de voir le *Devin du village* détruire tout le bien que vos écrits contre la comédie auraient pu nous faire.

Il me reste à vous dire un mot sur les deux autres articles de votre lettre, et en premier lieu sur les raisons que vous apportez contre l'établissement d'un théâtre de comédie à Genève. Cette partie de votre ouvrage, je dois l’avouer, est celle qui a trouvé à Paris le moins de contradicteurs. Très indulgents envers nous-mêmes, nous regardons les spectacles comme un aliment nécessaire à notre frivolité ; mais nous décidons volontiers (pie Genève ne doit point en avoir ; pourvu que nos riches oisifs aillent tous les jours, pendant trois heures, se soulager au théâtre du poids du temps qui les accable, peu leur importe qu'on s'amuse ailleurs ; parce que Dieu, pour me servir d'une de vos plus heureuses expressions, les « a doués d'une douceur très méritoire à supporter l'ennui des autres. Mais je doute que les Genevois, qui s'intéressent un peu plus que nous à ce qui les regarde, applaudissent de même à votre sévérité. C'est d'après un désir qui m'a paru presque général dans vos concitoyens,

Copyright Arvensa Editions

que j'ai proposé l'établissement d'un théâtre dans leur ville, et j'ai peine à croire qu'ils se livrent avec autant de plaisir aux amusements que vous y substituez. On m'assure même que plusieurs de ces amusements, quoiqu'en simple projet, alarment déjà vos graves ministres ; qu'ils se récrient surtout contre les danses que vous voulez mettre à la place de la comédie, et qu'il leur paraît plus dangereux encore de se donner en spectacle que d'y assister.

Au reste, c'est à vos compatriotes seuls à juger de ce qui peut en ce genre leur être utile ou nuisible. S'ils craignent pour leurs mœurs les effets et les suites de la comédie, ce que j'ai déjà dit en sa faveur ne les déterminera point à la recevoir, comme tout ce que vous dites contre elle ne la leur fera pas rejeter, s'ils imaginent qu'elle puisse leur être de quelque avantage. Je me contenterai donc d'examiner en peu de mots les raisons que vous apportez contre l'établissement d'un théâtre à Genève, et je soumets cet examen au jugement et à la décision des Genevois.

Vous nous transportez d'abord dans les montagnes du Valais, au centre d'un petit pays dont vous faites une description charmante ; vous nous montrez ce qui ne se trouve peut-être que dans ce seul coin de l’univers, des peuples tranquilles et satisfaits au sein de leur famille et de leur travail ; et vous prouvez que la comédie ne serait propre qu'à troubler, le bonheur dont ils jouissent. Personne, monsieur, ne prétendra le contraire ; des hommes assez heureux pour se contenter des plaisirs offerts par la nature ne doivent point y en substituer d'autres ; les amusements qu'on cherche sont le poison lent des amusements simples ; et c'est une loi générale de ne pas entreprendre de changer le bien en mieux. Qu'en conclurez-vous pour Genève ? L'état présent de cette république est-il susceptible de l'application de ces règles ? Je veux croire qu'il n'y a rien d'exagéré ni de romanesque dans la description de ce canton fortuné du Valais, où il n'y a ni haine, ni jalousie, ni querelles, et où il y a pourtant des hommes. Mais si l'âge d'or s'est réfugié dans les rochers voisins de Genève, vos citoyens en sont pour le moins à l'âge d'argent ; et dans le peu de temps que j'ai passé parmi eux ils m'ont paru assez avancés, ou, si vous voulez, assez pervertis pour pouvoir entendre *Brutus* et *Rome sauvée* sans avoir à craindre d'en devenir pires.

La plus forte de toutes vos objections contre l'établissement d'un théâtre à Genève, c'est l'impossibilité de supporter cette dépense dans une petite ville. Vous pouvez néanmoins vous souvenir que des circonstances

Copyright Arvensa Editions

particulières ayant obligé vos magistrats, il y a quelques années, de permettre, dans la ville même de Genève, un spectacle public, on ne s'aperçut point de l'inconvénient dont il s'agit, ni de tous ceux que vous faites craindre. Cependant, quand il serait vrai que la recette journalière ne suffirait pas à l'entretien du spectacle, je vous prie d'observer que la ville de Genève est, à proportion de son étendue, une des plus riches de l'Europe ; et j'ai lieu de croire que plusieurs citoyens opulents de cette ville, qui désireraient d'y avoir un théâtre, fourniraient sans peine à une partie de la dépense ; c'est du moins la disposition où plusieurs d'entre eux m'ont paru être, et c'est en conséquence que j'ai hasardé la proposition qui vous alarme. Cela supposé, il serait aisé de répondre en deux mots à vos autres objections. Je n'ai point prétendu qu'il y eût à Genève un spectacle tous les jours ; un ou deux jours de la semaine suffiraient à cet amusement, et on pourrait prendre pour un de ces jours celui où le peuple se repose ; ainsi d'un côté le travail ne serait point ralenti, de l'autre la troupe pourrait être moins nombreuse, et par conséquent moins à charge à la ville ; on donnerait l'hiver seul à la comédie, l'été aux plaisirs de la campagne, et aux exercices militaires dont vous parlez. J'ai peine à croire aussi qu'on ne pût remédier par des lois sévères aux alarmes de vos ministres sur la conduite des comédiens, dans un état aussi petit que celui de Genève, où l'œil vigilant des magistrats peut s'étendre au même instant d'une frontière à l'autre, où la législation embrasse à la fois toutes les parties ; où elle est enfin si rigoureuse et si bien exécutée contre les désordres des femmes publiques, et même contre les désordres secrets. J'en dis autant des lois somptuaires dont il est toujours facile de maintenir l'exécution dans un petit état : d'ailleurs la vanité même ne sera guère intéressée à les violer, parce qu'elles obligent également tous les citoyens, et qu'à Genève les hommes ne sont jugés ni par les richesses, ni par les habits. Enfin rien, ce me semble, ne souffrirait dans votre patrie de l'établissement d'un théâtre, pas même l'ivrognerie des hommes et la médisance des femmes, qui trouvent l'une et l'autre tant de faveur auprès de vous. Mais quand la suppression de ces deux derniers articles produirait, pour parler votre langage, *un affaiblissement d'état*, je serais d'avis qu'on se consolât de ce malheur. Il ne fallait pas moins qu'un philosophe exercé comme vous aux paradoxes, pour nous soutenir qu'il y a moins de mal à s'enivrer et à médire, qu'à voir représenter *Cinna* et *Polyeucte*. Je parle ici d'après la peinture que vous avez faite vous-même de la vie journalière de vos

Copyright Arvensa Editions

citoyens ; et je n'ignore pas qu'ils se récrient fort contre cette peinture : le peu de séjour, disent-ils, que vous avez fait parmi eux, ne vous a pas laissé le temps de les connaître, ni d'en fréquenter assez les différents états ; et vous avez représenté comme l'esprit général de cette sage république, ce qui n'est tout au plus que le vice obscur et méprisé de quelques sociétés particulières.

Au reste, vous ne devez pas ignorer, monsieur, que depuis deux ans une troupe de comédiens s'est établie aux portes de Genève, et que Genève et les comédiens s'en trouvent à merveille. Prenez votre parti avec courage, la circonstance est urgente et le cas difficile. Corruption pour corruption, celle qui laissera aux Genevois leur argent dont ils ont besoin, est préférable à celle qui le fait sortir de chez eux.

Je me hâte de finir sur cet article dont la plupart de nos lecteurs ne s'embarrassent guère, pour en venir à un autre qui les intéresse encore moins, et sur lequel par cette raison je m'arrêterai moins encore. Ce sont les sentiments que j'attribue à vos ministres en matière de religion. Vous savez, et ils le savent encore mieux que vous, que mon dessein n'a point été de les offenser ; et ce motif seul suffirait aujourd'hui pour me rendre sensible à leurs plaintes, et circonspect dans ma justification. Je serais très affligé du soupçon d'avoir *violé leur secret*, surtout si ce soupçon venait de votre part : permettez-moi de vous faire remarquer que l'énumération des moyens par lesquels vous supposez que j'ai pu juger de leur doctrine, n'est pas complète. Si je me suis trompé dans l'exposition que j'ai faite de leurs sentiments (d'après leurs ouvrages, d'après des conversations publiques où ils ne m'ont pas paru prendre beaucoup d'intérêt à la *Trinité* ni à l'*enfer*, enfin d'après l'opinion de leurs concitoyens, et des autres églises réformées), tout autre que moi, j'ose le dire, eût été trompé de même. Ces sentiments sont d'ailleurs une suite nécessaire des principes de la religion protestante ; et si vos ministres ne jugent pas à propos de les adopter ou de les avouer aujourd'hui, la logique que je leur connais doit naturellement les y conduire, ou les laissera à moitié chemin. Quand ils ne seraient pas sociniens, il faudrait qu'ils le devinssent, non pour l'honneur de la religion, mais pour celui de leur philosophie. Ce mot de *sociniens* ne doit pas vous effrayer : mon dessein n'a point été de donner un nom de parti à des hommes dont j'ai d'ailleurs fait un juste éloge ; mais d'exposer par un seul mot ce que j'ai cru être leur doctrine, et ce qui sera infailliblement dans quelques années leur doctrine publique. À l'égard de leur profession de foi,

Copyright Arvensa Editions

je me borne à vous y renvoyer et à vous en faire juge ; vous avouez que vous ne l'avez pas lue, c'était peut-être le moyen le plus sûr d'en être aussi satisfait que vous me le paraissez. Ne prenez point cette invitation pour un trait de satire contre vos ministres ; eux-mêmes ne doivent pas s'en offenser ; en matière de profession de foi, il est permis à un catholique de se montrer difficile, sans que des chrétiens d'une communion contraire puissent légitimement en être blessés. L'Église romaine a un langage consacré sur la divinité du Verbe, et nous oblige à regarder impitoyablement comme ariens tous ceux qui n'emploient pas ce langage. Vos pasteurs diront qu'ils ne reconnaissent pas l'Église romaine pour leur juge, mais ils souffriront apparemment que je la regarde comme le mien. Par cet accommodement nous serons réconciliés les uns avec les autres, et j'aurai dit vrai sans les offenser. Ce qui m'étonne, monsieur, c'est que des hommes qui se donnent pour zélés défenseurs des vérités de la religion catholique, qui voient souvent l'impiété et le scandale où il n'y en a pas même l'apparence, qui se piquent sur ces matières d'entendre finesse et de n'entendre point raison, et qui ont lu cette profession de foi de Genève, en aient été aussi satisfaits que vous, jusqu'à se croire même obligés d'en faire l'éloge. Mais il s'agissait de rendre tout à la fois ma probité et ma religion suspectes ; tout leur a été bon dans ce dessein, et ce n'était pas aux ministres de Genève qu'ils voulaient nuire. Quoi qu'il en soit, je ne sais si les ecclésiastiques genevois que vous avez voulu justifier sur leur croyance, seront beaucoup plus contents de vous qu'ils l'ont été de moi, et si votre mollesse à les défendre leur plaira plus que ma franchise. Vous semblez m'accuser presque uniquement d'imprudence à leur égard ; vous me reprochez de ne les avoir point loués à leur manière, mais à la mienne ; et vous marquez d'ailleurs assez d'indifférence sur ce socinianisme dont ils craignent tant d'être soupçonnés. Permettez-moi de douter que cette manière de plaider leur cause les satisfasse. Je n'en serais pourtant point étonné, quand je vois l'accueil extraordinaire que les dévots ont fait à votre ouvrage. La rigueur de la morale que vous prêchez les a rendus indulgents sur la tolérance que vous professez avec courage et sans détour. Est-ce à eux qu'il faut en faire honneur, ou à vous, ou peut-être aux progrès inattendus de la philosophie dans les esprits même qui en paraissaient les moins susceptibles ? Mon article *Genève* n'a pas reçu de leur part le même accueil que votre lettre ; nos prêtres m'ont presque fait un crime des sentiments hétérodoxes que j'attribuais à leurs ennemis.

Copyright Arvensa Editions

Voilà ce que ni vous ni moi n'aurions prévu ; mais quiconque écrit doit s'attendre à ces légères injustices : heureux quand il n'en essuie point de plus graves.

Je suis, avec tout le respect que méritent votre vertu et vos talents, et avec plus de vérité que le Philante de Molière,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Copyright Arvensa Editions

Fin de la LETTRE À M. ROUSSEAU, CITOYEN DE GENÈVE

Par d'ALEMBERT

Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

APOLOGIE DU THÉÂTRE

ou

Analyse de la lettre de Rousseau, citoyen de Genève, à d'Alembert, au sujet des spectacles.

Jean-François e MARMONTEL

ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

(Annexes)

1758

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

J.-F. Marmontel, portrait par Alexandre Roslin. Paris, Musée du Louvre

[233]

Copyright Arvensa Editions

Celui qui a regardé les belles-lettres comme une cause de corruption des mœurs ; celui qui, pour notre bien, eût voulu nous mener paître, n'a pas dû approuver qu'on envoyât ses concitoyens à une école de politesse et de goût : mais sans nous prévenir contre ses principes, discutons-les de bonne foi.

M. d'Alembert a proposé aux Genevois d'avoir un théâtre de comédie. « Voilà, dit M. Rousseau, le conseil le plus dangereux qu'on pût nous donner. »

« Vous serez, dit-il à M. d'Alembert, le premier philosophe qui ait jamais excité un peuple libre, une petite ville, et un état pauvre, à se charger d'un spectacle public. »

Il fait voir que Genève est hors d'état de soutenir un spectacle sans un préjudice réel ; et il ajoute qu'il est impossible qu'un établissement si contraire aux anciennes maximes de sa patrie, y soit généralement applaudi.

« Supposons cependant, poursuit-il, supposons les comédiens bien établis dans Genève, bien contenus par nos lois, la comédie florissante et fréquentée ; le premier « effet sensible de cet établissement sera une révolution dans nos usages, qui en produira nécessairement une dans nos mœurs. »

Au lieu de spectacles, Genève a des cercles, ou sociétés, de douze ou quinze personnes, qui louent, à frais communs, un appartement commode, où les associés se rendent. « Là, chacun se livrant aux amusements de son goût, on joue, on cause, on lit, on boit, on fume ; les femmes et les filles se rassemblent de leur côté, tantôt chez l'une, tantôt chez l'autre ; les hommes, sans être fort sévèrement exclus de ces sociétés, s'y mêlent assez rarement... Mais dès l'instant qu'il y aura une comédie, adieu les cercles, adieu les sociétés. » Voilà, dit M. Rousseau, la révolution que j'ai prédite.

Il avoue que l'on boit beaucoup, et que l'on joue trop dans les cercles ; mais il soutient, avec son éloquence, qu'il vaut mieux être ivrogne que galant, et croit l'excès du jeu très facile à réprimer, si le gouvernement s'en mêle. Il convient aussi que les femmes, dans leur société, se livrent volontiers au plaisir de médire ; mais par là même elles tiennent lieu de censeurs à la république. « Combien de scandales publics ne retient pas la crainte de ces sévères observatrices ! » Tout cela peut paraître ridicule à Paris, quoique très sensé pour Genève ; et M. Rousseau a sur nous

Copyright Arvensa Editions

l'avantage de mieux connaître sa patrie.

Il est vraisemblable qu'en deux ans de comédie tout serait bouleversé, c'est-à-dire qu'on n'irait plus, à l'heure du spectacle, fumer, s'enivrer et médire dans les cercles ; et que l'agréable vie de Paris prendrait à Genève la place de l'ancienne simplicité. M. Rousseau se plaint déjà qu'on y élève les jeunes gens à la française.

« On était plus grossier de mon temps, dit-il : les enfants étaient de vrais polissons ; mais ces polissons ont fait des hommes qui ont dans le cœur du zèle pour servir la patrie, et du sang à verser pour elle. »

M. Rousseau croit être à Lacédémone. Mais Genève, ne lui déplaise, a de meilleurs garants de sa liberté que les mœurs de ses citoyens ; et, grâce à la constitution de l'Europe, elle n'a pas besoin d'élever des dogmes pour sa garde ;

Cependant que le goût du luxe, inséparable de celui du spectacle, que les maximes de nos tragédies, la peinture comique de nos mœurs, le silence même et la gêne qui règne dans nos assemblées, et qu'il regarde comme indigne de l'esprit républicain, que tous ces inconvénients soient tels qu'il les envisage par rapport à Genève, il est plus en état que nous d'en juger. Qu'il choisisse à sa patrie les fêtes, les jeux, les spectacles qui lui conviennent ; c'est un soin que nous lui laissons. Nous applaudissons à son zèle ; nous admirons ce patriotisme éclairé, vigilant et courageux, cette éloquence noble et simple, qui n'a rien d'inculte et rien d'étudié, où la douceur et la véhémence, les images et les sentiments, le ton philosophique et le langage populaire sont mêlés avec d'autant plus d'art, que l'art ne s'y fait point sentir. Telle est la justice que j'aime à rendre aux institutions et aux talents de M. Rousseau. Mais que, pour détourner les Genevois de l'établissement proposé, il leur présente le théâtre le plus décent de l'univers comme l'école du vice, les poètes comme des corrupteurs, les acteurs comme des gens non seulement infâmes, mais vicieux par état, les spectateurs comme un peuple perdu, et à qui le spectacle n'est utile que pour dérober au crime quelques heures de leur temps ; c'est ce que l'évidence de la vérité peut seule rendre pardonnable. Je crains bien que M. Rousseau n'ait écrit toutes ces choses dans cette fermentation qu'il croit apaisée, et qui peut-être ne l'est pas assez. Quoi qu'il en soit, d'autres imiteront, en lui répondant, l'amertume de son style, et croiront être aussi éloquents que lui quand ils lui auront dit des injures.

Pour moi, je suppose qu'il a voulu effrayer ses concitoyens, et qu'il a

Copyright Arvensa Editions

oublié Paris pour ne s'occuper que de Genève. Je vais donc le suivre pas à pas, sans humeur et sans invective.

Il considère d'abord le spectacle comme un amusement. « Or, dit-il, tout amusement inutile est un « mal pour un être dont la vie est si courte et le temps si précieux. »

1° Il avouera que ce mal existe à Genève sans le spectacle, à moins que boire, jouer et fumer ne lui semblent des occupations utiles. 2° Un amusement qui délasse et console la vie laborieuse, qui occupe et détourne du mal la vie oisive et dissipée, n'est pas sans quelque utilité. 3° Peut-être y a-t-il des devoirs pour tous les instants de la vie, peut-être une heure de dissipation est-elle un larcin fait à la société ? Mais à qui le persuaderez-vous ? Et si la société se relâche elle-même de ses droits ; si elle vous dit : J'exige moins pour obtenir plus sûrement, plus librement ce que j'exige ; si le hommes, pour n'être ni tyrans, ni esclaves les uns des autres, se permettent par intervalles cet oubli mutuel et passager ; s'ils vous répondent enfin qu'ils ne vivent ensemble que pour être heureux, et que le délassement est un besoin de leur faiblesse ; avez-vous à leur répliquer que vous êtes hommes comme eux, et que tous vos moments sont pleins ? Je sais qu'il n'y a que l'homme qui broute, dont la société n'ait rien à exiger ; mais elle n'attend de personne une servitude assidue. Promenez-vous donc sans remords deux heures du jour à la campagne, tandis qu'à Paris nous les passons à entendre *Athalie* ou *Cinna*, le *Misanthrope* on le Tartufe.

« Un barbare à qui l'on vantait la magnificence « du cirque et des jeux établis à Rome, demanda : Les Romains n'ont-ils ni femmes ni enfants ? Ce barbare avait raison. »

Ce barbare ne savait pas que le premier besoin d'une société est d'être en paix avec elle-même ; qu'il y avait à Rome dans les esprits un principe de sédition qui ne se dissipait que dans les fêtes ; et que lorsqu'un peuple n'est pas content, il faut tâcher de le rendre joyeux. Ce barbare aurait condamné les cercles de Genève comme les spectacles de Rome, et il aurait eu tort.

« Je n'aime point qu'on ait besoin d'attacher son cœur sur la scène, comme s'il était mal au-dedans de nous. »

Une bonne conscience fait qu'on ne craint pas la solitude, mais ne fait pas qu'on s'y plaise toujours. Il est peu d'hommes qui s'aiment assez pour jouir continuellement d'eux-mêmes sans langueur et sans ennui. L'on a

Copyright Arvensa Editions

beau être à son aise au-dedans de soi, l'on y fait souvent de la bile. Il n'y a que Dieu dont on puisse dire, *se suo intuitu beat* ; encore, selon notre faible manière de concevoir, a-t-il pris plaisir à se répandre.

« Les spectacles sont faits pour le peuple, et c'est par leurs effets sur lui qu'on peut déterminer leurs qualités absolues... Quant à l'espèce des spectacles, c'est nécessairement le plaisir qu'ils donnent et non leur utilité qui la détermine. »

C'est au poète à rendre l'utile agréable, et tous les bons poètes y ont réussi : les détails en vont être la preuve. Mais c'est de quoi M. Rousseau est très éloigné de convenir.

« La scène en général est, dit-il, un tableau des passions humaines dont l'original est dans tous les cœurs ; mais si le peintre n'avait soin de flatter ces passions, les spectateurs seraient bientôt rebutés, et ne voudraient plus se voir sous un aspect qui les fit mépriser d'eux-mêmes. Que s'il donne à quelques-unes des couleurs odieuses, c'est seulement à celles qui ne sont point générales et qu'on hait naturellement.... Et alors ces passions de rebut sont employées à en faire valoir d'autres, sinon plus légitimes, du moins plus au gré des spectateurs. Il n'y a que la raison qui ne soit bonne à rien sur la scène. Un homme sans passions, ou qui les dominerait toujours, n'y saurait intéresser personne.... Qu'on n'attribue donc pas au théâtre le pouvoir de changer des sentiments ni des mœurs qu'il ne peut que suivre et embellir. »

La scène est un tableau des passions dont le germe est dans notre, cœur : voilà le vrai ; mais l'original du tableau est dans le cœur de peu de personnes. S'il n'y avait à la cour que des Narcisses, Britannicus n'y serait point souffert ; s'il n'y avait que des Burrhus, Britannicus y serait inutile ; mais il y a des hommes vaguement ambitieux et irrésolus encore, ou mal affermis dans la route qu'ils doivent suivre ; c'est pour ceux-là que Britannicus est une leçon, et n'est point une insulte.

Il y a partout des passions nationales, et constitutives de la société : tel était l'amour de la domination chez les Romains, l'amour de la liberté chez les Grecs, l'amour du gain chez les Carthaginois ; tel est parmi nous l'amour de la gloire, ou du moins celui de l'honneur. Il est certain que le théâtre doit ménager, flatter même ces passions, s'il veut gagner la faveur du public ; rien n'est plus naturel, ni plus juste. L'apôtre d'une morale opposée au génie, au caractère, au gouvernement d'une nation, en est communément ou le jouet ou le martyr. Il est censé que ce qui constitue

Copyright Arvensa Editions

les mœurs nationales d'un peuple convient à ce peuple : nul nomme privé n'a droit de lui en demander compte. Mais toute passion qui ne tient point à ce caractère général est livrée à la censure du théâtre. La haine, la vengeance, l'ambition personnelle, la basse envie, l'amour effréné, l'orgueil tyrannique, tout ce qui attente à la société, tout ce qui lui nuit, tout ce qui peut lui nuire, les vices les plus répandus, les travers les plus à la mode, tout cela peut être attaqué sans ménagement. Plus la peinture en est vive et la satire accablante, plus le spectacle est applaudi.

Il est une passion contre laquelle il serait absurde de se déchaîner sans réserve : c'est la passion de l'amour ; et c'est la seule dont M. Rousseau ait pu dire qu'on la fait valoir au théâtre aux dépens de celles qu'on y peint avec des couleurs odieuses. Nous aurons lieu d'examiner dans la suite quand et comment l'amour est intéressant sur la scène, et pourquoi il y est protégé.

Il en est des goûts, des opinions, des ridicules nationaux, qui ne sont en eux-mêmes ni bien ni mal, comme des passions nationales dont je viens de parler. La société qui les adopte se les rend personnels, et il n'est pas raisonnable de vouloir qu'elle soit la fable d'elle-même. Ainsi, par exemple, celui qui au milieu de Pékin irait se moquer de l'architecture chinoise, et traiter d'imbéciles tous ceux qui habitent sous ces toits sans symétrie et sans proportion, celui-là, dis-je, ne serait pas sage : il aurait peut-être raison partout ailleurs ; mais à Pékin il aurait tort.

Ainsi tout n'est pas du ressort du théâtre : c'est l'école des citoyens, et non celle de la république. Voilà, ce me semble, quelle est la distinction réelle entre les mœurs que l'on doit ménager sur la scène, et celles qu'on y peut censurer. Si la constitution politique est mauvaise, si les mœurs fondamentales sont altérées ou corrompues dans leur masse, le théâtre n'y peut rien, je l'avoue ; mais en attaquant les vices épars et les passions isolées, le théâtre ne peut-il pas affaiblir le poison dans sa source ? ne peut-il pas arrêter ou ralentir la contagion de l'exemple ? C'est ce qui reste à examiner.

M. Rousseau attribue à Molière et à Corneille des ménagements auxquels je suis bien convaincu que ni l'un ni l'autre n'avaient pensé. Ils ont écrit pour leur siècle, sans doute ; ils en ont consulté les mœurs et le goût : c'est-à-dire qu'ils ont pris dans l'opinion de leur siècle les moyens de l'affecter, de l'intéresser à leur gré. Mais quel est le vice qu'ils ont ménagé ? quelle est la passion qu'ils ont flattée ? Si Molière avait eu la timide

Copyright Arvensa Editions

circonspection qu'on lui attribue, aurait-il jamais démasqué l'hypocrite ? Dans le *Cid*, Corneille autorise le duel ; mais dans quelle circonstance ? C'est un fils qui venge son père, et qui, réduit à l'alternative de deux devoirs opposés, préfère le plus inviolable. Ce n'est pas la vengeance, c'est la piété qui se signale dans le Cid, et qui enlève les applaudissements.

Le duel est un usage barbare ; mais, l'usage établi, l'honneur de dom Dièguе mortellement offensé, il n'était pas plus permis au Cid de pardonner l'insulte faite à son père, que de lui enfoncer lui-même le poignard dans le sein. C'est donc un acte de vertu, et le devoir le plus sacré de la nature, qui est recommandé dans cette tragédie, l'une des plus morales et des plus intéressantes qui aient paru sur aucun théâtre du monde.

« Si les chefs-d'œuvre de ces auteurs (Corneille et Molière) étaient encore à paraître, ils tomberaient infailliblement aujourd'hui, dit M. Rousseau ; et si le public les admire encore, c'est plus par honte de s'en dédire, que par un vrai sentiment de leurs beautés. »

M. Rousseau a-t-il pu croire, a-t-il voulu nous persuader que nous faisons semblant de rire, de pleurer, de frémir à ces spectacles ? Et le public, pour savoir s'il s'amuse ou s'il est ému, sera-t-il obligé de demander, comme ce jeune étranger à son mentor : Mon gouverneur, ai-je bien du plaisir ? M. Rousseau mérite qu'on lui réponde plus sérieusement ; mais faut-il aussi nous réduire à prouver que *Cinna*, *Polyeucte*, le *Misanthrope*, le *Tartufe*, etc., nous intéressent et nous enchantent ? Quand même l'impression en serait affaiblie, combien de causes peuvent y contribuer, qui n'ont rien de commun avec les mœurs ? L'assertion est laconique ; la discussion ne le serait pas.

S'il est vrai que sur nos théâtres la meilleure pièce de Sophocle tomberait *tout à plat*, ce n'est point par la raison qu'on ne saurait se mettre à la place de gens qui ne nous ressemblent point. Car au fond toutes les mères ressemblent à Jocaste, tous les enfants ressemblent à Œdipe, en ce qui fait l'intérêt et le pathétique de la tragédie de Sophocle ; et je ne pense pas qu'on nous soupçonne d'avoir moins d'horreur que les Grecs pour le parricide et l'inceste. Voyez, depuis, l'effet de l'*Œdipe à Colonne*.

Ce n'est donc pas le fond, mais la superficie des mœurs qui a changé ; et c'est en quoi le poète est obligé de consulter le goût de son siècle : mais ceci demanderait encore un long détail pour être expliqué.

Copyright Arvensa Editions

« Il s'ensuit de ces premières observations, dit M. Rousseau, que l'effet général du spectacle est de renforcer le caractère national, d'augmenter les inclinations naturelles, et de donner une nouvelle énergie aux passions. »

Cette conclusion a trois parties. La première est vraie dans un sens : le théâtre ménage, favorise les mœurs nationales, les fortifie, et c'est un bien ; car les mœurs nationales tiennent à la constitution politique ; et celle-ci fût-elle mauvaise, tout citoyen doit concourir à en étayer l'édifice, en attendant qu'il soit reconstruit. Si Tunis ne pouvait subsister que par le pillage, la piraterie devrait être en honneur sur le théâtre de Tunis. Mais si par les mœurs nationales on entend des habitudes étrangères ou nuisibles au génie du gouvernement et au maintien de la société, je n'en vois point, comme je l'ai dit, que le théâtre favorise ; je n'en vois point que le public ne permette de censurer. Toutes les inclinations pernicieuses sont condamnées au théâtre, toutes les passions funestes y inspirent la terreur, toutes les faiblesses malheureuses y font naître la pitié et la crainte. Les sentiments qui, de leur nature, peuvent être dirigés au bien et au mal, comme l'ambition et l'amour, y sont peints avec des couleurs intéressantes ou odieuses, selon les circonstances qui les décident vertueux ou criminels. Telle est la règle invariable de la scène tragique ; et le poète qui l'aurait violée révolterait tous les esprits : c'est un fait que je vais rendre sensible dans peu par les exemples mêmes que M. Rousseau a choisis.

« Je sais, dit-il, que la poétique du théâtre prétend faire tout le contraire, et purger les passions en les excitant ; mais j'ai peine à bien concevoir cette règle. Serait-ce que pour devenir tempérant et sage, il faut commencer par être ce furieux et fou ? »

M. Rousseau était de bonne foi : je n'en doute pas Mais n'était-il pas trop animé du zèle patriotique, en écrivant ces choses étranges ? Personne ne sait mieux que lui, qu'à Sparte, pour préserver les enfants des excès du vin, on leur faisait voir des esclaves dans l'ivresse. L'état honteux de ces esclaves inspirait aux enfants la crainte ou la pitié, ou l'une et l'autre en même temps ; et ces passions étaient les préservatifs du vice qui les avait fait naître. L'artifice du théâtre n'est autre chose, et M. Rousseau en est bien instruit. Dira-t-il que pour rendre leurs enfants tempérants et sages, les Spartiates les rendaient furieux et fous ?

« Il ne faut, dit-il, pour sentir la mauvaise foi de ces réponses, que consulter l'état de son cœur à la fin d'une tragédie. »

Eh bien, je choisis les trois pièces du théâtre où la plus séduisante des

Copyright Arvensa Editions

passions est exprimée avec le plus de chaleur et de charmes, *Ariane*, *Inès* et *Zaïre* : je demande à M. Rousseau s'il croit que l'impression qui en reste soit une disposition à ce que l'amour a de vicieux ? Que serait-ce si je parcourais les tragédies où la jalousie sombre et cruelle, où la vengeance atroce, où l'ambition forcenée ne paraissent qu'entourées de furies, et déchirées de remords ? M. Rousseau a-t-il consulté son cœur à la fin de *Polyeucte*, de *Cinna*, d'*Athalie*, d'*Alzire*, de *Mérope* ? Est-ce le goût du vice, ou l'amour de la vertu, que ces spectacles y excitent ? J'atteste M. Rousseau lui-même, en supposant, comme de raison, qu'il ne se croit pas plus incorruptible que nous.

Mais voici bien un autre paradoxe. « Toutes les passions sont sœurs ; une seule suffit pour en exciter mille ; et les combattre l'une par l'autre n'est qu'un moyen de rendre le cœur plus sensible à toutes. » Observons d'abord qu'il s'agit de la terreur et de la pitié, qui sont les ressorts du pathétique. Ainsi tout ce qui excite en nous la pitié nous dispose à la vengeance ; ainsi la crainte que nous inspirent les forfaits de l'ambition, les lâches complots de l'envie, les projets sanglants de la haine, cette crainte, dis-je, est elle-même le germe des passions qui la font naître. Est-ce dans la tête d'un philosophe que tombent de pareilles idées ? La sensibilité sans doute est la base des affections criminelles, mais elle l'est de même des affections vertueuses. Tout ce qui l'excite la rend féconde ; mais elle produit des baumes ou des poisons, selon les semences qu'on jette dans l'âme ; et s'il est des âmes qui corrompent tout, ce n'est pas la faute du théâtre.

« Le seul instrument qui serve à les purger (les passions), c'est la raison ; et j'ai déjà dit que la raison n'avait nul effet au théâtre. »

Voilà deux assertions également dénuées de preuve, et qui toutes deux en avaient grand besoin. Je demande à M. Rousseau si la raison elle-même a quelque moyen plus sûr de contenir une passion, que de lui opposer pour contrepoids la crainte des dangers et des remords qui l'accompagnent ? Est-ce par des calculs géométriques, est-ce par des définitions idéales que la raison corrige les mœurs ?

Quant au fait que M. Rousseau avance pour h seconde fois, qu'il nous dise s'il regarde le rôle de Caton, dans la tragédie d'Addisson, comme déplacé au théâtre ? Ce rôle, si intéressant et si beau, est la raison et la vertu même. Il est aussi calme qu'il est pathétique, et si l'héroïsme en était moins tranquille, il serait beaucoup moins touchant. Mais pourquoi

Copyright Arvensa Editions

recourir au théâtre anglais ? Toutes les vertus, sur la scène française, n'ont-elles pas leurs maximes pour règle ? n'y voit-on que des furieux ou des fanatiques ? L'humanité, la grandeur d'âme, l'amour de la patrie, l'enthousiasme même de la religion, n'y sont-ils pas aussi éclairés, aussi raisonnés qu'ils peuvent l'être sans froideur ? M. Rousseau ne se souvient-il plus d'avoir entendu Zopire, Alvarès, Polyeucte, Burrhus ? etc.

« Qu'on mette, dit-il, pour voir, sur la scène française, un homme droit et vertueux, mais simple et grossier.... qu'on y mette un sage sans préjugés, qui, ayant reçu un affront d'un spadassin, refuse de s'aller faire égorger par l'offenseur ; et qu'on emploie tout l'art du théâtre pour rendre ces personnages intéressants, comme le Cid, au peuple français, j'aurai tort si l'on réussit. »

On ne réussira point, et vous aurez tort, 1° La grossièreté n'est bonne à rien, nous la rejetons de la société et du théâtre : 2° le sage est un personnage fort respectable ; mais la bravoure est une de ces qualités nationales que le théâtre français doit honorer. Si le sage est un Thémistocle, nous l'admirerons ; s'il n'est que patient ou timide, il n'est pas digne d'occuper la scène. En un mot, l'homme sans préjugé attaquera les nôtres ; et il en est que l'on doit respecter. Mais indépendamment de ces convenances, l'intérêt doit naître de l'émotion : or un caractère que rien n'émeut, ne saurait nous émouvoir, à moins qu'il ne soit dans une situation pareille à celle de Caton : *Colluctantem cum aliqua calamitate*. D'ailleurs la pitié, ce sentiment si naturel et si tendre, nous touche plus que l'admiration : ainsi, quelque empire qu'ait sur nous la raison, il ne s'ensuit pas qu'elle doive être aussi pathétique, aussi théâtrale que l'amour combattu par l'honneur, tel qu'il nous est peint dans *le Cid*.

« Mais en supposant les spectacles aussi parfaits, et le peuple aussi bien disposé qu'il soit possible, encore, dit M. Rousseau, ces effets se réduiraient-ils à rien, faute de moyens pour les rendre sensibles. Je ne sache que trois instruments à l'aide desquels on puisse agir sur les mœurs d'un peuple ; savoir, la force des lois, l'empire de l'opinion, et l'attrait du plaisir : or les lois n'ont nul accès au théâtre… L'opinion n'en dépend point.... Et quant au plaisir qu'on y peut prendre, tout son effet est de nous y ramener plus souvent. »

Suivons, s'il est possible, le fil de ces idées, et voyons d'abord quelle est la supposition. *Le spectacle aussi parfait qu'il peut l'être*, c'est-à-dire, sans doute, l'innocence et le crime, le vice et la vertu, les bons et les mauvais

Copyright Arvensa Editions

exemples présentés sous le point de vue le plus moral. *Le peuple aussi bien disposé*, c'est-à-dire, au moins, avec ce goût général de la vertu, et cette aversion pour le vice, qui préparent le cœur humain à recevoir les impressions de l'une, et à repousser les atteintes de l'autre, quand la vertu lui est présentée avec ses charmes, et le crime avec son horreur. Cela posé, qu'est-il besoin de la force des lois, et de l'empire de l'opinion, pour lui faire goûter des peintures consolantes pour les bons, et effrayantes pour les méchants ? L'attrait d'un plaisir honnête ne lui suffit-il pas pour le ramener à un spectacle selon son cœur, où la vertu qu'il aime est comblée de gloire, où le vice qu'il hait ne se montre que chargé d'opprobre, et malheureux même dans ses succès ?

Parmi les instruments à l'aide desquels on peut agir sur les mœurs, M. Rousseau a omis le plus puissant, qui est l'habitude. Des affections répétées naissent les inclinations, et celles-ci décidées au bien ou au mal constituent les mœurs bonnes ou mauvaises. Tel est l'infaillible effet des émotions que le théâtre nous cause : quelque passagères qu'elles soient, il en reste au moins une faible empreinte, et les mêmes traces approfondies se gravent si avant dans l'âme, qu'elles lui deviennent comme naturelles. Mais est-il besoin de prouver quel est l'empire de l'habitude, et M. Rousseau lui-même peut-il se le dissimuler ?

Il attribue, en passant, aux *acteurs de l'Opéra*, un ressentiment un peu vif de l'ennui qu'ils lui ont causé. « Néron, chantant au théâtre, faisait égorger ceux qui s'endormaient..... Nobles acteurs de l'Opéra de Paris, ah ! si vous aviez joui de la puissance impériale, je ne gémirais pas maintenant d'avoir trop vécu. » Il faut que M Rousseau attache à son sommeil une prodigieuse importance, ou qu'il ne lui en coûte guère pour imaginer des assassins.

« Le théâtre rend la vertu aimable il opère un grand prodige de faire ce que la vertu et la raison font avant lui ! Les méchants sont liais sur la scène ; sont-ils aimés dans la société ? »

J'observe, 1° que si tous les hommes aiment la vertu, et détestent le vice de cet amour actif et de cette haine véhémente que l'on respire au théâtre, tous les hommes ont de bonnes mœurs ; et si M. Rousseau peut me le persuader, j'aurai autant de plaisir que lui à le croire ; 2° que si cet amour et cette haine sont assoupis dans l'âme, les impressions du théâtre font un bien en les réveillant ; 3° que si l'on n'aime la vertu, et si l'on ne liait le vice que dans autrui, comme il le fait entendre, le grand avantage du théâtre

Copyright Arvensa Editions

est de nous ramener à nous-mêmes par la terreur et la pitié ; de nous mettre à la place du personnage dont les égarements nous effraient, ou dont nous plaignons les malheurs ; en un mot de nous rendre personnelles ces affections que le vice et que la vertu nous inspirent quand nous les voyons dans autrui.

« Je doute que tout homme à qui l'on exposera d'avance les crimes de Phèdre et de Médée, ne les déteste plus encore au commencement qu'à la fin de la pièce ; et si ce doute est fondé, que faut-il penser de cet effet si vanté du théâtre ? »

Ce ne sont pas les crimes, ce sont les criminels que l'on déteste moins à la fin de la pièce : l'art du théâtre les rapproche de nous, en les conduisant pas à pas, et par des passions qui nous sont naturelles, aux forfaits monstrueux dont nous sommes épouvantés ; et c'est en cela même que ces exemples du danger des passions nous deviennent personnels. Une mère qui égorge ses enfants, une femme incestueuse et adultère, qui rejette sur l'objet vertueux de cet amour détestable toute l'horreur qu'elle doit inspirer, ces caractères, seulement annoncés, sont aussi éloignés de nous, que celui d'une lionne ou d'une vipère : il n'est point de femme qui appréhende de tomber dans cet excès d'égarement. Mais quand les gradations en sont bien ménagées, quand on voit l'âme de Phèdre ou de Médée agitée des mêmes sentiments qui s'élèvent en nous, susceptible des mêmes retours, combattue des mêmes remords, s'engager peu à peu, et se précipiter enfin dans des crimes qui révoltent la nature, nous les plaignons comme nos semblables ; et ce retour sur nous-mêmes, qui est le principe de la pitié, est aussi celui de la crainte.

« La source de l'intérêt qui nous attache à ce qui est honnête, et nous inspire de l'aversion pour le mal, est en nous, et non dans les pièces. »

Oui, sans doute, la source est en nous, mais l'art du théâtre la purifie. *L'homme est né bon*, je le crois ; mais a-t-il conservé ce caractère ? Si les traits en sont altérés, affaiblis, effacés par des habitudes vicieuses ; quelle morale plus vive, plus sensible, plus pénétrante que celle du théâtre, peut en renouveler l'empreinte ? Si cette morale est saine et pure, elle n'est donc pas infructueuse. *L'homme est né bon* ; et c'est pour cela même que les bons exemples lui sont utiles : ils n'auraient point de prise sur son âme si la nature l'avait fait méchant. En un mot, ou toute instruction est superflue, ou celle du théâtre, comme la plus frappante, doit être aussi la plus salutaire : telle était du moins la *prétention* de Corneille, toute *vaine*

Copyright Arvensa Editions

et *puérile* que M. Rousseau la suppose : peut-être mieux approfondie, y eût-il trouvé plus *de bon sens*.

« Le cœur de l'homme est toujours droit sur ce qui ne se rapporte pas personnellement à lui… C'est quand notre intérêt s'y mêle, que nous préférons le mal qui nous est utile, au bien que nous fait aimer la nature. Que va donc voir le méchant au spectacle ? précisément ce qu'il voudrait trouver partout : des leçons de vertu pour le public dont il s'excepte, et des gens immolant tout à leur devoir, tandis qu'on n'exige rien de lui. »

J'avoue que pour ce méchant déterminé, il n'y a de bonne école que la grève. Mais ce méchant est plus juste que M. Rousseau dans l'opinion qu'il a du public, puisqu'il jouit au spectacle du plaisir de voir former d'honnêtes gens dont la probité lui sera utile.

Quant à l'intérêt personnel, il n'éclipse jamais totalement les saines lumières de la conscience ; et plus l'homme est exercé à discerner le juste et l'injuste dans la cause d'autrui, moins il est exposé à s'y méprendre dans la sienne. Pour celui qui est injuste avec pleine lumière, ou sa corruption est sans remède, ou l'habitude du théâtre doit réveiller dans son âme l'effroi, la honte et les remords.

« Quelle est cette pitié ? dit-il en parlant de celle qu'inspire la tragédie : une émotion passagère et vaine, qui ne dure pas plus que l'illusion qui l'a produite ; un reste de sentiment naturel étouffé bientôt par les passions ; une pitié stérile qui se repaît de quelques larmes, et n'a jamais produit le moindre acte d'humanité. »

C'est comme si je disais que la discipline de Sparte ou de Rome n'a jamais produit aucun acte de valeur. N'est-ce pas, dans l'un et dans l'autre cas, une impression habituelle qui modifie l'âme et nous fait contracter insensiblement le caractère qui lui est analogue ? Si la fréquentation du théâtre n'influe pas sur les mœurs, il en doit être de même du commerce des hommes ; et dès-lors, que devient tout ce qu'on nous dit de la force de l'exemple ?

« Au fond, quand un homme est allé admirer de belles actions dans des fables, et pleurer des malheurs imaginaires, qu'a-t-on encore à exiger de lui ? N'est-il pas content de lui-même ? Ne s'applaudit-il pas de sa belle âme ? ne s'est-il pas acquitté de tout ce qu'il doit à la vertu par l'hommage qu'il vient de lui rendre ? Que voudrait-on qu'il fit de plus ? qu'il la pratiquât lui-même ? il n'a point de rôle à jouer, il n'est pas comédien. »

Sur qui tombe cette ironie insultante ? Est-ce à Paris que M. Rousseau a

Copyright Arvensa Editions

trouvé tous les devoirs de l'humanité réduits à l'attendrissement qu'on éprouve au spectacle ? Il sait que le peuple y est doux, humain, secourable, autant qu'en aucun lieu du monde ; il doit savoir que les honnêtes gens y ont le cœur assez bon pour tolérer, plaindre et soulager ceux même qui les calomnient ; et il aurait pu attribuer à la fréquentation du théâtre quelques nuances de ce caractère généreux et compatissant qu'il a reconnu dans les Français.

« On se croirait, ajoute-t-il, aussi ridicule d'adopter les vertus de ses héros, que de parler en vers et endosser un habit de théâtre. »

Encore un coup, où a-t-il vu cela ? Se croirait-on ridicule d'être humain comme Alvares, et vertueux comme Burrhus ? Le gigantesque qui est ridicule au théâtre, le serait dans la société ; j'en conviens. Mais ceux qui ont excellé dans la tragédie, ont peint la nature dans sa vérité, dans sa beauté simple et touchante, et la réalité en est aussi révérée que la fiction en est applaudie.

« Tout se réduit à nous montrer la vertu comme un jeu de théâtre, bon pour amuser le public, mais qu'il y aurait de la folie à vouloir transporter sérieusement dans la société. »

O vous, qui regardez la justice et la vérité comme les premiers devoirs de l'homme, êtes-vous juste et vrai dans ce moment ? vous, pour qui l'humanité et la patrie sont les premières affections, oubliez-vous que nous sommes des hommes ? *il y aurait de la folie* à une mère d'avoir les entrailles de Mérope ! à une épouse d'avoir les sentiments d'Inès ! De quel public nous parlez-vous ? Si je connaissais moins les gens vertueux que vous avez fréquentés, vous m'en donneriez une idée effroyable. Ce sont là cependant les faits d'après lesquels vous décidez « que la plus avantageuse impression des meilleures tragédies est de réduire à quelques affections passagères, stériles et sans effet, tous les « devoirs de la vie humaine. »

« On me dira, poursuit M. Rousseau, que dans ces pièces le crime est toujours puni, et la vertu toujours récompensée. »

On ne lui dira pas cela ; mais on lui dira que le crime y est toujours peint avec des couleurs odieuses et effrayantes, la vertu avec des traits respectables et intéressants. Si quelquefois cette règle a été violée, c'est une difformité monstrueuse que le public ne pardonne jamais. M. Rousseau avoue qu'il n'y a personne qui n'aimât mieux être Britannicus que Néron, même après la catastrophe. Voilà tout ce qu'exige la bonté des mœurs théâtrales. Je lui abandonne tous les exemples vicieux et reconnus

Copyright Arvensa Editions

tels ; mais de cent tragédies, il n'y en a pas une où l'intérêt soit pour le crime. Je dis plus : il n'y en a pas une seule au théâtre qui ait réussi avec ce défaut.

« Le *savoir*, l'*esprit*, le *courage*, ont seuls notre « admiration ; et toi, douce et modeste vertu, tu « restes toujours sans honneurs. »

Remarquez que c'est après s'être plaint que l'on a avili le personnage de *Cicéron*, pour flatter le goût du siècle, que M. Rousseau s'écrie que l'*esprit* et le *savoir* ont seuls notre admiration. Quelle se présente, monsieur, cette vertu douce et modeste, et sur le théâtre et dans la société : nos hommages iront au-devant d'elle : nous la respectons dure et farouche ; indulgente et sociable, elle obtiendra nos adorations.

Les observations judicieuses que fait M. Rousseau sur la tragédie de *Mahomet* devaient suffire, ce me semble, pour déterminer dans son esprit les vrais principes des mœurs théâtrales. Mais comme il n'en veut rien conclure d'opposé à son système, il tache d'affaiblir l'idée d'utilité qu'elles présentent naturellement. « Le fanatisme, dit-il, n'est pas une erreur, mais une fureur aveugle et stupide, que la raison ne retient jamais… Vous avez beau démontrer à des fous que leurs chefs les trompent, ils n'en sont pas moins ardents à les suivre. »

Aussi le but moral de ce poème n'est-il pas de guérir les peuples du fanatisme, mais de les en garantir, en leur démontrant non pas qu'on les trompe, mais comment on peut les tromper. L'erreur est la première cause de cette fureur aveugle, et c'est dans sa source que l'attaque la tragédie de *Mahomet*. En un mot, cet exemple épouvantable des horreurs de la superstition n'en serait pas le remède, mais peut en être le préservatif.

« Je crains bien, ajoute M. Rousseau, qu'une pareille pièce jouée devant des gens en état de choisir, ne fit plus de Mahomets que de Zopires. »

Je le crois : aussi l'instruction n'est-elle pas pour le petit nombre des Mahomets, mais pour la foule des Séides.

M. Rousseau, en louant le goût antique dans le rôle de Thyeste, demande avec raison que l'on daigne nous attendrir quelquefois pour la simple humanité souffrante ; et c'est à quoi l'on devrait consacrer ce genre si naturel et si touchant dont l'*Enfant prodigue* est le modèle, et que les gens qui ne réfléchissent sur rien ont tourné en ridicule. Mais j'aurai lieu d'examiner dans peu pourquoi les personnages comme celui de Thyeste, sont si rarement employés au théâtre. Cependant le goût des Grecs fût-il en cela préférable au notre, M. Rousseau ne peut-il nous offrir la vérité que

Copyright Arvensa Editions

sous une face insultante ? « Les anciens, dit-il, avaient des héros, et mettaient des hommes sur leurs théâtres ; nous, au contraire, nous n'y mettons que des héros, et à peine avons-nous des hommes. » Il rappelle un mot d'un vieillard qui avait été rebuté au spectacle par la jeunesse athénienne, et auquel les ambassadeurs de Sparte avaient donné place auprès d'eux. « Cette action fut remarquée de tout le spectacle, et applaudie d'un battement de mains universel. *Eh ! que de maux !* s'écria le bon vieillard d'un ton de douleur ! *Les Athéniens savent ce qui est honnête* ; mais les *Lacédémoniens le pratiquent*. Voilà la philosophie moderne, et les mœurs anciennes », observe M. Rousseau.

Ici je retiens ma plume : il ne serait pas généreux d'opposer la personnalité à la satire. J'avoue donc qu'il y a à Paris, comme à Athènes, des étourdis sans décence et sans mœurs. Mais la jeunesse athénienne rebutait un vieillard qui vraisemblablement n'insultait personne ; et M. Rousseau sait bien que nous n'en sommes pas encore là.

Il revient à son objet : « Qu'apprend-on dans *Phèdre* et dans *Œdipe*, sinon que l'homme n'est pas libre, et que le ciel le punit des crimes qu'il lui fait commettre ? Qu'apprend-on dans *Médée*, si ce n'est jusqu'où la fureur de la jalousie peut rendre une mère cruelle et dénaturée ? »

Voilà deux exemples fort différents, et qu'il est bon de ne pas confondre. La cause des événements tragiques peut être ou personnelle ou étrangère, et celle-ci ou naturelle ou surnaturelle, c'est-à-dire ou dans l'ordre des choses, ou dans la volonté immédiate des dieux.

Les tragédies de ce dernier genre sont toutes tirées du théâtre ancien. Je ne sais quel intérêt pouvaient avoir les Grecs à frapper les esprits du système de la fatalité ; mais il est certain qu'ils faisaient de l'homme un instrument aveugle des décrets de la destinée. J'avoue que tout le fruit de ces tragédies se borne à entretenir en nous une sensibilité compatissante pour des crimes involontaires, et pour des malheurs indépendants de celui qui en est accablé, comme dans *Œdipe* et dans *Phèdre*. Heureusement elles sont en petit nombre, et l'idée de la fatalité s'évanouit avec l'illusion théâtrale.

Un autre genre est celui où la cause des événements est dans l'ordre naturel, mais indépendante du caractère des personnes. Par exemple, en ne supposant à Andromaque et à Mérope que les sentiments naturels d'une mère, c'en est assez du danger de leurs fils pour les rendre malheureuses et intéressantes. La seule utilité de cette sorte de spectacle

Copyright Arvensa Editions

est de nourrir et d'exercer en nous les sentiments d'humanité qu'il réveille ; car je compte pour très peu de chose la prudence qu'il peut inspirer.

Un troisième genre place dans l'âme des acteurs tous les ressorts de l'action et du pathétique, et c'est là, selon moi, le plus moral et le plus utile. Le crime et le malheur y sont les effets des passions ; et plus le crime est odieux, plus le malheur est déplorable, plus aussi la passion qui en est la source devient effrayante à nos yeux. Tout cela demanderait à être développé, et rendu sensible par des exemples. Mais je ne suis déjà que trop long. Il suffit d'étudier Corneille pour voir la révolution qui s'est faite dans l'art de la tragédie, lorsque, abandonnant les deux premiers genres, il y a substitué celui qui prend sa force pathétique et morale dans le combat des passions et dans les mœurs des personnages.

« Les actions atroces présentées dans la tragédie sont dangereuses, dit M. Rousseau, en ce qu'elles accoutument les yeux du peuple à des horreurs qu'il ne devrait pas même connaître, et à des forfaits qu'il ne devrait pas supposer possibles. »

1° Le fait démontre que si les yeux du peuple s'y accoutument, son cœur ne s'y accoutume pas. M. Rousseau reconnaît le peuple français pour le plus doux et le plus humain qui soit sur la terre. Il y a cependant bien des années que ce peuple voit Horace poignarder sa sœur, Agamemnon immoler sa fille, Oreste égorger sa mère. 2° Au lieu de prendre l'inutile soin de cacher au peuple la possibilité des actions atroces, il faut qu'il sache que l'homme, dans l'excès de la passion, est capable de tout, afin de lui faire détester cette passion qui le rend féroce. Voilà quel est le but et l'objet de la tragédie ; et, quoi qu'en dise M. Rousseau, tous les grands maîtres l'ont rempli.

« Il n'est pas même vrai, dit-il, que le meurtre et le parricide y soient toujours odieux. À la faveur de je ne sais quelles commodes suppositions, on les rend permis ou pardonnables. »

Dans les exemples qu'il cite, voici quelles sont ces suppositions. Dans *Iphigénie*, Agamemnon immole sa fille pour ne pas désobéir aux dieux et déshonorer la Grèce : Oreste égorge sa mère sans le savoir, et en voulant frapper le meurtrier de son père : Horace poignarde Camille dans un premier mouvement de fureur, excité par les imprécations qu'elle vomit contre sa patrie, et dès ce moment il est détesté. Agamemnon lui-même nous révolte dès qu'il met de l'orgueil à laisser immoler Iphigénie, en dépit d'Achille. Oreste sort du théâtre déchiré par les furies, pour un crime

Copyright Arvensa Editions

aveuglément commis. Je demande si sur de tels exemples on est fondé à écrire qu'il n'est pas vrai que sur notre théâtre *le meurtre et le parricide soient toujours odieux ?*

« Ajoutez que l'auteur, pour faire parler chacun selon son caractère, est forcé de mettre dans la bouche des méchants leurs maximes et leurs principes revêtus de tout l'éclat des beaux vers, et débités d'un ton imposant et sentencieux, pour l'instruction du parterre. »

Il est vrai que l'un dit,

Et pour nous rendre heureux, perdons les misérables.

L'autre,

Tombe sur moi le ciel, pourvu que je me venge.

L'autre,

J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer.

Celui-ci s'endurcit contre les cris de la nature ; celui-là foule aux pieds tous les droits de l'humanité. Il n'y a pas un méchant au théâtre qui, dans l'intimité d'une confidence, ou dans quelque monologue, ne se trahisse, ne s'accuse, ne se présente aux spectateurs sous l'aspect le plus odieux ; et les auteurs ont porté cette attention au point de sacrifier souvent la vraisemblance à l'utilité morale. M. Rousseau, qui a vu assidûment six ans de suite ce spectacle, devrait se rappeler ces faits.

« Non, dit-il, je le soutiens, et j'en atteste l'effroi des lecteurs, les massacres des gladiateurs n'étaient pas si barbares que ces affreux spectacles. On voyait du sang, il est vrai ; mais on ne souillait pas son imagination de crimes qui font frémir la nature. »

Si l'on versait réellement une goutte de sang au théâtre, la scène tragique serait tout au plus le spectacle de la grossière populace. Tel se plaît à frémir en voyant Mérope le poignard levé sur son fils, et Oreste ou Ninias venant d'assassiner sa mère ; tel, dis-je, soutient ces fictions, qui jetterait des cris de douleur et d'effroi à la vue d'un malheureux que l'on tuerait sur son passage. Lamotte a très bien observé que l'illusion théâtrale n'est jamais complète, et que le spectacle cesserait d'être un plaisir, sans la réflexion confuse qui en affaiblit le pathétique, et qui nous console intérieurement. Quant à l'*imagination souillée*, c'est un mal, si le crime y est

Copyright Arvensa Editions

peint avec des couleurs qui nous séduisent ; mais c'est un bien, et un très grand bien, si les traces qui en restent inspirent l'horreur et l'effroi. Les arrêts qui flétrissent ou qui condamnent les criminels, souillent l'imagination du peuple ; faut-il ne pas les publier ?

C'en est assez, je crois, sur l'article de la tragédie. Je vais approfondir ce qui regarde la comédie, les mœurs des comédiens, et l'amour, ce sentiment si naturel et si dangereux, qui est l'âme de nos deux théâtres. Je l'ai déjà dit, l'assertion est rapide et tranchante, la discussion est ralentie à chaque instant par les détails ; mais j'examine et ne plaide point : il ne me serait que trop aisé d'être moins froid et plus pressant.

On a vu comment M. Rousseau s'y est pris pour nous prouver que la tragédie allume en nous les mêmes passions dont elle prétend inspirer la crainte, et qu'elle nous conduit aux crimes dont elle veut nous éloigner. Les mœurs de la comédie lui semblent encore plus dangereuses, en ce qu'elles ont avec les nôtres un rapport plus immédiat. « Tout en est mauvais et pernicieux, tout tire à conséquence pour les spectateurs ; et le plaisir même du comique étant fondé sur un vice du cœur humain, c'est une suite de ce principe, que plus la comédie est agréable et parfaite, plus son effet est funeste aux mœurs. »

Pour se concilier avec M. Rousseau, il ne suffit donc pas d'avouer que le théâtre, quoique purgé de son ancienne indécence, n'est pas encore assez châtié ; que Dancourt, Montfleury et leurs semblables, devraient en être à jamais bannis ; qu'en un mot, le seul comique honnête et moral doit être donné en spectacle. Si M. Rousseau n'eût dit que cela, il eût pensé comme tous les honnêtes gens ; mais ce n'était pas assez pour lui : tout comique sans distinction est, s'il faut l'en croire, une école de vice : il n'en connaît point d'innocent. Il n'est donc pas question d'examiner s'il y a des comédies répréhensibles du côté des mœurs ; mais s'il y a des comédies dont les mœurs soient bonnes et les leçons utiles.

M. Rousseau commence par vouloir prouver l'inutilité de la comédie. « Imaginez la comédie aussi « parfaite qu'il vous plaira, où est celui qui, s'y rendant pour la première fois, n'y va pas déjà convaincu de ce qu'on y prouve ? »

Celui qui n'en est pas convaincu est, lui dirai-je, un Orgon aveuglément prévenu pour un tartufe ; un jaloux qui ne voit de sûreté pour son bonheur, que dans une tyrannie odieuse ; un avare qui croit trouver l'équivalent de tous les biens dans un trésor qui fera son supplice ; un mari

Copyright Arvensa Editions

livré à une seconde femme qui lui fait haïr ses premiers enfants, et qui le flatte pour le dépouiller. Voilà les gens qui vont au spectacle le bandeau sur les yeux, et qui en reviennent capables de réflexions salutaires, à moins de les supposer imbéciles.

De ce que la comédie se rapproche du ton du monde, M. Rousseau conclut qu'elle ne corrige point les mœurs.

« Un laid visage ne paraît point laid à celui qui le porte. » Quand cela serait, comme cela n'est pas, de bonne foi cette comparaison peut-elle être posée en principe ? La laideur et la beauté sont arbitraires jusqu'à un certain point ; il y a du préjugé, de la fantaisie, du caprice même dans l'opinion qu'on en peut avoir. Mais en est-il ainsi des vices, et surtout des vices auxquels le public attache le ridicule et le mépris ? Si le vicieux se méconnaît au théâtre, il se méconnaît encore plus dans un discours de morale ; et dès lors toute instruction générale devient inutile : ce que M. Rousseau n'a certainement pas prétendu.

À l'égard du théâtre, rappelons-nous ce qui s'est passé dans la nouveauté du *Tartufe*. Croira-t-on que les faux dévots eussent du plaisir à s'y voir peints ? Croira-t-on que l'usurier se complaise dans le miroir de l'Avare ? Voilà les vicieux bien à leur aise, s'ils aiment à se voir tels qu'ils sont ! Mais du moins n'aiment-ils pas à être vus dans cette nudité humiliante. Leur raison a beau être corrompue au point de les justifier à eux-mêmes, ils savent, comme l'avare d'Horace, qu'ils sont la fable et la risée du peuple, et ils se cachent pour s'applaudir. D'où il résulte deux sortes de bien : l'un, qu'au défaut de la vertu, le désir de l'estime publique, la crainte du blâme et du mépris tiennent le vice comme à la gêne : l'autre, que l'exemple en est moins contagieux ; car l'attrait du vice a pour contrepoids la peine de l'humiliation, à laquelle l'orgueil répugne. Est-ce là, me direz-vous, faire à la vertu des amis désintéressés ? Eh non, monsieur, nous n'en sommes pas là. Peu de gens aiment la vertu pour elle-même. Il faudrait, s'il est permis de le dire, prendre la fleur de l'espèce humaine pour en former une république qui serait peu nombreuse encore.

La comédie prend les hommes tels qu'ils sont partout, et à Genève comme ici, c'est-à-dire sensibles à l'estime et au mépris de la société, n'aimant point du tout à se donner en dérision, et assez malins pour se plaire à voir répandre sur autrui le ridicule qu'ils évitent. Si donc les moeurs sont fidèlement peintes sur le théâtre comique, si les vices et les travers en sont les jouets méprisés, la comédie peut avoir son utilité

Copyright Arvensa Editions

morale, comme la censure des femmes de Genève. Que l'on médise sur le théâtre ou dans un cercle, c'est toujours la malignité humaine qui sert d'épouvantail au vice ; avec cette différence qu'au, théâtre on peint les vicieux, et que dans un cercle on les nomme. J'avoue que sans ce fonds de malice, qui fait qu'on s'amuse des ridicules d'autrui, la comédie serait insipide, et par conséquent infructueuse : aussi ne serait-elle pas soufferte dans une société toute composée de vrais amis. Mais tant qu'il y aura dans le monde un amour-propre envieux et malin, la comédie aura l'avantage de démasquer, d'humilier les vices, et de les livrer en plein théâtre à l'insulte des spectateurs.

« Si on veut corriger les mœurs par leurs charges, on quitte la vraisemblance et la nature, et le tableau ne fait plus d'effet. »

La peinture du théâtre est une imitation exagérée ; mais voici comment. Molière veut peindre l'avare ; chacun des traits doit ressembler : c'est-à-dire que l'avare ne doit agir et penser sur la scène que comme il pense et agit dans la société. Mais l'action théâtrale ne dure que deux heures ; et l'art de l'intrigue consiste à réunir, sans affectation, dans ce court espace de temps, un assez grand nombre de situations, pour engager naturellement le caractère de l'avare à se développer en deux heures, comme dans la société il se développerait en six mois. Ce n'est là que rapprocher les traits qui doivent former son image. De plus, comme la comédie n'est pas une satire personnelle, et que non seulement un vicieux, mais tous les vicieux de la même espèce doivent se reconnaître dans le tableau, le peintre y réunit les traits les plus frappants du même vice, répandus dans la société, tous copiés d'après nature.

« Qu'importe la vérité de l'imitation, dit M. Rousseau, pourvu que l'illusion y soit ? »

L'illusion n'y serait pas, si l'imitation n'était pas vraie. Quand est-ce, en effet, que cesse l'illusion ? dès qu'il échappe au poète ou à l'acteur quelque trait qui n'est pas dans la nature, c'est-à-dire quelque trait qui contredit ou qui force le caractère. Ainsi le plaisir que nous fait la bonne comédie dépend de la vérité des peintures ; et son utilité est fondée sur le mépris qu'elle attache au vice, et sur la répugnance qu'a le vicieux à se voir en butte au mépris.

Si le *bien est nul*, comme le conclut M. Rousseau, ce n'est donc pas pour les raisons qu'il en a données. Voyons à présent si le comique remplit son objet ; et d'abord, avec M. Rousseau, prenons pour exemple Molière. « Qui

Copyright Arvensa Editions

peut disconvenir que ce Molière même, des talents duquel je suis plus l'admirateur que personne, ne soit une école de vices et de mauvaises mœurs, plus dangereuse que les livres même où l'on fait profession de les enseigner ? »

Il faut avouer que M. Rousseau ne nous ménage guère, et je ne crois pas qu'on puisse, en termes plus énergiques, faire le procès à notre police et à notre gouvernement. Ce n'est donc pas contre un babil philosophique, mais contre une imputation très grave que je m'élève. Il s'agit de faire voir que depuis cent ans les pères et les mères ne sont pas assez imbéciles ou assez pervers, et dans la capitale et dans toutes les villes du royaume, et dans toutes celles de l'Europe, où cet excellent comique est joué, pour mener leurs enfants à la plus pernicieuse école du vice.

« Son plus grand soin, dit M. Rousseau en parlant de Molière, est de tourner la bonté et la simplicité en ridicule, et de mettre la ruse et le mensonge du parti pour lequel on prend intérêt…Examinez le comique de cet auteur, vous trouverez que les vices de caractère en sont l'instrument, et les défauts naturels, le sujet que la malice de l'un punit la simplicité de l'autre, et que les sots sont les victimes des méchants : ce qui, pour n'être que trop vrai dans le monde, n'en vaut pas mieux à mettre au théâtre avec un air d'approbation, comme pour exciter les âmes perfides à punir, sous le nom de sottise, la candeur des honnêtes gens.

Dat veniam corvis, vexat censura columbas.

Voilà l'esprit général de Molière, et de ses imitateurs. »

Cette page d'accusation exigerait pour réponse un volume ; je vais abréger si je puis.

Il y a deux sortes de vices dans les hommes : les uns, vices des fripons ; et les autres, vices des dupes. Quand les premiers attentent gravement à la société, ils sont odieux et terribles : le ridicule fait place à l'infamie. Quand ils ne portent au bien public et particulier que de légères atteintes, la comédie, qui ne doit pas être plus sévère que les lois, se contente de les châtier. À l'égard des vices des dupes, ils sont humiliés au théâtre, mais ils n'y sont jamais flétris. Cette distinction appliquée aux exemples va, je crois, devenir sensible ; elle contient toute la philosophie de Molière, et ma réponse à M. Rousseau.

Le but de Molière a donc été de démasquer les fripons et de corriger les dupes ; or c'est l'objet le plus utile qu'il pût jamais se proposer. En effet, supposons qu'il n'eût mis au théâtre que des gens de bien, voilà tous les

Copyright Arvensa Editions

fripons en paix : qu'il n'eût mis au théâtre que des fripons, dès lors la scène comique n'était plus qu'une académie de fourberies : qu'il eût mis au théâtre des gens de bien et des fripons, mais ceux-ci moins actifs, moins habiles, moins industrieux que les gens de bien, la scène comique n'aurait eu ni vérité, ni utilité morale : qu'enfin Molière eût fait tromper par des fripons d'honnêtes gens éclairés, vigilants et sages ; c'était donner au vice, sur la vertu, un avantage qu'il n'a pas. Et que conclure de ces leçons ? « Que la probité, inutilement sur ses gardes contre la malice et la fausseté, n'en peut être, quoi qu'elle fasse, que le jouet ou la victime. C'est alors que le théâtre comique serait une école pernicieuse par le découragement et le dégoût qu'il inspirerait pour la vertu. De toutes les combinaisons possibles dans le mélange et le contraste des mœurs, Molière s'est donc attaché à la seule qui soit utile. Il a pris des gens de bien, faibles, crédules, entêtés, confiants ou soupçonneux à l'excès, imprudents même dans leurs précautions, et toujours punis, non pas de leur bonté, mais de leurs travers ou de leurs faiblesses : tels sont le Bourgeois Gentilhomme, George Dandin, le Malade imaginaire, les tuteurs jaloux de *l'École des femmes* et de *l'École des maris.* Que l'on me cite un seul exemple où l'honnêteté pure et simple soit tournée en ridicule, et je condamne la pièce au feu. Voyez si l'on rit aux dépens de Cléante, dans *le Tartufe* ; aux dépens de Chrysale, dans *les Femmes savantes* ; aux dépens d'Angélique, dans *le Malade imaginaire* ; aux dépens d'Ariste, dans *l'École des maris* ; aux dépens même de madame Jourdain, dans *le Bourgeois Gentilhomme*. Qu'est-ce donc que Molière a joué dans les honnêtes gens, ou plutôt dans les bonnes gens dont on se moque à ces spectacles ? L'aveugle prévention d'Orgon et de sa mère pour un scélérat hypocrite ; la manie de l'érudition et du bel-esprit dans une société d'honnêtes femmes à qui des pédants ont tourné la tête ; le faible d'un homme pusillanime pour une marâtre qu'il a donnée à ses enfants, et qui n'attend que son dernier soupir pour s'enrichir de leur dépouille ; l'imbécile prétention de deux jaloux à se faire aimer de leurs pupilles en les tenant dans la captivité ; la sotte ambition d'un bourgeois de passer pour gentilhomme en imitant les gens de cour : voilà sur quoi tombe le ridicule de ces comédies. Est-ce là jouer la vertu, la simplicité, la bonté ? Je le demande au public qui sait bien de quoi il s'amuse ; je le demande à M. Rousseau lui-même, qui peut avoir ces tableaux aussi présents que moi.

Tous les vices que je viens de parcourir sont, comme l'on voit, ceux des

Copyright Arvensa Editions

dupes : il n'est donc pas étonnant que Molière oppose à ces personnages des fripons adroits et souvent heureux ; c'est ce qui rend ses leçons utiles. Mais ces fripons eux-mêmes ont-ils jamais l'estime des spectateurs ? Je m'en tiens à l'exemple que M. Rousseau a choisi : c'est le gentilhomme qui dupe M. Jourdain. « Ce personnage, dit-il, est l'honnête homme de la pièce. » Un homme donné sans ménagement par Molière, pour un fourbe, pour un escroc, pour un flatteur, pour un vil complaisant, et pour quelque chose de pis encore, c'est l'honnête homme de la pièce ! Est-ce dans l'opinion de Molière ? Il est évident que non. Est-ce dans l'opinion des spectateurs ? En est-il un seul qui ne conçoive le plus profond mépris pour cet infâme caractère ? Est-ce dans l'opinion de M. Rousseau lui-même ? Je ne révoque pas en doute sa sincérité ; je ne me plains que de sa mémoire : mais il eût été bon, je crois, d'avoir Molière sous les yeux en faisant le procès à ses pièces, afin de ne pas altérer la vérité dans un objet de toute autre conséquence que le sonnet du *Misanthrope*.

« Quel est, ajoute M. Rousseau, quel est le plus criminel, d'un paysan assez fou pour épouser une demoiselle, ou d'une femme qui cherche à déshonorer son époux ? Que penser d'une pièce où le parterre applaudit à l'infidélité, au mensonge, à l'impudence de celle-ci, et rit de la bêtise du manant puni ? »

Que penser de cette pièce ? Que c'est le plus terrible coup de fouet qu'on ait jamais donné à la vanité des mésalliances. Ce n'est point à l'intention de Molière que je m'attache, car l'intention pourrait être bonne et la pièce mauvaise ; je m'en rapporte à l'impression qu'elle fait. De quoi s'agit-il dans *George-Dandin ?* De faire sentir les conséquences de la sottise de ce villageois. Molière a donc peint ses personnages d'après nature. Mais en exposant à nos yeux le vice, l'a-t-il rendu intéressant ? a-t-il donné un coup de pinceau pour l'adoucir et le colorer ? Lui, qui savait si bien nuancer les caractères, a-t-il seulement pris soin de rendre cette coquette aimable et son complice séduisant ? Rien n'était plus facile sans doute ; mais s'il eût affaibli le mépris qu'il devait répandre sur le vice, il se fût contredit lui-même, il eût oublié son dessein : c'est donc pour rendre sa pièce morale qu'il a peint de mauvaises mœurs ; et ceux qui lui en ont fait un reproche, ont confondu la décence avec le fonds des mœurs théâtrales. La décence est violée dans la comédie de *George Dandin*, comme dans la tragédie de *Théodore* ; mais ni l'une ni l'autre pièce n'est une leçon de mauvaises mœurs.

Copyright Arvensa Editions

Si quelqu'un nous attache dans cette pièce, c'est George Dandin lui-même, et on le plaint comme un bon homme, quoiqu'on en rie comme d'un sot.

Ce qui a fait, je crois, que M. Rousseau s'est mépris sur l'impression de ces comédies, ce sont les applaudissements. Mais il nous suppose bien vicieux nous-mêmes, s'il nous accuse d'approuver tout ce que nous applaudissons. Il a entendu applaudir à ces mots d'Atrée : « Reconnais-tu ce sang ? » et à ce vers de Cléopâtre :

Puisse naître de vous un fils qui me ressemble !

Les spectateurs, à son avis, adhèrent-ils dans ce moment aux mœurs de Cléopâtre ou d'Atrée ? C'est le génie, c'est l'art du poète qu'on admire et qu'on applaudit dans la peinture du crime, comme dans celle de la vertu. Que l'artifice d'un fourbe, que l'habileté d'un méchant, que toute situation qui met la sottise et la friponnerie en évidence, soit applaudie au théâtre ; ce n'est pas qu'on aime les fripons, mais c'est qu'on aime à les connaître : ce n'est pas qu'on méprise la bonté, l'honnêteté dans les dupes, mais seulement les travers ou les faiblesses qui les font donner dans le piège, et dont on est soi-même exempt. La preuve en est que, si le personnage dont on se joue est estimable, et que le tort qu'on lui fait devienne sérieux, la plaisanterie cesse et l'indignation lui succède. On en voit l'exemple dans le cinquième acte du *Tartufe*, ce chef-d'œuvre du théâtre comique, dont M. Rousseau ne dit pas un mot.

Il est vrai que les valets fripons sont communément du côté des personnages auxquels on s'intéresse. Il y a nombre de comédies dont les mœurs sont répréhensibles à cet égard ; et quelques-unes même des pièces de Molière peuvent être mises dans cette classe ; mais ce n'est ni *le Tartufe*, ni *le Misanthrope*, ni *les Femmes savantes*, ni aucune de ses bonnes comédies ; et l'on ne doit pas juger Molière sur les fourberies de Scapin. « Il serait d'autant moins juste, c'est M. Rousseau qui parle, d'imputer à Molière les erreurs de ses modèles et de son siècle, qu'il s'en est corrigé lui-même. »

Mais venons au plus sérieux, et voyons comment *les vices de caractère sont l'instrument de son comique, et les défauts naturels, le sujet*. Dans le Tartufe, le sujet du comique est la confiance obstinée d'un honnête homme pour un scélérat. Cette confiance est-elle un défaut naturel ? Dans

Copyright Arvensa Editions

L'École des Femme et dans *l'École des Maris*, le sujet du comique est la prétention d'un tuteur jaloux à s'assurer du cœur de sa pupille par la gêne et la vigilance. Cet abus de l'autorité confiée est-il un défaut naturel ? En est-ce un dans *l'Avare* que la manière de se priver soi-même et ses enfants des besoins d'une vie honnête, pour accumuler et enfouir des trésors ? En est-ce un dans *les Précieuses* et dans *les Femmes savantes*, que la folie du bel-esprit et la négligence des choses utiles ? En est-ce un que l'aveugle prévention du Malade imaginaire pour sa femme et son médecin ; que la sotte vanité de George Dandin et du Bourgeois-Gentilhomme ; que le faible du Misanthrope pour une coquette qui le trompe ? et si la bonté, la simplicité naturelle de quelques-uns de ces personnages est la cause du ridicule qu'ils se donnent, est-ce à la cause que Molière l'attache ? l'a-t-il confondue avec l'effet ?

M Rousseau peut me répondre que le public ne fait pas ces distinctions philosophiques, et que le mépris attaché à l'effet rejaillit insensiblement sur la cause. C'est de quoi je ne conviens point. Que l'on mette au théâtre un homme vertueux et simple, sans aucun de ces vices de dupe dont j'ai parlé, et que l'auteur s'avise de le rendre le jouet de la scène ; on verra si le parterre n'en sera pas indigné. Qu'un valet se joue du vieil Euphémon ou du père du Glorieux ; je passe condamnation, s'il fait rire. Le comique de Molière n'attaque donc pas des défauts naturels, mais des vices de caractère, la vanité, la crédulité, la faiblesse, les prétentions déplacées ; et rien de tout cela n'est incorrigible.

L'examen de *l'Avare* et du *Misanthrope* vont rendre plus sensible encore mon opinion sur les mœurs du théâtre de Molière.

« C'est un grand vice, dit M. Rousseau, d'être avare et de prêter à usure ; mais n'en est-ce pas un plus grand encore à un fils de voler son père, de lui manquer de respect, de lui faire mille insultants reproches ; et quand ce père irrité lui donne sa malédiction, de répondre d'un air goguenard qu'il n'a que faire de ses dons ? Si la plaisanterie est excellente, en est-elle moins punissable ; et la pièce où l'on fait aimer le fils insolent qui l'a faite, en est-elle moins une école de mauvaises mœurs ? »

Supposons que dans un sermon l'orateur dît à l'avare : Vos enfants sont vertueux, sensibles, reconnaissants, nés pour être votre consolation ; en leur refusant tout, en vous défiant d'eux, en les faisant rougir du vice honteux qui vous domine, savez-vous ce que vous faites ? Votre inflexible dureté lasse et rebute leur tendresse. Ils ont beau se souvenir que vous

Copyright Arvensa Editions

êtes leur père ; si vous oubliez qu'ils sont vos enfants, le vice l'emportera sur la vertu, et le mépris dont vous vous chargez étouffera le respect qu'ils vous doivent. Réduits à l'alternative, ou de manquer de tout, ou d'anticiper sur votre héritage par des ressources ruineuses, ils dissiperont en usure ce qu'en usure vous accumulez ; leurs valets se ligueront pour dérober à votre avarice les secours que vos enfants n'ont pu obtenir de votre amour. La dissipation et le larcin seront les fruits de vos épargnes, et vos enfants, devenus vicieux par votre faute et pour votre supplice, seront encore intéressants pour le public que vous révoltez.

Je demande à M. Rousseau si cette leçon serait scandaleuse ? Eh bien, ce qu'annoncerait l'orateur, le poète n'a fait que le peindre, et la comédie de Molière n'est autre chose que cette morale en action. Ni l'orateur, ni le poète ne veulent encourager par là les enfants à manquer à ce qu'ils doivent à leur père ; mais tous les deux veulent apprendre aux pères à ne pas mettre à cette cruelle épreuve la vertu de leurs enfants. Passons aux mœurs du *Misanthrope* que M. Rousseau a choisi par préférence, comme le chef-d'œuvre de Molière.

« Je trouve, dit-il, que cette pièce nous découvre mieux qu'aucune autre la véritable vue dans laquelle Molière a composé son théâtre, et nous peut mieux faire juger de ses vrais effets. Ayant à plaire au public, il a consulté le goût le plus général de ceux qui le composent. Sur ce goût il s'est formé un modèle, et sur ce modèle, un tableau des défauts contraires, dans lequel il a pris ses caractères comiques, et dont il a distribué les divers traits dans ses pièces. »

Arrêtons-nous un moment à cette théorie générale. Molière, en consultant son siècle, a donc vu qu'un usage honnête de ses biens était du goût général, et il a attaqué l'avarice ; qu'on aimait à voir chacun se tenir dans son état, et il a joué le bourgeois-gentilhomme ; qu'une femme occupée modestement de ses devoirs était une femme estimée, et il a jeté du mépris sur les précieuses et les savantes ; qu'une piété simple et sincère inspirait le respect, et il a démasqué le tartufe ; que la gêne et la violence dans le choix d'un époux était une tyrannie odieuse, et il a fait de deux tuteurs les jouets de deux amants. Que M. Rousseau me dise où est le mal, et en quoi le goût du siècle a nui aux mœurs du théâtre de Molière ?

Je sens bien que tous les ridicules dont Molière s'est joué ne sont pas ce que j'ai entendu par les vices des fripons. Mais il est des vices qui ne nuisent qu'à nous, et que j'appelle les vices des dupes. C'est, comme je l'ai

Copyright Arvensa Editions

dit, de cette dernière espèce de vices que Molière a voulu nous guérir. Il savait bien, ce philosophe, qu'on ne corrigeait pas un fripon, et que ce n'était qu'en le dénonçant qu'on pouvait le déconcerter. Allez persuader à un charlatan de ne pas tromper le peuple, vous y perdrez votre éloquence. C'est au peuple qu'il faut apprendre à se défier du charlatan. Voilà, selon moi, tout l'art de Molière, et je ne conçois rien de plus utile aux mœurs.

« Mais, reprend M. Rousseau, voulant exposer à la risée publique tous les défauts opposés aux qualités de l'homme aimable, de l'homme de société ; après avoir joué tant d'autres ridicules, il lui restait à jouer celui que le monde pardonne le moins, le ridicule de la vertu. C'est ce qu'il a fait dans *le Misanthrope*. Vous ne sauriez me nier deux choses, ajoute le censeur du théâtre : l'une, qu'Alceste, dans cette pièce, est un homme droit, sincère, estimable, un véritable homme de bien ; l'autre, que l'auteur lui donne un personnage ridicule. »

Vous ne sauriez me nier deux choses, dirai-je à mon tour à M. Rousseau ; l'une, qu'Alceste est un homme passionné, violent, insociable ; l'autre, que dans sa vertu Molière n'a repris que l'excès. Vous donnez à Molière le projet d'un scélérat ; et je trouve dans son ouvrage le dessein du plus honnête homme : Il serait malheureux pour vous que la raison fût de mon côté.

Imaginons pour un moment qu'un auteur dans un seul ouvrage ait voulu attaquer tous les vices de son siècle, et mettre le fouet de la satire dans la main de l'un de ses acteurs. Quel personnage a-t-il dû choisir ? Un sage accompli ? Non : le sage est indulgent et modéré. L'étude qu'il a faite de lui-même l'a rendu modeste et compatissant. Il hait le crime, déplore l'erreur, aime la bonté, respecte la vertu, et regarde les vices répandus dans la société comme un poison qui circule dans le sein de la nature humaine. S'il y applique quelque remède, ce n'est ni le fer, ni le feu. Il sait que le malade est faible, inquiet, difficile, et qu'il faut gagner sa confiance pour obtenir sa docilité. Il parle aux hommes comme un père, et non comme un juge : la douceur se peint dans ses yeux, la persuasion coule de ses lèvres ; mais le plaisir délicat de l'entendre n'était pas un attrait pour la multitude. Le sage au théâtre eût paru froid et n'eût point attiré la foule. Un homme vertueux, plus sévère et plus véhément, sans aucun travers, sans aucune faiblesse, eût indisposé tous les esprits. On n'amuse point ceux qu'on humilie. *Le Misanthrope*, exempt de ridicule, serait tombé : M. Rousseau l'avouera lui-même. Il a donc fallu avoir égard au vice le plus

Copyright Arvensa Editions

commun, je ne dis pas de son siècle et de son pays, mais de tous les lieux et de tous les temps, c'est-à-dire à la malignité qui prend sa source dans l'amour-propre, et rendre le censeur ridicule par quelque endroit, pour consoler à ses dépens ceux qu'humilierait la censure. Mais ce ridicule, en amusant le peuple, ne devait pas affaiblir l'autorité de la vertu ; et le comble de l'art était de composer un caractère à la fois respectable et risible, qualités qui semblent s'exclure et que Molière a su concilier. Tel a été son dessein en composant ce bel ouvrage. Ceci n'est pas une subtilité vaine, c'est l'effet que tout le monde éprouve. On adore le fonds du caractère du Misanthrope : sa droiture, sa candeur, sa sensibilité, inspirent la vénération. Ah ! Molière, que n'ai-je le bonheur de ressembler à cet honnête homme ! s'écriait M. le duc de Montausier. Molière aurait donc bien manqué son coup, s'il eût voulu rendre la vertu ridicule. Mais cette même probité s'irrite, passe les bornes et tombe dans l'excès. Le Misanthrope déraisonne et devient ridicule, non pas dans sa vertu, mais dans l'excès où elle donne. Écoutez ce dialogue :

PHILINTE.
Vous voulez un grand mal à la nature humaine !

ALCESTE.
Oui, j'ai conçu pour elle une effroyable haine.

PHILINTE.
Tous les pauvres mortels, sans nulle exception,
Seront enveloppés dans cette aversion !
Encore en est-il bien dans le siècle où nous sommes...

ALCESTE.
Non, elle est générale, et je hais tous les hommes.

C'est de cet emportement que l'on rit. Le Misanthrope a beau le motiver, ce ne peut être qu'un accès d'humeur : car au fond la haine qu'il a conçue pour les méchants n'est fondée que sur son amour pour les gens de bien, et sur la supposition qu'il en reste encore.

« S'il n'y avait ni fripons, ni flatteurs, dit M. Rousseau, le Misanthrope aimerait tout le monde. »

Copyright Arvensa Editions

Mais s'il n'y avait que des gens de bien, des gens sincères, il n'aurait plus aucun lieu de haïr ni les flatteurs, ni les fripons.

On vient de lui lire des vers qu'il a trouvés mauvais ; il le fait entendre avec ménagement ; il le dit enfin avec pleine franchise : ses amis lui reprochent sa sincérité ; c'est alors qu'il devient extrême.

Je lui soutiendrai, moi, que ses vers sont mauvais,
Et qu'un homme est pendable après les avoir faits.

Comme on ne s'attend pas à ces traits, et qu'ils consolent la vanité humiliée, on en rit d'un plaisir malin causé par la surprise, mais sans que le mépris s'en mêle ; et l'on semble dire au Misanthrope : *Eh bien ! censeur qui vous croyez si sage, vous vous passionnez donc aussi, vous déraisonnez comme un autre ?*

C'est de cette colère exaltée, de cette humeur qui déborde, de cette impatience poussée à bout par le calme de Philinte, que Molière nous a fait rire. Ce n'est donc pas le ridicule de la vertu qu'il a voulu jouer ; mais un ridicule qui accompagne quelquefois la vertu, et qui naît de la même source, une fougue qui l'emporte au-delà de ses limites, une âpreté qui la rend insociable, une extrême sévérité qui nous fait des crimes de tout, un zèle inflammable que la contradiction et les obstacles font dégénérer en fureur : voilà ce que Molière attaque dans le Misanthrope ; et pour le ramener aux sentiments de l'humanité compatissante, il lui fait voir qu'il est homme lui-même, et qu'il peut être, comme nous, le jouet de ses passions.

Mais, pour justifier le dessein de Molière, j'ai un témoignage auquel M. Rousseau ne peut se refuser : voici ce que je viens de lire.

« Dans toutes les autres pièces de Molière, le personnage ridicule est toujours haïssable ou méprisable ; dans celle-ci, quoique Alceste ait des défauts réels, dont on n'a pas tort de rire, on sent pourtant au fond du cœur un respect pour lui dont on ne peut se défendre.... Molière a était personnellement honnête homme, et jamais le pinceau d'un honnête homme ne sut couvrir de couleurs odieuses les traits de la droiture et de la probité. Il y a plus, Molière a mis dans la bouche d'Alceste un si grand nombre de ses propres maximes, que plusieurs ont cru qu'il s'était voulu peindre lui-même. »

Confrontons ce témoignage avec le sentiment de M. Rousseau.

Copyright Arvensa Editions

« Ayant à plaire au public, Molière a consulté le goût le plus général… Après avoir joué tant d'autres ridicules, il lui restait à jouer celui que le monde pardonne le moins, le ridicule de la vertu : c'est ce qu'il a fait dans *le Misanthrope*. »

Il est évident que l'une de ces deux opinions est fausse ; car si Molière, pour plaire à son siècle, a voulu tourner la vertu en ridicule, un si lâche adulateur du vice n'était rien moins qu'un honnête homme ; s'il a voulu se peindre lui-même dans Alceste, il n'a pas prétendu s'exposer à la risée du public ; s'il fait aimer et respecter ce caractère sans le vouloir, et en dépit de son art, le ridicule de la vertu n'est donc pas celui que le monde pardonne le moins. Que M. Rousseau accorde, s'il le peut, son opinion avec l'autorité que je lui ai opposée ; son contradicteur, c'est lui-même.

Le dessein de Molière a donc été, en composant le caractère du Misanthrope, de se servir de sa vertu comme d'un exemple, et de son humeur comme d'un fléau. Voilà le vrai, tout le monde le sent.

Il lui a donné pour ami, non pas *un de ces honnêtes gens du grand monde, dont les maximes ressemblent beaucoup à celles des fripons* ; non pas *un de ces gens si doux, si modérés, qui trouvent toujours que tout va bien, parce qu'ils ont intérêt que rien n'aille mieux* ; mais un de ces gens qui, aimant le bien et condamnant le mal, se contentent de pratiquer l'un et d'éviter l'autre ; qui ne se croient ni assez de vertu, ni assez d'autorité pour s'ériger en censeurs publics, et faire le procès â la nature humaine ; qui, sans être complices ni partisans des vices destructeurs de l'ordre, tolèrent les défauts, ménagent les faiblesses, flattent les vaines prétentions, passent légèrement sur les épines de !a société, et s'épargnent les chagrins et les dégoûts d'un déchaînement inutile.

Un honnête homme est celui qui remplit fidèlement les devoirs de son état, et ce n'est le devoir d'aucun particulier d'exercer la police du monde. Il est vrai que Philinte, soit manque de goût, soit excès de politesse, loue des vers qui ne valent rien. Mais tout mensonge n'est pas un crime : c'est l'importance du mal qui en fait la gravité. Je ne sais même si, dans la morale la plus austère, il ne vaut pas mieux flatter un homme sur une bagatelle, que de s'exposer, par une sincérité qui l'offense, à se couper la gorge avec lui.

Du reste, si Molière eût fait un vicieux du Misanthrope, il lui eût donné pour contraste un modèle de vertu ; mais comme il n'en fait qu'un homme insociable, c'est un modèle de complaisance et d'égards qu'il a dû lui

Copyright Arvensa Editions

opposer. Philinte n'est donc pas le sage de la pièce, mais seulement l'homme du monde : son sang-froid donne du relief à la fougue du Misanthrope ; et, quoique l'un de ces contrastes fasse rire aux dépens de l'autre, l'avantage et l'ascendant que Molière donne à Alceste sur Philinte, prouve bien qu'il lui destinait la première place dans l'estime des spectateurs.

« Le tort de Molière n'est pas, selon M. Rousseau, d'avoir fait du Misanthrope un homme colère et bilieux, mais de lui avoir donné des fureurs puériles sur des sujets qui ne doivent pas l'émouvoir. Le caractère du Misanthrope n'est pas en la disposition du poète ; il est déterminé par la nature de sa passion dominante : cette passion est une violente haine du vice, née d'un amour ardent pour la vertu, et aigrie par le spectacle continuel de la méchanceté des hommes ; il n'y a donc qu'une âme grande et noble qui en soit susceptible.... Cette contemplation continuelle des désordres de la société, le détache de lui-même pour fixer son attention sur le genre humain. Qu'il s'emporte sur tous les désordres dont il n'est que le témoin.... mais qu'il soit froid sur celui qui ne s'adresse qu'à lui ; qu'une femme fausse le trahisse, que d'indignes amis le déshonorent, que de faibles amis l'abandonnent, il doit le souffrir sans en murmurer ; il connaît les hommes. Si ces distinctions sont justes, Molière a mal fait *le Misanthrope*. Pense-t-on que ce soit par erreur ? Non sans doute : mais voilà par où le désir de faire rire aux dépens du personnage l'a forcé de le dégrader contre la vérité du caractère. »

Si M. Rousseau parle d'une vérité métaphysique, je ne lui dispute rien ; chacun se fait des idées comme il lui plaît. Le misanthrope métaphysique est donc, si l'on veut, un être surnaturel qui aime tous les hommes, excepté lui seul ; qui prend feu sur les injustices qu'ils éprouvent, et qui est de glace pour celles qu'il essuie lui-même ; qui combat tous les vices, hormis ceux qui lui nuisent ; auquel un petit mal qui lui est étranger peut donner *une très grande colère*, et qui n'est point ému d'un très grand mal qui lui est personnel. Mais Molière n'a pas voulu peindre un personnage idéal. Le misanthrope, tel qu'il l'a vu dans la nature, se comprend au moins dans le nombre des hommes qu'il aime ; il ne donne pas dans l'absurde inconséquence de regarder comme *des inclinations basses* le soin de son honneur, de sa renommée, de son repos, de sa fortune, en un mot, de ces mêmes biens auxquels il ne peut souffrir que l'on porte atteinte dans ses semblables ; il n'a point une âme sensible pour eux, et une âme impassible

Copyright Arvensa Editions

pour lui ; et cette trempe de caractère qui reçoit de si vives impressions des plaies faites à l'humanité, n'est pas impénétrable aux traits qui sont lancés contre lui-même. Je crois bien que le courage et la force étouffent ses plaintes quelquefois ; mais enfin *l'homme est toujours homme*. Molière a donc très bien pris, je ne dis pas le caractère idéal, mais le caractère réel du misanthrope, tel qu'il le voyait dans le monde, et qu'il voulait le corriger.

J'avouerai même que je ne conçois pas le misanthrope de M. Rousseau. Si la connaissance qu'il a des hommes doit l'avoir préparé aux trahisons de sa maîtresse, aux outrages et à l'abandon de ses amis, à l'iniquité de ses juges, il doit donc être sérieusement convaincu que tous les hommes sont perfides et méchants ; et cela posé, il doit n'aimer personne. Comment est-il donc si touché des désordres d'un monde où il n'aime rien ? Il hait le vice, il aime la vertu ; mais le vice et la vertu ne sont rien de réel que relativement aux hommes. Que lui importe la guerre des vautours, si la société n'a plus de colombes ?

Dira-t-on que le misanthrope aime les hommes quels qu'ils soient, et ne hait en eux que le vice ? C'est le caractère du sage tel que je l'ai peint ; mais ce n'est pas le caractère du misanthrope. Celui-ci enveloppe dans sa haine et le vice et le vicieux ; il déteste dans les méchants les ennemis des gens de bien : mais s'il est persuadé qu'il y a des gens de bien dans le monde, il est naturel qu'il ait eu cette opinion de ses juges, de ses amis, de sa maîtresse ; et lorsque l'iniquité, la perfidie, la trahison qu'il en éprouve, le tirent de cette douce erreur, il doit en être d'autant plus affecté, que ces coups rompent les derniers liens d'affection qui l'attachaient à ses semblables.

Le misanthrope que rien de personnel ne touche, et qui se passionne sur tout ce qui lui est étranger, est donc, selon moi, un être fantastique ; et Molière, pour rendre le sien d'après nature, a dû le peindre comme il a fait. Du reste, que l'on se rappelle la position de ce personnage : il accable son ami de reproches, humilie Oronte, apostrophe les marquis, et leur impose le silence ; confond et refuse Célimène, domine d'un bout de la pièce à l'autre, efface tout, n'est jamais effacé, et sort du théâtre, ennemi de la nature entière, autant admiré qu'applaudi. Voilà donc le personnage que Molière a voulu humilier, pour flatter le goût de son siècle ! Si Molière a prétendu faire briller Philinte aux dépens d'Alceste, jamais auteur, j'ose le dire, n'a été plus maladroit.

Philinte a loué la chute du sonnet d'Oronte. Le Misanthrope indigné, lu

Copyright Arvensa Editions

dit :

La peste de ta chute, empoisonneur, au diable ;
En eusses-tu fait une à te casser le nez.

M. Rousseau désapprouve ce jeu de mots, et il s'écrie, *Et voilà comme on avilit la vertu !* Je n'ai qu'à citer du même rôle cinq cents des plus beaux vers et des plus applaudis qu'on ait jamais faits, et à m'écrier à mon tour : *Et voilà comme on honore la vertu !* Est-il possible que d'un frivole jeu de mots qui, dans la vivacité, peut échapper à tout le monde, on tire une conséquence déshonorante pour la mémoire d'un homme qu'on fait profession d'admirer ?

« On voit Alceste tergiverser et user de détour pour dire son avis à Oronte. Ce n'est point là le misanthrope, dit M. Rousseau ; c'est un honnête homme du monde qui se fait peine de tromper celui qui le consulte. La force du caractère voulait qu'il lui dît brusquement : Votre sonnet ne vaut rien, jetez-le au feu. Mais cela aurait ôté le comique qui naît de l'embarras du Misanthrope, et de ses *je ne dis pas cela*, répétés, qui pourtant ne sont au fond que des mensonges. »

Les *je ne dis pas cela* sont très plaisants ; mais ce n'est point aux dépens du Misanthrope qu'ils font rire : du reste il ne faut que savoir distinguer la grossièreté d'avec la franchise pour justifier cette réticence. M. Rousseau sait bien que le mensonge n'est pas dans les mots ; et il me serait aisé de lui prouver, par son propre exemple, que, sans déguiser la vérité, on peut la couvrir d'un voile modeste. Le Misanthrope répète à Oronte, *je ne dis pas cela* ; si Philinte lui demandait : *Eh ! que dis-tu donc, traître ?* la réponse serait facile : *Je ne suis point traître, je me fais entendre, je dis ce qu'exige l'honnêteté, et ce que permet la bienséance.*

M. Rousseau demande *jusqu'où peuvent aller les ménagements d'un homme vrai ?* Je lui réponds, *exclusivement jusqu'à l'équivoque*. Suivant ses principes, le misanthrope ne doit user d'aucun détour, et doit dire crûment tout ce qu'il pense : mais si Molière eût voulu mettre un tel personnage sur la scène, il l'eût pris au fond des forêts.

Il est inutile de donner au théâtre des leçons d'une morale outrée, qu'il ne serait ni possible ni honnête de pratiquer dans le monde, où l'on peut très bien, quoi qu'en dise M. Rousseau, n'être ni fourbe ni brutal. Molière n'a donc pas prétendu, ni pu prétendre dégrader la vérité et la vertu, en les

Copyright Arvensa Editions

faisant un peu moins farouches que M. Rousseau ne l'exige ; et franchement il n'y a qu'un philosophe qui regrette le temps où l'homme marchait à quatre pattes, qui puisse trouver le Misanthrope de Molière trop doux et trop civilisé.

M. Rousseau dit de ce personnage : « L'intérêt de l'auteur est bien de le rendre ridicule, mais non pas fou ; et c'est ce qu'il paraîtrait aux yeux du public, s'il était tout-à-fait sage. »

Après l'esquisse que j'ai tracée du caractère du sage tel que je le conçois, il est inutile d'ajouter que le Misanthrope de M. Rousseau n'est pas digne à mes yeux de ce titre : il est plus inutile encore de réfuter sa conclusion contre la morale du Misanthrope et de tout le théâtre de Molière. Si les principes sont détruits, la conséquence tombe d'elle-même.

Je suis convenu avec M. Rousseau qu'il restait encore au théâtre français des comédies répréhensibles du côté des mœurs ; et quoiqu'elles soient d'un ton si bas et d'un si mauvais goût, que n'ayant rien de séduisant, elles me semblent peu dangereuses ; quoique je sois très éloigné de regarder tous ceux qui rient du testament de Crispin comme des fripons dans l'âme ; il serait bon, je l'avoue, de bannir ce comique méprisable d'un théâtre qui doit être l'école de l'honnêteté.

Mais que ces défauts « soient tellement inhérents à ce théâtre, qu'en voulant les en ôter on le défigure, » c'est de quoi je ne puis convenir ; et je crois avoir bien prouvé que, sans les filous et les femmes perdues, Molière a fait d'excellentes comédies. Ainsi, quand il serait vrai que les pièces modernes, *plus épurées*, n'auraient plus de vrai comique, et qu'*en instruisant beaucoup, elles ennuieraient encore davantage,* la pureté des mœurs n'en serait pas la cause. Les mœurs du *Glorieux*, de la *Métromanie*, d e *l'Enfant prodigue*, des *Dehors trompeurs*, de *l'École des mères*, du *Méchant*, sont épurées ; et je ne puis croire que M. Rousseau les compare à d'ennuyeux sermons. Quelles sont les pièces morales qui nous ennuient ? Celles dont les peintures sont froides, les vers lâches, le coloris faible, les sentiments fades, l'intrigue languissante, les caractères mal dessinés ; celles, en deux mots, dont le comique manque de sel, ou le sérieux de pathétique.

Le vice n'est donc point inhérent aux mœurs de la scène comique française, à moins que l'amour, comme le prétend M. Rousseau, ne soit, même dans les personnages vertueux, un exemple vicieux au théâtre.

Que tout ce qui respire la licence, que tout ce qui blesse l'honnêteté soit

Copyright Arvensa Editions

condamné dans la peinture de l'amour ; il n'est personne qui n'y souscrive. Mais ce n'est point là ce que M. Rousseau reproche à la scène française ; c'est l'amour décent, l'amour vertueux qu'il y attaque.

« Ce qui achève de rendre ses images dangereuses, c'est, dit-il, qu'on ne le voit jamais régner sur la scène qu'entre des âmes honnêtes... Les qualités de l'objet ne l'accompagnent point jusqu'au cœur ; ce qui le rend sensible, intéressant, s'efface.... Les impressions vertueuses en déguisent le danger, et donnent à ce sentiment trompeur un nouvel attrait, par lequel il perd ceux qui s'y livrent... En admirant l'amour honnête, on se livre à l'amour criminel. »

Telle est l'opinion de M. Rousseau. Voyons comment il la développe.

« Les auteurs concourent à l'envi, pour l'utilité publique, à donner une nouvelle énergie et un nouveau coloris à cette passion dangereuse ; et depuis Molière et Corneille, on ne voit plus réussir au théâtre que des romans, sous le nom de pièces dramatiques. »

Athalie, *Mérope*, *l'Orphelin de la Chine*, *Iphigénie en Tauride*, ont réussi. Est-ce l'amour qui en a fait le succès ? Mais passons sur ces propositions incidentes, et accordons à M. Rousseau que *Britannicus, Zaïre, Alzire*, *Inès*, et toutes les tragédies où règne l'amour, sont des romans, sans lui demander ce qu'il entend par des pièces dramatiques, si de tels romans n'en sont pas. Une action régulière et intéressante, où l'une des plus violentes passions de la nature tient sans cesse l'aine des spectateurs agitée entre la crainte et la pitié, sera donc ce qu'il lui plaira. Mais si l'amour y est peint comme il doit l'être, terrible et funeste dans ses excès, respectable et touchant dans ce qu'il a d'honnête, de vertueux, d'héroïque, ce tableau de l'amour sera une leçon morale, sans en excepter Zaïre qui meurt, non pas victime de l'amour, mais victime de son devoir et des fureurs de la jalousie ; sans en excepter *Bérénice* qui serait tombée, quoi qu'en dise M. Rousseau, si Titus sacrifiait l'orgueil des Romains, tout injuste qu'il nous semble, au tendre et vertueux amour que nous ressentons avec lui.

Comme le sentiment de l'amour n'est pas toujours violent et passionné, qu'il se modifie selon les caractères, que les épreuves en sont plus ou moins pénibles, suivant la situation des personnages, et les intérêts qui lui sont opposés ; comme ce sentiment le plus naturel, le plus familier dans tous les états, est aussi le plus propre à développer les vices, et à mettre le ridicule en jeu, la comédie l'a pris dans la peinture de la vie commune,

Copyright Arvensa Editions

tantôt pour objet principal, et tantôt pour premier mobile. Voilà comment et pourquoi l'amour a été introduit sur nos deux théâtres : est-ce un bien, est-ce un mal pour les mœurs ? C'est ce qui reste à examiner.

L'usage des anciens est un préjugé contre nous ; mais partout et dans tous les temps le théâtre a dû suivre les constitutions nationales. Chez les Grecs, la tragédie était une leçon politique ; chez nous, elle est une leçon morale, et ne peut ni ne doit avoir rapport à l'administration de l'état. Il n'est donc pas étonnant que l'amour, qui n'avait rien de commun avec le gouvernement d'Athènes, n'y fût point admis au théâtre, et que ce même sentiment, qui est d'un si grand poids dans nos mœurs, soit devenu le premier ressort de la scène tragique française.

Une différence non moins sensible dans les mœurs de la société, dont la comédie est le tableau, y a fait substituer des femmes libres et honnêtes aux esclaves et aux courtisanes des comiques grecs et romains. Mais comment M. Rousseau trouverait-il les honnêtes femmes placées au théâtre ? Il trouve même indécent qu'elles soient admises dans la société.

« Les anciens, dit-il, avaient en général un très grand respect pour les femmes ; mais ils marquaient ce respect en s'abstenant de les exposer au jugement du public, et croyaient honorer leur modestie, en se taisant sur leurs autres vertus. Chez nous, au contraire, la femme la plus estimée est celle qui fait le plus de bruit, qui parle le plus, qu'on voit le plus dans le monde, etc. »

Il me semble que M. Rousseau n'a ni compté, ni pesé les voix ; et, après tout, ces parallèles vagues, ces tableaux de fantaisie ne prouvent que l'art et le talent du peintre. Considérons les choses en elles-mêmes, et tâchons d'y saisir le vrai.

Dans tous les états où les citoyens sont admis à l'administration de la république, il est naturel que les femmes soient éloignées de la société des hommes, et reléguées dans l'obscurité. La guerre, les conseils, les négociations, le commerce, les fonctions pénibles du gouvernement, élèvent l'orgueil des hommes au-dessus des soins de la galanterie et des inquiétudes de l'amour. Comme ils ont seuls la force d'agir, ils s'attribuent à eux seuls la sagesse de délibérer ; et jaloux du droit de gouverner, ils n'y instruisent que leurs semblables.

Pour expliquer comment les femmes ont été d'abord éloignées de l'administration des états, il n'est donc pas besoin d'attribuer aux hommes un savoir et des talents qui leur soient propres ; il suffit de remonter à

Copyright Arvensa Editions

l'institution des gouvernements. La première concurrence pour l'autorité fut décidée à coups de poing ; la seconde, à coups de massue : ensuite vinrent la hache et l'épée ; et, dans cette manière de régler les droits, il est clair que les femmes n'avaient rien à prétendre. Or, comme dans un état républicain tout homme participe au gouvernement, ou aspire à y participer, notre sexe y conserve son ancienne prérogative.

Mais dans un pays où les citoyens, sous l'autorité d'un monarque et sous la tutelle des lois, ne tiennent à la constitution politique que par le droit de propriété, et par le tribut d'obéissance ; où personne n'influe sur l'administration de l'état, qu'autant qu'il y est appelé ; où l'homme privé ne peut rien ; où chacun vit pour soi et pour un certain nombre de ses semblables, selon ses affections plus ou moins étendues, sans autre soin que de contribuer, autant qu'il est en lui, aux douceurs de la société ; dans cet état, dis-je, il est naturel que les femmes soient admises à ce concours paisible de devoirs mutuels, pour y établir l'harmonie, pour adoucir les mœurs des hommes naturellement féroces, pour tempérer en eux cette indocilité superbe qui s'indigne du frein des lois ; en un mot pour cultiver et nourrir dans leur âme l'amour de la paix et de l'ordre, qui est la vertu de leur condition.

Il serait mieux peut-être que chacun, avec sa compagne, vécût dans sa maison au milieu de ses enfants ; mais ces mœurs ne peuvent subsister que chez un peuple attaché au travail par le besoin. La richesse invite à l'oisiveté ; celle-ci à la dissipation : le cercle de la société s'étend, et les hommes y appellent les femmes. Mahomet, pour engager les musulmans à vivre chacun chez soi, lut obligé de leur donner un sérail, et de leur en confier la garde. Ailleurs, la jalousie tient les femmes captives. Mais les mœurs en sont plus farouches, sans en être plus pures ; et il vaut encore mieux se disputer le cœur des femmes à coups d'œil qu'à coups de poignard.

Cependant les hommages que nous leur rendons nous dégradent, nous avilissent aux yeux de M. Rousseau ; et c'est là surtout ce qui cause son déchaînement contre les pièces de théâtre où l'amour domine.

« L'amour est le règne des femmes, dit-il ; un effet naturel de ces sortes de pièces est donc d'étendre l'empire du sexe. Pensez-vous, monsieur, demande-t-il à M. d'Alembert, que tel ordre soit sans inconvénient, et qu'en augmentant avec tant de soin l'ascendant des femmes, les hommes en soient mieux gouvernés ? Il peut y avoir, poursuit-il, dans le monde

Copyright Arvensa Editions

quelques femmes dignes d'être écoutées d'un honnête homme ; mais est-ce d'elles en général qu'il doit prendre conseil ; et n'y aurait-il aucun moyen d'honorer leur sexe sans avilir le nôtre ? »

Prendre conseil d'une femme, c'est avilir notre sexe ! Il est donc bien établi dans l'opinion d'un philosophe, que la supériorité nous est acquise en fait de prudence ? Je le souhaite ; mais j'en doute encore.

« Le plus charmant objet de la nature, le plus digne d'émouvoir un cœur sensible et de le porter au bien, est, je l'avoue, une femme aimable et vertueuse ; mais cet objet céleste où se cache-t-il ? »

M. Rousseau, selon ses principes, trouve si peu d'hommes de bien ! Il n'est pas étonnant qu'il trouve si peu de femmes vertueuses, surtout d'après les mœurs des peuples qui vivaient il y a trois mille ans.

« Il n'y a pas de bonnes mœurs pour les femmes hors d'une vie retirée et domestique Rechercher les regards des hommes, c'est déjà s'en laisser corrompre, et toute femme qui se montre, se déshonore... Une femme hors de sa maison perd son lustre ; et dépouillée de ses vrais ornements, elle se montre avec indécence. »

Or, chez nous toutes les femmes se montrent ; elles sont donc toutes déshonorées : toutes celles qui ont de la beauté sont bien aises qu'on s'en aperçoive ; les voilà donc déjà corrompues : aucune d'elles ne se renferme dans l'intérieur de son domestique ; il n'y a donc pas de bonnes mœurs pour elles. De là nos festins, nos promenades, nos assemblées, ainsi que le bal que M. Rousseau veut instituer à Genève, sont les rendez-vous du déshonneur, et les sources de la corruption. En un mot, toute femme qui s'expose en public est une femme sans pudeur ; la perte de la pudeur entraîne celle de l'honnêteté, qui est l'âme des bonnes mœurs : nos femmes vivent en public ; elles n'ont par conséquent ni pudeur, ni honnêteté, ni vertu. Le raisonnement est simple, et il n'en fallait pas davantage pour prouver qu'un spectacle qui nous dispose à les aimer, est un spectacle pernicieux.

Cependant M. Rousseau ne croit pas cet argument sans réplique : il s'en fait une, mais il a soin de la choisir facile à détruire. Il suppose qu'on lui répond que la pudeur n'est rien, et il s'attache à prouver que la pudeur est inspirée aux femmes par la nature.

Je le crois : je suis persuadé que l'attaque est le rôle naturel de l'homme, et la défense celui de la femme ; et quoique la raison très sensible qu'en donne M. Rousseau ait pu ne venir que par réflexion ;

Copyright Arvensa Editions

quoique la disposition habituelle des deux sexes n'engage les femmes qu'à nous attendre, sans leur faire une loi de nous résister, et que par conséquent, la preuve de M. Rousseau soit insuffisante contre ceux qui veulent que la pudeur qui résiste soit une vertu factice et un devoir de convention, ce n'est pas là ce que je prétends. La pudeur naturelle interdit-elle aux femmes la société des hommes ? Voilà ce que je nie, et ce que M. Rousseau ne prouvera jamais. Il semble que pour elles, vivre avec les hommes, ou s'abandonner aux hommes, soient synonymes, et qu'à son avis il ne soit pas possible de nous résister sans nous fuir. Qu'un petit-maître le dise, à la bonne heure ; mais un philosophe peut-il le penser ? La société sans doute a multiplié les lois de la pudeur ; et, quelque capricieux que soit l'usage, le sexe doit s'y conformer : mais, dans ce qui n'est pas prescrit par la nature, la pudeur d'un pays n'est pas celle d'un autre. Chez les Grecs, l'usage défendait aux femmes de se montrer en public. Chez nous, l'usage les y autorise.

Or celle-là est honnête et décente qui observe ce que lui prescrit la pudeur, l'honnêteté, la décence des mœurs du pays qu'elle habite. Il n'y a d'institution naturelle que le devoir de la résistance, ou plutôt l'interdiction de l'attaque : tout le reste varie suivant les lieux et les temps. Voici ce que pense un orateur chrétien de l'opinion que M. Rousseau renouvelle.

« Un ancien disait autrefois que les hommes étaient nés pour l'action et pour la conduite du monde, et que les dieux leur avaient donné en partage la valeur dans les combats, la prudence dans les conseils, la modération dans les prospérités, et la constance dans la mauvaise fortune ; que les dames n'étaient nées que pour le repos et pour la retraite ; que toute leur vertu consiste tait à être inconnues, sans s'attirer ni blâme ni louange, et que celle-là était sans doute la plus vertueuse, de qui l'on avait le moins parlé : ainsi il les retranchait de la république pour les renfermer dans l'obscurité de leur famille ; de toutes les vertus morales il ne leur accordait qu'une pudeur farouche ; il leur ôtait même cette bonne réputation qui semble être attachée à l'honnêteté de leur sexe ; et, les réduisant à une oisiveté qu'il croyait louable, il ne leur laissait pour toute gloire que celle de n'en avoir point. Il est aisé de reconnaître l'injustice de ce sentiment, etc. » (Fléchier, *Oraison funèbre de madame de Montausier.)*

« Je sais, dit M. Rousseau, qu'il règne en d'autres pays des coutumes contraires à celles des anciens : mais voyez aussi quelles mœurs elles ont

Copyright Arvensa Editions

fait naître. Je ne voudrais pas d'autre exemple pour confirmer mes maximes. »

Il est facile de faire la satire de nos mœurs ; et cent exemples vicieux pris sur un million de citoyens feraient un tableau épouvantable de la ville de l'univers la mieux policée. Mais sur l'article de la galanterie et de l'amour, faut-il avouer ce que je pense des mœurs les plus licencieuses de Paris ? que M. Rousseau se rappelle ses pigeons.

« La blanche colombe va suivant pas à pas son bien-aimé, et prend chasse elle-même aussitôt qu'il se retourne. Reste-t-il dans l'inaction, de légers coups de bec le réveillent : s'il se retire, elle le poursuit : s'il se défend, un petit vol de six pas l'attire encore ; l'innocence de la nature ménage les agaceries et la molle résistance, avec un art qu'aurait à peine la plus habile coquette. »

Eh bien, monsieur, les coquettes ont à peu près cet art-là : vous ne voyez *dans cette image charmante* rien de bien pernicieux au monde, et un peuple de pigeons, avec ces mœurs, vaut bien un peuple de vautours. Quand même à la coquetterie des colombes se mêlerait un peu d'inconstance, ce serait encore un jeu de la nature dont vos yeux seraient égayés. C'est ce que je voulais vous faire observer en passant.

Mais revenons aux principes de l'honnêteté qui prescrit d'autres mœurs aux femmes ; et, en désavouant la conduite de celles dont la colombe est l'image, voyons si vous n'êtes pas injuste d'envelopper tout le sexe dans un mépris universel.

Vous êtes indigné qu'au théâtre une femme pense et raisonne, qu'on lui donne un esprit ferme, une âme élevée, des principes et des vertus. Et si les femmes s'offensaient qu'on mît au théâtre des héros et des sages, les croiriez-vous moins fondées ? À votre avis, ces modèles sont-ils plus communs parmi nous ? « Les imbéciles spectateurs vont, dites-vous, apprendre d'elles ce qu'ils ont pris soin de leur dicter. » Et à qui, monsieur, n'a-t-on pas dicté sa leçon ? En naissant, savions-nous la nôtre ?

« Parcourez la plupart des pièces modernes, c'est toujours une femme qui sait tout, qui fait tout ; la bonne est sur le théâtre, et les enfants sont au parterre. »

Quand on met au théâtre Cornélie, Sémiramis, Élisabeth, il faut bier supposer qu'elles savaient quelque chose : ces femmes-là n'étaient pas des enfants. Quand on peint des femmes bien nées, il faut bien qu'elles aient des principes d'honnêteté, de vertu, d'humanité : la nature leur tient, je

Copyright Arvensa Editions

crois, le même langage qu'à nous ; le monde leur donne les mêmes connaissances ; et il est vraisemblable qu'elles l'étudient avec d'autant plus d'attention, qu'elles sont moins préoccupées. L'amour règne au théâtre, il faut bien qu'elles y règnent, et qu'elles exercent sur la scène le même empire que dans la société. Est-ce un mal ? Nous le verrons. À l'égard des leçons qu'elles donnent au parterre, si ces leçons peuvent être utiles, elles n'en sont que plus goûtées ; et je ne connais que vous seul parmi les hommes qui croyez en être avili.

M. Rousseau ne peut se persuader qu'une femme soit son égale. Demandons-lui donc enfin quels sont les talents de l'esprit et les qualités du cœur dont la nature a doué l'homme, à l'exclusion de la femme ? quels sont les vices qu'elle a essentiellement attachés à ce sexe, les délices du nôtre ? quels sont les pièges qu'elle nous cache sous les fleurs de la beauté ?

« Les femmes en général n'aiment aucun art, ne se connaissent à aucun. »

Ce serait là un bien petit mal : cependant si les femmes étaient naturellement privées du sentiment du beau, elles pourraient l'être du sentiment du vrai, du juste et de l'honnête ; et cette proposition jetée en l'air peut tirer à conséquence. Que M. Rousseau nous dise donc s'il a pris cette opinion dans l'étude de l'organisation physique, ou dans le commerce du monde. Les femmes ont-elles les organes moins délicats que nous, le coup d'œil ou l'oreille moins juste, le sentiment en général plus lent ou plus confus ? Est-ce l'exercice et l'étude qui leur manquent ? Il s'ensuit que nous avons sur elles, à cet égard, l'avantage de l'éducation ; mais si M. Rousseau avait été moins éloigné par ses principes du commerce du monde et des femmes, il en aurait vu beaucoup qui ont acquis par elles-mêmes les lumières qu'on leur enviait. Tout ce qui n'exige qu'une raison saine, un esprit droit et une sensibilité modérée, leur est donc au moins commun avec les hommes. Je le dis à propos des arts, je le dirai même par rapport aux choses les plus sérieuses de la vie ; et une multitude d'hommes qui ne sont ni complaisants ni passionnés l'attesteront avec moi.

« Mais ce feu céleste qui échauffe et embrase l'âme, ce génie qui consume et dévore, cette brûlante éloquence, ces transports sublimes qui portent leur ravissement jusqu'au fond des cœurs, manqueront toujours aux écrits des femmes. »

Si cela est, elles en sont moins capables des fortes productions du

Copyright Arvensa Editions

génie : mais tout cela est-il essentiel au goût des arts ? Tout cela est-il relatif aux mœurs de la société, qui est l'objet de notre dispute ? Faut-il être un Démosthène, un Bossuet, pour être bon citoyen, bon parent, bon ami ? Où sont même, parmi les hommes, les génies brûlants dont vous nous parlez ? En voulez-vous former une république ? Qui les gouvernerait, bon Dieu ! Le monde moral serait un magasin à poudre.

« Les écrits des femmes sont tous froids, et jolis comme elles. Ils auront tant d'esprit que vous voudrez, jamais d'âme. Ils seront cent fois plutôt sensés que passionnés : elles ne savent ni sentir ni décrire l'amour même. *La seule Sapho*, que je sache, *et une autre*, méritent d'être exceptées. »

Que les écrits des femmes soient rarement passionnés, la pudeur seule peut en être la cause : que M. Rousseau et moi en ayons peu connu qui sachent décrire et sentir l'amour, c'est un malheur particulier, qui est peut-être sans conséquence. Cependant s'il arrivait que chacun pût dire comme M. Rousseau, qu'il connaît deux femmes, Sapho et une autre, qui méritent d'être exceptées, il se trouverait, au bout du compte, autant de femmes capables de décrire et de sentir l'amour, qu'il y aurait eu d'hommes capables de l'inspirer ; et si M. Rousseau a trouvé une seconde Sapho, il ne peut, avec bienséance, disputer le même avantagea personne.

Mais supposons que le sentiment soit plus faible dans les femmes que dans les hommes ; que leurs écrits, et par conséquent leurs caractères soient plus sensés que passionnés ; est-ce à M. Rousseau, qui connaît si bien le danger des passions, à regarder cette froideur comme un vice ? Qu'il s'accorde enfin avec lui-même, et qu'il nous dise si un naturel passionné lui semble préférable à un caractère moins susceptible de mouvements impétueux ? Si la vertu s'exerce à tempérer dans les hommes cette fougue, cette véhémence de sentiment que les femmes n'ont pas, la vertu ne fait donc en eux que ce qu'a fait la nature en elles. Ce sont les passions qui troublent l'ordre : les femmes réduites à des affections tranquilles, seraient donc le sexe le plus flexible à la règle, le plus docile aux lois de la société, et par conséquent elles seraient faites pour en être les liens.

Si donc la nature n'a pas interdit aux femmes d'être raisonnables, sensibles, honnêtes, vertueuses ; si elle leur a donné une âme comme à nous, mais plus calme, plus modérée ; de quel droit, sur quel rapport, d'après quel examen assurez-vous qu'elles abusent de tous ces dons, et qu'elles les tournent, à leur honte ? *L'homme est né bon*, dites-vous, et sous ce nom sans doute vous comprenez la femme.

Copyright Arvensa Editions

« Ce sexe, hors d'état de prendre notre manière de vivre, trop pénible pour lui, nous force de prendre la sienne trop molle pour nous. »

Voilà le danger le plus sérieux que puisse avoir le commerce des hommes avec les femmes.

M. Rousseau n'entend pas qu'elles nous ôtent les sentiments du courage et de l'honneur. « Les femmes, dit-il, ne manquent pas de courage, elles préfèrent l'honneur à la vie : l'inconvénient de leur sexe est de ne pouvoir supporter les fatigues de la guerre et l'intempérie des saisons. » C'est donc cette faiblesse qu'elles nous communiquent, selon M. Rousseau. « Or, dit-il, cet inconvénient, qui dégrade l'homme, est très grand partout ; mais c'est surtout dans les états comme le nôtre (il parle de Genève) qu'il importe de le prévenir. Qu'un monarque gouverne des hommes ou des femmes, cela lui doit être assez égal ; mais dans une république il faut des hommes. »

Il faut des hommes à Genève : c'est-à-dire, dans son sens, des corps assez bien Constitués pour résister aux fatigues de la guerre et à l'intempérie des saisons. Encore une fois, M. Rousseau se croit-il à Lacédémone ? N'est-il pas singulier que l'on s'échauffe l'imagination au point d'appliquer sérieusement les principes de Lycurgue à une ville industrieuse et paisible, qui ne peut être que cela ? Eh ! monsieur ! si l'équilibre, qui fait sa sûreté, venait à se rompre, pour le coup c'est bien à Genève qu'il serait indifférent d'être peuplée d'hommes ou de femmes. Qu'une république entourée de républiques rivales et toujours prêtes à l'accabler, s'exerce sans relâche à défendre sa liberté menacée ; qu'elle renonce à tous les arts, pour ne s'occuper que de l'art de combattre ; qu'elle endurcisse, par une discipline austère, les mœurs de ses citoyens, dont elle se fait un rempart ; c'est une nécessité cruelle, mais indispensable, et la férocité guerrière entre dans sa constitution. Telle fut Sparte ; mais est-ce là Genève ? Qu'on y joue, qu'on y danse, puisque vous le voulez, qu'on y donne des fêtes, ou des spectacles, qu'on y vive avec les femmes ou sans les femmes ; pourvu que l'industrie et le négoce y soient en vigueur, et que la police y soit vigilante et sévère, les fondements de votre liberté n'en seront ni plus forts ni plus faibles. La force de Genève n'est pas dans son sein.

C'est un grand mal pour un peuple belliqueux de n'être pas aussi robuste que brave ; et c'est là, nous l'avouons, le désavantage de tous les peuples qui, nourris sous un ciel doux, n'ont pas été endurcis dès l'enfance

Copyright Arvensa Editions

aux travaux de cet art destructeur, l'unique métier des Romains. Mais vous attribuez ici au commerce des femmes ce qui a des causes bien plus réelles. Vous ne prétendez pas sans doute que les femmes amollissent le laboureur et l'artisan, ni que le peuple de nos villes et de nos campagnes soit énervé par les délices d'une vie oisive et voluptueuse. C'est de là cependant que l'on tire nos soldats, et c'est le soldat qui succombe aux travaux d'une guerre éloignée et à l'inclémence d'un ciel étranger. Les inconvénients du luxe de nos villes n'en sont pas moins réels ; mais attendez-vous des hommes qu'ils se bornent aux premiers besoins de la vie, tandis que les superfluités voluptueuses les sollicitent de toutes parts ? Vous voyez que Lycurgue lui-même, pour fermer au luxe l'entrée de sa république, fut obligé d'en écarter tous les moyens de s'enrichir. Les femmes ne font rien à cela : tout le vice est dans les richesses.

Du reste, que le climat, les richesses, ou les femmes amollissent la férocité d'un peuple ardent et courageux, et lui ôtent la faculté de porter la désolation et le ravage chez les nations étrangères, en lui laissant la bravoure, la vigueur et l'activité dont il a besoin pour sa propre défense ; que ce peuple invincible dans ses frontières, y soit comme repoussé par la nature dès qu'il en sort les armes à la main, est-ce à un philosophe à regarder cela comme un mal ? Je pardonnerais tout au plus ce langage au flatteur d'un roi conquérant.

Les femmes nous rendent femmes : c'est donc à dire, dans votre sens, qu'elles nous rendent moins passionnés, plus doux, plus sensés, plus humains ? Elles ne nous inspirent pas cette éloquence brûlante qui convenait à la tribune, mais elles nous enseignent cette éloquence persuasive et conciliatrice qui convient à la société ; et le don de gagner les coeurs est, sans comparaison, plus réel et plus infaillible que le talent de les subjuguer.

Elles affaiblissent en nous l'ardente soif du sang et la fureur du brigandage ; mais elles nourrissent dans nos âmes l'amour de l'honneur et l'émulation de la gloire. Un homme flétri par une lâcheté, n'ose plus paraître à leurs yeux ; et si l'on interrogeait les cœurs, on verrait qu'elles ne sont pas oubliées dans la harangue intérieure qu'un jeune guerrier se fait à lui-même quand il marche à l'ennemi.

À l'égard des avantages d'une sévère discipline, qu'on en fasse un devoir essentiel, qu'on y attache l'honneur militaire, que la négligence de ce devoir soit un obstacle invincible à l'avancement, et qu'on observe surtout

Copyright Arvensa Editions

avec une exacte équité des distinctions glorieuses pour les uns, et humiliantes pour les autres : j'ose répondre que les hommes ne seront pas retenus, ne seront pas même soufferts parmi les femmes, au moment où le devoir et l'honneur les appelleront aux drapeaux.

Voyons quel est dans la société en général le vice de leur domination ; et si l'amour, tel qu'il est peint sur le théâtre, contribue ou remédie au mal que leur commerce peut causer.

La plupart des disputes philosophiques ne sont que des disputes de mots. Nous, qui cherchons la vérité de bonne foi, commençons par nous bien entendre. Il s'agit de l'amour que M. Rousseau condamne au théâtre. Quelle est d'abord l'idée qu'il attache à ce nom d'amour ? Il y a un amour physique répandu dans la nature, et qui en est l'âme et le soutien. Voici ce qu'en pense M. Rousseau.

« Si les deux sexes avaient également fait et reçu les avances, *le plus doux de tous les sentiments eut à peine effleuré le cœur humain, et son objet eût été mal rempli.* L'obstacle apparent qui semble éloigner cet objet, est, au fond, ce qui le rapproche : les désirs voilés par la honte n'en deviennent que plus séduisants ; en les gênant, la pudeur les enflamme. Ses craintes, ses détours, ses réserves, ses timides aveux, sa tendre et naïve finesse, disent mieux ce qu'elle croit taire, que la passionne l'eût dit sans elle. C'est elle qui donne du prix aux faveurs, et de la douceur aux refus : le véritable amour possède en effet ce que la pudeur lui dispute. Ce mélange de faiblesse et de modestie le rend plus touchant et plus tendre. Moins il obtient, plus la valeur de ce qu'il obtient augmente ; et c'est ainsi qu'il jouit à la fois et de ses privations et de ses plaisirs. »

Je défie tout le talent des actrices, tout le manège des coquettes, de rendre l'amour plus séduisant que ne fait ici la pudeur. Si l'amour physique était un mal, la pudeur serait donc la plus redoutable de toutes les enchanteresses, et le morceau charmant que je viens de transcrire, la plus pernicieuse de toutes les leçons.

Or, selon M. Rousseau, la pudeur est non seulement une vertu, mais la première vertu d'une femme : sans la pudeur *une femme est coupable et dépravée*. L'amour que la pudeur *enflamme*, qu'elle *rend plus touchant et plus tendre*, est donc un bien : nous voilà d'accord. Encore quelques-unes de ses maximes ; c'est m'embellir que de le citer.

« Le plus grand prix des plaisirs est dans le cœur qui les donne... Vouloir contenter insolemment ses désirs, sans l'aveu de celle qui les fait naître,

Copyright Arvensa Editions

est l'audace d'un satyre ; celle d'un homme est de savoir les témoigner sans déplaire, et les rendre intéressants ; de faire en sorte qu'on les partage ; d'asservir les sentiments avant d'attaquer la personne. Ce n'est pas assez d'être aimé : les désirs partagés ne donnent pas seuls le droit de les satisfaire ; il faut de plus le consentement de la volonté : le cœur accorde en vain ce que la volonté refuse. L'honnête homme et l'amant s'en abstient même quand il pourrait l'obtenir. Arracher ce consentement tacite, c'est user de toute la violence permise en amour ; le lire dans les yeux ? le voir dans les manières malgré le refus de la bouche, c'est l'art de celui qui sait aimer. *S'il achève alors d'être heureux,* il n'est pas brutal, *il est honnête*, il n'outrage point la pudeur, *il la respecte, il la sert* ; il lui laisse l'honneur de défendre encore ce qu'elle eût peut-être abandonné. »

Ovide et Quinault ne disaient pas mieux ; et le théâtre n'eut jamais de plus indulgente morale. D'après ces principes, j'ose assurer M. Rousseau que l'amour honnête est l'amour à la mode, qu'il y a peu de satyres dans le monde, et que c'est précisément selon sa méthode qu'on y achève d'être heureux.

Mais cet amour innocent, dans l'état de. simple nature, peut ne l'être pas dans la constitution actuelle des choses : il y a même des circonstances où il est puni par les lois, comme crime de séduction ; il ne serait donc pas prudent de s'en tenir à cette règle. M. Rousseau admet dans les sentiments de l'homme en société, une moralité inconnue aux bêtes ; et quoiqu'il fût aisé de trancher toute difficulté, en rejetant, comme lui, *l'impertinent préjugé des conditions*, et toutes les conventions de la même espèce, en donnant pour raison de ce qu'on appelle licence, *Ainsi l'a voulu la nature, c'est un crime d'étouffer sa voix* ; quoiqu'il n'y ait pas de libertinage qu'on ne pût justifier en disant comme lui, *La nature a rendu les femmes craintives afin qu'elles fuient, et faibles afin qu'elles cèdent* ; en un mot, quoique, pour combattre M. Rousseau, il suffit peut-être de l'opposer à lui-même, je ne profiterai pas de l'avantage que me donne le peu d'accord que je crois voir entre ses maximes. Je reconnais donc, de bonne foi, que les institutions naturelles doivent se plier aux règles établies entre les hommes ; et que ce qui était bon dans les bois peut être mauvais dans nos villes. Ainsi je vais considérer l'amour dans ses relations politiques et morales, et voir en quoi le théâtre qui le favorise est nuisible à la société.

D'abord, observons dans l'amour des sentiments très distincts, qu'il est bon de ne pas confondre. S'il n'y avait que ce que M. Rousseau appelle

Copyright Arvensa Editions

modestement *les désirs du cœur*, l'amour serait un mouvement passager et périodique, comme tous les besoins, et tel que M. Rousseau nous l'a fait remarquer lui-même dans l'homme sauvage.

Cet amour, inspiré par la nature, n'est honnête dans les mœurs de la société, qu'autant qu'il se mêle confusément, et comme à notre insu, à des sentiments plus purs et plus nobles : ces sentiments sont l'estime, la bienveillance, la douce et tendre intimité ; d'où résulte la complaisance de soi-même dans un objet de prédilection auquel on attache son être. Quand l'affection est mutuelle et au même degré, c'est l'union la plus étroite, c'est le plus parfait accord qui puisse régner entre deux êtres sensibles ; c'est enfin, s'il est permis de le dire, la transfusion et la coexistence de deux âmes.

Cependant on abuse de tout. Examinons comment les exemples de cette union si délicieuse et si pure peuvent être pernicieux.

J'avoue d'abord que l'amour, dans la plupart des hommes, n'est que le désir naturel, sans aucune trace de moralité ; j'avoue que cet amour est plus commun dans les villes opulentes et peuplées ; j’avouerai même, si l'on veut, qu'il règne à Paris autant et plus qu'en aucun lieu du monde. Est-ce au spectacle qu'il faut l'attribuer ? L'amour vertueux est, comme je l'ai dit, un sentiment composé du physique et du moral, mais dans lequel celui-ci domine. Ce mélange ne se fait dans l’âme que lentement et par degrés : l'estime, la confiance, l'amitié, ne s'inspirent pas d'un coup d'oeil. Or, si des plaisirs faciles préviennent le désir naissant, s'il n'a qu'à se manifester pour être comblé sans obstacle, l'amour ne sera dans l'homme en société que ce qu'il est dans l'homme sauvage : c'est ce qui arrive partout où règnent l'opulence et le luxe ; et c'est ainsi que le germe de l'amour vertueux est étouffé dans l’âme des hommes, quelquefois même avant la saison où il doit se développer. Les femmes faiblement aimées aiment faiblement à leur tour : l'exemple, le dépit, la séduction, les déterminent à imiter un amant trompeur, un époux dédaigneux ou volage ; et bientôt le dérèglement, de part et d'autre, devient une espèce d'émulation.

Dans une ville qui contient cent mille célibataires nubiles, qu'il y ait des spectacles, qu'il n'y en ait point, tout ce qu'on peut souhaiter et attendre, c'est que la contagion du vice ne pénètre pas dans le sein des familles ; c'est que les plaisirs tolérés ne dégoûtent pas des plaisirs permis ; que le vice n'ait que le superflu d'une société tumultueuse et surabondante, et

Copyright Arvensa Editions

que l'hymen toujours respecté soit l'asile inviolable de l'innocence et de la paix. Or l'amour seul, et j'entends l'amour tel qu'il est représenté au théâtre, honnête, vertueux, fidèle, peut être le contrepoison de ce vice contagieux.

Qui n'aime aucune femme en a mille à craindre. L'homme le plus facile à égarer est celui qui, n'étant frappé vivement d'aucun objet déterminé, présente à la séduction un cœur vide. Et ce que je dis d'un sexe doit s'entendre de tous les deux. Le vice de notre siècle n'est donc pas l'amour tel qu'il est peint dans nos spectacles, mais l'amour tel que l'inspire la nature, et au-devant duquel les plaisirs vont en foule, quand le luxe les met à prix.

Le théâtre, dit-on, allume les désirs, comme s'il était besoin d'aller au spectacle pour être homme. Ces désirs, la nature les donne, elle sait bien les réveiller. Un peu plus, un peu moins de vivacité ou de raffinement, ne change rien à cette impulsion universelle. L'homme livré à l'instinct des bêtes chercherait partout sa moitié ; et au défaut de la beauté, la laideur serait adorée. L'occasion est un attrait ; mais si l'occasion ne venait pas au-devant de lui, il irait bientôt au-devant d'elle. Ce n'est donc pas cet amour d'instinct qu'il faut éluder ou tâcher de détruire ; il s'agit de le diriger, de l'éclairer, s'il est possible ; il s'agit de lui donner cette moralité qui l'épure, qui l'ennoblit, qui l'élève au rang des vertus. L'émotion qu'on éprouve au spectacle attendrit l'âme, je l'avoue, et c'est par là qu'il la dispose à l'amour vertueux. L'amour physique n'a besoin que des sens ; l'amour vertueux a besoin de toute la sensibilité, de toute la délicatesse de l'âme. Plus l'âme est sensible, plus elle est délicate ; je dis l'âme, et l'on m'entend bien : or la délicatesse des sentiments en garantit l'honnêteté. Un caractère de cette trempe s'attache à son devoir par tous les liens qu'il lui présente : l'estime, l'amitié, la reconnaissance, le captivent ; la nature et le sang ont sur lui des droits absolus. Au lieu qu'une âme froide et légère ne tient à rien, et cède à un souffle : elle oublie la vertu qu'elle n'aime pas, pour un vice qu'elle n'aime guère, et se perd sans savoir pourquoi. Si j'ai bien étudié les mœurs de notre siècle, le vrai moyen de les corriger serait le don de nous attendrir.

La sensibilité dirigée au bien s'attache à tout ce qui est honnête : de là vient que toutes les vertus se tiennent par la main : or le théâtre, en nous intéressant, prend soin de réunir, dans une émotion commune, tous les sentiments vertueux qui doivent se combiner ensemble. Ainsi l'amour y a

Copyright Arvensa Editions

pour compagnes la pudeur, la fidélité, l'innocence ; tous ces caractères analogues y sont comme fondus en un seul. C'est donc nous supposer une âme déjà bien corrompue, que de prétendre qu'elle analyse ces émotions composées, pour en extraire du poison. Voyons cependant comment cela s'opère.

« Quand il serait vrai, dit M. Rousseau, qu'on ne peint au théâtre que des passions légitimes, s'ensuit-il de là que les impressions en sont plus faibles, que les effets en sont moins dangereux ? comme si les vives images d'une tendresse innocente étaient moins douces, moins séduisantes, etc. »

S'il est vrai que la pudeur qui inspire si bien l'amour, et dont *les craintes, les détours, les réserves, les timides aveux, la tendre et naïve finesse, disent mieux ce qu'elle croit taire que la passion ne l'eut dit sans elle ;* s'il est vrai, dis-je, que la pudeur soit une vertu, l'amour qu'elle inspire n'est donc pas un crime. En supposant que les peintures du théâtre produisent les mêmes effets, le théâtre devrait donc, ce me semble, partager les éloges que M. Rousseau donne à la pudeur.

« Les douces émotions qu'on y ressent n'ont pas par elles-mêmes un objet déterminé, mais elles en font naître le besoin. Elles ne donnent pas précisément de l'amour, mais elles préparent à en sentir ; elles ne choisissent pas la personne qu'on doit aimer, mais elles nous forcent à faire ce choix. Ainsi elles ne sont innocentes ou criminelles que par l'usage que nous en faisons, selon notre caractère ; et le caractère est indépendant de l'exemple. »

Si M. Rousseau parle du désir, il est indépendant du caractère, comme le caractère l'est de l'exemple. Dans tous les hommes, le désir tend au même but ; il y arrive, et il s'éteint : c'est le période de l'amour physique. S'il parle de l'amour composé où dominent les affections morales, je nie que les émotions du théâtre n'en déterminent pas l'objet. Ce n'est pas telle ou telle personne que le théâtre nous dispose à aimer, mais une personne douée de telle ou telle qualité.

Ces qualités nous affectent plus ou moins selon notre caractère ; mais celui qui en est vivement affecté au spectacle le sera dans la société : il ne le sera de même que par des qualités semblables ; et plus l'émotion du spectacle aura été vive, plus il sera indifférent pour tout ce qui ne ressemble pas au tableau dont il est frappé. Estime, respect, confiance, vif intérêt, tendre penchant, voilà ce qui lui reste de l'impression qu'il a reçue ; et le besoin d'aimer n'est ici que le désir impatient de posséder l'objet réel

Copyright Arvensa Editions

dont on vient d'adorer l'image. Ce désir n'est rien moins que vague, la cause en décide l'objet.

« L'amour est louable en soi, comme toutes les passions bien réglées ; mais les excès en sont dangereux et inévitables : si l'idée de l'innocence embellit quelques instants le sentiment qu'elle accompagne, bientôt les circonstances s'effacent de la mémoire, tandis que l'impression d'une passion si douce reste au fond du cœur. »

Un peuple qui va chaque jour s'attendrir à ce spectacle, doit donc être un peuple très passionné ? Écoutez ce qu'en dit M. Rousseau lui-même.

« On flatte les femmes sans les aimer ; elles sont entourées d'agréables, mais elles n'ont plus d'amants. Ne seraient-ils pas au désespoir qu'on les crût amoureux d'une seule ? Qu'ils ne s'en inquiètent pas : il faudrait avoir d'étranges idées de l'amour. »

Voilà donc cette foule de spectateurs qui reviennent du théâtre avec un besoin si pressant d'aimer ! Voilà l'effet de ces émotions qui préparent à sentir l'amour ! Voilà, dis-je, cet amour dont les excès sont inévitables !

Dans les climats où la sensibilité naturelle est plus que suffisante pour remplir l'objet de la société, il serait dangereux sans doute de l'irriter par des émotions trop violentes ; mais il est un milieu entre la langueur et l'ivresse, et nous sommes bien loin encore de cette vivacité de sentiment, qui, mutuelle entre les deux sexes, fait le charme de leur union. Voilà ce qui manque à nos mœurs, ce qu'il serait à souhaiter que pût nous donner le théâtre ; et ce n'est pas à nous de craindre que la faible illusion qu'il nous cause ne se change en égarement. On revient ému d'*Ariane*, d'*Inès* et d'*Alzire* ; mais, de bonne foi, en revient-on ivre d'amour ?

Quelques-uns des malheurs de la société sont les effets d'une passion aveugle ; car il y a partout des caractères violents : mais si quelque chose pouvait les contenir, quelle leçon plus frappante pour eux que le tableau des excès de l'amour, tel qu'il est peint sur la scène française ? L'amour tendre y est séduisant, mais l'amour passionné y est terrible. L'un y cause de douces émotions, l'autre y fait frémir la nature.

Quel est donc cet amour criminel où nous conduit l'amour honnête ? Je sais quelles sont les moeurs d'une jeunesse dissipée ; mais de tant d'extravagances dont nous sommes témoins, y en a-t-il une entre mille dont le sentiment de l'amour soit la source ? Ce n'est point le cœur qui mène à la débauche ; et c'est le cœur, le cœur lui seul, qui reçoit les douces émotions d'un amour tendre et vertueux.

Copyright Arvensa Editions

L'amour a deux sortes d'objets : savoir, les objets qui affectent l'âme, et les objets qui émeuvent les sens. Le théâtre peut faire l'une et l'autre impression ; mais ces deux effets n'ont pas la même cause. Que Zaïre soit jouée par une actrice d'une rare beauté, sa beauté affecte les sens, mais son rôle n'affecte que l'âme. L'un tient à l'autre, me dira-t-on. Point du tout ; car le rôle de Zaïre attendrit également les deux sexes. Une Zaïre moins belle toucherait moins avec le même talent ; mais cela vient d'une cause si pure, que Zaïre, moins belle, toucherait moins les femmes elles-mêmes. Cette cause est le charme innocent de la beauté, l'intérêt naturel qu'elle inspire, l'illusion qu'ajoute une figure ravissante au rôle d'une amante adorée ; enfin l'harmonie et l'accord des sentiments vertueux et tendres qu'elle exprime, avec le caractère touchant et noble de sa figure et de son action. Mais tout cela n'affecte que l'âme, je le répète ; et la preuve en est qu'un sage vieillard en revient plus touché que le plus voluptueux jeune homme.

L'expression d'un rôle tendre ajoute aux charmes de la beauté ; mais je tiens que de mille spectateurs il n'y en a pas un qui en soit ému comme il est dangereux de l'être. Ne nous flattons point d'avoir tant à nous craindre. Il n'est pas aussi aisé de nous enflammer qu'on le dit. Je vois même parmi la jeunesse beaucoup de fantaisie, très peu de passion. Et quand les hommes seront capables d'un sentiment délicat et vif, ils n'auront pas à redouter la séduction de ces goûts frivoles.

Le spectacle cependant peut être dangereux comme pantomime ; mais si tout ce qu'on y voit invite à l'amour physique, tout ce qu'on y entend n'inspire que l'amour moral : plus l'âme y est émue, moins les sens doivent l'être. Quelle est, de ces deux impressions, celle qui domine et qui reste ? C'est là ce qui dépend des caractères ; mais je suis sûr qu'elles se combattent, et qu'avec les mêmes objets, le spectacle serait plus dangereux par exemple, si l'on ne faisait qu'y danser. Il ne m'est pas permis d'approfondir cette question ; mais j'en dis assez pour me faire entendre. Revenons à l'amour moral.

Le plus grand de ses dangers est celui des inclinations déplacées : elles peuvent l'être, ou relativement aux convenances, ou relativement aux personnes. Sur l'article des convenances, M. Rousseau n'est pas sévère. Il reconnaît la bonté des mœurs de Nanine, « où l'honneur, la vertu, les purs sentiments de la nature, sont préférés à l'impertinent préjugé des conditions. » Cependant c'est là ce qui rend si dangereuse, aux yeux de la

Copyright Arvensa Editions

plupart des hommes, la sensibilité des jeunes gens.

L'amour ne connaît point l'inégalité des conditions ; il tend quelquefois à rapprocher des cœurs que la naissance ou que la fortune sépare. Il renverse donc le plan économique des familles, l'ordre commun de la société, l'empire de la coutume et de l'opinion.

La société exige dans les alliances certains rapports que la nature n'a point consultés. Le mariage, au lieu d'être l'accord des volontés, est devenu celui des convenances. Ce plan une fois établi, l'inclination des enfants contredit souvent les intentions des pères. Mais si dans cette position il est malheureux que le cœur de l'homme soit tendre et sensible, s'il est à craindre par conséquent que le théâtre ne contribue à le rendre tel, est-ce au théâtre, est-ce à la nature qu'un philosophe doit s'en prendre ?

Je parle ici, non à M. Rousseau, mais à un père de famille jaloux de son nom, soigneux de sa postérité, sensible à l'honneur de son fils, et inquiet sur le choix que ce jeune homme ferait peut-être, si la nature ou l'habitude disposait son cœur à l'amour.

Vous souhaitez à votre fils une âme insensible, lui dirai-je ; c'est souhaiter le plus dur esclavage à sa femme et à ses enfants. Si par malheur vos vœux sont remplis, il n'aimera rien excepté lui-même ; et l'amour-propre n'est jamais si fort que dans une âme où il règne seul. Grâce à vos soins, son âme endurcie ne sera capable d'aucune affection morale ; mais les animaux les plus stupides ont des sens ; votre fils en aura comme eux, et comme eux il en sera l'esclave.

Aimez-vous mieux, me dira ce père, aimez-vous mieux que je l'abandonne imprudemment aux vains caprices de l'amour ? Non, sans doute, lui répondrai-je ; mais supposons que votre fils ne soit pas naturellement pervers, qu'il soit ne bon comme tous les hommes, son bonheur et sa vertu sont dans vos mains : plus son âme sera attendrie, plus vous la trouverez docile ; et qui vous empêche de diriger sa sensibilité vers des objets qui en soient dignes ?

Un tel soin, je l'avoue, exige une attention vigilante et assidue : cette attention est un devoir pénible ; on le néglige, et l'on se plaint des égarements d'un jeune cœur que l'on a livré à lui-même. Mais dans tout cela, que fait le théâtre ? Il supplée par la peinture des affections honnêtes, vertueuses, et par là même intéressantes, à ce qui manque à l'éducation du côté des exemples et des leçons domestiques.

Ce qui alarme le plus M. Rousseau, c'est le danger des inclinations

Copyright Arvensa Editions

déplacées relativement à la personne. « Qu'un jeune homme n'ait vu le monde que sur la scène, le premier moyen qui s'offre à lui pour aller à la vertu, est de chercher une maîtresse qui l'y conduise, espérant bien trouver une Constance ou une Cénie tout au moins. »

Je veux que ce jeune homme n'ait vu au théâtre que des Constances, des Génies, qu'il n'y ait vu peindre l'amour qu'intéressant et vertueux : l'âme pleine de ces idées, il cherchera, dites-vous, une Cénie, une Constance ; mais est-ce dans la société des femmes perdues qu'il ira la chercher ? Le supposez-vous assez insensé ? Ne faut-il pas s'abstenir aussi d'exposer sur le théâtre l'amitié pure et sainte, de peur que quelque jeune homme, épris de ses charmes, ne la cherche parmi des fripons ? La jeunesse facile et crédule donne souvent dans le piège d'un faux amour, comme dans celui d'une fausse amitié ; mais est-ce pour avoir appris au spectacle à discerner le véritable ? Comment s'y prendrait M. Rousseau lui-même pour éclairer un jeune homme dans le choix d'un objet digne d'être aimé ? Vous reconnaîtrez, lui dirait-il, une femme honnête à ses principes, à ses sentiments, au caractère de son amour. Si elle est plus occupée que vous-même de vos devoirs et de votre gloire, de vos talents et de vos vertus ; si elle prend soin d'embellir votre âme, et de vous rendre plus cher à ses yeux, en vous rendant plus estimable ; voilà l'objet qui doit vous attacher. C'est la leçon qu'il lui donnerait, et cette leçon est celle du théâtre. Il ajouterait à ce tableau le contraste d'une femme impérieuse et vaine, qui veut que tout cède à ses caprices, que tout soit sacrifié à sa fantaisie et à ses plaisirs ; qui ne connaît dans son amant de devoir, de soin, d'intérêt que celui de lui plaire ; qui se fait un jeu de sa ruine, un amusement de ses folies, un triomphe de ses égarements. Voilà, dirait-il, ce que vous devez craindre ; et le théâtre l'a dit mille fois. Il serait bon sans doute de mettre en action ces préceptes ; il serait bon de représenter sur la scène l'enfant prodigue au milieu des malheureuses qui l'ont égaré, ruiné, chassé, méconnu ; mais, par malheur, la décence s'y oppose. Il s'ensuit que la scène française n'est pas à cet égard aussi morale qu'elle peut l'être : mais on y dit ce que l'on n'ose y peindre ; et si les impressions n'en sont pas assez vives, si elles frappent l'oreille sans toucher le cœur ce n'est pas la faute du théâtre.

« Zaïre meurt et l'on ne laisse pas de souhaiter de rencontrer une Zaïre. » Je le crois bien : aussi n'est-ce pas la crainte d'aimer une Zaïre, mais la crainte de l'immoler dans les accès d'une jalousie aveugle et forcenée,

Copyright Arvensa Editions

que ce spectacle doit inspirer.

On s'intéresse à l'amour de Titus pour Bérénice, quoiqu'il soit opposé à son devoir. Pourquoi ? parce que ce devoir n'en est pas un dans nos mœurs, et que le cœur doit prendre parti pour un sentiment naturel contre une opinion nationale. Que le Cid sacrifiât son père à Chimène ; qu'Horace abandonnât la cause de Rome pour complaire à Sabine : je demande à M. Rousseau s'il croit que l'intérêt de l'amour l'emportât dans nos cœurs sur l'intérêt sacré de la nature ou de la patrie ? Qui de nous, dans l'âme, est complice de la trahison du fils de Brutus ? Mais qu'il plaise aux Romains de faire un crime à leur empereur d'épouser une reine ; cet orgueil nous irrite, loin de nous toucher. Nous applaudissons dans Titus l'effort généreux qu'il fait sur lui-même ; mais son respect pour une loi superbe ne se communique point à nous, et les charmes naturels de la beauté et de la vertu conservent tous leurs droits sur nos âmes. M. Rousseau a donc raison de dire qu'aucun des spectateurs n'est Romain dans ce moment ; mais aucun ne pardonnerait à Titus de cesser de l'être. C'est par principe qu'on l'admire ; c'est par sentiment qu'on le plaint.

« L'amour séduit, ou ce n'est pas lui. » Qu'est-ce à dire, l'amour séduit ? Il intéresse, il attache ? oui, sans doute. Il nous fait tomber dans les pièges du crime au moment qu'il suit lui-même le chemin de la vertu ? C'est ce que je ne puis concevoir.

« Les circonstances qui le rendent vertueux au théâtre, s'effacent, dit M. Rousseau, de la mémoire des spectateurs. » Ainsi quand, les yeux mouillés de larmes, je viens de voir Zaïre ou Bérénice, j'oublie qu'elles étaient vertueuses, qu'elles ont sacrifié le sentiment le plus cher de leur âme, l'une à la religion de ses pères, l'autre à la gloire de son amant ? Quand je viens d'entendre et d'admirer Lise, Constance ou Génie, j'oublie la cause, la seule cause de l'intérêt vif et tendre dont je suis encore tout ému ? Voilà une façon de sentir dont je n'avais pas même l'idée. Il me semble au contraire que le souvenir des circonstances qui ont excité l'émotion survit longtemps à l'émotion elle-même ; et ce n'est que par ces images que les peines et les plaisirs passés nous sont encore présents. Comment donc M. Rousseau a-t-il prétendu que l'amour reste, et que l'objet s'efface ? Ferait-il consister l'impression de l'amour au spectacle, dans l'émotion physique des sens ? Si telle est son idée, j'ose lui répondre qu'aucune des pièces où l'amour est peint vertueux, ne produit cet effet ni ne peut le produire. Je dis plus : un seul trait qui dans une pièce décente réveillerait une idée obscène,

Copyright Arvensa Editions

indisposerait tous les esprits. S'il n'y a donc que l'émotion pure de l'âme sans aucun mélange de vice, quel est le caractère dépravé qui change en affection criminelle le sentiment que viennent d'exciter en lui la bonté, la candeur, l'innocence, la vertu même ? Que M. Rousseau compose lui-même ce caractère détestable ; je ne lui oppose point ce principe, que *tout homme est né bon* ; je veux qu'il y en ait de naturellement pervers, et je suppose un tel homme au spectacle. Ou la peinture d'un amour vertueux le touchera, et pour un moment il sera moins méchant ; ou il n'en sera point ému, et le spectacle dès-lors ne sera pour lui qu'insipide. Il en revient, me direz-vous, avec l'ardeur du désir dans les sens, et il va l'apaiser par un crime. Cela peut être ; mais ce que le théâtre a fait, le spectacle le plus innocent l'eût fait de même. Pensez qu'il s'agit d'un homme perdu : tout est poison pour une telle âme. Mais supposons ce qui est plus commun, c'est-à-dire un homme qui ne se livre à l'amour vicieux que parce qu'il y suppose un charme et des plaisirs qui manquent à l'amour honnête : pour celui-ci, plus la peinture de l'amour honnête sera touchante, plus le contrepoids du vice aura de force, et moins par conséquent le vice lui-même aura d'attraits. Prenez un jeune débauché au dénouement de *l'Enfant prodigue* ; s'il est attendri, s'il a versé des larmes, il est vertueux, au moins dans ce moment. Il a partagé les regrets, la honte, les remords de son semblable ; il a goûté avec lui le plaisir de détester aux pieds d'une femme honnête, sensible et généreuse, le crime de l'avoir trahie. Il a pleuré ses égarements, son cœur s'est dilaté au moment du pardon, il a baisé, avec Euphémon, la main de sa vertueuse amante : voilà donc les circonstances que vous prétendez qu'il oublie, pour ne conserver que l'impression de quoi ? D'un amour sans objet, sans motif, sans caractère, et qui, dans son âme, va se changer en vice ? Je me perds dans cette analyse étrange du cœur humain.

« IL faudrait apprendre aux jeunes gens à se défier des illusions de l'amour, et à fuir l'erreur d'un penchant aveugle, qui croit toujours se fonder sur l'estime. »

J'ai dit comment le théâtre répond à ces vues ; mais, dans les principes de M. Rousseau, rien n'est plus rare qu'une femme aimable et vertueuse : tout ce qui nous dispose à aimer les femmes nous entraîne au vice. C'est ainsi qu'il doit raisonner. Pour moi qui, dans les familles, n'ai guère vu que des filles bien nées, et les grâces de l'innocence unies à celles de la jeunesse, je crois que c'est remplir l'intention de la nature et celle de la

Copyright Arvensa Editions

société, que d'attirer sur ces chastes objets les vœux innocents des hommes de leur état et de leur âge : je crois que leur inspirer une estime, une confiance mutuelle, c'est les disposer à se rendre heureux : je crois, en un mot > ; qu'attendrir un sexe pour l'autre, c'est tirer l'homme de la classe des bêtes, et cacher la honte de l'amour physique sous l'honnêteté de l'amour moral.

L'amour a ses dangers, sans doute ; mais quelle passion n'a pas les siens ? Il s'agit de le régler, c'est-à-dire de l'éclairer sur son objet et de lui tracer des limites. L'homme a ses désirs, la nature les lui donne ; il faut qu'il les fixe, ou qu'il les répande. Entre l'amour et la débauche, il n'y a que la sagesse stoïque, ou l'insensible froideur. Voyez si vous prétendez faire de tous les hommes des stoïciens, ou des automates. À moins de métamorphoser ainsi la nature, il me semble que le lien le plus doux, le plus vertueux qui puisse rapprocher, unir, enchaîner les deux sexes, c'est le nœud intime d'une affection mutuelle, et que le plus grand bien qu'on puisse opérer dans les mœurs d'un peuple inconstant et volage, c'est de l'attendrir, de le disposer à l'amour, en l'accoutumant à mépriser ce qu'un tel sentiment a de vicieux, à craindre ce qu'il a de funeste, à chérir ce qu'il a d'intéressant, de respectable et de sacré.

Il n'est point d'armes que M. Rousseau n'emploie, et qu'il ne manie avec beaucoup d'art, pour attaquer les mœurs du théâtre. L'amour honnête qu'on y respire, réunit toutes les affections de l'âme sur un seul objet. Or, « le plus méchant des hommes est celui qui s'isole le plus, qui concentre le plus son cœur en lui-même. Le meilleur est celui qui partage également ses affections à tous ses semblables. Il vaut beaucoup mieux aimer une maîtresse que de s'aimer seul au monde. Mais quiconque aime tendrement ses parents, ses amis, sa patrie et le genre humain, se dégrade par un attachement désordonné qui nuit bientôt à tous les autres, et leur est infailliblement préféré. »

Je nie que le plus méchant des hommes soit celui qui s'isole le plus. Cet homme-là ne fait que s'anéantir pour la société. Or, le néant n'est pas ce qu'il a de pire. Il est évident que Cartouche était plus méchant que Timon. Du reste il n'y a que l'amour effréné qui détache l'âme de ses devoirs, et qui en rompe les liens : tout sentiment vif les relâche ; l'amitié, le sang et l'amour rompent l'équilibre des intérêts qui meuvent l'âme ; mais cet équilibre est une chimère. Lycurgue, pour rendre toutes les affections communes, a été obligé de rendre tous les biens communs jusqu'aux

Copyright Arvensa Editions

enfants, et de former son nœud politique des débris de tous les nœuds domestiques et personnels. Avec l'argument de M. Rousseau, je prouverai qu'une Mérope est un personnage vicieux, et aucune mère ne voudra m'en croire.

L'amour passionné, c'est-à-dire aveugle et sans frein, est un des plus grands maux dont le cœur de l'homme soit menacé ; aussi dans la peinture qu'on en fait sur la scène, n'inspire-t-il jamais la pitié sans l'effroi : voyez Hermione, Rhadamiste, Orosmane, etc. Mais ce n'est point cette fureur cruelle, forcenée, atroce, dont vous craignez pour nos âmes faibles les exemples contagieux. Vous redoutez pour nous ces spectacles tranquilles, où l'on répand de douces larmes, où la vertu gémit avec l'amour, où la volupté même est décente. Cénie, Mélanide, l'Oracle, c'est là, dites-vous, qu'on respire le poison d'un amour dont les excès sont inévitables. Ces mêmes âmes que vous trouvez si froides, quand l'humanité, la pitié les frappe, deviennent donc tout-à-coup bien sensibles aux impressions de l'amour ! Que dis-je ? l'amour même ne les touche donc qu'au spectacle ; car ne dites-vous pas que le monde ne le connaît plus ? J'ai beau vouloir vous concilier avec vous-même, il n'y a pas moyen ; votre opinion est un Protée, et je ne suis pas un Ulysse. Je conclus donc, sans plus de discussion, que l'amour, tel que peuvent l'inspirer ces spectacles attendrissants, n'est rien moins qu'une frénésie, rien moins qu'un mouvement stupide ; qu'il est assez vif pour rapprocher les âmes, et qu'il ne l'est point assez pour enivrer les sens ; qu'il favorise le penchant de la nature, sans rompre la digue des bienséances, ni changer la direction du devoir et la vertu. Bannissez donc l'amour de Genève, comme les spectacles ; souhaitez qu'il ne pénètre point dans les retraites de ces montagnons fortunés, chez qui vous priez Dieu qu'on ne mette point de lanternes ; mais laissez-nous désirer qu'à Paris le sentiment le plus doux de la nature prenne la place de la coquetterie et du libertinage. Les spectacles y sont utiles, non *pour perfectionner le goût, quand l'honnêteté est perdue,* mais pour encourager l'honnêteté même par des exemples vertueux et publiquement applaudis ; non *pour couvrir d'un vernis de procédés la laideur du vice,* mais pour faire sentir la honte et la bassesse du vice, et développer dans les âmes le germe naturel des vertus ; non *pour empêcher que les mauvaises mœurs ne dégénèrent en* brigandage, mais pour y répandre et perpétuer les bonnes, par la communication progressive des saines idées, et l'impression habituelle des sentiments vertueux ; en un mot, pour cultiver et nourrir le goût du vrai, de l'honnête

Copyright Arvensa Editions

et du beau moral, qui, quoi qu'on en dise, est encore en vénération parmi nous.

Après avoir peint le théâtre comme l'école la plus pernicieuse du vice, on doit bien s'attendre que M. Rousseau n'épargnera pas les mœurs des comédiens. Je n'examine point le fait ; la satire m'est odieuse. Je parle de ce qui peut être, sans m'attacher à ce qui est ; et je considère la profession en faisant abstraction des personnes.

Selon M. Rousseau, « dans une grande ville, la pudeur est ignoble et basse ; c'est la seule chose dont une femme bien élevée aurait honte. Une femme qui paraît en public est une femme déshonorée ; » à plus forte raison, une femme qui, par état, se donne en spectacle : il n'y a rien de plus conséquent. Leur manière de se vêtir n'échappe point à la censure. Si on lui dit que les femmes sauvages n'ont point de pudeur, car elles vont nues, il répond que « -les nôtres en ont encore moins, car elles s'habillent. » Si une Chinoise ne laisse voir que le bout de son pied, c'est ce bout de pied qui enflamme les désirs. Si parmi nous la mode est moins sévère, les charmes qu'elle laisse apercevoir sont une amorce dangereuse. Ainsi une femme ne peut, sans crime, ni se voiler, ni se dévoiler. Si faut-il bien cependant qu'elle soit vêtue de quelque manière ; et, à vrai dire, il n'en est point que l'habitude ne rende décente. Or, les actrices sont mises à peu près comme on l'est dans le monde : elles se montrent avec cette bonne grâce que M. Rousseau permet aux filles de Genève d'avoir au bal ; et dans tout cela il n'y a rien que d'honnête.

M. Rousseau demande « comment un état, dont l'unique objet est de se montrer en public, et, qui pis est, de se montrer pour de l'argent, conviendrait à d'honnêtes femmes ? » Je ne réponds point au premier article : j'ai fait voir que dans tout ce qui n'est pas d'institution naturelle, les bienséances dépendent de l'opinion. Dans la Grèce, une honnête femme ne se montrait point en public ; parmi nous, elle y paraît avec décence ; un état qui l'y oblige peut donc être un état décent. Quant à la circonstance du salaire dont M. Rousseau fait aux comédiens un reproche plus humiliant, a-t-il oublié que rien n'est plus honnête que de gagner sa vie ? et ne fait-il pas gloire lui-même de se procurer, par son travail, de quoi n'être à charge à personne ? Que l'on joue le rôle de Burrhus, du Misanthrope, de Zaïre, ou que l'on donne un concert pour de l'argent, tout cela est égal, si de part et d'autre les plaisirs que l'on procure à qui les paie n'ont rien que d'honnête : or, c'était là seulement ce qu'il fallait considérer,

Copyright Arvensa Editions

sans s'attacher à une circonstance qui ne fait rien du tout à la chose : car si le spectacle était pernicieux, il y aurait encore plus de honte à être acteur gratuitement, qu'à l'être pour gagner sa vie. Qui d'ailleurs assure M. Rousseau que l'argent soit le principal objet d'un Baron, d'une Lecouvreur, et de celui qui, comme eux, aspire à se rendre célèbre ?

Sans doute les talents et le génie ont un objet plus noble que le salaire du travail. Mais, comme il faut vivre pour se rendre immortel, la première récompense du comédien, comme du poète, du peintre, du statuaire, etc., doit être la subsistance, dont l'argent est le moyen ; car on ne peut pas en même temps faire Cinna et labourer la terre.

« Il est difficile que celle qui se met à prix en représentation, ne s'y mette bientôt en personne. » Un si excellent écrivain peut-il vouloir faire passer en preuve d'une imputation flétrissante, un tour d'expression qui n'est qu'un jeu de mots ? L'actrice qui joue Émilie ou Colette est-elle plus vendue à l'or des spectateurs, que ne l'étaient Corneille et M. Rousseau lui-même ? S'il me répond qu'elle leur vend sa présence, son action, sa voix et le talent qu'elle a d'exprimer tout ce qu'elle imite ; je dirai que Corneille et M. Rousseau ont vendu avant elle leur imagination, leur âme, leurs veilles, et le don de feindre, qui leur est commun avec elle. C'est principalement ce don de feindre et d'en imposer, que M. Rousseau trouve déshonorant dans la profession de comédien. « Qu'est-ce que le talent du comédien ? l'art de se contrefaire.... de dire autre chose que ce qu'on pense, aussi naturellement que si on le pensait réellement, d'oublier enfin sa propre place, à force de prendre celle d'autrui. »Et, à votre avis, monsieur, qu'est-ce que l'art du peintre, du musicien, et surtout du poète ? Auriez-vous jamais fait les rôles de Colin et de Colette, si vous ne vous étiez pas déplacé ? M. de Voltaire, que vous n'accuserez pas d'exercer un métier infâme, était-il semblable à lui-même en écrivant ses tragédies ? L'art de faire illusion est-il plus de l'essence du comédien, que de l'essence du poète, du musicien, du peintre, etc. ? Celui qui trouva le Dominiquin travaillant avec un air atroce au tableau de saint André, le soupçonna-t-il d'être complice du soldat qu'il peignait alors insultant le saint martyr ?

En vérité, plus j'y pense, moins je conçois que vous ayez écrit sérieusement tout ce que je viens de lire. Cependant de cette déclamation si étrange et si peu fondée vous tirez des inductions cruelles. Que vous demandiez si ces hommes si bien parés, si bien exercés au ton de la galanterie et aux accents de la passion, n'abuseront jamais de cet art pour

Copyright Arvensa Editions

séduire de jeunes personnes ; votre crainte peut être fondée, et je sens qu'un bon comédien doit savoir mieux que personne l'art *de témoigner ses désirs sans déplaire, et de les rendre intéressants.* Cet art est honnête selon vos principes ; mais, comme je ne vous prends pas au mot, j'avoue qu'un bon comédien sans mœurs est plus dangereux qu'un autre homme ; mais vous allez encore plus loin. « Ces valets filous, si subtils de la langue et de la main sur la scène, dans les besoins d'un métier plus dispendieux que lucratif, n'auront-ils jamais de distraction utile ? ne prendront-ils jamais la bourse d'un fils prodigue, ou d'un père avare, pour celle de Léandre ou d'Argan ? »

Que ne demandez-vous de même si celui qui joue Narcisse ne sera pas un empoisonneur au besoin ? Je passe rapidement sur ce trait, qui vous est échappé sans doute : je n'ai pas le courage d'en plaisanter ; et si je le relevais sérieusement, je tomberais peut-être moi-même dans l'excès que je vous reproche : je m'en tiens donc à notre objet.

L'auteur qui compose, et l'acteur qui représente, se frappent l'imagination du tableau qu'ils ont à nous peindre. Racine crayonnait de la même main le caractère divin de Burrhus, e-t le caractère infernal de Narcisse. Milton est sublime dans les blasphèmes de Satan et dans l'adoration de nos premiers pères. L'âme de Corneille s'élevait jusqu'à l'héroïsme pour faire parler Cornélie et César, après s'être abaissée jusqu'aux sentiments de la plus lâche trahison pour faire parler Achillas et Septime. Il en est de l'acteur comme du poète, avec cette différence que celui-ci a besoin de se transformer tout entier ; et que son âme doit être, s'il est permis de le dire, centralement affectée des passions qu'il veut rendre, puisque c'est lui qui les enfante ; au lieu que l'acteur inspiré par le poète, n'en est que le copiste, et n'a besoin, pour le rendre, que d'une émotion plus superficielle, qui influe encore moins par conséquent sur son caractère habituel.

L'âme prend, à la longue, une teinture des affections vertueuses dont elle se pénètre : l'intérêt qu'elles lui inspirent leur sert comme de mordant. Mais les sentiments qu'on exprime avec horreur, le rôle qu'on méprise au moment qu'on le joue, et qu'on voit en butte au mépris ; ce rôle, dis-je, n'a rien de séduisant, rien de contagieux, ni pour le poète qui le feint, ni pour Facteur qui s'exerce à le rendre.

Toutefois je sens comme vous qu'un comédien vertueux, une comédienne sage et honnête, sera une espèce de prodige, quand vous les

Copyright Arvensa Editions

réduirez l'un et l'autre à l'amour pur de la vertu, et à la privation désintéressée de tous les plaisirs qui les sollicitent.

Le crime a trois sortes de frein : les lois, l'honneur, la religion. Le vice n'a que la religion et l'honneur. D'un côté l'on excommunie les comédiens, de l'autre on veut les rendre infâmes ; je demande par quel effort généreux ils se priveraient des plaisirs tolérés par les lois et permis par la nature ? S'ils ont des mœurs, ce ne peut être qu'en s'élevant au-dessus des autres hommes par une droiture et une force d'âme qui les rassure et qui les console. Ils ne sont pas vertueux au même prix que nous. Voulez-vous juger quelle est l'influence de cette profession sur les mœurs ? commencez par lui rendre les deux plus grands freins du vice, les deux plus fermes appuis de la faiblesse et de l'innocence : la religion et l'honneur. Ne les privez de rien, ne les dispensez de rien ; laissez à leurs penchants les mêmes contrepoids qu'aux nôtres ; et alors s'ils sont constamment plus vicieux que nous, c'est à leur état qu'on a droit de s'en prendre.

M. Rousseau prend la chose à rebours ; et de la honte attachée à l'état de comédien, il veut tirer une preuve contre les mœurs de cet état, et contre celles des spectacles. À Rome les comédiens étaient des esclaves[234] ; la condition d'esclave était infâme, et par conséquent celle de comédien ; M. Rousseau en conclut qu'elle doit l'être partout. Dans la Grèce, les comédiens étaient des hommes libres, et leur état n'avait rien de honteux ; M. Rousseau nous répond qu'ils représentaient les actions des héros, que ces grands spectacles étaient donnés sous le ciel, sur des théâtres magnifiques et devant toute la Grèce assemblée. Il nous dispensera, je l'espère, de prendre tout cela pour des raisons ; et, s'il veut bien se souvenir que ces comédiens représentaient familièrement des héros incestueux ou parricides, qu'ils jouaient et calomniaient Socrate ; il avouera que si jamais l'état de comédien a dû être déshonorant, c'est sur le théâtre d'Athènes.

Dans les premiers établissements des nôtres, l'indécence et l'obscénité des spectacles ont dû attirer sur la profession de comédien les censures de l'Église et le mépris des honnêtes gens. Les mœurs de la scène ont changé ; et si M. Rousseau n'a point prouvé que le spectacle est pernicieux, tel qu'il est, ou tel qu'il peut être, il n'a pas droit de conclure que le métier de comédien soit en lui-même un état honteux. Or, si cet état peut être honnête, il est de l'équité, de l'humanité, de l'intérêt des mœurs de l'y

Copyright Arvensa Editions

encourager. Je le répète, l'honneur et la religion sont les appuis de l'innocence, les freins du vice, les mobiles de la vertu et les contrepoids des passions humaines : priver l'homme de ces secours, c'est l'abandonner à lui-même. Heureusement les comédiens ne prennent pas tous à la lettre cet abandon désespérant : autorisés, protégés, récompensés par l'état, accueillis, considérés même dans la société la plus décente, lorsqu'ils y apportent de bonnes mœurs, ils savent que si nos sages magistrats n'ont pas cru devoir encore céder au vœu de la nation et aux motifs puissants qui sollicitent en faveur du théâtre, c'est par des raisons très supérieures aux préjugés de la barbarie. Ils savent que ces raisons politiques n'ont rien de relatif à leur conduite personnelle, et par conséquent rien de déshonorant pour eux, aussi n'ont-ils pas perdu le courage d'être chrétiens et honnêtes gens. M. Rousseau n'a connu particulièrement qu'un seul comédien, et il avoue que son amitié ne peut qu'honorer un honnête homme.

À l'égard des tentations auxquelles une actrice est exposée, il en est qui, dans la situation actuelle des choses, me semblent comme inévitables. On ne doit pas s'attendre à voir des mœurs pures au théâtre, tant que le fruit du travail et du talent ne pourra suffire aux dépenses attachées à cette profession. Mais que, tout compensé, il reste à une actrice qui pense bien de quoi vivre modestement et honnêtement dans sa maison, où ses études continuelles l'attachent, qu'elle puisse d'ailleurs prétendre, dans son état, à tous les avantages que l'estime publique attribue à la vertu ; il y a d'autant mieux à présumer de sa conduite et de ses mœurs, que les principes et les sentiments dont elle est habituellement affectée, lui éclairent l'esprit et lui élèvent l'âme.

J'en ai dit assez, j'en ai trop dit peut-être, et encore n’ai-je pas relevé tous les traits qui, dans cet ouvrage, mériteraient d'être discutés. Si je me livrais à toutes les réflexions que M. Rousseau me présente, je ferais un livre plus long que le sien, mais infiniment moins curieux, moins éloquent, moins intéressant de toute manière. Mon dessein n'a été ni de lui nuire, ni de briller à ses dépens ; mais de réduire air point de la vérité l'opinion de ses lecteurs sur l'article des spectacles. Je puis avoir raison contre lui, sans préjudice pour sa vertu que je respecte, ni pour ses talents que j'admire ; et, s'il m'est échappé quelque trait qui fasse douter de ces sentiments, je le désavoue et le condamne. Du reste, il est à souhaiter pour lui-même que j'aie raison contre lui. « Les farces, dit-il, les plus grossières, sont moins

Copyright Arvensa Editions

dangereuses pour une jeune fille, que la comédie de l'oracle. » Quels reproches ne se fait-il donc pas d'avoir composé en vers et en musique cette scène si naïve et si touchante, que toutes les jeunes filles savent par cœur !

Tant qu'à mon Colin j'ai su plaire.

« Le théâtre français est, dit-il encore, la plus pernicieuse école du vice..... J'aime la comédie à la passion.... Racine me charme ; et je n'ai jamais manqué volontairement une représentation de Molière. »

Il est, comme on voit, selon ses principes, dans le cas d'un homme qui aurait assisté journellement et avec délices à un festin où il aurait su que l'on versait du poison aux convives.

J'aurai donc rendu à M. Rousseau un service bien essentiel, si j'ai pu lui persuader que ces idées affligeantes, qu'il a prises pour la vérité, n'en étaient que de vains fantômes, et que le mal auquel il croit avoir contribué par ses écrits et par ses exemples, est un bien pour l'humanité.

Copyright Arvensa Editions

Fin de L'APOLOGIE DU THÉÂTRE

Par MARMONTEL

Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

DE L'IMITATION THÉÂTRALE

Essai tiré des Dialogues de Platon

Jean-Jacques ROUSSEAU
ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE
1764

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DE L'IMITATION THÉÂTRALE
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Avertissement

Ce petit écrit n'est qu'une espèce d'extrait de divers endroits où Platon traite de l'imitation théâtrale[235]. Je n'y ai guère d'autre part que de les avoir rassemblés et liés dans la forme d'un discours suivi, au lieu de celle du dialogue qu'ils ont dans l'original. L'occasion de ce travail fut la *Lettre À M. d'Alembert sur les Spectacles* ; mais n'ayant pu commodément l'y faire entrer, je le mis à part pour être employé ailleurs, ou tout-à-fait supprimé. Depuis lors cet écrit étant sorti de mes mains, se trouva compris, je ne sais comment, dans un marché qui ne me regardait pas. Le manuscrit m'est revenu : mais le libraire l'a réclamé comme acquis par lui de bonne-foi, et je n'en veux pas dédire celui qui le lui a cédé. Voilà comment cette bagatelle passe aujourd'hui à l'impression.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DE L'IMITATION THÉÂTRALE
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

De l'imitation théâtrale

Plus je songe à l'établissement de notre république imaginaire, plus il me semble que nous lui avons prescrit des lois utiles et appropriées à la nature de l'homme. Je trouve, surtout, qu'il importait de donner, comme nous avons fait, des bornes à la licence des poètes, et de leur interdire toutes les parties de leur art qui se rapportent à l'imitation. Nous reprendrons même, si vous voulez, ce sujet, à présent que les choses plus importantes sont examinées ; et, dans l'espoir que vous ne me dénoncerez pas à ces dangereux ennemis, je vous avouerai que je regarde tous les auteurs dramatiques comme les corrupteurs du peuple, ou de quiconque se laissant amuser par leurs images, n'est pas capable de les considérer sous leur vrai point de vue, ni de donner à ces fables le correctif dont elles ont besoin. Quelque respect que j'aie pour Homère, leur modèle et leur premier maître, je ne crois pas lui devoir plus qu'à la vérité ; et pour commencer par m'assurer d'elle, je vais d'abord rechercher ce que c'est qu'imitation.

Pour imiter une chose il faut en avoir l'idée. Cette idée est abstraite, absolue, unique, et indépendante du nombre d'exemplaires de cette chose qui peuvent exister dans la nature. Cette idée est toujours antérieure à son exécution : car l'architecte qui construit un palais a l'idée d'un palais avant que de commencer le sien. Il n'en fabrique pas le modèle, il le suit ; et ce modèle est d'avance dans son esprit.

Borné par son art à ce seul objet, cet artiste ne sait faire que son palais ou d'autres palais semblables ; mais il y en a de bien plus universels, qui font tout ce que peut exécuter au monde quelque ouvrier que ce soit, tout ce que produit la nature, tout ce que peuvent faire de visible au ciel, sur la terre, aux enfers, les dieux mêmes. Vous comprenez bien que ces artistes si merveilleux sont des peintres ; et même le plus ignorant des hommes en

Copyright Arvensa Editions

peut faire autant avec un miroir. Vous me direz que le peintre ne fait pas ces choses, mais leurs images : autant en fait l'ouvrier qui les fabrique réellement, puisqu'il copie un modèle qui existait avant elles.

Je vois là trois palais bien distincts : premièrement, le modèle ou l'idée originale qui existe dans l'entendement de l'architecte, dans la nature, ou tout au moins dans son auteur, avec toutes les idées possibles dont il est la source ; en second lieu, le palais de l'architecte, qui est l'image de ce modèle ; et, enfin, le palais du peintre, qui est l'image de celui de l'architecte. Ainsi, Dieu, l'architecte, et le peintre, sont les auteurs de ces trois palais. Le premier palais est l'idée originale, existante par elle-même ; le second en est l'image ; le troisième est l'image de l'image, ou ce que nous appelons proprement imitation. D'où il suit que l'imitation ne tient pas, comme on croit, le second rang, mais le troisième, dans l'ordre des êtres, et que, nulle image n'étant exacte et parfaite, l'imitation est toujours d'un degré plus loin de la vérité qu'on ne pense.

L'architecte peut faire plusieurs palais sur le même modèle, le peintre plusieurs tableaux du même palais : mais quant au type ou modèle original, il est unique ; car si l'on supposait qu'il y en eût deux semblables, ils ne seraient plus originaux ; ils auraient un modèle original commun à l'un et à l'autre, et c'est celui-là seul qui serait le vrai. Tout ce que je dis ici de la peinture est applicable à l'imitation théâtrale ; mais, avant d'en venir là, examinons plus en détail les imitations du peintre.

Non seulement il n'imite dans ses tableaux que les images des choses ; savoir, les productions sensibles de la nature, et les ouvrages des artistes : il ne cherche pas même à rendre exactement la vérité de l'objet, mais l'apparence ; il le peint tel qu'il paraît être, et non pas tel qu'il est. Il le peint sous un seul point de vue ; et choisissant ce point de vue à sa volonté, il rend, selon qu'il lui convient, le même objet agréable ou difforme aux yeux des spectateurs. Ainsi jamais il ne dépend d'eux de juger de la chose imitée en elle-même ; mais ils sont forcés d'en juger sur une certaine apparence, et comme il plaît à l'imitateur : souvent même ils n'en jugent que par habitude, et il entre de l'arbitraire jusque dans l'imitation[236].

L'art de représenter les objets est fort différent de celui de les faire connaître. Le premier plaît sans instruire ; le second instruit sans plaire. L'artiste qui lève un plan et prend des dimensions exactes ne fait rien de

Copyright Arvensa Editions

fort agréable à la vue ; aussi son ouvrage n'est-il recherché que par les gens de l'art. Mais celui qui trace une perspective flatte le peuple et les ignorants, parce qu'il ne leur fait rien connaître, et leur offre seulement l'apparence de ce qu'ils connaissaient déjà. Ajoutez que la mesure, nous donnant successivement une dimension et puis l'autre, nous instruit lentement de la vérité des choses ; au lieu que l'apparence nous offre le tout à la fois, et, sous l'opinion d'une plus grande capacité d'esprit, flatte le sens en séduisant l'amour-propre.

Les représentations du peintre, dépourvues de toute réalité, ne produisent même cette apparence qu'à l'aide de quelques vaines ombres et de quelques légers simulacres qu'il fait prendre pour la chose même. S'il y avait quelque mélange de vérité dans ses imitations, il faudrait qu'il connût les objets qu'il imite ; il serait naturaliste, ouvrier, physicien, avant d'être peintre. Mais, au contraire, l'étendue de son art n'est fondée que sur son ignorance, et il ne peint tout que parce qu'il n'a besoin de rien connaître. Quand il nous offre un philosophe en méditation, un astronome observant les astres, un géomètre traçant des figures, un tourneur dans son atelier, sait-il pour cela tourner, calculer, méditer, observer les astres ? Point du tout ; il ne sait que peindre. Hors d'état de rendre raison d'aucune des choses qui sont dans son tableau, il nous abuse doublement par ses imitations, soit en nous offrant une apparence vague et trompeuse, dont ni lui ni nous ne saurions distinguer l'erreur, soit en employant des mesures fausses pour produire cette apparence, c'est-à-dire en altérant toutes les véritables dimensions selon les lois de la perspective : de sorte que, si le sens du spectateur ne prend pas le change et se borne à voir le tableau tel qu'il est, il se trompera sur tous les rapports des choses qu'on lui présente, ou les trouvera tous faux. Cependant l'illusion sera telle, que les simples et les enfants s'y méprendront, qu'ils croiront voir des objets que le peintre lui-même ne connaît pas, et des ouvriers à l'art desquels il n'entend rien.

Apprenons par cet exemple à nous défier de ces gens universels, habiles dans tous les arts, versés dans toutes les sciences, qui savent tout, qui raisonnent de tout, et semblent réunir à eux seuls les talents de tous les mortels. Si quelqu'un nous dit connaître un de ces hommes merveilleux, assurons-le, sans hésiter, qu'il est la dupe des prestiges d'un charlatan, et que tout le savoir de ce grand philosophe n'est fondé que sur l'ignorance de ses admirateurs, qui ne savent point distinguer l'erreur d'avec la vérité, ni l'imitation d'avec la chose imitée.

Copyright Arvensa Editions

Ceci nous mène à l'examen des auteurs tragiques et d'Homère leur chef [237] : car plusieurs assurent qu'il faut qu'un poète tragique sache tout ; qu'il connaisse à fond les vertus et les vices, la politique et la morale, les lois divines et humaines, et qu'il doit avoir la science de toutes les choses qu'il traite, ou qu'il ne fera jamais rien de bon. Cherchons donc si ceux qui relèvent la poésie à ce point de sublimité ne s'en laissent point imposer aussi par l'art imitateur des poètes ; si leur admiration pour ces immortels ouvrages ne les empêche point de voir combien ils sont loin du vrai, de sentir que ce sont des couleurs sans consistance, de vains fantômes, des ombres ; et que, pour tracer de pareilles images, il n'y a rien de moins nécessaire que la connaissance de la vérité : ou bien s'il y a dans tout cela quelque utilité réelle, et si les poètes savent en effet cette multitude de choses dont le vulgaire trouve qu'ils parlent si bien.

Dites-moi, mes amis : si quelqu'un pouvait avoir à son choix le portrait de sa maîtresse ou l'original, lequel penseriez-vous qu'il choisît ? si quelque artiste pouvait faire également la chose imitée ou son simulacre, donnerait-il la préférence au dernier, en objets de quelque prix, et se contenterait-il d'une maison en peinture quand il pourrait s'en faire une en effet ? Si donc l'auteur tragique savait réellement les choses qu'il prétend peindre, qu'il eût les qualités qu'il décrit, qu'il sut faire lui-même tout ce qu'il fait faire à ses personnages, n'exercerait-il pas leurs talents ? ne pratiquerait-il pas leurs vertus ? n'élèverait-il pas des monuments à sa gloire plutôt qu'à la leur ? et n'aimerait-il pas mieux faire lui-même des actions louables, que se borner à louer celles d'autrui ? Certainement le mérite en serait tout autre ; et il n'y a pas de raison pourquoi, pouvant le plus, il se bornerait au moins. Mais que penser de celui qui nous veut enseigner ce qu'il n'a pas pu apprendre ? Et qui ne rirait de voir une troupe imbécile aller admirer tous les ressorts de la politique et du cœur humain mis en jeu par un étourdi de vingt ans, à qui le moins sensé de l'assemblée ne voudrait pas confier la moindre de ses affaires ?

Laissons ce qui regarde les talents et les arts. Quand Homère parle si bien du savoir de Machaon, ne lui demandons point compte du sien sur la même matière. Ne nous informons point des malades qu'il a guéris, des élèves qu'il a faits en médecine, des chefs-d'œuvre de gravure et d'orfèvrerie qu'il a finis, des ouvriers qu'il a formés, des monuments de son industrie. Souffrons qu'il nous enseigne tout cela, sans savoir s'il en est

Copyright Arvensa Editions

instruit. Mais quand il nous entretient de la guerre, du gouvernement, des lois, des sciences qui demandent la plus longue étude et qui importent le plus au bonheur des hommes, osons l'interrompre un moment, et l'interroger ainsi : O divin Homère !nous admirons vos leçons, et nous n'attendons pour les suivre que de voir comment vous les pratiquez vous-même : si vous êtes réellement ce que vous vous efforcez de paraître ; si vos imitations n'ont pas le troisième rang, mais le second après la vérité, voyons en vous le modèle que vous nous peignez dans vos ouvrages ; montrez-nous le capitaine, le législateur, et le sage, dont vous nous offrez si hardiment le portrait. La Grèce et le monde entier célèbrent les bienfaits des grands hommes qui possédèrent ces arts sublimes dont les préceptes vous coûtent si peu. Lycurgue donna des lois à Sparte, Charondas à la Sicile et à l'Italie, Minos aux Crétois, Solon à nous. S'agit-il des devoirs de la vie, du sage gouvernement de la maison, de la conduite d'un citoyen dans tous les états ; Thalès de Milet et le Scythe Anacharsis donnèrent à la fois l'exemple et les préceptes. Faut-il apprendre à d'autres ces mêmes devoirs, et instituer des philosophes et des sages qui pratiquent ce qu'on leur a enseigné ; ainsi fit Zoroastre aux mages, Pythagore à ses disciples, Lycurgue à ses concitoyens. Mais vous, Homère, s'il est vrai que vous ayez excellé en tant de parties ; s'il est vrai que vous puissiez instruire les hommes et les rendre meilleurs ; s'il est vrai qu'à l'imitation vous ayez joint l'intelligence, et le savoir aux discours, voyons les travaux qui prouvent votre habileté y les états que vous avez institués, les vertus qui vous honorent, les disciples que vous avez faits, les batailles que vous avez gagnées, les richesses que vous avez acquises. Que ne vous êtes-vous concilié des foules d'amis ? que ne vous êtes-vous fait aimer et honorer de tout le monde ? Comment se peut-il que vous n'ayez attiré près de vous que le seul Cléophile ? encore n'en fîtes-vous qu'un ingrat. Quoi ! un Protagore d'Abdère, un Prodicus de Chio, sans sortir d'une ville simple et privée, ont attroupé leurs contemporains autour d'eux, leur ont persuadé d'apprendre d'eux seuls l'art de gouverner son pays, sa famille et soi-même ; et ces hommes si merveilleux, un Hésiode, un Homère, qui savaient tout, qui pouvaient tout apprendre aux hommes de leur temps, en ont été négligés au point d'aller errant, mendiant partout l'univers, et chantant leurs vers de ville en ville comme de vils baladins ! Dans ces siècles grossiers, où le poids de l'ignorance commençait à se faire sentir, où le besoin et l'avidité de savoir concouraient à rendre utile et respectable tout homme un peu plus instruit

Copyright Arvensa Editions

que les autres, si ceux-ci eussent été aussi savants qu'ils semblaient l'être, s'ils avaient* eu toutes les qualités qu'ils faisaient briller avec tant de pompe, ils eussent passé pour des prodiges ; ils auraient été recherchés de tous, chacun se serait empressé pour les avoir, les posséder, les retenir chez soi ; et ceux qui n'auraient pu les fixer avec eux les auraient plutôt suivis par toute la terre que de perdre une occasion si rare de s'instruire et de devenir des héros pareils à ceux qu'on leur faisait admirer[238].

Convenons donc que tous les poètes, à commencer par Homère, nous représentent dans leurs tableaux, non le modèle des vertus, des talents, des qualités de l'âme, ni les autres objets de l'entendement et des sens qu'ils n'ont pas en eux-mêmes, mais les images de tous ces objets tirées d'objets étrangers ; et qu'ils ne sont pas plus près en cela de la vérité quand ils nous offrent les traits d'un héros ou d'un capitaine, qu'un peintre qui, nous peignant un géomètre ou un ouvrier, ne regarde point à l'art, où il n'entend rien, mais seulement aux couleurs et à la figure. Ainsi font illusion les noms et les mots à ceux qui, sensibles au rythme et à l'harmonie, se laissent charmer à l'art enchanteur du poète, et se livrent à la séduction par l'attrait du plaisir ; en sorte qu'ils prennent les images d'objets qui ne sont connus ni d'eux ni des auteurs pour les objets mêmes, et craignent d'être détrompés d'une erreur qui les flatte, soit en donnant le change à leur ignorance, soit par les sensations agréables dont cette erreur est accompagnée.

En effet, ôtez au plus brillant de ces tableaux le charme des vers et les ornements étrangers qui l'embellissent ; dépouillez-le du coloris de la poésie ou du style, et n'y laissez que le dessin, vous aurez peine à le reconnaître : ou, s'il est reconnaissable, il ne plaira plus ; semblable à ces enfants plutôt jolis que beaux, qui, parés de leur seule fleur de jeunesse, perdent avec elle toutes leurs grâces, sans avoir rien perdu de leurs traits.

Non seulement l'imitateur ou l'auteur du simulacre ne connaît que l'apparence de la chose imitée, mais » la véritable intelligence de cette chose n'appartient pas même à celui qui l'a faite. Je vois dans ce tableau des chevaux attelés au char d'Hector ; ces chevaux ont des harnais, des mors, des rênes ; l'orfèvre, le forgeron, le sellier, ont fait ces diverses choses, le peintre les a représentées ; mais ni l'ouvrier qui les fait, ni le peintre qui les dessine, ne savent ce qu'elles doivent être ; c'est à l'écuyer ou au conducteur qui s'en sert à déterminer leur forme sur leur usage ;

Copyright Arvensa Editions

c'est à lui seul de juger si elles sont bien ou mal, et d'en corriger les défauts. Ainsi, dans tout instrument possible, il y a trois objets de pratique à considérer ; savoir, l'usage, la fabrique, et l'imitation. Ces deux derniers arts dépendent manifestement du premier, et il n'y a rien d'imitable dans la nature à quoi l'on ne puisse appliquer les mêmes distinctions.

Si l'utilité, la bonté, la beauté d'un instrument, d'un animal, d'une action, se rapportent à l'usage qu'on en tire ; s'il n'appartient qu'à celui qui les met en œuvre d'en donner le modèle et de juger si ce modèle est fidèlement exécuté : loin que l'imitateur soit en état de prononcer sur les qualités des choses qu'il imite, cette décision n'appartient pas même à celui qui les a faites. L'imitateur suit l'ouvrier dont il copie l'ouvrage, l'ouvrier suit l'artiste qui sait s'en servir, et ce dernier seul apprécie également la chose et son imitation ; ce qui confirme que les tableaux du poète et du peintre n'occupent que la troisième place après le premier modèle ou la vérité.

Mais le poète, qui n'a pour juge qu'un peuple ignorant auquel il cherche à plaire, comment ne défigurera-t-il pas, pour le flatter, les objets qu'il lui présente ? Il imitera ce qui paraît beau à la multitude, sans se soucier s'il l'est en effet. S'il peint la valeur, aura-t-il Achille pour juge ? S'il peint la ruse, Ulysse le reprendra-t-il ? Tout au contraire, Achille et Ulysse seront ses personnages ; Thersite et Dolon, ses spectateurs.

Vous m'objecterez que le philosophe ne sait pas non plus lui-même tous les arts dont il parle, et qu'il étend souvent ses idées aussi loin que le poète étend ses images. J'en conviens : mais le philosophe ne se donne pas pour savoir la vérité, il la cherche ; il examine, il discute, il étend nos vues, il nous instruit même en se trompant ; il propose ses doutes pour des doutes, ses conjectures pour des conjectures, et n'affirme que ce qu'il sait. Le philosophe qui raisonne soumet ses raisons à notre jugement ; le poète et l'imitateur se fait juge lui-même. En nous offrant ses images, il les affirme conformes à la vérité : il est donc obligé de la connaître si son art a quelque réalité ; en peignant tout il se donne pour tout savoir. Le poète est le peintre qui fait l'image ; le philosophe est l'architecte qui lève le plan : l'un ne daigne pas même approcher de l'objet pour le peindre ; l'autre mesure avant de tracer.

Mais, de peur de nous abuser par de fausses analogies, tâchons de voir plus distinctement à quelle partie, à quelle faculté de notre âme se rapportent les imitations du poète, et considérons d'abord d'où vient

Copyright Arvensa Editions

l'illusion de celles du peintre. Les mêmes corps vus à diverses distances ne paraissent pas de même grandeur, ni leurs figures également sensibles, ni leurs couleurs de la même vivacité. Vus dans l'eau, ils changent d'apparence ; ce qui était droit paraît brisé ; l'objet paraît flotter avec l'onde. À travers un verre sphérique ou creux, tous les rapports des traits sont changés ; à l'aide du clair et des ombres, une surface plane se relève ou se creuse au gré du peintre ; son pinceau grave des traits aussi profonds que le ciseau du sculpteur ; et, dans les reliefs qu'il sait tracer sur la toile, le toucher, démenti par la vue, laisse à douter auquel des deux on doit se fier. Toutes ces erreurs sont évidemment dans les jugements précipités de l'esprit. C'est cette faiblesse de l'entendement humain, toujours pressé de juger sans connaître, qui donne prise à tous ces prestiges de magie par lesquels l'optique et la mécanique abusent nos sens. Nous concluons, sur la seule apparence, de ce que nous connaissons à ce que nous ne connaissons pas ; et nos inductions fausses sont la source de mille illusions.

Quelles ressources nous sont offertes contre tes erreurs ! Celles de l'examen et de l'analyse. La suspension de l'esprit, l'art de mesurer, de peser, de compter, sont les secours que l'homme a pour vérifier les rapports des sens, afin qu'il ne juge pas de ce qui est grand ou petit, rond ou carré, rare ou compacte, éloigné ou proche, par ce qui paraît l'être, mais par ce que le nombre, la mesure et le poids lui donnent pour tel. La comparaison, le jugement des rapports trouvés par ces diverses opérations, appartiennent incontestablement à la faculté raisonnante ; et ce jugement est souvent en contradiction avec celui que l'apparence des choses nous fait porter. Or, nous avons vu ci-devant que ce ne saurait être par la même faculté de l'âme qu'elle porte des jugements contraires des mêmes choses considérées sous les mêmes relations. D'où il suit que ce n'est point la plus noble de nos facultés, savoir la raison, mais une faculté différente et inférieure, qui juge sur l'apparence, et se livre au charme de l'imitation. C'est ce que je voulais exprimer ci-devant en disant que la peinture, et généralement l'art d'imiter, exerce ses opérations loin de la vérité des choses, en s'unissant à une partie de notre âme dépourvue de prudence et de raison, et incapable de rien connaître par elle-même de réel et de vrai[239]. Ainsi l'art d'imiter, vil par sa nature et par la faculté de l'âme sur laquelle il agit, ne peut que l'être encore par ses productions, du moins

Copyright Arvensa Editions

quant au sens matériel qui nous fait juger des tableaux du peintre. Considérons maintenant le même art appliqué par les imitations du poète immédiatement au sens interne, c'est-à-dire à l'entendement.

La scène représente les hommes agissant volontairement ou par force, estimant leurs actions bonnes ou mauvaises selon le bien ou le mal qu'ils pensent leur en revenir, et diversement affectés, à cause d'elles, de douleur ou de volupté. Or, par les raisons que nous avons déjà discutées, il est impossible que l'homme ainsi présenté soit jamais d'accord avec lui-même ; et comme l'apparence et la réalité des objets sensibles lui en donnent des opinions contraires, de même il apprécie différemment les objets de ses actions, selon qu'ils sont éloignés ou proches, conformes ou opposés à ses passions ; et ses jugements, mobiles comme elles, mettent sans cesse en contradiction ses désirs, sa raison, sa volonté, et toutes les puissances de son âme.

La scène représente donc tous les hommes et même ceux qu'on nous donne pour modèles, comme affectés autrement qu'ils ne doivent l'être pour se maintenir dans l'état de modération qui leur convient. Qu'un homme sage et courageux perde son fils, son ami, sa maîtresse, enfin l'objet le plus cher à son cœur, on ne le verra point s'abandonner à une douleur excessive et déraisonnable ; et si la faiblesse humaine ne lui permet pas de surmonter tout-à-fait son affliction, il la tempérera par la constance ; une juste honte lui fera renfermer en lui-même une partie de ses peines ; et, contraint de paraître aux yeux des hommes, il rougirait de dire et faire en leur présence plusieurs choses qu'il dit et fait étant seul. Ne pouvant être en lui tel qu'il veut, il tâche au moins de s'offrir aux autres tel qu'il doit être. Ce qui le trouble et l'agite, c'est la douleur et la passion ; ce qui l'arrête et le contient, c'est la raison et la loi, et dans ces mouvements opposés sa volonté se déclare toujours pour la dernière.

En effet, la raison veut qu'on supporte patiemment l'adversité, qu'on n'en aggrave pas le poids par des plaintes inutiles, qu'on n'estime pas les choses humaines au-delà de leur prix, qu'on n'épuise pas à pleurer ses maux les forces qu'on a pour les adoucir, et qu'enfin l'on songe quelquefois qu'il est impossible à l'homme de prévoir l'avenir, et de se connaître assez lui-même pour savoir si ce qui lui arrive est un bien ou un mal pour lui.

Ainsi se comportera l'homme judicieux et tempérant, en proie à la mauvaise fortune. Il tâchera de mettre à profit ses revers mêmes, comme un joueur prudent cherche à tirer parti d'un mauvais point que le hasard

Copyright Arvensa Editions

lui amène ; et, sans se lamenter comme un enfant qui tombe et pleure auprès de la pierre qui l'a frappé, il saura porter, s'il le faut, un fer salutaire à sa blessure, et la faire saigner pour la guérir. Nous dirons donc que la constance et la fermeté dans les disgrâces sont l'ouvrage de la raison, et que le deuil, les larmes, le désespoir, les gémissements, appartiennent à une partie de l'âme opposée à l'autre, plus débile, plus lâche, et beaucoup inférieure en dignité.

Or, c'est de cette partie sensible et faible que se tirent les imitations touchantes et variées qu'on voit sur la scène. L'homme ferme, prudent, toujours semblable à lui-même, n'est pas si facile à imiter ; et, quand il le serait, l'imitation, moins variée, n'en serait pas si agréable au vulgaire ; il s'intéresserait difficilement à une image qui n'est pas la sienne, et dans laquelle il ne reconnaîtrait ni ses mœurs, ni ses passions : jamais le cœur humain ne s'identifie avec des objets qu'il sent lui être absolument étrangers. Aussi l'habile poète, le poète qui sait l'art de réussir, cherchant à plaire au peuple et aux hommes vulgaires, se garde bien de leur offrir la sublime image d'un cœur maître de lui, qui n'écoute que la voix de la sagesse ; mais il charme les spectateurs par des caractères toujours en contradiction, qui veulent et ne veulent pas, qui font retentir le théâtre de cris et de gémissements, qui nous forcent à les plaindre, lors même qu'ils font leur devoir, et à penser que c'est une triste chose que la vertu, puisqu'elle rend ses amis si misérables. C'est par ce moyen qu'avec des imitations plus faciles et plus diverses le poète émeut et flatte davantage les spectateurs.

Cette habitude de soumettre à leurs passions les gens qu'on nous fait aimer altère et change tellement nos jugements sur les choses louables, que nous nous accoutumons à honorer la faiblesse d'âme sous le nom de sensibilité, et à traiter d'hommes durs et sans sentiment ceux en qui la sévérité du devoir l'emporte, en toute occasion, sur les affections naturelles. Au contraire, nous estimons comme gens d'un bon naturel, ceux qui, vivement affectés de tout, sont l'éternel jouet des événements ; ceux qui pleurent comme des femmes la perte de ce qui leur fut cher ; ceux qu'une amitié désordonnée rend injustes pour servir leurs amis ; ceux qui ne connaissent d'autre règle que l'aveugle penchant de leur cœur ; ceux qui, toujours loués du sexe qui les subjugue et qu'ils imitent, n'ont d'autres vertus que leurs passions, ni d'autre mérite que leur faiblesse. Ainsi l'égalité, la force, la constance, l'amour de la justice, l'empire de la raison,

Copyright Arvensa Editions

deviennent insensiblement des qualités haïssables, des vices que l'on décrie ; les hommes se font honorer par tout ce qui les rend dignes de mépris ; et ce renversement des saines opinions est l'infaillible effet des leçons qu'on va prendre au théâtre.

C'est donc avec raison que nous blâmions les imitations du poète, et que nous les mettions au même rang que celles du peintre, soit pour être également éloignées de la vérité, soit parce que l'un et l'autre flattant également la partie sensible de l'âme, et négligeant la rationnelle, renversent l'ordre de nos facultés, et nous font subordonner le meilleur au pire. Comme celui qui s'occuperait dans la république à soumettre les bons aux méchants, et les vrais chefs aux rebelles, serait ennemi de la patrie et traître à l'état ; ainsi le poète imitateur porte les dissensions et la mort dans la république de l'âme, en élevant et nourrissant les plus viles facultés aux dépens des plus nobles, en épuisant et usant ses forces sur les choses les moins dignes de l'occuper, en confondant par de vains simulacres le vrai beau avec l'attrait mensonger qui plaît à la multitude, et la grandeur apparente avec la véritable grandeur.

Quelles âmes fortes oseront se croire à l'épreuve du soin que prend le poète de les corrompre ou de les décourager ? Quand Homère ou quelque auteur tragique nous montre un héros surchargé d'affliction, criant, lamentant, se frappant la poitrine ; un Achille, fils d'une déesse, tantôt étendu par terre et répandant des deux mains du sable ardent sur sa tête, tantôt errant comme un forcené sur le rivage, et mêlant au bruit des vagues ses hurlements effrayants ; un Priam, vénérable par sa dignité, par son grand âge, par tant d'illustres enfants, se roulant dans la fange, souillant ses cheveux blancs, faisant retentir l'air de ses imprécations, et apostrophant les dieux et les hommes ; qui de nous, insensible à ces plaintes, ne s'y livre pas avec une sorte de plaisir ? qui ne sent pas naître en soi-même le sentiment qu'on nous représente ? qui ne loue pas sérieusement l'art de l'auteur, et ne le regarde pas comme un grand poète, à cause de l'expression qu'il donne à ses tableaux, et des affections qu'il nous communique ? Et cependant, lorsqu'une affliction domestique et réelle nous atteint nous-mêmes, nous nous glorifions de la supporter modérément, de ne nous en point laisser accabler jusqu'aux larmes ; nous regardons alors le courage que nous nous efforçons d'avoir comme une vertu d'homme, et nous nous croirions aussi lâches que des femmes de pleurer et gémir comme ces héros qui nous ont touchés sur la scène. Ne

Copyright Arvensa Editions

sont-ce pas de fort utiles spectacles que ceux qui nous font admirer des exemples que nous rougirions d'imiter, et où l'on nous intéresse à des faiblesses dont nous avons tant de peine à nous garantir dans nos propres calamités ? La plus noble faculté de l'âme, perdant ainsi l'usage et l'empire d'elle-même, s'accoutume à fléchir sous la loi des passions ; elle ne réprime plus nos pleurs et nos cris ; elle nous livre à notre attendrissement pour des objets qui nous sont étrangers ; et sous prétexte de commisération pour des malheurs chimériques, loin de s'indigner qu'un homme vertueux s'abandonne à des douleurs excessives, loin de nous empêcher de l'applaudir dans son avilissement, elle nous laisse applaudir nous-mêmes de la pitié qu'il nous inspire ; c'est un plaisir que nous croyons avoir gagné sans faiblesse, et que nous goûtons sans remords.

Mais en nous laissant ainsi subjuguer aux douleurs d'autrui, comment résisterons-nous aux nôtres ? et comment supporterons-nous plus courageusement nos propres maux que ceux dont nous n'apercevons qu'une vaine image ? Quoi ! serons-nous les seuls qui n'aurons point de prise sur notre sensibilité ? Qui est-ce qui ne s'appropriera pas, dans l'occasion, ces mouvements auxquels il se prête si volontiers ? Qui est-ce qui saura refuser à ses propres malheurs les larmes qu'il prodigue à ceux d'un autre ? J'en dis autant de la comédie, du rire indécent qu'elle nous arrache, de l'habitude qu'on y prend de tourner tout en ridicule, même les objets les plus sérieux et les plus graves, et de l'effet presque inévitable par lequel elle change en bouffons et plaisants de théâtre les plus respectables des citoyens. J'en dis autant de l'amour, de la colère, et de toutes les autres passions, auxquelles devenant de jour en jour plus sensibles par amusement et par jeu, nous perdons toute force pour leur résister quand elles nous assaillent tout de bon. Enfin, de quelque sens qu'on envisage le théâtre et ses imitations, on voit toujours qu'animant et fomentant en nous les dispositions qu'il faudrait contenir et réprimer, il fait dominer ce qui devrait obéir ; loin de nous rendre meilleurs et plus heureux, il nous rend pires et plus malheureux encore, et nous fait payer aux dépens de nous-mêmes le soin qu'on y prend de nous plaire et de nous flatter.

Quand donc, ami Glaucus, vous rencontrerez des enthousiastes d'Homère, quand ils vous diront qu'Homère est l'instituteur de la Grèce et le maître de tous les arts ; que le gouvernement des états, la discipline civile, l'éducation des hommes, et tout l'ordre de la vie humaine, sont enseignés dans ses écrits ; honorez leur zèle ; aimez et supportez-les

Copyright Arvensa Editions

comme des hommes doués de qualités exquises ; admirez avec eux les merveilles de ce beau génie ; accordez-leur avec plaisir qu'Homère est le poète par excellence, le modèle et le chef de tous les auteurs tragiques : mais songez toujours que les hymnes en l'honneur des dieux et les louanges des grands hommes sont la seule espèce de poésie qu'il faut admettre dans la république ; et que, si l'on y souffre une fois cette muse imitative qui nous charme et nous trompe par la douceur de ses accents, bientôt les actions des hommes n'auront plus pour objet, ni la loi, ni les choses bonnes et belles, mais la douleur et la volupté ; les passions excitées domineront au lieu de la raison ; les citoyens ne seront plus des hommes vertueux et justes, toujours soumis au devoir et à l'équité, mais des hommes sensibles et faibles qui feront le bien ou le mal indifféremment, selon qu'ils seront entraînés par leur penchant. Enfin, n'oubliez jamais qu'en bannissant de notre état les drames et pièces de théâtre, nous ne suivons point un entêtement barbare, et ne méprisons point les beautés de l'art ; mais nous leur préférons les beautés immortelles qui résultent de l'harmonie de l'âme et de l'accord de ses facultés.

Faisons plus encore. Pour nous garantir de toute partialité, et ne rien donner à cette antique discorde qui règne entre les philosophes et les poètes, n'ôtons rien à la poésie et à l'imitation de ce qu'elles peuvent alléguer pour leur défense, ni à nous des plaisirs innocents qu'elles peuvent nous procurer. Rendons cet honneur à la vérité, d'en respecter jusqu'à l'image, et de laisser la liberté de se faire entendre à tout ce qui se renomme d'elle. En imposant silence aux poètes, accordons à leurs amis la liberté de les défendre, et de nous montrer, s'ils peuvent, que l'art condamné par nous comme nuisible n'est pas seulement agréable, mais utile à la république et aux citoyens. Écoutons leurs raisons d'une oreille impartiale, et convenons de bon cœur que nous aurons beaucoup gagné pour nous-mêmes, s'ils prouvent qu'on peut se livrer sans risque à de si douces impressions. Autrement, mon cher Glaucus, comme un homme sage, épris des charmes d'une maîtresse, voyant sa vertu prête à l'abandonner, rompt, quoique à regret, une si douce chaîne, et sacrifie l'amour au devoir et à la raison ; ainsi, livrés dès notre enfance aux attraits séducteurs de la poésie, et trop sensibles peut-être à ses beautés, nous nous munirons pourtant de force et de raison contre ses prestiges : si nous osons donner quelque chose au goût qui nous attire, nous craindrons au

Copyright Arvensa Editions

moins de nous livrer à nos premières amours ; nous nous dirons toujours qu'il n'y a rien de sérieux ni d'utile dans tout cet appareil dramatique : en prêtant quelquefois nos oreilles à la poésie, nous garantirons nos cœurs d'être abusés par elle, et nous ne souffrirons point qu'elle trouble l'ordre et la liberté, ni dans la république intérieure de l'âme, ni dans celle de la société humaine. Ce n'est pas une légère alternative que de se rendre meilleur ou pire, et l'on ne saurait peser avec trop de soin la délibération qui nous y conduit. O mes amis ! c'est, je l'avoue, une douce chose de se livrer aux charmes d'un talent enchanteur, d'acquérir par lui des biens, des honneurs, du pouvoir, de la gloire : mais la puissance, et la gloire, et la richesse, et les plaisirs, tout s'éclipse et disparaît comme une ombre auprès de la justice et de la vertu.

Copyright Arvensa Editions

Fin de L'IMITATION THÉÂTRALE

Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

ESSAI SUR L'ORIGINE DES LANGUES

Où il est parlé de la mélodie et de l'imitation musicale.

Jean-Jacques ROUSSEAU
ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Jean-Jacques Rousseau a commencé de faire l'esquisse de *L'Essai sur l'origine des langues* en 1755. Mais à sa mort, le texte restait inachevé. Il en avait confié le manuscrit à Du Peyrou qui l'a publié en 1781 à Genève.

Une note de l'auteur, au livre IV de l'*Émile*, nous apprend qu'il avait d'abord intitulé cet ouvrage, *Essai sur le principe de la mélodie.*

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

ESSAI SUR L'ORIGINE DES LANGUES

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Table des matières

Avis

Chapitre premier – Des divers moyens de communiquer nos pensées.

Chapitre II – Que la première invention de la parole ne vient pas des besoins, mais des passions.

Chapitre III – Que le premier langage dut être figuré.

Chapitre IV – Des caractères distinctifs de la première langue, et des changements qu'elle dut éprouver.

Chapitre V – De l'Écriture

Chapitre VI – S'il est probable qu'Homère ait su écrire.

Chapitre VII – De la Prosodie moderne

Chapitre VIII – Différence générale et locale dans l'origine des langues.

Chapitre IX – Formation des langues méridionales.

Chapitre X – Formation des langues du nord.

Chapitre XI – Réflexions sur ces différences.

Chapitre XII – Origine de la musique, et ses rapports.

Chapitre XIII – De la Mélodie.

Chapitre XIV – De l'Harmonie.

Chapitre XV – Que nos plus vives sensations agissent souvent par des impressions morales.

Chapitre XVI – Fausse analogie entre les couleurs et les sons.

Chapitre XVII – Erreur des musiciens nuisible à leur art.

Chapitre XVIII – Que le système musical des Grecs n'avait aucun rapport au nôtre.

Chapitre XIX – Comment la musique a dégénéré.

Chapitre XX – Rapport des langues au gouvernement.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

ESSAI SUR L'ORIGINE DES LANGUES

Table des matières du titre

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Avis

[240]

L'*Essai sur l'origine des langues* est classé tantôt parmi les écrits sur la musique, parce que l'auteur consacre quelques chapitres à cet art, tantôt parmi les mélanges. C'est un véritable *discours philosophique* sur une question du plus grand intérêt ; et cette question est bien traitée, si bien approfondie, qu'encore aujourd'hui, après de nouvelles recherches, on reconnaît combien les observations de Jean-Jacques étaient fondées ; et ce qu'il y a de remarquable, c'est la confirmation des conjectures qu'il avait faites.

La définition que Rousseau donne de la musique, prouve qu'il n'aurait point classé son *Essai sur l'origine des langues,* comme l'ont fait les *précédents éditeurs*. Il l'appelle *la langue harmonieuse perfectionnée*, ne la considérant dans son ouvrage que comme un moyen de communiquer ses sentiments et ses idées. Dans celle qu'il a faite pour le *Devin du Village*, il a mis en harmonie parfaite les paroles et la musique. Les premières sont, pour ceux qui seraient étrangers ou insensibles à la musique, la traduction des sentiments que l'auteur exprime par le moyen de la seconde.

M. Musset-Pathay.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ESSAI SUR L'ORIGINE DES LANGUES
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre premier – Des divers moyens de communiquer nos pensées.

La parole distingue l'homme entre les animaux : le langage distingue les nations entre elles ; on ne connaît d'où est un homme qu'après qu'il a parlé. L'usage et le besoin font apprendre à chacun la langue de son pays ; mais qu'est-ce qui fait que cette langue est celle de son pays et non pas d'un autre ? il faut bien remonter, pour le dire, à quelque raison qui tienne au local, et qui soit antérieure aux mœurs mêmes : la parole étant la première institution sociale, ne doit sa forme qu'à des causes naturelles.

Sitôt qu'un homme fut reconnu par un autre pour un être sentant, pensant, et semblable à lui, le désir ou le besoin de lui communiquer ses sentiments et ses pensées lui en fit chercher les moyens. Ces moyens ne peuvent se tirer que des sens, les seuls instruments par lesquels un homme puisse agir sur un autre. Voilà donc l'institution des signes sensibles pour exprimer la pensée. Les inventeurs du langage ne firent pas ce raisonnement, mais l'instinct leur en suggéra la conséquence.

Les moyens généraux par lesquels nous pouvons agir sur les sens d'autrui se bornent à deux, savoir, le mouvement et la voix. L'action du mouvement est immédiate par le toucher, ou médiate par le geste : la première, ayant pour terme la longueur du bras, ne peut se transmettre à distance : mais l'autre atteint aussi loin que le rayon visuel. Ainsi restent seulement la vue et l'ouïe pour organes passifs du langage entre des hommes dispersés.

Quoique la langue du geste et celle de la voix soient également naturelles, toutefois la première est plus facile et dépend moins des conventions : car plus d'objets frappent nos yeux que nos oreilles, et les

Copyright Arvensa Editions

figures ont plus de variété que les sons ; elles sont aussi plus expressives et disent plus en moins de temps. L'amour, dit-on, fut l'inventeur du dessin ; il put inventer aussi la parole, mais moins heureusement. Peu content d'elle, il la dédaigne ; il a des manières plus vives de s'exprimer. Que celle qui traçait avec tant de plaisir l'ombre de son amant lui disait de choses ! Quels sons eût-elle employés pour rendre ce mouvement de baguette ?

Nos gestes ne signifient rien que notre inquiétude naturelle ; ce n'est pas de ceux-là que je veux parler. Il n'y a que les Européens qui gesticulent en parlant : on dirait que toute la force de leur langue est dans leurs bras : ils y ajoutent encore celle des poumons, et tout cela ne leur sert de guère. Quand un Franc s'est bien démené, s'est bien tourmenté le corps à dire beaucoup de paroles, un Turc ôte un moment la pipe de sa bouche, dit deux mots à demi-voix, et l'écrase d'une sentence.

Depuis que nous avons appris à gesticuler, nous avons oublié l'art des pantomimes, par la même raison qu'avec beaucoup de belles grammaires nous n'entendons plus les symboles des Égyptiens. Ce que les anciens disaient le plus vivement, ils ne l'exprimaient pas par des mots, mais par des signes ; ils ne le disaient pas, ils le montraient.

Ouvrez l'histoire ancienne, vous la trouverez pleine de ces manières d'argumenter aux yeux, et jamais elles ne manquent de produire un effet plus assuré que tous les discours qu'on aurait pu mettre à la place. L'objet offert avant de parler ébranle l'imagination, excite la curiosité, tient l'esprit en suspens et dans l'attente de ce qu'on va dire. J'ai remarqué que les Italiens et les Provençaux, chez qui pour l'ordinaire le geste précède le discours, trouvent ainsi le moyen de se faire mieux écouter, et même avec plus de plaisir. Mais le langage le plus énergique est celui où le signe a tout dit avant qu'on parle. Tarquin, Thrasybule, abattant les têtes des pavots, Alexandre appliquant son cachet sur la bouche de son favori, Diogène se promenant devant Zénon, ne parlaient-ils pas mieux qu'avec des mots ? Quel circuit de paroles eût aussi bien exprimé les mêmes idées ? Darius, engagé dans la Scythie avec son armée, reçoit de la part du roi des Scythes une grenouille, un oiseau, une souris, et cinq flèches : le héraut remet son présent en silence, et part. Cette terrible harangue fut entendue, et Darius n'eut plus grande hâte que de regagner son pays comme il put. Substituez une lettre à ces signes : plus elle sera menaçante, moins elle effraiera ; ce ne sera plus qu'une gasconnade dont Darius n'aurait fait que rire.

Quand le Lévite d'Éphraïm voulut venger la mort de sa femme, il

Copyright Arvensa Editions

n'écrivit point aux tribus d'Israël ; il divisa le corps en douze pièces, et les leur envoya. À cet horrible aspect, ils courent aux armes en criant tout d'une voix : *Non, jamais rien de tel n'est arrivé dans Israël, depuis le jour que nos pères sortirent d'Égypte jusqu'à ce jour.* Et la tribu de Benjamin fut exterminée[241]. De nos jours, l'affaire, tournée en plaidoyers, en discussions, peut-être en plaisanteries, eût traîné en longueur, et le plus horrible des crimes fût enfin demeuré impuni. Le roi Saül, revenant du labourage, dépeça de même les bœufs de sa charrue, et usa d'un signe semblable pour faire marcher Israël au secours delà ville de Jabès. Les prophètes des Juifs, les législateurs des Grecs, offrant souvent au peuple des objets sensibles, lui parlaient mieux par ces objets qu'ils n'eussent fait par de longs discours ; et la manière dont Athénée rapporte que l'orateur Hypéride fit absoudre la courtisane Phryné, sans alléguer un seul mot pour sa défense, est encore une éloquence muette, dont l'effet n'est pas rare dans tous les temps.

Ainsi l'on parle aux yeux bien mieux qu'aux oreilles. Il n'y a personne qui ne sente la vérité du jugement d'Horace à cet égard. On voit même que les discours les plus éloquents sont ceux où l'on enchâsse le plus d'images ; et les sons n'ont jamais plus d'énergie que quand ils font l'effet des couleurs.

Mais lorsqu'il est question d'émouvoir le cœur et d'enflammer les passions, c'est tout autre chose. L'impression successive du discours, qui frappe à coups redoublés, vous donne bien une autre émotion que la présence de l'objet même, où d'un coup d'œil vous avez tout vu. Supposez une situation de douleur parfaitement connue ; en voyant la personne affligée vous serez difficilement ému jusqu'à pleurer : mais laissez-lui le temps de vous dire tout ce qu'elle sent, et bientôt vous allez fondre en larmes. Ce n'est qu'ainsi que les scènes de tragédie font leur effet[242]. La seule pantomime sans discours vous laissera presque tranquille ; le discours sans geste vous arrachera des pleurs. Les passions ont leurs gestes, mais elles ont aussi leurs accents ; et ces accents qui nous font tressaillir, ces accents auxquels on ne peut dérober son organe, pénètrent par lui jusqu'au fond du cœur, y portent malgré nous les mouvements qui les arrachent, et nous font sentir ce que nous entendons. Concluons que les signes visibles rendent l'imitation plus exacte, mais que l'intérêt s'excite mieux par les sons.

Copyright Arvensa Editions

Ceci me fait penser que si nous n'avions jamais eu que des besoins physiques, nous aurions fort bien pu ne parler jamais, et nous entendre parfaitement par la seule langue du geste. Nous aurions pu établir des sociétés peu différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui, ou qui même auraient marché mieux à leur but. Nous aurions pu instituer des lois, choisir des chefs, inventer des arts, établir le commerce, et faire, en un mot, presque autant de choses que nous en faisons par le secours de la parole. La langue épistolaire des salams[243] transmet, sans crainte des jaloux, les secrets de la galanterie orientale à travers les harems les mieux gardés. Les muets du grand seigneur s'entendent entre eux, et entendent tout ce qu'on leur dit par signes, tout aussi bien qu'on peut le dire par le discours. Le sieur Pereyre[244], et ceux qui, comme lui, apprennent aux muets non seulement à parler, mais à savoir ce qu'ils disent, sont bien forcés de leur apprendre auparavant une autre langue non moins compliquée, à l'aide de laquelle ils puissent leur faire entendre celle-là.

Chardin dit qu'aux Indes les facteurs se prenant la main l'un à l'autre, et modifiant leurs attouchements d'une manière que personne ne peut apercevoir, traitent ainsi publiquement, mais en secret, toutes leurs affaires sans s'être dit un seul mot. Supposez ces facteurs aveugles, sourds et muets, ils ne s'entendront pas moins entre eux ; ce qui montre que des deux sens par lesquels nous sommes actifs, un seul suffirait pour nous former un langage.

Il paraît encore par les mêmes observations que l'invention de l'art de communiquer nos idées dépend moins des organes qui nous servent à cette communication, que d'une faculté propre à l'homme, qui lui fait employer ses organes à cet usage, et qui, si ceux-là lui manquaient, lui en ferait employer d'autres à la même fin. Donnez à l'homme une organisation toute aussi grossière qu'il vous plaira : sans doute il acquerra moins d'idées ; mais pourvu seulement qu'il y ait entre lui et ses semblables quelque moyen de communication par lequel l'un puisse agir et l'autre sentir, ils parviendront à se communiquer enfin tout autant d'idées qu'ils en auront.

Les animaux ont pour cette communication une organisation plus que suffisante, et jamais aucun d'eux n'en a fait cet usage. Voilà, ce me semble, une différence bien caractéristique. Ceux d'entre eux qui travaillent et vivent en commun, les castors, les fourmis, les abeilles, ont quelque langue

Copyright Arvensa Editions

naturelle pour s'entre-communiquer, je n'en fais aucun doute. Il y a même lieu de croire que la langue des castors et celle des fourmis sont dans le geste et parlent seulement aux yeux. Quoi qu'il en soit, par cela même que les unes et les autres de ces langues sont naturelles, elles ne sont pas acquises ; les animaux qui les parlent les ont en naissant : ils les ont tous, et partout la même ; ils n'en changent point, ils n'y font pas le moindre progrès. La langue de convention n'appartient qu'à l'homme. Voilà pourquoi l'homme fait des progrès, soit en bien, soit en mal, et pourquoi les animaux n'en font point. Cette seule distinction paraît mener loin : on l'explique, dit-on, par la différence des organes. Je serais curieux de voir cette explication.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ESSAI SUR L'ORIGINE DES LANGUES
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre II – Que la première invention de la parole ne vient pas des besoins, mais des passions.

Il est donc à croire que les besoins dictèrent les premiers gestes, et que les passions arrachèrent les premières voix. En suivant avec ces distinctions la trace des faits, peut-être faudrait-il raisonner sur l'origine des langues tout autrement qu'on a fait jusqu'ici. Le génie des langues orientales, les plus anciennes qui nous soient connues, dément absolument la marche didactique qu'on imagine dans leur composition. Ces langues n'ont rien de méthodique et de raisonné ; elles sont vives et figurées. On nous fait du langage des premiers hommes des langues de géomètres, et nous voyons que ce furent des langues de poètes.

Cela dut être. On ne commença pas par raisonner, mais par sentir. On prétend que les hommes inventèrent la parole pour exprimer leurs besoins ; cette opinion me paraît insoutenable. L'effet naturel des premiers besoins fut d'écarter les hommes et non de les rapprocher. Il le fallait ainsi pour que l'espèce vînt à s'étendre, et que la terre se peuplât promptement ; sans quoi le genre humain se fut entassé dans un coin du monde, et tout le reste fût demeuré désert.

De cela seul il suit avec évidence que l'origine des langues n'est point due aux premiers besoins des hommes ; il serait absurde que de la cause qui les écarte vînt le moyen qui les unit. D'où peut donc venir cette origine ? Des besoins moraux, des passions. Toutes les passions rapprochent les hommes que la nécessité de chercher à vivre force à se fuir. Ce n'est ni la faim, ni la soif, mais l'amour, la haine, la pitié, la colère, qui leur ont arraché les premières voix. Les fruits ne se dérobent point à nos mains ; on peut s'en nourrir sans parler ; on poursuit en silence la

Copyright Arvensa Editions

proie dont on veut se repaître : mais pour émouvoir un jeune cœur, pour repousser un agresseur injuste, la nature dicte des accents, des cris, des plaintes. Voilà les plus anciens mots inventés, et voilà pourquoi les premières langues furent chantantes et passionnées avant d'être simples et méthodiques. Tout ceci n'est pas vrai sans distinction ; mais j'y reviendrai ci-après.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ESSAI SUR L'ORIGINE DES LANGUES
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre III – Que le premier langage dut être figuré.

Comme les premiers motifs qui firent parler l'homme furent des passions, ses premières expressions furent des tropes. Le langage figuré fut le premier à naître ; le sens propre fut trouvé le dernier. On n'appela les choses de leur vrai nom que quand on les vit sous leur véritable forme. D'abord on ne parla qu'en poésie ; on ne s'avisa de raisonner que longtemps après.

Or, je sens bien qu'ici le lecteur m'arrête, et me demande comment une expression peut être figurée avant d'avoir un sens propre, puisque ce n'est que dans la translation du sens que consiste la figure. Je conviens de cela ; mais pour m'entendre il faut substituer l'idée que la passion nous présente au mot que nous transposons ; car on ne transpose les mots que parce qu'on transpose aussi les idées : autrement le langage figuré ne signifierait rien. Je réponds donc par un exemple.

Un homme sauvage en rencontrant d'autres se sera d'abord effrayé. Sa frayeur lui aura fait voir ces hommes plus grands et plus forts que lui-même ; il leur aura donné le nom de *géants*. Après beaucoup d'expériences, il aura reconnu que ces prétendus géants n'étant ni plus grands ni plus forts que lui, leur stature ne convenait point à l'idée qu'il avait d'abord attachée au mot de géant. Il inventera donc un autre nom commun à eux et à lui, tel par exemple que le nom d'*homme,* et laissera celui du *géant* à l'objet faux qui l'avait frappé durant son illusion. Voilà comment le mot figuré naît avant le mot propre, lorsque la passion nous fascine les yeux, et que la première idée qu'elle nous offre n'est pas celle de la vérité. Ce que j'ai dit des mots et des noms est sans difficulté pour les tours de phrases. L'image illusoire offerte par la passion se montrant la première, le langage qui lui répondait fut aussi le premier inventé ; il devint

Copyright Arvensa Editions

ensuite métaphorique, quand l'esprit éclairé, reconnaissant sa première erreur, n'en employa les expressions que dans les mêmes passions qui l'avaient produite.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ESSAI SUR L'ORIGINE DES LANGUES
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre IV – Des caractères distinctifs de la première langue, et des changements qu'elle dut éprouver.

Les simples sons sortent naturellement du gosier, la bouche est naturellement plus ou moins ouverte ; mais les modifications de la langue et du palais, qui font articuler, exigent de l'attention, de l'exercice ; on ne les fait point sans vouloir les faire ; tous les enfants ont besoin de les apprendre, et plusieurs n'y parviennent pas aisément. Dans toutes les langues, les exclamations les plus vives sont inarticulées ; les cris, les gémissements, sont de simples voix ; les muets, c'est-à-dire les sourds, ne poussent que des sons inarticulés. Le père Lamy ne conçoit pas même que les hommes en eussent pu jamais inventer d'autres, si Dieu ne leur eût expressément appris à parler. Les articulations sont en petit nombre ; les sons sont en nombre infini ; les accents qui les marquent peuvent se multiplier de même. Toutes les notes de la musique sont autant d'accents. Nous n'en avons, il est vrai, que trois ou quatre dans la parole ; mais les Chinois en ont beaucoup davantage : en revanche, ils ont moins de consonnes. À cette source de combinaisons ajoutez celle des temps ou de la quantité, et vous aurez non seulement plus de mots, mais plus de syllabes diversifiées que la plus riche des langues n'en a besoin.

Je ne doute point qu'indépendamment du vocabulaire et de la syntaxe, la première langue, si elle existait encore, n'eût gardé des caractères originaux qui la distingueraient de toutes les autres. Non seulement tous les tours de cette langue devaient être en images, en sentiments, en figures ; mais dans sa partie mécanique elle devrait répondre à son premier objet, et présenter aux sens, ainsi qu'à l'entendement, les impressions presque inévitables de la passion qui cherche à se communiquer.

Copyright Arvensa Editions

Comme les voix naturelles sont inarticulées, les mots auraient peu d'articulations ; quelques consonnes interposées, effaçant l'hiatus des voyelles, suffiraient pour les rendre coulantes et faciles à prononcer. En revanche les sons seraient très variés, et la diversité des accents multiplierait les mêmes voix ; la quantité, le rythme, seraient de nouvelles sources de combinaisons ; en sorte que les voix, les sons, l'accent, le nombre, qui sont de la nature, laissant peu de chose à faire aux articulations, qui sont de convention, l'on chanterait au lieu de parler ; la plupart des mots radicaux seraient des sons imitatifs ou de l'accent des passions ou de l'effet des objets sensibles : l'onomatopée[245] s'y ferait sentir continuellement.

Cette langue aurait beaucoup de synonymes pour exprimer le même être par ses différents rapports[246] ; elle aurait peu d'adverbes et de mots abstraits pour exprimer ces mêmes rapports. Elle aurait beaucoup d'augmentatifs, de diminutifs, de mots composés, de particules explétives, pour donner de la cadence aux périodes et de la rondeur aux phrases ; elle aurait beaucoup d'irrégularités et d'anomalies ; elle négligerait l'analogie grammaticale pour s'attacher à l'euphonie, au nombre, à l'harmonie, et à la beauté des sons. Au lieu d'arguments elle aurait des sentences ; elle persuaderait sans convaincre, et peindrait sans raisonner ; elle ressemblerait à la langue chinoise à certains égards ; à la grecque, à d'autres ; à l'arabe, à d'autres. Étendez ces idées dans toutes leurs branches, et vous trouverez que le Cratyle de Platon n'est pas si ridicule qu'il paraît l'être[247].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ESSAI SUR L'ORIGINE DES LANGUES
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre V – De l'Écriture

Quiconque étudiera l'histoire et le progrès des langues verra que plus les voix deviennent monotones, plus les consonnes se multiplient, et qu'aux accents qui s'effacent, aux quantités qui s'égalisent, on supplée par des combinaisons grammaticales et par de nouvelles articulations : mais ce n'est qu'à force de temps que se font ces changements. À mesure que les besoins croissent, que les affaires s'embrouillent, que les lumières s'étendent, le langage change de caractère ; il devient plus juste et moins passionné ; il substitue aux sentiments les idées ; il ne parle plus au cœur, mais à la raison. Par là même l'accent s'éteint, l'articulation s'étend, la langue devient plus exacte, plus claire, mais plus traînante, plus sourde, et plus froide. Ce progrès me paraît tout-à-fait naturel.

Un autre moyen de comparer les langues et de juger de leur ancienneté se tire de l'écriture, et cela en raison inverse de la perfection de cet art. Plus l'écriture est grossière, plus la langue est antique. La première manière d'écrire n'est pas de peindre les sons, mais les objets mêmes, soit directement, comme faisaient les Mexicains ; soit par des figures allégoriques, comme firent autrefois les Égyptiens. Cet état répond à la langue passionnée, et suppose déjà quelque société et des besoins que les passions ont fait naître.

La seconde manière est de représenter les mots et les propositions par des caractères conventionnels ; ce qui ne peut se faire que quand la langue est tout-à-fait formée et qu'un peuple entier est uni par des lois communes, car il y a déjà ici double convention : telle est l'écriture des Chinois ; c'est là véritablement peindre les sons et parler aux yeux.

La troisième est de décomposer la voix parlante à un certain nombre de parties élémentaires, soit vocales, soit articulées, avec lesquelles on puisse

Copyright Arvensa Editions

former tous les mots et toutes les syllabes imaginables. Cette manière d'écrire, qui est la nôtre, a dû être imaginée par des peuples commerçants, qui, voyageant en plusieurs pays et ayant à parler plusieurs langues, furent forcés d'inventer des caractères qui pussent être communs à toutes. Ce n'est pas précisément peindre la parole, c'est l'analyser.

Ces trois manières d'écrire répondent assez exactement aux trois divers états sous lesquels on peut considérer les hommes rassemblés en nation. La peinture des objets convient aux peuples sauvages ; les signes des mots et des propositions, aux peuples barbares ; et l'alphabet aux peuples policés.

Il ne faut donc pas penser que cette dernière invention soit une preuve de la haute antiquité du peuple inventeur. Au contraire, il est probable que le peuple qui l'a trouvée avait en vue une communication plus facile avec d'autres peuples parlant d'autres langues, lesquels du moins étaient ses contemporains et pouvaient être plus anciens que lui. On ne peut pas dire la même chose des deux autres méthodes. J'avoue cependant que, si l'on s'en tient à l'histoire et aux faits connus, l'écriture par alphabet paraît remonter aussi haut qu'aucune autre. Mais il n'est pas surprenant que nous manquions de monuments des temps où l'on n'écrivait pas.

Il est peu vraisemblable que les premiers qui s'avisèrent de résoudre la parole en signes élémentaires aient fait d'abord des divisions bien exactes. Quand ils s'aperçurent ensuite de l'insuffisance de leur analyse, les uns, comme les Grecs, multiplièrent les caractères de leur alphabet ; les autres se contentèrent d'en varier le sens ou le son par des positions ou combinaisons différentes. Ainsi paraissent écrites les inscriptions des ruines de Tchelminar, dont Chardin nous a tracé des ectypes. On n'y distingue que deux figures ou caractères[248], mais de diverses grandeurs et posés en différents sens. Cette langue inconnue, et d'une antiquité presque effrayante, devait pourtant être alors bien formée, à en juger par la perfection des arts qu'annonce la beauté des caractères[249], et les monuments admirables où se trouvent ces inscriptions. Je ne sais pourquoi l'on parle si peu de ces étonnantes ruines : quand j'en lis la description dans Chardin, je me crois transporté dans un autre monde. Il me semble que tout cela donne furieusement à penser.

L'art d'écrire ne tient point à celui de parler. Il tient à des besoins d'une autre nature, qui naissent plus tôt ou plus tard, selon des circonstances

Copyright Arvensa Editions

tout-à-fait indépendantes de la durée des peuples, et qui pourraient n'avoir jamais eu lieu chez des nations très anciennes. On ignore durant combien de siècles l'art des hiéroglyphes fut peut-être la seule écriture des Égyptiens ; et il est prouvé qu'une telle écriture peut suffire à un peuple policé, par l'exemple des Mexicains, qui en avaient une encore moins commode.

En comparant l'alphabet cophte à l'alphabet syriaque ou phénicien, on juge aisément que l'un vient de l'autre ; et il ne serait pas étonnant que ce dernier fût l'original, ni que le peuple le plus moderne eût à cet égard instruit le plus ancien. Il est clair aussi que l'alphabet grec vient de l'alphabet phénicien ; l'on voit même qu'il en doit venir. Que Cadmus ou quelque autre l'ait apporté de Phénicie, toujours paraît-il certain que les Grecs ne l'allèrent pas chercher, et que les Phéniciens l'apportèrent eux-mêmes ; car, des peuples de l'Asie et de l'Afrique, ils furent les premiers et presque les seuls[250] qui commercèrent en Europe, et ils vinrent bien plus tôt chez les Grecs que les Grecs n'allèrent chez eux : ce qui ne prouve nullement que le peuple grec ne soit pas aussi ancien que le peuple de Phénicie.

D'abord les Grecs n'adoptèrent pas seulement les caractères des Phéniciens, mais même la direction de leurs lignes de droite à gauche. Ensuite ils s'avisèrent d'écrire par sillons, c'est-à-dire en retournant de la gauche à la droite, puis de la droite à la gauche, alternativement[251]. Enfin, ils écrivirent, comme nous faisons aujourd'hui, en recommençant toutes les lignes de gauche à droite. Ce progrès n'a rien que de naturel : l'écriture par sillons est, sans contredit, la plus commode à lire. Je suis même étonné qu'elle ne se soit pas établie avec l'impression ; mais étant difficile à écrire à la main, elle dut s'abolir quand les manuscrits se multiplièrent.

Mais, bien que l'alphabet grec vienne de l'alphabet phénicien, il ne s'ensuit point que la langue grecque vienne de la phénicienne. Une de ces propositions ne tient point à l'autre, et il paraît que la langue grecque était déjà fort ancienne, que l'art d'écrire était récent et même imparfait chez les Grecs. Jusqu'au siège de Troie, ils n'eurent que seize lettres, si toutefois ils les eurent. On dit que Palamède en ajouta quatre, et Simonide les quatre autres. Tout cela est pris d'un peu loin. Au contraire, le latin, langue plus moderne, eut, presque dès sa naissance, un alphabet complet, dont

Copyright Arvensa Editions

cependant les premiers Romains ne se servaient guère, puisqu'ils commencèrent si tard d'écrire leur histoire, et que les lustres ne se marquaient qu'avec des clous.

Du reste, il n'y a pas une quantité de lettres ou éléments de la parole absolument déterminée ; les uns en ont plus, les autres moins, selon les langues et selon les diverses modifications qu'on donne aux voix et aux consonnes. Ceux qui ne comptent que cinq voyelles se trompent fort : les Grecs en écrivaient sept, les premiers Romains six[252] ; MM. de Port-Royal en comptent dix, M. Duclos dix-sept ; et je ne doute pas qu'on n'en trouvât beaucoup davantage, si l'habitude avait rendu l'oreille plus sensible et la bouche plus exercée aux diverses modifications dont elles sont susceptibles. À proportion de la délicatesse de l'organe, on trouvera plus ou moins de modifications, entre l'*a* aigu et l'*o* grave, entre l'*i* et l'*e* ouvert, etc. C'est ce que chacun peut éprouver en passant d'une voyelle à l'autre par une voix continue et nuancée ; car on peut fixer plus ou moins de ces nuances et les marquer par des caractères particuliers, selon qu'à force d'habitude on s'y est rendu plus ou moins sensible, et cette habitude dépend des sortes de voix usitées dans le langage, auxquelles l'organe se forme insensiblement. La même chose peut se dire à peu près des lettres articulées ou consonnes. Mais la plupart des nations n'ont pas fait ainsi ; elles ont pris l'alphabet les unes des autres, et représenté, par les mêmes caractères, des voix et des articulations très différentes, ce qui fait que, quelque exacte que soit l'orthographe, on lit toujours ridiculement une autre langue que la sienne, à moins qu'on n'y soit extrêmement exercé.

L'écriture, qui semble devoir fixer la langue, est précisément ce qui l'altère ; elle n'en change pas les mots, mais le génie ; elle substitue l'exactitude à l'expression. L'on rend ses sentiments quand on parle, et ses idées quand on écrit. En écrivant, on est forcé de prendre tous les mots dans l'acception commune ; mais celui qui parle varie les acceptions par les tons, il les détermine comme il lui plaît ; moins gêné pour être clair, il donne plus à la force ; et il n'est pas possible qu'une langue qu'on écrit garde longtemps la vivacité de celle qui n'est que parlée. On écrit les voix et non pas les sons : or, dans une langue accentuée, ce sont les sons, les accents, les inflexions de toute espèce qui font la plus grande énergie du langage, et rendent une phrase, d'ailleurs commune, propre seulement au lieu où elle est. Les moyens qu'on prend pour suppléer à celui-là étendent,

Copyright Arvensa Editions

allongent la langue écrite, et passant des livres dans le discours, énervent la parole même[253]. En disant tout comme on l'écrirait, on ne fait plus que lire en parlant.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ESSAI SUR L'ORIGINE DES LANGUES
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre VI – S'il est probable qu'Homère ait su écrire.

Quoi qu'on nous dise de l'invention de l'alphabet grec, je la crois beaucoup plus moderne qu'on ne la fait, et je fonde principalement cette opinion sur le caractère de la langue. Il m'est venu bien souvent dans l'esprit de douter, non seulement qu'Homère sût écrire, mais même qu'on écrivît de son temps. J'ai grand regret que ce doute soit si formellement démenti par l'histoire de Bellérophon dans *l'Iliade* ; comme j'ai le malheur, aussi bien que le P. Hardouin, d'être un peu obstiné dans mes paradoxes, si j'étais moins ignorant, je serais bien tenté d'étendre mes doutes sur cette histoire même, et de l'accuser d'avoir été, sans beaucoup d'examen, interpolée par les compilateurs d'Homère. non seulement, dans le reste de l'*Iliade*, on voit peu de traces de cet art, mais j'ose avancer que toute *l'Odyssée* n'est qu'un tissu de bêtises et d'inepties qu'une lettre ou deux eussent réduit en fumée, au lieu qu'on rend ce poème raisonnable et même assez bien conduit, en supposant que ses héros aient ignoré l'écriture. Si *l'Iliade* eût été écrite, elle eût été beaucoup moins chantée, les rapsodes eussent été moins recherchés et se seraient moins multipliés. Aucun autre poète n'a été ainsi chanté, si ce n'est le Tasse à Venise ; encore n'est-ce que par les gondoliers, qui ne sont pas grands lecteurs. La diversité des dialectes employés par Homère forme encore un préjugé très fort. Les dialectes distingués par la parole se rapprochent et se confondent par l'écriture ; tout se rapporte insensiblement à un modèle commun. Plus une nation lit et s'instruit, plus ses dialectes s'effacent ; et enfin ils ne restent plus qu'en forme de jargon chez le peuple, qui lit peu et qui n'écrit point.

Or, ces deux poèmes étant postérieurs au siège de Troie, il n'est guère apparent que les Grecs qui firent ce siège connussent l'écriture, et que le poète qui le chanta ne la connût pas. Ces poèmes restèrent longtemps

Copyright Arvensa Editions

écrits seulement dans la mémoire des hommes ; ils furent rassemblés par écrit assez tard et avec beaucoup de peine. Ce fut quand la Grèce commença d'abonder en livres et en poésie écrite, que tout le charme de celle d'Homère se fit sentir par comparaison. Les autres poètes écrivaient, Homère seul avait chanté, et ces chants divins n'ont cessé d'être écoutés avec ravissement, que quand l'Europe s'est couverte de barbares qui se sont mêlés déjuger ce qu'ils ne pouvaient sentir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ESSAI SUR L'ORIGINE DES LANGUES
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre VII – De la Prosodie moderne

Nous n'avons aucune idée d'une langue sonore et harmonieuse, qui parle autant par les sons que par les voix. Si l'on croit suppléer à l'accent par les accents, on se trompe ; on n'invente les accents que quand l'accent est déjà perdu[254]. Il y a plus ; nous croyons avoir des accents dans notre langue, et nous n'en avons point ; nos prétendus accents ne sont que des voyelles, ou des signes de quantité ; ils ne marquent aucune variété de sons. La preuve est que ces accents se rendent tous, ou par des temps inégaux, ou par des modifications des lèvres, de la langue, ou du palais, qui font la diversité des voix ; aucun par des modifications de la glotte, qui font la diversité des sons. Ainsi, quand notre circonflexe n'est pas une simple voix, il est une longue, ou il n'est rien. Voyons à présent ce qu'il était chez les Grecs.

Denys d'Halicarnasse dit que l'élévation, du ton dans l'accent aigu et l'abaissement dans le grave étaient une quinte ; ainsi l'accent prosodique était aussi musical, surtout le circonflexe, où la voix, après avoir monté d'une quinte, descendait d'une autre quinte sur la même syllabe[255]. On voit assez par ce passage et par ce qui s'y rapporte, que M. Duclos ne reconnaît point d'accent musical dans notre langue, mais seulement l'accent prosodique et l'accent vocal. On y ajoute un accent orthographique, qui ne change rien à la voix, ni au son, ni à la quantité, mais qui tantôt indique une lettre supprimée, comme le circonflexe, et tantôt fixe le sens équivoque d'un monosyllabe, tel que l'accent prétendu grave qui distingue *où* adverbe de lieu de *ou* particule disjonctive, et *à* pris pour article du même *a* pris pour verbe ; cet accent distingue à l'œil seulement ces

Copyright Arvensa Editions

monosyllabes, rien ne les distingue à la prononciation [256]. Ainsi la définition de l'accent que les Français ont généralement adoptée ne convient à aucun des accents de leur langue.

Je m'attends bien que plusieurs de leurs grammairiens, prévenus que les accents marquent élévation ou abaissement de voix, se récrieront encore ici au paradoxe ; et, faute de mettre assez de soins à l'expérience, ils croiront rendre par les modifications de la glotte ces mêmes accents qu'ils rendent uniquement en variant les ouvertures de la bouche ou les positions de la langue. Mais voici ce que j'ai à leur dire pour constater l'expérience et rendre ma preuve sans réplique.

Prenez exactement avec la voix l'unisson de quelque instrument de musique ; et, sur cet unisson, prononcez de suite tous les mots français les plus diversement accentués que vous pourrez rassembler : comme il n'est pas ici question de l'accent oratoire, mais seulement de l'accent grammatical, il n'est pas même nécessaire que ces divers mots aient un sens suivi. Observez, en parlant ainsi, si vous ne marquez pas sur ce même son tous les accents aussi sensiblement, aussi nettement, que si vous prononciez sans gêne en variant votre ton de voix. Or, ce fait supposé, et il est incontestable, je dis que, puisque tous vos accents s'expriment sur le même ton, ils ne marquent donc pas des sons différents. Je n'imagine pas ce qu'on peut répondre à cela.

Toute langue où l'on peut mettre plusieurs airs de musique sur les mêmes paroles n'a point d'accent musical déterminé. Si l'accent était déterminé, l'air léserait aussi ; dès que le chant est arbitraire, l'accent est compté pour rien.

Les langues modernes de l'Europe sont toutes du plus au moins dans le même cas. Je n'en excepte pas même l'italienne. La langue italienne, non plus que la française, n'est point par elle-même une langue musicale. La différence est seulement que l'une se prête à la musique, et que l'autre ne s'y prête pas.

Tout ceci mène à la confirmation de ce principe, que, par un progrès naturel, toutes les langues lettrées doivent changer de caractère, et perdre de la force en gagnant de la clarté ; que, plus on s'attache à perfectionner la grammaire et la logique, plus on accélère ce progrès, et que, pour rendre bientôt une langue froide et monotone, il ne faut qu'établir des académies chez le peuple qui la parle.

Copyright Arvensa Editions

On connaît les langues dérivées par la différence de l'orthographe à la prononciation. Plus les langues sont antiques et originales, moins il y a d'arbitraire dans la manière de les prononcer, par conséquent moins de complication de caractères pour déterminer cette prononciation. *Tous les signes prosodiques des anciens,* dit M. Duclos, *supposé que l'emploi en fût bien fixé, ne valaient pas encore l'usage*. Je dirai plus : ils y furent substitués. Les anciens Hébreux n'avaient ni points, ni accents ; ils n'avaient pas même des voyelles. Quand les autres nations ont voulu se mêler de parler hébreu, et que les Juifs ont parlé d'autres langues, la leur a perdu son accent ; il a fallu des points, des signes pour le régler ; et cela a bien plus rétabli le sens des mots que la prononciation de la langue. Les Juifs de nos jours, parlant hébreu, ne seraient plus entendus de leurs ancêtres.

Pour savoir l'anglais, il faut l'apprendre deux fois ; l'une à le lire, et l'autre à le parler. Si un Anglais lit à haute voix, et qu'un étranger jette les yeux sur le livre, l'étranger n'aperçoit aucun rapport entre ce qu'il voit et ce qu'il entend. Pourquoi cela ? parce que l'Angleterre ayant été successivement conquise par divers peuples, les mots se sont toujours écrits de même, tandis que la manière de les prononcer a souvent changé. Il y a bien de la différence entre les signes qui déterminent le sens de l'écriture et ceux qui règlent la prononciation. Il serait aisé de faire avec les seules consonnes une langue fort claire par écrit, mais qu'on ne saurait parler. L'algèbre a quelque chose de cette langue-là. Quand une langue est plus claire par son orthographe que par sa prononciation, c'est un signe qu'elle est plus écrite que parlée : telle pouvait être la langue savante des Égyptiens ; telles sont pour nous les langues mortes. Dans celles qu'on charge de consonnes inutiles, l'écriture semble même avoir précédé la parole : et qui ne croirait la polonaise dans ce cas-là ? Si cela était, le polonais devrait être la plus froide de toutes les langues.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ESSAI SUR L'ORIGINE DES LANGUES
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre VIII – Différence générale et locale dans l'origine des langues.

Tout ce que j'ai dit jusqu'ici convient aux langues primitives en général, et aux progrès qui résultent de leur durée, mais n'explique ni leur origine, ni leurs différences. La principale cause qui les distingue est locale, elle vient des climats où elles naissent, et de la manière dont elles se forment ; c'est à cette cause qu'il faut remonter pour concevoir la différence générale et caractéristique qu'on remarque entre les langues du midi et celles du nord. Le grand défaut des Européens est de philosopher toujours sur les origines des choses d'après ce qui se passe autour d'eux. Ils ne manquent point de nous montrer les premiers hommes, habitant une terre ingrate et rude, mourant de froid et de faim, empressés à se faire un couvert et des habits ; ils ne voient partout que la neige et les glaces de l'Europe, sans songer que l'espèce humaine, ainsi que toutes les autres, a pris naissance dans les pays chauds, et que sur les deux tiers du globe l'hiver est à peine connu. Quand on veut étudier les hommes, il faut regarder près de soi ; mais, pour étudier l'homme, il faut apprendre à porter sa vue au loin ; il faut d'abord observer les différences, pour découvrir les propriétés.

Le genre humain, né dans les pays chauds, s'étend de là dans les pays froids, c'est dans ceux-ci qu'il se multiplie, et reflue ensuite dans les pays chauds. De cette action et réaction viennent les révolutions de la terre et l'agitation continuelle de ses habitants. Tâchons de suivre dans nos recherches l'ordre même de la nature. J'entre dans une longue digression sur un sujet si rebattu qu'il en est trivial, mais auquel il faut toujours revenir, malgré qu'on en ait, pour trouver l'origine des institutions humaines.

Copyright Arvensa Editions

[Arv. ed]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ESSAI SUR L'ORIGINE DES LANGUES
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre IX – Formation des langues méridionales.

Dans les premiers temps[257], les hommes épars sur la face de la terre n'avaient de société que celle de la famille, de lois que celles de la nature, de langue que le geste, et quelques sons inarticulés[258]. Ils n'étaient liés par aucune idée de fraternité commune ; et n'ayant aucun arbitre que la force, ils se croyaient ennemis les uns des autres. C'étaient leur faiblesse et leur ignorance qui leur donnaient cette opinion. Ne connaissant rien, ils craignaient tout ; ils attaquaient pour se défendre. Un homme abandonné seul sur la face de la terre, à la merci du genre humain, devait être un animal féroce. Il était prêt à faire aux autres tout le mal qu'il craignait d'eux. La crainte et la faiblesse sont les sources de la cruauté.

Les affections sociales ne se développent en nous qu'avec nos lumières. La pitié, bien que naturelle au cœur de l'homme, resterait éternellement inactive sans l'imagination qui la met en jeu. Comment nous laissons-nous émouvoir à la pitié ? en nous transportant hors de nous-mêmes ; en nous identifiant avec l'être souffrant. Nous ne souffrons qu'autant que nous jugeons qu'il souffre ; ce n'est pas dans nous, c*est dans lui que nous souffrons. Qu'on songe combien ce transport suppose de connaissances acquises. Comment imaginerais-je des maux dont je n'ai nulle idée ? Comment souffrirais-je en voyant souffrir un autre, si je ne sais pas même qu'il souffre, si j'ignore ce qu'il y a de commun entre lui et moi ? Celui qui n'a jamais réfléchi ne peut être ni clément, ni juste, ni pitoyable ; il ne peut pas non plus être méchant et vindicatif. Celui qui n'imagine rien ne sent que lui-même ; il est seul au milieu du genre humain.

La réflexion naît des idées comparées, et c'est la pluralité des idées qui porte à les comparer. Celui qui ne voit qu'un seul objet n'a point de

Copyright Arvensa Editions

comparaison à faire. Celui qui n'en voit qu'un petit nombre, et toujours les mêmes dès son enfance, ne les compare point encore, parce que l'habitude de les voir lui ôte l'attention nécessaire pour les examiner : mais à mesure qu'un objet nouveau nous frappe, nous voulons le connaître ; dans ceux qui nous sont connus nous lui cherchons des rapports. C'est ainsi que nous apprenons à considérer ce qui est sous nos yeux, et que ce qui nous est étranger nous porte à l'examen de ce qui nous touche.

Appliquez ces idées aux premiers hommes, vous verrez la raison de leur barbarie. N'ayant jamais rien vu que ce qui était autour d'eux, cela même ils ne le connaissaient pas ; ils ne se connaissaient pas eux-mêmes. Ils avaient l'idée d'un père, d'un fils, d'un frère, et non pas d'un homme. Leur cabane contenait tous leurs semblables ; un étranger, une bête, un monstre, étaient pour eux la même chose : hors eux et leur famille, l'univers entier ne leur était rien.

De là les contradictions apparentes qu'on voit entre les pères des nations : tant de naturel et tant d'inhumanité ; des mœurs si féroces et des cœurs si tendres ; tant d'amour pour leur famille et d'aversion pour leur espèce. Tous leurs sentiments, concentrés entre leurs proches, en avaient plus d'énergie. Tout ce qu'ils connaissaient leur était cher. Ennemis du reste du monde, qu'ils ne voyaient point et qu'ils ignoraient, ils ne haïssaient que ce qu'ils ne pouvaient connaître.

Ces temps de barbarie étaient le siècle d'or, non parce que les hommes étaient unis, mais parce qu'ils étaient séparés. Chacun, dit-on, s'estimait le maître de tout ; cela peut être : mais nul ne connaissait et ne désirait que ce qui était sous sa main ; ses besoins, loin de le rapprocher de ses semblables, l'en éloignaient. Les hommes, si l'on veut, s'attaquaient dans la rencontre, mais ils se rencontraient rarement. Partout régnait l'état de guerre, et toute la terre était en paix.

Les premiers hommes furent chasseurs ou bergers, et non pas laboureurs ; les premiers biens furent des troupeaux, et non pas des champs. Avant que la propriété de la terre fut partagée, nul ne pensait à la cultiver. L'agriculture est un art qui demande des instruments ; semer pour recueillir est une précaution qui demande de la prévoyance. L'homme en société cherche à s'étendre ; l'homme isolé se resserre. Hors de la portée où son œil peut voir et où son bras peut atteindre, il n'y a plus pour lui ni droit ni propriété. Quand le cyclope a roulé la pierre à l'entrée de sa caverne, ses troupeaux et lui sont en sûreté. Mais qui garderait les

Copyright Arvensa Editions

moissons de celui pour qui les lois ne veillent pas ?

On me dira que Caïn fut laboureur, et que Noé planta la vigne. Pourquoi non ? ils étaient seuls ; qu'avaient-ils à craindre ? D'ailleurs ceci ne fait rien contre moi ; j'ai dit ci-devant ce que j'entendais par les premiers temps. En devenant fugitif, Gain fut bien forcé d'abandonner l'agriculture ; la vie errante des descendants de Noé dut aussi la leur faire oublier. Il fallut peupler la terre avant de la cultiver : ces deux choses se font mal ensemble. Durant la première dispersion du genre humain, jusqu'à ce que la famille fût arrêtée, et que l'homme eût une habitation fixe, il n'y eut plus d'agriculture. Les peuples qui ne se fixent point ne sauraient cultiver la terre : tels furent autrefois les nomades, tels furent les Arabes vivant sous des tentes, les Scythes dans leurs chariots ; tels sont encore aujourd'hui les Tartares errants, et les sauvages de l'Amérique.

Généralement, chez tous les peuples dont l'origine nous est connue, on trouve les premiers barbares voraces et carnassiers, plutôt qu'agriculteurs et granivores. Les Grecs nomment le premier qui leur apprit à labourer la terre, et il paraît qu'ils ne connurent cet art que fort tard. Mais quand ils ajoutent qu'avant Triptolème ils ne vivaient que de gland, ils disent une chose sans vraisemblance et que leur propre histoire dément : car ils mangeaient de la chair avant Triptolème, puisqu'il leur défendit d'en manger. On ne voit pas au reste qu'ils aient tenu grand compte de cette défense.

Dans les festins d'Homère on tue un bœuf pour régaler ses hôtes, comme on tuerait de nos jours un cochon de lait. En lisant qu'Abraham servit un veau à trois personnes, qu'Eumée fit rôtir deux chevreaux pour le dîner d'Ulysse, et qu'autant en fit Rebecca pour celui de son mari, on peut juger quels terribles dévoreurs de viande étaient les hommes de ces temps-là. Pour concevoir les repas des anciens, on n'a qu'à voir aujourd'hui ceux des sauvages : j'ai failli dire ceux des Anglais.

Le premier gâteau qui fut mangé fut la communion du genre humain. Quand les hommes commencèrent à se fixer, ils défrichaient quelque peu de terre autour de leur cabane ; c'était un jardin plutôt qu'un champ. Le peu de grain qu'on recueillait se broyait entre deux pierres ; on en faisait quelques gâteaux qu'on cuisait sous la cendre, ou sur la braise, ou sur une pierre ardente, dont on ne mangeait que dans les festins. Cet antique usage, qui fut consacré chez les Juifs par la pâque, se conserve encore aujourd'hui dans la Perse et dans les Indes. On n'y mange que des pains

Copyright Arvensa Editions

sans levain, et ces pains en feuilles minces se cuisent et se consomment à chaque repas. On ne s'est avisé de faire fermenter le pain que quand il en a fallu davantage : car la fermentation se fait mal sur une petite quantité.

Je sais qu'on trouve déjà l'agriculture en grand dès le temps des patriarches. Le voisinage de l'Égypte avait dû la porter de bonne heure en Palestine. Le livre de Job, le plus ancien peut-être de tous les livres qui existent, parle de la culture des champs ; il compte cinq cents paires de bœufs parmi les richesses de Job : ce mot de paires montre ces bœufs accouplés pour le travail. Il est dit positivement que ces bœufs labouraient quand les Sabéens les enlevèrent, et l'on peut juger quelle étendue de pays devaient labourer cinq cents paires de bœufs.

Tout cela est vrai ; mais ne confondons point les temps. L'âge patriarcal que nous connaissons est bien loin du premier âge. L'Écriture compte dix générations de l'un à l'autre dans ces siècles où les hommes vivaient longtemps. Qu'ont-ils fait durant ces dix générations ? nous n'en savons rien. Vivant épars et presque sans société, à peine parlaient-ils : comment pouvaient-ils écrire ? et, dans l'uniformité de leur vie isolée, quels événements nous auraient-ils transmis ?

Adam parlait, Noé parlait ; soit : Adam avait été instruit par Dieu même En se divisant, les enfants de Noé abandonnèrent l'agriculture, et la langue commune périt avec la première société. Cela serait arrivé quand il n'y aurait jamais eu de tour de Babel. On a vu dans des îles désertes des solitaires oublier leur propre langue. Rarement, après plusieurs générations, des hommes hors de leurs pays conservent leur premier langage, même ayant des travaux communs et vivant entre eux en société.

Épars dans ce vaste désert du monde, les hommes retombèrent dans la stupide barbarie où ils se seraient trouvés s'ils étaient nés de la terre. En suivant ces idées si naturelles, il est aisé de concilier l'autorité de l'Écriture avec les monuments antiques, et l'on n'est pas réduit à traiter de fables des traditions aussi anciennes que les peuples qui nous les ont transmises.

Dans cet état d'abrutissement il fallait vivre. Les plus actifs, les plus robustes, ceux qui allaient toujours en avant, ne pouvaient vivre que de fruits et de chasse : ils devinrent donc chasseurs, violents, sanguinaires ; puis, avec le temps, guerriers, conquérants, usurpateurs. L'histoire a souillé ses monuments des crimes de ces premiers rois ; la guerre et les conquêtes ne sont que des chasses d'hommes. Après les avoir conquis, il ne leur manquait que de les dévorer : c'est ce que leurs successeurs ont appris à

Copyright Arvensa Editions

faire.

Le plus grand nombre, moins actif et plus paisible, s'arrêta le plus tôt qu'il put, assembla du bétail, l'apprivoisa, le rendit docile à la voix de l'homme ; pour s'en nourrir, apprit à le garder, à le multiplier ; et ainsi commença la vie pastorale.

L'industrie humaine s'étend avec les besoins qui la font naître. Des trois manières de vivre possibles à l'homme, savoir la chasse, le soin des troupeaux, et l'agriculture, la première exerce le corps à la force, à l'adresse, à la course ; l'âme, au courage, à la ruse : elle endurcit l'homme et le rend féroce. Le pays des chasseurs n'est pas longtemps celui de la chasse[259]. Il faut poursuivre au loin le gibier ; de là l'équitation. Il faut atteindre le même gibier qui fuit ; de là les armes légères, la fronde, la flèche, le javelot. L'art pastoral, père du repos et des passions oiseuses, est celui qui se suffit le plus à lui-même. Il fournit à l'homme, presque sans peine, la vie et le vêtement ; il lui fournit même sa demeure. Les tentes des premiers bergers étaient faites de peaux de bêtes : le toit de l'arche et du tabernacle de Moïse n'était pas d'une autre étoffe. À l'égard de l'agriculture, plus lente à naître, elle tient à tous les arts ; elle amène la propriété, le gouvernement, les lois, et par degré, la misère et les crimes, inséparables pour notre espèce de la science du bien et du mal. Aussi les Grecs ne regardaient-ils pas seulement Triptolème comme l'inventeur d'un art utile, mais comme un instituteur et un sage, duquel ils tenaient leur première discipline et leurs premières lois. Au contraire, Moïse semble porter un jugement d'improbation sur l'agriculture, en lui donnant un méchant pour inventeur, et faisant rejeter de Dieu ses offrandes. On dirait que le premier laboureur annonçait dans son caractère les mauvais effets de son art. L'auteur de la Genèse avait vu plus loin qu'Hérodote.

À la division précédente se rapportent les trois états de l'homme considéré par rapport à la société. Le sauvage est chasseur, le barbare est berger, l'homme civil est laboureur.

Soit donc qu'on recherche l'origine des arts, soit qu'on observe les premières mœurs, on voit que tout se rapporte dans son principe aux moyens de pourvoir à la subsistance ; et quant à ceux de ces moyens qui rassemblent les hommes, ils sont déterminés par le climat et par la nature du sol. C'est donc aussi par les mêmes causes qu'il faut expliquer la diversité des langues et l'opposition de leurs caractères.

Copyright Arvensa Editions

Les climats doux, les pays gras et fertiles, ont été les premiers peuplés et les derniers où les nations se sont formées, parce que les hommes s'y pouvaient passer plus aisément les uns des autres, et que les besoins qui font naître la société s'y sont fait sentir plus tard.

[Arv. ed]

Supposez un printemps perpétuel sur la terre ; supposez partout de l'eau, du bétail, des pâturages ; supposez les hommes, sortant des mains de la nature, une fois dispersés parmi tout cela, je n'imagine pas comment ils auraient jamais renoncé à leur liberté primitive, et quitté la vie isolée et pastorale, si convenable à leur indolence naturelle[260], pour s'imposer sans nécessité l'esclavage, les travaux, les misères inséparables de l'état social.

Celui qui voulut que l'homme fût sociable toucha du doigt l'axe du globe et l'inclina sur l'axe de l'univers. À ce léger mouvement, je vois changer la face de la terre et décider la vocation du genre humain : j'entends au loin les cris de joie d'une multitude insensée ; je vois édifier les palais et les villes ; je vois naître les arts, les lois, le commerce ; je vois les peuples se former, s'étendre, se dissoudre, se succéder comme les flots de la mer ; je vois les hommes, rassemblés sur quelques points de leur demeure pour s'y dévorer mutuellement, faire un affreux désert du reste du monde, digne monument de l'union sociale et de l'utilité des arts.

La terre nourrit les hommes ; mais quand les premiers besoins les ont dispersés, d'autres besoins les rassemblent, et c'est alors seulement qu'ils parlent et qu'ils font parler d'eux. Pour ne pas me trouver en contradiction avec moi-même, il faut me laisser le temps de m'expliquer.

Si l'on cherche en quels lieux sont nés les pères du genre humain, d'où sortirent les premières colonies, d'où vinrent les premières émigrations, vous ne nommerez pas les heureux climats de l'Asie-Mineure, ni de la Sicile, ni de l'Afrique, pas même de l'Égypte : vous nommerez les sables de la Chaldée, les rochers de la Phénicie. Vous trouverez la même chose dans tous les temps. La Chine a beau se peupler de Chinois, elle se peuple aussi de Tartares : les Scythes ont inondé l'Europe et l'Asie ; les montagnes de Suisse versent actuellement dans nos régions fertiles une colonie perpétuelle qui promet de ne point tarir.

Il est naturel, dit-on, que les habitants d'un pays ingrat le quittent pour en occuper un meilleur. Fort bien ; mais pourquoi ce meilleur pays, au lieu

Copyright Arvensa Editions

de fourmiller de ses propres habitants, fait-il place à d'autres ? Pour sortir d'un pays ingrat il y faut être : pourquoi donc tant d'hommes y naissent-ils par préférence ? On croirait que les pays ingrats ne devraient se peupler que de l'excédent des pays fertiles, et nous voyons que c'est le contraire. La plupart des peuples latins se disaient aborigènes[261], tandis que la grande Grèce, beaucoup plus fertile, n'était peuplée que d'étrangers : tous les peuples grecs avouaient tirer leur origine de diverses colonies, hors celui dont le sol était le plus mauvais, savoir, le peuple attique, lequel se disait autochtone ou né de lui-même. Enfin, sans percer la nuit des temps, les siècles modernes offrent une observation décisive ; car quel climat au monde est plus triste que celui qu'on nomma la fabrique du genre humain ?

Les associations d'hommes sont en grande partie l'ouvrage des accidents de la nature : les déluges particuliers, les mers extravasées, les éruptions des volcans, les grands tremblements de terre, les incendies allumés par la foudre et qui détruisaient les forêts, tout ce qui dut effrayer et disperser les sauvages habitants d'un pays, dut ensuite les rassembler pour réparer en commun les pertes communes : les traditions des malheurs de la terre, si fréquents dans les anciens temps, montrent de quels instruments se servit la Providence pour forcer les humains à se rapprocher. Depuis que les sociétés sont établies, ces grands accidents ont cessé et sont devenus plus rares : il semble que cela doit encore être ; les mêmes malheurs qui rassemblèrent les hommes épars disperseraient ceux qui sont réunis.

Les révolutions des saisons sont une autre cause plus générale et plus permanente, qui dut produire le même effet dans les climats exposés à cette variété. Forcés de s'approvisionner pour l'hiver, voilà les habitants dans le cas de s'entraider, les voilà contraints d'établir entre eux quelque sorte de convention. Quand les courses deviennent impossibles, et que la rigueur du froid les arrête, l'ennui les lie autant que le besoin : les Lapons, ensevelis dans leurs glaces, les Esquimaux, le plus sauvage de tous les peuples, se rassemblent l'hiver dans leurs cavernes, et l'été ne se connaissent plus. Augmentez d'un degré leur développement et leurs lumières, les voilà réunis pour toujours.

L'estomac ni les intestins de l'homme ne sont pas faits pour digérer la chair crue : en général son goût ne la supporte pas. À l'exception peut-être

Copyright Arvensa Editions

des seuls Esquimaux dont je viens de parler, les sauvages mêmes grillent leurs, viandes. À l'usage du feu, nécessaire pour les cuire, se joint le plaisir qu'il donne à la vue, et sa chaleur agréable au corps : l'aspect de la flamme, qui fait fuir les animaux, attire l'homme[262]. On se rassemble autour d'un foyer commun, on y fait des festins, on y danse : les doux liens de l'habitude y rapprochent insensiblement l'homme de ses semblables, et sur ce foyer rustique brûle le feu sacré qui porte au fond des cœurs le premier sentiment de l'humanité.

Dans les pays chauds, les sources et les rivières, inégalement dispersées, sont d'autres points de réunion d'autant plus nécessaires que les hommes peuvent moins se passer d'eau que de feu : les barbares surtout, qui vivent de leurs troupeaux, ont besoin d'abreuvoirs communs, et l'histoire des plus anciens temps nous apprend qu'en effet c'est là que commencèrent et leurs traités et leurs querelles[263]. La facilité des eaux peut retarder la société des habitants dans les lieux bien arrosés. Au contraire, dans les lieux arides il fallut concourir à creuser des puits, à tirer des canaux pour abreuver le bétail : on y voit des hommes associés de temps presque immémorial, car il fallait que le pays restât désert ou que le travail humain le rendit habitable. Mais le penchant que nous avons à tout rapporter à nos usages rend sur ceci quelques réflexions nécessaires.

Le premier état de la terre différait beaucoup de celui où elle est aujourd'hui, qu'on la voit parée ou défigurée par la main des hommes. Le chaos, que les poètes ont feint dans les éléments, régnait dans ses productions. Dans ces temps reculés, où les révolutions étaient fréquentes, où mille accidents changeaient la nature du sol et les aspects du terrain, tout croissait confusément, arbres, légumes, arbrisseaux, herbages : nulle espèce n'avait le temps de s'emparer du terrain qui lui convenait le mieux et d'y étouffer les autres ; elles se séparaient lentement peu à peu, et puis un bouleversement survenait qui confondait tout.

Il y a un tel rapport entre les besoins de l'homme et les productions de la terre, qu'il suffit qu'elle soit peuplée, et tout subsiste : mais avant que les hommes réunis missent par leurs travaux communs une balance entre ses productions, il fallait, pour qu'elles subsistassent toutes, que la nature se chargeât seule de l'équilibre que la main des hommes conserve aujourd'hui ; elle maintenait ou rétablissait cet équilibre par des révolutions, comme ils le maintiennent ou rétablissent par leur

Copyright Arvensa Editions

inconstance. La guerre, qui ne régnait pas encore entre eux, semblait régner entre les éléments : les hommes ne brûlaient point de villes, ne creusaient point de mines, n'abattaient point d'arbres ; mais la nature allumait des volcans, excitait des tremblements de terre, le feu du ciel consumait des forêts. Un coup de foudre, un déluge, une exhalaison, faisaient alors en peu d'heures ce que cent mille bras d'hommes font aujourd'hui dans un siècle. Sans cela je ne vois pas comment le système eût pu subsister, et l'équilibre se maintenir. Dans les deux règnes organisés, les grandes espèces eussent, à la longue, absorbé les petites[264] : toute la terre n'eût bientôt été couverte que d'arbres et de bêtes féroces ; à la fin tout eût péri.

Les eaux auraient perdu peu à peu la circulation qui vivifie la terre. Les montagnes se dégradent et s'abaissent, les fleuves charrient, la mer se comble et s'étend, tout tend insensiblement au niveau : la main des hommes retient cette pente et retarde ce progrès ; sans eux il serait plus rapide, et la terre serait peut-être déjà sous les eaux. Avant le travail humain, les sources, mal distribuées, se répandaient plus inégalement, fertilisaient moins la terre, en abreuvaient plus difficilement les habitants. Les rivières étaient souvent inaccessibles, leurs bords escarpés ou marécageux : l'art humain ne les retenant point dans leurs lits, elles en sortaient fréquemment, s'extravasaient à droite ou à gauche, changeaient leurs directions et leurs cours, se partageaient en diverses branches ; tantôt on les trouvait à sec, tantôt des sables mouvants en défendaient l'approche ; elles étaient comme n'existant pas, et l'on mourait de soif au milieu des eaux.

Combien de pays arides ne sont habitables que par les saignées et par les canaux que les hommes ont tirés des fleuves ! La Perse presque entière ne subsiste que par cet artifice. La Chine fourmille de peuple à l'aide de ses nombreux canaux ; sans ceux des Pays-Bas, ils seraient inondés par les fleuves, comme ils le seraient parla mer sans leurs digues. L'Égypte, le plus fertile pays de la terre, n'est habitable que parle travail humain : dans les grandes plaines dépourvues de rivières et dont le sol n'a pas assez de pente, on n'a d'autre ressource que les puits. Si donc les premiers peuples dont il soit fait mention dans l'histoire n'habitaient pas dans les pays gras ou sur de faciles rivages, ce n'est pas que ces climats heureux fussent déserts, mais c'est que leurs nombreux habitants, pouvant se passer les

Copyright Arvensa Editions

uns des autres, vécurent plus longtemps isolés dans leurs familles et sans communication ; mais dans les lieux arides où l'on ne pouvait avoir de l'eau que par des puits, il fallut bien se réunir pour les creuser, ou du moins s'accorder pour leur usage. Telle dut être l'origine des sociétés et des langues dans les pays chauds.

Là se formèrent les premiers liens des familles ; là furent les premiers rendez-vous des deux sexes. Les jeunes filles venaient chercher de l'eau pour le ménage, les jeunes hommes venaient abreuver leurs troupeaux. Là, des yeux accoutumés aux mêmes objets dès l'enfance commencèrent d'en voir de plus doux. Le cœur s'émut à ces nouveaux objets, un attrait inconnu le rendit moins sauvage, il sentit le plaisir de n'être pas seul. L'eau devint insensiblement plus nécessaire, le bétail eut soif plus souvent : on arrivait en hâte, et l'on partait à regret. Dans cet âge heureux où rien ne marquait les heures, rien n'obligeait à les compter, le temps n'avait d'autre mesure que l'amusement et l'ennui. Sous de vieux chênes, vainqueurs des ans, une ardente jeunesse oubliait par degrés sa férocité : on s'apprivoisait peu à peu les uns avec les autres ; en s'efforçant de se faire entendre, on apprit à s'expliquer. Là se firent les premières fêtes : les pieds bondissaient de joie, le geste empressé ne suffisait plus, la voix l'accompagnait d'accents passionnés ; le plaisir et le désir, confondus ensemble, se faisaient sentir à la fois : là fut enfin le vrai berceau des peuples ; et du pur cristal des fontaines sortirent les premiers feux de l'amour. Quoi donc ! avant ce temps les hommes naissaient-ils de la terre ? les générations se succédaient-elles sans que les deux sexes fussent unis, et sans que personne s'entendît ? Non : il y avait des familles, mais il n'y avait point de nations ; il y avait des langues domestiques, mais il n'y avait point de langues populaires ; il y avait des mariages, mais il n'y avait point d'amour. Chaque famille se suffisait à elle-même et se perpétuait par son seul sang : les enfants, nés des mêmes parents, croissaient ensemble, et trouvaient peu à peu des manières de s'expliquer entre eux : les sexes se distinguaient avec l'âge ; le penchant naturel suffisait pour les unir, l'instinct tenait lieu de passion, l'habitude tenait lieu de préférence ; on devenait mari et femme sans avoir cessé d'être frère et sœur[265]. Il n'y avait là rien d'assez animé pour dénouer la langue, rien qui pût arracher assez fréquemment les accents des passions ardentes pour les tourner en institutions : et l'on en peut dire autant des besoins rares et peu pressants qui pouvaient

Copyright Arvensa Editions

porter quelques hommes à concourir à des travaux communs ; l'un commençait le bassin de la fontaine, et l'autre l'achevait ensuite, souvent sans avoir eu besoin du moindre accord, et quelquefois même sans s'être vus. En un mot, dans les climats doux, dans les terrains fertiles, il fallut toute la vivacité des passions agréables pour commencer à faire parler les habitants : les premières langues, filles du plaisir et non du besoin, portèrent longtemps l'enseigne de leur père ; leur accent séducteur ne s'effaça qu'avec les sentiments qui les avaient fait naître, lorsque de nouveaux besoins, introduits parmi les hommes, forcèrent chacun de ne songer qu'à lui-même et de retirer son cœur au-dedans de lui.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ESSAI SUR L'ORIGINE DES LANGUES
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre X – Formation des langues du nord.

À la longue tous hommes deviennent semblables, mais l'ordre de leur progrès est différent. Dans les climats méridionaux, où la nature est prodigue, les besoins naissent des passions ; dans les pays froids, où elle est avare, les passions naissent des besoins, et les langues, tristes filles de la nécessité, se sentent de leur dure origine.

Quoique l'homme s'accoutume aux intempéries de l'air, au froid, au malaise, même à la faim, il y a pourtant un point où la nature succombe : en proie à ces cruelles épreuves, tout ce qui est débile périt ; tout le reste se renforce ; et il n'y a point de milieu entre la vigueur et la mort. Voilà d'où vient que les peuples septentrionaux sont si robustes : ce n'est pas d'abord le climat qui les a rendus tels, mais il n'a souffert que ceux qui l'étaient, et il n'est pas étonnant que les enfants gardent la bonne constitution de leurs pères.

On voit déjà que les hommes, plus robustes, doivent avoir des organes moins délicats ; leurs voix doivent être plus âpres et plus fortes. D'ailleurs, quelle différence entre les inflexions touchantes qui viennent des mouvements de l'âme aux cris qu'arrachent les besoins physiques ! Dans ces affreux climats où tout est mort durant neuf mois de l'année, où le soleil n'échauffe l'air quelques semaines que pour apprendre aux habitants de quels biens ils sont privés, et prolonger leur misère ; dans ces lieux où la terre ne donne rien qu'à force de travail, et où la source de la vie semble être plus dans les bras que dans le cœur, les hommes, sans cesse occupés à pourvoir à leur subsistance, songeaient à peine à des liens plus doux : tout se bornait à l'impulsion physique ; l'occasion faisait le choix, la facilité faisait la préférence. L'oisiveté qui nourrit les passions fit place au travail qui les réprime ; avant de songer à vivre heureux, il fallait songer à vivre. Le

Copyright Arvensa Editions

besoin mutuel unissant les hommes bien mieux que le sentiment n'aurait fait, la société ne se forma que par l'industrie : le continuel danger de périr ne permettait pas de se borner à la langue du geste, et le premier mot ne fut pas chez eux, *aimez-moi*, mais, *aidez-moi.*

Ces deux termes, quoique assez semblables, se prononcent d'un ton bien différent : on n'avait rien à faire sentir, on avait tout à faire entendre ; il ne s'agissait donc pas d'énergie, mais de clarté. À l'accent que le cœur ne fournissait pas on substitua des articulations fortes et sensibles ; et s'il y eut dans la forme du langage quelque impression naturelle, cette impression contribuait encore à sa dureté.

En effet, les hommes septentrionaux ne sont pas sans passions, mais ils en ont d'une autre espèce. Celles des pays chauds sont des passions voluptueuses, qui tiennent à l'amour et à la mollesse : la nature fait tant pour les habitants, qu'ils n'ont presque rien à faire ; pourvu qu'un Asiatique ait des femmes et du repos, il est content. Mais dans le Nord, où les habitants consomment beaucoup sur un sol ingrat, des hommes soumis à tant de besoins sont faciles à irriter ; tout ce qu'on fait autour d'eux les inquiète : comme ils ne subsistent qu'avec peine, plus ils sont pauvres, plus ils tiennent au peu qu'ils ont ; les approcher, c'est attenter à leur vie. De là leur vient ce tempérament irascible si prompt à se tourner en fureur contre fout ce qui les blesse : ainsi leurs voix les plus naturelles sont celles de la colère et des menaces, et ces voix s'accompagnent toujours d'articulations fortes qui les rendent dures et bruyantes.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ESSAI SUR L'ORIGINE DES LANGUES
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre XI – Réflexions sur ces différences.

Voilà, selon mon opinion, les causes physiques les plus générales de la différence caractéristique des primitives langues. Celles du midi durent être vives, sonores, accentuées, éloquentes, et souvent obscures, à force d'énergie ; celles du nord durent être sourdes, rudes, articulées, criardes, monotones, claires, à force de mots plutôt que par une bonne construction. Les langues modernes, cent fois mêlées et refondues, gardent encore quelque chose de ces différences : le français, l'anglais, l'allemand, sont le langage privé des hommes qui s'entraident, qui raisonnent entre eux de sang-froid, ou de gens emportés qui se fâchent ; mais les ministres des dieux annonçant les mystères sacrés, les sages donnant des lois au peuple, les chefs entraînant la multitude, doivent parler arabe ou persan[266]. Nos langues valent mieux écrites que parlées, et l'on nous lit avec plus de plaisir qu'on ne nous écoute. Au contraire, les langues orientales écrites perdent leur vie et leur chaleur : le sens n'est qu'à moitié dans les mots, toute sa force est dans les accents : juger du génie des Orientaux par leurs livres, c'est vouloir peindre un homme sur son cadavre.

Pour bien apprécier les actions des hommes il faut les prendre dans tous leurs rapports, et c'est ce qu'on ne nous apprend point à faire : quand nous nous mettons à la place des autres, nous nous y mettons toujours tels que nous sommes modifiés, non tels qu'ils doivent l'être, et quand nous pensons les juger sur la raison, nous ne faisons que comparer leurs préjugés aux nôtres. Tel, pour savoir lire un peu d'arabe, sourit en feuilletant *l'Alcoran*, qui, s'il eût entendu Mahomet l'annoncer en personne dans cette langue éloquente et cadencée, avec cette voix sonore et persuasive qui séduisait l'oreille avant le cœur, et sans cesse animant ses

Copyright Arvensa Editions

sentences de l'accent de l'enthousiasme, se fut prosterné contre terre en criant : Grand prophète, envoyé de Dieu, menez-nous à la gloire, au martyre ; nous voulons vaincre ou mourir pour vous. Le fanatisme nous paraît toujours risible, parce qu'il n'a point de voix parmi nous pour se faire entendre : nos fanatiques mêmes ne sont pas de vrais fanatiques : ce ne sont que des fripons ou des fous. Nos langues, au lieu d'inflexions pour des inspirés, n'ont que des cris pour des possédés du diable.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ESSAI SUR L'ORIGINE DES LANGUES
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre XII – Origine de la musique, et ses rapports.

Avec les premières voix se formèrent les premières articulations ou les premiers sons, selon le genre de la passion qui dictait les uns ou les autres. La colère arrache des cris menaçants, que la langue et le palais articulent : mais la voix de la tendresse est plus douce, c'est la glotte qui la modifie, et cette voix devient un son ; seulement les accents en sont plus fréquents ou plus rares, les inflexions plus ou moins aiguës, selon le sentiment qui s'y joint. Ainsi la cadence et les sons naissent avec les syllabes : la passion fait parler tous les organes et pare la voix de tout leur éclat ; ainsi les vers, les chants, la parole, ont une origine commune. Autour des fontaines dont j'ai parlé, les premiers discours furent les premières chansons : les retours périodiques et mesurés du rythme, les inflexions mélodieuses des accents, firent naître la poésie et la musique avec la langue ; ou plutôt tout cela n'était que la langue même pour ces heureux climats et ces heureux temps, où les seuls besoins pressants qui demandaient le concours d'autrui étaient ceux que le cœur faisait naître.

Les premières histoires, les premières harangues, les premières lois, furent en vers : la poésie fut trouvée avant la prose ; cela devait être, puisque les passions parlèrent avant la raison. Il en fut de même de la musique : il n'y eut point d'abord d'autre musique que la mélodie, ni d'autre mélodie que le son varié de la parole ; les accents formaient le chant, les quantités formaient la mesure, et l'on parlait autant par les sons et par le rythme que par les articulations et les voix. Dire et chanter étaient autrefois la même chose, dit Strabon ; ce qui montre, ajoute-t-il, que la poésie est la source de l'éloquence[267]. Il fallait dire que l'une et l'autre eurent la même source, et ne furent d'abord que la même chose. Sur la

Copyright Arvensa Editions

manière dont se lièrent les premières sociétés, était-il étonnant qu'on mît en vers les premières histoires, et qu'on chantât les premières lois ? était-il étonnant que les premiers grammairiens soumissent leur art à la musique, et fussent à la fois professeurs de l'un et de l'autre[268] ?

Une langue qui n'a que des articulations et des voix n'a donc que la moitié de sa richesse : elle rend des idées, il est vrai ; mais pour rendre des sentiments, des images, il lui faut encore un rythme et des sons, c'est-à-dire une mélodie ; voilà ce qu'avait la langue grecque et ce qui manque à la nôtre.

Nous sommes toujours dans l'étonnement sur les effets prodigieux de l'éloquence, de la poésie et de la musique parmi les Grecs : ces effets ne s'arrangent point dans nos têtes parce que nous n'en éprouvons plus de pareils ; et tout ce que nous pouvons gagner sur nous, en les voyant si bien attestés, est de faire semblant de les croire par complaisance pour nos savants[269]. Burette, ayant traduit, comme il put, en notes de notre musique certains morceaux de musique grecque, eut la simplicité de faire exécuter ces morceaux à l'Académie des Belles-Lettres, et les académiciens eurent la patience de les écouter. J'admire cette expérience dans un pays dont la musique est indéchiffrable pour toute autre nation. Donnez un monologue d'opéra français à exécuter par tels musiciens étrangers qu'il vous plaira, je vous défie d'y rien reconnaître : ce sont pourtant ces mêmes Français qui prétendaient juger la mélodie d'une ode de Pindare mise en musique il y a deux mille ans !

J'ai lu qu'autrefois en Amérique les Indiens, voyant l'effet étonnant des armes à feu, ramassaient à terre des balles de mousquet ; puis les jetant avec la main en faisant un grand bruit de la bouche, ils étaient tout surpris de n'avoir tué personne. Nos orateurs, nos musiciens, nos savants ressemblent à ces Indiens. Le prodige n'est pas qu'avec notre musique nous ne fassions plus ce que faisaient les Grecs avec la leur ; il serait, au contraire, qu'avec des instruments si différents on produisît les mêmes effets.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ESSAI SUR L'ORIGINE DES LANGUES
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre XIII – De la Mélodie.

L'homme est modifié par ses sens, personne n'en doute ; mais, faute de distinguer les modifications, nous en confondons les causes ; nous donnons trop et trop peu d'empire aux sensations ; nous ne voyons pas que souvent elles ne nous affectent point seulement comme sensations, mais comme signes ou images, et que leurs effets moraux ont aussi des causes morales. Comme les sentiments qu'excite en nous la peinture ne viennent point des couleurs, l'empire que la musique a sur nos âmes n'est point l'ouvrage des sons. De belles couleurs bien nuancées plaisent à la vue, mais ce plaisir est purement de sensation. C'est le dessin, c'est l'imitation qui donne à ces couleurs de la vie et de l'âme : ce sont les passions qu'elles expriment qui viennent émouvoir les nôtres : ce sont les objets qu'elles représentent qui viennent nous affecter. L'intérêt et le sentiment ne tiennent point aux couleurs ; les traits d'un tableau touchant nous touchent encore dans une estampe : ôtez ces traits dans le tableau, les couleurs ne seront plus rien.

La mélodie fait précisément dans la musique ce que fait le dessin dans la peinture ; c'est elle qui marque les traits et les figures, dont les accords et les sons ne sont que les couleurs. Mais, dira-t-on, la mélodie n'est qu'une succession de sons. Sans doute ; mais le dessin n'est aussi qu'un arrangement de couleurs. Un orateur se sert d'encre pour tracer ses écrits, est-ce à dire que l'encre soit une liqueur fort éloquente ?

Supposez un pays où l'on n'aurait aucune idée du dessin, mais où beaucoup de gens, passant leur vie à combiner, mêler, nuer des couleurs, croiraient exceller en peinture. Ces gens-là raisonneraient de la nôtre précisément comme nous raisonnons de la musique des Grecs. Quand on leur parlerait de l'émotion que nous causent de beaux tableaux, et du

Copyright Arvensa Editions

charme de s'attendrir devant un sujet pathétique, leurs savants approfondiraient aussitôt la matière, compareraient leurs couleurs aux nôtres, examineraient si notre vert est plus tendre, ou notre rouge plus éclatant, ils chercheraient quels accords de couleurs peuvent faire pleurer, quels autres peuvent mettre en colère ; les Burette de ce pays-là rassembleraient sur des guenilles quelques lambeaux défigurés de nos tableaux ; puis on se demanderait avec surprise ce qu'il y a de si merveilleux dans ce coloris.

Que si, dans quelque nation voisine, on commençait à former quelque trait, quelque ébauche de dessin, quelque figure encore imparfaite, tout cela passerait pour du barbouillage, pour une peinture capricieuse et baroque ; et l'on s'en tiendrait, pour conserver le goût, à ce beau simple, qui véritablement n'exprime rien, mais qui fait briller de belles nuances, de grandes plaques bien colorées, de longues dégradations de teintes sans aucun trait.

Enfin peut-être, à force de progrès, on viendrait à l'expérience du prisme. Aussitôt quelque artiste célèbre établirait là-dessus un beau système. Messieurs, leur dirait-il, pour bien philosopher, il faut remonter aux causes physiques. Voilà la décomposition de la lumière ; voilà toutes les couleurs primitives ; voilà leurs rapports, leurs proportions ; voilà les vrais principes du plaisir que vous fait la peinture. Tous ces mots mystérieux de dessin, de représentation, de figure, sont une pure charlatanerie des peintres français, qui, par leurs imitations, pensent donner je ne sais quels mouvements à l’âme, tandis qu'on sait qu'il n'y a que des sensations. On vous dit des merveilles de leurs tableaux ; mais voyez mes teintes.

Les peintres français, continuerait-il, ont peut-être observé l'arc en ciel : ils ont dû recevoir de la nature quelque goût de nuance et quelque instinct de coloris. Moi, je vous ai montré les grands, les vrais principes de l'art. Que dis-je, de l'art ! de tous les arts, messieurs, de toutes les sciences. L'analyse des couleurs, le calcul des réfractions du prisme, vous donnent les seuls rapports exacts qui soient dans la nature, la règle de tous les rapports. Or, tout dans l'univers n'est que rapport. On sait donc tout quand on sait peindre ; on sait tout quand on sait assortir des couleurs.

Que dirions-nous du peintre assez dépourvu de sentiment et de goût pour raisonner de la sorte, et borner stupidement au physique de son art le plaisir que nous fait la peinture ? Que dirions-nous du musicien qui,

Copyright Arvensa Editions

plein de préjugés semblables, croirait voir dans la seule harmonie la source des grands effets de la musique ? Nous enverrions le premier mettre en couleur des boiseries, et nous condamnerions l'autre à faire des opéra français.

Comme donc la peinture n'est pas l'art de combiner des couleurs d'une manière agréable à la vue, la musique n'est pas non plus l'art de combiner des sons d'une manière agréable à l'oreille. S'il n'y avait que cela, l'une et l'autre seraient au nombre des sciences naturelles et non pas des beaux-arts. C'est l'imitation seule qui les élève à ce rang. Or, qu'est-ce qui fait de la peinture un art d'imitation ? c'est le dessin. Qu'est-ce qui de la musique en fait un autre ? c'est la mélodie.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ESSAI SUR L'ORIGINE DES LANGUES
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre XIV – De l'Harmonie.

La beauté des sons est de la nature ; leur effet est purement physique ; il résulte du concours des diverses particules d'air mises en mouvement par le corps sonore, et par toutes ses aliquotes, peut-être à l'infini : le tout ensemble donne une sensation agréable. Tous les hommes de l'univers prendront plaisir à écouter de beaux sons ; mais si ce plaisir n'est animé par des inflexions mélodieuses qui leur soient familières, il ne sera point délicieux, il ne se changera point en volupté. Les plus beaux chants, à notre gré, toucheront toujours médiocrement une oreille qui n'y sera point accoutumée ; c'est une langue dont il faut avoir le dictionnaire.

L'harmonie proprement dite est dans un cas bien moins favorable encore. N'ayant que des beautés de convention, elle ne flatte à nul égard les oreilles qui n'y sont pas exercées ; il faut en avoir une longue habitude pour la sentir et pour la goûter. Les oreilles rustiques n'entendent que du bruit dans nos consonnances. Quand les proportions naturelles sont altérées, il n'est pas étonnant que le plaisir naturel n'existe plus. Un son porte avec lui tous ses sons harmoniques concomitants, dans les rapports de force et d'intervalles qu'ils doivent avoir entre eux pour donner la plus parfaite harmonie de ce même son. Ajoutez-y la tierce ou la quinte, ou quelque autre consonnance ; vous ne l'ajoutez pas, vous la redoublez ; vous laissez le rapport d'intervalle, mais vous altérez celui de force. En renforçant une consonnance et non pas les autres, vous rompez la proportion ; en voulant faire mieux que la nature, vous faites plus mal. Vos oreil3.es et votre goût sont gâtés par un art mal entendu. Naturellement il n'y a point d'autre harmonie, que l'unisson.

M. Rameau prétend que les dessus d'une certaine simplicité suggèrent naturellement leurs basses, et qu'un homme ayant l'oreille juste et non

Copyright Arvensa Editions

exercée entonnera naturellement cette basse. C'est là un préjugé de musicien, démenti par toute expérience. Non seulement celui qui n'aura jamais entendu ni basse, ni harmonie, ne trouvera de lui-même ni cette harmonie, ni cette basse ; mais même elles lui déplairont si on les lui fait entendre, et il aimera beaucoup mieux le simple unisson.

Quand on calculerait mille ans les rapports des sons et les lois de l'harmonie, comment fera-t-on jamais de cet art un art d'imitation ? Où est le principe de cette imitation prétendue ? De quoi l'harmonie est-elle signe ? Et qu'y a-t-il de commun entre des accords et nos passions ?

Qu'on fasse la même question sur la mélodie, la réponse vient d'elle-même : elle est d'avance dans l'esprit des lecteurs. La mélodie, en imitant les inflexions de la voix, exprime les plaintes, les cris de douleur ou de joie, les menaces, les gémissements ; tous les signes vocaux des passions sont de son ressort. Elle imite les accents des langues, et les tours affectés dans chaque idiome à certains mouvements de l'âme : elle n'imite pas seulement, elle parle ; et son langage inarticulé, mais vif, ardent, passionné, a cent fois plus d'énergie que la parole même. Voilà d'où naît la force des imitations musicales ; voilà d'où naît l'empire du chant sur les cœurs sensibles. L'harmonie y peut concourir en certains systèmes, en liant la succession des sons par quelques lois de modulation ; en rendant les intonations plus justes ; en portant à l'oreille un témoignage assuré de cette justesse ; en rapprochant et fixant à des intervalles consonnants et liés des inflexions inappréciables. Mais en donnant aussi des entraves à la mélodie, elle lui ôte l'énergie et l'expression ; elle efface l'accent passionné pour y substituer l'intervalle harmonique ; elle assujettit à deux seuls modes des chants qui devraient en avoir autant qu'il y a de tons oratoires ; elle efface et détruit des multitudes de sons ou d'intervalles qui n'entrent pas dans son système ; en un mot, elle sépare tellement le chant de la parole, que ces deux langages se combattent, se contrarient, s'ôtent mutuellement tout caractère de vérité, et ne se peuvent réunir sans absurdité dans un sujet pathétique. De là vient que le peuple trouve toujours ridicule qu'on exprime en chant les passions fortes et sérieuses ; car il sait que dans nos langues ces passions n'ont point d'inflexions musicales, et que les hommes du Nord, non plus que les cygnes, ne meurent pas en chantant.

La seule harmonie est même insuffisante pour les expressions qui semblent dépendre uniquement d'elle. Le tonnerre, le murmure des eaux,

Copyright Arvensa Editions

les vents, les orages, sont mal rendus par de simples accords. Quoi qu'on fasse, le seul bruit ne dit rien à l'esprit ; il faut que les objets parlent pour se faire entendre ; il faut toujours, dans toute imitation, qu'une espèce de discours supplée à la voix de la nature. Le musicien qui veut rendre du bruit par du bruit se trompe ; il ne connaît ni le faible ni le fort de son art, il en juge sans goût, sans lumières. Apprenez-lui qu'il doit rendre du bruit par du chant ; que, s'il faisait coasser des grenouilles, il faudrait qu'il les fit chanter : car il ne suffit pas qu'il imite, il faut qu'il touche et qu'il plaise ; sans quoi sa maussade imitation n'est rien ; et ne donnant d'intérêt à personne, elle ne fait nulle impression.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ESSAI SUR L'ORIGINE DES LANGUES
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre XV – Que nos plus vives sensations agissent souvent par des impressions morales.

Tant qu'on ne voudra considérer les sons que par l'ébranlement qu'ils excitent dans nos nerfs, on n'aura point de vrais principes de la musique et de son pouvoir sur les cœurs. Les sons, dans la mélodie, n'agissent pas seulement sur nous comme sons, mais comme signes de nos affections, de nos sentiments ; c'est ainsi qu'ils excitent en nous les mouvements qu'ils expriment, et dont nous y reconnaissons l'image. On aperçoit quelque chose de cet effet moral jusque dans les animaux. L'aboiement d'un chien en attire un autre. Si mon chat m'entend imiter un miaulement, à l'instant je le vois attentif, inquiet, agité. S'aperçoit-il que c'est moi qui contrefais la voix de son semblable, il se rassied et reste en repos. Pourquoi cette différence d'impression, puisqu'il n'y en a point dans l'ébranlement des fibres, et que lui-même y a d'abord été trompé ?

Si le plus grand empire qu'ont sur nous nos sensations n'est pas dû à des causes morales, pourquoi donc sommes-nous si sensibles à des impressions qui sont nulles pour des barbares ? Pourquoi nos plus touchantes musiques ne sont-elles qu'un vain bruit à l'oreille d'un Caraïbe ? Ses nerfs sont-ils d'une autre nature que les nôtres ? pourquoi ne sont-ils pas ébranlés de même ? ou pourquoi ces mêmes ébranlements affectent-ils tant les uns et si peu les autres ?

On cite en preuve du pouvoir physique des sons la guérison des piqûres des tarentules. Cet exemple prouve tout le contraire. Il ne faut ni des sons absolus ni les mêmes airs pour guérir tous ceux qui sont piqués de cet insecte ; il faut à chacun d'eux des airs d'une mélodie qui lui soit connue, et des phrases qu'il comprenne. Il faut à l'Italien des airs italiens ; au Turc, il

Copyright Arvensa Editions

faudrait des airs turcs. Chacun n'est affecté que des accents qui lui sont familiers, ses nerfs ne s'y prêtent qu'autant que son esprit les y dispose : il faut qu'il entende la langue qu'on lui parle, pour que ce qu'on lui dit puisse le mettre en mouvement. Les cantates de Bernier ont, dit-on, guéri de la fièvre un musicien français ; elles l'auraient donnée à un musicien de toute autre nation.

Dans les autres sens, et jusqu'au plus grossier de tous, on peut observer les mêmes différences. Qu'un homme, ayant la main posée et l'œil fixé sur le même objet, le croie successivement animé et inanimé, quoique les sens soient frappés de même, quel changement dans l'impression ! La rondeur, la blancheur, la fermeté, la douce chaleur, la résistance élastique, le renflement successif, ne lui donnent plus qu'un toucher doux, mais insipide, s'il ne croit sentir un cœur plein de vie palpiter et battre sous tout cela.

Je ne connais qu'un sens aux affections duquel rien de moral ne se mêle : c'est le goût. Aussi la gourmandise n’est-elle jamais le vice dominant que des gens qui ne sentent rien.

Que celui donc qui veut philosopher sur la force des sensations commence par écarter des impressions purement sensuelles, les impressions intellectuelles et morales que nous recevons par la voie des sens, mais dont ils ne sont que les causes occasionnelles : qu'il évite l'erreur de donner aux objets sensibles un pouvoir qu'ils n'ont pas, ou qu'ils tiennent des affections de l'âme qu'ils nous représentent. Les couleurs et les sons peuvent beaucoup comme représentations et signes, peu de chose comme simples objets des sens. Des suites de sons ou d'accords m'amuseront un moment peut-être ; mais pour me charmer et m'attendrir, il faut que ces suites m'offrent quelque chose qui ne soit ni son ni accord, et qui me vienne émouvoir malgré moi. Les chants même qui ne sont qu'agréables et ne disent rien, lassent encore ; car ce n'est pas tant l'oreille qui porte le plaisir au cœur, que le cœur qui le porte à l'oreille. Je crois qu'en développant mieux ces idées on se fût épargné bien de sots raisonnements sur la musique ancienne. Mais dans ce siècle où l'on s'efforce de matérialiser toutes les opérations de l'âme, et d'ôter toute moralité aux sentiments humains, je suis trompé si la nouvelle philosophie ne devient aussi funeste au bon goût qu'à la vertu.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ESSAI SUR L'ORIGINE DES LANGUES
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre XVI – Fausse analogie entre les couleurs et les sons.

Il n'y a sortes d'absurdités auxquelles les observations physiques n'aient donné lieu dans la considération des beaux-arts. On a trouvé dans l'analyse du son les mêmes rapports que dans celle de la lumière. Aussitôt on a saisi vivement cette analogie, sans s'embarrasser de l'expérience et de la raison. L'esprit de système a tout confondu ; et faute de savoir peindre aux oreilles, on s'est avisé de chanter aux yeux. J'ai vu ce fameux clavecin sur lequel on prétendait faire de la musique avec des couleurs ; c'était bien mal connaître les opérations de la nature, de ne pas voir que l'effet des couleurs est dans leur permanence, et celui des sons dans leur succession.

Toutes les richesses du coloris s'étalent à la fois sur la face de la terre ; du premier coup d'oeil tout est vu. Mais plus on regarde et plus on est enchanté ; il ne faut plus qu'admirer et contempler sans cesse.

Il n'en est pas ainsi du son ; la nature ne l'analyse point et n'en sépare point les harmoniques : elle les cache, au contraire, sous l'apparence de l'unisson ; ou, si quelquefois elle les sépare dans le chant modulé de l'homme et dans le ramage de quelques oiseaux, c'est successivement, et l'un après l'autre ; elle inspire des chants et non des accords, elle dicte de la mélodie et non de l'harmonie. Les couleurs sont la parure des êtres inanimés ; toute matière est colorée : mais les sons annoncent le mouvement ; la voix annonce un être sensible ; il n'y a que des corps animés qui chantent. Ce n'est pas le flûteur automate qui joue de la flûte, c'est le mécanicien qui mesura le vent et fit mouvoir les doigts.

Ainsi chaque sens a son champ qui lui est propre. Le champ de la musique est le temps, celui de la peinture est l'espace. Multiplier les sons

Copyright Arvensa Editions

entendus à la fois, ou développer les couleurs l'une après l'autre, c'est changer leur économie, c'est mettre l'oeil à la place de l'oreille, et l'oreille à la place de l'œil.

Vous dites : Comme chaque couleur est déterminée par l'angle de réfraction du rayon qui la donne, de même chaque son est déterminé par le nombre des vibrations du corps sonore, en un temps donné. Or, les rapports de ces angles et de ces nombres étant les mêmes, l'analogie est évidente. Soit ; mais cette analogie est de raison, non de sensation ; et ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Premièrement l'angle de réfraction est sensible et mesurable, et non pas le nombre des vibrations. Les corps sonores, soumis à l'action de l'air, changent incessamment de dimensions et de sons. Les couleurs sont durables, les sons s'évanouissent, et l'on n'a jamais de certitude que ceux qui renaissent soient les mêmes que ceux qui sont éteints. De plus, chaque couleur est absolue, indépendante ; au lieu que chaque son n'est pour nous que relatif, et ne se distingue que par comparaison. Un son n'a par lui-même aucun caractère absolu qui le fasse reconnaître : il est grave ou aigu, fort ou doux, par rapport à un autre ; en lui-même il n'est rien de tout cela. Dans le système harmonique, un son quelconque n'est rien non plus naturellement ; il n'est ni tonique, ni dominant, ni harmonique, ni fondamental, parce que toutes ces propriétés ne sont que des rapports, et que le système entier pouvant varier du grave à l'aigu, chaque son change d'ordre et de place dans le système, selon que le système change de degré. Mais les propriétés des couleurs ne consistent point en des rapports. Le jaune est jaune, indépendant du rouge et du bleu ; partout il est sensible et reconnaissable ; et sitôt qu'on aura fixé l'angle de réfraction qui le donne, on sera sur d'avoir le même jaune dans tous les temps.

Les couleurs ne sont pas dans les corps colorés, mais dans la lumière ; pour qu'on voie un objet, il faut qu'il soit éclairé. Les sons ont aussi besoin d'un mobile, et pour qu'ils existent il faut que le corps sonore soit ébranlé. C'est un autre avantage en faveur de la vue, car la perpétuelle émanation des astres est l'instrument naturel qui agit sur elle : au lieu que la nature seule engendre peu de sons ; et à moins qu'on n'admette l'harmonie des sphères célestes, il faut des êtres vivants pour la produire.

On voit par là que la peinture est plus près de la nature, et que la musique tient plus à l'art humain. On sent aussi que l'une intéresse plus que l'autre, précisément parce qu'elle rapproche plus l'homme de l'homme

Copyright Arvensa Editions

et nous donne toujours quelque idée de nos semblables. La peinture est souvent morte et inanimée ; elle vous peut transporter au fond d'un désert : mais sitôt que des signes vocaux frappent votre oreille, ils vous annoncent un être semblable à vous ; ils sont, pour ainsi dire, les organes de l'âme ; et, s'ils vous peignent aussi la solitude, ils vous disent que vous n'y êtes pas seul. Les oiseaux sifflent, l'homme seul chante ; et l'on ne peut entendre nichant, ni symphonie, sans se dire à l'instant : Un autre être sensible est ici.

C'est un des plus grands avantages du musicien, de pouvoir peindre les choses qu'on ne saurait entendre, tandis qu'il est impossible au peintre de représenter celles qu'on ne saurait voir ; et le plus grand prodige d'un art qui n'agit que par le mouvement est d'en pouvoir former jusqu'à l'image du repos. Le sommeil, le calme de la nuit, la solitude, et le silence même, entrent dans les tableaux de la musique. On sait que le bruit peut produire l'effet du silence, et le silence l'effet du bruit, comme quand on s'endort à une lecture égale et monotone, et qu'on s'éveille à l'instant qu'elle cesse. Mais la musique agit plus intimement sur nous, en excitant par un sens des affections semblables à celles qu'on peut exciter par un autre ; et, comme le rapport ne peut être sensible que l'impression ne soit forte, la peinture, dénuée de cette force, ne peut rendre à la musique les imitations que celle-ci tire d'elle. Que toute la nature soit endormie, celui qui la contemple ne dort pas, et l'art du musicien consiste à substituer à l'image insensible de l'objet celle des mouvements que sa présence excite dans le cœur du contemplateur. Non seulement il agitera la mer, animera les flammes d'un incendie, fera couler les ruisseaux, tomber la pluie et grossir les torrents ; mais il peindra l'horreur d'un désert affreux, rembrunira les murs d'une prison souterraine, calmera la tempête, rendra l'air tranquille et serein, et répandra de l'orchestre une fraîcheur nouvelle sur les bocages. Il ne représentera pas directement ces choses, mais il excitera dans l'âme les mêmes sentiments qu'on éprouve en les voyant.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ESSAI SUR L'ORIGINE DES LANGUES
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre XVII – Erreur des musiciens nuisible à leur art.

Voyez comment tout nous ramène sans cesse aux effets moraux dont j'ai parlé, et combien les musiciens qui ne considèrent la puissance des sons que par l'action de l'air et l'ébranlement des fibres, sont loin de connaître en quoi réside la force de cet art. Plus ils le rapprochent des impressions purement physiques, plus ils l'éloignent de son origine, et plus ils lui ôtent aussi de sa primitive énergie. En quittant l'accent oral et s'attachant aux seules institutions harmoniques, la musique devient plus bruyante à l'oreille et moins douce au cœur. Elle a déjà cessé de parler, bientôt elle ne chantera plus ; et alors avec tous ses accords et toute son harmonie elle ne fera plus aucun effet sur nous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ESSAI SUR L'ORIGINE DES LANGUES
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre XVIII – Que le système musical des Grecs n'avait aucun rapport au nôtre.

Comment ces changements sont-ils arrivés ? Par un changement naturel du caractère des langues. On sait que notre harmonie est une invention gothique. Ceux qui prétendent trouver le système des Grecs dans le nôtre se moquent de nous. Le système des Grecs n'avait absolument d'harmonique dans notre sens que ce qu'il fallait pour fixer l'accord des instruments sur des consonnances [270] parfaites. Tous les peuples qui ont des instruments à cordes sont forcés de les accorder par des consonnances ; mais ceux qui n'en ont pas ont dans leurs chants des inflexions que nous nommons fausses parce qu'elles n'entrent pas dans notre système, et que nous ne pouvons les noter. C'est ce qu'on a remarqué sur les chants des sauvages de l'Amérique, et c'est ce qu'on aurait dû remarquer aussi sur divers intervalles de la musique des Grecs, si l'on eût étudié cette musique avec moins de prévention pour la nôtre.

Les Grecs divisaient leur diagramme par tétracordes, comme nous divisons notre clavier par octaves ; et les mêmes divisions se répétaient exactement chez eux à chaque tétracorde, comme elles se répètent chez nous à chaque octave ; similitude qu'on n'eût pu conserver dans l'unité du mode harmonique, et qu'on n'aurait pas même imaginée. Mais comme on passe par des intervalles moins grands quand on parle que quand on chante, il fut naturel qu'ils regardassent la répétition des tétracordes, dans leur mélodie orale, comme nous regardons la répétition des octaves dans notre mélodie harmonique.

Ils n'ont reconnu pour consonnances que celles que nous appelons consonnances parfaites ; ils ont rejeté de ce nombre les tierces et les sixtes.

Copyright Arvensa Editions

Pourquoi cela ? C'est que l'intervalle du ton mineur étant ignoré d'eux, ou du moins proscrit de la pratique, et leurs consonnances n'étant point tempérées, toutes leurs tierces majeures étaient trop fortes d'un comma, leurs tierces mineures trop faibles d'autant, et par conséquent leurs sixtes majeures et mineures réciproquement altérées de même. Qu'on s'imagine maintenant quelles notions d'harmonie on peut avoir, et quels modes harmoniques on peut établir en bannissant les tierces et les sixtes du nombre des consonnances. Si les consonnances mêmes qu'ils admettaient leur eussent été connues par un vrai sentiment d'harmonie, ils les auraient au moins sous-entendues au-dessous de leurs chants, la consonnance tacite des marches fondamentales eût prêté son nom aux marches diatoniques qu'elles leur suggéraient. Loin d'avoir moins de consonnances que nous, ils en auraient eu davantage ; et, préoccupés, par exemple, de la basse *ut sol*, ils eussent donné le nom de consonnance à la seconde *ut re.*

Mais, dira-t-on, pourquoi donc des marches diatoniques ? Par un instinct qui dans une langue accentuée et chantante nous porte à choisir les inflexions les plus commodes : car entre les modifications trop fortes qu'il faut donner à la glotte pour entonner continuellement les grands intervalles des consonnances, et la difficulté de régler l'intonation dans les rapports très composés des moindres intervalles, l'organe prit un milieu, et tomba naturellement sur des intervalles plus petits que les consonnances, et plus simples que les comma ; ce qui n'empêcha pas que de moindres intervalles n'eussent aussi leur emploi dans des genres plus pathétiques.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ESSAI SUR L'ORIGINE DES LANGUES
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre XIX – Comment la musique a dégénéré.

À mesure que la langue se perfectionnait, la mélodie, en s'imposant de nouvelles règles, perdait insensiblement de son ancienne énergie, et le calcul des intervalles fut substitué à la finesse des inflexions. C'est ainsi par exemple que la pratique du genre enharmonique s'abolit peu à peu. Quand les théâtres eurent pris une forme régulière, on n'y chantait plus que sur des modes prescrits ; et à mesure qu'on multipliait les règles de l'imitation, la langue imitative s'affaiblissait.

L'étude de la philosophie et le progrès du raisonnement, ayant perfectionné la grammaire, ôtèrent à la langue ce ton vif et passionné qui l'avait d'abord rendue si chantante. Dès le temps de Ménalippide et de Philoxène, les symphonistes, qui d'abord étaient aux gages des poètes et n'exécutaient que sous eux, et pour ainsi dire à leur dictée, en devinrent indépendants ; et c'est de cette licence que se plaint si amèrement la Musique dans une comédie de Phérécrate, dont Plutarque nous a conservé le passage. Ainsi la mélodie, commençant à n'être plus si adhérente au discours, prit insensiblement une existence à part, et la musique devint plus indépendante des paroles. Alors aussi cessèrent peu à peu ces prodiges qu'elle avait produits lorsqu'elle n'était que l'accent et l'harmonie de la poésie, et qu'elle lui donnait sur les passions cet empire que la parole n'exerça plus dans la suite que sur la raison. Aussi dès que la Grèce fut pleine de sophistes et de philosophes, n'y vit-on plus ni poètes ni musiciens célèbres. En cultivant l'art de convaincre on perdit celui d'émouvoir. Platon lui-même, jaloux d'Homère et d'Euripide, décria l'un et ne put imiter l'autre.

Bientôt la servitude ajouta son influence à celle de la philosophie. La Grèce aux fers perdit ce feu qui n'échauffe que les âmes libres, et ne trouva

Copyright Arvensa Editions

plus pour louer ses tyrans le ton dont elle avait chanté ses héros. Le mélange des Romains affaiblit encore ce qui restait au langage d'harmonie et d'accent. Le latin, langue plus sourde et moins musicale, fit tort à la musique en l'adoptant. Le chant employé dans la capitale altéra peu à peu celui des provinces ; les théâtres de Rome nuisirent à ceux d'Athènes, Quand Néron remportait des prix, la Grèce avait cessé d'en mériter, et la même mélodie, partagée à deux langues, convint moins à l'une et à l'autre.

Enfin arriva la catastrophe qui détruisit les progrès de l'esprit humain, sans ôter les vices qui en étaient l'ouvrage. L'Europe, inondée de barbares et asservie par des ignorants, perdit à la fois ses sciences, ses arts, et l'instrument universel des uns et des autres, savoir, la langue harmonieuse perfectionnée. Ces hommes grossiers que le nord avait engendrés accoutumèrent insensiblement toutes les oreilles à la rudesse de leur organe : leur voix dure et dénuée d'accent était bruyante sans être sonore. L'empereur Julien comparait le parler des Gaulois au coassement des grenouilles. Toutes leurs articulations étant aussi âpres que leurs voix étaient nasardes et sourdes, ils ne pouvaient donner qu'une sorte d'éclat à leur chant, qui était de renforcer le son des voyelles pour couvrir l'abondance et la dureté des consonnes.

Ce chant bruyant, joint à l'inflexibilité de l'organe, obligea ces nouveaux venus et les peuples subjugués qui les imitèrent de ralentir tous les sons pour les faire entendre. L'articulation pénible et les sons renforcés concoururent également à chasser de la mélodie tout sentiment de mesure et de rythme. Comme ce qu'il y avait de plus dur à prononcer était toujours le passage d'un son à l'autre, on n'avait rien de mieux à faire que de s'arrêter sur chacun le plus qu'il était possible, de le renfler, de le faire éclater le plus qu'on pouvait. Le chant ne fut bientôt plus qu'une suite ennuyeuse et lente de sons traînants et criés, sans douceur, sans mesure et sans grâce ; et si quelques savants disaient qu'il fallait observer les longues et les brèves dans le chant latin, il est sûr au moins qu'on chanta les vers comme de la prose, et qu'il ne fut plus question de pieds, de rythme, ni d'aucune espèce de chant mesuré.

Le chant, ainsi dépouillé de toute mélodie, et consistant uniquement dans la force et la durée des sons, dut suggérer enfin les moyens de le rendre plus sonore encore, à l'aide des consonnances. Plusieurs voix, traînant sans cesse à l'unisson des sons d'une durée illimitée, trouvèrent par hasard quelques accords qui, renforçant le bruit, le leur firent paraître

Copyright Arvensa Editions

agréable : et ainsi commença la pratique du discant et du contrepoint.

J'ignore combien de siècles les musiciens tournèrent autour des vaines questions que l'effet connu d'un principe ignoré leur fit agiter. Le plus infatigable lecteur ne supporterait pas dans Jean de Mûris le verbiage de huit ou dix grands chapitres, pour savoir, dans l'intervalle de l'octave coupée en deux consonnances, si c'est la quinte ou la quarte qui doit être au grave, et quatre cents ans après on trouve encore dans Bontempi des énumérations non moins ennuyeuses de toutes les basses qui doivent porter la sixte au lieu de la quinte. Cependant l'harmonie prit insensiblement la route que lui prescrit l'analyse, jusqu'à ce qu'enfin l'invention du mode mineur et des dissonances y eût introduit l'arbitraire dont elle est pleine, et que le seul préjugé nous empêche d'apercevoir[271].

La mélodie étant oubliée, et l'attention du musicien s'étant tournée entièrement vers l'harmonie, tout se dirigea peu à peu sur ce nouvel objet ; les genres, les modes, la gamme, tout reçut des faces nouvelles : ce furent les successions harmoniques qui réglèrent la marche des parties. Cette marche ayant usurpé le nom de mélodie, on ne put méconnaître en effet dans cette nouvelle mélodie les traits de sa mère ; et notre système musical étant ainsi devenu, par degrés, purement harmonique, il n'est pas étonnant que l'accent oral en ait souffert, et que la musique ait perdu pour nous presque toute son énergie.

Voilà comment le chant devint, par degrés, un art entièrement séparé de la parole, dont il tire son origine ; comment les harmoniques des sons firent oublier les inflexions de la voix ; et comment enfin, bornée à l'effet purement physique du concours des vibrations, la musique se trouva privée des effets moraux qu'elle avait produits quand elle était doublement la voix de la nature.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ESSAI SUR L'ORIGINE DES LANGUES
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre XX – Rapport des langues au gouvernement.

Ces progrès ne sont ni fortuits, ni arbitraires ; ils tiennent aux vicissitudes des choses. Les langues se forment naturellement sur les besoins des hommes, elles changent et s'altèrent selon les changements de ces mêmes besoins. Dans les anciens temps, où la persuasion tenait lieu de force publique, l'éloquence était nécessaire. À quoi servirait-elle aujourd'hui, que la force publique supplée à la persuasion ? L'on n'a besoin ni d'art ni de figure pour dire, *tel est mon plaisir*. Quels discours restent donc à faire au peuple assemblé ? des sermons. Et qu'importe à ceux qui les font de persuader le peuple, puisque ce n'est pas lui qui nomme aux bénéfices ? Les langues populaires nous sont devenues aussi parfaitement inutiles que l'éloquence. Les sociétés ont pris leur dernière forme : on n'y change plus rien qu'avec du canon et des écus ; et comme on n'a plus rien à dire au peuple, sinon, *donnez de l'argent*, on le dit avec des placards au coin des rues, ou des soldats dans les maisons. Il ne faut assembler personne pour cela : au contraire, il faut tenir les sujets épars ; c'est la première maxime de la politique moderne.

Il y a des langues favorables à la liberté ; ce sont les langues sonores, prosodiques, harmonieuses, dont on distingue le discours de fort loin. Les nôtres sont faites pour le bourdonnement des divans. Nos prédicateurs se tourmentent, se mettent en sueur dans les temples, sans qu'on sache rien de ce qu'ils ont dit. Après s'être épuisés à crier pendant une heure, ils sortent de la chaire à demi morts. Assurément ce n'était pas la peine de prendre tant de fatigue.

Chez les anciens on se faisait entendre aisément au peuple sur la place publique ; on y parlait tout un jour sans s'incommoder. Les généraux haranguaient leurs troupes ; on les entendait, et ils ne s'épuisaient point.

Copyright Arvensa Editions

Les historiens modernes qui ont voulu mettre des harangues dans leurs histoires se sont fait moquer d'eux. Qu'on suppose un homme haranguant en français le peuple de Paris dans la place de Vendôme : qu'il crie à pleine tête, on entendra qu'il crie, on ne distinguera pas un mot. Hérodote lisait son histoire aux peuples de la Grèce assemblés en plein air, et tout retentissait d'applaudissements. Aujourd'hui, l'académicien qui lit un mémoire, un jour d'assemblée publique, est à peine entendu au bout de la salle. Si les charlatans des places abondent moins en France qu'en Italie, ce n'est pas qu'en France ils soient moins écoutés, c'est seulement qu'on ne les entend pas si bien. M. d'Alembert croit qu'on pourrait débiter le récitatif français à l'italienne ; il faudrait donc le débiter à l'oreille, autrement on n'entendrait rien du tout. Or, je dis que toute langue avec laquelle on ne peut pas se faire entendre au peuple assemblé est une langue servile ; il est impossible qu'un peuple demeure libre et qu'il parle cette langue-là. Je finirai ces réflexions superficielles, mais qui peuvent en faire naître de plus profondes, par le passage qui me les a suggérées.

Ce serait la matière d'un examen assez philosophique, que d'observer dans le fait, et de montrer par des exemples, combien le caractère, les mœurs et les intérêts d'un peuple influent sur sa langue[272].

Copyright Arvensa Editions

Fin de l'ESSAI SUR L'ORIGINE DES LANGUES

Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

LETTRE SUR LA VERTU

Jean-Jacques ROUSSEAU
ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LETTRE SUR LA VERTU

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Présentation

Cette *Lettre sur la vertu*, composée au printemps 1757, a été publiée en 1861 par Paul Streckeisen-Moultou au sein d'un recueil intitulé « Lettres sur la vertu et le bonheur ».

On ne peut affirmer exactement à qui Rousseau s'adresse dans cette lettre.

Trois autres lettres composaient aussi ce recueil. Vous les trouverez dans le recueil *Lettres morales* qui suit dans cette édition.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LETTRE SUR LA VERTU

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Vous cherchez à m'embarrasser plus qu'à vous instruire en me demandant qu'est-ce que la vertu ? Je pourrais vous dire en deux mots que c'est ce que nul ne peut apprendre que de soi-même, et que vous ne saurez jamais si votre cœur ne vous a répondu d'avance. D'ailleurs, pourquoi renouveler une question si souvent et si bien résolue ? Ouvrez Platon, Cicéron, Plutarque, Épictète, Antonin : consultez le vertueux Shaftesbury et son digne interprète. Faites mieux encore, étudiez la vie et les discours du juste et méditez l'Évangile ; ou plutôt laissez tous les livres, rentrez en vous-même, écoutez cette voix secrète qui parle à tous les cœurs, et soyez vertueux pour savoir ce que c'est que de l'être, Ne croyez pas pourtant que je me refuse à l'emploi sublime dont vous m'honorez. Je sais qu'il est des cas où l'on est obligé d'entreprendre plus qu'on ne peut exécuter, où l'on doit moins consulter ses forces que son devoir, et sur tout sujet important à la société je sais que nul ne peut refuser une déclaration de ses sentiments aussitôt qu'on la lui demande. Ne pensez pas non plus que je m'en impose à moi-même et que j'attende un grand succès de mes soins : je vois plus de curiosité que de zèle dans votre empressement à m'interroger, et je sens plus de zèle que de lumières dans mon ardeur à vous répondre. Mais ce que je n'aurai pu faire pour vous, je tâcherai de le faire pour moi-même. Se livra-t-on jamais sans fruit à l'étude de la vertu ? Non, ses divins effets sont incompréhensibles, elle échauffe même avant d'éclairer, on l'aime aussitôt qu'on la cherche, on la sent avant que de la connaître ; et dût ma raison s'égarer à sa poursuite, je me consolerai facilement d'une erreur qui me rendrait plus homme de bien.

Ne vous attendez pas de trouver ici, des dissertations métaphysiques, ni tout cet appareil de mots que beaucoup de lecteurs y chercheront sans doute, et qui ne sert qu'à rendre l'homme plus vain, sans le rendre meilleur ni plus éclairé. Cette affectation de doctrine ne siérait ni à l'auteur ni à l'ouvrage dans une matière où il est plus question de sentir que

Copyright Arvensa Editions

d'apercevoir, et que les plus simples entendent toujours mieux que les plus savants. La nature nous a donné des sentiments et non des lumières, et comme on ne peut sans injustice nous demander compte de ce que nous n'avons pas reçu, nous aurions trop à nous plaindre, si tant de savoir était nécessaire pour connaître la vertu.

Ma méthode sera plus simple et plus sûre. En sondant mes inclinations naturelles, j'ose penser qu'elles sont droites, je crois trouver dans mes désirs l'image de l'homme de bien, et ne puis mieux vous dire ce qu'il est qu'en vous disant ce que je voudrais être.

Je voudrais donc avoir une âme forte pour faire toujours ce qui est juste, et sensible pour aimer toujours ce qui est beau : mais qu'est-ce que beauté, sensibilité, justice ? et qu'est-ce qu'une âme forte ? Voilà ce que la plus sublime philosophie a bien de la peine à nous expliquer, et qu'elle explique bien moins pour ceux qui cherchent la vérité que pour ceux qui cherchent la science. Contentons-nous donc d'écouter la nature ; car si la nature bien consultée ne nous instruit pas toujours, au moins elle ne nous égare jamais.

Il me semble premièrement que tout ce qu'il y a de moral en moi-même a toujours ses relations hors de moi ; que je n'aurais ni vice ni vertu si j'avais toujours vécu seul, et que je serais bon seulement de cette bonté absolue qui fait qu'une chose est ce qu'elle doit être par sa nature. Je sens aussi que j'ai maintenant perdu cette bonté naturelle, par l'effet d'une multitude de rapports artificiels, qui sont l'ouvrage de la société et qui m'ont pu donner d'autres penchants, d'autres besoins, d'autres désirs, d'autres moyens de les satisfaire, nuisibles à la conservation de ma vie ou à la constitution de ma personne, mais conformes aux vues particulières que je me suis faites et aux passions factices que je me suis données.

Il suit de là, qu'il faut me considérer à présent comme existant d'une autre manière et m'approprier, pour ainsi dire, une autre sorte de bonté convenable à cette nouvelle existence. Aujourd'hui que ma vie, ma sûreté, ma liberté, mon bonheur dépendent du concours de mes semblables, il est manifeste que je ne dois plus me regarder comme un être individuel et isolé, mais comme partie d'un grand tout, comme membre d'un plus grand corps, de la conservation duquel dépend absolument la mienne, et qui ne saurait être mal ordonné que je ne me ressente de ce désordre. (Ainsi l'identité de nature, la faiblesse commune, les besoins mutuels et la société qu'ils ont rendue nécessaire, me donnent des devoirs et des droits

Copyright Arvensa Editions

communs à tous les hommes.) Je tiens à ma patrie, au moins par mes besoins ; ma patrie, à son tour, tient par les siens à quelque autre pays, et tout est soumis plus ou moins à cette universelle dépendance. Voilà des vérités qu'on sent plutôt qu'on ne les prouve, et que je me dispenserais d'éclaircir si je comptais autant sur votre bonne foi que sur vos lumières.

Vous me demanderez peut-être si un homme qui n'aurait rien reçu de la société pourrait lui devoir quelque chose. Mais considérez, je vous prie, qu'une telle supposition n'est bonne à rien quand elle roule sur l'impossible ; et chacun voit qu'il est de toute impossibilité qu'un homme naisse, vive et se conserve au sein de la société sans rien tenir d'elle. C'est à tort qu'il alléguera sa pauvreté, ses maux, son infortune ; l'État lui répondra : Peut-être eût-il mieux valu pour vous naître au fond d'un désert ; mais vous êtes dans mon sein, vous y avez vécu, et vous n'y pouviez vivre si je ne vous avais conservé ; il fallait quitter la vie si elle vous était à charge, ou le pays si les lois vous en semblaient trop dures ; mourez ou partez si vous voulez ne me rien devoir pour l'avenir ; mais donnez-moi le prix de trente ans de vie dont vous avez joui par mon assistance ; en attendant que vous ne soyez plus vous me devez ce que vous avez été.

Ne nous regardons point comme ces hommes primitifs et imaginaires qui n'avaient besoin de personne parce que la nature seule pourvoyait à tout. La nature a, pour ainsi dire, abandonné ses fonctions sitôt que nous les avons usurpées. L'homme social est trop faible pour pouvoir se passer des autres, il a besoin de tout dès l'instant de sa naissance jusqu'à celui de sa mort, et riche ou pauvre il ne pourrait subsister s'il ne recevait rien d'autrui.

Je ne dois point non plus me croire quitte avec tout le monde sous prétexte que ceux qui m'ont servi n'ont regardé qu'à leur plaisir ou qu'à leur intérêt : cela peut être vrai pour les particuliers, non pour le corps de la société qui regarde à tous ses membres, et par conséquent à moi comme à vous dans tout ce qu'elle fait pour elle-même.

Or ce n'est pas comme particuliers que nous sommes tous débiteurs les uns des autres, mais comme membres de la société à laquelle chacun doit tout. D'ailleurs le prix dont on paye tous les secours qu'on reçoit est lui-même un don de la société. Un homme peut-il rien posséder sans le concours et le consentement des autres ? Sans ce contrat tacite qu'ils ont passé, il n'y aurait ni gain ni propriété, ni véritable industrie. Dans l'état de nature rien n'existe que le nécessaire, et tout le superflu qu'on voit parmi

Copyright Arvensa Editions

nous n'est point la somme des travaux des particuliers, mais le produit de l'industrie générale, qui fait avec cent bras agissant de concert, plus que cent hommes ne pourraient faire séparément.

Vous me parlerez, je le prévois, des désordres de l'état social où le bien public sert de prétexte à tant de maux ; mais il faut distinguer l'ordre civil de ses abus ; et de ce que tous ne rendent pas à la société ce qu'ils lui doivent, on ne peut pas conclure que nous ne lui devons rien ; et ce n'est pas à elle qu'il faut nous en prendre si, ne faisant rien de ce qu'elle ordonne, nous nous rendons malheureux en l'offensant. D'ailleurs, sous l'empire de l'opinion, quelles précautions ne faut-il pas prendre pour distinguer dans l'estimation des choses l'apparence de la réalité ! Combien de maux nous paraissent affreux qui ne sont rien par eux-mêmes ; combien d'hommes gémissent de leur sort, qui pourraient être heureux sans changer d'état, et ont à se plaindre de la raison bien plus que de la fortune ! Tel riche pense être ruiné quand il ne lui reste que le bien dont il a besoin, et croit mourir de faim s'il faut chasser un parasite. Une preuve que tant de malheurs sont la plupart imaginaires, c'est que la même condition qui fait le désespoir de celui qui s'y trouve ferait, telle qu'elle est, le bonheur de cent autres. On ne compare point ce qu'on est, ni à ses besoins, ni à l'état d'autrui, mais à ce qu'on était, ou à ce qu'on voulait être ; l'ambition compte toujours pour rien ce qu'elle acquiert et pour tout ce qui lui échappe.

Mais un avantage infiniment supérieur à tous les biens physiques et que nous tenons incontestablement de l'harmonie du genre humain, est celui de parvenir par la communication des idées et le progrès de la raison jusqu'aux régions intellectuelles, d'acquérir les notions sublimes de l'ordre, de la sagesse et de la bonté morale ; de nourrir nos sentiments du fruit de nos connaissances, de nous élever par la grandeur de l'âme au-dessus des faiblesses de la nature, et d'égaler à certains égards, par l'art du raisonnement, les célestes intelligences ; enfin de pouvoir, à force de combattre et de vaincre nos passions, dominer l'homme et imiter la Divinité même. Ainsi ce commerce continuel d'échanges, de soins, de secours et d'instructions nous soutient quand nous ne pouvons plus nous soutenir nous-mêmes, nous éclaire quand nous avons besoin d'être éclairés, et met en notre pouvoir des biens d'un prix inestimable, qui nous font mépriser ceux que nous n'avons plus. Voilà les vrais dédommagements qui consolent un honnête homme, au sein du malheur,

Copyright Arvensa Editions

des pertes de la nature et des abus de la société. L'antique vigueur de ses membres passe dans ses facultés, sa raison croît sur les ruines d'un corps débile ; si l'on donne des entraves à sa liberté son cœur acquiert un nouvel empire ; il obéit à la voix du plus fort, mais il commande à ses passions, et tandis qu'on l'opprime ici-bas, son âme pure s'élance dans le séjour céleste et jouit d'avance du prix de sa vertu. C'est Hercule qui se sent à la fois brûler sur son bûcher et devenir Dieu.

Ainsi le bien et le mal coulent de la même source ; mais la mesure n'est pas égale pour tous. Le sage, tourmenté par les méchants, sent pourtant qu'il ne serait qu'une brute s'il n'avait rien reçu d'autrui, et il y a bien peu de maux qui puissent balancer chez un homme de courage les dons de l'âme et l'espoir des biens à venir.

Voulons-nous maintenant rechercher ce qui peut nous rendre heureux en ce monde ? Rentrons en nous-mêmes, et consultons notre cœur. Chacun sentira que son bonheur n'est point en lui mais dépend de tout ce qui l'environne. Le luxe qui met à contribution toute la nature, l'ambition qui veut enchaîner l'univers, la volupté qui n'est rien dans la solitude, la vanité qui cherche tous les yeux, la bonté qui voudrait que tout fût content ; tout ce qui nous intéresse tient à des objets étrangers, tous nos vœux s'envolent toujours, le bonheur qu'on nous attribue est le seul dont nous jouissons, et nous aimerions autant ne pas être que n'être pas regardés. En un mot, soit besoin d'aimer, soit désir de plaire, soit amitié, confiance ou orgueil, l'habitude de commercer avec les autres nous rend ce commerce tellement nécessaire, qu'on peut douter s il se trouverait un seul homme qui, sûr de voir d'ailleurs tous ses souhaits prévenus, fût sûr en même temps de ne revoir jamais son semblable sans tomber dans le désespoir. Tels sont les liens indissolubles qui nous unissent tous, et font dépendre notre existence, notre conservation, nos lumières, notre fortune, notre bonheur et généralement tous nos biens et nos maux, des relations sociales. Je crois donc qu'en devenant homme civil j'ai contracté une dette immense avec le genre humain, que ma vie et toutes ses commodités que je tiens de lui doivent être consacrées à son service ; je vois de plus que si je puis me procurer une sorte de bien-être exclusif et quelques plaisirs douteux en sacrifiant tout à moi seul, je ne pourrais m' assurer un état de paix et une félicité durable que dans une société bien ordonnée ; je vois que si je ne respecte pas en autrui les droits que je veux qu'on respecte en moi, je me rends le commun ennemi de tous et n'ai d'autre sécurité, dans

Copyright Arvensa Editions

l'inique possession de mes biens, que celle des brigands qui dévorent dans leurs cavernes les dépouilles des infortunés. Ce devoir sacré que la raison m'oblige à reconnaître n'est point proprement un devoir de particulier à particulier, mais il est général et commun comme le droit qui me l'impose. Car les individus à qui je dois la vie, et ceux qui m'ont fourni le nécessaire, et ceux qui ont cultivé mon âme, et ceux qui m'ont communiqué leurs talents peuvent n'être plus ; mais les lois qui protégèrent mon enfance ne meurent. point ; les bonnes mœurs dont j'ai reçu l'heureuse habitude, les secours que j'ai trouvés prêts au besoin, la liberté civile dont j'ai joui, tous les biens que j'ai acquis, tous les plaisirs que j'ai goûtés, je les dois à cette police universelle qui dirige les soins publics à l'avantage de tous les hommes, qui prévoyait mes besoins avant ma naissance, et qui fera respecter mes cendres après ma mort. Ainsi mes bienfaiteurs peuvent mourir, mais, tant qu'il y a des hommes, je suis obligé de rendre à l'humanité les bienfaits que j'ai reçus d'elle.

Copyright Arvensa Editions

LETTRES MORALES

Jean-Jacques ROUSSEAU
ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LETTRES MORALES

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Table des matières

Présentation

Lettre I

Lettre II

Lettre III

Lettre IV

Lettre V

Lettre VI

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LETTRES MORALES

Table des matières du titre

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Présentation

Jean-Jacques Rousseau a rédigé Les *Lettres morales* de novembre 1757 à février 1758.

Les six lettres de ce recueil s'adressent à la comtesse Sophie d'Houdetot. Les lettres II, III, et IV ont été publiées en 1861 par Pau Streckeisen-Moultou au sein d'un recueil intitulé *Lettres sur la vertu et le bonheur*. Des passages des lettres V et VI ont été repris plus tard dans *Émile ou De l'éducation* en 1762. Elles restèrent à l'état de brouillon et ne furent éditées qu'en 1888 (Leipzig). Ce sont les éditions La Pléiade qui lui ont donné Le titre *Lettres morales*, reprenant l'expression de Rousseau dans une lettre à Madame d'Houdetot (28 janvier 1758).

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LETTRES MORALES
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Lettre I

Venez, ma chère et digne amie, écouter la voix de celui qui vous aime ; elle n'est point, vous le savez, celle d'un vil séducteur ; si jamais mon cœur s'égara dans des vœux dont vous m'avez fait rougir, ma bouche au moins ne tenta point de justifier mes égarements, la raison travestie en sophismes ne prêta point son ministère à l'erreur ; le vice humilié se tut au nom sacré de la vertu ; la foi, l'honneur, la sainte vérité ne furent point outragés dans mes discours ; en m'abstenant de donner à mes fautes des noms honnêtes j'empêchai que l'honnêteté ne sortît de mon cœur, je le tins ouvert aux leçons de la sagesse que vous daignâtes me faire entendre : c'est maintenant mon tour, ô Sophie, c'est à moi de vous rendre le prix de vos soins, puisque vous avez conservé mon âme aux vertus qui vous sont chères, je veux pénétrer la vôtre de celles qui lui sont peut-être encore inconnues. Que je m'estime heureux de n'avoir jamais prostitué ma plume ni ma bouche au mensonge, je m'en sens moins indigne d'être aujourd'hui près de vous l'organe de la vérité.

En me rappelant la circonstance où vous me demandâtes des règles de morale à votre usage, je ne puis douter que vous n'en pratiquassiez alors une des plus sublimes, et que dans le danger auquel m'exposait une aveugle passion, vous ne songeassiez plus encore à mon instruction qu'à la vôtre. Il n'y a qu'un scélérat qui puisse exposer les devoirs d'autrui en foulant aux pieds les siens ou plier la morale à ses passions et vous qui m'honorez de votre amitié, savez bien qu'avec un cœur faible, je n'ai pas l'âme d'un méchant. En m'efforçant de remplir aujourd'hui la noble tâche que vous m'avez imposé, je vous offre un hommage qui vous est dû. La vertu m'en est plus chère depuis que je la tiens de vous.

En soumettant au devoir et à la raison les sentiments que vous m'aviez

Copyright Arvensa Editions

inspirés, vous avez exercé le plus grand, le plus digne empire que le ciel ait donné à la beauté et à la sagesse. Non Sophie, un amour pareil au mien ne pouvait céder qu'à lui-même, vous seule comme les Dieux pouviez détruire votre ouvrage et il n'appartenait qu'à vos vertus d'effacer l'effet de vos charmes.

Loin que mon cœur en s'épurant se soit détaché du vôtre ; à l'amour aveugle ont succédé mille sentiments éclairés qui me font un devoir charmant de vous aimer toute ma vie, et vous ne m'en êtes que plus chère depuis que j'ai cessé de vous adorer. Mes désirs, loin de s'attiédir en changeant d'objet, n'en deviennent que plus ardents en devenant plus honnêtes. S'ils osèrent dans le secret de mon cœur attenter à vos attraits, ils ont bien réparé cet outrage, ils ne tendent plus qu'à la perfection de votre âme et à justifier s'il est possible tout ce que la mienne a senti pour vous. Oui, soyez parfaite comme vous pouvez l'être et je serai plus heureux que de vous avoir possédée. Puisse mon zèle aider à vous élever si fort au-dessus de moi, que l'amour propre me dédommage en vous de mes humiliations et me console en quelque sorte de n'avoir pu vous atteindre ; ah ! si les soins de mon amitié peuvent encourager vos progrès, songez quelquefois à tout ce que j'ai droit d'attendre d'un cœur que le mien n'a pu mériter.

Après tant de jours perdus à poursuivre une vaine gloire, à dire au public des vérités qu'il n'est point en état d'entendre, je me vois enfin proposer un objet utile, je remplirai des soins que vous exigez de moi, je m'occuperai de vous, de vos devoirs, des vertus qui vous conviennent, des moyens de perfectionner votre heureux naturel. Je vous aurai toujours sous les yeux : non, quand je passerais ma vie à me chercher un travail agréable, je n'en saurais trouver un mieux selon mon cœur que celui que vous m'imposez.

Jamais projet ne fut formé sous de plus doux auspices ; jamais entreprise ne promit un plus heureux succès. Tout ce qui peut enflammer le courage et nourrir l'espérance s'unit à la plus tendre amitié pour exciter mon zèle ; le chemin de la perfection vous est ouvert sans obstacle ; la nature et le sort ont tant fait pour vous, que ce qui vous manque encore ne dépend plus que de votre volonté, et votre cœur me répond d'elle dans tout ce qui tient à la vertu. Vous portez un nom illustre que votre fortune soutient et que votre mérite honore ; une famille naissante n'attend que vos soins pour vous rendre un jour la plus heureuse des mères ; votre

Copyright Arvensa Editions

époux, accueilli à la cour, estimé à la guerre, intelligent dans les affaires, jouit d'un bonheur constant qui commença par son mariage. Le goût des plaisirs ne vous est pas étranger ; la retenue et la modération vous sont encore plus naturelles ; vous avez les agréments qui font réussir dans le monde, les lumières qui le font mépriser, et les talents qui en dédommagent ; vous serez par tout où vous voudrez être et toujours à votre place.

Ce n'était pas encore assez ; mille autres jouissent de tous ces avantages et ne sont que des femmes vulgaires. Des biens plus précieux sont votre aimable partage. Un esprit juste et pénétrant, un cœur droit et sensible, une âme éprise de l'amour du beau, un sentiment exquis pour le connaître, voilà les garants des espérances que j'ai conçues de vous. Ce n'est pas moi qui veux que vous soyez la meilleure, la plus digne, la plus respectable des femmes ; c'est la nature qui l'a voulu, ne trompez pas ses vues, n'enfouissez pas ses talents. Je ne vous demande que d'interroger votre cœur, et de faire ce qu'il vous prescrit. N'écoutez ma voix, ô Sophie, qu'autant que vous la sentirez confirmer par la sienne.

Parmi tous ces dons que le Ciel vous a départis oserai-je compter celui d'un ami fidèle ? Il en est un, vous le savez, qui non content de vous chérir telle que vous êtes, se pénètre d'un vif et pur enthousiasme pour tout ce qu'on doit espérer de vous. Il vous contemple d'un œil avide dans tous les états où vous pouvez être ; il vous voit à chaque instant de sa vie, dans le passé, dans le présent, dans l'avenir ; il voudrait rassembler à la fois tout votre être au fond de son âme. Il ne connaît d'autre plaisir que de s'occuper de vous sans cesse, son plus cher désir est de vous croire assez parfaite pour inspirer à tout l'univers les mêmes sentiments qu'il a pour vous. Près du terme de ma courte carrière, il semble à l'ardeur dont je me sens enflammé que je reçoive une nouvelle vie pour l'employer à guider la vôtre. Mon esprit s'éclaire au feu de mon cœur, J'éprouve en moi l'invincible impulsion du génie. Je me crois envoyé du Ciel pour perfectionner son plus digne ouvrage ; oui, Sophie, les occupations de mes derniers jours honoreront ma stérile jeunesse si vous daignez m'écouter, ce que j'aurai fait pour vous rachètera l'inutilité de ma vie entière ; et j'en deviendrai meilleur moi-même, en m'efforçant de vous donner l'exemple des vertus dont je veux vous inspirer l'amour.

Nous avons eu beau cesser de nous voir, nous ne cesserons point de nous aimer, je le sens, car notre attachement mutuel est fondé sur des

Copyright Arvensa Editions

rapports qui ne périssent point. C'est en vain que le sort et les méchants nous séparent, nos cœurs seront toujours proches et s'ils s'entendaient si bien quand deux passions contraires leur inspiraient des désirs incompatibles, que ne feront-ils point aujourd'hui, réunis dans le plus digne objet qui les put remplir.

Rappelez-vous les beaux jours de cet été si charment, si court et si propre à laisser de longs souvenirs. Rappelez-vous les promenades solitaires que nous aimions à répéter sur ces coteaux ombragés où la plus fertile vallée du monde étalait à nos yeux toutes les richesses de la nature, comme pour nous dégoûter des faux biens de l'opinion. Songez à ces entretiens délicieux où dans l'effusion de nos âmes la confidence de nos peines les soulageait mutuellement, et où vous versiez la paix de l'innocence sur les plus doux sentiments que le cœur de l'homme ait jamais goûtés. Sans être unis du même nœud, sans brûler de la même flamme, je ne sais quel feu céleste encore nous animait de son ardeur et nous faisait soupirer conjointement après des biens inconnus dont nous étions faits pour jouir ensemble. N'en doutez pas, Sophie, ces biens si désirés étaient les mêmes dont je viens aujourd'hui vous offrir l'image, le même penchant pour tout ce qui est bon et honnête nous attachait l'un à l'autre et la même sensibilité réunie nous faisait trouver plus de charmes à l'objet commun de nos adorations. Que nous serions changés et qu'il faudrait nous plaindre si nous pouvions jamais oublier des moments si chers, si nous pouvions cesser de nous rappeler avec plaisir l'un à l'autre, assis ensemble aux pieds d'un chêne, votre main dans la mienne, vos yeux attendris fixés sur les miens et versant des larmes plus pures que la rosée du ciel. Sans doute l'homme vil et corrompu pouvait interpréter de loin nos discours selon la bassesse de son cœur ; mais le témoin sans reproche, l'œil éternel qu'on ne trompe point, voyait peut-être avec complaisance deux âmes sensibles s'encourager mutuellement à la vertu et nourrir par un épanchement délicieux tous les purs sentiments dont il les a pénétrés.

Voilà les garants du succès de mes soins, voilà mes droits pour oser les prendre. En vous exposant mes sentiments sur l'usage de la vie, je prétends moins vous donner des leçons que vous faire ma profession de foi, à qui puis-je mieux confier mes principes qu'à celle qui connaît si bien tous mes sentiments ? Sans toute avec d'importantes vérités dont vous saurez faire usage, vous trouverez ici des erreurs involontaires dont votre droiture de cœur et d'esprit saura me guérir et vous préserver. Examinez,

Copyright Arvensa Editions

discernez, choisissez, daignez m'expliquer les raisons de votre choix, et puissiez-vous tirer autant de profit de ces lettres que l'auteur en attend de vos réflexions. Si quelquefois je prends avec vous le ton d'un homme qui croit instruire, vous le savez, Sophie, avec cet air de maître je ne fais que vous obéir, et je vous donnerais longtemps de pareilles leçons avant de vous payer le prix de celles que j'ai reçues de vous.

Quand cet écrit n'aurait d'autre usage que celui de nous rapprocher quelquefois et de renouveler dans l'éloignement ces doux entretiens qui remplirent mes derniers jours et firent mes derniers plaisirs, cette idée suffirait pour me payer des travaux du reste de ma vie. Je me console au milieu de mes maux en songeant que quand je ne serai plus, je vous serai quelque chose encore, que mes écrits tiendront ma place auprès de vous, que vous prendrez à les relire le goût que vous trouviez à converser avec moi et que s'ils ne portent point à votre esprit de nouvelles lumières ils nourriront du moins au fond de votre âme le souvenir de la plus tendre amitié qui fut jamais.

Ces lettres ne sont pas faites pour voir le jour et je n'ai pas besoin de vous dire qu'elles ne le verront jamais sans votre aveu. Mais si les circonstances vous permettaient de l'accorder un jour, combien la pureté du zèle qui m'attache à vous en rendrait volontiers la déclaration publique. Votre nom ni le mien sans paraître dans cet ouvrage n'échapperaient pas, peut-être, aux soupçons de ceux qui nous ont connus ; je serais, quant à moi, plus fier qu'humilié de cette pénétration et je n'en obtiendrais que plus d'estime en montrant celle que j'ai pour vous. À votre égard, aimable Sophie, quoique vous n'ayez pas besoin de mon suffrage pour être honorée, je voudrais que la terre entière eût les yeux sur vous, je voudrais voir tout le monde instruit sur ce que j'attends des qualités de votre âme, afin de vous inspirer plus de courage et de force à remplir cette attente aux yeux du public. On dira que mon attachement ni mon estime n'ont point été prodigués, et surtout aux femmes ; on en sera plus curieux d'examiner celle qui rassembla si parfaitement l'un et l'autre. Je vous charge de ma gloire, ô Sophie, justifiez s'il se peut, l'honneur que j'ai reçu des gens de bien. Faites qu'on dise un jour en vous voyant et se rappelant ma mémoire : Ah ! cet homme aimait la vertu et se connaissait en mérite !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LETTRES MORALES
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Lettre II

L'objet de la vie humaine est la félicité de l'homme ; mais qui de nous sait comment on y parvient ? Sans principe, sans base assurée, nous courons de désirs en désirs, et ceux que nous venons à bout de satisfaire nous laissent aussi loin du bonheur qu'avant d'avoir rien obtenu. Nous n'avons de règle invariable, ni dans la raison qui manque de consistance, ni dans les passions qui se succèdent et s'entredétruisent incessamment. Victimes de l'aveugle inconstance de nos cœurs, la jouissance des biens désirés ne fait que nous préparer à des privations, à des peines : tout ce que nous possédons ne sert qu'à nous montrer ce qui nous manque ; faute de savoir comment il faut vivre, nous mourons sans avoir vécu. S'il est quelque moyen possible de se délivrer de ce doute affreux, c'est de l'étendre, pour un temps, au-delà de ses bornes naturelles, de se défier de tous ses penchants, de s'étudier soi-même, de porter au fond de son âme le flambeau de la vérité ; d'examiner une fois tout ce qu'on peut, tout ce qu'on croit, tout ce qu'on sent, et tout ce qu'on doit penser, sentir et croire pour être heureux autant que le permet la condition humaine. Voilà, ma charmante amie, l'examen que je vous propose aujourd'hui.

Mais qu'allons-nous faire, ô Sophie, que ce qu'on a déjà fait mille fois ? Tous les livres nous parlent du souverain bien, tous les philosophes nous le montrent ; chacun enseigne aux autres l'art d'être heureux, nul ne l'a trouvé pour lui-même. Dans ce dédale immense de raisonnements humains, vous apprendrez à parler du bonheur sans le connaître ; vous apprendrez à discourir et point à vivre ; vous vous perdez dans les subtilités métaphysiques, les perplexités de la philosophie vous travailleront de toutes parts ; vous verrez partout des objections et des doutes, et à force de vous instruire, vous finirez par ne rien savoir. Cette

Copyright Arvensa Editions

méthode exerce à parler de tout, à briller dans un cercle ; elle fait des savants, des beaux esprits, des parleurs, des discuteurs, des heureux au jugement de ceux qui les écoutent, des infortunés sitôt qu'ils sont tout seuls.

Non, ma chère enfant, l'étude que je vous propose ne donne point un savoir de parade qu'on puisse étaler aux yeux d'autrui, mais elle remplit l'âme de tout ce qui fait le bonheur de l'homme ; elle rend contents d'elle, non les autres, mais nous-mêmes ; elle ne porte point des paroles à la bouche, mais des sentiments au cœur. En s'y livrant, on donne plus de confiance à la voix de la nature qu'à celle de la raison, et sans parler de la sagesse et du bonheur avec tant d'emphase, on devient sage au dedans et heureux pour soi. Telle est la philosophie dont je cherche à vous instruire : c'est dans le silence de votre cabinet que je veux converser avec vous. Pourvu que vous sentiez que j'ai raison, je ne me soucie pas de vous le prouver ; je ne vous apprendrai point à résoudre des objections, mais je tâcherai que vous n'en ayez point à me faire. Je me fie plus à votre bonne foi qu'à mes arguments, et sans m'embarrasser des règles de l'école, je n'appellerai que votre cœur seul au témoignage de tout ce que j'ai à vous dire.

Regardez cet univers, mon aimable amie, jetez les yeux sur ce théâtre d'erreurs et de misères qui nous fait, en le contemplant, déplorer le triste destin de l'homme : nous vivons dans le climat et dans le siècle de la philosophie et de la raison. Les lumières de toutes les sciences semblent se réunir à la fois pour éclairer nos yeux et nous guider dans cet obscur labyrinthe de la vie humaine. Les plus beaux génies de tous les âges réunissent leurs leçons pour nous instruire, d'immenses bibliothèques sont ouvertes au public, des multitudes de collèges et d'universités nous offrent dès l'enfance l'expérience et la méditation de quatre mille ans. L'immortalité, la gloire, la richesse, et souvent les honneurs, sont le prix des plus dignes dans l'art d'instruire et d'éclairer les hommes. Tout concourt à perfectionner notre entendement et à prodiguer à chacun de nous tout ce qui peut former et cultiver la raison. En sommes-nous devenus meilleurs ou plus sages, en savons-nous mieux quelle est la route et quel sera le terme de notre courte carrière ? Nous en accordons-nous mieux sur les premiers devoirs et les vrais biens de la vie humaine ? Qu'avons-nous acquis à tout ce vain savoir, sinon des querelles, des haines, de l'incertitude et des doutes ? Chaque secte est la seule qui ait trouvé la

Copyright Arvensa Editions

vérité ; chaque livre contient exclusivement les préceptes de la sagesse ; chaque auteur est le seul qui nous enseigne ce qui est bien. L'un nous prouve qu'il n y a point de corps, un autre qu'il n'y a point d'âmes, un autre que l'âme n'a nul rapport au corps, un autre que l'homme est une bête, un autre que Dieu est un miroir. Il n'y a point de maxime si absurde que quelque auteur de réputation n'ait avancée, ni d'axiome si évident qui n'ait été combattu par quelqu'un d'eux. Tout est bien, pourvu qu'on dise autrement que les autres, et l'on trouve toujours des raisons pour soutenir ce qui est nouveau préférablement à ce qui est vrai. Qu'ils admirent à leur gré la perfection des arts, le nombre et la grandeur de leurs découvertes, l'étendue et la sublimité du génie humain ; les féliciterons-nous de connaître toute la nature hormis eux-mêmes, et d'avoir trouvé tous les arts excepté celui d'être heureux ? Nous le sommes ! s'écrient-ils tristement, que de ressources pour le bien-être, quelle foule de commodités inconnues à nos pères, combien nous goûtons de plaisirs qu'ils ignoraient ! Il est vrai, vous avez la mollesse, mais ils avaient la félicité ; vous êtes raisonneurs, ils étaient raisonnables ; vous êtes polis, ils étaient humains. Tous nos plaisirs sont hors de nous, les leurs étaient en eux-mêmes ; et de quel prix sont ces voluptés cruelles qu'achète le petit nombre aux dépens de la multitude ? Le luxe des villes porte dans les campagnes la misère, la faim, le désespoir : si quelques hommes sont plus heureux, le genre humain n'en est que plus à plaindre. En multipliant les commodités de la vie pour quelques riches, on n'a fait que forcer la plupart des hommes de s'estimer misérables. Quel est ce barbare bonheur qu'on ne sent qu'aux dépens des autres ? Ames sensibles, dites-le-moi : qu'est-ce qu'un bonheur qui s'achète à prix d'argent ?

Les connaissances rendent les hommes doux, disent-ils encore ; le siècle est moins cruel, nous versons moins de sang. Ah !malheureux ! faites-vous moins verser de larmes, et les infortunés qu'on fait mourir de langueur durant une vie entière n'aimeraient-ils pas mieux la perdre une fois sur un échafaud ? Pour être plus doux êtes-vous moins injustes, moins vindicatifs ; la vertu est-elle moins opprimée, la puissance moins tyrannique ? le peuple est-il moins attaqué : voit-on moins de crimes, les malfaiteurs sont-ils plus rares, les prisons sont-elles moins pleines ? Qu'avez-vous donc gagné à vous amollir ? Aux vices qui marquent du courage et de la vigueur, vous avez substitué ceux des petites âmes ; votre douceur est lâche et pusillanime, vous tourmentez sourdement et à l'abri ceux que vous auriez

Copyright Arvensa Editions

attaqués à force ouverte ; si vous êtes moins sanguinaires, ce n'est pas vertu, c'est faiblesse ; ce n'est encore qu'un vice de plus.

L'art de raisonner n'est point la raison, souvent il en est l'abus. La raison est la faculté d'ordonner toutes les facultés de notre âme convenablement à la nature des choses, et à leurs rapports avec nous. Le raisonnement est l'art de comparer les vérités connues pour en composer d'autres vérités qu'on ignorait et que cet art nous fait découvrir. Mais il ne nous apprend point à connaître ces vérités primitives qui servent d'élément aux autres, et quand à leur place nous mettons nos opinions, nos passions, nos préjugés, loin de nous éclairer il nous aveugle ; il n'élève point l'âme, il l'énerve, et corrompt le jugement qu'il devait perfectionner.

Dans la chaîne de raisonnements qui servent à former un système, la même proposition reviendra cent fois avec des différences presque insensibles qui échapperont à l'esprit du philosophe. Ces différences si souvent multipliées modifieront enfin la proposition au point de la changer tout à fait sans qu'il s'en aperçoive, il dira d'une chose ce qu'il croira prouver d'une autre, et ses conséquences seront autant d'erreurs. Cet inconvénient est inséparable de l'esprit de système qui mène seul aux grands principes, et consiste à toujours généraliser ; les inventeurs généralisent autant qu'ils peuvent ; cette méthode étend les découvertes, donne un air de génie et de force à ceux qui les font, et parce que la nature agit toujours par des lois générales, en établissant des principes généraux à leur tour, ils croient avoir pénétré son secret. À force d'étendre et d'abstraire un petit fait, on le change ainsi en une règle universelle ; on croit remonter aux principes, on veut rassembler en un seul objet plus d'idées que l'entendement humain n'en peut comparer, et l'on affirme d'une infinité d'êtres ce qui souvent se trouve à peine vrai dans un seul. Les observateurs moins brillants et plus froids viennent ensuite, ajoutant sans cesse exception sur exception, jusqu'à ce que la proposition générale soit devenue si particulière, qu'on n'en puisse plus rien inférer, et que les distinctions et l'expérience la réduisent au seul fait dont on l'a tirée. C'est ainsi que les systèmes s'établissent et se détruisent, sans rebuter de nouveaux raisonneurs d'en élever sur leurs ruines d'autres qui ne dureront pas plus longtemps. Tous s'égarent ainsi par diverses routes, chacun croit arriver au vrai but parce que nul n'aperçoit la trace de tous les détours qu'il a faits. Que fera donc celui qui cherche sincèrement la vérité, parmi ces foules de savants qui tous prétendent l'avoir trouvée, et se démentent

Copyright Arvensa Editions

mutuellement ?

Pèsera-t-il tous les systèmes, feuillettera-t-il tous les livres, écoutera-t-il tous les philosophes, comparera-t-il toutes les sectes ; osera-t-il prononcer entre Épicure et Zénon, entre Aristippe et Diogène, entre Locke et Schafstbury ; osera-t-il préférer ses lumières à celles de Pascal, et sa raison à celle de Descartes ?

Entendez discourir en Perse un mollah, à la Chine un bonze, en Tartarie un lama, un brahme aux Indes, en Angleterre un quaker, en Hollande un rabbin ; vous serez étonnés de la force de persuasion que chacun d'eux sait donner à son absurde doctrine. Combien de gens aussi sensés que vous chacun d'eux n'a-t-il pas convaincus ? Si vous daignez à peine les écouter, si vous riez de leurs vains arguments, si vous refusez de les croire, ce n'est pas la raison qui résiste en vous à leurs préjugés, c'est le vôtre. La vie serait dix fois écoulée avant qu'on eût discuté à fond une seule de ces opinions. Un bourgeois de Paris se moque des objections de Calvin qui effrayent un docteur de Sorbonne. Plus on approfondit, plus on trouve de sujets de doute, et soit qu'on oppose raisons à raisons, autorités à autorités, suffrages à suffrages, plus on avance, plus on trouve de sujets de douter ; plus on s'instruit, moins on sait, et l'on est tout étonné qu'au lieu d'apprendre ce qu'on ignorait, on perd même la science qu'on croyait avoir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LETTRES MORALES
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Lettre III

Nous ne savons rien, ma chère Sophie, nous ne voyons rien ; nous sommes une troupe d'aveugles jetés à l'aventure dans ce vaste univers. Chacun de nous, n'apercevant aucun objet, se fait de tous une image fantastique qu'il prend ensuite pour la règle du vrai, et cette idée ne ressemblant à celle d'aucun autre de cette épouvantable multitude de philosophes dont le babil nous confond, il ne s'en trouve pas deux seuls qui s'accordent sur le système de cet univers que tous prétendent connaître, ni sur la nature des choses que tous ont soin d'expliquer.

Malheureusement, ce qui nous est précisément le moins connu est ce qu'il nous importe le plus de connaître : savoir l'homme. Nous ne voyons ni l'âme d'autrui, parce qu'elle se cache, ni la nôtre, parce que nous n'avons point de miroir intellectuel. Nous sommes de tout point aveugles-nés qui n'imaginons pas ce que c'est que la vue, et ne croyant manquer d'aucune faculté, nous voulons mesurer les extrémités du monde, tandis que nos courtes lumières n'atteignent, comme nos mains, qu'à deux pieds de nous.

En approfondissant cette idée, peut-être ne la trouverait-on pas moins juste au propre qu'au figuré. Nos sens sont les instruments de toutes nos connaissances ; c'est d'eux que viennent toutes nos idées, ou du moins toutes sont occasionnées par eux. L'entendement humain, contraint et renfermé dans son enveloppe, ne peut pour ainsi dire pénétrer le corps qui le comprime, et n'agit qu'à travers les sensations. Ce sont, si l'on veut, cinq fenêtres par lesquelles notre âme voudrait se donner du jour ; mais les fenêtres sont petites, le vitrage est terne, le mur épais et la maison fort mal éclairée. Nos sens nous sont donnés pour nous conserver, non pour nous instruire ; pour nous avertir de ce qui nous est utile ou contraire, et non de ce qui est vrai ou faux : leur destination n'est point d'être employés aux

Copyright Arvensa Editions

recherches de la nature ; quand nous en faisons cet usage, ils sont insuffisants, ils nous trompent, et jamais nous ne pouvons être sûrs de trouver la vérité par eux. Les erreurs d'un sens se corrigent par un autre : si nous n'en avions qu'un il nous tromperait à jamais ; nous n'avons donc que des règles fautives pour se redresser mutuellement. Que deux fausses règles viennent à s'accorder, elles nous tromperont par leur accord même, et si la troisième nous manque, quel moyen reste-t-il de découvrir l'erreur ?

La vue et le toucher sont les deux sens qui nous servent le plus à l'investigation de la vérité, parce qu'ils nous offrent les objets plus entiers, et dans un état de persévérance plus propre à l'observation que celui où ces mêmes objets donnent prise aux trois autres sens. Les deux premiers semblent aussi partager entre eux tout l'esprit philosophique. La vue qui d'un coup d'œil mesure l'hémisphère entier, représente la vaste capacité du génie systématique. Le toucher, lent et progressif, qui s'assure d'un objet avant de passer à un autre, ressemble à l'esprit d'observation. L'un et l'autre ont aussi les défauts des facultés qu'ils représentent. Plus l'œil se fixe à des objets éloignés, plus il est sujet aux illusions d'optique, et la main, toujours attachée à quelque partie, ne saurait embrasser un grand tout. Il est certain que la vue est de tous nos sens celui dont nous recevons à la fois le plus d'instructions et le plus d'erreurs ; c'est par elle que nous jugeons de presque toute la nature, et c'est elle qui nous suggère presque tous nos faux jugements. Vous avez ouï parler de la fameuse opération de l'aveugle-né, à qui non pas un saint mais un chirurgien ayant rendu la vue, il lui fallut beaucoup de temps pour apprendre à s'en servir. Selon lui tout ce qu'il voyait était dans son œil ; en regardant des corps inégaux dans l'éloignement, il n'avait nulle idée ni des grandeurs, ni des distances ; et quand il commença à discerner les objets, il ne pouvait encore distinguer un portrait d'un original. On oublia de s'assurer s'il voyait les objets renversés. Avec toute l'expérience acquise, il n'y a nul homme qui ne soit sujet à porter par la vue de faux jugements des objets qui sont éloignés, à faire de fausses mesures de ceux qui sont sous ses yeux, et ce qu'il y a de plus étonnant est que ces erreurs ne sont pas même toujours dans les règles de la perspective.

Mais si la vue nous trompe si souvent, et que le toucher seul la corrige, le toucher lui-même nous trompe en mille occasions. Qui nous assurera qu'il ne nous trompe pas toujours, et qu'il ne faudrait pas un sixième sens pour le redresser ? L'expérience de la petite boule roulée entre deux doigts

Copyright Arvensa Editions

croisés montre que nous ne sommes pas moins esclaves de l'habitude dans nos jugements que dans nos inclinations. Le toucher qui se pique de juger si bien des figures, ne juge exactement d'aucune ; il ne nous apprendra jamais si une ligne est droite, si une surface est plane, si un cube est régulier. Il ne juge pas mieux des degrés de chaleur ; la même cave nous paraît fraîche l'été et chaude l'hiver, sans avoir changé de température ; exposez la main droite à l'air, la gauche à un grand feu, puis trempez-les à la fois dans l'eau tiède, cette eau paraîtra chaude à la main droite et froide à la gauche.

Chacun raisonne sur la pesanteur, mais nul ne sent son effet le plus général, qui est la pression de l'air ; à peine sentons-nous le fluide qui nous environne, et nous croyons ne porter que le poids de notre corps tandis que nous portons celui de toute l'atmosphère. Voulez-vous en éprouver quelque léger indice : étant au bain, sortez lentement le bras hors de l'eau dans une situation horizontale, et à mesure que l'air pressera le bras, vous sentirez fatiguer vos muscles par cette pression terrible dont vous ne vous étiez peut-être jamais doutée. Mille autres observations semblables nous apprendraient en combien de manières le plus sûr des sens nous abuse, soit en dérobant et altérant des effets qui existent, soit en en supposant qui n'existent pas. Nous avons beau réunir la vue et le toucher pour juger de l'étendue qui est du ressort des deux, nous ne savons pas même ce que c'est que grandeur et petitesse. La grandeur apparente des objets est relative à la stature de celui qui les mesure : un grain qu'un ciron trouve en son chemin lui présente la masse des Alpes ; un pied pour nous est une toise aux yeux du pygmée, et un pouce à ceux du géant. Si cela n'était pas, nos sens seraient disproportionnés à nos besoins et nous ne pourrions subsister. En tout sens, chacun prend sur soi-même la mesure de toutes choses. Où est donc la grandeur absolue ? tous se trompent-ils ou personne ? Il ne faut pas vous en dire davantage pour vous faire entrevoir jusqu'où l'on pourrait pousser les conséquences de ces réflexions, toute la géométrie n'est fondée que sur la vue et le toucher, et ces deux sens ont besoin peut-être d'être rectifiés par d'autres qui nous manquent ; ce qu'il y a de plus démontré pour nous est donc suspect encore, et nous ne pouvons savoir si les Éléments d'Euclide ne sont pas un tissu d'erreurs.

Ce n'est pas tant le raisonnement qui nous manque que la prise du raisonnement. L'esprit de l'homme est en état de beaucoup faire, mais les sens lui fournissent peu de matériaux, et notre âme, active dans ses biens,

Copyright Arvensa Editions

aime mieux s'exercer sur les chimères qui sont à sa portée que de rester oisive et sans mouvement. Ne nous étonnons donc pas de voir la philosophie orgueilleuse et vaine se perdre dans ses rêveries, et les plus beaux génies s'épuiser sur des puérilités. Avec quelle défiance devons-nous nous livrer à nos faibles lumières, quand nous voyons le plus méthodique des philosophes, celui qui a le mieux établi ses principes et le plus conséquemment raisonné, s'égarer dès les premiers pas, et s'enfoncer d'erreurs en erreurs dans des systèmes absurdes. Descartes, voulant couper tout d'un coup la racine de tous les préjugés, commença par tout révoquer en doute, tout soumettre à l'examen de la raison ; partant de ce principe unique et incontestable : *Je pense, donc j'existe*, et marchant avec la plus grande précaution, il crut aller à la vérité et ne trouva que des mensonges.

Sur ce premier principe, il commença par s'examiner, puis, trouvant en lui des propriétés très distinctes et qui semblaient appartenir à deux différentes substances, il s'appliqua d'abord à bien connaître ces deux substances, et écartant tout ce qui n'était pas clairement et nécessairement contenu dans leur idée, il définit l'une la substance étendue et l'autre la substance qui pense ; définition d'autant plus sage qu'elle laissait en quelque sorte l'obscure question des deux substances indécise, et qu'il ne s'ensuivait pas absolument que l'étendue et la pensée ne se pussent unir et pénétrer en une même substance. Eh bien ! ces définitions qui paraissaient incontestables furent détruites en moins d'une génération. Newton fit voir que l'essence de la matière ne consiste point dans l'étendue ; Locke fit voir que l'essence de l'âme ne consiste point dans la pensée : adieu toute la philosophie du sage et méthodique Descartes ; ses successeurs seront-ils plus heureux, leurs systèmes dureront-ils davantage ? Non, Sophie, ils commencent à vaciller, ils tomberont de même ; ils sont l'ouvrage des hommes.

Pourquoi ne pouvons-nous savoir ce que c'est qu'esprit et matière ? Parce que nous ne savons rien que par nos sens, et qu'ils sont insuffisants pour nous l'apprendre. Sitôt que nous voulons déployer nos facultés, nous les sentons toutes contraintes par nos organes ; la raison même soumise aux sens est comme eux en contradiction avec elle-même ; la géométrie est pleine de théorèmes démontrés, qu'il est impossible de concevoir. En philosophie, substance, âme, corps, éternité, mouvement, liberté, nécessité, contingence, etc., sont autant de mots qu'on est contraint

Copyright Arvensa Editions

d'employer à chaque instant et que personne n'a jamais conçus.

La simple physique ne nous est pas moins obscure que la métaphysique et la morale ; le grand Newton, l'interprète de l'univers, ne se doutait pas même des prodiges de l'électricité qui paraît être le principe le plus actif de la nature. La plus commune de ses opérations et la plus facile à observer, savoir la multiplication des végétaux par leurs germes, est encore à connaître, et l'on y découvre chaque jour des faits nouveaux qui renversent tous les raisonnements. — Le Pline de notre siècle, voulant développer le mystère de la génération, s'est vu forcé de recourir à un principe inintelligible et inconciliable avec les lois de la mécanique et du mouvement, et nous avons beau tout expliquer, partout nous trouvons des difficultés inexplicables, qui nous montrent que nous n'avons nulle notion certaine de rien.

Vous avez pu voir dans la statue de l'abbé de Condillac quel degré de connaissance appartiendrait à chaque sens s'ils nous étaient donnés séparément, et les raisonnements bizarres que feraient sur la nature des choses, des êtres doués de moins d'organes que nous n'en avons. À votre avis, que diraient à leur tour de nous d'autres êtres doués d'autres sens qui sont inconnus : comment prouver que ces nouveaux sens ne peuvent exister, et qu'ils n'éclairciraient pas les ténèbres que les nôtres ne peuvent détruire ?

Il n'y a rien de fixe sur le nombre des sens nécessaires pour donner le sentiment et la vie à un être corporel et organisé. Considérons les animaux : plusieurs ont moins de sens que nous, pourquoi d'autres n'en auraient-ils pas davantage ? Pourquoi n'en auraient-ils pas qui nous seront éternellement inconnus, parce, qu'ils n'offrent aucune prise aux nôtres, et par lesquels on expliquerait ce qui nous semble inexplicable dans plusieurs actions des bêtes.

Les poissons n'entendent point, les oiseaux ni les poissons n'ont point d'odorat, les limaçons ni les vers n'ont point d'yeux, et le toucher parait être le seul sens de l'huitre. Mais combien d'animaux ont des précautions, des prévoyances, des ruses inconcevables, qu'il vaudrait mieux peut-être attribuer à quelque organe étranger à l'homme, qu'à ce mot inintelligible d'*instinct*. Quel puéril orgueil de régler les facultés de tous les êtres sur les nôtres, tandis que tout dément à nos yeux ce ridicule préjugé.

Comment nous assurer que nous ne sommes pas, de tous les êtres raisonnants que les mondes divers peuvent contenir, les moins favorisés de

Copyright Arvensa Editions

la nature, les moins pourvus d'organes propres à la connaissance de la vérité, et que ce n'est pas à cette insuffisance que nous devons l'incompréhensibilité qui nous arrête à chaque instant sur mille vérités démontrées ?

Avec si peu de moyens d'observer la matière et les êtres sensibles, comment espérons-nous pouvoir juger de l'âme et des êtres spirituels ? Supposons qu'il en existe réellement de tels, si nous ignorons ce que c'est qu'un corps, comment saurons-nous ce que c'est qu'un esprit ? Nous nous voyons entourés de corps sans âmes ; mais qui de nous aperçut jamais une âme sans corps, et peut avoir la moindre idée d'une substance spirituelle ? Que pouvons-nous dire de l'âme, dont nous ne connaissons rien que ce qui agit par les sens ? Savons-nous si elle n'a pas une infinité d'autres facultés qui n'attendent pour se développer qu'une organisation convenable ou le retour de sa liberté ? Nos lumières nous viennent-elles du dehors au dedans par les sens, selon les matérialistes, ou s'échappent-elles du dedans au dehors, comme le prétendait Platon ? Si le jour entre dans la maison par les fenêtres, les sens sont le siège de l'entendement ; au contraire, si la maison est éclairée en dedans, vous fermeriez tout que la lumière n'existerait pas moins, quoique retenue ; mais plus vous ouvrirez de fenêtres plus il sortira de clarté, et plus il vous sera facile de discerner les objets environnants. C'est donc une question bien puérile de demander comment une âme peut voir, entendre et toucher sans mains, sans yeux et sans oreilles. J'aimerais autant qu'un boiteux demandât comment on peut marcher sans béquilles ; il serait bien plus philosophique de demander comment, avec des mains, des yeux et des oreilles, une âme peut voir, entendre et toucher ; car la manière dont le corps et l'âme agissent l'un sur l'autre fut toujours le désespoir de la métaphysique, et pour donner des sensations à la pure matière on est encore plus embarrassé. — Qui sait s'il n'y a pas des esprits de différents degrés de perfection à chacun desquels la nature a donné des corps organisés selon les facultés dont ils sont susceptibles, depuis l'huître jusqu'à nous sur la terre, et depuis nous peut-être jusqu'aux plus sublimes espèces dans les mondes divers ? Qui sait si ce qui distingue l'homme de la bête n'est point que l'âme de celle-ci n'a pas plus de facultés que son corps de sensations, au lieu que l'âme humaine, comprimée dans un corps qui gêne la plupart de ses facultés, veut à chaque instant forcer sa prison et joint une audace presque divine à la faiblesse de l'humanité ? N'est-ce pas ainsi que ces grands génies,

Copyright Arvensa Editions

l'étonnement et l'honneur de leur espèce, franchissent en quelque sorte la barrière des sens, s'élancent dans les régions célestes et intellectuelles, et l'élèvent autant au-dessus de l'homme vulgaire que la nature élève ce dernier au-dessus des animaux ? Pourquoi n'imaginerions-nous pas le vaste sein de l'univers plein d'une infinité d'esprits de mille ordres différents, éternels admirateurs du jeu de la nature, et spectateurs invisibles des actions des hommes ?

O ma Sophie ! qu'il m'est doux de penser qu'ils assistaient quelquefois à nos plus charmants entretiens, et qu'un murmure d'applaudissements s'élevait parmi les pures intelligences, en voyant deux amis tendres et honnêtes , faire dans le secret de leur cœur des sacrifices à la vertu.

Que ce ne soient là que des conjectures sans probabilité, j'en conviens ; mais il me suffit qu'onze puisse prouver le contraire, pour en déduire les doutes que je veux établir. Où sommes-nous ? Que voyons-nous ? Que savons-nous ? Qu'est-ce qui existe ? Nous ne courons qu'après des ombres qui nous échappent : quelques spectres légers, quelques vains fantômes voltigent devant nos yeux ; et nous croyons voir l'éternelle chaîne des êtres. Nous ne connaissons pas une seule substance dans l'univers, nous ne sommes pas même sûrs d'en voir la surface, et nous voulons sonder l'abîme de la nature ! Laissons un si puéril travail à ces enfants qu'on appelle des philosophes. Après avoir parcouru le cercle étroit de leur vain savoir, il faut finir par où Descartes avait commencé. Je pense, donc j'existe ; voilà tout ce que nous savons.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau :Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LETTRES MORALES
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Lettre IV

Plus l'homme se regarde, plus il se voit petit. Mais le verre qui diminue n'est fait que pour les bons yeux. N'est-ce pas, ma chère Sophie, un étrange orgueil que celui qu'on gagne à sentir toute sa misère ? Voilà pourtant tout celui qu'on peut tirer de la saine philosophie. Pour moi, je pardonnerais cent fois plutôt au faux savant d'être vain de son prétendu savoir, qu'au vrai de l'être de son ignorance. Qu'un fou s'élève comme un demi-dieu, sa folie est au moins conséquente ; mais se croire un insecte et ramper fièrement sur l'herbe, c'est, à mon gré, le comble de l'absurdité. Quelle est donc la première leçon de la sagesse, ô Sophie ? l'humilité ! L'humilité, dont le chrétien parle, et que l'homme connaît si peu, est le premier sentiment qui doit naître en nous de l'étude de nous-mêmes. Soyons humbles de notre espèce, pour pouvoir nous enorgueillir de notre individu. Ne disons point, dans notre imbécile vanité, que l'homme est le roi du monde ; que le soleil, les astres, le firmament, l'air, la terre, la mer, sont faits pour lui ; que les végétaux germent pour sa subsistance, que les animaux vivent afin qu'il les dévore. Avec cette manière de raisonner, pourquoi chacun ne croira-t-il pas que le reste du genre humain fut créé pour le servir, et ne se regardera-t-il pas personnellement comme l'unique objet de toutes les œuvres de la nature ? Si tant d'êtres sont utiles à notre conservation, sommes-nous sûrs d'être moins utiles à la leur ? Qu'est-ce que cela prouve, sinon notre faiblesse : et comment savons-nous mieux leur destination que la nôtre ? — Si nous étions privés de la vue, par où pourrions-nous apprendre qu'il existe des oiseaux, des poissons, des insectes presque insensibles au toucher ? Plusieurs de ces insectes, à leur tour, paraissent n'avoir aucune idée de nous. Pourquoi donc n'existerait-il pas d'autres espèces plus excellentes, que nous n'apercevrons jamais faute

Copyright Arvensa Editions

de sens propres à les découvrir, et pour qui nous sommes peut-être aussi méprisables que les vermisseaux le sont à nos yeux ? Mais c'est assez déprimer l'homme : enorgueilli des dons qu'il n'a pas, il lui en reste assez pour nourrir une fierté plus digne et plus légitime. Si la raison l'écrase et l'avilit, le sentiment intérieur le relève et l'honore ; l'hommage que le méchant rend au juste en secret, est le vrai titre de noblesse que la nature a gravé dans le cœur de l'homme. — N'avez-vous jamais senti cette secrète inquiétude qui nous tourmente à la vue de notre misère, et qui s'indigne de notre faiblesse comme d'un outrage aux facultés qui nous élèvent ? N'avez-vous jamais éprouvé ces transports involontaires qui saisissent quelquefois une âme sensible à la contemplation du beau moral et de l'ordre intellectuel des choses : cette ardeur dévorante qui vient tout à coup embraser le cœur de l'amour des célestes vertus, ces sublimes égarements qui nous élèvent au-dessus de notre être, et nous portent dans l'empyrée à côté de Dieu même ? Ah ! si ce feu sacré pouvait durer, si ce noble délire animait notre vie entière, quelles actions héroïques effrayeraient notre courage ? quels vices oseraient approcher de nous ? quelles victoires ne remporterions-nous point sur nous-mêmes, et qu'y aurait-il de grand que nous ne puissions obtenir de nos efforts ? — Ma respectable amie, le principe de cette force est en nous, elle se montre un moment pour nous exciter à la chercher sans cesse ; ce saint enthousiasme est l'énergie de nos facultés qui se dégagent de leurs terrestres liens, et qu'il ne tiendrait qu'à nous peut-être de maintenir sans cesse dans cet état de liberté.

Quoi qu'il en soit, nous sentons au moins en nous-mêmes une voix qui nous défend de nous mépriser ; la raison rampe, mais l'âme est élevée ; si nous sommes petits par nos lumières, nous sommes grands par nos sentiments, et quelque rang que soit le nôtre dans le système de l'univers, un être ami de la justice et sensible aux vertus n'est point abject par sa nature.

Je n'ai plus rien à vous démontrer, ô Sophie ! et s'il n'était question que de philosophes, je resterais à ce point, et me trouvant arrêté de toutes parts par les bornes de mes lumières, je finirais de vous instruire avant d'avoir commencé. Mais, je vous l'ai déjà dit, mon dessein n'est pas de raisonner avec vous, et c'est du fond de votre cœur que je veux tirer les seuls arguments qui doivent vous convaincre. Que je vous dise donc ce qui se passe dans le mien, et si vous éprouvez la même chose, les mêmes

Copyright Arvensa Editions

principes doivent nous convenir, la même route doit nous conduire dans la recherche du vrai bonheur.

Dans l'espace d'une vie assez courte, j'ai éprouvé de grandes vicissitudes ; sans sortir de ma pauvreté, j'ai pour ainsi dire, goûté de tous les états ; le bien et le mal-être se sont fait sentir à moi de toutes les manières. La nature me donna l'âme la plus sensible, le sort l'a soumise à toutes les affections imaginables, et je crois pouvoir dire, avec un personnage de Térence, que rien d'humain n'est étranger à moi. Dans toutes les situations je me suis toujours senti affecté de deux manières différentes et quelquefois contraires, l'une venant de l'état de ma fortune et l'autre de celui de mon âme, en sorte que tantôt un sentiment de bonheur et de paix me consolait dans mes disgrâces, et tantôt un malaise importun me troublait dans la prospérité. Ces dispositions intérieures, indépendantes du sort et des événements, m'ont fait une impression d'autant plus vive que mon penchant à la vie contemplative et solitaire leur donnait lieu de se mieux développer. Je sentais, pour ainsi dire, en moi le contrepoids de ma destinée. J'allais me consoler de mes peines dans la solitude où je versais des larmes quand j'étais heureux. En cherchant le principe de cette force cachée qui balançait ainsi l'empire de mes passions, je trouvai qu'il venait d'un jugement secret que je portais sans y penser sur les actions de ma vie et sur les objets de mes désirs. Mes maux me tourmentaient moins en songeant qu'ils n'étaient point mon ouvrage ; et mes plaisirs perdaient tout leur prix quand je voyais de sang-froid en quoi je les faisais consister. Je crus sentir en moi un germe de bonté qui me dédommageait de la mauvaise fortune, et un germe de grandeur qui m'élevait au-dessus de la bonne. Je vis que c'est en vain qu'on cherche au loin son bonheur quand on néglige de le cultiver en soi-même, car il a beau venir du dehors, il ne peut se rendre sensible qu'autant qu'il trouve au dedans une âme propre à le goûter.

Ce principe dont je vous parle ne me sert pas seulement à diriger mes actions présentes sur la règle qu'il me prescrit, mais encore à faire une juste estimation de ma conduite passée, la blâmant souvent, quoique bonne en apparence, l'approuvant quelquefois, quoique condamnée des hommes, et ne me rappelant les événements de ma jeunesse que comme une mémoire locale des diverses affections qu'ils ont occasionnées en moi.

À mesure que j'avance vers le terme de ma carrière, je sens affaiblir tous les mouvements qui m'ont soumis si longtemps à l'empire des passions.

Copyright Arvensa Editions

Après avoir épuisé tout ce que peut éprouver de bien et de mal un être sensible, je perds peu à peu la vue et l'attente d'un avenir qui n'a plus de quoi me flatter, les désirs s'éteignent avec l'espérance, mon existence n'est plus que dans ma mémoire ; je ne vis plus que de ma vie passée, et sa durée cesse de m'être chère depuis que mon cœur n'a rien à sentir de nouveau.

Dans cet état, il est naturel que j'aime à tourner les yeux sur le passé duquel je tiens désormais tout mon être, c'est alors que mes erreurs se corrigent et que le bien et le mal se font sentir à moi sans mélange et sans préjugés.

Tous les faux jugements que les passions m'ont fait faire s'évanouissent avec elles. Je vois les objets qui m'ont affecté, non tels qu'ils m'ont paru durant mon délire, mais tels qu'ils sont réellement ; le souvenir de mes actions bonnes ou mauvaises me fait un bien-être ou un mal-être durable plus réel que celui qui en fut l'objet.

Ainsi les plaisirs d'un moment m'ont souvent préparé de longs repentirs ; ainsi les sacrifices faits à l'honnêteté et à la justice me dédommagent tous les jours de ce qu'ils m'ont une fois coûté, et pour de courtes privations me donnent d'éternelles jouissances.

À qui puis-je mieux parler des charmes de ces souvenirs qu'à celle qui me les fait si bien goûter encore ? C'est à vous, Sophie, qu'il appartenait de me rendre chère la mémoire de mes derniers égarements par celle des vertus qui m'en ont ramené. Vous m'avez trop fait rougir de mes fautes pour que j'en puisse rougir aujourd'hui ; et je ne sais ce qui me rend le plus fier, des victoires remportées sur moi-même, ou du secours qui me les a fait remporter. Si je n'avais écouté qu'une passion criminelle, si j'avais été vil un moment et que je vous eusse trouvée faible, que je payerais cher aujourd'hui des transports qui m'auraient paru si doux ! Privés de tous les sentiments qui nous avaient unis, nous aurions cessé de l'être ; la honte et le repentir nous rendraient odieux l'un à l'autre : je vous haïrais pour vous avoir trop aimée, et quelle ivresse de volupté eût pu jamais dédommager mon cœur d'un attachement si pur et si tendre ? J'aurais honte de vous et de moi ; je sentirais que nous aurions été méprisables, que nous aurions indignement abusé de tout ce que l'estime, l'amitié, la confiance ont de plus inviolable et de plus sacré ; je vous haïrais sans doute pour m'avoir laissé m'avilir, vous me haïriez à plus juste titre encore. Au lieu de cet éloignement funeste, je ne me rappelle rien de vous qui ne me rende plus

Copyright Arvensa Editions

content de moi-même, et qui n'ajoute à l'amitié que vous m'avez inspirée, l'honneur, le respect et la reconnaissance de m'avoir conservé digne de vous aimer, — Si nous avions été, moi plus aimable, ou vous plus faible, le souvenir de nos plaisirs ne pourrait jamais être, ainsi que celui de votre innocence, si doux à mon cœur. Verserais-je les larmes délicieuses qui m'échappent en écrivant ces lettres ? Me seriez-vous aussi chère après avoir comblé mes vœux que vous l'êtes après m'avoir rendu sage ? Et cependant, parmi les plaisirs que je goûte, le plus doux de tous me manque encore ; je n'ai pas celui de me faire un mérite de ma résistance ; je suis aussi coupable que si j'avais succombé ; sans vous j'étais perdu, j'étais le dernier des hommes, et c'est vous qui m'avez forcé de me vaincre. Comment ne pourrais-je songer sans plaisir à ces moments qui ne me furent douloureux qu'en m'épargnant des douleurs éternelles ? Comment ne jouirais-je pas aujourd'hui du charme d'avoir écouté, de votre bouche, tout ce qui peut élever l'âme et donner du prix à l'union des cœurs ?

Ah ! Sophie, qu'aurais-je pu devenir après avoir été insensible auprès de vous et à tout ce qui m'avait acquis votre estime, et vous avoir montré, dans l'ami que vous vous étiez choisi, un malheureux que vous deviez mépriser*. C'est tout ce qu'il y a de plus touchant dans l'image de la vertu que vous mettiez devant mes yeux ; c'est la crainte de souiller si tard une vie sans reproche, de perdre en un instant le prix de tant de sacrifices ; c'est le dépôt sacré de l'amitié que j'avais à respecter ; c'est de tout ce que la foi, l'honneur, la probité ont de plus inviolable que se formait l'invincible barrière que vous opposiez sans cesse à mes désirs. — Non, Sophie, il n'y a pas un de mes jours où vos discours ne viennent encore émouvoir mon cœur et m'arracher des larmes délicieuses. Tous mes sentiments pour vous s'embellissent de celui qui les a su montés : ils font la gloire et la douceur de ma vie, et c'est à vous que je dois tout cela : c'est par vous du moins que j'en sens le prix. Ma chère et digne amie, je cherchais le repentir et vous m'avez fait trouver le bonheur.

Tel est l'état d'une âme qui s'osant proposer à vous pour exemple, ne vous offre en cela que le fruit de vos soins. Si cette voix intérieure, qui me juge en secret et se fait sans cesse entendre à mon cœur, se fait entendre de même au vôtre, apprenez à l'écouter, à la suivre ; apprenez à tirer de vous-même vos premiers biens ; ce sont les seuls qui ne dépendant point de la fortune, peuvent suppléer aux autres.

Voilà toute ma philosophie et, je crois, tout l'art d'être heureux qui soit

Copyright Arvensa Editions

praticable à l'homme.

**Rousseau a mis en marge dans cet endroit de son manuscrit : « Quel horrible savoir que celui qui ne sert qu'à lever les scrupules, étouffer les remords et multiplier sur la terre le nombre des méchants. »*

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LETTRES MORALES
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Lettre V

Toute la moralité de la vie humaine est dans l'intention de l'homme. S'il est vrai que le bien soit bien, il doit l'être au fond de nos cœurs comme dans nos œuvres, et le premier prix de la justice est de sentir qu'on la pratique. Si la bonté morale est conforme à notre nature l'homme ne saurait être sain ni bien constitué qu'autant qu'il est bon. Si elle ne l'est pas et que l'homme soit méchant naturellement, il ne peut cesser de l'être sans se corrompre. La bonté ne serait qu'un vice contre nature ; fait pour nuire à ses semblables, comme le loup pour égorger sa proie, un homme humain serait un animal aussi dépravé qu'un loup pitoyable et la vertu seule nous laisserait des remords.

Croiriez-vous qu'il fût au monde une question plus facile à résoudre ? De quoi s'agit-il pour cela sinon de rentrer en soi-même, d'examiner, tout intérêt personnel à part, à quoi nos penchants naturels nous portent ? Quel spectacle nous flatte le plus, celui des tourments ou du bonheur d'autrui ; qu'est-ce qui nous est le plus doux à faire et nous laisse une impression plus agréable après l'avoir fait d'un acte de bienfaisance ou d'un acte de méchanceté ? Pour qui vous intéressez vous sur vos théâtres : est-ce aux forfaits que vous prenez plaisir, est-ce à leurs auteurs punis que vous donnez des larmes ; entre le héros malheureux et le tyran triomphant, duquel des deux vos vœux secrets vous rapprochent-ils sans cesse et qui de vous, forcé de choisir, n'aimerait pas mieux encore être le bon qui souffre que le méchant qui prospère tant l'horreur de faire le mal l'emporte naturellement en nous sur celle de l'endurer?

Voit-on dans une rue ou sur un chemin quelque acte de violence et d'injustice, à l'instant un mouvement de colère et d'indignation s'élève au fond du cœur et nous porte à prendre la défense de l'opprimé, mais un

Copyright Arvensa Editions

devoir plus puissant nous retient et les lois nous ôtent le droit de protéger l'innocence.

Au contraire si quelque acte de clémence ou de générosité frappe nos yeux quelle admiration, quel amour il nous inspire. Qui est-ce qui ne se dit pas à lui-même : j'en voudrais avoir fait autant ? Les âmes les plus corrompues ne sauraient perdre tout à fait ce premier penchant : le voleur qui dépouille les passants couvre pourtant la nudité du pauvre, il n'y a point de féroce assassin qui ne soutienne un homme tombant en défaillance. Les traîtres même en formant entre eux leurs complots se touchent dans la main, se donnent leur parole et respectent leur foi. Homme pervers tu as beau faire, je ne vois en toi qu'un méchant inconséquent maladroit car la nature ne t'a point fait pour l'être.

On parle du cri des remords qui punit en secret les crimes cachés, et les met souvent en évidence. Hélas ! qui de nous ne connut jamais cette voix importune ? On parle par expérience et l'on voudrait effacer ce sentiment involontaire qui nous donne tant de tourment. Mais obéissons à la nature, nous connaîtrons avec quelle douceur elle approuve ce qu'elle a commandé et quel charme on trouve à goûter la paix intérieure d'une âme contente d'elle-même. Le méchant se craint et se fuit, il s'égaie en se jetant hors de soi, il tourne autour de lui des yeux inquiets et cherche un objet qui le fasse rire ; sans la raillerie insultante, il serait toujours triste. Au contraire, la sérénité du juste est intérieure ; son ris n'est point de malignité mais de joie ; il en porte la source en lui-même. Seul, il est aussi gai qu'au milieu d'un cercle ; et ce contentement inaltérable qu'on voit régner en lui, il ne le tire pas de ceux qui l'approchent, il le leur communique.

Jetez les yeux sur toutes les nations du monde, parcourez toutes les histoires ; parmi tant de cultes inhumains et bizarres, parmi cette prodigieuse diversité de mœurs et de caractères, vous trouverez partout les mêmes idées de justice et d'honnêteté, partout les mêmes principes de morale, les mêmes notions du bien et du mal. L'ancien paganisme enfanta des dieux abominables qu'on eût punis ici-bas comme des scélérats et qui n'offraient pour tableau du bonheur suprême que des forfaits à commettre et des passions à contenter. Mais le vice revêtu d'une autorité sacrée descendait en vain du séjour éternel , la nature le repoussait du cœur des humains. On célébrait les débauches de Jupiter, mais on admirait la tempérance de Xénocrate, la chaste Lucrèce adorait l'impudique Vénus,

Copyright Arvensa Editions

l'intrépide Romain sacrifiait à la peur, le grand Caton fut estimé plus juste que la providence ; l'immortelle voix de la vertu plus forte que celle des dieux mêmes se faisait respecter sur la terre, et semblait reléguer au ciel le crime avec les coupables.

Il est donc au fond de toutes les âmes un principe inné de justice et de vérité morale antérieur à tous les préjugés nationaux, à toutes les maximes de l'éducation. Ce principe est la règle involontaire sur laquelle malgré nos propres maximes nous jugeons nos actions et celles d'autrui comme bonnes ou mauvaises, et c'est à ce principe que je donne le nom de conscience. Mais à ce mot j'entends s'élever de toutes parts la voix des philosophes, erreurs de l'enfance, préjugés de l'éducation s'écrient-ils tous comme de concert. Il n'y a rien dans l'entendement humain que ce qui s'y introduit par l'expérience et nous ne jugeons d'aucune chose que sur des idées acquises. Ils font plus ; cet accord évident et universel de toutes les nations, ils l'osent rejeter, et contre cette éclatante uniformité du jugement des hommes, ils vont chercher dans les ténèbres quelque exemple obscur et connu d'eux seuls, comme si tous les penchants de la nature étaient anéantis par la dépravation de quelques individus et que, sitôt qu'il est des monstres, l'espèce humaine ne fût plus rien. Mais que servent au sceptique Montaigne les tourments qu'il se donne pour déterrer en un coin du monde une coutume opposée aux notions de la justice ? Que lui sert de donner au plus méprisable et suspect voyageur une autorité qu'il refuse aux écrivains les plus respectables ; quelques usages incertains et bizarres fondés sur des causes particulières qui nous sont inconnues, détruiront-ils l'induction générale tirée du concours de tous les peuples opposés en tout le reste et d'accord sur ce seul point ? O Montaigne, toi qui te piques de franchise et de vérité, sois sincère et vrai si un philosophe peut l'être et dis-moi s'il est quelque climat sur la terre où ce soit un crime de garder sa foi, d'être clément, bienfaisant, généreux ; où l'homme de bien soit méprisable et le scélérat honoré..

Je n'ai pas dessein d'entrer ici dans des discussions métaphysiques qui ne mènent à rien. Je vous ai déjà dit que je ne voulais point disputer avec les philosophes, mais parler à votre cœur ; quand tous les philosophes du monde prouveraient que j'ai tort, si vous sentez que j'ai raison, je n'en veux pas davantage. Il ne faut pour cela que vous faire distinguer nos perceptions acquises de nos sentiments naturels ; car nous sentons nécessairement avant que de connaître, et comme nous n'apprenons point

Copyright Arvensa Editions

à vouloir notre bien personnel et à fuir notre mal, mais tenons cette volonté de la nature, de même l'amour du bon et la haine du mauvais nous sont aussi naturels que notre propre existence ; ainsi quoique les idées nous viennent du dehors les sentiments qui les apprécient sont au dedans de nous et c'est par eux seuls que nous connaissons la convenance ou disconvenance qui existe entre nous et les choses que nous devons rechercher ou fuir.

Exister pour nous, c'est sentir ; et notre sensibilité est incontestablement antérieure à notre raison même. Quelle que soit la cause de notre existence, elle a pourvu à notre conservation en nous donnant des sentiments conformes à notre nature ; et l'on ne saurait nier qu'au moins ceux-là ne soient innés. Ces sentiments, eu égard à l'individu, sont l'amour de soi-même, la crainte de la douleur et de la mort, et le désir du bien-être. Mais si, comme on n'en peut douter, l'homme est un animal sociable par sa nature, ou du moins fait pour le devenir, il ne peut l'être que par d'autres sentiments innés relatifs à son espèce. Et c'est du système moral formé par ce double rapport à soi-même et à ses semblables que naît l'impulsion naturelle de la conscience.

Ne pensez donc pas, ô Sophie, qu'il fût impossible d'expliquer par des conséquences de notre nature le principe actif de la conscience, indépendant de la raison même. Et quand cela serait impossible, encore ne serait-il pas nécessaire. Car les philosophes qui combattent ce principe ne prouvent point qu'il n'existe pas, mais se contentent de l'affirmer ; quand nous affirmons qu'il existe, nous sommes aussi avancés qu'eux et nous avons de plus toute la force du témoignage intérieur et la voix de la conscience qui dépose pour elle-même.

Ma chère amie, que ces tristes raisonneurs sont à plaindre, en effaçant en eux les sentiments de la nature ils détruisent la source de tous leurs plaisirs, et ils ne savent se délivrer du poids de la conscience qu'en se rendant insensibles. N'est-ce pas un bien maladroit système que celui qui ne sait ôter le remords de la volupté qu'en étouffant à la fois l'un et l'autre ? Si la foi des amants n'est qu'une chimère, si la pudeur du sexe consiste en vains préjugés, que deviendront tous les charmes de l'amour ; si nous ne voyons plus dans l'univers que de la matière et du mouvement où seront donc les biens moraux dont notre âme est toujours avide, et quel sera le prix de la vie humaine si nous n'en jouissons que pour végéter ?

Copyright Arvensa Editions

Je reviens à ce sentiment de honte si charmant et si doux à vaincre, plus doux peut-être encore à respecter, qui combat et enflamme les désirs d'un amant et rend tant de plaisirs à son cœur pour ceux qu'il refuse à ses sens. Pourquoi rejetterions-nous le reproche intérieur qui voile d'une modestie impénétrable les vœux secrets d'une fille pudique et couvre ses joues d'une rougeur enchanteresse aux tendres discours d'un amant aimé ? Quoi donc l'attaque et la défense ne sont-elles pas des lois de la nature ? N'est-ce pas elle qui permet la résistance au sexe qui peut céder autant qu'il lui plaît ? N'est-ce pas elle qui prescrit la poursuite à celui qu'elle prend soin de rendre discret et modéré ? N'est-ce pas elle qui les remet durant leurs plaisirs à la garde de la honte et du mystère dans un état de faiblesse et d'oubli d'eux-mêmes qui les livre à tout agresseur ? Vous sentez donc combien il est faux que la pudeur n'ait pas sa raison suffisante, et ne soit qu'une chimère dans la nature, et comment serait-elle l'ouvrage des préjugés, si les préjugés mêmes de l'éducation la détruisent, si vous la voyez dans toute sa force chez les peuples ignorants et rustiques et si sa douce voix ne s'étouffe chez les nations plus cultivées que par les sophismes du raisonnement?

Si les premières lueurs du jugement nous éblouissent, et confondent d'abord tous les objets à nos regards, attendons que nos faibles yeux se rouvrent, se fortifient, et bientôt nous reverrons ces mêmes objets aux lumières de la raison tels que nous les montrait d'abord la nature. Ou plutôt soyons plus simples et moins vains. Bornons-nous en tout aux premiers sentiments que nous trouvons en nous-mêmes, puisque c'est toujours à eux que l'étude nous ramène quand elle ne nous a point égarés.

Conscience, conscience, instinct divin, voix immortelle et céleste, guide assuré d'un être ignorant et borné mais intelligent et libre, juge infaillible du bien et du mal, sublime émanation de la substance éternelle, qui rends l'homme semblable aux dieux ; c'est toi seule qui fais l'excellence de ma nature. Sans toi je ne sens rien en moi qui m'élève au-dessus des bêtes, que le triste privilège de m'égarer d'erreurs en erreurs à l'aide d'un entendement sans règle et d'une raison sans principe.

Sans toi je ne sens rien en moi qui m'élève au-dessus des bêtes, que le triste privilège de m'égarer d'erreurs en erreurs à l'aide d'un entendement sans règle et d'une raison sans principe.

Attachez-vous à faire les choses que vous aimez à voir faire aux autres.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LETTRES MORALES
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Lettre VI

Enfin nous avons un guide assuré dans ce labyrinthe des erreurs humaines, mais ce n'est pas assez qu'il existe, il faut savoir le connaître et le suivre. S'il parle à tous les coeurs, ô Sophie, pourquoi y en a-t-il si peu qui l'entendent ? Hélas, il nous parle la langue de la nature que tout nous a fait oublier.

La conscience est timide et craintive, elle cherche la solitude, le monde et le bruit l'épouvantent, les préjugés dont on l'a dit être l'ouvrage sont ses plus mortels ennemis, elle fuit ou se tait devant eux, leur voix bruyante étouffe la sienne et l'empêche de se faire entendre. À force d'être éconduite elle se rebute à la fin, elle ne nous parle plus, elle ne nous répond plus, et après un long mépris pour elle il en coûte autant de la rappeler qu'il en coûta de la bannir.

Quand je vois chacun de nous sans cesse occupé de l'opinion publique étendre pour ainsi dire son existence tout autour de lui sans en réserver presque rien dans son propre cœur, je crois voir un petit insecte former de sa substance une grande toile par laquelle seule il paraît sensible tandis qu'on le croirait mort dans son trou. La vanité de l'homme est la toile d'araignée qu'il tend sur tout ce qui l'environne. L'une est aussi solide que l'autre, le moindre fil qu'on touche met l'insecte en mouvement, il mourrait de langueur si on laissait la toile tranquille, et si d'un doigt on la déchire il achève de s'épuiser plutôt que de ne la pas refaire à l'instant. Commençons par redevenir nous, par nous concentrer en nous, par circonscrire notre âme des mêmes bornes que la nature a données à notre être, commençons en un mot par nous rassembler où nous sommes, afin qu'en cherchant à nous connaître tout ce qui nous compose vienne à la fois se présenter à nous. Pour moi, je pense que celui qui sait le mieux en

Copyright Arvensa Editions

quoi consiste le moi humain est le plus près de la sagesse et que comme le premier trait d'un dessin se forme des lignes qui le terminent, la première idée de l'homme est de le séparer de tout ce qui n'est pas lui.

Mais comment se fait cette séparation ? Cet art n'est pas si difficile qu'on pourrait croire, ou du moins la difficulté n'est pas où on la croit, il dépend plus de la volonté que des lumières, il ne faut point un appareil d'études et de recherches pour y parvenir. Le jour nous éclaire, et le miroir est devant nous ; mais pour le voir il y faut jeter les yeux et le moyen de les y fixer est d'écarter les objets qui nous en détournent. Recueillez-vous, cherchez la solitude, voilà d'abord tout le secret et par celui-là seul on découvre bientôt les vôtres. Pensez-vous en effet que la philosophie nous apprenne à rentrer en nous- mêmes ? Ah combien l'orgueil sous son nom nous en écarte ! C'est tout le contraire ma charmante amie, il faut commencer par rentrer en soi pour apprendre à philosopher.

Ne vous effrayez pas je vous conjure ; je n'ai pas dessein de vous reléguer dans un cloître et d'imposer à une femme du monde une vie d'anachorète. La solitude dont il s'agit est moins de faire fermer votre porte et de rester dans votre appartement que de tirer votre âme de la presse comme disait l'abbé Terrasson, et d'en fermer l'abord aux passions étrangères qui l'assaillent à chaque instant. Mais l'un de ces moyens peut aider à l'autre, surtout au commencement ; ce n'est pas l'affaire d'un jour de savoir être seul au milieu du monde et après une si longue habitude d'exister dans tout ce qui vous entoure, le recueillement de votre cœur doit commencer par celui de vos sens. Vous aurez d'abord assez à faire à contenir votre imagination sans être obligée encore de fermer vos yeux et vos oreilles. Éloignez les objets qui doivent vous distraire, jusqu'à ce que leur présence ne vous distraie plus. Alors vivez sans cesse au milieu d'eux, vous saurez bien quand il le faudra vous y retrouver avec vous. Je ne vous dis donc point : quittez la société ; je ne vous dis pas même : renoncez à la dissipation et aux vains plaisirs du monde. Mais je vous dis : apprenez à être seule sans ennui. Vous n'entendrez jamais la voix de la nature, vous ne vous connaîtrez jamais sans cela. Ne craignez pas que l'exercice de ces courtes retraites vous rende taciturne et sauvage et vous détache des habitudes auxquelles vous ne voudriez pas renoncer. Au contraire, elles ne vous en seront que plus douces.

Quand on vit seul, on en aime mieux les hommes, un tendre intérêt nous rapproche d'eux. L'imagination nous montre la société par ses

Copyright Arvensa Editions

charmes, et l'ennui même de la solitude tourne au profit de l'humanité. Vous gagnerez doublement par le goût de cette vie contemplative, vous y trouverez plus d'attachement pour ce qui vous est cher tant que vous l'aurez et moins de douleur à le perdre quand vous en serez privée.

Prenez tous les mois par exemple, un intervalle de deux ou trois jours sur vos plaisirs ou sur vos affaires pour le consacrer à la plus grande de toutes. Faites-vous une loi de vivre seule ces deux ou trois jours, dussiez-vous d'abord vous ennuyer beaucoup. Il vaut mieux les passer à la campagne qu'à Paris ; ce sera, si vous voulez, une visite à faire :vous irez voir Sophie. La solitude est toujours triste à la ville. Comme tout ce qui nous environne montre la main des hommes et quelque objet de société, quand on n'a pas cette société, l'on se sent hors de sa place, et une chambre où l'on est seul ressemble fort à une prison. C'est tout le contraire à la campagne, les objets y sont riants et agréables, ils excitent au recueillement et à la rêverie, on s'y sent au large hors des tristes murs de la ville et des entraves du préjugé. Les bois, les ruisseaux, la verdure écartent de notre cœur les regards des hommes, les oiseaux voltigeant çà et là selon leur caprice nous offrent dans la solitude l'exemple de la liberté, on entend leur ramage, on sent l'odeur des prés et des bois. Les yeux uniquement frappés des douces images de la nature la rapprochent mieux de notre cœur.

C'est donc là qu'il faut commencer à converser avec elle et consulter ses lois dans son propre empire. Au moins l'ennui ne viendra-t-il pas sitôt vous poursuivre et sera-t-il plus facile à supporter dans l'exercice de la promenade et la variété des objets champêtres que sur une chaise longue ou dans un fauteuil. Je voudrais que vous évitassiez de choisir les temps où votre cœur vivement affecté de quelque sentiment de plaisir ou de peine en garderait l'émotion dans la retraite, où votre imagination trop émue vous rapprocherait malgré vous des êtres que vous auriez cru fuir et où votre esprit trop préoccupé se refuserait aux légères impressions des premiers retours sur vous-même. Au contraire afin d'avoir moins de regret à vous aller ennuyer seule à la campagne, prenez les moments où vous seriez réduite à vous ennuyer à la ville ; la vie la plus occupée de soins ou d'amusements ne laisse encore que trop de pareils vides et cette manière de remplir les premiers qui se présenteront vous rendra bientôt insensible à tous les autres. Je ne demande pas que vous vous livriez d'abord à des méditations profondes, je demande seulement que vous puissiez maintenir

Copyright Arvensa Editions

votre âme dans un état de langueur et de calme qui la laisse replier sur elle-même, et n'y ramène rien d'étranger à vous.

Dans cet état ; me direz-vous, que ferai-je ? Rien. Laissez faire cette inquiétude naturelle qui dans la solitude ne tarde pas d'occuper chacun de lui-même malgré qu'il en ait.

Je ne dis pas non plus que cet état doive produire un affaissement total et je suis bien éloigné de croire que nous n'ayons nul moyen de réveiller en nous le sentiment intérieur. Comme on réchauffe une partie engourdie avec des frictions légères, l'âme amortie dans une longue inaction se ranime à la douce chaleur d'un mouvement modéré, il faut l'émouvoir par des souvenirs agréables qui ne se rapportent qu'à elle, il faut lui rappeler les affections qui l'ont flattée, non par l'entremise des sens, mais par un sentiment propre et par des plaisirs intellectuels. S'il existait au monde un être assez misérable pour n'avoir rien fait dans tout le cours de sa vie dont le souvenir pût lui donner un contentement intérieur et le rendre bien aise d'avoir vécu, cet être n'ayant que des sentiments et des idées qui l'écarteraient de lui serait hors d'état de jamais se connaître, et faute de savoir en quoi consiste la bonté qui convient à sa nature il resterait méchant par force et serait éternellement malheureux. Mais je soutiens qu'il n'y a point sur la terre d'homme assez dépravé pour n'avoir jamais livré son cœur à la tentation de bien faire ; cette tentation est si naturelle et si douce qu'il est impossible de lui résister toujours, et il suffit de lui céder une seule fois pour n'oublier jamais la volupté qu'on goûta par elle. O chère Sophie, combien d'actions de votre vie vous suivront dans la solitude pour vous apprendre à l'aimer. Je n'ai pas besoin d'en chercher qui me soient étrangères. Songez au cœur que vous conservâtes à la vertu, songez à moi, vous aimerez à vivre avec vous.

Voilà les moyens de travailler dans le monde à vous plaire dans la retraite en vous y ménageant des souvenirs agréables, en vous y procurant votre propre amitié et vous y rendant assez bonne compagnie à vous-même pour vous passer de toute autre. Mais que faut-il faire exactement pour cela, ce n'est point encore ici le temps d'entrer là-dessus dans les détails qui supposent les connaissances que nous nous proposons d'acquérir. Je sais qu'il ne faut point commencer un traité de morale par la fin ni donner pour premier précepte la pratique de ce qu'on veut enseigner. Mais encore une fois dans quelque état qu'une âme puisse être il reste un sentiment de plaisir à bien faire qui ne s'efface jamais et qui sert

Copyright Arvensa Editions

de première prise à. toutes les autres vertus, c'est par ce sentiment cultivé qu'on parvient à s'aimer et à se plaire avec soi. L'exercice de la bienfaisance flatte naturellement l'amour-propre par une idée de supériorité, on s'en rappelle tous les actes comme autant de témoignages qu'au-delà de ses propres besoins on a de la force encore pour soulager ceux d'autrui. Cet air de puissance fait qu'on prend plus de plaisir à exister et qu'on habite plus volontiers avec soi. Voilà d'abord tout ce que je vous demande. Parez-vous pour vous présenter à votre miroir, vous vous en regarderez plus volontiers. Songez toujours à vous ménager un sentiment de bien-être étant seule, et dans tous les objets de vos plaisirs donnez toujours la préférence à ceux dont on jouit encore quand on ne les possède plus.

Une femme de qualité est trop environnée de son état, je voudrais que vous puissiez quelques moments renoncer au vôtre ; ce serait encore un moyen de vous entretenir plus immédiatement avec vous. Quand vous ferez vos retraites laissez tout le cortège de votre maison ; n'emmenez ni cuisinier ni maître d'hôtel. Prenez un laquais et une femme de chambre. Ce n'est que trop encore ; en un mot ne transportez point la vie de la ville à la campagne ; allez-y goûter véritablement la vie retirée et champêtre. Mais les bienséances. Ah ! toujours ces fatales bienséances ! si vous les voulez sans cesse écouter, il ne vous faut point d'autre guide ; choisissez entre elles et la sagesse. Couchez-vous de bonne heure, levez-vous matin, suivez à peu près la marche du soleil et de la nature ; point de toilette, point de lecture, prenez des repas simples aux heures du peuple, en un mot soyez en tout une femme des champs. Si cette manière de vivre vous devient agréable, vous connaîtrez un plaisir de plus, si elle vous ennuie vous reprendrez avec plus de goût celle à laquelle vous êtes accoutumée.

Faites mieux encore. De ces courts espaces que vous viendrez passer à vivre dans la solitude, employez-en une partie à vous rendre l'autre agréable. Vous aurez de longues matinées vides de vos occupations ordinaires, destinez-les à des courses dans le village. Informez-vous des malades, des pauvres, des opprimés, cherchez à donner à chacun les secours dont il a besoin, et ne pensez pas que ce soit assez de les assister de votre bourse si vous ne leur donnez encore de votre temps et ne les aidez de vos soins. Imposez-vous cette fonction si noble de faire qu'il existe quelques maux de moins sur la terre et si vos intentions sont pures et nobles, vous trouverez bientôt à les accomplir. Mille obstacles je le sens

Copyright Arvensa Editions

bien vous distrairont d'abord d'un pareil soin. Des maisons malpropres, des gens brutaux, des objets de misère commenceront par vous dégoûter. Mais en entrant chez ces malheureux dites-vous :je suis leur sœur, et l'humanité triomphera de la répugnance. Vous les trouverez menteurs, intéressés, pleins de vices qui rebuteront votre zèle, mais interrogez-vous en secret sur les vôtres pour vous apprendre bientôt à pardonner ceux d'autrui et songez qu'en les couvrant d'un air plus honnête, l'éducation ne les rend que plus dangereux. L'ennui surtout, ce tyran des gens de votre état, qui leur fait payer si cher l'exemption du travail, et dont on se rend toujours plus la proie en s'efforçant de l'éviter, l'ennui seul vous détournera tout d'abord de ces occupations salutaires, et vous les rendant insupportables vous fournira des prétextes pour vous en dispenser. Songez que se plaire à bien faire est le prix d'avoir bien fait, et qu'on ne l'obtient pas avant de l'avoir mérité. Rien n'est plus aimable que la vertu, mais elle ne se montre ainsi qu'à ceux qui la possèdent ; quand on la veut embrasser, semblable au Protée de la fable elle prend d'abord mille formes effrayantes et ne se montre enfin sous la sienne qu'à ceux qui n'ont point lâché prise. Résistez donc aux sophismes de l'ennui. N'écartez point de vous des objets faits pour vous attendrir ; détestez cette pitié cruelle qui détourne les yeux des maux d'autrui pour se dispenser de les soulager. Ne vous reposez point de ces soins honorables sur des mercenaires. Soyez sûre que les domestiques mettent toujours à contribution les bienfaits des maîtres ; qu'ils savent s'approprier de manière ou d'autre une partie de ce qu'on donne par leurs mains, et qu'ils exigent une reconnaissance très onéreuse de tout ce que le maître a fait gratuitement. Faites-vous un devoir de porter partout avec une assistance réelle l'intérêt et les consolations qui la font valoir et qui souvent en tiennent lieu. Que vos visites ne soient jamais infructueuses ! Que chacun tressaille de joie à votre abord, que les bénédictions publiques vous accompagnent sans cesse. Bientôt un si doux cortège enchantera votre âme et dans les nouveaux plaisirs que vous apprendrez à goûter, si quelquefois vous perdez le bien que vous aurez cru faire, vous ne perdrez pas au moins celui que vous en aurez tiré.

Copyright Arvensa Editions

ÉMILE ou de L'ÉDUCATION

Jean-Jacques ROUSSEAU
ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

ÉMILE ou de L'ÉDUCATION a été publié pour la première fois en 1762.

Copyright Arvensa Editions

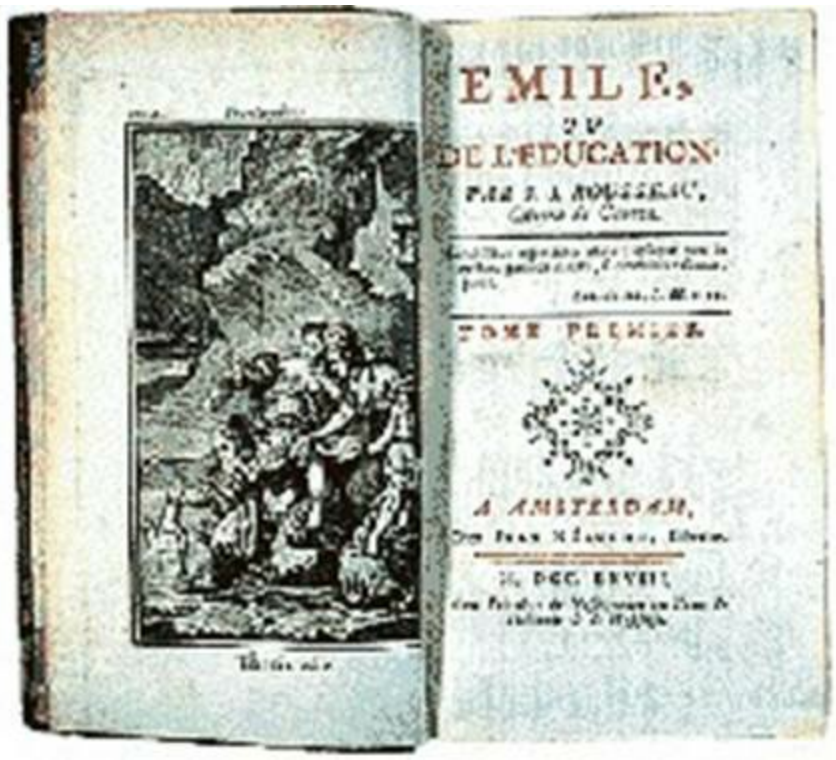

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

ÉMILE ou DE L'ÉDUCATION

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Table des matières

Présentation

Préface

Livre Premier

Livre Second

Livre Troisième

Livre Quatrième

- Profession de foi du Vicaire savoyard

Livre Cinquième

- Sophie ou la femme
- Des voyages

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ÉMILE ou DE L'ÉDUCATION
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Présentation

Voici l'ouvrage auquel Jean-Jacques attachait le plus de prix et qu'il regardait comme le meilleur : *Le fruit de vingt ans de méditations et de trois années de travail*[273].

La première de toutes les utilités (dit-il dans sa préface), qui est l'art de former les hommes, est encore oubliée.... » C'est l'étude à laquelle il s'est le plus appliqué ; et, sous le titre d'*Émile*, il publie le résultat de ses observations.

Mais Émile seul n'offrait aucun sens. Ce titre vague faisait, ou pouvait faire naître l'idée d'un roman, d'une fiction, d'un poème[274]. Rousseau croit donc qu'il est nécessaire de désigner l'objet dont il s'est occupé dans cet ouvrage. Il le fait ; mais il semble que ce soit avec timidité, et l'on dirait qu'il aperçoit tous les écueils et qu'il prévoit combien ce chef-d'œuvre doit exciter d'orages. Il devait surtout éviter de donner lieu, dès le titre, à de fausses interprétations. L'expérience lui avait appris déjà que les meilleures intentions peuvent être méconnues, et qu'il arrive souvent que, plus elles ont droit à l'estime, plus elle leur est refusée. Il a le sentiment de sa force et des devoirs qu'elle lui impose : il n'ignore pas ce qu'on est en droit d'exiger de lui : il sait qu'il ne peut plus reprendre la plume que dans un but utile et louable : il veut aller plutôt au-delà de ses promesses que se contenter de les remplir. *Émile ou de l'Éducation*[275], tel est, pour tout concilier, le titre qu'il donne à l'une des plus belles productions de l'esprit humain.

Laissons de côté le mérite littéraire de cette conception du génie[276],

Copyright Arvensa Editions

puisqu'on ne le conteste plus, puisque l'envie même, réduite à ne calomnier que les intentions de l'auteur, s'est fait une arme de son talent pour le rendre plus coupable encore. Voyons quelles furent et ces intentions et celles qu'on lui prêta.

On l'accuse d'avoir voulu mettre entre les mains des pères de famille une méthode d'éducation *inexécutable* et dangereuse.

« Il s'agit, avait-il dit[277], d'un nouveau système d'éducation, dont j'offre le plan à l'examen des sages, et non pas d'une méthode pour les pères et mères à laquelle *je n'ai jamais songé. »*

On prétend qu'il veut qu'on suive servilement ses idées, « Au contraire, répond-il, je désire *qu'on les corrige souvent* et qu'on fasse toutes les *modifications qu'exige nécessairement toute application particulière*[278] «

Un des reproches les plus répétés, et qui n'en est pas plus fondé pour cela, c'est celui-ci : « Au mépris de l'expérience Rousseau veut qu'on lave à l'eau froide l'enfant nouveau-né. L'entraînement de cet auteur nous a fait suivre son conseil : nous en avons été cruellement punis par la perte de ce que nous avions de plus cher. » Tel est le langage que nous avons entendu de la bouche d'une mère au désespoir. Il y aurait eu de la barbarie à justifier Jean-Jacques en ajoutant le remords à la plus amère de toutes les douleurs. Ne valait-il pas mieux se taire que d'ouvrir *Émile* et de lire ce passage : « Lavez souvent les enfants ; mais à mesure qu'ils se renforcent, diminuez par degré la tiédeur de l'eau, jusqu'à ce qu'enfin vous les laviez été et hiver à l'eau froide et même glacée. Comme pour ne pas *les exposer* il importe que cette diminution soit lente, successive, insensible, on peut se servir du thermomètre pour la mesurer exactement[279]. », Jean-Jacques écrit pour ceux qui savent observer, méditer, étudier l'expérience, en profiter. C'est être d'une docilité bien édifiante que de le suivre pas à pas, et de répéter, sur un élève, avec une servile exactitude, les essais qu'il a faits sur le sien : c'est oublier qu'Émile est un être idéal, et quand même il ne le serait pas, que la nature, quelque bizarre qu'on la suppose, en créant deux jumeaux à peine reconnaissables, ne les fit jamais parfaitement semblables l'un à l'autre. Rousseau aurait donc pu croire qu'il n'était pas besoin de parler d'analogie, et de dire qu'en admettant son principe il en fallait varier l'application. Mais on n'a même pas cette excuse, puisqu'à diverses reprises il répète cet avis, comme s'il avait pressenti le reproche,

Copyright Arvensa Editions

ou prévu l'erreur.

D'après les considérations les plus graves et le danger qu'il voit dans des révolutions prochaines à ses yeux, instantes même, et qui, renversant les rangs et les fortunes, réduiront le riche à tirer parti de ses ressources, il trace un plan d'éducation propre à l'armer contre l'adversité, à lui faire braver les coups du sort, quelque rigoureux qu'il soit.

« De toutes les conditions, la plus indépendante de la fortune et des hommes est celle de l'artisan : il est libre et ne dépend que de son travail. C'est un métier que je demande, un vrai métier, un art purement mécanique, ou les mains travaillent plus que la tête et qui ne mène point à la fortune, mais avec lequel on peut s'en passer[280]. »

Il met donc à la main de son élève l'équerre et le ciseau, parce que, libre dans le choix des métiers, il a pris pour Émile un de ceux qui trouvent partout leur prix et leur emploi. Mais au lieu de saisir l'esprit de cette doctrine raisonnable, d'écouter celui qui, même en donnant cette leçon, a soin de rappeler que *la lettre tue et l'esprit vivifie*[281], on suivit *littéralement* le précepte et l'exemple, et l'on ne vit pendant un temps que des tourneurs dans les classes fortunées de la société.

Jamais personne ne prit autant de soins et avec autant de scrupule que Rousseau, non seulement pour se soumettre aux lois, mais pour ne rien faire qui ne fût conforme aux règlements particuliers.

Émile ne pouvait être imprimé légalement en France ; Jean-Jacques fait des arrangements avec Rey, libraire d'Amsterdam, à qui il cède la propriété de cet ouvrage. Non content de cette mesure qui le mettait à l'abri, il consulte M. de Malesherbes, directeur de la librairie. M. de Malesherbes se charge de transmettre les épreuves du libraire à l'auteur, et de l'auteur au libraire. Il les lit, les corrige, et donne quelques conseils.

À cette approbation tacite de l'ouvrage se joint celle de S. A. S. M. le prince de Conti, et du maréchal de Luxembourg.

Comment ne pas se croire en sûreté, lorsqu'après avoir rempli les formalités voulues soit par les lois, soit par les règlements de l'administration, on se laisse diriger par l'illustre magistrat qui surveille l'exécution de ces règlements, et par des personnages élevés aux plus hautes dignités, dans un pays où l'influence des grands a coutume de balancer les lois ? Comment une sécurité fondée sur de pareilles bases peut-elle être trompeuse ?

Copyright Arvensa Editions

Voici le résultat de cette consciencieuse exactitude :

Le 9 juin 1762, par arrêt du parlement de Paris, Jean-Jacques est décrété de prise de corps, et son livre condamné à être brûlé par la main du bourreau.

Le 18, Genève imite cet exemple sur le vu du réquisitoire de l'avocat-général, car aucun exemplaire de l'Émile n'était encore à cette époque entré dans cette ville. Berne en fait autant.

Le 1er juillet, la Sorbonne, sur l'exposé des docteurs Gervaise et Xaupi, frappe d'anathème l'ouvrage seulement, n'ayant aucune juridiction sur l'auteur.

L'archevêque de Paris proscrit l'un, censure l'autre.

Clément XIII, par un bref, approuve la Sorbonne et fulmine contre Émile.

L'assemblée générale du clergé s'occupe, à sa première réunion, de cet ouvrage, et le condamne.

Les états-généraux de Hollande allaient frapper à leur tour, lorsque, pour les désarmer, on *refait* Émile, d'où l'on retranche tout ce qui pouvait leur déplaire[282].

Il n'en fallait pas tant pour exciter une multitude d'écrivains envieux et médiocres, toujours prêts à soutenir l'autorité. Il en parut un grand nombre. La sottise et la mauvaise foi s'emparèrent d'Émile. En glissant, sans rien approfondir, la première prit à la volée quelques maximes générales qu'elle répétait sans les entendre ; la seconde, plus attentive parce qu'elle est toujours sur ses gardes, et plus circonspecte parce que son rôle l'exige, fit un travail, médita son plan, dressa ses batteries, enfin accusa Rousseau de vouloir renverser les autels, ébranler les trônes, soulever les peuples, et tout détruire de fond en comble.

Rousseau, proscrit par l'autorité, injurié par des pamphlétaires obscurs, trouva dans l'opinion publique un vengeur, et dans le suffrage des mères de famille le plus doux prix de ses travaux. Elles allaitèrent leurs enfants. « Jean-Jacques, dit un critique sévère[283], a obtenu l'un des succès les plus flatteurs pour tout homme qui prétend à la gloire de faire le bien : il a opéré une révolution dans une partie très importante des mœurs publiques, l'éducation. On ne peut nier qu'il ne se soit fait un changement très sensible dans la manière dont on élève l'enfance. Si ce premier âge de l'homme, si intéressant et si aimable, jouit aujourd'hui, et en tout sens de cette douce liberté qui lui permet de développer tout ce qu'il a de naïveté,

Copyright Arvensa Editions

de gaieté et de grâce ; s'il n'est plus intimidé et contraint sous les gênes et les entraves de toute espèce, c'est à l'auteur d'*Émile* qu'on en a l'obligation. Ainsi les générations naissantes lui devront le bonheur de leurs premières années... La vraie philosophie l'enflammait de l'amour du genre humain lorsqu'il composait ce chef-d'œuvre. »

Tous les éloges dus à Émile qui les mérite tous, ne sauraient donner une idée de cet ouvrage. Plus on le lit, plus on y découvre de beautés ravissantes, et nous ne craignons point d'inviter à chercher dans Émile même la preuve de nos assertions ou des armes pour les combattre.

V.D. Musset-Pathay

Copyright Arvensa Editions

ÉMILE
OU
DE L'ÉDUCATION

Sanabilibus ægrotamus malis ipsaque nos in rectum genitos natura,
si emendari velimus, juvat.

SENEC, de Ira, Lib, II, cap. XIII [284]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ÉMILE ou DE L'ÉDUCATION
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Préface

Ce recueil de réflexions et d'observations, sans ordre et presque sans suite, fut commencé pour complaire à une bonne mère qui sait penser[285]. Je n'avais d'abord projeté qu'un mémoire de quelques pages ; mon sujet m'entraînant malgré moi, ce mémoire devint insensiblement une espèce d'ouvrage trop gros, sans doute, pour ce qu'il contient, mais trop petit pour la matière qu'il traite. J'ai balancé longtemps à le publier ; et souvent il m'a fait sentir, en y travaillant, qu'il ne suffit pas d'avoir écrit quelques brochures pour savoir composer un livre. Après de vains efforts pour mieux faire, je crois devoir le donner tel qu'il est, jugeant qu'il importe de tourner l'attention publique de ce côté-là ; et que, quand mes idées seraient mauvaises, si j'en fais naître de bonnes à d'autres, je n'aurai pas tout à fait perdu mon temps. Un homme qui, de sa retraite, jette ses feuilles dans le public, sans prôneurs, sans parti qui les défende, sans savoir même ce qu'on en pense ou ce qu'on en dit, ne doit pas craindre que, s'il se trompe, on admette ses erreurs sans examen.

Je parlerai peu de l'importance d'une bonne éducation ; je ne m'arrêterai pas non plus à prouver que celle qui est en usage est mauvaise ; mille autres l'ont fait avant moi, et je n'aime point à remplir un livre de choses que tout le monde sait. Je remarquerai seulement que, depuis des temps infinis, il n'y a qu'un cri contre la pratique établie, sans que personne s'avise d'en proposer une meilleure. La littérature et le savoir de notre siècle tendent beaucoup plus à détruire qu'à édifier. On censure d'un ton de maître ; pour proposer, il en faut prendre un autre, auquel la hauteur philosophique se complaît moins. Malgré tant d'écrits, qui n'ont, dit-on, pour but que l'utilité publique, la première de toutes les utilités,

Copyright Arvensa Editions

qui est l'art de former des hommes, est encore oubliée. Mon sujet était tout neuf après le livre de Locke[286], et je crains fort qu'il ne le soit encore après le mien.

On ne connaît point l'enfance : sur les fausses idées qu'on en a, plus on va, plus on s'égare. Les plus sages s'attachent à ce qu'il importe aux hommes de savoir, sans considérer ce que les enfants sont en état d'apprendre. Ils cherchent toujours l'homme dans l'enfant, sans penser à ce qu'il est avant que d'être homme. Voilà l'étude à laquelle je me suis le plus appliqué, afin que, quand toute ma méthode serait chimérique et fausse, on pût toujours profiter de mes observations. Je puis avoir très mal vu ce qu'il faut faire ; mais je crois avoir bien vu le sujet sur lequel on doit opérer. Commencez donc par mieux étudier vos élèves ; car très assurément vous ne les connaissez point ; or, si vous lisez ce livre dans cette vue, je ne le crois pas sans utilité pour vous.

À l'égard de ce qu'on appellera la partie systématique, qui n'est autre chose ici que la marche de la nature, c'est là ce qui déroutera le plus le lecteur ; c'est aussi par là qu'on m'attaquera sans doute, et peut-être n'aura-t-on pas tort. On croira moins lire un traité d'éducation que les rêveries d'un visionnaire sur l'éducation. Qu'y faire ? Ce n'est pas sur les idées d'autrui que j'écris ; c'est sur les miennes. Je ne vois point comme les autres hommes ; il y a longtemps qu'on me l'a reproché. Mais dépend-il de moi de me donner d'autres yeux, et de m'affecter d'autres idées ? non. Il dépend de moi de ne point abonder dans mon sens, de ne point croire être seul plus sage que tout le monde ; il dépend de moi, non de changer de sentiment, mais de me défier du mien : voilà tout ce que je puis faire, et ce que je fais. Que si je prends quelquefois le ton affirmatif, ce n'est point pour en imposer au lecteur ; c'est pour lui parler comme je pense. Pourquoi proposerais-je par forme de doute ce dont, quant à moi, je ne doute point ? Je dis exactement ce qui se passe dans mon esprit.

En exposant avec liberté mon sentiment, j'entends si peu qu'il fasse autorité, que j'y joins toujours mes raisons, afin qu'on les pèse et qu'on me juge : mais, quoique je ne veuille point m'obstiner à défendre mes idées, je ne me crois pas moins obligé de les proposer ; car les maximes sur lesquelles je suis d'un avis contraire à celui des autres ne sont point indifférentes. Ce sont de celles dont la vérité ou la fausseté importe à connaître, et qui font le bonheur ou le malheur du genre humain.

Copyright Arvensa Editions

Proposez ce qui est faisable, ne cesse-t-on de me répéter. C'est comme si l'on me disait : Proposez de faire ce qu'on fait ; ou du moins proposez quelque bien qui s'allie avec le mal existant. Un tel projet, sur certaines matières, est beaucoup plus chimérique que les miens ; car, dans cet alliage, le bien se gâte, et le mal ne se guérit pas. J'aimerais mieux suivre en tout la pratique établie, que d'en prendre une bonne à demi ; il y aurait moins de contradiction dans l'homme ; il ne peut tendre à la fois à deux buts opposés. Pères et mères, ce qui est faisable est ce que vous voulez faire. Dois-je répondre de votre volonté ?

En toute espèce de projet, il y a deux choses à considérer : premièrement, la bonté absolue du projet ; en second lieu, la facilité de l'exécution.

Au premier égard, il suffit, pour que le projet soit admissible et praticable en lui-même, que ce qu'il a de bon soit dans la nature de la chose ; ici, par exemple, que l'éducation proposée soit convenable à l'homme, et bien adaptée au coeur humain.

La seconde considération dépend de rapports donnés dans certaines situations ; rapports accidentels à la chose, lesquels, par conséquent, ne sont point nécessaires, et peuvent varier à l'infini. Ainsi telle éducation peut être praticable en Suisse, et ne l'être pas en France ; telle autre peut l'être chez les bourgeois, et telle autre parmi les grands. La facilité plus ou moins grande de l'exécution dépend de mille circonstances qu'il est impossible de déterminer autrement que dans une application particulière de la méthode à tel ou tel pays, à telle ou telle condition. Or, toutes ces applications particulières, n'étant pas essentielles à mon sujet, n'entrent point dans mon plan. D'autres pourront s'en occuper s'ils veulent, chacun pour le pays ou l'état qu'il aura en vue. Il me suffit que, partout où naîtront des hommes, on puisse en faire ce que je propose ; et qu'ayant fait d'eux ce que je propose, on ait fait ce qu'il y a de meilleur et pour eux-mêmes et pour autrui. Si je ne remplis pas cet engagement, j'ai tort sans doute ; mais si je le remplis, on aurait tort aussi d'exiger de moi davantage ; car je ne promets que cela.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ÉMILE ou DE L'ÉDUCATION
Livre Premier
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Livre Premier

Tout est bien sortant des mains de l'Auteur des choses, tout dégénère entre les mains de l'homme. Il force une terre à nourrir les productions d'une autre, un arbre à porter les fruits d'un autre ; il mêle et confond les climats, les éléments, les saisons ; il mutile son chien, son cheval, son esclave ; il bouleverse tout, il défigure tout, il aime la difformité, les monstres ; il ne veut rien tel que l'a fait la nature, pas même l'homme ; il le faut dresser pour lui, comme un cheval de manège ; il le faut contourner à sa mode, comme un arbre de son jardin.

Sans cela, tout irait plus mal encore, et notre espèce ne veut pas être façonnée à demi. Dans l'état où sont désormais les choses, un homme abandonné dès sa naissance à lui-même parmi les autres serait le plus défiguré de tous. Les préjugés, l'autorité, la nécessité, l'exemple, toutes les institutions sociales, dans lesquelles nous nous trouvons submergés, étoufferaient en lui la nature, et ne mettraient rien à la place. Elle y serait comme un arbrisseau que le hasard fait naître au milieu d'un chemin, et que les passants font bientôt périr, en le heurtant de toutes parts et le pliant dans tous les sens.

C'est à toi que je m'adresse, tendre et prévoyante mère [287], qui sus t'écarter de la grande route, et garantir l'arbrisseau naissant du choc des opinions humaines ! Cultive, arrose la jeune plante avant qu'elle meure : ses fruits feront un jour tes délices. Forme de bonne heure une enceinte autour de l'âme de ton enfant ; un autre en peut marquer le circuit, mais toi seule y dois poser la barrière. [288]

On façonne les plantes par la culture, et les hommes par l'éducation. Si

Copyright Arvensa Editions

l'homme naissait grand et fort, sa taille et sa force lui seraient inutiles jusqu'à ce qu'il eût appris à s'en servir ; elles lui seraient préjudiciables, en empêchant les autres de songer à l'assister[289] ; et, abandonné à lui-même, il mourrait de misère avant d'avoir connu ses besoins. On se plaint de l'état de l'enfance ; on ne voit pas que la race humaine eût péri, si l'homme n'eût commencé par être enfant.

Nous naissons faibles, nous avons besoin de force ; nous naissons dépourvus de tout, nous avons besoin d'assistance ; nous naissons stupides, nous avons besoin de jugement. Tout ce que nous n'avons pas à notre naissance et dont nous avons besoin étant grands, nous est donné par l'éducation.

Cette éducation nous vient de la nature, ou des hommes ou des choses. Le développement interne de nos facultés et de nos organes est l'éducation de la nature ; l'usage qu'on nous apprend à faire de ce développement est l'éducation des hommes ; et l'acquis de notre propre expérience sur les objets qui nous affectent est l'éducation des choses.

Chacun de nous est donc formé par trois sortes de maîtres. Le disciple dans lequel leurs diverses leçons se contrarient est mal élevé, et ne sera jamais d'accord avec lui-même ; celui dans lequel elles tombent toutes sur les mêmes points, et tendent aux mêmes fins, va seul à son but et vit conséquemment. Celui-là seul est bien élevé.

Or, de ces trois éducations différentes, celle de la nature ne dépend point de nous ; celle des choses n'en dépend qu'à certains égards. Celle des hommes est la seule dont nous soyons vraiment les maîtres ; encore ne le sommes-nous que par supposition ; car qui est-ce qui peut espérer de diriger entièrement les discours et les actions de tous ceux qui environnent un enfant ?

Sitôt donc que l'éducation est un art, il est presque impossible qu'elle réussisse, puisque le concours nécessaire à son succès ne dépend de personne. Tout ce qu'on peut faire à force de soins est d'approcher plus ou moins du but, mais il faut du bonheur pour l'atteindre.

Quel est ce but ? c'est celui même de la nature ; cela vient d'être prouvé. Puisque le concours des trois éducations est nécessaire à leur perfection, c'est sur celle à laquelle nous ne pouvons rien qu'il faut diriger les deux autres. Mais peut-être ce mot de nature a-t-il un sens trop vague ; il faut tâcher ici de le fixer.

Copyright Arvensa Editions

La nature, nous dit-on, n'est que l'habitude[290]. Que signifie cela ? N'y a-t-il pas des habitudes qu'on ne contracte que par force, et qui n'étouffent jamais la nature ? Telle est, par exemple, l'habitude des plantes dont on gêne la direction verticale. La plante mise en liberté garde l'inclinaison qu'on l'a forcée à prendre ; mais la sève n'a point changé pour cela sa direction primitive ; et, si la plante continue à végéter, son prolongement redevient vertical. Il en est de même des inclinations des hommes. Tant qu'on reste dans le même état, on peut garder celles qui résultent de l'habitude, et qui nous sont le moins naturelles ; mais, sitôt que la situation change, l'habitude cesse et le naturel revient. L'éducation n'est certainement qu'une habitude. Or, n'y a-t-il pas des gens qui oublient et perdent leur éducation, d'autres qui la gardent ? D'où vient cette différence ? S'il faut borner le nom de nature aux habitudes conformes à la nature, on peut s'épargner ce galimatias.

Nous naissons sensibles, et, dès notre naissance, nous sommes affectés de diverses manières par les objets qui nous environnent. Sitôt que nous avons pour ainsi dire la conscience de nos sensations, nous sommes disposés à rechercher ou à fuir les objets qui les produisent, d'abord, selon qu'elles nous sont agréables ou déplaisantes, puis, selon la convenance ou disconvenance que nous trouvons entre nous et ces objets, et enfin, selon les jugements que nous en portons sur l'idée de bonheur ou de perfection que la raison nous donne. Ces dispositions s'étendent et s'affermissent à mesure que nous devenons plus sensibles et plus éclairés ; mais, contraintes par nos habitudes, elles s'altèrent plus ou moins par nos opinions. Avant cette altération, elles sont ce que j'appelle en nous la nature.

C'est donc à ces dispositions primitives qu'il faudrait tout rapporter ; et cela se pourrait, si nos trois éducations n'étaient que différentes : mais que faire quand elles sont opposées ; quand, au lieu d'élever un homme pour lui-même, on veut l'élever pour les autres ? Alors le concert est impossible. Forcé de combattre la nature ou les institutions sociales, il faut opter entre faire un homme ou un citoyen : car on ne peut faire à la fois l'un et l'autre.

Toute société partielle, quand elle est étroite et bien unie, s'aliène de la grande. Tout patriote est dur aux étrangers : ils ne sont qu'hommes, ils ne sont rien à ses yeux[291]. Cet inconvénient est inévitable, mais il est faible. L'essentiel est d'être bon aux gens avec qui l'on vit. Au dehors le Spartiate

Copyright Arvensa Editions

était ambitieux, avare, inique ; mais le désintéressement, l'équité, la concorde régnaient dans ses murs. Défiez-vous de ces cosmopolites qui vont chercher loin dans leurs livres des devoirs qu'ils dédaignent de remplir autour d'eux. Tel philosophe aime les Tartares, pour être dispensé d'aimer ses voisins.

L'homme naturel est tout pour lui ; il est l'unité numérique, l'entier absolu, qui n'a de rapport qu'à lui-même ou à son semblable. L'homme civil n'est qu'une unité fractionnaire qui tient au dénominateur, et dont la valeur est dans son rapport avec l'entier, qui est le corps social. Les bonnes institutions sociales sont celles qui savent le mieux dénaturer l'homme, lui ôter son existence absolue pour lui en donner une relative, et transporter le *moi* dans l'unité commune ; en sorte que chaque particulier ne se croie plus un, mais partie de l'unité, et ne soit plus sensible que dans le tout. Un citoyen de Rome n'était ni Caius, ni Lucius ; c'était un Romain ; même il aimait la patrie exclusivement à lui. Regulus se prétendait Carthaginois, comme étant devenu le bien de ses maîtres. En sa qualité d'étranger, il refusait de siéger au sénat de Rome ; il fallut qu'un Carthaginois le lui ordonnât. Il s'indignait qu'on voulût lui sauver la vie. Il vainquit, et s'en retourna triomphant mourir dans les supplices. Cela n'a pas grand rapport, ce me semble, aux hommes que nous connaissons.

Le Lacédémonien Pédarète se présente pour être admis au conseil des trois cents ; il est rejeté : il s'en retourne tout joyeux de ce qu'il s'est trouvé dans Sparte trois cents hommes valant mieux que lui[292]. Je suppose cette démonstration sincère ; et il y a lieu de croire qu'elle l'était : voilà le citoyen.

Une femme de Sparte avait cinq fils à l'armée, et attendait des nouvelles de la bataille. Un Ilote arrive ; elle lui en demande en tremblant : Vos cinq fils ont été tués. — Vil esclave, t'ai-je demandé cela ? — Nous avons gagné la victoire ! la mère court au temple, et rend grâces aux dieux[293]. Voilà la citoyenne.

Celui qui, dans l'ordre civil, veut conserver la primauté des sentiments de la nature ne sait ce qu'il veut. Toujours en contradiction avec lui-même, toujours flottant entre ses penchants et ses devoirs, il ne sera jamais ni homme ni citoyen ; il ne sera bon ni pour lui ni pour les autres. Ce sera un de ces hommes de nos jours, un Français, un Anglais, un bourgeois ; ce ne sera rien.

Copyright Arvensa Editions

Pour être quelque chose, pour être soi-même et toujours un, il faut agir comme on parle ; il faut être toujours décidé sur le parti que l'on doit prendre, le prendre hautement, et le suivre toujours. J'attends qu'on me montre ce prodige pour savoir s'il est homme ou citoyen, ou comment il s'y prend pour être à la fois l'un et l'autre.

De ces objets nécessairement opposés viennent deux formes d'institutions contraires : l'une publique et commune, l'autre particulière et domestique.

Voulez-vous prendre une idée de l'éducation publique, lisez la *République* de Platon. Ce n'est point un ouvrage de politique, comme le pensent ceux qui ne jugent des livres que par leurs titres : c'est le plus beau traité d'éducation qu'on ait jamais fait.

Quand on veut renvoyer au pays des chimères, on nomme l'institution de Platon : si Lycurgue n'eût mis la sienne que par écrit, je la trouverais bien plus chimérique. Platon n'a fait qu'épurer le coeur de l'homme ; Lycurgue l'a dénaturé.

L'institution publique n'existe plus, et ne peut plus exister, parce qu'où il n'y a plus de patrie, il ne peut plus y avoir de citoyens. Ces deux mots *patrie* et *citoyen* doivent être effacés des langues modernes. J'en sais bien la raison, mais je ne veux pas la dire ; elle ne fait rien à mon sujet.

Je n'envisage pas comme une institution publique ces risibles établissements qu'on appelle collèges [294]. Je ne compte pas non plus l'éducation du monde, parce que cette éducation tendant à deux fins contraires, les manque toutes deux : elle n'est propre qu'à faire des hommes doubles paraissant toujours rapporter tout aux autres, et ne rapportant jamais rien qu'à eux seuls. Or ces démonstrations, étant communes à tout le monde, n'abusent personne. Ce sont autant de soins perdus.

De ces contradictions naît celle que nous éprouvons sans cesse en nous-mêmes. Entraînés par la nature et par les hommes dans des routes contraires, forcés de nous partager entre ces diverses impulsions, nous en suivons une composée qui ne nous mène ni à l'un ni à l'autre but. Ainsi combattus et flottants durant tout le cours de notre vie, nous la terminons sans avoir pu nous accorder avec nous, et sans avoir été bons ni pour nous ni pour les autres.

Reste enfin l'éducation domestique ou celle de la nature, mais que

Copyright Arvensa Editions

deviendra pour les autres un homme uniquement élevé pour lui ? Si peut-être le double objet qu'on se propose pouvait se réunir en un seul, en ôtant les contradictions de l'homme on ôterait un grand obstacle à son bonheur. Il faudrait, pour en juger, le voir tout formé ; il faudrait avoir observé ses penchants, vu ses progrès, suivi sa marche ; il faudrait, en un mot, connaître l'homme naturel. Je crois qu'on aura fait quelques pas dans ces recherches après avoir lu cet écrit.

Pour former cet homme rare, qu'avons-nous à faire ? beaucoup, sans doute : c'est d'empêcher que rien ne soit fait. Quand il ne s'agit que d'aller contre le vent, on louvoie ; mais si la mer est forte et qu'on veuille rester en place, il faut jeter l'ancre. Prends garde, jeune pilote, que ton câble ne file ou que ton ancre ne laboure, et que le vaisseau ne dérive avant que tu t'en sois aperçu.

Dans l'ordre social, où toutes les places sont marquées, chacun doit être élevé pour la sienne. Si un particulier formé pour sa place en sort, il n'est plus propre à rien. L'éducation n'est utile qu'autant que la fortune s'accorde avec la vocation des parents ; en tout autre cas elle est nuisible à l'élève, ne fût-ce que par les préjugés qu'elle lui a donnés. En Égypte, où le fils était obligé d'embrasser l'état de son père, l'éducation du moins avait un but assuré ; mais, parmi nous, où les rangs seuls demeurent, et où les hommes en changent sans cesse, nul ne sait si, en élevant son fils pour le sien, il ne travaille pas contre lui.

Dans l'ordre naturel, les hommes étant tous égaux, leur vocation commune est l'état d'homme ; et quiconque est bien élevé pour celui-là ne peut mal remplir ceux qui s'y rapportent. Qu'on destine mon élève à l'épée, à l'Église, au barreau, peu m'importe. Avant la vocation des parents, la nature l'appelle à la vie humaine. Vivre est le métier que je lui veux apprendre. En sortant de mes mains, il ne sera, j'en conviens, ni magistrat, ni soldat, ni prêtre ; il sera premièrement homme : tout ce qu'un homme doit être, il saura l'être au besoin tout aussi bien que qui que ce soit ; et la fortune aura beau le faire changer de place, il sera toujours à la sienne. *Occupavi te, Fortuna, atque cepi ; omnesque aditus tuos interclusi, ut ad me aspirare non posses*[295].

Notre véritable étude est celle de la condition humaine. Celui d'entre nous qui sait le mieux supporter les biens et les maux de cette vie est à mon gré le mieux élevé ; d'où il suit que la véritable éducation consiste

Copyright Arvensa Editions

moins en préceptes qu'en exercices. Nous commençons à nous instruire en commençant à vivre ; notre éducation commence avec nous ; notre premier précepteur est notre nourrice. Aussi ce mot *éducation* avait-il chez les anciens un autre sens que nous ne lui donnons plus : il signifiait nourriture. *Educit obstetrix*, dit Varron ; *educat nutrix, instituit paedagogus, docet magister*[296]. Ainsi l'éducation, l'institution, l'instruction, sont trois choses aussi différentes dans leur objet que la gouvernante, le précepteur et le maître. Mais ces distinctions sont mal entendues ; et, pour être bien conduit, l'enfant ne doit suivre qu'un seul guide.

Il faut donc généraliser nos vues, et considérer dans notre élève l'homme abstrait, l'homme exposé à tous les accidents de la vie humaine. Si les hommes naissaient attachés au sol d'un pays, si la même saison durait toute l'année, si chacun tenait à sa fortune de manière à n'en pouvoir jamais changer, la pratique établie serait bonne à certains égards ; l'enfant élevé pour son état, n'en sortant jamais, ne pourrait être exposé aux inconvénients d'un autre. Mais, vu la mobilité des choses humaines, vu l'esprit inquiet et remuant de ce siècle qui bouleverse tout à chaque génération, peut-on concevoir une méthode plus insensée que d'élever un enfant comme n'ayant jamais à sortir de sa chambre, comme devant être sans cesse entouré de ses gens ? Si le malheureux fait un seul pas sur la terre, s'il descend d'un seul degré, il est perdu. Ce n'est pas lui apprendre à supporter la peine ; c'est l'exercer à la sentir.

On ne songe qu'à conserver son enfant ; ce n'est pas assez ; on doit lui apprendre à se conserver étant homme, à supporter les coups du sort, à braver l'opulence et la misère, à vivre, s'il le faut, dans les glaces d'Islande ou sur le brûlant rocher de Malte. Vous avez beau prendre des précautions pour qu'il ne meure pas, il faudra pourtant qu'il meure ; et, quand sa mort ne serait pas l'ouvrage de vos soins, encore seraient-ils mal entendus. Il s'agit moins de l'empêcher de mourir que de le faire vivre. Vivre, ce n'est pas respirer, c'est agir ; c'est faire usage de nos organes, de nos sens, de nos facultés, de toutes les parties de nous-mêmes, qui nous donnent le sentiment de notre existence. L'homme qui a le plus vécu n'est pas celui qui a compté le plus d'années, mais celui qui a le plus senti la vie. Tel s'est fait enterrer à cent ans, qui mourut dès sa naissance. Il eût gagné d'aller au tombeau dans sa jeunesse, s'il eût vécu du moins jusqu'à ce temps-là.

Toute notre sagesse consiste en préjugés serviles ; tous nos usages ne

Copyright Arvensa Editions

sont qu'assujettissement, gêne et contrainte. L'homme civil naît, vit et meurt dans l'esclavage : à sa naissance on le coud dans un maillot ; à sa mort on le cloue dans une bière ; tant qu'il garde la figure humaine, il est enchaîné par nos institutions.

On dit que plusieurs sages-femmes prétendent, en pétrissant la tête des enfants nouveau-nés, lui donner une forme plus convenable, et on le souffre ! Nos têtes seraient mal de la façon de l'Auteur de notre être : il nous les faut façonner au dehors par les sages-femmes, et au dedans par les philosophes. Les Caraïbes sont de la moitié plus heureux que nous.

« À peine l'enfant est-il sorti du sein de la mère, et à peine jouit-il de la liberté de mouvoir et d'étendre ses membres, qu'on lui donne de nouveaux liens. On l'emmaillote, on le couche la tête fixée et les jambes allongées, les bras pendants à côté du corps ; il est entouré de linges et de bandages de toute espèce, qui ne lui permettent pas de changer de situation. Heureux si on ne l'a pas serré au point de l'empêcher de respirer, et si on a eu la précaution de le coucher sur le côté, afin que les eaux qu'il doit rendre par la bouche puissent tomber d'elles-mêmes ! car il n'aurait pas la liberté de tourner la tête sur le côté pour en faciliter l'écoulement.[297] »

L'enfant nouveau-né a besoin d'étendre et de mouvoir ses membres, pour les tirer de l'engourdissement où, rassemblés en un peloton, ils ont resté si longtemps. On les étend, il est vrai, mais on les empêche de se mouvoir ; on assujettit la tête même par des têtières : il semble qu'on a peur qu'il n'ait l'air d'être en vie.

Ainsi l'impulsion des parties internes d'un corps qui tend à l'accroissement trouve un obstacle insurmontable aux mouvements qu'elle lui demande. L'enfant fait continuellement des efforts inutiles qui épuisent ses forces ou retardent leur progrès. Il était moins à l'étroit, moins gêné, moins comprimé dans l'amnios qu'il n'est dans ses langes ; je ne vois pas ce qu'il a gagné de naître.

L'inaction, la contrainte où l'on retient les membres d'un enfant, ne peuvent que gêner la circulation du sang, des humeurs, empêcher l'enfant de se fortifier, de croître, et altérer sa constitution. Dans les lieux où l'on n'a point ces précautions extravagantes, les hommes sont tous grands, forts, bien proportionnés. Les pays où l'on emmaillote les enfants sont ceux qui fourmillent de bossus, de boiteux, de cagneux, de noués, de rachitiques, de gens contrefaits de toute espèce. De peur que les corps ne

Copyright Arvensa Editions

se déforment par des mouvements libres, on se hâte de les déformer en les mettant en presse. On les rendrait volontiers perclus pour les empêcher de s'estropier.

Une contrainte si cruelle pourrait-elle ne pas influer sur leur humeur ainsi que sur leur tempérament ? Leur premier sentiment est un sentiment de douleur et de peine : ils ne trouvent qu'obstacles à tous les mouvements dont ils ont besoin : plus malheureux qu'un criminel aux fers, ils font de vains efforts, ils s'irritent, ils crient. Leurs premières voix, dites-vous, sont des pleurs ? Je le crois bien : vous les contrariez dès leur naissance ; les premiers dons qu'ils reçoivent de vous sont des chaînes ; les premiers traitements qu'ils éprouvent sont des tourments. N'ayant rien de libre que la voix, comment ne s'en serviraient-ils pas pour se plaindre ? Ils crient du mal que vous leur faites : ainsi garrottés, vous crieriez plus fort qu'eux.

D'où vient cet usage déraisonnable ? d'un usage dénaturé. Depuis que les mères, méprisant leur premier devoir, n'ont plus voulu nourrir leurs enfants, il a fallu les confier à des femmes mercenaires, qui, se trouvant ainsi mères d'enfants étrangers pour qui la nature ne leur disait rien, n'ont cherché qu'à s'épargner de la peine. Il eût fallu veiller sans cesse sur un enfant en liberté ; mais, quand il est bien lié, on le jette dans un coin sans s'embarrasser de ses cris. Pourvu qu'il n'y ait pas de preuves de la négligence de la nourrice, pourvu que le nourrisson ne se casse ni bras ni jambe, qu'importe, au surplus, qu'il périsse ou qu'il demeure infirme le reste de ses jours ? On conserve ses membres aux dépens de son corps, et, quoi qu'il arrive, la nourrice est disculpée.

Ces douces mères qui, débarrassées de leurs enfants, se livrent gaiement aux amusements de la ville, savent-elles cependant quel traitement l'enfant dans son maillot reçoit au village ? Au moindre tracas qui survient, on le suspend à un clou comme un paquet de hardes ; et tandis que, sans se presser, la nourrice vaque à ses affaires, le malheureux reste ainsi crucifié. Tous ceux qu'on a trouvés dans cette situation avaient le visage violet ; la poitrine fortement comprimée ne laissant pas circuler le sang, il remontait à la tête ; et l'on croyait le patient fort tranquille, parce qu'il n'avait pas la force de crier. J'ignore combien d'heures un enfant peut rester en cet état sans perdre la vie, mais je doute que cela puisse aller fort loin. Voilà, je pense, une des plus grandes commodités du maillot.

On prétend que les enfants en liberté pourraient prendre de mauvaises

Copyright Arvensa Editions

situations, et se donner des mouvements capables de nuire à la bonne conformation de leurs membres. C'est là un de ces vains raisonnements de notre fausse sagesse, et que jamais aucune expérience n'a confirmés. De cette multitude d'enfants qui, chez des peuples plus sensés que nous, sont nourris dans toute la liberté de leurs membres, on n'en voit pas un seul qui se blesse ni s'estropie ; ils ne sauraient donner à leurs mouvements la force qui peut les rendre dangereux ; et quand ils prennent une situation violente, la douleur les avertit bientôt d'en changer.

Nous ne nous sommes pas encore avisés de mettre au maillot les petits des chiens ni des chats ; voit-on qu'il résulte pour eux quelque inconvénient de cette négligence ? Les enfants sont plus lourds ; d'accord : mais à proportion ils sont aussi plus faibles. À peine peuvent-ils se mouvoir ; comment s'estropieraient-ils ? Si on les étendait sur le dos, ils mourraient dans cette situation, comme la tortue, sans pouvoir jamais se retourner.

Non contentes d'avoir cessé d'allaiter leurs enfants, les femmes cessent d'en vouloir faire ; la conséquence est naturelle. Dès que l'état de mère est onéreux, on trouve bientôt le moyen de s'en délivrer tout à fait ; on veut faire un ouvrage inutile, afin de le recommencer toujours, et l'on tourne au préjudice de l'espèce l'attrait donné pour la multiplier. Cet usage, ajouté aux autres causes de dépopulation, nous annonce le sort prochain de l'Europe. Les sciences, les arts, la philosophie et les moeurs qu'elle engendre ne tarderont pas d'en faire un désert. Elle sera peuplée de bêtes féroces : elle n'aura pas beaucoup changé d'habitants.

J'ai vu quelquefois le petit manège des jeunes femmes qui feignent de vouloir nourrir leurs enfants. On sait se faire presser de renoncer à cette fantaisie : on fait adroitement intervenir les époux, les médecins, surtout les mères. Un mari qui oserait consentir que sa femme nourrît son enfant serait un homme perdu ; l'on en ferait un assassin qui veut se défaire d'elle. Maris prudents, il faut immoler à la paix l'amour paternel. Heureux qu'on trouve à la campagne des femmes plus continentes que les vôtres ! Plus heureux si le temps que celles-ci gagnent n'est pas destiné pour d'autres que vous.

Le devoir des femmes n'est pas douteux : mais on dispute si, dans le mépris qu'elles en font, il est égal pour les enfants d'être nourris de leur lait ou d'un autre. Je tiens cette question, dont les médecins sont les juges,

Copyright Arvensa Editions

pour décidée au souhait des femmes[298] ; et pour moi, je penserais bien aussi qu'il vaut mieux que l'enfant suce le lait d'une nourrice en santé, que d'une mère gâtée, s'il avait quelque nouveau mal à craindre du même sang dont il est formé.

Mais la question doit-elle s'envisager seulement par le côté physique ? Et l'enfant a-t-il moins besoin des soins d'une mère que de sa mamelle ? D'autres femmes, des bêtes même, pourront lui donner le lait qu'elle lui refuse : la sollicitude maternelle ne se supplée point. Celle qui nourrit l'enfant d'une autre au lieu du sien est une mauvaise mère : comment sera-t-elle une bonne nourrice ? Elle pourra le devenir, mais lentement ; il faudra que l'habitude change la nature : et l'enfant mal soigné aura le temps de périr cent fois avant que sa nourrice ait pris pour lui une tendresse de mère.

De cet avantage même résulte un inconvénient qui seul devrait ôter à toute femme sensible le courage de faire nourrir son enfant par une autre, c'est celui de partager le droit de mère, ou plutôt de l'aliéner ; de voir son enfant aimer une autre femme autant et plus qu'elle ; de sentir que la tendresse qu'il conserve pour sa propre mère est une grâce, et que celle qu'il a pour sa mère adoptive est un devoir : car, où j'ai trouvé les soins d'une mère, ne dois-je pas l'attachement d'un fils ?

La manière dont on remédie à cet inconvénient est d'inspirer aux enfants du mépris pour leurs nourrices en les traitant en véritables servantes. Quand leur service est achevé, on retire l'enfant, ou l'on congédie la nourrice ; à force de la mal recevoir, on la rebute de venir voir son nourrisson. Au bout de quelques années il ne la voit plus, il ne la connaît plus. La mère, qui croit se substituer à elle et réparer sa négligence par sa cruauté, se trompe. Au lieu de faire un tendre fils d'un nourrisson dénaturé, elle l'exerce à l'ingratitude ; elle lui apprend à mépriser un jour celle qui lui donna la vie, comme celle qui l'a nourri de son lait.

Combien j'insisterais sur ce point, s'il était moins décourageant de rebattre en vain des sujets utiles ! Ceci tient à plus de choses qu'on ne pense. Voulez-vous rendre chacun à ses premiers devoirs ? Commencez par les mères ; vous serez étonné des changements que vous produirez. Tout vient successivement de cette première dépravation : tout l'ordre moral s'altère ; le naturel s'éteint dans tous les coeurs ; l'intérieur des maisons prend un air moins vivant ; le spectacle touchant d'une famille naissante

Copyright Arvensa Editions

n'attache plus les maris, n'impose plus d'égards aux étrangers ; on respecte moins la mère dont on ne voit pas les enfants ; il n'y a point de résidence dans les familles ; l'habitude ne renforce plus les liens du sang ; il n'y a plus ni pères ni mères, ni enfants, ni frères, ni soeurs ; tous se connaissent à peine ; comment s'aimeraient-ils ? Chacun ne songe plus qu'à soi. Quand la maison n'est qu'une triste solitude, il faut bien aller s'égayer ailleurs.

Mais que les mères daignent nourrir leurs enfants, les moeurs vont se réformer d'elles-mêmes, les sentiments de la nature se réveiller dans tous les coeurs ; l'état va se repeupler : ce premier point, ce point seul va tout réunir. L'attrait de la vie domestique est le meilleur contrepoison des mauvaises moeurs. Le tracas des enfants, qu'on croit importun, devient agréable ; il rend le père et la mère plus nécessaires, plus chers l'un à l'autre ; il resserre entre eux le lien conjugal. Quand la famille est vivante et animée, les soins domestiques font la plus chère occupation de la femme et le plus doux amusement du mari. Ainsi de ce seul abus corrigé résulterait bientôt une réforme générale, bientôt la nature aurait repris tous ses droits. Qu'une fois les femmes redeviennent mères, bientôt les hommes redeviendront pères et maris.

Discours superflus ! l'ennui même des plaisirs du monde ne ramène jamais à ceux-là. Les femmes ont cessé d'être mères ; elles ne le seront plus ; elles ne veulent plus l'être. Quand elles le voudraient, à peine le pourraient-elles ; aujourd'hui que l'usage contraire est établi, chacune aurait à combattre l'opposition de toutes celles qui l'approchent, liguées contre un exemple que les unes n'ont pas donné et que les autres ne veulent pas suivre.

Il se trouve pourtant quelquefois encore de jeunes personnes d'un bon naturel qui, sur ce point osant braver l'empire de la mode et les clameurs de leur sexe, remplissent avec une vertueuse intrépidité ce devoir si doux que la nature leur impose. Puisse leur nombre augmenter par l'attrait des biens destinés à celles qui s'y livrent ! Fondé sur des conséquences que donne le plus simple raisonnement, et sur des observations que je n'ai jamais vues démenties, j'ose promettre à ces dignes mères un attachement solide et constant de la part de leurs maris, une tendresse vraiment filiale de la part de leurs enfants, l'estime et le respect du public, d'heureuses couches sans accident et sans suite, une santé ferme et vigoureuse, enfin le plaisir de se voir un jour imiter par leurs filles, et citer en exemple à celles d'autrui.

Copyright Arvensa Editions

Point de mère, point d'enfant. Entre eux les devoirs sont réciproques ; et s'ils sont mal remplis d'un côté, ils seront négligés de l'autre. L'enfant doit aimer sa mère avant de savoir qu'il le doit. Si la voix du sang n'est fortifiée par l'habitude et les soins, elle s'éteint dans les premières années, et le coeur meurt pour ainsi dire avant que de naître. Nous voilà dès les premiers pas hors de la nature.

On en sort encore par une route opposée, lorsqu'au lieu de négliger les soins de mère, une femme les porte à l'excès ; lorsqu'elle fait de son enfant son idole, qu'elle augmente et nourrit sa faiblesse pour l'empêcher de la sentir, et qu'espérant le soustraire aux lois de la nature, elle écarte de lui des atteintes pénibles, sans songer combien, pour quelques incommodités dont elle le préserve un moment, elle accumule au loin d'accidents et de périls sur sa tête, et combien c'est une précaution barbare de prolonger la faiblesse de l'enfance sous les fatigues des hommes faits. Thétis, pour rendre son fils invulnérable, le plongea, dit la fable, dans l'eau du Styx. Cette allégorie est belle et claire. Les mères cruelles dont je parle font autrement ; à force de plonger leurs enfants dans la mollesse, elles les préparent à la souffrance ; elles ouvrent leurs pores aux maux de toute espèce, dont ils ne manqueront pas d'être la proie étant grands[299].

Observez la nature, et suivez la route qu'elle vous trace. Elle exerce continuellement les enfants ; elle endurcit leur tempérament par des épreuves de toute espèce ; elle leur apprend de bonne heure ce que c'est que peine et douleur. Les dents qui percent leur donnent la fièvre ; des coliques aiguës leur donnent des convulsions ; de longues toux les suffoquent ; les vers les tourmentent ; la pléthore corrompt leur sang ; des levains divers y fermentent, et causent des éruptions périlleuses. Presque tout le premier âge est maladie et danger : la moitié des enfants qui naissent périt avant la huitième année. Les épreuves faites, l'enfant a gagné des forces ; et sitôt qu'il peut user de la vie, le principe en devient plus assuré.

Voilà la règle de la nature. Pourquoi la contrariez-vous ? Ne voyez-vous pas qu'en pensant la corriger, vous détruisez son ouvrage, vous empêchez l'effet de ses soins ? Faire au dehors ce qu'elle fait au dedans, c'est, selon vous, redoubler le danger ; et au contraire c'est y faire diversion, c'est l'exténuer. L'expérience apprend qu'il meurt encore plus d'enfants élevés délicatement que d'autres. Pourvu qu'on ne passe pas la mesure de leurs

Copyright Arvensa Editions

forces, on risque moins à les employer qu'à les ménager. Exercez-les donc aux atteintes qu'ils auront à supporter un jour. Endurcissez leurs corps aux intempéries des saisons, des climats, des éléments, à la faim, à la soif, à la fatigue ; trempez-les dans l'eau du Styx. Avant que l'habitude du corps soit acquise, on lui donne celle qu'on veut, sans danger ; mais, quand une fois il est dans sa consistance, toute altération lui devient périlleuse. Un enfant supportera des changements que ne supporterait pas un homme : les fibres du premier, molles et flexibles, prennent sans effort le pli qu'on leur donne ; celles de l'homme, plus endurcies, ne changent plus qu'avec violence le pli qu'elles ont reçu. On peut donc rendre un enfant robuste sans exposer sa vie et sa santé ; et quand il y aurait quelque risque, encore ne faudrait-il pas balancer. Puisque ce sont des risques inséparables de la vie humaine, peut-on mieux faire que de les rejeter sur le temps de sa durée où ils sont le moins désavantageux ?

Un enfant devient plus précieux en avançant en âge. Au prix de sa personne se joint celui des soins qu'il a coûtés ; à la perte de sa vie se joint en lui le sentiment de la mort. C'est donc surtout à l'avenir qu'il faut songer en veillant à sa conservation ; c'est contre les maux de la jeunesse qu'il faut l'armer avant qu'il y soit parvenu : car, si le prix de la vie augmente jusqu'à l'âge de la rendre utile, quelle folie n'est-ce point d'épargner quelques maux à l'enfance en les multipliant sur l'âge de raison ! Sont-ce là les leçons du maître ?

Le sort de l'homme est de souffrir dans tous les temps. Le soin même de sa conservation est attaché à la peine. Heureux de ne connaître dans son enfance que les maux physiques, maux bien moins cruels, bien moins douloureux que les autres, et qui bien plus rarement qu'eux nous font renoncer à la vie ! On ne se tue point pour les douleurs de la goutte ; il n'y a guère que celles de l'âme qui produisent le désespoir. Nous plaignons le sort de l'enfance, et c'est le nôtre qu'il faudrait plaindre. Nos plus grands maux nous viennent de nous.

En naissant, un enfant crie ; sa première enfance se passe à pleurer. Tantôt on l'agite, on le flatte pour l'apaiser ; tantôt on le menace, on le bat pour le faire taire. Ou nous faisons ce qu'il lui plaît, ou nous en exigeons ce qu'il nous plaît ; ou nous nous soumettons à ses fantaisies, ou nous le soumettons aux nôtres : point de milieu, il faut qu'il donne des ordres ou qu'il en reçoive. Ainsi ses premières idées sont celles d'empire et de servitude. Avant de savoir parler il commande, avant de pouvoir agir il

Copyright Arvensa Editions

obéit ; et quelquefois on le châtie avant qu'il puisse connaître ses fautes, ou plutôt en commettre. C'est ainsi qu'on verse de bonne heure dans son jeune coeur les passions qu'on impute ensuite à la nature, et qu'après avoir pris peine à le rendre méchant, on se plaint de le trouver tel.

Un enfant passe six ou sept ans de cette manière entre les mains des femmes, victimes de leur caprice et du sien ; et après lui avoir fait apprendre ceci et cela, c'est-à-dire après avoir chargé sa mémoire ou de mots qu'il ne peut entendre, ou de choses qui ne lui sont bonnes à rien ; après avoir étouffé le naturel par les passions qu'on a fait naître, on remet cet être factice entre les mains d'un précepteur, lequel achève de développer les germes artificiels qu'il trouve déjà tout formés, et lui apprend tout, hors à se connaître, hors à tirer parti de lui-même, hors à savoir vivre et se rendre heureux. Enfin, quand cet enfant, esclave et tyran, plein de science et dépourvu de sens, également débile de corps et d'âme, est jeté dans le monde en y montrant son ineptie, son orgueil et tous ses vices, il fait déplorer la misère et la perversité humaines. On se trompe ; c'est là l'homme de nos fantaisies : celui de la nature est fait autrement.

Voulez-vous donc qu'il garde sa forme originelle, conservez-la dès l'instant qu'il vient au monde. Sitôt qu'il naît, emparez-vous de lui, et ne le quittez plus qu'il ne soit homme : vous ne réussirez jamais sans cela. Comme la véritable nourrice est la mère, le véritable précepteur est le père. Qu'ils s'accordent dans l'ordre de leurs fonctions ainsi que dans leur système ; que des mains de l'une l'enfant passe dans celles de l'autre. Il sera mieux élevé par un père judicieux et borné que par le plus habile maître du monde ; car le zèle suppléera mieux au talent que le talent au zèle.

Mais les affaires, les fonctions, les devoirs... Ah ! les devoirs, sans doute le dernier est celui du père ![300] Ne nous étonnons pas qu'un homme dont la femme a dédaigné de nourrir le fruit de leur union, dédaigne de l'élever. Il n'y a point de tableau plus charmant que celui de la famille ; mais un seul trait manqué défigure tous les autres. Si la mère a trop peu de santé pour être nourrice, le père aura trop d'affaires pour être précepteur. Les enfants, éloignés, dispersés dans des pensions, dans des couvents, dans des collèges, porteront ailleurs l'amour de la maison paternelle, ou, pour mieux dire, ils y rapporteront l'habitude de n'être attachés à rien. Les frères et les soeurs se connaîtront à peine. Quand tous seront rassemblés en

Copyright Arvensa Editions

cérémonie, ils pourront être fort polis entre eux ; ils se traiteront en étrangers. Sitôt qu'il n'y a plus d'intimité entre les parents, sitôt que la société de la famille ne fait plus la douceur de la vie, il faut bien recourir aux mauvaises moeurs pour y suppléer. Où est l'homme assez stupide pour ne pas voir la chaîne de tout cela ?

Un père, quand il engendre et nourrit des enfants, ne fait en cela que le tiers de sa tâche. Il doit des hommes à son espèce, il doit à la société des hommes sociables ; il doit des citoyens à l'état. Tout homme qui peut payer cette triple dette et ne le fait pas est coupable, et plus coupable peut-être quand il la paye à demi. Celui qui ne peut remplir les devoirs de père n'a point le droit de le devenir. Il n'y a ni pauvreté, ni travaux, ni respect humain, qui le dispensent de nourrir ses enfants et de les élever lui-même. Lecteurs, vous pouvez m'en croire. Je prédis à quiconque a des entrailles et néglige de si saints devoirs, qu'il versera longtemps sur sa faute des larmes amères, et n'en sera jamais consolé[301].

Mais que fait cet homme riche, ce père de famille si affairé, et forcé, selon lui, de laisser ses enfants à l'abandon ? il paye un autre homme pour remplir ces soins qui lui sont à charge. Âme vénale ! crois-tu donner à ton fils un autre père avec de l'argent ? Ne t'y trompe point ; ce n'est pas même un maître que tu lui donnes, c'est un valet. Il en formera bientôt un second.

On raisonne beaucoup sur les qualités d'un bon gouverneur. La première que j'en exigerais, et celle-là seule en suppose beaucoup d'autres, c'est de n'être point un homme à vendre. Il y a des métiers si nobles, qu'on ne peut les faire pour de l'argent sans se montrer indigne de les faire ; tel est celui de l'homme de guerre ; tel est celui de l'instituteur. Qui donc élèvera mon enfant ? Je te l'ai déjà dit, toi-même. Je ne le peux. Tu ne le peux ?... Fais-toi donc un ami. Je ne vois pas d'autre ressource.

Un gouverneur ! ô quelle âme sublime !... En vérité, pour faire un homme, il faut être ou père ou plus qu'homme soi-même. Voilà la fonction que vous confiez tranquillement à des mercenaires.

Plus on y pense, plus on aperçoit de nouvelles difficultés. Il faudrait que le gouverneur eût été élevé pour son élève, que ses domestiques eussent été élevés pour leur maître, que tous ceux qui l'approchent eussent reçu les impressions qu'ils doivent lui communiquer ; il faudrait, d'éducation en éducation, remonter jusqu'on ne sait où. Comment se peut-il qu'un enfant

Copyright Arvensa Editions

soit bien élevé par qui n'a pas été bien élevé lui-même ?

Ce rare mortel est-il introuvable ? Je l'ignore. En ces temps d'avilissement, qui sait à quel point de vertu peut atteindre encore une âme humaine ? Mais supposons ce prodige trouvé. C'est en considérant ce qu'il doit faire que nous verrons ce qu'il doit être. Ce que je crois voir d'avance est qu'un père qui sentirait tout le prix d'un bon gouverneur prendrait le parti de s'en passer ; car il mettrait plus de peine à l'acquérir qu'à le devenir lui-même. Veut-il donc se faire un ami ? qu'il élève son fils pour l'être ; le voilà dispensé de le chercher ailleurs, et la nature a déjà fait la moitié de l'ouvrage.

Quelqu'un dont je ne connais que le rang m'a fait proposer d'élever son fils. Il m'a fait beaucoup d'honneur sans doute ; mais, loin de se plaindre de mon refus, il doit se louer de ma discrétion. Si j'avais accepté son offre, et que j'eusse erré dans ma méthode, c'était une éducation manquée ; si j'avais réussi, c'eût été bien pis, son fils aurait renié son titre, il n'eût plus voulu être prince.

Je suis trop pénétré de la grandeur des devoirs d'un précepteur, et je sens trop mon incapacité, pour accepter jamais un pareil emploi de quelque part qu'il me soit offert[302] ; et l'intérêt de l'amitié même ne serait pour moi qu'un nouveau motif de refus. Je crois qu'après avoir lu ce livre, peu de gens seront tentés de me faire cette offre ; et je prie ceux qui pourraient l'être, de n'en plus prendre l'inutile peine. J'ai fait autrefois un suffisant essai de ce métier pour être assuré que je n'y suis pas propre, et mon état m'en dispenserait, quand mes talents m'en rendraient capable. J'ai cru devoir cette déclaration publique à ceux qui paraissent ne pas m'accorder assez d'estime pour me croire sincère et fondé dans mes résolutions.

Hors d'état de remplir la tâche la plus utile, j'oserai du moins essayer de la plus aisée : à l'exemple de tant d'autres, je ne mettrai point la main à l'oeuvre, mais à la plume ; et au lieu de faire ce qu'il faut, je m'efforcerai de le dire.

Je sais que, dans les entreprises pareilles à celle-ci, l'auteur, toujours à son aise dans des systèmes qu'il est dispensé de mettre en pratique, donne sans peine beaucoup de beaux préceptes impossibles à suivre, et que, faute de détails et d'exemples, ce qu'il dit même de praticable reste sans usage quand il n'en a pas montré l'application.

Copyright Arvensa Editions

J'ai donc pris le parti de me donner un élève imaginaire, de me supposer l'âge, la santé, les connaissances et tous les talents convenables pour travailler à son éducation, de la conduire depuis le moment de sa naissance jusqu'à celui où, devenu homme fait, il n'aura plus besoin d'autre guide que lui-même. Cette méthode me paraît utile pour empêcher un auteur qui se défie de lui de s'égarer dans des visions ; car, dès qu'il s'écarte de la pratique ordinaire, il n'a qu'à faire l'épreuve de la sienne sur son élève, il sentira bientôt, ou le lecteur sentira pour lui, s'il suit le progrès de l'enfance et la marche naturelle au coeur humain.

Voilà ce que j'ai tâché de faire dans toutes les difficultés qui se sont présentées. Pour ne pas grossir inutilement le livre, je me suis contenté de poser les principes dont chacun devait sentir la vérité. Mais quant aux règles qui pouvaient avoir besoin de preuves, je les ai toutes appliquées à mon Émile ou à d'autres exemples, et j'ai fait voir dans des détails très étendus comment ce que j'établissais pouvait être pratiqué ; tel est du moins le plan que je me suis proposé de suivre. C'est au lecteur à juger si j'ai réussi.

Il est arrivé de là que j'ai d'abord peu parlé d'Émile, parce que mes premières maximes d'éducation, bien que contraires à celles qui sont établies, sont d'une évidence à laquelle il est difficile à tout homme raisonnable de refuser son consentement. Mais à mesure que j'avance, mon élève, autrement conduit que les vôtres, n'est plus un enfant ordinaire ; il lui faut un régime exprès pour lui. Alors il paraît plus fréquemment sur la scène, et vers les derniers temps je ne le perds plus un moment de vue, jusqu'à ce que, quoi qu'il en dise, il n'ait plus le moindre besoin de moi.

Je ne parle point ici des qualités d'un bon gouverneur ; je les suppose, et je me suppose moi-même doué de toutes ces qualités. En lisant cet ouvrage, on verra de quelle libéralité j'use envers moi.

Je remarquerai seulement, contre l'opinion commune, que le gouverneur d'un enfant doit être jeune, et même aussi jeune que peut l'être un homme sage. Je voudrais qu'il fût lui-même enfant, s'il était possible, qu'il pût devenir le compagnon de son élève, et s'attirer sa confiance en partageant ses amusements. Il n'y a pas assez de choses communes entre l'enfance et l'âge mûr pour qu'il se forme jamais un attachement bien solide à cette distance. Les enfants flattent quelquefois

Copyright Arvensa Editions

les vieillards, mais ils ne les aiment jamais[303].

On voudrait que le gouverneur eût déjà fait une éducation. C'est trop ; un même homme n'en peut faire qu'une : s'il en fallait deux pour réussir, de quel droit entreprendrait-on la première ?

Avec plus d'expérience on saurait mieux faire, mais on ne le pourrait plus. Quiconque a rempli cet état une fois assez bien pour en sentir toutes les peines, ne tente point de s'y rengager ; et s'il l'a mal rempli la première fois, c'est un mauvais préjugé pour la seconde.

Il est fort différent, j'en conviens, de suivre un jeune homme durant quatre ans, ou de le conduire durant vingt-cinq. Vous donnez un gouverneur à votre fils déjà tout formé ; moi, je veux qu'il en ait un avant que de naître. Votre homme à chaque lustre peut changer d'élève ; le mien n'en aura jamais qu'un. Vous distinguez le précepteur du gouverneur : autre folie ! Distinguez-vous le disciple de l'élève ? Il n'y a qu'une science à enseigner aux enfants : c'est celle des devoirs de l'homme. Cette science est une ; et, quoi qu'ait dit Xénophon de l'éducation des Perses, elle ne se partage pas. Au reste, j'appelle plutôt gouverneur que précepteur le maître de cette science, parce qu'il s'agit moins pour lui d'instruire que de conduire. Il ne doit point donner de préceptes, il doit les faire trouver.

S'il faut choisir avec tant de soin le gouverneur, il lui est bien permis de choisir aussi son élève, surtout quand il s'agit d'un modèle à proposer. Ce choix ne peut tomber ni sur le génie ni sur le caractère de l'enfant, qu'on ne connaît qu'à la fin de l'ouvrage, et que j'adopte avant qu'il soit né. Quand je pourrais choisir, je ne prendrais qu'un esprit commun, tel que je suppose mon élève. On n'a besoin d'élever que les hommes vulgaires ; leur éducation doit seule servir d'exemple à celle de leurs semblables. Les autres s'élèvent malgré qu'on en ait.

Le pays n'est pas indifférent à la culture des hommes ; ils ne sont tout ce qu'ils peuvent être que dans les climats tempérés. Dans les climats extrêmes le désavantage est visible. Un homme n'est pas planté comme un arbre dans un pays pour y demeurer toujours ; et celui qui part d'un des extrêmes pour arriver à l'autre, est forcé de faire le double du chemin que fait pour arriver au même terme celui qui part du terme moyen.

Que l'habitant d'un pays tempéré parcoure successivement les deux extrêmes, son avantage est encore évident ; car, bien qu'il soit autant modifié que celui qui va d'un extrême à l'autre, il s'éloigne pourtant de la

Copyright Arvensa Editions

moitié moins de sa constitution naturelle. Un Français vit en Guinée et en Laponie ; mais un Nègre ne vivra pas de même à Tornea, ni un Samoyède au Benin. Il paraît encore que l'organisation du cerveau est moins parfaite aux deux extrêmes. Les Nègres ni les Lapons n'ont pas le sens des Européens. Si je veux donc que mon élève puisse être habitant de la terre, je le prendrai dans une zone tempérée ; en France, par exemple, plutôt qu'ailleurs.

Dans le nord les hommes consomment beaucoup sur un sol ingrat ; dans le midi ils consomment peu sur un sol fertile : de là naît une nouvelle différence qui rend les uns laborieux et les autres contemplatifs. La société nous offre en un même lieu l'image de ces différences entre les pauvres et les riches : les premiers habitent le sol ingrat, et les autres le pays fertile.

Le pauvre n'a pas besoin d'éducation ; celle de son état est forcée, il n'en saurait avoir d'autre ; au contraire, l'éducation que le riche reçoit de son état est celle qui lui convient le moins et pour lui-même et pour la société. D'ailleurs l'éducation naturelle doit rendre un homme propre à toutes les conditions humaines : or il est moins raisonnable d'élever un pauvre pour être riche qu'un riche pour être pauvre ; car à proportion du nombre des deux états, il y a plus de ruinés que de parvenus. Choisissons donc un riche ; nous serons sûrs au moins d'avoir fait un homme de plus, au lieu qu'un pauvre peut devenir homme de lui-même.

Par la même raison, je ne serai pas fâché qu'Émile ait de la naissance. Ce sera toujours une victime arrachée au préjugé.

Émile est orphelin. Il n'importe qu'il ait son père et sa mère. Chargé de leurs devoirs, je succède à tous leurs droits. Il doit honorer ses parents, mais il ne doit obéir qu'à moi. C'est ma première ou plutôt ma seule condition.

J'y dois ajouter celle-ci, qui n'en est qu'une suite, qu'on ne nous ôtera jamais l'un à l'autre que de notre consentement. Cette clause est essentielle, et je voudrais même que l'élève et le gouverneur se regardassent tellement comme inséparables, que le sort de leurs jours fût toujours entre eux un objet commun. Sitôt qu'ils envisagent dans l'éloignement leur séparation, sitôt qu'ils prévoient le moment qui doit les rendre étrangers l'un à l'autre, ils le sont déjà ; chacun fait son petit système à part ; et tous deux, occupés du temps où ils ne seront plus ensemble, n'y restent qu'à contrecœur. Le disciple ne regarde le maître que comme l'enseigne et le fléau de l'enfance ; le maître ne regarde le disciple

Copyright Arvensa Editions

que comme un lourd fardeau dont il brûle d'être déchargé ; ils aspirent de concert au moment de se voir délivrés l'un de l'autre ; et, comme il n'y a jamais entre eux de véritable attachement, l'un doit avoir peu de vigilance, l'autre peu de docilité.

Mais, quand ils se regardent comme devant passer leurs jours ensemble, il leur importe de se faire aimer l'un de l'autre, et par cela même ils se deviennent chers. L'élève ne rougit point de suivre dans son enfance l'ami qu'il doit avoir étant grand ; le gouverneur prend intérêt à des soins dont il doit recueillir le fruit, et tout le mérite qu'il donne à son élève est un fonds qu'il place au profit de ses vieux jours.

Ce traité fait d'avance suppose un accouchement heureux, un enfant bien formé, vigoureux et sain. Un père n'a point de choix et ne doit point avoir de préférence dans la famille que Dieu lui donne : tous ses enfants sont également ses enfants ; il leur doit à tous les mêmes soins et la même tendresse. Qu'ils soient estropiés ou non, qu'ils soient languissants ou robustes, chacun d'eux est un dépôt dont il doit compte à la main dont il le tient, et le mariage est un contrat fait avec la nature aussi bien qu'entre les conjoints.

Mais quiconque s'impose un devoir que la nature ne lui a point imposé, doit s'assurer auparavant des moyens de le remplir ; autrement il se rend comptable même de ce qu'il n'aura pu faire. Celui qui se charge d'un élève infirme et valétudinaire change sa fonction de gouverneur en celle de garde-malade ; il perd à soigner une vie inutile le temps qu'il destinait à en augmenter le prix ; il s'expose à voir une mère éplorée lui reprocher un jour la mort d'un fils qu'il lui aura longtemps conservé.

Je ne me chargerais pas d'un enfant maladif et cacochyme, dût-il vivre quatre-vingts ans. Je ne veux point d'un élève toujours inutile à lui-même et aux autres, qui s'occupe uniquement à se conserver, et dont le corps nuise à l'éducation de l'âme. Que ferais-je en lui prodiguant vainement mes soins, sinon doubler la perte de la société et lui ôter deux hommes pour un ? Qu'un autre à mon défaut se charge de cet infirme, j'y consens, et j'approuve sa charité ; mais mon talent à moi n'est pas celui-là : je ne sais point apprendre à vivre à qui ne songe qu'à s'empêcher de mourir.

Il faut que le corps ait de la vigueur pour obéir à l'âme : un bon serviteur doit être robuste. Je sais que l'intempérance excite les passions ; elle exténue aussi le corps à la longue ; les macérations, les jeûnes, produisent souvent le même effet par une cause opposée. Plus le corps est

Copyright Arvensa Editions

faible, plus il commande ; plus il est fort, plus il obéit. Toutes les passions sensuelles logent dans des corps efféminés ; ils s'en irritent d'autant plus qu'ils peuvent moins les satisfaire.

Un corps débile affaiblit l'âme. De là l'empire de la médecine, art plus pernicieux aux hommes que tous les maux qu'il prétend guérir. Je ne sais, pour moi, de quelle maladie nous guérissent les médecins, mais je sais qu'ils nous en donnent de bien funestes : la lâcheté, la pusillanimité, la crédulité, la terreur de la mort : s'ils guérissent le corps, ils tuent le courage. Que nous importe qu'ils fassent marcher des cadavres ? ce sont des hommes qu'il nous faut, et l'on n'en voit point sortir de leurs mains.

La médecine est à la mode parmi nous ; elle doit l'être. C'est l'amusement des gens oisifs et désoeuvrés, qui, ne sachant que faire de leur temps, le passent à se conserver. S'ils avaient eu le malheur de naître immortels, ils seraient les plus misérables des êtres : une vie qu'ils n'auraient jamais peur de perdre ne serait pour eux d'aucun prix. Il faut à ces gens-là des médecins qui les menacent pour les flatter, et qui leur donnent chaque jour le seul plaisir dont ils soient susceptibles, celui de n'être pas morts.

Je n'ai nul dessein de m'étendre ici sur la vanité de la médecine. Mon objet n'est que de considérer par le côté moral. Je ne puis pourtant m'empêcher d'observer que les hommes font sur son usage les mêmes sophismes que sur la recherche de la vérité. Ils supposent toujours qu'en traitant un malade on le guérit, et qu'en cherchant une vérité on la trouve. Ils ne voient pas qu'il faut balancer l'avantage d'une guérison que le médecin opère, par la mort de cent malades qu'il a tués, et l'utilité d'une vérité découverte par le tort que font les erreurs qui passent en même temps. La science qui instruit et la médecine qui guérit sont fort bonnes sans doute ; mais la science qui trompe et la médecine qui tue sont mauvaises. Apprenez-nous donc à les distinguer. Voilà le noeud de la question. Si nous savions ignorer la vérité, nous ne serions jamais les dupes du mensonge ; si nous savions ne vouloir pas guérir malgré la nature, nous ne mourrions jamais par la main du médecin : ces deux abstinences seraient sages ; on gagnerait évidemment à s'y soumettre. Je ne dispute donc pas que la médecine ne soit utile à quelques hommes, mais je dis qu'elle est funeste au genre humain.

On me dira, comme on fait sans cesse, que les fautes sont du médecin, mais que la médecine en elle-même est infaillible. À la bonne heure ; mais

Copyright Arvensa Editions

qu'elle vienne donc sans médecin ; car, tant qu'ils viendront ensemble, il y aura cent fois plus à craindre des erreurs de l'artiste qu'à espérer du secours de l'art[304].

Cet art mensonger, plus fait pour les maux de l'esprit que pour ceux du corps, n'est pas plus utile aux uns qu'aux autres : il nous guérit moins de nos maladies qu'il ne nous en imprime l'effroi ; il recule moins la mort qu'il ne la fait sentir d'avance ; il use la vie au lieu de la prolonger ; et, quand il la prolongerait, ce serait encore au préjudice de l'espèce, puisqu'il nous ôte à la société par les soins qu'il nous impose, et à nos devoirs par les frayeurs qu'il nous donne. C'est la connaissance des dangers qui nous les fait craindre : celui qui se croirait invulnérable n'aurait peur de rien. À force d'armer Achille contre le péril, le poète lui ôte le mérite de la valeur ; tout autre à sa place eût été un Achille au même prix.

Voulez-vous trouver des hommes d'un vrai courage, cherchez-les dans les lieux où il n'y a point de médecins, où l'on ignore les conséquences des maladies, et où l'on ne songe guère à la mort. Naturellement l'homme sait souffrir constamment et meurt en paix. Ce sont les médecins avec leurs ordonnances, les philosophes avec leurs préceptes, les prêtres avec leurs exhortations, qui l'avilissent de coeur et lui font désapprendre à mourir.

Qu'on me donne un élève qui n'ait pas besoin de tous ces gens-là, ou je le refuse. Je ne veux point que d'autres gâtent mon ouvrage ; je veux l'élever seul, ou ne m'en pas mêler. Le sage Locke, qui avait passé une partie de sa vie à l'étude de la médecine, recommande fortement de ne jamais droguer les enfants, ni par précaution ni pour de légères incommodités. J'irai plus loin, et je déclare que, n'appelant jamais de médecins pour moi, je n'en appellerai jamais pour mon Émile, à moins que sa vie ne soit dans un danger évident ; car alors il ne peut pas lui faire pis que de le tuer.

Je sais bien que le médecin ne manquera pas de tirer avantage de ce délai. Si l'enfant meurt, on l'aura appelé trop tard ; s'il réchappe, ce sera lui qui l'aura sauvé. Soit : que le médecin triomphe ; mais surtout qu'il ne soit appelé qu'à l'extrémité.

Faute de savoir se guérir, que l'enfant sache être malade : cet art supplée à l'autre, et souvent réussit beaucoup mieux ; c'est l'art de la nature. Quand l'animal est malade, il souffre en silence et se tient coi : or on ne voit pas plus d'animaux languissants que d'hommes. Combien

Copyright Arvensa Editions

l'impatience, la crainte, l'inquiétude, et surtout les remèdes, ont tué de gens que leur maladie aurait épargnés et que le temps seul aurait guéris ! On me dira que les animaux, vivant d'une manière plus conforme à la nature, doivent être sujets à moins de maux que nous. Eh bien ! cette manière de vivre est précisément celle que je veux donner à mon élève ; il en doit donc tirer le même profit.

La seule partie utile de la médecine est l'hygiène ; encore l'hygiène est-elle moins une science qu'une vertu. La tempérance et le travail sont les deux vrais médecins de l'homme : le travail aiguise son appétit, et la tempérance l'empêche d'en abuser.

Pour savoir quel régime est le plus utile à la vie et à la santé, il ne faut que savoir quel régime observent les peuples qui se portent le mieux, sont les plus robustes, et vivent le plus longtemps. Si par les observations générales on ne trouve pas que l'usage de la médecine donne aux hommes une santé plus ferme ou une plus longue vie, par cela même que cet art n'est pas utile, il est nuisible, puisqu'il emploie le temps, les hommes et les choses à pure perte. Non seulement le temps qu'on passe à conserver la vie étant perdu pour en user, il l'en faut déduire ; mais, quand ce temps est employé à nous tourmenter, il est pis que nul, il est négatif ; et, pour calculer équitablement, il en faut ôter autant de celui qui nous reste. Un homme qui vit dix ans sans médecin vit plus pour lui-même et pour autrui que celui qui vit trente ans leur victime. Ayant fait l'une et l'autre épreuve, je me crois plus en droit que personne d'en tirer la conclusion.

Voilà mes raisons pour ne vouloir qu'un élève robuste et sain, et mes principes pour le maintenir tel. Je ne m'arrêterai pas à prouver au long l'utilité des travaux manuels et des exercices du corps pour renforcer le tempérament et la santé ; c'est ce que personne ne dispute : les exemples des plus longues vies se tirent presque tous d'hommes qui ont fait le plus d'exercice, qui ont supporté le plus de fatigue et de travail [305]. Je n'entrerai pas non plus dans de longs détails sur les soins que je prendrai pour ce seul objet ; on verra qu'ils entrent si nécessairement dans ma pratique, qu'il suffit d'en prendre l'esprit pour n'avoir pas besoin d'autre explication.

Avec la vie commencent les besoins. Au nouveau-né il faut une nourrice. Si la mère consent à remplir son devoir, à la bonne heure : on lui donnera ses directions par écrit ; car cet avantage a son contrepoids et tient le

Copyright Arvensa Editions

gouverneur un peu éloigné de son élève. Mais il est à croire que l'intérêt de l'enfant et l'estime pour celui à qui elle veut bien confier un dépôt si cher rendront la mère attentive aux avis du maître ; et tout ce qu'elle voudra faire, on est sûr qu'elle le fera mieux qu'une autre. S'il nous faut une nourrice étrangère, commençons par la bien choisir.

Une des misères des gens riches est d'être trompés en tout. S'ils jugent mal des hommes, faut-il s'en étonner ? Ce sont les richesses qui les corrompent ; et, par un juste retour, ils sentent les premiers le défaut du seul instrument qui leur soit connu. Tout est mal fait chez eux, excepté ce qu'ils y font eux-mêmes ; et ils n'y font presque jamais rien. S'agit-il de chercher une nourrice, on la fait choisir par l'accoucheur. Qu'arrive-t-il de là ? Que la meilleure est toujours celle qui l'a le mieux payé. Je n'irai donc pas consulter un accoucheur pour celle d'Émile ; j'aurai soin de la choisir moi-même. Je ne raisonnerai peut-être pas là-dessus si disertement qu'un chirurgien, mais à coup sûr je serai de meilleure foi, et mon zèle me trompera moins que son avarice.

Ce choix n'est point un si grand mystère ; les règles en sont connues ; mais je ne sais si l'on ne devrait pas faire un peu plus d'attention à l'âge du lait aussi bien qu'à sa qualité. Le nouveau lait est tout à fait séreux, il doit presque être apéritif pour purger le reste du *meconium* épaissi dans les intestins de l'enfant qui vient de naître. Peu à peu le lait prend de la consistance et fournit une nourriture plus solide à l'enfant devenu plus fort pour la digérer. Ce n'est sûrement pas pour rien que dans les femelles de toute espèce la nature change la consistance du lait selon l'âge du nourrisson.

Il faudrait donc une nourrice nouvellement accouchée à un enfant nouvellement né. Ceci a son embarras, je le sais ; mais sitôt qu'on sort de l'ordre naturel, tout a ses embarras pour bien faire. Le seul expédient commode est de faire mal ; c'est aussi celui qu'on choisit.

Il faudrait une nourrice aussi saine de coeur que de corps : l'intempérie des passions peut, comme celle des humeurs, altérer son lait ; de plus, s'en tenir uniquement au physique, c'est ne voir que la moitié de l'objet. Le lait peut être bon et la nourrice mauvaise ; un bon caractère est aussi essentiel qu'un bon tempérament. Si l'on prend une femme vicieuse, je ne dis pas que son nourrisson contractera ses vices, mais je dis qu'il en pâtira. Ne lui doit-elle pas, avec son lait, des soins qui demandent du zèle, de la patience, de la douceur, de la propreté ? Si elle est gourmande,

Copyright Arvensa Editions

intempérante, elle aura bientôt gâté son lait ; si elle est négligente ou emportée, que va devenir à sa merci un pauvre malheureux qui ne peut ni se défendre ni se plaindre ? Jamais en quoi que ce puisse être les méchants ne sont bons à rien de bon.

Le choix de la nourrice importe d'autant plus que son nourrisson ne doit point avoir d'autre gouvernante qu'elle, comme il ne doit point avoir d'autre précepteur que son gouverneur. Cet usage était celui des anciens, moins raisonneurs et plus sages que nous. Après avoir nourri des enfants de leur sexe, les nourrices ne les quittaient plus. Voilà pourquoi, dans leurs pièces de théâtre, la plupart des confidentes sont des nourrices. Il est impossible qu'un enfant qui passe successivement par tant de mains différentes soit jamais bien élevé. À chaque changement il fait de secrètes comparaisons qui tendent toujours à diminuer son estime pour ceux qui le gouvernent, et conséquemment leur autorité sur lui. S'il vient une fois à penser qu'il y a de grandes personnes qui n'ont pas plus de raison que des enfants, toute l'autorité de l'âge est perdue et l'éducation manquée. Un enfant ne doit connaître d'autres supérieurs que son père et sa mère, ou, à leur défaut, sa nourrice et son gouverneur ; encore est-ce déjà trop d'un des deux ; mais ce partage est inévitable ; et tout ce qu'on peut faire pour y remédier est que les personnes des deux sexes qui le gouvernent soient si bien d'accord sur son compte, que les deux ne soient qu'un pour lui.

Il faut que la nourrice vive un peu plus commodément, qu'elle prenne des aliments un peu plus substantiels, mais non qu'elle change tout à fait de manière de vivre ; car un changement prompt et total, même de mal en mieux, est toujours dangereux pour la santé ; et puisque son régime ordinaire l'a laissée ou rendue saine et bien constituée, à quoi bon lui en faire changer ?

Les paysannes mangent moins de viande et plus de légumes que les femmes de la ville ; et ce régime végétal paraît plus favorable que contraire à elles et à leurs enfants. Quand elles ont des nourrissons bourgeois, on leur donne des pot-au-feu, persuadé que le potage et le bouillon de viande leur font un meilleur chyle et fournissent plus de lait. Je ne suis point du tout de ce sentiment ; et j'ai pour moi l'expérience qui nous apprend que les enfants ainsi nourris sont plus sujets à la colique et aux vers que les autres.

Cela n'est guère étonnant, puisque la substance animale en putréfaction fourmille de vers ; ce qui n'arrive pas de même à la substance

Copyright Arvensa Editions

végétale. Le lait, bien qu'élaboré dans le corps de l'animal, est une substance végétale[306] ; son analyse le démontre, il tourne facilement à l'acide ; et, loin de donner aucun vestige d'alcali volatil, comme font les substances animales, il donne, comme les plantes, un sel neutre essentiel.

Le lait des femelles herbivores est plus doux et plus salutaire que celui des carnivores. Formé d'une substance homogène à la sienne, il en conserve mieux sa nature, et devient moins sujet à la putréfaction. Si l'on regarde à la quantité, chacun sait que les farineux font plus de sang que la viande ; ils doivent donc aussi faire plus de lait. Je ne puis croire qu'un enfant qu'on ne sèvrerait point trop tôt, ou qu'on ne sèvrerait qu'avec des nourritures végétales, et dont la nourrice ne vivrait aussi que de végétaux, fût jamais sujet aux vers.

Il se peut que les nourritures végétales donnent un lait plus prompt à s'aigrir ; mais je suis fort éloigné de regarder le lait aigri comme une nourriture malsaine : des peuples entiers qui n'en ont point d'autre s'en trouvent fort bien, et tout cet appareil d'absorbants me paraît une pure charlatanerie. Il y a des tempéraments auxquels le lait ne convient point, et alors nul absorbant ne le leur rend supportable ; les autres le supportent sans absorbants. On craint le lait trié ou caillé : c'est une folie, puisqu'on sait que le lait se caille toujours dans l'estomac. C'est ainsi qu'il devient un aliment assez solide pour nourrir les enfants et les petits des animaux : s'il ne se caillait point, il ne ferait que passer, il ne les nourrirait pas[307]. On a beau couper le lait de mille manières, user de mille absorbants, quiconque mange du lait digère du fromage ; cela est sans exception. L'estomac est si bien fait pour cailler le lait, que c'est avec l'estomac de veau que se fait la présure.

Je pense donc qu'au lieu de changer la nourriture ordinaire des nourrices, il suffit de la leur donner plus abondante et mieux choisie dans son espèce. Ce n'est pas par la nature des aliments que le maigre échauffe, c'est leur assaisonnement seul qui les rend malsains. Réformez les règles de votre cuisine, n'ayez ni roux ni friture ; que le beurre, ni le sel, ni le laitage, ne passent point sur le feu ; que vos légumes cuits à l'eau ne soient assaisonnés qu'arrivant tout chauds sur la table : le maigre, loin d'échauffer la nourrice, lui fournira du lait en abondance et de la meilleure qualité[308]. Se pourrait-il que le régime végétal étant reconnu le meilleur

Copyright Arvensa Editions

pour l'enfant, le régime animal fût le meilleur pour la nourrice ? Il y a de la contradiction à cela.

C'est surtout dans les premières années de la vie que l'air agit sur la constitution des enfants. Dans une peau délicate et molle il pénètre par tous les pores, il affecte puissamment ces corps naissants, il leur laisse des impressions qui ne s'effacent point. Je ne serais donc pas d'avis qu'on tirât une paysanne de son village pour l'enfermer en ville dans une chambre et faire nourrir l'enfant chez soi ; j'aime mieux qu'il aille respirer le bon air de la campagne, qu'elle le mauvais air de la ville. Il prendra l'état de sa nouvelle mère, il habitera sa maison rustique, et son gouverneur l'y suivra. Le lecteur se souviendra bien que ce gouverneur n'est pas un homme à gages ; c'est l'ami du père. Mais quand cet ami ne se trouve pas, quand ce transport n'est pas facile, quand rien de ce que vous conseillez n'est faisable, que faire à la place, me dira-t-on ?... Je vous l'ai déjà dit, ce que vous faites ; on n'a pas besoin de conseil pour cela.

Les hommes ne sont point faits pour être entassés en fourmilières, mais épars sur la terre qu'ils doivent cultiver. Plus ils se rassemblent, plus ils se corrompent. Les infirmités du corps, ainsi que les vices de l'âme, sont l'infaillible effet de ce concours trop nombreux. L'homme est de tous les animaux celui qui peut le moins vivre en troupeaux. Des hommes entassés comme des moutons périraient tous en très peu de temps. L'haleine de l'homme est mortelle à ses semblables : cela n'est pas moins vrai au propre qu'au figuré.

Les villes sont le gouffre de l'espèce humaine. Au bout de quelques générations les races périssent ou dégénèrent ; il faut les renouveler, et c'est toujours la campagne qui fournit à ce renouvellement. Envoyez donc vos enfants se renouveler, pour ainsi dire, eux-mêmes, et reprendre, au milieu des champs, la vigueur qu'on perd dans l'air malsain des lieux trop peuplés. Les femmes grosses qui sont à la campagne se hâtent de revenir accoucher à la ville : elles devraient faire tout le contraire, celles surtout qui veulent nourrir leurs enfants. Elles auraient moins à regretter qu'elles ne pensent ; et, dans un séjour plus naturel à l'espèce, les plaisirs attachés aux devoirs de la nature leur ôteraient bientôt le goût de ceux qui ne s'y rapportent pas.

D'abord, après l'accouchement, on lave l'enfant avec quelque eau tiède où l'on mêle ordinairement du vin. Cette addition du vin me paraît peu nécessaire. Comme la nature ne produit rien de fermenté, il n'est pas à

Copyright Arvensa Editions

croire que l'usage d'une liqueur artificielle importe à la vie de ses créatures.

Par la même raison, cette précaution de faire tiédir l'eau n'est pas non plus indispensable ; et en effet des multitudes de peuples lavent les enfants nouveau-nés dans les rivières ou à la mer sans autre façon. Mais les nôtres, amollis avant que de naître par la mollesse des pères et des mères, apportent en venant au monde un tempérament déjà gâté, qu'il ne faut pas exposer d'abord à toutes les épreuves qui doivent le rétablir. Ce n'est que par degrés qu'on peut les ramener à leur vigueur primitive. Commencez donc d'abord par suivre l'usage, et ne vous en écartez que peu à peu. Lavez souvent les enfants ; leur malpropreté en montre le besoin. Quand on ne fait que les essuyer, on les déchire ; mais, à mesure qu'ils se renforcent, diminuez par degré la tiédeur de l'eau, jusqu'à ce qu'enfin vous les laviez été et hiver à l'eau froide et même glacée. Comme pour ne pas les exposer, il importe que cette diminution soit lente, successive et insensible, on peut se servir du thermomètre pour la mesurer exactement.

Cet usage du bain une fois établi ne doit plus être interrompu, et il importe de le garder toute sa vie. Je le considère non seulement du côté de la propreté et de la santé actuelle, mais aussi comme une précaution salutaire pour rendre plus flexible la texture des fibres, et les faire céder sans effort et sans risque aux divers degrés de chaleur et de froid. Pour cela je voudrais qu'en grandissant on s'accoutumât peu à peu à se baigner quelquefois dans des eaux chaudes à tous les degrés supportables, et souvent dans des eaux froides à tous les degrés possibles. Ainsi, après s'être habitué à supporter les diverses températures de l'eau, qui, étant un fluide plus dense, nous touche par plus de points et nous affecte davantage, on deviendrait presque insensible à celles de l'air.

Au moment où l'enfant respire en sortant de ses enveloppes, ne souffrez pas qu'on lui en donne d'autres qui le tiennent plus à l'étroit. Point de têtières, point de bandes, point de maillot ; des langes flottants et larges, qui laissent tous ses membres en liberté, et ne soient ni assez pesants pour gêner ses mouvements, ni assez chauds pour empêcher qu'il ne sente les impressions de l'air[309]. Placez-le dans un grand berceau[310] bien rembourré, où il puisse se mouvoir à l'aise et sans danger. Quand il commence à se fortifier, laissez-le ramper par la chambre ; laissez-lui développer, étendre ses petits membres ; vous les verrez se renforcer de jour en jour. Comparez-le avec un enfant bien emmailloté du même âge ;

Copyright Arvensa Editions

vous serez étonné de la différence de leurs progrès. [311]

On doit s'attendre à de grandes oppositions de la part des nourrices, à qui l'enfant bien garrotté donne moins de peine que celui qu'il faut veiller incessamment. D'ailleurs sa malpropreté devient plus sensible dans un habit ouvert ; il faut le nettoyer plus souvent. Enfin la coutume est un argument qu'on ne réfutera jamais en certains pays, au gré du peuple de tous les États.

Ne raisonnez point avec les nourrices ; ordonnez, voyez faire, et n'épargnez rien pour rendre aisés dans la pratique les soins que vous aurez prescrits. Pourquoi ne les partageriez-vous pas ? Dans les nourritures ordinaires, où l'on ne regarde qu'au physique, pourvu que l'enfant vive et qu'il ne dépérisse point, le reste n'importe guère ; mais ici, où l'éducation commence avec la vie, en naissant l'enfant est déjà disciple, non du gouverneur, mais de la nature. Le gouverneur ne fait qu'étudier sous ce premier maître et empêcher que ses soins ne soient contrariés. Il veille le nourrisson, il l'observe, il le suit, il épie avec vigilance la première lueur de son faible entendement, comme, aux approches du premier quartier, les musulmans épient l'instant du lever de la lune.

Nous naissons capables d'apprendre, mais ne sachant rien, ne connaissant rien. L'âme, enchaînée dans des organes imparfaits et demi-formés, n'a pas même le sentiment de sa propre existence. Les mouvements, les cris de l'enfant qui vient de naître, sont des effets purement mécaniques, dépourvus de connaissance et de volonté.

Supposons qu'un enfant eût à sa naissance la stature et la force d'un homme fait, qu'il sortît, pour ainsi dire, tout armé du sein de sa mère, comme Pallas sortit du cerveau de Jupiter ; cet homme-enfant serait un parfait imbécile, un automate, une statue immobile et presque insensible : il ne verrait rien, il n'entendrait rien, il ne connaîtrait personne, il ne saurait pas tourner les yeux vers ce qu'il aurait besoin de voir ; non seulement il n'apercevrait aucun objet hors de lui, il n'en rapporterait même aucun dans l'organe du sens qui le lui ferait apercevoir ; les couleurs ne seraient point dans ses yeux, les sons ne seraient point dans ses oreilles, les corps qu'il toucherait ne seraient point sur le sien, il ne saurait pas même qu'il en a un ; le contact de ses mains serait dans son cerveau ; toutes ses sensations se réuniraient dans un seul point ; il n'existerait que dans le commun *sensorium* ; il n'aurait qu'une seule idée, savoir celle du

Copyright Arvensa Editions

moi, à laquelle il rapporterait toutes ses sensations ; et cette idée ou plutôt ce sentiment, serait la seule chose qu'il aurait de plus qu'un enfant ordinaire.

Cet homme, formé tout à coup, ne saurait pas non plus se redresser sur ses pieds ; il lui faudrait beaucoup de temps pour apprendre à s'y soutenir en équilibre ; peut-être n'en ferait-il pas même l'essai, et vous verriez ce grand corps, fort et robuste, rester en place comme une pierre, ou ramper et se traîner comme un jeune chien.

Il sentirait le malaise des besoins sans les connaître, et sans imaginer aucun moyen d'y pourvoir. Il n'y a nulle immédiate communication entre les muscles de l'estomac et ceux des bras et des jambes, qui, même entouré d'aliments lui fit faire un pas pour en approcher ou étendre la main pour les saisir ; et, comme son corps aurait pris son accroissement, que ses membres seraient tout développés, qu'il n'aurait par conséquent ni les inquiétudes ni les mouvements continuels des enfants, il pourrait mourir de faim, avant de s'être mû pour chercher sa subsistance. Pour peu qu'on ait réfléchi sur l'ordre et le progrès de nos connaissances, on ne peut nier que tel ne fût à peu près l'état primitif d'ignorance et de stupidité naturel à l'homme avant qu'il eût rien appris de l'expérience ou de ses semblables.

On connaît donc, ou l'on peut connaître le premier point d'où part chacun de nous pour arriver au degré commun de l'entendement ; mais qui est-ce qui connaît l'autre extrémité ? Chacun avance plus ou moins selon son génie, son goût, ses besoins, ses talents, son zèle, et les occasions qu'il a de s'y livrer. Je ne sache pas qu'aucun philosophe ait encore été assez hardi pour dire : Voilà le terme où l'homme peut parvenir et qu'il ne saurait passer. Nous ignorons ce que notre nature nous permet d'être ; nul de nous n'a mesuré la distance qui peut se trouver entre un homme et un autre homme. Quelle est l'âme basse que cette idée n'échauffa jamais, et qui ne se dit pas quelquefois dans son orgueil : Combien j'en ai déjà passé ! combien j'en puis encore atteindre ! pourquoi mon égal irait-il plus loin que moi ?

Je le répète, l'éducation de l'homme commence à sa naissance ; avant de parler, avant que d'entendre, il s'instruit déjà. L'expérience prévient les leçons ; au moment qu'il connaît sa nourrice, il a déjà beaucoup acquis. On serait surpris des connaissances de l'homme le plus grossier, si l'on suivait son progrès depuis le moment où il est né jusqu'à celui où il est parvenu. Si

Copyright Arvensa Editions

l'on partageait toute la science humaine en deux parties, l'une commune à tous les hommes, l'autre particulière aux savants, celle-ci serait très petite en comparaison de l'autre. Mais nous ne songeons guère aux acquisitions générales, parce qu'elles se font sans qu'on y pense et même avant l'âge de raison ; que d'ailleurs le savoir ne se fait remarquer que par ses différences, et que, comme dans les équations d'algèbre, les quantités communes se comptent pour rien.

Les animaux mêmes acquièrent beaucoup. Ils ont des sens, il faut qu'ils apprennent à en faire usage ; ils ont des besoins, il faut qu'ils apprennent à y pourvoir ; il faut qu'ils apprennent à manger, à marcher, à voler. Les quadrupèdes qui se tiennent sur leurs pieds dès leur naissance ne savent pas marcher pour cela ; on voit à leurs premiers pas que ce sont des essais mal assurés. Les serins échappés de leurs cages ne savent point voler, parce qu'ils n'ont jamais volé. Tout est instruction pour les êtres animés et sensibles. Si les plantes avaient un mouvement progressif, il faudrait qu'elles eussent des sens et qu'elles acquissent des connaissances ; autrement les espèces périraient bientôt.

Les premières sensations des enfants sont purement affectives ; ils n'aperçoivent que le plaisir et la douleur. Ne pouvant ni marcher ni saisir, ils ont besoin de beaucoup de temps pour se former peu à peu les sensations représentatives qui leur montrent les objets hors d'eux-mêmes ; mais, en attendant que ces objets s'étendent, s'éloignent pour ainsi dire de leurs yeux, et prennent pour eux des dimensions et des figures, le retour des sensations affectives commence à les soumettre à l'empire de l'habitude ; on voit leurs yeux se tourner sans cesse vers la lumière, et, si elle leur vient de côté, prendre insensiblement cette direction ; en sorte qu'on doit avoir soin de leur opposer le visage au jour, de peur qu'ils ne deviennent louches ou ne s'accoutument à regarder de travers. Il faut aussi qu'ils s'habituent de bonne heure aux ténèbres ; autrement ils pleurent et crient sitôt qu'ils se trouvent à l'obscurité. La nourriture et le sommeil, trop exactement mesurés, leur deviennent nécessaires au bout des mêmes intervalles ; et bientôt le désir ne vient plus du besoin, mais de l'habitude, ou plutôt l'habitude ajoute un nouveau besoin à celui de la nature : voilà ce qu'il faut prévenir.

La seule habitude qu'on doit laisser prendre à l'enfant est de n'en contracter aucune ; qu'on ne le porte pas plus sur un bras que sur l'autre ; qu'on ne l'accoutume pas à présenter une main plutôt que l'autre, à s'en

Copyright Arvensa Editions

servir plus souvent, à vouloir manger, dormir, agir aux mêmes heures, à ne pouvoir rester seul ni nuit ni jour. Préparez de loin le règne de sa liberté et l'usage de ses forces, en laissant à son corps l'habitude naturelle, en le mettant en état d'être toujours maître de lui-même, et de faire en toute chose sa volonté, sitôt qu'il en aura une.

Dès que l'enfant commence à distinguer les objets, il importe de mettre du choix dans ceux qu'on lui montre. Naturellement tous les nouveaux objets intéressent l'homme. Il se sent si faible qu'il craint tout ce qu'il ne connaît pas : l'habitude de voir des objets nouveaux sans en être affecté détruit cette crainte. Les enfants élevés dans des maisons propres, où l'on ne souffre point d'araignées, ont peur des araignées et cette peur leur demeure souvent étant grands. Je n'ai jamais vu de paysans, ni homme, ni femme, ni enfant, avoir peur des araignées.

Pourquoi donc l'éducation d'un enfant ne commencerait-elle pas avant qu'il parle et qu'il entende puisque le seul choix des objets qu'on lui présente est propre à le rendre timide ou courageux ? Je veux qu'on l'habitue à voir des objets nouveaux, des animaux laids, dégoûtants, bizarres, mais peu à peu, de loin, jusqu'à ce qu'il y soit accoutumé, et qu'à force de les voir manier à d'autres, il les manie enfin lui-même. Si, durant son enfance, il a vu sans effroi des crapauds, des serpents, des écrevisses, il verra sans horreur, étant grand, quelque animal que ce soit. Il n'y a plus d'objets affreux pour qui en voit tous les jours.

Tous les enfants ont peur des masques. Je commence par montrer à Émile un masque d'une figure agréable ; ensuite quelqu'un s'applique devant lui ce masque sur le visage : je me mets à rire, tout le monde rit, et l'enfant rit comme les autres. Peu à peu je l'accoutume à des masques moins agréables, et enfin à des figures hideuses. Si j'ai bien ménagé ma gradation, loin de s'effrayer au dernier masque, il en rira comme du premier. Après cela je ne crains plus qu'on l'effraye avec des masques.

Quand, dans les adieux d'Andromaque et d'Hector, le petit Astyanax, effrayé du panache qui flotte sur le casque de son père, le méconnaît, se jette en criant sur le sein de sa nourrice, et arrache à sa mère un sourire mêlé de larmes, que faut-il faire pour guérir cet effroi ? Précisément ce que fait Hector, poser le casque à terre, et puis caresser l'enfant. Dans un moment plus tranquille on ne s'en tiendrait pas là ; on s'approcherait du casque, on jouerait avec les plumes, on les ferait manier à l'enfant ; enfin la nourrice prendrait le casque et le poserait en riant sur sa propre tête, si

Copyright Arvensa Editions

toutefois la main d'une femme osait toucher aux armes d'Hector.

S'agit-il d'exercer Émile au bruit d'une arme à feu, je brûle d'abord une amorce dans un pistolet. Cette flamme brusque et passagère, cette espèce d'éclair le réjouit ; je répète la même chose avec plus de poudre ; peu à peu j'ajoute au pistolet une petite charge sans bourre, puis une plus grande ; enfin je l'accoutume aux coups de fusil, aux boîtes, aux canons, aux détonations les plus terribles.

J'ai remarqué que les enfants ont rarement peur du tonnerre, à moins que les éclats ne soient affreux et ne blessent réellement l'organe de l'ouïe ; autrement cette peur ne leur vient que quand ils ont appris que le tonnerre blesse ou tue quelquefois. Quand la raison commence à les effrayer, faites que l'habitude les rassure. Avec une gradation lente et ménagée on rend l'homme et l'enfant intrépides à tout.

Dans le commencement de la vie, où la mémoire et l'imagination sont encore inactives, l'enfant n'est attentif qu'à ce qui affecte actuellement ses sens ; ses sensations étant les premiers matériaux de ses connaissances, les lui offrir dans un ordre convenable, c'est préparer sa mémoire à les fournir un jour dans le même ordre à son entendement ; mais, comme il n'est attentif qu'à ses sensations, il suffit d'abord de lui montrer bien distinctement la liaison de ces mêmes sensations avec les objets qui les causent. Il veut tout toucher, tout manier : ne vous opposez point à cette inquiétude ; elle lui suggère un apprentissage très nécessaire. C'est ainsi qu'il apprend à sentir la chaleur, le froid, la dureté, la mollesse, la pesanteur, la légèreté des corps, à juger de leur grandeur, de leur figure, et de toutes leurs qualités sensibles, en regardant, palpant[312], écoutant, surtout en comparant la vue au toucher, en estimant à l'oeil la sensation qu'ils feraient sous ses doigts.

Ce n'est que par le mouvement que nous apprenons qu'il y a des choses qui ne sont pas nous ; et ce n'est que par notre propre mouvement que nous acquérons l'idée de l'étendue. C'est parce que l'enfant n'a point cette idée, qu'il tend indifféremment la main pour saisir l'objet qui le touche, ou l'objet qui est à cent pas de lui. Cet effort qu'il fait vous paraît un signe d'empire, un ordre qu'il donne à l'objet de s'approcher, ou à vous de le lui apporter ; et point du tout, c'est seulement que les mêmes objets qu'il voyait d'abord dans son cerveau, puis sur ses yeux, il les voit maintenant au bout de ses bras, et n'imagine d'étendue que celle où il peut atteindre.

Copyright Arvensa Editions

Ayez donc soin de le promener souvent, de le transporter d'une place à l'autre, de lui faire sentir le changement de lieu, afin de lui apprendre à juger des distances. Quand il commencera de les connaître, alors il faut changer de méthode, et ne le porter que comme il vous plaît, et non comme il lui plaît ; car sitôt qu'il n'est plus abusé par le sens, son effort change de cause : ce changement est remarquable, et demande explication.

Le malaise des besoins s'exprime par des signes quand le secours d'autrui est nécessaire pour y pourvoir : de là les cris des enfants. Ils pleurent beaucoup ; cela doit être. Puisque toutes leurs sensations sont affectives, quand elles sont agréables, ils en jouissent en silence ; quand elles sont pénibles, ils le disent dans leur langage, et demandent du soulagement. Or, tant qu'ils sont éveillés, ils ne peuvent presque rester dans un état d'indifférence ; ils dorment, ou sont affectés.

Toutes nos langues sont des ouvrages de l'art. On a longtemps cherché s'il y avait une langue naturelle et commune à tous les hommes ; sans doute, il y en a une ; et c'est celle que les enfants parlent avant de savoir parler. Cette langue n'est pas articulée, mais elle est accentuée, sonore, intelligible. L'usage des nôtres nous l'a fait négliger au point de l'oublier tout à fait. Étudions les enfants, et bientôt nous la rapprendrons auprès d'eux. Les nourrices sont nos maîtres dans cette langue ; elles entendent tout ce que disent leurs nourrissons ; elles leur répondent, elles ont avec eux des dialogues très bien suivis ; et quoiqu'elles prononcent des mots, ces mots sont parfaitement inutiles ; ce n'est point le sens du mot qu'ils entendent, mais l'accent dont il est accompagné.

Au langage de la voix se joint celui du geste, non moins énergique. Ce geste n'est pas dans les faibles mains des enfants, il est sur leurs visages. Il est étonnant combien ces physionomies mal formées ont déjà d'expression ; leurs traits changent d'un instant à l'autre avec une inconcevable rapidité : vous y voyez le sourire, le désir, l'effroi naître et passer comme autant d'éclairs : à chaque fois vous croyez voir un autre visage. Ils ont certainement les muscles de la face plus mobiles que nous. En revanche, leurs yeux ternes ne disent presque rien. Tel doit être le genre de leurs signes dans un âge où l'on n'a que des besoins corporels ; l'expression des sensations est dans les grimaces, l'expression des sentiments est dans les regards.

Comme le premier état de l'homme est la misère et la faiblesse, se premières voix sont la plainte et les pleurs. L'enfant sent ses besoins, et ne

Copyright Arvensa Editions

les peut satisfaire, il implore le secours d'autrui par des cris : s'il a faim ou soif, il pleure ; s'il a trop froid ou trop chaud, il pleure ; s'il a besoin de mouvement et qu'on le tienne en repos, il pleure ; s'il veut dormir et qu'on l'agite, il pleure. Moins sa manière d'être est à sa disposition, plus il demande fréquemment qu'on la change. Il n'a qu'un langage, parce qu'il n'a, pour ainsi dire, qu'une sorte de mal-être : dans l'imperfection de ses organes, il ne distingue point leurs impressions diverses ; tous les maux ne forment pour lui qu'une sensation de douleur.

De ces pleurs, qu'on croirait si peu dignes d'attention, naît le premier rapport de l'homme à tout ce qui l'environne : ici se forge le premier anneau de cette longue chaîne dont l'ordre social est formé.

Quand l'enfant pleure, il est mal à son aise, il a quelque besoin, qu'il ne saurait satisfaire : on examine, on cherche ce besoin, on le trouve, on y pourvoit. Quand on ne le trouve pas ou quand on n'y peut pourvoir, les pleurs continuent, on en est importuné : on flatte l'enfant pour le faire taire, on le berce, on lui chante pour l'endormir : s'il s'opiniâtre, on s'impatiente, on le menace : des nourrices brutales le frappent quelquefois. Voilà d'étranges leçons pour son entrée à la vie.

Je n'oublierai jamais d'avoir vu un de ces incommodes pleureurs ainsi frappé par sa nourrice. Il se tut sur-le-champ : je le crus intimidé. Je me disais : ce sera une âme servile dont on n'obtiendra rien que par la rigueur. Je me trompais : le malheureux suffoquait de colère, il avait perdu la respiration ; je le vis devenir violet. Un moment après vinrent les cris aigus ; tous les signes du ressentiment, de la fureur, du désespoir de cet âge, étaient dans ses accents. Je craignis qu'il n'expirât dans cette agitation. Quand j'aurais douté que le sentiment du juste et de l'injuste fût inné dans le coeur de l'homme, cet exemple seul m'aurait convaincu. Je suis sûr qu'un tison ardent tombé par hasard sur la main de cet enfant lui eût été moins sensible que ce coup assez léger, mais donné dans l'intention manifeste de l'offenser.

Cette disposition des enfants à l'emportement, au dépit, à la colère, demande des ménagements excessifs. Boerhaave pense que leurs maladies sont pour la plupart de la classe des convulsives, parce que la tête étant proportionnellement plus grosse et le système des nerfs plus étendu que dans les adultes, le genre nerveux est plus susceptible d'irritation. Éloignez d'eux avec le plus grand soin les domestiques qui les agacent, les irritent, les impatientent : ils leur sont cent fois plus dangereux, plus funestes que

Copyright Arvensa Editions

les injures de l'air et des saisons. Tant que les enfants ne trouveront de résistance que dans les choses et jamais dans les volontés, ils ne deviendront ni mutins ni colères, et se conserveront mieux en santé. C'est ici une des raisons pourquoi les enfants du peuple, plus libres, plus indépendants, sont généralement moins infirmes, moins délicats, plus robustes que ceux qu'on prétend mieux élever en les contrariant sans cesse ; mais il faut songer toujours qu'il y a bien de la différence entre leur obéir et ne pas les contrarier.

Les premiers pleurs des enfants sont des prières : si l'on n'y prend garde, ils deviennent bientôt des ordres ; ils commencent par se faire assister, ils finissent par se faire servir. Ainsi de leur propre faiblesse, d'où vient d'abord le sentiment de leur dépendance, naît ensuite l'idée de l'empire et de la domination ; mais cette idée étant moins excitée par leurs besoins que par nos services, ici commencent à se faire apercevoir les effets moraux dont la cause immédiate n'est pas dans la nature ; et l'on voit déjà pourquoi, dès ce premier âge, il importe de démêler l'intention secrète qui dicte le geste ou le cri.

Quand l'enfant tend la main avec effort sans rien dire, il croit atteindre à l'objet parce qu'il n'en estime pas la distance ; il est dans l'erreur ; mais quand il se plaint et crie en tendant la main, alors il ne s'abuse plus sur la distance, il commande à l'objet de s'approcher, ou à vous de le lui apporter. Dans le premier cas, portez-le à l'objet lentement et à petits pas ; dans le second, ne faites pas seulement semblant de l'entendre : plus il criera, moins vous devez l'écouter. Il importe de l'accoutumer de bonne heure à ne commander ni aux hommes, car il n'est pas leur maître, ni aux choses, car elles ne l'entendent point. Ainsi quand un enfant désire quelque chose qu'il voit et qu'on veut lui donner, il vaut mieux porter l'enfant à l'objet, que d'apporter l'objet à l'enfant : il tire de cette pratique une conclusion qui est de son âge, et il n'y a point d'autre moyen de la lui suggérer.

L'abbé de Saint-Pierre appelait les hommes de grands enfants ; on pourrait appeler réciproquement les enfants de petits hommes. Ces propositions ont leur vérité comme sentences ; comme principes, elles ont besoin d'éclaircissement. Mais quand Hobbes appelait le méchant un enfant robuste, il disait une chose absolument contradictoire. Toute méchanceté vient de faiblesse ; l'enfant n'est méchant que parce qu'il est faible ; rendez-le fort, il sera bon : celui qui pourrait tout ne ferait jamais

Copyright Arvensa Editions

de mal. De tous les attributs de la Divinité toute-puissante, la bonté est celui sans lequel on la peut le moins concevoir. Tous les peuples qui ont reconnu deux principes ont toujours regardé le mauvais comme inférieur au bon ; sans quoi ils auraient fait une supposition absurde. Voyez ci-après la Profession de foi du Vicaire savoyard.

La raison seule nous apprend à connaître le bien et le mal. La conscience qui nous fait aimer l'un et haïr l'autre, quoique indépendante de la raison, ne peut donc se développer sans elle. Avant l'âge de raison, nous faisons le bien et le mal sans le connaître ; et il n'y a point de moralité dans nos actions, quoiqu'il y en ait quelquefois dans le sentiment des actions d'autrui qui ont rapport à nous. Un enfant veut déranger tout ce qu'il voit : il casse, il brise tout ce qu'il peut atteindre ; il empoigne un oiseau comme il empoignerait une pierre, et l'étouffe sans savoir ce qu'il fait.

Pourquoi cela ? D'abord la philosophie en va rendre raison par des vices naturels : l'orgueil, l'esprit de domination, l'amour-propre, la méchanceté de l'homme ; le sentiment de sa faiblesse, pourra-t-elle ajouter, rend l'enfant avide de faire des actes de force, et de se prouver à lui-même son propre pouvoir. Mais voyez ce vieillard infirme et cassé, ramené par le cercle de la vie humaine à la faiblesse de l'enfance : non seulement il reste immobile et paisible, il veut encore que tout y reste autour de lui ; le moindre changement le trouble et l'inquiète, il voudrait voir régner un calme universel. Comment la même impuissance jointe aux mêmes passions produirait-elle des effets si différents dans les deux âges, si la cause primitive n'était changée ? Et où peut-on chercher cette diversité de causes, si ce n'est dans l'état physique des deux individus ? Le principe actif, commun à tous deux, se développe dans l'un et s'éteint dans l'autre ; l'un se forme, et l'autre se détruit ; l'un tend à la vie, et l'autre à la mort. L'activité défaillante se concentre dans le coeur du vieillard ; dans celui de l'enfant, elle est surabondante et s'étend au dehors ; il se sent, pour ainsi dire, assez de vie pour animer tout ce qu'il l'environne. Qu'il fasse ou qu'il défasse, il n'importe ; il suffit qu'il change l'état des choses, et tout changement est une action. Que s'il semble avoir plus de penchant à détruire, ce n'est point par méchanceté, c'est que l'action qui forme est toujours lente, et que celle qui détruit, étant plus rapide, convient mieux à sa vivacité.

En même temps que l'Auteur de la nature donne aux enfants ce

Copyright Arvensa Editions

principe actif, il prend soin qu'il soit peu nuisible, en leur laissant peu de force pour s'y livrer. Mais sitôt qu'ils peuvent considérer les gens qui les environnent comme des instruments qu'il dépend d'eux de faire agir, ils s'en servent pour suivre leur penchant et suppléer à leur propre faiblesse. Voilà comment ils deviennent incommodes, tyrans, impérieux, méchants, indomptables ; progrès qui ne vient pas d'un esprit naturel de domination, mais qui le leur donne ; car il ne faut pas une longue expérience pour sentir combien il est agréable d'agir par les mains d'autrui, et de n'avoir besoin que de remuer la langue pour faire mouvoir l'univers.

En grandissant, on acquiert des forces, on devient moins inquiet, moins remuant, on se renferme davantage en soi-même. L'âme et le corps se mettent, pour ainsi dire, en équilibre, et la nature ne nous demande plus que le mouvement nécessaire à notre conservation. Mais le désir de commander ne s'éteint pas avec le besoin qui l'a fait naître ; l'empire éveille et flatte l'amour-propre, et l'habitude le fortifie : ainsi succède la fantaisie au besoin, ainsi prennent leurs premières racines les préjugés de l'opinion.

Le principe une fois connu, nous voyons clairement le point où l'on quitte la route de la nature ; voyons ce qu'il faut faire pour s'y maintenir.

Loin d'avoir des forces superflues, les enfants n'en ont pas même de suffisantes pour tout ce que leur demande la nature ; il faut donc leur laisser l'usage de toutes celles qu'elle leur donne et dont ils ne sauraient abuser. Première maxime.

Il faut les aider et suppléer à ce qui leur manque, soit en intelligence, soit en force, dans tout ce qui est du besoin physique. Deuxième maxime.

Il faut, dans le secours qu'on leur donne, se borner uniquement à l'utile réel, sans rien accorder à la fantaisie ou au désir sans raison ; car la fantaisie ne les tourmentera point quand on ne l'aura pas fait naître, attendu qu'elle n'est pas de la nature. Troisième maxime.

Il faut étudier avec soin leur langage et leurs signes, afin que, dans un âge où ils ne savent point dissimuler, on distingue dans leurs désirs ce qui vient immédiatement de la nature et ce qui vient de l'opinion. Quatrième maxime.

L'esprit de ces règles est d'accorder aux enfants plus de liberté véritable et moins d'empire, de leur laisser plus faire par eux-mêmes et moins exiger d'autrui. Ainsi s'accoutumant de bonne heure à borner leurs désirs à leurs forces, ils sentiront peu la privation de ce qui ne sera pas en leur pouvoir.

Copyright Arvensa Editions

Voilà donc une raison nouvelle et très importante pour laisser les corps et les membres des enfants absolument libres avec la seule précaution de les éloigner du danger des chutes, et d'écarter de leurs mains tout ce qui peut les blesser.

Infailliblement un enfant dont le corps et les bras sont libres pleurera moins qu'un enfant embandé dans un maillot. Celui qui ne connaît que les besoins physiques ne pleure que quand il souffre, et c'est un très grand avantage ; car alors on sait à point nommé quand il a besoin de secours, et l'on ne doit pas tarder un moment à le lui donner, s'il est possible. Mais si vous ne pouvez le soulager, restez tranquille, sans le flatter pour l'apaiser ; vos caresses ne guériront pas sa colique. Cependant il se souviendra de ce qu'il faut faire pour être flatté ; et s'il sait une fois vous occuper de lui à sa volonté, le voilà devenu votre maître : tout est perdu.

Moins contrariés dans leurs mouvements, les enfants pleureront moins ; moins importuné de leurs pleurs, on se tourmentera moins pour les faire taire ; menacés ou flattés moins souvent, ils seront moins craintifs ou moins opiniâtres, et resteront mieux dans leur état naturel. C'est moins en laissant pleurer les enfants qu'en s'empressant pour les apaiser, qu'on leur fait gagner des descentes ; et ma preuve est que les enfants les plus négligés y sont bien moins sujets que les autres. Je suis fort éloigné de vouloir pour cela qu'on les néglige ; au contraire, il importe qu'on les prévienne, et qu'on ne se laisse pas avertir de leurs besoins par leurs cris. Mais je ne veux pas non plus que les soins qu'on leur rend soient mal entendus. Pourquoi se feraient-ils faute de pleurer dès qu'ils voient que leurs pleurs sont bons à tant de choses ? Instruits du prix qu'on met à leur silence, ils se gardent bien de le prodiguer. Ils le font à la fin tellement valoir qu'on ne peut plus le payer ; et c'est alors qu'à force de pleurer sans succès ils s'efforcent, s'épuisent, et se tuent.

Les longs pleurs d'un enfant qui n'est ni lié ni malade, et qu'on ne laisse manquer de rien, ne sont que des pleurs d'habitude et d'obstination. Ils ne sont point l'ouvrage de la nature, mais de la nourrice, qui, pour n'en savoir endurer l'importunité, la multiplie, sans songer qu'en faisant taire l'enfant aujourd'hui on l'excite à pleurer demain davantage.

Le seul moyen de guérir ou de prévenir cette habitude est de n'y faire aucune attention. Personne n'aime à prendre une peine inutile, pas même les enfants. Ils sont obstinés dans leurs tentatives ; mais si vous avez plus de constance qu'eux d'opiniâtreté, ils se rebutent et n'y reviennent plus.

Copyright Arvensa Editions

C'est ainsi qu'on leur épargne des pleurs et qu'on les accoutume à n'en verser que quand la douleur les y force.

Au reste, quand ils pleurent par fantaisie ou par obstination, un moyen sûr pour les empêcher de continuer est de les distraire par quelque objet agréable et frappant qui leur fasse oublier qu'ils voulaient pleurer. La plupart des nourrices excellent dans cet art, et, bien ménagé, il est très utile ; mais il est de la dernière importance que l'enfant n'aperçoive pas l'intention de le distraire, et qu'il s'amuse sans croire qu'on songe à lui : or voilà sur quoi toutes les nourrices sont maladroites.

On sèvre trop tôt tous les enfants. Le temps où l'on doit les sevrer est indiqué par l'éruption des dents, et cette éruption est communément pénible et douloureuse. Par un instinct machinal, l'enfant porte alors fréquemment à sa bouche tout ce qu'il tient, pour le mâcher. On pense faciliter l'opération en lui donnant pour hochet quelque corps dur, comme l'ivoire ou la dent de loup. Je crois qu'on se trompe. Ces corps durs, appliqués sur les gencives, loin de les ramollir, les rendent calleuses, les endurcissent, préparent un déchirement plus pénible et plus douloureux. Prenons toujours l'instinct pour exemple. On ne voit point les jeunes chiens exercer leurs dents naissantes sur des cailloux, sur du fer, sur des os, mais sur du bois, du cuir, des chiffons, des matières molles qui cèdent, et où la dent s'imprime.

On ne sait plus être simple en rien, pas même autour des enfants. Des grelots d'argent, d'or, du corail, des cristaux à facettes, des hochets de tout prix et de toute espèce : que d'apprêts inutiles et pernicieux ! Rien de tout cela. Point de grelots, point de hochets ; de petites branches d'arbre avec leurs fruits et leurs feuilles, une tête de pavot dans laquelle on entend sonner les graines, un bâton de réglisse qu'il peut sucer et mâcher, l'amuseront autant que ces magnifiques colifichets, et n'auront pas l'inconvénient de l'accoutumer au luxe dès sa naissance.

Il a été reconnu que la bouillie n'est pas une nourriture fort saine. Le lait cuit et la farine crue font beaucoup de saburre[313], et conviennent mal à notre estomac. Dans la bouillie, la farine est moins cuite que dans le pain, et de plus elle n'a pas fermenté ; la panade, la crème de riz me paraissent préférables. Si l'on veut absolument faire de la bouillie, il convient de griller un peu la farine auparavant. On fait dans mon pays, de la farine ainsi torréfiée, une soupe fort agréable et fort saine. Le bouillon

Copyright Arvensa Editions

de viande et le potage sont encore un médiocre aliment, dont il ne faut user que le moins qu'il est possible. Il importe que les enfants s'accoutument d'abord à mâcher ; c'est le vrai moyen de faciliter l'éruption des dents ; et quand ils commencent d'avaler, les sucs salivaires mêlés avec les aliments en facilitent la digestion.

Je leur ferais donc mâcher des fruits secs, des croûtes. Je leur donnerais pour jouet de petits bâtons de pain dur ou de biscuit semblable au pain de Piémont, qu'on appelle dans le pays des *grisses*. À force de ramollir ce pain, dans leur bouche, ils en avaleraient enfin quelque peu : leurs dents se trouveraient sorties, et ils se trouveraient sevrés presque avant qu'on s'en fût aperçu. Les paysans ont pour l'ordinaire l'estomac fort bon, et on ne les sèvre pas avec plus de façon que cela.

Les enfants entendent parler dès leur naissance ; on leur parle non seulement avant qu'ils comprennent ce qu'on leur dit, mais avant qu'ils puissent rendre les voix qu'ils entendent. Leur organe encore engourdi ne se prête que peu à peu aux imitations des sons qu'on leur dicte, et il n'est pas même assuré que ces sons se portent d'abord à leur oreille aussi distinctement qu'à la nôtre. Je ne désapprouve pas que la nourrice amuse l'enfant par des chants et des accents très gais et très variés ; mais je désapprouve qu'elle l'étourdisse incessamment d'une multitude de paroles inutiles auxquelles il ne comprend rien que le ton qu'elle y met. Je voudrais que les premières articulations qu'on lui fait entendre fussent rares, faciles, distinctes, souvent répétées et que les mots qu'elles expriment ne se rapportassent qu'à des objets sensibles qu'on pût d'abord montrer à l'enfant. La malheureuse facilité que nous avons à nous payer de mots que nous n'entendons point commence plus tôt qu'on ne pense. L'écolier écoute en classe le verbiage de son régent, comme il écoutait au maillot le babil de sa nourrice. Il me semble que ce serait l'instruire fort utilement que de l'élever à n'y rien comprendre.

Les réflexions naissent en foule quand on veut s'occuper de la formation du langage et des premiers discours des enfants. Quoi qu'on fasse, ils apprendront toujours à parler de la même manière, et toutes les spéculations philosophiques sont ici de la plus grande inutilité.

D'abord ils ont, pour ainsi dire, une grammaire de leur âge, dont la syntaxe a des règles plus générales que la nôtre ; et si l'on y faisait bien attention, l'on serait étonné de l'exactitude avec laquelle ils suivent certaines analogies, très vicieuses si l'on veut, mais très régulières, et qui

Copyright Arvensa Editions

ne sont choquantes que par leur dureté ou parce que l'usage ne les admet pas. Je viens d'entendre un pauvre enfant bien grondé par son père pour lui avoir dit : *Mon père irai-je-t-y* ? Or on voit que cet enfant, suivait mieux l'analogie que nos grammairiens car puisqu'on lui disait *Vas-y*, pourquoi n'aurait-il pas dit *Irai-je-t-y* ? Remarquez de plus avec quelle adresse il évitait l'hiatus de *irai-je-y* ou y *irai-je* ? Est-ce la faute du pauvre enfant si nous avons mal à propos ôté de la phrase cet adverbe déterminant y, parce que nous n'en savions que faire ? C'est une pédanterie insupportable et un soin des plus superflus de s'attacher à corriger dans les enfants toutes ces petites fautes contre l'usage, desquelles ils ne manquent jamais de se corriger d'eux-mêmes avec le temps. Parlez toujours correctement devant eux, faites qu'ils ne se plaisent avec personne autant qu'avec vous, et soyez sûrs qu'insensiblement leur langage s'épurera sur le vôtre sans que vous les ayez jamais repris.

Mais un abus de tout autre importance, et qu'il n'est pas moins aisé de prévenir, est qu'on se presse trop de les faire parler, comme si l'on avait peur qu'ils n'apprissent pas à parler d'eux-mêmes. Cet empressement indiscret produit un effet directement contraire à celui qu'on cherche. Ils en parlent plus tard, plus confusément : l'extrême attention qu'on donne à tout ce qu'ils disent les dispense de bien articuler ; et comme ils daignent à peine ouvrir la bouche, plusieurs d'entre eux en conservent toute leur vie un vice de prononciation et un parler confus qui les rend presque inintelligibles.

J'ai beaucoup vécu parmi les paysans, et n'en ai ouï jamais grasseyer aucun, ni homme, ni femme, ni fille, ni garçon. D'où vient cela ? Les organes des paysans sont-ils autrement construits que les nôtres ? Non, mais ils sont autrement exercés. Vis-à-vis de ma fenêtre est un tertre sur lequel se rassemblent, pour jouer, les enfants du lieu. Quoiqu'ils soient assez éloignés de moi, je distingue parfaitement tout ce qu'ils disent, et j'en tire souvent de bons mémoires pour cet écrit. Tous les jours mon oreille me trompe sur leur âge ; j'entends des voix d'enfants de dix ans ; je regarde, je vois la stature et les traits d'enfants de trois à quatre. Je ne borne pas à moi seul cette expérience ; les urbains qui me viennent voir, et que je consulte là-dessus, tombent tous dans la même erreur.

Ce qui la produit est que, jusqu'à cinq ou six ans, les enfants des villes, élevés dans la chambre et sous l'aile d'une gouvernante, n'ont besoin que de marmotter pour se faire entendre : sitôt qu'ils remuent les lèvres on

Copyright Arvensa Editions

prend peine à les écouter ; on leur dicte des mots qu'ils rendent mal, et, à force d'y faire attention, les mêmes gens étant sans cesse autour d'eux devinent ce qu'ils ont voulu dire, plutôt que ce qu'ils ont dit.

À la campagne, c'est tout autre chose. Une paysanne n'est pas sans cesse autour de son enfant ; il est forcé d'apprendre à dire très nettement et très haut ce qu'il a besoin de lui faire entendre. Aux champs, les enfants épars, éloignés du père, de la mère et des autres enfants, s'exercent à se faire entendre à distance, et à mesurer la force de la voix sur l'intervalle qui les sépare de ceux dont ils veulent être entendus. Voilà comment on apprend véritablement à prononcer, et non pas en bégayant quelques voyelles à l'oreille d'une gouvernante attentive. Aussi, quand on interroge l'enfant d'un paysan, la honte peut l'empêcher de répondre : mais ce qu'il dit, il le dit nettement ; au lieu qu'il faut que la bonne serve d'interprète à l'enfant de la ville ; sans quoi l'on n'entend rien à ce qu'il grommelle entre ses dents. [314]

En grandissant, les garçons devraient se corriger de ce défaut dans les collèges, et les filles dans les couvents ; en effet, les uns et les autres parlent en général plus distinctement que ceux qui ont été toujours élevés dans la maison paternelle. Mais ce qui les empêche d'acquérir jamais une prononciation aussi nette que celle des paysans, c'est la nécessité d'apprendre par coeur beaucoup de choses, et de réciter tout haut ce qu'ils ont appris ; car, en étudiant, ils s'habituent à barbouiller, à prononcer négligemment et mal ; en récitant, c'est pis encore ; ils recherchent leurs mots avec effort, ils traînent et allongent leurs syllabes ; il n'est pas possible que, quand la mémoire vacille, la langue ne balbutie aussi. Ainsi se contractent ou se conservent les vices de la prononciation. On verra ci-après que mon Émile n'aura pas ceux-là, ou du moins qu'il ne les aura pas contractés par les mêmes causes.

Je conviens que le peuple et les villageois tombent dans une autre extrémité, qu'ils parlent presque toujours plus haut qu'il ne faut, qu'en prononçant trop exactement, ils ont les articulations fortes et rudes, qu'ils ont trop d'accent, qu'ils choisissent mal leurs termes, etc.

Mais, premièrement, cette extrémité me paraît beaucoup moins vicieuse que l'autre, attendu que la première loi du discours étant de se faire entendre, la plus grande faute qu'on puisse faire est de parler sans être entendu. Se piquer de n'avoir point d'accent, c'est se piquer d'ôter aux

Copyright Arvensa Editions

phrases leur grâce et leur énergie. L'accent est l'âme du discours, il lui donne le sentiment et la vérité. L'accent ment moins que la parole ; c'est peut-être pour cela que les gens bien élevés le craignent tant. C'est de l'usage de tout dire sur le même ton qu'est venu celui de persifler les gens sans qu'ils le sentent. À l'accent proscrit succèdent des manières de prononcer ridicules, affectées, et sujettes à la mode, telles qu'on les remarque surtout dans les jeunes gens de la cour. Cette affectation de parole et de maintien est ce qui rend généralement l'abord du Français repoussant et désagréable aux autres nations. Au lieu de mettre de l'accent dans son parler, il y met de l'air. Ce n'est pas le moyen de prévenir en sa faveur.

Tous ces petits défauts de langage qu'on craint tant de laisser contracter aux enfants ne sont rien ; on les prévient ou on les corrige avec la plus grande facilité ; mais ceux qu'on leur fait contracter en rendant leur parler sourd, confus, timide, en critiquant incessamment leur ton, en épluchant tous leurs mots, ne se corrigent jamais. Un homme qui n'apprit à parler que dans les ruelles se fera mal entendre à la tête d'un bataillon, et n'en imposera guère au peuple dans une émeute. Enseignez premièrement aux enfants à parler aux hommes, ils sauront bien parler aux femmes quand il faudra.

Nourris à la campagne dans toute la rusticité champêtre, vos enfants y prendront une voix plus sonore ; ils n'y contracteront point le confus bégayement des enfants de la ville ; ils n'y contracteront pas non plus les expressions ni le ton du village, ou du moins ils les perdront aisément, lorsque le maître, vivant avec eux dès leur naissance, et y vivant de jour en jour plus exclusivement, préviendra ou effacera, par la correction de son langage, l'impression du langage des paysans. Émile parlera un français tout aussi pur que je peux le savoir, mais il le parlera plus distinctement, et l'articulera beaucoup mieux que moi.

L'enfant qui veut parler ne doit écouter que les mots qu'il peut entendre, ne dire que ceux qu'il peut articuler. Les efforts qu'il fait pour cela le portent à redoubler la même syllabe, comme pour s'exercer à la prononcer plus distinctement. Quand il commence à balbutier, ne vous tourmentez pas si fort à deviner ce qu'il dit. Prétendre être toujours écouté est encore une sorte d'empire, et l'enfant n'en doit exercer aucun. Qu'il vous suffise de pourvoir très attentivement au nécessaire ; c'est à lui de tâcher de vous faire entendre ce qui ne l'est pas. Bien moins encore faut-il

Copyright Arvensa Editions

se hâter d'exiger qu'il parle ; il saura bien parler de lui-même à mesure qu'il en sentira l'utilité.

On remarque, il est vrai, que ceux qui commencent à parler fort tard ne parlent jamais si distinctement que les autres ; mais ce n'est pas parce qu'ils ont parlé tard que l'organe reste embarrassé, c'est au contraire parce qu'ils sont nés avec un organe embarrassé qu'ils commencent tard à parler ; car, sans cela, pourquoi parleraient-ils plus tard que les autres ? Ont-ils moins l'occasion de parler ? et les y excite-t-on moins ? Au contraire, l'inquiétude que donne ce retard, aussitôt qu'on s'en aperçoit, fait qu'on se tourmente beaucoup plus à les faire balbutier que ceux qui ont articulé de meilleure heure ; et cet empressement mal entendu peut contribuer beaucoup à rendre confus leur parler, qu'avec moins de précipitation ils auraient eu le temps de perfectionner davantage.

Les enfants qu'on presse trop de parler n'ont le temps ni d'apprendre à bien prononcer, ni de bien concevoir ce qu'on leur fait dire : au lieu que, quand on les laisse aller d'eux-mêmes, ils s'exercent d'abord aux syllabes les plus faciles à prononcer ; et y joignant peu à peu quelque signification qu'on entend par leurs gestes, ils vous donnent leurs mots avant de recevoir les vôtres : cela fait qu'ils ne reçoivent ceux-ci qu'après les avoir entendus. N'étant point pressés de s'en servir, ils commencent par bien observer quel sens vous leur donnez ; et quand ils s'en sont assurés, ils les adoptent.

Le plus grand mal de la précipitation avec laquelle on fait parler les enfants avant l'âge, n'est pas que les premiers discours qu'on leur tient et les premiers mots qu'ils disent n'aient aucun sens pour eux, mais qu'ils aient un autre sens que le nôtre, sans que nous sachions nous en apercevoir ; en sorte que, paraissant nous répondre fort exactement, ils nous parlent sans nous entendre et sans que nous les entendions. C'est pour l'ordinaire à des pareilles équivoques qu'est due la surprise où nous jettent quelquefois leurs propos, auxquels nous prêtons des idées qu'ils n'y ont point jointes. Cette inattention de notre part au véritable sens que les mots ont pour les enfants, me paraît être la cause de leurs premières erreurs ; et ces erreurs, même après qu'ils en sont guéris, influent sur leur tour d'esprit pour le reste de leur vie. J'aurai plus d'une occasion dans la suite d'éclaircir ceci par des exemples.

Resserrez donc le plus qu'il est possible le vocabulaire de l'enfant. C'est un très grand inconvénient qu'il ait plus de mots que d'idées, et qu'il sache

Copyright Arvensa Editions

dire plus de choses qu'il n'en peut penser. Je crois qu'une des raisons pourquoi les paysans ont généralement l'esprit plus juste que les gens de la ville, est que leur dictionnaire est moins étendu. Ils ont peu d'idées, mais ils les comparent très bien.

Les premiers développements de l'enfance se font presque tous à la fois. L'enfant apprend à parler, à manger, à marcher à peu près dans le même temps. C'est ici proprement la première époque de sa vie. Auparavant il n'est rien de plus que ce qu'il était dans le sein de sa mère ; il n'a nul sentiment, nulle idée ; à peine a-t-il des sensations ; il ne sent pas même sa propre existence :

Vivit, et est vitae nescius ipse suae. **[315]**

Ovid. Trist. I. 3.

Copyright Arvensa Editions

Fin du Livre Premier d'ÉMILE ou DE L'ÉDUCATION

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ÉMILE ou DE L'ÉDUCATION
Livre Second
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Livre Second

C'est ici le second terme de la vie, et celui auquel proprement finit l'enfance ; car les mots *infans* et *puer* ne sont pas synonymes. Le premier est compris dans l'autre, et signifie *qui ne peut parler* : d'où vient que dans Valère Maxime on trouve *puerum infantem* [316]. Mais je continue à me servir de ce mot selon l'usage de notre langue, jusqu'à l'âge pour lequel elle a d'autres noms.

Quand les enfants commencent à parler, ils pleurent moins. Ce progrès est naturel : un langage est substitué à l'autre. Sitôt qu'ils peuvent dire qu'ils souffrent avec des paroles, pourquoi le diraient-ils avec des cris, si ce n'est quand la douleur est trop vive pour que la parole puisse l'exprimer ? S'ils continuent alors à pleurer, c'est la faute des gens qui sont autour d'eux. Dès qu'une fois Émile aura dit, *J'ai mal*, il faudra des douleurs bien vives pour le forcer de pleurer.

Si l'enfant est délicat, sensible, que naturellement il se mette à crier pour rien, en rendant ces cris inutiles et sans effet, j'en taris bientôt la source. Tant qu'il pleure, je ne vais point à lui ; j'y cours sitôt qu'il s'est tu. Bientôt sa manière de m'appeler sera de se taire, ou tout au plus de jeter un seul cri. C'est par l'effet sensible des signes que les enfants jugent de leur sens, il n'y a point d'autre convention pour eux : quelque mal qu'un enfant se fasse, il est très rare qu'il pleure quand il est seul, à moins qu'il n'ait l'espoir d'être entendu.

S'il tombe, s'il se fait une bosse à la tête, s'il saigne du nez, s'il se coupe les doigts, au lieu de m'empresser autour de lui d'un air alarmé, je resterai tranquille, au moins pour un peu de temps. Le mal est fait, c'est une

Copyright Arvensa Editions

nécessité qu'il l'endure ; tout mon empressement ne servirait qu'à l'effrayer davantage et augmenter sa sensibilité. Au fond, c'est moins le coup que la crainte qui tourmente, quand on s'est blessé. Je lui épargnerai du moins cette dernière angoisse ; car très sûrement il jugera de son mal comme il verra que j'en juge : s'il me voit accourir avec inquiétude, le consoler, le plaindre, il s'estimera perdu ; s'il me voit garder mon sang-froid, il reprendra bientôt le sien, et croira le mal guéri quand il ne le sentira plus. C'est à cet âge qu'on prend les premières leçons de courage, et que, souffrant sans effroi de légères douleurs, on apprend par degrés à supporter les grandes.

Loin d'être attentif à éviter qu'Émile ne se blesse, je serais fort fâché qu'il ne se blessât jamais, et qu'il grandît sans connaître la douleur. Souffrir est la première chose qu'il doit apprendre, et celle qu'il aura le plus grand besoin de savoir. Il semble que les enfants ne soient petits et faibles que pour prendre ces importantes leçons sans danger. Si l'enfant tombe de son haut, il ne se cassera pas la jambe ; s'il se frappe avec un bâton, il ne se cassera pas le bras ; s'il saisit un fer tranchant, il ne serrera guère, et ne se coupera pas bien avant. Je ne sache pas qu'on ait jamais vu d'enfant en liberté se tuer, s'estropier, ni se faire un mal considérable, à moins qu'on ne l'ait indiscrètement exposé sur des lieux élevés, ou seul autour du feu, ou qu'on n'ait laissé des instruments dangereux à sa portée. Que dire de ces magasins de machines qu'on rassemble autour d'un enfant pour l'armer de toutes pièces contre la douleur, jusqu'à ce que, devenu grand, il reste à sa merci, sans courage et sans expérience, qu'il se croie mort à la première piqûre et s'évanouisse en voyant la première goutte de son sang ?

Notre manie enseignante et pédantesque est toujours d'apprendre aux enfants ce qu'ils apprendraient beaucoup mieux d'eux-mêmes, et d'oublier ce que nous aurions pu seuls leur enseigner. Y a-t-il rien de plus sot que la peine qu'on prend pour leur apprendre à marcher, comme si l'on en avait vu quelqu'un qui, par la négligence de sa nourrice, ne sût pas marcher étant grand ? Combien voit-on de gens au contraire marcher mal toute leur vie, parce qu'on leur a mal appris à marcher !

Émile n'aura ni bourrelets, ni paniers roulants, ni chariots, ni lisières ; ou du moins, dès qu'il commencera de savoir mettre un pied devant l'autre, on ne le soutiendra que sur les lieux pavés, et l'on ne fera qu'y passer en hâte[317]. Au lieu de le laisser croupir dans l'air usé d'une

Copyright Arvensa Editions

chambre, qu'on le mène journellement au milieu d'un pré. Là, qu'il coure, qu'il s'ébatte, qu'il tombe cent fois le jour, tant mieux : il en apprendra plus tôt à se relever. Le bien-être de la liberté rachète beaucoup de blessures. Mon élève aura souvent des contusions ; en revanche, il sera toujours gai. Si les vôtres en ont moins, ils sont toujours contrariés, toujours enchaînés, toujours tristes. Je doute que le profit soit de leur côté.

Un autre progrès rend aux enfants la plainte moins nécessaire : c'est celui de leurs forces. Pouvant plus par eux-mêmes, ils ont un besoin moins fréquent de recourir à autrui. Avec leur force se développe la connaissance qui les met en état de la diriger. C'est à ce second degré que commence proprement la vie de l'individu ; c'est alors qu'il prend la conscience de lui-même. La mémoire étend le sentiment de l'identité sur tous les moments de son existence ; il devient véritablement un, le même, et par conséquent déjà capable de bonheur ou de misère. Il importe donc de commencer à le considérer ici comme un être moral.

Quoiqu'on assigne à peu près le plus long terme de la vie humaine et les probabilités qu'on a d'approcher de ce terme à chaque âge, rien n'est plus incertain que la durée de la vie de chaque homme en particulier ; très peu parviennent à ce plus long terme. Les plus grands risques de la vie sont dans son commencement ; moins on a vécu, moins on doit espérer de vivre. Des enfants qui naissent, la moitié, tout au plus, parvient à l'adolescence ; et il est probable que votre élève n'atteindra pas l'âge d'homme.

Que faut-il donc penser de cette éducation barbare qui sacrifie le présent à un avenir incertain, qui charge un enfant de chaînes de toute espèce, et commence par le rendre misérable, pour lui préparer au loin je ne sais quel prétendu bonheur dont il est à croire qu'il ne jouira jamais ? Quand je supposerais cette éducation raisonnable dans son objet, comment voir sans indignation de pauvres infortunés soumis à un joug insupportable et condamnés à des travaux continuels comme des galériens, sans être assuré que tant de soins leur seront jamais utiles ! L'âge de la gaieté se passe au milieu des pleurs, des châtiments, des menaces, de l'esclavage. On tourmente le malheureux pour son bien ; et l'on ne voit pas la mort qu'on appelle, et qui va le saisir au milieu de ce triste appareil. Qui sait combien d'enfants périssent victimes de l'extravagante sagesse d'un père ou d'un maître ? Heureux d'échapper à sa cruauté, le seul avantage qu'ils tirent des maux qu'il leur a fait souffrir est

Copyright Arvensa Editions

de mourir sans regretter la vie, dont ils n'ont connu que les tourments.

Hommes, soyez humains, c'est votre premier devoir ; soyez-le pour tous les états, pour tous les âges, pour tout ce qui n'est pas étranger à l'homme. Quelle sagesse y a-t-il pour vous hors de l'humanité ? Aimez l'enfance ; favorisez ses jeux, ses plaisirs, son aimable instinct. Qui de vous n'a pas regretté quelquefois cet âge où le rire est toujours sur les lèvres, et où l'âme est toujours en paix ? Pourquoi voulez-vous ôter à ces petits innocents la jouissance d'un temps si court qui leur échappe, et d'un bien si précieux dont ils ne sauraient abuser ? Pourquoi voulez-vous remplir d'amertume et de douleurs ces premiers ans si rapides, qui ne reviendront pas plus pour eux qu'ils ne peuvent revenir pour vous ? Pères, savez-vous le moment où la mort attend vos enfants ? Ne vous préparez pas des regrets en leur ôtant le peu d'instants que la nature leur donne : aussitôt qu'ils peuvent sentir le plaisir d'être, faites qu'ils en jouissent ; faites qu'à quelque heure que Dieu les appelle, ils ne meurent point sans avoir goûté la vie.

Que de voix vont s'élever contre moi ! J'entends de loin les clameurs de cette fausse sagesse qui nous jette incessamment hors de nous, qui compte toujours le présent pour rien, et, poursuivant sans relâche un avenir qui fuit à mesure qu'on avance, à force de nous transporter où nous ne sommes pas, nous transporte où nous ne serons jamais.

C'est, me répondez-vous, le temps de corriger les mauvaises inclinations de l'homme ; c'est dans l'âge de l'enfance, où les peines sont le moins sensibles, qu'il faut les multiplier, pour les épargner dans l'âge de raison. Mais qui vous dit que tout cet arrangement est à votre disposition, et que toutes ces belles instructions dont vous accablez le faible esprit d'un enfant ne lui seront pas un jour plus pernicieuses qu'utiles ? Qui vous assure que vous épargnez quelque chose par les chagrins que vous lui prodiguez ? Pourquoi lui donnez-vous plus de maux que son état n'en comporte, sans être sûr que ces maux présents sont à la décharge de l'avenir ? Et comment me prouverez-vous que ces mauvais penchants dont vous prétendez le guérir ne lui viennent pas de vos soins mal entendus, bien plus que de la nature ? Malheureuse prévoyance, qui rend un être actuellement misérable, sur l'espoir bien ou mal fondé de le rendre heureux un jour ! Que si ces raisonneurs vulgaires confondent la licence avec la liberté, et l'enfant qu'on rend heureux avec l'enfant qu'on gâte, apprenons-leur à les distinguer.

Copyright Arvensa Editions

Pour ne point courir après des chimères, n'oublions pas ce qui convient à notre condition. L'humanité a sa place dans l'ordre des choses ; l'enfance a la sienne dans l'ordre de la vie humaine : il faut considérer l'homme dans l'homme, et l'enfant dans l'enfant. Assigner à chacun sa place et l'y fixer, ordonner les passions humaines selon la constitution de l'homme, est tout ce que nous pouvons faire pour son bien-être. Le reste dépend de causes étrangères qui ne sont point en notre pouvoir.

Nous ne savons ce que c'est que bonheur ou malheur absolu. Tout est mêlé dans cette vie ; on n'y goûte aucun sentiment pur, on n'y reste pas deux moments dans le même état. Les affections de nos âmes, ainsi que les modifications de nos corps, sont dans un flux continuel. Le bien et le mal nous sont communs à tous, mais en différentes mesures. Le plus heureux est celui qui souffre le moins de peines ; le plus misérable est celui qui sent le moins de plaisirs. Toujours plus de souffrances que de jouissances : voilà la différence commune à tous. La félicité de l'homme ici-bas n'est donc qu'un état négatif ; on doit la mesurer par la moindre quantité de maux qu'il souffre.

Tout sentiment de peine est inséparable du désir de s'en délivrer ; toute idée de plaisir est inséparable du désir d'en jouir ; tout désir suppose privation, et toutes les privations qu'on sent sont pénibles ; c'est donc dans la disproportion de nos désirs et de nos facultés que consiste notre misère. Un être sensible dont les facultés égaleraient les désirs serait un être absolument heureux.

En quoi donc consiste la sagesse humaine ou la route du vrai bonheur ? Ce n'est pas précisément à diminuer nos désirs ; car, s'ils étaient au-dessous de notre puissance, une partie de nos facultés resterait oisive, et nous ne jouirons pas de tout notre être. Ce n'est pas non plus à étendre nos facultés, car si nos désirs s'étendaient à la fois en plus grand rapport, nous n'en deviendrions que plus misérables : mais c'est à diminuer l'excès des désirs sur les facultés, et à mettre en égalité parfaite la puissance et la volonté. C'est alors seulement que, toutes les forces étant en action, l'âme cependant restera paisible, et que l'homme se trouvera bien ordonné.

C'est ainsi que la nature, qui fait tout pour le mieux, l'a d'abord institué. Elle ne lui donne immédiatement que les désirs nécessaires à sa conservation et les facultés suffisantes pour les satisfaire. Elle a mis toutes les autres comme en réserve au fond de son âme, pour s'y développer au besoin. Ce n'est que dans cet état primitif que l'équilibre du pouvoir et du

Copyright Arvensa Editions

désir se rencontre, et que l'homme n'est pas malheureux. Sitôt que ses facultés virtuelles se mettent en action, l'imagination, la plus active de toutes, s'éveille et les devance. C'est l'imagination qui étend pour nous la mesure des possibles, soit en bien, soit en mal, et qui, par conséquent, excite et nourrit les désirs par l'espoir de les satisfaire. Mais l'objet qui paraissait d'abord sous la main fuit plus vite qu'on ne peut le poursuivre ; quand on croit l'atteindre, il se transforme et se montre au loin devant nous. Ne voyant plus le pays déjà parcouru, nous le comptons pour rien ; celui qui reste à parcourir s'agrandit, s'étend sans cesse. Ainsi l'on s'épuise sans arriver au terme ; et plus nous gagnons sur la jouissance, plus le bonheur s'éloigne de nous.

Au contraire, plus l'homme est resté près de sa condition naturelle, plus la différence de ses facultés à ses désirs est petite, et moins par conséquent il est éloigné d'être heureux, il n'est jamais moins misérable que quand il paraît dépourvu de tout ; car la misère ne consiste pas dans la privation des choses, mais dans le besoin qui s'en fait sentir.

Le monde réel a ses bornes, le monde imaginaire est infini ; ne pouvant élargir l'un, rétrécissons l'autre ; car c'est de leur seule différence que naissent toutes les peines qui nous rendent vraiment malheureux. Ôtez la force, la santé, le bon témoignage de soi, tous les biens de cette vie sont dans l'opinion ; ôtez les douleurs du corps et les remords de la conscience, tous nos maux sont imaginaires. Ce principe est commun, dira-t-on ; j'en conviens ; mais l'application pratique n'en est pas commune ; et c'est uniquement de la pratique qu'il s'agit ici.

Quand on dit que l'homme est faible, que veut-on dire ? Ce mot de faiblesse indique un rapport, un rapport de l'être auquel on l'applique. Celui dont la force passe les besoins, fût-il un insecte, un ver, est un être fort ; celui dont les besoins passent la force, fût-il un éléphant, un lion ; fût-il un conquérant, un héros ; fût-il un dieu ; c'est un être faible. L'ange rebelle qui méconnut sa nature était plus faible que l'heureux mortel qui vit en paix selon la sienne. L'homme est très fort quand il se contente d'être ce qu'il est ; il est très faible quand il veut s'élever au-dessus de l'humanité. N'allez donc pas vous figurer qu'en étendant vos facultés vous étendez vos forces ; vous les diminuez, au contraire, si votre orgueil s'étend plus qu'elles. Mesurons le rayon de notre sphère, et restons au centre comme l'insecte au milieu de sa toile ; nous nous suffirons toujours à nous-mêmes, et nous n'aurons point à nous plaindre de notre faiblesse, car nous

Copyright Arvensa Editions

ne la sentirons jamais.

Tous les animaux ont exactement les facultés nécessaires pour se conserver. L'homme seul en a de superflues. N'est-il pas bien étrange que ce superflu soit l'instrument de sa misère ? Dans tout pays les bras d'un homme valent plus que sa subsistance. S'il était assez sage pour compter ce surplus pour rien, il aurait toujours le nécessaire, parce qu'il n'aurait jamais rien de trop. Les grands besoins, disait Favorin, naissent des grands biens ; et souvent le meilleur moyen de se donner les choses dont on manque est de s'ôter celles qu'on a[318]. C'est à force de nous travailler pour augmenter notre bonheur, que nous le changeons en misère. Tout homme qui ne voudrait que vivre, vivrait heureux ; par conséquent il vivrait bon ; car où serait pour lui l'avantage d'être méchant ?

Si nous étions immortels, nous serions des êtres très misérables. Il est dur de mourir, sans doute ; mais il est doux d'espérer qu'on ne vivra pas toujours, et qu'une meilleure vie finira les peines de celle-ci. Si l'on nous offrait l'immortalité sur la terre, qui est-ce[319] qui voudrait accepter ce triste présent ? Quelle ressource, quel espoir, quelle consolation nous resterait-il contre les rigueurs du sort et contre les injustices des hommes ? L'ignorant, qui ne prévoit rien, sent peu le prix de la vie, et craint peu de la perdre ; l'homme éclairé voit des biens d'un plus grand prix, qu'il préfère à celui-là. Il n'y a que le demi-savoir et la fausse sagesse qui, prolongeant nos vues jusqu'à la mort, et pas au-delà, en font pour nous le pire des maux. La nécessité de mourir n'est à l'homme sage qu'une raison pour supporter les peines de la vie. Si l'on n'était pas sûr de la perdre une fois, elle coûterait trop à conserver.

Nos maux moraux sont tous dans l'opinion, hors un seul, qui est le crime ; et celui-là dépend de nous : nos maux physiques se détruisent ou nous détruisent. Le temps ou la mort sont nos remèdes ; mais nous souffrons d'autant plus que nous savons moins souffrir ; et nous nous donnons plus de tourment pour guérir nos maladies, que nous n'en aurions à les supporter. Vis selon la nature, sois patient, et chasse les médecins ; tu n'éviteras pas la mort, mais tu ne la sentiras qu'une fois, tandis qu'ils la portent chaque jour dans ton imagination troublée, et que leur art mensonger, au lieu de prolonger tes jours, t'en ôte la jouissance. Je demanderai toujours quel vrai bien cet art a fait aux hommes. Quelques-uns de ceux qu'il guérit mourraient, il est vrai ; mais des millions qu'il tue

Copyright Arvensa Editions

resteraient en vie. Homme sensé, ne mets point à cette loterie, où trop de chances sont contre toi. Souffre, meurs ou guéris ; mais surtout vis jusqu'à ta dernière heure.

Tout n'est que folie et contradiction dans les institutions humaines. Nous nous inquiétons plus de notre vie à mesure qu'elle perd de son prix. Les vieillards la regrettent plus que les jeunes gens ; ils ne veulent pas perdre les apprêts qu'ils ont faits pour en jouir ; à soixante ans, il est bien cruel de mourir avant d'avoir commencé de vivre. On croit que l'homme a un vif amour pour sa conservation, et cela est vrai ; mais on ne voit pas que cet amour, tel que nous le sentons, est en grande partie l'ouvrage des hommes. Naturellement l'homme ne s'inquiète pour se conserve qu'autant que les moyens en sont en son pouvoir ; sitôt que ces moyens lui échappent, il se tranquillise et meurt sans se tourmenter inutilement. La première loi de la résignation nous vient de la nature. Les sauvages, ainsi que les bêtes, se débattent fort peu contre la mort, et l'endurent presque sans se plaindre. Cette loi détruite, il s'en forme une autre qui vient de la raison ; mais peu savent l'en tirer, et cette résignation factice n'est jamais aussi pleine et entière que la première.

La prévoyance ! la prévoyance qui nous porte sans cesse au-delà de nous, et souvent nous place où nous n'arriverons point, voilà la véritable source de toutes nos misères. Quelle manie a un être aussi passager que l'homme de regarder toujours au loin dans un avenir qui vient si rarement, et de négliger le présent dont il est sûr ! manie d'autant plus funeste qu'elle augmente incessamment avec l'âge, et que les vieillards, toujours défiants, prévoyants, avares, aiment mieux se refuser aujourd'hui le nécessaire que de manquer du superflu dans cent ans. Ainsi nous tenons à tout, nous nous accrochons à tout ; les temps, les lieux, les hommes, les choses, tout ce qui est, tout ce qui sera, importe à chacun de nous ; notre individu n'est plus que la moindre partie de nous-mêmes. Chacun s'étend, pour ainsi dire, sur la terre entière, et devient sensible sur toute cette grande surface. Est-il étonnant que nos maux se multiplient dans tous les points par où l'on peut nous blesser ? Que de princes se désolent pour la perte d'un pays qu'ils n'ont jamais vu ! Que de marchands il suffit de toucher aux Indes, pour les faire crier à Paris[320] !

Est-ce la nature qui porte ainsi les hommes si loin d'eux-mêmes ? Est-ce elle qui veut que chacun apprenne son destin des autres, et quelquefois

Copyright Arvensa Editions

l'apprenne le dernier, en sorte que tel est mort heureux ou misérable, sans en avoir jamais rien su ? Je vois un homme frais, gai, vigoureux, bien portant ; sa présence inspire la joie ; ses yeux annoncent le contentement, le bien-être ; il porte avec lui l'image du bonheur. Vient une lettre de la poste ; l'homme heureux la regarde, elle est à son adresse, il l'ouvre, il la lit. À l'instant son air change ; il pâlit, il tombe en défaillance. Revenu à lui, il pleure, il s'agite, il gémit, il s'arrache les cheveux, il fait retentir l'air de ses cris, il semble attaqué d'affreuses convulsions. Insensé ! quel mal t'a donc fait ce papier ? quel membre t'a-t-il ôté ? quel crime t'a-t-il fait commettre ? enfin qu'a-t-il changé dans toi-même pour te mettre dans l'état où je te vois ?

Que la lettre se fût égarée, qu'une main charitable l'eût jetée au feu, le sort de ce mortel, heureux et malheureux à la fois, eût été, ce me semble, un étrange problème. Son malheur, direz-vous, était réel. Fort bien, mais il ne le sentait pas. Où était-il donc ? Son bonheur était imaginaire. J'entends ; la santé, la gaieté, le bien-être, le contentement d'esprit, ne sont plus que des visions. Nous n'existons plus où nous sommes, nous n'existons qu'où nous ne sommes pas. Est-ce la peine d'avoir une si grande peur de la mort, pourvu que ce en quoi nous vivons reste[321] ?

O homme ! resserre ton existence au dedans de toi, et tu ne seras plus misérable. Reste à la place que la nature t'assigne dans la chaîne des êtres, rien ne t'en pourra faire sortir ; ne regimbe point contre la dure loi de la nécessité, et n'épuise pas, à vouloir lui résister, des forces que le ciel ne t'a point données pour étendre ou prolonger ton existence, mais seulement pour la conserver comme il lui plaît et autant qu'il lui plaît. Ta liberté, ton pouvoir, ne s'étendent qu'aussi loin que tes forces naturelles, et pas au-delà ; tout le reste n'est qu'esclavage, illusion, prestige. La domination même est servile, quand elle tient à l'opinion ; car tu dépends des préjugés de ceux que tu gouvernes par les préjugés. Pour les conduire comme il te plaît, il faut te conduire comme il leur plaît. Ils n'ont qu'à changer de manière de penser, il faudra bien par force que tu changes de manière d'agir. Ceux qui t'approchent n'ont qu'à savoir gouverner les opinions du peuple que tu crois gouverner, ou des favoris qui te gouvernent ou celles de ta famille, ou les tiennes propres : ces vizirs, ces courtisans, ces prêtres, ces soldats, ces valets, ces caillettes, et jusqu'à des enfants, quand tu serais un Thémistocle en génie[322], vont te mener, comme un enfant toi-même

Copyright Arvensa Editions

au milieu de tes légions. Tu as beau faire, jamais ton autorité réelle n'ira plus loin que tes facultés réelles. Sitôt qu'il faut voir par les yeux des autres, il faut vouloir par leurs volontés. Mes peuples sont mes sujets, dis-tu fièrement. Soit. Mais toi, qu'es-tu ? le sujet de tes ministres. Et tes ministres à leur tour, que sont-ils ? les sujets de leurs commis, de leurs maîtresses, les valets de leurs valets. Prenez tout, usurpez tout, et puis versez l'argent à pleines mains ; dressez des batteries de canon ; élevez des gibets, des roues ; donnez des lois, des édits ; multipliez les espions, les soldats, les bourreaux, les prisons, les chaînes : pauvres petits hommes, de quoi vous sert tout cela ? vous n'en serez ni mieux servis, ni moins volés, ni moins trompés, ni plus absolus. Vous direz toujours : nous voulons ; et vous ferez toujours ce que voudront les autres.

Le seul qui fait sa volonté est celui qui n'a pas besoin, pour la faire, de mettre les bras d'un autre au bout des siens : d'où il suit que le premier de tous les biens n'est pas l'autorité, mais la liberté. L'homme vraiment libre ne veut que ce qu'il peut, et fait ce qu'il lui plaît. Voilà ma maxime fondamentale. Il ne s'agit que de l'appliquer à l'enfance, et toutes les règles de l'éducation vont en découler.

La société a fait l'homme plus faible, non seulement en lui ôtant le droit qu'il avait sur ses propres forces, mais surtout en les lui rendant insuffisantes. Voilà pourquoi ses désirs se multiplient avec sa faiblesse, et voilà ce qui fait celle de l'enfance, comparée à l'âge d'homme. Si l'homme est un être fort, et si l'enfant est un être faible, ce n'est pas parce que le premier a plus de force absolue que le second, mais c'est parce que le premier peut naturellement se suffire à lui-même et que l'autre ne le peut. L'homme doit donc avoir plus de volontés, et l'enfant plus de fantaisies ; mot par lequel j'entends tous les désirs qui ne sont pas de vrais besoins, et qu'on ne peut contenter qu'avec le secours d'autrui.

J'ai dit la raison de cet état de faiblesse. La nature y pourvoit par l'attachement des pères et des mères : mais cet attachement peut avoir son excès, son défaut, ses abus. Des parents qui vivent dans l'état civil y transportent leur enfant avant l'âge. En lui donnant plus de besoins qu'il n'en a, ils ne soulagent pas sa faiblesse, ils l'augmentent. Ils l'augmentent encore en exigeant de lui ce que la nature n'exigeait pas, en soumettant à leurs volontés le peu de forces qu'il a pour servir les siennes, en changeant de part ou d'autre en esclavage la dépendance réciproque où le tient sa faiblesse et où les tient leur attachement.

Copyright Arvensa Editions

L'homme sage sait rester à sa place ; mais l'enfant, qui ne connaît pas la sienne, ne saurait s'y maintenir. Il a parmi nous mille issues pour en sortir ; c'est à ceux qui le gouvernent à l'y retenir, et cette tâche n'est pas facile. Il ne doit être ni bête ni homme, mais enfant ; il faut qu'il sente sa faiblesse et non qu'il en souffre ; il faut qu'il dépende et non qu'il obéisse ; il faut qu'il demande et non qu'il commande. Il n'est soumis aux autres qu'à cause de ses besoins, et parce qu'ils voient mieux que lui ce qui lui est utile, ce qui peut contribuer ou nuire à sa conservation. Nul n'a droit, pas même le père, de commander à l'enfant ce qui ne lui est bon à rien.

Avant que les préjugés et les institutions humaines aient altéré nos penchants naturels, le bonheur des enfants ainsi que des hommes consiste dans l'usage de leur liberté ; mais cette liberté dans les premiers est bornée par leur faiblesse. Quiconque fait ce qu'il veut est heureux, s'il se suffit à lui-même ; c'est le cas de l'homme vivant dans l'état de nature. Quiconque fait ce qu'il veut n'est pas heureux, si ses besoins passent ses forces : c'est le cas de l'enfant dans le même état. Les enfants ne jouissent même dans l'état de nature que d'une liberté imparfaite, semblable à celle dont jouissent les hommes dans l'état civil. Chacun de nous ne pouvant plus se passer des autres, redevient à cet égard faible et misérable. Nous étions faits pour être hommes ; les lois et la société nous ont replongés dans l'enfance. Les riches, les grands, les rois sont tous des enfants qui, voyant qu'on s'empresse à soulager leur misère, tirent de cela même une vanité puérile, et sont tout fiers des soins qu'on ne leur rendrait pas s'ils étaient hommes faits.

Ces considérations sont importantes, et servent à résoudre toutes les contradictions du système social. Il y a deux sortes de dépendances : celle des choses, qui est de la nature ; celle des hommes, qui est de la société. La dépendance des choses, n'ayant aucune moralité, ne nuit point à la liberté, et n'engendre point de vices : la dépendance des hommes étant désordonnée[323] les engendre tous, et c'est par elle que le maître et l'esclave se dépravent mutuellement. S'il y a quelque moyen de remédier à ce mal dans la société, c'est de substituer la loi à l'homme, et d'armer les volontés générales d'une force réelle, supérieure à l'action de toute volonté particulière. Si les lois des nations pouvaient avoir, comme celles de la nature, une inflexibilité que jamais aucune force humaine ne pût vaincre, la dépendance des hommes redeviendrait alors celle des choses ;

Copyright Arvensa Editions

on réunirait dans la république tous les avantages de l'état naturel à ceux de l'état civil ; on joindrait à la liberté qui maintient l'homme exempt de vices, la moralité qui l'élève à la vertu.

Maintenez l'enfant dans la seule dépendance des choses, vous aurez suivi l'ordre de la nature dans le progrès de son éducation. N'offrez jamais à ses volontés indiscrètes que des obstacles physiques ou des punitions qui naissent des actions mêmes, et qu'il se rappelle dans l'occasion ; sans lui défendre de mal faire, il suffit de l'en empêcher. L'expérience ou l'impuissance doivent seules lui tenir lieu de loi. N'accordez rien à ses désirs parce qu'il le demande, mais parce qu'il en a besoin. Qu'il ne sache ce que c'est qu'obéissance quand il agit, ni ce que c'est qu'empire quand on agit pour lui. Qu'il sente également sa liberté dans ses actions et dans les vôtres. Suppléez à la force qui lui manque, autant précisément qu'il en a besoin pour être libre et non pas impérieux ; qu'en recevant vos services avec une sorte d'humiliation, il aspire au moment où il pourra s'en passer, et où il aura l'honneur de se servir lui-même.

La nature a, pour fortifier le corps et le faire croître, des moyens qu'on ne doit jamais contrarier. Il ne faut point contraindre un enfant de rester quand il veut aller, ni d'aller quand il veut rester en place. Quand la volonté des enfants n'est point gâtée par notre faute, ils ne veulent rien inutilement. Il faut qu'ils sautent, qu'ils courent, qu'ils crient, quand ils en ont envie. Tous leurs mouvements sont des besoins de leur constitution, qui cherche à se fortifier ; mais on doit se défier de ce qu'ils désirent sans le pouvoir faire eux-mêmes, et que d'autres sont obligés de faire pour eux. Alors il faut distinguer avec soin le vrai besoin, le besoin naturel, du besoin de fantaisie qui commence à naître, ou de celui qui ne vient que de la surabondance de vie dont j'ai parlé.

J'ai déjà dit ce qu'il faut faire quand un enfant pleure pour avoir ceci ou cela. J'ajouterai seulement que, dès qu'il peut demander en parlant ce qu'il désire, et que, pour l'obtenir plus vite ou pour vaincre un refus, il appuie de pleurs sa demande, elle lui doit être irrévocablement refusée. Si le besoin l'a fait parler, vous devez le savoir, et faire aussitôt ce qu'il demande ; mais céder quelque chose à ses larmes, c'est l'exciter à en verser, c'est lui apprendre à douter de votre bonne volonté, et à croire que l'importunité peut plus sur vous que la bienveillance. S'il ne vous croit pas bon, bientôt il sera méchant ; s'il vous croit faible, il sera bientôt opiniâtre ; il importe d'accorder toujours au premier signe ce qu'on ne veut pas

Copyright Arvensa Editions

refuser. Ne soyez point prodigue en refus, mais ne les révoquez jamais.

Gardez-vous surtout de donner à l'enfant de vaines formules de politesse, qui lui servent au besoin de paroles magiques pour soumettre à ses volontés tout ce qui l'entoure, et obtenir à l'instant ce qu'il lui plaît. Dans l'éducation façonnière des riches on ne manque jamais de les rendre poliment impérieux, en leur prescrivant les termes dont ils doivent se servir pour que personne n'ose leur résister ; leurs enfants n'ont ni ton ni tours suppliants ; ils sont aussi arrogants, même plus, quand ils prient que quand ils commandent, comme étant bien plus sûrs d'être obéis. On voit d'abord que *s'il vous plaît* signifie dans leur bouche *il me plaît*, et que *je vous prie* signifie *je vous ordonne*. Admirable politesse, qui n'aboutit pour eux qu'à changer le sens des mots, et à ne pouvoir jamais parler autrement qu'avec empire ! Quant à moi, qui crains moins qu'Émile ne soit grossier qu'arrogant, j'aime beaucoup mieux qu'il dise en priant, *faites cela*, qu'en commandant, *je vous prie*. Ce n'est pas le terme dont il se sert qui m'importe, mais bien l'acception qu'il y joint.

Il y a un excès de rigueur et un excès d'indulgence, tous deux également à éviter. Si vous laissez pâtir les enfants, vous exposez leur santé, leur vie ; vous les rendez actuellement misérables ; si vous leur épargnez avec trop de soin toute espèce de mal être, vous leur préparez de grandes misères ; vous les rendez délicats, sensibles ; vous les sortez de leur état d'hommes dans lequel ils rentreront un jour malgré vous. Pour ne les pas exposer à quelques maux de la nature, vous êtes l'artisan de ceux qu'elle ne leur a pas donnés. Vous me direz que je tombe dans le cas de ces mauvais pères auxquels je reprochais de sacrifier le bonheur des enfants à la considération d'un temps éloigné qui peut ne jamais être.

Non pas : car la liberté que je donne à mon élève le dédommage amplement des légères incommodités auxquelles je le laisse exposé. Je vois de petits polissons jouer sur la neige, violets, transis, et pouvant à peine remuer les doigts. Il ne tient qu'à eux de s'aller chauffer, ils n'en font rien ; si on les y forçait, ils sentiraient cent fois plus les rigueurs de la contrainte, qu'ils ne sentent celles du froid. De quoi donc vous plaignez-vous ? Rendrai-je votre enfant misérable en ne l'exposant qu'aux incommodités qu'il veut bien souffrir ? Je fais son bien dans le moment présent, en le laissant libre ; je fais son bien dans l'avenir, en l'armant contre les maux qu'il doit supporter. S'il avait le choix d'être mon élève ou le vôtre, pensez-vous qu'il balançât un instant ?

Copyright Arvensa Editions

Concevez-vous quelque vrai bonheur possible pour aucun être hors de sa constitution ? et n'est-ce pas sortir l'homme de sa constitution, que de vouloir l'exempter également de tous les maux de son espèce ? Oui, je le soutiens : pour sentir les grands biens, il faut qu'il connaisse les petits maux ; telle est sa nature. Si le physique va trop bien, le moral se corrompt. L'homme qui ne connaîtrait pas la douleur, ne connaîtrait ni l'attendrissement de l'humanité, ni la douceur de la commisération ; son coeur ne serait ému de rien, il ne serait pas sociable, il serait un monstre parmi ses semblables.

Savez-vous quel est le plus sûr moyen de rendre votre enfant misérable ? c'est de l'accoutumer à tout obtenir ; car ses désirs croissant incessamment par la facilité de les satisfaire, tôt ou tard l'impuissance vous forcera malgré vous d'en venir au refus ; et ce refus inaccoutumé lui donnera plus de tourment que la privation même de ce qu'il désire. D'abord il voudra la canne que vous tenez ; bientôt il voudra votre montre ; ensuite il voudra l'oiseau qui vole ; il voudra l'étoile qu'il voit briller ; il voudra tout ce qu'il verra : à moins d'être Dieu, comment le contenterez-vous ?

C'est une disposition naturelle à l'homme de regarder comme sien tout ce qui est en son pouvoir. En ce sens le principe de Hobbes est vrai jusqu'à certain point : multipliez avec nos désirs les moyens de les satisfaire, chacun se fera le maître de tout. L'enfant donc qui n'a qu'à vouloir pour obtenir se croit le propriétaire de l'univers ; il regarde tous les hommes comme ses esclaves : et quand enfin l'on est forcé de lui refuser quelque chose, lui, croyant tout possible quand il commande, prend ce refus pour un acte de rébellion ; toutes les raisons qu'on lui donne dans un âge incapable de raisonnement ne sont à son gré que des prétextes ; il voit partout de la mauvaise volonté : le sentiment d'une injustice prétendue aigrissant son naturel, il prend tout le monde en haine, et sans jamais savoir gré de la complaisance, il s'indigne de toute opposition.

Comment concevrais-je qu'un enfant, ainsi dominé par la colère et dévoré des passions les plus irascibles, puisse jamais être heureux ? Heureux, lui ! c'est un despote ; c'est à la fois le plus vil des esclaves et la plus misérable des créatures. J'ai vu des enfants élevés de cette manière, qui voulaient qu'on renversât la maison d'un coup d'épaule, qu'on leur donnât le coq qu'ils voyaient sur un clocher, qu'on arrêtât un régiment en marche pour entendre les tambours plus longtemps, et qui perçaient l'air

Copyright Arvensa Editions

de leurs cris, sans vouloir écouter personne, aussitôt qu'on tardait à leur obéir. Tout s'empressait vainement à leur complaire ; leurs désirs s'irritant par la facilité d'obtenir, ils s'obstinaient aux choses impossibles, et ne trouvaient partout que contradictions, qu'obstacles, que peines, que douleurs. Toujours grondants, toujours mutins, toujours furieux, ils passaient les jours à crier, à se plaindre. Étaient-ce là des êtres bien fortunés ? La faiblesse et la domination réunies n'engendrent que folie et misère. De deux enfants gâtés, l'un bat la table, et l'autre fait fouetter la mer ; ils auront bien à fouetter et à battre avant de vivre contents.

Si ces idées d'empire et de tyrannie les rendent misérables dès leur enfance, que sera-ce quand ils grandiront, et que leurs relations avec les autres hommes commenceront à s'étendre et se multiplier ? Accoutumés à voir tout fléchir devant eux, quelle surprise, en entrant dans le monde, de sentir que tout leur résiste, et de se trouver écrasés du poids de cet univers qu'ils pensaient mouvoir à leur gré !

Leurs airs insolents, leur puérile vanité, ne leur attirent que mortifications, dédains, railleries ; ils boivent les affronts comme l'eau ; de cruelles épreuves leur apprennent bientôt qu'ils ne connaissent ni leur état ni leurs forces ; ne pouvant tout, ils croient ne rien pouvoir. Tant d'obstacles inaccoutumés les rebutent, tant de mépris les avilissent : ils deviennent lâches, craintifs, rampants, et retombent autant au-dessous d'eux-mêmes, qu'ils s'étaient élevés au-dessus.

Revenons à la règle primitive. La nature a fait les enfants pour être aimés et secourus ; mais les a-t-elle faits pour être obéis et craints ? Leur a-t-elle donné un air imposant, un oeil sévère, une voix rude et menaçante, pour se faire redouter ? Je comprends que le rugissement d'un lion épouvante les animaux, et qu'ils tremblent en voyant sa terrible hure ; mais si jamais on vit un spectacle indécent, odieux, risible, c'est un corps de magistrats, le chef à la tête, en habit de cérémonie, prosternés devant un enfant au maillot, qu'ils haranguent en termes pompeux, et qui crie et bave pour toute réponse.

À considérer l'enfance en elle-même, y a-t-il au monde un être plus faible, plus misérable, plus à la merci de tout ce qui l'environne, qui ait si grand besoin de pitié, de soins, de protection, qu'un enfant ? Ne semble-t-il pas qu'il ne montre une figure si douce et un air si touchant qu'afin que tout ce qui l'approche s'intéresse à sa faiblesse et s'empresse à le secourir ? Qu'y a-t-il donc de plus choquant, de plus contraire à l'ordre, que de voir

Copyright Arvensa Editions

un enfant impérieux et mutin commander à tout ce qui l'entoure et prendre impudemment le ton de maître avec ceux qui n'ont qu'à l'abandonner pour le faire périr ?

D'autre part, qui ne voit que la faiblesse du premier âge enchaîne les enfants de tant de manières, qu'il est barbare d'ajouter à cet assujettissement celui de nos caprices, en leur ôtant une liberté si bornée, de laquelle ils peuvent si peu abuser, et dont il est peu utile à eux et à nous qu'on les prive ? S'il n'y a point d'objet si digne de risée qu'un enfant hautain, il n'y a point d'objet si digne de pitié qu'un enfant craintif. Puisque avec l'âge de raison commence la servitude civile, pourquoi la prévenir par la servitude privée ? Souffrons qu'un moment de la vie soit exempt de ce joug que la nature ne nous a pas imposé, et laissons à l'enfance l'exercice de la liberté naturelle, qui l'éloigne au moins pour un temps des vices que l'on contracte dans l'esclavage. Que ces instituteurs sévères, que ces pères asservis à leurs enfants viennent donc les uns et les autres avec leurs frivoles objections, et qu'avant de vanter leurs méthodes, ils apprennent une fois celle de la nature.

Je reviens à la pratique. J'ai déjà dit que votre enfant ne doit rien obtenir parce qu'il le demande, mais parce qu'il en a besoin[324], ni rien faire par obéissance, mais seulement par nécessité. Ainsi les mots d'obéir et de commander seront proscrits de son dictionnaire, encore plus ceux de devoir et d'obligation ; mais ceux de force, de nécessité, d'impuissance et de contrainte y doivent tenir une grande place. Avant l'âge de raison, l'on ne saurait avoir aucune idée des êtres moraux ni des relations sociales ; il faut donc éviter, autant qu'il se peut, d'employer des mots qui les expriment, de peur que l'enfant n'attache d'abord à ces mots de fausses idées qu'on ne saura point ou qu'on ne pourra plus détruire. La première fausse idée qui entre dans sa tête est en lui le germe de l'erreur et du vice ; c'est à ce premier pas qu'il faut surtout faire attention. Faites que tant qu'il n'est frappé que des choses sensibles, toutes ses idées s'arrêtent aux sensations ; faites que de toutes parts il n'aperçoive autour de lui que le monde physique : sans quoi soyez sûr qu'il ne vous écoutera point du tout, ou qu'il se fera du monde moral, dont vous lui parlez, des notions fantastiques que vous n'effacerez de la vie.

Raisonner avec les enfants était la grande maxime de Locke ; c'est la plus en vogue aujourd'hui ; son succès ne me paraît pourtant pas fort

Copyright Arvensa Editions

propre à la mettre en crédit ; et pour moi je ne vois rien de plus sot que ces enfants avec qui l'on a tant raisonné. De toutes les facultés de l'homme, la raison, qui n'est, pour ainsi dire, qu'un composé de toutes les autres, est celle qui se développe le plus difficilement et le plus tard ; et c'est de celle-là qu'on veut se servir pour développer les premières ! Le chef-d'oeuvre d'une bonne éducation est de faire un homme raisonnable : et l'on prétend élever un enfant par la raison ! C'est commencer par la fin, c'est vouloir faire l'instrument de l'ouvrage. Si les enfants entendaient raison, ils n'auraient pas besoin d'être élevés ; mais en leur parlant dès leur bas âge une langue qu'ils n'entendent point, on les accoutume à se payer de mots, à contrôler tout ce qu'on leur dit, à se croire aussi sages que leurs maîtres, à devenir disputeurs et mutins ; et tout ce qu'on pense obtenir d'eux par des motifs raisonnables, on ne l'obtient jamais que par ceux de convoitise, ou de crainte, ou de vanité, qu'on est toujours forcé d'y joindre.

Voici la formule à laquelle peuvent se réduire à peu près toutes les leçons de morale qu'on fait et qu'on peut faire aux enfants.

LE MAÎTRE
Il ne faut pas faire cela.
L’ENFANT
Et pourquoi ne faut-il pas faire cela ?
LE MAÎTRE
Parce que c'est mal fait.
L’ENFANT
Mal fait ! Qu'est-ce qui est mal fait ?
LE MAÎTRE
Ce qu'on vous défend.
L’ENFANT
Quel mal y a-t-il à faire ce qu'on me défend.
LE MAÎTRE
On vous punit pour avoir désobéi.
L’ENFANT
Je ferai en sorte qu'on n'en sache rien.
LE MAÎTRE
On vous épiera.
L’ENFANT
Je me cacherai.

Copyright Arvensa Editions

LE MAÎTRE

On vous questionnera.

L'ENFANT

Je mentirai.

LE MAÎTRE

Il ne faut pas mentir.

L'ENFANT

Pourquoi ne faut-il pas mentir ?

LE MAÎTRE

Parce que c'est mal fait, etc.

Voilà le cercle inévitable. Sortez-en, l'enfant ne vous entend plus. Ne sont-ce pas là des instructions fort utiles ? Je serais bien curieux de savoir ce qu'on pourrait mettre à la place de ce dialogue. Locke lui-même y eût à coup sûr été fort embarrassé. Connaître le bien et le mal, sentir la raison des devoirs de l'homme, n'est pas l'affaire d'un enfant.

La nature veut que les enfants soient enfants avant que d'être hommes. Si nous voulons pervertir cet ordre, nous produirons des fruits précoces, qui n'auront ni maturité ni saveur, et ne tarderont pas à se corrompre ; nous aurons de jeunes docteurs et de vieux enfants. L'enfance a des manières de voir, de penser, de sentir, qui lui sont propres ; rien n'est moins sensé que d'y vouloir substituer les nôtres ; et j'aimerais autant exiger qu'un enfant eût cinq pieds de haut, que du jugement à dix ans. En effet, à quoi lui servirait la raison à cet âge ? Elle est le frein de la force, et l'enfant n'a pas besoin de ce frein.

En essayant de persuader à vos élèves le devoir de l'obéissance, vous joignez à cette prétendue persuasion la force et les menaces, ou, qui pis est, la flatterie et les promesses. Ainsi donc, amorcés par l'intérêt ou contraints par la force, ils font semblant d'être convaincus par la raison. Ils voient très bien que l'obéissance leur est avantageuse, et la rébellion nuisible, aussitôt que vous vous apercevez de l'une ou de l'autre. Mais comme vous n'exigez rien d'eux qui ne leur soit désagréable, et qu'il est toujours pénible de faire les volontés d'autrui, ils se cachent pour faire les leurs, persuadés qu'ils font bien si l'on ignore leur désobéissance, mais prêts à convenir qu'ils font mal, s'ils sont découverts, de crainte d'un plus grand mal. La raison du devoir n'étant pas de leur âge, il n'y a homme au monde qui vînt à bout de la leur rendre vraiment sensible ; mais la crainte du châtiment, l'espoir du pardon, l'importunité, l'embarras de répondre

Copyright Arvensa Editions

leur arrachent tous les aveux qu'on exige ; et l'on croit les avoir convaincus, quand on ne les a qu'ennuyés ou intimidés.

Qu'arrive-t-il de là ? Premièrement, qu'en leur imposant un devoir qu'ils ne sentent pas, vous les indisposez contre votre tyrannie ; et les détournez de vous aimer ; que vous leur apprenez à devenir dissimulés, faux, menteurs, pour extorquer des récompenses ou se dérober aux châtiments ; qu'enfin, les accoutumant à couvrir toujours d'un motif apparent un motif secret, vous leur donnez vous-même le moyen de vous abuser sans cesse, de vous ôter la connaissance de leur vrai caractère, et de payer vous et les autres de vaines paroles dans l'occasion. Les lois, direz-vous, quoique obligatoires pour la conscience, usent de même de contrainte avec les hommes faits. J'en conviens. Mais que sont ces hommes, sinon des enfants gâtés par l'éducation ? Voilà précisément ce qu'il faut prévenir. Employez la force avec les enfants et la raison avec les hommes ; tel est l'ordre naturel ; le sage n'a pas besoin de lois.

Traitez votre élève selon son âge. Mettez-le d'abord à sa place, et tenez l'y si bien, qu'il ne tente plus d'en sortir. Alors, avant de savoir ce que c'est que sagesse, il en pratiquera la plus importante leçon. Ne lui commandez jamais rien, quoi que ce soit au monde, absolument rien. Ne lui laissez pas même imaginer que vous prétendiez avoir aucune autorité sur lui. Qu'il sache seulement qu'il est faible et que vous êtes fort ; que, par son état et le vôtre, il est nécessairement à votre merci ; qu'il le sache, qu'il l'apprenne, qu'il le sente ; qu'il sente de bonne heure sur sa tête altière le dur joug que la nature impose à l'homme, le pesant joug de la nécessité, sous lequel il faut que tout être fini ploie ; qu'il voie cette nécessité dans les choses, jamais dans le caprice[325] des hommes ; que le frein qui le retient soit la force, et non l'autorité. Ce dont il doit s'abstenir, ne le lui défendez pas ; empêchez-le de le faire, sans explications, sans raisonnements ; ce que vous lui accordez, accordez-le à son premier mot, sans sollicitations, sans prières, surtout sans conditions. Accordez avec plaisir, ne refusez qu'avec répugnance ; mais que tous vos refus soient irrévocables ; qu'aucune importunité ne vous ébranle ; que le *non* prononcé soit un mur d'airain, contre lequel l'enfant n'aura pas épuisé cinq ou six fois ses forces, qu'il ne tentera plus de le renverser.

C'est ainsi que vous le rendrez patient, égal, résigné, paisible, même quand il n'aura pas ce qu'il a voulu ; car il est dans la nature de l'homme

Copyright Arvensa Editions

d'endurer patiemment la nécessité des choses, mais non la mauvaise volonté d'autrui. Ce mot, *il n'y en a plus*, est une réponse contre laquelle jamais enfant ne s'est mutiné, à moins qu'il ne crût que c'était un mensonge. Au reste, il n'y a point ici de milieu ; il faut n'en rien exiger du tout, ou le plier d'abord à la plus parfaite obéissance. La pire éducation est de le laisser flottant entre ses volontés et les vôtres, et de disputer sans cesse entre vous et lui à qui des deux sera le maître ; j'aimerais cent fois mieux qu'il le fût toujours.

Il est bien étrange que, depuis qu'on se mêle d'élever des enfants, on n'ait imaginé d'autre instrument pour les conduire que l'émulation, la jalousie, l'envie, la vanité, l'avidité, la vile crainte, toutes les passions les plus dangereuses, les plus promptes à fermenter, et les plus propres à corrompre l'âme, même avant que le corps soit formé. À chaque instruction précoce qu'on veut faire entrer dans leur tête, on plante un vice au fond de leur coeur ; d'insensés instituteurs pensent faire des merveilles en les rendant méchants pour leur apprendre ce que c'est que bonté ; et puis ils nous disent gravement : Tel est l'homme, Oui, tel est l'homme que vous avez fait.

On a essayé tous les instruments, hors un, le seul précisément qui peut réussir : la liberté bien réglée. Il ne faut point se mêler d'élever un enfant quand on ne sait pas le conduire où l'on veut par les seules lois du possible et de l'impossible. La sphère de l'un et de l'autre lui étant également inconnue, on l'étend, on la resserre autour de lui comme on veut. On l'enchaîne, on le pousse, on le retient, avec le seul lien de la nécessité, sans qu'il en murmure : on le rend souple et docile par la seule force des choses, sans qu'aucun vice ait l'occasion de germer en lui ; car jamais les passions ne s'animent, tant qu'elles sont de nul effet.

Ne donnez à votre élève aucune espèce de leçon verbale ; il n'en doit recevoir que de l'expérience : ne lui infligez aucune espèce de châtiment, car il ne sait ce que c'est qu'être en faute : ne lui faites jamais demander pardon, car il ne saurait vous offenser. Dépourvu de toute moralité dans ses actions, il ne peut rien faire qui soit moralement mal, et qui mérite ni châtiment ni réprimande.

Je vois déjà le lecteur effrayé juger de cet enfant par les nôtres : il se trompe. La gêne perpétuelle où vous tenez vos élèves irrite leur vivacité ; plus ils sont contraints sous vos yeux, plus ils sont turbulents au moment qu'ils s'échappent ; il faut bien qu'ils se dédommagent quand ils peuvent

Copyright Arvensa Editions

de la dure contrainte où vous les tenez. Deux écoliers de la ville feront plus de dégât dans un pays que la jeunesse de tout un village. Enfermez un petit monsieur et un petit paysan dans une chambre ; le premier aura tout renversé, tout brisé, avant que le second soit sorti de sa place. Pourquoi cela, si ce n'est que l'un se hâte d'abuser d'un moment de licence, tandis que l'autre, toujours sûr de sa liberté, ne se presse jamais d'en user ? Et cependant les enfants des villageois, souvent flattés ou contrariés, sont encore bien loin de l'état où je veux qu'on les tienne.

Posons pour maxime incontestable que les premiers mouvements de la nature sont toujours droits : il n'y a point de perversité originelle dans le coeur humain ; il ne s'y trouve pas un seul vice dont on ne puisse dire comment et par où il y est entré. La seule passion naturelle à l'homme est l'amour de soi-même, ou l'amour-propre pris dans un sens étendu. Cet amour-propre en soi ou relativement à nous est bon et utile ; et, comme il n'a point de rapport nécessaire à autrui, il est à cet égard naturellement indifférent ; il ne devient bon ou mauvais que par l'application qu'on en fait et les relations qu'on lui donne. Jusqu'à ce que le guide de l'amour-propre, qui est la raison, puisse naître, il importe donc qu'un enfant ne fasse rien parce qu'il est vu ou entendu, rien en un mot par rapport aux autres, mais seulement ce que la nature lui demande ; et alors il ne fera rien que de bien.

Je n'entends pas qu'il ne fera jamais de dégât, qu'il ne se blessera point, qu'il ne brisera pas peut-être un meuble de prix s'il le trouve à sa portée. Il pourrait faire beaucoup de mal sans mal faire, parce que la mauvaise action dépend de l'intention de nuire, et qu'il n'aura jamais cette intention. S'il l'avait une seule fois, tout serait déjà perdu ; il serait méchant presque sans ressource.

Telle chose est mal aux yeux de l'avarice, qui ne l'est pas aux yeux de la raison. En laissant les enfants en pleine liberté d'exercer leur étourderie, il convient d'écarter d'eux tout ce qui pourrait la rendre coûteuse, et de ne laisser à leur portée rien de fragile et de précieux. Que leur appartement soit garni de meubles grossiers et solides ; point de miroirs, point de porcelaines, points d'objets de luxe. Quant à mon Émile que j'élève à la campagne, sa chambre n'aura rien qui la distingue de celle d'un paysan. À quoi bon la parer avec tant de soin, puisqu'il y doit rester si peu ? Mais je me trompe ; il la parera lui-même, et nous verrons bientôt de quoi.

Que si, malgré vos précautions, l'enfant vient à faire quelque désordre,

Copyright Arvensa Editions

à casser quelque pièce utile, ne le punissez point de votre négligence, ne le grondez point ; qu'il n'entende pas un seul mot de reproche ; ne lui laissez pas même entrevoir qu'il vous ait donné du chagrin ; agissez exactement comme si le meuble se fût cassé de lui-même ; enfin croyez avoir beaucoup fait si vous pouvez ne rien dire.

Oserais-je exposer ici la plus grande, la plus importante, la plus utile règle de toute l'éducation ? ce n'est pas de gagner du temps, c'est d'en perdre. Lecteurs vulgaires, pardonnez-moi mes paradoxes : il en faut faire quand on réfléchit ; et, quoi que vous puissiez dire, j'aime mieux être homme à paradoxes qu'homme à préjugés. Le plus dangereux intervalle de la vie humaine est celui de la naissance à l'âge de douze ans. C'est le temps où germent les erreurs et les vices, sans qu'on ait encore aucun instrument pour les détruire ; et quand l'instrument vient, les racines sont si profondes, qu'il n'est plus temps de les arracher. Si les enfants sautaient tout d'un coup de la mamelle à l'âge de raison, l'éducation qu'on leur donne pourrait leur convenir ; mais, selon le progrès naturel, il leur en faut une toute contraire. Il faudrait qu'ils ne tissent rien de leur âme jusqu'à ce qu'elle eût toutes ses facultés ; car il est impossible qu'elle aperçoive le flambeau que vous lui présentez tandis qu'elle est aveugle, et qu'elle suive, dans l'immense plaine des idées, une route que la raison trace encore si légèrement pour les meilleurs yeux.

La première éducation doit donc être purement négative. Elle consiste, non point à enseigner la vertu ni la vérité, mais à garantir le coeur du vice et l'esprit de l'erreur. Si vous pouviez ne rien faire et ne rien laisser faire ; si vous pouviez amener votre élève sain et robuste à l'âge de douze ans, sans qu'il sût distinguer sa main droite de sa main gauche, dès vos premières leçons les yeux de son entendement s'ouvriraient à la raison ; sans préjugés, sans habitudes, il n'aurait rien en lui qui pût contrarier l'effet de vos soins. Bientôt il deviendrait entre vos mains le plus sage des hommes ; et en commençant par ne rien faire, vous auriez fait un prodige d'éducation.

Prenez bien le contre-pied de l'usage, et vous ferez presque toujours bien. Comme on ne veut pas faire d'un enfant un enfant, mais un docteur, les pères et les maîtres n'ont jamais assez tôt tancé, corrigé, réprimandé, flatté, menacé, promis, instruit, parlé raison. Faites mieux : soyez raisonnable, et ne raisonnez point avec votre élève, surtout pour lui faire approuver ce qui lui déplaît ; car amener ainsi toujours la raison dans les

Copyright Arvensa Editions

choses désagréables, ce n'est que la lui rendre ennuyeuse, et la décréditer de bonne heure dans un esprit qui n'est pas encore en état de l'entendre. Exercez son corps, ses organes, ses sens, ses forces, mais tenez son âme oisive aussi longtemps qu'il se pourra. Redoutez tous les sentiments antérieurs au jugement qui les apprécie. Retenez, arrêtez les impressions étrangères : et, pour empêcher le mal de naître, ne vous pressez point de faire le bien ; car il n'est jamais tel que quand la raison l'éclaire. Regardez tous les délais comme des avantages : c'est gagner beaucoup que d'avancer vers le terme sans rien perdre ; laissez mûrir l'enfance dans les enfants. Enfin, quelque leçon leur devient-elle nécessaire ? gardez-vous de la donner aujourd'hui, si vous pouvez différer jusqu'à demain sans danger.

Une autre considération qui confirme l'utilité de cette méthode, est celle du génie particulier de l'enfant, qu'il faut bien connaître pour savoir quel régime moral lui convient. Chaque esprit a sa forme propre, selon laquelle il a besoin d'être gouverné ; et il importe au succès des soins qu'on prend qu'il soit gouverné par cette forme, et non par une autre. Homme prudent, épiez longtemps la nature, observez bien votre élève avant de lui dire le premier mot ; laissez d'abord le germe de son caractère en pleine liberté de se montrer, ne le contraignez en quoi que ce puisse être, afin de le mieux voir tout entier. Pensez-vous que ce temps de liberté soit perdu pour lui ? tout au contraire, il sera le mieux employé ; car c'est ainsi que vous apprendrez à ne pas perdre un seul moment dans un temps précieux : au lieu que, si vous commencez d'agir avant de savoir ce qu'il faut faire, vous agirez au hasard ; sujet à vous tromper, il faudra revenir sur vos pas ; vous serez plus éloigné du but que si vous eussiez été moins pressé de l'atteindre. Ne faites donc pas comme l'avare qui perd beaucoup pour ne vouloir rien perdre. Sacrifiez dans le premier âge un temps que vous regagnerez avec usure dans un âge plus avancé. Le sage médecin ne donne pas étourdiment des ordonnances à la première vue, mais il étudie premièrement le tempérament du malade avant de lui rien prescrire ; il commence tard à le traiter, mais il le guérit, tandis que le médecin trop pressé le tue.

Mais où placerons-nous cet enfant pour l'élever ainsi comme un être insensible, comme un automate ? Le tiendrons-nous dans le globe de la lune, dans une île déserte ? L'écarterons-nous de tous les humains ? N'aura-t-il pas continuellement dans le monde le spectacle et l'exemple des passions d'autrui ? Ne verra-t-il jamais d'autres enfants de son âge ? Ne

Copyright Arvensa Editions

verra-t-il pas ses parents, ses voisins, sa nourrice, sa gouvernante, son laquais, son gouverneur même, qui après tout ne sera pas un ange ?

Cette objection est forte et solide. Mais vous ai-je dit que ce fût une entreprise aisée qu'une éducation naturelle ? O hommes ! est-ce ma faute si vous avez rendu difficile tout ce qui est bien ? Je sens ces difficultés, j'en conviens : peut-être sont-elles insurmontables ; mais toujours est-il sûr qu'en s'appliquant à les prévenir on les prévient jusqu'à certain point. Je montre le but qu'il faut qu'on se propose : je ne dis pas qu'on y puisse arriver ; mais je dis que celui qui en approchera davantage aura le mieux réussi[326].

Souvenez-vous qu'avant d'oser entreprendre de former un homme, il faut s'être fait homme soi-même ; il faut trouver en soi l'exemple qu'il se doit proposer. Tandis que l'enfant est encore sans connaissance, on a le temps de préparer tout ce qui l'approche à ne frapper ses premiers regards que des objets qu'il lui convient de voir. Rendez-vous respectable à tout le monde, commencez par vous faire aimer, afin que chacun cherche à vous complaire. Vous ne serez point maître de l'enfant, si vous ne l'êtes de tout ce qui l'entoure ; et cette autorité ne sera jamais suffisante, si elle n'est fondée sur l'estime de la vertu. Il ne s'agit point d'épuiser sa bourse et de verser l'argent à pleines mains ; je n'ai jamais vu que l'argent fît aimer personne. Il ne faut point être avare et dur, ni plaindre la misère qu'on peut soulager ; mais vous aurez beau ouvrir vos coffres, si vous n'ouvrez aussi votre coeur, celui des autres vous restera toujours fermé. C'est votre temps, ce sont vos soins, vos affections, c'est vous-même qu'il faut donner ; car, quoi que vous puissiez faire, on sent toujours que votre argent n'est point vous. Il y a des témoignages d'intérêt et de bienveillance qui font plus d'effet, et sont réellement plus utiles que tous les dons : combien de malheureux, de malades, ont plus besoin de consolations que d'aumônes ! combien d'opprimés à qui la protection sert plus que l'argent ! Raccommodez les gens qui se brouillent, prévenez les procès ; portez les enfants au devoir, les pères à l'indulgence ; favorisez d'heureux mariages ; empêchez les vexations ; employez, prodiguez le crédit des parents de votre élève en faveur du faible à qui on refuse justice, et que le puissant accable. Déclarez-vous hautement le protecteur des malheureux. Soyez juste, humain, bienfaisant. Ne faites pas seulement l'aumône, faites la charité ; les oeuvres de miséricorde soulagent plus de maux que l'argent ;

Copyright Arvensa Editions

aimez les autres, et ils vous aimeront ; servez-les et ils vous serviront ; soyez leur frère, et ils seront vos enfants.

C'est encore ici une des raisons pourquoi je veux élever Émile à la campagne, loin de la canaille des valets, les derniers des hommes après leurs maîtres ; loin des noires moeurs des villes, que le vernis dont on les couvre rend séduisantes et contagieuses pour les enfants ; au lieu que les vices des paysans, sans apprêt et dans toute leur grossièreté, sont plus propres à rebuter qu'à séduire, quand on n'a nul intérêt à les imiter.

Au village, un gouverneur sera beaucoup plus maître des objets qu'il voudra présenter à l'enfant ; sa réputation, ses discours, son exemple, auront une autorité qu'ils ne sauraient avoir à la ville ; étant utile à tout le monde, chacun s'empressera de l'obliger, d'être estimé de lui, de se montrer au disciple tel que le maître voudrait qu'on fût en effet ; et si l'on ne se corrige pas du vice, on s'abstiendra du scandale ; c'est tout ce dont nous avons besoin pour notre objet.

Cessez de vous en prendre aux autres de vos propres fautes : le mal que les enfants voient les corrompt moins que celui que vous leur apprenez. Toujours sermonneurs, toujours moralistes, toujours pédants, pour une idée que vous leur donnez la croyant bonne, vous leur en donnez à la fois vingt autres qui ne valent rien : pleins de ce qui se passe dans votre tête, vous ne voyez pas l'effet que vous produisez dans la leur. Parmi ce long flux de paroles dont vous les excédez incessamment, pensez-vous qu'il n'y en ait pas une qu'ils saisissent à faux ? Pensez-vous qu'ils ne commentent pas à leur manière vos explications diffuses, et qu'ils n'y trouvent pas de quoi se faire un système à leur portée, qu'ils sauront vous opposer dans l'occasion ?

Écoutez un petit bonhomme qu'on vient d'endoctriner ; laissez-le jaser, questionner, extravaguer à son aise et vous allez être surpris du tour étrange qu'ont pris vos raisonnements dans son esprit : il confond tout, il renverse tout, il vous impatiente, il vous désole quelquefois par des objections imprévues ; il vous réduit à vous taire, ou à le faire taire ; et que peut-il penser de ce silence de la part d'un homme qui aime tant à parler ? Si jamais il remporte cet avantage, et qu'il s'en aperçoive, adieu l'éducation ; tout est fini dès ce moment, il ne cherche plus à s'instruire, il cherche à vous réfuter.

Maîtres zélés, soyez simples, discrets, retenus : ne vous hâtez jamais d'agir que pour empêcher d'agir les autres ; je le répéterai sans cesse,

Copyright Arvensa Editions

renvoyez, s'il se peut, une bonne instruction, de peur d'en donner une mauvaise. Sur cette terre, dont la nature eût fait le premier paradis de l'homme, craignez d'exercer l'emploi du tentateur en voulant donner à l'innocence la connaissance du bien et du mal ; ne pouvant empêcher que l'enfant ne s'instruise au dehors par des exemples, bornez toute votre vigilance à imprimer ces exemples dans son esprit sous l'image qui lui convient.

Les passions impétueuses produisent un grand effet sur l'enfant qui en est témoin, parce qu'elles ont des signes très sensibles qui le frappent et le forcent d'y faire attention. La colère surtout est si bruyante dans ses emportements, qu'il est impossible de ne pas s'en apercevoir étant à portée. Il ne faut pas demander si c'est là pour un pédagogue l'occasion d'entamer un beau discours. Eh ! point de beaux discours, rien du tout, pas un seul mot. Laissez venir l'enfant : étonné du spectacle, il ne manquera pas de vous questionner. La réponse est simple ; elle se tire des objets mêmes qui frappent ses sens. Il voit un visage enflammé, des yeux étincelants, un geste menaçant, il entend des cris ; tous signes que le corps n'est pas dans son assiette. Dites, lui posément, sans mystère : Ce pauvre homme est malade, il est dans un accès de fièvre. Vous pouvez de là tirer occasion de lui donner, mais en peu de mots, une idée des maladies et de leurs effets ; car cela aussi est de la nature, et c'est un des liens de la nécessité auxquels il se doit sentir assujetti.

Se peut-il que sur cette idée, qui n'est pas fausse, il ne contracte pas de bonne heure une certaine répugnance à se livrer aux excès des passions, qu'il regarda comme des maladies ? Et croyez-vous qu'une pareille notion, donnée à propos, ne produira pas un effet aussi salutaire que le plus ennuyeux sermon de morale ? Mais voyez dans l'avenir les conséquences de cette notion : vous voilà autorisé, si jamais vous y êtes contraint, à traiter un enfant mutin comme un enfant malade ; à l'enfermer dans sa chambre, dans son lit s'il le faut, à le tenir au régime, à l'effrayer lui-même de ses vices naissants, à les lui rendre odieux et redoutables, sans que jamais il puisse regarder comme un châtiment la sévérité dont vous serrez peut-être forcé d'user pour l'en guérir. Que s'il vous arrive à vous-même, dans quelque moment de vivacité, de sortir du sang-froid et de la modération dont vous devez faire votre étude, ne cherchez point à lui déguiser votre faute ; mais dites-lui franchement, avec un tendre reproche : Mon ami, vous m'avez fait mal.

Copyright Arvensa Editions

Au reste, il importe que toutes les naïvetés que peut produire dans un enfant la simplicité des idées dont il est nourri, ne soient jamais relevées en sa présence, ni citées de manière qu'il puisse l'apprendre. Un éclat de rire indiscret peut gâter le travail de six mois, et faire un tort irréparable pour toute la vie. Je ne puis assez redire que pour être le maître de l'enfant, il faut être son propre maître. Je me représente mon petit Émile, au fort d'une rixe entre deux voisines, s'avançant vers la plus furieuse, et lui disant d'un ton de commisération : *Ma bonne, vous êtes malade, j'en suis bien fâché*. À coup sûr, cette saillie ne restera pas sans effet sur les spectateurs, ni peut-être sur les actrices. Sans rire, sans le gronder, sans le louer, je l'emmène de gré ou de force avant qu'il puisse apercevoir cet effet, ou du moins avant qu'il y pense, et je me hâte de le distraire sur d'autres objets qui le lui fassent bien vite oublier.

Mon dessein n'est point d'entrer dans tous les détails, mais seulement d'exposer les maximes générales, et de donner des exemples dans les occasions difficiles. Je tiens pour impossible qu'au sein de la société l'on puisse amener un enfant à l'âge de douze ans, sans lui donner quelque idée des rapports d'homme à homme, et de la moralité des actions humaines. Il suffit qu'on s'applique à lui rendre ces notions nécessaires le plus tard qu'il se pourra, et que, quand elles deviendront inévitables, on les borne à l'utilité présente, seulement pour qu'il ne se croie pas le maître de tout, et qu'il ne fasse pas du mal à autrui sans scrupule et sans le savoir. Il y a des caractères doux et tranquilles qu'on peut mener loin sans danger dans leur première innocence ; mais il y a aussi des naturels violents dont la férocité se développe de bonne heure, et qu'il faut se hâter de faire hommes, pour n'être pas obligé de les enchaîner.

Nos premiers devoirs sont envers nous ; nos sentiments primitifs se concentrent en nous-mêmes ; tous nos mouvements naturels se rapportent d'abord à notre conservation et à notre bien-être. Ainsi le premier sentiment de la justice ne nous vient pas de celle que nous devons, mais de celle qui nous est due ; et c'est encore un des contresens des éducations communes, que, parlant d'abord aux enfants de leurs devoirs, jamais de leurs droits, on commence par leur dire le contraire de ce qu'il faut, ce qu'ils ne sauraient entendre, et ce qui ne peut les intéresser.

Si j'avais donc à conduire un de ceux que je viens de supposer, je me dirais : Un enfant ne s'attaque pas aux personnes[327], mais aux choses ; et

Copyright Arvensa Editions

bientôt il apprend par l'expérience à respecter quiconque le passe en âge et en force ; mais les choses ne se défendent pas elles-mêmes. La première idée qu'il faut lui donner est donc moins celle de la liberté que de la propriété ; et, pour qu'il puisse avoir cette idée, il faut qu'il ait quelque chose en propre. Lui citer ses hardes, ses meubles, ses jouets, c'est ne lui rien dire ; puisque, bien qu'il dispose de ces choses, il ne sait ni pourquoi ni comment il les a. Lui dire qu'il les a parce qu'on les lui a données, c'est ne faire guère mieux ; car, pour donner il faut avoir : voilà donc une propriété antérieure à la sienne ; et c'est le principe de la propriété qu'on lui veut expliquer ; sans compter que le don est une convention, et que l'enfant ne peut savoir encore ce que c'est que convention[328]. Lecteurs, remarquez, je vous prie, dans cet exemple et dans cent mille autres, comment, fourrant dans la tête des enfants des mots qui n'ont aucun sens à leur portée, on croit pourtant les avoir fort bien instruits.

Il s'agit donc de remonter à l'origine de la propriété ; car c'est de là que la première idée en doit naître. L'enfant, vivant à la campagne, aura pris quelque notion des travaux champêtres ; il ne faut pour cela que des yeux, du loisir, et il aura l'un et l'autre. Il est de tout âge, surtout du sien, de vouloir créer, imiter, produire, donner des signes de puissance et d'activité. Il n'aura pas vu deux fois labourer un jardin, semer, lever, croître des légumes, qu'il voudra jardiner à son tour.

Par les principes ci-devant établis, je ne m'oppose point à son envie ; au contraire, je la favorise, je partage son goût, je travaille avec lui, non pour son plaisir, mais pour le mien ; du moins il le croit ainsi ; je deviens son garçon jardinier ; en attendant qu'il ait des bras, je laboure pour lui la terre ; il en prend possession en y plantant une fève ; et sûrement cette possession est plus sacrée et plus respectable que celle que prenait Nuñes Balboa de l'Amérique méridionale au nom du roi d'Espagne, en plantant son étendard sur les côtes de la mer du Sud.

On vient tous les jours arroser les fèves, on les voit lever dans des transports de joie. J'augmente cette joie en lui disant : Cela vous appartient ; et lui expliquant alors ce terme d'appartenir, je lui fais sentir qu'il a mis là son temps, son travail, sa peine, sa personne enfin ; qu'il y a dans cette terre quelque chose de lui-même qu'il peut réclamer contre qui que ce soit, comme il pourrait retirer son bras de la main d'un autre homme qui voudrait le retenir malgré lui.

Copyright Arvensa Editions

Un beau jour il arrive empressé, et l'arrosoir à la main. O spectacle ! ô douleur ! toutes les fèves sont arrachées, tout le terrain est bouleversé, la place même ne se reconnaît plus. Ah ! qu'est devenu mon travail, mon ouvrage, le doux fruit de mes soins et de mes sueurs ? Qui m'a ravi mon bien ? qui m'a pris mes fèves ? Ce jeune coeur se soulève ; le premier sentiment de l'injustice y vient verser sa triste amertume ; les larmes coulent en ruisseaux ; l'enfant désolé remplit l'air de gémissements et de cris. On prend part à sa peine, à son indignation ; on cherche, on s'informe, on fait des perquisitions. Enfin l'on découvre que le jardinier a fait le coup : on le fait venir.

Mais nous voici bien loin de compte. Le jardinier, apprenant de quoi on se plaint, commence à se plaindre plus haut que nous. Quoi ! messieurs, c'est vous qui m'avez ainsi gâté mon ouvrage ! J'avais semé là des melons de Malte dont la graine m'avait été donnée comme un trésor, et desquels j'espérais vous régaler quand ils seraient mûrs ; mais voilà que, pour y planter vos misérables fèves, vous m'avez détruit mes melons déjà tout levés, et que je ne remplacerai jamais. Vous m'avez fait un tort irréparable, et vous vous êtes privés vous-mêmes du plaisir de manger des melons exquis.

Chacun respecte le travail des autres afin que le sien soit en sûreté.

JEAN-JACQUES

Excusez-nous, mon pauvre Robert. Vous aviez mis là votre travail, votre peine. Je vois bien que nous avons eu tort de gâter votre ouvrage ; mais nous vous ferons venir d'autre graine de Malte, et nous ne travaillerons plus la terre avant de savoir si quelqu'un n'y a point mis la main avant

Copyright Arvensa Editions

nous.

ROBERT

Oh ! bien messieurs, vous pouvez donc vous reposer, car il n'y a plus guère de terre en friche. Moi, je travaille celle que mon père a bonifiée ; chacun en fait autant de son côté, et toutes les terres que vous voyez sont occupées depuis longtemps.

ÉMILE

Monsieur Robert, il y a donc souvent de la graine de melon perdue ?

ROBERT

Pardonnez-moi, mon jeune cadet ; car il ne nous vient pas souvent de petits messieurs aussi étourdis que vous. Personne ne touche au jardin de son voisin ; chacun respecte le travail des autres, afin que le sien soit en sûreté.

ÉMILE

Mais moi je n'ai point de jardin.

ROBERT

Que m'importe ? si vous gâtez le mien, je ne vous y laisserai plus promener ; car, voyez-vous, je ne veux pas perdre ma peine.

JEAN-JACQUES

Ne pourrait-on pas proposer un arrangement au bon Robert ? Qu'il nous accorde, à mon petit ami et à moi, un coin de son jardin pour le cultiver, à condition qu'il aura la moitié du produit.

ROBERT

Je vous l'accorde sans condition. Mais souvenez-vous que j'irai labourer vos fèves, si vous touchez à mes melons.

Dans cet essai de la manière d'inculquer aux enfants les notions primitives, on voit comment l'idée de la propriété remonte naturellement au droit du premier occupant par le travail. Cela est clair, net, simple, et toujours à la portée de l'enfant. De là jusqu'au droit de propriété et aux échanges, il n'y a plus qu'un pas, après lequel il faut s'arrêter tout court.

On voit encore qu'une explication que je renferme ici dans deux pages d'écriture sera peut-être l'affaire d'un an pour la pratique ; car, dans la carrière des idées morales, on ne peut avancer trop lentement, ni trop bien s'affermir à chaque pas. Jeunes maîtres, pensez, je vous prie, à cet exemple, et souvenez-vous qu'en toute chose vos leçons doivent être plus en actions qu'en discours ; car les enfants oublient aisément ce qu'ils ont dit et ce qu'on leur a dit, mais non pas ce qu'ils ont fait et ce qu'on leur a fait.

Copyright Arvensa Editions

De pareilles instructions se doivent donner, comme je l'ai dit, plus tôt ou plus tard, selon que le naturel paisible ou turbulent de l'élève en accélère ou retarde le besoin ; leur usage est d'une évidence qui saute aux yeux ; mais, pour ne rien omettre d'important dans les choses difficiles, donnons encore un exemple.

Votre enfant gâte tout ce qu'il touche : ne vous fâchez point ; mettez hors de sa portée ce qu'il peut gâter. Il brise les meubles dont il se sert ; ne vous hâtez point de lui en donner d'autres : laissez-lui sentir le préjudice de la privation. Il casse les fenêtres de sa chambre ; laissez le vent souffler sur lui nuit et jour sans vous soucier des rhumes ; car il vaut mieux qu'il soit enrhumé que fou. Ne vous plaignez jamais des incommodités qu'il vous cause, mais faites qu'il les sente le premier. À la fin vous faites raccommoder les vitres, toujours sans rien dire. Il les casse encore ? changez alors de méthode ; dites-lui sèchement, mais sans colère : Les fenêtres sont à moi ; elles ont été mises là par mes soins ; je veux les garantir. Puis vous l'enfermerez à l'obscurité dans un lieu sans fenêtre. À ce procédé si nouveau il commence par crier, tempêter ; personne ne l'écoute. Bientôt il se lasse et change de ton ; il se plaint, il gémit : un domestique se présente, le mutin le prie de le délivrer. Sans chercher de prétexte pour n'en rien faire, le domestique répond, *J'ai aussi des vitres à conserver*, et s'en va. Enfin, après que l'enfant aura demeuré là plusieurs heures, assez longtemps pour s'y ennuyer et s'en souvenir, quelqu'un lui suggérera de vous proposer un accord au moyen duquel vous lui rendriez la liberté, et il ne casserait plus de vitres. Il ne demandera pas mieux. Il vous fera prier de le venir voir : vous viendrez ; il vous fera sa proposition, et vous l'accepterez à l'instant en lui disant : C'est très bien pensé ; nous y gagnerons tous deux : que n'avez-vous eu plus tôt cette bonne idée ! Et puis, sans lui demander ni protestation ni confirmation de sa promesse, vous l'embrasserez avec joie et l'emmènerez sur-le-champ dans sa chambre, regardant cet accord comme sacré et inviolable autant que si le serment y avait passé. Quelle idée pensez-vous qu'il prendra, sur ce procédé, de la foi des engagements et de leur utilité ? Je suis trompé s'il y a sur la terre un seul enfant, non déjà gâté, à l'épreuve de cette conduite, et qui s'avise après cela de casser une fenêtre à dessein. Suivez la chaîne de tout cela. Le petit méchant ne songeait guère, en faisant un trou pour planter sa fève, qu'il se creusait un cachot où sa science ne tarderait pas à

Copyright Arvensa Editions

le faire enfermer[329].

Nous voilà dans le monde moral, voilà la porte ouverte au vice. Avec les conventions et les devoirs naissent la tromperie et le mensonge. Dès qu'on peut faire ce qu'on ne doit pas, on veut cacher ce qu'on n'a pas dû faire. Dès qu'un intérêt fait promettre, un intérêt plus grand peut faire violer la promesse ; il ne s'agit plus de la violer impunément : la ressource est naturelle ; on se cache et l'on ment. N'ayant pu prévenir le vice, nous voici déjà dans le cas de le punir. Voilà les misères de la vie humaine qui commencent avec ses erreurs.

J'en ai dit assez pour faire entendre qu'il ne faut jamais infliger aux enfants le châtiment comme châtiment, mais qu'il doit toujours leur arriver comme une suite naturelle de leur mauvaise action. Ainsi vous ne déclamerez point contre le mensonge, vous ne les punirez point précisément pour avoir menti ; mais vous ferez que tous les mauvais effets du mensonge, comme de n'être point cru quand on dit la vérité, d'être accusé du mal qu'on n'a point fait, quoiqu'on s'en défende, se rassemblent sur leur tête quand ils ont menti. Mais expliquons ce que c'est que mentir pour les enfants.

Il y a deux sortes de mensonges : celui de fait qui regarde le passé, celui de droit qui regarde l'avenir. Le premier a lieu quand on nie d'avoir fait ce qu'on a fait, ou quand on affirme avoir fait ce qu'on n'a pas fait, et en général quand on parle sciemment contre la vérité des choses. L'autre a lieu quand on promet ce qu'on n'a pas dessein de tenir, et en général quand on montre une intention contraire à celle qu'on a. Ces deux mensonges peuvent quelquefois se rassembler dans le même[330] ; mais je les considère ici par ce qu'ils ont de différent.

Celui qui sent le besoin qu'il a du secours des autres, et qui ne cesse d'éprouver leur bienveillance, n'a nul intérêt de les tromper ; au contraire, il a un intérêt sensible qu'ils voient les choses comme elles sont, de peur qu'ils ne se trompent à son préjudice. Il est donc clair que le mensonge de fait n'est pas naturel aux enfants ; mais c'est la loi de l'obéissance qui produit la nécessité de mentir, parce que l'obéissance étant pénible, on s'en dispense en secret le plus qu'on peut, et que l'intérêt présent d'éviter le châtiment ou le reproche l'emporte sur l'intérêt éloigné d'exposer la vérité. Dans l'éducation naturelle et libre, pourquoi donc votre enfant vous mentirait-il ? Qu'a-t-il à vous cacher ? Vous ne le reprenez point, vous ne le

Copyright Arvensa Editions

punissez de rien, vous n'exigez rien de lui. Pourquoi ne vous dirait-il pas tout ce qu'il a fait aussi naïvement qu'à son petit camarade ? Il ne peut voir à cet aveu plus de danger d'un côté que de l'autre.

Le mensonge de droit est moins naturel encore, puisque les promesses de faire ou de s'abstenir sont des actes conventionnels, qui sortent de l'état de nature et dérogent à la liberté. Il y a plus : tous les engagements des enfants sont nuls par eux-mêmes, attendu que leur vue bornée ne pouvant s'étendre au-delà du présent, en s'engageant ils ne savent ce qu'ils font. À peine l'enfant peut-il mentir quand il s'engage ; car, ne songeant qu'à se tirer d'affaire dans le moment présent, tout moyen qui n'a pas un effet présent lui devient égal ; en promettant pour un temps futur, il ne promet rien, et son imagination encore endormie ne sait point étendre son être sur deux temps différents. S'il pouvait éviter le fouet ou obtenir un cornet de dragées en promettant de se jeter demain par la fenêtre, il le promettrait à l'instant. Voilà pourquoi les lois n'ont aucun égard aux engagements des enfants ; et quand les pères et les maîtres plus sévères exigent qu'ils les remplissent, c'est seulement dans ce que l'enfant devrait faire, quand même il ne l'aurait pas promis.

L'enfant, ne sachant ce qu'il fait quand il s'engage, ne peut donc mentir en s'engageant. Il n'en est pas de même quand il manque à sa promesse, ce qui est encore une espèce de mensonge rétroactif : car il se souvient très bien d'avoir fait cette promesse ; mais ce qu'il ne voit pas, c'est l'importance de la tenir. Hors d'état de lire dans l'avenir, il ne peut prévoir les conséquences des choses ; et quand il viole ses engagements, il ne fait rien contre la raison de son âge.

Il suit de là que les mensonges des enfants sont tous l'ouvrage des maîtres, et que vouloir leur apprendre à dire la vérité n'est autre chose que leur apprendre à mentir. Dans l'empressement qu'on a de les régler, de les gouverner, de les instruire, on ne se trouve jamais assez d'instruments pour en venir à bout. On veut se donner de nouvelles prises dans leur esprit par des maximes sans fondement, par des préceptes sans raison, et l'on aime mieux qu'ils sachent leurs leçons et qu'ils mentent, que s'ils demeuraient ignorants et vrais.

Pour nous, qui ne donnons à nos élèves que des leçons de pratique, et qui aimons mieux qu'ils soient bons que savants, nous n'exigeons point d'eux la vérité, de peur qu'ils ne la déguisent, et nous ne leur faisons rien promettre qu'ils soient tentés de ne pas tenir. S'il s'est fait en mon absence

Copyright Arvensa Editions

quelque mal dont j'ignore l'auteur, je me garderai d'en accuser Émile, ou de lui dire : *Est-ce vous ?* [331] Car en cela que ferais-je autre chose, sinon lui apprendre à le nier ? Que si son naturel difficile me force à faire avec lui quelque convention, je prendrai si bien mes mesures que la proposition en vienne toujours de lui, jamais de moi ; que, quand il s'est engagé, il ait toujours un intérêt présent et sensible à remplir son engagement ; et que, si jamais il y manque, ce mensonge attire sur lui des maux qu'il voie sortir de l'ordre même des choses, et non pas de la vengeance de son gouverneur. Mais, loin d'avoir besoin de recourir à de si cruels expédients, je suis presque sûr qu'Émile apprendra fort tard ce que c'est que mentir, et qu'en l'apprenant il sera fort étonné, ne pouvant concevoir à quoi peut être bon le mensonge. Il est très clair que plus je rends son bien-être indépendant, soit des volontés, soit des jugements des autres, plus je coupe en lui tout intérêt de mentir.

Quand on n'est point pressé d'instruire, on n'est point pressé d'exiger, et l'on prend son temps pour ne rien exiger qu'à propos. Alors l'enfant se forme, en ce qu'il ne se gâte point. Mais, quand un étourdi de précepteur, ne sachant comment s'y prendre, lui fait à chaque instant promettre ceci ou cela, sans distinction, sans choix, sans mesure, l'enfant, ennuyé, surchargé de toutes ces promesses, les néglige, les oublie, les dédaigne enfin, et, les regardant comme autant de vaines formules, se fait un jeu de les faire et de les violer. Voulez-vous donc qu'il soit fidèle à tenir sa parole, soyez discret à l'exiger.

Le détail dans lequel je viens d'entrer sur le mensonge peut à bien des égards s'appliquer à tous les autres devoirs, qu'on ne prescrit aux enfants qu'en les leur rendant non seulement haïssables, mais impraticables. Pour paraître leur prêcher la vertu, on leur fait aimer tous les vices : on les leur donne, en leur défendant de les avoir. Veut-on les rendre pieux, on les mène s'ennuyer à l'église ; en leur faisant incessamment marmotter des prières, on les force d'aspirer au bonheur de ne plus prier Dieu. Pour leur inspirer la charité, on leur fait donner l'aumône, comme si l'on dédaignait de la donner soi-même. Eh ! ce n'est pas l'enfant qui doit donner, c'est le maître : quelque attachement qu'il ait pour son élève, il doit lui disputer cet honneur ; il doit lui faire juger qu'à son âge on n'en est point encore digne. L'aumône est une action d'homme qui connaît la valeur de ce qu'il donne, et le besoin que son semblable en a. L'enfant, qui ne connaît rien

Copyright Arvensa Editions

de cela, ne peut avoir aucun mérite à donner ; il donne sans charité, sans bienfaisance ; il est presque honteux de donner, quand, fondé sur son exemple et le vôtre, il croit qu'il n'y a que les enfants qui donnent, et qu'on ne fait plus l'aumône étant grand.

Remarquez qu'on ne fait jamais donner par l'enfant que des choses dont il ignore la valeur, des pièces de métal qu'il a dans sa poche, et qui ne lui servent qu'à cela. Un enfant donnerait plutôt cent louis qu'un gâteau. Mais engagez ce prodigue distributeur à donner les choses qui lui sont chères, des jouets, des bonbons, son goûter, et nous saurons bientôt si vous l'avez rendu vraiment libéral.

On trouve encore un expédient à cela, c'est de rendre bien vite à l'enfant ce qu'il a donné, de sorte qu'il s'accoutume à donner tout ce qu'il sait bien qui lui va revenir. Je n'ai guère vu dans les enfants que ces deux espèces de générosité : donner ce qui ne leur est bon à rien, ou donner ce qu'ils sont sûrs qu'on va leur rendre. Faites en sorte, dit Locke, qu'ils soient convaincus par expérience que le plus libéral est toujours le mieux partagé. C'est là rendre un enfant libéral en apparence et avare en effet. Il ajoute que les enfants contracteront ainsi l'habitude de la libéralité. Oui, d'une libéralité usurière, qui donne un oeuf pour avoir un boeuf. Mais, quand il s'agira de donner tout de bon, adieu l'habitude ; lorsqu'on cessera de leur rendre, ils cesseront bientôt de donner. Il faut regarder à l'habitude de l'âme plutôt qu'à celle des mains. Toutes les autres vertus qu'on apprend aux enfants ressemblent à celle-là. Et c'est à leur prêcher ces solides vertus qu'on use leurs jeunes ans dans la tristesse ! Ne voilà-t-il pas une savante éducation !

Maîtres, laissez les simagrées, soyez vertueux et bons, que vos exemples se gravent dans la mémoire de vos élèves, en attendant qu'ils puissent entrer dans leurs coeurs. Au lieu de me hâter d'exiger du mien des actes de charité, j'aime mieux en faire en sa présence, et lui ôter même le moyen de m'imiter en cela, comme un honneur qui n'est pas de son âge ; car il importe qu'il ne s'accoutume pas à regarder les devoirs des hommes seulement comme des devoirs d'enfants. Que si, me voyant assister les pauvres, il me questionne là-dessus, et qu'il soit temps de lui répondre[332], je lui dirai : « Mon ami, c'est que, quand les pauvres ont bien voulu qu'il y eût des riches, les riches ont promis de nourrir tous ceux qui n'auraient de quoi vivre ni par leur bien ni par leur travail. » « Vous

Copyright Arvensa Editions

avez donc aussi promis cela ? » reprendra-t-il. « Sans doute ; je ne suis maître du bien qui passe par mes mains qu'avec la condition qui est attachée à sa propriété. »

Après avoir entendu ce discours, et l'on a vu comment on peut mettre un enfant en état de l'entendre, un autre qu'Émile serait tenté de m'imiter et de se conduire en homme riche ; en pareil cas, j'empêcherais au moins que ce ne fût avec ostentation ; j'aimerais mieux qu'il me dérobât mon droit et se cachât pour donner. C'est une fraude de son âge, et la seule que je lui pardonnerais.

Je sais que toutes ces vertus par imitation sont des vertus de singe, et que nulle bonne action n'est moralement bonne que quand on la fait comme telle, et non parce que d'autres la font. Mais, dans un âge où le coeur ne sent rien encore, il faut bien faire imiter aux enfants les actes dont on veut leur donner l'habitude, en attendant qu'ils les puissent faire par discernement et par amour du bien. L'homme est imitateur, l'animal même l'est ; le goût de l'imitation est de la nature bien ordonnée ; mais il dégénère en vice dans la société. Le singe imite l'homme qu'il craint, et n'imite pas les animaux qu'il méprise ; il juge bon ce que fait un être meilleur que lui. Parmi nous, au contraire, nos arlequins de toute espèce imitent le beau pour le dégrader, pour le rendre ridicule ; ils cherchent dans le sentiment de leur bassesse à s'égaler ce qui vaut mieux qu'eux ; ou, s'ils s'efforcent d'imiter ce qu'ils admirent, on voit dans le choix des objets le faux goût des imitateurs : ils veulent bien plus en imposer aux autres ou faire applaudir leur talent, que se rendre meilleurs ou plus sages. Le fondement de l'imitation parmi nous vient du désir de se transporter toujours hors de soi. Si je réussis dans mon entreprise, Émile n'aura sûrement pas ce désir. Il faut donc nous passer du bien apparent qu'il peut produire.

Approfondissez toutes les règles de votre éducation, vous les trouverez ainsi toutes à contresens, surtout en ce qui concerne les vertus et les moeurs. La seule leçon de morale qui convienne à l'enfance, et la plus importante à tout âge, est de ne jamais faire de mal à personne. Le précepte même de faire du bien, s'il n'est subordonné à celui-là, est dangereux, faux, contradictoire. Qui est-ce qui ne fait pas du bien ? tout le monde en fait, le méchant comme les autres ; il fait un heureux aux dépens de cent misérables ; et de là viennent toutes nos calamités. Les plus sublimes vertus sont négatives : elles sont aussi les plus difficiles, parce

Copyright Arvensa Editions

qu'elles sont sans ostentation, et au-dessus même de ce plaisir si doux au coeur de l'homme, d'en renvoyer un autre content de nous. O quel bien fait nécessairement à ses semblables celui d'entre eux, s'il en est un, qui ne leur fait jamais de mal ! De quelle intrépidité d'âme, de quelle vigueur de caractère il a besoin pour cela ! Ce n'est pas raisonnant sur cette maxime, c'est en tâchant de la pratiquer, qu'on sent combien il est grand et pénible d'y réussir.[333]

Voilà quelques faibles idées des précautions avec lesquelles je voudrais qu'on donnât aux enfants les instructions qu'on ne peut quelquefois leur refuser sans les exposer à nuire à eux-mêmes ou aux autres, et surtout à contracter de mauvaises habitudes dont on aurait peine ensuite à les corriger : mais soyons sûrs que cette nécessité se présentera rarement pour les enfants élevés comme ils doivent l'être, parce qu'il est impossible qu'ils deviennent indociles, méchants, menteurs, avides, quand on n'aura pas semé dans leurs coeurs les vices qui les rendent tels. Ainsi ce que j'ai dit sur ce point sert plus aux exceptions qu'aux règles ; mais ces exceptions sont plus fréquentes à mesure que les enfants ont plus d'occasions de sortir de leur état et de contracter les vices des hommes. Il faut nécessairement, à ceux qu'on élève au milieu du monde, des instructions plus précoces qu'à ceux qu'on élève dans la retraite. Cette éducation solitaire serait donc préférable, quand elle ne ferait que donner à l'enfance le temps de mûrir.

Il est un autre genre d'exceptions contraires pour ceux qu'un heureux naturel élève au-dessus de leur âge. Comme il y a des hommes qui ne sortent jamais de l'enfance, il y en a d'autres qui, pour ainsi dire, n'y passent point, et sont hommes presque en naissant. Le mal est que cette dernière exception est très rare, très difficile à connaître, et que chaque mère, imaginant qu'un enfant peut être un prodige, ne doute point que le sien n'en soit un. Elles font plus, elles prennent pour des indices extraordinaires ceux mêmes qui marquent l'ordre accoutumé : la vivacité, les saillies, l'étourderie, la piquante naïveté ; tous signes caractéristiques de l'âge, et qui montrent le mieux qu'un enfant n'est qu'un enfant. Est-il étonnant que celui qu'on fait beaucoup parler et à qui l'on permet de tout dire, qui n'est gêné par aucun égard, par aucune bienséance, fasse par hasard quelque heureuse rencontre ? Il le serait bien plus qu'il n'en fît jamais, comme il le serait qu'avec mille mensonges un astrologue ne prédît jamais aucune vérité. Ils mentiront tant, disait Henri IV, qu'à la fin ils diront

Copyright Arvensa Editions

vrai. Quiconque veut trouver quelques bons mots n'a qu'à dire beaucoup de sottises. Dieu garde de mal les gens à la mode, qui n'ont pas d'autre mérite pour être fêtés !

Les pensées les plus brillantes peuvent tomber dans le cerveau des enfants, ou plutôt les meilleurs mots dans leur bouche, comme les diamants du plus grand prix sous leurs mains, sans que pour cela ni les pensées ni les diamants leur appartiennent ; il n'y a point de véritable propriété pour cet âge en aucun genre. Les choses que dit un enfant ne sont pas pour lui ce qu'elles sont pour nous ; il n'y joint pas les mêmes idées. Ces idées, si tant est qu'il en ait, n'ont dans sa tête ni suite ni liaison ; rien de fixe, rien d'assuré dans tout ce qu'il pense. Examinez votre prétendu prodige. En de certains moments vous lui trouverez un ressort d'une extrême activité, une clarté d'esprit à percer les nues. Le plus souvent ce même esprit vous paraît lâche, moite, et comme environné d'un épais brouillard. Tantôt il vous devance, et tantôt il reste immobile. Un instant vous diriez : c'est un génie, et l'instant d'après : c'est un sot. Vous vous tromperiez toujours ; c'est un enfant. C'est un aiglon qui fend l'air un instant, et retombe l'instant d'après dans son aire.

Traitez-le donc selon son âge malgré les apparences, et craignez d'épuiser ses forces pour les avoir voulu trop exercer. Si ce jeune cerveau s'échauffe, si vous voyez qu'il commence à bouillonner, laissez-le d'abord fermenter en liberté, mais ne l'excitez jamais, de peur que tout ne s'exhale ; et quand les premiers esprits se seront évaporés, retenez, comprimez les autres, jusqu'à ce qu'avec les années tout se tourne en chaleur vivifiante et en véritable force. Autrement vous perdrez votre temps et vos soins, vous détruirez votre propre ouvrage ; et après vous être indiscrètement enivrés de toutes ces vapeurs inflammables, il ne vous restera qu'un marc sans vigueur.

Des enfants étourdis viennent les hommes vulgaires : je ne sache point d'observation plus générale et plus certaine que celle-là. Rien n'est plus difficile que de distinguer dans l'enfance la stupidité réelle, de cette apparente et trompeuse stupidité qui est l'annonce des âmes fortes. Il paraît d'abord étrange que les deux extrêmes aient des signes si semblables : et cela doit pourtant être ; car, dans un âge où l'homme n'a encore nulles véritables idées, toute la différence qui se trouve entre celui qui a du génie et celui qui n'en a pas, est que le dernier n'admet que de fausses idées, et que le premier, n'en trouvant que de telles, n'en admet

Copyright Arvensa Editions

aucune : il ressemble donc au stupide en ce que l'un n'est capable de rien, et que rien ne convient à l'autre. Le seul signe qui peut les distinguer dépend du hasard, qui peut offrir au dernier quelque idée à sa portée, au lieu que le premier est toujours le même partout. Le jeune Caton, durant son enfance, semblait un imbécile dans la maison. Il était taciturne et opiniâtre, voilà tout le jugement qu'on portait de lui. Ce ne fut que dans l'antichambre de Sylla que son oncle apprit à le connaître. S'il ne fût point entré dans cette antichambre, peut-être eût-il passé pour une brute jusqu'à l'âge de raison. Si César n'eût point vécu, peut-être eût-on toujours traité de visionnaire ce même Caton qui pénétra son funeste génie, et prévit tous ses projets de si loin. O que ceux qui jugent si précipitamment les enfants sont sujets à se tromper ! Ils sont souvent plus enfants qu'eux. J'ai vu, dans un âge assez avancé, un homme[334] qui m'honorait de son amitié passer dans sa famille et chez ses amis pour un esprit borné : cette excellente tête se mûrissait en silence. Tout à coup il s'est montré philosophe, et je ne doute pas que la postérité ne lui marque une place honorable et distinguée parmi les meilleurs raisonneurs et les plus profonds métaphysiciens de son siècle.

Respectez l'enfance, et ne vous pressez point de la juger, soit en bien, soit en mal. Laissez les exceptions s'indiquer, se prouver, se confirmer longtemps avant d'adopter pour elles des méthodes particulières. Laissez longtemps agir la nature, avant de vous mêler d'agir à sa place, de peur de contrarier ses opérations. Vous connaissez, dites-vous, le prix du temps et n'en voulez point perdre. Vous ne voyez pas que c'est bien plus perdre d'en mal user que de n'en rien faire, et qu'un enfant mal instruit est plus loin de la sagesse que celui qu'on n'a point instruit du tout. Vous êtes alarmé de le voir consumer ses premières années à ne rien faire. Comment ! n'est-ce rien que d'être heureux ? n'est-ce rien que de sauter, jouer, courir toute la journée ? De sa vie il ne sera si occupé. Platon, dans sa *République*, qu'on croit si austère, n'élève les enfants qu'en fêtes, jeux, chansons, passe-temps ; on dirait qu'il a tout fait quand il leur a bien appris à se réjouir ; et Sénèque, parlant de l'ancienne jeunesse romaine : Elle était, dit-il, toujours debout, on ne lui enseignait rien qu'elle dût apprendre assise[335]. En valait-elle moins, parvenue à l'âge viril ? Effrayez-vous donc peu de cette oisiveté prétendue. Que diriez-vous d'un homme qui, pour mettre toute la vie à profit, ne voudrait jamais dormir ? Vous diriez : Cet homme est

Copyright Arvensa Editions

insensé ; il ne jouit pas du temps, il se l'ôte ; pour fuir le sommeil, il court à la mort. Songez donc que c'est ici la même chose, et que l'enfance est le sommeil de la raison.

L'apparente facilité d'apprendre est cause de la perte des enfants. On ne voit pas que cette facilité même est la preuve qu'ils n'apprennent rien. Leur cerveau lisse et poli rend comme un miroir les objets qu'on lui présente ; mais rien ne reste, rien ne pénètre. L'enfant retient les mots, les idées se réfléchissent ; ceux qui l'écoutent les entendent, lui seul ne les entend point.

Quoique la mémoire et le raisonnement soient deux facultés essentiellement différentes, cependant l'une ne se développe véritablement qu'avec l'autre. Avant l'âge de raison l'enfant ne reçoit pas des idées, mais des images ; et il y a cette différence entre les unes et les autres, que les images ne sont que des peintures absolues des objets sensibles, et que les idées sont des notions des objets, déterminées par des rapports. Une image peut être seule dans l'esprit qui se la représente ; mais toute idée en suppose d'autres. Quand on imagine, on ne fait que voir ; quand on conçoit, on compare. Nos sensations sont purement passives, au lieu que toutes nos perceptions ou idées naissent d'un principe actif qui juge. Cela sera démontré ci-après.

Je dis donc que les enfants, n'étant pas capables de jugement, n'ont point de véritable mémoire. Ils retiennent des sons, des figures, des sensations, rarement des idées, plus rarement leurs liaisons. En m'objectant qu'ils apprennent quelques éléments de géométrie, on croit bien prouver contre moi ; et tout au contraire, c'est pour moi qu'on prouve : on montre que, loin de savoir raisonner d'eux-mêmes, ils ne savent pas même retenir les raisonnements d'autrui ; car suivez ces petits géomètres dans leur méthode, vous voyez aussitôt qu'ils n'ont retenu que l'exacte impression de la figure et les termes de la démonstration. À la moindre objection nouvelle, ils n'y sont plus ; renversez la figure, ils n'y sont plus. Tout leur savoir est dans la sensation, rien n'a passé jusqu'à l'entendement. Leur mémoire elle-même n'est guère plus parfaite que leurs autres facultés, puisqu'il faut presque toujours qu'ils rapprennent, étant grands, les choses dont ils ont appris les mots dans l'enfance.

Je suis cependant bien éloigné de penser que les enfants n'aient aucune espèce de raisonnement[336]. Au contraire, je vois qu'ils raisonnent très

Copyright Arvensa Editions

bien dans tout ce qu'ils connaissent et qui se rapporte à leur intérêt présent et sensible. Mais c'est sur leurs connaissances que l'on se trompe en leur prêtant celles qu'ils n'ont pas, et les faisant raisonner sur ce qu'ils ne sauraient comprendre. On se trompe encore en voulant les rendre attentifs à des considérations qui ne les touchent en aucune manière, comme celle de leur intérêt à venir, de leur bonheur étant hommes, de l'estime qu'on aura pour eux quand ils seront grands ; discours qui, tenus à des êtres dépourvus de toute prévoyance, ne signifient absolument rien pour eux. Or, toutes les études forcées de ces pauvres infortunés tendent à ces objets entièrement étrangers à leurs esprits. Qu'on juge de l'attention qu'ils y peuvent donner.

Les pédagogues qui nous étalent en grand appareil les instructions qu'ils donnent à leurs disciples sont payés pour tenir un autre langage : cependant on voit, par leur propre conduite, qu'ils pensent exactement comme moi. Car, que leur apprennent-ils, enfin ? Des mots, encore des mots, et toujours des mots. Parmi les diverses sciences qu'ils se vantent de leur enseigner, ils se gardent bien de choisir celles qui leur seraient véritablement utiles, parce que ce seraient des sciences de choses, et qu'ils n'y réussiraient pas ; mais celles qu'on paraît savoir quand on en sait les termes, le blason, la géographie, la chronologie, les langues, etc. ; toutes études si loin de l'homme, et surtout de l'enfant, que c'est une merveille si rien de tout cela lui peut être utile une seule fois en sa vie.

On sera surpris que je compte l'étude des langues au nombre des inutilités de l'éducation : mais on se souviendra que je ne parle ici que des études du premier âge ; et, quoi qu'on puisse dire, je ne crois pas que, jusqu'à l'âge de douze ou quinze ans, nul enfant, les prodiges à part, ait jamais vraiment appris deux langues.

Je conviens que si l'étude des langues n'était que celle des mots, c'est-à-dire des figures ou des sons qui les expriment, cette étude pourrait convenir aux enfants : mais les langues, en changeant les signes, modifient aussi les idées qu'ils représentent. Les têtes se forment sur les langages, les pensées prennent la teinte des idiomes. La raison seule est commune, l'esprit en chaque langue a sa forme particulière ; différence qui pourrait bien être en partie la cause ou l'effet des caractères nationaux ; et, ce qui paraît confirmer cette conjecture est que, chez toutes les nations du monde, la langue suit les vicissitudes des moeurs, et se conserve ou s'altère comme elles.

Copyright Arvensa Editions

De ces formes diverses l'usage en donne une à l'enfant, et c'est la seule qu'il garde jusqu'à l'âge de raison. Pour en avoir deux, il faudrait qu'il sût comparer des idées ; et comment les comparerait-il, quand il est à peine en état de les concevoir ? Chaque chose peut avoir pour lui mille signes différents ; mais chaque idée ne peut avoir qu'une forme : il ne peut donc apprendre à parler qu'une langue. Il en apprend cependant plusieurs, me dit-on : je le nie. J'ai vu de ces petits prodiges qui croyaient parler cinq ou six langues. Je les ai entendus successivement parler allemand, en termes latins, en termes français, en termes italiens ; ils se servaient à la vérité de cinq ou six dictionnaires, mais ils ne parlaient toujours qu'allemand. En un mot, donnez aux enfants tant de synonymes qu'il vous plaira : vous changerez les mots, non la langue ; ils n'en sauront jamais qu'une.

C'est pour cacher en ceci leur inaptitude qu'on les exerce par préférence sur les langues mortes, dont il n'y a plus de juges qu'on ne puisse récuser. L'usage familier de ces langues étant perdu depuis longtemps, on se contente d'imiter ce qu'on en trouve écrit dans les livres ; et l'on appelle cela les parler. Si tel est le grec et le latin des maîtres, qu'on juge de celui des enfants ! À peine ont-ils appris par coeur leur rudiment, auquel ils n'entendent absolument rien, qu'on leur apprend d'abord à rendre un discours français en mots latins ; puis, quand ils sont plus avancés, à coudre en prose des phrases de Cicéron, et en vers des centons de Virgile. Alors ils croient parler latin : qui est-ce qui viendra les contredire ?

En quelque étude que ce puisse être, sans l'idée des choses représentées, les signes représentants ne sont rien. On borne pourtant toujours l'enfant à ces signes, sans jamais pouvoir lui faire comprendre aucune des choses qu'ils représentent. En pensant lui apprendre la description de la terre, on ne lui apprend qu'à connaître des cartes ; on lui apprend des noms de villes, de pays, de rivières, qu'il ne conçoit pas exister ailleurs que sur le papier où on les lui montre. Je me souviens d'avoir vu quelque part une géographie qui commençait ainsi : *Qu'est-ce que le monde ? C'est un globe de carton*. Telle est précisément la géographie des enfants. Je pose en fait qu'après deux ans de sphère et de cosmographie, il n'y a pas un seul enfant de dix ans qui, sur les règles qu'on lui a données, sût se conduire de Paris à Saint-Denis. Je pose en fait qu'il n'y en a pas un qui, sur un plan du jardin de son père, fût en état d'en suivre les détours sans s'égarer. Voilà ces docteurs qui savent à point nommé où sont Pékin, Ispahan, le Mexique, et tous les pays de la terre.

Copyright Arvensa Editions

J'entends dire qu'il convient d'occuper les enfants à des études où il ne faille que des yeux : cela pourrait être s'il y avait quelque étude où il ne fallût que des yeux ; mais je n'en connais point de telle.

Par une erreur encore plus ridicule, on leur fait étudier l'histoire : on s'imagine que l'histoire est à leur portée, parce qu'elle n'est qu'un recueil de faits. Mais qu'entend-on par ce mot de faits ? Croit-on que les rapports qui déterminent les faits historiques soient si faciles à saisir, que les idées s'en forment sans peine dans l'esprit des enfants ? Croit-on que la véritable connaissance des événements soit séparable de celle de leurs causes, de celle de leurs effets, et que l'historique tienne si peu au moral qu'on puisse connaître l'un sans l'autre ? Si vous ne voyez dans les actions des hommes que les mouvements extérieurs et purement physiques, qu'apprenez-vous dans l'histoire ? Absolument rien ; et cette étude, dénuée de tout intérêt, ne vous donne pas plus de plaisir que d'instruction. Si vous voulez apprécier ces actions par leurs rapports moraux, essayez de faire entendre ces rapports à vos élèves, et vous verrez alors si l'histoire est de leur âge.

Lecteurs, souvenez-vous toujours que celui qui vous parle n'est ni un savant ni un philosophe, mais un homme simple, ami de la vérité, sans parti, sans système ; un solitaire qui, vivant peu avec les hommes, a moins d'occasions de s'imboire de leurs préjugés, et plus de temps pour réfléchir sur ce qui le frappe quand il commerce avec eux. Mes raisonnements sont moins fondés sur des principes que sur des faits ; et je crois ne pouvoir mieux vous mettre à portée d'en juger, que de vous rapporter souvent quelque exemple des observations qui me les suggèrent.

J'étais allé passer quelques jours à la campagne chez une bonne mère de famille qui prenait grand soin de ses enfants et de leur éducation. Un matin que j'étais présent aux leçons de l'aîné, son gouverneur, qui l'avait très bien instruit de l'histoire ancienne, reprenant celle d'Alexandre, tomba sur le trait connu du médecin Philippe, qu'on a mis en tableau, et qui sûrement en valait bien la peine[337]. Le gouverneur, homme de mérite, fit sur l'intrépidité d'Alexandre plusieurs réflexions qui ne me plurent point, mais que j'évitai de combattre, pour ne pas le décréditer dans l'esprit de son élève. À table, on ne manqua pas, selon la méthode française, de faire beaucoup babiller le petit bonhomme. La vivacité naturelle à son âge, et l'attente d'un applaudissement sûr, lui firent débiter mille sottises, tout à travers lesquelles partaient de temps en temps quelques mots heureux qui

Copyright Arvensa Editions

faisaient oublier le reste. Enfin vint l'histoire du médecin Philippe : il la raconta fort nettement et avec beaucoup de grâce. Après l'ordinaire tribut d'éloges qu'exigeait la mère et qu'attendait le fils, on raisonna sur ce qu'il avait dit. Le plus grand nombre blâma la témérité d'Alexandre ; quelques-uns, à l'exemple du gouverneur, admiraient sa fermeté, son courage : ce qui me fit comprendre qu'aucun de ceux qui étaient présents ne voyait en quoi consistait la véritable beauté de ce trait. Pour moi, leur dis-je, il me paraît que s'il y a le moindre courage, la moindre fermeté dans l'action d'Alexandre, elle n'est qu'une extravagance. Alors tout le monde se réunit, et convint que c'était une extravagance. J'allais répondre et m'échauffer, quand une femme qui était à côté de moi, et qui n'avait pas ouvert la bouche, se pencha vers mon oreille, et me dit tout bas : Tais-toi, Jean-Jacques, ils ne t'entendront pas. Je la regardai, je fus frappé, et je me tus.

Après le dîner, soupçonnant sur plusieurs indices que mon jeune docteur n'avait rien compris du tout à l'histoire qu'il avait si bien racontée, je le pris par la main, je fis avec lui un tour de parc, et l'ayant questionné tout à mon aise, je trouvai qu'il admirait plus que personne le courage si vanté d'Alexandre : mais savez-vous où il voyait ce courage ? uniquement dans celui d'avaler d'un seul trait un breuvage de mauvais goût, sans hésiter, sans marquer la moindre répugnance. Le pauvre enfant, à qui l'on avait fait prendre médecine il n'y avait pas quinze jours, et qui ne l'avait prise qu'avec une peine infinie, en avait encore le déboire à la bouche. La mort, l'empoisonnement, ne passaient dans son esprit que pour des sensations désagréables, et il ne concevait pas, pour lui, d'autre poison que du séné. Cependant il faut avouer que la fermeté du héros avait fait une grande impression sur son jeune coeur, et qu'à la première médecine qu'il faudrait avaler il avait bien résolu d'être un Alexandre. Sans entrer dans des éclaircissements qui passaient évidemment sa portée, je le confirmai dans ces dispositions louables, et je m'en retournai riant en moi-même de la haute sagesse des pères et des maîtres, qui pensent apprendre l'histoire aux enfants.

Il est aisé de mettre dans leurs bouches les mots de rois, d'empires, de guerres, de conquêtes, de révolutions, de lois ; mais quand il sera question d'attacher à ces mots des idées nettes, il y aura loin de l'entretien du jardinier Robert à toutes ces explications.

Quelques lecteurs, mécontents du *tais-toi, Jean-Jacques*, demanderont, je le prévois, ce que je trouve enfin de si beau dans l'action d'Alexandre.

Copyright Arvensa Editions

Infortunés ! s'il faut vous le dire, comment le comprendrez-vous ? C'est qu'Alexandre croyait à la vertu ; c'est qu'il y croyait sur sa tête, sur sa propre vie ; c'est que sa grande âme était faite pour y croire. O que cette médecine avalée était une belle profession de foi ! Non, jamais mortel n'en fit une si sublime. S'il est quelque moderne Alexandre, qu'on me le montre à de pareils traits[338].

S'il n'y a point de science de mots, il n'y a point d'étude propre aux enfants. S'ils n'ont pas de vraies idées, ils n'ont point de véritable mémoire ; car je n'appelle pas ainsi celle qui ne retient que des sensations. Que sert d'inscrire dans leur tête un catalogue de signes qui ne représentent rien pour eux ? En apprenant les choses, n'apprendront-ils pas les signes ? Pourquoi leur donner la peine inutile de les apprendre deux fois ? Et cependant quels dangereux préjugés ne commence-t-on pas à leur inspirer, en leur faisant prendre pour de la science des mots qui n'ont aucun sens pour eux ! C'est du premier mot dont l'enfant se paye, c'est de la première chose qu'il apprend sur la parole d'autrui, sans en voir l'utilité lui-même, que son jugement est perdu : il aura longtemps à briller aux yeux des sots avant qu'il répare une telle perte[339].

Non, si la nature donne au cerveau d'un enfant cette souplesse qui le rend propre à recevoir toutes sortes d'impressions, ce n'est pas pour qu'on y grave des noms de rois, des dates, des termes de blason, de sphère, de géographie, et tous ces mots sans aucun sens pour son âge et sans aucune utilité pour quelque âge que ce soit ; dont on accable sa triste et stérile enfance ; mais c'est pour que toutes les idées qu'il peut concevoir et qui lui sont utiles, toutes celles qui se rapportent à son bonheur et doivent l'éclairer un jour sur ses devoirs, s'y tracent de bonne heure en caractères ineffaçables, et lui servent à se conduire pendant sa vie d'une manière convenable à son être et à ses facultés.

Sans étudier dans les livres, l'espèce de mémoire que peut avoir un enfant ne reste pas pour cela oisive ; tout ce qu'il voit, tout ce qu'il entend le frappe, et il s'en souvient ; il tient registre en lui-même des actions, des discours des hommes ; et tout ce qui l'environne est le livre dans lequel, sans y songer, il enrichit continuellement sa mémoire en attendant que son jugement puisse en profiter. C'est dans le choix de ces objets, c'est dans le soin de lui présenter sans cesse ceux qu'il peut connaître et de lui cacher ceux qu'il doit ignorer, que consiste le véritable art de cultiver en lui cette

Copyright Arvensa Editions

première faculté ; et c'est par là qu'il faut tâcher de lui former un magasin de connaissances qui servent à son éducation durant sa jeunesse, et à sa conduite dans tous les temps. Cette méthode, il est vrai, ne forme point de petits prodiges et ne fait pas briller les gouvernantes et les précepteurs ; mais elle forme des hommes judicieux, robustes, sains de corps et d'entendement, qui, sans s'être fait admirer étant jeunes, se font honorer étant grands.

Émile n'apprendra jamais rien par coeur, pas même des fables, pas même celles de la Fontaine, toutes naïves, toutes charmantes qu'elles sont ; car les mots des fables ne sont pas plus les fables que les mots de l'histoire ne sont l'histoire. Comment peut-on s'aveugler assez pour appeler les fables la morale des enfants, sans songer que l'apologue, en les amusant, les abuse ; que, séduits par le mensonge, ils laissent échapper la vérité, et que ce qu'on fait pour leur rendre l'instruction agréable les empêche d'en profiter ? Les fables peuvent instruire les hommes ; mais il faut dire la vérité nue aux enfants : sitôt qu'on la couvre d'un voile, ils ne se donnent plus la peine de le lever.

On fait apprendre les fables de la Fontaine à tous les enfants, et il n'y en a pas un seul qui les entende. Quand ils les entendraient, ce serait encore pis ; car la morale en est tellement mêlée et si disproportionnée à leur âge, qu'elle les porterait plus au vice qu'à la vertu. Ce sont encore là, direz-vous, des paradoxes. Soit ; mais voyons si ce sont des vérités.

Je dis qu'un enfant n'entend point les fables qu'on lui fait apprendre, parce que quelque effort qu'on fasse pour les rendre simples, l'instruction qu'on en veut tirer force d'y faire entrer des idées qu'il ne peut saisir, et que le tour même de la poésie, en les lui rendant plus faciles à retenir, les lui rend plus difficiles à concevoir, en sorte qu'on achète l'agrément aux dépens de la clarté. Sans citer cette multitude de fables qui n'ont rien d'intelligible ni d'utile pour les enfants, et qu'on leur fait indiscrètement apprendre avec les autres, parce qu'elles s'y trouvent mêlées, bornons-nous à celles que l'auteur semble avoir faites spécialement pour eux.

Je ne connais dans tout le recueil de la Fontaine que cinq ou six fables où brille éminemment la naïveté puérile ; de ces cinq ou six je prends pour exemple la première de toutes[340], parce que c'est celle dont la morale est le plus de tout âge, celle que les enfants saisissent le mieux, celle qu'ils apprennent avec le plus de plaisir, enfin celle que pour cela même l'auteur

Copyright Arvensa Editions

a mise par préférence à la tête de son livre. En lui supposant réellement l'objet d'être entendue des enfants, de leur plaire et de les instruire, cette fable est assurément son chef-d'oeuvre : qu'on me permette donc de la suivre et de l'examiner en peu de mots.

LE CORBEAU ET LE RENARD,
Fable

Maître corbeau, sur un arbre perché,

Maître ! que signifie ce mot en lui-même ? que signifie-t-il au-devant d'un nom propre ? quel sens a-t-il dans cette occasion ?

Qu'est-ce qu'un corbeau ?

Qu'est-ce qu'un *arbre perché* ? L'on ne dit pas *sur un arbre perché*, l'on dit *perché sur un arbre*. Par conséquent, il faut parler des inversions de la poésie ; il faut dire ce que c'est que prose et que vers.

Tenait dans son bec un fromage.

Quel fromage ? était-ce un fromage de Suisse, de Brie, ou de Hollande ? Si l'enfant n'a point vu de corbeaux, que gagnez-vous à lui en parler ? s'il en a vu, comment concevra-t-il qu'ils tiennent un fromage à leur bec ? Faisons toujours des images d'après nature.

Maître renard, par l'odeur alléché,

Encore un maître ! mais pour celui-ci c'est à bon titre : il est maître passé dans les tours de son métier. Il faut dire ce que c'est qu'un renard, et distinguer son vrai naturel du caractère de convention qu'il a dans les fables.

Alléché. Ce mot n'est pas usité. Il le faut expliquer ; il faut dire qu'on ne s'en sert plus qu'en vers. L'enfant demandera pourquoi l'on parle autrement en vers qu'en prose. Que lui répondrez-vous ?

Alléché par l'odeur d'un fromage ! Ce fromage, tenu par un corbeau perché sur un arbre, devait avoir beaucoup d'odeur pour être senti par le renard dans un taillis ou dans son terrier ! Est-ce ainsi que vous exercez votre élève à cet esprit de critique judicieuse qui ne s'en laisse imposer qu'à bonnes enseignes, et sait discerner la vérité du mensonge dans les narrations d'autrui ?

Copyright Arvensa Editions

Lui tint à peu près ce langage :

Ce langage ! Les renards parlent donc ? ils parlent donc la même langue que les corbeaux ? Sage précepteur, prends garde à toi ; pèse bien ta réponse avant de la faire ; elle importe plus que tu n'as pensé.

Eh ! bonjour, monsieur le corbeau !

Monsieur ! titre que l'enfant voit tourner en dérision, même avant qu'il sache que c'est un titre d'honneur. Ceux qui disent *monsieur du Corbeau* auront bien d'autres affaires avant que d'avoir expliqué ce *du*.

Que vous êtes joli ! que vous me semblez beau !

Cheville, redondance inutile. L'enfant, voyant répéter la même chose en d'autres termes, apprend à parler lâchement. Si vous dites que cette redondance est un art de l'auteur, qu'elle entre dans le dessein du renard qui veut paraître multiplier les éloges avec des paroles, cette excuse sera bonne pour moi, mais non pas pour mon élève.

Sans mentir, si votre ramage

Sans mentir ! on ment donc quelquefois ? Où en sera l'enfant si vous lui apprenez que le renard ne dit *sans mentir* que parce qu'il ment ?

Répondait à votre plumage,

Répondait ! que signifie ce mot ? Apprenez à l'enfant à comparer des qualités aussi différentes que la voix et le plumage ; vous verrez comme il vous entendra.

Vous seriez le phénix des hôtes de ces bois.

Copyright Arvensa Editions

Le phénix ! Qu'est-ce qu'un phénix ? Nous voici tout à coup jetés dans la menteuse antiquité, presque dans la mythologie.

Les hôtes de ces bois ! Quel discours figuré ! Le flatteur ennoblit son langage et lui donne plus de dignité pour le rendre plus séduisant. Un enfant entendra-t-il cette finesse ? sait-il seulement, peut-il savoir ce que c'est qu'un style noble et un style bas ?

À ces mots, le corbeau ne se sent pas de joie,

Il faut avoir éprouvé déjà des passions bien vives pour sentir cette expression proverbiale.

Et, pour montrer sa belle voix,

N'oubliez pas que, pour entendre ce vers et toute la fable, l'enfant doit savoir ce que c'est que la belle voix du corbeau.

Il ouvre un large bec, laisse tomber sa proie.

Ce vers est admirable, l'harmonie seule en fait image. Je vois un grand vilain bec ouvert ; j'entends tomber le fromage à travers les branches : mais ces sortes de beautés sont perdues pour les enfants.

Le renard s'en saisit, et dit : Mon bon monsieur,

Voilà donc la bonté transformée en bêtise. Assurément on ne perd pas de temps pour instruire les enfants.

Apprenez que tout flatteur

Maxime générale ; nous n'y sommes plus.

Vit aux dépens de celui qui l'écoute.

Jamais enfant de dix ans n'entendit ce vers-là.

Cette leçon vaut bien un fromage, sans doute.

Copyright Arvensa Editions

Ceci s'entend, et la pensée est très bonne. Cependant il y aura encore bien peu d'enfants qui sachent comparer une leçon à un fromage, et qui ne préférassent le fromage à la leçon. Il faut donc leur faire entendre que ce propos n'est qu'une raillerie. Que de finesse pour des enfants !

Le corbeau, honteux et confus,

Autre pléonasme ; mais celui-ci est inexcusable.

Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

Jura ! Quel est le sot de maître qui ose expliquer à l'enfant ce que c'est qu'un serment ?

Voilà bien des détails, bien moins cependant qu'il n'en faudrait pour analyser toutes les idées de cette fable, et les réduire aux idées simples et élémentaires dont chacune d'elles est composée. Mais qui est-ce croit avoir besoin de cette analyse pour se faire entendre à la jeunesse ? Nul de nous n'est assez philosophe pour savoir se mettre à la place d'un enfant. Passons maintenant à la morale.

Je demande si c'est à des enfants de dix ans qu'il faut apprendre qu'il y a des hommes qui flattent et mentent pour leur profit ? On pourrait tout au plus leur apprendre qu'il y a des railleurs qui persiflent les petits garçons, et se moquent en secret de leur sotte vanité ; mais le fromage gâte tout ; on leur apprend moins à ne pas le laisser tomber de leur bec qu'à le faire tomber du bec d'un autre. C'est ici mon second paradoxe, et ce n'est pas le moins important.

Suivez les enfants apprenant leurs fables, et vous verrez que, quand ils sont en état d'en faire l'application, ils en font presque toujours une contraire à l'intention de l'auteur, et qu'au lieu de s'observer sur le défaut dont on les veut guérir ou préserver, ils penchent à aimer le vice avec lequel on tire parti des défauts des autres. Dans la fable précédente, les enfants se moquent du corbeau, mais ils s'affectionnent tous au renard ; dans la fable qui suit, vous croyez leur donner la cigale pour exemple ; et point du tout, c'est la fourmi qu'ils choisiront. On n'aime point à s'humilier : ils prendront toujours le beau rôle ; c'est le choix de l'amour-propre, c'est un choix très naturel. Or, quelle horrible leçon pour l'enfance !

Copyright Arvensa Editions

Le plus odieux de tous les montres serait un enfant avare et dur, qui saurait ce qu'on lui demande et ce qu'il refuse. La fourmi fait plus encore, elle lui apprend à railler dans ses refus.

Dans toutes les fables où le lion est un des personnages, comme c'est d'ordinaire le plus brillant, l'enfant ne manque point de se faire lion ; et quand il préside à quelque partage, bien instruit par son modèle, il a grand soin de s'emparer de tout. Mais, quand le moucheron terrasse le lion, c'est une autre affaire ; alors l'enfant n'est plus lion, il est moucheron. Il apprend à tuer un jour à coups d'aiguillon ceux qu'il n'oserait attaquer de pied ferme.

Dans la fable du loup maigre et du chien gras, au lieu d'une leçon de modération qu'on prétend lui donner, il en prend une de licence. Je n'oublierai jamais d'avoir vu beaucoup pleurer une petite fille qu'on avait désolée avec cette fable, tout en lui prêchant toujours la docilité. On eut peine à savoir la cause de ses pleurs ; on la sut enfin. La pauvre enfant s'ennuyait d'être à la chaîne, elle se sentait le cou pelé ; elle pleurait de n'être pas loup.

Ainsi donc la morale de la première fable citée est pour l'enfant une leçon de la plus basse flatterie ; celle de la seconde, une leçon d'inhumanité ; celle de la troisième, une leçon d'injustice ; celle de la quatrième, une leçon de satire ; celle de la cinquième, une leçon d'indépendance. Cette dernière leçon, pour être superflue à mon élève, n'en est pas plus convenable aux vôtres. Quand vous leur donnez des préceptes qui se contredisent, quel fruit espérez-vous de vos soins ? Mais peut-être, à cela près, toute cette morale qui me sert d'objection contre les fables fournit-elle autant de raisons de les conserver. Il faut une morale en paroles et une en actions dans la société, et ces deux morales ne se ressemblent point. La première est dans le catéchisme, où on la laisse ; l'autre est dans les fables de la Fontaine pour les enfants, et dans ses contes pour les mères. Le même auteur suffit à tout.

Composons, monsieur de la Fontaine. Je promets, quant à moi, de vous lire avec choix, de vous aimer, de m'instruire dans vos fables ; car j'espère ne pas me tromper sur leur objet ; mais, pour mon élève, permettez que je ne lui en laisse pas étudier une seule jusqu'à ce que vous m'ayez prouvé qu'il est bon pour lui d'apprendre des choses dont il ne comprendra pas le quart ; que, dans celles qu'il pourra comprendre, il ne prendra jamais le change, et qu'au lieu de se corriger sur la dupe, il ne se formera pas sur le

Copyright Arvensa Editions

fripon.

En ôtant ainsi tous les devoirs des enfants, j'ôte les instruments de leur plus grande misère, savoir les livres. La lecture est le fléau de l'enfance, et presque la seule occupation qu'on lui sait donner. À peine à douze ans Émile saura-t-il ce que c'est qu'un livre. Mais il faut bien au moins, dira-t-on, qu'il sache lire. J'en conviens : il faut qu'il sache lire quand la lecture lui est utile ; jusqu'alors elle n'est bonne qu'à l'ennuyer.

Si l'on ne doit rien exiger des enfants par obéissance, il s'ensuit qu'ils ne peuvent rien apprendre dont ils ne sentent l'avantage actuel et présent, soit d'agrément, soit d'utilité ; autrement quel motif les porterait à l'apprendre ? L'art de parler aux absents et de les entendre, l'art de leur communiquer au loin sans médiateur nos sentiments, nos volontés, nos désirs, est un art dont l'utilité peut être rendue sensible à tous les âges. Par quel prodige cet art si utile et si agréable est-il devenu un tourment pour l'enfance ? Parce qu'on la contraint de s'y appliquer malgré elle, et qu'on le met à des usages auxquels elle ne comprend rien. Un enfant n'est pas fort curieux de perfectionner l'instrument avec lequel on le tourmente ; mais faites que cet instrument serve à ses plaisirs, et bientôt il s'y appliquera malgré vous.

On se fait une grande affaire de chercher les meilleures méthodes d'apprendre à lire ; on invente des bureaux, des cartes ; on fait de la chambre d'un enfant un atelier d'imprimerie. Locke veut qu'il apprenne à lire avec des dés. Ne voilà-t-il pas une invention bien trouvée ? Quelle pitié ! Un moyen plus sûr que tout cela, et celui qu'on oublie toujours, est le désir d'apprendre. Donnez à l'enfant ce désir, puis laissez là vos bureaux et vos dés, toute méthode lui sera bonne.

L'intérêt présent, voilà le grand mobile, le seul qui mène sûrement et loin. Émile reçoit quelquefois de son père, de sa mère, de ses parents, de ses amis, des billets d'invitation pour un dîner, pour une promenade, pour une partie sur l'eau, pour voir quelque fête publique. Ces billets sont courts, clairs, nets, bien écrits. Il faut trouver quelqu'un qui les lui lise ; ce quelqu'un ou ne se trouve pas toujours à point nommé, ou rend à l'enfant le peu de complaisance que l'enfant eut pour lui la veille. Ainsi l'occasion, le moment se passe. On lui lit enfin le billet, mais il n'est plus temps. Ah ! si l'on eût su lire soi-même ! On en reçoit d'autres : ils sont si courts ! le sujet en est si intéressant ! on voudrait essayer de les déchiffrer ; on trouve tantôt de l'aide et tantôt des refus. On s'évertue, on déchiffre enfin la

Copyright Arvensa Editions

moitié d'un billet : il s'agit d'aller demain manger de la crème... on ne sait où ni avec qui... Combien on fait d'efforts pour lire le reste ! Je ne crois pas qu'Émile ait besoin du bureau. Parlerai-je à présent de l'écriture ? Non, j'ai honte de m'amuser à ces niaiseries dans un traité de l'éducation.

J'ajouterai ce seul mot qui fait une importante maxime : c'est que, d'ordinaire, on obtient très sûrement et très vite ce qu'on n'est pas pressé d'obtenir. Je suis presque sûr qu'Émile saura parfaitement lire et écrire avant l'âge de dix ans, précisément parce qu'il m'importe fort peu qu'il le sache avant quinze ; mais j'aimerais mieux qu'il ne sût jamais lire que d'acheter cette science au prix de tout ce qui peut la rendre utile : de quoi lui servira la lecture quand on l'en aura rebuté pour jamais ? *Id imprimis cavere oportebit, ne studia, qui amare nondum potest, oderit, et amaritudinem semel perceptam etiam ultra rudes annos reformidet* [341].

Plus j'insiste sur ma méthode inactive, plus je sens les objections se renforcer. Si votre élève n'apprend rien de vous, il apprendra des autres. Si vous ne prévenez l'erreur par la vérité, il apprendra des mensonges ; les préjugés que vous craignez de lui donner, il les recevra de tout ce qui l'environne, ils entreront par tous ses sens ; ou ils corrompront sa raison, même avant qu'elle soit formée, ou son esprit, engourdi par une longue inaction, s'absorbera dans la matière. L'inhabitude de penser dans l'enfance en ôte la faculté durant le reste de la vie.

Il me semble que je pourrais aisément répondre à cela ; mais pourquoi toujours des réponses ? Si ma méthode répond d'elle-même aux objections, elle est bonne ; si elle n'y répond pas, elle ne vaut rien. Je poursuis.

Si, sur le plan que j'ai commencé de tracer, vous suivez des règles directement contraires à celles qui sont établies ; si, au lieu de porter au loin l'esprit de votre élève ; si, au lieu de l'égarer sans cesse en d'autres lieux, en d'autres climats, en d'autres siècles, aux extrémités de la terre, et jusque dans les cieux, vous vous appliquez à le tenir toujours en lui-même et attentif à ce qui le touche immédiatement, alors vous le trouverez capable de perception, de mémoire, et même de raisonnement ; c'est l'ordre de la nature. À mesure que l'être sensitif devient actif, il acquiert un discernement proportionnel à ses forces ; et ce n'est qu'avec la force surabondante à celle dont il a besoin pour se conserver, que se développe en lui la faculté spéculative propre à employer cet excès de force à d'autres

Copyright Arvensa Editions

usages. Voulez-vous donc cultiver l'intelligence de votre élève ; cultivez les forces qu'elle doit gouverner. Exercez continuellement son corps ; rendez-le robuste et sain, pour le rendre sage et raisonnable ; qu'il travaille, qu'il agisse, qu'il coure, qu'il crie, qu'il soit toujours en mouvement ; qu'il soit homme par la vigueur, et bientôt il le sera par la raison.

Vous l'abrutiriez, il est vrai, par cette méthode, si vous alliez toujours le dirigeant, toujours lui disant : Va, viens, reste, fais ceci, ne fais pas cela. Si votre tête conduit toujours ses bras, la sienne lui devient inutile. Mais souvenez-vous de nos conventions : si vous n'êtes qu'un pédant, ce n'est pas la peine de me lire.

C'est une erreur bien pitoyable d'imaginer que l'exercice du corps nuise aux opérations de l'esprit ; comme si ces deux actions ne devaient pas marcher de concert, et que l'une ne dût pas toujours diriger l'autre !

Il y a deux sortes d'hommes dont les corps sont dans un exercice continuel, et qui sûrement songent aussi peu les uns que les autres à cultiver leur âme, savoir, les paysans et les sauvages. Les premiers sont rustres, grossiers, maladroits ; les autres, connus par leur grand sens, le sont encore par la subtilité de leur esprit ; généralement il n'y a rien de plus lourd qu'un paysan, ni rien de plus fin qu'un sauvage. D'où vient cette différence ? C'est que le premier, faisant toujours ce qu'on lui commande, ou ce qu'il a vu faire à son père, ou ce qu'il a fait lui-même dès sa jeunesse, ne va jamais que par routine ; et, dans sa vie presque automate, occupé sans cesse des mêmes travaux, l'habitude et l'obéissance lui tiennent lieu de raison.

Pour le sauvage, c'est autre chose : n'étant attaché à aucun lieu, n'ayant point de tâche prescrite, n'obéissant à personne, sans autre loi que sa volonté, il est forcé de raisonner à chaque action de sa vie ; il ne fait pas un mouvement, pas un pas, sans en avoir d'avance envisagé les suites. Ainsi, plus son corps s'exerce, plus son esprit s'éclaire ; sa force et sa raison croissent à la fois et s'étendent l'une par l'autre.

Savant précepteur, voyons lequel de nos élèves ressemble au sauvage, et lequel ressemble au paysan. Soumis en tout à une autorité toujours enseignante, le vôtre ne fait rien que sur parole ; il n'ose manger quand il a faim, ni rire quand il est gai, ni pleurer quand il est triste, ni présenter une main pour l'autre, ni remuer le pied que comme on le lui prescrit ; bientôt il n'osera respirer que sur vos règles. À quoi voulez-vous qu'il pense, quand vous pensez à tout pour lui ? Assuré de votre prévoyance, qu'a-t-il besoin

Copyright Arvensa Editions

d'en avoir ? Voyant que vous vous chargez de sa conservation, de son bien-être, il se sent délivré de ce soin ; son jugement se repose sur le vôtre ; tout ce que vous ne lui défendez pas, il le fait sans réflexion, sachant bien qu'il le fait sans risque. Qu'a-t-il besoin d'apprendre à prévoir la pluie ? il sait que vous regardez au ciel pour lui. Qu'a-t-il besoin de régler sa promenade ? il ne craint pas que vous lui laissiez passer l'heure du dîner. Tant que vous ne lui défendez pas de manger, il mange ; quand vous le lui défendez, il ne mange plus ; il n'écoute plus les avis de son estomac, mais les vôtres. Vous avez beau ramollir son corps dans l'inaction, vous n'en rendez pas son entendement plus flexible. Tout au contraire, vous achevez de décréditer la raison dans son esprit, en lui faisant user le peu qu'il en a sur les choses qui lui paraissent le plus inutiles. Ne voyant jamais à quoi elle est bonne, il juge enfin qu'elle n'est bonne à rien. Le pis qui pourra lui arriver de mal raisonner sera d'être repris, et il l'est si souvent qu'il n'y songe guère ; un danger si commun ne l'effraye plus.

Vous lui trouvez pourtant de l'esprit ; et il en a pour babiller avec les femmes, sur le ton dont j'ai déjà parlé ; mais qu'il soit dans le cas d'avoir à payer de sa personne, à prendre un parti dans quelque occasion difficile, vous le verrez cent fois plus stupide et plus bête que le fils du plus gros manant.

Pour mon élève, ou plutôt celui de la nature, exercé de bonne heure à se suffire à lui-même autant qu'il est possible, il ne s'accoutume point à recourir sans cesse aux autre, encore moins à leur étaler son grand savoir. En revanche, il juge, il prévoit, il raisonne en tout ce qui se rapporte immédiatement à lui. Il ne jase pas, il agit ; il ne sait pas un mot de ce qui se fait dans le monde, mais il sait fort bien faire ce qui lui convient. Comme il est sans cesse en mouvement, il est forcé d'observer beaucoup de choses, de connaître beaucoup d'effets ; il acquiert de bonne heure une grande expérience : il prend ses leçons de la nature et non pas des hommes ; il s'instruit d'autant mieux qu'il ne voit nulle part l'intention de l'instruire. Ainsi son corps et son esprit s'exercent à la fois. Agissant toujours d'après sa pensée, et non d'après celle d'un autre, il unit continuellement deux opérations ; plus il se rend fort et robuste, plus il devient sensé et judicieux. C'est le moyen d'avoir un jour ce qu'on croit incompatible, et ce que presque tous les grands hommes ont réuni, la force du corps et celle de l'âme, la raison d'un sage et la vigueur d'un athlète.

Jeune instituteur, je vous prêche un art difficile, c'est de gouverner sans

Copyright Arvensa Editions

préceptes, et de tout faire en ne faisant rien. Cet art, j'en conviens, n'est pas de votre âge ; il n'est pas propre à faire briller d'abord vos talents, ni à vous faire valoir auprès des pères : mais c'est le seul propre à réussir. Vous ne parviendrez jamais à faire des sages si vous ne faites d'abord des polissons ; c'était l'éducation des Spartiates : au lieu de les coller sur des livres, on commençait par leur apprendre à voler leur dîner. Les Spartiates étaient-ils pour cela grossiers étant grands ? Qui ne connaît la force et le sel de leurs reparties ? Toujours faits pour vaincre, ils écrasaient leurs ennemis en toute espèce de guerre, et les babillards Athéniens craignaient autant leurs mots que leurs coups.

Dans les éducations les plus soignées, le maître commande et croit gouverner : c'est en effet l'enfant qui gouverne. Il se sert de ce que vous exigez de lui pour obtenir de vous ce qu'il lui plaît ; et il sait toujours vous faire payer une heure d'assiduité par huit jours de complaisance. À chaque instant il faut pactiser avec lui. Ces traités, que vous proposez à votre mode, et qu'il exécute à la sienne, tournent toujours au profit de ses fantaisies, surtout quand on a la maladresse de mettre en condition pour son profit ce qu'il est bien sûr d'obtenir, soit qu'il remplisse ou non la condition qu'on lui impose en échange. L'enfant, pour l'ordinaire, lit beaucoup mieux dans l'esprit du maître que le maître dans le coeur de l'enfant. Et cela doit être : car toute la sagacité qu'eût employée l'enfant livré à lui-même à pourvoir à la conservation de sa personne, il l'emploie à sauver sa liberté naturelle des chaînes de son tyran ; au lie que celui-ci, n'ayant nul intérêt si pressant à pénétrer l'autre, trouve quelquefois mieux son compte à lui laisser sa paresse ou sa vanité.

Prenez une route opposée avec votre élève ; qu'il croie toujours être le maître, et que ce soit toujours vous qui le soyez. Il n'y a point d'assujettissement si parfait que celui qui garde l'apparence de la liberté ; on captive ainsi la volonté même. Le pauvre enfant qui ne sait rien, qui ne peut rien, qui ne connaît rien, n'est-il pas à votre merci ? Ne disposez-vous pas, par rapport à lui, de tout ce qui l'environne ? N'êtes-vous pas le maître de l'affecter comme il vous plaît ? Ses travaux, ses jeux, ses plaisirs, ses peines, tout n'est-il pas dans vos mains sans qu'il le sache ? Sans doute il ne doit faire que ce qu'il veut ; mais il ne doit vouloir que ce que vous voulez qu'il fasse ; il ne doit pas faire un pas que vous ne l'ayez prévu ; il ne doit pas ouvrir la bouche que vous ne sachiez ce qu'il va dire.

C'est alors qu'il pourra se livrer aux exercices du corps que lui demande

Copyright Arvensa Editions

son âge, sans abrutir son esprit ; c'est alors qu'au lieu d'aiguiser sa ruse à éluder un incommode empire, vous le verrez s'occuper uniquement à tirer de tout ce qui l'environne le parti le plus avantageux pour son bien-être actuel ; c'est alors que vous serez étonné de la subtilité de ses inventions pour s'approprier tous les objets auxquels il peut atteindre, et pour jouir vraiment des choses sans le secours de l'opinion.

En le laissant ainsi maître de ses volontés, vous ne fomenterez point ses caprices. En ne faisant jamais que ce qui lui convient, il ne fera bientôt que ce qu'il doit faire ; et, bien que son corps soit dans un mouvement continuel, tant qu'il s'agira de son intérêt présent et sensible, vous verrez toute la raison dont il est capable se développer beaucoup mieux et d'une manière beaucoup plus appropriée à lui, que dans des étude de pure spéculation.

Ainsi, ne vous voyant point attentif à le contrarier, ne se défiant point de vous, n'ayant rien à vous cacher, il ne vous trompera point, il ne vous mentira point ; il se montrera tel qu'il est sans crainte ; vous pourrez l'étudier tout à votre aise, et disposer tout autour de lui les leçons que vous voulez lui donner, sans qu'il pense jamais en recevoir aucune.

Il n'épiera point non plus vos moeurs avec une curieuse jalousie, et ne se fera point un plaisir secret de vous prendre en faute. Cet inconvénient que nous prévenons est très grand. Un des premiers soins des enfants est, comme je l'ai dit, de découvrir le faible de ceux qui les gouvernent. Ce penchant porte à la méchanceté, mais il n'en vient pas : il vient du besoin d'éluder une autorité qui les importune. Surchargés du joug qu'on leur impose, ils cherchent à le secouer ; et les défauts qu'ils trouvent dans les maîtres leur fournissent de bons moyens pour cela. Cependant l'habitude se prend d'observer les gens par leurs défauts, et de se plaire à leur en trouver. Il est clair que voilà encore une source de vices bouchée dans le coeur d'Émile ; n'ayant nul intérêt à me trouver des défauts, il ne m'en cherchera pas, et sera peu tenté d'en chercher à d'autres.

Toutes ces pratiques semblent difficiles, parce qu'on ne s'en avise pas ; mais dans le fond elles ne doivent point l'être. On est en droit de vous supposer les lumières nécessaires pour exercer le métier que vous avez choisi ; on doit présumer que vous connaissez la marche naturelle du coeur humain, que vous savez étudier l'homme et l'individu ; que vous savez d'avance à quoi se pliera la volonté de votre élève à l'occasion de tous les objets intéressants pour son âge que vous ferez passer sous ses yeux. Or,

Copyright Arvensa Editions

avoir les instruments, et bien savoir leur usage, n'est-ce pas être maître de l'opération ?

Vous objecterez les caprices de l'enfant ; et vous avez tort. Le caprice des enfants n'est jamais l'ouvrage de la nature, mais d'une mauvaise discipline : c'est qu'ils ont obéi ou commandé ; et j'ai dit cent fois qu'il ne fallait ni l'un ni l'autre. Votre élève n'aura donc de caprices que ceux que vous lui aurez donnés : il est juste que vous portiez la peine de vos fautes. Mais, direz-vous, comment y remédier ? Cela se peut encore, avec une meilleure conduite et beaucoup de patience.

Je m'étais chargé, durant quelques semaines, d'un enfant accoutumé non seulement à faire ses volontés, mais encore à les faire faire à tout le monde, par conséquent plein de fantaisie[342]. Dès le premier jour, pour mettre à l'essai ma complaisance, il voulut se lever à minuit, Au plus fort de mon sommeil, il saute à bas de son lit, prend sa robe de chambre et m'appelle. Je me lève, j'allume la chandelle ; il n'en voulait pas davantage ; au bout d'un quart d'heure le sommeil le gagne, et il se recouche, content de son épreuve. Deux jours après, il la réitère avec le même succès, et de ma part sans le moindre signe d'impatience. Comme il m'embrassait en se recouchant, je lui dis très posément : Mon petit ami, cela va fort bien, mais n'y revenez plus. Ce mot excita sa curiosité, et dès le lendemain, voulant voir un peu comment j'oserais lui désobéir, il ne manqua pas de se relever à la même heure, et de m'appeler. Je lui demandai ce qu'il voulait. Il me dit qu'il ne pouvait dormir. *Tant pis*, repris-je, et je me tins coi. Il me pria d'allumer la chandelle. *Pourquoi faire ?* et je me tins coi. Ce ton laconique commençait à l'embarrasser. Il s'en fut à tâtons chercher le fusil qu'il fit semblant de battre, et je ne pouvais m'empêcher de rire en l'entendant se donner des coups sur les doigts. Enfin, bien convaincu qu'il n'en viendrait pas à bout, il m'apporta le briquet à mon lit ; je lui dis que je n'en avais que faire, et me tournai de l'autre côté. Alors il se mit à courir étourdiment par la chambre, criant, chantant, faisant beaucoup de bruit, se donnant, à la table et aux chaises, des coups qu'il avait grand soin de modérer, et dont il ne laissait pas de crier bien fort, espérant me causer de l'inquiétude. Tout cela ne prenait point ; et je vis que, comptant sur de belles exhortations ou sur de la colère, il ne s'était nullement arrangé pour ce sang-froid.

Cependant, résolu de vaincre ma patience à force d'opiniâtreté, il continua son tintamarre avec un tel succès, qu'à la fin je m'échauffai ; et,

Copyright Arvensa Editions

pressentant que j'allais tout gâter par un emportement hors de propos, je pris mon parti d'une autre manière. Je me levai sans rien dire, j'allai au fusil que je ne trouvai point ; je le lui demande, il me le donne, pétillant de joie d'avoir enfin triomphé de moi. Je bats le fusil, j'allume la chandelle, je prends par la main mon petit bonhomme, je le mène tranquillement dans un cabinet voisin dont les volets étaient bien fermés, et où il n'y avait rien à casser : je l'y laisse sans lumière ; puis, fermant sur lui la porte à la clef, je retourne me coucher sans lui avoir dit un seul mot. Il ne faut pas demander si d'abord il y eut du vacarme, je m'y étais attendu : je ne m'en émus point. Enfin le bruit s'apaise ; j'écoute, je l'entends s'arranger, je me tranquillise. Le lendemain, j'entre au jour dans le cabinet ; je trouve mon petit mutin couché sur un lit de repos, et dormant d'un profond sommeil, dont, après tant de fatigue, il devait avoir grand besoin.

L'affaire ne finit pas là. La mère apprit que l'enfant avait passé les deux tiers de la nuit hors de son lit. Aussitôt tout fut perdu, c'était un enfant autant que mort. Voyant l'occasion bonne pour se venger, il fit le malade, sans prévoir qu'il n'y gagnerait rien. Le médecin fut appelé. Malheureusement pour la mère, ce médecin était un plaisant, qui, pour s'amuser de ses frayeurs, s'appliquait à les augmenter. Cependant il me dit à l'oreille : Laissez-moi faire, je vous promets que l'enfant sera guéri pour quelque temps de la fantaisie d'être malade. En effet, la diète et la chambre furent prescrites, et il fut recommandé à l'apothicaire. Je soupirais de voir cette pauvre mère ainsi la dupe de tout ce qui l'environnait, excepté moi seul, qu'elle prit en haine, précisément parce que je ne la trompais pas.

Après des reproches assez durs, elle me dit que son fils était délicat, qu'il était l'unique héritier de sa famille, qu'il fallait le conserver à quelque prix que ce fût, et qu'elle ne voulait pas qu'il fût contrarié. En cela j'étais bien d'accord avec elle ; mais elle entendait par le contrarier ne lui pas obéir en tout. Je vis qu'il fallait prendre avec la mère le même ton qu'avec l'enfant. Madame, lui dis-je assez froidement, je ne sais point comment on élève un héritier, et, qui plus est, je ne veux pas l'apprendre ; vous pouvez vous arranger là-dessus. On avait besoin de moi pour quelque temps encore : le père apaisa tout ; la mère écrivit au précepteur de hâter son retour ; et l'enfant, voyant qu'il ne gagnait rien à troubler mon sommeil ni à être malade, prit enfin le parti de dormir lui-même et de se bien porter.

On ne saurait imaginer à combien de pareils caprices le petit tyran avait

Copyright Arvensa Editions

asservi son malheureux gouverneur ; car l'éducation se faisait sous les yeux de la mère, qui ne souffrait pas que l'héritier fût désobéi en rien. À quelque heure qu'il voulût sortir, il fallait être prêt pour le mener, ou plutôt pour le suivre, et il avait toujours grand soin de choisir le moment où il voyait son gouverneur le plus occupé. Il voulut user sur moi du même empire, et se venger le jour du repos qu'il était forcé de me laisser la nuit. Je me prêtai de bon coeur à tout, et je commençai par bien constater à ses propres yeux le plaisir que j'avais à lui complaire ; après cela, quand il fut question de le guérir de sa fantaisie, je m'y pris autrement.

Il fallut d'abord le mettre dans son tort, et cela ne fut pas difficile. Sachant que les enfants ne songent jamais qu'au présent, je pris sur lui le facile avantage de la prévoyance ; j'eus soin de lui procurer au logis un amusement que je savais être extrêmement de son goût ; et, dans le moment où je l'en vis le plus engoué, j'allai lui proposer un tour de promenade ; il me renvoya bien loin ; j'insistai, il ne m'écouta pas ; il fallut me rendre, et il nota précieusement en lui-même ce signe d'assujettissement.

Le lendemain ce fut mon tour. Il s'ennuya, j'y avais pourvu ; moi, au contraire, je paraissais profondément occupé. Il n'en fallait pas tant pour le déterminer. Il ne manqua pas de venir m'arracher à mon travail pour le mener promener au plus vite. Je refusai ; il s'obstina. Non, lui dis-je ; en faisant votre volonté vous m'avez appris à faire la mienne : je ne veux pas sortir. Eh bien, reprit-il vivement, je sortirai tout seul. Comme vous voudrez. Et je reprends mon travail.

Il s'habille, un peu inquiet de voir que je le laissais faire et que je ne l'imitais pas. Prêt à sortir, il vient me saluer ; je le salue ; il tâche de m'alarmer par le récit des courses qu'il va faire ; à l'entendre, on eût cru qu'il allait au bout du monde. Sans m'émouvoir, je lui souhaite un bon voyage. Son embarras redouble. Cependant il fait bonne contenance, et, prêt à sortir, il dit à son laquais de le suivre. Le laquais, déjà prévenu, répond qu'il n'a pas le temps, et qu'occupé par mes ordres, il doit m'obéir plutôt qu'à lui. Pour le coup l'enfant n'y est plus. Comment concevoir qu'on le laisse sortir seul, lui qui se croit l'être important à tous les autres, et pense que le ciel et la terre sont intéressés à sa conservation ? Cependant il commence à sentir sa faiblesse ; il comprend qu'il se va trouver seul au milieu de gens qui ne le connaissent pas ; il voit d'avance les risques qu'il va courir ; l'obstination seule le soutient encore ; il descend l'escalier

Copyright Arvensa Editions

lentement et fort interdit. Il entre enfin dans la rue, se consolant un peu du mal qui lui peut arriver par l'espoir qu'on m'en rendra responsable.

C'était là que je l'attendais. Tout était préparé d'avance ; et comme il s'agissait d'une espèce de scène publique, je m'étais muni du consentement du père. À peine avait-il fait quelques pas, qu'il entend à droite et à gauche différents propos sur son compte. Voisin, le joli monsieur ! où va-t-il ainsi tout seul ? il va se perdre ; je veux le prier d'entrer chez nous. Voisine, gardez-vous-en bien. Ne voyez-vous pas que c'est un petit libertin qu'on a chassé de la maison de son père parce qu'il ne voulait rien valoir ? Il ne faut pas retirer les libertins ; laissez-le aller où il voudra. Eh bien donc ! que Dieu le conduise ! je serais fâchée qu'il lui arrivât malheur. Un peu plus loin, il rencontre des polissons à peu près de son âge, qui l'agacent et se moquent de lui. Plus il avance, plus il trouve d'embarras. Seul et sans protection, il se voit le jouet de tout le monde, et il éprouve avec beaucoup de surprise que son noeud d'épaule et son parement d'or ne le font pas plus respecter.

Cependant un de mes amis, qu'il ne connaissait point, et que j'avais chargé de veiller sur lui, le suivait pas à pas sans qu'il y prît garde, et l'accosta quand il en fut temps. Ce rôle, qui ressemblait à celui de Sbrigani dans Pourceaugnac, demandait un homme d'esprit, et fut parfaitement rempli. Sans rendre l'enfant timide et craintif en le frappant d'un trop grand effroi, il lui fit si bien sentir l'imprudence de son équipée, qu'au bout d'une demi-heure il me le ramena souple, confus, et n'osant lever les yeux.

Pour achever le désastre de son expédition, précisément au moment qu'il rentrait, son père descendait pour sortir, et le rencontra sur l'escalier. Il fallut dire d'où il venait et pourquoi je n'étais pas avec lui[343]. Le pauvre enfant eût voulu être cent pieds sous terre. Sans s'amuser à lui faire une longue réprimande, le père lui dit plus sèchement que je ne m'y serais attendu : Quand vous voudrez sortir seul, vous en êtes le maître ; mais, comme je ne veux point d'un bandit dans ma maison, quand cela vous arrivera, ayez soin de n'y plus rentrer.

Pour moi, je le reçus sans reproche et sans raillerie, mais avec un peu de gravité ; et de peur qu'il ne soupçonnât que tout ce qui s'était passé n'était qu'un jeu, je ne voulus point le mener promener le même jour. Le lendemain je vis avec grand plaisir qu'il passait avec moi d'un air de triomphe devant les mêmes gens qui s'étaient moqués de lui la veille pour

Copyright Arvensa Editions

l'avoir rencontré tout seul. On conçoit bien qu'il ne me menaça plus de sortir sans moi.

C'est par ces moyens et d'autres semblables que, durant le peu de temps que je fus avec lui, je vins à bout de lui faire faire tout ce que je voulais sans lui rien prescrire, sans lui rien défendre, sans sermons, sans exhortations, sans l'ennuyer de leçons inutiles. Aussi, tant que je parlais, il était content ; mais mon silence le tenait en crainte ; il comprenait que quelque chose n'allait pas bien, et toujours la leçon lui venait de la chose même. Mais revenons.

Non seulement ces exercices continuels, ainsi laissés à la seule direction de la nature, en fortifiant le corps, n'abrutissent point l'esprit ; mais au contraire ils forment en nous la seule espèce de raison dont le premier âge soit susceptible, et la plus nécessaire à quelque âge que ce soit. Ils nous apprennent à bien connaître l'usage de nos forces, les rapports de nos corps aux corps environnants, l'usage des instruments naturels qui sont à notre portée et qui conviennent à nos organes. Y a-t-il quelque stupidité pareille à celle d'un enfant élevé toujours dans la chambre et sous les yeux de sa mère, lequel, ignorant ce que c'est que poids et que résistance, veut arracher un grand arbre, ou soulever un rocher ? La première fois que je sortis de Genève, je voulais suivre un cheval au galop, je jetais des pierres contre la montagne de Salève qui était à deux lieues de moi ; jouet de tous les enfants du village, j'étais un véritable idiot pour eux. À dix-huit ans on apprend en philosophie ce que c'est qu'un levier : il n'y a point de petit paysan à douze qui ne sache se servir d'un levier mieux que le premier mécanicien de l'Académie. Les leçons que les écoliers prennent entre eux dans la cour du collège leur sont cent fois plus utiles que tout ce qu'on leur dira jamais dans la classe.

Voyez un chat entrer pour la première fois dans une chambre ; il visite, il regarde, il flaire, il ne reste pas un moment en repos, il ne se fie à rien qu'après avoir tout examiné, tout connu. Ainsi fait un enfant commençant à marcher, et, entrant pour ainsi dire dans l'espace du monde. Toute la différence est qu'à la vue, commune à l'enfant et au chat, le premier joint, pour observer, les mains que lui donna la nature, et l'autre l'odorat subtil dont elle l'a doué. Cette disposition, bien ou mal cultivée, est ce qui rend les enfants adroits ou lourds, pesants ou dispos, étourdis ou prudents.

Les premiers mouvements naturels de l'homme étant donc de se mesurer avec tout ce qui l'environne, et d'éprouver dans chaque objet qu'il

Copyright Arvensa Editions

aperçoit toutes les qualités sensibles qui peuvent se rapporter à lui, sa première étude est une sorte de physique expérimentale relative à sa propre conservation, et dont on le détourne par des études spéculatives avant qu'il ait reconnu sa place ici-bas. Tandis que ses organes délicats et flexibles peuvent s'ajuster aux corps sur lesquels ils doivent agir, tandis que ses sens encore purs sont exempts d'illusion, c'est le temps d'exercer les uns et les autres aux fonctions qui leur sont propres ; c'est le temps d'apprendre à connaître les rapports sensibles que les choses ont avec nous. Comme tout ce qui entre dans l'entendement humain y vient par les sens, la première raison de l'homme est une raison sensitive ; c'est elle qui sert de base à la raison intellectuelle : nos premiers maîtres de philosophie sont nos pieds, nos mains, nos yeux. Substituer des livres à tout cela, ce n'est pas nous apprendre à raisonner, c'est nous apprendre à nous servir de la raison d'autrui ; c'est nous apprendre à beaucoup croire, et à ne jamais rien savoir.

Pour exercer un art, il faut commencer par s'en procurer les instruments, et, pour pouvoir employer utilement ces instruments, il faut les faire assez solides pour résister à leur usage. Pour apprendre à penser, il faut donc exercer nos membres, nos sens, nos organes, qui sont les instruments de notre intelligence ; et pour tirer tout le parti possible de ces instruments, il faut que le corps, qui les fournit, soit robuste et sain. Ainsi, loin que la véritable raison de l'homme se forme indépendamment du corps, c'est la bonne constitution du corps qui rend les opérations de l'esprit faciles et sûres.

En montrant à quoi l'on doit employer la longue oisiveté de l'enfance, j'entre dans un détail qui paraîtra ridicule. Plaisantes leçons, me dira-t-on, qui, retombant sous votre propre critique, se bornent à enseigner ce que nul n'a besoin d'apprendre ! Pourquoi consumer le temps à des instructions qui viennent toujours d'elles-mêmes, et ne coûtent ni peines ni soins ? Quel enfant de douze ans ne sait pas tout ce que vous voulez apprendre au vôtre, et, de plus, ce que ses maîtres lui ont appris ?

Messieurs, vous vous trompez : j'enseigne à mon élève un art très long, très pénible, et que n'ont assurément pas les vôtres ; c'est celui d'être ignorant : car la science de quiconque ne croit savoir que ce qu'il sait se réduit à bien peu de chose. Vous donnez la science, à la bonne heure ; moi je m'occupe de l'instrument propre à l'acquérir. On dit qu'un jour, les Vénitiens montrant en grande pompe leur trésor de Saint-Marc à un

Copyright Arvensa Editions

ambassadeur d'Espagne, celui-ci, pour tout compliment, ayant regardé sous les tables, leur dit : *Qui non c'è la radice*. Je ne vois jamais un précepteur étaler le savoir de son disciple, sans être tenté de lui en dire autant.

Tous ceux qui ont réfléchi sur la manière de vivre des anciens attribuent aux exercices de la gymnastique cette vigueur de corps et d'âme qui les distingue le plus sensiblement des modernes. La manière dont Montaigne appuie ce sentiment montre qu'il en était fortement pénétré ; il y revient sans cesse et de mille façons. En parlant de l'éducation d'un enfant, pour lui raidir l'âme, il faut, dit-il, lui durcir les muscles ; en l'accoutumant au travail, on l'accoutume à la douleur ; il le faut rompre à l'âpreté des exercices, pour le dresser à l'âpreté de la dislocation, de la colique et de tous les maux. Le sage Locke, le bon Rollin, le savant Fleury, le pédant de Crouzas[344], si différents entre eux dans tout le reste s'accordent tous en ce seul point d'exercer beaucoup les corps des enfants. C'est le plus judicieux de leurs préceptes ; c'est celui qui est et sera toujours le plus négligé. J'ai déjà suffisamment parlé de son importance, et comme on ne peut là-dessus donner de meilleures raisons ni des règles plus sensées que celles qu'on trouve dans le livre de Locke, je me contenterai d'y renvoyer, après avoir pris la liberté d'ajouter quelques observations aux siennes.

Les membres d'un corps qui croît doivent être tous au large dans leur vêtement ; rien ne doit gêner leur mouvement ni leur accroissement, rien de trop juste, rien qui colle au corps ; point de ligatures. L'habillement français, gênant et malsain pour les hommes, est pernicieux surtout aux enfants. Les humeurs, stagnantes, arrêtées dans leur circulation, croupissent dans un repos qu'augmente la vie inactive et sédentaire, se corrompent et causent le scorbut, maladie tous les jours plus commune parmi nous, et presque ignorée des anciens, que leur manière de se vêtir et de vivre en préservait. L'habillement de houssard, loin de remédier à cet inconvénient, l'augmente, et pour sauver aux enfants quelques ligatures, les presse par tout le corps. Ce qu'il y a de mieux à faire est de les laisser en jaquette aussi longtemps qu'il est possible, puis de leur donner un vêtement fort large, et de ne se point piquer de marquer leur taille, ce qui ne sert qu'à la déformer. Leurs défauts du corps et de l'esprit viennent presque tous de la même cause ; on les veut faire hommes avant le temps.

Il y a des couleurs gaies et des couleurs tristes : les premières sont plus du goût des enfants ; elles leur siéent mieux aussi ; et je ne vois pas

Copyright Arvensa Editions

pourquoi l'on ne consulterait pas en ceci des convenances si naturelles ; mais du moment qu'ils préfèrent une étoffe parce qu'elle est riche, leurs coeurs sont déjà livrés au luxe, à toutes les fantaisies de l'opinion ; et ce goût ne leur est sûrement pas venu d'eux-mêmes. On ne saurait dire combien le choix des vêtements et les motifs de ce choix influent sur l'éducation. Non seulement d'aveugles mères promettent à leurs enfants des parures pour récompenses, on voit même d'insensés gouverneurs menacer leurs élèves d'un habit plus grossier et plus simple, comme d'un châtiment. Si vous n'étudiez mieux, si vous ne conservez mieux vos hardes, on vous habillera comme ce petit paysan. C'est comme s'ils leur disaient : Sachez que l'homme n'est rien que par ses habits, que votre prix est tout dans les vôtres. Faut-il s'étonner que de si sages leçons profitent à la jeunesse, qu'elle n'estime que la parure, et qu'elle ne juge du mérite que sur le seul extérieur ?

Si j'avais à remettre la tête d'un enfant ainsi gâté, j'aurais soin que ses habits les plus riches fussent les plus incommodes, qu'il y fût toujours gêné, toujours contraint, toujours assujetti de mille manières, je ferais fuir la liberté, la gaieté devant sa magnificence ; s'il voulait se mêler aux jeux d'autres enfants plus simplement mis, tout cesserait, tout disparaîtrait à l'instant. Enfin je l'ennuierais, je le rassasierais tellement de son faste, je le rendrais tellement l'esclave de son habit doré, que j'en ferais le fléau de sa vie, et qu'il verrait avec moins d'effroi le plus noir cachot que les apprêts de sa parure. Tant qu'on n'a pas asservi l'enfant à nos préjugés, être à son aise et libre est toujours son premier désir ; le vêtement le plus simple, le plus commode, celui qui l'assujettit le moins, est toujours le plus précieux pour lui.

Il y a une habitude du corps convenable aux exercices, et une autre plus convenable à l'inaction. Celle-ci, laissant aux humeurs un cours égal et uniforme, doit garantir le corps des altérations de l'air ; l'autre le faisant passer sans cesse de l'agitation au repos et de la chaleur au froid, doit l'accoutumer aux mêmes altérations. Il suit de-là que les gens casaniers et sédentaires doivent s'habiller chaudement en tout temps, afin de se conserver le corps dans une température uniforme, la même à peu près dans toutes les saisons et à toutes les heures du jour. Ceux, au contraire, qui vont et viennent, au vent, au soleil, à la pluie, qui agissent beaucoup et passent la plupart de leur temps *sub dio* doivent être toujours vêtus légèrement, afin de s'habituer à toutes les vicissitudes de l'air et à tous les

Copyright Arvensa Editions

degrés de température, sans en être incommodés. Je conseillerais aux uns et aux autres de ne point changer d'habits selon les saisons, et ce sera la pratique constante de mon Émile ; en quoi je n'entends pas qu'il porte l'été ses habits d'hiver, comme les gens sédentaires, mais qu'il porte l'hiver ses habits d'été, comme les gens laborieux. Ce dernier usage a été celui du chevalier Newton pendant toute sa vie, et il a vécu quatre-vingts ans.

Peu ou point de coiffure en toute saison, Les anciens Égyptiens avaient toujours la tête nue ; les Perses la couvraient de grosses tiares, et la couvrent encore de gros turbans, dont, selon Chardin, l'air du pays leur rend l'usage nécessaire. J'ai remarqué dans un autre endroit[345] la distinction que fit Hérodote sur un champ de bataille entre les crânes des Perses et ceux des Égyptiens. Comme donc il importe que les os de la tête deviennent plus durs, plus compacts, moins fragiles et moins poreux, pour mieux armer le cerveau non seulement contre les blessures, mais contre les rhumes, les fluxions, et toutes les impressions de l'air, accoutumez vos enfants à demeurer été et hiver, jour et nuit toujours tête nue. Que si, pour la propreté et pour tenir leurs cheveux en ordre, vous leur voulez donner une coiffure durant la nuit, que ce soit un bonnet mince à claire-voie, et semblable au réseau dans lequel les Basques enveloppent leurs cheveux. Je sais bien que la plupart des mères, plus frappées de l'observation de Chardin que de mes raisons, croiront trouver partout l'air de Perse ; mais moi je n'ai pas choisi mon élève Européen pour en faire un Asiatique.

En général, on habille trop les enfants, et surtout durant le premier âge. Il faudrait plutôt les endurcir au froid qu'au chaud : le grand froid ne les incommode jamais, quand on les y laisse exposés de bonne heure ; mais le tissu de leur peau, trop tendre et trop lâche encore, laissant un trop libre passage à la transpiration, les livre par l'extrême chaleur à un épuisement inévitable. Aussi remarque-t-on qu'il en meurt plus dans le mois d'août que dans aucun autre mois. D'ailleurs il paraît constant, par la comparaison des peuples du Nord et de ceux du Midi, qu'on se rend plus robuste en supportant l'excès du froid que l'excès de la chaleur. Mais, à mesure que l'enfant grandit et que ses fibres se fortifient, accoutumez-le peu à peu à braver les rayons du soleil ; en allant par degrés, vous l'endurcirez sans danger aux ardeurs de la zone torride.

Locke, au milieu des préceptes mâles et sensés qu'il nous donne,

Copyright Arvensa Editions

retombe dans des contradictions qu'on n'attendrait pas d'un raisonneur aussi exact. Ce même homme, qui veut que les enfants se baignent l'été dans l'eau glacée, ne veut pas, quand ils sont échauffés, qu'ils boivent frais, ni qu'ils se couchent par terre dans des endroits humides[346]. Mais puisqu'il veut que les souliers des enfants prennent l'eau dans tous les temps, la prendront-ils moins quand l'enfant aura chaud ? et ne peut-on pas lui faire du corps, par rapport aux pieds, les mêmes inductions qu'il fait des pieds par rapport aux mains, et du corps par rapport au visage ? Si vous voulez, lui dirai-je, que l'homme soit tout visage, pourquoi me blâmez-vous de vouloir qu'il soit tout pieds ?

Pour empêcher les enfants de boire quand ils ont chaud, il prescrit de les accoutumer à manger préalablement un morceau de pain avant que de boire. Cela est bien étrange que, quand l'enfant a soif, il faille lui donner à manger ; j'aimerais autant, quand il a faim, lui donner à boire. Jamais on ne me persuadera que nos premiers appétits soient si déréglés, qu'on ne puisse les satisfaire sans nous exposer à périr. Si cela était, le genre humain se fût cent fois détruit avant qu'on eût appris ce qu'il faut faire pour le conserver.

Toutes les fois qu'Émile aura soif, je veux qu'on lui donne à boire ; je veux qu'on lui donne de l'eau pure et sans aucune préparation, pas même de la faire dégourdir, fût-il tout en nage, et fût-on dans le coeur de l'hiver. Le seul soin que je recommande est de distinguer la qualité des eaux. Si c'est de l'eau de rivière, donnez-la-lui sur-le-champ telle qu'elle sort de la rivière ; si c'est de l'eau de source, il la faut laisser quelque temps à l'air avant qu'il la boive. Dans les saisons chaudes, les rivières sont chaudes ; il n'en est pas de même des sources, qui n'ont pas reçu le contact de l'air ; il faut attendre qu'elles soient à la température de l'atmosphère. L'hiver, au contraire, l'eau de source est à cet égard moins dangereuse que l'eau de rivière. Mais il n'est ni naturel ni fréquent qu'on se mette l'hiver en sueur, surtout en plein air ; car l'air froid, frappant incessamment sur la peau, répercute en dedans la sueur et empêche les pores de s'ouvrir assez pour lui donner un passage libre. Or, je ne prétends pas qu'Émile s'exerce l'hiver au coin d'un bon feu, mais dehors, en pleine campagne, au milieu des glaces. Tant qu'il ne s'échauffera qu'à faire et lancer des balles de neige, laissons-le boire quand il aura soif ; qu'il continue de s'exercer après avoir bu, et n'en craignons aucun accident. Que si par quelque autre exercice il

Copyright Arvensa Editions

se met en sueur et qu'il ait soif, qu'il boive froid, même en ce temps-là. Faites seulement en sorte de le mener au loin et à petits pas chercher son eau. Par le froid qu'on suppose, il sera suffisamment rafraîchi en arrivant pour la boire sans aucun danger. Surtout prenez ces précautions sans qu'il s'en aperçoive. J'aimerais mieux qu'il fût quelquefois malade que sans cesse attentif à sa santé.

Il faut un long sommeil aux enfants, parce qu'ils font un extrême exercice. L'un sert de correctif à l'autre ; aussi voit-on qu'ils ont besoin de tous deux. Le temps du repos est celui de la nuit, il est marqué par la nature. C'est une observation constante que le sommeil est plus tranquille et plus doux tandis que le soleil est sous l'horizon, et que l'air échauffé de ses rayons ne maintient pas nos sens dans un si grand calme. Ainsi l'habitude la plus salutaire est certainement de se lever et de se coucher avec le soleil. D'où il suit que dans nos climats l'homme et tous les animaux ont en général besoin de dormir plus longtemps l'hiver que l'été. Mais la vie civile n'est pas assez simple, assez naturelle, assez exempte de révolutions, d'accidents, pour qu'on doive accoutumer l'homme à cette uniformité, au point de la lui rendre nécessaire. Sans doute il faut s'assujettir aux règles ; mais la première est de pouvoir les enfreindre sans risque quand la nécessité le veut. N'allez donc pas amollir indiscrètement votre élève dans la continuité d'un paisible sommeil, qui ne soit jamais interrompu. Livrez-le d'abord sans gêne à la loi de la nature ; mais n'oubliez pas que parmi nous il doit être au-dessus de cette loi ; qu'il doit pouvoir se coucher tard, se lever matin, être éveillé brusquement, passer les nuits debout, sans en être incommodé. En s'y prenant assez tôt, en allant toujours doucement et par degrés, on forme le tempérament aux mêmes choses qui le détruisent quand on l'y soumet déjà tout formé.

Il importe de s'accoutumer d'abord à être mal couché ; c'est le moyen de ne plus trouver de mauvais lit. En général, la vie dure, une fois tournée en habitude, multiplie les sensations agréables ; la vie molle en prépare une infinité de déplaisantes. Les gens élevés trop délicatement ne trouvent plus le sommeil que sur le duvet ; les gens accoutumés à dormir sur des planches le trouvent partout : il n'y a point de lit dur pour qui s'endort en se couchant.

Un lit mollet, où l'on s'ensevelit dans la plume ou dans l'édredon, fond et dissout le corps pour ainsi dire. Les reins enveloppés trop chaudement s'échauffent. De là résultent souvent la pierre ou d'autres incommodités, et

Copyright Arvensa Editions

infailliblement une complexion délicate qui les nourrit toutes.

Le meilleur lit est celui qui procure un meilleur sommeil. Voilà celui que nous nous préparons Émile et moi pendant la journée. Nous n'avons pas besoin qu'on nous amène des esclaves de Perse pour faire nos lits ; en labourant la terre nous remuons nos matelas.

Je sais par expérience que quand un enfant est en santé, l'on est maître de le faire dormir et veiller presque à volonté. Quand l'enfant est couché, et que de son babil il ennuie sa bonne, elle lui dit, *Dormez* ; c'est comme si elle lui disait, *Portez-vous bien*, quand il est malade. Le vrai moyen de le faire dormir est de l'ennuyer lui-même. Parlez tant qu'il soit forcé de se taire, et bientôt il dormira : les sermons sont toujours bons à quelque chose ; autant vaut le prêcher que le bercer ; mais si vous employez le soir ce narcotique, gardez-vous de l'employer le jour.

J'éveillerai quelquefois Émile, moins de peur qu'il ne prenne l'habitude de dormir trop longtemps que pour l'accoutumer à tout même à être éveillé brusquement. Au surplus, j'aurais bien peu de talent pour mon emploi, si je ne savais pas le forcer à s'éveiller de lui-même, et à se lever, pour ainsi dire, à ma volonté, sans que je lui dise un seul mot.

S'il ne dort pas assez, je lui laisse entrevoir pour le lendemain une matinée ennuyeuse, et lui-même regardera comme autant de gagné tout ce qu'il en pourra laisser au sommeil ; s'il dort trop, je lui montre à son réveil un amusement de son goût. Veux-je qu'il s'éveille à point nommé, je lui dis : Demain à six heures on part pour la pêche, on se va promener à tel endroit ; voulez-vous en être ? Il consent, il me prie de l'éveiller : je promets, ou je ne promets point, selon le besoin ; s'il s'éveille trop tard, il me trouve parti. Il y aura du malheur si bientôt il n'apprend à s'éveiller de lui-même.

Au reste, s'il arrivait, ce qui est rare, que quelque enfant indolent eût du penchant à croupir dans la paresse, il ne faut point le livrer à ce penchant, dans lequel il s'engourdirait tout à fait, mais lui administrer quelque stimulant qui l'éveille. On conçoit bien qu'il n'est pas question de le faire agir par force, mais de l'émouvoir par quelque appétit qui l'y porte ; et cet appétit, pris avec choix dans l'ordre de la nature, nous mène à la fois à deux fins.

Je n'imagine rien dont, avec un peu d'adresse, on ne pût inspirer le goût, même la fureur, aux enfants, sans vanité, sans émulation, sans jalousie. Leur vivacité, leur esprit imitateur, suffisent ; surtout leur gaieté

Copyright Arvensa Editions

naturelle, instrument dont la prise est sûre, et dont jamais précepteur ne sut s'aviser. Dans tous les jeux où ils sont bien persuadés que ce n'est que jeu, ils souffrent sans se plaindre, et même en riant, ce qu'ils ne souffriraient jamais autrement sans verser des torrents de larmes. Les longs jeûnes, les coups, la brûlure, les fatigues de toute espèce, sont les amusements des jeunes sauvages ; preuve que la douleur même a son assaisonnement qui peut en ôter l'amertume ; mais il n'appartient pas à tous les maîtres de savoir apprêter ce ragoût, ni peut-être à tous les disciples de le savourer sans grimace. Me voilà de nouveau, si je n'y prends garde, égaré dans les exceptions.

Ce qui n'en souffre point est cependant l'assujettissement de l'homme à la douleur, aux maux de son espèce, aux accidents, aux périls de la vie, enfin à la mort ; plus on le familiarisera avec toutes ces idées, plus on le guérira de l'importune sensibilité qui ajoute au mal l'impatience de l'endurer ; plus on l'apprivoisera avec les souffrances qui peuvent l'atteindre, plus on leur ôtera, comme eût dit Montaigne, la pointure de l'étrangeté ; et plus aussi l'on rendra son âme invulnérable et dure ; son corps sera la cuirasse qui rebouchera tous les traits dont il pourrait être atteint au vif. Les approches mêmes de la mort n'étant point la mort, à peine la sentira-t-il comme telle ; il ne mourra pas, pour ainsi dire, il sera vivant ou mort, rien de plus. C'est de lui que le même Montaigne eût pu dire, comme il a dit d'un roi de Maroc [347], que nul homme n'a vécu si avant dans la mort. La constance et la fermeté sont, ainsi que les autres vertus, des apprentissages de l'enfance ; mais ce n'est pas en apprenant leurs noms aux enfants qu'on les leur enseigne, c'est en les leur faisant goûter, sans qu'ils sachent ce que c'est.

Mais, à propos de mourir, comment nous conduirons-nous avec notre élève relativement au danger de la petite vérole ? La lui ferons-nous inoculer en bas âge, ou si nous attendrons qu'il la prenne naturellement ? Le premier parti, plus conforme à notre pratique, garantit du péril l'âge où la vie est la plus précieuse, au risque de celui où elle l'est le moins, si toutefois on peut donner le nom de risque à l'inoculation bien administrée.

Mais le second est plus dans nos principes généraux, de laisser faire en tout la nature dans les soins qu'elle aime à prendre seule, et qu'elle abandonne aussitôt que l'homme veut s'en mêler. L'homme de la nature

Copyright Arvensa Editions

est toujours préparé : laissons-le inoculer par ce maître, il choisira mieux le moment que nous.

N'allez pas de là conclure que je blâme l'inoculation ; car le raisonnement sur lequel j'en exempte mon élève irait très mal aux vôtres. Votre éducation les prépare à ne point échapper à la petite vérole au moment qu'ils en seront attaqués ; si vous la laissez venir au hasard, il est probable qu'ils en périront. Je vois que dans les différents pays on résiste d'autant plus à l'inoculation qu'elle y devient plus nécessaire ; et la raison de cela se sent aisément. À peine aussi daignerai-je traiter cette question pour mon Émile. Il sera inoculé, ou il ne le sera pas, selon les temps, les lieux, les circonstances : cela est presque indifférent pour lui. Si on lui donne la petite vérole, on aura l'avantage de prévoir et connaître son mal d'avance ; c'est quelque chose ; mais s'il la prend naturellement, nous l'aurons préservé du médecin, c'est encore plus.

Une éducation exclusive, qui tend seulement à distinguer du peuple ceux qui l'ont reçue, préfère toujours les instructions les plus coûteuses aux plus communes, et par cela même aux plus utiles. Ainsi les jeunes gens élevés avec soin apprennent tous à monter à cheval, parce qu'il en coûte beaucoup pour cela ; mais presque aucun d'eux n'apprend à nager, parce qu'il n'en coûte rien, et qu'un artisan peut savoir nager aussi bien que qui que ce soit. Cependant, sans avoir fait son académie, un voyageur monte à cheval, s'y tient, et s'en sert assez pour le besoin ; mais, dans l'eau, si l'on ne nage on se noie, et l'on ne nage point sans l'avoir appris. Enfin l'on n'est pas obligé de monter à cheval sous peine de la vie, au lieu que nul n'est sûr d'éviter un danger auquel on est si souvent exposé. Émile sera dans l'eau comme sur la terre. Que ne peut-il vivre dans tous les éléments ! Si l'on pouvait apprendre à voler dans les airs, j'en ferais un aigle ; j'en ferais une salamandre, si l'on pouvait s'endurcir au feu[348].

On craint qu'un enfant ne se noie en apprenant à nager ; qu'il se noie en apprenant ou pour n'avoir pas appris, ce sera toujours votre faute. C'est la seule vanité qui nous rend téméraires ; on ne l'est point quand on n'est vu de personne : Émile ne le serait pas ; quand il serait vu de tout l'univers. Comme l'exercice ne dépend pas du risque, dans un canal du parc de son père il apprendrait à traverser l'Hellespont ; mais il faut s'apprivoiser au risque même, pour apprendre à ne s'en pas troubler ; c'est une partie essentielle de l'apprentissage dont je parlais tout à l'heure. Au reste,

Copyright Arvensa Editions

attentif à mesurer le danger à ses forces et à le partager toujours avec lui, je n'aurai guère d'imprudence à craindre, quand je réglerai le soin de sa conservation sur celui que je dois à la mienne.

Un enfant est moins grand qu'un homme ; il n'a ni sa force ni sa raison : mais il voit et entend aussi bien que lui, ou à très peu près ; il a le goût aussi sensible, quoiqu'il l'ait moins délicat, et distingue aussi bien les odeurs, quoiqu'il n'y mette pas la même sensualité. Les premières facultés qui se forment et se perfectionnent en nous sont les sens. Ce sont donc les premières qu'il faudrait cultiver ; ce sont les seules qu'on oublie, ou celles qu'on néglige le plus.

Exercer les sens n'est pas seulement en faire usage, c'est apprendre à bien juger par eux, c'est apprendre, pour ainsi dire, à sentir ; car nous ne savons ni toucher, ni voir, ni entendre, que comme nous avons appris.

Il y a un exercice purement naturel et mécanique, qui sert à rendre le corps robuste sans donner aucune prise au jugement : nager, courir, sauter, fouetter un sabot, lancer des pierres ; tout cela est fort bien ; mais n'avons-nous que des bras et des jambes ? n'avons-nous pas aussi des yeux, des oreilles ? et ces organes sont-ils superflus à l'usage des premiers ? N'exercez donc pas seulement les forces, exercez tous les sens qui les dirigent ; tirez de chacun d'eux tout le parti possible, puis vérifiez l'impression de l'un par l'autre. Mesurez, comptez, pesez, comparez. N'employez la force qu'après avoir estimé la résistance ; faites toujours en sorte que l'estimation de l'effet précède l'usage des moyens. Intéressez l'enfant à ne jamais faire d'efforts insuffisants ou superflus. Si vous l'accoutumez à prévoir ainsi l'effet de tous ses mouvements, et à redresser ses erreurs par l'expérience, n'est-il pas clair que plus il agira, plus il deviendra judicieux ?

S'agit-il d'ébranler une masse ; s'il prend un levier trop long, il dépensera trop de mouvement ; s'il le prend trop court, il n'aura pas assez de force ; l'expérience lui peut apprendre à choisir précisément le bâton qu'il lui faut. Cette sagesse n'est donc pas au-dessus de son âge. S'agit-il de porter un fardeau ; s'il veut le prendre aussi pesant qu'il peut le porter et n'en point essayer qu'il ne soulève, ne sera-t-il pas forcé d'en estimer le poids à la vue ? Sait-il comparer des masses de même matière et de différentes grosseurs, qu'il choisisse entre des masses de même grosseur et de différentes matières ; il faudra bien qu'il s'applique à comparer leurs poids spécifiques. J'ai vu un jeune homme, très bien élevé, qui ne voulut

Copyright Arvensa Editions

croire qu'après l'épreuve qu'un seau plein de gros copeaux de bois de chêne fût moins pesant que le même seau rempli d'eau.

Nous ne sommes pas également maîtres de l'usage de tous nos sens. Il y en a un, savoir, le toucher, dont l'action n'est jamais suspendue durant la veille ; il a été répandu sur la surface entière de notre corps, comme une garde continuelle pour nous avertir de tout ce qui peut l'offenser. C'est aussi celui dont, bon gré, mal gré, nous acquérons le plus tôt l'expérience par cet exercice continuel, et auquel, par conséquent, nous avons moins besoin de donner une culture particulière. Cependant nous observons que les aveugles ont le tact plus sûr et plus fin que nous, parce que, n'étant pas guidés par la vue, ils sont forcés d'apprendre à tirer uniquement du premier sens les jugements que nous fournit l'autre. Pourquoi donc ne nous exerce-t-on pas à marcher comme eux dans l'obscurité, à connaître les corps que nous pouvons atteindre, à juger des objets qui nous environnent, à faire, en un mot, de nuit et sans lumière, tout ce qu'ils font de jour et sans yeux ? Tant que le soleil luit, nous avons sur eux l'avantage ; dans les ténèbres, ils sont nos guides à leur tour. Nous sommes aveugles la moitié de la vie ; avec la différence que les vrais aveugles savent toujours se conduire, et que nous n'osons faire un pas au coeur de la nuit. On a de la lumière, me dira-t-on. Eh quoi ! toujours des machines ! Qui vous répond qu'elles vous suivront partout au besoin ? Pour moi, j'aime mieux qu'Émile ait des yeux au bout de ses doigts que dans la boutique d'un chandelier.

Êtes-vous enfermé dans un édifice au milieu de la nuit, frappez des mains ; vous apercevrez, au résonnement du lieu, si l'espace est grand ou petit, si vous êtes au milieu ou dans un coin. À demi-pied d'un mur, l'air moins ambiant et plus réfléchi vous porte une autre sensation au visage. Restez en place, et tournez-vous successivement de tous les côtés ; s'il y a une porte ouverte, un léger courant d'air vous l'indiquera. Êtes-vous dans un bateau, vous connaîtrez, à la manière dont l'air vous frappera le visage, non seulement en quel sens vous allez, mais si le fil de la rivière vous entraîne lentement ou vite. Ces observations, et mille autres semblables, ne peuvent bien se faire que de nuit ; quelque attention que nous voulions leur donner en plein jour, nous serons aidés ou distraits par la vue, elles nous échapperont. Cependant il n'y a encore ici ni mains ni bâton. Que de connaissances oculaires on peut acquérir par le toucher, même sans rien toucher du tout !

Copyright Arvensa Editions

Beaucoup de jeux de nuit. Cet avis est plus important qu'il ne semble. La nuit effraye naturellement les hommes, et quelquefois les animaux [349]. La raison, les connaissances, l'esprit, le courage, délivrent peu de gens de ce tribut. J'ai vu des raisonneurs, des esprits forts, des philosophes, des militaires intrépides en plein jour, trembler la nuit comme des femmes au bruit d'une feuille d'arbre. On attribue cet effroi aux contes des nourrices ; on se trompe : il a une cause naturelle. Quelle est cette cause ? la même qui rend les sourds défiants et le peuple superstitieux, l'ignorance des choses qui nous environnent et de ce qui se passe autour de nous [350]. Accoutumé d'apercevoir de loin les objets et de prévoir leurs impressions d'avance, comment, ne voyant plus rien de ce qui m'entoure, n'y supposerais-je pas mille êtres, mille mouvements qui peuvent me nuire, et dont il m'est impossible de me garantir ? J'ai beau savoir que je suis en sûreté dans le lieu où je me trouve, je ne le sais jamais aussi bien que si je le voyais actuellement : j'ai donc toujours un sujet de crainte que je n'avais pas en plein jour. Je sais, il est vrai, qu'un corps étranger ne peut guère agir sur le mien sans s'annoncer par quelque bruit ; aussi, combien j'ai sans cesse l'oreille alerte ! Au moindre bruit dont je ne puis discerner la cause, l'intérêt de ma conservation me fait d'abord supposer tout ce qui doit le plus m'engager à me tenir sur mes gardes, et par conséquent tout ce qui est le plus propre à m'effrayer.

N'entends-je absolument rien, je ne suis pas pour cela tranquille ; car enfin sans bruit on peut encore me surprendre. Il faut que je suppose les choses telles qu'elles étaient auparavant, telles qu'elles doivent encore être, que je voie ce que je ne vois pas. Ainsi, forcé de mettre en jeu mon imagination, bientôt je n'en suis plus le maître, et ce que j'ai fait pour me rassurer ne sert qu'à m'alarmer davantage. Si j'entends du bruit, j'entends des voleurs ; si je n'entends rien, je vois des fantômes ; la vigilance que m'inspire le soin de me conserver ne me donne que sujets de crainte. Tout ce qui doit me rassurer n'est que dans ma raison, l'instinct plus fort me parle tout autrement qu'elle. À quoi bon penser qu'on n'a rien à craindre, puisque alors on n'a rien à faire ?

La cause du mal trouvée indique le remède. En toute chose l'habitude tue l'imagination ; il n'y a que les objets nouveaux qui la réveillent. Dans ceux que l'on voit tous les jours, ce n'est plus l'imagination qui agit, c'est la mémoire ; et voilà la raison de l'axiome *Ab assuetis non fit passio,* car ce

Copyright Arvensa Editions

n'est qu'au feu de l'imagination que les passions s'allument. Ne raisonnez donc pas avec celui que vous voulez guérir de l'horreur des ténèbres ; menez-l'y souvent, et soyez sûr que tous les arguments de la philosophie ne vaudront pas cet usage. La tête ne tourne point aux couvreurs sur les toits, et l'on ne voit plus avoir peur dans l'obscurité quiconque est accoutumé d'y être.

Voilà donc pour nos jeux de nuit un autre avantage ajouté au premier ; mais pour que ces jeux réussissent, je n'y puis trop recommander la gaieté. Rien n'est si triste que les ténèbres ; n'allez pas enfermer votre enfant dans un cachot. Qu'il rie en entrant dans l'obscurité ; que le rire le reprenne avant qu'il en sorte ; que, tandis qu'il y est, l'idée des amusements qu'il quitte, et de ceux qu'il va retrouver, le défende des imaginations fantastiques qui pourraient l'y venir chercher.

Il est un terme de la vie au-delà duquel on rétrograde en avançant. Je sens que j'ai passé ce terme. Je recommence, pour ainsi dire, une autre carrière. Le vide de l'âge mûr, qui s'est fait sentir à moi, me retrace le doux temps du premier âge. En vieillissant, je redeviens enfant, et je me rappelle plus volontiers ce que j'ai fait à dix ans qu'à trente. Lecteurs, pardonnez-moi donc de tirer quelquefois mes exemples de moi-même ; car, pour bien faire ce livre, il faut que je le fasse avec plaisir.

J'étais à la campagne en pension chez un ministre appelé M. Lambercier. J'avais pour camarade un cousin plus riche que moi, et qu'on traitait en héritier, tandis que, éloigné de mon père, je n'étais qu'un pauvre orphelin. Mon grand cousin Bernard était singulièrement poltron, surtout la nuit. Je me moquai tant de sa frayeur, que M. Lambercier, ennuyé de mes vanteries, voulut mettre mon courage à l'épreuve. Un soir d'automne, qu'il faisait très obscur, il me donna la clef du temple, et me dit d'aller chercher dans la chaire la Bible qu'on y avait laissée. Il ajouta, pour me piquer d'honneur, quelques mots qui me mirent dans l'impuissance de reculer.

Je partis sans lumière ; si j'en avais eu, ç'aurait peut-être été pis encore. Il fallait passer par le cimetière : je le traversai gaillardement ; car, tant que je me sentais en plein air, je n'eus jamais de frayeurs nocturnes.

En ouvrant la porte, j'entendis à la voûte un certain retentissement que je crus ressembler à des voix, et qui commença d'ébranler ma fermeté romaine. La porte ouverte, je voulus entrer ; mais à peine eus-je fait quelques pas, que je m'arrêtai. En apercevant l'obscurité profonde qui régnait dans ce vaste lieu, je fus saisi d'une terreur qui me fit dresser les

Copyright Arvensa Editions

cheveux : je rétrograde, je sors, je me mets à fuir tout tremblant. Je trouvai dans la cour un petit chien nommé *Sultan*, dont les caresses me rassurèrent. Honteux de ma frayeur, je revins sur mes pas, tâchant pourtant d'emmener avec moi *Sultan*, qui ne voulut pas me suivre. Je franchis brusquement la porte, j'entre dans l'église. À peine y fus-je rentré, que la frayeur me reprit, mais si fortement, que je perdis la tête ; et, quoique la chaire fût à droite, et que je le susse très bien, ayant tourné sans m'en apercevoir, je la cherchai longtemps à gauche, je m'embarrassai dans les bancs, je ne savais plus où j'étais, et, ne pouvant trouver ni la chaire ni la porte, je tombai dans un bouleversement inexprimable. Enfin, j'aperçois la porte, je viens à bout de sortir du temple, et je m'en éloigne comme la première fois, bien résolu de n'y jamais rentrer seul qu'en plein jour.

Je reviens jusqu'à la maison. Prêt à entrer, je distingue la voix de M. Lambercier à de grands éclats de rire. Je les prends pour moi d'avance, et, confus de m'y voir exposé, j'hésite à ouvrir la porte. Dans cet intervalle, j'entends Mlle Lambercier s'inquiéter de moi, dire à la servante de prendre la lanterne, et M. Lambercier se disposer à me venir chercher, escorté de mon intrépide cousin, auquel ensuite on n'aurait pas manqué de faire tout l'honneur de l'expédition. À l'instant toutes mes frayeurs cessent, et ne me laissent que celle d'être surpris dans ma fuite : je cours, je vole au temple ; sans m'égarer, sans tâtonner, j'arrive à la chaire ; j'y monte, je prends la Bible, je m'élance en bas ; dans trois sauts je suis hors du temple, dont j'oubliai même de fermer la porte ; j'entre dans la chambre, hors d'haleine, je jette la Bible sur la table, effaré, mais palpitant d'aise d'avoir prévenu le secours qui m'était destiné.

On me demandera si je donne ce trait pour un modèle à suivre, et pour un exemple de la gaieté que j'exige dans ces sortes d'exercices. Non ; mais je le donne pour preuve que rien n'est plus capable de rassurer quiconque est effrayé des ombres de la nuit, que d'entendre dans une chambre voisine une compagnie assemblée rire et causer tranquillement. Je voudrais qu'au lieu de s'amuser ainsi seul avec son élève, on rassemblât les soirs beaucoup d'enfants de bonne humeur ; qu'on ne les envoyât pas d'abord séparément, mais plusieurs ensemble, et qu'on n'en hasardât aucun parfaitement seul, qu'on ne se fût bien assuré d'avance qu'il n'en serait pas trop effrayé.

Je n'imagine rien de si plaisant et de si utile que de pareils jeux, pour

Copyright Arvensa Editions

peu qu'on voulût user d'adresse à les ordonner. Je ferais dans une grande salle une espèce de labyrinthe avec des tables, des fauteuils, des chaises, des paravents. Dans les inextricables tortuosités de ce labyrinthe j'arrangerais, au milieu de huit ou dix boîtes d'attrapes, une autre boîte presque semblable, bien garnie de bonbons ; je désignerais en termes clairs, mais succincts, le lieu précis où se trouve la bonne boîte ; je donnerais le renseignement suffisant pour la distinguer à des gens plus attentifs et moins étourdis que des enfants[351], puis, après avoir fait tirer au sort les petits concurrents, je les enverrais tous l'un après l'autre, jusqu'à ce que la bonne boîte fût trouvée : ce que j'aurais soin de rendre difficile à proportion de leur habileté.

Figurez-vous un petit Hercule arrivant une boîte à la main, tout fier de son expédition. La boîte se met sur la table, on l'ouvre en cérémonie. J'entends d'ici les éclats de rire, les huées de la bande joyeuse, quand, au lieu des confitures qu'on attendait, on trouve, bien proprement arrangés sur de la mousse ou sur du coton, un hanneton, un escargot, du charbon, du gland, un navet, ou quelque autre pareille denrée. D'autres fois, dans une pièce nouvellement blanchie, on suspendra près du mur quelque jouet, quelque petit meuble qu'il s'agita d'aller chercher sans toucher au mur. À peine celui qui l'apportera sera-t-il rentré, que, pour peu qu'il ait manqué à la condition, le bout de son chapeau blanchi, le bout de ses souliers, la basque de son habit, sa manche trahiront sa maladresse. En voilà bien assez, trop peut-être, pour faire entendre l'esprit de ces sortes de jeux. S'il faut tout vous dire, ne me lisez point.

Quels avantages un homme ainsi élevé n'aura-t-il pas la nuit sur les autres hommes ? Ses pieds accoutumés à s'affermir dans les ténèbres, ses mains exercées à s'appliquer aisément à tous les corps environnants, le conduiront sans peine dans la plus épaisse obscurité. Son imagination, pleine des jeux nocturnes de sa jeunesse, se tournera difficilement sur des objets effrayants. S'il croit entendre des éclats de rire, au lieu de ceux des esprits follets, ce seront ceux de ses anciens camarades ; s'il se peint une assemblée, ce ne sera point pour lui le sabbat, mais la chambre de son gouverneur. La nuit, ne lui rappelant que des idées gaies, ne lui sera jamais affreuse ; au lieu de la craindre, il l'aimera. S'agit-il d'une expédition militaire, il sera prêt à toute heure, aussi bien seul qu'avec sa troupe. Il entrera dans le camp de Saül, il le parcourra sans s'égarer, il ira jusqu'à la

Copyright Arvensa Editions

tente du roi sans éveiller personne, il s'en retournera sans être aperçu. Faut-il enlever les chevaux de Rhésus, adressez-vous à lui sans crainte. Parmi les gens autrement élevés, vous trouverez difficilement un Ulysse.

J'ai vu des gens vouloir, par des surprises, accoutumer les enfants à ne s'effrayer de rien la nuit. Cette méthode est très mauvaise ; elle produit un effet tout contraire à celui qu'on cherche, et ne sert qu'à les rendre toujours plus craintifs. Ni la raison ni l'habitude ne peuvent rassurer sur l'idée d'un danger présent dont on ne peut connaître le degré ni l'espèce, ni sur la crainte des surprises qu'on a souvent éprouvées. Cependant, comment s'assurer de tenir toujours votre élève exempt de pareils accidents ? Voici le meilleur avis, ce me semble, dont on puisse le prévenir là-dessus. Vous êtes alors, dirais-je à mon Émile, dans le cas d'une juste défense ; car l'agresseur ne vous laisse pas juger s'il veut vous faire mal ou peur, et, comme il a pris ses avantages, la fuite même n'est pas un refuge pour vous. Saisissez donc hardiment celui qui vous surprend de nuit, homme ou bête, il n'importe ; serrez-le, empoignez-le de toute votre force ; s'il se débat, frappez, ne marchandez point les coups ; et, quoi qu'il puisse dire ou faire, ne lâchez jamais prise que vous ne sachiez bien ce que c'est. L'éclaircissement vous apprendra probablement qu'il n'y avait pas beaucoup à craindre, et cette manière de traiter les plaisants doit naturellement les rebuter d'y revenir.

Quoique le toucher soit de tous nos sens celui dont nous avons le plus continuel exercice, ses jugements restent pourtant, comme je l'ai dit, imparfaits et grossiers plus que ceux d'aucun autre, parce que nous mêlons continuellement à son usage celui de la vue, et que, l'oeil atteignant à l'objet plus tôt que la main, l'esprit juge presque toujours sans elle. En revanche, les jugements du tact sont les plus sûrs, précisément parce qu'ils sont les plus bornés ; car, ne s'étendant qu'aussi loin que nos mains peuvent atteindre, ils rectifient l'étourderie des autres sens, qui s'élancent au loin sur des objets qu'ils aperçoivent à peine, au lieu que tout ce qu'aperçoit le toucher, il l'aperçoit bien. Ajoutez que, joignant, quand il nous plaît, la force des muscles à l'action des nerfs, nous unissons, par une sensation simultanée, au jugement de la température, des grandeurs, des figures, le jugement du poids et de la solidité. Ainsi le toucher, étant de tous les sens celui qui nous instruit le mieux de l'impression que les corps étrangers peuvent faire sur le nôtre, est celui dont l'usage est le plus fréquent, et nous donne le plus immédiatement la connaissance nécessaire

Copyright Arvensa Editions

à notre conservation.

Comme le toucher exercé supplée à la vue, pourquoi ne pourrait-il pas aussi suppléer à l'ouïe jusqu'à certain point, puisque les sons excitent dans les corps sonores des ébranlements sensibles au tact ? En posant une main sur le corps d'un violoncelle, on peut, sans le secours des yeux ni des oreilles, distinguer, à la seule manière dont le bois vibre et frémit, si le son qu'il rend est grave ou aigu, s'il est tiré de la chanterelle ou du bourdon. Qu'on exerce le sens à ces différences, je ne doute pas qu'avec le temps on n'y pût devenir sensible au point d'entendre un air entier par les doigts. Or, ceci supposé, il est clair qu'on pourrait aisément parler aux sourds en musique ; car les tons et les temps, n'étant pas moins susceptibles de combinaisons régulières que les articulations et les voix, peuvent être pris de même pour les éléments du discours.

Il y a des exercices qui émoussent le sens du toucher et le rendent plus obtus ; d'autres, au contraire, l'aiguisent et le rendent plus délicat et plus fin. Les premiers, joignant beaucoup de mouvement et de force à la continuelle impression des corps durs, rendent la peau rude, calleuse, et lui ôtent le sentiment naturel ; les seconds sont ceux qui varient ce même sentiment par un tact léger et fréquent, en sorte que l'esprit, attentif à des impressions incessamment répétées, acquiert la facilité de juger toutes leurs modifications. Cette différence est sensible dans l'usage des instruments de musique : le toucher dur et meurtrissant du violoncelle, de la contrebasse, du violon même, en rendant les doigts plus flexibles, racornit leurs extrémités. Le toucher lisse et poli du clavecin les rend aussi flexibles et plus sensibles en même temps. En ceci donc le clavecin est à préférer.

Il importe que la peau s'endurcisse aux impressions de l'air et puisse braver ses altérations ; car c'est elle qui défend tout le reste. À cela près, je ne voudrais pas que la main, trop servilement appliquée aux mêmes travaux, vînt à s'endurcir, ni que sa peau devenue presque osseuse perdît ce sentiment exquis qui donne à connaître quels sont les corps sur lesquels on la passe, et, selon l'espèce de contact, nous fait quelquefois, dans l'obscurité, frissonner en diverses manières.

Pourquoi faut-il que mon élève soit forcé d'avoir toujours sous ses pieds une peau de boeuf ? Quel mal y aurait-il que la sienne propre pût au besoin lui servi de semelle ? Il est clair qu'en cette partie la délicatesse de la peau ne peut jamais être utile à rien, et peut souvent beaucoup nuire.

Copyright Arvensa Editions

Éveillés à minuit au coeur de l'hiver par l'ennemi dans leur ville, les Genevois trouvèrent plus tôt leurs fusils que leurs souliers. Si nul d'eux n'avait su marcher nu-pieds, qui sait si Genève n'eût point été prise ?

Armons toujours l'homme contre les accidents imprévus. Qu'Émile coure les matins à pieds nus, en toute saison, par la chambre, par l'escalier, par le jardin ; loin de l'en gronder, je l'imiterai ; seulement j'aurai soin d'écarter le verre. Je parlerai bientôt des travaux et des jeux manuels. Du reste, qu'il apprenne à faire tous les pas qui favorisent les évolutions du corps, à prendre dans toutes les attitudes une position aisée et solide ; qu'il sache sauter en éloignement, en hauteur, grimper sur un arbre, franchir un mur ; qu'il trouve toujours son équilibre ; que tous ses mouvements, ses gestes soient ordonnés selon les lois de la pondération, longtemps avant que la statique se mêle de les lui expliquer. À la manière dont son pied pose à terre et son corps porte sur sa jambe, il doit sentir s'il est bien ou mal. Une assiette assurée a toujours de la grâce, et les postures les plus fermes sont aussi les plus élégantes. Si j'étais maître à danser, je ne ferais pas toutes les singeries de Marcel[352], bonnes pour le pays où il les fait ; mais, au lieu d'occuper éternellement mon élève à des gambades, je le mènerais au pied d'un rocher ; là, je lui montrerais quelle attitude il faut prendre, comment il faut porter le corps et la tête, quel mouvement il faut faire, de quelle manière il faut poser, tantôt le pied, tantôt la main, pour suivre légèrement les sentiers escarpés, raboteux et rudes, et s'élancer de pointe en point tant en montant qu'en descendant. J'en ferais l'émule d'un chevreuil plutôt qu'un danseur de l'Opéra.

Autant le toucher concentre ses opérations autour de l'homme, autant la vue étend les siennes au-delà de lui ; c'est là ce qui rend celles-ci trompeuses : d'un coup d'oeil un homme embrasse la moitié de son horizon. Dans cette multitude de sensations simultanées et des jugements qu'elles excitent, comment ne se tromper sur aucun ? Ainsi la vue est de tous nos sens le plus fautif, précisément parce qu'il est le plus étendu, et que, précédant de bien loin tous les autres, ses opérations sont trop promptes et trop vastes pour pouvoir être rectifiées par eux. Il y a plus, les illusions mêmes de la perspective nous sont nécessaires pour parvenir à connaître l'étendue et à comparer ses parties. Sans les fausses apparences, nous ne verrions rien dans l'éloignement ; sans les gradations de grandeur et de lumière, nous ne pourrions estimer aucune distance, ou plutôt il n'y

Copyright Arvensa Editions

en aurait point pour nous. Si de deux arbres égaux celui qui est à cent pas de nous nous paraissait aussi grand et aussi distinct que celui qui est à dix, nous les placerions à côté l'un de l'autre. Si nous apercevions toutes les dimensions des objets sous leur véritable mesure, nous ne verrions aucun espace, et tout nous paraîtrait sur notre oeil.

Le sens de la vue n'a, pour juger la grandeur des objets et leur distance, qu'une même mesure, savoir, l'ouverture de l'angle qu'ils font dans notre oeil ; et comme cette ouverture est un effet simple d'une cause composée, le jugement qu'il excite en nous laisse chaque cause particulière indéterminée, ou devient nécessairement fautif. Car, comment distinguer à la simple vue si l'angle sous lequel je vois un objet est en effet plus petit qu'un autre est tel ; parce que ce premier objet est en effet plus petit, ou parce qu'il est plus éloigné ?

Il faut donc suivre ici une méthode contraire à la précédente ; au lieu de simplifier la sensation, la doubler, la vérifier toujours par une autre, assujettir l'organe visuel à l'organe tactile, et réprimer, pour ainsi dire, l'impétuosité du premier sens par la marche pesante et réglée du second. Faute de nous asservir à cette pratique, nos mesures par estimation sont très inexactes. Nous n'avons nulle précision dans le coup d'oeil pour juger les hauteurs, les longueurs, les profondeurs, les distances ; et la preuve que ce n'est pas tant la faute du sens que de son usage, c'est que les ingénieurs, les arpenteurs, les architectes, les maçons, les peintres ont en général le coup d'oeil beaucoup plus sûr que nous, et apprécient les mesures de l'étendue avec plus de justesse ; parce que leur métier leur donnant en ceci l'expérience que nous négligeons d'acquérir, ils ôtent l'équivoque de l'angle par les apparences qui l'accompagnent, et qui déterminent plus exactement à leurs yeux le rapport des deux causes de cet angle.

Tout ce qui donne du mouvement au corps sans le contraindre est toujours facile à obtenir des enfants. Il y a mille moyens de les intéresser à mesurer, à connaître, à estimer les distances. Voilà un cerisier fort haut, comment ferons-nous pour cueillir des cerises ? L'échelle de la grange est-elle bonne pour cela ? Voilà un ruisseau fort large, comment le traverserons-nous ? une des planches de la cour posera-t-elle sur les deux bords ? Nous voudrions, de nos fenêtres, pêcher dans les fossés du château ; combien de brasses doit avoir notre ligne ? Je voudrais faire une balançoire entre ces deux arbres ; une corde de deux toises nous suffira-t-

Copyright Arvensa Editions

elle ? On me dit que dans l'autre maison notre chambre aura vingt-cinq pieds carrés ; croyez-vous qu'elle nous convienne ? sera-t-elle plus grande que celle-ci ? Nous avons grand'faim ; voilà deux villages ; auquel des deux serons-nous plus tôt pour dîner ? etc.

Il s'agissait d'exercer à la course un enfant indolent et paresseux, qui ne se portait pas de lui-même à cet exercice ni à aucun autre, quoiqu'on le destinât à l'état militaire ; il s'était persuadé, je ne sais comment, qu'un homme de son rang ne devait rien faire ni rien savoir, et que sa noblesse devait lui tenir lieu de bras, de jambes, ainsi que de toute espèce de mérite. À faire d'un tel gentilhomme un Achille au pied léger, l'adresse de Chiron même eût eu peine à suffire. La difficulté était d'autant plus grande que je ne voulais lui prescrire absolument rien ; j'avais banni de mes droits les exhortations, les promesses, les menaces, l'émulation, le désir de briller ; comment lui donner celui de courir sans lui rien dire ? Courir moi-même eût été un moyen peu sûr et sujet à inconvénient. D'ailleurs il s'agissait encore de tirer de cet exercice quelque objet d'instruction pour lui, afin d'accoutumer les opérations de la machine et celles du jugement à marcher toujours de concert. Voici comment je m'y pris : moi, c'est-à-dire celui qui parle dans cet exemple.

En m'allant promener avec lui les après-midi, je mettais quelquefois dans ma poche deux gâteaux d'une espèce qu'il aimait beaucoup ; nous en mangions chacun un à la promenade[353], et nous revenions fort contents. Un jour il s'aperçut que j'avais trois gâteaux ; il en aurait pu manger six sans s'incommoder ; il dépêche promptement le sien pour me demander le troisième. Non, lui dis-je : je le mangerais fort bien moi-même, ou nous le partagerions ; mais j'aime mieux le voir disputer à la course par ces deux petits garçons que voilà. Je les appelai, je leur montrai le gâteau et leur proposai la condition. Ils ne demandèrent pas mieux. Le gâteau fut posé sur une grande pierre qui servit de but ; la carrière fut marquée : nous allâmes nous asseoir ; au signal donné, les petits garçons partirent ; le victorieux se saisit du gâteau, et le mangea sans miséricorde aux yeux des spectateurs et du vaincu.

Cet amusement valait mieux que le gâteau ; mais il ne prit pas d'abord et ne produisit rien. Je ne me rebutai ni ne me pressai : l'instruction des enfants est un métier où il faut savoir perdre du temps pour en gagner. Nous continuâmes nos promenades ; souvent on prenait trois gâteaux,

Copyright Arvensa Editions

quelquefois quatre, et de temps à autre il y en avait un, même deux pour les coureurs. Si le prix n'était pas grand, ceux qui le disputaient n'étaient pas ambitieux : celui qui le remportait était loué, fêté ; tout se faisait avec appareil. Pour donner lieu aux révolutions et augmenter l'intérêt, je marquais la carrière plus longue, j'y souffrais plusieurs concurrents. À peine étaient-ils dans la lice, que tous les passants s'arrêtaient pour les voir ; les acclamations, les cris, les battements de mains les animaient ; je voyais quelquefois mon petit bonhomme tressaillir, se lever, s'écrier quand l'un était près d'atteindre ou de passer l'autre ; c'étaient pour lui les jeux olympiques.

Piqué de ma raillerie, il s'évertue et remporte le prix

Cependant les concurrents usaient quelquefois de supercherie ; ils se retenaient mutuellement, ou se faisaient tomber, ou poussaient des cailloux au passage l'un de l'autre. Cela me fournit un sujet de les séparer, et de les faire partir de différents termes, quoique également éloignés du but : on verra bientôt la raison de cette prévoyance ; car je dois traiter cette importante affaire dans un grand détail.

Ennuyé de voir toujours manger sous ses yeux des gâteaux qui lui faisaient grande envie, monsieur le chevalier s'avisa de soupçonner enfin que bien courir pouvait être bon à quelque chose et voyant qu'il avait aussi deux jambes, il commença de s'essayer en secret. Je me gardai d'en rien voir ; mais je compris que mon stratagème avait réussi. Quand il se crut assez fort, et je lus avant lui dans sa pensée, il affecta de m'importuner pour avoir le gâteau restant. Je le refuse, il s'obstine, et d'un air dépité il me dit à la fin : Eh bien ! mettez-le sur la pierre, marquez le champ, et nous verrons. Bon ! lui dis-je en riant, est-ce qu'un chevalier sait courir ? Vous

Copyright Arvensa Editions

gagnerez plus d'appétit, et non de quoi le satisfaire. Piqué de ma raillerie, il s'évertue, et remporte le prix d'autant plus aisément, que j'avais fait la lice très courte et pris soin d'écarter le meilleur coureur. On conçoit comment, ce premier pas étant fait, il me fut aisé de le tenir en haleine. Bientôt il prit un tel goût à cet exercice, que, sans faveur, il était presque sûr de vaincre mes polissons à la course, quelque longue que fût la carrière.

Cet avantage obtenu en produisit un autre auquel je n'avais pas songé. Quand il remportait rarement le prix, il le mangeait presque toujours seul, ainsi que faisaient ses concurrents ; mais en s'accoutumant à la victoire, il devint généreux et partageait souvent avec les vaincus. Cela me fournit à moi-même une observation morale, et j'appris par-là quel était le vrai principe de la générosité.

En continuant avec lui de marquer en différents lieux les termes d'où chacun devait partir à la fois, je fis, sans qu'il s'en aperçût, les distances inégales, de sorte que l'un, ayant à faire plus de chemin que l'autre pour arriver au même but, avait un désavantage visible ; mais, quoique je laissasse le choix à mon disciple, il ne savait pas s'en prévaloir. Sans s'embarrasser de la distance, il préférait toujours le plus beau chemin ; de sorte que, prévoyant aisément son choix, j'étais à peu près le maître de lui faire perdre ou gagner le gâteau à ma volonté ; et cette adresse avait aussi son usage à plus d'une fin. Cependant, comme mon dessein était qu'il s'aperçût de la différence, je tâchais de la lui rendre sensible ; mais, quoique indolent dans le calme, il était si vif dans ses jeux, et se défiait si peu de moi, que j'eus toutes les peines du monde à lui faire apercevoir que je le trichais. Enfin j'en vins à bout malgré son étourderie ; il m'en fit des reproches. Je lui dis : De quoi vous plaignez-vous ? dans un don que je veux bien faire, ne suis-je pas maître de mes conditions ? Qui vous force à courir ? vous ai-je promis de faire les lices égales ? n'avez-vous pas le choix ? Prenez la plus courte, on ne vous en empêche point. Comment ne voyez-vous pas que c'est vous que je favorise, et que l'inégalité dont vous murmurez est tout à votre avantage si vous savez vous en prévaloir ? Cela était clair ; il le comprit, et, pour choisir, il fallut y regarder de plus près. D'abord on voulut compter les pas ; mais la mesure des pas d'un enfant est lente et fautive ; de plus, je m'avisai de multiplier les courses dans un même jour ; et alors, l'amusement devenant une espèce de passion, l'on avait regret de perdre à mesurer les lices le temps destiné à les parcourir. La vivacité de l'enfance s'accommode mal de ces lenteurs ; on s'exerça donc

Copyright Arvensa Editions

à mieux voir, à mieux estimer une distance à la vue. Alors j'eus peu de peine à étendre et nourrir ce goût. Enfin, quelques mois d'épreuves et d'erreurs corrigées lui formèrent tellement le compas visuel, que, quand je lui mettais par la pensée un gâteau sur quelque objet éloigné, il avait le coup d'oeil presque aussi sûr que la chaîne d'un arpenteur.

Comme la vue est de tous les sens celui dont on peut le moins séparer les jugements de l'esprit, il faut beaucoup de temps pour apprendre à voir ; il faut avoir longtemps comparé la vue au toucher pour accoutumer le premier de ces deux sens à nous faire un rapport fidèle des figures et des distances ; sans le toucher, sans le mouvement progressif, les yeux du monde les plus perçants ne sauraient nous donner aucune idée de l'étendue. L'univers entier ne doit être qu'un point pour une huître ; il ne lui paraîtrait rien de plus quand même une âme humaine informerait cette huître. Ce n'est qu'à force de marcher, de palper, de nombrer, de mesurer les dimensions, qu'on apprend à les estimer ; mais aussi, si l'on mesurait toujours, le sens, se reposant sur l'instrument, n'acquerrait aucune justesse. Il ne faut pas non plus que l'enfant passe tout d'un coup de la mesure à l'estimation ; il faut d'abord que, continuant à comparer par parties ce qu'il ne saurait comparer tout d'un coup, à des aliquotes précises il substitue des aliquotes par appréciation, et qu'au lieu d'appliquer toujours avec la main la mesure, il s'accoutume à l'appliquer seulement avec les yeux. Je voudrais pourtant qu'on vérifiât ses premières opérations par des mesures réelles, afin qu'il corrigeât ses erreurs, et que, s'il reste dans le sens quelque fausse apparence, il apprît à la rectifier par un meilleur jugement. On a des mesures naturelles qui sont à peu près les mêmes en tous lieux : les pas d'un homme, l'étendue de ses bras, sa stature. Quand l'enfant estime la hauteur d'un étage, son gouverneur peut lui servir de toise : s'il estime la hauteur d'un clocher, qu'il le toise avec les maisons ; s'il veut savoir les lieues de chemin, qu'il compte les heures de marche ; et surtout qu'on ne fasse rien de tout cela pour lui, mais qu'il le fasse lui-même.

On ne saurait apprendre à bien juger de l'étendue et de la grandeur des corps, qu'on apprenne à connaître aussi leurs figures et même à les imiter ; car au fond cette imitation ne tient absolument qu'aux lois de la perspective ; et l'on ne peut estimer l'étendue sur ses apparences, qu'on n'ait quelque sentiment de ces lois. Les enfants, grands imitateurs, essayent tous de dessiner : je voudrais que le mien cultivât cet art, non

Copyright Arvensa Editions

précisément pour l'art même, mais pour se rendre l'oeil juste et la main flexible ; et, en général, il importe fort peu qu'il sache tel ou tel exercice, pourvu qu'il acquière la perspicacité du sens et la bonne habitude du corps qu'on gagne par cet exercice. Je me garderai donc bien de lui donner un maître à dessiner, qui ne lui donnerait à imiter que des imitations, et ne le ferait dessiner que sur des dessins : je veux qu'il n'ait d'autre maître que la nature, ni d'autre modèle que les objets. Je veux qu'il ait sous les yeux l'original même et non pas le papier qui le représente, qu'il crayonne une maison sur une maison, un arbre sur un arbre, un homme sur un homme, afin qu'il s'accoutume à bien observer les corps et leurs apparences, et non pas à prendre des imitations fausses et conventionnelles pour de véritables imitations. Je le détournerai même de rien tracer de mémoire en l'absence des objets, jusqu'à ce que, par des observations fréquentes, leurs figures exactes s'impriment bien dans son imagination ; de peur que, substituant à la vérité des choses des figures bizarres et fantastiques, il ne perde la connaissance des proportions et le goût des beautés de la nature.

Je sais bien que de cette manière il barbouillera longtemps sans rien faire de reconnaissable, qu'il prendra tard l'élégance des contours et le trait léger des dessinateurs, peut-être jamais le discernement des effets pittoresques et le bon goût du dessin, en revanche, il contractera certainement un coup d'oeil plus juste, une main plus sûre, la connaissance des vrais rapports de grandeur et de figure qui sont entre les animaux, les plantes, les corps naturels, et une plus prompte expérience du jeu de la perspective. Voilà précisément ce que j'ai voulu faire, et mon intention n'est pas tant qu'il sache imiter les objets que les connaître ; j'aime mieux qu'il me montre une plante d'acanthe, et qu'il trace moins bien le feuillage d'un chapiteau.

Au reste, dans cet exercice, ainsi que dans tous les autres, je ne prétends pas que mon élève en ait seul l'amusement. Je veux le lui rendre plus agréable encore en le partageant sans cesse avec lui. Je ne veux point qu'il ait d'autre émule que moi, mais je serai son émule sans relâche et sans risque ; cela mettra de l'intérêt dans ses occupations, sans causer de jalousie entre nous. Je prendrai le crayon à son exemple ; je l'emploierai d'abord aussi maladroitement que lui. Je serais un Apelle, que je me trouverai qu'un barbouilleur. Je commencerai par tracer un homme comme les laquais les tracent contre les murs ; une barre pour chaque bras, une barre pour chaque jambe, et des doigts plus gros que le bras. Bien

Copyright Arvensa Editions

longtemps après nous nous apercevrons l'un ou l'autre de cette disproportion ; nous remarquerons qu'une jambe a de l'épaisseur, que cette épaisseur n'est pas partout la même ; que le bras a sa longueur déterminée par rapport au corps, etc. Dans ce progrès, je marcherai tout au plus à côté de lui, ou je le devancerai de si peu, qu'il lui sera toujours aisé de m'atteindre, et souvent de me surpasser. Nous aurons des couleurs, des pinceaux ; nous tâcherons d'imiter le coloris des objets et toute leur apparence aussi bien que leur figure. Nous enluminerons, nous peindrons, nous barbouillerons ; mais, dans tous nos barbouillages, nous ne cesserons d'épier la nature ; nous ne ferons jamais rien que sous les yeux du maître.

Nous étions en peine d'ornements pour notre chambre, en voilà de tout trouvés. Je fais encadrer nos dessins ; je les fais couvrir de beaux verres, afin qu'on n'y touche plus, et que, les voyant rester dans l'état où nous les avons mis, chacun ait intérêt de ne pas négliger les siens. Je les arrange par ordre autour de la chambre, chaque dessin répété vingt, trente fois, et montrant à chaque exemplaire le progrès de l'auteur, depuis le moment où la maison n'est qu'un carré presque informe, jusqu'à celui où sa façade, son profil, ses proportions, ses ombres, sont dans la plus exacte vérité. Ces gradations ne peuvent manquer de nous offrir sans cesse des tableaux intéressants pour nous, curieux pour d'autres, et d'exciter toujours plus notre émulation. Aux premiers, aux plus grossiers de ces dessins, je mets des cadres bien brillants, bien dorés, qui les rehaussent ; mais quand l'imitation devient plus exacte et que le dessin est véritablement bon, alors je ne lui donne plus qu'un cadre noir très simple ; il n'a plus besoin d'autre ornement que lui-même, et ce serait dommage que la bordure partageât l'attention que mérite l'objet. Ainsi chacun de nous aspire à l'honneur du cadre uni ; et quand l'un veut dédaigner un dessin de l'autre, il le condamne au cadre doré. Quelque jour, peut-être, ces cadres passeront entre nous en proverbe, et nous admirerons combien d'hommes se rendent justice en se faisant encadrer ainsi.

J'ai dit que la géométrie n'était pas à la portée des enfants ; mais c'est notre faute. Nous ne sentons pas que leur méthode n'est point la nôtre, et que ce qui devient pour nous l'art de raisonner ne doit être pour eux que l'art de voir. Au lieu de leur donner notre méthode, nous ferions mieux de prendre la leur ; car notre manière d'apprendre la géométrie est bien autant une affaire d'imagination que de raisonnement. Quand la proposition est énoncée, il faut en imaginer la démonstration, c'est-à-dire

Copyright Arvensa Editions

trouver de quelle proposition déjà sue celle-là doit être une conséquence, et, de toutes les conséquences qu'on peut tirer de cette même proposition, choisir précisément celle dont il s'agit.

De cette manière, le raisonneur le plus exact, s'il n'est pas inventif, doit rester court. Aussi qu'arrive-t-il de là ? Qu'au lieu de nous faire trouver les démonstrations, on nous les dicte ; qu'au lieu de nous apprendre à raisonner, le maître raisonne pour nous et n'exerce que notre mémoire.

Faites des figures exactes, combinez-les, posez-les l'une sur l'autre, examinez leurs rapports ; vous trouverez toute la géométrie élémentaire en marchant d'observation en observation, sans qu'il soit question ni de définitions, ni de problèmes, ni d'aucune autre forme démonstrative que la simple superposition. Pour moi, je ne prétends point apprendre la géométrie à Émile, c'est lui qui me l'apprendra, je chercherai les rapports, et il les trouvera ; car je les chercherai de manière à les lui faire trouver. Par exemple, au lieu de me servir d'un compas pour tracer un cercle, je le tracerai avec une pointe au bout d'un fil tournant sur un pivot. Après cela, quand je voudrai comparer les rayons entre eux, Émile se moquera de moi, et il me fera comprendre que le même fil toujours tendu ne peut avoir tracé des distances inégales.

Si je veux mesurer un angle de soixante degrés, je décris du sommet de cet angle, non pas un arc, mais un cercle entier ; car avec les enfants il ne faut jamais rien sous-entendre. Je trouve que la portion du cercle comprise entre les deux côtés de l'angle est la sixième partie du cercle. Après cela je décris du même sommet un autre plus grand cercle, et je trouve que ce second arc est encore la sixième partie de son cercle. Je décris un troisième cercle concentrique sur lequel je fais la même épreuve ; et je la continue sur de nouveaux cercles, jusqu'à ce qu'Émile, choqué de ma stupidité, m'avertisse que chaque arc, grand ou petit, compris par le même angle, sera toujours la sixième partie de son cercle, etc. Nous voilà tout à l'heure à l'usage du rapporteur.

Pour prouver que les angles de suite sont égaux à deux droits, on décrit un cercle ; moi, tout au contraire, je fais en sorte qu'Émile remarque cela premièrement dans le cercle, et puis je lui dis : Si l'on ôtait le cercle et les lignes droites, les angles auraient-ils changé de grandeur, etc.

On néglige la justesse des figures, on la suppose, et l'on s'attache à la démonstration. Entre nous, au contraire, il ne sera jamais question de démonstration ; notre plus importante affaire sera de tirer des lignes bien

Copyright Arvensa Editions

droites, bien justes, bien égales ; de faire un carré bien parfait, de tracer un cercle bien rond. Pour vérifier la justesse de la figure, nous l'examinerons par toutes ses propriétés sensibles ; et cela nous donnera occasion d'en découvrir chaque jour de nouvelles. Nous plierons par le diamètre les deux demi-cercles ; par la diagonale, les deux moitiés du carré ; nous comparerons nos deux figures pour voir celle dont les bords conviennent le plus exactement, et par conséquent la mieux faite ; nous disputerons si cette égalité de partage doit avoir toujours lieu dans les parallélogrammes, dans les trapèzes, etc. On essayera quelquefois de prévoir le succès de l'expérience avant de la faire ; on tâchera de trouver des raisons, etc.

La géométrie n'est pour mon élève que l'art de se bien servir de la règle et du compas ; il ne doit point la confondre avec le dessin, où il n'emploiera ni l'un ni l'autre de ces instruments. La règle et le compas seront enfermés sous la clef, et l'on ne lui en accordera que rarement l'usage et pour peu de temps, afin qu'il ne s'accoutume pas à barbouiller ; mais nous pourrons quelquefois porter nos figures à la promenade, et causer de ce que nous aurons fait ou de ce que nous voudrons faire.

Je n'oublierai jamais d'avoir vu à Turin un jeune homme à qui, dans son enfance, on avait appris les rapports des contours et des surfaces en lui donnant chaque jour à choisir dans toutes les figures géométriques des gaufres isopérimètres. Le petit gourmand avait épuisé l'art d'Archimède pour trouver dans laquelle il y avait le plus à manger[354].

Quand un enfant joue au volant, il s'exerce l'oeil et le bras à la justesse ; quand il fouette un sabot, il accroît sa force en s'en servant, mais sans rien apprendre. J'ai demandé quelquefois pourquoi l'on n'offrait pas aux enfants les mêmes jeux d'adresse qu'ont les hommes : la paume, le mail, le billard, l'arc, le ballon, les instruments de musique. On m'a répondu que quelques-uns de ces jeux étaient au-dessus de leurs forces, et que leurs membres et leurs organes n'étaient pas assez formés pour les autres. Je trouve ces raisons mauvaises : un enfant n'a pas la taille d'un homme, et ne laisse pas de porter un habit fait comme le sien. Je n'entends pas qu'il joue avec nos masses sur un billard haut de trois pieds ; je n'entends pas qu'il aille peloter dans nos tripots, ni qu'on charge sa petite main d'une raquette de paumier ; mais qu'il joue dans une salle dont on aura garanti les fenêtres ; qu'il ne se serve d'abord que de balles molles ; que ses premières raquettes soient de bois, puis de parchemin, et enfin de corde à

Copyright Arvensa Editions

boyau bandée à proportion de son progrès. Vous préférez le volant, parce qu'il fatigue moins et qu'il est sans danger. Vous avez tort par ces deux raisons. Le volant est un jeu de femmes ; mais il n'y en a pas une que ne fît fuir une balle en mouvement. Leurs blanches peaux ne doivent pas s'endurcir aux meurtrissures, et ce ne sont pas des contusions qu'attendent leurs visages. Mais nous, faits pour être vigoureux, croyons-nous le devenir sans peine ? et de quelle défense serons-nous capables, si nous ne sommes jamais attaqués ? On joue toujours lâchement les jeux où l'on peut être maladroit sans risque : un volant qui tombe ne fait de mal à personne ; mais rien ne dégourdit les bras comme d'avoir à couvrir la tête, rien ne rend le coup d'oeil si juste que d'avoir à garantir les yeux. S'élancer du bout d'une salle à l'autre, juger le bond d'une balle encore en l'air, la renvoyer d'une main forte et sûre ; de tels jeux conviennent moins à l'homme qu'ils ne servent à le former.

Les fibres d'un enfant, dit-on, sont trop molles ! Elles ont moins de ressort, mais elles en sont plus flexibles ; son bras est faible, mais enfin c'est un bras ; on en doit faire, proportion gardée, tout ce qu'on fait d'une autre machine semblable. Les enfants n'ont dans les mains nulle adresse ; c'est pour cela que je veux qu'on leur en donne : un homme aussi peu exercé qu'eux n'en aurait pas davantage ; nous ne pouvons connaître l'usage de nos organes qu'après les avoir employés. Il n'y a qu'une longue expérience qui nous apprenne à tirer parti de nous-mêmes, et cette expérience est la véritable étude à laquelle on ne peut trop tôt nous appliquer.

Tout ce qui se fait est faisable. Or, rien n'est plus commun que de voir des enfants adroits découplés avoir dans les membres la même agilité que peut avoir un homme. Dans presque toutes les foires on en voit faire des équilibres, marcher sur les mains, sauter, danser sur la corde. Durant combien d'années des troupes d'enfants n'ont-elles pas attiré par leurs ballets des spectateurs à la Comédie italienne ! Qui est-ce qui n'a pas ouï parler en Allemagne et en Italie de la troupe pantomime du célèbre Nicolini ? Quelqu'un a-t-il jamais remarqué dans ces enfants des mouvements moins développés, des attitudes moins gracieuses, une oreille moins juste, une danse moins légère que dans les danseurs tout formés ? Qu'on ait d'abord les doigts épais, courts, peu mobiles, les mains potelées et peu capables de rien empoigner ; cela empêche-t-il que plusieurs enfants ne sachent écrire ou dessiner à l'âge où d'autres ne savent pas

Copyright Arvensa Editions

encore tenir le crayon ni la plume ? Tout Paris se souvient encore de la petite Anglaise qui faisait à dix ans des prodiges sur le clavecin[355]. J'ai vu chez un magistrat, son fils, petit bonhomme de huit ans, qu'on mettait sur la table au dessert, comme une statue au milieu des plateaux, jouer là d'un violon presque aussi grand que lui, et surprendre par son exécution les artistes mêmes[356].

Tous ces exemples et cent mille autre prouvent, ce me semble, que l'inaptitude qu'on suppose aux enfants pour nos exercices est imaginaire, et que, si on ne les voit point réussir dans quelques-uns, c'est qu'on ne les y a jamais exercés.

On me dira que je tombe ici, par rapport au corps, dans le défaut de la culture prématurée que je blâme dans les enfants par rapport à l'esprit. La différence est très grande ; car l'un de ces progrès n'est qu'apparent, mais l'autre est réel. J'ai prouvé que l'esprit qu'ils paraissent avoir, ils ne l'ont pas, au lieu que tout ce qu'ils paraissent faire ils le font. D'ailleurs, on doit toujours songer que tout ceci n'est ou ne doit être que jeu, direction facile et volontaire des mouvements que la nature leur demande, art de varier leurs amusements pour les leur rendre plus agréables, sans que jamais la moindre contrainte les tourne en travail ; car enfin, de quoi s'amuseront-ils dont je ne puisse faire un objet d'instruction pour eux ? et quand je ne le pourrais pas, pourvu qu'ils s'amusent sans inconvénient, et que le temps se passe, leur progrès en toute chose n'importe pas quant à présent ; au lieu que, lorsqu'il faut nécessairement leur apprendre ceci ou cela, comme qu'on s'y prenne, il est toujours impossible qu'on en vienne à bout sans contrainte, sans fâcherie, et sans ennui.

Ce que j'ai dit sur les deux sens dont l'usage est le plus continu et le plus important, peut servir d'exemple de la manière d'exercer les autres. La vue et le toucher s'appliquent également sur les corps en repos et sur les corps qui se meuvent ; mais comme il n'y a que l'ébranlement de l'air qui puisse émouvoir le sens de l'ouïe, il n'y a qu'un corps en mouvement qui fasse du bruit ou du son ; et, si tout était en repos, nous n'entendrions jamais rien. La nuit donc, où, ne nous mouvant nous-mêmes qu'autant qu'il nous plaît, nous n'avons à craindre que les corps qui se meuvent, il nous importe d'avoir l'oreille alerte, et de pouvoir juger, par la sensation qui nous frappe, si le corps qui la cause est grand ou petit, éloigné ou proche ; si son ébranlement est violent ou faible. L'air ébranlé est sujet à des

Copyright Arvensa Editions

répercussions qui le réfléchissent, qui, produisant des échos, répètent la sensation, et font entendre le corps bruyant ou sonore en un autre lieu que celui où il est. Si dans une plaine ou dans une vallée on met l'oreille à terre, on entend la voix des hommes et le pas des chevaux de beaucoup plus loin qu'en restant debout.

Comme nous avons comparé la vue au toucher, il est bon de la comparer de même à l'ouïe, et de savoir laquelle des deux impressions, partant à la fois du même corps, arrivera le plus tôt à son organe. Quand on voit le feu d'un canon, l'on peut encore se mettre à l'abri du coup ; mais sitôt qu'on entend le bruit, il n'est plus temps, le boulet est là. On peut juger de la distance où se fait le tonnerre par l'intervalle de temps qui se passe de l'éclair au coup. Faites en sorte que l'enfant connaisse toutes ces expériences ; qu'il fasse celles qui sont à sa portée, et qu'il trouve les autres par induction, mais j'aime cent fois mieux qu'il les ignore que s'il faut que vous les lui disiez.

Nous avons un organe qui répond à l'ouïe, savoir, celui de la voix ; nous n'en avons pas de même qui réponde à la vue, et nous ne rendons pas les couleurs comme les sons. C'est un moyen de plus pour cultiver le premier sens, en exerçant l'organe actif et l'organe passif l'un par l'autre.

L'homme a trois sortes de voix, savoir, la voix parlante ou articulée, la voix chantante ou mélodieuse, et la voix pathétique ou accentuée, qui sert de langage aux passions, et qui anime le chant et la parole. L'enfant a ces trois sortes de voix ainsi que l'homme, sans les savoir allier de même ; il a comme nous le rire, les cris, les plaintes, l'exclamation, les gémissements, mais il ne sait pas en mêler les inflexions aux deux autres voix. Une musique parfaite est celle qui réunit le mieux ces trois voix. Les enfants sont incapables de cette musique-là, et leur chant n'a jamais d'âme. De même, dans la voix parlante, leur langage n'a point d'accent ; ils crient, mais ils n'accentuent pas ; et comme dans leur discours il y a peu d'accent, il y a peu d'énergie dans leur voix. Notre élève aura le parler plus uni, plus simple encore, parce que ses passions, n'étant pas éveillées, ne mêleront point leur langage au sien. N'allez donc pas lui donner à réciter des rôles de tragédie et de comédie, ni vouloir lui apprendre, comme on dit, à déclamer. Il aura trop de sens pour savoir donner un ton à des choses qu'il ne peut entendre, et de l'expression à des sentiments qu'il n'éprouvera jamais.

Apprenez-lui à parler uniment, clairement, à bien articuler, à prononcer

Copyright Arvensa Editions

exactement et sans affectation, à connaître et à suivre l'accent grammatical et la prosodie, à donner toujours assez de voix pour être entendu, mais à n'en donner jamais plus qu'il ne faut ; défaut ordinaire aux enfants élevés dans les collèges : en toute chose rien de superflu.

De même, dans le chant, rendez sa voix juste, égale, flexible, sonore ; son oreille sensible à la mesure et à l'harmonie, mais rien de plus. La musique imitative et théâtrale n'est pas de son âge ; je ne voudrais pas même qu'il chantât des paroles ; s'il en voulait chanter, je tâcherais de lui faire des chansons exprès, intéressantes pour son âge, et aussi simples que ses idées.

On pense bien qu'étant si peu pressé de lui apprendre à lire l'écriture, je ne le serai pas non plus de lui apprendre à lire la musique. Écartons de son cerveau toute attention trop pénible, et ne nous hâtons point de fixer son esprit sur des signes de convention. Ceci, je l'avoue, semble avoir sa difficulté ; car, si la connaissance des notes ne paraît pas d'abord plus nécessaire pour savoir chanter que celle des lettres pour savoir parler, il y a pourtant cette différence, qu'en parlant nous rendons nos propres idées, et qu'en chantant nous ne rendons guère que celles d'autrui. Or, pour les rendre, il faut les lire.

Mais, premièrement, au lieu de les lire on peut les ouïr, et un chant se rend à l'oreille encore plus fidèlement qu'à l'oeil. De plus, pour bien savoir la musique, il ne suffit pas de la rendre, il la faut composer, et l'un doit s'apprendre avec l'autre, sans quoi l'on ne la sait jamais bien. Exercez votre petit musicien d'abord à faire des phrases bien régulières, bien cadencées ; ensuite à les lier entre elles par une modulation très simple, enfin à marquer leurs différents rapports par une ponctuation correcte ; ce qui se fait par le bon choix des cadences et des repos. Surtout jamais de chant bizarre, jamais de pathétique ni d'expression. Une mélodie toujours chantante et simple, toujours dérivante des cordes essentielles du ton, et toujours indiquant tellement la basse qu'il la sente et l'accompagne sans peine ; car, pour se former la voix et l'oreille, il ne doit jamais chanter qu'au clavecin.

Pour mieux marquer les sons, on les articule en les prononçant ; de là l'usage de solfier avec certaines syllabes. Pour distinguer les degrés, il faut donner des noms et à ces degrés et à leurs différents termes fixes ; de là les noms des intervalles, et aussi des lettres de l'alphabet dont on marque les touches du clavier et les notes de la gamme. C et A désignent des sons fixes

Copyright Arvensa Editions

invariables, toujours rendus par les mêmes touches. *Ut* et *la* sont autre chose. *Ut* est constamment la tonique d'un mode majeur, ou la médiante d'un mode mineur. *La* est constamment la tonique d'un mode mineur, ou la sixième note d'un mode majeur. Ainsi les lettres marquent les termes immuables des rapports de notre système musical, et les syllabes marquent les termes homologues des rapports semblables en divers tons. Les lettres indiquent les touches du clavier, et les syllabes les degrés du mode. Les musiciens français ont étrangement brouillé ces distinctions ; ils ont confondu le sens des syllabes avec le sens des lettres ; et, doublant inutilement les signes des touches, ils n'en ont point laissé pour exprimer les cordes des tons ; en sorte que pour eux *ut* et C sont toujours la même chose ; ce qui n'est pas, et ne doit pas être, car alors de quoi servirait C ? Aussi leur manière de solfier est-elle d'une difficulté excessive sans être d'aucune utilité, sans porter aucune idée nette à l'esprit, puisque, par cette méthode, ces deux syllabes ut et mi, par exemple, peuvent également signifier une tierce majeure, mineure, superflue, ou diminuée. Par quelle étrange fatalité le pays du monde où l'on écrit les plus beaux livres sur la musique est-il précisément celui où on l'apprend le plus difficilement ?

Suivons avec notre élève une pratique plus simple et plus claire ; qu'il n'y ait pour lui que deux modes, dont les rapports soient toujours les mêmes et toujours indiqués par les mêmes syllabes. Soit qu'il chante ou qu'il joue d'un instrument, qu'il sache établir son mode sur chacun des douze tons qui peuvent lui servir de base, et que, soit qu'on module en D, en C, en G, etc., le finale soit toujours *ut* ou *la*, selon le mode. De cette manière, il vous concevra toujours ; les rapports essentiels du mode pour chanter et jouer juste seront toujours présents à son esprit, son exécution sera plus nette et son progrès plus rapide. Il n'y a rien de plus bizarre que ce que les Français appellent solfier au naturel ; c'est éloigner les idées de la chose pour en substituer d'étrangères qui ne font qu'égarer. Rien n'est plus naturel que de solfier par transposition, lorsque le mode est transposé. Mais c'en est trop sur la musique : enseignez-la comme vous voudrez, pourvu qu'elle ne soit jamais qu'un amusement.

Nous voilà bien avertis de l'état des corps étrangers par rapport au nôtre, de leur poids, de leur figure, de leur couleur, de leur solidité, de leur grandeur, de leur distance, de leur température, de leur repos, de leur mouvement. Nous sommes instruits de ceux qu'il nous convient d'approcher ou d'éloigner de nous, de la manière dont il faut nous y

Copyright Arvensa Editions

prendre pour vaincre leur résistance, ou pour leur en opposer une qui nous préserve d'en être offensés, mais ce n'est pas assez ; notre propre corps s'épuise sans cesse, il a besoin d'être sans cesse renouvelé. Quoique nous ayons la faculté d'en changer d'autres en notre propre substance, le choix n'est pas indifférent : tout n'est pas aliment pour l'homme ; et des substances qui peuvent l'être, il y en a de plus ou de moins convenables, selon la constitution de son espèce, selon le climat qu'il habite, selon son tempérament particulier, et selon la manière de vivre que lui prescrit son état.

Nous mourrions affamés ou empoisonnés, s'il fallait attendre, pour choisir les nourritures qui nous conviennent, que l'expérience nous eût appris à les connaître et à les choisir ; mais la suprême bonté, qui a fait du plaisir des êtres sensibles l'instrument de leur conservation, nous avertit, par ce qui plaît à notre palais, de ce qui convient à notre estomac. Il n'y a point naturellement pour l'homme de médecin plus sûr que son propre appétit ; et, à le prendre dans son état primitif, je ne doute point qu'alors les aliments qu'il trouvait les plus agréables ne lui fussent aussi les plus sains.

Il y a plus. L'Auteur des choses ne pourvoit pas seulement aux besoins qu'il nous donne, mais encore à ceux que nous nous donnons nous-mêmes ; et c'est pour nous mettre toujours le désir à côté du besoin, qu'il fait que nos goûts changent et s'altèrent avec nos manières de vivre. Plus nous nous éloignons de l'état de nature, plus nous perdons de nos goûts naturels ; ou plutôt l'habitude nous fait une seconde nature que nous substituons tellement à la première, que nul d'entre nous ne connaît plus celle-ci.

Il suit de là que les goûts les plus naturels doivent être aussi les plus simples ; car ce sont ceux qui se transforment le plus aisément ; au lieu qu'en s'aiguisant, en s'irritant par nos fantaisies, ils prennent une forme qui ne change plus. L'homme qui n'est encore d'aucun pays se fera sans peine aux usages de quelques pays que ce soit ; mais l'homme d'un pays ne devient plus celui d'un autre.

Ceci me paraît vrai dans tous les sens, et bien plus encore, appliqué au goût proprement dit. Notre premier aliment est le lait ; nous ne nous accoutumons que par degrés aux saveurs fortes ; d'abord elles nous répugnent. Des fruits, des légumes, des herbes, et enfin quelques viandes grillées, sans assaisonnement et sans sel, firent les festins des premiers

Copyright Arvensa Editions

hommes[357]. La première fois qu'un sauvage boit du vin, il fait la grimace et le rejette ; et même parmi nous quiconque a vécu jusqu'à vingt ans sans goûter de liqueurs fermentées ne peut plus s'y accoutumer ; nous serions tous abstèmes si l'on ne nous eût donné du vin dans nos jeunes ans. Enfin, plus nos goûts sont simples, plus ils sont universels ; les répugnances les plus communes tombent sur des mets composés. Vit-on jamais personne avoir en dégoût l'eau ni le pain ? Voilà la trace de la nature, voilà donc aussi notre règle. Conservons à l'enfant son goût primitif le plus qu'il est possible ; que sa nourriture soit commune et simple, que son palais ne se familiarise qu'à des saveurs peu relevées, et ne se forme point un goût exclusif.

Je n'examine pas ici si cette manière de vivre est plus saine ou non, ce n'est pas ainsi que je l'envisage. Il me suffit de savoir, pour la préférer, que c'est la plus conforme à la nature, et celle qui peut le plus aisément se plier à tout autre. Ceux qui disent qu'il faut accoutumer les enfants aux aliments dont ils useront étant grands, ne raisonnent pas bien, ce me semble. Pourquoi leur nourriture doit-elle être la même, tandis que leur manière de vivre est si différente ? Un homme épuisé de travail, de soucis, de peines, a besoin d'aliments succulents qui lui portent de nouveaux esprits au cerveau ; un enfant qui vient de s'ébattre, et dont le corps croît, a besoin d'une nourriture abondante qui lui fasse beaucoup de chyle. D'ailleurs l'homme fait a déjà son état, son emploi, son domicile ; mais qui est-ce qui peut être sûr de ce que la fortune réserve à l'enfant ? En toute chose ne lui donnons point une forme si déterminée, qu'il lui en coûte trop d'en changer au besoin. Ne faisons pas qu'il meure de faim dans d'autres pays, s'il ne traîne partout à sa suite un cuisinier français, ni qu'il dise un jour qu'on ne sait manger qu'en France. Voilà, par parenthèse, un plaisant éloge ! Pour moi, je dirais au contraire qu'il n'y a que les Français qui ne savent pas manger, puisqu'il faut un art si particulier pour leur rendre les mets mangeables.

De nos sensations diverses, le goût donne celles qui généralement nous affectent le plus. Aussi sommes-nous plus intéressés à bien juger des substances qui doivent faire partie de la nôtre, que de celle qui ne font que l'environner. Mille choses sont indifférentes au toucher, à l'ouïe, à la vue ; mais il n'y a presque rien d'indifférent au goût.

De plus, l'activité de ce sens est toute physique et matérielle ; il est le

Copyright Arvensa Editions

seul qui ne dit rien à l'imagination, du moins celui dans les sensations duquel elle entre le moins ; au lieu que l'imitation et l'imagination mêlent souvent du moral à l'impression de tous les autres. Aussi, généralement, les coeurs tendres et voluptueux, les caractères passionnés et vraiment sensibles, faciles à émouvoir par les autres sens, sont-ils assez tièdes sur celui-ci. De cela même qui semble mettre le goût au-dessous d'eux, et rendre plus méprisable le penchant qui nous y livre, je conclurais au contraire que le moyen le plus convenable pour gouverner les enfants est de les mener par leur bouche. Le mobile de la gourmandise est surtout préférable à celui de la vanité, en ce que la première est un appétit de la nature, tenant immédiatement au sens, et que la seconde est un ouvrage de l'opinion, sujet au caprice des hommes et à toutes sortes d'abus. La gourmandise est la passion de l'enfance ; cette passion ne tient devant aucune autre ; à la moindre concurrence elle disparaît. Eh ! croyez-moi, l'enfant ne cessera que trop tôt de songer à ce qu'il mange ; et quand son coeur sera trop occupé, son palais ne l'occupera guère. Quand il sera grand, mille sentiments impétueux donneront le change à la gourmandise, et ne feront qu'irriter la vanité ; car cette dernière passion seule fait son profit des autres, et à la fin les engloutit toutes. J'ai quelquefois examiné ces gens qui donnaient de l'importance aux bons morceaux, qui songeaient, en s'éveillant, à ce qu'ils mangeraient dans la journée, et décrivaient un repas avec plus d'exactitude que n'en met Polybe à décrire un combat ; j'ai trouvé que tous ces prétendus hommes n'étaient que des enfants de quarante ans, sans vigueur et sans consistance, *fruges consumere nati*[358]. La gourmandise est le vice des coeurs qui n'ont point d'étoffe. L'âme d'un gourmand est toute dans son palais ; il n'est fait que pour manger ; dans sa stupide incapacité, il n'est qu'à table à sa place, il ne sait juger que des plats ; laissons-lui sans regret cet emploi ; mieux lui vaut celui-là qu'un autre, autant pour nous que pour lui.

Craindre que la gourmandise ne s'enracine dans un enfant capable de quelque chose est une précaution de petit esprit. Dans l'enfance on ne songe qu'à ce qu'on mange ; dans l'adolescence on n'y songe plus ; tout nous est bon, et l'on a bien d'autres affaires. Je ne voudrais pourtant pas qu'on allât faire un usage indiscret d'un ressort si bas, ni étayer d'un bon morceau l'honneur de faire une belle action. Mais je ne vois pas pourquoi, toute l'enfance n'étant ou ne devant être que jeux et folâtres amusements,

Copyright Arvensa Editions

des exercices purement corporels n'auraient pas un prix matériel et sensible. Qu'un petit Majorquin, voyant un panier sur le haut d'un arbre, l'abatte à coup de fronde, n'est-il pas bien juste qu'il en profite, et qu'un bon déjeuner répare la force qu'il use à le gagner ?[359] Qu'un jeune Spartiate, à travers les risques de cent coups de fouet, se glisse habilement dans une cuisine ; qu'il y vole un renardeau tout vivant, qu'en l'emportant dans sa robe il en soit égratigné, mordu, mis en sang, et que, pour n'avoir pas la honte d'être surpris, l'enfant se laisse déchirer les entrailles sans sourciller, sans pousser un seul cri, n'est-il pas juste qu'il profite enfin de sa proie, et qu'il la mange après en avoir été mangé ? Jamais un bon repas ne doit être une récompense ; mais pourquoi ne serait-il pas quelquefois l'effet des soins qu'on a pris pour se le procurer ? Émile ne regarde point le gâteau que j'ai mis sur la pierre comme le prix d'avoir bien couru ; il sait seulement que le seul moyen d'avoir ce gâteau est d'y arriver plus tôt qu'un autre.

Ceci ne contredit point les maximes que j'avançais tout à l'heure sur la simplicité des mets, car, pour flatter l'appétit des enfants, il ne s'agit pas d'exciter leur sensualité, mais seulement de la satisfaire ; et cela s'obtiendra par les choses du monde les plus communes, si l'on ne travaille pas à leur raffiner le goût. Leur appétit continuel, qu'excite le besoin de croître, est un assaisonnement sûr qui leur tient lieu de beaucoup d'autres. Des fruits, du laitage, quelque pièce de four un peu plus délicate que le pain ordinaire, surtout l'art de dispenser sobrement tout cela : voilà de quoi mener des armées d'enfants au bout du monde sans leur donner du goût pour les saveurs vives, ni risquer de leur blaser le palais.

Une des preuves que le goût de la viande n'est pas naturel à l'homme, est l'indifférence que les enfants ont pour ce mets-là, et la préférence qu'ils donnent tous à des nourritures végétales, telles que le laitage, a pâtisserie, les fruits, etc. Il importe surtout de ne pas dénaturer ce goût primitif, et de ne point rendre les enfants carnassiers ; si ce n'est pour leur santé, c'est pour leur caractère ; car, de quelque manière qu'on explique l'expérience, il est certain que les grands mangeurs de viande sont en général cruels et féroces plus que les autres hommes ; cette observation est de tous les lieux et de tous les temps. La barbarie anglaise est connue[360] ; les Gaures, au contraire, sont les plus doux des hommes[361]. Tous les sauvages sont

Copyright Arvensa Editions

cruels ; et leurs moeurs ne les portent point à l'être : cette cruauté vient de leurs aliments. Ils vont à la guerre comme à la chasse, et traitent les hommes comme des ours. En Angleterre même les bouchers ne sont pas reçus en témoignage[362], non plus que les chirurgiens. Les grands scélérats s'endurcissent au meurtre en buvant du sang. Homère fait des Cyclopes, mangeurs de chair, des hommes affreux, et des Lotophages un peuple si aimable, qu'aussitôt qu'on avait essayé de leur commerce, on oubliait jusqu'à son pays pour vivre avec eux.

« Tu me demandes, disait Plutarque[363], pourquoi Pythagore s'abstenait de manger de la chair des bêtes ; mais moi je te demande au contraire quel courage d'homme eut le premier qui approcha de sa bouche une chair meurtrie, qui brisa de sa dent les os d'une bête expirante, qui fit servir devant lui des corps morts, des cadavres et engloutit dans son estomac des membres qui, le moment d'auparavant, bêlaient, mugissaient, marchaient et voyaient. Comment sa main put-elle enfoncer un fer dans le coeur d'un être sensible ? Comment ses yeux purent-ils supporter un meurtre ? Comment put-il voir saigner, écorcher, démembrer un pauvre animal sans défense ? Comment put-il supporter l'aspect des chairs pantelantes ? Comment leur odeur ne lui fit-elle pas soulever le coeur ? Comment ne fut-il pas dégoûté, repoussé, saisi d'horreur, quand il vint à manier l'ordure de ces blessures, à nettoyer le sang noir et figé qui les couvrait ?

Les peaux rampaient sur la terre écorchées,
Les chairs au feu mugissaient embrochées ;
L'homme ne put les manger sans frémir,
Et dans son sein les entendit gémir.

« Voilà ce qu'il dut imaginer et sentir la première fois qu'il surmonta la nature pour faire cet horrible repas, la première fois qu'il eut faim d'une bête en vie, qu'il voulut se nourrir d'un animal qui paissait encore, et qu'il dit comment il fallait égorger, dépecer, cuire la brebis qui lui léchait les mains. C'est de ceux qui commencèrent ces cruels festins, et non de ceux qui les quittent, qu'on a lieu de s'étonner : encore ces premiers-là pourraient-ils justifier leur barbarie par des excuses qui manquent à la nôtre, et dont le défaut nous rend cent fois plus barbares qu'eux.

« Mortels bien-aimés des dieux, nous diraient ces premiers hommes, comparez les temps, voyez combien vous êtes heureux et combien nous

Copyright Arvensa Editions

étions misérables ! La terre nouvellement formée et l'air chargé de vapeurs étaient encore indociles à l'ordre des saisons ; le cours incertain des fleuves dégradait leurs rives de toutes parts ; des étangs, des lacs, de profonds marécages inondaient les trois quarts de la surface du monde ; l'autre quart était couvert de bois et de forêts stériles. La terre ne produisait nuls bons fruits ; nous n'avions nuls instruments de labourage ; nous ignorions l'art de nous en servir, et le temps de la moisson ne venait jamais pour qui n'avait rien semé. Ainsi la faim ne nous quittait point. L'hiver, la mousse et l'écorce des arbres étaient nos mets ordinaires. Quelques racines vertes de chiendent et de bruyères étaient pour nous un régal ; et quand les hommes avaient pu trouver des faînes, des noix ou du gland, ils en dansaient de joie autour d'un chêne ou d'un hêtre au son de quelque chanson rustique, appelant la terre leur nourrice et leur mère : c'était là leur seule fête ; c'étaient leurs uniques jeux ; tout le reste de la vie humaine n'était que douleur, peine et misère.

« Enfin, quand la terre dépouillée et nue ne nous offrait plus rien, forcés d'outrager la nature pour nous conserver, nous mangeâmes les compagnons de notre misère plutôt que de périr avec eux. Mais vous, hommes cruels, qui vous force à verser du sang ? Voyez quelle affluence de biens vous environne ! combien de fruits vous produit la terre ! que de richesses vous donnent les champs et les vignes ! que d'animaux vous offrent leur lait pour vous nourrir et leur toison pour vous habiller ! Que leur demandez-vous de plus ? et quelle rage vous porte à commettre tant de meurtres, rassasiés de biens et regorgeant de vivres ? Pourquoi mentez-vous contre votre mère en l'accusant de ne pouvoir vous nourrir ? Pourquoi péchez-vous contre Cérès, inventrice des saintes lois, et contre le gracieux Bacchus, consolateur des hommes ? comme si leurs dons prodigués ne suffisaient pas à la conservation du genre humain ! Comment avez-vous le coeur de mêler avec leurs doux fruits des ossements sur vos tables, et de manger avec le lait le sang des bêtes qui vous le donnent ? Les panthères et les lions, que vous appelez bêtes féroces, suivent leur instinct par force, et tuent les autres animaux pour vivre. Mais vous, cent fois plus féroces qu'elles, vous combattez l'instinct sans nécessité, pour vous livrer à vos cruelles délices. Les animaux que vous mangez ne sont pas ceux qui mangent les autres : vous ne les mangez pas, ces animaux carnassiers, vous les imitez ; vous n'avez faim que des bêtes innocentes et douces qui ne font de mal à personne, qui s'attachent à vous, qui vous servent, et que

Copyright Arvensa Editions

vous dévorez pour prix de leurs services.

« O meurtrier contre nature ! si tu t'obstines à soutenir qu'elle t'a fait pour dévorer tes semblables, des êtres de chair et d'os, sensibles et vivants comme toi, étouffe donc l'horreur qu'elle t'inspire pour ces affreux repas ; tue les animaux toi-même, je dis de tes propres mains, sans ferrements, sans coutelas ; déchire-les avec tes ongles, comme font les lions et les ours ; mords ce boeuf et le mets en pièces ; enfonce tes griffes dans sa peau ; mange cet agneau tout vif, dévore ses chairs toutes chaudes, bois son âme avec son sang. Tu frémis ! tu n'oses sentir palpiter sous ta dent une chair vivante ! Homme pitoyable ! tu commences par tuer l'animal, et puis tu le manges, comme pour le faire mourir deux fois. Ce n'est pas assez : la chair morte te répugne encore, tes entrailles ne peuvent la supporter ; il la faut transformer par le feu, la bouillir, la rôtir, l'assaisonner de drogues qui la déguisent : il te faut des chaircuitiers[364], des cuisiniers, des rôtisseurs, des gens pour t'ôter l'horreur du meurtre et t'habiller des corps morts, afin que le sens du goût, trompé par ces déguisements, ne rejette point ce qui lui est étrange, et savoure avec plaisir des cadavres dont l'oeil même eût eu peine à souffrir l'aspect. »

Quoique ce morceau soit étranger à mon sujet, je n'ai pu résister à la tentation de le transcrire, et je crois que peu de lecteurs m'en sauront mauvais gré.

Au reste, quelque sorte de régime que vous donniez aux enfants, pourvu que vous ne les accoutumiez qu'à des mets communs et simples, laissez-les manger, courir et jouer tant qu'il leur plaît ; puis soyez sûrs qu'ils ne mangeront jamais trop et n'auront point d'indigestions ; mais si vous les affamez la moitié du temps, et qu'ils trouvent le moyen d'échapper à votre vigilance, ils se dédommageront de toute leur force, ils mangeront jusqu'à regorger, jusqu'à crever. Notre appétit n'est démesuré que parce que nous voulons lui donner d'autres règles que celles de la nature ; toujours réglant, prescrivant, ajoutant, retranchant, nous ne faisons rien que la balance à la main ; mais cette balance est à la mesure de nos fantaisies, et non pas à celle de notre estomac. J'en reviens toujours à mes exemples. Chez les paysans, la huche et le fruitier sont toujours ouverts, et les enfants, non plus que les hommes, n'y savent ce que c'est qu'indigestions.

S'il arrivait pourtant qu'un enfant mangeât trop, ce que je ne crois pas possible par ma méthode, avec des amusements de son goût il est si aisé

Copyright Arvensa Editions

de le distraire, qu'on parviendrait à l'épuiser d'inanition sans qu'il y songeât. Comment des moyens si sûrs et si faciles échappent-ils à tous les instituteurs ? Hérodote raconte[365] que les Lydiens, pressés d'une extrême disette, s'avisèrent d'inventer les jeux et d'autres divertissements avec lesquels ils donnaient le change à leur faim, et passaient des jours entiers sans songer à manger[366]. Vos savants instituteurs ont peut-être lu cent fois ce passage, sans voir l'application qu'on peut en faire aux enfants. Quelqu'un d'eux me dira peut-être qu'un enfant ne quitte pas volontiers son dîner pour aller étudier sa leçon. Maître, vous avez raison : je ne pensais pas à cet amusement-là.

Le sens de l'odorat est au goût ce que celui de la vue est au toucher ; il le prévient, il l'avertit de la manière dont telle ou telle substance doit l'affecter, et dispose à la rechercher ou à la fuir, selon l'impression qu'on en reçoit d'avance. J'ai ouï dire que les sauvages avaient l'odorat tout autrement affecté que le nôtre, et jugeaient tout différemment des bonnes et des mauvaises odeurs. Pour moi, je le croirais bien. Les odeurs par elles-mêmes sont des sensations faibles ; elles ébranlent plus l'imagination que le sens, et n'affectent pas tant par ce qu'elles donnent que par ce qu'elles font attendre. Cela supposé, les goûts des uns, devenus, par leurs manières de vivre, si différents des goûts des autres, doivent leur faire porter des jugements bien opposés des saveurs, et par conséquent des odeurs qui les annoncent. Un Tartare doit flairer avec autant de plaisir un quartier puant de cheval mort, qu'un de nos chasseurs, une perdrix à moitié pourrie.

Nos sensations oiseuses, comme d'être embaumés des fleurs d'un parterre, doivent être insensibles à des hommes qui marchent trop pour aimer à se promener, et qui ne travaillent pas assez pour se faire une volupté du repos. Des gens toujours affamés ne sauraient prendre un grand plaisir à des parfums qui n'annoncent rien à manger.

L'odorat est le sens de l'imagination ; donnant aux nerfs un ton plus fort, il doit beaucoup agiter le cerveau ; c'est pour cela qu'il ranime un moment le tempérament, et l'épuise à la longue. Il a dans l'amour des effets assez connus ; le doux parfum d'un cabinet de toilette n'est pas un piège aussi faible qu'on pense ; et je ne sais s'il faut féliciter ou plaindre l'homme sage et peu sensible que l'odeur des fleurs que sa maîtresse a sur le sein ne fit jamais palpiter.

L'odorat ne doit donc pas être fort actif dans le premier âge, où

Copyright Arvensa Editions

l'imagination, que peu de passions ont encore animée, n'est guère susceptible d'émotion, et où l'on n'a pas encore assez d'expérience pour prévoir avec un sens ce que nous en promet un autre. Aussi cette conséquence est-elle parfaitement confirmée par l'observation ; et il est certain que ce sens est encore obtus et presque hébété chez la plupart des enfants. Non que la sensation ne soit en eux aussi fine et peut-être plus que dans les hommes, mais parce que, n'y joignant aucune autre idée, ils ne s'en affectent pas aisément d'un sentiment de plaisir ou de peine, et qu'ils n'en sont ni flattés ni blessés comme nous. Je crois que, sans sortir du même système, et sans recourir à l'anatomie comparée des deux sexes, on trouverait aisément la raison pourquoi les femmes en général s'affectent plus vivement des odeurs que les hommes.

On dit que les sauvages du Canada se rendent dès leur jeunesse l'odorat si subtil, que, quoiqu'ils aient des chiens, ils ne daignent pas s'en servir à la chasse, et se servent de chiens à eux-mêmes. Je conçois, en effet, que si l'on élevait les enfants à éventer leur dîner, comme le chien évente le gibier, on parviendrait peut-être à leur perfectionner l'odorat au même point ; mais je ne vois pas au fond qu'on puisse en eux tirer de ce sens un usage fort utile, si ce n'est pour leur faire connaître ses rapports avec celui du goût. La nature a pris soin de nous forcer à nous mettre au fait de ces rapports. Elle a rendu l'action de ce dernier sens presque inséparable de celle de l'autre, en rendant leurs organes voisins, et plaçant dans la bouche une communication immédiate entre les deux, en sorte que nous ne goûtons rien sans le flairer. Je voudrais seulement qu'on n'altérât pas ces rapports naturels pour tromper un enfant, en couvrant, par exemple, d'un aromate agréable le déboire d'une médecine ; car la discorde des deux sens est trop grande alors pour pouvoir l'abuser ; le sens le plus actif absorbant l'effet de l'autre, il n'en prend pas la médecine avec moins de dégoût ; ce dégoût s'étend à toutes les sensations qui le frappent en même temps ; à la présence de la plus faible, son imagination lui rappelle aussi l'autre ; un parfum très suave n'est plus pour lui qu'une odeur dégoûtante ; et c'est ainsi que nos indiscrètes précautions augmentent la somme des sensations déplaisantes aux dépens des agréables.

Il me reste à parler dans les livres suivants de la culture d'une espèce de sixième sens, appelé sens commun, moins parce qu'il est commun à tous les hommes, que parce qu'il résulte de l'usage bien réglé des autres sens, et qu'il nous instruit de la nature des choses par le concours de toutes leurs

Copyright Arvensa Editions

apparences. Ce sixième sens n'a point par conséquent d'organe particulier : il ne réside que dans le cerveau, et ses sensations, purement internes, s'appellent perceptions ou idées. C'est par le nombre de ces idées que se mesure l'étendue de nos connaissances : c'est leur netteté, leur clarté, qui fait la justesse de l'esprit ; c'est l'art de les comparer entre elles qu'on appelle raison humaine. Ainsi ce que j'appelais raison sensitive ou puérile consiste à former des idées simples par le concours de plusieurs sensations ; et ce que j'appelle raison intellectuelle ou humaine consiste à former des idées complexes par le concours de plusieurs idées simples.

Supposant donc que ma méthode soit celle de la nature, et que je ne me sois pas trompé dans l'application, nous avons amené notre élève, à travers les pays des sensations, jusqu'aux confins de la raison puérile : le premier pas que nous allons faire au-delà doit être un pas d'homme. Mais, avant d'entrer dans cette nouvelle carrière, jetons un moment les yeux sur celle que nous venons de parcourir. Chaque âge, chaque état de la vie a sa perfection convenable, sa sorte de maturité qui lui est propre. Nous avons souvent ouï parler d'un homme fait ; mais considérons un enfant fait : ce spectacle sera plus nouveau pour nous, et ne sera peut-être pas moins agréable.

L'existence des êtres finis est si pauvre et si bornée que, quand nous ne voyons que ce qui est, nous ne sommes jamais émus. Ce sont les chimères qui ornent les objets réels ; et si l'imagination n'ajoute un charme à ce qui nous frappe, le stérile plaisir qu'on y prend se borne à l'organe, et laisse toujours le coeur froid. La terre, parée des trésors de l'automne, étale une richesse que l'oeil admire : mais cette admiration n'est point touchante ; elle vient plus de la réflexion que du sentiment. Au printemps, la campagne presque nue n'est encore couverte de rien, les bois n'offrent point d'ombre, la verdure ne fait que de poindre, et le coeur est touché à son aspect. En voyant renaître ainsi la nature, on se sent ranimer soi-même ; l'image du plaisir nous environne ; ces compagnes de la volupté, ces douces larmes, toujours prêtes à se joindre à tout sentiment délicieux, sont déjà sur le bord de nos paupières ; mais l'aspect des vendanges a beau être animé, vivant, agréable, on le voit toujours d'un oeil sec.

Pourquoi cette différence ? C'est qu'au spectacle du printemps l'imagination joint celui des saisons qui le doivent suivre ; à ces tendres bourgeons que l'oeil aperçoit, elle ajoute les fleurs, les fruits, les ombrages, quelquefois les mystères qu'ils peuvent couvrir. Elle réunit en un point des

Copyright Arvensa Editions

temps qui doivent se succéder, et voit moins les objets comme ils seront que comme elle les désire, parce qu'il dépend d'elle de les choisir. En automne, au contraire, on n'a plus voir que ce qui est. Si l'on veut arriver au printemps, l'hiver nous arrête, et l'imagination glacée expire sur la neige et sur les frimas.

Telle est la source du charme qu'on trouve à contempler une belle enfance préférablement à la perfection de l'âge mûr. Quand est-ce que nous goûtons un vrai plaisir à voir un homme ? c'est quand la mémoire de ses actions nous fait rétrograder sur sa vie, et le rajeunit, pour ainsi dire, à nos yeux. Si nous sommes réduits à le considérer tel qu'il est, ou à le supposer tel qu'il sera dans sa vieillesse, l'idée de la nature déclinante efface tout notre plaisir. Il n'y en a point à voir avancer un homme à grands pas vers sa tombe, et l'image de la mort enlaidit tout.

Mais quand je me figure un enfant de dix à douze ans, sain, vigoureux, bien formé pour son âge, il ne me fait pas naître une idée qui ne soit agréable, soit pour le présent, soit pour l'avenir : je le vois bouillant, vif, animé, sans souci rongeant, sans longue et pénible prévoyance, tout entier à son être actuel, et jouissant d'une plénitude de vie qui semble vouloir s'étendre hors de lui. Je le prévois dans un autre âge, exerçant le sens, l'esprit, les forces, qui se développent en lui de jour en jour, et dont il donne à chaque instant de nouveaux indices ; je le contemple enfant, et il me plaît ; je l'imagine homme, et il me plaît davantage ; son sang ardent semble réchauffer le mien ; je crois vivre de sa vie, et sa vivacité me rajeunit.

L'heure sonne, quel changement ! À l'instant son oeil se ternit, sa gaieté s'efface ; adieu la joie, adieu les folâtres jeux. Un homme sévère et fâché le prend par la main, lui dit gravement, *Allons, monsieur*, et l'emmène. Dans la chambre où ils entrent j'entrevois des livres. Des livres ! quel triste ameublement pour son âge ! Le pauvre enfant se laisse entraîner, tourne un oeil de regret sur tout ce qui l'environne, se tait, et part, les yeux gonflés de pleurs qu'il n'ose répandre, et le coeur gros de soupirs qu'il n'ose exhaler.

O toi qui n'as rien de pareil à craindre, toi pour qui nul temps de la vie n'est un temps de gêne et d'ennui ; toi qui vois venir le jour sans inquiétude, la nuit sans impatience, et ne comptes les heures que par tes plaisirs, viens, mon heureux, mon aimable élève, nous consoler par ta présence du départ de cet infortuné ; viens... Il arrive, et je sens à son

Copyright Arvensa Editions

approche un mouvement de joie que je lui vois partager. C'est son ami, son camarade, c'est le compagnon de ses jeux qu'il aborde ; il est bien sûr, en me voyant, qu'il ne restera pas longtemps sans amusement ; nous ne dépendons jamais l'un de l'autre, mais nous nous accordons toujours, et nous ne sommes avec personne aussi bien qu'ensemble.

Sa figure, son port, sa contenance, annoncent l'assurance et le contentement ; la santé brille sur son visage ; ses pas affermis lui donnent un air de vigueur ; son teint, délicat encore sans être fade, n'a rien d'une mollesse efféminée ; l'air et le soleil y ont déjà mis l'empreinte honorable de son sexe ; ses muscles, encore arrondis, commencent à marquer quelques traits d'une physionomie naissante ; ses yeux, que le feu du sentiment n'anime point encore, ont au moins toute leur sérénité native[367], de longs chagrins ne les ont point obscurcis, des pleurs sans fin n'ont point sillonné ses joues. Voyez dans ses mouvements prompts, mais sûrs, la vivacité de son âge, la fermeté de l'indépendance, l'expérience des exercices multipliés. Il a l'air ouvert et libre, mais non pas insolent ni vain : son visage, qu'on n'a pas collé sur des livres, ne tombe point sur son estomac ; on n'a pas besoin de lui dire, *Levez la tête* ; la honte ni la crainte ne la lui firent jamais baisser.

Faisons-lui place au milieu de l'assemblée : messieurs, examinez-le, interrogez-le en toute confiance ; ne craignez ni ses importunités, ni son babil, ni ses questions indiscrètes. N'ayez pas peur qu'il s'empare de vous, qu'il prétende vous occuper de lui seul, et que vous ne puissiez plus vous en défaire.

N'attendez pas non plus de lui des propos agréables, ni qu'il vous dise ce que je lui aurai dicté ; n'en attendez que la vérité naïve et simple, sans ornement, sans apprêt, sans vanité. Il vous dira le mal qu'il a fait ou celui qu'il pense, tout aussi librement que le bien, sans s'embarrasser en aucune sorte de l'effet que fera sur vous ce qu'il aura dit : il usera de la parole dans toute la simplicité de sa première institution.

L'on aime à bien augurer des enfants, et l'on a toujours regret à ce flux d'inepties qui vient presque toujours renverser les espérances qu'on voudrait tirer de quelque heureuse rencontre qui par hasard leur tombe sur la langue. Si le mien donne rarement de telles espérances, il ne donnera jamais ce regret ; car il ne dit jamais un mot inutile, et ne s'épuise pas sur un babil qu'il sait qu'on n'écoute point. Ses idées sont bornées,

Copyright Arvensa Editions

mais nettes ; s'il ne sait rien par coeur, il sait beaucoup par expérience ; s'il lit moins bien qu'un autre enfant dans nos livres, il lit mieux dans celui de la nature ; son esprit n'est pas dans sa langue, mais dans sa tête ; il a moins de mémoire que de jugement ; il ne sait parler qu'un langage, mais il entend ce qu'il dit ; et s'il ne dit pas si bien que les autres disent, en revanche, il fait mieux qu'ils ne font.

Il ne sait ce que c'est que routine, usage, habitude ; ce qu'il fit hier n'influe point sur ce qu'il fait aujourd'hui[368] : il ne suit jamais de formule, ne cède point à l'autorité ni à l'exemple, et n'agit ni ne parle que comme il lui convient. Ainsi n'attendez pas de lui des discours dictés ni des manières étudiées, mais toujours l'expression fidèle de ses idées et la conduite qui naît de ses penchants.

Vous lui trouvez un petit nombre de notions morales qui se rapportent à son état actuel, aucune sur l'état relatif des hommes : et de quoi lui serviraient-elles, puisqu'un enfant n'est pas encore un membre actif de la société ? Parlez-lui de liberté, de propriété, de convention même ; il peut en savoir jusque-là, il sait pourquoi ce qui est à lui est à lui, et pourquoi ce qui n'est pas à lui n'est pas à lui : passé cela, il ne sait plus rien. Parlez-lui de devoir, d'obéissance, il ne sait ce que vous voulez dire ; commandez-lui quelque chose, il ne vous entendra pas ; mais dites-lui : Si vous me faisiez tel plaisir, je vous le rendrais dans l'occasion ; à l'instant il s'empressera de vous complaire, car il ne demande pas mieux que d'étendre son domaine, et d'acquérir sur vous des droits qu'il sait être inviolables. Peut-être même n'est-il pas fâché de tenir une place, de faire nombre, d'être compté pour quelque chose ; mais s'il a ce dernier motif, le voilà déjà sorti de la nature, et vous n'avez pas bien bouché d'avance toutes les portes de la vanité.

De son côté, s'il a besoin de quelque assistance, il la demandera indifféremment au premier qu'il rencontre ; il la demanderait au roi comme à son laquais : tous les hommes sont encore égaux à ses yeux. Vous voyez, à l'air dont il prie, qu'il sent qu'on ne lui doit rien ; il sait que ce qu'il demande est une grâce. Il sait aussi que l'humanité porte à en accorder. Ses expressions sont simples et laconiques. Sa voix, son regard, son geste sont d'un être également accoutumé à la complaisance et au refus. Ce n'est ni la rampante et servile soumission d'un esclave, ni l'impérieux accent d'un maître ; c'est une modeste confiance en son semblable, c'est la noble et touchante douceur d'un être libre, mais sensible et faible, qui implore

Copyright Arvensa Editions

l'assistance d'un être libre, mais fort et bienfaisant. Si vous lui accordez ce qu'il vous demande, il ne vous remerciera pas, mais il sentira qu'il a contracté une dette. Si vous le lui refusez, il ne se plaindra point, il n'insistera point, il sait que cela serait inutile. Il ne se dira point : On m'a refusé ; mais il se dira : Cela ne pouvait pas être ; et, comme je l'ai déjà dit, on ne se mutine guère contre la nécessité bien reconnue.

Laissez-le seul en liberté, voyez-le agir sans lui rien dire ; considérez ce qu'il fera et comment il s'y prendra. N'ayant pas besoin de se prouver qu'il est libre, il ne fait jamais rien par étourderie, et seulement pour faire un acte de pouvoir sur lui-même : ne sait-il pas qu'il est toujours maître de lui ? Il est alerte, léger, dispos ; ses mouvements ont toute la vivacité de son âge, mais vous n'en voyez pas un qui n'ait une fin. Quoi qu'il veuille faire, il n'entreprendra jamais rien qui soit au-dessus de ses forces, car il les a bien éprouvées et les connaît ; ses moyens seront toujours appropriés à ses desseins, et rarement il agira sans être assuré du succès. Il aura l'oeil attentif et judicieux ; il n'ira pas niaisement interrogeant les autres sur tout ce qu'il voit ; mais il l'examinera lui-même et se fatiguera pour trouver ce qu'il veut apprendre, avant de le demander. S'il tombe dans des embarras imprévus, il se troublera moins qu'un autre ; s'il y a du risque, il s'effrayera moins aussi. Comme son imagination reste encore inactive, et qu'on n'a rien fait pour l'animer, il ne voit que ce qui est, n'estime les dangers que ce qu'ils valent, et garde toujours son sang-froid. La nécessité s'appesantit trop souvent sur lui pour qu'il regimbe encore contre elle ; il en porte le joug dès sa naissance, l'y voilà bien accoutumé ; il est toujours prêt à tout.

Qu'il s'occupe ou qu'il s'amuse, l'un et l'autre est égal pour lui ; ses jeux sont ses occupations, il n'y sent point de différence. Il met à tout ce qu'il fait un intérêt qui fait rire et une liberté qui plaît, en montrant à la fois le tour de son esprit et la sphère de ses connaissances. N'est-ce pas le spectacle de cet âge, un spectacle charmant et doux, de voir un joli enfant, l'oeil vif et gai, l'air content et serein, la physionomie ouverte et riante, faire, en se jouant, les choses les plus sérieuses, ou profondément occupé des plus frivoles amusements ?

Voulez-vous à présent le juger par comparaison ? Mêlez-le avec d'autres enfants, et laissez-le faire. Vous verrez bientôt lequel est le plus vraiment formé, lequel approche le mieux de la perfection de leur âge. Parmi les enfants de la ville, nul n'est plus adroit que lui, mais il est plus fort qu'aucun autre. Parmi de jeunes paysans, il les égale en force et les passe

Copyright Arvensa Editions

en adresse. Dans tout ce qui est à portée de l'enfance, il juge, il raisonne, il prévoit mieux qu'eux tous. Est-il question d'agir, de courir, de sauter, d'ébranler des corps, d'enlever des masses, d'estimer des distances, d'inventer des jeux, d'emporter des prix ? on dirait que la nature est à ses ordres, tant il sait aisément plier toute chose à ses volontés. Il est fait pour guider, pour gouverner ses égaux : le talent, l'expérience, lui tiennent lieu de droit et d'autorité. Donnez-lui l'habit et le nom qu'il vous plaira, peu importe, il primera partout, il deviendra partout le chef des autres ; ils sentiront toujours sa supériorité sur eux ; sans vouloir commander, il sera le maître ; sans croire obéir, ils obéiront.

Il est parvenu à la maturité de l'enfance, il a vécu de la vie d'un enfant, il n'a point acheté sa perfection aux dépens de son bonheur ; au contraire, ils ont concouru l'un à l'autre. En acquérant toute la raison de son âge, il a été heureux et libre autant que sa constitution lui permettait de l'être. Si la fatale faux vient moissonner en lui la fleur de nos espérances, nous n'aurons point à pleurer à la fois sa vie et sa mort, nous n'aigrirons point nos douleurs du souvenir de celles que nous lui aurons causées ; nous nous dirons : Au moins il a joui de son enfance ; nous ne lui avons rien fait perdre de ce que la nature lui avait donné.

Le grand inconvénient de cette première éducation est qu'elle n'est sensible qu'aux hommes clairvoyants, et que, dans un enfant élevé avec tant de soin, des yeux vulgaires ne voient qu'un polisson. Un précepteur songe à son intérêt plus qu'à celui de son disciple ; il s'attache à prouver qu'il ne perd pas son temps, et qu'il gagne bien l'argent qu'on lui donne ; il le pourvoit d'un acquis de facile étalage et qu'on puisse montrer quand on veut ; il n'importe que ce qu'il lui apprend soit utile, pourvu qu'il se voie aisément. Il accumule, sans choix, sans discernement, cent fatras dans sa mémoire. Quand il s'agit d'examiner l'enfant, on lui fait déployer sa marchandise ; il l'étale, on est content ; puis il replie son ballot, et s'en va. Mon élève n'est pas si riche, il n'a point de ballot à déployer, il n'a rien à montrer que lui-même. Or un enfant, non plus qu'un homme, ne se voit pas en un moment. Où sont les observateurs qui sachent saisir au premier coup d'oeil les traits qui le caractérisent ? Il en est, mais il en est peu ; et sur cent mille pères, il ne s'en trouvera pas un de ce nombre.

Les questions trop multipliées ennuient et rebutent tout le monde, à plus forte raison les enfants. Au bout de quelques minutes leur attention se lasse, ils n'écoutent plus ce qu'un obstiné questionneur leur demande,

Copyright Arvensa Editions

et ne répondent plus qu'au hasard. Cette manière de les examiner est vaine et pédantesque ; souvent un mot pris à la volée peint mieux leur sens et leur esprit que ne feraient de longs discours ; mais il faut prendre garde que ce mot ne soit ni dicté ni fortuit. Il faut avoir beaucoup de jugement soi-même pour apprécier celui d'un enfant.

J'ai ouï raconter à feu milord Hyde qu'un de ses amis, revenu d'Italie après trois ans d'absence, voulut examiner les progrès de son fils âgé de neuf à dix ans. Ils vont un soir se promener avec son gouverneur et lui dans une plaine où des écoliers s'amusaient à guider des cerfs-volants. Le père en passant dit à son fils, *Où est le cerf-volant dont voilà l'ombre ?* Sans hésiter, sans lever la tête, l'enfant dit, *Sur le grand chemin*. Et en effet, ajoutait milord Hyde, le grand chemin était entre le soleil et nous. Le père, à ce mot, embrasse son fils, et, finissant là son examen, s'en va sans rien dire. Le lendemain il envoya au gouverneur l'acte d'une pension viagère outre ses appointements.

Quel homme que ce père-là ! et quel fils lui était promis[369] ! La question est précisément de l'âge : la réponse est bien simple ; mais voyez quelle netteté de judiciaire enfantine elle suppose ! C'est ainsi que l'élève d'Aristote apprivoisait ce coursier célèbre qu'aucun écuyer n'avait pu dompter.

Copyright Arvensa Editions

Fin du livre Second d'ÉMILE ou DE L'ÉDUCATION

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ÉMILE ou DE L'ÉDUCATION
Livre Troisième
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Livre Troisième

Quoique jusqu'à l'adolescence tout le cours de la vie soit un temps de faiblesse, il est un point, dans la durée de ce premier âge, où, le progrès des forces ayant passé celui des besoins, l'animal croissant, encore absolument faible, devient fort par relation. Ses besoins n'étant pas tous développés, ses forces actuelles sont plus que suffisantes pour pourvoir à ceux qu'il a. Comme homme il serait très faible, comme enfant il est très fort.

D'où vient la faiblesse de l'homme ? De l'inégalité qui se trouve entre sa force et ses désirs. Ce sont nos passions qui nous rendent faibles, parce qu'il faudrait pour les contenter plus de forces que ne nous en donna la nature. Diminuez donc les désirs, c'est comme si vous augmentiez les forces : celui qui peut plus qu'il ne désire en a de reste ; il est certainement un être très fort. Voilà le troisième état de l'enfance, et celui dont j'ai maintenant à parler. Je continue à l'appeler enfance, faute de terme propre à l'exprimer ; car cet âge approche de l'adolescence, sans être encore celui de la puberté.

À douze ou treize ans les forces de l'enfant se développent bien plus rapidement que ses besoins. Le plus violent, le plus terrible, ne s'est pas encore fait sentir à lui ; l'organe même en reste dans l'imperfection, et semble, pour en sortir, attendre que sa volonté l'y force. Peu sensible aux injures de l'air et des saisons, il les brave sans peine, sa chaleur naissante lui tient lieu d'habit ; son appétit lui tient lieu d'assaisonnement ; tout ce qui peut nourrir est bon à son âge ; s'il a sommeil, il s'étend sur la terre et dort : il se voit partout entouré de tout ce qui lui est nécessaire ; aucun besoin imaginaire ne le tourmente ; l'opinion ne peut rien sur lui ; ses

Copyright Arvensa Editions

désirs ne vont pas plus loin que ses bras : non seulement il peut se suffire à lui-même, il a de la force au-delà de ce qu'il lui en faut ; c'est le seul temps de sa vie où il sera dans ce cas.

Je pressens l'objection. L'on ne dira pas que l'enfant a plus de besoins que je ne lui en donne, mais on niera qu'il ait la force que je lui attribue : on ne songera pas que je parle de mon élève, non de ces poupées ambulantes qui voyagent d'une chambre à l'autre, qui labourent dans une caisse et portent des fardeaux de carton. L'on me dira que la force virile ne se manifeste qu'avec la virilité ; que les esprits vitaux, élaborés dans les vaisseaux convenables, et répandus dans tout le corps, peuvent seuls donner aux muscles la consistance, l'activité, le ton, le ressort, d'où résulte une véritable force. Voilà la philosophie du cabinet ; mais moi j'en appelle à l'expérience. Je vois dans vos campagnes de grands garçons labourer, biner, tenir la charrue, charger un tonneau de vin, mener la voiture tout comme leur père ; on les prendrait pour des hommes, si le son de leur voix ne les trahissait pas. Dans nos villes mêmes, de jeunes ouvriers, forgerons, taillandiers, maréchaux, sont presque aussi robustes que les maîtres, et ne seraient guère moins adroits, si on les eût exercés à temps. S'il y a de la différence, et je conviens qu'il y en a, elle y est beaucoup moindre, je le répète, que celle des désirs fougueux d'un homme aux désirs bornés d'un enfant. D'ailleurs il n'est pas ici question seulement de forces physiques, mais surtout de la force et capacité de l'esprit qui les supplée ou qui les dirige.

Cet intervalle où l'individu peut plus qu'il ne désire, bien qu'il ne soit pas le temps de sa plus grande force absolue, est, comme je l'ai dit, celui de sa plus grande force relative. Il est le temps le plus précieux de la vie, temps qui ne vient qu'une seule fois ; temps très court, et d'autant plus court, comme on verra dans la suite, qu'il lui importe plus de le bien employer.

Que fera-t-il donc de cet excédent de facultés et de forces qu'il a de trop à présent, et qui lui manquera dans un autre âge ? Il tâchera de l'employer à des soins qui lui puissent profiter au besoin ; il jettera, pour ainsi dire, dans l'avenir le superflu de son être actuel ; l'enfant robuste fera des provisions pour l'homme faible ; mais il n'établira ses magasins ni dans des coffres qu'on peut lui voler, ni dans des granges qui lui sont étrangères ; pour s'approprier véritablement son acquis, c'est dans ses bras, dans sa tête, c'est dans lui qu'il le logera. Voici donc le temps des travaux, des

Copyright Arvensa Editions

instructions, des études, et remarquez que ce n'est pas moi qui fais arbitrairement ce choix, c'est la nature elle-même qui l'indique.

L'intelligence humaine a ses bornes ; et non seulement un homme ne peut pas tout savoir, il ne peut pas même savoir en entier le peu que savent les autres hommes. Puisque la contradictoire de chaque position fausse est une vérité, le nombre des vérités est inépuisable comme celui des erreurs. Il y a donc un choix dans les choses qu'on doit enseigner ainsi que dans le temps propre à les apprendre. Des connaissances qui sont à notre portée, les unes sont fausses, les autres sont inutiles, les autres servent à nourrir l'orgueil de celui qui les a. Le petit nombre de celles qui contribuent réellement à notre bien-être est seul digne des recherches d'un homme sage, et par conséquent d'un enfant qu'on veut rendre tel. Il ne s'agit point de savoir ce qui est, mais seulement ce qui est utile.

De ce petit nombre il faut ôter encore ici les vérités qui demandent, pour être comprises, un entendement déjà tout formé ; celles qui supposent la connaissance des rapports de l'homme, qu'un enfant ne peut acquérir ; celles qui, bien que vraies en elles-mêmes, disposent une âme inexpérimentée à penser faux sur d'autres sujets.

Nous voilà réduits à un bien petit cercle relativement à l'existence des choses ; mais que ce cercle forme encore une sphère immense pour la mesure de l'esprit d'un enfant ! Ténèbres de l'entendement humain, quelle main téméraire osa toucher à votre voile ? Que d'abîmes je vois creuser par nos vaines sciences autour de ce jeune infortuné ! O toi qui vas le conduire dans ces périlleux sentiers, et tirer devant ses yeux le rideau sacré de la nature, tremble. Assure-toi bien premièrement de sa tête et de la tienne, crains qu'elle ne tourne à l'un ou à l'autre, et peut-être à tous les deux. Crains l'attrait spécieux du mensonge et les vapeurs enivrantes de l'orgueil. Souviens-toi, souviens-toi sans cesse que l'ignorance n'a jamais fait de mal, que l'erreur seule est funeste, et qu'on ne s'égare point par ce qu'on ne sait pas, mais par ce qu'on croit savoir.

Ses progrès dans la géométrie vous pourraient servir d'épreuve et de mesure certaine pour le développement de son intelligence : mais sitôt qu'il peut discerner ce qui est utile et ce qui ne l'est pas, il importe d'user de beaucoup de ménagement et d'art pour l'amener aux études spéculatives. Voulez-vous, par exemple, qu'il cherche une moyenne proportionnelle entre deux lignes ; commencez par faire en sorte qu'il ait besoin de trouver un carré égal à un rectangle donné : s'il s'agissait de deux

Copyright Arvensa Editions

moyennes proportionnelles, il faudrait d'abord lui rendre le problème de la duplication du cube intéressant etc. Voyez comment nous approchons par degrés des notions morales qui distinguent le bien et le mal. Jusqu'ici nous n'avons connu de loi que celle de la nécessité : maintenant nous avons égard à ce qui est utile ; nous arriverons bientôt à ce qui est convenable et bon.

Le même instinct anime les diverses facultés de l'homme. À l'activité du corps, qui cherche à se développer, succède l'activité de l'esprit qui cherche à s'instruire. D'abord les enfants ne sont que remuants, ensuite ils sont curieux ; et cette curiosité bien dirigée est le mobile de l'âge où nous voilà parvenus. Distinguons toujours les penchants qui viennent de la nature de ceux qui viennent de l'opinion. Il est une ardeur de savoir qui n'est fondée que sur le désir d'être estimé savant ; il en est une autre qui naît d'une curiosité naturelle à l'homme pour tout ce qui peut l'intéresser de près ou de loin. Le désir inné du bien-être et l'impossibilité de contenter pleinement ce désir lui font rechercher sans cesse de nouveaux moyens d'y contribuer. Tel est le premier principe de la curiosité ; principe naturel au coeur humain, mais dont le développement ne se fait qu'en proportion de nos passions et de nos lumières. Supposez un philosophe relégué dans une île déserte avec des instruments et des livres, sûr d'y passer seul le reste de ses jours ; il ne s'embarrassera plus guère du système du monde, des lois de l'attraction, du calcul différentiel : il n'ouvrira peut-être de sa vie un seul livre, mais jamais il ne s'abstiendra de visiter son île jusqu'au dernier recoin, quelque grande qu'elle puisse être. Rejetons donc encore de nos premières études les connaissances dont le goût n'est point naturel à l'homme, et bornons-nous à celles que l'instinct nous porte à chercher.

L'île du genre humain, c'est la terre ; l'objet le plus frappant pour nos yeux, c'est le soleil. Sitôt que nous commençons à nous éloigner de nous, nos premières observations doivent tomber sur l'une et sur l'autre. Aussi la philosophie de presque tous les peuples sauvages roule-t-elle uniquement sur d'imaginaires divisions de la terre et sur la divinité du soleil.

Quel écart ! dira-t-on peut-être. Tout à l'heure nous n'étions occupés que de ce qui nous touche, de ce qui nous entoure immédiatement ; tout à coup nous voilà parcourant le globe et sautant aux extrémités de l'univers ! Cet écart est l'effet du progrès de nos forces et de la pente de notre esprit. Dans l'état de faiblesse et d'insuffisance, le soin de nous conserver nous concentre au dedans de nous ; dans l'état de puissance et de force, le désir

Copyright Arvensa Editions

d'étendre notre être nous porte au-delà, et nous fait élancer aussi loin qu'il nous est possible ; mais, comme le monde intellectuel nous est encore inconnu, notre pensée ne va pas plus loin que nos yeux, et notre entendement ne s'étend qu'avec l'espace qu'il mesure.

Transformons nos sensations en idées, mais ne sautons pas tout d'un coup des objets sensibles aux objets intellectuels. C'est par les premiers que nous devons arriver aux autres. Dans les premières opérations de l'esprit, que les sens soient toujours ses guides : point d'autre livre que le monde, point d'autre instruction que les faits. L'enfant qui lit ne pense pas, il ne fait que lire ; il ne s'instruit pas, il apprend des mots.

Rendez votre élève attentif aux phénomènes de la nature, bientôt vous le rendrez curieux ; mais, pour nourrir sa curiosité, ne vous pressez jamais de la satisfaire. Mettez les questions à sa portée, et laissez-les lui résoudre. Qu'il ne sache rien parce que vous le lui avez dit, mais parce qu'il l'a compris lui-même ; qu'il n'apprenne pas la science, qu'il l'invente. Si jamais vous substituez dans son esprit l'autorité à la raison, il ne raisonnera plus ; il ne sera plus que le jouet de l'opinion des autres.

Vous voulez apprendre la géographie à cet enfant, et vous lui allez chercher des globes, des sphères, des cartes : que de machines ! Pourquoi toutes ces représentations ? que ne commencez-vous par lui montrer l'objet même, afin qu'il sache au moins de quoi vous lui parlez !

Une belle soirée on va se promener dans un lieu favorable, où l'horizon bien découvert laisse voir à plein le soleil couchant, et l'on observe les objets qui rendent reconnaissable le lieu de son coucher. Le lendemain, pour respirer le frais, on retourne au même lieu avant que le soleil se lève. On le voit s'annoncer de loin par les traits de feu qu'il lance au-devant de lui. L'incendie augmente, l'orient paraît tout en flammes ; à leur éclat on attend l'astre longtemps avant qu'il se montre ; à chaque instant on croit le voir paraître ; on le voit enfin. Un point brillant part comme un éclair et remplit aussitôt tout l'espace ; le voile des ténèbres s'efface et tombe. L'homme reconnaît son séjour et le trouve embelli. La verdure a pris durant la nuit une vigueur nouvelle ; le jour naissant qui l'éclaire, les premiers rayons qui la dorent, la montrent couverte d'un brillant réseau de rosée, qui réfléchit à l'oeil la lumière et les couleurs. Les oiseaux en choeur se réunissent et saluent de concert le père de la vie ; en ce moment pas un seul ne se tait ; leur gazouillement, faible encore, est plus lent et plus doux que dans le reste de la journée, il se sent de la langueur d'un paisible

Copyright Arvensa Editions

réveil. Le concours de tous ces objets porte aux sens une impression de fraîcheur qui semble pénétrer jusqu'à l'âme. Il y a là une demi-heure d'enchantement auquel nul homme ne résiste ; un spectacle si grand, si beau, si délicieux, n'en laisse aucun de sang-froid.

Plein de l'enthousiasme qu'il éprouve, le maître veut le communiquer à l'enfant : il croit l'émouvoir en le rendant attentif aux sensations dont il est ému lui-même. Pure bêtise ! c'est dans le coeur de l'homme qu'est la vie du spectacle de la nature ; pour le voir, il faut le sentir. L'enfant aperçoit les objets, mais il ne peut apercevoir les rapports qui les lient, il ne peut entendre la douce harmonie de leur concert. Il faut une expérience qu'il n'a point acquise, il faut des sentiments qu'il n'a point éprouvés, pour sentir l'impression composée qui résulte à la fois de toutes ces sensations. S'il n'a longtemps parcouru des plaines arides, si des sables ardents n'ont brûlé ses pieds, si la réverbération suffocante des rochers frappés du soleil ne l'oppressa jamais, comment goûtera-t-il l'air frais d'une belle matinée ? comment le parfum des fleurs, le charme de la verdure, l'humide vapeur de la rosée, le marcher mol et doux sur la pelouse, enchanteront-ils ses sens ? Comment le chant des oiseaux lui causera-t-il une émotion voluptueuse, si les accents de l'amour et du plaisir lui sont encore inconnus ? Avec quels transports verra-t-il naître une si belle journée, si son imagination ne sait pas lui peindre ceux dont on peut la remplir ? Enfin comment s'attendrira-t-il sur la beauté du spectacle de la nature, s'il ignore quelle main prit soin de l'orner ?

Ne tenez point à l'enfant des discours qu'il ne peut entendre. Point de descriptions, point d'éloquence, point de figures, point de poésie. Il n'est pas maintenant question de sentiment ni de goût. Continuez d'être clair, simple et froid ; le temps ne viendra que trop tôt de prendre un autre langage.

Élevé dans l'esprit de nos maximes, accoutumé à tirer tous ses instruments de lui-même, et à ne recourir jamais à autrui qu'après avoir reconnu son insuffisance, à chaque nouvel objet qu'il voit il l'examine longtemps sans rien dire. Il est pensif et non questionneur. Contentez-vous de lui présenter à propos les objets ; puis, quand vous verrez sa curiosité suffisamment occupée, faites-lui quelque question laconique qui le mette sur la voie de la résoudre.

Dans cette occasion, après avoir bien contemplé avec lui le soleil levant, après lui avoir fait remarquer du même côté les montagnes et les autres

Copyright Arvensa Editions

objets voisins, après l'avoir laissé causer là-dessus tout à son aise, gardez quelques moments le silence comme un homme qui rêve, et puis vous lui direz : Je songe qu'hier au soir le soleil s'est couché là, et qu'il s'est levé là ce matin. Comment cela peut-il se faire ? N'ajoutez rien de plus : s'il vous fait des questions, n'y répondez point ; parlez d'autre chose. Laissez-le à lui-même, et soyez sûr qu'il y pensera.

Pour qu'un enfant s'accoutume à être attentif, et qu'il soit bien frappé de quelque vérité sensible, il faut bien qu'elle lui donne quelques jours d'inquiétude avant de la découvrir. S'il ne conçoit pas assez celle-ci de cette manière, il y a moyen de la lui rendre plus sensible encore, et ce moyen c'est de retourner la question. S'il ne sait pas comment le soleil parvient de son coucher à son lever il sait au moins comment il parvient de son lever à son coucher, ses yeux seuls le lui apprennent. Éclaircissez donc la première question par l'autre : ou votre élève est absolument stupide, ou l'analogie est trop claire pour lui pouvoir échapper. Voilà sa première leçon de cosmographie.

Comme nous procédons toujours lentement d'idée sensible en idée sensible, que nous nous familiarisons longtemps avec la même avant de passer à une autre, et qu'enfin nous ne forçons jamais notre élève d'être attentif, il y a loin de cette première leçon à la connaissance du cours du soleil et de la figure de la terre : mais comme tous les mouvements apparents des corps célestes tiennent au même principe, et que la première observation mène à toutes les autres, il faut moins d'effort, quoiqu'il faille plus de temps, pour arriver d'une révolution diurne au calcul des éclipses, que pour bien comprendre le jour et la nuit.

Puisque le soleil tourne autour du monde, il décrit un cercle et tout cercle doit avoir un centre ; nous savons déjà cela. Ce centre ne saurait se voir, car il est au coeur de la terre, mais on peut sur la surface marquer deux points opposés qui lui correspondent. Une broche passant par les trois points et prolongée jusqu'au ciel de part et d'autre sera l'axe du monde et du mouvement journalier du soleil. Un toton rond tournant sur sa pointe représente le ciel tournant sur son axe ; les deux pointes du toton sont les deux pôles : l'enfant sera fort aise d'en connaître un ; je le lui montre à la queue de la Petite Ourse. Voilà de l'amusement pour la nuit ; peu à peu l'on se familiarise avec les étoiles, et de là naît le premier goût de connaître les planètes et d'observer les constellations.

Nous avons vu lever le soleil à la Saint-Jean ; nous l'allons voir aussi

Copyright Arvensa Editions

lever à Noël ou quelque autre beau jour d'hiver ; car on sait que nous ne sommes pas paresseux, et que nous nous faisons un jeu de braver le froid. J'ai soin de faire cette seconde observation dans le même lieu où nous avons fait la première ; et moyennant quelque adresse pour préparer la remarque, l'un ou l'autre ne manquera pas de s'écrier : Oh ! oh ! voilà qui est plaisant ! le soleil ne se lève plus à la même place ! ici sont nos anciens renseignements, et à présent il s'est levé là, etc... Il y a donc un orient d'été, et un orient d'hiver, etc. Jeune maître, vous voilà sur la voie. Ces exemples vous doivent suffire pour enseigner très clairement la sphère, en prenant le monde pour le monde, et le soleil pour le soleil.

En général, ne substituez jamais le signe à la chose que quand il vous est impossible de la montrer ; car le signe absorbe l'attention de l'enfant et lui fait oublier la chose représentée.

La sphère armillaire me paraît une machine mal composée et exécutée dans de mauvaises proportions. Cette confusion de cercles et les bizarres figures qu'on y marque lui donnent un air de grimoire qui effarouche l'esprit des enfants. La terre est trop petite, les cercles sont trop grands, trop nombreux ; quelques-uns, comme les colures, sont parfaitement inutiles ; chaque cercle est plus large que la terre ; l'épaisseur du carton leur donne un air de solidité qui les fait prendre pour des masses circulaires réellement existantes ; et quand vous dites à l'enfant que ces cercles sont imaginaires, il ne sait ce qu'il voit, il n'entend plus rien.

Nous ne savons jamais nous mettre à la place des enfants ; nous n'entrons pas dans leurs idées, nous leur prêtons les nôtres ; et suivant toujours nos propres raisonnements, avec des chaînes de vérités nous n'entassons qu'extravagances et qu'erreurs dans leur tête.

On dispute sur le choix de l'analyse ou de la synthèse pour étudier les sciences ; il n'est pas toujours besoin de choisir. Quelquefois on peut résoudre et composer dans les mêmes recherches, et guider l'enfant par la méthode enseignante lorsqu'il croît ne faire qu'analyse. Alors, en employant en même temps l'une et l'autre, elles se serviraient mutuellement de preuves. Partant à la fois des deux points opposés, sans penser faire la même route, il serait tout surpris de se rencontrer, et cette surprise ne pourrait qu'être fort agréable. Je voudrais, par exemple, prendre la géographie par ces deux termes, et joindre à l'étude des révolutions du globe la mesure de ses parties, à commencer du lieu qu'on habite. Tandis que l'enfant étudie la sphère et se transporte ainsi dans les

Copyright Arvensa Editions

cieux, ramenez-le à la division de la terre, et montrez-lui d'abord son propre séjour.

Ses deux premiers points de géographie seront la ville où il demeure et la maison de campagne de son père, ensuite les lieux intermédiaires, ensuite les rivières du voisinage, enfin l'aspect du soleil et la manière de s'orienter. C'est ici le point de réunion. Qu'il fasse lui-même la carte de tout cela ; carte très simple et d'abord formée de deux seuls objets, auxquels il ajoute peu à peu les autres, à mesure qu'il sait ou qu'il estime leur distance et leur position. Vous voyez déjà quel avantage nous lui avons procuré d'avance en lui mettant un compas dans les yeux.

Malgré cela, sans doute, il faudra le guider un peu ; mais très peu, sans qu'il y paraisse. S'il se trompe laissez-le faire, ne corrigez point ses erreurs, attendez en silence qu'il soit en état de les voir et de les corriger lui-même ; ou tout au plus, dans une occasion favorable, amenez quelque opération qui les lui fasse sentir. S'il ne se trompait jamais, il n'apprendrait pas si bien. Au reste, il ne s'agit pas qu'il sache exactement la topographie du pays, mais le moyen de s'en instruire ; peu importe qu'il ait des cartes dans la tête, pourvu qu'il conçoive bien ce qu'elles représentent, et qu'il ait une idée nette de l'art qui sert à les dresser. Voyez déjà la différence qu'il y a du savoir de vos élèves à l'ignorance du mien ! Ils savent les cartes, et lui les fait. Voici de nouveaux ornements pour sa chambre.

Souvenez-vous toujours que l'esprit de mon institution n'est pas d'enseigner à l'enfant beaucoup de choses, mais de ne laisser jamais entrer dans son cerveau que des idées justes et claires. Quand il ne saurait rien, peu m'importe, pourvu qu'il ne se trompe pas, et je ne mets des vérités dans sa tête que pour le garantir des erreurs qu'il apprendrait à leur place. La raison, le jugement, viennent lentement, les préjugés accourent en foule ; c'est d'eux qu'il le faut préserver. Mais si vous regardez la science en elle-même, vous entrez dans une mer sans fond, sans rive, toute pleine d'écueils ; vous ne vous en tirerez jamais. Quand je vois un homme épris de l'amour des connaissances se laisser séduire à leur charme et courir de l'une à l'autre sans savoir s'arrêter, je crois voir un enfant sur le rivage amassant des coquilles, et commençant par s'en charger, puis, tenté par celles qu'il voit encore, en rejeter, en reprendre, jusqu'à ce qu'accablé de leur multitude et ne sachant plus que choisir, il finisse par tout jeter et retourne à vide.

Durant le premier âge, le temps était long : nous ne cherchions qu'à le

Copyright Arvensa Editions

perdre, de peur de le mal employer. Ici c'est tout le contraire, et nous n'en avons pas assez pour faire tout ce qui serait utile. Songez que les passions approchent, et que, sitôt qu'elles frapperont à la porte, votre élève n'aura plus d'attention que pour elles. L'âge paisible d'intelligence est si court, il passe si rapidement, il a tant d'autres usages nécessaires, que c'est une folie de vouloir qu'il suffise à rendre un enfant savant. Il ne s'agit point de lui enseigner les sciences, mais de lui donner du goût pour les aimer et des méthodes pour les apprendre, quand ce goût sera mieux développé. C'est là très certainement un principe fondamental de toute bonne éducation.

Voici le temps aussi de l'accoutumer peu à peu à donner une attention suivie au même objet : mais ce n'est jamais la contrainte, c'est toujours le plaisir ou le désir qui doit produire cette attention ; il faut avoir grand soin qu'elle ne l'accable point et n'aille pas jusqu'à l'ennui. Tenez donc toujours l'oeil au guet ; et, quoi qu'il arrive, quittez tout avant qu'il s'ennuie ; car il n'importe jamais autant qu'il apprenne, qu'il importe qu'il ne fasse rien malgré lui.

S'il vous questionne lui-même, répondez autant qu'il faut pour nourrir sa curiosité, non pour la rassasier : surtout quand vous voyez qu'au lieu de questionner pour s'instruire, il se met à battre la campagne et à vous accabler de sottes questions, arrêtez-vous à l'instant, sûr qu'alors il ne se soucie plus de la chose, mais seulement de vous asservir à ses interrogations. Il faut avoir moins d'égard aux mots qu'il prononce qu'au motif qui le fait parler. Cet avertissement, jusqu'ici moins nécessaire, devient de la dernière importance aussitôt que l'enfant commence à raisonner.

Il y a une chaîne de vérités générales par laquelle toutes les sciences tiennent à des principes communs et se développent successivement : cette chaîne est la méthode des philosophes. Ce n'est point de celle-là qu'il s'agit ici. Il y en a une toute différente, par laquelle chaque objet particulier en attire un autre et montre toujours celui qui le suit. Cet ordre, qui nourrit, par une curiosité continuelle, l'attention qu'ils exigent tous, est celui que suivent la plupart des hommes, et surtout celui qu'il faut aux enfants. En nous orientant pour lever nos cartes, il a fallu tracer des méridiennes. Deux points d'intersection entre les ombres égales du matin et du soir donnent une méridienne excellente pour un astronome de treize ans. Mais ces méridiennes s'effacent, il faut du temps pour les tracer ; elles assujettissent à travailler toujours dans le même lieu : tant de soins, tant

Copyright Arvensa Editions

de gêne, l'ennuieraient à la fin. Nous l'avons prévu ; nous y pourvoyons d'avance.

Me voici de nouveau dans mes longs et minutieux détails. Lecteurs, j'entends vos murmures, et je les brave : je ne veux point sacrifier à votre impatience la partie la plus utile de ce livre. Prenez votre parti sur mes longueurs ; car pour moi j'ai pris le mien sur vos plaintes.

Depuis longtemps nous nous étions aperçus, mon élève et moi, que l'ambre, le verre, la cire, divers corps frottés attiraient les pailles, et que d'autres ne les attiraient pas. Par hasard nous en trouvons un qui a une vertu plus singulière encore ; c'est d'attirer à quelque distance, et sans être frotté, la limaille et d'autres brins de fer. Combien de temps cette qualité nous amuse, sans que nous puissions y rien voir de plus ! Enfin nous trouvons qu'elle se communique au fer même, aimanté dans un certain sens. Un jour nous allons à la foire[370] ; un joueur de gobelets attire avec un morceau de pain un canard de cire flottant sur un bassin d'eau. Fort surpris, nous ne disons pourtant pas : c'est un sorcier ; car nous ne savons ce que c'est qu'un sorcier. Sans cesse frappés d'effets dont nous ignorons les causes, nous ne nous pressons de juger de rien, et nous restons en repos dans notre ignorance jusqu'à ce que nous trouvions l'occasion d'en sortir.

De retour au logis, à force de parler du canard de la foire, nous allons nous mettre en tête de l'imiter : nous prenons une bonne aiguille bien aimantée, nous l'entourons de cire blanche, que nous façonnons de notre mieux en forme de canard, de sorte que l'aiguille traverse le corps et que la tête fasse le bec. Nous posons sur l'eau le canard, nous approchons du bec un anneau de clef, et nous voyons, avec une joie facile à comprendre, que notre canard suit la clef précisément comme celui de la foire suivait le morceau de pain. Observer dans quelle direction le canard s'arrête sur l'eau quand on l'y laisse en repos, c'est ce que nous pourrons faire une autre fois. Quant à présent, tout occupés de notre objet, nous n'en voulons pas davantage.

Dès le même soir nous retournons à la foire avec du pain préparé dans nos poches ; et, sitôt que le joueur de gobelets a fait son tour, mon petit docteur, qui se contenait à peine, lui dit que ce tour n'est pas difficile, et que lui-même en fera bien autant. Il est pris au mot : à l'instant, il tire de sa poche le pain où est caché le morceau de fer ; en approchant de la table,

Copyright Arvensa Editions

le coeur lui bat ; il présente le pain presque en tremblant ; le canard vient et le suit ; l'enfant s'écrie et tressaillit d'aise. Aux battements de mains, aux acclamations de l'assemblée la tête lui tourne, il est hors de lui. Le bateleur interdit vient pourtant l'embrasser, le féliciter, et le prie de l'honorer encore le lendemain de sa présence, ajoutant qu'il aura soin d'assembler plus de monde encore pour applaudir à son habileté. Mon petit naturaliste enorgueilli veut babiller, mais sur-le-champ je lui ferme la bouche, et l'emmène comblé d'éloges.

L'enfant, jusqu'au lendemain, compte les minutes avec une risible inquiétude. Il invite tout ce qu'il rencontre ; il voudrait que tout le genre humain fût témoin de sa gloire ; il attend l'heure avec peine, il la devance ; on vole au rendez-vous ; la salle est déjà pleine. En entrant, son jeune coeur s'épanouit. D'autres jeux doivent précéder ; le joueur de gobelets se surpasse et fait des choses surprenantes. L'enfant ne voit rien de tout cela ; il s'agite, il sue, il respire à peine ; il passe son temps à manier dans sa poche son morceau de pain d'une main tremblante d'impatience. Enfin son tour vient ; le maître l'annonce au public avec pompe. Il s'approche un peu honteux, il tire son pain... Nouvelle vicissitude des choses humaines ! Le canard, si privé la veille, est devenu sauvage aujourd'hui ; au lieu de présenter le bec, il tourne la queue et s'enfuit ; il évite le pain et la main qui le présente avec autant de soin qu'il les suivait auparavant. Après mille essais inutiles et toujours hués, l'enfant se plaint, dit qu'on le trompe, que c'est un autre canard qu'on a substitué au premier, et défie le joueur de gobelets d'attirer celui-ci.

Le joueur de gobelets, sans répondre, prend un morceau de pain, le présente au canard ; à l'instant le canard suit le pain, et vient à la main qui le retire. L'enfant prend le même morceau de pain ; mais loin de réussir mieux qu'auparavant, il voit le canard se moquer de lui et faire des pirouettes tout autour du bassin : il s'éloigne enfin tout confus, et n'ose plus s'exposer aux huées.

Alors le joueur de gobelets prend le morceau de pain que l'enfant avait apporté, et s'en sert avec autant de succès que du sien : il en tire le fer devant tout le monde, autre risée à nos dépens ; puis de ce pain ainsi vidé, il attire le canard comme auparavant. Il fait la même chose avec un autre morceau coupé devant tout le monde par une main tierce, il en fait autant avec son gant, avec le bout de son doigt ; enfin il s'éloigne au milieu de la chambre, et, du ton d'emphase propre à ces gens-là, déclarant que son

Copyright Arvensa Editions

canard n'obéira pas moins à sa voix qu'à son geste, il lui parle et le canard obéit ; il lui dit d'aller à droite et il va à droite, de revenir et il revient, de tourner et il tourne : le mouvement est aussi prompt que l'ordre. Les applaudissements redoublés sont autant d'affronts pour nous. Nous nous évadons sans être aperçus, et nous nous renfermons dans notre chambre, sans aller raconter nos succès à tout le monde comme nous l'avions projeté.

Le lendemain matin l'on frappe à notre porte ; j'ouvre : c'est l'homme aux gobelets. Il se plaint modestement de notre conduite. Que nous avait-il fait pour nous engager à vouloir décréditer ses jeux et lui ôter son gagne-pain ? Qu'y a-t-il donc de si merveilleux dans l'art d'attirer un canard de cire, pour acheter cet honneur aux dépens de la subsistance d'un honnête homme ? Ma foi, messieurs, si j'avais quelque autre talent pour vivre, je ne me glorifierais guère de celui-ci. Vous deviez croire qu'un homme qui a passé sa vie à s'exercer à cette chétive industrie en sait là-dessus plus que vous, qui ne vous en occupez que quelques moments. Si je ne vous ai pas d'abord montré mes coups de maître, c'est qu'il ne faut pas se presser d'étaler étourdiment ce qu'on sait ; j'ai toujours soin de conserver mes meilleurs tours pour l'occasion, et après celui-ci, j'en ai d'autres encore pour arrêter de jeunes indiscrets. Au reste, messieurs, je viens de bon coeur vous apprendre ce secret qui vous a tant embarrassés, vous priant de n'en pas abuser pour me nuire, et d'être plus retenus une autre fois.

Alors il nous montre sa machine, et nous voyons avec la dernière surprise qu'elle ne consiste qu'en un aimant fort et bien armé, qu'un enfant caché sous la table faisait mouvoir sans qu'on s'en aperçût.

L'homme replie sa machine ; et, après lui avoir fait nos remerciements et nos excuses, nous voulons lui faire un présent ; il le refuse. « Non, messieurs, je n'ai pas assez à me louer de vous pour accepter vos dons ; je vous laisse obligés à moi malgré vous ; c'est ma seule vengeance. Apprenez qu'il y a de la générosité dans tous les états ; je fais payer mes tours et non mes leçons. »

En sortant, il m'adresse à moi nommément et tout haut une réprimande. J'excuse volontiers, me dit-il, cet enfant ; il n'a péché que par ignorance. Mais vous, monsieur, qui deviez connaître sa faute, pourquoi la lui avoir laissé faire ? Puisque vous vivez ensemble, comme le plus âgé vous lui devez vos soins, vos conseils ; votre expérience est l'autorité qui doit le conduire. En se reprochant, étant grand, les torts de sa jeunesse, il vous

Copyright Arvensa Editions

reprochera sans doute ceux dont vous ne l'aurez pas averti[371].

Il part et nous laisse tous deux très confus. Je me blâme de ma molle facilité ; je promets à l'enfant de la sacrifier une autre fois à son intérêt, et de l'avertir de ses fautes avant qu'il en fasse ; car le temps approche où nos rapports vont changer, et où la sévérité du maître doit succéder à la complaisance du camarade ; ce changement doit s'amener par degrés ; il faut tout prévoir, et tout prévoir de fort loin.

Le lendemain nous retournons à la foire pour revoir le tour dont nous avons appris le secret. Nous abordons avec un profond respect notre bateleur Socrate ; à peine osons-nous lever les yeux sur lui : il nous comble d'honnêtetés, et nous place avec une distinction qui nous humilie encore. Il fait ses tours comme à l'ordinaire ; mais il s'amuse et se complaît longtemps à celui du canard, en nous regardant souvent d'un air assez fier. Nous savons tout, et nous ne soufflons pas. Si mon élève osait seulement ouvrir la bouche, ce serait un enfant à écraser.

Tout le détail de cet exemple importe plus qu'il ne semble. Que de leçons dans une seule ! Que de suites mortifiantes attire le premier mouvement de vanité ! Jeune maître, épiez ce premier mouvement avec soin. Si vous savez en faire sortir ainsi l'humiliation, les disgrâces[372], soyez sûr qu'il n'en reviendra de longtemps un second. Que d'apprêts ! direz-vous. J'en conviens, et le tout pour nous faire une boussole qui nous tienne lieu de méridienne.

Ayant appris que l'aimant agit à travers les autres corps, nous n'avons rien de plus pressé que de faire une machine semblable à celle que nous avons vue : une table évidée, un bassin très plat ajusté sur cette table, et rempli de quelques lignes d'eau, un canard fait avec un peu plus de soin, etc. Souvent attentifs autour du bassin, nous remarquons enfin que le canard en repos affecte toujours à peu près la même direction. Nous suivons cette expérience, nous examinons cette direction : nous trouvons qu'elle est du midi au nord. Il n'en faut pas davantage : notre boussole est trouvée, ou autant vaut ; nous voilà dans la physique.

Il y a divers climats sur la terre, et diverses températures à ces climats. Les saisons varient plus sensiblement à mesure qu'on approche du pôle ; tous les corps se resserrent au froid et se dilatent à la chaleur ; cet effet est plus mesurable dans les liqueurs, et plus sensible dans les liqueurs spiritueuses ; de là le thermomètre. Le vent frappe le visage ; l'air est donc

Copyright Arvensa Editions

un corps, un fluide ; on le sent, quoiqu'on n'ait aucun moyen de le voir. Renversez un verre dans l'eau, l'eau ne le remplira pas à moins que vous ne laissiez à l'air une issue ; l'air est donc capable de résistance. Enfoncez le verre davantage, l'eau gagnera dans l'espace l'air, sans pouvoir remplir tout à fait cet espace ; l'air est donc capable de compression jusqu'à certain point. Un ballon rempli d'air comprimé bondit mieux que rempli de toute autre matière ; l'air est donc un corps élastique. Étant étendu dans le bain, soulevez horizontalement le bras hors de l'eau, vous le sentirez chargé d'un poids terrible ; l'air est donc un corps pesant. En mettant l'air en équilibre avec d'autres fluides, on peut mesurer son poids : de là le baromètre, le siphon, la canne à vent, la machine pneumatique. Toutes les lois de la statique et de l'hydrostatique se trouvent par des expériences tout aussi grossières. Je ne veux pas qu'on entre pour rien de tout cela dans un cabinet de physique expérimentale : tout cet appareil d'instruments et de machines me déplaît. L'air scientifique tue la science. Ou toutes ces machines effrayent un enfant, ou leurs figures partagent et dérobent l'attention qu'il devrait à leurs effets.

Je veux que nous fassions nous-mêmes toutes nos machines ; et je ne veux pas commencer par faire l'instrument avant l'expérience ; mais je veux qu'après avoir entrevu l'expérience comme par hasard, nous inventions peu à peu l'instrument qui doit la vérifier. J'aime mieux que nos instruments ne soient point si parfaits et si justes, et que nous ayons des idées plus nettes de ce qu'ils doivent être, et des opérations qui doivent en résulter. Pour ma première leçon de statique, au lieu d'aller chercher des balances, je mets un bâton en travers sur le dos d'une chaise, je mesure la longueur des deux parties du bâton en équilibre, j'ajoute de part et d'autre des poids, tantôt égaux, tantôt inégaux ; et, le tirant ou le poussant autant qu'il est nécessaire, je trouve enfin que l'équilibre résulte d'une proportion réciproque entre la quantité des poids et la longueur des leviers. Voilà déjà mon petit physicien capable de rectifier des balances avant que d'en avoir vu.

Sans contredit on prend des notions bien plus claires et bien plus sûres des choses qu'on apprend ainsi de soi-même, que de celles qu'on tient des enseignements d'autrui ; et, outre qu'on n'accoutume point sa raison à se soumettre servilement à l'autorité, l'on se rend plus ingénieux à trouver des rapports, à lier des idées, à inventer des instruments, que quand, adoptant tout cela tel qu'on nous le donne, nous laissons affaisser notre

Copyright Arvensa Editions

esprit dans la nonchalance, comme le corps d'un homme qui, toujours habillé, chaussé, servi par ses gens et traîné par ses chevaux, perd à la fin la force et l'usage de ses membres. Boileau se vantait d'avoir appris à Racine à rimer difficilement. Parmi tant d'admirables méthodes pour abréger l'étude des sciences, nous aurions grand besoin que quelqu'un nous en donnât une pour les apprendre avec effort.

L'avantage le plus sensible de ces lentes et laborieuses recherches est de maintenir, au milieu des études spéculatives, le corps dans son activité, les membres dans leur souplesse, et de former sans cesse les mains au travail et aux usages utiles à l'homme. Tant d'instruments inventés pour nous guider dans nos expériences et suppléer à la justesse des sens, en font négliger l'exercice. Le graphomètre dispense d'estimer la grandeur des angles ; l'oeil qui mesurait avec précision les distances s'en fie à la chaîne qui les mesure pour lui ; la romaine m'exempte de juger à la main le poids que je connais par elle. Plus nos outils sont ingénieux, plus nos organes deviennent grossiers et maladroits : à force de rassembler des machines autour de nous, nous n'en trouvons plus en nous-mêmes.

Mais, quand nous mettons à fabriquer ces machines l'adresse qui nous en tenait lieu, quand nous employons à les faire la sagacité qu'il fallait pour nous en passer, nous gagnons sans rien perdre, nous ajoutons l'art à la nature, et nous devenons plus ingénieux, sans devenir moins adroits. Au lieu de coller un enfant sur des livres, si je l'occupe dans un atelier, ses mains travaillent au profit de son esprit : il devient philosophe et croit n'être qu'un ouvrier. Enfin cet exercice a d'autres usages dont je parlerai ci-après ; et l'on verra comment des jeux de la philosophie on peut s'élever aux véritables fonctions de l'homme.

J'ai déjà dit que les connaissances purement spéculatives ne convenaient guère aux enfants, même approchant de l'adolescence ; mais sans les faire entrer bien avant dans la physique systématique, faites pourtant que toutes leurs expériences se lient l'une à l'autre par quelque sorte de déduction, afin qu'à l'aide de cette chaîne ils puissent les placer par ordre dans leur esprit, et se les rappeler au besoin ; car il est bien difficile que des faits et même des raisonnements isolés tiennent longtemps dans la mémoire, quand on manque de prise pour les y ramener.

Dans la recherche des lois de la nature, commencez toujours par les phénomènes les plus communs et les plus sensibles, et accoutumez votre

Copyright Arvensa Editions

élève à ne pas prendre ces phénomènes pour des raisons, mais pour des faits. Je prends une pierre, je feins de la poser en l'air ; j'ouvre la main, la pierre tombe. Je regarde Émile attentif à ce que je fais, et je lui dis : Pourquoi cette pierre est-elle tombée ?

Quel enfant restera court à cette question ? Aucun, pas même Émile, si je n'ai pris grand soin de le préparer à n'y savoir pas répondre. Tous diront que la pierre tombe parce qu'elle est pesante. Et qu'est-ce qui est pesant ? C'est ce qui tombe. La pierre tombe donc parce qu'elle tombe ? Ici mon petit philosophe est arrêté tout de bon. Voilà sa première leçon de physique systématique, et soit qu'elle lui profite ou non dans ce genre, ce sera toujours une leçon de bon sens.

À mesure que l'enfant avance en intelligence, d'autres considérations importantes nous obligent à plus de choix dans ses occupations. Sitôt qu'il parvient à se connaître assez lui-même pour concevoir en quoi consiste son bien-être, sitôt qu'il peut saisir des rapports assez étendus pour juger de ce qui lui convient et de ce qui ne lui convient pas, dès lors il est en état de sentir la différence du travail à l'amusement, et de ne regarder celui-ci que comme le délassement de l'autre. Alors des objets d'utilité réelle peuvent entrer dans ses études, et l'engager à y donner une application plus constante qu'il n'en donnait à de simples amusements. La loi de la nécessité, toujours renaissante, apprend de bonne heure à l'homme à faire ce qui ne lui plaît pas pour prévenir un mal qui lui déplairait davantage. Tel est l'usage de la prévoyance ; et, de cette prévoyance bien ou mal réglée, naît toute la sagesse ou toute la misère humaine.

Tout homme veut être heureux ; mais, pour parvenir à l'être, il faudrait commencer par savoir ce que c'est que le bonheur. Le bonheur de l'homme naturel est aussi simple que sa vie ; il consiste à ne pas souffrir : la santé, la liberté, le nécessaire le constituent. Le bonheur de l'homme moral est autre chose ; mais ce n'est pas de celui-là qu'il est ici question. Je ne saurais trop répéter qu'il n'y a que des objets purement physiques qui puissent intéresser les enfants, surtout ceux dont on n'a pas éveillé la vanité, et qu'on n'a point corrompus d'avance par le poison de l'opinion.

Lorsque avant de sentir leurs besoins ils les prévoient, leur intelligence est déjà fort avancée, ils commencent à connaître le prix du temps. Il importe alors de les accoutumer à en diriger l'emploi sur des objets utiles, mais d'une utilité sensible à leur âge, et à la portée de leurs lumières. Tout ce qui tient à l'ordre moral et à l'usage de la société ne doit point sitôt leur

Copyright Arvensa Editions

être présenté, parce qu'ils ne sont pas en état de l'entendre. C'est une ineptie d'exiger d'eux qu'ils s'appliquent à des choses qu'on leur dit vaguement être pour leur bien, sans qu'ils sachent quel est ce bien, et dont on les assure qu'ils tireront du profit étant grands, sans qu'ils prennent maintenant aucun intérêt à ce prétendu profit, qu'ils ne sauraient comprendre.

Que l'enfant ne fasse rien sur parole : rien n'est bien pour lui que ce qu'il sent être tel. En le jetant toujours en avant de ses lumières, vous croyez user de prévoyance, et vous en manquez. Pour l'armer de quelques vains instruments dont il ne fera peut-être jamais d'usage, vous lui ôtez l'instrument le plus universel de l'homme, qui est le bon sens ; vous l'accoutumez à se laisser toujours conduire, à n'être jamais qu'une machine entre les mains d'autrui. Vous voulez qu'il soit docile étant petit : c'est vouloir qu'il soit crédule et dupe étant grand. Vous lui dites sans cesse : « Tout ce que je vous demande est pour votre avantage ; mais vous n'êtes pas en état de le connaître. Que m'importe à moi que vous fassiez ou non ce que j'exige ? c'est pour vous seul que vous travaillez. » Avec tous ces beaux discours que vous lui tenez maintenant pour le rendre sage, vous préparez le succès de ceux que lui tiendra quelque jour un visionnaire, un souffleur, un charlatan, un fourbe, ou un fou de toute espèce, pour le prendre à son piège ou pour lui faire adopter sa folie.

Il importe qu'un homme sache bien des choses dont un enfant ne saurait comprendre l'utilité ; mais faut-il et se peut-il qu'un enfant apprenne tout ce qu'il importe à un homme de savoir ? Tâchez d'apprendre à l'enfant tout ce qui est utile à son âge, et vous verrez que tout son temps sera plus que rempli. Pourquoi voulez-vous, au préjudice des études qui lui conviennent aujourd'hui, l'appliquer à celles d'un âge auquel il est si peu sûr qu'il parvienne ? Mais, direz-vous, sera-t-il temps d'apprendre ce qu'on doit savoir quand le moment sera venu d'en faire usage ? Je l'ignore : mais ce que je sais, c'est qu'il est impossible de l'apprendre plus tôt ; car nos vrais maîtres sont l'expérience et le sentiment, et jamais l'homme ne sent bien ce qui convient à l'homme que dans les rapports où il s'est trouvé. Un enfant sait qu'il est fait pour devenir homme, toutes les idées qu'il peut avoir de l'état d'homme sont des occasions d'instruction pour lui ; mais sur les idées de cet état qui ne sont pas à sa portée il doit rester dans une ignorance absolue. Tout mon livre n'est qu'une preuve continuelle de ce principe d'éducation.

Copyright Arvensa Editions

Sitôt que nous sommes parvenus à donner à notre élève une idée du mot *utile*, nous avons une grande prise de plus pour le gouverner ; car ce mot le frappe beaucoup, attendu qu'il n'a pour lui qu'un sens relatif à son âge, et qu'il en voit clairement le rapport à son bien-être actuel. Vos enfants ne sont point frappés de ce mot parce que vous n'avez pas eu soin de leur en donner une idée qui soit à leur portée, et que d'autres se chargeant toujours de pourvoir à ce qui leur est utile, ils n'ont jamais besoin d'y songer eux-mêmes, et ne savent ce que c'est qu'utilité.

À quoi cela est-il bon ? Voilà désormais le mot sacré, le mot déterminant entre lui et moi dans toutes les actions de notre vie : voilà la question qui de ma part suit infailliblement toutes ses questions, et qui sert de frein à ces multitudes d'interrogations sottes et fastidieuses dont les enfants fatiguent sans relâche et sans fruit tous ceux qui les environnent, plus pour exercer sur eux quelque espèce d'empire que pour en tirer profit. Celui à qui, pour sa plus importante leçon, l'on apprend à ne vouloir rien savoir que d'utile, interroge comme Socrate ; il ne fait pas une question sans s'en rendre à lui-même la raison qu'il sait qu'on lui en va demander avant que de la résoudre.

Voyez quel puissant instrument je vous mets entre les mains pour agir sur votre élève. Ne sachant les raisons de rien, le voilà presque réduit au silence quand il vous plaît ; et vous, au contraire, quel avantage vos connaissances et votre expérience ne vous donnent-elles point pour lui montrer l'utilité de tout ce que vous lui proposez ! Car, ne vous y trompez pas, lui faire cette question, c'est lui apprendre à vous la faire à son tour ; et vous devez compter, sur tout ce que vous lui proposerez dans la suite, qu'à votre exemple il ne manquera pas de dire : *À quoi cela est-il bon ?*

C'est ici peut-être le piège le plus difficile à éviter pour un gouverneur. Si, sur la question de l'enfant, ne cherchant qu'à vous tirer d'affaire, vous lui donnez une seule raison qu'il ne soit pas en état d'entendre, voyant que vous raisonnez sur vos idées et non sur les siennes, il croira ce que vous lui dites bon pour votre âge, et non pour le sien ; il ne se fiera plus à vous, et tout est perdu. Mais où est le maître qui veuille bien rester court et convenir de ses torts avec son élève ? tous se font une loi de ne pas convenir même de ceux qu'ils ont ; et moi je m'en ferais une de convenir même de ceux que je n'aurais pas, quand je ne pourrais mettre mes raisons à sa portée : ainsi ma conduite, toujours nette dans son esprit, ne lui serait jamais suspecte, et je me conserverais plus de crédit en me supposant des

Copyright Arvensa Editions

fautes, qu'ils ne font en cachant les leurs.

Premièrement, songez bien que c'est rarement à vous de lui proposer ce qu'il doit apprendre ; c'est à lui de le désirer, de le chercher, de le trouver ; à vous de le mettre à sa portée, de faire naître adroitement ce désir et de lui fournir les moyens de le satisfaire. Il suit de là que vos questions doivent être peu fréquentes, mais bien choisies ; et que, comme il en aura beaucoup plus à vous faire que vous à lui, vous serez toujours moins à découvert, et plus souvent dans le cas de lui dire : *En quoi ce que vous me demandez est-il utile à savoir ?*

De plus, comme il importe peu qu'il apprenne ceci ou cela, pourvu qu'il conçoive bien ce qu'il apprend, et l'usage de ce qu'il apprend, sitôt que vous n'avez pas à lui donner sur ce que vous lui dites un éclaircissement qui soit bon pour lui, ne lui en donnez point du tout. Dites-lui sans scrupule : Je n'ai pas de bonne réponse à vous faire ; j'avais tort, laissons cela. Si votre instruction était réellement déplacée, il n'y a pas de mal à l'abandonner tout à fait ; si elle ne l'était pas, avec un peu de soin vous trouverez bientôt l'occasion de lui en rendre l'utilité sensible.

Je n'aime point les explications en discours ; les jeunes gens y font peu d'attention et ne les retiennent guère. Les choses ! les choses ! Je ne répéterai jamais assez que nous donnons trop de pouvoir aux mots ; avec notre éducation babillarde nous ne faisons que des babillards.

Supposons que, tandis que j'étudie avec mon élève le cours du soleil et la manière de s'orienter, tout à coup il m'interrompe pour me demander à quoi sert tout cela. Quel beau discours je vais lui faire ! de combien de choses je saisis l'occasion de l'instruire en répondant à sa question, surtout si nous avons des témoins de notre entretien[373]. Je lui parlerai de l'utilité des voyages, des avantages du commerce, des productions particulières à chaque climat, des moeurs des différents peuples, de l'usage du calendrier, de la supputation du retour des saisons pour l'agriculture, de l'art de la navigation, de la manière de se conduire sur mer et de suivre exactement sa route, sans savoir où l'on est. La politique, l'histoire naturelle, l'astronomie, la morale même et le droit des gens entreront dans mon explication, de manière à donner à mon élève une grande idée de toutes ces sciences et un grand désir de les apprendre. Quand j'aurai tout dit, j'aurai fait l'étalage d'un vrai pédant, auquel il n'aura pas compris une seule idée. Il aurait grande envie de me demander comme auparavant à

Copyright Arvensa Editions

quoi sert de s'orienter ; mais il n'ose, de peur que je me fâche. Il trouve mieux son compte à feindre d'entendre ce qu'on l'a forcé d'écouter. Ainsi se pratiquent les belles éducations.

Mais notre Émile, plus rustiquement élevé, et à qui nous donnons avec tant de peine une conception dure, n'écoutera rien de tout cela. Du premier mot qu'il n'entendra pas, il va s'enfuir, il va folâtre par la chambre, et me laisser pérorer tout seul. Cherchons une solution plus grossière ; mon appareil scientifique ne vaut rien pour lui.

Nous observions la position de la forêt au nord de Montmorency, quand il m'a interrompu par son importune question : *À quoi sert cela* ? Vous avez raison, lui dis-je, il y faut penser à loisir ; et si nous trouvons que ce travail n'est bon à rien, nous ne le reprendrons plus, car nous ne manquons pas d'amusements utiles. On s'occupe d'autre chose, et il n'est plus question de géographie du reste de la journée.

Le lendemain matin, je lui propose un tour de promenade avant le déjeuner ; il ne demande pas mieux ; pour courir, les enfants sont toujours prêts, et celui-ci a de bonnes jambes. Nous montons dans la forêt, nous parcourons les Champeaux, nous nous égarons, nous ne savons plus où nous sommes ; et, quand il s'agit de revenir, nous ne pouvons plus retrouver notre chemin. Le temps se passe, la chaleur vient, nous avons faim ; nous nous pressons, nous errons vainement de côté et d'autre, nous ne trouvons partout que des bois, des carrières, des plaines, nul renseignement pour nous reconnaître. Bien échauffés, bien recrus, bien affamés, nous ne faisons avec nos courses que nous égarer davantage. Nous nous asseyons enfin pour nous reposer, pour délibérer. Émile que je suppose élevé comme un autre enfant, ne délibère point, il pleure ; il ne sait pas que nous sommes à la porte de Montmorency, et qu'un simple taillis nous le cache ; mais ce taillis est une forêt pour lui, un homme de sa stature est enterré dans des buissons.

Après quelques moments de silence, je lui dis d'un air inquiet : Mon cher Émile, comment ferons-nous pour sortir d'ici ?

ÉMILE, *en nage, et pleurant à chaudes larmes.*
Je n'en sais rien. Je suis las ; j'ai faim ; j'ai soif ; je n'en puis plus.

JEAN-JACQUES
Me croyez-vous en meilleur état que vous ? et pensez-vous que je me fisse faute de pleurer, si je pouvais déjeuner de mes larmes ? Il ne s'agit pas de

Copyright Arvensa Editions

pleurer, il s'agit de se reconnaître. Voyons votre montre ; quelle heure est-il ?

ÉMILE

Il est midi, et je suis à jeun.

JEAN-JACQUES

Cela est vrai, il est midi, et je suis à jeun.

ÉMILE

Oh ! que vous devez avoir faim !

JEAN-JACQUES

Le malheur est que mon dîner ne viendra pas me chercher ici. Il est midi : c'est justement l'heure où nous observions hier de Montmorency la position de la forêt. Si nous pouvions de même observer la forêt la position de Montmorency !...

ÉMILE

Oui ; mais hier nous voyions la forêt, et d'ici nous ne voyons pas la ville.

JEAN-JACQUES

Voilà le mal... Si nous pouvions nous passer de la voir pour trouver sa position !...

ÉMILE

O mon bon ami !

JEAN-JACQUES

Ne disions-nous pas que la forêt était...

ÉMILE

Au nord de Montmorency.

JEAN-JACQUES

Par conséquent Montmorency doit être...

ÉMILE Au sud de la forêt.

JEAN-JACQUES

Nous avons un moyen de trouver le bord à midi ?

Copyright Arvensa Editions

Courons vite : l'astronomie est bonne à quelque chose

ÉMILE Oui, par la direction de l'ombre.

JEAN-JACQUES

Mais le sud ?

ÉMILE Comment faire ?

JEAN-JACQUES

Le sud est l'opposé du nord.

ÉMILE

Cela est vrai ; il n'y a qu'à chercher l'opposé de l'ombre. Oh ! voilà le sud ! voilà le sud ! sûrement Montmorency est de ce côté.

JEAN-JACQUES

Vous pouvez avoir raison : prenons ce sentier à travers le bois.

ÉMILE, *frappant des mains, et poussant un cri de joie.*

Ah ! je vois Montmorency ! le voilà tout devant nous, tout à découvert. Allons déjeuner, allons dîner, courons vite : l'astronomie est bonne à quelque chose.

Prenez garde que, s'il ne dit pas cette dernière phrase, il la pensera ; peu importe, pourvu que ce ne soit pas moi qui la dise. Or soyez sûr qu'il n'oubliera de sa vie la leçon de cette journée ; au lieu que, si je n'avais fait que lui supposer tout cela dans sa chambre, mon discours eût été oublié dès le lendemain. Il faut parler tant qu'on peut par les actions, et ne dire que ce qu'on ne saurait faire.

Copyright Arvensa Editions

Le lecteur ne s'attend pas que je le méprise assez pour lui donner un exemple sur chaque espèce d'étude : mais, de quoi qu'il soit question, je ne puis trop exhorter le gouverneur à bien mesurer sa preuve sur la capacité de l'élève ; car, encore une fois, le mal n'est pas dans ce qu'il n'entend point, mais dans ce qu'il croit entendre.

Je me souviens que, voulant donner à un enfant du goût pour la chimie, après lui avoir montré plusieurs précipitations métalliques, je lui expliquais comment se faisait l'encre. Je lui disais que sa noirceur ne venait que d'un fer très divisé, détaché du vitriol, et précipité par une liqueur alcaline. Au milieu de ma docte explication, le petit traître m'arrêta tout court avec ma question que je lui avais apprise : me voilà fort embarrassé.

Après avoir un peu rêvé, je pris mon parti ; j'envoyai chercher du vin dans la cave du maître de la maison, et d'autre vin à huit sous chez un marchand de vin. Je pris dans un petit flacon de la dissolution d'alcali fixe ; puis, ayant devant moi, dans deux verres, de ces deux différents vins [374], je lui parlai ainsi :

On falsifie plusieurs denrées pour les faire paraître meilleures qu'elles ne sont. Ces falsifications trompent l'oeil et le goût ; mais elles sont nuisibles, et rendent la chose falsifiée pire, avec sa belle apparence, qu'elle n'était auparavant.

On falsifie surtout les boissons, et surtout les vins, parce que la tromperie est plus difficile à connaître, et donne plus de profit au trompeur.

La falsification des vins verts ou aigres se fait avec de la litharge, la litharge est une préparation de plomb. Le plomb uni aux acides fait un sel fort doux, qui corrige au goût la verdeur du vin, mais qui est un poison pour ceux qui le boivent. Il importe donc, avant de boire du vin suspect, de savoir s'il est lithargiré ou s'il ne l'est pas. Or voici comment je raisonne pour découvrir cela.

La liqueur du vin ne contient pas seulement de l'esprit inflammable, comme vous l'avez vu par l'eau-de-vie qu'on en tire ; elle contient encore de l'acide, comme vous pouvez le connaître par le vinaigre et le tartre qu'on en tire aussi.

L'acide a du rapport aux substances métalliques, et s'unit avec elles par dissolution pour former un sel composé, tel, par exemple, que la rouille, qui n'est qu'un fer dissous par l'acide contenu dans l'air ou dans l'eau, et

Copyright Arvensa Editions

tel aussi que le vert-de-gris, qui n'est qu'un cuivre dissous par le vinaigre.

Mais ce même acide a plus de rapport encore aux substances alcalines qu'aux substances métalliques, en sorte que, par l'intervention des premières dans les sels composés dont je viens de vous parler, l'acide est forcé de lâcher le métal auquel il est uni, pour s'attacher à l'alcali.

Alors la substance métallique, dégagée de l'acide qui la tenait dissoute, se précipite et rend la liqueur opaque.

Si donc un de ces deux vins est lithargiré, son acide tient la litharge en dissolution. Que j'y verse de la liqueur alcaline, elle forcera l'acide de quitter prise pour s'unir à elle ; le plomb, n'étant plus tenu en dissolution, reparaîtra, troublera la liqueur, et se précipitera enfin dans le fond du verre.

S'il n'y a point de plomb[375] ni d'aucun métal dans le vin, l'alcali s'unira paisiblement[376] avec l'acide, le tout restera dissous, et il ne se fera aucune précipitation.

Ensuite je versai de ma liqueur alcaline successivement dans les deux verres : celui du vin de la maison resta clair et diaphane ; l'autre en un moment fut trouble, et au bout d'une heure on vit clairement le plomb précipité dans le fond du verre.

Voilà, repris-je, le vin naturel et pur dont on peut boire, et voici le vin falsifié qui empoisonne. Cela se découvre par les mêmes connaissances dont vous me demandiez l'utilité : celui qui sait bien comment se fait l'encre sait connaître aussi les vins frelatés.

J'étais fort content de mon exemple, et cependant je m'aperçus que l'enfant n'en était point frappé. J'eus besoin d'un peu de temps pour sentir que je n'avais fait qu'une sottise : car, sans parler de l'impossibilité qu'à douze ans un enfant pût suivre mon explication, l'utilité de cette expérience n'entrait pas dans son esprit, parce qu'ayant goûté de deux vins, et les trouvant bons tous deux, il ne joignait aucune idée à ce mot de falsification que je pensais lui avoir si bien expliqué. Ces autres mots *malsain*, *poison*, n'avaient même aucun sens pour lui ; il était là-dessus dans le cas de l'historien du médecin Philippe : c'est le cas de tous les enfants.

Les rapports des effets aux causes dont nous n'apercevons pas la liaison, les biens et les maux dont nous n'avons aucune idée, les besoins que nous n'avons jamais sentis, sont nuls pour nous ; il est impossible de

Copyright Arvensa Editions

nous intéresser par eux à rien faire qui s'y rapporte. On voit à quinze ans le bonheur d'un homme sage, comme à trente la gloire du paradis. Si l'on ne conçoit bien l'un et l'autre, on fera peu de chose pour les acquérir ; et quand même on les concevrait, on fera peu de chose encore si on ne les désire, si on ne les sent convenables à soi. Il est aisé de convaincre un enfant que ce qu'on lui veut enseigner est utile : mais ce n'est rien de le convaincre, si l'on ne sait le persuader. En vain la tranquille raison nous fait approuver ou blâmer ; il n'y a que la passion qui nous fasse agir ; et comment se passionner pour des intérêts qu'on n'a point encore ?

Ne montrez jamais rien à l'enfant qu'il ne puisse voir. Tandis que l'humanité lui est presque étrangère, ne pouvant l'élever à l'état d'homme, rabaissez pour lui l'homme à l'état d'enfant. En songeant à ce qui lui peut être utile dans un autre âge, ne lui parlez que de ce dont il voit dès à présent l'utilité. Du reste, jamais de comparaisons avec d'autres enfants, point de rivaux, point de concurrents, même à la course, aussitôt qu'il commence à raisonner ; j'aime cent fois mieux qu'il n'apprenne point ce qu'il n'apprendrait que par jalousie ou par vanité. Seulement je marquerai tous les ans les progrès qu'il aura faits ; je les comparerai à ceux qu'il fera l'année suivante ; je lui dirai : Vous êtes grandi de tant de lignes ; voilà le fossé que vous sautiez, le fardeau que vous portiez ; voici la distance où vous lanciez un caillou, la carrière que vous parcouriez d'une haleine, etc. ; voyons maintenant ce que vous ferez. Je l'excite ainsi sans le rendre jaloux de personne. Il voudra se surpasser, il le doit ; je ne vois nul inconvénient qu'il soit émule de lui-même.

Je hais les livres ; ils n'apprennent qu'à parler de ce qu'on ne sait pas. On dit qu'Hermès grava sur des colonnes les éléments des sciences, pour mettre ses découvertes à l'abri d'un déluge. S'il les eût bien imprimées dans la tête des hommes, elles s'y seraient conservées par tradition. Des cerveaux bien préparés sont les monuments où se gravent le plus sûrement les connaissances humaines.

N'y aurait-il point moyen de rapprocher tant de leçons éparses dans tant de livres, de les réunir sous un objet commun qui pût être facile à voir, intéressant à suivre, et qui pût servir de stimulant, même à cet âge ? Si l'on peut inventer une situation où tous les besoins naturels de l'homme se montrent d'une manière sensible à l'esprit d'un enfant, et où les moyens de pouvoir à ces mêmes besoins se développent successivement avec la même facilité, c'est par la peinture vive et naïve de cet état qu'il faut

Copyright Arvensa Editions

donner le premier exercice à son imagination.

Philosophe ardent, je vois déjà s'allumer la vôtre. Ne vous mettez pas en frais ; cette situation est trouvée, elle est décrite, et, sans vous faire tort, beaucoup mieux que vous ne la décririez vous-même, du moins avec plus de vérité et de simplicité. Puisqu'il nous faut absolument des livres, il en existe un qui fournit, à mon gré, le plus heureux traité d'éducation naturelle. Ce livre sera le premier que lira mon Émile ; seul il composera durant longtemps toute sa bibliothèque, et il y tiendra toujours une place distinguée. Il sera le texte auquel tous nos entretiens sur les sciences naturelles ne serviront que de commentaire. Il servira d'épreuve durant nos progrès à l'état de notre jugement ; et, tant que notre goût ne sera pas gâté, sa lecture nous plaira toujours. Quel est donc ce merveilleux livre ? Est-ce Aristote ? est-ce Pline ? est-ce Buffon ? Non ; c'est Robinson Crusoé.

Robinson Crusoé dans son île, seul, dépourvu de l'assistance de ses semblables et des instruments de tous les arts, pourvoyant cependant à sa subsistance, à sa conservation, et se procurant même une sorte de bien-être, voilà un objet intéressant pour tout âge, et qu'on a mille moyens de rendre agréable aux enfants. Voilà comment nous réalisons l'île déserte qui me servait d'abord de comparaison. Cet état n'est pas, j'en conviens, celui de l'homme social ; vraisemblablement il ne doit pas être celui d'Émile : mais c'est sur ce même état qu'il doit apprécier tous les autres. Le plus sûr moyen de s'élever au-dessus des préjugés et d'ordonner ses jugements sur les vrais rapports des choses, est de se mettre à la place d'un homme isolé, et de juger de tout comme cet homme en doit juger lui-même, eu égard à sa propre utilité.

Ce roman, débarrassé de tout son fatras, commençant au naufrage de Robinson près de son île, et finissant à l'arrivée du vaisseau qui vient l'en tirer, sera tout à la fois l'amusement et l'instruction d'Émile durant l'époque dont il est ici question. Je veux que la tête lui en tourne, qu'il s'occupe sans cesse de son château, de ses chèvres, de ses plantations ; qu'il apprenne en détail, non dans des livres, mais sur les choses, tout ce qu'il faut savoir en pareil cas ; qu'il pense être Robinson lui-même ; qu'il se voie habillé de peaux, portant un grand bonnet, un grand sabre, tout le grotesque équipage de la figure, au parasol près, dont il n'aura pas besoin. Je veux qu'il s'inquiète des mesures à prendre, si ceci ou cela venait à lui manquer, qu'il examine la conduite de son héros, qu'il cherche s'il n'a rien omis, s'il n'y avait rien de mieux à faire ; qu'il marque attentivement ses

Copyright Arvensa Editions

fautes, et qu'il en profite pour n'y pas tomber lui-même en pareil cas ; car ne doutez point qu'il ne projette d'aller faire un établissement semblable ; c'est le vrai château en Espagne de cet heureux âge, où l'on ne connaît d'autre bonheur que le nécessaire et la liberté.

Quelle ressource que cette folie pour un homme habile, qui n'a su la faire naître qu'afin de la mettre à profit ! L'enfant, pressé de se faire un magasin pour son île, sera plus ardent pour apprendre que le maître pour enseigner. Il voudra savoir tout ce qui est utile, et ne voudra savoir que cela ; vous n'aurez plus besoin de le guider, vous n'aurez qu'à le retenir. Au reste, dépêchons-nous de l'établir dans cette île, tandis qu'il y borne sa félicité ; car le jour approche où, s'il y veut vivre encore, il n'y voudra plus vivre seul, et où *Vendredi*, qui maintenant ne le touche guère, ne lui suffira pas longtemps.

La pratique des arts naturels, auxquels peut suffire un seul homme, mène à la recherche des arts d'industrie, et qui ont besoin du concours de plusieurs mains. Les premiers peuvent s'exercer par des solitaires, par des sauvages ; mais les autres ne peuvent naître que dans la société, et la rendent nécessaire. Tant qu'on ne connaît que le besoin physique, chaque homme se suffit à lui-même ; l'introduction du superflu rend indispensable le partage et distribution du travail ; car, bien qu'un homme travaillant seul ne gagne que la subsistance d'un homme, cent hommes, travaillant de concert, gagneront de quoi en faire subsister deux cents. Sitôt donc qu'une partie des hommes se repose, il faut que le concours des bras de ceux qui travaillent supplée à l'oisiveté de ceux qui ne font rien.

Votre plus grand soin doit être d'écarter de l'esprit de votre élève toutes les notions des relations sociales qui ne sont pas à sa portée ; mais, quand l'enchaînement des connaissances vous force à lui montrer la mutuelle dépendance des hommes, au lieu de la lui montrer par le côté moral, tournez d'abord toute son attention vers l'industrie et les arts mécaniques, qui les rendent utiles les uns aux autres. En le promenant d'atelier en atelier, ne souffrez jamais qu'il voie aucun travail sans mettre lui-même la main à l'oeuvre, ni qu'il en sorte sans savoir parfaitement la raison de tout ce qui s'y fait, ou du moins de tout ce qu'il a observé. Pour cela, travaillez vous-même, donnez-lui partout l'exemple ; pour le rendre maître, soyez partout apprenti, et comptez qu'une heure de travail lui apprendra plus de choses qu'il n'en retiendrait d'un jour d'explications.

Il y a une estime publique attachée aux différents arts en raison inverse

Copyright Arvensa Editions

de leur utilité réelle. Cette estime se mesure directement sur leur inutilité même, et cela doit être. Les arts les plus utiles sont ceux qui gagnent le moins, parce que le nombre des ouvriers se proportionne au besoin des hommes, et que le travail nécessaire à tout le monde reste forcément à un prix que le pauvre peut payer. Au contraire, ces importants qu'on n'appelle pas artisans, mais artistes, travaillant uniquement pour les oisifs et les riches, mettent un prix arbitraire à leurs babioles ; et, comme le mérite de ces vains travaux n'est que dans l'opinion, leur prix même fait partie de ce mérite, et on les estime à proportion de ce qu'ils coûtent. Le cas qu'en fait le riche ne vient pas de leur usage, mais de ce que le pauvre ne les peut payer. *Nolo habere bona nisi quibus populus inviderit* [377].

Que deviendront vos élèves, si vous leur laissez adopter ce sot préjugé, si vous le favorisez vous-même, s'ils vous voient, par exemple, entrer avec plus d'égards dans la boutique d'un orfèvre que dans celle d'un serrurier ? Quel jugement porteront-ils du vrai mérite des arts et de la véritable valeur des choses, quand ils verront partout le prix de fantaisie en contradiction avec le prix tiré de l'utilité réelle, et que plus la chose coûte, moins elle vaut ? Au premier moment que vous laisserez entrer ces idées dans leur tête, abandonnez le reste de leur éducation ; malgré vous ils seront élevés comme tout le monde ; vous avez perdu quatorze ans de soins.

Émile songeant à meubler son île aura d'autres manières de voir. Robinson eût fait beaucoup plus de cas de la boutique d'un taillandier que de tous les colifichets de Saïde. Le premier lui eût paru un homme très respectable, et l'autre un petit charlatan.

« Mon fils est fait pour vivre dans le monde ; il ne vivra pas avec des sages, mais avec des fous ; il faut donc qu'il connaisse leurs folies, puisque c'est par elles qu'ils veulent être conduits. La connaissance réelle des choses peut être bonne, mais celle des hommes et de leurs jugements vaut encore mieux ; car, dans la société humaine, le plus grand instrument de l'homme est l'homme, et le plus sage est celui qui se sert le mieux de cet instrument. À quoi bon donner aux enfants l'idée d'un ordre imaginaire tout contraire à celui qu'ils trouveront établi, et sur lequel il faudra qu'ils se règlent ? Donnez-leur premièrement des leçons pour être sages, et puis vous leur en donnerez pour juger en quoi les autres sont fous. »

Voilà les spécieuses maximes sur lesquelles la fausse prudence des pères travaille à rendre leurs enfants esclaves des préjugés dont ils les

Copyright Arvensa Editions

nourrissent, et jouets eux-mêmes de la tourbe insensée dont ils pensent faire l'instrument de leurs passions. Pour parvenir à connaître l'homme, que de choses il faut connaître avant lui ! L'homme est la dernière étude du sage, et vous prétendez en faire la première d'un enfant ! Avant de l'instruire de nos sentiments, commencez par lui apprendre à les apprécier. Est-ce connaître une folie que de la prendre pour la raison ? Pour être sage il faut discerner ce qui ne l'est pas. Comment votre enfant connaîtra-t-il les hommes, s'il ne sait ni juger leurs jugements ni démêler leurs erreurs ? C'est un mal de savoir ce qu'ils pensent, quand on ignore si ce qu'ils pensent est vrai ou faux. Apprenez-lui donc premièrement ce que sont les choses en elles-mêmes, et vous lui apprendrez après ce qu'elles sont à nos yeux ; c'est ainsi qu'il saura comparer l'opinion à la vérité, et s'élever au-dessus du vulgaire ; car on ne connaît point les préjugés quand on les adopte, et l'on ne mène point le peuple quand on lui ressemble. Mais si vous commencez par l'instruire de l'opinion publique avant de lui apprendre à l'apprécier, assurez-vous que, quoi que vous puissiez faire, elle deviendra la sienne, et que vous ne la détruirez plus. Je conclus que, pour rendre un jeune homme judicieux, il faut bien former ses jugements, au lieu de lui dicter les nôtres.

Vous voyez que jusqu'ici je n'ai point parlé des hommes à mon élève, il aurait eu trop de bon sens pour m'entendre ; ses relations avec son espèce ne lui sont pas encore assez sensibles pour qu'il puisse juger des autres par lui. Il ne connaît d'être humain que lui seul, et même il est bien éloigné de se connaître ; mais s'il porte peu de jugements sur sa personne, au moins il n'en porte que de justes. Il ignore quelle est la place des autres, mais il sent la sienne et s'y tient. Au lieu des lois sociales qu'il ne peut connaître, nous l'avons lié des chaînes de la nécessité. Il n'est presque encore qu'un être physique, continuons de le traiter comme tel.

C'est par leur rapport sensible avec son utilité, sa sûreté, sa conservation, son bien-être, qu'il doit apprécier tous les corps de la nature et tous les travaux des hommes. Ainsi le fer doit être à ses yeux d'un beaucoup plus grand prix que l'or, et le verre que le diamant ; de même, il honore beaucoup plus un cordonnier, un maçon, qu'un Lempereur, un Le Blanc, et tous les joailliers de l'Europe ; un pâtissier est surtout à ses yeux un homme très important, et il donnerait toute l'académie des sciences pour le moindre confiseur de la rue des Lombards. Les orfèvres, les graveurs, les doreurs, les brodeurs, ne sont à son avis que des fainéants qui

Copyright Arvensa Editions

s'amusent à des jeux parfaitement inutiles ; il ne fait pas même un grand cas de l'horlogerie. L'heureux enfant jouit du temps sans en être esclave : il en profite et n'en connaît pas le prix. Le calme des passions qui rend pour lui sa succession toujours égale lui tient lieu d'instrument pour le mesurer au besoin[378]. En lui supposant une montre, aussi bien qu'en le faisant pleurer, je me donnais un Émile vulgaire, pour être utile et me faire entendre ; car, quant au véritable, un enfant si différent des autres ne servirait d'exemple à rien.

Il y a un ordre non moins naturel et plus judicieux encore, par lequel on considère les arts selon les rapports de nécessité qui les lient, mettant au premier rang les plus indépendants, et au dernier ceux qui dépendent d'un plus grand nombre d'autres. Cet ordre, qui fournit d'importantes considérations sur celui de la société générale, est semblable au précédent, et soumis au même renversement dans l'estime des hommes ; en sorte que l'emploi des matières premières se fait dans des métiers sans honneur, presque sans profit, et que plus elles changent de mains, plus la main-d'oeuvre augmente de prix et devient honorable. Je n'examine pas s'il est vrai que l'industrie soit plus grande et mérite plus de récompense dans les arts minutieux qui donnent la dernière forme à ces matières, que dans le premier travail qui les convertit à l'usage des hommes : mais je dis qu'en chaque chose l'art dont l'usage est le plus général et le plus indispensable est incontestablement celui qui mérite le plus d'estime, et que celui à qui moins d'autres arts sont nécessaires, la mérite encore par-dessus les plus subordonnés, parce qu'il est plus libre et plus près de l'indépendance. Voilà les véritables règles de l'appréciation des arts et de l'industrie ; tout le reste est arbitraire et dépend de l'opinion.

Le premier et le plus respectable de tous les arts est l'agriculture : je mettrais la forge au second rang, la charpente au troisième, et ainsi de suite. L'enfant qui n'aura point été séduit par les préjugés vulgaires en jugera précisément ainsi. Que de réflexions importantes notre Émile ne tirera-t-il point là-dessus de son Robinson ! Que pensera-t-il en voyant que les arts ne se perfectionnent qu'en se subdivisant, en multipliant à l'infini les instruments des uns et des autres ? Il se dira : Tous ces gens-là sont sottement ingénieux : on croirait qu'ils ont peur que leurs bras et leurs doigts ne leur servent à quelque chose, tant ils inventent d'instruments pour s'en passer. Pour exercer un seul art ils sont asservis à mille autres ; il

Copyright Arvensa Editions

faut une ville à chaque ouvrier. Pour mon camarade et moi, nous mettons notre génie dans notre adresse ; nous nous faisons des outils que nous puissions porter partout avec nous. Tous ces gens si fiers de leurs talents dans Paris ne sauraient rien dans notre île, et seraient nos apprentis à leur tour.

Lecteur, ne vous arrêtez pas à voir ici l'exercice du corps et l'adresse des mains de notre élève ; mais considérez quelle direction nous donnons à ses curiosités enfantines ; considérez le sens, l'esprit inventif, la prévoyance ; considérez quelle tête nous allons lui former. Dans tout ce qu'il verra, dans tout ce qu'il fera, il voudra tout connaître, il voudra savoir la raison de tout ; d'instrument en instrument, il voudra toujours remonter au premier ; il n'admettra rien par supposition ; il refuserait d'apprendre ce qui demanderait une connaissance antérieure qu'il n'aurait pas : s'il voit faire un ressort, il voudra savoir comment l'acier a été tiré de la mine ; s'il voit assembler les pièces d'un coffre, il voudra savoir comment l'arbre a été coupé ; s'il travaille lui-même, à chaque outil dont il se sert, il ne manquera pas de se dire : Si je n'avais pas cet outil, comment m'y prendrais-je pour en faire un semblable ou pour m'en passer ?

Au reste, une erreur difficile à éviter dans les occupations pour lesquelles le maître se passionne est de supposer toujours le même goût à l'enfant : gardez, quand l'amusement du travail vous emporte, que lui cependant ne s'ennuie sans vous l'oser témoigner. L'enfant doit être tout à la chose ; mais vous devez être tout à l'enfant, l'observer, l'épier sans relâche et sans qu'il y paraisse, pressentir tous ses sentiments d'avance, et prévenir ceux qu'il ne doit pas avoir, l'occuper enfin de manière que non seulement il se sente utile à la chose, mais qu'il s'y plaise à force de bien comprendre à quoi sert ce qu'il fait.

La société des arts consiste en échanges d'industrie, celle du commerce en échanges de choses, celle des banques en échanges de signes et d'argent : toutes ces idées se tiennent, et les notions élémentaires sont déjà prises ; nous avons jeté les fondements de tout cela dès le premier âge, à l'aide du jardinier Robert. Il ne nous reste maintenant qu'à généraliser ces mêmes idées, et les étendre à plus d'exemples, pour lui faire comprendre le jeu du trafic pris en lui-même, et rendu sensible par les détails d'histoire naturelle qui regardent les productions particulières à chaque pays, par les détails d'arts et de sciences qui regardent la navigation, enfin, par le plus grand ou moindre embarras du transport,

Copyright Arvensa Editions

selon l'éloignement des lieux, selon la situation des terres, des mers, des rivières, etc.

Nulle société ne peut exister sans échange, nul échange sans mesure commune, et nulle mesure commune sans égalité. Ainsi, toute société a pour première loi quelque égalité conventionnelle, soit dans les hommes, soit dans les choses.

L'égalité conventionnelle entre les hommes, bien différente de l'égalité naturelle, rend nécessaire le droit positif, c'est-à-dire le gouvernement et les lois. Les connaissances politiques d'un enfant doivent être nettes et bornées ; il ne doit connaître du gouvernement en général que ce qui se rapporte au droit de propriété, dont il a déjà quelque idée.

L'égalité conventionnelle entre les choses a fait inventer la monnaie ; car la monnaie n'est qu'un terme de comparaison pour la valeur des choses de différentes espèces ; et en ce sens la monnaie est le vrai lien de la société ; mais tout peut être monnaie ; autrefois le bétail l'était, des coquillages le sont encore chez plusieurs peuples ; le fer fut monnaie à Sparte, le cuir l'a été en Suède, l'or et l'argent le sont parmi nous.

Les métaux, comme plus faciles à transporter, ont été généralement choisis pour termes moyens de tous les échanges ; et l'on a converti ces métaux en monnaie, pour épargner la mesure ou le poids à chaque échange : car la marque de la monnaie n'est qu'une attestation que la pièce ainsi marquée est d'un tel poids ; et le prince seul a droit de battre monnaie attendu que lui seul a droit d'exiger que son témoignage fasse autorité parmi tout un peuple.

L'usage de cette invention ainsi expliqué se fait sentir au plus stupide. Il est difficile de comparer immédiatement des choses de différentes natures, du drap, par exemple, avec du blé ; mais, quand on a trouvé une mesure commune, savoir la monnaie, il est aisé au fabricant et au laboureur de rapporter la valeur des choses qu'ils veulent échanger à cette mesure commune. Si telle quantité de drap vaut une telle somme d'argent et que telle quantité de blé vaille aussi la même somme d'argent, il s'ensuit que le marchand, recevant ce blé pour son drap, fait un échange équitable. Ainsi, c'est par la monnaie que les biens d'espèces diverses deviennent commensurables et peuvent se comparer.

N'allez pas plus loin que cela, et n'entrez point dans l'explication des effets moraux de cette institution. En toute chose il importe de bien exposer les usages avant de montrer les abus. Si vous prétendiez expliquer

Copyright Arvensa Editions

aux enfants comment les signes font négliger les choses, comment de la monnaie sont nées toutes les chimères de l'opinion, comment les pays riches d'argent doivent être pauvres de tout, vous traiteriez ces enfants non seulement en philosophes, mais en hommes sages, et vous prétendriez leur faire entendre ce que peu de philosophes même ont bien conçu.

Sur quelle abondance d'objets intéressants ne peut-on point tourner ainsi la curiosité d'un élève, sans jamais quitter les rapports réels et matériels qui sont à sa portée, ni souffrir qu'il s'élève dans son esprit une seule idée qu'il ne puisse pas concevoir ! L'art du maître est de ne laisser jamais appesantir ses observations sur des minuties qui ne tiennent à rien, mais de le rapprocher sans cesse des grandes relations qu'il doit connaître un jour pour bien juger du bon et du mauvais ordre de la société civile. Il faut savoir assortir les entretiens dont on l'amuse au tour d'esprit qu'on lui a donné. Telle question, qui ne pourrait pas même effleurer l'attention d'un autre, va tourmenter Émile pendant six mois.

Nous allons dîner dans une maison opulente ; nous trouvons les apprêts d'un festin, beaucoup de monde, beaucoup de laquais, beaucoup de plats, un service élégant et fin. Tout cet appareil de plaisir et de fête a quelque chose d'enivrant qui porte à la tête quand on n'y est pas accoutumé. Je pressens l'effet de tout cela sur mon jeune élève. Tandis que le repas se prolonge, tandis que les services se succèdent, tandis qu'autour de la table règnent mille propos bruyants, je m'approche de son oreille, et je lui dis : Par combien de mains estimeriez-vous bien qu'ait passé tout ce que vous voyez sur cette table avant que d'y arriver ? Quelle foule d'idées j'éveille dans son cerveau par ce peu de mots ! À l'instant voilà toutes les vapeurs du délire abattues. Il rêve, il réfléchit, il calcule, il s'inquiète. Tandis que les philosophes, égayés par le vin, peut-être par leurs voisines, radotent et font les enfants, le voilà, lui, philosophant tout seul dans son coin ; il m'interroge ; je refuse de répondre, je le renvoie à un autre temps ; il s'impatiente, il oublie de manger et de boire, il brûle d'être hors de table pour m'entretenir à son aise. Quel objet pour sa curiosité ! Quel texte pour son instruction ! Avec un jugement sain que rien n'a pu corrompre, que pensera-t-il du luxe, quand il trouvera que toutes les régions du monde ont été mises à contribution, que vingt millions de mains ont peut-être, ont longtemps travaillé, qu'il en a coûté la vie peut-être à des milliers d'hommes, et tout cela pour lui présenter en pompe à midi ce qu'il va déposer le soir dans sa garde-robe ?

Copyright Arvensa Editions

Épiez avec soin les conclusions secrètes qu'il tire en son coeur de toutes ces observations. Si vous l'avez moins bien gardé que je ne le suppose, il peut être tenté de tourner ses réflexions dans un autre sens, et de se regarder comme un personnage important au monde, en voyant tant de soins concourir pour apprêter son dîner. Si vous pressentez ce raisonnement, vous pouvez aisément le prévenir avant qu'il le fasse, ou du moins en effacer aussitôt l'impression. Ne sachant encore s'approprier les choses que par une jouissance matérielle, il ne peut juger de leur convenance ou disconvenance avec lui que par des rapports sensibles. La comparaison d'un dîner simple et rustique, préparé par l'exercice, assaisonné par la faim, par la liberté, par la joie, avec son festin si magnifique et si compassé, suffira pour lui faire sentir que tout l'appareil du festin ne lui ayant donné aucun profit réel, et son estomac sortant tout aussi content de la table du paysan que de celle du financier, il n'y avait rien à l'un de plus qu'à l'autre qu'il pût appeler véritablement sien.

Imaginons ce qu'en pareil cas un gouverneur pourra lui dire. Rappelez-vous bien ces deux repas, et décidez en vous-même lequel vous avez fait avec le plus de plaisir ; auquel avez-vous remarqué le plus de joie ? auquel a-t-on mangé de plus grand appétit, bu plus gaiement, ri de meilleur coeur ? lequel a duré le plus longtemps sans ennui, et sans avoir besoin d'être renouvelé par d'autres services ? Cependant voyez la différence : ce pain bis, que vous trouvez si bon, vient du blé recueilli par ce paysan ; son vin noir et grossier, mais désaltérant et sain, est du cru de sa vigne ; le linge vient de son chanvre, filé l'hiver par sa femme, par ses filles, par sa servante ; nulles autres mains que celles de sa famille n'ont fait les apprêts de sa table ; le moulin le plus proche et le marché voisin sont les bornes de l'univers pour lui. En quoi donc avez-vous réellement joui de tout ce qu'ont fourni de plus la terre éloignée et la main des hommes sur l'autre table ? Si tout cela ne vous a pas fait faire un meilleur repas, qu'avez-vous gagné à cette abondance ? qu'y avait-il là qui fût fait pour vous ? Si vous eussiez été le maître de la maison, pourra-t-il ajouter, tout cela vous fût resté plus étranger encore : car le soin d'étaler aux yeux des autres votre jouissance eût achevé de vous l'ôter : vous auriez eu la peine, et eux le plaisir.

Ce discours peut être fort beau ; mais il ne vaut rien pour Émile, dont il passe la portée, et à qui l'on ne dicte point ses réflexions. Parlez-lui donc plus simplement. Après ces deux épreuves, dites-lui quelque matin : Où dînerons-nous aujourd'hui ? autour de cette montagne d'argent qui couvre

Copyright Arvensa Editions

les trois quarts de la table, et de ces parterres de fleurs de papier qu'on sert au dessert sur de miroirs, parmi ces femmes en grand panier qui vous traitent en marionnette, et veulent que vous ayez dit ce que vous ne savez pas ; ou bien dans ce village à deux lieues d'ici, chez ces bonnes gens qui nous reçoivent si joyeusement et nous donnent de si bonne crème ? Le choix d'Émile n'est pas douteux ; car il n'est ni babillard ni vain ; il ne peut souffrir la gêne, et tous nos ragoûts fins ne lui plaisent point : mais il est toujours prêt à courir en campagne, et il aime fort les bons fruits, les bons légumes, la bonne crème, et les bonnes gens[379]. Chemin faisant, la réflexion vient d'elle-même. Je vois que ces foules d'hommes qui travaillent à ces grands repas perdent bien leurs peines, ou qu'ils ne songent guère à nos plaisirs.

Mes exemples, bons peut-être pour un sujet, seront mauvais pour mille autres. Si l'on en prend l'esprit, on saura bien les varier au besoin ; le choix tient à l'étude du génie propre à chacun, et cette étude tient aux occasions qu'on leur offre de se montrer. On n'imaginera pas que, dans l'espace de trois ou quatre ans que nous avons à remplir ici, nous puissions donner à l'enfant le plus heureusement né une idée de tous les arts et de toutes les sciences naturelles, suffisante pour les apprendre un jour de lui-même ; mais en faisant ainsi passer devant lui tous les objets qu'il lui importe de connaître, nous le mettons dans le cas de développer son goût, son talent, de faire les premiers pas vers l'objet où le porte son génie, et de nous indiquer la route qu'il lui faut ouvrir pour seconder la nature.

Un autre avantage de cet enchaînement de connaissances bornées, mais justes, est de les lui montrer par leurs liaisons, par leurs rapports, de les mettre toutes à leur place dans son estime, et de prévenir en lui les préjugés qu'ont la plupart des hommes pour les talents qu'ils cultivent, contre ceux qu'ils ont négligés. Celui qui voit bien l'ordre du tout voit la place où doit être chaque partie ; celui qui voit bien une partie, et qui la connaît à fond, peut être un savant homme : l'autre est un homme judicieux ; et vous vous souvenez que ce que nous nous proposons d'acquérir est moins la science que le jugement.

Quoi qu'il en soit, ma méthode est indépendante de mes exemples ; elle est fondée sur la mesure des facultés de l'homme à ses différents âges, et sur le choix des occupations qui conviennent à ses facultés. Je crois qu'on trouverait aisément une autre méthode avec laquelle on paraîtrait faire

Copyright Arvensa Editions

mieux ; mais si elle était moins appropriée à l'espèce, à l'âge, au sexe, je doute qu'elle eût le même succès.

En commençant cette seconde période, nous avons profité de la surabondance de nos forces sur nos besoins pour nous porter hors de nous ; nous nous sommes élancés dans les cieux ; nous avons mesuré la terre ; nous avons recueilli les lois de la nature, en un mot nous avons parcouru l'île entière : maintenant nous revenons à nous ; nous nous rapprochons insensiblement de notre habitation. Trop heureux, en y rentrant, de n'en pas trouver encore en possession l'ennemi qui nous menace, et qui s'apprête à s'en emparer !

Que nous reste-t-il à faire après avoir observé tout ce qui nous environne ? d'en convertir à notre usage tout ce que nous pouvons nous approprier, et de tirer parti de notre curiosité pour l'avantage de notre bien-être. Jusqu'ici nous avons fait provision d'instruments de toute espèce, sans avoir desquels nous aurions besoin. Peut-être, inutiles à nous-mêmes, les nôtres pourront-ils servir à d'autres ; et peut-être, à notre tour, aurons-nous besoin des leurs. Ainsi nous trouverions tous notre compte à ces échanges : mais, pour les faire, il faut connaître nos besoins mutuels, il faut que chacun sache ce que d'autres ont à son usage, et ce qu'il peut leur offrir en retour. Supposons dix hommes, dont chacun a dix sortes de besoins. Il faut que chacun, pour son nécessaire, s'applique à dix sortes de travaux ; mais, vu la différence de génie et de talent, l'un réussira moins à quelqu'un de ces travaux, l'autre à un autre. Tous, propres à diverses choses, feront les mêmes, et seront mal servis. Formons une société de ces dix hommes, et que chacun s'applique, pour lui seul et pour les neuf autres, au genre d'occupation qui lui convient le mieux ; chacun profitera des talents des autres comme si lui seul les avait tous ; chacun perfectionnera le sien par un continuel exercice ; et il arrivera que tous les dix, parfaitement bien pourvus, auront encore du surabondant pour d'autres. Voilà le principe apparent de toutes nos institutions. Il n'est pas de mon sujet d'en examiner ici les conséquences : c'est ce que j'ai fait dans un autre écrit[380].

Sur ce principe, un homme qui voudrait se regarder comme un être isolé, ne tenant du tout à rien et se suffisant à lui-même, ne pourrait être que misérable. Il lui serait même impossible de subsister ; car, trouvant la terre entière couverte du tien et du mien, et n'ayant rien à lui que son

Copyright Arvensa Editions

corps, d'où tirerait-il son nécessaire ? En sortant de l'état de nature, nous forçons nos semblables d'en sortir aussi ; nul n'y peut demeurer malgré les autres ; et ce serait réellement en sortir, que d'y vouloir rester dans l'impossibilité d'y vivre ; car la première loi de la nature est le soin de se conserver.

Ainsi se forment peu à peu dans l'esprit d'un enfant les idées des relations sociales, même avant qu'il puisse être réellement membre actif de la société. Émile voit que, pour avoir des instruments à son usage, il lui en faut encore à l'usage des autres, par lesquels il puisse obtenir en échange les choses qui lui sont nécessaires et qui sont en leur pouvoir. Je l'amène aisément à sentir le besoin de ces échanges, et à se mettre en état d'en profiter.

Monseigneur, il faut que je vive, disait un malheureux auteur satirique au ministre qui lui reprochait l'infamie de ce métier. — *Je n'en vois pas la nécessité*, lui repartit froidement l'homme en place. Cette réponse, excellente pour un ministre, eût été barbare et fausse en toute autre bouche. Il faut que tout homme vive. Cet argument, auquel chacun donne plus ou moins de force à proportion qu'il a plus ou moins d'humanité, me paraît sans réplique pour celui qui le fait relativement à lui-même. Puisque, de toutes les aversions que nous donne la nature, la plus forte est celle de mourir, il s'ensuit que tout est permis par elle à quiconque n'a nul autre moyen possible pour vivre. Les principes sur lesquels l'homme vertueux apprend à mépriser sa vie et à l'immoler à son devoir sont bien loin de cette simplicité primitive. Heureux les peuples chez lesquels on peut être bon sans effort et juste sans vertu ! S'il est quelque misérable état au monde où chacun ne puisse pas vivre sans mal faire et où les citoyens soient fripons par nécessité, ce n'est pas le malfaiteur qu'il faut pendre, c'est celui qui le force à le devenir.

Sitôt qu'Émile saura ce que c'est que la vie, mon premier soin sera de lui apprendre à la conserver. Jusqu'ici je n'ai point distingué les états, les rangs, les fortunes ; et je ne les distinguerai guère plus dans la suite, parce que l'homme est le même dans tous les états ; que le riche n'a pas l'estomac plus grand que le pauvre et ne digère pas mieux que lui ; que le maître n'a pas les bras plus longs ni plus forts que ceux de son esclave ; qu'un grand n'est pas plus grand qu'un homme du peuple ; et qu'enfin les besoins naturels étant partout les mêmes, les moyens d'y pourvoir doivent être partout égaux. Appropriez l'éducation de l'homme à l'homme, et non

Copyright Arvensa Editions

pas à ce qui n'est point lui. Ne voyez-vous pas qu'en travaillant à le former exclusivement pour un état, vous le rendez inutile à tout autre, et que, s'il plaît à la fortune, vous n'aurez travaillé qu'à le rendre malheureux ? Qu'y a-t-il de plus ridicule qu'un grand seigneur devenu gueux, qui porte dans sa misère les préjugés de sa naissance ? Qu'y a-t-il de plus vil qu'un riche appauvri, qui, se souvenant du mépris qu'on doit à la pauvreté, se sent devenu le dernier des hommes ? L'un a pour toute ressource le métier de fripon public, l'autre celui de valet rampant avec ce beau mot : *Il faut que je vive.*

Vous vous fiez à l'ordre actuel de la société sans songer que cet ordre est sujet à des révolutions inévitables, et qu'il vous est impossible de prévoir ni de prévenir celle qui peut regarder vos enfants. Le grand devient petit, le riche devient pauvre, le monarque devient sujet : les coups du sort sont-ils si rares que vous puissiez compter d'en être exempt ? Nous approchons de l'état de crise et du siècle des révolutions[381]. Qui peut vous répondre de ce que vous deviendrez alors ? Tout ce qu'ont fait les hommes, les hommes peuvent le détruire : il n'y a de caractères ineffaçables que ceux qu'imprime la nature, et la nature ne fait ni princes, ni riches, ni grands seigneurs. Que fera donc dans la bassesse ce satrape que vous n'avez élevé que pour la grandeur ? Que fera, dans la pauvreté, ce publicain qui ne sait vivre que d'or ? Que fera, dépourvu de tout, ce fastueux imbécile qui ne sait point user de lui-même, et ne met son être que dans ce qui est étranger à lui ? Heureux celui qui sait quitter alors l'état qui le quitte, et rester homme en dépit du sort ! Qu'on loue tant qu'on voudra ce roi vaincu qui veut s'enterrer en furieux sous les débris de son trône ; moi je le méprise ; je vois qu'il n'existe que par sa couronne, et qu'il n'est rien du tout s'il n'est roi : mais celui qui la perd et s'en passe est alors au-dessus d'elle. Du rang de roi, qu'un lâche, un méchant, un fou peut remplir comme un autre, il monte à l'état d'homme, que si peu d'hommes savent remplir. Alors il triomphe de la fortune, il la brave ; il ne doit rien qu'à lui seul ; et, quand il ne lui reste à montrer que lui, il n'est point nul ; il est quelque chose. Oui, j'aime mieux cent fois le roi de Syracuse maître d'école à Corinthe, et le roi de Macédoine greffier à Rome[382], qu'un malheureux Tarquin, ne sachant que devenir s'il ne règne pas, que l'héritier du possesseur de trois royaumes[383], jouet de quiconque ose insulter à sa

Copyright Arvensa Editions

misère, errant de cour en cour, cherchant partout des secours, et trouvant partout des affronts, faute de savoir faire autre chose qu'un métier qui n'est plus en son pouvoir.

L'homme et le citoyen, quel qu'il soit, n'a d'autre bien à mettre dans la société que lui-même ; tous ses autres biens y sont malgré lui ; et quand un homme est riche, ou il ne jouit pas de sa richesse, ou le public en jouit aussi. Dans le premier cas il vole aux autres ce dont il se prive ; et dans le second, il ne leur donne rien. Ainsi la dette sociale lui reste tout entière tant qu'il ne paye que de son bien. Mais mon père, en le gagnant, a servi la société... Soit, il a payé sa dette, mais non pas la vôtre. Vous devez plus aux autres que si vous fussiez né sans bien, puisque vous êtes né favorisé. Il n'est point juste que ce qu'un homme a fait pour la société en décharge un autre de ce qu'il lui doit ; car chacun, se devant tout entier, ne peut payer que pour lui, et nul père ne peut transmettre à son fils le droit d'être inutile à ses semblables ; or, c'est pourtant ce qu'il fait, selon vous, en lui transmettant ses richesses, qui sont la preuve et le prix du travail. Celui qui mange dans l'oisiveté ce qu'il n'a pas gagné lui-même le vole ; et un rentier que l'état paye pour ne rien faire ne diffère guère, à mes yeux, d'un brigand qui vit aux dépens des passants. Hors de la société, l'homme isolé, ne devant rien à personne, a droit de vivre comme il lui plaît ; mais dans la société, où il vit nécessairement aux dépens des autres, il leur doit en travail le prix de son entretien ; cela est sans exception. Travailler est donc un devoir indispensable à l'homme social. Riche ou pauvre, puissant ou faible, tout citoyen oisif est un fripon.

Or, de toutes les occupations qui peuvent fournir la substance à l'homme, celle qui le rapproche le plus de l'état de nature est le travail des mains : de toutes les conditions, la plus indépendante de la fortune et des hommes est celle de l'artisan. L'artisan ne dépend que de son travail ; il est libre, aussi libre que le laboureur est esclave ; car celui-ci tient à son champ, dont la récolte est à la discrétion d'autrui. L'ennemi, le prince, un voisin puissant, un procès, lui peut enlever ce champ ; par ce champ on peut le vexer en mille manières ; mais partout où l'on veut vexer l'artisan, son bagage est bientôt fait ; il emporte ses bras et s'en va. Toutefois, l'agriculture est le premier métier de l'homme : c'est le plus honnête, le plus utile, et par conséquent le plus noble qu'il puisse exercer. Je ne dis pas à Émile : Apprends l'agriculture ; il la sait. Tous les travaux rustiques lui sont familiers ; c'est par eux qu'il a commencé, c'est à eux qu'il revient sans

Copyright Arvensa Editions

cesse. Je lui dis donc : Cultive l'héritage de tes pères. Mais si tu perds cet héritage, ou si tu n'en as point, que faire ? Apprends un métier.

Un métier à mon fils ! mon fils artisan ! Monsieur, y pensez-vous ? J'y pense mieux que vous, madame, qui voulez le réduire à ne pouvoir jamais être qu'un lord, un marquis, un prince, et peut-être un jour moins que rien : moi, je lui veux donner un rang qu'il ne puisse perdre, un rang qui l'honore dans tous les temps ; je veux l'élever à l'état d'homme ; et, quoi que vous en puissiez dire, il aura moins d'égaux à ce titre qu'à tous ceux qu'il tiendra de vous.

La lettre tue, et l'esprit vivifie. Il s'agit moins d'apprendre un métier pour savoir un métier, que pour vaincre les préjugés qui le méprisent. Vous ne serez jamais réduit à travailler pour vivre. Eh ! tant pis, tant pis pour vous ! Mais n'importe ; ne travaillez point par nécessité, travaillez par gloire. Abaissez-vous à l'état d'artisan, pour être au-dessus du vôtre. Pour vous soumettre la fortune et les choses, commencez par vous en rendre indépendant. Pour régner par l'opinion, commencez par régner sur elle.

Souvenez-vous que ce n'est point un talent que je vous demande : c'est un métier, un vrai métier, un art purement mécanique, où les mains travaillent plus que la tête, et qui ne mène point à la fortune, mais avec lequel on peut s'en passer. Dans des maisons fort au-dessus du danger de manquer de pain, j'ai vu des pères pousser la prévoyance jusqu'à joindre au soin d'instruire leurs enfants celui de les pourvoir de connaissances dont, à tout événement, ils pussent tirer parti pour vivre. Ces pères prévoyants croient beaucoup faire ; ils ne font rien, parce que les ressources qu'ils pensent ménager à leurs enfants dépendent de cette même fortune au-dessus de laquelle ils les veulent mettre. En sorte qu'avec tous ces beaux talents, si celui qui les a ne se trouve dans des circonstances favorables pour en faire usage, il périra de misère comme s'il n'en avait aucun.

Dès qu'il est question de manège et d'intrigues, autant vaut les employer à se maintenir dans l'abondance qu'à regagner, du sein de la misère, de quoi remonter à son premier état. Si vous cultivez des arts dont le succès tient à la réputation de l'artiste ; si vous vous rendez propre à des emplois qu'on n'obtient que par la faveur, que vous servira tout cela, quand, justement dégoûté du monde, vous dédaignerez les moyens sans lesquels on n'y peut réussir ? Vous avez étudié la politique et les intérêts des princes. Voilà qui va fort bien ; mais que ferez-vous de ces

Copyright Arvensa Editions

connaissances, si vous ne savez parvenir aux ministres, aux femmes de la cour, aux chefs des bureaux ; si vous n'avez le secret de leur plaire, si tous ne trouvent en vous le fripon qui leur convient ? Vous êtes architecte ou peintre : soit ; mais il faut faire connaître votre talent. Pensez-vous aller de but en blanc exposer un ouvrage au Salon ? Oh ! qu'il n'en va pas ainsi ! Il faut être de l'Académie ; il y faut même être protégé pour obtenir au coin d'un mur quelque place obscure. Quittez-moi la règle et le pinceau ; prenez un fiacre, et courez de porte en porte : c'est ainsi qu'on acquiert la célébrité. Or vous devez savoir que toutes ces illustres portes ont des suisses ou des portiers qui n'entendent que par geste, et dont les oreilles sont dans leurs mains. Voulez-vous enseigner ce que vous avez appris, et devenir maître de géographie, ou de mathématiques, ou de langues, ou de musique, ou de dessin ? pour cela même il faut trouver des écoliers, par conséquent des prôneurs. Comptez qu'il importe plus d'être charlatan qu'habile, et que, si vous ne savez de métier que le vôtre, jamais vous ne serez qu'un ignorant.

Voyez donc combien toutes ces brillantes ressources sont peu solides, et combien d'autres ressources vous sont nécessaires pour tirer parti de celles-là. Et puis, que deviendrez-vous dans ce lâche abaissement ? Les revers, sans vous instruire, vous avilissent ; jouet plus que jamais de l'opinion publique, comment vous élèverez-vous au-dessus des préjugés, arbitres de votre sort ? Comment mépriserez-vous la bassesse et les vices dont vous avez besoin pour subsister ? Vous ne dépendiez que des richesses, et maintenant vous dépendez des riches ; vous n'avez fait qu'empirer votre esclavage et le surcharger de votre misère. Vous voilà pauvre sans être libre ; c'est le pire état où l'homme puisse tomber.

Mais, au lieu de recourir pour vivre à ces hautes connaissances qui sont faites pour nourrir l'âme et non le corps, si vous recourez, au besoin, à vos mains et à l'usage que vous en savez faire, toutes les difficultés disparaissent, tous les manèges deviennent inutiles ; la ressource est toujours prête au moment d'en user ; la probité, l'honneur, ne sont plus un obstacle à la vie ; vous n'avez plus besoin d'être lâche et menteur devant les grands, souple et rampant devant les fripons, vil complaisant de tout le monde, emprunteur ou voleur, ce qui est à peu près la même chose quand on n'a rien ; l'opinion des autres ne vous touche point ; vous n'avez à faire votre cour à personne, point de sot à flatter, point de suisse à fléchir, point de courtisane à payer, et, qui pis est, à encenser. Que des coquins mènent

Copyright Arvensa Editions

les grandes affaires, peu vous importe : cela ne vous empêchera pas, vous, dans votre vie obscure, d'être honnête homme et d'avoir du pain. Vous entrez dans la première boutique du métier que vous avez appris : Maître, j'ai besoin d'ouvrage. Compagnon, mettez-vous là, travaillez. Avant que l'heure du dîner soit venue, vous avez gagné votre dîner ; si vous êtes diligent et sobre, avant que huit jours se passent, vous aurez de quoi vivre huit autres jours : vous aurez vécu libre, sain, vrai, laborieux, juste. Ce n'est pas perdre son temps que d'en gagner ainsi.

Je veux absolument qu'Émile apprenne un métier. Un métier honnête, au moins, direz-vous ? Que signifie ce mot ? Tout métier utile au public n'est-il pas honnête ? Je ne veux point qu'il soit brodeur, ni doreur, ni vernisseur, comme le gentilhomme de Locke ; je ne veux qu'il soit ni musicien, ni comédien, ni faiseur de livres[384]. À ces professions près et les autres qui leur ressemblent, qu'il prenne celle qu'il voudra ; je ne prétends le gêner en rien. J'aime mieux qu'il soit cordonnier que poète ; j'aime mieux qu'il pave les grands chemins que de faire des fleurs de porcelaine. Mais, direz-vous, les archers, les espions, les bourreaux sont des gens utiles. Il ne tient qu'au gouvernement qu'ils ne le soient point. Mais passons ; j'avais tort : il ne suffit pas de choisir un métier utile, il faut encore qu'il n'exige pas des gens qui l'exercent des qualités d'âme odieuses et incompatibles avec l'humanité. Ainsi, revenant au premier mot, prenons un métier honnête ; mais souvenons-nous toujours qu'il n'y a point d'honnêteté sans l'utilité.

Un célèbre auteur de ce siècle[385], dont les livres sont pleins de grands projets et de petites vues, avait fait voeu, comme tous les prêtres de sa communion, de n'avoir point de femme en propre ; mais, se trouvant plus scrupuleux que les autres sur l'adultère, on dit qu'il prit le parti d'avoir de jolies servantes, avec lesquelles il réparait de son mieux l'outrage qu'il avait fait à son espèce par ce téméraire engagement. Il regardait comme un devoir du citoyen d'en donner d'autres à la patrie, et du tribut qu'il lui payait en ce genre il peuplait la classe des artisans. Sitôt que ces enfants étaient en âge, il leur faisait apprendre à tous un métier de leur goût, n'excluant que les professions oiseuses, futiles, ou sujettes à la mode, telles, par exemple, que celle de perruquier, qui n'est jamais nécessaire, et qui peut devenir inutile d'un jour à l'autre, tant que la nature ne se rebutera pas de nous donner des cheveux.

Copyright Arvensa Editions

Voilà l'esprit qui doit nous guider dans le choix du métier d'Émile, ou plutôt ce n'est pas à nous de faire ce choix, c'est à lui ; car les maximes dont il est imbu conservant en lui le mépris naturel des choses inutiles, jamais il ne voudra consumer son temps en travaux de nulle valeur et il ne connaît de valeur aux choses que celle de leur utilité réelle ; il lui faut un métier qui pût servir à Robinson dans son île.

En faisant passer en revue devant un enfant les productions de la nature et de l'art, en irritant sa curiosité, en le suivant où elle le porte, on a l'avantage d'étudier ses goûts, ses inclinations, ses penchants, et de voir briller la première étincelle de son génie, s'il en a quelqu'un qui soit bien décidé. Mais une erreur commune et dont il faut vous préserver, c'est d'attribuer à l'ardeur du talent l'effet de l'occasion, et de prendre pour une inclination marquée vers tel ou tel art l'esprit imitatif commun à l'homme et au singe, et qui porte machinalement l'un et l'autre à vouloir faire tout ce qu'il voit faire, sans trop savoir à quoi cela est bon. Le monde est plein d'artisans, et surtout d'artistes, qui n'ont point le talent naturel de l'art qu'ils exercent, et dans lequel on les a poussés dès leur bas âge, soit déterminé par d'autres convenances, soit trompé par un zèle apparent qui les eût portés de même vers tout autre art, s'ils l'avaient vu pratiquer aussitôt. Tel entend un tambour et se croit général ; tel voit bâtir et veut être architecte. Chacun est tenté du métier qu'il voit faire, quand il le croit estimé.

J'ai connu un laquais qui, voyant peindre et dessiner son maître, se mit dans la tête d'être peintre et dessinateur. Dès l'instant qu'il eut formé cette résolution, il prit le crayon, qu'il n'a plus quitté que pour reprendre le pinceau, qu'il ne quittera de sa vie. Sans leçons et sans règles, il se mit à dessiner tout ce qui lui tombait sous la main. Il passa trois ans entiers collé sur ses barbouillages, sans que jamais rien pût arracher que son service, et sans jamais se rebuter du peu de progrès que de médiocres dispositions lui laissaient faire. Je l'ai vu durant six mois d'un été très ardent, dans une petite antichambre au midi, où l'on suffoquait au passage, assis, ou plutôt cloué tout le jour sur sa chaise, devant un globe, dessiner ce globe, le redessiner, commencer et recommencer sans cesse avec une invincible obstination, jusqu'à ce qu'il eût rendu la ronde bosse assez bien pour être content de son travail. Enfin, favorisé de son maître et guidé par un artiste, il est parvenu au point de quitter la livrée et de vivre de son pinceau. Jusqu'à certain terme la persévérance supplée au talent : il a atteint ce

Copyright Arvensa Editions

terme et ne le passera jamais. La constance et l'émulation de cet honnête garçon sont louables. Il se fera toujours estimer par son assiduité, par sa fidélité, par ses moeurs ; mais il ne peindra jamais que des dessus de porte. Qui est-ce qui n'eût pas été trompé par son zèle et ne l'eût pas pris pour un vrai talent ? Il y a bien de la différence entre se plaire à un travail et y être propre. Il faut des observations plus fines qu'on ne pense pour s'assurer du vrai génie et du vrai goût d'un enfant qui montre bien plus ses désirs que ses dispositions, et qu'on juge toujours par les premiers, faute de savoir étudier les autres. Je voudrais qu'un homme judicieux nous donnât un traité de l'art d'observer les enfants. Cet art serait très important à connaître : les pères et les maîtres n'en ont pas encore les éléments.

Mais peut-être donnons-nous ici trop d'importance au choix d'un métier. Puisqu'il ne s'agit que d'un travail des mains, ce choix n'est rien pour Émile ; et son apprentissage est déjà plus d'à moitié fait, par les exercices dont nous l'avons occupé jusqu'à présent. Que voulez-vous qu'il fasse ? Il est prêt à tout : il sait déjà manier la bêche et la houe ; il sait se servir du tour, du marteau, du rabot, de la lime ; les outils de tous les métiers lui sont déjà familiers. Il ne s'agit plus que d'acquérir de quelqu'un de ces outils un usage assez prompt, assez facile, pour égaler en diligence les bons ouvriers qui s'en servent ; et il a sur ce point un grand avantage par-dessus tous, c'est d'avoir le corps agile, les membres flexibles, pour prendre sans peine toutes sortes d'attitudes et prolonger sans effort toutes sortes de mouvements. De plus, il a les organes justes et bien exercés ; toute la mécanique des arts lui est déjà connue. Pour savoir travailler en maître, il ne lui manque que de l'habitude, et l'habitude ne se gagne qu'avec le temps. Auquel des métiers, dont le choix nous reste à faire, donnera-t-il donc assez de temps pour s'y rendre diligent ? Ce n'est plus que de cela qu'il s'agit.

Donnez à l'homme un métier qui convienne à son sexe, et au jeune homme un métier qui convienne à son âge : toute profession sédentaire et casanière, qui efféminе et ramollit le corps, ne lui plaît ni ne lui convient. Jamais jeune garçon n'aspira de lui-même à être tailleur ; il faut de l'art pour porter à ce métier de femmes le sexe pour lequel il n'est pas fait [386]. L'aiguille et l'épée ne sauraient être maniées par les mêmes mains. Si j'étais souverain, je ne permettrais la couture et les métiers à l'aiguille qu'aux femmes et aux boiteux réduits à s'occuper comme elles. En supposant les

Copyright Arvensa Editions

eunuques nécessaires, je trouve les Orientaux bien fous d'en faire exprès. Que ne se contentent-ils de ceux qu'a faits la nature, de ces foules d'hommes lâches dont elle a mutilé le coeur ? ils en auraient de reste pour le besoin. Tout homme faible, délicat, craintif, est condamné par elle à la vie sédentaire ; il est fait pour vivre avec les femmes ou à leur manière. Qu'il exerce quelqu'un des métiers qui leur sont propres, à la bonne heure ; et, s'il faut absolument de vrais eunuques, qu'on réduise à cet état les hommes qui déshonorent leur sexe en prenant des emplois qui ne lui conviennent pas. Leur choix annonce l'erreur de la nature : corrigez cette erreur de manière ou d'autre, vous n'aurez fait que du bien.

J'interdis à mon élève les métiers malsains, mais non pas les métiers pénibles, ni même les métiers périlleux. Ils exercent à la fois la force et le courage ; ils sont propres aux hommes seuls ; les femmes n'y prétendent point : comment n'ont-ils pas honte d'empiéter sur ceux qu'elles font ?

Luctantur paucae, comedunt coliphia paucae.
Vos lanam trahitis, calathisque peracta refertis
Vellera… [387]

En Italie on ne voit point de femmes dans les boutiques ; et l'on ne peut rien imaginer de plus triste que le coup d'oeil des rues de ce pays-là pour ceux qui sont accoutumés à celles de France et d'Angleterre. En voyant des marchands de modes vendre aux dames des rubans, des pompons, du réseau, de la chenille, je trouvais ces parures délicates bien ridicules dans de grosses mains, faites pour souffler la forge et frapper sur l'enclume. Je me disais : Dans ce pays les femmes devraient, par représailles, lever des boutiques de fourbisseurs et d'armuriers. Eh ! que chacun fasse et vende les armes de son sexe. Pour les connaître, il les faut employer.

Jeune homme, imprime à tes travaux la main de l'homme. Apprends à manier d'un bras vigoureux la hache et la scie, à équarrir une poutre, à monter sur un comble, à poser le faîte, à l'affermir de jambes de force et d'entraits ; puis crie à ta soeur de venir t'aider à ton ouvrage, comme elle te disait de travailler à son point croisé.

J'en dis trop pour mes agréables contemporains, je le sens ; mais je me laisse quelquefois entraîner à la force des conséquences. Si quelque homme que ce soit a honte de travailler en public armé d'une doloire et ceint d'un tablier de peau, je ne vois plus en lui qu'un esclave de l'opinion, prêt à rougir de bien faire, sitôt qu'on se rira des honnêtes gens. Toutefois cédons au préjugé des pères tout ce qui ne peut nuire au jugement des

Copyright Arvensa Editions

enfants. Il n'est pas nécessaire d'exercer toutes les professions utiles pour les honorer toutes ; il suffit de n'en estimer aucune au-dessous de soi. Quand on a le choix et que rien d'ailleurs ne nous détermine, pourquoi ne consulterait-on pas l'agrément, l'inclination, la convenance entre les professions de même rang ? Les travaux des métaux sont utiles, et même les plus utiles de tous ; cependant, à moins qu'une raison particulière ne m'y porte, je ne ferai point de votre fils un maréchal, un serrurier, un forgeron ; je n'aimerais pas à lui voir dans sa forge la figure d'un cyclope. De même je n'en ferai pas un maçon, encore moins un cordonnier. Il faut que tous les métiers se fassent ; mais qui peut choisir doit avoir égard à la propreté, car il n'y a point-là d'opinion ; sur ce point les sens nous décident. Enfin je n'aimerais pas ces stupides professions dont les ouvriers, sans industrie et presque automates, n'exercent jamais leurs mains qu'au même travail ; les tisserands, les faiseurs de bas, les scieurs de pierres : à quoi sert d'employer à ces métiers des hommes de sens ? c'est une machine qui en mène une autre.

Tout bien considéré, le métier que j'aimerais le mieux qui fût du goût de mon élève est celui de menuisier. Il est propre, il est utile, il peut s'exercer dans la maison ; il tient suffisamment le corps en haleine ; il exige dans l'ouvrier de l'adresse et l'industrie, et dans la forme des ouvrages que l'utilité détermine, l'élégance et le goût ne sont pas exclus.

Que si par hasard le génie de votre élève était décidément tourné vers les sciences spéculatives, alors je ne blâmerais pas qu'on lui donnât un métier conforme à ses inclinations ; qu'il apprît, par exemple, à faire des instruments de mathématiques, des lunettes, des télescopes, etc.

Quand Émile apprendra son métier, je veux l'apprendre avec lui ; car je suis convaincu qu'il n'apprendra jamais bien que ce que nous apprendrons ensemble. Nous nous mettrons donc tous deux en apprentissage, et nous ne prétendrons point être traités en messieurs, mais en vrais apprentis qui ne le sont pas pour rire ; pourquoi ne le serions-nous pas tout de bon ? Le czar Pierre était charpentier au chantier, et tambour dans ses propres troupes, pensez-vous que ce prince ne vous valût pas par la naissance ou par le mérite ? Vous comprenez que ce n'est point à Émile que je dis cela ; c'est à vous, qui que vous puissiez être.

Malheureusement nous ne pouvons passer tout notre temps à l'établi. Nous ne sommes pas apprentis ouvriers, nous sommes apprentis hommes ; et l'apprentissage de ce dernier métier est plus pénible et plus long que

Copyright Arvensa Editions

l'autre. Comment ferons-nous donc ? Prendrons-nous un maître de rabot une heure par jour, comme on prend un maître à danser ? Non. Nous ne serions pas des apprentis, mais des disciples ; et notre ambition n'est pas tant d'apprendre la menuiserie que de nous élever à l'état de menuisier. Je suis donc d'avis que nous allions toutes les semaines une ou deux fois au moins passer la journée entière chez le maître, que nous nous levions à son heure, que nous soyons à l'ouvrage avant lui, que nous mangions à sa table, que nous travaillions sous ses ordres, et qu'après avoir eu l'honneur de souper avec sa famille, nous retournions, si nous voulons, coucher dans nos lits durs. Voilà comment on apprend plusieurs métiers à la fois, et comment on s'exerce au travail des mains sans négliger l'autre apprentissage.

Soyons simples en faisant bien. N'allons pas reproduire la vanité par nos soins pour la combattre. S'enorgueillir d'avoir vaincu les préjugés, c'est s'y soumettre. On dit que, par un ancien usage de la maison ottomane, le Grand Seigneur est obligé de travailler de ses mains ; et chacun sait que les ouvrages d'une main royale ne peuvent être que des chefs-d'oeuvre. Il distribue donc magnifiquement ces chefs-d'oeuvre aux grands de la Porte ; et l'ouvrage est payé selon la qualité de l'ouvrier. Ce que je vois de mal à cela n'est pas cette prétendue vexation ; car, au contraire, elle est un bien. En forçant les grands de partager avec lui les dépouilles du peuple, le prince est d'autant moins obligé de piller le peuple directement. C'est un soulagement nécessaire au despotisme, et sans lequel cet horrible gouvernement ne saurait subsister.

Le vrai mal d'un pareil usage est l'idée qu'il donne à ce pauvre homme de son mérite. Comme le roi Midas, il voit changer en or tout ce qu'il touche, mais il n'aperçoit pas quelles oreilles cela fait pousser. Pour en conserver de courtes à notre Émile, préservons ses mains de ce riche talent ; que ce qu'il fait ne tire pas son prix de l'ouvrier, mais de l'ouvrage. Ne souffrons jamais qu'on juge du sien qu'en le comparant à celui des bons maîtres. Que son travail soit prisé par le travail même, et non parce qu'il est de lui. Dites de ce qui est bien fait, *Voilà qui est bien fait* ; mais n'ajoutez point, *Qui est-ce qui a fait cela* ? S'il dit lui-même d'un air fier et content de lui, *C'est moi qui l'ai fait*, ajoutez froidement, *Vous ou un autre, il n'importe ; c'est toujours un travail bien fait.*

Bonne mère, préserve-toi surtout des mensonges qu'on te prépare. Si ton fils sait beaucoup de choses, défie-toi de tout ce qu'il sait ; s'il a le

Copyright Arvensa Editions

malheur d'être élevé dans Paris, et d'être riche, il est perdu. Tant qu'il s'y trouvera d'habiles artistes, il aura tous leurs talents ; mais loin d'eux il n'en aura plus. À Paris, le riche sait tout ; il n'y a d'ignorant que le pauvre. Cette capitale est pleine d'amateurs, et surtout d'amatrices, qui font leurs ouvrages comme M. Guillaume inventait ses couleurs. Je connais à ceci trois exceptions honorables parmi les hommes, il y en peut avoir davantage ; mais je n'en connais aucune parmi les femmes, et je doute qu'il y en ait. En général, on acquiert un nom dans les arts comme dans la robe ; on devient artiste et juge des artistes comme on devient docteur en droit et magistrat.

Si donc il était une fois établi qu'il est beau de savoir un métier, vos enfants le sauraient bientôt sans l'apprendre ; ils passeraient maîtres comme les conseillers de Zurich. Point de tout ce cérémonial pour Émile ; point d'apparence, et toujours de la réalité. Qu'on ne dise pas qu'il sait, mais qu'il apprenne en silence. Qu'il fasse toujours son chef-d'oeuvre, et que jamais il ne passe maître ; qu'il ne se montre pas ouvrier par son titre, mais par son travail.

Si jusqu'ici je me suis fait entendre, on doit concevoir comment avec l'habitude de l'exercice du corps et du travail des mains, je donne insensiblement à mon élève le goût de la réflexion et de la méditation, pour balancer en lui la paresse qui résulterait de son indifférence pour les jugements des hommes et du calme de ses passions. Il faut qu'il travaille en paysan et qu'il pense en philosophe, pour n'être pas aussi fainéant qu'un sauvage. Le grand secret de l'éducation est de faire que les exercices du corps et ceux de l'esprit servent toujours de délassement les uns aux autres.

Mais gardons-nous d'anticiper sur les instructions qui demandent un esprit plus mûr. Émile ne sera pas longtemps ouvrier, sans ressentir par lui-même l'inégalité des conditions, qu'il n'avait d'abord qu'aperçue. Sur les maximes que je lui donne et qui sont à sa portée, il voudra m'examiner à mon tour. En recevant tout de moi seul, en se voyant si près de l'état des pauvres, il voudra savoir pourquoi j'en suis si loin. Il me fera peut-être, au dépourvu, des questions scabreuses : « Vous êtes riche, vous me l'avez dit, et je le vois. Un riche doit aussi son travail à la société, puisqu'il est homme. Mais vous, que faites-vous donc pour elle ? » Que dirait à cela un beau gouverneur ? Je l'ignore. Il serait peut-être assez sot pour parler à l'enfant des soins qu'il lui rend. Quant à moi, l'atelier me tire d'affaire :

Copyright Arvensa Editions

« Voilà, cher Émile, une excellente question ; je vous promets d'y répondre pour moi, quand vous y ferez pour vous-même une réponse dont vous soyez content. En attendant, j'aurai soin de rendre à vous et aux pauvres ce que j'ai de trop, et de faire une table ou un banc par semaine, afin de n'être pas tout à fait inutile à tout. »

Nous voici revenus à nous-mêmes. Voilà notre enfant prêt à cesser de l'être, rentré dans son individu. Le voilà sentant plus que jamais la nécessité qui l'attache aux choses. Après avoir commencé par exercer son corps et ses sens, nous avons exercé son esprit et son jugement. Enfin nous avons réuni l'usage de ses membres à celui de ses facultés ; nous avons fait un être agissant et pensant ; il ne nous reste plus, pour achever l'homme, que de faire un être aimant et sensible, c'est-à-dire de perfectionner la raison par le sentiment. Mais avant d'entrer dans ce nouvel ordre de choses, jetons les yeux sur celui d'où nous sortons et voyons, le plus exactement qu'il est possible, jusqu'où nous sommes parvenus.

Notre élève n'avait d'abord que des sensations, maintenant il a des idées : il ne faisait que sentir, maintenant il juge. Car de la comparaison de plusieurs sensations successives ou simultanées, et du jugement qu'on en porte, naît une sorte de sensation mixte ou complexe, que j'appelle idée.

La manière de former les idées est ce qui donne un caractère à l'esprit humain. L'esprit qui ne forme ses idées que sur des rapports réels est un esprit solide ; celui qui se contente des rapports apparents est un esprit superficiel ; celui qui voit les rapports tels qu'ils sont est un esprit juste ; celui qui les apprécie mal est un esprit faux ; celui qui controuve des rapports imaginaires qui n'ont ni réalité ni apparence est un fou ; celui qui ne compare point est un imbécile. L'aptitude plus ou moins grande à comparer des idées et à trouver des rapport est ce qui fait dans les hommes le plus ou le moins d'esprit, etc.

Les idées simples ne sont que des sensations comparées. Il y a des jugements dans les simples sensations aussi bien que dans les sensations complexes, que j'appelle idées simples. Dans la sensation, le jugement est purement passif, il affirme qu'on sent ce qu'on sent. Dans la perception ou idée, le jugement est actif ; il rapproche, il compare, il détermine des rapports que le sens ne détermine pas. Voilà toute la différence ; mais elle est grande. Jamais la nature ne nous trompe ; c'est toujours nous qui nous trompons.

Je vois servir à un enfant de huit ans d'un fromage glacé ; il porte la

Copyright Arvensa Editions

cuiller à sa bouche, sans savoir ce que c'est, et, saisi de froid, s'écrie : *Ah ! cela me brûle !* Il éprouve une sensation très vive ; il n'en connaît point de plus vive que la chaleur du feu, et il croit sentir celle-là. Cependant il s'abuse ; le saisissement du froid le blesse, mais il ne le brûle pas ; et ces deux sensations ne sont pas semblables, puisque ceux qui ont éprouvé l'une et l'autre ne les confondent point. Ce n'est donc pas la sensation qui le trompe, mais le jugement qu'il en porte.

Il en est de même de celui qui voit pour la première fois un miroir ou une machine d'optique, ou qui entre dans une cave profonde au coeur de l'hiver ou de l'été, ou qui trempe dans l'eau tiède une main très chaude ou très froide, ou qui fait rouler entre deux doigts croisés une petite boule, etc. S'il se contente de dire ce qu'il aperçoit, ce qu'il sent, son jugement étant purement passif, il est impossible qu'il se trompe ; mais quand il juge de la chose par l'apparence, il est actif, il compare, il établit par induction des rapports qu'il n'aperçoit pas ; alors il se trompe ou peut se tromper. Pour corriger ou prévenir l'erreur, il a besoin de l'expérience.

Montrez de nuit à votre élève des nuages passant entre la lune et lui, il croira que c'est la lune qui passe en sens contraire et que les nuages sont arrêtés. Il le croira par une induction précipitée, parce qu'il voit ordinairement les petits objets se mouvoir préférablement aux grands, et que les nuages lui semblent plus grands que la lune, dont il ne peut estimer l'éloignement. Lorsque, dans un bateau qui vogue, il regarde d'un peu loin le rivage, il tombe dans l'erreur contraire, et croit voir courir la terre, parce que, ne se sentant point en mouvement, il regarde le bateau, la mer ou la rivière, et tout son horizon, comme un tout immobile, dont le rivage qu'il voit courir ne lui semble qu'une partie.

La première fois qu'un enfant voit un bâton à moitié plongé dans l'eau, il voit un bâton brisé : la sensation est vraie ; et elle ne laisserait pas de l'être, quand même nous ne saurions point la raison de cette apparence. Si donc vous lui demandez ce qu'il voit, il dit : Un bâton brisé, et il dit vrai, car il est très sûr qu'il a la sensation d'un bâton brisé. Mais quand, trompé par son jugement, il va plus loin, et qu'après avoir affirmé qu'il voit un bâton brisé, il affirme encore que ce qu'il voit est en effet un bâton brisé, alors il dit faux. Pourquoi cela ? parce qu'alors il devient actif, et qu'il ne juge plus par inspection, mais par induction, en affirmant ce qu'il ne sent pas, savoir que le jugement qu'il reçoit par un sens serait confirmé par un autre.

Puisque toutes nos erreurs viennent de nos jugements, il est clair que si

Copyright Arvensa Editions

nous n'avions jamais besoin de juger, nous n'aurions nul besoin d'apprendre ; nous ne serions jamais dans le cas de nous tromper ; nous serions plus heureux de notre ignorance que nous ne pouvons l'être de notre savoir. Qui est-ce qui nie que les savants ne sachent mille choses vraies que les ignorants ne sauront jamais ? Les savants sont-ils pour cela plus près de la vérité ? Tout au contraire, ils s'en éloignent en avançant ; parce que, la vanité de juger faisant encore plus de progrès que les lumières, chaque vérité qu'ils apprennent ne vient qu'avec cent jugements faux. Il est de la dernière évidence que les compagnies savantes de l'Europe ne sont que des écoles publiques de mensonges ; et très sûrement il y a plus d'erreurs dans l'Académie des sciences que dans tout un peuple de Hurons.

Puisque plus les hommes savent, plus ils se trompent, le seul moyen d'éviter l'erreur est l'ignorance. Ne jugez point, vous ne vous abuserez jamais. C'est la leçon de la nature aussi bien que de la raison. Hors les rapports immédiats en très petit nombre et très sensibles que les choses ont avec nous, nous n'avons naturellement qu'une profonde indifférence pour tout le reste. Un sauvage ne tournerait pas le pied pour aller voir le jeu de la plus belle machine et tous les prodiges de l'électricité. *Que m'importe ?* est le mot le plus familier à l'ignorant et le plus convenable au sage.

Mais malheureusement ce mot ne nous va plus. Tout nous importe, depuis que nous sommes dépendants de tout ; et notre curiosité s'étend nécessairement avec nos besoins. Voilà pourquoi j'en donne une très grande au philosophe, et n'en donne point au sauvage. Celui-ci n'a besoin de personne ; l'autre a besoin de tout le monde, et surtout d'admirateurs.

On me dira que je sors de la nature ; je n'en crois rien. Elle choisit ses instruments, et les règle, non sur l'opinion, mais sur le besoin. Or, les besoins changent selon la situation des hommes. Il y a bien de la différence entre l'homme naturel vivant dans l'état de nature, et l'homme naturel vivant dans l'état de société. Émile n'est pas un sauvage à reléguer dans les déserts, c'est un sauvage fait pour habiter les villes. Il faut qu'il sache y trouver son nécessaire, tirer parti de leurs habitants, et vivre, sinon comme eux, du moins avec eux.

Puisque, au milieu de tant de rapports nouveaux dont il va dépendre, il faudra malgré lui qu'il juge, apprenons lui donc à bien juger.

La meilleure manière d'apprendre à bien juger est celle qui tend le plus

Copyright Arvensa Editions

à simplifier nos expériences, et à pouvoir même nous en passer sans tomber dans l'erreur. D'où il suit qu'après avoir longtemps vérifié les rapports des sens l'un par l'autre, il faut encore apprendre à vérifier les rapports de chaque sens par lui-même, sans avoir besoin de recourir à un autre sens ; alors chaque sensation deviendra pour nous une idée, et cette idée sera toujours conforme à la vérité. Telle est la sorte d'acquis dont j'ai tâché de remplir ce troisième âge de la vie humaine.

Cette manière de procéder exige une patience et une circonspection dont peu de maîtres sont capables, et sans laquelle jamais le disciple n'apprendra à juger. Si, par exemple, lorsque celui-ci s'abuse sur l'apparence du bâton brisé, pour lui montrer son erreur vous vous pressez de tirer le bâton hors de l'eau, vous le détromperez peut-être ; mais que lui apprendrez-vous ? rien que ce qu'il aurait bientôt appris de lui-même. Oh ! que ce n'est pas là ce qu'il faut faire ! Il s'agit moins de lui apprendre une vérité que de lui montrer comment il faut s'y prendre pour découvrir toujours la vérité. Pour mieux l'instruire, il ne faut pas le détromper sitôt. Prenons Émile et moi pour exemple.

Premièrement, à la seconde des deux questions supposées, tout enfant élevé à l'ordinaire ne manquera pas de répondre affirmativement. C'est sûrement, dira-t-il, un bâton brisé. Je doute fort qu'Émile me fasse la même réponse. Ne voyant point la nécessité d'être savant ni de le paraître, il n'est jamais pressé de juger ; il ne juge que sur l'évidence ; et il est bien éloigné de la trouver dans cette occasion, lui qui sait combien nos jugements sur les apparences sont sujets à l'illusion, ne fût-ce que dans la perspective.

D'ailleurs, comme il sait par expérience que mes questions les plus frivoles ont toujours quelque objet qu'il n'aperçoit pas d'abord, il n'a point pris l'habitude d'y répondre étourdiment ; au contraire, il s'en défie, il s'y rend attentif, il les examine avec grand soin avant d'y répondre. Jamais il ne me fait de réponse qu'il n'en soit content lui-même ; et il est difficile à contenter. Enfin nous ne nous piquons ni lui ni moi de savoir la vérité des choses, mais seulement de ne pas donner dans l'erreur. Nous serions bien plus confus de nous payer d'une raison qui n'est pas bonne, que de n'en point trouver du tout. Je ne sais est un mot qui nous va si bien à tous deux, et que nous répétons si souvent, qu'il ne coûte plus rien à l'un ni à l'autre. Mais, soit que cette étourderie lui échappe, ou qu'il l'évite par notre commode *Je ne sais*, ma réplique est la même : *Voyons, examinons*.

Ce bâton qui trempe à moitié dans l'eau est fixé dans une situation

Copyright Arvensa Editions

perpendiculaire. Pour savoir s'il est brisé, comme il le paraît, que de choses n'avons-nous pas à faire avant de le tirer de l'eau ou avant d'y porter la main !

I° D'abord nous tournons tout autour du bâton et nous voyons que la brisure tourne comme nous. C'est donc notre oeil seul qui la change, et les regards ne remuent pas les corps.

2° Nous regardons bien à plomb sur le bout du bâton qui est hors de l'eau ; alors le bâton n'est plus courbe, le bout voisin de notre oeil nous cache exactement l'autre bout[388]. Notre oeil a-t-il redressé le bâton ?

3° Nous agitons la surface de l'eau ; nous voyons le bâton se plier en plusieurs pièces, se mouvoir en zigzag, et suivre les ondulations de l'eau. Le mouvement que nous donnons à cette eau suffit-il pour briser, amollir, et fondre ainsi le bâton ?

4° Nous faisons écouler l'eau, et nous voyons le bâton se redresser peu à peu, à mesure que l'eau baisse. N'en voilà-t-il pas plus qu'il ne faut pour éclaircir le fait et trouver la réfraction ? Il n'est donc pas vrai que la vue nous trompe, puisque nous n'avons besoin que d'elle seule pour rectifier les erreurs que nous lui attribuons.

Supposons l'enfant assez stupide pour ne pas sentir le résultat de ces expériences ; c'est alors qu'il faut appeler le toucher au secours de la vue. Au lieu de tirer le bâton hors de l'eau, laissez-le dans sa situation, et que l'enfant y passe la main d'un bout à l'autre, il ne sentira point d'angle ; le bâton n'est donc pas brisé.

Vous me direz qu'il n'y a pas seulement ici des jugements, mais des raisonnements en forme. Il est vrai ; mais ne voyez-vous pas que, sitôt que l'esprit est parvenu jusqu'aux idées, tout jugement est un raisonnement ? La conscience de toute sensation est une proposition, un jugement. Donc, sitôt que l'on compare une sensation à une autre, on raisonne. L'art de juger et l'art de raisonner sont exactement le même.

Émile ne saura jamais la dioptrique, ou je veux qu'il l'apprenne autour de ce bâton. Il n'aura point disséqué d'insectes ; il n'aura point compté les taches du soleil ; il ne saura ce que c'est qu'un microscope et un télescope. Vos doctes élèves se moqueront de son ignorance. Ils n'auront pas tort ; car avant de se servir de ces instruments, j'entends qu'il les invente, et vous vous doutez bien que cela ne viendra pas si tôt.

Voilà l'esprit de toute ma méthode dans cette partie. Si l'enfant fait

Copyright Arvensa Editions

rouler une petite boule entre deux doigts croisés, et qu'il croie sentir deux boules, je ne lui permettrai point d'y regarder, qu'auparavant il ne soit convaincu qu'il n'y en a qu'une.

Ces éclaircissements suffiront, je pense, pour marquer nettement le progrès qu'a fait jusqu'ici l'esprit de mon élève, et la route par laquelle il a suivi ce progrès. Mais vous êtes effrayés peut-être de la quantité de choses que j'ai fait passer devant lui. Vous craignez que je n'accable son esprit sous ses multitudes de connaissances. C'est tout le contraire ; je lui apprends bien plus à les ignorer qu'à les savoir. Je lui montre la route de la science, aisée à la vérité, mais longue, immense, lente à parcourir. Je lui fais faire les premiers pas pour qu'il reconnaisse l'entrée, mais je ne lui permets jamais d'aller loin.

Forcé d'apprendre de lui-même, il use de sa raison et non de celle d'autrui ; car, pour ne rien donner à l'opinion, il ne faut rien donner à l'autorité ; et la plupart de nos erreurs nous viennent bien moins de nous que des autres. De cet exercice continuel il doit résulter une vigueur d'esprit semblable à celle qu'on donne au corps par le travail et par la fatigue. Un autre avantage est qu'on n'avance qu'à proportion de ses forces. L'esprit, non plus que le corps, ne porte que ce qu'il peut porter. Quand l'entendement s'approprie les choses avant de les déposer dans la mémoire, ce qu'il en tire ensuite est à lui ; au lieu qu'en surchargeant la mémoire à son insu, on s'expose à n'en jamais rien tirer qui lui soit propre.

Émile a peu de connaissances, mais celles qu'il a sont véritablement siennes ; il ne sait rien à demi. Dans le petit nombre des choses qu'il sait et qu'il sait bien, la plus importante est qu'il y en a beaucoup qu'il ignore et qu'il peut savoir un jour, beaucoup plus que d'autres hommes savent et qu'il ne saura de sa vie, et une infinité d'autres qu'aucun homme ne saura jamais. Il a un esprit universel, non par les lumières, mais par la faculté d'en acquérir ; un esprit ouvert, intelligent, prêt à tout, et, comme dit Montaigne, sinon instruit, du moins instruisable. Il me suffit qu'il sache trouver l'*à quoi bon* sur tout ce qu'il fait, et le *pourquoi* sur tout ce qu'il croit. Car encore une fois, mon objet n'est point de lui donner la science, mais de lui apprendre à l'acquérir au besoin, de la lui faire estimer exactement ce qu'elle vaut, et de lui faire aimer la vérité par-dessus tout[389]. Avec cette méthode on avance peu, mais on ne fait jamais un pas inutile, et l'on n'est point forcé de rétrograder.

Copyright Arvensa Editions

Émile n'a que des connaissances naturelles et purement physiques. Il ne sait pas même le nom de l'histoire, ni ce que c'est que métaphysique et morale. Il connaît les rapports essentiels de l'homme aux choses, mais nul des rapports moraux de l'homme à l'homme. Il sait peu généraliser d'idées, peu faire d'abstractions. Il voit des qualités communes à certains corps sans raisonner sur ces qualités en elles-mêmes. Il connaît l'étendue abstraite à l'aide des figures de la géométrie ; il connaît la quantité abstraite à l'aide des signes de l'algèbre. Ces figures et ces signes sont les supports de ces abstractions, sur lesquels ses sens se reposent. Il ne cherche point à connaître les choses par leur nature, mais seulement par les relations qui l'intéressent. Il n'estime ce qui lui est étranger que par rapport à lui ; mais cette estimation est exacte et sûre. La fantaisie, la convention, n'y entrent pour rien. Il fait plus de cas de ce qui lui est plus utile ; et ne se départant jamais de cette manière d'apprécier, il ne donne rien à l'opinion.

Émile est laborieux, tempérant, patient, ferme, plein de courage. Son imagination, nullement allumée, ne lui grossit jamais les dangers ; il est sensible à peu de maux, et il sait souffrir avec constance, parce qu'il n'a point appris à disputer contre la destinée. À l'égard de la mort, il ne sait pas encore bien ce que c'est ; mais, accoutumé à subir sans résistance la loi de la nécessité, quand il faudra mourir il mourra sans gémir et sans se débattre ; c'est tout ce que la nature permet dans ce moment abhorré de tous. Vivre libre et peu tenir aux choses humaines est le meilleur moyen d'apprendre à mourir.

En un mot, Émile a de la vertu tout ce qui se rapporte à lui-même. Pour avoir aussi les vertus sociales, il lui manque uniquement de connaître les relations qui les exigent ; il lui manque uniquement des lumières que son esprit est tout prêt à recevoir.

Il se considère sans égard aux autres, et trouve bon que les autres ne pensent point à lui. Il n'exige rien de personne, et ne croit rien devoir à personne. Il est seul dans la société humaine, il ne compte que sur lui seul. Il a droit aussi plus qu'un autre de compter sur lui-même, car il est tout ce qu'on peut être à son âge. Il n'a point d'erreurs, ou n'a que celles qui nous sont inévitables ; il n'a point de vices, ou n'a que ceux dont nul homme ne peut se garantir. Il a le corps sain, les membres agiles, l'esprit juste et sans préjugés, le coeur libre et sans passions. L'amour-propre, la première et la plus naturelle de toutes, y est encore à peine exalté. Sans troubler le repos

Copyright Arvensa Editions

de personne, il a vécu content, heureux et libre, autant que la nature l'a permis. Trouvez-vous qu'un enfant ainsi parvenu à sa quinzième année ait perdu les précédentes ?

Copyright Arvensa Editions

Fin du livre Troisième d'ÉMILE ou DE L'ÉDUCATION

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ÉMILE ou DE L'ÉDUCATION
Livre Quatrième
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Livre Quatrième

Que nous passons rapidement sur cette terre ! le premier quart de la vie est écoulé avant qu'on en connaisse l'usage ; le dernier quart s'écoule encore après qu'on a cessé d'en jouir. D'abord nous ne savons point vivre ; bientôt nous ne le pouvons plus ; et, dans l'intervalle qui sépare ces deux extrémités inutiles, les trois quarts du temps qui nous reste sont consumés par le sommeil, par le travail, par la douleur, par la contrainte, par les peines de toute espèce. La vie est courte, moins par le peu de temps qu'elle dure, que parce que de ce peu de temps, nous n'en avons presque point pour la goûter. L'instant de la mort a beau être éloigné de celui de la naissance, la vie est toujours trop courte quand cet espace est mal rempli.

Nous naissons, pour ainsi dire, en deux fois : l'une pour exister, et l'autre pour vivre ; l'une pour l'espèce, et l'autre pour le sexe. Ceux qui regardent la femme comme un homme imparfait ont tort sans doute : mais l'analogie extérieure est pour eux. Jusqu'à l'âge nubile, les enfants des deux sexes n'ont rien d'apparent qui les distingue ; même visage, même figure, même teint, même voix, tout est égal : les filles sont des enfants, les garçons sont des enfants ; le même nom suffit à des êtres si semblables. Les mâles en qui l'on empêche le développement ultérieur du sexe gardent cette conformité toute leur vie ; ils sont toujours de grands enfants, et les femmes, ne perdant point cette même conformité, semblent, à bien des égards, ne jamais être autre chose.

Mais l'homme, en général, n'est pas fait pour rester toujours dans l'enfance. Il en sort au temps prescrit par la nature ; et ce moment de crise, bien qu'assez court, a de longues influences.

Comme le mugissement de la mer précède de loin la tempête, cette

Copyright Arvensa Editions

orageuse révolution s'annonce par le murmure des passions naissantes ; une fermentation sourde avertit de l'approche du danger. Un changement dans l'humeur, des emportements fréquents, une continuelle agitation d'esprit, rendent l'enfant presque indisciplinable. Il devient sourd à la voix qui le rendait docile ; c'est un lion dans sa fièvre ; il méconnaît son guide, il ne veut plus être gouverné.

Aux signes moraux d'une humeur qui s'altère se joignent des changements sensibles dans la figure. Sa physionomie se développe et s'empreint d'un caractère ; le coton rare et doux qui croît au bas de ses joues brunit et prend de la consistance. Sa voix mue, ou plutôt il la perd : il n'est ni enfant ni homme et ne peut prendre le ton d'aucun des deux. Ses yeux, ces organes de l'âme, qui n'ont rien dit jusqu'ici, trouvent un langage et de l'expression ; un feu naissant les anime, leurs regards plus vifs ont encore une sainte innocence, mais ils n'ont plus leur première imbécillité : il sent déjà qu'ils peuvent trop dire ; il commence à savoir les baisser et rougir ; il devient sensible avant de savoir ce qu'il sent ; il est inquiet sans raison de l'être. Tout cela peut venir lentement et vous laisser du temps encore : mais si sa vivacité se rend trop impatiente, si son emportement se change en fureur, s'il irrite et s'attendrit d'un instant à l'autre, s'il verse des pleurs sans sujet, si, près des objets qui commencent à devenir dangereux pour lui, son pouls s'élève et son oeil s'enflamme, si la main d'une femme se posant sur la sienne le fait frissonner, s'il se trouble ou s'intimide auprès d'elle, Ulysse, ô sage Ulysse, prends garde à toi ; les outres que tu fermais avec tant de soin sont ouvertes ; les vents sont déjà déchaînés ; ne quitte plus un moment le gouvernail, ou tout est perdu.

C'est ici la seconde naissance dont j'ai parlé ; c'est ici que l'homme naît véritablement à la vie, et que rien d'humain n'est étranger à lui. Jusqu'ici nos soins n'ont été que des jeux d'enfant ; ils ne prennent qu'à présent une véritable importance. Cette époque où finissent les éducations ordinaires est proprement celle où la nôtre doit commencer ; mais, pour bien exposer ce nouveau plan, reprenons de plus haut l'état des choses qui s'y rapportent.

Nos passions sont les principaux instruments de notre conservation : c'est donc une entreprise aussi vaine que ridicule de vouloir les détruire ; c'est contrôler la nature, c'est réformer l'ouvrage de Dieu. Si Dieu disait à l'homme d'anéantir les passions qu'il lui donne, Dieu voudrait et ne voudrait pas ; il se contredirait lui-même. Jamais il n'a donné cet ordre

Copyright Arvensa Editions

insensé, rien de pareil n'est écrit dans le coeur humain ; et ce que Dieu veut qu'un homme fasse, il ne le lui fait pas dire par un autre homme, il le lui dit lui-même, il l'écrit au fond de son coeur.

Or je trouverais celui qui voudrait empêcher les passions de naître presque aussi fou que celui qui voudrait les anéantir ; et ceux qui croiraient que tel a été mon projet jusqu'ici m'auraient sûrement fort mal entendu.

Mais raisonnerait-on bien, si, de ce qu'il est dans la nature de l'homme d'avoir des passions, on allait conclure que toutes les passions que nous sentons en nous et que nous voyons dans les autres sont naturelles ? Leur source est naturelle, il est vrai ; mais mille ruisseaux étrangers l'ont grossie ; c'est un grand fleuve qui s'accroît sans cesse, et dans lequel on retrouverait à peine quelques gouttes de ses premières eaux. Nos passions naturelles sont très bornées ; elles sont les instruments de notre liberté, elles tendent à nous conserver. Toutes celles qui nous subjuguent et nous détruisent nous viennent d'ailleurs ; la nature ne nous les donne pas, nous nous les approprions à son préjudice.

La source de nos passions, l'origine et le principe de toutes les autres, la seule qui naît avec l'homme et ne le quitte jamais tant qu'il vit, est l'amour de soi : passion primitive, innée, antérieure à toute autre, et dont toutes les autres ne sont, en un sens, que des modifications. En ce sens, toutes, si l'on veut, sont naturelles. Mais la plupart de ces modifications ont des causes étrangères sans lesquelles elles n'auraient jamais lieu ; et ces mêmes modifications, loin de nous être avantageuses, nous sont nuisibles ; elles changent le premier objet et vont contre leur principe : c'est alors que l'homme se trouve hors de la nature, et se met en contradiction avec soi.

L'amour de soi-même est toujours bon, et toujours conforme à l'ordre. Chacun étant chargé spécialement de sa propre conservation, le premier et le plus important de ses soins est et doit être d'y veiller sans cesse : et comment y veillerait-il ainsi, s'il n'y prenait le plus grand intérêt ?

Il faut donc que nous nous aimions pour nous conserver, il faut que nous nous aimions plus que toute chose ; et, par une suite immédiate du même sentiment, nous aimons ce qui nous conserve. Tout enfant s'attache à sa nourrice : Romulus devait s'attacher à la louve qui l'avait allaité. D'abord cet attachement est purement machinal. Ce qui favorise le bien-être d'un individu l'attire ; ce qui lui nuit le repousse : ce n'est là qu'un instinct aveugle. Ce qui transforme cet instinct en sentiment, l'attachement en amour, l'aversion en haine, c'est l'intention manifestée de nous nuire ou

Copyright Arvensa Editions

de nous être utile. On ne se passionne pas pour les êtres insensibles qui ne suivent que l'impulsion qu'on leur donne ; mais ceux dont on attend du bien ou du mal par leur disposition intérieure, par leur volonté, ceux que nous voyons agir librement pour ou contre, nous inspirent des sentiments semblables à ceux qu'ils nous montrent. Ce qui nous sert, on le cherche ; mais ce qui nous veut servir, on l'aime. Ce qui nous nuit, on le fuit ; mais ce qui nous veut nuire, on le hait.

Le premier sentiment d'un enfant est de s'aimer lui-même ; et le second, qui dérive du premier, est d'aimer ceux qui l'approchent ; car, dans l'état de faiblesse où il est, il ne connaît personne que par l'assistance et les soins qu'il reçoit. D'abord l'attachement qu'il a pour sa nourrice et sa gouvernante n'est qu'habitude. Il les cherche, parce qu'il a besoin d'elles et qu'il se trouve bien de les avoir ; c'est plutôt connaissance que bienveillance. Il lui faut beaucoup de temps pour comprendre que non seulement elles lui sont utiles, mais qu'elles veulent l'être ; et c'est alors qu'il commence à les aimer.

Un enfant est donc naturellement enclin à la bienveillance, parce qu'il voit que tout ce qui l'approche est porté à l'assister, et qu'il prend de cette observation l'habitude d'un sentiment favorable à son espèce ; mais, à mesure qu'il étend ses relations, ses besoins, ses dépendances actives ou passives, le sentiment de ses rapports à autrui s'éveille, et produit celui des devoirs et des préférences. Alors l'enfant devient impérieux, jaloux, trompeur, vindicatif. Si on le plie à l'obéissance ne voyant point l'utilité de ce qu'on lui commande, il l'attribue au caprice, à l'intention de le tourmenter, et il se mutine. Si on lui obéit à lui-même, aussitôt que quelque chose lui résiste, il y voit une rébellion, une intention de lui résister ; il bat la chaise ou la table pour avoir désobéi. L'amour de soi, qui ne regarde qu'à nous, est content quand nos vrais besoins sont satisfaits ; mais l'amour-propre, qui se compare, n'est jamais content et ne saurait l'être, parce que ce sentiment, en nous préférant aux autres, exige aussi que les autres nous préfèrent aux autres, exige aussi que les autres nous préfèrent à eux ; ce qui est impossible. Voilà comment les passions douces et affectueuses naissent de l'amour de soi, et comment les passions haineuses et irascibles naissent de l'amour-propre. Ainsi, ce qui rend l'homme essentiellement bon est d'avoir peu de besoins, et de peu se comparer aux autres ; ce qui le rend essentiellement méchant est d'avoir beaucoup de besoins, et de tenir beaucoup à l'opinion. Sur ce principe il

Copyright Arvensa Editions

est aisé de voir comment on peut diriger au bien ou au mal toutes les passions des enfants et des hommes. Il est vrai que, ne pouvant vivre toujours seuls, ils vivront difficilement toujours bons : cette difficulté même augmentera nécessairement avec leurs relations ; et c'est en ceci surtout que les dangers de la société nous rendent l'art et les soins plus indispensables pour prévenir dans le coeur humain la dépravation qui naît de ses nouveaux besoins.

L'étude convenable à l'homme est celle de ses rapports. Tant qu'il ne se connaît que par son être physique, il doit s'étudier par ses rapports avec les choses : c'est l'emploi de son enfance ; quand il commence à sentir son être moral, il doit s'étudier par ses rapports avec les hommes : c'est l'emploi de sa vie entière, à commencer au point où nous voilà parvenus.

Sitôt que l'homme a besoin d'une compagne, il n'est plus un être isolé, son coeur n'est plus seul. Toutes ses relations avec son espèce, toutes les affections de son âme naissent avec celle-là. Sa première passion fait bientôt fermenter les autres.

Le penchant de l'instinct est indéterminé. Un sexe est attiré vers l'autre : voilà le mouvement de la nature. Le choix, les préférences, l'attachement personnel, sont l'ouvrage des lumières, des préjugés, de l'habitude : il faut du temps et des connaissances pour nous rendre capables d'amour : on n'aime qu'après avoir jugé, on ne préfère qu'après avoir comparé. Ces jugements se font sans qu'on s'en aperçoive, mais ils n'en sont pas moins réels. Le véritable amour, quoi qu'on en dise, sera toujours honoré des hommes : car, bien que ses emportements nous égarent, bien qu'il n'exclue pas du coeur qui le sent des qualités odieuses, et même qu'il en produise, il en suppose pourtant toujours d'estimables, sans lesquelles on serait hors d'état de le sentir. Ce choix qu'on met en opposition avec la raison nous vient d'elle. On a fait l'amour aveugle, parce qu'il a de meilleurs yeux que nous, et qu'il voit des rapports que nous ne pouvons apercevoir. Pour qui n'aurait nulle idée de mérite ni de beauté, toute femme serait également bonne, et la première venue serait toujours la plus aimable. Loin que l'amour vienne de la nature, il est la règle et le frein de ses penchants : c'est par lui qu'excepté l'objet aimé, un sexe n'est plus rien pour l'autre.

La préférence qu'on accorde, on veut l'obtenir ; l'amour doit être réciproque. Pour être aimé, il faut se rendre aimable ; pour être préféré, il faut se rendre plus aimable qu'un autre, plus aimable que tout autre, au moins aux yeux de l'objet aimé. De là les premiers regards sur ses

Copyright Arvensa Editions

semblables ; de là les premières comparaisons avec eux, de là l'émulation, les rivalités, la jalousie. Un coeur plein d'un sentiment qui déborde aime à s'épancher : du besoin d'une maîtresse naît bientôt celui d'un ami. Celui qui sent combien il est doux d'être aimé voudrait l'être de tout le monde, et tous ne sauraient vouloir des préférences, qu'il n'y ait beaucoup de mécontents. Avec l'amour et l'amitié naissent les dissensions, l'inimitié, la haine. Du sein de tant de passions diverses je vois l'opinion s'élever un trône inébranlable, et les stupides mortels, asservis à son empire, ne fonder leur propre existence que sur les jugements d'autrui.

Étendez ces idées, et vous verrez d'où vient à notre amour-propre la forme que nous lui croyons naturelle ; et comment l'amour de soi, cessant d'être un sentiment absolu, devient orgueil dans les grandes âmes, vanité dans les petites, et dans toutes se nourrit sans cesse aux dépens du prochain. L'espèce de ces passions, n'ayant point son germe dans le coeur des enfants, n'y peut naître d'elle-même ; c'est nous seuls qui l'y portons, et jamais elles n'y prennent racine que par notre faute ; mais il n'en est plus ainsi du coeur du jeune homme : quoi que nous puissions faire, elles y naîtront malgré nous. Il est donc temps de changer de méthode.

Commençons par quelques réflexions importantes sur l'état critique dont il s'agit ici. Le passage de l'enfance à la puberté n'est pas tellement déterminé par la nature qu'il ne varie dans les individus selon les tempéraments, et dans les peuples selon les climats. Tout le monde sait les distinctions observées sur ce point entre les pays chauds et les pays froids, et chacun voit que les tempéraments ardents sont formés plus tôt que les autres : mais on peut se tromper sur les causes, et souvent attribuer au physique ce qu'il faut imputer au moral ; c'est un des abus les plus fréquents de la philosophie de notre siècle. Les instructions de la nature sont tardives et lentes ; celles des hommes sont presque toujours prématurées. Dans le premier cas, les sens éveillent l'imagination ; dans le second, l'imagination éveille les sens ; elle leur donne une activité précoce qui ne peut manquer d'énerver, d'affaiblir d'abord les individus, puis l'espèce même à la longue. Une observation plus générale et plus sûre que celle de l'effet des climats est que la puberté et la puissance du sexe est toujours plus hâtive chez les peuples instruits et policés que chez les peuples ignorants et barbares[390]. Les enfants ont une sagacité singulière pour démêler à travers toutes les singeries de la décence les mauvaises

Copyright Arvensa Editions

moeurs qu'elle couvre. Le langage épuré qu'on leur dicte, les leçons d'honnêteté qu'on leur donne, le voile du mystère qu'on affecte de tendre devant leurs yeux, sont autant d'aiguillons à leur curiosité. À la manière dont on s'y prend, il est clair que ce qu'on feint de leur cacher n'est que pour le leur apprendre ; et c'est, de toutes les instructions qu'on leur donne, celle qui leur profite le mieux.

Consultez l'expérience, vous comprendrez à quel point cette méthode insensée accélère l'ouvrage de la nature et ruine le tempérament. C'est ici l'une des principales causes qui font dégénérer les races dans les villes. Les jeunes gens, épuisés de bonne heure, restent petits, faibles, mal faits, vieillissent au lieu de grandir, comme la vigne à qui l'on fait porter du fruit au printemps languit et meurt avant l'automne.

Il faut avoir vécu chez des peuples grossiers et simples pour connaître jusqu'à quel âge une heureuse ignorance y peut prolonger l'innocence des enfants. C'est un spectacle à la fois touchant et risible d'y voir les deux sexes, livrés à la sécurité de leurs coeurs, prolonger dans la fleur de l'âge et de la beauté des jeux naïfs de l'enfance, et montrer par leur familiarité même la pureté de leurs plaisirs. Quand enfin cette aimable jeunesse vient à se marier, les deux époux, se donnant mutuellement les prémices de leur personne, en sont plus chers l'un à l'autre ; des multitudes d'enfants, sains et robustes, deviennent le gage d'une union que rien n'altère, et le fruit de la sagesse de leurs premiers ans.

Si l'âge où l'homme acquiert la conscience de son sexe diffère autant par l'effet de l'éducation que par l'action de la nature, il suit de là qu'on peut accélérer et retarder cet âge selon la manière dont on élèvera les enfants ; et si le corps gagne ou perd de la consistance à mesure qu'on retarde ou qu'on accélère ce progrès, il suit aussi que, plus on s'applique à le retarder, plus un jeune homme acquiert de vigueur et de force. Je ne parle encore que des effets purement physiques : on verra bientôt qu'ils ne se bornent pas là.

De ces réflexions je tire la solution de cette question si souvent agitée, s'il convient d'éclairer les enfants de bonne heure sur les objets de leur curiosité, ou s'il vaut mieux leur donner le change par de modestes erreurs. Je pense qu'il ne faut faire ni l'un ni l'autre. Premièrement, cette curiosité ne leur vient point sans qu'on y ait donné lieu. Il faut donc faire en sorte qu'ils ne l'aient pas. En second lieu, des questions qu'on n'est pas forcé de résoudre n'exigent point qu'on trompe celui qui les fait : il vaut mieux lui

Copyright Arvensa Editions

imposer silence que de lui répondre en mentant. Il sera peu surpris de cette loi, si l'on a pris soin de l'y asservir dans les choses indifférentes. Enfin, si l'on prend le parti de répondre, que ce soit avec la plus grande simplicité, sans mystère, sans embarras, sans sourire. Il y a beaucoup moins de danger à satisfaire la curiosité de l'enfant qu'à l'exciter.

Que vos réponses soient toujours graves, courtes, décidées, et sans jamais paraître hésiter. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'elles doivent être vraies. On ne peut apprendre aux enfants le danger de mentir aux hommes, sans sentir, de la part des hommes, le danger plus grand de mentir aux enfants. Un seul mensonge avéré du maître à l'élève ruinerait à jamais tout le fruit de l'éducation.

Une ignorance absolue sur certaines matières est peut-être ce qui conviendrait le mieux aux enfants : mais qu'ils apprennent de bonne heure ce qu'il est impossible de leur cacher toujours. Il faut, ou que leur curiosité ne s'éveille en aucune manière, ou qu'elle soit satisfaite avant l'âge où elle n'est plus sans danger. Votre conduite avec votre élève dépend beaucoup en ceci de sa situation particulière, des sociétés qui l'environnent, des circonstances où l'on prévoit qu'il pourra se trouver, etc. Il importe ici de ne rien donner au hasard ; et si vous n'êtes pas sûr de lui faire ignorer jusqu'à seize ans la différence des sexes, ayez soin qu'il l'apprenne avant dix.

Je n'aime point qu'on affecte avec les enfants un langage trop épuré, ni qu'on fasse de longs détours, dont ils s'aperçoivent, pour éviter de donner aux choses leur véritable nom. Les bonnes moeurs, en ces matières, ont toujours beaucoup de simplicité ; mais des imaginations souillées par le vice rendent l'oreille délicate, et forcent de raffiner sans cesse sur les expressions. Les termes grossiers sont sans conséquence ; ce sont les idées lascives qu'il faut écarter.

Quoique la pudeur soit naturelle à l'espèce humaine, naturellement les enfants n'en ont point. La pudeur ne naît qu'avec la connaissance du mal : et comment les enfants, qui n'ont ni ne doivent avoir cette connaissance, auraient-ils le sentiment qui en est l'effet ? Leur donner des leçons de pudeur et d'honnêteté, c'est leur apprendre qu'il y a des choses honteuses et déshonnêtes, c'est leur donner un désir secret de connaître ces choses-là. Tôt ou tard ils en viennent à bout, et la première étincelle qui touche à l'imagination accélère à coup sûr l'embrasement des sens. Quiconque rougit est déjà coupable ; la vraie innocence n'a honte de rien.

Copyright Arvensa Editions

Les enfants n'ont pas les mêmes désirs que les hommes ; mais, sujets comme eux à la malpropreté qui blesse les sens, ils peuvent de ce seul assujettissement recevoir les mêmes leçons de bienséance. Suivez l'esprit de la nature, qui, plaçant dans les mêmes lieux les organes des plaisirs secrets et ceux des besoins dégoûtants, nous inspire les mêmes soins à différents âges, tantôt par une idée et tantôt par une autre ; à l'homme par la modestie, à l'enfant par la propreté.

Je ne vois qu'un bon moyen de conserver aux enfants leur innocence ; c'est que tous ceux qui les entourent la respectent et l'aiment. Sans cela, toute la retenue dont on tâche d'user avec eux se dément tôt ou tard ; un sourire, un clin d'oeil, un geste échappé, leur disent tout ce qu'on cherche à leur taire ; il leur suffit, pour l'apprendre, de voir qu'on le leur a voulu cacher. La délicatesse de tours et d'expressions dont se servent entre eux les gens polis, supposant des lumières que les enfants ne doivent pas avoir, est tout à fait déplacée avec eux ; mais quand on honore vraiment leur simplicité, l'on prend aisément, en leur parlant, celle des termes qui leur conviennent. Il y a une certaine naïveté de langage qui sied et qui plaît à l'innocence : voilà le vrai ton qui détourne un enfant d'une dangereuse curiosité. En lui parlant simplement de tout, on ne lui laisse pas soupçonner qu'il reste rien de plus à lui dire. En joignant aux mots grossiers les idées déplaisantes qui leur conviennent, on étouffe le premier feu de l'imagination : on ne lui défend pas de prononcer ces mots et d'avoir ces idées ; mais on lui donne, sans qu'il y songe, de la répugnance à les rappeler. Et combien d'embarras cette liberté naïve ne sauve-t-elle point à ceux qui, la tirant de leur propre coeur, disent toujours ce qu'il faut dire, et le disent toujours comme ils l'ont senti !

Comment se font les enfants ? Question embarrassante qui vient assez naturellement aux enfants, et dont la réponse indiscrète ou prudente décide quelquefois de leurs moeurs et de leur santé pour toute leur vie. La manière la plus courte qu'une mère imagine pour s'en débarrasser sans tromper son fils, est de lui imposer silence. Cela serait bon, si on l'y eût accoutumé de longue main dans des questions indifférentes, et qu'il ne soupçonnât pas du mystère à ce nouveau ton. Mais rarement elle s'en tient là. *C'est le secret des gens mariés*, lui dira-t-elle ; *de petits garçons ne doivent point être si curieux*. Voilà qui est fort bien pour tirer d'embarras la mère : mais qu'elle sache que, piqué de cet air de mépris, le petit garçon n'aura pas un moment de repos qu'il n'ait appris le secret des gens mariés,

Copyright Arvensa Editions

et qu'il ne tardera pas de l'apprendre.

Qu'on me permette de rapporter une réponse bien différente que j'ai entendu faire à la même question, et qui me frappa d'autant plus, qu'elle partait d'une femme aussi modeste dans ses discours que dans ses manières, mais qui savait au besoin fouler aux pieds, pour le bien de son fils et pour la vertu, la fausse crainte du blâme et les vains propos des plaisants. Il n'y avait pas longtemps que l'enfant avait jeté par les urines une petite pierre qui lui avait déchiré l'urètre ; mais le mal passé était oublié. *Maman*, dit le petit étourdi, *comment se font les enfants* ? — *Mon fils*, répond la mère sans hésiter, *les femmes les pissent avec des douleurs qui leur coûtent quelquefois la vie*. Que les fous rient, et que les sots soient scandalisés : mais que les sages cherchent si jamais ils trouveront une réponse plus judicieuse et qui aille mieux à ses fins.

D'abord l'idée d'un besoin naturel et connu de l'enfant détourne celle d'une opération mystérieuse. Les idées accessoires de la douleur et de la mort couvrent celle-là d'un voile de tristesse qui amortit l'imagination et réprime la curiosité ; tout porte l'esprit sur les suites de l'accouchement, et non pas sur ses causes. Les infirmités de la nature humaine, des objets dégoûtants, des images de souffrance, voilà les éclaircissements où mène cette réponse, si la répugnance qu'elle inspire permet à l'enfant de les demander. Par où l'inquiétude des désirs aura-t-elle occasion de naître dans des entretiens ainsi dirigés ? Et cependant vous voyez que la vérité n'a point été altérée, et qu'on n'a point eu besoin d'abuser son élève au lieu de l'instruire.

Vos enfants lisent ; ils prennent dans leurs lectures des connaissances qu'ils n'auraient pas s'ils n'avaient point lu. S'ils étudient, l'imagination s'allume et s'aiguise dans le silence du cabinet. S'ils vivent dans le monde, ils entendent un jargon bizarre, ils voient des exemples dont ils sont frappés : on leur a si bien persuadé qu'ils étaient hommes, que, dans tout ce que font les hommes en leur présence, ils cherchent aussitôt comment cela peut leur convenir : il faut bien que les actions d'autrui leur servent de modèle, quand les jugements d'autrui leur servent de loi. Des domestiques qu'on fait dépendre d'eux, par conséquent intéressés à leur plaire, leur font leur cour aux dépens des bonnes moeurs ; des gouvernantes rieuses leur tiennent à quatre ans des propos que la plus effrontée n'oserait leur tenir à quinze. Bientôt elles oublient ce qu'elles ont dit ; mais ils n'oublient pas ce qu'ils ont entendu. Les entretiens polissons préparent les moeurs

Copyright Arvensa Editions

libertines : le laquais fripon rend l'enfant débauché ; et le secret de l'un sert de garant à celui de l'autre.

L'enfant élevé selon son âge est seul. Il ne connaît d'attachements que ceux de l'habitude ; il aime sa soeur comme sa montre, et son ami comme son chien. Il ne se sent d'aucun sexe, d'aucune espèce : l'homme et la femme lui sont également étrangers ; il ne rapporte à lui rien de ce qu'ils font ni de ce qu'ils disent : il ne le voit ni ne l'entend, ou n'y fait nulle attention ; leurs discours ne l'intéressent pas plus que leurs exemples : tout cela n'est point fait pour lui. Ce n'est pas une erreur artificieuse qu'on lui donne par cette méthode, c'est l'ignorance de la nature. Le temps vient où la même nature prend soin d'éclairer son élève ; et c'est alors seulement qu'elle l'a mis en état de profiter sans risque des leçons qu'elle lui donne. Voilà le principe : le détail des règles n'est pas de mon sujet ; et les moyens que je propose en vue d'autres objets servent encore d'exemple pour celui-ci.

Voulez-vous mettre l'ordre et la règle dans les passions naissantes, étendez l'espace durant lequel elles se développent, afin qu'elles aient le temps de s'arranger à mesure qu'elles naissent. Alors ce n'est pas l'homme qui les ordonne, c'est la nature elle-même ; votre soin n'est que de la laisser arranger son travail. Si votre élève était seul, vous n'auriez rien à faire ; mais tout ce qui l'environne enflamme son imagination. Le torrent des préjugés l'entraîne : pour le retenir, il faut le pousser en sens contraire. Il faut que le sentiment enchaîne l'imagination, et que la raison fasse taire l'opinion des hommes. La source de toutes les passions est la sensibilité, l'imagination détermine leur pente. Tout être qui sent ses rapports doit être affecté quand ces rapports s'altèrent et qu'il en imagine ou qu'il en croit imaginer de plus convenables à sa nature. Ce sont les erreurs de l'imagination qui transforment en vices les passions de tous les êtres bornés, même des anges, s'ils en ont[391] : car il faudrait qu'ils connussent la nature de tous les êtres, pour savoir quels rapports conviennent le mieux à la leur.

Voici donc le sommaire de toute la sagesse humaine dans l'usage des passions : I° sentir les vrais rapports de l'homme tant dans l'espèce que dans l'individu ; 2° ordonner toutes les affections de l'âme selon ces rapports.

Mais l'homme est-il maître d'ordonner ses affections selon tels ou tels

Copyright Arvensa Editions

rapports ? Sans doute, s'il est maître de diriger son imagination sur tel ou tel objet, ou de lui donner telle ou telle habitude. D'ailleurs, il s'agit moins ici de ce qu'un homme peut faire sur lui-même que de ce que nous pouvons faire sur notre élève par le choix des circonstances où nous le plaçons. Exposer les moyens propres à maintenir dans l'ordre de la nature, c'est dire assez comment il en peut sortir.

Tant que sa sensibilité reste bornée à son individu, il n'y a rien de moral dans ses actions ; ce n'est que quand elle commence à s'étendre hors de lui, qu'il prend d'abord les sentiments, ensuite les notions du bien et du mal, qui le constituent véritablement homme et partie intégrante de son espèce. C'est donc à ce premier point qu'il faut d'abord fixer nos observations.

Elles sont difficiles en ce que, pour les faire, il faut rejeter les exemples qui sont sous nos yeux, et chercher ceux où les développements successifs se font selon l'ordre de nature.

Un enfant façonné, poli, civilisé, qui n'attend que la puissance de mettre en oeuvre les instructions prématurées qu'il a reçues, ne se trompe jamais sur le moment où cette puissance lui survient. Loin de l'attendre, il l'accélère, il donne à son sang une fermentation précoce, il sait quel doit être l'objet de ses désirs, longtemps même avant qu'il les éprouve. Ce n'est pas la nature qui l'excite, c'est lui qui la force : elle n'a plus rien à lui apprendre, en le faisant homme ; il l'était par la pensée longtemps avant de l'être en effet.

La véritable marche de la nature est plus graduelle et plus lente. Peu à peu le sang s'enflamme, les esprits s'élaborent, le tempérament se forme. Le sage ouvrier qui dirige la fabrique a soin de perfectionner tous ses instruments avant de les mettre en oeuvre : une longue inquiétude précède les premiers désirs, une longue ignorance leur donne le change ; on désire sans savoir quoi. Le sang fermente et s'agite ; une surabondance de vie cherche à s'étendre au dehors. L'oeil s'anime et parcourt les autres êtres, on commence à prendre intérêt à ceux qui nous environnent, on commence à sentir qu'on n'est pas fait pour vivre seul : c'est ainsi que le coeur s'ouvre aux affections humaines, et devient capable d'attachement.

Le premier sentiment dont un jeune homme élevé soigneusement est susceptible n'est pas l'amour, c'est l'amitié. Le premier acte de son imagination naissante est de lui apprendre qu'il a des semblables, et l'espèce l'affecte avant le sexe. Voilà donc un autre avantage de l'innocence

Copyright Arvensa Editions

prolongée : c'est de profiter de la sensibilité naissante pour jeter dans le coeur du jeune adolescent les premières semences de l'humanité : avantage d'autant plus précieux que c'est le seul temps de la vie où les mêmes soins puissent avoir un vrai succès.

J'ai toujours vu que les jeunes gens corrompus de bonne heure, et livrés aux femmes et à la débauche, étaient inhumains et cruels ; la fougue du tempérament les rendait impatient, vindicatifs, furieux ; leur imagination, pleine d'un seul objet, se refusait à tout le reste ; ils ne connaissaient ni pitié ni miséricorde ; ils auraient sacrifié père, mère, et l'univers entier au moindre de leurs plaisirs. Au contraire, un jeune homme élevé dans une heureuse simplicité est porté par les premiers mouvements de la nature vers les passions tendres et affectueuses : son coeur compatissant s'émeut sur les peines de ses semblables ; il tressaille d'aise quand il revoit son camarade, ses bras savent trouver des étreintes caressantes, ses yeux savent verser des larmes d'attendrissement ; il est sensible à la honte de déplaire, au regret d'avoir offensé. Si l'ardeur d'un sang qui s'enflamme le rend vif, emporté, colère, on voit le moment d'après toute la bonté de son coeur dans l'effusion de son repentir ; il pleure, il gémit sur la blessure qu'il a faite ; il voudrait au prix de son sang racheter celui qu'il a versé ; tout son emportement s'éteint, toute sa fierté s'humilie devant le sentiment de sa faute. Est-il offensé lui-même : au fort de sa fureur, une excuse, un mot le désarme ; il pardonne les torts d'autrui d'aussi bon coeur qu'il répare les siens. L'adolescence n'est l'âge ni de la vengeance ni de la haine ; elle est celui de la commisération, de la clémence, de la générosité. Oui, je le soutiens et je ne crains point d'être démenti par l'expérience, un enfant qui n'est pas mal né, et qui a conservé jusqu'à vingt ans son innocence, est à cet âge le plus généreux, le meilleur, le plus aimant et le plus aimable des hommes. On ne vous a jamais rien dit de semblable ; je le crois bien ; vos philosophes, élevés dans toute la corruption des collèges, n'ont garde de savoir cela.

C'est la faiblesse de l'homme qui le rend sociable ; ce sont nos misères communes qui portent nos coeurs à l'humanité : nous ne lui devrions rien si nous n'étions pas hommes. Tout attachement est un signe d'insuffisance : si chacun de nous n'avait nul besoin des autres, il ne songerait guère à s'unir à eux. Ainsi de notre infirmité même naît notre frêle bonheur. Un être vraiment heureux est un être solitaire ; Dieu seul jouit d'un bonheur absolu ; mais qui de nous en a l'idée ? Si quelque être

Copyright Arvensa Editions

imparfait pouvait se suffire à lui-même, de quoi jouirait-il selon nous ? Il serait seul, il serait misérable. Je ne conçois pas que celui qui n'a besoin de rien puisse aimer quelque chose : je ne conçois pas que celui qui n'aime rien puisse être heureux.

Il suit de là que nous nous attachons à nos semblables moins par le sentiment de leurs plaisirs que par celui de leurs peines ; car nous y voyons bien mieux l'identité de notre nature et les garants de leur attachement pour nous. Si nos besoins communs nous unissent par intérêt, nos misères communes nous unissent par affection. L'aspect d'un homme heureux inspire aux autres moins d'amour que d'envie ; on l'accuserait volontiers d'usurper un droit qu'il n'a pas en se faisant un bonheur exclusif ; et l'amour-propre souffre encore en nous faisant sentir que cet homme n'a nul besoin de nous. Mais qui est-ce qui ne plaint pas le malheureux qu'il voit souffrir ? Qui est-ce qui ne voudrait pas le délivrer de ses maux s'il n'en coûtait qu'un souhait pour cela ? L'imagination nous met à la place du misérable plutôt qu'à celle de l'homme heureux ; on sent que l'un de ces états nous touche de plus près que l'autre. La pitié est douce, parce qu'en se mettant à la place de celui qui souffre, on sent pourtant le plaisir de ne pas souffrir comme lui. L'envie est amère, en ce que l'aspect d'un homme heureux, loin de mettre l'envieux à sa place, lui donne le regret de n'y pas être. Il semble que l'un nous exempte des maux qu'il souffre, et que l'autre nous ôte les biens dont il jouit.

Voulez-vous donc exciter et nourrir dans le coeur d'un jeune homme les premiers mouvements de la sensibilité naissante, et tourner son caractère vers la bienfaisance et vers la bonté ; n'allez point faire germer en lui l'orgueil, la vanité, l'envie, par la trompeuse image du bonheur des hommes ; n'exposez point d'abord à ses yeux la pompe des cours, le faste des palais, l'attrait des spectacles ; ne le promenez point dans les cercles, dans les brillantes assemblées, ne lui montrez l'extérieur de la grande société qu'après l'avoir mis en état de l'apprécier en elle-même. Lui montrer le monde avant qu'il connaisse les hommes, ce n'est pas le former, c'est le corrompre ; ce n'est pas l'instruire, c'est le tromper.

Les hommes ne sont naturellement ni rois, ni grands, ni courtisans, ni riches ; tous sont nés nus et pauvres, tous sujets aux misères de la vie, aux chagrins, aux maux, aux besoins, aux douleurs de toute espèce ; enfin, tous sont condamnés à la mort. Voilà ce qui est vraiment de l'homme ; voilà de quoi nul mortel n'est exempt. Commencez donc par étudier de la nature

Copyright Arvensa Editions

humaine ce qui en est le plus inséparable, ce qui constitue le mieux l'humanité.

À seize ans l'adolescent sait ce que c'est que souffrir ; car il a souffert lui-même ; mais à peine sait-il que d'autres êtres souffrent aussi ; le voir sans le sentir n'est pas le savoir, et, comme je l'ai dit cent fois, l'enfant n'imaginant point ce que sentent les autres ne connaît de maux que les siens : mais quand le premier développement des sens allume en lui le feu de l'imagination, il commence à se sentir dans ses semblables, à s'émouvoir de leurs plaintes et à souffrir de leurs douleurs. C'est alors que le triste tableau de l'humanité souffrante doit porter à son coeur le premier attendrissement qu'il ait jamais éprouvé.

Si ce moment n'est pas facile à remarquer dans vos enfants, à qui vous en prenez-vous ? Vous les instruisez de si bonne heure à jouer le sentiment, vous leur en apprenez sitôt le langage, que parlant toujours sur le même ton, ils tournent vos leçons contre vous-même, et ne vous laissent nul moyen de distinguer quand, cessant de mentir, ils commencent à sentir ce qu'ils disent. Mais voyez mon Émile ; à l'âge où je l'ai conduit il n'a ni senti ni menti. Avant de savoir ce que c'est qu'aimer, il n'a dit à personne, *Je vous aime bien* ; on ne lui a point prescrit la contenance qu'il devait prendre en entrant dans la chambre de son père, de sa mère, ou de son gouverneur malade ; on ne lui a point montré l'art d'affecter la tristesse qu'il n'avait pas. Il n'a feint de pleurer sur la mort de personne ; car il ne sait ce que c'est que mourir. La même insensibilité qu'il a dans le coeur est aussi dans ses manières. Indifférent à tout, hors à lui-même, comme tous les autres enfants, il ne prend intérêt à personne ; tout ce qui le distingue est qu'il ne veut point paraître en prendre, et qu'il n'est pas faux comme eux.

Émile, ayant peu réfléchi sur les êtres sensibles, saura tard ce que c'est que souffrir et mourir. Les plaintes et les cris commenceront d'agiter ses entrailles ; l'aspect du sang qui coule lui fera détourner les yeux ; les convulsions d'un animal expirant lui donneront je ne sais quelle angoisse avant qu'il sache d'où lui viennent ces nouveaux mouvements. S'il était resté stupide et barbare, il ne les aurait pas ; s'il était plus instruit, il en connaîtrait la source : il a déjà trop comparé d'idées pour ne rien sentir, et pas assez pour concevoir ce qu'il sent.

Ainsi naît la pitié, premier sentiment relatif qui touche le coeur humain selon l'ordre de la nature. Pour devenir sensible et pitoyable, il faut que

Copyright Arvensa Editions

l'enfant sache qu'il y des êtres semblables à lui qui souffrent ce qu'il a souffert, qui sentent les douleurs qu'il a senties, et d'autres dont il doit avoir l'idée, comme pouvant les sentir aussi. En effet, comment nous laissons-nous émouvoir à la pitié, si ce n'est en nous transportant hors de nous et nous identifiant avec l'animal souffrant, en quittant, pour ainsi dire, notre être pour prendre le sien ? Nous ne souffrons qu'autant que nous jugeons qu'il souffre ; ce n'est pas dans nous, c'est dans lui que nous souffrons. Ainsi nul ne devient sensible que quand son imagination s'anime et commence à le transporter hors de lui.

Pour exciter et nourrir cette sensibilité naissante, pour la guider ou la suivre dans sa pente naturelle, qu'avons-nous donc à faire, si ce n'est d'offrir au jeune homme des objets sur lesquels puisse agir la force expansive de son coeur, qui le dilatent, qui l'étendent sur les autres êtres, qui le fassent partout retrouver hors de lui ; d'écarter avec soin ceux qui le resserrent, le concentrent, et tendent le ressort du moi humain ; c'est-à-dire, en d'autres termes, d'exciter en lui la bonté, l'humanité, la commisération, la bienfaisance, toutes les passions attirantes et douces qui plaisent naturellement aux hommes, et d'empêcher de naître l'envie, la convoitise, la haine, toutes les passions repoussantes et cruelles, qui rendent, pour ainsi dire, la sensibilité non seulement nulle, mais négative, et font le tourment de celui qui les éprouve ?

Je crois pouvoir résumer toutes les réflexions précédentes en deux ou trois maximes précises, claires et faciles à saisir.

PREMIÈRE MAXIME

Il n'est pas dans le coeur humain de se mettre à la place des gens qui sont plus heureux que nous, mais seulement de ceux qui sont plus à plaindre.

Si l'on trouve des exceptions à cette maxime, elles sont plus apparentes que réelles. Ainsi l'on ne met pas à la place du riche ou du grand auquel on s'attache ; même en s'attachant sincèrement, on ne fait que s'approprier une partie de son bien-être. Quelquefois on l'aime dans ses malheurs ; mais, tant qu'il prospère, il n'a de véritable ami que celui qui n'est pas la dupe des apparences, et qui le plaint plus qu'il ne l'envie, malgré sa prospérité.

On est touché du bonheur de certains états, par exemple de la vie champêtre et pastorale. Le charme de voir ces bonnes gens heureux n'est point empoisonné par l'envie ; on s'intéresse à eux véritablement. Pourquoi cela ? Parce qu'on se sent maître de descendre à cet état de paix

Copyright Arvensa Editions

et d'innocence, et de jouir de la même félicité ; c'est un pis-aller qui ne donne que des idées agréables, attendu qu'il suffit d'en vouloir jouir pour le pouvoir. Il y a toujours du plaisir à voir ses ressources, à contempler son propre bien, même quand on n'en veut pas user.

Il suit de là que, pour porter un jeune homme à l'humanité, loin de lui faire admirer le sort brillant des autres, il faut le lui montrer par les côtés tristes ; il faut le lui faire craindre. Alors, par une conséquence évidente, il doit se frayer une route au bonheur, qui ne soit sur les traces de personne.

DEUXIÈME MAXIME

On ne plaint jamais dans autrui que les maux dont on ne se croit pas exempt soi-même.

« Non ignara mali, miseris succurrere disco. »

Je ne connais rien de si beau, de si profond, de si touchant, de si vrai, que ce vers-là.

Pourquoi les rois sont-ils sans pitié pour leurs sujets ? C'est qu'ils comptent de n'être jamais hommes. Pourquoi les riches sont-ils si durs pour les pauvres ? C'est qu'ils n'ont pas peur de le devenir. Pourquoi la noblesse a-t-elle un si grand mépris pour le peuple ? C'est qu'un noble ne sera jamais roturier. Pourquoi les Turcs sont-ils généralement plus humains, plus hospitaliers que nous ? C'est que, dans leur gouvernement tout à fait arbitraire, la grandeur et la fortune des particuliers étant toujours précaires et chancelantes, ils ne regardent point l'abaissement et la misère comme un état étranger à eux[392] ; chacun peut être demain ce qu'est aujourd'hui celui qu'il assiste. Cette réflexion, qui revient sans cesse dans les romans orientaux, donne à leur lecture je ne sais quoi d'attendrissant que n'a point tout l'apprêt de notre sèche morale.

N'accoutumez donc pas votre élève à regarder du haut de sa gloire les peines des infortunés, les travaux des misérables ; et n'espérez pas lui apprendre à les plaindre, s'il les considère comme lui étant étrangers. Faites-lui bien comprendre que le sort de ces malheureux peut être le sien, que tous leurs maux sont sous ses pieds, que mille événements imprévus et inévitables peuvent l'y plonger d'un moment à l'autre. Apprenez-lui à ne compter ni sur la naissance, ni sur la santé, ni sur les richesses ; montrez-lui toutes les vicissitudes de la fortune ; cherchez-lui les exemples toujours trop fréquents de gens qui, d'un état plus élevé que le sien, sont tombés au-dessous de celui de ces malheureux ; que ce soit par leur faute ou non, ce n'est pas maintenant de quoi il est question ; sait-il seulement ce que

Copyright Arvensa Editions

c'est que faute ? N'empiétez jamais sur l'ordre de ses connaissances, et ne l'éclairez que par les lumières qui sont à sa portée : il n'a pas besoin d'être fort savant pour sentir que toute la prudence humaine ne peut lui répondre si dans une heure il sera vivant ou mourant ; si les douleurs de la néphrétique ne lui feront point grincer les dents avant la nuit ; si dans un mois il sera riche ou pauvre, si dans un an peut-être il ne ramera point sous le nerf de boeuf dans les galères d'Alger. Surtout n'allez pas lui dire tout cela froidement comme son catéchisme ; qu'il voie, qu'il sente les calamités humaines : ébranlez, effrayez son imagination des périls dont tout homme est sans cesse environné ; qu'il voie autour de lui tous ces abîmes, et qu'à vous les entendre décrire, il se presse contre vous de peur d'y tomber. Nous le rendrons timide et poltron, direz-vous. Nous verrons dans la suite ; mais quant à présent, commençons par le rendre humain ; voilà surtout ce qui nous importe.

TROISIÈME MAXIME

La pitié qu'on a du mal d'autrui ne se mesure pas sur la quantité de ce mal, mais sur le sentiment qu'on prête à ceux qui le souffrent.

On ne plaint un malheureux qu'autant qu'on croit qu'il se trouve à plaindre. Le sentiment physique de nos maux est plus borné qu'il ne semble ; mais c'est par la mémoire qui nous en fait sentir la continuité, c'est par l'imagination qui les étend sur l'avenir, qu'ils nous rendent vraiment à plaindre. Voilà, je pense, une des causes qui nous endurcissent plus aux maux des animaux qu'à ceux des hommes, quoique la sensibilité commune dût également nous identifier avec eux. On ne plaint guère un cheval de charretier dans son écurie, parce qu'on ne présume pas qu'en mangeant son foin il songe aux coups qu'il a reçus et aux fatigues qui l'attendent. On ne plaint pas non plus un mouton qu'on voit paître, quoiqu'on sache qu'il sera bientôt égorgé, parce qu'on juge qu'il ne prévoit pas son sort. Par extension l'on s'endurcit ainsi sur le sort des hommes ; et les riches se consolent du mal qu'ils font aux pauvres, en les supposant assez stupides pour n'en rien sentir. En général je juge du prix que chacun met au bonheur de ses semblables par le cas qu'il paraît faire d'eux. Il est naturel qu'on fasse bon marché du bonheur des gens qu'on méprise. Ne vous étonnez donc plus si les politiques parlent du peuple avec tant de dédain, ni si la plupart des philosophes affectent de faire l'homme si méchant.

C'est le peuple qui compose le genre humain ; ce qui n'est pas peuple

Copyright Arvensa Editions

est si peu de chose que ce n'est pas la peine de le compter. L'homme est le même dans tous les états : si cela est, les états les plus nombreux méritent le plus de respect. Devant celui qui pense, toutes les distinctions civiles disparaissent : il voit les mêmes passions, les mêmes sentiments dans le goujat et dans l'homme illustre ; il n'y discerne que leur langage, qu'un coloris plus ou moins apprêté ; et si quelque différence essentielle les distingue, elle est au préjudice des plus dissimulés. Le peuple se montre tel qu'il est, et n'est pas aimable : mais il faut bien que les gens du monde se déguisent ; s'ils se montraient tels qu'ils sont, ils feraient horreur.

Il y a, disent encore nos sages, même dose de bonheur et de peine dans tous les états. Maxime aussi funeste qu'insoutenable : car, si tous sont également heureux, qu'ai-je besoin de m'incommoder pour personne ? Que chacun reste comme il est : que l'esclave soit maltraité, que l'infirme souffre, que le gueux périsse ; il n'y a rien à gagner pour eux à changer d'état. Ils font l'énumération des peines du riche, et montrent l'inanité de ses vains plaisirs : quel grossier sophisme ! les peines du riche ne lui viennent point de son état, mais de lui seul, qui en abuse. Fût-il plus malheureux que le pauvre même, il n'est point à plaindre, parce que ses maux sont tous son ouvrage, et qu'il ne tient qu'à lui d'être heureux. Mais la peine du misérable lui vient des choses, de la rigueur du sort qui s'appesantit sur lui. Il n'y a point d'habitude qui lui puisse ôter le sentiment physique de la fatigue, de l'épuisement, de la faim : le bon esprit ni la sagesse ne servent de rien pour l'exempter des maux de son état. Que gagne Épictète de prévoir que son maître va lui casser la jambe ? la lui casse-t-il moins pour cela ? il a par-dessus son mal le mal de la prévoyance. Quand le peuple serait aussi sensé que nous le supposons stupide, que pourrait-il être autre que ce qu'il est ? que pourrait-il faire autre que ce qu'il fait ? Étudiez les gens de cet ordre, vous verrez que, sous un autre langage, ils ont autant d'esprit et plus de bon sens que vous. Respectez donc votre espèce ; songez qu'elle est composée essentiellement de la collection des peuples ; que, quand tous les rois et tous les philosophes en seraient ôtés, il n'y paraîtrait guère, et que les choses n'en iraient pas plus mal. En un mot, apprenez à votre élève à aimer tous les hommes, et même ceux qui les déprisent ; faites en sorte qu'il ne se place dans aucune classe, mais qu'il se retrouve dans toutes ; parlez devant lui du genre humain avec attendrissement, avec pitié même, mais jamais avec mépris. Homme, ne déshonore point l'homme.

Copyright Arvensa Editions

C'est par ces routes et d'autres semblables, bien contraires à celles qui sont frayées, qu'il convient de pénétrer dans le coeur d'un jeune adolescent pour y exciter les premiers mouvements de la nature, le développer et l'étendre sur ses semblables ; à quoi j'ajoute qu'il importe de mêler à ces mouvements le moins d'intérêt personnel qu'il est possible ; surtout point de vanité, point d'émulation, point de gloire, point de ces sentiments qui nous forcent de nous comparer aux autres ; car ces comparaisons ne se font jamais sans quelque impression de haine contre ceux qui nous disputent la préférence, ne fût-ce que dans notre propre estime. Alors il faut s'aveugler ou s'irriter, être un méchant ou un sot : tâchons d'éviter cette alternative. Ces passions si dangereuses naîtront tôt ou tard, me dit-on, malgré nous. Je ne le nie pas : chaque chose a son temps et son lieu ; je dis seulement qu'on ne doit pas leur aider à naître.

Voilà l'esprit de la méthode qu'il faut se prescrire. Ici les exemples et les détails sont inutiles, parce qu'ici commence la division presque infinie des caractères, et que chaque exemple que je donnerais ne conviendrait pas peut-être à un sur cent mille. C'est à cet âge aussi que commence, dans l'habile maître, la véritable fonction de l'observateur et du philosophe, qui sait l'art de sonder les coeurs en travaillant à les former. Tandis que le jeune homme ne songe point encore à se contrefaire, et ne l'a point encore appris, à chaque objet qu'on lui présente on voit dans son air, dans ses yeux, dans son geste, l'impression qu'il en reçoit : on lit sur son visage tous les mouvements de son âme ; à force de les épier, on parvient à les prévoir, et enfin à les diriger.

On remarque en général que le sang, les blessures, les cris, les gémissements, l'appareil des opérations douloureuses, et tout ce qui porte aux sens des objets de souffrance, saisit plus tôt et plus généralement tous les hommes. L'idée de destruction, étant plus composée, ne frappe pas de même ; l'image de la mort touche plus tard et plus faiblement, parce que nul n'a par divers soi l'expérience de mourir : il faut avoir vu des cadavres pour sentir les angoisses des agonisants. Mais quand une fois cette image s'est bien formée dans notre esprit, il n'y a point de spectacle plus horrible à nos yeux, soit à cause de l'idée de destruction totale qu'elle donne alors par les sens, soit parce que, sachant que ce moment est inévitable pour tous les hommes, on se sent plus vivement affecté d'une situation à laquelle on est sûr de ne pouvoir échapper.

Ces impressions diverses ont leurs modifications et leurs degrés, qui

Copyright Arvensa Editions

dépendent du caractère particulier de chaque individu et de ses habitudes antérieures ; mais elles sont universelles, et nul n'en est tout à fait exempt. Il en est de plus tardives et de moins générales, qui sont plus propres aux âmes sensibles ; ce sont celles qu'on reçoit des peines morales, des douleurs internes, des afflictions, des langueurs, de la tristesse. Il y a des gens qui ne savent être émus que par des cris et des pleurs ; les longs et sourds gémissements d'un coeur serré de détresse ne leur ont jamais arraché des soupirs ; jamais l'aspect d'une contenance abattue, d'un visage hâve et plombé, d'un oeil éteint et qui ne peut plus pleurer, ne les fit pleurer eux-mêmes, les maux de l'âme ne sont rien pour eux : ils sont jugés, la leur ne sent rien ; n'attendez d'eux que rigueur inflexible, endurcissement, cruauté. Ils pourront être intègres et justes, jamais cléments, généreux, pitoyables. Je dis qu'ils pourront être justes, si toutefois un homme peut l'être quand il n'est pas miséricordieux.

Mais ne vous pressez pas de juger les jeunes gens par cette règle, surtout ceux qui, ayant été élevés comme ils doivent l'être, n'ont aucune idée des peines morales qu'on ne leur a jamais fait éprouver, car, encore une fois, ils ne peuvent plaindre que les maux qu'ils connaissent ; et cette apparente insensibilité, qui ne vient que de l'ignorance, se change bientôt en attendrissement, quand ils commencent à sentir qu'il y a dans la vie humaine mille douleurs qu'ils ne connaissaient pas. Pour mon Émile, s'il a eu de la simplicité et du bon sens dans son enfance, je suis bien sûr qu'il aura de l'âme et de la sensibilité dans sa jeunesse ; car la vérité des sentiments tient beaucoup à la justesse des idées.

Mais pourquoi le rappeler ? Plus d'un lecteur me reprochera sans doute l'oubli de mes premières résolutions et du bonheur constant que j'avais promis à mon élève. Des malheureux, des mourants, des spectacles de douleur et de misère ! quel bonheur, quelle jouissance pour un jeune coeur qui naît à la vie ! Son triste instituteur, qui lui destinait une éducation si douce, ne le fait naître que pour souffrir. Voilà ce qu'on dira : que m'importe ? j'ai promis de le rendre heureux, non de faire qu'il parût l'être. Est-ce ma faute si, toujours dupe de l'apparence, vous la prenez pour la réalité ?

Prenons deux jeunes gens sortant de la première éducation et entrant dans le monde par deux portes directement opposées. L'un monte tout à coup sur l'Olympe et se répand dans la plus brillante société ; on le mène à la cour, chez les grands, chez les riches, chez les jolies femmes. Je le

Copyright Arvensa Editions

suppose fêté partout, et je n'examine pas l'effet de cet accueil sur sa raison ; je suppose qu'elle y résiste. Les plaisirs volent au-devant de lui, tous les jours de nouveaux objets l'amusent ; il se livre à tout avec un intérêt qui vous séduit. Vous le voyez attentif, empressé, curieux ; sa première admiration vous frappe ; vous l'estimez content : mais voyez l'état de son âme ; vous croyez qu'il jouit ; moi, je crois qu'il souffre.

Qu'aperçoit-il d'abord en ouvrant les yeux ? des multitudes de prétendus biens qu'il ne connaissait pas, et dont la plupart, n'étant qu'un moment à sa portée, ne semblent se montrer à lui que pour lui donner le regret d'en être privé. Se promène-t-il dans un palais, vous voyez à son inquiète curiosité qu'il se demande pourquoi sa maison paternelle n'est pas ainsi. Toutes ses questions vous disent qu'il se compare sans cesse au maître de cette maison, et tout ce qu'il trouve de mortifiant pour lui dans ce parallèle aiguise sa vanité en la révoltant. S'il rencontre un jeune homme mieux mis que lui, je le vois murmurer en secret contre l'avarice de ses parents. Est-il plus paré qu'un autre, il a la douleur de voir cet autre l'effacer ou par sa naissance ou par son esprit, et toute sa dorure humiliée devant un simple habit de drap. Brille-t-il seul dans une assemblée, s'élève-t-il sur la pointe du pied pour être mieux vu ; qui est-ce qui n'a pas une disposition secrète à rabaisser l'air superbe et vain d'un jeune fat ? Tout s'unit bientôt comme de concert ; les regards inquiétants d'un homme grave, les mots railleurs d'un caustique ne tardent pas d'arriver jusqu'à lui ; et, ne fût-il dédaigné que d'un seul homme, le mépris de cet homme empoisonne à l'instant les applaudissements des autres.

Donnons-lui tout, prodiguons-lui les agréments, le mérite ; qu'il soit bien fait, plein d'esprit, aimable : il sera recherché des femmes ; mais en le recherchant avant qu'il les aime, elles le rendront plutôt fou qu'amoureux : il aura de bonnes fortunes ; mais il n'aura ni transports ni passion pour les goûter. Ses désirs toujours prévenus, n'ayant jamais le temps de naître, au sein des plaisirs il ne sent que l'ennui de la gêne : le sexe fait pour le bonheur du sien le dégoûte et le rassasie même avant qu'il le connaisse ; s'il continue à le voir, ce n'est plus que par vanité ; et quand il s'y attacherait par un goût véritable, il ne sera pas seul jeune, seul brillant, seul aimable, et ne trouvera pas toujours dans ses maîtresses des prodiges de fidélité.

Je ne dis rien des tracasseries, des trahisons, des noirceurs, des repentirs de toute espèce inséparables d'une pareille vie. L'expérience du

Copyright Arvensa Editions

monde en dégoûte, on le sait ; je ne parle que des ennuis attachés à la première illusion.

Quel contraste pour celui qui, renfermé jusqu'ici dans le sein de sa famille et de ses amis, s'est vu l'unique objet de toutes leurs attentions, d'entrer tout à coup dans un ordre de choses où il est compté pour si peu ; de se trouver comme noyé dans une sphère étrangère, lui qui fit si longtemps le centre de la sienne ! Que d'affronts, que d'humiliations ne faut-il pas qu'il essuie, avant de perdre, parmi les inconnus, les préjugés de son importance pris et nourris parmi les siens ! Enfant, tout lui cédait, tout s'empressait autour de lui : jeune homme, il faut qu'il cède à tout le monde ; ou pour peu qu'il s'oublie et conserve ses anciens airs, que de dures leçons vont le faire rentrer en lui-même ! L'habitude d'obtenir aisément les objets de ses désirs le porte à beaucoup désirer, et lui fait sentir des privations continuelles. Tout ce qui le flatte le tente ; tout ce que d'autres ont, il voudrait l'avoir : il convoite tout, il porte envie à tout le monde, il voudrait dominer partout ; la vanité le ronge, l'ardeur des désirs effrénés enflamme son jeune coeur ; la jalousie et la haine y naissent avec eux ; toutes les passions dévorantes y prennent à la fois leur essor ; il en porte l'agitation dans le tumulte du monde ; il la rapporte avec lui tous les soirs ; il rentre mécontent de lui et des autres ; il s'endort plein de mille vains projets, troublé de mille fantaisies, et son orgueil lui peint jusque dans ses songes les chimériques biens dont le désir le tourmente, et qu'il ne possédera de sa vie. Voilà votre élève ! voyons le mien.

Si le premier spectacle qui le frappe est un objet d tristesse, le premier retour sur lui-même est un sentiment de plaisir. En voyant de combien de maux il est exempt, il se sent plus heureux qu'il ne pensait l'être. Il partage les peines de ses semblables ; mais ce partage est volontaire et doux. Il jouit à la fois de la pitié qu'il a pour leurs maux, et du bonheur qui l'en exempte ; il se sent dans cet état de force qui nous étend au-delà de nous, et nous fait porter ailleurs l'activité superflue à notre bien-être. Pour plaindre le mal d'autrui, sans doute il faut le connaître, mais il ne faut pas le sentir. Quand on a souffert, ou qu'on craint de souffrir, on plaint ceux qui souffrent ; mais tandis qu'on souffre, on ne plaint que soi. Or si, tous étant assujettis aux misères de la vie, nul n'accorde aux autres que la sensibilité dont il n'a pas actuellement besoin pour lui-même, il s'ensuit que la commisération doit être un sentiment très doux, puisqu'elle dépose en notre faveur, et qu'au contraire un homme dur est toujours

Copyright Arvensa Editions

malheureux, puisque l'état de son coeur ne lui laisse aucune sensibilité surabondante qu'il puisse accorder aux peines d'autrui.

Nous jugeons trop du bonheur sur les apparences : nous le supposons où il est le moins ; nous le cherchons où il ne saurait être : la gaieté n'en est qu'un signe très équivoque. Un homme gai n'est souvent qu'un infortuné qui cherche à donner le change aux autres et à s'étourdir lui-même. Ces gens si riants, si ouverts, si sereins dans un cercle, sont presque tous tristes et grondeurs chez eux, et leurs domestiques portent la peine de l'amusement qu'ils donnent à leurs sociétés. Le vrai contentement n'est ni gai ni folâtre ; jaloux d'un sentiment si doux, en le goûtant on y pense, on le savoure, on craint de l'évaporer. Un homme vraiment heureux ne parle guère et ne rit guère ; il resserre, pour ainsi dire, le bonheur autour de son coeur. Les jeux bruyants, la turbulente joie, voilent les dégoûts et l'ennui. Mais la mélancolie est amie de la volupté : l'attendrissement et les larmes accompagnent les plus douces jouissances, et l'excessive joie elle-même arrache plutôt des pleurs que des cris.

Si d'abord la multitude et la variété des amusements paraissent contribuer au bonheur, si l'uniformité d'une vie égale paraît d'abord ennuyeuse, en y regardant mieux, on trouve, au contraire, que la plus douce habitude de l'âme consiste dans une modération de jouissance qui laisse peu de prise au désir et au dégoût. L'inquiétude des désirs produit la curiosité, l'inconstance : le vide des turbulents plaisirs produit l'ennui. On ne s'ennuie jamais de son état quand on n'en connaît point de plus agréable. De tous les hommes du monde, les sauvages sont les moins curieux et les moins ennuyés ; tout leur est indifférent : ils ne jouissent pas des choses, mais d'eux ; ils passent leur vie à ne rien faire, et ne s'ennuient jamais.

L'homme du monde est tout entier dans son masque. N'étant presque jamais en lui-même, il y est toujours étranger, et mal à son aise quand il est forcé d'y rentrer. Ce qu'il est n'est rien, ce qu'il paraît est tout pour lui.

Je ne puis m'empêcher de me représenter, sur le visage du jeune homme dont j'ai parlé ci-devant, je ne sais quoi d'impertinent, de doucereux, d'affecté, qui déplaît, qui rebute les gens unis, et sur celui-ci du mien, une physionomie intéressante et simple, qui montre le contentement, la véritable sérénité de l'âme, qui inspire l'estime, la confiance, et qui semble n'attendre que l'épanchement de l'amitié pour donner la sienne à ceux qui l'approchent. On croit que la physionomie n'est

Copyright Arvensa Editions

qu'un simple développement de traits déjà marqués par la nature. Pour moi, je penserais qu'outre ce développement, les traits du visage d'un homme viennent insensiblement à se former et prendre de la physionomie par l'impression fréquente et habituelle de certaines affections de l'âme. Ces affections se marquent sur le visage, rien n'est plus certain ; et quand elles tournent en habitude, elles y doivent laisser des impressions durables. Voilà comment je conçois que la physionomie annonce le caractère, et qu'on peut quelquefois juger de l'un par l'autre, sans aller chercher des explications mystérieuses qui supposent des connaissances que nous n'avons pas.

Un enfant n'a que deux affections bien marquées, la joie et la douleur : il rit ou il pleure ; les intermédiaires ne sont rien pour lui ; sans cesse il passe de l'un de ces mouvements à l'autre. Cette alternative continuelle empêche qu'ils ne fassent sur son visage aucune impression constante, et qu'il ne prenne de la physionomie : mais dans l'âge où, devenu plus sensible, il est plus vivement, ou plus constamment affecté, les impressions plus profondes laissent des traces plus difficiles à détruire ; et de l'état habituel de l'âme résulte un arrangement de traits que le temps rend ineffaçables. Cependant il n'est pas rare de voir des hommes changer de physionomie à différents âges. J'en ai vu plusieurs dans ce cas ; et j'ai toujours trouvé que ceux que j'avais pu bien observer et suivre avaient aussi changé de passions habituelles. Cette seule observation, bien confirmée, me paraîtrait décisive, et n'est pas déplacée dans un traité d'éducation, où il importe d'apprendre à juger des mouvements de l'âme par les signes extérieurs.

Je ne sais si, pour n'avoir pas appris à imiter des manières de convention et à feindre des sentiments qu'il n'a pas, mon jeune homme sera moins aimable, ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici : je sais seulement qu'il sera plus aimant, et j'ai bien de la peine à croire que celui qui n'aime que lui puisse assez bien se déguiser pour plaire autant que celui qui tire de son attachement pour les autres un nouveau sentiment de bonheur. Mais, quant à ce sentiment même, je crois en avoir assez dit pour guider sur ce point un lecteur raisonnable, et montrer que je ne me suis pas contredit.

Je reviens donc à ma méthode, et je dis : Quand l'âge critique approche, offrez aux jeunes gens des spectacles qui les retiennent, et non des spectacles qui les excitent ; donnez le change à leur imagination naissante

Copyright Arvensa Editions

par des objets qui, loin d'enflammer leurs sens, en répriment l'activité. Éloignez-les des grandes villes, où la parure et l'immodestie des femmes hâtent et préviennent les leçons de la nature, où tout présente à leurs yeux des plaisirs qu'ils ne doivent connaître que quand ils sauront les choisir. Ramenez-les dans leurs premières habitations, où la simplicité champêtre laisse les passions de leur âge se développer moins rapidement ; ou si leur goût pour les arts les attache encore à la ville, prévenez en eux, par ce goût même, une dangereuse oisiveté. Choisissez avec soin leurs sociétés, leurs occupations, leurs plaisirs : ne leur montrez que des tableaux touchants, mais modestes, qui les remuent sans les séduire, et qui nourrissent leur sensibilité sans émouvoir leurs sens. Songez aussi qu'il y a partout quelques excès à craindre, et que les passions immodérées font toujours plus de mal qu'on n'en veut éviter. Il ne s'agit pas de faire de votre élève un garde-malade, un frère de la charité, d'affliger ses regards par des objets continuels de douleurs et de souffrances, de le promener d'infirme en infirme, d'hôpital en hôpital, et de la Grève aux prisons ; il faut le toucher et non l'endurcir à l'aspect des misères humaines. Longtemps frappé des mêmes spectacles, on n'en sent plus les impressions ; l'habitude accoutume à tout ; ce qu'on voit trop on ne l'imagine plus, et ce n'est que l'imagination qui nous fait sentir les maux d'autrui : c'est ainsi qu'à force de voir mourir et souffrir, les prêtres et les médecins deviennent impitoyables. Que votre élève connaisse donc le sort de l'homme et les misères de ses semblables ; mais qu'il n'en soit pas trop souvent le témoin. Un seul objet bien choisi, et montré dans un jour convenable, lui donnera pour un mois d'attendrissement et de réflexions. Ce n'est pas tant ce qu'il voit, que son retour sur ce qu'il a vu, qui détermine le jugement qu'il en porte ; et l'impression durable qu'il reçoit d'un objet lui vient moins de l'objet même que du point de vue sous lequel on le porte à se le rappeler. C'est ainsi qu'en ménageant les exemples, les leçons, les images, vous émousserez longtemps l'aiguillon des sens, et donnerez le change à la nature en suivant ses propres directions.

À mesure qu'il acquiert des lumières, choisissez des idées qui s'y rapportent ; à mesure que nos désirs s'allument, choisissez des tableaux propres à les réprimer. Un vieux militaire, qui s'est distingué par ses moeurs autant que par son courage, m'a raconté que, dans sa première jeunesse, son père, homme de sens, mais très dévot, voyant son tempérament naissant le livrer aux femmes, n'épargna rien pour le

Copyright Arvensa Editions

contenir ; mais enfin, malgré tous ses soins, le sentant prêt à lui échapper, il s'avisa de le mener dans un hôpital de vérolés, et, sans le prévenir de rien, le fit entrer dans une salle où une troupe de ces malheureux expiaient, par un traitement effroyable, le désordre qui les y avait exposés. À ce hideux aspect, qui révoltait à la fois tous les sens, le jeune homme faillit se trouver mal. « Va, misérable débauché, lui dit alors le père d'un ton véhément, suis le vil penchant qui t'entraîne ; bientôt tu seras trop heureux d'être admis dans cette salle, où, victime des plus infâmes douleurs, tu forceras ton père à remercier Dieu de ta mort. »

Ce peu de mots, joints à l'énergique tableau qui frappait le jeune homme, lui firent une impression qui ne s'effaça jamais. Condamné par son état à passer sa jeunesse dans les garnisons, il aima mieux essuyer toutes les railleries de ses camarades que d'imiter leur libertinage. « J'ai été homme, me dit-il, j'ai eu des faiblesses ; mais parvenu jusqu'à mon âge, je n'ai jamais pu voir une fille publique sans horreur. » Maître, peu de discours ; mais apprenez à choisir les lieux, les temps, les personnes, puis donnez toutes vos leçons en exemples, et soyez sûr de leur effet.

L'emploi de l'enfance est peu de chose : le mal qui s'y glisse n'est point sans remède ; et le bien qui s'y fait peut venir plus tard. Mais il n'en est pas ainsi du premier âge où l'homme commence véritablement à vivre. Cet âge ne dure jamais assez pour l'usage qu'on en doit faire, et son importance exige une attention sans relâche : voilà pourquoi j'insiste sur l'art de le prolonger. Un des meilleurs préceptes de la bonne culture est de tout retarder tant qu'il est possible. Rendez les progrès lents et sûrs ; empêchez que l'adolescent ne devienne homme au moment où rien ne lui reste à faire pour le devenir. Tandis que le corps croît, les esprits destinés à donner du baume au sang et de la force aux fibres se forment et s'élaborent. Si vous leur faites prendre un cours différent, et que ce qui est destiné à perfectionner un individu serve à la formation d'un autre, tous deux restent dans un état de faiblesse, et l'ouvrage de la nature demeure imparfait. Les opérations de l'esprit se sentent à leur tour de cette altération ; et l'âme, aussi débile que le corps, n'a que des fonctions faibles et languissantes. Des membres gros et robustes ne font ni le courage ni le génie ; et je conçois que la force de l'âme n'accompagne pas celle du corps, quand d'ailleurs les organes de la communication des deux substances sont mal disposés. Mais, quelque bien disposés qu'ils puissent être, ils agiront toujours faiblement, s'ils n'ont pour principe qu'un sang épuisé, appauvri,

Copyright Arvensa Editions

et dépourvu de cette substance qui donne de la force et du jeu à tous les ressorts de la machine. Généralement on aperçoit plus de vigueur d'âme dans les hommes dont les jeunes ans ont été préservés d'une corruption prématurée, que dans ceux dont le désordre a commencé avec le pouvoir de s'y livrer ; et c'est sans doute une des raisons pourquoi les peuples qui ont des moeurs surpassent ordinairement en bon sens et en courage les peuples qui n'en ont pas. Ceux-ci brillent uniquement par je ne sais quelles petites qualités déliées, qu'ils appellent esprit, sagacité, finesse ; mais ces grandes et nobles fonctions de sagesse et de raison, qui distinguent et honorent l'homme par de belles actions, par des vertus, par des soins véritablement utiles, ne se trouvent guère que dans les premiers.

Les maîtres se plaignent que le feu de cet âge rend la jeunesse indisciplinable, et je le vois : mais n'est-ce pas leur faute ? Sitôt qu'ils ont laissé prendre à ce feu son cours par les sens, ignorent-ils qu'on ne peut plus lui en donner un autre ? Les longs et froids sermons d'un pédant effaceront-ils dans l'esprit de son élève l'image des plaisirs qu'il a conçus ? banniront-ils de son coeur les désirs qui le tourmentent ? amortiront-ils l'ardeur d'un tempérament dont il sait l'usage ? ne s'irritera-t-il pas contre les obstacles qui s'opposent au seul bonheur dont il ait l'idée ? Et, dans la dure loi qu'on lui prescrit sans pouvoir la lui faire entendre, que verra-t-il, sinon le caprice et la haine d'un homme qui cherche à le tourmenter ? Est-il étrange qu'il se mutine et le haïsse à son tour ?

Je conçois bien qu'en se rendant facile on peut se rendre plus supportable, et conserver une apparente autorité. Mais je ne vois pas trop à quoi sert l'autorité qu'on ne garde sur son élève qu'en fomentant les vices qu'elle devrait réprimer ; c'est comme si, pour calmer un cheval fougueux, l'écuyer le faisait sauter dans un précipice.

Loin que ce feu de l'adolescent soit un obstacle à l'éducation, c'est par lui qu'elle se consomme et s'achève ; c'est lui qui vous donne une prise sur le coeur d'un jeune homme, quand il cesse d'être moins fort que vous. Ses premières affections sont les rênes avec lesquelles vous dirigez tous ses mouvements : il était libre, et je le vois asservi. Tant qu'il n'aimait rien, il ne dépendait que de lui-même et de ses besoins ; sitôt qu'il aime, il dépend de ses attachements. Ainsi se forment les premiers liens qui l'unissent à son espèce. En dirigeant sur elle sa sensibilité naissante, ne croyez pas qu'elle embrassera d'abord tous les hommes, et que ce mot de genre humain signifiera pour lui quelque chose. Non, cette sensibilité se bornera

Copyright Arvensa Editions

premièrement à ses semblables ; et ses semblables ne seront point pour lui des inconnus, mais ceux avec lesquels il a des liaisons, ceux que l'habitude lui a rendus chers ou nécessaires, ceux qu'il voit évidemment avoir avec lui des manières de penser et de sentir communes, ceux qu'il voit exposés aux peines qu'il a souffertes et sensibles aux plaisirs qu'il a goûtés, ceux, en un mot, en qui l'identité de nature plus manifestée lui donne une plus grande disposition à s'aimer. Ce ne sera qu'après avoir cultivé son naturel en mille manières, après bien des réflexions sur ses propres sentiments et sur ceux qu'il observera dans les autres, qu'il pourra parvenir à généraliser ses notions individuelles sous l'idée abstraite d'humanité, et joindre à ses affections particulières celles qui peuvent l'identifier avec son espèce.

En devenant capable d'attachement, il devient sensible à celui des autres[393], et par là même attentif aux signes de cet attachement. Voyez-vous quel nouvel empire vous allez acquérir sur lui ? Que de chaînes vous avez mises autour de son coeur avant qu'il s'en aperçût ! Que ne sentira-t-il point quand, ouvrant les yeux sur lui-même, il verra ce que vous avez fait pour lui ; quand il pourra se comparer aux autres jeunes gens de son âge, et vous comparer aux autres gouverneurs ! Je dis quand il le verra, mais gardez-vous de le lui dire ; si vous le lui dites, il ne le verra plus. Si vous exigez de lui de l'obéissance en retour des soins que vous lui avez rendus, il croira que vous l'avez surpris : il se dira qu'en feignant de l'obliger gratuitement, vous avez prétendu le charger d'une dette, et le lier par un contrat auquel il n'a point consenti. En vain vous ajouterez que ce que vous exigez de lui n'est que pour lui-même : vous exigez enfin, et vous exigez en vertu de ce que vous avez fait sans son aveu. Quand un malheureux prend l'argent qu'on feint de lui donner, et se trouve enrôlé malgré lui, vous criez à l'injustice : n'êtes-vous pas plus injuste encore de demander à votre élève le prix des soins qu'il n'a point acceptés ?

L'ingratitude serait plus rare si les bienfaits à usure étaient moins connus. On aime ce qui nous fait du bien ; c'est un sentiment si naturel ! L'ingratitude n'est pas dans le coeur de l'homme, mais l'intérêt y est : il y a moins d'obligés ingrats que de bienfaiteurs intéressés. Si vous me vendez vos dons, je marchanderai sur le prix ; mais si vous feignez de donner pour vendre ensuite à votre mot, vous usez de fraude : c'est d'être gratuits qui les rend inestimables. Le coeur ne reçoit de lois que de lui-même ; en voulant l'enchaîner on le dégage ; on l'enchaîne en le laissant libre.

Copyright Arvensa Editions

Quand le pêcheur amorce l'eau, le poisson vient, et reste autour de lui sans défiance ; mais quand, pris à l'hameçon caché sous l'appât, il sent retirer la ligne, il tâche de fuir. Le pêcheur est-il le bienfaiteur ? le poisson est-il l'ingrat ? Voit-on jamais qu'un homme oublié par son bienfaiteur l'oublie ? Au contraire, il en parle toujours avec plaisir, il n'y songe point sans attendrissement : s'il trouve occasion de lui montrer par quelque service inattendu qu'il se ressouvient des siens, avec quel contentement intérieur il satisfait alors sa gratitude ! Avec quelle douce joie il se fait reconnaître ! Avec quel transport il lui dit : Mon tour est venu ! Voilà vraiment la voix de nature ; jamais un vrai bienfait ne fit d'ingrat.

Si donc la reconnaissance est un sentiment naturel, et que vous n'en détruisiez pas l'effet par votre faute, assurez-vous que votre élève, commençant à voir le prix de vos soins, y sera sensible, pourvu que vous ne les ayez point mis vous-même à prix, et qu'ils vous donneront dans son coeur une autorité que rien ne pourra détruire. Mais, avant de vous être bien assuré de cet avantage, gardez de vous l'ôter en vous faisant valoir auprès de lui. Lui vanter vos services, c'est les lui rendre insupportables ; les oublier, c'est l'en faire souvenir. Jusqu'à ce qu'il soit temps de le traiter en homme, qu'il ne soit jamais question de ce qu'il vous doit, mais de ce qu'il se doit. Pour le rendre docile, laissez-lui toute sa liberté ; dérobez-vous pour qu'il vous cherche ; élevez son âme au noble sentiment de la reconnaissance, en ne lui parlant jamais que de son intérêt. Je n'ai point voulu qu'on lui dît que ce qu'on faisait était pour son bien, avant qu'il fût en état de l'entendre ; dans ce discours il n'eût vu que votre dépendance, et il ne vous eût pris que pour son valet. Mais maintenant qu'il commence à sentir ce que c'est qu'aimer, il sent aussi quel doux lien peut unir un homme à ce qu'il aime ; et, dans le zèle qui vous fait occuper de lui sans cesse, il ne voit plus l'attachement d'un esclave, mais l'affection d'un ami. Or rien n'a tant de poids sur le coeur humain que la voix de l'amitié bien reconnue ; car on sait qu'elle ne nous parle jamais que pour notre intérêt. On peut croire qu'un ami se trompe, mais non qu'il veuille nous tromper. Quelquefois on résiste à ses conseils, mais jamais on ne les méprise.

Nous entrons enfin dans l'ordre moral : nous venons de faire un second pas d'homme. Si c'en était ici le lieu, j'essaierais de montrer comment des premiers mouvements du coeur s'élèvent les premières voix de la conscience, et comment des sentiments d'amour et de haine naissent les premières notions du bien et du mal : je ferais voir que *justice* et *bonté* ne

Copyright Arvensa Editions

sont point seulement des mots abstraits, de purs êtres moraux formés par l'entendement, mais de véritables affections de l'âme éclairée par la raison, et qui ne sont qu'un progrès ordonné de nos affections primitives ; que, par la raison seule, indépendamment de la conscience, on ne peut établir aucune loi naturelle ; et que tout le droit de la nature n'est qu'une chimère, s'il n'est fondé sur un besoin naturel au coeur humain[394]. Mais je songe que je n'ai point à faire ici des traités de métaphysique et de morale, ni des cours d'étude d'aucune espèce ; il me suffit de marquer l'ordre et le progrès de nos sentiments et de nos connaissances relativement à notre constitution. D'autres démontreront peut-être ce que je ne fais qu'indiquer ici.

Mon Émile n'ayant jusqu'à présent regardé que lui-même, le premier regard qu'il jette sur ses semblables le porte à se comparer avec eux ; et le premier sentiment qu'excite en lui cette comparaison est de désirer la première place. Voilà le point où l'amour de soi se change en amour-propre, et où commencent à naître toutes les passions qui tiennent à celle-là. Mais pour décider si celles de ces passions qui domineront dans son caractère seront humaines et douces, ou cruelles et malfaisantes, si ce seront des passions de bienveillance et de commisération, ou d'envie et de convoitise, il faut savoir à quelle place il se sentira parmi les hommes, et quels genres d'obstacles il pourra croire avoir à vaincre pour parvenir à celle qu'il veut occuper.

Pour le guider dans cette recherche, après lui avoir montré les hommes par les accidents communs à l'espèce, il faut maintenant les lui montrer par leurs différences. Ici vient la mesure de l'inégalité naturelle et civile, et le tableau de tout l'ordre social.

Il faut étudier la société par les hommes, et les hommes par la société : ceux qui voudront traiter séparément la politique et la morale n'entendront jamais rien à aucune des deux. En s'attachant d'abord aux relations primitives, on voit comment les hommes en doivent être affectés, et quelles passions en doivent naître : on voit que c'est réciproquement par le progrès des passions que ces relations se multiplient et se resserrent. C'est moins la force des bras que la modération des coeurs qui rend les hommes indépendants et libres. Quiconque désire peu de chose tient à peu de gens ; mais confondant toujours nos vains désirs avec nos besoins physiques, ceux qui ont fait de ces derniers les fondements de la

Copyright Arvensa Editions

société humaine ont toujours pris les effets pour les causes, et n'ont fait que s'égarer dans tous leurs raisonnements.

Il y a dans l'état de nature une égalité de fait réelle et indestructible, parce qu'il est impossible dans cet état que la seule différence d'homme à homme soit assez grande pour rendre l'un dépendant de l'autre. Il y a dans l'état civil une égalité de droit chimérique et vaine, parce que les moyens destinés à la maintenir servent eux-mêmes à la détruire, et que la force publique ajoutée au plus fort pour opprimer le faible rompt l'espèce d'équilibre que la nature avait mis entre eux [395]. De cette première contradiction découlent toutes celles qu'on remarque dans l'ordre civil entre l'apparence et la réalité. Toujours la multitude sera sacrifiée au petit nombre, et l'intérêt public à l'intérêt particulier ; toujours ces noms spécieux de justice et de subordination serviront d'instruments à la violence et d'armes à l'iniquité : d'où il suit que les ordres distingués qui se prétendent utiles aux autres ne sont en effet utiles qu'à eux-mêmes aux dépens des autres ; par où l'on doit juger de la considération qui leur est due selon la justice et la raison. Reste à voir si le rang qu'ils se sont donné est plus favorable au bonheur de ceux qui l'occupent, pour savoir quel jugement chacun de nous doit porter de son propre sort. Voilà maintenant l'étude qui nous importe ; mais pour la bien faire, il faut commencer par connaître le coeur humain.

S'il ne s'agissait que de montrer aux jeunes gens l'homme par son masque, on n'aurait pas besoin de le leur montrer, ils le verraient toujours de reste ; mais, puisque le masque n'est pas l'homme, et qu'il ne faut pas que son vernis le séduise, en leur peignant les hommes, peignez-les leur tels qu'ils sont, non pas afin qu'ils les haïssent, mais afin qu'ils les plaignent et ne leur veuillent pas ressembler. C'est, à mon gré, le sentiment le mieux entendu que l'homme puisse avoir sur son espèce.

Dans cette vue, il importe ici de prendre une route opposée à celle que nous avons suivie jusqu'à présent, et d'instruire plutôt le jeune homme par l'expérience d'autrui que par la sienne. Si les hommes le trompent, il les prendra en haine ; mais si, respecté d'eux, il les voit se tromper mutuellement, il en aura pitié. Le spectacle du monde, disait Pythagore, ressemble à celui des jeux olympiques : les uns y tiennent boutique et ne songent qu'à leur profit ; les autres y payent de leur personne et cherchent la gloire ; d'autres se contentent de voir les jeux, et ceux-ci ne sont pas les

Copyright Arvensa Editions

pires.

Je voudrais qu'on choisît tellement les sociétés d'un jeune homme, qu'il pensât bien de ceux qui vivent avec lui ; et qu'on lui apprît à si bien connaître le monde, qu'il pensât mal de tout ce qui s'y fait. Qu'il sache que l'homme est naturellement bon, qu'il le sente, qu'il juge de son prochain par lui-même ; mais qu'il voie comment la société déprave et pervertit les hommes ; qu'il trouve dans leurs préjugés la source de tous leurs vices ; qu'il soit porté à estimer chaque individu, mais qu'il méprise la multitude ; qu'il voie que tous les hommes portent à peu près le même masque, mais qu'il sache aussi qu'il y a des visages plus beaux que le masque qui les couvre.

Cette méthode, il faut l'avouer, a ses inconvénients et n'est pas facile dans la pratique ; car, s'il devient observateur de trop bonne heure, si vous l'exercez à épier de trop près les actions d'autrui, vous le rendrez médisant et satirique, décisif et prompt à juger ; il se fera un odieux plaisir de chercher à tout de sinistres interprétations, et à ne voir en bien rien même de ce qui est bien. Il s'accoutumera du moins au spectacle du vice, et à voir les méchants sans horreur, comme on s'accoutume à voir les malheureux sans pitié. Bientôt la perversité générale lui servira moins de leçon que d'excuse : il se dira que si l'homme est ainsi, il ne doit pas vouloir être autrement.

Que si vous voulez l'instruire par principe et lui faire connaître avec la nature du coeur humain l'application des causes externes qui tournent nos penchants en vices, en le transportant ainsi tout d'un coup des objets sensibles aux objets intellectuels, vous employez une métaphysique qu'il n'est point en état de comprendre ; vous retombez dans l'inconvénient, évité si soigneusement jusqu'ici, de lui donner des leçons qui ressemblent à des leçons, de substituer dans son esprit l'expérience et l'autorité du maître à sa propre expérience et au progrès de sa raison.

Pour lever à la fois ces deux obstacles et pour mettre le coeur humain à sa portée sans risquer de gâter le sien, je voudrais lui montrer les hommes au loin, les lui montrer dans d'autres temps ou dans d'autres lieux, et de sorte qu'il pût voir la scène sans jamais y pouvoir agir. Voilà le moment de l'histoire ; c'est par elle qu'il lira dans les coeurs sans les leçons de la philosophie ; c'est par elle qu'il les verra, simple spectateur, sans intérêt et sans passion, comme leur juge, non comme leur complice ni comme leur accusateur.

Copyright Arvensa Editions

Pour connaître les hommes il faut les voir agir. Dans le monde on les entend parler ; ils montrent leurs discours et cachent leurs actions : mais dans l'histoire elles sont dévoilées, et on les juge sur les faits. Leurs propos même aident à les apprécier ; car, comparant ce qu'ils font à ce qu'ils disent, on voit à la fois ce qu'ils sont et ce qu'ils veulent paraître : plus ils se déguisent, mieux on les connaît.

Malheureusement cette étude a ses dangers, ses inconvénients de plus d'une espèce. Il est difficile de se mettre dans un point de vue d'où l'on puisse juger ses semblables avec équité. Un des grands vices de l'histoire est qu'elle peint beaucoup plus les hommes par leurs mauvais côtés que par les bons ; comme elle n'est intéressante que par les révolutions, les catastrophes, tant qu'un peuple croît et prospère dans le calme d'un paisible gouvernement, elle n'en dit rien ; elle ne commence à en parler que quand, ne pouvant plus se suffire à lui-même, il prend part aux affaires de ses voisins, ou les laisse prendre part aux siennes ; elle ne l'illustre que quand il est déjà sur son déclin : toutes nos histoires commencent où elles devraient finir. Nous avons fort exactement celle des peuples qui se détruisent ; ce qui nous manque est celle des peuples qui se multiplient ; ils sont assez heureux et assez sages pour qu'elle n'ait rien à dire d'eux : et en effet nous voyons, même de nos jours, que les gouvernements qui se conduisent le mieux sont ceux dont on parle le moins. Nous ne savons donc que le mal ; à peine le bien fait-il époque. Il n'y a que les méchants de célèbres, les bons sont oubliés ou tournés en ridicule : et voilà comment l'histoire, ainsi que la philosophie, calomnie sans cesse le genre humain.

De plus, il s'en faut bien que les faits décrits dans l'histoire soient la peinture exacte des mêmes faits tels qu'ils sont arrivés : ils changent de forme dans la tête de l'historien, ils se moulent sur ses intérêts, ils prennent la teinte de ses préjugés. Qui est-ce qui sait mettre exactement le lecteur au lieu de la scène pour voir un événement tel qu'il s'est passé ? L'ignorance ou la partialité déguise tout. Sans altérer même un trait historique, en étendant ou resserrant des circonstances qui s'y rapportent, que de faces différentes on peut lui donner ! Mettez un même objet à divers points de vue, à peine paraîtra-t-il le même, et pourtant rien n'aura changé que l'oeil du spectateur. Suffit-il, pour l'honneur de la vérité, de me dire un fait véritable en me le faisant voir tout autrement qu'il n'est arrivé ? Combien de fois un arbre de plus ou de moins, un rocher à droite ou à gauche, un tourbillon de poussière élevé par le vent ont décidé de

Copyright Arvensa Editions

l'événement d'un combat sans que personne s'en soit aperçu ! Cela empêche-t-il que l'historien ne vous dise la cause de la défaite ou de la victoire avec autant d'assurance que s'il eût été partout ? Or que m'importent les faits en eux-mêmes, quand la raison m'en reste inconnue ? et quelles leçons puis-je tirer d'un événement dont j'ignore la vraie cause ? L'historien m'en donne une, mais il la controuve ; et la critique elle-même, dont on fait tant de bruit, n'est qu'un art de conjecturer, l'art de choisir entre plusieurs mensonges celui qui ressemble le mieux à la vérité.

N'avez-vous jamais lu Cléopâtre ou Cassandre[396], ou d'autres livres de cette espèce ? L'auteur choisit un événement connu, puis, l'accommodant à ses vues, l'ornant de détails de son invention, de personnages qui n'ont jamais existé, et de portraits imaginaires, entasse fictions sur fictions pour rendre sa lecture agréable. Je vois peu de différence entre ces romans et vos histoires, si ce n'est que le romancier se livre davantage à sa propre imagination, et que l'historien s'asservit plus à celle d'autrui : à quoi j'ajouterai, si l'on veut, que le premier se propose un objet moral, bon ou mauvais, dont l'autre ne se soucie guère.

On me dira que la fidélité de l'histoire intéresse moins que la vérité des moeurs et des caractères ; pourvu que le coeur humain soit bien peint, il importe peu que les événements soient fidèlement rapportés : car, après tout, ajoute-t-on, que nous font des faits arrivés il y a deux mille ans ? On a raison si les portraits sont bien rendus d'après nature ; mais si la plupart n'ont leur modèle que dans l'imagination de l'historien, n'est-ce pas retomber dans l'inconvénient que l'on voulait fuir, et rendre à l'autorité des écrivains ce qu'on veut ôter à celle du maître ? Si mon élève ne doit voir que des tableaux de fantaisie, j'aime mieux qu'ils soient tracés de ma main que d'une autre ; ils lui seront du moins mieux appropriés.

Les pires historiens pour un jeune homme sont ceux qui jugent. Les faits ! les faits ! et qu'il juge lui-même ; c'est ainsi qu'il apprend à connaître les hommes. Si le jugement de l'auteur le guide sans cesse, il ne fait que voir par l'oeil d'un autre ; et quand cet oeil lui manque, il ne voit plus rien.

Je laisse à part l'histoire moderne, non seulement parce qu'elle n'a plus de physionomie et que nos hommes se ressemblent tous, mais parce que nos historiens, uniquement attentifs à briller, ne songent qu'à faire des portraits fortement coloriés, et qui souvent ne représentent rien[397]. Généralement les anciens font moins de portraits, mettent moins d'esprit

Copyright Arvensa Editions

et plus de sens dans leurs jugements ; encore y a-t-il entre eux un grand choix à faire, et il ne faut pas d'abord prendre les plus judicieux, mais les plus simples. Je ne voudrais mettre dans la main d'un jeune homme ni Polybe ni Salluste ; Tacite est le livre des vieillards ; les jeunes gens ne sont pas faits pour l'entendre : il faut apprendre à voir dans les actions humaines les premiers traits du coeur de l'homme, avant d'en vouloir sonder les profondeurs ; il faut savoir bien lire dans les faits avant de lire dans les maximes. La philosophie en maximes ne convient qu'à l'expérience. La jeunesse ne doit rien généraliser : toute son instruction doit être en règles particulières.

Thucydide est, à mon gré, le vrai modèle des historiens. Il rapporte les faits sans les juger ; mais il n'omet aucune des circonstances propres à nous en faire juger nous-mêmes. Il met tout ce qu'il raconte sous les yeux du lecteur ; loin de s'interposer entre les événements et les lecteurs, il se dérobe ; on ne croit plus lire, on croit voir. Malheureusement il parle toujours de guerre, et l'on ne voit presque dans ses récits que la chose du monde la moins instructive, savoir les combats. La Retraite des Dix mille et les Commentaires de César ont à peu près la même sagesse et le même défaut. Le bon Hérodote, sans portraits, sans maximes, mais coulant, naïf, plein de détails les plus capables d'intéresser et de plaire, serait peut-être le meilleur des historiens, si ces mêmes détails ne dégénéraient souvent en simplicités puériles, plus propres à gâter le goût de la jeunesse qu'à le former : il faut déjà du discernement pour le lire. Je ne dis rien de Tite-Live, son tour viendra ; mais il est politique, il et rhéteur, il est tout ce qui ne convient pas à cet âge.

L'histoire en général est défectueuse, en ce qu'elle ne tient registre que de fais sensibles et marqués, qu'on peut fixer par des noms, des lieux, des dates ; mais les causes lentes et progressives de ces faits, lesquelles ne peuvent s'assigner de même, restent toujours inconnues. On trouve souvent dans une bataille gagnée ou perdue la raison d'une révolution qui, même avant cette bataille, était déjà devenue inévitable. La guerre ne fait guère que manifester des événements déjà déterminés par des causes morales que les historiens savent rarement voir.

L'esprit philosophique a tourné de ce côté les réflexions de plusieurs écrivains de ce siècle ; mais je doute que la vérité gagne à leur travail. La fureur des systèmes s'étant emparée d'eux tous, nul ne cherche à voir les choses comme elles sont, mais comme elles s'accordent avec son système.

Copyright Arvensa Editions

Ajoutez à toutes ces réflexions que l'histoire montre bien plus les actions que les hommes, parce qu'elle ne saisit ceux-ci que dans certains moments choisis, dans leurs vêtements de parade ; elle n'expose que l'homme public qui s'est arrangé pour être vu : elle ne le suit point dans sa maison, dans son cabinet, dans sa famille, au milieu de ses amis ; elle ne le peint que quand il représente : c'est bien plus son habit que sa personne qu'elle peint.

J'aimerais mieux la lecture des vies particulières pour commencer l'étude du coeur humain ; car alors l'homme a beau se dérober, l'historien le poursuit partout ; il ne lui laisse aucun moment de relâche, aucun recoin pour éviter l'oeil perçant du spectateur ; et c'est quand l'un croit mieux se cacher, que l'autre le fait mieux connaître. « Ceux, dit Montaigne, qui écrivent les vies, d'autant qu'ils s'amusent plus aux conseils qu'aux événements, plus à ce qui part du dedans qu'à ce qui arrive au dehors, ceux-là me sont plus propres : voilà pourquoi, en toutes sortes, c'est mon homme que Plutarque[398]. »

Il est vrai que le génie des hommes assemblés ou des peuples est fort différent du caractère de l'homme en particulier, et que ce serait connaître très imparfaitement le coeur humain que de ne pas l'examiner aussi dans la multitude ; mais il n'est pas moins vrai qu'il faut commencer par étudier l'homme pour juger les hommes, et que qui connaîtrait parfaitement les penchants de chaque individu pourrait prévoir tous leurs effets combinés dans le corps du peuple.

Il faut encore ici recourir aux anciens par les raisons que j'ai déjà dites, et de plus, parce que tous les détails familiers et bas, mais vrais et caractéristiques, étant bannis du style moderne, les hommes sont aussi parés par nos auteurs dans leurs vies privées que sur la scène du monde. La décence, non moins sévère dans les écrits que dans les actions, ne permet plus de dire en public que ce qu'elle permet d'y faire, et, comme on ne peut montrer les hommes que représentant toujours, on ne les connaît pas plus dans nos livres que sur nos théâtres. On aura beau faire et refaire cent fois la vie des rois, nous n'aurons plus de Suétones[399].

Plutarque excelle par ces mêmes détails dans lesquels nous n'osons plus entrer. Il a une grâce inimitable à peindre les grands hommes dans les petites choses ; et il est si heureux dans le choix de ses traits, que souvent un mot, un sourire, un geste lui suffit pour caractériser son héros. Avec un

Copyright Arvensa Editions

mot plaisant Annibal rassure son armée effrayée, et la fait marcher en riant à la bataille qui lui livra l'Italie ; Agésilas, à cheval sur un bâton, me fait aimer le vainqueur du grand roi ; César, traversant un pauvre village et causant avec ses amis, décèle, sans y penser, le fourbe qui disait ne vouloir qu'être l'égal de Pompée ; Alexandre avale une médecine et ne dit pas un seul mot : c'est le plus beau moment de sa vie ; Aristide écrit son propre nom sur une coquille, et justifie ainsi son surnom ; Philopoemen, le manteau bas, coupe du bois dans la cuisine de son hôte. Voilà le véritable art de peindre. La physionomie ne se montre pas dans les grands traits, ni le caractère dans les grandes actions ; c'est dans les bagatelles que le naturel se découvre. Les choses publiques sont ou trop communes ou trop apprêtées, et c'est presque uniquement à celles-ci que la dignité moderne permet à nos auteurs de s'arrêter.

Un des plus grands hommes du siècle dernier fut incontestablement M. de Turenne. On a eu le courage de rendre sa vie intéressante par de petits détails qui le font connaître et aimer ; mais combien s'est-on vu forcé d'en supprimer qui l'auraient fait connaître et aimer davantage ! Je n'en citerai qu'un, que je tiens de bon lieu, et que Plutarque n'eût eu garde d'omettre, mais que Ramsai n'eût eu garde d'écrire quand il l'aurait su.

Un jour d'été qu'il faisait fort chaud, le vicomte de Turenne, en petite veste blanche et en bonnet, était à la fenêtre dans son antichambre : un de ses gens survient, et, trompé par l'habillement, le prend pour un aide de cuisine avec lequel ce domestique était familier. Il s'approche doucement par derrière, et d'une main qui n'était pas légère lui applique un grand coup sur les fesses. L'homme frappé se retourne à l'instant. Le valet voit en frémissant le visage de son maître. Il se jette à genoux tout éperdu : *Monseigneur, j'ai cru que c'était George*. — *Et quand c'eût été George*, s'écrie Turenne en se frottant le derrière, *il ne fallait pas frapper si fort.* Voilà donc ce que vous n'osez dire, misérables ? Soyez donc à jamais sans naturel, sans entrailles ; trempez, durcissez vos coeurs de fer dans votre vile décence ; rendez-vous méprisables à force de dignité. Mais toi, bon jeune homme qui lis ce trait, et qui sens avec attendrissement toute la douceur d'âme qu'il montre, même dans le premier mouvement, ils aussi les petitesses de ce grand homme, dès qu'il était question de sa naissance et de son nom. Songe que c'est le même Turenne qui affectait de céder partout le pas à son neveu, afin qu'on vît bien que cet enfant était le chef d'une maison souveraine. Rapproche ces contrastes, aime la nature,

Copyright Arvensa Editions

méprise l'opinion, et connais l'homme.

Il y a bien peu de gens en état de concevoir les effets que des lectures ainsi dirigées peuvent opérer sur l'esprit tout neuf d'un jeune homme. Appesantis sur des livres dès notre enfance, accoutumés à lire sans penser, ce que nous lisons nous frappe d'autant moins que, portant déjà dans nous-mêmes les passions et les préjugés qui remplissent l'histoire et les vies des hommes, tout ce qu'ils font nous paraît naturel, parce que nous sommes hors de la nature, et que nous jugeons des autres par nous. Mais qu'on se représente un jeune homme élevé selon mes maximes, qu'on se figure mon Émile, auquel dix-huit ans de soins assidus n'ont eu pour objet que de conserver un jugement intègre et un coeur sain ; qu'on se le figure, au lever de la toile, jetant pour la première fois les yeux sur la scène du monde, ou plutôt, placé derrière le théâtre, voyant les acteurs prendre et poser leurs habits, et comptant les cordes et les poulies dont le grossier prestige abuse les yeux des spectateurs : bientôt à sa première surprise succéderont des mouvements de honte et de dédain pour son espèce ; il s'indignera de voir ainsi tout le genre humain, dupe de lui-même, s'avilir à ces jeux d'enfants ; il s'affligera de voir ses frères s'entre-déchirer pour des rêves, et se changer en bêtes féroces pour n'avoir pas su se contenter d'être hommes.

Certainement, avec les dispositions naturelles de l'élève, pour peu que le maître apporte de prudence et de choix dans ses lectures, pour peu qu'il le mette sur la voie des réflexions qu'il en doit tirer, cet exercice sera pour lui un cours de philosophie pratique, meilleur sûrement et mieux entendu que toutes les vaines spéculations dont on brouille l'esprit des jeunes gens dans nos écoles. Qu'après avoir suivi les romanesques projets de Pyrrhus, Cynéas lui demande quel bien réel lui procurera la conquête du monde, dont il ne puisse jouir dès à présent sans tant de tourments ; nous ne voyons là qu'un bon mot qui passe. Mais Émile y verra une réflexion très sage, qu'il eût faite le premier, et qui ne s'effacera jamais de son esprit, parce qu'elle n'y trouve aucun préjugé contraire qui puisse en empêcher l'impression. Quand ensuite, en lisant la vie de cet insensé, il trouvera que tous ses grands desseins ont abouti à s'aller faire tuer par la main d'une femme, au lieu d'admirer cet héroïsme prétendu, que verra-t-il dans tous les exploits d'un si grand capitaine, dans toutes les intrigues d'un si grand politique, si ce n'est autant de pas pour aller chercher cette malheureuse tuile qui devait terminer sa vie et ses projets par une mort déshonorante ?

Copyright Arvensa Editions

Tous les conquérants n'ont pas été tués ; tous les usurpateurs n'ont pas échoué dans leurs entreprises, plusieurs paraîtront heureux aux esprits prévenus des opinions vulgaires : mais celui qui, sans s'arrêter aux apparences, ne juge du bonheur des hommes que par l'état de leurs coeurs, verra leurs misères dans leurs succès mêmes ; il verra leurs désirs et leurs soucis rongeants s'étendre et s'accroître avec leur fortune ; il les verra perdre haleine en avançant, sans jamais parvenir à leurs termes, il les verra semblables à ces voyageurs inexpérimentés qui, s'engageant pour la première fois dans les Alpes, pensent les franchir à chaque montagne, et, quand ils sont au sommet, trouvent avec découragement de plus hautes montagnes au-devant d'eux.

Auguste, après avoir soumis ses concitoyens et détruit ses rivaux, régit durant quarante ans le plus grand empire qui ait existé : mais tout cet immense pouvoir l'empêchait-il de frapper les murs de sa tête et de remplir son vaste palais de ses cris, en redemandant à Varus ses légions exterminées ? Quand il aurait vaincu tous ses ennemis, de quoi lui auraient servi ses vains triomphes, tandis que les peines de toute espèce naissaient sans cesse autour de lui, tandis que ses plus chers amis attentaient à sa vie et qu'il était réduit à pleurer la honte ou la mort de tous ses proches ? L'infortuné voulut gouverner le monde, et ne sut pas gouverner sa maison ! Qu'arriva-t-il de cette négligence ? Il vit périr à la fleur de l'âge son neveu, son fils adoptif, son gendre ; son petit-fils réduit à manger la bourre de son lit pour prolonger de quelques heures sa misérable vie ; sa fille et sa petite-fille, après l'avoir couvert de leur infamie, moururent l'une de misère et de faim dans une île déserte, l'autre en prison par la main d'un archer. Lui-même enfin, dernier reste de sa malheureuse famille, fut réduit par sa propre femme à ne laisser après lui qu'un monstre pour lui succéder. Tel fut le sort de ce maître du monde tant célébré pour sa gloire et son bonheur. Croirai-je qu'un seul de ceux qui les admirent les voulût acquérir au même prix ?

J'ai pris l'ambition pour exemple ; mais le jeu de toutes les passions humaines offre de semblables leçons à qui veut étudier l'histoire pour se connaître et se rendre sage aux dépens des morts. Le temps approche où la vie d'Antoine aura pour le jeune homme une instruction plus prochaine que celle d'Auguste. Émile ne se reconnaîtra guère dans les étranges objets qui frapperont ses regards durant ses nouvelles études ; mais il saura d'avance écarter l'illusion des passions avant qu'elles naissent ; et, voyant

Copyright Arvensa Editions

que de tous les temps elles ont aveuglé les hommes, il sera prévenu de la manière dont elles pourront l'aveugler à son tour, si jamais il s'y livre [400]. Ces leçons, je le sais, lui sont mal appropriées ; peut-être au besoin seront-elles tardives, insuffisantes : mais souvenez-vous que ce ne sont point celles que j'ai voulu tirer de cette étude. En la commençant, je me proposais un autre objet ; et sûrement, si cet objet est mal rempli, ce sera la faute du maître.

Songez qu'aussitôt que l'amour-propre est développé, le moi relatif se met en jeu sans cesse, et que jamais le jeune homme n'observe les autres sans revenir sur lui-même et se comparer avec eux. Il s'agit donc de savoir à quel rang il se mettra parmi ses semblables après les avoir examinés. Je vois, à la manière dont on fait lire l'histoire aux jeunes gens, qu'on les transforme, pour ainsi dire, dans tous les personnages qu'ils voient, qu'on s'efforce de les faire devenir tantôt Cicéron, tantôt Trajan, tantôt Alexandre ; de les décourager lorsqu'ils rentrent dans eux-mêmes ; de donner à chacun le regret de n'être que soi. Cette méthode a certains avantages dont je ne disconviens pas ; mais, quant à mon Émile, s'il arrive une seule fois, dans ces parallèles, qu'il aime mieux être un autre que lui, cet autre, fût-il Socrate, fût-il Caton, tout est manqué : celui qui commence à se rendre étranger à lui-même ne tarde pas à s'oublier tout à fait.

Ce ne sont point les philosophes qui connaissent le mieux les hommes ; ils ne les voient qu'à travers les préjugés de la philosophie ; et je ne sache aucun état où l'on en ait tant. Un sauvage nous juge plus sainement que ne fait un philosophe. Celui-ci sent ses vices, s'indigne des nôtres, et dit en lui-même : Nous sommes tous méchants ; l'autre nous regarde sans s'émouvoir, et dit : Vous êtes des fous. Il a raison, car nul ne fait le mal pour le mal. Mon élève est ce sauvage, avec cette différence qu'Émile, ayant plus réfléchi, plus comparé d'idées, vu nos erreurs de plus près, se tient plus en garde contre lui-même et ne juge que de ce qu'il connaît.

Ce sont nos passions qui nous irritent contre celles des autres ; c'est notre intérêt qui nous fait haïr les méchants ; s'ils ne nous faisaient aucun mal, nous aurions pour eux plus de pitié que de haine. Le mal que nous font les méchants nous fait oublier celui qu'ils se font à eux-mêmes. Nous leur pardonnerions plus aisément leurs vices, si nous pouvions connaître combien leur propre coeur les en punit. Nous sentons l'offense et nous ne voyons pas le châtiment ; les avantages sont apparents, la peine est

Copyright Arvensa Editions

intérieure. Celui qui croit jouir du fruit de ses vices n'est pas moins tourmenté que s'il n'eût point réussi ; l'objet est changé, l'inquiétude est la même ; ils ont beau montrer leur fortune et cacher leur coeur, leur conduite le montre en dépit d'eux : mais pour le voir, il n'en faut pas avoir un semblable.

Les passions que nous partageons nous séduisent ; celles qui choquent nos intérêts nous révoltent, et, par une inconséquence qui nous vient d'elles, nous blâmons dans les autres ce que nous voudrions imiter. L'aversion et l'illusion sont inévitables, quand on est forcé de souffrir de la part d'autrui le mal qu'on ferait si l'on était à sa place.

Que faudrait-il donc pour bien observer les hommes ? Un grand intérêt à les connaître, une grande impartialité à les juger, un coeur assez sensible pour concevoir toutes les passions humaines, et assez calme pour ne les pas éprouver. S'il est dans la vie un moment favorable à cette étude, c'est celui que j'ai choisi pour Émile : plus tôt ils lui eussent été étrangers, plus tard il leur eût été semblable. L'opinion dont il voit le jeu n'a point encore acquis sur lui d'empire ; les passions dont il sent l'effet n'ont point agité son coeur. Il est homme, il s'intéresse à ses frères ; il est équitable, il juge ses pairs. Or, sûrement, s'il les juge bien, il ne voudra être à la place d'aucun d'eux ; car le but de tous les tourments qu'ils se donnent, étant fondé sur des préjugés qu'il n'a pas, lui paraît un but en l'air. Pour lui, tout ce qu'il désire est à sa portée. De qui dépendrait-il, se suffisant à lui-même et libre de préjugés ? Il a des bras, de la santé[401], de la modération, peu de besoins et de quoi les satisfaire. Nourri dans la plus absolue liberté, le plus grand des maux qu'il conçoit est la servitude. Il plaint ces misérables rois, esclaves de tout ce qui leur obéit ; il plaint ces faux sages enchaînés à leur vaine réputation ; il plaint ces riches sots, martyrs de leur faste ; il plaint ces voluptueux de parade qui livrent leur vie entière à l'ennui, pour paraître avoir du plaisir. Il plaindrait l'ennemi qui lui ferait du mal à lui-même ; car, dans ses méchancetés, il verrait sa misère. Il se dirait : En se donnant le besoin de me nuire, cet homme a fait dépendre son sort du mien.

Encore un pas et nous touchons au but. L'amour-propre est un instrument utile, mais dangereux ; souvent il blesse la main qui s'en sert, et fait rarement du bien sans mal. Émile, en considérant son rang dans l'espèce humaine et s'y voyant si heureusement placé, sera tenté de faire

Copyright Arvensa Editions

honneur à sa raison de l'ouvrage de la vôtre, et d'attribuer à son mérite l'effet de son bonheur. Il se dira : Je suis sage, et les hommes sont fous. En les plaignant il les méprisera, en se félicitant il s'estimera davantage ; et, se sentant plus heureux qu'eux, il se croira plus digne de l'être. Voilà l'erreur la plus à craindre, parce qu'elle est la plus difficile à détruire. S'il restait dans cet état il aurait peu gagné à tous nos soins : et s'il fallait opter, je ne sais si je n'aimerais pas mieux encore l'illusion des préjugés que celle de l'orgueil.

Les grands hommes ne s'abusent point sur leur supériorité ; ils la voient, la sentent, et n'en sont pas moins modestes. Plus ils ont, plus ils connaissent tout ce qui leur manque. Ils sont moins vains de leur élévation sur nous qu'humiliés du sentiment de leur misère ; et, dans les biens exclusifs qu'ils possèdent, ils sont trop sensés pour tirer vanité d'un don qu'ils ne se sont pas fait. L'homme de bien peut être fier de sa vertu, parce qu'elle est à lui ; mais de quoi l'homme d'esprit est-il fier ? Qu'a fait Racine pour n'être pas Pradon ? Qu'a fait Boileau pour n'être pas Cotin ?

Ici c'est tout autre chose encore. Restons toujours dans l'ordre commun. Je n'ai supposé dans mon élève ni un génie transcendant, ni un entendement bouché. Je l'ai choisi parmi les esprits vulgaires pour montrer ce que peut l'éducation sur l'homme. Tous les cas rares sont hors des règles. Quand donc, en conséquence de mes soins, Émile préfère sa manière d'être, de voir, de sentir, à celle des autres hommes, Émile a raison ; mais quand il se croit pour cela d'une nature plus excellente, et plus heureusement né qu'eux, Émile a tort : il se trompe ; il faut le détromper, ou plutôt prévenir l'erreur, de peur qu'il ne soit trop tard ensuite pour la détruire.

Il n'y a point de folie dont on ne puisse guérir un homme qui n'est pas fou, hors la vanité ; pour celle-ci, rien n'en corrige que l'expérience, si toutefois quelque chose en peut corriger ; à sa naissance, au moins, on peut l'empêcher de croître. N'allez donc pas vous perdre en beaux raisonnements, pour prouver à l'adolescent qu'il est homme comme les autres et sujet aux mêmes faiblesses. Faites-le lui sentir, ou jamais il ne le saura. C'est encore ici un cas d'exception à mes propres règles ; c'est le cas d'exposer volontairement mon élève à tous les accidents qui peuvent lui prouver qu'il n'est pas plus sage que nous. L'aventure du bateleur serait répétée en mille manières, je laisserais aux flatteurs prendre tout leur avantage avec lui : si des étourdis l'entraînaient dans quelque

Copyright Arvensa Editions

extravagance, je lui en laisserais courir le danger : si des filous l'attaquaient au jeu, je le leur livrerais pour en faire leur dupe[402] ; je le laisserais encenser, plumer, dévaliser par eux ; et quand, l'ayant mis à sec, ils finiraient par se moquer de lui, je les remercierais encore en sa présence des leçons qu'ils ont bien voulu lui donner. Les seuls pièges dont je le garantirais avec soin seraient ceux des courtisanes. Les seuls ménagements que j'aurais pour lui seraient de partager tous les dangers que je lui laisserais courir et tous les affronts que je lui laisserais recevoir. J'endurerais tout en silence, sans plainte, sans reproche, sans jamais lui en dire un seul mot, et soyez sûr qu'avec cette discrétion bien soutenue, tout ce qu'il m'aura vu souffrir pour lui fera plus d'impression sur son coeur que ce qu'il aura souffert lui-même.

Je ne puis m'empêcher de relever ici la fausse dignité des gouverneurs qui, pour jouer sottement les sages, rabaissent leurs élèves, affectent de les traiter toujours en enfants, et de se distinguer toujours d'eux dans tout ce qu'ils leur font faire. Loin de ravaler ainsi leurs jeunes courages, n'épargnez rien pour leur élever l'âme ; faites-en vos égaux afin qu'ils le deviennent ; et, s'ils ne peuvent encore s'élever à vous, descendez à eux sans honte, sans scrupule. Songez que votre honneur n'est plus dans vous, mais dans votre élève ; partagez ses fautes pour l'en corriger ; chargez-vous de sa honte pour l'effacer ; imitez ce brave Romain qui, voyant fuir son armée et ne pouvant la rallier, se mit à fuir à la tête de ses soldats, en criant : *Ils ne fuient pas, ils suivent leur capitaine*. Fut-il déshonoré pour cela ? Tant s'en faut : en sacrifiant ainsi sa gloire, il l'augmenta. La force du devoir, la beauté de la vertu entraînent malgré nous nos suffrages et renversent nos insensés préjugés. Si je recevais un soufflet en remplissant mes fonctions auprès d'Émile, loin de me venger de ce soufflet, j'irais partout m'en vanter ; et je doute qu'il y eût dans le monde un homme assez vil[403] pour ne pas m'en respecter davantage.

Ce n'est pas que l'élève doive supposer dans le maître des lumières aussi bornées que les siennes et la même facilité à se laisser séduire. Cette opinion est bonne pour un enfant, qui, ne sachant rien voir, rien comparer, met tout le monde à sa portée, et ne donne sa confiance qu'à ceux qui savent s'y mettre en effet. Mais un jeune homme de l'âge d'Émile, et aussi sensé que lui, n'est plus assez sot pour prendre ainsi le change, et il ne serait pas bon qu'il le prit. La confiance qu'il doit avoir en son gouverneur

Copyright Arvensa Editions

est d'une autre espèce : elle doit porter sur l'autorité de la raison, sur la supériorité des lumières, sur les avantages que le jeune homme est en état de connaître, et dont il sent l'utilité pour lui. Une longue expérience l'a convaincu qu'il est aimé de son conducteur ; que ce conducteur est un homme sage, éclairé, qui, voulant son bonheur, sait ce qui peut le lui procurer. Il doit savoir que, pour son propre intérêt, il lui convient d'écouter ses avis. Or, si le maître se laissait tromper comme le disciple, il perdrait le droit d'en exiger de la déférence et de lui donner des leçons. Encore moins l'élève doit-il supposer que le maître le laisse à dessein tomber dans des pièges, et tend des embûches à sa simplicité. Que faut-il donc faire pour éviter à la fois ces deux inconvénients ? Ce qu'il y a de meilleur et de plus naturel : être simple et vrai comme lui ; l'avertir des périls auxquels il s'expose ; les lui montrer clairement, sensiblement, mais sans exagération, sans humeur, sans pédantesque étalage, surtout sans lui donner vos avis pour des ordres, jusqu'à ce qu'ils le soient devenus, et que ce ton impérieux soit absolument nécessaire. S'obstine-t-il après cela, comme il fera très souvent ? alors ne lui dites plus rien ; laissez-le en liberté, suivez-le, imitez-le, et cela gaiement, franchement ; livrez-vous, amusez-vous autant que lui, s'il est possible. Si les conséquences deviennent trop fortes, vous êtes toujours là pour les arrêter ; et cependant combien le jeune homme, témoin de votre prévoyance et de votre complaisance, ne doit-il pas être à la fois frappé de l'une et touché de l'autre ! Toutes ses fautes sont autant de liens, qu'il vous fournit pour le retenir au besoin. Or, ce qui fait ici le plus grand art du maître, c'est d'amener les occasions et de diriger les exhortations de manière qu'il sache d'avance quand le jeune homme cédera, et quand il s'obstinera, afin de l'environner partout des leçons de l'expérience, sans jamais l'exposer à de trop grands dangers.

Avertissez-le de ses fautes avant qu'il y tombe : quand il y est tombé, ne les lui reprochez point ; vous ne feriez qu'enflammer et mutiner son amour-propre. Une leçon qui révolte ne profite pas. Je ne connais rien de plus inepte que ce mot, *Je vous l'avais bien dit*. Le meilleur moyen de faire qu'il se souvienne de ce qu'on lui a dit est de paraître l'avoir oublié. Tout au contraire, quand vous le verrez honteux de ne vous avoir pas cru, effacez doucement cette humiliation par de bonnes paroles. Il s'affectionnera sûrement à vous en voyant que vous vous oubliez pour lui, et qu'au lieu d'achever de l'écraser, vous le consolez. Mais si à son chagrin

Copyright Arvensa Editions

vous ajoutez des reproches, il vous prendra en haine, et se fera une loi de ne vous plus écouter, comme pour vous prouver qu'il ne pense pas comme vous sur l'importance de vos avis.

Le tour de vos consolations peut encore être pour lui une instruction d'autant plus utile qu'il ne s'en défiera pas. En lui disant, je suppose, que mille autres font les mêmes fautes, vous le mettez loin de son compte ; vous le corrigez en ne paraissant que le plaindre : car, pour celui qui croit valoir mieux que les autres hommes, c'est une excuse bien mortifiante que de se consoler par leur exemple ; c'est concevoir que le plus qu'il peut prétendre est qu'ils ne valent pas mieux que lui.

Le temps des fautes est celui des fables. En censurant le coupable sous un masque étranger, on l'instruit sans l'offenser ; et il comprend alors que l'apologue n'est pas un mensonge, par la vérité dont il se fait l'application. L'enfant qu'on n'a jamais trompé par des louanges n'entend rien à la fable que j'ai ci-devant examinée, mais l'étourdi qui vient d'être la dupe d'un flatteur conçoit à merveille que le corbeau n'était qu'un sot. Ainsi, d'un fait il tire une maxime ; et l'expérience qu'il eût bientôt oubliée se grave, au moyen de la fable, dans son jugement. Il n'y a point de connaissance morale qu'on ne puisse acquérir par l'expérience d'autrui ou par la sienne. Dans les cas où cette expérience est dangereuse, au lieu de la faire soi-même, on tire sa leçon de l'histoire. Quand l'épreuve est sans conséquence, il est bon que le jeune homme y reste exposé ; puis, au moyen de l'apologue, on rédige en maximes les cas particuliers qui lui sont connus.

Je n'entends pas pourtant que ces maximes doivent être développées, ni même énoncées. Rien n'est si vain, si mal entendu, que la morale par laquelle on termine la plupart des fables ; comme si cette morale n'était pas ou ne devait pas être étendue dans la fable même, de manière à la rendre sensible au lecteur ! Pourquoi donc, en ajoutant cette morale à la fin, lui ôter le plaisir de la trouver de son chef ? Le talent d'instruire est de faire que le disciple se plaise à l'instruction. Or, pour qu'il s'y plaise, il ne faut pas que son esprit reste tellement passif à tout ce que vous lui dites, qu'il n'ait absolument rien à faire pour vous entendre. Il faut que l'amour-propre du maître laisse toujours quelque prise au sien ; il faut qu'il se puisse dire : Je conçois, je pénètre, j'agis, je m'instruis. Une des choses qui rendent ennuyeux le Pantalon de la comédie italienne, est le soin qu'il prend d'interpréter au parterre des platises qu'on n'entend déjà que trop. Je ne veux point qu'un gouverneur soit Pantalon, encore moins un auteur.

Copyright Arvensa Editions

Il faut toujours se faire entendre ; mais il ne faut pas toujours tout dire : celui qui dit tout dit peu de choses, car à la fin on ne l'écoute plus. Que signifient ces quatre vers que La Fontaine ajoute à la fable de la grenouille qui s'enfle ? A-t-il peur qu'on ne l'ait pas compris ? A-t-il besoin, ce grand peintre, d'écrire les noms au-dessous des objets qu'il peint ? Loin de généraliser par là sa morale, il la particularise, il la restreint en quelque sorte aux exemples cités, et empêche qu'on ne l'applique à d'autres. Je voudrais qu'avant de mettre les fables de cet auteur inimitable entre les mains d'un jeune homme, on en retranchât toutes ces conclusions par lesquelles il prend la peine d'expliquer ce qu'il vient de dire aussi clairement qu'agréablement. Si votre élève n'entend la fable qu'à l'aide de l'explication, soyez sûr qu'il ne l'entendra pas même ainsi.

Il importerait encore de donner à ces fables un ordre plus didactique et plus conforme aux progrès des sentiments et des lumières du jeune adolescent. Conçoit-on rien de moins raisonnable que d'aller suivre exactement l'ordre numérique du livre, sans égard au besoin ni à l'occasion ? D'abord le corbeau, puis la cigale[404], puis la grenouille, puis les deux mulets, etc. J'ai sur le coeur ces deux mulets, parce que je me souviens d'avoir vu un enfant élevé pour la finance, et qu'on étourdissait de l'emploi qu'il allait remplir, lire cette fable, l'apprendre, la dire, la redire cent et cent fois, sans en tirer jamais la moindre objection contre le métier auquel il était destiné. Non seulement je n'ai jamais vu d'enfants faire aucune application solide des fables qu'ils apprenaient, mais je n'ai jamais vu que personne se souciât de leur faire faire cette application. Le prétexte de cette étude est l'instruction morale ; mais le véritable objet de la mère et de l'enfant n'est que d'occuper de lui toute une compagnie, tandis qu'il récite ses fables ; aussi les oublie-t-il toutes en grandissant, lorsqu'il n'est plus question de les réciter, mais d'en profiter. Encore une fois, il n'appartient qu'aux hommes de s'instruire dans les fables ; et voici pour Émile le temps de commencer.

Je montre de loin, car je ne veux pas non plus tout dire, les routes qui détournent de la bonne, afin qu'on apprenne à les éviter. Je crois qu'en suivant celle que j'ai marquée, votre élève achètera la connaissance des hommes et de soi-même au meilleur marché qu'il est possible ; que vous le mettrez au point de contempler les jeux de la fortune sans envier le sort de ses favoris, et d'être content de lui sans se croire plus sage que les autres.

Copyright Arvensa Editions

Vous avez aussi commencé à le rendre acteur pour le rendre spectateur : il faut achever ; car du parterre on voit les objets tels qu'ils paraissent, mais de la scène on les voit tels qu'ils sont. Pour embrasser le tout, il faut se mettre dans le point de vue ; il faut approcher pour voir les détails. Mais à quel titre un jeune homme entrera-t-il dans les affaires du monde ? Quel droit a-t-il d'être initié dans ces mystères ténébreux ? Des intrigues de plaisir bornent les intérêts de son âge ; il ne dispose encore que de lui-même ; c'est comme s'il ne disposait de rien. L'homme est la plus vile des marchandises, et, parmi nos importants droits de propriété, celui de la personne est toujours le moindre de tous.

Quand je vois que, dans l'âge de la plus grande activité, l'on borne les jeunes gens à des études purement spéculatives, et qu'après, sans la moindre expérience, ils sont tout d'un coup jetés dans le monde et dans les affaires, je trouve qu'on ne choque pas moins la raison que la nature, et je ne suis plus surpris que si peu de gens sachent se conduire. Par quel bizarre tour d'esprit nous apprend-on tant de choses inutiles, tandis que l'art d'agir est compté pour rien ? On prétend nous former pour la société, et l'on nous instruit comme si chacun de nous devait passer sa vie à penser seul dans sa cellule, ou à traiter des sujets en l'air avec des indifférents. Vous croyez apprendre à vivre à vos enfants, en leur enseignant certaines contorsions du corps et certaines formules de paroles qui ne signifient rien. Moi aussi, j'ai appris à vivre à mon Émile ; car je lui ai appris à vivre avec lui-même, et, de plus, à savoir gagner son pain. Mais ce n'est pas assez. Pour vivre dans le monde, il faut savoir traiter avec les hommes, il faut connaître les instruments qui donnent prise sur eux ; il faut calculer l'action et réaction de l'intérêt particulier dans la société civile, et prévoir si juste les événements, qu'on soit rarement trompé dans ses entreprises, ou qu'on ait du moins toujours pris les meilleurs moyens pour réussir. Les lois ne permettent pas aux jeunes gens de faire leurs propres affaires, et de disposer de leur propre bien : mais que leur serviraient ces précautions, si, jusqu'à l'âge prescrit, ils ne pouvaient acquérir aucune expérience ? Ils n'auraient rien gagné d'attendre, et seraient tout aussi neufs à vingt-cinq ans qu'à quinze. Sans doute il faut empêcher qu'un jeune homme, aveuglé par son ignorance, ou trompé pas ses passions, ne se fasse du mal à lui-même ; mais à tout âge il est permis d'être bienfaisant, à tout âge on peut protéger, sous la direction d'un homme sage, les malheureux qui n'ont besoin que d'appui.

Copyright Arvensa Editions

Les nourrices, les mères s'attachent aux enfants par les soins qu'elles leur rendent ; l'exercice des vertus sociales porte au fond des coeurs l'amour de l'humanité : c'est en faisant le bien qu'on devient bon ; je ne connais point de pratique plus sûre. Occupez votre élève à toutes les bonnes actions qui sont à sa portée ; que l'intérêt des indigents soit toujours le sien ; qu'il ne les assiste pas seulement de sa bourse, mais de ses soins ; qu'il les serve, qu'il les protège, qu'il leur consacre sa personne et son temps ; qu'il se fasse leur homme d'affaires : il ne remplira de sa vie un si noble emploi. Combien d'opprimés, qu'on n'eût jamais écoutés, obtiendront justice, quand il la demandera pour eux avec cette intrépide fermeté que donne l'exercice de la vertu ; quand il forcera les portes des grands et des riches, quand il ira, s'il le faut, jusqu'au pied du trône faire entendre la voix des infortunés, à qui tous les abords sont fermés par leur misère, et que la crainte d'être punis des maux qu'on leur fait empêche même d'oser s'en plaindre !

Mais ferons-nous d'Émile un chevalier errant, un redresseur de torts, un paladin ? Ira-t-il s'ingérer dans les affaires publiques, faire le sage et le défenseur des lois chez les grands, chez les magistrats, chez le prince, faire le solliciteur chez les juges et l'avocat dans les tribunaux ? Je ne sais rien de tout cela. Les noms badins et ridicules ne changent rien à la nature des choses. Il fera tout ce qu'il sait être utile et bon. Il ne fera rien de plus, et il sait que rien n'est utile et bon pour lui de ce qui ne convient pas à son âge ; il sait que son premier devoir est envers lui-même ; que les jeunes gens doivent se défier d'eux, être circonspects dans leur conduite, respectueux devant les gens plus âgés, retenus et discrets à parler sans sujet, modestes dans les choses indifférentes, mais hardis à bien faire, et courageux à dire la vérité. Tels étaient ces illustres Romains qui, avant d'être admis dans les charges, passaient leur jeunesse à poursuivre le crime et à défendre l'innocence, sans autre intérêt que celui de s'instruire en servant la justice et protégeant les bonnes moeurs.

Émile n'aime ni le bruit ni les querelles, non seulement entre les hommes[405], pas même entre les animaux. Il n'excita jamais deux chiens à se battre ; jamais il ne fit poursuivre un chat par un chien. Cet esprit de paix est un effet de son éducation, qui n'ayant point fomenté l'amour-propre et la haute opinion de lui-même, l'a détourné de chercher ses plaisirs dans la domination et dans le malheur d'autrui. Il souffre quand il

Copyright Arvensa Editions

voit souffrir ; c'est un sentiment naturel. Ce qui fait qu'un jeune homme s'endurcit et se complaît à voir tourmenter un être sensible, c'est quand un retour de vanité le fait se regarder comme exempt des mêmes peines par sa sagesse ou par sa supériorité. Celui qu'on a garanti de ce tour d'esprit ne saurait tomber dans le vice qui en est l'ouvrage. Émile aime donc la paix. L'image du bonheur le flatte, et quand il peut contribuer à le produire, c'est un moyen de plus de le partager. Je n'ai pas supposé qu'en voyant des malheureux il n'aurait pour eux que cette pitié stérile et cruelle qui se contente de plaindre les maux qu'elle peut guérir. Sa bienfaisance active lui donne bientôt des lumières qu'avec un coeur plus dur il n'eût point acquises, ou qu'il eût acquises beaucoup plus tard. S'il voit régner la discorde entre ses camarades, il cherche à les réconcilier ; s'il voit des affligés, il s'informe du sujet de leurs peines ; s'il voit deux hommes se haïr, il veut connaître la cause de leur inimitié ; s'il voit un opprimé gémir des vexations du puissant et du riche, il cherche de quelles manoeuvres se couvrent ces vexations ; et, dans l'intérêt qu'il prend à tous les misérables, les moyens de finir leurs maux ne sont jamais indifférents pour lui. Qu'avons-nous donc à faire pour tirer parti de ces dispositions d'une manière convenable à son âge ? De régler ses soins et ses connaissances, et d'employer son zèle à les augmenter.

Je ne me lasse point de le redire : mettez toutes les leçons des jeunes gens en actions plutôt qu'en discours ; qu'ils n'apprennent rien dans les livres de ce que l'expérience peut leur enseigner. Quel extravagant projet de les exercer à parler, sans sujet de rien dire ; de croire leur faire sentir, sur les bancs d'un collège, l'énergie du langage des passions et toute la force de l'art de persuader, sans intérêt de rien persuader à personne ! Tous les préceptes de la rhétorique ne semblent qu'un pur verbiage à quiconque n'en sent pas l'usage pour son profit. Qu'importe à un écolier de savoir comment s'y prit Annibal pour déterminer ses soldats à passer les Alpes ? Si, au lieu de ces magnifiques harangues, vous lui disiez comment il doit s'y prendre pour porter son préfet à lui donner congé, soyez sûr qu'il serait plus attentif à vos règles.

Si je voulais enseigner la rhétorique à un jeune homme dont toutes les passions fussent déjà développées, je lui présenterais sans cesse des objets propres à flatter ses passions, et j'examinerais avec lui quel langage il doit tenir aux autres hommes pour les engager à favoriser ses désirs. Mais mon Émile n'est pas dans une situation si avantageuse à l'art oratoire ; borné

Copyright Arvensa Editions

presque au seul nécessaire physique, il a moins besoin des autres que les autres n'ont besoin de lui ; et n'ayant rien à leur demander pour lui-même, ce qu'il veut leur persuader ne le touche pas d'assez près pour l'émouvoir excessivement. Il suit de là qu'en général il doit avoir un langage simple et peu figuré. Il parle ordinairement au propre et seulement pour être entendu. Il est peu sentencieux, parce qu'il n'a pas appris à généraliser ses idées : il a peu d'images, parce qu'il est rarement passionné.

Ce n'est pas pourtant qu'il soit tout à fait flegmatique et froid ; ni son âge, ni ses moeurs, ni ses goûts ne le permettent : dans le feu de l'adolescence, les esprits vivifiants, retenus, et cohobés dans son sang, portent à son jeune coeur une chaleur qui brille dans ses regards, qu'on sent dans ses discours, qu'on voit dans ses actions. Son langage a pris de l'accent, et quelquefois de la véhémence. Le noble sentiment qui l'inspire lui donne de la force et de l'élévation : pénétré du tendre amour de l'humanité, il transmet en parlant les mouvements de son âme ; sa généreuse franchise a je ne sais quoi de plus enchanteur que l'artificieuse éloquence des autres ; ou plutôt lui seul est véritablement éloquent, puisqu'il n'a qu'à montrer ce qu'il sent pour le communiquer à ceux qui l'écoutent.

Plus j'y pense, plus je trouve qu'en mettant ainsi la bienfaisance en action et tirant de nos bons ou mauvais succès des réflexions sur leurs causes, il y a peu de connaissances utiles qu'on ne puisse cultiver dans l'esprit d'un jeune homme, et qu'avec tout le vrai savoir qu'on peut acquérir dans les collèges, il acquerra de plus une science plus importante encore, qui est l'application de cet acquis aux usages de la vie. Il n'est pas possible que, prenant tant d'intérêt à ses semblables, il n'apprenne de bonne heure à peser et apprécier leurs actions, leurs goûts, leurs plaisirs, et à donner en général une plus juste valeur à ce qui peut contribuer ou nuire au bonheur des hommes, que ceux qui, ne s'intéressant à personne, ne font jamais rien pour autrui. Ceux qui ne traitent jamais que leurs propres affaires se passionnent trop pour juger sainement des choses. Rapportant tout à eux seuls, et réglant sur leur seul intérêt les idées du bien et du mal, ils se remplissent l'esprit de mille préjugés ridicules, et dans tout ce qui porte atteinte à leur moindre avantage, ils voient aussitôt le bouleversement de tout l'univers.

Étendons l'amour-propre sur les autres êtres, nous le transformerons en vertu, et il n'y a point de coeur d'homme dans lequel cette vertu n'ait sa

Copyright Arvensa Editions

racine. Moins l'objet de nos soins tient immédiatement à nous-mêmes, moins l'illusion de l'intérêt particulier est à craindre ; plus on généralise cet intérêt, plus il devient équitable ; et l'amour du genre humain n'est autre chose en nous que l'amour de la justice. Voulons-nous donc qu'Émile aime la vérité, voulons-nous qu'il la connaisse ; dans les affaires tenons-le toujours loin de lui. Plus ses soins seront consacrés au bonheur d'autrui, plus ils seront éclairés et sages, et moins il se trompera sur ce qui est bien ou mal ; mais ne souffrons jamais en lui de préférence aveugle, fondée uniquement sur des acceptions de personnes ou sur d'injustes préventions. Et pourquoi nuirait-il à l'un pour servir l'autre ? Peu lui importe à qui tombe un plus grand bonheur en partage, pourvu qu'il concoure au plus grand bonheur de tous : c'est là le premier intérêt du sage après l'intérêt privé ; car chacun est partie de son espèce et non d'un autre individu.

Pour empêcher la pitié de dégénérer en faiblesse, il faut donc la généraliser et l'étendre sur tout le genre humain. Alors on ne s'y livre qu'autant qu'elle est d'accord avec la justice, parce que, de toutes les vertus, la justice est celle qui concourt le plus au bien commun des hommes. Il faut par raison, par amour pour nous, avoir pitié de notre espèce encore plus que de notre prochain ; et c'est une très grande cruauté envers les hommes que la pitié pour les méchants.

Au reste, il faut se souvenir que tous ces moyens, par lesquels je jette ainsi mon élève hors de lui-même, ont cependant toujours un rapport direct à lui, puisque non seulement il en résulte une jouissance intérieure, mais qu'en le rendant bienfaisant au profit des autres, je travaille à sa propre instruction.

J'ai d'abord donné les moyens, et maintenant j'en montre l'effet. Quelles grandes vues je vois s'arranger peu à peu dans sa tête ! Quels sentiments sublimes étouffent dans son coeur le germe des petites passions ! Quelle netteté de judiciaire, quelle justesse de raison je vois se former en lui de ses penchants cultivés, de l'expérience qui concentre les voeux d'une âme grande dans l'étroite borne des possibles, et fait qu'un homme supérieur aux autres, ne pouvant les élever à sa mesure, sait s'abaisser à la leur ! Les vrais principes du juste, les vrais modèles du beau, tous les rapports moraux des êtres, toutes les idées de l'ordre, se gravent dans son entendement ; il voit la place de chaque chose et la cause qui l'en écarte : il voit ce qui peut faire le bien et ce qui l'empêche. Sans avoir éprouvé les passions humaines, il connaît leurs illusions et leur jeu.

Copyright Arvensa Editions

J'avance, attiré par la force des choses, mais sans m'en imposer sur les jugements des lecteurs. Depuis longtemps ils me voient dans le pays des chimères ; moi, je les vois toujours dans le pays des préjugés. En m'écartant si fort des opinions vulgaires, je ne cesse de les avoir présentes à mon esprit : je les examine, je les médite, non pour les suivre ni pour les fuir, mais pour les peser à la balance du raisonnement. Toutes les fois qu'il me force à m'écarter d'elles, instruit par l'expérience, je me tiens déjà pour dit qu'ils ne m'imiterons pas : je sais que, s'obstinant à n'imaginer possible que ce qu'ils voient, ils prendront le jeune homme que je figure pour un être imaginaire et fantastique, parce qu'il diffère de ceux auxquels ils le comparent ; sans songer qu'il faut bien qu'il en diffère, puisque, élevé tout différemment, affecté de sentiments tout contraires, instruit tout autrement qu'eux, il serait beaucoup plus surprenant qu'il leur ressemblât que d'être tel que je le suppose. Ce n'est pas l'homme de l'homme, c'est l'homme de la nature. Assurément il doit être fort étranger à leurs yeux.

En commençant cet ouvrage, je ne supposais rien que tout le monde ne pût observer ainsi que moi, parce qu'il est un point, savoir, la naissance de l'homme, duquel nous partons tous également : mais plus nous avançons, moi pour cultiver la nature, et vous pour la dépraver, plus nous nous éloignons les uns des autres. Mon élève, à six ans, différait peu des vôtres, que vous n'aviez pas encore eu le temps de défigurer ; maintenant ils n'ont plus rien de semblable ; et l'âge de l'homme fait, dont il approche, doit le montrer sous une forme absolument, différente, si je n'ai pas perdu tous mes soins. La quantité d'acquis est peut-être assez égale de part et d'autre ; mais les choses acquises ne se ressemblent point. Vous êtes étonnés de trouver à l'un des sentiments sublimes dont les autres n'ont pas le moindre germe ; mais considérez aussi que ceux-ci sont déjà tous philosophes et théologiens, avant qu'Émile sache seulement ce que c'est que philosophie et qu'il ait même entendu parler de Dieu.

Si donc on venait me dire : Rien de ce que vous supposez n'existe ; les jeunes gens ne sont point faits ainsi ; ils ont telle ou telle passion ; ils font ceci ou cela : c'est comme si l'on niait que jamais poirier fût un grand arbre, parce qu'on n'en voit que de nains dans nos jardins.

Je prie ces juges, si prompts à la censure, de considérer que ce qu'ils disent là, je le sais tout aussi bien qu'eux, que j'y ai probablement réfléchi plus longtemps, et que, n'ayant nul intérêt à leur en imposer, j'ai droit d'exiger qu'ils se donnent au moins le temps de chercher en quoi je me

Copyright Arvensa Editions

trompe. Qu'ils examinent bien la constitution de l'homme, qu'ils suivent les premiers développements du coeur dans telle ou telle circonstance, afin de voir combien un individu peut différer d'un autre par la force de l'éducation ; qu'ensuite ils comparent la mienne aux effets que je lui donne ; et qu'ils disent en quoi j'ai mal raisonné : je n'aurai rien à répondre.

Ce qui me rend plus affirmatif, et, je crois, plus excusable de l'être, c'est qu'au lieu de me livrer à l'esprit de système, je donne le moins qu'il est possible au raisonnement et ne me fie qu'à l'observation. Je ne me fonde point sur ce que j'ai imaginé, mais sur ce que j'ai vu. Il est vrai que je n'ai pas renfermé mes expériences dans l'enceinte des murs d'une ville ni dans un seul ordre de gens ; mais, après avoir comparé tout autant de rangs et de peuples que j'en ai pu voir dans une vie passée à les observer, j'ai retranché comme artificiel ce qui était d'un peuple et non pas d'un autre, d'un état et non pas d'un autre, et n'ai regardé comme appartenant incontestablement à l'homme, que ce qui était commun à tous, à quelque âge, dans quelque rang, et dans quelque nation que ce fût.

Or, si, selon cette méthode, vous suivez dès l'enfance un jeune homme qui n'aura point reçu de forme particulière, et qui tiendra le moins qu'il est possible à l'autorité et à l'opinion d'autrui, à qui, de mon élève ou des vôtres, pensez-vous qu'il ressemblera le plus ? Voilà, ce me semble, la question qu'il faut résoudre pour savoir si je me suis égaré.

L'homme ne commence pas aisément à penser, mais sitôt qu'il commence, il ne cesse plus. Quiconque a pensé pensera toujours, et l'entendement une fois exercé à la réflexion ne peut plus rester en repos. On pourrait donc croire que j'en fais trop ou trop peu, que l'esprit humain n'est point naturellement si prompt à s'ouvrir, et qu'après lui avoir donné des facilités qu'il n'a pas, je le tiens trop longtemps inscrit dans un cercle d'idées qu'il doit avoir franchi.

Mais considérez premièrement que, voulant former l'homme de la nature, il ne s'agit pas pour cela d'en faire un sauvage et de le reléguer au fond des bois ; mais qu'enfermé dans le tourbillon social, il suffit qu'il ne s'y laisse entraîner ni par les passions ni par les opinions des hommes ; qu'il voie par ses yeux, qu'il sente par son coeur ; qu'aucune autorité ne le gouverne, hors celle de sa propre raison. Dans cette position, il est clair que la multitude d'objets qui le frappent, les fréquents sentiments dont il est affecté, les divers moyens de pourvoir à ses besoins réels, doivent lui

Copyright Arvensa Editions

donner beaucoup d'idées qu'il n'aurait jamais eues, ou qu'il eût acquises plus lentement. Le progrès naturel à l'esprit est accéléré, mais non renversé. Le même homme qui doit rester stupide dans les forêts doit devenir raisonnable et sensé dans les villes, quand il y sera simple spectateur. Rien n'est plus propre à rendre sage que les folies qu'on voit sans les partager ; et celui même qui les partage s'instruit encore, pourvu qu'il n'en soit pas la dupe et qu'il n'y porte pas l'erreur de ceux qui les font.

Considérez aussi que, bornés par nos facultés aux choses sensibles, nous n'offrons presque aucune prise aux notions abstraites de la philosophie et aux idées purement intellectuelles. Pour y atteindre il faut, ou nous dégager du corps auquel nous sommes si fortement attachés, ou faire d'objet en objet un progrès graduel et lent, ou enfin franchir rapidement et presque d'un saut l'intervalle par un pas de géant dont l'enfance n'est pas capable, et pour lequel il faut même aux hommes bien des échelons faits exprès pour eux. La première idée abstraite est le premier de ces échelons ; mais j'ai bien de la peine à voir comment on s'avise de les construire.

L'Être incompréhensible qui embrasse tout, qui donne le mouvement au monde et forme tout le système des êtres, n'est ni visible à nos yeux, ni palpable à nos mains ; il échappe à tous nos sens : l'ouvrage se montre, mais l'ouvrier se cache. Ce n'est pas une petite affaire de connaître enfin qu'il existe, et quand nous sommes parvenus là, quand nous nous demandons : quel est-il ? où est-il ? notre esprit se confond, s'égare, et nous ne savons plus que penser.

Locke veut qu'on commence par l'étude des esprits, et qu'on passe ensuite à celle des corps. Cette méthode est celle de la superstition, des préjugés, de l'erreur : ce n'est point celle de la raison, ni même de la nature bien ordonnée ; c'est se boucher les yeux pour apprendre à voir. Il faut avoir longtemps étudié les corps pour se faire une véritable notion des esprits, et soupçonner qu'ils existent. L'ordre contraire ne sert qu'à établir le matérialisme.

En effet, puisque nos sens sont les premiers instruments de nos connaissances, les êtres corporels et sensibles sont les seuls dont nous ayons immédiatement l'idée. Ce mot *esprit* n'a aucun sens pour quiconque n'a pas philosophé. Un esprit n'est qu'un corps pour le peuple et pour les enfants. N'imaginent-ils pas des esprits qui crient, qui parlent, qui battent, qui font du bruit ? Or on m'avouera que des esprits qui ont des bras et des

Copyright Arvensa Editions

langues ressemblent beaucoup à des corps. Voilà pourquoi tous les peuples du monde, sans excepter les Juifs, se sont fait des dieux corporels. Nous-mêmes, avec nos termes d'Esprit, de Trinité, de Personnes, sommes pour la plupart de vrais anthropomorphites [406]. J'avoue qu'on nous apprend à dire que Dieu est partout : mais nous croyons aussi que l'air est partout, au moins dans notre atmosphère ; et le mot *esprit*, dans son origine, ne signifie lui-même que *souffle* et *vent*. Sitôt qu'on accoutume les gens à dire des mots sans les entendre, il est facile après cela de leur faire dire tout ce qu'on veut.

Le sentiment de notre action sur les autres corps a dû d'abord nous faire croire que, quand ils agissaient sur nous, c'était d'une manière semblable à celle dont nous agissons sur eux. Ainsi l'homme a commencé par animer tous les êtres dont il sentait l'action. Se sentant moins fort que la plupart de ces êtres, faute de connaître les bornes de leurs puissance, il l'a supposée illimitée, et il en fit des dieux aussitôt qu'il en fit des corps. Durant les premiers âges, les hommes, effrayés de tout, n'ont rien vu de mort dans la nature. L'idée de la matière n'a pas été moins lente à se former en eux que celle de l'esprit, puisque cette première idée est une abstraction elle-même. Ils ont ainsi rempli l'univers de dieux sensibles. Les astres, les vents, les montagnes, les fleuves, les arbres, les villes, les maisons même, tout avait son âme, son dieu, sa vie. Les marmousets de Laban, les manitous des sauvages, les fétiches des Nègres, tous les ouvrages de la nature et des hommes ont été les premières divinités des mortels ; le polythéisme a été leur première religion, l'idolâtrie leur premier culte. Ils n'ont pu reconnaître un seul Dieu que quand, généralisant de plus en plus leurs idées, ils ont été en état de remonter à une première cause, de réunir le système total des êtres sous une seule idée, et de donner un sens au mot *substance*, lequel est au fond la plus grande des abstractions. Tout enfant qui croit en Dieu est donc nécessairement idolâtre, ou du moins anthropomorphite ; et quand une fois l'imagination a vu Dieu, il est bien rare que l'entendement le conçoive. Voilà précisément l'erreur où mène l'ordre de Locke.

Parvenu, je ne sais comment, à l'idée abstraite de la substance, on voit que, pour admettre une substance unique, il lui faudrait supposer des qualités incompatibles qui s'excluent mutuellement, telles que la pensée et l'étendue, dont l'une est essentiellement divisible, et dont l'autre exclut

Copyright Arvensa Editions

toute divisibilité. On conçoit d'ailleurs que la pensée, ou si l'on veut le sentiment, est une qualité primitive et inséparable de la substance à laquelle elle appartient ; qu'il en est de même de l'étendue par rapport à sa substance. D'où l'on conclut que les êtres qui perdent une de ces qualités perdent la substance à laquelle elle appartient, que par conséquent la mort n'est qu'une séparation de substances, et que les êtres où ces deux qualités sont réunies sont composés de deux substances auxquelles ces deux qualités appartiennent.

Or considérez maintenant quelle distance reste encore entre la notion des deux substances et celle de la nature divine ; entre l'idée incompréhensible de l'action de notre âme sur notre corps et l'idée de l'action de Dieu sur tous les êtres. Les idées de création, d'annihilation, d'ubiquité, d'éternité, de toute-puissance, celle des attributs divins, toutes ces idées qu'il appartient à si peu d'hommes de voir aussi confuses et aussi obscures qu'elles le sont, et qui n'ont rien d'obscur pour le peuple, parce qu'il n'y comprend rien du tout, comment se présenteront-elles dans toute leur force, c'est-à-dire dans toute leur obscurité, à de jeunes esprits encore occupés aux premières opérations des sens et qui ne conçoivent que ce qu'ils touchent ? C'est en vain que les abîmes de l'infini sont ouverts tout autour de nous ; un enfant n'en sait point être épouvanté ; ses faibles yeux n'en peuvent sonder la profondeur. Tout est infini pour les enfants ; ils ne savent mettre de bornes à rien ; non qu'ils fassent la mesure fort longue, mais parce qu'ils ont l'entendement court. J'ai même remarqué qu'ils mettent l'infini moins au-delà qu'en deçà des dimensions qui leur sont connues. Ils estimeront un espace immense bien plus par leurs pieds que par leurs yeux ; il ne s'étendra pas pour eux plus loin qu'ils ne pourront voir, mais plus loin qu'ils ne pourront aller. Si on leur parle de la puissance de Dieu, ils l'estimeront presque aussi fort que leur père. En toute chose, leur connaissance étant pour eux la mesure des possibles, ils jugent ce qu'on leur dit toujours moindre que ce qu'ils savent. Tels sont les jugements naturels à l'ignorance et à la faiblesse d'esprit. Ajax eût craint de se mesurer avec Achille, et défie Jupiter au combat, parce qu'il connaît Achille et ne connaît pas Jupiter. Un paysan suisse qui se croyait le plus riche des hommes, et à qui l'on tâchait d'expliquer ce que c'était qu'un roi, demandait d'un air fier si le roi pourrait bien avoir cent vaches à la montagne.

Je prévois combien de lecteurs seront surpris de me voir suivre tout le

Copyright Arvensa Editions

premier âge de mon élève sans lui parler de religion. À quinze ans il ne savait s'il avait une âme, et peut-être à dix-huit n'est-il pas encore temps qu'il l'apprenne ; car, s'il l'apprend plus tôt qu'il ne faut, il court risque de ne le savoir jamais.

Si j'avais à peindre la stupidité fâcheuse, je peindrais un pédant enseignant le catéchisme à des enfants ; si je voulais rendre un enfant fou, je l'obligerais d'expliquer ce qu'il dit en disant son catéchisme. On m'objectera que, la plupart des dogmes du christianisme étant des mystères, attendre que l'esprit humain soit capable de les concevoir, ce n'est pas attendre que l'enfant soit homme, c'est attendre que l'homme ne soit plus. À cela je réponds premièrement qu'il y a des mystères qu'il est non seulement impossible à l'homme de concevoir, mais de croire, et que je ne vois pas ce qu'on gagne à les enseigner aux enfants, si ce n'est de leur apprendre à mentir de bonne heure. Je dis de plus que, pour admettre les mystères, il faut comprendre au moins qu'ils sont incompréhensibles ; et les enfants ne sont pas même capables de cette conception-là. Pour l'âge où tout est mystère, il n'y a pas de mystères proprement dits.

Il faut croire en Dieu pour être sauvé. Ce dogme mal entendu est le principe de la sanguinaire intolérance, et la cause de toutes ces vaines instructions qui portent le coup mortel à la raison humaine en l'accoutumant à se payer de mots. Sans doute il n'y a pas un moment à perdre pour mériter le salut éternel : mais si, pour l'obtenir, il suffit de répéter certaines paroles, je ne vois pas ce qui nous empêche de peupler le ciel de sansonnets et de pies, tout aussi bien que d'enfants.

L'obligation de croire en suppose la possibilité. Le philosophe qui ne croit pas a tort, parce qu'il use mal de la raison qu'il a cultivée, et qu'il est en état d'entendre les vérités qu'il rejette. Mais l'enfant qui professe la religion chrétienne, que croit-il ? ce qu'il conçoit ; et il conçoit si peu ce qu'on lui fait dire, que si vous lui dites le contraire, il l'adoptera tout aussi volontiers. La foi des enfants et de beaucoup d'hommes est une affaire de géographie. Seront-ils récompensés d'être nés à Rome plutôt qu'à la Mecque ? On dit à l'un que Mahomet est le prophète de Dieu, et il dit que Mahomet est le prophète de Dieu ; on dit à l'autre que Mahomet est un fourbe, et il dit que Mahomet est un fourbe. Chacun des deux eût affirmé ce qu'affirme l'autre, s'ils se fussent trouvés transposés. Peut-on partir de deux dispositions si semblables pour envoyer l'un en paradis, l'autre en

Copyright Arvensa Editions

enfer[407] ? Quand un enfant dit qu'il croit en Dieu, ce n'est pas en Dieu qu'il croit, c'est à Pierre ou à Jacques qui lui disent qu'il y a quelque chose qu'on appelle Dieu ; et il le croit à la manière d'Euripide :

O Jupiter ! car de toi rien sinon

Je ne connais seulement que le nom[408]

.

Nous tenons que nul enfant mort avant l'âge de raison ne sera privé du bonheur éternel ; les catholiques croient la même chose de tous les enfants qui ont reçu le baptême, quoiqu'ils n'aient jamais entendu parler de Dieu. Il y a donc des cas où l'on peut être sauvé sans croire en Dieu, et ces cas ont lieu, soit dans l'enfance, soit dans la démence, quand l'esprit humain est incapable des opérations nécessaires pour reconnaître la Divinité. Toute la différence que je vois ici entre vous et moi est que vous prétendez que les enfants ont à sept ans cette capacité, et que je ne la leur accorde pas même à quinze. Que j'aie tort ou raison, il ne s'agit pas ici d'un article de foi, mais d'une simple observation d'histoire naturelle.

Par le même principe, il est clair que tel homme, parvenu jusqu'à la vieillesse sans croire en Dieu, ne sera pas pour cela privé de sa présence dans l'autre vie si son aveuglement n'a pas été volontaire ; et je dis qu'il ne l'est pas toujours. Vous en convenez pour les insensés qu'une maladie prive de leurs facultés spirituelles, mais non de leur qualité d'homme, ni par conséquent du droit aux bienfaits de leur Créateur. Pourquoi donc n'en pas convenir pour ceux qui, séquestrés de toute société dès leur enfance, auraient mené une vie absolument sauvage, privés des lumières qu'on n'acquiert que dans le commerce des hommes ?[409] Car il est d'une impossibilité démontrée qu'un pareil sauvage pût jamais élever ses réflexions jusqu'à la connaissance du vrai Dieu. La raison nous dit qu'un homme n'est punissable que par les fautes de sa volonté, et qu'une ignorance invincible ne lui saurait être imputée à crime. D'où il suit que, devant la justice éternelle, tout homme qui croirait, s'il avait des lumières nécessaires, est réputé croire, et qu'il n'y aura d'incrédules punis que ceux dont le coeur se ferme à la vérité.

Gardons-nous d'annoncer la vérité à ceux qui ne sont pas en état de l'entendre, car c'est vouloir y substituer l'erreur. Il vaudrait mieux n'avoir aucune idée de la Divinité que d'en avoir des idées basses, fantastiques,

Copyright Arvensa Editions

injurieuses, indignes d'elle ; c'est un moindre mal de la méconnaître que de l'outrager. J'aimerais mieux, dit le bon Plutarque[410], qu'on crût qu'il n'y a point de Plutarque au monde, que si l'on disait que Plutarque est injuste, envieux, jaloux, et si tyran, qu'il exige plus qu'il ne laisse le pouvoir de faire.

Le grand mal des images difformes de la divinité qu'on trace dans l'esprit des enfants est qu'elles y restent toute leur vie, et qu'ils ne conçoivent plus, étant hommes, d'autre Dieu que celui des enfants. J'ai vu en Suisse une bonne et pieuse mère de famille tellement convaincue de cette maxime, qu'elle ne voulut point instruire son fils de la religion dans le premier âge, de peur que, content de cette instruction grossière, il n'en négligeât une meilleure à l'âge de raison. Cet enfant n'entendait jamais parler de Dieu qu'avec recueillement et révérence, et, sitôt qu'il en voulait parler lui-même, on lui imposait silence, comme sur un sujet trop sublime et trop grand pour lui. Cette réserve excitait sa curiosité, et son amour-propre aspirait au moment de connaître ce mystère qu'on lui cachait avec tant de soin. Moins on lui parlait de Dieu, moins on souffrait qu'il en parlât lui-même, et plus il s'en occupait : cet enfant voyait Dieu partout. Et ce que je craindrais de cet air de mystère indiscrètement affecté, serait qu'en allumant trop l'imagination d'un jeune homme on l'altérât sa tête, et qu'enfin l'on n'en fît un fanatique, au lieu d'en faire un croyant.

Mais ne craignons rien de semblable pour mon Émile, qui, refusant constamment son attention à tout ce qui est au-dessus de sa portée, écoute avec la plus profonde indifférence les choses qu'il n'entend pas. Il y en a tant sur lesquelles il est habitué à dire : Cela n'est pas de mon ressort, qu'une de plus ne l'embarrasse guère ; et, quand il commence à s'inquiéter de ces grandes questions, ce n'est pas pour les avoir entendu proposer, mais c'est quand le progrès naturel de ses lumières porte ses recherches de ce côté-là.

Nous avons vu par quel chemin l'esprit humain cultivé s'approche de ces mystères ; et je conviendrai volontiers qu'il n'y parvient naturellement, au sein de la société même, que dans un âge plus avancé. Mais comme il y a dans la même société des causes inévitables par lesquelles le progrès des passions est accéléré, si l'on n'accélérait de même le progrès des lumières qui servent à régler ces passions, c'est alors qu'on sortirait véritablement de l'ordre de la nature, et que l'équilibre serait rompu. Quand on n'est pas

Copyright Arvensa Editions

maître de modérer un développement trop rapide, il faut mener avec la même rapidité ceux qui doivent y correspondre ; en sorte que l'ordre ne soit point interverti, que ce qui doit marcher ensemble ne soit point séparé, et que l'homme, tout entier à tous les moments de sa vie, ne soit pas à tel point par une de ses facultés, et à tel autre point par les autres.

Quelle difficulté je vois s'élever ici ! difficulté d'autant plus grande qu'elle est moins dans les choses que dans la pusillanimité de ceux qui n'osent la résoudre. Commençons au moins par oser la proposer. Un enfant doit être élevé dans la religion de son père : on lui prouve toujours très bien[411] que cette religion, quelle qu'elle soit, est la seule véritable : que toutes les autres ne sont qu'extravagance et absurdité. La force des arguments dépend absolument sur ce point du pays où l'on les propose. Qu'un Turc, qui trouve le christianisme si ridicule à Constantinople, aille voir comment on trouve le mahométisme à Paris ! C'est surtout en matière de religion que l'opinion triomphe. Mais nous qui prétendons secouer son joug en toute chose, nous qui ne voulons rien donner à l'autorité, nous qui ne voulons rien enseigner à notre Émile qu'il ne pût apprendre de lui-même par tout pays, dans quelle religion l'élèverons-nous ? à quelle secte agrégerons-nous l'homme de la nature ? La réponse est fort simple, ce me semble ; nous ne l'agrégerons ni à celle-ci ni à celle-là, mais nous le mettrons en état de choisir celle où le meilleur usage de sa raison doit le conduire.

Incedo per ignes
Suppositos cineri doloso.[412]

N'importe : le zèle et la bonne foi m'ont jusqu'ici tenu lieu de prudence : j'espère que ces garants ne m'abandonneront point au besoin. Lecteurs, ne craignez pas de moi des précautions indignes d'un ami de la vérité : je n'oublierai jamais ma devise ; mais il m'est trop permis de me défier de mes jugements. Au lieu de vous dire ici de mon chef ce que je pense, je vous dirai ce que pensait un homme qui valait mieux que moi. Je garantis la vérité des faits qui vont être rapportés, ils sont réellement arrivés à l'auteur du papier que je vais transcrire : c'est à vous de voir si l'on peut en tirer des réflexions utiles sur le sujet dont il s'agit. Je ne vous propose point le sentiment d'un autre ou le mien pour règle ; je vous l'offre à examiner.

« Il y a trente ans que, dans une ville d'Italie, un jeune homme expatrié

Copyright Arvensa Editions

se voyait réduit à la dernière misère. Il était né calviniste ; mais, par les suites d'une étourderie, se trouvant fugitif, en pays étranger, sans ressource, il changea de religion pour avoir du pain. Il y avait dans cette ville un hospice pour les prosélytes : il y fut admis. En l'instruisant sur la controverse, on lui donna des doutes qu'il n'avait pas, et on lui apprit le mal qu'il ignorait : il entendit des dogmes nouveaux, il vit des moeurs encore plus nouvelles ; il les vit, et faillit en être la victime. Il voulut fuir, on l'enferma ; il se plaignit, on le punit de ses plaintes : à la merci de ses tyrans, il se vit traiter en criminel pour n'avoir pas voulu céder au crime. Que ceux qui savent combien la première épreuve de la violence et de l'injustice irrite un jeune coeur sans expérience se figurent l'état du sien. Des larmes de rage coulaient de ses yeux, l'indignation l'étouffait : il implorait le ciel et les hommes, il se confiait à tout le monde, et n'était écouté de personne. Il ne voyait que de vils domestiques soumis à l'infâme qui l'outrageait, ou des complices du même crime qui se raillaient de sa résistance et l'excitaient à les imiter. Il était perdu sans un honnête ecclésiastique qui vint à l'hospice pour quelque affaire, et qu'il trouva le moyen de consulter en secret. L'ecclésiastique était pauvre et avait besoin de tout le monde : mais l'opprimé avait encore plus besoin de lui ; et il n'hésita pas à favoriser son évasion, au risque de se faire un dangereux ennemi.

« Échappé au vice pour rentrer dans l'indigence, le jeune homme luttait sans succès contre sa destinée : un moment il se crut au-dessus d'elle. À la première lueur de fortune ses maux et son protecteur furent oubliés. Il fut bientôt puni de cette ingratitude : toutes ses espérances s'évanouirent ; sa jeunesse avait beau le favoriser, ses idées romanesques gâtaient tout. N'ayant ni assez de talents, ni assez d'adresse pour se faire un chemin facile, ne sachant être ni modéré ni méchant, il prétendit à tant de choses qu'il ne sut parvenir à rien. Retombé dans sa première détresse, sans pain, sans asile, prêt à mourir de faim, il se ressouvint de son bienfaiteur.

Il y retourne, il le trouve, il en est bien reçu : sa vue rappelle à l'ecclésiastique une bonne action qu'il avait faite ; un tel souvenir réjouit toujours l'âme. Cet homme était naturellement humain, compatissant ; il sentait les peines d'autrui par les siennes, et le bien-être n'avait point endurci son coeur ; enfin les leçons de la sagesse et une vertu éclairée avaient affermi son bon naturel. Il accueille le jeune homme, lui cherche un gîte, l'y recommande ; il partage avec lui son nécessaire, à peine suffisant

Copyright Arvensa Editions

pour deux. Il fait plus, il l'instruit, le console, il lui apprend l'art difficile de supporter patiemment l'adversité. Gens à préjugés, est-ce d'un prêtre, est-ce en Italie que vous eussiez espéré tout cela ?

« Cet honnête ecclésiastique était un pauvre vicaire savoyard, qu'une aventure de jeunesse avait mis mal avec son évêque, et qui avait passé les monts pour chercher les ressources qui lui manquaient dans son pays. Il n'était ni sans esprit ni sans lettres ; et avec une figure intéressante il avait trouvé des protecteurs qui le placèrent chez un ministre pour élever son fils. Il préférait la pauvreté à la dépendance, et il ignorait comment il faut se conduire chez les grands. Il ne resta pas longtemps chez celui-ci ; en le quittant, il ne perdit point son estime, et comme il vivait sagement et se faisait aimer de tout le monde, il se flattait de rentrer en grâce auprès de son évêque, et d'en obtenir quelque petite cure dans les montagnes pour y passer le reste de ses jours. Tel était le dernier terme de son ambition.

Un penchant naturel l'intéressait au jeune fugitif, et le lui fit examiner avec soin. Il vit que la mauvaise fortune avait déjà flétri son coeur, que l'opprobre et le mépris avaient abattu son courage, et que sa fierté, changée en dépit amer, ne lui montrait dans l'injustice et la dureté des hommes que le vice de leur nature et la chimère de la vertu. Il avait vu que la religion ne sert que de masque à l'intérêt, et le culte sacré de sauvegarde à l'hypocrisie : il avait vu, dans la subtilité des vaines disputes, le paradis et l'enfer mis pour prix à des jeux de mots ; il avait vu la sublime et primitive idée de la Divinité défigurée par les fantasques imaginations des hommes ; et, trouvant que pour croire en Dieu il fallait renoncer au jugement qu'on avait reçu de lui, il prit dans le même dédain nos ridicules rêveries et l'objet auquel nous les appliquons. Sans rien savoir de ce qui est, sans rien imaginer sur la génération des choses, il se plongea dans sa stupide ignorance avec un profond mépris pour tous ceux qui pensaient en savoir plus que lui.

« L'oubli de toute religion conduit à l'oubli des devoirs de l'homme. Ce progrès était déjà plus d'à moitié fait dans le coeur du libertin. Ce n'était pas pourtant un enfant mal né ; mais l'incrédulité, la misère, étouffant peu à peu le naturel, l'entraînement rapidement à sa perte, et ne lui préparaient que les moeurs d'un gueux et la morale d'un athée.

« Le mal, presque inévitable, n'était pas absolument consommé. Le jeune homme avait des connaissances, et son éducation n'avait pas été négligée. Il était dans cet âge heureux où le sang en fermentation

Copyright Arvensa Editions

commence d'échauffer l'âme sans l'asservir aux fureurs des sens. La sienne avait encore tout son ressort. Une honte native, un caractère timide suppléaient à la gêne et prolongeaient pour lui cette époque dans laquelle vous maintenez votre élève avec tant de soins. L'exemple odieux d'une dépravation brutale et d'un vice sans charme, loin d'animer son imagination, l'avait amortie. Longtemps le dégoût lui tint lieu de vertu pour conserver son innocence ; elle ne devait succomber qu'à de plus douces séductions.

« L'ecclésiastique vit le danger et les ressources. Les difficultés ne le rebutèrent point : il se complaisait dans son ouvrage ; il résolut de l'achever, et de rendre à la vertu la victime qu'il avait arrachée à l'infamie. Il s'y prit de loin pour exécuter son projet : la beauté du motif animait son courage et lui inspirait des moyens dignes de son zèle. Quel que fût le succès, il était sûr de n'avoir pas perdu son temps. On réussit toujours quand on ne veut que bien faire.

« Il commença par gagner la confiance du prosélyte en ne lui vendant point ses bienfaits, en ne se rendant point importun, en ne lui faisant point de sermons, en se mettant toujours à sa portée, en se faisant petit pour s'égaler à lui. C'était, ce me semble, un spectacle assez touchant de voir un homme grave devenir le camarade d'un polisson, et la vertu se prêter au ton de la licence pour en triompher plus sûrement. Quand l'étourdi venait lui faire ses folles confidences, et s'épancher avec lui, le prêtre l'écoutait, le mettait à son aise ; sans approuver le mal il s'intéressait à tout : jamais une indiscrète censure ne venait arrêter son babil et resserrer son coeur ; le plaisir avec lequel il se croyait écouté augmentait celui qu'il prenait à tout dire. Ainsi se fit sa confession générale sans qu'il songeât à rien confesser.

« Après avoir bien étudié ses sentiments et son caractère, le prêtre vit clairement que, sans être ignorant pour son âge, il avait oublié tout ce qu'il lui importait de savoir, et que l'opprobre où l'avait réduit la fortune étouffait en lui tout vrai sentiment du bien et du mal. Il est un degré d'abrutissement qui ôte la vie à l'âme ; et la voix intérieure ne sait point se faire entendre à celui qui ne songe qu'à se nourrir. Pour garantir le jeune infortuné de cette mort morale dont il était si près, il commença par réveiller en lui l'amour-propre et l'estime de soi-même : il lui montrait un avenir plus heureux dans le bon emploi de ses talents ; il ranimait dans son coeur une ardeur généreuse par le récit des belles actions d'autrui ; en lui

Copyright Arvensa Editions

faisant admirer ceux qui les avaient faites, il lui rendait le désir d'en faire de semblables. Pour le détacher insensiblement de sa vie oisive et vagabonde, il lui faisait faire des extraits de livres choisis ; et, feignant d'avoir besoin de ces extraits, il nourrissait en lui le noble sentiment de la reconnaissance. Il l'instruisait indirectement par ces livres ; il lui faisait reprendre assez bonne opinion de lui-même pour ne pas se croire un être inutile à tout bien, et pour ne vouloir plus se rendre méprisable à ses propres yeux.

« Une bagatelle fera juger de l'art qu'employait cet homme bienfaisant pour élever insensiblement le coeur de son disciple au-dessus de la bassesse, sans paraître songer à son instruction. L'ecclésiastique avait une probité si bien reconnue et un discernement si sûr, que plusieurs personnes aimaient mieux faire passer leurs aumônes par ses mains que par celles des riches curés des villes. Un jour qu'on lui avait donné quelque argent à distribuer aux pauvres, le jeune homme eut, à ce titre, la lâcheté de lui en demander. Non, dit-il, nous sommes frères, vous m'appartenez, et je ne dois pas toucher à ce dépôt pour mon usage. Ensuite il lui donna de son propre argent autant qu'il en avait demandé. Des leçons de cette espèce sont rarement perdues dans le coeur des jeunes gens qui ne sont pas tout à fait corrompus.

« Je me lasse de parler en tierce personne ; et c'est un soin fort superflu ; car vous sentez bien, cher concitoyen, que ce malheureux fugitif c'est moi-même : je me crois assez loin des désordres de ma jeunesse pour oser les avouer, et la main qui m'en tira mérite bien qu'aux dépens d'un peu de honte je rende au moins quelque honneur à ses bienfaits.

« Ce qui me frappait le plus était de voir, dans la vie privée de mon digne maître, la vertu sans hypocrisie, l'humanité sans faiblesse, des discours toujours droits et simples, et une conduite toujours conforme à ces discours. Je ne le voyais point s'inquiéter si ceux qu'il aidait allaient à vêpres, s'ils se confessaient souvent, s'ils jeûnaient les jours prescrits, s'ils faisaient maigre, ni leur imposer d'autres conditions semblables, sans lesquelles, dût-on mourir de misère, on n'a nulle assistance à espérer des dévots.

« Encouragé par ses observations, loin d'étaler moi-même à ses yeux le zèle affecté d'un nouveau converti, je ne lui cachais point trop mes manières de penser, et ne l'en voyais pas plus scandalisé. Quelquefois j'aurais pu me dire : il me passe mon indifférence pour le culte que j'ai

Copyright Arvensa Editions

embrassé en faveur de celle qu'il me voit aussi pour le culte dans lequel je suis né ; il sait que mon dédain n'est plus une affaire de parti. Mais que devais-je penser quand je l'entendais quelquefois approuver des dogmes contraires à ceux de l'Église romaine, et paraître estimer médiocrement toutes ses cérémonies ? Je l'aurais cru protestant déguisé si je l'avais vu moins fidèle à ces mêmes usages dont il semblait faire assez peu de cas ; mais, sachant qu'il s'acquittait sans témoin de ses devoirs de prêtre aussi ponctuellement que sous les yeux du public, je ne savais plus que juger de ces contradictions. Au défaut près qui jadis avait attiré sa disgrâce et dont il n'était pas trop bien corrigé, sa vie était exemplaire, ses moeurs étaient irréprochables, ses discours honnêtes et judicieux. En vivant avec lui dans la plus grande intimité, j'apprenais à le respecter chaque jour davantage ; et tant de bontés m'ayant tout à fait gagné le coeur, j'attendais avec une curieuse inquiétude le moment d'apprendre sur quel principe il fondait l'uniformité d'une vie aussi singulière.

« Ce moment ne vint pas sitôt. Avant de s'ouvrir à son disciple, il s'efforça de faire germer les semences de raison et de bonté qu'il jetait dans son âme. Ce qu'il y avait en moi de plus difficile à détruire était une orgueilleuse misanthropie, une certaine aigreur contre les riches et les heureux du monde, comme s'ils l'eussent été à mes dépens, et que leur prétendu bonheur eût été usurpé sur le mien. La folle vanité de la jeunesse, qui regimbe contre l'humiliation, ne me donnait que trop de penchant à cette humeur colère, et l'amour-propre, que mon mentor tâchait de réveiller en moi, me portant à la fierté, rendait les hommes encore plus vils à mes yeux, et ne faisait qu'ajouter pour eux le mépris à la haine.

« Sans combattre directement cet orgueil, il l'empêcha de se tourner en dureté d'âme ; et sans m'ôter l'estime de moi-même, il la rendit moins dédaigneuse pour mon prochain. En écartant toujours la vaine apparence et me montrant les maux réels qu'elle couvre, il m'apprenait à déplorer les erreurs de mes semblables, à m'attendrir sur leurs misères, et à les plaindre plus qu'à les envier. Ému de compassion sur les faiblesses humaines par le profond sentiment des siennes, il voyait partout les hommes victimes de leurs propres vices et de ceux d'autrui ; il voyait les pauvres gémir sous le joug des riches, et les riches sous le joug des préjugés. Croyez-moi, disait-il, nos illusions, loin de nous cacher nos maux, les augmentent, en donnant un prix à ce qui n'en a point, et nous rendant

Copyright Arvensa Editions

sensibles à mille fausses privations que nous ne sentirions pas sans elles. La paix de l'âme consiste dans le mépris de tout ce qui peut la troubler : l'homme qui fait le plus cas de la vie est celui qui sait le moins en jouir, et celui qui aspire le plus avidement au bonheur est toujours le plus misérable.

« Ah ! quels tristes tableaux ! m'écriais-je avec amertume : s'il faut se refuser à tout, que nous a donc servi de naître ? et s'il faut mépriser le bonheur même, qui est-ce qui sait être heureux ? C'est moi, répondit un jour le prêtre d'un ton dont je fus frappé. Heureux, vous ! si peu fortuné, si pauvre, exilé, persécuté, vous êtes heureux ! Et qu'avez-vous fait pour l'être ? Mon enfant, reprit-il, je vous le dirai volontiers.

« Là-dessus il me fit entendre qu'après avoir reçu mes confessions il voulait me faire les siennes. J'épancherai dans votre sein, me dit-il en m'embrassant, tous les sentiments de mon coeur. Vous me verrez, sinon tel que je suis, au moins tel que je me vois moi-même. Quand vous aurez reçu mon entière profession de foi, quand vous connaîtrez bien l'état de mon âme, vous saurez pourquoi je m'estime heureux, et, si vous pensez comme moi, ce que vous avez à faire pour l'être. Mais ces aveux ne sont pas l'affaire d'un moment ; il faut du temps pour vous exposer tout ce que je pense sur le sort de l'homme et sur le vrai prix de la vie : prenons une heure, un lieu commode pour nous livrer paisiblement à cet entretien.

« Je marquai de l'empressement à l'entendre. Le rendez-vous ne fut pas renvoyé plus tard qu'au lendemain matin. On était en été, nous nous levâmes à la pointe du jour.

La nature étalait à nos yeux toute sa magnificence

Il me mena hors de la ville, sur une haute colline, au-dessous de

Copyright Arvensa Editions

laquelle passait le Pô, dont on voyait le cours à travers les fertiles rives qu'il baigne ; dans l'éloignement, l'immense chaîne des Alpes couronnait le paysage ; les rayons du soleil levant rasaient déjà les plaines, et projetant sur les champs par longues ombres les arbres, les coteaux, les maisons, enrichissaient de mille accidents de lumière le plus beau tableau dont l'oeil humain puisse être frappé. On eût dit que la nature étalait à nos yeux toute sa magnificence pour en offrir le texte à nos entretiens. Ce fut là qu'après avoir quelque temps contemplé ces objets en silence, l'homme de paix me parla ainsi : »

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ÉMILE ou DE L'ÉDUCATION
Livre Quatrième
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Profession de foi du Vicaire savoyard[413]

Mon enfant, n'attendez de moi ni des discours savants ni de profonds raisonnements. Je ne suis pas un grand philosophe, et je me soucie peu de l'être. Mais j'ai quelquefois du bon sens, et j'aime toujours la vérité. Je ne veux pas argumenter avec vous, ni même tenter de vous convaincre ; il me suffit de vous exposer ce que je pense dans la simplicité de mon coeur. Consultez le vôtre durant mon discours ; c'est tout ce que je vous demande. Si je me trompe, c'est de bonne foi ; cela suffit pour que mon erreur ne me soit point imputée à crime : quand vous vous tromperiez de même, il y aurait peu de mal à cela. Si je pense bien, la raison nous est commune, et nous avons le même intérêt à l'écouter ; pourquoi ne penseriez-vous pas comme moi ?

Je suis né pauvre et paysan, destiné par mon état à cultiver la terre ; mais on crut plus beau que j'apprisse à gagner mon pain dans le métier de prêtre, et l'on trouva le moyen de me faire étudier. Assurément ni mes parents ni moi ne songions guère à chercher en cela ce qui était bon, véritable, utile, mais ce qu'il fallait savoir pour être ordonné. J'appris ce qu'on voulait que j'apprisse, je dis ce qu'on voulait que je disse, je m'engageai comme on voulut, et je fus fait prêtre. Mais je ne tardai pas à sentir qu'en m'obligeant de n'être pas homme j'avais promis plus que je ne pouvais tenir.

On nous dit que la conscience est l'ouvrage des préjugés ; cependant, je sais par mon expérience qu'elle s'obstine à suivre l'ordre de la nature contre toutes les lois des hommes. On a beau nous défendre ceci ou cela, le remords nous reproche toujours faiblement ce que nous permet la

Copyright Arvensa Editions

nature bien ordonnée, à plus forte raison ce qu'elle nous prescrit. O bon jeune homme, elle n'a rien dit encore à vos sens : vivez longtemps dans l'état heureux où sa voix est celle de l'innocence. Souvenez-vous qu'on l'offense encore plus quand on la prévient que quand on la combat ; il faut commencer par apprendre à résister pour savoir quand on peut céder sans crime.

Dès ma jeunesse j'ai respecté le mariage comme la première et la plus sainte institution de la nature. M'étant ôté le droit de m'y soumettre, je résolus de ne le point profaner ; car, malgré mes classes et mes études, ayant toujours mené une vie uniforme et simple, j'avais conservé dans mon esprit toute la clarté des lumières primitives : les maximes du monde ne les avaient point obscurcies, et ma pauvreté m'éloignait des tentations qui dictent les sophismes du vice.

Cette résolution fut précisément ce qui me perdit ; mon respect pour le lit d'autrui laissa mes fautes à découvert. Il fallut expier le scandale : arrêté, interdit, chassé, je fus bien plus la victime de mes scrupules que de mon incontinence ; et j'eus lieu de comprendre, aux reproches dont ma disgrâce fut accompagnée, qu'il ne faut souvent qu'aggraver la faute pour échapper au châtiment.

Peu d'expériences pareilles mènent loin un esprit qui réfléchit. Voyant par de tristes observations renverser les idées que j'avais du juste, de l'honnête, et de tous les devoirs de l'homme, je perdais chaque jour quelqu'une des opinions que j'avais reçues ; celles qui me restaient ne suffisant plus pour faire ensemble un corps qui pût se soutenir par lui-même, je sentis peu à peu s'obscurcir dans mon esprit l'évidence des principes, et, réduit enfin à ne savoir plus que penser, je parvins au même point où vous êtes ; avec cette différence, que mon incrédulité, fruit tardif d'un âge plus mûr, s'était formée avec plus de peine, et devait être plus difficile à détruire.

J'étais dans ces dispositions d'incertitude et de doute que Descartes exige pour la recherche de la vérité. Cet état est peu fait pour durer, il est inquiétant et pénible ; il n'y a que l'intérêt du vice ou la paresse de l'âme qui nous y laisse. Je n'avais point le coeur assez corrompu pour m'y plaire ; et rien ne conserve mieux l'habitude de réfléchir que d'être plus content de soi que de sa fortune.

Je méditais donc sur le triste sort des mortels flottant sur cette mer des opinions humaines, sans gouvernail, sans boussole, et livrés à leurs

Copyright Arvensa Editions

passions orageuses, sans autre guide qu'un pilote inexpérimenté qui méconnaît sa route, et qui ne sait ni d'où il vient ni où il va. Je me disais : J'aime la vérité, je la cherche, et ne puis la reconnaître ; qu'on me la montre et j'y demeure attaché : pourquoi faut-il qu'elle se dérobe à l'empressement d'un coeur fait pour l'adorer ?

Quoique j'aie souvent éprouvé de plus grands maux, je n'ai jamais mené une vie aussi constamment désagréable que dans ces temps de trouble et d'anxiétés, où, sans cesse errant de doute en doute, je ne rapportais de mes longues méditations qu'incertitude, obscurité, contradictions sur la cause de mon être et sur la règle de mes devoirs.

Comment peut-on être sceptique par système et de bonne foi ? je ne saurais le comprendre. Ces philosophes, ou n'existent pas, ou sont les plus malheureux des hommes. Le doute sur les choses qu'il nous importe de connaître est un état trop violent pour l'esprit humain : il n'y résiste pas longtemps ; il se décide malgré lui de manière ou d'autre, et il aime mieux se tromper que ne rien croire.

Ce qui redoublait mon embarras, était qu'étant né dans une Église qui décide tout, qui ne permet aucun doute, un seul point rejeté me faisait rejeter tout le reste, et que l'impossibilité d'admettre tant de décisions absurdes me détachait aussi de celles qui ne l'étaient pas. En me disant : Croyez tout, on m'empêchait de rien croire, et je ne savais plus où m'arrêter.

Je consultai les philosophes, je feuilletai leurs livres, j'examinai leurs diverses opinions ; je les trouvai tous fiers, affirmatifs, dogmatiques, même dans leur scepticisme prétendu, n'ignorant rien, ne prouvant rien, se moquant les uns des autres ; et ce point commun à tous me parut le seul sur lequel ils ont tous raison. Triomphants quand ils attaquent, ils sont sans vigueur en se défendant. Si vous pesez les raisons, ils n'en ont que pour détruire ; si vous comptez les voies, chacun est réduit à la sienne ; ils ne s'accordent que pour disputer ; les écouter n'était pas le moyen de sortir de mon incertitude.

Je conçus que l'insuffisance de l'esprit humain est la première cause de cette prodigieuse diversité de sentiments, et que l'orgueil est la seconde. Nous n'avons point la mesure de cette machine immense, nous n'en pouvons calculer les rapports ; nous n'en connaissons ni les premières lois ni la cause finale ; nous nous ignorons nous-mêmes ; nous ne connaissons ni notre nature ni notre principe actif ; à peine savons-nous si l'homme est

Copyright Arvensa Editions

un être simple ou composé : des mystères impénétrables nous environnent de toutes parts ; ils sont au-dessus de la région sensible ; pour les percer nous croyons avoir de l'intelligence, et nous n'avons que de l'imagination. Chacun se fraye, à travers ce monde imaginaire, une route qu'il croit la bonne ; nul ne peut savoir si la sienne mène au but. Cependant nous voulons tout pénétrer, tout connaître. La seule chose que nous ne savons point, est d'ignorer ce que nous ne pouvons savoir. Nous aimons mieux nous déterminer au hasard, et croire ce qui n'est pas, que d'avouer qu'aucun de nous ne peut voir ce qui est. Petite partie d'un grand tout dont les bornes nous échappent, et que son auteur livre à nos folles disputes, nous sommes assez vains pour vouloir décider ce qu'est ce tout en lui-même, et ce que nous sommes par rapport à lui.

Quand les philosophes seraient en état de découvrir la vérité, qui d'entre eux prendrait intérêt à elle ? Chacun sait bien que son système n'est pas mieux fondé que les autres ; mais il le soutient parce qu'il est à lui. Il n'y en a pas un seul qui, venant à connaître le vrai et le faux, ne préférât le mensonge qu'il a trouvé à la vérité découverte par un autre. Où est le philosophe qui, pour sa gloire, ne tromperait pas volontiers le genre humain ? Où est celui qui, dans le secret de son coeur, se propose un autre objet que de se distinguer ? Pourvu qu'il s'élève au-dessus du vulgaire, pourvu qu'il efface l'éclat de ses concurrents, que demande-t-il de plus ? L'essentiel est de penser autrement que les autres. Chez les croyants il est athée, chez les athées il serait croyant.

Le premier fruit que je tirai de ces réflexions fut d'apprendre à borner mes recherches à ce qui m'intéressait immédiatement, à me reposer dans une profonde ignorance sur tout le reste, et à ne m'inquiéter, jusqu'au doute, que des choses qu'il m'importait de savoir.

Je compris encore que, loin de me délivrer de mes doutes inutiles, les philosophes ne feraient que multiplier ceux qui me tourmentaient et n'en résoudraient aucun. Je pris donc un autre guide et je me dis : Consultons la lumière intérieure, elle m'égarera moins qu'ils ne m'égarent, ou, du moins, mon erreur sera la mienne, et je me dépraverai moins en suivant mes propres illusions qu'en me livrant à leurs mensonges.

Alors, repassant dans mon esprit les diverses opinions qui m'avaient tour à tour entraîné depuis ma naissance, je vis que, bien qu'aucune d'elles ne fût assez évidente pour produire immédiatement la conviction, elles avaient divers degrés de vraisemblance, et que l'assentiment intérieur s'y

Copyright Arvensa Editions

prêtait ou s'y refusait à différentes mesures. Sur cette première observation, comparant entre elles toutes ces différentes idées dans le silence des préjugés, je trouvai que la première et la plus commune était aussi la plus simple et la plus raisonnable, et qu'il ne lui manquait, pour réunir tous les suffrages, que d'avoir été proposée la dernière. Imaginez tous vos philosophes anciens et modernes ayant d'abord épuisé leurs bizarres systèmes de force, de chances, de fatalité, de nécessité, d'atomes, de monde animé, de matière vivante, de matérialisme de toute espèce, et après eux tous, l'illustre Clarke[414] éclairant le monde, annonçant enfin l'Être des êtres et le dispensateur des choses : avec quelle universelle admiration, avec quel applaudissement unanime n'eût point été reçu ce nouveau système, si grand, si consolant, si sublime, si propre à élever l'âme, à donner une base à la vertu, et en même temps si frappant, si lumineux, si simple, et, ce me semble, offrant moins de choses incompréhensibles à l'esprit humain qu'il n'en trouve d'absurdes en tout autre système ! Je me disais : Les objections insolubles sont communes à tous, parce que l'esprit de l'homme est trop borné pour les résoudre ; elles ne prouvent donc contre aucun par préférence : mais quelle différence entre les preuves directes ! celui-là seul qui explique tout ne doit-il pas être préféré quand il n'a pas plus de difficulté que les autres ?

Portant donc en moi l'amour de la vérité pour toute philosophie, et pour toute méthode une règle facile et simple qui me dispense de la vaine subtilité des arguments, je reprends sur cette règle l'examen des connaissances qui m'intéressent, résolu d'admettre pour évidentes toutes celles auxquelles, dans la sincérité de mon coeur, je ne pourrai refuser mon consentement, pour vraies toutes celles qui me paraîtront avoir une liaison nécessaire avec ces premières, et de laisser toutes les autres dans l'incertitude, sans les rejeter ni les admettre, et sans me tourmenter à les éclaircir quand elles ne mènent à rien d'utile pour la pratique.

Mais qui suis-je ? quel droit ai-je de juger les choses ? et qu'est-ce qui détermine mes jugements ? S'ils sont entraînés, forcés par les impressions que je reçois, je me fatigue en vain à ces recherches, elles ne se feront point, ou se feront d'elles-mêmes sans que je me mêle de les diriger. Il faut donc tourner d'abord mes regards sur moi pour connaître l'instrument dont je veux me servir, et jusqu'à quel point je puis me fier à son usage.

J'existe, et j'ai des sens par lesquels je suis affecté. Voilà la première

Copyright Arvensa Editions

vérité qui me frappe et à laquelle je suis forcé d'acquiescer. Ai-je un sentiment propre de mon existence, ou ne la sens-je que par mes sensations ? Voilà mon premier doute, qu'il m'est, quant à présent, impossible de résoudre. Car, étant continuellement affecté de sensations, ou immédiatement, ou par la mémoire, comment puis-je savoir si le sentiment du moi est quelque chose hors de ces mêmes sensations, et s'il peut être indépendant d'elles ?

Mes sensations se passent en moi, puisqu'elles me font sentir mon existence ; mais leur cause m'est étrangère, puisqu'elles m'affectent malgré que j'en aie, et qu'il ne dépend de moi ni de les produire ni de les anéantir. Je conçois donc clairement que ma sensation qui est en moi, et sa cause ou son objet qui est hors de moi, ne sont pas la même chose.

Ainsi, non seulement j'existe, mais il existe d'autres êtres, savoir, les objets de mes sensations ; et quand ces objets ne seraient que des idées, toujours est-il vrai que ces idées ne sont pas moi.

Or, tout ce que je sens hors de moi et qui agit sur mes sens, je l'appelle matière ; et toutes les portions de matière que je conçois réunies en êtres individuels, je les appelle des corps. Ainsi toutes les disputes des idéalistes et des matérialistes ne signifient rien pour moi : leurs distinctions sur l'apparence et la réalité des corps sont des chimères.

Me voici déjà tout aussi sûr de l'existence de l'univers que de la mienne. Ensuite je réfléchis sur les objets de mes sensations ; et, trouvant en moi la faculté de les comparer, je me sens doué d'une force active que je ne savais pas avoir auparavant.

Apercevoir, c'est sentir ; comparer, c'est juger ; juger et sentir ne sont pas la même chose. Par la sensation, les objets s'offrent à moi séparés, isolés, tels qu'ils sont dans la nature ; par la comparaison, je les remue, je les transporte pour ainsi dire, je les pose l'un sur l'autre pour prononcer sur leur différence ou sur leur similitude, et généralement sur tous leurs rapports. Selon moi la faculté distinctive de l'être actif ou intelligent est de pouvoir donner un sens à ce mot est. Je cherche en vain dans l'être purement sensitif cette force intelligente qui superpose et puis qui prononce ; je ne la saurais voir dans sa nature. Cet être passif sentira chaque objet séparément, ou même il sentira l'objet total formé des deux ; mais, n'ayant aucune force pour les replier l'un sur l'autre, il ne les comparera jamais, il ne les jugera point.

Voir deux objets à la fois, ce n'est pas voir leurs rapports ni juger de

Copyright Arvensa Editions

leurs différences ; apercevoir plusieurs objets les uns hors des autres n'est pas les nombrer. Je puis avoir au même instant l'idée d'un grand bâton et d'un petit bâton sans les comparer, sans juger que l'un est plus petit que l'autre, comme je puis voir à la fois ma main entière, sans faire le compte de mes doigts[415]. Ces idées comparatives, *plus grand*, *plus petit*, de même que les idées numériques d'*un*, de *deux*, etc., ne sont certainement pas des sensations, quoique mon esprit ne les produise qu'à l'occasion de mes sensations.

On nous dit que l'être sensitif distingue les sensations les unes des autres par les différences qu'ont entre elles ces mêmes sensations : ceci demande explication. Quand les sensations sont différentes, l'être sensitif les distingue par leurs différences : quand elles sont semblables, il les distingue parce qu'il sent les unes hors des autres. Autrement, comment dans une sensation simultanée distinguerait-il deux objets égaux ? il faudrait nécessairement qu'il confondît ces deux objets et les prît pour le même, surtout dans un système où l'on prétend que les sensations représentatives de l'étendue ne sont point étendues.

Quand les deux sensations à comparer sont aperçues, leur impression est faite, chaque objet est senti, les deux sont sentis, mais leur rapport n'est pas senti pour cela. Si le jugement de ce rapport n'était qu'une sensation, et me venait uniquement de l'objet, mes jugements ne me tromperaient jamais, puisqu'il n'est jamais faux que je sente ce que je sens.

Pourquoi donc est-ce que je me trompe sur le rapport de ces deux bâtons, surtout s'ils ne sont pas parallèles ? Pourquoi, dis-je, par exemple, que le petit bâton est le tiers du grand, tandis qu'il n'en est que le quart ? Pourquoi l'image, qui est la sensation, n'est-elle pas conforme à son modèle, qui est l'objet ? C'est que je suis actif quand je juge, que l'opération qui compare est fautive, et que mon entendement, qui juge les rapports, mêle ses erreurs à la vérité des sensations qui ne montrent que les objets.

Ajoutez à cela une réflexion qui vous frappera, je m'assure, quand vous y aurez pensé ; c'est que, si nous étions purement passifs dans l'usage de nos sens, il n'y aurait entre eux aucune communication ; il nous serait impossible de connaître que le corps que nous touchons et l'objet que nous voyons sont le même. Ou nous ne sentirions jamais rien hors de nous, ou il y aurait pour nous cinq substances sensibles, dont nous n'aurions nul

Copyright Arvensa Editions

moyen d'apercevoir l'identité.

Qu'on donne tel ou tel nom à cette force de mon esprit qui rapproche et compare mes sensations ; qu'on l'appelle attention, méditation, réflexion, ou comme on voudra ; toujours est-il vrai qu'elle est en moi et non dans les choses, que c'est moi seul qui la produis, quoique je ne la produise qu'à l'occasion de l'impression que font sur moi les objets. Sans être maître de sentir ou de ne pas sentir, je le suis d'examiner plus ou moins ce que je sens.

Je ne suis donc pas simplement un être sensitif et passif, mais un être actif et intelligent, et, quoi qu'en dise la philosophie, j'oserai prétendre à l'honneur de penser. Je sais seulement que la vérité est dans les choses et non pas dans mon esprit qui les juge, et que moins je mets du mien dans les jugements que j'en porte, plus je suis sûr d'approcher de la vérité : ainsi ma règle de me livrer au sentiment plus qu'à la raison est confirmée par la raison même.

M'étant, pour ainsi dire, assuré de moi-même, je commence à regarder hors de moi, et je me considère avec une sorte de frémissement, jeté, perdu dans ce vaste univers, et comme noyé dans l'immensité des êtres, sans rien savoir de ce qu'ils sont[416], ni entre eux, ni par rapport à moi. Je les étudie, je les observe ; et, le premier objet qui se présente à moi pour les comparer, c'est moi-même.

Tout ce que j'aperçois par les sens est matière, et je déduis toutes les propriétés essentielles de la matière des qualités sensibles qui me la font apercevoir, et qui en sont inséparables. Je la vois tantôt en mouvement et tantôt en repos[417], d'où j'infère que ni le repos ni le mouvement ne lui sont essentiels ; mais le mouvement étant une action, est l'effet d'une cause dont le repos n'est que l'absence. Quand donc rien n'agit sur la matière, elle ne se meut point, et, par cela même qu'elle est indifférente au repos et au mouvement, son état naturel est d'être en repos.

J'aperçois dans les corps deux sortes de mouvements, savoir, mouvement communiqué, et mouvement spontané ou volontaire. Dans le premier, la cause motrice est étrangère au corps mû, et dans le second elle est en lui-même. Je ne conclurai pas de là que le mouvement d'une montre, par exemple, est spontané ; car si rien d'étranger au ressort n'agissait sur lui, il ne tendrait point à se redresser, et ne tirerait pas la chaîne. Par la même raison, je n'accorderai point non plus la spontanéité

Copyright Arvensa Editions

aux fluides, ni au feu même qui fait leur fluidité[418].

Vous me demanderez si les mouvements des animaux sont spontanés ; je vous dirai que je n'en sais rien, mais que l'analogie est pour l'affirmative. Vous me demanderez encore comment je sais donc qu'il y a des mouvements spontanés ; je vous dirai que je le sais parce que je le sens. Je veux mouvoir mon bras et je le meus, sans que ce mouvement ait d'autre cause immédiate que ma volonté. C'est en vain qu'on voudrait raisonner pour détruire en moi ce sentiment, il est plus fort que toute évidence ; autant vaudrait me prouver que je n'existe pas.

S'il n'y avait aucune spontanéité dans les actions des hommes, ni dans rien de ce qui se fait sur la terre, on n'en serait que plus embarrassé à imaginer la première cause de tout mouvement. Pour moi, je me sens tellement persuadé que l'état naturel de la matière est d'être en repos, et qu'elle n'a par elle-même aucune force pour agir, qu'en voyant un corps en mouvement je juge aussitôt, ou que c'est un corps animé, ou que ce mouvement lui a été communiqué. Mon esprit refuse tout acquiescement à l'idée de la matière non organisée se mouvant d'elle-même, ou produisant quelque action.

Cependant cet univers visible est matière, matière éparse et morte[419], qui n'a rien dans son tout de l'union, de l'organisation, du sentiment commun des parties d'un corps animé, puisqu'il est certain que nous qui sommes parties ne nous sentons nullement dans le tout. Ce même univers est en mouvement, et dans ses mouvements réglés, uniformes, assujettis à des lois constantes, il n'a rien de cette liberté qui paraît dans les mouvements spontanés de l'homme et des animaux. Le monde n'est donc pas un grand animal qui se meuve de lui-même ; il y a donc de ses mouvements quelque cause étrangère à lui, laquelle je n'aperçois pas ; mais la persuasion intérieure me rend cette cause tellement sensible, que je ne puis voir rouler le soleil sans imaginer une force qui le pousse, ou que ; si la terre tourne, je crois sentir une main qui la fait tourner.

S'il faut admettre des lois générales dont je n'aperçois point les rapports essentiels avec la matière, de quoi serai-je avancé ? Ces lois, n'étant point des êtres réels, des substances, ont donc quelque autre fondement qui m'est inconnu. L'expérience et l'observation nous ont fait connaître les lois du mouvement ; ces lois déterminent les effets sans montrer les causes ; elles ne suffisent point pour expliquer le système du monde et la marche

Copyright Arvensa Editions

de l'univers. Descartes avec des dés fermait le ciel et la terre ; mais il ne put donner le premier branle à ces dés, ni mettre en jeu sa force centrifuge qu'à l'aide d'un mouvement de rotation. Newton a trouvé la loi de l'attraction ; mais l'attraction seule réduirait bientôt l'univers en une masse immobile : à cette loi il a fallu joindre une force projectile pour faire décrire des courbes aux corps célestes. Que Descartes nous dise quelle loi physique a fait tourner ses tourbillons ; que Newton nous montre la main qui lança les planètes sur la tangente de leurs orbites.

Les premières causes du mouvement ne sont point dans la matière ; elle reçoit le mouvement et le communique, mais elle ne le produit pas. Plus j'observe l'action et réaction des forces de la nature agissant les unes sur les autres, plus je trouve que, d'effets en effets, il faut toujours remonter à quelque volonté pour première cause ; car supposer un progrès de causes à l'infini, c'est n'en point supposer du tout. En un mot, tout mouvement qui n'est pas produit par un autre ne peut venir que d'un acte spontané, volontaire ; les corps inanimés n'agissent que par le mouvement, et il n'y a point de véritable action sans volonté. Voilà mon premier principe. Je crois donc qu'une volonté meut l'univers et anime la nature. Voilà mon premier dogme, ou mon premier article de foi.

Comment une volonté produit-elle une action physique et corporelle ? je n'en sais rien, mais j'éprouve en moi qu'elle la produit. Je veux agir, et j'agis ; je veux mouvoir mon corps, et mon corps se meut ; mais qu'un corps inanimé et en repos vienne à se mouvoir de lui-même ou produise le mouvement, cela est incompréhensible et sans exemple. La volonté m'est connue par ses actes, non par sa nature. Je connais cette volonté comme cause motrice ; mais concevoir la matière productrice du mouvement, c'est clairement concevoir un effet sans cause, c'est ne concevoir absolument rien.

Il ne m'est pas plus possible de concevoir comment ma volonté meut mon corps, que comment mes sensations affectent mon âme. Je ne sais pas même pourquoi l'un de ces mystères a paru plus explicable que l'autre. Quant à moi, soit quand je suis passif, soit quand je suis actif, le moyen d'union des deux substances me paraît absolument incompréhensible. Il est bien étrange qu'on parte de cette incompréhensibilité même pour confondre les deux substances, comme si des opérations de natures si différentes s'expliquaient mieux dans un seul sujet que dans deux.

Le dogme que je viens d'établir est obscur, il est vrai ; mais enfin il offre

Copyright Arvensa Editions

un sens, et il n'a rien qui répugne à la raison ni à l'observation : en peut-on dire autant du matérialisme ? N'est-il pas clair que si le mouvement était essentiel à la matière, il en serait inséparable, il y serait toujours en même degré, toujours le même dans chaque portion de matière, il serait incommunicable, il ne pourrait ni augmenter ni diminuer, et l'on ne pourrait pas même concevoir la matière en repos ? Quand on me dit que le mouvement ne lui est pas essentiel, mais nécessaire, on veut me donner le change par des mots qui seraient plus aisés à réfuter s'ils avaient un peu plus de sens. Car, ou le mouvement de la matière lui vient d'elle-même, et alors il lui est essentiel, ou, s'il lui vient d'une cause étrangère, il n'est nécessaire à la matière qu'autant que la cause motrice agit sur elle : nous rentrons dans la première difficulté.

Les idées générales et abstraites sont la source des plus grandes erreurs des hommes ; jamais le jargon de la métaphysique n'a fait découvrir une seule vérité, et il a rempli la philosophie d'absurdités dont on a honte, sitôt qu'on les dépouille de leurs grands mots. Dites-moi, mon ami, si, quand on vous parle d'une force aveugle répandue dans toute la nature, on porte quelque véritable idée à votre esprit. On croit dire quelque chose par ces mots vagues de *force universelle*, de *mouvement nécessaire*, et l'on ne dit rien du tout. L'idée du mouvement n'est autre chose que l'idée du transport d'un lieu à un autre : il n'y a point de mouvement sans quelque direction ; car un être individuel ne saurait se mouvoir à la fois dans tous les sens. Dans quel sens donc la matière se meut-elle nécessairement ? Toute la matière en corps a-t-elle un mouvement uniforme, ou chaque atome a-t-elle un mouvement propre ? Selon la première idée, l'univers entier doit former une masse solide et indivisible ; selon la seconde, il ne doit former qu'un fluide épars et incohérent, sans qu'il soit jamais possible que deux atomes se réunissent. Sur quelle direction se fera ce mouvement commun de toute la matière ? Sera-ce en droite ligne, en haut, en bas, à droite ou à gauche ? Si chaque molécule de matière a sa direction particulière, quelles seront les causes de toutes ces directions et de toutes ces différences ? Si chaque atome ou molécule de matière ne faisait que tourner sur son propre centre, jamais rien ne sortirait de sa place, et il n'y aurait point de mouvement communiqué ; encore même faudrait-il que ce mouvement circulaire fût déterminé dans quelque sens. Donner à la matière le mouvement par abstraction, c'est dire des mots qui ne signifient rien ; et lui donner un mouvement déterminé, c'est supposer une cause qui

Copyright Arvensa Editions

le détermine. Plus je multiplie les forces particulières, plus j'ai de nouvelles causes à expliquer, sans jamais trouver aucun agent commun qui les dirige. Loin de pouvoir imaginer aucun ordre dans le concours fortuit des éléments, je n'en puis pas même imaginer le combat, et le chaos de l'univers m'est plus inconcevable que son harmonie. Je comprends que le mécanisme du monde peut n'être pas intelligible à l'esprit humain ; mais sitôt qu'un homme se mêle de l'expliquer, il doit dire des choses que les hommes entendent.

Si la matière mue me montre une volonté, la matière mue selon de certaines lois me montre une intelligence : c'est mon second article de foi. Agir, comparer, choisir, sont les opérations d'un être actif et pensant : donc cet être existe. Où le voyez-vous exister ? m'allez-vous dire. Non seulement dans les cieux qui roulent, dans l'astre qui nous éclaire ; non seulement dans moi-même, mais dans la brebis qui paît, dans l'oiseau qui vole, dans la pierre qui tombe, dans la feuille qu'emporte le vent.

Je juge de l'ordre du monde quoique j'en ignore la fin, parce que pour juger de cet ordre il me suffit de comparer les parties entre elles, d'étudier leur concours, leurs rapports, d'en remarquer le concert. J'ignore pourquoi l'univers existe ; mais je ne laisse pas de voir comment il est modifié : je ne laisse pas d'apercevoir l'intime correspondance par laquelle les êtres qui le composent se prêtent un secours mutuel. Je suis comme un homme qui verrait pour la première fois une montre ouverte, et qui ne laisserait pas d'en admirer l'ouvrage, quoiqu'il ne connût pas l'usage de la machine et qu'il n'eût point vu le cadran. Je ne sais, dirait-il, à quoi le tout est bon ; mais je vois que chaque pièce est faite pour les autres ; j'admire l'ouvrier dans le détail de son ouvrage, et je suis bien sûr que tous ces rouages ne marchent ainsi de concert que pour une fin commune qu'il m'est impossible d'apercevoir.

Comparons les fins particulières, les moyens, les rapports ordonnés de toute espèce, puis écoutons le sentiment intérieur ; quel esprit sain peut se refuser à son témoignage ? À quels yeux non prévenus l'ordre sensible de l'univers n'annonce-t-il pas une suprême intelligence ? Et que de sophismes ne faut-il point entasser pour méconnaître l'harmonie des êtres et l'admirable concours de chaque pièce pour la conservation des autres ? Qu'on me parle tant qu'on voudra de combinaisons et de chances ; que vous sert de me réduire au silence, si vous ne pouvez m'amener à la persuasion ? Et comment m'ôterez-vous le sentiment involontaire qui vous

Copyright Arvensa Editions

dément toujours malgré moi ? Si les corps organisés se sont combinés fortuitement de mille manières avant de prendre des formes constantes, s'il s'est formé d'abord des estomacs sans bouches, des pieds sans têtes, des mains sans bras, des organes imparfaits de toute espèce qui sont péris faute de pouvoir se conserver, pourquoi nul de ces informes essais ne frappe-t-il plus nos regards ? Pourquoi la nature s'est-elle enfin prescrit des lois auxquelles elle n'était pas d'abord assujettie ? Je ne dois point être surpris qu'une chose arrive lorsqu'elle est possible, et que la difficulté de l'événement est compensée par la quantité des jets ; j'en conviens. Cependant, si l'on venait me dire que des caractères d'imprimerie projetés au hasard ont donné l'Énéide tout arrangée, je ne daignerais pas faire un pas pour aller vérifier le mensonge. Vous oubliez, me dira-t-on, la quantité des jets. Mais de ces jets-là combien faut-il que j'en suppose pour rendre la combinaison vraisemblable ? Pour moi, qui n'en vois qu'un seul, j'ai l'infini à parier contre un que son produit n'est point l'effet du hasard. Ajoutez que des combinaisons et des chances ne donneront jamais que des produits de même nature que les éléments combinés, que l'organisation et la vie ne résulteront point d'un jet d'atomes, et qu'un chimiste combinant des mixtes ne les fera point sentir et penser dans son creuset[420].

J'ai lu Nieuwentit avec surprise, et presque avec scandale[421]. Comment cet homme a-t-il pu vouloir faire un livre des merveilles de la nature, qui montent la sagesse de son auteur ? Son livre serait aussi gros que le monde, qu'il n'aurait pas épuisé son sujet ; et sitôt qu'on veut entrer dans les détails, la plus grande merveille échappe, qui est l'harmonie et l'accord du tout. La seule génération des corps vivants et organisés est l'abîme de l'esprit humain ; la barrière insurmontable que la nature a mise entre les diverses espèces, afin qu'elles ne se confondissent pas, montre ses intentions avec la dernière évidence. Elle ne s'est pas contentée d'établir l'ordre, elle a pris des mesures certaines pour que rien ne pût le troubler.

Il n'y a pas un être dans l'univers qu'on ne puisse, à quelque égard, regarder comme le centre commun de tous les autres, autour duquel ils sont tous ordonnés, en sorte qu'ils sont tous réciproquement fins et moyens les uns relativement aux autres. L'esprit se confond et se perd dans cette infinité de rapports, dont pas un n'est confondu ni perdu dans la foule. Que d'absurdes suppositions pour déduire toute cette harmonie de

Copyright Arvensa Editions

l'aveugle mécanisme de la matière mue fortuitement ! Ceux qui nient l'unité d'intention qui se manifeste dans les rapports de toutes les parties de ce grand tout, ont beau couvrir leur galimatias d'abstractions, de coordinations, de principes généraux, de termes emblématiques ; quoi qu'ils fassent, il m'est impossible de concevoir un système d'êtres si constamment ordonnés, que je ne conçoive une intelligence qui l'ordonne. Il ne dépend pas de moi de croire que la matière passive et morte a pu produire des êtres vivants et sentants, qu'une fatalité aveugle a pu produire des êtres intelligents, que ce qui ne pense point a pu produire des êtres qui pensent.

Je crois donc que le monde est gouverné par une volonté puissante et sage ; je le vois, ou plutôt je le sens, et cela m'importe à savoir. Mais ce même monde est-il éternel ou créé ? Y a-t-il un principe unique des choses ? Y en a-t-il deux ou plusieurs ? Et quelle est leur nature ? Je n'en sais rien, et que m'importe. À mesure que ces connaissances me deviendront intéressantes, je m'efforcerai de les acquérir ; jusque-là je renonce à des questions oiseuses qui peuvent inquiéter mon amour-propre, mais qui sont inutiles à ma conduite et supérieures à ma raison.

Souvenez-vous toujours que je n'enseigne point mon sentiment, je l'expose. Que la matière soit éternelle ou créée, qu'il y ait un principe passif ou qu'il n'y en ait point ; toujours est-il certain que le tout est un, et annonce une intelligence unique ; car je ne vois rien qui ne soit ordonné dans le même système, et qui ne concoure à la même fin, savoir la conservation du tout dans l'ordre établi. Cet être qui veut et qui peut, cet être actif par lui-même, cet être enfin, quel qu'il soit, qui meut l'univers et ordonne toutes choses, je l'appelle Dieu. Je joins à ce nom les idées d'intelligence, de puissance, de volonté, que j'ai rassemblées, et celle de bonté qui en est une suite nécessaire ; mais je n'en connais pas mieux l'être auquel je l'ai donné ; il se dérobe également à mes sens et à mon entendement ; plus j'y pense, plus je me confonds ; je sais très certainement qu'il existe, et qu'il existe par lui-même : je sais que mon existence est subordonnée à la sienne, et que toutes les choses qui me sont connues sont absolument dans le même cas. J'aperçois Dieu partout dans ses oeuvres ; je le sens en moi, je le vois tout autour de moi ; mais sitôt que je veux le contempler en lui-même, sitôt que je veux chercher où il est, ce qu'il est, quelle est sa substance, il m'échappe et mon esprit troublé n'aperçoit plus rien.

Copyright Arvensa Editions

Pénétré de mon insuffisance, je ne raisonnerai jamais sur la nature de Dieu, que je n'y sois forcé par le sentiment de ses rapports avec moi. Ces raisonnements sont toujours téméraires, un homme sage ne doit s'y livrer qu'en tremblant et sûr qu'il n'est pas fait pour les approfondir : car ce qu'il y a de plus injurieux à la Divinité n'est pas de n'y point penser, mais d'en mal penser.

Après avoir découvert ceux de ses attributs par lesquels je conçois mon existence, je reviens à moi, et je cherche quel rang j'occupe dans l'ordre des choses qu'elle gouverne, et que je puis examiner. Je me trouve incontestablement au premier par mon espèce ; car, par ma volonté et par les instruments qui sont en mon pouvoir pour l'exécuter, j'ai plus de force pour agir sur tous les corps qui m'environnent, ou pour me prêter ou me dérober comme il me plaît à leur action, qu'aucun d'eux n'en a pour agir sur moi malgré moi par la seule impulsion physique ; et, par mon intelligence, je suis le seul qui ait inspection sur le tout. Quel être ici-bas, hors l'homme, sait observer tous les autres, mesurer, calculer, prévoir leurs mouvements, leurs effets, et joindre, pour ainsi dire, le sentiment de l'existence commune à celui de son existence individuelle ? Qu'y a-t-il de si ridicule à penser que tout est fait pour moi, si je suis le seul qui sache tout rapporter à lui ?

Il est donc vrai que l'homme est le roi de la terre qu'il habite[422] ; car non seulement il dompte tous les animaux, non seulement il dispose des éléments par son industrie, mais lui seul sur la terre en sait disposer, et il s'approprie encore, par la contemplation, les astres mêmes dont il ne peut approcher. Qu'on me montre un autre animal sur la terre qui sache faire usage du feu, et qui sache admirer le soleil. Quoi ! je puis observer, connaître les êtres et leurs rapports ? je puis sentir ce que c'est qu'ordre, beauté, vertu ; je puis contempler l'univers, m'élever à la main qui le gouverne ; je puis aimer le bien, le faire ; et je me comparerais aux bêtes ! Ame abjecte, c'est ta triste philosophie qui te rend semblable à elles : ou plutôt tu veux en vain t'avilir, ton génie dépose contre tes principes, ton coeur bienfaisant dément ta doctrine, et l'abus même de tes facultés prouve leur excellence en dépit de toi.

Pour moi qui n'ai point de système à soutenir, moi, homme simple et vrai, que la fureur d'aucun parti n'entraîne et qui n'aspire point à l'honneur d'être chef de secte, content de la place où Dieu m'a mis, je ne vois rien,

Copyright Arvensa Editions

après lui, de meilleur que mon espèce ; et si j'avais choisir ma place dans l'ordre des êtres, que pourrais-je choisir de plus que d'être homme ?

Cette réflexion m'enorgueillit moins qu'elle ne me touche ; car cet état n'est point de mon choix, et il n'était pas dû au mérite d'un être qui n'existait pas encore. Puis-je me voir ainsi distingué sans me féliciter de remplir ce poste honorable, et sans bénir la main qui m'y a placé ? De mon premier retour sur moi naît dans mon coeur un sentiment de reconnaissance et de bénédiction pour l'auteur de mon espèce, et de ce sentiment mon premier hommage à la Divinité bienfaisante. J'adore la puissance suprême et je m'attendris sur ses bienfaits. Je n'ai pas besoin qu'on m'enseigne ce culte, il m'est dicté par la nature elle-même. N'est-ce pas une conséquence naturelle de l'amour de soi, d'honorer ce qui nous protège, et d'aimer ce qui nous veut du bien ?

Mais quand, pour connaître ensuite ma place individuelle dans mon espèce, j'en considère les divers rangs[423] et les hommes qui les remplissent, que deviens-je ? Quel spectacle ! Où est l'ordre que j'avais observé ? Le tableau de la nature ne m'offrait qu'harmonie et proportions, celui du genre humain ne m'offre que confusion, désordre ! Le concert règne entre les éléments, et les hommes sont dans le chaos ! Les animaux sont heureux, leur roi seul est misérable ! O sagesse, où sont tes lois ? O Providence, est-ce ainsi que tu régis le monde ? Être bienfaisant, qu'est devenu ton pouvoir ? Je vois le mal sur la terre.

Croiriez-vous, mon bon ami, que de ces tristes réflexions et de ces contradictions apparentes se formèrent dans mon esprit les sublimes idées de l'âme, qui n'avaient point jusque-là résulté de mes recherches ? En méditant sur la nature de l'homme, j'y crus découvrir deux principes distincts, dont l'un l'élevait à l'étude des vérités éternelles, à l'amour de la justice et du beau moral, aux régions du monde intellectuel dont la contemplation fait les délices du sage, et dont l'autre le ramenait bassement en lui-même, l'asservissait à l'empire des sens, aux passions qui sont leurs ministres, et contrariait par elles tout ce que lui inspirait le sentiment du premier[424]. En me sentant entraîné, combattu par ces deux mouvements contraires je me disais : Non, l'homme n'est point un : je veux et je ne veux pas, je me sens à la fois esclave et libre ; je vois le bien, je l'aime, et je fais le mal ; je suis actif quand j'écoute la raison, passif quand mes passions m'entraînent ; et mon pire tourment quand je succombe est

Copyright Arvensa Editions

de sentir que j'ai pu résister.

Jeune homme, écoutez avec confiance, je serai toujours de bonne foi. Si la conscience est l'ouvrage des préjugés, j'ai tort, sans doute, et il n'y a point de morale démontrée ; mais si se préférer à tout est un penchant naturel à l'homme, et si pourtant le premier sentiment de la justice est inné dans le coeur humain, que celui qui fait de l'homme un être simple lève ces contradictions, et je ne reconnais plus qu'une substance.

Vous remarquerez que, par ce mot de substance, j'entends en général l'être doué de quelque qualité primitive, et abstraction faite de toutes modifications particulières ou secondaires. Si donc toutes les qualités primitives qui nous sont connues peuvent se réunir dans un même être, on ne doit admettre qu'une substance ; mais s'il y en a qui s'excluent mutuellement, il y a autant de diverses substances qu'on peut faire de pareilles exclusions. Vous réfléchirez sur cela ; pour moi, je n'ai besoin, quoi qu'en dise Locke, de connaître la matière que comme étendue et divisible, pour être assuré qu'elle ne peut penser ; et quand un philosophe viendra me dire que les arbres sentent et que les roches pensent[425], il aura beau m'embarrasser dans ses arguments subtils, je ne puis voir en lui qu'un sophiste de mauvaise foi, qui aime mieux donner le sentiment aux pierres que d'accorder une âme à l'homme.

Supposons un sourd qui nie l'existence des sons, parce qu'ils n'ont jamais frappé son oreille. Je mets sous ses yeux un instrument à corde, dont je fais sonner l'unisson par un autre instrument caché : le sourd voit frémir la corde ; je lui dis : C'est le son qui fait cela. Point du tout, répond-il ; la cause du frémissement de la corde est en elle-même ; c'est une qualité commune à tous les corps de frémir ainsi. Montrez-moi donc, reprends-je, ce frémissement dans les autres corps, ou du moins sa cause dans cette corde. Je ne puis, réplique le sourd ; mais, parce que je ne conçois pas comment frémit cette corde, pourquoi faut-il que j'aille expliquer cela par vos sons, dont je n'ai pas la moindre idée ? C'est expliquer un fait obscur par une cause encore plus obscure. Ou rendez-moi vos sons sensibles, ou je dis qu'ils n'existent pas.

Plus je réfléchis sur la pensée et sur la nature de l'esprit humain, plus je trouve que le raisonnement des matérialistes ressemble à celui de ce sourd. Ils sont sourds, en effet, à la voix intérieure qui leur crie d'un ton difficile à méconnaître : Une machine ne pense point, il n'y a ni mouvement

Copyright Arvensa Editions

ni figure qui produise la réflexion : quelque chose en toi cherche à briser les liens qui le compriment ; l'espace n'est pas ta mesure, l'univers entier n'est pas assez grand pour toi : tes sentiments, tes désirs, ton inquiétude, ton orgueil même, ont un autre principe que ce corps étroit dans lequel tu te sens enchaîné.

Nul être matériel n'est actif par lui-même, et moi je le suis. On a beau me disputer cela, je le sens, et ce sentiment qui me parle est plus fort que la raison qui le combat. J'ai un corps sur lequel les autres agissent et qui agit sur eux ; cette action réciproque n'est pas douteuse ; mais ma volonté est indépendante de mes sens ; je consens ou je résiste, je succombe ou je suis vainqueur, et je sens parfaitement en moi-même quand je fais ce que j'ai voulu faire, ou quand je ne fais que céder à mes passions. J'ai toujours la puissance de vouloir, non la force d'exécuter. Quand je me livre aux tentations, j'agis selon l'impulsion des objets externes. Quand je me reproche cette faiblesse, je n'écoute que ma volonté ; je suis esclave par mes vices, et libre par mes remords ; le sentiment de ma liberté ne s'efface en moi que quand je me déprave, et que j'empêche enfin la voix de l'âme de s'élever contre la loi du corps.

Je ne connais la volonté que par le sentiment de la mienne, et l'entendement ne m'est pas mieux connu. Quand on me demande quelle est la cause qui détermine ma volonté, je demande à mon tour quelle est la cause qui détermine mon jugement : car il est clair que ces deux causes n'en font qu'une ; et si l'on comprend bien que l'homme est actif dans ses jugements, que son entendement n'est que le pouvoir de comparer et de juger, on verra que sa fierté n'est qu'un pouvoir semblable, ou dérivé de celui-là ; il choisit le bon comme il a jugé le vrai ; s'il juge faux, il choisit mal. Quelle est donc la cause qui détermine sa volonté ? C'est son jugement. Et quelle est la cause qui détermine son jugement ? C'est sa faculté intelligente, c'est sa puissance de juger ; la cause déterminante est en lui-même. Passé cela, je n'entends plus rien.

Sans doute je ne suis pas libre de ne pas vouloir mon propre bien, je ne suis pas libre de vouloir mon mal ; mais ma liberté consiste en cela même que je ne puis vouloir que ce qui m'est convenable, ou que j'estime tel, sans que rien d'étranger à moi me détermine. S'ensuit-il que je ne sois pas mon maître, parce que je ne suis pas le maître d'être un autre que moi ?

Le principe de toute action est dans la volonté d'un être libre ; on ne saurait remonter au-delà. Ce n'est pas le mot de liberté qui ne signifie rien,

Copyright Arvensa Editions

c'est celui de nécessité. Supposer quelque acte, quelque effet qui ne dérive pas d'un principe actif, c'est vraiment supposer des effets sans cause, c'est tomber dans le cercle vicieux. Ou il n'y a point de première impulsion, ou toute première impulsion n'a nulle cause antérieure, et il n'y a point de véritable volonté sans liberté. L'homme est donc libre dans ses actions, et, comme tel, animé d'une substance immatérielle, c'est mon troisième article de foi. De ces trois premiers vous déduirez aisément tous les autres, sans que je continue à les compter.

Si l'homme est actif et libre, il agit de lui-même ; tout ce qu'il fait librement n'entre point dans le système ordonné de la Providence, et ne peut lui être imputé. Elle ne veut point le mal que fait l'homme, en abusant de la liberté qu'elle lui donne ; mais elle ne l'empêche pas de le faire, soit que de la part d'un être si faible ce mal soit nul à ses yeux, soit qu'elle ne pût l'empêcher sans gêner sa liberté et faire un mal plus grand en dégradant sa nature. Elle l'a fait libre afin qu'il fît non le mal, mais le bien par choix. Elle l'a mis en état de faire ce choix en usant bien des facultés dont elle l'a doué ; mais elle a tellement borné ses forces, que l'abus de la liberté qu'elle lui laisse ne peut troubler l'ordre général. Le mal que l'homme fait retombe sur lui sans rien changer au système du monde, sans empêcher que l'espèce humaine elle-même ne se conserve malgré qu'elle en ait. Murmurer de ce que Dieu ne l'empêche pas de faire le mal, c'est murmurer de ce qu'il la fit d'une nature excellente, de ce qu'il mit à ses actions la moralité qui les ennoblit, de ce qu'il lui donna droit à la vertu. La suprême jouissance est dans le contentement de soi-même ; c'est pour mériter ce contentement que nous sommes placés sur la terre et doués de la liberté, que nous sommes tentés par les passions et retenus par la conscience. Que pouvait de plus en notre faveur la puissance divine elle-même ? Pouvait-elle mettre de la contradiction dans notre nature et donner le prix d'avoir bien fait à qui n'eut pas le pouvoir de mal faire ? Quoi ! pour empêcher l'homme d'être méchant, fallait-il le borner à l'instinct et le faire bête ? Non, Dieu de mon âme, je ne te reprocherai jamais de l'avoir faite à ton image, afin que je pusse être libre, bon et heureux comme toi.

C'est l'abus de nos facultés qui nous rend malheureux et méchants. Nos chagrins, nos soucis, nos peines, nous viennent de nous. Le mal moral est incontestablement notre ouvrage, et le mal physique ne serait rien sans nos vices, qui nous l'ont rendu sensible. N'est-ce pas pour nous conserver

Copyright Arvensa Editions

que la nature nous fait sentir nos besoins ? La douleur du corps n'est-elle pas un signe que la machine se dérange, et un avertissement d'y pourvoir ? La mort... Les méchants n'empoisonnent-ils pas leur vie et la nôtre ? Qui est-ce qui voudrait toujours vivre ? La mort est le remède aux maux que vous vous faites ; la nature a voulu que vous ne souffrissiez pas toujours. Combien l'homme vivant dans la simplicité primitive est sujet à peu de maux ! Il vit presque sans maladies ainsi que sans passions, et ne prévoit ni ne sent la mort ; quand il la sent, ses misères la lui rendent désirable : dès lors elle n'est plus un mal pour lui. Si nous nous contentions d'être ce que nous sommes, nous n'aurions point à déplorer notre sort ; mais pour chercher un bien-être imaginaire, nous nous donnons mille maux réels. Qui ne sait pas supporter un peu de souffrance doit s'attendre à beaucoup souffrir. Quand on a gâté sa constitution par une vie déréglée, on la veut rétablir par des remèdes ; au mal qu'on sent on ajoute celui qu'on craint ; la prévoyance de la mort la rend horrible et l'accélère ; plus on la veut fuir, plus on la sent ; et l'on meurt de frayeur durant toute sa vie, en murmurant contre la nature des maux qu'on s'est faits en l'offensant.

Homme, ne cherche plus l'auteur du mal ; cet auteur, c'est toi-même. Il n'existe point d'autre mal que celui que tu fais ou que tu souffres, et l'un et l'autre te vient de toi. Le mal général ne peut être que dans le désordre, et je vois dans le système du monde un ordre qui ne se dément point. Le mal particulier n'est que dans le sentiment de l'être qui souffre ; et ce sentiment, l'homme ne l'a pas reçu de la nature, il se l'est donné. La douleur a peu de prise sur quiconque, ayant peu réfléchi, n'a ni souvenir ni prévoyance. Ôtez nos funestes progrès, ôtez nos erreurs et nos vices, ôtez l'ouvrage de l'homme, et tout est bien.

Où tout est bien, rien n'est injuste. La justice est inséparable de la bonté ; or la bonté est l'effet nécessaire d'une puissance sans borne et de l'amour de soi, essentiel à tout être qui se sent. Celui qui peut tout étend, pour ainsi dire, son existence avec celle des êtres. Produire et conserver sont l'acte perpétuel de la puissance ; elle n'agit point sur ce qui n'est pas ; Dieu n'est pas le Dieu des morts, il ne pourrait être destructeur et méchant sans se nuire. Celui qui peut tout ne peut vouloir que ce qui est bien[426]. Donc l'Être souverainement bon parce qu'il est souverainement puissant, doit être aussi souverainement juste, autrement il se contredirait lui-même ; car l'amour de l'ordre qui le produit s'appelle *bonté*, et l'amour de

Copyright Arvensa Editions

l'ordre qui le conserve s'appelle *justice*.

Dieu, dit-on, ne doit rien à ses créatures. Je crois qu'il leur doit tout ce qu'il leur promit en leur donnant l'être. Or c'est leur promettre un bien que de leur en donner l'idée et de leur en faire sentir le besoin. Plus je rentre en moi, plus je me consulte, et plus je lis ces mots écrits dans mon âme : *Sois juste, et tu seras heureux*. Il n'en est rien pourtant, à considérer l'état présent des choses ; le méchant prospère, et le juste reste opprimé. Voyez aussi quelle indignation s'allume en nous quand cette attente est frustrée ! La conscience s'élève et murmure contre son auteur ; elle lui crie en gémissant : Tu m'as trompé !

Je t'ai trompé, téméraire ! et qui te l'a dit ? Ton âme est-elle anéantie ? As-tu cessé d'exister ? O Brutus, ô mon fils ! ne souille point ta noble vie en la finissant ; ne laisse point ton espoir et ta gloire avec ton corps aux champs de Philippes. Pourquoi dis-tu : La vertu n'est rien, quand tu vas jouir du prix de la tienne ? Tu vas mourir, penses-tu : non, tu vas vivre, et c'est alors que je tiendrai tout ce que je t'ai promis.

On dirait, aux murmures des impatients mortels, que Dieu leur doit la récompense avant le mérite, et qu'il est obligé de payer leur vertu d'avance. Oh ! soyons bons premièrement, et puis nous serons heureux. N'exigeons pas le prix avant la victoire, ni le salaire avant le travail. Ce n'est point dans la lice, disait Plutarque[427], que les vainqueurs de nos jeux sacrés sont couronnés, c'est après qu'ils l'ont parcourue.

Si l'âme est immatérielle, elle peut survivre au corps ; et si elle lui survit, la Providence est justifiée. Quand je n'aurais d'autre preuve de l'immatérialité de l'âme que le triomphe du méchant et l'oppression du juste en ce monde, cela seul m'empêcherait d'en douter. Une si choquante dissonance dans l'harmonie universelle me ferait chercher à la résoudre. Je me dirais : Tout ne finit pas pour nous avec la vie, tout rentre dans l'ordre à la mort. J'aurais, à la vérité, l'embarras de me demander où est l'homme, quand tout ce qu'il avait de sensible est détruit. Cette question n'est plus une difficulté pour moi, sitôt que j'ai reconnu deux substances. Il est très simple que, durant ma vie corporelle, n'apercevant rien que par mes sens, ce qui ne leur est point soumis m'échappe. Quand l'union du corps et de l'âme est rompue, je conçois que l'un peut se dissoudre, et l'autre se conserver. Pourquoi la destruction de l'un entraînerait-elle la destruction de l'autre ? Au contraire, étant de natures si différentes, ils étaient, par

Copyright Arvensa Editions

leur union, dans un état violent ; et quand cette union cesse, ils rentrent tous deux dans leur état naturel : la substance active et vivante regagne toute la force qu'elle employait à mouvoir la substance passive et morte. Hélas ! je le sens trop par mes vices, l'homme ne vit qu'à moitié durant sa vie, et la vie de l'âme ne commence qu'à la mort du corps.

Mais quelle est cette vie ? et l'âme est-elle immortelle par sa nature ? Mon entendement borné ne conçoit rien sans bornes : tout ce qu'on appelle infini m'échappe. Que puis-je nier, affirmer ? quels raisonnements puis-je faire sur ce que je ne puis concevoir ? Je crois que l'âme survit au corps assez pour le maintien de l'ordre : qui sait si c'est assez pour durer toujours ? Toutefois je conçois comment le corps s'use et se détruit par la division des parties : mais je ne puis concevoir une destruction pareille de l'être pensant ; et n'imaginant point comment il peut mourir, je présume qu'il ne meurt pas. Puisque cette présomption me console et n'a rien de déraisonnable, pourquoi craindrais-je de m'y livrer ?

Je sens mon âme, je la connais par le sentiment et par la pensée, je sais qu'elle est, sans savoir quelle est son essence ; je ne puis raisonner sur des idées que je n'ai pas. Ce que je sais bien, c'est que l'identité du moi ne se prolonge que par la mémoire, et que, pour être le même en effet, il faut que je me souvienne d'avoir été. Or, je ne saurais me rappeler, après ma mort, ce que j'ai été durant ma vie, que je ne me rappelle aussi ce que j'ai senti, par conséquent ce que j'ai fait ; et je ne doute point que ce souvenir ne fasse un jour la félicité des bons et le tourment des méchants. Ici-bas, mille passions ardentes absorbent le sentiment interne, et donnent le change aux remords. Les humiliations, les disgrâces qu'attire l'exercice des vertus, empêchent d'en sentir tous les charmes. Mais quand, délivrés des illusions que nous font le corps et les sens, nous jouirons de la contemplation de l'Être suprême et des vérités éternelles dont il est la source, quand la beauté de l'ordre frappera toutes les puissances de notre âme, et que nous serons uniquement occupés à comparer ce que nous avons fait avec ce que nous avons dû faire, c'est alors que la voix de la conscience reprendra sa force et son empire, c'est alors que la volupté pure qui naît du contentement de soi-même, et le regret amer de s'être avili, distingueront par des sentiments inépuisables le sort que chacun se sera préparé. Ne me demandez point, ô mon bon ami, s'il y aura d'autres sources de bonheur et de peines ; je l'ignore ; et c'est assez de celles que j'imagine pour me consoler de cette vie, et m'en faire espérer une autre. Je

Copyright Arvensa Editions

ne dis point que les bons seront récompensés ; car quel autre bien peut attendre un être excellent que d'exister selon sa nature ? Mais je dis qu'ils seront heureux, parce que leur auteur, l'auteur de toute justice, les ayant faits sensibles, ne les a pas faits pour souffrir ; et que, n'ayant point abusé de leur liberté sur la terre, ils n'ont pas trompé leur destination par leur faute : ils ont souffert pourtant dans cette vie, ils seront donc dédommagés dans une autre. Ce sentiment est moins fondé sur le mérite de l'homme que sur la notion de bonté qui me semble inséparable de l'essence divine. Je ne fais que supposer les lois de l'ordre observées, et Dieu constant à lui-même.[428]

Ne me demandez pas non plus si les tourments des méchants seront éternels ; je l'ignore encore, et n'ai point la vaine curiosité d'éclaircir des questions inutiles. Que m'importe ce que deviendront les méchants ? Je prends peu d'intérêt à leur sort. Toutefois j'ai peine à croire qu'ils soient condamnés à des tourments sans fin. Si la suprême justice se venge, elle se venge dès cette vie. Vous et vos erreurs, ô nations ! êtes ses ministres. Elle emploie les maux que vous vous faites à punir les crimes qui les ont attirés. C'est dans vos coeurs insatiables, rongés d'envie, d'avarice et d'ambition, qu'au sein de vos fausses prospérités les passions vengeresses punissent vos forfaits. Qu'est-il besoin d'aller chercher l'enfer dans l'autre vie ? il est dès celle-ci dans le coeur des méchants.

Où finissent nos besoins périssables, où cessent nos désirs insensés doivent cesser aussi nos passions et nos crimes. De quelle perversité de purs esprits seraient-ils susceptibles ? N'ayant besoin de rien, pourquoi seraient-ils méchants ? Si, destitués de nos sens grossiers, tout leur bonheur est dans la contemplation des êtres, ils ne sauraient vouloir que le bien ; et quiconque cesse d'être méchant peut-il être à jamais misérable ? Voilà ce que j'ai du penchant à croire, sans prendre peine à me décider là-dessus. O Être clément et bon ! quels que soient tes décrets, je les adore ; si tu punis les méchants, j'anéantis ma faible raison devant ta justice. Mais si les remords de ces infortunés doivent s'éteindre avec le temps, si leurs maux doivent finir, et si la même paix nous attend tous également un jour, je t'en loue. Le méchant n'est-il pas mon frère ? Combien de fois j'ai été tenté de lui ressembler ! Que, délivré de sa misère, il perde aussi la malignité qui l'accompagne ; qu'il soit heureux ainsi que moi : loin d'exciter ma jalousie, son bonheur ne fera qu'ajouter au mien.

Copyright Arvensa Editions

C'est ainsi que, contemplant Dieu dans ses oeuvres, et l'étudiant par ceux de ses attributs qu'il m'importait de connaître, je suis parvenu à étendre et augmenter par degrés l'idée, d'abord imparfaite et bornée, que je me faisais de cet être immense. Mais si cette idée est devenue plus noble et plus grande, elle est aussi moins proportionnée à la raison humaine. À mesure que j'approche en esprit de l'éternelle lumière, son éclat m'éblouit, me trouble, et je suis forcé d'abandonner toutes les notions terrestres qui m'aidaient à l'imaginer. Dieu n'est plus corporel et sensible ; la suprême Intelligence qui régit le monde n'est plus le monde même : j'élève et fatigue en vain mon esprit à concevoir son essence. Quand je pense que c'est elle qui donne la vie et l'activité à la substance vivante et active qui régit les corps animés ; quand j'entends dire que mon âme est spirituelle et que Dieu est un esprit, je m'indigne contre cet avilissement de l'essence divine ; comme si Dieu et mon âme étaient de même nature ; comme si Dieu n'était pas le seul être absolu, le seul vraiment actif, sentant, pensant, voulant par lui-même, et duquel nous tenons la pensée, le sentiment, l'activité, la volonté, la liberté, l'être ! Nous ne sommes libres que parce qu'il veut que nous le soyons, et sa substance inexplicable est à nos âmes ce que nos âmes sont à nos corps. S'il a créé la matière, les corps, les esprits, le monde, je n'en sais rien. L'idée de création me confond et passe ma portée : je la crois autant que je la puis concevoir ; mais je sais qu'il a formé l'univers et tout ce qui existe, qu'il a tout fait, tout ordonné. Dieu est éternel, sans doute ; mais mon esprit peut-il embrasser l'idée de l'éternité ? Pourquoi me payer de mots sans idée ? Ce que je conçois, c'est qu'il est avant les choses, qu'il sera tant qu'elles subsisteront, et qu'il serait même au-delà, si tout devait finir un jour. Qu'un être que je ne conçois pas donne l'existence à d'autres êtres, cela n'est qu'obscur et incompréhensible ; mais que l'être et le néant se convertissent d'eux-mêmes l'un dans l'autre, c'est une contradiction palpable, c'est une claire absurdité.

Dieu est intelligent ; mais comment l'est-il ? L'homme est intelligent quand il raisonne, et la suprême Intelligence n'a pas besoin de raisonner ; il n'y a pour elle ni prémisses ni conséquences, il n'y a pas même de proposition : elle est purement intuitive, elle voit également tout ce qui est et tout ce qui peut être ; toutes les vérités ne sont pour elle qu'une seule idée, comme tous les lieux un seul point, et tous les temps un seul moment. La puissance humaine agit par des moyens, la puissance divine

Copyright Arvensa Editions

agit par elle-même. Dieu peut parce qu'il veut ; sa volonté fait son pouvoir. Dieu est bon ; rien n'est plus manifeste : mais la bonté dans l'homme est l'amour de ses semblables, et la bonté de Dieu est l'amour de l'ordre ; car c'est par l'ordre qu'il maintient ce qui existe, et lie chaque partie avec le tout. Dieu est juste ; j'en suis convaincu, c'est une suite de sa bonté ; l'injustice des hommes est leur oeuvre et non pas la sienne ; le désordre moral, qui dépose contre la Providence aux yeux des philosophes, ne fait que la démontrer aux miens. Mais la justice de l'homme est de rendre à chacun ce qui lui appartient, et la justice de Dieu, de demander compte à chacun de ce qu'il lui a donné.

Que si je viens à découvrir successivement ces attributs dont je n'ai nulle idée absolue, c'est par des conséquences forcées, c'est par le bon usage de ma raison ; mais je les affirme sans les comprendre, et, dans le fond, c'est n'affirmer rien. J'ai beau me dire : Dieu est ainsi, je le sens, je me le prouve ; je n'en conçois pas mieux comment Dieu peut être ainsi.

Enfin, plus je m'efforce de contempler son essence infinie, moins je la conçois ; mais elle est, cela me suffit ; moins je la conçois, plus je l'adore. Je m'humilie, et lui dis : Être des êtres, je suis parce que tu es ; c'est m'élever à ma source que de te méditer sans cesse. Le plus digne usage de ma raison est de s'anéantir devant toi : c'est mon ravissement d'esprit, c'est le charme de ma faiblesse, de me sentir accablé de ta grandeur.

Après avoir ainsi, de l'impression des objets sensibles et du sentiment intérieur qui me porte à juger des causes selon mes lumières naturelles, déduit les principales vérités qu'il m'importait de connaître, il me reste à chercher quelles maximes j'en dois tirer pour ma conduite, et quelles règles je dois me prescrire pour remplir ma destination sur la terre, selon l'intention de celui qui m'y a placé. En suivant toujours ma méthode, je ne tire point ces règles des principes d'une haute philosophie, mais je les trouve au fond de mon coeur écrites par la nature en caractères ineffaçables. Je n'ai qu'à me consulter sur ce que je veux faire : tout ce que je sens être bien est bien, tout ce que je sens être mal est mal : le meilleur de tous les casuistes est la conscience ; et ce n'est que quand on marchande avec elle qu'on a recours aux subtilités du raisonnement. Le premier de tous les soins est celui de soi-même : cependant combien de fois la voix intérieure nous dit qu'en faisant notre bien aux dépens d'autrui nous faisons mal ! Nous croyons suivre l'impulsion de la nature, et nous lui résistons ; en écoutant ce qu'elle dit à nos sens, nous méprisons ce qu'elle

Copyright Arvensa Editions

dit à nos coeurs ; l'être actif obéit, l'être passif commande. La conscience est la voix de l'âme, les passions sont la voix du corps. Est-il étonnant que souvent ces deux langages se contredisent ? et alors lequel faut-il écouter ? Trop souvent la raison nous trompe, nous n'avons que trop acquis le droit de la récuser ; mais la conscience ne trompe jamais ; elle est le vrai guide de l'homme : elle est à l'âme ce que l'instinct est au corps[429] ; qui la suit obéit à la nature, et ne craint point de s'égarer. Ce point est important, poursuivit mon bienfaiteur, voyant que j'allais l'interrompre : souffrez que je m'arrête un peu plus à l'éclaircir.

Toute la moralité de nos actions est dans le jugement que nous en portons nous-mêmes. S'il est vrai que le bien soit bien, il doit l'être au fond de nos coeurs comme dans nos oeuvres, et le premier prix de la justice est de sentir qu'on la pratique. Si la bonté morale est conforme à notre nature, l'homme ne saurait être sain d'esprit ni bien constitué qu'autant qu'il est bon. Si elle ne l'est pas, et que l'homme soit méchant naturellement, il ne peut cesser de l'être sans se corrompre, et la bonté n'est en lui qu'un vice contre nature. Fait pour nuire à ses semblables comme le loup pour égorger sa proie, un homme humain serait un animal aussi dépravé qu'un loup pitoyable ; et la vertu seule nous laisserait des remords.

Rentrons en nous-mêmes, ô mon jeune ami ! examinons, tout intérêt personnel à part, à quoi nos penchants nous portent. Quel spectacle nous flatte le plus, celui des tourments ou du bonheur d'autrui ? Qu'est-ce qui nous est le plus doux à faire, et nous laisse une impression plus agréable après l'avoir fait, d'un acte de bienfaisance ou d'un acte de méchanceté ? Pour qui vous intéressez-vous sur vos théâtres ? Est-ce aux forfaits que vous prenez plaisir ? est-ce à leurs auteurs punis que vous donnez des larmes ? Tous nous est indifférent, disent-ils, hors notre intérêt : et, tout au contraire, les douceurs de l'amitié, de l'humanité, nous consolent dans nos peines : et, même dans nos plaisirs, nous serions trop seuls, trop misérables, si nous n'avions avec qui les partager. S'il n'y a rien de moral dans le coeur de l'homme, d'où lui viennent donc ces transports d'admiration pour les actions héroïques, ces ravissements d'amour pour les grandes âmes ? Cet enthousiasme de la vertu, quel rapport a-t-il avec notre intérêt privé ? Pourquoi voudrais-je être Caton qui déchire ses entrailles, plutôt que César triomphant ? Ôtez de nos coeurs cet amour du beau, vous ôtez tout le charme de la vie. Celui dont les viles passions ont étouffé dans

Copyright Arvensa Editions

son âme étroite ces sentiments délicieux ; celui qui, à force de se concentrer au dedans de lui, vient à bout de n'aimer que lui-même, n'a plus de transports, son coeur glacé ne palpite plus de joie ; un doux attendrissement n'humecte jamais ses yeux ; il ne jouit plus de rien ; le malheureux ne sent plus, ne vit plus ; il est déjà mort.

Mais, quel que soit le nombre des méchants sur la terre, il est peu de ces âmes cadavéreuses devenues insensibles, hors leur intérêt, à tout ce qui est juste et bon. L'iniquité ne plaît qu'autant qu'on en profite ; dans tout le reste on veut que l'innocent soit protégé. Voit-on dans une rue ou sur un chemin quelque acte de violence et d'injustice ; à l'instant un mouvement de colère et d'indignation s'élève au fond du coeur, et nous porte à prendre la défense de l'opprimé : mais un devoir plus puissant nous retient, et les lois nous ôtent le droit de protéger l'innocence. Au contraire, si quelque acte de clémence ou de générosité frappe nos yeux, quelle admiration, quel amour il nous inspire ! Qui est-ce qui ne se dit pas : J'en voudrais avoir fait autant ? Il nous importe sûrement fort peu qu'un homme ait été méchant ou juste il y a deux mille ans ; et cependant le même intérêt nous affecte dans l'histoire ancienne, que si tout cela s'était passé de nos jours. Que me font à moi les crimes de Catilina ? ai-je peur d'être sa victime ? Pourquoi donc ai-je de lui la même horreur que s'il était mon contemporain ? Nous ne haïssons pas seulement les méchants parce qu'ils nous nuisent, mais parce qu'ils sont méchants. Non seulement nous voulons être heureux, nous voulons aussi le bonheur d'autrui, et quand ce bonheur ne coûte rien au nôtre, il l'augmente. Enfin l'on a, malgré soi, pitié des infortunés ; quand on est témoin de leur mal, on en souffre. Les plus pervers ne sauraient perdre tout à fait ce penchant ; souvent il les met en contradiction avec eux-mêmes. Le voleur qui dépouille les passants couvre encore la nudité du pauvre ; et le plus féroce assassin soutient un homme tombant en défaillance.

On parle du cri des remords, qui punit en secret les crimes cachés et les met si souvent en évidence. Hélas ! qui de nous n'entendit jamais cette importune voix ? On parle par expérience ; et l'on voudrait étouffer ce sentiment tyrannique qui nous donne tant de tourment. Obéissons à la nature, nous connaîtrons avec quelle douceur elle règne, et quel charme on trouve, après l'avoir écoutée, à se rendre un bon témoignage de soi. Le méchant se craint et se fuit ; il s'égaye en se jetant hors de lui-même ; il tourne autour de lui des yeux inquiets, et cherche un objet qui l'amuse ;

Copyright Arvensa Editions

sans la satire amère, sans la raillerie insultante, il serait toujours triste ; le ris moqueur est son seul plaisir. Au contraire, la sérénité du juste est intérieure ; son ris n'est point de malignité, mais de joie ; il en porte la source en lui-même ; il est aussi gai seul qu'au milieu d'un cercle ; il ne tire pas son consentement de ceux qui l'approchent, il le leur communique.

Jetez les yeux sur toutes les nations du monde, parcourez toutes les histoires. Parmi tant de cultes inhumains et bizarres, parmi cette prodigieuse diversité de moeurs et de caractères, vous trouverez partout les mêmes idées de justice et d'honnêteté, partout les mêmes notions de bien et de mal. L'ancien paganisme enfanta des dieux abominables, qu'on eût punis ici-bas comme des scélérats, et qui n'offraient pour tableau du bonheur suprême que des forfaits à commettre et des passions à contenter. Mais le vice, armé d'une autorité sacrée, descendait en vain du séjour éternel, l'instinct moral le repoussait du coeur des humains. En célébrant les débauches de Jupiter, on admirait la continence de Xénocrate ; la chaste Lucrèce adorait l'impudique Vénus ; l'intrépide Romain sacrifiait à la Peur ; il invoquait le dieu qui mutila son père et mourait sans murmure de la main du sien. Les plus méprisables divinités furent servies par les plus grands hommes. La sainte voix de la nature, plus forte que celle des dieux, se faisait respecter sur la terre, et semblait reléguer dans le ciel le crime avec les coupables.

Il est donc au fond des âmes un principe inné de justice et de vertu, sur lequel, malgré nos propres maximes, nous jugeons nos actions et celles d'autrui comme bonne ou mauvaises, et c'est à ce principe que je donne le nom de conscience.

Mais à ce mot j'entends s'élever de toutes parts la clameur des prétendus sages : Erreurs de l'enfance, préjugés de l'éducation ! s'écrient-ils tous de concert. Il n'y a rien dans l'esprit humain que ce qui s'y introduit par l'expérience, et nous ne jugeons d'aucune chose que sur des idées acquises. Ils font plus : cet accord évident et universel de toutes les nations, ils l'osent rejeter ; et, contre l'éclatante uniformité du jugement des hommes, ils vont chercher dans les ténèbres quelque exemple obscur et connu d'eux seuls ; comme si tous les penchants de la nature étaient anéantis par la dépravation d'un peuple, et que, sitôt qu'il est des monstres, l'espèce ne fût plus rien. Mais que servent au sceptique Montaigne les tourments qu'il se donne pour déterrer en un coin du

Copyright Arvensa Editions

monde une coutume opposée aux notions de la justice[430] ? Que lui sert de donner aux plus suspects voyageurs l'autorité qu'il refuse aux écrivains les plus célèbres ? Quelques usages incertains et bizarres fondés sur des causes locales qui nous sont inconnues, détruiront-ils l'induction générale tirée du concours de tous les peuples, opposés en tout le reste, et d'accord sur ce seul point ? O Montaigne ! toi qui te piques de franchise et de vérité, sois sincère et vrai, si un philosophe peut l'être, et dis-moi s'il est quelque pays sur la terre où ce soit un crime de garder sa foi, d'être clément, bienfaisant, généreux ; où l'homme de bien soit méprisable, et le perfide honoré.

Chacun, dit-on, concourt au bien public pour son intérêt. Mais d'où vient donc que le juste y concourt à son préjudice ? Qu'est-ce qu'aller à la mort pour son intérêt ? Sans doute nul n'agit que pour son bien ; mais s'il est un bien moral dont il faut tenir compte, on n'expliquera jamais par l'intérêt propre que les actions des méchants. Il est même à croire qu'on ne tentera point d'aller plus loin. Ce serait une trop abominable philosophie que celle où l'on serait embarrassé des actions vertueuses ; où l'on ne pourrait se tirer d'affaire qu'en leur controuvant des intentions basses et des motifs sans vertu ; où l'on serait forcé d'avilir Socrate et de calomnier Régulus. Si jamais de pareilles doctrines pouvaient germer parmi nous, la voix de la nature, ainsi que celle de la raison, s'élèveraient incessamment contre elles, et ne laisseraient jamais à un seul de leurs partisans l'excuse de l'être de bonne foi.

Mon dessein n'est pas d'entrer ici dans des discussions métaphysiques qui passent ma portée et la vôtre, et qui, dans le fond, ne mènent à rien. Je vous ai déjà dit que je ne voulais pas philosopher avec vous, mais vous aider à consulter votre coeur. Quand tous les philosophes prouveraient que j'ai tort, si vous sentez que j'ai raison, je n'en veux pas davantage.

Il ne faut pour cela que vous faire distinguer nos idées acquises de nos sentiments naturels ; car nous sentons avant de connaître ; et comme nous n'apprenons point à vouloir notre bien et à fuir notre mal, mais que nous tenons cette volonté de la nature, de même l'amour du bon et la haine du mauvais nous sont aussi naturels que l'amour de nous-mêmes. Les actes de la conscience ne sont pas des jugements, mais des sentiments. Quoique toutes nos idées nous viennent du dehors, les sentiments qui les apprécient sont au dedans de nous, et c'est par eux seuls que nous

Copyright Arvensa Editions

connaissons la convenance ou disconvenance qui existe entre nous et les choses que nous devons respecter ou fuir.

Exister pour nous, c'est sentir ; notre sensibilité est incontestablement antérieure à notre intelligence, et nous avons eu des sentiments avant des idées[431]. Quelle que soit la cause de notre être, elle a pourvu à notre conservation en nous donnant des sentiments convenables à notre nature ; et l'on ne saurait nier qu'au moins ceux-là ne soient innés. Ces sentiments, quant à l'individu, sont l'amour de soi, la crainte de la douleur, l'horreur de la mort, le désir du bien-être. Mais si, comme on n'en peut douter, l'homme est sociable par sa nature, ou du moins fait pour le devenir, il ne peut l'être que par d'autres sentiments innés, relatifs à son espèce ; car, à ne considérer que le besoin physique, il doit certainement disperser les hommes au lieu de les rapprocher. Or c'est du système moral formé par ce double rapport à soi-même et à ses semblables que naît l'impulsion de la conscience. Connaître le bien, ce n'est pas l'aimer : l'homme n'en a pas la connaissance innée, mais sitôt que sa raison le lui fait connaître, sa conscience le porte à l'aimer : c'est ce sentiment qui est inné.

Je ne crois donc pas, mon ami, qu'il soit impossible d'expliquer par des conséquences de notre nature le principe immédiat de la conscience, indépendant de la raison même. Et quand cela serait impossible, encore ne serait-il pas nécessaire : car, puisque ceux qui nient ce principe admis et reconnu par tout le genre humain ne prouvent point qu'il n'existe pas, mais se contentent de l'affirmer ; quand nous affirmons qu'il existe, nous sommes tout aussi bien fondés qu'eux, et nous avons de plus le témoignage intérieur, et la voix de la conscience qui dépose pour elle-même. Si les premières lueurs du jugement nous éblouissent et confondent d'abord les objets à nos regards, attendons que nos faibles yeux se rouvrent, se raffermissent ; et bientôt nous reverrons ces mêmes objets aux lumières de la raison, tels que nous les montrait d'abord la nature : ou plutôt soyons plus simples et moins vains ; bornons-nous aux premiers sentiments que nous trouvons en nous-mêmes, puisque c'est toujours à eux que l'étude nous ramène quand elle ne nous a point égarés.

Conscience ! conscience ! instinct divin, immortelle et céleste voix ; guide assuré d'un être ignorant et borné, mais intelligent et libre ; juge infaillible du bien et du mal, qui rends l'homme semblable à Dieu, c'est toi

Copyright Arvensa Editions

qui fais l'excellence de sa nature et la moralité de ses actions ; sans toi je ne sens rien en moi qui m'élève au-dessus des bêtes, que le triste privilège de m'égarer d'erreurs en erreurs à l'aide d'un entendement sans règle et d'une raison sans principe.

Grâce au ciel, nous voilà délivrés de tout cet effrayant appareil de philosophie : nous pouvons être hommes sans être savants ; dispensés de consumer notre vie à l'étude de la morale, nous avons à moindres frais un guide plus assuré dans ce dédale immense des opinions humaines. Mais ce n'est pas assez que ce guide existe, il faut savoir le reconnaître et le suivre. S'il parle à tous les coeurs, pourquoi donc y en a-t-il si peu qui l'entendent ? Eh ! c'est qu'il nous parle la langue de la nature, que tout nous a fait oublier. La conscience est timide, elle aime la retraite et la paix ; le monde et le bruit l'épouvantent : les préjugés dont on la fait naître sont ses plus cruels ennemis ; elle fuit ou se tait devant eux : leur voix bruyante étouffe la sienne et l'empêche de se faire entendre ; le fanatisme ose la contrefaire, et dicter le crime en son nom. Elle se rebute enfin à force d'être éconduite ; elle ne nous parle plus, elle ne nous répond plus, et, après de si longs mépris pour elle, il en coûte autant de la rappeler qu'il en coûta de la bannir.

Combien de fois je me suis lassé dans mes recherches de la froideur que je sentais en moi ! Combien de fois la tristesse et l'ennui, versant leur poison sur mes premières méditations, me les rendirent insupportables ? Mon coeur aride ne donnait qu'un zèle languissant et tiède à l'amour de la vérité. Je me disais : Pourquoi me tourmenter à chercher ce qui n'est pas ? Le bien moral n'est qu'une chimère ; il n'y a rien de bon que les plaisirs des sens. Ô quand on a une fois perdu le goût des plaisirs de l'âme, qu'il est difficile de le reprendre ! Qu'il est plus difficile encore de le prendre quand on ne l'a jamais eu ! S'il existait un homme assez misérable pour n'avoir rien fait en toute sa vie dont le souvenir le rendît content de lui-même et bien aise d'avoir vécu, cet homme serait incapable de jamais se connaître ; et, faute de sentir quelle bonté convient à sa nature, il resterait méchant par force et serait éternellement malheureux. Mais croyez-vous qu'il y ait sur la terre entière un seul homme assez dépravé pour n'avoir jamais livré son coeur à la tentation de bien faire ? Cette tentation est si naturelle et si douce, qu'il est impossible de lui résister toujours ; et le souvenir du plaisir qu'elle a produit une fois suffit pour la rappeler sans cesse. Malheureusement elle est d'abord pénible à satisfaire ; on a mille raisons

Copyright Arvensa Editions

pour se refuser au penchant de son coeur ; la fausse prudence le resserre dans les bornes du *moi* humain ; il faut mille efforts de courage pour oser les franchir. Se plaire à bien faire est le prix d'avoir bien fait, et ce prix ne s'obtient qu'après l'avoir mérité. Rien n'est plus aimable que la vertu ; mais il en faut jouir pour la trouver telle. Quand on la veut embrasser, semblable au Protée de la fable, elle prend d'abord mille formes effrayantes, et ne se montre enfin sous la sienne qu'à ceux qui n'ont point lâché prise.

Combattu sans cesse par mes sentiments naturels qui parlaient pour l'intérêt commun, et par ma raison qui rapportait tout à moi, j'aurais flotté toute ma vie dans cette continuelle alternative, faisant le mal, aimant le bien, et toujours contraire à moi-même, si de nouvelles lumières n'eussent éclairé mon coeur, si la vérité, qui fixa mes opinions, n'eût encore assuré ma conduite et ne m'eût mis d'accord avec moi. On a beau vouloir établir la vertu par la raison seule, quelle solide base peut-on lui donner ? La vertu, disent-ils, est l'amour de l'ordre. Mais cet amour peut-il donc et doit-il l'emporter en moi sur celui de mon bien-être ? Qu'ils me donnent une raison claire et suffisante pour le préférer. Dans le fond leur prétendu principe est un pur jeu de mots ; car je dis aussi, moi, que le vice est l'amour de l'ordre, pris dans un sens différent. Il y a quelque ordre moral partout où il y a sentiment et intelligence. La différence est que le bon s'ordonne par rapport au tout, et que le méchant ordonne le tout par rapport à lui. Celui-ci se fait le centre de toutes choses ; l'autre mesure son rayon et se tient à la circonférence. Alors il est ordonné par rapport au centre commun, qui est Dieu, et par rapport à tous les cercles concentriques, qui sont les créatures. Si la Divinité n'est pas, il n'y a que le méchant qui raisonne, le bon n'est qu'un insensé.

Ô mon enfant, puissiez-vous sentir un jour de quel poids on est soulagé, quand, après avoir épuisé la vanité des opinions humaines et goûté l'amertume des passions, on trouve enfin si près de soi la route de la sagesse, le prix des travaux de cette vie, et la source du bonheur dont on a désespéré ! Tous les devoirs de la loi naturelle, presque effacés de mon coeur par l'injustice des hommes, s'y retracent au nom de l'éternelle justice qui me les impose et qui me les voit remplir. Je ne sens plus en moi que l'ouvrage et l'instrument du grand Être qui veut le bien, qui le fait, qui fera le mien par le concours de mes volontés aux siennes et par le bon usage de ma liberté : j'acquiesce à l'ordre qu'il établit, sûr de jouir moi-même un jour

Copyright Arvensa Editions

de cet ordre et d'y trouver ma félicité ; car quelle félicité plus douce que de se sentir ordonné dans un système où tout est bien ? En proie à la douleur, je la supporte avec patience, en songeant qu'elle est passagère et qu'elle vient d'un corps qui n'est point à moi. Si je fais une bonne action sans témoin, je sais qu'elle est vue, et je prends acte pour l'autre vie de ma conduite en celle-ci. En souffrant une injustice, je me dis : l'Être juste qui régit tout saura bien m'en dédommager, les besoins de mon corps, les misères de ma vie me rendent l'idée de la mort plus supportable. Ce seront autant de liens de moins à rompre quand il faudra tout quitter.

Pourquoi mon âme est-elle soumise à mes sens et enchaînée à ce corps qui l'asservit et la gêne ? Je n'en sais rien : suis-je entré dans les décrets de Dieu ? Mais je puis, sans témérité, former de modestes conjectures. Je me dis : Si l'esprit de l'homme fût resté libre et pur, quel mérite aurait-il d'aimer et suivre l'ordre qu'il verrait établi et qu'il n'aurait nul intérêt à troubler ? Il serait heureux, il est vrai ; mais il manquerait à son bonheur le degré le plus sublime, la gloire de la vertu et le bon témoignage de soi ; il ne serait que comme les anges ; et sans doute l'homme vertueux sera plus qu'eux. Unie à un corps mortel par des liens non moins puissants qu'incompréhensibles, le soin de la conservation de ce corps excite l'âme à rapporter tout à lui, et lui donne un intérêt contraire à l'ordre général, qu'elle est pourtant capable de voir et d'aimer ; c'est alors que le bon usage de sa liberté devient à la fois le mérite et la récompense, et qu'elle se prépare un bonheur inaltérable en combattant ses passions terrestres et se maintenant dans sa première volonté.

Que si, même dans l'état d'abaissement où nous sommes durant cette vie, tous nos premiers penchants sont légitimes ; si tous nos vices nous viennent de nous, pourquoi nous plaignons-nous d'être subjugués par eux ? pourquoi reprochons-nous à l'auteur des choses les maux que nous nous faisons et les ennemis que nous armons contre nous-mêmes ? Ah ! ne gâtons point l'homme ; il sera toujours bon sans peine, et toujours heureux sans remords. Les coupables qui se disent forcés au crime sont aussi menteurs que méchants : comment ne voient-ils point que la faiblesse dont ils se plaignent est leur propre ouvrage ; que leur première dépravation vient de leur volonté ; qu'à force de vouloir céder à leurs tentations, ils leur cèdent enfin malgré eux et les rendent irrésistibles ? Sans doute il ne dépend plus d'eux de n'être pas méchants et faibles, mais il dépendit d'eux de ne le pas devenir. O que nous resterions aisément

Copyright Arvensa Editions

maîtres de nous et de nos passions, même durant cette vie, si, lorsque nos habitudes ne sont point encore acquises, lorsque notre esprit commence à s'ouvrir, nous savions l'occuper des objets qu'il doit connaître pour apprécier ceux qu'il ne connaît pas ; si nous voulions sincèrement nous éclairer, non pour briller aux yeux des autres, mais pour être bons et sages selon notre nature, pour nous rendre heureux en pratiquant nos devoirs ! Cette étude nous paraît ennuyeuse et pénible, parce que nous n'y songeons que déjà corrompu par le vice, déjà livrés à nos passions. Nous fixons nos jugements et notre estime avant de connaître le bien et le mal ; et puis, rapportant tout à cette fausse mesure, nous ne donnons à rien sa juste valeur.

Il est un âge où le coeur, libre encore, mais ardent, inquiet, avide du bonheur qu'il ne connaît pas, le cherche avec une curieuse incertitude, et, trompé par les sens, se fixe enfin sur sa vaine image, et croit le trouver où il n'est point. Ces illusions ont duré trop longtemps pour moi. Hélas ! je les ai trop tard connues, et n'ai pu tout à fait les détruire : elles dureront autant que ce corps mortel qui les cause. Au moins elles ont beau me séduire, elles ne m'abusent pas ; je les connais pour ce qu'elles sont ; en les suivant je les méprise ; loin d'y voir l'objet de mon bonheur, j'y vois son obstacle. J'aspire au moment où, délivré des entraves du corps, je serai moi sans contradiction, sans partage, et n'aurai besoin que de moi pour être heureux ; en attendant, je le suis dès cette vie, parce que j'en compte pour peu tous les maux, que je la regarde comme presque étrangère à mon être, et que tout le vrai bien que j'en peux retirer dépend de moi.

Pour m'élever d'avance autant qu'il se peut à cet état de bonheur, de force et de liberté, je m'exerce aux sublimes contemplations. Je médite sur l'ordre de l'univers, non pour l'expliquer par de vains systèmes, mais pour l'admirer sans cesse, pour adorer le sage auteur qui s'y fait sentir. Je converse avec lui, je pénètre toutes mes facultés de sa divine essence ; je m'attendris à ses bienfaits, je le bénis de ses dons ; mais je ne le prie pas. Que lui demanderais-je ? qu'il changeât pour moi le cours des choses, qu'il fît des miracles en ma faveur ? Moi qui dois aimer par-dessus tout l'ordre établi par sa sagesse et maintenu par sa providence, voudrais-je que cet ordre fût troublé pour moi ? Non, ce voeu téméraire mériterait d'être plutôt puni qu'exaucé. Je ne lui demande pas non plus le pouvoir de bien faire : pourquoi lui demander ce qu'il m'a donné ? Ne m'a-t-il pas donné la conscience pour aimer le bien, la raison pour le connaître, la liberté pour le

Copyright Arvensa Editions

choisir ? Si je fais le mal, je n'ai point d'excuse ; je le fais parce que je le veux : lui demander de changer ma volonté, c'est lui demander ce qu'il me demande ; c'est vouloir qu'il fasse mon oeuvre et que j'en recueille le salaire ; n'être pas content de mon état, c'est ne vouloir plus être homme, c'est vouloir autre chose que ce qui est, c'est vouloir le désordre et le mal. Source de justice et de vérité, Dieu clément et bon ! dans ma confiance en toi, le suprême voeu de mon coeur est que ta volonté soit faite. En y joignant la mienne, je fais ce que tu fais, j'acquiesce à ta bonté ; je crois partager d'avance la suprême félicité qui en est le prix.

Dans la juste défiance de moi-même, la seule chose que je lui demande, ou plutôt que j'attends de sa justice, est de redresser mon erreur si je m'égare et si cette erreur m'est dangereuse. Pour être de bonne foi je ne me crois pas infaillible : mes opinions qui me semblent les plus vraies sont peut-être autant de mensonges ; car quel homme ne tient pas aux siennes ? et combien d'hommes sont d'accord en tout ? L'illusion qui m'abuse a beau me venir de moi, c'est lui seul qui m'en peut guérir. J'ai fait ce que j'ai pu pour atteindre à la vérité ; mais sa source est trop élevée : quand les forces me manquent pour aller plus loin, de quoi puis-je être coupable ? c'est à elle à s'approcher.

LE BON PRÊTRE avait parlé avec véhémence ; il était ému, je l'étais aussi. Je croyais entendre le divin Orphée chanter les premiers hymnes, et apprendre aux hommes le culte des dieux. Cependant je voyais des foules d'objections à lui faire : je n'en fis pas une, parce qu'elles étaient moins solides qu'embarrassantes, et que la persuasion était pour lui. À mesure qu'il me parlait selon sa conscience, la mienne semblait me confirmer ce qu'il m'avait dit.

Les sentiments que vous venez de m'exposer, lui dis-je, me paraissent plus nouveaux par ce que vous avouez ignorer que par ce que vous dites croire. J'y vois, à peu de chose près, le théisme ou la religion naturelle, que les chrétiens affectent de confondre avec l'athéisme ou l'irréligion, qui est la doctrine directement opposée. Mais, dans l'état actuel de ma foi, j'ai plus à remonter qu'à descendre pour adopter vos opinions, et je trouve difficile de rester précisément au point où vous êtes, à moins d'être aussi sage que vous. Pour être au moins aussi sincère, je veux consulter avec moi. C'est le sentiment intérieur qui doit me conduire à votre exemple ; et vous m'avez appris vous-même qu'après lui avoir longtemps imposé silence, le rappeler n'est pas l'affaire d'un moment. J'emporte vos discours

Copyright Arvensa Editions

dans mon coeur, il faut que je les médite. Si, après m'être bien consulté, j'en demeure aussi convaincu que vous, vous serez mon dernier apôtre, et je serai votre prosélyte jusqu'à la mort. Continuez cependant à m'instruire, vous ne m'avez dit que la moitié de ce que je dois savoir. Parlez-moi de la révélation, des écritures, de ces dogmes obscurs sur lesquels je vais errant dès mon enfance, sans pouvoir les concevoir ni les croire, et sans savoir ni les admettre ni les rejeter.

Oui, mon enfant, dit-il en m'embrassant, j'achèverai de vous dire ce que je pense ; je ne veux point vous ouvrir mon coeur à demi : mais le désir que vous me témoignez était nécessaire pour m'autoriser à n'avoir aucune réserve avec vous. Je ne vous ai rien dit jusqu'ici que je ne crusse pouvoir vous être utile et dont je ne fusse intimement persuadé. L'examen qui me reste à faire est bien différent ; je n'y vois qu'embarras, mystère, obscurité ; je n'y porte qu'incertitude et défiance. Je ne me détermine qu'en tremblant et je vous dis plutôt mes doutes que mon avis. Si vos sentiments étaient plus stables, j'hésiterais de vous exposer les miens ; mais, dans l'état où vous êtes, vous gagnerez à penser comme moi[432]. Au reste, ne donnez à mes discours que l'autorité de la raison ; j'ignore si je suis dans l'erreur. Il est difficile, quand on discute, de ne pas prendre quelquefois le ton affirmatif ; mais souvenez-vous qu'ici toutes mes affirmations ne sont que des raisons de douter. Cherchez la vérité vous-même : pour moi, je ne vous promets que de la bonne foi.

Vous ne voyez dans mon exposé que la religion naturelle : il est bien étrange qu'il en faille une autre. Par où connaîtrai-je cette nécessité ? De quoi puis-je être coupable en servant Dieu selon les lumières qu'il donne à mon esprit et selon les sentiments qu'il inspire à mon coeur ? Quelle pureté de morale, quel dogme utile à l'homme et honorable à son auteur puis-je tirer d'une doctrine positive, que je ne puisse tirer sans elle du bon usage de mes facultés ? Montrez-moi ce qu'on peut ajouter, pour la gloire de Dieu, pour le bien de la société, et pour mon propre avantage, aux devoirs de la loi naturelle, et quelle vertu vous ferez naître d'un nouveau culte, qui ne soit pas une conséquence du mien. Les plus grandes idées de la divinité nous viennent par la raison seule. Voyez le spectacle de la nature, écoutez la voix intérieure. Dieu n'a-t-il pas tout dit à nos yeux, à notre conscience, à notre jugement ? Qu'est-ce que les hommes nous diront de plus ? Leurs révélations ne font que dégrader Dieu, en lui

Copyright Arvensa Editions

donnant les passions humaines. Loin d'éclaircir les notions du grand Être, je vois que les dogmes particuliers les embrouillent ; que loin de les ennoblir, ils les avilissent ; qu'aux mystères inconcevables qui l'environnent ils ajoutent des contradictions absurdes ; qu'ils rendent l'homme orgueilleux, intolérant, cruel ; qu'au lieu d'établir la paix sur la terre, ils y portent le fer et le feu. Je me demande à quoi bon tout cela sans savoir me répondre. Je n'y vois que les crimes des hommes et les misères du genre humain.

On me dit qu'il fallait une révélation pour apprendre aux hommes la manière dont Dieu voulait être servi ; on assigne en preuve la diversité des cultes bizarres qu'ils ont institués, et l'on ne voit pas que cette diversité même vient de la fantaisie des révélations. Dès que les peuples se sont avisés de faire parler Dieu, chacun l'a fait parler à sa mode et lui a fait dire ce qu'il a voulu. Si l'on n'eût écouté que ce que Dieu dit au coeur de l'homme, il n'y aurait jamais eu qu'une religion sur la terre.

Il fallait un culte uniforme ; je le veux bien : mais ce point était-il donc si important qu'il fallût tout l'appareil de la puissance divine pour l'établir ? Ne confondons point le cérémonial de la religion avec la religion. Le culte que Dieu demande est celui du coeur ; et celui-là, quand il est sincère, est toujours uniforme. C'est avoir une vanité bien folle de s'imaginer que Dieu prenne un si grand intérêt à la forme de l'habit du prêtre, à l'ordre des mots qu'il prononce, aux gestes qu'il fait à l'autel, et à toutes ses génuflexions. Eh ! mon ami, reste de toute ta hauteur, tu seras toujours assez près de terre. Dieu veut être adoré en esprit et en vérité : ce devoir est de toutes les religions, de tous les pays, de tous les hommes. Quant au culte extérieur, s'il doit être uniforme pour le bon ordre, c'est purement une affaire de police ; il ne faut point de révélation pour cela.

Je ne commençai pas par toutes ces réflexions. Entraîné par les préjugés de l'éducation et par ce dangereux amour-propre qui veut toujours porter l'homme au-dessus de sa sphère, ne pouvant élever mes faibles conceptions jusqu'au grand Être, je m'efforçais de le rabaisser jusqu'à moi. Je rapprochais les rapports infiniment éloignés qu'il a mis entre sa nature et la mienne. Je voulais des communications plus immédiates, des instructions plus particulières ; et non content de faire Dieu semblable à l'homme, pour être privilégié moi-même parmi mes semblables, je voulais des lumières surnaturelles ; je voulais un culte exclusif ; je voulais que Dieu m'eût dit ce qu'il n'avait pas dit à d'autres, ou ce que d'autres n'auraient

Copyright Arvensa Editions

pas entendu comme moi.

Regardant le point où j'étais parvenu comme le point commun d'où partaient tous les croyants pour arriver à un culte plus éclairé, je ne trouvais dans les dogmes de la religion naturelle que les éléments de toute religion. Je considérais cette diversité de sectes qui règnent sur la terre et qui s'accusent mutuellement de mensonge et d'erreur ; je demandais, *Quelle est la bonne* ? Chacun me répondait, *C'est la mienne* ; chacun disait, Moi seul et mes partisans pensons juste ; tous les autres sont dans l'erreur. *Et comment savez-vous que votre secte est la bonne* ? Parce que Dieu l'a dit[433]. *Et qui vous dit que Dieu l'a dit ?* Mon pasteur, qui le sait bien. Mon pasteur me dit d'ainsi croire, et ainsi je crois : il m'assure que tous ceux qui disent autrement que lui mentent, et je ne les écoute pas.

Quoi ! pensais-je, la vérité n'est-elle pas une ? et ce qui est vrai chez moi peut-il être faux chez vous ? Si la méthode de celui qui suit la bonne route et celle de celui qui s'égare est la même, quel mérite ou quel tort a l'un de plus que l'autre ? Leur choix est l'effet du hasard ; le leur imputer est iniquité, c'est récompenser ou punir pour être né dans tel ou tel pays. Oser dire que Dieu nous juge ainsi, c'est outrager sa justice.

Ou toutes les religions sont bonnes et agréables à Dieu, ou, s'il en est une qu'il prescrive aux hommes, et qu'il les punisse de méconnaître, il lui a donné des signes certains et manifestes pour être distinguée et connue pour la seule véritable. Ces signes sont de tous les temps et de tous les lieux, également sensibles à tous les hommes, grands et petits, savants et ignorants, Européens, Indiens, Africains, Sauvages. S'il était une religion sur la terre hors de laquelle il n'y eût que peine éternelle, et qu'en quelque lieu du monde un seul mortel de bonne foi n'eût pas été frappé de son évidence, le Dieu de cette religion serait le plus inique et le plus cruel des tyrans.

Cherchons-nous donc sincèrement la vérité ? Ne donnons rien au droit de la naissance et à l'autorité des pères et des pasteurs, mais rappelons à l'examen de la conscience et de la raison tout ce qu'ils nous ont appris dès notre enfance. Ils ont beau me crier : Soumets ta raison ; autant m'en peut dire celui qui me trompe : il me faut des raisons pour soumettre ma raison.

Toute la théologie que je puis acquérir de moi-même par l'inspection de l'univers, et par le bon usage de mes facultés, se borne à ce que je vous ai ci-devant expliqué. Pour en savoir davantage, il faut recourir à des moyens

Copyright Arvensa Editions

extraordinaires. Ces moyens ne sauraient être l'autorité des hommes ; car, nul homme n'étant d'une autre espèce que moi, tout ce qu'un homme connaît naturellement, je puis aussi le connaître, et un autre homme peut se tromper aussi bien que moi : quand je crois ce qu'il dit, ce n'est pas parce qu'il le dit, mais parce qu'il le prouve. Le témoignage des hommes n'est donc au fond que celui de ma raison même, et n'ajoute rien aux moyens naturels que Dieu m'a donnés de connaître la vérité.

Apôtre de la vérité, qu'avez-vous donc à me dire dont je ne reste pas le juge ? Dieu lui-même a parlé : écoutez sa révélation. C'est autre chose. Dieu a parlé ! voilà certes un grand mot. Et à qui a-t-il parlé ? Il a parlé aux hommes. Pourquoi donc n'en ai-je rien entendu ? Il a chargé d'autres hommes de vous rendre sa parole. J'entends ! ce sont des hommes qui vont me dire ce que Dieu a dit. J'aimerais mieux avoir entendu Dieu lui-même ; il ne lui en aurait pas coûté davantage, et j'aurais été à l'abri de la séduction. Il vous en garantit en manifestant la mission de ses envoyés. Comment cela ? Par des prodiges. Et où sont ces prodiges ? Dans les livres. Et qui a fait ces livres ? Des hommes. Et qui a vu ces prodiges ? Des hommes qui les attestent. Quoi ! toujours des témoignages humains ! toujours des hommes qui me rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté ! que d'hommes entre Dieu et moi ! Voyons toutefois, examinons, comparons, vérifions. O si Dieu eût daigné me dispenser de tout ce travail, l'en aurais-je servi de moins bon coeur ?

Considérez, mon ami, dans quelle horrible discussion me voilà engagé ; de quelle immense érudition j'ai besoin pour remonter dans les plus hautes antiquités, pour examiner, peser, confronter les prophéties, les révélations, les faits, tous les monuments de foi proposés dans tous les pays du monde, pour en assigner les temps, les lieux, les auteurs, les occasions ! Quelle justesse de critique m'est nécessaire pour distinguer les pièces authentiques des pièces supposées ; pour comparer les objections aux réponses, les traductions aux originaux ; pour juger de l'impartialité des témoins, de leur bon sens, de leurs lumières ; pour savoir si l'on n'a rien supprimé, rien ajouté, rien transposé, changé, falsifié ; pour lever les contradictions qui restent, pour juger quel poids doit avoir le silence des adversaires dans les faits allégués contre eux ; si ces allégations leur ont été connues ; s'ils en ont fait assez de cas pour daigner y répondre ; si les livres étaient assez communs pour que les nôtres leur parvinssent ; si nous avons été d'assez bonne foi pour donner cours aux leurs parmi nous, et

Copyright Arvensa Editions

pour y laisser leurs plus fortes objections telles qu'ils les avaient faites.

Tous ces monuments reconnus pour incontestables, il faut passer ensuite aux preuves de la mission de leurs auteurs ; il faut bien savoir les lois des sorts, les probabilités éventives, pour juger quelle prédiction ne peut s'accomplir sans miracle ; le génie des langues originales pour distinguer ce qui est prédiction dans ces langues, et ce qui n'est que figure oratoire ; quels faits sont dans l'ordre de la nature, et quels autres faits n'y sont pas ; pour dire jusqu'à quel point un homme adroit peut fasciner les yeux des simples, peut étonner même les gens éclairés ; chercher de quelle espèce doit être un prodige, et quelle authenticité il doit avoir, non seulement pour être cru, mais pour qu'on soit punissable d'en douter ; comparer les preuves des vrais et des faux prodiges, et trouver les règles sûres pour les discerner ; dire enfin pourquoi Dieu choisit, pour attester sa parole, des moyens qui ont eux-mêmes si grand besoin d'attestation, comme s'il se jouait de la crédulité des hommes, et qu'il évitât à dessein les vrais moyens de les persuader.

Supposons que la majesté divine daigne s'abaisser assez pour rendre un homme l'organe de ses volontés sacrées ; est-il raisonnable, est-il juste d'exiger que tout le genre humain obéisse à la voix de ce ministre sans le lui faire connaître pour tel ? Y a-t-il de l'équité à ne lui donner, pour toutes lettres de créance, que quelques signes particuliers faits devant peu de gens obscurs, et dont tout le reste des hommes ne saura jamais rien que par ouï-dire ? Par tous les pays du monde, si l'on tenait pour vrais tous les prodiges que le peuple et les simples disent avoir vus, chaque secte serait la bonne ; il y aurait plus de prodiges que d'événements naturels ; et le plus grand de tous les miracles serait que là où il y a des fanatiques persécutés, il n'y eût point de miracles. C'est l'ordre inaltérable de la nature qui montre le mieux la sage main qui la régit ; s'il arrivait beaucoup d'exceptions, je ne saurais plus qu'en penser ; et pour moi, je crois trop en Dieu pour croire à tant de miracles si peu dignes de lui.

Qu'un homme vienne nous tenir ce langage : Mortels, je vous annonce la volonté du Très-Haut ; reconnaissez à ma voix celui qui m'envoie ; j'ordonne au soleil de changer sa course, aux étoiles de former un autre arrangement, aux montagnes de s'aplanir, aux flots de s'élever, à la terre de prendre un autre aspect. À ces merveilles, qui ne reconnaîtra pas à l'instant le maître de la nature ! Elle n'obéit point aux imposteurs ; leurs miracles se font dans des carrefours, dans des déserts, dans des chambres ;

Copyright Arvensa Editions

et c'est là qu'ils ont bon marché d'un petit nombre de spectateurs déjà disposés à tout croire. Qui est-ce qui m'osera dire combien il faut de témoins oculaires pour rendre un prodige digne de foi ? Si vos miracles, faits pour prouver votre doctrine, ont eux-mêmes besoin d'être prouvés, de quoi servent-ils ? autant valait n'en point faire.

Reste enfin l'examen le plus important dans la doctrine annoncée ; car, puisque ceux qui disent que Dieu fait ici-bas des miracles prétendent que le diable les imite quelquefois, avec les prodiges les mieux attestés, nous ne sommes pas plus avancés qu'auparavant ; et puisque les magiciens de Pharaon osaient, en présence même de Moïse, faire les mêmes signes qu'il faisait par l'ordre exprès de Dieu, pourquoi, dans son absence, n'eussent-ils pas, aux mêmes titres, prétendu la même autorité ? Ainsi donc, après avoir prouvé la doctrine par le miracle, il faut prouver le miracle par la doctrine[434], de peur de prendre l'oeuvre du démon pour l'oeuvre de Dieu. Que pensez-vous de ce dialèle[435] ?

Cette doctrine, venant de Dieu, doit porter le sacré caractère de la Divinité ; non seulement elle doit nous éclaircir les idées confuses que le raisonnement en trace dans notre esprit, mais elle doit aussi nous proposer un culte, une morale et des maximes convenables aux attributs par lesquels seuls nous concevons son essence. Si donc elle ne nous apprenait que des choses absurdes et sans raison, si elle ne nous inspirait que des sentiments d'aversion pour nos semblables et de frayeur pour nous-mêmes, si elle ne nous peignait qu'un Dieu colère, jaloux, vengeur, partial, haïssant les hommes, un Dieu de la guerre et des combats, toujours prêt à détruire et foudroyer, toujours parlant de tourments, de peines, et se vantant de punir même les innocents, mon coeur ne serait point attiré vers ce Dieu terrible, et je me garderais de quitter la religion naturelle pour embrasser celle-là ; car vous voyez bien qu'il faudrait nécessairement opter. Votre Dieu n'est pas le nôtre, dirais-je à ses sectateurs. Celui qui commence par se choisir un seul peuple et proscrire le reste du genre humain, n'est pas le père commun des hommes ; celui qui destine au supplice éternel le plus grand nombre de ses créatures n'est pas le Dieu clément et bon que ma raison m'a montré.

À l'égard des dogmes, elle me dit qu'ils doivent être clairs, lumineux, frappants par leur évidence. Si la religion naturelle est insuffisante, c'est par l'obscurité qu'elle laisse dans les grandes vérités qu'elle nous enseigne :

Copyright Arvensa Editions

c'est à la révélation de nous enseigner ces vérités d'une manière sensible à l'esprit de l'homme, de les mettre à sa portée, de les lui faire concevoir, afin qu'il les croie. La foi s'assure et s'affermit par l'entendement ; la meilleure de toutes les religions est infailliblement la plus claire : celui qui charge de mystères, de contradictions le culte qu'il me prêche, m'apprend par cela même à m'en défier. Le Dieu que j'adore n'est point un Dieu de ténèbres, il ne m'a point doué d'un entendement pour m'en interdire l'usage : me dire de soumettre ma raison, c'est outrager son auteur. Le ministre de la vérité ne tyrannise point ma raison, il l'éclaire.

Nous avons mis à part toute autorité humaine ; et, sans elle, je ne saurais voir comment un homme en peut convaincre un autre en lui prêchant une doctrine déraisonnable. Mettons un moment ces deux hommes aux prises, et cherchons ce qu'ils pourront se dire dans cette âpreté de langage ordinaire aux deux partis.

L'INSPIRÉ

La raison vous apprend que le tout est plus grand que sa partie ; mais moi je vous apprends, de la part de Dieu, que c'est la partie qui est plus grande que le tout.

LE RAISONNEUR

Et qui êtes-vous pour m'oser dire que Dieu se contredit ? et à qui croirai-je par préférence, de lui qui m'apprend par la raison les vérités éternelles, ou de vous qui m'annoncez de sa part une absurdité ?

L'INSPIRÉ

À moi, car mon instruction est plus positive ; et je vais vous prouver invinciblement que c'est lui qui m'envoie.

LE RAISONNEUR

Comment ? vous me prouverez que c'est Dieu qui vous envoie déposer contre lui ? Et de quel genre seront vos preuves pour me convaincre qu'il est plus certain que Dieu me parle par votre bouche que par l'entendement qu'il m'a donné ?

L'INSPIRÉ

L'entendement qu'il vous a donné ! Homme petit et vain ! comme si

Copyright Arvensa Editions

vous étiez le premier impie qui s'égare dans sa raison corrompue par le péché !

LE RAISONNEUR

Homme de Dieu, vous ne seriez pas non plus le premier fourbe qui donne son arrogance pour preuve de sa mission.

L'INSPIRÉ

Quoi ! les philosophes disent aussi des injures !

LE RAISONNEUR

Quelquefois, quand les saints leur en donnent l'exemple.

L'INSPIRÉ

Oh ! moi, j'ai le droit d'en dire, je parle de la part de Dieu.

LE RAISONNEUR

Il serait bon de montrer vos titres avant d'user de vos privilèges.

L'INSPIRÉ

Mes titres sont authentiques, la terre et les cieux déposeront pour moi Suivez bien mes raisonnements je vous prie.

LE RAISONNEUR

Vos raisonnements ! vous n'y pensez pas. M'apprendre que ma raison me trompe, n'est-ce pas réfuter ce qu'elle m'aura dit pour vous ? Quiconque veut récuser la raison doit convaincre sans servir d'elle. Car, supposons qu'en raisonnant vous m'ayez convaincu ; comment saurai-je si ce n'est point ma raison corrompue par le péché qui me fait acquiescer à ce que vous me dites ? D'ailleurs, quelle preuve, quelle démonstration pourrez-vous jamais employer plus évidente que l'axiome qu'elle doit détruire ? Il est tout aussi croyable qu'un bon syllogisme est un mensonge, qu'il l'est que la partie est plus grande que le tout.

L'INSPIRÉ

Quelle différence ! Mes preuves sont sans réplique ; elles sont d'un ordre surnaturel.

Copyright Arvensa Editions

LE RAISONNEUR
Surnaturel ! Que signifie ce mot ? Je ne l'entends pas.

L'INSPIRÉ
Des changements dans l'ordre de la nature, des prophéties, des miracles, des prodiges de toute espèce.

LE RAISONNEUR
Des prodiges ! des miracles ! Je n'ai jamais rien vu de tout cela.

L'INSPIRÉ
D'autres l'ont vu pour vous. Des nuées de témoins... le témoignage des peuples...

LE RAISONNEUR
Le témoignage des peuples est-il d'un ordre surnaturel ?

L'INSPIRÉ
Non ; mais quand il est unanime, il est incontestable.

LE RAISONNEUR
Il n'y a rien de plus incontestable que les principes de la raison, et l'on ne peut autoriser une absurdité sur le témoignage des hommes. Encore une fois, voyons des preuves surnaturelles, car l'attestation du genre humain n'en est pas une.

L'INSPIRÉ
O coeur endurci ! la grâce ne vous parle point.

LE RAISONNEUR
Ce n'est pas ma faute ; car, selon vous, il faut avoir déjà reçu la grâce pour savoir la demander. Commencez donc à me parler au lieu d'elle.

L'INSPIRÉ
Ah ! c'est ce que je fais, et vous ne m'écoutez pas. Mais que dites-vous des prophéties ?

Copyright Arvensa Editions

LE RAISONNEUR

Je dis premièrement que je n'ai pas plus entendu de prophéties que je n'ai vu de miracles. Je dis de plus qu'aucune prophétie ne saurait faire autorité pour moi.

L'INSPIRÉ

Satellite du démon ! et pourquoi les prophéties ne font-elles pas autorité pour vous ?

LE RAISONNEUR

Parce que, pour qu'elles la fissent, il faudrait trois choses dont le concours est impossible ; savoir que j'eusse été témoin de la prophétie, que je fusse témoin de l'événement, et qu'il me fût démontré que cet événement n'a pu cadrer fortuitement avec la prophétie ; car, fût-elle plus précise, plus claire, plus lumineuse qu'un axiome de géométrie, puisque la clarté d'une prédiction faite au hasard n'en rend pas l'accomplissement impossible, cet accomplissement, quand il a lieu, ne prouve rien à la rigueur pour celui qui l'a prédit.

Voyez donc à quoi se réduisent vos prétendues preuves surnaturelles, vos miracles, vos prophéties. À croire tout cela sur la foi d'autrui, et à soumettre à l'autorité des hommes l'autorité de Dieu parlant à ma raison. Si les vérités éternelles que mon esprit conçoit pouvaient souffrir quelque atteinte, il n'y aurait plus pour moi nulle espèce de certitude ; et, loin d'être sûr que vous me parlez de la part de Dieu, je ne serais pas même assuré qu'il existe.

Voilà bien des difficultés, mon enfant, et ce n'est pas tout. Parmi tant de religions diverses qui se proscrivent et s'excluent mutuellement, une seule est la bonne, si tant est qu'une le soit. Pour la reconnaître il ne suffit pas d'en examiner une, il faut les examiner toutes ; et, dans quelque matière que ce soit, on ne doit pas condamner sans entendre [436] ; il faut comparer les objections aux preuves ; il faut savoir ce que chacun oppose aux autres, et ce qu'il leur répond. Plus un sentiment nous paraît démontré, plus nous devons chercher sur quoi tant d'hommes se fondent pour ne pas le trouver tel. Il faudrait être bien simple pour croire qu'il suffit d'entendre les docteurs de son parti pour s'instruire des raisons du parti

Copyright Arvensa Editions

contraire. Où sont les théologiens qui se piquent de bonne foi ? Où sont ceux qui, pour réfuter les raisons de leurs adversaires, ne commencent pas par les affaiblir ? Chacun brille dans son parti : mais tel au milieu des siens est tout fier de ses preuves qui ferait un fort sot personnage avec ces mêmes preuves parmi des gens d'un autre parti. Voulez-vous instruire dans les livres ; quelle érudition il faut acquérir ! que de langues il faut apprendre ! que de bibliothèques il faut feuilleter ! quelle immense lecture il faut faire ! Qui me guidera dans le choix ? Difficilement trouvera-t-on dans un pays les meilleurs livres du parti contraire, à plus forte raison ceux de tous les partis : quand on les trouverait, ils seraient bientôt réfutés. L'absent a toujours tort, et de mauvaises raisons dites avec assurance effacent aisément les bonnes exposées avec mépris. D'ailleurs souvent rien n'est plus trompeur que les livres et ne rend moins fidèlement les sentiments de ceux qui les ont écrits. Quand vous avez voulu juger de la foi catholique sur le livre de Bossuet, vous vous êtes trouvé loin de compte après avoir vécu parmi nous. Vous avez vu que la doctrine avec laquelle on répond aux protestants n'est point celle qu'on enseigne au peuple, et que le livre de Bossuet ne ressemble guère aux instructions du prône[437]. Pour bien juger d'une religion, il ne faut pas l'étudier dans les livres de ses sectateurs, il faut aller l'apprendre chez eux ; cela est fort différent. Chacun a ses traditions, son sens, ses coutumes, ses préjugés, qui font l'esprit de sa croyance, et qu'il y faut joindre pour en juger.

Combien de grands peuples n'impriment point de livres et ne lisent pas les nôtres ! Comment jugeront-ils de nos opinions ? comment jugerons-nous des leurs ? Nous les raillons, ils nous méprisent[438], et, si nos voyageurs les tournent en ridicule, il ne leur manque, pour nous le rendre, que de voyager parmi nous. Dans quel pays n'y a-t-il pas des gens sensés, des gens de bonne foi, d'honnêtes gens amis de la vérité, qui, pour la professer, ne cherchent qu'à la connaître ? Cependant chacun la voit dans son culte, et trouve absurdes les cultes des autres nations : donc ces cultes étrangers ne sont pas si extravagants qu'ils nous semblent, ou la raison que nous trouvons dans les nôtres ne prouve rien.

Nous avons trois principales religions en Europe. L'une admet une seule révélation, l'autre en admet deux, l'autre en admet trois. Chacune déteste, maudit les autres, les accuse d'aveuglement, d'endurcissement, d'opiniâtreté, de mensonge. Quel homme impartial osera juger entre elles,

Copyright Arvensa Editions

s'il n'a premièrement bien pesé leurs preuves, bien écouté leurs raisons ? Celle qui n'admet qu'une révélation est la plus ancienne, et paraît la plus sûre ; celle qui en admet trois est la plus moderne, et paraît la plus conséquente ; celle qui en admet deux, et rejette la troisième, peut bien être la meilleure, mais elle a certainement tous les préjugés contre elle, l'inconséquence saute aux yeux.

Dans les trois révélations, les livres sacrés sont écrits en des langues inconnues aux peuples qui les suivent. Les Juifs n'entendent plus l'hébreu, les Chrétiens n'entendent ni l'hébreu ni le grec ; les Turcs ni les Persans n'entendent point l'arabe ; et les Arabes modernes eux-mêmes ne parlent plus la langue de Mahomet. Ne voilà-t-il pas une manière bien simple d'instruire les hommes, de leur parler toujours une langue qu'ils n'entendent point ? On traduit ces livres, dira-t-on. Belle réponse ! Qui m'assurera que ces livres sont fidèlement traduits, qu'il est même possible qu'ils le soient ? Et quand Dieu fait tant que de parler aux hommes, pourquoi faut-il qu'il ait besoin d'interprète ?

Copyright Arvensa Editions

Je ne concevrai jamais que ce que tout homme est obligé de savoir soit enfermé dans des livres, et que celui qui n'est à portée ni de ces livres, ni de gens qui les entendent soit puni d'une ignorance involontaire. Toujours des livres ! quelle manie ! Parce que l'Europe est pleine de livres, les Européens les regardent comme indispensables, sans songer que, sur les trois quarts de la terre, on n'en a jamais vu. Tous les livres n'ont-ils pas été écrits par des hommes ? Comment donc l'homme en aurait-il besoin pour connaître ses devoirs ? Et quels moyens avait-il de les connaître avant que ces livres fussent faits ? Ou il apprendra ses devoirs de lui-même, ou il est dispensé de les savoir.

Nos catholiques font grand bruit de l'autorité de l'Église ; mais que gagnent-ils à cela, s'il leur faut un aussi grand appareil de preuves pour établir cette autorité, qu'aux autres sectes pour établir directement leur doctrine ? L'Église décide que l'Église a droit de décider. Ne voilà-t-il pas une autorité bien prouvée ? Sortez de là, vous rentrez dans toutes nos discussions.

Connaissez-vous beaucoup de chrétiens qui aient pris la peine d'examiner avec soin ce que le judaïsme allègue contre eux ? Si quelques-uns en ont vu quelque chose, c'est dans les livres des chrétiens. Bonne manière de s'instruire des raisons de leurs adversaires ! Mais comment faire ? Si quelqu'un osait publier parmi nous des livres où l'on favoriserait ouvertement le judaïsme[439], nous punirions l'auteur, l'éditeur, le libraire[440]. Cette police est commode et sûre, pour avoir toujours raison. Il y a plaisir à réfuter des gens qui n'osent parler.

Ceux d'entre nous qui sont à portée de converser avec des Juifs ne sont guère plus avancés. Les malheureux se sentent à notre discrétion ; la tyrannie qu'on exerce envers eux les rend craintifs ; ils savent combien peu l'injustice et la cruauté coûtent à la charité chrétienne : qu'oseront-ils dire sans s'exposer à nous faire crier au blasphème ? L'avidité nous donne du zèle, et ils sont trop riches pour n'avoir pas tort. Les plus savants, les plus éclairés sont toujours les plus circonspects. Vous convertirez quelque misérable, payé pour calomnier sa secte ; vous ferez parler quelques vils fripiers, qui céderont pour vous flatter ; vous triompherez de leur ignorance ou de leur lâcheté, tandis que leurs docteurs souriront en silence de votre ineptie. Mais croyez-vous que dans des lieux où ils se sentiraient en sûreté l'on eût aussi bon marché d'eux ? En Sorbonne, il est clair comme

Copyright Arvensa Editions

le jour que les prédictions du Messie se rapportent à Jésus-Christ. Chez les rabbins d'Amsterdam, il est tout aussi clair qu'elles n'y ont pas le moindre rapport. Je ne croirai jamais avoir bien entendu les raisons des Juifs, qu'ils n'aient un état libre, des écoles, des universités, où ils puissent parler et disputer sans risque. Alors seulement nous pourrons savoir ce qu'ils ont à dire.

À Constantinople les Turcs disent leurs raisons, mais nous n'osons dire les nôtres ; là c'est notre tour de ramper. Si les Turcs exigent de nous pour Mahomet, auquel nous ne croyons point, le même respect que nous exigeons pour Jésus-Christ des Juifs qui n'y croient pas davantage, les Turcs ont-ils tort ? avons-nous raison ? sur quel principe équitable résoudrons-nous cette question ?

Les deux tiers du genre humain ne sont ni Juifs, ni Mahométans, ni Chrétiens ; et combien de millions d'hommes n'ont jamais ouï parler de Moïse, de Jésus-Christ, ni de Mahomet ! On le nie ; on soutient que nos missionnaires vont partout. Cela est bientôt dit. Mais vont-ils dans le coeur de l'Afrique encore inconnue, et où jamais Européen n'a pénétré jusqu'à présent ? Vont-ils dans la Tartarie méditerranée suivre à cheval les hordes ambulantes, dont jamais étranger n'approche, et qui, loin d'avoir ouï parler du pape, connaissent à peine le grand lama ? Vont-ils dans les continents immenses de l'Amérique, où des nations entières ne savent pas encore que des peuples d'un autre monde ont mis les pieds dans le leur ? Vont-ils au Japon, dont leurs manoeuvres les ont fait chasser pour jamais, et où leurs prédécesseurs ne sont connus des générations qui naissent que comme des intrigants rusés, venus un zèle hypocrite pour s'emparer doucement de l'empire ? Vont-ils dans les harems des princes de l'Asie annoncer l'Évangile à des milliers de pauvres esclaves ? Qu'ont fait les femmes de cette partie du monde pour qu'aucun missionnaire ne puisse leur prêcher la foi ? Iront-elles toutes en enfer pour avoir été recluses ?

Quand il serait vrai que l'Évangile est annoncé par toute la terre, qu'y gagnerait-on ? la veille du jour que le premier missionnaire est arrivé dans un pays, il y est sûrement mort quelqu'un qui n'a pu l'entendre. Or, dites-moi ce que nous ferons de ce quelqu'un-là. N'y eût-il dans tout l'univers qu'un seul homme à qui l'on n'aurait jamais prêché Jésus-Christ, l'objection serait aussi forte pour ce seul homme que pour le quart du genre humain.

Quand les ministres de l'Évangile se sont fait entendre aux peuples éloignés, que leur ont-ils dit qu'on pût raisonnablement admettre sur leur

Copyright Arvensa Editions

parole, et qui ne demandât pas la plus exacte vérification ? Vous m'annoncez un Dieu né et mort il y a deux mille ans, à l'autre extrémité du monde, dans je ne sais quelle petite ville, et vous me dites que tous ceux qui n'auront point cru à ce mystère seront damnés. Voilà des choses bien étranges pour les croire si vite sur la seule autorité d'un homme que je ne connais point ! Pourquoi votre Dieu a-t-il fait arriver si loin de moi les événements dont il voulait m'obliger d'être instruit ? Est-ce un crime d'ignorer ce qui se passe aux antipodes ? Puis-je deviner qu'il y a eu dans un autre hémisphère un peuple hébreu et une ville de Jérusalem ? Autant vaudrait m'obliger de savoir ce qui se fait dans la lune. Vous venez, dites-vous, me l'apprendre ; mais pourquoi n'êtes-vous pas venu l'apprendre à mon père ? ou pourquoi damnez-vous ce bon vieillard pour n'en avoir jamais rien su ? Doit-il être éternellement puni de votre paresse, lui qui était si bon, si bienfaisant, et qui ne cherchait que la vérité ? Soyez de bonne foi, puis mettez-vous à ma place : voyez si je dois, sur votre seul témoignage, croire toutes les choses incroyables que vous me dites, et concilier tant d'injustices avec le Dieu juste que vous m'annoncez. Laissez-moi, de grâce, aller voir ce pays lointain où s'opérèrent tant de merveilles inouïes dans celui-ci[441], que j'aille savoir pourquoi les habitants de cette Jérusalem ont traité Dieu comme un brigand. Ils ne l'ont pas, dites-vous, reconnu pour Dieu. Que ferai-je donc, moi qui n'en ai jamais entendu parler que par vous ? Vous ajoutez qu'ils ont été punis, dispersés, opprimés, asservis, qu'aucun d'eux n'approche plus de la même ville. Assurément ils ont bien mérité tout cela ; mais les habitants d'aujourd'hui, que disent-ils du déicide de leurs prédécesseurs ? Ils le nient, ils ne reconnaissent pas non plus Dieu pour Dieu. Autant valait donc laisser les enfants des autres.

Quoi ! dans cette même ville où Dieu est mort, les anciens ni les nouveaux habitants ne l'ont point reconnu, et vous voulez que je le reconnaisse, moi qui suis né deux mille ans après à deux mille lieues de là ! Ne voyez-vous pas qu'avant que j'ajoute foi à ce livre que vous appelez sacré, et auquel je ne comprends rien, je dois savoir par d'autres que vous quand et par qui il a été fait, comment il s'est conservé, comment il vous est parvenu, ce que disent dans le pays, pour leurs raisons, ceux qui le rejettent, quoiqu'ils sachent aussi bien que vous tout ce que vous m'apprenez ? Vous sentez bien qu'il faut nécessairement que j'aille en

Copyright Arvensa Editions

Europe, en Asie, en Palestine, examiner tout par moi-même : il faudrait que je fusse fou pour vous écouter avant ce temps-là.

Non seulement ce discours me paraît raisonnable, mais je soutiens que tout homme sensé doit, en pareil cas, parler ainsi et renvoyer bien loin le missionnaire qui, avant la vérification des preuves, veut se dépêcher de l'instruire et de le baptiser. Or, je soutiens qu'il n'y a pas de révélation contre laquelle les mêmes objections n'aient autant et plus de force que contre le christianisme[442]. D'où il suit que s'il n'y a qu'une religion véritable, et que tout homme soit obligé de la suivre sous peine de damnation, il faut passer sa vie à les étudier toutes, à les approfondir, à les comparer, à parcourir les pays où elles sont établies. Nul n'est exempt du premier devoir de l'homme, nul n'a droit de se fier au jugement d'autrui. L'artisan qui ne vit que de son travail, le laboureur qui ne sait pas lire, la jeune fille délicate et timide, l'infirme qui peut à peine sortir de son lit, tous, sans exception, doivent étudier, méditer, disputer, voyager, parcourir le monde : il n'y aura plus de peuple fixe et stable ; la terre entière ne sera couverte que de pèlerins allant à grands frais, et avec de longues fatigues, vérifier, comparer, examiner par eux-mêmes les cultes divers qu'on y suit. Alors, adieu les métiers, les arts, les sciences humaines, et toutes les occupations civiles : il ne peut plus y avoir d'autre étude que celle de la religion : à grand-peine celui qui aura joui de la santé la plus robuste, le mieux employé son temps, le mieux usé de sa raison, vécu le plus d'années, saura-t-il dans sa vieillesse à quoi s'en tenir ; et ce sera beaucoup s'il apprend avant sa mort dans quel culte il aurait dû vivre.

Voulez-vous mitiger cette méthode, et donner la moindre prise à l'autorité des hommes ? À l'instant vous lui rendez tout ; et si le fils d'un Chrétien fait bien de suivre, sans un examen profond et impartial, la religion de son père, pourquoi le fils d'un Turc ferait-il mal de suivre de même la religion du sien[443] ? Je défie tous les intolérants de répondre à cela rien qui contente un homme sensé.

Pressés par ces raisons, les uns aiment mieux faire Dieu injuste, et punir les innocents du péché de leur père, que de renoncer à leur barbare dogme. Les autres se tirent d'affaire en envoyant obligeamment un ange instruire quiconque, dans une ignorance invincible, aurait vécu moralement bien. La belle invention que cet ange ! Non contents de nous asservir à leurs machines, ils mettent Dieu lui-même dans la nécessité d'en

Copyright Arvensa Editions

employer.

Voyez, mon fils, à quelle absurdité mènent l'orgueil et l'intolérance, quand chacun veut abonder dans son sens, et croire avoir raison exclusivement au reste du genre humain. Je prends à témoin ce Dieu de paix que j'adore et que je vous annonce, que toutes mes recherches ont été sincères ; mais voyant qu'elles étaient, qu'elles seraient toujours sans succès, et que je m'abîmais dans un océan sans rives, je suis revenu sur mes pas, et j'ai resserré ma foi dans mes notions primitives. Je n'ai jamais pu croire que Dieu m'ordonnât, sous peine de l'enfer, d'être savant. J'ai donc refermé tous les livres. Il en est un seul ouvert à tous les yeux, c'est celui de la nature. C'est dans ce grand et sublime livre que j'apprends à servir et adorer son divin auteur. Nul n'est excusable de n'y pas lire, parce qu'il parle à tous les hommes une langue intelligible à tous les esprits. Quand je serais né dans une île déserte, quand je n'aurais point vu d'autre homme que moi, quand je n'aurais jamais appris ce qui s'est fait anciennement dans un coin du monde ; si j'exerce ma raison, si je la cultive, si j'use bien des facultés immédiates que Dieu me donne, j'apprendrai de moi-même à le connaître, à l'aimer, à aimer ses oeuvres, à vouloir le bien qu'il veut, et à remplir pour lui plaire tous mes devoirs sur la terre. Qu'est-ce que tout le savoir des hommes m'apprendra de plus ?

À l'égard de la révélation, si j'étais meilleur raisonneur ou mieux instruit, peut-être sentirais-je sa vérité, son utilité pour ceux qui ont le bonheur de la reconnaître ; mais si je vois en sa faveur des preuves que je ne puis combattre, je vois aussi contre elle des objections que je ne puis résoudre. Il y a tant de raisons solides pour et contre, que, ne sachant à quoi me déterminer, je ne l'admets ni ne la rejette ; je rejette seulement l'obligation de la reconnaître, parce que cette obligation prétendue est incompatible avec la justice de Dieu, et que, loin de lever par-là les obstacles au salut, il les eût multipliés, il les eût rendus insurmontables pour la grande partie du genre humain. À cela près, je reste sur ce point dans un doute respectueux. Je n'ai pas la présomption de me croire infaillible : d'autres hommes ont pu décider ce qui me semble indécis ; je raisonne pour moi et non pas pour eux ; je ne les blâme ni ne les imite : leur jugement peut être meilleur que le mien ; mais il n'y a pas de ma faute si ce n'est pas le mien.

Je vous avoue aussi que la sainteté de l'Évangile parle à mon cœur, et auquel j’aurais même regret de trouver quelque bonne réponse. Voyez les

Copyright Arvensa Editions

livres des philosophes avec toute leur pompe ; qu'ils sont petits près de celui-là ! Se peut-il qu'un livre à la fois si sublime et si simple soit l'ouvrage des hommes ? Se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même ? Est-ce là le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire ? Quelle douceur, quelle pureté dans ses moeurs ! quelle grâce touchante dans ses instructions ! quelle élévation dans ses maximes ! quelle profonde sagesse dans ses discours ! quelle présence d'esprit, quelle finesse et quelle justesse dans ses réponses ! quel empire sur ses passions ! Où est l'homme, où est le sage qui sait agir, souffrir et mourir sans faiblesse et sans ostentation ? Quand Platon peint son juste imaginaire[444] couvert de tout l'opprobre du crime, et digne de tous les prix de la vertu, il peint trait pour trait Jésus-Christ : la ressemblance est si frappante, que tous les pères l'ont sentie, et qu'il n'est pas possible de s'y tromper. Quels préjugés, quel aveuglement[445] ne faut-il point avoir pour oser comparer le fils de Sophronisque au fils de Marie ? Quelle distance de l'un à l'autre ! Socrate, mourant sans douleur, sans ignominie, soutint aisément jusqu'au bout son personnage ; et si cette facile mort n'eût honoré sa vie, on douterait si Socrate, avec tout son esprit, fut autre chose qu'un sophiste. Il inventa, dit-on, la morale ; d'autres avant lui l'avaient mise en pratique ; il ne fit que dire ce qu'ils avaient fait, il ne fit que mettre en leçons leurs exemples. Aristide avait été juste avant que Socrate eût dit ce que c'était que justice ; Léonidas était mort pour son pays avant que Socrate eût fait un devoir d'aimer la patrie ; Sparte était sobre avant que Socrate eût loué la sobriété ; avant qu'il eût défini la vertu, la Grèce abondait en hommes vertueux.

Mais où Jésus avait-il pris chez les siens cette morale élevée et pure dont lui seul a donné les leçons et l'exemple[446] ? Du sein du plus furieux fanatisme la plus haute sagesse se fit entendre ; et la simplicité des plus héroïques vertus honora le plus vil de tous les peuples. La mort de Socrate, philosophant tranquillement avec ses amis, est la plus douce qu'on puisse désirer ; celle de Jésus expirant dans les tourments, injurié, raillé, maudit de tout un peuple, est la plus horrible qu'on puisse craindre. Socrate prenant la coupe empoisonnée bénit celui qui la lui présente et qui pleure ; Jésus, au milieu d'un supplice affreux, prie pour ses bourreaux acharnés. Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la

Copyright Arvensa Editions

mort de Jésus sont d'un Dieu. Dirons-nous que l'histoire de l'Évangile est inventée à plaisir ? Mon ami, ce n'est pas ainsi qu'on invente ; et les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ. Au fond c'est reculer la difficulté sans la détruire ; il serait plus inconcevable que plusieurs hommes d'accord[447] eussent fabriqué ce livre, qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet. Jamais les auteurs juifs n'eussent trouvé ni ce ton ni cette morale ; et l'Évangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros. Avec tout cela, ce même Évangile est plein de choses incroyables, de choses qui répugnent à la raison, et qu'il est impossible à tout homme sensé de concevoir ni d'admettre. Que faire au milieu de toutes ces contradictions ? Être toujours modeste et circonspect, mon enfant ; respecter en silence ce qu'on ne saurait ni rejeter, ni comprendre, et s'humilier devant le grand Être qui seul sait la vérité.

Voilà le scepticisme involontaire où je suis resté ; mais ce scepticisme ne m'est nullement pénible, parce qu'il ne s'étend pas aux points essentiels à la pratique, et que je suis bien décidé sur les principes de tous mes devoirs. Je sers Dieu dans la simplicité de mon coeur. Je ne cherche à savoir que ce qui importe à ma conduite. Quant aux dogmes qui n'influent ni sur les actions ni sur la morale, et dont tant de gens se tourmentent, je ne m'en mets nullement en peine. Je regarde toutes les religions particulières comme autant d'institutions salutaires qui prescrivent dans chaque pays une manière uniforme d'honorer Dieu par un culte public, et qui peuvent toutes avoir leurs raisons dans le climat, dans le gouvernement, dans le génie du peuple, ou dans quelque autre cause locale qui rend l'une préférable à l'autre, selon les temps et les lieux. Je les crois toutes bonnes quand on y sert Dieu convenablement. Le culte essentiel est celui du coeur. Dieu n'en rejette point l'hommage, quand il est sincère, sous quelque forme qu'il lui soit offert. Appelé dans celle que je professe au service de l'Église, j'y remplis avec toute l'exactitude possible les soins qui me sont prescrits, et ma conscience me reprocherait d'y manquer volontairement en quelque point. Après un long interdit vous savez que j'obtins, par le crédit de M. de Mellarède, la permission de reprendre mes fonctions pour m'aider à vivre. Autrefois je disais la messe avec la légèreté qu'on met à la longue aux choses les plus graves quand on les fait trop souvent ; depuis

Copyright Arvensa Editions

mes nouveaux principes, je la célèbre avec plus de vénération : je me pénètre de la majesté de l'Être suprême, de sa présence, de l'insuffisance de l'esprit humain, qui conçoit si peu ce qui se rapporte à son auteur. En songeant que je lui porte les voeux du peuple sous une forme prescrite, je suis avec soin tous les rites ; je récite attentivement, je m'applique à n'omettre jamais ni le moindre mot ni la moindre cérémonie : quand j'approche du moment de la consécration, je me recueille pour la faire avec toutes les dispositions qu'exige l'Église et la grandeur du sacrement ; je tâche d'anéantir ma raison devant la suprême intelligence ; je me dis : Qui es-tu pour mesurer la puissance infinie ? Je prononce avec respect les mots sacramentaux, et je donne à leur effet toute la foi qui dépend de moi. Quoi qu'il en soit de ce mystère inconcevable, je ne crains pas qu'au jour du jugement je sois puni pour l'avoir jamais profané dans mon coeur.

Honoré du ministère sacré, quoique dans le dernier rang, je ne ferai ni ne dirai jamais rien qui me rende indigne d'en remplir les sublimes devoirs. Je prêcherai toujours la vertu aux hommes, je les exhorterai toujours à bien faire ; et, tant que je pourrai, je leur en donnerai l'exemple. Il ne tiendra pas à moi de leur rendre la religion aimable ; il ne tiendra pas à moi d'affermir leur foi dans les dogmes vraiment utiles et que tout homme est obligé de croire : mais à Dieu ne plaise que jamais je leur prêche le dogme cruel de l'intolérance ; que jamais je les porte à détester leur prochain, à dire à d'autres hommes : Vous serez damnés[448]. Si j'étais dans un rang plus remarquable, cette réserve pourrait m'attirer des affaires ; mais je suis trop petit pour avoir beaucoup à craindre, et je ne puis guère tomber plus bas que je ne suis. Quoi qu'il arrive, je ne blasphémerai point contre la justice divine, et ne mentirai point contre le Saint-Esprit.

J'ai longtemps ambitionné l'honneur d'être curé ; je l'ambitionne encore, mais je ne l'espère plus. Mon bon ami, je ne trouve rien de si beau que d'être curé. Un bon curé est un ministre de bonté, comme un bon magistrat est un ministre de justice. Un curé n'a jamais de mal à faire ; s'il ne peut pas toujours faire le bien par lui-même, il est toujours à sa place quand il le sollicite, et souvent il l'obtient quand il sait se faire respecter. O si jamais dans nos montagnes j'avais quelque cure de bonnes gens à desservir ! je serais heureux, car il me semble que je ferais le bonheur de mes paroissiens. Je ne les rendrais pas riches, mais je partagerais leur

Copyright Arvensa Editions

pauvreté ; j'en ôterais la flétrissure et le mépris, plus insupportable que l'indigence. Je leur ferais aimer la concorde et l'égalité, qui chassent souvent la misère, et la font toujours supporter. Quand ils verraient que je ne serais en rien mieux qu'eux, et que pourtant je vivrais content, ils apprendraient à se consoler de leur sort et à vivre contents comme moi. Dans mes instructions je m'attacherais moins à l'esprit de l'Église qu'à l'esprit de l'Évangile, où le dogme est simple et la morale sublime, où l'on voit peu de pratiques religieuses et beaucoup d'oeuvres de charité. Avant de leur enseigner ce qu'il faut faire, je m'efforcerais toujours de le pratiquer afin qu'ils vissent bien tout ce que je leur dis, je le pense. Si j'avais des protestants dans mon voisinage ou dans ma paroisse, je ne les distinguerais point de mes vrais paroissiens en tout ce qui tient à la charité chrétienne ; je les porterais tous également à s'entr'aimer, à se regarder comme frères, à respecter toutes les religions, et à vivre en paix chacun dans la sienne. Je pense que solliciter quelqu'un de quitter celle où il est né, c'est le solliciter de mal faire, et par conséquent faire mal soi-même. En attendant de plus grandes lumières, gardons l'ordre public ; dans tout pays respectons les lois, ne troublons point le culte qu'elles prescrivent ; ne portons point les citoyens à la désobéissance ; car nous ne savons point certainement si c'est un bien pour eux de quitter leurs opinions pour d'autres, et nous savons très certainement que c'est un mal de désobéir aux lois.

Je viens, mon jeune ami, de vous réciter de bouche ma profession de foi telle que Dieu la lit dans mon coeur : vous êtes le premier à qui je l'aie faite ; vous êtes le seul peut-être à qui je la ferai jamais. Tant qu'il reste quelque bonne croyance parmi les hommes, il ne faut point troubler les âmes paisibles, ni alarmer la foi des simples par des difficultés qu'ils ne peuvent résoudre et qui les inquiètent sans les éclairer. Mais quand une fois tout est ébranlé, on doit conserver le tronc aux dépens des branches. Les consciences agitées, incertaines, presque éteintes, et dans l'état où j'ai vu la vôtre, ont besoin d'être affermies et réveillées ; et, pour les établir sur la base des vérités éternelles, il faut achever d'arracher les piliers flottants auxquels elles pensent tenir encore.

Vous êtes dans l'âge critique où l'esprit s'ouvre à la certitude, où le coeur reçoit sa forme et son caractère, et où l'on se détermine pour toute la vie, soit en bien, soit en mal. Plus tard, la substance est durcie, et les nouvelles empreintes ne marquent plus. Jeune homme, recevez dans votre

Copyright Arvensa Editions

âme, encore flexible, le cachet de la vérité. Si j'étais plus sûr de moi-même, j'aurais pris avec vous un ton dogmatique et décisif : mais je suis homme, ignorant, sujet à l'erreur ; que pouvais-je faire ? Je vous ai ouvert mon coeur sans réserve ; ce que je tiens pour sûr, je vous l'ai donné pour tel ; je vous ai donné mes doutes pour des doutes, mes opinions pour des opinions ; je vous ai dit mes raisons de douter et de croire. Maintenant, c'est à vous de juger : vous avez pris du temps ; cette précaution est sage et me fait bien penser de vous. Commencez par mettre votre conscience en état de vouloir être éclairée. Soyez sincère avec vous-même. Appropriez-vous de mes sentiments ce qui vous aura persuadé, rejetez le reste. Vous n'êtes pas encore assez dépravé par le vice pour risquer de mal choisir. Je vous proposerais d'en conférer entre nous ; mais sitôt qu'on dispute on s'échauffe ; la vanité, l'obstination s'en mêlent, la bonne foi n'y est plus. Mon ami, ne disputez jamais, car on n'éclaire par la dispute ni soi ni les autres. Pour moi, ce n'est qu'après bien des années de méditation que j'ai pris mon parti : je m'y tiens ; ma conscience est tranquille, mon coeur est content. Si je voulais recommencer un nouvel examen de mes sentiments, je n'y porterais pas un plus pur amour de la vérité ; et mon esprit, déjà moins actif, serait moins en état de la connaître. Je resterai comme je suis, de peur qu'insensiblement le goût de la contemplation, devenant une passion oiseuse, ne m'attiédît sur l'exercice de mes devoirs, et de peur de retomber dans mon premier pyrrhonisme, sans retrouver la force d'en sortir. Plus de la moitié de ma vie est écoulée ; je n'ai plus que le temps qu'il me faut pour en mettre à profit le reste, et pour effacer mes erreurs par mes vertus. Si je me trompe, c'est malgré moi. Celui qui lit au fond de mon coeur sait bien que je n'aime pas mon aveuglement. Dans l'impuissance de m'en tirer par mes propres lumières, le seul moyen qui me reste pour en sortir est une bonne vie ; et si des pierres mêmes Dieu peut susciter des enfants à Abraham, tout homme a droit d'espérer d'être éclairé lorsqu'il s'en rend digne.

Si mes réflexions vous amènent à penser comme je pense, que mes sentiments soient les vôtres, et que nous ayons la même profession de foi, voici le conseil que je vous donne : N'exposez plus votre vie aux tentations de la misère et du désespoir ; ne la traînez plus avec ignominie à la merci des étrangers, et cessez de manger le vil pain de l'aumône. Retournez dans votre patrie, reprenez la religion de vos pères, suivez-la dans la sincérité de votre coeur, et ne la quittez plus : elle est très simple et très sainte ; je la

Copyright Arvensa Editions

crois de toutes les religions qui sont sur la terre celle dont la morale est la plus pure et dont la raison se contente le mieux. Quant aux frais du voyage, n'en soyez point en peine, on y pourvoira. Ne craignez pas non plus la mauvaise honte d'un retour humiliant ; il faut rougir de faire une faute, et non de la réparer. Vous êtes encore dans l'âge où tout se pardonne, mais où l'on ne pèche plus impunément. Quand vous voudrez écouter votre conscience, mille vains obstacles disparaîtront à sa voix. Vous sentirez que, dans l'incertitude où nous sommes, c'est une inexcusable présomption de professer une autre religion que celle où l'on est né, et une fausseté de ne pas pratiquer sincèrement celle qu'on professe. Si l'on s'égare, on s'ôte une grande excuse au tribunal du souverain juge. Ne pardonnera-t-il pas plutôt l'erreur où l'on fut nourri, que celle qu'on osa choisir soi-même ?

Mon fils, tenez votre âme en état de désirer toujours qu'il y ait un Dieu, et vous n'en douterez jamais. Au surplus, quelque parti que vous puissiez prendre, songez que les vrais devoirs de la religion sont indépendants des institutions des hommes ; qu'un coeur juste est le vrai temple de la Divinité ; qu'en tout pays et dans toute secte, aimer Dieu par-dessus tout et son prochain comme soi-même, est le sommaire de la loi ; qu'il n'y a point de religion qui dispense des devoirs de la morale ; qu'il n'y a de vraiment essentiels que ceux-là ; que le culte intérieur est le premier de ces devoirs, et que sans la foi nulle véritable vertu n'existe.

Fuyez ceux qui, sous prétexte d'expliquer la nature, sèment dans les coeurs des hommes de désolantes doctrines, et dont le scepticisme apparent est cent fois plus affirmatif et plus dogmatique que le ton décidé de leurs adversaires. Sous le hautain prétexte qu'eux seuls sont éclairés, vrais, de bonne foi, ils nous soumettent impérieusement à leurs décisions tranchantes, et prétendent nous donner pour les vrais principes des choses les inintelligibles systèmes qu'ils ont bâtis dans leur imagination. Du reste, renversant, détruisant, foulant aux pieds tout ce que les hommes respectent, ils ôtent aux affligés la dernière consolation de leur misère, aux puissants et aux riches le seul frein de leurs passions ; ils arrachent du fond des coeurs le remords du crime, l'espoir de la vertu, et se vantent encore d'être les bienfaiteurs du genre humain. Jamais, disent-ils, la vérité n'est nuisible aux hommes. Je le crois comme eux, et, c'est, à mon avis, une grande preuve que ce qu'ils enseignent n'est pas la vérité. [449]

Copyright Arvensa Editions

Bon jeune homme, soyez sincère et vrai sans orgueil ; sachez être ignorant : vous ne tromperez ni vous ni les autres. Si jamais vos talents cultivés vous mettent en état de parler aux hommes, ne leur parlez jamais que selon votre conscience, sans vous embarrasser s'ils vous applaudiront. L'abus du savoir produit l'incrédulité. Tout savant dédaigne le sentiment vulgaire ; chacun en veut avoir un à soi. L'orgueilleuse philosophie mène au fanatisme. Évitez ces extrémités ; restez toujours ferme dans la voie de la vérité, ou de ce qui vous paraîtra l'être dans la simplicité de votre coeur, sans jamais vous en détourner par vanité ni par faiblesse. Osez confesser Dieu chez les philosophes ; osez prêcher l'humanité aux intolérants. Vous serez seul de votre parti peut-être ; mais vous porterez en vous-même un témoignage qui vous dispensera de ceux des hommes. Qu'ils vous aiment ou vous haïssent, qu'ils lisent ou méprisent vos écrits, il n'importe. Dites ce qui est vrai, faites ce qui est bien ; ce qui importe à l'homme est de remplir ses devoirs sur la terre ; et c'est en s'oubliant qu'on travaille pour soi. Mon enfant, l'intérêt particulier nous trompe ; il n'y a que l'espoir du juste qui ne trompe point.

* * *

J'ai transcrit cet écrit, non comme une règle des sentiments qu'on doit suivre en matière de religion, mais comme un exemple de la manière dont on peut raisonner avec son élève, pour ne point s'écarter de la méthode que j'ai tâché d'établir. Tant qu'on ne donne rien à l'autorité des hommes, ni aux préjugés du pays où l'on est né, les seules lumières de la raison ne peuvent, dans l'institution de la nature, nous mener plus loin que la religion naturelle ; c'est à quoi je me borne avec mon Émile. S'il en doit avoir une autre, je n'ai plus en cela le droit d'être son guide ; c'est à lui seul de la choisir.

Nous travaillons de concert avec la nature, et tandis qu'elle forme l'homme physique, nous tâchons de former l'homme moral ; mais nos progrès ne sont pas les mêmes. Le corps est déjà robuste et fort, que l'âme est encore languissante et faible ; et quoi que l'art humain puisse faire, le tempérament précède toujours la raison. C'est à retenir l'un et à exciter l'autre que nous avons jusqu'ici donné tous nos soins, afin que l'homme fût toujours un, le plus qu'il était possible. En développant le naturel, nous avons donné le change à sa sensibilité naissante ; nous l'avons réglé en cultivant la raison. Les objets intellectuels modéraient l'impression des

Copyright Arvensa Editions

objets sensibles. En remontant au principe des choses, nous l'avons soustrait à l'empire des sens ; il était simple de s'élever de l'étude de la nature à la recherche de son auteur.

Quand nous en sommes venus là, quelles nouvelles prises nous nous sommes données sur notre élève ! que de nouveaux moyens nous avons de parler à son coeur ! C'est alors seulement qu'il trouve son véritable intérêt à être bon, à faire le bien loin des regards des hommes, et sans y être forcé par les lois, à être juste entre Dieu et lui, à remplir son devoir, même aux dépens de sa vie, et à porter dans son coeur la vertu, non seulement pour l'amour de l'ordre, auquel chacun préfère toujours l'amour de soi, mais pour l'amour de l'auteur de son être, amour qui se confond avec ce même amour de soi, pour jouir enfin du bonheur durable que le repos d'une bonne conscience et la contemplation de cet Être suprême lui promettent dans l'autre vie, après avoir bien usé de celle-ci. Sortez de là, je ne vois plus qu'injustice, hypocrisie et mensonge parmi les hommes. L'intérêt particulier, qui, dans la concurrence, l'emporte nécessairement sur toutes choses, apprend à chacun d'eux à parer le vice du masque de la vertu. Que tous les autres hommes fassent mon bien aux dépens du leur ; que tout se rapporte à moi seul ; que tout le genre humain meure, s'il le faut, dans la peine et dans la misère pour m'épargner un moment de douleur ou de faim : tel est le langage intérieur de tout incrédule qui raisonne. Oui, je le soutiendrai toute ma vie, quiconque a dit dans son coeur : il n'y a point de Dieu, et parle autrement, n'est qu'un menteur ou un insensé.

Lecteur, j'aurai beau faire, je sens bien que vous et moi ne verrons jamais mon Émile sous les mêmes traits ; vous vous le figurez toujours semblable à vos jeunes gens, toujours étourdi, pétulant, volage, errant de fête en fête, d'amusement en amusement, sans jamais pouvoir se fixer à rien. Vous rirez de me voir faire un contemplatif, un philosophe, un vrai théologien, d'un jeune homme ardent, vif, emporté, fougueux, dans l'âge le plus bouillant de la vie. Vous direz : Ce rêveur poursuit toujours sa chimère ; en nous donnant un élève de sa façon, il ne le forme pas seulement, il le crée, il le tire de son cerveau ; et, croyant toujours suivre la nature, il s'en écarte à chaque instant. Moi, comparant mon élève aux vôtres, je trouve à peine ce qu'ils peuvent avoir de commun. Nourri si différemment, c'est presque un miracle s'il leur ressemble en quelque chose. Comme il a passé son enfance dans toute la liberté qu'ils prennent

Copyright Arvensa Editions

dans leur jeunesse, il commence à prendre dans sa jeunesse la règle à laquelle on les a soumis enfants : cette règle devient leur fléau, ils la prennent en horreur, ils n'y voient que la longue tyrannie des maîtres, ils croient ne sortir de l'enfance qu'en secouant toute espèce de joug[450], ils se dédommagent alors de la longue contrainte où on les a tenus, comme un prisonnier, délivré des fers, étend, agite et fléchit ses membres.

Émile, au contraire, s'honore de se faire homme, et de s'assujettir au joug de la raison naissante ; son corps, déjà formé, n'a plus besoin des mêmes mouvements, et commence à s'arrêter de lui-même, tandis que son esprit, à moitié développé, cherche à son tour à prendre l'essor. Ainsi l'âge de raison n'est pour les uns que l'âge de la licence ; pour l'autre, il devient l'âge du raisonnement.

Voulez-vous savoir lesquels d'eux ou de lui sont mieux en cela dans l'ordre de la nature ? considérez les différences dans ceux qui en sont plus ou moins éloignés : observez les jeunes gens chez les villageois, et voyez s'ils sont aussi pétulants que les vôtres. « Durant l'enfance des sauvages, dit le sieur Le Beau, on les voit toujours actifs, et s'occupant sans cesse à différents jeux qui leur agitent le corps ; mais à peine ont-ils atteint l'âge de l'adolescence, qu'ils deviennent tranquilles, rêveurs ; ils ne s'appliquent plus guère qu'à des jeux sérieux ou de hasard[451]. » Émile, ayant été élevé dans toute la liberté des jeunes paysans et des jeunes sauvages, doit changer et s'arrêter comme eux en grandissant. Toute la différence est qu'au lieu d'agir uniquement pour jouer ou pour se nourrir, il a, dans ses travaux et dans ses jeux, appris à penser. Parvenu donc à ce terme par cette route, il se trouve tout disposé pour celle où je l'introduis : les sujets de réflexion que je lui présente irritent sa curiosité, parce qu'ils sont beaux par eux-mêmes, qu'ils sont tout nouveaux pour lui, et qu'il est en état de les comprendre. Au contraire, ennuyés, excédés de vos fades leçons, de vos longues morales, de vos éternels catéchismes, comment vos jeunes gens ne se refuseraient-ils pas à l'application d'esprit qu'on leur a rendue triste, aux lourds préceptes dont on n'a cessé de les accabler, aux méditations sur l'auteur de leur être, dont on a fait l'ennemi de leurs plaisirs ? Ils n'ont conçu pour tout cela qu'aversion, dégoût, ennui ; la contrainte les en a rebutés : le moyen désormais qu'ils s'y livrent quand ils commencent à disposer d'eux ? Il leur faut du nouveau pour leur plaire, il ne leur faut plus rien de ce qu'on dit aux enfants. C'est la même chose pour mon élève ;

Copyright Arvensa Editions

quand il devient homme, je lui parle comme à un homme, et ne lui dis que des choses nouvelles ; c'est précisément parce qu'elles ennuient les autres qu'il doit les trouver de son goût.

Voilà comme je lui fais doublement gagner du temps, en retardant au profit de la raison le progrès de la nature. Mais ai-je en effet retardé ce progrès ? Non ; je n'ai fait qu'empêcher l'imagination de l'accélérer ; j'ai balancé par des leçons d'une autre espèce des leçons précoces que le jeune homme reçoit d'ailleurs. Tandis que le torrent de nos institutions l'entraîne, l'attirer en sens contraire par d'autres institutions, ce n'est pas l'ôter de sa place, c'est l'y maintenir.

Le vrai moment de la nature arrive enfin, il faut qu'il arrive. Puisqu'il faut que l'homme meure, il faut qu'il se reproduise, afin que l'espèce dure et que l'ordre du monde soit conservé. Quand, par les signes dont j'ai parlé, vous pressentirez le moment critique, à l'instant quittez avec lui pour jamais votre ancien ton. C'est votre disciple encore, mais ce n'est plus votre élève. C'est votre ami, c'est un homme, traitez-le désormais comme tel.

Quoi ! faut-il abdiquer mon autorité lorsqu'elle m'est le plus nécessaire ? Faut-il abandonner l'adulte à lui-même au moment qu'il sait le moins se conduire, et qu'il fait les plus grands écarts ? Faut-il renoncer à mes droits quand il lui importe le plus que j'en use ? Vos droits ! Qui vous dit d'y renoncer ? ce n'est qu'à présent qu'ils commencent pour lui. Jusqu'ici vous n'en obteniez rien que par force ou par ruse ; l'autorité, la loi du devoir lui étaient inconnues ; il fallait le contraindre ou le tromper pour vous faire obéir. Mais vous voyez de combien de nouvelles chaînes vous avez environné son coeur. La raison, l'amitié, la reconnaissance, mille affections, lui parlent d'un ton qu'il ne peut méconnaître. Le vice ne l'a point encore rendu sourd à leur voix. Il n'est sensible encore qu'aux passions de la nature. La première de toutes, qui est l'amour de soi, le livre à vous ; l'habitude vous le livre encore. Si le transport d'un moment vous l'arrache, le regret vous le ramène à l'instant ; le sentiment qui l'attache à vous est le seul permanent ; tous les autres passent et s'effacent mutuellement. Ne le laissez point corrompre, il sera toujours docile, il ne commence d'être rebelle que quand il est déjà perverti.

J'avoue bien que si, heurtant de front ses désirs naissants, vous alliez sottement traiter de crimes les nouveaux besoins qui se font sentir à lui, vous ne seriez pas longtemps écouté ; mais sitôt que vous quitterez ma méthode, je ne vous réponds plus de rien. Songez toujours que vous êtes le

Copyright Arvensa Editions

ministre de la nature ; vous n'en serez jamais l'ennemi.

Mais quel parti prendre ? On ne s'attend ici qu'à l'alternative de favoriser ses penchants ou de les combattre, d'être son tyran ou son complaisant ; et tous deux ont de si dangereuses conséquences, qu'il n'y a que trop à balancer sur le choix.

Le premier moyen qui s'offre pour résoudre cette difficulté est de le marier bien vite ; c'est incontestablement l'expédient le plus sûr et le plus naturel. Je doute pourtant que ce soit le meilleur, ni le plus utile. Je dirai ci-après mes raisons ; en attendant, je conviens qu'il faut marier les jeunes gens à l'âge nubile. Mais cet âge vient pour eux avant le temps ; c'est nous qui l'avons rendu précoce ; on doit le prolonger jusqu'à la maturité.

S'il ne fallait qu'écouter les penchants et suivre les indications, cela serait bientôt fait : mais il y a tant de contradictions entre les droits de la nature et nos lois sociales, que pour les concilier il faut gauchir et tergiverser sans cesse : il faut employer beaucoup d'art pour empêcher l'homme social d'être tout à fait artificiel.

Sur les raisons ci-devant exposées, j'estime que, par les moyens que j'ai donnés, et d'autres semblables, on peut au moins étendre jusqu'à vingt ans l'ignorance des désirs et la pureté des sens : cela est si vrai, que, chez les Germains, un jeune homme qui perdait sa virginité avant cet âge en restait diffamé : et les auteurs attribuent, avec raison, à la continence de ces peuples durant leur jeunesse la vigueur de leur constitution et la multitude de leurs enfants.

On peut même beaucoup prolonger cette époque, et il y a peu de siècles que rien n'était plus commun dans la France même. Entre autres exemples connus, le père de Montaigne, homme non moins scrupuleux et vrai que fort et bien constitué, jurait s'être marié vierge à trente-trois ans, après avoir servi longtemps dans les guerres d'Italie ; et l'on peut voir dans les écrits du fils quelle vigueur et quelle gaîté conservait le père à plus de soixante ans. Certainement l'opinion contraire tient plus à nos moeurs et à nos préjugés, qu'à la connaissance de l'espèce en général.

Je puis donc laisser à part l'exemple de notre jeunesse : il ne prouve rien pour qui n'a pas été élevé comme elle. Considérant que la nature n'a point là-dessus de terme fixe qu'on ne puisse avancer ou retarder, je crois pouvoir, sans sortir de sa loi, supposer Émile resté jusque-là par mes soins dans sa primitive innocence, et je vois cette heureuse époque prête à finir. Entouré de périls toujours croissants, il va m'échapper, quoi que je fasse, à

Copyright Arvensa Editions

la première occasion, et cette occasion ne tardera pas à naître ; il va suivre l'aveugle instinct des sens ; il y a mille à parier contre un qu'il va se perdre. J'ai trop réfléchi sur les moeurs des hommes pour ne pas voir l'influence invincible de ce premier moment sur le reste de sa vie. Si je dissimule et feins de ne rien voir, il se prévaut de ma faiblesse ; croyant me tromper, il me méprise, et je suis le complice de sa perte. Si j'essaye de le ramener, il n'est plus temps, il ne m'écoute plus ; je lui deviens incommode, odieux, insupportable ; il ne tardera guère à se débarrasser de moi. Je n'ai donc plus qu'un parti raisonnable à prendre ; c'est de le rendre comptable de ses actions à lui-même, de le garantir au moins des surprises de l'erreur, et de lui montrer à découvert les périls dont il est environné. Jusqu'ici je l'arrêtais par son ignorance ; c'est maintenant par des lumières qu'il faut l'arrêter.

Ces nouvelles instructions sont importantes, et il convient de reprendre les choses de plus haut. Voici l'instant de lui rendre, pour ainsi dire, mes comptes ; de lui montrer l'emploi de son temps et du mien ; de lui déclarer ce qu'il est et ce que je suis ; ce que j'ai fait, ce qu'il a fait ; ce que nous nous devons l'un à l'autre ; toutes ses relations morales, tous les engagements qu'il a contractés, tous ceux qu'on a contractés avec lui, à quel point il est parvenu dans le progrès de ses facultés, quel chemin lui reste à faire, les difficultés qu'il y trouvera, les moyens de franchir ces difficultés ; en quoi je lui puis aider encore, en quoi lui seul peut désormais s'aider, enfin le point critique où il se trouve, les nouveaux périls qui l'environnent, et toutes les solides raisons qui doivent l'engager à veiller attentivement sur lui-même avant d'écouter ses désirs naissants.

Songez que, pour conduire un adulte, il faut prendre le contrepied de tout ce que vous avez fait pour conduire un enfant. Ne balancez point à l'instruire de ces dangereux mystères que vous lui avez cachés si longtemps avec tant de soin. Puisqu'il faut enfin qu'il les sache, il importe qu'il ne les apprenne ni d'un autre, ni de lui-même, mais de vous seul : puisque le voilà désormais forcé de combattre, il faut, de peur de surprise, qu'il connaisse son ennemi.

Jamais les jeunes gens qu'on trouve savants sur ces matières, sans savoir comment ils le sont devenus, ne le sont devenus impunément. Cette indiscrète instruction, ne pouvant avoir un objet honnête, souille au moins l'imagination de ce qui la reçoivent, et les dispose aux vices de ceux qui la donnent. Ce n'est pas tout ; des domestiques s'insinuent ainsi dans l'esprit

Copyright Arvensa Editions

d'un enfant, gagnent sa confiance, lui font envisager son gouverneur comme un personnage triste et fâcheux ; et l'un des sujets favoris de leurs secrets colloques est de médire de lui. Quand l'élève en est là, le maître peut se retirer, il n'a plus rien de bon à faire.

Mais pourquoi l'enfant se choisit-il des confidents particuliers ? Toujours par la tyrannie de ceux qui le gouvernent. Pourquoi se cacherait-il d'eux, s'il n'était forcé de s'en cacher ? Pourquoi s'en plaindrait-il, s'il n'avait nul sujet de s'en plaindre ? Naturellement ils sont ses premiers confidents ; on voit, à l'empressement avec lequel il vient leur dire ce qu'il pense, qu'il croit ne l'avoir pensé qu'à moitié jusqu'à ce qu'il le leur ait dit. Comptez que si l'enfant ne craint de votre part ni sermon ni réprimande, il vous dira toujours tout, et qu'on n'osera lui rien confier qu'il vous doive taire, quand on sera bien sûr qu'il ne vous taira rien.

Ce qui me fait le plus compter sur ma méthode, c'est qu'en suivant ses effets le plus exactement qu'il m'est possible, je ne vois pas une situation dans la vie de mon élève qui ne me laisse de lui quelque image agréable. Au moment même où les fureurs du tempérament l'entraînent, et où, révolté contre la main qui l'arrête, il se débat et commence à m'échapper, dans ses agitations, dans ses emportements, je retrouve encore sa première simplicité ; son coeur, aussi pur que son corps, ne connaît pas plus le déguisement que le vice ; les reproches ni le mépris ne l'ont point rendu lâche ; jamais la vile crainte ne lui apprit à se déguiser. Il a toute l'indiscrétion de l'innocence ; il est naïf sans scrupule ; il ne sait encore à quoi sert de tromper. Il ne se passe pas un mouvement dans son âme que sa bouche ou ses yeux ne le disent ; et souvent les sentiments qu'il éprouve me sont connus plus tôt qu'à lui.

Tant qu'il continue de m'ouvrir ainsi librement son âme, et de me dire avec plaisir ce qu'il sent, je n'ai rien à craindre, le péril n'est pas encore proche ; mais s'il devient plus timide, plus réservé, que j'aperçoive dans ses entretiens le premier embarras de la honte, déjà l'instinct se développe, déjà la notion du mal commence à s'y joindre, il n'y a plus un moment à perdre ; et, si je ne me hâte de l'instruire, il sera bientôt instruit malgré moi.

Plus d'un lecteur, même en adoptant mes idées, pensera qu'il ne s'agit ici que d'une conversation prise au hasard avec le jeune homme, et que tout est fait. Oh ! que ce n'est pas ainsi que le coeur humain se gouverne ! Ce qu'on dit ne signifie rien si l'on n'a préparé le moment de le dire. Avant

Copyright Arvensa Editions

de semer, il faut labourer la terre : la semence de la vertu lève difficilement ; il faut de longs apprêts pour lui faire prendre racine. Une des choses qui rendent les prédications le plus inutiles est qu'on les fait indifféremment à tout le monde sans discernement et sans choix. Comment peut-on penser que le même sermon convienne à tant d'auditeurs si diversement disposés, si différents d'esprit, d'humeurs, d'âges, de sexes, d'états et d'opinions ? Il n'y en a peut-être pas deux auxquels ce qu'on dit à tous puisse être convenable ; et toutes nos affections ont si peu de constance, qu'il n'y a peut-être pas deux moments dans la vie de chaque homme où le même discours fît sur lui la même impression. Jugez si, quand les sens enflammés alienent l'entendement et tyrannisent la volonté, c'est le temps d'écouter les graves leçons de la sagesse. Ne parlez donc jamais raison aux jeunes gens, même en âge de raison, que vous ne les ayez premièrement mis en état de l'entendre. La plupart des discours perdus le sont bien plus par la faute des maîtres que par celle des disciples. Le pédant et l'instituteur disent à peu près les mêmes choses : mais le premier les dit à tout propos ; le second ne les dit que quand il est sûr de leur effet.

Comme un somnambule, errant durant son sommeil, marche en dormant sur les bords d'un précipice, dans lequel il tomberait s'il était éveillé tout à coup ; ainsi mon Émile, dans le sommeil de l'ignorance, échappe à des périls qu'il n'aperçoit point : si je l'éveille en sursaut, il est perdu. Tâchons premièrement de l'éloigner du précipice, et puis nous l'éveillerons pour le lui montrer de plus loin.

La lecture, la solitude, l'oisiveté, la vie molle et sédentaire, le commerce des femmes et des jeunes gens : voilà les sentiers dangereux à frayer à son âge, et qui le tiennent sans cesse à côté du péril. C'est par d'autres objets sensibles que je donne le change à ses sens, c'est en traçant un autre cours aux esprits que je les détourne de celui qu'ils commençaient à prendre ; c'est en exerçant son corps à des travaux pénibles que j'arrête l'activité de l'imagination qui l'entraîne. Quand les bras travaillent beaucoup, l'imagination se repose ; quand le corps est bien las, le coeur ne s'échauffe point. La précaution la plus prompte et la plus facile est de l'arracher au danger local. Je l'emmène d'abord hors des villes, loin des objets capables de le tenter. Mais ce n'est pas assez ; dans quel désert, dans quel sauvage asile échappera-t-il aux images qui le poursuivent ? Ce n'est rien d'éloigner les objets dangereux, si je n'en éloigne aussi le souvenir ; si je ne trouve

Copyright Arvensa Editions

l'art de le détacher de tout, si je ne le distrais de lui-même, autant valait le laisser où il était.

Émile sait un métier, mais ce métier n'est pas ici notre ressource ; il aime et entend l'agriculture, mais l'agriculture ne nous suffit pas : les occupations qu'il connaît deviennent une routine ; en s'y livrant, il est comme ne faisant rien ; il pense à toute autre chose ; la tête et les bras agissent séparément. Il lui faut une occupation nouvelle qui l'intéresse par sa nouveauté, qui le tienne en haleine, qui lui plaise, qui l'applique, qui l'exerce, une occupation dont il se passionne, et à laquelle il soit tout entier. Or, la seule qui me paraît réunir toutes ces conditions est la chasse.

Un violent exercice étouffe les sentiments tendres

Si la chasse est jamais un plaisir innocent, si jamais elle est convenable à l'homme, c'est à présent qu'il y faut avoir recours. Émile a tout ce qu'il faut pour y réussir ; il est robuste, adroit, patient, infatigable. Infailliblement il prendra du goût pour cet exercice ; il y mettra toute l'ardeur de son âge ; il y perdra, du moins pour un temps, les dangereux penchants qui naissent de la mollesse. La chasse endurcit le coeur aussi bien que le corps ; elle accoutume au sang, à la cruauté. On a fait Diane ennemie de l'amour ; et l'allégorie est très juste : les langueurs de l'amour ne naissent que dans un doux repos ; un violent exercice étouffe les sentiments tendres. Dans les bois, dans les lieux champêtres, l'amant, le chasseur sont si diversement affectés, que sur les mêmes objets ils portent des images toutes différentes. Les ombrages frais, les bocages, les doux asiles du premier, ne sont pour l'autre que des viandis, des forts, des remises ; où l'un n'entend que chalumeaux, que rossignols, que ramages, l'autre se figure les cors et les cris des chiens ; l'un n'imagine que dryades et nymphes, l'autre que

Copyright Arvensa Editions

piqueurs, meutes et chevaux. Promenez-vous en campagne avec ces deux sortes d'hommes ; à la différence de leur langage, vous connaîtrez bientôt que la terre n'a pas pour eux un aspect semblable, et que le tour de leurs idées et aussi divers que le choix de leurs plaisirs.

Je comprends comment ces goûts se réunissent et comment on trouve enfin du temps pour tout. Mais les passions de la jeunesse ne se partagent pas ainsi : donnez-lui une seule occupation qu'elle aime, et tout le reste sera bientôt oublié. La variété des désirs vient de celle des connaissances, et les premiers plaisirs qu'on connaît sont longtemps les seuls qu'on recherche. Je ne veux pas que toute la jeunesse d'Émile se passe à tuer des bêtes, et je ne prétends pas même justifier en tout cette féroce passion ; il me suffit qu'elle serve assez à suspendre une passion plus dangereuse pour me faire écouter de sang-froid parlant d'elle, et me donner le temps de la peindre sans l'exciter.

Il est des époques dans la vie humaine qui sont faites pour n'être jamais oubliées. Telle est, pour Émile, celle de l'instruction dont je parle ; elle doit influer sur le reste de ses jours. Tâchons donc de la graver dans sa mémoire en sorte qu'elle ne s'en efface point. Une des erreurs de notre âge est d'employer la raison trop nue, comme si les hommes n'étaient qu'esprit. En négligeant la langue des signes qui parlent à l'imagination, l'on a perdu le plus énergique des langages. L'impression de la parole est toujours faible, et l'on parle au coeur par les yeux bien mieux que par les oreilles. En voulant tout donner au raisonnement, nous avons réduit en mots nos préceptes ; nous n'avons rien mis dans les actions. La seule raison n'est point active ; elle retient quelquefois, rarement elle excite, et jamais elle n'a rien fait de grand. Toujours raisonner est la manie des petits esprits. Les âmes fortes ont bien un autre langage ; c'est par ce langage qu'on persuade et qu'on fait agir.

J'observe que, dans les siècles modernes, les hommes n'ont plus de prise les uns sur les autres que par la force et par l'intérêt, au lieu que les anciens agissaient beaucoup plus par la persuasion, par les affections de l'âme, parce qu'ils ne négligeaient pas la langue des signes. Toutes les conventions se passaient avec solennité pour les rendre plus inviolables : avant que la force fût établie, les dieux étaient les magistrats du genre humain ; c'est par-devant eux que les particuliers faisaient leurs traités, leurs alliances, prononçaient leurs promesses ; la face de la terre était le livre où s'en conservaient les archives. Des rochers, des arbres, des

Copyright Arvensa Editions

monceaux de pierres consacrés par ces actes, et rendus respectables aux hommes barbares étaient les feuillets de ce livre, ouvert sans cesse à tous les yeux. Le puits du serment, le puits du vivant et du voyant, le vieux chêne de Mambré, le monceau du témoin ; voilà quels étaient les monuments grossiers, mais augustes, de la sainteté des contrats ; nul n'eût osé d'une main sacrilège attenter à ces monuments ; et la foi des hommes était plus assurée par la garantie de ces témoins muets, qu'elle ne l'est aujourd'hui par toute la vaine rigueur des lois.

Dans le gouvernement, l'auguste appareil de la puissance royale en imposait aux peuples. Des marques de dignité, un trône, un sceptre, une robe de pourpre, une couronne, un bandeau, étaient pour eux des choses sacrées. Ces signes respectés leur rendaient vénérable l'homme qu'ils en voyaient orné : sans soldats, sans menaces, sitôt qu'il parlait il était obéi. Maintenant qu'on affecte d'abolir ces signes [452], qu'arrive-t-il de ce mépris ? Que la majesté royale s'efface de tous les coeurs, que les rois ne se font plus obéir qu'à force de troupes, et que le respect des sujets n'est que dans la crainte du châtiment. Les rois n'ont plus la peine de porter leur diadème, ni les grands les marques de leurs dignités ; mais il faut avoir cent mille bras toujours prêts pour faire exécuter leurs ordres. Quoique cela leur semble plus beau peut-être, il est aisé de voir qu'à la longue cet échange ne leur tournera pas à profit.

Ce que les anciens ont fait avec l'éloquence est prodigieux : mais cette éloquence ne consistait pas seulement en beaux discours bien arrangés ; et jamais elle n'eut plus d'effet que quand l'orateur parlait le moins. Ce qu'on disait le plus vivement ne s'exprimait pas par des mots, mais par des signes ; on ne le disait pas, on le montrait. L'objet qu'on expose aux yeux ébranle l'imagination, excite la curiosité, tient l'esprit dans l'attente de ce qu'on va dire : et souvent cet objet seul a tout dit. Thrasybule et Tarquin coupant des têtes de pavots, Alexandre appliquant son sceau sur la bouche de son favori, Diogène marchant devant Zénon, ne parlaient-ils pas mieux que s'ils avaient fait de longs discours ? Quel circuit de paroles eût aussi bien rendu les mêmes idées ? Darius, engagé dans la Scythie avec son armée, reçoit de la part du roi des Scythes un oiseau, une grenouille, une souris et cinq flèches. L'ambassadeur remet son présent, et s'en retourne sans rien dire. De nos jours cet homme eût passé pour fou. Cette terrible harangue fut entendue, et Darius n'eut plus grande hâte que de regagner

Copyright Arvensa Editions

son pays comme il put. Substituez une lettre à ces signes ; plus elle sera menaçante, et moins elle effrayera ; ce ne sera qu'une fanfaronnade dont Darius n'eût fait que rire.

Que d'attention chez les Romains à la langue des signes ! Des vêtements divers selon les âges, selon les conditions ; des toges, des saies, des prétextes, des bulles, des laticlaves, des chaires, des licteurs, des faisceaux, des haches, des couronnes d'or, d'herbes, de feuilles, des ovations, des triomphes : tout chez eux était appareil, représentation, cérémonie, et tout faisait impression sur les coeurs des citoyens. Il importait à l'état que le peuple s'assemblât en tel lieu plutôt qu'en tel autre ; qu'il vît ou ne vît pas le Capitole ; qu'il fût ou ne fût pas tourné du côté du sénat ; qu'il délibérât tel ou tel jour par préférence. Les accusés changeaient d'habit, les candidats en changeaient ; les guerriers ne vantaient pas leurs exploits, ils montraient leurs blessures. À la mort de César, j'imagine un de nos orateurs, voulant émouvoir le peuple, épuiser tous les lieux communs de l'art pour faire une pathétique description de ses plaies, de son sang, de son cadavre : Antoine, quoique éloquent, ne dit point tout cela ; il fait apporter le corps. Quelle rhétorique !

Mais cette digression m'entraîne insensiblement loin de mon sujet, ainsi que font beaucoup d'autres, et mes écarts sont trop fréquents pour pouvoir être longs et tolérables : je reviens donc.

Ne raisonnez jamais sèchement avec la jeunesse. Revêtez la raison d'un corps si vous voulez la lui rendre sensible. Faites passer par le coeur le langage de l'esprit, afin qu'il se fasse entendre. Je le répète, les arguments froids peuvent déterminer nos opinions, non nos actions ; ils nous font croire et non pas agir ; on démontre ce qu'il faut penser, et non ce qu'il faut faire. Si cela est vrai pour tous les hommes, à plus forte raison l'est-il pour les jeunes gens encore enveloppés dans leurs sens, et qui ne pensent qu'autant qu'ils imaginent.

Je me garderai donc bien, même après les préparations dont j'ai parlé, d'aller tout d'un coup dans la chambre d'Émile lui faire lourdement un long discours sur le sujet dont je veux l'instruire. Je commencerai par émouvoir son imagination ; je choisirai le temps, le lieu, les objets les plus favorables à l'impression que je veux faire ; j'appellerai, pour ainsi dire, toute la nature à témoin de nos entretiens ; j'attesterai l'Être éternel, dont elle est l'ouvrage, de la vérité de mes discours ; je le prendrai pour juge entre Émile et moi ; je marquerai la place où nous sommes, les rochers, les bois, les

Copyright Arvensa Editions

montagnes qui nous entourent pour monuments de ses engagements et des miens ; je mettrai dans mes yeux, dans mon accent, dans mon geste, l'enthousiasme et l'ardeur que je lui veux inspirer. Alors je lui parlerai et il m'écoutera, je m'attendrirai et il sera ému. En me pénétrant de la sainteté de mes devoirs je lui rendrai les siens plus respectables ; j'animerai la force du raisonnement d'images et de figures ; je ne serai point long et diffus en froides maximes, mais abondant en sentiments qui débordent ; ma raison sera grave et sentencieuse, mais mon coeur n'aura jamais assez dit. C'est alors qu'en lui montrant tout ce que j'ai fait pour lui, je le lui montrerai comme fait pour moi-même, il verra dans ma tendre affection la raison de tous mes soins. Quelle surprise, quelle agitation je vais lui donner en changeant tout à coup de langage ! au lieu de lui rétrécir l'âme en lui parlant toujours de son intérêt, c'est du mien seul que je lui parlerai désormais, et je le toucherai davantage ; j'enflammerai son jeune coeur de tous les sentiments d'amitié, de générosité, de reconnaissance, que j'ai fait naître, et qui sont si doux à nourrir. Je le presserai contre mon sein en versant sur lui des larmes d'attendrissement ; je lui dirai : Tu es mon bien, mon enfant, mon ouvrage ; c'est de ton bonheur que j'attends le mien : si tu frustres mes espérances, tu me voles vingt ans de ma vie, et tu fais le malheur de mes vieux jours. C'est ainsi qu'on se fait écouter d'un jeune homme, et qu'on grave au fond de son coeur le souvenir de ce qu'on lui dit.

Jusqu'ici j'ai tâché de donner des exemples dans la manière dont un gouverneur doit instruire son disciple dans les occasions difficiles. J'ai tenté d'en faire autant dans celle-ci ; mais, après bien des essais, j'y renonce, convaincu que la langue française est trop précieuse pour supporter jamais dans un livre la naïveté des premières instructions sur certains sujets.

La langue française est, dit-on, la plus chaste des langues ; je la crois, moi, la plus obscène : car il me semble que la chasteté d'une langue ne consiste pas à éviter avec soin les tours déshonnêtes, mais à ne les pas avoir. En effet, pour les éviter, il faut qu'on y pense ; et il n'y a point de langue où il soit plus difficile de parler purement en tout sens que la française. Le lecteur, toujours plus habile à trouver des sens obscènes que l'auteur à les écarter, se scandalise et s'effarouche de tout. Comment ce qui passe par des oreilles impures ne contracterait-il pas leur souillure ? Au contraire, un peuple de bonnes moeurs a des termes propres pour toutes choses ; et ces termes sont toujours honnêtes, parce qu'ils sont toujours

Copyright Arvensa Editions

employés honnêtement. Il est impossible d'imaginer un langage plus modeste que celui de la Bible, précisément parce que tout y est dit avec naïveté. Pour rendre immodestes les mêmes choses, il suffit de les traduire en français. Ce que je dois dire à mon Émile n'aura rien que d'honnête et de chaste à son oreille ; mais, pour le trouver tel à la lecture, il faudrait avoir un coeur aussi pur que le sien.

Je penserais même que des réflexions sur la véritable pureté du discours et sur la fausse délicatesse du vice pourraient tenir une place utile dans les entretiens de morale où ce sujet nous conduit ; car, en apprenant le langage de l'honnêteté, il doit apprendre aussi celui de la décence, et il faut bien qu'il sache pourquoi ces deux langages sont si différents. Quoi qu'il en soit, je soutiens qu'au lieu des vains préceptes, dont on rebat avant le temps les oreilles de la jeunesse, et dont elle se moque à l'âge où ils seraient de raison ; si l'on attend, si l'on prépare le moment de se faire entendre ; qu'alors on lui expose les lois de la nature dans toute leur vérité ; qu'on lui montre la sanction de ces mêmes lois dans les maux physiques et moraux qu'attire leur infractions sur les coupables ; qu'en lui parlant de cet inconcevable mystère de la génération, l'on joigne à l'idée de l'attrait que l'auteur de la nature donne à cet acte celle de l'attachement exclusif qui le rend délicieux, celle des devoirs de fidélité, de pudeur, qui l'environnent, et qui redoublent son charme en remplissant son objet ; qu'en lui peignant le mariage, non seulement comme la plus douce des sociétés, mais comme le plus inviolable et le plus saint de tous les contrats, on lui dise avec force toutes les raisons qui rendent un noeud si sacré respectable à tous les hommes, et qui couvrent de haine et de malédictions quiconque ose en souiller la pureté ; qu'on lui fasse un tableau frappant et vrai des horreurs de la débauche, de son stupide abrutissement, de la pente insensible par laquelle un premier désordre conduit à tous, et traîne enfin celui qui s'y livre à sa perte ; si, dis-je, on lui montre avec évidence comment au goût de la chasteté tiennent la santé, la force, le courage, les vertus, l'amour même, et tous les vrais biens de l'homme ; je soutiens qu'alors on lui rendra cette même chasteté désirable et chère, et qu'on trouvera son esprit docile aux moyens qu'on lui donnera pour la conserver : car tant qu'on la conserve, on la respecte ; on ne la méprise qu'après l'avoir perdue.

Il n'est point vrai que le penchant au mal soit indomptable, et qu'on ne soit pas maître de le vaincre avant d'avoir pris l'habitude d'y succomber.

Copyright Arvensa Editions

Aurélius Victor dit[453] que plusieurs hommes transportés d'amour achetèrent volontairement de leur vie une nuit de Cléopâtre, et ce sacrifice n'est pas impossible à l'ivresse de la passion. Mais supposons que l'homme le plus furieux, et qui commande le moins à ses sens, vît l'appareil du supplice, sûr d'y périr dans les tourments un quart d'heure après ; non seulement cet homme, dès cet instant, deviendrait supérieur aux tentations, il lui en coûterait même peu de leur résister : bientôt l'image affreuse dont elles seraient accompagnées le distrairait d'elles ; et, toujours rebutées, elles se lasseraient de revenir. C'est la seule tiédeur de notre volonté qui fait toute notre faiblesse, et l'on est toujours fort pour faire ce qu'on veut fortement ; *Volenti nihil difficile*. Oh ! si nous détestions le vice autant que nous aimons la vie, nous nous abstiendrions aussi aisément d'un crime agréable que d'un poison mortel dans un mets délicieux.

Comment ne voit-on pas que, si toutes les leçons qu'on donne sur ce point à un jeune homme sont sans succès, c'est qu'elles sont sans raison pour son âge, et qu'il importe à tout âge de revêtir la raison des formes qui la fassent aimer ? Parlez-lui gravement quand il le faut ; mais que ce que vous lui dites ait toujours un attrait qui le force à vous écouter. Ne combattez pas ses désirs avec sécheresse ; n'étouffez pas son imagination, guidez-la de peur qu'elle n'engendre des monstres. Parlez-lui de l'amour, des femmes, des plaisirs ; faites qu'il trouve dans vos conversations un charme qui flatte son jeune coeur ; n'épargnez rien pour devenir son confident : ce n'est qu'à ce titre que vous serez vraiment son maître. Alors ne craignez plus que vos entretiens l'ennuient ; il vous fera parler plus que vous ne voudrez.

Je ne doute pas un instant que, si sur ces maximes j'ai su prendre toutes les précautions nécessaires, et tenir à mon Émile les discours convenables à la conjoncture où le progrès des ans l'a fait arriver, il ne vienne de lui-même au point où je veux le conduire, qu'il ne se mette avec empressement sous ma sauvegarde, et qu'il ne me dise avec toute la chaleur de son âge, frappé des dangers dont il se voit environné : O mon ami, mon protecteur, mon maître, reprenez l'autorité que vous voulez déposer au moment qu'il m'importe le plus qu'elle vous reste ; vous ne l'aviez jusqu'ici que par ma faiblesse, vous l'aurez maintenant par ma volonté, et elle m'en sera plus sacrée. Défendez-moi de tous les ennemis qui m'assiègent, et surtout de ceux que je porte avec moi, et qui me

Copyright Arvensa Editions

trahissent ; veillez sur votre ouvrage, afin qu'il demeure digne de vous. Je veux obéir à vos lois, je le veux toujours, c'est ma volonté constante ; si jamais je vous désobéis, ce sera malgré moi : rendez-moi libre en me protégeant contre mes passions qui me font violence ; empêchez-moi d'être leur esclave, et forcez-moi d'être mon propre maître en n'obéissant point à mes sens, mais à ma raison.

Quand vous aurez amené votre élève à ce point (et s'il n'y vient pas, ce sera votre faute), gardez-vous de le prendre trop vite au mot, de peur que, si jamais votre empire lui paraît trop rude, il ne se croie en droit de s'y soustraire en vous accusant de l'avoir surpris. C'est en ce moment que la réserve et la gravité sont à leur place ; et ce ton lui en imposera d'autant plus, que ce sera la première fois qu'il vous l'aura vu prendre.

Vous lui direz donc : Jeune homme, vous prenez légèrement des engagements pénibles ; il faudrait les connaître pour être en droit de les former : vous ne savez pas avec quelle fureur les sens entraînent vos pareils dans le gouffre des vices, sous l'attrait du plaisir. Vous n'avez point une âme abjecte, je le sais bien ; vous ne violerez jamais votre foi ; mais combien de fois peut-être vous vous repentirez de l'avoir donnée ! combien de fois vous maudirez celui qui vous aime, quand, pour vous dérober aux maux qui vous menacent, il se verra forcé de vous déchirer le coeur ! Tel qu'Ulysse, ému du chant des Sirènes, criait à ses conducteurs de le déchaîner, séduit par l'attrait des plaisirs, vous voudrez briser les liens qui vous gênent ; vous m'importunerez de vos plaintes ; vous me reprocherez ma tyrannie quand je serai le plus tendrement occupé de vous ; en ne songeant qu'à vous rendre heureux, je m'attirerai votre haine. O mon Émile, je ne supporterai jamais la douleur de t'être odieux ; ton bonheur même est trop cher à ce prix. Bon jeune homme, ne voyez-vous pas qu'en vous obligeant à m'obéir, vous m'obligez à vous conduire, à m'oublier pour me dévouer à vous, à n'écouter ni vos plaintes, ni vos murmures, à combattre incessamment vos désirs et les miens. Vous m'imposez un joug plus dur que le vôtre. Avant de nous en charger tous deux, consultons nos forces ; prenez du temps, donnez-m'en pour y penser, et sachez que le plus lent à promettre est toujours le plus fidèle à tenir.

Sachez aussi vous-même que plus vous vous rendez difficile sur l'engagement, et plus vous en facilitez l'exécution. Il importe que le jeune homme sente qu'il promet beaucoup, et que vous promettez encore plus. Quand le moment sera venu, et qu'il aura, pour ainsi dire, signé le contrat,

Copyright Arvensa Editions

changez alors de langage, mettez autant de douceur dans votre empire que vous avez annoncé de sévérité. Vous lui direz : Mon jeune ami, l'expérience vous manque, mais j'ai fait en sorte que la raison ne vous manquât pas. Vous êtes en état de voir partout les motifs de ma conduite ; il ne faut pour cela qu'attendre que vous soyez de sang-froid. Commencez toujours par obéir, et puis demandez-moi compte de mes ordres ; je serai prêt, à vous en rendre raison sitôt que vous serez en état de m'entendre, et je ne craindrai jamais de vous prendre pour juge entre vous et moi. Vous promettez d'être docile, et moi je promets de n'user de cette docilité que pour vous rendre le plus heureux des hommes. J'ai pour garant de ma promesse le sort dont vous avez joui jusqu'ici. Trouvez quelqu'un de votre âge qui ait passé une vie aussi douce que la vôtre, et je ne vous promets plus rien.

Après l'établissement de mon autorité, mon premier soin sera d'écarter la nécessité d'en faire usage. Je n'épargnerai rien pour m'établir de plus en plus dans sa confiance, pour me rendre de plus en plus le confident de son coeur et l'arbitre de ses plaisirs. Loin de combattre les penchants de son âge, je les consulterai pour en être le maître ; j'entrerai dans ses vues pour les diriger, je ne lui chercherai point aux dépens du présent un bonheur éloigné. Je ne veux point qu'il soit heureux une fois, mais toujours, s'il est possible.

Ceux qui veulent conduire sagement la jeunesse pour la garantir des pièges des sens lui font horreur de l'amour, et lui feraient volontiers un crime d'y songer à son âge, comme si l'amour était fait pour les vieillards. Toutes ces leçons trompeuses que le coeur dément ne persuadent point. Le jeune homme, conduit par un instinct plus sûr, rit en secret des tristes maximes auxquelles il feint d'acquiescer, et n'attend que le moment de les rendre vaines. Tout cela est contre la nature. En suivant une route opposée, j'arriverai plus sûrement au même but. Je ne craindrai point de flatter en lui le doux sentiment dont il est avide ; je le lui peindrai comme le suprême bonheur de la vie, parce qu'il l'est en effet ; en le lui peignant, je veux qu'il s'y livre ; en lui faisant sentir quel charme ajoute à l'attrait des sens l'union des coeurs, je le dégoûterai du libertinage, et je le rendrai sage en le rendant amoureux.

Qu'il faut être borné pour ne voir dans les désirs naissants d'un jeune homme qu'un obstacle aux leçons de la raison ! Moi, j'y vois le vrai moyen de le rendre docile à ces mêmes leçons. On n'a de prise sur les passions

Copyright Arvensa Editions

que par les passions ; c'est par leur empire qu'il faut combattre leur tyrannie, et c'est toujours de la nature elle-même qu'il faut tirer les instruments propres à la régler.

Émile n'est pas fait pour rester toujours solitaire ; membre de la société, il en doit remplir les devoirs. Fait pour vivre avec les hommes, il doit les connaître. Il connaît l'homme en général ; il lui reste à connaître les individus. Il sait ce qu'on fait dans le monde : il lui reste à voir comment on y vit. Il est temps de lui montrer l'extérieur de cette grande scène dont il connaît déjà tous les jeux cachés. Il n'y portera plus l'admiration stupide d'un jeune étourdi, mais le discernement d'un esprit droit et juste. Ses passions pourront l'abuser, sans doute ; quand est-ce qu'elles n'abusent pas ceux qui s'y livrent ? mais au moins il ne sera point trompé par celles des autres. S'il les voit, il les verra de l'oeil du sage, sans être entraîné par leurs exemples ni séduit par leurs préjugés.

Comme il y a un âge propre à l'étude des sciences, il y en a un pour bien saisir l'usage du monde. Quiconque apprend cet usage trop jeune le suit toute sa vie, sans choix, sans réflexion, et, quoique avec suffisance, sans jamais bien savoir ce qu'il fait. Mais celui qui l'apprend et qui en voit les raisons, le suit avec plus de discernement, et par conséquent avec plus de justesse et de grâce. Donnez-moi un enfant de douze ans qui ne sache rien du tout, à quinze ans je dois vous le rendre aussi savant que celui que vous avez instruit dès le premier âge, avec la différence que le savoir du vôtre ne sera que dans sa mémoire, et que celui du mien sera dans son jugement. De même, introduisez un jeune homme de vingt ans dans le monde ; bien conduit, il sera dans un an plus aimable et plus judicieusement poli que celui qu'on y aura nourri dès son enfance : car le premier, étant capable de sentir les raisons de tous les procédés relatifs à l'âge, à l'état, au sexe, qui constituent cet usage, les peut réduire en principes, et les étendre aux cas non prévus ; au lieu que l'autre, n'ayant que sa routine pour toute règle, est embarrassé sitôt qu'on l'en sort.

Les jeunes demoiselles françaises sont toutes élevées dans des couvents jusqu'à ce qu'on les marie. S'aperçoit-on qu'elles aient peine alors à prendre ces manières qui leur sont si nouvelles ? et accusera-t-on les femmes de Paris d'avoir l'air gauche, embarrassé, et d'ignorer l'usage du monde pour n'y avoir pas été mises dès leur enfance ? Ce préjugé vient des gens du monde eux-mêmes, qui, ne connaissant rien de plus important que cette petite science, s'imaginent faussement qu'on ne peut s'y prendre de

Copyright Arvensa Editions

trop bonne heure pour l'acquérir.

Il est vrai qu'il ne faut pas non plus trop attendre. Quiconque a passé toute sa jeunesse loin du grand monde y porte le reste de sa vie un air embarrassé, contraint, un propos toujours hors de propos, des manières lourdes et maladroites, dont l'habitude d'y vivre ne le défait plus, et qui n'acquièrent qu'un nouveau ridicule par l'effort de s'en délivrer. Chaque sorte d'instruction a son temps propre qu'il faut connaître, et ses dangers qu'il faut éviter. C'est surtout pour celle-ci qu'ils se réunissent ; mais je n'y expose pas non plus mon élève sans précaution pour l'en garantir.

Quand ma méthode remplit d'un même objet toutes les vues, et quand, parant un inconvénient, elle en prévient un autre, je juge alors qu'elle est bonne, et que je suis dans le vrai. C'est ce que je crois voir dans l'expédient qu'elle me suggère ici. Si je veux être austère et sec avec mon disciple, je perdrai sa confiance, et bientôt il se cachera de moi. Si je veux être complaisant, facile, ou fermer les yeux, de quoi lui sert d'être sous ma garde ? Je ne fais qu'autoriser son désordre, et soulager sa conscience aux dépens de la mienne. Si je l'introduis dans le monde avec le seul projet de l'instruire, il s'instruira plus que je ne veux. Si je l'en tiens éloigné jusqu'à la fin, qu'aura-t-il appris de moi ? Tout, peut-être, hors l'art le plus nécessaire à l'homme et au citoyen, qui est de savoir vivre avec ses semblables. Si je donne à ces soins une utilité trop éloignée, elle sera pour lui comme nulle, il ne fait cas que du présent. Si je me contente de lui fournir des amusements, quel bien lui fais-je ? il s'amollit et ne s'instruit point.

Rien de tout cela. Mon expédient seul pourvoit à tout. Ton coeur, dis-je au jeune homme, a besoin d'une compagne ; allons chercher celle qui te convient : nous ne la trouverons pas aisément peut-être, le vrai mérite est toujours rare ; mais ne nous pressons ni ne nous rebutons point. Sans doute il en est une et nous la trouverons à la fin, ou du moins celle qui en approche le plus. Avec un projet si flatteur pour lui je l'introduis dans le monde. Qu'ai-je besoin d'en dire davantage ? Ne voyez-vous pas que j'ai tout fait ?

En lui peignant la maîtresse que je lui destine, imaginez si je saurai m'en faire écouter, si je saurai lui rendre agréables et chères les qualités qu'il doit aimer, si je saurai disposer tous ses sentiments à ce qu'il doit rechercher ou fuir. Il faut que je sois le plus maladroit des hommes, si je ne le rends d'avance passionné sans savoir de qui. Il n'importe que l'objet que je lui peindrai soit imaginaire, il suffit qu'il le dégoûte de ceux qui

Copyright Arvensa Editions

pourraient le tenter, il suffit qu'il trouve partout des comparaisons qui lui fassent préférer sa chimère aux objets réels qui le frapperont : et qu'est-ce que le véritable amour lui-même, si ce n'est chimère, mensonge, illusion ? On aime bien plus l'image qu'on se fait que l'objet auquel on l'applique. Si l'on voyait ce qu'on aime exactement tel qu'il est, il n'y aurait plus d'amour sur la terre. Quand on cesse d'aimer, la personne qu'on aimait reste la même qu'auparavant, mais on ne la voit plus la même ; le voile du prestige tombe, et l'amour s'évanouit. Or, en fournissant l'objet imaginaire, je suis maître des comparaisons, et j'empêche aisément l'illusion des objets réels.

Je ne veux pas pour cela qu'on trompe un jeune homme en peignant un modèle de perfection qui ne puisse exister ; mais je choisirai tellement les défauts de sa maîtresse, qu'ils lui conviennent, qu'ils lui plaisent, et qu'ils servent à corriger les siens. Je ne veux pas non plus qu'on lui mente, en affirmant faussement que l'objet qu'on lui peint existe ; mais s'il se complaît à l'image, il lui souhaitera bientôt un original. Du souhait à la supposition, le trajet est facile ; c'est l'affaire de quelques descriptions adroites qui, sous des traits plus sensibles, donneront à cet objet imaginaire un plus grand air de vérité. Je voudrais aller jusqu'à le nommer ; je dirais en riant : Appelons *Sophie* votre future maîtresse : *Sophie* est un nom de bon augure : si celle que vous choisirez ne le porte pas, elle sera digne au moins de le porter ; nous pouvons lui en faire honneur d'avance. Après tous ces détails, si, sans affirmer [454], sans nier, on s'échappe par des défaites, ses soupçons se changeront en certitude ; il croira qu'on lui fait mystère de l'épouse qu'on lui destine, et qu'il la verra quand il sera temps. S'il en est une fois là, et qu'on ait bien choisi les traits qu'il faut lui montrer, tout le reste est facile ; on peut l'exposer dans le monde presque sans risque : défendez-le seulement de ses sens, son coeur est en sûreté.

Mais, soit qu'il personnifie ou non le modèle que j'aurai su lui rendre aimable, ce modèle, s'il est bien fait, ne l'attachera pas moins à tout ce qui lui ressemble, et ne lui donnera pas moins d'éloignement pour tout ce qui ne lui ressemble pas, que s'il avait un objet réel. Quel avantage pour préserver son coeur des dangers auxquels sa personne doit être exposée, pour réprimer ses sens par son imagination, pour l'arracher surtout à ces donneuses d'éducation qui la font payer si cher, et ne forment un jeune homme à la politesse qu'en lui ôtant toute honnêteté ! Sophie est si modeste ! de quel oeil verra-t-il leurs avances ? Sophie a tant de

Copyright Arvensa Editions

simplicité ! comment aimera-t-il leurs airs ? il y a trop loin de ses idées à ses observations, pour que celles-ci lui soient jamais dangereuses.

Tous ceux qui parlent du gouvernement des enfants suivent les mêmes préjugés et les mêmes maximes, parce qu'ils observent mal et réfléchissent plus mal encore. Ce n'est ni par le tempérament ni par le sens que commence l'égarement de la jeunesse, c'est par l'opinion. S'il était ici question des garçons qu'on élève dans les collèges, et des filles qu'on élève dans les couvents, je ferais voir que cela est vrai, même à leur égard ; car les premières leçons que prennent les uns et les autres, les seules qui fructifient sont celles du vice ; et ce n'est pas la nature qui les corrompt, c'est l'exemple. Mais abandonnons les pensionnaires des collèges et des couvents à leurs mauvaises moeurs ; elles seront toujours sans remède. Je ne parle que de l'éducation domestique. Prenez un jeune homme élevé sagement dans la maison de son père en province, et l'examinez au moment qu'il arrive à Paris, ou qu'il entre dans le monde ; vous le trouverez pensant bien sur les choses honnêtes, et ayant la volonté même aussi saine que la raison ; vous lui trouverez du mépris pour le vice et de l'horreur pour la débauche ; au nom seul d'une prostituée, vous verrez dans ses yeux le scandale de l'innocence. Je soutiens qu'il n'y en a pas un qui pût se résoudre à entrer seul dans les tristes demeures de ces malheureuses, quand même il en saurait l'usage, et qu'il en sentirait le besoin.

À six mois de là, considérez de nouveau le même jeune homme, vous ne le reconnaîtrez plus ; des propos libres, des maximes du haut ton, des airs dégagés le feraient prendre pour un autre homme, si ses plaisanteries sur sa première simplicité, sa honte quand on la lui rappelle, ne montraient qu'il est le même et qu'il en rougit. O combien il s'est formé dans peu de temps ! D'où vient un changement si grand et si brusque ? Du progrès du tempérament ? Son tempérament n'eût-il pas fait le même progrès dans la maison paternelle ? et sûrement il n'y eût pris ni ce ton ni ces maximes. Des premiers plaisirs des sens ? Tout au contraire : quand on commence à s'y livrer, on est craintif, inquiet, on fuit le grand jour et le bruit. Les premières voluptés sont toujours mystérieuses, la pudeur les assaisonne et les cache : la première maîtresse ne rend pas effronté, mais timide. Tout absorbé dans un état si nouveau pour lui, le jeune homme se recueille pour le goûter, et tremble toujours de le perdre. S'il est bruyant, il n'est ni voluptueux ni tendre ; tant qu'il se vante, il n'a pas joui.

Copyright Arvensa Editions

D'autres manières de penser ont produit seules ces différences. Son coeur est encore le même, mais ses opinions ont changé. Ses sentiments, plus lents à s'altérer, s'altéreront enfin par elles ; et c'est alors seulement qu'il sera véritablement corrompu. À peine est-il entré dans le monde qu'il y prend une seconde éducation tout opposée à la première, par laquelle il apprend à mépriser ce qu'il estimait et à estimer ce qu'il méprisait : on lui fait regarder les leçons de ses parents et de ses maîtres comme un jargon pédantesque, et les devoirs qu'ils lui ont prêchés comme une morale puérile qu'on doit dédaigner étant grand. Il se croit obligé par honneur à changer de conduite ; il devient entreprenant sans désirs et fat par mauvaise honte. Il raille les bonnes moeurs avant d'avoir pris du goût pour les mauvaises, et se pique de débauche sans savoir être débauché. Je n'oublierai jamais l'aveu d'un jeune officier aux gardes suisses, qui s'ennuyait beaucoup des plaisirs bruyants de ses camarades, et n'osait s'y refuser de peur d'être moqué d'eux : « Je m'exerce à cela, disait-il, comme à prendre du tabac malgré ma répugnance : le goût viendra par l'habitude ; il ne faut pas toujours être enfant. »

Ainsi donc, c'est bien moins de la sensualité que de la vanité qu'il faut préserver un jeune homme entrant dans le monde : il cède plus aux penchants d'autrui qu'aux siens, et l'amour-propre fait plus de libertins que l'amour.

Cela posé, je demande s'il en est un sur la terre entière mieux armé que le mien contre tout ce qui peut attaquer ses moeurs, ses sentiments, ses principes ; s'il en est un plus en état de résister au torrent. Car contre quelle séduction n'est-il pas en défense ? Si ses désirs l'entraînent vers le sexe, il n'y trouve point ce qu'il cherche, et son coeur préoccupé le retient. Si ses sens l'agitent et le pressent, où trouvera-t-il à les contenter ? L'horreur de l'adultère et de la débauche l'éloigne également des filles publiques et des femmes mariées, et c'est toujours par l'un de ces deux états que commencent les désordres de la jeunesse. Une fille à marier peut être coquette ; mais elle ne sera pas effrontée, elle n'ira pas se jeter à la tête d'un jeune homme qui peut l'épouser s'il la croit sage ; d'ailleurs elle aura quelqu'un pour la surveiller. Émile, de son côté, ne sera pas tout à fait livré à lui-même ; tous deux auront au moins pour gardes la crainte et la honte, inséparables des premiers désirs ; ils ne passeront point tout d'un coup aux dernières familiarités, et n'auront pas le temps d'y venir par degrés sans obstacles. Pour s'y prendre autrement, il faut qu'il ait déjà pris

Copyright Arvensa Editions

leçon de ses camarades, qu'il ait appris d'eux à se moquer de sa retenue, à devenir insolent à leur imitation. Mais quel homme au monde est moins imitateur qu'Émile ? Quel homme se mène moins par le ton plaisant que celui qui n'a point de préjugés et ne sait rien donner à ceux des autres ? J'ai travaillé vingt ans à l'armer contre les moqueurs : il leur faudra plus d'un jour pour en faire leur dupe ; car le ridicule n'est à ses yeux que la raison des sots, et rien ne rend plus insensible à la raillerie que d'être au-dessus de l'opinion. Au lieu de plaisanteries, il lui faut des raisons ; et, tant qu'il en sera là, je n'ai pas peur que de jeunes fous me l'enlèvent ; j'ai pour moi la conscience et la vérité. S'il faut que le préjugé s'y mêle, un attachement de vingt ans est aussi quelque chose : on ne lui fera jamais croire que je l'aie ennuyé de vaines leçons ; et dans un coeur droit et sensible, la voix d'un ami fidèle et vrai saura bien effacer les cris de vingt séducteurs. Comme il n'est alors question que de lui montrer qu'ils le trompent, et qu'en feignant de le traiter en homme ils le traitent réellement en enfant, j'affecterai d'être toujours simple, mais grave et clair dans mes raisonnements, afin qu'il sente que c'est moi qui le traite en homme. Je lui dirai :

« Vous voyez que votre seul intérêt, qui est le mien, dicte mes discours, je n'en peux avoir aucun autre. Mais pourquoi ces jeunes gens veulent-ils vous persuader ? C'est qu'ils veulent vous séduire : ils ne vous aiment point, ils ne prennent aucun intérêt à vous ; ils ont pour tout motif un dépit secret de voir que vous valez mieux qu'eux ; ils veulent vous rabaisser à leur petite mesure, et ne vous reprochent de vous laisser gouverner qu'afin de vous gouverner eux-mêmes. Pouvez-vous croire qu'il y eût à gagner pour vous dans ce changement ? Leur sagesse est-elle donc si supérieure, et leur attachement d'un jour est-il plus fort que le mien ? Pour donner quelque poids à leur raillerie, il faudrait en pouvoir donner à leur autorité ; et quelle expérience ont-ils pour élever leurs maximes au-dessus des nôtres ? Ils n'ont fait qu'imiter d'autres étourdis, comme ils veulent être imités à leur tour. Pour se mettre au-dessus des prétendus préjugés de leurs pères, ils s'asservissent à ceux de leurs camarades. Je ne vois point ce qu'ils gagnent à cela : mais je vois qu'ils y perdent sûrement deux grands avantages, celui de l'affection paternelle, dont les conseils sont tendres et sincères, et celui de l'expérience, qui fait juger de ce qu'on connaît ; car les pères ont été enfants, et les enfants n'ont pas été pères.

« Mais les croyez-vous sincères au moins dans leurs folles maximes ? Pas

Copyright Arvensa Editions

même cela, cher Émile ; ils se trompent pour vous tromper ; ils ne sont point d'accord avec eux-mêmes : leur coeur les dément sans cesse, et souvent leur bouche les contredit. Tel d'entre eux tourne en dérision tout ce qui est honnête, qui serait au désespoir que sa femme pensât comme lui. Tel autre poussera cette indifférence de moeurs jusqu'à celles de la femme qu'il n'a point encore, ou, pour comble d'infamie, à celles de la femme qu'il a déjà. Mais allez plus loin, parlez-lui de sa mère, et voyez s'il passera volontiers pour être un enfant d'adultère et le fils d'une femme de mauvaise vie, pour prendre à faux le nom d'une famille, pour en voler le patrimoine à l'héritier naturel ; enfin s'il se laissera patiemment traiter de bâtard. Qui d'entre eux voudra qu'on rende à sa fille le déshonneur dont il couvre celle d'autrui ? Il n'y en a pas un qui n'attentât même à votre vie, si vous adoptiez avec lui, dans la pratique, tous les principes qu'il s'efforce de vous donner. C'est ainsi qu'ils décèlent enfin leur inconséquence, et qu'on sent qu'aucun d'eux ne croit ce qu'il dit. Voilà des raisons, cher Émile : pesez les leurs, s'ils en ont, et comparez. Si je voulais user comme eux de mépris et de raillerie, vous les verriez prêter le flanc au ridicule autant peut-être et plus que moi. Mais je n'ai pas peur d'un examen sérieux. Le triomphe des moqueurs est de courte durée ; la vérité demeure, et leur rire insensé s'évanouit. »

Vous n'imaginez pas comment, à vingt ans, Émile peut être docile. Que nous pensons différemment ! Moi, je ne conçois pas comment il a pu l'être à dix ; car quelle prise avais-je sur lui à cet âge ? Il m'a fallu quinze ans de soins pour me ménager cette prise. Je ne l'élevais pas alors, je le préparais pour être élevé. Il l'est maintenant assez pour être docile ; il reconnaît la voix de l'amitié, et il sait obéir à la raison. Je lui laisse, il est vrai, l'apparence de l'indépendance, mais jamais il ne me fut mieux assujetti, car il l'est parce qu'il veut l'être. Tant que je n'ai pu me rendre maître de sa volonté, je le suis demeuré de sa personne ; je ne le quittais pas d'un pas. Maintenant je le laisse quelquefois à lui-même, parce que je le gouverne toujours. En le quittant je l'embrasse, et je lui dis d'un air assuré : Émile, je te confie à mon ami ; je te livre à son coeur honnête ; c'est lui qui me répondra de toi.

Ce n'est pas l'affaire d'un moment de corrompre des affections saines qui n'ont reçu nulle altération précédente, et d'effacer des principes dérivés immédiatement des premières lumières de la raison. Si quelque changement s'y fait durant mon absence, elle ne sera jamais assez longue,

Copyright Arvensa Editions

il ne saura jamais assez bien se cacher de moi pour que je n'aperçoive pas le danger avant le mal, et que je ne sois pas à temps d'y porter remède. Comme on ne se déprave pas tout d'un coup, on n'apprend pas tout d'un coup à dissimuler ; et si jamais homme est maladroit en cet art, c'est Émile, qui n'eut de sa vie une seule occasion d'en user.

Par ces soins et d'autres semblables je le crois si bien garanti des objets étrangers et des maximes vulgaires, que j'aimerais mieux le voir au milieu de la plus mauvaise société de Paris, que seul dans sa chambre ou dans un parc, livré à toute l'inquiétude de son âge. On a beau faire, de tous les ennemis qui peuvent attaquer un jeune homme, le plus dangereux et le seul qu'on ne peut écarter, c'est lui-même : cet ennemi pourtant n'est dangereux que par notre faute ; car, comme je l'ai dit mille fois, c'est par la seule imagination que s'éveillent les sens. Leur besoin proprement n'est point un besoin physique : il n'est pas vrai que ce soit un vrai besoin. Si jamais objet lascif n'eût frappé nos yeux, si jamais idée déshonnête ne fût entrée dans notre esprit, jamais peut-être ce prétendu besoin ne fût fait sentir à nous ; et nous serions demeurés chastes, sans tentations, sans efforts et sans mérite. On ne sait pas quelles fermentations sourdes certaines situations et certains spectacles excitent dans le sang de la jeunesse, sans qu'elle sache démêler elle-même la cause de cette première inquiétude, qui n'est pas facile à calmer, et qui ne tarde pas à renaître. Pour moi, plus je réfléchis à cette importante crise et à ses causes prochaines ou éloignées, plus je me persuade qu'un solitaire élevé dans un désert, sans livres, sans instruction et sans femmes, y mourrait vierge à quelque âge qu'il fût parvenu.

Mais il n'est pas ici question d'un sauvage de cette espèce. En élevant un homme parmi ses semblables et pour la société, il est impossible, il n'est même pas à propos de le nourrir toujours dans cette salutaire ignorance ; et ce qu'il y a de pis pour la sagesse est d'être savant à demi. Le souvenir des objets qui nous ont frappés, les idées que nous avons acquises, nous suivent dans la retraite, la peuplent, malgré nous, d'images plus séduisantes que les objets mêmes, et rendent la solitude aussi funeste à celui qui les y porte, qu'elle est utile à celui qui s'y maintient toujours seul.

Veillez donc avec soin sur le jeune homme, il pourra se garantir de tout le reste ; mais c'est à vous de le garantir de lui. Ne le laissez seul ni jour ni nuit, couchez tout au moins dans sa chambre : qu'il ne se mette au lit

Copyright Arvensa Editions

qu'accablé de sommeil et qu'il en sorte à l'instant qu'il s'éveille. Défiez-vous de l'instinct sitôt que vous ne vous y bornez plus : il est bon tant qu'il agit seul ; il est suspect dès qu'il se mêle aux institutions des hommes : il ne faut pas le détruire, il faut le régler ; et cela peut-être est plus difficile que de l'anéantir. Il serait très dangereux qu'il apprît à votre élève à donner le change à ses sens et à suppléer aux occasions de les satisfaire : s'il connaît une fois ce dangereux supplément, il est perdu. Dès lors il aura toujours le corps et le coeur énervés ; il portera jusqu'au tombeau les tristes effets de cette habitude, la plus funeste à laquelle un jeune homme puisse être assujetti. Sans doute il vaudrait mieux encore... Si les fureurs d'un tempérament ardent deviennent invincibles, mon cher Émile, je te plains ; mais je ne balancerai pas un moment, je ne souffrirai point que la fin de la nature soit éludée. S'il faut qu'un tyran te subjugue, je te livre par préférence à celui dont je peux te délivrer : quoi qu'il arrive, je t'arracherai plus aisément aux femmes qu'à toi.

Jusqu'à vingt ans le corps croît, il a besoin de toute sa substance : la continence est alors dans l'ordre de la nature, et l'on n'y manque guère qu'aux dépens de sa constitution. Depuis vingt ans la continence est un devoir de morale ; elle importe pour apprendre à régner sur soi-même, à rester le maître de ses appétits. Mais les devoirs moraux ont leurs modifications, leurs exceptions, leurs règles. Quand la faiblesse humaine rend une alternative inévitable, de deux maux préférons le moindre ; en tout état de cause il vaut mieux commettre une faute que de contracter un vice.

Souvenez-vous que ce n'est plus de mon élève que je parle ici, c'est du vôtre. Ses passions, que vous avez laissées fermenter, vous subjuguent : cédez-leur donc ouvertement, et sans lui déguiser sa victoire. Si vous savez la lui montrer dans son vrai, il en sera moins fier que honteux, et vous vous ménagerez le droit de le guider durant son égarement, pour lui faire au moins éviter les précipices. Il importe que le disciple ne fasse rien que le maître ne le sache et ne le veuille, pas même ce qui est mal ; et il vaut cent fois mieux que le gouverneur approuve une faute et se trompe, que s'il était trompé par son élève, et que la faute se fît sans qu'il en sût rien. Qui croit devoir fermer les yeux sur quelque chose se voit bientôt forcé de les fermer sur tout : le premier abus toléré en amène un autre ; et cette chaîne ne finit plus qu'au renversement de tout ordre et au mépris de toute loi.

Une autre erreur que j'ai déjà combattue, mais qui ne sortira jamais des

Copyright Arvensa Editions

petits esprits, c'est d'affecter toujours la dignité magistrale, et de vouloir passer pour un homme parfait dans l'esprit de son disciple. Cette méthode est à contresens. Comment ne voient-ils pas qu'en voulant affermir leur autorité ils la détruisent ; que pour faire écouter ce qu'on dit il faut se mettre à la place de ceux à qui l'on s'adresse, et qu'il faut être homme pour savoir parler au coeur humain ? Tous ces gens parfaits ne touchent ni ne persuadent : on se dit toujours qu'il leur est bien aisé de combattre des passions qu'ils ne sentent pas. Montrez vos faiblesses à votre élève, si vous voulez le guérir des siennes : qu'il voie en vous les mêmes combats qu'il éprouve, qu'il apprenne à se vaincre à votre exemple, et qu'il ne dise pas comme les autres : Ces vieillards, dépités de n'être plus jeunes, veulent traiter les jeunes gens en vieillards : et parce que tous leurs désirs sont éteints, ils nous font un crime des nôtres.

Montaigne dit qu'il demandait un jour au seigneur de Langey combien de fois, dans ses négociations d'Allemagne, il s'était enivré pour le service du roi[455]. Je demanderais volontiers au gouverneur de certain jeune homme combien de fois il est entré dans un mauvais lieu pour le service de son élève. Combien de fois ? Je me trompe. Si la première n'ôte à jamais au libertin le désir d'y rentrer, s'il n'en rapporte le repentir et la honte, s'il ne verse dans votre sein des torrents de larmes, quittez-le à l'instant ; il n'est qu'un monstre, ou vous n'êtes qu'un imbécile ; vous ne lui servirez jamais à rien. Mais laissons ces expédients extrêmes, aussi tristes que dangereux, et qui n'ont aucun rapport à notre éducation.

Que de précautions à prendre avec un jeune homme bien né avant de l'exposer au scandale des moeurs du siècle ! Ces précautions sont pénibles, mais elles sont indispensables ; c'est la négligence en ce point qui perd toute la jeunesse ; c'est par le désordre du premier âge que les hommes dégénèrent, et qu'on les voit devenir ce qu'ils sont aujourd'hui. Vils et lâches dans leurs vices mêmes, ils n'ont que de petites âmes, parce que leurs corps usés ont été corrompus de bonne heure ; à peine leur reste-t-il assez de vie pour se mouvoir. Leurs subtiles pensées marquent des esprits sans étoffe ; ils ne savent rien sentir de grand et de noble ; ils n'ont ni simplicité ni vigueur ; abjects en toute chose, et bassement méchants, ils ne sont que vains, fripons, faux ; ils n'ont pas même assez de courage pour être d'illustres scélérats. Tels sont les méprisables hommes que forme la crapule de la jeunesse : s'il s'en trouvait un seul qui sût être tempérant et

Copyright Arvensa Editions

sobre, qui sût, au milieu d'eux, préserver son coeur, son sang, ses moeurs, de la contagion de l'exemple, à trente ans il écraserait tous ces insectes, et deviendrait leur maître avec moins de peine qu'il n'en eut à rester le sien.

Pour peu que la naissance ou la fortune eût fait pour Émile, il serait cet homme s'il voulait l'être : mais il les mépriserait trop pour daigner les asservir. Voyons-le maintenant au milieu d'eux, entrant dans le monde, non pour y primer, mais pour le connaître et pour y trouver une compagne digne de lui.

Dans quelque rang qu'il puisse être né, dans quelque société qu'il commence à s'introduire, son début sera simple et sans éclat : à Dieu ne plaise qu'il soit assez malheureux pour y briller ! Les qualités qui frappent au premier coup d'oeil ne sont pas les siennes ; il ne les a ni ne les veut avoir. Il met trop peu de prix aux jugements des hommes pour en mettre à leurs préjugés, et ne se soucie point qu'on l'estime avant que de le connaître. Sa manière de se présenter n'est ni modeste ni vaine, elle est naturelle et vraie ; il ne connaît ni gêne ni déguisement, et il est au milieu d'un cercle ce qu'il est seul et sans témoin. Sera-t-il pour cela grossier, dédaigneux, sans attention pour personne ? Tout au contraire ; si seul il ne compte pas pour rien les autres hommes, pourquoi les compterait-il pour rien, vivant avec eux ? Il ne les préfère point à lui dans ses manières, parce qu'il ne les préfère pas à lui dans son coeur ; mais il ne leur montre pas non plus une indifférence qu'il est bien éloigné d'avoir ; s'il n'a pas les formules de la politesse, il a les soins de l'humanité. Il n'aime à voir souffrir personne ; il n'offrira pas sa place à un autre par simagrée, mais il la lui cédera volontiers par bonté, si, le voyant oublié, il juge que cet oubli le mortifie ; car il en coûtera moins à mon jeune homme de rester debout volontairement, que de voir l'autre y rester par force.

Quoique en général Émile n'estime pas les hommes, il ne leur montrera point de mépris, parce qu'il les plaint et s'attendrit sur eux. Ne pouvant leur donner le goût des biens réels, il leur laisse les biens de l'opinion dont ils se contentent, de peur que, les leur ôtant à pure perte, il ne les rendît plus malheureux qu'auparavant. Il n'est donc point disputeur ni contredisant ; il n'est pas non plus complaisant et flatteur ; il dit son avis sans combattre celui de personne, parce qu'il aime la liberté par-dessus toute chose, et que la franchise en est un des plus beaux droits.

Il parle peu, parce qu'il ne se soucie guère qu'on s'occupe de lui, par la même raison il ne dit que des choses utiles : autrement, qu'est-ce qui

Copyright Arvensa Editions

l'engagerait à parler ? Émile est trop instruit pour être jamais babillard. Le grand caquet vient nécessairement, ou de la prétention à l'esprit, dont je parlerai ci-après, ou du prix qu'on donne à des bagatelles ; dont on croit sottement que les autres font autant de cas que nous. Celui qui connaît assez de choses pour donner à toutes leur véritable prix, ne parle jamais trop ; car il sait apprécier aussi l'attention qu'on lui donne et l'intérêt qu'on peut prendre à ses discours. Généralement les gens qui savent peu parlent beaucoup, et les gens qui savent beaucoup parlent peu. Il est simple qu'un ignorant trouve important tout ce qu'il sait, et le dise à tout le monde. Mais un homme instruit n'ouvre pas aisément son répertoire ; il aurait trop à dire, et il voit encore plus à dire après lui ; il se tait.

Loin de choquer les manières des autres, Émile s'y conforme assez volontiers, non pour paraître instruit des usages, ni pour affecter les airs d'un homme poli, mais au contraire de peur qu'on ne le distingue, pour éviter d'être aperçu ; et jamais il n'est plus à son aise que quand on ne prend pas garde à lui.

Quoique entrant dans le monde, il en ignore absolument les manières ; il n'est pas pour cela timide et craintif ; s'il se dérobe, ce n'est point par embarras, c'est que pour bien voir, il faut n'être pas vu ; car ce qu'on pense de lui ne l'inquiète guère, et le ridicule ne lui fait pas la moindre peur. Cela fait qu'étant toujours tranquille et de sang-froid, il ne se trouble point par la mauvaise honte. Soit qu'on le regarde ou non, il fait toujours de son mieux ce qu'il fait ; et, toujours tout à lui pour bien observer les autres, il saisit leurs manières avec une aisance que ne peuvent avoir les esclaves de l'opinion. On peut dire qu'il prend plutôt l'usage du monde, précisément parce qu'il en fait peu de cas.

Ne vous trompez pas cependant sur sa contenance, et n'allez pas la comparer à celle de vos jeunes agréables. Il est ferme et non suffisant ; ses manières sont libres et non dédaigneuses : l'air insolent n'appartient qu'aux esclaves, l'indépendance n'a rien d'affecté. Je n'ai jamais vu d'homme ayant de la fierté dans l'âme en montrer dans son maintien : cette affectation est bien plus propre aux âmes viles et vaines, qui ne peuvent en imposer que par là. Je lis dans un livre[456] qu'un étranger se présentant un jour dans la salle du fameux Marcel, celui-ci lui demanda de quel pays il était : « Je suis Anglais, répond l'étranger. — Vous, Anglais ! réplique le danseur ; vous seriez de cette île où les citoyens ont part à

Copyright Arvensa Editions

l'administration publique, et sont une portion de la puissance souveraine ![457] Non, monsieur ; ce front baissé, ce regard timide, cette démarche incertaine, ne m'annoncent que l'esclave titré d'un électeur. »

Je ne sais si ce jugement montre une grande connaissance du vrai rapport qui est entre le caractère d'un homme et son extérieur. Pour moi, qui n'ai pas l'honneur d'être maître à danser, j'aurais pensé tout le contraire. J'aurais dit : « Cet Anglais n'est pas courtisan, je n'ai jamais ouï dire que les courtisans eussent le front baissé et la démarche incertaine : un homme timide chez un danseur pourrait bien ne l'être pas dans la chambre des Communes. » Assurément, ce M. Marcel-là doit prendre ses compatriotes pour autant de Romains.

Quand on aime, on veut être aimé. Émile aime les hommes, il veut donc leur plaire. À plus forte raison il veut plaire aux femmes ; son âge, ses moeurs, son projet, tout concourt à nourrir en lui ce désir. Je dis ses moeurs, car elles y font beaucoup ; les hommes qui en ont sont les vrais adorateurs des femmes. Ils n'ont pas comme les autres je ne sais quel jargon moqueur de galanterie ; mais ils ont un empressement plus vrai, plus tendre, et qui part du coeur. Je connaîtrais près d'une jeune femme un homme qui a des moeurs et qui commande à la nature, entre cent mille débauchés. Jugez de ce que doit être Émile avec un tempérament tout neuf, et tant de raisons d'y résister ! Pour auprès d'elles, je crois qu'il sera quelquefois timide et embarrassé ; mais sûrement cet embarras ne leur déplaira pas, et les moins friponnes n'auront encore que trop souvent l'art d'en jouir et de l'augmenter. Au reste, son empressement changera sensiblement de forme selon les états. Il sera plus modeste et plus respectueux pour les femmes, plus vif et plus tendre auprès des filles à marier. Il ne perd point de vue l'objet de ses recherches, et c'est toujours à ce qui les lui rappelle qu'il marque le plus d'attention.

Personne ne sera plus exact à tous les égards fondés sur l'ordre de la nature, et même sur le bon ordre de la société ; mais les premiers seront toujours préférés aux autres ; et il respectera davantage un particulier plus vieux que lui, qu'un magistrat de son âge. Étant donc pour l'ordinaire un des plus jeunes des sociétés où il se trouvera, il sera toujours un des plus modestes, non par la vanité de paraître humble, mais par un sentiment naturel et fondé sur la raison. Il n'aura point l'impertinent savoir-vivre d'un jeune fat, qui, pour amuser la compagnie, parle plus haut que les sages et

Copyright Arvensa Editions

coupe la parole aux anciens : il n'autorisera point, pour sa part, la réponse d'un vieux gentilhomme à Louis XV, qui lui demandait lequel il préférait de son siècle ou de celui-ci : « Sire, j'ai passé ma jeunesse à respecter les vieillards, et il faut que je passe ma vieillesse à respecter les enfants. »

Ayant une âme tendre et sensible, mais n'appréciant rien sur le taux de l'opinion, quoiqu'il aime à plaire aux autres, il se souciera peu d'en être considéré. D'où il suit qu'il sera plus affectueux que poli, qu'il n'aura jamais d'airs ni de faste, et qu'il sera plus touché d'une caresse que de mille éloges. Par les mêmes raisons il ne négligera ni ses manières ni son maintien ; il pourra même avoir quelque recherche dans sa parure, non pour paraître un homme de goût, mais pour rendre sa figure agréable ; il n'aura point recours au cadre doré, et jamais l'enseigne de la richesse ne souillera son ajustement.

On voit que tout cela n'exige point de ma part un étalage de préceptes, et n'est qu'un effet de sa première éducation. On nous fait un grand mystère de l'usage du monde ; comme si, dans l'âge où l'on prend cet usage, on ne le prenait pas naturellement, et comme si ce n'était pas dans un coeur honnête qu'il faut chercher ses premières lois ! La véritable politesse consiste à marquer de la bienveillance aux hommes ; elle se montre sans peine quand on en a ; c'est pour celui qui n'en a pas qu'on est forcé de réduire en art ses apparences.

« Le plus malheureux effet de la politesse d'usage est d'enseigner l'art de se passer des vertus qu'elle imite. Qu'on nous inspire dans l'éducation l'humanité et la bienfaisance, nous aurons la politesse, ou nous n'en aurons plus besoin.

« Si nous n'avons pas celle qui s'annonce par les grâces, nous aurons celle qui annonce l'honnête homme et le citoyen ; nous n'aurons pas besoin de recourir à la fausseté.

« Au lieu d'être artificieux pour plaire, il suffira d'être bon ; au lieu d'être faux pour flatter les faiblesses des autres, il suffira d'être indulgent.

« Ceux avec qui l'on aura de tels procédés n'en seront ni enorgueillis ni corrompus ; ils n'en seront que reconnaissants, et en deviendront meilleurs. [458] «

Il me semble que si quelque éducation doit produire l'espèce de politesse qu'exige ici M. Duclos, c'est celle dont j'ai tracé le plan jusqu'ici.

Je conviens pourtant qu'avec des maximes si différentes, Émile ne sera

Copyright Arvensa Editions

point comme tout le monde, et Dieu le préserve de l'être jamais ! Mais, en ce qu'il sera différent des autres, il ne sera ni fâcheux, ni ridicule : la différence sera sensible sans être incommode. Émile sera, si l'on veut, un aimable étranger. D'abord on lui pardonnera ses singularités en disant : *Il se formera*. Dans la suite on sera tout accoutumé à ses manières ; et voyant qu'il n'en change pas, on les lui pardonnera encore en disant : *Il est fait ainsi*.

Il ne sera point fêté comme un homme aimable, mais on l'aimera sans savoir pourquoi ; personne ne vantera son esprit, mais on le prendra volontiers pour juge entre les gens d'esprit : le sien sera net et borné, il aura le sens droit et le jugement sain. Ne courant jamais après les idées neuves, il ne saurait se piquer d'esprit. Je lui ai fait sentir que toutes les idées salutaires et vraiment utiles aux hommes ont été les premières connues, qu'elles font de tout temps les seuls vrais liens de la société, et qu'il ne reste aux esprits transcendants qu'à se distinguer par des idées pernicieuses et funestes au genre humain. Cette manière de se faire admirer ne le touche guère : il sait où il doit trouver le bonheur de sa vie, et en quoi il peut contribuer au bonheur d'autrui. La sphère de ses connaissances ne s'étend pas plus loin que ce qui est profitable. Sa route est étroite et bien marquée ; n'étant point tenté d'en sortir, il reste confondu avec ceux qui la suivent ; il ne veut ni s'égarer ni briller. Émile est un homme de bon sens, et ne veut pas être autre chose : on aura beau vouloir l'injurier par ce titre, il s'en tiendra toujours honoré.

Quoique le désir de plaire ne le laisse plus absolument indifférent sur l'opinion d'autrui, il ne prendra de cette opinion que ce qui se rapporte immédiatement à sa personne, sans se soucier des appréciations arbitraires qui n'ont de loi que la mode ou les préjugés. Il aura l'orgueil de vouloir bien faire tout ce qu'il fait, même de le vouloir faire mieux qu'un autre : à la course il voudra être le plus léger ; à la lutte, le plus fort ; au travail, le plus habile ; aux jeux d'adresse, le plus adroit ; mais il cherchera peu les avantages qui ne sont pas clairs par eux-mêmes, et qui ont besoin d'être constatés par le jugement d'autrui, comme d'avoir plus d'esprit qu'un autre, de parler mieux, d'être plus savant, etc. ; encore moins ceux qui ne tiennent point du tout à la personne, comme d'être d'une plus grande naissance, d'être estimé plus riche, plus en crédit, plus considéré, d'en imposer par un plus grand faste.

Aimant les hommes parce qu'ils sont ses semblables, il aimera surtout

Copyright Arvensa Editions

ceux qui lui ressemblent le plus, parce qu'il se sentira bon ; et, jugeant de cette ressemblance par la conformité des goûts dans les choses morales, en tout ce qui tient au bon caractère, il sera fort aise d'être approuvé. Il ne se dira pas précisément : Je me réjouis parce qu'on m'approuve ; mais, je me réjouis parce qu'on approuve ce que j'ai fait de bien ; je me réjouis de ce que les gens qui m'honorent se font honneur : tant qu'ils jugeront aussi sainement, il sera beau d'obtenir leur estime.

Étudiant les hommes par leurs moeurs dans le monde, comme il les étudiait ci-devant par leurs passions dans l'histoire, il aura souvent lieu de réfléchir sur ce qui flatte ou choque le coeur humain. Le voilà philosophant sur les principes du goût ; et voilà l'étude qui lui convient durant cette époque.

Plus on va chercher loin les définitions du goût, et plus on s'égare : le goût n'est que la faculté de juger ce qui plaît ou déplaît au plus grand nombre. Sortez de là, vous ne savez plus ce que c'est que le goût. Il ne s'ensuit pas qu'il y ait plus de gens de goût que d'autres ; car, bien que la pluralité juge sainement de chaque objet, il y a peu d'hommes qui jugent comme elle sur tous ; et, bien que le concours des goûts les plus généraux fasse le bon goût, il y a peu de gens de goût, de même qu'il y a peu de belles personnes, quoique l'assemblage des traits les plus communs fasse la beauté.

Il faut remarquer qu'il ne s'agit pas ici de ce qu'on aime parce qu'il nous est utile, ni de ce qu'on hait parce qu'il nous nuit. Le goût ne s'exerce que sur les choses indifférentes ou d'un intérêt d'amusement tout au plus, et non sur celles qui tiennent à nos besoins : pour juger de celles-ci, le goût n'est pas nécessaire, le seul appétit suffit. Voilà ce qui rend si difficiles, et, ce semble, si arbitraires les pures décisions du goût ; car, hors l'instinct qui le détermine, on ne voit plus la raison de ses décisions. On doit distinguer encore ses lois dans les choses morales et ses lois dans les choses physiques. Dans celles-ci, les principes du goût semblent absolument inexplicables[459]. Mais il importe d'observer qu'il entre du moral dans tout ce qui tient à l'imitation[460] : ainsi l'on explique des beautés qui paraissent physiques et qui ne le sont réellement point. J'ajouterai que le goût a des règles locales qui le rendent en mille choses dépendant des climats, des moeurs, du gouvernement, des choses d'institution ; qu'il en a d'autres qui tiennent à l'âge, au sexe, au caractère, et que c'est en ce sens

Copyright Arvensa Editions

qu'il ne faut pas disputer des goûts.

Le goût est naturel à tous les hommes, mais ils ne l'ont pas tous en même mesure, il ne se développe pas dans tous au même degré, et, dans tous, il est sujet à s'altérer par diverses causes. La mesure du goût qu'on peut avoir dépend de la sensibilité qu'on a reçue ; sa culture et sa forme dépendent des sociétés où l'on a vécu. Premièrement il faut vivre dans des sociétés nombreuses pour faire beaucoup de comparaisons. Secondement il faut des sociétés d'amusement et d'oisiveté ; car, dans celles d'affaires, on a pour règle, non le plaisir, mais l'intérêt. En troisième lieu il faut des sociétés où l'inégalité ne soit pas trop grande, où la tyrannie de l'opinion soit modérée, et où règne la volupté plus que la vanité ; car, dans le cas contraire, la mode étouffe le goût ; et l'on ne cherche plus ce qui plaît, mais ce qui distingue.

Dans ce dernier cas, il n'est plus vrai que le bon goût est celui du plus grand nombre. Pourquoi cela ? Parce que l'objet change. Alors la multitude n'a plus de jugement à elle, elle ne juge plus que d'après ceux qu'elle croit plus éclairés qu'elle ; elle approuve, non ce qui est bien, mais ce qu'ils ont approuvé. Dans tous les temps, faites que chaque homme ait son propre sentiment ; et ce qui est le plus agréable en soi aura toujours la pluralité des suffrages.

Les hommes, dans leurs travaux, ne font rien de beau que par imitation. Tous les vrais modèles du goût sont dans la nature. Plus nous nous éloignons du maître, plus nos tableaux sont défigurés. C'est alors des objets que nous aimons que nous tirons nos modèles ; et le beau de fantaisie, sujet au caprice et à l'autorité, n'est plus rien que ce qui plaît à ceux qui nous guident.

Ceux qui nous guident sont les artistes, les grands, les riches ; et ce qui les guide eux-mêmes est leur intérêt ou leur vanité. Ceux-ci, pour étaler leurs richesses, et les autres pour en profiter, cherchent à l'envi de nouveaux moyens de dépense. Par là le grand luxe établit son empire, et fait aimer ce qui est difficile et coûteux : alors le prétendu beau, loin d'imiter la nature, n'est tel qu'à force de la contrarier. Voilà comment le luxe et le mauvais goût sont inséparables. Partout où le goût est dispendieux, il est faux.

C'est surtout dans le commerce des deux sexes que le goût, bon ou mauvais, prend sa forme ; sa culture est un effet nécessaire de l'objet de cette société. Mais, quand la facilité de jouir attiédit le désir de plaire, le

Copyright Arvensa Editions

goût doit dégénérer ; et c'est là, ce me semble, une autre raison des plus sensibles, pourquoi le bon goût tient aux bonnes moeurs.

Consultez le goût des femmes dans les choses physiques et qui tiennent au jugement des sens ; celui des hommes dans les choses morales et qui dépendent plus de l'entendement. Quand les femmes seront ce qu'elles doivent être, elles se borneront aux choses de leur compétence, et jugeront toujours bien ; mais depuis qu'elles se sont établies les arbitres de la littérature, depuis qu'elles se sont mises à juger les livres et à en faire à toute force, elles ne connaissent plus rien. Les auteurs qui consultent les savantes sur leurs ouvrages sont toujours sûrs d'être mal conseillés : les galants qui les consultent sur leur parure sont toujours ridiculement mis. J'aurai bientôt occasion de parler des vrais talents de ce sexe, de la manière de les cultiver, et des choses sur lesquelles ses décisions doivent alors être écoutées.

Voilà les considérations élémentaires que je poserai pour principes en raisonnant avec mon Émile sur une matière qui ne lui est rien moins qu'indifférente dans la circonstance où il se trouve, et dans la recherche dont il est occupé. Et à qui doit-elle être indifférente ? La connaissance de ce qui peut être agréable ou désagréable aux hommes n'est pas seulement nécessaire à celui qui a besoin d'eux, mais encore à celui qui veut leur être utile : il importe même de leur plaire pour les servir ; et l'art d'écrire n'est rien moins qu'une étude oiseuse quand on l'emploie à faire écouter la vérité.

Si, pour cultiver le goût de mon disciple, j'avais à choisir entre des pays où cette culture est encore à naître et d'autres où elle aurait déjà dégénéré, je suivrais l'ordre rétrograde ; je commencerais sa tournée par ces derniers, et je finirais par les premiers. La raison de ce choix est que le goût se corrompt par une délicatesse excessive qui rend sensible à des choses que le gros des hommes n'aperçoit pas ; cette délicatesse mène à l'esprit de discussion ; car plus on subtilise les objets, plus ils se multiplient : cette subtilité rend le tact plus délicat et moins uniforme. Il se forme alors autant de goûts qu'il y a de têtes. Dans les disputes sur la préférence, la philosophie et les lumières s'étendent ; et c'est ainsi qu'on apprend à penser. Les observations fines ne peuvent guère être faites que par des gens très répandus, attendu qu'elles frappent après toutes les autres, et que les gens peu accoutumés aux sociétés nombreuses y épuisent leur attention sur les grands traits. Il n'y a pas peut-être à présent

Copyright Arvensa Editions

un lieu policé sur la terre où le goût général soit plus mauvais qu'à Paris. Cependant c'est dans cette capitale que le bon goût se cultive ; et il paraît peu de livres estimés dans l'Europe dont l'auteur n'ait été se former à Paris. Ceux qui pensent qu'il suffit de lire les livres qui s'y font se trompent : on apprend beaucoup plus dans la conversation des auteurs que dans leurs livres ; et les auteurs eux-mêmes ne sont pas ceux avec qui l'on apprend le plus. C'est l'esprit des sociétés qui développe une tête pensante, et qui porte la vue aussi loin qu'elle peut aller. Si vous avez une étincelle de génie, allez passer une année à Paris : bientôt vous serez tout ce que vous pouvez être, ou vous ne serez jamais rien.

On peut apprendre à penser dans les lieux où le mauvais goût règne ; mais il ne faut pas penser comme ceux qui ont ce mauvais goût, et il est bien difficile que cela n'arrive quand on reste avec eux trop longtemps. Il faut perfectionner par leurs soins l'instrument qui juge, en évitant de l'employer comme eux. Je me garderai de polir le jugement d'Émile jusqu'à l'altérer ; et, quand il aura le tact assez fin pour sentir et comparer les divers goûts des hommes, c'est sur des objets plus simples que je le ramènerai fixer le sien.

Je m'y prendrai de plus loin encore pour lui conserver un goût pur et sain. Dans le tumulte de la dissipation je saurai me ménager avec lui des entretiens utiles ; et, les dirigeant toujours sur des objets qui lui plaisent, j'aurai soin de les lui rendre aussi amusants qu'instructifs. Voici le temps de la lecture et des livres agréables ; voici le temps de lui apprendre à faire l'analyse du discours, de le rendre sensible à toutes les beautés de l'éloquence et de la diction. C'est peu de chose d'apprendre les langues pour elles-mêmes ; leur usage n'est pas si important qu'on croit ; mais l'étude des langues mène à celle de la grammaire générale. Il faut apprendre le latin pour bien savoir le français ; il faut étudier et comparer l'un et l'autre pour entendre les règles de l'art de parler.

Il y a d'ailleurs une certaine simplicité de goût qui va au coeur, et qui ne se trouve que dans les écrits des anciens. Dans l'éloquence, dans la poésie, dans toute espèce de littérature, il les retrouvera, comme dans l'histoire, abondants en choses, et sobres à juger. Nos auteurs, au contraire, disent peu et prononcent beaucoup. Nous donner sans cesse leur jugement pour loi n'est pas le moyen de former le nôtre. La différence des deux goûts se fait sentir dans tous les monuments et jusque sur les tombeaux. Les nôtres sont couverts d'éloges ; sur ceux des anciens on lisait des faits.

Copyright Arvensa Editions

Sta, viator ; beroem calcas.

Quand j'aurais trouvé cette épitaphe sur un monument antique, j'aurais d'abord deviné qu'elle était moderne ; car rien n'est si commun que des héros parmi nous ; mais chez les anciens ils étaient rares. Au lieu de dire qu'un homme était un héros, ils auraient dit ce qu'il avait fait pour l'être. À l'épitaphe de ce héros comparez celle de l'efféminé Sardanapale :

J'ai bâti Tarse et Anchiale en un jour, et maintenant je suis mort.

Laquelle dit plus, à votre avis ? Notre style lapidaire, avec son enflure, n'est bon qu'à souffler des nains. Les anciens montraient les hommes au naturel, et l'on voyait que c'étaient des hommes. Xénophon honorant la mémoire de quelques guerriers tués en trahison dans la retraite des dix mille : *Ils moururent*, dit-il, *irréprochables dans la guerre et dans l'amitié*. Voilà tout : mais considérez, dans cet éloge si court et si simple, de quoi l'auteur devait avoir le coeur plein. Malheur à qui ne trouve pas cela ravissant !

On lisait ces mots gravés sur un marbre aux Thermopyles :

Passant, va dire à Sparte que nous sommes morts ici pour obéir à ses saintes lois.

On voit bien que ce n'est pas l'Académie des inscriptions qui a composé celle-là[461].

Je suis trompé si mon élève, qui donne si peu de prix aux paroles, ne porte sa première attention sur ces différences, et si elles n'influent sur le choix de ses lectures. Entraîné par la mâle éloquence de Démosthène, il dira : C'est un orateur ; mais en lisant Cicéron, il dira : C'est un avocat.

En général, Émile prendra plus de goût pour les livres des anciens que pour les nôtres ; par cela seul qu'étant les premiers, les anciens sont les plus près de la nature, et que leur génie est plus à eux. Quoi qu'en aient pu dire La Motte et l'abbé Terrasson, il n'y a point de vrai progrès de raison dans l'espèce humaine, parce que tout ce qu'on gagne d'un côté on le perd de l'autre ; que tous les esprits partent toujours du même point, et que le temps qu'on emploie à savoir ce que d'autres ont pensé étant perdu pour apprendre à penser soi-même, on a plus de lumières acquises et moins de vigueur d'esprit. Nos esprits sont comme nos bras, exercés à tout faire avec des outils, et rien par eux-mêmes. Fontenelle disait que toute cette dispute sur les anciens et les modernes se réduisait à savoir si les arbres d'autrefois étaient plus grands que ceux d'aujourd'hui. Si l'agriculture avait changé, cette question ne serait pas impertinente à faire.

Copyright Arvensa Editions

Après l'avoir ainsi fait remonter aux sources de la pure littérature, je lui en montre aussi les égouts dans les réservoirs des modernes compilateurs : journaux, traductions, dictionnaires ; il jette un coup d'oeil sur tout cela, puis le laisse pour n'y jamais revenir. Je lui fais entendre, pour le réjouir, le bavardage des académies ; je lui fais remarquer que chacun de ceux qui les composent vaut toujours mieux seul qu'avec le corps : là-dessus il tirera de lui-même la conséquence de l'utilité de tous ces beaux établissements.

Je le mène aux spectacles ; pour étudier, non les moeurs, mais le goût ; car c'est là surtout qu'il se montre à ceux qui savent réfléchir. Laissez les préceptes et la morale, lui dirais-je ; ce n'est pas ici qu'il faut les apprendre. Le théâtre n'est pas fait pour la vérité ; il est fait pour flatter, pour amuser les hommes ; il n'y a point d'école où l'on apprenne si bien l'art de leur plaire et d'intéresser le coeur humain. L'étude du théâtre mène à celle de la poésie ; elles ont exactement le même objet. Qu'il ait une étincelle de goût pour elle, avec quel plaisir il cultivera les langues des poètes, le grec, le latin, l'italien ! Ces études seront pour lui des amusements sans contrainte, et n'en profiteront que mieux ; elles lui seront délicieuses dans un âge et des circonstances où le coeur s'intéresse avec tant de charme à tous les genres de beauté faits pour le toucher. Figurez-vous d'un côté mon Émile, et de l'autre un polisson de collège, lisant le quatrième livre de l'Énéide, ou Tibulle, ou le Banquet de Platon : quelle différence ! Combier le coeur de l'un est remué de ce qui n'affecte pas même l'autre ! O bon jeune homme ! arrête, suspends ta lecture, je te vois trop ému ; je veux bien que le langage de l'amour te plaise, mais non pas qu'il t'égare ; sois homme sensible, mais sois homme sage. Si tu n'es que l'un des deux, tu n'es rien. Au reste, qu'il réussisse ou non dans les langues mortes, dans les belles-lettres, dans la poésie, peu m'importe. Il n'en vaudra pas moins s'il ne sait rien de tout cela, et ce n'est pas de tous ces badinages qu'il s'agit dans son éducation.

Mon principal objet, en lui apprenant à sentir et aimer le beau dans tous les genres, est d'y fixer ses affections et ses goûts, d'empêcher que ses appétits naturels ne s'altèrent, et qu'il ne cherche un jour dans sa richesse les moyens d'être heureux, qu'il doit trouver plus près de lui. J'ai dit ailleurs que le goût n'était que l'art de se connaître en petites choses [462] et cela est très vrai ; mais puisque c'est d'un tissu de petites choses que dépend l'agrément de la vie, de tels soins ne sont rien moins

Copyright Arvensa Editions

qu'indifférents ; c'est par eux que nous apprenons à la remplir des biens mis à notre portée, dans toute la vérité qu'ils peuvent avoir pour nous. Je n'entends point ici les biens moraux qui tiennent à la bonne disposition de l'âme, mais seulement ce qui est de sensualité, de volupté réelle, mis à part les préjugés et l'opinion.

Qu'on me permette, pour mieux développer mon idée, de laisser un moment Émile, dont le coeur pur et sain ne peut plus servir de règle à personne, et de chercher en moi-même un exemple plus sensible et plus rapproché des moeurs du lecteur.

Il y a des états qui semblent changer la nature, et refondre, soit en mieux, soit en pis, les hommes qui les remplissent. Un poltron devient brave en entrant dans le régiment de Navarre. Ce n'est pas seulement dans le militaire que l'on prend l'esprit de corps, et ce n'est pas toujours en bien que ses effets se font sentir. J'ai pensé cent fois avec effroi que si j'avais le malheur de remplir aujourd'hui tel emploi que je pense en certains pays, demain je serais presque inévitablement tyran, concussionnaire, destructeur du peuple, nuisible au prince, ennemi par état de toute humanité, de toute équité, de toute espèce de vertu.

De même, si j'étais riche, j'aurais fait tout ce qu'il faut pour le devenir ; je serais donc insolent et bas, sensible et délicat pour moi seul, impitoyable et dur pour tout le monde, spectateur dédaigneux des misères de la canaille, car je ne donnerais plus d'autre nom aux indigents, pour faire oublier qu'autrefois je fus de leur classe. Enfin je ferais de ma fortune l'instrument de mes plaisirs, dont je serais uniquement occupé ; et jusque-là je serais comme tous les autres.

Mais en quoi je crois que j'en différerais beaucoup, c'est que je serais sensuel et voluptueux plutôt qu'orgueilleux et vain, et que je me livrerais au luxe de mollesse bien plus qu'au luxe d'ostentation. J'aurais même quelque honte d'étaler trop ma richesse, et je croirais toujours voir l'envieux que j'écraserais de mon faste dire à ses voisins à l'oreille : *Voilà un fripon qui a grand-peur de n'être pas connu pour tel.*

De cette immense profusion de biens qui couvrent la terre, je chercherais ce qui m'est le plus agréable et que je puis le mieux m'approprier. Pour cela, le premier usage de ma richesse serait d'en acheter du loisir et la liberté, à quoi j'ajouterais la santé, si elle était à prix ; mais comme elle ne s'achète qu'avec la tempérance, et qu'il n'y a point sans la santé de vrai plaisir dans la vie, je serais tempérant par sensualité.

Copyright Arvensa Editions

Je resterais toujours aussi près de la nature qu'il serait possible pour flatter les sens que j'ai reçus d'elle, bien sûr que plus elle mettrait du sien dans mes jouissances, plus j'y trouverais de réalité. Dans le choix des objets d'imitation je la prendrais toujours pour modèle ; dans mes appétits je lui donnerais la préférence ; dans mes goûts je la consulterais toujours ; dans les mets je voudrais toujours ceux dont elle fait le meilleur apprêt et qui passent par le moins de mains pour parvenir sur nos tables. Je préviendrais les falsifications de la fraude, j'irais au-devant du plaisir. Ma sotte et grossière gourmandise n'enrichirait point un maître d'hôtel ; il ne me vendrait point au poids de l'or du poison pour du poisson ; ma table ne serait point couverte avec appareil de magnifiques ordures et charognes lointaines ; je prodiguerais ma propre peine pour satisfaire ma sensualité, puisque alors cette peine est un plaisir elle-même, et qu'elle ajoute à celui qu'on en attend. Si je voulais goûter un mets du bout du monde, j'irais, comme Apicius, plutôt l'y chercher, que de l'en faire venir[463], car les mets les plus exquis manquent toujours d'un assaisonnement qu'on n'apporte pas avec eux et qu'aucun cuisinier ne leur donne, l'air du climat qui les a produits.

Par la même raison, je n'imiterais pas ceux qui, ne se trouvant bien qu'où ils ne sont point, mettent toujours les saisons en contradiction avec elles-mêmes, et les climats en contradiction avec les saisons ; qui, cherchant l'été en hiver, et l'hiver en été, vont avoir froid en Italie et chaud dans le nord, sans songer qu'en croyant fuir la rigueur des saisons, ils la trouvent dans les lieux où l'on n'a point appris à s'en garantir. Moi, je resterais en place, ou je prendrais tout le contre-pied : je voudrais tirer d'une saison tout ce qu'elle a d'agréable, et d'un climat tout ce qu'il a de particulier. J'aurais une diversité de plaisirs et d'habitudes qui ne se ressembleraient point, et qui seraient toujours dans la nature, j'irais passer l'été à Naples, et l'hiver à Pétersbourg ; tantôt respirant un doux zéphyr, à demi couché dans les fraîches grottes de Tarente ; tantôt dans l'illumination d'un palais de glace, hors d'haleine, et fatigué des plaisirs du bal.

Je voudrais dans le service de ma table, dans la parure de mon logement, imiter par des ornements très simples la variété des saisons, et tirer de chacune toutes ses délices, sans anticiper sur celles qui la suivront. Il y a de la peine et non du goût à troubler ainsi l'ordre de la nature, à lui

Copyright Arvensa Editions

arracher des productions involontaires qu'elle donne à regret dans sa malédiction, et qui, n'ayant ni qualité ni saveur, ne peuvent ni nourrir l'estomac, ni flatter le palais. Rien n'est plus insipide que les primeurs ; ce n'est qu'à grands frais que tel riche de Paris, avec ses fourneaux et ses serres chaudes, vient à bout de n'avoir sur sa table toute l'année que de mauvais légumes et de mauvais fruits. Si j'avais des cerises quand il gèle, et des melons ambrés au coeur de l'hiver, avec quel plaisir les goûterais-je, quand mon palais n'a besoin d'être humecté ni rafraîchi ? Dans les ardeurs de la canicule, le lourd marron me serait-il fort agréable ? Le préférerais-je sortant de la poêle, à la groseille, à la fraise et aux fruits désaltérants qui me sont offerts sur la terre sans tant de soins ? Couvrir sa cheminée au mois de janvier de végétations forcées, de fleurs pâles et sans odeur, c'est moins parer l'hiver que déparer le printemps : c'est s'ôter le plaisir d'aller dans les bois chercher la première violette, épier le premier bourgeon, et s'écrier dans un saisissement de joie : Mortels, vous n'êtes pas abandonnées, la nature vit encore.

Pour être bien servi, j'aurais peu de domestiques : cela a déjà été dit, et cela est bon à redire encore. Un bourgeois tire plus de vrai service de son seul laquais qu'un duc des dix messieurs qui l'entourent. J'ai pensé cent fois qu'ayant à table mon verre à côté de moi, je bois à l'instant qu'il me plaît, au lieu que, si j'avais un grand couvert, il faudrait que vingt voix répétassent : à boire, avant que je pusse étancher ma soif. Tout ce qu'on fait par autrui se fait mal, comme qu'on s'y prenne. Je n'enverrais pas chez les marchands, j'irais moi-même ; j'irais pour que mes gens ne traitassent pas avec eux avant moi, pour choisir plus sûrement, et payer moins chèrement ; j'irais pour faire un exercice agréable, pour voir un peu ce qui se fait hors de chez moi ; cela récrée, et quelquefois cela instruit ; enfin j'irais pour aller, c'est toujours quelque chose. L'ennui commence par la vie trop sédentaire ; quand on va beaucoup, on s'ennuie peu. Ce sont de mauvais interprètes qu'un portier et des laquais ; je ne voudrais point avoir toujours ces gens-là entre moi et le reste du monde, ni marcher toujours avec le fracas d'un carrosse, comme si j'avais peur d'être abordé. Les chevaux d'un homme qui se sert de ses jambes sont toujours prêts ; s'ils sont fatigués ou malades, il le sait avant tout autre ; et il n'a pas peur d'être obligé de garder le logis sous ce prétexte, quand son cocher veut se donner du bon temps ; en chemin mille embarras ne le font point sécher d'impatience, ni rester en place au moment qu'il voudrait voler. Enfin, si

Copyright Arvensa Editions

nul ne nous sert jamais si bien que nous-mêmes, fût-on plus puissant qu'Alexandre et plus riche que Crésus, on ne doit recevoir des autres que les services qu'on ne peut tirer de soi.

Je ne voudrais point avoir un palais pour demeure ; car dans ce palais je n'habiterais qu'une chambre ; toute pièce commune n'est à personne, et la chambre de chacun de mes gens me serait aussi étrangère que celle de mon voisin. Les Orientaux, bien que très voluptueux, sont tous logés et meublés simplement. Ils regardent la vie comme un voyage, et leur maison comme un cabaret. Cette raison prend peu sur nous autres riches, qui nous arrangeons pour vivre toujours : mais j'en aurais une différente qui produirait le même effet. Il me semblerait que m'établir avec tant d'appareil dans un lieu serait me bannir de tous les autres, et m'emprisonner pour ainsi dire dans mon palais. C'est un assez beau palais que le monde ; tout n'est-il pas au riche quand il veut jouir ? *Ubi bene, ibi patria* ; c'est là sa devise ; ses lares sont les lieux où l'argent peut tout, son pays est partout où peut passer son coffre-fort, comme Philippe tenait à lui toute place forte où pouvait entrer un mulet chargé d'argent[464]. Pourquoi donc s'aller circonscrire par des murs et par des portes pour n'en sortir jamais ? Une épidémie, une guerre, une révolte me chasse-t-elle d'un lieu, je vais dans un autre, et j'y trouve mon hôtel arrivé avant moi. Pourquoi prendre le soin de m'en faire un moi-même, tandis qu'on en bâtit pour moi par tout l'univers ? Pourquoi, si pressé de vivre, m'apprêter de si loin des jouissances que je puis trouver dès aujourd'hui ? L'on ne saurait se faire un sort agréable en se mettant sans cesse en contradiction avec soi. C'est ainsi qu'Empédocle reprochait aux Agrigentins d'entasser les plaisirs comme s'ils n'avaient qu'un jour à vivre et de bâtir comme s'ils ne devaient jamais mourir[465].

D'ailleurs, que me sert un logement si vaste, ayant si peu de quoi le peupler, et moins de quoi le remplir ? Mes meubles seraient simples comme mes goûts ; je n'aurais ni galerie ni bibliothèque, surtout si j'aimais la lecture et que je me connusse en tableaux. Je saurais alors que de telles collections ne sont jamais complètes, et que le défaut de ce qui leur manque donne plus de chagrin que de n'avoir rien. En ceci l'abondance fait la misère : il n'y a pas un faiseur de collections qui ne l'ait éprouvé. Quand on s'y connaît, on n'en doit point faire ; on n'a guère un cabinet à montrer aux autres quand on sait s'en servir pour soi.

Copyright Arvensa Editions

Le jeu n'est point un amusement d'homme riche, il est la ressource d'un désoeuvré ; et mes plaisirs me donneraient trop d'affaires pour me laisser bien du temps à si mal remplir. Je ne joue point du tout, étant solitaire et pauvre, si ce n'est quelquefois aux échecs, et cela de trop. Si j'étais riche, je jouerais moins encore, et seulement un très petit jeu, pour ne voir point de mécontent, ni l'être. L'intérêt du jeu, manquant de motif dans l'opulence, ne peut jamais se changer en fureur que dans un esprit mal fait. Les profits qu'un homme riche peut faire au jeu lui sont toujours moins sensibles que les pertes ; et comme la forme des jeux modérés, qui en use le bénéfice à la longue, fait qu'en général ils vont plus en pertes qu'en gains, on ne peut, en raisonnant bien, s'affectionner beaucoup à un amusement où les risques de toute espèce sont contre soi. Celui qui nourrit sa vanité des préférences de la fortune les peut chercher dans des objets beaucoup plus piquants, et ces préférences ne se marquent pas moins dans le plus petit jeu que dans le plus grand. Le goût du jeu, fruit de l'avarice et de l'ennui, ne prend que dans un esprit et dans un coeur vides ; et il me semble que j'aurais assez de sentiment et de connaissances pour me passer d'un tel supplément. On voit rarement les penseurs se plaire beaucoup au jeu, qui suspend cette habitude, ou la tourne sur d'arides combinaisons ; aussi l'un des biens, et peut-être le seul qu'ait produit le goût des sciences, est d'amortir un peu cette passion sordide ; on aimera mieux s'exercer à prouver l'utilité du jeu que de s'y livrer. Moi, je le combattrais parmi les joueurs, et j'aurais plus de plaisir à me moquer d'eux en les voyant perdre, qu'à leur gagner leur argent.

Je serais le même dans ma vie privée et dans le commerce du monde. Je voudrais que ma fortune mît partout de l'aisance, et ne fît jamais sentir d'inégalité. Le clinquant de la parure est incommode à mille égards. Pour garder parmi les hommes toute la liberté possible, je voudrais être mis de manière que dans tous les rangs je parusse à ma place, et qu'on ne me distinguât dans aucun ; que, sans affectation, sans changement sur ma personne, je fusse peuple à la guinguette et bonne compagnie au Palais-Royal. Par-là plus maître de ma conduite, je mettrais toujours à ma portée les plaisirs de tous les états. Il y a, dit-on, des femmes qui ferment leur porte aux manchettes brodées, et ne reçoivent personne qu'en dentelle ; j'irais donc passer ma journée ailleurs ; mais si ces femmes étaient jeunes et jolies, je pourrais quelquefois prendre de la dentelle pour y passer la nuit tout au plus.

Copyright Arvensa Editions

Le seul lien de mes sociétés serait l'attachement mutuel, la conformité des goûts, la convenance des caractères ; je m'y livrerais comme homme et non comme riche ; je ne souffrirais jamais que leur charme fût empoisonné par l'intérêt. Si mon opulence m'avait laissé quelque humanité, j'étendrais au loin mes services et mes bienfaits ; mais je voudrais avoir autour de moi une société et non une cour, des amis et non des protégés ; je ne serais point le patron de mes convives, je serais leur hôte. L'indépendance et l'égalité laisseraient à mes liaisons toute la candeur de la bienveillance ; et où le devoir ni l'intérêt n'entreraient pour rien, le plaisir et l'amitié feraient seuls la loi.

On n'achète ni son ami ni sa maîtresse. Il est aisé d'avoir des femmes avec de l'argent ; mais c'est le moyen de n'être jamais l'amant d'aucune. Loin que l'amour soit à vendre, l'argent le tue infailliblement. Quiconque paye, fût-il le plus aimable des hommes, par cela seul qu'il paye, ne peut être longtemps aimé. Bientôt il payera pour un autre, ou plutôt cet autre sera payé de son argent ; et, dans ce double lien, formé par l'intérêt, par la débauche, sans amour, sans honneur, sans vrai plaisir, la femme avide, infidèle et misérable, traitée par le vil qui reçoit comme elle traite le sot qui donne, reste ainsi quitte envers tous les deux. Il serait doux d'être libéral envers ce qu'on aime, si cela ne faisait un marché. Je ne connais qu'un moyen de satisfaire ce penchant avec sa maîtresse, sans empoisonner l'amour : c'est de lui tout donner et d'être ensuite nourri par elle. Reste à savoir où est la femme avec qui ce procédé ne fût pas extravagant.

Celui qui disait : Je possède Laïs sans qu'elle me possède, disait un mot sans esprit[466]. La possession qui n'est pas réciproque n'est rien : c'est tout au plus la possession du sexe, mais non pas de l'individu. Or, où le moral de l'amour n'est pas, pourquoi faire une si grande affaire du reste ? Rien n'est si facile à trouver. Un muletier est là-dessus plus près du bonheur qu'un millionnaire.

Oh ! si l'on pouvait développer assez les inconséquences du vice, combien, lorsqu'il obtient ce qu'il a voulu, on le trouverait loin de son compte ! Pourquoi cette barbare avidité de corrompre l'innocence, de se faire une victime d'un jeune objet qu'on eût dû protéger, et que de ce premier pas on traîne inévitablement dans un gouffre de misère dont il ne sortira qu'à la mort ? Brutalité, vanité, sottise, erreur, et rien davantage. Ce

Copyright Arvensa Editions

plaisir même n'est pas de la nature ; il est de l'opinion, et de l'opinion la plus vile, puisqu'elle tient au mépris de soi. Celui qui se sent le dernier des hommes craint la comparaison de tout autre, et veut passer le premier pour être moins odieux. Voyez si les plus avides de ce ragoût imaginaire sont jamais de jeunes gens aimables, dignes de plaire, et qui seraient plus excusables d'être difficiles. Non : avec de la figure, du mérite et des sentiments, on craint peu l'expérience de sa maîtresse ; dans une juste confiance, on lui dit : Tu connais les plaisirs, n'importe ; mon coeur t'en promet que tu n'as jamais connus.

Mais un vieux satyre usé de débauche, sans agrément, sans ménagement, sans égard, sans aucune espèce d'honnêteté, incapable, indigne de plaire à toute femme qui se connaît en gens aimables, croit suppléer à tout cela chez une jeune innocente, en gagnant de vitesse sur l'expérience, et lui donnant la première émotion des sens. Son dernier espoir est de plaire à la faveur de la nouveauté ; c'est incontestablement là le motif secret de cette fantaisie ; mais il se trompe, l'horreur qu'il fait n'est pas moins de la nature que n'en sont les désirs qu'il voudrait exciter. Il se trompe aussi dans sa folle attente : cette même nature a soin de revendiquer ses droits : toute fille qui se vend s'est déjà donnée ; et s'étant donnée à son choix, elle a fait la comparaison qu'il craint. Il achète donc un plaisir imaginaire, et n'en est pas moins abhorré.

Pour moi, j'aurais beau changer étant riche, il est un point où je ne changerai jamais. S'il ne me reste ni moeurs ni vertu, il me restera du moins quelque goût, quelque sens, quelque délicatesse ; et cela me garantira d'user ma fortune en dupe à courir après des chimères, d'épuiser ma bourse et ma vie à me faire trahir et moquer par des enfants. Si j'étais jeune, je chercherais les plaisirs de la jeunesse ; et, les voulant dans toute leur volupté, je ne les chercherais pas en homme riche. Si je restais tel que je suis, ce serait autre chose ; je me bornerais prudemment aux plaisirs de mon âge ; je prendrais les goûts dont je peux jouir, et j'étoufferais ceux qui ne feraient plus que mon supplice. Je n'irais point offrir ma barbe grise aux dédains railleurs des jeunes filles ; je ne supporterais point de voir mes dégoûtantes caresses leur faire soulever le coeur, de leur préparer à mes dépens les récits les plus ridicules, de les imaginer décrivant les vilains plaisirs du vieux singe, de manière à se venger de les avoir endurés. Que si des habitudes mal combattues avaient tourné mes anciens désirs en besoins, j'y satisferais peut-être, mais avec honte, mais en rougissant de

Copyright Arvensa Editions

moi. J'ôterais la passion du besoin, je m'assortirais le mieux qu'il me serait possible, et m'en tiendrais là : je ne me ferais plus une occupation de ma faiblesse, et je voudrais surtout n'en avoir qu'un seul témoin. La vie humaine a d'autres plaisirs, quand ceux-là lui manquent ; en courant vainement après ceux qui fuient, on s'ôte encore ceux qui nous sont laissés. Changeons de goûts avec les années, ne déplaçons pas plus les âges que les saisons : il faut être soi dans tous les temps, et ne point lutter contre la nature : ces vains efforts usent la vie et nous empêchent d'en user.

Le peuple ne s'ennuie guère, sa vie est active ; si ses amusements ne sont pas variés, ils sont rares ; beaucoup de jours de fatigue lui font goûter avec délices quelques jours de fêtes. Une alternative de longs travaux et de courts loisirs tient lieu d'assaisonnement aux plaisirs de son état. Pour les riches, leur grand fléau, c'est l'ennui ; au sein de tant d'amusements rassemblés à grands frais, au milieu de tant de gens concourant à leur plaire, l'ennui ; les consume et les tue, ils passent leur vie à le fuir et à en être atteints : ils sont accablés de son poids insupportable : les femmes surtout, qui ne savent plus ni s'occuper ni s'amuser, en sont dévorées sous le nom de vapeurs ; il se transforme pour elles en un mal horrible, qui leur ôte quelquefois la raison, et enfin la vie. Pour moi, je ne connais point de sort plus affreux que celui d'une jolie femme de Paris, après celui du petit agréable qui s'attache à elle, qui, changé de même en femme oisive, s'éloigne ainsi doublement de son état, et à qui la vanité d'être homme à bonnes fortunes fait supporter la langueur des plus tristes jours qu'ait jamais passés créature humaine.

Les bienséances, les modes, les usages qui dérivent du luxe et du bon air, renferment le cours de la vie dans la plus maussade uniformité. Le plaisir qu'on veut avoir aux yeux des autres est perdu pour tout le monde : on ne l'a ni pour eux ni pour soi[467]. Le ridicule, que l'opinion redoute sur toute chose, est toujours à côté d'elle pour la tyranniser et pour la punir. On n'est jamais ridicule que par des formes déterminées : celui qui sait varier ses situations et ses plaisirs efface aujourd'hui l'impression d'hier : il est comme nul dans l'esprit des hommes ; mais il jouit, car il est tout entier à chaque heure et à chaque chose. Ma seule forme constante serait celle-là ; dans chaque situation je ne m'occuperais d'aucune autre, et je prendrais chaque jour en lui-même, comme indépendant de la veille et du

Copyright Arvensa Editions

lendemain. Comme je serais peuple avec le peuple, je serais campagnard aux champs ; et quand je parlerais d'agriculture, le paysan ne se moquerait pas de moi. Je n'irais pas me bâtir une ville en campagne, et mettre au fond d'une province les Tuileries devant mon appartement. Sur le penchant de quelque agréable colline bien ombragée, j'aurais une petite maison rustique, une maison blanche avec des contrevents verts ; et quoique une couverture de chaume soit en toute saison la meilleure, je préférerais magnifiquement, non la triste ardoise, mais la tuile, parce qu'elle a l'air plus propre et plus gai que le chaume, qu'on ne couvre pas autrement les maisons dans mon pays, et que cela me rappellerait un peu l'heureux temps de ma jeunesse. J'aurais pour cour une basse-cour, et pour écurie une étable avec des vaches, pour avoir du laitage que j'aime beaucoup. J'aurais un potager pour jardin, et pour parc un joli verger semblable à celui dont il sera parlé ci-après. Les fruits, à la discrétion des promeneurs, ne seraient ni comptés ni cueillis par mon jardinier ; et mon avare magnificence n'étalerait point aux yeux des espaliers superbes auxquels à peine on osât toucher. Or, cette petite prodigalité serait peu coûteuse, parce que j'aurais choisi mon asile dans quelque province éloignée où l'on voit peu d'argent et beaucoup de denrées, et où règnent l'abondance et la pauvreté.

Les folâtres jeux sont les premiers cuisiniers du monde

Là, je rassemblerais une société, plus choisie que nombreuse, d'amis aimant le plaisir et s'y connaissant, de femmes qui pussent sortir de leur fauteuil et se prêter aux jeux champêtres, prendre quelquefois, au lieu de la navette et des cartes, la ligne, les gluaux, le râteau des faneuses, et le panier des vendangeurs. Là, tous les airs de la ville seraient oubliés, et,

Copyright Arvensa Editions

devenus villageois au village, nous nous trouverions livrés à des foules d'amusements divers qui ne nous donneraient chaque soir que l'embarras du choix pour le lendemain. L'exercice et la vie active nous feraient un nouvel estomac et de nouveaux goûts. Tous nos repas seraient des festins, où l'abondance plairait plus que la délicatesse. La gaieté, les travaux rustiques, les folâtres jeux, sont les premiers cuisiniers du monde, et les ragoûts fins sont bien ridicules à des gens en haleine depuis le lever du soleil. Le service n'aurait pas plus d'ordre que d'élégance ; la salle à manger serait partout, dans le jardin, dans un bateau, sous un arbre ; quelquefois au loin, près d'une source vive, sur l'herbe verdoyante et fraîche, sous des touffes d'aunes et de coudriers ; une longue procession de gais convives porterait en chantant l'apprêt du festin ; on aurait le gazon pour table et pour chaise ; le bords de la fontaine serviraient de buffet, et le dessert pendrait aux arbres. Les mets seraient servis sans ordre, l'appétit dispenserait des façons ; chacun se préférant ouvertement à tout autre, trouverait bon que tout autre se préférât de même à lui : de cette familiarité cordiale et modérée naîtrait, sans grossièreté, sans fausseté, sans contrainte, un conflit badin plus charmant cent fois que la politesse, et plus fait pour lier les coeurs. Point d'importun laquais épiant nos discours, critiquant tout bas nos maintiens, comptant nos morceaux d'un oeil avide, s'amusant à nous faire attendre à boire, et murmurant d'un trop long dîner. Nous serions nos valets pour être nos maîtres, chacun serait servi par tous ; le temps passerait sans le compter ; le repas serait le repos, et durerait autant que l'ardeur du jour. S'il passait près de nous quelque paysan retournant au travail, ses outils sur l'épaule, je lui réjouirais le coeur par quelque bons propos, par quelques coups de bon vin qui lui feraient porter plus gaiement sa misère ; et moi j'aurais aussi le plaisir de me sentir émouvoir un peu les entrailles, et de me dire en secret : Je suis encore homme.

Si quelque fête champêtre rassemblait les habitants du lieu, j'y serais des premiers avec ma troupe ; si quelques mariages, plus bénis du ciel que ceux des villes, se faisaient à mon voisinage, on saurait que j'aime la joie, et j'y serais invité. Je porterais à ces bonnes gens quelques dons simples comme eux, qui contribueraient à la fête ; et j'y trouverais en échange des biens d'un prix inestimable, des biens si peu connus de mes égaux, la franchise et le vrai plaisir. Je souperais gaiement au bout de leur longue table ; j'y ferais chorus au refrain d'une vieille chanson rustique, et je

Copyright Arvensa Editions

danserais dans leur grange de meilleur coeur qu'au bal de l'Opéra.

Jusqu'ici tout est à merveille, me dira-t-on ; mais la chasse ? est-ce être en campagne que de n'y pas chasser ? J'entends : je ne voulais qu'une métairie, et j'avais tort. Je me suppose riche, il me faut donc des plaisirs exclusifs, des plaisirs destructifs : voici de tout autres affaires. Il me faut des terres, des bois, des gardes, des redevances, des honneurs seigneuriaux, surtout de l'encens et de l'eau bénite.

Fort bien. Mais cette terre aura des voisins jaloux de leurs droits et désireux d'usurper ceux des autres[468] ; nos gardes se chamailleront, et peut-être les maîtres : voilà des altercations, des querelles, des haines, des procès tout au moins : cela n'est déjà pas fort agréable. Mes vassaux ne verront point avec plaisir labourer leurs blés par mes lièvres, et leurs fèves par mes sangliers ; chacun, n'osant tuer l'ennemi qui détruit son travail, voudra du moins le chasser de son champ ; après avoir passé le jour à cultiver leurs terres, il faudra qu'ils passent la nuit à les garder, ils auront des mâtins, des tambours, des cornets, des sonnettes : avec tout ce tintamarre ils troubleront mon sommeil. Je songerai malgré moi à la misère de ces pauvres gens, et ne pourrai m'empêcher de me la reprocher. Si j'avais l'honneur d'être prince, tout cela ne me toucherait guère ; mais moi, nouveau parvenu, nouveau riche, j'aurais le coeur encore un peu roturier.

Ce n'est pas tout ; l'abondance du gibier tentera les chasseurs ; j'aurai bientôt des braconniers à punir ; il me faudra des prisons, des geôliers, des archers, des galères : tout cela me paraît assez cruel. Les femmes de ces malheureux viendront assiéger ma porte et m'importuner de leurs cris, ou bien il faudra qu'on les chasse, qu'on les maltraite. Les pauvres gens qui n'auront point braconné, et dont mon gibier aura fourragé la récolte, viendront se plaindre de leur côté : les uns seront punis pour avoir tué le gibier, les autres ruinés pour l'avoir épargné : quelle triste alternative ! Je ne verrai de tous côtés qu'objets de misère, je n'entendrai que gémissements : cela doit troubler beaucoup, ce me semble, le plaisir de massacrer à son aise des foules de perdrix et de lièvres presque sous ses pieds.

Voulez-vous dégager les plaisirs de leurs peines, ôtez en l'exclusion : plus vous les laisserez communs aux hommes, plus vous les goûterez toujours purs. Je ne ferai donc point tout ce que je viens de dire ; mais, sans changer de goûts, je suivrai celui que je me suppose à moindres frais.

Copyright Arvensa Editions

J'établirai mon séjour champêtre dans un pays où la chasse soit libre à tout le monde, et où j'en puisse avoir l'amusement sans embarras. Le gibier sera plus rare ; mais il y aura plus d'adresse à le chercher et de plaisir à l'atteindre. Je me souviendrai des battements de coeur qu'éprouvait mon père au vol de la première perdrix, et des transports de joie avec lesquels il trouvait le lièvre qu'il avait cherché tout le jour. Oui, je soutiens que, seul avec son chien, chargé de son fusil, de son carnier, de son fourniment, de sa petite proie, il revenait le soir, rendu de fatigue et déchiré des ronces, plus content de sa journée que tous vos chasseurs de ruelle, qui, sur un bon cheval, suivis de vingt fusils chargés, ne font qu'en changer, tirer, et tuer autour d'eux, sans art, sans gloire, et presque sans exercice. Le plaisir n'est donc pas moindre, et l'inconvénient est ôté quand on n'a ni terre à garder, ni braconnier à punir, ni misérable à tourmenter : voilà donc une solide raison de préférence. Quoi qu'on fasse, on ne tourmente point sans fin les hommes qu'on n'en reçoive aussi quelque malaise ; et les longues malédictions du peuple rendent tôt ou tard le gibier amer.

Encore un coup, les plaisirs exclusifs sont la mort du plaisir. Les vrais amusements sont ceux qu'on partage avec le peuple ; ceux qu'on veut avoir à soi seul, on ne les a plus. Si les murs que j'élève autour de mon parc m'en font une triste clôture, je n'ai fait à grands frais que m'ôter le plaisir de la promenade : me voilà forcé de l'aller chercher au loin. Le démon de la propriété infecte tout ce qu'il touche. Un riche veut être partout le maître et ne se trouve bien qu'où il ne l'est pas : il est forcé de se fuir toujours. Pour moi, je ferai là-dessus dans ma richesse, ce que j'ai fait dans ma pauvreté. Plus riche maintenant du bien des autres que je ne serai jamais du mien, je m'empare de tout ce qui me convient dans mon voisinage : il n'y a pas de conquérant plus déterminé que moi ; j'usurpe sur les princes mêmes ; je m'accommode sans distinction de tous les terrains ouverts qui me plaisent ; je leur donne des noms ; je fais de l'un mon parc, de l'autre ma terrasse, et m'en voilà le maître ; dès lors, je m'y promène impunément ; j'y reviens souvent pour maintenir la possession ; j'use autant que je veux le sol à force d'y marcher ; et l'on ne me persuadera jamais que le titulaire du fonds que je m'approprie tire plus d'usage de l'argent qu'il lui produit que j'en tire de son terrain. Que si l'on vient à me vexer par des fossés, par des haies, peu m'importe ; je prends mon parc sur mes épaules, et je vais le poser ailleurs ; les emplacements ne manquent pas aux environs, et j'aurai longtemps à piller mes voisins avant de

Copyright Arvensa Editions

manquer d'asile.

Voilà quelque essai du vrai goût dans le choix des loisirs agréables : voilà dans quel esprit on jouit ; tout le reste n'est qu'illusion, chimère, sotte vanité. Quiconque s'écartera de ces règles, quelque riche qu'il puisse être, mangera son or en fumier, et ne connaîtra jamais le prix de la vie.

On m'objectera sans doute que de tels amusements sont à la portée de tous les hommes, et qu'on n'a pas besoin d'être riche pour les goûter. C'est précisément à quoi j'en voulais venir. On a du plaisir quand on en veut avoir : c'est l'opinion seule qui rend tout difficile, qui chasse le bonheur devant nous ; et il est cent fois plus aisé d'être heureux que de le paraître. L'homme de goût et vraiment voluptueux n'a que faire de richesse ; il lui suffit d'être libre et maître de lui. Quiconque jouit de la santé et ne manque pas du nécessaire, s'il arrache de son coeur les biens de l'opinion, est assez riche ; c'est l'*aurea mediocritas* d'Horace. Gens à coffres-forts, cherchez donc quelque autre emploi de votre opulence, car pour le plaisir elle n'est bonne à rien. Émile ne saura pas tout cela mieux que moi ; mais, ayant le coeur plus pur et plus sain, il le sentira mieux encore, et toutes ses observations dans le monde ne feront que le lui confirmer[469].

En passant ainsi le temps, nous cherchons toujours Sophie, et nous ne la trouvons point. Il importait qu'elle ne se trouvât pas si vite, et nous l'avons cherchée où j'étais bien sûr qu'elle n'était pas.[470]

Enfin le moment presse ; il est temps de la chercher tout de bon, de peur qu'il ne s'en fasse une qu'il prenne pour elle, et qu'il ne connaisse trop tard son erreur. Adieu donc, Paris, ville célèbre, ville de bruit, de fumée et de boue, où les femmes ne croient plus à l'honneur ni les hommes à la vertu. Adieu, Paris : nous cherchons l'amour, le bonheur, l'innocence ; nous ne serons jamais assez loin de toi.

Copyright Arvensa Editions

Fin du livre Quatrième d'ÉMILE ou DE L'ÉDUCATION

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ÉMILE ou DE L'ÉDUCATION
Livre Quatrième
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Livre Cinquième

Nous voici parvenus au dernier acte de la jeunesse, mais nous ne sommes pas encore au dénouement.

Il n'est pas bon que l'homme soit seul, Émile est homme ; nous lui avons promis une compagne, il faut la lui donner. Cette compagne est Sophie. En quels lieux est son asile ? où la trouverons-nous ? Pour la trouver, il la faut connaître. Sachons premièrement ce qu'elle est, nous jugerons mieux des lieux qu'elle habite ; et quand nous l'aurons trouvée, encore tout ne sera-t-il pas fait. *Puisque notre jeune gentilhomme*, dit Locke, *est prêt à se marier, il est temps de le laisser auprès de sa maîtresse*. Et là-dessus il finit son ouvrage. Pour moi, qui n'ai pas l'honneur d'élever un gentilhomme, je me garderai d'imiter Locke en cela.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ÉMILE ou DE L'ÉDUCATION
Livre Cinquième
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Sophie ou la femme

Sophie doit être femme comme Émile est homme, c'est-à-dire avoir tout ce qui convient à la constitution de son espèce et de son sexe pour remplir sa place dans l'ordre physique et moral. Commençons donc par examiner les conformités et les différences de son sexe et du nôtre.

En tout ce qui ne tient pas au sexe, la femme est homme : elle a les mêmes organes, les mêmes besoins, les mêmes facultés ; la machine est construite de la même manière, les pièces en sont les mêmes, le jeu de l'une est celui de l'autre, la figure est semblable ; et, sous quelque rapport qu'on les considère, ils ne diffèrent entre eux que du plus au moins.

En tout ce qui tient au sexe, la femme et l'homme ont partout des rapports et partout des différences : la difficulté de les comparer vient de celle de déterminer dans la constitution de l'un et de l'autre ce qui est du sexe et ce qui n'en est pas. Par l'anatomie comparée, et même à la seule inspection, l'on trouve entre eux des différences générales qui paraissent ne point tenir au sexe ; elles y tiennent pourtant, mais par des liaisons que nous sommes hors d'état d'apercevoir : nous ne savons jusqu'où ces liaisons peuvent s'étendre ; la seule chose que nous savons avec certitude est que tout ce qu'ils ont de commun est de l'espèce, et que tout ce qu'ils ont de différent est du sexe. Sous ce double point de vue, nous trouvons entre eux tant de rapports et tant d'oppositions, que c'est peut-être une des merveilles de la nature d'avoir pu faire deux êtres si semblables en les constituant si différemment.

Ces rapports et ces différences doivent influer sur le moral ; cette conséquence est sensible, conforme à l'expérience, et montre la vanité des disputes sur la préférence ou l'égalité des sexes : comme si chacun des

Copyright Arvensa Editions

deux, allant aux fins de la nature selon sa destination particulière, n'était pas plus parfait en cela que s'il ressemblait davantage à l'autre ! En ce qu'ils ont de commun ils sont égaux ; en ce qu'ils ont de différent ils ne sont pas comparables. Une femme parfaite et un homme parfait ne doivent pas plus se ressembler d'esprit que de visage, et la perfection n'est pas susceptible de plus et de moins.

Dans l'union des sexes chacun concourt également à l'objet commun, mais non pas de la même manière. De cette diversité naît la première différence assignable entre les rapports moraux de l'un et de l'autre. L'un doit être actif et fort, l'autre passif et faible : il faut nécessairement que l'un veuille et puisse, il suffit que l'autre résiste peu.

Ce principe établi, il s'ensuit que la femme est faite spécialement pour plaire à l'homme. Si l'homme doit lui plaire à son tour, c'est d'une nécessité moins directe : son mérite est dans sa puissance ; il plaît par cela seul qu'il est fort. Ce n'est pas ici la loi de l'amour, j'en conviens ; mais c'est celle de la nature, antérieure à l'amour même.

Si la femme est faite pour plaire et pour être subjuguée, elle doit se rendre agréable à l'homme au lieu de le provoquer ; sa violence à elle est dans ses charmes ; c'est par eux qu'elle doit le contraindre à trouver sa force et à en user. L'art le plus sûr d'animer cette force est de la rendre nécessaire par la résistance. Alors l'amour-propre se joint au désir, et l'un triomphe de la victoire que l'autre lui fait remporter. De là naissent l'attaque et la défense, l'audace d'un sexe et la timidité de l'autre, enfin la modestie et la honte dont la nature arma le faible pour asservir le fort.

Qui est-ce qui peut penser qu'elle ait prescrit indifféremment les mêmes avances aux uns et aux autres, et que le premier à former des désirs doive être aussi le premier à les témoigner ? Quelle étrange dépravation de jugement ! L'entreprise ayant des conséquences si différentes pour les deux sexes, est-il naturel qu'ils aient la même audace à s'y livrer ? Comment ne voit-on pas qu'avec une si grande inégalité dans la mise commune, si la réserve n'imposait à l'un la modération que la nature impose à l'autre, il en résulterait bientôt la ruine de tous deux, et que le genre humain périrait par les moyens établis pour le conserver ? Avec la facilité qu'ont les femmes d'émouvoir les sens des hommes, et d'aller réveiller au fond de leurs coeurs les restes d'un tempérament presque éteint, s'il était quelque malheureux climat sur la terre où la philosophie eût introduit cet usage, surtout dans les pays chauds, où il naît plus de

Copyright Arvensa Editions

femmes que d'hommes, tyrannisés par elles, ils seraient enfin leurs victimes, et se verraient tous traîner à la mort sans qu'ils pussent jamais s'en défendre.

Si les femelles des animaux n'ont pas la même honte, que s'ensuit-il ? Ont-elles, comme les femmes, les désirs illimités auxquels cette honte sert de frein ? Le désir ne vient pour elles qu'avec le besoin ; le besoin satisfait, le désir cesse ; elles ne repoussent plus le mâle par feinte[471], mais tout de bon : elles font tout le contraire de ce que faisait la fille d'Auguste ; elles ne reçoivent plus de passagers quand le navire a sa cargaison. Même quand elles sont libres, leurs temps de bonne volonté sont courts et bientôt passés ; l'instinct les pousse et l'instinct les arrête. Où sera le supplément de cet instinct négatif dans les femmes, quand vous leur aurez ôté la pudeur ? Attendre qu'elles ne se soucient plus des hommes, c'est attendre qu'ils ne soient plus bons à rien.

L'Être suprême a voulu faire en tout honneur à l'espèce humaine : en donnant à l'homme des penchants sans mesure, il lui donne en même temps la loi qui les règle, afin qu'il soit libre et se commande à lui-même ; en le livrant à des passions immodérées, il joint à ces passions la raison pour les gouverner ; en livrant la femme à des désirs illimités, il joint à ces désirs la pudeur pour les contenir. Pour surcroît, il ajoute encore une récompense actuelle au bon usage de ses facultés, savoir le goût qu'on prend aux choses honnêtes lorsqu'on en fait la règle de ses actions. Tout cela vaut bien, ce me semble, l'instinct des bêtes.

Soit donc que la femelle de l'homme partage ou non ses désirs et veuille ou non les satisfaire, elle le repousse et se défend toujours, mais non pas toujours avec la même force, ni par conséquent avec le même succès. Pour que l'attaquant soit victorieux, il faut que l'attaqué le permette ou l'ordonne ; car que de moyens adroits n'a-t-il pas pour forcer l'agresseur d'user de force ! Le plus libre et le plus doux de tous les actes n'admet point de violence réelle, la nature et la raison s'y opposent : la nature, en ce qu'elle a pourvu le plus faible d'autant de force qu'il en faut pour résister quand il lui plaît ; la raison, en ce qu'une violence réelle est non seulement le plus brutal de tous les actes, mais le plus contraire à sa fin, soit parce que l'homme déclare ainsi la guerre à sa compagne, et l'autorise à défendre sa personne et sa liberté aux dépens même de la vie de l'agresseur, soit parce que la femme seule est juge de l'état où elle se

Copyright Arvensa Editions

trouve, et qu'un enfant n'aurait point de père si tout homme en pouvait usurper les droits.

Voici donc une troisième conséquence de la constitution des sexes, c'est que le plus fort soit le maître en apparence, et dépende en effet du plus faible ; et cela non par un frivole usage de galanterie, ni par une orgueilleuse générosité de protecteur, mais par une invariable loi de la nature, qui, donnant à la femme plus de facilité d'exciter les désirs qu'à l'homme de les satisfaire, fait dépendre celui-ci, malgré qu'il en ait, du bon plaisir de l'autre, et le contraint de chercher à son tour à lui plaire pour obtenir qu'elle consente à le laisser être le plus fort. Alors ce qu'il y a de plus doux pour l'homme dans sa victoire est de douter si c'est la faiblesse qui cède à la force, ou si c'est la volonté qui se rend ; et la ruse ordinaire de la femme est de laisser toujours ce doute entre elle et lui. L'esprit des femmes répond en ceci parfaitement à leur constitution : loin de rougir de leur faiblesse, elles en font gloire : leurs tendres muscles sont sans résistance : elles affectent de ne pouvoir soulever les plus légers fardeaux ; elles auraient honte d'être fortes. Pourquoi cela ? Ce n'est pas seulement pour paraître délicates, c'est par une précaution plus adroite ; elles se ménagent de loin des excuses et le droit d'être faibles au besoin.

Le progrès des lumières acquises par nos vices a beaucoup changé sur ce point les anciennes opinions parmi nous, et l'on ne parle plus guère de violences depuis qu'elles sont si peu nécessaires et que les hommes n'y croient plus[472] ; au lieu qu'elles sont très communes dans les hautes antiquités grecques et juives, parce que ces mêmes opinions sont dans la simplicité de la nature, et que la seule expérience du libertinage a pu les déraciner. Si l'on cite de nos jours moins d'actes de violence, ce n'est sûrement pas que les hommes soient plus tempérants, mais c'est qu'ils ont moins de crédulité, et que telle plainte, qui jadis eût persuadé des peuples simples, ne ferait de nos jours qu'attirer les ris des moqueurs ; on gagne davantage à se taire. Il y a dans le Deutéronome[473] une loi par laquelle une fille abusée était punie avec le séducteur, si le délit avait été commis dans la ville ; mais s'il avait été commis à la campagne ou dans des lieux écartés, l'homme seul était puni ; *Car*, dit la loi, *la fille a crié et n'a point été entendue*. Cette bénigne interprétation apprenait aux filles à ne pas se laisser surprendre en des lieux fréquentés.

L'effet de ces diversités d'opinions sur les moeurs est sensible. La

Copyright Arvensa Editions

galanterie moderne en est l'ouvrage. Les hommes, trouvant que leurs plaisirs dépendaient plus de la volonté du beau sexe qu'ils n'avaient cru, ont captivé cette volonté par des complaisances dont il les a bien dédommagés.

Voyez comment le physique nous amène insensiblement au moral, et comment de la grossière union des sexes naissent peu à peu les plus douces lois de l'amour. L'empire des femmes n'est point à elles parce que les hommes l'ont voulu, mais parce que ainsi le veut la nature : il était à elles avant qu'elles parussent l'avoir. Ce même Hercule, qui crut faire violence aux cinquante filles de Thespius, fut pourtant contraint de filer près d'Omphale ; et le fort Samson n'était pas si fort que Dalila. Cet empire est aux femmes, et ne peut leur être ôté, même quand elles en abusent : si jamais elles pouvaient le perdre, il y a longtemps qu'elles l'auraient perdu.

Il n'y a nulle parité entre les deux sexes quant à la conséquence du sexe. Le mâle n'est mâle qu'en certains instants, la femelle est femelle toute sa vie, ou du moins toute sa jeunesse ; tout la rappelle sans cesse à son sexe, et, pour en bien remplir les fonctions, il lui faut une constitution qui s'y rapporte. Il lui faut du ménagement durant sa grossesse ; il lui faut du repos dans ses couches ; il lui faut une vie molle et sédentaire pour allaiter ses enfants ; il lui faut, pour les élever, de la patience et de la douceur, un zèle, une affection que rien ne rebute ; elle sert de liaison entre eux et leur père, elle seule les lui fait aimer et lui donne la confiance de les appeler siens. Que de tendresse et de soin ne lui faut-il point pour maintenir dans l'union toute la famille ! Et enfin tout cela ne doit pas être des vertus, mais des goûts, sans quoi l'espèce humaine serait bientôt éteinte.

La rigidité des devoirs relatifs des deux sexes n'est ni ne peut être la même. Quand la femme se plaint là-dessus de l'injuste inégalité qu'y met l'homme, elle a tort ; cette inégalité n'est point une institution humaine, ou du moins elle n'est point l'ouvrage du préjugé, mais de la raison : c'est à celui des deux que la nature a chargé du dépôt des enfants d'en répondre à l'autre. Sans doute il n'est permis à personne de violer sa foi, et tout mari infidèle qui prive sa femme du seul prix des austères devoirs de son sexe est un homme injuste et barbare ; mais la femme infidèle fait plus, elle dissout la famille et brise tous les liens de la nature ; en donnant à l'homme des enfants qui ne sont pas à lui, elle trahit les uns et les autres, elle joint la perfidie à l'infidélité. J'ai peine à voir quel désordre et quel crime ne tient pas à celui-là. S'il est un état affreux au monde, c'est celui

Copyright Arvensa Editions

d'un malheureux père qui, sans confiance en sa femme, n'ose se livrer aux plus doux sentiments de son coeur, qui doute, en embrassant son enfant, s'il n'embrasse point l'enfant d'un autre, le gage de son déshonneur, le ravisseur du bien de ses propres enfants. Qu'est-ce alors que la famille, si ce n'est une société d'ennemis secrets qu'une femme coupable arme l'un contre l'autre, en les forçant de feindre de s'entr'aimer ?

Il n'importe donc pas seulement que la femme soit fidèle, mais qu'elle soit jugée telle par son mari, par ses proches, par tout le monde ; il importe qu'elle soit modeste, attentive, réservée, et qu'elle porte aux yeux d'autrui, comme en sa propre conscience, le témoignage de sa vertu. Enfin s'il importe qu'un père aime ses enfants, il importe qu'il estime leur mère. Telles sont les raisons qui mettent l'apparence même au nombre des devoirs des femmes, et leur rendent l'honneur et la réputation non moins indispensables que la chasteté. De ces principes dérive, avec la différence morale des sexes, un motif nouveau de devoir et de convenance, qui prescrit spécialement aux femmes l'attention la plus scrupuleuse sur leur conduite, sur leurs manières, sur leur maintien. Soutenir vaguement que les deux sexes sont égaux, et que leurs devoir sont les mêmes, c'est se perdre en déclamations vaines, c'est ne rien dire tant qu'on ne répondra pas à cela.

N'est-ce pas une manière de raisonner bien solide, de donner des exceptions pour réponse à des lois générales aussi bien fondées ? Les femmes, dites-vous, ne font pas toujours des enfants ! Non, mais leur destination propre est d'en faire. Quoi ! parce qu'il y a dans l'univers une centaine de grandes villes où les femmes, vivant dans la licence, font peu d'enfants, vous prétendez que l'état des femmes est d'en faire peu ! Et que deviendraient vos villes, si les campagnes éloignées, ou les femmes vivent plus simplement et plus chastement, ne réparaient la stérilité des dames ? Dans combien de provinces les femmes qui n'ont fait que quatre ou cinq enfants passent pour peu fécondes ![474] Enfin, que telle ou telle femme fasse peu d'enfants, qu'importe ? L'état de la femme est-il moins d'être mère ? et n'est-ce pas par des lois générales que la nature et les moeurs doivent pourvoir à cet état ?

Quand il y aurait entre les grossesses d'aussi longs intervalles qu'on le suppose, une femme changera-t-elle ainsi brusquement et alternativement de manière de vivre sans péril et sans risque ? Sera-t-elle aujourd'hui

Copyright Arvensa Editions

nourrice et demain guerrière ? Changera-t-elle de tempérament et de goûts comme un caméléon de couleurs ? Passera-t-elle tout à coup de l'ombre de la clôture et des soins domestiques aux injures de l'air, aux travaux, aux fatigues, aux périls de la guerre ? Sera-t-elle tantôt craintive[475] et tantôt brave, tantôt délicate et tantôt robuste ? Si les jeunes gens élevés dans Paris ont peine à supporter le métier des armes, des femmes qui n'ont jamais affronté le soleil, et qui savent à peine marcher, le supporteront-elles après cinquante ans de mollesse ? Prendront-elles ce dur métier à l'âge où les hommes le quittent ?

Il y a des pays où les femmes accouchent presque sans peine et nourrissent leurs enfants presque sans soin ; j'en conviens : mais dans ces mêmes pays les hommes vont demi-nus en tout temps, terrassent les bêtes féroces, portent un canot comme un havresac, font des chasses de sept ou huit cent lieues, dorment à l'air à plate terre, supportent des fatigues incroyables, et passent plusieurs jours sans manger. Quand les femmes deviennent robustes, les hommes le deviennent encore plus ; quand les hommes s'amollissent, les femmes s'amollissent davantage ; quand les deux termes changent également, la différence reste la même.

Platon, dans sa *République*, donne aux femmes les mêmes exercices qu'aux hommes ; je le crois bien. Ayant ôté de son gouvernement les familles particulières, et ne sachant plus que faire des femmes, il se vit forcé de les faire hommes. Ce beau génie avait tout combiné, tout prévu : il allait au-devant d'une objection que personne peut-être n'eût songé à lui faire ; mais il a mal résolu celle qu'on lui fait. Je ne parle point de cette prétendue communauté de femmes, dont le reproche tant répété prouve que ceux qui le lui font ne l'ont jamais lu ; je parle de cette promiscuité civile qui confond partout les deux sexes dans les mêmes emplois, dans les mêmes travaux, et ne peut manquer d'engendrer les plus intolérables abus ; je parle de cette subversion des plus doux sentiments de la nature, immolés à un sentiment artificiel qui ne peut subsister que par eux : comme s'il ne fallait pas une prise naturelle pour former des liens de convention ! comme si l'amour qu'on a pour ses proches n'était pas le principe de celui qu'on doit à l'état ! comme si ce n'était pas par la petite patrie, qui est la famille, que le coeur s'attache à la grande ! comme si ce n'était pas le bon fils, le bon mari, le bon père, qui font le bon citoyen !

Dès qu'une fois il est démontré que l'homme et la femme ne sont ni ne

Copyright Arvensa Editions

doivent être constitués de même, de caractère ni de tempérament, il s'ensuit qu'ils ne doivent pas avoir la même éducation. En suivant les directions de la nature, ils doivent agir de concert, mais ils ne doivent pas faire les mêmes choses ; la fin des travaux est commune, mais les travaux sont différents, et par conséquent les goûts qui les dirigent. Après avoir tâché de former l'homme naturel, pour ne pas laisser imparfait notre ouvrage, voyons comment doit se former aussi la femme qui convient à cet homme.

Voulez-vous toujours être bien guidé, suivez toujours les indications de la nature. Tout ce qui caractérise le sexe doit être respecté comme établi par elle. Vous dites sans cesse : les femmes ont tel et tel défaut que nous n'avons pas. Votre orgueil vous trompe ; ce seraient des défauts pour vous, ce sont des qualités pour elles ; tout irait moins bien si elles ne les avaient pas. Empêchez ces prétendus défauts de dégénérer, mais gardez-vous de les détruire.

Les femmes, de leur côté, ne cessent de crier que nous les élevons pour être vaines et coquettes, que nous les amusons sans cesse à des puérilités pour rester plus facilement les maîtres ; elles s'en prennent à nous des défauts que nous leur reprochons. Quelle folie ! Et depuis quand sont-ce les hommes qui se mêlent de l'éducation des filles ? Qui est-ce qui empêche les mères de les élever comme il leur plaît ? Elles n'ont point de collèges : grand malheur ! Eh ! plût à Dieu qu'il n'y en eût point pour les garçons ! ils seraient plus sensément et plus honnêtement élevés. Force-t-on vos filles à perdre leur temps en niaiseries ? Leur fait-on malgré elles passer la moitié de leur vie à leur toilette, à votre exemple ? Vous empêche-t-on de les instruire et faire instruire à votre gré ? Est-ce notre faute si elles nous plaisent quand elles sont belles, si leurs minauderies nous séduisent, si l'art qu'elles apprennent de vous nous attire et nous flatte, si nous aimons à les voir mises avec goût, si nous leur laissons affiler à loisir les armes dont elles nous subjuguent ? Eh ! prenez le parti de les élever comme des hommes ; ils y consentiront de bon coeur. Plus elles voudront leur ressembler, moins elles les gouverneront, et c'est alors qu'ils seront vraiment les maîtres.

Toutes les facultés communes aux deux sexes ne leur sont pas également partagées ; mais prises en tout, elles se compensent. La femme vaut mieux comme femme et moins comme homme ; partout où elle fait valoir ses droits, elle a l'avantage ; partout où elle veut usurper les nôtres,

Copyright Arvensa Editions

elle reste au-dessous de nous. On ne peut répondre à cette vérité générale que par des exceptions ; constante manière d'argumenter des galants partisans du beau sexe.

Cultiver dans les femmes les qualités de l'homme, et négliger celles qui leur sont propres, c'est donc visiblement travailler à leur préjudice. Les rusées le voient trop bien pour en être les dupes ; en tâchant d'usurper nos avantages, elles n'abandonnent pas les leurs ; mais il arrive de là que, ne pouvant bien ménager les uns et les autres parce qu'ils sont incompatibles, elles restent au-dessous de leur portée sans se mettre à la nôtre, et perdent la moitié de leur prix. Croyez-moi, mère judicieuse, ne faites point de votre fille un honnête homme, comme pour donner un démenti à la nature ; faites-en une honnête femme, et soyez sûre qu'elle en vaudra mieux pour elle et pour nous.

S'ensuit-il qu'elle doive être élevée dans l'ignorance de toute chose, et bornée aux seules fonctions du ménage ? L'homme fera-t-il sa servante de sa compagne ? Se privera-t-il auprès d'elle du plus grand charme de la société ? Pour mieux l'asservir l'empêchera-t-il de rien sentir, de rien connaître ? En fera-t-il un véritable automate ? Non, sans doute ; ainsi ne l'a pas dit la nature, qui donne aux femmes un esprit si agréable et si délié ; au contraire, elle veut qu'elles pensent, qu'elles jugent, qu'elles aiment, qu'elles connaissent, qu'elles cultivent leur esprit comme leur figure ; ce sont les armes qu'elle leur donne pour suppléer à la force qui leur manque et pour diriger la nôtre. Elles doivent apprendre beaucoup de choses, mais seulement celles qu'il leur convient de savoir.

Soit que je considère la destination particulière du sexe, soit que j'observe ses penchants, soit que je compte ses devoirs, tout concourt également à m'indiquer la forme d'éducation qui lui convient. La femme et l'homme sont faits l'un pour l'autre, mais leur mutuelle dépendance n'est pas égale : les hommes dépendent des femmes par leurs désirs ; les femmes dépendent des hommes et par leurs désirs et par leurs besoins ; nous subsisterions plutôt sans elles qu'elles sans nous. Pour qu'elles aient le nécessaire, pour qu'elles soient dans leur état, il faut que nous le leur donnions, que nous voulions le leur donner, que nous les en estimions dignes ; elles dépendent de nos sentiments, du prix que nous mettons à leur mérite, du cas que nous faisons de leurs charmes et de leurs vertus. Par la loi même de la nature, les femmes, tant pour elles que pour leurs enfants, sont à la merci des jugements des hommes : il ne suffit pas

Copyright Arvensa Editions

qu'elles soient estimables, il faut qu'elles soient estimées ; il ne leur suffit pas d'être belles, il faut qu'elles plaisent ; il ne leur suffit pas d'être sages, il faut qu'elles soient reconnues pour telles ; leur honneur n'est pas seulement dans leur conduite, mais dans leur réputation, et il n'est pas possible que celle qui consent à passer pour infâme puisse jamais être honnête. L'homme, en bien faisant, ne dépend que de lui-même, et peut braver le jugement public ; mais la femme en bien faisant, n'a fait que la moitié de sa tâche, et ce que l'on pense d'elle ne lui importe pas moins que ce qu'elle est en effet. Il suit de là que le système de son éducation doit être à cet égard contraire à celui de la nôtre : l'opinion est le tombeau de la vertu parmi les hommes, et son trône parmi les femmes.

De la bonne constitution des mères dépend d'abord celle des enfants ; du soin des femmes dépend la première éducation des hommes ; des femmes dépendent encore leurs moeurs, leurs passions, leurs goûts, leurs plaisirs, leur bonheur même. Ainsi toute l'éducation des femmes doit être relative aux hommes. Leur plaire, leur être utiles, se faire aimer et honorer d'eux, les élever jeunes, les soigner grands, les conseiller, les consoler, leur rendre la vie agréable et douce : voilà les devoirs des femmes dans tous les temps, et ce qu'on doit leur apprendre dès leur enfance. Tant qu'on ne remontera pas à ce principe, on s'écartera du but, et tous les préceptes qu'on leur donnera ne serviront de rien pour leur bonheur ni pour le nôtre.

Mais, quoique toute femme veuille plaire aux hommes et doive le vouloir, il y a bien de la différence entre vouloir plaire à l'homme de mérite, à l'homme vraiment aimable, et vouloir plaire à ces petits agréables qui déshonorent leur sexe et celui qu'ils imitent. Ni la nature ni la raison ne peuvent porter la femme à aimer dans les hommes ce qui lui ressemble, et ce n'est pas non plus en prenant leurs manières qu'elle doit chercher à s'en faire aimer.

Lors donc que, quittant le ton modeste et posé de leur sexe, elles prennent les airs de ces étourdis, loin de suivre leur vocation, elles y renoncent ; elles s'ôtent à elles-mêmes les droits qu'elles pensent usurper. Si nous étions autrement, disent-elles, nous ne plairions point aux hommes. Elles mentent. Il faut être folle pour aimer les fous ; le désir d'attirer ces gens-là montre le goût de celle qui s'y livre. S'il n'y avait point d'hommes frivoles, elles se presseraient d'en faire ; et leurs frivolités sont bien plus son ouvrage que les siennes ne sont le leur. La femme qui aime les vrais hommes, et qui veut leur plaire, prend des moyens assortis à son

Copyright Arvensa Editions

dessein. La femme est coquette par état ; mais sa coquetterie change de forme et d'objet selon ses vues ; réglons ces vues sur celles de la nature, la femme aura l'éducation qui lui convient.

Les petites filles, presque en naissant, aiment la parure : non contentes d'être jolies, elles veulent qu'on les trouve telles : on voit dans leurs petits airs que ce soin les occupe déjà ; et à peine sont-elles en état d'entendre ce qu'on leur dit, qu'on les gouverne en leur parlant de ce qu'on pensera d'elles. Il s'en faut bien que le même motif très indiscrètement proposé aux petits garçons n'ait sur eux le même empire. Pourvu qu'ils soient indépendants et qu'ils aient du plaisir, ils se soucient fort peu de ce qu'on pourra penser d'eux. Ce n'est qu'à force de temps et de peine qu'on les assujettit à la même loi.

De quelque part que vienne aux filles cette première leçon, elle est très bonne. Puisque le corps naît pour ainsi dire avant l'âme, la première culture doit être celle du corps : cet ordre est commun aux deux sexes. Mais l'objet de cette culture est différent ; dans l'un cet objet est le développement des forces, dans l'autre il est celui des agréments : non que ces qualités doivent être exclusives dans chaque sexe, l'ordre seulement est renversé ; il faut assez de force aux femmes pour faire tout ce qu'elles font avec grâce ; il faut assez d'adresse aux hommes pour faire tout ce qu'ils font avec facilité.

Par l'extrême mollesse des femmes commence celle des hommes. Les femmes ne doivent pas être robustes comme eux, mais pour eux, pour que les hommes qui naîtront d'elles le soient aussi. En ceci, les couvents, où les pensionnaires ont une nourriture grossière, mais beaucoup d'ébats, de courses, de jeux en plein air et dans des jardins, sont à préférer à la maison paternelle, où une fille, délicatement nourrie, toujours flattée ou tancée, toujours assise sous les yeux de sa mère dans une chambre bien close, n'ose se lever, ni marcher, ni parler, ni souffler, et n'a pas un moment de liberté pour jouer, sauter, courir, crier, se livrer à la pétulance naturelle à son âge : toujours ou relâchement dangereux ou sévérité mal entendue ; jamais rien selon la raison. Voilà comment on ruine le corps et le coeur de la jeunesse.

Les filles de Sparte s'exerçaient, comme les garçons, aux jeux militaires, non pour aller à la guerre, mais pour porter un jour des enfants capables d'en soutenir les fatigues. Ce n'est pas là ce que j'approuve : il n'est pas nécessaire pour donner des soldats à l'état que les mères aient porté le

Copyright Arvensa Editions

mousquet et fait l'exercice à la prussienne ; mais je trouve qu'en général l'éducation grecque était très bien entendue en cette partie. Les jeunes filles paraissaient souvent en public, non pas mêlées avec les garçons, mais rassemblées entre elles. Il n'y avait presque pas une fête, pas un sacrifice, pas une cérémonie, où l'on ne vît des bandes de filles des premiers citoyens couronnées de fleurs, chantant des hymnes, formant des choeurs de danses, portant des corbeilles, des vases, des offrandes, et présentant aux sens dépravés des Grecs un spectacle charmant et propre à balancer le mauvais effet de leur indécente gymnastique. Quelque impression que fît cet usage sur les coeurs des hommes, toujours était-il excellent pour donner au sexe une bonne constitution dans la jeunesse par des exercices agréables, modérés, salutaires, et pour aiguiser et former son goût par le désir continuel de plaire, sans jamais exposer ses moeurs.

Sitôt que ces jeunes personnes étaient mariées, on ne les voyait plus en public ; renfermées dans leurs maisons, elles bornaient tous leurs soins à leur ménage et à leur famille. Telle est la manière de vivre que la nature et la raison prescrivent au sexe. Aussi de ces mères-là naissaient les hommes les plus sains, les plus robustes, les mieux faits de la terre ; et malgré le mauvais renom de quelques îles, il est constant que de tous les peuples du monde, sans en excepter même les Romains, on n'en cite aucun où les femmes aient été à la fois plus sages et plus aimables, et aient mieux réuni les moeurs à la beauté, que l'ancienne Grèce.

On sait que l'aisance des vêtements qui ne gênaient point le corps contribuait beaucoup à lui laisser dans les deux sexes ces belles proportions qu'on voit dans leurs statues, et qui servent encore de modèle à l'art quand la nature défigurée a cessé de lui en fournir parmi nous. De toutes ces entraves gothiques, de ces multitudes de ligatures qui tiennent de toutes parts nos membres en presse, ils n'en avaient pas une seule. Leurs femmes ignoraient l'usage de ces corps de baleine par lesquels les nôtres contrefont leur taille plutôt qu'elles ne la marquent. Je ne puis concevoir que cet abus, poussé en Angleterre à un point inconcevable, n'y fasse pas à la fin dégénérer l'espèce, et je soutiens même que l'objet d'agrément qu'on se propose en cela est de mauvais goût. Il n'est point agréable de voir une femme coupée en deux comme une guêpe ; cela choque la vue et fait souffrir l'imagination. La finesse de la taille a, comme tout le reste, ses proportions, sa mesure, passé laquelle elle est certainement un défaut : ce défaut serait même frappant à l'oeil sur le nu :

Copyright Arvensa Editions

pourquoi serait-il une beauté sous le vêtement !

Je n'ose presser les raisons sur lesquelles les femmes s'obstinent à s'encuirasser ainsi : un sein qui tombe, un ventre qui grossit, etc., cela déplaît fort, j'en conviens, dans une personne de vingt ans, mais cela ne choque plus à trente ; et comme il faut en dépit de nous être en tout temps ce qu'il plaît à la nature, et que l'oeil de l'homme ne s'y trompe point, ces défauts sont moins déplaisants à tout âge que la sotte affectation d'une petite fille de quarante ans.

Tout ce qui gêne et contraint la nature est de mauvais goût ; cela est vrai des parures du corps comme des ornements de l'esprit. La vie, la santé, la raison, le bien-être doivent aller avant tout ; la grâce ne va point sans l'aisance ; la délicatesse n'est pas la langueur, et il ne faut pas être malsaine pour plaire. On excite la pitié quand on souffre ; mais le plaisir et le désir cherchent la fraîcheur de la santé.

Les enfants des deux sexes ont beaucoup d'amusements communs, et cela doit être ; n'en ont-ils pas de même étant grands ? Ils ont aussi des goûts propres qui les distinguent. Les garçons cherchent le mouvement et le bruit ; des tambours, des sabots, de petits carrosses : les filles aiment mieux ce qui donne dans la vue et sert à l'ornement ; des miroirs, des bijoux, des chiffons, surtout des poupées : la poupée est l'amusement spécial de ce sexe ; voilà très évidemment son goût déterminé sur sa destination. Le physique de l'art de plaire est dans la parure : c'est tout ce que des enfants peuvent cultiver de cet art.

Voyez une petite fille passer la journée autour de sa poupée, lui changer sans cesse d'ajustement, l'habiller, la déshabiller cent et cent fois, chercher continuellement de nouvelles combinaisons d'ornements bien ou mal assortis, il n'importe ; les doigts manquent d'adresse, le goût n'est pas formé, mais déjà le penchant se montre ; dans cette éternelle occupation le temps coule sans qu'elle y songe ; les heures passent, elle n'en sait rien ; elle oublie les repas mêmes, elle a plus faim de parure que d'aliment. Mais, direz-vous, elle pare sa poupée et non sa personne. Sans doute ; elle voit sa poupée et ne se voit pas, elle ne peut rien faire pour elle-même, elle n'est pas formée, elle n'a ni talent ni force, elle n'est rien encore, elle est toute dans sa poupée, elle y met toute sa coquetterie. Elle ne l'y laissera pas toujours, elle attend le moment d'être sa poupée elle-même.

Voilà donc un premier goût bien décidé : vous n'avez qu'à le suivre et le régler. Il est sûr que la petite voudrait de tout son coeur savoir orner sa

Copyright Arvensa Editions

poupée, faire ses noeuds de manche, son fichu, son falbala, sa dentelle ; en tout cela on la fait dépendre si durement du bon plaisir d'autrui, qu'il lui serait bien plus commode de tout devoir à son industrie. Ainsi vient la raison des premières leçons qu'on lui donne : ce ne sont pas des tâches qu'on lui prescrit, ce sont des bontés qu'on a pour elle. Et en effet, presque toutes les petites filles apprennent avec répugnance à lire et à écrire ; mais, quant à tenir l'aiguille, c'est ce qu'elles apprennent toujours volontiers. Elles s'imaginent d'avance être grandes, et songent avec plaisir que ces talents pourront un jour leur servir à se parer.

Cette première route ouverte est facile à suivre : la couture, la broderie, la dentelle viennent d'elles-mêmes. La tapisserie n'est plus si fort à leur gré : les meubles sont trop loin d'elles, ils ne tiennent point à la personne, ils tiennent à d'autres opinions. La tapisserie est l'amusement des femmes ; de jeunes filles n'y prendront jamais un fort grand plaisir.

Ces progrès volontaires s'étendront aisément jusqu'au dessin, car cet art n'est pas indifférent à celui de se mettre avec goût : mais je ne voudrais point qu'on les appliquât au paysage, encore moins à la figure. Des feuillages, des fruits, des fleurs, des draperies, tout ce qui peut servir à donner un contour élégant aux ajustements, et à faire soi-même un patron de broderie quand on n'en trouve pas à son gré, cela leur suffit. En général, s'il importe aux hommes de borner leurs études à des connaissances d'usage, cela importe encore plus aux femmes, parce que la vie de celles-ci, bien que moins laborieuse, étant ou devant être plus assidue à leurs soins, et plus entrecoupée de soins divers, ne leur permet de se livrer par choix à aucun talent au préjudice de leurs devoirs.

Quoi qu'en disent les plaisants, le bon sens est également des deux sexes. Les filles en général sont plus dociles que les garçons, et l'on doit même user sur elles de plus d'autorité, comme je le dirai tout à l'heure ; mais il ne s'ensuit pas que l'on doive exiger d'elles rien dont elles ne puissent voir l'utilité ; l'art des mères est de la leur montrer dans tout ce qu'elles leur prescrivent, et cela est d'autant plus aisé, que l'intelligence dans les filles est plus précoce que dans les garçons. Cette règle bannit de leur sexe, ainsi que du nôtre, non seulement toutes les études oisives qui n'aboutissent à rien de bon et ne rendent pas même plus agréables aux autres ceux qui les ont faites, mais même toutes celles dont l'utilité n'est pas de l'âge, et où l'enfant ne peut la prévoir dans un âge plus avancé. Si je ne veux pas qu'on presse un garçon d'apprendre à lire, à plus forte raison

Copyright Arvensa Editions

je ne veux pas qu'on y force de jeunes filles avant de leur faire bien sentir à quoi sert la lecture ; et, dans la manière dont on leur montre ordinairement cette utilité, on suit bien plus sa propre idée que la leur. Après tout, où est la nécessité qu'une fille sache lire et écrire de si bonne heure ? Aura-t-elle si tôt un ménage à gouverner ? Il y en a bien peu qui ne fassent plus d'abus que d'usage de cette fatale science ; et toutes sont un peu trop curieuses pour ne pas l'apprendre sans qu'on les y force, quand elles en auront le loisir et l'occasion. Peut-être devraient-elles apprendre à chiffrer avant tout ; car rien n'offre une utilité plus sensible en tout temps, ne demande un plus long usage, et ne laisse tant de prise à l'erreur que les comptes. Si la petite n'avait les cerises de son goûter que par une opération d'arithmétique, je vous réponds qu'elle saurait bientôt calculer.

Je connais une jeune personne qui apprit à écrire plus tôt qu'à lire, et qui commença d'écrire avec l'aiguille avant que d'écrire avec la plume. De toute l'écriture elle ne voulut d'abord faire des *O*. Elle faisait incessamment des *O* grands et petits, des *O* de toutes les tailles, des *O* les uns dans les autres, et toujours tracés à rebours. Malheureusement un jour qu'elle était occupée à cet utile exercice, elle se vit dans un miroir ; et, trouvant que cette attitude contrainte lui donnait mauvaise grâce, comme une autre Minerve, elle jeta la plume, et ne voulut plus faire des *O*. Son frère n'aimait pas plus à écrire qu'elle ; mais ce qui le fâchait était la gêne, et non pas l'air qu'elle lui donnait. On prit un autre tour pour la ramener à l'écriture ; la petite fille était délicate et vaine, elle n'entendait point que son linge servît à ses soeurs ; on le marquait, on ne voulut plus le marquer ; il fallut le marquer elle-même : on conçoit le reste du progrès.

Justifiez toujours les soins que vous imposez aux jeunes filles, mais imposez-leur-en toujours. L'oisiveté et l'indocilité sont les deux défauts les plus dangereux pour elles, et dont on guérit le moins quand on les a contractés. Les filles doivent être vigilantes et laborieuses ; ce n'est pas tout : elles doivent être gênées de bonne heure. Ce malheur, si c'en est un pour elles, est inséparable de leur sexe ; et jamais elles ne s'en délivrent que pour en souffrir de bien plus cruels. Elles seront toute leur vie asservies à la gêne la plus continuelle et la plus sévère, qui est celle des bienséances. Il faut les exercer d'abord à la contrainte, afin qu'elle ne leur coûte jamais rien ; à dompter toutes leurs fantaisies, pour les soumettre aux volontés d'autrui. Si elles voulaient toujours travailler, on devrait quelquefois les forcer à ne rien faire. La dissipation, la frivolité,

Copyright Arvensa Editions

l'inconstance, sont des défauts qui naissent aisément de leurs premiers goûts corrompus et toujours suivis. Pour prévenir cet abus, apprenez-leur surtout à se vaincre. Dans nos insensés établissements, la vie de l'honnête femme est un combat perpétuel contre elle-même ; il est juste que ce sexe partage la peine des maux qu'il nous a causés.

Empêchez que les filles ne s'ennuient dans leurs occupations et ne se passionnent dans leurs amusements, comme il arrive toujours dans les éducations vulgaires, où l'on met, comme dit Fénelon, tout l'ennui d'un côté et tout le plaisir de l'autre. Le premier de ces deux inconvénients n'aura lieu, si on suit les règles précédentes, que quand les personnes qui seront avec elles leur déplairont. Une petite fille qui aimera sa mère ou sa mie travaillera tout le jour à ses côtés sans ennui ; le babil seul la dédommagera de toute sa gêne. Mais, si celle qui la gouverne lui est insupportable, elle prendra dans le même dégoût tout ce qu'elle fera sous ses yeux. Il est très difficile que celles qui ne se plaisent pas avec leurs mères plus qu'avec personne au monde puissent un jour tourner à bien ; mais, pour juger de leurs vrais sentiments, il faut les étudier, et non pas se fier à ce qu'elles disent ; car elles sont flatteuses, dissimulées, et savent de bonne heure se déguiser. On ne doit pas non plus leur prescrire d'aimer leur mère ; l'affection ne vient point par devoir, et ce n'est pas ici que sert la contrainte. L'attachement, les soins, la seule habitude, feront aimer la mère de la fille, si elle ne fait rien pour s'attirer sa haine. La gêne même où elle la tient, bien dirigée, loin d'affaiblir cet attachement, ne fera que l'augmenter, parce que la dépendance étant un état naturel aux femmes, les filles se sentent faites pour obéir.

Par la même raison qu'elles ont ou doivent avoir peu de liberté, elles portent à l'excès celle qu'on leur laisse ; extrêmes en tout, elles se livrent à leurs jeux avec plus d'emportement encore que les garçons : c'est le second des inconvénients dont je viens de parler. Cet emportement doit être modéré ; car il est la cause de plusieurs vices particuliers aux femmes, comme, entre autres, le caprice de l'engouement, par lequel une femme se transporte aujourd'hui pour tel objet qu'elle ne regardera pas demain. L'inconstance des goûts leur est aussi funeste que leur excès, et l'un et l'autre leur vient de la même source. Ne leur ôtez pas la gaieté, les ris, le bruit, les folâtres jeux ; mais empêchez qu'elles ne se rassasient de l'un pour courir à l'autre ; ne souffrez pas qu'un seul instant dans leur vie elles ne connaissent plus de frein. Accoutumez-les à se voir interrompre au

Copyright Arvensa Editions

milieu de leurs jeux, et ramener à d'autres soins sans murmurer. La seule habitude suffit encore en ceci, parce qu'elle ne fait que seconder la nature.

Il résulte de cette contrainte habituelle une docilité dont les femmes ont besoin toute leur vie, puisqu'elles ne cessent jamais d'être assujetties ou à un homme, ou aux jugements des hommes, et qu'il ne leur est jamais permis de se mettre au-dessus de ces jugements. La première et la plus importante qualité d'une femme est la douceur : faite pour obéir à un être aussi imparfait que l'homme, souvent si plein de vices, et toujours si plein de défauts, elle doit apprendre de bonne heure à souffrir même l'injustice et à supporter les torts d'un mari sans se plaindre ; ce n'est pas pour lui, c'est pour elle qu'elle doit être douce. L'aigreur et l'opiniâtreté des femmes ne font jamais qu'augmenter leurs maux et les mauvais procédés des maris ; ils sentent que ce n'est pas avec ces armes-là qu'elles doivent les vaincre. Le ciel ne les fit point insinuantes et persuasives pour devenir acariâtres ; il ne les fit point faibles pour être impérieuses ; il ne leur donna point une voix si douce pour dire des injures ; il ne leur fit point des traits si délicats pour les défigurer par la colère. Quand elles se fâchent, elles s’oublient : elles ont souvent raison de se plaindre, mais elles ont toujours tort de gronder. Chacun doit garder le ton de son sexe ; un mari trop doux peut rendre une femme impertinente ; mais, à moins qu'un homme ne soit un monstre, la douceur d'une femme le ramène, et triomphe de lui tôt ou tard.

Que les filles soient toujours soumises, mais que les mères ne soient pas toujours inexorables. Pour rendre docile une jeune personne, il ne faut pas la rendre malheureuse ; pour la rendre modeste, il ne faut pas l'abrutir ; au contraire, je ne serais pas fâché qu'on lui laissât mettre quelquefois un peu d'adresse, non pas à éluder la punition dans sa désobéissance, mais à se faire exempter d'obéir. Il n'est pas question de lui rendre sa dépendance pénible, il suffit de la lui faire sentir. La ruse est un talent naturel au sexe ; et, persuadé que tous les penchants naturels sont bons et droits par eux-mêmes, je suis d'avis qu'on cultive celui-là comme les autres : il ne s'agit que d'en prévenir l'abus.

Je m'en rapporte sur la vérité de cette remarque à tout observateur de bonne foi. Je ne veux point qu'on examine là-dessus les femmes mêmes : nos gênantes institutions peuvent les forcer d'aiguiser leur esprit. Je veux qu'on examine les filles, les petites filles, qui ne font pour ainsi dire que de naître : qu'on les compare avec les petits garçons de même âge ; et, si ceux-

Copyright Arvensa Editions

ci ne paraissent lourds, étourdis, bêtes, auprès d'elles, j'aurai tort incontestablement. Qu'on me permette un seul exemple pris dans toute la naïveté puérile.

Il est très commun de défendre aux enfants de rien demander à table ; car on ne croit jamais mieux réussir dans leur éducation qu'en la surchargeant de préceptes inutiles, comme si un morceau de ceci ou de cela n'était pas bientôt accordé ou refusé[476], sans faire mourir sans cesse un pauvre enfant d'une convoitise aiguisée par l'espérance. Tout le monde sait l'adresse d'un jeune garçon soumis à cette loi, lequel, ayant été oublié à table, s'avisa de demander du sel, etc. Je ne dirai pas qu'on pouvait le chicaner pour avoir demandé directement du sel et indirectement de la viande ; l'omission était si cruelle, que, quand il eût enfreint ouvertement la loi et dit sans détour qu'il avait faim, je ne puis croire qu'on l'en eût puni. Mais voici comment s'y prit, en ma présence, une petite fille de six ans dans un cas beaucoup plus difficile ; car, outre qu'il lui était rigoureusement défendu de demander jamais rien ni directement ni indirectement, la désobéissance n'eût pas été graciable, puisqu'elle avait mangé de tous les plats, hormis un seul, dont on avait oublié de lui donner, et qu'elle convoitait beaucoup.

Or, pour obtenir qu'on réparât cet oubli sans qu'on pût l'accuser de désobéissance, elle fit en avançant son doigt la revue de tous les plats, disant tout haut, à mesure qu'elle les montrait : *J'ai mangé de ça, j'ai mangé de ça* ; mais elle affecta si visiblement de passer sans rien dire celui dont elle n'avait point mangé, que quelqu'un s'en apercevant lui dit : Et de cela, en avez-vous mangé ? *Oh ! non*, reprit doucement la petite gourmande en baissant les yeux. Je n'ajouterai rien ; comparez : ce tour-ci est une ruse de fille, l'autre est une ruse de garçon.

Ce qui est bien, et aucune loi générale n'est mauvaise. Cette adresse particulière donnée au sexe est un dédommagement très équitable de la force qu'il a de moins ; sans quoi la femme ne serait pas la compagne de l'homme, elle serait son esclave : c'est par cette supériorité de talent qu'elle se maintient son égale, et qu'elle le gouverne en lui obéissant. La femme a tout contre elle, nos défauts, sa timidité, sa faiblesse ; elle n'a pour elle que son art et sa beauté. N'est-il pas juste qu'elle cultive l'un et l'autre ? Mais la beauté n'est pas générale ; elle périt par mille accidents, elle passe avec les années ; l'habitude en détruit l'effet. L'esprit seul est la

Copyright Arvensa Editions

véritable ressource du sexe : non ce sot esprit auquel on donne tant de prix dans le monde, et qui ne sert à rien pour rendre la vie heureuse, mais l'esprit de son état, l'art de tirer parti du nôtre, et de se prévaloir de nos propres avantages. On ne sait pas combien cette adresse des femmes nous est utile à nous-mêmes, combien elle ajoute de charme à la société des deux sexes, combien elle sert à réprimer la pétulance des enfants, combien elle contient de maris brutaux, combien elle maintient de bons ménages, que la discorde troublerait sans cela. Les femmes artificieuses et méchantes en abusent, je le sais bien ; mais de quoi le vice n'abuse-t-il pas ? Ne détruisons point les instruments du bonheur parce que les méchants s'en servent quelquefois à nuire.

On peut briller par la parure, mais on ne plaît que par la personne. Nos ajustements ne sont point nous ; souvent ils déparent à force d'être recherchés, et souvent ceux qui font le plus remarquer celle qui les porte sont ceux qu'on remarque le moins. L'éducation des jeunes filles est en ce point tout à fait à contresens. On leur promet des ornements pour récompense, on leur fait aimer les atours recherchés : *Qu'elle est belle !* leur dit-on quand elles sont fort parées. Et tout au contraire on devrait leur faire entendre que tant d'ajustement n'est fait que pour cacher des défauts, et que le vrai triomphe de la beauté est de briller par elle-même. L'amour des modes est de mauvais goût, parce que les visages ne changent pas avec elles, et que la figure restant la même, ce qui lui sied une fois lui sied toujours.

Quand je verrais la jeune fille se pavaner dans ses atours, je paraîtrais inquiet de sa figure ainsi déguisée et de ce qu'on en pourra penser ; je dirais : Tous ces ornements la parent trop, c'est dommage : croyez-vous qu'elle en pût supporter de plus simples ? est-elle assez belle pour se passer de ceci ou de cela ? Peut-être sera-t-elle alors la première à prier qu'on lui ôte cet ornement, et qu'on juge : c'est le cas de l'applaudir, s'il y a lieu. Je ne la louerais jamais tant que quand elle serait le plus simplement mise. Quand elle ne regardera la parure que comme un supplément aux grâces de la personne et comme un aveu tacite qu'elle a besoin de secours pour plaire, elle ne sera point fière de son ajustement, elle en sera humble ; et si, plus parée que de coutume, elle s'entend dire, *Qu'elle est belle !* elle en rougira de dépit.

Au reste, il y a des figures qui ont besoin de parure, mais il n'y en a point qui exigent de riches atours. Les parures ruineuses sont la vanité du

Copyright Arvensa Editions

rang et non de la personne, elles tiennent uniquement au préjugé. La véritable coquetterie est quelquefois recherchée, mais elle n'est jamais fastueuse ; et Junon se mettait plus superbement que Vénus. *Ne pouvant la faire belle, tu la fais riche*, disait Apelles à un mauvais peintre qui peignait Hélène fort chargée d'atours[477]. J'ai aussi remarqué que les plus pompeuses parures annonçaient le plus souvent de laides femmes ; on ne saurait avoir une vanité plus maladroite. Donnez à une jeune fille qui ait du goût, et qui méprise la mode, des rubans, de la gaze, de la mousseline et des fleurs ; sans diamants, sans pompons, sans dentelles[478], elle va se faire un ajustement qui la rendra cent fois plus charmante que n'eussent fait tous les brillants chiffons de la Duchapt.

Comme ce qui est bien est toujours bien, et qu'il faut être toujours le mieux qu'il est possible, les femmes qui se connaissent en ajustements choisissent les bons, s'y tiennent ; et, n'en changeant pas tous les jours, elles en sont moins occupées que celles qui ne savent à quoi se fixer. Le vrai soin de la parure demande peu de toilette. Les jeunes demoiselles ont rarement des toilettes d'appareil ; le travail, les leçons, remplissent leur journée ; cependant, en général, elles sont mises, au rouge près, avec autant de soin que les dames, et souvent de meilleur goût. L'abus de la toilette n'est pas ce qu'on pense, il vient bien plus d'ennui que de vanité. Une femme qui passe six heures à sa toilette n'ignore point qu'elle n'en sort pas mieux mise que celle qui n'y passe qu'une demi-heure ; mais c'est autant de pris sur l'assommante longueur du temps, et il vaut mieux s'amuser de soi que de s'ennuyer de tout. Sans la toilette, que ferait-on de la vie depuis midi jusqu'à neuf heures ? En rassemblant des femmes autour de soi, on s'amuse à les impatienter, c'est déjà quelque chose ; on évite les tête-à-tête avec un mari qu'on ne voit qu'à cette heure-là, c'est beaucoup plus ; et puis viennent les marchandes, les brocanteurs, les petits messieurs, les petits auteurs, les vers, les chansons, les brochures : sans la toilette on ne réunirait jamais si bien tout cela. Le seul profit réel qui tienne à la chose est le prétexte de s'étaler un peu plus que quand on est vêtue ; mais ce profit n'est peut-être pas si grand qu'on pense, et les femmes à toilette n'y gagnent pas tant qu'elles diraient bien. Donnez sans scrupule une éducation de femme aux femmes, faites qu'elles aiment les soins de leur sexe, qu'elles aient de la modestie, qu'elles sachent veiller à leur ménage et s'occuper dans leur maison ; la grande toilette tombera

Copyright Arvensa Editions

d'elle-même, et elles n'en seront mises que de meilleur goût.

La première chose que remarquent en grandissant les jeunes personnes, c'est que tous ces agréments étrangers ne leur suffisent pas, si elles n'en ont qui soient à elle. On ne peut jamais se donner la beauté, et l'on n'est pas si tôt en état d'acquérir la coquetterie ; mais on peut déjà chercher à donner un tour agréable à ses gestes, un accent flatteur à sa voix, à composer son maintien, à marcher avec légèreté, à prendre des attitudes gracieuses, et à choisir partout ses avantages. La voix s'étend, s'affermit, et prend du timbre ; les bras se développent, la démarche s'assure, et l'on s'aperçoit que, de quelque manière qu'on soit mise, il y a un art de se faire regarder. Dès lors il ne s'agit plus seulement d'aiguille et d'industrie ; de nouveaux talents se présentent, et font déjà sentir leur utilité.

Je sais que les sévères instituteurs veulent qu'on n'apprenne aux jeunes filles ni chant, ni danse, ni aucun des arts agréables. Cela me paraît plaisant ; et à qui veulent-ils donc qu'on les apprenne ? Aux garçons ? À qui des hommes ou des femmes appartient-il d'avoir ces talents par préférence ? À personne, répondront-ils ; les chansons profanes sont autant de crimes ; la danse est une invention du démon, une jeune fille ne doit avoir d'amusement que son travail et la prière. Voilà d'étranges amusements pour un enfant de dix ans ! Pour moi, j'ai grand-peur que toutes ces petites saintes qu'on force de passer leur enfance à prier Dieu ne passent leur jeunesse à tout autre chose, et ne réparent de leur mieux, étant mariées, le temps qu'elles pensent avoir perdu filles. J'estime qu'il faut avoir égard à ce qui convient à l'âge aussi bien qu'au sexe ; qu'une jeune fille ne doit pas vivre comme sa grand'mère ; qu'elle doit être vive, enjouée, folâtre, chanter, danser autant qu'il lui plaît, et goûter tous les innocents plaisirs de son âge ; le temps ne viendra que trop tôt d'être posée et de prendre un maintien plus sérieux.

Mais la nécessité de ce changement même est-elle bien réelle ? n'est-elle point peut-être encore un fruit de nos préjugés ? En n'asservissant les honnêtes femmes qu'à de tristes devoirs, on a banni du mariage tout ce qui pouvait le rendre agréable aux hommes. Faut-il s'étonner si la taciturnité qu'ils voient régner chez eux les en chasse, ou s'ils sont peu tentés d'embrasser un état si déplaisant ? À force d'outrer tous les devoirs, le christianisme les rend impraticables et vains ; à force d'interdire aux femmes le chant, la danse, et tous les amusements du monde, il les rend maussades, grondeuses, insupportables dans leurs maisons. Il n'y a point

Copyright Arvensa Editions

de religion où le mariage soit soumis à des devoirs si sévères, et point où un engagement si saint soit si méprisé. On a tant fait pour empêcher les femmes d'être aimables, qu'on a rendu les maris indifférents. Cela ne devrait pas être ; j'entends fort bien : mais moi je dis que cela devait être, puisque enfin les chrétiens sont hommes. Pour moi, je voudrais qu'une jeune Anglaise cultivât avec autant de soin les talents agréables pour plaire au mari qu'elle aura, qu'une jeune Albanaise les cultive pour le harem d'Ispahan. Les maris, dira-t-on, ne se soucient point trop de tous ces talents. Vraiment je le crois, quand ces talents, loin d'être employés à leur plaire, ne servent que d'amorce pour attirer chez eux de jeunes impudents qui les déshonorent. Mais pensez-vous qu'une femme aimable et sage, ornée de pareils talents, et qui les consacrerait à l'amusement de son mari, n'ajouterait pas au bonheur de sa vie, et ne l'empêcherait pas, sortant de son cabinet la tête épuisée, d'aller chercher des récréations hors de chez lui ? Personne n'a-t-il vu d'heureuses familles ainsi réunies, où chacun sait fournir du sien aux amusements communs ? Qu'il dise si la confiance et la familiarité qui s'y joint, si l'innocence et la douceur des plaisirs qu'on y goûte, ne rachètent pas bien ce que les plaisirs publics ont de plus bruyant ?

On a trop réduit en arts les talents agréables ; on les a trop généralisés ; on a tout fait maxime et précepte, et l'on a rendu fort ennuyeux aux jeunes personnes ce qui ne doit être pour elles qu'amusement et folâtres jeux. Je n'imagine rien de plus ridicule que de voir un vieux maître à danser ou à chanter aborder d'un air refrogné de jeunes personnes qui ne cherchent qu'à rire, et prendre pour leur enseigner sa frivole science un ton plus pédantesque et plus magistral que s'il s'agissait de leur catéchisme. Est-ce, par exemple, que l'art de chanter tient à la musique écrite ? ne saurait-on rendre sa voix flexible et juste, apprendre à chanter avec goût, même à s'accompagner, sans connaître une seule note ? Le même genre de chant va-t-il à toutes les voix ? la même méthode va-t-elle à tous les esprits ? On ne me fera jamais croire que les mêmes attitudes, les mêmes pas, les mêmes mouvements, les mêmes gestes, les mêmes danses conviennent à une petite brune vive et piquante, et à une grande belle blonde aux yeux languissants. Quand donc je vois un maître donner exactement à toutes deux les mêmes leçons, je dis : Cet homme suit sa routine, mais il n'entend rien à son art.

On demande s'il faut aux filles des maîtres ou des maîtresses. Je ne sais :

Copyright Arvensa Editions

je voudrais bien qu'elles n'eussent besoin ni des uns ni des autres, qu'elles apprissent librement ce qu'elles ont tant de penchant à vouloir apprendre, et qu'on ne vît pas sans cesse errer dans nos villes tant de baladins chamarrés. J'ai quelque peine à croire que le commerce de ces gens-là ne soit pas plus nuisible à de jeunes filles que leurs leçons ne leur sont utiles, et que leur jargon, leur ton, leurs airs, ne donnent pas à leurs écolières le premier goût des frivolités, pour eux si importantes, dont elles ne tarderont guère, à leur exemple, de faire leur unique occupation.

Dans les arts qui n'ont que l'agrément pour objet tout peut servir de maître aux jeunes personnes : leur père, leur mère, leur frère, leur soeur, leurs amies, leurs gouvernantes, leur miroir, et surtout leur propre goût. On ne doit point offrir de leur donner leçon, il faut que ce soient elles qui la demandent ; on ne doit point faire une tâche d'une récompense ; et c'est surtout dans ces sortes d'études que le premier succès est de vouloir réussir. Au reste, s'il faut absolument des leçons en règle, je ne déciderai point du sexe de ceux qui les doivent donner. Je ne sais s'il faut qu'un maître à danser prenne une jeune écolière par sa main délicate et blanche, qu'il lui fasse accourcir la jupe, lever les yeux, déployer les bras, avancer un sein palpitant ; mais je sais bien que pour rien au monde je ne voudrais être ce maître-là.

Par l'industrie et les talents le goût se forme ; par le goût l'esprit s'ouvre insensiblement aux idées du beau dans tous les genres, et enfin aux notions morales qui s'y rapportent. C'est peut-être une des raisons pourquoi le sentiment de la décence et de l'honnêteté s'insinue plus tôt chez les filles que chez les garçons ; car, pour croire que ce sentiment précoce soit l'ouvrage des gouvernantes, il faudrait être fort mal instruit de la tournure de leurs leçons et de la marche de l'esprit humain. Le talent de parler tient le premier rang dans l'art de plaire ; c'est par lui seul qu'on peut ajouter de nouveaux charmes à ceux auxquels l'habitude accoutume les sens. C'est l'esprit qui non seulement vivifie le corps, mais qui le renouvelle en quelque sorte ; c'est par la succession des sentiments et des idées qu'il anime et varie la physionomie ; et c'est par les discours qu'il inspire que l'attention, tenue en haleine, soutient longtemps le même intérêt sur le même objet. C'est, je crois, par toutes ces raisons que les jeunes filles acquièrent si vite un petit babil agréable, qu'elles mettent de l'accent dans leurs propos, même avant que de les sentir, et que les hommes s'amusent sitôt à les écouter, même avant qu'elles puissent les

Copyright Arvensa Editions

entendre ; ils épient le premier moment de cette intelligence pour pénétrer ainsi celui du sentiment[479].

Les femmes ont la langue flexible ; elles parlent plus tôt, plus aisément et plus agréablement que les hommes. On les accuse aussi de parler davantage : cela doit être, et je changerais volontiers ce reproche en éloge ; la bouche et les yeux ont chez elles la même activité, et par la même raison. L'homme dit ce qu'il sait, la femme dit ce qui plaît ; l'un pour parler a besoin de connaissance, et l'autre de goût ; l'un doit avoir pour objet principal les choses utiles, l'autre les agréables. Leurs discours ne doivent avoir de formes communes que celles de la vérité.

On ne doit donc pas contenir le babil des filles, comme celui des garçons, par cette interrogation dure, *À quoi cela est-il bon ?* mais par cette autre, à laquelle il n'est pas plus aisé de répondre, *Quel effet cela fera-t-il ?* Dans ce premier âge, où, ne pouvant discerner encore le bien et le mal, elles ne sont les juges de personne, elles doivent s'imposer pour loi de ne jamais rien dire que d'agréable à ceux à qui elles parlent ; et ce qui rend la pratique de cette règle plus difficile est qu'elle reste toujours subordonnée à la première, qui est de ne jamais mentir.

J'y vois bien d'autres difficultés encore, mais elles sont d'un âge plus avancé. Quant à présent, il n'en peut coûter aux jeunes filles pour être vraies que de l'être sans grossièreté ; et comme naturellement cette grossièreté leur répugne, l'éducation leur apprend aisément à l'éviter. Je remarque en général, dans le commerce du monde, que la politesse des hommes est plus officieuse, et celle des femmes plus caressante. Cette différence n'est point d'institution, elle est naturelle. L'homme paraît chercher davantage à vous servir, et la femme à vous agréer. Il suit de là que, quoi qu'il en soit du caractère des femmes, leur politesse est moins fausse que la nôtre ; elle ne fait qu'étendre leur premier instinct ; mais quand un homme feint de préférer mon intérêt au sien propre, de quelque démonstration qu'il colore ce mensonge, je suis très sûr qu'il en fait un. Il n'en coûte donc guère aux femmes d'être polies, ni par conséquent aux filles d'apprendre à le devenir. La première leçon vient de la nature, l'art ne fait plus que la suivre, et déterminer suivant nos usages sous quelle forme elle doit se montrer. À l'égard de leur politesse entre elles, c'est tout autre chose ; elles y mettent un air si contraint et des attentions si froides, qu'en se gênant mutuellement elles n'ont pas grand soin de cacher leur gêne, et

Copyright Arvensa Editions

semblent sincères dans leur mensonge on ne cherchant guère à le déguiser. Cependant les jeunes personnes se font quelquefois tout de bon des amitiés plus franches. À leur âge la gaieté tient lieu de bon naturel ; et contentes d'elles, elles le sont de tout le monde. Il est constant aussi qu'elles se baisent de meilleur coeur et se caressent avec plus de grâce devant les hommes, fières d'aiguiser impunément leur convoitise par l'image des faveurs qu'elles savent leur faire envier.

Si l'on ne doit pas permettre aux jeunes garçons des questions indiscrètes, à plus forte raison doit-on les interdire à de jeunes filles dont la curiosité satisfaite ou mal éludée est bien d'une autre conséquence, vu leur pénétration à pressentir les mystères qu'on leur cache et leur adresse à les découvrir. Mais sans souffrir leurs interrogations, je voudrais qu'on les interrogeât beaucoup elles-mêmes, qu'on eût soin de les faire causer, qu'on les agaçât pour les exercer à parler aisément, pour les rendre vives à la riposte, pour leur délier l'esprit et la langue, tandis qu'on le peut sans danger. Ces conversations toujours tournées en gaieté, mais ménagées avec art et bien dirigées, feraient un amusement charmant pour cet âge, et pourraient porter dans les coeurs innocents de ces jeunes personnes les premières et peut-être les plus utiles leçons de morale qu'elles prendront de leur vie, en leur apprenant, sous l'attrait du plaisir et de la vanité, à quelles qualités les hommes accordent véritablement leur estime, et en quoi consiste la gloire et le bonheur d'une honnête femme.

On comprend bien que si les enfants mâles sont hors d'état de se former aucune véritable idée de religion, à plus forte raison la même idée est-elle au-dessus de la conception des filles : c'est pour cela même que je voudrais en parler à celles-ci de meilleure heure ; car s'il fallait attendre qu'elles fussent en état de discuter méthodiquement ces questions profondes, on courrait risque de ne leur en parler jamais. La raison des femmes est une raison pratique qui leur fait trouver très habilement les moyens d'arriver à une fin connue, mais qui ne leur fait pas trouver cette fin. La relation sociale des sexes est admirable. De cette société résulte une personne morale dont la femme est l'oeil et l'homme le bras, mais avec une telle dépendance l'une de l'autre, que c'est l'homme que la femme apprend ce qu'il faut voir, et de la femme que l'homme apprend ce qu'il faut faire. Si la femme pouvait remonter aussi bien que l'homme aux principes, et que l'homme eût aussi bien qu'elle l'esprit des détails, toujours indépendants l'un de l'autre, ils vivraient dans une discorde

Copyright Arvensa Editions

éternelle, et leur société ne pourrait subsister. Mais dans l'harmonie qui règne entre eux, tout tend à la fin commune ; on ne sait lequel met le plus du sien ; chacun suit l'impulsion de l'autre ; chacun obéit, et tous deux sont les maîtres.

Par cela même que la conduite de la femme est asservie à l'opinion publique, sa croyance est asservie à l'autorité. Toute fille doit avoir la religion de sa mère, et toute femme celle de son mari. Quand cette religion serait fausse, la docilité qui soumet la mère et la famille à l'ordre de la nature efface auprès de Dieu le péché de l'erreur. Hors d'état d'être juges elles-mêmes, elles doivent recevoir la décision des pères et des maris comme celle de l'Église.

Ne pouvant tirer d'elles seules la règle de leur foi, les femmes ne peuvent lui donner pour bornes celles de l'évidence et de la raison ; mais, se laissant entraîner par mille impulsions étrangères, elles sont toujours en deçà ou au-delà du vrai. Toujours extrêmes, elles sont toutes libertines ou dévotes ; on n'en voit point savoir réunir la sagesse à la piété. La source du mal n'est pas seulement dans le caractère outré de leur sexe, mais aussi dans l'autorité mal réglée du nôtre : le libertinage des moeurs la fait mépriser, l'effroi du repentir la rend tyrannique, et voilà comment on en fait toujours trop ou trop peu.

Puisque l'autorité doit régler la religion des femmes, il ne s'agit pas tant de leur expliquer les raisons qu'on a de croire, que de leur exposer nettement ce qu'on croit : car la foi qu'on donne à des idées obscures est la première source du fanatisme, et celle qu'on exige pour des choses absurdes mène à la folie ou à l'incrédulité. Je ne sais à quoi nos catéchismes portent le plus, d'être impie ou fanatique ; mais je sais bien qu'ils font nécessairement l'un ou l'autre.

Premièrement, pour enseigner la religion à de jeunes filles, n'en faites jamais pour elles un objet de tristesse et de gêne, jamais une tâche ni un devoir ; par conséquent ne leur faites jamais rien apprendre par coeur qui s'y rapporte, pas même les prières. Contentez-vous de faire régulièrement les vôtres devant elles, sans les forcer pourtant d'y assister. Faites-les courtes, selon l'instruction de Jésus-Christ. Faites-les toujours avec le recueillement et le respect convenables ; songez qu'en demandant à l'Être suprême de l'attention pour nous écouter, cela vaut bien qu'on en mette à ce qu'on va lui dire.

Il importe moins que de jeunes filles sachent sitôt leur religion, qu'il

Copyright Arvensa Editions

n'importe qu'elles la sachent bien, et surtout qu'elles l'aiment. Quand vous la leur rendez onéreuse, quand vous leur peignez toujours Dieu fâché contre elles, quand vous leur imposez en son nom mille devoirs pénibles qu'elles ne vous voient jamais remplir, que peuvent-elles penser, sinon que savoir son catéchisme et prier Dieu sont les devoirs des petites filles, et désirer d'être grandes pour s'exempter comme vous de tout cet assujettissement ? L'exemple ! l'exemple ! sans cela jamais on ne réussit à rien auprès des enfants.

Quand vous leur expliquez des articles de foi, que ce soit en forme d'instruction directe, et non par demandes et par réponses. Elles ne doivent jamais répondre que ce qu'elles pensent, et non ce qu'on leur a dicté. Toutes les réponses du catéchisme sont à contresens, c'est l'écolier qui instruit le maître ; elles sont même des mensonges dans la bouche des enfants, puisqu'ils expliquent ce qu'ils n'entendent point, et qu'ils affirment ce qu'ils sont hors d'état de croire. Parmi les hommes les plus intelligents, qu'on me montre ceux qui ne mentent pas en disant leur catéchisme.

La première question que je vois dans le nôtre est celle-ci : *Qui vous a créée et mise au monde ?* À quoi la petite fille, croyant bien que c'est sa mère, dit pourtant sans hésiter que c'est Dieu. La seule chose qu'elle voit là, c'est qu'à une demande qu'elle n'entend guère elle fait une réponse qu'elle n'entend point du tout.

Je voudrais qu'un homme qui connaîtrait bien la marche de l'esprit des enfants voulût faire pour eux un catéchisme. Ce serait peut-être le livre le plus utile qu'on eût jamais écrit, et ce ne serait pas, à mon avis, celui qui ferait le moins d'honneur à son auteur. Ce qu'il y a de bien sûr, c'est que, si ce livre était bon, il ne ressemblerait guère aux nôtres.

Un tel catéchisme ne sera bon que quand, sur les seules demandes, l'enfant fera de lui-même les réponses sans les apprendre ; bien entendu qu'il sera quelquefois dans le cas d'interroger à son tour. Pour faire entendre ce que je veux dire, il faudrait une espèce de modèle, et je sens bien ce qui me manque pour le tracer. J'essayerai du moins d'en donner quelque légère idée.

Je m'imagine donc que, pour venir à la première question de notre catéchisme, il faudrait que celui-là commençât à peu près ainsi :

LA BONNE

Vous souvenez-vous du temps que votre mère était fille ?

Copyright Arvensa Editions

LA PETITE

Non, ma bonne.

LA BONNE

Pourquoi non, vous qui avez si bonne mémoire ?

LA PETITE

C'est que je n'étais pas au monde.

LA BONNE

Vous n'avez donc pas toujours vécu ?

LA PETITE

Non.

LA BONNE

Vivrez-vous toujours ?

LA PETITE

Oui.

LA BONNE

Êtes-vous jeune ou vieille ?

LA PETITE

Je suis jeune.

LA BONNE

Et votre grand-maman, est-elle jeune ou vieille ?

LA PETITE

Elle est vieille.

LA BONNE

A-t-elle été jeune ?

LA PETITE

Oui.

LA BONNE

Pourquoi ne l'est-elle plus ?

LA PETITE

C'est qu'elle a vieilli.

LA BONNE

Vieillirez-vous comme elle ?

LA PETITE

Je ne sais [480].

LA BONNE

Où sont vos robes de l'année passée ?

Copyright Arvensa Editions

LA PETITE

On les a défaites.

LA BONNE

Et pourquoi les a-t-on défaites ?

LA PETITE

Parce qu'elles m'étaient trop petites.

LA BONNE

Et pourquoi vous étaient-elles trop petites ?

LA PETITE

Parce que j'ai grandi.

LA BONNE

Grandirez-vous encore ?

LA PETITE

Oh ! oui.

LA BONNE

Et que deviennent les grandes filles ?

LA PETITE

Elles deviennent femmes.

LA BONNE

Et que deviennent les femmes ?

LA PETITE

Elles deviennent mères.

LA BONNE

Et les mères, que deviennent-elles ?

LA PETITE

Elles deviennent vieilles.

LA BONNE

Vous deviendrez donc vieille ?

LA PETITE

Quand je serai mère.

LA BONNE

Et que deviennent les vieilles gens ?

LA PETITE

Je ne sais.

LA BONNE

Qu'est devenu votre grand-papa ?

LA PETITE

Copyright Arvensa Editions

Il est mort[481].

LA BONNE

Et pourquoi est-il mort ?

LA PETITE

Parce qu'il était vieux.

LA BONNE

Que deviennent donc les vieilles gens ?

LA PETITE

Ils meurent.

LA BONNE

Et, vous, quand vous serez vieille, que...

LA PETITE, *l'interrompant.*

Oh ! ma bonne, je ne veux pas mourir.

LA BONNE

Mon enfant, personne ne veut mourir, et tout le monde meurt.

LA PETITE

Comment ! est-ce que maman mourra aussi ?

LA BONNE

Comme tout le monde. Les femmes vieillissent ainsi que les hommes, et la vieillesse mène à la mort.

LA PETITE

Que faut-il faire pour vieillir bien tard ?

LA BONNE

Vivre sagement tandis qu'on est jeune !

LA PETITE

Ma bonne, je serai toujours sage.

LA BONNE

Tant mieux pour vous. Mais, enfin, croyez-vous de vivre toujours ?

LA PETITE

Quand je serai bien vieille, bien vieille...

LA BONNE

Eh bien ?

LA PETITE

Enfin, quand on est si vieille, vous dites qu'il faut bien mourir.

LA BONNE

Vous mourrez donc une fois ?

Copyright Arvensa Editions

LA PETITE
Hélas ! oui.
LA BONNE
Qui est-ce qui vivait avant vous ?
LA PETITE
Mon père et ma mère.
LA BONNE
Qui est-ce qui vivait avant eux ?
LA PETITE
Leur père et leur mère.
LA BONNE
Qui est-ce qui vivra après vous ?
LA PETITE
Mes enfants.
LA BONNE
Qui est-ce qui vivra après eux ?
LA PETITE
Leurs enfants, etc.

En suivant cette route, on trouve à la race humaine, par des inductions sensibles, un commencement et une fin, comme à toutes choses, c'est-à-dire un père et une mère qui n'ont eu ni père ni mère, et des enfants qui n'auront point d'enfants.[482]

Ce n'est qu'après une longue suite de questions pareilles que la première demande du catéchisme est suffisamment préparée. Mais de là jusqu'à la deuxième réponse, qui est pour ainsi dire la définition de l'essence divine, quel saut immense ! Quand cet intervalle sera-t-il rempli ? Dieu est un esprit ! Et qu'est-ce qu'un esprit ? Irai-je embarquer celui d'un enfant dans cette obscure métaphysique dont les hommes ont tant de peine à se tirer ? Ce n'est pas à une petite fille à résoudre ces questions, c'est tout au plus à elle à les faire. Alors je lui répondrais simplement : Vous me demandez ce que c'est que Dieu ; cela n'est pas facile à dire : on ne peut entendre, ni voir, ni toucher Dieu ; on ne le connaît que par ses oeuvres. Pour juger ce qu'il est, attendez de savoir ce qu'il a fait.

Si nos dogmes sont tous de la même vérité, tous ne sont pas pour cela de la même importance. Il est fort indifférent à la gloire de Dieu qu'elle

Copyright Arvensa Editions

nous soit connue en toutes choses ; mais il importe à la société humaine et à chacun de ses membres que tout homme connaisse et remplisse les devoirs que lui impose la loi de Dieu envers son prochain et envers soi-même. Voilà ce que nous devons incessamment nous enseigner les uns aux autres, et voilà surtout de quoi les pères et les mères sont tenus d'instruire leurs enfants. Qu'une vierge soit la mère de son créateur, qu'elle ait enfanté Dieu, ou seulement un homme auquel Dieu s'est joint ; que la substance du père et du fils soit la même, ou ne soit que semblable ; que l'esprit procède de l'un des deux qui sont le même, ou de tous deux conjointement, je ne vois pas que la décision de ces questions, en apparence essentielles, importe plus à l'espèce humaine que de savoir quel jour de la lune on doit célébrer la pâque, s'il faut dire le chapelet, jeûner, faire maigre, parler latin ou français à l'église, orner les murs d'images, dire ou entendre la messe, et n'avoir point de femme en propre. Que chacun pense là-dessus comme il lui plaira : j'ignore en quoi cela peut intéresser les autres ; quant à moi, cela ne m'intéresse point du tout. Mais ce qui m'intéresse, moi et tous mes semblables, c'est que chacun sache qu'il existe un arbitre du sort des humains, duquel nous sommes tous les enfants, qui nous prescrit à tous d'être justes, de nous aimer les uns les autres, d'être bienfaisants et miséricordieux, de tenir nos engagements envers tout le monde, même envers nos ennemis et les siens ; que l'apparent bonheur de cette vie n'est rien ; qu'il en est une autre après elle, dans laquelle cet Être suprême sera le rémunérateur des bons et le juge des méchants. Ces dogmes et les dogmes semblables sont ceux qu'il importe d'enseigner à la jeunesse, et de persuader à tous les citoyens. Quiconque les combat mérite châtiment, sans doute ; il est le perturbateur de l'ordre et l'ennemi de la société. Quiconque les passe, et veut nous asservir à ses opinions particulières, vient au même point par une route opposée ; pour établir l'ordre à sa manière, il trouble la paix ; dans son téméraire orgueil, il se rend l'interprète de la Divinité, il exige en son nom les hommages et les respects des hommes, il se fait Dieu tant qu'il peut à sa place : on devrait le punir comme sacrilège, quand on ne le punirait pas comme intolérant.

Négligez donc tous ces dogmes mystérieux qui ne sont pour nous que des mots sans idées, toutes ces doctrines bizarres dont la vaine étude tient lieu de vertus à ceux qui s'y livrent, et sert plutôt à les rendre fous que bons. Maintenez toujours vos enfants dans le cercle étroit des dogmes qui

Copyright Arvensa Editions

tiennent à la morale. Persuadez-leur bien qu'il n'y a rien pour nous d'utile à savoir que ce qui nous apprend à bien faire. Ne faites point de vos filles des théologiennes et des raisonneuses ; ne leur apprenez des choses du ciel que ce qui sert à la sagesse humaine ; accoutumez-les à se sentir toujours sous les yeux de Dieu, à l'avoir pour témoin de leurs actions, de leurs pensées, de leur vertu, de leurs plaisirs, à faire le bien sans ostentation, parce qu'il l'aime ; à souffrir le mal sans murmure, parce qu'il les en dédommagera ; à être enfin tous les jours de leur vie ce qu'elles seront bien aises d'avoir été lorsqu'elles comparaîtront devant lui. Voilà la véritable religion, voilà la seule qui n'est susceptible ni d'abus, ni d'impiété, ni de fanatisme. Qu'on en prêche tant qu'on voudra de plus sublimes ; pour moi, je n'en reconnais point d'autre que celle-là.

Au reste, il est bon d'observer que, jusqu'à l'âge où la raison s'éclaire et où le sentiment naissant fait parler la conscience, ce qui est bien ou mal pour les jeunes personnes est ce que les gens qui les entourent ont décidé tel. Ce qu'on leur commande est bien, ce qu'on leur défend est mal, elles n'en doivent pas savoir davantage : par où l'on voit de quelle importance est, encore plus pour elles que pour les garçons, le choix des personnes qui doivent les approcher et avoir quelque autorité sur elles. Enfin le moment vient où elles commencent à juger des choses par elles-mêmes, et alors il est temps de changer le plan de leur éducation.

J'en ai trop dit jusqu'ici peut-être. À quoi réduirons-nous les femmes, si nous ne leur donnons pour loi que les préjugés publics ? N'abaissons pas à ce point le sexe qui nous gouverne, et qui nous honore quand nous ne l'avons pas avili. Il existe pour toute l'espèce humaine une règle antérieure à l'opinion. C'est à l'inflexible direction de cette règle que se doivent rapporter toutes les autres : elle juge le préjugé même : et ce n'est qu'autant que l'estime des hommes s'accorde avec elle, que cette estime doit faire autorité pour nous.

Cette règle est le sentiment intérieur. Je ne répéterai point ce qui en a été dit ci-devant ; il me suffit de remarquer que si ces deux règles ne concourent à l'éducation des femmes, elle sera toujours défectueuse. Le sentiment sans l'opinion ne leur donnera point cette délicatesse d'âme qui par les bonnes moeurs de l'honneur du monde ; et l'opinion sans le sentiment n'en fera jamais que des femmes fausses et déshonnêtes, qui mettent l'apparence à la place de la vertu.

Il leur importe donc de cultiver une faculté qui serve d'arbitre entre les

Copyright Arvensa Editions

deux guides, qui ne laisse point égarer la conscience, et qui redresse les erreurs du préjugé. Cette faculté est la raison. Mais à ce mot que de questions s'élèvent ! Les femmes sont-elles capables d'un solide raisonnement ? Importe-t-il qu'elles le cultivent ? Le cultiveront-elles avec succès ? Cette culture est-elle utile aux fonctions qui leur sont imposées ? Est-elle compatible avec la simplicité qui leur convient ?

Les diverses manières d'envisager et de résoudre ces questions font que, donnant dans les excès contraires, les uns bornent la femme à coudre et filer dans son ménage avec ses servantes, et n'en font ainsi que la première servante du maître ; les autres, non contents d'assurer ses droits, lui font encore usurper les nôtres ; car la laisser au-dessus de nous dans les qualités propres à son sexe, et la rendre notre égale dans tout le reste, qu'est-ce autre chose que transporter à la femme la primauté que la nature donne au mari ?

La raison qui mène l'homme à la connaissance de ses devoirs n'est pas fort composée ; la raison qui mène la femme à la connaissance des siens est plus simple encore. L'obéissance et la fidélité qu'elle doit à son mari, la tendresse et les soins qu'elle doit à ses enfants, sont des conséquences si naturelles et si sensibles de sa condition, qu'elle ne peut, sans mauvaise foi, refuser son consentement au sentiment intérieur qui la guide, ni méconnaître le devoir dans le penchant qui n'est point encore altéré.

Je ne blâmerais pas sans distinction qu'une femme fût bornée aux seuls travaux de son sexe, et qu'on la laissât dans une profonde ignorance sur tout le reste ; mais il faudrait pour cela des moeurs publiques très simples, très saines ou une manière de vivre très retirée. Dans de grandes villes, et parmi des hommes corrompus, cette femme serait trop facile à séduire ; souvent sa vertu ne tiendrait qu'aux occasions. Dans ce siècle philosophe, il lui en faut une à l'épreuve ; il faut qu'elle sache d'avance et ce qu'on lui peut dire et ce qu'elle en doit penser.

D'ailleurs, soumise au jugement des hommes, elle doit mériter leur estime ; elle doit surtout obtenir celle de son époux ; elle ne doit pas seulement lui faire aimer sa personne, mais lui faire approuver sa conduite ; elle doit justifier devant le public le choix qu'il a fait, et faire honorer le mari de l'honneur qu'on rend à la femme. Or, comment s'y prendra-t-elle pour tout cela, si elle ignore nos institutions, si elle ne sait rien de nos usages, de nos bienséances, si elle ne connaît ni la source des jugements humains, ni les passions qui les déterminent ? Dès là qu'elle

Copyright Arvensa Editions

dépend à la fois de sa propre conscience et des opinions des autres, il faut qu'elle apprenne à comparer ces deux règles, à les concilier, et à ne préférer la première que quand elles sont en opposition. Elle devient le juge de ses juges, elle décide quand elle doit s'y soumettre et quand elle doit les récuser. Avant de rejeter ou d'admettre leurs préjugés, elle les pèse ; elle apprend à remonter à leur source, à les prévenir, à se les rendre favorables ; elle a soin de ne jamais s'attirer le blâme quand son devoir lui permet de l'éviter. Rien de tout cela ne peut bien se faire sans cultiver son esprit et sa raison.

Je reviens toujours au principe, et il me fournit la solution de toutes mes difficultés. J'étudie ce qui est, j'en recherche la cause, et je trouve enfin que ce qui est est bien. J'entre dans des maisons ouvertes dont le maître et la maîtresse font conjointement les honneurs. Tous deux ont eu la même éducation, tous deux sont d'une égale politesse, tous deux également pourvus de goût et d'esprit, tous deux animés du même désir de bien recevoir leur monde, et de renvoyer chacun content d'eux. Le mari n'omet aucun soin pour être attentif à tout : il va, vient, fait la ronde et se donne mille peines ; il voudrait être tout attention. La femme reste à sa place ; un petit cercle se rassemble autour d'elle, et semble lui cacher le reste de l'assemblée ; cependant il ne s'y passe rien qu'elle n'aperçoive, il n'en sort personne à qui elle n'ait parlé ; elle n'a rien omis de ce qui pouvait intéresser tout le monde ; elle n'a rien dit à chacun qui ne lui fût agréable ; et sans rien troubler à l'ordre, le moindre de la compagnie n'est pas plus oublié que le premier. On est servi, l'on se met à table : l'homme, instruit des gens qui se conviennent, les placera selon ce qu'il sait ; la femme, sans rien savoir, ne s'y trompera pas ; elle aura déjà lu dans les yeux, dans le maintien, toutes les convenances, et chacun se trouvera placé comme il veut l'être. Je ne dis point qu'au service personne n'est oublié. Le maître de la maison, en faisant la ronde, aura pu n'oublier personne ; mais la femme devine ce qu'on regarde avec plaisir et vous en offre ; en parlant à son voisin elle a l'oeil au bout de la table ; elle discerne celui qui ne mange point parce qu'il n'a pas faim, et celui qui n'ose se servir ou demander parce qu'il est maladroit ou timide. En sortant de table, chacun croit qu'elle n'a songé qu'à lui ; tous ne pensent pas qu'elle ait eu le temps de manger un seul morceau ; mais la vérité est qu'elle a mangé plus que personne.

Quand tout le monde est parti, l'on parle de ce qui s'est passé. L'homme rapporte ce qu'on lui a dit, ce qu'on dit et fait ceux avec lesquels il s'est

Copyright Arvensa Editions

entretenu. Si ce n'est pas toujours là-dessus que la femme est plus exacte, en revanche elle a vu ce qui s'est dit tout bas à l'autre bout de la salle ; elle sait ce qu'un tel a pensé, à quoi tenait tel propos ou tel geste ; il s'est fait à peine un mouvement expressif dont elle n'ait l'interprétation toute prête, et presque toujours conforme à la vérité.

Le même tour d'esprit qui fait exceller une femme du monde dans l'art de tenir maison, fait exceller une coquette dans l'art d'amuser plusieurs soupirants. Le manège de la coquetterie exige un discernement encore plus fin que celui de la politesse : car, pourvu qu'une femme polie le soit envers tout le monde, elle a toujours assez bien fait ; mais la coquette perdrait bientôt son empire par cette uniformité maladroite ; à force de vouloir obliger tous ses amants, elle les rebuterait tous. Dans la société, les manières qu'on prend avec tous les hommes ne laissent pas de plaire à chacun ; pourvu qu'on soit bien traité, l'on y regarde pas de si près sur les préférences ; mais en amour, une faveur qui n'est pas exclusive est une injure. Un homme sensible aimerait cent fois mieux être seul maltraité que caressé avec tous les autres, et ce qui lui peut arriver de pis est de n'être point distingué. Il faut donc qu'une femme qui veut conserver plusieurs amants persuade à chacun d'eux qu'elle le préfère, et qu'elle le lui persuade sous les yeux de tous les autres, à qui elle en persuade autant sous les siens.

Voulez-vous voir un personnage embarrassé, placez un homme entre deux femmes avec chacune desquelles il aura des liaisons secrètes, puis observez quelle sotte figure il y fera. Placez en même cas une femme entre deux hommes, et sûrement l'exemple ne sera pas plus rare ; vous serez émerveillé de l'adresse avec laquelle elle donnera le change à tous deux, et fera que chacun se rira de l'autre. Or, si cette femme leur témoignait la même confiance et prenait avec eux la même familiarité, comment seraient-ils un instant ses dupes ? En les traitant également, ne montrerait-elle pas qu'ils ont les mêmes droits sur elle ? Oh ! qu'elle s'y prend bien mieux que cela ! Loin de les traiter de la même manière, elle affecte de mettre entre eux de l'inégalité ; elle fait si bien que celui qu'elle flatte croit que c'est par tendresse, et que celui qu'elle maltraite croit que c'est par dépit. Ainsi chacun, content de son partage, la voit toujours s'occuper de lui, tandis qu'elle ne s'occupe en effet que d'elle seule.

Dans le désir général de plaire, la coquetterie suggère de semblables moyens : les caprices ne feraient que rebuter, s'ils n'étaient sagement

Copyright Arvensa Editions

ménagés ; et c'est en les dispensant avec art qu'elle en fait les plus fortes chaînes de ses esclaves.

Usa ogn'arte la donna, onde sia colte
Nella sua rete alcun novello amante ;
Nè con tutti, nè sempre un stesso volto
Serba ; ma cangia a tempo atto e sembiante [483].

À quoi tient tout cet art, si ce n'est à des observations fines et continuelles qui lui font voir à chaque instant ce qui se passe dans les coeurs des hommes, et qui la disposent à porter à chaque mouvement secret qu'elle aperçoit la force qu'il faut pour le suspendre ou l'accélérer ? Or, cet art s'apprend-il ? Non ; il naît avec les femmes ; elles l'ont toutes, et jamais les hommes ne l'ont eu au même degré. Tel est un des caractères distinctifs du sexe. La présence d'esprit, la pénétration, les observations fines sont la science des femmes ; l'habileté de s'en prévaloir est leur talent.

Voilà ce qui est, et l'on a vu pourquoi cela doit être. Les femmes sont fausses, nous dit-on. Elles le deviennent. Le don qui leur est propre est l'adresse et non pas la fausseté : dans les vrais penchants de leur sexe, même en mentant, elles ne sont point fausses. Pourquoi consultez-vous leur bouche, quand ce n'est pas elle qui doit parler ? Consultez leurs yeux, leur teint, leur respiration, leur air craintif, leur molle résistance : voilà le langage que la nature leur donne pour vous répondre. La bouche dit toujours non, et doit le dire ; mais l'accent qu'elle y joint n'est pas toujours le même, et cet accent ne sait point mentir. La femme n'a-t-elle pas les mêmes besoins que l'homme, sans avoir le même droit de les témoigner ? Son sort serait trop cruel, si, même dans les désirs légitimes, elle n'avait un langage équivalent à celui qu'elle n'ose tenir. Faut-il que sa pudeur la rende malheureuse ? Ne lui faut-il pas un art de communiquer ses penchants sans les découvrir ? De quelle adresse n'a-t-elle pas besoin pour faire qu'on lui dérobe ce qu'elle brûle d'accorder ! Combien ne lui importe-t-il point d'apprendre à toucher le coeur de l'homme, sans paraître songer à lui ! Quel discours charmant n'est-ce pas que la pomme de Galatée et sa fuite maladroite ! Que faudra-t-il qu'elle ajoute à cela ? Ira-t-elle dire au berger qui la suit entre les saules qu'elle n'y fuit qu'à dessein de l'attirer ? Elle mentirait, pour ainsi dire ; car alors elle ne l'attirerait plus. Plus une femme a de réserve, plus elle doit avoir d'art, même avec son mari. Oui, je

Copyright Arvensa Editions

soutiens qu'en tenant la coquetterie dans ses limites, on la rend modeste et vraie, on en fait une loi d'honnêteté.

La vertu est une, disait très bien un de mes adversaires ; on ne la décompose pas pour admettre une partie et rejeter l'autre. Quand on l'aime, on l'aime dans toute son intégrité ; et l'on refuse son coeur quand on peut, et toujours sa bouche aux sentiments qu'on ne doit point avoir. La vérité morale n'est pas ce qui est, mais ce qui est bien ; ce qui est mal ne devrait point être, et ne doit point être avoué, surtout quand cet aveu lui donne un effet qu'il n'aurait pas eu sans cela. Si j'étais tenté de voler, et qu'en le disant je tentasse un autre d'être mon complice, lui déclarer ma tentation ne serait-ce pas y succomber ? Pourquoi dites-vous que la pudeur rend les femmes fausses ? Celles qui la perdent le plus sont-elles au reste plus vraies que les autres ? Tant s'en faut ; elles sont plus fausses mille fois. On n'arrive à ce point de dépravation qu'à force de vices, qu'on garde tous, et qui ne règnent qu'à la faveur de l'intrigue et du mensonge[484]. Au contraire, celles qui ont encore de la honte, qui ne s'enorgueillissent point de leurs fautes, qui savent cacher leurs désirs à ceux mêmes qui les inspirent, celles dont ils en arrachent les aveux avec le plus de peine, sont d'ailleurs les plus vraies, les plus sincères, les plus constantes dans tous leurs engagements, et celles sur la foi desquelles on peut généralement le plus compter.

Je ne sache que la seule mademoiselle de l'Enclos qu'on ait pu citer pour exception connue à ces remarques. Aussi mademoiselle de l'Enclos a-t-elle passé pour un prodige. Dans le mépris des vertus de son sexe, elle avait, dit-on, conservé celles du nôtre : on vante sa franchise, sa droiture, la sûreté de son commerce, sa fidélité dans l'amitié ; enfin, pour achever le tableau de sa gloire, on dit qu'elle s'était faite homme. À la bonne heure. Mais, avec toute sa haute réputation, je n'aurais pas plus voulu de cet homme-là pour mon ami que pour ma maîtresse.

Tout ceci n'est pas si hors de propos qu'il paraît être. Je vois où tendent les maximes de la philosophie moderne en tournant en dérision la pudeur du sexe et sa fausseté prétendue ; et je vois que l'effet le plus assuré de cette philosophie sera d'ôter aux femmes de notre siècle le peu d'honneur qui leur est resté.

Sur ces considérations, je crois qu'on peut déterminer en général quelle espèce de culture convient à l'esprit des femmes, et sur quels objets on

Copyright Arvensa Editions

doit tourner leurs réflexions dès leur jeunesse.

Je l'ai déjà dit, les devoirs de leur sexe sont plus aisés à voir qu'à remplir. La première chose qu'elles doivent apprendre est à les aimer par la considération de leurs avantages ; c'est le seul moyen de les leur rendre faciles. Chaque état et chaque âge a ses devoirs. On connaît bientôt les siens pourvu qu'on les aime. Honorez votre état de femme, et dans quelque rang que le ciel vous place, vous serez toujours une femme de bien. L'essentiel est d'être ce que nous fit la nature ; on n'est toujours que trop ce que les hommes veulent que l'on soit.

La recherche des vérités abstraites et spéculatives, des principes, des axiomes dans les sciences, tout ce qui tend à généraliser les idées n'est point du ressort des femmes, leurs études doivent se rapporter toutes à la pratique ; c'est à elles à faire l'application des principes que l'homme a trouvés, et c'est à elles de faire les observations qui mènent l'homme à l'établissement des principes. Toutes les réflexions des femmes en ce qui ne tient pas immédiatement à leurs devoirs, doivent tendre à l'étude des hommes ou aux connaissances agréables qui n'ont que le goût pour objet ; car, quant aux ouvrages de génie, ils passent leur portée ; elles n'ont pas non plus assez de justesse et d'attention pour réussir aux sciences exactes, et, quant aux connaissances physiques, c'est à celui des deux qui est le plus agissant, le plus allant, qui voit le plus d'objets ; c'est à celui qui a le plus de force et qui l'exerce davantage, à juger des rapports des êtres sensibles et des lois de la nature. La femme, qui est faible et qui ne voit rien au dehors, apprécie et juge les mobiles qu'elle peut mettre en oeuvre pour suppléer à sa faiblesse, et ces mobiles sont les passions de l'homme. Sa mécanique à elle est plus forte que la nôtre, tous ses leviers vont ébranler le coeur humain. Tout ce que son sexe ne peut faire par lui-même, et qui lui est nécessaire ou agréable, il faut qu'elle ait l'art de nous le faire vouloir ; il faut donc qu'elle étudie à fond l'esprit de l'homme, non par abstraction l'esprit de l'homme en général, mais l'esprit des hommes qui l'entourent, l'esprit des hommes auxquels elle est assujettie, soit par la loi, soit par l'opinion. Il faut qu'elle apprenne à pénétrer leurs sentiments par leurs discours, par leurs actions, par leurs regards, par leurs gestes. Il faut que, par ses discours, par ses actions, par ses regards, par ses gestes, elle sache leur donner les sentiments qu'il lui plaît, sans même paraître y songer. Ils philosopheront mieux qu'elle sur le coeur humain ; mais elle lira mieux qu'eux dans le coeur des hommes. C'est aux femmes à trouver pour

Copyright Arvensa Editions

ainsi dire la morale expérimentale, à nous à la réduire en système. La femme a plus d'esprit, et l'homme plus de génie ; la femme observe, et l'homme raisonne : de ce concours résultent la lumière la plus claire et la science la plus complète que puisse acquérir de lui-même l'esprit humain, la plus sûre connaissance, en un mot, de soi et des autres qui soit à la portée de notre espèce. Et voilà comment l'art peut tendre incessamment à perfectionner l'instrument donné par la nature.

Le monde est le livre des femmes : quand elles y lisent mal, c'est leur faute ; ou quelque passion les aveugle. Cependant la véritable mère de famille, loin d'être une femme du monde, n'est guère moins recluse dans sa maison que la religieuse dans son cloître. Il faudrait donc faire, pour les jeunes personnes qu'on marie, comme on fait ou comme on doit faire pour celles qu'on met dans des couvents : leur montrer les plaisirs qu'elles quittent avant de les y laisser renoncer, de peur que la fausse image de ces plaisirs qui leur sont inconnus ne vienne un jour égarer leurs coeurs et troubler le bonheur de leur retraite. En France les filles vivent dans des couvents, et les femmes courent le monde. Chez les anciens, c'était tout le contraire ; les filles avaient, comme je l'ai dit, beaucoup de jeux et de fêtes publiques ; les femmes vivaient retirées. Cet usage était plus raisonnable et maintenait mieux les moeurs. Une sorte de coquetterie est permise aux filles à marier ; s'amuser est leur grande affaire. Les femmes ont d'autres soins chez elles, et n'ont plus de maris à chercher ; mais elles ne trouveraient pas leur compte à cette réforme, et malheureusement elles donnent le ton. Mères, faites du moins vos compagnes de vos filles. Donnez-leur un sens droit et une âme honnête, puis ne leur cachez rien de ce qu'un oeil chaste peut regarder. Le bal, les festins, les jeux, même le théâtre, tout ce qui, mal vu, fait le charme d'une imprudente jeunesse, peut être offert sans risque à des yeux sains. Mieux elles verront ces bruyants plaisirs, plus tôt elles en seront dégoûtées.

J'entends la clameur qui s'élève contre moi. Quelle fille résiste à ce dangereux exemple ? À peine ont-elles vu le monde que la tête leur tourne à toutes ; pas une d'elles ne veut le quitter. Cela peut être : mais, avant de leur offrir ce tableau trompeur, les avez-vous bien préparées à le voir sans émotion ? Leur avez-vous bien annoncé les objets qu'il représente ? Les leur avez-vous bien peints tels qu'ils sont ? Les avez-vous bien armées contre les illusions de la vanité ? Avez-vous porté dans leur jeune coeur le goût des vrais plaisirs qu'on ne trouve point dans ce tumulte ? Quelles

Copyright Arvensa Editions

précautions, quelles mesures avez-vous prises pour les préserver du faux goût qui les égare ? Loin de rien opposer dans leur esprit à l'empire des préjugés publics, vous les avez nourris ; vous leur avez fait aimer d'avance tous les frivoles amusements qu'elles trouvent. Vous les leur faites aimer encore en s'y livrant. De jeunes personnes entrant dans le monde n'ont d'autre gouvernante que leur mère, souvent plus folle qu'elles, et qui ne peut leur montrer les objets autrement qu'elle ne les voit. Son exemple, plus fort que la raison même, les justifie à leurs propres yeux, et l'autorité de la mère est pour la fille une excuse sans réplique. Quand je veux qu'une mère introduise sa fille dans le monde, c'est en supposant qu'elle le lui fera voir tel qu'il est.

Le mal commence plus tôt encore. Les couvents sont de véritables écoles de coquetterie, non de cette coquetterie honnête dont j'ai parlé, mais de celle qui produit tous les travers des femmes et fait les plus extravagantes petites maîtresses. En sortant de là pour entrer tout d'un coup dans des sociétés bruyantes, de jeunes femmes s'y sentent d'abord à leur place. Elles ont été élevées pour y vivre ; faut-il s'étonner qu'elles s'y trouvent bien ? Je n'avancerai point ce que je vais dire sans crainte de prendre un préjugé pour une observation ; mais il me semble qu'en général, dans les pays protestants, il y a plus d'attachement de famille, de plus dignes épouses et de plus tendres mères que dans les pays catholiques ; et, si cela est, on ne peut douter que cette différence ne soit due en partie à l'éducation des couvents.

Pour aimer la vie paisible et domestique il faut la connaître ; il faut en avoir senti les douceurs dès l'enfance. Ce n'est que dans la maison paternelle qu'on prend du goût pour sa propre maison, et toute femme que sa mère n'a point élevée n'aimera point élever ses enfants. Malheureusement il n'y a plus d'éducation privée dans les grandes villes. La société y est si générale et si mêlée, qu'il ne reste plus d'asile pour la retraite, et qu'on est en public jusque chez soi. À force de vivre avec tout le monde, on n'a plus de famille ; à peine connaît-on ses parents : on les voit en étrangers ; et la simplicité des moeurs domestiques s'éteint avec la douce familiarité qui en faisait le charme. C'est ainsi qu'on suce avec le lait le goût des plaisirs du siècle et des maximes qu'on y voit régner.

Copyright Arvensa Editions

On oppose aux filles une gêne apparente pour trouver des dupes qui les épousent sur leur maintien. Mais étudiez un moment ces jeunes personnes ; sous un air contraint elles déguisent mal la convoitise qui les dévore, et déjà on lit dans leurs yeux l'ardent désir d'imiter leurs mères. Ce qu'elles convoitent n'est pas un mari, mais la licence du mariage. Qu'a-t-on besoin d'un mari, avec tant de ressources pour s'en passer ? Mais on a besoin d'un mari pour couvrir ces ressources [485]. La modestie est sur leur visage, et le libertinage est au fond de leur coeur : cette feinte modestie elle-même en est un signe ; elles ne l'affectent que pour pouvoir s'en débarrasser plus tôt. Femmes de Paris et de Londres, pardonnez-le-moi, je vous supplie. Nul séjour n'exclut les miracles ; mais pour moi je n'en connais point ; et si une seule d'entre vous a l'âme vraiment honnête, je n'entends rien à vos institutions.

Toutes ces éducations diverses livrent également de jeunes personnes au goût des plaisirs du monde, et aux passions qui naissent bientôt de ce goût. Dans les grandes villes la dépravation commence avec la vie, et dans les petites elle commence avec la raison. De jeunes provinciales, instruites à mépriser l'heureuse simplicité de leurs moeurs, s'empressent à venir à Paris partager la corruption des nôtres ; les vices, ornés du beau nom de talents, sont l'unique objet de leur voyage ; et, honteuses en arrivant de se trouver si loin de la noble licence des femmes du pays, elles ne tardent pas à mériter d'être aussi de la capitale. Où commence le mal, à votre avis ? dans les lieux où on le projette, ou dans ceux où on l'accomplit ?

Je ne veux pas que de la province une mère sensée amène sa fille à Paris pour lui montrer ces tableaux si pernicieux pour d'autres ; mais je dis que quand cela serait, ou cette fille est mal élevée, ou ces tableaux seront peu dangereux pour elle. Avec du goût, du sens et l'amour des choses honnêtes, on ne les trouve pas si attrayants qu'ils le sont pour ceux qui s'en laissent charmer. On remarque à Paris les jeunes écervelées qui viennent se hâter de prendre le ton du pays, et se mettre à la mode six mois durant pour se faire siffler le reste de leur vie ; mais qui est-ce qui remarque celles, qui, rebutées de tout ce fracas, s'en retournent dans leur province, contentes de leur sort, après l'avoir comparé à celui qu'envient les autres ? Combien j'ai vu de jeunes femmes, amenées dans la capitale par des maris, complaisants et maîtres de s'y fixer, les en détourner elles-mêmes, repartir plus volontiers qu'elles n'étaient venues, et dire avec

Copyright Arvensa Editions

attendrissement la veille de leur départ : Ah ! retournons dans notre chaumière, on y vit plus heureux que dans les palais d'ici ! On ne sait pas combien il reste encore de bonnes gens qui n'ont point fléchi le genou devant l'idole, et qui méprisent son culte insensé. Il n'y a de bruyantes que les folles ; les femmes sages ne font point de sensation.

Que si, malgré la corruption générale, malgré les préjugés universels, malgré la mauvaise éducation des filles, plusieurs gardent encore un jugement à l'épreuve, que sera-ce quand ce jugement aura été nourri par des instructions convenables, ou, pour mieux dire, qu'on ne l'aura point altéré par des instructions vicieuses ? car tout consiste toujours à conserver ou rétablir les sentiments naturels. Il ne s'agit point pour cela d'ennuyer de jeunes filles de vos longs prônes, ni de leur débiter vos sèches moralités. Les moralités pour les deux sexes sont la mort de toute bonne éducation. De tristes leçons ne sont bonnes qu'à faire prendre en haine et ceux qui les donnent et tout ce qu'ils disent. Il ne s'agit point, en parlant à de jeunes personnes, de leur faire peur de leurs devoirs, ni d'aggraver le joug qui leur est imposé par la nature. En leur exposant ces devoirs, soyez précise et facile ; ne leur laissez pas croire qu'on est chagrine quand on les remplit ; point d'air fâché, point de morgue. Tout ce qui doit passer au coeur doit en sortir ; leur catéchisme de morale doit être aussi court et aussi clair que leur catéchisme de religion, mais il ne doit pas être aussi grave. Montrez-leur dans les mêmes devoirs la source de leurs plaisirs et le fondement de leurs droits. Est-il si pénible d'aimer pour être aimée, de se rendre aimable pour être heureuse, de se rendre estimable pour être obéie, de s'honorer pour se faire honorer ? Que ces droits sont beaux ! qu'ils sont respectables ! qu'ils sont chers au coeur de l'homme quand la femme sait les faire valoir ! Il ne faut point attendre les ans ni la vieillesse pour en jouir. Son empire commence avec ses vertus ; à peine ses attraits se développent, qu'elle règne déjà par la douceur de son caractère et rend sa modestie imposante. Quel homme insensible et barbare n'adoucit pas sa fierté et ne prend pas des manières plus attentives près d'une fille de seize ans, aimable et sage, qui parle peu, qui écoute, qui met de la décence dans son maintien et de l'honnêteté dans ses propos, à qui sa beauté ne fait oublier ni son sexe ni sa jeunesse, qui sait intéresser par sa timidité même, et s'attirer le respect qu'elle porte à tout le monde ?

Ces témoignages, bien qu'extérieurs, ne sont point frivoles ; ils ne sont point fondés seulement sur l'attrait des sens ; ils partent de ce sentiment

Copyright Arvensa Editions

intime que nous avons tous, que les femmes sont les juges naturels du mérite des hommes. Qui est-ce qui veut être méprisé des femmes ? personne au monde, non pas même celui qui ne veut plus les aimer. Et moi, qui leur dis des vérités si dures, croyez-vous que leurs jugements me soient indifférents ? Non ; leurs suffrages me sont plus chers que les vôtres, lecteurs, souvent plus femmes qu'elles. En méprisant leurs moeurs, je veux encore honorer leur justice : peu m'importe qu'elles me haïssent, si je les force à m'estimer.

Que de grandes choses on ferait avec ce ressort, si l'on savait le mettre en oeuvre ? Malheur au siècle où les femmes perdent leur ascendant et où leurs jugements ne font plus rien aux hommes ! c'est le dernier degré de la dépravation. Tous les peuples qui ont eu des moeurs ont respecté les femmes. Voyez Sparte, voyez les Germains, voyez Rome, Rome le siège de la gloire et de la vertu, si jamais elles en eurent un sur la terre. C'est là que les femmes honoraient les exploits des grands généraux, qu'elles pleuraient publiquement les pères de la patrie, que leurs voeux ou leurs deuils étaient consacrés comme le plus solennel jugement de la république. Toutes les grandes révolutions y vinrent des femmes : par une femme Rome acquit la liberté, par une femme les plébéiens obtinrent le consulat, par une femme finit la tyrannie des décemvirs, par les femmes Rome assiégée fut sauvée des mains d'un proscrit. Galants Français, qu'eussiez-vous dit en voyant passer cette procession si ridicule à vos yeux moqueurs ? Vous l'eussiez accompagnée de vos huées. Que nous voyons d'un oeil différent les mêmes objets ! et peut-être avons-nous tous raison. Formez ce cortège de belles dames françaises, je n'en connais point de plus indécent : mais composez-le de Romaines, vous aurez tous les yeux des Volsques et le coeur de Coriolan.

Je dirai davantage, et je soutiens que la vertu n'est pas moins favorable à l'amour qu'aux autres droits de la nature, et que l'autorité des maîtresses n'y gagne pas moins que celle des femmes et des mères. Il n'y a point de véritable amour sans enthousiasme, et point d'enthousiasme sans un objet de perfection réel ou chimérique, mais toujours existant dans l'imagination. De quoi s'enflammeront des amants pour qui cette perfection n'est plus rien, et qui ne voient dans ce qu'ils aiment que l'objet du plaisir des sens ? Non, ce n'est pas ainsi que l'âme s'échauffe et se livre à ces transports sublimes qui font le délire des amants et le charme de leur passion. Tout n'est qu'illusion dans l'amour, je l'avoue ; mais ce qui est

Copyright Arvensa Editions

réel, ce sont les sentiments dont il nous anime pour le vrai beau qu'il nous fait aimer. Ce beau n'est point dans l'objet qu'on aime, il est l'ouvrage de nos erreurs. Eh ! qu'importe ? En sacrifie-t-on moins tous ses sentiments bas à ce modèle imaginaire ? En pénètre-t-on moins son coeur des vertus qu'on prête à ce qu'il chérit ? S'en détache-t-on moins de la bassesse du moi humain ? Où est le véritable amant qui n'est pas prêt à immoler sa vie à sa maîtresse ? et où est la passion sensuelle et grossière dans un homme qui veut mourir ? Nous nous moquons des paladins ? c'est qu'ils connaissaient l'amour, et que nous ne connaissons plus que la débauche. Quand ces maximes romanesques commencèrent à devenir ridicules, ce changement fut moins l'ouvrage de la raison que celui des mauvaises moeurs.

Dans quelque siècle que ce soit, les relations naturelles ne changent point, la convenance ou disconvenance qui en résulte reste la même, les préjugés sous le vain nom de raison n'en changent que l'apparence. Il sera toujours grand et beau de régner sur soi, fût-ce pour obéir à des opinions fantastiques ; et les vrais motifs d'honneur parleront toujours au coeur de toute femme de jugement qui saura chercher dans son état le bonheur de la vie. La chasteté doit être surtout une vertu délicieuse pour une belle femme qui a quelque élévation dans l'âme. Tandis qu'elle voit toute la terre à ses pieds, elle triomphe de tout et d'elle-même : elle s'élève dans son propre coeur un trône auquel tout vient rendre hommage ; les sentiments, tendres ou jaloux, mais toujours respectueux des deux sexes, l'estime universelle et la sienne propre, lui payent sans cesse en tribut de gloire les combats de quelques instants. Les privations sont passagères, mais le prix en est permanent. Quelle jouissance pour une âme noble, que l'orgueil de la vertu jointe à la beauté ! Réalisez une héroïne de roman, elle goûtera des voluptés plus exquises que les Laïs et les Cléopâtre ; et quand sa beauté ne sera plus, sa gloire et ses plaisirs resteront encore ; elle seule saura jouir du passé[486].

Plus les devoirs sont grands et pénibles, plus les raisons sur lesquelles on les fonde doivent être sensibles et fortes. Il y a un certain langage dévot dont, sur les sujets les plus graves, on rebat les oreilles des jeunes personnes sans produire la persuasion. De ce langage trop disproportionné à leurs idées, et du peu de cas qu'elles en font en secret, naît la facilité de céder à leurs penchants, faute de raisons d'y résister tirées des choses

Copyright Arvensa Editions

mêmes. Une fille élevée sagement et pieusement a sans doute de fortes armes contre les tentations ; mais celle dont on nourrit uniquement le coeur ou plutôt les oreilles du jargon de la dévotion devient infailliblement la proie du premier séducteur adroit qui l'entreprend. Jamais une jeune et belle personne ne méprisera son corps, jamais elle ne s'affligera de bonne foi des grands péchés que sa beauté fait commettre ; jamais elle ne pleurera sincèrement et devant Dieu d'être un objet de convoitise, jamais elle ne pourra croire en elle-même que le plus doux sentiment du coeur soit une invention de Satan. Donnez-lui d'autres raisons en dedans et pour elle-même, car celles-là ne pénétreront pas. Ce sera pis encore si l'on met, comme on n'y manque guère, de la contradiction dans ses idées, et qu'après l'avoir humiliée en avilissant son corps et ses charmes comme la souillure du péché, on lui fasse ensuite respecter comme le temple de Jésus-Christ ce même corps qu'on lui a rendu si méprisable. Les idées trop sublimes et trop basses sont également insuffisantes et ne peuvent s'associer : il faut une raison à la portée du sexe et de l'âge. La considération du devoir n'a de force qu'autant qu'on y joint des motifs qui nous portent à le remplir.

Quae quia non liceat non facit, illa facit[487].

On ne se douterait pas que c'est Ovide qui porte un jugement si sévère.

Voulez-vous donc inspirer l'amour des bonnes moeurs aux jeunes personnes ; sans leur dire incessamment : Soyez sages, donnez-leur un grand intérêt à l'être ; faites-leur sentir tout le prix de la sagesse, et vous la leur ferez aimer. Il ne suffit pas de prendre cet intérêt au loin dans l'avenir, montrez-le-leur dans le moment même, dans les relations de leur âge, dans le caractère de leurs amants. Dépeignez-leur l'homme de bien, l'homme de mérite ; apprenez-leur à le reconnaître, à l'aimer, et à l'aimer pour elles ; prouvez-leur qu'amies, femmes, ou maîtresses, cet homme seul peut les rendre heureuses. Amenez la vertu par la raison ; faites-leur sentir que l'empire de leur sexe et tous ses avantages ne tiennent pas seulement à sa bonne conduite, à ses moeurs, mais encore à celles des hommes ; quelles ont peu de prise sur des âmes viles et basses, et qu'on ne sait servir sa maîtresse que comme on sait servir la vertu. Soyez sûr qu'alors, en leur dépeignant les moeurs de nos jours, vous leur en inspirerez un dégoût sincère ; en leur montrant les gens à la mode, vous les leur ferez mépriser ; vous ne leur donnerez qu'éloignement pour leurs maximes, aversion pour

Copyright Arvensa Editions

leurs sentiments, dédain pour leurs vaines galanteries ; vous leur ferez naître une ambition plus noble, celle de régner sur des âmes grandes et fortes, celle des femmes de Sparte, qui était de commander à des hommes. Une femme hardie, effrontée, intrigante, qui ne sait attirer ses amants que par la coquetterie, ni les conserver que par les faveurs, les fait obéir comme des valets dans les choses serviles et communes : dans les choses importantes et graves elle est sans autorité sur eux. Mais la femme à la fois honnête, aimable et sage, celle qui force les siens à la respecter, celle qui a de la réserve et de la modestie, celle en un mot qui soutient l'amour par l'estime, les envoie d'un signe au bout du monde, au combat, à la gloire, à la mort, où il lui plaît[488]. Cet empire est beau, ce me semble, et vaut bien la peine d'être acheté.

Voilà dans quel esprit Sophie a été élevée, avec plus de soin que de peine, et plutôt en suivant son goût qu'en le gênant. Disons maintenant un mot de sa personne, selon le portrait que j'en ai fait à Émile, et selon qu'il imagine lui-même l'épouse qui peut le rendre heureux.

Je ne redirai jamais trop que je laisse à part les prodiges. Émile n'en est pas un, Sophie n'en est pas un non plus. Émile est homme, et Sophie est femme ; voilà toute leur gloire. Dans la confusion des sexes qui règne entre nous, c'est presque un prodige d'être du sien.

Sophie est bien née, elle est d'un bon naturel ; elle a le coeur très sensible, et cette extrême sensibilité lui donne quelquefois une activité d'imagination difficile à modérer. Elle a l'esprit moins juste que pénétrant, l'humeur facile et pourtant inégale, la figure commune, mais agréable, une physionomie qui promet une âme et qui ne ment pas ; on peut l'aborder avec indifférence, mais non pas la quitter sans émotion. D'autres ont de bonnes qualités qui lui manquent ; d'autres ont à plus grande mesure celles qu'elle a ; mais nulle n'a des qualités mieux assorties pour faire un heureux caractère. Elle sait tirer parti de ses défauts mêmes ; et si elle était plus parfaite, elle plairait beaucoup moins.

Sophie n'est pas belle ; mais auprès d'elle les hommes oublient les belles femmes, et les belles femmes sont mécontentes d'elles-mêmes. À peine est-elle jolie au premier aspect ; mais plus on la voit et plus elle s'embellit ; elle gagne où tant d'autres perdent ; et ce qu'elle gagne, elle ne le perd plus. On peut avoir de plus beaux yeux, une plus belle bouche, une figure plus imposante ; mais on ne saurait avoir une taille mieux prise, un

Copyright Arvensa Editions

plus beau teint, une main plus blanche, un pied plus mignon, un regard plus doux, une physionomie plus touchante. Sans éblouir elle intéresse ; elle charme, et l'on ne saurait dire pourquoi.

Sophie aime la parure et s'y connaît ; sa mère n'a point d'autre femme de chambre qu'elle ; elle a beaucoup de goût pour se mettre avec avantage ; mais elle hait les riches habillements ; on voit toujours dans le sien la simplicité jointe à l'élégance ; elle n'aime point ce qui brille, mais ce qui sied. Elle ignore quelles sont les couleurs à la mode, mais elle sait à merveille celles qui lui sont favorables. Il n'y a pas une jeune personne qui paraisse mise avec moins de recherche et dont l'ajustement soit plus recherché ; pas une pièce du sien n'est prise au hasard, et l'art ne paraît dans aucune. Sa parure est très modeste en apparence, très coquette en effet ; elle n'étale point ses charmes ; elle les couvre, mais en les couvrant elle sait les faire imaginer. En la voyant on dit : Voilà une fille modeste et sage ; mais tant qu'on reste auprès d'elle, les yeux et le coeur errent sur toute sa personne sans qu'on puisse les en détacher, et l'on dirait que tout cet ajustement si simple n'est mis à sa place que pour en être ôté pièce à pièce par l'imagination.

Sophie a des talents naturels ; elle les sent, et ne les a pas négligés : mais n'ayant pas été à portée de mettre beaucoup d'art à leur culture, elle s'est contentée d'exercer sa jolie voix à chanter juste et avec goût, ses petits pieds à marcher légèrement, facilement, avec grâce, à faire la révérence en toutes sortes de situations sans gêne et sans maladresse. Du reste, elle n'a eu de maître à chanter que son père, de maîtresse à danser que sa mère ; et un organiste du voisinage lui a donné sur le clavecin quelques leçons d'accompagnement qu'elle a depuis cultivé seule. D'abord elle ne songeait qu'à faire paraître sa main avec avantage sur ces touches noires, ensuite elle trouva que le son aigre et sec du clavecin rendait plus doux le son de la voix ; peu à peu elle devint sensible à l'harmonie ; enfin, en grandissant, elle a commencé de sentir les charmes de l'expression, et d'aimer la musique pour elle-même. Mais c'est un goût plutôt qu'un talent ; elle ne sait point déchiffrer un air sur la note.

Ce que Sophie sait le mieux, et qu'on lui a fait apprendre avec le plus de soin, ce sont les travaux de son sexe, même ceux dont on ne s'avise point, comme de tailler et coudre ses robes. Il n'y a pas un ouvrage à l'aiguille qu'elle ne sache faire, et qu'elle ne fasse avec plaisir ; mais le travail qu'elle préfère à tout autre est la dentelle, parce qu'il n'y en a pas un qui donne

Copyright Arvensa Editions

une attitude plus agréable, et où les doigts s'exercent avec plus de grâce et de légèreté. Elle s'est appliquée aussi à tous les détails du ménage. Elle entend la cuisine et l'office ; elle sait le prix des denrées ; elle en connaît les qualités ; elle sait fort bien tenir les comptes ; elle sert de maître d'hôtel à sa mère. Faite pour être un jour mère de famille elle-même, en gouvernant la maison paternelle, elle apprend à gouverner la sienne ; elle peut suppléer aux fonctions des domestiques, et le fait toujours volontiers. On ne sait jamais bien commander que ce qu'on sait exécuter soi-même : c'est la raison de sa mère pour l'occuper ainsi. Pour Sophie, elle ne va pas si loin ; son premier devoir est celui de fille, et c'est maintenant le seul qu'elle songe à remplir. Son unique vue est de servir sa mère, et de la soulager d'une partie de ses soins. Il est pourtant vrai qu'elle ne les remplit pas tous avec un plaisir égal. Par exemple, quoiqu'elle soit gourmande, elle n'aime pas la cuisine ; le détail en a quelque chose qui la dégoûte ; elle n'y trouve jamais assez de propreté. Elle est là-dessus d'une délicatesse extrême, et cette délicatesse poussée à l'excès est devenue un de ses défauts : elle laisserait plutôt aller tout le dîner par le feu, que de tacher sa manchette. Elle n'a jamais voulu de l'inspection du jardin par la même raison. La terre lui paraît malpropre ; sitôt qu'elle voit du fumier, elle croit en sentir l'odeur.

Elle doit ce défaut aux leçons de sa mère. Selon elle, entre les devoirs de la femme, un des premiers est la propreté ; devoir spécial, indispensable, imposé par la nature. Il n'y a pas au monde un objet plus dégoûtant qu'une femme malpropre, et le mari qui s'en dégoûte n'a jamais tort. Elle a tant prêché ce devoir à sa fille dès son enfance, elle en a tant exigé de propreté sur sa personne, tant pour ses hardes, pour son appartement, pour son travail, pour sa toilette, que toutes ces attentions, tournées en habitude prennent une assez grande partie de son temps et président encore à l'autre : en sorte que bien faire ce qu'elle fait n'est que le second de ses soins ; le premier est toujours de le faire proprement.

Cependant tout cela n'a point dégénéré en vaine affectation ni en mollesse ; les raffinements du luxe n'y sont pour rien. Jamais il n'entra dans son appartement que de l'eau simple ; elle ne connaît d'autre parfum que celui des fleurs, et jamais son mari n'en respirera de plus doux que son haleine. Enfin l'attention qu'elle donne à l'extérieur ne lui fait pas oublier qu'elle doit sa vie et son temps à des soins plus nobles ; elle ignore ou dédaigne cette excessive propreté du corps qui souille l'âme ; Sophie est

Copyright Arvensa Editions

bien plus que propre, elle est pure.

J'ai dit que Sophie était gourmande. Elle l'était naturellement ; mais elle est devenue sobre par habitude, et maintenant elle l'est par vertu. Il n'en est pas des filles comme des garçons, qu'on peut jusqu'à certain point gouverner par la gourmandise. Ce penchant n'est point sans conséquence pour le sexe ; il est trop dangereux de le lui laisser. La petite Sophie, dans son enfance, entrant seule dans le cabinet de sa mère, n'en revenait pas toujours à vide, et n'était pas d'une fidélité à toute épreuve sur les dragées et sur les bonbons. Sa mère la surprit, la reprit, la punit, la fit jeûner. Elle vint enfin à bout de lui persuader que les bonbons gâtaient les dents, et que de trop manger grossissait la taille. Ainsi Sophie se corrigea : en grandissant elle a pris d'autres goûts qui l'ont détournée de cette sensualité basse. Dans les femmes comme dans les hommes, sitôt que le coeur s'anime, la gourmandise n'est plus un vice dominant. Sophie a conservé le goût propre de son sexe ; elle aime le laitage et les sucreries ; elle aime la pâtisserie et les entremets, mais fort peu la viande ; elle n'a jamais goûté ni vin ni liqueurs fortes : au surplus, elle mange de tout très modérément ; son sexe, moins laborieux que le nôtre, a moins besoin de réparation. En toute chose, elle aime ce qui est bon et le sait goûter ; elle sait aussi s'accommoder de ce qui ne l'est pas, sans que cette privation lui coûte.

Sophie a l'esprit agréable sans être brillant, et solide sans être profond ; un esprit dont on ne dit rien, parce qu'on ne lui en trouve jamais ni plus ni moins qu'à soi. Elle a toujours celui qui plaît aux gens qui lui parlent, quoiqu'il ne soit pas fort orné, selon l'idée que nous avons de la culture de l'esprit des femmes ; car le sien ne s'est point formé par la lecture, mais seulement par les conversations de son père et de sa mère, par ses propres réflexions, et par les observations qu'elle a faites dans le peu de monde qu'elle a vu. Sophie a naturellement de la gaieté, elle était même folâtre dans son enfance ; mais peu à peu sa mère a pris soin de réprimer ses airs évaporés, de peur que bientôt un changement trop subit n'instruisît du moment qui l'avait rendu nécessaire. Elle est donc devenue modeste et réservée même avant le temps de l'être ; et maintenant que ce temps est venu, il lui est plus aisé de garder le ton qu'elle a pris, qu'il ne lui serait de le prendre sans indiquer la raison de ce changement. C'est une chose plaisante de la voir se livrer quelquefois par un reste d'habitude à des vivacités de l'enfance, puis tout d'un coup rentrer en elle-même, se taire,

Copyright Arvensa Editions

baisser les yeux et rougir : il faut bien que le terme intermédiaire entre les deux âges participe un peu de chacun des deux.

Sophie est d'une sensibilité trop grande pour conserver une parfaite égalité d'humeur, mais elle a trop de douceur pour que cette sensibilité soit fort importune aux autres ; c'est à elle seule qu'elle fait du mal. Qu'on dise un seul mot qui la blesse, elle ne boude pas, mais son coeur se gonfle ; elle tâche de s'échapper pour aller pleurer. Qu'au milieu de ses pleurs son père ou sa mère la rappelle, et dise un seul mot, elle vient à l'instant jouer et rire en s'essuyant adroitement les yeux et tâchant d'étouffer ses sanglots.

Elle n'est pas non plus tout à fait exempte de caprice : son humeur un peu trop poussée dégénère en mutinerie, et alors elle est sujette à s'oublier. Mais laissez-lui le temps de revenir à elle, et sa manière d'effacer son tort lui en fera presque un mérite. Si on la punit, elle est docile et soumise, et l'on voit que sa honte ne vient pas tant du châtiment que de la faute. Si on ne lui dit rien, jamais elle ne manque de la réparer d'elle-même, mais si franchement et de si bonne grâce, qu'il n'est pas possible d'en garder la rancune. Elle baiserait la terre devant le dernier domestique, sans que cet abaissement lui fît la moindre peine ; et sitôt qu'elle est pardonnée, sa joie et ses caresses montrent de quel poids son bon coeur est soulagé. En un mot, elle souffre avec patience les torts des autres, et répare avec plaisir les siens. Tel est l'aimable naturel de son sexe avant que nous l'ayons gâté. La femme est faite pour céder à l'homme et pour supporter même son injustice. Vous ne réduirez jamais les jeunes garçons au même point ; le sentiment intérieur s'élève et se révolte en eux contre l'injustice ; la nature ne les fit pas pour la tolérer.

Gravem

Pelidae stomachum cedere nescii. ***[489]***

Sophie a de la religion, mais une religion raisonnable et simple, peu de dogmes et moins de pratiques de dévotion ; ou plutôt ne connaissant de pratique essentielle que la morale, elle dévoue sa vie entière à servir Dieu en faisant le bien. Dans toutes les instructions que ses parents lui ont données sur ce sujet, ils l'ont accoutumée à une soumission respectueuse, en lui disant toujours : « Ma fille, ces connaissances ne sont pas de votre âge ; votre mari vous en instruira quand il sera temps. » Du reste, au lieu de longs discours de piété, ils se contentent de la lui prêcher par leur

Copyright Arvensa Editions

exemple, et cet exemple est gravé dans son coeur.

Sophie aime la vertu ; cet amour est devenu sa passion dominante. Elle l'aime, parce qu'il n'y a rien de si beau que la vertu ; elle l'aime, parce que la vertu fait la gloire de la femme, et qu'une femme vertueuse lui paraît presque égale aux anges ; elle l'aime comme la seule route du vrai bonheur, et parce qu'elle ne voit que misère, abandon, malheur, opprobre, ignominie, dans la vie d'une femme déshonnête ; elle l'aime enfin comme chère à son respectable père, à sa tendre et digne mère : non contents d'être heureux de leur propre vertu, ils veulent l'être aussi de la sienne, et son premier bonheur à elle-même est l'espoir de faire le leur. Tous ces sentiments lui inspirent un enthousiasme qui lui élève l'âme et tient tous ses petits penchants asservis à une passion si noble. Sophie sera chaste et honnête jusqu'à son dernier soupir ; elle l'a juré dans le fond de son âme, et elle l'a juré dans un temps où elle sentait déjà tout ce qu'un tel serment coûte à tenir ; elle l'a juré quand elle en aurait dû révoquer l'engagement, si ses sens étaient faits pour régner sur elle.

Sophie n'a pas le bonheur d'être une aimable Française, froide par tempérament et coquette par vanité, voulant plutôt briller que plaire, cherchant l'amusement et non le plaisir. Le seul besoin d'aimer la dévore, il vient la distraire et troubler son coeur dans les fêtes ; elle a perdu son ancienne gaieté ; les folâtres jeux ne sont plus faits pour elle ; loin de craindre l'ennui de la solitude, elle la cherche ; elle y pense à celui qui doit la lui rendre douce : tous les indifférents l'importunent ; il ne lui faut pas une cour, mais un amant ; elle aime mieux plaire à un seul honnête homme, et lui plaire toujours, que d'élever en sa faveur le cri de la mode, qui dure un jour, et le lendemain se change en huée.

Les femmes ont le jugement plus tôt formé que les hommes : étant sur la défensive presque dès leur enfance, et chargées d'un dépôt difficile à garder, le bien et le mal leur sont nécessairement plus tôt connus. Sophie, précoce en tout, parce que son tempérament la porte à l'être, a aussi le jugement plus tôt formé que d'autres filles de son âge. Il n'y a rien à cela de fort extraordinaire ; la maturité n'est pas partout la même en même temps.

Sophie est instruite des devoirs et des droits de son sexe et du nôtre. Elle connaît les défauts des hommes et les vices des femmes ; elle connaît aussi les qualités, les vertus contraires, et les a toutes empreintes au fond de son coeur. On ne peut pas avoir une plus haute idée de l'honnête femme que celle qu'elle en a conçue, et cette idée ne l'épouvante point ;

Copyright Arvensa Editions

mais elle pense avec plus de complaisance à l'honnête homme, à l'homme de mérite ; elle sent qu'elle est faite pour cet homme-là, qu'elle en est digne, qu'elle peut lui rendre le bonheur qu'elle recevra de lui ; elle sent qu'elle saura bien le reconnaître ; il ne s'agit que de le trouver.

Les femmes sont les juges naturels du mérite des hommes, comme ils le sont du mérite des femmes : cela est de leur droit réciproque ; et ni les uns ni les autres ne l'ignorent. Sophie connaît ce droit et en use, mais avec la modestie qui convient à sa jeunesse, à son inexpérience, à son état ; elle ne juge que des choses qui sont à sa portée, et elle n'en juge que quand cela sert à développer quelque maxime utile. Elle ne parle des absents qu'avec la plus grande circonspection, surtout si ce sont des femmes. Elle pense que ce qui les rend médisantes et satiriques est de parler de leur sexe : tant qu'elles se bornent à parler du nôtre elles ne sont qu'équitables. Sophie s'y borne donc. Quant aux femmes, elle n'en parle jamais que pour en dire le bien qu'elle sait : c'est un honneur qu'elle croit devoir à son sexe ; et pour celles dont elle ne sait aucun bien à dire, elle n'en dit rien du tout, et cela s'entend.

Sophie a peu d'usage du monde ; mais elle est obligeante, attentive, et met de la grâce à tout ce qu'elle fait. Un heureux naturel la sert mieux que beaucoup d'art. Elle a une certaine politesse à elle qui ne tient point aux formules, qui n'est point asservie aux modes, qui ne change point avec elles, qui ne fait rien par usage, mais qui vient d'un vrai désir de plaire, et qui plaît. Elle ne sait point les compliments triviaux, et n'en invente point de plus recherchés ; elle ne dit pas qu'elle est très obligée, qu'on lui fait beaucoup d'honneur, qu'on ne prenne pas la peine, etc. Elle s'avise encore moins de tourner des phrases. Pour une attention, pour une politesse établie, elle répond par une révérence, ou par un simple *Je vous remercie* ; mais ce mot, dit de sa bouche, en vaut bien un autre. Pour un vrai service, elle laisse parler son coeur, et ce n'est pas un compliment qu'il trouve. Elle n'a jamais souffert que l'usage français l'asservît au joug des simagrées, comme d'étendre sa main, en passant d'une chambre à l'autre, sur un bras sexagénaire qu'elle aurait grande envie de soutenir. Quand un galant musqué lui offre cet impertinent service, elle laisse l'officieux bras sur l'escalier, et s'élance en deux sauts dans la chambre en disant qu'elle n'est pas boiteuse. En effet, quoiqu'elle ne soit pas grande, elle n'a jamais voulu de talons hauts ; elle a les pieds assez petits pour s'en passer.

Non seulement elle se tient dans le silence et dans le respect avec les

Copyright Arvensa Editions

femmes, mais même avec les hommes mariés, ou beaucoup plus âgés qu'elle ; elle n'acceptera jamais de place au-dessus d'eux que par obéissance, et reprendra la sienne au-dessous sitôt qu'elle le pourra ; car elle sait que les droits de l'âge vont avant ceux du sexe, comme ayant pour eux le préjugé de la sagesse, qui doit être honorée avant tout.

Avec les jeunes gens de son âge, c'est autre chose ; elle a besoin d'un ton différent pour leur en imposer, et elle sait le prendre sans quitter l'air modeste qui lui convient. S'ils sont modestes et réservés eux-mêmes, elle gardera volontiers avec eux l'aimable familiarité de la jeunesse ; leurs entretiens pleins d'innocence seront badins, mais décents ; s'ils deviennent sérieux, elle veut qu'ils soient utiles ; s'ils dégénèrent en fadeurs, elle les fera bientôt cesser, car elle méprise surtout le petit jargon de la galanterie, comme très offensant pour son sexe. Elle sait bien que l'homme qu'elle cherche n'a pas ce jargon-là, et jamais elle ne souffre volontiers d'un autre ce qui ne convient pas à celui dont elle a le caractère empreint au fond du coeur. La haute opinion qu'elle a des droits de son sexe, la fierté d'âme que lui donne la pureté de ses sentiments, cette énergie de la vertu qu'elle sent en elle-même et qui la rend respectable à ses propres yeux, lui font écouter avec indignation les propos doucereux dont on prétend l'amuser. Elle ne les reçoit point avec une colère apparente, mais avec un ironique applaudissement qui déconcerte, ou d'un ton froid auquel on ne s'attend point. Qu'un beau Phébus lui débite ses gentillesses, la loue avec esprit sur le sien, sur sa beauté, sur ses grâces, sur le prix du bonheur de lui plaire, elle est fille à l'interrompre, en lui disant poliment : « Monsieur, j'ai grand-peur de savoir ces choses-là mieux que vous ; si nous n'avons rien de plus curieux à nous dire, je crois que nous pouvons finir ici l'entretien. » Accompagner ces mots d'une grande révérence, et puis se trouver à vingt pas de lui n'est pour elle que l'affaire d'un instant. Demandez à vos agréables s'il est aisé d'étaler longtemps son caquet avec un esprit aussi rebours que celui-là.

Ce n'est pas pourtant qu'elle n'aime fort à être louée, pourvu que ce soit tout de bon, et qu'elle puisse croire qu'on pense en effet le bien qu'on lui dit d'elle. Pour paraître touché de son mérite, il faut commencer par en montrer. Un hommage fondé sur l'estime peut flatter son coeur altier, mais tout galant persiflage est toujours rebuté ; Sophie n'est pas faite pour exercer les petits talents d'un baladin.

Avec une si grande maturité de jugement, et formée à tous égards

Copyright Arvensa Editions

comme une fille de vingt ans, Sophie, à quinze, ne sera point traitée en enfant par ses parents. À peine apercevront-ils en elle la première inquiétude de la jeunesse, qu'avant le progrès ils se hâteront d'y pourvoir ; ils lui tiendront des discours tendres et sensés. Les discours tendres et sensés sont de son âge et de son caractère. Si ce caractère est tel que je l'imagine, pourquoi son père ne lui parlerait-il pas à peu près ainsi :

« Sophie, vous voilà grande fille, et ce n'est pas pour l'être toujours qu'on le devient. Nous voulons que vous soyez heureuse : c'est pour nous que nous le voulons, parce que notre bonheur dépend du vôtre. Le bonheur d'une honnête fille est de faire celui d'un honnête homme : il faut donc penser à vous marier ; il y faut penser de bonne heure, car du mariage dépend le sort de la vie, et l'on n'a jamais trop de temps pour y penser.

« Rien n'est plus difficile que le choix d'un bon mari, si ce n'est peut-être celui d'une bonne femme. Sophie, vous serez cette femme rare, vous serez la gloire de notre vie et le bonheur de nos vieux jours ; mais, de quelque mérite que vous soyez pourvue, la terre ne manque pas d'hommes qui en ont encore plus que vous. Il n'y en a pas un qui ne dût s'honorer de vous obtenir, il y en a beaucoup qui vous honoreraient davantage. Dans ce nombre il s'agit d'en trouver un qui vous convienne, de le connaître, et de vous faire connaître à lui.

« Le plus grand bonheur du mariage dépend de tant de convenances, que c'est une folie de les vouloir toutes rassembler. Il faut d'abord s'assurer des plus importantes : quand les autres s'y trouvent, on s'en prévaut ; quand elles manquent, on s'en passe. Le bonheur parfait n'est pas sur la terre, mais le plus grand des malheurs, et celui qu'on peut toujours éviter, est d'être malheureux par sa faute.

« Il y a des convenances naturelles, il y en a d'institution, il y en a qui ne tiennent qu'à l'opinion seule. Les parents sont juges des deux dernières espèces, les enfants seuls le sont de la première. Dans les mariages qui se font par l'autorité des pères, on se règle uniquement sur les convenances d'institution et d'opinion : ce ne sont pas les personnes qu'on marie, ce sont les conditions et les biens ; mais tout cela peut changer ; les personnes seules restent toujours, elles se portent partout avec elles ; en dépit de la fortune, ce n'est que par les rapports personnels qu'un mariage peut être heureux ou malheureux.

« Votre mère était de condition, j'étais riche ; voilà les seules

Copyright Arvensa Editions

considérations qui portèrent nos parents à nous unir. J'ai perdu mes biens, elle a perdu son nom : oubliée de sa famille, que lui sert aujourd'hui d'être née demoiselle ? Dans nos désastres, l'union de nos coeurs nous a consolés de tout ; la conformité de nos goûts nous a fait choisir cette retraite ; nous y vivons heureux dans la pauvreté, nous nous tenons lieu de tout l'un à l'autre. Sophie est notre trésor commun ; nous bénissons le ciel de nous avoir donné celui-là et de nous avoir ôté tout le reste. Voyez, mon enfant, où nous a conduits la Providence : les convenances qui nous firent marier sont évanouies ; nous ne sommes heureux que par celles que l'on compta pour rien.

« C'est aux époux à s'assortir. Le penchant mutuel doit être leur premier lien ; leurs yeux, leurs coeurs doivent être leurs premiers guides ; car, comme leur premier devoir, étant unis, est de s'aimer, et qu'aimer ou n'aimer pas ne dépend point de nous-mêmes, ce devoir en emporte nécessairement un autre, qui est de commencer par s'aimer avant de s'unir. C'est là le droit de la nature, que rien ne peut abroger : ceux qui l'ont gênée par tant de lois civiles ont eu plus d'égard à l'ordre apparent qu'au bonheur du mariage et aux moeurs des citoyens. Vous voyez, ma Sophie, que nous ne vous prêchons pas une morale difficile. Elle ne tend qu'à vous rendre maîtresse de vous-même, et à nous en rapporter à vous sur le choix de votre époux.

« Après vous avoir dit nos raisons pour vous laisser une entière liberté, il est juste de vous parler aussi des vôtres pour en user avec sagesse. Ma fille, vous êtes bonne et raisonnable, vous avez de la droiture et de la piété, vous avez les talents qui conviennent à d'honnêtes femmes, et vous n'êtes pas dépourvue d'agréments ; mais vous êtes pauvre ; vous avez les biens les plus estimables, et vous manquez de ceux qu'on estime le plus. N'aspirez donc qu'à ce que vous pouvez obtenir, et réglez votre ambition, non sur vos jugements ni sur les nôtres, mais sur l'opinion des hommes. S'il n'était question que d'une égalité de mérite, j'ignore à quoi je devrais borner vos espérances ; mais ne les élevez point au-dessus de votre fortune, et n'oubliez pas qu'elle est au plus bas rang. Bien qu'un homme digne de vous ne compte pas cette inégalité pour un obstacle, vous devez faire alors ce qu'il ne fera pas : Sophie doit imiter sa mère, et n'entrer que dans une famille qui s'honore d'elle. Vous n'avez point vu notre opulence, vous êtes née durant notre pauvreté ; vous nous la rendez douce et vous la partagez sans peine. Croyez-moi, Sophie, ne cherchez point des biens dont

Copyright Arvensa Editions

nous bénissons le ciel de nous avoir délivrés ; nous n'avons goûté le bonheur qu'après avoir perdu la richesse.

« Vous êtes trop aimable pour ne plaire à personne, et votre misère n'est pas telle qu'un honnête homme se trouve embarrassé de vous. Vous serez recherchée, et vous pourrez l'être de gens qui ne nous vaudront pas. S'ils se montraient à vous tels qu'ils sont, vous les estimeriez ce qu'ils valent ; tout leur faste ne vous en imposerait pas longtemps ; mais, quoique vous ayez le jugement bon et que vous vous connaissiez en mérite, vous manquez d'expérience et vous ignorez jusqu'où les hommes peuvent se contrefaire. Un fourbe adroit peut étudier vos goûts pour vous séduire, et feindre auprès de vous des vertus qu'il n'aura point. Il vous perdrait Sophie, avant que vous vous en fussiez aperçue, et vous ne connaîtriez votre erreur que pour la pleurer. Le plus dangereux de tous les pièges, et le seul que la raison ne peut éviter, est celui des sens ; si jamais vous avez le malheur d'y tomber, vous ne verrez plus qu'illusions et chimères ; vos yeux se fascineront, votre jugement se troublera, votre volonté sera corrompue, votre erreur même vous sera chère ; et quand vous seriez en état de la connaître, vous n'en voudriez pas revenir. Ma fille, c'est à la raison de Sophie que je vous livre ; je ne vous livre point au penchant de son coeur. Tant que vous serez de sang-froid, restez votre propre juge ; mais sitôt que vous aimerez, rendez à votre mère le soin de vous.

« Je vous propose un accord qui vous marque notre estime et rétablisse entre nous l'ordre naturel. Les parents choisissent l'époux de leur fille, et ne la consultent que pour la forme : tel est l'usage. Nous ferons entre nous tout le contraire : vous choisirez, et nous serons consultés. Usez de votre droit, Sophie ; usez-en librement et sagement. L'époux qui vous convient doit être de votre choix et non pas du nôtre. Mais c'est à nous de juger si vous ne vous trompez pas sur les convenances, et si, sans le savoir, vous ne faites point autre chose que ce que vous voulez. La naissance, les biens, le rang, l'opinion, n'entreront pour rien dans nos raisons. Prenez un honnête homme dont la personne vous plaise et dont le caractère vous convienne : quel qu'il soit d'ailleurs, nous l'acceptons pour notre gendre. Son bien sera toujours assez grand, s'il a des bras, des moeurs, et qu'il aime sa famille. Son rang sera toujours assez illustre, s'il l'ennoblit par la vertu. Quand toute la terre nous blâmerait, qu'importe ? Nous ne cherchons pas l'approbation publique, il nous suffit de votre bonheur. »

Copyright Arvensa Editions

Lecteurs, j'ignore quel effet ferait un pareil discours sur les filles élevées à votre manière. Quant à Sophie, elle pourra n'y pas répondre par des paroles ; la honte et l'attendrissement ne la laisseraient pas aisément s'exprimer ; mais je suis bien sûr qu'il restera gravé dans son coeur le reste de sa vie, et que si l'on peut compter sur quelque résolution humaine, c'est sur celle qu'il lui fera faire d'être digne de l'estime de ses parents.

Mettons la chose au pis, et donnons-lui un tempérament ardent qui lui rende pénible une longue attente ; je dis que son jugement, ses connaissances, son goût, sa délicatesse, et surtout les sentiments dont son coeur a été nourri dans son enfance, opposeront à l'impétuosité de ses sens un contrepoids qui lui suffira pour les vaincre, ou du moins pour leur résister longtemps. Elle mourrait plutôt martyre de son état que d'affliger ses parents, d'épouser un homme sans mérite, et de s'exposer au malheur d'un mariage mal assorti. La liberté même qu'elle a reçue ne fait que lui donner une nouvelle élévation d'âme, et la rendre plus difficile sur le choix de son maître. Avec le tempérament d'une Italienne et la sensibilité d'une Anglaise, elle a, pour contenir son coeur et ses sens, la fierté d'une Espagnole, qui, même en cherchant un amant, ne trouve pas aisément celui qu'elle estime digne d'elle.

Il n'appartient pas à tout le monde de sentir quel ressort l'amour des choses honnêtes peut donner à l'âme, et quelle force on peut trouver en soi quand on veut être sincèrement vertueux. Il y a des gens à qui tout ce qui est grand paraît chimérique, et qui, dans leur basse et vile raison, ne connaîtront jamais ce que peut sur les passions humaines la folie même de la vertu. Il ne faut parler à ces gens-là que par des exemples : tant pis pour eux s'ils s'obstinent à les nier. Si je leur disais que Sophie n'est point un être imaginaire, que son nom seul est de mon invention, que son éducation, ses moeurs, son caractère, sa figure même ont réellement existé, et que sa mémoire coûte encore des larmes à toute une honnête famille, sans doute ils n'en croiraient rien ; mais enfin, que risquerai-je d'achever sans détour l'histoire d'une fille si semblable à Sophie, que cette histoire pourrait être la sienne sans qu'on dût en être surpris ? Qu'on la croie véritable ou non, peu importe ; j'aurai, si l'on veut, raconté des fictions, mais j'aurai toujours expliqué ma méthode, et j'irai toujours à mes fins.

La jeune personne, avec le tempérament dont je viens de charger Sophie, avait d'ailleurs avec elle toutes les conformités qui pouvaient lui en

Copyright Arvensa Editions

faire mériter le nom, et je le lui laisse. Après l'entretien que j'ai rapporté, son père et sa mère, jugeant que les partis ne viendraient pas s'offrir dans le hameau qu'ils habitaient, l'envoyèrent passer un hiver à la ville, chez une tante qu'on instruisit en secret du sujet de ce voyage ; car la fière Sophie portait au fond de son coeur le noble orgueil de savoir triompher d'elle ; et, quelque besoin qu'elle eût d'un mari, elle fût morte fille plutôt que de se résoudre à l'aller chercher.

Pour répondre aux vues de ses parents, sa tante la présenta dans les maisons, la mena dans les sociétés, dans les fêtes, lui fit voir le monde, ou plutôt l'y fit voir, car Sophie se souciait peu de tout ce fracas. On remarqua pourtant qu'elle ne fuyait pas les jeunes gens d'une figure agréable qui paraissaient décents et modestes. Elle avait dans sa réserve même un certain art de les attirer, qui ressemblait assez à de la coquetterie ; mais après s'être entretenue avec eux deux ou trois fois, elle s'en rebutait. Bientôt, à cet air d'autorité qui semblait accepter les hommages [490], elle substituait un maintien plus humble et une politesse plus repoussante. Toujours attentive sur elle-même, elle ne leur laissait plus l'occasion de lui rendre le moindre service : c'était dire qu'elle ne voulait pas être leur maîtresse.

Jamais les coeurs sensibles n'aimèrent les plaisirs bruyants, vain et stérile bonheur des gens qui ne sentent rien, et qui croient qu'étourdir sa vie c'est en jouir. Sophie, ne trouvant point ce qu'elle cherchait, et désespérant de le trouver ainsi, s'ennuya de la ville. Elle aimait tendrement ses parents, rien ne la dédommageait d'eux, rien n'était propre à les lui faire oublier ; elle retourna les joindre longtemps avant le terme fixé pour son retour.

À peine eut-elle repris ses fonctions dans la maison paternelle, qu'on vit qu'en gardant la même conduite elle avait changé d'humeur. Elle avait des distractions, de l'impatience, elle était triste et rêveuse, elle se cachait pour pleurer. On crut d'abord qu'elle aimait et qu'elle en avait honte : on lui en parla, elle s'en défendit. Elle protesta n'avoir vu personne qui pût toucher son coeur, et Sophie ne mentait point.

Cependant, sa langueur augmentait sans cesse, et sa santé commençait à s'altérer. Sa mère, inquiète de ce changement, résolut enfin d'en savoir la cause. Elle la prit en particulier, et mit en oeuvre auprès d'elle ce langage insinuant et ces caresses invincibles que la seule tendresse maternelle sait

Copyright Arvensa Editions

employer. Ma fille, toi que j'ai portée dans mes entrailles et que je porte incessamment dans mon coeur, verse les secrets du tien dans le sein de ta mère. Quels sont donc ces secrets qu'une mère ne peut savoir ? Qui est-ce qui plaint tes peines, qui est-ce qui les partage, qui est-ce qui veut les soulager, si ce n'est ton père et moi Ah ! mon enfant, veux-tu que je meure de ta douleur sans la connaître ?

Loin de cacher ses chagrins à sa mère, la jeune fille ne demandait pas mieux que de l'avoir pour consolatrice et pour confidente ; mais la honte l'empêchait de parler, et sa modestie ne trouvait point de langage pour décrire un état si peu digne d'elle que l'émotion qui troublait ses sens malgré qu'elle en eût. Enfin, sa honte même servant d'indice à sa mère, elle lui arracha ces humiliants aveux. Loin de l'affliger par d'injustes réprimandes, elle la consola, la plaignit, pleura sur elle ; elle était trop sage pour lui faire un crime d'un mal que sa vertu seule rendait si cruel. Mais pourquoi supporter sans nécessité un mal dont le remède était si facile et si légitime ? Que n'usait-elle de la liberté qu'on lui avait donnée ? Que n'acceptait-elle un mari ? que ne le choisissait-elle ? Ne savait-elle pas que son sort dépendait d'elle seule, et que, quel que fût son choix, il serait confirmé, puisqu'elle n'en pouvait faire un qui ne fût honnête ? On l'avait envoyée à la ville, elle n'y avait point voulu rester ; plusieurs partis s'étaient présentés, elle les avait tous rebutés. Qu'attendait-elle donc ? que voulait-elle ? Quelle inexplicable contradiction !

La réponse était simple. S'il ne s'agissait que d'un secours pour la jeunesse, le choix serait bientôt fait ; mais un maître pour toute la vie n'est pas si facile à choisir ; et, puisqu'on ne peut séparer ces deux choix, il faut bien attendre, et souvent perdre sa jeunesse, avant de trouver l'homme avec qui l'on veut passer ses jours. Tel était le cas de Sophie : elle avait besoin d'un amant, mais cet amant devait être son mari ; et, pour le coeur qu'il fallait au sien, l'un était presque aussi difficile à trouver que l'autre. Tous ces jeunes gens si brillants n'avaient avec elle que la convenance de l'âge, les autres leur manquaient toujours ; leur esprit superficiel, leur vanité, leur jargon, leurs moeurs sans règle, leurs frivoles imitations, la dégoûtaient d'eux. Elle cherchait un homme et ne trouvait que des singes ; elle cherchait une âme et n'en trouvait point.

Que je suis malheureuse ! disait-elle à sa mère ; j'ai besoin d'aimer, et je ne vois rien qui me plaise. Mon coeur repousse tous ceux qu'attirent mes sens. Je n'en vois pas un qui n'excite mes désirs, et pas un qui ne les

Copyright Arvensa Editions

réprime ; un goût sans estime ne peut durer. Ah ! ce n'est pas là l'homme qu'il faut à votre Sophie ! son charmant modèle est empreint trop avant dans son âme. Elle ne peut aimer que lui, elle ne peut rendre heureux que lui, elle ne peut être heureuse qu'avec lui seul. Elle aime mieux se consumer et combattre sans cesse, elle aime mieux mourir malheureuse et libre, que désespérée auprès d'un homme qu'elle n'aimerait pas et qu'elle rendrait malheureux lui-même ; il vaut mieux n'être plus, que de n'être que pour souffrir.

Frappée de ces singularités, sa mère les trouva trop bizarres pour n'y pas soupçonner quelque mystère. Sophie n'était ni précieuse, ni ridicule. Comment cette délicatesse outrée avait-elle pu lui convenir, à elle à qui l'on n'avait rien tant appris dès son enfance, qu'à s'accommoder des gens avec qui elle avait à vivre, et à faire de nécessité vertu ? Ce modèle de l'homme aimable duquel elle était si enchantée, et qui revenait si souvent dans tous ses entretiens, fit conjecturer à sa mère que ce caprice avait quelque autre fondement qu'elle ignorait encore et que Sophie n'avait pas tout dit. L'infortunée, surchargée de sa peine secrète, ne cherchait qu'à s'épancher. Sa mère la presse, elle hésite ; elle se rend enfin, et sortant sans rien dire, elle entre un moment après, un livre à la main : Plaignez votre malheureuse fille, sa tristesse est sans remède, ses pleurs ne peuvent tarir. Vous en voulez savoir la cause : eh bien ! la voilà, dit-elle en jetant le livre sur la table. La mère prend le livre et l'ouvre : c'étaient les Aventures de Télémaque. Elle ne comprend rien d'abord à cette énigme ; à force de questions et de réponses obscures, elle voit enfin, avec une surprise facile à concevoir, que sa fille est la rivale d'Eucharis.

Sophie aimait Télémaque, et l'aimait avec une passion dont rien ne put la guérir. Sitôt que son père et sa mère connurent sa manie, ils en rirent, et crurent la ramener par la raison. Ils se trompèrent : la raison n'était pas toute de leur côté ; Sophie avait aussi la sienne et savait la faire valoir. Combien de fois elle les réduisit au silence en se servant contre eux de leurs propres raisonnements, en leur montrant qu'ils avaient fait tout le mal eux-mêmes, qu'ils ne l'avaient point formée pour un homme de son siècle ; qu'il faudrait nécessairement qu'elle adoptât les manières de penser de son mari, ou qu'elle lui donnât les siennes ; qu'ils lui avaient rendu le premier moyen impossible par la manière dont ils l'avaient élevée, et que l'autre était précisément ce qu'elle cherchait. Donnez-moi, disait-elle, un homme imbu de mes maximes, ou que j'y puisse amener, et je

Copyright Arvensa Editions

l'épouse ; mais jusque-là pourquoi me grondez-vous ? Plaignez-moi. Je suis malheureuse et non pas folle. Le coeur dépend-il de la volonté ? Mon père ne l'a-t-il pas dit lui-même ? Est-ce ma faute si j'aime ce qui n'est pas ? Je ne suis point visionnaire ; je ne veux point un prince, je ne cherche point Télémaque, je sais qu'il n'est qu'une fiction : je cherche quelqu'un qui lui ressemble. Et pourquoi ce quelqu'un ne peut-il exister, puisque j'existe, moi qui me sens un coeur si semblable au sien ? Non, ne déshonorons pas ainsi l'humanité ; ne pensons pas qu'un homme aimable et vertueux ne soit qu'une chimère. Il existe, il vit, il me cherche peut-être ; il cherche une âme qui le sache aimer. Mais quel est-il ? où est-il ? Je l'ignore : il n'est aucun de ceux que j'ai vus ; sans doute il n'est aucun de ceux que je verrai. O ma mère ! pourquoi m'avez-vous rendu la vertu trop aimable ? Si je ne puis aimer qu'elle, le tort en est moins à moi qu'à vous.

Amènerai-je ce triste récit jusqu'à sa catastrophe ? Dirai-je les longs débats qui la précédèrent ? Représenterai-je une mère impatientée changeant en rigueur ses premières caresses ? Montrerai-je un père irrité oubliant ses premiers engagements, et traitant comme une folle la plus vertueuse des filles ? Peindrai-je enfin l'infortunée, encore plus attachée à sa chimère par la persécution qu'elle lui fait souffrir, marchant à pas lents vers la mort, et descendant dans la tombe au moment qu'on croit l'entraîner à l'autel ? Non, j'écarte ces objets funestes. Je n'ai pas besoin d'aller si loin pour montrer par un exemple assez frappant, ce me semble, que, malgré les préjugés qui naissent des moeurs du siècle, l'enthousiasme de l'honnête et du beau n'est pas plus étranger aux femmes qu'aux hommes, et qu'il n'y a rien que, sous la direction de la nature, on ne puisse obtenir d'elles comme de nous.

On m'arrête ici pour me demander si c'est la nature qui nous prescrit de prendre tant de peine pour réprimer des désirs immodérés. Je réponds que non, mais qu'aussi ce n'est point la nature qui nous donne tant de désirs immodérés. Or, tout ce qui n'est pas elle est contre elle : j'ai prouvé cela mille fois.

Rendons à notre Émile sa Sophie : ressuscitons cette aimable fille pour lui donner une imagination moins vive et un destin plus heureux. Je voulais peindre une femme ordinaire ; et à force de lui élever l'âme j'ai troublé sa raison ; je me suis égaré moi-même. Revenons sur nos pas. Sophie n'a qu'un bon naturel dans une âme commune : tout ce qu'elle a de plus que les autres femmes est l'effet de son éducation.

Copyright Arvensa Editions

* * *

Je me suis proposé dans ce livre de dire tout ce qui se pouvait faire, laissant à chacun le choix de ce qui est à sa portée dans ce que je puis avoir dit de bien. J'avais pensé dès le commencement à former de loin la compagne d'Émile, et à les élever l'un pour l'autre et l'un avec l'autre. Mais, en y réfléchissant, j'ai trouvé que tous ces arrangements trop prématurés étaient mal entendus, et qu'il était absurde de destiner deux enfants à s'unir avant de pouvoir connaître si cette union était dans l'ordre de la nature, et s'ils auraient entre eux les rapports convenables pour la former. Il ne faut pas confondre ce qui est naturel à l'état sauvage, et ce qui est naturel à l'état civil. Dans le premier état, toutes les femmes conviennent à tous les hommes, parce que les uns et les autres n'ont encore que la forme primitive et commune ; dans le second, chaque caractère étant développé par les institutions sociales, et chaque esprit ayant reçu sa forme propre et déterminée, non de l'éducation seule, mais du concours bien ou mal ordonné du naturel et de l'éducation, on ne peut plus les assortir qu'en les présentant l'un à l'autre pour voir s'ils se conviennent à tous égards, ou pour préférer au moins le choix qui donne le plus de ces convenances.

Le mal est qu'en développant les caractères l'état social distingue les rangs, et que l'un de ces deux ordres n'étant point semblable à l'autre, plus on distingue les conditions, plus on confond les caractères. De là les mariages mal assortis et tous les désordres qui en dérivent ; d'où l'on voit, par une conséquence évidente, que, plus on s'éloigne de l'égalité, plus les sentiments naturels s'altèrent ; plus l'intervalle des grands aux petits s'accroît, plus le lien conjugal se relâche ; plus il y a de riches et de pauvres, moins il y a de pères et de maris. Le maître ni l'esclave n'ont plus de famille, chacun des deux ne voit que son état.

Voulez-vous prévenir les abus et faire d'heureux mariages, étouffez les préjugés, oubliez les institutions humaines, et consultez la nature. N'unissez pas des gens qui ne se conviennent que dans une condition donnée, et qui ne se conviendront plus, cette condition venant à changer, mais des gens qui se conviendront dans quelque situation qu'ils se trouvent, dans quelque pays qu'ils habitent, dans quelque rang qu'ils puissent tomber. Je ne dis pas que les rapports conventionnels soient indifférents dans le mariage, mais je dis que l'influence des rapports naturels l'emporte tellement sur la leur, que c'est elle seule qui décide du

Copyright Arvensa Editions

sort de la vie, et qu'il y a telle convenance de goûts, d'humeurs, de sentiments, de caractères, qui devrait engager un père sage, fût-il prince, fût-il monarque, à donner sans balancer à son fils la fille avec laquelle il aurait toutes ces convenances, fût-elle née dans une famille déshonnête, fût-elle la fille du bourreau. Oui, je soutiens que, tous les malheurs imaginables dussent-ils tomber sur deux époux bien unis, ils jouiront d'un plus vrai bonheur à pleurer ensemble, qu'ils n'en auraient dans toutes les fortunes de la terre, empoisonnées par la désunion des coeurs.

Au lieu donc de destiner dès l'enfance une épouse à mon Émile, j'ai attendu de connaître celle qui lui convient. Ce n'est point moi qui fais cette destination, c'est la nature ; mon affaire est de trouver le choix qu'elle a fait. Mon affaire, je dis la mienne et non celle du père ; car en me confiant son fils, il me cède sa place, il substitue mon droit au sien ; c'est moi qui suis le vrai père d'Émile, c'est moi qui l'ai fait homme. J'aurais refusé de l'élever si je n'avais pas été le maître de le marier à son choix, c'est-à-dire au mien. Il n'y a que le plaisir de faire un heureux qui puisse payer ce qu'il en coûte pour mettre un homme en état de le devenir.

Mais ne croyez pas non plus que j'ai attendu, pour trouver l'épouse d'Émile, que je le misse en devoir de la chercher. Cette feinte recherche n'est qu'un prétexte pour lui faire connaître les femmes, afin qu'il sente le prix de celle qui lui convient. Dès longtemps Sophie est trouvée ; peut-être Émile l'a-t-il déjà vue ; mais il ne la reconnaîtra que quand il en sera temps.

Quoique l'égalité des conditions ne soit pas nécessaire au mariage, quand cette égalité se joint aux autres convenances, elle leur donne un nouveau prix ; elle n'entre en balance avec aucune, mais la fait pencher quand tout est égal.

Un homme, à moins qu'il ne soit monarque, ne peut pas chercher une femme dans tous les états ; car les préjugés qu'il n'aura pas, il les trouvera dans les autres ; et telle fille lui conviendrait peut-être, qu'il ne l'obtiendrait pas pour cela. Il y a donc des maximes de prudence qui doivent borner les recherches d'un père judicieux. Il ne doit point vouloir donner à son élève un établissement au-dessus de son rang, car cela ne dépend pas de lui. Quand il le pourrait, il ne devrait pas le vouloir encore ; car qu'importe le rang au jeune homme, du moins au mien ? Et cependant, en montant, il s'expose à mille maux réels qu'il sentira toute sa vie. Je dis même qu'il ne doit pas vouloir compenser des biens de différentes natures, comme la noblesse et l'argent, parce que chacun des deux ajoute moins de

Copyright Arvensa Editions

prix à l'autre qu'il n'en reçoit d'altération ; que de plus on ne s'accorde jamais sur l'estimation commune ; qu'enfin la préférence que chacun donne à sa mise prépare la discorde entre deux familles, et souvent entre deux époux.

Il est encore fort différent pour l'ordre du mariage que l'homme s'allie au-dessus ou au-dessous de lui. Le premier cas est tout à fait contraire à la raison ; le second y est plus conforme. Comme la famille ne tient à la société que par son chef, c'est l'état de ce chef qui règle celui de la famille entière. Quand il s'allie dans un rang plus bas, il ne descend point, il élève son épouse ; au contraire, en prenant une femme au-dessus de lui, il l'abaisse sans s'élever. Ainsi, dans le premier cas, il y a du bien sans mal, et dans le second, du mal sans bien. De plus, il est dans l'ordre de la nature que la femme obéisse à l'homme. Quand donc il la prend dans un rang inférieur, l'ordre naturel et l'ordre civil s'accordent, et tout va bien. C'est le contraire quand, s'alliant au-dessus de lui, l'homme se met dans l'alternative de blesser son droit ou sa reconnaissance, et d'être ingrat ou méprisé. Alors la femme, prétendant à l'autorité, se rend le tyran de son chef ; et le maître, devenu l'esclave, se trouve la plus ridicule et la plus misérable des créatures. Tels sont ces malheureux favoris que les rois de l'Asie honorent et tourmentent de leur alliance, et qui, dit-on, pour coucher avec leurs femmes, n'osent entrer dans le lit que par le pied.

Je m'attends que beaucoup de lecteurs, se souvenant que je donne à la femme un talent naturel pour gouverner l'homme, m'accuseront ici de contradiction : ils se tromperont pourtant. Il y a bien de la différence entre s'arroger le droit de commander, et gouverner celui qui commande. L'empire de la femme est un empire de douceur, d'adresse et de complaisance ; ses ordres sont des caresses, ses menaces sont des pleurs. Elle doit régner dans la maison comme un ministre dans l'état, en se faisant commander ce qu'elle veut faire. En ce sens il est constant que les meilleurs ménages sont ceux où la femme a le plus d'autorité : mais quand elle méconnaît la voix du chef, qu'elle veut usurper ses droits et commander elle-même, il ne résulte jamais de ce désordre que misère, scandale et déshonneur.

Reste le choix entre ses égales et ses inférieures ; et je crois qu'il y a encore quelque restriction à faire pour ces dernières ; car il est difficile de trouver dans la lie du peuple une épouse capable de faire le bonheur d'un honnête homme : non qu'on soit plus vicieux dans les derniers rangs que

Copyright Arvensa Editions

dans les premiers, mais parce qu'on y a peu d'idée de ce qui est beau et honnête, et que l'injustice des autres états fait voir à celui-ci la justice dans ses vices mêmes.

Naturellement l'homme ne pense guère. Penser est un art qu'il apprend comme tous les autres, et même plus difficilement. Je ne connais pour les deux sexes que deux classes réellement distinguées : l'une des gens qui pensent, l'autre des gens qui ne pensent point ; et cette différence vient presque uniquement de l'éducation. Un homme de la première de ces deux classes ne doit point s'allier dans l'autre ; car le plus grand charme de la société manque à la sienne lorsque, ayant une femme, il est réduit à penser seul. Les gens qui passent exactement la vie entière à travailler pour vivre n'ont d'autre idée que celle de leur travail ou de leur intérêt, et tout leur esprit semble être au bout de leurs bras. Cette ignorance ne nuit ni à la probité ni aux moeurs ; souvent même elle y sert ; souvent on compose avec ses devoirs à force d'y réfléchir, et l'on finit par mettre un jargon à la place des choses. La conscience est le plus éclairé des philosophes : on n'a pas besoin de savoir les Offices de Cicéron pour être homme de bien ; et la femme du monde la plus honnête sait peut-être le moins ce que c'est qu'honnêteté. Mais il n'en est pas moins vrai qu'un esprit cultivé rend seul le commerce agréable ; et c'est une triste chose pour un père de famille qui se plaît dans sa maison, d'être forcé de s'y renfermer en lui-même, et de ne pouvoir s'y faire entendre à personne.

D'ailleurs, comment une femme qui n'a nulle habitude de réfléchir élèvera-t-elle ses enfants ? Comment discernera-t-elle ce qui leur convient ? Comment les disposera-t-elle aux vertus qu'elle ne connaît pas, au mérite dont elle n'a nulle idée ? Elle ne saura que les flatter ou les menacer, les rendre insolents ou craintifs ; elle en fera des singes maniérés ou d'étourdis polissons, jamais de bons esprits ni des enfants aimables.

Il ne convient donc pas à un homme qui a de l'éducation de prendre une femme qui n'en ait point, ni par conséquent dans un rang où l'on ne saurait en avoir. Mais j'aimerais encore cent fois mieux une fille simple et grossièrement élevée, qu'une fille savante et bel esprit, qui viendrait établir dans ma maison un tribunal de littérature dont elle se ferait la présidente. Une femme bel esprit est le fléau de son mari, de ses enfants, de ses amis, de ses valets, de tout le monde. De la sublime élévation de son beau génie, elle dédaigne tous ses devoirs de femme, et commence toujours par se faire homme à la manière de mademoiselle de l'Enclos. Au

Copyright Arvensa Editions

dehors, elle est toujours ridicule et très justement critiquée, parce qu'on ne peut manquer de l'être aussitôt qu'on sort de son état et qu'on n'est point fait pour celui qu'on veut prendre. Toutes ces femmes à grands talents n'en imposent jamais qu'aux sots. On sait toujours quel est l'artiste ou l'ami qui tient la plume ou le pinceau quand elles travaillent ; on sait quel est le discret homme de lettres qui leur dicte en secret leurs oracles. Toute cette charlatanerie est indigne d'une honnête femme. Quand elle aurait de vrais talents, sa prétention les avilirait. Sa dignité est d'être ignorée ; sa gloire est dans l'estime de son mari : ses plaisirs sont dans le bonheur de sa famille. Lecteurs, je m'en rapporte à vous-mêmes, soyez de bonne foi : lequel vous donne meilleure opinion d'une femme en entrant dans sa chambre, lequel vous la fait aborder avec plus de respect, de la voir occupée des travaux de son sexe, des soins de son ménage, environnée des hardes de ses enfants, ou de la trouver écrivant des vers sur sa toilette, entourée de brochures de toutes les sortes et de petits billets peints de toutes les couleurs ? Toute fille lettrée restera fille toute sa vie, quand il n'y aura que des hommes sensés sur la terre.

Quaeris cur nolim te ducere, Galla ? diserta es.[491]

Après ces considérations vient celle de la figure ; c'est la première qui frappe et la dernière qu'on doit faire, mais encore ne la faut-il pas compter pour rien. La grande beauté me paraît plutôt à fuir qu'à rechercher dans le mariage. La beauté s'use promptement par la possession ; au bout de six semaines, elle n'est plus rien pour le possesseur, mais ses dangers durent autant qu'elle. À moins qu'une belle femme ne soit un ange, son mari est le plus malheureux des hommes ; et quand elle serait un ange, comment empêchera-t-elle qu'il ne soit sans cesse entouré d'ennemis ? Si l'extrême laideur n'était pas dégoûtante, je la préférerais à l'extrême beauté ; car en peu de temps l'une et l'autre étant nulle pour le mari, la beauté devient un inconvénient et la laideur un avantage. Mais la laideur qui produit le dégoût est le plus grand des malheurs ; ce sentiment, loin de s'effacer, augmente sans cesse et se tourne en haine. C'est un enfer qu'un pareil mariage ; il vaudrait mieux être morts qu'unis ainsi.

Désirez en tout la médiocrité, sans en excepter la beauté même. Une figure agréable et prévenante, qui n'inspire pas l'amour, mais la bienveillance, est ce qu'on doit préférer ; elle est sans préjudice pour le mari, et l'avantage en tourne au profit commun : les grâces ne s'usent pas

Copyright Arvensa Editions

comme la beauté ; elles ont de la vie, elles se renouvellent sans cesse, et au bout de trente ans de mariage, une honnête femme avec des grâces plaît à son mari comme le premier jour.

Telles sont les réflexions qui m'ont déterminé dans le choix de Sophie. Élève de la nature ainsi qu'Émile, elle est faite pour lui plus qu'aucune autre ; elle sera la femme de l'homme. Elle est son égale par la naissance et par le mérite, son inférieure par la fortune. Elle n'enchante pas au premier coup d'oeil, mais elle plaît chaque jour davantage. Son plus grand charme n'agit que par degrés ; il ne se déploie que dans l'intimité du commerce ; et son mari le sentira plus que personne au monde. Son éducation n'est ni brillante ni négligée ; elle a du goût sans étude, des talents sans art, du jugement sans connaissances. Son esprit ne sait pas, mais il est cultivé pour apprendre ; c'est une terre bien préparée qui n'attend que le grain pour rapporter. Elle n'a jamais lu de livre que Barrême et Télémaque, qui lui tomba par hasard dans les mains ; mais une fille capable de se passionner pour Télémaque a-t-elle un coeur sans sentiment et un esprit sans délicatesse ? O l'aimable ignorance ! Heureux celui qu'on destine à l'instruire ! Elle ne sera point le professeur de son mari, mais son disciple ; loin de vouloir l'assujettir à ses goûts, elle prendra les siens. Elle vaudra mieux pour lui que si elle était savante ; il aura le plaisir de lui tout enseigner. Il est temps enfin qu'ils se voient ; travaillons à les rapprocher.

Nous partons de Paris tristes et rêveurs. Ce lieu de babil n'est pas notre centre. Émile tourne un oeil de dédain vers cette grande ville, et dit avec dépit : Que de jours perdus en vaines recherches ! Ah ! ce n'est pas là qu'est l'épouse de mon coeur. Mon ami, vous le saviez bien, mais mon temps ne vous coûte guère, et mes maux vous font peu souffrir. Je le regarde fixement, et je lui dis sans m'émouvoir : Émile, croyez-vous ce que vous dites ? À l'instant, il me saute au cou tout confus, et me serre dans ses bras sans répondre. C'est toujours sa réponse quand il a tort.

Nous voici par les champs en vrais chevaliers errants ; non pas comme ceux cherchant les aventures, nous les fuyons au contraire en quittant Paris ; mais imitant assez leur allure errante, inégale, tantôt piquant des deux, et tantôt marchant à petits pas. À force de suivre ma pratique, on en aura pris enfin l'esprit ; et je n'imagine aucun lecteur encore assez prévenu par les usages pour nous supposer tous deux endormis dans une bonne chaise de poste bien fermée, marchant sans rien voir, sans rien observer, rendant nul pour nous l'intervalle du départ à l'arrivée, et, dans la vitesse

Copyright Arvensa Editions

de notre marche, perdant le temps pour le ménager.

Les hommes disent que la vie est courte, et je vois qu'ils s'efforcent de la rendre telle. Ne sachant pas l'employer, ils se plaignent de la rapidité du temps, et je vois qu'il coule trop lentement à leur gré. Toujours pleins de l'objet auquel ils tendent, ils voient à regret l'intervalle qui les en sépare : l'un voudrait être à demain, l'autre au mois prochain, l'autre à dix ans de là ; nul ne veut vivre aujourd'hui ; nul n'est content de l'heure présente, tous la trouvent trop lente à passer. Quand ils se plaignent que le temps coule trop vite, ils mentent ; ils payeraient volontiers le pouvoir de l'accélérer ; ils emploieraient volontiers leur fortune à consumer leur vie entière ; et il n'y en a peut-être pas un qui n'eût réduit ses ans à très peu d'heures s'il eût été le maître d'en ôter au gré de son ennui celles qui lui étaient à charge, et au gré de son impatience celles qui le séparaient du moment désiré. Tel passe la moitié de sa vie à se rendre de Paris à Versailles, de Versailles à Paris, de la ville à la campagne, de la campagne à la ville, et d'un quartier à l'autre, qui serait fort embarrassé de ses heures s'il n'avait le secret de les perdre ainsi, et qui s'éloigne exprès de ses affaires pour s'occuper à les aller chercher : il croit gagner le temps qu'il y met de plus, et dont autrement il ne saurait que faire ; ou bien, au contraire, il court pour courir, et vient en poste sans autre objet que de retourner de même. Mortels, ne cesserez-vous jamais de calomnier la nature ? Pourquoi vous plaindre que la vie est courte puisqu'elle ne l'est pas encore assez à votre gré ? S'il est un seul d'entre vous qui sache mettre assez de tempérance à ses désirs pour ne jamais souhaiter que le temps s'écoule, celui-là ne l'estimera point trop courte ; vivre et jouir seront pour lui la même chose ; et, dût-il mourir jeune, il ne mourra que rassasié de jours.

Quand je n'aurais que cet avantage dans ma méthode, par cela seul il la faudrait préférer à toute autre. Je n'ai point élevé mon Émile pour désirer ni pour attendre mais pour jouir ; et quand il porte ses désirs au-delà du présent, ce n'est point avec une ardeur assez impétueuse pour être importuné de la lenteur du temps. Il ne jouira pas seulement du plaisir de désirer, mais de celui d'aller à l'objet qu'il désire ; et ses passions sont tellement modérées qu'il est toujours plus où il est qu'où il sera.

Nous ne voyageons donc point en courriers, mais en voyageurs. Nous ne songeons pas seulement aux deux termes, mais à l'intervalle qui les sépare. Le voyage même est un plaisir pour nous. Nous ne le faisons point

Copyright Arvensa Editions

tristement assis et comme emprisonnés dans une petite cage bien fermée. Nous ne voyageons point dans la mollesse et dans le repos des femmes. Nous ne nous ôtons ni le grand air, ni la vue des objets qui nous environnent, ni la commodité de les contempler à notre gré quand il nous plaît. Émile n'entra jamais dans une chaise de poste, et ne court guère en poste s'il n'est pressé. Mais de quoi jamais Émile peut-il être pressé ? D'une seule chose, de jouir de la vie. Ajouterai-je et de faire du bien quand il le peut ? Non, car cela même est jouir de la vie.

Je ne conçois qu'une manière de voyager plus agréable que d'aller à cheval ; c'est d'aller à pied. On part à son moment, on s'arrête à sa volonté, on fait tant et si peu d'exercice qu'on veut. On observe tout le pays ; on se détourne à droite, à gauche ; on examine tout ce qui nous flatte ; on s'arrête à tous les points de vue. Aperçois-je une rivière, je la côtoie ; un bois touffu, je vais sous son ombre ; une grotte, je la visite ; une carrière, j'examine les minéraux. Partout où je me plais, j'y reste. À l'instant que je m'ennuie, je m'en vais. Je ne dépends ni des chevaux ni du postillon. Je n'ai pas besoin de choisir des chemins tout faits, des routes commodes ; je passe partout où un homme peut passer ; je vois tout ce qu'un homme peut voir ; et, ne dépendant que de moi-même, je jouis de toute la liberté dont un homme peut jouir. Si le mauvais temps m'arrête et que l'ennui me gagne, alors je prends des chevaux. Si je suis las... Mais Émile ne se lasse guère ; il est robuste ; et pourquoi se lasserait-il ? Il n'est point pressé. S'il s'arrête, comment peut-il s'ennuyer ? Il porte partout de quoi s'amuser. Il entre chez un maître, il travaille ; il exerce ses bras pour reposer ses pieds.

Voyager à pied, c'est voyager comme Thalès, Platon et Pythagore. J'a peine à comprendre comment un philosophe peut se résoudre à voyager autrement, et s'arracher à l'examen des richesses qu'il foule aux pieds et que la terre prodigue à sa vue. Qui est-ce qui, aimant un peu l'agriculture ; ne veut pas connaître les productions particulières au climat des lieux qu'il traverse, et la manière de les cultiver ? Qui est-ce qui, ayant un peu de goût pour l'histoire naturelle, peut se résoudre à passer un terrain sans l'examiner, un rocher sans l'écorner, des montagnes sans herboriser, des cailloux sans chercher des fossiles ? Vos philosophes de ruelles étudient l'histoire naturelle dans des cabinets ; ils ont des colifichets ; ils savent des noms, et n'ont aucune idée de la nature. Mais le cabinet d'Émile est plus riche que ceux des rois ; ce cabinet est la terre entière. Chaque chose y est à sa place : le naturaliste qui en prend soin a rangé le tout dans un fort bel

Copyright Arvensa Editions

ordre : Daubenton ne ferait pas mieux.

Combien de plaisirs différents on rassemble par cette agréable manière de voyager ! sans compter la santé qui s'affermit, l'humeur qui s'égaye. J'ai toujours vu ceux qui voyageaient dans de bonnes voitures bien douces, rêveurs, tristes, grondants ou souffrants ; et les piétons toujours gais, légers et contents de tout. Combien le coeur rit quand on approche du gîte ! Combien un repas grossier paraît savoureux ! Avec quel plaisir on se repose à table ! Quel bon sommeil on fait dans un mauvais lit ! Quand on ne veut qu'arriver, on peut courir en chaise de poste ; mais quand on veut voyager, il faut aller à pied.

Si, avant que nous ayons fait cinquante lieues de la manière que j'imagine, Sophie n'est pas oubliée, il faut que je ne sois guère adroit, ou qu'Émile soit bien peu curieux ; car, avec tant de connaissances élémentaires, il est difficile qu'il ne soit pas tenté d'en acquérir davantage. On n'est curieux qu'à proportion qu'on est instruit ; il sait précisément assez pour vouloir apprendre.

Cependant, un objet en attire un autre, et nous avançons toujours. J'ai mis à notre première course un terme éloigné : le prétexte en est facile ; en sortant de Paris, il faut aller chercher une femme au loin.

Quelque jour, après nous être égarés plus qu'à l'ordinaire dans des vallons, dans des montagnes où l'on n'aperçoit aucun chemin, nous ne savons plus retrouver le nôtre. Peu nous importe, tous chemins sont bons, pourvu qu'on arrive : mais encore faut-il arriver quelque part quand on a faim. Heureusement nous trouvons un paysan qui nous mène dans sa chaumière ; nous mangeons de grand appétit son maigre dîner. En nous voyant si fatigués, si affamés, il nous dit : Si le bon Dieu vous eût conduits de l'autre côté de la colline, vous eussiez été mieux reçus... vous auriez trouvé une maison de paix... des gens si charitables... de si bonnes gens !... Ils n'ont pas meilleur coeur que moi, mais ils sont plus riches, quoiqu'on dise qu'ils l'étaient bien plus autrefois... Ils ne pâtissent pas, Dieu merci ; et tout le pays se sent de ce qui leur reste.

À ce mot de bonnes gens, le coeur du bon Émile s'épanouit. Mon ami, dit-il en me regardant, allons à cette maison dont les maîtres sont bénis dans le voisinage : je serais bien aise de les voir ; peut-être seront-ils bien aises de nous voir aussi. Je suis sûr qu'ils nous recevront bien : s'ils sont des nôtres, nous serons des leurs.

La maison bien indiquée, on part, on erre dans les bois, une grande

Copyright Arvensa Editions

pluie nous surprend en chemin ; elle nous retarde sans nous arrêter. Enfin l'on se retrouve, et le soir nous arrivons à la maison désignée. Dans le hameau qui l'entoure, cette seule maison, quoique simple, a quelque apparence. Nous nous présentons, nous demandons l'hospitalité. L'on nous fait parler au maître ; il nous questionne, mais poliment : sans dire le sujet de notre voyage, nous disons celui de notre détour. Il a gardé de son ancienne opulence la facilité de connaître l'état des gens dans leurs manières ; quiconque a vécu dans le grand monde se trompe rarement là-dessus : sur ce passeport nous sommes admis.

On nous montre un appartement fort petit, mais propre et commode ; on y fait du feu, nous y trouvons du linge, des nippes, tout ce qu'il nous faut. Quoi ! dit Émile tout surpris, on dirait que nous étions attendus ! O que le paysan avait bien raison ! quelle attention ! quelle bonté ! quelle prévoyance ! et pour des inconnus ! Je crois être au temps d'Homère. Soyez sensible à tout cela, lui dis-je, mais ne vous en étonnez pas ; partout où les étrangers sont rares, ils sont bien venus : rien ne rend plus hospitalier que de n'avoir pas souvent besoin de l'être : c'est l'affluence des hôtes qui détruit l'hospitalité. Du temps d'Homère on ne voyageait guère, et les voyageurs étaient bien reçus partout Nous sommes peut-être les seuls passagers qu'on ait vus ici de toute l'année. N'importe, reprend-il, cela même est un éloge de savoir se passer d'hôtes, et de les recevoir toujours bien.

Séchés et rajustés, nous allons rejoindre le maître de la maison ; il nous présente à sa femme ; elle nous reçoit, non pas seulement avec politesse, mais avec bonté. L'honneur de ses coups d'oeil est pour Émile. Une mère, dans le cas où elle est, voit rarement sans inquiétude, ou du moins sans curiosité, entrer chez elle un homme de cet âge.

On fait hâter le souper pour l'amour de nous. En entrant dans la salle à manger, nous voyons cinq couverts : nous nous plaçons, il en reste un vide. Une jeune personne entre, fait une grande révérence, et s'assied modestement sans parler. Émile, occupé de sa faim ou de ses réponses, la salue, parle, et mange. Le principal objet de son voyage est aussi loin de sa pensée qu'il se croit lui-même encore loin du terme. L'entretien roule sur l'égarement des voyageurs. Monsieur, lui dit le maître de la maison, vous me paraissez un jeune homme aimable et sage ; et cela me fait songer que vous êtes arrivés ici, votre gouverneur et vous, las et mouillés, comme Télémaque et Mentor dans l'île de Calypso. Il est vrai, répond Émile, que

Copyright Arvensa Editions

nous trouvons ici l'hospitalité de Calypso. Son Mentor ajoute : Et les charmes d'Eucharis. Mais Émile connaît l'Odyssée et n'a point lu Télémaque ; il ne sait ce que c'est qu'Eucharis. Pour la jeune personne, je la vois rougir jusqu'aux yeux, les baisser sur son assiette, et n'oser souffler. La mère, qui remarque son embarras, fait signe au père, et celui-ci change de conversation. En parlant de sa solitude, il s'engage insensiblement dans le récit des événements qui l'y ont confiné ; les malheurs de sa vie, la constance de son épouse, les consolations qu'ils ont trouvées dans leur union, la vie douce et paisible qu'ils mènent dans leur retraite, et toujours sans dire un mot de la jeune personne ; tout cela forme un récit agréable et touchant qu'on ne peut entendre sans intérêt. Émile, ému, attendri, cesse de manger pour écouter. Enfin, à l'endroit où le plus honnête des hommes s'étend avec plus de plaisir sur l'attachement de la plus digne des femmes, le jeune voyageur, hors de lui, serre une main du mari, qu'il a saisie, et de l'autre prend aussi la main de la femme, sur laquelle il se penche avec transport en l'arrosant de pleurs. La naïve vivacité du jeune homme touche tout le monde ; mais la fille, plus sensible que personne à cette marque de son bon coeur, croit voir Télémaque affecté des malheurs de Philoctète. Elle porte à la dérobée les yeux sur lui pour mieux examiner sa figure ; elle n'y trouve rien qui démente la comparaison. Son air aisé a de la liberté sans arrogance ; ses manières sont vives sans étourderie ; sa sensibilité rend son regard plus doux, sa physionomie plus touchante : la jeune personne le voyant pleurer est près de mêler ses larmes aux siennes. Dans un si beau prétexte, une honte secrète la retient : elle se reproche déjà les pleurs prêts à s'échapper de ses yeux, comme s'il était mal d'en verser pour sa famille.

La mère, qui dès le commencement du souper n'a cessé de veiller sur elle, voit sa contrainte, et l'en délivre en l'envoyant faire une commission. Une minute après, la jeune fille rentre, mais si mal remise, que son désordre est visible à tous les yeux. La mère lui dit avec douceur : Sophie, remettez-vous ; ne cesserez-vous point de pleurer les malheurs de vos parents. Vous qui les en consolez, n'y soyez pas plus sensible qu'eux-mêmes.

À ce nom de Sophie, vous eussiez vu tressaillir Émile. Frappé d'un nom si cher, il se réveille en sursaut, et jette un regard avide sur celle qui l'ose porter. Sophie, ô Sophie ! est-ce vous que mon coeur cherche ? est-ce vous que mon coeur aime ? Il l'observe, il la contemple avec une sorte de crainte

Copyright Arvensa Editions

et de défiance. Il ne voit pas exactement la figure qu'il s'était peinte ; il ne sait si celle qu'il voit vaut mieux ou moins. Il étudie chaque trait, il épie chaque mouvement, chaque geste ; il trouve à tout mille interprétations confuses ; il donnerait la moitié de sa vie pour qu'elle voulût dire un seul mot. Il me regarde, inquiet et troublé ; ses yeux me font à la fois cent questions, cent reproches. Il semble me dire à chaque regard : Guidez-moi tandis qu'il est temps ; si mon coeur se livre et se trompe, je n'en reviendrai de mes jours.

Émile est l'homme du monde qui sait le moins se déguiser. Comment se déguiserait-il dans le plus grand trouble de sa vie, entre quatre spectateurs qui l'examinent, et dont le plus distrait en apparence est en effet le plus attentif ? Son désordre n'échappe point aux yeux pénétrants de Sophie ; les siens l'instruisent de reste qu'elle en est l'objet : elle voit que cette inquiétude n'est pas de l'amour encore ; mais qu'importe ? il s'occupe d'elle, et cela suffit : elle sera bien malheureuse s'il s'en occupe impunément.

Les mères ont des yeux comme leurs filles, et l'expérience de plus. La mère de Sophie sourit du succès de nos projets. Elle lit dans les coeurs des deux jeunes gens ; elle voit qu'il est temps de fixer celui du nouveau Télémaque ; elle fait parler sa fille. Sa fille, avec sa douceur naturelle, répond d'un ton timide qui ne fait que mieux son effet. Au premier son de cette voix, Émile est rendu ; c'est Sophie, il n'en doute plus. Ce ne la serait pas, qu'il serait trop tard pour s'en dédire.

C'est alors que les charmes de cette fille enchanteresse vont par torrents à son coeur, et qu'il commence d'avaler à longs traits le poison dont elle l'enivre. Il ne parle plus, il ne répond plus ; il ne voit que Sophie ; il n'entend que Sophie : si elle dit un mot, il ouvre la bouche ; si elle baisse les yeux, il les baisse ; s'il la voit soupirer, il soupire : c'est l'âme de Sophie qui paraît l'animer. Que la sienne a changé dans peu d'instants ! Ce n'est plus le tour de Sophie de trembler, c'est celui d'Émile. Adieu la liberté, la naïveté, la franchise. Confus, embarrassé, craintif, il n'ose plus regarder autour de lui, de peur de voir qu'on le regarde. Honteux de se laisser pénétrer, il voudrait se rendre invisible à tout le monde pour se rassasier de la contempler sans être observé. Sophie, au contraire, se rassure de la crainte d'Émile ; elle voit son triomphe, elle en jouit.

Nol mostra già, ben che in suo cor ne rida.

Elle n'a pas changé de contenance ; mais, malgré cet air modeste et ces

Copyright Arvensa Editions

yeux baissés, son tendre coeur palpite de joie, et lui dit que Télémaque est trouvé.

Si j'entre ici dans l'histoire trop naïve et trop simple peut-être de leurs innocentes amours, on regardera ces détails comme un jeu frivole, et l'on aura tort. On ne considère pas assez l'influence que doit avoir la première liaison d'un homme avec une femme dans le cours de la vie de l'un et de l'autre. On ne voit pas qu'une première impression, aussi vive que celle de l'amour ou du penchant qui tient sa place, a de longs effets dont on n'aperçoit point la chaîne dans le progrès des ans, mais qui ne cessent d'agir jusqu'à la mort. On nous donne, dans les traités d'éducation, de grands verbiages inutiles et pédantesques sur les chimériques devoirs des enfants ; et l'on ne nous dit pas un mot de la partie la plus importante et la plus difficile de toute l'éducation, savoir, la crise qui sert de passage de l'enfance à l'état d'homme. Si j'ai pu rendre ces essais utiles par quelque endroit, ce sera surtout pour m'y être étendu fort au long sur cette partie essentielle, omise par tous les autres, et pour ne m'être point laissé rebuter dans cette entreprise par de fausses délicatesses, ni effrayer par des difficultés de langue. Si j'ai dit ce qu'il faut faire, j'ai dit ce que j'ai dû dire : il m'importe fort peu d'avoir écrit un roman. C'est un assez beau roman que celui de la nature humaine. S'il ne se trouve que dans cet écrit, est-ce ma faute ? Ce devrait être l'histoire de mon espèce ? Vous qui la dépravez, c'est vous qui faites un roman de mon livre.

Une autre considération qui renforce la première, est qu'il ne s'agit pas ici d'un jeune homme livré dès l'enfance à la crainte, à la convoitise, à l'envie, à l'orgueil, et à toutes les passions qui servent d'instruments aux éducations communes ; qu'il s'agit d'un jeune homme dont c'est ici, non seulement le premier amour, mais la première passion de toute espèce ; que de cette passion, l'unique peut-être qu'il sentira vivement dans toute sa vie, dépend la dernière forme que doit prendre son caractère. Ses manières de penser, ses sentiments, ses goûts, fixés par une passion durable, vont acquérir une consistance qui ne leur permettra plus de s'altérer.

On conçoit qu'entre Émile et moi la nuit qui suit une pareille soirée ne se passe pas toute à dormir. Quoi donc ! la seule conformité d'un nom doit-elle avoir tant de pouvoir sur un homme sage ? N'y a-t-il qu'une Sophie au monde ? Se ressemblent-elles toutes d'âmes comme de nom ? Toutes celles qu'il verra sont-elles la sienne ? Est-il fou de se passionner

Copyright Arvensa Editions

ainsi pour une inconnue à laquelle il n'a jamais parlé ? Attendez, jeune homme, examinez, observez. Vous ne savez pas même encore chez qui vous êtes ; et, à vous entendre, on vous croirait déjà dans votre maison.

Ce n'est pas le temps des leçons, et celles-ci ne sont pas faites pour être écoutées. Elles ne font que donner au jeune homme un nouvel intérêt pour Sophie par le désir de justifier son penchant. Ce rapport des noms, cette rencontre qu'il croit fortuite, ma réserve même, ne font qu'irriter sa vivacité : déjà Sophie lui paraît trop estimable pour qu'il ne soit pas sûr de me la faire aimer.

Le matin, je me doute bien que, dans son mauvais habit de voyage, Émile tâchera de se mettre avec plus de soin. Il n'y manque pas ; mais je ris de son empressement à s'accommoder du linge de la maison. Je pénètre sa pensée ; je lis avec plaisir qu'il cherche, en se préparant des restitutions, des échanges, à s'établir une espèce de correspondance qui le mette en droit d'y renvoyer et d'y revenir.

Je m'étais attendu de trouver Sophie un peu plus ajustée aussi de son côté : je me suis trompé. Cette vulgaire coquetterie est bonne pour ceux à qui l'on ne veut que plaire. Celle du véritable amour est plus raffinée ; elle a bien d'autres prétentions. Sophie est mise encore plus simplement que la veille, et même plus négligemment, quoique avec une propreté toujours scrupuleuse. Je ne vois de la coquetterie dans cette négligence que parce que j'y vois de l'affectation. Sophie sait bien qu'une parure plus recherchée est une déclaration ; mais elle ne sait pas qu'une parure plus négligée en est une autre ; elle montre qu'on ne se contente pas de plaire par l'ajustement, qu'on veut plaire aussi par la personne. Eh ! qu'importe à l'amant comment on soit mise, pourvu qu'il voie qu'on s'occupe de lui ? Déjà sûre de son empire, Sophie ne se borne pas à frapper par ses charmes les yeux d'Émile, si son coeur ne va les chercher ; il ne lui suffit plus qu'il les voie, elle veut qu'il les suppose. N'en a-t-il pas assez vu pour être obligé de deviner le reste ?

Il est à croire que, durant nos entretiens de cette nuit, Sophie et sa mère n'ont pas non plus resté muettes ; il y a eu des aveux arrachés, des instructions données. Le lendemain on se rassemble bien préparés. Il n'y a pas douze heures que nos jeunes gens se sont vus ; ils ne se sont pas dit encore un seul mot, et déjà l'on voit qu'ils s'entendent. Leur abord n'est pas familier ; il est embarrassé, timide ; ils ne se parlent point ; leurs yeux baissés semblent s'éviter, et cela même est un signe d'intelligence ; ils

Copyright Arvensa Editions

s'évitent, mais de concert ; ils sentent déjà le besoin du mystère avant de s'être rien dit. En partant nous demandons la permission de venir nous-mêmes rapporter ce que nous emportons. La bouche d'Émile demande cette permission au père, à la mère, tandis que ses yeux inquiets, tournés sur la fille, la lui demandent beaucoup plus instamment. Sophie ne dit rien, ne fait aucun signe, ne paraît rien voir, rien entendre ; mais elle rougit ; et cette rougeur est une réponse encore plus claire que celle de ses parents.

On nous permet de revenir sans nous inviter à rester. Cette conduite est convenable ; on donne le couvert à des passants embarrassés de leur gîte, mais il n'est pas décent qu'un amant couche dans la maison de sa maîtresse.

À peine sommes-nous hors de cette maison chérie, qu'Émile songe à nous établir aux environs : la chaumière la plus voisine lui semble déjà trop éloignée ; il voudrait coucher dans les fossés du château. Jeune étourdi ! lui dis-je d'un ton de pitié, quoi ! déjà la passion vous aveugle ! Vous ne voyez déjà plus ni les bienséances ni la raison ! Malheureux ! vous croyez aimer, et vous voulez déshonorer votre maîtresse ! Que dira-t-on d'elle quand on saura qu’un jeune homme qui sort de sa maison couche aux environs ? Vous l'aimez, dites-vous ! Est-ce donc à vous de la perdre de réputation ? Est-ce là le prix de l'hospitalité que ses parents vous ont accordée ! Ferez-vous l'opprobre de celle dont vous attendez votre bonheur ? Eh ! qu'importent, répond-il avec vivacité, les vains discours des hommes et leurs injustes soupçons ? Ne m'avez-vous pas appris vous-même à n'en faire aucun cas ? Qui sait mieux que moi combien j'honore Sophie, combien je la veux respecter ? Mon attachement ne fera point sa honte, il fera sa gloire, il sera digne d'elle. Quand mon coeur et mes soins lui rendront partout l'hommage qu'elle mérite, en quoi puis-je l'outrager ? Cher Émile, reprends-je en l'embrassant, vous raisonnez pour vous : apprenez à raisonner pour elle. Ne comparez point l'honneur d'un sexe à celui de l'autre : ils ont des principes tout différents. Ces principes sont également solides et raisonnables, parce qu'ils dérivent également de la nature, et que la même vertu qui vous fait mépriser pour vous les discours des hommes vous oblige à les respecter pour votre maîtresse. Votre honneur est en vous seul, et le sien dépend d'autrui. Le négliger serait blesser le vôtre même, et vous ne vous rendez point ce que vous vous devez, si vous êtes cause qu'on ne lui rende pas ce qui lui est dû.

Alors, lui expliquant les raisons de ces différences, je lui fais sentir

Copyright Arvensa Editions

quelle injustice il y aurait à vouloir les compter pour rien. Qui est-ce qui lui a dit qu'il sera l'époux de Sophie, elle dont il ignore les sentiments, elle dont le coeur ou les parents ont peut-être des engagements antérieurs, elle qu'il ne connaît point, et qui n'a peut-être avec lui pas une des convenances qui peuvent rendre un mariage heureux ? Ignore-t-il que tout scandale est pour une fille une tache indélébile, que n'efface pas même son mariage avec celui qui l'a causé ? Eh ! quel est l'homme sensible qui veut perdre celle qu'il aime ? Quel est l'honnête homme qui veut faire pleurer à jamais à une infortunée le malheur de lui avoir plu ?

Le jeune homme, effrayé des conséquences que je lui fais envisager, et toujours extrême dans ses idées, croit déjà n'être jamais assez loin du séjour de Sophie : il double le pas pour fuir plus promptement ; il regarde autour de nous si nous ne sommes point écoutés ; il sacrifierait mille fois son bonheur à l'honneur de celle qu'il aime ; il aimerait mieux ne la revoir de sa vie que de lui causer un seul déplaisir. C'est le premier fruit des soins que j'ai pris dès sa jeunesse de lui former un coeur qui sache aimer.

Il s'agit donc de trouver un asile éloigné, mais à portée. Nous cherchons, nous nous informons : nous apprenons qu'à deux grandes lieues est une ville ; nous allons chercher à nous y loger, plutôt que dans les villages plus proches, où notre séjour deviendrait suspect. C'est là qu'arrive enfin le nouvel amant, plein d'amour, d'espoir, de joie et surtout de bons sentiments ; et voilà comment, dirigeant peu à peu sa passion naissante vers ce qui est bon et honnête, je dispose insensiblement tous ses penchants à prendre le même pli.

J'approche du terme de ma carrière ; je l'aperçois déjà de loin. Toutes les grandes difficultés sont vaincues, tous les grands obstacles sont surmontés ; il ne me reste plus rien de pénible à faire que de ne pas gâter mon ouvrage en me hâtant de le consommer. Dans l'incertitude de la vie humaine, évitons surtout la fausse prudence d'immoler le présent à l'avenir ; c'est souvent immoler ce qui est à ce qui ne sera point. Rendons l'homme heureux dans tous les âges, de peur qu'après bien des soins il ne meure avant de l'avoir été. Or, s'il est un temps pour jouir de la vie, c'est assurément la fin de l'adolescence, où les facultés du corps et de l'âme ont acquis leur plus grande vigueur, et où l'homme, au milieu de sa course, voit de plus loin les deux termes qui lui en font sentir la brièveté. Si l'imprudente jeunesse se trompe, ce n'est pas en ce qu'elle veut jouir, c'est en ce qu'elle cherche la jouissance où elle n'est point, et qu'en s'apprêtant

Copyright Arvensa Editions

un avenir misérable, elle ne sait pas même user du moment présent.

Considérez mon Émile, à vingt ans passés, bien formé, bien constitué d'esprit et de corps, fort, sain, dispos, adroit, robuste, plein de sens, de raison, de bonté, d'humanité, ayant des moeurs, du goût, aimant le beau, faisant le bien, libre de l'empire des passions cruelles, exempt du joug de l'opinion, mais soumis à la loi de la sagesse, et docile à la voix de l'amitié ; possédant tous les talents utiles et plusieurs talents agréables, se souciant peu des richesses, portant sa ressource au bout de ses bras, et n'ayant pas peur de manquer de pain, quoi qu'il arrive. Le voilà maintenant enivré d'une passion naissante, son coeur s'ouvre aux premiers feux de l'amour : ses douces illusions lui font un nouvel univers de délices et de jouissance ; il aime un objet aimable, et plus aimable encore par son caractère que par sa personne ; il espère, il attend un retour qu'il sent lui être dû.

C'est du rapport des coeurs, c'est du concours des sentiments honnêtes, que s'est formé leur premier penchant : ce penchant doit être durable. Il se livre avec confiance, avec raison même, au plus charmant délire, sans crainte, sans regret, sans remords, sans autre inquiétude que celle dont le sentiment du bonheur est inséparable. Que peut-il manquer au sien ? Voyez, cherchez, imaginez ce qu'il lui faut encore, et qu'on puisse accorder avec ce qu'il a. Il réunit tous les biens qu'on peut obtenir à la fois ; on n'y en peut ajouter aucun qu'aux dépens d'un autre ; il est heureux autant qu'un homme peut l'être. Irai-je en ce moment abréger un destin si doux ? Irai-je troubler une volupté si pure ? Ah ! tout le prix de la vie est dans la félicité qu'il goûte. Que pourrais-je lui rendre qui valût ce que je lui aurais ôté ? Même en mettant le comble à son bonheur, j'en détruirais le plus grand charme. Ce bonheur suprême est cent fois plus doux à espérer qu'à obtenir ; on en jouit mieux quand on l'attend que quand on le goûte. O bon Émile, aime et sois aimé ! jouis longtemps avant que de posséder ; jouis à la fois de l'amour et de l'innocence ; fais ton paradis sur la terre en attendant l'autre : je n'abrégerai point cet heureux temps de ta vie ; j'en filerai pour toi l'enchantement ; je le prolongerai le plus qu'il sera possible. Hélas ! il faut qu'il finisse et qu'il finisse en peu de temps ; mais je ferai du moins qu'il dure toujours dans ta mémoire, et que tu ne te repentes jamais de l'avoir goûté.

Émile n'oublie pas que nous avons des restitutions à faire. Sitôt qu'elles sont prêtes, nous prenons des chevaux, nous allons grand train ; pour cette fois, en partant il voudrait être arrivé. Quand le coeur s'ouvre aux passions,

Copyright Arvensa Editions

il s'ouvre à l'ennui de la vie. Si je n'ai pas perdu mon temps, la sienne entière ne se passera pas ainsi.

Malheureusement la route est fort coupée et le pays difficile. Nous nous égarons ; il s'en aperçoit le premier, et, sans s'impatienter, sans se plaindre, il met toute son attention à retrouver son chemin ; il erre longtemps avant de se reconnaître, et toujours avec le même sang-froid. Ceci n'est rien pour vous, mais c'est beaucoup pour moi qui connais son naturel emporté : je vois le fruit des soins que j'ai mis dès son enfance à l'endurcir aux coups de la nécessité.

Nous arrivons enfin. La réception qu'on nous fait est bien plus simple et plus obligeante que la première fois ; nous sommes déjà d'anciennes connaissances. Émile et Sophie se saluent avec un peu d'embarras, et ne se parlent toujours point : que se diraient-ils en notre présence ? L'entretien qu'il leur faut n'a pas besoin de témoins. L'on se promène dans le jardin : ce jardin a pour parterre un potager très bien entendu ; pour parc, un verger couvert de grands et beaux arbres fruitiers de toute espèce, coupé en divers sens de jolis ruisseaux, et de plates-bandes pleines de fleurs. Le beau lieu ! s'écrie Émile plein de son Homère et toujours dans l'enthousiasme ; je crois voir le jardin d'Alcinoüs. La fille voudrait savoir ce que c'est qu'Alcinoüs, et la mère le demande. Alcinoüs, leur dis-je, était un roi de Corcyre, dont le jardin, décrit par Homère, est critiqué par les gens de goût, comme trop simple et trop peu paré[492]. Cet Alcinoüs avait une fille aimable, qui, la veille qu'un étranger reçut l'hospitalité chez son père, songea qu'elle aurait bientôt un mari. Sophie, interdite, rougit, baisse les yeux, se mord la langue ; on ne peut imaginer une pareille confusion. Le père, qui se plaît à l'augmenter, prend la parole, et dit que la jeune princesse allait elle-même laver le linge à la rivière. Croyez-vous, poursuit-il, qu'elle eût dédaigné de toucher aux serviettes sales, en disant qu'elles sentaient le graillon ? Sophie, sur qui le coup porte, oubliant sa timidité naturelle, s'excuse avec vivacité. Son papa sait bien que tout le menu linge n'eût point eu d'autre blanchisseuse qu'elle, si on l'avait laissée faire[493], et qu'elle en eût fait davantage avec plaisir, si on le lui eût ordonné. Durant ces mots, elle me regarde à la dérobée avec une inquiétude dont je ne puis m'empêcher de rire en lisant dans son coeur ingénu les alarmes qui la font parler. Son père a la cruauté de relever cette étourderie en lui demandant d'un ton railleur à quel propos elle parle ici pour elle, et ce qu'elle a de

Copyright Arvensa Editions

commun avec la fille d'Alcinoüs. Honteuse et tremblante, elle n'ose plus souffler, ni regarder personne. Fille charmante ! Il n'est plus temps de feindre : vous voilà déclarée en dépit de vous.

Bientôt cette petite scène est oubliée ou paraît l'être ; très heureusement pour Sophie, Émile est le seul qui n'y a rien compris. La promenade se continue, et nos jeunes gens, qui d'abord étaient à nos côtés, ont peine à se régler sur la lenteur de notre marche ; insensiblement ils nous précèdent, ils s'approchent, ils s'accostent à la fin ; et nous les voyons assez loin devant nous. Sophie semble attentive et posée ; Émile parle et gesticule avec feu : il ne paraît pas que l'entretien les ennuie. Au bout d'une grande heure on retourne, on les rappelle, ils reviennent, mais lentement à leur tour, et l'on voit qu'ils mettent le temps à profit. Enfin, tout à coup, leur entretien cesse avant qu'on soit à portée de les entendre, et ils doublent le pas pour nous rejoindre. Émile nous aborde avec un air ouvert et caressant ; ses yeux pétillent de joie ; il les tourne pourtant avec un peu d'inquiétude vers la mère de Sophie pour voir la réception qu'elle lui fera. Sophie n'a pas, à beaucoup près, un maintien si dégagé ; en approchant, elle semble toute confuse de se voir tête à tête avec un jeune homme, elle qui s'y est si souvent trouvée avec d'autres sans être embarrassée, et sans qu'on l'ait jamais trouvé mauvais. Elle se hâte d'accourir à sa mère, un peu essoufflée, en disant quelques mots qui ne signifient pas grand-chose, comme pour avoir l'air d'être là depuis longtemps.

À la sérénité qui se peint sur le visage de ces aimables enfants, on voit que cet entretien a soulagé leurs jeunes coeurs d'un grand poids. Ils ne sont pas moins réservés l'un avec l'autre, mais leur réserve est moins embarrassée ; elle ne vient plus que du respect d'Émile, de la modestie de Sophie, et de l'honnêteté de tous deux. Émile ose lui adresser quelques mots, quelquefois elle ose répondre, mais jamais elle n'ouvre la bouche pour cela sans jeter les yeux sur ceux de sa mère. Le changement qui paraît le plus sensible en elle est envers moi. Elle me témoigne une considération plus empressée, elle me regarde avec intérêt, elle me parle affectueusement, elle est attentive à ce qui peut me plaire ; je vois qu'elle m'honore de son estime, et qu'il ne lui est pas indifférent d'obtenir la mienne. Je comprends qu'Émile lui a parlé de moi ; on dirait qu'ils ont déjà comploté de me gagner : il n'en est rien pourtant, et Sophie elle-même ne se gagne pas si vite. Il aura peut-être plus besoin de ma faveur auprès

Copyright Arvensa Editions

d'elle, que de la sienne auprès de moi. Couple charmant !... En songeant que le coeur sensible de mon jeune ami m'a fait entrer pour beaucoup dans son premier entretien avec sa maîtresse, je jouis du prix de ma peine ; son amitié m'a tout payé.

Les visites se réitèrent. Les conversations entre nos jeunes gens deviennent plus fréquentes. Émile, enivré d'amour, croit déjà toucher à son bonheur. Cependant, il n'obtient point d'aveu formel de Sophie : elle l'écoute et ne lui dit rien. Émile connaît toute sa modestie ; tant de retenue l'étonne peu ; il sent qu'il n'est pas mal auprès d'elle ; il sait que ce sont les pères qui marient les enfants ; il suppose que Sophie attend un ordre de ses parents, il lui demande la permission de le solliciter ; elle ne s'y oppose pas. Il m'en parle ; j'en parle en son nom, même en sa présence. Quelle surprise pour lui d'apprendre que Sophie dépend d'elle seule, et que pour le rendre heureux elle n'a qu'à le vouloir ! Il commence à ne plus rien comprendre à sa conduite. Sa confiance diminue. Il s'alarme, il se voit moins avancé qu'il ne pensait l'être, et c'est alors que l'amour le plus tendre emploie son langage le plus touchant pour la fléchir.

Émile n'est pas fait pour deviner ce qui lui nuit : si on ne le lui dit, il ne le saura de ses jours, et Sophie est trop fière pour le lui dire. Les difficultés qui l'arrêtent feraient l'empressement d'une autre. Elle n'a pas oublié les leçons de ses parents. Elle est pauvre, Émile est riche, elle le sait. Combien il a besoin de se faire estimer d'elle ! Quel mérite ne lui faut-il point pour effacer cette inégalité ! Mais comment songerait-il à ces obstacles ? Émile sait-il s'il est riche ? Daigne-t-il même s'en informer ? Grâce au ciel, il n'a nul besoin de l'être, il sait être bienfaisant sans cela. Il tire le bien qu'il fait de son coeur, et non de sa bourse. Il donne aux malheureux son temps, ses soins, ses affections, sa personne ; et, dans l'estimation de ses bienfaits, à peine ose-t-il compter pour quelque chose l'argent qu'il répand sur les indigents.

Ne sachant à quoi s'en prendre de sa disgrâce, il l'attribue à sa propre faute : car qui oserait accuser de caprice l'objet de ses adorations ? L'humiliation de l'amour-propre augmente les regrets de l'amour éconduit. Il n'approche plus de Sophie avec cette aimable confiance d'un coeur qui se sent digne du sien ; il est craintif et tremblant devant elle. Il n'espère plus la toucher par la tendresse, il cherche à la fléchir par la pitié. Quelquefois sa patience se lasse, le dépit est prêt à lui succéder. Sophie semble pressentir ses emportements, et le regarde. Ce seul regard le désarme et

Copyright Arvensa Editions

l'intimide : il est plus soumis qu'auparavant.

Troublé de cette résistance obstinée et de ce silence invincible, il épanche son coeur dans celui de son ami. Il y dépose les douleurs de ce coeur navré de tristesse ; il implore son assistance et ses conseils. Quel impénétrable mystère ! Elle s'intéresse à mon sort, je n'en puis douter : loin de m'éviter, elle se plaît avec moi ; quand j'arrive, elle marque de la joie, et du regret quand je pars ; elle reçoit mes soins avec bonté ; mes services paraissent lui plaire ; elle daigne me donner des avis, quelquefois même des ordres. Cependant, elle rejette mes sollicitations, mes prières. Quand j'ose parler d'union, elle m'impose impérieusement silence ; et, si j'ajoute un mot, elle me quitte à l'instant. Par quelle étrange raison veut-elle bien que je sois à elle sans vouloir entendre parler d'être à moi ? Vous qu'elle honore, vous qu'elle aime et qu'elle n'osera faire taire, parlez, faites-la parler ; servez votre ami, couronnez votre ouvrage ; ne rendez pas vos soins funestes à votre élève : ah ! ce qu'il tient de vous fera sa misère, si vous n'achevez son bonheur.

Je parle à Sophie, et j'en arrache avec peu de peine un secret que je savais avant qu'elle me l'eût dit. J'obtiens plus difficilement la permission d'en instruire Émile : je l'obtiens enfin, et j'en use. Cette explication le jette dans un étonnement dont il ne peut revenir. Il n'entend rien à cette délicatesse ; il n'imagine pas ce que des écus de plus ou de moins font au caractère et au mérite. Quand je lui fais entendre ce qu'ils font au préjugés, il se met à rire, et, transporté de joie, il veut partir à l'instant, aller tout déchirer tout jeter, renoncer à tout, pour avoir l'honneur d'être aussi pauvre que Sophie, et revenir digne d'être son époux.

Hé quoi ! dis-je en l'arrêtant, et riant à mon tour de son impétuosité, cette jeune tête ne mûrira-t-elle point ? et, après avoir philosophé toute votre vie, n'apprendrez-vous jamais à raisonner ? Comment ne voyez-vous pas qu'en suivant votre insensé projet, vous allez empirer votre situation et rendre Sophie plus intraitable ? C'est un petit avantage d'avoir quelques biens de plus qu'elle, c'en serait un très grand de les lui avoir tous sacrifiés ; et si sa fierté ne peut se résoudre à vous avoir la première obligation, comment se résoudrait-elle à vous avoir l'autre ? Si elle ne peut souffrir qu'un mari puisse lui reprocher de l'avoir enrichie, souffrira-t-elle qu'il puisse lui reprocher de s'être appauvri pour elle ? Eh malheureux ! tremblez qu'elle ne vous soupçonne d'avoir eu ce projet. Devenez au contraire économe et soigneux pour l'amour d'elle, de peur qu'elle ne vous

Copyright Arvensa Editions

accuse de vouloir la gagner par adresse, et de lui sacrifier volontairement ce que vous perdrez par négligence.

Croyez-vous au fond que de grands biens lui fassent peur, et que ses oppositions viennent précisément des richesses ? Non, cher Émile ; elles ont une cause plus solide et plus grave dans l'effet que produisent ces richesses dans l'âme du possesseur. Elle sait que les biens de la fortune sont toujours préférés à tout par ceux qui les ont. Tous les riches comptent l'or avant le mérite. Dans la mise commune de l'argent et des services, ils trouvent toujours que ceux-ci n'acquittent jamais l'autre, et pensent qu'on leur en doit de reste quand on a passé sa vie à les servir en mangeant leur pain. Qu'avez-vous donc à faire, ô Émile ! pour la rassurer sur ses craintes ? Faites-vous bien connaître à elle ; ce n'est pas l'affaire d'un jour. Montrez-lui dans les trésors de votre âme noble de quoi racheter ceux dont vous avez le malheur d'être partagé. À force de constance et de temps, surmontez sa résistance ; à force de sentiments grands et généreux, forcez-la d'oublier vos richesses. Aimez-la, servez-la, servez ses respectables parents. Prouvez-lui que ces soins ne sont pas l'effet d'une passion folle et passagère, mais des principes ineffaçables gravés au fond de votre coeur. Honorez dignement le mérite outragé par la fortune : c'est le seul moyen de le réconcilier avec le mérite qu'elle a favorisé.

On conçoit quels transports de joie ce discours donne au jeune homme, combien il lui rend de confiance et d'espoir, combien son honnête coeur se félicite d'avoir à faire, pour plaire à Sophie, tout ce qu'il ferait de lui-même quand Sophie n'existerait pas, ou qu'il ne serait pas amoureux d'elle. Pour peu qu'on ait compris son caractère, qui est-ce qui n'imaginera pas sa conduite en cette occasion ?

Me voilà donc le confident de mes deux bonnes gens et le médiateur de leurs amours ! Bel emploi pour un gouverneur ! Si beau que je ne fis de ma vie rien qui m'élevât tant à mes propres yeux, et qui me rendît si content de moi-même. Au reste, cet emploi ne laisse pas d'avoir ses agréments : je ne suis pas mal venu dans la maison ; l'on s'y fie à moi du soin d'y tenir les deux amants dans l'ordre : Émile, toujours tremblant de déplaire, ne fut jamais si docile. La petite personne m'accable d'amitiés dont je ne suis pas la dupe, et dont je ne prends pour moi que ce qui m'en revient. C'est ainsi qu'elle se dédommage indirectement du respect dans lequel elle tient Émile. Elle lui fait en moi mille tendres caresses, qu'elle aimerait mieux mourir que de lui faire à lui-même ; et lui qui sait que je ne veux pas nuire

Copyright Arvensa Editions

à ses intérêts, est charmé de ma bonne intelligence avec elle. Il se console quand elle refuse son bras à la promenade et que c'est pour lui préférer le mien. Il s'éloigne sans murmure en me serrant la main, et me disant tout bas de la voix et de l'oeil : Ami, parlez pour moi. Il nous suit des yeux avec intérêt ; il tâche de lire nos sentiments sur nos visages, et d'interpréter nos discours par nos gestes ; il sait que rien de ce qui se dit entre nous ne lui est indifférent. Bonne Sophie, combien votre coeur sincère est à son aise, quand, sans être entendue de Télémaque, vous pouvez vous entretenir avec son Mentor ! Avec quelle aimable franchise vous lui laissez lire dans ce tendre coeur tout ce qui s'y passe ! Avec quel plaisir vous lui montrez toute votre estime pour son élève ! Avec quelle ingénuité touchante vous lui laissez pénétrer des sentiments plus doux ! Avec quelle feinte colère vous renvoyez l'importun quand l'impatience le force à vous interrompre ! Avec quel charmant dépit vous lui reprochez son indiscrétion quand il vient vous empêcher de dire du bien de lui, d'en entendre, et de tirer toujours de mes réponses quelque nouvelle raison de l'aimer !

Ainsi parvenu à se faire souffrir comme amant déclaré, Émile en fait valoir tous les droits ; il parle, il presse, il sollicite, il importune. Qu'on lui parle durement, qu'on le maltraite, peu lui importe, pourvu qu'il se fasse écouter. Enfin il obtient, non sans peine, que Sophie de son côté veuille bien prendre ouvertement sur lui l'autorité d'une maîtresse, qu'elle lui prescrive ce qu'il doit faire, qu'elle commande au lieu de prier, qu'elle accepte au lieu de remercier, qu'elle règle le nombre et le temps des visites, qu'elle lui défende de venir jusqu'à tel jour et de rester passé telle heure. Tout cela ne se fait point par jeu, mais très sérieusement, et si elle accepta ces droits avec peine, elle en use avec une rigueur qui réduit souvent le pauvre Émile au regret de les lui avoir donnés. Mais, quoi qu'elle ordonne, il ne réplique point ; et souvent, en partant pour obéir, il me regarde avec des yeux pleins de joie qui me disent : Vous voyez qu'elle a pris possession de moi. Cependant, l'orgueilleuse l'observe en dessous, et sourit en secret de la fierté de son esclave.

Albane et Raphaël, prêtez-moi le pinceau de la volupté ! Divin Milton, apprends à ma plume grossière à décrire les plaisirs de l'amour et de l'innocence ! Mais non, cachez vos arts mensongers devant la sainte vérité de la nature. Ayez seulement des coeurs sensibles, des âmes honnêtes ; puis laisser errer votre imagination sans contrainte sur les transports de deux jeunes amants qui, sous les yeux de leurs parents et de leurs guides,

Copyright Arvensa Editions

se livrent sans trouble à la douce illusion qui les flatte, et, dans l'ivresse des désirs, s'avançant lentement vers le terme, entrelacent de fleurs et de guirlandes l'heureux lien qui doit les unir jusqu'au tombeau. Tant d'images charmantes m'enivrent moi-même ; je les rassemble sans ordre et sans suite ; le délire qu'elles me causent m'empêche de les lier. Oh ! qui est-ce qui a un coeur, et qui ne saura pas faire en lui-même le tableau délicieux des situations diverses du père, de la mère, de la fille, du gouverneur, de l'élève, et du concours des uns et des autres à l'union du plus charmant couple dont l'amour et la vertu puissent faire le bonheur ?

C'est à présent que, devenu véritablement empressé de plaire, Émile commence à sentir le prix des talents agréables qu'il s'est donnés. Sophie aime à chanter, il chante avec elle ; il fait plus, il lui apprend la musique. Elle est vive et légère, elle aime à sauter, il danse avec elle ; il change ses sauts en pas, il la perfectionne. Ces leçons sont charmantes, la gaieté folâtre les anime, elle adoucit le timide respect de l'amour : il est permis à un amant de donner ces leçons avec volupté ; il est permis d'être le maître de sa maîtresse.

On a un vieux clavecin tout dérangé ; Émile l'accommode et l'accorde ; il est facteur, il est luthier aussi bien que menuisier ; il eut toujours pour maxime d'apprendre à se passer du secours d'autrui dans tout ce qu'il pouvait faire lui-même. La maison est dans une situation pittoresque, il en tire différentes vues auxquelles Sophie a quelquefois mis la main, et dont elle orne le cabinet de son père. Les cadres n'en sont point dorés et n'ont pas besoin de l'être. En voyant dessiner Émile, en l'imitant, elle se perfectionne à son exemple ; elle cultive tous les talents, et son charme les embellit tous. Son père et sa mère se rappellent leur ancienne opulence en revoyant briller autour d'eux les beaux-arts, qui seuls la leur rendaient chère ; l'amour a paré toute leur maison ; lui seul y fait régner sans frais et sans peine les mêmes plaisirs qu'ils n'y rassemblaient autrefois qu'à force d'argent et d'ennui.

Comme l'idolâtre enrichit des trésors qu'il estime l'objet de son culte, et pare sur l'autel le dieu qu'il adore, l'amant a beau voir sa maîtresse parfaite, il lui veut sans cesse ajouter de nouveaux ornements. Elle n'en a pas besoin pour lui plaire ; mais il a besoin, lui, de la parer : c'est un nouvel hommage qu'il croit lui rendre, c'est un nouvel intérêt qu'il donne au plaisir de la contempler. Il lui semble que rien de beau n'est à sa place quand il n'orne pas la suprême beauté. C'est un spectacle à la fois touchant et

Copyright Arvensa Editions

risible, de voir Émile empressé d'apprendre à Sophie tout ce qu'il sait, sans consulter si ce qu'il lui veut apprendre est de son goût ou lui convient. Il lui parle de tout, il lui explique tout avec un empressement puéril ; il croit qu'il n'a qu'à dire et qu'à l'instant elle l'entendra ; il se figure d'avance le plaisir qu'il aura de raisonner, de philosopher avec elle ; il regarde comme inutile tout l'acquis qu'il ne peut point étaler à ses yeux ; il rougit presque de savoir quelque chose qu'elle ne sait pas.

Le voilà donc lui donnant une leçon de philosophie, de physique, de mathématiques, d'histoire, de tout en un mot. Sophie se prête avec plaisir à son zèle, et tâche d'en profiter. Quand il peut obtenir de donner ses leçons à genoux devant elle, qu'Émile est content ! Il croit voir les cieux ouverts. Cependant, cette situation, plus gênante pour l'écolière que pour le maître, n'est pas la plus favorable à l'instruction. L'on ne sait pas trop alors que faire de ses yeux pour éviter ceux qui les poursuivent, et quand ils se rencontrent la leçon n'en va pas mieux.

L'art de penser n'est pas étranger aux femmes, mais elles ne doivent faire qu'effleurer les sciences de raisonnement. Sophie conçoit tout et ne retient pas grand-chose. Ses plus grands progrès sont dans la morale et les choses du goût ; pour la physique, elle n'en retient que quelque idée des lois générales et du système du monde. Quelquefois, dans leurs promenades, en contemplant les merveilles de la nature, leurs coeurs innocents et purs osent s'élever jusqu'à son auteur : ils ne craignent pas sa présence, ils s'épanchent conjointement devant lui.

Quoi ! deux amants dans la fleur de l'âge emploient leur tête-à-tête à parler de religion ! Ils passent leur temps à dire leur catéchisme ! Que sert d'avilir ce qui est sublime ? Oui, sans doute, ils le disent dans l'illusion qui les charme : ils se voient parfaits, ils s'aiment, ils s'entretiennent avec enthousiasme de ce qui donne un prix à la vertu. Les sacrifices qu'ils lui font la leur rendent chère. Dans des transports qu'il faut vaincre, ils versent quelquefois ensemble des larmes plus pures que la rosée du ciel, et ces douces larmes font l'enchantement de leur vie : ils sont dans le plus charmant délire qu'aient jamais éprouvé des âmes humaines. Les privations mêmes ajoutent à leur bonheur et les honorent à leurs propres yeux de leurs sacrifices. Hommes sensuels, corps sans âme, ils connaîtront un jour vos plaisirs, et regretteront toute leur vie l'heureux temps où ils se les sont refusés !

Malgré cette bonne intelligence, il ne laisse pas d'y avoir quelquefois

Copyright Arvensa Editions

des dissensions, même des querelles ; la maîtresse n'est pas sans caprice, ni l'amant sans emportement ; mais ces petits orages passent rapidement et ne font que raffermir l'union ; l'expérience même apprend à Émile à ne les plus tant craindre ; les raccommodements lui sont toujours plus avantageux que les brouilleries ne lui sont nuisibles. Le fruit de la première lui en a fait espérer autant des autres ; il s'est trompé : mais enfin, s'il n'en rapporte pas toujours un profit aussi sensible, il y gagne toujours de voir confirmé par Sophie l'intérêt sincère qu'elle prend à son coeur. On veut savoir quel est donc ce profit. J'y consens d'autant plus volontiers que cet exemple me donnera lieu d'exposer une maxime très utile et d'en combattre une très funeste.

Émile aime, il n'est donc pas téméraire ; et l'on conçoit encore mieux que l'impérieuse Sophie n'est pas fille à lui passer des familiarités. Comme la sagesse a son terme en toute chose, on la taxerait bien plutôt de trop de dureté que de trop d'indulgence ; et son père lui-même craint quelquefois que son extrême fierté ne dégénère en hauteur. Dans les tête-à-tête les plus secrets, Émile n'oserait solliciter la moindre faveur, pas même y paraître aspirer ; et quand elle veut bien passer son bras sous le sien à la promenade, grâce qu'elle ne laisse pas changer en droit, à peine ose-t-il quelquefois, en soupirant, presser ce bras contre sa poitrine. Cependant, après une longue contrainte, il se hasarde à baiser furtivement sa robe ; et plusieurs fois il est assez heureux pour qu'elle veuille bien ne pas s'en apercevoir. Un jour qu'il veut prendre un peu plus ouvertement la même liberté, elle s'avise de le trouver très mauvais. Il s'obstine, elle s'irrite, le dépit lui dicte quelques mots piquants ; Émile ne les endure pas sans réplique : le reste du jour se passe en bouderie, et l'on se sépare très mécontents.

Sophie est mal à son aise. Sa mère est sa confidente ; comment lui cacherait-elle son chagrin ? C'est sa première brouillerie ; et une brouillerie d'une heure est une si grande affaire ! Elle se repent de sa faute : sa mère lui permet de la réparer, son père le lui ordonne.

Le lendemain, Émile, inquiet, revient plus tôt qu'à l'ordinaire. Sophie est à la toilette de sa mère, le père est aussi dans la même chambre : Émile entre avec respect, mais d'un air triste. À peine le père et la mère l'ont-ils salué, que Sophie se retourne, et, lui présentant la main, lui demande, d'un ton caressant, comment il se porte. Il est clair que cette jolie main ne s'avance ainsi que pour être baisée : il la reçoit et ne la baise pas. Sophie,

Copyright Arvensa Editions

un peu honteuse, la retire d'aussi bonne grâce qu'il lui est possible. Émile, qui n'est pas fait aux manières des femmes, et qui ne sait à quoi le caprice est bon, ne l'oublie pas aisément et ne s'apaise pas si vite. Le père de Sophie, la voyant embarrassée, achève de la déconcerter par des railleries. La pauvre fille, confuse, humiliée, ne sait plus ce qu'elle fait, et donnerait tout au monde pour oser pleurer. Plus elle se contraint, plus son coeur se gonfle ; une larme s'échappe enfin malgré qu'elle en ait. Émile voit cette larme, se précipite à ses genoux, lui prend la main, la baise plusieurs fois avec saisissement. Ma foi, vous êtes trop bon, dit le père en éclatant de rire ; j'aurais moins d'indulgence pour toutes ces folles, et je punirais la bouche qui m'aurait offensé. Émile, enhardi par ce discours, tourne un oeil suppliant vers la mère, et, croyant voir un signe de consentement, s'approche en tremblant du visage de Sophie, qui détourne la tête, et, pour sauver la bouche, expose une joue de roses. L'indiscret ne s'en contente pas ; on résiste faiblement. Quel baiser, s'il n'était pas pris sous les yeux d'une mère ! Sévère Sophie, prenez garde à vous ; on vous demandera souvent votre robe à baiser, à condition que vous la refuserez quelquefois.

Après cette exemplaire punition, le père sort pour quelque affaire ; la mère envoie Sophie sous quelque prétexte, puis elle adresse la parole à Émile et lui dit d'un ton sérieux :

« Monsieur, je crois qu'un jeune homme aussi bien né, aussi bien élevé que vous, qui a des sentiments et des moeurs, ne voudrait pas payer du déshonneur d'une famille l'amitié qu'elle lui témoigne. Je ne suis ni farouche ni prude ; je sais ce qu'il faut passer à la jeunesse folâtre ; et ce que j'ai souffert sous mes yeux vous le prouve assez. Consultez votre ami sur vos devoirs ; il vous dira quelle différence il y a entre les jeux que la présence d'un père et d'une mère autorise et les libertés qu'on prend loin d'eux en abusant de leur confiance, et tournant en pièges les mêmes faveurs qui, sous leurs yeux, ne sont qu'innocentes. Il vous dira, Monsieur, que ma fille n'a eu d'autre tort avec vous que celui de ne pas voir, dès la première fois, ce qu'elle ne devait jamais souffrir ; il vous dira que tout ce qu'on prend pour faveur en devient une, et qu'il est indigne d'un homme d'honneur d'abuser de la simplicité d'une jeune fille pour usurper en secret les mêmes libertés qu'elle peut souffrir devant tout le monde. Car on sait ce que la bienséance peut tolérer en public ; mais on ignore où s'arrête, dans l'ombre du mystère, celui qui se fait seul juge de ses fantaisies. »

Après cette juste réprimande, bien plus adressée à moi qu'à mon élève,

Copyright Arvensa Editions

cette sage mère nous quitte, et me laisse dans l'admiration de sa rare prudence, qui compte pour peu qu'on baise devant elle la bouche de sa fille, et qui s'effraye qu'on ose baiser sa robe en particulier. En réfléchissant à la folie de nos maximes, qui sacrifient toujours à la décence la véritable honnêteté, je comprends pourquoi le langage est d'autant plus chaste que les coeurs sont plus corrompus, et pourquoi les procédés sont d'autant plus exacts que ceux qui les ont sont plus malhonnêtes.

En pénétrant, à cette occasion, le coeur d'Émile des devoirs que j'aurais dû plutôt lui dicter, il me vient une réflexion nouvelle, qui fait peut-être le plus d'honneur à Sophie, et que je me garde pourtant bien de communiquer à son amant ; c'est qu'il est clair que cette prétendue fierté qu'on lui reproche n'est qu'une précaution très sage pour se garantir d'elle-même. Ayant le malheur de se sentir un tempérament combustible, elle redoute la première étincelle et l'éloigne de tout son pouvoir. Ce n'est pas par fierté qu'elle est sévère, c'est par humilité. Elle prend sur Émile l'empire qu'elle craint de n'avoir pas sur Sophie ; elle se sert de l'un pour combattre l'autre. Si elle était plus confiante, elle serait bien moins fière. Ôtez ce seul point, quelle fille au monde est plus facile et plus douce ? qui est-ce qui supporte plus patiemment une offense ? qui est-ce qui craint plus d'en faire à autrui ? qui est-ce qui a moins de prétentions en tout genre, hors la vertu ? Encore n'est-ce pas de sa vertu qu'elle est fière, elle ne l'est que pour la conserver ; et quand elle peut se livrer sans risque au penchant de son coeur, elle caresse jusqu'à son amant. Mais sa discrète mère ne fait pas tous ces détails à son père même : les hommes ne doivent pas tout savoir.

Loin même qu'elle semble s'enorgueillir de sa conquête, Sophie en est devenue encore plus affable et moins exigeante avec tout le monde, hors peut-être le seul qui produit ce changement. Le sentiment de l'indépendance n'enfle plus son noble coeur. Elle triomphe avec modestie d'une victoire qui lui coûte sa liberté. Elle a le maintien moins libre et le parler plus timide depuis qu'elle n'entend plus le mot d'amant sans rougir ; mais le contentement perce à travers son embarras, et cette honte elle-même n'est pas un sentiment fâcheux. C'est surtout avec les jeunes survenants que la différence de sa conduite est le plus sensible. Depuis qu'elle ne les craint plus, l'extrême réserve qu'elle avait avec eux s'est beaucoup relâchée. Décidée dans son choix, elle se montre sans scrupule gracieuse aux indifférents ; moins difficile sur leur mérite depuis qu'elle n'y prend plus d'intérêt, elle les trouve toujours assez aimables pour des gens

Copyright Arvensa Editions

qui ne lui seront jamais rien.

Si le véritable amour pouvait user de coquetterie, j'en croirais même voir quelques traces dans la manière dont Sophie se comporte avec eux en présence de son amant. On dirait que non contente de l'ardente passion dont elle l'embrase par un mélange exquis de réserve et de caresse, elle n'est pas fâchée encore d'irriter cette même passion par un peu d'inquiétude ; on dirait qu'égayant à dessein ses jeunes hôtes, elle destine au tourment d'Émile les grâces d'un enjouement qu'elle n'ose avoir avec lui : mais Sophie est trop attentive, trop bonne, trop judicieuse, pour le tourmenter en effet. Pour tempérer ce dangereux stimulant, l'amour et l'honnêteté lui tiennent lieu de prudence : elle sait l'alarmer et le rassurer précisément quand il faut ; et si quelquefois elle l'inquiète, elle ne l'attriste jamais. Pardonnons le souci qu'elle donne à ce qu'elle aime à la peur qu'elle a qu'il ne soit jamais assez enlacé.

Mais quel effet ce petit manège fera-t-il sur Émile ? Sera-t-il jaloux ? ne le sera-t-il pas ? C'est ce qu'il faut examiner : car de telles digressions entrent aussi dans l'objet de mon livre et m'éloignent peu de mon sujet.

J'ai fait voir précédemment comment, dans les choses qui ne tiennent qu'à l'opinion, cette passion s'introduit dans le coeur de l'homme. Mais en amour c'est autre chose ; la jalousie paraît alors tenir de si près à la nature, qu'on a bien de la peine à croire qu'elle n'en vienne pas ; et l'exemple même des animaux, dont plusieurs sont jaloux jusqu'à la fureur, semble établir le sentiment opposé sans réplique. Est-ce l'opinion des hommes qui apprend aux coqs à se mettre en pièces, et aux taureaux à se battre jusqu'à la mort ?

L'aversion contre tout ce qui trouble et combat nos plaisirs est un mouvement naturel, cela est incontestable. Jusqu'à certain point le désir de posséder exclusivement ce qui nous plaît est encore dans le même cas. Mais quand ce désir, devenu passion, se transforme en fureur ou en une fantaisie ombrageuse et chagrine appelée jalousie, alors c'est autre chose ; cette passion peut être naturelle, ou ne l'être pas : il faut distinguer.

L'exemple tiré des animaux a été ci-devant examiné dans le *Discours sur l'Inégalité* ; et maintenant que j'y réfléchis de nouveau, cet examen me paraît assez solide pour oser y renvoyer les lecteurs. J'ajouterai seulement aux distinctions que j'ai faites dans cet écrit que la jalousie qui vient de la nature tient beaucoup à la puissance du sexe, et que, quand cette puissance est ou paraît être illimitée, cette jalousie est à son comble ; car le

Copyright Arvensa Editions

mâle alors, mesurant ses droits sur ses besoins, ne peut jamais voir un autre mâle que comme un importun concurrent. Dans ces mêmes espèces, les femelles, obéissant toujours au premier venu, n'appartiennent aux mâles que par le droit de conquête, et causent entre eux des combats éternels.

Au contraire, dans les espèces où un s'unit avec une, où l'accouplement produit une sorte de lien moral, une sorte de mariage, la femelle, appartenant par son choix au mâle qu'elle s'est donné, se refuse communément à tout autre ; et le mâle ayant pour garant de sa fidélité cette affection de préférence, s'inquiète aussi moins de la vue des autres mâles, et vit plus paisiblement avec eux. Dans ces espèces, le mâle partage le soin des petits ; et par une de ces lois de la nature qu'on n'observe point sans attendrissement, il semble que la femelle rende au père l'attachement qu'il a pour ses enfants.

Or, à considérer l'espèce humaine dans sa simplicité primitive, il est aisé de voir, par la puissance bornée du mâle et par la tempérance de ses désirs, qu'il est destiné par la nature à se contenter d'une seule femelle ; ce qui se confirme par l'égalité numérique des individus des deux sexes, au moins dans nos climats ; égalité qui n'a pas lieu, à beaucoup près, dans les espèces où la plus grande force des mâles réunit plusieurs femelles à un seul. Et bien que l'homme ne couve pas comme le pigeon, et que n'ayant pas non plus des mamelles pour allaiter, il soit à cet égard dans la classe des quadrupèdes, les enfants sont si longtemps rampants et faibles, que la mère et eux se passeraient difficilement de l'attachement du père, et des soins qui en sont l'effet.

Toutes les observations concourent donc à prouver que la fureur jalouse des mâles, dans quelques espèces d'animaux, ne conclut point du tout pour l'homme ; et l'exception même des climats méridionaux, où la polygamie est établie, ne fait que mieux confirmer le principe, puisque c'est de la pluralité des femmes que vient la tyrannique précaution des maris, et que le sentiment de sa propre faiblesse porte l'homme à recourir à la contrainte pour éluder les lois de la nature.

Parmi nous, où ces mêmes lois, en cela moins éludées, le sont dans un sens contraire et plus odieux, la jalousie a son motif dans les passions sociales plus que dans l'instinct primitif. Dans la plupart des liaisons de galanterie, l'amant hait bien plus ses rivaux qu'il n'aime sa maîtresse ; s'il craint de n'être pas seul écouté, c'est l'effet de cet amour-propre dont j'ai

Copyright Arvensa Editions

montré l'origine, et la vanité pâtit en lui bien plus que l'amour. D'ailleurs nos maladroites institutions ont rendu les femmes si dissimulées[494], et ont si fort allumé leurs appétits, qu'on peut à peine compter sur leur attachement le mieux prouvé, et qu'elles ne peuvent plus marquer de préférences qui rassurent sur la crainte des concurrents.

Pour l'amour véritable, c'est autre chose. J'ai fait voir, dans l'écrit déjà cité, que ce sentiment n'est pas aussi naturel que l'on pense ; et il y a bien de la différence entre la douce habitude qui affectionne l'homme à sa compagne, et cette ardeur effrénée qui l'enivre des chimériques attraits d'un objet qu'il ne voit plus tel qu'il est. Cette passion, qui ne respire qu'exclusions et préférences, ne diffère en ceci de la vanité, qu'en ce que la vanité, exigeant tout et n'accordant rien, est toujours inique ; au lieu que l'amour, donnant autant qu'il exige, est par lui-même un sentiment rempli d'équité. D'ailleurs plus il est exigeant, plus il est crédule : la même illusion qui le cause le rend facile à persuader. Si l'amour est inquiet, l'estime est confiante ; et jamais l'amour sans estime n'exista dans un coeur honnête, parce que nul n'aime dans ce qu'il aime que les qualités dont il fait cas.

Tout ceci bien éclairci, l'on peut dire, à coup sûr, de quelle sorte de jalousie Émile sera capable ; car, puisqu'à peine cette passion a-t-elle un germe dans le coeur humain, sa forme est déterminée uniquement par l'éducation. Émile amoureux et jaloux ne sera point colère, ombrageux, méfiant, mais délicat, sensible et craintif ; il sera plus alarmé qu'irrité ; il s'attachera bien plus à gagner sa maîtresse qu'à menacer son rival ; il l'écartera, s'il peut, comme un obstacle, sans le haïr comme un ennemi ; s'il le hait, ce ne sera pas pour l'audace de lui disputer un coeur auquel il prétend, mais pour le danger réel qu'il lui fait courir de le perdre ; son injuste orgueil ne s'offensera point sottement qu'on ose entrer en concurrence avec lui ; comprenant que le droit de préférence est uniquement fondé sur le mérite, et que l'honneur est dans le succès, il redoublera de soins pour se rendre aimable, et probablement il réussira. La généreuse Sophie, en irritant son amour par quelques alarmes, saura bien les régler, l'en dédommager ; et les concurrents, qui n'étaient soufferts que pour le mettre à l'épreuve, ne tarderont pas d'être écartés.

Mais où me sens-je insensiblement entraîné ? O Émile, qu'es-tu devenu ? Puis-je reconnaître en toi mon élève ? Combien je te vois déchu ! Où est ce jeune homme formé si durement, qui bravait les rigueurs des

Copyright Arvensa Editions

saisons, qui livrait son corps aux plus rudes travaux et son âme aux seules lois de la sagesse ; inaccessible aux préjugés, aux passions ; qui n'aimait que la vérité, qui ne cédait qu'à la raison, et ne tenait à rien de ce qui n'était pas lui ? Maintenant, amolli dans une vie oisive, il se laisse gouverner par des femmes ; leurs amusements sont ses occupations, leurs volontés sont ses lois ; une jeune fille est l'arbitre de sa destinée ; il rampe et fléchit devant elle ; le grave Émile est le jouet d'un enfant !

Tel est le changement des scènes de la vie : chaque âge a ses ressorts qui le font mouvoir ; mais l'homme est toujours le même. À dix ans, il est mené par des gâteaux, à vingt par une maîtresse, à trente par les plaisirs, à quarante par l'ambition, à cinquante par l'avarice : quand ne court-il qu'après la sagesse ? Heureux celui qu'on y conduit malgré lui ! Qu'importe de quel guide on se serve, pourvu qu'il le mène au but ? Les héros, les sages eux-mêmes, ont payé ce tribut à la faiblesse humaine ; et tel dont les doigts ont cassé des fuseaux n'en fut pas pour cela moins grand homme.

Voulez-vous étendre sur la vie entière l'effet d'une heureuse éducation, prolongez durant la jeunesse les bonnes habitudes de l'enfance ; et, quand votre élève est ce qu'il doit être, faites qu'il soit le même dans tous les temps. Voilà la dernière perfection qu'il vous reste à donner à votre ouvrage. C'est pour cela surtout qu'il importe de laisser un gouverneur aux jeunes hommes ; car d'ailleurs il est peu à craindre qu'ils ne sachent pas faire l'amour sans lui. Ce qui trompe les instituteurs, et surtout les pères, c'est qu'ils croient qu'une manière de vivre en exclut une autre, et qu'aussitôt qu'on est grand on doit renoncer à tout ce qu'on faisait étant petit. Si cela était, à quoi servirait de soigner l'enfance, puisque le bon ou le mauvais usage qu'on en ferait s'évanouirait avec elle, et qu'en prenant des manières de vivre absolument différentes, on prendrait nécessairement d'autres façons de penser.

Comme il n'y a que de grandes maladies qui fassent solution de continuité dans la mémoire, il n'y a guère que de grandes passions qui la fassent dans les moeurs. Bien que nos goûts et nos inclinaisons changent, ce changement, quelquefois assez brusque, est adouci par les habitudes. Dans la succession de nos penchants, comme dans une bonne dégradation de couleurs, l'habile artiste doit rendre les passages imperceptibles, confondre et mêler les teintes, et, pour qu'aucune ne tranche, en étendre plusieurs sur tout son travail. Cette règle est confirmée par l'expérience ; les gens immodérés changent tous les jours d'affections, de goûts, de

Copyright Arvensa Editions

sentiments, et n'ont pour toute constance que l'habitude du changement ; mais l'homme réglé revient toujours à ses anciennes pratiques, et ne perd pas même dans sa vieillesse le goût des plaisirs qu'il aimait enfant.

Si vous faites qu'en passant dans un nouvel âge les jeunes gens ne prennent point en mépris celui qui l'a précédé, qu'en contractant de nouvelles habitudes ils n'abandonnent point les anciennes, et qu'ils aiment toujours à faire ce qui est bien, sans égard au temps où ils ont commencé, alors seulement vous aurez sauvé votre ouvrage, et vous serez sûrs d'eux jusqu'à la fin de leurs jours ; car la révolution la plus à craindre est celle de l'âge sur lequel vous veillez maintenant. Comme on le regrette toujours, on perd difficilement dans la suite les goûts qu'on y a conservés ; au lieu que, quand ils sont interrompus, on ne les reprend de la vie.

La plupart des habitudes que vous croyez faire contracter aux enfants et aux jeunes gens ne sont point de véritables habitudes, parce qu'ils ne les ont prises que par force, et que, les suivant malgré eux, ils n'attendent que l'occasion de s'en délivrer. On ne prend point le goût d'être en prison à force d'y demeurer ; l'habitude alors, loin de diminuer l'aversion, l'augmente. Il n'en est pas ainsi d'Émile, qui, n'ayant rien fait dans son enfance que volontairement et avec plaisir, ne fait, en continuant d'agir de même étant homme, qu'ajouter l'empire de l'habitude aux douceurs de la liberté. La vie active, le travail des bras, l'exercice, le mouvement, lui sont tellement devenus nécessaires, qu'il n'y pourrait renoncer sans souffrir. Le réduire tout à coup à une vie molle et sédentaire serait l'emprisonner, l'enchaîner, le tenir dans un état violent et contraint ; je ne doute pas que son humeur et sa santé n'en fussent également altérées. À peine peut-il respirer à son aise dans une chambre bien fermée ; il lui faut le grand air, le mouvement, la fatigue. Aux genoux même de Sophie, il ne peut s'empêcher de regarder quelquefois la campagne du coin de l'oeil, et de désirer de la parcourir avec elle. Il reste pourtant quand il faut rester ; mais il est inquiet, agité ; il semble se débattre ; il reste parce qu'il est dans les fers. Voilà donc, allez-vous dire, des besoins auxquels je l'ai soumis, des assujettissements que je lui ai donnés : et tout cela est vrai ; je l'ai assujetti à l'état d'homme.

Émile aime Sophie ; mais quels sont les premiers charmes qui l'ont attaché ? La sensibilité, la vertu, l'amour des choses honnêtes. En aimant cet amour dans sa maîtresse, l'aurait-il perdu pour lui-même ? À quel prix à son tour Sophie s'est-elle mise ? À celui de tous les sentiments qui sont

Copyright Arvensa Editions

naturels au coeur de son amant : l'estime des vrais biens, la frugalité, la simplicité, le généreux désintéressement, le mépris du faste et des richesses. Émile avait ces vertus avant que l'amour les eût imposées. En quoi donc Émile est-il véritablement changé ? Il a de nouvelles raisons d'être lui-même ; c'est le seul point où il soit différent de ce qu'il était.

Je n'imagine pas qu'en lisant ce livre avec quelque attention, personne puisse croire que toutes les circonstances de la situation où il se trouve se soient ainsi rassemblées autour de lui par hasard. Est-ce par hasard que, les villes fournissant tant de filles aimables, celle qui lui plaît ne se trouve qu'au fond d'une retraite éloignée ? Est-ce par hasard qu'il la rencontre ? Est-ce par hasard qu'ils se conviennent ? Est-ce par hasard qu'ils ne peuvent loger dans le même lieu ? Est-ce par hasard qu'il ne trouve un asile que si loin d'elle ? Est-ce par hasard qu'il la voit si rarement, et qu'il est forcé d'acheter par tant de fatigues le plaisir de la voir quelquefois ? Il s'effémine, dites-vous. Il s'endurcit, au contraire ; il faut qu'il soit aussi robuste que je l'ai fait pour résister aux fatigues que Sophie lui fait supporter.

Il loge à deux grandes lieues d'elle. Cette distance est le soufflet de la forge ; c'est par elle que je trempe les traits de l'amour. S'ils logeaient porte à porte, ou qu'il pût l'aller voir mollement assis dans un bon carrosse, il l'aimerait à son aise, il l'aimerait en Parisien. Léandre eût-il voulu mourir pour Héro, si la mer ne l'eût séparé d'elle ? Lecteur, épargnez-moi des paroles ; si vous êtes fait pour m'entendre, vous suivrez assez mes règles dans mes détails.

Les premières fois que nous sommes allés voir Sophie, nous avons pris des chevaux pour aller plus vite. Nous trouvons cet expédient commode, et à la cinquième fois nous continuons de prendre des chevaux. Nous étions attendus ; à plus d'une demi-lieue de la maison, nous apercevons du monde sur le chemin. Émile observe, le coeur lui bat ; il approche, il reconnaît Sophie, il se précipite à bas de son cheval, il part, il vole, il est aux pieds de l'aimable famille. Émile aime les beaux chevaux ; le sien est vif, il se sent libre, il s'échappe à travers champs : je le suis, je l'atteins avec peine, je le ramène. Malheureusement Sophie a peur des chevaux, je n'ose approcher d'elle. Émile ne voit rien ; mais Sophie l'avertit à l'oreille de la peine qu'il a laissé prendre à son ami. Émile accourt tout honteux, prend les chevaux, reste en arrière : il est juste que chacun ait son tour. Il part le premier pour se débarrasser de nos montures. En laissant ainsi Sophie

Copyright Arvensa Editions

derrière lui, il ne trouve plus le cheval une voiture aussi commode. Il revient essoufflé, et nous rencontre à moitié chemin.

Au voyage suivant Émile ne veut plus de chevaux.

Pourquoi ? lui dis-je ; nous n'avons qu'à prendre un laquais pour en avoir soin. Ah ! dit-il, surchargerons-nous ainsi la respectable famille ? Vous voyez bien qu'elle veut tout nourrir, hommes et chevaux. Il est vrai, reprends-je, qu'ils ont la noble hospitalité de l'indigence. Les riches, avares dans leur faste, ne logent que leurs amis ; mais les pauvres logent aussi les chevaux de leurs amis. Allons à pied, dit-il ; n'en avez-vous pas le courage, vous qui partagez de si bon coeur les fatigants plaisirs de votre enfant ? Très volontiers, reprends-je à l'instant : aussi bien l'amour, à ce qu'il me semble, ne veut pas être fait avec tant de bruit.

En approchant, nous trouvons la mère et la fille plus loin encore que la première fois. Nous sommes venus comme un trait. Émile est tout en nage : une main chérie daigne lui passer un mouchoir sur les joues. Il y aurait bien des chevaux au monde, avant que nous fussions désormais tentés de nous en servir.

Cependant, il est assez cruel de ne pouvoir jamais passer la soirée ensemble. L'été s'avance, les jours commencent à diminuer. Quoi que nous puissions dire, on ne nous permet jamais de nous en retourner de nuit ; et, quand nous ne venons pas dès le matin, il faut presque repartir aussitôt qu'on est arrivé. À force de nous plaindre et de s'inquiéter de nous, la mère pense enfin qu'à la vérité l'on ne peut nous loger décemment dans la maison, mais qu'on peut nous trouver un gîte au village pour y coucher quelquefois. À ces mots Émile frappe des mains, tressaillit de joie ; et Sophie, sans y songer, baise un peu plus souvent sa mère le jour qu'elle a trouvé cet expédient.

Peu à peu la douceur de l'amitié, la familiarité de l'innocence s'établissent et s'affermissent entre nous. Les jours prescrits par Sophie ou par sa mère, je viens ordinairement avec mon ami, quelquefois aussi je le laisse aller seul. La confiance élève l'âme, et l'on ne doit plus traiter un homme en enfant ; et qu'aurais-je avancé jusque-là, si mon élève ne méritait pas mon estime ? Il m'arrive aussi d'aller sans lui ; alors il est triste et ne murmure point : que serviraient ses murmures ? Et puis il sait bien que je ne vais pas nuire à ses intérêts. Au reste, que nous allions ensemble ou séparément, on conçoit qu'aucun temps ne nous arrête, tout fiers d'arriver dans un état à pouvoir être plaints. Malheureusement, Sophie

Copyright Arvensa Editions

nous interdit cet honneur, et défend qu'on vienne par le mauvais temps. C'est la seule fois que je la trouve rebelle aux règles que je lui dicte en secret.

Un jour qu'il est allé seul, et que je ne l'attends que le lendemain, je le vois arriver le soir même, et je lui dis en l'embrassant : Quoi ! cher Émile, tu reviens à ton ami ! Mais, au lieu de répondre à mes caresses, il me dit avec un peu d'humeur : Ne croyez pas que je revienne si tôt de mon gré, je viens malgré moi. Elle a voulu que je vinsse ; je viens pour elle et non pas pour vous. Touché de cette naïveté, je l'embrasse derechef, en lui disant : Âme franche, ami sincère, ne me dérobe pas ce qui m'appartient. Si tu viens pour elle, c'est pour moi que tu le dis : ton retour est son ouvrage, mais ta franchise est le mien. Garde à jamais cette noble candeur des belles âmes. On peut laisser penser aux indifférents ce qu'ils veulent ; mais c'est un crime de souffrir qu'un ami nous fasse un mérite de ce que nous n'avons pas fait pour lui.

Je me garde bien d'avilir à ses yeux le prix de cet aveu, en y trouvant plus d'amour que de générosité, et en lui disant qu'il veut moins s'ôter le mérite de ce retour que le donner à Sophie. Mais voici comment il me dévoile le fond de son coeur sans y songer : s'il est venu à son aise, à petits pas, et rêvant à ses amours, Émile n'est que l'amant de Sophie ; s'il arrive à grands pas, échauffé, quoique un peu grondeur, Émile est l'ami de son Mentor.

On voit par ces arrangements que mon jeune homme est bien éloigné de passer sa vie auprès de Sophie et de la voir autant qu'il voudrait. Un voyage ou deux par semaine bornent les permissions qu'il reçoit ; et ses visites, souvent d'une seule demi-journée, s'étendent rarement au lendemain. Il emploie bien plus de temps à espérer de la voir, ou à se féliciter de l'avoir vue, qu'à la voir en effet. Dans celui même qu'il donne à ses voyages, il en passe moins auprès d'elle qu'à s'en approcher ou s'en éloigner. Ses plaisirs vrais, purs, délicieux, mais moins réels qu'imaginaires, irritent son amour sans efféminer son coeur.

Les jours qu'il ne la voit point, il n'est pas oisif et sédentaire. Ces jours-là c'est Émile encore : il n'est point du tout transformé. Le plus souvent, il court les campagnes des environs, il suit son histoire naturelle ; il observe, il examine les terres, leurs productions, leur culture ; il compare les travaux qu'il voit à ceux qu'il connaît ; il cherche les raisons des différences : quand il juge d'autres méthodes préférables à celles du lieu, il les donne aux

Copyright Arvensa Editions

cultivateurs ; s'il propose une meilleure forme de charrue, il en fait faire sur ses dessins : s'il trouve une carrière de marne, il leur en apprend l'usage inconnu dans le pays ; souvent il met lui-même la main à l'oeuvre ; ils sont tout étonnés de lui voir manier leurs outils plus aisément qu'ils ne font eux-mêmes, tracer des sillons plus profonds et plus droits que les leurs, semer avec plus d'égalité, diriger des ados avec plus d'intelligence. Ils ne se moquent pas de lui comme d'un beau diseur d'agriculture : ils voient qu'il la sait en effet. En un mot, il étend son zèle et ses soins à tout ce qui est d'utilité première et générale ; même il ne s'y borne pas : il visite les maisons des paysans, s'informe de leur état, de leurs familles, du nombre de leurs enfants, de la quantité de leurs terres, de la nature du produit, de leurs débouchés, de leurs facultés, de leurs charges, de leurs dettes, etc. Il donne peu d'argent, sachant que, pour l'ordinaire, il est mal employé, mais il en dirige l'emploi lui-même, et le leur rend utile malgré qu'ils en aient. Il leur fournit des ouvriers, et souvent leur paye leurs propres journées pour les travaux dont ils ont besoin. À l'un il fait relever ou couvrir sa chaumière à demi tombée ; à l'autre il fait défricher sa terre abandonnée faute de moyens ; à l'autre il fournit une vache, un cheval, du bétail de toute espèce à la place de celui qu'il a perdu ; deux voisins sont près d'entrer en procès, il les gagne, il les accommode ; un paysan tombe malade, il le fait soigner, il le soigne lui-même[495] ; un autre est vexé par un voisin puissant, il le protège et le recommande ; de pauvres jeunes gens se recherchent, il aide à les marier ; une bonne femme a perdu son enfant chéri, il va la voir, il la console, il ne sort point aussitôt qu'il est entré ; il ne dédaigne point les indigents, il n'est point pressé de quitter les malheureux, il prend souvent son repas chez les paysans qu'il assiste, il l'accepte aussi chez ceux qui n'ont pas besoin de lui ; en devenant le bienfaiteur des uns et l'ami des autres, il ne cesse point d'être leur égal. Enfin, il fait toujours de sa personne autant de bien que de son argent.

Quelquefois, il dirige ses tournées du côté de l'heureux séjour : il pourrait espérer d'apercevoir Sophie à la dérobée, de la voir à la promenade sans en être vu ; mais Émile est toujours sans détour dans sa conduite, il ne sait et ne veut rien éluder. Il a cette aimable délicatesse qui flatte et nourrit l'amour-propre du bon témoignage de soi. Il garde à la rigueur son ban, et n'approche jamais assez pour tenir du hasard ce qu'il ne veut devoir qu'à Sophie. En revanche, il erre avec plaisir dans les

Copyright Arvensa Editions

environs, recherchant les traces des pas de sa maîtresse, s'attendrissant sur les peines qu'elle a prises et sur les courses qu'elle a bien voulu faire par complaisance pour lui. La veille des jours qu'il doit la voir, il ira dans quelque ferme voisine ordonner une collation pour le lendemain. La promenade se dirige de ce côté sans qu'il y paraisse ; on entre comme par hasard ; on trouve des fruits, des gâteaux, de la crème. La friande Sophie n'est pas insensible à ces attentions, et fait volontiers honneur à notre prévoyance ; car j'ai toujours ma part au compliment, n'en eussé-je eu aucune au soin qui l'attire : c'est un détour de petite fille pour être moins embarrassée en remerciant. Le père et moi mangeons des gâteaux et buvons du vin : mais Émile est de l'écot des femmes, toujours au guet pour voler quelque assiette de crème où la cuillère de Sophie ait trempé.

À propos de gâteaux, je parle à Émile de ses anciennes courses. On veut savoir ce que c'est que ces courses ; je l'explique, on en rit ; on lui demande s'il sait courir encore. Mieux que jamais, répond-il ; je serais bien fâché de l'avoir oublié. Quelqu'un de la compagnie aurait grande envie de le voir, et n'ose le dire ; quelque autre se charge de la proposition ; il accepte : on fait rassembler deux ou trois jeunes gens des environs ; on décerne un prix, et, pour mieux imiter les anciens jeux, on met un gâteau sur le but. Chacun se tient prêt, le papa donne le signal en frappant des mains. L'agile Émile fend l'air, et se trouve au bout de la carrière qu'à peine mes trois lourdauds sont partis. Émile reçoit le prix des mains de Sophie, et, non moins généreux qu'Énée, fait des présents à tous les vaincus.

Au milieu de l'éclat du triomphe, Sophie ose défier le vainqueur, et se vante de courir aussi bien que lui. Il ne refuse point d'entrer en lice avec elle ; et, tandis qu'elle s'apprête à l'entrée de la carrière, qu'elle retrousse sa robe des deux côtés, et que, plus curieuse d'étaler une jambe fine aux yeux d'Émile que de le vaincre à ce combat, elle regarde si ses jupes sont assez courtes, il dit un mot à l'oreille de la mère ; elle sourit et fait un signe d'approbation. Il vient alors se placer à côté de sa concurrente ; et le signal n'est pas plus tôt donné, qu'on la voit partir comme un oiseau.

Les femmes ne sont pas faites pour courir ; quand elles fuient, c'est pour être atteintes. La course n'est pas la seule chose qu'elles fassent maladroitement, mais c'est la seule qu'elles fassent de mauvaise grâce : leurs coudes en arrière et collés contre leur corps leur donnent une attitude risible, et les hauts talons sur lesquels elles sont juchées les font paraître autant de sauterelles qui voudraient courir sans sauter.

Copyright Arvensa Editions

Émile, n'imaginant point que Sophie coure mieux qu'une autre femme, ne daigne pas sortir de sa place, et la voit partir avec un sourire moqueur. Mais Sophie est légère et porte des talons bas ; elle n'a pas besoin d'artifice pour paraître avoir le pied petit ; elle prend les devants d'une telle rapidité, que, pour atteindre cette nouvelle Atalante, il n'a que le temps qu'il lui faut quand il l'aperçoit si loin devant lui. Il part donc à son tour, semblable à l'aigle qui fond sur sa proie ; il la poursuit, la talonne, l'atteint enfin tout essoufflée, passe doucement son bras gauche autour d'elle, l'enlève comme une plume, et, pressant sur son coeur cette douce charge, il achève ainsi la course, lui fait toucher le but la première, puis, criant Victoire à Sophie ! met devant elle un genou en terre, et se reconnaît le vaincu.

À ces occupations diverses se joint celle du métier que nous avons appris. Au moins un jour par semaine, et tous ceux où le mauvais temps ne nous permet pas de tenir la campagne, nous allons, Émile et moi, travailler chez un maître. Nous n'y travaillons pas pour la forme, en gens au-dessus de cet état, mais tout de bon et en vrais ouvriers. Le père de Sophie nous venant voir nous trouve tout de bon à l'ouvrage, et ne manque pas de rapporter avec admiration à sa femme et à sa fille ce qu'il a vu. Allez voir, dit-il, ce jeune homme à l'atelier, et vous verrez s'il méprise la condition du pauvre ! On peut imaginer si Sophie entend ce discours avec plaisir ! On en reparle, on voudrait le surprendre à l'ouvrage. On me questionne sans faire semblant de rien ; et, après s'être assurées d'un de nos jours, la mère et la fille prennent une calèche, et viennent à la ville le même jour.

En entrant dans l'atelier, Sophie aperçoit à l'autre bout un jeune homme en veste, les cheveux négligemment rattachés, et si occupé de ce qu'il fait qu'il ne la voit point : elle s'arrête et fait signe à sa mère. Émile, un ciseau d'une main et le maillet de l'autre, achève une mortaise ; puis il scie une planche et en met une pièce sous le valet pour la polir. Ce spectacle ne fait point rire Sophie ; il la touche, il est respectable. Femme, honore ton chef ; c'est lui qui travaille pour toi, qui te gagne ton pain, qui te nourrit : voilà l'homme.

Tandis qu'elles sont attentives à l'observer, je les aperçois, je tire Émile par la manche ; il se retourne, les voit, jette ses outils, et s'élance avec un cri de joie. Après s'être livré à ses premiers transports, il les fait asseoir et reprend son travail. Mais Sophie ne peut rester assise ; elle se lève avec vivacité, parcourt l'atelier, examine les outils, touche le poli des planches,

Copyright Arvensa Editions

ramasse des copeaux par terre, regarde à nos mains, et puis dit qu'elle aime ce métier, parce qu'il est propre. La folâtre essaye même d'imiter Émile. De sa blanche et débile main, elle pousse un rabot sur la planche ; le rabot glisse et ne mord point. Je crois voir l'Amour dans les airs rire et battre des ailes ; je crois l'entendre pousser des cris d'allégresse, et dire : Hercule est vengé.

Cependant, la mère questionne le maître. Monsieur, combien payez-vous ces garçons-là ? Madame, je leur donne à chacun vingt sous par jour, et je les nourris ; mais si ce jeune homme voulait, il gagnerait bien davantage, car c'est le meilleur ouvrier du pays. Vingt sous par jour, et vous les nourrissez ! dit la mère en nous regardant avec attendrissement. Madame, il en est ainsi, reprend le maître. À ces mots, elle court à Émile, l'embrasse, le presse contre son sein en versant sur lui des larmes, et sans pouvoir dire autre chose que de répéter plusieurs fois : Mon fils ! ô mon fils !

Après avoir passé quelque temps à causer avec nous, mais sans nous détourner : Allons-nous-en, dit la mère à sa fille ; il se fait tard, il ne faut pas nous faire attendre. Puis, s'approchant d'Émile, elle lui donne un petit coup sur la joue en lui disant : Eh bien ! bon ouvrier, ne voulez-vous pas venir avec nous ? Il lui répond d'un ton fort triste : Je suis engagé, demandez au maître. On demande au maître s'il veut bien se passer de nous. Il répond qu'il ne peut. J'ai, dit-il, de l'ouvrage qui presse et qu'il faut rendre après-demain. Comptant sur ces messieurs, j'ai refusé des ouvriers qui se sont présentés ; si ceux-ci me manquent, je ne sais plus où en prendre d'autres, et je ne pourrai rendre l'ouvrage au jour promis. La mère ne réplique rien ; elle attend qu'Émile parle. Émile baisse la tête est se tait. Monsieur, lui dit-elle un peu surprise de ce silence, n'avez-vous rien à dire à cela ? Émile regarde tendrement la fille et ne répond que ces mots : Vous voyez bien qu'il faut que je reste. Là-dessus les dames partent et nous laissent. Émile les accompagne jusqu'à la porte, les suit des yeux autant qu'il peut, soupire, et revient se mettre au travail sans parler.

En chemin, la mère, piquée, parle à sa fille de la bizarrerie de ce procédé ! Quoi ! dit-elle, était-il si difficile de contenter le maître sans être obligé de rester ? Et ce jeune homme si prodigue, qui verse l'argent sans nécessité, n'en sait-il plus trouver dans les occasions convenables ? O maman ! répond Sophie, à Dieu ne plaise qu'Émile donne tant de force à l'argent, qu'il s'en serve pour rompre un engagement personnel, pour violer

Copyright Arvensa Editions

impunément sa parole, et faire violer celle d'autrui ! Je sais qu'il dédommagerait aisément l'ouvrier du léger préjudice que lui causerait son absence ; mais cependant il asservirait son âme aux richesses, il s'accoutumerait à les mettre à la place de ses devoirs, et à croire qu'on est dispensé de tout, pourvu qu'on paye. Émile a d'autres manières de penser, et j'espère n'être pas cause qu'il en change. Croyez-vous qu'il ne lui en ait rien coûté de rester ? Maman, ne vous y trompez pas, c'est pour moi qu'il reste ; je l'ai bien vu dans ses yeux.

Ce n'est pas que Sophie soit indulgente sur les vrais soins de l'amour ; au contraire, elle est impérieuse, exigeante ; elle aimerait mieux n'être point aimée que de l'être modérément. Elle a le noble orgueil du mérite qui se sent, qui s'estime et qui veut être honoré comme il s'honore. Elle dédaignerait un coeur qui ne sentirait pas tout le prix du sien, qui ne l'aimerait pas pour ses vertus autant et plus que pour ses charmes ; un coeur qui ne lui préférerait pas son propre devoir, et qui ne la préférerait pas à toute autre chose. Elle n'a point voulu d'amant qui ne connût de loi que la sienne ; elle veut régner sur un homme qu'elle n'ait point défiguré. C'est ainsi qu'ayant avili les compagnons d'Ulysse, Circé les dédaigne, et se donne à lui seul, qu'elle n'a pu changer.

Mais ce droit inviolable et sacré mis à part, jalouse à l'excès de tous les siens, Sophie épie avec quel scrupule Émile les respecte, avec quel zèle il accomplit ses volontés, avec quelle adresse il les devine, avec quelle vigilance il arrive au moment prescrit ; elle ne veut ni qu'il retarde ni qu'il anticipe ; elle veut qu'il soit exact. Anticiper, c'est se préférer à elle ; retarder, c'est la négliger. Négliger Sophie ! cela n'arriverait pas deux fois. L'injuste soupçon d'une a failli tout perdre ; mais Sophie est équitable et sait bien réparer ses torts.

Un soir nous sommes attendus ; Émile a reçu l'ordre. On vient au-devant de nous ; nous n'arrivons point. Que sont-ils devenus ? Quel malheur leur est arrivé ? Personne de leur part ? La soirée s'écoule à nous attendre. La pauvre Sophie nous croit morts ; elle se désole, elle se tourmente ; elle passe la nuit à pleurer. Dès le soir on a expédié un messager pour s'informer de nous et rapporter de nos nouvelles le lendemain matin. Le messager revient accompagné d'un autre de notre part, qui fait nos excuses de bouche et dit que nous nous portons bien. Un moment après, nous paraissons nous-mêmes. Alors la scène change ; Sophie essuie ses pleurs, ou, si elle en verse, ils sont de rage. Son coeur altier n'a pas gagné à se

Copyright Arvensa Editions

rassurer sur notre vie : Émile vit, et s'est fait attendre inutilement.

À notre arrivée, elle veut s'enfermer. On veut qu'elle reste ; il faut rester : mais, prenant à l'instant son parti, elle affecte un air tranquille et content qui en imposerait à d'autres. Le père vient au-devant de nous et nous dit : Vous avez tenu vos amis en peine ; il y a ici des gens qui ne vous le pardonneront pas aisément. Qui donc, mon papa ? dit Sophie avec une manière de sourire le plus gracieux qu'elle puisse affecter. Que vous importe, répond le père, pourvu que ce ne soit pas vous ? Sophie ne réplique point, et baisse les yeux sur son ouvrage. La mère nous reçoit d'un air froid et composé. Émile embarrassé n'ose aborder Sophie. Elle lui parle la première, lui demande comment il se porte, l'invite à s'asseoir, et se contrefait si bien que le pauvre jeune homme, qui n'entend rien encore au langage des passions violentes, est la dupe de ce sang-froid, et presque sur le point d'en être piqué lui-même.

Pour le désabuser je vais prendre la main de Sophie, j'y veux porter mes lèvres comme je fais quelquefois : elle la retire brusquement, avec un mot de *Monsieur* si singulièrement prononcé, que ce mouvement involontaire la décèle à l'instant aux yeux d'Émile.

Sophie elle-même, voyant qu'elle s'est trahie, se contraint moins. Son sang-froid apparent se change en un mépris ironique. Elle répond à tout ce qu'on lui dit par des monosyllabes prononcés d'une voix lente et mal assurée, comme craignant d'y laisser trop percer l'accent de l'indignation. Émile, demi-mort d'effroi, la regarde avec douleur, et tâche de l'engager à jeter les yeux sur les siens pour y mieux lire ses vrais sentiments. Sophie, plus irritée de sa confiance, lui lance un regard qui lui ôte l'envie d'en solliciter un second. Émile, interdit et tremblant, n'ose plus, très heureusement pour lui, ni lui parler ni la regarder, car, n'eût-il pas été coupable, s'il eût pu supporter sa colère, elle ne lui eût jamais pardonné.

Voyant alors que c'est mon tour, et qu'il est temps de s'expliquer, je reviens à Sophie. Je reprends sa main, qu'elle ne retire plus, car elle est prête à se trouver mal. Je lui dis avec douceur : Chère Sophie, nous sommes malheureux ; mais vous êtes raisonnable et juste, vous ne nous jugerez pas sans nous entendre : écoutez-nous. Elle ne répond rien, et je parle ainsi :

« Nous sommes partis hier à quatre heures ; il nous était prescrit d'arriver à sept, et nous prenons toujours plus de temps qu'il ne nous est nécessaire afin de nous reposer en approchant d'ici. Nous avions déjà fait les trois quarts du chemin, quand des lamentations douloureuses nous

Copyright Arvensa Editions

frappent l'oreille ; elles partaient d'une gorge de la colline à quelque distance de nous. Nous accourons aux cris : nous trouvons un malheureux paysan qui, revenant de la ville un peu pris de vin sur son cheval, en était tombé si lourdement qu'il s'était cassé la jambe. Nous crions, nous appelons du secours ; personne ne répond ; nous essayons de remettre le blessé sur son cheval, nous n'en pouvons venir à bout : au moindre mouvement le malheureux souffre des douleurs horribles. Nous prenons le parti d'attacher le cheval dans le bois à l'écart ; puis, faisant un brancard de nos bras, nous y posons le blessé, et le portons le plus doucement qu'il est possible, en suivant ses indications sur la route qu'il fallait tenir pour aller chez lui. Le trajet était long ; il fallut nous reposer plusieurs fois. Nous arrivons enfin, rendus de fatigue ; nous trouvons avec une surprise amère que nous connaissions déjà la maison, et que ce misérable que nous rapportions avec tant de peine était le même qui nous avait si cordialement reçus le jour de notre première arrivée ici. Dans le trouble où nous étions tous, nous ne nous étions point reconnus jusqu'à ce moment.

« Il n'avait que deux petits enfants. Prête à lui en donner un troisième, sa femme fut si saisie en le voyant arriver, qu'elle sentit des douleurs aiguës et accoucha peu d'heures après. Que faire en cet état dans une chaumière écartée où l'on ne pouvait espérer aucun secours ? Émile prit le parti d'aller prendre le cheval que nous avions laissé dans le bois, de le monter, de courir à toute bride chercher un chirurgien à la ville. Il donna le cheval au chirurgien ; et, n'ayant pu trouver assez tôt une garde, il revint à pied avec un domestique, après vous avoir expédié un exprès, tandis qu'embarrassé, comme vous pouvez croire, entre un homme ayant une jambe cassée et une femme en travail, je préparais dans la maison tout ce que je pouvais prévoir être nécessaire pour le secours de tous les deux.

« Je ne vous ferai point le détail du reste ; ce n'est pas de cela qu'il est question. Il était deux heures après minuit avant que nous ayons eu ni l'un ni l'autre un moment de relâche. Enfin nous sommes revenus avant le jour dans notre asile ici proche, où nous avons attendu l'heure de votre réveil pour vous rendre compte de notre accident. »

Je me tais sans rien ajouter. Mais, avant que personne parle, Émile s'approche de sa maîtresse, élève la voix et lui dit avec plus de fermeté que je ne m'y serais attendu : Sophie, vous êtes l'arbitre de mon sort, vous le savez bien. Vous pouvez me faire mourir de douleur ; mais n'espérez pas me faire oublier les droits de l'humanité : ils me sont plus sacrés que les

Copyright Arvensa Editions

vôtres, je n'y renoncerai jamais pour vous.

Sophie, à ces mots, au lieu de répondre, se lève, lui passe un bras autour du cou, lui donne un baiser sur la joue ; puis, lui tendant la main avec une grâce inimitable, elle lui dit : Émile, prends cette main : elle est à toi. Sois, quand tu voudras, mon époux et mon maître ; je tâcherai de mériter cet honneur.

À peine l'a-t-elle embrassé, que le père, enchanté, frappe des mains, en criant bis, bis, et Sophie, sans se faire presser, lui donne aussitôt deux baisers sur l'autre joue ; mais, presque au même instant, effrayée de tout ce qu'elle vient de faire, elle se sauve dans les bras de sa mère et cache dans ce sein maternel son visage enflammé de honte.

Je ne décrirai point la commune joie ; tout le monde la doit sentir. Après le dîner, Sophie demande s'il y aurait trop loin pour aller voir ces pauvres malades. Sophie le désire et c'est une bonne oeuvre. On y va : on les trouve dans deux lits séparés ; Émile en avait fait apporter un : on trouve autour d'eux du monde pour les soulager : Émile y avait pourvu. Mais au surplus tous deux sont si mal en ordre, qu'ils souffrent autant du malaise que de leur état. Sophie se fait donner un tablier de la bonne femme, et va la ranger dans son lit ; elle en fait ensuite autant à l'homme ; sa main douce et légère sait aller chercher tout ce qui les blesse, et faire poser plus mollement leurs membres endoloris. Ils se sentent déjà soulagés à son approche ; on dirait qu'elle devine tout ce qui fait leur mal. Cette fille si délicate ne se rebute ni de la malpropreté ni de la mauvaise odeur, et sait faire disparaître l'une et l'autre sans mettre personne en oeuvre, et sans que les malades soient tourmentés. Elle qu'on voit toujours si modeste et quelquefois si dédaigneuse, elle qui, pour tout au monde, n'aurait pas touché du bout du doigt le lit d'un homme, retourne et change le blessé sans aucun scrupule, et le met dans une situation plus commode pour y pouvoir rester longtemps. Le zèle de la charité vaut bien la modestie ; ce qu'elle fait, elle le fait si légèrement et avec tant d'adresse, qu'il se sent soulagé sans presque s'être aperçu qu'on l'ait touché. La femme et le mari bénissent de concert l'aimable fille qui les sert, qui les plaint, qui les console. C'est un ange du ciel que Dieu leur envoie, elle en a la figure et la bonne grâce, elle en a la douceur et la bonté. Émile attendri la contemple en silence. Homme, aime ta compagne. Dieu te la donne pour te consoler dans tes peines, pour te soulager dans tes maux : voilà la femme.

Copyright Arvensa Editions

On fait baptiser le nouveau-né. Les deux amants le présentent, brûlant au fond de leurs coeurs d'en donner bientôt autant à faire à d'autres. Ils aspirent au moment désiré ; ils croient y toucher : tous les scrupules de Sophie sont levés, mais les miens viennent. Ils n'en sont pas encore où ils pensent : il faut que chacun ait son tour.

Un matin qu'ils ne se sont vus depuis deux jours, j'entre dans la chambre d'Émile une lettre à la main, et je lui dis en le regardant fixement : Que feriez-vous si l'on vous apprenait que Sophie est morte ? Il fait grand cri, se lève en frappant des mains, et, sans dire un seul mot, me regarde d'un oeil égaré. Répondez donc, poursuis-je avec la même tranquillité. Alors, irrité de mon sang-froid, il s'approche, les yeux enflammés de colère ; et, s'arrêtant dans une attitude presque menaçante : Ce que je ferais ?... je n'en sais rien ; mais ce que je sais, c'est que je ne reverrais de ma vie celui qui me l'aurait appris. Rassurez-vous, répondis-je en souriant : elle vit, elle se porte bien, elle pense à vous, et nous sommes attendus ce soir. Mais allons faire un tour de promenade, et nous causerons.

La passion dont il est préoccupé ne lui permet plus de se livrer, comme auparavant, à des entretiens purement raisonnés : il faut l'intéresser par cette passion même à se rendre attentif à mes leçons. C'est ce que j'ai fait par ce terrible préambule ; je suis bien sûr maintenant qu'il m'écoutera.

« Il faut être heureux, cher Émile : c'est la fin de tout être sensible ; c'est le premier désir que nous imprima la nature, et le seul qui ne nous quitte jamais. Mais où est le bonheur ? qui le sait ? Chacun le cherche, et nul ne le trouve. On use la vie à le poursuivre et l'on meurt sans l'avoir atteint. Mon jeune ami, quand à ta naissance je te pris dans mes bras, et qu'attestant l'Être suprême de l'engagement que j'osai contracter, je vouai mes jours au bonheur des tiens, savais-je moi-même à quoi je m'engageais ? Non : je savais seulement qu'en te rendant heureux j'étais sûr de l'être. En faisant pour toi cette utile recherche, je la rendais commune à tous deux.

« Tant que nous ignorons ce que nous devons faire, la sagesse consiste à rester dans l'inaction. C'est de toutes les maximes celle dont l'homme a le plus grand besoin, et celle qu'il sait le moins suivre. Chercher le bonheur sans savoir où il est, c'est s'exposer à le fuir, c'est courir autant de risques contraires qu'il y a de routes pour s'égarer. Mais il n'appartient pas à tout le monde de savoir ne point agir. Dans l'inquiétude où nous tient l'ardeur du bien-être, nous aimons mieux nous tromper à le poursuivre, que de ne

Copyright Arvensa Editions

rien faire pour le chercher : et, sortis une foi de la place où nous pouvons le connaître, nous n'y savons plus revenir.

« Avec la même ignorance j'essayai d'éviter la même faute. En prenant soin de toi, je résolus de ne pas faire un pas inutile et de t'empêcher d'en faire. Je me tins dans la route de la nature, en attendant qu'elle me montrât celle du bonheur. Il s'est trouvé qu'elle était la même, et qu'en n'y pensant pas je l'avais suivie.

« Sois mon témoin, sois mon juge ; je ne te récuserai jamais. Tes premiers ans n'ont pas été sacrifiés à ceux qui les doivent suivre ; tu as joui de tous les biens que la nature t'avait donnés. Des maux auxquels elle t'assujettit, et dont j'ai pu te garantir, tu n'as senti que ceux qui pouvaient t'endurcir aux autres. Tu n'en as jamais souffert aucun que pour en éviter un plus grand. Tu n'as connu ni la haine, ni l'esclavage. Libre et content, tu es resté juste et bon ; car la peine et le vice sont inséparables, et jamais l'homme ne devient méchant que lorsqu'il est malheureux. Puisse le souvenir de ton enfance se prolonger jusqu'à tes vieux jours ! Je ne crains pas que jamais ton bon coeur se la rappelle sans donner quelques bénédictions à la main qui la gouverna.

« Quand tu es entré dans l'âge de raison, je t'ai garanti de l'opinion des hommes ; quand ton coeur est devenu sensible, je t'ai préservé de l'empire des passions. Si j'avais pu prolonger ce calme intérieur jusqu'à la fin de ta vie, j'aurais mis mon ouvrage en sûreté, et tu serais toujours heureux autant qu'un homme peut l'être ; mais, cher Émile, j'ai eu beau tremper ton âme dans le Styx, je n'ai pu la rendre partout invulnérable ; il s'élève un nouvel ennemi que tu n'as pas encore appris à vaincre, et dont je n'ai pu te sauver. Cet ennemi, c'est toi-même. La nature et la fortune t'avaient laissé libre. Tu pouvais endurer la misère ; tu pouvais supporter les douleurs du corps, celles de l'âme t'étaient inconnues ; tu ne tenais à rien qu'à la condition humaine, et maintenant tu tiens à tous les attachements que tu t'es donnés ; en apprenant à désirer, tu t'es rendu l'esclave de tes désirs. Sans que rien change en toi, sans que rien t'offense, sans que rien touche à ton être, que de douleurs peuvent attaquer ton âme ! que de maux tu peux sentir sans être malade ! que de morts tu peux souffrir sans mourir ! Un mensonge, une erreur, un doute peut te mettre au désespoir.

« Tu voyais au théâtre les héros, livrés à des douleurs extrêmes, faire retentir la scène de leurs cris insensés, s'affliger comme des femmes, pleurer comme des enfants, et mériter ainsi les applaudissements publics.

Copyright Arvensa Editions

Souviens-toi du scandale que te causaient ces lamentations, ces cris, ces plaintes, dans des hommes dont on ne devait attendre que des actes de constance et de fermeté. Quoi ! disais-tu, tout indigné, ce sont là les exemples qu'on nous donne à suivre, les modèles qu'on nous offre à imiter ! A-t-on peur que l'homme ne soit pas assez petit, assez malheureux, assez faible, si l'on ne vient encore encenser sa faiblesse sous la fausse image de la vertu ? Mon jeune ami, sois plus indulgent désormais pour la scène : te voilà devenu l'un de ses héros.

« Tu sais souffrir et mourir : tu sais endurer la loi de la nécessité dans les maux physiques ; mais tu n'as point encore imposé de lois aux appétits de ton coeur ; et c'est de nos affections, bien plus que de nos besoins, que naît le trouble de notre vie. Nos désirs sont étendus, notre force est presque nulle. L'homme tient par ses voeux à mille choses, et par lui-même il ne tient à rien, pas même à sa propre vie ; plus il augmente ses attachements, plus il multiplie ses peines. Tout ne fait que passer sur la terre : tout ce que nous aimons nous échappera tôt ou tard, et nous y tenons comme s'il devait durer éternellement. Quel effroi sur le seul soupçon de la mort de Sophie ! As-tu donc compté qu'elle vivrait toujours ? Ne meurt-il personne à son âge ? Elle doit mourir, mon enfant, et peut-être avant toi. Qui sait si elle est vivante à présent même ? La nature ne t'avait asservi qu'à une seule mort, tu t'asservis à une seconde ; te voilà dans le cas de mourir deux fois.

« Ainsi soumis à tes passions déréglées, que tu vas rester à plaindre ! Toujours des privations, toujours des pertes, toujours des alarmes ; tu ne jouiras pas même de ce qui te sera laissé. La crainte de tout perdre t'empêchera de rien posséder ; pour n'avoir voulu suivre que tes passions, jamais tu ne les pourras satisfaire. Tu chercheras toujours le repos, il fuira toujours devant toi, tu seras misérable, et tu deviendras méchant. Et comment pourrais-tu ne pas l'être, n'ayant de loi que tes désirs effrénés ! Si tu ne peux supporter des privations involontaires, comment t'en imposeras-tu volontairement ? comment sauras-tu sacrifier le penchant au devoir et résister à ton coeur pour écouter ta raison ? Toi qui ne veux déjà plus voir celui qui t'apprendra la mort de ta maîtresse, comment verrais-tu celui qui voudrait te l'ôter vivante, celui qui t'oserait dire : Elle est morte pour toi, la vertu te sépare d'elle ? S'il faut vivre avec elle quoi qu'il arrive, que Sophie soit mariée ou non, que tu sois libre ou ne le sois pas, qu'elle t'aime ou te haïsse, qu'on te l'accorde ou qu'on te la refuse, n'importe, tu

Copyright Arvensa Editions

la veux, il la faut posséder à quelque prix que ce soit. Apprends-moi donc à quel crime s'arrête celui qui n'a de lois que les voeux de son coeur, et ne sait résister à rien de ce qu'il désire.

« Mon enfant, il n'y a point de bonheur sans courage, ni de vertu sans combat. Le mot de vertu vient de force ; la force est la base de toute vertu. La vertu n'appartient qu'à un être faible par sa nature, et fort par sa volonté ; c'est en cela seul que consiste le mérite de l'homme juste ; et quoique nous appelions Dieu bon, nous ne l'appelons pas vertueux, parce qu'il n'a pas besoin d'efforts pour bien faire. Pour t'expliquer ce mot si profané, j'ai attendu que tu fusses en état de m'entendre. Tant que la vertu ne coûte rien à pratiquer, on a peu besoin de la connaître. Ce besoin vient quand les passions s'éveillent : il est déjà venu pour toi.

« En t'élevant dans toute la simplicité de la nature, au lieu de te prêcher de pénibles devoirs, je t'ai garanti des vices qui rendent ces devoirs pénibles ; je t'ai moins rendu le mensonge odieux qu'inutile ; je t'ai moins appris à rendre à chacun ce qui lui appartient, qu'à ne te soucier que de ce qui est à toi ; je t'ai fait plutôt bon que vertueux. Mais celui qui n'est que bon ne demeure tel qu'autant qu'il a du plaisir à l'être : la bonté se brise et périt sous le choc des passions humaines ; l'homme qui n'est que bon n'est bon que pour lui.

« Qu'est-ce donc que l'homme vertueux ? C'est celui qui sait vaincre ses affections ; car alors il suit sa raison, sa conscience ; il fait son devoir ; il se tient dans l'ordre, et rien ne l'en peut écarter. Jusqu'ici tu n'étais libre qu'en apparence ; tu n'avais que la liberté précaire d'un esclave à qui l'on n'a rien commandé. Maintenant sois libre en effet ; apprends à devenir ton propre maître ; commande à ton coeur, ô Émile, et tu seras vertueux.

« Voilà donc un autre apprentissage à faire, et cet apprentissage est plus pénible que le premier : car la nature nous délivre des maux qu'elle nous impose, ou nous apprend à les supporter ; mais elle ne nous dit rien pour ceux qui nous viennent de nous ; elle nous abandonne à nous-mêmes ; elle nous laisse, victimes de nos passions, succomber à nos vaines douleurs, et nous glorifier encore des pleurs dont nous aurions dû rougir.

« C'est ici la première passion. C'est la seule peut-être qui soit digne de toi. Si tu la sais régir en homme, elle sera la dernière ; tu subjugueras toutes les autres, et tu n'obéiras qu'à celle de la vertu.

« Cette passion n'est pas criminelle, je le sais bien ; elle est aussi pure que les âmes qui la ressentent. L'honnêteté la forma, l'innocence l'a

Copyright Arvensa Editions

nourrie. Heureux amants ! les charmes de la vertu ne font qu'ajouter pour vous à ceux de l'amour ; et le doux lien qui vous attend n'est pas moins le prix de votre sagesse que celui de votre attachement. Mais dis-moi, homme sincère, cette passion si pure t'en a-t-elle moins subjugué ? t'en es-tu moins rendu l'esclave ? et si demain elle cessait d'être innocente, l'étoufferais-tu dès demain ? C'est à présent le moment d'essayer tes forces ; il n'est plus temps quand il les faut employer. Ces dangereux essais doivent se faire loin du péril. On ne s'exerce point au combat devant l'ennemi, on s'y prépare avant la guerre ; on s'y présente déjà tout préparé.

« C'est une erreur de distinguer les passions en permises et défendues, pour se livrer aux premières et se refuser aux autres. Toutes sont bonnes quand on en reste le maître ; toutes sont mauvaises quand on s'y laisse assujettir. Ce qui nous est défendu par la nature, c'est d'étendre nos attachements plus loin que nos forces : ce qui nous est défendu par la raison, c'est de vouloir ce que nous ne pouvons obtenir ; ce qui nous est défendu par la conscience n'est pas d'être tentés, mais de nous laisser vaincre aux tentations. Il ne dépend pas de nous d'avoir ou de n'avoir pas des passions, mais il dépend de nous de régner sur elles. Tous les sentiments que nous dominons sont légitimes ; tous ceux qui nous dominent sont criminels. Un homme n'est pas coupable d'aimer la femme d'autrui, s'il tient cette passion malheureuse asservie à la loi du devoir ; il est coupable d'aimer sa propre femme au point d'immoler tout à son amour.

« N'attends pas de moi de longs préceptes de morale ; je n'en ai qu'un seul à te donner, et celui-là comprend tous les autres. Sois homme ; retire ton coeur dans les bornes de ta condition. Étudie et connais ces bornes ; quelque étroites qu'elles soient, on n'est point malheureux tant qu'on s'y renferme ; on ne l'est que quand on veut les passer ; on l'est quand dans ses désirs insensés, on met au rang des possibles ce qui ne l'est pas ; on l'est quand on oublie son état d'homme pour s'en forger d'imaginaires, desquels on retombe toujours dans le sien. Les seuls biens dont la privation coûte sont ceux auxquels on croit avoir droit. L'évidente impossibilité de les obtenir en détache ; les souhaits sans espoir ne tourmentent point. Un gueux n'est point tourmenté du désir d'être roi ; un roi ne veut être dieu que quand il croit n'être plus homme.

« Les illusions de l'orgueil sont la source de nos plus grands maux ; mais la contemplation de la misère humaine rend le sage toujours modéré. Il se

Copyright Arvensa Editions

tient à sa place, il ne s'agite point pour en sortir ; il n'use point inutilement ses forces pour jouir de ce qu'il ne peut conserver ; et, les employant toutes à bien posséder ce qu'il a, il est en effet plus puissant et plus riche de tout ce qu'il désire de moins que nous. Être mortel et périssable, irai-je me former des noeuds éternels sur cette terre, où tout change, où tout passe, et dont je disparaîtrai demain ? O Émile, ô mon fils ! en te perdant, que me resterait-il de moi ? Et pourtant il faut que j'apprenne à te perdre : car qui sait quand tu me seras ôté ?

« Veux-tu donc vivre heureux et sage, n'attache ton coeur qu'à la beauté qui ne périt point : que ta condition borne tes désirs, que tes devoirs aillent avant tes penchants : étends la loi de la nécessité aux choses morales ; apprends à perdre ce qui peut t'être enlevé ; apprends à tout quitter quand la vertu l'ordonne, à te mettre au-dessus des événements, à détacher ton coeur sans qu'ils le déchirent, à être courageux dans l'adversité, afin de n'être jamais misérable, à être ferme dans ton devoir, afin de n'être jamais criminel. Alors tu seras heureux malgré la fortune, et sage malgré les passions. Alors tu trouveras dans la possession même des biens fragiles une volupté que rien ne pourra troubler ; tu les posséderas sans qu'ils te possèdent, et tu sentiras que l'homme, à qui tout échappe, ne jouit que de ce qu'il sait perdre. Tu n'auras point, il est vrai, l'illusion des plaisirs imaginaires ; tu n'auras point aussi les douleurs qui en sont le fruit. Tu gagneras beaucoup à cet échange ; car ces douleurs sont fréquentes et réelles, et ces plaisirs sont rares et vains. Vainqueur de tant d'opinions trompeuses, tu le seras encore de celle qui donne un si grand prix à la vie. Tu passeras la tienne sans trouble et la termineras sans effroi ; tu t'en détacheras, comme de toutes choses. Que d'autres, saisis d'horreur, pensent en la quittant cesser d'être ; instruit de son néant, tu croiras commencer. La mort est la fin de la vie du méchant, et le commencement de celle du juste. »

Émile m'écoute avec une attention mêlée d'inquiétude. Il craint à ce préambule quelque conclusion sinistre. Il pressent qu'en lui montrant la nécessité d'exercer la force de l'âme, je veux le soumettre à ce dur exercice ; et, comme un blessé qui frémit en voyant approcher le chirurgien, il croit déjà sentir sur sa plaie la main douloureuse, mais salutaire, qui l'empêche de tomber en corruption.

Incertain, troublé, pressé de savoir où j'en veux venir, au lieu de répondre, il m'interroge, mais avec crainte. Que faut-il faire ? me dit-il

Copyright Arvensa Editions

presque en tremblant et sans oser lever les yeux. Ce qu'il faut faire, réponds-je d'un ton ferme, il faut quitter Sophie. Que dites-vous ? s'écrie-t-il avec emportement : quitter Sophie ! la quitter, la tromper, être un traître, un fourbe, un parjure !... Quoi ! reprends-je en l'interrompant, c'est de moi qu'Émile craint d'apprendre à mériter de pareils noms ? Non, continue-t-il avec la même impétuosité, ni de vous ni d'un autre ; je saurai, malgré vous, conserver votre ouvrage ; je saurai ne les pas mériter.

Je me suis attendu à cette première furie ; je la laisse passer sans m'émouvoir. Si je n'avais pas la modération que je lui prêche, j'aurais bonne grâce à la lui prêcher ! Émile me connaît trop pour me croire capable d'exiger de lui rien qui soit mal, et il sait bien qu'il ferait mal de quitter Sophie, dans le sens qu'il donne à ce mot. Il attend donc enfin que je m'explique. Alors je reprends mon discours.

« Croyez-vous, cher Émile, qu'un homme, en quelque situation qu'il se trouve, puisse être plus heureux que vous l'êtes depuis trois mois ? Si vous le croyez, détrompez-vous. Avant de goûter les plaisirs de la vie, vous en avez épuisé le bonheur. Il n'y a rien au-delà de ce que vous avez senti. La félicité des sens est passagère ; l'état habituel du coeur y perd toujours. Vous avez plus joui par l'espérance que vous ne jouirez jamais en réalité. L'imagination qui pare ce qu'on désire l'abandonne dans la possession. Hors le seul être existant par lui-même, il n'y a rien de beau que ce qui n'est pas. Si cet état eût pu durer toujours, vous auriez trouvé le bonheur suprême. Mais tout ce qui tient à l'homme se sent de sa caducité ; tout est fini, tout est passager dans la vie humaine : et quand l'état qui nous rend heureux durerait sans cesse, l'habitude d'en jouir nous en ôterait le goût. Si rien ne change au dehors, le coeur change ; le bonheur nous quitte, ou nous le quittons.

« Le temps que vous ne mesuriez pas s'écoulait durant votre délire. L'été finit, l'hiver s'approche. Quand nous pourrions continuer nos courses dans une saison si rude, on ne le souffrirait jamais. Il faut bien, malgré nous, changer de manière de vivre ; celle-ci ne peut plus durer. Je vois dans vos yeux impatients que cette difficulté ne vous embarrasse guère : l'aveu de Sophie et vos propres désirs vous suggèrent un moyen facile d'éviter la neige et de n'avoir plus de voyage à faire pour l'aller voir. L'expédient est commode sans doute : mais le printemps venu, la neige fond et le mariage reste ; il y faut penser pour toutes les saisons.

« Vous voulez épouser Sophie, et il n'y a pas cinq mois que vous la

Copyright Arvensa Editions

connaissez ! Vous voulez l'épouser, non parce qu'elle vous convient, mais parce qu'elle vous plaît ; comme si l'amour ne se trompait jamais sur les convenances, et que ceux qui commencent par s'aimer ne finissent jamais par se haïr ! Elle est vertueuse, je le sais ; mais en est-ce assez ? suffit-il d'être honnêtes gens pour se convenir ? ce n'est pas sa vertu que je mets en doute, c'est son caractère. Celui d'une femme se montre-t-il en un jour ? Savez-vous en combien de situations il faut l'avoir vue pour connaître à fond son humeur ? Quatre mois d'attachement vous répondent-ils de toute la vie ? Peut-être deux mois d'absence vous feront-ils oublier d'elle ; peut-être un autre n'attend-il que votre éloignement pour vous effacer de son coeur ; peut-être, à votre retour, la trouverez-vous aussi indifférente que vous l'avez trouvée sensible jusqu'à présent. Les sentiments ne dépendent pas des principes ; elle peut rester fort honnête et cesser de vous aimer. Elle sera constante et fidèle, je penche à le croire ; mais qui vous répond d'elle et qui lui répond de vous, tant que vous ne vous êtes point mis à l'épreuve ? Attendrez-vous, pour cette épreuve, qu'elle vous devienne inutile ? Attendrez-vous, pour vous connaître, que vous ne puissiez plus vous séparer ?

« Sophie n'a pas dix-huit ans ; à peine en passez-vous vingt-deux ; cet âge est celui de l'amour, mais non celui du mariage. Quel père et quelle mère de famille ! Eh ! pour savoir élever des enfants, attendez au moins de cesser de l'être. Savez-vous à combien de jeunes personnes les fatigues de la grossesse supportées avant l'âge ont affaibli la constitution, ruiné la santé, abrégé la vie ? Savez-vous combien d'enfants sont restés languissants et faibles, faute d'avoir été nourris dans un corps assez formé ? Quand la mère et l'enfant croissent à la fois, et que la substance nécessaire à l'accroissement de chacun des deux se partage, ni l'un ni l'autre n'a ce que lui destinait la nature : comment se peut-il que tous deux n'en souffrent pas ? Ou je connais fort mal Émile, ou il aimera mieux avoir plus tard une femme et des enfants robustes, que de contenter son impatience aux dépens de leur vie et de leur santé.

« Parlons de vous. En aspirant à l'état d'époux et de père, en avez-vous bien médité les devoirs ? En devenant chef de famille, vous allez devenir membre de l'état. Et qu'est-ce qu'être membre de l'état ? le savez-vous ? Vous avez étudié vos devoirs d'homme, mais ceux de citoyen, les connaissez-vous ? savez-vous ce que c'est que gouvernement, lois, patrie ? Savez-vous à quel prix il vous est permis de vivre, et pour qui vous devez

Copyright Arvensa Editions

mourir ? Vous croyez avoir tout appris, et vous ne savez rien encore. Avant de prendre une place dans l'ordre civil, apprenez à le connaître et à savoir quel rang vous y convient.

« Émile, il faut quitter Sophie : je ne dis pas l'abandonner ; si vous en étiez capable, elle serait trop heureuse de ne vous avoir point épousé : il la faut quitter pour revenir digne d'elle. Ne soyez pas assez vain pour croire déjà la mériter. O combien il vous reste à faire ! Venez remplir cette noble tâche ; venez apprendre à supporter l'absence ; venez gagner le prix de la fidélité, afin qu'à votre retour vous puissiez vous honorer de quelque chose auprès d'elle, et demander sa main, non comme une grâce, mais comme une récompense. »

Non encore exercé à lutter contre lui-même, non encore accoutumé à désirer une chose et à en vouloir une autre, le jeune homme ne se rend pas ; il résiste, il dispute. Pourquoi se refuserait-il au bonheur qui l'attend ? Ne serait-ce pas dédaigner la main qui lui est offerte que de tarder à l'accepter ? Qu'est-il besoin de s'éloigner d'elle pour s'instruire de ce qu'il doit savoir ? Et quand cela serait nécessaire, pourquoi ne lui laisserait-il pas, dans des noeuds indissolubles, le gage assuré de son retour ? Qu'il soit son époux, et il est prêt à me suivre ; qu'ils soient unis, et il la quitte sans crainte... Vous unir pour vous quitter, cher Émile, quelle contradiction ! Il est beau qu'un amant puisse vivre sans sa maîtresse ; mais un mari ne doit jamais quitter sa femme sans nécessité. Pour guérir vos scrupules, je vois que vos délais doivent être involontaires : il faut que vous puissiez dire à Sophie que vous la quittez malgré vous. Eh bien ! soyez content, et, puisque vous n'obéissez pas à la raison, reconnaissez un autre maître. Vous n'avez pas oublié l'engagement que vous avez pris avec moi. Émile, il faut quitter Sophie ; je le veux.

À ce mot il baisse la tête, se tait, rêve un moment, et puis, me regardant avec assurance, il me dit : Quand partons-nous ? Dans huit jours, lui dis-je ; il faut préparer Sophie à ce départ. Les femmes sont plus faibles, on leur doit des ménagements ; et cette absence n'étant pas un devoir pour elle comme pour vous, il lui est permis de la supporter avec moins de courage.

Je ne suis que trop tenté de prolonger jusqu'à la séparation de mes jeunes gens le journal de leurs amours ; mais j'abuse depuis longtemps de l'indulgence des lecteurs ; abrégeons pour finir une fois. Émile osera-t-il porter aux pieds de sa maîtresse la même assurance qu'il vient de montrer à son ami ? Pour moi, je le crois ; c'est de la vérité même de son amour

Copyright Arvensa Editions

qu'il doit tirer cette assurance. Il serait plus confus devant elle s'il lui en coûtait moins de la quitter ; il la quitterait en coupable, et ce rôle est toujours embarrassant pour un coeur honnête : mais plus le sacrifice lui coûte, plus il s'en honore aux yeux de celle qui le lui rend pénible. Il n'a pas peur qu'elle prenne le change sur le motif qui le détermine. Il semble lui dire à chaque regard : O Sophie ! lis dans mon coeur, et sois fidèle ; tu n'as pas un amant sans vertu.

La fière Sophie, de son côté, tâche de supporter avec dignité le coup imprévu qui la frappe. Elle s'efforce d'y paraître insensible ; mais, comme elle n'a pas, ainsi qu'Émile, l'honneur du combat et de la victoire, sa fermeté se soutient moins. Elle pleure, elle gémit en dépit d'elle, et la frayeur d'être oubliée aigrit la douleur de la séparation. Ce n'est pas devant son amant qu'elle pleure, ce n'est pas à lui qu'elle montre ses frayeurs ; elle étoufferait plutôt que de laisser échapper un soupir en sa présence : c'est moi qui reçois ses plaintes, qui vois ses larmes, qu'elle affecte de prendre pour confident. Les femmes sont adroites et savent se déguiser : plus elle murmure en secret contre ma tyrannie, plus elle est attentive à me flatter ; elle sent que son sort est dans mes mains.

Je la console, je la rassure, je lui réponds de son amant, ou plutôt de son époux : qu'elle lui garde la même fidélité qu'il aura pour elle, et dans deux ans il le sera, je le jure. Elle m'estime assez pour croire que je ne veux pas la tromper. Je suis garant de chacun des deux envers l'autre. Leurs coeurs, leur vertu, ma probité, la confiance de leurs parents, tout les rassure. Mais que sert la raison contre la faiblesse ? Ils se séparent comme s'ils ne devaient plus se voir.

C'est alors que Sophie se rappelle les regrets d'Eucharis et se croit réellement à sa place. Ne laissons point durant l'absence réveiller ces fantasques amours. Sophie, lui dis-je un jour, faites avec Émile un échange de livres. Donnez-lui votre Télémaque, afin qu'il apprenne à lui ressembler ; et qu'il vous donne le Spectateur, dont vous aimez la lecture. Étudiez-y les devoirs des honnêtes femmes, et songez que dans deux ans ces devoirs seront les vôtres. Cet échange plaît à tous deux, et leur donne de la confiance. Enfin vient le triste jour, il faut se séparer.

Le digne père de Sophie, avec lequel j'ai tout concerté, m'embrasse en recevant mes adieux ; puis, me prenant à part, il me dit ces mots d'un ton grave et d'un accent un peu appuyé : « J'ai tout fait pour vous complaire ; je savais que je traitais avec un homme d'honneur. Il ne me reste qu'un

Copyright Arvensa Editions

mot à vous dire : Souvenez-vous que votre élève a signé son contrat de mariage sur la bouche de ma fille. »

Quelle différence dans la contenance des deux amants ! Émile, impétueux, ardent, agité, hors de lui, pousse des cris, verse des torrents de pleurs sur les mains du père, de la mère, de la fille, embrasse en sanglotant tous les gens de la maison, et répète mille fois les mêmes choses avec un désordre qui ferait rire en toute autre occasion. Sophie, morne, pâle, l'oeil éteint, le regard sombre, reste en repos, ne dit rien, ne pleure point, ne voit personne, pas même Émile. Il a beau lui prendre les mains, la presser dans ses bras ; elle reste immobile, insensible à ses pleurs, à ses caresses, à tout ce qu'il fait ; il est déjà parti pour elle. Combien cet objet est plus touchant que la plainte importune et les regrets bruyants de son amant ! Il le voit, il le sent, il en est navré : je l'entraîne avec peine ; si je le laisse encore un moment, il ne voudra plus partir. Je suis charmé qu'il emporte avec lui cette triste image. Si jamais il est tenté d'oublier ce qu'il doit à Sophie, en la lui rappelant telle qu'il la vit au moment de son départ, il faudra qu'il ait le coeur bien aliéné si je ne le ramène pas à elle.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ÉMILE ou DE L'ÉDUCATION
Livre Cinquième
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Des voyages

On demande s'il est bon que les jeunes gens voyagent, et l'on dispute beaucoup là-dessus. Si l'on proposait autrement la question, et qu'on demandât s'il est bon que les hommes aient voyagé, peut-être ne disputerait-on pas tant.

L'abus des livres tue la science. Croyant savoir ce qu'on a lu, on se croit dispensé de l'apprendre. Trop de lecture ne sert qu'à faire de présomptueux ignorants. De tous les siècles de littérature, il n'y en a point où l'on lût tant que dans celui-ci, et point où l'on fût moins savant ; de tous les pays de l'Europe, il n'y en a point où l'on imprime tant d'histoires, de relations de voyages qu'en France, et point où l'on connaisse moins le génie et les moeurs des autres nations. Tant de livres nous font négliger le livre du monde ; ou, si nous y lisons encore, chacun s'en tient à son feuillet. Quand le mot *peut-on être Persan* me serait inconnu, je devinerais, à l'entendre dire, qu'il vient du pays où les préjugés nationaux sont le plus en règne, et du sexe qui les propage le plus.

Un Parisien croit connaître les hommes, et ne connaît que les Français ; dans sa ville, toujours pleine d'étrangers, il regarde chaque étranger comme un phénomène extraordinaire qui n'a rien d'égal dans le reste de l'univers. Il faut avoir vu de près les bourgeois de cette grande ville, il faut avoir vécu chez eux, pour croire qu'avec tant d'esprit on puisse être aussi stupide. Ce qu'il y a de bizarre est que chacun d'eux a lu dix fois peut-être la description du pays dont un habitant va si fort l'émerveiller.

C'est trop d'avoir à percer à la fois les préjugés des auteurs et les nôtres pour arriver à la vérité. J'ai passé ma vie à lire des relations de voyages, et je n'en ai jamais trouvé deux qui m'aient donné la même idée du même

Copyright Arvensa Editions

peuple. En comparant le peu que je pouvais observer avec ce que j'avais lu, j'ai fini par laisser là les voyageurs, et regretter le temps que j'avais donné pour m'instruire à leur lecture, bien convaincu qu'en fait d'observations de toute espèce il ne faut pas lire, il faut voir. Cela serait vrai dans cette occasion, quand tous les voyageurs seraient sincères, qu'ils ne diraient que ce qu'ils ont vu ou ce qu'ils croient, et qu'ils ne déguiseraient la vérité que par les fausses couleurs qu'elle prend à leurs yeux. Que doit-ce être quand il la faut démêler encore à travers leurs mensonges et leur mauvaise foi !

Laissons donc la ressource des livres qu'on vous vante à ceux qui sont faits pour se contenter. Elle est bonne, ainsi que l'art de Raymond Lulle, pour apprendre à babiller de ce qu'on ne sait point. Elle est bonne pour dresser des Platons de quinze ans à philosopher dans des cercles, et à instruire une compagnie des usages de l'Égypte et des Indes, sur la foi de Paul Lucas ou de Tavernier.

Je tiens pour maxime incontestable que quiconque n'a vu qu'un peuple, au lieu de connaître les hommes, ne connaît que les gens avec lesquels il a vécu. Voici donc encore une autre manière de poser la même question des voyages : Suffit-il qu'un homme bien élevé ne connaisse que ses compatriotes, ou s'il lui importe de connaître les hommes en général ? Il ne reste plus ici ni dispute ni doute. Voyez combien la solution d'une question difficile dépend quelquefois de la manière de la poser.

Mais, pour étudier les hommes, faut-il parcourir la terre entière ? Faut-il aller au Japon observer les Européens ? Pour connaître l'espèce, faut-il connaître tous les individus ? Non ; il y a des hommes qui se ressemblent si fort, que ce n'est pas la peine de les étudier séparément. Qui a vu dix Français les a vus tous. Quoiqu'on n'en puisse pas dire autant des Anglais et de quelques autres peuples, il est pourtant certain que chaque nation a son caractère propre et spécifique, qui se tire par induction, non de l'observation d'un seul de ses membres, mais de plusieurs. Celui qui a comparé dix peuples connaît les hommes, comme celui qui a vu dix Français connaît les Français.

Il ne suffit pas pour s'instruire de courir les pays ; il faut savoir voyager. Pour observer il faut avoir des yeux, et les tourner vers l'objet qu'on veut connaître. Il y a beaucoup de gens que les voyages instruisent encore moins que les livres, parce qu'ils ignorent l'art de penser, que, dans la lecture, leur esprit est au moins guidé par l'auteur, et que, dans leurs voyages, ils ne savent rien voir d'eux-mêmes. D'autres ne s'instruisent

Copyright Arvensa Editions

point, parce qu'ils ne veulent pas s'instruire. Leur objet est si différent que celui-là ne les frappe guère ; c'est grand hasard si l'on voit exactement ce que l'on ne se soucie point de regarder. De tous les peuples du monde, le Français est celui qui voyage le plus ; mais, plein de ses usages, il confond tout ce qui n'y ressemble pas. Il y a des Français dans tous les coins du monde. Il n'y a point de pays où l'on trouve plus de gens qui aient voyagé qu'on n'en trouve en France. Avec cela pourtant, de tous les peuples de l'Europe, celui qui en voit le plus les connaît le moins.

L'Anglais voyage aussi ; mais d'une autre manière ; il faut que ces deux peuples soient contraires en tout. La noblesse anglaise voyage, la noblesse française ne voyage point ; le peuple français voyage, le peuple anglais ne voyage point. Cette différence me paraît honorable au dernier. Les Français ont presque toujours quelque vue d'intérêt dans leur voyage ; mais les Anglais ne vont point chercher fortune chez les autres nations, si ce n'est par le commerce et les mains pleines ; quand ils voyagent, c'est pour y verser leur argent, non pour vivre d'industrie ; ils sont trop fiers pour aller ramper hors de chez eux. Cela fait aussi qu'ils s'instruisent mieux chez l'étranger que ne font les Français, qui ont un tout autre objet en tête. Les Anglais ont pourtant aussi leurs préjugés nationaux, ils en ont même plus que personne ; mais ces préjugés tiennent moins à l'ignorance qu'à la passion. L'Anglais a les préjugés de l'orgueil, et le Français ceux de la vanité.

Comme les peuples les moins cultivés sont généralement les plus sages, ceux qui voyagent le moins voyagent le mieux ; parce qu'étant moins avancés que nous dans nos recherches frivoles, et moins occupés des objets de notre vaine curiosité, ils donnent toute leur attention à ce qui est véritablement utile. Je ne connais guère que les Espagnols qui voyagent de cette manière. Tandis qu'un Français court chez les artistes d'un pays, qu'un Anglais en fait dessiner quelque antique, et qu'un Allemand porte son album chez tous les savants, l'Espagnol étudie en silence le gouvernement, les moeurs, la police, et il est le seul des quatre qui, de retour chez lui, rapporte de ce qu'il a vu quelque remarque utile à son pays.

Les anciens voyageaient peu, lisaient peu, faisaient peu de livres ; et pourtant on voit, dans ceux qui nous restent d'eux, qu'ils s'observaient mieux les uns les autres que nous n'observons nos contemporains. Sans remonter aux écrits d'Homère, le seul poète qui nous transporte dans les pays qu'il décrit, on ne peut refuser à Hérodote l'honneur d'avoir peint les

Copyright Arvensa Editions

moeurs dans son histoire, quoiqu'elle soit plus en narrations qu'en réflexions, mieux que ne font tous nos historiens en chargeant leurs livres de portraits et de caractères. Tacite a mieux décrit les Germains de son temps qu'aucun écrivain n'a décrit les Allemands d'aujourd'hui. Incontestablement ceux qui sont versés dans l'histoire ancienne connaissent mieux les Grecs, les Carthaginois, les Romains, les Gaulois, les Perses, qu'aucun peuple de nos jours ne connaît ses voisins.

Il faut avouer aussi que les caractères originaux des peuples, s'effaçant de jour en jour, deviennent en même raison plus difficiles à saisir. À mesure que les races se mêlent, et que les peuples se confondent, on voit peu à peu disparaître ces différences nationales qui frappaient jadis au premier coup d'oeil. Autrefois chaque nation restait plus renfermée en elle-même ; il y avait moins de communications, moins de voyages, moins d'intérêts communs ou contraires, moins de liaisons politiques et civiles de peuple à peuple, point tant de ces tracasseries royales appelées négociations, point d'ambassadeurs ordinaires ou résidant continuellement ; les grandes navigations étaient rares ; il y avait peu de commerce éloigné ; et le peu qu'il y en avait était fait ou par le prince même, qui s'y servait d'étrangers, ou par des gens méprisés, qui ne donnaient le ton à personne et ne rapprochaient point les nations. Il y a cent fois plus de liaisons maintenant entre l'Europe et l'Asie qu'il n'y en avait jadis entre la Gaule et l'Espagne : l'Europe seule était plus éparse que la terre entière ne l'est aujourd'hui.

Ajoutez à cela que les anciens peuples, se regardant la plupart comme autochtones ou originaires de leur propre pays, l'occupaient depuis assez longtemps pour avoir perdu la mémoire des siècles reculés où leurs ancêtres s'y étaient établis, et pour avoir laissé le temps au climat de faire sur eux des impressions durables : au lieu que, parmi nous, après les invasions des Romains, les récentes émigrations des barbares ont tout mêlé, tout confondu. Les Français d'aujourd'hui ne sont plus ces grands corps blonds et blancs d'autrefois ; les Grecs ne sont plus ces beaux hommes faits pour servir de modèles à l'art ; la figure des Romains eux-mêmes a changé de caractère, ainsi que leur naturel ; les Persans, originaires de Tartarie, perdent chaque jour de leur laideur primitive par le mélange du sang circassien ; les Européens ne sont plus Gaulois, Germains, Ibériens, Allobroges ; ils ne sont tous que des Scythes diversement dégénérés quant à la figure, et encore plus quant aux moeurs.

Copyright Arvensa Editions

Voilà pourquoi les antiques distinctions des races, les qualités de l'air et du terroir marquaient plus fortement de peuple à peuple les tempéraments, les figures, les moeurs, les caractères, que tout cela ne peut se marquer de nos jours, où l'inconstance européenne ne laisse à nulle cause naturelle le temps de faire ses impressions, et où les forêts abattues, les marais desséchés, la terre plus uniformément, quoique plus mal cultivée, ne laisse plus, même au physique, la même différence de terre à terre et de pays à pays.

Peut-être, avec de semblables réflexions, se presserait-on moins de tourner en ridicule Hérodote, Ctésias, Pline, pour avoir représenté les habitants de divers pays avec des traits originaux et des différences marquées que nous ne leur voyons plus. Il faudrait retrouver les mêmes hommes pour reconnaître en eux les mêmes figures ; il faudrait que rien ne les eût changés pour qu'ils fussent restés les mêmes. Si nous pouvions considérer à la fois tous les hommes qui ont été, peut-on douter que nous ne les trouvassions plus variés de siècle à siècle, qu'on ne les trouve aujourd'hui de nation à nation ?

En même temps que les observations deviennent plus difficiles, elles se font plus négligemment et plus mal ; c'est une autre raison du peu de succès de nos recherches dans l'histoire naturelle du genre humain. L'instruction qu'on retire des voyages se rapporte à l'objet qui les fait entreprendre. Quand cet objet est un système de philosophie, le voyageur ne voit jamais que ce qu'il veut voir ; quand cet objet est l'intérêt, il absorbe toute l'attention de ceux qui s'y livrent. Le commerce et les arts, qui mêlent et confondent les peuples, les empêchent aussi de s'étudier. Quand ils savent le profit qu'ils peuvent faire l'un avec l'autre, qu'ont-ils de plus à savoir ?

Il est utile à l'homme de connaître tous les lieux où l'on peut vivre, afin de choisir ensuite ceux où l'on peut vivre le plus commodément. Si chacun se suffisait à lui-même, il ne lui importerait de connaître que l'étendue du pays qui peut le nourrir. Le sauvage, qui n'a besoin de personne et ne convoite rien au monde, ne connaît et ne cherche à connaître d'autres pays que le sien. S'il est forcé de s'étendre pour subsister, il fuit les lieux habités par les hommes ; il n'en veut qu'aux bêtes, et n'a besoin que d'elles pour se nourrir. Mais pour nous, à qui la vie civile est nécessaire, et qui ne pouvons plus nous passer de manger des hommes, l'intérêt de chacun de nous est de fréquenter les pays où l'on en trouve le plus à dévorer. Voilà pourquoi

Copyright Arvensa Editions

tout afflue à Rome, à Paris, à Londres. C'est toujours dans les capitales que le sang humain se vend à meilleur marché. Ainsi l'on ne connaît que les grands peuples, et les grands peuples se ressemblent tous.

Nous avons, dit-on, des savants qui voyagent pour s'instruire ; c'est une erreur ; les savants voyagent par intérêt comme les autres. Les Platon, les Pythagore ne se trouvent plus, ou, s'il y en a, c'est bien loin de nous. Nos savants ne voyagent que par ordre de la cour ; on les dépêche, on les défraye, on les paye pour voir tel ou tel objet, qui très sûrement n'est pas un objet moral. Ils doivent tout leur temps à cet objet unique ; ils sont trop honnêtes gens pour voler leur argent. Si, dans quelque pays que ce puisse être, des curieux voyagent à leurs dépens, ce n'est jamais pour étudier les hommes, c'est pour les instruire. Ce n'est pas de science qu'ils ont besoin, mais d'ostentation. Comment apprendraient-ils dans leurs voyages à secouer le joug de l'opinion ? ils ne les font que pour elle.

Il y a bien de la différence entre voyager pour voir du pays ou pour voir des peuples. Le premier objet est toujours celui des curieux, l'autre n'est pour eux qu'accessoire. Ce doit être tout le contraire pour celui qui veut philosopher. L'enfant observe les choses en attendant qu'il puisse observer les hommes. L'homme doit commencer par observer ses semblables, et puis il observe les choses s'il en a le temps.

C'est donc mal raisonner que de conclure que les voyages sont inutiles, de ce que nous voyageons mal. Mais, l'utilité des voyages reconnue, s'ensuivra-t-il qu'ils conviennent à tout le monde ? Tant s'en faut ; ils ne conviennent au contraire qu'à très peu de gens ; ils ne conviennent qu'aux hommes assez fermes sur eux-mêmes pour écouter les leçons de l'erreur sans se laisser séduire, et pour voir l'exemple du vice sans se laisser entraîner. Les voyages poussent le naturel vers sa pente, et achèvent de rendre l'homme bon ou mauvais. Quiconque revient de courir le monde est à son retour ce qu'il sera toute sa vie : il en revient plus de méchants que de bons, parce qu'il en part plus d'enclins au mal qu'au bien. Les jeunes gens mal élevés et mal conduits contractent dans leurs voyages tous les vices des peuples qu'ils fréquentent, et pas une des vertus dont ces vices sont mêlés ; mais ceux qui sont heureusement nés, ceux dont on a bien cultivé le bon naturel et qui voyagent dans le vrai dessein de s'instruire, reviennent tous meilleurs et plus sages qu'ils n'étaient partis. Ainsi voyagera mon Émile : ainsi avait voyagé ce jeune homme, digne d'un meilleur siècle, dont l'Europe étonnée admira le mérite, qui mourut pour

Copyright Arvensa Editions

son pays à la fleur de ses ans, mais qui méritait de vivre, et dont la tombe, ornée de ses seules vertus, attendait pour être honorée qu'une main étrangère y semât des fleurs[496].

Tout ce qui se fait par raison doit avoir ses règles. Les voyages, pris comme une partie de l'éducation, doivent avoir les leurs. Voyager pour voyager, c'est errer, être vagabond ; voyager pour s'instruire est encore un objet trop vague : l'instruction qui n'a pas un but déterminé n'est rien. Je voudrais donner au jeune homme un intérêt sensible à s'instruire, et cet intérêt bien choisi fixerait encore la nature de l'instruction. C'est toujours la suite de la méthode que j'ai tâché de pratiquer.

Or, après s'être considéré par ses rapports physiques avec les autres êtres, par ses rapports moraux avec les autres hommes, il lui reste à se considérer par ses rapports civils avec ses concitoyens. Il faut pour cela qu'il commence par étudier la nature du gouvernement en général, les diverses formes de gouvernement, et enfin le gouvernement particulier sous lequel il est né, pour savoir s'il lui convient d'y vivre ; car, par un droit que rien ne peut abroger, chaque homme, en devenant majeur et maître de lui-même, devient maître aussi de renoncer au contrat par lequel il tient à la communauté, en quittant le pays dans lequel elle est établie. Ce n'est que par le séjour qu'il y fait après l'âge de raison qu'il est censé confirmer tacitement l'engagement qu'ont pris ses ancêtres. Il acquiert le droit de renoncer à sa patrie comme à la succession de son père ; encore le lieu de la naissance étant un don de la nature, cède-t-on du sien en y renonçant. Par le droit rigoureux, chaque homme reste libre à ses risques en quelque lieu qu'il naisse, à moins qu'il ne se soumette volontairement aux lois pour acquérir le droit d'en être protégé.

Je lui dirais donc par exemple : Jusqu'ici vous avez vécu sous ma direction, vous étiez hors d'état de vous gouverner vous-même. Mais vous approchez de l'âge où les lois, vous laissant la disposition de votre bien, vous rendent maître de votre personne. Vous allez vous trouver seul dans la société, dépendant de tout, même de votre patrimoine. Vous avez en vue un établissement ; cette vue est louable, elle est un des devoirs de l'homme ; mais, avant de vous marier, il faut savoir quel homme vous voulez être, à quoi vous voulez passer votre vie, quelles mesures vous voulez prendre pour assurer du pain à vous et à votre famille ; car, bien qu'il ne faille pas faire d'un tel soin sa principale affaire, il y faut pourtant

Copyright Arvensa Editions

songer une fois. Voulez-vous vous engager dans la dépendance des hommes que vous méprisez ? Voulez-vous établir votre fortune et fixer votre état par des relations civiles qui vous mettront sans cesse à la discrétion d'autrui, et vous forceront, pour échapper aux fripons, de devenir fripon vous-même ?

Là-dessus je lui décrirai tous les moyens possibles de faire valoir son bien, soit dans le commerce, soit dans les charges, soit dans la finance ; et je lui montrerai qu'il n'y en a pas un qui ne lui laisse des risques à courir, qui ne le mette dans un état précaire et dépendant, et ne le force de régler ses moeurs, ses sentiments, sa conduite, sur l'exemple et les préjugés d'autrui.

Il y a, lui dirai-je, un autre moyen d'employer son temps et sa personne, c'est de se mettre au service, c'est-à-dire de se louer à très bon compte pour aller tuer des gens qui ne nous ont point fait de mal. Ce métier est en grande estime parmi les hommes, et ils font un cas extraordinaire de ceux qui ne sont bons qu'à cela. Au surplus, loin de vous dispenser des autres ressources, il ne vous les rend que plus nécessaires ; car il entre aussi dans l'honneur de cet état de ruiner ceux qui s'y dévouent. Il est vrai qu'ils ne s'y ruinent pas tous ; la mode vient même insensiblement de s'y enrichir comme dans les autres ; mais je doute qu'en vous expliquant comment s'y prennent pour cela ceux qui réussissent, je vous rende curieux de les imiter.

Vous saurez encore que, dans ce métier même, il ne s'agit plus de courage ni de valeur, si ce n'est peut-être auprès des femmes ; qu'au contraire le plus rampant, le plus bas, le plus servile, est toujours le plus honoré : que si vous vous avisez de vouloir faire tout de bon votre métier, vous serez méprisé, haï, chassé peut-être, tout au moins accablé de passe-droits et supplanté par tous vos camarades, pour avoir fait votre service à la tranchée, tandis qu'ils faisaient le leur à la toilette.

On se doute bien que tous ces emplois ne seront pas fort du goût d'Émile. Eh quoi ! me dira-t-il, ai-je oublié les jeux de mon enfance ? ai-je perdu mes bras ? ma force est-elle épuisée ? ne sais-je plus travailler ? Que m'importe tous vos beaux emplois et toutes les sottes opinions des hommes ? Je ne connais point d'autre gloire que d'être bienfaisant et juste ; je ne connais point d'autre bonheur que de vivre indépendant avec ce qu'on aime, en gagnant tous les jours de l'appétit et de la santé par son travail. Tous ces embarras dont vous me parlez ne me touchent guère. Je

Copyright Arvensa Editions

ne veux pour tout bien qu'une petite métairie dans quelque coin du monde. Je mettrai toute mon avarice à la faire valoir, et je vivrai sans inquiétude. Sophie et mon champ, et je serai riche.

Oui, mon ami, c'est assez pour le bonheur du sage d'une femme et d'un champ qui soient à lui ; mais ces trésors, bien que modestes, ne sont pas si communs que vous pensez. Le plus rare est trouvé par vous ; parlons de l'autre.

Un champ qui soit à vous, cher Émile ! et dans quel lieu le choisirez-vous ? En quel coin de la terre pourrez-vous dire : Je suis ici mon maître et celui du terrain qui m'appartient ? On sait en quels lieux il est aisé de se faire riche, mais qui sait où l'on peut se passer de l'être ? Qui sait où l'on peut vivre indépendant et libre sans avoir besoin de faire du mal à personne et sans crainte d'en recevoir ? Croyez-vous que le pays où il est toujours permis d'être honnête homme soit si facile à trouver ? S'il est quelque moyen légitime et sûr de subsister sans intrigue, sans affaire, sans dépendance, c'est, j'en conviens, de vivre du travail de ses mains, en cultivant sa propre terre : mais où est l'état où l'on peut se dire : La terre que je foule est à moi ? Avant de choisir cette heureuse terre, assurez-vous bien d'y trouver la paix que vous cherchez ; gardez qu'un gouvernement violent, qu'une religion persécutante, que des moeurs perverses ne vous y viennent troubler. Mettez-vous à l'abri des impôts sans mesure qui dévoreraient le fruit de vos peines, des procès sans fin qui consumeraient votre fonds. Faites en sorte qu'en vivant justement vous n'ayez point à faire votre cour à des intendants, à leurs substituts, à des juges, à des prêtres, à de puissants voisins, à des fripons de toute espèce, toujours prêts à vous tourmenter si vous les négligez. Mettez-vous surtout à l'abri des vexations des grands et des riches ; songez que partout leurs terres peuvent confiner à la vigne de Naboth[497]. Si votre malheur veut qu'un homme en place achète ou bâtisse une maison près de votre chaumière, répondez-vous qu'il ne trouvera pas le moyen, sous quelque prétexte, d'envahir votre héritage pour s'arrondir, ou que vous ne verrez pas, dès demain peut-être, absorber toutes vos ressources dans un large grand chemin ? Que si vous vous conservez du crédit pour parer à tous ces inconvénients, autant vaut conserver aussi vos richesses, car elles ne vous coûteront pas plus à garder. La richesse et le crédit s'étayent mutuellement ; l'un se soutient toujours mal sans l'autre.

Copyright Arvensa Editions

J'ai plus d'expérience que vous, cher Émile ; je vois mieux la difficulté de votre projet. Il est beau pourtant, il est honnête, il vous rendrait heureux en effet : efforçons-nous de l'exécuter. J'ai une proposition à vous faire : consacrons les deux ans que nous avons pris jusqu'à votre retour à choisir un asile en Europe où vous puissiez vivre heureux avec votre famille, à l'abri de tous les dangers dont je viens de vous parler. Si nous réussissons, vous aurez trouvé le vrai bonheur vainement cherché par tant d'autres, et vous n'aurez pas regret à votre temps. Si nous ne réussissons pas, vous serez guéri d'une chimère ; vous vous consolerez d'un malheur inévitable, et vous vous soumettrez à la loi de la nécessité.

Je ne sais si tous mes lecteurs apercevront jusqu'où va nous mener cette recherche ainsi proposée ; mais je sais bien que si, au retour de ses voyages, commencés et continués dans cette vue, Émile n'en revient pas versé dans toutes les matières de gouvernement, de moeurs publiques, et de maximes d'état de toute espèce, il faut que lui ou moi soyons bien dépourvus, l'un d'intelligence, et l'autre de jugement.

Le droit politique est encore à naître, et il est à présumer qu'il ne naîtra jamais. Grotius, le maître de tous nos savants en cette partie, n'est qu'un enfant, et, qui pis est, un enfant de mauvaise foi. Quand j'entends élever Grotius jusqu'aux nues et couvrir Hobbes d'exécration, je vois combien d'hommes sensés lisent ou comprennent ces deux auteurs. La vérité est que leurs principes sont exactement semblables ; ils ne diffèrent que par les expressions. Ils diffèrent aussi par la méthode. Hobbes s'appuie sur des sophismes, et Grotius sur des poètes ; tout le reste leur est commun.

Le seul moderne en état de créer cette grande et inutile science eût été l'illustre Montesquieu. Mais il n'eut garde de traiter des principes du droit politique ; il se contenta de traiter du droit positif des gouvernements établis ; et rien au monde n'est plus différent que ces deux études.

Celui pourtant qui veut juger sainement des gouvernements tels qu'ils existent est obligé de les réunir toutes deux : il faut savoir ce qui doit être pour bien juger de ce qui est. La plus grande difficulté pour éclaircir ces importantes matières est d'intéresser un particulier à les discuter, de répondre à ces deux questions : Que m'importe ? et : Qu'y puis-je faire ? Nous avons mis notre Émile en état de répondre à toutes deux.

La deuxième difficulté vient des préjugés de l'enfance, des maximes dans lesquelles on a été nourri, surtout de la partialité des auteurs, qui, parlant toujours de la vérité dont ils ne se soucient guère, ne songent qu'à

Copyright Arvensa Editions

leur intérêt dont ils ne parlent point. Or le peuple ne donne ni chaires, ni pensions, ni places d'académies : qu'on juge comment ses droits doivent être établis par ces gens-là ! J'ai fait en sorte que cette difficulté fût encore nulle pour Émile. À peine sait-il ce que c'est que gouvernement ; la seule chose qui lui importe est de trouver le meilleur. Son objet n'est point de faire des livres ; et si jamais il en fait, ce ne sera point pour faire sa cour aux puissances, mais pour établir les droits de l'humanité.

Il reste une troisième difficulté, plus spécieuse que solide, et que je ne veux ni résoudre ni proposer : il me suffit qu'elle n'effraye point mon zèle ; bien sûr qu'en des recherches de cette espèce, de grands talents sont moins nécessaires qu'un sincère amour de la justice et un vrai respect pour la vérité. Si donc les matières de gouvernement peuvent être équitablement traitées, en voici, selon moi, le cas ou jamais.

Avant d'observer, il faut se faire des règles pour ses observations : il faut se faire une échelle pour y rapporter les mesures qu'on prend. Nos principes de droit politique sont cette échelle. Nos mesures sont les lois politiques de chaque pays.

Nos éléments seront clairs, simples, pris immédiatement dans la nature des choses. Ils se formeront des questions discutées entre nous, et que nous ne convertirons en principes que quand elles seront suffisamment résolues.

Par exemple, remontant d'abord à l'état de nature, nous examinerons si les hommes naissent esclaves ou libres, associés ou indépendants ; s'ils se réunissent volontairement ou par force ; si jamais la force qui les réunit peut former un droit permanent, par lequel cette force antérieure oblige, même quand elle est surmontée par une autre, en sorte que, depuis la force du roi Nembrod, qui, dit-on, lui soumit les premiers peuples, toutes les autres forces qui ont détruit celle-là soient devenues iniques et usurpatoires, et qu'il n'y ait plus de légitimes rois que les descendants de Nembrod ou ses ayants cause ; ou bien si cette première force venant à cesser, la force qui lui succède oblige à son tour, et détruit l'obligation de l'autre, en sorte qu'on ne soit obligé d'obéir qu'autant qu'on y est forcé, et qu'on en soit dispensé sitôt qu'on peut faire résistance : droit qui, ce semble, n'ajouterait pas grand-chose à la force, et ne serait guère qu'un jeu de mots.

Nous examinerons si l'on ne peut pas dire que toute maladie vient de Dieu, et s'il s'ensuit pour cela que ce soit un crime d'appeler le médecin.

Copyright Arvensa Editions

Nous examinerons encore si l'on est obligé en conscience de donner sa bourse à un bandit qui nous la demande sur le grand chemin, quand même on pourrait la lui cacher ; car enfin le pistolet qu'il tient est aussi une puissance.

Si ce mot de puissance en cette occasion veut dire autre chose qu'une puissance légitime, et par conséquent soumise aux lois dont elle tient son être.

Supposé qu'on rejette ce droit de force, et qu'on admette celui de la nature ou l'autorité paternelle comme principe des sociétés, nous rechercherons la mesure de cette autorité, comment elle est fondée dans la nature, si elle a d'autre raison que l'utilité de l'enfant, sa faiblesse et l'amour naturel que le père a pour lui ; si donc, la faiblesse de l'enfant venant à cesser, et sa raison à mûrir, il ne devient pas seul juge naturel de ce qui convient à sa conservation, par conséquent son propre maître, et indépendant de tout autre homme, même de son père ; car il est encore plus sûr que le fils s'aime lui-même, qu'il n'est sûr que le père aime le fils.

Si, le père mort, les enfants sont tenus d'obéir à leur aîné ou à quelque autre qui n'aura pas pour eux l'attachement naturel d'un père ; et si de race en race, il y aura toujours un chef unique, auquel toute la famille soit tenue d'obéir. Auquel cas on chercherait comment l'autorité pourrait jamais être partagée, et de quel droit il y aurait sur la terre entière plus d'un chef qui gouvernât le genre humain.

Supposé que les peuples se fussent formés par choix, nous distinguerons alors le droit du fait ; et nous demanderons si, s'étant ainsi soumis à leurs frères, oncles ou parents, non qu'ils y fussent obligés, mais parce qu'ils l'ont bien voulu, cette sorte de société ne rentre pas toujours dans l'association libre et volontaire.

Passant ensuite au droit d'esclavage, nous examinerons si un homme peut légitimement s'aliéner à un autre, sans restriction, sans réserve, sans aucune espèce de condition ; c'est-à-dire s'il peut renoncer à sa personne, à sa vie, à sa raison, à son moi, à toute moralité dans ses actions, et cesser en un mot d'exister avant sa mort, malgré la nature qui le charge immédiatement de sa propre conservation, et malgré sa conscience et sa raison qui lui prescrivent ce qu'il doit faire et ce dont il doit s'abstenir.

Que s'il y a quelque réserve, quelque restriction dans l'acte d'esclavage, nous discuterons si cet acte ne devient pas alors un vrai contrat, dans lequel chacun des deux contractants, n'ayant point en cette qualité de

Copyright Arvensa Editions

supérieur commun[498], restent leurs propres juges quant aux conditions du contrat, par conséquent libres chacun dans cette partie, et maîtres de le rompre sitôt qu'ils s'estiment lésés.

Que si donc un esclave ne peut s'aliéner sans réserve à son maître, comment un peuple peut-il s'aliéner sans réserve à son chef ? et si l'esclave reste juge de l'observation du contrat par son maître, comment le peuple ne restera-t-il pas juge de l'observation du contrat par son chef ?

Forcés de revenir ainsi sur nos pas, et considérant le sens de ce mot collectif de peuple, nous chercherons si, pour l'établir, il ne faut pas un contrat, au moins tacite, antérieur à celui que nous supposons.

Puisque avant de s'élire un roi le peuple est un peuple, qu'est-ce qui l'a fait tel sinon le contrat social ? Le contrat social est donc la base de toute société civile, et c'est dans la nature de cet acte qu'il faut chercher celle de la société qu'il forme.

Nous rechercherons quelle est la teneur de ce contrat, et si l'on ne peut pas à peu près l'énoncer par cette formule : « Chacun de nous met en commun ses biens, sa personne, sa vie, et toute sa puissance, sous la suprême direction de la volonté générale, et nous recevons en corps chaque membre comme partie indivisible du tout. »

Ceci supposé, pour définir les termes dont nous avons besoin, nous remarquerons qu'au lieu de la personne particulière de chaque contractant, cet acte d'association produit un corps moral et collectif, composé d'autant de membres que l'assemblée a de voix. Cette personne publique prend en général le nom de *corps politique*, lequel est appelé par ses membres *état* quand il est passif, *souverain* quand il est actif, *puissance* en le comparant à ses semblables. À l'égard des membres eux-mêmes, ils prennent le nom de *peuple* collectivement, et s'appellent en particulier *citoyens*, comme membres de la *cité* ou participants à l'autorité souveraine, et *sujets*, comme soumis à la même autorité.

Nous remarquons que cet acte d'association renferme un engagement réciproque du public et des particuliers, et que chaque individu, contractant pour ainsi dire avec lui-même, se trouve engagé sous un double rapport, savoir, comme membre du souverain envers les particuliers, et comme membre de l'état envers le souverain.

Nous remarquerons encore que nul n'étant tenu aux engagements qu'on n'a pris qu'avec soi, la délibération publique qui peut obliger tous les

Copyright Arvensa Editions

sujets envers le souverain, à cause des deux différents rapports sous lesquels chacun d'eux est envisagé, ne peut obliger l'état envers lui-même. Par où l'on voit qu'il n'y a ni ne peut y avoir d'autre loi fondamentale proprement dite que le seul pacte social. Ce qui ne signifie pas que le corps politique ne puisse, à certains égards, s'engager envers autrui ; car, par rapport à l'étranger, il devient un être simple, un individu.

Les deux parties contractantes, savoir chaque particulier et le public, n'ayant aucun supérieur commun qui puisse juger leurs différends, nous examinerons si chacun des deux reste le maître de rompre le contrat quand il lui plaît, c'est-à-dire d'y renoncer pour sa part sitôt qu'il se croit lésé.

Pour éclaircir cette question, nous observons que, selon le pacte social, le souverain ne pouvant agir que par des volontés communes et générales, ses actes ne doivent de même avoir que des objets généraux et communs ; d'où il suit qu'un particulier ne saurait être lésé directement par le souverain qu'ils ne le soient tous, ce qui ne se peut, puisque ce serait vouloir se faire du mal à soi-même. Ainsi le contrat social n'a jamais besoin d'autre garant que la force publique, parce que la lésion ne peut jamais venir que des particuliers ; et alors ils ne sont pas pour cela libres de leur engagement, mais punis de l'avoir violé.

Pour bien décider toutes les questions semblables, nous aurons soin de nous rappeler toujours que le pacte social est d'une nature particulière, et propre à lui seul, en ce que le peuple ne contracte qu'avec lui-même, c'est-à-dire le peuple en corps comme souverain, avec les particuliers comme sujets : condition qui fait tout l'artifice et le jeu de la machine politique, et qui seule rend légitimes, raisonnables et sans danger des engagements qui sans cela seraient absurdes, tyranniques et sujets aux plus énormes abus.

Les particuliers ne s'étant soumis qu'au souverain, et l'autorité souveraine n'étant autre chose que la volonté générale, nous verrons comment chaque homme, obéissant au souverain, n'obéit qu'à lui-même, et comment on est plus libre dans le pacte social que dans l'état de nature.

Après avoir fait la comparaison de la liberté naturelle avec la liberté civile quant aux personnes, nous ferons, quant aux biens, celle du droit de propriété avec le droit de souveraineté, du domaine particulier avec le domaine éminent. Si c'est sur le droit de propriété qu'est fondée l'autorité souveraine, ce droit est celui qu'elle doit le plus respecter ; il est inviolable et sacré pour elle tant qu'il demeure un droit particulier et individuel ; sitôt

Copyright Arvensa Editions

qu'il est considéré comme commun à tous les citoyens, il est soumis à la volonté générale, et cette volonté peut l'anéantir. Ainsi le souverain n'a nul droit de toucher au bien d'un particulier, ni de plusieurs ; mais il peut légitimement s'emparer du bien de tous, comme cela se fit à Sparte au temps de Lycurgue, au lieu que l'abolition des dettes par Solon fut un acte illégitime.

Puisque rien n'oblige les sujets que la volonté générale, nous rechercherons comment se manifeste cette volonté, à quels signes on est sûr de la reconnaître, ce que c'est qu'une loi, et quels sont les vrais caractères de la loi. Ce sujet est tout neuf : la définition de la loi est encore à faire.

À l'instant que le peuple considère en particulier un ou plusieurs de ses membres, le peuple se divise. Il se forme entre le tout et sa partie une relation qui en fait deux êtres séparés, dont la partie est l'un, et le tout, moins cette partie, est l'autre. Mais le tout moins une partie n'est pas le tout ; tant que ce rapport subsiste, il n'y a donc plus de tout, mais deux parties inégales.

Au contraire, quand tout le peuple statue sur tout le peuple, il ne considère que lui-même ; et s'il se forme un rapport, c'est de l'objet entier sous un point de vue à l'objet entier sous un autre point de vue, sans aucune division du tout. Alors l'objet sur lequel on statue est général, et la volonté qui statue est aussi générale. Nous examinerons s'il y a quelque autre espèce d'acte qui puisse porter le nom de loi.

Si le souverain ne peut parler que par des lois, et si la loi ne peut jamais avoir qu'un objet général et relatif également à tous les membres de l'état, il s'ensuit que le souverain n'a jamais le pouvoir de rien statuer sur un objet particulier ; et, comme il importe cependant à la conservation de l'état qu'il soit aussi décidé des choses particulières, nous rechercherons comment cela peut se faire.

Les actes du souverain ne peuvent être que des actes de volonté générale, des lois ; il faut ensuite des actes déterminants, des actes de force ou de gouvernement, pour l'exécution de ces mêmes lois ; et ceux-ci, au contraire, ne peuvent avoir que des objets particuliers. Ainsi l'acte par lequel le souverain statue qu'on élira un chef est une loi, et l'acte par lequel on élit ce chef en exécution de la loi n'est qu'un acte de gouvernement.

Voici donc un troisième rapport sous lequel le peuple assemblé peut

Copyright Arvensa Editions

être considéré, savoir, comme magistrat ou exécuteur de la loi qu'il a portée comme souverain[499].

Nous examinerons s'il est possible que le peuple se dépouille de son droit de souveraineté pour en revêtir un homme ou plusieurs ; car l'acte d'élection n'étant pas une loi, et dans cet acte le peuple n'étant pas souverain lui-même, on ne voit point comment alors il peut transférer un droit qu'il n'a pas.

L'essence de la souveraineté consistant dans la volonté générale, on ne voit point non plus comment on peut s'assurer qu'une volonté particulière sera toujours d'accord avec cette volonté générale. On doit bien plutôt présumer qu'elle y sera souvent contraire ; car l'intérêt privé tend toujours aux préférences, et l'intérêt public à l'égalité ; et, quand cet accord serait possible, il suffirait qu'il ne fût pas nécessaire et indestructible pour que le droit souverain n'en pût résulter.

Nous rechercherons si, sans violer le pacte social, les chefs du peuple, sous quelque nom qu'ils soient élus, peuvent jamais être autre chose que les officiers du peuple, auxquels il ordonne de faire exécuter les lois ; si ces chefs ne lui doivent pas compte de leur administration, et ne sont pas soumis eux-mêmes aux lois qu'ils sont chargés de faire observer.

Si le peuple ne peut aliéner son droit suprême, peut-il le confier pour un temps ? s'il ne peut se donner un maître, peut-il se donner des représentants ? cette question est importante et mérite discussion.

Si le peuple ne peut avoir ni souverain ni représentants, nous examinerons comment il peut porter ses lois lui-même ; s'il doit avoir beaucoup de lois ; s'il doit les changer souvent ; s'il est aisé qu'un grand peuple soit son propre législateur ;

Si le peuple romain n'était pas un grand peuple ;

S'il est bon qu'il y ait de grands peuples.

Il suit des considérations précédentes qu'il y a dans l'état un corps intermédiaire entre les sujets et le souverain ; et ce corps intermédiaire, formé d'un ou de plusieurs membres, est chargé de l'administration publique, de l'exécution des lois, et du maintien de la liberté civile et politique.

Les membres de ce corps s'appellent *magistrats* ou *rois*, c'est-à-dire gouverneurs. Le corps entier, considéré par les hommes qui le composent, s'appelle *prince*, et, considéré par son action, il s'appelle *gouvernement*.

Copyright Arvensa Editions

Si nous considérons l'action du corps entier agissant sur lui-même, c'est-à-dire le rapport du tout au tout, ou du souverain à l'état, nous pouvons comparer ce rapport à celui des extrêmes d'une proportion continue, dont le gouvernement donne le moyen terme. Le magistrat reçoit du souverain les ordres qu'il donne au peuple ; et, tout compensé, son produit ou sa puissance est au même degré que le produit ou la puissance des citoyens, qui sont sujets d'un côté et souverains de l'autre. On ne saurait altérer aucun des trois termes sans rompre à l'instant la proportion. Si le souverain veut gouverner, ou si le prince veut donner des lois, ou si le sujet refuse d'obéir, le désordre succède à la règle, et l'état dissous tombe dans le despotisme ou dans l'anarchie.

Supposons que l'état soit composé de dix mille citoyens. Le souverain ne peut être considéré que collectivement et en corps ; mais chaque particulier a, comme sujet, une existence individuelle et indépendante. Ainsi le souverain est au sujet comme dix mille à un ; c'est-à-dire que chaque membre de l'état n'a pour sa part que la dix millième partie de l'autorité souveraine, quoiqu'il lui soit soumis tout entier. Que le peuple soit composé de cent mille hommes, l'état des sujets ne change pas et chacun porte toujours tout l'empire des lois, tandis que son suffrage, réduit à un cent millième, a dix fois moins d'influence dans leur rédaction. Ainsi, le sujet restant toujours un, le rapport du souverain augmente en raison du nombre des citoyens. D'où il suit que plus l'état s'agrandit, plus la liberté diminue.

Or, moins les volontés particulières se rapportent à la volonté générale, c'est-à-dire les moeurs aux lois, plus la force réprimante doit augmenter. D'un autre côté, la grandeur de l'état donnant aux dépositaires de l'autorité publique plus de tentations et de moyens d'en abuser, plus le gouvernement a de force pour contenir le peuple, plus le souverain doit en avoir à son tour pour contenir le gouvernement.

Il suit de ce double rapport que la proportion continue entre le souverain, le prince et le peuple n'est point une idée arbitraire, mais une conséquence de la nature de l'état. Il suit encore que l'un des extrêmes, savoir le peuple, étant fixe, toutes les fois que la raison doublée augmente ou diminue, la raison simple augmente ou diminue à son tour ; ce qui ne peut se faire sans que le moyen terme change autant de fois. D'où nous pouvons tirer cette conséquence, qu'il n'y a pas une constitution de gouvernement unique et absolue, mais qu'il doit y avoir autant de

Copyright Arvensa Editions

gouvernements différents en nature qu'il y a d'États différents en grandeur.

Si plus le peuple est nombreux, moins les moeurs se rapportent aux lois, nous examinerons si, par une analogie assez évidente, on ne peut pas dire aussi que plus les magistrats sont nombreux, plus le gouvernement est faible.

Pour éclaircir cette maxime, nous distinguerons dans la personne de chaque magistrat trois volontés essentiellement différentes : premièrement, la volonté propre de l'individu, qui ne tend qu'à son avantage particulier ; secondement, la volonté commune des magistrats, qui se rapporte uniquement au profit du prince ; volonté qu'on peut appeler volonté de corps, laquelle est générale par rapport au gouvernement, et particulière par rapport à l'état dont le gouvernement fait partie ; en troisième lieu, la volonté du peuple ou la volonté souveraine, laquelle est générale, tant par rapport à l'état considéré comme le tout, que par rapport au gouvernement considéré comme partie du tout. Dans une législation parfaite, la volonté particulière et individuelle doit être presque nulle ; la volonté de corps propre au gouvernement très subordonnée ; et par conséquent la volonté générale et souveraine est la règle de toutes les autres. Au contraire, selon l'ordre naturel, ces différentes volontés deviennent plus actives à mesure qu'elles se concentrent ; la volonté générale est toujours la plus faible, la volonté de corps a le second rang, et la volonté particulière est préférée à tout ; en sorte que chacun est premièrement soi-même, et puis magistrat, et puis citoyen : gradation directement opposée à celle qu'exige l'ordre social.

Cela posé, nous supposerons le gouvernement entre les mains d'un seul homme. Voilà la volonté particulière et la volonté de corps parfaitement réunies, et par conséquent celle-ci au plus haut degré d'intensité qu'elle puisse avoir. Or, comme c'est de ce degré que dépend l'usage de la force, et que la force absolue du gouvernement, étant toujours celle du peuple, ne varie point, il s'ensuit que le plus actif des gouvernements est celui d'un seul.

Au contraire, unissons le gouvernement à l'autorité suprême, faisons le prince du souverain, et des citoyens autant de magistrats : alors la volonté de corps, parfaitement confondue avec la volonté générale, n'aura pas plus d'activité qu'elle, et laissera la volonté particulière dans toute sa force. Ainsi le gouvernement, toujours avec la même force absolue, sera dans son *minimum* d'activité.

Copyright Arvensa Editions

Ces règles sont incontestables, et d'autres considérations servent à les confirmer. On voit, par exemple, que les magistrats sont plus actifs dans leur corps que le citoyen n'est dans le sien, et que par conséquent la volonté particulière y a beaucoup plus d'influence. Car chaque magistrat est presque toujours chargé de quelque fonction particulière du gouvernement ; au lieu que chaque citoyen pris à part, n'a aucune fonction de la souveraineté. D'ailleurs, plus l'état s'étend, plus sa force réelle augmente, quoiqu'elle n'augmente pas en raison de son étendue ; mais, l'état restant le même, les magistrats ont beau se multiplier, le gouvernement n'en acquiert pas une plus grande force réelle, parce qu'il est dépositaire de celle de l'état, que nous supposons toujours égale. Ainsi, par cette pluralité, l'activité du gouvernement diminue sans que sa force puisse augmenter.

Après avoir trouvé que le gouvernement se relâche à mesure que les magistrats se multiplient, et que, plus le peuple est nombreux, plus la force réprimante du gouvernement doit augmenter, nous conclurons que le rapport des magistrats au gouvernement doit être inverse de celui des sujets au souverain ; c'est-à-dire que plus l'état s'agrandit, plus le gouvernement doit se resserrer, tellement que le nombre des chefs diminue en raison de l'augmentation du peuple.

Pour fixer ensuite cette diversité de formes sous des dénominations plus précises, nous remarquerons en premier lieu que le souverain peut commettre le dépôt du gouvernement à tout le peuple ou à la plus grande partie du peuple, en sorte qu'il y ait plus de citoyens magistrats que de citoyens simples particuliers. On donne le nom de *démocratie* à cette forme de gouvernement.

Ou bien il peut resserrer le gouvernement entre les mains d'un moindre nombre, en sorte qu'il y ait plus de simples citoyens que de magistrats ; et cette forme porte le nom d'*aristocratie*.

Enfin il peut concentrer tout le gouvernement entre les mains d'un magistrat unique. Cette troisième forme est la plus commune, et s'appelle monarchie ou gouvernement royal.

Nous remarquerons que toutes ces formes, ou du moins les deux premières, sont susceptibles de plus et de moins, et ont même une assez grande latitude. Car la démocratie peut embrasser tout le peuple ou se resserrer jusqu'à la moitié. L'aristocratie, à son tour, peut de la moitié du peuple se resserrer indéterminément jusqu'aux plus petits nombres. La

Copyright Arvensa Editions

royauté même admet quelquefois un partage, soit entre le père et le fils, soit entre deux frères, soit autrement. Il y avait toujours deux rois à Sparte, et l'on a vu dans l'empire romain jusqu'à huit empereurs à la fois, sans qu'on pût dire que l'empire fût divisé. Il y a un point où chaque forme de gouvernement se confond avec la suivante ; et, sous trois dénominations spécifiques, le gouvernement est réellement capable d'autant de formes que l'état a de citoyens.

Il y a plus : chacun de ces gouvernements pouvant à certains égards se subdiviser en diverses parties, l'une administrée d'une manière et l'autre d'une autre, il peut résulter de ces trois formes combinées une multitude de formes mixtes, dont chacune est multipliable par toutes les formes simples.

On a de tout temps beaucoup disputé la meilleure forme de gouvernement, sans considérer que chacune est la meilleure en certains cas, et la pire en d'autres. Pour nous, si, dans les différents États, le nombre des magistrats[500] doit être inverse de celui des citoyens, nous conclurons qu'en général le gouvernement démocratique convient aux petits États, l'aristocratique aux médiocres, et le monarchique aux grands.

C'est par le fil de ces recherches que nous parviendrons à savoir quels sont les devoirs et les droits des citoyens, et si l'on peut séparer les uns des autres ; ce que c'est que la patrie, en quoi précisément elle consiste, et à quoi chacun peut connaître s'il a une patrie ou s'il n'en a point.

Après avoir ainsi considéré chaque espèce de société civile en elle-même, nous les comparerons pour en observer les divers rapports : les unes grandes, les autres petites ; les unes fortes, les autres faibles ; s'attaquant, s'offensant, s'entre-détruisant ; et, dans cette action et réaction continuelle, faisant plus de misérables et coûtant la vie à plus d'hommes que s'ils avaient tous gardé leur première liberté. Nous examinerons si l'on n'en a pas fait trop ou trop peu dans l'institution sociale ; si les individus soumis aux lois et aux hommes, tandis que les sociétés gardent entre elles l'indépendance de la nature, ne restent pas exposés aux maux des deux États, sans en avoir les avantages, et s'il ne vaudrait pas mieux qu'il n'y eût point de société civile au monde que d'y en avoir plusieurs. N'est-ce pas cet état mixte qui participe à tous les deux et n'assure ni l'un ni l'autre, *per quem neutrum licet, nec tanquam in bello paratum esse, nec tanquam in pace securum*[501] *?* N'est-ce pas cette

Copyright Arvensa Editions

association partielle et imparfaite qui produit la tyrannie et la guerre ? et la tyrannie et la guerre ne sont-elles pas les plus grands fléaux de l'humanité ?

Nous examinerons enfin l'espèce de remèdes qu'on a cherchés à ces inconvénients par les ligues et confédérations, qui, laissant chaque état son maître au dedans, l'arment au dehors contre tout agresseur injuste. Nous rechercherons comment on peut établir une bonne association fédérative, ce qui peut la rendre durable, et jusqu'à quel point on peut étendre le droit de la confédération, sans nuire à celui de la souveraineté.

L'abbé de Saint-Pierre avait proposé une association de tous les États de l'Europe pour maintenir entre eux une paix perpétuelle. Cette association était-elle praticable ? et, supposant qu'elle eût été établie, était-il à présumer qu'elle eût duré ?[502] Ces recherches nous mènent directement à toutes les questions de droit public qui peuvent achever d'éclaircir celles du droit politique.

Enfin nous poserons les vrais principes du droit de la guerre, et nous examinerons pourquoi Grotius et les autres n'en ont donné que de faux.

Je ne serais pas étonné qu'au milieu de tous nos raisonnements, mon jeune homme, qui a du bon sens, me dît en m'interrompant : On dirait que nous bâtissons notre édifice avec du bois, et non pas avec des hommes, tant nous alignons exactement chaque pièce à la règle ! Il est vrai, mon ami ; mais songez que le droit ne se plie point aux passions des hommes, et qu'il s'agissait entre nous d'établir les vrais principes du droit politique. À présent que nos fondements sont posés, venez examiner ce que les hommes ont bâti dessus, et vous verrez de belles choses !

Alors je lui fais lire Télémaque et poursuivre sa route ; nous cherchons l'heureuse Salente, et le bon Idoménée rendu sage à force de malheurs. Chemin faisant, nous trouvons beaucoup de Protésilas, et point de Philoclès. Adraste, roi des Dauniens, n'est pas non plus introuvable[503]. Mais laissons les lecteurs imaginer nos voyages, ou les faire à notre place un Télémaque à la main ; et ne leur suggérons point des applications affligeantes que l'auteur même écarte ou fait malgré lui.

Au reste, Émile n'étant pas roi, ni moi dieu, nous ne nous tourmentons point de ne pouvoir imiter Télémaque et Mentor dans le bien qu'ils faisaient aux hommes : personne ne sait mieux que nous se tenir à sa place, et ne désire moins d'en sortir. Nous savons que la même tâche est

Copyright Arvensa Editions

donnée à tous ; que quiconque aime le bien de tout son coeur, et le fait de tout son pouvoir, l'a remplie. Nous savons que Télémaque et Mentor sont des chimères. Émile ne voyage pas en homme oisif, et fait plus de bien que s'il était prince. Si nous étions rois, nous ne serions plus bienfaisants. Si nous étions rois et bienfaisants, nous ferions sans le savoir mille maux réels pour un bien apparent que nous croirions faire. Si nous étions rois et sage, le premier bien que nous voudrions faire à nous-mêmes et aux autres serait d'abdiquer la royauté et de redevenir ce que nous sommes.

J'ai dit ce qui rend les voyages infructueux à tout le monde. Ce qui les rend encore plus infructueux à la jeunesse, c'est la manière dont on les lui fait faire. Les gouverneurs, plus curieux de leur amusement que de son instruction, la mènent de ville en ville, de palais en palais, de cercle en cercle ; ou, s'ils sont savants et gens de lettres, ils lui font passer son temps à courir des bibliothèques, à visiter des antiquaires, à fouiller de vieux monuments, à transcrire de vieilles inscriptions. Dans chaque pays, ils s'occupent d'un autre siècle ; c'est comme s'ils s'occupaient d'un autre pays ; en sorte qu'après avoir à grands frais parcouru l'Europe, livrés aux frivolités ou à l'ennui, ils reviennent sans avoir rien vu de ce qui peut les intéresser, ni rien appris de ce qui peut leur être utile.

Toutes les capitales se ressemblent, tous les peuples s'y mêlent, toutes les moeurs s'y confondent ; ce n'est pas là qu'il faut aller étudier les nations. Paris et Londres ne sont à mes yeux que la même ville. Leurs habitants ont quelques préjugés différents, mais ils n’en ont pas moins les uns que les autres, et toutes leurs maximes pratiques sont les mêmes. On sait quelles espèces d'hommes doivent se rassembler dans les cours. On sait quelles moeurs l'entassement du peuple et l'inégalité des fortunes doit partout produire. Sitôt qu'on me parle d'une ville composée de deux cent mille âmes, je sais d'avance comment on y vit. Ce que je saurais de plus sur les lieux ne vaut pas la peine d'aller l'appendre.

C'est dans les provinces reculées, où il y a moins de mouvement, de commerce, où les étrangers voyagent moins, dont les habitants se déplacent moins, changent moins de fortune et d'état, qu'il faut aller étudier le génie et les moeurs d'une nation. Voyez en passant la capitale, mais allez observer au loin le pays. Les Français ne sont pas à Paris, ils sont en Touraine ; les Anglais sont plus Anglais en Mercie qu'à Londres et les Espagnols, plus Espagnols en Galice qu'à Madrid. C'est à ces grandes distances qu'un peuple se caractérise et se montre tel qu'il est sans

Copyright Arvensa Editions

mélange ; c'est là que les bons et les mauvais effets du gouvernement se font mieux sentir, comme au bout d'un plus grand rayon al mesure des arcs est plus exacte.

Les rapports nécessaires des moeurs au gouvernement ont été si bien exposés dans le livre de *l'Esprit des Lois*, qu'on ne peut mieux faire que de recourir à cet ouvrage pour étudier ces rapports. Mais, en général, il y a deux règles faciles et simples pour juger de la bonté relative des gouvernements. L'une est la population. Dans tout pays qui se dépeuple, l'état tend à sa ruine ; et le pays qui peuple le plus, fût-il le plus pauvre, est infailliblement le mieux gouverné. [504]

Mais il faut pour cela que cette population soit un effet naturel du gouvernement et des moeurs ; car, si elle se faisait par des colonies, ou par d'autres voies accidentelles et passagères, alors elles prouveraient le mal par le remède. Quand Auguste porta des lois contre le célibat, ces lois montraient déjà le déclin de l'empire romain. Il faut que la bonté du gouvernement porte les citoyens à se marier, et non pas que la loi les y contraigne ; il ne faut pas examiner ce qui se fait par force, car la loi qui combat la constitution s'élude et devient vaine, mais ce qui se fait par l'influence des moeurs et par la pente naturelle du gouvernement ; car ces moyens ont seuls un effet constant. C'était la politique du bon abbé de Saint-Pierre de chercher toujours un petit remède à chaque mal particulier, au lieu de remonter à leur source commune, et de voir qu'on ne les pouvait guérir que tous à la fois. Il ne s'agit pas de traiter séparément chaque ulcère qui vient sur le corps d'un malade, mais d'épurer la masse du sang qui les produit tous. On dit qu'il y a des prix en Angleterre pour l'agriculture ; je n'en veux pas davantage : cela me prouve qu'elle n'y brillera pas longtemps.

La seconde marque de la bonté relative du gouvernement et des lois se tire aussi de la population, mais d'une autre manière, c'est-à-dire de sa distribution, et non pas de sa quantité. Deux États égaux en grandeur et en nombre d'hommes peuvent être fort inégaux en force ; et le plus puissant des deux est toujours celui dont les habitants sont le plus également répandus sur le territoire ; celui qui n'a pas de si grandes villes, et qui par conséquent brille le moins, battra toujours l'autre. Ce sont les grandes villes qui épuisent un état et font sa faiblesse : la richesse qu'elles produisent est une richesse apparente et illusoire ; c'est beaucoup d'argent

Copyright Arvensa Editions

et peu d'effet. On dit que la ville de Paris vaut une province au roi de France ; mais je crois qu'elle lui en coûte plusieurs ; que c'est à plus d'un égard que Paris est nourri par les provinces, et que la plupart de leurs revenus se versent dans cette ville et y restent, sans jamais retourner au peuple ni au roi. Il est inconcevable que, dans ce siècle de calculateurs, il n'y en ait pas un qui sache voir que la France serait beaucoup plus puissante si Paris était anéanti. Non seulement le peuple mal distribué n'est pas avantageux à l'état, mais il est plus ruineux que la dépopulation même, en ce que la dépopulation ne donne qu'un produit nul, et que la consommation mal entendue donne un produit négatif. Quand j'entends un Français et un Anglais, tout fiers de la grandeur de leurs capitales, disputer entre eux lequel de Paris ou de Londres contient le plus d'habitants, c'est pour moi comme s'ils disputaient ensemble lequel des deux peuples a l'honneur d'être le plus mal gouverné.

Étudiez un peuple hors de ses villes, ce n'est qu'ainsi que vous le connaîtrez. Ce n'est rien de voir la forme apparente d'un gouvernement, fardée par l'appareil de l'administration et par le jargon des administrateurs, si l'on n'en étudie aussi la nature par les effets qu'il produit sur le peuple et dans tous les degrés de l'administration. La différence de la forme au fond se trouvant partagée entre tous ces degrés, ce n'est qu'en les embrassant tous qu'on connaît cette différence. Dans tel pays, c'est par les manoeuvres des subdélégués qu'on commence à sentir l'esprit du ministère ; dans tel autre, il faut voir élire les membres du parlement pour juger s'il est vrai que la nation soit libre ; dans quelque pays que ce soit, il est impossible que qui n'a vu que les villes connaisse le gouvernement, attendu que l'esprit n'en est jamais le même pour la ville et pour la campagne. Or, c'est la campagne qui fait le pays, et c'est le peuple de la campagne qui fait la nation.

Cette étude des divers peuples dans leurs provinces reculées, et dans la simplicité de leur génie originel, donne une observation générale bien favorable à mon épigraphe, et bien consolante pour le coeur humain ; c'est que toutes les nations, ainsi observées, paraissent en valoir beaucoup mieux ; plus elles se rapprochent de la nature, plus la bonté domine dans leur caractère ; ce n'est qu'en se renfermant dans les villes, ce n'est qu'en s'altérant à force de culture, qu'elles se dépravent, et qu'elles changent en vices agréables et pernicieux quelques défauts plus grossiers que malfaisants.

Copyright Arvensa Editions

De cette observation résulte un nouvel avantage dans la manière de voyager que je propose, en ce que les jeunes gens, séjournant peu dans les grandes villes où règne une horrible corruption, sont moins exposés à la contracter, et conservent parmi des hommes plus simples, et dans des sociétés moins nombreuses, un jugement plus sûr, un goût plus sain, des moeurs plus honnêtes. Mais, au reste, cette contagion n'est guère à craindre pour mon Émile ; il a tout ce qu'il faut pour s'en garantir. Parmi toutes les précautions que j'ai prises pour cela, je compte pour beaucoup l'attachement qu'il a dans le coeur.

On ne sait plus ce que peut le véritable amour sur les inclinations des jeunes gens, parce que, ne le connaissant pas mieux qu'eux, ceux qui les gouvernent les en détournent. Il faut pourtant qu'un jeune homme aime ou qu'il soit débauché. Il est aisé d'en imposer par les apparences. On me citera mille jeunes gens qui, dit-on, vivent fort chastement sans amour ; mais qu'on me cite un homme fait, un véritable homme qui dise avoir ainsi passé sa jeunesse, et qui soit de bonne foi. Dans toutes les vertus, dans tous les devoirs, on ne cherche que l'apparence ; moi, je cherche la réalité, et je suis trompé s'il y a, pour y parvenir, d'autres moyens que ceux que je donne.

L'idée de rendre Émile amoureux avant de le faire voyager n'est pas de mon invention. Voici le trait qui me l'a suggérée.

J'étais à Venise en visite chez le gouverneur d'un jeune Anglais. C'était en hiver, nous étions autour du feu. Le gouverneur reçoit ses lettres de la poste. Il les lit, et puis en relit une tout haut à son élève. Elle était en Anglais : je n'y compris rien ; mais, durant la lecture, je vis le jeune homme déchirer de très belles manchettes de point qu'il portait, et les jeter au feu l'une après l'autre, le plus doucement qu'il put, afin qu'on ne s'en aperçût pas. Surpris de ce caprice je le regarde au visage, et je crois y voir de l'émotion ; mais les signes extérieurs des passions, quoique assez semblables chez tous les hommes, ont des différences nationales sur lesquelles il est facile de se tromper. Les peuples ont divers langages sur le visage, aussi bien que dans la bouche. J'attends la fin de la lecture, et puis montrant au gouverneur les poignets nus de son élève, qu'il cachait pourtant de son mieux, je lui dis : Peut-on savoir ce que cela signifie ?

Le gouverneur, voyant ce qui s'était passé, se mit à rire, embrassa son élève d'un air de satisfaction ; et, après avoir obtenu son consentement, il me donna l'explication que je souhaitais.

Copyright Arvensa Editions

Les manchettes, me dit-il, que M. John vient de déchirer sont un présent qu'une dame de cette ville lui a fait il n'y a pas longtemps. Or vous saurez que M. John est promis dans son pays à une jeune demoiselle pour laquelle il a beaucoup d'amour, et qui en mérite encore davantage. Cette lettre est de la mère de sa maîtresse, et je vais vous en traduire l'endroit qui a causé le dégât dont vous avez été le témoin.

"Lucy ne quitte point les manchettes de lord John. Miss Betty Roldham vint hier passer l'après-midi avec elle, et voulut à toute force travailler à son ouvrage. Sachant que Lucy s'était levée aujourd'hui plus tôt qu'à l'ordinaire, j'ai voulu voir ce qu'elle faisait, et je l'ai trouvée occupée à défaire tout ce qu'avait fait hier miss Betty. Elle ne veut pas qu'il y ait dans son présent un seul point d'une autre main que la sienne."

M. John sortit un moment après pour prendre d'autres manchettes, et je dis à son gouverneur : Vous avez un élève d'un excellent naturel ; mais parlez-moi vrai, la lettre de la mère de miss Lucy n'est-elle point arrangée ? N'est-ce point un expédient de votre façon contre la dame aux manchettes ? Non, me dit-il, la chose est réelle ; je n'ai pas mis tant d'art à mes soins ; j'y ai mis de la simplicité, du zèle, et Dieu a béni mon travail.

Le trait de ce jeune homme n'est point sorti de ma mémoire : il n'était pas propre à ne rien produire dans la tête d'un rêveur comme moi.

Il est temps de finir. Ramenons lord John à miss Lucy, c'est-à-dire Émile à Sophie. Il lui rapporte, avec un coeur non moins tendre qu'avant son départ, un esprit plus éclairé, et il rapporte dans son pays l'avantage d'avoir connu les gouvernements par tous leurs vices, et les peuples par toutes leurs vertus. J'ai même pris soin qu'il se liât dans chaque nation avec quelque homme de mérite par un traité d'hospitalité à la manière des anciens, et je ne serai pas fâché qu'il cultive ces connaissances par un commerce de lettres. Outre qu'il peut être utile et qu'il est toujours agréable d'avoir des correspondances dans les pays éloignés, c'est une excellente précaution contre l'empire des préjugés nationaux, qui, nous attaquant toute la vie, ont tôt ou tard quelque prise sur nous. Rien n'est plus propre à leur ôter cette prise que le commerce désintéressé de gens sensés qu'on estime, lesquels, n'ayant point ces préjugés et les combattant par les leurs, nous donnent les moyens d'opposer sans cesse les uns aux autres, et de nous garantir ainsi de tous. Ce n'est point la même chose de commercer avec les étrangers chez nous ou chez eux. Dans le premier cas, ils ont toujours pour le pays où ils vivent un ménagement qui leur fait

Copyright Arvensa Editions

déguiser ce qu'ils en pensent, ou qui leur en fait penser favorablement tandis qu'ils y sont ; de retour chez eux, ils en rabattent, et ne sont que justes. Je serais bien aise que l'étranger que je consulte eût vu mon pays, mais je ne lui en demanderai son avis que dans le sien.

* * *

Après avoir presque employé deux ans à parcourir quelques-uns des grands États de l'Europe et beaucoup plus des petits ; après en avoir appris les deux ou trois principales langues ; après y avoir vu ce qu'il y a de vraiment curieux, soit en histoire naturelle, soit en gouvernement, soit en arts, soit en hommes, Émile, dévoré d'impatience, m'avertit que notre terme approche. Alors je lui dis : Eh bien ! mon ami, vous vous souvenez du principal objet de nos voyages ; vous avez vu, vous avez observé : quel est enfin le résultat de vos observations ? À quoi vous fixez-vous ? Ou je me suis trompé dans ma méthode, ou il doit me répondre à peu près ainsi :

« À quoi je me fixe ? à rester tel que vous m'avez fait être, et à n'ajouter volontairement aucune autre chaîne à celle dont me chargent la nature et les lois. Plus j'examine l'ouvrage des hommes dans leurs institutions, plus je vois qu'à force de vouloir être indépendants, ils se font esclaves, et qu'ils usent leur liberté même en vains efforts pour l'assurer. Pour ne pas céder au torrent des choses, ils se font mille attachements ; puis, sitôt qu'ils veulent faire un pas, ils ne peuvent, et sont étonnés de tenir à tout. Il me semble que pour se rendre libre on n'a rien faire ; il suffit de ne pas vouloir cesser de l'être. C'est vous, ô mon maître, qui m'avez fait libre en m'apprenant à céder à la nécessité. Qu'elle vienne quand il lui plaît, je m'y laisse entraîner sans contrainte ; et comme je ne veux pas la combattre, je ne m'attache à rien pour me retenir. J'ai cherché dans nos voyages si je trouverais quelque coin de terre où je pusse être absolument mien ; mais en quel lieu parmi les hommes ne dépend-on plus de leurs passions ? Tout bien examiné, j'ai trouvé que mon souhait même était contradictoire ; car, dussé-je ne tenir à nulle autre chose, je tiendrais au moins à la terre où je me serais fixé ; ma vie serait attachée à cette terre comme celle des dryades l'était à leurs arbres ; j'ai trouvé qu'empire et liberté étant deux mots incompatibles, je ne pouvais être maître d'une chaumière qu'en cessant de l'être de moi.

Hoc erat in votis : modus agri ita magnus[505].

« Je me souviens que mes biens furent la cause de nos recherches. Vous

Copyright Arvensa Editions

prouviez très solidement que je ne pouvais garder à la fois ma richesse et ma liberté ; mais quand vous vouliez que je fusse à la fois libre et sans besoins, vous vouliez deux choses incompatibles, car je ne saurais me tirer de la dépendance des hommes qu'en rentrant sous celle de la nature. Que ferai-je donc avec la fortune que mes parents m'ont laissée ? Je commencerai par n'en point dépendre ; je relâcherai tous les liens qui m'y attachent. Si on me la laisse, elle me restera ; si on me l'ôte, on ne m'entraînera point avec elle. Je ne me tourmenterai point pour la retenir, mais je resterai ferme à ma place. Riche ou pauvre, je serai libre. Je ne le serai point seulement en tel pays, en telle contrée ; je le serai par toute la terre. Pour moi toutes les chaînes de l'opinion sont brisées ; je ne connais que celle de la nécessité. J'appris à les porter dès ma naissance, et je les porterai jusqu'à la mort, car je suis homme ; et pourquoi ne saurais-je pas les porter étant libre, puisque étant esclave il les faudrait bien porter encore, et celle de l'esclavage pour surcroît ?

« Que m'importe ma condition sur la terre ? que m'importe où que je sois ? Partout où il y a des hommes, je suis chez mes frères ; partout où il n'y en a pas, je suis chez moi. Tant que je pourrai rester indépendant et riche, j'ai du bien pour vivre, et je vivrai. Quand mon bien m'assujettira, je l'abandonnerai sans peine ; j'ai des bras pour travailler, et je vivrai. Quand mes bras me manqueront, je vivrai si l'on me nourrit, je mourrai si l'on m'abandonne ; je mourrai bien aussi quoiqu'on ne m'abandonne pas ; car la mort n'est pas une peine de la pauvreté, mais une loi de la nature. Dans quelque temps que la mort vienne, je la défie, elle ne me surprendra jamais faisant des préparatifs pour vivre ; elle ne m'empêchera jamais d'avoir vécu.

« Voilà mon père, à quoi je me fixe. Si j'étais sans passions, je serais, dans mon état d'homme, indépendant comme Dieu même, puisque, ne voulant que ce qui est, je n'aurais jamais à lutter contre la destinée. Au moins je n'ai qu'une chaîne, c'est la seule que je porterai jamais, et je puis m'en glorifier. Venez donc, donnez-moi Sophie, et je suis libre."

« — Cher Émile, je suis bien aise d'entendre sortir de ta bouche des discours d'homme, et d'en voir les sentiments dans ton coeur. Ce désintéressement outré ne me déplaît pas à ton âge. Il diminuera quand tu auras des enfants, et tu seras alors précisément ce que doit être un bon père de famille et un homme sage. Avant tes voyages je savais quel en serait l'effet ; je savais qu'en regardant de près nos institutions, tu serais

Copyright Arvensa Editions

bien éloigné d'y prendre la confiance qu'elles ne méritent pas. C'est en vain qu'on aspire à la liberté sous la sauvegarde des lois. Des lois ! où est-ce qu'il y en a, et où est-ce qu'elles sont respectées ? Partout tu n'as vu régner sous ce nom que l'intérêt particulier et les passions des hommes. Mais les lois éternelles de la nature et de l'ordre existent. Elles tiennent lieu de loi positive au sage ; elles sont écrites au fond de son coeur par la conscience et par la raison ; c'est à celles-là qu'il doit s'asservir pour être libre ; et il n'y a d'esclave que celui qui fait mal, car il le fait toujours malgré lui. La liberté n'est dans aucune forme de gouvernement, elle est dans le coeur de l'homme libre ; il la porte partout avec lui. L'homme vil porte partout la servitude. L'un serait esclave à Genève, et l'autre libre à Paris.

« Si je te parlais des devoirs du citoyen, tu me demanderais peut-être où est la patrie, et tu croirais m'avoir confondu. Tu te tromperais pourtant, cher Émile ; car qui n'a pas une patrie a du moins un pays. Il y a toujours un gouvernement et des simulacres de lois sous lesquels il a vécu tranquille. Que le contrat social n'ait point été observé, qu'importe, si l'intérêt particulier l'a protégé comme aurait fait la volonté générale, si la violence publique l'a garanti des violences particulières, si le mal qu'il a vu faire lui a fait aimer ce qui était bien, et si nos institutions mêmes lui ont fait connaître et haïr leurs propres iniquités ? O Émile ! où est l'homme de bien qui ne doit rien à son pays ? Quel qu'il soit, il lui doit ce qu'il y a de plus précieux pour l'homme, la mortalité de ses actions et l'amour de la vertu. Né dans le fond d'un bois, il eût vécu plus heureux et plus libre ; mais n'ayant rien à combattre pour suivre ses penchants, il eût été bon sans mérite, il n'eût point été vertueux, et maintenant il sait l'être malgré ses passions. La seule apparence de l'ordre le porte à le connaître, à l'aimer. Le bien public, qui ne sert que de prétexte aux autres, est pour lui seul un motif réel. Il apprend à se combattre, à se vaincre, à sacrifier son intérêt à l'intérêt commun. Il n'est pas vrai qu'il ne tire aucun profit des lois ; elles lui donnent le courage d'être juste, même parmi les méchants. Il n'est pas vrai qu'elles ne l'ont pas rendu libre, elles lui ont appris à régner sur lui.

« Ne dis donc pas : que m'importe où je sois ? Il t'importe d'être où tu peux remplir tous tes devoirs ; et l'un de ces devoirs est l'attachement pour le lieu de ta naissance. Tes compatriotes te protégèrent, enfant, tu dois les aimer étant homme. Tu dois vivre au milieu d'eux, ou du moins en lieu d'où tu puisses leur être utile autant que tu peux l'être, et où ils sachent

Copyright Arvensa Editions

où te prendre si jamais ils ont besoin de toi. Il y a telle circonstance où un homme peut être plus utile à ses concitoyens hors de sa patrie que s'il vivait dans son sein. Alors il doit n'écouter que son zèle et supporter son exil sans murmure ; cet exil même est un de ses devoirs. Mais toi, bon Émile, à qui rien n'impose ces douloureux sacrifices, toi qui n'as pas pris le triste emploi de dire la vérité aux hommes, va vivre au milieu d'eux, cultive leur amitié dans un doux commerce, sois leur bienfaiteur, leur modèle : ton exemple leur servira plus que tous nos livres, et le bien qu'ils te verront faire les touchera plus que tous nos vains discours.

« Je ne t'exhorte pas pour cela d'aller vivre dans les grandes villes ; au contraire, un des exemples que les bons doivent donner aux autres est celui de la vie patriarcale et champêtre, la première vie de l'homme, la plus paisible, la plus naturelle et la plus douce à qui n'a pas le coeur corrompu. Heureux, mon jeune ami, le pays où l'on n'a pas besoin d'aller chercher la paix dans un désert ! Mais où est ce pays ? Un homme bienfaisant satisfait mal son penchant au milieu des villes, où il ne trouve presque à exercer son zèle que pour des intrigants ou pour des fripons. L'accueil qu'on y fait aux fainéants qui viennent y chercher fortune ne fait qu'achever de dévaster le pays, qu'au contraire il faudrait repeupler aux dépens des villes. Tous les hommes qui se retirent de la grande société sont utiles précisément parce qu'ils s'en retirent puisque tous ses vices lui viennent d'être trop nombreuse. Ils sont encore utiles lorsqu'ils peuvent ramener dans les lieux déserts de la vie de la culture et l'amour de leur premier état. Je m'attendris en songeant combien, de leur simple retraite, Émile et Sophie peuvent répandre de bienfaits autour d'eux, combien ils peuvent vivifier la campagne et ranimer le zèle éteint de l'infortuné villageois. Je crois voir le peuple se multiplier, les champs se fertiliser, la terre prendre une nouvelle parure, la multitude et l'abondance transformer les travaux en fêtes, les cris de joie et les bénédictions s'élever du milieu des jeux rustiques autour du couple aimable qui les a ranimés. On traite l'âge d'or de chimère, et c'en sera toujours une pour quiconque a le coeur et le goût gâtés. Il n'est pas même vrai qu'on le regrette, puisque ces regrets sont toujours vains. Que faudrait-il donc pour le faire renaître ? une seule chose, mais impossible, ce serait de l'aimer.

« Il semble déjà renaître autour de l'habitation de Sophie ; vous ne ferez qu'achever ensemble ce que ses dignes parents ont commencé. Mais cher Émile, qu'une vie si douce ne te dégoûte pas des devoirs pénibles, si jamais

Copyright Arvensa Editions

ils te sont imposés : souviens-toi que les Romains passaient de la charrue au consulat. Si le prince ou l'état t'appelle au service de la patrie, quitte tout pour aller remplir, dans le poste qu'on t'assigne, l'honorable fonction de citoyen. Si cette fonction t'est onéreuse, il est un moyen honnête et sûr de t'en affranchir, c'est de la remplir avec assez d'intégrité pour qu'elle ne te soit pas longtemps laissée. Au reste, crains peu l'embarras d'une pareille charge ; tant qu'il y aura des hommes de ce siècle, ce n'est pas toi qu'on viendra chercher pour servir l'état. »

Que ne m'est-il permis de peindre le retour d'Émile auprès de Sophie et la fin de leurs amours, ou plutôt le commencement de l'amour conjugal qui les unit ! amour fondé sur l'estime qui dure autant que la vie, sur les vertus qui ne s'effacent point avec la beauté, sur les convenances des caractères qui rendent le commerce aimable et prolongent dans la vieillesse le charme de la première union. Mais tous ces détails pourraient plaire sans être utiles ; et jusqu'ici je me suis permis de détails agréables que ceux dont j'ai cru voir l'utilité. Quitterais-je cette règle à la fin de ma tâche ? Non ; je sens aussi bien que ma plume est lassée. Trop faible pour des travaux de si longue haleine, j'abandonnerais celui-ci s'il était moins avancé ; pour ne pas le laisser imparfait, il est temps que j'achève.

Enfin je vois naître le plus charmant des jours d'Émile, et le plus heureux des miens ; je vois couronner mes soins, et je commence d'en goûter le fruit. Le digne couple s'unit d'une chaîne indissoluble ; leur bouche prononce et leur coeur confirme des serments qui ne seront point vains : ils sont époux. En revenant du temple, ils se laissent conduire ; ils ne savent où ils sont, où ils vont, ce qu'on fait autour d'eux. Ils n'entendent point, ils ne répondent que des mots confus, leurs yeux troublés ne voient plus rien. O délire ! ô faiblesse humaine ! le sentiment du bonheur écrase l'homme, il n'est pas assez fort pour le supporter.

Il y a bien peu de gens qui sachent, un jour de mariage, prendre un ton convenable avec les nouveaux époux. La morne décence des uns et le propos léger des autres me semblent également déplacés. J'aimerais mieux qu'on laissât ces jeunes coeurs se replier sur eux-mêmes, et se livrer à une agitation qui n'est pas sans charme, que de les en distraire si cruellement pour les attrister par une fausse bienséance, ou pour les embarrasser par de mauvaises plaisanteries, qui, dussent-elle leur plaire en tout autre temps, leur sont très sûrement importunes un pareil jour.

Je vois mes deux jeunes gens, dans la douce langueur qui les trouble,

Copyright Arvensa Editions

n'écouter aucun des discours qu'on leur tient. Moi, qui veux qu'on jouisse de tous les jours de la vie, leur en laisserai-je perdre un si précieux ? Non, je veux qu'ils le goûtent, qu'ils le savourent, qu'il ait pour eux ses voluptés. Je les arrache à la foule indiscrète qui les accable, et, les menant promener à l'écart, je les rappelle à eux-mêmes en leur parlant d'eux. Ce n'est pas seulement à leurs oreilles que je veux parler, c'est à leurs coeurs ; et je n'ignore pas quel est le sujet unique dont ils peuvent s'occuper ce jour-là.

Mes enfants, leur dis-je en les prenant tous deux par la main, il y a trois ans que j'ai vu naître cette flamme vive et pure qui fait votre bonheur aujourd'hui. Elle n'a fait qu'augmenter sans cesse ; je vois dans vos yeux qu'elle est à son dernier degré de véhémence ; elle ne peut plus que s'affaiblir. » Lecteurs, ne voyez-vous pas les transports, les emportements, les serments d'Émile, l'air dédaigneux dont Sophie dégage sa main de la mienne, et les tendres protestations que leurs yeux se font mutuellement de s'adorer jusqu'au dernier soupir ? Je les laisse faire, et puis je reprends.

J'ai souvent pensé que si l'on pouvait prolonger le bonheur de l'amour dans le mariage, on aurait le paradis sur la terre. Cela ne s'est jamais vu jusqu'ici. Mais si la chose n'est pas tout à fait impossible, vous êtes bien dignes l'un et l'autre de donner un exemple que vous n'aurez reçu de personne, et que peu d'époux sauront imiter. Voulez-vous, mes enfants, que je vous dise un moyen que j'imagine pour cela, et que je crois être le seul possible ?

Ils se regardent en souriant et se moquent de ma simplicité. Émile me remercie nettement de ma recette, en me disant qu'il croit que Sophie en a une meilleure, et que, quant à lui, celle-là lui suffit. Sophie approuve, et paraît tout aussi confiante. Cependant à travers son air de raillerie, je crois démêler un peu de curiosité. J'examine Émile ; ses yeux ardents dévorent les charmes de son épouse ; c'est la seule chose dont il soit curieux, et tous mes propos ne l'embarrassent guère. Je souris à mon tour en disant en moi-même : Je saurai bientôt te rendre attentif.

La différence presque imperceptible de ces mouvements secrets en marque une bien caractéristique dans les deux sexes, et bien contraire aux préjugés reçus ; c'est que généralement les hommes sont moins constants que les femmes, et se rebutent plus tôt qu'elles de l'amour heureux. La femme pressent de loin l'inconstance de l'homme, et s'en inquiète[506] ; c'est ce qui la rend aussi plus jalouse. Quand il commence à s'attiédir,

Copyright Arvensa Editions

forcée à lui rendre pour le garder tous les soins qu'il prit autrefois pour lui plaire, elle pleure, elle s'humilie à son tour, et rarement avec le même succès. L'attachement et les soins gagnent les coeurs, mais ils ne les recouvrent guère. Je reviens à ma recette contre le refroidissement de l'amour dans le mariage.

Elle est simple et facile, reprends-je ; c'est de continuer d'être amants quand on est époux. En effet, dit Émile en riant du secret, elle ne nous sera pas pénible.

Plus pénible à vous qui parlez que vous ne pensez peut-être. Laissez-moi, je vous prie, le temps de m'expliquer.

Les noeuds qu'on veut trop serrer rompent. Voilà ce qui arrive à celui du mariage quand on veut lui donner plus de force qu'il n'en doit avoir. La fidélité qu'il impose aux deux époux est le plus saint de tous les droits ; mais le pouvoir qu'il donne à chacun des deux sur l'autre est de trop. La contrainte et l'amour vont mal ensemble, et le plaisir ne se commande pas. Ne rougissez point, ô Sophie ! et ne songez pas à fuir. À Dieu ne plaise que je veuille offenser votre modestie ! mais il s'agit du destin de vos jours. Pour un si grand objet, souffrez, entre un époux et un père, des discours que vous ne supporteriez pas ailleurs.

Ce n'est pas tant la possession que l'assujettissement qui rassasie, et l'on garde pour une fille entretenue un bien plus long attachement que pour une femme. Comment a-t-on pu faire un devoir des plus tendres caresses, et un droit des plus doux témoignages de l'amour ? C'est le désir mutuel qui fait le droit, la nature n'en connaît point d'autre. La loi peut restreindre ce droit, mais elle ne saurait l'étendre. La volupté est si douce par elle-même ! doit-elle recevoir de la triste gêne la force qu'elle n'aura pu tirer de ses propres attraits ? Non, mes enfants, dans le mariage les coeurs sont liés, mais les corps ne sont point asservis. Vous vous devez la fidélité, non la complaisance. Chacun des deux ne peut être qu'à l'autre, mais nul des deux ne doit être à l'autre qu'autant qu'il lui plaît.

S'il est donc vrai, cher Émile, que vous vouliez être l'amant de votre femme, qu'elle soit toujours votre maîtresse et la sienne ; soyez amant heureux, mais respectueux ; obtenez tout de l'amour sans rien exiger du devoir, et que les moindres faveurs ne soient jamais pour vous des droits, mais des grâces. Je sais que la pudeur fuit les aveux formels et demande d'être vaincue ; mais avec de la délicatesse et du véritable amour, l'amant se trompe-t-il sur la volonté secrète ? Ignore-t-il quand le coeur et les yeux

Copyright Arvensa Editions

accordent ce que la bouche feint de refuser ? Que chacun des deux, toujours maître de sa personne et de ses caresses, ait droit de ne les dispenser à l'autre qu'à sa propre volonté. Souvenez-vous toujours que, même dans le mariage, le plaisir n'est légitime que quand le désir est partagé. Ne craignez pas, mes enfants, que cette loi vous tienne éloignés ; au contraire, elle vous rendra tous deux plus attentifs à vous plaire, et préviendra la satiété. Bornés uniquement l'un à l'autre, la nature et l'amour vous rapprocheront assez. »

À ces propos et d'autres semblables, Émile se fâche, se récrie ; Sophie, honteuse, tient son éventail sur ses yeux, et ne dit rien. Le plus mécontent des deux, peut-être, n'est pas celui qui se plaint le plus. J'insiste impitoyablement : je fais rougir Émile de son peu de délicatesse ; je me rends caution pour Sophie qu'elle accepte pour sa part le traité. Je la provoque à parler ; on se doute bien qu'elle n'ose me démentir. Émile, inquiet, consulte les yeux de sa jeune épouse ; il les voit, à travers leur embarras, pleins d'un trouble voluptueux qui le rassure contre le risque de la confiance. Il se jette à ses pieds, baise avec transport la main qu'elle lui tend, et jure que, hors la fidélité promise, il renonce à tout autre droit sur elle. Sois, lui dit-il, chère épouse, l'arbitre de mes plaisirs comme tu l'es de mes jours et de ma destinée. Dût ta cruauté me coûter la vie, je te rends mes droits les plus chers. Je ne veux rien devoir à ta complaisance, je veux tout tenir de ton coeur.

Bon Émile, rassure-toi : Sophie est trop généreuse elle-même pour te laisser mourir victime de ta générosité.

Le soir, prêt à les quitter, je leur dis du ton le plus grave qu'il m'est possible : Souvenez-vous tous deux que vous êtes libres, et qu'il n'est pas ici question des devoirs d'époux ; croyez-moi, point de fausse déférence. Émile, veux-tu venir ? Sophie le permet. Émile, en fureur, voudra me battre. Et vous Sophie, qu'en dites-vous ? faut-il que je l'emmène ? La menteuse, en rougissant, dira que oui. Charmant et doux mensonge, qui vaut mieux que la vérité !

Le lendemain... L'image de la félicité ne flatte plus les hommes : la corruption du vice n'a pas moins dépravé leur goût que leurs coeurs. Ils ne savent plus sentir ce qui est touchant ni voir ce qui est aimable. Vous qui, pour peindre la volupté, n'imaginez jamais que d'heureux amants nageant dans le sein des délices, que vos tableaux sont encore imparfaits ! vous n'en avez que la moitié la plus grossière ; les plus doux attraits de la

Copyright Arvensa Editions

volupté n'y sont point. O qui de vous n'a jamais vu deux jeunes époux, unis sous d'heureux auspices, sortant du lit nuptial, et portant à la fois dans leurs regards languissants et chastes l'ivresse des doux plaisirs qu'ils viennent de goûter, l'aimable sécurité de l'innocence, et la certitude alors si charmante de couler ensemble le reste de leurs jours ? Voilà l'objet le plus ravissant qui puisse être offert au coeur de l'homme ; voilà le vrai tableau de la volupté : vous l'avez vu cent fois sans le reconnaître ; vos coeurs endurcis ne sont plus faits pour l'aimer. Sophie, heureuse et paisible, passe le jour dans les bras de sa tendre mère ; c'est un repos bien doux à prendre après avoir passé la nuit dans ceux d'un époux.

Le surlendemain, j'aperçois déjà quelque changement de scène. Émile veut paraître un peu mécontent ; mais, à travers cette affectation, je remarque un empressement si tendre, et même tant de soumission, que je n'en augure rien de bien fâcheux. Pour Sophie, elle est gaie que la veille, je vois briller dans ses yeux un air satisfait ; elle est charmante avec Émile ; elle lui fait presque des agaceries dont il n'est plus dépité.

Ces changements sont peu sensibles ; mais ils ne m'échappent pas : je m'en inquiète, j'interroge Émile en particulier ; j'apprends qu'à son grand regret, et malgré toutes ses instances, il a fallu faire lit à part la nuit précédente. L'impérieuse s'est hâtée d'user de son droit. On a un éclaircissement : Émile se plaint amèrement, Sophie plaisante ; mais enfin, le voyant prêt à se fâcher tout de bon, elle lui jette un regard plein de douceur et d'amour, et, me serrant la main, ne prononce que ce seul mot, mais d'un ton qui va chercher l'âme : L'ingrat ! Émile est si bête qu'il n'entend rien à cela. Moi je l'entends ; j'écarte Émile, et je prends à son tour Sophie en particulier.

Je vois, lui dis-je, la raison de ce caprice. On ne saurait avoir plus de délicatesse ni l'employer plus mal à propos. Chère Sophie, rassurez-vous ; c'est un homme que je vous ai donné, ne craignez pas de le prendre pour tel : vous avez eu les prémices de sa jeunesse ; il ne l'a prodiguée à personne, il la conservera longtemps pour vous.

« Il faut, ma chère enfant, que je vous explique mes vues dans la conversation que nous eûmes tous trois avant-hier. Vous n'y avez peut-être aperçu qu'un art de ménager vos plaisirs pour les rendre durables. O Sophie ! elle eut un autre objet plus digne de mes soins. En devenant votre époux, Émile est devenu votre chef ; c'est à vous d'obéir, ainsi l'a voulu la nature. Quand la femme ressemble à Sophie, il est pourtant bon que

Copyright Arvensa Editions

l'homme soit conduit par elle ; c'est encore la loi de la nature ; et c'est pour vous rendre autant d'autorité sur son coeur que son sexe lui en donne sur votre personne, que je vous ai faite l'arbitre de ses plaisirs. Il vous en coûtera des privations pénibles ; mais vous régnerez sur lui si vous savez régner sur vous ; et ce qui s'est déjà passé me montre que cet art si difficile n'est pas au-dessus de votre courage. Vous régnerez longtemps par l'amour, si vous rendez vos faveurs rares et précieuses, si vous savez les faire valoir. Voulez-vous voir votre mari sans cesse à vos pieds, tenez-le toujours à quelque distance de votre personne. Mais, dans votre sévérité, mettez de la modestie, et non du caprice ; qu'il vous voie réservée, et non pas fantasque ; gardez qu'en ménageant son amour vous ne le fassiez douter du vôtre. Faites-vous chérir par vos faveurs et respecter par vos refus ; qu'il honore la chasteté de sa femme sans avoir à se plaindre de sa froideur.

« C'est ainsi, mon enfant, qu'il vous donnera sa confiance, qu'il écoutera vos avis, qu'il vous consultera dans ses affaires, et ne résoudra rien sans en délibérer avec vous. C'est ainsi que vous pouvez le rappeler à la sagesse quand il s'égare, le ramener par une douce persuasion, vous rendre aimable pour vous rendre utile, employer la coquetterie aux intérêts de la vertu, et l'amour au profit de la raison.

« Ne croyez pas avec tout cela que cet art même puisse vous servir toujours. Quelque précaution qu'on puisse prendre, la jouissance use les plaisirs, et l'amour avant tous les autres. Mais, quand l'amour a duré longtemps, une douce habitude en remplit le vide, et l'attrait de la confiance succède aux transports de la passion. Les enfants forment entre ceux qui leur ont donné l'être une liaison non moins douce et souvent plus forte que l'amour même. Quand vous cesserez d'être la maîtresse d'Émile, vous serez sa femme et son amie ; vous serez la mère de ses enfants. Alors, au lieu de votre première réserve, établissez entre vous la plus grande intimité ; plus de lit à part, plus de refus, plus de caprice. Devenez tellement sa moitié, qu'il ne puisse plus se passer de vous, et que, sitôt qu'il vous quitte, il se sente loin de lui-même. Vous qui fîtes si bien régner les charmes de la vie domestique dans la maison paternelle, faites-les régner ainsi dans la vôtre. Tout homme qui se plaît dans sa maison aime sa femme. Souvenez-vous que si votre époux vit heureux chez lui, vous serez une femme heureuse.

« Quant à présent, ne soyez pas si sévère à votre amant ; il a mérité plus

Copyright Arvensa Editions

de complaisance ; il s'offenserait de vos alarmes ; ne ménagez plus si fort sa santé aux dépens de son bonheur, et jouissez du vôtre. Il ne faut point attendre le dégoût ni rebuter le désir ; il ne faut point refuser pour refuser, mais pour faire valoir ce qu'on accorde. »

Ensuite, les réunissant, je dis devant elle à son jeune époux : Il faut bien supporter le joug qu'on s'est imposé. Méritez qu'il vous soit rendu léger. Surtout sacrifiez aux grâces, et n'imaginez pas vous rendre plus aimable en boudant. La paix n'est pas difficile à faire, et chacun se doute aisément des conditions. Le traité se signe par un baiser. Après quoi je dis à mon élève : Cher Émile, un homme a besoin toute sa vie de conseil et de guide. J'ai fait de mon mieux pour remplir jusqu'à présent ce devoir envers vous ; ici finit ma longue tâche et commence celle d'un autre. J'abdique aujourd'hui l'autorité que vous m'avez confiée, et voici désormais votre gouverneur.

Peu à peu le premier délire se calme, et leur laisse goûter en paix les charmes de leur nouvel état. Heureux amants ! dignes époux ! pour honorer leurs vertus, pour peindre leur félicité, il faudrait faire l'histoire de leur vie. Combien de fois, contemplant en eux mon ouvrage, je me sens saisi d'un ravissement qui fait palpiter mon coeur ! Combien de fois je joins leurs mains dans les miennes en bénissant la Providence et poussant d'ardents soupirs ! Que de baisers j'applique sur ces deux mains qui se serrent ! de combien de larmes de joie ils me les sentent arroser ! Ils s'attendrissent à leur tour en partageant mes transports. Leurs respectables parents jouissent encore une fois de leur jeunesse dans celle de leurs enfants ; ils recommencent pour ainsi dire de vivre en eux, ou plutôt ils connaissent pour la première fois le prix de la vie : ils maudissent leurs anciennes richesses qui les empêchèrent au même âge de goûter un sort si charmant. S'il y a du bonheur sur la terre, c'est dans l'asile où nous vivons qu'il faut le chercher.

Au bout de quelques mois, Émile entre un matin dans ma chambre, et me dit en m'embrassant : Mon maître, félicitez votre enfant ; il espère avoir bientôt l'honneur d'être père. Oh ! quels soins vont être imposés à notre zèle, et que nous allons avoir besoin de vous ! À Dieu ne plaise que je vous laisse encore élever le fils après avoir élevé le père. À Dieu ne plaise qu'un devoir si saint et si doux soit jamais rempli par un autre que moi, dussé-je aussi bien choisir pour lui qu'on a choisi pour moi-même ! Mais restez le maître des jeunes maîtres. Conseillez-nous, gouvernez-nous, nous serons dociles : tant que je vivrai, j'aurai besoin de vous. J'en ai plus besoin que

Copyright Arvensa Editions

jamais, maintenant que mes fonctions d'homme commencent. Vous avez rempli les vôtres ; guidez-moi pour vous imiter ; et reposez-vous, il en est temps.

Copyright Arvensa Editions

Fin d'ÉMILE

Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

ÉMILE ET SOPHIE
ou
LES SOLITAIRES

Jean-Jacques ROUSSEAU
ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

ÉMILE ET SOPHIE ou LES SOLITAIRES

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Table des matières

Présentation de l'éditeur

Lettre I

Lettre II

Extrait d'une lettre du professeur Prévost, de Genève,

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ÉMILE ET SOPHIE ou LES SOLITAIRES
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Présentation de l'éditeur

Émile et Sophie est une œuvre posthume de J. J. Rousseau.

Ce morceau a paru dans l'édition de Genève, sous le titre d'*Émile et Sophie, ou les Solitaires* en 1780. Il s'agit de la suite de l'*Émile*. Composé de deux lettres, il est restée inachevé, même si Rousseau avait décidé de le publier tel quel.

Nous publions en annexes de ce fragment, un intéressant extrait d'une lettre du professeur Prévot de Genève, sur une suite *d'Émile et Sophie, ou les solitaires*, telle que J. J. Rousseau la lui avait lui-même exposée.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ÉMILE ET SOPHIE ou LES SOLITAIRES
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Lettre I

J'étais libre, j'étais heureux, ô mon maître ! Vous m'aviez fait un coeur propre à goûter le bonheur, et vous m'aviez donné Sophie ; aux délices de l'amour, aux épanchements de l'amitié, une famille naissante ajoutait les charmes de la tendresse paternelle ; tout m'annonçait une vie agréable, tout me promettait une douce vieillesse et une mort paisible dans les bras de mes enfants. Hélas ! qu'est devenu ce temps heureux de jouissance et d'espérance, où l'avenir embellissait le présent ; où mon coeur, ivre de sa joie, s'abreuvait chaque jour d'un siècle de félicité ? Tout s'est évanoui comme un songe : jeune encore j'ai tout perdu, femme, enfants, amis tout enfin, jusqu'au commerce de mes semblables. Mon coeur a été déchiré par tous ses attachements ; il ne tient plus qu'au moindre de tous, au tiède amour d'une vie sans plaisirs, mais exempte de remords. Si je survis longtemps à mes pertes, mon sort est de vieillir et mourir seul sans jamais revoir un visage d'homme, et la seule Providence me fermera les yeux.

En cet état, qui peut m'engager encore à prendre soin de cette triste vie que j'ai si peu de raison d'aimer ? Des souvenirs, et la consolation d'être dans l'ordre en ce monde en m'y soumettant sans murmure aux décrets éternels. Je suis mort dans tout ce qui m'était cher ; j'attends sans impatience et sans crainte que ce qui reste de moi rejoigne ce que j'ai perdu.

Mais vous, mon cher maître, vivez-vous ? êtes-vous mortel encore ? êtes-vous encore sur cette terre d'exil avec votre Émile, ou si déjà vous habitez avec Sophie la patrie des âmes justes ? Hélas ! où que vous soyez vous êtes mort pour moi, mes yeux ne vous verront plus, mais mon cœur s'occupera de vous sans cesse. Jamais je n'ai mieux connu le prix de vos soins qu'après que la dure nécessité m'a si cruellement fait sentir ses coups

Copyright Arvensa Editions

et m'a tout ôté excepté moi. Je suis seul, j'ai tout perdu ; mais je me reste, et le désespoir ne m'a point anéanti. Ces papiers ne vous parviendront pas, je ne puis l'espérer ; sans doute ils périront sans avoir été vus d'aucun homme : mais n'importe, ils sont écrits, je les rassemble, je les lie, je les continue, et c'est à vous que je les adresse : c'est à vous que je veux tracer ces précieux souvenirs qui nourrissent et navrent mon cœur ; c'est à vous que je veux rendre compte de moi, de mes sentiments, de ma conduite, de ce cœur que vous m'avez donné. Je dirai tout, le bien, le mal, mes douleurs, mes plaisirs, mes fautes ; mais je crois n'avoir rien à dire qui puisse déshonorer votre ouvrage.

Mon bonheur a été précoce ; il commença dès ma naissance, il devait finir avant ma mort. Tous les jours de mon enfance ont été des jours fortunés, passés dans la liberté, dans la joie, ainsi que dans l'innocence : je n'appris jamais à distinguer mes instructions de mes plaisirs. Tous les hommes se rappellent avec attendrissement de leur enfance, mais je suis le seul peut-être qui ne mêle point à ces doux souvenirs ceux des pleurs qu'on lui fit verser. Hélas ! si je fusse mort enfant, j'aurais déjà joui de la vie, et n'en aurais pas connu les regrets !

Je devins jeune homme et ne cessai point d'être heureux. Dans l'âge des passions je formais ma raison par mes sens ; ce qui sert à tromper les autres fut pour moi le chemin de la vérité. J'appris à juger sainement des choses qui m'environnaient et de l'intérêt que j'y devais prendre ; j'en jugeais sur des principes vrais et simples ; l'autorité, l'opinion n'altéraient point mes jugements. Pour découvrir les rapports des choses entre elles, j'étudiais les rapports de chacune d'elles à moi : Par deux termes connus j'apprenais à trouver le troisième : Pour connaître l'univers par tout ce, qui pouvait m'intéresser, il me suffit de me connaître ; ma place assignée, tout fut trouvé.

J'appris ainsi que la première sagesse est de vouloir ce qui est, et de régler son coeur sur sa destinée. Voilà tout ce qui dépend de nous, me disiez-vous ; tout le reste est de nécessité. Celui qui lutte le plus contre son sort est le moins sage et toujours le plus malheureux ; ce qu'il peut changer à sa situation le soulage moins que le trouble intérieur qu'il se donne pour cela ne le tourmente. Il réussit rarement, et ne gagne rien à réussir. Mais quel être sensible peut vivre toujours sans passions, sans attachements ? Ce n'est pas un homme ; c'est une brute, ou c'est un dieu. Ne pouvant donc me garantir de toutes les affections qui nous lient aux choses, vous

Copyright Arvensa Editions

m'apprîtes du moins à les choisir, à n'ouvrir mon âme qu'aux plus nobles, à ne l'attacher qu'aux plus dignes objets, qui sont mes semblables, à étendre pour ainsi dire le moi humain sur toute l'humanité, et à me préserver ainsi des viles passions qui le concentrent.

Quand mes sens éveillés par l'âge me demandèrent une compagne, vous épurâtes leurs feux par les sentiments ; c'est par l'imagination qui les anime que j'appris à les subjuguer. J'aimais Sophie avant même que de la connaître ; cet amour préservait mon cœur des pièges du vice ; il y portait le goût des choses belles et honnêtes ; il y gravait en traits ineffaçables les saintes lois de la vertu. Quand je vis enfin ce digne objet de mon culte, quand je sentis l'empire de ses charmes, tout ce qui peut entrer de doux, de ravissant dans une âme, pénétra la mienne d'un sentiment exquis que rien ne peut exprimer. Jours chéris de mes premières amours, jours délicieux, que ne pouvez-vous recommencer sans cesse, et remplir désormais tout mon être ! je ne voudrais point d'autre éternité.

Vains regrets ! souhaits inutiles ! Tout est disparu, tout est disparu sans retour..... Après tant d'ardents soupirs, j'en obtins le prix, tous mes voeux furent comblés. Époux, et toujours amant, je trouvai dans la tranquille possession un bonheur d'une autre espèce, mais non moins vrai que dans le délire des désirs. Mon maître, vous croyez avoir connu cette fille enchanteresse. O combien vous vous trompez ! Vous avez connu ma maîtresse, ma femme ; mais vous n'avez pas connu Sophie. Ses charmes de toute espèce étaient inépuisables, chaque instant semblait les renouveler, et le dernier jour de sa vie m'en montra que je n'avais pas connus.

Copyright Arvensa Editions

Déjà père de deux enfants, je partageais mon temps entre une épouse adorée et les chers fruits de sa tendresse ; vous m'aidiez à préparer à mon fils une éducation semblable à la mienne, et ma fille, sous les yeux de sa mère, eût appris à lui ressembler. Toutes mes affaires se bornaient au soin du patrimoine de Sophie ; j'avais oublié ma fortune pour jouir de ma félicité. Trompeuse félicité ! trois fois j'ai senti ton inconstance. Ton terme n'est qu'un point, et lorsqu'on est au comble il faut bientôt décliner. Était-ce par vous, père cruel, que devait commencer ce déclin ? Par quelle fatalité pûtes-vous quitter cette vie paisible que nous menions ensemble, comment mes empressements vous rebutèrent-ils de moi ? Vous vous complaisiez dans votre ouvrage ; je le voyais, je le sentais, j'en étais sûr. Vous paraissiez heureux de mon bonheur ; les tendres caresses de Sophie semblaient flatter votre coeur paternel ; vous nous aimiez, vous vous plaisiez avec nous, et vous nous quittâtes ! Sans votre retraite je serais heureux encore ; mon fils vivrait peut-être, ou d'autres mains n'auraient point fermé ses yeux. Sa mère, vertueuse et chérie, vivrait elle-même dans les bras de son époux. Retraite funeste qui m'a livré sans retour aux horreurs de mon sort ! Non, jamais sous vos yeux le crime et ses peines n'eussent approché de ma famille ; en l'abandonnant vous m'avez fait plus de maux que vous ne m'aviez fait de biens en toute ma vie.

Bientôt le ciel cessa de bénir une maison que vous n'habitiez plus. Les maux, les afflictions se succédaient sans relâche. En peu de mois nous perdîmes le père, la mère de Sophie, et enfin sa fille, sa charmante fille qu'elle avait tant désirée, qu'elle idolâtrait, qu'elle voulait suivre. À ce dernier coup sa constance ébranlée acheva de l'abandonner. Jusqu'à ce temps, contente et paisible dans sa solitude, elle avait ignoré les amertumes de la vie, elle n'avait point armé contre les coups du sort cette âme sensible et facile à s'affecter. Elle sentit ces pertes comme on sent ses premiers malheurs : aussi ne furent-elles que les commencements des nôtres. Rien ne pouvait tarir ses pleurs : la mort de sa fille lui fit sentir plus vivement celle de sa mère ; elle appelait sans cesse l'une ou l'autre en gémissant ; elle faisait retentir de leurs noms et de ses regrets tous les lieux où jadis elle avait reçu leurs innocentes caresses ; tous les objets qui les lui rappelaient aigrissaient ses douleurs. Je résolus de l'éloigner de ces tristes lieux. J'avais dans la capitale ce qu'on appelle des affaires et qui n'en avaient jamais été pour moi jusqu'alors : je lui proposai d'y suivre une amie qu'elle s'était faite au voisinage et qui était obligée de s'y rendre avec

Copyright Arvensa Editions

son mari. Elle y consentit, pour ne point se séparer de moi, ne pénétrant pas mon motif. Son affliction lui était trop chère pour chercher à la calmer. Partager ses regrets, pleurer avec elle, était la seule consolation qu'on pût lui donner.

En approchant de la capitale, je me sentis frappé d'une impression funeste que je n'avais jamais éprouvée auparavant. Les plus tristes pressentiments s'élevaient dans mon sein : tout ce que j'avais vu, tout ce que vous m'aviez dit des grandes villes me faisait trembler sur le séjour de celle-ci. Je m'effrayais d'exposer une union si pure à tant de dangers qui pouvaient l'altérer. Je frémissais, en regardant la triste Sophie, de songer que j'entraînais moi-même tant de vertus et de charmes dans ce gouffre de préjugés et de vices où vont se perdre de toutes parts l'innocence et le bonheur.

Cependant, sûr d'elle et de moi, je méprisais cet avis de la prudence, que je prenais pour un vain pressentiment ; en m'en laissant tourmenter je le traitais de chimère. Hélas ! je n'imaginais pas le voir sitôt et si cruellement justifié. Je ne songeais guère que je n'allais pas chercher le péril dans la capitale, mais qu'il m'y suivait.

Comment vous parler des deux ans que nous passâmes dans cette fatale ville, et de l'effet cruel que fit sur mon âme et sur mon sort ce séjour empoisonné ? Vous avez trop su ces tristes catastrophes, dont le souvenir, effacé dans des jours plus heureux, vient aujourd'hui redoubler mes regrets en me ramenant à leur source. Quel changement produisit en moi ma complaisance pour des liaisons trop aimables que l'habitude commençait à tourner en amitié ! Comment l'exemple et l'imitation, contre lesquels vous aviez si bien armé mon cœur, l'amenèrent-ils insensiblement à ces goûts frivoles que, plus jeune, j'avais su dédaigner ? Qu'il est différent de voir les choses distrait par d'autres objets, ou seulement occupé de ceux qui nous frappent ! Ce n'était plus le temps où mon imagination échauffée ne cherchait que Sophie et rebutait tout ce qui n'était pas elle. Je ne la cherchais plus, je la possédais, et son charme embellissait alors autant les objets qu'il les avait défigurés dans ma première jeunesse. Mais bientôt ces mêmes objets affaiblirent mes goûts en les partageant. Usé peu à peu sur tous ces amusements frivoles, mon cœur perdait insensiblement son premier ressort et devenait incapable de chaleur et de force : j'errais avec inquiétude d'un plaisir à l'autre ; je recherchais tout et je m'ennuyais de tout ; je ne me plaisais qu'où je n'étais pas, et m'étourdissais pour

Copyright Arvensa Editions

m'amuser. Je sentais une révolution dont je ne voulais point me convaincre ; je ne me laissais pas le temps de rentrer en moi, crainte de ne m'y plus retrouver. Tous mes attachements s'étaient relâchés, toutes mes affections s'étaient attiédies : j'avais mis un jargon de sentiment et de morale à la place de la réalité. J'étais un homme galant sans tendresse, un stoïcien sans vertus, un sage occupé de folies, je n'avais plus de votre Émile que le nom et quelques discours. Ma franchise, ma liberté, mes plaisirs, mes devoirs, vous, mon fils, Sophie elle-même, tout ce qui jadis animait, élevait mon esprit et faisait la plénitude de mon existence, en se détachant peu à peu de moi, semblait m'en détacher moi-même, et ne laissait plus, dans mon âme affaissée qu'un sentiment importun de vide et d'anéantissement. Enfin, je n'aimais plus, ou croyais ne plus aimer. Ce feu terrible, qui paraissait presque éteint, couvait sous la cendre, pour éclater bientôt avec plus de fureur que jamais.

Changement cent fois plus inconcevable ! Comment celle qui faisait la gloire et le bonheur de ma vie en fit-elle la honte et le désespoir ? Comment décrirais-je un si déplorable égarement ? Non, jamais ce détail affreux ne sortira de ma plume ni de ma bouche ; il est trop injurieux à la mémoire de la plus digne des femmes, trop accablant, trop horrible à mon souvenir, trop décourageant pour la vertu ; j'en mourrais cent fois avant qu'il fût achevé. Morale du monde, pièges du vice et de l'exemple, trahisons d'une fausse amitié, inconstance et faiblesse humaine, qui de nous est à votre épreuve ? Ah ! si Sophie a souillé sa vertu, quelle femme osera compter sur la sienne ? Mais de quelle trempe unique dût être une âme qui put revenir de si loin à tout ce qu'elle fut auparavant.

C'est de vos enfants régénérés que j'ai à vous parler. Tous leurs égarements vous ont été connus : je n'en dirai que ce qui tient à leur retour à eux-mêmes et sert à lier les évènements.

Sophie consolée, ou plutôt distraite par son amie et par les sociétés où elle l'entraînait, n'avait plus ce goût décidé pour la vie privée et pour la retraite : elle avait oublié ses pertes et presque ce qui lui était resté. Son fils, en grandissant, allait devenir moins dépendant d'elle, et déjà la mère apprenait à s'en passer. Moi-même je n'étais plus son Émile, je n'étais que son mari ; et le mari d'une honnête femme, dans les grandes villes, est un homme avec qui l'on garde en public toutes sortes de bonnes manières, mais qu'on ne voit point en particulier. Longtemps nos coteries furent les mêmes. Elles changèrent insensiblement. Chacun des deux pensait se

Copyright Arvensa Editions

mettre à son aise loin de la personne qui avait droit d'inspection sur lui. Nous n'étions plus un, nous étions deux : le ton du monde nous avait divisés, et nos cœurs ne se rapprochaient plus ; il n'y avait que nos voisins de campagne et amis de ville qui nous réunissent quelquefois. La femme, après m'avoir fait souvent des agaceries auxquelles je ne résistais pas toujours sans peine, se rebuta, et s'attachant tout-à-fait à Sophie en devint inséparable. Le mari vivait fort lié avec son épouse, et par conséquent avec la mienne. Leur conduite extérieure était régulière et décente ; mais leurs maximes auraient dû m'effrayer. Leur bonne intelligence venait moins d'un véritable attachement que d'une indifférence commune sur les devoirs de leur état. Peu jaloux des droits qu'ils avaient l'un sur l'autre, ils prétendaient s'aimer beaucoup plus en se passant tous leurs goûts sans contrainte, et ne s'offensant point de n'en être pas l'objet. Que mon mari vive heureux, sur toute chose, disait la femme ; que j'aie ma femme pour amie, je suis content, disait le mari. Nos sentiments, poursuivaient-ils, ne dépendent pas de nous, mais nos procédés en dépendent : chacun met du sien tout ce qu'il peut au bonheur de l'autre. Peut-on mieux aimer ce qui nous est cher que de vouloir tout ce qu'il désire ? On évite la cruelle nécessité de se fuir.

Ce système ainsi mis à découvert tout d'un coup nous eût fait horreur. Mais on ne sait pas combien les épanchements de l'amitié font passer de choses qui révolteraient sans elle ; on ne sait pas combien une philosophie si bien adaptée aux vices du coeur humain, une philosophie qui n'offre, au lieu des sentiments qu'on n'est plus maître d'avoir, au lieu du devoir caché qui tourmente, et qui ne profite à personne, que soins, procédés, bienséances, attentions, que franchise, liberté, sincérité, confiance ; on ne fait pas, dis-je, combien tout ce qui maintient l'union entre les personnes, quand les coeurs ne sont plus unis, a d'attrait pour les meilleurs naturels, et devient séduisant sous le masque de la sagesse : la raison même aurait peine à se défendre, si la conscience ne venait au secours. C'était-là ce qui maintenait entre Sophie et moi la honte de nous montrer un empressement que nous n'avions plus. Le couple qui nous avait subjugués s'outrageait sans contrainte, et croyait s'aimer : mais un ancien respect l'un pour l'autre, que nous ne pouvions vaincre, nous forçait à nous fuir pour nous outrager. En paraissant nous être mutuellement à charge, nous étions plus près de nous réunir qu'eux qui ne se quittaient point. Cesser de s'éviter quand on s'offense, c'est être sûrs de ne se rapprocher jamais.

Copyright Arvensa Editions

Mais, au moment où l'éloignement entre nous était le plus marqué, tout changea de la manière la plus bizarre. Tout-à-coup Sophie devint aussi sédentaire et retirée qu'elle avait été dissipée jusqu'alors. Son humeur, qui n'était pas toujours égale, devint constamment triste et sombre. Enfermée depuis le matin jusqu'au soir dans sa chambre, sans parler, sans pleurer, sans se soucier de personne, elle ne pouvait souffrir qu'on l'interrompît. Son amie elle-même lui devint insupportable ; elle le lui dit, et la reçut mal sans la rebuter : elle me pria plus d'une fois de la délivrer d'elle. Je lui fis la guerre de ce caprice dont j'accusais un peu de jalousie ; je le lui dis même un jour en plaisantant. Non, monsieur, je ne suis point jalouse, me dit-elle d'un air froid et résolu ; mais j'ai cette femme en horreur : je ne vous demande qu'une grâce, c'est que je ne la revoie jamais. Frappé de ces mots, je voulus savoir la raison de sa haine : elle refusa de répondre. Elle avait déjà fermé sa porte au mari, je fus obligé de la fermer à la femme, et nous ne les vîmes plus.

Cependant sa tristesse continuait et devenait inquiétante. Je commençai de m'en alarmer ; mais comment en savoir la cause qu'elle s'obstinait à taire ? Ce n'était pas à cette âme fière qu'on en pouvait imposer par l'autorité. Nous avions cessé depuis si longtemps d'être les confidents l'un de l'autre, que je fus peu surpris qu'elle dédaignât de m'ouvrir son cœur : il fallait mériter cette confiance ; et, soit que sa couchante mélancolie eût réchauffé le mien, soit qu'il fût moins guéri qu'il n'avait cru l'être, je sentis qu'il m'en coûtait peu pour lui rendre des soins avec lesquels j'espérais vaincre enfin son silence.

Je ne la quittais plus : mais j'eus beau revenir à elle et marquer ce retour par les plus tendres empressements, je vis avec douleur que je n'avançais rien. Je voulus rétablir les droits d'époux, trop négligés depuis longtemps ; j'éprouvai la plus invincible résistance. Ce n'étaient plus ces refus agaçants, faits pour donner un nouveau prix à ce qu'on accorde ; ce n'étaient pas non plus ces refus tendres, modestes, mais absolus qui m'enivraient d'amour et qu'il fallait pourtant respecter : c'étaient les refus sérieux d'une volonté décidée qui s'indigne qu'on puisse douter d'elle. Elle me rappelait avec force les engagements pris jadis en votre présence. Quoi qu'il en soit de moi, disait-elle, vous devez vous estimer vous-même et respecter à jamais la parole d'Émile. Mes torts ne vous autorisent point à violer vos promesses. Vous pouvez me punir, mais vous ne pouvez me contraindre, et soyez sûr que je ne le souffrirai jamais. Que répondre ? que

Copyright Arvensa Editions

faire, sinon tâcher de la fléchir, de la toucher, de vaincre son obstination à force de persévérance ? Ces vains efforts irritaient à la fois mon amour et mon amour-propre. Les difficultés enflammaient mon coeur, et je me faisais un point d'honneur de les surmonter. Jamais peut-être, après dix ans de mariage, après un si long refroidissement, la passion d'un époux ne se ralluma si brûlante et si vive ; jamais durant mes premières amours, je n'avais tant versé de pleurs à ses pieds : tout fut inutile, elle demeura inébranlable.

J'étais aussi surpris qu'affligé, sachant bien que cette dureté de cœur n'était pas dans son caractère. Je ne me rebutai pas ; et si je ne vainquis pas son opiniâtreté, j'y crus voir enfin moins de sécheresse. Quelques signes de regret et de pitié tempéraient l'aigreur de ses refus : je jugeais quelquefois qu'ils lui coûtaient ; ses yeux éteints laissaient tomber sur moi quelques regards non moins tristes, mais moins farouches, et qui semblaient portés à l'attendrissement. Je pensai que la honte d'un caprice aussi outré l'empêchait d'en revenir, qu'elle le soutenait faute de pouvoir l'excuser, et qu'elle n'attendait peut-être qu'un peu de contrainte pour paraître céder à la force ce qu'elle n'osait plus accorder de bon gré. Frappé d'une idée qui flattait mes désirs, je m'y livre avec complaisance : c'est encore un égard que je veux avoir pour elle, de lui sauver l'embarras de se rendre après avoir si longtemps résisté.

Un jour qu'entraîné par mes transports je joignais aux plus tendres supplications les plus ardentes caresses, je la vis émue ; je voulus achever ma victoire. Oppressée et palpitante, elle était prête à succomber ; quand tout-à-coup changeant de ton, de maintien, de visage, elle me repousse avec une promptitude, avec une violence incroyable, et me regardant d'un oeil que la fureur et le désespoir rendaient effrayant : arrêtez, Émile, me dit-elle, et sachez que je ne vous suis plus rien : Un autre à souillé votre lit, je suis enceinte ; vous ne me toucherez de ma vie. Et sur-le-champ elle s'élance avec impétuosité dans son cabinet, dont elle ferme la porte sur elle.

Je demeure écrasé.....

Mon maître, ce n'est pas ici l'histoire des événements de ma vie ; ils valent peu la peine d'être écrits : c'est l'histoire de mes passions, de mes sentiments, de mes idées. Je dois m'étendre sur la plus terrible révolution que mon coeur éprouva jamais.

Les grandes plaies du corps et de l'âme ne saignent pas à l'instant

Copyright Arvensa Editions

qu'elles sont faites ; elles n'impriment pas sitôt leurs plus vives douleurs ; la nature se recueille pour en soutenir toute la violence, et souvent le coup mortel est porté longtemps avant que la blessure se fasse sentir. À cette scène inattendue, à ces mots que mon oreille semblait repousser, je reste immobile, anéanti ; mes yeux se ferment, un froid mortel court dans mes veines ; sans être évanoui je sens tous mes sens arrêtés, toutes mes fonctions suspendues ; mon âme bouleversée est dans un trouble universel, semblable au chaos de la scène au moment qu'elle change, au moment que tout fuit et va prendre un nouvel aspect.

J'ignore combien de temps je demeurai dans cet état, à genoux comme j'étais, et sans oser presque remuer, de peur de m'assurer que ce qui se passait n'était point un songe. J'aurais voulu que cet étourdissement eût duré toujours. Mais enfin, réveillé malgré moi, la première impression que je sentis fut un saisissement d'horreur pour tout ce qui m'environnait. Tout-à-coup je me lève, je m'élance hors de la chambre, je franchis l'escalier sans rien voir, sans rien dire à personne ; je sors, je marche à grands pas, je m'éloigne avec la rapidité d'un cerf qui croit fuir par sa vitesse le trait qu'il porte enfoncé dans son flanc.

Je cours ainsi sans m'arrêter, sans ralentir mon pas, jusque dans un jardin public. L'aspect du jour et du ciel m'était à charge, je cherchais l'obscurité sous les arbres ; enfin, me trouvant hors d'haleine, je me laissai tomber demi-mort sur un gazon....Ou suis-je ? que suis-je devenu ? qu'ai-je entendu ? quelle catastrophe ? Insensé, quelle chimère as-tu poursuivie ? Amour, honneur, foi, vertus, où êtes-vous ? La sublime, la noble Sophie n'est qu'une infâme ! Cette exclamation que mon transport fit éclater fut suivie d'un tel déchirement de coeur, qu'oppressé par les sanglots, je ne pouvais ni respirer ni gémir : sans la rage et l'emportement qui succédèrent, ce saisissement m'eût sans doute étouffé. Ô qui pourrait démêler, exprimer cette confusion de sentiments divers que la honte, l'amour, la fureur, les regrets, l'attendrissement, la jalousie, l'affreux désespoir me firent éprouver à la fois ? Non, cette situation, ce tumulte ne peut se décrire. L'épanouissement de l'extrême joie, qui d'un mouvement uniforme semble étendre et raréfier tout notre être, se conçoit, s'imagine aisément. Mais quand l'excessive douleur rassemble dans le sein d'un misérable toutes les furies des enfers ; quand mille tiraillements opposés le déchirent sans qu'il puisse en distinguer un seul ; quand il se sent mettre en pièces par cent forces diverses qui l'entraînent en sens contraire, il n'est

Copyright Arvensa Editions

plus un, il est tout entier à chaque point de douleur, il semble se multiplier pour souffrir. Tel était mon état, tel il fut durant plusieurs heures. Comment en faire le tableau ? Je ne dirais pas en des volumes ce que je sentais à chaque instant. Hommes heureux, qui, dans une âme étroite et dans un coeur tiède, ne connaissez de revers que ceux de la fortune, ni de passions qu'un vil intérêt, puisiez-vous traiter toujours cet horrible état de chimère, et n'éprouver jamais les tourments cruels que donnent de plus dignes attachements, quand ils se rompent, aux coeurs faits pour les sentir !

Nos forces sont bornées, et tous les transports violents ont des intervalles. Dans un de ces moments d'épuisement où la nature reprend haleine pour souffrir, je vins tout-à-coup à penser à ma jeunesse, à vous mon maître, à mes leçons ; je vins à penser que j'étais homme, et je me demande aussitôt, quel mal ai-je reçu dans ma personne ? quel crime ai-je commis ? qu'ai-je perdu de moi ? Si, dans cet instant, tel que je suis, je tombais des nues pour commencer d'exister, serais-je un être malheureux ? Cette réflexion, plus prompte qu'un éclair, jeta dans mon âme un instant de lueur que je reperdis bientôt, mais qui me suffit pour me reconnaître. Je me vis clairement à ma place ; et l'usage de ce moment de raison fut de m'apprendre que j'étais incapable de raisonner. L'horrible agitation qui régnait dans mon âme n'y laissait à nul objet le temps de se faire apercevoir : j'étais hors d'état de rien voir, de rien comparer, de délibérer, de résoudre, de juger de rien. C'était donc me tourmenter vainement que de vouloir rêver à ce que j'avais à faire, c'était sans fruit aigrir mes peines, et mon seul soin devait être de gagner du temps pour raffermir mes sens et rasseoir mon imagination. Je crois que c'est le seul parti que vous auriez pu prendre vous-même, si vous eussiez été là pour me guider.

Résolu de laisser exhaler la fougue des transports que je ne pouvais vaincre, je m'y livre avec une furie empreinte de je ne sais quelle volupté, comme ayant mis ma douleur à son aise. Je me lève avec précipitation ; je me mets à marcher comme auparavant, sans suivre de route déterminée : je cours, j'erre de part et d'autre, j'abandonne mon corps à toute l'agitation de mon coeur ; j'en suis les impressions sans contrainte ; je me mets hors d'haleine ; et mêlant mes soupirs tranchants à ma respiration gênée, je me sentais quelquefois prêt à suffoquer.

Les secousses de cette marche précipitée semblaient m'étourdir et me

Copyright Arvensa Editions

soulager. L'instinct dans les passions violentes dicte des cris, des mouvements, des gestes, qui donnent un cours aux esprits et font diversion à la passion : tant qu'on s'agite on n'est qu'emporté ; le morne repos est plus à craindre, il est voisin du désespoir. Le même soir je fis de cette différence une épreuve presque risible, si tout ce qui montre la folie et la misère humaine devait jamais exciter à rire quiconque y peut être assujetti.

Après mille tours et retours faits sans m'en être aperçu, je me trouve au milieu de la ville, entouré de carrosses, à l'heure des spectacles, et dans une rue où il y en avait un. J'allais être écrasé dans l'embarras, si quelqu'un, me tirant par le bras, ne m'eût averti du danger. Je me jette dans une porte ouverte ; c'était un café ; j'y suis accosté par des gens de ma connaissance ; on me parle, on m'entraîne je ne sais où. Frappé d'un bruit d'instruments et d'un éclat de lumières, je reviens à moi, j'ouvre les yeux, je regarde : je me trouve dans la salle du spectacle un jour de première représentation, pressé par la foule, et dans l'impuissance de sortir.

Je frémis ; mais je pris mon parti. Je ne dis rien, je me tins tranquille, quelque cher que me coûtât cette apparente tranquillité. On fit beaucoup de bruit, on parlait beaucoup, on me parlait : n'entendant rien, que pouvais-je répondre ? mais un de ceux qui m'avaient amené ayant par hasard nommé ma femme, à ce nom funeste je fis un cri perçant qui fut ouï de toute l'assemblée et causa quelque rumeur. Je me remis promptement, et tout s'apaisa. Cependant, ayant attiré par ce cri l'attention de ceux qui m'environnaient, je cherchai le moment de m'évader, et m'approchant peu à peu de la porte, je sortis enfin avant qu'on eût achevé.

En entrant dans la rue et retirant machinalement ma main, que j'avais tenue dans mon sein durant toute la représentation, je vis mes doigts pleins de sang, et j'en crus sentir couler sur ma poitrine. J'ouvre mon sein, je regarde, je le trouve sanglant et déchiré comme le coeur qu'il enfermait. On peut penser qu'un spectateur tranquille à ce prix n'était pas fort bon juge de la pièce qu'il venait d'entendre.

Je me hâtai de fuir, tremblant d'être encore rencontré. La nuit favorisant mes courses, je me remis à parcourir les rues, comme pour me dédommager de la contrainte que je venais d'éprouver : je marchai plusieurs heures sans me reposer un moment ; enfin ne pouvant presque plus me soutenir, et me trouvant près de mon quartier, je rentre chez moi,

Copyright Arvensa Editions

non sans un affreux battement de coeur : je demande ce que fait mon fils ; on me dit qu'il dort : je me tais et soupire : mes gens veulent me parler ; je leur impose silence ; je me jette sur un lit, ordonnant qu'on s'aille coucher. Après quelques heures d'un repos pire que l'agitation de la veille, je me lève avant le jour ; et traversant sans bruit les appartements, j'approche de la chambre de Sophie ; là, sans pouvoir me retenir, je vais avec la plus détestable lâcheté couvrir de cent baisers et baigner d'un torrent de pleurs le seuil de sa porte ; puis m'échappant avec la crainte et les précautions d'un coupable, je sors doucement du logis, résolu de n'y rentrer de mes jours.

Ici finit ma vive mais courte folie, et je rentrai dans mon bon sens. Je crois même avoir fait ce que j'avais dû faire en cédant d'abord à la passion que je ne pouvais vaincre, pour pouvoir la gouverner ensuite après lui avoir laissé quelque essor. Le mouvement que je venais de suivre m'ayant disposé à l'attendrissement, la rage qui m'avait transporté jusqu'alors fit place à la tristesse, et je commençai à lire assez au fond de mon coeur pour y voir gravée en traits ineffaçables la plus profonde affliction. Je marchais cependant, je m'éloignais du lieu redoutable moins rapidement que la veille, mais aussi sans faire aucun détour. Je sortis de la ville ; et prenant le premier grand chemin, je me mis à le suivre d'une démarche lente et mal assurée qui marquait la défaillance et l'abattement. À mesure que le jour croissant éclairait les objets, je croyais voir un autre ciel, une autre terre, un autre univers ; tout était changé pour moi. Je n'étais plus le même que la veille, ou plutôt, je n'étais plus ; c'était ma propre mort que j'avais à pleurer. Ô combien de délicieux souvenirs vinrent assiéger mon coeur serré de détresse, et le forcer de s'ouvrir à leurs douces images pour le noyer de vains regrets ! Toutes mes jouissances passées venaient aigrir le sentiment de mes pertes, et me rendaient plus de tourments qu'elles ne m'avaient donné de voluptés. Ah ! qui est-ce qui connaît le contraste affreux de sauter tout d'un coup de l'excès du bonheur à l'excès de la misère, et de franchir cet immense intervalle, sans avoir un moment pour s'y préparer ? Hier, hier même, aux pieds d'une épouse adorée j'étais le plus heureux des êtres ; c'était l'amour qui m'asservissait à ses lois, qui me tenait dans sa dépendance ; son tyrannique pouvoir était l'ouvrage de ma tendresse, et je jouissais même de ses rigueurs. Que ne m'était-il donné de passer le cours des siècles dans cet état trop aimable, à l'estimer, la respecter, la chérir, à gémir de sa tyrannie, à vouloir la fléchir sans y parvenir jamais, à

Copyright Arvensa Editions

demander, implorer, supplier, désirer sans cesse, et jamais ne rien obtenir ! Ces temps, ces temps charmants de retour attendu, d'espérance trompeuse, valaient ceux mêmes où je la possédais. Et maintenant haï, trahi, déshonoré, sans espoir, sans ressource, je n'ai pas même la consolation d'oser former des souhaits... Je m'arrêtais, effrayé d'horreur à l'objet qu'il fallait substituer à celui qui m'occupait avec tant de charmes. Contempler Sophie avilie et méprisable ! Quels yeux pouvaient souffrir cette profanation ? Mon plus cruel tourment n'était pas de m'occuper de ma misère, c'était d'y mêler la honte de celle qui l'avait causée. Ce tableau désolant était le seul que je ne pouvais supporter.

La veille, ma douleur stupide et forcenée m'avait garanti de cette affreuse idée ; je ne songeais à rien qu'à souffrir. Mais, à mesure que le sentiment de mes maux s'arrangeait pour ainsi dire. au fond de mon coeur, forcé de remonter à leur source, je me retraçais malgré moi ce fatal objet. Les mouvements qui m'étaient échappés en sortant ne marquaient que trop l'indigne penchant qui m'y ramenait. La haine que je lui devais me coûtait moins que le dédain qu'il y fallait joindre ; et ce qui me déchirait le plus cruellement n'était pas tant de renoncer à elle que d'être forcé de la mépriser.

Mes premières réflexions sur elle furent amères. Si l'infidélité d'une femme ordinaire est un crime, quel nom fallait-il donner à la sienne ? Les âmes viles ne s'abaissent point en faisant des bassesses, elles restent dans leur état ; il n'y a point pour elles d'ignominie, parce qu'il n'y a point d'élévation. Les adultères des femmes du monde ne sont que des galanteries ; mais Sophie adultère est le plus odieux de tous les monstres : la distance de ce qu'elle est à ce qu'elle fut est immense ; non, il n'y a point d'abaissement, point de crime pareil au sien.

Mais moi, reprenais-je, moi qui l'accuse, et qui n'en ai que trop le droit, puisque c'est moi qu'elle offense, puisque c'est à moi que l'ingrate a donné la mort, de quel droit osé-je la juger si sévèrement avant de m'être jugé moi-même, avant de savoir ce que je dois me reprocher de ses torts ? Tu l'accuses de n'être plus la même ! Ô Émile ! et toi, n'as-tu point changé ? Combien je t'ai vu dans cette grande ville différent près d'elle de ce que tu fus jadis ! Ah ! son inconstance est l'ouvrage de la tienne. Elle avait juré de t'être fidèle ; et toi, n'avais tu pas juré de l'adorer toujours ? Tu l'abandonnes, et tu veux qu'elle te reste ! tu la méprises, et tu veux en être toujours honoré ! C'est ton refroidissement, ton oubli, ton indifférence, qui

Copyright Arvensa Editions

t'ont arraché de son cœur. Il ne faut point cesser d'être aimable quand on veut être toujours aimé. Elle n'a violé ses serments qu'à ton exemple ; il fallait ne la point négliger, et jamais elle ne t'eût trahi.

Quels sujets de plainte t'a-t-elle donnés dans la retraite où tu l'as trouvée, et où tu devais toujours la laisser ? Quel attiédissement as-tu remarqué dans sa tendresse ? Est-ce elle qui t'a prié de la tirer de ce lieu fortuné ? Tu le sais, elle l'a quitté avec le plus mortel regret. Les pleurs qu'elle y versait lui étaient plus doux que les folâtres jeux de la ville. Elle y passait son innocente vie à faire le bonheur de la tienne : mais elle t'aimait mieux que sa propre tranquillité. Après t'avoir voulu retenir, elle quitta tout pour te suivre. C'est toi qui du sein de la paix et de la vertu l'entraînas dans l'abîme de vices et de misères où tu t'es toi-même précipité. Hélas ! il n'a tenu qu'à toi seul qu'elle ne fût toujours sage, et qu'elle ne te rendît toujours heureux.

Ô Émile ! tu l'as perdue ; tu dois te haïr et la plaindre, mais quel droit as-tu de la mépriser ? Es-tu resté toi-même irréprochable ? Le monde n'a-t-il rien pris sur tes moeurs ? Tu n'as point partagé son infidélité, mais ne l'as-tu pas excusée, en cessant d'honorer sa vertu ? Ne l'as-tu pas excitée en vivant dans des lieux où tout ce qui est honnête est en dérision, où les femmes rougiraient d'être chastes, où le seul prix des vertus de leur sexe est la raillerie et l'incrédulité ? La foi que tu n'as point violée a-t-elle été exposée aux mêmes risques ? As-tu reçu comme elle ce tempérament de feu qui fait les grandes faiblesses ainsi que les grandes vertus ? As-tu ce corps trop formé par l'amour, trop exposé aux périls par ses charmes, et aux tentations par ses sens ? Ô que le sort d'une telle femme est à plaindre ! Quels combats n'a-t-elle point à rendre, sans relâche, sans cesse, contre autrui, contre elle-même ! Quel courage invincible, quelle opiniâtre résistance, quelle héroïque fermeté, lui sont nécessaires ! Que de dangereuses victoires n'a-t-elle pas à remporter tous les jours, sans autre témoin de ses triomphes que le ciel et son propre coeur ? Et après tant de belles années ainsi passées à souffrir, combattre et vaincre incessamment, un instant de faiblesse, un seul instant de relâche et d'oubli, souille à jamais cette vie irréprochable, et déshonore tant de vertus ! Femme infortunée ! hélas ! un moment d'égarement fait tous tes malheurs et les miens. Oui, son coeur est resté pur, tout me l'assure ; il m'est trop connu pour pouvoir m'abuser. Eh ! qui sait dans quels pièges adroits les perfides ruses d'une femme vicieuse et jalouse de ses vertus ont pu surprendre son

Copyright Arvensa Editions

innocente simplicité ? N'ai-je pas vu ses regrets, son repentir dans ses yeux ? n'est-ce pas sa tristesse qui m'a ramené moi-même à ses pieds ? n'est-ce pas sa touchante douleur qui m'a rendu toute ma tendresse ? Ah ! ce n'est pas là la conduite artificieuse d'une infidèle qui trompe son mari et qui se complaît dans sa trahison !

Puis, venant ensuite à réfléchir plus en détail sur sa conduite et sur son étonnante déclaration, que ne sentais-je point en voyant cette femme timide et modeste vaincre la honte par la franchise, rejeter une estime démentie par son coeur, dédaigner de conserver ma confiance et sa réputation en cachant une faute que rien ne la forçait d'avouer, en la couvrant des caresses qu'elle a rejetées, et craindre d'usurper ma tendresse de père pour un enfant qui n'était pas de mon sang ! Quelle force n'admirais-je pas dans cette invincible hauteur de courage, qui, même au prix de l'honneur et de la vie, ne pouvait s'abaisser à la fausseté, et portait jusque dans le crime l'intrépide audace de la vertu ! Oui, me disais-je avec un applaudissement secret, au sein même de l'ignominie cette âme forte conserve encore tout son ressort ; elle est coupable sans être vile ; elle a pu commettre un crime, mais non pas une lâcheté.

C'est ainsi que peu à peu le penchant de mon coeur me ramenait en sa faveur à des jugements plus doux et plus supportables. Sans la justifier je l'excusais ; sans pardonner ses outrages, j'approuvais ses bons procédés. Je me complaisais dans ces sentiments. Je ne pouvais me défaire de tout mon amour ; il eût été trop cruel de le conserver sans estime. Sitôt que je crus lui en devoir encore, je sentis un soulagement inespéré. L'homme est trop faible pour pouvoir conserver longtemps des mouvements extrêmes. Dans l'excès même du désespoir la providence nous ménage des consolations. Malgré l'horreur de mon sort, je sentais une sorte de joie à me représenter Sophie estimable et malheureuse ; j'aimais à fonder ainsi l'intérêt que je ne pouvais cesser de prendre à elle. Au lieu de la sèche douleur qui me consumait auparavant, j'avais la douceur de m'attendrir jusqu'aux larmes. Elle est perdue à jamais pour moi, je le sais, me disais-je ; mais du moins j'oserai penser encore à elle, j'oserai la regretter, j'oserai quelquefois encore gémir et soupirer sans rougir.

Cependant j'avais poursuivi ma route, et, distrait par ces idées, j'avais marché tout le jour sans m'en apercevoir, jusqu'à ce qu'enfin, revenant à moi et n'étant plus soutenu par l'animosité de la veille, je me sentis d'une lassitude et d'un épuisement qui demandaient de la nourriture et du

Copyright Arvensa Editions

repos. Grace aux exercices de ma jeunesse, j'étais robuste et fort, je ne craignais ni la faim ni la fatigue ; mais mon esprit malade avait tourmenté mon corps, et vous m'aviez bien plus garanti des passions violentes qu'appris à les supporter. J'eus peine à gagner un village qui était encore à une lieue de moi. Comme il y avait près de trente-six heures que je n'avais pris aucun aliment, je soupai, et même avec appétit ; je me couchai, délivré des fureurs qui m'avaient tant tourmenté, content d'oser penser à Sophie, et presque joyeux de l'imaginer moins défigurée et plus digne de mes regrets que je n'avais espéré.

Je dormis paisiblement jusqu'au matin. La tristesse et l'infortune respectent le sommeil et laissent du relâche à l'âme ; il n'y a que les remords qui n'en laissent point. En me levant je me sentis l'esprit assez calme et en état de délibérer sur ce que j'avais à faire. Mais c'était ici la plus mémorable ainsi que la plus cruelle époque de ma vie. Tous mes attachements étaient rompus ou altérés, tous mes devoirs étaient changés ; je ne tenais plus à rien de la même manière qu'auparavant, je devenais pour ainsi dire un nouvel être. Il était important de peser mûrement le parti que j'avais à prendre. J'en pris un provisionnel pour me donner le loisir d'y réfléchir. J'achevai le chemin qui restait à faire jusqu'à la ville la plus prochaine ; j'entrai chez un maître, et je me mis à travailler de mon métier, en attendant que la fermentation de mes esprits fût tout-à-fait apaisée, et que je pusse voir les objets tels qu'ils étaient.

Je n'ai jamais mieux senti la force de l'éducation que dans cette cruelle circonstance. Né avec une âme faible, tendre à toutes les impressions, facile à troubler, timide à me résoudre, après les premiers moments cédés à la nature, je me trouvai maître de moi-même et capable de considérer ma situation avec autant de sang-froid que celle d'un autre. Soumis à la loi de la nécessité, je cessai mes vains murmures, je pliai ma volonté sous l'inévitable joug ; je regardai le passé comme étranger à moi ; je me supposai commencer de naître ; et, tirant de mon état présent les règles de ma conduite, en attendant que j'en fusse assez instruit, je me mis paisiblement à l'ouvrage comme si j'eusse été le plus content des hommes.

Je n'ai rien tant appris de vous dès mon enfance qu'à être toujours tout entier où je suis, à ne jamais faire une chose et rêver à une autre, ce qui proprement est ne rien faire et n'être tout entier nulle part. Je n'étais donc attentif qu'à mon travail durant la journée : le soir je reprenais mes réflexions ; et relayant ainsi l'esprit et le corps l'un par l'autre, j'en tirais le

Copyright Arvensa Editions

meilleur parti qu'il m'était possible sans jamais fatiguer aucun des deux.

Dès le premier soir, suivant le fil de mes idées de la veille, j'examinai si peut-être je ne prenais point trop à coeur le crime d'une femme, et si ce qui me paraissait une catastrophe de ma vie n'était point un événement trop commun pour devoir être pris si gravement. Il est certain, me disais-je, que partout où les moeurs sont en estime les infidélités des femmes déshonorent les maris ; mais il est sûr aussi que dans toutes les grandes villes, et partout où les hommes, plus corrompus, se croient plus éclairés, on tient cette opinion pour ridicule et peu sensée. L'honneur d'un homme, disent-ils, dépend-il de sa femme ? Son malheur doit-il faire sa honte ? et peut-il être déshonoré des vices d'autrui ? L'autre morale a beau être sévère, celle-ci paraît plus conforme à la raison.

D'ailleurs, quelque jugement qu'on portât de mes procédés, n'étais-je pas, par mes principes, au-dessus de l'opinion publique ? Que m'importait ce qu'on penserait de moi, pourvu que dans mon propre coeur je ne cessasse point d'être bon, juste, honnête ? Était-ce un crime d'être miséricordieux ? était-ce une lâcheté de pardonner une offense ? Sur quels devoirs allais-je donc me régler ? Avais-je si longtemps dédaigné le préjugé des hommes pour lui sacrifier enfin mon bonheur ?

Mais quand ce préjugé serait fondé, quelle influence peut-il avoir dans un cas si différent des autres ? Quel rapport d'une infortunée au désespoir, à qui le remords seul arrache l'aveu de son crime, à ces perfides qui couvrent le leur du mensonge et de la fraude, ou qui mettent l'effronterie à la place de la franchise, et se vantent de leur déshonneur ? Toute femme vicieuse, toute femme qui méprise encore plus son devoir qu'elle ne l'offense, est indigne de ménagement ; c'est partager son infamie que la tolérer. Mais celle à qui l'on reproche plutôt une faute qu'un vice, et qui l'expie par ses regrets, est plus digne de pitié que de haine ; on peut la plaindre et lui pardonner sans honte ; le malheur même qu'on lui reproche est garant d'elle pour l'avenir. Sophie, restée estimable jusque dans le crime, sera respectable dans son repentir ; elle sera d'autant plus fidèle, que son cœur, fait pour la vertu, a senti ce qu'il en coûte à l'offenser ; elle aura tout à la fois la fermeté qui la conserve et la modestie qui la rend aimable ; l'humiliation du remords adoucira cette âme orgueilleuse, et rendra moins tyrannique l'empire que l'amour lui donna sur moi ; elle en sera plus soigneuse et moins fière ; elle n'aura commis une faute que pour se guérir d'un défaut.

Copyright Arvensa Editions

Quand les passions ne peuvent nous vaincre à visage découvert, elles prennent le masque de la sagesse pour nous surprendre, et c'est en imitant le langage de la raison qu'elles nous y font renoncer. Tous ces sophismes ne m'en imposaient que parce qu'ils flattaient mon penchant. J'aurais voulu pouvoir revenir à Sophie infidèle, et j'écoutais avec complaisance tout ce qui semblait autoriser ma lâcheté. Mais j'eus beau faire, ma raison, moins traitable que mon cœur, ne put adopter ces folies. Je ne pus me dissimuler que je raisonnais pour m'abuser, non pour m'éclairer. Je me disais avec douleur, mais avec force, que les maximes du monde ne font point loi pour qui veut vivre pour soi-même, et que, préjugés pour préjugés, ceux des bonnes moeurs en ont un de plus qui les favorise ; que c'est avec raison qu'on impute à un mari le désordre de sa femme, soit pour l'avoir mal choisie, soit pour la mal gouverner ; que j'étais moi-même un exemple de la justice de cette imputation, et que, si Émile eût été toujours sage, Sophie n'eût jamais failli ; qu'on a droit de présumer que celle qui ne se respecte pas elle-même respecte au moins son mari, s'il en est digne, et s'il sait conserver son autorité ; que le tort de ne pas prévenir le dérèglement d'une femme est aggravé par l'infamie de le souffrir ; que les conséquences de l'impunité sont effrayantes, et qu'en pareil cas cette impunité marque dans l'offensé une indifférence pour les moeurs honnêtes, et une bassesse d'âme indigne de tout honneur.

Je sentais surtout en mon fait particulier que ce qui rendait Sophie encore estimable en était plus désespérant pour moi : car on peut soutenir ou renforcer une âme faible, et celle que l'oubli du devoir y fait manquer y peut être ramenée par la raison ; mais comment ramener celle qui garde en péchant tout son courage, qui sait avoir des vertus dans le crime, et ne fait le mal que comme il lui plaît ? Oui, Sophie est coupable parce qu'elle a voulu l'être. Quand cette âme hautaine a pu vaincre la honte, elle a pu vaincre toute autre passion ; il ne lui en eût pas plus coûté pour m'être fidèle que pour me déclarer son forfait.

En vain je reviendrais à mon épouse, elle ne reviendrait plus à moi. Si celle qui m'a tant aimé, si celle qui m'était si chère a pu m'outrager ; si ma Sophie a pu rompre les premiers noeuds de son cœur ; si la mère de mon fils a pu violer la foi conjugale encore entière ; si les feux d'un amour que rien n'avait offensé ; si le noble orgueil d'une vertu que rien n'avait altérée, n'ont pu prévenir sa première faute, qu'est-ce qui préviendrait des rechutes qui ne coûtent plus rien ? Le premier pas vers le vice est le seul

Copyright Arvensa Editions

pénible ; on poursuit sans même y songer. Elle n'a plus ni amour, ni vertu, ni estime à ménager ; elle n'a plus rien à perdre en m'offensant, pas même le regret de m'offenser. Elle connaît mon coeur, elle m'a rendu tout aussi malheureux que je puis l'être ; il ne lui en coûtera plus rien d'achever.

Non, je connais le sien ; jamais Sophie n'aimera un homme à qui elle ait donné droit de la mépriser... Elle ne m'aime plus... l'ingrate ne l'a-t-elle pas dit elle-même ? Elle ne m'aime plus, la perfide ! Ah ! c'est-là son plus grand crime : j'aurais pu tout pardonner, hors celui-là.

Hélas ! reprenais-je avec amertume, je parle toujours de pardonner, sans songer que souvent l'offensé pardonne, mais que l'offenseur ne pardonne jamais. Sans doute elle me veut tout le mal qu'elle m'a fait. Ah ! combien elle doit me haïr.

Émile, que tu t'abuses quand tu juges de l'avenir sur le passé ! Tout est changé. Vainement tu vivrais encore avec elle ; les jours heureux qu'elle t'a donnés ne reviendront plus. Tu ne retrouverais plus ta Sophie, et Sophie ne te retrouverait plus. Les situations dépendent des affections qu'on y porte : quand les coeurs changent, tout change ; tout à beau demeurer le même, quand on n'a plus les mêmes yeux on ne voit plus rien comme auparavant.

Ses moeurs ne sont point désespérées, je le sais bien : elle peut être encore digne d'estime, mériter toute ma tendresse ; elle peut me rendre son coeur, mais elle ne peut n'avoir point failli, ni perdre et m'ôter le souvenir de sa faute. La fidélité, la vertu, l'amour, tout peut revenir, hors la confiance, et sans la confiance il n'y a plus que dégoût, tristesse, ennui dans le mariage ; le délicieux charme de l'innocence est évanoui. C'en est fait, c'en est fait ; ni près, ni loin, Sophie ne peut plus être heureuse, et je ne puis être heureux que de son bonheur. Cela seul me décide ; j'aime mieux souffrir loin d'elle que par elle ; j'aime mieux la regretter que la tourmenter.

Oui, tous nos liens sont rompus, ils le sont par elle. En violant ses engagements elle m'affranchit des miens. Elle ne m'est plus rien ; ne l'a-t-elle pas dit encore ? Elle n'est plus ma femme ; la reverrais-je comme étrangère ? Non, je ne la reverrai jamais. Je suis libre ; au moins je dois l'être ; que mon coeur ne l'est-il autant que ma foi !

Mais quoi ! mon affront restera-t-il impuni ? Si l'infidèle en aime un autre, quel mal lui fais-je en la délivrant de moi ? C'est moi que je punis et non pas elle : je remplis ses voeux à mes dépens. Est-ce là le ressentiment

Copyright Arvensa Editions

de l'honneur outragé ? Où est la justice ? où est la vengeance ?

Eh ! Malheureux ! de qui veux-tu te venger ? De celle que ton plus grand désespoir est de ne pouvoir plus rendre heureuse : Du moins ne sois pas la victime de ta vengeance. Fais-lui, s'il se peut, quelque mal que tu ne sentes pas. Il est des crimes qu'il faut abandonner aux remords des coupables, c'est presque les autoriser que les punir. Un mari cruel mérite-t-il une femme fidèle ? D'ailleurs, de quel droit la punir, à quel titre ? Es-tu son juge, n'étant même plus son époux ? Lorsqu'elle a violé ses devoirs de femme, elle ne s'en est point conservé les droits. Dès l'instant qu'elle a formé d'autres nœuds, elle a brisé les tiens et ne s'en est point cachée ; elle ne s'est point parée à tes yeux d'une fidélité qu'elle n'avait plus ; elle ne t'a ni trahi, ni menti ; en cessant d'être à toi seul elle a déclaré ne t'être plus rien. Quelle autorité peut te rester sur elle ? S'il t'en restait, tu devrais l'abdiquer pour ton propre avantage. Crois-moi, sois bon par sagesse et clément par vengeance. Défie-toi de la colère ; crains qu'elle ne te ramène à ses pieds.

Ainsi tenté par l'amour qui me rappelait ou par le dépit qui voulait me séduire, que j'eus de combats à rendre avant d'être bien déterminé ! et quand je crus l'être, une réflexion nouvelle ébranla tout. L'idée de mon fils m'attendrit pour sa mère plus que rien n'avait fait auparavant. Je sentis que ce point de réunion l'empêcherait toujours de m'être étrangère, que les enfants forment un noeud vraiment indissoluble entre ceux qui leur ont donné l'être, et une raison naturelle et invincible contre le divorce. Des objets si chers, dont aucun des deux ne peut s'éloigner, les rapprochent nécessairement ; c'est un intérêt commun si tendre qu'il leur tiendrait lieu de société, quand ils n'en auraient point d'autre. Mais que devenait cette raison, qui plaidait pour la mère de mon fils, appliquée à celle d'un enfant qui n'était pas à moi ? Quoi ! la nature elle-même autorisera le crime ! et ma femme, en partageant sa tendresse à ses deux fils, sera forcée à partager son attachement aux deux pères ! Cette idée, plus horrible qu'aucune qui m'eût passé dans l'esprit, m'embrasait d'une rage nouvelle ; toutes les furies revenaient déchirer mon coeur en songeant à cet affreux partage. Oui, j'aurais mieux aimé voir mon fils mort que d'en voir à Sophie un d'un autre père. Cette imagination m'aigrit plus, m'aliéna plus d'elle que tout ce qui m'avait tourmenté jusqu'alors. Dès cet instant je me décidai sans retour, et pour ne laisser plus de prise au doute, je cessai de délibérer.

Copyright Arvensa Editions

Cette résolution bien formée éteignit tout mon ressentiment. Morte pour moi, je ne la vis plus coupable ; je ne la vis plus qu'estimable et malheureuse, et sans penser à ses torts, je me rappelais avec attendrissement tout ce qui me la rendait regrettable. Par une suite de cette disposition, je voulus mettre à ma démarche tous les bons procédés qui peuvent consoler une femme abandonnée ; car, quoi que j'eusse affecté d'en penser dans ma colère, et quoi qu'elle en eût dit dans son désespoir, je ne doutais pas qu'au fond du coeur elle n'eût encore de l'attachement pour moi, et qu'elle ne sentît vivement ma perte. Le premier effet de notre séparation devait être de lui ôter mon fils. Je frémis seulement d'y songer ; et après avoir été en peine d'une vengeance, je pouvais à peine supporter l'idée de celle-là. J'avais beau me dire, en m'irritant, que cet enfant serait bientôt remplacé par un autre ; j'avais beau appuyer avec toute la force de la jalousie sur ce cruel supplément ; tout cela ne tenait point devant l'image de Sophie au désespoir en se voyant arracher son enfant. Je me vainquis toutefois ; je formai, non sans déchirement, cette résolution barbare ; et la regardant comme une suite nécessaire de la première où j'étais sûr d'avoir bien raisonné, je l'aurais certainement exécutée malgré ma répugnance, si un événement imprévu ne m'eût contraint à la mieux examiner.

Il me restait à faire une autre délibération que je comptais pour peu de chose après celle dont je venais de me tirer. Mon parti était pris par rapport à Sophie ; il me restait à le prendre par rapport à moi, et à voir ce que je voulais devenir me retrouvant seul. Il y avait longtemps que je n'étais plus un être isolé sur la terre : mon coeur tenait, comme vous me l'aviez prédit, aux attachements qu'il s'était donnés ; il s'était accoutumé à ne faire qu'un avec ma famille : il fallait l'en détacher, du moins en partie, et cela même était plus pénible que de l'en détacher tout-à-fait. Quel vide il se fait en nous, combien on perd de son existence quand on a tenu à tant de choses, et qu'il faut ne tenir plus qu'à soi, ou, qui pis est, à ce qui nous fait sentir incessamment le détachement du reste ! J'avais à chercher si j'étais cet homme encore qui sait remplir sa place dans son espèce quand nul individu ne s'y intéresse plus.

Mais où est-elle cette place pour celui dont tous les rapports sont détruits ou changés ? Que faire ? que devenir ? où porter mes pas ? à quoi employer une vie qui ne devait plus faire mon bonheur ni celui de ce qui m'était cher, et dont le sort m'ôtait jusqu'à l'espoir de contribuer au

Copyright Arvensa Editions

bonheur de personne ? car si tant d'instruments préparés pour le mien n'avaient fait que ma misère, pouvais-je espérer d'être plus heureux pour autrui que vous ne l'aviez été pour moi ? Non : j'aimais mon devoir encore, mais je ne le voyais plus. En rappeler les principes et les règles, les appliquer à mon nouvel état, n'était pas l'affaire d'un moment, et mon esprit fatigué avait besoin d'un peu de relâche pour se livrer à de nouvelles méditations.

J'avais fait un grand pas vers le repos. Délivré de l'inquiétude de l'espérance, et sûr de perdre ainsi peu à peu celle du désir, en voyant que le passé ne m'était plus rien, je tâchais de me mettre tout-à-fait dans l'état d'un homme qui commence à vivre. Je me disais qu'en effet nous ne faisons jamais que commencer, et qu'il n'y a point d'autre liaison dans notre existence qu'une succession de moments présents, dont le premier est toujours celui qui est en acte. Nous mourons et nous naissons chaque instant de notre vie, et quel intérêt la mort peut-elle nous laisser ? S'il n'y a rien pour nous que ce qui sera, nous ne pouvons être heureux ou malheureux que par l'avenir ; et se tourmenter du passé c'est tirer du néant les sujets de notre misère. Émile, sois un homme nouveau, tu n'auras pas plus à te plaindre du sort que de la nature. Tes malheurs sont nuls, l'abîme du néant les a tous engloutis ; mais ce qui est réel, ce qui est existant pour toi, c'est ta vie, ta santé, ta jeunesse, ta raison, tes talents, tes lumières, tes vertus enfin, si tu le veux, et par conséquent ton bonheur.

Je repris mon travail, attendant paisiblement que mes idées s'arrangeassent assez dans ma tête pour me montrer ce que j'avais à faire ; et cependant, en comparant mon état à celui qui l'avait précédé, j'étais dans le calme ; c'est l'avantage que procure indépendamment des événements toute conduite conforme à la raison. Si l'on n'est pas heureux malgré la fortune, quand on sait maintenir son coeur dans l'ordre, on est tranquille au moins en dépit du sort. Mais que cette tranquillité tient à peu de chose dans une âme sensible ! Il est bien aisé de se mettre dans l'ordre ; ce qui est difficile, c'est d'y rester. Je faillis voir renverser toutes mes résolutions au moment que je les croyais le plus affermies.

J'étais entré chez le maître sans m'y faire beaucoup remarquer. J'avais toujours conservé dans mes vêtements la simplicité que vous m'aviez fait aimer ; mes manières n'étaient pas plus recherchées, et l'air aisé d'un homme qui se sent partout à sa place était moins remarquable chez un menuiser qu'il ne l'eût été chez un grand. On voyait pourtant bien que

Copyright Arvensa Editions

mon équipage n'était pas celui d'un ouvrier ; mais à ma manière de me mettre à l'ouvrage, on jugea que je l'avais été, et qu'ensuite avancé à quelque petit poste j'en étais déchu pour rentrer dans mon premier état. Un petit parvenu retombé n'inspire pas une grande considération, et l'on me prenait à peu près au mot sur l'égalité où je m'étais mis. Tout-à-coup je vis changer avec moi le ton de toute la famille ; la familiarité prit plus de réserve ; on me regardait au travail avec une sorte d'étonnement ; tout ce que je faisais dans l'atelier (et j'y faisais tout mieux que le maître) excitait l'admiration ; l'on semblait épier tous mes mouvements, tous mes gestes : on tâchait d'en user avec moi comme à l'ordinaire ; mais cela ne se faisait plus sans effort, et l'on eût dit que c'était par respect qu'on s'abstenait de m'en marquer davantage. Les idées dont j'étais préoccupé m'empêchèrent de m'apercevoir de ce changement aussitôt que j'aurais fait dans un autre temps : mais mon habitude en agissant d'être toujours à la chose, me ramenant bientôt à ce qui se faisait autour de moi, ne me laissa pas longtemps ignorer que j'étais devenu pour ces bonnes gens un objet de curiosité qui les intéressait beaucoup.

Je remarquai surtout que la femme ne me quittait pas des yeux. Ce sexe à une sorte de droits sur les aventuriers qui les lui rend en quelque sorte plus intéressants. Je ne poussais pas un coup d'échoppe qu'elle ne parût effrayée, et je la voyais toute surprise de ce que je ne m'étais pas blessé. Madame, lui dis-je une fois, je vois que vous vous défiez de mon adresse ; avez-vous peur : que je ne sache pas mon métier ? Monsieur, me dit-elle, je vois que vous savez bien le nôtre ; on dirait que vous n'avez fait que cela toute votre vie. À ce mot je vis que j'étais connu : je voulus savoir comment je l'étais. Après bien des mystères, j'appris qu'une jeune dame était venue, il y avait deux jours, descendre à la porte du maître ; que sans permettre qu'on m'avertît, elle avait voulu me voir ; qu'elle s'était arrêtée derrière une porte vitrée d'où elle pouvait m'apercevoir au fond de l'atelier ; qu'elle s'était mise à genoux à cette porte ayant à côté d'elle un petit enfant qu'elle serrait avec transport dans ses bras par intervalles, poussant de longs sanglots à demi étouffés, versant des torrents de larmes, et donnant divers signes d'une douleur dont tous les témoins avaient été vivement émus ; qu'on l'avait vue plusieurs fois sur le point de s'élancer dans l'atelier ; qu'elle avait paru ne se retenir que par de violents efforts sur elle-même ; qu'enfin, après m'avoir considéré longtemps avec plus d'attention et de recueillement, elle s'était levée tout d'un coup, et collant

Copyright Arvensa Editions

le visage de l'enfant sur le sien, elle s'était écriée à demi-voix : *Non, jamais il ne voudra t'ôter ta mère ; viens nous n'avons rien à faire ici*. À ces mots elle était sortie avec précipitation ; puis après avoir obtenu qu'on ne me parlerait de rien, remonter dans son carrosse et partir comme un éclair n'avait été pour elle que l'affaire d'un instant.

Ils ajoutèrent que le vif intérêt dont ils ne pouvaient se défendre pour cette aimable dame les avait rendus fidèles à la promesse qu'ils lui avaient faite et qu'elle avait exigée avec tant d'instances ; qu'ils n'y manquaient qu'à regret ; qu'ils voyaient aisément à son équipage et plus encore à sa figure, que c'était une personne d'un haut rang, et qu'ils ne pouvaient présumer autre chose de sa démarche et de son discours, sinon que cette femme était la mienne, car il était impossible de la prendre pour une fille entretenue.

Jugez de ce qui se passait en moi durant ce récit ! Que de choses tout cela supposait ! Quelles inquiétudes n'avait-il pas fallu avoir, quelles recherches n'avait-il point fallu faire pour retrouver ainsi mes traces ! tout cela est-il de quelqu'un qui n'aime plus ? Quel voyage ! quel motif l'avait pu faire entreprendre ! dans quelle occupation elle m'avait surpris ! Ah ! ce n'était pas la première fois : mais alors elle n'était pas à genoux, elle ne fondait pas en larmes. O temps, temps heureux ! Qu'est devenu cet ange du ciel ?...Mais que vient donc faire ici cette femme ?... elle a mené son fils... mon fils... et pourquoi ?....Voulait-elle me voir, me parler ?... pourquoi s'enfuir ?... me braver ?... pourquoi ces larmes ? Que me veut-elle, la perfide ? vient-elle insulter à ma misère ? A-t-elle oublié qu'elle ne m'est plus rien ? Je cherchais en quelque sorte à m'irriter de ce voyage pour vaincre l'attendrissement qu'il me causait, pour résister aux tentations de courir après l'infortunée qui m'agitaient malgré moi. Je demeurai néanmoins. Je vis que cette démarche ne prouvait autre chose sinon que j'étais encore aimé ; et cette supposition même étant entrée dans ma délibération ne devait rien changer au parti qu'elle m'avoir fait prendre.

Alors examinant plus posément toutes les circonstances de ce voyage, pesant surtout les derniers mots qu'elle avait prononcés en partant, j'y crus démêler le motif qui l'avait amenée et celui qui l'avait fait repartir tout d'un coup sans s'être laissé voir. Sophie parlait simplement ; mais tout ce qu'elle disait portait dans mon coeur des traits de lumière, et c'en fut un que ce peu de mots. *IL ne t'ôtera pas ta mère*, avait-elle dit. C'était donc la crainte qu'on ne la lui ôtât qui l'avait amenée, et c'était la persuasion que

Copyright Arvensa Editions

cela n'arriverait pas qui l'avait fait repartir. Et d'où la tirait-elle cette persuasion ? qu'avait-elle vu ? Émile en paix, Émile au travail. Quelle preuve pouvait-elle tirer de cette vue, sinon qu'Émile en cet état n'était point subjugué par ses passions, et ne formait que des résolutions raisonnables ? Celle de la séparer de son fils ne l'était donc pas selon elle, quoiqu'elle le fût selon moi. Lequel avait tort ? Le mot de Sophie décidait encore ce point ; et en effet, en considérant le seul intérêt de l'enfant, cela pouvait-il même être mis en doute ? Je n'avais envisagé que l'enfant ôté à la mère, et il fallait envisager la mère ôtée à l'enfant. J'avais donc tort. Ôter une mère à son fils, c'est lui ôter plus qu'on ne peut lui rendre, surtout à cet âge ; c'est sacrifier l'enfant pour se venger de la mère ; c'est un acte de passion, jamais de raison, à moins que la mère ne soit folle ou dénaturée. Mais Sophie est celle qu'il faudrait désirer à mon fils quand il en aurait une autre. Il faut que nous l'élevions elle ou moi, ne pouvant plus l'élever ensemble ; ou bien, pour contenter ma colère, il faut le rendre orphelin. Mais que ferai-je d'un enfant dans l'état où je suis ? J'ai assez de raison pour voir ce que je puis ou ne puis faire, non pour faire ce que je dois. Traînerai-je un enfant de cet âge en d'autres contrées, ou le tiendrai-je sous les yeux de sa mère, pour braver une femme que je dois fuir ? Ah ! pour ma sûreté je ne serai jamais assez loin d'elle. Laissons-lui l'enfant, de peur qu'il ne lui ramène à la fin le père. Qu'il lui reste seul pour ma vengeance ; que chaque jour de sa vie il rappelle à l'infidèle le bonheur dont il fut le gage, et l'époux qu'elle s'est ôté.

Il est certain que la résolution d'ôter mon fils à sa mère avait été l'effet de ma colère. Sur ce seul point la passion m'avait aveuglé, et ce fut le seul point aussi sur lequel je changeai de résolution. Si ma famille eût suivi mes intentions, Sophie eût élevé cet enfant, et peut être vivrait-il encore : mais peut-être aussi dès lors Sophie était-elle morte pour moi ; consolée dans cette chère moitié de moi-même, elle n'eût plus songé à rejoindre l'autre, et j'aurais perdu les plus beaux jours de ma vie. Que de douleurs devaient nous faire expier nos fautes avant que notre réunion nous les fît oublier !

Nous nous connaissions si bien mutuellement, qu'il ne me fallut, pour deviner le motif de sa brusque retraite, que sentir qu'elle avait prévu ce qui serait arrivé si nous nous fussions revus. J'étais raisonnable, mais faible, elle le savait ; et je savais encore mieux combien cette âme sublime et fière conservait d'inflexibilité jusque dans ses fautes. L'idée de Sophie rentrée en grâce lui était insupportable. Elle sentait que son crime était de

Copyright Arvensa Editions

ceux qui ne peuvent s'oublier ; elle aimait mieux être punie que pardonnée ; un tel pardon n'était pas fait pour elle ; la punition même l'avilissait moins, à son gré. Elle croyait ne pouvoir effacer sa faute qu'en l'expiant, ni s'acquitter avec la justice qu'en souffrant tous les maux qu'elle avait mérités. C'est pour cela qu'intrépide et barbare dans sa franchise, elle dit son crime à vous, à toute ma famille, taisant en même temps ce qui l'excusait, ce qui la justifiait peut-être, le cachant, dis-je, avec une telle obstination, qu'elle ne m'en a jamais dit un mot à moi-même, et que je ne l'ai su qu'après sa mort.

D'ailleurs, rassurée sur la crainte de perdre son fils, elle n'avait plus rien à désirer de moi pour elle-même. Me fléchir eût été m'avilir, et elle était d'autant plus jalouse de mon honneur qu'il ne lui en restait point d'autre. Sophie pouvait être criminelle, mais l'époux qu'elle s'était choisi devait être au-dessus d'une lâcheté. Ces raffinements de son amour-propre ne pouvaient convenir qu'à elle, et peut-être n'appartenait-il qu'à moi de les pénétrer.

Je lui eus encore cette obligation, même après m'être séparé d'elle, de m'avoir ramené d'un parti peu raisonné que la vengeance m'avait fait prendre. Elle s'était trompée en ce point dans la bonne opinion qu'elle avait de moi : mais cette erreur n'en fut plus une aussitôt que j'y eus pensé ; en ne considérant que l'intérêt de mon fils, je vis qu'il fallait le laisser à sa mère, et je m'y déterminai. Du reste, confirmé dans mes sentiments, je résolus d'éloigner son malheureux père des risques qu'il venait de courir. Pouvais-je être assez loin d'elle, puisque je ne devais plus m'en rapprocher ? C'était elle encore, c'était son voyage qui venait de me donner cette sage leçon : il m'importait pour la suivre de ne pas rester dans le cas de la recevoir deux fois.

Il fallait fuir ; c'était-là ma grande affaire, et la conséquence de tous mes précédents raisonnements. Mais où fuir ? C'était à cette délibération que j'en étais demeuré, et je n'avais pas vu que rien n'était plus indifférent que le choix du lieu, pourvu que je m'éloignasse. À quoi bon tant balancer sur ma retraite, puisque partout je trouverais à vivre ou mourir, et que c'était tout ce qui me restait à faire ? Quelle bêtise de l'amour-propre de nous montrer toujours toute la nature intéressée aux petits événements de notre vie ? N'eût-on pas dit, à me voir délibérer sur mon séjour, qu'il importait beaucoup au genre humain que j'allasse habiter un pays plutôt qu'un autre, et que le poids de mon corps allait rompre l'équilibre du

Copyright Arvensa Editions

globe ? Si je n'estimais mon existence que ce qu'elle vaut pour mes semblables, je m'inquiéterais moins d'aller chercher des devoirs à remplir, comme s'ils ne me suivaient pas en quelque lieu que je fusse, et qu'il ne s'en présentât pas toujours autant qu'en peut remplir celui qui les aime ; je me dirais qu'en quelque lieu que je vive, en quelque situation que je sois, je trouverai toujours à faire ma tâche d'homme, et que nul n'aurait besoin des autres si chacun vivait convenablement pour soi.

Le sage vit au jour la journée, et trouve tous ses devoirs quotidiens autour de lui. Ne tentons rien au-delà de nos forces, et ne nous portons point en avant de notre existence. Mes devoirs d'aujourd'hui sont ma seule tâche, ceux de demain ne sont pas encore venus. Ce que je dois faire à présent est de m'éloigner de Sophie, et le chemin que je dois choisir est celui qui m'en éloigne le plus directement. Tenons-nous en-là.

Cette résolution prise, je mis l'ordre qui dépendait de moi à tout ce que je laissais en arrière ; je vous écrivis, j'écrivis à ma famille, j'écrivis à Sophie elle-même. Je réglai tout, je n'oubliai que les soins qui pouvaient regarder ma personne ; aucun ne m'était nécessaire, et, sans valet, sans argent, sans équipage, mais sans désirs et sans soins, je partis seul et à pied. Chez les peuples où j'ai vécu, sur les mers que j'ai parcourues, dans les déserts que j'ai traversés, errant durant tant d'années, je n'ai regretté qu'une seule chose, et c'était celle que j'avais à fuir. Si mon coeur m'eût laissé tranquille, mon corps n'eût manqué de rien.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ÉMILE ET SOPHIE ou LES SOLITAIRES
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Lettre II

J'ai bu l'eau d'oubli ; le passé s'efface de ma mémoire et l'univers s'ouvre devant moi. Voilà ce que je me disais en quittant ma patrie, dont j'avais à rougir, et à laquelle je ne devais que le mépris et la haine, puisqu'heureux et digne d'honneur par moi-même, je ne tenais d'elle et de ses vils habitants que les maux dont j'étais la proie, et l'opprobre ou j'étais plongé. En rompant des noeuds qui m'attachaient à mon pays, je l'étendais sur toute la terre, et j'en devenais d'autant plus homme en cessant d'être citoyen.

J'ai remarqué dans mes longs voyages, qu'il n'y a que l'éloignement du terme qui rende le trajet difficile ; il ne l'est jamais d'aller à une journée du lieu où l'on est : et pourquoi vouloir faire plus, si de journée en journée on peut aller au bout du monde ? Mais en comparant les extrêmes on s'effarouche de l'intervalle ; il semble qu'on doive le franchir tout d'un saut, au lieu qu'en le prenant par parties on ne fait que des promenades et l'on arrive. Les voyageurs, s'environnant toujours de leurs usages, de leurs habitudes, de leurs préjugés, de tous leurs besoins factices, ont, pour ainsi dire, une atmosphère qui les sépare des lieux où ils sont comme d'autant d'autres mondes différents du leur. Un Français voudrait porter avec lui toute la France ; sitôt que quelque chose de ce qu'il avait lui manque, il compte pour rien les équivalents, et se croit perdu. Toujours comparant ce qu'il trouve à ce qu'il a quitté, il croit être mal quand il n'est pas de la même manière, et ne saurait dormir aux Indes si son lit n'est fait tout comme à Paris.

Pour moi, je suivais la direction contraire à l'objet que j'avais à fuir, comme autrefois j'avais suivi l'opposé de l'ombre dans la forêt de Montmorency. La vitesse que je ne mettais pas à mes courses se

Copyright Arvensa Editions

compensait par la ferme résolution de ne point rétrograder. Deux jours de marche avaient déjà fermé derrière moi la barrière en me laissant le temps de réfléchir durant mon retour, si j'eusse été tenté d'y songer. Je respirais en m'éloignant, et je marchais plus à mon aise à mesure que j'échappais au danger. Borné pour tout projet à celui que j'exécutais, je suivais la même aire de vent pour toute règle ; je marchais tantôt vite et tantôt lentement selon ma commodité, ma santé, mon humeur, mes forces. Pourvu, non avec moi, mais en moi, de plus de ressources que je n'en avais besoin pour vivre, je n'étais embarrassé ni de ma voiture, ni de ma subsistance. Je ne craignais point les voleurs, ma bourse et mon passeport étaient dans mes bras, mon vêtement formait toute ma garde-robe ; il était commode et bon pour un ouvrier ; je le renouvelais sans peine à mesure qu'il s'usait. Comme je ne marchais ni avec l'appareil ni avec l'inquiétude d'un voyageur, je n'excitais l'attention de personne, je passais partout pour un homme du pays. Il était rare qu'on m'arrêtât sur des frontières ; et quand cela m'arrivait, peu m'importait ; je restais là sans impatience, j'y travaillais tout comme ailleurs ; j'y aurais sans peine passé ma vie si l'on m'y eût toujours retenu, et mon peu d'empressement d'aller plus loin m'ouvrait enfin tous les passages. L'air affairé et soucieux est toujours suspect, mais un homme tranquille inspire de la confiance ; tout le monde me laissait libre en voyant qu'on pouvait disposer de moi sans me fâcher.

Quand je ne trouvais pas à travailler de mon métier, ce qui était rare, j'en faisais d'autres. Vous m'aviez fait acquérir l'instrument universel. Tantôt paysan, tantôt artisan, tantôt artiste, quelquefois même homme à talents, j'avais partout quelque connaissance de mise, et je me rendais maître de leur usage par mon peu d'empressement à les montrer. Un des fruits de mon éducation était d'être pris au mot sur ce que je me donnais pour être, et rien de plus, parce que j'étais simple en toute chose, et qu'en remplissant un poste je n'en briguais pas un autre. Ainsi, j'étais toujours à ma place et l'on m'y laissait toujours.

Si je tombais malade, accident bien rare à un homme de mon tempérament, qui ne fait excès ni d'aliments, ni de soucis, ni de travail, ni de repos, je restais coi, sans me tourmenter de guérir ni m'effrayer de mourir. L'animal malade jeûne, reste en place, et guérit ou meurt ; je faisais de même, et je m'en trouvais bien. Si je me fusse inquiété de mon état, si j'eusse importuné les gens de mes craintes et de mes plaintes, ils se seraient ennuyés de moi, j'eusse inspiré moins d'intérêt et

Copyright Arvensa Editions

d'empressement que n'en donnait ma patience. Voyant que je n'inquiétais personne, que je ne me lamentais point, on me prévenait par des soins qu'on m'eût refusés peut-être si je les eusse implorés.

J'ai cent fois observé que plus on veut exiger des autres, plus on les dispose au refus ; ils aiment agir librement, et quand ils font tant que d'être bons, ils veulent en avoir tout le mérite. Demander un bienfait c'est y acquérir une espèce de droit, l'accorder est presque un devoir ; et l'amour-propre aime mieux faire un don gratuit que payer une dette.

Dans ces pèlerinages, qu'on eût blâmés dans le monde comme la vie d'un vagabond, parce que je ne les faisais pas avec le faste d'un voyageur opulent, si quelquefois je me demandais, Que fais-je ? où vais-je ? quel est mon but ? je me répondais, Qu'ai-je fait en naissant que de commencer un voyage qui ne doit finir qu'à ma mort ? je fais ma tâche, je reste à ma place, j'use avec innocence et simplicité cette courte vie ; je fais toujours un grand bien par le mal que je ne fais pas parmi mes semblables ; je pourvois à mes besoins en pourvoyant aux leurs ; je les sers sans jamais leur nuire ; je leur donne l'exemple d'être heureux et bons sans soins et sans peine. J'ai répudié mon patrimoine, et je vis ; je ne fais rien d'injuste, et je vis ; je ne demande point l'aumône et je vis. Je suis donc utile aux autres en proportion de ma subsistance ; car les hommes ne donnent rien pour rien.

Comme je n'entreprends pas l'histoire de mes voyages, je passe tout ce qui n'est qu'événement. J'arrive à Marseille : pour suivre toujours la même direction je m'embarque pour Naples : il s'agit de payer mon passage ; vous y aviez pourvu en me faisant apprendre la manœuvre ; elle n'est pas plus difficile sur la Méditerranée que sur l'Océan ; quelques mots changés en font toute la différence. Je me fais matelot. Le capitaine du bâtiment, espèce de patron renforcé, était un renégat qui s'était rapatrié. Il avait été pris depuis lors par les corsaires, et disait s'être échappé de leurs mains sans avoir été reconnu. Des marchands napolitains lui avaient confié un autre vaisseau et il faisait sa seconde course depuis ce rétablissement : il contait sa vie à qui voulait l'entendre, et savait si bien se faire valoir qu'en amusant il donnait de la confiance. Ses goûts étaient aussi bizarres que ses aventures. Il ne songeait qu'à divertir son équipage : il avait sur son bord deux méchants pierriers qu'il tiraillait tout le jour ; toute la nuit il tirait des fusées ; on n'a jamais vu patron de navire aussi gai.

Pour moi, je m'amusais à m'exercer dans la marine ; et quand je n'étais pas de quart, je n'en demeurais pas moins à la manœuvre ou au

Copyright Arvensa Editions

gouvernail. L'attention me tenait lieu d'expérience, et je ne tardai pas à juger que nous dérivions beaucoup à l'ouest. Le compas était pourtant au rumb convenable ; mais le cours du soleil et des étoiles semblait contrarier si fort sa direction qu'il fallait, selon moi, que l'aiguille déclinât prodigieusement. Je le dis au capitaine : il battit la campagne en se moquant de moi ; et comme la mer devint haute et le temps nébuleux, il ne me fut pas possible de vérifier mes observations. Nous eûmes un vent forcé qui nous jeta en pleine mer : il dura deux jours ; le troisième nous aperçûmes la terre à notre gauche. Je demandai au patron ce que c'était. Il me dit : Terre de l'Église. Un matelot soutint que c'était la côte de Sardaigne ; il fut hué, et paya de cette façon sa bienvenue ; car quoique vieux matelot, il était nouvellement sur ce bord ainsi que moi.

IL ne m'importait guère où que nous fussions ; mais ce qu'avait dit cet homme ayant ranimé ma curiosité, je me mis à fureter autour de l'habitacle pour voir si quelque fer mis là par mégarde ne faisait point décliner l'aiguille. Quelle fut ma surprise de trouver un gros aimant caché dans un coin ! En l'ôtant de sa place, je vis l'aiguille en mouvement reprendre sa direction. Dans le même instant quelqu'un cria, Voile. Le patron regarda avec sa lunette, et dit que c'était un petit bâtiment français. Comme il avait le cap sur nous et que nous ne l'évitions pas, il ne tarda pas d'être à pleine vue, et chacun vit alors que c'était une voile barbaresque. Trois marchands napolitains que nous avions à bord avec tout leur bien, poussèrent des cris jusqu'au ciel. L'énigme alors me devint claire. Je m'approchai du patron, et lui dis à l'oreille : *Patron, si nous sommes pris, tu es mort ; compte là-dessus.* J'avais paru si peu ému, et je lui tins ce discours d'un ton si posé, qu'il ne s'en alarma guère et feignit même de ne l'avoir pas entendu.

Il donna quelques ordres pour la défense ; mais il ne se trouva pas une arme en état, et nous avions tant brûlé.de poudre, que quand on voulut charger les pierriers, à peine en resta-t-il pour deux coups. Elle nous eût même été inutile : sitôt que nous fûmes à portée, au lieu de daigner tirer sur nous, on nous cria d'amener, et nous fûmes abordés presque au même instant. Jusqu'alors le patron, sans en faire semblant, m'observait avec quelque défiance ; mais sitôt qu'il vit les corsaires dans notre bord, il cessa de faire attention à moi et s'avança vers eux sans précaution. En ce moment je me crus juge, exécuteur, pour venger mes compagnons d'esclavage, en purgeant le genre humain traître et la mer d'un de ses

Copyright Arvensa Editions

monstres. Je courus à lui, et lui criant, *Je te l'ai promis, je te tiens parole*, d'un sabre dont je m'étais saisi je lui fis voler la tête. À l'instant, voyant le chef des Barbaresques venir impétueusement à moi, je l'attendis de pied ferme, et lui présentant le sabre par la poignée, *Tiens, Capitaine,* lui dis-je en langue franque, *je viens de faire justice, tu peux la faire à ton tour*. Il prit le sabre, il le leva sur ma tête ; j'attendis le coup en silence : il sourit, et me tendant la main, il défendit qu'on me mît aux fers avec les autres ; mais il ne me parla point de l'expédition qu'il m'avait vu faire, ce qui me confirma qu'il en savait assez la raison. Cette distinction, au reste, ne dura que jusqu'au port d'Alger, et nous fûmes envoyés au bagne en débarquant, couplés comme des chiens de chasse.

Jusqu'alors, attentif à tout ce que je voyais, je m'occupais peu de moi. Mais enfin la première agitation cessée me laissa réfléchir sur mon changement d'état, et le sentiment qui m'occupait encore dans toute sa force me fit dire en moi-même, avec une sorte de satisfaction : Que m'ôtera cet événement ? Le pouvoir de faire une sottise. Je suis plus libre qu'auparavant. Émile esclave ! reprenais-je. Eh ! dans quel sens ? Qu'ai-je perdu de ma liberté primitive ? Ne naquis-je pas esclave de la nécessité ? Quel nouveau joug peuvent m'imposer les hommes ? Le travail ? ne travaillais-je pas quand j'étais libre ? La faim ? combien de fois je l'ai soufferte volontairement ! La douleur ? toutes les forces humaines ne m'en donneront pas plus que ne m'en fit sentir un grain de sable. La contrainte ? sera-t-elle plus rude que celle de mes premiers fers ? et je n'en voulais pas sortir. Soumis par ma naissance aux passions humaines, que leur joug me soit imposé par un autre ou par moi, ne faut-il pas toujours le porter ? et qui sait de quelle part il me sera plus supportable ? J'aurai du moins toute ma raison pour les modérer dans un autre : combien de fois ne m'a-t-elle pas abandonné dans les miennes ! Qui pourra me faire porter deux chaînes ? N'en portais-je pas une auparavant ? IL n'y a de servitude réelle que celle de la nature ; les hommes n'en sont que les instruments. Qu'un maître m'assomme ou qu'un rocher m'écrase, c'est le même événement à mes yeux, et tout ce qui peut m'arriver de pis dans l'esclavage est de ne pas plus fléchir un tyran qu'un caillou. Enfin si j'avais ma liberté, qu'en ferais-je ? Dans l'état où je suis, que puis-je vouloir ? Eh ! pour ne pas tomber dans l'anéantissement, j'ai besoin d'être animé par la volonté d'un autre au défaut de la mienne.

Je tirai de ces réflexions la conséquence que mon changement d'état

Copyright Arvensa Editions

était plus apparent que réel ; que si la liberté consistait à faire ce qu'on veut, nul homme ne serait libre ; que tous sont faibles, dépendants des choses, de la dure nécessité ; que celui qui sait le mieux vouloir tout ce qu'elle ordonne est le plus libre, puisqu'il n'est jamais forcé de faire ce qu'il ne veut pas.

Oui, mon père, je puis le dire, le temps de ma servitude fut celui de mon règne, et jamais je n'eus tant d'autorité sur moi que quand je portai les fers des barbares. Soumis à leurs passions sans les partager, j'appris à mieux connaître les miennes. Leurs écarts furent pour moi des instructions plus vives que n'avaient été vos leçons, et je fis sous ces rudes maîtres un cours de philosophie encore plus utile que celui que j'avais fait près de vous.

Je n'éprouvai pas pourtant dans leur servitude toutes les rigueurs que j'en attendais. J'essuyai de mauvais traitements, mais moins, peut-être, qu'ils n'en eussent essuyés parmi nous, et je connus que ces noms de Maures et de pirates portaient avec eux des préjugés dont je ne m'étais pas à défendu. Ils ne sont pas pitoyables, mais ils sont justes, et s'il faut n'attendre d'eux ni douceur ni clémence, on n'en doit craindre non plus ni caprice ni méchanceté. Ils veulent qu'on fasse ce qu'on peut faire, mais ils n'exigent rien de plus, et dans leurs châtiments, ils ne punissent jamais l'impuissance, mais seulement la mauvaise volonté. Les nègres seraient trop heureux en Amérique, si l'Européen traitait avec la même équité : mais comme il ne voit dans ces malheureux que des instruments de travail, sa conduite envers eux dépend uniquement de l'utilité qu'il en tire ; il mesure sa justice sur son profit.

Je changeai plusieurs fois de patron : l'on appelait cela me vendre ; comme si jamais on pouvait vendre un homme ! On vendait le travail de mes mains ; mais ma volonté, mon entendement, mon être, tout ce par quoi j'étais moi et non pas un autre, ne se vendait assurément pas ; et la preuve de cela est que la première fois que je voulus le contraire de ce que voulait mon prétendu maître, ce fut moi qui fus le vainqueur. Cet événement mérite d'être raconté.

Je fus d'abord assez doucement traité ; l'on comptait sur mon rachat, et je vécus plusieurs mois dans une inaction qui m'eût ennuyé, si je pouvais connaître l'ennui. Mais enfin, voyant que je n'intriguais point auprès des consuls européens et des moines, que personne ne parlait de ma rançon, et que je ne paraissais pas y songer moi-même, on voulut tirer parti de moi

Copyright Arvensa Editions

de quelque manière, et l'on me fit travailler. Ce changement ne me surprit ni ne me fâcha. Je craignais peu les travaux pénibles, mais j'en aimais mieux de plus amusants. Je trouvai le moyen d'entrer dans un atelier dont le maître ne tarda pas à comprendre que j'étais le sien dans son métier. Ce travail devenant plus lucratif pour mon patron que celui qu'il me faisait faire, il m'établit pour son compte et s'en trouva bien.

J'avais vu disperser presque tous mes anciens camarades du bagne ; ceux qui pouvaient être rachetés l'avaient été ; ceux qui ne pouvaient l'être avaient eu le même sort que moi ; mais tous n'y avaient pas trouvé le même adoucissement. Deux chevaliers de Malte entre autres avaient été délaissés. Leurs familles étaient pauvres. La religion ne rachète point ses captifs ; et les pères ne pouvant racheter tout le monde, donnaient, ainsi que les consuls, une préférence fort naturelle, et qui n'est pas inique, à ceux dont la reconnaissance leur pouvait être plus utile. Ces deux chevaliers, l'un jeune et l'autre vieux, étaient instruits et ne manquaient pas de mérite ; mais ce mérite était perdu dans leur situation présente. Ils savaient le génie, la tactique, le latin, les belles-lettres. Ils avaient des talents pour briller, pour commander, qui n'étaient pas d'une grande ressource à des esclaves. Pour surcroît ils portaient fort impatiemment leurs fers ; et la philosophie dont ils se piquaient extrêmement, n'avait point appris à ces fiers gentilshommes à servir de bonne grâce des pieds-plats et des bandits, car ils n'appelaient pas autrement leurs maîtres. Je plaignais ces deux pauvres gens ; ayant renoncé par leur noblesse à leur état d'hommes, à Alger ils n'étaient plus rien : même ils étaient moins que rien. Car parmi les corsaires, un corsaire ennemi fait esclave est fort au-dessous du néant. Je ne pus servir le vieux que de mes conseils, qui lui étaient superflus, car, plus savant que moi, du moins de cette science qui s'étale, il savait à fond toute la morale, et ses préceptes lui étaient très familiers ; il n'y avait que la pratique qui lui manquât, et l'on ne saurait porter de plus mauvaise grâce le joug de la nécessité. Le jeune, encore plus impatient, mais ardent, actif, intrépide, se perdait en projets de révoltes et de conspirations impossibles à exécuter, et qui, toujours découverts, ne faisaient qu'aggraver sa misère. Je tentai de l'exciter à s'évertuer, à mon exemple, et à tirer parti de ses bras pour rendre son état plus supportable ; mais il méprisa mes conseils, et me dit fièrement qu'il savait mourir. Monsieur, lui dis-je, il vaudrait encore mieux savoir vivre. Je parvins pourtant à lui procurer quelques soulagements, qu'il reçut de bonne grâce

Copyright Arvensa Editions

et en âme noble et sensible ; mais qui ne lui firent pas goûter mes vues. Il continua ses trames pour se procurer la liberté par un coup hardi : mais son esprit remuant lassa la patience de son maître qui était le mien : cet homme se défit de lui et de moi ; nos liaisons lui avaient paru suspectes, et il crut que j'employais à l'aider dans ses manœuvres les entretiens par lesquels je tâchais de l'en détourner. Nous fûmes vendus à un entrepreneur d'ouvrages publics, et condamnés à travailler sous les ordres d'un surveillant barbare, esclave comme nous, mais qui, pour se faire valoir à son maître, nous accablait de plus de travaux que la force humaine n'en pouvait porter.

Les premiers jours ne furent pour moi que des jeux. Comme on nous partageait également le travail, et que j'étais plus robuste et plus ingambe que tous mes camarades, j'avais fait ma tâche avant eux, après quoi j'aidais les plus faibles et les allégeais d'une partie de la leur. Mais notre piqueur, ayant remarqué ma diligence et la supériorité de mes forces, m'empêcha de les employer pour d'autres en doublant ma tâche, et, toujours augmentant par degrés, finit par me surcharger à tel point et de travail et de coups, que, malgré ma vigueur, j'étais menacé de succomber bientôt sous le faix : tous mes compagnons, tant forts que faibles, mal nourris, et plus maltraités dépérissaient sous l'excès du travail.

Cet état devenant tout-à-fait insupportable, je résolus de m'en délivrer à tout risque. Mon jeune chevalier, à qui je communiquai ma résolution, la partagea vivement. Je le connaissais homme de courage, capable de constance pourvu qu'il fût sous les yeux des hommes ; et dès qu'il s'agissait d'actes brillants et de vertus héroïques, je me tenais sûr de lui. Mes ressources néanmoins étaient toutes en moi-même, et je n'avais besoin du concours de personne pour exécuter mon projet ; mais il était vrai qu'il pouvait avoir un effet beaucoup plus avantageux, exécuté de concert par mes compagnons de misères, et je résolus de le leur proposer, conjointement avec le chevalier.

J'eus peine à obtenir de lui que cette proposition se ferait simplement et sans intrigues préliminaires. Nous prîmes le temps du repas où nous étions plus rassemblés et moins surveillés. Je m'adressai d'abord dans ma langue à une douzaine de compatriotes que j'avais-là, ne voulant pas leur parler en langue franque de peur d'être entendu des gens du pays. Camarades, leur dis-je, écoutez-moi. Ce qui me reste de force ne peut suffire à quinze jours encore du travail dont on me surcharge, et je suis un

Copyright Arvensa Editions

des plus robustes de la troupe : il faut qu'une situation si violente prenne une prompte fin, soit par un épuisement total, soit par une résolution qui le prévienne. Je choisis le dernier parti, et je suis déterminé à me refuser dès demain à tout travail au péril de ma vie et de tous les traitements que doit m'attirer ce refus. Mon choix est une affaire de calcul. Si je reste comme je suis, il faut périr infailliblement en très peu de ce temps et sans aucune ressource : je m'en ménage une par ce sacrifice de peu de jours. Le parti que je prends peut effrayer notre inspecteur et éclairer son maître sur son véritable intérêt. Si cela n'arrive pas, mon sort, quoiqu'accéléré ne saurait être empiré. Cette ressource serait tardive et nulle quand mon corps épuisé ne serait plus capable d'aucun travail ; alors, en me ménageant, ils n'auraient rien à gagner ; en m'achevant, ils ne feraient qu'épargner ma nourriture. Il me convient donc de choisir le moment où ma perte en est encore une pour eux. Si quelqu'un d'entre vous trouve mes raisons bonnes, et veut, à l'exemple de cet homme de courage, prendre le même parti que moi, notre nombre fera plus d'effet et rendra nos tyrans plus traitables ; mais fussions-nous seuls, lui et moi, nous n'en sommes pas moins résolus à persister dans notre refus, et nous vous prenons tous à témoins de la façon dont il sera soutenu.

Ce discours simple et simplement prononcé, fut écouté sans beaucoup d'émotion. Quatre ou cinq de la troupe me dirent cependant de compter sur eux et qu'ils feraient comme moi. Les autres ne dirent mot, et tout resta calme. Le chevalier, mécontent de cette tranquillité, parla aux siens dans sa langue avec plus de véhémence. Leur nombre était grand : il leur fit à haute voix des descriptions animées de l'état où nous étions réduits et de la cruauté de nos bourreaux ; il excita leur indignation par la peinture de notre avilissement, et leur ardeur par l'espoir de la vengeance ; enfin il enflamma tellement leur courage par l'admiration de la force d'âme qui sait braver les tourments et qui triomphe de la puissance même, qu'ils l'interrompirent par des cris, et tous jurèrent de nous imiter et d'être inébranlables jusqu'à la mort.

Le lendemain, sur notre refus de travailler, nous fûmes, comme nous nous y étions attendus, très maltraités les uns et les autres, inutilement toutefois quant à nous deux et à mes trois ou quatre compagnons de la veille, à qui nos bourreaux n'arrachèrent pas même un seul cri. Mais l'oeuvre du chevalier ne tint pas si bien. La constance de ses bouillants compatriotes fut épuisée en quelques minutes, et bientôt, à coups de nerf

Copyright Arvensa Editions

de boeuf, on les ramena tous au travail, doux comme des agneaux. Outré de cette lâcheté, le chevalier, tandis qu'on le tourmentait lui-même, les chargeait de reproches et d'injures qu'ils n'écoutaient pas. Je tâchai de l'apaiser sur une désertion que j'avais prévue et que je lui avais prédite. Je savais que les effets de l'éloquence sont vifs, mais momentanés. Les hommes qui se laissent si facilement émouvoir se calment avec la même facilité. Un raisonnement froid et fort ne fait point d'effervescence ; mais quand il prend, il pénètre, et l'effet qu'il produit ne s'efface plus.

La faiblesse de ces pauvres gens en produisit un autre auquel je ne m'étais pas attendu, et que j'attribue à une rivalité nationale plus qu'à l'exemple de notre fermeté. Ceux de mes compatriotes qui ne m'avaient point imité, les voyant revenir au travail, les huèrent, le quittèrent à leur tour, et, comme pour insulter à leur couardise, vinrent se ranger autour de moi : cet exemple en entraîna d'autres ; et bientôt la révolte devint si générale, que le maître attiré par le bruit et les cris, vint lui-même pour y mettre ordre.

Vous comprenez ce que notre inspecteur put lui dire pour s'excuser et pour l'irriter contre nous. Il ne manqua pas de me désigner comme l'auteur de l'émeute, comme un chef de mutins qui cherchait à se faire craindre par le trouble qu'il vouloir exciter. Le maître me regarda et me dit : C'est donc toi qui débauches mes esclaves ? Tu viens d'entendre l'accusation : si tu as quelque chose à répondre, parle. Je fus frappé de cette modération dans le premier emportement d'un homme âpre au gain, menacé de sa ruine, dans un moment où tout maître européen, touché jusqu'au vif par son intérêt, eut commencé, sans vouloir m'entendre, par me condamner à mille tourments. Patron, lui dis-je en langue franque ; tu ne peux nous haïr, tu ne nous connais pas même ; nous ne te haïssons pas non plus, tu n'es pas l'auteur de nos maux, tu les ignores. Nous savons porter le joug de la nécessité qui nous a soumis à toi. Nous ne refusons point d'employer nos forces pour ton service, puisque le sort nous y condamne ; mais en les excédant, ton esclave nous les ôte et va te ruiner par notre perte. Crois-moi, transporte à un homme plus sage l'autorité dont il abuse à ton préjudice. Mieux distribué, ton ouvrage ne se fera pas moins, et tu conserveras des esclaves laborieux dont tu tireras avec le temps un profit beaucoup plus grand que celui qu'il te veut procurer en nous accablant. Nos plaintes sont justes ; nos demandes sont modérées. Si tu ne les écoutes pas, notre parti est pris : ton homme vient d'en faire l'épreuve ; tu

Copyright Arvensa Editions

peux la faire à ton tour.

Je me tus ; le piqueur voulut répliquer. Le patron lui imposa silence. Il parcourut des yeux mes camarades, dont le teint hâve et la maigreur attestaient la vérité de mes plaintes, mais dont la contenance au surplus n'annonçait point du tout des gens intimidés. Ensuite, m'ayant considéré derechef. Tu parais, dit-il, un homme sensé ; je veux savoir ce qui en est. Tu tances la conduite de cet esclave : voyons la tienne à sa place ; je te la donne et le mets à la tienne. Aussitôt il ordonna qu'on m'ôtât mes fers et qu'on les mît à notre chef : cela fut fait à l'instant.

Je n'ai pas besoin de vous dire comment je me conduisis dans ce nouveau poste ; et ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici. Mon aventure fit du bruit, le soin qu'il prit de la répandre fit nouvelle dans Alger : le dey même entendit parler de moi et voulut me voir. Mon patron m'ayant conduit à lui, et voyant que je lui plaisais, lui fit présent de ma personne. Voilà votre Émile esclave du dey d'Alger.

Les règles sur lesquelles j'avais à me conduire dans ce nouveau poste, découlaient de principes qui ne m'étaient pas inconnus : nous les avions discutés durant mes voyages ; et leur application, bien qu'imparfaite et très en petit, dans le cas où je me trouvais, était sûre et infaillible dans ses effets. Je ne vous entretiendrai pas de ces menus détails, ce n'est pas de cela qu'il s'agit entre vous et moi. Mes succès m'attirèrent la considération de mon patron.

Assem Oglou était parvenu à la suprême puissance par la route la plus honorable qui puisse y conduire ; car, de simple matelot passant par tous les grades de la marine et de la milice, il s'était successivement élevé aux premières places de l'état, et après la mort de son prédécesseur, il fût élu pour lui succéder par les suffrages unanimes des Turcs et des Maures, des gens de guerre et des gens de loi. Il y avait douze ans qu'il remplissait avec honneur ce poste difficile, ayant à gouverner un peuple indocile et barbare, une soldatesque inquiète et mutine, avide de désordre et de trouble, qui, ne sachant ce qu'elle désirait elle-même, ne voulait que remuer et se souciait peu que les choses allassent mieux pourvu qu'elles allassent autrement : On ne pouvait pas se plaindre de son administration, quoiqu'elle ne répondit pas à l'espérance qu'on en avait conçue. Il avait maintenu sa régence assez tranquille : tout était en meilleur état qu'auparavant, le commerce et l'agriculture allaient bien, la marine était en vigueur, le peuple avait du pain. Mais on n'avait point de ces opérations

Copyright Arvensa Editions

éclatantes[507] ...

Copyright Arvensa Editions

Fin d'ÉMILE ET SOPHIE ou LES SOLITAIRES

Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
ÉMILE ET SOPHIE ou LES SOLITAIRES
(Annexe)
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Extrait d'une lettre du professeur Prévost, de Genève,

Aux rédacteurs des Archives littéraires[508],
SUR J.J. ROUSSEAU,
Et particulièrement sur la suite de l'Émile, ou les Solitaires.

Messieurs,

L'avantage dont j'ai joui de voir souvent J.J. Rousseau dans sa vieillesse, m'a donné lieu de faire quelques remarques que je hasarde de vous communiquer. Ce sont de petits faits liés à un grand nom, qu'il vaut mieux recueillir que laisser perdre…

Je sais qu'il avait brûlé quelques-uns de ses manuscrits ; ses œuvres posthumes ont fait connaître les plus intéressants de ceux qu'il avait épargnés… Je lui ai ouï dire qu'à son départ de Londres il avait fait un grand feu d'une multitude de notes destinées à une édition d'*Émile*, et qui l'embarrassaient en ce moment.

…….

Rousseau ne m'avait jamais mis dans la confidence de ses Mémoires ; il n'avait fait que me les nommer à l'occasion de la crainte qu'il eut de les avoir perdus. Mais il me procura un très vif plaisir par la lecture qu'il voulut bien me faire du supplément à l'*Émile*. Ce morceau a paru dans l'édition de Genève, sous le titre d'*Émile et Sophie, ou les Solitaires*. Il est demeuré imparfait, et finit à l'époque où Émile devint esclave du dey d'Alger… Rousseau ne s'en tint pas à la lecture de ce fragment, qui acquérait un nouveau prix par l'accent passionné de sa voix, et par une certaine émotion contagieuse à laquelle il s'abandonnait. Animé lui-même par cette lecture, il parut reprendre la trace des idées et des sentiments qui l'avaient

Copyright Arvensa Editions

agité dans le feu de la composition. Il parla d'abondance avec chaleur et facilité (ce qu'il faisait rarement), il me développa divers événements de la suite de ce roman commencé, et m'en exposa le dénouement. Le voici tel que me le fournissent quelques notes faites de mémoire. On sera, j'espère, assez juste pour ne pas imputer à l'auteur ce qu'il peut offrir d'irrégulier dans une esquisse aussi légère, et qui, sans être infidèle, peut dérober quelques traits que le tableau eût fait ressortir.

DÉNOUEMENT DES SOLITAIRES.

Une suite d'événements amène Émile dans une île déserte. Il trouve sur le rivage un temple orné de fleurs et de fruits délicieux. Chaque jour il le visite, et chaque jour il le trouve embelli. Sophie en est la prêtresse ; Émile l'ignore. Quels événements ont pu l'attirer en ces lieux ? Les suites de sa faute et des actions qui l'effacent. Sophie enfin se fait connaître. Émile apprend le tissu de fraudes et de violences sous lequel elle a succombé. Mais indigne désormais d'être sa compagne, elle veut être son esclave et servir sa propre rivale. Celle-ci est une jeune personne que d'autres événements unissent au sort des deux anciens époux. Cette rivale épouse Émile ; Sophie assiste à la noce. Enfin, après quelques jours donnés à l'amertume du repentir et aux tourments d'une douleur toujours renaissante, et d'autant plus vive que Sophie se fait un devoir et un point d'honneur de la dissimuler, Émile et la rivale de Sophie avouent que leur mariage n'est qu'une feinte. Cette prétendue rivale avait un autre époux qu'on présente à Sophie ; et Sophie retrouve le sien, qui non seulement lui pardonne une faute involontaire, expiée par les plus cruelles peines, et réparée par le repentir, mais qui estime et honore en elle des vertus dont il n'avait qu'une faible idée avant qu'elles eussent trouvé l'occasion de se développer dans toute leur étendue.

Copyright Arvensa Editions

FIN de l'ANNEXE :
Extrait d'une lettre du professeur Prévost, de Genève, sur la suite de L'Émile ou LES SOLITAIRES

Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

LETTRE À MONSEIGNEUR DE BEAUMONT

Jean-Jacques ROUSSEAU
ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LETTRE À MONSEIGNEUR DE BEAUMONT

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Table des matières

Présentation

Mandement de Monseigneur l'Archevêque de Paris

J.J. Rousseau, Citoyen de Genève, à Christophe de Beaumont

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LETTRE À MONSEIGNEUR DE BEAUMONT
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Présentation

La *Lettre à l'archevêque de Paris* a été composée pour la défense d'Émile… Jean-Jacques avait pour principe de ne répondre qu'à des adversaires dignes de lui, soit par le talent avec lequel ils l'attaquaient, soit par le rang qu'ils occupaient. Les autres n'obtenaient de sa part qu'un dédaigneux silence.

C'est d'après ce principe qu'il prit la plume pour répliquer à l'archevêque de Paris, dont le mandement « l'affecta, parce qu'il venait d'un homme pour qui il avait toujours de l'estime, et dont il admirait la constance[509] «

Cette réplique passe pour un chef-d'œuvre. Jean-Jacques y suit sa maxime « d'honorer l'auteur et de foudroyer l'ouvrage. » Il y réunit tous les genres que permet la polémique, ajoutant, suivant l'occasion, à une logique pressante une ironie fine et piquante sans amertume. « Il y a dans cet écrit, disait Grimm, des choses d'une grande éloquence, des raisonnements d'une grande force, et, ce qu'il y a de plus singulier, une légèreté de plaisanterie qui n'appartient pas au citoyen de Genève.[510] La conversation de l'archevêque avec le janséniste de la rue Saint-Jacques est faite dans un si bon goût de plaisanterie, qu'on la croirait de M. de Voltaire. »

On blâma le titre que prit dans sa réponse Rousseau, qui paraissait traiter d'égal à égal un prélat pair de France. On prétendit qu'il y avait de l'ostentation dans ce titre, parce qu'il opposait à l'énumération fastueuse des qualités de l'archevêque, celle de citoyen de Genève, la seule qu'il prenait et à laquelle il renonça même peu de temps après. Aux observations qui furent faites à ce sujet, on répliqua que Rousseau, n'étant

Copyright Arvensa Editions

point de la religion catholique, ne vit dans le mandement qu'une critique d'Émile, et dans le prélat qu'un auteur qui l'attaquait, envers lequel il usa du droit qu'il avait dans l'intérêt de sa défense légitime. Du reste, le témoignage qu'il rend à l'archevêque de Paris, dont il admirait les vertus, ne permet pas de douter de ses intentions.

Il nous a paru convenable de faire précéder la lettre de Rousseau, du mandement auquel il répond, et dont la lecture peut mettre à même de juger avec plus d'impartialité. Dans le premier paragraphe de ce mandement se trouve un portrait de l'auteur d'Émile, qui, grâce à quelques heureuses antithèses, obtint beaucoup de succès.

M. Musset-Pathay. (extrait)

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LETTRE À MONSEIGNEUR DE BEAUMONT
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Mandement de Monseigneur l'Archevêque de Paris

Portant condamnation d'un Livre qui a pour titre : ÉMILE, ou de l'Éducation,
par J. J. Rousseau, Citoyen de Genève.

Christophe de Beaumont, Archevêque de Paris

1762

Copyright Arvensa Editions

CHRISTOPHE DE BEAUMONT, par la miséricorde divine et par la grâce du saint siège apostolique, archevêque de Paris, duc de Saint -Cloud, pair de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, proviseur de Sorbonne, etc. ; à tous les fidèles de notre diocèse : salut et bénédiction :

I. Saint Paul a prédit, M. T. C. F.[511], qu'il viendrait « des jours périlleux où il y aurait des gens amateurs d'eux-mêmes, fiers, superbes, blasphémateurs, impies, calomniateurs, enflés d'orgueil, amateurs des voluptés plutôt que de Dieu ; des hommes d'un esprit corrompu, et pervertis dans la foi[512]. Et dans quels temps malheureux cette prédiction s'est-elle accomplie plus à la lettre que dans les nôtres ! L'incrédulité, enhardie par toutes les passions, se présente sous toutes les formes, afin de se proportionner en quelque sorte à tous les âges, à tous les caractères, à tous les états. Tantôt, pour s'insinuer dans des esprits qu'elle trouve déjà *ensorcelés par la bagatelle*,[513] elle emprunte un style léger, agréable et frivole : de là tant de romans, également obscènes et impies, dont le but est d'amuser l'imagination pour séduire l'esprit et corrompre le cœur. Tantôt, affectant un air de profondeur et de sublimité dans ses vues, elle feint de remonter aux premiers principes de nos connaissances, et prétend s'en autoriser pour secouer un joug qui, selon elle, déshonore l'humanité, la Divinité même. Tantôt elle déclame en furieuse contre le zèle de la religion, et prêche la tolérance universelle avec emportement. Tantôt, enfin, réunissant tous ces divers langages, elle mêle le sérieux à l'enjouement, des maximes pures à des obscénités, de grandes vérités à de grandes erreurs, la foi au blasphème ; elle entreprend en un mot d'accorder les lumières avec les ténèbres, Jésus-Christ avec Bélial. Et tel est spécialement, M. T. C. F., l'objet qu'on paraît s'être proposé dans un ouvrage récent, qui a pour titre, ÉMILE OU DE L'ÉDUCATION. Du sein de l'erreur il s'est élevé un homme plein du langage de la philosophie, sans être véritablement philosophe ; esprit doué d'une multitude de connaissances qui ne l'ont pas éclairé, et qui ont répandu des ténèbres dans les autres esprits ; caractère livré aux paradoxes d'opinions et de conduite, alliant la simplicité des moeurs avec le faste des pensées, le zèle des maximes antiques avec la fureur d'établir des nouveautés, l'obscurité de la retraite avec le désir d'être connu de tout le monde : on l'a vu

Copyright Arvensa Editions

invectiver contre les sciences qu'il cultivait, préconiser l'excellence de l'Évangile dont il détruisait les dogmes, peindre la beauté des vertus qu'il éteignait dans l'âme de ses lecteurs. Il s'est fait le précepteur du genre humain pour le tromper, le moniteur public pour égarer tout le monde l'oracle du siècle pour achever de le perdre. Dans un ouvrage sur l'Inégalité des conditions il avait abaissé l'homme jusqu'au rang des bêtes ; dans une autre production plus récente il avait insinué le poison de la volupté en paraissant le proscrire : dans celui-ci, il s'empare des premiers moments de l'homme afin d'établir l'empire de l'irréligion.

II. Quelle entreprise, M. T. C. F. ! L'éducation de la jeunesse est un des objets les plus importants de la sollicitude et du zèle des pasteurs. Nous savons que, pour réformer le inonde, autant que le permettent la faiblesse et la corruption de notre nature, il suffirait d'observer, sous la direction et l'impression de la grâce, les premiers rayons de la raison humaine, de les saisir avec soin et de les diriger vers la route qui conduit à la vérité. Par-là ces esprits, encore exempts de préjugés, seraient pour toujours en garde contre l'erreur ; ces cœurs, encore exempts de grandes passions, prendraient les impressions de toutes les vertus. Mais à qui convient-il mieux qu'à nous et à nos coopérateurs dans le saint ministère de veiller ainsi sur les premiers moments de la jeunesse chrétienne ; de lui distribuer le lait spirituel de la religion, *afin qu'il croisse pour le salut* [514] ; de préparer de bonne heure par de salutaires leçons des adorateurs sincères au vrai Dieu, des sujets fidèles au souverain, des hommes dignes d'être la ressource et l'ornement de la patrie ?

III. Or, M. T. C. F., l'auteur d'*Émile* propose un plan d'éducation qui, loin de s'accorder avec le christianisme, n'est pas même propre à former des citoyens ni des hommes. Sous le vain prétexte de rendre l'homme à lui-même et de faire de son élève l'élève de la nature, il met en principe une assertion démentie, non seulement par la religion, mais encore par l'expérience de tous les peuples et de tous les temps. « Posons, dit-il, pour maxime incontestable, que les premiers mouvements de la nature sont toujours droits ; il n'y a point de perversité originelle dans le cœur humain. « À ce langage on ne reconnaît point la doctrine des saintes Écritures et de l'Église touchant la révolution qui s'est faite dans notre nature ; on perd de vue le rayon de lumière qui nous fait connaître le mystère de notre propre cœur. Oui, M. T. C. F., il se trouve en nous un mélange frappant de

Copyright Arvensa Editions

grandeur et de bassesse, d'ardeur pour la vérité et de goût pour l'erreur, d'inclination pour la vertu et de penchant pour le vice. Étonnant contraste, qui, en déconcertant la philosophie païenne, la laisse errer dans de vaines spéculations ! contraste dont la révélation nous découvre la source dans la chute déplorable de notre premier père ! L'homme se sent entraîné par une pente funeste ; et comment se raidirait-il contre elle, si son enfance n'était dirigée par des maîtres pleins de vertu, de sagesse, de vigilance, et si, durant tout le cours de sa vie, il ne faisait lui-même, sous la protection et avec les grâces de son Dieu, des efforts puissants et continuels ? Hélas ! M. T. C. F., malgré les principes de l'éducation la plus saine et la plus vertueuse, malgré les promesses les plus magnifiques de la religion et les menaces les plus terribles, les écarts de la jeunesse ne sont encore que trop fréquents, trop multipliés ! dans quelles erreurs, dans quels excès, abandonnée à elle-même, ne se précipiterait-elle donc pas ? C'est un torrent qui se déborde malgré les digues puissantes qu'on lui avait opposées : que serait-ce donc si nul obstacle ne suspendait ses flots et ne rompait ses efforts ?

IV. L'auteur d'*Émile*, qui ne reconnaît aucune religion, indique néanmoins, sans y penser, la voie qui conduit infailliblement à la vraie religion : « Nous, dit-il, qui ne voulons rien donner à l'autorité, nous qui ne voulons rien enseigner à notre *Émile* qu'il ne pût comprendre de lui-même par tout pays, dans quelle religion l'élèverons-nous ? à quelle secte agrégerons-nous l'élève de la nature ? Nous ne l'agrégerons ni à celle-ci ni à celle-là ; nous le mettrons en état de choisir celle où le meilleur usage de la raison doit le conduire. » Plût à Dieu, M. T. C. F., que cet objet eût été bien rempli ! Si l'auteur eût réellement « mis son élève en état de choisir, entre toutes les religions, celle où le meilleur usage de la raison doit conduire, » il l'eût immanquablement préparé aux leçons du christianisme. Car, M. T. C. F., la lumière naturelle conduit à la lumière évangélique ; et le culte chrétien est essentiellement « un culte raisonnable[515]. » En effet, « si le meilleur usage de notre raison » ne devait pas nous conduire à la révélation chrétienne, notre foi serait vaine, nos espérances seraient chimériques. Mais comment « ce meilleur usage » de la raison nous conduit-il au bien inestimable de la foi, et de là au terme précieux du salut ? c'est à la raison elle-même que nous en appelons. Dès qu'on reconnaît un Dieu, il ne s'agit plus que de savoir s'il a daigné parler aux

Copyright Arvensa Editions

hommes autrement que par les impressions de la nature. Il faut donc examiner si les faits qui constatent la révélation ne sont pas supérieurs à tous les efforts de la chicane la plus artificieuse. Cent fois l'incrédulité a tâché de détruire ces faits, ou au moins d'en affaiblir les preuves, et cent fois sa critique a été convaincue d'impuissance. Dieu, par la révélation, s'est rendu témoignage à lui-même, et ce témoignage est évidemment « très - digne de foi[516]. » Que reste-t-il donc à l'homme qui fait « le meilleur usage de sa raison, » sinon d'acquiescer à ce témoignage ? C'est votre grâce, ô mon Dieu ! qui consomme cette œuvre de lumière ; c'est elle qui détermine la volonté, qui forme l'âme chrétienne : mais le développement des preuves et la force des motifs ont préalablement occupé, épuré la raison ; et c'est dans ce travail, aussi noble qu'indispensable, que consiste ce « meilleur usage de la raison, » dont l'auteur d'*Émile* entreprend de parler sans en avoir une notion fixe et véritable.

V. Pour trouver la jeunesse plus docile aux leçons qu'il lui prépare, cet auteur veut qu'elle soit dénuée de tout principe de religion. Et voilà pourquoi, selon lui, « connaître le bien et le mal, sentir la raison des devoirs de l'homme, n'est pas l'affaire d'un enfant... J'aimerais autant, ajoute-t-il, exiger qu'un enfant eût cinq pieds de haut, que du jugement à dix ans. »

VI. Sans doute, M. T. C F., que le jugement humain a ses progrès et ne se forme que par degrés : mais s'ensuit-il donc qu'à l'âge de dix ans un enfant ne connaisse point la différence du bien et du mal, qu'il confonde la sagesse avec la folie, la bonté avec la barbarie, la vertu avec le vice ? Quoi ! à cet âge il ne sentira pas qu'obéir à son père est un bien, que lui désobéir est un mal ! Le prétendre, M. T. C. F., c'est calomnier la nature humaine en lui attribuant une stupidité qu'elle n'a point.

VII. « Tout enfant qui croit en Dieu, *dit encore cet auteur*, « est idolâtre ou anthropomorphite. » Mais, s'il est idolâtre, il croit donc plusieurs dieux ; il attribue donc la nature divine à des simulacres insensibles. S'il n'est qu'anthropomorphite, en reconnaissant le vrai Dieu il lui donne un corps. Or on ne peut supposer ni l'un ni l'autre dans un enfant qui a reçu une éducation chrétienne. Que si l'éducation a été vicieuse à cet égard, il est souverainement injuste d'imputer à la religion ce qui n'est que la faute de ceux qui l'enseignent mal. Au surplus, l'âge de dix ans n'est point l'âge d'un philosophe : un enfant, quoique bien instruit, peut s'expliquer mal ; mais

Copyright Arvensa Editions

en lui inculquant que la Divinité n'est rien de ce qui tombe ou de ce qui peut tomber sous les sens, que c'est une intelligence infinie, qui, douée d'une puissance suprême, exécute tout ce qui lui plaît, on lui donne de Dieu une notion assortie à la portée de son jugement. Il n'est pas douteux qu'un athée, par ses sophismes, viendra facilement à bout de troubler les idées de ce jeune croyant ; mais toute l'adresse du sophiste ne fera certainement pas que cet enfant, lorsqu'il croit en Dieu, soit *idolâtre* ou *anthropomorphite*, c'est-à-dire qu'il ne croie que l'existence d'une chimère.

VIII. L'auteur va plus loin, M. T. C. F. ; il « n'accorde pas même à un jeune homme de quinze ans la capacité de croire en Dieu. » L'homme ne saura donc pas même à cet âge s'il y a un Dieu ou s'il n'y en a point ; toute la nature aura beau annoncer la gloire de son Créateur, il n'entendra rien à son langage ! il existera sans savoir à quoi il doit son existence ! et ce sera la saine raison elle-même qui le plongera dans ces ténèbres ! C'est ainsi, M. T. C. F., que l'aveugle impiété voudrait pouvoir obscurcir de ses noires vapeurs le flambeau que la religion présente à tous les âges de la vie humaine. Saint Augustin raisonnait bien sur d'autres principes, quand il disait, en parlant des premières années de sa jeunesse : « Je tombai dès ce temps-là, Seigneur, entre les mains de quelques-uns de ceux qui ont soin de vous invoquer ; et je compris, par ce qu'ils me disaient de vous et selon les idées que j'étais capable de m'en former à cet âge-là, que vous étiez quelque chose de grand, et qu'encore que vous fussiez invisible et hors de la portée de nos sens, vous pouviez nous exaucer et nous secourir. Aussi commençai-je, dès mon enfance, à vous prier et vous regarder comme mon recours et mon appui, et, à mesure que ma langue se dénouait, j'employais ses premiers mouvements à vous invoquer[517]. »

IX Continuons, M. T. C. F., de relever les paradoxes étranges de l'auteur d'*Émile*. Après avoir réduit les jeunes gens à une ignorance si profonde par l'apport aux attributs et aux droits de !a Divinité, leur accordera-t-il du moins l'avantage de se connaître eux-mêmes ? Sauront-ils si leur âme est une substance absolument distinguée de la matière ? ou se regarderont-ils comme des êtres purement matériels et soumis aux seules lois du mécanisme ? L'auteur d'*Émile* doute qu'à dix-huit ans il soit encore temps que son élève apprenne s'il a une âme : il pense que, « s'il l'apprend plus tôt, il court risque de « ne le savoir jamais. » Ne veut-il pas du moins que la jeunesse soit susceptible de la connaissance de ses devoirs ? Non : à l'en

Copyright Arvensa Editions

croire, « il n'y a que des objets physiques qui puissent intéresser les enfants, surtout ceux dont on n'a pas éveillé la vanité, et qu'on n'a pas corrompus d'avance par le poison de l'opinion : » il veut en conséquence que tous les soins de la première éducation soient appliqués à ce qu'il y a dans l'homme de matériel et de terrestre : « Exercez, dit-il, son corps, ses organes, ses sens, ses forces ; mais tenez son âme oisive autant qu'il se pourra. » C'est que cette oisiveté lui a paru nécessaire pour disposer l'âme aux erreurs qu'il se proposait de lui inculquer. Mais ne vouloir enseigner la sagesse à l'homme que dans le temps où. il sera dominé par la fougue des passions naissantes, n'est-ce pas la lui présenter dans le dessein qu'il la rejette ?

X. Qu'une semblable éducation, M. T. C. F., est opposée à celle que prescrivent de concert la vraie religion et la saine raison ! Toutes deux veulent qu'un maître sage et vigilant épie en quelque sorte dans son élève les premières lueurs de l'intelligence pour l'occuper des attraits de la vérité, les premiers mouvements du cœur pour le fixer par les charmes de la vertu. Combien en effet n'est-il pas plus avantageux de prévenir les obstacles que d'avoir à les surmonter ? Combien n'est-il pas à craindre que, si les impressions du vice précèdent les leçons de la vertu, l'homme parvenu à un certain âge ne manque de courage ou de volonté pour résister au vice ? Une heureuse expérience ne prouve-t-elle pas tous les jours qu'après les dérèglements d'une jeunesse imprudente et emportée on revient enfin aux bons principes qu'on a reçus dans l'enfance ?

XI. Au reste, M. T. C. F., ne soyons point surpris que l'auteur d'*Émile* remette à un temps si reculé la connaissance de l'existence de Dieu, il ne la croit pas nécessaire au salut. « Il est clair, dit-il par l'organe d'un personnage chimérique, il est clair que tel homme, parvenu jusqu'à la vieillesse sans croire en Dieu, ne sera pas pour cela privé de sa présence dans l'autre, si son aveuglement n'a point été volontaire, et je dis qu'il ne l'est pas toujours. » Remarquez, M. T. C. F., qu'il ne s'agit point ici d'un homme qui serait dépourvu de l'usage de sa raison, mais uniquement de celui dont la raison ne serait point aidée de l'instruction. Or une telle prétention est souverainement absurde, surtout dans le système d'un écrivain qui soutient que la raison est absolument saine. Saint Paul assure qu'entre les philosophes païens plusieurs sont parvenus, par les seules forces de la raison, à la connaissance du vrai Dieu. « Ce qui peut être connu de Dieu, dit cet apôtre, leur a été manifesté, Dieu le leur ayant fait

Copyright Arvensa Editions

connaître, la considération des choses qui ont été faites dès la création du monde leur ayant rendu visible ce qui est invisible en Dieu, sa puissance même éternelle et sa divinité ; en sorte qu'ils sont sans excuse, puisque ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu et ne lui ont point rendu grâces : mais ils se sont perdus dans la vanité de leur raisonnement, et leur esprit insensé a été obscurci ; en se disant sages, ils sont devenus fous[518]. »

XII. Or, si tel a été le crime de ces hommes, lesquels, bien qu'assujettis par les préjuges de leur éducation au culte des idoles, n'ont pas laissé d'atteindre à la connaissance de Dieu, comment ceux qui n'ont point de pareils obstacles à vaincre seraient-ils innocents et justes au point de mériter de jouir de la présence de Dieu dans l'autre vie ? Comment seraient-ils excusables (avec une raison saine telle que l'auteur la suppose) d'avoir joui durant cette vie du grand spectacle de la nature, et d'avoir cependant méconnu celui qui l'a créée, qui la conserve et la gouverne ?

XIII. Le même écrivain, M. T. C. F., embrasse ouvertement le scepticisme par rapport à la création et à l'unité de Dieu. « Je sais, fait-il dire encore au personnage supposé qui lui sert d'organe, je sais que le monde est gouverné par une volonté puissante et sage ; je le vois, ou plutôt je le sens, et cela m'importe à savoir. Mais ce même monde est-il éternel ou créé ? y a-t-il un principe unique des choses ? y en a-t-il deux ou plusieurs, et quelle est leur nature ? Je n'en sais rien, et que m'importe ?... Je renonce à des questions insensés, qui peuvent inquiéter mon amour-propre, mais qui sont inutiles à ma conduite et supérieures à ma raison. » Que veut donc dire cet auteur téméraire ? Il croit que le monde est gouverné par une volonté puissante et sage ; il avoue que cela lui importe à savoir, et cependant « il ne sait, dit-il, s'il n'y a qu'un seul principe des choses » ou s'il y en a plusieurs, et il prétend qu'il lui importe peu de le savoir. S'il y a une volonté puissante et sage qui gouverne le monde, est-il concevable qu'elle ne soit pas l'unique principe des choses ? et peut-il être plus important de savoir l'un que l'autre ? Quel langage contradictoire ! Il ne sait « quelle est la nature » de Dieu, et bientôt après il reconnaît que cet Être suprême est doué d'intelligence, de puissance, de volonté, et de bonté. N'est-ce donc pas là avoir une idée de la nature divine ? L'unité de Dieu lui paraît une question oiseuse et supérieure à sa raison ; comme si la multiplicité des dieux n'était pas la plus grande de toutes les absurdités ! « La pluralité des

Copyright Arvensa Editions

dieux, dit énergiquement Tertullien, est une nullité de Dieu[519] ; » admettre un Dieu, c'est admettre un Être suprême et indépendant auquel tous les autres êtres soient subordonnés. Il implique donc qu'il y ait plusieurs dieux.

XIV. Il n'est pas étonnant, M. T. C. F., qu'un homme qui donne dans de pareils écarts touchant la Divinité s'élève contre la religion qu'elle nous a révélée. À l'entendre, toutes les révélations en général « ne font que dégrader Dieu en lui donnant des passions humaines. Loin d'éclaircir les notions du grand Être, poursuit-il, je vois que les dogmes particuliers les embrouillent ; que, loin de les ennoblir, ils les avilissent ; qu'aux mystères inconcevables qui les environnent, ils ajoutent des contradictions absurdes. » C'est bien plutôt à cet auteur, M. T. C. F., qu'on peut reprocher l'inconséquence et l'absurdité. C'est bien lui qui dégrade Dieu, qui embrouille et qui avilit les notions du grand Être, puisqu'il attaque directement son essence en révoquant en doute son unité.

XV. IL a senti que la vérité de la révélation chrétienne était prouvée par des faits ; mais les miracles formant une des principales preuves de cette révélation, et ces miracles nous ayant été transmis par la voie des témoignages, il s'écrie : « Quoi ! toujours des témoignages humains ! toujours des hommes qui me rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté ! Que d'hommes entre Dieu et moi ! » Pour que cette plainte fût sensée, M. T. C. F., il faudrait pouvoir conclure que la révélation est fausse dès qu'elle n'a point été faite à chaque homme en particulier ; il faudrait pouvoir dire : Dieu ne peut exiger de moi que je croie ce qu'on m'assure qu'il a dit, dès que ce n'est pas directement à moi qu'il a adressé sa parole. Mais n'est-il donc pas une infinité de faits, même antérieurs à celui de la révélation chrétienne, dont il serait absurde de douter ? Par quelle autre voie que par celle des témoignages humains l'auteur lui-même a-t-il donc connu cette Sparte, cette Athènes, cette Rome dont il vante si souvent et avec tant d'assurance les lois, les mœurs et les héros ? Que d'hommes entre lui et les événements qui concernent les origines et la fortune de ces anciennes républiques ! Que d'hommes entre lui et les historiens qui ont conservé la mémoire de ces événements ! Son scepticisme n'est donc ici fondé que sur l'intérêt de son incrédulité.

XVI. « Qu'un homme, ajoute-t-il plus loin, vienne nous tenir ce langage : Mortels, je vous annonce les volontés du Très-Haut ; reconnaissez à ma

Copyright Arvensa Editions

voix celui qui m'envoie. J'ordonne au soleil de changer sa course, aux étoiles de former un autre arrangement, aux montagnes de s'aplanir, aux flots de s'élever, à la terre de prendre un autre aspect : à ces merveilles qui ne reconnaîtra pas à l'instant le maître de la nature ? » Qui ne croirait, M. T. C. F., que celui qui s'exprime de la sorte ne demande qu'à voir des miracles pour être chrétien ? Écoutez toutefois ce qu'il ajoute : « Reste enfin, dit-il, l'examen le plus important dans la doctrine annoncée…Après avoir prouvé la doctrine par le miracle, il faut prouver le miracle par la doctrine.... Or que faire en pareil cas ? Une seule chose : revenir au raisonnement, et laisser là les miracles. Mieux eût-il valu n'y pas recourir. » C'est dire : Qu'on me montre des miracles, et je croirai ; qu'on me montre des miracles, et je refuserai encore de croire. Quelle inconséquence ! quelle absurdité ! Mais, apprenez donc une bonne fois, M. T. C. F., que dans la question des miracles on ne se permet point le sophisme reproché par l'auteur du livre de l'Éducation. Quand une doctrine est reconnue vraie, divine, fondée sur une révélation certaine, on s'en sert pour juger des miracles, c'est-à-dire pour rejeter les prétendus prodiges que des imposteurs voudraient opposer à cette doctrine. Quand il s'agit d'une doctrine nouvelle qu'on annonce comme émanée du sein de Dieu, les miracles sont produits en preuves ; c'est-à-dire que celui qui prend la qualité d'envoyé du Très-Haut confirme sa mission, sa prédication, par des miracles qui sont le témoignage même de la Divinité. Ainsi la doctrine et les miracles sont des arguments respectifs dont on fait usage selon les divers points de vue où l'on se place dans l'étude et dans l'enseignement de la religion. Il ne se trouve là ni abus du raisonnement, ni sophisme ridicule, ni cercle vicieux. C'est ce qu'on a démontré cent fois ; et il est probable que l'auteur d'*Émile* n'ignore point ces démonstrations : mais, dans le plan qu'il s'est fait d'envelopper de nuages toute religion révélée, toute opération surnaturelle, il nous impute malignement des procédés qui déshonorent la raison ; il nous représente comme des enthousiastes, qu'un faux zèle aveugle au point de prouver deux principes l'un par l'autre sans diversité d'objet ni de méthode. Où est donc, M. T. C. F., la bonne foi philosophique dont se pare cet écrivain ?

XVII. On croirait qu'après les plus grands efforts pour décréditer les témoignages humains qui attestent la révélation chrétienne, le même auteur y défère cependant de la manière la plus positive, la plus solennelle. Il faut, pour vous en convaincre, M. T. C. F., et en même temps

Copyright Arvensa Editions

pour vous édifier, mettre sous vos yeux cet endroit de son ouvrage : « J'avoue que la majesté de l'Écriture m'étonne ; la sainteté de l'Écriture parle à mon cœur. Voyez les livres des philosophes : avec toute leur pompe, qu'ils sont petits auprès de celui-là ! Se peut-il qu'un livre, à la fois si sublime et si simple, soit l'ouvrage des hommes ? se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même ? Est-ce là le ton d'un enthousiaste, ou d'un ambitieux sectaire ? Quelle douceur ! quelle pureté dans ses mœurs ! quelle grâce touchante dans ses instructions ! quelle élévation dans ses maximes ! quelle profonde sagesse dans ses discours ! quelle présence d'esprit, quelle finesse et quelle justesse dans ses réponses ! quel empire sur ses passions ! Où est l'homme, où est le sage qui sait agir, souffrir et mourir sans faiblesse et sans ostentation ?.... Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu. Dirons-nous que l'histoire de l'Évangile est inventée à plaisir ?.... Ce n'est pas ainsi qu'on invente ; et les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ. Il serait plus inconcevable que plusieurs hommes d'accord eussent fabriqué ce livre, qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet. Jamais les auteurs juifs n'eussent trouvé ce ton ni cette morale ; et l'Évangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros. » Il serait difficile, M. T. C. F., de rendre un plus bel hommage à l'authenticité de l'Évangile. Cependant l'auteur ne la reconnaît qu'en conséquence des témoignages humains. Ce sont toujours des hommes qui lui rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté. Que d'hommes entre Dieu et lui ! Le voilà donc bien évidemment en contradiction avec lui-même ; le voilà confondu par ses propres aveux. Par quel étrange aveuglement a-t-il donc pu ajouter : « Avec tout cela ce même Évangile est plein de choses incroyables, de choses qui répugnent à la raison, et qu'il est impossible à tout homme sensé de concevoir ni d'admettre. Que faire au milieu de toutes ces contradictions ? Être toujours modeste et circonspect.... Respecter en silence ce qu'on ne saurait ni rejeter ni comprendre, et s'humilier devant le grand Être qui seul sait la vérité. Voilà le scepticisme involontaire où je suis resté. » Mais le scepticisme, M. T. C. F., peut-il donc être involontaire, lorsqu'on refuse de se soumettre à la doctrine d'un livre qui ne saurait être inventé par les hommes, lorsque ce livre porte des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus

Copyright Arvensa Editions

étonnant que le héros ? C'est bien ici qu'on peut dire que « l'iniquité a menti contre elle-même[520]. »

XVIII. Il semble, M. T. C. F., que cet auteur n'a rejeté la révélation que pour s'en tenir à la religion naturelle : « Ce que Dieu veut qu'un homme fasse, dit-il, il ne le lui fait pas dire par un autre homme, il le lui dit à lui-même, il l'écrit au fond de son cœur. » Quoi donc ! Dieu n'a-t-il pas écrit au fond de nos cœurs l'obligation de se soumettre à lui dès que nous sommes sûrs que c'est lui qui a parlé ? Or, quelle certitude n'avons-nous pas de sa divine parole ! Les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont, de l'aveu même de l'auteur d'*Émile*, moins attestés que ceux de Jésus -Christ. La religion naturelle conduit donc elle-même à la religion révélée. Mais est-il bien certain qu'il admette même la religion naturelle, ou que du moins il en reconnaisse la nécessité ? Non, M. T. C. F. « Si je me trompe, dit-il, c'est de bonne foi. Cela me suffit pour que mon erreur même ne me soit pas imputée à crime. Quand vous vous tromperiez de même, il y aurait peu de mal à cela. » C'est-à-dire que, selon lui, il suffit de se persuader qu'on est en possession de la vérité ; que cette persuasion, fût-elle accompagnée des plus monstrueuses erreurs, ne peut jamais être un sujet de reproche ; qu'on doit toujours regarder comme un homme sage et religieux celui qui, adoptant les erreurs même de l'athéisme, dira qu'il est de bonne foi. Or, n'est-ce pas là ouvrir la porte à toutes les superstitions, à tous les systèmes fanatiques, à tous les délires de l'esprit humain ? N'est-ce pas permettre qu'il y ait dans le inonde autant de religions, de cultes divins, qu'on y compte d'habitants ? Ah ! M. T. C. F., ne prenez point le change sur ce point. La bonne foi n'est estimable que quand elle est éclairée et docile. Il nous est ordonné d'étudier notre religion, et de croire avec simplicité. Nous avons pour garant des promesses l'autorité de l'Église. Apprenons à la bien connaître, et jetons-nous ensuite dans son sein. Alors nous pourrons compter sur notre bonne foi, vivre dans la paix, et attendre sans trouble le moment de la lumière éternelle.

XIX. Quelle insigne mauvaise foi n'éclate pas encore dans la manière dont l'incrédule que nous réfutons fait raisonner le chrétien et le catholique ! Quels discours pleins d'inepties ne prête-t-il pas à l'un et à l'autre pour les rendre méprisables ! Il imagine un dialogue entre un chrétien, qu'il traite d'*inspiré*, et l'incrédule, qu'il qualifie de *raisonneur* ; et voici comme il fait parler le premier : « La raison vous apprend que le tout

Copyright Arvensa Editions

est plus grand que sa partie : mais moi, je vous apprends de la part de Dieu que c'est la partie qui est plus grande que le tout. » À quoi l'incrédule répond : « Et qui êtes-vous pour m'oser dire que Dieu se contredit ? et à qui croirai-je par préférence, de lui qui m'apprend par la raison des vérités éternelles, ou de vous qui m'annoncez de sa part une absurdité ? »

XX. Mais de quel front, M. T. C. F., ose -t-on prêter au chrétien un pareil langage ? Le Dieu de la raison, disons-nous, est aussi le Dieu de la révélation. La raison et la révélation sont les deux organes par lesquels il lui a plu de se faire entendre aux hommes, soit pour les instruire de la vérité, soit pour leur intimer ses ordres. Si l'un de ces deux organes était opposé à l'autre, il est constant que Dieu serait en contradiction avec lui-même. Mais Dieu se contredit-il parce qu'il commande de croire des vérités incompréhensibles ? Vous dites, Ô impies ! que les dogmes que nous regardons comme révélés combattent les vérités éternelles : mais il ne suffit pas de le dire. S'il vous était possible de le prouver, il y a longtemps que vous l'auriez fait, et que vous auriez poussé des cris de victoire.

XXI. La mauvaise foi de l'auteur d'*Émile* n'est pas moins révoltante dans le langage qu'il fait tenir à un catholique prétendu : « Nos catholiques, lui fait-il dire, font grand bruit de l'autorité de l'Église ; mais que gagnent-ils à cela, s'il leur faut un aussi grand appareil de preuves pour établir cette autorité, qu'aux autres sectes pour établir directement leur doctrine ? L'Église décide que l'Église a droit de décider : ne voilà-t-il pas une autorité bien prouvée ? » Qui ne croirait, M. T. C. F., à entendre cet imposteur, que l'autorité de l'Église n'est prouvée que par ses propres décisions, et qu'elle procède ainsi : « Je décide que je suis infaillible, donc je le suis ? » imputation calomnieuse, M. T. C. F. La constitution du christianisme, l'esprit de l'Évangile, les erreurs mêmes et la faiblesse de l'esprit humain tendent à démontrer que l'Église, établie par Jésus-Christ, est une Église infaillible. Nous assurons que, comme ce divin législateur a toujours enseigné la vérité, son Église l'enseigne aussi toujours. Nous prouvons donc l'autorité de l'Église, non par l'autorité de l'Église, mais par celle de Jésus-Christ, procédé non moins exact que celui qu'on nous reproche est ridicule et insensé.

XXII Ce n'est pas d'aujourd'hui, M. T. C. F., que l'esprit d'irréligion est un esprit d'indépendance et de révolte. Et comment en effet ces hommes audacieux, qui refusent de se soumettre à l'autorité de Dieu même, respecteraient-ils celle des rois qui sont les images de Dieu, ou celle des

Copyright Arvensa Editions

magistrats qui sont les images des rois ? « Songe, dit l'auteur *d'Émile* à son élève, qu'elle (l'espèce humaine) est composée essentiellement de la collection des peuples ; que quand tous les rois... en seraient ôtés, il n'y paraîtrait guère, et que les choses n'en iraient pas plus mal... Toujours, dit-il plus loin, la multitude sera sacrifiée au petit nombre et l'intérêt public à l'intérêt particulier : toujours ces noms spécieux de justice et de subordination serviront d'instrument à la violence et d'armes à l'iniquité. D'où il suit, continue-t-il, que les ordres distingués, qui se prétendent utiles aux autres, ne sont en effet utiles qu'à eux-mêmes aux dépens des autres. Par où l'on doit juger de la considération qui leur est due selon la justice et la raison. » Ainsi donc, M. T. C. F., l'impiété ose critiquer les intentions de celui « par qui règnent les rois[521] ; » ainsi elle se plaît à empoisonner les sources de la félicité publique, en soufflant des maximes qui ne tondent qu'à produire l'anarchie et tous les malheurs qui en sont la suite. Mais que vous dit la religion ? « Craignez Dieu, respectez le roi[522] .... Que tout homme soit soumis aux puissances supérieures : car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu ; et c'est lui qui a établi toutes celles qui sont dans le monde. Quiconque résiste donc aux puissances résiste à l'ordre de Dieu, et ceux qui y résistent attirent la condamnation sur eux-mêmes[523] . »

XXIII. Oui, M. T. C. F., dans tout ce qui est de l'ordre civil, vous devez obéir au prince et à ceux qui exercent son autorité comme à Dieu même. Les seuls intérêts de l'Être suprême peuvent mettre des bornes à votre soumission ; et si on voulait vous punir de votre fidélité à ses ordres, vous devriez encore souffrir avec patience et sans murmure. Les Néron, les Domitien eux-mêmes, qui aimèrent mieux être les fléaux de la terre que les pères de leurs peuples, n'étaient comptables qu'à Dieu de l'abus de leur puissance. « Les chrétiens, dit saint Augustin, leur obéissaient dans le temps à cause du Dieu de l'éternité[524] . »

XXIV. Nous ne vous avons exposé, M. T. C. F., qu'une partie des impiétés contenues dans ce traité de l'Éducation, ouvrage également digne des anathèmes de l'Église et de la sévérité des lois. Et que faut-il de plus pour vous en inspirer une juste horreur ? Malheur à vous, malheur à la société, si vos enfants étaient élevés d'après les principes de l'auteur d'*Émile !* Comme il n'y a que la religion qui nous ait appris à connaître l'homme, sa

Copyright Arvensa Editions

grandeur, sa misère, sa destinée future, il n'appartient aussi qu'à elle seule de former sa raison, de perfectionner ses mœurs, de lui procurer un bonheur solide dans cette vie et dans l'autre. Nous savons, M. T. C. F., combien une éducation vraiment chrétienne est délicate et laborieuse : que de lumière et de prudence n'exige-t-elle pas ! quel admirable mélange de douceur et de fermeté ! quelle sagacité pour se proportionner à la différence des conditions, des âges, des tempéraments et des caractères, sans s'écarter jamais en rien des règles du devoir ! quel zèle et quelle patience pour faire fructifier dans de jeunes cœurs le germe précieux de l'innocence, pour en déraciner, autant qu'il est possible, ces penchants vicieux qui sont les tristes effets de notre corruption héréditaire ; en un mot, pour leur apprendre, suivant la morale de saint Paul, à « vivre en ce monde avec tempérance, selon la justice et avec piété, en attendant la béatitude que nous espérons[525] ! » Nous disons donc à tous ceux qui sont chargés du soin également pénible et honorable d'élever la jeunesse : Plantez et arrosez, dans la ferme espérance que le Seigneur, secondant votre travail, donnera l'accroissement ; « insistez à temps et à contretemps, selon le conseil du même apôtre ; usez de réprimande, d'exhortation, de paroles sévères, sans perdre patience et sans cesser d'instruire[526]. » Surtout, joignez l'exemple à l'instruction : l'instruction sans l'exemple est un opprobre pour celui qui la donne, et un sujet de scandale pour celui qui la reçoit. Que le pieux et charitable Tobie soit votre modèle : « Recommandez avec soin à vos enfants de faire des œuvres de justice et des aumônes, de se souvenir de Dieu, et de le bénir en tout temps dans la vérité et de toutes leurs forces[527] ; » et votre postérité, comme celle de ce saint patriarche, « sera aimée de Dieu et des hommes[528]. »

XXV. Mais en quel temps l'éducation doit-elle commencer ? Dès les premiers rayons de l'intelligence ; et ces rayons sont quelquefois prématurés. « Formez l'enfant à l'entrée de sa voie, dit le Sage ; dans sa vieillesse même il ne s'en écartera point[529]. » Tel est en effet le cours ordinaire de la vie humaine ; au milieu du délire des passions et dans le sein du libertinage, les principes d'une éducation chrétienne sont une lumière qui se ranime par intervalle pour découvrir au pécheur toute l'horreur de l'abîme où il est plongé et lui en montrer les issues. Combien

Copyright Arvensa Editions

encore une fois qui, après les écarts d'une jeunesse licencieuse, sont rentrés, par l'impression de cette lumière, dans les routes de la sagesse, et ont honoré par des vertus tardives, mais sincères, l'humanité, la patrie, et la religion.

XXVI. Il nous reste, en finissant, M. T. C. F., à vous conjurer, par les entrailles de la miséricorde de Dieu, de vous attacher inviolablement à cette religion sainte dans laquelle vous avez eu le bonheur d'être élevés, de vous soutenir contre le débordement d'une philosophie insensée, qui ne se propose rien moins que d'envahir l'héritage de Jésus-Christ, de rendre ses promesses vaines, et de le mettre au rang de ces fondateurs de religion dont la doctrine frivole ou pernicieuse a prouvé l'imposture. La foi n'est méprisée, abandonnée, insultée, que par ceux qui ne la connaissent pas, ou dont elle gêne les désordres. Mais les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. L'Église chrétienne et catholique est le commencement de l'empire éternel de Jésus-Christ. « Rien de plus fort qu'elle, s'écrie saint Jean Damascène ; c'est un rocher que les flots ne renversent point ; c'est une montagne que rien ne peut détruire[530]. »

XXVII. À ces causes, vu le livre qui a pour titre,*Émile ou de l'Éducation, par J. J. Rousseau, citoyen de Genève, à Amsterdam, chez Jean Néaulme libraire, 1762* ; après avoir pris l'avis de plusieurs personnes distinguées par leur piété et par leur savoir, le saint nom de Dieu invoqué, nous condamnons ledit livre comme contenant une doctrine abominable, propre à renverser la loi naturelle et à détruire les fondements de la religion chrétienne, établissant des maximes contraires à la morale évangélique ; tendant à troubler la paix des états, à révolter les sujets contre l'autorité de leur souverain ; comme contenant un très -grand nombre de propositions respectivement fausses, scandaleuses, pleines de haine contre l'Église et ses ministres, dérogeantes au respect dû à l'Écriture sainte et à la tradition de l'Église, erronées, impies, blasphématoires, et hérétiques. En conséquence, nous défendons très expressément à toutes personnes de notre diocèse de lire ou retenir ledit livre, sous les peines de droit. Et sera notre présent mandement lu au prône des messes paroissiales des églises de la ville, faubourgs et diocèse de Paris, publié et affiché partout où besoin sera. Donné à Paris, en notre palais archiépiscopal, le vingtième jour d'août mil sept cent soixante-deux.

Signé CHRISTOPHE,

Copyright Arvensa Editions

archevêque de Paris.
Par Monseigneur,
De La Touche.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LETTRE À MONSEIGNEUR DE BEAUMONT

Table des matières du titre

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

J.J. Rousseau, Citoyen de Genève, à Christophe de Beaumont

Archevêque de Paris, Duc de Saint-Cloud, pair de France, Commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, Proviseur de Sorbonne, etc.

Copyright Arvensa Editions

Da veniam si quid liberius dixi, non ad contumeliam tuam, sed ad defensionem meam. Præsumpsi enim de gravitate et prudentia tua, quia potes considerare quantam mihi respondendi necessitatem imposueris.
AUG., epist. CCXXXVIIIL, ad Pascent.

Copyright Arvensa Editions

Pourquoi faut-il, monseigneur, que j'aie quelque chose à vous dire ? Quelle langue commune pouvons-nous parler ? comment pouvons-nous nous entendre ? et qu'y a-t-il entre vous et moi ?

Cependant il faut vous répondre ; c'est vous-même qui m'y forcez. Si vous n'eussiez attaqué que mon livre, je vous aurais laissé dire : mais vous attaquez aussi ma personne ; et plus vous avez d'autorité parmi les hommes, moins il m'est permis de me taire quand vous voulez me déshonorer. Je ne puis m'empêcher, en commençant cette lettre, de réfléchir sur les bizarreries de ma destinée : elle en a qui n'ont été que pour moi. J'étais né avec quelque talent ; le public l'a jugé ainsi : cependant j'ai passé ma jeunesse dans une heureuse obscurité, dont je ne cherchais point à sortir. Si je l'avais cherché, cela même eût été une bizarrerie que, durant tout le feu du premier âge, je n'eusse pu réussir, et que j'eusse trop réussi dans la suite quand ce feu commençait à passer. J'approchais de ma quarantième année et j'avais, au lieu d'une fortune que j'ai toujours méprisée et d'un nom qu'on m'a fait payer si cher, le repos et des amis, les deux seuls biens dont mon cœur soit avide. Une misérable question d'académie, m'agitant l'esprit malgré moi, me jeta dans un métier pour lequel je n'étais point fait : un succès inattendu m'y montra des attraits qui me séduisirent. Des foules d'adversaires m'attaquèrent sans m'entendre, avec une étourderie qui me donna de l'humeur, et avec un orgueil qui m'en inspira peut-être. Je me défendis et, de dispute en dispute, je me sentis engagé dans la carrière, presque sans y avoir pensé. Je me trouvai devenu pour ainsi dire auteur à l'âge où l'on cesse de l'être, et homme de lettres par mon mépris même pour cet état. Dès là je fus dans le public quelque chose ; mais aussi le repos et les amis disparurent. Quels maux ne souffris-je point avant de prendre une assiette plus fixe et des attachements plus heureux ! Il fallut dévorer mes peines ; il fallut qu'un peu de réputation me tînt lieu de tout. Si c'est un dédommagement pour ceux qui sont toujours loin d'eux-mêmes, ce n'en fut jamais un pour moi.

Si j'eusse un moment compté sur un bien si frivole, que j'aurais été promptement désabusé ! Quelle inconstance perpétuelle n'ai-je pas éprouvée dans les jugements du public sur mon compte ! J'étais trop loin de lui ; ne me jugeant que sur le caprice ou l'intérêt de ceux qui le mènent, à peine deux jours de suite avait-il pour moi les mêmes yeux. Tantôt j'étais un homme noir, et tantôt un ange de lumière. Je me suis vu dans la même

Copyright Arvensa Editions

année vanté, fêté, recherché, même à la cour, puis insulté, menacé, détesté, maudit : les soirs on m'attendait pour m'assassiner dans les rues ; les matins on m'annonçait une lettre de cachet ! Le bien et le mal coulaient à peu près de la même source ; le tout me venait pour des chansons.

J'ai écrit sur divers sujets, mais toujours dans les mêmes principes ; toujours la même morale, la même croyance, les mêmes maximes et, si l'on veut, les mêmes opinions. Cependant, on a porté des jugements opposés de mes livres, ou plutôt de l'auteur de mes livres, parce qu'on m'a jugé sur les matières que j'ai traitées, bien plus que sur mes sentiments. Après mon premier Discours, j'étais un homme à paradoxes, qui se faisait un jeu de prouver ce qu'il ne pensait pas : après ma *Lettre sur la musique française,* j'étais l'ennemi déclaré de la nation ; il s'en fallait peu qu'on ne m'y traitât en conspirateur ; on eût dit que le sort de la monarchie était attaché à la gloire de l'Opéra : après mon *Discours sur l'inégalité,* j'étais athée et misanthrope : après la *Lettre à M. d'Alembert,* j'étais le défenseur de la morale chrétienne : après *l'Héloïse,* j'étais tendre et doucereux : maintenant je suis un impie ; bientôt peut-être serai-je un dévot.

Ainsi va flottant le sot public sur mon compte, sachant aussi peu pourquoi il m'abhorre que pourquoi il m'aimait auparavant. Pour moi, je suis toujours demeuré le même ; plus ardent qu'éclairé dans mes recherches, mais sincère en tout, même contre moi ; simple et bon, mais sensible et faible : faisant souvent le mal, et toujours aimant le bien ; lié par l'amitié, jamais par les choses, et tenant plus à mes sentiments qu'à mes intérêts ; n'exigeant rien des hommes, et n'en voulant point dépendre ; ne cédant pas plus à leurs préjugés qu'à leurs volontés, et gardant la mienne aussi libre que ma raison ; craignant Dieu sans peur de l'enfer, raisonnant sur la religion sans libertinage, n'aimant ni l'impiété ni le fanatisme, mais haïssant les intolérants encore plus que les esprits forts ; ne voulant cacher mes façons de penser à personne ; sans fard, sans artifice en toutes choses ; disant mes fautes à mes amis, mes sentiments à tout le monde, au public ses vérités sans flatterie et sans fiel, et me souciant tout aussi peu de le fâcher que de lui plaire. Voilà mes crimes, et voilà mes vertus.

Enfin lassé d'une vapeur enivrante qui enfle sans rassasier, excédé du tracas des oisifs surchargés de leur temps et prodigues du mien, soupirant après un repos si cher à mon cœur et si nécessaire à mes maux, j'avais posé la plume avec joie : content de ne l'avoir prise que pour le bien de mes

Copyright Arvensa Editions

semblables, je ne leur demandais pour prix de mon zèle que de me laisser mourir en paix dans ma retraite et de ne m'y point faire de mal. J'avais tort : des huissiers sont venus me l'apprendre ; et c'est à cette époque où j'espérais qu'allaient finir les ennuis de ma vie, qu'ont commencé mes plus grands malheurs. Il y a déjà dans tout cela quelques singularités : ce n'est rien encore. Je vous demande pardon, monseigneur, d'abuser de votre patience ; mais, avant d'entrer dans les discussions que je dois avoir avec vous, il faut parler de ma situation présente et des causes qui m'y ont réduit.

Un Genevois fait imprimer un livre en Hollande, et par arrêt du parlement de Paris, ce livre est brûlé sans respect pour le souverain dont il porte le privilège. Un protestant propose, en pays protestant, des objections contre l'Église romaine, et il est décrété par le parlement de Paris. Un républicain fait, dans une république, des objections contre l'état monarchique, et il est décrété par le parlement de Paris. Il faut que le parlement de Paris ait d'étranges idées de son empire, et qu'il se croie le légitime juge du genre humain.

Ce même parlement, toujours si soigneux pour les Français de l'ordre des procédures, les néglige toutes dès qu'il s'agit d'un pauvre étranger. Sans savoir si cet étranger est bien l'auteur du livre qui porte son nom, s'il le reconnaît pour sien, si c'est lui qui l'a fait imprimer ; sans égard pour son triste état, sans pitié pour les maux qu'il souffre, on commence par le décréter de prise de corps : on l'eût arraché de son lit pour le traîner dans les mêmes prisons où pourrissent les scélérats : on l'eût brûlé peut-être même sans l'entendre ; car qui sait si l'on eût poursuivi plus régulièrement des procédures si violemment commencées, et dont on trouverait à peine un autre exemple, même en pays d'inquisition. Ainsi c'est pour moi seul qu'un tribunal si sage oublie sa sagesse ; c'est contre moi seul, qui croyais y être aimé, que ce peuple, qui vante sa douceur, s'arme de la plus étrange barbarie : c'est ainsi qu'il justifie la préférence que je lui ai donnée sur tant d'asiles que je pouvais choisir au même prix. Je ne sais comment cela s'accorde avec le droit des gens, mais je sais bien qu'avec de pareilles procédures la liberté de tout homme, et peut-être sa vie, est à la merci du premier imprimeur.

Le citoyen de Genève ne doit rien à des magistrats injustes et incompétents qui, sur un réquisitoire calomnieux, ne le citent pas, mais le décrètent. N'étant point sommé de comparaître, il n'y est point obligé. L'on

Copyright Arvensa Editions

n'emploie contre lui que la force, et il s'y soustrait. Il secoue la poudre de ses souliers, et sort de cette terre hospitalière où l'on s'empresse d'opprimer le faible, et où l'on donne des fers à l'étranger avant de l'entendre, avant de savoir si l'acte dont on l'accuse est punissable, avant de savoir s'il l'a commis.

Il abandonne en soupirant sa chère solitude. Il n'a qu'un seul bien, mais précieux, des amis ; il les fuit. Dans sa faiblesse, il supporte un long voyage : il arrive, et croit respirer dans une terre de liberté ; il s'approche de sa patrie, de cette patrie dont il s'est tant vanté, qu'il a chérie et honorée ; l'espoir d'y être accueilli le console de ses disgrâces... Que vais-je dire ? Mon cœur se serre, ma main tremble, la plume en tombe ; il faut se taire, et ne pas imiter le crime de Cham. Que ne puis-je dévorer en secret la plus amère de mes douleurs !

Et pourquoi tout cela ? Je ne dis pas sur quelle raison, mais sur quel prétexte. On ose m'accuser d'impiété, sans songer que le livre où l'on la cherche est entre les mains de tout le monde. Que ne donnerait-on point pour pouvoir supprimer cette pièce justificative, et dire qu'elle contient tout ce qu'on a feint d'y trouver ! Mais elle restera, quoi qu'on fasse ; et, en y cherchant les crimes reprochés à l'auteur, la postérité n'y verra, dans ses erreurs mêmes, que les torts d'un ami de la vertu.

J'éviterai de parler de mes contemporains ; je ne veux nuire à personne. Mais l'athée Spinoza enseignait paisiblement sa doctrine, il faisait sans obstacle imprimer ses livres, on les débitait publiquement : il vint en France, et il y fut bien reçu ; tous les États lui étaient ouverts, partout il trouvait protection, ou du moins sûreté ; les princes lui rendaient des honneurs, lui offraient des chaires : il vécut et mourut tranquille, et même considéré. Aujourd'hui, dans le siècle tant célébré de la philosophie, de la raison, de l'humanité, pour avoir proposé avec circonspection, même avec respect et pour l'amour du genre humain, quelques doutes fondés sur la gloire même de l'Être suprême, le défenseur de la cause de Dieu, flétri, proscrit, poursuivi d'État en État, d'asile en asile, sans égard pour son indigence, sans pitié pour ses infirmités, avec un acharnement que n'éprouva jamais aucun malfaiteur et qui serait barbare même contre un homme en santé, se voit interdire le feu et l'eau dans l'Europe presque entière ; on le chasse du milieu des bois : il faut toute la fermeté d'un protecteur illustre et toute la bonté d'un prince éclairé pour le laisser en paix au sein des montagnes. Il eût passé le reste de ses malheureux jours

Copyright Arvensa Editions

dans les fers, il eût péri peut-être dans les supplices si durant le premier vertige qui gagnait les gouvernements, il se fût trouvé à la merci de ceux qui l'ont persécuté.

Échappé aux bourreaux, il tombe dans les mains des prêtres. Ce n'est pas là ce que je donne pour étonnant, mais un homme vertueux qui a l'âme aussi noble que la naissance, un illustre archevêque qui devrait réprimer leur lâcheté, l'autorise : il n'a pas honte, lui qui devrait plaindre les opprimés, d'en accabler un dans le fort de ses disgrâces ; il lance, lui prélat catholique, un mandement contre un auteur protestant ; il monte sur son tribunal pour examiner comme juge la doctrine particulière d'un hérétique : et, quoiqu'il damne indistinctement quiconque n'est pas de son Église, sans permettre à l'accusé d'errer à sa mode, il lui prescrit en quelque sorte la route par laquelle il doit aller en enfer. Aussitôt le reste de son clergé s'empresse, s'évertue, s'acharne autour d'un ennemi qu'il croit terrassé. Petits et grands, tout s'en mêle : le dernier cuistre vient trancher du capable ; il n'y a pas un sot en petit collet, pas un chétif habitué de paroisse qui, bravant à plaisir celui contre qui sont réunis leur sénat et leur évêque, ne veuille avoir la gloire de lui porter le dernier coup de pied.

Tout cela, monseigneur, forme un concours dont je suis le seul exemple : et ce n'est pas tout... Voici peut-être une des situations les plus difficiles de ma vie, une de celles où la vengeance et l'amour-propre sont le plus aisés à satisfaire, et permettent le moins à l'homme juste d'être modéré. Dix lignes seulement et je couvre mes persécuteurs d'un ridicule ineffaçable. Que le public ne peut-il savoir deux anecdotes sans que je les dise ! Que ne connaît-il ceux qui ont médité ma ruine, et ce qu'ils ont fait pour l'exécuter ! Par quels méprisables insectes, par quels ténébreux moyens il verrait s'émouvoir les puissances ! Quels levains il verrait s'échauffer par leur pourriture et mettre le parlement en fermentation ! Par quelle risible cause il verrait les États de l'Europe se liguer contre le fils d'un horloger ! Que je jouirais avec plaisir de sa surprise, si je pouvais n'en être pas l'instrument[531] !

Jusqu'ici ma plume, hardie à dire la vérité, mais pure de toute satire, n'a jamais compromis personne ; elle a toujours respecté l'honneur des autres, même en défendant le mien. Irais-je, en la quittant, la souiller de médisance, et la teindre des noirceurs de mes ennemis ? Non ; laissons-leur l'avantage de porter leurs coups dans les ténèbres. Pour moi, je ne veux me

Copyright Arvensa Editions

défendre qu'ouvertement, et même je ne veux que me défendre. IL suffit pour cela de ce qui est su du public, ou de ce qui peut l'être sans que personne en soit offensé.

Une chose étonnante de cette espèce, et que je puis dire, est de voir l'intrépide Christophe de Beaumont, qui ne sait plier sous aucune puissance ni faire aucune paix avec les jansénistes, devenir, sans le savoir, leur satellite et l'instrument de leur animosité ; de voir leur ennemi le plus irréconciliable sévir contre moi pour avoir refusé d'embrasser leur parti, pour n'avoir point voulu prendre la plume contre les jésuites, que je n'aime pas, mais dont je n'ai point à me plaindre et que je vois opprimés. Daignez monseigneur, jeter les yeux sur le sixième tome de la *Nouvelle Héloïse*, première édition ; vous trouverez, dans la note de la page 138[532], la véritable source de tous mes malheurs. J'ai prédit dans cette note (car je me mêle aussi quelquefois de prédire) qu'aussitôt que les jansénistes seraient les maîtres ils seraient plus intolérants et plus durs que leurs ennemis. Je ne savais pas alors que ma propre histoire vérifierait si bien ma prédiction. Le fil de cette trame ne serait pas difficile à suivre à qui saurait comment mon livre a été déféré. Je n'en puis dire davantage sans en trop dire, mais je pouvais au moins vous apprendre par quelles gens vous avez été conduit sans vous en douter.

Croira-t-on que, quand mon livre n'eût point été déféré au parlement, vous ne l'eussiez pas moins attaqué ? D'autres pourront le croire ou le dire ; mais vous, dont la conscience ne sait point souffrir le mensonge, vous ne le direz pas. Mon *Discours sur l'inégalité* a couru votre diocèse, et vous n'avez point donné de mandement. Ma *Lettre à M. d'Alembert* a couru votre diocèse, et vous n'avez point donné de mandement. La *Nouvelle Héloïse* a couru votre diocèse, et vous n'avez point donné de mandement. Cependant tous ces livres, que vous avez lus, puisque vous les jugez, respirent les mêmes maximes ; les mêmes manières de penser n'y sont pas plus déguisées : si le sujet ne les a pas rendues susceptibles du même développement, elles gagnent en force ce qu'elles perdent en étendue, et l'on y voit la profession de foi de l'auteur exprimée avec moins de réserve que celle du Vicaire savoyard. Pourquoi donc n'avez-vous rien dit alors ? Monseigneur, votre troupeau vous était-il moins cher ? me lisait-il moins ? goûtait-il moins mes livres ? était-il moins exposé à l'erreur ? Non ; mais il n'y avait point alors de jésuites à proscrire ; des traîtres ne m'avaient point

Copyright Arvensa Editions

encore enlacé dans leurs pièges ; la note fatale n'était point connue et, quand elle le fut, le public avait déjà donné son suffrage au livre. Il était trop tard pour faire du bruit ; on aima mieux différer, on attendit l'occasion, on l'épia, on la saisit, on s'en prévalut avec la fureur ordinaire aux dévots ; on ne parlait que de chaînes et de bûchers ; mon livre était le tocsin de l'anarchie et la trompette de l'athéisme ; l'auteur était un monstre à étouffer ; on s'étonnait qu'on l'eût si longtemps laissé vivre. Dans cette rage universelle, vous eûtes honte de garder le silence : vous aimâtes mieux faire un acte de cruauté que d'être accusé de manquer de zèle, et servir vos ennemis que d'essuyer leurs reproches. Voilà, monseigneur, convenez-en, le vrai motif de votre mandement ; voilà ce me semble, un concours de faits assez singuliers pour donner à mon sort le nom de bizarre.

Il y a longtemps qu'on a substitué des bienséances d'État à la justice. Je sais qu'il est des circonstances malheureuses qui forcent un homme public à sévir malgré lui contre un bon citoyen. Qui veut être modéré parmi des furieux s'expose à leur furie ; et je comprends que, dans un déchaînement pareil à celui dont je suis la victime, il faut hurler avec les loups, ou risquer d'être dévoré. Je ne me plains donc pas que vous ayez donné un mandement contre mon livre ; mais je me plains que vous l'ayez donné contre ma personne, avec aussi peu d'honnêteté que de vérité ; je me plains qu'autorisant par votre propre langage celui que vous me reprochez d'avoir mis dans la bouche de l'inspiré, vous m'accabliez d'injures qui, sans nuire à ma cause, attaquant mon honneur ou plutôt le vôtre ; je me plains que de gaieté de cœur, sans raison, sans nécessité, sans respect au moins pour mes malheurs, vous m'outragiez d'un ton si peu digne de votre caractère. Et que vous avais-je donc fait, moi qui parlai toujours de vous avec tant d'estime ; moi qui tant de fois admirai votre inébranlable fermeté en déplorant, il est vrai, l'usage que vos préjugés vous en faisaient faire ; moi qui toujours honorai vos mœurs, qui toujours respectai vos vertus, et qui les respecte encore aujourd'hui que vous m'avez déchiré ?

C'est ainsi qu'on se tire d'affaire quand on veut quereller et qu'on a tort. Ne pouvant résoudre mes objections, vous m'en avez fait des crimes : vous avez cru m'avilir en me maltraitant, et vous vous êtes trompé ; sans affaiblir mes raisons, vous avez intéressé les cœurs généreux à mes disgrâces ; vous avez fait croire aux gens sensés qu'on pouvait ne pas bien juger du livre quand on jugeait si mal de l'auteur.

Copyright Arvensa Editions

Monseigneur, vous n'avez été pour moi ni humain ni généreux ; et non seulement vous pouviez l'être sans m'épargner aucune des choses que vous avez dites contre mon ouvrage, mais elles n'en auraient fait que mieux leur effet. J'avoue aussi que je n'avais pas droit d'exiger de vous ces vertus, ni lieu de les attendre d'un homme d'Église. Voyons si vous avez été du moins équitable et juste ; car c'est un devoir étroit imposé à tous les hommes, et les saints mêmes n'en sont pas dispensés.

Vous avez deux objets dans votre mandement, l'un de censurer mon livre, l'autre de décrier ma personne. Je croirai vous avoir bien répondu si je prouve que partout où vous m'avez réfuté vous avez mal raisonné, et que partout où vous m'avez insulté vous m'avez calomnié. Mais quand on ne marche que la preuve à la main quand on est forcé, par l'importance du sujet et par la qualité de l'adversaire à prendre une marche pesante et à suivre pied à pied toutes ses censures, pour chaque mot il faut des pages ; et tandis qu'une courte satire amuse, une longue défense ennuie. Cependant il faut que je me défende, ou que je reste chargé par vous des plus fausses imputations. Je me défendrai donc, mais je défendrai mon honneur plutôt que mon livre. Ce n'est point la Profession de foi du vicaire savoyard que j'examine, c'est le Mandement de l'archevêque de Paris ; et ce n'est que le mal qu'il dit de l'éditeur qui me force à parler de l'ouvrage. Je me rendrai ce que je me dois, parce que je le dois, mais sans ignorer que c'est une position bien triste que d'avoir à se plaindre d'un homme plus puissant que soi, et que c'est une bien fade lecture que la justification d'un innocent.

Le principe fondamental de toute morale, sur lequel j'ai raisonné dans tous mes écrits et que j'ai développé dans ce dernier avec toute la clarté dont j'étais capable, est que l'homme est un être naturellement bon, aimant la justice et l'ordre ; qu'il n'y a point de perversité originelle dans le cœur humain, et que les premiers mouvements de la nature sont toujours droits. J'ai fait voir que l'unique passion qui naisse avec l'homme, savoir l'amour de soi, est une passion indifférente en elle-même au bien et au mal ; qu'elle ne devient bonne ou mauvaise que par accident, et selon les circonstances dans lesquelles elle se développe. J'ai montré que tous les vices qu'on impute au cœur humain ne lui sont point naturels : j'ai dit la manière dont ils naissent ; j'en ai pour ainsi dire suivi la généalogie ; et j'ai fait voir comment, par l'altération successive de leur bonté originelle, les hommes deviennent enfin ce qu'ils sont.

Copyright Arvensa Editions

J'ai encore expliqué ce que j'entendais par cette bonté originelle, qui ne semble pas se déduire de l'indifférence au bien et au mal, naturelle à l'amour de soi. L'homme n'est pas un être simple ; il est composé de deux substances. Si tout le monde ne convient pas de cela, nous en convenons vous et moi, et j'ai tâché de le prouver aux autres. Cela prouvé, l'amour de soi n'est plus une passion simple mais elle a deux principes, savoir, l'être intelligent et l'être sensitif dont le bien-être n'est pas le même. L'appétit des sens tend à celui du corps, et l'amour de l'ordre à celui de l'âme. Ce dernier amour, développé et rendu actif, porte le nom de conscience ; mais la conscience ne se développe et n'agit qu'avec les lumières de l'homme. Ce n'est que par ces lumières qu'il parvient à connaître l'ordre, et ce n'est que quand il le connaît que sa conscience le porte à l'aimer. La conscience est donc nulle dans l'homme qui n'a rien comparé et qui n'a point vu ses rapports. Dans cet état, l'homme ne connaît que lui ; il ne voit son bien-être opposé ni conforme à celui de personne ; il ne hait ni n'aime rien ; borné au seul instinct physique, il est nul, il est bête : c'est ce que j'ai fait voir dans mon *Discours sur l'inégalité.*

Quand, par un développement dont j'ai montré le progrès, les hommes commencent à jeter les yeux sur leurs semblables, ils commencent aussi à voir leurs rapports et les rapports des choses, à prendre des idées de convenance, de justice et d'ordre ; le beau moral commence à leur devenir sensible, et la conscience agit : alors ils ont des vertus ; et s'ils ont aussi des vices, c'est parce que leurs intérêts se croisent, et que leur ambition s'éveille à mesure que leurs lumières s'étendent. Mais tant qu'il y a moins d'opposition d'intérêts que de concours de lumières, les hommes sont essentiellement bons. Voilà le second état.

Quand enfin tous les intérêts particuliers agités s'entrechoquent, quand l'amour de soi mis en fermentation devient amour-propre, que l'opinion, rendant l'univers entier nécessaire à chaque homme, les rend tous ennemis nés les uns des autres, et fait que nul ne trouve son bien que dans le mal d'autrui, alors la conscience, plus faible que les passions exaltées, est étouffée par elles, et ne reste plus dans la bouche des hommes qu'un mot fait pour se tromper mutuellement. Chacun feint alors de vouloir sacrifier ses intérêts à ceux du public, et tous mentent. Nul ne veut le bien public que quand il s'accorde avec le sien : aussi cet accord est-il l'objet du vrai politique qui cherche à rendre les peuples heureux et bons. Mais c'est ici que je commence à parler une langue étrangère, aussi peu connue des

Copyright Arvensa Editions

lecteurs que de vous.

Voilà, monseigneur, le troisième et dernier terme au-delà duquel rien ne reste à faire ; et voilà comment, l'homme étant bon, les hommes deviennent méchants. C'est à chercher comment il faudrait s'y prendre pour les empêcher de devenir tels, que j'ai consacré mon livre. Je n'ai pas affirmé que dans l'ordre actuel la chose fût absolument possible ; mais j'ai bien affirmé et j'affirme encore qu'il n'y a, pour en venir à bout, d'autres moyens que ceux que j'ai proposés.

Là-dessus vous dites que mon plan d'éducation[533], *loin de s'accorder avec le christianisme, n'est pas même propre à faire des citoyens ni des hommes :* et votre unique preuve est de m'opposer le péché originel. Monseigneur, il n'y a d'autre moyen de se délivrer du péché originel et de ses effets, que le baptême. D'où il suivrait, selon vous, qu'il n'y aurait jamais eu de citoyens ni d'hommes que des chrétiens. Ou niez cette conséquence, ou convenez que vous avez trop prouvé.

Vous tirez vos preuves de si haut, que vous me forcez d'aller aussi chercher loin mes réponses. D'abord il s'en faut bien, selon moi, que cette doctrine du péché originel, sujette à des difficultés si terribles, ne soit contenue dans l'Écriture ni si clairement ni si durement qu'il a plu au rhéteur Augustin et à nos théologiens de la bâtir. Et le moyen de concevoir que Dieu crée tant d'âmes innocentes et pures, tout exprès pour les joindre à des corps coupables, pour leur y faire contracter la corruption morale, et pour les condamner toutes à l'enfer, sans autre crime que cette union qui est son ouvrage ? Je ne dirai pas si (comme vous vous en vantez) vous éclaircissez par ce système le mystère de notre cœur ; mais je vois que vous obscurcissez beaucoup la justice et la bonté de l'Être suprême. Si vous levez une objection, c'est pour en substituer de cent fois plus fortes.

Mais au fond, que fait cette doctrine à l'auteur d'*Émile* ? Quoiqu'il ait cru son livre utile au genre humain, c'est à des chrétiens qu'il l'a destiné ; c'est à des hommes lavés du péché originel et de ses effets, du moins quant à l'âme, par le sacrement établi pour cela. Selon cette même doctrine, nous avons tous dans notre enfance recouvré l'innocence primitive ; nous sommes tous sortis du baptême aussi sains de cœur qu'Adam sortit de la main de Dieu. Nous avons, direz-vous, contracté de nouvelles souillures. Mais puisque nous avons commencé par en être délivrés, comment les avons-nous derechef contractées ? Le sang de Christ n'est-il donc pas

Copyright Arvensa Editions

encore assez fort pour effacer entièrement la tache ? ou bien serait-elle un effet de la corruption naturelle de notre chair ? comme si, même indépendamment du péché originel, Dieu nous eût créés corrompus, tout exprès pour avoir le plaisir de nous punir ! Vous attribuez au péché originel les vices des peuples que vous avouez avoir été délivrés du péché originel ; puis vous me blâmez d'avoir donné une autre origine à ces vices. Est-il juste de me faire un crime de n'avoir pas aussi mal raisonné que vous ?

On pourrait, il est vrai, me dire que ces effets que j'attribue au baptême[534], ne paraissent par nul signe extérieur ; qu'on ne voit pas les chrétiens moins enclins au mal que les infidèles ; au lieu que, selon moi, la malice infuse du péché devrait se marquer dans ceux-ci par des différences sensibles. Avec les secours que vous avez dans la morale évangélique, outre le baptême, tous les chrétiens, poursuivrait-on, devraient être des anges ; et les infidèles, outre leur corruption originelle, livrés à leurs cultes erronés, devraient être des démons. Je conçois que cette difficulté pressée pourrait devenir embarrassante : car que répondre à ceux qui me feraient voir que, relativement au genre humain, l'effet de la rédemption, faite à si haut prix, se réduit à peu près à rien ?

Mais, monseigneur, outre que je ne crois point qu'en bonne théologie on n'ait pas quelque expédient pour sortir de là ; quand je conviendrais que le baptême ne remédie point à la corruption de notre nature, encore n'en auriez-vous pas raisonné plus solidement. Nous sommes, dites-vous, pécheurs à cause du péché de notre premier père. Mais notre premier père, pourquoi fut-il pécheur lui-même ? pourquoi la même raison par laquelle vous expliquerez son péché ne serait-elle pas applicable à ses descendants sans le péché originel ? et pourquoi faut-il que nous imputions à Dieu une injustice en nous rendant pécheurs et punissables par le vice de notre naissance ; tandis que notre premier père fut pécheur et puni comme nous sans cela ? Le péché originel explique tout, excepté son principe ; et c'est ce principe qu'il s'agit d'expliquer.

Vous avancez que, par mon principe à moi[535], l'on perd de vue le rayon de lumière qui nous fait connaître le mystère de notre propre cœur ; et vous ne voyez pas que ce principe, bien plus universel, éclaire même la faute du premier homme[536], que le vôtre laisse dans l'obscurité. Vous ne savez voir que l'homme dans les mains du diable, et moi je vois comment il

Copyright Arvensa Editions

y est tombé : la cause du mal est, selon vous, la nature corrompue, et cette corruption même est un mal dont il fallait chercher la cause. L'homme fut créé bon ; nous en convenons, je crois, tous les deux : mais vous dites qu'il est méchant parce qu'il a été méchant ; et moi je montre comment il a été méchant. Qui de nous, à votre avis, remonte le mieux au principe ?

Cependant vous ne laissez pas de triompher à votre aise, comme si vous m'aviez terrassé. Vous m'opposez comme une objection insoluble[537] *ce mélange frappant de grandeur et de bassesse, d'ardeur pour la vérité et de goût pour l'erreur, d'inclination pour la vertu et de penchant pour le vice, qui se trouve en nous. Étonnant contraste, ajoutez-vous, qui déconcerte la philosophie païenne, et la laisse errer dans de vaines spéculations !*

Ce n'est pas une vaine spéculation que la théorie de l'homme, lorsqu'elle se fonde sur la nature, qu'elle marche à l'appui des faits par des conséquences bien liées, et qu'en nous menant à la source des passions, elle nous apprend à régler leurs cours. Que si vous appelez philosophie païenne la Profession de foi du vicaire savoyard, je ne puis répondre à cette imputation, parce que je n'y comprends rien[538] ; mais je trouve plaisant que vous empruntiez presque ses propres termes pour dire qu'il n'explique pas ce qu'il a le mieux expliqué.

Permettez, monseigneur, que je mette sous vos yeux la conclusion que vous tirez d'une objection si bien discutée, et successivement toute la tirade qui s'y rapporte.

L'homme se sent entraîné par une pente funeste : et comment se raidirait-il contre elle, si son enfance n'était dirigée par des maîtres pleins de vertu, de sagesse, de vigilance et si, durant tout le cours de sa vie, il ne faisait lui-même, sous la protection et avec les grâces de son Dieu, des efforts puissants et continuels[539] *?*

C'est-à-dire : *Nous voyons que les hommes sont méchants, quoique incessamment tyrannisés dès leur enfance. Si donc on ne les tyrannisait pas dès ce temps-là, comment parviendrait-on à les rendre sages, puisque, même en les tyrannisant sans cesse, il est impossible de les rendre tels ?*

Nos raisonnements sur l'éducation pourront devenir plus sensibles en les appliquant à un autre sujet.

Supposons, monseigneur, que quelqu'un vint tenir ce discours aux hommes :

Copyright Arvensa Editions

« Vous vous tourmentez beaucoup pour chercher des gouvernements équitables et pour vous donner de bonnes lois. Je vais premièrement vous prouver que ce sont vos gouvernements mêmes qui font les maux auxquels vous prétendez remédier par eux. Je vous prouverai de plus qu'il est impossible que vous ayez jamais ni de bonnes lois ni des gouvernements équitables ; et je vais vous montrer ensuite le vrai moyen de prévenir, sans gouvernements et sans lois, tous ces maux dont vous vous plaignez. »

Supposons qu'il expliquât après cela son système et proposât son moyen prétendu. Je n'examine point si ce système serait solide et ce moyen praticable. S'il ne l'était pas, peut-être se contenterait-on d'enfermer l'auteur avec les fous, et l'on lui rendrait justice mais si malheureusement il l'était, ce serait bien pis ; et vous concevez, monseigneur, ou d'autres concevront pour vous, qu'il n'y aurait pas assez de bûchers et de roues pour punir l'infortuné d'avoir eu raison. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici.

Quel que fût le sort de cet homme, il est sûr qu'un déluge d'écrits viendrait fondre sur le sien : il n'y aurait pas un grimaud qui, pour faire sa cour aux puissances, et tout fier d'imprimer avec privilège du roi, ne vint lancer sur lui sa brochure et ses injures, et ne se vantât d'avoir réduit au silence celui qui n'aurait pas daigné répondre, ou qu'on aurait empêché de parler. Mais ce n'est pas encore de cela qu'il s'agit.

Supposons enfin qu'un homme grave, et qui aurait son intérêt à la chose, crût devoir aussi faire comme les autres et, parmi beaucoup de déclamations et d'injures, s'avisât d'argumenter ainsi :

Quoi ! malheureux, vous voulez anéantir les gouvernements et les lois, tandis que les gouvernements et les lois sont le seul frein du vice, et ont bien de la peine encore à le contenir ! Que serait-ce, grand Dieu, si nous ne les avions plus ? Vous nous ôtez les gibets et les roues, vous voulez établir un brigandage public. Vous êtes un homme abominable.

Si ce pauvre homme osait parler, il dirait sans doute : « Très excellent seigneur, votre Grandeur fait une pétition de principe. Je ne dis point qu'il ne faut pas réprimer le vice, mais je dis qu'il vaut mieux l'empêcher de naître. Je veux pourvoir à l'insuffisance des lois, et vous m'alléguez l'insuffisance des lois. Vous m'accusez d'établir les abus, parce qu'au lieu d'y remédier, j'aime mieux qu'on les prévienne. Quoi ! s'il était un moyen de vivre toujours en santé, faudrait-il donc le proscrire, de peur de rendre les médecins oisifs ? Votre Excellence veut toujours voir des gibets et des

Copyright Arvensa Editions

roues, et moi je voudrais ne plus voir de malfaiteurs : avec tout le respect que je lui dois, je ne crois pas être un homme abominable. »

Hélas ! M. T. C. F., malgré les principes de l'éducation la plus saine et la plus vertueuse, malgré des promesses les plus magnifiques de la religion et les menaces les plus terribles, les écarts de la jeunesse ne sont encore que trop fréquents, trop multipliés. J'ai prouvé que cette éducation, que vous appelez la plus saine était la plus insensée ; que cette éducation que vous appelez la plus vertueuse donnait aux enfants tous leurs vices : j'ai prouvé que toute la gloire du paradis les tentait moins qu'un morceau de sucre, et qu'ils craignaient beaucoup plus de s'ennuyer à vêpres que de brûler en enfer, j'ai prouvé que les écarts de la jeunesse, qu'on se plaint de ne pouvoir réprimer par ces moyens, en étaient l'ouvrage. *Dans quelles erreurs, dans quels excès, abandonnée à elle-même, ne se précipiterait-elle donc pas !* La jeunesse ne s'égare jamais d'elle-même, toutes ses erreurs lui viennent d'être mal conduite ; les camarades et les maîtres achèvent ce qu'ont commencé les prêtres et les précepteurs : j'ai prouvé cela. *C'est un torrent qui se déborde, malgré les digues puissantes qu'on lui avait opposées. Que serait-ce donc si nul obstacle ne suspendait ses flots et ne rompait ses efforts ?* Je pourrais dire : C'est *un torrent qui renverse vos impuissantes digues et brise tout : élargissez son lit et le laissez courir sans obstacle, il ne fera jamais de mal.* Mais j'ai honte d'employer, dans un sujet aussi sérieux, ces figures de collège, que chacun applique à sa fantaisie, et qui ne prouvent rien d'aucun côté.

Au reste, quoique, selon vous, les écarts de la jeunesse ne soient encore que trop fréquents, trop multipliés à cause de la pente de l'homme au mal, il paraît qu'à tout prendre vous n'êtes pas trop mécontent d'elle ; que vous vous complaisez assez dans l'éducation saine et vertueuse que lui donnent actuellement vos maîtres pleins de vertus, de sagesse et de vigilance ; que, selon vous, elle perdrait beaucoup à être élevée d'une autre manière, et qu'au fond vous ne pensez pas de ce siècle, la *lie des siècles,* tout le mal que vous affectez d'en dire à la tête de vos mandements.

Je conviens qu'il est superflu de chercher de nouveaux plans d'éducation, quand on est si content de celle qui existe : mais convenez aussi, monseigneur, qu'en ceci vous n'êtes pas difficile. Si vous eussiez été aussi coulant en matière de doctrine, votre diocèse eût été agité de moins de troubles ; l’orage que vous avez excité ne fût point retombé sur les jésuites ; je n'en aurais point été écrasé par compagnie ; vous fussiez resté

Copyright Arvensa Editions

plus tranquille, et moi aussi. Vous avouez que pour réformer le monde autant que le permettent la faiblesse et, selon vous, la corruption de notre nature, il suffirait d'observer, sous la direction et l'impression de la grâce, les premiers rayons de la raison humaine, de les saisir avec soin, et de les diriger vers la route qui conduit à la vérité[540]. Par là, continuez-vous, *ces esprits, encore exempts de préjugés, seraient pour toujours en garde contre l'erreur : ces cœurs, encore exempts des grandes passions, prendraient les impressions de toutes les vertus*. Nous sommes donc d'accord sur ce point, car je n'ai pas dit autre chose. Je n'ai pas ajouté, j'en conviens, qu'il fallût faire élever les enfants par des prêtres ; même je ne pensais pas que cela fût nécessaire pour en faire des citoyens et des hommes : et cette erreur, si c'en est une, commune à tant de catholiques, n'est pas un si grand crime à un protestant. Je n'examine pas si, dans votre pays, les prêtres eux-mêmes passent pour de si bons citoyens ; mais comme l'éducation de la génération présente est leur ouvrage, c'est entre vous d'un côté, et vos anciens mandements de l'autre, qu'il faut décider si leur lait spirituel lui a si bien profité, s'il en a fait de si grands saints[541], *vrais adorateurs de Dieu,* et de si grands hommes, *dignes d'être la ressource et l'ornement de la patrie.* Je puis ajouter une observation qui devrait frapper tous les bons Français, et vous-même comme tel : c'est que de tant de rois qu'a eus votre nation, le meilleur est le seul que n'ont point élevé les prêtres.

Mais qu'importe tout cela, puisque je ne leur ai point donné d'exclusion ? Qu'ils élèvent la jeunesse, s'ils en sont capables, je ne m'y oppose pas ; et ce que vous dites là-dessus[542] ne fait rien contre mon livre. Prétendriez-vous que mon plan fût mauvais, par cela seul qu'il peut convenir à d'autres qu'aux gens d'Église ? Si l'homme est bon par sa nature, comme je crois l'avoir démontré, il s'ensuit qu'il demeure tel tant que rien d'étranger à lui ne l'altère ; et si les hommes sont méchants, comme ils ont pris peine à me l'apprendre, il s'ensuit que leur méchanceté leur vient d'ailleurs : fermez donc l'entrée au vice, et le cœur humain sera toujours bon. Sur ce principe j'établis l'éducation négative comme la meilleure ou plutôt la seule bonne ; je fais voir comment toute éducation positive suit, comme qu'on s'y prenne, une route opposée à son but ; et je montre comment on tend au même but et comment on y arrive par le chemin que

Copyright Arvensa Editions

j'ai tracé.

J'appelle éducation positive ce qui tend à former l'esprit avant l'âge, et à donner à l'enfant la connaissance des devoirs de l'homme. J'appelle éducation négative celle qui tend à perfectionner les organes, instruments de nos connaissances, avant de nous donner ces connaissances, et qui prépare à la raison par l'exercice des sens. L'éducation négative n'est pas oisive, tant s'en faut : elle ne donne pas les vertus, mais elle prévient les vices ; elle n'apprend pas la vérité, mais elle préserve de l'erreur ; elle dispose l'enfant à tout ce qui peut le mener au vrai quand il est en état de l'entendre, et au bien quand il est en état de l'aimer.

Cette marche vous déplaît et vous choque : il est aisé de voir pourquoi. Vous commencez par calomnier les intentions de celui qui la propose. Selon vous, cette oisiveté de l'âme m'a paru nécessaire pour la disposer aux erreurs que je voulais inculquer. On ne sait pourtant pas trop quelle erreur veut donner à son élève celui qui ne lui apprend rien avec plus de soin qu'à sentir son ignorance et à savoir qu'il ne sait rien.

Vous convenez que le jugement a ses progrès, et ne se forme que par degrés ; mais s'ensuit-il, ajoutez-vous, *qu'à l'âge de dix ans un enfant ne connaisse pas la différence du bien et du mal, qu'il confonde la sagesse avec la folie, la bonté avec la barbarie, la vertu avec le vice ?* Tout cela s'ensuit sans doute, si à cet âge le jugement n'est pas développé. Quoi ! poursuivez-vous, il ne sentira pas qu'obéir à son père est un bien, que lui désobéir est un mal ? Bien loin de là, je soutiens qu'il sentira, au contraire, en quittant le jeu pour aller étudier sa leçon, qu'obéir à son père est un mal, et que lui désobéir est un bien, en volant quelque fruit défendu. Il sentira aussi, j'en conviens, que c'est un mal d'être puni et un bien d'être récompensé ; et c'est dans la balance de ces biens et de ces maux contradictoires que se règle sa prudence enfantine. Je crois avoir démontré cela mille fois dans mes deux premiers volumes, et surtout dans le dialogue du maître et de l'enfant sur ce qui est mal. Pour vous, monseigneur, vous réfutez mes deux volumes en deux lignes, et les voici[543] : *Le prétendre, M. T. C. F., c'est calomnier la nature humaine, en lui attribuant une stupidité qu'elle n'a point.* On ne saurait employer une réfutation plus tranchante, ni conçue en moins de mots. Mais cette ignorance qu'il vous plaît d'appeler stupidité, se trouve constamment dans tout esprit gêné dans des organes imparfaits, ou qui n'a pas été cultivé ; c'est une observation facile à faire, et sensible à tout le

Copyright Arvensa Editions

monde. Attribuer cette ignorance à la nature humaine n'est donc pas la calomnier ; et c'est vous qui l'avez calomniée en lui imputant une malignité qu'elle n'a point.

Vous dites encore[544] : *Ne vouloir enseigner la sagesse à l'homme que dans le temps qu'il sera dominé par la fougue des passions naissantes n'est-ce pas la lui présenter dans le dessein qu'il la rejette ?* Voilà derechef une intention que vous avez la bonté de me prêter et qu'assurément nul autre que vous ne trouvera dans mon livre. J'ai montré, premièrement, que celui qui sera élevé comme je veux ne sera pas dominé par les passions dans le temps que vous dites ; j'ai montré encore comment les leçons de la sagesse pouvaient retarder le développement de ces mêmes passions. Ce sont les mauvais effets de votre éducation que vous imputez à la mienne, et vous m'objectez les défauts que je vous apprends à prévenir. Jusqu'à l'adolescence j'ai garanti des passions le cœur de mon élève ; et quand elles sont prêtes à naître, j'en recule encore le progrès par des soins propres à les réprimer. Plus tôt, les leçons de la sagesse ne signifient rien pour l'enfant hors d'état d'y prendre intérêt et de les entendre ; plus tard, elles ne prennent plus sur un cœur déjà livré aux passions. C'est au seul moment que j'ai choisi qu'elles sont utiles : soit pour l'alarmer ou pour le distraire, il importe également qu'alors le jeune homme en soit occupé.

Vous dites[545] : *Pour trouver la jeunesse plus docile aux leçons qu'il lui prépare, cet auteur veut qu'elle soit dénuée de tout principe de religion.* La raison en est simple, c'est que je veux qu'elle ait une religion, et que je ne lui veux rien apprendre dont son jugement ne soit en état de sentir la vérité. Mais moi, monseigneur, si je disais *Pour trouver la jeunesse plus docile aux leçons qu'on lui prépare, on a grand soin de la prendre avant l'âge de raison*, ferais-je un raisonnement plus mauvais que le vôtre ? et serait-ce un préjugé bien favorable à ce que vous faites apprendre aux enfants ? Selon vous, je choisis l'âge de raison pour inculquer l'erreur ; et vous, vous prévenez cet âge pour enseigner la vérité. Vous vous pressez d'instruire l'enfant avant qu'il puisse discerner le vrai du faux ; et moi j'attends pour le tromper qu'il soit en état de le connaître. Ce jugement est-il naturel ? et lequel paraît chercher à séduire, de celui qui ne veut parler qu'à des hommes, ou de celui qui s'adresse aux enfants ?

Vous me censurez d'avoir dit et montré que tout enfant qui croit en Dieu est idolâtre ou anthropomorphite, et vous combattez cela en

Copyright Arvensa Editions

disant[546] : *qu'on ne peut supposer ni l'un ni l'autre d'un enfant qui a reçu une éducation chrétienne*. Voilà ce qui est en question ; reste à voir la preuve. La mienne est que l'éducation la plus chrétienne ne saurait donner à l'enfant l'entendement qu'il n'a pas, ni détacher ses idées des êtres matériels, au-dessus desquels tant d'hommes ne sauraient élever les leurs. J'en appelle de plus à l'expérience : j'exhorte chacun des lecteurs à consulter sa mémoire, et à se rappeler si, lorsqu'il a cru en Dieu étant enfant, il ne s'en est pas toujours fait quelque image. Quand vous lui dites que la *Divinité n'est rien de ce qui peut tomber sous les sens*, ou son esprit troublé n'entend rien, ou il entend qu'elle n'est rien. Quand vous lui parlez d'une *intelligence infinie*, il ne sait ce que c'est qu'*intelligence*, et il sait encore moins ce que c'est qu'*infini*. Mais vous lui ferez répéter après vous les mots qu'il vous plaira de lui dire ; vous lui ferez même ajouter, s'il le faut, qu'il les entend, car cela ne coûte guère ; et il aime encore mieux dire qu'il les entend que d'être grondé ou puni. Tous les anciens, sans excepter les juifs, se sont représenté Dieu corporel ; et combien de chrétiens, surtout de catholiques, sont encore aujourd'hui dans ce cas-là ! Si vos enfants parlent comme des hommes, c'est parce que les hommes sont encore des enfants. Voilà pourquoi les mystères entassés ne coûtent plus rien à personne ; les termes en sont tout aussi faciles à prononcer que d'autres. Une des commodités du christianisme moderne est de s'être fait un certain jargon de mots sans idées, avec lesquels on satisfait à tout, hors à la raison.

Par l'examen de l'intelligence qui mène à la connaissance de Dieu, je trouve qu'il n'est pas raisonnable de croire cette connaissance *toujours nécessaire au salut*. Je cite en exemple les insensés, les enfants, et je mets dans la même classe les hommes dont l'esprit n'a pas acquis assez de lumière pour comprendre l'existence de Dieu. Vous dites là-dessus[547] : *Ne soyons point surpris que l'auteur d'Émile remette à un temps si reculé la connaissance de l'existence de Dieu ; il ne la croit pas nécessaire au salut.* Vous commencez, pour rendre ma proposition plus dure, par supprimer charitablement le mot toujours, qui non seulement la modifie, mais qui lui donne un autre sens, puisque, selon ma phrase, cette connaissance est ordinairement nécessaire au salut, et qu'elle ne le serait jamais, selon la phrase que vous me prêtez. Après cette petite falsification, vous poursuivez ainsi :

Copyright Arvensa Editions

« Il est clair, *dit-il par l'organe d'un personnage chimérique*, il est clair que tel homme, parvenu jusqu'à la vieillesse sans croire en Dieu, ne sera pas pour cela privé de sa présence dans l'autre (vous avez omis le mot de *vie*), si son aveuglement n'a pas été volontaire ; et je dis qu'il ne l'est pas toujours. »

Avant de transcrire ici votre remarque, permettez que je fasse la mienne. C'est que ce personnage prétendu chimérique, c'est moi-même, et non le vicaire ; que ce passage, que vous avez cru être dans la *Profession de foi*, n'y est point, mais dans le corps même du livre. Monseigneur, vous lisez bien légèrement, vous citez bien négligemment les écrits que vous flétrissez si durement : je trouve qu'un homme en place qui censure, devrait mettre un peu plus d'examen dans ses jugements. Je reprends à présent votre texte.

Remarquez, M. T. C. F., *qu'il ne s'agit point ici d'un homme qui serait dépourvu de l'usage de sa raison, Mais uniquement de celui dont la raison ne serait point aidée de l'instruction*. Vous affirmez ensuite [36] qu'*une telle prétention est souverainement absurde. Saint Paul assure qu'entre les philosophes païens plusieurs sont parvenus par les seules forces de la raison, à la connaissance du vrai Dieu*, et là-dessus vous transcrivez son passage.

Monseigneur, c'est souvent un petit mal de ne pas entendre un auteur qu'on lit ; mais c'en est un grand quand on le réfute, et un très grand quand on le diffame. Or, vous n'avez point entendu le passage de mon livre que vous attaquez ici, de même que beaucoup d'autres. Le lecteur jugera si c'est ma faute ou la vôtre, quand j'aurai mis le passage entier sous ses yeux.

« Nous tenons (les réformés) que nul enfant mort avant l'âge de raison ne sera privé du bonheur éternel. Les catholiques croient la même chose de tous les enfants qui ont reçu le baptême, quoiqu'ils n'aient jamais entendu parler de Dieu. Il y a donc des cas où l'on peut être sauvé sans croire en Dieu ; et ces cas ont lieu, soit dans l'enfance, soit dans la démence, quand l'esprit humain est incapable des opérations nécessaires pour reconnaître la Divinité. Toute la différence que je vois ici entre vous et moi, est que vous prétendez que les enfants ont à sept ans cette capacité, et que je ne la leur accorde pas même à quinze. Que j'aie tort ou raison, il ne s'agit pas ici d'un article de foi, mais d'une simple observation d'histoire naturelle. »

Copyright Arvensa Editions

« Par le même principe, il est clair que tel homme, parvenu jusqu'à la vieillesse sans croire en Dieu, ne sera pas pour cela privé de sa présence dans l'autre vie, si son aveuglement n'a pas été volontaire ; et je dis qu'il ne l'est pas toujours. Vous en convenez pour les insensés qu'une maladie prive de leurs facultés spirituelles, mais non de leur qualité d'hommes ni, par conséquent, du droit aux bienfaits de leur créateur. Pourquoi donc n'en pas convenir aussi pour ceux qui, séquestrés de toute société dès leur enfance, auraient mené une vie absolument sauvage, privés des lumières qu'on n'acquiert que dans le commerce des hommes ? car il est d'une impossibilité démontrée qu'un pareil sauvage pût jamais élever ses réflexions jusqu'à la connaissance du vrai Dieu. La raison nous dit qu'un homme n'est punissable que pour les fautes de sa volonté, et qu'une ignorance invincible ne lui saurait être imputée à crime. D'où il suit que devant la justice éternelle tout homme qui croirait s'il avait les lumières nécessaires est réputé croire, et qu'il n'y aura d'incrédules punis que ceux dont le cœur se ferme à la vérité. »

Voilà mon passage entier, sur lequel votre erreur saute aux yeux. Elle consiste en ce que vous avez entendu ou fait entendre que, selon moi, il fallait avoir été instruit de l'existence de Dieu pour y croire. Ma pensée est fort différente. Je dis qu'il faut avoir l'entendement développé et l'esprit cultivé jusqu'à certain point pour être en état de comprendre les preuves de l'existence de Dieu, et surtout pour les trouver de soi-même sans en avoir jamais entendu parler. Je parle des hommes barbares ou sauvages : vous m'alléguez des philosophes ; je dis qu'il faut avoir acquis quelque philosophie pour s'élever aux notions du vrai Dieu : vous citez saint Paul, qui reconnaît que quelques philosophes païens se sont élevés aux notions du vrai Dieu ; je dis que tel homme grossier n'est pas toujours en état de se former de lui-même une idée juste de la Divinité : vous dites que les hommes instruits sont en état de se former une idée juste de la Divinité et, sur cette unique preuve, mon opinion vous paraît *souverainement absurde.* Quoi ! parce qu'un docteur en droit doit savoir les lois de son pays, est-il absurde de supposer qu'un enfant qui ne sait pas lire a pu les ignorer ?

Quand un auteur ne veut pas se répéter sans cesse, et qu'il a une fois établi clairement son sentiment sur une matière, il n'est pas tenu de rapporter toujours les mêmes preuves en raisonnant sur le même sentiment : ses écrits s'expliquent alors les uns par les autres ; et les derniers, quand il a de la méthode, supposent toujours les premiers. Voilà

Copyright Arvensa Editions

ce que j'ai toujours tâché de faire, et ce que j'ai fait, surtout dans l'occasion dont il s'agit.

Vous supposez, ainsi que ceux qui traitent de ces matières, que l'homme apporte avec lui sa raison toute formée, et qu'il ne s'agit que de la mettre en œuvre. Or cela n'est pas vrai ; car l'une des acquisitions de l'homme, et même des plus lentes, est la raison. L'homme apprend à voir des yeux de l'esprit ainsi que des yeux du corps : mais le premier apprentissage est bien plus long que l'autre, parce que les rapports des objets intellectuels, ne se mesurant pas comme l'étendue, ne se trouvent que par estimation, et que nos premiers besoins, nos besoins physiques, ne nous rendent pas l'examen de ces mêmes objets si intéressant. Il faut apprendre à voir deux objets à la fois ; il faut apprendre à les comparer entre eux ; il faut apprendre à comparer les objets en grand nombre, à remonter par degrés aux causes ; à les suivre dans leurs effets ; il faut avoir combiné des infinités de rapports pour acquérir des idées de convenance, de proportion, d'harmonie et d'ordre. L'homme qui, privé du secours de ses semblables et sans cesse occupé de pourvoir à ses besoins, est réduit en toute chose à la seule marche de ses propres idées, fait un progrès bien lent de ce côté-là ; il vieillit et meurt avant d'être sorti de l'enfance de la raison. Pouvez-vous croire de bonne foi que, d'un million d'hommes élevés de cette manière, il y en eût un seul qui vînt à penser à Dieu ?

L'ordre de l'univers, tout admirable qu'il est, ne frappe pas également tous les yeux. Le peuple y fait peu attention, manquant des connaissances qui rendent cet ordre sensible, et n'ayant point appris à réfléchir sur ce qu'il aperçoit. Ce n'est ni endurcissement ni mauvaise volonté ; c'est ignorance, engourdissement d'esprit. La moindre méditation fatigue ces gens-là, comme le moindre travail des bras fatigue un homme de cabinet. Ils ont ouï parler des œuvres de Dieu et des merveilles de la nature. Ils répètent les mêmes mots sans y joindre les mêmes idées, et ils sont peu touchés de tout ce qui peut élever le sage à son créateur. Or, si parmi nous le peuple, à portée de tant d'instructions, est encore si stupide, que seront ces pauvres gens abandonnés à eux-mêmes dès leur enfance, et qui n'ont jamais rien appris d'autrui ? Croyez-vous qu'un Cafre ou un Lapon philosophe beaucoup sur la marche du monde et sur la génération des choses ? Encore les Lapons et les Cafres, vivant en corps de nations, ont-ils des multitudes d'idées acquises et communiquées, à l'aide desquelles ils acquièrent quelques notions grossières d'une divinité ; ils ont en quelque

Copyright Arvensa Editions

façon leur catéchisme mais l'homme sauvage, errant seul dans les bois, n'en a point du tout. Cet homme n'existe pas, direz-vous ; soit : mais il peut exister par supposition. Il existe certainement des hommes qui n'ont jamais eu d'entretien philosophique en leur vie, et dont tout le temps se consume à chercher leur nourriture, la dévorer, et dormir. Que ferons-nous de ces hommes-là, des Esquimaux, par exemple ? en ferons-nous des théologiens ?

Mon sentiment est donc que l'esprit de l'homme, sans progrès, sans instruction, sans culture, et tel qu'il sort des mains de la nature, n'est pas en état de s'élever de lui-même aux sublimes notions de la Divinité ; mais que ces notions se présentent à nous à mesure que notre esprit se cultive ; qu'aux yeux de tout homme qui a pensé, qui a réfléchi, Dieu se manifeste dans ses ouvrages ; qu'il se révèle aux gens éclairés dans le spectacle de la nature ; qu'il faut, quand on a les yeux ouverts, les fermer pour ne l'y pas voir ; que tout philosophe athée est un raisonneur de mauvaise foi, ou que son orgueil aveugle ; mais qu'aussi tel homme stupide et grossier, quoique simple et vrai, tel esprit sans erreur et sans vice peut, par une ignorance involontaire, ne pas remonter à l'auteur de son être, et ne pas concevoir ce que c'est que Dieu, sans que cette ignorance le rende punissable d'un défaut auquel son cœur n'a point consenti. Celui-ci n'est pas éclairé, et l'autre refuse de l'être : cela me paraît fort différent.

Appliquez à ce sentiment votre passage de saint Paul, et vous verrez qu'au lieu de le combattre, il le favorise ; vous verrez que ce passage tombe uniquement sur ces sages prétendus à qui *ce qui peut être connu de Dieu a été manifesté,* à qui *la considération des choses qui ont été faites dès la création du monde a rendu visible ce qui est invisible en Dieu,* mais qui, *ne l'ayant point glorifié et ne lui ayant point rendu grâces, se sont perdus dans la vanité de leur raisonnement et ainsi demeurés sans excuse, en se disant sages, sont devenus fous*. La raison sur laquelle l'Apôtre reproche aux philosophes de n'avoir pas glorifié le vrai Dieu, n'étant point applicable à ma supposition, forme une induction tout en ma faveur ; elle confirme ce que j'ai dit moi-même que tout *philosophe qui ne croit pas a tort, parce qu'il use mal de la raison qu'il a cultivée, et qu'il est en état d'entendre les vérités qu'il rejette* : elle montre enfin, par le passage même, que vous ne m'avez point entendu ; et quand vous m'imputez d'avoir dit ce que je n'ai dit ni pensé, savoir, que l'on ne croit en Dieu que sur l'autorité d'autrui[548],

Copyright Arvensa Editions

vous avez tellement tort, qu'au contraire je n'ai fait que distinguer les cas où l'on peut connaître Dieu par soi-même, et les cas où l'on ne le peut que par le secours d'autrui.

Au reste, quand vous auriez raison dans cette critique, quand vous auriez solidement réfuté mon opinion, il ne s'ensuivrait pas de cela seul qu'elle fût souverainement absurde, comme il vous plaît de la qualifier : on peut se tromper sans tomber dans l'extravagance, et toute erreur n'est pas une absurdité. Mon respect pour vous me rendra moins prodigue d'épithètes, et ce ne sera pas ma faute si le lecteur trouve à les placer.

Toujours, avec l'arrangement de censurer sans entendre, vous passez d'une imputation grave et fausse à une autre qui l'est encore plus ; et, après m'avoir injustement accusé de nier l'évidence de la Divinité vous m'accusez plus injustement d'en avoir révoqué l'unité en doute. Vous faites plus ; vous prenez la peine d'entrer là-dessus en discussion, contre votre ordinaire ; et le seul endroit de votre mandement où vous ayez raison est celui où vous réfutez une extravagance que je n'ai pas dite.

Voici le passage que vous attaquez, ou plutôt votre passage où vous rapportez le mien ; car il faut que le lecteur me voie entre vos mains.

« Je sais[549], *fait-il dire au personnage supposé qui lui sert d'organe,* je sais que le monde est gouverné par une volonté puissante et sage ; je le vois, ou plutôt je le sens, et cela m'importe à savoir. Mais ce même monde est-il éternel ou créé ? Y a-t-il un principe unique des choses ? y en a-t-il deux ou plusieurs ? et quelle est leur nature ? Je n'en sais rien. Et que m'importe[550] ?... Je renonce à des questions oiseuses qui peuvent inquiéter mon amour-propre, mais qui sont inutiles à ma conduite et supérieures à ma raison. »

J'observe, en passant que voici la seconde fois que vous qualifiez le prêtre savoyard de personnage chimérique ou supposé. Comment êtes-vous instruit de cela, je vous supplie ? J'ai affirmé ce que je savais ; vous niez ce que vous ne savez pas : qui des deux est le téméraire ? On sait, j'en conviens, qu'il y a peu de prêtres qui croient en Dieu ; mais encore n'est-il pas prouvé qu'il n'y en ait point du tout. Je reprends votre texte.

Que veut donc dire cet auteur téméraire[551] *?...*

L'unité de Dieu lui paraît une question oiseuse et supérieure à sa raison : comme si la multiplicité des dieux n'était pas la plus grande des absurdités !

Copyright Arvensa Editions

« La pluralité des dieux, dit énergiquement Tertullien, est une nullité de Dieu. » Admettre un Dieu, c'est admettre un Être suprême et indépendant, auquel tous les autres êtres soient subordonnés[552]. *Il implique donc qu'il y ait plusieurs dieux.*

Mais qui est-ce qui dit qu'il y a plusieurs dieux ? Ah ! monseigneur, vous voudriez bien que j'eusse dit de pareilles folies, vous n'auriez sûrement pas pris la peine de faire un mandement contre moi.

Je ne sais ni pourquoi ni comment ce qui est est, et bien d'autres qui se piquent de le dire ne le savent pas mieux que moi ; mais je vois qu'il n'y a qu'une première cause motrice, puisque tout concourt sensiblement aux mêmes fins. Je reconnais donc une volonté unique et suprême qui dirige tout, et une puissance unique et suprême qui exécute tout. J'attribue cette puissance et cette volonté au même être, à cause de leur parfait accord, qui se conçoit mieux dans un que dans deux, et parce qu'il ne faut pas sans raison multiplier les êtres : car le mal même que nous voyons n'est point un mal absolu et, loin de combattre directement le bien, il concourt avec lui à l'harmonie universelle.

Mais ce par quoi les choses sont se distingue très nettement sous deux idées : savoir, la chose qui fait, et la chose qui est faite : même ces deux idées ne se réunissent pas dans le même être sans quelque effort d'esprit, et l'on ne conçoit guère une chose qui agit sans en supposer une autre sur laquelle elle agit. De plus, il est certain que nous avons l'idée de deux substances distinctes ; savoir, l'esprit et la matière, ce qui pense et ce qui est étendu ; et ces deux idées se conçoivent très bien l'une sans l'autre.

Il y a donc deux manières de concevoir l'origine des choses savoir, ou dans deux causes diverses, l'une vive et l'autre morte, l'une motrice et l'autre mue, l'une active et l'autre passive, l'une efficiente et l'autre instrumentale ; ou dans une cause unique qui tire d'elle seule tout ce qui est et tout ce qui se fait. Chacun de ces deux sentiments, débattus par les métaphysiciens depuis tant de siècles, n'en est pas devenu plus croyable à la raison humaine : et si l'existence éternelle et nécessaire de la matière a pour nous ses difficultés, sa création n'en a pas de moindres, puisque tant d'hommes et de philosophes, qui dans tous les temps ont médité sur ce sujet, ont tous unanimement rejeté la possibilité de la création, excepté peut-être un très petit nombre qui paraissent avoir sincèrement soumis leur raison à l'autorité ; sincérité que les motifs de leur intérêt, de leur

Copyright Arvensa Editions

sûreté, de leur repos, rendent fort suspecte, et dont il sera toujours impossible de s'assurer tant que l'on risquera quelque chose à parler vrai.

Supposé qu'il y ait un principe éternel et unique des choses, ce principe, étant simple dans son essence, n'est pas composé de matière et d'esprit, mais il est matière ou esprit seulement. Sur les raisons déduites par le vicaire, il ne saurait concevoir que ce principe soit matière ; et s'il est esprit, il ne saurait concevoir que par lui la matière ait reçu l'être ; car il faudrait pour cela concevoir la création. Or l'idée de création, l'idée sous laquelle on conçoit que, par un simple acte de volonté, rien devient quelque chose, est, de toutes les idées qui ne sont pas clairement contradictoires, la moins compréhensible à l'esprit humain.

Arrêté des deux côtés par ces difficultés, le bon prêtre demeure indécis, et ne se tourmente point d'un doute de pure spéculation, qui n'influe en aucune manière sur ses devoirs en ce monde ; car enfin que m'importe d'expliquer l'origine des êtres, pourvu que je sache comment ils subsistent, quelle place j'y dois remplir, et en vertu de quoi cette obligation m'est imposée ?

Mais supposer deux principes[553] des choses, supposition que pourtant le vicaire ne fait point, ce n'est pas pour cela supposer deux dieux ; à moins que, comme les manichéens, on ne suppose aussi ces principes tous deux actifs : doctrine absolument contraire à celle du vicaire, qui très positivement n'admet qu'une intelligence première, qu'un seul principe actif, et par conséquent qu'un seul Dieu.

J'avoue bien que la création du monde étant clairement énoncée dans nos traductions de la genèse, la rejeter positivement serait à cet égard rejeter l'autorité, sinon des livres sacrés, au moins des traductions qu'on nous en donne : et c'est aussi ce qui tient le vicaire dans un doute qu'il n'aurait peut-être pas sans cette autorité ; car d'ailleurs la coexistence des deux principes[554] semble expliquer mieux la constitution de l'univers, et lever des difficultés qu'on a peine à résoudre sans elle, comme entre autres celle de l'origine du mal. De plus, il faudrait entendre parfaitement l'hébreu, et même avoir été contemporain de Moïse, pour savoir certainement quel sens il a donné au mot qu'on nous rend par le mot *créa*. Ce terme est trop philosophique pour avoir eu dans son origine l'acception connue et populaire que nous lui donnons maintenant, sur la foi de nos docteurs. Rien n'est moins rare que des mots dont le sens change par trait

Copyright Arvensa Editions

de temps, et qui font attribuer aux anciens auteurs qui s'en sont servis des idées qu'ils n'ont point eues. Le mot hébreu qu'on a traduit par *créer, faire quelque chose de rien,* signifie *faire, produire quelque chose avec magnificence.* Rivet prétend même que ce mot hébreu *bara,* ni le mot grec qui lui répond, ni même le mot latin *creare,* ne peuvent se restreindre à cette signification particulière de *produire quelque chose de rien* : il est si certain du moins que le mot latin se prend dans un autre sens, que Lucrèce, qui nie formellement la possibilité de toute création, ne laisse pas d'employer souvent le même terme pour exprimer la formation de l'univers et de ses parties. Enfin, M. de Beausobre [555] a prouvé que la notion de la création ne se trouve point dans l'ancienne théologie judaïque ; et vous êtes trop instruit, monseigneur, pour ignorer que beaucoup d'hommes, pleins de respect pour nos livres sacrés, n'ont cependant point reconnu dans le récit de Moïse l'absolue création de l'univers. Ainsi le vicaire, à qui le despotisme des théologiens n'en impose pas, peut très bien, sans en être moins orthodoxe, douter s'il y a deux principes éternels des choses, ou s'il n'y en a qu'un. C'est un débat purement grammatical ou philosophique où la révélation n'entre pour rien.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas de cela qu'il s'agit entre nous et, sans soutenir les sentiments du vicaire, je n'ai rien à faire ici qu'à montrer vos torts.

Or vous avez tort d'avancer que l'unité de Dieu me paraît une question oiseuse et supérieure à la raison, puisque, dans l'écrit que vous censurez, cette unité est établie et soutenue par le raisonnement : et vous avez tort de vous étayer d'un passage de Tertullien pour conclure contre moi qu'il implique qu'il y ait plusieurs dieux ; car, sans avoir besoin de Tertullien, je conclus aussi de mon côté qu'il implique qu'il y ait plusieurs dieux.

Vous avez tort de me qualifier pour cela, d'auteur téméraire, puisqu'où il n'y a point d'assertion il n'y a point de témérité. On ne peut concevoir qu'un auteur soit un téméraire, uniquement pour être moins hardi que vous.

Enfin vous avez tort de croire avoir bien justifié les dogmes particuliers qui donnent à Dieu les passions humaines et qui, loin d'éclaircir les notions du grand Être les embrouillent et les avilissent, en m'accusant faussement d'embrouiller et d'avilir moi-même ces notions, d'attaquer directement l'essence divine, que je n'ai point attaquée, et de révoquer en doute son

Copyright Arvensa Editions

unité, que je n'ai point révoquée en doute. Si je l'avais fait, que s'ensuivrait-il ? Récriminer n'est pas se justifier : mais celui qui, pour toute défense, ne sait que récriminer à faux, a bien l'air d'être seul coupable.

La contradiction que vous me reprochez dans le même lieu est tout aussi bien fondée que la précédente accusation. *Il ne sait*, dites-vous, *quelle est la nature de Dieu, et bientôt après il reconnaît que cet Être suprême est doué d'intelligence, de puissance, de volonté et de bonté : n'est-ce pas là avoir une idée de la nature divine ?*

Voici, monseigneur, là-dessus ce que j'ai à vous dire :

« Dieu est intelligent ; mais comment l'est-il ? L'homme est intelligent quand il raisonne, et la suprême intelligence n'a pas besoin de raisonner ; il n'y a pour elle ni prémisses, ni conséquences, il n'y a pas même de proposition ; elle est purement intuitive, elle voit également tout ce qui est et tout ce qui peut être ; toutes les vérités ne sont pour elle qu'une seule idée, comme tous les lieux un seul point et tous les temps un seul moment. La puissance humaine agit par des moyens ; la puissance divine agit par elle-même : Dieu peut parce qu'il veut, sa volonté fait son pouvoir. Dieu est bon, rien n'est plus manifeste ; mais la bonté dans l'homme est l'amour de ses semblables, et la bonté de Dieu est l'amour de l'ordre ; car c'est par l'ordre qu'il maintient ce qui existe, et lie chaque partie avec le tout. Dieu est juste, j'en suis convaincu, c'est une suite de sa bonté ; l'injustice des hommes est leur œuvre, et non pas la sienne ; le désordre moral, qui dépose contre la Providence aux yeux des philosophes, ne fait que la démontrer aux miens. Mais la justice de l'homme est de rendre à chacun ce qui lui appartient ; et la justice de Dieu, de demander compte à chacun de ce qu'il lui a donné.

« Que si je viens à découvrir successivement ces attributs dont je n'ai nulle idée absolue, c'est par des conséquences forcées, c'est par le bon usage de ma raison : mais je les affirme sans les comprendre, et dans le fond c'est n'affirmer rien. J'ai beau me dire, Dieu est ainsi ; je le sens, je me le prouve : je n'en conçois pas mieux comment Dieu peut être ainsi.

« Enfin, plus je m'efforce de contempler son essence infinie, moins je la conçois : mais elle est, cela me suffit ; moins je la conçois, plus je l'adore. Je m'humilie et lui dis : Être des êtres je suis parce que tu es ; c'est m'élever à ma source que de te méditer sans cesse ; le plus digne usage de ma raison est de s'anéantir devant toi ; c'est mon ravissement d'esprit, c'est le charme

Copyright Arvensa Editions

de ma faiblesse de me sentir accablé de ta grandeur. »

Voilà ma réponse, et je la crois péremptoire. Faut-il vous dire à présent où je l'ai prise ? je l'ai tirée mot à mot de l'endroit même que vous accusez de contradiction. Vous en usez comme tous mes adversaires, qui, pour me réfuter, ne font qu'écrire les objections que je me suis faites et supprimer mes solutions. La réponse est déjà toute prête ; c'est l'ouvrage qu'ils ont réfuté.

Nous avançons, monseigneur, vers les discussions les plus importantes.

Après avoir attaqué mon système et mon livre, vous attaquez aussi ma religion ; et parce que le vicaire catholique fait des objections contre son Église, vous cherchez à me faire passer pour ennemi de la mienne : comme si proposer des difficultés sur un sentiment, c'était y renoncer ; comme si toute connaissance humaine n'avait pas les siennes ; comme si la géométrie elle-même n'en avait pas, ou que les géomètres se fissent une loi de les taire, pour ne pas nuire à la certitude de leur art !

La réponse que j'ai d'avance à vous faire est de vous déclarer, avec ma franchise ordinaire, mes sentiments en matière de religion, tels que je les ai professés dans tous mes écrits, et tels qu'ils ont toujours été dans ma bouche et dans mon cœur. Je vous dirai de plus pourquoi j'ai publié la Profession de foi du vicaire ; et pourquoi, malgré tant de clameurs, je la tiendrai toujours pour l'écrit le meilleur et le plus utile dans le siècle où je l'ai publiée. Les bûchers ni les décrets ne me feront point changer de langage ; les théologiens, en m'ordonnant d'être humble, ne me feront point être faux ; et les philosophes, en me taxant d'hypocrisie, ne me feront point professer l'incrédulité. Je dirai ma religion ; parce que j'en ai une ; et je la dirai hautement, parce que j'ai le courage de la dire, et qu'il serait à désirer, pour le bien des hommes, que ce fût celle du genre humain.

Monseigneur, je suis chrétien, et sincèrement chrétien, selon la doctrine de l'Évangile. Je suis chrétien, non comme un disciple des prêtres, mais comme un disciple de Jésus-Christ. Mon maître a peu subtilisé sur le dogme et beaucoup insisté sur les devoirs : il prescrivait moins d'articles de foi que de bonnes œuvres ; il n'ordonnait de croire que ce qui était nécessaire pour être bon ; quand il résumait la loi et les prophètes, c'était bien plus dans des actes de vertu que dans des formules de croyance[556] ; et il m'a dit par lui-même et par ses apôtres que celui qui aime son frère a accompli

Copyright Arvensa Editions

la loi[557].

Moi, de mon côté, très convaincu des vérités essentielles au christianisme, lesquelles servent de fondement à toute bonne morale, cherchant au surplus à nourrir mon cœur de l'esprit de l'Évangile, sans tourmenter ma raison de ce qui m'y paraît obscur ; enfin, persuadé que quiconque aime Dieu par-dessus toute chose et son prochain comme soi-même est un vrai chrétien, je m'efforce de l'être, laissant à part toutes ces subtilités de doctrine, tous ces importants galimatias dont les pharisiens embrouillent nos devoirs et offusquent notre foi, et mettant avec saint Paul la foi même au-dessous de la charité[558].

Heureux d'être né dans la religion la plus raisonnable et la plus sainte qui soit sur la terre, je reste inviolablement attaché au culte de mes pères : comme eux je prends l'Écriture et la raison pour les uniques règles de ma croyance ; comme eux je récuse l'autorité des hommes, et n'entends me soumettre à leurs formules qu'autant que j'en aperçois la vérité ; comme eux je me réunis de cœur avec les vrais serviteurs de Jésus-Christ et les vrais adorateurs de Dieu, pour lui offrir dans la communion des fidèles des hommages de son Église. Il m'est consolant et doux d'être compté parmi ses membres, de participer au culte public qu'ils rendent à la Divinité, et de me dire, au milieu d'eux : Je suis avec mes frères.

Pénétré de reconnaissance pour le digne pasteur qui, résistant au torrent de l'exemple, et jugeant dans la vérité, n'a point exclu de l'Église un défenseur de la cause de Dieu, je conserverai toute ma vie un tendre souvenir de sa charité vraiment chrétienne. Je me ferai toujours une gloire d'être compté dans son troupeau, et j'espère n'en point scandaliser les membres ni par mes sentiments ni par ma conduite. Mais lorsque d'injustes prêtres, s'arrogeant des droits qu'ils n'ont pas, voudront se faire les arbitres de ma croyance, et viendront me dire arrogamment : Rétractez-vous, déguisez-vous, expliquez ceci, désavouez cela ; leurs hauteurs ne m'en imposeront point ; ils ne me feront point mentir pour être orthodoxe, ni dire pour leur plaire ce que je ne pense pas. Que si ma véracité les offense, et qu'ils veuillent me retrancher de l'Église, je craindrai peu cette menace, dont l'exécution n'est pas en leur pouvoir. Ils ne m'empêcheront pas d'être uni de cœur avec les fidèles ; ils ne m'ôteront pas du rang des élus si j'y suis inscrit. Ils peuvent m'en ôter les consolations dans cette vie, mais non l'espoir dans celle qui doit la suivre ; et c'est là que mon vœu le

Copyright Arvensa Editions

plus ardent et le plus sincère est d'avoir Jésus-Christ même pour arbitre et pour juge entre eux et moi.

Tels sont, monseigneur, mes vrais sentiments, que je ne donne pour règle à personne, mais que je déclare être les miens, et qui resteront tels tant qu'il plaira, non aux hommes, mais à Dieu, seul maître de changer mon cœur et ma raison ; car aussi longtemps que je serai ce que je suis et que je penserai comme je pense je parlerai comme je parle : bien différent, je l'avoue, de vos chrétiens en effigie toujours prêts à croire ce qu'il faut croire, ou à dire ce qu'il faut dire, pour leur intérêt ou pour leur repos, et toujours sûrs d'être assez bons chrétiens, pourvu qu'on ne brûle pas leurs livres et qu'ils ne soient pas décrétés. Ils vivent en gens persuadés que non seulement il faut confesser tel et tel article, mais que cela suffit pour aller en paradis : et moi je pense, au contraire, que l'essentiel de la religion consiste en pratique ; que non seulement il faut être homme de bien, miséricordieux, humain, charitable, mais que quiconque est vraiment tel en croit assez pour être sauvé. J'avoue, au reste, que leur doctrine est plus commode que la mienne, et qu'il en coûte bien moins de se mettre au nombre des fidèles par des opinions que par des vertus.

Que si j'ai dû garder ces sentiments pour moi seul, comme ils ne cessent de le dire ; si, lorsque j'ai eu le courage de les publier et de me nommer, j'ai attaqué les lois et troublé l'ordre public ; c'est ce que j'examinerai tout à l'heure. Mais qu'il me soit permis auparavant de vous supplier, monseigneur, vous et tous ceux qui liront cet écrit, d'ajouter quelque foi aux déclarations d'un ami de la vérité, et de ne pas imiter ceux qui, sans preuve, sans vraisemblance, et sur le seul témoignage de leur propre cœur, m'accusent d'athéisme et d'irréligion contre des protestations si positives, et que rien de ma part n'a jamais démenties. Je n'ai pas trop, ce me semble, l'air d'un homme qui se déguise, et il n'est pas aisé de voir quel intérêt j'aurais à me déguiser ainsi. L'on doit présumer que celui qui s'exprime si librement sur ce qu'il ne croit pas est sincère en ce qu'il doit croire et quand ses discours, sa conduite et ses écrits sont toujours d'accord sur ce point, quiconque ose affirmer qu'il ment et n'est pas un dieu, ment infailliblement lui-même.

Je n'ai pas toujours eu le bonheur de vivre seul ; j'ai fréquenté des hommes de toute espèce ; j'ai vu des gens de tous les partis, des croyants de toutes les sectes, des esprits forts de tous les systèmes : j'ai vu des grands, des petits, des libertins, des philosophes : j'ai eu des amis sûrs et

Copyright Arvensa Editions

d'autres qui l'étaient moins : j'ai été environné d'espions, de malveillants, et le monde est plein de gens qui me haïssent à cause du mal qu'ils m'ont fait. Je les adjure tous, quels qu'ils puissent être, de déclarer au public ce qu'ils savent de ma croyance en matière de religion ; si dans le commerce le plus suivi, si dans la plus étroite familiarité, si dans la gaieté des repas, si dans les confidences du tête-à-tête, ils m'ont jamais trouvé différent de moi-même ; si, lorsqu'ils ont voulu disputer ou plaisanter, leurs arguments ou leurs railleries m'ont un moment ébranlé ; s'ils m'ont surpris à varier dans mes sentiments : si dans le secret de mon cœur ils en ont pénétré que je cachais au public ; si, dans quelque temps que ce soit, ils ont trouvé en moi une ombre de fausseté ou d'hypocrisie : qu'ils le disent, qu'ils révèle tout, qu'ils me dévoilent ; j'y consens, je les en prie, je les dispense du secret de l'amitié ; qu'ils disent hautement, non ce qu'ils voudraient que je fusse, mais ce qu'ils savent que je suis ; qu'ils me jugent selon leur conscience : je leur confie mon honneur sans crainte, et je promets de ne les point récuser.

Que ceux qui m'accusent d'être sans religion, parce qu'ils ne conçoivent pas qu'on en puisse avoir une, s'accordent au moins s'ils peuvent entre eux. Les uns ne trouvent dans mes livres qu'un système d'athéisme ; les autres disent que je rends gloire à Dieu dans mes livres sans y croire au fond de mon cœur. Ils taxent mes écrits d'impiété, et mes sentiments d'hypocrisie. Mais si je prêche en public l'athéisme, je ne suis donc pas un hypocrite ; et si j'affecte une foi que je n'ai point, je n'enseigne donc pas l'impiété. En entassant des imputations contradictoires, la calomnie se découvre elle-même : mais la malignité est aveugle ; et la passion ne raisonne pas.

Je n'ai pas, il est vrai, cette foi dont j'entends se vanter tant de gens d'une probité si médiocre, cette foi robuste qui ne doute jamais de rien, qui croit sans façon tout ce qu'on lui présente à croire, et qui met à part ou dissimule les objections qu'elle ne sait pas résoudre. Je n'ai pas le bonheur de voir dans la révélation l'évidence qu'ils y trouvent ; et si je me détermine pour elle, c'est parce que mon cœur m'y porte qu'elle n'a rien que de consolant pour moi, et qu'à la rejeter les difficultés ne sont pas moindres : mais ce n'est pas parce que je la vois démontrée, car très sûrement elle ne l'est pas à mes yeux. Je ne suis pas même assez instruit, à beaucoup près, pour qu'une démonstration qui demande un si profond savoir soit jamais à ma portée. N'est-il pas plaisant que moi, qui propose

Copyright Arvensa Editions

ouvertement mes objections et mes doutes, je sois l'hypocrite, et que tous ces gens si décidés, qui disent sans cesse croire fermement ceci et cela, que ces gens, si sûrs de tout sans avoir pourtant de meilleures preuves que les miennes, que ces gens enfin dont la plupart ne sont guère plus savants que moi, et qui, sans lever mes difficultés, me reprochent de les avoir proposées, soient les gens de bonne foi ?

Pourquoi serais-je un hypocrite ? et que gagnerais-je à l'être ? J'ai attaqué tous les intérêts particuliers, j'ai suscité contre moi tous les partis, je n'ai soutenu que la cause de Dieu et de l'humanité : et qui est-ce qui s'en soucie ? Ce que j'en ai dit n'a pas même fait la moindre sensation, et pas une âme ne m'en a su gré. Si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, les dévots ne m'auraient pas fait pis, et d'autres ennemis non moins dangereux ne me porteraient point leurs coups en secret. Si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, les uns m'eussent attaqué avec plus de réserve, en me voyant défendu par les autres, et disposé moi-même à la vengeance mais un homme qui craint Dieu n'est guère à craindre : son parti n'est pas redoutable ; il est seul ou à peu près, et l'on est sûr de pouvoir lui faire beaucoup de mal avant qu'il songe à le rendre. Si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, en me séparant ainsi de l'Église, j'aurais ôté tout d'un coup à ses ministres le moyen de me harceler sans cesse et de me faire endurer toutes leurs petites tyrannies ; je n'aurais point essuyé tant d'ineptes censures, et, au lieu de me blâmer si aigrement d'avoir écrit, il eût fallu me réfuter, ce qui n'est pas tout à fait si facile. Enfin, si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, on eût d'abord un peu clabaudé, mais on m'eût bientôt laissé en paix comme tous les autres ; le peuple du Seigneur n'eût point pris inspection sur moi, chacun n'eût point cru me faire grâce en ne me traitant pas en excommunié, et j'eusse été quitte à quitte avec tout le monde : les saintes en Israël ne m'auraient point écrit des lettres anonymes, et leur charité ne se fût point exhalée en dévotes injures ; elles n'eussent point pris la peine de m'assurer humblement que j'étais un scélérat, un monstre exécrable, et que le monde eût été trop heureux si quelque bonne âme eût pris le soin de m'étouffer au berceau : d'honnêtes gens, de leur côté, me regardant alors comme un réprouvé, ne se tourmenteraient et ne me tourmenteraient point pour me ramener dans la bonne voie ; ils ne me tiraillleraient pas à droite et à gauche, ils ne m'étoufferaient pas sous le poids de leurs sermons, ils ne me forceraient pas de bénir leur zèle en

Copyright Arvensa Editions

maudissant leur importunité, et de sentir avec reconnaissance qu'ils sont appelés à me faire périr d'ennui.

Monseigneur, si je suis un hypocrite, je suis un fou, puisque, pour ce que je demande aux hommes, c'est une grande folie de se mettre en frais de fausseté. Si je suis un hypocrite, je suis un sot : car il faut l'être beaucoup pour ne pas voir que le chemin que j'ai pris ne mène qu'à des malheurs dans cette vie et que, quand j'y pourrais trouver quelque avantage, je n'en puis profiter sans me démentir. IL est vrai que j'y suis à temps encore ; je n'ai qu'à vouloir un moment tromper les hommes, et je mets à mes pieds tous mes ennemis. Je n'ai point encore atteint la vieillesse ; je puis avoir longtemps à souffrir ; je puis voir changer derechef le public sur mon compte : mais si jamais j'arrive aux honneurs et à la fortune, par quelque route que j'y parvienne, alors je serai un hypocrite, cela est sûr.

La gloire de l'ami de la vérité n'est point attachée à telle opinion plutôt qu'à telle autre : quoi qu'il dise, pourvu qu'il le pense, il tend à son but. Celui qui n'a d'autre intérêt que d'être vrai n'est point tenté de mentir, et il n'y a nul homme sensé qui ne préfère le moyen le plus simple, quand il est aussi le plus sûr. Mes ennemis auront beau faire avec leurs injures, ils ne m'ôteront point l'honneur d'être un homme véridique en toute chose, d'être le seul auteur de mon siècle et de beaucoup d'autres qui ait écrit de bonne foi, et qui n'ait dit que ce qu'il a cru : ils pourront un moment souiller ma réputation à force de rumeurs et de calomnies, mais elle en triomphera tôt ou tard ; car, tandis qu'ils varieront dans leurs imputations ridicules, je resterai toujours le même, et, sans autre art que ma franchise, j'ai de quoi les désoler toujours.

Mais cette franchise est déplacée avec le public ! Mais toute vérité n'est pas bonne à dire ! Mais, bien que tous les gens sensés pensent comme vous, il n'est pas bon que le vulgaire pense ainsi ! Voilà ce qu'on me crie de toutes parts ; voilà peut-être ce que vous me diriez vous-même, si nous étions tête à tête dans votre cabinet. Tels sont les hommes : ils changent de langage comme d'habits ; ils ne disent la vérité qu'en robe de chambre ; en habit de parade ils ne savent plus que mentir ; et non seulement ils sont trompeurs et fourbes à la face du genre humain, mais ils n'ont pas honte de punir, contre leur conscience, quiconque ose n'être pas fourbe et trompeur public comme eux. Mais ce principe est-il bien vrai, que toute vérité n'est pas bonne à dire ? Quand il le serait, s'ensuivrait-il que nulle

Copyright Arvensa Editions

erreur ne fût bonne à détruire ? et toutes les folies des hommes sont-elles si saintes qu'il n'y en ait aucune qu'on ne doive respecter ? Voilà ce qu'il conviendrait d'examiner avant de me donner pour loi une maxime suspecte et vague qui, fût-elle vraie en elle-même, peut pécher par son application.

J'ai grande envie, monseigneur, de prendre ici ma méthode ordinaire, et de donner l'histoire de mes idées pour toute réponse à mes accusateurs. Je crois ne pouvoir mieux justifier tout ce que j'ai osé dire, qu'en disant encore tout ce que j'ai pensé.

Sitôt que je fus en état d'observer les hommes, je les regardais faire, et je les écoutais parler ; puis, voyant que leurs actions ne ressemblaient point à leurs discours, je cherchai la raison de cette dissemblance, et je trouvai qu'être et paraître étant pour eux deux choses aussi différentes qu'agir et parler, cette deuxième différence était la cause de l'autre, et avait elle-même une cause qui me restait à chercher.

Je la trouvai dans notre ordre social qui, de tout point contraire à la nature que rien ne détruit, la tyrannise sans cesse, et lui fait sans cesse réclamer ses droits. Je suivis cette contradiction dans ses conséquences, et je vis qu'elle expliquait seule tous les vices des hommes et tous les maux de la société. D'où je conclus qu'il n'était pas nécessaire de supposer l'homme méchant par sa nature, lorsqu'on pouvait marquer l'origine et le progrès de sa méchanceté. Ces réflexions me conduisirent à de nouvelles recherches sur l'esprit humain considéré dans l'état civil ; et je trouvai qu'alors le développement des lumières et des vices se faisait toujours en même raison, non dans les individus, mais dans les peuples : distinction que j'ai toujours soigneusement faite, et qu'aucun de ceux qui m'ont attaqué n'a jamais pu concevoir.

J'ai cherché la vérité dans les livres : je n'y ai trouvé que le mensonge et l'erreur. J'ai consulté les auteurs ; je n'ai trouvé que des charlatans qui se font un jeu de tromper les hommes sans autre loi que leur intérêt, sans autre dieu que leur réputation ; prompts à décrier les chefs qui ne les traitent pas à leur gré, plus prompts à louer l'iniquité qui les paye. En écoutant les gens à qui l'on permet de parler en public, j'ai compris qu'ils n'osent ou ne veulent dire que ce qui convient à ceux qui commandent, et que, payés par le fort pour prêcher le faible, ils ne savent parler au dernier que de ses devoirs, et à l'autre que de ses droits. Toute l'instruction publique tendra toujours au mensonge, tant que ceux qui la dirigent

Copyright Arvensa Editions

trouveront leur intérêt à mentir ; et c'est pour eux seulement que la vérité n'est pas bonne à dire. Pourquoi serais-je le complice de ces gens-là ?

Il y a des préjugés qu'il faut respecter. Cela peut être ; mais c'est quand d'ailleurs tout est dans l'ordre et qu'on ne peut ôter ces préjugés sans ôter aussi ce qui les rachète ; on laisse alors le mal pour l'amour du bien. Mais lorsque tel est l'état des choses que plus rien ne saurait changer qu'en mieux, les préjugés sont-ils si respectables qu'il faille leur sacrifier la raison, la vertu, la justice, et tout le bien que la vérité pourrait faire aux hommes ? Pour moi, j'ai promis de la dire en toute chose utile, autant qu'il serait en moi ; c'est un engagement que j'ai dû remplir selon mon talent, et que sûrement un autre ne remplira pas à ma place, puisque, chacun se devant à tous, nul ne peut payer pour autrui. « La divine vérité, a dit Augustin n'est ni à moi, ni à vous, ni à lui, mais à nous tous, qu'elle appelle avec force à la publier de concert, sous peine d'être inutile à nous-même si nous ne la communiquons aux autres : car quiconque s'approprie à lui seul un bien dont Dieu veut que tous jouissent, perd par cette usurpation ce qu'il dérobe au public, et ne trouve qu'erreur en lui-même pour avoir trahi la vérité[559]. »

Les hommes ne doivent point être instruits à demi. S'ils doivent rester dans l'erreur, que ne les laissez-vous dans l'ignorance ? À quoi bon tant d'écoles et d'universités pour ne leur apprendre rien de ce qui leur importe à savoir ? Quel est donc l'objet de vos collèges, de vos académies, de tant de fondations savantes ? Est-ce de donner le change au peuple, d'altérer sa raison d'avance, et de l'empêcher d'aller au vrai ? Professeurs de mensonge, c'est pour l'abuser que vous feignez de l'instruire et, comme des brigands qui mettent des fanaux sur les écueils, vous l'éclairez pour le perdre.

Voilà ce que je pensais en prenant la plume ; et en la quittant je n'ai pas lieu de changer de sentiment. J'ai vu que toujours l'instruction publique avait deux défauts essentiels qu'il était impossible d'en ôter. L'un est la mauvaise foi de ceux qui la donnent et l'autre l'aveuglement de ceux qui la reçoivent. Si des hommes sans passions instruisaient des hommes sans préjugés, nos connaissances resteraient plus bornées, mais plus sûres, et la raison régnerait toujours. Or, quoi qu'on fasse, l'intérêt des hommes publics sera toujours le même ; mais les préjugés du peuple, n'ayant aucune base fixe, sont plus variables ; ils peuvent être altérés, changés,

Copyright Arvensa Editions

augmentés, ou diminués. C'est donc de ce côté seul que l'instruction peut avoir quelque prise, et c'est là que doit tendre l'ami de la vérité. Il peut espérer de rendre le peuple plus raisonnable, mais non ceux qui le mènent plus honnêtes gens.

J'ai vu dans la religion la même fausseté que dans la politique ; et j'en ai été beaucoup plus indigné : car le vice du gouvernement ne peut rendre les sujets malheureux que sur la terre : mais qui sait jusqu'où les erreurs de la conscience peuvent nuire aux infortunés mortels ? J'ai vu qu'on avait des professions de foi, des doctrines, des cultes qu'on suivait sans y croire ; et que rien de tout cela, ne pénétrant ni le cœur ni la raison, n'influait que très peu sur la conduite. Monseigneur, il faut vous parler sans détour. Le vrai croyant ne peut s'accommoder de toutes ces simagrées : il sent que l'homme est un être intelligent auquel il faut un culte raisonnable, et un être social auquel il faut une morale faite pour l'humanité. Trouvons premièrement ce culte et cette morale, cela sera de tous les hommes ; et puis, quand il faudra des formules nationales, nous en examinerons les fondements, les rapports, les convenances ; et, après avoir dit ce qui est de l'homme, nous dirons ensuite ce qui est du citoyen. Ne faisons pas surtout comme votre M. Joly de Fleury qui, pour établir son jansénisme, veut déraciner toute loi naturelle et toute obligation qui lie entre eux les humains, de sorte que, selon lui, le chrétien et l'infidèle qui contractent entre eux ne sont tenus à rien du tout l'un envers l'autre, puisqu'il n'y a point de loi commune à tous les deux.

Je vois donc deux manières d'examiner et comparer les religions diverses : l'une selon le vrai et le faux qui s'y trouvent, soit quant aux faits naturels ou surnaturels sur lesquels elles sont établies, soit quant aux notions que la raison nous donne de l'Être suprême et du culte qu'il veut de nous ; l'autre selon leurs effets temporels et moraux sur la terre, selon le bien ou le mal qu'elles peuvent faire à la société et au genre humain. Il ne faut pas, pour empêcher ce double examen, commencer par décider que ces deux choses vont toujours ensemble, et que la religion la plus vraie est aussi la plus sociale : c'est précisément ce qui est en question ; et il ne faut pas d'abord crier que celui qui traite cette question est un impie, un athée, puisque autre chose est de croire, et autre chose d'examiner l'effet de ce que l'on croit.

Il paraît pourtant certain, je l'avoue, que si l'homme est fait pour la société, la religion la plus vraie est aussi la plus sociale et la plus humaine ;

Copyright Arvensa Editions

car Dieu veut que nous soyons tels qu'il nous a faits ; et s'il était vrai qu'il nous eût faits méchants, ce serait lui désobéir que de vouloir cesser de l'être. De plus, la religion, considérée comme une relation entre Dieu et l'homme, ne peut aller à la gloire de Dieu que par le bien-être de l'homme, puisque l'autre terme de la relation, qui est Dieu, est par sa nature au-dessus de tout ce que peut l'homme pour ou contre lui.

Mais ce sentiment, tout probable qu'il est, est sujet à de grandes difficultés par l'historique et les faits qui le contrarient. Les juifs étaient les ennemis nés de tous les autres peuples, et ils commencèrent leur établissement par détruire sept nations, selon l'ordre exprès qu'ils en avaient reçu. Tous les chrétiens ont eu des guerres de religion, et la guerre est nuisible aux hommes ; tous les partis ont été persécuteurs et persécutés, et la persécution est nuisible aux hommes ; plusieurs sectes vantent le célibat, et le célibat est si nuisible[560] à l'espèce humaine que, s'il était suivi partout, elle périrait. Si cela ne fait pas preuve pour décider, cela fait raison pour examiner ; et je ne demandais autre chose sinon qu'on permît cet examen.

Je ne dis ni ne pense qu'il n'y ait aucune bonne religion sur la terre ; mais je dis, et il est trop vrai, qu'il n'y en a aucune, parmi celles qui sont ou qui ont été dominantes, qui n'ait fait à l'humanité des plaies cruelles. Tous les partis ont tourmenté leurs frères, tous ont offert à Dieu des sacrifices du sang humain. Quelle que soit la source de ces contradictions, elles existent : est-ce un crime de vouloir les ôter ?

La charité n'est point meurtrière ; l'amour du prochain ne porte point à le massacrer. Ainsi le zèle du salut des hommes n'est point la cause des persécutions ; c'est l'amour propre et l'orgueil qui en sont la cause. Moins un culte est raisonnable, plus on cherche à l'établir par la force : celui qui professe une doctrine insensée ne peut souffrir qu'on ose la voir telle qu'elle est. La raison devient alors le plus grand des crimes ; à quelque prix que ce soit, il faut l'ôter aux autres, parce qu'on a honte d'en manquer à leurs yeux. Ainsi l'intolérance et l'inconséquence ont la même source. Il faut sans cesse intimider, effrayer les hommes. Si vous les livrez un moment à leur raison, vous êtes perdus.

De cela seul il suit que c'est un grand bien à faire aux peuples dans ce délire, que de leur apprendre à raisonner sur la religion car c'est les rapprocher des devoirs de l'homme, c'est ôter le poignard à l'intolérance,

Copyright Arvensa Editions

c'est rendre à l'humanité tous ses droits. Mais il faut remonter à des principes généraux et communs à tous les hommes ; car si, voulant raisonner, vous laissez quelque prise à l'autorité des prêtres, vous rendez au fanatisme son arme, et vous lui fournissez de quoi devenir plus cruel.

Celui qui aime la paix ne doit point recourir à des livres, c'est le moyen de ne rien finir. Les livres sont des sources de disputes intarissables : parcourez l'histoire des peuples, ceux qui n'ont point de livres ne disputent point. Voulez-vous asservir les hommes à des autorités humaines ; l'un sera plus près, l'autre plus loin de la preuve ; ils en seront diversement affectés : avec la bonne foi la plus entière, avec le meilleur jugement du monde, il est impossible qu'ils soient jamais d'accord. N'argumentez point sur des arguments, et ne vous fondez point sur des discours. Le langage humain n'est pas assez clair. Dieu lui-même, s'il daignait nous parler dans nos langues, ne nous dirait rien sur quoi l'on ne pût disputer.

Nos langues sont l'ouvrage des hommes, et les hommes sont bornés. Nos langues sont l'ouvrage des hommes, et les hommes sont menteurs. Comme il n'y a point de vérité si clairement énoncée où l'on ne puisse trouver quelque chicane à faire, il n'y a point de si grossier mensonge qu'on ne puisse étayer de quelque fausse raison.

Supposons qu'un particulier vienne à minuit nous crier qu'il est jour, on se moquera de lui : mais laissez à ce particulier le temps et les moyens de se faire une secte, tôt ou tard ses partisans viendront à bout de lui prouver qu'il disait vrai : car enfin, diront-ils, quand il a prononcé qu'il était jour, il était jour en quelque lieu de la terre, rien n'est plus certain. D'autres, ayant établi qu'il y a toujours dans l'air quelques particules de lumière, soutiendront qu'en un autre sens encore il est très vrai qu'il est jour la nuit. Pourvu que les gens subtils s'en mêlent, bientôt on vous fera voir le soleil en plein minuit. Tout le monde ne se rendra pas à cette évidence. Il y aura des débats, qui dégénèreront, selon l'usage, en guerres et en cruautés. Les uns voudront des explications, les autres n'en voudront point ; l'un voudra prendre la proposition au figuré, l'autre au propre. L'un dira : il a dit à minuit qu'il était jour, et il était nuit. L'autre dira : il a dit à minuit qu'il était jour, et il était jour. Chacun taxera de mauvaise foi le parti contraire, et n'y verra que des obstinés. On finira par se battre, se massacrer, les flots de sang couleront de toutes parts ; et si la nouvelle secte est enfin victorieuse, il restera démontré qu'il est jour la nuit. C'est à peu près l'histoire de toutes les querelles de religion.

Copyright Arvensa Editions

La plupart des cultes nouveaux s'établissent par le fanatisme et se maintiennent par l'hypocrisie ; de là vient qu'ils choquent la raison et ne mènent point à la vertu. L'enthousiasme et le délire ne raisonnent pas ; tant qu'ils durent, tout passe, et l'on marchande peu sur les dogmes : cela est d'ailleurs si commode ! la doctrine coûte si peu à suivre, et la morale coûte tant à pratiquer, qu'en se jetant du côté le plus facile, on rachète les bonnes œuvres par le mérite d'une grande foi. Mais, quoi qu'on fasse, le fanatisme est un état de crise qui ne peut durer toujours : il a ses accès plus ou moins longs, plus ou moins fréquents, et il a aussi ses relâches, durant lesquels on est de sang-froid. C'est alors qu'en revenant sur soi-même on est tout surpris de se voir enchaîné par tant d'absurdités. Cependant le culte est réglé, les formes sont prescrites, les lois sont établies, les transgresseurs sont punis. Ira-t-on protester seul contre tout cela, récuser les lois de son pays, et renier la religion de son père ? Qui l'oserait ? On se soumet en silence ; l'intérêt veut qu'on soit de l'avis de celui dont on hérite. On fait donc comme les autres ; sauf à rire à son aise en particulier de ce qu'on feint de respecter en public. Voilà, monseigneur, comme pense le gros des hommes dans la plupart des religions, et surtout dans la vôtre ; et voilà la clef des inconséquences qu'on remarque entre leur morale et leurs actions. Leur croyance n'est qu'apparence, et leurs mœurs sont comme leur foi.

Pourquoi un homme a-t-il inspection sur la croyance d'un autre ? et pourquoi l'État a-t-il inspection sur celle des citoyens ? C'est parce qu'on suppose que la croyance des hommes détermine leur morale, et que des idées qu’ils ont de la vie à venir dépend leur conduite en celle-ci. Quand cela n'est pas, qu'importe ce qu'ils croient ou ce qu'ils font semblant de croire ? L'apparence de la religion ne sert plus qu'à les dispenser d'en avoir une.

Dans la société, chacun est en droit de s'informer si un autre se croit obligé d'être juste, et le souverain est en droit d'examiner les raisons sur lesquelles chacun fonde cette obligation. De plus, les formes nationales doivent être observées ; c'est sur quoi j'ai beaucoup insisté. Mais, quant aux opinions qui ne tiennent point à la morale, qui n'influent en aucune manière sur les actions, et qui ne tendent point à transgresser les lois, chacun n'a là-dessus que son jugement pour maître, et nul n'a ni droit ni intérêt de prescrire à d'autres sa façon de penser. Si, par exemple, quelqu'un, même constitué en autorité, venait me demander mon

Copyright Arvensa Editions

sentiment sur la fameuse question de l'hypostase, dont la Bible ne dit pas un mot, mais pour laquelle tant de grands enfants ont tenu des conciles et tant d'hommes ont été tourmentés[561] ; après lui avoir dit que je ne l'entends point et ne me soucie point de l'entendre, je le prierais le plus honnêtement que je pourrais de se mêler de ses affaires ; et, s'il insistait, je le laisserais là.

Voilà le seul principe sur lequel on puisse établir quelque chose de fixe et d'équitable sur les disputes de religion : sans quoi, chacun posant de son côté ce qui est en question, jamais on ne conviendra de rien, l'on ne s'entendra de la vie ; et la religion, qui devrait faire le bonheur des hommes, fera toujours leurs plus grands maux.

Mais plus les religions vieillissent, plus leur objet se perd de vue, plus les subtilités se multiplient ; on veut tout expliquer, tout décider, tout entendre ; incessamment la doctrine se raffine, et la morale dépérit toujours plus. Assurément il y a loin de l'esprit du Deutéronome à l'esprit du Talmud et de la Misnah, et de l'esprit de l'Évangile aux querelles sur la Constitution. Saint Thomas demande[562] si, par la succession des temps, les articles de foi se sont multipliés, et il se déclare pour l'affirmative. C'est-à-dire que les docteurs, renchérissant les uns sur les autres, en savent plus que n'en ont dit les apôtres et Jésus-Christ. Saint Paul avoue ne voir qu'obscurément et ne connaître qu'en partie[563]. Vraiment nos théologiens sont bien plus avancés que cela ; ils voient tout, ils savent tout : ils nous rendent clair ce qui est obscur dans l'Écriture ; ils prononcent sur ce qui était indécis ; ils nous font sentir, avec leur modestie ordinaire, que les auteurs sacrés avaient grand besoin de leur secours pour se faire entendre, et que le Saint-Esprit n'eût pas su s'expliquer clairement sans eux.

Quand on perd de vue les devoirs de l'homme pour ne s'occuper que des opinions des prêtres et de leurs frivoles disputes, on ne demande plus d'un chrétien s'il craint Dieu, mais s'il est orthodoxe ; on lui fait signer des formulaires sur les questions les plus inutiles et souvent les plus inintelligibles ; et quand il a signé, tout va bien, l'on ne s'informe plus du reste ; pourvu qu'il n'aille pas se faire pendre, il peut vivre au surplus comme il lui plaira ; ses mœurs ne font rien à l'affaire, la doctrine est en sûreté. Quand la religion en est là, quel bien fait-elle à la société ? de quel

Copyright Arvensa Editions

avantage est-elle aux hommes ? Elle ne sert qu'à exciter entre eux des dissensions, des troubles, des guerres de toute espèce ; à les faire s'entr'égorger pour des logogriphes. Il vaudrait mieux alors n'avoir point de religion, que d'en avoir une si mal entendue. Empêchons-là, s'il se peut, de dégénérer à ce point, et soyons sûrs, malgré les bûchers et les chaînes, d'avoir bien mérité du genre humain.

Supposons que, las des querelles qui le déchirent, il s'assemble pour les terminer, et convenir d'une religion commune à tous les peuples, chacun commencera, cela est sûr, par proposer la sienne comme la seule vraie, la seule raisonnable et démontrée, la seule agréable à Dieu et utile aux hommes : mais ses preuves ne répondant pas là-dessus à sa persuasion, du moins au gré des autres sectes, chaque parti n'aura de voix que la sienne, tous les autres se réuniront contre lui ; cela n'est pas moins sûr. La délibération fera le tour de cette manière, un seul proposant, et tous rejetant. Ce n'est pas le moyen d'être d'accord. Il est croyable qu'après bien du temps perdu dans ces altercations puériles, les hommes de sens chercheront des moyens de conciliation. Ils proposeront pour cela, de commencer par chasser tous les théologiens de l'assemblée, et il ne leur sera pas difficile de faire voir combien ce préliminaire est indispensable. Cette bonne œuvre faite, ils diront aux peuples : « Tant que vous ne conviendrez pas de quelque principe, il n'est pas possible même que vous vous entendiez et c'est un argument qui n'a jamais convaincu personne, que de dire : Vous avez tort, car j'ai raison.

« Vous parlez de ce qui est agréable à Dieu : voilà précisément ce qui est en question. Si nous savions quel culte lui est le plus agréable, il n'y aurait plus de dispute entre nous. Vous parlez aussi de ce qui est utile aux hommes : c'est autre chose ; les hommes peuvent juger de cela. Prenons donc cette utilité pour règle, et puis établissons la doctrine qui s'y rapporte le plus. Nous pourrons espérer d'approcher ainsi de la vérité autant qu'il est possible à des hommes : car il est à présumer que ce qui est le plus utile aux créatures est le plus agréable au Créateur.

« Cherchons d'abord s'il y a quelque affinité naturelle entre nous, si nous sommes quelque chose les uns aux autres. Vous juifs, que pensez-vous sur l'origine du genre humain ? Nous pensons qu'il est sorti d'un même père. Et vous, chrétiens ? Nous pensons là-dessus comme les juifs. Et vous, Turcs ? Nous pensons comme les juifs et les chrétiens. Cela est déjà bon : puisque les hommes sont tous frères, ils doivent s'aimer comme tels.

Copyright Arvensa Editions

« Dites-nous maintenant de qui leur père commun avait reçu l'être, car il ne s'était pas fait tout seul. Du Créateur du ciel et de la terre, juifs, chrétiens et Turcs sont d'accord aussi sur cela ; c'est encore un très grand point.

Et cet homme, ouvrage du Créateur, est-il un être simple ou mixte ? est-il formé d'une substance unique oui de plusieurs ? Chrétiens, répondez. Il est composé de deux substances, dont l'une est mortelle, et dont l'autre ne peut mourir. Et vous, Turcs ? Nous pensons de même. Et vous, juifs ? Autrefois nos idées là-dessus étaient fort confuses, comme les expressions de nos livres sacrés ; mais les esséniens nous ont éclairés, et nous pensons encore sur ce point comme les chrétiens. »

En procédant ainsi d'interrogations en interrogations sur la providence divine, sur l'économie de la vie à venir, et sur toutes les questions essentielles au bon ordre du genre humain, ces mêmes hommes ayant obtenu de tous des réponses presque uniformes, leur diront (on se souviendra que les théologiens n'y sont plus) : « Mes amis, de quoi vous tourmentez-vous ? Vous voilà tous d'accord sur ce qui vous importe : quand vous différeriez de sentiment sur le reste, j'y vois peu d'inconvénient. Formez de ce petit nombre d'articles une religion universelle qui soit, pour ainsi dire, la religion humaine et sociale que tout homme vivant en société soit obligé d'admettre. Si quelqu'un dogmatise contre elle, qu'il soit banni de la société comme ennemi de ses lois fondamentales. Quant au reste, sur quoi vous n'êtes pas d'accord, formez chacun de vos croyances particulières autant de religions nationales, et suivez-les en sincérité de cœur : mais n'allez point vous tourmentant pour les faire admettre aux autres peuples, et soyez assurés que Dieu n'exige pas cela. Car il est aussi injuste de vouloir les soumettre à vos opinions qu'à vos lois, et les missionnaires ne me semblent guère plus sages que les conquérants.

« En suivant vos diverses doctrines, cessez de vous les figurer si démontrées, que quiconque ne les voit pas telles soit coupable à vos yeux de mauvaise foi : ne croyez point que tous ceux qui pèsent vos preuves et les rejettent soient pour cela des obstinés que leur incrédulité rende punissables ; ne croyez point que la raison, l'amour du vrai, la sincérité, soient pour vous seuls. Quoi qu'on fasse, on sera toujours porté à traiter en ennemis ceux qu'on accusera de se refuser à l'évidence. On plaint l'erreur, mais on hait l'opiniâtreté. Donnez la préférence à vos raisons, à la

Copyright Arvensa Editions

bonne heure ; mais sachez que ceux qui ne s'y rendent pas ont les leurs.

« Honorez en général tous les fondateurs de vos cultes respectifs ; que chacun rende au sien ce qu'il croit lui devoir ; mais qu'il ne méprise point ceux des autres. Ils ont eu de grands génies et de grandes vertus : cela est toujours estimable. Ils se sont dits les envoyés de Dieu ; cela peut être et n'être pas : c'est de quoi la pluralité ne saurait juger d'une manière uniforme, les preuves n'étant pas également à sa portée. Mais quand cela ne serait pas, il ne faut point les traiter si légèrement d'imposteurs. Qui sait jusqu'où les méditations continuelles sur la Divinité, jusqu'où l'enthousiasme de la vertu ont pu, dans leurs sublimes âmes, troubler l'ordre didactique et rampant des idées vulgaires ? Dans une trop grande élévation la tête tourne, et l'on ne voit plus les choses comme elles sont. Socrate a cru avoir un esprit familier, et l'on n'a point osé l'accuser pour cela d'être un fourbe. Traiterons-nous les fondateurs des peuples, les bienfaiteurs des nations avec moins d'égards qu'un particulier ?

« Du reste, plus de disputes entre vous sur la préférence de vos cultes : ils sont tous bons lorsqu'ils sont prescrits par les lois, et que la religion essentielle s'y trouve ; ils sont mauvais quand elle ne s'y trouve pas. La forme du culte est la police des religions et non leur essence, et c'est au souverain qu'il appartient de régler la police dans son pays. »

J'ai pensé, monseigneur, que celui qui raisonnerait ainsi ne serait point un blasphémateur, un impie ; qu'il proposerait un moyen de paix juste, raisonnable, utile aux hommes : et que cela n'empêcherait pas qu'il n'eût sa religion particulière ainsi que les autres, et qu'il n'y fût tout aussi sincèrement attaché. Le vrai croyant, sachant que l'infidèle est aussi un homme, et peut-être un honnête homme, peut sans crime s'intéresser à son sort. Qu'il empêche un culte étranger de s'introduire dans son pays, cela est juste ; mais qu'il ne damne pas pour cela ceux qui ne pensent pas comme lui ; car quiconque prononce un jugement si téméraire se rend l'ennemi du reste du genre humain. J'entends dire sans cesse qu'il faut admettre la tolérance civile, non la théologique. Je pense tout le contraire ; je crois qu'un homme de bien, dans quelque religion qu'il vive de bonne foi, peut être sauvé. Mais je ne crois pas pour cela qu'on puisse légitimement introduire en un pays des religions étrangères sans la permission du souverain : car si ce n'est pas directement désobéir à Dieu, c'est désobéir aux lois ; et qui désobéit aux lois désobéit à Dieu.

Quant aux religions une fois établies ou tolérées dans un pays, je crois

Copyright Arvensa Editions

qu'il est injuste et barbare de les y détruire par la violence, et que le souverain se fait tort à lui-même en maltraitant leurs sectateurs. Il est bien différent d'embrasser une religion nouvelle, ou de vivre dans celle où l'on est né ; le premier cas seul est punissable. On ne doit ni laisser établir une diversité de cultes, ni proscrire ceux qui sont une fois établis ; car un fils n'a jamais tort de suivre la religion de son père. La raison de la tranquillité publique est toute contre les persécuteurs. La religion n'excite jamais de troubles dans un État que quand le parti dominant veut tourmenter le parti faible, ou que le parti faible, intolérant par principes, ne peut vivre en paix avec qui que ce soit. Mais tout culte légitime, c'est-à-dire tout culte où se trouve la religion essentielle, et dont par conséquent les sectateurs ne demandent que d'être soufferts et vivre en paix, n'a jamais causé ni révoltes ni guerres civiles, si ce n'est lorsqu'il a fallu se défendre et repousser les persécuteurs. Jamais les protestants n'ont pris les armes en France que lorsqu'on les y a poursuivis. Si l'on eût pu se résoudre à les laisser en paix, ils y seraient demeurés. Je conviens sans détour qu'à sa naissance la religion réformée n'avait pas droit de s'établir en France malgré les lois : mais lorsque, transmise des pères aux enfants, cette religion fut devenue celle d’une partie de la nation française, et que le prince eut solennellement traité avec cette partie par l'édit de Nantes, cet édit devint un contrat inviolable, qui ne pouvait plus être annulé que du commun consentement des deux partis ; et depuis ce temps l'exercice de la religion protestante est, selon moi, légitime en France.

Quand il ne le serait pas, il resterait toujours aux sujets l'alternative de sortir du royaume avec leurs biens, ou d'y rester soumis au culte dominant. Mais les contraindre à rester sans les vouloir tolérer, vouloir à la fois qu'ils soient et qu'ils ne soient pas ; les priver même du droit de la nature, annuler leurs mariages[564], déclarer leurs enfants bâtards... En ne disant que ce qui est, j'en dirais trop ; il faut me taire.

Voici du moins ce que je puis dire. En considérant la seule raison d'État, peut-être a-t-on bien fait d'ôter aux protestants français tous leurs chefs : mais il fallait s'arrêter là. Les maximes politiques ont leurs applications et leurs distinctions. Pour prévenir les dissensions qu'on n'a plus à craindre, on s'ôte des ressources dont on aurait grand besoin. Un parti qui n'a plus ni grands ni noblesse à sa tête, quel mal peut-il faire dans un royaume tel que la France ? Examinez toutes vos précédentes guerres appelées guerres

Copyright Arvensa Editions

de religion ; vous trouverez qu'il n'y en a pas une qui n'ait eu sa cause à la cour et dans les intérêts des grands : des intrigues de cabinet brouillaient les affaires, et puis les chefs ameutaient les peuples au nom de Dieu. Mais quelles intrigues, quelles cabales peuvent former des marchands et des paysans ? Comment s'y prendront-ils pour susciter un parti dans un pays où l'on ne veut que des valets ou des maîtres, et où l'égalité est inconnue ou en horreur ? Un marchand proposant de lever des troupes peut se faire écouter en Angleterre, mais il fera toujours rire des Français[565].

Si j'étais roi, non ; ministre, encore moins ; mais homme puissant en France, je dirais : Tout tend parmi nous aux emplois, aux charges ; tout veut acheter le droit de mal faire : Paris et la cour engouffrent tout. Laissons ces pauvres gens remplir le vide des provinces qu'ils soient marchands, et toujours marchands ; laboureurs, et toujours laboureurs. Ne pouvant quitter leur état, ils en tireront le meilleur parti possible ; ils remplaceront les nôtres dans les conditions privées dont nous cherchons tous à sortir ; ils feront valoir le commerce et l'agriculture, que tout nous fait abandonner ; ils alimenteront notre luxe ; ils travailleront, et nous jouirons.

Si ce projet n'était pas plus équitable que ceux qu'on suit, il serait du moins plus humain, et sûrement il serait plus utile. C'est moins la tyrannie et c'est moins l'ambition des chefs, que ce ne sont leurs préjugés et leurs courtes vues, qui font le malheur des nations.

Je finirai par transcrire une espèce de discours qui a quelque rapport à mon sujet, et qui ne m'en écartera pas longtemps.

Un parsi de Surate, ayant épousé en secret une musulmane, fut découvert, arrêté ; et ayant refusé d'embrasser le mahométisme, il fut condamné à mort. Avant d'aller au supplice, il parla ainsi à ses juges :

« Quoi ! vous voulez m'ôter la vie ! Eh ! de quoi me punissez-vous ? J'ai transgressé ma loi plutôt que la vôtre : ma loi parle au cœur et n'est pas cruelle ; mon crime a été puni par le blâme de mes frères. Mais que vous ai-je fait pour mériter de mourir ? Je vous ai traités comme ma famille ; et je me suis choisi une sœur parmi vous ; je l'ai laissée libre dans sa croyance, et elle a respecté la mienne pour son propre intérêt : borné sans regret à elle seule, je l'ai honorée comme l'instrument du culte qu'exige l'auteur de mon être : j'ai payé par elle le tribut que tout homme doit au genre humain : l'amour me l'a donnée, et la vertu me la rendait chère ; elle n'a

Copyright Arvensa Editions

point vécu dans la servitude, elle a possédé sans partage le cœur de son époux ; ma faute n'a pas moins fait son bonheur que le mien.

« Pour expier une faute si pardonnable, vous m'avez voulu rendre fourbe et menteur ; vous m'avez voulu forcer à professer vos sentiments, sans les aimer et sans y croire : comme si le transfuge de nos lois eût mérité de passer sous les vôtres, vous m'avez fait opter entre le parjure et la mort ; et j'ai choisi, car je ne veux pas vous tromper. Je meurs donc, puisqu'il le faut mais je meurs digne de revivre et d'animer un autre homme juste. Je meurs martyr de ma religion, sans crainte d'entrer après ma mort dans la vôtre. Puissé-je renaître chez les musulmans pour leur apprendre à devenir humains, cléments, équitables ; car, servant le même Dieu que nous servons, puisqu'il n'y en a pas deux, vous vous aveuglez dans votre zèle en tourmentant ses serviteurs, et vous n'êtes cruels et sanguinaires que parce que vous êtes inconséquents.

« Vous êtes des enfants qui, dans vos jeux, ne savez que faire du mal aux hommes. Vous vous croyez savants, et vous ne savez rien de ce qui est de Dieu. Vos dogmes récents sont-ils convenables à celui qui est et qui veut être adoré de tous les temps ? Peuples nouveaux, comment osez-vous parler de la religion devant nous ? Nos rites sont aussi vieux que les astres ; les premiers rayons du soleil ont éclairé et reçu les hommages de nos pères. Le grand Zerdust a vu l'enfance du monde, il a prédit et marqué l'ordre de l'univers : et vous, hommes d'hier, vous voulez être nos prophètes ! Vingt siècles avant Mahomet, avant la naissance d'Ismaël et de son père, les mages étaient antiques ; nos livres sacrés étaient déjà la loi de l'Asie et du monde, et trois grands empires avaient successivement achevé leur long cours sous nos ancêtres avant que les vôtres fussent sortis du néant.

« Voyez, hommes prévenus, la différence qui est entre vous et nous. Vous vous dites croyants, et vous vivez en barbares. Vos institutions, vos lois, vos cultes, vos vertus même, tourmentent l'homme et le dégradent : vous n'avez que de tristes devoirs à lui prescrire, des jeûnes, des privations, des combats, des mutilations, des clôtures : vous ne savez lui faire un devoir que de ce qui peut l'affliger et le contraindre : vous lui faites haïr la vie et les moyens de la conserver : vos femmes sont sans hommes, vos terres sont sans culture : vous mangez les animaux et vous massacrez les humains ; vous aimez le sang, les meurtres : tous vos établissements choquent la nature, avilissent l'espèce humaine ; et, sous le double joug du

Copyright Arvensa Editions

despotisme et du fanatisme, vous l'écrasez de ses rois et de ses dieux.

« Pour nous, nous sommes des hommes de paix, nous ne faisons ni ne voulons aucun mal à rien de ce qui respire, non pas même à nos tyrans ; nous leur cédons sans regret le fruit de nos peines, contents de leur être utiles et de remplir nos devoirs. Nos nombreux bestiaux couvrent vos pâturages ; les arbres plantés par nos mains vous donnent leurs fruits et leurs ombres ; vos terres que nous cultivons vous nourrissent par nos soins ; un peuple simple et doux multiplie sous vos outrages, et tire pour vous la vie et l'abondance du sein de la mère commune, où vous ne savez rien trouver. Le soleil, que nous prenons à témoin de nos œuvres, éclaire notre patience et vos injustices ; il ne se lève point sans nous trouver occupés à bien faire, et en se couchant il nous ramène au sein de nos familles nous préparer à de nouveaux travaux.

« Dieu seul sait la vérité. Si malgré tout cela nous nous trompons dans notre culte, il est toujours peu croyable que nous soyons condamnés à l'enfer, nous qui ne faisons que du bien sur la terre, et que vous soyez les élus de Dieu ; fous qui n'y faites que du mal. Quand nous serions dans l'erreur, vous devriez la respecter pour votre avantage. Notre piété vous engraisse, et la vôtre vous consume ; nous réparons le mal que vous fait une religion destructive. Croyez-moi, laissez-nous un culte qui vous est utile : craignez qu'un jour nous n'adoptions le vôtre ; c'est le plus grand mal qui vous puisse arriver. »

J'ai tâché, monseigneur, de vous faire entendre dans quel esprit a été écrite la *Profession de foi du vicaire savoyard*, et les considérations qui m'ont porté à la publier. Je vous demande à présent à quel égard vous pouvez qualifier sa doctrine de blasphématoire, d'impie, d'abominable, et ce que vous y trouvez de scandaleux et de pernicieux au genre humain. J'en dis autant à ceux qui m'accusent d'avoir dit ce qu'il fallait taire, et d'avoir voulu troubler l'ordre public ; imputation vague et téméraire, avec laquelle ceux qui ont le moins réfléchi sur ce qui est utile ou nuisible indisposent d'un mot le public crédule contre un auteur bien intentionné. Est-ce apprendre au peuple à ne rien croire, que le rappeler à la véritable foi qu'il oublie ? Est-ce troubler l'ordre, que renvoyer chacun aux lois de son pays ? Est-ce anéantir tous les cultes, que borner chaque peuple au sien ? Est-ce ôter celui qu'on a, que ne vouloir pas qu'on en change ? Est-ce se jouer de toute religion, que respecter toutes les religions ? Enfin, est-il donc si essentiel à chacune de haïr les autres, que, cette haine ôtée, tout soit ôté ?

Copyright Arvensa Editions

Voilà pourtant ce qu'on persuade au peuple quand on veut lui faire prendre son défenseur en haine, et qu'on a la force en main. Maintenant, hommes cruels, vos décrets, vos bûchers, vos mandements, vos journaux, le troublent et l'abusent sur mon compte. Il me croit un monstre, sur la foi de vos clameurs. Mais vos clameurs cesseront enfin ; mes écrits resteront malgré vous, pour votre honte : les chrétiens, moins prévenus, y chercheront avec surprise les horreurs que vous prétendez y trouver ; ils n'y verront, avec la morale de leur divin Maître, que des leçons de paix, de concorde et de charité. Puissent-ils y apprendre à être plus justes que leurs pères ! Puissent les vertus qu'ils y auront prises me venger un jour de vos malédictions !

À l'égard des objections sur les sectes particulières dans lesquelles l'univers est divisé, que ne puis-je leur donner assez de force pour rendre chacun moins entêté de la sienne et moins ennemi des autres, pour porter chaque homme à l'indulgence, à la douceur, par cette considération si frappante et si naturelle que, s'il fût né dans un autre pays, dans une autre secte, il prendrait infailliblement pour l'erreur ce qu'il prend pour la vérité, et pour la vérité ce qu'il prend pour l'erreur ! Il importe tant aux hommes de tenir moins aux opinions qui les divisent qu'à celles qui les unissent ! Et, au contraire, négligeant ce qu'ils ont de commun, ils s'acharnent aux sentiments particuliers avec une espèce de rage ; ils tiennent d'autant plus à ces sentiments, qu'ils semblent moins raisonnables ; et chacun voudrait suppléer, à force de confiance, à l'autorité que la raison refuse à son parti. Ainsi, d'accord au fond sur tout ce qui nous intéresse, et dont on ne tient aucun compte, on passe la vie à disputer, à chicaner, à tourmenter, à persécuter, à se battre pour les choses qu'on entend le moins, et qu'il est le moins nécessaire d'entendre ; on entasse en vain décisions sur décisions ; on plâtre en vain leurs contradictions d'un jargon inintelligible ; on trouve chaque jour de nouvelles questions à résoudre, chaque jour de nouveaux sujets de querelles, parce que chaque doctrine a des branches infinies, et que chacun, entêté de sa petite idée, croit essentiel ce qui ne l’est point, et néglige l'essentiel véritable. Que si on leur propose des objections qu'ils ne peuvent résoudre, ce qui, vu l'échafaudage de leurs doctrines, devient plus facile de jour en jour, ils se dépitent comme des enfants ; et parce qu'ils sont plus attachés à leur parti qu'à la vérité, et qu'ils ont plus d'orgueil que de bonne foi, c'est sur ce qu'ils peuvent le moins prouver qu'ils pardonnent le moins quelque doute.

Copyright Arvensa Editions

Ma propre histoire caractérise mieux qu'aucune autre le jugement qu'on doit porter des chrétiens d'aujourd'hui : mais comme elle en dit trop pour être crue, peut-être un jour fera-t-elle porter un jugement tout contraire ; un jour peut-être ce qui fait aujourd'hui l'opprobre de mes contemporains fera leur gloire, et les simples qui liront mon livre diront avec admiration : Quels temps angéliques ce devaient être ceux où un tel livre a été brûlé comme impie, et son auteur poursuivi comme un malfaiteur ! sans doute alors tous les écrits respiraient la dévotion la plus sublime, et la terre était couverte de saints.

Mais d'autres livres demeureront. On saura, par exemple, que ce même siècle a produit un panégyriste de la Saint-Barthélemy, Français, et, comme on peut bien croire, homme d'Église, sans que ni parlement ni prélat ait songé même à lui chercher querelle. Alors en comparant la morale des deux livres et le sort des deux auteurs, on pourra changer de langage et tirer une autre conclusion.

Les doctrines abominables sont celles qui mènent au crime, au meurtre, et qui font des fanatiques. Eh ! qu'y a-t-il de plus abominable au monde que de mettre l'injustice et la violence en système, et de les faire découler de la clémence de Dieu ? Je m'abstiendrai d'entrer ici dans un parallèle qui pourrait vous déplaire : convenez seulement, monseigneur, que si la France eût professé la religion du prêtre savoyard, cette religion si simple et si pure, qui fait craindre Dieu et aimer les hommes, des fleuves de sang n'eussent point si souvent inondé les champs français ; ce peuple si doux et si gai n'eût point étonné les autres de ses cruautés dans tant de persécutions et de massacres, depuis l'inquisition de Toulouse [566] jusqu'à la Saint-Barthélemy, et depuis les guerres des Albigeois jusqu'aux dragonnades ; le conseiller Anne du Bourg n'eût point été pendu pour avoir opiné à la douceur envers les réformés ; les habitants de Mérindol et de Cabrière n'eussent point été mis à mort par arrêt du parlement d'Aix ; et, sous nos yeux, l'innocent Calas, torturé par les bourreaux, n'eût point péri sur la roue. Revenons à présent, monseigneur, à vos censures, et aux raisons sur lesquelles vous les fondez.

Ce sont toujours des hommes, dit le vicaire, qui nous attestent la parole de Dieu, et qui nous l'attestent en des langues qui nous sont inconnues. Souvent, au contraire, nous aurions grand besoin que Dieu nous attestât la parole des hommes ; il est bien sûr au moins qu'il eût pu nous donner la

Copyright Arvensa Editions

sienne, sans se servir d'organes si suspects. Le vicaire se plaint qu'il faille tant de témoignages humains pour certifier la parole divine : *Que d'hommes*, dit-il, *entre Dieu et moi* !

Vous répondez : *Pour que cette plainte faut sensée, M. T. C. F., il faudrait pouvoir conclure que la révélation est fausse dès qu'elle n'a point été faite à chaque homme en particulier ; il faudrait pouvoir dire : Dieu ne peut exiger de moi que je croie ce qu'on m'assure qu'il a dit, dès que ce n'est pas directement à moi qu'il a adressé sa parole* [567].

Et, tout au contraire, cette plainte n'est sensée qu'en admettant la vérité de la révélation : car si vous la supposez fausse quelle plainte avez-vous à faire du moyen dont Dieu s'est servi, puisqu'il ne s'en est servi d'aucun ? Vous doit-il compte des tromperies d'un imposteur ? Quand vous vous laissez duper, c'est votre faute et non pas la sienne. Mais lorsque Dieu, maître du choix de ses moyens, en choisit par préférence qui exigent de notre part tant de savoir et de si profondes discussions, le vicaire a-t-il tort de dire : « Voyons toutefois, examinons, comparons, vérifions. Oh ! si Dieu eût daigné me dispenser de tout ce travail l'en aurais-je servi de moins bon cœur ? »

Monseigneur, votre mineure est admirable : il faut la transcrire tout entière : j'aime à rapporter vos propres termes : c'est ma plus grande méchanceté.

Mais n'est-il donc pas une infinité de faits, même antérieurs à celui de la révélation chrétienne dont il serait absurde de douter ? Par quelle autre voie que celle des témoignages humains l'auteur lui-même a-t-il donc connu cette Sparte, cette Athènes, cette Rome dont il vante si souvent et avec tant d'assurance les lois, les mœurs et les héros ? Que d'hommes entre lui et les historiens qui ont conservé la mémoire de ces événements !

Si la matière était moins grave et que j'eusse moins de respect pour vous, cette manière de raisonner me fournirait peut-être l'occasion d'égayer un peu mes lecteurs : mais à Dieu ne plaise que j'oublie le ton qui convient au sujet que je traite et à l'homme à qui je parle ! Au risque d'être plat dans ma réponse, il me suffit de montrer que vous vous trompez.

Considérez donc, de grâce, qu'il est tout à fait dans l'ordre que des faits humains soient attestés par des témoignages humains : ils ne peuvent l'être par nulle autre voie : je ne puis savoir que Sparte et Rome ont existé que parce que des auteurs contemporains me le disent, et entre moi et un

Copyright Arvensa Editions

autre homme qui a vécu loin de moi, il faut nécessairement des intermédiaires. Mais pourquoi en faut-il entre Dieu et moi ? et pourquoi en faut-il de si éloignés, qui en ont besoin de tant d'autres ? Est-il simple, est-il naturel que Dieu ait été chercher Moïse pour parler à Jean-Jacques Rousseau ?

D'ailleurs nul n'est obligé, sous peine de damnation, de croire que Sparte ait existé ; nul, pour en avoir douté, ne sera dévoré des flammes éternelles. Tout fait dont nous ne sommes pas les témoins n'est établi pour nous que sur des preuves morales, et toute preuve morale est susceptible de plus et de moins. Croirai-je que la justice divine me précipite à jamais dans l'enfer, uniquement pour n'avoir pas su marquer bien exactement le point où une telle preuve devient invincible ?

S'il y a dans le monde une histoire attestée, c'est celle des vampires : rien n'y manque, procès-verbaux, certificats de notables, de chirurgiens, de curés, de magistrats ; la preuve juridique est des plus complètes. Avec cela, qui est-ce qui croit aux vampires ? Serons-nous tous damnés pour n'y avoir pas cru ?

Quelque attestés que soient, au gré même de l'incrédule Cicéron, plusieurs des prodiges rapportés par Tite Live, je les regarde comme autant de fables et sûrement je ne suis pas le seul. Mon expérience constante et celle de tous les hommes est plus forte en ceci que le témoignage de quelques-uns. Si Sparte et Rome ont été des prodiges elles-mêmes, c'étaient des prodiges dans le genre moral ; et comme on s'abuserait en Laponie de fixer à quatre pieds la stature naturelle de l'homme, on ne s'abuserait pas moins parmi nous de fixer la mesure des âmes humaines sur celle des gens que l'on voit autour de soi.

Vous vous souviendrez, s'il vous plaît, que je continue ici d'examiner vos raisonnements en eux-mêmes, sans soutenir ceux que vous attaquez. Après ce mémoratif nécessaire, je me permettrai sur votre manière d'argumenter encore une supposition.

Un habitant de la rue Saint-Jacques vient tenir ce discours à monsieur l'archevêque de Paris : « Monseigneur, je sais que vous ne croyez ni à la béatitude de saint Jean de Pâris, ni aux miracles qu'il a plu à Dieu d'opérer en public sur sa tombe, à la vue de la ville du monde la plus éclairée et la plus nombreuse ; mais je crois devoir vous attester que je viens de voir ressusciter le saint en personne, dans le lieu où ses os ont été déposés. »

L'homme de la rue Saint-Jacques ajoute à cela le détail de toutes les

Copyright Arvensa Editions

circonstances qui peuvent frapper le spectateur d'un pareil fait. Je suis persuadé qu'à l'ouïe de cette nouvelle, avant de vous expliquer sur la foi que vous y ajoutez, vous commencerez par interroger celui qui l'atteste, sur son état, sur ses sentiments, sur son confesseur, sur d'autres articles semblables ; et lorsqu'à son air comme à ses discours vous aurez compris que c'est un pauvre ouvrier, et que, n'ayant point à vous montrer de billet de confession, il vous confirmera dans l'opinion qu'il est janséniste : « Ah ! ah ! lui direz-vous d'un air railleur, vous êtes convulsionnaire, et vous avez vu ressusciter saint Pâris ! cela n'est pas fort étonnant ; vous avez tant vu d'autres merveilles ! »

Toujours dans ma supposition, sans doute il insistera : il vous dira qu'il n'a point vu seul le miracle ; qu'il avait deux ou trois personnes avec lui qui ont vu la même chose, et que d'autres à qui il l'a voulu raconter disent l'avoir aussi vu eux-mêmes. Là-dessus vous demanderez si tous ces témoins étaient jansénistes. « Oui, monseigneur, dira-t-il ; mais n'importe, ils sont en nombre suffisant, gens de bonnes mœurs, de bon sens, et non récusables ; la preuve est complète, et rien ne manque à notre déclaration pour constater la vérité du fait. »

D'autres évêques moins charitables enverraient chercher un commissaire, et lui consigneraient le bon homme honoré de la vision glorieuse, pour en aller rendre grâce à Dieu aux Petites-Maisons. Pour vous, monseigneur, plus humain, mais non plus crédule, après une grave réprimande, vous vous contenterez de lui dire : « Je sais que deux ou trois témoins, honnêtes gens et de bon sens, peuvent attester la vie ou la mort d'un homme ; mais je ne sais pas encore combien il en faut pour constater la résurrection d'un janséniste. En attendant que je l'apprenne, allez, mon enfant, tâchez de fortifier votre cerveau creux. Je vous dispense du jeûne, et voilà de quoi vous faire de bon bouillon. »

C'est à peu près, monseigneur, ce que vous diriez, et ce que dirait tout autre homme sage à votre place. D'où je conclus que, même selon vous, et selon tout autre homme sage, les preuves morales suffisantes pour constater les faits qui sont dans l'ordre des possibilités morales ne suffisent plus pour constater des faits d'un autre ordre et purement surnaturels ; sur quoi je vous laisse juger vous-même de la justesse de votre comparaison.

Voici pourtant la conclusion triomphante que vous en tirez contre moi :

Copyright Arvensa Editions

Son scepticisme n'est donc ici fondé que sur l'intérêt de son incrédulité[568].

Monseigneur, si jamais elle me procure un évêché de cent mille livres de rente, vous pourrez parler de l'intérêt de mon incrédulité.

Continuons maintenant à vous transcrire, en prenant seulement la peine de restituer, au besoin, les passages de mon livre que vous tronquez.

Qu'un homme, ajoute-t-il plus loin, *vienne nous tenir ce langage : Mortels, je vous annonce les volontés du Très-Haut ; reconnaissez à ma voix celui qui m'envoie. J'ordonne au soleil de changer son cours, aux étoiles de former un autre arrangement, aux montagnes de s'aplanir, aux flots de s'élever, à la terre de prendre un autre aspect : à ces merveilles, qui ne reconnaîtra pas à l'instant le maître de la nature ? — Qui ne croirait, M. T. C. F., que celui qui s'exprime de la sorte ne demande qu'à voir des miracles pour être chrétien ?*

Bien plus que cela, monseigneur, puisque je n'ai pas même besoin de miracles pour être chrétien.

Écoutez toutefois ce qu'il ajoute : « Reste enfin, dit-il, l'examen le plus important dans la doctrine annoncée : car, puisque ceux qui disent que Dieu fait ici-bas des miracles prétendent que le diable les imite quelquefois, avec les prodiges les mieux constatés nous ne sommes pas plus avancés qu'auparavant, et puisque les magiciens de Pharaon osaient, en présence même de Moïse, faire les mêmes signes qu'il faisait par l'ordre exprès de Dieu, pourquoi, dans son absence, n'eussent-ils pas, aux mêmes titres, prétendu la même autorité ? Ainsi donc, après avoir prouvé la doctrine par le miracle, il faut prouver le miracle par la doctrine, de peur de prendre l'œuvre du démon pour l'œuvre de Dieu[569]. Que faire en pareil cas pour éviter le diallèle ? Une seule chose, revenir au raisonnement, et laisser là les miracles. Mieux eût valu n'y pas recourir. »

C'est dire : *Qu'on me montre des miracles, et je croirai*. Oui, monseigneur, c'est dire : « Qu'on me montre des miracles, et je croirai aux miracles. » C'est dire : *Qu'on me montre des miracles, et je refuserai encore de croire*. Oui, monseigneur, c'est dire, selon le précepte même de Moïse[570] : Qu'on me montre des miracles, et je refuserai encore de croire une doctrine absurde et déraisonnable qu'on voudrait étayer par eux. Je croirai plutôt à la magie, que de reconnaître la voix de Dieu dans des leçons contre la raison.

Copyright Arvensa Editions

J'ai dit que c'était là du bon sens le plus simple, qu'on n'obscurcirait qu'avec des distinctions tout au moins très subtiles : c'est encore une de mes prédictions ; en voici l'accomplissement.

Quand une doctrine est reconnue vraie, divine, fondée sur une révélation certaine, on s'en sert pour juger des miracles, c'est-à-dire, pour rejeter les prétendus prodiges que des imposteurs voudraient opposer à cette doctrine. Quand il s'agit d'une doctrine nouvelle qu'on annonce comme émanée du sein de Dieu, les miracles sont produits en preuves ; c'est-à-dire que celui qui prend la qualité d'envoyé du Très-Haut confirme sa mission, sa *prédication par des miracles, qui sont le témoignage même de la Divinité. Ainsi la doctrine et les miracles sont des arguments respectifs dont on fait usage selon les divers points de vue où l'on se place dans l'étude et dans l'enseignement de la religion. Il ne se trouve là ni abus du raisonnement, ni sophisme ridicule, ni cercle vicieux* [571].

Le lecteur en jugera : pour moi, je n'ajouterai pas un seul mot. J'ai quelquefois répondu ci-devant avec mes passages ; mais c'est avec le vôtre que je veux vous répondre ici.

Où est donc, M : T. C. F., la bonne foi philosophique dont se pare cet écrivain ?

Monseigneur, je ne me suis jamais piqué d'une bonne foi philosophique, car je n'en connais pas de telle : je n'ose même plus trop parler de la bonne foi chrétienne, depuis que les soi-disant chrétiens de nos jours trouvent si mauvais qu'on ne supprime pas les objections qui les embarrassent. Mais, pour la bonne foi pure et simple, je demande laquelle, de la mienne ou de la vôtre, est la plus facile à trouver ici.

Plus j'avance, plus les points à traiter deviennent intéressants. Il faut donc continuer à vous transcrire. Je voudrais, dans des discussions de cette importance, ne pas omettre un de vos mots.

On croirait qu'après les plus grands efforts pour décréditer les témoignages humains qui attestent la révélation chrétienne, le même auteur y défère cependant de la manière la plus positive, la plus solennelle.

On aurait raison sans doute, puisque je tiens pour révélée toute doctrine où je reconnais l'esprit de Dieu. Il faut seulement ôter l'amphibologie de votre phrase ; car si le verbe relatif *y défère* se rapporte à la révélation chrétienne, vous avez raison : mais s'il se rapporte aux témoignages humains, vous avez tort. Quoi qu'il en soit, je prends acte de

Copyright Arvensa Editions

votre témoignage contre ceux qui osent dire que je rejette toute révélation ; comme si c'était rejeter une doctrine que de la reconnaître sujette à des difficultés insolubles à l'esprit humain ; comme si c'était la rejeter que ne pas l'admettre sur le témoignage des hommes, lorsqu'on a d'autres preuves équivalentes ou supérieures qui dispensent de celle-là ! Il est vrai que vous dites conditionnellement. *On croirait* : mais *on croirait* signifie *on croit*, lorsque la raison d'exception pour ne pas croire se réduit à rien, comme on verra ci-après de la vôtre. Commençons par la preuve affirmative.

Il faut, pour vous en convaincre, M. T. C. F., et en même temps pour vous édifier, mettre sous vos yeux cet endroit de son ouvrage :

« J'avoue que la majesté des Écritures m'étonne : la sainteté de l'Évangile[572] parle à mon cœur. Voyez les livres des philosophes : avec toute leur pompe, qu'ils sont petits près de celui-là ! Se peut-il qu'un livre à la fois si sublime et si simple soit l'ouvrage des hommes ? Se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même ? Est-ce là le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire ? Quelle douceur, quelle pureté dans ses mœurs ! quelle grâce touchante dans ses instructions ! quelle élévation dans ses maximes ! quelle profonde sagesse dans ses discours ! quelle présence d'esprit ! quelle finesse et quelle justesse dans ses réponses ! quel empire sur ses passions ! Où est l'homme, où est le sage qui sait agir, souffrir et mourir sans faiblesse et sans ostentation[573] ? Quand Platon peint son juste imaginaire couvert de tout l'opprobre du crime et digne de tous les prix de la vertu, il peint trait pour trait Jésus-Christ : la ressemblance est si frappante, que tous les pères l'ont sentie, et qu'il n'est pas possible de s'y tromper. Quels préjugés, quel aveuglement ne faut-il point avoir, pour oser comparer le fils de Sophronisque au fils de Marie ! Quelle distance de l'un à l'autre ! Socrate mourant sans douleurs, sans ignominie, soutint aisément jusqu'au bout son personnage ; et si cette facile mort n'eût honoré sa vie, on douterait si Socrate, avec tout son esprit, fut autre chose qu'un sophiste. Il inventa, dit-on, la morale : d'autres avant lui l'avaient mise en pratique ; il ne fit que dire ce qu'ils avaient fait ; il ne fit que mettre en leçons leurs exemples. Aristide avait été juste avant que Socrate eût dit ce que c'était que justice. Léonidas était mort pour son pays avant que Socrate eût fait un devoir

Copyright Arvensa Editions

d'aimer la patrie ; Sparte était sobre avant que Socrate eût loué la sobriété ; avant qu'il eût défini la vertu, Sparte abondait en hommes vertueux. Mais où Jésus avait-il pris parmi les siens cette morale élevée et pure, dont lui seul a donné les leçons et l'exemple. Du sein du plus furieux fanatisme la plus haute sagesse se fit entendre, et la simplicité des plus héroïques vertus honora le plus vil de tous les peuples. La mort de Socrate, philosophant tranquillement avec ses amis, est la plus douce qu'on puisse désirer ; celle de Jésus expirant dans les tourments, injurié, raillé, maudit de tout un peuple, est la plus horrible qu'on puisse craindre. Socrate prenant la coupe empoisonnée bénit celui qui la lui présente et qui pleure. Jésus, au milieu d'un supplice affreux, prie pour ses bourreaux acharnés. Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu. Dirons-nous que l'histoire de l'Évangile est inventée à plaisir ? Non, ce n'est pas ainsi qu'on invente ; et les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ. Au fond, c'est reculer la difficulté sans la détruire. Il serait plus inconcevable que plusieurs hommes d'accord eussent fabriqué ce livre, qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet. Jamais des auteurs juifs n'eussent trouvé ni ce ton ni cette morale ; et l'Évangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros. »

Il serait difficile, M. T. C. F., de rendre un plus bel hommage à l'authenticité de l'Évangile[574]. Je vous sais gré, monseigneur, de cet aveu ; c'est une injustice que vous avez de moins que les autres. Venons maintenant à la preuve négative qui vous fait dire *on croirait*, au lieu d'*on croit.*

Cependant l'auteur ne la croit qu'en conséquence des témoignages humains. Vous vous trompez, monseigneur ; je la reconnais en conséquence de l'Évangile, et de la sublimité que j'y vois sans qu'on me l'atteste. Je n'ai pas besoin qu'on m'affirme qu'il y a un Évangile lorsque je le tiens. *Ce sont toujours des hommes qui lui rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté.* Eh ! point du tout ; on ne me rapporte point que l'Évangile existe, je le vois de mes propres yeux ; et quand tout l'univers me soutiendrait qu'il n'existe pas, je saurais très bien que tout l'univers ment ou se trompe. *Que d'hommes entre Dieu et lui* ! Pas un seul. L'Évangile est la pièce qui décide, et cette pièce est entre mes mains. De quelque manière qu'elle y

Copyright Arvensa Editions

soit venue et quelque auteur qui l'ait écrite, j'y reconnais l'esprit divin, cela est immédiat autant qu'il peut l'être ; il n'y a point d'hommes entre cette preuve et moi ; et, dans le sens où il y en aurait, l'historique de ce saint livre, de ses auteurs, du temps où il a été composé, etc., rentre dans les discussions de critique où la preuve morale est admise. Telle est la réponse du vicaire savoyard.

Le voilà donc bien évidemment en contradiction avec lui-même : le voilà confondu par ses propres aveux. Je vous laisse jouir de toute ma confusion. *Par quel étrange aveuglement a-t-il donc pu ajouter* »Avec tout cela ce même Évangile est plein de choses incroyables, de choses qui répugnent à la raison, et qu'il est impossible à tout homme sensé de concevoir ni d'admettre. Que faire au milieu de toutes ces contradictions ? Être toujours modeste et circonspect, respecter en silence[575] ce qu'on ne saurait ni rejeter ni comprendre, et s'humilier devant le grand Être qui seul sait la vérité. Voilà le scepticisme involontaire où je suis resté. » — *Mais le scepticisme, M. T. C. F., peut-il donc être involontaire, lorsqu'on refuse de se soumettre à la doctrine d'un livre qui ne saurait être inventé par les hommes ; lorsque ce Livre porte des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros ? C'est bien ici qu'on peut dire que* l'iniquité a menti contre elle-même[576].

Monseigneur, vous me taxez d'iniquité sans sujet ; vous m'imputez souvent des mensonges, et vous n'en montrez aucun. Je m'impose avec vous une maxime contraire, et j'ai quelquefois lieu d'en user.

Le scepticisme du vicaire est involontaire par la raison même qui vous fait nier qu'il le soit. Sur les faibles autorités qu'on veut donner à l'Évangile, il le rejetterait par les raisons déduites auparavant, si l'esprit divin qui brille dans la morale et dans la doctrine de ce livre ne lui rendait toute la force qui manque au témoignage des hommes sur un tel point. Il admet donc ce livre sacré avec toutes les choses admirables qu'il renferme, et que l'esprit humain peut entendre ; mais quant aux choses incroyables qu'il y trouve, *lesquelles répugnent à sa raison, et qu'il est impossible à tout homme sensé de concevoir ni d'admettre, il les respecte en silence sans les comprendre ni les rejeter, et s'humilie devant le grand Être qui seul sait la vérité*. Tel est son scepticisme ; et ce scepticisme est bien involontaire, puisqu'il est fondé sur des preuves invincibles de part et d'autre, qui

Copyright Arvensa Editions

forcent la raison de rester en suspens. Ce scepticisme est celui de tout chrétien raisonnable et de bonne foi, qui ne veut savoir des choses du ciel que celles qu'il peut comprendre, celles qui importent à sa conduite, et qui rejette, avec l'Apôtre, *les questions peu sensées, qui sont sans instruction, et qui n'engendrent que des combats*.

D'abord vous me faites rejeter la révélation pour m'en tenir à la religion naturelle ; et premièrement je n'ai point rejeté la révélation. Ensuite vous m'accusez *de ne pas admettre même la religion naturelle, ou du moins de n'en pas reconnaître la nécessité* : et votre unique preuve est dans le passage suivant que vous rapportez : « Si je me trompe, c'est de bonne foi ; cela suffit [577] pour que mon erreur ne me soit pas imputée à crime : quand vous vous tromperiez de même, il y aurait peu de mal à cela ». *C'est-à-dire*, continuez-vous, *que, selon lui, il suffit de se persuader qu'on est en possession de la vérité ; que cette persuasion, fût-elle accompagnée des plus monstrueuses erreurs, ne peut jamais être un sujet de reproche, qu'on doit toujours regarder comme un homme sage et religieux celui qui, adoptant les erreurs même de l'athéisme, dira qu'il est de bonne foi. Or, n'est-ce pas là ouvrir la porte à toutes les superstitions, à tous les systèmes fanatiques, à tous les délires de l'esprit humain* **[578]** *?*

Pour vous, monseigneur, vous ne pourrez pas dire ici comme le vicaire, *Si je me trompe, c'est de bonne foi*, car c'est bien évidemment à dessein qu'il vous plait de prendre le change et de le donner à vos lecteurs : c'est ce que je m'engage à prouver sans réplique et je m'y engage aussi d'avance afin que vous y regardiez de plus prés.

L a *Profession du vicaire savoyard* est composée de deux parties : la première, qui est la plus grande, la plus importante, la plus remplie de vérités frappantes et neuves, est destinée à combattre le moderne matérialisme, à établir l'existence de Dieu et la religion naturelle avec toute la force dont l'auteur est capable. De celle-là ni vous ni les prêtres n'en parlez point, parce qu'elle vous est fort indifférente, et qu'au fond la cause de Dieu ne vous touche guère, pourvu que celle du clergé soit en sûreté.

La seconde, beaucoup plus courte, moins régulière, moins approfondie, propose des doutes et des difficultés sur les révélations en général, donnant pourtant à la nôtre sa véritable certitude dans la pureté, la sainteté de sa doctrine, et dans la sublimité toute divine de celui qui en fut

Copyright Arvensa Editions

l'auteur. L'objet de cette seconde partie est de rendre chacun plus réservé dans sa religion à taxer les autres de mauvaise foi dans la leur, et de montrer que les preuves de chacune ne sont pas tellement démonstratives à tous les yeux, qu'il faille traiter en coupables ceux qui n'y voient pas la même clarté que nous. Cette seconde partie, écrite avec toute la modestie, avec tout le respect convenable, est la seule qui ait attiré votre attention et celle des magistrats. Vous n'avez eu que des bûchers et des injures pour réfuter mes raisonnements. Vous avez vu le mal dans le doute de ce qui est douteux ; vous n'avez point vu le bien dans la preuve de ce qui est vrai.

En effet, cette première partie, qui contient ce qui est vraiment essentiel à la religion, est décisive et dogmatique. L'auteur ne balance pas, n'hésite pas ; sa conscience et sa raison le déterminent d'une manière invincible ; il croit, il affirme, il est fortement persuadé.

Il commence l'autre, au contraire, par déclarer que *l'examen qui lui reste à faire est bien différent ; qu'il n'y voit qu'embarras, mystère, obscurité ; qu'il n'y porte qu'incertitude et défiance ; qu'il n'y faut donner à ses discours que l'autorité de la raison ; qu'il ignore lui-même s'il est dans l'erreur, et que toutes ses affirmations ne sont ici que des raisons de douter*. Il propose donc ses objections, ses difficultés, ses doutes. Il propose aussi ses grandes et fortes raisons de croire ; et de toute cette discussion résulte la certitude des dogmes essentiels, et un scepticisme respectueux sur les autres. À la fin de cette seconde partie, il insiste de nouveau sur la circonspection nécessaire en l'écoutant. *Si j'étais plus sûr de moi, j'aurais,* dit-il, *pris un ton dogmatique et décisif ; mais je suis homme, ignorant, sujet à l'erreur : que pouvais-je faire ? Je vous ai ouvert mon cœur sans réserve ; ce que je tiens pour sûr, je vous l'ai donné pour tel ; je vous ai donné mes doutes pour des doutes, mes opinions pour des opinions ; je vous ai dit mes raisons de douter et de croire. Maintenant c'est à vous de juger*.

Lors donc que, dans le même écrit, l'auteur dit : *Si je me trompe, c'est de bonne foi, cela suffit pour que mon erreur ne me soit pas imputée à crime*, je demande à tout lecteur qui a le sens commun et quelque sincérité, si c'est sur la première ou sur la seconde partie que peut tomber ce soupçon d'être dans l'erreur ; sur celle où l'auteur affirme ou sur celle où il balance ; si ce soupçon marque la crainte de croire en Dieu mal à propos, ou celle d'avoir à tort des doutes sur la révélation. Vous avez pris le premier parti contre toute raison et dans le seul désir de me rendre criminel : je vous défie d'en donner aucun autre motif. Monseigneur, où sont, je ne dis pas

Copyright Arvensa Editions

l'équité, la charité chrétienne, mais le bon sens et l'humanité ?

Quand vous auriez pu vous tromper sur l'objet de la crainte du vicaire, le texte seul que vous rapportez vous eût désabusé malgré vous ; car lorsqu'il dit, *cela suffit pour que mon erreur ne me soit pas imputée à crime*, il reconnaît qu'une pareille erreur pourrait être un crime, et que ce crime lui pourrait être imputé s'il ne procédait pas de bonne foi. Mais quand il n'y aurait point de Dieu, où serait le crime, de croire qu'il y en a un ? Et quand ce serait un crime, qui est-ce qui le pourrait imputer ? La crainte d'être dans l'erreur ne peut donc ici tomber sur la religion naturelle, et le discours du vicaire serait un vrai galimatias dans le sens que vous lui prêtez. Il est donc impossible de déduire du passage que vous rapportez que *je n'admets pas la religion naturelle*, ou que *je n'en reconnais pas la nécessité* ; il est encore impossible d'en déduire qu'*on doive toujours*, ce sont vos termes, *regarder comme un homme sage et religieux celui qui, adoptant les erreurs de l'athéisme, dira qu'il est de bonne foi* : et il est même impossible que vous ayez cru cette déduction légitime. Si cela n'est pas démontré, rien jamais ne saurait l'être, ou il faut que je sois un insensé.

Pour montrer qu'on ne peut s'autoriser d'une mission divine pour débiter des absurdités, le vicaire met aux prises un inspiré qu'il vous plaît d'appeler chrétien, et un raisonneur qu'il vous plaît d'appeler incrédule ; et il les fait disputer chacun dans leur langage, qu'il désapprouve et qui, très sûrement, n'est ni le sien ni le mien. Là-dessus vous me taxez d'*une insigne mauvaise foi* [579] et vous prouvez cela par l'ineptie des discours du premier. Mais si ces discours sont ineptes, à quoi donc le reconnaissez-vous pour chrétien ? et si le raisonneur ne réfute que des inepties, quel droit avez-vous de le taxer d'incrédulité ? S'ensuit-il des inepties que débite un inspiré que ce soit un catholique, et de celles que réfute un raisonneur que ce soit un mécréant ? Vous auriez bien pu, monseigneur, vous dispenser de vous reconnaître à un langage si plein de bile et de déraison ; car vous n'aviez pas encore donné votre mandement.

Si la raison et la révélation étaient opposées l'une à l'autre, il est constant, dites-vous, *que Dieu serait en contradiction avec lui-même* [580] Voilà un grand aveu que vous nous faites là ; car il est sûr que Dieu ne se contredit point. Vous dites, *ô impies, que les dogmes que nous regardons comme révélés combattent les vérités éternelles : mais il ne suffit pas de le*

Copyright Arvensa Editions

dire. J'en conviens ; tâchons de faire plus.

Je suis sûr que vous pressentez d'avance où j'en vais venir. On voit que vous passez sur cet article des mystères comme sur des charbons ardents ; vous osez à peine y poser le pied. Vous me forcez pourtant à vous arrêter un moment dans cette situation douloureuse : j'aurai la discrétion de rendre ce moment le plus court qu'il se pourra.

Vous conviendrez bien, je pense, qu'une de ces vérités éternelles qui servent d'éléments à la raison, est que la partie est moindre que le tout ; et c'est pour avoir affirmé le contraire que l'inspiré vous paraît tenir un discours plein d'inepties. Or, selon votre doctrine de la transsubstantiation, lorsque Jésus fit la dernière cène avec ses disciples, et qu'ayant rompu le pain il donna son corps à chacun d'eux, il est clair qu'il tint son corps entier dans sa main ; et s'il mangea, lui-même du pain consacré, comme il put le faire, il mit sa tête dans sa bouche.

Voilà donc bien clairement, bien précisément, la partie plus grande que le tout, et le contenant moindre que le contenu. Que dites-vous à cela, monseigneur ? Pour moi, je ne vois que M. le chevalier de Causans qui puisse vous tirer d'affaire[581].

Je sais bien que vous avez encore la ressource de saint Augustin ; mais c'est la même. Après avoir entassé sur la Trinité force discours inintelligibles, il convient qu'ils n'ont aucun sens ; *mais,* dit naïvement ce père de l'Église, *on s'exprime ainsi, non pour dire quelque chose, mais pour ne pas rester muet*[582]

Tout bien considéré, je crois, monseigneur, que le parti le plus sûr que vous ayez à prendre sur cet article, et sur beaucoup d'autres, est celui que vous avez pris avec M. de Montazet, et par la même raison[583].

La mauvaise foi de l'auteur d'Émile n'est pas moins révoltante dans de langage qu'il fait tenir à un catholique prétendu[584] *: «* Nos catholiques, lui fait-il dire, font grand bruit de l'autorité de l'Église mais que gagnent-ils à cela, s'il leur faut un aussi grand appareil de preuves pour cette autorité qu'aux autres sectes pour établir directement leur doctrine ? L'Église décide que l'Église a droit de décider. Ne voilà-t-il pas une autorité bien prouvée ? » *Qui ne croirait, M. T. C. F., à entendre cet imposteur, que l'autorité de l'Église n'est prouvée que par ses propres décisions, et qu'elle procède ainsi : Je décide que je suis infaillible, donc je le suis ? Imputation*

Copyright Arvensa Editions

calomnieuse, M. T. C. F. Voilà, monseigneur, ce que vous assurez : il nous reste à voir vos preuves. En attendant, oseriez-vous bien affirmer que les théologiens catholiques n'ont jamais établi l'autorité de l'Église par l'autorité de l'Église, *ut in se virtualiter reflexam* ? S'ils l'ont fait, je ne les charge donc pas d'une imputation calomnieuse.

La constitution du christianisme, l'esprit de l'Évangile [585], *les erreurs mêmes et la faiblesse de l'esprit humain, tendent à démontrer que l'Église établie par Jésus-Christ est une Église infaillible*. Monseigneur, vous commencez par nous payer là de mots qui ne nous donnent pas le change. Les discours vagues ne font jamais preuve, et toutes ces choses qui tendent à démontrer ne démontrent rien. Allons donc tout d'un coup au corps de la démonstration ; le voici :

Nous assurons que comme ce divin législateur a toujours enseigné la vérité, son Église l'enseigne aussi toujours [586].

Mais qui êtes-vous, vous qui nous assurez cela pour toute preuve ? Ne seriez-vous point l'Église ou ses chefs ? À vos manières d'argumenter, vous paraissez compter beaucoup sur l'assistance du Saint-Esprit. Que dites-vous donc, et qu'a dit l'imposteur ? De grâce, voyez cela vous-même, car je n'ai pas le courage d'aller jusqu'au bout.

Je dois pourtant remarquer que toute la force de l'objection que vous attaquez si bien consiste dans cette phrase que vous avez eu soin de supprimer à la fin du passage dont il s'agit : *Sortez de là, vous rentrez dans toutes nos discussions*.

En effet, quel est ici le raisonnement du vicaire ? Pour choisir entre les religions diverses, il faut, dit-il, de deux choses l'une : ou entendre les preuves de chaque secte et les comparer, ou s'en rapporter à l'autorité de ceux qui nous instruisent. Or le premier moyen suppose des connaissances que peu d'hommes sont en état d'acquérir ; et le second justifie la croyance de chacun, dans quelque religion qu'il naisse. Il cite en exemple la religion catholique, où l'on donne pour loi l'autorité de l'Église, et il établit là-dessus ce second dilemme : Ou c'est l'Église qui s'attribue à elle-même cette autorité, et qui dit : *Je décide que je suis infaillible, donc je le suis* ; et alors elle tombe dans le sophisme appelé cercle vicieux, ou elle prouve qu'elle a reçu cette autorité de Dieu, et alors il lui faut un aussi grand appareil de preuves pour montrer qu'en effet elle a reçu cette autorité,

Copyright Arvensa Editions

qu'aux autres sectes pour établir directement leur doctrine. Il n'y a donc rien à gagner pour la facilité de l'instruction, et le peuple n'est pas plus en état d'examiner les preuves de l'autorité de l'Église chez les catholiques, que la vérité de la doctrine chez les protestants. Comment donc se déterminera-t-il d'une manière raisonnable autrement que par l'autorité de ceux qui l'instruisent ? Mais alors le Turc se déterminera de même. En quoi le Turc est-il plus coupable que nous ? Voilà, monseigneur, le raisonnement auquel vous n'avez pas répondu, et auquel je doute qu'on puisse répondre[587]. Votre franchise épiscopale se tire d'affaire en tronquant le passage de l'auteur de mauvaise foi.

Grâce au ciel, j'ai fini cette ennuyeuse tâche. J'ai suivi pied à pied vos raisons, vos citations, vos censures, et j'ai fait voir qu'autant de fois que vous avez attaqué mon livre, autant de fois vous avez eu tort. IL reste le seul article du gouvernement, dont je veux bien vous faire grâce, très sûr que quand celui qui gémit sur les misères du peuple, et qui les éprouve, est accusé par vous d'empoisonner les sources de la félicité publique, il n'y a point de lecteur qui ne sente ce que vaut un pareil discours. Si le traité du Contrat social n'existait pas, et qu'il fallût prouver de nouveau les grandes vérités que j'y développe, les compliments que vous faites à mes dépens aux puissances seraient un des faits que je citerais en preuve, et le sort de l'auteur en serait un autre encore plus frappant. IL ne me reste plus rien à dire à cet égard ; mon seul exemple a tout dit, et la passion de l'intérêt particulier ne doit point souiller les vérités utiles. C'est le décret contre ma personne, c'est mon livre brûlé par le bourreau, que je transmets à la postérité pour pièces justificatives : mes sentiments sont moins bien établis par mes écrits que par mes malheurs.

Je viens, monseigneur, de discuter tout ce que vous alléguez contre mon livre. Je n'ai pas laissé passer une de vos propositions sans examen : j'ai fait voir que vous n'avez raison dans aucun point, et je n'ai pas peur qu'on réfute mes preuves ; elles sont au-dessus de toute réplique où règne le sens commun.

Cependant, quand j'aurais eu tort en quelques endroits, quand j'aurais eu toujours tort, quelle indulgence ne méritait point un livre où l'on sent partout, même dans les erreurs, même dans le mal qui peut y être, le sincère amour du bien et le zèle de la vérité ; un livre où l'auteur, si peu affirmatif, si peu décisif, avertit si souvent ses lecteurs de se défier de ses

Copyright Arvensa Editions

idées, de peser ses preuves, de ne leur donner que l'autorité de la raison ; un livre qui ne respire que paix, douceur, patience, amour de l'ordre, obéissance aux lois en toute chose, et même en matière de religion ; un livre enfin où la cause de la Divinité est si bien défendue, l'utilité de la religion si bien établie, où les mœurs sont si respectées, où l'arme du ridicule est si bien ôtée au vice, où la méchanceté est peinte si peu sensée, et la vertu si aimable ? Eh ! quand il n'y aurait pas un mot de vérité dans cet ouvrage, on en devrait honorer et chérir les rêveries comme les chimères les plus douces qui puissent flatter et nourrir le cœur d'un homme de bien. Oui, je ne crains point de le dire, s'il existait en Europe un seul gouvernement vraiment éclairé, un gouvernement dont les vues fussent vraiment utiles et saines, il eût rendu des honneurs publics à l'auteur d'*Émile*, il lui eût élevé des statues[588]. Je connaissais trop les hommes pour attendre d'eux de la reconnaissance ; je ne les connaissais pas assez, je l'avoue, pour en attendre ce qu'ils ont fait.

Après avoir prouvé que vous avez mal raisonné dans vos censures, il me reste à prouver que vous m'avez calomnié dans vos injures. Mais, puisque vous ne m'injuriez qu'en vertu des torts que vous m'imputez dans mon livre, montrer que mes prétendus torts ne sont que les vôtres, n'est-ce pas dire assez que les injures qui les suivent ne doivent pas être pour moi ? Vous chargez mon ouvrage des épithètes les plus odieuses, et moi, je suis un homme abominable, un téméraire, un impie, un imposteur. Charité chrétienne, que vous avez un étrange langage dans la bouche des ministres de Jésus-Christ !

Mais vous qui m'osez reprocher des blasphèmes, que faites-vous quand vous prenez les apôtres pour complices des propos offensants qu'il vous plaît de tenir sur mon compte ? À vous entendre, on croirait que saint Paul m'a fait l'honneur de songer à moi, et de prédire ma venue comme celle de l'Antéchrist. Et comment l'a-t-il prédite, je vous prie ? Le voici : c'est le début de votre mandement.

Saint Paul a prédit, M. T. C. F., qu'il viendrait des jours périlleux, où il y aurait des gens amateurs d'eux-mêmes, fiers, superbes, blasphémateurs, impies, calomniateurs, enflés d'orgueil, amateurs de voluptés plutôt que de Dieu ; des hommes d'un esprit corrompu et pervertis dans la foi[589].

Je ne conteste assurément pas que cette prédiction de saint Paul ne soit très bien accomplie ; mais s'il eût prédit au contraire qu'il viendrait un

Copyright Arvensa Editions

temps où l'on ne verrait point de ces gens-là, j'aurais été, je l'avoue, beaucoup plus frappé de la prédiction, et surtout de l'accomplissement.

D'après une prophétie si bien appliquée, vous avez la bonté de faire de moi un portrait dans lequel la gravité épiscopale s'égaye à des antithèses, et où je me trouve un personnage fort plaisant. Cet endroit, monseigneur, m'a paru le plus joli morceau de votre mandement ; on ne saurait faire une satire plus agréable, ni diffamer un homme avec plus d'esprit.

Du sein de l'erreur (il est vrai que j'ai passé ma jeunesse dans votre Église) *il s'est élevé* (pas fort haut) *un homme plein du langage de la philosophie* (comment prendrais-je un langage que je n'entends point ?) *sans être véritablement philosophe* (oh ! d'accord, je n'aspirai jamais à ce titre, auquel je reconnais n'avoir aucun droit, et je n'y renonce assurément pas par modestie) ; *esprit doué d'une multitude de connaissances* (j'ai appris à ignorer des multitudes de choses que je croyais savoir) *qui ne l'ont pas éclairé* (elles m'ont appris à ne pas penser l'être), *et qui ont répandu des ténèbres dans les autres esprits* (les ténèbres de l'ignorance valent mieux que la fausse lumière de l'erreur) ; *caractère livré aux paradoxes d'opinions et de conduite* (y a-t-il beaucoup à perdre à ne pas agir et penser comme tout le monde ?), *alliant la simplicité des mœurs avec le faste des pensées* (la simplicité des mœurs élève l'âme ; quant au faste de mes pensées, je ne sais ce que c'est),*le zèle des maximes antiques avec la fureur d'établir des nouveautés* (rien de plus nouveau pour nous que des maximes antiques ; il n'y a point à cela d'alliage, et je n'y ai point mis de fureur), *l'obscurité de la retraite avec le désir d'être connu de tout le monde* (monseigneur, vous voilà comme les faiseurs de romans, qui devinent tout ce que leur héros a dit et pensé dans sa chambre. Si c'est ce désir qui m'a mis la plume à la main, expliquez comment il m'est venu si tard, ou pourquoi j'ai tardé si longtemps à le satisfaire). *On l'a vu invectiver contre les sciences qu'il cultivait* (cela prouve que je n'imite pas vos gens de lettres et que, dans mes écrits, l'intérêt de la vérité marche avant le mien), *préconiser l'excellence de l'Évangile* (toujours et avec le plus grand zèle), *dont il détruisait les dogmes* (non, mais j'en prêchais la charité, bien détruite par les prêtres) ; *peindre la beauté des vertus, qu'il éteignait dans l'âme de ses lecteurs.*(Ames honnêtes, est-il vrai que j'éteins en vous l'amour des vertus ?).

Il s'est fait le précepteur du genre humain pour le tromper, le moniteur public pour égarer tout le monde, l'oracle du siècle pour achever de le perdre

Copyright Arvensa Editions

(je viens d'examiner comment vous avez prouvé tout cela). *Dans un ouvrage sur l'inégalité des conditions* (pourquoi des conditions ? ce n'est là ni mon sujet ni mon titre), *il avait rabaissé l'homme jusqu'au rang des* bêtes (lequel de nous deux l'élève ou l'abaisse, dans l'alternative d'être bête ou méchant ?). *Dans une autre production plus récente, il avait insinué le poison de la volupté* (eh ! que ne puis-je aux horreurs de la débauche substituer le charme de la volupté ! Mais rassurez-vous, monseigneur ; vos prêtres sont à l'épreuve de l'Héloïse, ils ont pour préservatif l'Aloïsia). *Dans celui-ci, il s'empare des premiers moments de l'homme afin d'établir l'empire de l'irréligion* (cette imputation a déjà été examinée).

Voilà, monseigneur, comment vous me traitez, et bien plus cruellement encore, moi que vous ne connaissez point, et que vous ne jugez que sur des ouï-dire. Est-ce donc là la morale de cet Évangile dont vous vous portez pour le défenseur ? Accordons que vous voulez préserver votre troupeau du poison de mon livre : pourquoi des personnalités contre l'auteur ? J'ignore quel effet vous attendez d'une conduite si peu chrétienne ; mais je sais que défendre sa religion par de telles armes, c'est la rendre fort suspecte aux gens de bien.

Cependant, c'est moi que vous appelez téméraire. Eh ! comment ai-je mérité ce nom, en ne proposant que des doutes, et même avec tant de réserve ; en n'avançant que des raisons, et même avec tant de respect ; en n'attaquant personne, en ne nommant personne ? Et vous, monseigneur, comment osez-vous traiter ainsi celui dont vous parlez avec si peu de justice et de bienséance, avec si peu d'égard, avec tant de légèreté ?

Vous me traitez d'impie ! et de quelle impiété pouvez-vous m'accuser, moi qui jamais n'ai parlé de l'Être suprême que pour lui rendre la gloire qui lui est due, ni du prochain que pour porter tout le monde à l'aimer ? Les impies sont ceux qui profanent indignement la cause de Dieu en la faisant servir aux passions des hommes. Les impies sont ceux qui, s'osant porter pour interprètes de la Divinité, pour arbitres entre elle et les hommes, exigent pour eux-mêmes les honneurs qui lui sont dus. Les impies sont ceux qui s'arrogent le droit d'exercer le pouvoir de Dieu sur la terre, et veulent ouvrir et fermer le ciel à leur gré. Les impies sont ceux qui font lire des libelles dans les églises. À cette idée horrible, tout mon sang s'allume, et des larmes d'indignation coulent de mes yeux. Prêtres du Dieu de paix, vous lui rendrez compte un jour, n'en doutez pas, de l'usage que vous osez faire de sa maison.

Copyright Arvensa Editions

Vous me traitez d'imposteur ! et pourquoi ? Dans votre manière de penser, j'erre ; mais où est mon imposture ? Raisonner et se tromper, est-ce en imposer ? Un sophiste même qui trompe sans se tromper n'est pas un imposteur encore, tant qu'il se borne à l'autorité de la raison, quoiqu'il en abuse. Un imposteur veut être cru sur sa parole, il veut lui-même faire autorité. Un imposteur est un fourbe qui veut en imposer aux autres pour son profit : et où est, je vous prie, mon profit dans cette affaire ? Les imposteurs sont, selon Ulpien, ceux qui font des prestiges, des imprécations, des exorcismes : or, assurément, je n'ai jamais rien fait de tout cela.

Que vous discourez à votre aise, vous autres hommes constitués en dignité ! Ne reconnaissant de droits que les vôtres, ni de lois que celles que vous imposez, loin de vous faire un devoir d'être justes, vous ne vous croyez pas même obligés d'être humains. Vous accablez fièrement le faible, sans répondre de vos iniquités à personne : les outrages ne vous coûtent pas plus que les violences ; sur les moindres convenances d'intérêt ou d'état, vous nous balayez devant vous comme la poussière. Les uns décrètent et brûlent, les autres diffament et déshonorent sans droit, sans raison, sans mépris, même sans colère, uniquement parce que cela les arrange, et que l'infortuné se trouve sur leur chemin. Quand vous nous insultez impunément, il ne nous est pas même permis de nous plaindre ; et si nous montrons notre innocence et vos torts, on nous accuse encore de vous manquer de respect.

Monseigneur, vous m'avez insulté publiquement : je viens de vous prouver que vous m'avez calomnié. Si vous étiez un particulier comme moi, que je pusse vous citer devant un tribunal équitable, et que nous y comparussions tous deux, moi avec mon livre et vous avec votre mandement, vous y seriez certainement déclaré coupable, et condamné à me faire une réparation aussi publique que l'offense l'a été. Mais vous tenez un rang où l'on est dispensé d'être juste ; et je ne suis rien. Cependant vous, qui professez l'Évangile, vous, prélat fait pour apprendre aux autres leur devoir, vous savez le vôtre en pareil cas. Pour moi, j'ai fait le mien, je n'ai plus rien à vous dire, et je me tais.

Daignez, monseigneur, agréer mon profond respect.

J.-J. ROUSSEAU.

Môtiers, le 18 novembre 1762.

Copyright Arvensa Editions

Fin de la LETTRE À MONSEIGNEUR DE BEAUMONT

Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

ARRÊT DE LA COUR DE PARLEMENT

Qui condamne un imprimé ayant pour titre, *Émile, ou de l'Éducation*, par J. J. Rousseau.

Œuvres complètes de Jean-Jacques ROUSSEAU
ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE
(Annexes)

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

ARRÊT
DE LE COUR
DE PARLEMENT,
Qui condamne
un Imprimé
ayant pour titre,
Emile,
ou de l'Education,
par J. J. Rousseau,
imprimé
à la Haye.
.....
M. DCC. LXXII
à être lacéré
& brûlé
par l'Exécuteur
de Haute-Justice.

Copyright Arvensa Editions

Extrait des registres du Parlement
Du 9 Juin 1762.

Ce jour, les gens du Roi sont entrés, et Me Omer-Joly de Fleury, Avocat dudit Seigneur Roi, portant la parole, ont dit :

Qu'ils déféraient à la cour un imprimé en quatre volumes in-octavo, intitulé : *Émile, ou de l'Éducation, par J. J. Rousseau, Citoyen de Genève,* dit imprimé *à la Haye en M. DCC. LXII.*

Que cet ouvrage ne paraît composé que dans la vue de ramener tout à la religion naturelle, et que l'auteur s'occupe dans le plan de l'éducation qu'il prétend donner à son élève, à développer ce système criminel.

Qu'il ne prétend instruire cet élève que d'après la nature qui est son unique guide, pour former en lui l'homme moral ; qu'il regarde toutes les religions comme également bonnes et comme pouvant toutes avoir leurs raisons dans le climat, dans le gouvernement, dans le génie du peuple, ou dans quelqu'autre cause locale, qui rend l'une préférable à l'autre, selon les temps et les lieux.

Qu'il borne l'homme aux connaissances que l'instinct porte à chercher, flatte les passions comme les principaux instruments de notre conservation, avance qu'on peut être sauvé sans croire en Dieu, parce qu'il admet une ignorance invincible de la Divinité qui peut excuser l'homme ; que selon ses principes, la seule raison est jugé dans le choix d'une religion, laissant à sa disposition la nature du culte que l'homme doit rendre à l'Être suprême que cet auteur croit honorer, en parlant avec impiété du culte extérieur qu'il a établi dans la religion, ou que l'Église a prescrit sous la direction de l'Esprit Saint qui la gouverne.

Que conséquemment à ce système, de n'admettre que la religion naturelle, quelle qu'elle soit chez les différents peuples, il ose essayer de détruire la vérité de l'Écriture Sainte et des Prophéties, la certitude des miracles énoncés dans les Livres saints, l'infaillibilité de la révélation, l'autorité de l'Église ; et que ramenant tout à cette religion naturelle, dans laquelle il n'admet qu'un culte et des lois arbitraires, il entreprend de justifier non seulement toutes les religions, prétendant qu'on s'y fauve indistinctement, mais même l'infidélité et la résistance de tout homme à qui l'on voudrait prouver la divinité de Jésus-Christ et l'existence de la religion chrétienne, qui seule a Dieu pour auteur, et à l'égard de laquelle il porte le blasphème jusque à la donner pour ridicule, pour contradictoire,

Copyright Arvensa Editions

et à inspirer une indifférence sacrilège pour ses mystères et pour ses dogmes qu'il voudrait pouvoir anéantir.

Que tels sont les principes impies et détestables que se propose d'établir dans son ouvrage cet Écrivain qui soumet la religion à l'examen de la raison, qui n'établit qu'une foi purement humaine, et qui n'admet de vérités et de dogmes en matière de religion, qu'autant qu'il plaît à l'esprit livré à ses propres lumières, ou plutôt à ses égarements, de les recevoir ou de les rejeter.

Qu'à ces impiétés il ajoute des détails indécents, des explications qui blessent la bienséance et la pudeur, des propositions qui tendent à donner un caractère faux et odieux à l'autorité souveraine, à détruire le principe de l'obéissance qui lui est due, et affaiblir le respect et l'amour des peuples pour leurs Rois.

Qu'ils croient que ces traits suffisent pour donner à la Cour une idée de l'ouvrage qu'ils lui dénoncent ; que les maximes qui y sont répandues forment par leur réunion un système chimérique, aussi impraticable dans son exécution, qu'absurde et condamnable dans son projet. Que seraient d'ailleurs des sujets élevés dans de pareilles maximes, sinon des hommes préoccupés du scepticisme et de la tolérance, abandonnés à leurs passions, livrés aux plaisirs des sens, concentrés eux-mêmes par l'amour-propre, qui ne connaîtraient d'autre voix que celle de la nature, et qui au noble désir de la solide gloire, substitueraient la pernicieuse manie de la singularité ? Quelles règles pour les moeurs ! Quels hommes pour la religion et pour l'état, que des enfants élevés dans des principes qui font également horreur au chrétien et au citoyen !

Que l'auteur de ce livre n'ayant point craint de se nommer lui-même, ne saurait être trop promptement poursuivi ; qu'il est important, puisqu'il s'est fait connaitre, que la justice se mette à portée de faire un exemple, tant sur l'auteur que sur ceux qu'on pourra découvrir avoir concouru, soit à l'impression, soit à la distribution d'un pareil ouvrage, digne comme eux de toute sa sévérité.

Que c'est l'objet des conclusions par écrit qu'ils laissent à la Cour avec un exemplaire du livre ; et se sont les gens du Roi retirés.

Eux retirés :

Vu le livre en quatre tomes in-8º, intitulé : *Émile, ou de l'Éducation, par J. J. Rousseau, Citoyen de Genève. Sanabilibus aegrotamur malis ; ipsaque nos in rectum natura genitos, si emendari velimus, juvat. Senec. de Irâ*, Lib. XI.

Copyright Arvensa Editions

cap. XIII. tom. 1, 2, 3 et 4.*À la Haye, chez Jean Néaulme, Libraire, avec Privilège de Nos Seigneurs les états de Hollande et Westfrise*. Conclusions du Procureur-Général du Roi ; ouï le rapport de Me. Pierre-François Lenoir, Conseiller ; la matière mise en délibération :

LA COUR ordonne que ledit livre imprimé sera lacéré et brûlé en la Cour du Palais, au pied du grand escalier d'icelui, par l`Exécuteur de la Haute-Justice ; enjoint à tous ceux qui en ont des exemplaires de les apporter au Greffe de la Cour, pour y être supprimés ; fait très expresses inhibitions et défenses à tous libraires d'imprimer, vendre et débiter ledit livre ; et à tous colporteurs, distributeurs ou autres de le colporter ou distribuer, à peine d'être poursuivis extraordinairement, et punis suivant la rigueur des ordonnances. Ordonne qu'à la requête du Procureur-Général du Roi, il sera informé par-devant le Conseiller-Rapporteur, pour les témoins qui se trouveront à Paris, et par-devant les lieutenants-Criminels des Bailliages et Sénéchaussées du Ressort, pour les témoins qui seraient hors de ladite ville, contre les auteurs, imprimeurs ou distributeurs dudit livre ; pour, les informations faites, rapportées et communiquées au Procureur-Général du Roi, être par lui requis et par la Cour ordonné ce qu'il appartiendra ; et cependant ordonne que le nommé J. J. Rousseau, dénommé au frontispice dudit livre, sera pris et appréhendé au corps, et amené ès prisons de la Conciergerie du Palais, pour être ouï et interrogé par-devant ledit Conseiller-Rapporteur, sur les faits dudit livre, et répondre aux conclusions que le Procureur-Général entend prendre contre lui ; et où ledit J. J. Rousseau ne pourrait être pris et appréhendé, après perquisition faite de sa personne, assigné à quinzaine, ses biens saisis et annotés, et à iceux Commissaires établis, jusqu'à ce qu'il ait obéi suivant l'Ordonnance ; et à cet effet ordonne qu'un exemplaire dudit livre sera déposé au Greffe de la Cour, pour servir à l'instruction du procès. Ordonne en outre que le présent arrêt sera imprimé, publié et affiché partout où besoin sera.

Fait en Parlement, le 9 Juin mil sept cent soixante-deux.

Signé, DUFRANC.

Et le Vendredi 11 Juin 1762, ledit écrit mentionné ci-dessus a été lacéré et brûlé au pied du grand escalier du Palais, par l'Exécuteur de la Haute-Justice, en présence de moi Etienne Dagobert Ysabeau, l'un des trois principaux Commis pour la Grand Chambre, assisté de deux Huissiers de la Cour.

Copyright Arvensa Editions

Signé, YSABEAU.

À PARIS, chez P. G. SIMON, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, l'Hercule, 1762.

Copyright Arvensa Editions

Fin de l'ARRÊT DE LA COUR DE PARLEMENT

Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

DISCOURS SUR L'ÉCONOMIE POLITIQUE

Jean-Jacques ROUSSEAU
ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

DISCOURS SUR L'ÉCONOMIE POLITIQUE

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Table des matières

Présentation

Discours

- Première maxime
- Deuxième maxime
- Troisième maxime
- Conclusion

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

DISCOURS SUR L'ÉCONOMIE POLITIQUE

Table des matières du titre

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Présentation

… Dans le *Discours sur l'Économie politique*, l'auteur expose et développe les principes de la science. Ce discours n'est que l'article inséré dans l'*Encyclopédie* (t. V.), dont il fut extrait en 1758 par le libraire Duvillard, et publié à Genève pendant que Jean-Jacques était à Montmorency. Ce fut même à l'insu de l'auteur ; seulement le libraire eut l'honnêteté d'en faire passer un exemplaire à Rousseau. Celui-ci, dans sa lettre du 4 juillet 1758 adressée à M. Verne, prie son ami de remercier M. Duvillard, et de tâcher d'en obtenir deux autres exemplaires.

Cette publication faite à Genève portait le titre de *Discours sur l'Économie politique*. Ce titre ne fut point critiqué par Jean-Jacques ; et il était difficile d'en donner un autre à une production d'une certaine étendue qui ne pouvait passer pour un article, que parce qu'elle faisait partie du plus volumineux de tous les recueils, où les *traités*, même *ex professo*, sont des *articles*. Tous les éditeurs des œuvres de l'auteur d'Émile ont donc réimprimé l'écrit sur l'économie politique, en lui donnant le titre de *Discours*, qui paraissait avoir reçu l'approbation tacite de Rousseau, puisque l'ayant eu en sa possession, il n'avait point fait de remarque sur ce titre. Bien plus, dans l'édition de 1764 faite par l'abbé de Laporte pour le compte de la veuve Duchesne, ce morceau est reproduit comme *Discours* : or, Rousseau rectifia la note des pièces qu'on voulait comprendre dans cette édition, et que l'abbé lui avait envoyée. Laisser passer sous le titre de *Discours* l'extrait de l'*Encyclopédie*, n'était-ce pas sanctionner ce titre ?

Ce n'est donc point sans surprise qu'on lit, dans l'édition de M. Lequien, l'avis suivant : « On a fort *ridiculement*, dans toutes les éditions, donné le titre de *Discours* à ce morceau, qui n'est autre chose qu'un long article d'un

Copyright Arvensa Editions

grand dictionnaire[590]. » C'est après un mûr examen, et par les motifs que nous venons d'exposer, que nous partageons sciemment le ridicule[591]. Ce qu'il y a de singulier dans le jugement un peu sévère de l'éditeur, c'est qu'en ôtant le titre de *Discours* à cette production, il l'a conservé dans le volume intitulé *Discours*. Il en donne deux raisons : la première est que cet ouvrage sert comme d'introduction au volume suivant, uniquement consacré à la politique. Comme une introduction nous semble beaucoup mieux placée au commencement du volume auquel elle est destinée qu'à la fin de celui qui le précède, nous avons cru devoir mettre en tête des ouvrages de Rousseau sur la politique, celui dans lequel il expliquait les éléments de cette science.

La seconde raison de l'éditeur est, que l'article prétendu *fait suite en quelque sorte au Discours sur l'Inégalité des conditions.* Ce dernier discours étant académique, composé pour répondre à l'appel fait par l'académie de Dijon et pour concourir sur le sujet proposé par cette société, nous devions le classer d'après sa *forme* et non d'après la matière traitée[592]. Ces explications étaient nécessaires pour nous justifier d'avoir conservé le titre de *Discours* à l'écrit sur l'économie politique, malgré la proscription du dernier éditeur, et, tout en conservant ce titre, de n'avoir pas compris cet ouvrage au nombre des *Discours*. Le lecteur devait être juge entre deux éditeurs d'un avis opposé, qui semblent agir contradictoirement au principe posé par eux, et savoir pourquoi l'un, en refusant le titre de *discours* à l'écrit sur l'économie politique, le classait cependant parmi les discours, tandis que l'autre, en lui conservant ce titre *qu'il a toujours eu*, le séparait des discours.

V.D. Musset-Pathay — édition 1823 (Extrait).

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DISCOURS SUR L'ÉCONOMIE POLITIQUE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Discours

Le mot d'ÉCONOMIE ou OECONOMIE vient de oikos, *maison,* et de nomos, *loi*, et ne signifie originairement que le sage et légitime gouvernement de la maison pour le bien commun de toute la famille. Le sens de ce terme a été dans la suite étendu au gouvernement de la grande famille, qui est l'état. Pour distinguer ces deux acceptions, on l'appelle, dans ce dernier cas, *économie générale*, ou *politique* ; et dans l'autre, *économie domestique* ou *particulière*. Ce n'est que de la première qu'il est question dans cet article.

Quand il y aurait entre l'état et la famille autant de rapport que plusieurs auteurs le prétendent, il ne s'ensuivrait pas pour cela que les règles de conduite propres à l'une de ces deux sociétés fussent convenables à l'autre : elles diffèrent trop en grandeur pour pouvoir être administrées de la même manière ; et il y aura toujours une extrême différence entre le gouvernement domestique, où le père peut tout voir par lui-même, et le gouvernement civil, où le chef ne voit presque rien que par les yeux d'autrui. Pour que les choses devinssent égales à cet égard, il faudrait que les talents, la force, et toutes les facultés du père, augmentassent en raison de la grandeur de la famille, et que l'âme d'un puissant monarque fût à celle d'un homme ordinaire comme l'étendue de son empire est à l'héritage d'un particulier.

Mais comment le gouvernement de l'état pourrait-il être semblable à celui de la famille, dont le fondement est si différent ? Le père étant physiquement plus fort que ses enfants, aussi longtemps que son secours leur est nécessaire, le pouvoir paternel passe avec raison pour être établi par la nature. Dans la grande famille, dont tous les membres sont naturellement égaux, l'autorité politique, purement arbitraire quant à son

Copyright Arvensa Editions

institution, ne peut être fondée que sur des conventions, ni le magistrat commander aux autres qu'en vertu des lois. Le pouvoir du père sur les enfants, fondé sur leur avantage particulier, ne peut, par sa nature, s'étendre jusqu'au droit de vie et de mort : mais le pouvoir souverain, qui n'a d'autre objet que le bien commun, n'a d'autres bornes que celles de l'utilité publique bien entendue ; distinction que j'expliquerai dans son lieu. Les devoirs du père lui sont dictés par des sentiments naturels, et d'un ton qui lui permet rarement de désobéir. Les chefs n'ont point de semblable règle, et ne sont réellement tenus envers le peuple qu'à ce qu'ils lui ont promis de faire, et dont il est en droit d'exiger l'exécution. Une autre différence plus importante encore, c'est que, les enfants n'ayant rien que ce qu'ils reçoivent du père, il est évident que tous les droits de propriété lui appartiennent, ou émanent de lui. C'est tout le contraire dans la grande famille, où l'administration générale n'est établie que pour assurer la propriété particulière, qui lui est antérieure. Le principal objet des travaux de toute la maison est de conserver et d'accroître le patrimoine du père, afin qu'il puisse un jour le partager entre ses enfants sans les appauvrir : au lieu que la richesse du fisc n'est qu'un moyen, souvent fort mal entendu, pour maintenir les particuliers dans la paix et dans l'abondance. En un mot, la petite famille est destinée à s'éteindre, et à se résoudre un jour en plusieurs autres familles semblables : mais la grande étant faite pour durer toujours dans le même état, il faut que la première s'augmente pour se multiplier ; et non seulement il suffit que l'autre se conserve, mais on peut prouver aisément que toute augmentation lui est plus préjudiciable qu'utile.

Par plusieurs raisons tirées de la nature de la chose, le père doit commander dans la famille. Premièrement, l'autorité ne doit pas être égale entre le père et la mère ; mais il faut que le gouvernement soit un, et que dans les partages d'avis, il y ait une voix prépondérante qui décide. 2° Quelque légères qu'on veuille supposer les incommodités particulières à la femme, comme elles font toujours pour elle un intervalle d'inaction, c'est une raison suffisante pour l'exclure de cette primauté : car quand la balance est parfaitement égale, une paille suffit pour la faire pencher. De plus, le mari doit avoir inspection sur la conduite de sa femme : parce qu'il lui importe de s'assurer que les enfants, qu'il est forcé de reconnaître et de nourrir, n'appartiennent pas à d'autres qu'à lui. La femme qui n'a rien de semblable à craindre n'a pas le même droit sur le mari. 3° Les enfants

Copyright Arvensa Editions

doivent obéir au père, d'abord par nécessité, ensuite par reconnaissance ; après avoir reçu de lui leurs besoins durant la moitié de leur vie, ils doivent consacrer l'autre à pourvoir aux siens. 4° À l'égard des domestiques, ils lui doivent aussi leurs services en échange de l'entretien qu'il leur donne ; sauf à rompre le marché dès qu'il cesse de leur convenir. Je ne parle point de l'esclavage, parce qu'il est contraire à la nature, et qu'aucun droit ne peut l'autoriser.

Il n'y a rien de tout cela dans la société politique. Loin que le chef ait un intérêt naturel au bonheur des particuliers, il ne lui est pas rare de chercher le sien dans leur misère. La magistrature est-elle héréditaire, c'est souvent un enfant qui commande à des hommes ; est-elle élective, mille inconvénients se font sentir dans les élections ; et l'on perd, dans l'un et l'autre cas, tous les avantages de la paternité. Si vous n'avez qu'un seul chef, vous êtes à la discrétion d'un maître qui n'a nulle raison de vous aimer ; si vous en avez plusieurs, il faut supporter à la fois leur tyrannie et leurs divisions. En un mot, les abus sont inévitables, et leurs suites funestes dans toute société où l'intérêt public et les lois n'ont aucune force naturelle, et sont sans cesse attaqués par l'intérêt personnel et les passions du chef et des membres.

Quoique les fonctions du père de famille et du premier magistrat doivent tendre au même but, c'est par des voies si différentes ; leur devoir et leurs droits sont tellement distingués, qu'on ne peut les confondre sans se former de fausses idées des lois fondamentales de la société, et sans tomber dans des erreurs fatales au genre humain. En effet, si la voix de la nature est le meilleur conseil que doive écouter un bon père pour bien remplir ses devoirs, elle n'est pour le magistrat qu'un faux guide qui travaille sans cesse à l'écarter des siens, et qui l'entraîne tôt ou tard à sa perte et à celle de l'état, s'il n'est retenu par la plus sublime vertu. La seule précaution nécessaire au père de famille est de se garantir de la dépravation, et d'empêcher que les inclinations naturelles ne se corrompent en lui ; mais ce sont elles qui corrompent le magistrat. Pour bien faire, le premier n'a qu'à consulter son cœur ; l'autre devient un traître au moment qu'il écoute le sien : sa raison même lui doit être suspecte, et il ne doit suivre d'autre règle que la raison publique, qui est la loi. Aussi la nature a-t-elle fait une multitude de bons pères de famille : mais il est douteux que depuis l'existence du monde, la sagesse humaine

Copyright Arvensa Editions

ait jamais fait dix hommes capables de gouverner leurs semblables.[593]

De tout ce que je viens d'exposer, il s'ensuit que c'est avec raison qu'on a distingué l'*économie publique* de *l'économie particulière*, et que la cité n'ayant rien de commun avec la famille que l'obligation qu'ont les chefs de rendre heureuses l'une et l'autre, les mêmes règles de conduite ne sauraient convenir à toutes les deux[594]. J'ai cru qu'il suffirait de ce peu de lignes pour renverser l'odieux système que le chevalier Filmer a tâché d'établir dans un ouvrage intitulé *Patriarcha*, auquel deux hommes illustres ont fait trop d'honneur en écrivant des livres pour lui répondre : au reste, cette erreur est fort ancienne, puisque Aristote même, qui l'adopte en certains lieux de ses Politiques, juge à propos de la combattre en d'autres.

Je prie mes lecteurs de bien distinguer encore *l'économie publique* dont j'ai à parler, et que j'appelle *gouvernement*, de l'autorité suprême que j'appelle *souveraineté* ; distinction qui consiste en ce que l'une a le droit législatif, et oblige, en certains cas, le corps même de la nation, tandis que l'autre n'a que la puissance exécutrice, et ne peut obliger que les particuliers. *Voyez* POLITIQUE et SOUVERAINETÉ.

Qu'on me permette d'employer pour un moment une comparaison commune et peu exacte à bien des égards, mais propre à me faire mieux entendre.

Le corps politique, pris individuellement, peut être considéré comme un corps organisé, vivant, et semblable à celui de l'homme. Le pouvoir souverain représente la tête ; les lois et les coutumes sont le cerveau, principe des nerfs et siège de l'entendement, de la volonté, et des sens, dont les juges et magistrats sont les organes ; le commerce, l'industrie, et l'agriculture, sont la bouche et l'estomac qui préparent la subsistance commune ; les finances publiques sont le sang qu'une sage économie, en faisant les fonctions du coeur, renvoie distribuer par tout le corps la nourriture et la vie ; les citoyens sont le corps et les membres qui font mouvoir, vivre, et travailler la machine, et qu'on ne saurait blesser en aucune partie, qu'aussitôt l'impression douloureuse ne s'en porte au cerveau, si l'animal est dans un état de santé.

La vie de l'un et de l'autre, est le *moi* commun au tout, la sensibilise réciproque, et la correspondance interne de toutes les parties. Cette communication vient-elle à cesser, l'unité formelle à s'évanouir, et les parties contiguës à n'appartenir plus l'une à l'autre que par juxtaposition ;

Copyright Arvensa Editions

l'homme est mort, ou l'état est dissous.

Le corps politique est donc aussi un être moral qui a une volonté ; et cette volonté générale, qui tend toujours à la conservation et au bien-être du tout et de chaque partie, et qui est la source des lois, est pour tous les membres de l'état par rapport à eux et à lui, la règle du juste et de l'injuste ; vérité qui, pour le dire en passant, montre avec combien de sens tant d'écrivains ont traité de vol la subtilité prescrite aux enfants de Lacédémone, pour gagner leur frugal repas, comme si tout ce qu'ordonne la loi pouvait ne pas être légitime. *Voyez au mot* DROIT, la source de ce grand et lumineux principe, dont cet article est le développement.

Il est important de remarquer que cette règle de justice, sûre par rapport à tous les citoyens, peut être fautive avec les étrangers ; et la raison de ceci est évidente : c'est qu'alors la volonté de l'état, quoique générale par rapport à ses membres, ne l'est plus par rapport aux autres États et à leurs membres, mais devient pour eux une volonté particulière et individuelle, qui a sa règle de justice dans la loi de nature ; ce qui rentre également dans le principe établi, car alors la grande ville du monde devient le corps politique dont la loi de nature est toujours la volonté générale, et dont les États et peuples divers ne sont que des membres individuels.

De ces mêmes distinctions appliquées à chaque société politique et à ses membres, découlent les règles les plus universelles et les plus sûres sur lesquelles on puisse juger d'un bon ou d'un mauvais gouvernement, et en général, de la moralité de toutes les actions humaines.

Toute société politique est composée d'autres sociétés plus petites de différentes espèces, dont chacune a ses intérêts et ses maximes : mais ces sociétés que chacun aperçoit parce qu'elles ont une forme extérieure et autorisée, ne sont pas les seules qui existent réellement dans l'état ; tous les particuliers qu'un intérêt commun réunit en composent autant d'autres, permanentes ou passagères, dont la force n'est pas moins réelle pour être moins apparente, et dont les divers rapports bien observés sont la véritable connaissance des moeurs. Ce sont toutes ces associations tacites ou formelles qui modifient de tant de manières les apparences de la volonté publique par l'influence de la leur. La volonté de ces sociétés particulières a toujours deux relations ; pour les membres de l'association, c'est une volonté générale ; pour la grande société, c'est une volonté particulière, qui très souvent se trouve droite au premier égard, et vicieuse

Copyright Arvensa Editions

au second. Tel peut être prêtre dévot, ou brave soldat, ou praticien zélé, et mauvais citoyen. Telle délibération peut être avantageuse à la petite communauté, et très pernicieuse à la grande. Il est vrai que les sociétés particulières étant toujours subordonnées à celles qui les contiennent, on doit obéir à celle-ci préférablement aux autres, que les devoirs du citoyen vont avant ceux du sénateur, et ceux de l'homme avant ceux du citoyen : mais malheureusement l'intérêt personnel se trouve toujours en raison inverse du devoir, et augmente à mesure que l'association devient plus étroite et l'engagement moins sacré ; preuve invincible que la volonté la plus générale est aussi toujours la plus juste, et que la voix du peuple est en effet la voix de Dieu.

Il ne s'ensuit pas pour cela que les délibérations publiques soient toujours équitables ; elles peuvent ne l'être pas lorsqu'il s'agit d'affaires étrangères ; j'en ai dit la raison. Ainsi, il n'est pas impossible qu'une république bien gouvernée fasse une guerre injuste. Il ne l'est pas non plus que le conseil d'une démocratie passe de mauvais décrets et condamne les innocents : mais cela n'arrivera jamais, que le peuple ne soit séduit par des intérêts particuliers, qu'avec du crédit et de l'éloquence quelques hommes adroits sauront substituer aux siens. Alors autre chose sera la délibération publique, et autre chose la volonté générale. Qu'on ne m'oppose donc point la démocratie d'Athènes, parce qu'Athènes n'était point en effet une démocratie, mais une aristocratie très tyrannique, gouvernée par des savants et des orateurs. Examinez avec soin ce qui se passe dans une délibération quelconque, et vous verrez que la volonté générale est toujours pour le bien commun, mais très souvent il se fait une scission secrète, une confédération tacite, qui pour des vues particulières fait éluder la disposition naturelle de l'assemblée. Alors le corps social se divise réellement en d'autres dont les membres prennent une volonté générale, bonne et juste à l'égard de ces nouveaux corps, injuste et mauvaise à l'égard du tout dont chacun d'eux se démembre.

On voit avec quelle facilité l'on explique à l'aide de ces principes, les contradictions apparentes qu'on remarque dans la conduite de tant d'hommes remplis de scrupule et d'honneur à certains égards, trompeurs et fripons à d'autres, foulant aux pieds les plus sacrés devoirs, et fidèles jusqu'à la mort à des engagements souvent illégitimes. C'est ainsi que les hommes les plus corrompus rendent toujours quelque sorte d'hommage à la foi publique : c'est ainsi (comme on l'a remarqué à l'article DROIT) que

Copyright Arvensa Editions

les brigands mêmes, qui sont les ennemis de la vertu dans la grande société, en adorent le simulacre dans leurs cavernes.

En établissant la volonté générale pour premier principe de l'*économie* publique et règle fondamentale du gouvernement, je n'ai pas cru nécessaire d'examiner sérieusement si les magistrats appartiennent au peuple ou le peuple aux magistrats, et si dans les affaires publiques on doit consulter le bien de l'état ou celui des chefs. Depuis longtemps cette question a été décidée d'une manière par la pratique, et d'une autre par la raison ; et en général ce serait une grande folie d'espérer que ceux qui dans le fait sont les maîtres, préféreront un autre intérêt au leur. Il serait donc à propos de diviser encore l'*économie* publique en populaire et tyrannique. La première est celle de tout état, où règne entre le peuple et les chefs unité d'intérêt et de volonté ; l'autre existera nécessairement partout où le gouvernement et le peuple auront des intérêts différents et par conséquent des volontés opposées. Les maximes de celle-ci sont inscrites au long dans les archives de l'histoire et dans les satires de Machiavel. Les autres ne se trouvent que dans les écrits des philosophes qui osent réclamer les droits de l'humanité.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DISCOURS SUR L'ÉCONOMIE POLITIQUE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Première maxime

La première et la plus importante maxime du gouvernement légitime ou populaire, c'est-à-dire de celui qui a pour objet le bien du peuple, est donc, comme je l'ai dit, de suivre en tout la volonté générale ; mais pour la suivre il faut la connaître, et surtout la bien distinguer de la volonté particulière en commencent par soi-même ; distinction toujours fort difficile à faire, et pour laquelle il n'appartient qu'à la plus sublime vertu de donner de suffisantes lumières. Comme pour vouloir il faut être libre, une autre difficulté, qui n'est guère moindre, est d'assurer à la fois la liberté publique et l'autorité du gouvernement. Cherchez les motifs qui ont porté les hommes unis par leurs besoins mutuels dans la grande société, à s'unir plus étroitement par des sociétés civiles ; vous n'en trouverez point d'autre que celui d'assurer les biens, la vie, et la liberté de chaque membre par la protection de tous : or comment forcer des hommes à défendre la liberté de l'un d'entre eux, sans porter atteinte à celle des autres ? et comment pourvoir aux besoins publics sans altérer la propriété particulière de ceux qu'on force d'y contribuer ? De quelque sophisme qu'on puisse colorer tout cela, il est certain que si l'on peut contraindre ma volonté, je ne suis plus libre, et que je ne suis plus maître de mon bien, si quelque autre peut y toucher. Cette difficulté, qui devait sembler insurmontable, a été levée avec la première par la plus sublime de toutes les institutions humaines, ou plutôt par une inspiration céleste, qui apprit à l'homme à imiter ici-bas les décrets immuables de la divinise. Par quel art inconcevable a-t-on pu trouver le moyen d'assujettir les hommes, pour les rendre libres ? d'employer au service de l'état les biens, les bras, et la vie même de tous ses membres, sans les contraindre et sans les consulter ? d'enchaîner leur volonté de leur propre aveu ? de faire valoir leur consentement contre leur

Copyright Arvensa Editions

refus, et de les forcer à se punir eux-mêmes, quand ils font ce qu'ils n'ont pas voulu ? Comment se peut-il faire qu'ils obéissent et que personne ne commande, qu'ils servent et n'aient point de maître ; d'autant plus libres en effet que sous une apparente sujétion, nul ne perd de sa liberté que ce qui peut nuire à celle d'un autre ? Ces prodiges sont l'ouvrage de la loi. C'est à la loi seule que les hommes doivent la justice et la liberté. C'est cet organe salutaire de la volonté de tous, qui rétablit dans le droit l'égalité naturelle entre les hommes. C'est cette voix céleste qui dicte à chaque citoyen les préceptes de la raison publique, et lui apprend à agir selon les maximes de son propre jugement, et à n'être pas en contradiction avec lui-même. C'est elle seule aussi que les chefs doivent faire parler quand ils commandent ; car sitôt qu'indépendamment des lois, un homme en prétend soumettre un autre à sa volonté privée, il sort à l'instant de l'état civil, et se met vis-à-vis de lui dans le pur état de nature où l'obéissance n'est jamais prescrite que par la nécessité.

Le plus pressant intérêt du chef, de même que son devoir le plus indispensable, est donc de veiller à l'observation des lois dont il est le ministre, et sur lesquelles est fondée toute son autorité. S'il doit les faire observer aux autres, à plus forte raison doit-il les observer lui-même qui jouit de toute leur faveur. Car son exemple est de telle force, que quand même le peuple voudrait bien souffrir qu'il s'affranchît du joug de la loi, il devrait se garder de profiter d'une si dangereuse prérogative, que d'autres s'efforceraient bientôt d'usurper à leur tour, et souvent à son préjudice. Au fond, comme tous les engagements de la société sont réciproques par leur nature, il n'est pas possible de se mettre au-dessus de la loi sans renoncer à ses avantages, et personne ne doit rien à quiconque prétend ne rien devoir à personne. Par la même raison nulle exemption de la loi ne sera jamais accordée à quelque titre que ce paisse être dans un gouvernement bien policé. Les citoyens mêmes qui ont bien mérité de la patrie doivent être récompenses par des honneurs et jamais par des privilèges : car la république est à la veille de sa ruine, si tôt que quelqu'un peut penser qu'il est beau de ne pas obéir aux lois. Mais si jamais la noblesse ou le militaire, ou quelque autre ordre de l'état, adoptait une pareille maxime, tout serait perdu sans ressource.

La puissance des lois dépend encore plus de leur propre sagesse que de la sévérité de leurs ministres, et la volonté publique tire son plus grand poids de la raison qui l'a dictée : c'est pour cela que Platon regarde comme

Copyright Arvensa Editions

une précaution très importante de mettre toujours à la tête des édits un préambule raisonné qui en montre la justice et l'utilise. En effet, la première des lois est de respecter les lois : la rigueur des châtiments n'est qu'une vaine ressource imaginée par de petits esprits pour substituer la terreur à ce respect qu'ils ne peuvent obtenir. On a toujours remarqué que les pays où les supplices sont les plus terribles, sont aussi ceux où ils sont le plus fréquents de sorte que la cruauté des peines ne marque guère que la multitude des infracteurs, et qu'en punissant tout avec la même sévérité, l'on force les coupables de commettre des crimes pour échapper à la punition de leurs fautes.

Mais quoique le gouvernement ne soit pas le maître de la loi, c'est beaucoup d'en être le garant et d'avoir mille moyens de la faire aimer. Ce n'est qu'en cela que consiste le talent de régner. Quand on a la force en main, il n'y a point d'art à faire trembler tout le monde, et il n'y en a pas même beaucoup à gagner les coeurs ; car l'expérience a depuis longtemps appris au peuple à tenir grand compte à ses chefs de tout le mal qu'ils ne lui font pas, et à les adorer quand il n'en est pas haï. Un imbécile obéi peut comme un autre punir les forfaits : le véritable homme d'état sait les prévenir, c'est sur les volontés encore plus que sur les actions qu'il étend son respectable empire. S'il pouvait obtenir que tout le monde fît bien, il n'aurait lui-même plus rien à faire, et le chef-d'oeuvre de ses travaux serait de pouvoir rester oisif. Il est certain, du moins que le plus grand talent des chefs est de déguiser leur pouvoir pour le rendre moins odieux, et de conduire l'état si paisiblement qu'il semble n'avoir pas besoin de conducteurs.

Je conclus donc que comme le premier devoir du législateur est de conformer les lois à la volonté générale, la première règle de l'*économie* publique est que l'administration soit conforme aux lois. C'en sera même assez pour que l'état ne soit pas mal gouverné, si le législateur a pourvu comme il le devait à tout ce qu'exigeaient les lieux, le climat, le sol, les moeurs, le voisinage, et tous les rapports particuliers du peuple qu'il avait à instituer. Ce n'est pas qu'il ne reste encore une infinité de détails de police et d'*économie*, abandonnés à la sagesse du gouvernement : mais il a toujours deux règles infaillibles pour se bien conduire dans ces occasions, l'une est l'esprit de la loi qui doit servir à la décision des cas qu'elle n'a pu prévoir ; l'autre est la volonté générale, source et supplément de toutes les lois, et qui doit toujours être consultée à leur défaut. Comment me dira-t-

Copyright Arvensa Editions

on, connaître la volonté générale dans les cas où elle ne s'est point expliquée ? Faudra-t-il assembler toute la nation à chaque événement imprévu ? Il faudra d'autant moins l'assembler, qu'il n'est pas sûr que sa décision fût l'expression de la volonté générale ; que ce moyen est impraticable dans un grand peuple, et qu'il est rarement nécessaire quand le gouvernement est bien intentionné : car les chefs savent assez que la volonté générale est toujours pour le parti le plus favorable à l'intérêt public, c'est-à-dire le plus équitable ; de sorte qu'il ne faut qu'être juste pour s'assurer de suivre la volonté générale. Souvent quand on la choque trop ouvertement, elle se laisse apercevoir malgré le frein terrible de l'autorité publique. Je cherche le plus près qu'il m'est possible les exemples à suivre en pareil cas. À la Chine, le prince a pour maxime constante de donner le tort à ses officiers dans toutes les altercations qui s'élèvent entre eux et le peuple. Le pain est-il cher dans une province ? l'intendant est mis en prison : se fait-il dans une autre une émeute ? le gouverneur est cassé, et chaque mandarin répond sur sa tête de tout le mal qui arrive dans son département. Ce n'est pas qu'on examine ensuite l'affaire dans un procès régulier : mais une longue expérience en a fait prévenir ainsi le jugement. L'on a rarement en cela quelque injustice à réparer ; et l'empereur, persuadé que la clameur publique ne s'élève jamais sans sujet, démêle toujours au travers des cris séditieux qu'il punit, de justes griefs qu'il redresse.

C'est beaucoup que d'avoir fait rogner l'ordre et la paix dans toutes les parties de la république ; c'est beaucoup que l'état soit tranquille et la loi respectée : mais si l'on ne fait rien de plus, il y aura dans tout cela plus d'apparence que de réalité, et le gouvernement se fera difficilement obéir s'il se borne à l'obéissance. S'il est bon de savoir employer les hommes tels qu'ils sont, il vaut beaucoup mieux encore les rendre tels qu'on a besoin qu'ils soient, l'autorité la plus absolue est celle qui pénètre jusqu'à l'intérieur de l'homme, et ne s'exerce pas moins sur la volonté que sur les actions. Il est certain que les peuples sont à la longue ce que le gouvernement les fait être. Guerriers, citoyens, hommes, quand il le veut ; populace et canaille quand il lui plaît : et tout prince qui méprise ses sujets se déshonore lui-même en montrant qu'il n'a pas su les rendre estimables. Formez donc des hommes si vous voulez commander à des hommes : si vous voulez qu'on obéisse aux lois, faites qu'on les aime, et que pour faire ce qu'on doit, il suffise de songer qu'on le doit faire. C'était là le grand art

Copyright Arvensa Editions

des gouvernements anciens, dans ces temps reculés où les philosophes donnaient des lois aux peuples, et n'employaient leur autorité qu'à les rendre sages et heureux. De là tant de lois somptuaires, tant de règlements sur les moeurs, tant de maximes publiques admises ou rejetées avec le plus grand soin. Les tyrans mêmes n'oubliaient pas cette importante partie de l'administration, et on les voyait attentifs à corrompre les moeurs de leurs esclaves avec autant de soin qu'en avaient les magistrats à corriger celles de leurs concitoyens. Mais nos gouvernements modernes qui croient avoir tout fait quand ils ont tiré de l'argent, n'imaginent pas même qu'il soit nécessaire ou possible d'aller jusque-là.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DISCOURS SUR L'ÉCONOMIE POLITIQUE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Deuxième maxime

Seconde règle essentielle de l'*économie* publique, non moins importante que la première. Voulez-vous que la volonté générale soit accomplie ? faites que toutes les volontés particulières s'y rapportent ; et comme la vertu n'est que cette conformité de la volonté particulière à la générale, pour dire la même chose en un mot, faites régner la vertu.

Si les politiques étaient moins aveuglés par leur ambition, ils verraient combien il est impossible qu'aucun établissement quel qu'il soit, puisse marcher selon l'esprit de son institution, s'il n'est dirigé selon la loi du devoir ; ils sentiraient que le plus grand ressort de l'autorité publique est dans le coeur des citoyens, et que rien ne peut suppléer aux moeurs pour le maintien du gouvernement. Non seulement il n'y a que des gens de bien qui sachent administrer les lois, mais il n'y a dans le fond que d'honnêtes gens qui sachent leur obéir. Celui qui vient à bout de braver les remords, ne tardera pas à braver les supplices ; châtiment moins rigoureux, moins continuel, et auquel on a du moins l'espoir d'échapper ; et quelques précautions qu'on prenne, ceux qui n'attendent que l'impunité pour mal faire, ne manquent guère de moyens d'éluder la loi ou d'échapper à la peine. Alors comme tous les intérêts particuliers se réunissent contre l'intérêt général qui n'est plus celui de personne, les vices publics ont plus de force pour énerver les lois, que les lois n'en ont pour réprimer les vices ; et la corruption du peuple et des chefs s'étend enfin jusqu'au gouvernement, quelque sage qu'il puisse être : le pire de tous les abus est de n'obéir en apparence aux lois que pour les enfreindre en effet avec sûreté. Bientôt les meilleures lois deviennent les plus funestes : il vaudrait mieux cent fois qu'elles n'existassent pas ; ce serait une ressource qu'on aurait encore quand il n'en reste plus. Dans une pareille situation l'on

Copyright Arvensa Editions

ajoute vainement édits sur édits, règlements sur règlements. Tout cela ne sert qu'à introduire d'autres abus sans corriger les premiers. Plus vous multipliez les lois plus vous les rendez méprisables : et tous les surveillants que vous instituez ne sont que de nouveaux infracteurs destinés à partager avec les anciens, ou à faire leur pillage à part. Bientôt le prix de la vertu devient celui du brigandage : les hommes les plus vils sont les plus accrédités ; plus ils sont grands, plus ils sont méprisables ; leur infamie éclate dans leurs dignités, et ils sont déshonorés par leurs honneurs. S'ils achètent les suffrages des chefs ou la protection des femmes, c'est pour vendre à leur tour la justice, le devoir et l'état ; et le peuple qui ne voit pas que ses vices sont la première cause de ses malheurs murmure et s'écrie en gémissant : « Tous mes maux ne viennent que de ceux que je paie pour m'en garantir. »

C'est alors qu'à la voix du devoir qui ne parle plus dans les coeurs, les chefs sont forcés de substituer le cri de la terreur ou le leurre d'un intérêt apparent dont ils trompent leurs créatures. C'est alors qu'il faut recourir à toutes les petites et méprisables ruses qu'ils appellent *maximes d'état*, et *mystères du cabinet*. Tout ce qui reste de vigueur au gouvernement est employé par ses membres à se perdre et supplanter l'un l'autre, tandis que les affaires demeurent abandonnées, ou ne se font qu'à mesure que l'intérêt personnel le demande, et selon qu'il les dirige. Enfin toute l'habileté de ces grands politiques est de fasciner tellement les yeux de ceux dont ils ont besoin, que chacun croie travailler pour son intérêt en travaillant pour le leur ; je dis le leur, si tant est qu'en effet le véritable intérêt des chefs soit d'anéantir les peuples pour les soumettre, et de ruiner leur propre bien pour s'en assurer la possession.

Mais quand les citoyens aiment leur devoir, et que les dépositaires de l'autorité publique s'appliquent sincèrement à nourrir cet amour par leur exemple et par leurs soins, toutes les difficultés s'évanouissent, l'administration prend une facilité qui la dispense de cet art ténébreux dont la noirceur fait tout le mystère. Ces esprits vastes, si dangereux et si admires, tous ces grands ministres dont la gloire se confond avec les malheurs du peuple, ne sont plus regrettés ; les moeurs publiques suppléent au génie des chefs ; et plus la vertu règne, moins les talents sont nécessaires. L'ambition même est mieux servie par le devoir que par l'usurpation : le peuple convaincu que ses chefs ne travaillent qu'à faire son bonheur, les dispense par sa déférence de travailler à affermir leur

Copyright Arvensa Editions

pouvoir ; et l'histoire nous montre en mille endroits que l'autorité qu'il accorde à ceux qu'il aime et dont il est aimé, est cent fois plus absolue que toute la tyrannie des usurpateurs. Ceci ne signifie pas que le gouvernement doive craindre d'user de son pouvoir, mais qu'il n'en doit user que d'une manière légitime. On trouvera dans l'histoire mille exemples de chefs ambitieux ou pusillanimes, que la mollesse ou l'orgueil ont perdus, aucun qui se soit mal trouvé de n'être qu'équitable. Mais on ne doit pas confondre la négligence avec la modération, ni la douceur avec la faiblesse. Il faut être sévère pour être juste : souffrir la méchanceté qu'on a le droit et le pouvoir de réprimer, c'est être méchant soi-même. *Sicuti enim est aliquando misericordia puniens, ita est crudelitas parcens.* Aug. Epist. 54.

Ce n'est pas assez de dire aux citoyens soyez bons ; il faut leur apprendre à l'être ; et l'exemple même, qui est à cet égard la première leçon, n'est pas le seul moyen qu'il faille employer : l'amour de la patrie est le plus efficace, car comme je l'ai déjà dit, tout homme est vertueux quand sa volonté particulière est conforme en tout à la volonté générale, et nous voulons volontiers ce que veulent les gens que nous aimons.

Il semble que le sentiment de l'humanité s'évapore et s'affaiblisse en s'étendant sur toute la terre, et que nous ne saurions être touchés des calamités de la Tartarie ou du Japon, comme de celles d'un peuple européen. Il faut en quelque manière borner et comprimer l'intérêt et la commisération pour lui donner de l'activité. Or comme ce penchant en nous ne peut être utile qu'à ceux avec qui nous avons à vivre, il est bon que l'humanité concentrée entre les concitoyens, prenne en eux une nouvelle force par l'habitude de se voir, et par l'intérêt commun qui les réunit. Il est certain que les plus grands prodiges de vertu ont été produits par l'amour de la patrie : ce sentiment doux et vif qui joint la force de l'amour-propre à toute la beauté de la vertu, lui donne une énergie qui sans la défigurer, en fait la plus héroïque de toutes les passions. C'est lui qui produisit tant d'actions immortelles dont l'éclat éblouit nos faibles yeux, et tant de grands hommes dont les antiques vertus passent pour des fables depuis que l'amour de la patrie est tourné en dérision. Ne nous en étonnons pas ; les transports des coeurs tendres paraissent autant de chimères à quiconque ne les a point sentis ; et l'amour de la patrie plus vif et plus délicieux cent fois que lui d'une maîtresse, ne se conçoit de même qu'en l'éprouvant : mais il est aisé de remarquer dans tous les coeurs qu'il échauffe, dans toutes les actions qu'il inspire, cette ardeur bouillante et

Copyright Arvensa Editions

sublime dont ne brille pas la plus pure vertu quand elle en est séparée. Osons opposer Socrate même à Caton : l'un était plus philosophe, et l'autre plus citoyen. Athènes était déjà perdue, et Socrate n'avait plus de patrie que le monde entier : Caton porta toujours la sienne au fond de son coeur ; il ne vivait que pour elle et ne put lui survivre. La vertu de Socrate est celle du plus sage des hommes : mais entre César et Pompée, Caton semble un dieu parmi des mortels. L'un instruit quelques particuliers, combat les sophistes, et meurt pour la vérité : l'autre défend l'état, la liberté, les lois contre les conquérants du monde, et quitte enfin la terre quand il n'y voit plus de patrie à servir. Un digne élève de Socrate serait le plus vertueux de ses contemporains ; un digne émule de Caton en serait le plus grand. La vertu du premier ferait son bonheur, le second chercherait son bonheur dans celui de tous. Nous serions instruits par l'un et conduits par l'autre, et cela seul déciderait de la préférence : car on n'a jamais fait un peuple de sages, mais il n'est pas impossible de rendre un peuple heureux.

Voulons-nous que les peuples soient vertueux, commençons donc par leur faire aimer la patrie. Mais comment l'aimeront-ils, si la patrie n'est rien de plus pour eux que pour des étrangers, et qu'elle ne leur accorde que ce qu'elle ne peut refuser à personne ? Ce serait bien pis s'ils n'y jouissaient pas même de la sûreté civile, et que leurs biens, leur vie ou leur liberté fussent à la discrétion des hommes puissants, sans qu'il leur fût possible ou permis d'oser réclamer les lois. Alors, soumis aux devoirs de l'état civil, sans jouir même des droits de l'état de nature et sans pouvoir employer leurs forces pour se défendre, ils seraient par conséquent dans la pire condition où se puissent trouver des hommes libres, et le mot de patrie ne pourrait avoir pour eux qu'un sens odieux ou ridicule. Il ne faut pas croire que l'on puisse offenser ou couper un bras, que la douleur ne-s'en porte à la tête ; et il n'est pas plus croyable que la volonté générale consente qu'un membre de l'état, quel qu'il soit, en blesse ou détruise un autre, qu'il ne l'est que les doigts d'un homme usant de sa raison aillent lui crever les yeux. La sûreté particulière est tellement liée avec la confédération publique, que, sans les égards que l'on doit à la faiblesse humaine, cette convention serait dissoute par le droit, s'il périssait dans l'état un seul citoyen qu'on eût pu secourir, si l'on en retenait à tort un seul en prison, et s'il se perdait un seul procès avec une injustice évidente ; car, les conventions fondamentales étant enfreintes, on ne voit plus quel droit ni

Copyright Arvensa Editions

quel intérêt pourrait maintenir le peuple dans l'union sociale, à moins qu'il n'y fût retenu par la seule force qui fait la dissolution de l'état civil.

En effet, l'engagement du corps de la nation n'est-il pas de pourvoir à la conservation du dernier de ses membres avec autant de soin qu'à celle de tous les autres ? et le salut d'un citoyen est-il moins la cause commune que celui de tout l'état ? Qu'on nous dise qu'il est bon qu'un seul périsse pour tous ; j'admirerai cette sentence dans la bouche d'un digne et vertueux patriote qui se consacre volontairement et par devoir à la mort pour le salut de son pays : mais si l'on entend qu'il soit permis au gouvernement de sacrifier un innocent au salut de la multitude, je tiens cette maxime pour une des plus exécrables que jamais la tyrannie ait inventées, la plus fausse qu'on puisse avancer, la plus dangereuse qu'on puisse admettre, et la plus directement opposée aux lois fondamentales de la société. Loin qu'un seul doive périr pour tous, tous ont engagé leurs biens et leurs vies à la défense de chacun d'eux, afin que la faiblesse particulière fût toujours protégée par la force publique, et chaque membre par tout l'état. Après avoir par supposition retranché du peuple un individu après l'autre, pressez les partisans de cette maxime à mieux expliquer ce qu'ils entendent par le *corps de l'état*, et vous verrez qu'ils le réduiront, à la fin, à un petit nombre d'hommes qui ne sont pas le peuple, mais les officiers du peuple, et qui, s'étant obligés par un serment particulier à périr eux-mêmes pour son salut, prétendent prouver par-là que c'est à lui de périr pour le leur.

Veut-on trouver des exemples de la protection que l'état doit à ses membres, et du respect qu'il doit à leurs personnes ? ce n'est que chez les plus illustres et les plus courageuses nations de la terre qu'il faut les chercher, et il n'y a guère que les peuples libres où l'on sache que vaut un homme. À Sparte, on sait en quelle perplexité se trouvait toute la république lorsqu'il était question de punir un citoyen coupable. En Macédoine, la vie d'un homme était une affaire si importante, que dans toute la grandeur d'Alexandre, ce puissant monarque n'eût osé de sang-froid faire mourir un Macédonien criminel, que l'accusé n'eût comparu pour se défendre devant ses concitoyens, et n'eût été condamné par eux. Mais les Romains se distinguèrent au-dessus de tous les peuples de la terre par les égards du gouvernement pour les particuliers, et par son attention scrupuleuse à respecter les droits inviolables de tous les membres de l'état. Il n'y avait rien de si sacré que la vie des simples citoyens ; il ne fallait pas

Copyright Arvensa Editions

moins que l'assemblée de tout le peuple pour en condamner un : le sénat même ni les consuls, dans toute leur majesté, n'en avaient pas le droit, et chez le plus puissant peuple du monde le crime et la peine d'un citoyen étaient une désolation publique ; aussi parut-il si dur d'en verser le sang pour quelque crime que ce pût être, que par la loi *Porcia,* la peine de mort fut commuée en celle de l'exil, pour tous ceux qui voudraient survivre à la perte d'une si douce patrie. Tout respirait à Rome et dans les armées cet amour des concitoyens les uns pour les autres, et ce respect pour le nom romain qui élevait le courage et animait la vertu de quiconque avait l'honneur de le porter. Le chapeau d'un citoyen délivré d'esclavage, la couronne civique de celui qui avait sauvé la vie à un autre, étaient ce qu'on regardait avec le plus de plaisir dans la pompe des triomphes ; et il est à remarquer que des couronnes dont on honorait à la guerre les belles actions, il n'y avait que la civique et celle des triomphateurs qui fussent d'herbe et de feuilles, toutes les autres n'étaient que d'or. C'est ainsi que Rome fut vertueuse, et devint la maîtresse du monde. Chefs ambitieux ! Un pâtre gouverne ses chiens et ses troupeaux, et n'est que le dernier des hommes. S'il est beau de commander, c'est quand ceux qui nous obéissent peuvent nous honorer : respectez donc vos concitoyens, et vous vous rendrez respectables ; respectez la liberté, et votre puissance augmentera tous les jours : ne passez jamais vos droits, et bientôt ils seront sans bornes.

Que la patrie se montre donc la mère commune des citoyens ; que les avantages dont ils jouissent dans leur pays le leur rendent cher ; que le gouvernement leur laisse assez de part à l'administration publique pour sentir qu'ils sont chez eux, et que les lois ne soient à leurs yeux que les garants de la commune liberté. Ces droits, tout beaux qu'ils sont, appartiennent à tous les hommes ; mais, sans paraître les attaquer directement, la mauvaise volonté des chefs en réduit aisément l'effet à rien. La loi dont on abuse sert à la fois au puissant d'arme offensive et de bouclier contre le faible ; et le prétexte du bien public est toujours le plus dangereux fléau du peuple. Ce qu'il y a de plus nécessaire et peut-être de plus difficile dans le gouvernement, c'est une intégrité sévère à rendre justice à tous, et surtout à protéger le pauvre contre la tyrannie du riche. Le plus grand mal est déjà fait, quand on a des pauvres à défendre et des riches à contenir. C'est sur la médiocrité seule que s'exerce toute la force des lois ; elles sont également impuissantes contre les trésors du riche et

Copyright Arvensa Editions

contre la misère du pauvre ; le premier les élude, le second leur échappe ; l'un brise la toile, et l'autre passe au travers.

C'est donc une des plus importantes affaires du gouvernement de prévenir l'extrême inégalité des fortunes ; non en enlevant les trésors à leurs possesseurs, mais en ôtant à tous les moyens d'en accumuler ; ni en bâtissant des hôpitaux pour les pauvres, mais en garantissant les citoyens de le devenir. Les hommes inégalement distribués sur le territoire, et entassés dans un lieu tandis que les autres se dépeuplent ; les arts d'agréments et de pure industrie favorisés aux dépens des métiers utiles et pénibles ; l'agriculture sacrifiée au commerce ; le publicain rendu nécessaire par la mauvaise administration des deniers de l'état ; enfin la vénalité poussée à tel excès, que la considération se compte avec les pistoles, et que les vertus mêmes se vendent à prix d'argent : telles sont les causes les plus sensibles de l'opulence et de la misère, de l'intérêt particulier substitué à l'intérêt public, de la haine mutuelle des citoyens, de leur indifférence pour la cause commune, de la corruption du peuple, et de l'affaiblissement de tous les ressorts du gouvernement. Tels sont par conséquent les maux qu'on guérit difficilement quand ils se font sentir, mais qu'une sage administration doit prévenir, pour maintenir avec les bonnes mœurs le respect pour les lois, l'amour de la patrie, et la vigueur de la volonté générale.

Mais toutes ces précautions seront insuffisantes, si l'on ne s'y prend de plus loin encore. Je finis cette partie de l'*économie* publique par où j'aurais dû la commencer. La patrie ne peut subsister sans la liberté, ni la liberté sans la vertu, ni la vertu sans les citoyens : vous aurez tout si vous formez des citoyens ; sans cela vous n'aurez que de méchants esclaves, à commencer par les chefs de l'état. Or, former des citoyens n'est pas l'affaire d'un jour ; et, pour les avoir hommes, il faut les instruire enfants. Qu'on me dise que quiconque a des hommes à gouverner ne doit pas chercher hors de leur nature une perfection dont ils ne sont pas susceptibles ; qu'il ne doit pas vouloir détruire en eux les passions, et que l'exécution d'un pareil projet ne serait pas plus désirable que possible. Je conviendrai d'autant mieux de tout cela, qu'un homme qui n'aurait point de passions serait certainement un fort mauvais citoyen : mais il faut convenir aussi que si l'on n'apprend point aux hommes à n'aimer rien, il n'est pas impossible de leur apprendre à aimer un objet plutôt qu'un autre ; et ce qui est véritablement beau plutôt que ce qui est difforme. Si, par exemple, on les

Copyright Arvensa Editions

exerce assez tôt à ne jamais regarder leur individu que par ses relations avec le corps de l'état, et à n'apercevoir, pour ainsi dire, leur propre existence que comme une partie de la sienne, ils pourront parvenir enfin à s'identifier en quelque sorte avec ce plus grand tout, à se sentir membres de la patrie, à l'aimer de ce sentiment exquis que tout homme isolé n'a que pour soi-même, à élever perpétuellement leur âme à ce grand objet, et à transformer ainsi en une vertu sublime cette disposition dangereuse d'où naissent tous nos vices. Non seulement la philosophie démontre la possibilité de ces nouvelles directions, mais l'histoire en fournit mille exemples éclatants : s'ils sont si rares parmi nous, c'est que personne ne se soucie qu'il y ait des citoyens, et qu'on s'avise encore moins de s'y prendre assez tôt pour les former. Il n'est plus temps de changer nos inclinations naturelles quand elles ont pris leur cours et que l'habitude s'est jointe à l'amour-propre ; il n'est plus temps de nous tirer hors de nous-mêmes quand une fois le *moi humain* concentré dans nos cœurs y a acquis cette méprisable activité qui absorbe toute vertu et fait la vie des petites âmes. Comment l'amour de la patrie pourrait-il germer au milieu de tant d'autres passions qui l'étouffent ? et que reste-t-il pour les concitoyens d'un cœur déjà partagé entre l'avarice, une maîtresse, et la vanité ?

C'est du premier moment de la vie qu'il faut apprendre à mériter de vivre ; et comme on participe en naissant au droit des citoyens, l'instant de notre naissance doit être le commencement de l'exercice de nos devoirs. S'il y a des lois pour l'âge mûr, il doit y en avoir pour l'enfance, qui enseignent à obéir aux autres ; et, comme on ne laisse pas la raison de chaque homme unique arbitre de ses devoirs, on doit d'autant moins abandonner aux lumières et aux préjugés des pères l'éducation de leurs enfants, qu'elle importe à l'état encore plus qu'aux pères ; car, selon le cours de la nature, la mort du père lui dérobe souvent les derniers fruits de cette éducation, mais la patrie en sent tôt ou tard les effets ; l'état demeure et la famille se dissout. Que si l'autorité publique, en prenant la place des pères, et se chargeant de cette importante fonction, acquiert leurs droits en remplissant leurs devoirs, ils ont d'autant moins sujet de s'en plaindre, qu'à cet égard ils ne font proprement que changer de nom, et qu'ils auront en commun, sous le nom de citoyens, la même autorité sur leurs enfants qu'ils exerçaient séparément sous le nom de pères, et n'en seront pas moins obéis en parlant au nom de la loi, qu'ils l'étaient en parlant au nom de la nature. L'éducation publique, sous des règles

Copyright Arvensa Editions

prescrites par le gouvernement, et sous des magistrats établis par le souverain, est donc une des maximes fondamentales du gouvernement populaire ou légitime. Si les enfants sont élevés en commun dans le sein de l'égalité, s'ils sont imbus des lois de l'état et des maximes de la volonté générale, s'ils sont instruits à les respecter par-dessus toutes choses, s'ils sont environnés d'exemples et d'objets qui leur parlent sans cesse de la tendre mère qui les nourrit, de l'amour qu'elle a pour eux, des biens inestimables qu'ils reçoivent d'elle, et du retour qu'ils lui doivent, ne doutons pas qu'ils n'apprennent ainsi à se chérir mutuellement comme des frères, à ne vouloir jamais que ce que veut la société, à substituer des actions d'hommes et de citoyens au stérile et vain babil des sophistes, et à devenir un jour les défenseurs et les pères de la patrie dont ils auront été si longtemps les enfants.

Je ne parlerai point des magistrats destinés à présider à cette éducation, qui certainement est la plus importante affaire de l'état. On sent que si de telles marques de la confiance publique étaient légèrement accordées, si cette fonction sublime n'était pour ceux qui auraient dignement rempli toutes les autres le prix de leurs travaux, l'honorable et doux repos de leur vieillesse, et le comble de tous les honneurs, toute l'entreprise serait inutile et l'éducation sans succès ; car partout où la leçon n'est pas soutenue par l'autorité, et le précepte par l'exemple, l'instruction demeure sans fruit, et la vertu même perd son crédit dans la bouche de celui qui ne la pratique pas. Mais que des guerriers illustres courbés sous le faix de leurs lauriers, prêchent le courage ; que des magistrats intègres, blanchis dans la pourpre et sur les tribunaux, enseignent la justice ; les uns et les autres se formeront ainsi de vertueux successeurs, et transmettront d'âge en âge aux générations suivantes, l'expérience et les talents des chefs, le courage et la vertu des citoyens, et l'émulation commune à tous de vivre et mourir pour la patrie.

Je ne sache que trois peuples qui aient autrefois pratiqué l'éducation publique ; savoir, les Crétois, les Lacédémoniens, et les Anciens Perses : chez tous les trois elle eut le plus grand succès, et fit des prodiges chez les deux derniers. Quand le monde s'est trouvé divisé en nations trop grandes pour pouvoir être bien gouvernées, ce moyen n'a plus été praticable ; et d'autres raisons que le lecteur peut voir aisément, ont encore empêché qu'il n'ait été tenté chez aucun peuple moderne. C'est une chose très remarquable que les Romains aient pu s'en passer ; mais Rome fut durant

Copyright Arvensa Editions

cinq cents ans un miracle continuel, que le monde ne doit plus espérer de revoir. La vertu des Romains engendrée par l'horreur de la tyrannie et des crimes des tyrans, et par l'amour inné de la patrie, fit de toutes leurs maisons autant d'écoles de citoyens ; et le pouvoir sans bornes des pères sur leurs enfants mit tant de sévérité dans la police particulière que le père, plus craint que les magistrats, était dans son tribunal domestique le censeur des moeurs et le vengeur des lois.

C'est ainsi qu'un gouvernement attentif et bien intentionné, veillant sans cesse à maintenir ou rappeler chez le peuple l'amour de la patrie et les bonnes moeurs, prévient de loin les maux qui résultent tôt ou tard de l'indifférence des citoyens pour le sort de la république, et contient dans d'étroites bornes cet intérêt personnel, qui isole tellement les particuliers, que l'état s'affaiblit par leur puissance et n'a rien à espérer de leur bonne volonté. Partout où le peuple aime son pays, respecte les lois, et vit simplement, il reste peu de chose à faire pour le rendre heureux ; et dans l'administration publique où la fortune a moins de part qu'au sort des particuliers, la sagesse est si près du bonheur que ces deux objets se confondent.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DISCOURS SUR L'ÉCONOMIE POLITIQUE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Troisième maxime

Ce n'est pas assez d'avoir des citoyens et de les protéger ; il faut encore songer à leur subsistance ; et pourvoir aux besoins publics est une suite évidente de la volonté générale, et le troisième devoir essentiel du gouvernement. Ce devoir n'est pas, comme on doit le sentir, de remplir les greniers des particuliers et les dispenser du travail, mais de maintenir l'abondance tellement à leur portée, que pour l'acquérir le travail soit toujours nécessaire et ne soit jamais inutile. Il s'étend aussi à toutes les opérations qui regardent l'entretien du fisc, et les dépenses de l'administration publique. Ainsi après avoir parlé de *l'économie générale* par rapport au gouvernement des personnes, il nous reste à la considérer par rapport à l'administration des biens.

Cette partie n'offre pas moins de difficultés à résoudre, ni de contradictions à lever que la précédente. Il est certain que le droit de propriété est le plus sacré de tous les droits des citoyens, et plus important à certains égards que la liberté même ; soit parce qu'il tient de plus près à la conservation de la vie ; soit parce que les biens étant plus faciles à usurper et plus pénibles à défendre que la personne, on doit plus respecter ce qui se peut ravir plus aisément ; soit enfin parce que la propriété est le vrai fondement de la société civile, et le vrai garant des engagements des citoyens : car si les biens ne répondaient pas des personnes, rien ne serait si facile que d'éluder ses devoirs et de se moquer des lois. D'un autre côté, il n'est pas moins sûr que le maintien de l'état et du gouvernement exige des frais et de la dépense ; et comme quiconque accorde la fin ne peut refuser les moyens, il s'ensuit que les membres de la société doivent contribuer de leurs biens à son entretien. De plus, il est difficile d'assurer d'un côté la propriété des particuliers sans l'attaquer d'un autre, et il n'est

Copyright Arvensa Editions

pas possible que tous les règlements qui regardent l'ordre des successions, les testaments, les contrats, ne gênent les citoyens à certains égards sur la disposition de leur propre bien, et par conséquent sur leur droit de propriété.

Mais outre ce que j'ai dit ci-devant de l'accord qui règne entre l'autorité de la loi et la liberté du citoyen, il y a par rapport à la disposition des biens une remarque importante à faire, qui lève bien des difficultés. C'est, comme l'a montré Pufendorf, que par la nature du droit de propriété, il ne s'étend point au-delà de la vie du propriétaire, et qu'à l'instant qu'un homme est mort, son bien ne lui appartient plus. Ainsi lui prescrire les conditions sous lesquelles il en peut disposer, c'est au fond moins altérer son droit en apparence, que l'étendre en effet.

En général, quoique l'institution des lois qui règlent le pouvoir des particuliers dans la disposition de leur propre bien n'appartienne qu'au souverain, l'esprit de ces lois que le gouvernement doit suivre dans leur application, est que de père en fils et de proche en proche, les biens de la famille en sortent et s'alienent le moins qu'il est possible. Il y a une raison sensible de ceci en faveur des enfants, à qui le droit de propriété serait fort inutile, si le père ne leur laissait rien, et qui de plus ayant souvent contribué par leur travail à l'acquisition des biens du père, sont de leur chef associés à son droit. Mais une autre raison plus éloignée et non moins importante, est que rien n'est plus funeste aux moeurs et à la république, que les changements continuels d'état et de fortune entre les citoyens ; changements qui sont la preuve et la source de mille désordres, qui bouleversent et confondent tout, et par lesquels ceux qui sont élevés pour une chose, se trouvant destinés pour une autre, ni ceux qui montent ni ceux qui descendent ne peuvent prendre les maximes ni les lumières convenables à leur nouvel état, et beaucoup moins en remplir les devoirs. Je passe à l'objet des finances publiques.

Si le peuple se gouvernait lui-même, et qu'il n'y eût rien d'intermédiaire entre l'administration de l'état et les citoyens, ils n'auraient qu'à se cotiser dans l'occasion, à proportion des besoins publics et des facultés des particuliers ; et comme chacun ne perdrait jamais de vue le recouvrement ni l'emploi des deniers, il ne pourrait se glisser ni fraude ni abus dans leur maniement : l'état ne serait jamais obéré de dettes, ni le peuple accablé d'impôts, ou du moins la sûreté de l'emploi le consolerait de la dureté de la taxe. Mais les choses ne sauraient aller ainsi ; et quelque borné que soit

Copyright Arvensa Editions

un état, la société civile y est toujours trop nombreuse pour pouvoir être gouvernée par tous ses membres. Il faut nécessairement que les deniers publics passent par les mains des chefs, lesquels, outre l'intérêt de l'état, ont tous le leur particulier, qui n'est pas le dernier écouté. Le peuple de son côté, qui s'aperçoit plutôt de l'avidité des chefs et de leurs folles dépenses, que des besoins publics, murmure de se voir dépouiller du nécessaire pour fournir au superflu d'autrui ; et quand une fois ces manoeuvres l'ont aigri jusqu'à certain point, la plus intègre administration ne viendrait pas à bout de rétablir la confiance. Alors si les contributions sont volontaires, elles ne produisent rien, si elles sont forcées, elles sont illégitimes ; et c'est dans cette cruelle alternative de laisser périr l'état ou d'attaquer le droit sacré de la propriété, qui est en le soutien, que consiste la difficulté d'une juste et sage *économie*.

La première chose que doit faire, après l'établissement des lois, l'instituteur d'une république, c'est de trouver un fonds suffisant pour l'entretien des magistrats et autres officiers, et pour toutes les dépenses publiques. Ce fonds s'appelle *aearium* ou *fisc*, s'il est en argent ; *domaine public*, s'il est en terres, et ce dernier est de beaucoup préférable à l'autre par des raisons faciles à voir. Quiconque aura suffisamment réfléchi sur cette matière, ne pourra guère être à cet égard d'un autre avis que Bodin[595], qui regarde le domaine public comme le plus honnête et le plus sûr de tous les moyens de pourvoir aux besoins de l'état, et il est à remarquer que le premier soin de Romulus dans la division des terres, fut d'en destiner le tiers à cet usage. J'avoue qu'il n'est pas impossible que le produit du domaine mal administré, se réduise à rien ; mais il n'est pas de l'essence du domaine d'être mal administré.

Préalablement à tout emploi, ce fonds doit être assigné ou accepté par l'assemblée du peuple ou des États du pays, qui doit ensuite en déterminer l'usage. Après cette solennité, qui rend ces fonds inaliénables, ils changent, pour ainsi dire, de nature, et leurs revenus deviennent tellement sacrés, que c'est non seulement le plus infâme de tous les vols, mais un crime de lèse-majesté, que d'en détourner la moindre chose au préjudice de leur destination. C'est un grand déshonneur pour Rome, que l'intégrité du questeur Caton y ait été un sujet de remarque, et qu'un empereur récompensant de quelques écus le talent d'un chanteur, ait eu besoin d'ajouter que cet argent venait du bien de sa famille, et non de celui de

Copyright Arvensa Editions

l'état[596]. Mais s'il se trouve peu de Galba, où chercherons-nous des Catons ? et quand une fois le vice ne déshonorera plus, quels seront les chefs assez scrupuleux pour s'abstenir de toucher aux revenus publics abandonnés à leur discrétion, et pour ne pas s'en imposer bientôt à eux-mêmes, en affectant de confondre leurs vaines et scandaleuses dissipations avec la gloire de l'état, et les moyens d'étendre leur autorité, avec ceux d'augmenter sa puissance ? C'est surtout en cette délicate partie de l'administration, que la vertu est le seul instrument efficace, et que l'intégrité du magistrat est le seul frein capable de contenir son avarice. Les livres et tous les comptes des régisseurs servent moins à déceler leurs infidélités qu'à les couvrir ; et la prudence n'est jamais aussi prompte à imaginer de nouvelles précautions, que la friponnerie à les éluder. Laissez donc les registres et papiers, et remettez les finances en des mains fidèles ; c'est le seul moyen qu'elles soient fidèlement régies.

Quand une fois les fonds publics sont établis, les chefs de l'état en sont de droit les administrateurs ; car cette administration fait une partie du gouvernement, toujours essentielle, quoique non toujours également : son influence augmente à mesure que celles des autres ressorts diminue ; et l'on peut dire qu'un gouvernement est parvenu à son dernier degré de corruption, quand il n'a plus d'autre nerf que l'argent : or comme tout gouvernement tend sans cesse au relâchement, cette seule raison montre pourquoi nul état ne peut subsister si ses revenus n'augmentent sans cesse.

Le premier sentiment de la nécessité de cette augmentation est aussi le premier signe du désordre intérieur de l'état : et le sage administrateur, en songeant à trouver de l'argent pour pourvoir au besoin présent, ne néglige pas de rechercher la cause éloignée de ce nouveau besoin : comme un marin voyant l'eau gagner son vaisseau n'oublie pas, en faisant jouer les pompes, de faire aussi chercher et boucher la voie.

De cette règle découle la plus importante maxime de l'administration des finances, qui est de travailler avec beaucoup plus de soin à prévenir les besoins, qu'à augmenter les revenus ; de quelque diligence qu'on puisse user, le secours qui ne vient qu'après le mal, et plus lentement, laisse toujours l'état en souffrance : tandis qu'on songe à remédier à un inconvénient, un autre se fait déjà sentir, et les ressources mêmes produisent de nouveaux inconvénients, de sorte qu'à la fin la nation

Copyright Arvensa Editions

s'obère, le peuple est foulé, le gouvernement perd toute sa vigueur, et ne fait plus que peu de chose avec beaucoup d'argent. Je crois que de cette grande maxime bien établie, découlaient les prodiges des gouvernements anciens, qui faisaient plus avec leur parcimonie, que les nôtres avec tous leurs trésors ; et c'est peut-être de là qu'est dérivée l'acception vulgaire du mot d'*économie*, qui s'entend plutôt du sage ménagement de ce qu'on a, que des moyens d'acquérir ce que l'on n'a pas.

Indépendamment du domaine public, qui rend à l'état à proportion de la probité de ceux qui le régissent, si l'on connaissait assez toute la force de l'administration générale, surtout quand elle se borne aux moyens légitimes, on serait étonné des ressources qu'ont les chefs pour prévenir tous les besoins publics, sans toucher aux biens des particuliers. Comme ils sont les maîtres de tout le commerce de l'état, rien ne leur est si facile que de le diriger d'une manière qui pourvoie à tout, souvent sans qu'ils paraissent s'en mêler. La distribution des denrées, de l'argent et des marchandises par de justes proportions, selon les temps et les lieux, est le vrai secret des finances, et la source de leurs richesses, pourvu que ceux qui les administrent sachent porter leurs vues assez loin, et faire dans l'occasion une perte apparente et prochaine, pour avoir réellement des profits immenses dans un temps éloigné. Quand on voit un gouvernement payer des droits, loin d'en recevoir, pour la sortie des blés dans les années d'abondance, et pour leur introduction dans les années de disette, on a besoin d'avoir de tels faits sous les yeux pour les croire véritables, et on les mettrait au rang des romans, s'ils se fussent passes anciennement. Supposons que pour prévenir la disette dans les mauvaises années on proposât d'établir des magasins publics, dans combien de pays l'entretien d'un établissement si utile ne servirait-il pas de prétexte à de nouveaux impôts ? À Genève ces greniers établis et entretenus par une sage administration, font la ressource publique dans les mauvaises années, et le principal revenu de l'état dans tous les temps. *Alit et ditat*, c'est la belle et juste inscription qu'on lit sur la façade de l'édifice. Pour exposer ici le système économique d'un bon gouvernement, j'ai souvent tourné les yeux sur celui de cette république : heureux de trouver ainsi dans ma patrie l'exemple de la sagesse et du bonheur que je voudrais voir régner dans tous les pays.

Si l'on examine comment croissent les besoins d'un état, on trouvera que souvent cela arrive à peu près comme chez les particuliers, moins par

Copyright Arvensa Editions

une véritable nécessité, que par un accroissement de désirs inutiles, et que souvent on n'augmente la dépense que pour avoir un prétexte d'augmenter la recette ; de sorte que l'état gagnerait quelquefois à se passer d'être riche, et que cette richesse apparente lui est au fond plus onéreuse que ne serait la pauvreté même. On peut espérer, il est vrai, de tenir les peuples dans une dépendance plus étroite, en leur donnant d'une main ce qu'on leur a pris de l'autre, et ce fut la politique dont usa Joseph avec les Égyptiens ; mais ce vain sophisme est d'autant plus funeste à l'état, que l'argent ne rentre plus dans les mêmes mains dont il est sorti, et qu'avec de pareilles maximes on n'enrichit que des fainéants de la dépouille des hommes utiles.

Le goût des conquêtes est une des causes les plus sensibles et les plus dangereuses de cette augmentation. Ce goût, engendré souvent par une autre espèce d'ambition que celle qu'il semble annoncer, n'est pas toujours ce qu'il paraît être, et n'a pas tant pour véritable motif le désir apparent d'agrandir la nation, que le désir caché d'augmenter au-dedans l'autorité des chefs, à l'aide de l'augmentation des troupes, et à la faveur de la diversion que font les objets de la guerre dans l'esprit des citoyens.

Ce qu'il y a du moins de très certain, c'est que rien n'est si foulé ni si misérable que les peuples conquérants, et que leurs succès même ne font qu'augmenter leurs misères : quand l'histoire ne nous l'apprendrait pas, la raison suffirait pour nous démontrer que plus un état est grand, et plus les dépenses y deviennent proportionnellement fortes et onéreuses ; car il faut que toutes les provinces fournissent leur contingent, aux frais de l'administration générale, et que chacune outre cela fasse pour la sienne particulière la même dépense que si elle était indépendante. Ajoutez que toutes les fortunes se font dans un lieu et se consomment dans un autre ; ce qui rompt bientôt l'équilibre du produit et de la consommation, et appauvrit beaucoup de pays pour enrichir une seule ville.

Autre source de l'augmentation des besoins publics, qui tient à la précédente. Il peut venir un temps où les citoyens ne se regardant plus comme intéressés à la cause commune, cesseraient d'être les défenseurs de la patrie, et où les magistrats aimeraient mieux commander à des mercenaires qu'à des hommes libres, ne fût-ce qu'afin d'employer en temps et lieu les premiers pour mieux assujettir les autres. Tel fut l'état de Rome sur la fin de la république et sous les empereurs ; car toutes les victoires des premiers Romains, de même que celles d'Alexandre, avaient été

Copyright Arvensa Editions

remportées par de braves citoyens, qui savaient donner au besoin leur sang pour la patrie, mais qui ne le vendaient jamais. Ce ne fut qu'au siège de Veies qu'on commença de payer l'infanterie romaine ; et Marius fut le premier qui dans la guerre de Jugurtha déshonora les légions, en y introduisant des affranchis, vagabonds, et autres mercenaires. Devenus les ennemis des peuples, qu'ils s'étaient chargés de rendre heureux, les tyrans établirent des troupes réglées, en apparence pour contenir l'étranger, et en effet pour opprimer l'habitant. Pour former ces troupes, il fallut enlever à la terre des cultivateurs, dont le défaut diminua la qualité des denrées, et dont l'entretien introduisit des impôts qui en augmentèrent le prix. Ce premier désordre fit murmurer les peuples : il fallut pour les réprimer multiplier les troupes, et par conséquent la misère ; et plus le désespoir augmentait, plus on se voyait contraint de l'augmenter encore pour en prévenir les effets. D'un autre côté ces mercenaires, qu'on pouvait estimer sur le prix auquel ils se vendaient eux-mêmes, fiers de leur avilissement, méprisant les lois dont ils étaient protégés, et leurs frères dont ils mangeaient le pain, se crurent plus honorés d'être les satellites de César que les défenseurs de Rome ; et dévoués à une obéissance aveugle, tenaient par état le poignard levé sur leurs concitoyens, prêts à tout égorger au premier signal. Il ne serait pas difficile de montrer que ce fut là une des principales causes de la ruine de l'empire romain.

L'invention de l'artillerie et des fortifications a forcé de nos jours les souverains de l'Europe à rétablir l'usage des troupes réglées pour garder leurs places ; mais avec des motifs plus légitimes, il est à craindre que l'effet n'en soit également funeste. Il n'en faudra pas moins dépeupler les campagnes pour former les armées et les garnisons ; pour les entretenir il n'en faudra pas moins fouler les peuples ; et ces dangereux établissements s'accroissent depuis quelque temps avec une telle rapidité dans tous nos climats, qu'on n'en peut prévoir que la dépopulation prochaine de l'Europe, et tôt ou tard la ruine des peuples qui l'habitent.

Quoi qu'il en soit, on doit voir que de telles institutions renversent nécessairement le vrai système économique qui tire le principal revenu de l'état du domaine public, et ne laissent que la ressource fâcheuse des subsides et impôts, dont il me reste à parler.

Il faut se ressouvenir ici que le fondement du pacte social est la propriété, et sa première condition, que chacun soit maintenu dans la paisible jouissance de ce qui lui appartient. Il est vrai que par le même

Copyright Arvensa Editions

traité chacun s'oblige, au moins tacitement, à se cotiser dans les besoins publics ; mais cet engagement ne pouvant nuire à la loi fondamentale, et supposant l'évidence du besoin reconnue par les contribuables, on voit que pour être légitime, cette cotisation doit être volontaire, non d'une volonté particulière, comme s'il était nécessaire d'avoir le consentement de chaque citoyen, et qu'il ne dût fournir que ce qu'il lui plaît, ce qui serait directement contre l'esprit de la confédération, mais d'une volonté générale, à la pluralité des voix, et sur un tarif proportionnel qui ne laisse rien d'arbitraire à l'imposition.

Cette vérité, que les impôts ne peuvent être établis légitimement que du consentement du peuple ou de ses représentants, a été reconnue généralement de tous les philosophes et jurisconsultes qui se sont acquis quelque réputation dans les matières de droit politique, sans excepter Bodin même. Si quelques-uns ont établi des maximes contraires en apparence, outre qu'il est aisé de voir les motifs particuliers qui les y ont portés, ils y mettent tant de conditions et de restrictions, qu'au fond la chose revient exactement au même : car que le peuple puisse refuser, ou que le souverain ne doive pas exiger, cela est indifférent quant au droit ; et s'il n'est question que de la force, c'est la chose la plus inutile que d'examiner ce qui est légitime ou non.

Les contributions qui se lèvent sur le peuple sont de deux sortes ; les unes réelles, qui se perçoivent sur les choses ; les autres personnelles, qui se payent par tête. On donne aux unes et aux autres les noms d'*impôts* ou de *subsides* : quand le peuple fixe la somme qu'il accorde, elle s'appelle *subside* ; quand il accorde tout le produit d'une taxe, alors c'est un *impôt*. On trouve dans le livre de *l'Esprit des lois*, que l'imposition par tête est plus propre à la servitude, et la taxe réelle plus convenable à la liberté[597]. Cela serait incontestable, si les contingents par tête étaient égaux ; car il n'y aurait rien de plus disproportionné qu'une pareille taxe, et c'est surtout dans les proportions exactement observées, que consiste l'esprit de la liberté. Mais la taxe par tête est exactement proportionnée aux moyens des particuliers, comme pourrait être celle qui porte en France le nom de *capitation*, et qui de cette manière est à la fois réelle et personnelle ; elle est la plus équitable, et par conséquent la plus convenable à des hommes libres. Ces proportions paraissent d'abord très faciles à observer, parce qu'étant relatives à l'état que chacun tient dans le monde, les indications

Copyright Arvensa Editions

sont toujours publiques ; mais outre que l'avarice, le crédit et la fraude savent éluder jusqu'à l'évidence, il est rare qu'on tienne compte dans ces calculs, de tous les éléments qui doivent y entrer. Premièrement on doit considérer le rapport des quantités, selon lequel, toutes choses égales, celui qui a dix fois plus de bien qu'un autre, doit payer dix fois plus que lui. Secondement, le rapport des usages, c'est-à-dire la distinction du nécessaire et du superflu. Celui qui n'a que le simple nécessaire, ne doit rien payer du tout ; la taxe de celui qui a du superflu, peut aller au besoin jusqu'à la concurrence de tout ce qui excède son nécessaire. À cela il dira qu'eu égard à son rang, ce qui serait superflu pour un homme inférieur est nécessaire pour lui ; mais c'est un mensonge : car un grand a deux jambes, ainsi qu'un bouvier, et n'a qu'un ventre non plus que lui. De plus, ce prétendu nécessaire est si peu nécessaire à son rang, que s'il savait y renoncer pour un sujet louable, il n'en serait que plus respecté. Le peuple se prosternerait devant un ministre qui irait au conseil à pied pour avoir vendu ses carrosses dans un pressant besoin de l'état. Enfin la loi ne prescrit la magnificence à personne, et la bienséance n'est jamais une raison contre le droit.

Un troisième rapport qu'on ne compte jamais, et qu'on devrait toujours compter le premier, est celui des utilités que chacun retire de la confédération sociale, qui protège fortement les immenses possessions du riche, et laisse à peine un misérable jouir de la chaumière qu'il a construite de ses mains. Tous les avantages de la société ne sont-ils pas pour les puissants et les riches ? tous les emplois lucratifs ne sont-ils pas remplis par eux seuls ? toutes les grâces, toutes les exemptions ne leur sont-elles pas réservées ? et l'autorité publique n'est-elle pas toute en leur faveur ? Qu'un homme de considération vole ses créanciers ou fasse d'autres friponneries, n'est-il pas toujours sûr de l'impunité ? Les coups de bâton qu'il distribue, les violences qu'il commet, les meurtres mêmes et les assassinats dont il se rend coupable, ne sont-ce pas des affaires qu'on assoupit, et dont au bout de six mois il n'est plus question ? Que ce même homme soit volé, toute la police est aussitôt en mouvement, et malheur aux innocents qu'il soupçonne. Passe-t-il dans un lieu dangereux ? voilà les escortes en campagne : l'essieu de sa chaise vient-il à rompre ? tout vole à son secours : fait-on du bruit à sa porte ? il dit un mot, et tout se tait : la foule l'incommode-t-elle ? il fait un signe, et tout se range : un charretier se trouve-t-il sur son passage ? ses gens sont prêts à l'assommer ; et

Copyright Arvensa Editions

cinquante honnêtes piétons allant à leurs affaires seraient plutôt écrasés, qu'un faquin oisif retardé dans son équipage. Tous ces égards ne lui coûtent pas un sou ; ils sont le droit de l'homme riche, et non le prix de la richesse. Que le tableau du pauvre est différent ! plus l'humanité lui doit, plus la société lui refuse : toutes les portes lui sont fermées, même quand il a droit de les faire ouvrir ; et si quelquefois il obtient justice, c'est avec plus de peine qu'un autre n'obtiendrait grâce : s'il y a des corvées à faire, une milice à tirer, c'est à lui qu'on donne la préférence ; il porte toujours, outre sa charge, celle dont son voisin plus riche a le crédit de se faire exempter : au moindre accident qui lui arrive, chacun s'éloigne de lui : si sa pauvre charrette renverse, loin d'être aidé par personne, je le tiens heureux s'il évite en passant les avanies des gens lestes d'un jeune duc : en un mot, toute assistance gratuite le fuit au besoin, précisément parce qu'il n'a pas de quoi la payer ; mais je le tiens pour un homme perdu, s'il a le malheur d'avoir l'âme honnête, une fille aimable, et un puissant voisin.

Une autre attention non moins importante à faire, c'est que les pertes des pauvres sont beaucoup moins réparables que celles du riche, et que la difficulté d'acquérir croit toujours en raison du besoin. On ne fait rien avec rien ; cela est vrai dans les affaires comme en physique : l'argent est la semence de l'argent, et la première pistole est quelquefois plus difficile à gagner que le second million. Il y a plus encore : c'est que tout ce que le pauvre paye, est à jamais perdu pour lui, et reste ou revient dans les mains du riche, et comme c'est aux seuls hommes qui ont part au gouvernement, ou à ceux qui en approchent, que passe tôt ou tard le produit des impôts, ils ont, même en payant leur contingent, un intérêt sensible à les augmenter.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DISCOURS SUR L'ÉCONOMIE POLITIQUE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Conclusion

Résumons en quatre mots le pacte social des deux états. *Vous avez besoin de moi, car je suis riche et vous êtes pauvre ; faisons donc un accord entre nous : je permettrai que vous ayez l'honneur de me servir, à condition que vous me donnerez le peu qui vous reste, pour la peine que je prendrai de vous commander.*

Si l'on combine avec soin toutes ces choses, on trouvera que pour répartir les taxes d'une manière équitable et vraiment proportionnelle, l'imposition n'en doit pas être faite seulement en raison des biens des contribuables, mais en raison composée de la différence de leurs conditions et du superflu de leurs biens. Opération très importante et très difficile que font tous les jours des multitudes de commis honnêtes gens et qui savent l'arithmétique, mais dont les Platon et les Montesquieu n'eussent osé se charger qu'en tremblant et en demandant au ciel des lumières et de l'intégrité.

Un autre inconvénient de la taxe personnelle, c'est de se faire trop sentir et d'être levée avec trop de dureté, ce qui n'empêche pas qu'elle ne soit sujette à beaucoup de non-valeurs, parce qu'il est plus aisé de dérober au rôle et aux poursuites sa tête que ses possessions.

De toutes les autres impositions, le cens sur les terres ou la taille réelle a toujours passé pour la plus avantageuse dans les pays où l'on a plus d'égard à la quantité du produit et à la sûreté du recouvrement, qu'à la moindre incommodité du peuple. On a même osé dire qu'il fallait charger le paysan pour éveiller sa paresse, et qu'il ne ferait rien s'il n'avait rien à payer. Mais l'expérience dément chez tous les peuples du monde cette maxime ridicule : c'est en Hollande, en Angleterre où le cultivateur paie très peu de chose, et surtout à la Chine où il ne paie rien, que la terre est

Copyright Arvensa Editions

le mieux cultivée. Au contraire, partout où le laboureur se voit chargé à proportion du produit de son champ, il le laisse en friche, on n'en retire exactement que ce qu'il lui faut pour vivre. Car pour qui perd le fruit de sa peine, c'est gagner que ne rien faire ; et mettre le travail à l'amende, est un moyen fort singulier de bannir la paresse.

De la taxe sur les terres ou sur le blé, surtout quand elle est excessive, résultent deux inconvénients si terribles, qu'ils doivent dépeupler et ruiner à la longue tous les pays où elle est établie.

Le premier vient du défaut de circulation des espèces, car le commerce et l'industrie attirent dans les capitales tout l'argent de la campagne : et l'impôt détruisant la proportion qui pouvait se trouver encore entre les besoins du laboureur et le prix de son blé, l'argent vient sans cesse et ne retourne jamais ; plus la ville est riche, plus le pays est misérable. Le produit des tailles passe des mains du prince ou du financier dans celles des artistes et des marchands ; et le cultivateur qui n'en reçoit jamais que la moindre partie, s'épuise enfin en payant toujours également et recevant toujours moins. Comment voudrait-on que pût vivre un homme qui n'aurait que des veines et point d'artères, ou dont les artères ne porteraient le sang qu'à quatre doigts du coeur ? Chardin dit qu'en Perse les droits du roi sur les denrées se payent aussi en denrées ; cet usage, qu'Hérodote témoigne avoir autrefois été pratiqué dans le même pays jusqu'à Darius, peut prévenir le mal dont je viens de parler. Mais à moins qu'en Perse les intendants, directeurs, commis, et gardes-magasin ne soient une autre espèce de gens que partout ailleurs, j'ai peine à croire qu'il arrive jusqu'au roi la moindre chose de tous ces produits, que les blés ne se gâtent pas dans tous les greniers, et que le feu ne consume pas la plupart des magasins.

Le second inconvénient vient d'un avantage apparent, qui laisse aggraver les maux avant qu'on les aperçoive. C'est que le blé est une denrée que les impôts ne renchérissent point dans le pays qui la produit, et dont malgré son absolue nécessité, la quantité diminue, sans que le prix en augmente ; ce qui fait que beaucoup de gens meurent de faim, quoique le blé continue d'être à bon marché, et que le laboureur reste seul charge de l'impôt qu'il n'a pu défalquer sur le prix de la vente. Il faut bien faire attention qu'on ne doit pas raisonner de la taille réelle comme des droits sur toutes les marchandises qui en font hausser le prix, et sont ainsi payés moins par les marchands, que par les acheteurs. Car ces droits, quelque

Copyright Arvensa Editions

forts qu'ils puissent être sont pourtant volontaires, et ne sont payés par le marchand qu'à proportion des marchandises qu'il achète ; et comme il n'achète qu'à proportion de son débit, il fait la loi au particulier. Mais le laboureur qui, soit qu'il vende ou non, est contraint de payer à des termes fixes pour le terrain qu'il cultive, n'est pas le mettre d'attendre qu'on mette à sa denrée le prix qu'il lui plaît, et quand il ne la vendrait pas pour s'entretenir, il serait forcé de la vendre pour payer la taille, de sorte que c'est quelquefois l'énormité de l'imposition qui maintient la denrée à vil prix.

Remarquez encore que les ressources du commerce et de l'industrie, loin de rendre la taille plus supportable par l'abondance de l'argent, ne la rendent que plus onéreuse. Je n'insisterai point sur une chose très évidente, savoir que si la plus grande ou moindre quantité d'argent dans un état, peut lui donner plus ou moins de crédit au-dehors, elle ne change en aucune manière la fortune réelle des citoyens, et ne les met ni plus ni moins à leur aise. Mais je ferai ces deux remarques importantes : l'une, qu'à moins que l'état n'ait des denrées superflues et que l'abondance de l'argent ne vienne de leur débit chez l'étranger, les villes où se fait le commerce, se sentent seules de cette abondance, et que le paysan ne fait qu'en devenir relativement plus pauvre : l'autre, que le prix de toutes choses haussant avec la multiplication de l'argent, il faut aussi que les impôts haussent à proportion, de sorte que le laboureur se trouve plus chargé sans avoir plus de ressources.

On doit voir que la taille sur les terres est un véritable impôt sur leur produit. Cependant chacun convient que rien n'est si dangereux qu'un impôt sur le blé payé par l'acheteur : comment ne voit-on pas que le mal est cent fois pire quand cet impôt est payé par le cultivateur même ? N'est-ce pas attaquer la subsistance de l'état jusque dans sa source ? N'est-ce pas travailler aussi directement qu'il est possible à dépeupler le pays, et par conséquent à le ruiner à la longue ? car il n'y a point pour une nation de pire disette que celle des hommes.

Il n'appartient qu'au véritable homme d'état d'élever ses vues dans l'assiette des impôts plus haut que l'objet des finances, de transformer des charges onéreuses en d'utiles règlements de police, et de faire douter au peuple si de tels établissements n'ont pas eu pour fin le bien de la nation plutôt que le produit des taxes.

Les droits sur l'importation des marchandises étrangères dont les

Copyright Arvensa Editions

habitants sont avides sans que le pays en ait besoin, sur l'exportation de celles du cru du pays dont il n'a pas de trop, et dont les étrangers ne peuvent se passer, sur les productions des arts inutiles et trop lucratifs, sur les entrées dans les villes des choses de pur agrément, et en général sur tous les objets du luxe, rempliront tout ce double objet. C'est par de tels impôts, qui soulagent la pauvreté et chargent la richesse, qu'il faut prévenir l'augmentation continuelle de l'inégalité des fortunes, l'asservissement aux riches d'une multitude d'ouvriers et de serviteurs inutiles, la multiplication des gens oisifs dans les villes, et la désertion des campagnes.

Il est important de mettre entre le prix des choses et les droits dont on les charge, une telle proportion que l'avidité des particuliers ne soit point trop portée à la fraude par la grandeur des profits. Il faut encore prévenir la facilité de la contrebande, en préférant les marchandises les moins faciles à cacher. Enfin il convient que l'impôt soit payé par celui qui emploie la chose taxée, plutôt que par celui qui la vend, auquel la quantité des droits dont il se trouverait chargé, donnerait plus de tentations et de moyens de les frauder. C'est l'usage constant de la Chine, le pays du monde où les impôts sont les plus forts et les mieux payés : le marchand ne paye rien ; l'acheteur seul acquitte le droit, sans qu'il en résulte ni murmures ni séditions ; parce que les denrées nécessaires à la vie, telles que le riz et le blé, étant absolument franches, le peuple n'est point foulé, et l'impôt ne tombe que sur les gens aisés. Au reste toutes ces précautions ne doivent pas tant être dictées par la crainte de la contrebande, que par l'attention que doit avoir le gouvernement à garantir les particuliers de la séduction des profits illégitimes, qui, après en avoir fait de mauvais citoyens, ne tarderait pas d'en faire de malhonnêtes gens.

Qu'on établisse de fortes taxes sur la livrée, sur les équipages, sur les glaces, lustres, et ameublements, sur les étoffes et la dorure, sur les cours et jardins des hôtels, sur les spectacles de toute espèce, sur les professions oiseuses : comme baladins, chanteurs, histrions, et en un mot sur cette foule d'objets de luxe, d'amusement et d'oisiveté, qui frappent tous les yeux, et qui peuvent d'autant moins se cacher, que leur seul usage est de se montrer, et qu'ils seraient inutiles s'ils n'étaient vus. Qu'on ne craigne pas que de tels produits fussent arbitraires, pour n'être fondés que sur des choses qui ne sont pas d'une absolue nécessité : c'est bien mal connaître les hommes que de croire qu'après s'être une fois laissés séduire par le luxe, ils n'y puissent jamais renoncer ; ils renonceraient cent fois plutôt au

Copyright Arvensa Editions

nécessaire et aimeraient encore mieux mourir de faim que de honte. L'augmentation de la dépense ne sera qu'une nouvelle raison pour la soutenir, quand la vanité de se montrer opulent fera son profit du prix de la chose et des frais de la taxe. Tant qu'il y aura des riches, ils voudront se distinguer des pauvres, et l'état ne saurait se former un revenu moins onéreux ni plus assuré que sur cette distinction.

Par la même raison l'industrie n'aurait rien à souffrir d'un ordre économique qui enrichirait les Finances, ranimerait l'Agriculture, en soulageant le laboureur, et rapprocherait insensiblement toutes les fortunes de cette médiocrité qui fait la véritable force d'un état. Il se pourrait, je l'avoue, que les impôts contribuassent à faire passer plus rapidement quelques modes ; mais ce ne serait jamais que pour en substituer d'autres sur lesquelles l'ouvrier gagnerait, sans que le fisc eût rien à perdre. En un mot, supposons que l'esprit du gouvernement soit constamment d'asseoir toutes les taxes sur le superflu des richesses, il arrivera de deux choses l'une : ou les riches renonceront à leurs dépenses superflues pour n'en faire que d'utiles, qui retourneront au profit de l'état ; alors l'assiette des impôts aura produit l'effet des meilleures lois somptuaires ; les dépenses de l'état auront nécessairement diminué avec celles des particuliers ; et le fisc ne saurait moins recevoir de cette manière, qu'il n'ait beaucoup moins encore à débourser : ou si les riches ne diminuent rien de leurs profusions, le fisc aura dans le produit des impôts les ressources qu'il cherchait pour pourvoir aux besoins réels de l'état. Dans le premier cas, le fisc s'enrichit de toute la dépense qu'il a de moins à faire ; dans le second, il s'enrichit encore de la dépense inutile des particuliers.

Ajoutons à tout ceci une importante distinction en matière de droit politique, et à laquelle les gouvernements, jaloux de faire tout par eux-mêmes, devraient donner une grande attention. J'ai dit que les taxes personnelles et les impôts sur les choses d'absolue nécessité, attaquant directement le droit de propriété, et par conséquent le vrai fondement de la société politique, sont toujours sujets à des conséquences dangereuses, s'ils ne sont établis avec l'exprès consentement du peuple ou de ses représentants. Il n'en est pas de même des droits sur les choses dont on peut s'interdire l'usage ; car alors le particulier n'étant point absolument contraint à payer, sa contribution peut passer pour volontaire ; de sorte que le consentement particulier de chacun des contribuants supplée au

Copyright Arvensa Editions

consentement général, et le suppose même en quelque manière : car pourquoi le peuple s'opposerait-il à toute imposition qui ne tombe que sur quiconque veut bien la payer ? Il me paraît certain que tout ce qui n'est ni proscrit par les lois, ni contraire aux moeurs, et que le gouvernement peut défendre, il peut le permettre moyennant un droit. Si, par exemple, le gouvernement peut interdire l'usage des carrosses, il peut à plus forte raison imposer une taxe sur les carrosses, moyen sage et utile d'en blâmer l'usage sans le faire cesser. Alors on peut regarder la taxe comme une espèce d'amende, dont le produit dédommage de l'abus qu'elle punit.

Quelqu'un m'objectera peut-être que ceux que Bodin appelle imposteurs, c'est-à-dire ceux qui imposent ou imaginent les taxes, étant dans la classe des riches, n'auront garde d'épargner les autres à leurs propres dépens, et de se charger eux-mêmes pour soulager les pauvres. Mais il faut rejeter de pareilles idées. Si dans chaque nation ceux à qui le souverain commet le gouvernement des peuples, en étaient les ennemis par état, ce ne serait pas la peine de rechercher ce qu'ils doivent faire pour les rendre heureux.

Copyright Arvensa Editions

FIN du DISCOURS SUR L'ÉCONOMIE POLITIQUE

Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

DU CONTRAT SOCIAL
ou Essai sur la forme de la République

Première version

Jean-Jacques ROUSSEAU
ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

DU CONTRAT SOCIAL, ou Essai sur la forme de la République

Première version

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Table des matières

Présentation

Livre I. Premières notions du corps social.

- Chapitre I. Sujet de cet ouvrage
- Que la souveraineté est indivisible
- Chapitre 2. De la société générale du genre humain.
- Chapitre 3. Du pacte fondamental
- Du domaine réel.
- Chapitre 4. En quoi consiste la souveraineté, et ce qui la rend inaliénable.
- Chapitre 5. Fausses notions du lien social.
- Chapitre 6. Des droits respectifs du souverain et du citoyen.
- Chapitre 7. Nécessité des lois positives.

Livre II. Établissement des lois.

- Chapitre 1. Fin de la législation.
- Chapitre 2. Du législateur.
- Chapitre 3. Du peuple à instituer.
- Chapitre 4. De la nature des lois et du principe de la justice civile.
- Chapitre 5. Division des lois.
- Chapitre 6. Des divers systèmes de législation.

Livre III. Des lois politiques ou de l'institution du gouvernement.

- Chapitre 1. Ce que c'est que le gouvernement d'un état.
- De la religion civile.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

DU CONTRAT SOCIAL, ou Essai sur la forme de la République

Première version

Table des matières du titre

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Présentation

[598]

Jean-Jacques commença sous le titre *Institutions politiques* un ouvrage de longue haleine dont il conçut le projet pendant qu'il était secrétaire d'ambassade à Venise. « J'avais vu, dit-il, que tout tenait radicalement à la politique, et que, de quelque façon qu'on s'y prît, aucun peuple ne serait jamais que ce que la nature de son gouvernement le ferait être. Ainsi la question du meilleur gouvernement possible me paraissait se réduire à celle-ci. Quel est celui qui, par sa nature, se tient toujours le plus près de la loi ? De là une chaîne de questions de la plus haute importance. » Pour achever ce grand ouvrage il fallait du temps, du loisir, de la solitude, et ce calme de l'esprit si nécessaire pour l'étude et la méditation. Rousseau se vit donc forcé d'abandonner cet utile travail. Pendant qu'il s'y livrait, Diderot le chargea de l'article *Économie politique* pour l'*Encyclopédie*. Il est *probable* qu'il le tira de l'ouvrage qu'il avait commencé, mais il ne le dit point ; tandis qu'il assure avoir extrait de ses Institutions politiques, le *Contrat social*. Afin de lire ce dernier avec fruit, et surtout de ne pas condamner l'auteur sans l'entendre, il faut prendre connaissance de la VIe des *Lettres de la Montagne*, et dans la correspondance, de plusieurs lettres où Jean-Jacques explique sa pensée[599].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

DU CONTRAT SOCIAL, ou Essai sur la forme de la République

Première version

Table des matières du titre

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Livre I. Premières notions du corps social.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL, ou Essai sur la forme de la République
Première version – Livre I
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre I. Sujet de cet ouvrage

Tant d'auteurs célèbres ont traité des maximes du gouvernement et des règles du droit civil qu'il n'y a rien d'utile à dire sur ce sujet qui n'ait été déjà dit. Mais peut-être serait-on mieux d'accord, peut-être les meilleurs rapports du Corps social auraient-ils été plus clairement établis, si l'on eût commencé par mieux déterminer sa nature. C'est ce que j'ai tenté de faire dans cet écrit. Il n'est donc point ici question de l'administration de ce Corps, mais de sa constitution ; je le fais vivre, et non pas agir. Je décris ses ressorts et ses pièces, je les arrange à leur place. Je mets la machine en état d'aller. D'autres plus sages en régleront les mouvements.

Que la souveraineté est indivisible [600]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL, ou Essai sur la forme de la République
Première version – Livre I
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 2. De la société générale du genre humain.

Commençons par rechercher d'où naît la nécessité des institutions politiques.

La force de l'homme est tellement proportionnée à ses besoins naturels et à son état primitif que, pour peu que cet état change et que ces besoins augmentent, l'assistance de ses semblables lui devient nécessaire ; et quand enfin ses désirs embrassent toute la nature, le concours de tout le genre humain suffit à peine pour les assouvir. C'est ainsi que les mêmes causes qui nous rendent méchants nous rendent encore esclaves, et nous asservissent en nous dépravant. Le sentiment de notre faiblesse vient moins de notre nature que de notre cupidité : nos besoins nous rapprochent à mesure que nos passions nous divisent ; et plus nous devenons ennemis de nos semblables, moins nous pouvons nous passer d'eux. Tels sont les premiers liens de la société générale ; tels sont les fondements de cette bienveillance universelle dont la nécessité reconnue semble étouffer le sentiment, et dont chacun voudrait recueillir le fruit sans être obligé de la cultiver. Car, quant à l'identité de nature, son effet est nul en cela ; parce qu'elle est autant pour les hommes un sujet de querelle que d'union, et met aussi souvent entre eux la concurrence et la jalousie que la bonne intelligence et l'accord.

De ce nouvel ordre de choses naissent des multitudes de rapports sans mesure, sans règle, sans consistance, que les hommes altèrent et changent continuellement, cent travaillant à les détruire pour un qui travaille à les fixer. Et comme l'existence relative d'un homme dans l'état de nature dépend de mille autres rapports qui sont dans un flux continuel, il ne peut jamais s'assurer d'être le même durant deux instants de sa vie ; la paix et

Copyright Arvensa Editions

le bonheur ne sont pour lui qu'un éclair ; rien n'est permanent que la misère qui résulte de toutes ces vicissitudes. Quand ses sentiments et ses idées pourraient s'élever jusqu'à l'amour de l'ordre et aux notions sublimes de la vertu, il lui serait impossible de faire jamais une application sûre de ses principes dans un état de choses qui ne lui laisserait discerner ni le bien ni le mal, ni l'honnête homme ni le méchant.

La société générale, telle que nos besoins mutuels peuvent l'engendrer, n'offre donc point une assistance efficace à l'homme devenu misérable ; ou du moins elle ne donne de nouvelles forces qu'à celui qui en a déjà trop, tandis que le faible, perdu, étouffé, écrasé dans la multitude, ne trouve nul asile où se réfugier, nul support à sa faiblesse, et périt enfin victime de cette union trompeuse, dont il attendait son bonheur.

[601] Si l'on est une fois convaincu que, dans les motifs qui portent les hommes à s'unir entre eux par des liens volontaires, il n'y a rien qui se rapporte au point de réunion ; que, loin de se proposer un objet de félicité commune d'où chacun pût tirer la sienne, le bonheur de l'un fait le malheur d'un autre ; si l'on voit enfin qu'au lieu de tendre tous au bien général ils ne se rapprochent entre eux que parce que tous s'en éloignent ; on doit sentir aussi que, quand même un tel état pourrait subsister, il ne serait qu'une source de crimes et de misères pour des hommes dont chacun ne verrait que son intérêt, ne suivrait que ses penchants et n'écouterait que ses passions.]

Ainsi, la douce voix de la nature n'est plus pour nous un guide infaillible, ni l'indépendance, que nous avons reçue d'elle, un état désirable ; la paix et l'innocence nous ont échappé pour jamais, avant que nous en eussions goûté les délices. Insensible aux stupides hommes des premiers temps, échappée aux hommes éclairés des temps postérieurs, l'heureuse vie de l'âge d'or fut toujours un état étranger à la race humaine, ou pour l'avoir méconnu quand elle en pouvait jouir, ou pour l'avoir perdu quand elle aurait pu le connaître.

Il y a plus encore : cette parfaite indépendance et cette liberté sans règle, fût-elle même demeurée jointe à l'antique innocence, aurait eu toujours un vice essentiel, et nuisible au progrès de nos plus excellentes facultés : savoir, le défaut de cette liaison des parties qui constitue le tout. La terre serait couverte d'hommes, entre lesquels il n'y aurait presque aucune communication ; nous nous toucherions par quelques points, sans

Copyright Arvensa Editions

être unis par aucun ; chacun resterait isolé parmi les autres, chacun ne songerait qu'à soi ; notre entendement ne saurait se développer ; nous vivrions sans rien sentir, nous mourrions sans avoir vécu ; tout notre bonheur consisterait à ne pas connaître notre misère ; il n'y aurait ni bonté dans nos cœurs ni moralité dans nos actions, et nous n'aurions jamais goûté le plus délicieux sentiment de l'âme, qui est l'amour de la vertu.

[602] Il est certain que le mot de genre humain n'offre à l'esprit qu'une idée purement collective, qui ne suppose aucune union réelle entre les individus qui le constituent. Ajoutons-y, si l'on veut, cette supposition : concevons le genre humain comme une personne morale ayant, avec un sentiment d'existence commune qui lui donne l'individualité et la constitue une, un mobile universel qui fasse agir chaque partie pour une fin générale et relative au tout. Concevons que ce sentiment commun soit celui de l'humanité, et que la loi naturelle soit le principe actif de toute la machine. Observons ensuite ce qui résulte de la constitution de l'homme dans ses rapports avec ses semblables : et, tout au contraire de ce que nous avons supposé, nous trouverons que le progrès de la société étouffe l'humanité dans les cœurs, en éveillant l'intérêt personnel, et que les notions de la loi naturelle, qu'il faudrait plutôt appeler la loi de raison, ne commencent à se développer que quand le développement antérieur des passions rend impuissants tous ses préceptes. Par où l'on voit que ce prétendu traité social, dicté par la nature, est une véritable chimère ; puisque les conditions en sont toujours inconnues ou impraticables, et qu'il faut nécessairement les ignorer ou les enfreindre.

Si la société générale existait ailleurs que dans les systèmes des philosophes, elle serait, comme je l'ai dit, un être moral qui aurait des qualités propres, et distinctes de celles des êtres particuliers qui la constituent ; à peu près comme les composés chimiques ont des propriétés qu'ils ne tiennent d'aucun des mixtes qui les composent. Il y aurait une langue universelle que la nature apprendrait à tous les hommes, et qui serait le premier instrument de leur mutuelle communication. Il y aurait une sorte de sensorium commun qui servirait à la correspondance de toutes les parties. Le bien ou le mal public ne serait pas seulement la somme des biens ou des maux particuliers, comme dans une simple agrégation, mais il résiderait dans la liaison qui les unit ; il serait plus grand que cette somme ; et, loin que la félicité publique fût établie sur le

Copyright Arvensa Editions

bonheur des particuliers, c'est elle qui en serait la source.]

Il est faux que, dans l'état d'indépendance, la raison nous porte à concourir au bien commun par la vue de notre propre intérêt. Loin que l'intérêt particulier s'allie au bien général, ils s'excluent l'un l'autre dans l'ordre naturel des choses ; et les lois sociales sont un joug que chacun veut bien imposer aux autres, mais non pas s'en charger lui-même. « Je sens que je porte l'épouvante et le trouble au milieu de l'espèce humaine, » dit l'homme indépendant que le sage étouffe ; « mais il faut que je sois malheureux, ou que je fasse le malheur des autres, et personne ne m'est plus cher que moi. C'est vainement, » pourra-t-il ajouter, « que je voudrais concilier mon intérêt avec celui d'autrui ; tout ce que vous me dites des avantages de la loi sociale pourrait être bon, si, tandis que je l'observerais scrupuleusement envers les autres, j'étais sûr qu'ils l'observeraient tous envers moi. Mais quelle sûreté pouvez-vous me donner là-dessus ? et ma situation peut-elle être pire que de me voir exposé à tous les maux que les plus forts voudront me faire, sans oser me dédommager sur les faibles ? Ou donnez-moi des garants contre toute entreprise injuste, ou n'espérez pas que je m'en abstienne à mon tour. Vous avez beau me dire qu'en renonçant aux devoirs que m'impose la loi naturelle je me prive en même temps de ses droits, et que mes violences autoriseront toutes celles dont on voudra user envers moi. J'y consens d'autant plus volontiers que je ne vois point comment ma modération pourrait m'en garantir. Au surplus, ce sera mon affaire de mettre les forts dans mes intérêts, en partageant avec eux les dépouilles des faibles ; cela vaudra mieux que la justice pour mon avantage et pour ma sûreté. » La preuve que c'est ainsi qu'eût raisonné l'homme éclairé et indépendant est que c'est ainsi que raisonne toute société souveraine qui ne rend compte de sa conduite qu'à elle-même.

Que répondre de solide à de pareils discours, si l'on ne veut amener la religion à l'aide de la morale, et faire intervenir immédiatement la volonté de Dieu pour lier la société des hommes ? Mais les notions sublimes du Dieu des sages, les douces lois de la fraternité qu'il nous impose, les vertus sociales des âmes pures, qui sont le vrai culte qu'il veut de nous, échapperont toujours à la multitude. On lui fera toujours des dieux insensés comme elle, auxquels elle sacrifiera de légères commodités pour se livrer en leur honneur à mille passions horribles et destructives. La terre entière regorgerait de sang, et le genre humain périrait bientôt, si la philosophie et les lois ne retenaient les fureurs du fanatisme, et si la voix

Copyright Arvensa Editions

des hommes n'était plus forte que celle des dieux.

En effet, si les notions du grand Être et de la loi naturelle étaient innées dans tous les cœurs, ce fut un soin bien superflu d'enseigner expressément l'une et l'autre. C'était nous apprendre ce que nous savions déjà, et la manière dont on s'y est pris eût été bien plus propre à nous le faire oublier. Si elles ne l'étaient pas, tous ceux à qui Dieu ne les a point données sont dispensés de les savoir. Dès qu'il a fallu pour cela des instructions particulières, chaque peuple a les siennes qu'on lui prouve être les seules bonnes, et d'où dérivent plus souvent le carnage et les meurtres que la concorde et la paix.

Laissons donc à part les préceptes sacrés des religions diverses, dont l'abus cause autant de crimes que leur usage en peut épargner ; et rendons au philosophe l'examen d'une question que le théologien n'a jamais traitée qu'au préjudice du genre humain.

Mais le premier me renverra par devant le genre humain même, à qui seul il appartient de décider, parce que le plus grand bien de tous est la seule passion qu'il ait. C'est, me dira-t-il, à la volonté générale que l'individu doit s'adresser pour savoir jusqu'où il doit être homme, citoyen, sujet, père, enfant, et quand il lui convient de vivre et de mourir. « Je vois bien là, je l'avoue, la règle que je puis consulter ; mais je ne vois pas encore, » dira notre homme indépendant, « la raison qui doit m'assujettir à cette règle. Il ne s'agit pas de m'apprendre ce que c'est que justice ; il s'agit de me montrer quel intérêt j'ai d'être juste. » En effet, que la volonté générale soit dans chaque individu un acte pur de l'entendement qui raisonne dans le silence des passions sur ce que l'homme peut exiger de son semblable, et sur ce que son semblable est en droit d'exiger de lui, nul n'en disconviendra. Mais où est l'homme qui puisse ainsi se séparer de lui-même ? et, si le soin de sa propre conservation est le premier précepte de la nature, peut-on le forcer de regarder ainsi l'espèce en général pour s'imposer, à lui, des devoirs dont il ne voit point la liaison avec sa constitution particulière ? Les objections précédentes ne subsistent-elles pas toujours ? et ne reste-t-il pas encore à voir comment son intérêt personnel exige qu'il se soumette à la volonté générale ?

De plus ; comme l'art de généraliser ainsi ses idées est un des exercices les plus difficiles et les plus tardifs de l'entendement humain, le commun des hommes sera-t-il jamais en état de tirer de cette manière de raisonner les règles de sa conduite ? et quand il faudrait consulter la volonté

Copyright Arvensa Editions

générale sur un acte particulier, combien de fois n'arriverait-il pas à un homme bien intentionné de se tromper sur la règle ou sur l'application, et de ne suivre que son penchant en pensant obéir à la loi ? Que fera-t-il donc pour se garantir de l'erreur ? Écoutera-t-il la voix intérieure ? Mais cette voix n'est, dit-on, formée que par l'habitude de juger et de sentir dans le sein de la société, et selon ses lois ; elle ne peut donc servir à les établir. Et puis il faudrait qu'il ne se fût élevé dans son cœur aucune de ces passions qui parlent plus haut que la conscience, couvrent sa timide voix, et font soutenir aux philosophes que cette voix n'existe pas. Consultera-t-il les principes du Droit écrit, les actions sociales de tous les peuples, les conventions tacites des ennemis mêmes du genre humain ? La première difficulté revient toujours, et ce n'est que de l'ordre social, établi parmi nous, que nous tirons les idées de celui que nous imaginons. Nous concevons la société générale d'après nos sociétés particulières ; l'établissement des petites Républiques nous fait songer à la grande ; et nous ne commençons proprement à devenir hommes qu'après avoir été citoyens. Par où l'on voit ce qu'il faut penser de ces prétendus cosmopolites qui, justifiant leur amour pour la patrie par leur amour pour le genre humain, se vantent d'aimer tout le monde, pour avoir droit de n'aimer personne.

Ce que le raisonnement nous démontre à cet égard est parfaitement confirmé par les faits ; et pour peu qu'on remonte dans les hautes antiquités, on voit aisément que les saines idées du droit naturel et de la fraternité commune de tous les hommes se sont répandues assez tard, et ont fait des progrès si lents dans le monde qu'il n'y a que le Christianisme qui les ait suffisamment généralisées. Encore trouve-t-on dans les lois mêmes de Justinien les anciennes violences autorisées à bien des égards, non seulement sur les ennemis déclarés, mais sur tout ce qui n'était pas sujet de l'empire ; en sorte que l'humanité des Romains ne s'étendait pas plus loin que leur domination.

En effet, on a cru longtemps, comme l'observe Grotius, qu'il était permis de voler, piller, maltraiter les étrangers et surtout les barbares, jusqu'à les réduire en esclavage. De là vient qu'on demandait à des inconnus, sans les choquer, s'ils étaient brigands ou pirates ; parce que le métier, loin d'être ignominieux, passait alors pour honorable. Les premiers héros, comme Hercule et Thésée, qui faisaient la guerre aux brigands ne laissaient pas ; d'exercer le brigandage eux-mêmes ; et les Grecs appelaient souvent traités

Copyright Arvensa Editions

de paix ceux qui se faisaient entre des peuples qui n'étaient point en guerre. Les mots d'étrangers et d'ennemis ont été longtemps synonymes chez plusieurs anciens peuples, même chez les Latins. *Hostis enim*, dit Cicéron, *apud majores nostros dicebatur, quem nunc peregrinum dicimus*. L'erreur de Hobbes n'est donc pas d'avoir établi l'état de guerre entre les hommes indépendants et devenus sociables ; mais d'avoir supposé cet état naturel à l'espèce, et de l'avoir donné pour cause aux vices dont il est l'effet.

Mais quoiqu'il n'y ait point de société naturelle et générale entre les hommes, quoiqu'ils deviennent malheureux et méchants en devenant sociables, quoique les lois de la justice et de l'égalité ne soient rien pour ceux qui vivent à la fois dans la liberté de l'état de nature et soumis aux besoins de l'état social ; loin de penser qu'il n'y ait ni vertu ni bonheur pour nous, et que le ciel nous ait abandonnés sans ressource à la dépravation de l'espèce, efforçons nous de tirer du mal même le remède qui doit le guérir. Par de nouvelles associations, corrigeons, s'il se peut, le défaut de l'association générale. Que notre violent interlocuteur juge lui-même du succès. Montrons-lui, dans l'art perfectionné, la réparation des maux que l'art commencé fit à la nature ; montrons-lui toute la misère de l'état qu'il croyait heureux, tout le faux du raisonnement qu'il croyait solide. Qu'il voie dans une meilleure constitution de choses le prix des bonnes actions, le châtiment des mauvaises et l'accord aimable de la justice et du bonheur. Éclairons sa raison de nouvelles lumières, échauffons son cœur de nouveaux sentiments, et qu'il apprenne à multiplier son être et sa félicité, en les partageant avec ses semblables. Si mon zèle ne m'aveugle pas dans cette entreprise, ne doutons point qu'avec une âme forte et un sens droit cet ennemi du genre humain n'abjure enfin sa haine, avec ses erreurs ; que la raison qui l'égarait ne le ramène à l'humanité ; qu'il n'apprenne à préférer à son intérêt apparent son intérêt bien entendu ; qu'il ne devienne bon, vertueux, sensible, et pour tout dire enfin, d'un brigand féroce, qu'il voulait être, le plus ferme appui d'une société bien ordonnée.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL, ou Essai sur la forme de la République
Première version – Livre I
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 3. Du pacte fondamental

L'homme est né libre, et cependant partout il est dans les fers. Tel se croit le maître des autres qui ne laisse pas d'être plus esclave qu'eux. Comment ce changement s'est-il fait ? On n'en sait rien. Qu'est-ce qui peut le rendre légitime ? Il n'est pas impossible de le dire. Si je ne considérais que la force, ainsi que les autres, je dirais : tant que le peuple est contraint d'obéir et qu'il obéit, il fait bien ; sitôt qu'il peut secouer le joug et qu'il le secoue, il fait encore mieux ; car, recouvrant sa liberté par le même droit qui la lui a ravie, ou il est bien fondé à la reprendre, ou l'on ne l'était point à la lui ôter. Mais l'ordre social est un droit sacré qui sert de base à tous les autres ; cependant ce droit n'a point sa source dans la nature ; il est donc fondé sur une convention. Il s'agit de savoir quelle est cette convention, et comment elle a pu se former.

Sitôt que les besoins de l'homme passent ses facultés et que les objets de ses désirs s'étendent et se multiplient, il faut qu'il reste éternellement malheureux, ou qu'il cherche à se donner un nouvel être duquel il tire les ressources qu'il ne trouve plus en lui-même. Sitôt que les obstacles qui nuisent à notre conservation l'emportent par leur résistance sur les forces que chaque individu peut employer à les vaincre, l'état primitif ne peut plus subsister ; et le genre humain périrait, si l'art ne venait au secours de la nature. Or, comme l'homme ne peut pas engendrer de nouvelles forces, mais seulement unir et diriger celles qui existent, il n'a plus d'autre moyen pour se conserver que de former par agrégation une somme de forces qui puisse l'emporter sur la résistance, de les mettre en jeu par un seul mobile, de les faire agir conjointement et de les diriger sur un seul objet. Tel est le problème fondamental dont l'institution de l'état donne la solution.

Copyright Arvensa Editions

Si donc on rassemble ces conditions, et qu'on écarte du pacte social ce qui n'est pas de son essence, on trouvera qu'il se réduit aux termes suivants. « Chacun de nous met en commun sa volonté, ses biens, sa force et sa personne, sous la direction de la volonté générale, et nous recevons tous en corps chaque membre comme partie inaliénable du tout. »

À l'instant, au lieu de la personne particulière de chaque contractant, cet acte d'association produit un corps moral et collectif, composé d'autant de membres que l'assemblée a de voix, et auquel le moi commun donne l'unité formelle, la vie et la volonté. Cette personne publique, qui se forme ainsi par l'union de toutes les autres, prend en général le nom de Corps politique : lequel est appelé par ses membres état quand il est passif, Souverain quand il est actif, *Puissance* en le comparant à ses semblables. À l'égard des membres eux-mêmes, ils prennent le nom de *Peuple* collectivement, et s'appellent en particulier *Citoyens*, comme membres de la *Cité* ou participants à l'autorité souveraine, et *Sujets*, comme soumis aux lois de l'état. Mais ces termes, rarement employés dans toute leur précision, se prennent souvent l'un pour l'autre ; et il suffit de les savoir distinguer, quand le sens du discours le demande.

On voit par cette formule que l'acte de la confédération primitive renferme un engagement réciproque du public avec les particuliers, et que chaque individu, contractant pour ainsi dire avec lui-même, se trouve engagé sous un double rapport : savoir, comme membre du Souverain envers les particuliers, et comme membre de l'état envers le Souverain. Mais il faut remarquer qu'on ne peut pas appliquer ici la maxime du Droit Civil que nul n'est tenu aux engagements pris avec lui-même ; car il y a bien de la différence entre s'obliger envers soi, ou envers un tout dont on fait partie. Il faut remarquer encore que la délibération publique, qui peut obliger tous les sujets envers le souverain à cause des deux différents rapports sous lesquels chacun d'eux est envisagé, ne peut, par la raison contraire, obliger le souverain envers lui-même ; et que par conséquent il est contre la nature du Corps politique que le souverain impose une loi qu'il ne puisse enfreindre. Ne pouvant se considérer que sous un seul et même rapport, il est alors dans le cas d'un particulier contractant avec soi-même. Par où l'on voit qu'il n'y a, ni ne peut y avoir, nulle espèce de loi fondamentale obligatoire pour le Corps du peuple : ce qui ne signifie pas que ce Corps ne puisse fort bien s'engager envers autrui, du moins en ce qui n'est pas contraire à sa nature ; car, à l'égard de l'étranger, il devient

Copyright Arvensa Editions

un être simple ou un individu.

Sitôt que cette multitude est ainsi réunie en un corps, on ne saurait offenser un des membres sans attaquer le corps dans une partie de son existence, encore moins offenser le corps sans que les membres s'en ressentent ; puisqu'outre la vie commune, dont il s'agit, tous risquent encore la partie d'eux-mêmes dont le souverain n'a pas actuellement disposé, et dont ils ne jouissent en sûreté que sous la protection publique. Ainsi le devoir et l'intérêt obligent également les deux parties contractantes à s'entraider mutuellement ; et les mêmes personnes doivent chercher à réunir sous ce double rapport tous les avantages qui en dépendent. Mais il y a quelques distinctions à faire en ce que le souverain, n'étant formé que des particuliers qui le composent, n'a jamais d'intérêt contraire au leur ; et que par conséquent la puissance souveraine ne saurait jamais avoir besoin de garant envers les particuliers, parce qu'il est impossible que le corps veuille jamais nuire à ses membres. Il n'en est pas de même des particuliers vis-à-vis du souverain ; à qui, malgré l'intérêt commun, rien ne répondrait de leurs engagements, s'il ne trouvait des moyens de s'assurer de leur fidélité. En effet, chaque individu peut, comme homme, avoir une volonté particulière contraire ou dissemblable à la volonté générale, qu'il a comme citoyen. Son existence absolue et indépendante peut lui faire envisager ce qu'il doit à la cause commune comme une contribution gratuite dont la perte sera moins nuisible aux autres que le payement n'en est onéreux pour lui ; et regardant la personne morale qui constitue l'état comme un être de raison, parce que ce n'est pas un homme, il jouirait des droits du citoyen sans vouloir remplir les devoirs du sujet : injustice dont le progrès causerait bientôt la ruine du Corps politique.

Afin donc que le Contrat social ne soit pas un vain formulaire, il faut qu'indépendamment du consentement des particuliers le souverain ait quelques garants le leurs engagements envers la cause commune. Le serment est ordinairement le premier de ces garants : mais, comme il est tiré d'un ordre de choses tout à fait différent et que chacun selon ses maximes internes modifie à son gré l'obligation qu'il lui impose, on y compte peu dans les institutions politiques ; et l'on préfère avec raison les sûretés plus réelles qui se tirent de la chose même. Ainsi le pacte fondamental renferme tacitement cet engagement, qui seul peut donner de la force à tous les autres, que quiconque refusera d'obéir à la volonté

Copyright Arvensa Editions

générale y sera contraint par tout le Corps. Mais il importe ici de se bien souvenir que le caractère propre et distinctif de ce pacte est que le peuple ne contracte qu'avec lui-même ; c'est à dire, le peuple en corps, comme souverain, avec les particuliers qui le composent, comme sujets : condition qui fait tout l'artifice et le jeu de la machine politique, et qui seul rend légitimes, raisonnables et sans danger, des engagements qui sans cela seraient absurdes, tyranniques et sujets aux plus énormes abus.

Ce passage de l'état de nature à l'état social produit dans l'homme un changement très remarquable, en substituant dans sa conduite la justice à l'instinct, et donnant à ses actions des rapports moraux qu'elles n'avaient point auparavant. C'est alors seulement que, la voix du devoir succédant à l'impulsion physique et le droit à l'appétit, l'homme, qui jusque-là n'avait regardé que lui-même, se voit forcé d'agir sur d'autres principes, et de consulter sa raison avant d'écouter ses penchants. Mais, quoiqu'il se prive dans cet état de plusieurs avantages qu'il tient de la nature, il en regagne de si grands, ses facultés s'exercent et se développent, ses idées s'étendent, ses sentiments s'ennoblissent et son âme toute entière s'élève à tel point que, si les abus de cette nouvelle condition ne le dégradaient point souvent au-dessous même de celle dont il est sorti, il devrait bénir sans cesse l'instant heureux qui l'en arracha pour jamais et qui, d'un animal stupide et borné, fit un être intelligent et un homme.

Réduisons toute cette balance à des termes faciles à comparer. Ce que l'homme perd par le Contrat social, c'est la liberté naturelle et un droit illimité a tout ce qui lui est nécessaire ; ce qu'il gagne, c'est la liberté civile et la propriété de tout ce qu'il possède. Pour ne pas se tromper dans ces estimations, il faut bien distinguer la liberté naturelle, qui n'a pour bornes que la force de l'individu, de la liberté civile, qui est limitée par la volonté générale ; et la possession, qui n'est que l'effet de la force ou le droit du premier occupant, de la propriété, qui ne peut être fondée que sur un titre juridique.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL, ou Essai sur la forme de la République
Première version – Livre I
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Du domaine réel.

[603]

Chaque membre de la communauté se donne à elle au moment qu'elle se forme, tel qu'il se trouve actuellement, lui et toutes ses forces, dont les biens qu'il occupe font partie. Ce n'est pas que, par cet acte, la possession change de nature en changeant de mains, et devienne propriété dans celles du souverain. Mais, comme les forces de l'état sont incomparablement plus grandes que celles de chaque particulier, la possession publique est aussi, dans le fait, plus forte et plus irrévocable, sans en être plus légitime, au moins par rapport aux étrangers. Car l'état, par rapport à ses membres, est maître de tous leurs biens par une convention solennelle : droit le plus sacré qui soit connu des hommes. Mais il ne l'est, à l'égard des autres états, que par le droit de premier occupant qu'il tient des particuliers : droit moins absurde, moins odieux que celui de conquêtes, et qui pourtant, bien examiné, n'est guère plus légitime.

Voilà comment les terres des particuliers réunies et contiguës deviennent le territoire public, et comment le droit de souveraineté, s'étendant des sujets au terrain qu'ils occupent, devient à la fois réel et personnel : ce qui met les possesseurs dans une plus grande dépendance, et fait de leurs forces mêmes les cautions de leur fidélité. Avantage qui ne paraît pas avoir été bien connu des anciens monarques, lesquels semblaient se regarder comme les chefs des hommes plutôt que comme les maîtres du pays. Aussi ne s'appelaient-ils que Rois des Perses, des Scythes, des Macédoniens ; mais les nôtres s'appellent plus habilement Rois de France, d'Espagne, d'Angleterre. En tenant ainsi le terrain, ils sont bien sûrs

Copyright Arvensa Editions

d'en tenir les habitants.

Ce qu'il y a d'admirable dans cette aliénation, c'est que, loin qu'en acceptant les biens des particuliers la communauté les en dépouille, elle ne fait que leur en assurer la légitime disposition, changer l'usurpation en un véritable droit, et la jouissance en propriété. Alors, leur titre étant respecté de tous les membres de l'état et maintenu de toutes ses forces contre l'étranger, par une cession avantageuse à la communauté et plus encore à eux-mêmes, ils ont, pour ainsi dire, acquis tout ce qu'ils ont donné : énigme qui s'explique aisément par la distinction des droits que le souverain et le propriétaire ont sur le même fonds.

Il peut arriver aussi que les hommes commencent à s'unir, avant que de rien posséder ; et que, s'emparant ensuite d'un terrain suffisant pour tous, ils en jouissent en commun, ou bien le partagent entre eux, soit également, soit selon certaines proportions établies par le souverain. Mais, de quelque manière que se fasse cette acquisition, le droit que chaque particulier a sur son propre bien est toujours subordonné au droit que la communauté a sur tous ; sans quoi, il n'y aurait ni solidité dans le lien social, ni force réelle dans l'exercice de la souveraineté.

Je terminerai ce chapitre par une remarque qui doit servir de base à tout le système social. C'est qu'au lieu de détruire l'égalité naturelle le pacte fondamental substitue au contraire une égalité morale et légitime à ce que la nature avait pu mettre d'inégalité physique entre les hommes ; et que, pouvant naturellement être inégaux en force ou en génie, ils deviennent tous égaux par convention et de droit.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL, ou Essai sur la forme de la République
Première version – Livre I
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 4. En quoi consiste la souveraineté, et ce qui la rend inaliénable.

Il y a donc dans l'état une force commune qui le soutient, une volonté générale qui dirige cette force, et c'est l'application de l'une à l'autre qui constitue la souveraineté. Par où l'on voit que le souverain n'est par sa nature qu'une personne morale, qu'il n'a qu'une existence abstraite et collective, et que l'idée qu'on attache à ce mot ne peut être unie à celle d'un simple individu. Mais, comme c'est ici une proposition des plus importantes en matière de droit politique, tâchons de la mieux éclaircir.

Je crois pouvoir poser pour une maxime incontestable, que la volonté générale peut seule diriger les forces de l'état selon la fin de son institution, qui est le bien commun. Car, si l'opposition des intérêts particuliers a rendu nécessaire l'établissement des sociétés civiles, c'est l'accord de ces mêmes intérêts qui l'a rendu possible. C'est ce qu'il y a de commun dans ces différents intérêts qui forme le lien social ; et s'il n'y avait pas quelque point dans lequel tous les intérêts s'accordent, la société ne saurait exister. Or, comme la volonté tend toujours au bien de l'être qui veut, que la volonté particulière a toujours pour objet l'intérêt privé, et la volonté générale l'intérêt commun, il s'ensuit que cette dernière est, ou doit être, seule le vrai mobile du Corps social.

Je conviens qu'on peut mettre en doute si quelque volonté particulière ne saurait s'accorder en tout avec la volonté générale ; et par conséquent, supposé qu'une telle volonté particulière existât, si l'on ne pourrait pas sans inconvénient lui confier l'entière direction des forces publiques. Mais, sans prévenir sur cette question les solutions que j'en donnerai ci-après, chacun doit voir dès à présent qu'une volonté particulière, substituée à la

Copyright Arvensa Editions

volonté générale, est un instrument superflu quand elles sont d'accord, et nuisible quand elles sont opposées. On doit voir encore qu'une pareille supposition est absurde et impossible par la nature des choses ; car l'intérêt privé tend toujours aux préférences, et l'intérêt public à l'égalité.

De plus ; quand on aurait trouvé pour un moment l'accord des deux volontés, on ne pourrait jamais s'assurer que cet accord durerait encore le moment d'après, et qu'il ne naîtrait jamais d'opposition entre elles. L'ordre des choses humaines est sujet à tant de révolutions, et les manières de penser, ainsi que les manières d'être, changent avec tant de facilité, que ce serait une témérité d'affirmer qu'on voudra demain ce qu'on veut aujourd'hui ; et, si la volonté générale est moins sujette à cette inconstance, rien n'en peut mettre à couvert la volonté particulière. Ainsi, quand même le Corps social pourrait dire une fois : « je veux maintenant tout ce que veut un tel homme, » jamais il ne pourrait dire en parlant du même homme : « ce qu'il voudra demain, je le voudrai encore. » Or, la volonté générale, qui doit diriger l'état, n'est pas celle d'un temps passé, mais celle du moment présent ; et le vrai caractère de la souveraineté est qu'il y ait toujours accord de temps, de lieu, d'effet, entre la direction de la volonté générale et l'emploi de la force publique : accord sur lequel on ne peut plus compter, sitôt qu'une autre volonté, telle qu'elle puisse être, dispose de cette force. Il est vrai que, dans un état bien réglé, l'on peut toujours inférer la durée d'un acte de la volonté du peuple, de ce qu'il ne le détruit pas par un acte contraire. Mais c'est toujours en vertu d'un consentement présent et tacite que l'acte antérieur peut continuer d'avoir son effet ; dans la suite, on verra quelles conditions sont nécessaires pour faire présumer ce consentement.

Comme dans la constitution de l'homme l'action de l'âme sur le corps est l'abîme de la philosophie, de même l'action de la volonté générale sur la force publique est l'abîme de la politique dans la constitution de l'état. C'est là que tous les Législateurs se sont perdus. J'exposerai dans la suite les meilleurs moyens qu'on ait employés à cet effet, et je ne me fierai pour les apprécier au raisonnement qu'autant qu'il sera justifié par l'expérience. Si vouloir et faire sont la même chose pour tout être libre, et si la volonté d'un tel être mesure exactement la quantité de ses forces, qu'il emploie à l'accomplir, il est évident que, dans tout ce qui n'excède pas la puissance publique, l'état exécuterait toujours fidèlement tout ce que veut le souverain et comme il le veut, si la volonté était un acte aussi simple, et

Copyright Arvensa Editions

l'action un effet aussi immédiat, de cette même volonté, dans le corps civil que dans le corps humain.

Mais, quand même la liaison dont je parle serait établie aussi bien qu'elle peut l'être, toutes les difficultés ne seraient pas levées. Les ouvrages des hommes, toujours moins parfaits que ceux de la nature, ne vont jamais si directement à leur fin. L'on ne peut éviter en politique, non plus qu'en mécanique, d'agir plus faiblement ou moins vite, et de perdre de la force ou du temps. La volonté générale est rarement celle de tous, et la force publique est toujours moindre que la somme des forces particulières ; de sorte qu'il y a dans les ressorts de l'état un équivalent aux frottements des machines, qu'il faut savoir réduire à la moindre quantité possible, et qu'il faut du moins calculer et déduire d'avance de la force totale, pour proportionner exactement les moyens qu'on emploie à l'effet qu'on veut obtenir. Mais, sans entrer dans ces pénibles recherches qui font la science du Législateur, achevons de fixer l'idée de l'état civil.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL, ou Essai sur la forme de la République
Première version – Livre I
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 5. Fausses notions du lien social.

Il y a mille manières de rassembler les hommes, il n'y en a qu'une de les unir. C'est pour cela que je ne donne dans cet ouvrage qu'une méthode pour la formation des sociétés politiques ; quoique, dans la multitude d'agrégations qui existent actuellement sous ce nom, il n'y en ait peut-être pas deux qui aient été formées de la même manière, et pas une qui l'ait été selon celle que j'établis. Mais je cherche le droit et la raison, et ne dispute pas des faits. Cherchons sur ces règles quels jugements on doit porter des autres voies d'association civile, telles que les supposent la plupart nos écrivains.

1. Que l'autorité naturelle d'un père de famille s'étende sur ses enfants au-delà même de leur faiblesse et de leur besoin, et qu'en continuant de lui obéir ils fassent à la fin par habitude et par reconnaissance ce qu'ils faisaient d'abord par nécessité, cela se conçoit sans peine ; et les liens qui peuvent unir la famille sont faciles à voir. Mais que, le père venant à mourir, un des enfants usurpe sur ses frères, dans un âge approchant du sien, et même sur des étrangers le pouvoir que le père avait sur tous, voilà ce qui n'a plus de raison ni de fondement. Car les droits naturels de l'âge, de la force, de la tendresse paternelle, les devoirs de la gratitude filiale, tout manque à la fois dans ce nouvel ordre ; et les frères sont imbéciles ou dénaturés de soumettre leurs enfants au joug d'un homme qui, selon la loi naturelle, doit donner toute préférence aux siens. On ne voit plus ici dans les choses de nœuds qui unissent le chef et les membres. La force agit seule, et la nature ne dit plus rien.

Arrêtons-nous un instant à ce parallèle fait avec emphase par tant d'auteurs. Premièrement, quand il y aurait entre l'état et la famille autant

Copyright Arvensa Editions

de rapports qu'ils le prétendent, il ne s'ensuivrait pas pour cela que les règles de conduite propres à l'une de ces deux sociétés convinssent à l'autre. Elles diffèrent trop en grandeur pour pouvoir être administrées de la même manière ; et il y aura toujours une extrême différence entre le gouvernement domestique, où le père voit tout par lui-même, et le gouvernement civil, où le chef ne voit presque rien que par les yeux d'autrui. Pour que les choses devinssent égales à cet égard, il faudrait que les talents, la force, et toutes les facultés du père augmentassent en raison de la grandeur de la famille ; et que l'âme d'un puissant monarque fût à celle d'un homme ordinaire comme l'étendue de son empire est à l'héritage d'un particulier.

Mais comment le gouvernement de l'état pourrait-il être semblable à celui de la famille, dont le principe est si différent ? Le père étant physiquement plus fort que ses enfants, aussi longtemps que son secours leur est nécessaire le pouvoir paternel passe avec raison pour être établi par la nature. Dans la grande famille, dont tous les membres sont naturellement égaux, l'autorité politique, purement arbitraire quant à son institution, ne peut être fondée que sur des conventions, ni le magistrat commander au citoyen qu'en vertu des lois. Les devoirs du père lui sont dictés par des sentiments naturels, et d'un ton qui lui permet rarement de désobéir. Les chefs n'ont point de semblable règle, et ne sont réellement tenus envers le peuple qu'à ce qu'ils lui ont promis de faire, et dont il est en droit d'exiger l'exécution. Une autre différence plus importante encore est que, les enfants n'ayant rien que ce qu'ils reçoivent du père, il est évident que tous les droits de propriété lui appartiennent ou émanent de lui. C'est tout le contraire dans la grande famille, où l'administration générale n'est établie que pour assurer la possession particulière, qui lui est antérieure. Le principal objet des travaux de toute la maison est de conserver et d'accroître le patrimoine du père, afin qu'il puisse un jour le partager entre ses enfants sans les appauvrir ; au lieu que la richesse du prince, loin de rien ajouter au bien-être des particuliers, leur coûte presque toujours la paix et l'abondance. Enfin la petite famille est destinée à s'éteindre et à se résoudre un jour en plusieurs autres familles semblables. Mais, la grande étant faite pour durer toujours dans le même état, il faut que la première s'augmente pour se multiplier ; et non seulement il suffit que l'autre se conserve, on peut prouver même que toute augmentation lui est plus préjudiciable qu'utile.

Copyright Arvensa Editions

Par plusieurs raisons tirées de la nature de la chose, le père doit commander dans la famille. Premièrement, l'autorité ne doit pas être égale entre le père et la mère ; mais il faut que le gouvernement soit un, et que, dans les partages d'avis, il y ait une voix prépondérante qui décide. 2°. Quelques légères qu'on veuille supposer les incommodités particulières à la femme, comme elles sont toujours pour elle un intervalle d'inaction, c'est une raison suffisante pour l'exclure de cette primauté ; car, quand la balance est parfaitement égale, un rien suffit pour la faire pencher. De plus, le mari doit avoir inspection sur la conduite de la femme, parce qu'il lui importe que les enfants qu'il est forcé de reconnaître n'appartiennent pas à d'autres qu'à lui. La femme, qui n'a rien de semblable à craindre, n'a pas le même droit sur le mari. 3°. Les enfants doivent obéir au père, d'abord par nécessité, ensuite par reconnaissance ; après avoir reçu de lui leurs besoins durant la moitié de leur vie, ils doivent consacrer l'autre à pourvoir aux siens. 4°. À l'égard des domestiques, ils lui doivent aussi leurs services en échange de l'entretien qu'il leur donne ; sauf à rompre le marché dès qu'il cesse de leur convenir. Je ne parle point de l'esclavage, parce qu'il est contraire à la nature, et que rien ne peut l'autoriser.

Il n'y a rien de tout cela dans la société politique. Loin que le chef ait un intérêt naturel au bonheur des particuliers, il ne lui est pas rare de chercher le sien dans leur misère. La couronne est-elle héréditaire ? C'est souvent un enfant qui commande à des hommes. Est-elle élective ? Mille inconvénients se font sentir dans les élections ; et l'on perd, dans l'un et dans l'autre cas, tous les avantages de la paternité. Si vous n'avez qu'un seul chef, vous êtes à la discrétion d'un maître qui n'a nulle raison de vous aimer ; si vous en avez plusieurs, il faut supporter à la fois leur tyrannie et leurs divisions. En un mot ; les abus sont inévitables et leurs suites funestes dans toute société, où l'intérêt public et les lois n'ont aucune force naturelle et sont sans cesse attaqués par l'intérêt personnel et les passions du chef et des membres.

Quoique les fonctions du père de famille et du prince doivent tendre au même but, c'est par des voies si différentes, leurs devoirs et leurs droits sont tellement distingués, qu'on ne peut les confondre sans se former les plus fausses idées des principes de la société, et sans tomber dans des erreurs fatales au genre humain. En effet, si la voix de la nature est le meilleur conseil que doive écouter un bon père pour bien remplir ses devoirs, elle n'est pour le magistrat qu'un faux guide qui travaille sans

Copyright Arvensa Editions

cesse à l'écarter des siens, et qui l'entraîne tôt ou tard à sa perte ou à celle de l'état, s'il n'est retenu par la prudence ou par la vertu. La seule précaution nécessaire au père de famille est de se garantir de la dépravation, et d'empêcher que les inclinations naturelles ne se corrompent en lui ; mais ce sont elles qui corrompent le magistrat. Pour bien faire, le premier n'a qu'à consulter son coeur ; l'autre devient un traître, au moment qu'il écoute le sien ; sa raison même lui doit être suspecte, et il ne doit suivre que la raison publique, qui est la Loi. Aussi la nature a-t-elle fait une multitude de bons pères de famille ; mais j'ignore si la sagesse humaine a jamais fait un bon roi. Qu'on voie dans le *Civilis* de Platon les qualités que cet homme royal doit avoir, et qu'on cite quelqu'un qui les ait eues. Quand on supposerait même que cet homme ait existé et qu'il ait porté la couronne, la raison permet-elle d'établir sur un prodige la règle des gouvernements humains ? Il est donc certain que le lien social de la Cité n'a pu ni dû se former par l'extension de celui de la famille, ni sur le même modèle.

2. Qu'un homme riche et puissant, ayant acquis d'immenses possessions en terres, imposât des lois à ceux qui s'y voulaient établir ; qu'il ne le leur permît qu'à condition de reconnaître son autorité suprême et d'obéir à toutes ses volontés ; je puis encore concevoir cela. Mais comment concevrai-je qu'un traité, qui suppose des droits antérieurs, soit le premier fondement du Droit, et qu'il n'y ait pas dans cet acte tyrannique double usurpation : savoir, sur la propriété de la terre et sur la liberté des habitants ? Comment un particulier peut-il s'emparer d'un territoire immense et en priver le genre humain, autrement que par une usurpation punissable, puisqu'elle ôte au reste des habitants du monde le séjour et les aliments que la nature leur donne en commun ? Accordons au besoin et au travail le droit de premier occupant ; pourrons-nous ne pas donner des bornes à ce droit ? Suffira-t-il de mettre le pied sur un terrain commun pour s'en prétendre aussitôt propriétaire exclusif ? Suffira-t-il d'avoir la force d'en chasser tous les autres pour leur ôter le droit d'y revenir ? Jusqu'où l'acte de prise de possession peut-il fonder la propriété ? Quand Nuñez Balbao prenait sur le rivage possession de la mer du Sud et de toute l'Amérique méridionale au nom de la couronne de Castille, était-ce assez pour en déposséder tous les habitants et en exclure tous les princes du monde ? Sur ce pied-là ces cérémonies se multipliaient assez vainement. Car le Roi Catholique n'avait tout d'un coup qu'à prendre de son cabinet

Copyright Arvensa Editions

possession de tout l'univers : sauf à retrancher ensuite de son empire ce qui était auparavant possédé par les autres princes.

Quelles sont donc les conditions nécessaires pour autoriser sur un terrain quelconque le droit de premier occupant ? Premièrement, qu'il ne soit encore habité par personne ; secondement, qu'on n'en occupe que la quantité dont on a besoin pour sa subsistance ; en troisième lieu, qu'on en prenne possession non par une vaine cérémonie, mais par le travail et la culture : seul signe de propriété qui doive être respecté d'autrui. Les droits d'un homme avant l'état de société ne peuvent aller plus loin ; et tout le reste, n'étant que violence et usurpation contre le droit de nature, ne peut servir de fondement au droit social.

Or, quand je n'ai pas plus de terrain qu'il n'en faut pour mon entretien, et assez de bras pour le cultiver, si j'en aliène encore, il m'en restera moins qu'il ne m'en faudra. Que puis-je donc céder aux autres sans m'ôter ma subsistance ? ou quel accord ferai-je avec eux, pour les mettre en possession de ce qui ne m'appartient pas ? Quant aux conditions de cet accord, il est très évident qu'elles sont illégitimes et nulles pour ceux qu'elles soumettent sans réserve à la volonté d'un autre. Car, outre qu'une telle soumission est incompatible avec la nature de l'homme, et que c'est ôter toute moralité à ses actions que d'ôter toute liberté à sa volonté, c'est une convention vaine, absurde, impossible, de stipuler d'un côté une autorité absolue, et de l'autre une obéissance sans bornes. N'est-il pas clair qu'on n'est engagé à rien envers celui dont on a droit de tout exiger ? et cette seule condition, incompatible avec toute autre, n'entraîne-t-elle pas nécessairement la nullité de l'acte ? Car, comment mon esclave pourrait-il avoir des droits contre moi, puisque tout ce qu'il a m'appartient, et que, son droit étant le mien, ce droit de moi contre moi-même est un mot qui n'a aucun sens ?

3. Que par le droit de guerre le vainqueur, au lieu de tuer ses captifs, les réduise en une servitude éternelle ; sans doute il fait bien pour son profit. Mais puisqu'il n'en use ainsi que par le droit de la guerre, l'état de guerre ne cesse point entre les vaincus et lui ; car il ne peut cesser que par une convention libre et volontaire, comme il a commencé. Que s'il ne les tue pas tous, cette prétendue grâce n'en est point une, quand il faut la payer de sa liberté, qui seule peut donner un prix à la vie. Comme ces captifs lui sont plus utiles vivants que morts, il les laisse vivre pour son intérêt et non pas pour le leur ; ils ne lui doivent donc rien que l'obéissance aussi

Copyright Arvensa Editions

longtemps qu'ils sont forcés de lui obéir. Mais à l'instant que le peuple subjugué peut secouer un joug imposé par force et se défaire de son maître, c'est à dire de son ennemi, s'il le peut, il le doit ; et recouvrant sa liberté légitime, il ne fait qu'user du droit de guerre, qui ne cesse point tant que la violence qu'il autorise a lieu. Or, comment l'état de guerre servirait-il de base à un traité d'union qui n'a pour objet que la justice et la paix ? Peut-on rien concevoir de plus absurde que de dire : « nous sommes unis en un seul corps, attendu que la guerre subsiste entre nous ? » Mais la fausseté de ce prétendu droit de tuer les captifs a été si bien reconnue qu'il n'y a plus d'homme civilisé qui ose exercer ou réclamer ce chimérique et barbare droit, ni même de sophiste payé qui l'ose soutenir.

Je dis donc, premièrement, que, le vainqueur n'ayant pas le droit de mettre à mort les vaincus sitôt qu'ils rendent les armes, il ne peut fonder leur esclavage sur un droit qui n'existe point. Secondement, que, quand même le vainqueur aurait ce droit et ne s'en prévaudrait pas, il ne résulterait jamais de là un état civil, mais seulement un état de guerre modifié.

Ajoutons que, si par ce mot de guerre on entend la guerre publique, on suppose des sociétés antérieures, dont on n'explique point l'origine. Si l'on entend la guerre privée et d'homme à homme, on n'aura par-là qu'un maître et des esclaves, jamais un chef et des citoyens ; et, pour distinguer ce dernier rapport, il faudra toujours supposer quelque convention sociale qui fasse un Corps de peuple et unisse les membres entre eux, ainsi qu'à leur chef.

Tel est, en effet, le véritable caractère de l'état civil ; un peuple est un peuple indépendamment de son chef ; et, si le prince vient à périr, il existe encore entre les sujets des liens qui les maintiennent en Corps de nation. Vous ne trouvez rien de pareil dans les principes de la tyrannie. Sitôt que le tyran cesse d'exister, tout se sépare et tombe en poussière, comme un chêne en un tas de cendres, quand le feu s'éteint après l'avoir dévoré.

4. Que par le laps de temps une violente usurpation devienne enfin un pouvoir légitime ; que la prescription seule puisse changer un usurpateur en magistrat suprême, et un troupeau d'esclaves en Corps de nation ; c'est ce que beaucoup de savants hommes ont osé soutenir, et à quoi il ne manque d'autre autorité que celle de la raison. Bien loin qu'une longue violence puisse, à force de temps, se transformer en un gouvernement juste, il est incontestable au contraire que, quand un peuple serait assez

Copyright Arvensa Editions

insensé pour accorder volontairement à son chef un pouvoir arbitraire, ce pouvoir ne saurait être transmis sur d'autres générations, et que sa durée seule est capable de le rendre illégitime. Car on ne peut présumer que les enfants à naître approuveront l'extravagance de leurs pères, ni leur faire porter justement la peine d'une faute qu'ils n'ont pas commise.

On nous dira, je le sais, que comme ce qui n'existe point n'a aucune qualité, l'enfant qui est encore à naître n'a aucun droit ; de sorte que ses parents peuvent renoncer aux leurs, pour eux et pour lui, sans qu'il ait à s'en plaindre. Mais pour détruire un si grossier sophisme, il suffit de distinguer les droits que le fils tient uniquement de son père, comme la propriété de ses biens, des droits qu'il ne tient que de la nature et de sa qualité d'homme, comme la liberté. Il n'est pas douteux que par la loi de raison le père ne puisse aliéner les premiers, dont il est seul propriétaire, et en priver ses enfants. Mais il n'en est pas de même des autres, qui sont des dons immédiats de la nature, et dont par conséquent nul homme ne les peut dépouiller. Supposons qu'un conquérant habile et zélé pour le bonheur de ses sujets leur eût persuadé qu'avec un bras de moins ils en seraient plus tranquilles et plus heureux : en serait-ce assez pour obliger tous les enfants à perpétuité de se faire couper un bras, pour remplir les engagements de leurs pères ?

À l'égard du consentement tacite par lequel on veut légitimer la tyrannie, il est aisé de voir qu'on ne peut le présumer du plus long silence ; parce qu'outre la crainte, qui empêche les particuliers de protester contre un homme qui dispose de la force publique, le peuple, qui ne peut manifester sa volonté qu'en Corps, n'a pas le pouvoir de s'assembler pour la déclarer. Au contraire, le silence des citoyens suffit pour rejeter un chef non reconnu : il faut qu'ils parlent pour l'autoriser et qu'ils parlent en pleine liberté. Au reste, tout ce que disent là-dessus les jurisconsultes, et autres gens payés pour cela, ne prouve point que le peuple n'ait pas le droit de reprendre sa liberté usurpée, mais qu'il est dangereux de le tenter. C'est aussi ce qu'il ne faut jamais faire, quand on connaît de plus grands maux que celui de l'avoir perdue.

Toute cette dispute du pacte social me semble se réduire à une question très simple. Qu'est-ce qui peut avoir engagé les hommes à se réunir volontairement en corps de société, si ce n'est leur utilité commune ? L'utilité commune est donc le fondement de la société civile. Cela posé, qu'y a-t-il à faire pour distinguer les états légitimes des

Copyright Arvensa Editions

attroupements forcés, que rien n'autorise, sinon de considérer l'objet ou la fin des uns et des autres ? Si la forme de la société tend au bien commun, elle suit l'esprit de son institution ; si elle n'a en vue que l'intérêt des chefs, elle est illégitime par droit de raison et d'humanité ; car, quand même l'intérêt public s'accorderait quelquefois avec celui de la tyrannie, cet accord passager ne saurait suffire pour autoriser un gouvernement dont il ne serait pas le principe. Quand Grotius nie que tout pouvoir soit établi en faveur de ceux qui sont gouvernés, il n'a que trop raison dans le fait ; mais c'est du droit qu'il est question. Sa preuve unique est singulière ; il la tire du pouvoir d'un maître sur son esclave, comme si l'on autorisait un fait par un fait, et que l'esclavage lui-même fût moins inique que la tyrannie. C'est précisément le droit d'esclavage qu'il fallait établir. Il n'est pas question de ce qui est, mais de ce qui est convenable et juste ; ni du pouvoir auquel on est forcé d'obéir, mais de celui qu'on est obligé de reconnaître.

Copyright Arvensa Editions

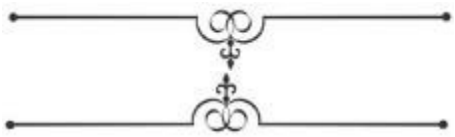

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL, ou Essai sur la forme de la République
Première version – Livre I
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 6. Des droits respectifs du souverain et du citoyen.

Si l'intérêt commun est l'objet de l'association, il est clair que la volonté générale doit être la règle des actions du Corps social. C'est le principe fondamental que j'ai tâché d'établir. Voyons maintenant quel doit être l'empire de cette volonté sur les particuliers, et comment elle se manifeste à tous.

L'état ou la cité faisant une personne morale, dont la vie consiste dans le concours et l'union de ses membres, le premier et le plus important de ses soins est celui de sa propre conservation : soin qui demande une force universelle et compulsive, pour mouvoir et disposer chaque partie de la manière la plus convenable au tout. Ainsi, comme la nature donne à chaque homme un pouvoir absolu sur ses membres, le pacte social donne au Corps politique un pouvoir absolu sur les siens ; et c'est ce même pouvoir dont l'exercice, dirigé par la volonté générale, porte, comme je l'ai dit, le nom de souveraineté.

Mais comme, outre la personne publique, nous avons à considérer les personnes privées qui la composent, et dont la vie et l'existence est naturellement indépendante de la sienne, cette matière demande quelque discussion.

Tout consiste à bien distinguer les droits que le souverain a sur les citoyens de ceux qu'il doit respecter en eux ; et les devoirs qu'ils ont à remplir en qualité de sujets du droit naturel dont ils doivent jouir en qualité d'hommes. Il est certain que tout ce que chacun aliène par le pacte social de ses facultés naturelles, de ses biens, de sa liberté, c'est seulement

Copyright Arvensa Editions

la partie de tout cela dont la possession importe à la société.

Ainsi tous les services qu'un citoyen peut rendre à l'état, il les lui doit ; et le souverain de son côté ne peut charger les sujets d'aucune chaîne inutile à la communauté : car sous la loi de raison rien ne se fait sans cause, non plus que sous la loi de nature. Mais il ne faut pas confondre ce qui est convenable avec ce qui est nécessaire, le simple devoir avec le droit étroit, et ce qu'on peut exiger de nous avec ce que nous devons faire volontairement.

Les engagements qui nous lient au Corps social ne sont obligatoires que parce qu'ils sont mutuels, et leur nature est telle qu'on ne peut travailler pour autrui sans travailler en même temps pour soi. Pourquoi la volonté générale est-elle toujours droite, et pourquoi tous veulent-ils constamment le bonheur de chacun d'eux, si ce n'est parce qu'il n'y a personne qui ne s'approprie en secret ce mot chacun, et qui ne songe à lui-même en votant pour tous ? Ce qui prouve que l'égalité de droit et la notion de justice, qui en découle, dérive de la préférence que chacun se donne, et par conséquent de la nature de l'homme ; que la volonté générale, pour être vraiment telle, doit être générale dans son objet ainsi que dans son essence ; qu'elle doit partir de tous pour retourner à tous ; et qu'elle perd sa rectitude naturelle, sitôt qu'elle tombe sur un sujet individuel et déterminé ; parce qu'alors, jugeant de ce qui n'est pas nous, nous n'avons aucun vrai principe d'équité qui nous guide.

En effet, sitôt qu'il s'agit d'un fait ou d'un droit particulier sur un point qui n'a pas été réglé par une convention générale et antérieure, l'affaire devient contentieuse ; c'est un procès où les particuliers intéressés sont une des parties, et le public l'autre, mais où je ne vois ni la loi qu'il faut suivre, ni le juge qui doit prononcer. Il serait ridicule de vouloir alors s'en rapporter à une expresse décision de la volonté générale, qui ne peut être que la conclusion de l'une des parties, et qui par conséquent n'est pour l'autre qu'une volonté particulière, sujette en cette occasion à l'injustice ou à l'erreur. Ainsi, de même qu'une volonté particulière ne peut représenter la volonté générale, la volonté générale, à son tour, ne peut, sans changer de nature, devenir une volonté particulière ; elle ne peut prononcer nommément ni sur un homme, ni sur un fait. Quand le peuple d'Athènes, par exemple, nommait ou cassait ses chefs, décernait une récompense à l'un, imposait une amende à l'autre, et par des multitudes de décrets particuliers exerçait indistinctement tous les actes du gouvernement, le

Copyright Arvensa Editions

peuple alors n'avait plus de volonté générale, proprement dit ; il n'agissait plus comme souverain, mais comme magistrat.

On doit concevoir par-là que ce qui généralise la volonté publique n'est pas la quantité des votants, mais l'intérêt commun qui les unit. Car, dans cette institution, chacun se soumet nécessairement aux conditions qu'il impose aux autres : accord admirable de l'intérêt et de la justice, qui donne aux délibérations communes un caractère d'équité qu'on voit évanouir dans la discussion de toute affaire particulière, faute d'un intérêt commun qui unisse et identifie la volonté du juge avec celle de la partie.

Par quelque côté qu'on remonte au principe, on arrive toujours à la même conclusion : savoir, que le pacte social établit entre les citoyens une telle égalité de droit qu'ils s'engagent tous sous les mêmes conditions, et doivent jouir tous des mêmes avantages. Ainsi, par la nature du pacte, tout acte de souveraineté, c'est à dire, tout acte authentique de volonté générale, oblige ou favorise également tous les citoyens ; de sorte que le souverain connaît seulement le Corps de la nation, et ne distingue aucun de ceux qui le composent. Qu'est-ce donc proprement qu'un acte de souveraineté ? Ce n'est pas un ordre du supérieur à l'inférieur, ni un commandement du maître à l'esclave ; mais une convention du Corps de l'état avec chacun de ses membres : convention légitime, parce qu'elle a pour base le Contrat social ; équitable, parce qu'elle est volontaire et générale ; utile, parce qu'elle ne peut avoir d'autre objet que le bien de tous ; et solide, parce qu'elle a pour garants la force publique et le pouvoir suprême. Tant que les sujets ne sont soumis qu'à de telles conventions, ils n'obéissent à personne, mais seulement à leur propre volonté ; et demander jusqu'où s'étendent les droits respectifs du souverain et des particuliers, c'est demander jusqu'à quel point ceux-ci peuvent s'engager avec eux-mêmes : chacun envers tous, et tous envers chacun d'eux.

Il s'ensuit de là que le pouvoir souverain, tout absolu, tout sacré, tout inviolable qu'il est, ne passe ni ne peut passer les bornes des conventions générales, et que tout homme peut disposer pleinement de ce qui lui a été laissé de ses biens et de sa liberté par ces conventions ; de sorte que le souverain n'est jamais en droit de charger un particulier plus qu'un autre ; parce qu'alors, l'affaire devenant particulière, son pouvoir n'est plus compétent.

Ces distinctions une fois admises, il est si faux que dans le Contrat social il y ait de la part des particuliers aucune renonciation véritable, que leur

Copyright Arvensa Editions

situation, par l'effet de ce Contrat, se trouve réellement préférable à ce qu'elle était auparavant ; et qu'au lieu d'une simple aliénation ils n'ont fait qu'un échange avantageux d'une manière d'être incertaine et précaire contre une autre meilleure et plus sûre : de l'indépendance naturelle contre la liberté civile ; de leur pouvoir de nuire à autrui contre leur sûreté personnelle ; et de leur force, que d'autres pouvaient surmonter, contre un droit que l'union sociale rend invincible. Leur vie même, qu'ils ont dévouée à l'état, en est continuellement protégée ; et lorsqu'ils l'exposent ou la perdent pour sa défense, que font-ils alors qu'ils ne fissent plus fréquemment et avec plus de danger dans l'état de nature, lorsque, livrant des combats inévitables, ils défendraient au péril de la vie ce qui leur sert à la conserver ? Tous ont à combattre au besoin pour la patrie, il est vrai ; mais aussi nul n'a jamais à combattre pour soi. Ne gagne-t-on pas encore à courir, pour ce qui fait notre sûreté, une partie des risques qu'il faudrait courir pour nous-mêmes, sitôt qu'elle nous serait ôtée.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL, ou Essai sur la forme de la République
Première version – Livre I
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 7. Nécessité des lois positives.

Voilà, ce me semble, les plus justes idées qu'on puisse avoir du pacte fondamental qui est la base de tout vrai Corps politique : idées qu'il importait d'autant plus de développer que, faute de les avoir bien conçues, tous ceux qui ont traité de cette matière ont toujours fondé le gouvernement civil sur des principes arbitraires, qui ne découlent point de la nature de ce pacte. On verra dans la suite avec quelle facilité tout le système politique se déduit de ceux que je viens d'établir, et combien les conséquences en sont naturelles et lumineuses. Mais achevons de poser les fondements de notre édifice.

L'union sociale ayant un objet déterminé, sitôt qu'elle est formée, il faut chercher à le remplir. Pour que chacun veuille ce qu'il doit faire selon l'engagement du Contrat social, il faut que chacun sache ce qu'il doit vouloir. Ce qu'il doit vouloir, c'est le bien commun ; ce qu'il doit fuir, c'est le mal public. Mais, l'état n'ayant qu'une existence idéale et conventionnelle, ses membres n'ont aucune sensibilité naturelle et commune, par laquelle immédiatement avertis ils reçoivent une impression agréable de ce qui lui est utile, et une impression douloureuse sitôt qu'il est offensé. Loin de prévenir les maux qui l'attaquent, rarement sont-ils à temps d'y remédier quand ils commencent à les sentir ; il faut les prévoir de loin pour les détourner ou les guérir. Comment donc les particuliers garantiraient-ils la communauté des maux qu'ils ne peuvent ni voir ni sentir qu'après coup ? comment lui procureraient-ils des biens dont ils ne peuvent juger qu'après leur effet ? Comment s'assurer d'ailleurs que, sans cesse rappelés par la nature à leur condition primitive, ils ne négligeront jamais cette autre condition artificielle, dont l'avantage ne leur est sensible

Copyright Arvensa Editions

que par des conséquences souvent fort éloignées ? Supposons-les toujours soumis à la volonté générale, comment cette volonté pourra-t-elle se manifester dans toutes les occasions ? Sera-t-elle toujours évidente ? L'intérêt particulier ne l'offusquera-t-il jamais de ses illusions ? Le peuple restera-t-il toujours assemblé pour la déclarer, ou s'en remettra à des particuliers toujours prêts à lui substituer la leur ? Enfin, comment tous agiront-ils de concert, quel ordre mettront-ils dans leurs affaires, quels moyens auront-ils de s'entendre, et comment feront-ils entre eux la répartition des travaux communs ?

Ces difficultés, qui devaient paraître insurmontables, ont été levées par la plus sublime de toutes les institutions humaines, ou plutôt par une inspiration céleste qui apprit au peuple à imiter ici-bas les décrets immuables de la divinité. Par quel art inconcevable a-t-on pu trouver le moyen d'assujettir les hommes pour les rendre libres ? d'employer au service de l'état les biens, les bras, la vie même de ses membres, sans les contraindre et sans les consulter ? d'enchaîner leur volonté de leur propre aveu ? de faire valoir leur consentement contre leur refus ? et de les forcer à se punir eux-mêmes, quand ils font ce qu'ils n'ont pas voulu ? Comment se peut-il faire que tous obéissent et que nul ne commande ? qu'ils servent et n'aient point de maître ? d'autant plus libres en effet que, sous une apparente sujétion, nul ne perd de sa liberté que ce qui peut nuire à celle d'un autre ? Ces prodiges sont l'ouvrage de la Loi. C'est à la Loi seule que les hommes doivent la justice et la liberté. C'est cet organe salutaire de la volonté de tous qui rétablit dans le droit l'égalité naturelle entre les hommes. C'est cette voix céleste qui dicte à chaque citoyen les préceptes de la raison publique, et lui apprend à se conduire sur les maximes de son propre jugement, et à n'être pas sans cesse en contradiction avec lui-même. Les lois sont l'unique mobile du Corps politique ; il n'est actif et sensible que par elles. Sans les lois, l'état formé n'est qu'un corps sans âme ; il existe et ne peut agir. Car ce n'est pas assez que chacun soit soumis à la volonté générale ; pour la suivre, il la faut connaître. Voilà d'où naît la nécessité d'une législation.

Les lois ne sont proprement que les conditions de l'association civile. Le peuple soumis aux lois en doit donc être l'auteur ; car il n'appartient qu'à ceux qui s'associent de déclarer les conditions sous lesquelles ils veulent s'associer. Mais comment les déclareront-ils ? Sera-ce d'un commun accord, et par une inspiration subite ? Le Corps politique a-t-il un organe pour

Copyright Arvensa Editions

énoncer ses volontés ? Qui lui donnera la prévoyance nécessaire pour en former les actes et les publier d'avance ? ou comment les prononcera-t-il au moment du besoin ? Comment voudrait-on qu'une multitude aveugle qui souvent ne sait ce qu'elle veut, parce qu'elle sait rarement ce qui lui est bon, pût former et exécuter d'elle-même une entreprise aussi difficile qu'un système de législation, qui est le plus sublime effort de la sagesse et de la prévoyance humaine ? De lui-même, le peuple veut toujours le bien ; mais, de lui-même, il ne le voit pas toujours. La volonté générale est toujours droite, il n'est jamais question de la rectifier ; mais il faut savoir l'interroger à propos. Il faut lui présenter les objets tels qu'ils sont, quelquefois tels qu'ils doivent lui paraître ; lui montrer le bon chemin qu'elle veut suivre ; la garantir de la séduction des volontés particulières ; rapprocher à ses yeux les lieux et les temps ; balancer l'illusion des avantages présents et sensibles par le danger des maux éloignés et cachés. Les particuliers voient le bien qu'ils rejettent ; le public veut le bien qu'il ne voit pas. Tous ont également besoin de guides ; il faut obliger les uns à conformer leurs volontés à leur raison ; il faut apprendre à l'autre à connaître ce qu'il veut. Alors des lumières publiques résultera la vertu des particuliers ; et de cette union de l'entendement et de la volonté dans le Corps social, l'exact concours des parties et la plus grande force du tout. Voilà d'où naît la nécessité d'un Législateur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

DU CONTRAT SOCIAL, OU ESSAI SUR LA FORME DE LA RÉPUBLIQUE

Première version

Table des matières du titre

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Livre II. Établissement des lois.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL, ou Essai sur la forme de la République
Première version – Livre II
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 1. Fin de la législation.

Par le Pacte social nous avons donné l'existence et la vie au Corps politique ; il s'agit maintenant de lui donner le mouvement et la volonté par la législation. Car l'acte primitif, par lequel ce Corps se forme et s'unit, ne détermine rien encore de ce qu'il doit faire pour se conserver. C'est à ce grand objet que tend la science de la législation. Mais quelle est cette science ? où trouver un génie qui la possède ? et quelles vertus sont nécessaires à celui qui l'ose exercer ? Cette recherche est grande et difficile ; elle est même décourageante pour qui se flatterait de voir naître un état bien institué.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL, ou Essai sur la forme de la République
Première version – Livre II
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 2. Du législateur.

En effet, pour découvrir les meilleurs règles de société qui conviennent aux nations, il faudrait une intelligence supérieure qui connût tous les besoins des hommes, et n'en éprouvât aucun ; qui n'eût nul rapport avec notre nature, et qui vît tous ceux qui lui conviennent ; dont le bonheur fût indépendant de nous, et qui pourtant voulût bien s'occuper du nôtre. En un mot, il faudrait un Dieu pour donner de bonnes lois au genre humain ; et comme les pâtres sont d'une espèce supérieure au bétail qu'ils conduisent, les pasteurs d'hommes, qui sont leurs chefs, devraient être d'une espèce plus excellente que les peuples.

Ce raisonnement que Platon faisait, quant au droit, pour définir l'homme civil ou royal qu'il cherche dans son livre *du Règne*, Caligula s'en servait dans le fait, au rapport de Philon, pour prouver que les maîtres du monde étaient d'une nature supérieure au reste des hommes. Mais, s'il est vrai qu'un grand prince est un homme rare, que sera-ce d'un grand Législateur ? Car le premier n'a qu'à suivre le modèle, que l'autre doit proposer. Celui-ci est le mécanicien qui invente la machine ; celui-là n'est que l'ouvrier qui la monte ou la fait marcher. Dans la naissance des sociétés, dit Montesquieu, ce sont les chefs des Républiques qui font l'institution ; et c'est ensuite l'institution qui forme les chefs des Républiques.

Celui qui se croit capable de former un peuple doit se sentir en état, pour ainsi dire, de changer la nature humaine. Il faut qu'il transforme chaque individu, qui par lui-même est un tout parfait et solitaire, en partie d'un plus grand tout, dont cet individu reçoive en quelque sorte sa vie et son être ; qu'il mutile en quelque sorte la constitution de l'homme pour la renforcer ; qu'il substitue une existence partielle et morale à l'existence

Copyright Arvensa Editions

physique et indépendante que nous avons tous reçue de la nature. Il faut, en un mot, qu'il ôte à l'homme toutes ses forces propres et innées, pour lui en donner qui lui soient étrangères, et dont il ne puisse faire usage sans le secours d'autrui. Or, plus ces forces naturelles sont mortes et anéanties, et plus les acquises sont grandes et durables, plus aussi l'institution est solide et parfaite. En sorte que, si chaque citoyen ne peut rien que par tous les autres, et que la force acquise par le tout soit égale ou supérieure à la somme des forces naturelles de tous les individus, on peut dire que la législation est au plus haut point de perfection qu'elle puisse atteindre.

Le Législateur est de toutes manières un homme extraordinaire dans l'état. S'il doit l'être par ses talents, il ne l'est pas moins par son emploi. Ce n'est point magistrature ; ce n'est point souveraineté. Cet emploi, qui constitue la République, n'entre point dans sa constitution. C'est, en quelque manière, une fonction particulière et presque divine, qui n'a rien en commun avec l'empire humain. Car, si celui qui commande aux hommes ne doit point commander aux lois, celui qui commande aux lois ne doit pas non plus commander aux hommes : autrement ses lois, faites pour servir ses passions, ne feraient souvent que perpétuer ses injustices, et jamais il ne pourrait éviter que des vues particulières n'altérassent la sainteté de son ouvrage. C'est ainsi que les variations du Droit écrit prouvent les motifs particuliers qui en ont dicté les décisions : compilation immense, informe, contradictoire ; ouvrage d'un empereur imbécile, d'une femme perdue et d'un magistrat corrompu qui, à chaque violence qu'il voulait faire, publiait une loi pour l'autoriser.

Quand Lycurgue voulut donner des lois à sa patrie, il commença par abdiquer la souveraineté. C'était la coutume de la plupart des villes grecques de confier à des étrangers la rédaction des leurs. Rome, dans son plus bel âge, fit renaître en son sein tous les crimes de la tyrannie et se vit prête à périr, pour avoir réuni sur les mêmes têtes l'autorité législative et le pouvoir souverain.

Ce n'est pas qu'on ait jamais imaginé que la volonté d'un homme pût passer en loi sans le consentement du peuple. Mais comment refuser ce consentement à celui qu'on sait être le maître, et qui réunit en lui la confiance et la force publique ? Les gens raisonnables ont peine à se faire entendre ; les gens faibles n'osent parler ; et le silence forcé des sujets a tellement passé pour une approbation tacite que depuis les empereurs romains, qui sous le nom de tribuns s'arrogèrent tous les droits du peuple,

Copyright Arvensa Editions

on a osé mettre au-dessus de la Loi la volonté du prince, qui ne tire que d'elle son autorité. Mais nous traitons des droits et non pas des abus.

Celui qui rédige les lois n'a donc, ou ne doit avoir, aucun pouvoir législatif ; et le peuple même ne peut se dépouiller de ce droit suprême, parce que selon le pacte fondamental il n'y a que la volonté générale qui oblige les particuliers, et qu'on ne peut jamais s'assurer qu'une volonté particulière est conforme à la volonté générale, à moins de la soumettre aux suffrages libres du peuple.

Si l'on dit que, tout le peuple s'étant une fois soumis volontairement, solennellement et sans contrainte à un homme, toutes les volontés de cet homme doivent, en vertu de cette soumission, être censées autant d'actes de la volonté générale, on dit un sophisme auquel j'ai déjà répondu. J'ajouterai que la soumission volontaire et supposée du peuple est toujours conditionnelle ; qu'il ne se donne point pour l'avantage du prince, mais pour le sien ; que, si chaque particulier promet d'obéir sans réserve, c'est pour le bien de tous ; que le prince en pareil cas prend aussi des engagements, auxquels tiennent ceux du peuple ; et que, même sous le plus absolu despotisme, il ne peut violer son serment sans relever à l'instant ses sujets du leur.

Quand un peuple serait assez stupide pour ne rien stipuler, en échange de son obéissance, sinon le droit de lui commander, encore ce droit serait-il conditionnel par sa nature. Pour éclaircir cette vérité, il faut bien remarquer que ceux qui prétendent qu'une promesse gratuite oblige rigoureusement le promettant distinguent pourtant avec soin les promesses purement gratuites de celles qui renferment quelques conditions tacites, mais évidentes : car, en ce dernier cas, ils conviennent tous que la validité des promesses dépend de l'exécution de la condition sous-entendue ; comme, quand un homme s'engage au service d'un autre, il suppose évidemment que cet autre le nourrira. De même, un peuple, qui se choisit un ou plusieurs chefs et promet de leur obéir, suppose évidemment qu'ils ne feront de sa liberté, qu'il leur aliène, qu'un usage avantageux pour lui-même ; sans quoi, ce peuple étant insensé, ses engagements seraient nuls. À l'égard de la même aliénation extorquée par force, j'ai montré ci-devant qu'elle est nulle, et qu'on n'est obligé d'obéir à la force qu'aussi longtemps qu'on y est contraint.

Il reste donc toujours à savoir si les conditions sont remplies, et par conséquent si la volonté du prince est bien la volonté générale : question

Copyright Arvensa Editions

dont le peuple est le seul juge. Ainsi, les lois sont comme l'or pur, qu'il est impossible de dénaturer par aucune opération, et que la première épreuve rétablit aussitôt sous sa forme naturelle. De plus : il est contre la nature de la volonté, qui n'a point d'empire sur elle-même, de s'engager pour l'avenir ; on peut bien s'obliger à faire, mais non pas à vouloir ; et il y a bien de la différence entre exécuter ce qu'on a promis, à cause qu'on l'a promis, et le vouloir encore, quand même on ne l'aurait pas promis auparavant. Or, la Loi d'aujourd'hui ne doit pas être un acte de la volonté générale d'hier, mais de celle d'aujourd'hui ; et nous nous sommes engagés à faire non pas ce que tous ont voulu, mais ce que tous veulent : attendu que, les résolutions du souverain, comme souverain, ne regardant que lui-même, il est toujours libre d'en changer. D'où il suit que, quand la Loi parle au nom du peuple, c'est au nom du peuple d'à présent, et non de celui d'autrefois. Les lois, quoique reçues, n'ont une autorité durable qu'autant que le peuple, étant libre de les révoquer, ne le fait pourtant pas : ce qui prouve le consentement actuel. Il n'est pas douteux non plus que, dans le cas supposé, les volontés publiques du prince légitime n'obligent les particuliers aussi longtemps que la nation, pouvant s'assembler et s'y opposer sans obstacle, ne donne aucun signe de désaveu.

Ces éclaircissements montrent que, la volonté générale étant le lien continuel du Corps politique, il n'est jamais permis au Législateur, quelque autorisation antérieure qu'il puisse avoir, d'agir autrement qu'en dirigeant cette même volonté par la persuasion, ni de rien prescrire aux particuliers qui n'ait reçu premièrement la sanction du consentement général ; de peur de détruire, dès la première opération, l'essence de la chose même qu'on veut former, et de rompre le nœud social en croyant affermir la société.

Je vois donc à la fois, dans l'ouvrage de la législation, deux choses qui semblent s'exclure mutuellement : une entreprise au-dessus de toute force humaine et, pour l'exécuter, une autorité qui n'est rien.

Autre difficulté qui mérite attention. Ce fut souvent l'erreur des sages de parler au vulgaire leur langage, au lieu du sien ; aussi n'en furent-ils jamais entendus. Il est mille sortes d'idées qui n'ont qu'une langue, et qu'il est impossible de traduire au peuple. Les vues trop générales et les objets trop éloignés sont également hors de sa portée ; et chaque individu, ne voyant, par exemple, d'autre plan de gouvernement que son bonheur particulier, aperçoit difficilement les avantages qu'il doit retirer des privations continuelles qu'imposent les bonnes lois. Pour qu'un peuple

Copyright Arvensa Editions

naissant pût sentir les grandes maximes de la justice et les règles fondamentales de la raison d'état, il faudrait que l'effet pût devenir la cause ; que l'esprit social, qui doit être l'ouvrage de l'institution, présidât à l'institution même ; et que les hommes fussent, avant les lois, ce qu'ils doivent devenir par elles. Ainsi, le Législateur ne pouvant employer la force ni le raisonnement, c'est une nécessité qu'il recoure à une autorité d'un autre ordre, qui puisse entraîner sans violence et persuader sans convaincre.

Voilà ce qui força de tout temps les pères des nations de recourir à l'intervention céleste et d'honorer les dieux de leur propre sagesse, afin que les peuples, soumis aux lois de l'état comme à celles de la nature, et reconnaissant le même pouvoir dans la formation du corps physique et dans celle du corps moral, obéissent avec liberté et portassent docilement le joug de la félicité publique. Cette raison sublime, qui s'élève au-dessus de la portée des hommes vulgaires, est celle dont le Législateur met les décisions dans la bouche des immortels, pour subjuguer par l'autorité divine ceux que ne pourrait ébranler la prudence humaine. Mais il n'appartient pas à tout homme de faire parler les dieux, ni d'en être cru quand il s'annonce pour leur interprète. La grandeur des choses dites en leur nom doit être soutenue par une éloquence et une fermeté plus qu'humaine. Il faut que le feu de l'enthousiasme se joigne aux profondeurs de la sagesse et à la constance de la vertu. En un mot, la grande âme du Législateur est le vrai miracle qui doit prouver sa mission. Tout homme peut graver des tables de pierre, ou acheter un oracle, ou feindre un secret commerce avec quelque divinité, ou dresser un oiseau pour lui parler à l'oreille, ou trouver quelque autre moyen grossier d'en imposer au peuple. Celui qui ne saura que cela pourra même assembler par hasard une troupe d'insensés ; mais il ne fondera jamais un empire, et son extravagant ouvrage périra bientôt avec lui. Car, si de vains prestiges forment un lien passager, il n'y a que la sagesse qui le rende durable. La Loi judaïque toujours subsistante, celle de l'enfant d'Ismaël qui depuis onze siècles régit la moitié du monde, annoncent encore aujourd'hui les grands hommes qui les ont dictées ; et tandis que l'orgueilleuse philosophie, ou l'aveugle esprit de parti, ne voit en eux que d'heureux imposteurs, le vrai politique admire dans leurs institutions ce grand et puissant génie qui préside aux établissements durables.

Il ne faut pas de tout ceci conclure, avec Warburton, que la politique et

Copyright Arvensa Editions

la Religion puissent avoir un objet commun ; mais que l'une sert quelquefois d'instrument à l'autre. Chacun sent assez l'utilité de l'union politique, pour rendre certaines opinions permanentes et les maintenir en corps de doctrine et de secte ; et quant au concours de la religion dans l'établissement civil, on voit aussi qu'il n'est pas moins utile de pouvoir donner au lien moral une force intérieure qui pénètre jusqu'à l'âme et soit toujours indépendante des biens, des maux, de la vie même et de tous les événements humains.

Je ne crois pas contredire dans ce chapitre ce que j'ai dit ci-devant sur le peu d'utilité du serment dans le contrat de société ; car il y a bien de la différence entre demeurer fidèle à l'état seulement parce qu'on a juré de l'être, ou parce qu'on tient son institution pour céleste et indestructible.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL, ou Essai sur la forme de la République
Première version – Livre II
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 3. Du peuple à instituer.

Quoique je traite ici du Droit et non des convenances, je ne puis m'empêcher de jeter en passant quelques coups d'œil sur celles qui sont indispensables dans toute bonne institution.

Comme, avant d'élever un édifice, l'habile architecte observe et sonde le sol pour voir s'il en peut soutenir le poids, le sage Instituteur ne commence pas par rédiger des lois au hasard ; mais il examine auparavant si le peuple, auquel il les destine, est propre à les supporter. C'est pour cela que Platon refusa de donner des lois aux Arcadiens et aux Cyréniens, sachant que les uns et les autres étaient riches et ne pouvaient souffrir l'égalité. C'est pour cela qu'on vit en Crète de bonnes lois et de méchants hommes, parce que Minos n'avait discipliné qu'un peuple chargé de vices. Mille nations ont longtemps brillé sur la terre, qui n'auraient jamais pu souffrir de bonnes lois ; et celles même qui l'auraient pu n'ont eu dans toute leur durée qu'un temps fort court pour cela. Les peuples, ainsi que les hommes, ne sont maniables que dans leur jeunesse ; ils deviennent incorrigibles en vieillissant. Quand une fois les coutumes sont établies et les préjugés enracinés, c'est une entreprise dangereuse et vaine de vouloir y toucher. Ils ne peuvent pas même souffrir qu'on parle de les rendre heureux, comme ces malades stupides et sans courage qui frémissent à la vue du médecin. Il y a peu de nations avilies sous la tyrannie qui fassent le moindre cas de la liberté ; et celles même qui en voudraient encore ne sont plus en état de la supporter.

Ce n'est pas que, comme certaines maladies bouleversent la tête des hommes et leur ôtent le souvenir du passé, il ne se trouve quelquefois dans la durée des états des époques violentes où les révolutions font sur

Copyright Arvensa Editions

les peuples ce que certaines crises font sur les individus : où l'horreur du passé tient lieu d'oubli, et où l'état, embrasé par des guerres civiles, renaît pour ainsi dire de sa cendre, et reprend la vigueur de la jeunesse en sortant des bras de la mort. Telle fut Sparte au temps de Lycurgue ; telle fut Rome après les Tarquins ; et telles ont été parmi nous la Suisse et la Hollande, après l'expulsion des tyrans.

Mais ces événements sont rares ; ce sont des exceptions, dont la raison se trouve toujours dans la constitution particulière de l'état excepté. En général, les peuples, énervés par un long esclavage et par les vices qui en sont le cortège, perdent à la fois l'amour de la patrie et le sentiment du bonheur ; ils se consolent d'être mal, en s'imaginant qu'on ne peut mieux être ; ils vivent ensemble sans aucune véritable union, comme des gens rassemblés sur un même terrain, mais séparés par des précipices. Leur misère ne les frappe point, parce que l'ambition les aveugle, et que nul ne voit la place où il est, mais celle à laquelle il aspire.

Un peuple dans cet état n'est plus capable d'une institution saine, parce que sa volonté n'est pas moins corrompue que sa constitution. Il n'a plus rien à perdre, il ne peut plus rien gagner ; hébété par l'esclavage, il méprise les biens qu'il ne connaît pas. Les troubles peuvent le détruire, sans que les révolutions puissent le rétablir ; et sitôt que ses fers sont brisés, il tombe épars et n'existe plus. Ainsi il lui faut désormais un maître, et jamais de libérateur.

Un peuple non encore corrompu peut avoir dans ses dimensions les vices qui ne sont pas dans sa substance. Je m'explique.

Comme la nature a donné des termes à la stature d'un homme bien conformé, au-delà desquels elle ne fait plus que des géants ou des nains, il y a de même, eu égard à la meilleure constitution d'un état, des bornes à l'étendue qu'il doit avoir, afin qu'il ne soit ni trop grand pour pouvoir être bien gouverné, ni trop petit pour pouvoir se maintenir par lui-même. Il est difficile de rien imaginer de plus insensé que les maximes de ces nations conquérantes qui croyaient augmenter toujours leur puissance, en étendant sans mesure leur territoire. On commence à sentir qu'il y a dans tout Corps politique un maximum de forces qu'il ne saurait passer, et duquel il s'éloigne souvent à force de s'agrandir. Mais on ne sent peut-être pas encore assez que, plus le lien social s'étend, plus il se relâche ; et qu'en général un petit état est toujours proportionnellement plus puissant qu'un grand.

Copyright Arvensa Editions

Il ne faut qu'ouvrir l'histoire pour se convaincre de cette maxime par l'expérience, et mille raisons peuvent la démontrer. Premièrement, l'administration devient plus pénible dans les grandes distances, comme un poids devient plus lourd au bout d'un grand levier. Elle devient aussi plus onéreuse, à mesure que les degrés se multiplient ; car chaque ville a la sienne que le peuple paye ; chaque district la sienne, encore payée par le peuple ; ensuite chaque province, puis les grands gouvernements, les satrapies, les vice-royautés, qu'il faut toujours payer plus cher à mesure qu'on monte. Enfin vient l'administration suprême, qui écrase tout. À peine reste-t-il des ressources pour les cas extraordinaires ; et quand il y faut recourir, l'état est toujours à la veille de sa ruine. Le gouvernement a moins de vigueur et de célérité pour faire observer les lois, prévenir les vexations, corriger les abus, et réprimer les entreprises séditieuses qui peuvent se faire dans des lieux éloignés. Le peuple a moins d'affection pour ses chefs, qu'il ne voit jamais ; pour la patrie, qui est à ses yeux comme le monde ; et pour ses concitoyens, dont la plupart lui sont étrangers. Les mêmes lois ne peuvent convenir à tant de nations diverses, qui ont des mœurs différentes, qui vivent sous des climats opposés et qui ne peuvent souffrir la même forme de gouvernement. Des lois différentes n'engendrent que trouble et confusion parmi des peuples qui, vivant sous les mêmes chefs et dans une communication continuelle, passent sans cesse les uns chez les autres et, soumis à d'autres coutumes, ne sont jamais sûrs que leur patrimoine soit bien à eux. Les talents sont enfouis, les vertus ignorées, le vice impuni, dans cette multitude d'hommes inconnus les uns aux autres, que le siège de l'administration rassemble dans un même lieu. Les chefs, accablés d'affaires, ne voient rien par eux-mêmes. Enfin, les mesures qu'il faut prendre pour maintenir partout l'autorité générale, à laquelle tant d'officiers éloignés veulent toujours se soustraire ou en imposer, absorbent tous les soins publics ; il n'en reste plus pour le bonheur du peuple ; à peine en reste-t-il pour sa défense au besoin ; et c'est ainsi qu'un état, trop grand pour sa constitution, périt toujours écrasé sous son propre poids.

D'un autre côté, l'état doit se donner une certaine base, pour avoir de la solidité et résister aux secousses, qu'il ne manquera pas d'éprouver, et aux efforts, qu'il sera contraint de soutenir ; car tous les peuples ont une espèce de force centrifuge, par laquelle ils agissent continuellement les uns contre les autres et tendent à s'agrandir aux dépens de leurs voisins. Ainsi

Copyright Arvensa Editions

les faibles risquent d'être bientôt engloutis ; et l'on ne peut guère se conserver qu'en se mettant avec tous dans une sorte d'équilibre, qui rende la compression à peu près égale.

On voit par là qu'il y a des raisons de s'étendre et des raisons de se resserrer ; et ce n'est pas le moindre talent du politique de trouver, entre les unes et les autres, la proportion la plus avantageuse à la conservation de l'état. On peut dire en général que les premières, étant purement extérieures et relatives, doivent toujours être subordonnées aux autres, qui sont intérieures et absolues. Car une forte et saine constitution est la première chose qu'il faut rechercher ; et l'on doit plus compter sur la vigueur qui naît d'un bon gouvernement que sur les ressources que fournit un grand territoire.

Au reste, on a vu des états tellement constitués que la nécessité des conquêtes était dans leur constitution même ; et que, pour se maintenir, ils étaient forcés de s'agrandir sans cesse. Peut-être se félicitaient-ils beaucoup de cette heureuse nécessité, qui leur montrait pourtant, avec le terme de leur grandeur, l'inévitable moment de leur chute.

Pour que l'état puisse être bien gouverné, il faudrait que sa grandeur, ou pour mieux dire son étendue, fût mesurée aux facultés de ceux qui la gouvernent ; et l'impossibilité que de grands génies se succèdent sans cesse dans le gouvernement veut qu'on se règle sur la portée commune. Voilà ce qui fait que les nations, agrandies sous des chefs illustres, dépérissent nécessairement entre les mains des imbéciles qui ne manquent pas de leur succéder ; et que, pour peu qu'un état soit grand, le prince est presque toujours trop petit. Quand, au contraire, il arrive que l'état est trop petit pour son chef, ce qui est très rare, il est encore mal gouverné ; parce que le chef, suivant toujours la grandeur de ses vues et les projets de l'ambition, oublie les intérêts du peuple et ne le rend pas moins malheureux par l'abus des talents qu'il a de trop, qu'un chef borné par le défaut de ceux qui lui manquent. Cet inconvénient de l'administration d'une monarchie, même bien réglée, se fait surtout sentir quand elle est héréditaire, et que le chef n'est point choisi par le peuple, mais donné par la naissance. Il faudrait, pour ainsi dire, que le royaume s'étendît ou se resserrât à chaque règne, selon la portée du prince ; au lieu que, les talents d'un sénat ayant des mesures plus fixes, l'état peut avoir des bornes constantes sans que l'administration en souffre.

Au reste, une règle fondamentale pour toute société, bien constituée et

Copyright Arvensa Editions

gouvernée légitimement, serait qu'on en pût assembler aisément tous les membres toutes les fois qu'il serait nécessaire ; car on verra ci-après que les assemblées par députation ne peuvent ni représenter le Corps, ni recevoir de lui des pouvoirs suffisants pour statuer en son nom comme souverain. Il suit de là que l'état devrait se borner à une seule ville, tout au plus. Que s'il en a plusieurs, la capitale aura toujours de fait la souveraineté, et les autres seront sujettes : sorte de constitution où la tyrannie et l'abus sont inévitables.

Il faut remarquer qu'on peut mesurer un Corps politique de deux manières : savoir, par l'étendue du territoire ou par le nombre du peuple ; et qu'il y a entre l'une et l'autre de ces mesures un rapport nécessaire pour donner à l'état sa véritable grandeur ; car ce sont les hommes qui font l'état, et c'est le terrain qui nourrit les hommes. Ce rapport est que la terre suffise à l'entretien de ses habitants, et qu'il y ait autant d'habitants que la terre en peut nourrir. C'est dans cette proportion que se trouve le maximum de forces d'un nombre donné de peuple ; car, s'il y a du terrain de trop, la garde en est onéreuse, la culture insuffisante, et le produit superflu ; s'il n'y en a pas assez, l'état se trouve, pour le supplément, dans la dépendance de ses voisins.

Les considérations que fournit cette importante matière nous mèneraient trop loin, s'il fallait ici nous y arrêter. Il est certain, par exemple, qu'on ne saurait donner en calcul un rapport fixe entre la mesure de terre et le nombre d'hommes qui se suffisent l'un à l'autre ; tant à cause des différences qui se trouvent dans les qualités du terrain, dans ses degrés de fertilité, dans la nature de ses productions, dans l'influence des climats, que de celles qu'on remarque dans les tempéraments des hommes qui les habitent, dont les uns consomment peu dans un pays fertile, les autres beaucoup sur un sol plus ingrat. De plus : il faut avoir égard à la plus grande ou moindre fécondité des femmes, à ce que le pays peut avoir de plus ou moins favorable à la population, à la quantité dont le Législateur peut espérer d'y concourir par ses établissements ; de sorte qu'il ne doit pas toujours fonder son jugement sur ce qu'il voit, mais sur ce qu'il prévoit, ni s'arrêter autant à l'état actuel de la population qu'à celui où elle doit naturellement parvenir. Enfin, il y a mille occasions où les accidents particuliers du lieu exigent, ou permettent, d'embrasser plus ou moins de terrain qu'il ne paraît nécessaire. Ainsi, l'on s'étendra beaucoup dans un pays de montagnes, où les productions naturelles, savoir les bois et les

Copyright Arvensa Editions

pâturages, exigent moins le travail humain ; où l'expérience apprend que les femmes sont plus fécondes que dans les plaines ; et où un grand sol incliné ne donne qu'une petite base horizontale, la seule qu'il faut compter pour la végétation. Au contraire, on peut se resserrer au bord de la mer, même dans des rochers et des sables presque stériles ; parce que la pêche y peut suppléer en grande partie aux productions de la terre ; que les hommes doivent être plus rassemblés pour repousser les corsaires et coureurs de mer ; et qu'on a d'ailleurs plus de facilité pour décharger le pays, par le commerce et les colonies, des habitants dont il serait surchargé.

À ces conditions il en faut ajouter une qui ne peut suppléer à nulle autre, mais sans laquelle elles sont toutes inutiles : c'est qu'on jouisse de l'abondance et d'une profonde paix. Car le temps où s'ordonne un état est, comme celui où se forme un bataillon, l'instant où le Corps est le plus faible, le moins capable de résistance et le plus facile à détruire. On résisterait mieux dans un désordre absolu que dans un moment de fermentation, où chacun s'occupe de son rang et non du péril. Qu'une guerre, une famine, une sédition survienne en ce temps de crise ; l'état est infailliblement renversé. Ce n'est pas qu'il n'y ait beaucoup de gouvernements établis durant ces orages ; mais alors ce sont ces gouvernements mêmes qui détruisent l'état. Les usurpateurs amènent ou choisissent toujours ces temps de trouble pour faire passer, à la faveur de l'effroi public, des lois destructives que le peuple n'adopterait jamais de sang-froid ; et l'on peut dire que le moment de l'institution est un des caractères les plus sûrs, par lesquels on peut distinguer l'ouvrage du Législateur de celui du tyran.

Au risque de quelques répétitions, récapitulons les considérations qu'un Législateur doit faire avant d'entreprendre l'institution d'un peuple ; car ces considérations sont importantes pour ne pas user vainement le temps et l'autorité. D'abord, il ne doit pas tenter de changer celle d'un peuple déjà policé, encore moins d'en rétablir une qui soit abolie, ni de ranimer des ressorts usés ; car il en est de la force des lois, comme de la saveur du sel. Ainsi, l'on peut donner de la vigueur à un peuple qui n'en eut jamais, mais non pas en rendre à celui qui l'a perdue ; je regarde cette maxime comme fondamentale. Agis essaya de remettre en vigueur à Sparte la discipline de Lycurgue ; les Maccabées voulaient rétablir à Jérusalem la théocratie de Moïse ; Brutus voulut rendre à Rome son ancienne liberté ;

Copyright Arvensa Editions

Rienzi tenta la même chose dans la suite. Tous étaient des héros ; le dernier même le fut un moment de sa vie. Tous périrent dans leur entreprise.

Toute grande nation est incapable de discipline ; un état trop petit n'a point de consistance ; la médiocrité même ne fait quelquefois qu'unir les deux défauts.

Il faut encore avoir égard au voisinage. Ce qui fit subsister les petits états de la Grèce, c'est qu'ils étaient eux-mêmes environnés d'autres petits états, et qu'ils en valaient tous ensemble un fort grand, quand ils étaient unis pour l'intérêt commun. C'est une triste position que d'être entre deux puissants voisins, jaloux l'un de l'autre ; on évitera difficilement d'entrer dans leurs querelles, et d'être écrasé avec le plus faible. Tout état enclavé dans un autre doit être compté pour rien. Tout état trop grand pour ses habitants, ou trop peuplé pour son territoire, ne vaut guère mieux, à moins que ce mauvais rapport ne soit accidentel, et qu'il n'y ait une force naturelle qui ramène les choses à leur juste proportion.

Enfin, il faut avoir égard aux circonstances ; car, par exemple, on ne doit point parler de règle au peuple quand il a faim, ni de raison à des fanatiques ; et la guerre qui fait taire les lois existantes ne permet guère d'en établir. Mais la famine, la fureur, la guerre ne durent pas toujours. Il n'y a presque ni homme ni peuple qui n'ait quelque intervalle meilleur et quelque moment de sa vie à donner à la raison : voilà l'instant qu'il faut savoir saisir.

Quel peuple est donc propre à la législation ? Celui qui n'a jamais encore porté le joug des lois ; celui qui n'a ni coutumes ni superstitions enracinées, et qui pourtant se trouve déjà lié par quelque union d'origine ou d'intérêt ; celui qui ne craint pas d'être écrasé par une invasion subite, et qui, sans entrer dans les querelles de ses voisins, peut résister à chacun par lui-même, ou s'aider de l'un pour repousser l'autre ; celui dont tous les membres peuvent être connus de chacun d'eux, et où l'on n'est point forcé de charger un homme d'un plus grand fardeau qu'un homme ne peut porter ; celui qui peut se passer des autres peuples et dont tout autre peuple peut se passer ; celui qui n'est ni riche ni pauvre, et se suffit à lui-même : en un mot, celui qui réunit la consistance d'un ancien peuple avec la docilité d'un peuple nouveau. Ce qui rend pénible l'ouvrage de la législation, c'est moins ce qu'il faut établir que ce qu'il faut détruire ; et ce qui rend le succès si rare, c'est l'impossibilité de trouver la simplicité de la

Copyright Arvensa Editions

nature jointe aux besoins de la société. Toutes ces conditions se trouvent difficilement rassemblées, je l'avoue ; aussi voit-on peu d'états bien constitués.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL, ou Essai sur la forme de la République
Première version – Livre II
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 4. De la nature des lois et du principe de la justice civile.

Ce qui est bien et conforme à l'ordre est tel par la nature des choses, et indépendamment de toute convention humaine.

Toute justice vient de Dieu, lui seul en est la source ; mais si nous savions la recevoir de si haut, nous n'aurions besoin ni de gouvernement ni de lois. Sans doute, il est pour l'homme une justice universelle, émanée de la raison seule et fondée sur le simple droit de l'humanité. Mais cette justice, pour être admise, doit être réciproque : à considérer humainement les choses, faute de sanction naturelle, les lois de la justice sont vaines entre les hommes ; elles ne font que le profit des méchants et la charge du juste, quand celui-ci les observerait avec tous les hommes, sans qu'aucun d'eux les observe avec lui. Il faut donc des conventions et des lois, pour unir les droits aux devoirs et ramener la justice à son objet. Dans l'état de nature, où tout est commun, je ne dois rien à ceux à qui je n'ai rien promis ; je ne reconnais rien pour être à autrui que ce qui m'est inutile.

Mais il importe d'expliquer ici ce que j'entends par ce mot de loi. Car, tant qu'on se contentera d'attacher à ce mot des idées vagues et métaphysiques, on pourra savoir ce que c'est qu'une loi de la nature, et l'on continuera d'ignorer ce que c'est qu'une loi dans l'état.

Nous avons dit que la Loi est un acte public et solennel de la volonté générale ; et comme par le pacte fondamental chacun s'est soumis à cette volonté, c'est de ce pacte seul que toute loi tire sa force. Mais tâchons de donner une idée plus nette de ce mot loi, pris dans le sens propre et resserré dont il est question dans cet écrit.

La matière et la forme des lois sont ce qui constitue leur nature : la

Copyright Arvensa Editions

forme est dans l'autorité qui statue ; la matière est dans la chose statuée. Cette partie, la seule dont il s'agit dans ce chapitre, semble avoir été mal entendue de tous ceux qui ont traité des lois.

Comme la chose statuée se rapporte nécessairement au bien commun, il s'ensuit que l'objet de la Loi doit être général, ainsi que la volonté qui la dicte ; et c'est cette double universalité qui fait le vrai caractère de la Loi. En effet, quand un objet particulier a des relations diverses avec divers individus, chacun ayant sur cet objet une volonté propre, il n'y a point de volonté générale parfaitement une sur cet objet individuel.

Que signifient ces mots universalité ou généralité, qui sont ici la même chose ? Le genre considéré par abstraction, ou ce qui convient au tout dont il s'agit : et le tout n'est tel qu'à l'égard de ses parties. Voilà pourquoi la volonté générale de tout un peuple n'est point générale pour un particulier étranger ; car ce particulier n'est pas membre de ce peuple. Or, à l'instant qu'un peuple considère un objet particulier, fût-ce un de ses propres membres, il se forme entre le tout et sa partie une relation qui en fait deux êtres séparés, dont la partie est l'un, et le tout, moins cette même partie, est l'autre. Mais le tout, moins une partie, n'est point le tout ; et tant que ce rapport subsiste, il n'y a plus de tout, mais deux parties inégales.

Au contraire, quand tout le peuple statue sur tout le peuple, il ne considère que lui-même ; et s'il se forme alors un rapport, c'est de l'objet entier, sous un point de vue, à l'objet entier sous un autre point de vue, sans aucune division du tout. Alors l'objet sur lequel on statue est général comme la volonté qui statue ; et c'est cet acte que j'appelle une loi.

Quand je dis que l'objet des lois est toujours général, j'entends que la Loi considère les sujets en corps et les actions par leurs genres ou par leurs espèces ; jamais un homme en particulier, ni une action unique et individuelle. Ainsi, la Loi peut bien statuer qu'il y aura des privilèges, mais elle n'en peut donner nommément à personne ; elle peut faire plusieurs classes de citoyens, assigner même les qualités qui donneront droit à chacune de ces classes, mais elle ne peut spécifier tels et tels pour y être admis ; elle peut établir un gouvernement royal et une succession héréditaire, mais elle ne peut élire un roi, ni nommer une famille royale. En un mot, toute fonction qui se rapporte à un objet individuel n'appartient point à la puissance législative.

Sur cette idée, on voit aisément qu'il ne faut plus demander à qui il appartient de faire des lois, puisqu'elles sont des actes de la volonté

Copyright Arvensa Editions

générale ; ni si le Prince est au-dessus les lois, puisqu'il est membre de l'état ; ni si la Loi peut être injuste, puisque nul n'est injuste envers lui-même ; ni comment on est libre et soumis aux lois, puisqu'elles ne sont que les registres de nos volontés.

On voit encore que, la Loi réunissant l'universalité de la volonté et de l'objet, ce qu'un homme, quel qu'il puisse être, ordonne de son chef n'est point une loi ; ce qu'ordonne même le souverain sur un objet particulier n'est pas non plus une loi, mais un décret ; ni un acte de souveraineté, mais de magistrature, comme je l'expliquerai ci-après.

Le plus grand avantage qui résulte de cette notion est de nous montrer clairement les vrais fondements de la justice et du droit naturel. En effet la première loi, la seule véritable loi fondamentale qui découle immédiatement du pacte social, est que chacun préfère en toute chose le plus grand bien de tous.

Or, la spécification des actions qui concourent à ce plus grand bien, par autant de lois particulières, est ce qui constitue le droit étroit et positif. Tout ce qu'on voit concourir à ce plus grand bien, mais que les lois n'ont point spécifié, constitue les actes de civilité, de bienfaisance ; et l'habitude qui nous dispose à pratiquer ces actes, même à notre préjudice, est ce qu'on nomme force, ou vertu.

Étendez cette maxime à la société générale dont l'état nous donne l'idée. Protégés par cette société dont nous sommes membres ou par celle où nous vivons, la répugnance naturelle à faire du mal n'étant plus balancée en nous par la crainte d'en recevoir, nous sommes portés à la fois par la nature, par l'habitude, par la raison, à en user avec les autres hommes à peu près comme avec nos concitoyens ; et de cette disposition, réduite en actes, naissent les règles du droit naturel raisonné, différent du droit naturel proprement dit, qui n'est fondé que sur un sentiment vrai, mais très vague et souvent étouffé par l'amour de nous-mêmes.

C'est ainsi que se forment en nous les premières notions distinctes du juste et de l'injuste. Car la Loi est antérieure à la justice, et non pas la justice à la Loi. Et si la Loi ne peut être injuste, ce n'est pas que la justice en soit la base, ce qui pourrait n'être pas toujours vrai ; mais parce qu'il est contre la nature qu'on veuille se nuire à soi-même, ce qui est sans exception.

C'est un beau et sublime précepte de faire à autrui comme nous voudrions qu'il nous fût fait. Mais n'est-il pas évident que, loin de servir de

Copyright Arvensa Editions

fondement à la justice, il a besoin de fondement lui-même ? car où est la raison claire et solide de me conduire, étant moi, sur la volonté que j'aurais, si j'étais un autre ? Il est clair encore que ce précepte est sujet à mille exceptions, dont on n'a jamais donné que des explications sophistiques. Un juge qui condamne un criminel ne voudrait-il pas être absous, s'il était criminel lui-même ? Où est l'homme qui voudrait qu'on lui refusât jamais rien ? s'ensuit-il qu'il faille accorder tout ce qu'on nous demande ? Cet autre axiome, *cuique suum*, qui sert de base à tout le droit de propriété, sur quoi se fonde-t-il que sur le droit de propriété même ? Et si je ne dis pas avec Hobbes : tout est à moi, pourquoi du moins ne reconnaîtrais-je pas pour mien, dans l'état de nature, tout ce qui m'est utile et dont je puis m'emparer ?

C'est donc dans la loi fondamentale et universelle du plus grand bien de tous, et non dans les relations particulières d'homme à homme, qu'il faut chercher les vrais principes du juste et de l'injuste ; et il n'y a point de règle particulière de justice qu'on ne déduise aisément de cette première loi. Ainsi, *cuique suum* ; parce que la propriété particulière et la liberté civile sont les fondements de la communauté. Ainsi, *que ton frère te soit comme toi-même* ; parce que le moi particulier répandu sur le tout est le plus fort lien de la société générale, et que l'état a le plus haut degré de force et de vie qu'il puisse avoir, quand toutes nos passions particulières se réunissent en lui. En un mot, il y a mille cas où c'est un acte de justice de nuire à son prochain, au lieu que toute action juste a nécessairement pour règle la plus grande utilité commune : cela est sans exception.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL, ou Essai sur la forme de la République
Première version – Livre II
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 5. Division des lois.

Pour ordonner le tout, ou donner la meilleure forme possible à la chose publique, il y a diverses relations à considérer. Premièrement, l'action du Corps entier agissant sur lui-même : c'est à dire, le rapport du tout au tout, ou du souverain à l'état ; et ce rapport est composé de celui des forces intermédiaires, comme nous verrons ci-après. Les lois qui règlent ce rapport portent le nom de lois politiques, et s'appellent aussi lois fondamentales : non sans quelque raison si ces lois sont sages. Car, s'il n'y a dans chaque état qu'une bonne manière de l'ordonner, le peuple qui l'a trouvée n'y doit jamais rien changer. Mais, si l'ordre établi est mauvais, pourquoi prendrait-on pour fondamentales des lois qui l'empêchent d'être bon ? D'ailleurs, en tout état de cause, le peuple a toujours le pouvoir de changer ses lois, même les meilleures ; car, s'il plaît à un homme de se faire mal à lui-même, qui est-ce qui a droit de l'en empêcher ?

La seconde relation est celle des membres entre eux, ou avec le corps entier ; et ce rapport doit être au premier égard aussi petit, et au second aussi grand, qu'il est possible ; de sorte que chaque citoyen soit dans une parfaite indépendance de tous les autres, et dans une excessive dépendance de la Cité : ce qui se fait toujours par les mêmes moyens ; car il n'y a que la force de l'état qui fasse la liberté de ses membres. C'est de ce deuxième rapport que naissent les lois civiles.

Les lois qui règlent l'exercice et la forme de l'autorité souveraine par rapport aux particuliers s'appelaient à Rome lois de majesté : telle que celle qui défendait d'appeler au Sénat des jugements du peuple, et celle qui rendait sacrée et inviolable la personne des tribuns.

Quant aux lois particulières qui règlent les devoirs et les droits

Copyright Arvensa Editions

respectifs des citoyens, elles s'appellent lois civiles, en ce qui regarde les relations domestiques et la propriété des biens ; police, en ce qui regarde le bon ordre public et la sûreté des personnes et des choses.

On peut considérer une troisième sorte de relation entre l'homme et la Loi : savoir, celle de la désobéissance à la peine ; et celle-ci donne lieu à l'établissement des lois criminelles, qui dans le fond sont moins une espèce particulière de lois que la sanction de toutes les autres.

À ces trois sortes de lois il s'en joint une quatrième, la plus importante de toutes, qui ne se grave ni sur le marbre, ni sur l'airain, mais dans les cœurs des citoyens ; qui fait la véritable constitution de l'état ; qui prend tous les jours de nouvelles forces ; qui, lorsque les autres lois vieillissent ou s'éteignent, les ranime ou les supplée, conserve un peuple dans l'esprit de son institution, et substitue insensiblement la force de l'habitude à celle de l'autorité. Je parle des mœurs et des coutumes : partie inconnue à nos politiques, mais de laquelle dépend le succès de toutes les autres ; partie dont le grand Législateur s'occupe en secret, tandis qu'il paraît se borner à des règlements particuliers qui ne sont que le cintre de la voûte, dont les mœurs, plus lentes à naître, forment enfin l'inébranlable clef. Entre ces diverses sortes de lois, je me borne dans cet écrit à traiter des lois politiques.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL, ou Essai sur la forme de la République
Première version – Livre II
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 6. Des divers systèmes de législation.

Si l'on recherche en quoi consiste précisément ce plus grand bien de tous, qui doit être la base de tout système de législation, on trouvera qu'il se réduit à ces deux objets principaux, la *liberté* et l'*égalité*. La liberté, parce que toute dépendance particulière est autant de force ôtée au corps de l'état ; l'égalité, parce que la liberté ne peut subsister sans elle.

J'ai déjà dit ce que c'est que la liberté civile. À l'égard de l'égalité, il ne faut pas entendre par ce mot que les degrés de puissance et de richesse soient exactement les mêmes ; mais que, quant à la puissance, elle soit au-dessous de toute violence et ne s'exerce jamais qu'en vertu du rang et des lois ; et, quant à la richesse, que nul citoyen ne soit assez opulent pour en pouvoir acheter un autre, et nul assez pauvre pour être contraint de se vendre. Ce qui suppose, du côté des grands, modération de biens et de crédit, et, du côté des petits, modération d'avarice et de convoitise.

Mais ces objets généraux de toute bonne institution doivent être modifiés dans chaque pays par les rapports qui naissent tant de la situation locale que du caractère des habitants ; et c'est sur ces rapports qu'il faut assigner à chaque peuple un système particulier de législation qui soit le meilleur, non peut-être en lui-même, mais pour l'état auquel il est destiné. Par exemple, le sol est-il ingrat et stérile, ou le pays trop serré pour les habitants ? tournez-vous du côté de l'industrie et des arts, dont vous échangerez les productions contre les denrées qui vous manquent. Au contraire, occupez-vous de riches plaines et des coteaux fertiles ? dans un bon terrain manquez-vous d'habitants ? donnez tous vos soins à l'agriculture, et chassez les arts, de peur qu'ils n'achèvent de dépeupler le pays en attroupant sur quelques points du territoire le peu d'habitants

Copyright Arvensa Editions

qu'il a : car on sait que, toute proportion gardée, les villes peuplent moins que la campagne. Occupez-vous des rivages étendus et commodes ? couvrez les mers de vaisseaux, cultivez le commerce et la navigation. La mer ne baigne-t-elle sur vos côtes que des rochers presque inaccessibles ? restez barbares et ichthyophages ; vous en vivrez plus tranquilles, meilleurs peut-être, et sûrement plus heureux. En un mot, outre les maximes communes à tous, chaque peuple renferme en soi quelque cause qui les ordonne d'une manière particulière, et rend sa législation propre à lui seul. C'est ainsi qu'autrefois les Hébreux et récemment les Arabes ont eu pour principal objet la religion, les Athéniens les lettres, Carthage et Tyr le commerce, Rhodes la marine, Sparte la guerre, et Rome la vertu. L'auteur de *l'Esprit des lois* a montré dans une foule d'exemples par quel art le Législateur dirige l'institution sur chacun de ces objets.

Ce qui rend la constitution d'un état véritablement solide et durable, c'est quand les convenances sont tellement observées que les rapports naturels et les lois tombent toujours de concert sur les mêmes points, et que celles-ci ne font pour ainsi dire qu'assurer, accompagner, rectifier les autres. Mais, si le Législateur, se trompant dans son objet, prend un principe différent de celui qui naît de la nature des choses ; que l'un tende à la servitude et l'autre à la liberté ; l'un aux richesses, l'autre à la population ; l'un à la paix et l'autre aux conquêtes ; on verra les lois s'affaiblir insensiblement, la constitution s'altérer ; et l'état ne cessera d'être agité, jusqu'à ce qu'il soit détruit ou changé, et que l'invincible nature ait repris son empire.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL, ou Essai sur la forme de la République
Première version
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Livre III. Des lois politiques ou de l'institution du gouvernement.

Avant de parler des diverses formes de gouvernement, il sera bon de déterminer le sens précis qu'il faut donner à ce mot dans une Société légitime.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL, ou Essai sur la forme de la République
Première version – Livre III
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 1. Ce que c'est que le gouvernement d'un état.

J'avertis les lecteurs que ce chapitre demande quelque attention, et que je ne sais pas l'art d'être clair pour qui ne veut pas être attentif.

Toute action libre a deux causes qui concourent à la produire : l'une morale, savoir la volonté qui détermine l'acte ; l'autre physique, savoir la puissance qui l'exécute. Quand je marche vers un objet, il faut, premièrement, que j'y veuille aller ; en second lieu, que mes pieds m'y portent. Qu'un paralytique veuille courir, qu'un homme agile ne le veuille pas, tous deux resteront en place. Le Corps politique a les mêmes mobiles. On y distingue de même la force et la volonté : celle-ci, sous le nom de puissance législative ; l'autre, sous le nom de puissance exécutive. Rien ne s'y fait, ou ne s'y doit faire, sans leur concours.

Nous avons vu que la puissance législative appartient au peuple, et ne peut appartenir qu'à lui. Il est aisé de voir de même que la puissance exécutive ne peut appartenir au peuple.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL, ou Essai sur la forme de la République
Première version – Livre III
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

De la religion civile.

[604]

Sitôt que les hommes vivent en société, il leur faut une religion qui les y maintienne. Jamais peuple n'a subsisté, ni ne subsistera, sans religion ; et si on ne lui en donnait point, de lui-même il s'en ferait une, ou serait bientôt détruit. Dans tout état qui peut exiger de ses membres le sacrifice de leur vie, celui qui ne croit point de vie à venir est nécessairement un lâche, ou un fou. Mais on ne sait que trop à quel point l'espoir de la vie à venir peut engager un fanatique à mépriser celle-ci. Ôtez ses visions à ce fanatique, et donnez-lui ce même espoir pour prix de la vertu, vous en ferez un vrai citoyen.

La religion considérée par rapport à la société peut se diviser en deux espèces : savoir, la religion de l'homme, et celle du citoyen. La première, sans temple, sans autels, sans rites, bornée au culte purement spirituel du Dieu suprême et aux devoirs éternels de la morale, est la pure et simple religion de l'Évangile, ou le vrai théisme. L'autre, renfermée pour ainsi dire dans un seul pays, lui donne ses dieux propres et tutélaires ; elle a ses cérémonies, ses rites, son culte extérieur, prescrit par les lois ; hors de la seule nation qui la suit, tout le reste est pour elle infidèle, étranger, barbare ; elle n'étend les devoirs et les droits de l'homme qu'aussi loin que ses dieux et ses lois. Telles étaient les religions de tous les anciens peuples, sans aucune exception.

Il y a une troisième sorte de religion, plus bizarre, qui donne aux hommes deux chefs, deux lois, deux patries, les soumet à des devoirs contradictoires, et les empêche de pouvoir jamais être à la fois pieux et citoyens. Telle est la religion des Lamas, telle est celle des Japonais, tel est

Copyright Arvensa Editions

le Christianisme romain. On peut appeler celle-ci la religion du prêtre.

À considérer politiquement ces trois sortes de religions, elles ont toutes leurs défauts. La troisième est si évidemment mauvaise, que c'est perdre le temps de s'amuser à le démontrer.

La seconde est bonne en ce qu'elle réunit le culte divin et l'amour des lois et que, faisant de la patrie l'objet de l'adoration des citoyens, elle leur apprend que servir l'état c'est servir Dieu. C'est une espèce de théocratie, dans laquelle l'état ne doit point avoir d'autres prêtres que ses magistrats. Alors, mourir pour son pays, c'est aller au martyre ; désobéir aux lois, c'est être impie et sacrilège ; et soumettre un criminel à l'exécration publique, c'est le dévouer au courroux céleste des dieux : *Sacer esto*.

Mais elle est mauvaise, en ce qu'étant fondée sur l'erreur et sur le mensonge elle trompe les hommes, les rend crédules et superstitieux, et noie le vrai culte de la Divinité dans un vain cérémonial. Elle est mauvaise encore, quand, devenant exclusive et tyrannique, elle rend un peuple sanguinaire et intolérant ; en sorte qu'il ne respire que meurtre et massacre, et croit faire une action sainte de tuer quiconque n'admet pas ses dieux et ses lois. Il n'est pas permis de serrer le nœud d'une société particulière aux dépens du reste du genre humain.

Que si dans le paganisme, où chaque état avait son culte et ses dieux tutélaires, il n'y avait point de guerres de religion, c'était par cela même que chaque état, ayant son culte particulier aussi bien que son gouvernement, ne distinguait point ses dieux de ses lois. La guerre, étant purement civile, était tout ce qu'elle pouvait être. Les départements des dieux étaient, pour ainsi dire, fixés par les bornes des nations. Le Dieu d'un peuple n'avait aucun droit sur un autre peuple. Les dieux des païens n'étaient point des dieux jaloux ; ils partageaient paisiblement entre eux l'empire du monde, et en suivaient sans souci les partages des mortels ; l'obligation d'embrasser une religion ne venait que de celle d'être soumis aux lois qui la prescrivaient. Comme il n'y avait donc point d'autre manière de convertir un peuple que de l'asservir, c'eût été un discours ridicule de lui dire : adore mes dieux, ou je t'attaque ; l'obligation de changer de culte étant attachée à la victoire, il fallait commencer par vaincre, avant d'en parler. En un mot, loin que les hommes combattissent pour les dieux, c'était, comme dans Homère, les dieux qui combattaient pour les hommes. Les Romains, avant de prendre une place, sommaient ses dieux de l'abandonner ; et quand ils laissaient aux Tarentins leurs dieux irrités, c'est

Copyright Arvensa Editions

qu'ils les regardaient alors comme soumis aux leurs et forcés à leur faire hommage. Ils laissaient aux vaincus leurs dieux, comme ils leur laissaient leurs lois. Une couronne d'or au Jupiter du Capitole était souvent le seul tribut qu'ils en exigeaient.

Or, si, malgré cette mutuelle tolérance, la superstition païenne, au milieu des lettres et de mille vertus, engendra tant de cruautés, je ne vois point qu'il soit possible de séparer ces mêmes cruautés du même zèle et de concilier les droits d'une religion nationale avec ceux de l'humanité. Il vaut donc mieux attacher les citoyens à l'état par des liens moins forts et plus doux, et n'avoir ni héros, ni fanatiques.

Reste donc la religion de l'homme, ou le Christianisme : non pas celui d'aujourd'hui, mais celui de l'Évangile. Par cette religion, sainte, sublime, véritable, les hommes, enfants du même Dieu, se reconnaissent tous pour frères ; et la société qui les unit est d'autant plus étroite qu'elle ne se dissout pas même à la mort. Cependant, cette même religion, n'ayant nulle relation particulière à la constitution de l'état, laisse aux lois politiques et civiles la seule force que leur donne le droit naturel, sans leur en ajouter aucune autre ; et par là, un des plus grands soutiens de la société reste sans effet dans l'état.

On nous dit qu'un peuple de vrais chrétiens formerait la plus parfaite société qu'on puisse imaginer. La plus parfaite, en un sens purement moral, cela peut être ; mais non pas certainement la plus forte, ni la plus durable. Le peuple serait soumis aux lois, les chefs seraient équitables, les soldats mépriseraient la mort : j'en conviens. Mais ce n'est pas là tout.

Le Christianisme est une religion toute spirituelle, qui détache les hommes des choses de la terre. La patrie du chrétien n'est pas de ce monde. Il fait son devoir, il est vrai : mais il le fait avec une profonde indifférence sur le succès des soins qu'il se donne. Peu lui importe que tout aille bien ou mal ici-bas : si l'état est florissant, il jouit modestement de la félicité publique ; si l'état dépérit, il bénit la main de Dieu qui s'appesantit sur son peuple. Pour que la société fût paisible et que l'harmonie se maintînt, il faudrait que tous les citoyens sans exception fussent également bons chrétiens ; mais si malheureusement il s'y trouvait quelque ambitieux ou quelque hypocrite, un Catilina, par exemple, ou un Cromwell, celui-là très certainement aurait bon marché de ses pieux compatriotes. Dès qu'il aurait trouvé par quelque ruse le secret de les tromper et de s'emparer d'une partie de l'autorité publique, aussitôt voilà une puissance. Dieu veut

Copyright Arvensa Editions

qu'on lui obéisse ; c'est la verge dont il punit ses enfants ; on se ferait conscience de chasser l'usurpateur ; il faudrait verser du sang, user de violence, troubler le repos public. Tout cela ne s'accorde point avec la douceur du chrétien ; et après tout, qu'importe qu'on soit libre, ou dans les fers, dans cette vallée de misère ? L'essentiel est d'aller en paradis, et la résignation n'est qu'un moyen de plus pour cela. On peut être tout aussi bien sauvé esclave qu'homme libre.

Survient-il quelque guerre étrangère ? les citoyens marchent au combat ; nul d'eux ne songe à fuir ; ils font leur devoir, mais ils ont peu de passion pour la victoire ; ils savent plutôt mourir que vaincre. Qu'ils soient vainqueurs ou vaincus, qu'importe ? La providence sait mieux qu'eux ce qu'il leur faut. Qu'on imagine quel parti un ennemi impétueux, actif, passionné, peut tirer de leur stoïcisme. Mettez vis-à-vis d'eux ces peuples généreux et fiers que dévorait l'ardent amour de la gloire et de la patrie. Supposez votre République chrétienne vis-à-vis de Sparte ou de Rome : les chrétiens seront battus, écrasés, détruits avant d'avoir eu le temps de se reconnaître ; ou ne devront leur salut qu'au mépris que leur ennemi concevra pour eux. C'était un beau serment, ce me semble, que celui des soldats de Fabius : ils ne jurèrent pas de vaincre ou de mourir ; ils jurèrent de revenir vainqueurs, et ils revinrent tels. Jamais des chrétiens ne s'aviseront d'un pareil serment ; car ils croiraient tenter Dieu.

Mais je me trompe en disant une *République chrétienne* : chacun de ces deux mots exclut l'autre. Le Christianisme ne prêche que servitude et dépendance. L'esprit du Christianisme est trop favorable à la tyrannie pour qu'elle n'en profite pas toujours. Les vrais chrétiens sont faits pour être esclaves. Ils le savent et ne s'en émeuvent guère ; cette courte vie a trop peu de prix pour eux.

Les troupes chrétiennes sont excellentes, me dira-t-on. Je le nie. Qu'on m'en montre de telles. Quant à moi, je ne connais point de troupes chrétiennes. On me citera les croisades. Sans disputer sur la valeur des croisés, je me contenterai de remarquer que, bien loin d'être des chrétiens, c'étaient des soldats du prêtre ; c'étaient des citoyens de l'Église ; ils se battaient pour leur pays spirituel. À le bien prendre, ceci rentre dans le paganisme. Comme l'Évangile n'est point une religion civile, toute guerre de religion est impossible parmi les chrétiens.

Revenons au droit, et fixons les principes. Le droit que le pacte social donne au souverain sur les sujets ne passe point, comme je l'ai dit, les

Copyright Arvensa Editions

bornes de l'utilité publique. Les sujets ne doivent donc compte au souverain de leurs opinions qu'autant que ces opinions importent à la communauté. Or, il importe bien à l'état que chaque citoyen ait une religion ; mais les dogmes de cette religion ne lui importent qu'autant qu'ils se rapportent à la morale ; tous les autres ne sont point de sa compétence ; et chacun peut avoir au surplus telles opinions qu'il lui plaît, sans qu'il appartienne au souverain d'en connaître.

Il y a des dogmes positifs que le citoyen doit admettre comme avantageux à la société, et des dogmes négatifs qu'il doit rejeter comme nuisibles.

Ces dogmes divers composent une profession de foi purement civile qu'il appartient à la Loi de prescrire, non pas précisément comme dogmes de religion, mais comme sentiments de sociabilité, sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen ni sujet fidèle. Elle ne peut obliger personne à les croire, mais elle peut bannir de l'état quiconque ne les croit pas ; elle peut le bannir non comme impie, mais comme insociable ; comme incapable d'aimer sincèrement les lois, la justice, la patrie, et d'immoler au besoin sa vie à ses devoirs.

Tout citoyen doit être tenu de prononcer cette profession de foi par devant le magistrat et d'en reconnaître expressément tous les dogmes. Si quelqu'un ne les reconnaît pas, qu'il soit retranché de la Cité, mais qu'il emporte paisiblement tous ses biens. Si quelqu'un, après avoir reconnu ces dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort. Il a commis le plus grand des crimes : il a menti devant les lois.

Les dogmes de la religion civile seront simples et en petit nombre ; énoncés avec précision et sans explication ni commentaire. L'existence de la Divinité, bienfaisante, puissante, intelligente, prévoyante et pourvoyante ; la vie à venir ; le bonheur des justes et le châtiment des méchants ; la sainteté du Contrat social et des lois : voilà les dogmes positifs. Quant aux dogmes négatifs, je les borne à un seul : c'est l'intolérance.

Ceux qui distinguent l'intolérance civile et l'intolérance ecclésiastique se trompent. L'une mène nécessairement à l'autre ; ces deux intolérances sont inséparables. Il est impossible de vivre en paix avec des gens qu'on croit damnés. Les aimer, ce serait haïr Dieu qui les punit. Il faut nécessairement qu'on les convertisse, ou qu'on les persécute. Un article nécessaire et indispensable dans la profession de foi civile est donc celui-

Copyright Arvensa Editions

ci : Je ne crois point que personne soit coupable devant Dieu, pour n'avoir pas pensé comme moi sur son culte.

Je dirai plus : il est impossible que les intolérants, réunis sous les mêmes dogmes, vivront jamais en paix entre eux. Dès qu'ils ont inspection sur la foi les uns des autres, ils deviennent tous ennemis, alternativement persécutés et persécuteurs, chacun sur tous et tous sur chacun. L'intolérant est l'homme de Hobbes ; l'intolérance est la guerre de l'humanité. La société des intolérants est semblable à celle des démons ; ils ne s'accordent que pour se tourmenter. Les horreurs de l'inquisition n'ont jamais régné que dans les pays où tout le monde était intolérant ; dans ces pays, il ne tient qu'à la fortune que les victimes ne soient les bourreaux.

Il faut penser comme moi pour être sauvé : voilà le dogme affreux qui désole la terre. Vous n'aurez jamais rien fait pour la paix publique si vous n'ôtez de la Cité ce dogme infernal. Quiconque ne le trouve pas exécrable ne peut être ni chrétien, ni citoyen, ni homme ; c'est un monstre qu'il faut immoler au repos du genre humain.

Cette profession de foi une fois établie, qu'elle se renouvelle tous les ans avec solennité, et que cette solennité soit accompagnée d'un culte auguste et simple dont les magistrats soient seuls les ministres et qui réchauffe dans les cœurs l'amour de la patrie. Voilà tout ce qui est permis au souverain de prescrire quant à la religion. Qu'au surplus on laisse introduire toutes les opinions qui ne sont point contraires à la profession de foi civile, tous les cultes qui peuvent compatir avec le culte public ; et qu'on ne craigne ni disputes de religion, ni guerres sacrées ! Personne ne s'avisera de subtiliser sur les dogmes, quand on aura si peu d'intérêt à les discuter. Nul apôtre ou missionnaire n'aura droit de venir taxer d'erreur une religion, qui sert de base à toutes les religions du monde et qui n'en condamne aucune. Et si quelqu'un vient prêcher son horrible intolérance, il sera puni sans disputer contre lui. On le punira comme séditieux et rebelle aux lois, sauf à aller, s'il lui plaît, narrer son martyre dans son pays. Ainsi l'on réunira les avantages de la religion de l'homme et de celle du citoyen. L'état aura son culte et ne sera ennemi de celui d'aucune autre. Les lois divine et humaine se réunissant toujours sur le même objet, les plus pieux théistes seront aussi les plus zélés citoyens, et la défense des saintes lois sera la gloire du Dieu des hommes.

Maintenant qu'il n'y a plus, et qu'il ne peut plus y avoir, de religion nationale exclusive, on doit tolérer toutes celles qui tolèrent les autres,

Copyright Arvensa Editions

pourvu que leurs dogmes n'aient rien de contraire aux devoirs du citoyen. Mais quiconque dit : *Hors de l'Église, point de salut*, doit être chassé de l'état, à moins que l'état ne soit l'Église. Ce dogme intolérant ne doit être admis que dans un gouvernement théocratique ; dans tout autre il est absurde et pernicieux.

Il est clair que l'acte civil doit avoir tous les effets civils, comme l'état et le nom des enfants, la succession des biens, etc. Les effets du sacrement doivent être purement spirituels. Or, point du tout : ils ont tellement confondu tout cela que l'état des citoyens et la succession des biens dépendent uniquement des prêtres. Il dépend absolument du clergé qu'il ne naisse pas dans tout le royaume de France un seul enfant légitime, qu'aucun citoyen n'ait droit au bien de son père, et que dans trente ans d'ici la France entière ne soit peuplée que de bâtards. Tant que les fonctions des prêtres auront des effets civils, les prêtres seront les vrais magistrats. Les assemblées du clergé de France sont, à mes yeux, les vrais états de la nation.

Je ne vois pas pourquoi le clergé de France n'étendrait pas à tous les citoyens, quand il lui plaira, le droit dont il use actuellement sur les Protestants français. L'expérience ayant fait sentir à quel point la révocation de l'Édit de Nantes avait affaibli la monarchie, on a voulu retenir dans le Royaume, avec les débris de la secte persécutée, la seule pépinière de sujets qui lui reste. Depuis lors, ces infortunés, réduits à la plus horrible situation où jamais peuple se soit vu depuis que le monde existe, ne peuvent ni rester ni fuir. Il leur est permis d'être ni étrangers, ni citoyens, ni hommes. Les droits même de la nature leur sont ôtés ; le mariage leur est interdit ; et dépouillés à la fois de la patrie, de la famille et des biens, ils sont réduits à l'état des bêtes.

Voyez comment ce traitement inouï suit d'une chaîne de principes mal entendus. Les lois du Royaume ont prescrit les formes solennelles que doivent avoir les mariages légitimes ; et cela est très bien. Mais elles ont attribué au clergé l'administration de ces formes, et les ont confondues avec le prétendu sacrement. Le clergé, de son côté, refuse d'administrer le sacrement à qui n'est pas enfant de l'Église, et l'on ne saurait taxer le refus d'injustice. Le Protestant donc ne peut pas se marier selon les formes prescrites par les lois, sans renoncer à sa religion ; et le magistrat ne reconnaît de mariages légitimes que ceux qui sont faits selon les formes prescrites par les lois. Ainsi l'on tolère et l'on proscrit à la fois le peuple

Copyright Arvensa Editions

protestant : on veut à la fois qu'il vive et qu'il meure. Le malheureux a beau se marier, et respecter dans sa misère la pureté du lien qu'il a formé ; il se voit condamné par les magistrats ; il voit dépouiller sa famille de ses biens, traiter sa femme en concubine et ses enfants en bâtards ; le tout, comme vous voyez, juridiquement et conséquemment aux lois.

Cette situation est unique, et je me hâte de poser la plume, de peur de céder au cri de la nature, qui s'élève et gémit devant son auteur.

[Le reste du texte est composé de Fragments.]

L'expérience apprend que, de toutes les sectes du Christianisme, la protestante, comme la plus sage et la plus douce, est aussi la plus pacifique et la plus sociale. C'est la seule où les lois puissent garder leur empire, et les chefs leur autorité.

Mais il est clair que ce prétendu droit de tuer les vaincus ne résulte en aucune manière de l'état de guerre. La guerre n'est point une relation entre les hommes, mais entre les Puissances, dans laquelle les particuliers ne sont ennemis qu'accidentellement, et moins comme citoyens que comme soldats. L'étranger qui vole, pille et détient les sujets, sans déclarer la guerre au prince, n'est pas un ennemi, c'est un brigand. Et même en pleine guerre, un prince juste s'empare en pays ennemi de tout ce qui appartient au public, mais il respecte la personne et les biens des particuliers ; il respecte les droits sur lesquels est fondé son propre pouvoir. La fin de la guerre est la destruction de l'état ennemi ; on a droit d'en tuer les défenseurs, tant qu'ils ont les armes à la main. Mais, sitôt qu'ils les posent et se rendent, ils cessent d'être ennemis, ou plutôt instruments de l'ennemi ; et l'on n'a plus droit sur leur vie. On peut tuer l'état sans tuer un seul de ses membres. Or la guerre ne donne aucun droit qui ne soit nécessaire à sa fin.

Le pape est le vrai roi des rois dans l'Église romaine. Toute la division des peuples en états et gouvernements n'est qu'apparente et illusoire. Dans le fond, il n'y a qu'un état dans l'Église romaine. Les vrais magistrats sont les évêques ; le clergé est le souverain ; les citoyens sont les prêtres : les laïques ne sont rien du tout. Il doit... (texte interrompu)

Les signes moraux sont incertains, difficiles à soumettre au calcul.

La sûreté, la tranquillité, la liberté même.

Plusieurs peuples au milieu des guerres et des dissensions intestines ne laissent pas de multiplier extrêmement. Dans d'autres gouvernements, au contraire, la paix même est dévorante et consume les citoyens.

Copyright Arvensa Editions

Dans un état libre, les hommes, souvent rassemblés entre eux, vivent peu avec les femmes.

Les lois de Sparte, au lieu d'assurer la propriété, la détruisent. Où les lois étaient les moeurs, les mœurs devenaient des lois.

Copyright Arvensa Editions

FIN du DU CONTRAT SOCIAL
ou Essai sur la forme de la République

Première version

Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

DU CONTRAT SOCIAL
ou Principes du droit politique

Version définitive

Jean-Jacques ROUSSEAU
ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

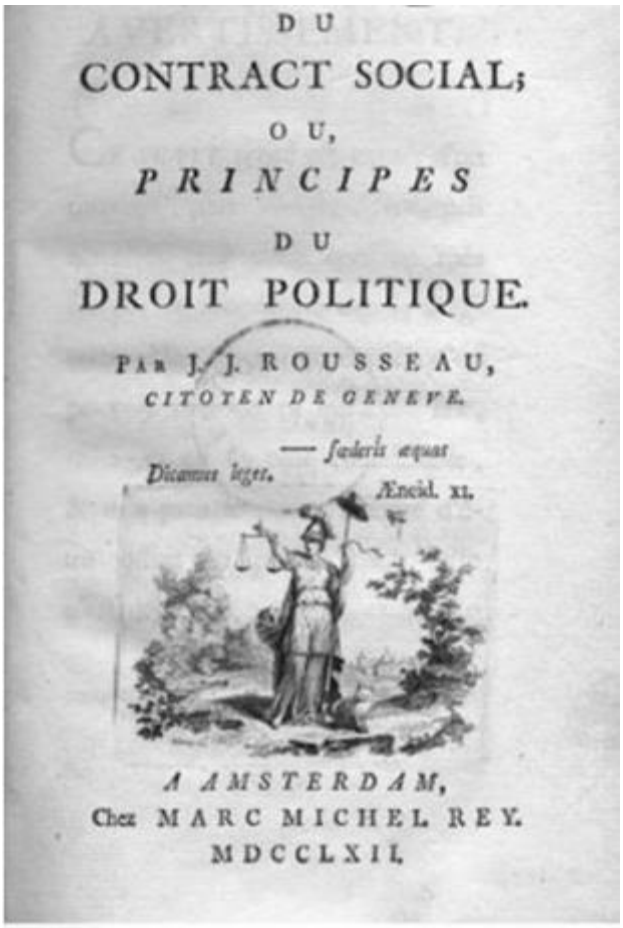
DU
CONTRACT SOCIAL;
OU,
PRINCIPES
DU
DROIT POLITIQUE.
PAR J. J. ROUSSEAU,
CITOYEN DE GENEVE.
— *fœderis æquas*
Dicamus leges. Æneid. XI.
A AMSTERDAM,
Chez MARC MICHEL REY.
MDCCLXII.

Première édition, Amsterdam, 1762

Copyright Arvensa Editions

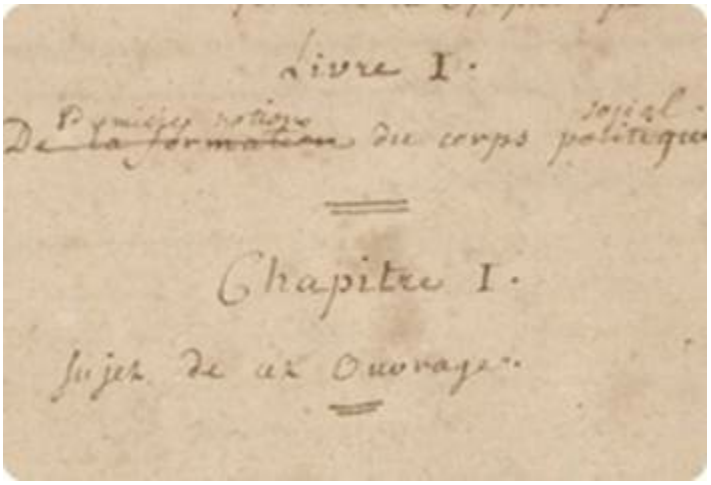
Livre I.

De la formation du corps politique

Chapitre I.

Sujet de cet Ouvrage.

Faederis aequas
Dicamus leges
Virg. Aeneid., XI, v. 32.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique

Version définitive

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Table des matières

Avertissement

Livre Premier

- Chapitre premier. – Sujet de ce premier Livre.
- Chapitre 2. – Des premières sociétés.
- Chapitre 3. – Du droit du plus fort.
- Chapitre 4. – De l'esclavage.
- Chapitre 5. – Qu'il faut toujours remonter à une première convention.
- Chapitre 6. – Du pacte social.
- Chapitre 7. – Du souverain.
- Chapitre 8. – De l'état civil.
- Chapitre 9. – Du domaine réel.

Livre II

- Chapitre premier. – Que la souveraineté est inaliénable.
- Chapitre 2. – Que la souveraineté est indivisible.
- Chapitre 3. – Si la volonté générale peut errer.
- Chapitre 4. – Des bornes du pouvoir souverain.
- Chapitre 5. – Du droit de vie et de mort.
- Chapitre 6. – De la loi.
- Chapitre 7. – Du législateur.
- Chapitre 8. – Du peuple.
- Chapitre 9. – Suite.
- Chapitre 10. – Suite.
- Chapitre 11. – Des divers systèmes de législation.
- Chapitre 12. – Division des lois.

Copyright Arvensa Editions

Livre III
Chapitre premier. – Du gouvernement en général.
Chapitre 2. – Du principe qui constitue les diverses formes de gouvernement.
Chapitre 3. – Division des gouvernements.
Chapitre 4. – De la démocratie.
Chapitre 5. – De l'aristocratie.
Chapitre 6. – De la monarchie.
Chapitre 7. – Des gouvernements mixtes.
Chapitre 8. – Que toute forme de gouvernement n'est pas propre à tout pays.
Chapitre 9. – Des signes d'un bon gouvernement.
Chapitre 10. – De l'abus du gouvernement et de sa pente à dégénérer.
Chapitre 11. – De la mort du corps politique.
Chapitre 12. – Comment se maintient l'autorité souveraine.
Chapitre 13. – Suite.
Chapitre 14. – Suite.
Chapitre 15. – Des députés ou représentants.
Chapitre 16. – Que l'institution du gouvernement n'est point un contrat.
Chapitre 17. – De l'institution du gouvernement.
Chapitre 18. – Moyen de prévenir les usurpations du gouvernement.
Livre IV
Chapitre premier. – Que la volonté générale est indestructible.
Chapitre 2. – Des suffrages.
Chapitre 3. – Des élections.
Chapitre 4. – Des comices romains.
Chapitre 5. – Du tribunat.
Chapitre 6. – De la dictature.
Chapitre 7. – De la censure.
Chapitre 8. – De la religion civile.
Chapitre 9. – Conclusion.
Note du comte d'Antraigues

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Avertissement

Ce petit traité est extrait d'un ouvrage plus étendu, entrepris autrefois sans avoir consulté mes forces, et abandonné depuis longtemps. Des divers morceaux qu'on pouvait tirer de ce qui était fait, celui-ci est le plus considérable, et m'a paru le moins indigne d'être offert au public. Le reste n'est déjà plus[605].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique

Version définitive

Table des matières du titre

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Livre Premier

Je veux chercher si, dans l'ordre civil, il peut y avoir quelque règle d'administration légitime et sûre, en prenant les hommes tels qu'ils sont, et les lois telles qu'elles peuvent être. Je tâcherai d'allier toujours, dans cette recherche, ce que le droit permet avec ce que l'intérêt prescrit, afin que la justice et l'utilité ne se trouvent point divisées.

J'entre en matière sans prouver l'importance de mon sujet. On me demandera si je suis prince ou législateur pour écrire sur la politique. Je réponds que non, et que c'est pour cela que j'écris sur la politique. Si j'étais prince ou législateur, je ne perdrais pas mon temps à dire ce qu'il faut faire ; et je le ferais, ou je me tairais.

Né citoyen d'un état libre, et membre du souverain, quelque faible influence que puisse avoir ma voix dans les affaires publiques, le droit d'y voter suffit pour m'imposer le devoir de m'en instruire : heureux, toutes les fois que je médite sur les gouvernements, de trouver toujours dans mes recherches de nouvelles raisons d'aimer celui de mon pays !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre Premier
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre premier. – Sujet de ce premier Livre.

L'homme est né libre, et partout il est dans les fers. Tel se croit le maître des autres, qui ne laisse pas d'être plus esclave qu'eux. Comment ce changement s'est-il fait ? Je l'ignore. Qu'est-ce qui peut le rendre légitime ? je crois pouvoir résoudre cette question.

Si je ne considérais que la force, et l'effet qui en dérive, je dirais : Tant qu'un peuple est contraint d'obéir, et qu'il obéit, il fait bien ; sitôt qu'il peut secouer le joug, et qu'il le secoue, il fait encore mieux : car, recouvrant sa liberté par le même droit qui la lui a ravie, ou il est fondé à la reprendre, ou l'on ne l'était point à la lui ôter. Mais l'ordre social est un droit sacré qui sert de base à tous les autres. Cependant ce droit ne vient point de la nature ; il est donc fondé sur des conventions. Il s'agit de savoir quelles sont ces conventions. Avant d'en venir là, je dois établir ce que je viens d'avancer.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre Premier
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 2. – Des premières sociétés.

La plus ancienne de toutes les sociétés et la seule naturelle est celle de la famille. Encore les enfants ne restent-ils liés au père qu'aussi longtemps qu'ils ont besoin de lui pour se conserver. Sitôt que ce besoin cesse, le lien naturel se dissout. Les enfants, exempts de l'obéissance qu'ils devaient au père ; le père, exempt des soins qu'il devait aux enfants, rentrent tous également dans l'indépendance. S'ils continuent de rester unis, ce n'est plus naturellement, c'est volontairement ; et la famille elle-même ne se maintient que par convention.

Cette liberté commune est une conséquence de la nature de l'homme. Sa première loi est de veiller à sa propre conservation, ses premiers soins sont ceux qu'il se doit à lui-même ; et, sitôt qu'il est en âge de raison, lui seul étant juge des moyens propres à le conserver, devient par là son propre maître.

La famille est donc, si l'on veut, le premier modèle des sociétés politiques : le chef est l'image du père, le peuple est l'image des enfants ; et tous, étant nés égaux et libres, n'aliènent leur liberté que pour leur utilité. Toute la différence est que, dans la famille, l'amour du père pour ses enfants le paie des soins qu'il leur rend ; et que, dans l'état, le plaisir de commander supplée à cet amour que le chef n'a pas pour ses peuples.

Grotius nie que tout pouvoir humain soit établi en faveur de ceux qui sont gouvernés : il cite l'esclavage en exemple. Sa plus constante manière de raisonner est d'établir toujours le droit parle fait[606]. On pourrait employer une méthode plus conséquente, mais non plus favorable aux tyrans.

Il est donc douteux, selon Grotius, si le genre humain appartient à une

Copyright Arvensa Editions

centaine d'hommes, ou si cette centaine d'hommes appartient au genre humain : et il paraît, dans tout son livre, pencher pour le premier avis : c'est aussi le sentiment de Hobbes. Ainsi voilà l'espèce humaine divisée en troupeaux de bétail, dont chacun a son chef, qui le garde pour le dévorer[607].

Comme un pâtre est d'une nature supérieure à celle de son troupeau, les pasteurs d'hommes, qui sont leurs chefs, sont aussi d'une nature supérieure à celle de leurs peuples. Ainsi raisonnait, au rapport de Philon, l'empereur Caligula ; concluant assez bien de cette analogie que les rois étaient des dieux, ou que les peuples étaient des bêtes[608].

Le raisonnement de ce Caligula revient à celui de Hobbes et de Grotius. Aristote, avant eux tous, avait dit aussi[609] que les hommes ne sont point naturellement égaux ; mais que les uns naissent pour l'esclavage et les autres pour la domination.

Aristote avait raison ; mais il prenait l'effet pour la cause. Tout homme né dans l'esclavage naît pour l'esclavage, rien n'est plus certain. Les esclaves perdent tout dans leurs fers, jusqu'au désir d'en sortir ; ils aiment leur servitude comme les compagnons d'Ulysse aimaient leurs abrutissements[610]. S'il y a donc des esclaves par nature, c'est parce qu'il y a eu des esclaves contre nature. La force a fait les premiers esclaves, leur lâcheté les a perpétués.

Je n'ai rien dit du roi Adam, ni de l'empereur Noé, père de trois grands monarques qui se partagèrent l'univers, comme firent les enfants de Saturne, qu'on a cru reconnaître en eux. J'espère qu'on me saura gré de cette modération ; car, descendant directement de l'un de ces princes, et peut-être de la branche aînée, que sais-je si, par la vérification des titres, je ne me trouverais point le légitime roi du genre humain ? Quoi qu'il en soit, on ne peut disconvenir qu'Adam n'ait été souverain du monde, comme Robinson de son île, tant qu'il en fut le seul habitant ; et ce qu'il y avait de commode dans cet empire était que le monarque, assuré sur son trône, n'avait à craindre ni rébellions, ni guerres, ni conspirateurs.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre Premier
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 3. – Du droit du plus fort.

Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit et l'obéissance en devoir. De là le droit du plus fort ; droit pris ironiquement en apparence, et réellement établi en principe. Mais ne nous expliquera-t-on jamais ce mot ? La force est une puissance physique ; je ne vois point quelle moralité peut résulter de ses effets. Céder à la force est un acte de nécessité, non de volonté ; c'est tout au plus un acte de prudence. En quel sens pourra-ce être un devoir ?

Supposons un moment ce prétendu droit. Je dis qu'il n'en résulte qu'un galimatias inexplicable ; car sitôt que c'est la force qui fait le droit, l'effet change avec la cause : toute force qui surmonte la première succède à son droit. Sitôt qu'on peut désobéir impunément on le peut légitimement ; et puisque le plus fort a toujours raison, il ne s'agit que de faire en sorte qu'on soit le plus fort. Or qu'est-ce qu'un droit qui périt quand la force cesse ? S'il faut obéir par force, on n'a pas besoin d'obéir par devoir ; et si l'on n'est plus forcé d'obéir, on n'y est plus obligé. On voit donc que ce mot de *droit* n'ajoute rien à la force ; il ne signifie ici rien du tout.

Obéissez aux puissances. Si cela veut dire, cédez à la force, le précepte est bon, mais superflu ; je réponds qu'il ne sera jamais violé. Toute puissance vient de Dieu, je l'avoue ; mais toute maladie en vient aussi : est-ce à dire qu'il soit défendu d'appeler le médecin ? Qu'un brigand me surprenne au coin d'un bois, non seulement il faut par force donner la bourse ; mais quand je pourrais la soustraire suis-je en conscience obligé de la donner ? car enfin le pistolet qu'il tient est aussi une puissance.

Convenons donc que force ne fait pas droit, et qu'on n'est obligé d'obéir qu'aux puissances légitimes. Ainsi ma question primitive revient toujours.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre Premier
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 4. – De l'esclavage.

Puisque aucun homme n'a une autorité naturelle sur son semblable, et puisque la force ne produit aucun droit, restent donc les conventions pour base de toute autorité légitime parmi les hommes.

Si un particulier, dit Grotius, peut aliéner sa liberté et se rendre esclave d'un maître, pourquoi tout un peuple ne pourrait-il pas aliéner la sienne et se rendre sujet d'un roi ? Il y a là bien des mots équivoques qui auraient besoin d'explication ; mais tenons-nous-en à celui d'*aliéner*. Aliéner, c'est donner ou vendre. Or un homme qui se fait esclave d'un autre ne se donne pas ; il se vend tout au moins pour sa subsistance : mais un peuple, pourquoi se vend-il ? Bien loin qu'un roi fournisse à ses sujets leur subsistance, il ne tire la sienne que d'eux ; et, selon Rabelais, un roi ne vit pas de peu. Les sujets donnent donc leur personne à condition qu'on prendra aussi leur bien ? Je ne vois pas ce qu'il leur reste à conserver.

On dira que le despote assure à ses sujets la tranquillité civile ; soit : mais qu'y gagnent-ils, si les guerres que son ambition leur attire, si son insatiable avidité, si les vexations de son ministère les désolent plus que ne feraient leurs dissensions ? Qu'y gagnent-ils, si cette tranquillité même est une de leurs misères ? On vit tranquille aussi dans les cachots : en est-ce assez pour s'y trouver bien ? Les Grecs enfermés dans l'antre du cyclope y vivaient tranquilles, en attendant que leur tour vînt d'être dévorés.

Dire qu'un homme se donne gratuitement, c'est dire une chose absurde et inconcevable ; un tel acte est illégitime et nul, par cela seul que celui qui le fait n'est pas dans son bon sens. Dire la même chose de tout un peuple, c'est supposer un peuple de fous : la folie ne fait pas droit.

Quand chacun pourrait s'aliéner lui-même, il ne peut aliéner ses

Copyright Arvensa Editions

enfants ; ils naissent hommes et libres ; leur liberté leur appartient, nul n'a droit d'en disposer qu'eux. Avant qu'ils soient en âge de raison, le père peut, en leur nom, stipuler des conditions pour leur conservation, pour leur bien-être, mais non les donner irrévocablement et sans condition ; car un tel don est contraire aux fins de la nature, et passe les droits de la paternité. Il faudrait donc, pour qu'un gouvernement arbitraire fût légitime, qu'à chaque génération le peuple fût le maître de l'admettre ou de le rejeter : mais alors ce gouvernement ne serait plus arbitraire.

Renoncer à sa liberté, c'est renoncer à sa qualité d'homme, aux droits de l'humanité, même à ses devoirs. Il n'y a nul dédommagement possible pour quiconque renonce à tout. Une telle renonciation est incompatible avec la nature de l'homme ; et c'est ôter toute moralité à ses actions que d'ôter toute liberté à sa volonté. Enfin c'est une convention vaine et contradictoire de stipuler d'une part une autorité absolue, et de l'autre une obéissance sans bornes. N'est-il pas clair qu'on n'est engagé à rien envers celui dont on a droit de tout exiger ? Et cette seule condition, sans équivalent, sans échange, n'entraîne-t-elle pas la nullité de l'acte ? Car, quel droit mon esclave aurait-il contre moi, puisque tout ce qu'il a m'appartient, et que son droit étant le mien, ce droit de moi contre moi-même est un mot qui n'a aucun sens ?

Grotius et les autres tirent de la guerre une autre origine du prétendu droit d'esclavage. Le vainqueur ayant, selon eux, le droit de tuer le vaincu, celui-ci peut racheter sa vie aux dépens de sa liberté ; convention d'autant plus légitime qu'elle tourne au profit de tous deux.

Mais il est clair que ce prétendu droit de tuer les vaincus ne résulte en aucune manière de l'état de guerre. Par cela seul que les hommes, vivant dans leur primitive indépendance, n'ont point entre eux de rapport assez constant pour constituer ni l'état de paix ni l'état de guerre, ils ne sont point naturellement ennemis. C'est le rapport des choses et non des hommes qui constitue la guerre ; et l'état de guerre ne pouvant naître des simples relations personnelles, mais seulement des relations réelles, la guerre privée ou d'homme à homme ne peut exister, ni dans l'état de nature, où il n'y a point de propriété constante, ni dans l'état social, où tout est sous l'autorité des lois.

Les combats particuliers, les duels, les rencontres, sont des actes qui ne constituent point un état ; et à l'égard des guerres privées, autorisées par les établissements de Louis IX, roi de France, et suspendues par la paix de

Copyright Arvensa Editions

Dieu, ce sont des abus du gouvernement féodal, système absurde, s'il en fut jamais, contraire aux principes du droit naturel et à toute bonne *politie*[611].

La guerre n'est donc point une relation d'homme à homme, mais une relation d'état à état, dans laquelle les particuliers ne sont ennemis qu'accidentellement, non point comme hommes, ni même comme citoyens[612], mais comme soldats ; non point comme membres de la patrie, mais comme ses défenseurs. Enfin chaque état ne peut avoir pour ennemis que d'autres états, et non pas des hommes, attendu qu'entre choses de diverses natures on ne peut fixer aucun vrai rapport.

Ce principe est même conforme aux maximes établies de tous les temps et à la pratique constante de tous les peuples policés. Les déclarations de guerre sont moins des avertissements aux puissances qu'à leurs sujets. L'étranger, soit roi, soit particulier, soit peuple, qui vole, tue, ou détient les sujets, sans déclarer la guerre au prince, n'est pas un ennemi, c'est un brigand. Même en pleine guerre, un prince juste s'empare bien, en pays ennemi, de tout ce qui appartient au public ; mais il respecte la personne et les biens des particuliers ; il respecte des droits sur lesquels sont fondés les siens. La fin de la guerre étant la destruction de l'état ennemi, on a droit d'en tuer les défenseurs tant qu'ils ont les armes à la main ; mais sitôt qu'ils les posent et se rendent, cessant d'être ennemis ou instruments de l'ennemi, ils redeviennent simplement hommes ; et l'on n'a plus de droit sur leur vie. Quelquefois on peut tuer l'état sans tuer un seul de ses membres : or la guerre ne donne aucun droit qui ne soit nécessaire à sa fin. Ces principes ne sont pas ceux de Grotius ; ils ne sont pas fondés sur des autorités de poètes ; mais ils dérivent de la nature des choses, et sont fondés sur la raison.

À l'égard du droit de conquête, il n'a d'autre fondement que la loi du plus fort. Si la guerre ne donne point au vainqueur le droit de massacrer les peuples vaincus, ce droit, qu'il n'a pas, ne peut fonder celui de les asservir. On n'a le droit de tuer l'ennemi que quand on ne peut le faire esclave ; le droit de le faire esclave ne vient donc pas du droit de le tuer : c'est donc un échange inique de lui faire acheter au prix de sa liberté sa vie, sur laquelle on n'a aucun droit. En établissant le droit de vie et de mort sur le droit d'esclavage, et le droit d'esclavage sur le droit de vie et de mort, n'est-il pas clair qu'on tombe dans le cercle vicieux ?

Copyright Arvensa Editions

En supposant même ce terrible droit de tout tuer, je dis qu'un esclave fait à la guerre, ou un peuple conquis, n'est tenu à rien du tout envers son maître, qu'à lui obéir autant qu'il y est forcé. En prenant un équivalent à sa vie, le vainqueur ne lui en a point fait grâce : au lieu de le tuer sans fruit, il l'a tué utilement. Loin donc qu'il ait acquis sur lui nulle autorité jointe à la force, l'état de guerre subsiste entre eux comme auparavant, leur relation même en est l'effet ; et l'usage du droit de la guerre ne suppose aucun traité de paix. Ils ont fait une convention ; soit : mais cette convention, loin de détruire l'état de guerre, en suppose la continuité.

Ainsi, de quelque sens qu'on envisage les choses, le droit d'esclavage est nul, non seulement parce qu'il est illégitime, mais parce qu'il est absurde et ne signifie rien. Ces mots, *esclavage* et *droit*, sont contradictoires ; ils s'excluent mutuellement. Soit d'un homme à un homme, soit d'un homme à un peuple, ce discours sera toujours également insensé : « Je fais avec toi une convention toute à ta charge et toute à mon profit, que j'observerai tant qu'il me plaira, et que tu observeras tant qu'il me plaira. »

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre Premier
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 5. – Qu'il faut toujours remonter à une première convention.

Quand j'accorderais tout ce que j'ai réfuté jusqu'ici, les fauteurs du despotisme n'en seraient pas plus avancés. Il y aura toujours une grande différence entre soumettre une multitude, et régir une société. Que des hommes épars soient successivement asservis à un seul, en quelque nombre qu'ils puissent être, je ne vois là qu'un maître et des esclaves, je n'y vois point un peuple et son chef : c'est, si l'on veut, une agrégation, mais non pas une association ; il n'y a là ni bien public ni corps politique. Cet homme, eût-il asservi la moitié du monde, n'est toujours qu'un particulier, son intérêt, séparé de celui des autres, n'est toujours qu'un intérêt privé. Si ce même homme vient à périr, son empire, après lui, reste épars et sans liaison, comme un chêne se dissout et tombe en un tas de cendre après que le feu l'a consumé.

Un peuple, dit Grotius, peut se donner à un roi. Selon Grotius, un peuple est donc un peuple avant de se donner à un roi. Ce don même est un acte civil ; il suppose une délibération publique. Avant donc que d'examiner l'acte par lequel un peuple élit un roi, il serait bon d'examiner l'acte par lequel un peuple est un peuple ; car cet acte, étant nécessairement antérieur à l'autre, est le vrai fondement de la société.

En effet, s'il n'y avait point de convention antérieure, où serait, à moins que l'élection ne fût unanime, l'obligation pour le petit nombre de se soumettre au choix du grand ? et d'où cent qui veulent un maître ont-ils le droit de voter pour dix qui n'en veulent point ? La loi de la pluralité des suffrages est elle-même un établissement de convention, et suppose, au moins une fois, l'unanimité.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre Premier
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 6. – Du pacte social.

Je suppose les hommes parvenus à ce point où les obstacles qui nuisent à leur conservation dans l'état de nature l'emportent par leur résistance sur les forces que chaque individu peut employer pour se maintenir dans cet état. Alors cet état primitif ne peut plus subsister ; et le genre humain périrait s'il ne changeait de manière d'être.

Or, comme les hommes ne peuvent engendrer de nouvelles forces, mais seulement unir et diriger celles qui existent, ils n'ont plus d'autre moyen pour se conserver que de former par agrégation une somme de forces qui puisse l'emporter sur la résistance, de les mettre en jeu par un seul mobile, et de les faire agir de concert.

Cette somme de forces ne peut naître que du concours de plusieurs ; mais la force et la liberté de chaque homme étant les premiers instruments de sa conservation, comment les engagera-t-il sans se nuire et sans négliger les soins qu'il se doit ? Cette difficulté, ramenée à mon sujet, peut s'énoncer en ces termes :

« Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même, et reste aussi libre qu'auparavant. » Tel est le problème fondamental dont le contrat social donne la solution.

Les clauses de ce contrat sont tellement déterminées par la nature de l'acte, que la moindre modification les rendrait vaines et de nul effet ; en sorte que, bien qu'elles n'aient peut-être jamais été formellement énoncées, elles sont partout les mêmes, partout tacitement admises et reconnues, jusqu'à ce que, le pacte social étant violé, chacun rentre alors

Copyright Arvensa Editions

dans ses premiers droits, et reprenne sa liberté naturelle, en perdant la liberté conventionnelle pour laquelle il y renonça.

Ces clauses, bien entendues, se réduisent toutes à une seule : savoir, l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à toute la communauté ; car, premièrement, chacun se donnant tout entier, la condition est égale pour tous ; et la condition étant égale pour tous, nul n'a intérêt de la rendre onéreuse aux autres.

De plus, l'aliénation se faisant sans réserve, l'union est aussi parfaite qu'elle peut l'être, et nul associé n'a plus rien à réclamer ; car, s'il restait quelques droits aux particuliers, comme il n'y aurait aucun supérieur commun qui put prononcer entre eux et le public, chacun, étant en quelque point son propre juge, prétendrait bientôt l'être en tous ; l'état de nature subsisterait, et l'association deviendrait nécessairement tyrannique ou vaine.

Enfin chacun se donnant à tous ne se donne à personne ; et comme il n'y a pas un associé sur lequel on n'acquière le même droit qu'on lui cède sur soi, on gagne l'équivalent de tout ce qu'on perd, et plus de force pour conserver ce qu'on a.

Si donc on écarte du pacte social ce qui n'est pas de son essence, on trouvera qu'il se réduit aux termes suivants : « Chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale ; et nous recevons encore chaque membre comme partie indivisible du tout. »

À l'instant, au lieu de la personne particulière de chaque contractant, cet acte d'association produit un corps moral et collectif, composé d'autant de membres que l'assemblée a de voix ; lequel reçoit de ce même acte son unité, son moi commun, sa vie, et sa volonté. Cette personne publique, qui se forme ainsi par l'union de toutes les autres, prenait autrefois le nom de cité[613], et prend maintenant celui de *république* ou de *corps politique*, lequel est appelé par ses membres *état* quand il est passif, *souverain* quand il est actif, *puissance* en le comparant à ses semblables. À l'égard des associés, ils prennent collectivement le nom de *peuple*, et s'appellent en particulier *citoyens*, comme participant à l'autorité souveraine, et *sujets*, comme soumis aux lois de l'état. Mais ces termes se confondent souvent et se prennent l'un pour l'autre ; il suffit de les savoir distinguer quand ils sont employés dans toute leur précision.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre Premier
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 7. – Du souverain.

On voit par cette formule que l'acte d'association renferme un engagement réciproque du public avec les particuliers, et que chaque individu, contractant pour ainsi dire avec lui-même, se trouve engagé, sous un double rapport ; savoir, comme membre du souverain envers les particuliers, et comme membre de l'état envers le souverain. Mais on ne peut appliquer ici la maxime du droit civil, que nul n'est tenu aux engagements pris avec lui-même ; car il y a bien de la différence entre s'obliger envers soi, ou envers un tout dont on fait partie.

Il faut remarquer encore que la délibération publique, qui peut obliger tous les sujets envers le souverain, à cause des deux différents rapports sous lesquels chacun d'eux est envisagé, ne peut, par la raison contraire, obliger le souverain envers lui-même, et que, par conséquent, il est contre la nature du corps politique que le souverain s'impose une Loi qu'il ne puisse enfreindre. Ne pouvant se considérer que sous un seul et même rapport, il est alors dans le cas d'un particulier contractant avec soi-même : par où l'on voit qu'il n'y a ni ne peut y avoir nulle espèce de loi fondamentale obligatoire pour le corps du peuple, pas même le contrat social. Ce qui ne signifie pas que ce corps ne puisse fort bien s'engager envers autrui, en ce qui ne déroge point à ce contrat ; car, à l'égard de l'étranger, il devient un être simple, un individu.

Mais le corps politique ou le souverain, ne tirant son être que de la sainteté du contrat, ne peut jamais s'obliger, même envers autrui, à rien qui déroge à cet acte primitif, comme d'aliéner quelque portion de lui-même, ou de se soumettre à un autre souverain. Violer l'acte par lequel il existe serait s'anéantir ; et ce qui n'est rien ne produit rien.

Copyright Arvensa Editions

Sitôt que cette multitude est ainsi réunie en un corps, on ne peut offenser un des membres sans attaquer le corps, encore moins offenser le corps sans que les membres s'en ressentent. Ainsi le devoir et l'intérêt obligent également les deux parties contractantes à s'entraider mutuellement ; et les mêmes hommes doivent chercher à réunir sous ce double rapport tous les avantages qui en dépendent.

Or, le souverain, n'étant formé que des particuliers qui le composent, n'a ni ne peut avoir d'intérêt contraire au leur ; par conséquent la puissance souveraine n'a nul besoin de garant envers les sujets, parce qu'il est impossible que le corps veuille nuire à tous ses membres ; et nous verrons ci-après qu'il ne peut nuire à aucun en particulier. Le souverain, par cela seul qu'il est, est toujours tout ce qu'il doit être.

Mais il n'en est pas ainsi des sujets envers le souverain, auquel, malgré l'intérêt commun, rien ne répondrait de leurs engagements, s'il ne trouvait des moyens de s'assurer de leur fidélité.

En effet chaque individu peut, comme homme, avoir une volonté particulière contraire ou dissemblable à la volonté générale qu'il a comme citoyen ; son intérêt particulier peut lui parler tout autrement que l'intérêt commun ; son existence absolue, et naturellement indépendante, peut lui faire envisager ce qu'il doit à la cause commune comme une contribution gratuite, dont la perte sera moins nuisible aux autres, que le paiement n'en est onéreux pour lui ; et regardant la personne morale qui constitue l'état comme un être de raison, parce que ce n'est pas un homme, il jouirait des droits du citoyen sans vouloir remplir les devoirs du sujet ; injustice dont le progrès causerait la ruine du corps politique.

Afin donc que le pacte social ne soit pas un vain formulaire, il renferme tacitement cet engagement, qui seul peut donner de la force aux autres, que quiconque refusera d'obéir à la volonté générale y sera contraint par tout le corps : ce qui ne signifie autre chose sinon qu'on le forcera d'être libre ; car telle est la condition qui, donnant chaque citoyen à la patrie, le garantit de toute dépendance personnelle ; condition qui fait l'artifice et le jeu de la machine politique, et qui seule rend légitimes les engagements civils, lesquels, sans cela, seraient absurdes, tyranniques, et sujets aux plus énormes abus.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre Premier
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 8. – De l'état civil.

Ce passage de l'état de nature à l'état civil produit dans l'homme un changement très remarquable, en substituant dans sa conduite la justice à l'instinct, et donnant à ses actions la moralité qui leur manquait auparavant. C'est alors seulement que, la voix du devoir succédant à l'impulsion physique, et le droit à l'appétit, l'homme, qui jusque-là n'avait regardé que lui-même, se voit forcé d'agir sur d'autres principes, et de consulter sa raison avant d'écouter ses penchants. Quoiqu'il se prive dans cet état de plusieurs avantages qu'il tient de la nature, il en regagne de si grands, ses facultés s'exercent et se développent, ses idées s'étendent, ses sentiments s'ennoblissent, son âme tout entière s'élève à tel point que, si les abus de cette nouvelle condition ne le dégradaient souvent au-dessous de celle dont il est sorti, il devrait bénir sans cesse l'instant heureux qui l'en arracha pour jamais, et qui, d'un animal stupide et borné, fit un être intelligent et un homme.

Réduisons toute cette balance à des termes faciles à comparer : ce que l'homme perd par le contrat social, c'est sa liberté naturelle et un droit illimité à tout ce qu'il tente et qu'il peut atteindre ; ce qu'il gagne, c'est la liberté civile et la propriété de tout ce qu'il possède. Pour ne pas se tromper dans ces compensations, il faut bien distinguer la liberté naturelle, qui n'a pour bornes que les forces de l'individu, de la liberté civile, qui est limitée par la volonté générale ; et la possession, qui n'est que l'effet de la force ou le droit du premier occupant, de la propriété, qui ne peut être fondée que sur un titre positif.

On pourrait, sur ce qui précède, ajouter à l'acquit de l'état civil la liberté morale, qui seule rend l'homme vraiment maître de lui ; car l'impulsion du

Copyright Arvensa Editions

seul appétit est esclavage, et l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté. Mais je n'en ai déjà que trop dit sur cet article, et le sens philosophique du mot *liberté* n'est pas ici de mon sujet.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre Premier
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 9. – Du domaine réel.

Chaque membre de la communauté se donne à elle au moment qu'elle se forme, tel qu'il se trouve actuellement, lui et toutes ses forces, dont les biens qu'il possède font partie. Ce n'est pas que, par cet acte, la possession change de nature en changeant de mains, et devienne propriété dans celles du souverain ; mais comme les forces de la cité sont incomparablement plus grandes que celles d'un particulier, la possession publique est aussi, dans le fait, plus forte et plus irrévocable, sans être plus légitime, au moins pour les étrangers : car l'état, à l'égard de ses membres, est maître de tous leurs biens par le contrat social, qui, dans l'état, sert de base à tous les droits ; mais il ne l'est, à l'égard des autres puissances, que par le droit de premier occupant, qu'il tient des particuliers.

Le droit de premier occupant, quoique plus réel que celui du plus fort, ne devient un vrai droit qu'après l'établissement de celui de propriété. Tout homme a naturellement droit à tout ce qui lui est nécessaire ; mais l'acte positif qui le rend propriétaire de quelque bien l'exclut de tout le reste. Sa part étant faite, il doit s'y borner, et n'a plus aucun droit à la communauté. Voilà pourquoi le droit de premier occupant, si faible dans l'état de nature, est respectable à tout homme civil. On respecte moins dans ce droit ce qui est à autrui que ce qui n'est pas à soi.

En général, pour autoriser sur un terrain quelconque le droit de premier occupant, il faut les conditions suivantes : premièrement, que ce terrain ne soit encore habité par personne ; secondement, qu'on n'en occupe que la quantité dont on a besoin pour subsister ; en troisième lieu, qu'on en prenne possession, non par une vaine cérémonie, mais par le travail et la culture, seul signe de propriété qui, au défaut de titres juridiques, doive

Copyright Arvensa Editions

être respecté d'autrui.

En effet, accorder au besoin et au travail le droit de premier occupant, n'est-ce pas l'étendre aussi loin qu'il peut aller ? Peut-on ne pas donner des bornes à ce droit ? Suffira-t-il de mettre le pied sur un terrain commun pour s'en prétendre aussitôt le maître ? Suffira-t-il d'avoir la force d'en écarter un moment les autres hommes pour leur ôter le droit d'y jamais revenir ? Comment un homme ou un peuple peut-il s'emparer d'un territoire immense et en priver tout le genre humain autrement que par une usurpation punissable, puisqu'elle ôte au reste des hommes le séjour et les aliments que la nature leur donne en commun ? Quand Nunez Balbao prenait sur le rivage possession de la mer du Sud et de toute l'Amérique méridionale au nom de la couronne de Castille[614], était-ce assez pour en déposséder tous les habitants et en exclure tous les princes du monde ? Sur ce pied-là, ces cérémonies se multipliaient assez vainement ; et le roi catholique n'avait tout d'un coup qu'à prendre de son cabinet possession de tout l'univers, sauf à retrancher ensuite de son empire ce qui était auparavant possédé par les autres princes.

On conçoit comment les terres des particuliers réunies et contiguës deviennent le territoire public, et comment le droit de souveraineté, s'étendant des sujets au terrain qu'ils occupent, devient à la fois réel et personnel ; ce qui met les possesseurs dans une plus grande dépendance, et fait de leurs forces mêmes les garants de leur fidélité ; avantage qui ne paraît pas avoir été bien senti des anciens monarques, qui, ne s'appelant que rois des Perses, des Scythes, des Macédoniens, semblaient se regarder comme les chefs des hommes plutôt que comme les maîtres du pays. Ceux d'aujourd'hui s'appellent plus habilement rois de France, d'Espagne, d'Angleterre, etc. : en tenant ainsi le terrain, ils sont bien sûrs d'en tenir les habitants.

Ce qu'il y a de singulier dans cette aliénation, c'est que, loin qu'en acceptant les biens des particuliers la communauté les en dépouille, elle ne fait que leur en assurer la légitime possession, changer l'usurpation en un véritable droit, et la jouissance en propriété. Alors les possesseurs étant considérés comme dépositaires du bien public, leurs droits étant respectés de tous les membres de l'état et maintenus de toutes ses forces contre l'étranger, par une cession avantageuse au public et plus encore à eux-mêmes, ils ont, pour ainsi dire, acquis tout ce qu'ils ont donné : paradoxe

Copyright Arvensa Editions

qui s'explique aisément par la distinction des droits que le souverain et le propriétaire ont sur le même fonds, comme on verra ci-après.

Il peut arriver aussi que les hommes commencent à s'unir avant que de rien posséder, et que, s'emparant ensuite d'un terrain suffisant pour tous, ils en jouissent en commun, ou qu'ils le partagent entre eux, soit également, soit selon des proportions établies par le souverain. De quelque manière que se fasse cette acquisition, le droit que chaque particulier a sur son propre fonds est toujours subordonné au droit que la communauté a sur tous ; sans quoi il n'y aurait ni solidité dans le lien social, ni force réelle dans l'exercice de la souveraineté.

Je terminerai ce chapitre et ce livre par une remarque qui doit servir de base à tout le système social ; c'est qu'au lieu de détruire l'égalité naturelle, le pacte fondamental substitue au contraire une égalité morale et légitime à ce que la nature avait pu mettre d'inégalité physique entre les hommes, et que, pouvant être inégaux en force ou en génie, ils deviennent tous égaux par convention et de droit[615].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique

Version définitive

Table des matières du titre

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Livre II

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre II
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre premier. – Que la souveraineté est inaliénable.

La première et la plus importante conséquence des principes ci-devant établis est, que la volonté générale peut seule diriger les forces de l'état selon la fin de son institution, qui est le bien commun ; car si l'opposition des intérêts particuliers a rendu nécessaire l'établissement des sociétés, c'est l'accord de ces mêmes intérêts qui l'a rendu possible. C'est ce qu'il y a de commun dans ces différents intérêts qui forme le lien social ; et s'il n'y avait pas quelque point dans lequel tous les intérêts s'accordent, nulle société ne saurait exister. Or, c'est uniquement sur cet intérêt commun que la société doit être gouvernée.

Je dis donc que la souveraineté, n'étant que l'exercice de la volonté générale, ne peut jamais s'aliéner, et que le souverain, qui n'est qu'un être collectif, ne peut être représenté que par lui-même : le pouvoir peut bien se transmettre, mais non pas la volonté.

En effet, s'il n'est pas impossible qu'une volonté particulière s'accorde sur quelque point avec la volonté générale, il est impossible au moins que cet accord soit durable et constant ; car la volonté particulière tend, par sa nature, aux préférences, et la volonté générale à l'égalité. Il est plus impossible encore qu'on ait un garant de cet accord, quand même il devrait toujours exister ; ce ne serait pas un effet de l'art, mais du hasard. Le souverain peut bien dire, Je veux actuellement ce que veut un tel homme, ou du moins ce qu'il dit vouloir ; mais il ne peut pas dire, Ce que cet homme voudra demain, je le voudrai encore, puisqu'il est absurde que la volonté se donne des chaînes pour l'avenir, et puisqu'il ne dépend d'aucune volonté de consentir à rien de contraire au bien de l'être qui veut. Si donc le peuple promet simplement d'obéir, il se dissout par cet

Copyright Arvensa Editions

acte, il perd sa qualité de peuple ; à l'instant qu'il y a un maître, il n'y a plus de souverain, et dès-lors le corps politique est détruit.

Ce n'est point à dire que les ordres des chefs ne puissent passer pour des volontés générales, tant que le souverain, libre de s'y opposer, ne le fait pas. En pareil cas, du silence universel on doit présumer le consentement du peuple. Ceci s'expliquera plus au long.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre II
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 2. – Que la souveraineté est indivisible.

Par la même raison que la souveraineté est inaliénable, elle est indivisible ; car la volonté est générale[616], ou elle ne l'est pas ; elle est celle du corps du peuple, ou seulement d'une partie. Dans le premier cas, cette volonté déclarée est un acte de souveraineté, et fait loi ; dans le second, ce n'est qu'une volonté particulière, ou un acte de magistrature ; c'est un décret tout au plus.

Mais nos politiques, ne pouvant diviser la souveraineté dans son principe, la divisent dans son objet ; ils la divisent en force et en volonté ; en puissance législative et en puissance exécutive ; en droits d'impôts, de justice et de guerre ; en administration intérieure, et en pouvoir de traiter avec l'étranger : tantôt ils confondent toutes ces parties, et tantôt ils les séparent. Ils font du souverain un être fantastique et formé de pièces rapportées ; c'est comme s'ils composaient l'homme de plusieurs corps, dont l'un aurait des yeux, l'autre des bras, l'autre des pieds, et rien de plus. Les charlatans du Japon dépècent, dit-on, un enfant aux yeux des spectateurs ; puis jetant en l'air tous ses membres l'un après l'autre, ils font retomber l'enfant vivant et tout rassemblé. Tels sont à peu près les tours de gobelets de nos politiques ; après avoir démembré le corps social par un prestige digne de la foire, ils rassemblent les pièces on ne sait comment.

Cette erreur vient de ne s'être pas fait des notions exactes de l'autorité souveraine, et d'avoir pris pour des parties de cette autorité ce qui n'en était que des émanations. Ainsi, par exemple, on a regardé l'acte de déclarer la guerre et celui de faire la paix comme des actes de souveraineté ; ce qui n'est pas, puisque chacun de ces actes n'est point une loi, mais seulement une application de la loi, un acte particulier qui

Copyright Arvensa Editions

détermine le cas de la loi, comme on le verra clairement quand l'idée attachée au mot *loi* sera fixée.

En suivant de même les autres divisions, on trouverait que, toutes les fois qu'on croit voir la souveraineté partagée, on se trompe ; que les droits qu'on prend pour des parties de cette souveraineté lui sont tous subordonnés, et supposent toujours des volontés suprêmes dont ces droits ne donnent que l'exécution.

On ne saurait dire combien ce défaut d'exactitude a jeté d'obscurité sur les décisions des auteurs en matière de droit politique, quand ils ont voulu juger des droits respectifs des rois et des peuples sur les principes qu'ils avaient établis. Chacun peut voir, dans les chapitres III et IV du premier livre de Grotius, comment ce savant homme et son traducteur Barbeyrac s'enchevêtrent, s'embarrassent dans leurs sophismes, crainte d'en dire trop ou de n'en pas dire assez selon leurs vues, et de choquer les intérêts qu'ils avaient à concilier. Grotius, réfugié en France, mécontent de sa patrie, et voulant faire sa cour à Louis XIII à qui son livre est dédié, n'épargne rien pour dépouiller les peuples de tous leurs droits et pour en revêtir les rois avec tout l'art possible. C'eût bien été aussi le goût de Barbeyrac, qui dédiait sa traduction au roi d'Angleterre George Ier. Mais malheureusement l'expulsion de Jacques II, qu'il appelle abdication, le forçait à se tenir sur la réserve, à gauchir, à tergiverser, pour ne pas faire de Guillaume un usurpateur. Si ces deux écrivains avaient adopté les vrais principes, toutes les difficultés étaient levées, et ils eussent été toujours conséquents ; mais ils auraient tristement dit la vérité, et n'auraient fait leur cour qu'au peuple. Or, la vérité ne mène point à la fortune, et le peuple ne donne ni ambassade, ni chaires, ni pensions.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre II
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 3. – Si la volonté générale peut errer.

Il s'ensuit de ce qui précède que la volonté générale est toujours droite et tend toujours à l'utilité publique : mais il ne s'ensuit pas que les délibérations du peuple aient toujours la même rectitude. On veut toujours son bien, mais on ne le voit pas toujours : jamais on ne corrompt le peuple, mais souvent on le trompe, et c'est alors seulement qu'il paraît vouloir ce qui est mal.

Il y a souvent bien de la différence entre la volonté de tous et la-volonté générale ; celle-ci ne regarde qu'à l'intérêt commun ; l'autre regarde à l'intérêt privé, et n'est qu'une somme de volontés particulières : mais ôtez de ces mêmes volontés les plus et les moins qui s'entredétruisent [617], reste pour somme des différences la volonté générale.

Si, quand le peuple suffisamment informé délibère, les citoyens n'avaient aucune communication entre eux, du grand nombre de petites différences résulterait toujours la volonté générale, et la délibération serait toujours bonne. Mais quand il se fait des brigues, des associations partielles, aux dépens de la grande, la volonté de chacune de ces associations devient générale par rapport à ses membres, et particulière par rapport à l'état : on peut dire alors qu'il n'y a plus autant de votants que d'hommes, mais seulement autant que d'associations. Les différences deviennent moins nombreuses et donnent un résultat moins général. Enfin, quand une de ces associations est si grande qu'elle l'emporte sur toutes les autres, vous n'avez plus pour résultat une somme de petites différences, mais une différence unique ; alors il n'y a plus de volonté générale, et l'avis qui l'emporte n'est qu'un avis particulier.

Il importe donc, pour avoir bien l'énoncé de la volonté générale, qu'il

Copyright Arvensa Editions

n'y ait pas de société partielle dans l'état, et que chaque citoyen n'opine que d'après lui[618] : telle fut l'unique et sublime institution du grand Lycurgue. Que s'il y a des sociétés partielles, il en faut multiplier le nombre et en prévenir l'inégalité, comme firent Solon, Numa, Servius. Ces précautions sont les seules bonnes pour que la volonté générale soit toujours éclairée, et que le peuple ne se trompe point.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre II
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 4. – Des bornes du pouvoir souverain.

Si l'état ou la cité n'est qu'une personne morale dont la vie consiste dans l'union de ses membres, et si le plus important de ses soins est celui de sa propre conservation, il lui faut une force universelle et compulsive pour mouvoir et disposer chaque partie de la manière la plus convenable au tout. Comme la nature donne à chaque homme un pouvoir absolu sur tous ses membres, le pacte social donne au corps politique un pouvoir absolu sur tous les siens ; et c'est ce même pouvoir qui, dirigé par la volonté générale, porte, comme j'ai dit, le nom de souveraineté.

Mais, outre la personne publique, nous avons à considérer les personnes privées qui la composent, et dont la vie et la liberté sont naturellement indépendantes d'elle. Il s'agit donc de bien distinguer les droits respectifs des citoyens[619] et du souverain[620], et les devoirs qu'ont à remplir les premiers en qualité de sujets, du droit naturel dont ils doivent jouir en qualité d'hommes.

On convient que tout ce que chacun aliène, par le pacte social, de sa puissance, de ses biens, de sa liberté, c'est seulement la partie de tout cela dont l'usage importe à la communauté ; mais il faut convenir aussi que le souverain seul est juge de cette importance.

Tous les services qu'un citoyen peut rendre à l'état, il les lui doit sitôt que le souverain les demande ; mais le souverain, de son côté, ne peut charger les sujets d'aucune chaîne inutile à la communauté : il ne peut pas même le vouloir ; car, sous la loi de raison, rien ne se fait sans cause, non plus que sous la loi de nature.

Les engagements qui nous lient au corps social ne sont obligatoires que parce qu'ils sont mutuels ; et leur nature est telle qu'en les remplissant on

Copyright Arvensa Editions

ne peut travailler pour autrui sans travailler aussi pour soi. Pourquoi la volonté générale est-elle toujours droite, et pourquoi tous veulent-ils constamment le bonheur de chacun d'eux, si ce n'est parce qu'il n'y a personne qui ne s'approprie ce mot *chacun*, et qui ne songe à lui-même en votant pour tous ? ce qui prouve que l'égalité de droit et la notion de justice qu'elle produit dérivent de la préférence que chacun se donne, et par conséquent de la nature de l'homme ; que la volonté générale, pour être vraiment telle, doit l'être dans son objet ainsi que dans son essence ; qu'elle doit partir de tous pour s'appliquer à tous ; et qu'elle perd sa rectitude naturelle lorsqu'elle tend à quelque objet individuel et déterminé, parce qu'alors, jugeant de ce qui nous est étranger, nous n'avons aucun vrai principe d'équité qui nous guide.

En effet, sitôt qu'il s'agit d'un fait ou d'un droit particulier sur un point qui n'a pas été réglé par une convention générale et antérieure, l'affaire devient contentieuse : c'est un procès où les particuliers intéressés sont une des parties, et le public l'autre, mais où je ne vois ni la loi qu'il faut suivre, ni le juge qui doit prononcer. Il serait ridicule de vouloir alors s'en rapporter à une expresse décision de la volonté générale, qui ne peut être que la conclusion de l'une des parties, et qui par conséquent n'est pour l'autre qu'une volonté étrangère, particulière, portée en cette occasion à l'injustice et sujette à l'erreur. Ainsi, de même qu'une volonté particulière ne peut représenter la volonté générale, la volonté générale à son tour change de nature, ayant un objet particulier, et ne peut, comme générale, prononcer ni sur un homme ni sur un fait. Quand le peuple d'Athènes, par exemple, nommait ou cassait ses chefs, décernait des honneurs à l'un, imposait des peines à l'autre, et, par des multitudes de décrets particuliers, exerçait indistinctement tous les actes du gouvernement, le peuple alors n'avait plus de volonté générale proprement dite ; il n'agissait plus comme souverain, mais comme magistrat. Ceci paraîtra contraire aux idées communes ; mais il faut me laisser le temps d'exposer les miennes.

On doit concevoir par-là que ce qui généralise la volonté est moins le nombre des voix que l'intérêt commun qui les unit ; car, dans cette institution, chacun se soumet nécessairement aux conditions qu'il impose aux autres : accord admirable de l'intérêt et de la justice, qui donne aux délibérations communes un caractère d'équité qu'on voit s'évanouir dans la discussion de toute affaire particulière, faute d'un intérêt commun qui unisse et identifie la règle du juge avec celle de la partie.

Copyright Arvensa Editions

Par quelque côté qu'on remonte au principe, on arrive toujours à la même conclusion ; savoir, que le pacte social établit entre les citoyens une telle égalité qu'ils s'engagent tous sous les mêmes conditions et doivent jouir tous des mêmes droits. Ainsi, par la nature du pacte, tout acte de souveraineté, c'est-à-dire tout acte authentique de la volonté générale, oblige ou favorise également tous les citoyens ; en sorte que le souverain connaît seulement le corps de la nation, et ne distingue aucun de ceux qui la composent. Qu'est-ce donc proprement qu'un acte de souveraineté ? Ce n'est pas une convention du supérieur avec l'inférieur, mais une convention du corps avec chacun de ses membres : convention légitime, parce qu'elle a pour base le contrat social ; équitable, parce qu'elle est commune à tous ; utile, parce qu'elle ne peut avoir d'autre objet que le bien général ; et solide, parce qu'elle a pour garant la force publique et le pouvoir suprême. Tant que les sujets ne sont soumis qu'à de telles conventions, ils n'obéissent à personne, mais seulement à leur propre volonté : et demander jusqu'où s'étendent les droits respectifs du souverain et des citoyens, c'est demander jusqu'à quel point ceux-ci peuvent s'engager avec eux-mêmes, chacun envers tous, et tous envers chacun d'eux.

On voit par là que le pouvoir souverain, tout absolu, tout sacré, tout inviolable qu'il est, ne passe ni ne peut passer les bornes des conventions générales, et que tout homme peut disposer pleinement de ce qui lui a été laissé de ses biens et de sa liberté par ces conventions ; de sorte que le souverain n'est jamais en droit de charger un sujet plus qu'un autre, parce qu'alors, l'affaire devenant particulière, son pouvoir n'est plus compétent.

Ces distinctions une fois admises, il est si faux que dans le contrat social il y ait de la part des particuliers aucune renonciation véritable, que leur situation, par l'effet de ce contrat, se trouve réellement préférable à ce qu'elle était auparavant, et qu'au lieu d'une aliénation ils n'ont fait qu'un échange avantageux d'une manière d'être incertaine et précaire contre une autre meilleure et plus sure, de l'indépendance naturelle contre la liberté, du pouvoir de nuire à autrui contre leur propre sûreté, et de leur force, que d'autres pouvaient surmonter, contre un droit que l'union sociale rend invincible. Leur vie même, qu'ils ont dévouée à l'état, en est continuellement protégée ; et lorsqu'ils l'exposent pour sa défense, que font-ils alors que lui rendre ce qu'ils ont reçu de lui ? Que font-ils qu'ils ne fissent plus fréquemment et avec plus de danger dans l'état de nature,

Copyright Arvensa Editions

lorsque, livrant des combats inévitables, ils défendraient au péril de leur vie ce qui leur sert à la conserver ? Tous ont à combattre au besoin pour la patrie, il est vrai ; mais aussi nul n'a jamais à combattre pour soi. Ne gagne-t-on pas encore à courir, pour ce qui fait notre sûreté, une partie des risques qu'il faudrait courir pour nous-mêmes sitôt qu'elle nous serait ôtée ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre II
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 5. – Du droit de vie et de mort.

On demande comment les particuliers, n'ayant point droit de disposer de leur propre vie, peuvent transmettre au souverain ce même droit qu'ils n'ont pas. Cette question ne paraît difficile à résoudre que parce qu'elle est mal posée. Tout homme a droit de risquer sa propre vie pour la conserver. A-t-on jamais dit que celui qui se jette par une fenêtre pour échapper à un incendie soit coupable de suicide ? a-t-on même jamais imputé ce crime à celui qui périt dans une tempête dont en s'embarquant il n'ignorait pas le danger.

Le traité social a pour fin la conservation des contractants. Qui veut la fin veut aussi les moyens, et ces moyens sont inséparables de quelques risques, même de quelques pertes. Qui veut conserver sa vie aux dépens des autres doit la donner aussi pour eux quand il faut. Or le citoyen n'est plus juge du péril auquel la loi veut qu'il s'expose ; et quand le prince lui a dit, Il est expédient à l'état que tu meures, il doit mourir, puisque ce n'est qu'à cette condition qu'il a vécu en sûreté jusqu'alors, et que sa vie n'est plus seulement un bienfait de la nature, mais un don conditionnel de l'état.

La peine de mort infligée aux criminels peut être envisagée à peu près sous le même point de vue : c'est pour n'être pas la victime d'un assassin que l'on consent à mourir si on le devient. Dans ce traité, loin de disposer de sa propre vie, on ne songe qu'à la garantir, et il n'est pas à présumer qu'aucun des contractants prémédite alors de se faire pendre.

D'ailleurs, tout malfaiteur, attaquant le droit social, devient par ses forfaits rebelle et traître à la patrie ; il cesse d'en être membre en violant ses lois ; et même il lui fait la guerre. Alors la conservation de l'état est

Copyright Arvensa Editions

incompatible avec la sienne ; il faut qu'un des deux périsse ; et quand on fait mourir le coupable, c'est moins comme citoyen que comme ennemi. Les procédures, le jugement, sont les preuves et la déclaration qu'il a rompu le traité social, et par conséquent qu'il n'est plus membre de l'état. Or, comme il s'est reconnu tel, tout au moins par son séjour, il en doit être retranché par l'exil comme infracteur du pacte, ou par la mort comme ennemi public ; car un tel ennemi n'est pas une personne morale, c'est un homme : et c'est alors que le droit delà guerre est de tuerie vaincu.

Mais, dira-t-on, la condamnation d'un criminel est un acte particulier. D'accord : aussi cette condamnation n'appartient-elle point au souverain ; c'est un droit qu'il peut conférer sans pouvoir l'exercer lui-même. Toutes mes idées se tiennent, mais je ne saurais les exposer toutes à la fois.

Au reste, la fréquence des supplices est toujours un signe de faiblesse ou de paresse dans le gouvernement. Il n'y a point de méchant qu'on ne put rendre bon à quelque chose. On n'a droit de faire mourir, même pour l'exemple, que celui qu'on ne peut conserver sans danger.

À l'égard du droit de faire grâce ou d'exempter un coupable de la peine portée par la loi et prononcée par le juge, il n'appartient qu'à celui qui est au-dessus du juge et de la loi, c'est-à-dire au souverain ; encore son droit en ceci n'est-il pas bien net, et les cas d'en user sont-ils très rares. Dans un état bien gouverné, il y a peu de punitions, non parce qu'on fait beaucoup de grâces, mais parce qu'il y a peu de criminels : la multitude des crimes en assure l'impunité lorsque l'état dépérit. Sous la république romaine, jamais le sénat ni les consuls ne tentèrent de faire grâce ; le peuple même n'en faisait pas, quoiqu'il révoquât quelquefois son propre jugement. Les fréquentes grâces annoncent que bientôt les forfaits n'en auront plus besoin, et chacun voit où cela mène. Mais je sens que mon cœur murmure et retient ma plume : laissons discuter ces questions à l'homme juste qui n'a point failli, et qui jamais n'eut lui-même besoin de grâce.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre II
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 6. – De la loi.

Par le pacte social nous avons donné l'existence et la vie au corps politique : il s'agit maintenant de lui donner le mouvement et la volonté par la législation. Car l'acte primitif par lequel ce corps se forme et s'unit ne détermine rien encore de ce qu'il doit faire pour se conserver.

Ce qui est bien et conforme à l'ordre est tel par la nature des choses et indépendamment des conventions humaines. Toute justice vient de Dieu, lui seul en est la source ; mais si nous savions la recevoir de si haut, nous n'aurions besoin ni de gouvernement ni de lois. Sans doute il est une justice universelle émanée de la raison seule ; mais cette justice, pour être admise entre nous, doit être réciproque. À considérer humainement les choses, faute de sanction naturelle, les lois de la justice sont vaines parmi les hommes ; elles ne font que le bien du méchant et le mal du juste, quand celui-ci les observe avec tout le monde sans que personne les observe avec lui. Il faut donc des conventions et des lois pour unir les droits aux devoirs et ramener la justice à son objet. Dans l'état de nature, où tout est commun, je ne dois rien à ceux à qui je n'ai rien promis ; je ne reconnais pour être à autrui que ce qui m'est inutile. Il n'en est pas ainsi dans l'état civil, où tous les droits sont fixés par la loi.

Mais qu'est-ce donc enfin qu'une loi ? tant qu'on se contentera de n'attacher à ce mot que des idées métaphysiques, on continuera de raisonner sans s'entendre ; et quand on aura dit ce que c'est qu'une loi de la nature, on n'en saura pas mieux ce que c'est qu'une loi de l'état.

J'ai déjà dit qu'il n'y avait point de volonté générale sur un objet particulier. En effet, cet objet particulier est dans l'état, ou hors de l'état. S'il est hors de l'état, une volonté qui lui est étrangère n'est point générale

Copyright Arvensa Editions

par rapport à lui ; et si cet objet est dans l'état, il en fait partie : alors il se forme entre le tout et sa partie une relation qui en fait deux êtres séparés, dont la partie est l'un, et le tout, moins cette même partie, est l'autre. Mais le tout moins une partie n'est point le tout ; et tant que ce rapport subsiste, il n'y a plus de tout, mais deux parties inégales ; d'où il suit que la volonté de l'une n'est point non plus générale par rapport à l'autre.

Mais quand tout le peuple statue sur tout le peuple, il ne considère que lui-même ; et s'il se forme alors un rapport, c'est de l'objet entier sous un point de vue à l'objet entier sous un autre point de vue, sans aucune division du tout. Alors la matière sur laquelle on statue est générale comme la volonté qui statue. C'est cet acte que j'appelle une loi.

Quand je dis que l'objet des lois est toujours général, j'entends que la loi considère les sujets en corps et les actions comme abstraites, jamais un homme comme individu ni une action particulière. Ainsi la loi peut bien statuer qu'il y aura des privilèges, mais elle n'en peut donner nommément à personne ; la loi peut faire plusieurs classes de citoyens, assigner même les qualités qui donneront droit à ces classes, mais elle ne peut nommer tels et tels pour y être admis ; elle peut établir un gouvernement royal et une succession héréditaire, mais elle ne peut élire un roi, ni nommer une famille royale : en un mot, toute fonction qui se rapporte à un objet individuel n'appartient point à la puissance législative.

Sur cette idée, on voit à l'instant qu'il ne faut plus demander à qui il appartient de faire des lois, puisqu'elles sont des actes de la volonté générale ; ni si le prince est au-dessus des lois, puisqu'il est membre de l'état ; ni si la loi peut être injuste, puisque nul n'est injuste envers lui-même ; ni comment on est libre et soumis aux lois, puisqu'elles ne sont que des registres de nos volontés.

On voit encore que la loi réunissant l'universalité de la volonté et celle de l'objet, ce qu'un homme, quel qu'il puisse être, ordonne de son chef n'est point une loi : ce qu'ordonne même le souverain sur un objet particulier n'est pas non plus une loi, mais un décret ; ni un acte de souveraineté, mais de magistrature.

J'appelle donc république tout état régi par des lois, sous quelque forme d'administration que ce puisse être : car alors seulement l'intérêt public gouverne, et la chose publique est quelque chose. Tout gouvernement légitime est républicain[621] : j'expliquerai ci-après ce que

Copyright Arvensa Editions

c’est que gouvernement.

Les lois ne sont proprement que les conditions de l'association civile. Le peuple, soumis aux lois, en doit être l'auteur ; il n'appartient qu'à ceux qui s'associent de régler les conditions de la société. Mais comment les régleront-ils ? Sera-ce d'un commun accord, par une inspiration subite ? Le corps politique a-t-il un organe pour énoncer ses volontés ? Qui lui donnera la prévoyance nécessaire pour en former les actes et les publier d'avance ? ou comment les prononcera-t-il au moment du besoin ? Comment une multitude aveugle, qui souvent ne sait ce qu'elle veut, parce qu'elle sait rarement ce qui lui est bon, exécuterait-elle d'elle-même une entreprise aussi grande, aussi difficile qu'un système de législation ? De lui-même le peuple veut toujours le bien, mais de lui-même, il ne le voit pas toujours. La volonté générale est toujours droite, mais, le jugement qui la guide n'est pas toujours éclairé. Il faut lui faire voir les objets tels qu'ils sont, quelquefois tels qu'ils doivent lui paraître, lui montrer le bon chemin qu'elle cherche, la garantir des séductions des volontés particulières, rapprocher à ses yeux les lieux et les temps, balancer l'attrait des avantages présents et sensibles par le danger des maux éloignés et cachés. Les particuliers voient le bien qu'ils rejettent ; le public veut le bien qu’il ne voit pas, Tous ont également besoin de guides. Il faut obliger les uns à conformer leurs volontés à leur raison ; il faut apprendre à l'autre à connaître ce qu'il veut. Alors des lumières publiques résulte l'union de l'entendement et de la volonté dans le corps social ; de là l’exact concours des parties, et enfin la plus grande force du tout. Voilà d'où naît la nécessité d’un législateur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre II
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 7. – Du législateur.

Pour découvrir les meilleures règles de société qui conviennent aux nations, il faudrait une intelligence supérieure qui vît toutes les passions des hommes, et qui n'en éprouvât aucune ; qui n'eût aucun rapport avec notre nature, et qui la connût à fond ; dont le bonheur fût indépendant de nous, et qui pourtant voulût bien s'occuper du nôtre ; enfin, qui, dans le progrès des temps se ménageant une gloire éloignée, pût travailler dans un siècle et jouir dans un autre.[622] Il faudrait des dieux pour donner des lois aux hommes.

Le même raisonnement que faisait Caligula quant au fait, Platon le faisait quant au droit pour définir l'homme civil ou royal qu'il cherche dans son livre du *Règne*[623]. Mais s'il est vrai qu'un grand prince est un homme rare, que sera-ce d'un grand législateur ? Le premier n'a qu'à suivre le modèle que l'autre doit proposer. Celui-ci est le mécanicien qui invente la machine, celui-là n'est que l'ouvrier qui la monte et la fait marcher. Dans la naissance des sociétés, dit Montesquieu, ce sont les chefs des républiques qui font l'institution et c'est ensuite l'institution qui forme les chefs des républiques[624].

Celui qui ose entreprendre d'instituer un peuple doit se sentir en état de changer pour ainsi dire la nature humaine, de transformer chaque individu, qui par lui-même est un tout parfait et solitaire, en partie d'un plus grand tout dont cet individu reçoive en quelque sorte sa vie et son être ; d'altérer la constitution de l'homme pour la renforcer ; de substituer une existence partielle et morale à l'existence physique et indépendante

Copyright Arvensa Editions

que nous avons reçue de la nature. Il faut, en un mot, qu'il ôte à l'homme ses forces propres pour lui en donner qui lui soient étrangères, et dont il ne puisse faire usage sans le secours d'autrui. Plus ces forces naturelles sont mortes et anéanties, plus les acquises sont grandes et durables, plus aussi l'institution est solide et parfaite : en sorte que si chaque citoyen n'est rien, ne peut rien que par tous les autres, et que la force acquise par le tout soit égale ou supérieure à la somme des forces naturelles de tous les individus, on peut dire que la législation est au plus haut point de perfection qu'elle puisse atteindre.

Le législateur est à tous égards un homme extraordinaire dans l'état. S'il doit l'être par son génie, il ne l'est pas moins par son emploi. Ce n'est point magistrature, ce n'est point souveraineté. Cet emploi, qui constitue la république, n'entre point dans sa constitution ; c'est une fonction particulière et supérieure qui n'a rien de commun avec l'empire humain ; car si celui qui commande aux hommes ne doit pas commander aux lois, celui qui commande aux lois ne doit pas non plus commander aux hommes ; autrement ces lois, ministres de ses passions, ne feraient souvent que perpétuer ses injustices ; jamais il ne pourrait éviter que des vues particulières n'altérassent la sainteté de son ouvrage.

Quand Lycurgue donna des lois à sa patrie, il commença par abdiquer la royauté. C'était la coutume de la plupart des villes grecques de confier à des étrangers l'établissement des leurs. Les républiques modernes de l'Italie imitèrent souvent cet usage ; celle de Genève en fit autant, et s'en trouva bien.[625] Rome, dans son plus bel âge, vit renaître en son sein tous les crimes de la tyrannie, et se vit prête à périr, pour avoir réuni sur les mêmes têtes l'autorité législative et le pouvoir souverain.

Cependant les décemvirs eux-mêmes ne s'arrogèrent jamais le droit de faire passer aucune loi de leur seule autorité. « Rien de ce que nous vous proposons, disaient-ils au peuple, ne peut passer en loi sans votre consentement. Romains, soyez vous-mêmes les auteurs des lois qui doivent faire votre bonheur. »

Celui qui rédige les lois n'a donc ou ne doit avoir aucun droit législatif, et le peuple même ne peut, quand il le voudrait, se dépouiller de ce droit incommunicable, parce que, selon le pacte fondamental, il n'y a que la volonté générale qui oblige les particuliers, et qu'on ne peut jamais s'assurer qu'une volonté particulière est conforme à la volonté générale

Copyright Arvensa Editions

qu'après l'avoir soumise aux suffrages libres du peuple : j'ai déjà dit cela ; mais il n'est pas inutile de le répéter.

Ainsi l'on trouve à la fois dans l'ouvrage de la législation deux choses qui semblent incompatibles ; une entreprise au-dessus de la force humaine, et, pour l'exécuter, une autorité qui n'est rien.

Autre difficulté qui mérite attention. Les sages qui veulent parler au vulgaire leur langage au lieu du sien n'en sauraient être entendus. Or, il y a mille sortes d'idées qu'il est impossible de traduire dans la langue du peuple. Les vues trop générales et les objets trop éloignés sont également hors de sa portée : chaque individu, ne goûtant d'autre plan de gouvernement que celui qui se rapporte à son intérêt particulier, aperçoit difficilement les avantages qu'il doit retirer des privations continuelles qu'imposent les bonnes lois. Pour qu'un peuple naissant pût goûter les saines maximes de la politique et suivre les règles fondamentales de la raison d'état, il faudrait que l'effet pût devenir la cause ; que l'esprit social, qui doit être l'ouvrage de l'institution, présidât à l'institution même ; et que les hommes fussent avant les lois ce qu'ils doivent devenir par elles. Ainsi donc le législateur ne pouvant employer ni la force ni le raisonnement, c'est une nécessité qu'il recoure à une autorité d'un autre ordre, qui puisse entraîner sans violence et persuader sans convaincre.

Voilà ce qui força de tout temps les pères des nations de recourir à l'intervention du ciel et d'honorer les dieux de leur propre sagesse, afin que les peuples soumis aux lois de l'état comme à celles de la nature, et reconnaissant le même pouvoir dans la formation de l'homme et dans celle de la cité, obéissent avec liberté, et portassent docilement le joug de la félicité publique.

Cette raison sublime, qui s'élève au-dessus de la portée des hommes vulgaires, est celle dont le législateur met les décisions dans la bouche des immortels, pour entraîner par l'autorité divine ceux que ne pourrait ébranler la prudence humaine[626]. Mais il n'appartient pas à tout homme de faire parler les dieux, ni d'en être cru quand il s'annonce pour être leur interprète. La grande âme du législateur est le vrai miracle qui doit prouver sa mission. Tout homme peut graver des tables de pierre, ou acheter un oracle, ou feindre un secret commerce avec quelque divinité, ou dresser un oiseau pour lui parler à l'oreille, ou trouver d'autres moyens grossiers d'en imposer au peuple. Celui qui ne saura que cela pourra même assembler

Copyright Arvensa Editions

par hasard une troupe d'insensés mais il ne fondera jamais un empire, et son extravagant ouvrage périra bientôt avec lui. De vains prestiges forment un lien passager ; il n'y a que la sagesse qui le rende durable. La loi judaïque, toujours subsistante, celle de l'enfant d'Ismaël, qui depuis dix siècles régit la moitié du monde, annoncent encore aujourd'hui les grands hommes qui les ont dictées ; et tandis que l'orgueilleuse philosophie ou l'aveugle esprit de parti ne voit en eux que d'heureux imposteurs, le vrai politique admire dans leurs institutions ce grand et puissant génie qui préside aux établissements durables.

Il ne faut pas, de tout ceci, conclure avec Warburton[627], que la politique et la religion aient parmi nous un objet commun, mais que, dans l'origine des nations, l'une sert d'instrument à l'autre.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre II
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 8. – Du peuple.

Comme, avant d'élever un grand édifice, l'architecte observe et sonde le sol pour voir s'il en peut soutenir le poids, le sage instituteur ne commence pas par rédiger de bonnes lois elles-mêmes, mais il examine auparavant si le peuple auquel il les destine est propre à les supporter. C'est pour cela que Platon refusa de donner des lois aux Arcadiens et aux Cyréniens, sachant que ces deux peuples étaient riches et ne pouvaient souffrir l'égalité : c'est pour cela qu'on vit en Crète de bonnes lois et de méchants hommes, parce que Minos n'avait discipliné qu'un peuple chargé de vices.

Mille nations ont brillé sur la terre, qui n'auraient jamais pu souffrir de bonnes lois ; et celles même qui l'auraient pu n'ont eu, dans toute leur durée, qu'un temps fort court pour cela. La plupart des peuples, ainsi que des hommes, ne sont dociles que dans leur jeunesse ; ils deviennent incorrigibles en vieillissant. Quand une fois les coutumes sont établies et les préjugés enracinés, c'est une entreprise dangereuse et vaine de vouloir les réformer ; le peuple ne peut pas même souffrir qu'on touche à ses maux pour les détruire, semblable à ces malades stupides et sans courage qui frémissent à l'aspect du médecin.

Ce n'est pas que, comme quelques maladies bouleversent la tête des hommes et leur ôtent le souvenir du passé, il ne se trouve quelquefois dans la durée des états des époques violentes où les révolutions font Sur les peuples ce que certaines crises font sur les individus, où l'horreur du passé tient heu d'oubli, et où l'état, embrasé par les guerres civiles, renaît pour ainsi dire de sa cendre, et reprend la vigueur de la jeunesse en sortant des bras de la mort. Telle fut Sparte au temps de Lycurgue, telle fut Rome après les Tarquins, et telles ont été parmi nous la Hollande et la

Copyright Arvensa Editions

Suisse après l'expulsion des tyrans.

Mais ces événements sont rares ; ce sont des exceptions dont la raison se trouve toujours dans la constitution particulière de l'état excepté. Elles ne sauraient même avoir lieu deux fois pour le même peuple : car il peut se rendre libre tant qu'il n'est que barbare, mais il ne le peut plus quand le ressort civil est usé.

Alors les troubles peuvent le détruire sans que les révolutions puissent le rétablir ; et, sitôt que ses fers sont brisés, il tombe épars et n'existe plus : il lui faut désormais un maître et non pas un libérateur. Peuples libres, souvenez-vous de cette maxime : « On peut acquérir la liberté, mais en ne la recouvre jamais. »

La jeunesse n'est pas l'enfance. Il est pour les nations comme pour les hommes un temps de jeunesse ou, si l'on veut, de maturité, qu'il faut attendre avant de les soumettre à des lois : mais la maturité d'un peuple n'est pas toujours facile à connaître ; et si on la prévient, l'ouvrage est manqué. Tel peuple est disciplinable en naissant, tel autre ne l'est pas au bout de dix siècles. Les Russes ne seront jamais vraiment policés, parce qu'ils l'ont été trop tôt. Pierre avait le génie imitatif ; il n'avait pas le vrai génie, celui qui crée et fait tout de rien. Quelques-unes des choses qu'il fit étaient bien, la plupart étaient déplacées. Il a vu que son peuple était barbare, il n'a point vu qu'il n'était pas mûr pour la police ; il a voulu civiliser quand il ne fallait que l'aguerrir. Il a d'abord voulu faire des Allemands, des Anglais, quand il fallait commencer par faire des Russes : il a empêché ses sujets de devenir jamais ce qu'ils pourraient être, en leur persuadant qu'ils étaient ce qu'ils ne sont pas. C'est ainsi qu'un précepteur français forme son élève pour briller au moment de son enfance, et puis n'être jamais rien. L'empire de Russie voudra subjuguer l'Europe, et sera subjugué lui-même. Les Tartares, ses sujets ou ses voisins, deviendront ses maîtres et les nôtres, cette révolution me paraît infaillible. Tous les rois de l'Europe travaillent de concert à l'accélérer.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre II
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 9. – Suite.

Comme la nature a donné des termes à la stature d'un homme bien conformé, passé lesquels elle ne fait plus que des géants ou des nains, il y a de même, eu égard à la meilleure constitution d'un état, des bornes à l'étendue qu'il peut avoir, afin qu'il ne soit ni trop grand pour pouvoir être bien gouverné, ni trop petit pour pouvoir se maintenir par lui-même. Il y a, dans tout corps politique, un *maximum* de force qu'il ne saurait passer, et duquel souvent il s'éloigne à force de s'agrandir. Plus le lien social s'étend, plus il se relâche ; et en général un petit état est proportionnellement plus fort qu'un grand.

Mille raisons démontrent cette maxime. Premièrement, l'administration devient plus pénible dans les grandes distances, comme un poids devient plus lourd au bout d'un plus grand levier. Elle devient aussi plus onéreuse à mesure que les degrés se multiplient : car chaque ville a d'abord la sienne, que le peuple paye ; chaque district la sienne, encore payée par le peuple ; ensuite chaque province, puis les grands gouvernements, les satrapies, les vice-royautés, qu'il faut toujours payer plus cher à mesure qu'on monte, et toujours aux dépens du malheureux peuple ; enfin vient l'administration suprême, qui écrase tout. Tant de surcharges épuisent continuellement les sujets : loin d'être mieux gouvernés par tous ces différents ordres, ils le sont bien moins que s'il n'y en avait qu'un seul au-dessus d'eux. Cependant à peine reste-t-il des ressources pour les cas extraordinaires ; et quand il y faut recourir, l'état est toujours à la veille de sa ruine.

Ce n'est pas tout : non seulement le gouvernement a moins de vigueur et de célérité pour faire observer les lois, empêcher les vexations, corriger

Copyright Arvensa Editions

les abus, prévenir les entreprises séditieuses qui peuvent se faire dans des lieux éloignés ; mais le peuple a moins d'affection pour ses chefs, qu'il ne voit jamais, pour la patrie, qui est à ses yeux comme le monde, et pour ses concitoyens, dont la plupart lui sont étrangers. Les mêmes lois ne peuvent convenir à tant de provinces ; diverses qui ont des mœurs différentes, qui vivent sous des climats opposés, et qui ne peuvent souffrir la même forme de gouvernement. Des lois différentes n'engendrent que trouble et confusion parmi des peuples qui, vivant sous les mêmes chefs et dans une communication continuelle, passent ou se marient les uns chez les autres, sont soumis à d'autres coutumes, ne savent jamais si leur patrimoine est bien à eux. Les talents sont enfouis, les vertus ignorées, les vices impunis, dans cette multitude d'hommes inconnus les uns aux autres, que le siège de l'administration suprême rassemble dans un même lieu. Les chefs, accablés d'affaires, ne voient rien par eux-mêmes ; des commis gouvernent l'état. Enfin les mesures qu'il faut prendre pour maintenir l'autorité générale, à laquelle tant d'officiers éloignés veulent se soustraire ou en imposer, absorbent tous les soins publics ; il n'en reste plus pour le bonheur du peuple, à peine en reste-t-il pour sa défense, au besoin ; et c'est ainsi qu'un corps trop grand pour sa constitution s'affaisse et périt écrasé sous son propre poids.

D'un autre côté, l'état doit se donner une certaine base pour avoir de la solidité, pour résister aux secousses qu'il ne manquera pas d'éprouver, et aux efforts qu'il sera contraint de faire pour se soutenir : car tous les peuples ont une espèce de force centrifuge, par laquelle ils agissent continuellement les uns contre les autres, et tendent à s'agrandir aux dépens de leurs voisins, comme les tourbillons de Descartes. Ainsi les faibles risquent d'être bientôt engloutis ; et nul ne peut guère se conserver qu'en se mettant avec tous dans une espèce d'équilibre qui rende la compression partout à peu près égale.

On voit par là qu'il y a des raisons de s'étendre et des raisons de se resserrer ; et ce n'est pas le moindre talent du politique de trouver entre les unes et les autres la proportion la plus avantageuse à la conservation de l'état. On peut dire en général que les premières n'étant qu'extérieures et relatives, doivent être subordonnées aux autres, qui sont internes et absolues. Une saine et forte constitution est la première chose qu'il faut rechercher ; et l'on doit plus compter sur la vigueur qui naît d'un bon gouvernement que sur les ressources que fournit un grand territoire.

Copyright Arvensa Editions

Au reste, on a vu des états tellement constitués, que la nécessité des conquêtes entrait dans leur constitution même, et que, pour se maintenir, ils étaient forcés de s'agrandir sans cesse. Peut-être se félicitaient-ils beaucoup de cette heureuse nécessité, qui leur montrait pourtant, avec le terme de leur grandeur, l'inévitable moment de leur chute.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre II
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 10. – Suite.

On peut mesurer un corps politique de deux manières, savoir : par l'étendue du territoire, et par le nombre du peuple ; et il y a entre l'une et l'autre de ces mesures un rapport convenable pour donner à l'état sa véritable grandeur. Ce sont les hommes qui font l'état, et c'est le terrain qui nourrit les hommes : ce rapport est donc que la terre suffise à l'entretien de ses habitants, et qu'il y ait autant d'habitants que la terre en peut nourrir. C'est dans cette proportion que se trouve le *maximum* d'un nombre donné de peuple ; car s'il y a du terrain de trop, la garde en est onéreuse, la culture insuffisante, le produit superflu ; c'est la cause prochaine des guerres défensives : s'il n'y en a pas assez, l'état se trouve pour le supplément à la discrétion de ses voisins ; c'est la cause prochaine des guerres offensives. Tout peuple qui n'a, par sa position, que l'alternative entre le commerce ou la guerre, est faible en lui-même ; il dépend de ses voisins, il, dépend des événements ; il n'a jamais qu'une existence incertaine et courte. Il subjugue et change de situation, ou il est subjugué et n'est rien. Il ne peut se conserver libre qu'à force de petitesse ou de grandeur.

On ne peut donner en calcul un rapport fixe entre l'étendue de terre et le nombre d'hommes qui se suffisent l'un à l'autre, tant à cause des différences qui se trouvent dans les qualités du terrain, dans ses degrés de fertilité, dans la nature de ses productions, dans l'influence des climats, que de celles qu'on remarque dans les tempéraments des hommes qui les habitent, dont les uns consomment peu dans un pays fertile, les autres beaucoup sur un sol ingrat. Il faut encore avoir égard à la plus grande ou moindre fécondité des femmes, à ce que le pays peut avoir de plus ou

Copyright Arvensa Editions

moins favorable à la population, à la quantité dont lie législateur peut espérer d'y concourir par ses établissements, de sorte qu'il ne doit pas fonder son jugement sur ce qu'il voit, mais sur ce qu'il prévoit, ni s'arrêter autant à l'état actuel de la population qu'à celui où elle doit naturellement parvenir. Enfin, il y a mille occasions où les accidents particuliers du lieu exigent ou permettent qu'on embrasse plus de terrain qu'il ne pariait nécessaire. Ainsi l'on s'étendra beaucoup dans un pays de montagnes, où les productions naturelles, savoir, les bois, les pâturages, demandent moins de travail, où l'expérience apprend que les femmes sont plus fécondes que dans les plaines, et où un grand sol incliné ne donne qu'une petite base horizontale, la seule qu'il faut compter pour la végétation. Au contraire, on peut se resserrer au bord de la mer, même dans des rochers et des sables presque stériles, parce que la pêche y peut suppléer en grande partie aux productions de la terre, que les hommes doivent être plus rassemblés pour repousser les pirates, et qu'on a d'ailleurs plus de facilité pour délivrer le pays, par les colonies, des habitants dont il est surchargé.

À ces conditions pour instituer un peuple, il en faut ajouter une qui ne peut suppléer à nulle autre, mais sans laquelle elles sont toutes inutiles : c'est qu'on jouisse de l'abondance et de la paix ; car le temps où s'ordonne un état est, comme celui où se forme un bataillon, l'instant où le corps est le moins capable de résistance et le plus facile à détruire. On résisterait mieux dans un désordre absolu que dans un moment de fermentation, où chacun s'occupe de son rang et non du péril. Qu'une guerre, une famine, une sédition survienne en ce temps de crise, l'état est infailliblement renversé.

Ce n'est pas qu'il n'y ait beaucoup de gouvernements établis durant ces orages ; mais alors ce sont ces gouvernements mêmes qui détruisent l'état. Les usurpateurs amènent ou choisissent toujours ces temps de trouble pour faire passer, à la faveur de l'effroi publie, des lois destructives que le peuple n'adopterait jamais de sang-froid. Le choix du moment de l'institution est un des caractères les plus sûrs par lesquels on peut distinguer l'œuvre du législateur d'avec celle du tyran.

Quel peuple est donc propre à la législation ? Celui qui, se trouvant déjà lié par quelque union d'origine, d'intérêt ou de convention, n'a point encore porté le vrai joug des lois ; celui qui n'a ni coutumes, ni superstitions bien enracinées ; celui qui ne craint pas d'être accablé par

Copyright Arvensa Editions

une invasion subite ; qui, sans entrer dans les querelles de ses voisins, peut résister seul à chacun d'eux, ou s'aider de l'un pour repousser l'autre ; celui dont chaque membre peut être connu de tous et où l'on n'est point forcé de charger un homme d'un plus grand fardeau qu'un homme ne peut porter ; celui qui peut se passer des autres peuples, et dont tout autre peuple peut se passer[628] ; celui qui n'est ni riche ni pauvre, et peut se suffire à lui-même ; enfin celui qui réunit la consistance d'un ancien peuple avec la docilité d'un peuple nouveau. Ce qui rend pénible l'ouvrage de la législation est moins ce qu'il faut établir que ce qu'il faut détruire ; et ce qui rend le succès si rare, c'est l'impossibilité de trouver la simplicité de la nature jointe aux besoins de la société. Toutes ces conditions, il est vrai, se trouvent difficilement rassemblées : aussi voit-on peu d'états bien constitués.

Il est encore en Europe un pays capable de législation ; c'est l'île de Corse. La valeur et la constance avec laquelle ce brave peuple a su recouvrer et défendre sa liberté mériteraient bien que quelque homme sage lui apprit à la conserver. J'ai quelque pressentiment qu'un jour cette petite île étonnera l'Europe.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre II
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 11. – Des divers systèmes de législation.

Si l'on recherche en quoi consiste précisément le plus grand bien de tous, qui doit être la fin de tout système de législation, on trouvera qu'il se réduit à deux objets principaux, la *liberté* et l'*égalité* : la liberté, parce que toute dépendance particulière est autant de force ôtée au corps de l'état ; l'égalité, parce que la liberté ne peut subsister sans elle.

J'ai déjà dit ce que c'est que la liberté civile : à l'égard de l'égalité, il ne faut pas entendre par ce mot que les degrés de puissance et de richesse soient absolument les mêmes ; mais que, quant à la puissance, elle soit au-dessus de toute violence, et ne s'exerce jamais qu'en vertu du rang et des lois ; et, quant à la richesse, que nul citoyen ne soit assez opulent pour en pouvoir acheter un, autre, et nul assez pauvre pour être contraint de se vendre[629] : ce qui suppose, du côté des grands, modération de biens et de crédit, et, du côté des petits, modération d'avarice et de convoitise.

Cette égalité, disent-ils, est une chimère de spéculation qui ne peut exister dans la pratique. Mais si l'abus est inévitable, s'ensuit-il qu'il ne faille pas au moins le régler ? C'est précisément parce que la force des choses tend toujours à détruire l'égalité, que la force de la législation doit toujours tendre à la maintenir.

Mais ces objets généraux de toute bonne institution doivent être modifiés en chaque pays par les rapports qui naissent tant de la situation locale que du caractère des habitants, et c'est sur ces rapports qu'il faut assigner à chaque peuple un système particulier d'institution, qui soit le meilleur, non peut-être en lui-même, mais pour l'état auquel il est destiné. Par exemple, le sol est-il ingrat et stérile, ou le pays trop serré pour les habitants, tournez-vous du côté de l'industrie et des arts, dont vous

Copyright Arvensa Editions

échangerez les productions contre les denrées qui vous manquent. Au contraire, occupez-vous de riches plaines et des coteaux fertiles dans un bon terrain, manquez-vous d'habitants donnez tous vos soins à l'agriculture, qui multiplie les hommes, et chassez les arts, qui ne feraient qu'achever de dépeupler le pays en attroupant sur quelques points du territoire le peu d'habitants qu'il a[630]. Occupez-vous des rivages étendus et commodes, couvrez la mer de vaisseaux, cultivez le commerce et la navigation, vous aurez une existence brillante et courte. La mer ne baigne-t-elle sur vos côtes que, des rochers presque inaccessibles, restez barbares et ichtyophages ; vous en vivrez plus tranquilles, meilleurs peut-être, et sûrement plus heureux. En un mot, outre les maximes communes à tous, chaque peuple renferme en lui quelque cause qui les ordonne d'une manière particulière, et rend sa législation propre à lui seul. C'est ainsi qu'autrefois les Hébreux, et récemment les Arabes, ont eu pour principal objet la religion, les Athéniens les lettres, Carthage et Tyr le commerce, Rhodes la marine, Sparte la guerre, et Rome la vertu. L'auteur de *l'Esprit des lois* a montré dans des foules d'exemples par quel art le législateur dirige l'institution vers chacun de ces objets.

Ce qui rend la constitution d'un état véritablement solide et durable, c'est quand les convenances sont tellement observées, que les rapports naturels et les lois tombent toujours de concert sur les mêmes points, et que celles-ci ne font, pour ainsi dire, qu'assurer, accompagner, rectifier les autres. Mais si le législateur, se trompant dans son objet, prend un principe différent de celui qui naît de la nature des choses ; que l'un tende à la servitude et l'autre à la liberté ; l'un aux richesses, l'autre à la population ; l'un à la paix, l'autre aux conquêtes : on verra les lois s'affaiblir insensiblement, la constitution s'altérer ; et l'état ne cessera d'être agité jusqu'à ce qu'il soit détruit ou changé, et que l'invincible nature ait repris son empire.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre II
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 12. – Division des lois.

Pour ordonner le tout, ou donner la meilleure forme possible à la chose publique, il y a diverses relations à considérer. Premièrement, l'action du corps entier agissant sur lui-même, c'est-à-dire le rapport du tout au tout, ou du souverain à l'état ; et ce rapport est composé de celui des termes intermédiaires, comme nous le verrons ci-après.

Les lois qui règlent ce rapport portent le nom de lois politiques, et s'appellent aussi lois fondamentales, non sans quelque raison si ces lois sont sages ; car, s'il n'y a dans chaque état qu'une bonne manière de l'ordonner, le peuple qui l'a trouvée doit s'y tenir : mais si l'ordre établi est mauvais, pourquoi prendrait-on pour fondamentales des lois qui l'empêchent d'être bon ? D'ailleurs, en tout état de cause, un peuple est toujours le maître de changer ses lois, même les meilleures ; car, s'il lui plaît de se faire mal à lui-même, qui est-ce qui a droit de l'en empêcher ?

La seconde relation est celle des membres entre eux, ou avec le corps entier ; et ce rapport doit être au premier égard aussi petit, et au second aussi grand qu'il est possible ; en sorte que chaque citoyen soit dans une parfaite indépendance de tous les autres, et dans une excessive dépendance de la cité : ce qui se fait toujours par les mêmes moyens ; car il n'y a que la force de l'état qui fasse la liberté de ses membres. C'est de ce deuxième rapport que naissent les lois civiles.

On peut considérer une troisième sorte de relation entre l'homme et la loi, savoir, celle de la désobéissance à la peine ; et celle-ci donne lieu à l'établissement des lois criminelles, qui, dans le fond, sont moins une espèce particulière de lois que la sanction de toutes les autres.

À ces trois sortes de lois il s'en joint une quatrième, la plus importante

Copyright Arvensa Editions

de toutes, qui ne se grave ni sur le marbre, ni sur l'airain, mais dans les cœurs des citoyens ; qui fait la véritable constitution de l'état ; qui prend tous les jours de nouvelles forces ; qui, lorsque les autres lois vieillissent ou s'éteignent, les ranime ou les supplée, conserve un peuple dans l'esprit de son institution, et substitue insensiblement la force de l'habitude à celle de l'autorité. Je parle des mœurs, des coutumes, et surtout de l'opinion ; partie inconnue à nos politiques, mais de laquelle dépend le succès de toutes les autres ; partie dont le grand législateur s'occupe en secret, tandis qu'il paraît se borner à des règlements particuliers, qui ne sont que le cintre de la voûte, dont les mœurs, plus lentes à naître, forment enfin l'inébranlable clef.

Entre ces diverses classes, les lois politiques, qui constituent la forme du gouvernement, sont la seule relative à mon sujet.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Livre III

Avant de parler des diverses formes de gouvernement, tâchons de fixer le sens précis de ce mot qui n'a pas encore été fort bien expliqué.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre III
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre premier. – Du gouvernement en général.

J'avertis le lecteur que ce chapitre doit être lu posément, et que je ne sais pas l'art d'être clair pour qui ne veut pas être attentif.

Toute action libre a deux causes qui concourent à la produire : l'une morale, savoir : la volonté qui détermine l'acte ; l'autre physique, savoir : la puissance qui l'exécute. Quand je marche vers un objet, il faut premièrement que j'y veuille aller ; en second lieu, que mes pieds m'y portent. Qu'un paralytique veuille courir, qu'un homme agile ne le veuille pas, tous deux resteront en place. Le corps politique a les mêmes, mobiles : on y distingue de même la force et la volonté ; celle-ci sous le nom de *puissance législative*, l'autre sous le nom de *puissance exécutive*. Rien ne s'y fait ou ne doit s'y faire sans leur concours.

Nous avons vu que la puissance législative appartient au peuple, et ne peut appartenir qu'à lui. Il est aisé de voir, au contraire, par les principes ci-devant établis, que la puissance exécutive ne peut appartenir à la généralité comme législatrice ou souveraine, parce que cette puissance ne consiste qu'en des actes particuliers qui ne sont point du ressort de la loi, ni par conséquent de celui du souverain, dont tous les actes ne peuvent être que des lois.

Il faut donc à la force publique un agent propre qui la réunisse et la mette en oeuvre selon les directions de la volonté générale, qui serve à la communication de l'état et du souverain, qui fasse en quelque sorte dans la personne publique ce que fait dans l'homme l'union de l'âme et du corps. Voilà quelle est, dans l'état, la raison du gouvernement, confondu mal à propos avec le souverain, dont il n'est que le ministre.

Qu'est-ce donc que le gouvernement ? Un corps intermédiaire établi

Copyright Arvensa Editions

entre les sujets et le souverain pour leur mutuelle correspondance, chargé de l'exécution des lois, et du maintien de la liberté tant civile que politique.

Les membres de ce corps s'appellent magistrats ou *rois*, c'est-à-dire *gouverneurs* et le corps entier porte le nom de *prince*[631]. Ainsi ceux qui prétendent que l'acte par lequel un peuple se soumet à des chefs n'est point un contrat, ont grande raison. Ce n'est absolument qu'une commission, un emploi, dans lequel, simples officiers du souverain, ils exercent en son nom le pouvoir dont il les a faits dépositaires, et qu'il peut limiter, modifier et reprendre quand il lui plaît. L'aliénation d'un tel droit étant incompatible avec la nature du corps social, est contraire au but de l'association.

J'appelle donc *gouvernement* ou suprême administration, l'exercice légitime de la puissance exécutive, et prince ou magistrat, l'homme ou le corps chargé de cette administration.

C'est dans le gouvernement que se trouvent les forces intermédiaires, dont les rapports composent celui du tout au tout du souverain à l'état. On peut représenter ce dernier rapport par celui des extrêmes d'une proportion continue, dont la moyenne proportionnelle est le gouvernement. Le gouvernement reçoit du souverain les ordres qu'il donne au peuple ; et, pour que l'état soit dans un bon équilibre, il faut, tout compensé, qu'il y ait égalité entre le produit ou la puissance du gouvernement pris en lui-même, et le produit ou la puissance des citoyens, qui sont souverain d'un côté et sujets de l'autre.

De plus, on ne saurait altérer aucun des trois termes sans rompre à l'instant la proportion. Si le souverain veut gouverner, ou si le magistrat veut donner des lois, ou si les sujets refusent d'obéir, le désordre succède à la règle, la force et la volonté n'agissent plus de concert, et l'état dissous tombe ainsi dans le despotisme ou dans l'anarchie. Enfin, comme il n'y a qu'une moyenne proportionnelle entre chaque rapport, il n'y a non plus qu'un bon gouvernement possible dans un état : mais, comme mille événements peuvent changer les rapports d'un peuple, non seulement différents gouvernements peuvent être bons à divers peuples, mais au même peuple en différents temps.

Pour tâcher de donner une idée des divers rapports qui peuvent régner entre ces deux extrêmes, je prendrai pour exemple le nombre du peuple,

Copyright Arvensa Editions

comme un rapport plus facile à exprimer.

Supposons que l'état soit composé de dix mille citoyens. Le souverain ne peut être considéré que collectivement et en corps ; mais chaque particulier, en qualité de sujet, est considéré comme individu : ainsi le souverain est au sujet comme dix mille est à un ; c'est-à-dire que chaque membre de l'état n'a pour sa part que la dix-millième partie de l'autorité souveraine, quoiqu'il lui soit soumis tout entier. Que le peuple soit composé de cent mille hommes, l'état des sujets ne change pas, et chacun porte également tout l'empire des lois, tandis que son suffrage, réduit à un cent-millième, a dix fois moins d'influence dans leur rédaction. Alors, le sujet, restant toujours un, le rapport du souverain augmente en raison du nombre des citoyens.

D'où il suit que, plus l'état s'agrandit, plus la liberté diminue.

Quand je dis que le rapport augmente, j'entends qu'il s'éloigne de l'égalité. Ainsi, plus le rapport est grand dans l'acception des géomètres, moins il y a de rapport dans l'acception commune : dans la première, le rapport, considéré selon la quantité, se mesure par l'exposant ; et dans l'autre, considéré selon l'identité, il s'estime par la similitude.

Or, moins les volontés particulières se rapportent à la volonté générale, c'est-à-dire les mœurs aux lois, plus la force réprimante doit augmenter. Donc le gouvernement, pour être bon, doit être relativement plus fort à mesure que le peuple est plus nombreux.

D'un autre côté, l'agrandissement de l'état donnant aux dépositaires de l'autorité publique plus de tentations et de moyens d'abuser de leur pouvoir, plus le gouvernement doit avoir de force pour contenir le peuple, plus le souverain doit en avoir à son tour pour contenir le gouvernement. Je ne parle pas ici d'une force absolue, mais de la force relative des diverses parties de l'état.

Il suit de ce double rapport que la proportion continue entre le souverain, le prince et le peuple, n'est point une idée arbitraire, mais une conséquence nécessaire de la nature du corps politique. Il suit encore que l'un des extrêmes, savoir le peuple, comme sujet, étant fixe et représenté par l'unité, toutes les fois que la raison doublée augmente ou diminue, la raison simple augmente ou diminue semblablement, et que par conséquent le moyen terme est changé. Ce qui fait voir qu'il n'y a pas une constitution de gouvernement unique et absolue, mais qu'il peut y avoir autant de gouvernements différents en nature que d'états différents en

Copyright Arvensa Editions

grandeur.

Si, tournant ce système en ridicule, on disait que, pour trouver cette moyenne proportionnelle et former le corps du gouvernement, il ne faut, selon moi, que tirer la racine carrée du nombre du peuple, je répondrais que je ne prends ici ce nombre que pour un exemple ; que les rapports dont je parle ne se mesurent pas seulement par le nombre des hommes, mais en général par la quantité d'action, laquelle se combine par des multitudes de causes ; qu'au reste, si pour m'exprimer en moins de paroles, j'emprunte un moment des termes de géométrie, je n'ignore pas cependant que la précision géométrique n'a point lieu dans les quantités morales.

Le gouvernement est en petit ce que le corps politique qui le renferme est en grand. C'est une personne morale douée de certaines facultés, active comme le souverain, passive comme l'état, et qu'on peut décomposer en d'autres rapports semblables d'où naît par conséquent une nouvelle proportion une autre encore dans celle-ci, selon l'ordre des tribunaux, jusqu'à ce qu'on arrive à un moyen terme indivisible, c'est-à-dire à un seul chef ou magistrat suprême, qu'on peut se représenter, au milieu de cette progression, comme l’unité entre la série des fractions et celles des nombres.

Sans nous embarrasser dans cette multiplication de termes, contentons-nous de considérer le gouvernement comme un nouveau corps dans l’état, distinct du peuple et du souverain, et intermédiaire entre l'un et l'autre.

Il y a cette différence essentielle entre ces deux corps, que l'état existe par lui-même, et que le gouvernement n'existe que par le souverain. Ainsi la volonté dominante du prince n'est ou ne doit être que la volonté générale ou la loi ; sa force n'est que la force publique concentrée en lui : sitôt qu'il veut tirer de lui-même quelque acte absolu et indépendant, la liaison du tout commence à se relâcher. S'il arrivait enfin que le prince eût une volonté particulière plus active que celle du souverain, et qu'il usât, pour obéir à cette volonté particulière, de la force publique qui est dans ses mains, en sorte qu'on eût, pour ainsi dire, deux souverains, l'un de droit et l'autre de fait, à l'instant l'union sociale s'évanouirait, et le corps politique serait dissous.

Cependant, pour que le corps du gouvernement ait une existence, une vie réelle qui le distingue du corps de l'état ; pour que tous ses membres puissent agir de concert et répondre à la fin pour laquelle il est institué, il lui faut un moi particulier, une sensibilité commune à ses membres, une

Copyright Arvensa Editions

force, une volonté propre qui tende à sa conservation. Cette existence particulière suppose des assemblées, des conseils, un pouvoir de délibérer, de résoudre, des droits, des titres, des privilèges qui appartiennent au prince exclusivement, et qui rendent la condition du magistrat plus honorable à proportion qu'elle est plus pénible. Les difficultés sont dans la manière d'ordonner dans le tout, ce tout subalterne, de sorte qu'il n'altère point la constitution générale en affermissant la sienne ; qu'il distingue toujours sa force particulière, destinée à sa propre conservation, de la force publique, destinée à la conservation de l'état, et qu'en un mot il soit toujours prêt à sacrifier le gouvernement au peuple, et non le peuple au gouvernement.

D'ailleurs, bien que le corps artificiel du gouvernement soit l'ouvrage d'un autre corps artificiel, et qu'il n'ait, en quelque sorte, qu'une vie empruntée et subordonnée, cela n'empêche pas qu'il ne puisse agir avec plus ou moins de vigueur ou de célérité, jouir, pour ainsi dire, d'une santé plus ou moins robuste. Enfin, sans s'éloigner directement du but de son institution, il peut s'en écarter plus ou moins, selon la manière dont il est constitué.

C'est de toutes ces différences que naissent les rapports divers que le gouvernement doit avoir avec le corps de l'état, selon les rapports accidentels et particuliers par lesquels ce même état est modifié. Car souvent le gouvernement le meilleur en soi deviendra le plus vicieux, si ses rapports ne sont altérés selon les défauts du corps politique auquel il appartient.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre III
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 2. – Du principe qui constitue les diverses formes de gouvernement.

Pour exposer la cause générale de ces différences, il faut distinguer ici le principe et le gouvernement, comme j'ai distingué ci-devant l'état et le souverain.

Le corps du magistrat peut être composé d'un plus grand ou moindre nombre de membres. Nous avons dit que le rapport du souverain aux sujets était d'autant plus grand que le peuple était plus nombreux ; et, par une évidente analogie, nous en pouvons dire autant du gouvernement à l'égard des magistrats.

Or, la force totale du gouvernement, étant toujours celle de l'état, ne varie point : d'où il suit que plus il use de cette force sur ses propres membres, moins il lui en reste pour agir sur tout le peuple.

Donc, plus les magistrats sont nombreux, plus le gouvernement est faible. Comme cette maxime est fondamentale, appliquons-nous à la mieux éclaircir.

Nous pouvons distinguer dans la personne du magistrat trois volontés essentiellement différentes : premièrement, la volonté propre de l'individu, qui ne tend qu'à son avantage particulier ; secondement, la volonté commune des magistrats, qui se rapporte uniquement à l'avantage du prince, et qu'on peut appeler volonté de corps, laquelle est générale par rapport au gouvernement, et particulière par rapport à l'état, dont le gouvernement fait partie ; en troisième lieu, la volonté du peuple ou la volonté souveraine, laquelle est générale, tant par rapport à l'état considéré comme le tout, que par rapport au gouvernement considéré comme partie du tout.

Copyright Arvensa Editions

Dans une législation parfaite, la volonté particulière ou individuelle doit être nulle ; la volonté de corps propre au gouvernement très subordonnée ; et par conséquent la volonté générale ou souveraine toujours dominante et la règle unique de toutes les autres.

Selon l'ordre naturel, au contraire, ces différentes volontés deviennent plus actives à mesure qu'elles se concentrent. Ainsi la volonté générale est toujours la plus faible, la volonté de corps a le second rang, et la volonté particulière le premier de tous : de sorte que, dans le gouvernement, chaque membre est premièrement soi-même, et puis magistrat, et puis citoyen ; gradation directement opposée à celle qu'exige l'ordre social.

Cela posé, que tout le gouvernement soit entre les mains d'un seul homme, voilà la volonté particulière et la volonté de corps parfaitement réunies, et par conséquent celle-ci au plus haut degré d'intensité qu'elle puisse avoir. Or, comme c'est du degré de la volonté que dépend l'usage de la force, et que la force absolue du gouvernement ne varie point, il s'ensuit que le plus actif des gouvernements est celui d'un seul.

Au contraire, unissons le gouvernement à l'autorité législative ; faisons le prince du souverain, et de tous les citoyens autant de magistrats : alors la volonté de corps, confondue avec la volonté générale, n'aura pas plus d'activité qu'elle, et laissera la volonté particulière dans toute sa force. Ainsi le gouvernement, toujours avec la même force absolue, sera dans son minimum de force relative ou d'activité.

Ces rapports sont incontestables, et d'autres considérations servent encore à les confirmer. On voit, par exemple, que chaque magistrat est plus actif dans son corps que chaque citoyen dans le sien, et que par conséquent la volonté particulière a beaucoup plus d'influence dans les actes du gouvernement que dans ceux du souverain ; car chaque magistrat est presque toujours chargé de quelque fonction du gouvernement ; au lieu que chaque citoyen pris à part n'a aucune fonction de la souveraineté. D'ailleurs, plus l'état s'étend, plus sa force réelle augmente, quoiqu'elle n'augmente pas en raison de son étendue : mais l'état restant le même, les magistrats ont beau se multiplier, le gouvernement n'en acquiert pas une plus grande force réelle, parce que cette force est celle de l'état, dont la mesure est toujours égale. Ainsi, la force relative ou l'activité du gouvernement diminue, sans que sa force absolue ou réelle puisse augmenter.

Il est sûr encore que l'expédition des affaires devient plus lente à

Copyright Arvensa Editions

mesure que plus de gens en sont chargés ; qu'en donnant trop à la prudence ou ne donne pas assez à la fortune ; qu'on laisse échapper l'occasion, et qu'à force de délibérer on perd souvent le fruit de la délibération.

Je viens de prouver que le gouvernement se relâche à mesure que les magistrats se multiplient ; et j'ai prouvé ci-devant que plus le peuple est nombreux, plus la force réprimante doit augmenter. D'où il suit que le rapport des magistrats au gouvernement doit être inverse du rapport des sujets au souverain ; c'est-à-dire que, plus l'état s'agrandit, plus le gouvernement doit se resserrer ; tellement que le nombre des chefs diminue en raison de l'augmentation du peuple.

Au reste, je ne parle ici que de la force relative du gouvernement, et non de sa rectitude : car, au contraire, plus le magistrat est nombreux, plus la volonté de corps se rapproche de la volonté générale ; au lieu que, sous un magistrat unique, cette même volonté de corps n'est, comme je l'ai dit, qu'une volonté particulière. Ainsi, l'on perd d'un côté ce qu'on peut gagner de l'autre, et l'art du législateur est de savoir fixer le point où la force et la volonté du gouvernement, toujours en proportion réciproque, se combinent dans le rapport le plus avantageux à l'état.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre III
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 3. – Division des gouvernements.

On a vu dans le chapitre précédent pourquoi l'on distingue les diverses espèces ou formes de gouvernements par le nombre des membres qui les composent ; il reste à voir dans celui-ci comment se fait cette division.

Le souverain peut, en premier lieu, commettre le dépôt du gouvernement à tout le peuple ou à la plus grande partie du peuple, en sorte qu'il y ait plus de citoyens magistrats que de citoyens simples particuliers. On donne à cette forme de gouvernement le nom de *démocratie*.

Ou bien il peut resserrer le gouvernement entre les mains d'un petit nombre, en sorte qu'il y ait plus de simples citoyens que de magistrats ; et cette forme porte le nom *d'aristocratie.*

Enfin il peut concentrer tout le gouvernement dans les mains d'un magistrat unique dont tous les autres tiennent leur pouvoir. Cette troisième forme est la plus commune, et s'appelle *monarchie*, ou gouvernement royal.

On doit remarquer que toutes ces formes, ou du moins les deux premières, sont susceptibles de plus ou de mains, et ont même une assez grande latitude ; car la démocratie peut embrasser tout le peuple ou se resserrer jusqu'à la moitié. L'aristocratie, à son tour, peut de la moitié du peuple se resserrer jusqu'au plus petit nombre indéterminément. La royauté même est susceptible de quelque partage. Sparte eut constamment deux rois par sa constitution ; et l'on a vu dans l'empire romain jusqu'à huit empereurs à la fois sans qu'on pût dire que l'empire fût divisé. Ainsi il y a un point où chaque forme de gouvernement se confond avec la suivante, et l'on voit que, sous trois seules dénominations,

Copyright Arvensa Editions

le gouvernement est réellement susceptible d'autant de formes diverses que l'état a de citoyens.

Il y a plus : ce même gouvernement pouvant, à certains égards, se subdiviser en d'autres parties, l'une administrée d'une manière et l'autre d'une autre, il peut résulter de ces trois formes combinées une multitude de formes mixtes, dont chacune est multipliable par toutes les formes simples.

On a de tout temps beaucoup disputé sur la meilleure forme de gouvernement, sans considérer que chacune d'elles est la meilleure en certains cas, et la pire en d'autres.

Si, dans les différents états, le nombre des magistrats suprêmes doit être en raison inverse de celui des citoyens, il s'ensuit qu'en général le gouvernement démocratique convient aux petits états, l'aristocratique aux médiocres, et le monarchique aux grands. Cette règle se tire immédiatement du principe. Mais comment compter la multitude de circonstances qui peuvent fournir des exceptions ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre III
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 4. – De la démocratie.

Celui qui fait la loi sait mieux que personne comment elle doit être exécutée et interprétée. Il semble donc qu'on ne saurait avoir une meilleure constitution que celle où le pouvoir exécutif est joint au législatif : mais c'est cela même qui rend ce gouvernement insuffisant à certains égards, parce que les choses qui doivent être distinguées ne le sont pas, et que le prince et le souverain, n'étant que la même personne, ne forment, pour ainsi dire, qu'un gouvernement sans gouvernement.

Il n'est pas bon que celui qui fait les lois les exécute, ni que le corps du peuple détourne son attention des vues générales pour les donner aux objets particuliers. Rien n'est plus dangereux que l'influence des intérêts privés dans les affaires publiques, et l'abus des lois par le gouvernement est un mal moindre que la corruption du législateur, suite infaillible des vues particulières. Alors, l'état étant altéré dans sa substance, toute réforme devient impossible. Un peuple qui n'abuserait jamais du gouvernement n'abuserait pas non plus de l'indépendance ; un peuple qui gouvernerait toujours bien n'aurait pas besoin d'être gouverné.

À prendre le terme dans la rigueur de l'acception, il n'a jamais existé de véritable démocratie, et il n'en existera jamais. Il est contre l'ordre naturel que le grand nombre gouverne et que le petit soit gouverné. On ne peut imaginer que le peuple reste incessamment assemblé pour vaquer aux affaires publiques, et l'on voit aisément qu'il ne saurait établir pour cela des commissions, sans que la forme de l'administration change.

En effet, je crois pouvoir poser en principe que, quand les fonctions du gouvernement sont partagées entre plusieurs tribunaux, les moins nombreux acquièrent tôt ou tard la plus grande autorité, ne fût-ce qu'à

Copyright Arvensa Editions

cause de la facilité d'expédier les affaires, qui les y amène naturellement.

D'ailleurs, que de choses difficiles à réunir ne suppose pas ce gouvernement ! Premièrement, un état très petit, où le peuple soit facile à rassembler, et où chaque citoyen puisse aisément connaître tous les autres ; secondement, une grande simplicité de mœurs qui prévienne la multitude d'affaires et de discussions épineuses ; ensuite beaucoup d'égalité dans les rangs et dans les fortunes, sans quoi l'égalité ne saurait subsister longtemps dans les droits et l'autorité ; enfin peu ou point de luxe, car ou le luxe est l'effet des richesses, ou il les rend nécessaires ; il corrompt à la fois le riche et le pauvre, l'un par la possession, l'autre par la convoitise ; il vend la patrie à la mollesse, à la vanité ; il ôte à l'état tous ses citoyens pour les asservir les uns aux autres, et tous à l'opinion.

Voilà pourquoi un auteur célèbre a donné la vertu pour principe à la république[632], car toutes ces conditions ne sauraient subsister sans la vertu ; mais, faute d'avoir fait les distinctions nécessaires, ce beau génie a manqué souvent de justesse, quelquefois de clarté, et n'a pas vu que l'autorité souveraine étant partout la même, le même principe doit avoir lieu dans tout état bien constitué, plus ou moins, il est vrai, selon la forme du gouvernement.

Ajoutons qu'il n'y a pas de gouvernement si sujet aux guerres civiles et aux agitations intestines que le démocratique ou populaire, parce qu'il n'y en a aucun qui tende si fortement et si continuellement à changer de forme, ni qui demande plus de vigilance et de courage pour être maintenu dans la sienne. C'est surtout dans cette constitution que le citoyen doit s'armer de force et de constance, et dire chaque jour de sa vie au fond de son cœur ce que disait un vertueux palatin [633] dans la diète de Pologne : *Malo periculosam libertatem quam quietum servitium.*

S'il y avait un peuple de dieux, il se gouvernerait démocratiquement. Un gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre III
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 5. – De l’aristocratie.

Nous avons ici deux personnes morales très distinctes, savoir, le gouvernement et le souverain ; et par conséquent deux volontés générales, l'une par rapport à tous les citoyens, l'autre seulement pour les membres de l'administration. Ainsi, bien que le gouvernement puisse régler sa police intérieure comme il lui plaît, il ne peut jamais parler au peuple qu'au nom du souverain, c'est-à-dire au nom du peuple même ; ce qu'il ne faut jamais oublier.

Les premières sociétés se gouvernèrent aristocratiquement. Les chefs des familles délibéraient entre eux des affaires publiques. Les jeunes gens cédaient sans peine à l’autorité de l'expérience. De là les noms de *prêtres*, d'*anciens*, de *sénat,* de *gérontes*. Les sauvages de l'Amérique septentrionale se gouvernent encore ainsi de nos jours et sont très bien gouvernés.

Mais, à mesure que l'inégalité d'institution l'emporta sur l'inégalité naturelle, la richesse ou la puissance [634] fut préférée à l’âge, et l'aristocratie devint élective. Enfin la puissance transmise avec les biens du père aux enfants, rendant les familles patriciennes, rendit le gouvernement héréditaire, et l'on vit des sénateurs de vingt ans.

Il y a donc trois sortes d'aristocratie : naturelle, élective, héréditaire. La première ne convient qu'à des peuples simples ; la troisième est le pire de tous les gouvernements. La deuxième est le meilleur ; c'est l'aristocratie proprement dite.

Outre l'avantage de la distinction des deux pouvoirs, elle a celui du choix de ses membres ; car, dans le gouvernement populaire, tous les citoyens naissent magistrats ; mais celui-ci les borne à un petit nombre, et

Copyright Arvensa Editions

ils ne le deviennent que par élection [635] : moyen par lequel la probité, les lumières, l'expérience, et toutes les autres raisons de préférence et d'estime publique, sont autant de nouveaux garants qu'on sera sagement gouverné.

De plus, les assemblées se font plus commodément ; les affaires se discutent mieux, s'expédient avec plus d'ordre et de diligence ; le crédit de l'état est mieux soutenu chez l'étranger par de vénérables sénateurs que par une multitude inconnue ou méprisée.

En un mot, c'est l'ordre le meilleur et le plus naturel que les plus sages gouvernent la multitude, quand on est sûr qu'ils la gouverneront pour son profit, et non pour le leur. Il ne faut point multiplier en vain les ressorts, ni faire avec vingt mille hommes ce que cent hommes choisis peuvent encore mieux. Mais il faut remarquer que l'intérêt de corps commence à moins diriger ici la force publique sur la règle de la volonté générale, et qu'une autre pente inévitable enlève aux lois une partie de la puissance exécutive.

À l'égard des convenances particulières, il ne faut ni un état si petit, ni un peuple si simple et si droit, que l'exécution des lois suive immédiatement de la volonté publique, comme dans une bonne démocratie. Il ne faut pas non plus une si grande nation, que les chefs épars pour la gouverner puissent trancher du souverain chacun dans son département, et commencer par se rendre indépendants pour devenir enfin les maîtres.

Mais si l'aristocratie exige quelques vertus de moins que le gouvernement populaire, elle en exige aussi d'autres qui lui sont propres, comme la modération dans les riches, et le contentement dans les pauvres ; car il semble qu'une égalité rigoureuse y serait déplacée ; elle ne fut pas même observée à Sparte.

Au reste, si cette forme comporte une certaine inégalité de fortune, c'est bien pour qu'en général l'administration des affaires publiques soit confiée à ceux qui peuvent le mieux y donner tout leur temps, mais non pas, comme prétend Aristote, pour que les riches soient toujours préférés. Au contraire, il importe qu'un choix opposé apprenne quelquefois au peuple qu'il y a, dans le mérite des hommes, des raisons de préférence plus importantes que la richesse [636].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre III
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 6. – De la monarchie.

Jusqu'ici nous avons considéré le prince comme une personne morale et collective, unie par la force des lois, et dépositaire dans l'état de la puissance exécutive. Nous avons maintenant à considérer cette puissance réunie entre les mains d'une personne naturelle, d'un homme réel, qui seul ait droit d'en disposer selon les lois. C'est ce qu'on appelle un monarque ou un roi.

Tout au contraire des autres administrations où un être collectif représente un individu, dans celle-ci un individu représente un être collectif ; en sorte que l'unité morale qui constitue le prince est en même temps une unité physique, dans laquelle toutes les facultés que la loi réunit dans l'autre avec tant d'efforts se trouvent naturellement réunies.

Ainsi la volonté du peuple, et la volonté du prince, et la force publique de l'état, et la force particulière du gouvernement, tout répond au même mobile, tous les ressorts de la machine sont dans la même main, tout marche au même but ; il n'y a point de mouvements opposés qui s'entre-détruisent, et l'on ne peut imaginer aucune sorte de constitution dans laquelle un moindre effort produise une action plus considérable. Archimède, assis tranquillement sur le rivage et tirant sans peine à flot un grand vaisseau, me représente un monarque habile, gouvernant de son cabinet ses vastes états, et faisant tout mouvoir en paraissant immobile.

Mais s'il n'y a point de gouvernement qui ait plus de vigueur, il n'y en a point où la volonté particulière ait plus d'empire et domine plus aisément les autres : tout marche au même but, il est vrai ; mais ce but n'est point celui de la félicité publique, et la force même de l'administration tourne sans cesse au préjudice de l'état.

Copyright Arvensa Editions

Les rois veulent être absolus, et de loin on leur crie que le meilleur moyen de l'être est de se faire aimer de leurs peuples. Cette maxime est très belle, et même très vraie à certains égards : malheureusement, on s'en moquera toujours dans les cours. La puissance qui vient de l'amour des peuples est sans doute la plus grande ; mais elle est précaire et conditionnelle ; jamais les princes ne s'en contenteront. Les meilleurs rois veulent pouvoir être méchants s'il leur plait, sans cesser d'être les maîtres. Un sermonneur politique aura beau leur dire que, la force du peuple étant la leur, leur plus grand intérêt est que le peuple soit florissant, nombreux, redoutable ; ils savent très bien que cela n'est pas vrai. Leur intérêt personnel est premièrement que le peuple soit faible, misérable, et qu'il ne puisse jamais leur résister. J'avoue que, supposant les sujets toujours parfaitement soumis, l'intérêt du prince serait alors que le peuple fût puissant, afin que cette puissance étant sienne le rendît redoutable à ses voisins ; mais, comme cet intérêt n'est que secondaire et subordonné, et que les deux suppositions sont incompatibles, il est naturel que les princes donnent la préférence à la maxime qui leur est le plus immédiatement utile. C'est ce que Samuel représentait fortement aux Hébreux : c'est ce que Machiavel a fait voir avec évidence. En feignant de donner des leçons aux rois, il en a donné de grandes aux peuples. Le *Prince* de Machiavel est le livre des républicains[637].

Nous avons trouvé, par les rapports généraux, que la monarchie n'est convenable qu'aux grands états ; et nous le trouverons encore en l'examinant en elle-même. Plus l'administration publique est nombreuse, plus le rapport du prince aux sujets diminue et s'approche de l'égalité, en sorte que ce rapport est un ou l'égalité, même dans la démocratie. Ce même rapport augmente à mesure que le gouvernement se resserre et il est dans son *maximum* quand le gouvernement est dans les mains d'un seul. Alors il se trouve une trop grande distance entre le prince et le peuple, et l'état manque de liaison. Pour la former, il faut donc des ordres intermédiaires, il faut des princes, des grands, de la noblesse pour les remplir. Or, rien de tout cela ne convient à un petit état, que ruinent tous ces degrés.

Mais s'il est difficile qu'un grand état soit bien gouverné, il l'est beaucoup plus qu'il soit bien gouverné par un seul homme ; chacun sait ce qu'il arrive quand le roi se donne des substituts.

Copyright Arvensa Editions

Un défaut essentiel et inévitable, qui mettra toujours le gouvernement monarchique au-dessous du républicain, est que dans celui-ci la voix publique n'élève presque jamais aux premières places que des hommes éclairés et capables, qui les remplissent avec honneur ; au lieu que ceux qui parviennent dans les monarchies ne sont le plus souvent que de petits brouillons, de petits fripons, de petits intrigants, à qui les petits talents, qui font dans les cours parvenir aux grands places, ne servent qu'à montrer au public leur ineptie aussitôt qu'ils y sont parvenus. Le peuple se trompe bien moins sur ce choix que le prince ; et un homme d'un vrai mérite est presque aussi rare dans le ministère qu'un sot à la tête d'un gouvernement républicain. Aussi, quand, par quelque heureux hasard, un de ces hommes nés pour gouverner prend le timon des affaires dans une monarchie presque abîmée par ces tas de jolis régisseurs, on est tout surpris des ressources qu'il trouve, et cela fait époque dans un pays[638].

Pour qu'un état monarchique pût être bien gouverné, il faudrait que sa grandeur ou son étendue fût mesurée aux facultés de celui qui gouverne. Il est plus aisé de conquérir que de régir. Avec un levier suffisant, d'un doigt l'on peut ébranler le monde ; mais pour le soutenir il faut les épaules d'Hercule. Pour peu qu'un état soit grand, le prince est presque toujours trop petit. Quand, au contraire, il arrive que l'état est trop petit pour son chef, ce qui est très rare, il est encore mal gouverné, parce que le chef, suivant toujours la grandeur de ses vues, oublie les intérêts des peuples, et ne les rend pas moins malheureux par l'abus des talents qu'il a de trop qu'un chef borné par le défaut de ceux qui lui manquent. Il faudrait, pour ainsi dire, qu'un royaume s'étendît ou se resserrât à chaque règne, selon la portée du prince ; au lieu que, les talents d'un sénat ayant des mesures plus fixes, l'état peut avoir des bornes constantes, et l'administration n'aller pas moins bien.

Le plus sensible inconvénient du gouvernement d'un seul est le défaut de cette succession continuelle qui forme dans les deux autres une liaison non interrompue. Un roi mort, il en faut un autre ; les élections laissent des intervalles dangereux ; elles sont orageuses ; et à moins que les citoyens ne soient d'un désintéressement, d'une intégrité que ce gouvernement ne compte guère, la brigue et la corruption s'en mêlent. Il est difficile que celui à qui l'état s'est vendu ne le vende pas à son tour, et ne se dédommage pas sur les faibles de l'argent que les puissants lui ont

Copyright Arvensa Editions

extorqué. Tôt ou tard tout devient vénal sous une pareille administration, et la paix, dont on jouit alors sous les rois, est pire que le désordre des interrègnes.

Qu'a-t-on fait pour prévenir ces maux ? On a rendu les couronnes héréditaires dans certaines familles ; et l'on a établi un ordre de succession qui prévient toute dispute à la mort des rois ; c'est-à-dire que, substituant l'inconvénient des régences à celui des élections, on a préféré une apparente tranquillité à une administration sage, et qu'on a mieux aimé risquer d'avoir pour chefs des enfants, des monstres, des imbéciles, que d'avoir à disputer sur le choix des bons rois. On n'a pas considéré qu'en s'exposant ainsi aux risques de l'alternative, on met presque toutes les chances contre soi. C'était un mot très sensé que celui du jeune Denys, à qui son père, en lui reprochant une action honteuse, disait : T'en ai-je donné l'exemple ? Ah ! répondit le fils, votre père n'était pas roi[639].

Tout concourt à priver de justice et de raison un homme élevé pour commander aux autres. On prend beaucoup de peine, à ce qu'on dit, pour enseigner aux jeunes princes l'art de régner : il ne paraît pas que cette éducation leur profite. On ferait mieux de commencer par leur enseigner l'art d'obéir. Les plus grands rois qu'ait célébrés l'histoire n'ont point été élevés pour régner ; c'est une science qu'on ne possède jamais moins qu'après l'avoir trop apprise, et qu'on acquiert mieux en obéissant qu'en commandant. *Nam utilissimus idem ac brevissimus bonarum malarumque rerum delectus, cogitare quid aut nolueris sub alio principe aut volueris.*[640]

Une suite de ce défaut de cohérence est l'inconstance du gouvernement royal, qui, se réglant tantôt sur un plan et tantôt sur un autre, selon le caractère du prince qui règne ou des gens qui règnent pour lui, ne peut avoir longtemps un objet fixe ni une conduite conséquente ; variation qui rend toujours l'état flottant de maxime en maxime, de projet en projet, et qui n'a pas lieu dans les autres gouvernements, où le prince est toujours le même. Aussi voit-on qu'en général, s'il y a plus de ruse dans une cour, il y a plus de sagesse dans un sénat, et que les républiques vont à leurs fins par des vues plus constantes et mieux suivies ; au heu que chaque révolution dans le ministère en produit une dans l'état, la maxime commune à tous les ministres, et presque à tous les rois, étant de prendre en toute chose le contre-pied de leurs prédécesseurs.

De cette même incohérence se tire encore la solution d'un sophisme

Copyright Arvensa Editions

très familier aux politiques royaux ; c'est non seulement de comparer le gouvernement civil au gouvernement domestique, et le prince au père de famille, erreur déjà réfutée, mais encore de donner libéralement à ce magistrat toutes les vertus dont il aurait besoin, et de supposer toujours que le prince est ce qu'il devrait être : supposition à l'aide de laquelle le gouvernement royal est évidemment préférable à tout autre, parce qu'il est incontestablement le plus fort et que, pour être aussi le meilleur, il ne lui manque qu'une volonté du corps plus conforme à la volonté générale.

Mais si, selon Platon[641], le roi par nature est un personnage si rare, combien de fois la nature et la fortune concourront-elles à le couronner ? Et si l'éducation royale corrompt nécessairement ceux qui la reçoivent, que doit-on espérer d'une suite d'hommes élevés pour régner ? C'est donc bien vouloir s'abuser que de confondre le gouvernement royal avec celui d'un bon roi. Pour voir ce qu'est ce gouvernement en lui-même, il faut le considérer sous des princes bornés ou méchants ; car ils arriveront tels au trône, ou le trône les rendra tels.

Ces difficultés n'ont pas échappé à nos auteurs ; mais ils n'en sont point embarrassés. Le remède est, disent-ils, d'obéir sans murmure ; Dieu donne les mauvais rois dans sa colère, et il faut les supporter comme des châtiments du ciel. Ce discours est édifiant, sans doute ; mais je ne sais s'il ne conviendrait pas mieux en chaire que dans un livre de politique. Que dire d'un médecin qui promet des miracles, et dont tout l'art est d'exhorter son malade à la patience ? On sait bien qu'il faut souffrir un mauvais gouvernement quand on l'a : la question serait d'en trouver un bon.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre III
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 7. – Des gouvernements mixtes.

À proprement parler, il n'y a point de gouvernement simple. Il faut qu'un chef unique ait des magistrats subalternes ; il faut qu'un gouvernement populaire ait un chef. Ainsi, dans le partage de la puissance exécutive, il y a toujours gradation du grand nombre au moindre, avec cette différence que tantôt le grand nombre dépend du petit, et tantôt le petit du grand.

Quelquefois il y a partage égal, soit quand les parties constitutives sont dans une dépendance mutuelle, comme dans le gouvernement d'Angleterre ; soit quand l'autorité de chaque partie est indépendante, mais imparfaite, comme en Pologne. Cette dernière forme est mauvaise, parce qu'il n'y a point d'unité dans le gouvernement, et que l'état manque de liaison.

Lequel vaut le mieux d'un gouvernement simple ou d'un gouvernement mixte ? Question fort agitée chez les politiques, et à laquelle il faut faire la même réponse que j'ai faite ci-devant sur toute forme de gouvernement.

Le gouvernement simple est le, meilleur en soi, par cela seul qu'il est simple. Mais quand la puissance exécutive ne dépend pas assez de la législative, c'est-à-dire quand il y a plus de rapport du prince au souverain que du peuple au prince, il faut remédier à ce défaut de proportion en divisant le gouvernement ; car alors toutes ses parties n'ont pas moins d'autorité sur les sujets, et leur division les rend toutes ensemble moins fortes contre le souverain.

On prévient encore le même inconvénient en établissant des magistrats intermédiaires qui, laissant le gouvernement en son entier, servent seulement à balancer les deux puissances et à maintenir leurs droits

Copyright Arvensa Editions

respectifs. Alors le gouvernement n'est pas mixte, il est tempéré.

On peut remédier par des moyens semblables à l'inconvénient opposé, et, quand le gouvernement est trop lâche, ériger des tribunaux pour le concentrer : cela se pratique dans toutes les démocraties. Dans le premier cas, on divise le gouvernement pour l'affaiblir, et dans le second, pour le renforcer ; car les *maximum* de force et de faiblesse se trouvent également dans les gouvernements simples, au lieu que les formes mixtes donnent une force moyenne.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre III
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 8. – Que toute forme de gouvernement n'est pas propre à tout pays.

La liberté, n'étant pas un fruit de tous les climats, n'est pas à la portée de tous les peuples. Plus on médite ce principe établi par Montesquieu plus on en sent la vérité ; plus on le conteste, plus on donne occasion de l'établir par de nouvelles preuves.

Dans tous les gouvernements du monde, la personne publique consomme et ne produit rien. D'où lui vient donc la substance consommée ? Du travail de ses membres. C'est le superflu des particuliers qui produit le nécessaire du public. D'où il suit que l'état civil ne peut subsister qu'autant que le travail des hommes rend au-delà de leurs besoins.

Or, cet excédent n'est pas le même dans tous les pays du monde. Dans plusieurs il est considérable, dans d'autres médiocre, dans d'autres nul, dans d'autres négatif. Ce rapport dépend de la fertilité du climat, de la sorte de travail que la terre exige, de la nature de ses productions, de la force de ses habitants, de la plus ou moins grande consommation qui leur est nécessaire, et de plusieurs autres rapports semblables desquels il est composé.

D'autre part, tous les gouvernements ne sont pas de même nature ; il y en a de plus ou moins dévorants ; et les différences sont fondées sur cet autre principe que, plus les contributions publiques s'éloignent de leur source, et plus elles sont onéreuses. Ce n'est pas sur la quantité des impositions qu'il faut mesurer cette charge, mais sur le chemin qu'elles ont à faire pour retourner dans les mains dont elles sont sorties. Quand cette circulation est prompte et bien établie, qu'on paye peu ou beaucoup, il

Copyright Arvensa Editions

n'importe, le peuple est toujours riche, et les finances vont toujours bien. Au contraire, quelque peu que le peuple donne, quand ce peu ne lui revient point, en donnant toujours, bientôt il s'épuise : l'état n'est jamais riche et le peuple est toujours gueux.

Il suit de là que plus la distance du peuple au gouvernement augmente, et plus les tributs deviennent onéreux : ainsi, dans la démocratie, le peuple est le moins chargé ; dans l'aristocratie, il l'est davantage ; dans la monarchie, il porte le plus grand poids. La monarchie ne convient donc qu'aux nations opulentes ; l'aristocratie aux états médiocres en richesse ainsi qu'en grandeur ; la démocratie aux états petits et pauvres.

En effet, plus on y réfléchit, plus on trouve en ceci de différence entre les états libres rit les monarchiques. Dans les premiers, tout s'emploie à l'utilité commune ; dans les autres, les forces publiques et particulières sont réciproques ; et l'une s'augmente par l'affaiblissement de l'autre : enfin, au lieu de gouverner les sujets pour les rendre heureux, le despotisme les rend misérables pour les gouverner.

Voilà donc, dans chaque climat, des causes naturelles sur lesquelles on peut assigner la forme de gouvernement à laquelle la force du climat l'entraîne, et dire même quelle espèce d'habitants il doit avoir.

Les lieux ingrats et stériles, où le produit ne vaut pas le travail, doivent rester incultes et déserts, ou seulement peuplés de sauvages : les lieux où le travail des hommes ne rend exactement que le nécessaire doivent être habités par des peuples barbares ; toute *politie* y serait impossible : les lieux où l'excès du produit sur le travail est médiocre conviennent aux peuples libres : ceux où le terroir abondant et fertile donne beaucoup de produit pour peu de travail veulent être gouvernés monarchiquement, pour consumer par le luxe du prince l'excès du superflu des sujets ; car il vaut mieux que cet excès soit absorbé par le gouvernement que dissipé par les particuliers. Il y a des exceptions, je le sais : mais ces exceptions mêmes confirment la règle, en ce qu'elles produisent tôt ou tard des révolutions qui ramènent les choses dans l'ordre de la nature.

Distinguons toujours les lois générales des causes particulières qui peuvent en modifier l'effet. Quand tout le Midi serait couvert de républiques, et tout le Nord d'états despotiques, il n'en serait pas moins vrai que, par l'effet du climat, le despotisme convient aux pays chauds, la barbarie aux pays froids, et la bonne *politie* aux régions intermédiaires. Je vois encore qu'en accordant le principe, on pourra disputer sur

Copyright Arvensa Editions

l'application : on pourra dire qu'il y a des pays froids très fertiles, et des méridionaux très ingrats. Mais cette difficulté n'en est une que pour ceux qui n'examinent pas la chose dans tous ses rapports. Il faut, comme je l'ai déjà dit, compter sur des travaux, des forces, de la consommation, etc.

Supposons que de deux terrains égaux l'un rapporte cinq et l'autre dix. Si les habitants du premier consomment quatre et ceux du dernier neuf, l'excès du premier produit sera un cinquième, et celui du second un dixième. Le rapport de ces deux excès étant donc inverse de celui des produits, le terrain qui ne produira que cinq donnera un superflu double de celui du terrain qui produira dix.

Mais il n'est pas question d'un produit double, et je ne crois pas que personne ose mettre en général la fertilité des pays froids en égalité même avec celle des pays chauds. Toutefois supposons cette égalité ; laissons, si l'on veut, en balance l'Angleterre avec la Sicile, et la Pologne avec l'Égypte : plus au midi, nous aurons l'Afrique et les Indes ; plus au nord, nous n'aurons plus rien. Pour cette égalité de produit, quelle différence dans la culturel En Sicile, il ne faut que gratter la terre ; en Angleterre, que de soins pour la labourer ! Or, là où il faut plus de bras pour donner le même produit, le superflu doit être nécessairement moindre.

Considérez, outre cela, que la même quantité d'hommes consomme beaucoup moins dans les pays chauds. Le climat demande qu'on y soit sobre pour se porter bien : les Européens qui veulent y vivre comme chez eux périssent tous de dysenterie et d'indigestion. « Nous sommes, dit Chardin, des bêtes carnassières, des loups, en comparaison des Asiatiques. Quelques-uns attribuent la sobriété des Persans à ce que leur pays est moins cultivé et moi, je crois au contraire que leur pays abonde moins en denrées parce qu'il en faut moins aux habitants. Si leur frugalité, continue-t-il, était un effet de la disette du pays, il n'y aurait que les pauvres qui mangeraient peu, au lieu que c'est généralement tout le monde ; et on mangerait plus ou moins en chaque province, selon la fertilité du pays, au lieu que la même sobriété se trouve par tout le royaume. Ils se louent fort de leur manière de vivre, disant qu'il ne faut que regarder leur teint pour reconnaître combien elle est plus excellente que celle des chrétiens. En effet, le teint des Persans est uni, ils ont la peau belle, fine et polie ; au lieu que le teint des Arméniens, leurs sujets, qui vivent à l'européenne, est rude, couperosé, et que leurs corps sont gros et pesants. »

Plus on approche de la ligne, plus les peuples vivent de peu. Ils ne

Copyright Arvensa Editions

mangent presque pas de viande ; le riz, le maïs, le cuzcuz, le mil, la cassave, sont leurs aliments ordinaires. Il y a aux Indes des millions d'hommes dont la nourriture ne coûte pas un sou par jour. Nous voyons en Europe même des différences sensibles pour l'appétit entre les peuples du Nord et ceux du Midi. Un Espagnol vivra huit jours du dîner d'un Allemand. Dans les pays où les hommes sont plus voraces, le luxe se tourne aussi vers les choses de consommation : en Angleterre il se montre sur une table chargée de viandes ; en Italie on vous régale de sucre et de fleurs.

Le luxe des vêtements offre encore de semblables différences. Dans les climats où les changements de saisons sont prompts et violents, on a des habits meilleurs et plus simples ; dans ceux où l'on ne s'habille que pour la parure, on y cherche plus d'éclat que d'utilité ; les habits eux-mêmes y sont un luxe. À Naples, vous verrez tous les jours se promener, au Pausilype des hommes en veste dorée, et point de bas. C'est la même chose pour les bâtiments : on donne tout à la magnificence quand on n'a rien à craindre des injures de l'air. À Paris, à Londres, on veut être logé chaudement et commodément ; à Madrid, en a des salons superbes, mais point de fenêtres qui ferment, et l'on couche dans des nids à rats.

Les aliments sont beaucoup plus substantiels et succulents dans les pays chauds ; c'est une troisième différence qui ne peut manquer d'influer sur la seconde. Pourquoi mange-t-on tant de légumes en Italie ? Parce qu'ils y sont bons, nourrissants, d'excellent goût. En France, où ils ne sont nourris que d'eau, ils ne nourrissent point, et sont presque comptés pour rien sur les tables ; ils n'occupent pourtant pas moins de terrain et coûtent du moins autant de peine à cultiver. C'est une expérience faite que les blés de Barbarie, d'ailleurs inférieurs à ceux de France, rendent beaucoup plus en farine et que ceux de France, à leur tour, rendent plus que les blés du Nord. D'où l'on peut inférer qu'une gradation semblable s'observe généralement dans la même direction de la ligne au pôle. Or, n'est-ce pas un désavantage visible d'avoir dans un produit égal une moindre quantité d'aliments ?

À toutes ces différentes considérations, j'en puis ajouter une qui en découle et qui les fortifie ; c'est que les pays chauds ont moins besoin d'habitants que les pays froids, et pourraient en nourrir davantage ; ce qui produit un double superflu toujours à l'avantage du despotisme. Plus le même nombre d'habitants occupe une grande surface, plus les révoltes deviennent difficiles, parce qu'on ne peut se concerter ni promptement ni

Copyright Arvensa Editions

secrètement, et qu'il est toujours facile au gouvernement d'éventer les projets et de couper les communications. Mais plus un peuple nombreux se rapproche, moins le gouvernement peut usurper sur le souverain ; les chefs délibèrent aussi, sûrement dans leurs chambres que le prince dans son conseil, et la foule s'assemble aussitôt dans les places que les troupes dans leurs quartiers. L'avantage d'un gouvernement tyrannique est donc en ceci d'agir à grandes distances. À l'aide des points d'appui qu'il se donne, sa force augmente au loin comme celle des leviers[642]. Celle du peuple, au contraire, n'agit que concentrée ; elle s'évapore et se perd en s'étendant, comme l'effet de la poudre éparse à terre, et qui ne prend feu que grain à grain. Les pays les moins peuplés sont ainsi les plus propres à la tyrannie ; les bêtes féroces ne règnent que dans les déserts.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre III
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 9. – Des signes d'un bon gouvernement.

Quand donc on demande absolument quel est le meilleur gouvernement, on fait une question insoluble comme indéterminée ; ou, si l'on veut, elle a autant de bonnes solutions qu'il y a de combinaisons possibles dans les positions absolues et relatives des peuples.

Mais si l'on demandait à quel signe on peut connaître qu'un peuple donné est bien ou mal gouverné, ce serait autre chose, et la question de fait pourrait se résoudre.

Cependant on ne la résout point, parce que chacun veut la résoudre à sa manière. Les sujets vantent la tranquillité publique, les citoyens la liberté des particuliers ; l'un préfère la sûreté des possessions, et l'autre celle des personnes ; l'un veut que le meilleur gouvernement soit le plus sévère, l'autre soutient que c'est le plus doux ; celui-ci veut qu'on punisse les crimes, et celui-là qu'on les prévienne ; l'un trouve beau qu'on soit craint des voisins, l'autre aime mieux qu'on en soit ignoré ; l'un est content quand l'argent circule, l'autre exige que le peuple ait du pain. Quand même on conviendrait sur ces points et d'autres semblables, en serait-on plus avancé ? Les qualités morales manquant de mesure précise, fût-on d'accord sur le signe, comment l'être sur l'estimation ?

Pour moi, je m'étonne toujours qu'on méconnaisse un signe aussi simple, ou qu'on ait la mauvaise foi de n'en pas convenir. Quelle est la fin de l'association politique ? C'est la conservation et la prospérité de ses membres. Et quel est le signe le plus sûr qu'ils se conservent et prospèrent ? C'est leur nombre et leur population. N'allez donc pas chercher ailleurs ce signe si disputé. Toute chose d'ailleurs égale, le gouvernement sous lequel, sans moyens étrangers, sans naturalisation,

Copyright Arvensa Editions

sans colonies, les citoyens peuplent et multiplient davantage, est infailliblement le meilleur. Celui sous lequel un peuple diminue et dépérit est le pire. Calculateurs, c'est maintenant votre affaire ; comptez, mesurez, comparez. [643]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre III
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 10. – De l'abus du gouvernement et de sa pente à dégénérer.

Comme la volonté particulière agit sans cesse contre la volonté générale, ainsi le gouvernement fait un effort continuel contre la souveraineté. Plus cet effort augmente, plus la constitution s'altère ; et comme il n'y a point ici d'autre volonté de corps qui, résistant à celle du prince, fasse équilibre avec elle, il doit arriver tôt ou tard que le prince opprime enfin le souverain et rompe le traité social. C'est là le vice inhérent, et inévitable qui, dès la naissance du corps politique, tend sans relâche à le détruire, de même que la vieillesse et la mort détruisent enfin le corps de l'homme.

Il y a deux voies générales par lesquelles un gouvernement dégénère : savoir, quand il se resserre, ou quand l'état se dissout.

Le gouvernement se resserre quand il passe du grand nombre au petit, c'est-à-dire de la démocratie à l'aristocratie, et de l'aristocratie à la royauté. C'est là son inclinaison naturelle[644].

S'il rétrogradait du petit nombre au grand, on pourrait dire qu'il se relâche mais ce progrès inverse est impossible.

En effet, jamais le gouvernement ne change de forme que quand son ressort usé le laisse trop affaibli pour pouvoir conserver la sienne. Or, s'il se relâchait encore en s'étendant, sa force deviendrait tout à fait nulle, et il subsisterait encore moins. Il faut donc remonter et serrer le ressort à mesure qu'il cède ; autrement l'état qu'il soutient tomberait en ruine.

Le cas de la dissolution de l'état peut arriver de deux manières.

Premièrement, quand le prince n'administre plus l'état selon les lois, et

Copyright Arvensa Editions

qu'il usurpe le pouvoir souverain. Alors il se fait un changement remarquable ; c'est que, non pas le gouvernement, mais l'état se resserre ; je veux dire que le grand état se dissout, et qu'il s'en forme un autre dans celui-là, composé seulement des membres du gouvernement, et qui n'est plus rien au reste du peuple que son maître et son tyran. De sorte qu'à l'instant que le gouvernement usurpe la souveraineté, le pacte social est rompu ; et tous les simples citoyens, rentrés de droit dans leur liberté naturelle, sont forcés, mais non pas obligés d'obéir.

Le même cas arrive aussi quand les membres du gouvernement usurpent séparément le pouvoir qu'ils ne doivent exercer qu'en corps ; ce qui n'est pas une moindre infraction des lois, et produit encore un plus grand désordre. Alors on a, pour ainsi dire, autant de princes que de magistrats ; et l'état, non moins divisé que le gouvernement, périt ou change de forme.

Quand l'état se dissout, l'abus du gouvernement, quel qu'il soit, prend le nom commun d'*anarchie*. En distinguant, la démocratie dégénère en *ochlocratie*[645], l'aristocratie en *oligarchie* ; j'ajouterais que la royauté dégénère en *tyrannie*, mais ce dernier mot est équivoque et demande explication.

Dans le sens vulgaire, un tyran est un roi qui gouverne avec violence et sans égard à la justice et aux lois. Dans le sens précis, un tyran est un particulier qui s'arroge l'autorité royale sans y avoir droit. C'est ainsi que les Grecs entendaient ce mot de tyran ; ils le donnaient indifféremment aux bons et aux mauvais princes dont l'autorité n'était pas légitime[646]. Ainsi *tyran* et *usurpateur* sont deux mots parfaitement synonymes.

Pour donner différents noms à différentes choses, j'appelle *tyran* l'usurpateur de l'autorité royale, et *despote* l'usurpateur du pouvoir souverain. Le tyran est celui qui s'ingère contre les lois à gouverner selon les lois ; le despote est celui qui se met au-dessus des lois mêmes. Ainsi le tyran peut n'être pas despote, mais le despote est toujours tyran.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre III
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 11. – De la mort du corps politique.

Telle est la pente naturelle et inévitable des gouvernements les mieux constitués. Si Sparte et Rome ont péri, quel état peut espérer de durer toujours ? Si nous voulons former un établissement durable, ne songeons donc point à le rendre éternel. Pour réussir il ne faut pas tenter l'impossible, ni se flatter de donner à l'ouvrage des hommes une solidité que les choses humaines ne comportent pas.

Le corps politique, aussi bien que le corps de l'homme, commence à mourir dès sa naissance et porte en lui-même les causes de sa destruction. Mais l'un et l'autre peut avoir une constitution plus ou moins robuste et propre à le conserver plus ou moins longtemps. La constitution de l'homme est l'ouvrage de la nature ; celle de l'état est l'ouvrage de l'art. Il ne dépend pas des hommes de prolonger leur vie, il dépend d'eux de prolonger celle de l'état aussi loin qu'il est possible, en lui donnant la meilleure constitution qu'il puisse avoir. Le mieux constitué finira, mais plus tard qu'un autre, si nul accident imprévu n'amène sa perte avant le temps.

Le principe de la vie politique est dans l'autorité souveraine. La puissance législative est le cœur de l'état, la puissance exécutive en est le cerveau, qui donne le mouvement à toutes les parties. Le cerveau peut tomber en paralysie et l'individu vivre encore. Un homme reste imbécile et vit ; mais sitôt que le cœur a cessé ses fonctions, l'animal est mort.

Ce n'est point par les lois que l'état subsiste, c'est par le pouvoir législatif. La loi d'hier n'oblige pas aujourd'hui : mais le consentement tacite est présumé du silence, et le souverain est censé confirmer incessamment les lois qu'il n'abroge pas, pouvant le faire. Tout ce qu'il a déclaré vouloir une fois, il le veut toujours, à moins qu'il ne le révoque.

Copyright Arvensa Editions

Pourquoi donc porte-t-on tant de respect aux anciennes lois ? C'est pour cela même. On doit croire qu'il n'y a que l'excellence des volontés antiques qui les ait pu conserver si longtemps : si le souverain ne les eût reconnues constamment salutaires, il les eût mille fois révoquées. Voilà pourquoi, loin de s'affaiblir, les lois acquièrent sans cesse une force nouvelle dans tout état bien constitué ; le préjugé de l'antiquité les rend chaque jour plus vénérables : au lieu que partout où les lois s'affaiblissent en vieillissant, cela prouve qu'il n'y a plus de pouvoir législatif, et que l'état ne vit plus.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre III
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 12. – Comment se maintient l'autorité souveraine.

Le souverain, n'ayant d'autre force que la puissance législative, n'agit que par des lois ; et les lois n'étant que des actes authentiques de la volonté générale, le souverain ne saurait agir que quand le peuple est assemblé. Le peuple assemblé, dira-t-on, quelle chimère ! C'est une chimère aujourd'hui ; mais ce n'en était pas une il y a deux mille ans. Les hommes ont-ils changé de nature ?

Les bornes du possible, dans les choses morales, sont moins étroites que nous ne pensons ; ce sont nos faiblesses, nos vices, nos préjugés, qui les rétrécissent. Les âmes basses ne croient point aux grands hommes : de vils esclaves sourient d'un air moqueur à ce mot de *liberté*.

Par ce qui s'est fait, considérons ce qui peut se faire. Je ne parlerai pas des anciennes républiques de la Grèce ; mais la république romaine était, ce me semble, un grand état et la ville de Rome une grande ville. Le dernier cens donna dans Rome quatre cent mille citoyens portant armes, et le dernier dénombrement de l'empire plus de quatre millions de citoyens, sans compter les sujets, les étrangers, les femmes, les enfants, les esclaves.

Quelle difficulté n'imaginerait-on pas d'assembler fréquemment le peuple immense de cette capitale et de ces environs ! Cependant, il se passait peu de semaines que le peuple romain ne fût assemblé, et même plusieurs fois. Non seulement il exerçait les droits de la souveraineté, mais une partie de ceux du gouvernement. Il traitait certaines affaires, il jugeait certaines causes, et tout ce peuple était sur la place publique presque aussi souvent magistrat que citoyen.

En remontant aux premiers temps des nations, on trouverait que la

Copyright Arvensa Editions

plupart des anciens gouvernements, même monarchiques, tels que ceux des Macédoniens et des Francs, avaient de semblables conseils. Quoi qu'il en soit, ce seul fait incontestable répond à toutes les difficultés : de l'existant au possible la conséquence me paraît bonne.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre III
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 13. – Suite.

Il ne suffit pas que le peuple assemblé ait une fois fixé la constitution de l'état en donnant la sanction à un corps de lois ; il ne suffit pas qu'il ait établi un gouvernement perpétuel, ou qu'il ait pourvu une fois pour toutes à l'élection des magistrats ; outre les assemblées extraordinaires que des cas imprévus peuvent exiger, il faut qu'il y en ait de fixes et de périodiques que rien ne puisse abolir ni proroger, tellement qu'au jour marqué le peuple soit légitimement convoqué par la loi, sans qu'il soit besoin pour cela d'aucune autre convocation formelle.

Mais, hors de ces assemblées juridiques par leur seule date, toute assemblée du peuple qui n'aura pas été convoquée par les magistrats préposés à cet effet, et selon les formes prescrites, doit être tenue pour illégitime, et tout ce qui s'y fait pour nul, parce que l'ordre même de s'assembler doit émaner de la loi.

Quant aux retours plus ou moins fréquents des assemblées légitimes, ils dépendent de tant de considérations qu'on ne saurait donner là-dessus de règles précises. Seulement, on peut dire en général que plus le gouvernement a de force, plus le souverain doit se montrer fréquemment.

Ceci, me dira-t-on, peut-être bon pour une seule ville ; mais que faire quand l'état en comprend plusieurs ? Partagera-t-on l'autorité souveraine ? au bien doit-on la concentrer dans une seule ville et assujettir tout le reste ?

Je réponds qu'on ne doit faire ni l'un ni l'autre. Premièrement, l'autorité souveraine est simple et une, et l'on ne peut la diviser sans la détruire, En second lieu, une ville, non plus qu'une nation ne peut être légitimement sujette d'une autre, parce que l'essence du corps politique est dans l'accord

Copyright Arvensa Editions

de l'obéissance et de la liberté, et que ces mots de *sujet* et de *souverain* sont des corrélations identiques dont l'idée se réunit sous le seul mot de citoyen.

Je réponds encore que c'est toujours un mal d'unir plusieurs villes en une seule cité et que, voulant faire cette union, l'on ne doit pas se flatter d'en éviter les inconvénients naturels. Il ne faut point objecter l'abus des grands états à celui qui n'en veut que de petits. Mais comment donner aux petits états assez de force pour résister aux grands ? comme jadis les villes grecques résistèrent au grand roi, et comme plus récemment la Hollande et la Suisse ont résisté à la maison d'Autriche.

Toutefois, si l'on ne peut réduire l'état à de justes bornes, il reste encore une ressource ; c'est de n'y point souffrir de capitale, de faire siéger le gouvernement alternativement dans chaque ville, et d'y rassembler aussi tour à tour les états du pays.

Peuplez également le territoire, étendez-y partout les mêmes droits, portez-y partout l'abondance et la vie ; c'est ainsi que l'état deviendra tout à la fois le plus fort et le mieux gouverné qu'il soit possible. Souvenez-vous que les murs des villes ne se forment que du débris des maisons des champs. À chaque palais que je vois élever dans la capitale, je crois voir mettre en masures tout un pays.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre III
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 14. – Suite.

À l'instant que le peuple est légitimement assemblé en corps souverain, toute juridiction du gouvernement cesse, la puissance exécutive est suspendue, et la personne du dernier citoyen est aussi sacrée et inviolable que celle du premier magistrat, parce qu'où se trouve le représenté il n'y a plus de représentants. La plupart des tumultes qui s'élevèrent à Rome dans les comices vinrent d'avoir ignoré ou négligé cette règle. Les consuls alors n'étaient que les présidents du peuple ; les tribuns de simples orateurs [647] : le sénat n'était rien du tout.

Ces intervalles de suspension où le prince reconnaît ou doit reconnaître un supérieur actuel, lui ont toujours été redoutables ; et ces assemblées du peuple, qui sont l'égide du corps politique et le frein du gouvernement, ont été de tout temps l'horreur des chefs : aussi n'épargnent-ils jamais ni soins, ni objections, mi difficultés, ni promesses, pour en rebuter les citoyens. Quand ceux-ci sont avares, tâches, pusillanimes, plus amoureux du repos que de la liberté, ils ne tiennent pas longtemps contre les efforts redoublés du gouvernement : c'est ainsi que, la force résistante augmentant sans cesse, l'autorité souveraine s'évanouit à la fin, et que la plupart des cités tombent et périssent avant le temps.

Mais entre l'autorité souveraine et le gouvernement arbitraire, il s'introduit quelquefois un pouvoir moyen dont il faut parler.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre III
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 15. – Des députés ou représentants.

Sitôt que le service public cesse d'être la principale affaire des citoyens, et qu'ils aiment mieux servir de leur bourse que de leur personne, l'état est déjà près de sa ruine. Faut-il marcher au combat ? ils payent des troupes et restent chez eux ; faut-il aller au conseil ? ils nomment des députés et restent chez eux. À force de paresse et d'argent, ils ont enfin des soldats pour asservir la patrie, et des représentants pour la vendre.

C'est le tracas du commerce et des arts, c'est l'avide intérêt du gain, c'est la mollesse et l'amour des commodités, qui changent les services personnels en argent. On cède une partie de son profit pour l'augmenter à son aise. Donnez de l'argent, et bientôt vous aurez des fers. Ce mot de *finance* est un mot d'esclave, il est inconnu dans la cité. Dans un pays vraiment libre, les citoyens font tout avec leurs bras, et rien avec de l'argent ; loin de payer pour s'exempter de leurs devoirs, ils payeraient pour les remplir eux-mêmes. Je suis bien loin des idées communes ; je crois les corvées moins contraires à la liberté que les taxes.

Mieux l'état est constitué, plus les affaires publiques l'emportent sur les privées, dans l'esprit des citoyens. Il y a même beaucoup moins d'affaires privées, parce que la somme du bonheur commun fournissant une portion plus considérable à celui de chaque individu, il lui en reste moins à chercher dans les soins particuliers. Dans une cité bien conduite, chacun vole aux assemblées ; sous un mauvais gouvernement, nul n'aime à faire un pas pour s'y rendre, parce que nul ne prend intérêt à ce qui s'y fait, qu'on prévoit que la volonté générale n'y dominera pas, et qu'enfin les soins domestiques absorbent tout. Les bonnes lois en font faire de meilleures, les mauvaises en amènent de pires. Sitôt que quelqu'un dit des

Copyright Arvensa Editions

affaires de l'état : *Que m'importe* ? on doit compter que l'état est perdu.

L'attiédissement de l'amour de la patrie, l'activité de l'intérêt privé, l'immensité des états, les conquêtes, l'abus du gouvernement, ont fait imaginer la voie des députés ou représentants du peuple dans les assemblées de la nation. C'est ce qu'en certain pays on ose appeler le tiers état. Ainsi l'intérêt particulier de deux ordres est mis au premier et second rang ; l'intérêt public n'est qu'au troisième.

La souveraineté ne peut être représentée, par la même raison qu'elle peut être aliénée ; elle consiste essentiellement dans la volonté générale, et la volonté ne se représente point : elle est la même, ou elle est autre ; il n'y a point de milieu. Les députés du peuple ne sont donc ni ne peuvent être ses représentants, ils ne sont que ses commissaires ; ils ne peuvent rien conclure définitivement. Toute loi que le peuple en personne n'a pas ratifiée est nulle ; ce n'est point une loi. Le peuple Anglais pense être libre, il se trompe fort ; il ne l'est que durant l'élection des membres du parlement : sitôt qu'ils sont élus, il est esclave, il n'est rien. Dans les courts moments de sa liberté, l'usage qu'il en fait mérite bien qu'il la perde.

L'idée des représentants est moderne : elle nous vient du gouvernement féodal, de cet inique et absurde gouvernement dans lequel l'espèce humaine est dégradée, et où le nom d'homme est en déshonneur. Dans les anciennes républiques, et même dans les monarchies, jamais le peuple n'eut des représentants ; en ne connaissait pas ce mot-là. Il est très singulier qu'à Rome, où les tribuns étaient si sacrés, on n'ait pas même imaginé qu'ils pussent usurper les fonctions du peuple, et qu'au milieu d'une si grande multitude ils n'aient jamais tenté de passer de leur chef un seul plébiscite. Qu'on juge cependant de l'embarras que causait quelquefois la foule par ce qui arriva du temps des Gracques, où une partie des citoyens donnait son suffrage de dessus les toits.

Où le droit et la liberté sont toutes choses, les inconvénients ne sont rien. Chez ce sage peuple tout était mis à sa juste mesure : il laissait faire à ses licteurs ce que ses tribuns n'eussent osé faire ; il ne craignait pas que ses licteurs voulussent le représenter.

Pour expliquer cependant comment les tribuns le représentaient quelquefois, il suffit de concevoir comment le gouvernement représente le souverain. La loi n'étant que la déclaration de la volonté générale, il est clair que, dans la puissance législative, le peuple ne peut être représenté ; mais il peut et doit l'être dans la puissance exécutive, qui n'est que la force

Copyright Arvensa Editions

appliquée à la loi. Ceci fait voir qu'en examinant bien les choses on trouverait que très peu de nations ont des lois. Quoi qu'il en soit, il est sûr que les tribuns, n'ayant aucune partie du pouvoir exécutif, ne purent jamais représenter le peuple romain par les droits de leurs charges, mais seulement en usurpant sur ceux du sénat.

Chez les Grecs, tout ce que le peuple avait à faire, il le faisait par lui-même : il était sans cesse assemblé sur la place. Il habitait un climat doux ; il n'était point avide ; des esclaves faisaient ses travaux ; sa grande affaire était sa liberté. N'ayant plus les mêmes avantages, comment conserver les mêmes droits ? Vos climats plus durs vous donnent plus de besoins[648] : six mois de l'année la place publique n'est pas tenable ; vos langues sourdes ne peuvent se faire entendre en plein air ; vous donnez plus à votre gain qu'à votre liberté, et vous craignez bien moins l'esclavage que la misère.

Quoi ! la liberté ne se maintient qu'à l'appui de la servitude ? Peut-être. Les deux excès se touchent. Tout ce qui n'est point dans la nature a ses inconvénients, et la société civile plus que tout le reste. Il y a telles positions malheureuses où l'on ne peut conserver sa liberté qu'aux dépens de celle d'autrui, et où le citoyen ne peut être parfaitement libre que l'esclave ne soit extrêmement esclave. Telle était la position de Sparte. Pour vous, peuples modernes, vous n'avez point d'esclaves, mais vous l'êtes ; vous payez leur liberté de la vôtre. Vous avez beau vanter cette préférence, j'y trouve plus de lâcheté que d'humanité.

Je n'entends point par tout cela qu'il faille avoir des esclaves, ni que le droit d'esclavage soit légitime, puisque j'ai prouvé le contraire : je dis seulement les raisons pourquoi les peuples modernes qui se croient libres ont des représentants, et pourquoi les peuples anciens n'en avaient pas. Quoi qu'il en soit, à l'instant qu'un peuple se donne des représentants, il n'est plus libre ; il n'est plus.

Tout bien examiné, je ne vois pas qu'il soit désormais possible au souverain de conserver parmi nous l'exercice de ses droits, si la cité n'est très petite. Mais si elle est très petite, elle sera subjuguée ? Non. Je ferai voir ci-après[649] comment on peut réunir la puissance extérieure d'un grand peuple avec la police aisée et le bon ordre d'un petit état.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre III
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 16. – Que l'institution du gouvernement n'est point un contrat.

Le pouvoir législatif une fois bien établi il s'agit d'établir de même le pouvoir exécutif ; car ce dernier, qui n'opère que par des actes particuliers, n'étant pas de l'essence de l'autre, en est naturellement séparé. S'il était possible que le souverain, considéré comme tel, eût la puissance exécutive, le droit et le fait seraient tellement confondus, qu'on ne saurait plus ce qui est loi et ce qui ne l'est pas ; et le corps politique, ainsi dénaturé, serait bientôt en proie à la violence contre laquelle il fut institué.

Les citoyens étant tous égaux par le contrat social, ce que tous doivent faire, tous peuvent le prescrire, au lieu que nul n'a droit d'exiger qu'un autre fasse ce qu'il ne fait pas lui-même. Or, c'est proprement ce droit, indispensable pour faire vivre et mouvoir le corps politique, que le souverain donne au prince en instituant le gouvernement.

Plusieurs ont prétendu que l'acte de cet établissement était un contrat entre le peuple et les chefs qu'il se donne, contrat par lequel on stipulait entre les deux parties des conditions sous lesquelles l'une s'obligeait à commander et l'autre à obéir. On conviendra, je m'assure, que voilà une étrange manière de contracter. Mais voyons si cette opinion est soutenable.

Premièrement, l'autorité suprême ne peut pas plus se modifier que s'aliéner ; la limiter, c'est la détruire. Il est absurde et contradictoire que le souverain se donne un supérieur ; s'obliger d'obéir à un maître, c'est se remettre en pleine liberté.

De plus, il est évident que ce contrat du peuple avec telles ou telles personnes serait un acte particulier ; d'où il suit que ce contrat ne saurait

Copyright Arvensa Editions

être une loi ni un acte de souveraineté, et que par conséquent il serait illégitime.

On voit encore que les parties contractantes seraient entre elles sous la seule loi de nature et sans aucun garant de leurs engagements réciproques, ce qui répugne de toutes manières à l'état civil : celui qui a la force en main étant toujours le maître de l'exécution, autant vaudrait donner le nom de contrat à l'acte d'un homme qui dirait à un autre : « Je vous donne tout mon bien, à condition que vous m'en rendrez ce qu'il vous plaira. »

Il n'y a qu'un contrat dans l'état, c'est celui de l'association : celui-là seul en exclut tout autre. On ne saurait imaginer aucun contrat public qui ne fût une violation du premier.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre III
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 17. – De l'institution du gouvernement.

Sous quelle idée faut-il donc concevoir l'acte par lequel le gouvernement est institué ? Je remarquerai d'abord que cet acte est complexe, ou composé de deux autres, savoir : l'établissement de la loi et l'exécution de la loi.

Par le premier, le souverain statue qu'il y aura un corps de gouvernement établi sous telle ou telle forme ; et il est clair que cet acte est une loi.

Par le second, le peuple nomme les chefs qui seront chargés du gouvernement établi. Or cette nomination, étant un acte particulier, n'est pas une seconde loi, mais seulement une suite de la première et une fonction du gouvernement.

La difficulté est d'entendre comment on peut avoir un acte de gouvernement avant que le gouvernement existe, et comment le peuple, qui n'est que souverain ou sujet, peut devenir prince ou magistrat dans certaines circonstances.

C'est encore ici que se découvre une de ces étonnantes propriétés du corps politique, par lesquelles il concilie des opérations contradictoires en apparence ; car celle-ci se fait par une conversion subite de la souveraineté en démocratie, en sorte que, sans aucun changement sensible, et seulement par une nouvelle relation de tous à tous, les citoyens, devenus magistrats, passent des actes généraux aux actes particuliers, et de la loi à l'exécution.

Ce changement de relation n'est point une subtilité de spéculation sans exemple dans la pratique : il a lieu tous les jours dans le parlement d'Angleterre, où la chambre basse, en certaines occasions, se tourne en

Copyright Arvensa Editions

grand comité, pour mieux discuter les affaires, et devient ainsi simple commission, de cour souveraine qu'elle était l'instant précédent ; en telle sorte qu'elle se fait ensuite rapport à elle-même, comme chambre des communes, de ce qu'elle vient de régler en grand comité, et délibère de nouveau sous un titre de ce qu'elle a déjà résolu sous un autre.

Tel est l'avantage propre au gouvernement démocratique, de pouvoir être établi dans le fait par un simple acte de la volonté générale. Après quoi ce gouvernement provisionnel reste en possession, si telle est la forme adoptée, ou établit au nom du souverain le gouvernement prescrit par la loi ; et tout se trouve ainsi dans la règle. Il n'est pas possible d'instituer le gouvernement d'aucune autre manière légitime et sans renoncer aux principes ci-devant établis.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre III
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 18. – Moyen de prévenir les usurpations du gouvernement.

De ces éclaircissements il résulte, en confirmation du chapitre XVI, que l'acte qui institue le gouvernement n'est point un contrat, mais une loi ; que les dépositaires de la puissance exécutive ne sont point les maîtres du peuple, mais ses officiers ; qu'il peut les établir et les destituer quand il lui plaît ; qu'il n'est point question pour eux de contracter, mais d'obéir ; et qu'en se chargeant des fonctions que l'état leur impose, ils ne font que remplir leur devoir de citoyens sans avoir en aucune sorte le droit de disputer sur les conditions.

Quand donc il arrive que le peuple institue un gouvernement héréditaire, soit monarchique dans une famille, soit aristocratique dans un ordre de citoyens, ce n'est point un engagement qu'il prend : c'est une forme provisionnelle qu'il donne à l'administration, jusqu'à ce qu'il lui plaise d'en ordonner autrement.

Il est vrai que ces changements sont toujours dangereux, et qu'il ne faut jamais toucher au gouvernement établi que lorsqu'il devient incompatible avec le bien public : mais cette circonspection est une maxime de politique, et non pas une règle de droit ; et l'état n'est pas plus tenu de laisser l'autorité civile à ses chefs, que l'autorité militaire à ses généraux.

Il est vrai encore qu'on ne saurait, en pareil cas, observer avec trop de soin toutes les formalités requises pour distinguer un acte régulier et légitime d'un tumulte séditieux, et la volonté de tout un peuple des clameurs d'une faction. C'est ici surtout qu'il ne faut donner au cas odieux que ce qu'on ne peut lui refuser dans toute la rigueur du droit ; et c'est aussi de cette obligation que le prince tire un grand avantage pour

Copyright Arvensa Editions

conserver sa puissance malgré le peuple, sans qu'on puisse dire qu'il l'ait usurpée ; car, en paraissant n'user que de us droits, il lui est fort aisé de les étendre, et d'empêcher, sous le prétexte du repos publie, les assemblées destinées à rétablir le bon ordre ; de sorte qu'il se prévaut d'un silence qu'il empêche de rompre, ou des irrégularités qu'il fait commettre, pour supposer en sa faveur l'aveu de ceux que la crainte fait taire et pour punir ceux qui osent parler. C'est ainsi que les décemvirs, ayant d'abord été élus pour un an, puis continués pour une autre année, tentèrent de retenir à perpétuité leur pouvoir, en ne permettant plus aux comices de s'assembler ; et c'est par ce facile moyen que tous les gouvernements du monde, une fois revêtus de la force publique, usurpent tôt ou tard l'autorité souveraine.

Les assemblées périodiques, dont j'ai parlé ci-devant, sont propres à prévenir ou différer ce malheur, surtout quand elles n'ont pas besoin de convocation formelle ; car alors le prince ne saurait les empêcher sans se déclarer ouvertement infracteur des lois et ennemi de l'état.

L'ouverture de ces assemblées, qui n'ont pour objet que le maintien du traité social, doit toujours se faire par deux propositions qu'on ne puisse jamais supprimer, et qui passent séparément par les suffrages.

La première : « S'il plaît au souverain de conserver la présente forme de gouvernement. »

La seconde : « S'il plaît au peuple d'en laisser l'administration à ceux qui en sont actuellement chargés. »

Je suppose ici ce que je crois avoir démontré, savoir, qu'il n'y a dans l'état aucune loi fondamentale qui ne se puisse révoquer, non pas même le pacte social ; car si tous les citoyens s'assemblaient pour rompre ce pacte d'un commun accord, on ne peut douter qu'il ne fût très légitimement rompu. Grotius pense même que chacun peut renoncer à l'état dont il est membre, et reprendre sa liberté naturelle et ses biens en sortant du pays[650]. Or il serait absurde que tous les citoyens réunis ne pussent pas ce que peut séparément chacun d’eux.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique

Version définitive

Table des matières du titre

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Livre IV

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre IV
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre premier. – Que la volonté générale est indestructible.

Tant que plusieurs hommes réunis se considèrent comme un seul corps, ils n'ont qu'une seule volonté qui se rapporte à la commune conservation et au bien-être général. Alors tous les ressorts de l'état sont vigoureux et simples, ses maximes sont claires et lumineuses il n'a point d'intérêts embrouillés, contradictoires le bien commun se montre partout avec évidence, et ne demande que du bon sens pour être aperçu. La paix, l'union, l'égalité, sont ennemies des subtilités politiques. Les hommes droits et simples sont difficiles à tromper à cause de leur simplicité : les leurres, les prétextes raffinés ne leur en imposent point, ils ne sont pas même assez fins pour être dupes. Quand on voit chez le plus heureux peuple du monde des troupes de paysans régler les affaires de l'état sous un chêne et se conduire toujours sagement, peut-on s'empêcher de mépriser les raffinements des autres nations, qui se rendent illustres et misérables avec tant d'art et de mystère ?

Un état ainsi gouverné a besoin de très peu de lois et, à mesure qu'il devient nécessaire d'en promulguer de nouvelles, cette nécessité se voit universellement. Le premier qui les propose ne fait que dire ce que tous ont déjà senti, et il n'est question ni de brigues ni d'éloquence pour faire passer en loi ce que chacun a déjà résolu de faire, sitôt qu'il sera sûr que les autres le feront comme lui.

Ce qui trompe les raisonneurs, c'est que, ne voyant que des états mal constitués dès leur origine, ils sont frappés de l'impossibilité d'y maintenir une semblable police ; ils rient d'imaginer toutes les sottises qu'un fourbe adroit, un parleur insinuant pourrait persuader au peuple de Paris ou de

Copyright Arvensa Editions

Londres. Ils ne savent pas que Cromwell eût été mis aux sonnettes par le peuple de Berne, et le duc de Beaufort à la discipline par les Genevois.

Mais quand le nœud social commence à se relâcher et l'état à s'affaiblir, quand les intérêts particuliers commencent à se faire sentir et les petites sociétés à influer sur la grande, l'intérêt commun s'altère et trouve des opposants : l'unanimité ne règne plus dans les voix ; la volonté générale n'est plus la volonté de tous ; il s'élève des contradictions, des débats ; et le meilleur avis ne passe point sans disputes.

Enfin, quand l'état, près de sa ruine, ne subsiste plus que par une forme illusoire et vaine, que le lien social est rompu dans tous les cœurs, que le plus vil intérêt se pare effrontément du nom sacré du bien public, alors la volonté générale devient muette ; tous, guidés par des motifs secrets, n'opinent pas plus comme citoyens que si l'état n'eût jamais existé ; et l'on fait passer faussement sous le nom de lois des décrets iniques qui n'ont pour but que l'intérêt particulier.

S'ensuit-il de là que la volonté générale soit anéantie ou corrompue ? Non : elle est toujours constante, inaltérable et pure ; mais elle est subordonnée à d'autres qui l'emportent sur elle. Chacun, détachant son intérêt de l'intérêt commun, voit bien qu'il ne peut l'en séparer tout à fait ; mais sa part du mal public ne lui paraît rien auprès du bien exclusif qu'il prétend s'approprier. Ce bien particulier excepté, il veut le bien général pour son propre intérêt, tout aussi fortement qu'aucun autre. Même en vendant son suffrage à prix d'argent, il n'éteint pas en lui la volonté générale, il l'élude. La faute qu'il commet est de changer l'état de la question et de répondre autre chose que ce qu'on lui demande ; en sorte qu'au lieu de dire, par un suffrage : « Il est avantageux à l'état », il dit : « Il est avantageux à tel homme ou à tel parti que tel ou tel avis passe. » Ainsi la loi de l'ordre public dans les assemblées n'est pas tant d'y maintenir la volonté générale que de faire qu'elle soit toujours interrogée et qu'elle réponde toujours.

J'aurais ici bien des réflexions à faire sur le simple droit de voter dans tout acte de souveraineté, droit que rien ne peut ôter aux citoyens ; et sur celui d'opiner, de proposer, de diviser, de discuter, que le gouvernement a toujours grand soin de ne laisser qu'à ses membres : mais cette importante matière demanderait un traité à part, et je ne puis tout dire dans celui-ci.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre IV
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 2. – Des suffrages.

On voit, par le chapitre précédent, que la manière dont se traitent les affaires générales peut donner un indice assez sûr de l'état actuel des mœurs et de la santé du corps politique. Plus le concert règne dans les assemblées, c'est-à-dire plus les avis approchent de l'unanimité, plus aussi la volonté générale est dominante ; mais les longs débats, les dissensions, le tumulte, annoncent l'ascendant des intérêts particuliers et le déclin de l'état.

Ceci paraît moins évident quand deux ou plusieurs ordres entrent dans sa constitution, comme à Rome les patriciens et les plébéiens, dont les querelles troublèrent souvent les comices, même dans les plus beaux temps de la république ; mais cette exception est plus apparente que réelle ; car alors, par le vice inhérent au corps politique, on a pour ainsi dire deux états en un ; ce qui n'est pas vrai des deux ensemble est vrai de chacun séparément. Et en effet, dans les temps même les plus orageux, les plébiscites du peuple, quand le sénat ne s'en mêlait pas, passaient toujours tranquillement et à la grande pluralité des suffrages : les citoyens n'ayant qu'un intérêt, le peuple n'avait qu'une volonté.

À l'autre extrémité du cercle, l'unanimité revient : c'est quand les citoyens, tombés dans la servitude, n'ont plus ni liberté ni volonté. Alors la crainte et la flatterie changent en acclamations les suffrages ; on ne délibère plus, on adore ou l'on maudit. Telle était la vile manière d'opiner du sénat sous les empereurs. Quelquefois cela se faisait avec des précautions ridicules. Tacite observe que sous Othon les sénateurs accablant Vitellius d'exécrations, affectaient de faire en même temps un bruit épouvantable afin que, si par hasard il devenait le maître, il ne pût

Copyright Arvensa Editions

savoir ce que chacun d'eux avait dit.

De ces diverses considérations naissent les maximes sur lesquelles on doit régler la manière de compter les voix et de comparer les avis, selon que la volonté générale est plus ou moins facile à connaître et l'état plus ou moins déclinant.

Il n'y a qu'une seule loi qui, par sa nature, exige un consentement unanime ; c'est le pacte social : car l'association civile est l'acte du monde le plus volontaire ; tout homme étant né libre et maître de lui-même, nul ne peut, sous quelque prétexte que ce puisse être, l'assujettir sans son aveu. Décider que le fils d'une esclave naît esclave, c'est décider qu'il ne naît pas homme.

Si donc, lors du pacte social, il s'y trouve des opposants, leur opposition n'invalide pas le contrat, elle empêche seulement qu'ils n'y soient compris : ce sont des étrangers parmi les citoyens. Quand l'état est institué, le consentement est dans la résidence ; habiter le territoire, c'est se soumettre à la souveraineté[651].

Hors ce contrat primitif, la voix du plus grand nombre oblige toujours tous les autres ; c'est une suite du contrat même. Mais on demande comment un homme peut être libre et forcé de se conformer à des volontés qui ne sont pas les siennes. Comment les opposants sont-ils libres et soumis à des lois auxquelles ils n'ont pas consenti ?

Je réponds que la question est mal posée. Le citoyen consent à toutes les lois, même à celles qu'on passe malgré lui, et même à celles qui le punissent quand il ose en violer quelqu'une. La volonté constante de tous les membres de l'état est la volonté générale : c'est par elle qu'ils sont citoyens et libres[652]. Quand on propose une loi dans rassemblée du peuple, ce qu'on leur demande n'est pas précisément s'ils approuvent la proposition ou s'ils la rejettent, mais si elle est conforme ou non à la volonté générale, qui est la leur : chacun en donnant son suffrage dit son avis là-dessus ; et du calcul des voix se tire la déclaration de la volonté générale. Quand donc l'avis contraire au mien l'emporte, cela ne prouve autre chose sinon que je m'étais trompé, et que ce que j'estimais être la volonté générale ne l'était pas. Si mon avis particulier l'eût emporté, J'aurais fait autre chose que ce que j'avais voulu ; c'est alors que je n'aurais pas été libre.

Ceci suppose, il est vrai, que tous les caractères de la volonté générale

Copyright Arvensa Editions

sont encore dans la pluralité ; quand ils cessent d'y être, quelque parti qu'on prenne, il n'y a plus de liberté.

En montrant ci-devant comme on substituait des volontés particulières à la volonté générale dans les délibérations publiques, j'ai suffisamment indiqué les moyens praticables de prévenir cet abus ; j'en parlerai encore ci-après. À l'égard du nombre proportionnel des suffrages pour déclarer cette volonté, j'ai aussi donné les principes sur lesquels on peut le déterminer. La différence d'une seule voix rompt l'égalité ; un seul opposant rompt l'unanimité : mais entre l'unanimité et l'égalité il y a plusieurs partages inégaux, à chacun desquels on peut fixer ce nombre selon l'état et les besoins du corps politique.

Deux maximes générales peuvent servir à régler ces rapports : l'une, que, plus les délibérations sont importantes et graves, plus l'avis qui l'emporte doit approcher de l'unanimité ; l'autre, que, plus l'affaire agitée exige de célérité, plus on doit resserrer la différence prescrite dans le partage des avis : dans les délibérations qu'il faut terminer sur-le-champ, l'excédent d'une seule voix doit suffire. La première de ces maximes paraît plus convenable aux lois, et la seconde aux affaires. Quoi qu'il en soit, c'est sur leur combinaison que s'établissent les meilleurs rapports qu'on peut donner à la pluralité pour prononcer.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre IV
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 3. – Des élections.

À l'égard des élections du prince et des magistrats, qui sont, comme je l'ai dit, des actes complexes, il y a deux voies pour y procéder, savoir, le choix et le sort. L'une, et l'autre ont été employées en diverses républiques, et l'on voit encore actuellement un mélange très compliqué des deux dans l'élection du doge de Venise.

« Le suffrage par le sort, dit Montesquieu[653], est de la nature de la démocratie. » J'en conviens, mais comment cela ? « Le sort, continue-t-il, est une façon d'élire qui n'afflige personne : il laisse à chaque citoyen une espérance raisonnable de servir la patrie. » Ce ne sont pas là des raisons.

Si l'on fait attention que l'élection des chefs est une fonction du gouvernement, et non de la souveraineté, on verra pourquoi la voie du sort est plus dans la nature de la démocratie, où l'administration est d'autant meilleure que les actes en sont moins multipliés.

Dans toute véritable démocratie, la magistrature n'est pas un avantage, mais une charge onéreuse qu'on ne peut justement imposer à un particulier plutôt qu'à un autre. La loi seule peut imposer cette charge à celui sur qui le sort tombera. Car alors, la condition étant égale pour tous, et le choix ne dépendant d'aucune volonté humaine, il n'y a point d'application particulière qui altère l'universalité de la loi.

Dans l'aristocratie le prince choisit le prince, le gouvernement se conserve par lui-même, et c'est là que les suffrages sont bien placés.

L'exemple de l'élection du doge de Venise confirme cette distinction, loin de la détruire : cette forme mêlée convient dans un gouvernement mixte. Car c'est une erreur de prendre le gouvernement de Venise pour une véritable aristocratie. Si le peuple n'y a nulle part au gouvernement, la

Copyright Arvensa Editions

noblesse y est peuple elle-même. Une multitude de pauvres Barnabotes n'approcha jamais d'aucune magistrature, et n'a de sa noblesse que le vain titre d'excellence et le droit d'assister au grand conseil. Ce grand conseil étant aussi nombreux que notre conseil général à Genève, ses illustres membres n'ont pas plus de privilèges que nos simples citoyens. Il est certain qu'ôtant l'extrême disparité des deux républiques, la bourgeoisie de Genève représente exactement le patriciat vénitien ; nos natifs et habitants représentent les citadins et le peuple de Venise ; nos paysans représentent les sujets de terre ferme : enfin, de quelque manière que l'on considère cette république, abstraction faite de sa grandeur, son gouvernement n'est pas plus aristocratique que le nôtre. Toute la différence est que, n'ayant aucun chef à vie, nous n'avons pas le même besoin du sort.

Les élections par le sort auraient peu d'inconvénients dans une véritable démocratie où, tout étant égal aussi bien par les mœurs et par les talents que par les maximes et par la fortune, le choix deviendrait presque indifférent. Mais j'ai déjà dit qu'il n'y avait point de véritable démocratie.

Quand le choix et le sort se trouvent mêlés, le premier doit remplir les places qui demandent des talents propres, telles que les emplois militaires : l'autre con vient à celles où suffisent le bon sens, la justice, l'intégrité, telles que les charges de judicature, parce que, dans un état bien constitué, ces qualités sont communes à tous les citoyens.

Le sort ni les suffrages n'ont aucun lieu dans le gouvernement monarchique. Le monarque étant de droit seul prince et magistrat unique, le choix de ses lieutenants n'appartient qu'à lui. Quand l'abbé de Saint-Pierre proposait de multiplier les conseils du roi de France, et d'en élire les membres par scrutin, il ne voyait pas qu'il proposait de changer la forme du gouvernement.

Il me resterait à parler de la manière de donner et de recueillir les voix dans l'assemblée du peuple ; mais peut-être l'historique de la police romaine à cet égard expliquera-t-il plus sensiblement toutes les maximes que je pourrais établir. Il n'est pas indigne d'un lecteur judicieux de voir un peu en détail comment se traitaient les affaires publiques et particulières dans un conseil de deux cent mille hommes.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre IV
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 4. – Des comices romains.

Nous n’avons nuls monuments bien assurés des premiers temps de Rome ; il y a même grande apparence que la plupart des choses qu’on en débite sont des fables[654], et en général la partie la plus instructive des annales des peuples, qui est l’histoire de leur établissement, est celle qui nous manque le plus. L'expérience nous apprend tous les jours de quelles causes naissent les révolutions des empires : mais, comme il ne se forme plus de peuple, nous n'avons guère que des conjectures, pour expliquer comment ils se sont formés.

Les usages qu'on trouve établis attestent au moins qu'il y eut une origine à ces usages. Des traditions qui remontent à ces Origines, celles qu'appuient les plus grandes autorités, et que de plus fortes raisons confirment, doivent passer pour les plus certaines. Voilà les maximes que j'ai tâché de suivre en recherchant comment le plus libre et le plus puissant peuple de la terre exerçait son pouvoir suprême.

Après la fondation de Rome, la république naissante, c'est-à-dire l'armée du fondateur, composée d'Albains, de Sabins et d'étrangers, fut divisée en trois classes qui, de cette division, prirent le nom de *tribus*. Chacune de ces tribus fut subdivisée en dix curies, et chaque curie en décuries, à la tête desquelles on mit des chefs appelés *curions* et *décurions*.

Outre cela, on tira de chaque tribu un corps de cent cavaliers ou chevaliers, appelé centurie, par où l'on voit que ces divisions, peu nécessaires dans un bourg, n'étaient d'abord que militaires. Mais il semble qu'un instinct de grandeur portait la petite ville de Rome à se donner d'avance une police convenable à la capitale du monde.

De ce premier partage, résulta bientôt un inconvénient ; c'est que la

Copyright Arvensa Editions

tribu des Albains[655] et celle des Sabins[656] restant toujours au même état, tandis que celle des étrangers[657] croissait sans cesse par le concours perpétuel de ceux-ci, cette dernière ne tarda pas à surpasser les deux autres. Le remède que Servius trouva à ce dangereux abus fut de changer la division, et à celle des races, qu'il abolit, d'en substituer une autre tirée des lieux de la ville occupés par chaque tribu. Au lieu de trois tribus il en fit quatre, chacune desquelles occupait une des collines de Rome et en portait le nom Ainsi, remédiant à l'inégalité présente, il la prévint encore pour l'avenir ; et afin que cette division ne fût pas seulement de houx, mais d'hommes, il défendit aux habitants d'un quartier de passer dans un autre ; ce qui empêcha les races de se confondre.

Il doubla aussi les trois anciennes centuries de cavalerie, et y en ajouta douze autres, mais toujours tous les anciens noms ; moyen simple et judicieux, par lequel à acheva de distinguer le corps des chevaliers de celui du peuple, sans faire murmurer ce dernier.

À ces quatre tribus urbaines, Servius en ajouta quinze autres appelées tribus rustiques, parce qu'elles étaient formées des habitants de la campagne, partagés en autant de cantons. Dans la suite on en fit autant de nouvelles ; et le peuple romain se trouva enfin divisé en trente-cinq tribus, nombre auquel elles restèrent fixées jusqu'à la fin de la république.

De cette distinction des tribus de la ville et des tribus de la campagne résulta un effet digne d'être observé, parce qu'à n'y en a point d'autre exemple, et que Rome lui dut à la fois la conservation de ses mœurs et l'accroissement de son empire. On croirait que les tribus urbaines s'arrogèrent bientôt la puissance et les honneurs, et ne tardèrent pas d'avilir les tribus rustiques : ce fut tout le contraire. On connaît le goût des premiers Romains pour la vie champêtre. Ce goût leur venait du sage instituteur qui unit à la liberté les travaux rustiques et militaires, et relégua pour ainsi dire à la ville les arts, les métiers, l'intrigue, la fortune et l'esclavage.

Ainsi, tout ce que Rome avait d'illustre vivant aux champs et cultivant les terres, on s'accoutuma à ne chercher que là les soutiens de la république. Cet état, étant celui des plus dignes patriciens, fut honoré de tout le monde ; la vie simple et laborieuse des villageois fut préférée à la vie oisive et lâche des bourgeois de Rome ; et tel n'eût été qu'un malheureux prolétaire à la ville, qui, laboureur aux champs, devint un

Copyright Arvensa Editions

citoyen respecté. Ce n'est pas sans raison, disait Varron, que nos magnanimes ancêtres établirent au village la pépinière de ces robustes et vaillants hommes qui les défendaient en temps de guerre et les nourrissaient en temps de paix. Pline dit positivement que les tribus des champs étaient honorées à cause des hommes qui les composaient ; au lieu qu'on transférait par ignominie dans celles de la ville les lâches qu'on voulait avilir. Le Sabin Appius Claudius, étant venu s'établir à Rome, y fut comblé d'honneurs et inscrit dans une tribu rustique, qui prit dans la suite le nom de sa famille. Enfin, les affranchis entraient tous dans les tribus urbaines, jamais dans les rurales ; et il n'y a pas, durant toute la république, un seul exemple d'aucun de ces affranchis parvenu à aucune magistrature, quoique devenu citoyen.

Cette maxime était excellente ; mais elle fut poussée si loin, qu'il en résulta enfin un changement, et certainement un abus dans la police.

Premièrement, les censeurs, après s'être arrogé longtemps le droit de transférer arbitrairement les citoyens d'une tribu à l'autre, permirent à la plupart de se faire inscrire dans celle qui leur plaisait ; permission qui sûrement n'était bonne à rien, et ôtait un des grands ressorts de la censure. De plus, les grands et les puissants se faisant tous inscrire dans les tribus de la campagne, et les affranchis devenus citoyens restant avec la populace dans celles de la ville, les tribus, en général, n'eurent plus de lieu ni de territoire, mais toutes se trouvèrent tellement mêlées, qu'on ne pouvait plus discerner les membres de chacune que par les registres ; en sorte que l'idée du mot tribu passa ainsi du réel au personnel, ou plutôt devint presque une chimère.

Il arriva encore que les tribus de la ville, étant plus à portée, se trouvèrent souvent les plus fortes dans les comices, et vendirent l'état à ceux qui daignaient acheter les suffrages de la canaille qui les composait.

À l'égard des curies, l'instituteur, en ayant fait dix en chaque tribu, tout le peuple romain, alors renfermé dans les murs de la ville, se trouva composé de trente curies, dont chacune avait ses temples, ses dieux, ses officiers, ses prêtres et ses fêtes, appelées *compitalia*, semblables aux *paganalia*, qu'eurent dans la suite les tribus rustiques.

Au nouveau partage de Servius, ce nombre de trente ne pouvant se répartir également, dans ses quatre tribus, il n'y voulut point toucher ; et les curies, indépendantes des tribus, devinrent une autre division des habitants de Rome ; mais il ne fut point question de curies, ni dans les

Copyright Arvensa Editions

tribus rustiques ni dans le peuple qui les composait, parce que les tribus étant devenues un établissement purement civil, et une autre police ayant été introduite pour la levée des troupes, les divisions militaires de Romulus se trouvèrent superflues. Ainsi, quoique tout citoyen fût inscrit dans une tribu, il s'en fallait de beaucoup que chacun ne le fût dans une curie. Servius fit encore une troisième division, qui n'avait aucun rapport aux deux précédentes, et devint, par ses effets, la plus importante de toutes. Il distribua tout le peuple romain en six classes, qu'il ne distingua ni par le lieu ni par les hommes, mais par biens ; en sorte que les premières classes étaient remplies par les riches, les dernières par les pauvres, et les moyennes par ceux qui jouissaient d'une fortune médiocre. Ces six classes étaient subdivisées en cent quatre-vingt-treize autres corps, appelés centuries ; et ces corps étaient tellement distribués, que la première classe en comprenait, seule, plus de la moitié, et la dernière n'en formait qu'un seul. Il se trouva ainsi que la classe la moins nombreuse en hommes l'était le plus en centuries, et que la dernière classe entière n'était comptée que pour une subdivision, bien qu'elle contînt seule plus de la moitié des habitants de Rome.

Afin que le peuple pénétrât moins les conséquences de cette dernière forme, Servius affecta de lui donner un air militaire : il inséra dans la seconde classe deux centuries d'armuriers, et deux d'instruments de guerre dans la quatrième : dans chaque classe, excepté la dernière, il distingua les jeunes et les vieux, c'est-à-dire ceux qui étaient obligés de porter les armes, et ceux que leur âge en exemptait par les lois ; distinction qui, plus que celle des biens, produisit la nécessité de recommencer souvent le cens ou dénombrement ; enfin, il voulut que l'assemblée se tînt au champ de Mars, et que tous ceux qui étaient en âge de servir y vinssent avec leurs armes.

La raison pour laquelle il ne suivit pas dans la dernière classe cette même division des jeunes et des vieux, c'est qu'on n'accordait point à la populace, dont elle était composée, l'honneur de porter les armes pour la patrie ; il fallait avoir des foyers pour obtenir le droit de les défendre : et, de ces innombrables troupes de gueux dont brillent aujourd'hui les armées des rois, il n'y en a pas un peut-être qui n'eût été chassé avec dédain d'une cohorte romaine, quand les soldats étaient les défenseurs de la liberté.

On distingua pourtant encore, dans la dernière classe, les *prolétaires* de ceux qu'on appelait *capite censi*. Les premiers, non tout à fait réduits à rien, donnaient au moins des citoyens à l'état, quelquefois même des

Copyright Arvensa Editions

soldats dans les besoins pressants. Pour ceux qui n'avaient rien du tout et qu'on ne pouvait dénombrer que par leurs têtes, ils étaient tout à fait regardés comme nuls ; et Marius fut le premier qui daigna les enrôler.

Sans décider ici si ce troisième dénombrement était bon ou mauvais en lui-même, je crois pouvoir affirmer qu'il n'y avait que les mœurs simples des premiers Romains, leur désintéressement, leur goût pour l'agriculture, leur mépris pour le commerce et pour l'ardeur du gain, qui pussent le rendre praticable. Où est le peuple moderne chez lequel la dévorante avidité, l'esprit inquiet, l'intrigue, les déplacements continuels, les perpétuels révolutions des fortunes, pussent laisser durer vingt ans un pareil établissement sans bouleverser tout l'état ? Il faut même bien remarquer que les mœurs et la censure, plus fortes que cette institution, en corrigèrent le vice à Rome, et que tel riche se vit relégué dans la classe des pauvres pour avoir trop étalé sa richesse.

De tout ceci l'on peut comprendre aisément pourquoi il n'est presque jamais fait mention que de cinq classes, quoiqu'il y en eût réellement six. La sixième, ne fournissant ni soldats à l'armée, ni votants au champ de Mars[658] et n'étant presque d'aucun usage dans la république, était rarement comptée pour quelque chose.

Telles furent les différentes divisions du peuple romain. Voyons à présent l'effet qu'elles produisaient dans les assemblées. Ces assemblées légitimement convoquées s'appelaient *comices* : elles se tenaient ordinairement dans la place de Rome ou au champ de Mars, et se distinguaient en comices par curies, comices par centuries, et comices par tribus, selon celle de ces trois formes sur laquelle elles étaient ordonnées. Les comices par curies étaient de l'institution de Romulus ; ceux par centuries, de Servius ; ceux par tribus, des tribuns du peuple. Aucune loi ne recevait la sanction, aucun magistrat n'était élu, que dans les comices ; et comme il n'y avait aucun citoyen qui ne fût inscrit dans une curie, dans une centurie, ou dans une tribu, il s'ensuit qu'aucun citoyen n'était exclu du droit de suffrage, et que le peuple romain était véritablement souverain de droit et de fait.

Pour que les comices fussent légitimement assemblés, et que ce qui s'y faisait eût force de loi, il fallait trois conditions : la première, que le corps ou le magistrat qui les convoquait fût revêtu pour cela de l'autorité nécessaire ; la seconde, que l'assemblée se fît un des jours permis par la

Copyright Arvensa Editions

loi ; la troisième, que les augures fussent favorables.

La raison du premier règlement n'a pas besoin d'être expliquée ; le second est une affaire de police : ainsi il n'était pas permis de tenir les comices les jours de férie et de marché, où les gens de la campagne, venant à Rome pour leurs affaires, n'avaient pas le temps de passer la journée dans la place publique. Par le troisième, le sénat tenait en bride un peuple fier et remuant, et tempérait à propos l'ardeur des tribuns séditieux ; mais ceux-ci trouvèrent plus d'un moyen de se délivrer de cette gêne.

Les lois et l'élection des chefs n'étaient pas les seuls points soumis au jugement des comices : le peuple romain ayant usurpé les plus importantes fonctions du gouvernement, on peut dire que le sort de l'Europe était réglé dans ses assemblées. Cette variété d'objets donnait lieu aux diverses formes que prenaient ces assemblées, selon les matières sur lesquelles il avait à prononcer.

Pour juger de ces diverses formes, il suffit de les comparer. Romulus, en instituant les curies, avait en vue de contenir le sénat par le peuple et le peuple par le sénat, en dominant également sur tous. Il donna donc au peuple, par cette forme, toute l'autorité du nombre pour balancer celle de la puissance et des richesses qu'il laissait aux patriciens. Mais, selon l'esprit de la monarchie, il laissa cependant plus d'avantage aux patriciens par l'influence de leurs clients sur la pluralité des suffrages. Cette admirable institution des patrons et des clients fut un chef-d'œuvre de politique et d'humanité sans lequel le patriciat, si contraire à l'esprit de la république, n'eût pu subsister. Rome seule a eu l'honneur de donner au monde ce bel exemple, duquel il ne résulta jamais d'abus, et qui pourtant n'a jamais été suivi.

Cette même forme des curies ayant subsisté sous les rois jusqu'à Servius, et le règne du dernier Tarquin n'étant point compté pour légitime, cela fit distinguer généralement les lois royales par le nom de *leges curiatae.*

Sous la république, les curies, toujours bornées aux quatre tribus urbaines, et ne contenant plus que la populace de Rome, ne pouvaient convenir ni au sénat, qui était à la tête des patriciens, ni aux tribuns qui, quoique plébéiens, étaient à la tête des citoyens aisés. Elles tombèrent donc dans le discrédit ; leur avilissement fut tel, que leurs trente licteurs assemblés faisaient ce que les comices par curies auraient dû faire.

La division par centuries était si favorable à l'aristocratie, qu'on ne voit

Copyright Arvensa Editions

pas d'abord comment le sénat ne l'emportait pas toujours dans les comices qui portaient ce nom, et par lesquels étaient élus les consuls, les censeurs et les autres magistrats curules. En effet, de cent quatre-vingt-treize centuries qui formaient les six classes de tout le peuple romain, la première classe en comprenant quatre-vingt-dix-huit, et les voix ne se comptant que par centuries, cette seule première classe l'emportait en nombre de voix sur toutes les autres. Quand toutes ces centuries étaient d'accord, on ne continuait pas même à recueillir les suffrages ; ce qu'avait décidé le plus petit nombre passait pour une décision de la multitude ; et l'on peut dire que, dans les comices par centuries, les affaires se réglaient à la pluralité des écus bien plus qu'à celle des voix.

Mais cette extrême autorité se tempérait par deux moyens : premièrement, les tribus pour l'ordinaire, et toujours un grand nombre de plébéiens, étant dans la classe des riches, balançaient le crédit des patriciens dans cette première classe.

Le second moyen consistait en ceci, qu'au lieu de faire d'abord voter les centuries selon leur ordre, ce qui aurait toujours fait commencer par la première, on en tirait une au sort, et celle-là [659] procédait seule à l'élection ; après quoi toutes les centuries, appelées un autre jour selon leur rang, répétaient la même élection, et la confirmaient ordinairement. On ôtait ainsi l'autorité de l'exemple au rang pour la donner au sort, selon le principe de la démocratie.

Il résultait de cet usage un autre avantage encore c'est que les citoyens de la campagne avaient le temps, entre les deux élections, de s'informer du mérite du candidat provisionnellement nommé, afin de ne donner leur voix qu'avec connaissance de cause. Mais, sous prétexte de célérité, l'on vint à bout d'abolir cet usage, et les deux élections se firent le même jour.

Les comices par tribus étaient proprement le conseil du peuple romain. Ils ne se convoquaient que par les tribuns ; les tribuns y étaient élus et y passaient leurs plébiscites. Non seulement le sénat n'y avait point de rang, il n'avait pas même le droit d'y assister ; et, forcés d'obéir à des lois sur lesquelles ils n'avaient pu voter, les sénateurs à cet égard, étaient moins libres que les derniers citoyens. Cette injustice était tout à fait mal entendue, et suffisait seule pour invalider les décrets d'un corps où tous ses membres n'étaient pas admis. Quand tous les patriciens eussent assisté à ces comices selon le droit qu'ils en avaient comme citoyens, devenus

Copyright Arvensa Editions

alors simples particuliers, ils n'eussent guère influé sur une forme de suffrages qui se recueillaient par tête, et où le moindre prolétaire pouvait autant que le prince du sénat.

On voit donc qu'outre l'ordre qui résultait de ces diverses distributions pour le recueillement des suffrages d'un si grand peuple, ces distributions ne se réduisaient pas à des formes indifférentes en elles-mêmes, mais que chacune avait des effets relatifs aux vues qui la faisaient préférer.

Sans entrer là-dessus en de plus longs détails, il résulte des éclaircissements précédents que les comices par tribus étaient plus favorables au gouvernement populaire, et les comices par centuries à l'aristocratie. À l'égard des comices par curies, où la seule populace de Rome formait la pluralité, comme ils n'étaient bons qu'à favoriser la tyrannie et les mauvais desseins, ils durent tomber dans le décri, les séditieux eux-mêmes s'abstenant d'un moyen qui mettait trop à découvert leurs projets. Il est certain que toute la majesté du peuple romain ne se trouvait que dans les comices par centuries, qui seuls étaient complets ; attendu que dans les comices par curies manquaient les tribus rustiques, et dans les comices par tribus le sénat et les patriciens.

Quant à la manière de recueillir les suffrages, elle était chez les premiers Romains aussi simple que leurs mœurs, quoique moins simple encore qu'à Sparte. Chacun donnait son suffrage à haute voix, un greffier les écrivait à mesure : pluralité de voix dans chaque tribu déterminait le suffrage de la tribu ; pluralité des voix entre les tribus déterminait le suffrage du peuple ; et ainsi des curies et des centuries. Cet usage était bon tant que l'honnêteté régnait entre les citoyens, et que chacun avait honte de donner publiquement son suffrage à un avis injuste ou à un sujet indigne ; mais, quand le peuple se corrompit et qu'on acheta les voix, il convint qu'elles se donnassent en secret pour contenir les acheteurs par la défiance, et fournir aux fripons le moyen de n'être pas des traîtres.

Je sais que Cicéron blâme ce changement, et lui attribue en partie la ruine de la république. Mais, quoique je sente le poids que doit avoir ici l'autorité de Cicéron, je ne puis être de son avis : je pense au contraire que, pour n'avoir pas fait assez de changements semblables, on accéléra la perte de l'état. Comme le régime des gens sains n'est pas propre aux malades, il ne faut pas vouloir gouverner un peuple corrompu par les mêmes lois qui conviennent à un bon peuple. Rien ne prouve mieux cette maxime que la durée de la république de Venise, dont le simulacre existe encore,

Copyright Arvensa Editions

uniquement parce que ses lois ne conviennent qu’à de méchants hommes.

On distribua donc aux citoyens des tablettes par lesquelles chacun pouvait voter sans qu'on sût quel était son avis : on établit aussi de nouvelles formalités pour le recueillement des tablettes, le compte des voix, la comparaison des nombres, etc. ; ce qui n'empêcha pas que la fidélité des officiers chargés de ces fonctions[660] ne fût souvent suspectée. On fit enfin, pour empêcher la brigue et le trafic des suffrages, des édits dont la multitude montre l'inutilité.

Vers les derniers temps on était souvent contraint de recourir à des expédients extraordinaires pour suppléer à l’insuffisance des lois : tantôt on supposait des prodiges ; mais ce moyen, qui pouvait en imposer au peuple, n'en imposait pas à ceux qui le gouvernaient : tantôt on convoquait brusquement une assemblée avant que les candidats eussent eu le temps de faire leurs brigues : tantôt on consumait toute une séance à parler quand on voyait le peuple gagné prêt à prendre un mauvais parti. Mais enfin l'ambition éluda tout ; et ce qu'il y a d'incroyable, c'est qu'au milieu de tant d'abus, ce peuple immense, à la faveur de ses anciens règlements, ne laissait pas d'élire les magistrats, de passer les lois, de juger les causes, d'expédier les affaires particulières et publiques, presque avec autant de facilité qu'eût pu faire le sénat lui-même.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre IV
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 5. – Du tribunat.

Quand on ne peut établir une exacte proportion entre les parties constitutives de l'état, ou que des causes indestructibles en altèrent sans cesse les rapports, alors on institue une magistrature particulière qui ne fait point corps avec les autres, qui replace chaque terme dans son vrai rapport, et qui fait une liaison ou un moyen terme soit entre le prince et le peuple, soit entre le prince et le souverain, soit à la fois des deux côtés s'il est nécessaire.

Ce corps, que j'appellerai *Tribunat*, est le conservateur des lois et du pouvoir législatif. Il sert quelquefois à protéger le souverain contre le gouvernement, comme faisaient à Rome les tribuns du peuple ; quelquefois à soutenir le gouvernement contre le peuple, comme fait maintenant à Venise le conseil des Dix ; et quelquefois à maintenir l'équilibre de part et d'autre, comme faisaient les éphores à Sparte.

Le tribunat n'est point une partie constitutive de la cité, et ne doit avoir aucune portion de la puissance législative ni de l'exécutive : mais c'est en cela même que la sienne est plus grande : car, ne pouvant rien faire, il peut tout empêcher. Il est plus sacré et plus révéré, comme défenseur des lois, que le prince qui les exécute, et que le souverain qui les donne. C'est ce qu'on vit bien clairement à Rome, quand ces fiers patriciens, qui méprisèrent toujours le peuple entier, furent forcés de fléchir devant un simple officier du peuple, qui n'avait ni auspices ni juridiction.

Le tribunat, sagement tempéré, est le plus ferme appui d'une bonne constitution ; mais pour peu de force qu'il ait de trop, il renverse tout : à l'égard de la faiblesse, elle n'est pas dans sa nature ; et pourvu qu'il soit quelque chose, il n'est jamais moins qu'il ne faut.

Copyright Arvensa Editions

Il dégénère en tyrannie quand il usurpe la puissance exécutive, dont il n'est que le modérateur, et qu'il veut dispenser des lois, qu'il ne doit que protéger. L'énorme pouvoir des éphores, qui fut sans danger tant que Sparte conserva ses mœurs, en accéléra la corruption commencée. Le sang d'Agis, égorgé par ces tyrans, fut vengé par son successeur : le crime et le châtiment des éphores hâtèrent également la perte de la république ; et après Cléomène, Sparte ne fut plus rien. Rome périt encore par la même voie ; et le pouvoir excessif des tribuns, usurpé par décret, servit enfin, à l'aide des lois faites pour la liberté, de sauvegarde aux empereurs qui la détruisirent. Quant au conseil des Dix, à Venise, c'est un tribunal de sang, horrible également aux patriciens et au peuple, et qui, loin de protéger hautement les lois, ne sert plus, après leur avilissement, qu'à porter dans les ténèbres des coups qu'on n'ose apercevoir.

Le tribunat s'affaiblit, comme, le gouvernement, par la multiplication de ses membres. Quand les tribuns du peuple romain, d'abord au nombre de deux, puis de cinq, voulurent doubler ce nombre, le sénat les laissa faire, bien sûr de contenir les uns par les autres, ce qui ne manqua pas d'arriver.

Le meilleur moyen de prévenir les usurpations d'un si redoutable corps, moyen dont nul gouvernement ne s'est avisé jusqu'ici, serait de ne pas rendre ce corps permanent, mais de régler les intervalles durant lesquels il resterait supprimé. Ces intervalles, qui ne doivent pas être assez grands pour laisser aux abus le temps de s'affermir, peuvent être fixés par la loi, de manière qu'il soit aisé de les abréger au besoin par des commissions extraordinaires.

Ce moyen me paraît sans inconvénient, parce que, comme je l'ai dit, le tribunat, ne faisant point partie de la constitution, peut être ôté sans qu'elle en souffre ; et il me paraît efficace, parce qu'un magistrat nouvellement rétabli ne part point du pouvoir qu'avait son prédécesseur, mais de celui que la loi lui donne.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre IV
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 6. – De la dictature.

L'inflexibilité des lois, qui les empêche de se plier aux événements peut, en certains cas, les rendre pernicieuses et causer par elles la perte de l'état dans sa crise. L'ordre et la lenteur des formes demandent un espace de temps que les circonstances refusent quelquefois. Il peut se présenter mille cas auxquels le législateur n'a point pourvu et c'est une prévoyance très nécessaire de sentir qu'on ne peut tout prévoir.

Il ne faut donc pas vouloir affermir les institutions politiques jusqu'à s'ôter le pouvoir d'en suspendre l'effet. Sparte elle-même a laissé dormir ses lois.

Mais il n'y a que les plus grands dangers qui puissent balancer celui d'altérer l'ordre public, et l'on ne doit jamais arrêter le pouvoir sacré des lois que quand il s'agit du salut de la patrie. Dans ces cas rares et manifestes, on pourvoit à la sûreté publique par un acte particulier qui en remet la charge au plus digne. Cette commission peut se donner de deux manières, selon l'espèce du danger.

Si, pour y remédier, il suffit d'augmenter l'activité du gouvernement, on le concentre dans un ou deux de ses membres : ainsi ce n'est pas l'autorité des lois qu'on altère, mais seulement la forme de leur administration. Que si le péril est tel que l'appareil des lois soit un obstacle à s'en garantir, alors on nomme un chef suprême, qui fasse taire toutes les lois et suspendre un moment l'autorité souveraine. En pareil cas, la volonté générale n'est pas douteuse, et il est évident que la première intention du peuple est que l'état ne périsse pas. De cette manière, la suspension de l'autorité législative ne l'abolit point : le magistrat qui la fait taire ne peut la faire parler ; il la domine sans pouvoir la représenter. Il peut tout faire, excepté

Copyright Arvensa Editions

des lois.

Le premier moyen s'employait par le sénat romain quand il chargeait les consuls par une formule consacrée de pourvoir au salut de la république. Le second avait lieu quand un des deux consuls nommait un dictateur[661] ; usage dont Albe avait donné l'exemple à Rome.

Dans les commencements de la république, on eut très souvent recours à la dictature, parce que l'état n'avait pas encore une assiette assez fixe pour pouvoir se soutenir par la seule force de sa constitution.

Les mœurs rendant alors superflues bien des précautions qui eussent été nécessaires dans un autre temps, on ne craignait ni qu'un dictateur abusât de son autorité, ni qu'il tentât de la garder au-delà du terme. Il semblait, au contraire, qu'un si grand pouvoir fût à charge à celui qui en était revêtu, tant il se hâtait de s'en défaire, comme si c'eût été un poste trop pénible et périlleux de tenir la place des lois.

Aussi n'est-ce pas le danger de l'abus, mais celui de l'avilissement, qui me fait blâmer l'usage indiscret de cette suprême magistrature dans les premiers temps ; car tandis qu'on la prodiguait à des élections, à des dédicaces, à des choses de pure formalité, il était à craindre qu'elle ne devînt moins redoutable au besoin, et qu'on ne s'accoutumât à regarder comme un vain titre celui qu'on n'employait qu'à de vaines cérémonies.

Vers la fin de la république, les Romains, devenus plus circonspects, ménagèrent la dictature avec aussi peu de raison qu'ils l'avaient prodiguée autrefois. Il était aisé de voir que leur crainte était mal fondée, que la faiblesse de la capitale faisait alors sa sûreté contre les magistrats qu'elle avait dans son sein ; qu'un dictateur pouvait, en certain cas, défendre la liberté publique sans jamais y pouvoir attenter ; et que les fers de Rome ne seraient point forgés dans Rome même, mais dans ses armées. Le peu de résistance que firent Marius à Sylla, et Pompée à César, montra bien ce qu'on pouvait attendre de l'autorité du dedans contre la force du dehors.

Cette erreur leur fit faire de grandes fautes ; telle, par exemple, fût celle de n'avoir pas nommé un dictateur dans l'affaire de Catilina : car, comme il n'était question que du dedans de la ville et, tout au plus, de quelque province d'Italie, avec l'autorité sans bornes que les lois donnaient au dictateur, il eût facilement dissipé la conjuration, qui ne fut étouffée que par un concours d'heureux hasards que jamais la prudence humaine ne devait attendre.

Copyright Arvensa Editions

Au lieu de cela, le sénat se contenta de remettre tout son pouvoir aux consuls, d'où il arriva que Cicéron, pour agir efficacement, fut contraint de passer ce pouvoir dans un point capital et que, si les premiers transports de joie firent approuver sa conduite, ce fut avec justice que, dans la suite, on lui demanda compte du sang des citoyens versé contre les lois, reproche qu'on n'eût pu faire à un dictateur. Mais l'éloquence du consul entraîna tout ; et lui-même, quoique Romain, aimant mieux sa gloire que sa patrie, ne cherchait pas tant le moyen le plus légitime et le plus sûr de sauver l'état, que celui d'avoir tout l'honneur de cette affaire[662]. Aussi fut-il honoré justement comme libérateur de Rome, et justement puni comme infracteur des lois. Quelque brillant qu'ait été son rappel, il est certain que ce fut une grâce.

Au reste, de quelque manière que cette importante commission soit conférée, il importe d'en fixer la durée à un terme très court, qui jamais ne puisse être prolongé. Dans les crises qui la font établir, l'état est bientôt détruit ou sauvé ; et, passé le besoin pressant la dictature devient tyrannique ou vaine. À Rome, les dictateurs ne l'étant que pour six mois, la plupart abdiquèrent avant ce terme. Si le terme eût été plus long, peut-être eussent-ils été tentés de le prolonger encore, comme tirent les décemvirs de celui d'une année. Le dictateur n'avait que le temps de pourvoir au besoin qui l'avait fait élire : il n'avait pas celui de songer à d'autres projets.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre IV
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 7. – De la censure.

De même que la déclaration de la volonté générale se fait par la loi, la déclaration du jugement public se fait par la censure. L'opinion publique est l'espèce de loi dont le censeur est le ministre, et qu'il ne fait qu'appliquer aux particuliers à l'exemple du Prince.

Loin donc que le tribunal censorial soit l'arbitre de l'opinion du peuple, il n'en est que le déclarateur et, sitôt qu'il s'en écarte, ses décisions sont vaines et sans effet.

Il est inutile de distinguer les mœurs d'une nation des objets de son estime ; car tout cela tient au même principe et se confond nécessairement. Chez tous les peuples du monde, ce n'est point la nature, mais l'opinion, qui décide du choix de leurs plaisirs. Redressez les opinions des hommes, et leurs mœurs s'épureront d'elles-mêmes. On aime toujours ce qui est beau ou ce qu'on trouve tel ; mais c'est sur ce jugement qu'on se trompe ; c'est donc ce jugement qu'il s'agit de, régler.

Qui juge des mœurs juge de l'honneur ; et qui juge de l'honneur prend sa loi de l'opinion.

Les opinions d'un peuple naissent de sa constitution. Quoique la loi ne règle pas les mœurs, c'est la législation qui les fait naître : quand la législation s'affaiblit, les mœurs dégénèrent : mais alors le jugement des censeurs ne fera pas ce que la force des lois n'aura pas fait.

Il suit de là que la censure peut être utile pour conserver les mœurs, jamais pour les rétablir. Établissez des censeurs durant la vigueur des lois ; sitôt qu'elles l'ont perdue, tout est désespéré ; rien de légitime n'a plus de force lorsque les rois n'en ont plus.

La censure maintient les mœurs en empêchant les opinions de se

Copyright Arvensa Editions

corrompre, en conservant leur droiture par de sages applications, quelquefois même en les fixant lorsqu'elles sont encore incertaines. L'usage des seconds dans les duels, porté jusqu'à la fureur dans le royaume de France, y fut aboli par ces seuls mots d'un édit du roi : « Quant à ceux qui ont la lâcheté d'appeler des seconds. » Ce jugement, prévenant celui du publie, le détermina tout d'un coup. Mais quand les mêmes édits voulurent prononcer que C'était aussi une lâcheté de se battre en duel, ce qui est très vrai, mais contraire à l'opinion commune, le publie se moqua de cette décision, sur laquelle son jugement était déjà porté.

J'ai dit ailleurs [663] que l'opinion publique n'étant point soumise à la contrainte, il n'en fallait aucun vestige dans le tribunal établi pour la représenter. On ne peut trop admirer avec quel art ce ressort, entièrement perdu chez les modernes, était mis en œuvre chez les Romains, et mieux chez les Lacédémoniens.

Un homme de mauvaises mœurs ayant ouvert un bon avis dans le conseil de Sparte, les éphores, sans en tenir compte, firent proposer le même avis par un citoyen vertueux [664]. Quel honneur pour l'un quelle note pour l'autre, sans avoir donné ni louange ni blâme à aucun des deux ! Certains ivrognes de Samos [665] souillèrent le tribunal des éphores : le lendemain, par édit publie, il fut permis aux Samiens d'être des vilains. Un vrai châtiment eût été moins sévère qu'une pareille impunité. Quand Sparte a prononcé sur ce qui est ou n'est pas honnête, la Grèce n'appelle pas de ses jugements.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre IV
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 8. – De la religion civile.

[666]

Les hommes n'eurent point d'abord d'autres rois que les dieux, ni d'autre gouvernement que le théocratique. Ils firent le raisonnement de Caligula ; et alors ils raisonnaient juste. Il faut une longue altération de sentiments et d'idées pour qu'on puisse se résoudre à prendre son semblable pour maître, et se flatter qu'on s'en trouvera bien.

De cela seul qu'on mettrait Dieu à la tête de chaque société politique, il s'ensuivit qu'il y eut autant de dieux que de peuples. Deux peuples étrangers l'un à l'autre, et presque toujours ennemis, ne purent longtemps reconnaître un même maître : deux armées se livrant bataille ne sauraient obéir au même chef. Ainsi des divisions nationales résulta le polythéisme, et de là l'intolérance théologique et civile, qui naturellement est la même, comme il sera dit ci-après.

La fantaisie qu'eurent : les Grecs de retrouver leurs dieux chez les peuples barbares, vint de celle qu'ils avaient aussi de se regarder comme les souverains naturels de ces peuples. Mais c'est de nos jours une érudition bien ridicule que celle qui roule sur l'identité des dieux de diverses nations : comme si Moloch, Saturne et Chronos pouvaient être le même dieu ! comme si le Baal des Phéniciens, le Zeus des Grecs et le Jupiter des Latins pouvaient être le même ! comme s'il pouvait rester quelque chose commune à des êtres chimériques portant des noms différents !

Que si l'on demande comment dans le paganisme, où chaque état avait son culte et ses dieux, il n'y avait point de guerres de religion ; je réponds que C'était par cela même que chaque état, ayant son culte propre aussi

Copyright Arvensa Editions

bien que son gouvernement, ne distinguait point ses dieux de ses lois. La guerre politique était aussi théologique ; les départements des dieux étaient pour ainsi dire fixés par les bornes des nations. Le dieu d'un peuple n'avait aucun droit sur les autres peuples. Les dieux des païens n'étaient point des dieux jaloux ; ils partageaient entre eux l'empire du monde : Moïse même et le peuple hébreu se prêtaient quelquefois à cette idée en parlant du Dieu d'Israël. Ils regardaient, il est vrai, comme nuls les dieux des Cananéens, peuples proscrits, voués à la destruction, et dont ils devaient occuper la place ; mais voyez comment ils parlaient des divinités des peuples voisins qu'il leur était défendu d'attaquer : « La possession de ce qui appartient à Chamos, votre dieu, disait Jephté aux Ammonites, ne vous est-elle pas légitimement due ? Nous possédons au même titre les terres que notre Dieu vainqueur s'est acquises[667] » C'était là, ce me semble, une parité bien reconnue entre les droits de Chamos et ceux du Dieu d'Israël.

Mais quand les Juifs soumis aux rois de Babylone, et dans la suite aux rois de Syrie, voulurent s'obstiner à ne reconnaître aucun autre Dieu que le leur, ce refus, regardé comme une rébellion contre le vainqueur, leur attira les persécutions qu'on lit dans leur histoire, et dont on ne voit aucun autre exemple avant le christianisme[668].

Chaque religion étant donc uniquement attachée aux lois de l'état qui la prescrivait, il n'y avait point d'autre manière de convertir un peuple que de l'asservir, ni d'autres missionnaires que les conquérants ; et l'obligation de changer de culte étant la loi des vaincus, il fallait commencer par vaincre avant d'en parler. Loin que les hommes combattissent pour les dieux, c'étaient, comme dans Homère, les dieux qui combattaient pour les hommes ; chacun demandait au sien la victoire, et la payait par de nouveaux autels. Les Romains, avant de prendre une place, sommaient ses dieux de l'abandonner ; et quand ils laissaient aux Tarentins leurs dieux irrités, c'est qu'ils regardaient alors ces dieux comme soumis aux leurs et forcés de leur faire hommage. Es laissaient aux vaincus leurs dieux comme ils leur laissaient leurs lois. Une couronne au Jupiter du Capitole était souvent le seul tribut qu'ils imposaient.

Enfin les Romains ayant étendu avec leur empire leur culte et leurs dieux, et ayant souvent eux-mêmes adopté ceux des vaincus, en accordant aux uns et aux autres le droit de cité, des peuples de ce vaste empire se

Copyright Arvensa Editions

trouvèrent insensiblement avoir des multitudes de dieux et de cultes, à peu près les mêmes partout : et voilà comment le paganisme ne fut enfin dans le monde connu qu'une seule et même religion.

Ce fut dans ces circonstances que Jésus vint établir sur la terre un royaume spirituel, ce qui, séparant le système théologique du système politique, fit que l'état cessa d'être un, et causa les divisions intestines qui n'ont jamais cessé d'agiter les peuples chrétiens. Or, cette idée nouvelle d'un royaume de l'autre monde n'ayant pu jamais entrer dans la tête des païens, ils regardèrent toujours les chrétiens comme de vrais rebelles qui, sous une hypocrite soumission, ne cherchaient que le moment de se rendre indépendants et maîtres, et d'usurper adroitement l'autorité qu'ils feignaient de respecter dans leur faiblesse. Telle fut la cause des persécutions.

Ce que les païens avaient craint est arrivé. Alors tout a changé de face ; les humbles chrétiens ont changé de langage, et bientôt on a vu ce prétendu royaume de l'autre monde devenir, sous un chef visible, le plus violent despotisme dans celui-ci.

Cependant, comme il y a toujours eu un prince et des lois civiles, il a résulté de cette double puissance un perpétuel conflit de juridiction qui a rendu toute bonne *politie* impossible dans les états chrétiens ; et l'on n'a jamais pu venir à bout de savoir auquel du maître ou du prêtre on était obligé d'obéir.

Plusieurs peuples cependant, même dans l'Europe ou à son voisinage, ont voulu conserver ou rétablir l'ancien système, mais sans succès ; l'esprit du christianisme a tout gagné. Le culte sacré est toujours resté ou redevenu indépendant du souverain, et sans liaison nécessaire avec le corps de l’état. Mahomet eut des vues très saines, il lia bien son système politique ; et, tant que la forme de son gouvernement subsista sous les califes ses successeurs, ce gouvernement fut exactement un, et bon en cela. Mais les Arabes, devenus florissants, lettrés, polis, mous et lâches, furent subjugués par des barbares : alors la division entre les deux puissances recommença. Quoiqu'elle soit moins apparente chez les mahométans que chez les chrétiens, elle y est pourtant, surtout dans la secte d'Ali ; et il y a des états, tels que la Perse, où elle ne cesse de se faire sentir.

Parmi nous, les rois d'Angleterre se sont établis chefs de l'Église ; autant en ont fait les czars mais, par ce titre, ils s'en sont moins rendus les maîtres que les ministres ; ils ont moins acquis le droit de la changer que le pouvoir

Copyright Arvensa Editions

de la maintenir, ils n'y sont pas législateurs, ils ne sont que princes. Partout où le clergé fait un corps[669], il est maître et législateur dans sa patrie. Il y a donc deux puissances, deux souverains, en Angleterre et en Russie, tout comme ailleurs.

De tous les auteurs chrétiens, le philosophe Hobbes est le seul qui ait bien vu le mal et le remède, qui ait osé proposer de réunir les deux têtes de l'aigle, et de tout ramener à l'unité politique, sans laquelle jamais état ni gouvernement ne sera bien constitué. Mais il a dû voir que l'esprit dominateur du christianisme était incompatible avec son système, et que l'intérêt du prêtre serait toujours plus fort que celui de l'état. Ce n'est pas tant ce qu'il y a d'horrible et de faux dans sa politique, que ce qu'il y a de juste et de vrai, qui l'a rendue odieuse[670].

Je crois qu'en développant sous ce point de vue les faits historiques, on réfuterait aisément les sentiments opposés de Bayle, et de Warburton, dont l'un prétend que nulle religion n'est utile au corps politique, et dont l'autre soutient, au contraire, que le christianisme en est le plus ferme appui. On prouverait au premier que jamais état ne fut fondé que la religion ne lui servît de base ; et au second, que la loi chrétienne est au fond plus nuisible qu'utile à la forte constitution de l'état. Pour achever de me faire entendre, il ne faut que donner un peu plus de précision aux idées trop vagues de religion relatives à mon sujet.

La religion, considérée par rapport à la société, qui est ou générale ou particulière, peut aussi se diviser en deux espèces : savoir, la religion de l'homme, et celle du citoyen. La première, sans temples, sans autels, sans rites, bornée au culte purement intérieur du Dieu suprême et aux devoirs éternels de la morale, est la pure et simple religion de l'Évangile, le vrai théisme, et ce qu'on peut appeler le droit divin naturel. L'autre, inscrite dans un seul pays, lui donne ses dieux, ses patrons propres et tutélaires. Elle a ses dogmes, ses rites, son culte extérieur prescrit par des lois : hors la seule nation qui la suit, tout est pour elle infidèle, étranger, barbare ; elle n'étend les devoirs et les droits de l'homme qu'aussi loin que ses autels. Telles furent toutes les religions des premiers peuples, auxquelles on peut donner le nom de droit divin civil ou positif.

Il y a une troisième sorte de religion plus bizarre, qui, donnant aux hommes deux législations, deux chefs, deux patries, les soumet à des devoirs contradictoires, et les empêche de pouvoir être à la fois dévots et

Copyright Arvensa Editions

citoyens. Telle est la religion des Lamas, telle est celle des Japonais, tel est le christianisme romain. On peut appeler celui-là religion du prêtre. Il en résulte une sorte de droit mixte et insociable qui n'a point de nom.

À considérer politiquement ces trois sortes de religions, elles ont toutes leurs défauts. La première est si évidemment mauvaise, que c'est perdre le temps de s'amuser à le démontrer. Tout ce qui rompt l'unité sociale ne vaut rien ; toutes les institutions qui mettent l'homme en contradiction avec lui-même ne valent rien.

La seconde est bonne en ce qu'elle réunit le culte divin et l'amour des lois, et que, faisant de la patrie l'objet de l'adoration des citoyens, elle leur apprend que servir l'état, c'est en servir le dieu tutélaire. C'est une espèce de théocratie dans laquelle on ne doit point avoir d'autre pontife que le prince, ni d'autres prêtres que les magistrats. Alors mourir pour son pays, c'est aller au martyre ; violer les lois, c'est être impie ; et soumettre un coupable à l'exécration publique, c'est le dévouer au courroux des dieux : *Sacer esto*.

Mais elle est mauvaise en ce qu'étant fondée sur l'erreur et sur le mensonge, elle trompe les hommes, les rend crédules, superstitieux, et noie le vrai culte de la Divinité dans un vain cérémonial. Elle est mauvaise encore, quand, devenant exclusive et tyrannique, elle rend un peuple sanguinaire et intolérant, en sorte qu'il ne respire que meurtre et massacre, et croit faire une action sainte en tuant quiconque n'admet pas ses dieux. Cela met un tel peuple dans un état naturel de guerre avec tous les autres, très nuisible à sa propre sûreté.

Reste donc la religion de l'homme ou le christianisme, non pas celui d'aujourd'hui, mais celui de l'Évangile, qui en est tout à fait différent. Par cette religion sainte, sublime, véritable, les hommes, enfants du même Dieu, se reconnaissaient tous pour frères, et la société qui les unit ne se dissout pas même à la mort.

Mais cette religion, n'ayant nulle relation particulière avec le corps politique, laisse aux lois la seule force qu'elles tirent d'elles-mêmes sans leur en ajouter aucune autre ; et par là, un des grands liens de la société particulière reste sans effet. Bien plus, loin d'attacher les cœurs des citoyens à l'état, elle les en détache comme de toutes les choses de la terre. Je ne connais rien de plus contraire à l'esprit social.

On nous dit qu'un peuple de vrais chrétiens formerait la plus parfaite société que l'on puisse imaginer. Je ne vois à cette supposition qu'une

Copyright Arvensa Editions

grande difficulté : c'est qu'une société de vrais chrétiens ne serait plus une société d'hommes.

Je dis même que cette société supposée ne serait, avec toute sa perfection, ni la plus forte ni la plus durable ; à force d'être parfaite, elle manquerait de liaison ; son vice destructeur serait dans sa perfection même.

Chacun remplirait son devoir ; le peuple serait soumis aux lois, les chefs seraient justes et modérés, les magistrats intègres, incorruptibles ; les soldats mépriseraient la mort ; il n'y aurait ni vanité ni luxe ; tout cela est fort bien ; mais voyons plus loin.

Le christianisme est une religion toute spirituelle, occupée uniquement des choses du ciel ; la patrie du chrétien n'est pas de ce monde. Il fait son devoir, il est vrai, mais il le fait avec une profonde indifférence sur le bon ou mauvais succès de ses soins. Pourvu qu'il n'ait rien à se reprocher, peu lui importe que tout aille bien ou mal ici-bas. Si l'état est florissant, à peine ose-t-il jouir de la félicité publique ; il craint de s'enorgueillir de la gloire de son pays : si l'état dépérit, il bénit la main de Dieu qui s'appesantit sur son peuple.

Pour que la société fût paisible et que l'harmonie se maintînt, il faudrait que tous les citoyens sans exception fussent également bons chrétiens : mais si malheureusement il s'y trouve un seul ambitieux, un seul hypocrite, un Catilina, par exemple, un Cromwell, celui-là très certainement aura bon marché de ses pieux compatriotes. La charité chrétienne ne permet pas aisément de penser mal de son prochain. Dès qu'il aura trouvé par quelque ruse l'art de leur en imposer et de s'emparer d'une partie de l'autorité publique, voilà un homme constitué en dignité ; Dieu veut qu'on le respecte : bientôt voilà une puissance ; Dieu veut qu'on lui obéisse. Le dépositaire de cette puissance en abuse-t-il, c'est la verge dont Dieu punit ses enfants. On se ferait conscience de chasser l'usurpateur : il faudrait, troubler le repos public, user, de violence, verser du sang : tout cela s'accorde mal avec la douceur du chrétien, et après tout, qu'importe qu'on soit libre ou serf dans cette vallée de misères ? L'essentiel est d'aller en paradis, et la résignation n'est qu'un moyen de plus pour cela.

Survient-il quelque guerre étrangère, les citoyens marchent sans peine au combat ; nul d'entre eux ne songe à fuir ; ils font leur devoir, mais sans passion pour la victoire ; ils savent plutôt mourir que vaincre. Qu'ils soient vainqueurs ou vaincus, qu'importe ? La Providence ne sait-elle pas mieux

Copyright Arvensa Editions

qu'eux ce qu'il leur faut ? Qu'on imagine quel parti un ennemi fier, impétueux, passionné, peut tirer de leur stoïcisme ! Mettez vis-à-vis d'eux ces peuples généreux que dévorait l'ardent amour de la gloire et de la patrie, supposez votre république chrétienne vis-à-vis de Sparte ou de Rome : les pieux chrétiens seront battus, écrasés, détruits, avant d'avoir eu le temps de se reconnaître, ou ne devront leur salut qu'au mépris que leur ennemi concevra pour eux. C'était un beau serment à mon gré que celui des soldats de Fabius ; ils ne jurèrent pas de mourir ou de vaincre, ils jurèrent de revenir vainqueurs, et tinrent leur serment[671]. Jamais des chrétiens n'en eussent fait un pareil ; ils auraient cru tenter Dieu.

Mais je me trompe en disant une république chrétienne ; chacun de ces deux mots exclut l'autre. Le christianisme ne prêche que servitude et dépendance. Son esprit est trop favorable à la tyrannie pour qu'elle n'en profite pas toujours. Les vrais chrétiens sont faits pour être esclaves, ils le savent et ne s'en émeuvent guère ; cette courte vie a trop peu de prix à leurs yeux.

Les troupes chrétiennes sont excellentes, nous dit-on. Je le nie, qu'on m'en montre de telles. Quant à moi, je ne connais point de troupes chrétiennes. On me citera les croisades. Sans disputer sur la valeur des croisés, je remarquerai que, bien loin d'être des chrétiens, c'étaient des soldats du prêtre, c'étaient des citoyens de l'Église : ils se battaient pour son pays spirituel, qu'elle avait rendu temporel on ne sait comment. À le bien prendre, ceci rentre sous le paganisme : comme l'Évangile n'établit point une religion nationale, toute guerre sacrée est impossible parmi les chrétiens.

Sous les empereurs païens, les soldats chrétiens étaient braves ; tous les auteurs chrétiens l'assurent, et je le crois : C'était une émulation d'honneur contre les troupes païennes. Dès que les empereurs furent chrétiens, cette émulation ne subsista plus ; et, quand la croix eut chassé l'aigle, toute la valeur romaine disparut.

Mais, laissant à part les considérations politiques, revenons au droit, et fixons les principes sur ce point important. Le droit que le pacte social donne au souverain sur les sujets ne passe point, comme je l'ai dit, les bornes de l'utilité publique[672]. Les sujets ne doivent donc compte au souverain de leurs opinions qu'autant que ces opinions importent à la communauté. Or il importe bien à l'état que chaque citoyen ait une religion

Copyright Arvensa Editions

qui lui fasse aimer ses devoirs ; mais les dogmes de cette religion n'intéressent ni l'état ni ses membres qu'autant que ces dogmes se rapportent à la morale et aux devoirs que celui qui la professe est tenu de remplir envers autrui. Chacun peut avoir, au surplus, telles opinions qu'il lui plait, sans qu'il appartienne au souverain d'en connaître : car, comme il n'a point de compétence dans l'autre monde, quel que soit le sort des sujets dans la vie à venir, ce n'est pas son affaire, pourvu qu'ils soient bons citoyens dans celle-ci.

Il y a donc une profession de foi purement civile dont il appartient au souverain de fixer les articles, non pas précisément comme dogmes de religion, mais comme sentiments de sociabilité sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen ni sujet fidèle[673]. Sans pouvoir obliger personne à les croire, il peut bannir de l'état quiconque ne les croit pas ; il peut le bannir, non comme impie, mais comme insociable, comme incapable d'aimer sincèrement les lois, la justice, et d'immoler au besoin sa vie à son devoir. Que si quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort ; il a commis le plus grand des crimes, il a menti devant les lois.

Les dogmes de la religion civile doivent être simples, en petit nombre, énoncés avec précision, sans explications ni commentaires. L'existence de la divinité puissante, intelligente, bienfaisante, prévoyante et pourvoyante, la vie à venir, le bonheur des justes, le châtiment des méchants, la sainteté du contrat social et des lois : voilà les dogmes positifs. Quant aux dogmes négatifs, je les borne à un seul, c'est l'intolérance : elle rentre dans les cultes que nous avons exclus.

Ceux qui distinguent l'intolérance civile et l'intolérance théologique se trompent, à mon avis. Ces deux intolérances sont inséparables. Il est impossible de vivre en paix avec des gens qu'on croit damnés ; les aimer serait haïr Dieu qui les punit : il faut absolument qu'on les ramène ou qu'on les tourmente. Partout où l'intolérance théologique est admise, il est impossible qu'elle n'ait pas quelque effet civil[674] ; et sitôt qu'elle en a, le souverain n'est plus souverain, même au temporel : dès lors les prêtres sont les vrais maîtres, les rois ne sont que leurs officiers.

Maintenant qu'il n'y a plus et qu’il ne peut plus y avoir de religion nationale exclusive, on doit tolérer toutes celles qui tolèrent les autres, autant que leurs dogmes n'ont rien de contraire aux devoirs du citoyen.

Copyright Arvensa Editions

Mais quiconque ose dire, *Hors de l'Église point de salut*, doit être chassé de l'état, à moins que l'état ne soit l'Église, et que le prince ne soit le pontife. Un tel dogme n'est bon que dans un gouvernement théocratique ; dans tout autre il est pernicieux. La raison sur laquelle on dit qu'Henri IV embrassa la religion romaine la devrait faire quitter à tout honnête homme, et surtout à tout prince qui saurait raisonner[675].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique
Version définitive – Livre IV
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 9. – Conclusion.

Après avoir posé les vrais principes du droit politique et tâché de fonder l'état sur sa base, il resterait à l'appuyer par ses relations externes ; ce qui comprendrait le droit des gens, le commerce, le droit de la guerre et les conquêtes, le droit public, les ligues, les négociations, les traités, etc. Mais tout cela forme un nouvel objet trop vaste pour ma courte vue : j'aurais dû la fixer toujours plus près de moi.

Copyright Arvensa Editions

Fin du CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique

Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Note du comte d'Antraigues

se rapportant à un passage du Contrat social, livre III, chapitre 16, à la fin. (Annexes)

Cette note termine une brochure que le comte d'Antraigues, député du Vivarais à l'Assemblée constituante, et qui émigra dès 1790, fit imprimer cette année même à Lausanne sous ce titre : *Quelle est la situation de l'Assemblée nationale ?* (in-8° de 60 pages.) Nous reproduisons ici sa note tout entière.

Jean-Jacques Rousseau avait eu la volonté d'établir, dans un ouvrage qu'il destinait à éclaircir quelques chapitres du *Contrat social*, par quels moyens de petits États libres pouvaient exister à côté des grandes puissances, en formant des confédérations. Il n'a pas terminé cet ouvrage, mais il en avait tracé le plan, posé les bases, et placé, à côté des seize chapitres de cet écrit, quelques-unes de ses idées qu'il comptait développer dans le corps de l'ouvrage. Ce manuscrit de trente-deux pages, entièrement écrit de sa main, me fut remis par lui-même, et il m'autorisa à en faire, dans le courant de ma vie, *l'usage que je croirais utile*.

Au mois de juillet 1789, relisant cet écrit, et frappé des idées sublimes du génie qui l'avait composé, je crus (j'étais encore dans le délire de l'espérance) qu'il pouvait être infiniment utile à mon pays et aux États-généraux, et je me déterminai à le publier.

J'eus le bonheur, avant de le livrer à l'impression, de consulter le meilleur de mes amis, que son expérience éclairait sur les dangers qui nous entouraient, et dont la cruelle prévoyance devinait quel usage funeste on ferait des écrits du grand homme dont je voulais publier les nouvelles idées. Il me prédit que les idées salutaires qu'il offrait seraient méprisées ; mais que ce que ce nouvel écrit pouvait contenir d'impraticable, de dangereux pour une monarchie, serait précisément ce que l'on voudrait réaliser, et que de coupables ambitions s'étaieraient de cette grande autorité pour saper, et peut-être détruire l'autorité royale.

Combien je murmurai de ces réflexions ! combien elles m'affligèrent ! Je respectai l'ascendant de l'amitié unie à l'expérience, et je me soumis. Ah ! que j'ai bien reçu le prix de cette déférence ! Grand Dieu ! que n'auraient-

Copyright Arvensa Editions

ils pas fait de cet écrit[676] ! comme ils l'auraient souillé, ceux qui, dédaignant d'étudier les écrits de ce grand homme, ont dénaturé et avili ses principes ; ceux qui n'ont pas vu que le *Contrat social*, ouvrage isolé et abstrait, n'était applicable à aucun peuple de l'univers ; ceux qui n'ont pas vu que ce même Jean-Jacques Rousseau, forcé d'appliquer ces préceptes à un peuple existant en corps de nation depuis des siècles, pliait aussitôt ses principes aux anciennes institutions de ce peuple, ménageait tous les préjugés trop enracinés pour être détruits sans déchirements, qui disait, après avoir tracé le tableau le plus déplorable de la constitution dégénérée de la Pologne : « Corrigez, s'il se peut, les abus de votre constitution, mais ne méprisez pas celle qui vous a faits ce que vous êtes ! »

Quel parti d'aussi mauvais disciples d'un si grand homme auraient tiré de l'écrit que son amitié m'avait confié s'il pouvait être utile !

Cet écrit que la sagesse d'autrui m'a préservé de publier ne le sera jamais ; j'ai trop bien vu et de trop près le danger qui en résulterait pour ma patrie. Après l'avoir communiqué à l'un des plus véritables amis de Jean-Jacques Rousseau, qui habite près du lieu où je suis, il n'existera plus que dans nos souvenirs.

Copyright Arvensa Editions

Fin de la Note du comte d'Antraigues

Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

CONSIDÉRATIONS SUR LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE

Et sur sa réformation projetée

Jean-Jacques ROUSSEAU
ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Les *Considérations sur le Gouvernement de Pologne* ont été rédigées entre 1771 et 1772.

La première édition date de 1782 après la mort de J. J. Rousseau mais des copies manuscrites ont circulé dès 1793.

Copyright Arvensa Editions

Stanislas II, Roi de Pologne

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

CONSIDÉRATIONS SUR LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Table des matières

Notice préliminaire.

Chapitre premier. – état de la question.

Chapitre 2. – Esprit des anciennes institutions.

Chapitre 3. – Application.

Chapitre 4. – Éducation.

Chapitre 5. – Vice radical.

Chapitre 6. – Question des trois ordres.

Chapitre 7. – Moyens de maintenir la constitution.

Chapitre 8. – Du roi.

Chapitre 9. – Causes particulières de l'anarchie.

Chapitre 10. – Administration.

Chapitre 11. – Système économique.

Chapitre 12. – Système militaire.

Chapitre 13. – Projet pour assujettir à une marche graduelle tous les membres du gouvernement.

Chapitre 14. – Élection des rois.

Chapitre 15. – Conclusion.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
CONSIDÉRATIONS SUR LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Notice préliminaire.

« La Pologne, dans sa division la plus générale, en grande, petite Pologne et duché de Lituanie, contenait en trente-trois provinces ou *palatinats* un peu plus de huit millions d'habitants. Cette population était régie souverainement par environ cent mille nobles, un roi électif et un sénat perpétuel. Les habitants des villes, ne pouvant posséder que des maisons dans les villes mêmes, et des fonds de terre à une lieue aux environs, n'étaient comptés dans l'ordre politique que pour en supporter toutes les charges ; le commerce et le peu d'industrie que le pays pouvait comporter étaient entre les mains des Juifs et des étrangers, et les paysans attachés à la glèbe étaient la propriété de leurs seigneurs, au pouvoir desquels rien ne pouvait les soustraire, et qui avaient sur eux droit de vie et de mort.

« On distinguait parmi les nobles les *Palatins* ou gouverneurs des provinces, les *Castellans* ou commandants des châteaux et des villes, considérés comme les lieutenants des Palatins, et les *Starostes* ou possesseurs des *Starosties*, vastes domaines qui leur étaient accordés à vie avec ou sans juridiction sur les terres qui en dépendaient. Ces Palatinats, Castellanies et Starosties, et beaucoup d'autres *tenutes* et bénéfices de même espèce, étaient à la nomination du roi. Comme aucuns appointements ou gages n'étaient attachés aux charges et fonctions publiques, ces concessions étaient les récompenses naturelles des services rendus à la patrie, et étaient appelées pour cela *panis benè meritorum*, dont le roi était le distributeur. Mais à la mort de chaque possesseur, le bénéfice concédé rentrait dans les mains du roi, qui était tenu de faire sur-le-champ une nomination nouvelle ; et c'était en cela que le régime polonais différait essentiellement du régime féodal.

Copyright Arvensa Editions

« Les nobles seuls jouissant ainsi des droits de cité, se rassemblaient périodiquement dans les *diétines* ou diètes de palatinat, pour y élire les nonces chargés de les représenter à la diète générale. Celle-ci s'assemblait tous les deux ans, et se composait du sénat et des représentants de la noblesse ; elle partageait avec le roi le pouvoir législatif.

« À ce germe toujours subsistant de confusion et de désordre se joignait, 1° la dépendance absolue de chaque nonce résultant des instructions qui lui avaient été données dans la diétine et dont il ne pouvait s'écarter ; 2° le droit du *liberum veto* qui rendait la délibération de toute diète infructueuse par l'opposition d'un seul membre, droit dont l'usage ne remontait pas au-delà de 1650, mais dont les nobles polonais s'étaient depuis ce temps montrés si jaloux qu'il était passé en loi et maxime d'état.

« Un autre droit encore, également constitutionnel, et non moins cher aux Polonais, était celui de former, sous le nom de *confédération*, une ligue générale dont les membres liés par un serment particulier se choisissaient un chef et nommaient un *conseil général* qui réunissait en lui seul l'autorité de toutes les magistratures. Ainsi, les insurrections mêmes avaient en Pologne une forme légale. Mais dans les assemblées qui en étaient la suite, le droit du *liberum veto* restait suspendu, la pluralité des suffrages alors faisait loi ; et c'était ainsi que ce droit de confédération, dont l'exercice était de nature à mettre le comble au désordre, était souvent ce qui contribuait le plus efficacement à le faire cesser. Au reste, la confédération une fois dissoute, tous ces règlements cessaient avec elle ; pour qu'ils devinssent des lois, il fallait qu'ils reçussent la sanction d'une diète unanime ; et la république reprenait sa forme accoutumée.

« Dans cet état des choses un roi électif, qui ne battait point monnaie, qui ne faisait point la guerre en personne, qui ne pouvait ni la déclarer ni faire aucun traité, ni même se marier sans l'aveu de la diète, dont les actes administratifs se réduisaient à des nominations et des concessions qu'il ne pouvait révoquer, et dont les revenus ne suffisaient guère qu'à la dépense de sa table, n'avait sans doute qu'une ombre de pouvoir réel ; mais ces nominations et concessions en si grand nombre, et dont on a vu plus haut que le droit lui appartenait exclusivement, lui donnaient une force d'opinion et une influence bien en contraste avec l'esprit dont les nobles polonais étaient constamment animés, et c'est ce qui explique, d'une part, pourquoi à chaque élection cette couronne était si ardemment briguée et

Copyright Arvensa Editions

poursuivie ; de l'autre, pourquoi le droit du *liberum veto*, celui de confédération, et toutes les autres entraves données à l'autorité royale, s'établirent successivement pour on balancer la puissance. Chaque élection en effet était toujours l'époque des restrictions nouvelles mises à une autorité déjà si bornée, restrictions que le prince nouvellement élu jurait de respecter, ainsi que toutes les lois fondamentales de la république, désignées généralement sous le nom de *pacta conventa*.

« Les effets naturels d'un état politique ainsi constitué sont faciles à concevoir, et on ne peut qu'en croire l'historien moderne qui nous trace ainsi le tableau de l'état intérieur de la Pologne à l'époque même où Rousseau rêvait pour elle ce que la force des choses rendait impossible à réaliser. « La république, dit Rulhière, presque toujours destituée d'une autorité législative et souveraine, se trouva dans une impuissance absolue de suivre les progrès que l'administration commençait à faire dans la plupart des autres pays. Tout ce qui exigeait des dépenses continues devint impraticable... Les grands établissements qui annoncent la perfection des arts, et les soins toujours actifs du gouvernement, ne purent seulement pas être proposés... Les Polonais, dont les mœurs sont faciles, adoptèrent chacun séparément une partie de ces progrès rapides que le luxe et la société faisaient chez les autres peuples ; mais ils n'admirent aucun de ceux que faisait l'administration publique. De tant de changements introduits en Europe, la politesse et le luxe furent les seuls qui s'introduisirent parmi eux.[677] »

« La Russie, qui dès 1733 avait imposé par la force Auguste III, pour roi à la Pologne, réussit par le même moyen à faire décider en 1764 l'élection de Stanislas Poniatowski son successeur. Celui-ci, dont le titre le plus signalé pour obtenir cette couronne était d'avoir été l'amant de Catherine II, était déjà sous ce rapport doublement odieux aux Polonais. Le caractère et les actes de ce souverain, et l'ascendant toujours plus marqué de sa protectrice, n'étaient pas propres à affaiblir cette impression, et avaient décidé la formation de plusieurs confédérations particulières, toujours vainement dissipées par les armées russes, et qui se réunirent en 1768 en une confédération générale formée à Bar en Podolie. Ces confédérés réussirent à faire soulever les Turcs contre les Russes ; mais la guerre entre les deux empires fut désastreuse pour les Turcs, et n'accabla pas moins les confédérés. Ceux-ci néanmoins profitèrent pour se soutenir de

Copyright Arvensa Editions

l'épuisement où cette guerre avait jeté la Russie, et des embarras que lui suscitait la cour de Vienne : c'est dans le cours des hostilités commencées sur la fin de 1768, et de la suspension d'armes dont elles furent suivies en 1771, que, se flattant d'un avenir plus heureux, ils songèrent à asseoir sur de plus sûrs fondements le bonheur de leur patrie.

« Comme s'il n'eût pas existé chez cette nation malheureuse assez d'éléments d'anarchie et de dissolution, le fanatisme religieux en avait introduit encore un autre en faisant naître parmi les Polonais une classe de *dissidents*. On désignait ainsi les nobles attachés soit à l'Église grecque, soit à la réforme, et ils étaient en assez grand nombre. Mais la cour de Rome avait conservé en Pologne tout son empire, et la superstition s'y montrait dans tous ses excès. Profitant de cette disposition, les nobles catholiques en grande majorité s'obstinaient à n'accorder aux dissidents aucuns droits politiques, et ils étaient en effet parvenus à les exclure de tous les emplois. Les dissidents avaient formé, pour le soutien de leurs droits, des confédérations particulières en opposition, même en guerre ouverte avec la confédération générale, et la Pologne fut en proie à leurs dévastations réciproques. Ces confédérés de Bar, dont nous verrons Jean-Jacques exalter les vertus patriotiques, avaient des étendards qui représentaient la vierge Marie et l'enfant Jésus ; ils portaient, comme les croisés du moyen âge, des croix brodées sur leurs habits, prêts à vaincre ou mourir *pour la défense de la religion et de la liberté*. C'est du prétexte de défendre les intérêts des dissidents et de les faire réintégrer dans leurs droits que Catherine colorait ses vues d'envahissement, se donnant encore par-là aux yeux des gens de lettres français dont elle recherchait l'approbation, le mérite de combattre le fanatisme en Pologne, et d'y prêcher la tolérance les armes à la main. Le résultat de ce beau zèle ne fut autre que l'oubli total des dissidents et de leurs demandes et de leurs droits, dont il ne fut pas même question dans les actes définitifs qui firent cesser pour quelque temps les troubles de la Pologne. »

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
CONSIDÉRATIONS SUR LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre premier. – état de la question.

Le tableau du gouvernement de Pologne fait par M. le comte de Wielhorski, et les réflexions qu'il y a jointes, sont des pièces instructives pour quiconque voudra former un plan régulier pour la refonte de ce gouvernement. Je ne connais personne plus en état de tracer ce plan que lui-même, qui joint aux connaissances générales que ce travail exige, toutes celles du local, et des détails particuliers, impossibles à donner par écrit, et néanmoins nécessaires à savoir pour approprier une institution au peuple auquel on la destine. Si l'on ne connaît à fond la nation pour laquelle on travaille, l'ouvrage qu'on fera pour elle, quelque excellent qu'il puisse être en lui-même, péchera toujours par l'application, et bien plus encore lorsqu'il s'agira d'une nation déjà tout instituée, dont les goûts, les mœurs, les préjugés et les vices sont trop enracinés pour pouvoir être aisément étouffés par des semences nouvelles. Une bonne institution pour la Pologne ne peut être l'ouvrage que des Polonais, ou de quelqu'un qui ait bien étudié sur les lieux la nation polonaise et celles qui l'avoisinent. Un étranger ne peut guère donner que des vues générales, pour éclairer non pour guider l'instituteur. Dans toute la vigueur de ma tête je n'aurais pu saisir l'ensemble de ces grands rapports. Aujourd'hui qu'il me reste à peine la faculté de lier des idées, je dois me borner, pour obéir à M. le comte de Wielhorski et faire acte de mon zèle pour sa patrie, à lui rendre compte des impressions que m'a faites la lecture de son travail, et des réflexions qu'il m'a suggérées.

En lisant l'histoire du gouvernement de Pologne, on a peine à comprendre comment un état si bizarrement constitué a pu subsister si longtemps. Un grand corps formé d'un grand nombre de membres morts, et d'un petit nombre de membres désunis, dont tous les mouvements

Copyright Arvensa Editions

presque indépendants les uns des autres, loin d'avoir une fin commune, s'entredétruisent mutuellement, qui s'agite beaucoup pour ne rien faire, qui ne peut faire aucune résistance à quiconque veut l'entamer, qui tombe en dissolution cinq ou six fois chaque siècle, qui tombe en paralysie à chaque effort qu'il veut faire, à chaque besoin auquel il veut pourvoir, et qui, malgré tout cela, vit et se conserve en vigueur ; voilà, ce me semble, un des plus singuliers spectacles qui puissent frapper un être pensant. Je vois tous les états de l'Europe courir à leur ruine. Monarchies, républiques, toutes ces nations si magnifiquement instituées, tous ces beaux gouvernements si sagement pondérés, tombés en décrépitude, menacent d'une mort prochaine ; et la Pologne, cette région dépeuplée, dévastée, opprimée, ouverte à ses agresseurs, au fort de ses malheurs et de son anarchie, montre encore tout le feu de la jeunesse ; elle ose demander un gouvernement et des lois, comme si elle ne faisait que de naître. Elle est dans les fers, et discute les moyens de se conserver libre ; elle sent en elle cette force que celle de la tyrannie ne peut subjuguer. Je crois voir Rome assiégée régir tranquillement les terres sur lesquelles son ennemi venait d'asseoir son camp. Braves Polonais, prenez garde ; prenez garde que, pour vouloir trop bien être, vous n'empiriez votre situation. En songeant à ce que vous voulez acquérir, n'oubliez pas ce que vous pouvez perdre. Corrigez, s'il se peut, les abus de votre constitution ; mais ne méprisez pas celle qui vous a faits ce que vous êtes.

Vous aimez la liberté, vous en êtes dignes ; vous l'avez défendue contre un agresseur puissant et rusé, qui, feignant de vous présenter les liens de l'amitié, vous chargeait des fers de la servitude. Maintenant, las des troubles de votre patrie, vous soupirez après la tranquillité. Je crois fort aisé de l'obtenir ; mais la conserver avec la liberté, voilà ce qui me paraît difficile. C'est au sein de cette anarchie qui vous est odieuse que se sont formées ces âmes patriotiques qui vous ont garantis du joug. Elles s'endormaient dans lui repos léthargique ; l'orage les a réveillées. Après avoir brisé les fers qu'on leur destinait, elles sentent le poids de la fatigue. Elles voudraient allier la paix du despotisme aux douceurs de la liberté. J'ai peur qu’elles ne veuillent des choses contradictoires. Le repos et la liberté me paraissent incompatibles, il faut opter.

Je ne dis pas qu'il faille laisser les choses dans l'état où elles sont ; mais je dis qu'il n'y faut toucher qu'avec une circonspection extrême. En ce moment on est plus frappé des abus que des avantages. Le temps viendra,

Copyright Arvensa Editions

je le crains, qu'on sentira mieux ces avantages, et malheureusement ce sera quand on les aura perdus.

Qu'il soit aisé, si l'on veut, de faire de meilleures lois. Il est impossible d'en faire dont les passions des hommes n'abusent pas, comme ils ont abusé des premières. Prévoir et peser tous ces abus à venir est peut-être une chose impossible à l'homme d'état le plus consommé. Mettre la loi au-dessus de l'homme est un problème en politique que je compare à celui de la quadrature du cercle en géométrie. Résolvez bien ce problème ; et le gouvernement fondé sur cette solution sera bon et sans abus. Mais jusque-là soyez sûrs qu'où vous croirez faire régner les lois, ce seront les hommes qui régneront.

Il n'y aura jamais de bonne et solide constitution que celle où la loi régnera sur les cœurs des citoyens : tant que la force législative n'ira pas jusque-là, les lois seront toujours éludées. Mais comment arriver aux coeurs ? c'est à quoi nos instituteurs, qui ne voient jamais que la force et les châtiments, ne songent guère, et c'est à quoi les récompenses matérielles ne mèneraient peut-être pas mieux ; la justice même la plus intègre n'y mène pas, parce que la justice est, ainsi que la santé, un bien dont on jouit sans le sentir, qui n'inspire point d'enthousiasme, et dont on ne sent le prix qu'après l'avoir perdu.

Par où donc émouvoir les cœurs, et faire aimer la patrie et ses lois ? L'oserai-je dire ? par des jeux d'enfants, par des institutions oiseuses aux yeux des hommes superficiels, mais qui forment des habitudes chéries et des attachements invincibles. Si j’extravague ici, c'est du moins bien complètement, car j'avoue que je vois ma folie sous tous les traits de la raison.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
CONSIDÉRATIONS SUR LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 2. – Esprit des anciennes institutions.

Quand on lit l'histoire ancienne, on se croit transporté dans un autre univers et parmi d'autres êtres. Qu'ont de commun les Français, les Anglais, les Russes, avec les Romains et les Grecs ? rien presque que la figure. Les fortes âmes de ceux-ci paraissent aux autres des exagérations de l'histoire. Comment eux qui se sentent si petits penseraient-ils qu'il y ait eu de si grands hommes ? Ils existèrent pourtant, et c'étaient des humains comme nous. Qu'est-ce qui nous empêche d'être des hommes comme eux ? nos préjugés, notre basse philosophie, et les passions du petit intérêt, concentrées avec l'égoïsme dans tous les cœurs par des institutions ineptes que le génie ne dicta jamais.

Je regarde les nations modernes. J'y vois force faiseurs de lois et pas un législateur. Chez les anciens, j'en vois trois principaux qui méritent une attention particulière ; Moïse, Lycurgue, et Numa. Tous trois ont mis leurs principaux soins à des objets qui paraîtraient à nos docteurs dignes de risée. Tous trois ont eu des succès qu'on jugerait impossibles s'ils étaient moins attestés.

Le premier forma et exécuta l'étonnante entreprise d'instituer en corps de nation un essaim de malheureux fugitifs, sans arts, sans armes, sans talents, sans vertus, sans courage, et qui, n'ayant pas en propre un seul pouce de terrain, faisaient une troupe étrangère sur la face de la terre. Moïse osa faire de cette troupe errante et servile un corps politique, un peuple libre ; et tandis qu'elle errait dans les déserts sans avoir une pierre pour y reposer sa tête, il lui donnait cette institution durable, à l'épreuve du temps, de la fortune et des conquérants, que cinq mille ans n'ont pu détruire ni même altérer, et qui subsiste encore aujourd'hui dans toute sa force, lors même que le corps de la nation ne subsiste plus.

Copyright Arvensa Editions

Pour empêcher que son peuple ne se fondît parmi les peuples étrangers, il lui donna des mœurs et des usages inalliables avec ceux des autres nations ; il le surchargea de rites, de cérémonies particulières ; il le gêna de mille façons pour le tenir sans cesse en haleine et le rendre toujours étranger parmi les autres hommes ; et tous les liens de fraternité qu'il mit entre les membres de sa république étaient autant de barrières qui le tenaient séparé de ses voisins et l'empêchaient de se mêler avec eux. C'est par là que cette singulière nation, si souvent subjuguée, si souvent dispersée, et détruite en apparence, mais toujours idolâtre de sa règle, s'est pourtant conservée jusqu'à nos jours éparse parmi les autres sans s'y confondre, et que ses mœurs, ses lois, ses rites, subsistent et dureront autant que le monde, malgré la haine et la persécution du reste du genre humain.

Lycurgue entreprit d'instituer un peuple déjà dégradé par la servitude et par les vices qui en sont l'effet. Il lui imposa un joug de fer, tel qu'aucun autre peuple n'en porta jamais un semblable ; mais il l'attacha, l'identifia pour ainsi dire à ce joug, en l'occupant toujours. Il lui montra sans cesse la patrie dans ses lois, dans ses jeux, dans sa maison, dans ses amours, dans ses festins ; il ne lui laissa pas un instant de relâche pour être à lui seul : et de cette continuelle contrainte, ennoblie par son objet, naquit en lui cet ardent amour de la patrie qui fut toujours la plus forte ou plutôt l'unique passion des Spartiates, et qui en fit des êtres au-dessus de l'humanité. Sparte n'était qu'une ville, il est vrai ; mais par la seule force de son institution, cette ville donna des lois à toute la Grèce, en devint la capitale, et fit trembler l'empire persan. Sparte était le foyer d'où sa législation étendait ses effets tout autour d'elle.

Ceux qui n'ont vu dans Numa qu'un instituteur de rites et de cérémonies religieuses ont bien mal, jugé ce grand homme. Numa fut le vrai fondateur de Rome. Si Romulus n'eût fait qu'assembler des brigands qu'un revers pouvait disperser, son ouvrage imparfait n'eût pu résister au temps. Ce fut Numa qui le rendit solide et durable en unissant ces brigands en un corps indissoluble, en les transformant en citoyens, moins par des lois, dont leur rustique pauvreté n'avait guère encore besoin, que par des institutions douces qui les attachaient les uns aux autres, et tous à leur sol, en rendant enfin leur ville sacrée par ses rites frivoles et superstitieux en apparence, dont si peu de gens sentent la force et l'effet, et dont cependant Romulus, le farouche Romulus lui-même, avait jeté les premiers

Copyright Arvensa Editions

fondements.

Le même esprit guida tous les anciens législateurs dans leurs institutions. Tous cherchèrent des liens qui attachassent les citoyens à la patrie et les uns aux autres ; et ils les trouvèrent dans des usages particuliers, dans des cérémonies religieuses qui par leur nature étaient toujours exclusives et nationales [678] ; dans des jeux qui tenaient beaucoup les citoyens rassemblés ; dans des exercices qui augmentaient avec leur vigueur et leurs forces leur fierté et l'estime d'eux-mêmes ; dans des spectacles qui, leur rappelant l'histoire de leurs ancêtres, leurs malheurs, leurs vertus, leurs victoires, intéressaient leurs cœurs, les enflammaient d'une vive émulation, et les attachaient fortement à cette patrie dont on ne cessait de les occuper. Ce sont les poésies d'Homère récitées aux Grecs solennellement assemblés, non dans des coffres, sur des planches et l'argent à la main, mais en plein air et en corps de nation ; ce sont les tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, représentées souvent devant eux ; ce sont les prix dont, aux acclamations de toute la Grèce, on couronnait les vainqueurs dans leurs jeux, qui, les embrasant continuellement d'émulation et de gloire, portèrent leur courage et leurs vertus à ce degré d'énergie dont rien aujourd'hui ne nous donne d'idée, et qu'il n'appartient pas même aux modernes de croire. S'ils ont des lois, c'est uniquement pour leur apprendre à bien obéir à leurs maîtres, à ne pas voler dans les poches, et à donner beaucoup d'argent aux fripons publics. S'ils ont des usages, c'est pour savoir amuser l'oisiveté des femmes galantes, et promener la leur avec grâce. S'ils s'assemblent, c'est dans des temples, pour un culte qui n'a rien de national, qui ne rappelle en rien la patrie ; c'est dans des salles bien fermées et à prix d'argent, pour voir sur des théâtres efféminés, dissolus, où l'on ne sait parler que d'amour, déclamer des histrions, minauder des prostituées, et pour y prendre des leçons de corruption, les seules qui profitent de toutes celles qu'on fait semblant d'y donner ; c'est dans des fêtes où le peuple, toujours méprisé, est toujours sans influence, où le blâme et l'approbation publique ne produisent rien ; c'est dans des cohues licencieuses, pour s'y faire des liaisons secrètes, pour y chercher les plaisirs qui séparent, isolent le plus les hommes, et qui relâchent le plus les cœurs. Sont-ce là des stimulants pour le patriotisme ? Faut-il s'étonner que des manières de vivre si dissemblables produisent des effets si différents, et que les modernes ne

Copyright Arvensa Editions

retrouvent plus rien en eux de cette vigueur d'âme que tout inspirait aux anciens ? Pardonnez ces digressions à un reste de chaleur que vous avez ranimée. Je reviens avec plaisir à celui de tous les peuples d'aujourd'hui qui m'éloigne le moins de ceux dont je viens de parler.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
CONSIDÉRATIONS SUR LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 3. – Application.

La Pologne est un grand état environné d'états encore plus considérables, qui, par leur despotisme et par leur discipline militaire, ont une grande force offensive. Faible au contraire par son anarchie, elle est, malgré la valeur polonaise, en butte à tous leurs outrages. Elle n'a point de places fortes pour arrêter leurs incursions. Sa dépopulation la met presque absolument hors d'état de défense. Aucun ordre économique, peu ou point de troupes, nulle discipline militaire, nul ordre, nulle subordination ; toujours divisée au-dedans, toujours menacée au-dehors, elle n'a par elle-même aucune consistance, et dépend du caprice de ses voisins. Je ne vois dans l'état présent des choses qu'un seul moyen de lui donner cette consistance qui lui manque ; c'est d'infuser pour ainsi dire dans toute la nation l'âme des confédérés ; c'est d'établir tellement la république dans les cœurs des Polonais, qu'elle y subsiste malgré tous les efforts de ses oppresseurs ; c'est là, ce me semble, l'unique asile où la force ne peut ni l'atteindre ni la détruire. On vient d'en voir une preuve à jamais mémorable : la Pologne était dans les fers du Russe, mais les Polonais sont restés libres. Grand exemple qui vous montre comment vous pouvez braver la puissance et l'ambition de vos voisins. Vous ne sauriez empêcher qu'ils ne vous engloutissent ; faites au moins qu'ils ne puissent vous digérer. De quelque façon qu'on s'y prenne, avant qu'on ait donné à la Pologne tout ce qui lui manque pour être en état de résister à ses ennemis, elle en sera cent fois accablée. La vertu de ses citoyens, leur zèle patriotique, la forme particulière que des institutions nationales peuvent donner à leurs âmes, voilà le seul rempart toujours prêt à la défendre, et qu'aucune armée ne saurait forcer. Si vous faites en sorte qu'un Polonais ne puisse jamais devenir un Russe, je vous réponds que la Russie ne subjuguera pas la

Copyright Arvensa Editions

Pologne.

Ce sont les institutions nationales qui forment le génie, le caractère, les goûts et les mœurs d'un peuple, qui le font être lui et non pas un autre, qui lui inspirent cet ardent amour de la patrie fondé sur des habitudes impossibles à déraciner, qui le font mourir d'ennui chez les autres peuples au sein des délices dont il est privé dans son pays. Souvenez-vous de ce Spartiate gorgé des voluptés de la cour du grand roi, à qui l'on reprochait de regretter la sauce noire. Ah ! dit-il au satrape en soupirant, je connais tes plaisirs, mais tu ne connais pas les nôtres.

Il n'y a plus aujourd'hui de Français, d'Allemands, d'Espagnols, d'Anglais même, quoi qu'on en dise ; il n'y a que des Européens. Tous ont les mêmes goûts, les mêmes passions, les mêmes mœurs, parce qu'aucun n'a reçu de forme nationale par une institution particulière. Tous, dans les mêmes circonstances, feront les mêmes choses ; tous se diront désintéressés et seront fripons ; tous parleront du bien public et ne penseront qu'à eux-mêmes ; tous vanteront la médiocrité et voudront être des Crésus ; ils n'ont d'ambition que pour le luxe ; ils n'ont de passion que celle de l'or : sûrs d'avoir avec lui tout ce qui les tente, tous se vendront au premier qui voudra les payer. Que leur importe à quel maître ils obéissent, de quel état ils suivent les lois ? pourvu qu'ils trouvent de l'argent à voler et des femmes à corrompre, ils sont partout dans leur pays.

Donnez une autre pente aux passions des Polonais, vous donnerez à leurs âmes une physionomie nationale qui les distinguera des autres peuples, qui les empêchera de se fondre, de se plaire, de s'allier avec eux ; une vigueur qui remplacera le jeu abusif des vains préceptes, qui leur fera faire par goût et par passion ce qu'on ne fait jamais assez bien quand on ne le fait que par devoir ou par intérêt. C'est sur ces âmes-là qu'une législation bien appropriée aura prise. Ils obéiront aux lois et ne les éluderont pas, parce qu'elles leur conviendront et qu'elles auront l'assentiment interne de leur volonté. Aimant la patrie, ils la serviront par zèle et de tout leur cœur. Avec ce seul sentiment, la législation, fût-elle mauvaise, ferait de bons citoyens ; et il n'y a jamais que les bons citoyens qui fassent la force et la prospérité de l'état.

J'expliquerai ci-après le régime d'administration qui, sans presque toucher au fond de vos lois, me paraît propre à porter le patriotisme et les vertus qui en sont inséparables au plus haut degré d'intensité qu'ils puissent avoir. Mais soit que vous adoptiez ou non ce régime, commencez

Copyright Arvensa Editions

toujours par donner aux Polonais une grande opinion d'eux-mêmes et de leur patrie : après la façon dont ils viennent de se montrer, cette opinion ne sera pas fausse. Il faut saisir la circonstance de l'événement présent pour monter les âmes au ton des âmes antiques. Il est certain que la confédération de Bar a sauvé la patrie expirante. Il faut graver cette grande époque en caractères sacrés dans tous les cœurs polonais. Je voudrais qu'on érigeât un monument en sa mémoire ; qu'on y mît les noms de tous les confédérés, même de ceux qui dans la suite auraient pu trahir la cause commune, une si grande action doit effacer les fautes de toute la vie ; qu'on instituât une solennité périodique pour la célébrer tous les dix ans avec une pompe non brillante et frivole, mais simple, fière, et républicaine ; qu'on y fît dignement, mais sans emphase, l'éloge de ces vertueux citoyens qui ont eu l'honneur de souffrir pour la patrie dans les fers de l'ennemi ; qu'on accordât même à leurs familles quelque privilège honorifique qui rappelât toujours ce beau souvenir aux yeux du public. Je ne voudrais pourtant pas qu'on se permît dans ces solennités aucune invective contre les Russes, ni même qu'on en parlât : ce serait trop les honorer. Ce silence, le souvenir de leur barbarie, et l'éloge de ceux qui leur ont résisté, diront d'eux tout ce qu'il en faut dire ; vous devez trop les mépriser pour les haïr.

Je voudrais que par des honneurs, par des récompenses publiques, on donnât de l'éclat à toutes les vertus patriotiques, qu'on occupât sans cesse les citoyens de la patrie, qu'on en fît leur plus grande affaire, qu'on la tînt incessamment sous leurs yeux. De cette manière ils auraient moins, je l'avoue, les moyens et le temps de s'enrichir, mais ils en auraient moins aussi le désir et le besoin : leurs cœurs apprendraient à connaître un autre bonheur que celui de la fortune ; et voilà l'art d'ennoblir les âmes et d'en faire un instrument plus puissant que l'or.

L'exposé succinct des mœurs des Polonais qu'a bien voulu me communiquer M. de Wielhorski ne suffit pas pour me mettre au fait de leurs usages civils et domestiques. Mais une grande nation qui ne s'est jamais trop mêlée avec ses voisins doit en avoir beaucoup qui lui soient propres, et qui peut-être s'abâtardissent journellement par la pente générale en Europe de prendre les goûts et les mœurs des Français. Il faut maintenir, rétablir ces anciens usages, et en introduire de convenables qui soient propres aux Polonais. Ces usasses, fussent-ils indifférents, fussent-ils mauvais même à certains égards, pourvu qu'ils ne le soient pas

Copyright Arvensa Editions

essentiellement, auront toujours l'avantage d'affectionner les Polonais à leur pays, et de leur donner une répugnance naturelle à se mêler avec l'étranger. Je regarde comme un bonheur qu'ils aient un habillement particulier. Conservez avec soin cet avantage : faites exactement le contraire de ce que fit ce czar si vanté. Que le roi ni les sénateurs, ni aucun homme public ne portent jamais d'autre vêtement que celui de la nation, et que nul Polonais n'ose paraître à la cour vêtu à la française.

Beaucoup de jeux publics où la bonne mère patrie se plaise à voir jouer ses enfants. Qu'elle s'occupe d'eux souvent afin qu'ils s'occupent toujours d'elle. Il faut abolir, même à la cour, à cause de l'exemple, les amusements ordinaires des cours, le jeu, les théâtres, comédie, opéra, tout ce qui efféminé les hommes, tout ce qui les distrait, les isole, leur fait oublier leur patrie et Ieur devoir, tout ce qui les fait trouver bien partout pourvu qu'ils s'amusent ; il faut inventer des jeux, des fêtes, des solennités, qui soient si propres à cette cour-là qu'on ne les retrouve dans aucune autre. Il faut qu'on s'amuse en Pologne plus que dans les autres pays, mais non pas de la même manière. Il faut en un mot renverser un exécrable proverbe, et faire dire à tout Polonais au fond de son cœur : *Ubi patria, ibi benè.*

Rien, s'il se peut, d'exclusif pour les grands et les riches. Beaucoup de spectacles en plein air, où les rangs soient distingués avec soin, mais où tout le peuple prenne part également, comme chez les anciens, et où, dans certaines occasions, la jeune noblesse fasse preuve de force et d'adresse. Les combats des taureaux n'ont pas peu contribué à maintenir une certaine vigueur chez la nation espagnole. Ces cirques où s'exerçait jadis la jeunesse en Pologne devraient être soigneusement rétablis, on en devrait faire pour elle des théâtres d'honneur et d'émulation. Rien ne serait plus aisé que d'y substituer aux anciens combats des exercices moins cruels, où cependant la force et l'adresse auraient part, et où les victorieux auraient de même des honneurs et des récompenses. Le maniement des chevaux est par exemple un exercice très convenable aux Polonais, et très susceptible de l'éclat du spectacle.

Les héros d'Homère se distinguaient tous par leur force et leur adresse, et par là montraient aux yeux du peuple qu'ils étaient faits pour lui commander. Les tournois des paladins formaient des hommes non seulement vaillants et courageux, mais avides d'honneur et de gloire, et propres à toutes les vertus. L'usage des armes à feu, rendant ces facultés du corps moins utiles à la guerre, les a fait tomber en discrédit. Il arrive de

Copyright Arvensa Editions

là que, hors les qualités de l'esprit, qui sont souvent équivoques, déplacées, sur lesquelles on a mille moyens de tromper, et dont le peuple est mauvais juge, un homme, avec l'avantage de la naissance, n'a rien en lui qui le distingue d'un autre, qui justifie la fortune, qui montre dans sa personne un droit naturel à la supériorité ; et plus on néglige ces signes extérieurs, plus ceux qui nous gouvernent s'efféminent et se corrompent impunément. Il importe pourtant, et plus qu'on ne pense, que ceux qui doivent un jour commander aux autres se montrent dès leur jeunesse supérieurs à eux de tout point, ou du moins qu'ils y tâchent. Il est bon de plus que le peuple se trouve souvent avec ses chefs dans des occasions agréables, qu'il les connaisse, qu'il s'accoutume à les voir, qu'il partage avec eux ses plaisirs. Pourvu que la subordination soit toujours gardée et qu'il ne se confonde point avec eux, c'est le moyen qu'il s'y affectionne et qu'il joigne pour eux l'attachement au respect. Enfin le goût des exercices corporels détourne d'une oisiveté dangereuse, des plaisirs efféminés, et du luxe de l'esprit. C'est surtout à cause de l'âme qu'il faut exercer le corps ; et voilà ce que nos petits sages sont loin de voir.

Ne négligez point une certaine décoration publique ; qu'elle soit noble, imposante, et que la magnificence soit dans les hommes plus que dans les choses. On ne saurait croire à quel point le cœur du peuple suit ses yeux, et combien la majesté du cérémonial lui en impose. Cela donne à l'autorité un air d'ordre et de règle qui inspire la confiance, et qui écarte les idées de caprice et de fantaisie attachées à celle du pouvoir arbitraire. Il faut seulement éviter, dans l'appareil des solennités, le clinquant, le papillotage et les décorations de luxe qui sont d'usage dans les cours. Les fêtes d'un peuple libre doivent toujours respirer la décence et la gravité, et l'on n'y doit présenter à son admiration que des objets dignes de son estime. Les Romains, dans leurs triomphes, étalaient un luxe énorme, mais c'était le luxe des vaincus ; plus il brillait, moins il séduisait ; son éclat même était une grande leçon pour les Romains. Les rois captifs étaient enchaînés avec des chaînes d'or et de pierreries. Voilà du luxe bien entendu. Souvent on vient au même but par deux routes opposées. Les deux balles de laine, mises dans la chambre des pairs d'Angleterre devant la place du chancelier, forment à mes yeux une décoration touchante et sublime. Deux gerbes de blé, placées de même dans le sénat de Pologne, n'y feraient pas un moins bel effet à mon gré.

L'immense distance des fortunes qui sépare les seigneurs de la petite

Copyright Arvensa Editions

noblesse est un grand obstacle aux réformes nécessaires pour faire de l'amour de la patrie la passion dominante. Tant que le luxe régnera chez les grands, la cupidité régnera dans tous les cœurs. Toujours l'objet de l'admiration publique sera celui des vœux des particuliers ; et, s'il faut être riche pour briller, la passion dominante sera toujours d'être riche. Grand moyen de corruption qu'il faut affaiblir autant qu'il est possible. Si d'autres objets attrayants, si des marques de rang distinguaient les hommes en place, ceux qui ne seraient que riches en seraient privés ; les vœux secrets prendraient naturellement la route de ces distinctions honorables, c'est-à-dire celles du mérite et de la vertu, quand on ne parviendrait que par là. Souvent les consuls de Rome étaient très pauvres, mais ils avaient des licteurs ; l'appareil de ces licteurs fut convoité par le peuple, et les plébéiens parvinrent au consulat.

Ôter tout-à-fait le luxe où règne l'inégalité me paraît, je l'avoue, une entreprise bien difficile. Mais n'y aurait-il pas moyen de changer les objets de ce luxe et d'en rendre l'exemple moins pernicieux ? Par exemple, autrefois la pauvre noblesse en Pologne s'attachait aux grands qui lui donnaient l'éducation et la subsistance à leur suite. Voilà un luxe vraiment grand et noble, dont je sens parfaitement l'inconvénient, mais qui du moins, loin d'avilir les âmes, les élève, leur donne des sentiments, du ressort, et fut sans abus chez les Romains tant que dura la république. J'ai lu que le duc d'Épernon, rencontrant un jour le duc de Sully, voulait lui chercher querelle, mais que, n'ayant que six cents gentilshommes à sa suite, il n'osa attaquer Sully qui en avait huit cents. Je doute qu'un luxe de cette espèce laisse une grande place à celui des colifichets ; et l'exemple du moins n'en séduira pas les pauvres. Ramenez les grands en Pologne à n'en avoir que de ce genre, il en résultera peut-être des divisions, des partis, des querelles ; mais il ne corrompra pas la nation. Après celui-là tolérons le luxe militaire, celui des armes, des chevaux ; mais que toute parure efféminée soit en mépris ; et si l'on n'y peut faire renoncer les femmes, qu'on leur apprenne au moins à l'improuver et dédaigner dans les hommes.

Au reste, ce n'est pas par des lois somptuaires qu'on vient à bout d'extirper le luxe : c'est du fond des cœurs qu'il faut l'arracher, en y imprimant des goûts plus sains et plus nobles. Défendre les choses qu'on ne doit pas faire est un expédient inepte et vain, si l'on ne commence par les faire haïr et mépriser ; et jamais l'improbation de la loi n'est efficace

Copyright Arvensa Editions

que quand elle vient à l'appui de celle du jugement. Quiconque se mêle d'instituer un peuple doit savoir dominer les opinions, et par elles gouverner les passions des hommes. Cela est vrai surtout dans l'objet dont je parle. Les lois somptuaires irritent le désir par la contrainte plutôt qu'elles ne l'éteignent par le châtiment. La simplicité dans les moeurs et dans la parure est moins le fruit de la loi que celui de l'éducation.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
CONSIDÉRATIONS SUR LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 4. – Éducation.

C'est ici l'article important. C'est l'éducation qui doit donner aux âmes la forme nationale, et diriger tellement leurs opinions et leurs goûts, qu'elles soient patriotes par inclination, par passion, par nécessité. Un enfant en ouvrant les yeux doit voir la patrie, et jusqu'à la mort ne doit plus voir qu'elle. Tout vrai républicain suça avec le lait de sa mère l'amour de sa patrie, c'est-à-dire des lois et de la liberté. Cet amour fait toute son existence ; il ne voit que la patrie, il ne vit que pour elle ; sitôt qu'il est seul, il est nul ; sitôt qu'il n'a plus de patrie, il n'est plus ; et s'il n'est pas mort, il est pis.

L'éducation nationale n'appartient qu'aux hommes libres ; il n'y a qu'eux qui aient une existence commune et qui soient vraiment liés par la loi. Un Français, un Anglais, un Espagnol, un Italien, un Russe, sont tous à peu près le même homme ; il sort du collège déjà tout façonné pour la licence, c'est-à-dire pour la servitude. À vingt ans, un Polonais ne doit pas être un autre homme ; il doit être un Polonais. Je veux qu'en apprenant à lire il lise des choses de son pays ; qu'à dix ans il en connaisse toutes les productions, à douze toutes les provinces, tous les chemins, toutes les villes ; qu'à quinze il en sache toute l'histoire, à seize toutes les lois ; qu'il n'y ait pas eu dans toute la Pologne une belle action ni un homme illustre dont il n'ait la mémoire et le cœur pleins, et dont il ne puisse rendre compte à l'instant. On peut juger par-là que ce ne sont pas les études ordinaires, dirigées par des étrangers et des prêtres, que je voudrais faire suivre aux enfants. La loi doit régler la matière, l'ordre et la forme de leurs études. Ils ne doivent avoir pour instituteurs que des Polonais, tous mariés, s'il est possible, tous distingués par leurs mœurs, par leur probité, par leur bon sens, par leurs lumières, et tous destinés à des emplois, non plus

Copyright Arvensa Editions

importants ni plus honorables, car cela n'est pas possible, mais moins pénibles et plus éclatant, lorsqu'au bout d'un certain nombre d'années ils auront bien rempli celui-là. Gardez-vous surtout de faire un métier de l'état de pédagogue. Tout homme public en Pologne ne doit avoir d'autre état permanent que celui de citoyen. Tous les postes qu'il remplit, et surtout ceux qui sont importants, comme celui-ci, ne doivent être considérés que comme des places d'épreuve et des degrés pour monter plus haut après l'avoir mérité. J'exhorte les Polonais à faire attention à cette maxime, sur laquelle j'insisterai souvent : je la crois la clef d'un grand ressort dans l'état. On verra ci-après comment on peut, à mon avis, la rendre praticable sans exception.

Je n'aime point ces distinctions de collèges et d'académies, qui font que la noblesse riche et la noblesse pauvre sont élevées différemment et séparément. Tous étant égaux par la constitution de l'état doivent être élevés ensemble et de la même manière ; et si l'on ne peut établir une éducation publique tout-à-fait gratuite, il faut du moins la mettre à un prix que les pauvres puissent payer. Ne pourrait-on pas fonder dans chaque collège un certain nombre de places purement gratuites, c'est-à-dire aux frais de l'état, et qu'on appelle en France des bourses ? Ces places, données aux enfants des pauvres gentilshommes qui auraient bien mérité de la patrie, non comme une aumône, mais comme une récompense des bons services des pères, deviendraient à ce titre honorables, et pourraient produire un double avantage qui ne serait pas à négliger. Il faudrait pour cela que la nomination n'en fût pas arbitraire, mais se fit par une espèce de jugement dont je parlerai ci-après. Ceux qui rempliraient ces places seraient appelés enfants de l'état, et distingués par quelque marque honorable qui donnerait la préséance sur les autres enfants de leur âge, sans excepter ceux des grands.

Dans tous les collèges il faut établir un gymnase ou lieu d'exercices corporels pour les enfants. Cet article si négligé est, selon moi, la partie la plus importante de l'éducation, non seulement pour former des tempéraments robustes et sains, mais encore plus pour l'objet moral, qu'on néglige ou qu'on ne remplit que par un tas de préceptes pédantesques et vains qui sont autant de paroles perdues. Je ne redirai jamais assez que la bonne éducation doit être négative. Empêchez les vices de naître, vous aurez assez fait pour la vertu. Le moyen en est de la dernière facilité dans la bonne éducation publique ; c'est de tenir toujours

Copyright Arvensa Editions

les enfants en haleine, non par d'ennuyeuses études où ils n'entendent rien et qu'ils prennent en haine par cela seul qu'ils sont forcés de rester en place, mais par des exercices qui leur plaisent, en satisfaisant au besoin qu'en croissant a leur corps de s'agiter, et dont l'agrément pour eux ne se bornera pas là.

On ne doit point permettre qu'ils jouent séparément à leur fantaisie, mais tous ensemble et en public, de manière qu'il y ait toujours un but commun auquel tous aspirent, et qui excite la concurrence et l'émulation. Les parents qui préféreront l'éducation domestique, et feront élever leurs enfants sous leurs yeux, doivent cependant les envoyer à ces exercices. Leur instruction peut être domestique et particulière, mais leurs jeux doivent toujours être publics et communs à tous ; car il ne s'agit pas seulement ici de les occuper, de leur former une constitution robuste, de les rendre agiles et découplés, mais de les accoutumer de bonne heure à la règle, à l'égalité, à la fraternité, aux concurrences, à vivre sous les yeux de leurs concitoyens, et à désirer l'approbation publique. Pour cela, il ne faut pas que les prix et récompenses des vainqueurs soient distribués arbitrairement par les maîtres des exercices, ni par les chefs des collèges, mais par acclamation et au jugement des spectateurs ; et l'on peut compter que ces jugements seront toujours justes, surtout si l'on a soin de rendre ces jeux attirants pour le public, en les ordonnant avec un peu d'appareil, et de façon qu'ils fassent spectacle. Alors il est à présumer que tous les honnêtes gens et tous les bons patriotes se feront un devoir et un plaisir d'y assister.

À Berne, il y a un exercice bien singulier pour les jeunes patriciens qui sortent du collège. C'est ce qu'on appelle l'*état extérieur*. C'est une copie en petit de tout ce qui compose le gouvernement de la république. Un sénat, des avoyers, des officiers, des huissiers, des orateurs, des causes, des jugements, des solennités. L'état extérieur a même un petit gouvernement et quelques rentes ; et cette institution, autorisée et protégée par le souverain, est la pépinière des hommes d'état qui dirigeront un jour les affaires publiques dans les mêmes emplois qu'ils n'exercent d'abord que par jeu.

Quelque forme qu'on donne à l'éducation publique, dont je n'entreprends pas ici le détail, il convient d'établir un collège de magistrats du premier rang qui en ait la suprême administration, et qui nomme, révoque et change à sa volonté tant les principaux et chefs des collèges,

Copyright Arvensa Editions

lesquels seront eux-mêmes, comme je l'ai déjà dit, des candidats pour les hautes magistratures, que les maîtres des exercices, dont on aura soin d'exciter aussi le zèle et la vigilance par des places plus élevées, qui leur seront ouvertes ou fermées selon la manière dont ils auront rempli celles-là. Comme c'est de ces établissements que dépend l'espoir de la république, la gloire et le sort de la nation, je les trouve, je l'avoue, d'une importance que je suis bien surpris qu'on n'ait songé à leur donner nulle part. Je suis affligé pour l'humanité que tant d'idées qui me paraissent bonnes et utiles se trouvent toujours, quoique très praticables, si loin de tout ce qui se fait.

Au reste, je ne fais ici qu'indiquer ; mais c'est assez pour ceux à qui je m'adresse. Ces idées mal développées montrent de loin les routes inconnues aux modernes par lesquelles les anciens menaient les hommes à cette vigueur d'âme, à ce zèle patriotique, à cette estime pour les qualités vraiment personnelles, sans égard à ce qui n'est qu'étranger à l'homme, qui sont parmi nous sans exemple, mais dont les levains dans les cœurs de tous les hommes n'attendent pour fermenter que d'être mis en action par des institutions convenables. Dirigez dans cet esprit l'éducation, les usages, les coutumes, les mœurs des Polonais, vous développerez en eux ce levain qui n'est pas encore éventé par des maximes corrompues, par des institutions usées, par une philosophie égoïste qui prêche et qui tue. La nation datera sa seconde naissance de la crise terrible dont elle sort ; et voyant ce qu'ont fait ses membres encore indisciplinés, elle attendra beaucoup et obtiendra davantage d'une institution bien pondérée : elle chérira, elle respectera des lois qui flatteront son noble orgueil, qui la rendront, qui la maintiendront heureuse et libre ; arrachant de son sein les passions qui les éludent, elle y nourrira celles qui les font aimer ; enfin se renouvelant pour ainsi dire elle-même, elle reprendra dans ce nouvel âge toute la vigueur d'une nation naissante. Mais sans ces précautions n'attendez rien de vos lois : quelque sages, quelque prévoyantes qu'elles puissent être, elles seront éludées et vaines ; et vous aurez corrigé quelques abus qui vous blessent, pour en introduire d'autres que vous n'aurez pas prévus. Voilà des préliminaires que j'ai crus indispensables. Jetons maintenant les yeux sur la constitution.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
CONSIDÉRATIONS SUR LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 5. – Vice radical.

Évitons, s'il se peut, de nous jeter dès les premiers pas dans des projets chimériques. Quelle entreprise, messieurs, vous occupe en ce moment ? celle de réformer le gouvernement de Pologne, c'est-à-dire, de donner à la constitution d'un grand royaume la consistance et la vigueur de celle d'une petite république. Avant de travailler à l'exécution de ce projet, il faudrait voir d'abord s'il est possible d'y réussir. Grandeur des nations, étendue des états ; première et principale source des malheurs du genre humain, et surtout des calamités sans nombre qui minent et détruisent les peuples policés. Presque tous les petits états, républiques et monarchies indifféremment, prospèrent par cela seul qu'ils sont petits, que tous les citoyens s'y connaissent mutuellement et s'entregardent, que les chefs peuvent voir par eux-mêmes le mal qui se fait, le bien qu'ils ont à faire, et que leurs ordres s'exécutent sous leurs yeux. Tous les grands peuples, écrasés par leurs propres masses, gémissent, ou comme vous dans l'anarchie, ou sous les oppresseurs subalternes qu'une gradation nécessaire force les rois de leur donner. Il n'y a que Dieu qui puisse gouverner le monde, et il faudrait des facultés plus qu'humaines pour gouverner de grandes nations. Il est étonnant, il est prodigieux que la vaste étendue de la Pologne n'ait pas déjà cent fois opéré la conversion du gouvernement en despotisme, abâtardi les âmes des Polonais, et corrompu la masse de la nation. C'est un exemple unique dans l'histoire qu'après des siècles un pareil état n'en soit encore qu'à l'anarchie. La lenteur de ce progrès est due à des avantages inséparables des inconvénients dont vous voulez vous délivrer. Ah ! je ne saurais trop le redire ; pensez-y bien avant de toucher à vos lois, et surtout à celles qui vous firent ce que vous êtes. La première réforme dont vous auriez besoin serait celle de votre étendue.

Copyright Arvensa Editions

Vos vastes provinces ne comporteront jamais la sévère administration des petites républiques. Commencez par resserrer vos limites si vous voulez réformer votre gouvernement. Peut-être vos voisins songent-ils à vous rendre ce service. Ce serait sans doute un grand mal pour les parties démembrées ; mais ce serait un grand bien pour le corps de la nation.

Que si ces retranchements n'ont pas lieu, je ne vois qu'un moyen qui pût y suppléer peut-être ; et, ce qui est heureux, ce moyen est déjà dans l'esprit de votre institution. Que la séparation des deux Pologne soit aussi marquée que celle de la Lituanie : ayez trois états réunis en un. Je voudrais, s'il était possible, que vous en eussiez autant que de palatinats. Formez dans chacun autant d'administrations particulières. Perfectionnez la forme des diétines, étendez leur autorité dans leurs palatinats respectifs ; mais marquez-en soigneusement les bornes, et faites que rien ne puisse rompre entre elles le lien de la commune législation, et de la subordination au corps de la république. En un mot, appliquez-vous à étendre et perfectionner le système des gouvernements fédéra tifs, le seul qui réunisse les avantages des grands et des petits états, et par là le seul qui puisse vous convenir. Si vous négligez ce conseil, je doute que jamais vous puissiez faire un bon ouvrage.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
CONSIDÉRATIONS SUR LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 6. – Question des trois ordres.

Je n'entends guère parler de gouvernement sans trouver qu'on remonte à des principes qui me paraissent faux ou louches. La république de Pologne, a-t-on souvent dit et répété, est composée de trois ordres ; l'ordre équestre, le sénat, et le roi. J'aimerais mieux dire que la nation polonaise est composée de trois ordres : les nobles, qui sont tout ; les bourgeois, qui ne sont rien ; et les paysans, qui sont moins que rien. Si l'on compte le sénat pour un ordre dans l'état, pourquoi ne compte-t-on pas aussi pour tel la chambre des nonces, qui n'est pas moins distincte, et qui n'a pas moins d'autorité ? Bien plus ; cette division, dans le sens même qu'on la donne, est évidemment incomplète ; car il y fallait ajouter les ministres qui ne sont ni rois, ni sénateurs, ni nonces, et qui, dans la plus grande indépendance, n'en sont pas moins dépositaires de tout le pouvoir exécutif. Comment me fera-t-on jamais comprendre que la partie, qui n'existe que par le tout, forme pourtant, par rapport au tout, un ordre indépendant de lui ? La pairie, en Angleterre, attendu qu'elle est héréditaire, forme, je l'avoue, un ordre existant par lui-même. Mais en Pologne, ôtez l'ordre équestre, il n'y a plus de sénat, puisque nul ne peut être sénateur s'il n'est premièrement noble polonais. De même il n'y a plus de roi, puisque c'est l'ordre équestre qui le nomme, et que le roi ne peut rien sans lui : mais ôtez le sénat et le roi, l'ordre équestre et par lui l'état et le souverain demeurent en leur entier ; et dès demain, s'il lui plaît, il aura un sénat et un roi comme auparavant.

Mais, pour n'être pas un ordre dans l'état, il ne s'ensuit pas que le sénat n'y soit rien ; et quand il n'aurait pas en corps le dépôt des lois, ses membres, indépendamment de l'autorité du corps, ne léseraient pas moins de la puissance législative, et ce serait leur ôter le droit qu'ils tiennent de

Copyright Arvensa Editions

leur naissance que de les empêcher d'y voter en pleine diète toutes les fois qu'il s'agit de faire ou de révoquer des lois ; mais ce n'est plus alors comme sénateurs qu'ils votent, c'est simplement comme citoyens. Sitôt que la puissance législative parle, tout rentre dans l'égalité ; toute autre autorité se tait devant elle ; sa voix est la voix de Dieu sur la terre. Le roi même, qui préside à la diète, n'a pas alors, je le soutiens, le droit d'y voter s'il n'est noble polonais.

On me dira sans doute ici que je prouve trop, et que si les sénateurs n'ont pas voix comme tels à la diète, ils ne doivent pas non plus l'avoir comme citoyens, puisque les membres de l'ordre équestre n'y votent pas par eux-mêmes, mais seulement par leurs représentants, au nombre desquels les sénateurs ne sont pas. Et pourquoi voteraient-ils comme particuliers dans la diète, puisque aucun autre noble, s'il n'est nonce, n'y peut voter ? Cette objection me paraît solide dans l'état présent des choses ; mais quand les changements projetés seront faits, elle ne le sera plus, parce qu'alors les sénateurs eux-mêmes seront des représentants perpétuels de la nation, mais qui ne pourront agir en matière de législation qu'avec le concours de leurs collègues.

Qu'on ne dise donc pas que le concours du roi, du sénat et de l'ordre équestre est nécessaire pour former une loi. Ce droit n'appartient qu'au seul ordre équestre, dont les sénateurs sont membres comme les nonces, mais où le sénat en corps n'entre pour rien. Telle est ou doit être en Pologne la loi de l'état : mais la loi de la nature, cette loi sainte, imprescriptible, qui parle au cœur de l'homme et à sa raison, ne permet pas qu'on resserre ainsi l'autorité législative, et que les lois obligent quiconque n'y a pas voté personnellement comme les nonces, ou du moins par ses représentants comme le corps de la noblesse. On ne viole point impunément cette loi sacrée ; et l'état de faiblesse où une si grande nation se trouve réduite, est l'ouvrage de cette barbarie féodale qui fait retrancher du corps de l'état sa partie la plus nombreuse, et quelquefois la plus saine.

À Dieu ne plaise que je croie avoir besoin de prouver ici ce qu'un peu de bon sens et d'entrailles suffisent pour faire sentir à tout le monde ! Et d'où la Pologne prétend-elle tirer la puissance et les forces qu'elle étouffe à plaisir dans son sein ? Nobles Polonais, soyez plus, soyez hommes : alors seulement vous serez heureux et libres ; mais ne vous flattez jamais de l'être tant que vous tiendrez vos frères dans les fers.

Copyright Arvensa Editions

Je sens la difficulté du projet d'affranchir vos peuples. Ce que je crains n'est pas seulement l'intérêt mal entendu, l'amour-propre et les préjugés des maîtres. Cet obstacle vaincu, je craindrais les vices et la lâcheté des serfs. La liberté est un aliment de bon suc, mais de forte digestion ; il faut des estomacs bien sains pour le supporter. Je ris de ces peuples avilis qui, se laissant ameuter par des ligueurs, osent parler de liberté sans même en avoir l'idée, et, le cœur plein de tous les vices des esclaves, s'imaginent que, pour être libres, il suffit d'être des mutins. Fière et sainte liberté ! si ces pauvres gens pouvaient te connaître, s'ils savaient à quel prix on t'acquiert et te conserve ; s'ils sentaient combien tes lois sont plus austères que n'est dur le joug des tyrans, leurs faibles âmes, esclaves de passions qu'il faudrait étouffer, te craindraient plus cent fois que la servitude ; ils te fuiraient avec effroi comme un fardeau prêt à les écraser.

Affranchir les peuples de Pologne est une grande et belle opération, mais hardie, périlleuse, et qu'il ne faut pas tenter inconsidérément. Parmi les précautions à prendre, il en est une indispensable et qui demande du temps ; c'est, avant toute chose, de rendre dignes de la liberté et capables de la supporter les serfs qu'on veut affranchir. J'exposerai ci-après un des moyens qu'on peut employer pour cela. Il serait téméraire à moi d'en garantir le succès, quoique je n'en doute pas. S'il est quelque meilleur moyen, qu'on le prenne. Mais, quel qu'il soit, songez que vos serfs sont des hommes comme vous, qu'ils ont en eux l'étoffe pour devenir tout ce que vous êtes : travaillez d'abord à la mettre en œuvre, et n'affranchissez leurs corps qu'après avoir affranchi leurs âmes. Sans ce préliminaire, comptez que votre opération réussira mal.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
CONSIDÉRATIONS SUR LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 7. – Moyens de maintenir la constitution.

La législation de Pologne a été faite successivement de pièces et de morceaux, comme toutes celles de l'Europe. À mesure qu'on voyait un abus, on faisait une loi pour y remédier. De cette loi naissaient d'autres abus qu'il fallait corriger encore. Cette manière d'opérer n'a point de fin, et mène au plus terrible de tous les abus, qui est d'énerver toutes les lois à force de les multiplier.

L'affaiblissement de la législation s'est fait en Pologne d'une manière bien particulière, et peut-être unique : c'est qu'elle a perdu sa force sans avoir été subjuguée par la puissance exécutive. En ce moment encore la puissance législative conserve toute son autorité ; elle est dans l'inaction, mais sans rien voir au-dessus d'elle. La diète est aussi souveraine qu'elle l'était lors de son établissement. Cependant elle est sans force ; rien ne la domine, mais rien ne lui obéit. Cet état est remarquable et mérite réflexion.

Qu'est-ce qui a conservé jusqu'ici l'autorité législative ? c'est la présence continuelle du législateur. C'est la fréquence des diètes, c'est le fréquent renouvellement des nonces, qui ont maintenu la république. L'Angleterre, qui jouit du premier de ces avantages, a perdu sa liberté pour avoir négligé l'autre. Le même parlement dure si longtemps, que la cour, qui s'épuiserait à l'acheter tous les ans, trouve son compte à l'acheter pour sept, et n'y manque pas. Première leçon pour vous.

Un second moyen par lequel la puissance législative s'est conservée en Pologne, est premièrement le partage de la puissance exécutive, qui a empêché ses dépositaires d'agir de concert pour l'opprimer, et en second lieu le passage fréquent de cette même puissance exécutive par différentes mains, ce qui a empêché tout système suivi d'usurpation. Chaque roi

Copyright Arvensa Editions

faisait, dans le cours de son règne, quelques pas vers la puissance arbitraire : mais l'élection de son successeur forçait celui-ci de rétrograder au lieu de poursuivre ; et les rois, au commencement de chaque règne, étaient contraints, par les *pacta contenta* y de partir tous du même point. De sorte que, malgré la pente habituelle vers le despotisme, il n'y avait aucun progrès réel.

Il en était de même des ministres et grands officiers. Tous, indépendants et du sénat et les uns des autres, avaient dans leurs départements respectifs une autorité sans bornes ; mais outre que ces places se balançaient mutuellement, en ne se perpétuant pas dans les mêmes familles, elles n'y portaient aucune force absolue ; et tout le pouvoir, même usurpé, retournait toujours à sa source. Il n'en eût pas été de même si toute la puissance exécutive eût été, soit dans un seul corps comme le sénat, soit dans une famille par l'hérédité de la couronne. Cette famille ou ce corps auraient probablement opprimé tôt ou tard la puissance législative, et par là mis les Polonais sous le joug que portent toutes les nations, et dont eux seuls sont encore exempts ; car je ne compte déjà plus la Suède[679]. Deuxième leçon.

Voilà l'avantage ; il est grand sans doute : mais voici l'inconvénient, qui n'est guère moindre. La puissance exécutive, partagée entre plusieurs individus, manque d'harmonie entre ses parties, et cause un tiraillement continuel incompatible avec le bon ordre. Chaque dépositaire d'une partie de cette puissance se met, en vertu de cette partie, à tous égards au-dessus des magistrats et des lois. Il reconnaît, à la vérité, l'autorité de la diète : mais ne reconnaissant que celle-là, quand la diète est dissoute il n'en reconnaît plus du tout ; il méprise les tribunaux et brave leurs jugements. Ce sont autant de petits despotes qui, sans usurper précisément l'autorité souveraine, ne laissent pas d'opprimer en détail les citoyens, et donnent l'exemple funeste et trop suivi de violer sans scrupule et sans crainte les droits et la liberté des particuliers.

Je crois que voilà la première et principale cause de l'anarchie qui règne dans l'état. Pour ôter cette cause, je ne vois qu'un moyen : ce n'est pas d'armer les tribunaux particuliers de la force publique contre ces petits tyrans ; car cette force, tantôt mal administrée, et tantôt surmontée par une force supérieure, pourrait exciter des troubles et des désordres capables d'aller par degrés jusqu'aux guerres civiles ; mais c'est d'armer de

Copyright Arvensa Editions

toute la force exécutive un corps respectable et permanent, tel que le sénat, capable, par sa consistance et par son autorité, de contenir dans leur devoir les magnats tentés de s'en écarter. Ce moyen me paraît efficace, et le serait certainement ; mais le danger en serait terrible et très difficile à éviter ; car, comme on peut voir dans le *Contrat social,* tout corps dépositaire de la puissance exécutive tend fortement et continuellement à subjuguer la puissance législative, et y parvient tôt ou tard.

Pour parer à cet inconvénient, on vous propose de partager le sénat en plusieurs conseils ou départements, présidés chacun par le ministre chargé de ce département ; lequel ministre, ainsi que les membres de chaque conseil, changerait au bout d'un temps fixé, et roulerait avec ceux des autres départements. Cette idée peut être bonne ; c'était celle de l'abbé de Saint-Pierre, et il l'a bien développée dans sa *Polysynodie*. La puissance exécutive, ainsi divisée et passagère, sera plus subordonnée à la législative, et les diverses parties de l'administration seront plus approfondies et mieux traitées séparément. Ne comptez pourtant pas trop sur ce moyen : si elles sont toujours séparées, elles manqueront de concert, et bientôt, se contrecarrant mutuellement, elles useront presque toutes leurs forces les unes contre les autres, jusqu'à ce qu'une d'entre elles ait pris l'ascendant et les domine toutes : ou bien si elles s'accordent et se concertent, elles ne feront réellement qu'un même corps et n'auront qu'un même esprit, comme les chambres d'un parlement ; et de toutes manières je tiens pour impossible que l'indépendance et l'équilibre se maintiennent si bien entre elles, qu'il n'en résulte pas toujours un centre ou foyer d'administration où toutes les forces particulières se réuniront toujours pour opprimer le souverain. Dans presque toutes nos républiques les conseils sont ainsi distribués en départements, qui, dans leur origine, étaient indépendants les uns des autres, et qui bientôt ont cessé de l'être.

L'invention de cette division par chambres ou départements est moderne. Les anciens, qui savaient mieux que nous comment se maintient la liberté, ne connurent point cet expédient. Le sénat de Rome gouvernait la moitié du monde connu, et n'avait pas même l'idée de ces partages. Ce sénat cependant ne parvint jamais à opprimer la puissance législative, quoique les sénateurs fussent à vie : mais les lois avaient des censeurs, le peuple avait des tribuns, et le sénat n'élisait pas les consuls.

Pour que l'administration soit forte, bonne, et marche bien à son but, toute la puissance exécutive doit être dans les mêmes mains : mais il ne

Copyright Arvensa Editions

suffit pas que ces mains changent, il faut qu'elles n'agissent, s'il est possible, que sous les yeux du législateur, et que ce soit lui qui les guide. Voilà le vrai secret pour qu'elles n'usurpent pas son autorité.

Tant que les états s'assembleront et que les nonces changeront fréquemment, il sera difficile que le sénat ou le roi oppriment ou usurpent l'autorité législative. Il est remarquable que jusqu'ici les rois n'aient pas tenté de rendre les diètes plus rares, quoiqu'ils ne fussent pas forcés, comme ceux d'Angleterre, à les assembler fréquemment sous peine de manquer d'argent. Il faut ou que les choses se soient toujours trouvées dans un état de crise qui ait rendu l'autorité royale insuffisante pour y pourvoir, ou que les rois se soient assurés, par leurs brigues dans les diétines, d'avoir toujours la pluralité des nonces à leur disposition, ou qu'à la faveur du *liberum veto* ils aient été sûrs d'arrêter toujours les délibérations qui pouvaient leur déplaire et de dissoudre les diètes à leur volonté. Quand tous ces motifs ne subsisteront plus, on doit s'attendre que le roi, ou le sénat, ou tous les deux ensemble, feront de grands efforts pour se délivrer des diètes et les rendre aussi rares qu'il se pourra. Voilà ce qu'il faut surtout prévenir et empêcher. Le moyen proposé est le seul ; il est simple et ne peut manquer d'être efficace. Il est bien singulier qu'avant le *Contrat social*, où je le donne[680], personne ne s'en fût avisé.

Un des plus grands inconvénients des grands états, celui de tous qui y rend la liberté le plus difficile à conserver, est que la puissance législative ne peut s'y montrer elle-même, et ne peut agir que par députation. Cela a son mal et son bien, mais le mal l'emporte. Le législateur en corps est impossible à corrompre, mais facile à tromper. Ses représentants sont difficilement trompés, mais aisément corrompus, et il arrive rarement qu'ils ne le soient pas. Vous avez sous les yeux l'exemple du parlement d'Angleterre, et par le *liberum veto* celui de votre propre nation. Or on peut éclairer celui qui s'abuse, mais comment retenir celui qui se vend ? Sans être instruit des affaires de Pologne, je parierais tout au monde qu'il y a plus de lumières dans la diète et plus de vertu dans les diétines.

Je vois deux moyens de prévenir ce mal terrible de la corruption, qui de l'organe de la liberté fait l'instrument de la servitude.

Le premier est, comme j'ai déjà dit, la fréquence des diètes, qui, changeant souvent les représentants, rend leur séduction plus coûteuse et plus difficile. Sur ce point votre constitution vaut mieux que celle de la

Copyright Arvensa Editions

Grande-Bretagne ; et quand on aura ôté ou modifié le *liberum veto*, je n'y vois aucun autre changement à faire, si ce n'est d'ajouter quelques difficultés à l'envoi des mêmes nonces à deux diètes consécutives, et d'empêcher qu'ils ne soient élus un grand nombre de fois. Je reviendrai ci-après sur cet article.

Le second moyen est d'assujettir les représentants à suivre exactement leurs instructions, et à rendre un compte sévère à leurs constituants de leur conduite à la diète. Là-dessus je ne puis qu'admirer la négligence, l'incurie, et j'ose dire la stupidité de la nation anglaise, qui, après avoir armé ses députés de la suprême puissance, n'y ajoute aucun frein pour régler l'usage qu'ils en pourront faire pendant sept ans entiers que dure leur commission.

Je vois que les Polonais ne sentent pas assez l'importance de leurs diétines, ni tout ce qu'ils leur doivent, ni tout ce qu'ils peuvent en obtenir en étendant leur autorité et leur donnant une forme plus régulière. Pour moi, je suis convaincu que si les confédérations ont sauvé la patrie, ce sont les diétines qui l'ont conservée ; et que c'est là qu'est le vrai palladium de la liberté.

Les instructions des nonces doivent être dressées avec grand soin, tant sur les articles annoncés dans les universaux [681], que sur les autres besoins présents de l'état ou de la province, et cela par une commission présidée, si l'on veut, par le maréchal de la diétine, mais composée au reste de membres choisis à la pluralité des voix ; et la noblesse ne doit point se séparer que ces instructions n'aient été lues, discutées et consenties en pleine assemblée. Outre l'original de ces instructions, remis aux nonces avec leurs pouvoirs, il en doit rester un double signé d'eux dans les registres de la diétine. C'est sur ces instructions qu'ils doivent, à leur retour, rendre compte de leur conduite aux diétines de relation qu'il faut absolument rétablir, et c'est sur ce compte rendu qu'ils doivent être ou exclus de toute autre nonciature subséquente, ou déclarés derechef admissibles, quand ils auront suivi leurs instructions à la satisfaction de leurs constituants. Cet examen est de la dernière importance ; on n'y saurait donner trop d'attention ni en marquer l'effet avec trop de soin. Il faut qu'à chaque mot que le nonce dit à la diète, à chaque démarche qu'il fait, il se voie d'avance sous les yeux de ses constituants, et qu'il sente l'influence qu'aura leur jugement, tant sur ses projets d'avancement, que

Copyright Arvensa Editions

sur l'estime de ses compatriotes, indispensable pour leur exécution ; car enfin ce n'est pas pour y dire leur sentiment particulier, mais pour y déclarer les volontés de la nation, qu'elle envoie des nonces à la diète. Ce frein est absolument nécessaire pour les contenir dans leur devoir et prévenir toute corruption, de quelque part qu'elle vienne. Quoi qu'on en puisse dire, je ne vois aucun inconvénient à cette gêne, puisque la chambre des nonces, n'ayant ou ne devant avoir aucune part au détail de l'administration, ne peut jamais avoir à traiter aucune matière imprévue : d'ailleurs, pourvu qu'un nonce ne fasse rien de contraire à l'expresse volonté de ses constituants, ils ne lui feraient pas un crime d'avoir opiné en bon citoyen sur une matière qu'ils n'auraient pas prévue, et sur laquelle ils n'auraient rien déterminé. J'ajoute enfin que, quand il y aurait en effet quelque inconvénient à tenir ainsi les nonces asservis à leurs instructions, il n'y aurait point encore à balancer vis-à-vis l'avantage immense que la loi ne soit jamais que l'expression réelle des volontés de la nation.

Mais aussi, ces précautions prises, il ne doit jamais y avoir conflit de juridiction entre la diète et les diétines ; et quand une loi a été portée en pleine diète, je n'accorde pas même à celles-ci droit de protestation. Qu'elles punissent leurs nonces, que, s'il le faut, elles leur fassent même couper la tête quand ils ont prévariqué : mais qu'elles obéissent pleinement, toujours, sans exception, sans protestation ; qu'elles portent, comme il est juste, la peine de leur mauvais choix ; sauf à faire à la prochaine diète, si elles le jugent à propos, des représentations aussi vives qu'il leur plaira.

Les diètes, étant fréquentes, ont moins besoin d'être longues, et six semaines de durée me paraissent bien suffisantes pour les besoins ordinaires de l'état. Mais il est contradictoire que l'autorité souveraine se donne des entraves à elle-même, surtout quand elle est immédiatement entre les mains de la nation. Que cette durée des diètes ordinaires continue d'être fixée à six semaines, à la bonne heure : mais il dépendra toujours de l'assemblée de prolonger ce terme par une délibération expresse lorsque les affaires le demanderont. Car enfin, si la diète, qui, par sa nature, est au-dessus de la loi, dit, *Je veux rester*, qui est-ce qui lui dira, *Je ne veux pas que tu restes* ? Il n'y a que le seul cas qu'une diète voulût durer plus de deux ans, qu'elle ne le pourrait pas ; ses pouvoirs alois finiraient et ceux d'une autre diète commenceraient avec la troisième année. La diète, qui peut tout, peut sans contredit prescrire un plus long

Copyright Arvensa Editions

intervalle entre les diètes : mais cette nouvelle loi ne pourrait regarder que les diètes subséquentes, et celle qui la porte n'en peut profiter. Les principes dont ces règles se déduisent sont établis dans le *Contrat social*.

À l'égard des diètes extraordinaires, le bon ordre exige en effet qu'elles soient rares, et convoquées uniquement pour d'urgentes nécessités. Quand le roi les juge telles, il doit, je l'avoue, en être cru : mais ces nécessités pourraient exister et qu'il n'en convînt pas ; faut-il alors que le sénat en juge ? Dans un état libre on doit prévoir tout ce qui peut attaquer la liberté. Si les confédérations restent, elles peuvent en certains cas suppléer les diètes extraordinaires : mais si vous abolissez les confédérations, il faut un règlement pour ces diètes nécessairement.

Il me paraît impossible que la loi puisse fixer raisonnablement la durée des diètes extraordinaires, puisqu'elle dépend absolument de la nature des affaires qui les font convoquer. Pour l'ordinaire la célérité y est nécessaire ; mais cette célérité étant relative aux matières à traiter qui ne sont pas dans l'ordre des affaires courantes, on ne peut rien statuer là-dessus d'avance, et l'on pourrait se trouver en tel état qu'il importerait que la diète restât assemblée jusqu'à ce que cet état eut changé, ou que le temps des diètes ordinaires lit tomber les pouvoirs de celle-là.

Pour ménager le temps, si précieux dans les diètes, il faudrait tâcher d'ôter de ces assemblées les vaines discussions qui ne servent qu'à le faire perdre. Sans doute il y faut non seulement de la règle et de Tordre, mais du cérémonial et de la majesté. Je voudrais même qu'on donnât un soin particulier à cet article, et qu'on sentît, par exemple, la barbarie et l'horrible indécence de voir l'appareil des armes profaner le sanctuaire des lois. Polonais, êtes-vous plus guerriers que n'étaient les Romains ? et jamais, dans les plus grands troubles de leur république, l'aspect d'un glaive ne souilla les comices ni le sénat. Mais je voudrais aussi qu'en s'attachant aux choses importantes et nécessaires on évitât tout ce qui peut se faire ailleurs également bien. Le *rugi*, par exemple, c'est-à-dire l'examen de la légitimité des nonces, est un temps perdu dans la diète, non que cet examen ne soit en lui-même une chose importante, mais parce qu'il peut se faire aussi bien et mieux dans le lieu même où ils ont été élus, où ils sont le plus connus, et où ils ont tous leurs concurrents. C'est dans leur palatinat même, c'est dans la diétine qui les députe, que la validité de leur élection peut être mieux constatée et en moins de temps, comme cela se pratique pour les commissaires de Radom et les députés au tribunal.

Copyright Arvensa Editions

Cela fait, la diète doit les admettre sans discussion sur le *laudum* dont ils sont porteurs, et cela non seulement pour prévenir les obstacles qui peuvent retarder l'élection du maréchal[682], mais surtout les intrigues par lesquelles le sénat ou le roi pourraient gêner les élections et chicaner les sujets qui leur seraient désagréables. Ce qui vient de se passer à Londres est une leçon pour les Polonais. Je sais bien que ce Wilkes n'est qu'un brouillon ; mais par l'exemple de sa réjection la planche est faite, et désormais on n'admettra plus dans la chambre des communes que des sujets qui conviennent à la cour.

IL faudrait commencer par donner plus d'attention au choix des membres qui ont voix dans les diétines. On discernerait par-là plus aisément ceux qui sont éligibles pour la nonciature. Le livre d'or de Venise est un modèle à suivre à cause des facilités qu'il donne. Il serait commode et très aisé de tenir dans chaque grod un registre exact de tous les nobles qui auraient, aux conditions requises, entrée et voix aux diétines ; on les inscrirait dans le registre de leur district à mesure qu'ils atteindraient l'âge requis par les lois ; et l'on raierait ceux qui devraient en être exclus dès qu'ils tomberaient dans ce cas, en marquant la raison de leur exclusion. Par ces registres, auxquels il faudrait donner une forme bien authentique, on distinguerait aisément, tant les membres légitimes des diétines, que les sujets éligibles pour la nonciature ; et la longueur des discussions serait fort abrégée sur cet article.

Une meilleure police dans les diètes et diétines serait assurément une chose fort utile ; mais, je ne le redirai jamais trop, il ne faut pas vouloir à la fois deux choses contradictoires. La police est bonne, mais la liberté vaut mieux ; et plus vous générez la liberté par des formes, plus ces formes fourniront de moyens à l'usurpation. Tous ceux dont vous userez pour empêcher la licence dans l'ordre législatif, quoique bons en eux-mêmes, seront tôt ou tard employés pour l'opprimer. C'est un grand mal que les longues et vaines harangues qui font perdre un temps si précieux, mais c'en est un bien plus grand qu'un bon citoyen n'ose parler quand il a des choses utiles à dire. Dès qu'il n'y aura dans les diètes que certaines bouches qui s'ouvrent, et qu'il leur sera défendu de tout dire, elles ne diront bientôt plus que ce qui peut plaire aux puissants.

Après les changements indispensables dans la nomination des emplois et dans la distribution des grâces, il y aura vraisemblablement et moins de

Copyright Arvensa Editions

vaines harangues, et moins de flagorneries adressées au roi sous cette forme. On pourrait cependant, pour élaguer un peu les tortillages et les amphigouris, obliger tout harangueur à énoncer au commencement de son discours la proposition qu'il veut faire, et, après avoir déduit ses raisons, de donner ses conclusions sommaires, comme font les gens du roi dans les tribunaux. Si cela n'abrégeait pas les discours, cela contiendrait du moins ceux qui ne veulent parler que pour ne rien dire, et faire consumer le temps à ne rien faire.

Je ne sais pas bien quelle est la forme établie dans les diètes pour donner la sanction aux lois ; mais je sais que, pour des raisons dites ci-devant, cette forme ne doit pas être la même que dans le parlement de la Grande-Bretagne ; que le sénat de Pologne doit avoir l'autorité d'administration, non de législation ; que, dans toute cause législative, les sénateurs doivent voter seulement comme membres de la diète, non comme membres du sénat, et que les voix doivent être comptées par tête également dans les deux chambres. Peut-être l'usage du *liberum veto* a-t-il empêché de faire cette distinction, mais elle sera très nécessaire quand le *liberum veto* sera ôté ; et cela, d'autant plus que ce sera un avantage immense de moins dans la chambre des nonces, car je ne suppose pas que les sénateurs, bien moins les ministres, aient jamais eu part à ce droit. Le *veto* des nonces polonais représente celui des tribuns du peuple à Rome : or ils n'exerçaient pas ce droit comme citoyens, mais comme représentants du peuple romain. La perte du *liberum veto* n'est donc que pour la chambre des nonces, et le corps du sénat, n'y perdant rien, y gagne par conséquent.

Ceci posé, je vois un défaut à corriger dans la diète ; c'est que, le nombre des sénateurs égalant presque celui des nonces, le sénat a une trop grande influence dans les délibérations, et peut aisément, par son crédit dans l'ordre équestre, gagner le petit nombre, de voix dont il a besoin pour être toujours prépondérant.

Je dis que c'est un défaut, parce que le sénat, étant un corps particulier dans l'état, a nécessairement des intérêts de corps différents de ceux de la nation, et qui même, à certains égards, y peuvent être contraires. Or la loi, qui n'est que l'expression de la volonté générale, est bien le résultat de tous les intérêts particuliers combinés et balancés par leur multitude ; mais les intérêts de corps, faisant un poids trop considérable, rompraient l'équilibre, et ne doivent pas y entrer collectivement. Chaque individu doit

Copyright Arvensa Editions

avoir sa voix ; nul corps, quel qu'il soit, n'en doit avoir une. Or si le sénat avait trop de poids dans la diète, non seulement il y porterait son intérêt, mais il le rendrait prépondérant.

Un remède naturel à ce défaut se présente de lui-même ; c'est d'augmenter le nombre des nonces ; mais je craindrais que cela ne fît trop de mouvement dans l'état et n'approchât trop du tumulte démocratique. S'il fallait absolument changer la proportion, au lieu d'augmenter le nombre des nonces, j'aimerais mieux diminuer le nombre des sénateurs. Et, dans le fond, je ne vois pas trop pour quoi, y ayant déjà un palatin à la tête de chaque province, il y faut encore de grands castellans. Mais ne perdons jamais de vue l'importante maxime de ne rien changer sans nécessité, ni pour retrancher ni pour ajouter.

Il vaut mieux, à mon avis, avoir un conseil moins nombreux, et laisser plus de liberté à ceux qui le composent, que d'en augmenter le nombre et de gêner la liberté dans les délibérations, comme on est toujours forcé de faire quand ce nombre devient trop grand : à quoi j'ajouterai, s'il est permis de prévoir le bien ainsi que le mal, qu'il faut éviter de rendre la diète aussi nombreuse qu'elle peut l'être, pour ne pas s'ôter le moyen d'y admettre un jour, sans confusion, de nouveaux députés, si jamais on en vient à l'ennoblissement des villes et à l'affranchissement des serfs, comme il est à désirer pour la force et le bonheur de la nation.

Cherchons donc un moyen de remédier à ce défaut, d'une autre manière et avec le moins de changement qu'il se pourra.

Tous les sénateurs sont nommés par le roi, et conséquemment sont ses créatures : de plus, ils sont à vie, et, à ce titre, ils forment un corps indépendant et du roi et de l'ordre équestre, qui, comme je l'ai dit, a son intérêt à part et doit tendre à l'usurpation. Et l'on ne doit pas ici m'accuser de contradiction parce que j'admets le sénat comme un corps distinct dans la république, quoique je ne l'admette pas comme un ordre composant de la république ; car cela est fort différent.

Premièrement, il faut ôter au roi la nomination du sénat, non pas tant à cause du pouvoir qu'il conserve par-là sur les sénateurs, et qui peut n'être pas grand, que par celui qu'il a sur tous ceux qui aspirent à l'être, et par eux sur le corps entier de la nation. Outre l'effet de ce changement dans la constitution, il en résultera l'avantage inestimable d'amortir, parmi la noblesse, l'esprit courtisan, et d'y substituer l'esprit patriotique. Je ne vois aucun inconvénient que les sénateurs soient nommés par la diète, et j'y

Copyright Arvensa Editions

vois de grands biens, trop clairs pour avoir besoin d'être détaillés. Cette nomination peut se faire tout d'un coup dans la diète, ou premièrement dans les diétines, par la présentation d'un certain nombre de sujets pour chaque place vacante dans leurs palatinats respectifs. Entre ces élus la diète ferait son choix, ou bien elle en élirait un moindre nombre, parmi lesquels on pourrait laisser encore au roi le droit de choisir. Mais, pour aller tout d'un coup au plus simple, pourquoi chaque palatin ne serait-il pas élu définitivement dans la diétine de sa province ? quel inconvénient a-t-on vu naître de cette élection pour les palatins de Poloczk, de Witepsk, et pour le staroste de Samogitie ? et quel mal y aurait-il que le privilège de ces trois provinces devînt un droit commun pour toutes ? Ne perdons pas de vue l'importance dont il est pour la Pologne de tourner sa constitution vers la forme fédérative, pour écarter, autant qu'il est possible, les maux attachés à la grandeur ou plutôt à l'étendue de l'état.

En second lieu, si vous faites que les sénateurs ne soient plus à vie, vous affaiblirez considérablement l'intérêt de corps qui tend à l'usurpation. Mais cette opération a ses difficultés : premièrement, parce qu'il est dur à des hommes accoutumés à manier les affaires publiques de se voir réduits tout d'un coup à l'état privé sans avoir démérité ; secondement, parce que les places de sénateurs sont unies à des titres de palatins et de castellans, et à l'autorité locale qui y est attachée, et qu'il résulterait du désordre et des mécontentements du passage perpétuel de ces titres et de cette autorité d'un individu à un autre. Enfin cette amovibilité ne peut pas s'étendre aux évêques, et ne doit peut-être pas s'étendre aux ministres, dont les places, exigeant des talents particuliers, ne sont pas toujours faciles à bien remplir. Si les évêques seuls étaient à vie, l'autorité du clergé, déjà trop grande, augmenterait considérablement ; et il est important que cette autorité soit balancée par des sénateurs qui soient à vie, ainsi que les évêques, et qui ne craignent pas plus qu'eux d'être déplacés.

Voici ce que j'imaginerais pour remédier à ces divers inconvénients. Je voudrais que les places de sénateurs du premier rang continuassent d'être à vie. Cela ferait, en y comprenant, outre les évêques et les palatins, tous les castellans du premier rang, quatre-vingt-neuf sénateurs inamovibles.

Quant aux castellans du second rang, je les voudrais tous à temps, soit pour deux ans, en faisant à chaque diète une nouvelle élection, soit pour plus longtemps s'il était jugé à propos ; mais toujours sortant de place à chaque terme, sauf à élire de nouveau ceux que la diète voudrait

Copyright Arvensa Editions

continuer, ce que je permettrais un certain nombre de fois seulement, selon le projet qu'on trouvera ci-après.

L'obstacle des titres serait faible, parce que ces titres, ne donnant presque d'autre fonction que de siéger au sénat, pourraient être supprimés sans inconvénient, et qu'au lieu du titre de castellans à bancs, ils pourraient porter simplement celui de sénateurs députés. Comme, par la réforme, le sénat, revêtu de la puissance exécutive, serait perpétuellement assemblé dans un certain nombre de ses membres, un nombre proportionné de sénateurs députés seraient de même tenus d'y assister toujours à tour de rôle. Mais il ne s'agit pas ici de ces sortes de détails.

Par ce changement à peine sensible, ces castellans ou sénateurs députés deviendraient réellement autant de représentants de la diète, qui feraient contrepoids au corps du sénat, et renforceraient l'ordre équestre dans les assemblées de la nation ; en sorte que les sénateurs à vie, quoique devenus plus puissants, tant par l'abolition du *veto* que par la diminution de la puissance royale et de celle des ministres fondue en partie dans leur corps, n'y pourraient pourtant faire dominer l'esprit de ce corps ; et le sénat, ainsi mi-parti de membres à temps et de membres à vie, serait aussi bien constitué qu'il est possible pour faire un pouvoir intermédiaire entre la chambre des nonces et le roi, avant à la fois assez de consistance pour régler l'administration, et assez de dépendance pour être soumis aux lois. Cette opération me paraît bonne, parce qu'elle est simple, et cependant d'un grand effet.

On propose, pour modérer les abus du *veto*, de ne plus compter les voix par tête de nonce, mais de les compter par palatinats. On ne saurait trop réfléchir sur ce changement avant que de l'adopter, quoiqu'il ait ses avantages et qu'il soit favorable à la forme fédérative. Les voix prises par masse et collectivement vont toujours moins directement à l'intérêt commun que prises ségrégativement par individu. Il arrivera très souvent que parmi les nonces d'un palatinat un d'entre eux, dans leurs délibérations particulières, prendra l'ascendant sur les autres, et déterminera pour son avis la pluralité, qu'il n'aurait pas si chaque voix demeurait indépendante. Ainsi les corrupteurs auront moins à faire et sauront mieux à qui s'adresser. De plus, il vaut mieux que chaque nonce ait à répondre pour lui seul à sa diétine, afin que nul ne s'excuse sur les autres, que l'innocent et le coupable ne soient pas confondus, et que la justice distributive soit mieux observée. Il se présente bien des raisons

Copyright Arvensa Editions

contre cette forme, qui relâcherait beaucoup le lien commun, et pourrait, à chaque diète, exposer l'état à se diviser. En rendant les nonces plus dépendants de leurs instructions et de leurs constituants, on gagne à peu près le même avantage sans aucun inconvénient. Ceci suppose, il est vrai, que les suffrages ne se donnent point par scrutin, mais à haute voix, afin que la conduite et l'opinion de chaque nonce à la diète soient connues, et qu'il en réponde en son propre et privé nom. Mais cette matière des suffrages étant une de celles que j'ai discutées avec le plus de soin dans le *Contrat social*[683], il est superflu de me répéter ici.

Quant aux élections, on trouvera peut-être d'abord quelque embarras à nommer à la fois dans chaque diète tant de sénateurs députés, et en général aux élections d'un grand nombre sur un plus grand nombre qui reviendront quelquefois dans le projet que j'ai à proposer ; mais, en recourant pour cet article au scrutin, l'on ôterait aisément cet embarras au moyen de cartons imprimés et numérotés qu’on distribuerait aux électeurs la veille de l'élection, et qui contiendraient les noms de tous les candidats entre lesquels cette élection doit être faite. Le lendemain les électeurs viendraient à la file rapporter dans une corbeille tous leurs cartons, après avoir marqué, chacun dans le sien, ceux qu'il élit ou ceux qu'il exclut, selon l'avis qui serait en tête des cartons. Le déchiffrement de ces mêmes cartons se ferait tout de suite, en présence de l'assemblée, par le secrétaire de la diète, assisté de deux autres secrétaires *ad actum* nommés sur-le-champ par le maréchal dans le nombre des nonces présents. Par cette méthode, l'opération deviendrait si courte et si simple, que, sans dispute et sans bruit, tout le sénat se remplirait aisément dans une séance. Il est vrai qu'il faudrait encore une règle pour déterminer la liste des candidats ; mais cet article aura sa place et ne sera pas oublié.

Reste à parler du roi, qui préside à la diète, et qui doit être, par sa place, le suprême administrateur des lois.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
CONSIDÉRATIONS SUR LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 8. – Du roi.

C'est un grand mal que le chef d'une nation soit l'ennemi né de la liberté, dont il devrait être le défenseur. Ce mal, à mon avis, n'est pas tellement inhérent à cette place qu'on ne put l'en détacher, ou du moins l'amoindrir considérablement. Il n'y a point de tentation sans espoir. Rendez l'usurpation impossible à vos rois, vous leur en ôterez la fantaisie ; et ils mettront, à vous bien gouverner et à vous défendre, tous les efforts qu'ils font maintenant pour vous asservir. Les instituteurs de la Pologne, comme l'a remarqué M. le comte de Wielhorsld, ont bien songé à ôter aux rois les moyens de nuire, mais non pas celui de corrompre ; et les grâces dont ils sont les distributeurs leur donnent abondamment ce moyen. La difficulté est qu'en leur ôtant cette distribution l'on paraît leur tout ôter : c'est pourtant ce qu'il ne faut pas faire ; car autant vaudrait n'avoir point de roi ; et je crois impossible à un aussi grand état que la Pologne de s'en passer, c'est-à-dire d'un chef suprême qui soit à vie. Or, à moins que le chef d'une nation ne soit tout-à-fait nul, et par conséquent inutile, il faut bien qu'il puisse faire quelque chose ; et si peu qu'il fasse, il faut nécessairement que ce soit du bien ou du mal.

Maintenant tout le sénat est à la nomination du roi : c'est trop. S'il n'a aucune part à cette nomination, ce n'est pas assez. Quoique la pairie en Angleterre soit aussi à la nomination du roi, elle en est bien moins dépendante, parce que cette pairie une fois donnée est héréditaire ; au lieu que les évêchés, palatinats, et castellanies, n'étant qu'à vie, retournent, à la mort de chaque titulaire, à la nomination du roi.

J'ai dit comment il me paraît que cette nomination devrait se faire ; savoir, les palatins et grands castellans, à vie et par leurs diétines respectives ; les castellans du second rang, à temps et par la diète. À l'égard

Copyright Arvensa Editions

des évêques, il me paraît difficile, à moins qu'on ne les fasse élire par leurs chapitres, d'en ôter la nomination au roi : et je crois qu'on peut la lui laisser, excepté toutefois celle de l'archevêque de Gnesne[684], qui appartient naturellement à la diète ; à moins qu'on n'en sépare la primatie, dont elle seule doit disposer. Quant aux ministres, surtout les grands généraux et grands trésoriers, quoique leur puissance, qui fait contrepoids à celle du roi, doive être diminuée en proportion de la sienne, il ne me paraît pas prudent de laisser au roi le droit de remplir ces places par ses créatures, et je voudrais au moins qu'il n'eût que le choix sur un petit nombre de sujets présentés par la diète. Je conviens que, ne pouvant plus ôter ces places après les avoir données, il ne peut plus compter absolument sur ceux qui les remplissent : mais c'est assez du pouvoir qu'elles lui donnent sur les aspirants, sinon pour le mettre en état de changer la face du gouvernement, du moins pour lui en laisser l'espérance ; et c'est surtout cette espérance qu'il importe de lui ôter à tout prix.

Pour le grand chancelier, il doit, ce me semble, être de nomination royale. Les rois sont les juges nés de leurs peuples ; c'est pour cette fonction, quoiqu'ils l'aient tous abandonnée, qu'ils ont été établis : elle ne peut leur être ôtée ; et quand ils ne veulent pas la remplir eux-mêmes, la nomination de leurs substituts en cette partie est de leur droit, parce que c'est toujours à eux de répondre des jugements qui se rendent en leur nom. La nation peut, il est vrai, leur donner des assesseurs, et le doit lorsqu'ils ne jugent pas eux-mêmes : ainsi le tribunal de la couronne, où préside, non le roi, mais le grand chancelier, est sous l'inspection de la nation, et c'est avec raison que les diétines en nomment les autres membres. Si le roi jugeait en personne, j'estime qu'il aurait le droit* de juger seul. En tout état de cause son intérêt serait toujours d'être juste, et jamais des jugements iniques ne furent une bonne voie pour parvenir à l'usurpation.

À l'égard des autres dignités, tant de la couronne que des palatinats, qui ne sont que des titres honorifiques et donnent plus d'éclat que de crédit, on ne peut mieux faire que de lui en laisser la pleine disposition : qu'il puisse honorer le mérite et flatter la vanité, mais qu'il ne puisse conférer la puissance.

La majesté du trône doit être entretenue avec splendeur ; mais il importe que de toute la dépense nécessaire à cet effet on en laisse faire au

Copyright Arvensa Editions

roi le moins qu'il est possible. Il serait à désirer que tous les officiers du roi fussent aux gages de la république, et non pas aux siens, et qu'on réduisît en même rapport tous les revenus royaux, afin de diminuer autant qu'il se peut le maniement des deniers par les mains du roi.

On a proposé de rendre la couronne héréditaire. Assurez-vous qu'au moment que cette loi sera portée, la Pologne peut dire adieu pour jamais à sa liberté. On pense y pourvoir suffisamment en bornant la puissance royale. On ne voit pas que ces bornes posées par les lois seront franchies à trait de temps par des usurpations graduelles, et qu'un système adopté et suivi sans interruption par une famille royale, doit l'emporter à la longue sur une législation qui, par sa nature, tend sans cesse au relâchement. Si le roi ne peut corrompre les grands par des grâces, il peut toujours les corrompre par des promesses dont ses successeurs sont garants ; et comme les plans formés par la famille royale se perpétuent avec elle, on prendra bien plus de confiance en ses engagements, et l'on comptera bien plus sur leur accomplissement, que quand la couronne élective montre la fin des projets du monarque avec celle de sa vie. La Pologne est libre, parce que chaque règne est précédé d'un intervalle où la nation, rentrée dans tous ses droits et reprenant une vigueur nouvelle, coupe le progrès des abus et des usurpations, où la législation se remonte et reprend son premier ressort. Que deviendront les *pacta conventa*, l'égide de la Pologne, quand une famille établie sur le trône à perpétuité le remplira sans intervalle, et ne laissera à la nation, entre la mort du père et le couronnement du fils, qu'une vaine ombre de liberté sans effet, qu'anéantira bientôt la simagrée du serment fait par tous les rois à leur sacre, et par tous oublié pour jamais l'instant d'après ? Vous avez vu le Danemark, vous voyez l'Angleterre, et vous allez voir la Suède : profitez de ces exemples pour apprendre une fois pour toutes que, quelques précautions qu'on puisse entasser, hérédité dans le trône et liberté dans la nation seront à jamais des choses incompatibles.

Les Polonais ont toujours eu du penchant à transmettre la couronne du père au fils, ou au plus proche par voie d'héritage, quoique toujours par droit d'élection. Cette inclination, s'ils continuent à la suivre, les mènera tôt ou tard au malheur de rendre la couronne héréditaire ; et il ne faut pas qu'ils espèrent lutter aussi longtemps de cette manière contre la puissance royale, que les membres de l'empire germanique ont lutté contre celle de l'empereur, parce que la Pologne n'a point en elle-même de contrepoids

Copyright Arvensa Editions

suffisant pour maintenir un roi héréditaire dans la subordination légale. Malgré la puissance de plusieurs membres de l'empire, sans l'élection accidentelle de Charles VII[685] les capitulations impériales ne seraient déjà plus qu'un vain formulaire, comme elles l'étaient au commencement de ce siècle ; et les *pacta conventa* deviendront bien plus vains encore quand la famille royale aura eu le temps de s'affermir et de mettre toutes les autres au-dessous d'elle. Pour dire en un mot mon sentiment sur cet article, je pense qu'une couronne élective, avec le plus absolu pouvoir, vaudrait encore mieux pour la Pologne qu'une couronne héréditaire avec un pouvoir presque nul.

Au lieu de cette fatale loi qui rendrait la couronne héréditaire, j'en proposerais une bien contraire, qui, si elle était admise, maintiendrait la liberté de la Pologne ; ce serait d'ordonner, par une loi fondamentale, que jamais la couronne ne passerait du père au fils, et que tout fils d'un roi de Pologne serait pour toujours exclus du trône. Je dis que je proposerais cette loi si elle était nécessaire : mais, occupé d'un projet qui ferait le même effet sans elle, je renvoie à sa place l'explication de ce projet ; et supposant que par son effet les fils seront exclus du trône de leur père, au moins immédiatement, je crois voir que la liberté bien assurée ne sera pas le seul avantage qui résultera de cette exclusion. Il en naîtra un autre encore très considérable ; c'est, en ôtant tout espoir aux rois d'usurper et transmettre à leurs enfants un pouvoir arbitraire, de porter toute leur activité vers la gloire et la prospérité de l'état ; la seule voie qui reste ouverte à leur ambition. C'est ainsi que le chef de la nation en deviendra, non plus l'ennemi né, mais le premier citoyen ; c'est ainsi qu'il fera sa grande affaire d'illustrer son règne par des établissements utiles qui le rendent cher à son peuple, respectable à ses voisins, qui fassent bénir après lui sa mémoire ; et c'est ainsi que, hors les moyens de nuire et de séduire qu'il ne faut jamais lui laisser, il conviendra d'augmenter sa puissance en tout ce qui peut concourir au bien public. Il aura peu de force immédiate et directe pour agir par lui-même ; mais il aura beaucoup d'autorité, de surveillance et d'inspection pour contenir chacun dans son devoir, et pour diriger le gouvernement à son véritable but. La présidence de la diète, du sénat et de tous les corps, un sévère examen de la conduite de tous les gens en place, un grand soin de maintenir la justice et l'intégrité dans tous les tribunaux, de conserver l'ordre et la tranquillité dans l'état,

Copyright Arvensa Editions

de lui donner une bonne assiette au-dehors, le commandement des armées en temps de guerre, les établissements utiles en temps de paix, sont des devoirs qui tiennent particulièrement à son office de roi, et qui l'occuperont assez s'il veut les remplir par lui-même ; car les détails de l'administration étant confiés à des ministres établis pour cela, ce doit être un crime à un roi de Pologne de confier aucune partie de la sienne a des favoris. Qu'il fasse son métier en personne, ou qu'il y renonce : article important sur lequel la nation ne doit jamais se relâcher.

C'est sur de semblables principes qu'il faut établir l'équilibre et la pondération des pouvoirs qui composent la législation et l'administration. Ces pouvoirs, dans les mains de leurs dépositaires et dans la meilleure proportion possible, devraient être en raison directe de leur nombre et inverse du temps qu'ils restent en place. Les parties composantes de la diète suivront d'assez près ce meilleur rapport. La chambre des nonces, la plus nombreuse, sera aussi la plus puissante ; mais tous ses membres changeront fréquemment. Le sénat, moins nombreux, aura une moindre part à la législation, mais une plus grande à la puissance exécutive ; et ses membres, participant à la constitution des deux extrêmes, seront partie à temps et partie à vie, comme il convient à un corps intermédiaire. Le roi, qui préside à tout, continuera d'être à vie ; et son pouvoir, toujours très grand pour l'inspection, sera borné par la chambre des nonces quant à la législation, et par le sénat quant à l'administration. Mais pour maintenir l'égalité, principe de la constitution, rien n'y doit être héréditaire que la noblesse. Si la couronne était héréditaire, il faudrait, pour conserver l'équilibre, que la pairie ou l'ordre sénatorial le fût aussi comme en Angleterre. Alors l'ordre équestre abaissé perdrait son pouvoir, la chambre des nonces n'ayant pas, comme celle des communes, celui d'ouvrir et fermer tous les ans le trésor public, et la constitution polonaise serait renversée de fond en comble.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
CONSIDÉRATIONS SUR LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 9. – Causes particulières de l'anarchie.

La diète, bien proportionnée et bien pondérée ainsi dans toutes ses parties, sera la source d'une bonne législation et d'un bon gouvernement : mais il faut pour cela que ses ordres soient respectés et suivis. Le mépris des lois, et l'anarchie où la Pologne a vécu jusqu'ici, ont des causes faciles à voir. J'en ai déjà ci-devant marqué la principale, et j'en ai indiqué le remède. Les autres causes concourantes sont, 1° le *liberum veto*, 2° les confédérations, 3° et l'abus qu'ont fait les particuliers du droit qu'on leur a laissé d'avoir des gens de guerre à leur service.

Ce dernier abus est tel, que, si l'on ne commence pas par l'ôter, toutes les autres réformes sont inutiles. Tant que les particuliers auront le pouvoir de résister à la force exécutive, ils croiront en avoir le droit ; et tant qu'ils auront entre eux de petites guerres, comment veut-on que l'état soit en paix ? J'avoue que les places fortes ont besoin de gardes ; mais pourquoi faut-il des places qui sont fortes seulement contre les citoyens et faibles contre l'ennemi ? J'ai peur que cette réforme ne souffre des difficultés ; cependant je ne crois pas impossible de les vaincre ; et, pour peu qu'un citoyen puissant soit raisonnable, il consentira sans peine à n'avoir plus à lui de gens de guerre quand aucun autre n'en aura.

J'ai dessein de parler ci-après des établissements militaires ; ainsi je renvoie à cet article ce que j'aurais à dire dans celui-ci.

Le *liberun veto* n'est pas un droit vicieux en lui-même ; mais, sitôt qu'il passe sa borne, il devient le plus dangereux des abus : il était le garant de la liberté publique ; il n'est plus que l'instrument de l'oppression. Il ne reste, pour ôter cet abus funeste, que d'en détruire la cause tout-à-fait. Mais il est dans le cœur de l'homme de tenir aux privilèges individuels plus qu'à des avantages plus grands et plus généraux. Il n'y a qu'un patriotisme

Copyright Arvensa Editions

éclairé par l'expérience qui puisse apprendre à sacrifier à de plus grands biens un droit brillant devenu pernicieux par son abus, et dont cet abus est désormais inséparable. Tous les Polonais doivent sentir vivement les maux que leur a fait souffrir ce malheureux droit. S'ils aiment l'ordre et la paix, ils n'ont aucun moyen d'établir chez eux l'un et l'autre tant qu'ils y laisseront subsister ce droit, bon dans la formation du corps politique, ou quand il a toute sa perfection ; mais absurde et funeste tant qu'il reste des changements à faire ; et il est impossible qu'il n'en reste pas toujours, surtout dans un grand état entouré de voisins puissants et ambitieux.

Le *liberum veto* serait moins déraisonnable s'il tombait uniquement sur les points fondamentaux de la constitution ; mais qu'il ait lieu généralement dans toutes les délibérations des diètes, c'est ce qui ne peut s'admettre en aucune façon. C'est un vice dans la constitution polonaise que la législation et l'administration n'y soient pas assez distinguées, et que la diète exerçant le pouvoir législatif y mêle des parties d'administration, fasse indifféremment des actes de souveraineté et de gouvernement, souvent même des actes mixtes par lesquels ses membres sont magistrats et législateurs tout à la fois.

Les changements proposés tendent à mieux distinguer ces deux pouvoirs, et par là même à mieux marquer les bornes du *liberum veto* ; car je ne crois pas qu'il soit jamais tombé dans l'esprit de personne de l'étendre aux matières de pure administration, ce qui serait anéantir l'autorité civile et tout le gouvernement.

Par le droit naturel des sociétés, l'unanimité a été requise pour la formation du corps politique et pour les lois fondamentales qui tiennent à son existence, telles, par exemple, que la première corrigée, la cinquième, la neuvième et l'onzième, marquées dans la pseudo-diète de 1768. Or l'unanimité requise pour l'établissement de ces lois doit l'être de même pour leur abrogation. Ainsi voilà des points sur lesquels le *liberum veto* peut continuer de subsister ; et puisqu'il ne s'agit pas de le détruire totalement, les Polonais, qui, sans beaucoup de murmure, ont vu resserrer ce droit par la diète de 1768, devront sans peine le voir réduire et limiter dans une diète plus libre et plus légitime.

Il faut bien peser et bien méditer les points capitaux qu'on établira comme lois fondamentales, et l'on fera porter sur ces points seulement la force du *liberum veto*. De cette manière on rendra la constitution solide et ces lois irrévocables autant qu'elles peuvent l'être ; car il est contre la

Copyright Arvensa Editions

nature du corps politique de s'imposer des lois qu'il ne puisse révoquer ; mais il n'est ni contre la nature ni contre la raison qu'il ne puisse révoquer ces lois qu'avec la même solennité qu'il mit à les établir. Voilà toute la chaîne qu'il peut se donner pour l'avenir. C'en est assez et pour affermir la constitution, et pour contenter l'amour des Polonais pour le *liberum veto*, sans s'exposer dans la suite aux abus qu'il a fait naître.

Quant à ces multitudes d'articles qu'on a mis ridiculement au nombre des lois fondamentales, et qui font seulement le corps de la législation, de même que tous ceux qu'on range sous le titre de matières d'état, ils sont sujets, par la vicissitude des choses, à des variations indispensables qui ne permettent pas d'y requérir l'unanimité. Il est encore absurde que, dans quelque cas que ce puisse être un membre de la diète en puisse arrêter l'activité, et que la retraite ou la protestation d'un nonce ou de plusieurs puisse dissoudre l'assemblée, et casser ainsi l'autorité souveraine. Il faut abolir ce droit barbare, et décerner peine capitale contre quiconque serait tenté de s'en prévaloir. S'il y avait des cas de protestation contre la diète, ce qui ne peut être tant qu'elle sera libre et complète, ce serait aux palatinats et diétines que ce droit pourrait être conféré, mais jamais à des nonces qui, comme membres de la diète, rie doivent avoir sur elle aucun degré d'autorité ni récuser ses décisions.

Entre le *veto*, qui est la plus grande force individuelle que puissent avoir les membres de la souveraine puissance, et qui ne doit avoir lieu que pour les lois véritablement fondamentales, et la pluralité, qui est la moindre et qui se rapporte aux matières de simple administration, il y a différentes proportions sur lesquelles on peut déterminer la prépondérance des avis en raison de l'importance des matières. Par exemple, quand il s'agira de législation, l'on peut exiger les trois quarts au moins des suffrages, les deux tiers dans les matières d'état, la pluralité seulement pour les élections et autres affaires courantes et momentanées. Ceci n'est qu'un exemple pour expliquer mon idée, et non une proportion que je détermine.

Dans un état tel que la Pologne, où les âmes ont encore un grand ressort, peut-être eût-on pu conserver dans son entier ce beau droit du *liberum veto* sans beaucoup de risque, et peut-être même avec avantage, pourvu qu'on eût rendu ce droit dangereux à exercer, et qu'on y eût attaché de grandes conséquences pour celui qui s'en serait prévalu ; car il est, j'ose le dire, extravagant que celui qui rompt ainsi l'activité de la diète, et laisse l'état sans ressource, s'en aille jouir chez lui tranquillement et

Copyright Arvensa Editions

impunément de la désolation publique qu'il a causée.

Si donc, dans une résolution presque unanime, un seul opposant conservait le droit de l'annuler, je voudrais qu'il répondît de son opposition sur sa tête, non seulement à ses constituants dans la diétine post-comitiale ; mais ensuite à toute la nation dont il a fait le malheur. Je voudrais qu'il fût ordonné par la loi que six mois après son opposition il serait jugé solennellement par un tribunal extraordinaire établi pour cela seul, composé de tout ce que la nation a de plus sage, de plus illustre, et de plus respecté, et qui ne pourrait le renvoyer simplement absous, mais serait obligé de le condamner à mort sans aucune grâce, ou de lui décerner une récompense et des honneurs publics pour toute sa vie, sans pouvoir jamais prendre aucun milieu entre ces deux alternatives.

Des établissements de cette espèce, si favorables à l'énergie du courage et à l'amour de la liberté, sont trop éloignés de l'esprit moderne pour qu'on puisse espérer qu'ils soient adoptés ni goûtés ; mais ils n'étaient pas inconnus aux anciens ; et c'est par là que leurs instituteurs savaient élever les âmes et les enflammer au besoin d'un zèle vraiment héroïque. On a vu, dans des républiques où régnaient des lois plus dures encore, de généreux citoyens se dévouer à la mort dans le péril de la patrie pour ouvrir un avis qui put la sauver. Un veto suivi du même danger peut sauver l'état dans l'occasion, et n'y sera jamais fort à craindre.

Oserais-je parler ici des confédérations et n'être pas de l'avis des savants ? Ils ne voient que le mal qu'elles font ; il faudrait voir aussi celui qu'elles empêchent. Sans contredit la confédération est un état violent dans la république ; mais il est des maux extrêmes qui rendent les remèdes violents nécessaires, et dont il faut tâcher de guérir à tout prix. La confédération est en Pologne ce qu'était la dictature chez les Romains. L'une et l'autre font taire les lois dans un péril pressant, mais avec cette grande différence, que la dictature, directement contraire à la législation romaine et à l'esprit du gouvernement, a fini par le détruire, et que les confédérations, au contraire, n'étant qu'un moyen de raffermir et rétablir la constitution ébranlée par de grands efforts, peuvent tendre et renforcer le ressort relâché de l'état sans pouvoir jamais le briser. Cette forme fédérative, qui peut-être dans son origine eut une cause fortuite, me paraît être un chef-d'œuvre de politique. Partout où la liberté règne, elle est incessamment attaquée, et très souvent en péril. Tout état libre où les grandes crises n'ont pas été prévues est à chaque orage en danger de périr.

Copyright Arvensa Editions

Il n'y a que les Polonais qui de ces crises mêmes aient su tirer un nouveau moyen de maintenir la constitution. Sans les confédérations, il y a longtemps que la république de Pologne ne serait plus, et j'ai grand-peur qu'elle ne dure pas longtemps après elles si l'on prend le parti de les abolir. Jetez les yeux sur ce qui vient de se passer. Sans les confédérations l'état était subjugué, la liberté était pour jamais anéantie. Voulez-vous ôter à la république la ressource qui vient de la sauver ?

Et qu'on ne pense pas que, quand le *liberum veto* sera aboli et la pluralité rétablie, les confédérations deviendront inutiles, comme si tout leur avantage consistait dans cette pluralité. Ce n'est pas la même chose. La puissance exécutive attachée aux confédérations leur donnera toujours, dans les besoins extrêmes, une vigueur, une activité, une célérité que ne peut avoir la diète, forcée à marcher à pas plus lents, avec plus de formalités, et qui ne peut faire un seul mouvement irrégulier sans renverser la constitution.

Non, les confédérations sont le bouclier, l'asile, le sanctuaire de cette constitution. Tant qu'elles subsisteront, il me paraît impossible qu'elle se détruise. Il faut les laisser, mais il faut les régler. Si tous les abus étaient ôtés, les confédérations deviendraient presque inutiles. La réforme de votre gouvernement doit opérer cet effet. Il n'y aura plus que les entreprises violentes qui mettent dans la nécessité d'y recourir ; mais ces entreprises sont dans l'ordre des choses qu'il faut prévoir. Au lieu donc d'abolir les confédérations, déterminez les cas où elles peuvent légitimement avoir lieu, et puis réglez-en bien la forme et l'effet, pour leur donner une sanction légale autant qu'il est possible, sans gêner leur formation ni leur activité. Il y a même de ces cas où, par le seul fait, toute la Pologne doit être à l'instant confédérée, comme, par exemple, au moment où, sous quelque prétexte que ce soit et hors le cas d'une guerre ouverte, des troupes étrangères mettent le pied dans l'état ; parce qu'enfin, quel que soit le sujet de cette entrée, et le gouvernement même y eût-il consenti, confédération chez soi n'est pas hostilité chez les autres. Lorsque, par quelque obstacle que ce puisse être, la diète est empêchée de s'assembler au temps marqué par la loi, lorsqu'à l'instigation de qui que ce soit on fait trouver des gens de guerre au temps et au lieu de son assemblée, ou que sa forme est altérée, ou que son activité est suspendue, ou que sa liberté est gênée en quelque façon que ce soit, dans tous ces cas la confédération générale doit exister par le seul fait ; les assemblées et

Copyright Arvensa Editions

signatures particulières n'en sont que des branches ; et tous les maréchaux en doivent être subordonnés à celui qui aura été nommé le premier.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
CONSIDÉRATIONS SUR LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 10. – Administration.

Sans entrer dans des détails d'administration pour lesquels les connaissances et les vues me manquent également, je risquerai seulement sur les deux parties des finances et de la guerre quelques idées que je dois dire, puisque je les crois bonnes, quoique presque assuré qu'elles ne seront pas goûtées : mais avant tout je ferai sur l'administration de la justice une remarque qui s'éloigne un peu moins de l'esprit du gouvernement polonais.

Les deux états d'homme d'épée et d'homme de robe étaient inconnus des anciens. Les citoyens n'étaient par métier ni soldats, ni juges, ni prêtres, ils étaient tout par devoir. Voilà le vrai secret de faire que tout marche au but commun, d'empêcher que l'esprit d'état ne s'enracine dans les corps aux dépens du patriotisme, et que l'hydre de la chicane ne dévore une nation. La fonction de juge, tant dans les tribunaux suprêmes que dans les justices terrestres, doit être un état passager d'épreuves sur lequel la nation puisse apprécier le mérite et la probité d'un citoyen pour l'élever ensuite aux postes plus éminents dont il est trouvé capable. Cette manière de s'envisager eux-mêmes ne peut que rendre les juges très attentifs à se mettre à l'abri de tout reproche, et leur donner généralement toute l'attention et toute l'intégrité que leur place exige. C'est ainsi que dans les beaux temps de Rome on passait par la préture pour arriver au consulat. Voilà le moyen qu'avec peu de lois claires et simples, même avec peu de juges, la justice soit bien administrée, en laissant aux juges le pouvoir de les interpréter et d'y suppléer au besoin par les lumières naturelles de la droiture et du bon sens. Rien de plus puéril que les précautions prises sur ce point par les Anglais. Pour ôter les jugements arbitraires ils se sont soumis à mille jugements iniques et même extravagants : des nuées de

Copyright Arvensa Editions

gens de loi les dévorent, d'éternels procès les consument ; et avec la folle idée de vouloir tout prévoir, ils ont fait de leurs lois un dédale immense où la mémoire et la raison se perdent également.

Il faut faire trois codes : l'un politique, l'autre civil, et l'autre criminel ; tous trois clairs, courts et précis autant qu'il sera possible. Ces codes seront enseignés non seulement dans les universités, mais dans tous les collèges, et l'on n'a pas besoin d'autre corps de droit. Toutes les règles du droit naturel sont mieux gravées dans les coeurs des hommes que dans tout le fatras de Justinien : rendez-les seulement honnêtes et vertueux, et je vous réponds qu'ils sauront assez de droit. Mais il faut que tous les citoyens, et surtout les hommes publics, soient instruits des lois positives de leur pays et des règles particulières sur lesquelles ils sont gouvernés. Ils les trouveront dans ces codes qu'ils doivent étudier ; et tous les nobles, avant d'être inscrits dans le livre d'or qui doit leur ouvrir l'entrée d'une diétine, doivent soutenir sur ces codes, et en particulier sur le premier, un examen qui ne soit pas une simple formalité, et sur lequel, s'ils ne sont pas suffisamment instruits, ils seront renvoyés jusqu'à ce qu'ils le soient mieux. À l'égard du droit romain et des coutumes, tout cela, s'il existe, doit être ôté des écoles et des tribunaux. On n'y doit connaître d'autre autorité que les lois de l'état ; elles doivent être uniformes dans toutes les provinces, pour tarir une source de, procès ; et les questions qui n'y seront pas décidées doivent l'être par le bon sens et l'intégrité des juges. Comptez que quand la magistrature ne sera pour ceux qui l'exercent qu'un état d'épreuve pour monter plus haut, cette autorité n'aura pas en eux l'abus qu'on en pourrait craindre, ou que, si cet abus a lieu, il sera toujours moindre que celui de ces foules de lois qui souvent se contredisent, dont le nombre rend les procès éternels, et dont le conflit rend également les jugements arbitraires.

Ce que je dis ici des juges doit s'entendre à plus forte raison des avocats. Cet état si respectable en lui-même se dégrade et s'avilit sitôt qu'il devient un métier. L'avocat doit être le premier juge de son client et le plus sévère : son emploi doit être, comme il était à Rome, et comme il est encore à Genève, le premier pas pour arriver aux magistratures ; et en effet les avocats sont fort considérés à Genève et méritent de l'être. Ce sont des postulants pour le conseil, très attentifs à ne rien faire qui leur attire l'improbation publique. Je voudrais que toutes les fonctions publiques menassent ainsi de l'une à l'autre, afin que nul ne s'arrangeant pour rester

Copyright Arvensa Editions

dans la sienne, ne s'en fit un métier lucratif et ne se mît au-dessus du jugement des hommes. Ce moyen remplirait parfaitement le vœu de faire passer les enfants des citoyens opulents par l'état d'avocat, ainsi rendu honorable et passager. Je développerai mieux cette idée dans un moment.

Je dois dire ici en passant, puisque cela me vient à l'esprit, qu'il est contre le système d'égalité dans l'ordre équestre d'y établir des substitutions et des majorats. Il faut que la législation tende toujours à diminuer la grande inégalité de fortune et de pouvoir qui met trop de distance entre les seigneurs et les simples nobles, et qu'un progrès naturel tend toujours à augmenter. À l'égard du cens par lequel on fixerait la quantité de terre qu'un noble doit posséder pour être admis aux diétines, voyant à cela du bien et du mal, et ne connaissant pas assez le pays pour comparer les effets, je n'ose absolument décider cette question. Sans contredit il serait à désirer qu'un citoyen ayant voix dans un palatinat y possédât quelques terres, mais je n'aimerais pas trop qu'on en fixât la quantité : en comptant les possessions pour beaucoup de choses, faut-il donc tout-à-fait compter les hommes pour rien ? Eh quoi ! parce qu'un gentilhomme aura peu ou point de terres, cesse-t-il pour cela d'être libre et noble ? et sa pauvreté seule est-elle un crime assez grave pour lui faire perdre son droit de citoyen ?

Au reste, il ne faut jamais souffrir qu'aucune loi tombe en désuétude. Fût-elle indifférente, fût-elle mauvaise, il faut l'abroger formellement, ou la maintenir en vigueur. Cette maxime, qui est fondamentale, obligera de passer en revue toutes les anciennes lois, d'en abroger beaucoup, et de donner la sanction la plus sévère à celles qu'on voudra conserver. On regarde en France comme une maxime d'état de fermer les yeux sur beaucoup de choses : c'est à quoi le despotisme oblige toujours ; mais, dans un gouvernement libre, c'est le moyen d'énerver la législation et d'ébranler la constitution. Peu de lois, mais bien digérées, et surtout bien observées. Tous les abus qui ne sont pas défendus sont encore sans conséquence : mais qui dit une loi dans un état libre dit une chose devant laquelle tout citoyen tremble, et le roi tout le premier. En un mot, souffrez tout plutôt que d'user le ressort des lois ; car, quand une fois ce ressort est usé, l'état est perdu sans ressource.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
CONSIDÉRATIONS SUR LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 11. – Système économique.

Le choix du système économique que doit adopter la Pologne dépend de l'objet qu'elle se propose en corrigeant sa constitution. Si vous ne voulez que devenir bruyants, brillants, redoutables, et influer sur les autres peuples de l'Europe, vous avez leur exemple, appliquez-vous à l'imiter. Cultivez les sciences, les arts, le commerce, l'industrie ; ayez des troupes réglées, des places fortes, des académies, surtout un bon système de finance qui fasse bien circuler l'argent, qui par là le multiplie, qui vous en procure beaucoup ; travaillez à le rendre très nécessaire, afin de tenir le peuple dans une plus grande dépendance, et pour cela, fomentez et le luxe matériel, et le luxe de l'esprit, qui en est inséparable. De cette manière vous formerez un peuple intrigant, ardent, avide, ambitieux, servile et fripon comme les autres, toujours sans aucun milieu à l'un des deux extrêmes de la misère ou de l'opulence, de la licence ou de l'esclavage : mais on vous comptera parmi les grandes puissances de l'Europe ; vous entrerez dans tous les systèmes politiques ; dans toutes les négociations on recherchera votre alliance, on vous liera par des traités : il n'y aura pas une guerre en Europe où vous n'ayez l'honneur d'être fourrés : si le bonheur vous en veut, vous pourrez rentrer dans vos anciennes possessions, peut-être en conquérir de nouvelles, et puis dire comme Pyrrhus ou comme les Russes, c'est-à-dire comme les enfants : « Quand tout le monde sera à moi je mangerai bien du sucre. »

Mais si par hasard vous aimiez mieux former une nation libre, paisible et sage, qui n'a ni peur ni besoin de personne, qui se suffit à elle-même et qui est heureuse ; alors il faut prendre une méthode toute différente, maintenir, rétablir chez vous des moeurs simples, des goûts sains, un esprit martial sans ambition ; former des âmes courageuses et désintéressées ;

Copyright Arvensa Editions

appliquer vos peuples à l'agriculture et aux arts nécessaires à la vie ; rendre l'argent méprisable, et, s'il se peut, inutile ; chercher, trouver, pour opérer de grandes choses, des ressorts plus puissants et plus sûrs. Je conviens qu'en suivant cette route vous ne remplirez pas les gazettes du bruit de vos fêtes, de vos négociations, de vos exploits ; que les philosophes ne vous encenseront pas, que les poètes ne vous chanteront pas, qu'en Europe on parlera peu de vous ; peut-être même affectera-t-on de vous dédaigner ; mais vous vivrez dans la véritable abondance, dans la justice, et dans la liberté ; mais on ne vous cherchera pas querelle, on vous craindra sans en faire semblant, et je vous réponds que les Russes ni d'autres ne viendront plus faire les maîtres chez vous, ou que, si pour leur malheur ils y viennent, ils seront beaucoup plus pressés d'en sortir. Ne tentez pas surtout d'allier ces deux projets, ils sont trop contradictoires ; et vouloir aller aux deux par une marche composée, c'est vouloir les manquer tous deux. Choisissez donc, et si vous préférez le premier parti, cessez ici de me lire ; car, de tout ce qui me reste à proposer, rien ne se rapporte plus qu'au second.

Il y a sans contredit d'excellentes vues économiques dans les papiers qui m'ont été communiqués. Le défaut que j'y vois est d'être plus favorables à la richesse qu'à la prospérité. En fait de nouveaux établissements, il ne faut pas se contenter d'en voir l'effet immédiat ; il faut encore en bien prévoir les conséquences éloignées, mais nécessaires. Le projet, par exemple, pour la vente des starosties[686] et pour la manière d'en employer le produit me paraît bien entendu et d'une exécution facile dans le système établi dans toute l'Europe de tout faire avec de l'argent. Mais ce système est-il bon en lui-même et va-t-il bien à son but ? Est-il sur que l'argent soit le nerf de la guerre ? Les peuples riches ont toujours été battus et conquis par les peuples pauvres. Est-il sûr que l'argent soit le ressort d'un bon gouvernement ? Les systèmes de finance sont modernes. Je n'en vois rien sortir de bon ni de grand. Les gouvernements anciens ne connaissaient pas même ce mot de *finance*, et ce qu'ils faisaient avec des hommes est prodigieux. L'argent est tout au plus le supplément des hommes, et le supplément ne vaudra jamais la chose. Polonais, laissez-moi tout cet argent aux autres, ou contentez-vous de celui qu'il faudra bien qu'ils vous donnent, puisqu'ils ont plus besoin de vos blés que vous de leur or. Il vaut mieux, croyez-moi, vivre dans l'abondance que dans l'opulence ; soyez mieux que pécunieux, soyez riches : cultivez bien vos champs, sans vous

Copyright Arvensa Editions

soucier du reste ; bientôt vous moissonnerez de l'or, et plus qu'il n'en faut pour vous procurer l'huile et le vin qui vous manquent, puisque à cela près la Pologne abonde ou peut abonder de tout. Pour vous maintenir heureux et libres, ce sont des têtes, des cœurs et des bras qu'il vous faut ; c'est là ce qui fait la force d'un état et la prospérité d'un peuple. Les systèmes de finance font des âmes vénales ; et dès qu'on ne veut que gagner, on gagne toujours plus à être fripon qu'honnête homme. L'emploi de l'argent se dévoie et se cache ; il est destiné à une chose et employé à une autre. Ceux qui le manient apprennent bientôt à le détourner ; et que sont tous les surveillants qu'on leur donne, sinon d'autres fripons qu'on envoie partager avec eux ? S'il n'y avait que des richesses publiques et manifestes, si la marche de l'or laissait une marque ostensible et ne pouvait se cacher, il n'y aurait point d'expédient plus commode pour acheter des services, du courage, de la fidélité, des vertus ; mais, vu sa circulation secrète, il est plus commode encore pour faire des pillards et des traîtres, pour mettre à l'enchère le bien public et la liberté. En un mot, l'argent est à la fois le ressort le plus faible et le plus vain que je connaisse pour faire marcher à son but la machine politique, le plus fort et le plus sûr pour l'en détourner.

On ne peut faire agir les hommes que par leur intérêt, je le sais ; mais l'intérêt pécuniaire est le plus mauvais de tous, le plus vil, le plus propre à la corruption, et même, je le répète avec confiance et le soutiendrai toujours, le moindre et le plus faible aux yeux de qui connaît bien le cœur humain. Il est naturellement dans tous les cœurs de grandes passions en réserve ; quand il n'y reste plus que celle de l'argent, c'est qu'on a énervé, étouffé toutes les autres qu'il fallait exciter et développer. L'avare n'a point proprement de passion qui le domine ; il n'aspire à l'argent que par prévoyance » pour contenter celles qui pourront lui venir. Sachez les fomenter et les contenter directement sans cette ressource ; bientôt elle perdra tout son prix.

Les dépenses publiques sont inévitables, j'en conviens encore ; faites-les avec toute autre chose qu'avec de l'argent. De nos jours encore on voit en Suisse les officiers, magistrats et autres stipendiaires publics, payés avec des denrées. Ils ont des dîmes, du vin, du bois, des droits utiles, honorifiques. Tout le service public se fait par corvées, l'état ne paie presque rien en argent. Il en faut, dira-t-on, pour le paiement des troupes. Cet article aura sa place dans un moment. Cette manière de paiement n'est pas sans inconvénient ; il y a de la perte, du gaspillage : l'administration de

Copyright Arvensa Editions

ces sortes de biens est plus embarrassante ; elle déplaît surtout à ceux qui en sont chargés, parce qu'ils y trouvent moins à faire leur compte. Tout cela est vrai ; mais que le mal est petit en comparaison de la foule de maux qu'il sauve ! Un homme voudrait malverser qu'il ne le pourrait pas, du moins sans qu'il y parût. On m'objectera les baillis de quelques cantons suisses ; mais d'où viennent leurs vexations ? des amendes pécuniaires qu'ils imposent. Ces amendes arbitraires sont un grand mal déjà par elles-mêmes ; cependant s'ils ne les pouvaient exiger qu'en denrées, ce ne serait presque rien. L'argent extorqué se cache aisément, des magasins ne se cacheraient pas de même. Cherchez en tout pays, en tout gouvernement et par toute terre, vous n'y trouverez pas un grand mal en morale et en politique où l'argent ne soit mêlé.

On me dira que l'égalité des fortunes qui règne en Suisse rend la parcimonie aisée dans l'administration ; au lieu que tant de puissantes maisons et de grands seigneurs qui sont en Pologne demandent pour leur entretien de grandes dépenses et des finances pour y pourvoir. Point du tout. Ces grands seigneurs sont riches par leurs patrimoines, et leurs dépenses seront moindres quand le luxe cessera d'être en honneur dans l'état, sans qu'elles les distinguent moins des fortunes inférieures qui suivront la même proportion. Payez leurs services par de l'autorité, des honneurs, de grandes places. L'inégalité des rangs est compensée en Pologne par l'avantage de la noblesse qui rend ceux qui les remplissent plus jaloux des honneurs que du profit. La république, en graduant et distribuant à propos ces récompenses purement honorifiques, se ménage un trésor qui ne la ruinera pas, et qui lui donnera des héros pour citoyens. Ce trésor des honneurs est une ressource inépuisable chez un peuple qui a de l'honneur ; et plût à Dieu que la Pologne eût l'espoir d'épuiser cette ressource ! O heureuse la nation qui ne trouvera plus dans son sein de distinctions possibles pour la vertu !

Au défaut de n'être pas dignes d'elle, les récompenses pécuniaires joignent celui de n'être pas assez publiques, de ne parler pas sans cesse aux yeux et aux cœurs, de disparaître aussitôt qu'elles sont accordées, et de ne laisser aucune trace visible qui excite l'émulation en perpétuant l'honneur qui doit les accompagner. Je voudrais que tous les grades, tous les emplois, toutes les récompenses honorifiques, se marquassent par des signes extérieurs ; qu'il ne fût jamais permis à un homme en place de marcher *incognito* ; que les marques de son rang ou de sa dignité le

Copyright Arvensa Editions

suivissent partout, afin que le peuple le respectât toujours, et qu'il se respectât toujours lui-même ; qu'il pût ainsi toujours dominer l'opulence ; qu'un riche qui n'est que riche, sans cesse offusqué par des citoyens titrés et pauvres, ne trouvât ni considération ni agrément dans sa patrie ; qu'il fût forcé de la servir pour y briller, d'être intègre par ambition, et d'aspirer malgré sa richesse à des rangs où la seule approbation publique mène, et d'où le blâme peut toujours faire déchoir. Voilà comment on énerve la force des richesses, et comment on fait des hommes qui ne sont point à vendre. J'insiste beaucoup sur ce point, bien persuadé que vos voisins, et surtout les Russes, n'épargneront rien pour corrompre vos gens en place, et que la grande affaire de votre gouvernement est de travailler à les rendre incorruptibles.

Si l'on me dit que je veux faire de la Pologne un peuple de capucins, je réponds d'abord que ce n'est là qu'un argument à la française, et que plaisanter n'est pas raisonner. Je réponds encore qu'il ne faut pas outrer mes maximes au-delà de mes intentions et de la raison ; que mon dessein n'est pas de supprimer la circulation des espèces, mais seulement de la ralentir, et de prouver surtout combien il importe qu'un bon système économique ne soit pas un système de finance et d'argent. Lycurgue, pour déraciner la cupidité dans Sparte, n'anéantit pas la monnaie, mais il en fit une de fer. Pour moi, je n'entends proscrire ni l'argent ni l'or, mais les rendre moins nécessaires, et faire que celui qui n'en a pas soit pauvre sans être gueux. Au fond, l'argent n'est pas la richesse, il n'en est que le signe ; ce n'est pas le signe qu'il faut multiplier, mais la chose représentée. J'ai vu, malgré les fables des voyageurs, que les Anglais, au milieu de tout leur or, n'étaient pas en détail moins nécessiteux que les autres peuples. Et que m'importe, après tout, d'avoir cent guinées au lieu de dix, si ces cent guinées ne me rapportent pas une subsistance plus aisée ? La richesse pécuniaire n'est que relative : et, selon des rapports qui peuvent changer par mille causes, on peut se trouver successivement riche et pauvre avec la même somme, mais non pas avec des biens en nature ; car, comme immédiatement utiles à l'homme, ils ont toujours leur valeur absolue qui ne dépend point d'une opération de commerce. J'accorderai que le peuple anglais est plus riche que les autres peuples : mais il ne s'ensuit pas qu'un bourgeois de Londres vive plus à son aise qu'un bourgeois de Paris. De peuple à peuple, celui qui a plus d'argent a de l'avantage ; mais cela ne fait rien au sort des particuliers, et ce n'est pas là que gît la prospérité d'une

Copyright Arvensa Editions

nation.

Favorisez l'agriculture et les arts utiles, non pas en enrichissant les cultivateurs, ce qui ne serait que les exciter à quitter leur état, mais en le leur rendant honorable et agréable. Établissez les manufactures de première nécessité ; multipliez sans cesse vos blés et vos hommes, sans vous mettre en souci du reste. Le superflu du produit de vos terres, qui, par les monopoles multipliés, va manquer au reste de l'Europe, vous apportera nécessairement plus d'argent que vous n'en aurez besoin. Au-delà de ce produit nécessaire et sur, vous serez pauvres tant que vous voudrez en avoir ; sitôt que vous saurez vous en passer, vous serez riches. Voilà l'esprit que je voudrais faire régner dans votre système économique : peu songer à l'étranger, peu vous soucier du commerce, mais multiplier chez vous autant qu'il est possible et la denrée et les consommateurs. L'effet infaillible et naturel d'un gouvernement libre et juste est la population. Plus donc vous perfectionnerez votre gouvernement, plus vous multiplierez votre peuple sans même y songer. Vous n'aurez ainsi ni mendiants ni millionnaires. Le luxe et l’indigence disparaîtront ensemble insensiblement ; et les citoyens, guéris des goûts frivoles que donne l'opulence, et des vices attachés à la misère, mettront : leurs soins et leur gloire à bien servir la patrie, et trouveront leur bonheur dans leurs devoirs.

Je voudrais qu'on imposât toujours les bras des hommes plus que leurs bourses ; que les chemins, les ponts, les édifices publics, le service du prince et de l'état, se fissent par des corvées et non point à prix d'argent. Cette sorte d'impôt est au fond la moins onéreuse, et surtout celle dont on peut le moins abuser ; car l'argent disparaît en sortant des mains qui le paient ; mais chacun voit à quoi les hommes sont employés, et l'on ne peut les surcharger à pure perte. Je sais que cette méthode est impraticable où règnent le luxe, le commerce et les arts : mais rien n'est si facile chez un peuple simple et de bonnes mœurs, et rien n'est plus utile pour les conserver telles : c'est une raison de plus pour la préférer.

Je reviens donc aux starosties, et je conviens derechef que le projet de les vendre pour en faire valoir le produit au profil du trésor public est bon et bien entendu, quant à son objet économique : mais quant à l'objet politique et moral, ce projet est si peu de mon goût, que, si les starosties étaient vendues, je voudrais qu'on les rachetât pour en faire le fonds des salaires et récompenses de ceux qui serviraient la patrie ou qui auraient bien mérité d'elle. En un mot, je voudrais, s'il était possible, qu'il n'y eût

Copyright Arvensa Editions

point de trésor public, et que le fisc ne connût pas même les paiements en argent. Je sens que la chose à la rigueur n'est pas possible ; mais l'esprit du gouvernement doit toujours tendre à la rendre telle, et rien n'est plus contraire à cet esprit que la vente dont il s'agit. La république en serait plus riche, il est vrai ; mais le ressort du gouvernement en serait plus faible en proportion.

J'avoue que la régie des biens publics en deviendrait plus difficile, et surtout moins agréable aux régisseurs, quand tous ces biens seront en nature et point en argent : mais il faut faire alors de cette régie et de son inspection autant d'épreuves de bon sens, de vigilance, et surtout d'intégrité, pour parvenir à des places plus éminentes. On ne fera qu'imiter à cet égard l'administration municipale établie à Lyon, où il faut commencer par être administrateur de l'Hôtel-Dieu pour parvenir aux charges de la ville, et c'est sur la manière dont on s'acquitte de celle-là qu'on fait juger si l'on est digne des autres. Il n'y avait rien de plus intègre que les questeurs des armées romaines, parce que la questure était le premier pas pour arriver aux charges curules. Dans les places qui peuvent tenter la cupidité, il faut faire en sorte que l'ambition la réprime. Le plus grand bien qui résulte de là n'est pas l'épargne des friponneries, mais c'est de mettre en honneur le désintéressement, et de rendre la pauvreté respectable quand elle est le fruit de l'intégrité.

Les revenus de la république n'égalent pas sa dépense ; je le crois bien : les citoyens ne veulent rien payer du tout. Mais des hommes qui veulent être libres ne doivent pas être esclaves de leur bourse, et où est l'état où la liberté ne s'achète pas et même très cher ? On me citera la Suisse ; mais, comme je l'ai déjà dit, dans la Suisse les citoyens remplissent eux-mêmes les fonctions que partout ailleurs ils aiment mieux payer pour les faire remplir par d'autres. Ils sont soldats, officiers, magistrats, ouvriers : ils sont tout pour le service de l'état ; et, toujours prêts à payer de leur personne, ils n'ont pas besoin de payer encore de leur bourse. Quand les Polonais voudront en faire autant, ils n'auront pas plus besoin d'argent que les Suisses ; mais si un si grand état refuse de se conduire sur les maximes des petites républiques, il ne faut pas qu'il en recherche les avantages, ni qu'il veuille l'effet en rejetant les moyens de l'obtenir. Si la Pologne était, selon mon désir, une confédération de trente-trois petits états, elle réunirait la force des grandes monarchies et la liberté des petites républiques ; mais il faudrait pour cela renoncer à l'ostentation, et j'ai peur que cet article ne

Copyright Arvensa Editions

soit le plus difficile.

De toutes les manières d'asseoir un impôt, la plus commode et celle qui coûte le moins de frais est sans contredit la capitation ; mais c'est aussi la plus forcée, la plus arbitraire, et c'est sans doute pour cela que Montesquieu la trouve servile, quoiqu'elle ait été la seule pratiquée par les Romains, et qu'elle existe encore en ce moment en plusieurs républiques, sous d'autres noms à la vérité, comme à Genève, où l'on appelle cela *payer les gardes*, et où les seuls citoyens et bourgeois paient cette taxe, tandis que les habitants et natifs en paient d'autres ; ce qui est exactement le contraire de l'idée de Montesquieu.

Mais comme il est injuste et déraisonnable d'imposer les gens qui n'ont rien, les impositions réelles valent toujours mieux que les personnelles : seulement il faut éviter celles dont la perception est difficile et coûteuse, et celles surtout qu'on élude par la contrebande, qui fait des non-valeurs, remplit l'état de fraudeurs et de brigands, et corrompt la fidélité des citoyens. Il faut que l'imposition soit si bien proportionnée, que l'embarras de la fraude en surpasse le profit. Ainsi jamais d'impôt sur ce qui se cache aisément, comme la dentelle et les bijoux ; il vaut mieux défendre de les porter que de les entrer. En France on excite à plaisir la tentation de la contrebande, et cela me fait croire que la ferme trouve son compte à ce qu'il y ait des contrebandiers. Ce système est abominable et contraire à tout bon sens. L'expérience apprend que le papier timbré est un impôt singulièrement onéreux aux pauvres, gênant pour le commerce, qui multiplie extrêmement les chicanes, et fait beaucoup crier le peuple partout où il est établi : je ne conseillerais pas d'y penser. Celui sur les bestiaux me paraît beaucoup meilleur, pourvu qu'on évite la fraude ; car toute fraude possible est toujours une source de maux. Mais il peut être onéreux aux contribuables en ce qu'il faut le payer en argent, et le produit des contributions de cette espèce est trop sujet à être dévoyé de sa destination.

L'impôt le meilleur, à mon avis, le plus naturel, et qui n'est point sujet à la fraude, est une taxe proportionnelle sur les terres, et sur toutes les terres sans exception, comme l'ont proposée le maréchal de Vauban et l'abbé de Saint-Pierre ; car enfin c'est ce qui produit qui doit payer. Tous les biens royaux, terrestres, ecclésiastiques et en roture, doivent payer également, c'est-à-dire proportionnellement à leur étendue et à leur produit, quel qu'en soit le propriétaire. Cette imposition paraîtrait

Copyright Arvensa Editions

demander une opération préliminaire qui serait longue et coûteuse, savoir un cadastre général. Mais cette dépense peut très bien s'éviter, et même avec avantage, en asseyant l'impôt non sur la terre directement, mais sur son produit, ce qui serait encore plus juste ; c'est-à-dire en établissant dans la proportion qui serait jugée convenable une dîme qui se lèverait en nature sur la récolte, comme la dîme ecclésiastique ; et, pour éviter l'embarras des détails et des magasins, on affermerait ces dîmes à l'enchère, comme font les curés ; en sorte que les particuliers ne seraient tenus de payer la dîme que sur leur récolte, et ne la paieraient de leur bourse que lorsqu'ils l'aimeraient mieux ainsi, sur un tarif réglé par le gouvernement. Ces fermes réunies pourraient être un objet de commerce, par le débit des denrées qu'elles produiraient, et qui pourraient passer à l'étranger par la voie de Dantzick ou de Riga. On éviterait encore par là tous les frais de perception et de régie, toutes ces nuées de commis et d'employés si odieux au peuple, si incommodes au public ; et, ce qui est le plus grand point, la république aurait de l'argent sans que les citoyens fussent obligés d'en donner ; car je ne répéterai jamais assez que ce qui rend la taille et tous les impôts onéreux au cultivateur, est qu'ils sont pécuniaires, et qu'il est premièrement obligé de vendre pour parvenir à payer.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
CONSIDÉRATIONS SUR LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 12. – Système militaire.

De toutes les dépenses de la république, l'entretien de l'armée de la couronne est la plus considérable, et certainement les services que rend cette armée ne sont pas proportionnés à ce qu'elle coûte. Il faut pourtant, va-t-on dire aussitôt, des troupes pour garder l'état. J'en conviendrais si ces troupes le gardaient en effet ; mais je ne vois pas que cette armée l'ait jamais garanti d'aucune invasion, et j'ai grand-peur qu'elle ne l'en garantisse pas plus dans la suite.

La Pologne est environnée de puissances belliqueuses qui ont continuellement sur pied de nombreuses troupes parfaitement disciplinées, auxquelles, avec les plus grands efforts, elle n'en pourra jamais opposer de pareilles sans s'épuiser en très peu de temps, surtout dans l'état déplorable où celles qui la désolent vont la laisser. D'ailleurs on ne la laisserait pas faire ; et si, avec les ressources de la plus vigoureuse administration, elle voulait mettre son armée sur un pied respectable, ses voisins, attentifs à la prévenir, l'écraseraient bien vite avant qu'elle pût exécuter son projet. Non, si elle ne veut que les imiter, elle ne leur résistera jamais.

La nation polonaise est différente de naturel, de gouvernement, de mœurs, de langage, non seulement de celles qui l'avoisinent, mais de tout le reste de l'Europe. Je voudrais qu'elle en différât encore dans sa constitution militaire, dans sa tactique, dans sa discipline, qu'elle fut toujours elle et non pas une autre. C'est alors seulement qu'elle sera tout ce qu'elle peut être, et qu'elle tirera de son sein toutes les ressources qu'elle peut avoir. La plus inviolable loi de la nature est la loi du plus fort. Il n'y a point de législation, point de constitution qui puisse exempter de cette loi. Chercher les moyens de vous garantir des invasions d'un voisin

Copyright Arvensa Editions

plus fort que vous, c'est chercher une chimère. C'en serait une encore plus grande de vouloir faire des conquêtes et vous donner une force offensive ; elle est incompatible avec la forme de votre gouvernement. Quiconque veut être libre ne doit pas vouloir être conquérant. Les Romains le furent par nécessité, et, pour ainsi dire, malgré eux-mêmes. La guerre était un remède nécessaire au vice de leur constitution. Toujours attaqués et toujours vainqueurs, ils étaient le seul peuple discipliné parmi des barbares, et devinrent les maîtres du monde en se défendant toujours. Votre position est si différente, que vous ne sauriez même vous défendre contre qui vous attaquera. Vous n'aurez jamais la force offensive ; de longtemps vous n'aurez la défensive ; mais vous aurez bientôt, ou pour mieux dire vous avez déjà la force conservatrice, qui, même subjugués, vous garantira de la destruction, et conservera votre gouvernement et votre liberté dans son seul et vrai sanctuaire, qui est le cœur des Polonais.

Les troupes réglées, peste et dépopulation de l'Europe, ne sont bonnes qu'à deux fins ; ou pour attaquer et conquérir les voisins, ou pour enchaîner et asservir les citoyens. Ces deux fins vous sont également étrangères : renoncez donc au moyen par lequel on y parvient. L'état ne doit pas rester sans défenseurs, je le sais ; mais ses vrais défenseurs sont ses membres. Tout citoyen doit être soldat par devoir, nul ne doit l'être par métier. Tel fut le système militaire des Romains ; tel est aujourd'hui celui des Suisses ; tel doit être celui de tout état libre, et surtout de la Pologne. Hors d'état de solder une armée suffisante pour la défendre, il faut qu'elle trouve au besoin cette armée dans ses habitants. Une bonne milice, une véritable milice bien exercée, est seule capable de remplir cet objet. Cette milice coûtera peu de chose à la république, sera toujours prête à la servir, et la servira bien, parce qu'enfin l'on défend toujours mieux son propre bien que celui d'autrui.

Monsieur le comte Wielhorski propose de lever un régiment par palatinat, et de l'entretenir toujours sur pied. Ceci suppose qu'on licencierait l'armée de la couronne, ou du moins l'infanterie ; car je crois que l'entretien de ces trente-trois régiments surchargerait trop la république si elle avait outre cela l'armée de la couronne à payer. Ce changement aurait son utilité, et me paraît facile à faire, mais il peut devenir onéreux encore, et l'on préviendra difficilement les abus. Je ne serais pas d'avis d'éparpiller les soldats pour maintenir l'ordre dans les bourgs et villages ; cela serait pour eux une mauvaise discipline. Les

Copyright Arvensa Editions

soldats, surtout ceux qui sont tels par métier, ne doivent jamais être livrés seuls à leur propre conduite, et bien moins chargés de quelque inspection sur les citoyens. Ils doivent toujours marcher et séjourner en corps : toujours subordonnés et surveillés, ils ne doivent être que des instruments aveugles dans les mains de leurs officiers. De quelque petite inspection qu'on les chargeât, il en résulterait des violences, des vexations, des abus sans nombre ; les soldats et les habitants deviendraient ennemis les uns des autres : c'est un malheur attaché partout aux troupes réglées : ces régiments toujours subsistants en prendraient l'esprit, et jamais cet esprit n'est favorable à la liberté. La république romaine fut détruite par ses légions quand l'éloignement de ses conquêtes la força d'en avoir toujours sur pied. Encore une fois, les Polonais ne doivent point jeter les yeux autour d'eux pour imiter ce qui s'y fait, même de bien. Ce bien, relatif à des constitutions toutes différentes, serait un mal dans la leur. Ils doivent rechercher uniquement ce qui leur est convenable, et non pas ce que d'autres font.

Pourquoi donc, au lieu des troupes réglées, cent fois plus onéreuses qu'utiles à tout peuple qui n'a pas l'esprit de conquêtes, n'établirait-on pas en Pologne une véritable milice exactement comme elle est établie en Suisse, où tout habitant est soldat, mais seulement quand il faut l'être ? La servitude établie en Pologne ne permet pas, je l'avoue, qu'on arme sitôt les paysans : les armes dans des mains serviles seront toujours plus dangereuses qu'utiles à l'état ; mais, en attendant que l'heureux moment de les affranchir soit venu, la Pologne fourmille de villes, et leurs habitants enrégimentés pourraient fournir au besoin des troupes nombreuses dont, hors le temps de ce même besoin, l'entretien ne coûterait rien à l'état. La plupart de ces habitants, n'ayant point de terres, paieraient ainsi leur contingent en service, et ce service pourrait aisément être distribué de manière à ne leur être point onéreux, quoiqu'ils fussent suffisamment exercés.

En Suisse, tout particulier qui se marie est obligé d'être fourni d'un uniforme, qui devient son habit de fête, d'un fusil de calibre, et de tout l'équipage d'un fantassin ; et il est inscrit dans la compagnie de son quartier. Durant l'été, les dimanches et les jours de fêtes, on exerce ces milices selon l'ordre de leurs rôles, d'abord par petites escouades, ensuite par compagnies, puis par régiments, jusqu'à ce que, leur tour étant venu, ils se rassemblent en campagne, et forment successivement de petits

Copyright Arvensa Editions

camps, dans lesquels on les exerce à toutes les manœuvres qui conviennent à l'infanterie. Tant qu'ils ne sortent pas du lieu de leur demeure, peu ou point détournés de leurs travaux, ils n'ont aucune paie ; mais sitôt qu'ils marchent en campagne, ils ont le pain de munition et sont à la solde de l'état ; et il n'est permis à personne d'envoyer un autre homme à sa place, afin que chacun soit exercé lui-même et que tous fassent le service. Dans un état tel que la Pologne, on peut tirer de ses vastes provinces de quoi remplacer aisément l'armée de la couronne par un nombre suffisant de milice toujours sur pied, mais qui, changeant au moins tous les ans, et prise par petits détachements sur tous les corps, serait peu onéreuse aux particuliers, dont le tour viendrait à peine de douze à quinze ans une fois. De cette manière, toute la nation serait exercée ; on aurait une belle et nombreuse armée toujours prête au besoin, et qui coûterait beaucoup moins, surtout en temps de paix, que ne coûte aujourd'hui l'armée de la couronne.

Mais, pour bien réussir dans cette opération, il faudrait commencer par changer sur ce point l'opinion publique sur un état qui change en effet du tout au tout, et faire qu'on ne regardât plus en Pologne un soldat comme un bandit qui, pour vivre, se vend à cinq sous par jour, mais comme un citoyen qui sert la patrie et qui est à son devoir. Il faut remettre cet état dans le même honneur où il était jadis, et où il est encore en Suisse et à Genève, où les meilleurs bourgeois sont aussi fiers à leur corps et sous les armes, qu'à l'hôtel-de-ville et au conseil souverain. Pour cela, il importe que dans le choix des officiers on n'ait aucun égard au rang, au crédit et à la fortune, mais uniquement à l'expérience et aux talents. Rien n'est plus aisé que de jeter sur le bon maniement des armes un point d'honneur qui fait que chacun s'exerce avec zèle pour le service de la patrie aux yeux de sa famille et des siens ; zèle qui ne peut s'allumer de même chez de la canaille enrôlée au hasard, et qui ne sent que la peine de s'exercer. J'ai vu le temps qu'à Genève les bourgeois manœuvraient beaucoup mieux que des troupes réglées ; mais les magistrats, trouvant que cela jetait dans la bourgeoisie un esprit militaire qui n'allait pas à leurs vues, ont pris peine à étouffer cette émulation, et n'ont que trop bien réussi.

Dans l'exécution de ce projet on pourrait, sans aucun danger, rendre au roi l'autorité militaire naturellement attachée à sa place, car il n'est pas concevable que la nation puisse être employée à s'opprimer elle-même, du moins quand tous ceux qui la composent auront part à la liberté. Ce n'est

Copyright Arvensa Editions

jamais qu'avec des troupes réglées et toujours subsistantes que la puissance exécutive peut asservir l'état. Les grandes armées romaines furent sans abus tant qu'elles changèrent à chaque consul ; et, jusqu'à Marius, il ne vint pas même à l'esprit d'aucun d'eux qu'ils en pussent tirer aucun moyen d'asservir la république. Ce ne fut que quand le grand éloignement des conquêtes força les Romains de tenir longtemps sur pied les mêmes armées, de les recruter de gens sans aveu, et d'en perpétuer le commandement à des proconsuls, que ceux-ci commencèrent à sentir leur indépendance et à vouloir s'en servir pour établir leur pouvoir. Les armées de Sylla, de Pompée et de César devinrent de véritables troupes réglées, qui substituèrent l'esprit du gouvernement militaire à celui du républicain ; et cela est si vrai, que les soldats de César se tinrent très offensés quand, dans un mécontentement réciproque, il les traita de citoyens, *quirites* [687].Dans le plan que j'imagine et que j'achèverai bientôt de tracer, toute la Pologne deviendra guerrière autant pour la défense de sa liberté contre les entreprises du prince que contre celles de ses voisins ; et j'oserai dire que, ce projet une fois bien exécuté, l'on pourrait supprimer la charge de grand-général et la réunir à la couronne, sans qu'il en résultât le moindre danger pour la liberté, à moins que la nation ne se laissât leurrer par des projets de conquêtes, auquel cas je ne répondrais plus de rien. Quiconque veut ôter aux autres leur liberté finit presque toujours par perdre la sienne : cela est vrai même pour les rois, et bien plus vrai surtout pour les peuples.

Pourquoi l'ordre équestre, en qui réside véritablement la république, ne suivrait-il pas lui-même un plan pareil à celui que je propose pour l'infanterie ? Établissez dans tous les palatinats des corps de cavalerie où toute la noblesse soit inscrite, et qui ait ses officiers, son état-major, ses étendards, ses quartiers assignés en cas d'alarmes, ses temps marqués pour s'y rassembler tous les ans ; que cette brave noblesse s'exerce à escadronner, à faire toutes sortes de mouvements, d'évolutions, à mettre de l'ordre et de la précision dans ses manoeuvres, à connaître la subordination militaire. Je ne voudrais point qu'elle imitât servilement la tactique des autres nations. Je voudrais qu'elle s'en fît une qui lui fut propre, qui développât et perfectionnât ses dispositions naturelles et nationales : qu'elle s'exerçât surtout à la vitesse et à la légèreté, à se rompre, s'éparpiller, et se rassembler sans peine et sans confusion ; qu'elle

Copyright Arvensa Editions

excellât dans ce qu'on appelle la petite guerre, dans toutes les manœuvres qui conviennent à des troupes légères, dans l'art d'inonder un pays comme un torrent, d'atteindre partout, et de n'être jamais atteinte, d'agir toujours de concert quoique séparée, de couper les communications, d'intercepter des convois, de charger des arrière-gardes, d'enlever des gardes avancées, de surprendre des détachements, de harceler de grands corps qui marchent et campent réunis ; qu'elle prît la manière des anciens Parthes comme elle en a la valeur, et qu'elle apprît comme eux à vaincre et détruire les armées les mieux disciplinées sans jamais livrer de bataille et sans leur laisser le moment de respirer : en un mot, ayez de l'infanterie puisqu'il en faut, mais ne comptez que sur votre cavalerie, et n'oubliez rien pour inventer un système qui mette tout le sort de la guerre entre ses mains.

C'est un mauvais conseil pour un peuple libre que celui d'avoir des places fortes ; elles ne conviennent point au génie polonais, et partout elles deviennent tôt ou tard des nids à tyrans[688]. Les places que vous croirez fortifier contre les Russes, vous les fortifierez infailliblement pour eux ; elles deviendront pour vous des entraves dont vous ne vous délivrerez plus. Négligez même les avantages de postes, et ne vous ruinez pas en artillerie : ce n'est pas tout cela qu'il vous faut. Une invasion brusque est un grand malheur, sans doute ; mais des chaînes permanentes en sont un beaucoup plus grand. Vous ne ferez jamais en sorte qu'il soit difficile à vos voisins d'entrer chez vous ; mais vous pouvez faire en sorte qu'il leur soit difficile d'en sortir impunément, et c'est à quoi vous devez mettre tous vos soins. Antoine et Crassus entrèrent aisément, mais pour leur malheur, chez les Parthes. Un pays aussi vaste que le vôtre offre toujours à ses habitants des refuges et de grandes ressources pour échapper à ses agresseurs. Tout l'art humain ne saurait empêcher l'action brusque du fort contre le faible ; mais il peut se ménager des ressorts pour la réaction ; et quand l'expérience apprendra que la sortie de chez vous est si difficile, on deviendra moins pressé d'y entrer. Laissez donc votre pays tout ouvert comme Sparte, mais bâtissez-vous comme elle de bonnes citadelles dans les cœurs des citoyens ; et comme Thémistocle emmenait Athènes sur sa flotte, emportez au besoin vos villes sur vos chevaux. L'esprit d'imitation produit peu de bonnes choses et ne produit jamais rien de grand. Chaque pays a des avantages qui lui sont propres, et que l'institution doit étendre et favoriser. Ménagez, cultivez ceux de la Pologne,

Copyright Arvensa Editions

elle aura peu d'autres nations à envier.

Une seule chose suffit pour la rendre impossible à subjuguer ; l'amour de la patrie et de la liberté animé par les vertus qui en sont inséparables. Vous venez d'en donner un exemple mémorable à jamais. Tant que cet amour brûlera dans les cœurs, il ne vous garantira pas peut-être d'un joug passager ; mais tôt ou tard il fera son explosion, secouera le joug et vous rendra libres. Travaillez donc sans relâche, sans cesse, à porter le patriotisme au plus haut degré dans tous les cœurs polonais. J'ai ci-devant indiqué quelques-uns des moyens propres à cet effet : il me reste à développer ici celui que je crois être le plus fort, le plus puissant, et même infaillible dans son succès, s'il est bien exécuté : c'est de faire en sorte que tous les citoyens se sentent incessamment sous les yeux du public ; que nul n'avance et ne parvienne que par la faveur publique ; qu'aucun poste, aucun emploi ne soit rempli que par le vœu de la nation ; et qu'enfin depuis le dernier noble, depuis même le dernier manant, jusqu'au roi, s'il est possible, tous dépendent tellement de l'estime publique, qu'on ne puisse rien faire, rien acquérir, parvenir à rien sans elle. De l'effervescence excitée par cette commune émulation naîtra cette ivresse patriotique qui seule sait élever les hommes au-dessus d'eux-mêmes, et sans laquelle la liberté n'est qu'un vain nom et la législation qu'une chimère.

Dans l'ordre équestre, ce système est facile à établir, si l'on a soin d'y suivre partout une marche graduelle, et de n'admettre personne aux honneurs et dignités de l'état qu'il n'ait préalablement passé par les grades inférieurs, lesquels serviront d'entrée et d'épreuve pour arriver à une plus grande élévation. Puisque l'égalité parmi la noblesse est une loi fondamentale de la Pologne, la carrière des affaires publiques y doit toujours commencer par les emplois subalternes ; c'est l'esprit de la constitution. Ils doivent être ouverts à tout citoyen que son zèle porte à s'y présenter, et qui croit se sentir en état de les remplir avec succès : mais ils doivent être le premier pas indispensable à quiconque, grand ou petit, veut avancer dans cette carrière. Chacun est libre de ne s'y pas présenter ; mais sitôt que quelqu'un y entre, il faut, à moins d'une retraite volontaire, qu'il avance, ou qu'il soit rebuté avec improbation. Il faut que, dans toute sa conduite, vu et jugé par ses concitoyens, il sache que tous ses pas sont suivis, que toutes ses actions sont pesées, et qu'on tient du bien et du mal un compte fidèle dont l'influence s'étendra sur tout le reste de sa vie.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
CONSIDÉRATIONS SUR LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 13. – Projet pour assujettir à une marche graduelle tous les membres du gouvernement.

Voici, pour graduer cette marche, un projet que j'ai tâché d'adapter aussi bien qu'il était possible à la forme du gouvernement établi, réformé seulement quant à la nomination des sénateurs, de la manière et par les raisons ci-devant déduites.

Tous les membres actifs de la république, j'entends ceux qui auront part à l'administration, seront partagés en trois classes, marquées par autant de signes distinctifs que ceux qui composeront ces classes porteront sur leurs personnes. Les ordres de chevalerie, qui jadis étaient des preuves de vertu ? ne sont maintenant que des signes de la faveur des rois. Les rubans et bijoux qui en sont la marque ont un air de colifichet et de parure féminine qu'il faut éviter dans notre institution. Je voudrais que les marques des trois ordres que je propose fussent des plaques de divers métaux, dont le prix matériel serait en raison inverse du grade de ceux qui les porteraient.

Le premier pas dans les affaires publiques sera précédé d'une épreuve pour la jeunesse dans les places d'avocats, d'assesseurs, de juges même dans les tribunaux subalternes, de régisseurs de quelque portion des deniers publics, et en général dans tous les postes inférieurs qui donnent à ceux qui les remplissent occasion de montrer leur mérite, leur capacité, leur exactitude, et surtout leur intégrité. Cet état d'épreuve doit durer au moins trois ans, au bout desquels, munis des certificats de leurs supérieurs et du témoignage de la voix publique, ils se présenteront à la diétine de leur province, où, après lui examen sévère de leur conduite, on honorera ceux qui en seront jugés dignes d'une plaque d'or portant leur nom, celui

Copyright Arvensa Editions

de leur province, la date de leur réception, et au-dessous cette inscription en plus gros caractères : *Spes patriae*. Ceux qui auront reçu cette plaque la porteront toujours attachée à leur bras droit ou sur leur cœur ; ils prendront le titre de *servants d'état* ; et jamais dans l'ordre équestre il n'y aura que des servants d'état qui puissent être élus nonces à la diète, députés au tribunal, commissaires à la chambre des comptes, ni chargés d'aucune fonction publique qui appartienne à la souveraineté.

Pour arriver au second grade il sera nécessaire d'avoir été trois fois nonce à la diète, et d'avoir obtenu chaque fois aux diétines de relation l'approbation de ses constituants ; et nul ne pourra être élu nonce une seconde ou troisième fois s'il n'est muni de cet acte pour sa précédente nonciature. Le service au tribunal ou à Radom en qualité de commissaire ou de député équivaudra à une nonciature[689] ; et il suffira d'avoir siégé trois fois dans ces assemblées indifféremment, mais toujours avec approbation, pour arriver de droit au second grade. En sorte que, sur les trois certificats présentés à la diète, le servant d'état qui les aura obtenus sera honoré de la seconde plaque et du titre dont elle est la marque.

Cette plaque sera d'argent, de même forme et grandeur que la précédente ; elle portera les mêmes inscriptions, excepté qu'au lieu des deux mots *Spes patriae*, on y gravera ces deux-ci, *Civis electus.* Ceux qui porteront ces plaques seront appelés *citoyens de choix*, ou simplement *élus*, et ne pourront plus être simples nonces, députés au tribunal, ni commissaires à la chambre ; mais ils seront autant de candidats pour les places de sénateurs. Nul ne pourra entrer au sénat qu'il n'ait passé par ce second grade, qu'il n'en ait porté la marque ; et tous les sénateurs députés, qui, selon le projet, en seront immédiatement tirés, continueront de la porter jusqu'à ce qu'ils parviennent au troisième grade.

C'est parmi ceux qui auront atteint le second que je voudrais choisir les principaux des collèges et inspecteurs de l'éducation des enfants. Ils pourraient être obligés de remplir un certain temps cet emploi avant que d'être admis au sénat, et seraient tenus de présenter à la diète l'approbation du collège des administrateurs de l'éducation : sans oublier que cette approbation, comme toutes les autres, doit toujours être visée par la voix publique, qu'on a mille moyens de consulter.

L'élection des sénateurs députés se fera dans la chambre des nonces à chaque diète ordinaire, en sorte qu'ils ne resteront que deux ans en place ;

Copyright Arvensa Editions

mais ils pourront être continués ou élus derechef deux autres fois, pourvu que chaque fois, en sortant de place, ils aient préalablement obtenu de la même chambre un acte d'approbation semblable à celui qu'il est nécessaire d'obtenir des diétines pour être élu nonce une seconde et troisième fois : car, sans un acte pareil obtenu à chaque gestion, l'on ne parviendra plus à rien ; et l'on n'aura, pour n'être pas exclus du gouvernement, que la ressource de recommencer par les grades inférieurs, ce qui doit être permis pour ne pas ôter à un citoyen zélé, quelque faute qu'il puisse avoir commise, tout espoir de l'effacer et de parvenir. Au reste, on ne doit jamais charger aucun comité particulier d'expédier ou refuser ces certificats ou approbations ; il faut toujours que ces jugements soient portés par toute la chambre, ce qui se fera sans embarras ni perte de temps si l'on suit, pour le jugement des sénateurs députés sortant de place, la même méthode des cartons que j'ai proposée pour leur élection.

On dira peut-être ici que tous ces actes d'approbation donnés d'abord par des corps particuliers, ensuite par les diétines, et enfin par la diète, seront moins accordés au mérite, à la justice, et à la vérité, qu'extorqués par la brigue et le crédit. À cela je n'ai qu'une chose à répondre. J'ai cru parler à un peuple qui, sans être exempt de vices, avait encore du ressort et des vertus ; et, cela supposé, mon projet est bon. Mais si déjà la Pologne en est à ce point que tout y soit vénal et corrompu jusqu'à la racine, c'est en vain qu'elle cherche à réformer ses lois et à conserver sa liberté ; il faut qu'elle y renonce et qu'elle plie sa tête au joug. Mais revenons.

Tout sénateur député qui l'aura été trois fois avec approbation, passera de droit au troisième grade le plus élevé dans l'état, et la marque lui en sera conférée par le roi sur la nomination de la diète. Cette marque sera une plaque d'acier bleu semblable aux précédentes, et portera cette inscription, *Custos legum*. Ceux qui l'auront reçue la porteront tout le reste de leur vie, à quelque poste éminent qu'ils parviennent, et même sur le trône quand il leur arrivera d'y monter.

Les palatins et grands castellans ne pourront être tirés que du corps des gardiens des lois, de la même manière que ceux-ci l'ont été des citoyens élus, c'est-à-dire parle choix de la diète ; et comme ces palatins occupent les postes les plus éminents de la république, et qu'ils les occupent à vie, afin que leur émulation ne s'endorme pas dans les places où ils ne voient plus que le trône au-dessus d'eux, l'accès leur en sera ouvert, mais de manière à n'y pouvoir arriver encore que par la voix publique et à force de

Copyright Arvensa Editions

vertu.

Remarquons, avant que d'aller plus loin, que la carrière que je donne à parcourir aux citoyens pour arriver graduellement à la tête de la république, paraît assez bien proportionnée aux mesures de la vie humaine pour que ceux qui tiennent les rênes du gouvernement, ayant passé la fougue de la jeunesse, puissent néanmoins être encore dans la vigueur de l'âge, et qu'après quinze ou vingt ans d'épreuve continuellement sous les yeux du public, il leur reste encore un assez grand nombre d'années à faire jouir la patrie de leurs talents, de leur expérience et de leurs vertus, et à jouir eux-mêmes dans les premières places de l'état du respect et des honneurs qu'ils auront si bien mérités. En supposant qu'un homme commence à vingt ans d'entrer dans les affaires, il est possible qu'à trente-cinq il soit déjà palatin ; mais comme il est bien difficile et qu'il n'est pas même à propos que cette marche graduelle se fasse si rapidement, on n'arrivera guère à ce poste éminent avant la quarantaine ; et c'est l'âge, à mon avis, le plus convenable pour réunir toutes les qualités qu'on doit rechercher dans un homme d'état. Ajoutons ici que cette marche paraît appropriée, autant qu'il est possible, aux besoins du gouvernement. Dans le calcul des probabilités, j'estime qu'on aura tous les deux ans au moins cinquante nouveaux citoyens élus et vingt gardiens des lois ; nombres plus que suffisants pour recruter les deux parties du sénat auxquelles mènent respectivement ces deux grades. Car on voit aisément que, quoique le premier rang du sénat soit le plus nombreux, étant à vie, il aura moins souvent des places à remplir que le second, qui, dans mon projet, se renouvelle à chaque diète ordinaire.

On a déjà vu, et l'on verra bientôt encore, que je ne laisse pas oisifs les *élus* surnuméraires en attendant qu'ils entrent au sénat comme députés ; pour ne pas laisser oisifs non plus les gardiens des lois, en attendant qu'ils y rentrent comme palatins ou castellans, c'est de leur corps que je formerais le collège des administrateurs de l'éducation dont j'ai parlé ci-devant. On pourrait donner pour président à ce collège le primat ou un autre évêque, en statuant au surplus qu'aucun autre ecclésiastique, fut-il évêque et sénateur, ne pourrait y être admis.

Voilà, ce me semble, une marche assez bien graduée pour la partie essentielle et intermédiaire du tout, savoir la noblesse et les magistrats ; mais il nous manque encore les deux extrêmes, savoir le peuple et le roi. Commençons par le premier, jusqu'ici compté pour rien, mais qu'il importe

Copyright Arvensa Editions

enfin de compter pour quelque chose, si l'on veut donner une certaine force, une certaine consistance à la Pologne. Rien de plus délicat que l'opération dont il s'agit ; car enfin, bien que chacun sente quel grand mal c'est pour la république que la nation soit en quelque façon renfermée dans l'ordre équestre, et que tout le reste, paysans et bourgeois, soit nul, tant dans le gouvernement que dans la législation, telle est l'antique constitution. Il ne serait en ce moment ni prudent ni possible de la changer tout d'un coup ; mais il peut l'être d'amener par degrés ce changement, de faire, sans révolution sensible, que la partie la plus nombreuse de la nation s'attache d'affection à la patrie et même au gouvernement. Cela s'obtiendra par deux moyens : le premier, une exacte observation de la justice, en sorte que le serf et le roturier, n'ayant jamais à craindre d'être injustement vexés par le noble, se guérissent de l'aversion qu'ils doivent naturellement avoir pour lui. Ceci demande une grande réforme dans les tribunaux, et un soin particulier pour la formation du corps des avocats.

Le second moyen, sans lequel le premier n'est rien, est d'ouvrir une porte aux serfs pour acquérir la liberté, et aux bourgeois pour acquérir la noblesse. Quand la chose dans le fait ne serait pas praticable, il faudrait au moins qu'on la vît telle en possibilité ; mais on peut faire plus, ce me semble, et cela sans courir aucun risque. Voici, par exemple, un moyen qui me paraît mener de cette manière au but proposé.

Tous les deux ans, dans l'intervalle d'une diète à l'autre, on choisirait dans chaque province un temps et un lieu convenables où les élus de la même province qui ne seraient pas encore sénateurs députés s'assembleraient, sous la présidence d'un *custos legum* qui ne serait pas encore sénateur à vie, dans un comité censorial ou de bienfaisance, auquel on inviterait, non tous les curés, mais seulement ceux qu'on jugerait les plus dignes de cet honneur. Je crois même que cette préférence, formant un jugement tacite aux yeux du peuple, pourrait jeter aussi quelque émulation parmi les curés de village, et en garantir un grand nombre des mœurs crapuleuses auxquelles ils ne sont que trop sujets.

Dans cette assemblée, où l'on pourrait encore appeler des vieillards et notables de tous les états, on s'occuperait à l'examen des projets d'établissements utiles pour la province ; on entendrait les rapports des curés sur l'état de leurs paroisses et des paroisses voisines, celui des notables sur l'état de la culture, sur celui des familles de leur canton ; on vérifierait soigneusement ces rapports ; chaque membre du comité y

Copyright Arvensa Editions

ajouterait ses propres observations, et l'on tiendrait de tout cela un fidèle registre, dont on tirerait des mémoires succincts pour les diétines.

On examinerait en détail les besoins des familles surchargées, des infirmes, des veuves, des orphelins, et l'on y pourvoirait proportionnellement sur un fonds formé par les contributions gratuites des aisés de la province. Ces contributions seraient d'autant moins onéreuses qu'elles deviendraient le seul tribut de charité, attendu qu'on ne doit souffrir dans toute la Pologne ni mendiants ni hôpitaux. Les prêtres, sans doute, crieront beaucoup pour la conservation des hôpitaux, et ces cris ne sont qu'une raison de plus pour les détruire.

Dans ce même comité, qui ne s'occuperait jamais de punitions ni de réprimandes, mais seulement de bienfaits, de louanges, et d'encouragements, on ferait, sur de bonnes informations, des listes exactes des particuliers de tous états dont la conduite serait digne d'honneur et de récompense[690]. Ces listes seraient envoyées au sénat et au roi pour y avoir égard dans l'occasion, et placer toujours bien leurs choix et leurs préférences ; et c'est sur les indications des mêmes assemblées que seraient données, dans les collèges, par les administrateurs de l'éducation, les places gratuites dont j'ai parlé ci-devant.

Mais la principale et plus importante occupation de ce comité, serait de dresser sur de fidèles mémoires, et sur le rapport de la voix publique bien vérifié, un rôle des paysans qui se distingueraient par une bonne conduite, une bonne culture, de bonnes mœurs, par le soin de leur famille, par tous les devoirs de leur état bien remplis. Ce rôle, serait ensuite présenté à la diétine, qui y choisirait un nombre fixé par la loi pour être affranchi, et qui pourvoirait, par des moyens convenus, au dédommagement des patrons, en les faisant jouir d'exemptions, de prérogatives, d'avantages enfin proportionnés au nombre de leurs paysans qui auraient été trouvés dignes de la liberté : car il faudrait absolument faire en sorte qu'au lieu d'être onéreux au maître, l'affranchissement du serf lui devînt honorable et avantageux ; bien entendu que, pour éviter l'abus, ces affranchissements ne se feraient point par les maîtres, mais dans les diétines, par jugement, et seulement jusqu'au nombre fixé par la loi.

Quand on aurait affranchi successivement lui certain nombre de familles dans un canton, l'on pourrait affranchir des villages entiers, y former peu à peu des communes, leur assigner quelques biens-fonds, quelques terres

Copyright Arvensa Editions

communales comme en Suisse, y établir des officiers communaux ; et lorsqu'on aurait amené par degrés les choses jusqu'à pouvoir, sans révolution sensible, achever l'opération en grand, leur rendre enfin le droit que leur donna la nature de participer à l'administration de leur pays en envoyant des députés aux diétines.

Tout cela fait, on armerait tous ces paysans devenus hommes libres et citoyens, on les enrégimenterait, on les exercerait, et l'on finirait par avoir une milice vraiment excellente, plus que suffisante pour la défense de l'état.

On pourrait suivre une méthode semblable pour l'anoblissement d'un certain nombre de bourgeois, et même, sans les anoblir, leur destiner certains postes brillants qu'ils rempliraient seuls à l'exclusion des nobles, et cela à l'imitation des Vénitiens si jaloux de leur noblesse, qui néanmoins, outre d'autres emplois subalternes, donnent toujours à un citadin la seconde place de l'état, savoir celle de grand-chancelier, sans qu'aucun patricien puisse jamais y prétendre. De cette manière, ouvrant à la bourgeoisie la porte de la noblesse et des honneurs, on l'attacherait d'affection à la patrie et au maintien de la constitution. On pourrait encore, sans anoblir les individus, anoblir collectivement certaines villes, en préférant celles où fleuriraient davantage le commerce, l'industrie et les arts, et où par conséquent l'administration municipale serait la meilleure. Ces villes anoblies pourraient, à l'instar des villes impériales, envoyer des nonces à la diète ; et leur exemple ne manquerait pas d'exciter dans toutes les autres un vif désir d'obtenir le même honneur.

Les comités censoriaux chargés de ce département de bienfaisance, qui jamais, à la honte des rois et des peuples, n'a encore existé nulle part, seraient, quoique sans élection, composés de la manière la plus propre à remplir leurs fonctions avec zèle et intégrité, attendu que leurs membres, aspirant aux places sénatoriales où mènent leurs grades respectifs, porteraient une grande attention à mériter par l'approbation publique les suffrages de la diète ; et ce serait une occupation suffisante pour tenir ces aspirants en haleine et sous les yeux du public dans les intervalles qui pourraient séparer leurs élections successives. Remarquez que cela se ferait cependant sans les tirer, pour ces intervalles, de l'état de simples citoyens gradués, puisque cette espèce de tribunal, si utile et si respectable, n'ayant jamais que du bien à faire, ne serait revêtu d'aucune puissance coactive : ainsi je ne multiplie point ici les magistratures, mais je me sers, chemin

Copyright Arvensa Editions

faisant, du passage de l'une à l'autre pour tirer parti de ceux qui les doivent remplir.

Sur ce plan gradué dans son exécution par une marche successive, qu'on pourrait précipiter, ralentir, ou même arrêter, selon son bon ou mauvais succès, on n'avancerait qu'à volonté, guidé par l'expérience ; on allumerait dans tous les états inférieurs un zèle ardent pour contribuer au bien public ; on parviendrait enfin à vivifier toutes les parties de la Pologne, et à les lier de manière à ne faire plus qu'un même corps, dont la vigueur et les forces seraient au moins décuplées de ce qu'elles peuvent être aujourd'hui, et cela avec l'avantage inestimable d'avoir évité tout changement vif et brusque, et le danger des révolutions.

Vous avez une belle occasion de commencer cette opération d'une manière éclatante et noble, qui doit faire le plus grand effet. Il n'est pas possible que, dans les malheurs que vient d'essuyer la Pologne, les confédérés n'aient reçu des assistances et des marques d'attachement de quelques bourgeois, et même de quelques paysans. Imitez la magnanimité des Romains, si soigneux, après les grandes calamités de leur république, de combler des témoignages de leur gratitude les étrangers, les sujets, les esclaves, et même jusqu'aux animaux qui durant leurs disgrâces leur avaient rendu quelques services signalés. O le beau début, à mon gré, que de donner solennellement la noblesse à ces bourgeois et la franchise à ces paysans, et cela avec toute la pompe et tout l'appareil qui peuvent rendre cette cérémonie auguste, touchante, et mémorable ! Et ne vous en tenez pas à ce début. Ces hommes ainsi distingués doivent demeurer toujours les enfants de choix de la patrie. Il faut veiller sur eux, les protéger, les aider, les soutenir, fussent-ils même de mauvais sujets. Il faut à tout prix les faire prospérer toute leur vie, afin que, par cet exemple mis sous les yeux du public, la Pologne montre à l'Europe entière ce que doit attendre d'elle dans ses succès quiconque osa l'assister dans sa détresse.

Voilà quelque idée grossière et seulement par forme d'exemple de la manière dont on peut procéder, pour que chacun voie devant lui la route libre pour arriver à tout, que tout tende graduellement, en bien servant la patrie, aux rangs les plus honorables, et que la vertu puisse ouvrir toutes les portes que la fortune se plaît à fermer.

Mais tout n'est pas fait encore, et la partie de ce projet qui me reste à exposer est sans contredit la plus embarrassante et la plus difficile ; elle offre à surmonter des obstacles contre lesquels la prudence et l'expérience

Copyright Arvensa Editions

des politiques les plus consommés ont toujours échoué. Cependant il me semble qu'en supposant mon projet adopté, avec le moyen très simple, que j'ai à proposer, toutes les difficultés sont levées, tous les abus sont prévenus, et ce qui semblait faire un nouvel obstacle se tourne en avantage dans l'exécution.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
CONSIDÉRATIONS SUR LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 14. – Élection des rois.

Toutes ces difficultés se réduisent à celle de donner à l'état un chef dont le choix ne cause pas des troubles, et qui n'attente pas à la liberté. Ce qui augmente la même difficulté est que ce chef doit être doué des grandes qualités nécessaires à quiconque ose gouverner des hommes libres. L'hérédité de la couronne prévient les troubles, mais elle amène la servitude ; l'élection maintient la liberté, mais à chaque règne elle ébranle l'état. Cette alternative est fâcheuse ; mais avant de parler des moyens de l'éviter, qu'on me permette un moment de réflexion sur la manière dont les Polonais disposent ordinairement de leur couronne.

D'abord, je le demande, pourquoi faut-il qu'ils se donnent des rois étrangers ? Par quel singulier aveuglement ont-ils pris ainsi le moyen le plus sûr d'asservir leur nation, d'abolir leurs usages, de se rendre le jouet des autres cours, et d'augmenter à plaisir l'orage des interrègnes ? Quelle injustice envers eux-mêmes ! quel affront fait à leur patrie ! comme si, désespérant de trouver dans son sein un homme digne de les commander, ils étaient forcés de l'aller chercher au loin ! Comment n'ont-ils pas senti, comment n'ont-ils pas vu que c'était tout le contraire ? Ouvrez les annales de votre nation, vous ne la verrez jamais illustre et triomphante que sous des rois polonais ; vous la verrez presque toujours opprimée et avilie sous les étrangers. Que l'expérience vienne enfin à l'appui de la raison ; voyez quels maux vous vous faites et quels biens vous vous ôtez.

Car, je le demande encore, comment la nation polonaise, ayant tant fait que de rendre sa couronne élective, n'a-t-elle point songé à tirer parti de cette loi pour jeter parmi les membres de l'administration une émulation de zèle et de gloire, qui seule eût plus fait pour le bien de la patrie que toutes les autres lois ensemble ? Quel ressort puissant sur des âmes

Copyright Arvensa Editions

grandes et ambitieuses que cette couronne destinée au plus digne, et mise en perspective devant les yeux de tout citoyen qui saura mériter l'estime publique ! Que de vertus, que de nobles efforts l'espoir d'en acquérir le plus haut prix ne doit-il pas exciter dans la nation ! quel ferment de patriotisme dans tous les cœurs, quand on saurait bien que ce n'est que par là qu'on peut obtenir cette place devenue l'objet secret des vœux de tous les particuliers, sitôt qu'à force de mérite et de services il dépendra d'eux de s'en approcher toujours davantage, et, si la fortune les seconde, d'y parvenir enfin tout-à-fait ! Cherchons le meilleur moyen de mettre en jeu ce grand ressort si puissant dans la république, et si négligé jusqu'ici. L'on me dira qu'il ne suffit pas de ne donner la couronne qu'à des Polonais pour lever les difficultés dont il s'agit : c'est ce que nous verrons tout-à-l'heure après que j'aurai proposé mon expédient. Cet expédient est simple ; mais il paraîtra d'abord manquer le but que je viens de marquer moi-même, quand j'aurai dit qu'il consiste à faire entrer le sort dans l'élection des rois. Je demande en grâce qu'on me laisse le temps de m’expliquer, ou seulement qu'on me relise avec attention.

Car si l'on dit : Comment s'assurer qu'un roi tiré au sort ait les qualités requises pour remplir dignement sa place ? on fait une objection que j'ai déjà résolue, puisqu'il suffit pour cet effet que le roi ne puisse être tiré que des sénateurs à vie ; car puisqu'ils seront tirés eux-mêmes de l’ordre des *gardiens des lois*, et qu'ils auront passé avec honneur par tous les grades de la république, l'épreuve de toute leur vie et l'approbation publique dans tous les postes qu'ils auront remplis seront des garants suffisants du mérite et des vertus de chacun d'eux.

Je n'entends pas néanmoins que même entre les sénateurs à vie le sort décide seul de la préférence : ce serait toujours manquer en partie le grand but qu'on doit se proposer. Il faut que le sort fasse quelque chose, et que le choix fasse beaucoup, afin d'un côté d'amortir les brigues et les menées des puissances étrangères, et d'engager de l'autre tous les palatins par un si grand intérêt à ne point se relâcher dans leur conduite, mais à continuer de servir la patrie avec zèle pour mériter la préférence sur leurs concurrents.

J'avoue que la classe de ces concurrents me paraît bien nombreuse, si l'on y fait entrer les grands castellans, presque égaux en rang aux palatins par la constitution présente ; mais je ne vois pas quel inconvénient il y aurait à donner aux seuls palatins l'accès immédiat au trône. Cela ferait

Copyright Arvensa Editions

dans le même ordre un nouveau grade que les grands castellans auraient encore à passer pour devenir palatins, et par conséquent un moyen de plus pour tenir le sénat dépendant du législateur. On a déjà vu que ces grands castellans me paraissent superflus dans la constitution. Que néanmoins, pour éviter tout grand changement, on leur laisse leur place et leur rang au sénat ; je l'approuve. Mais dans la graduation que je propose, rien n'oblige de les mettre au niveau des palatins ; et comme rien n'en empêche non plus, on pourra sans inconvénient se décider pour le parti qu'on jugera le meilleur. Je suppose ici que ce parti préféré sera d'ouvrir aux seuls palatins l'accès immédiat au trône.

Aussitôt donc après la mort du roi, c'est-à-dire dans le moindre intervalle qu'il sera possible, et qui sera fixé par la loi, la diète d'élection sera solennellement convoquée ; les noms de tous les palatins seront mis en concurrence, et il en sera tiré trois au sort avec toutes les précautions possibles pour qu'aucune fraude n'altère cette opération. Ces trois noms seront à haute voix déclarés à l'assemblée, qui, dans la même séance et à la pluralité des voix, choisira celui qu'elle préfère, et il sera proclamé roi dès le même jour.

On trouvera dans cette forme d'élection un grand inconvénient, je l'avoue, c'est que la nation ne puisse choisir librement dans le nombre des palatins celui qu'elle honore et chérit davantage, et qu'elle juge le plus digne de la royauté. Mais cet inconvénient n'est pas nouveau en Pologne, où l'on a vu, dans plusieurs élections, que, sans égard pour ceux que la nation favorisait, on l'a forcée de choisir celui qu'elle aurait rebuté : mais pour cet avantage qu'elle n'a plus et qu'elle sacrifie, combien d'autres plus importants elle gagne par cette forme d'élection !

Premièrement l'action du sort amortit tout d'un coup les factions et brigues des nations étrangères, qui ne peuvent influer sur cette élection, trop incertaines du succès pour y mettre beaucoup d'efforts, vu que la fraude même serait insuffisante en faveur d'un sujet que la nation peut toujours rejeter. La grandeur seule de cet avantage est telle, qu'il assure le repos de la Pologne, étouffe la vénalité dans la république, et laisse à l'élection presque toute la tranquillité de l'hérédité.

Le même avantage a lieu contre les brigues mêmes des candidats ; car, qui d'entre eux voudra se mettre en frais pour s'assurer une préférence qui ne dépend point des hommes, et sacrifier sa fortune à un événement qui tient à tant de chances contraires pour une favorable ? Ajoutons que ceux

Copyright Arvensa Editions

que le sort a favorisés ne sont plus à temps d'acheter des électeurs, puisque l'élection doit se faire dans la même séance.

Le choix libre de la nation entre trois candidats la préserve des inconvénients du sort, qui, par supposition, tomberait sur un sujet indigne ; car, dans cette supposition, la nation se gardera de le choisir ; et il n'est pas possible qu'entre trente-trois hommes illustres, l'élite de la nation, où l'on ne comprend pas même comment il peut se trouver un seul sujet indigne, ceux que favorisa le sort le soient tous les trois.

Ainsi, et cette observation est d'un grand poids, nous réunissons par cette forme tous les avantages de l'élection à ceux de l'hérédité.

Car premièrement, la couronne ne passant point du père au fils, il n'y aura jamais continuité de système pour l'asservissement de la république. En second lieu, le sort même dans cette forme est l'instrument d'une élection éclairée et volontaire. Dans le corps respectable des gardiens des lois et des palatins qui en sont tirés, il ne peut faire un choix, quel qu'il puisse être, qui n'ait été déjà fait par la nation.

Mais voyez quelle émulation cette perspective doit porter dans le corps des palatins et grands castellans, qui, dans des places à vie, pourraient se relâcher par la certitude qu'on ne peut plus les leur ôter. Ils ne peuvent plus être contenus par la crainte ; mais l'espoir de remplir un trône que chacun d'eux voit si près de lui, est un nouvel aiguillon qui les tient sans cesse attentifs sur eux-mêmes. Ils savent que le sort les favoriserait en vain s'ils sont rejetés à l'élection, et que le seul moyen d'être choisis est de le mériter. Cet avantage est trop grand, trop évident, pour qu'il soit nécessaire d'y insister.

Supposons un moment, pour aller au pis, qu'on ne peut éviter la fraude dans l'opération du sort, et qu'un des concurrents vînt à tromper la vigilance de tous les autres, si intéressés à cette opération. Cette fraude serait un malheur pour les candidats exclus, mais l'effet pour la république serait le même que si la décision du sort eût été fidèle ; car on n'en aurait pas moins l'avantage de l'élection, on n'en préviendrait pas moins les troubles des interrègnes et les dangers de l'hérédité ; le candidat que son ambition séduirait jusqu'à recourir à cette fraude, n'en serait pas moins au surplus un homme de mérite, capable, au jugement de la nation, de porter la couronne avec honneur ; et enfin, même après cette fraude, il n'en dépendrait pas moins, pour en profiter, du choix subséquent et formel de la république.

Copyright Arvensa Editions

Par ce projet adopté dans toute son étendue, tout est lié dans l'état ; et depuis le dernier particulier jusqu'au premier palatin, nul ne voit aucun moyen d'avancer que par la route du devoir et de l'approbation publique. Le roi seul, une fois élu, ne voyant plus que les lois au-dessus de lui, n'a nul autre frein qui le contienne ; et n'ayant plus besoin de l'approbation publique, il peut s'en passer sans risque si ses projets le demandent. Je ne vois guère à cela qu'un remède auquel même il ne faut pas songer ; ce serait que la couronne fût en quelque manière amovible, et qu'au bout de certaines périodes les rois eussent besoin d'être confirmés. Mais, encore une fois, cet expédient n'est pas proposable : tenant le trône et l'état dans une agitation continuelle, il ne laisserait jamais l'administration dans une assiette assez solide pour pouvoir s'appliquer uniquement et utilement au bien public.

Il fut un usage antique qui n'a jamais été pratiqué que chez un seul peuple, mais dont il est étonnant que le succès n'ait tenté aucun autre de l'imiter. Il est vrai qu'il n'est guère propre qu'à un royaume électif, quoique inventé et pratiqué dans un royaume héréditaire. Je parle du jugement des rois d'Égypte après leur mort, et de l'arrêt par lequel la sépulture et les honneurs royaux leur étaient accordés ou refusés, selon qu'ils avaient bien ou mal gouverné l'état durant leur vie. L'indifférence des modernes sur tous les objets moraux et sur tout ce qui peut donner du ressort aux âmes, leur fera sans doute regarder l'idée de rétablir cet usage pour les rois de Pologne comme une folie, et ce n'est pas à des Français, surtout à des philosophes, que je voudrais tenter de la faire adopter ; mais je crois qu'on peut la proposer à des Polonais. J'ose même avancer que cet établissement aurait chez eux de grands avantages auxquels il est impossible de suppléer d'aucune autre manière, et pas un seul inconvénient. Dans l'objet présent, on voit qu'à moins d'une âme vile, et insensible à l'honneur de sa mémoire, il n'est pas possible que l'intégrité d'un jugement inévitable n'en impose au roi, et ne mette à ses passions un frein plus ou moins fort, je l'avoue, mais toujours capable de les contenir jusqu'à certain point, surtout quand on y joindra l'intérêt de ses enfants, dont le sort sera décidé par l'arrêt porté sur la mémoire du père.

Je voudrais donc qu'après la mort de chaque roi son corps fut déposé dans un lieu sortable, jusqu'à ce qu'il eût été prononcé sur sa mémoire ; que le tribunal qui doit en décider et décerner sa sépulture fût assemblé le plus tôt qu'il serait possible ; que là sa vie et son règne fussent examinés

Copyright Arvensa Editions

sévèrement ; et qu'après des informations dans lesquelles tout citoyen serait admis à l'accuser et à le défendre, le procès, bien instruit, fût suivi d'un arrêt porté avec toute la solennité possible.

En conséquence de cet arrêt, s'il était favorable, le feu roi serait déclaré bon et juste prince, son nom inscrit avec honneur dans la liste des rois de Pologne, son corps mis avec pompe dans leur sépulture, l'épithète de *glorieuse mémoire* ajoutée à son nom dans tous les actes et discours publics, un douaire assigné à sa veuve ; et ses enfants, déclarés princes royaux, seraient honorés leur vie durant de tous les avantages attachés à ce titre.

Que si, au contraire, il était trouvé coupable d'injustice, de violence, de malversation, et surtout d'avoir attenté à la liberté publique, sa mémoire serait condamnée et flétrie ; son corps privé de la sépulture royale serait enterré sans honneur comme celui d'un particulier, son nom effacé du registre public des rois ; et ses enfants, privés du titre de princes royaux et des prérogatives qui y sont attachées, rentreraient dans la classe des simples citoyens, sans aucune distinction honorable ni flétrissante.

Je voudrais que ce jugement se fit avec le plus grand appareil, mais qu'il précédât, s'il était possible, l'élection de son successeur, afin que le crédit de celui-ci ne pût influer sur la sentence dont il aurait pour lui-même intérêt d'adoucir la sévérité. Je sais qu'il serait à désirer qu'on eût plus de temps pour dévoiler bien des vérités cachées, et mieux instruire le procès. Mais si l'on tardait après l'élection, j'aurais peur que cet acte important ne devînt bientôt qu'une vaine cérémonie, et, comme il arriverait infailliblement dans un royaume héréditaire, plutôt une oraison funèbre du roi défunt qu'un jugement juste et sévère sur sa conduite. Il vaut mieux, en cette occasion, donner davantage à la voix publique, et perdre quelques lumières de détail, pour conserver l'intégrité et l'austérité d'un jugement qui sans cela deviendrait inutile.

À l'égard du tribunal qui prononcerait cette sentence, je voudrais que ce ne fût ni le sénat, ni la diète, ni aucun corps revêtu de quelque autorité dans le gouvernement, mais un ordre entier de citoyens, qui ne peut être aisément ni trompé ni corrompu. Il me paraît que les *cives électi* plus instruits, plus expérimentés que *les servants d'état*, et moins intéressés que *les gardiens des lois*, déjà trop voisins du trône, seraient précisément le corps intermédiaire où l'on trouverait à la fois le plus de lumières et d'intégrité, le plus propre à ne porter que des jugements sûrs et par là

Copyright Arvensa Editions

préférable aux deux autres en cette occasion. Si même il arrivait que ce corps ne fût pas assez nombreux pour un jugement de cette importance, j'aimerais mieux qu'on lui donnât des adjoints tirés des servants d'état que des gardiens des lois. Enfin je voudrais que ce tribunal ne fût présidé par aucun homme en place, mais par un maréchal tiré de son corps, et qu'il élirait lui-même comme ceux des diètes et des confédérations : tant il faudrait éviter qu'aucun intérêt particulier n'influât dans cet acte, qui peut devenir très auguste ou très ridicule, selon la manière dont il y sera procédé.

En finissant cet article de l'élection et du jugement des rois, je dois dire ici qu'une chose dans vos usages m'a paru bien choquante et bien contraire à l'esprit de votre constitution ; c'est de la voir presque renversée et anéantie à la mort du roi, jusqu'à suspendre et fermer tous les tribunaux ? comme si cette constitution tenait tellement à ce prince, que la mort de l'un fût la destruction de l'autre. Eh, mon dieu ! ce devrait être exactement le contraire. Le roi mort, tout devrait aller comme s'il vivait encore ; on devrait s'apercevoir à peine qu'il manque une pièce à la machine, tant cette pièce était peu essentielle à sa solidité. Heureusement cette inconséquence ne tient à rien. Il n'y a qu'à dire qu'elle n'existera plus, et rien au surplus ne doit être changé : mais il ne faut pas laisser subsister cette étrange contradiction ; car, si c'en est une déjà dans la présente constitution, c'en serait une bien plus grande encore après la réforme.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
CONSIDÉRATIONS SUR LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 15. – Conclusion.

Voilà mon plan suffisamment esquissé : je m'arrête. Quel que soit celui qu'on adoptera, l'on ne doit pas oublier ce que j'ai dit dans le *Contrat social*[691] de l'état de faiblesse et d'anarchie où se trouve une nation tandis qu'elle établit ou réforme sa constitution. Dans ce moment de désordre et d'effervescence elle est hors d'état de faire aucune résistance, et le moindre choc est capable de tout renverser. Il importe donc de se ménager à tout prix un intervalle de tranquillité durant lequel on puisse sans risque agir sur soi-même et rajeunir sa constitution. Quoique les changements à faire dans la vôtre ne soient pas fondamentaux et ne paraissent pas fort grands, ils sont suffisants pour exiger cette précaution ; et il faut nécessairement un certain temps pour sentir l'effet de la meilleure réforme et prendre la consistance qui doit en être le fruit. Ce n'est qu'en supposant que le succès réponde au courage des confédérés et à la justice de leur cause, qu'on peut songer à l'entreprise dont il s'agit. Vous ne serez jamais libres tant qu'il restera un seul soldat russe en Pologne, et vous serez toujours menacés de cesser de l'être tant que la Russie se mêlera de vos affaires. Mais si vous parvenez à la forcer de traiter avec vous comme de puissance à puissance, et non plus comme de protecteur à protégé, profitez alors de l'épuisement où l'aura jetée la guerre de Turquie pour faire votre œuvre avant qu'elle puisse la troubler. Quoique je ne fasse aucun cas de la sûreté qu'on se procure au-dehors par des traités, cette circonstance unique vous forcera peut-être de vous étayer, autant qu'il se peut, de cet appui ; ne fût-ce que pour connaître la disposition présente de ceux qui traiteront avec vous. Mais ce cas excepté, et peut-être en d'autres temps quelques traités de commerce, ne vous

Copyright Arvensa Editions

fatiguez pas à de vaines négociations, ne vous ruinez pas en ambassadeurs et ministres dans d'autres cours, et ne comptez pas les alliances et traités pour quelque chose. Tout cela ne sert de rien avec les puissances chrétiennes : elles ne connaissent d'autres liens que ceux de leur intérêt : quand elles le trouveront à remplir leurs engagements, elles les rempliront ; quand elles le trouveront à les rompre, elles les rompront : autant vaudrait n'en point prendre. Encore si cet intérêt était toujours vrai, la connaissance de ce qu'il leur convient de faire pourrait faire prévoir ce qu'elles feront. Mais ce n'est presque jamais la raison d'état qui les guide, c'est l'intérêt momentané d'un ministre, d'une fille, d'un favori ; c'est le motif qu'aucune sagesse humaine n'a pu prévoir, qui les détermine tantôt pour, tantôt contre leurs vrais intérêts. De quoi peut-on s'assurer avec des gens qui n'ont aucun système fixe, et qui ne se conduisent que par des impulsions fortuites ? Rien n'est plus frivole que la science politique des cours : comme elle n'a nul principe assuré, l'on n'en peut tirer aucune conséquence certaine ; et toute cette belle doctrine des intérêts des princes est un jeu d'enfant qui fait rire les hommes sensés.

Ne vous appuyez donc avec confiance ni sur vos alliés ni sur vos voisins. Vous n'en avez qu'un sur lequel vous puissiez un peu compter, c'est le grand-seigneur, et vous ne devez rien épargner pour vous en faire un appui : non que ses maximes d'état soient beaucoup plus certaines que celles des autres puissances ; tout y dépend également d'un vizir, d'une favorite, d'une intrigue de sérail : mais l'intérêt de la Porte est clair, simple ; il s'agit de tout pour elle ; et généralement il y règne, avec bien moins de lumières et de finesse, plus de droiture et de bon sens. On a du moins avec elle cet avantage de plus qu'avec les puissances chrétiennes, qu'elle aime à remplir ses engagements et respecte ordinairement les traités. Il faut tâcher d'en faire avec elle un pour vingt ans, aussi fort, aussi clair qu'il sera possible. Ce traité, tant qu'une autre puissance cachera ses projets, sera le meilleur, peut-être le seul garant que vous puissiez avoir ; et, dans l'état où la présente guerre laissera vraisemblablement la Russie, j'estime qu'il peut vous suffire pour entreprendre avec sûreté votre ouvrage ; d'autant plus que l'intérêt commun des puissances de l'Europe, et surtout de vos autres voisins, est de vous laisser toujours pour barrière entre eux et les Russes, et qu'à force de changer de folies il faut bien qu'ils soient sages au moins quelquefois.

Une chose me fait croire que généralement on vous verra sans jalousie

Copyright Arvensa Editions

travailler à la réforme de votre constitution ; c'est que cet ouvrage ne tend qu'à l'affermissement de la législation, par conséquent de la liberté, et que cette liberté passe dans toutes les cours pour une manie de visionnaires qui tend plus à affaiblir qu'à renforcer un état. C'est pour cela que la France a toujours favorisé la liberté du corps germanique et de la Hollande, et c'est pour cela qu'aujourd'hui la Russie favorise le gouvernement présent de Suède, et contrecarre de toutes ses forces les projets du roi. Tous ces grands ministres qui, jugeant les hommes en général sur eux-mêmes et ceux qui les entourent, croient les connaître, sont bien loin d'imaginer quel ressort l'amour de la patrie et l'élan de la vertu peuvent donner à des âmes libres. Ils ont beau être les dupes de la basse opinion qu'ils ont des républiques et y trouver dans toutes leurs entreprises une résistance qu'ils n'attendaient pas, ils ne reviendront jamais d'un préjugé fondé sur le mépris dont ils se sentent dignes, et sur lequel ils apprécient le genre humain. Malgré l'expérience assez frappante que les Russes viennent de faire en Pologne, rien ne les fera changer d'opinion. Ils regarderont toujours les hommes libres comme il faut les regarder eux-mêmes, c'est-à-dire comme des hommes nuls, sur lesquels deux seuls instruments ont prise, savoir l'argent et le knout. S'ils voient donc que la république de Pologne, au lieu de s'appliquer à remplir ses coffres, à grossir ses finances, à lever bien des troupes réglées, songe au contraire à licencier son armée et à se passer d'argent, ils croiront qu'elle travaille à s'affaiblir ; et, persuadés qu'ils n'auront pour en faire la conquête qu'à s'y présenter quand ils voudront, ils la laisseront se régler tout à son aise, en se moquant en eux-mêmes de son travail. Et il faut convenir que l'état de liberté ôte à un peuple la force offensive, et qu'en suivant le plan que je propose on doit renoncera tout espoir de conquête. Mais que, votre œuvre faite, dans vingt ans les Russes tentent de vous envahir, et ils connaîtront quels soldats sont pour la défense de leurs foyers ces hommes de paix qui ne savent pas attaquer ceux des autres, et qui ont oublié le prix de l'argent.

[692] Au reste, quand vous serez délivrés de ces cruels hôtes, gardez-vous de prendre envers le roi qu'ils ont voulu vous donner aucun parti mitigé. Il faut ou lui faire couper la tête, comme il l'a mérité, ou, sans avoir égard à sa première élection, qui est de toute nullité, l'élire de nouveau avec d'autres *pacta conventa*, par lesquels vous le ferez renoncer à la

Copyright Arvensa Editions

nomination des grandes places. Le second parti n'est pas seulement le plus humain, mais le plus sage ; j'y trouve même une certaine fierté généreuse qui peut-être mortifiera bien autant la cour de Pétersbourg que si vous faisiez une autre élection. Poniatowski fut très criminel sans doute ; peut-être aujourd'hui n'est-il plus que malheureux : du moins, dans la situation présente, il me paraît se conduire assez comme il doit le faire en ne se mêlant de rien du tout. Naturellement il doit au fond de son cœur désirer ardemment l'expulsion de ses durs maîtres. Il y aurait peut-être un héroïsme patriotique à se joindre, pour les chasser, aux confédérés ; mais on sait bien que Poniatowski n'est pas un héros : d'ailleurs, outre qu'on ne le laisserait pas faire, et qu'il est gardé à vue infailliblement, devant tout au Russe, je déclare franchement que, si j'étais à sa place, je ne voudrais pour rien au monde être capable de cet héroïsme-là.

Je sais bien que ce n'est pas là le roi qu'il vous faut quand votre réforme sera faite ; mais c'est peut-être celui qu'il vous faut pour la faire tranquillement. Qu'il vive seulement encore huit ou dix ans, votre machine alors ayant commencé d'aller, et plusieurs palatinats étant déjà remplis par des gardiens des lois, vous n'aurez pas peur de lui donner un successeur qui lui ressemble : mais j'ai peur, moi, qu'en le destituant simplement, vous ne sachiez qu'en faire, et que vous ne vous exposiez à de nouveaux troubles.

De quelque embarras néanmoins que vous puissiez délivrer sa libre élection, il n'y faut songer qu'après s'être bien assuré de ses véritables dispositions, et dans la supposition qu'on lui trouvera encore quelque bon sens, quelque sentiment d'honneur, quelque amour pour son pays, quelque connaissance de ses vrais intérêts, et quelque désir de les suivre ; car en tout temps, et surtout dans la triste situation où les malheurs de la Pologne vont la laisser, il n'y aurait rien pour elle de plus funeste que d'avoir un traître à la tête du gouvernement.

Quant à la manière d'entamer l'œuvre dont il s'agit, je ne puis goûter toutes les subtilités qu'on vous propose pour surprendre et tromper en quelque sorte la nation sur les changements à faire à ses lois. Je serais d'avis seulement, en montrant votre plan dans toute son étendue, de n'en point commencer brusquement l'exécution par remplir la république de mécontents, de laisser en place la plupart de ceux qui y sont, de ne conférer les emplois selon la nouvelle réforme qu'à mesure qu'ils viendraient à vaquer. N'ébranlez jamais trop brusquement la machine. Je

Copyright Arvensa Editions

ne doute point qu'un bon plan une fois adopté ne change même l'esprit de ceux qui auront eu part au gouvernement sous un autre. Ne pouvant créer tout d'un coup de nouveaux citoyens, il faut commencer par tirer parti de ceux qui existent ; et offrir une route nouvelle à leur ambition, c'est le moyen de les disposer à la suivre.

Que si, malgré le courage et la constance des confédérés, et malgré la justice de leur cause, la fortune et toutes les puissances les abandonnent, et livrent la patrie à ses oppresseurs… Mais je n'ai pas l'honneur d'être Polonais, et, dans une situation pareille à celle où vous êtes, il n'est permis de donner son avis que par son exemple.

Je viens de remplir selon la mesure de mes forces, et plût à Dieu que ce fut avec autant de succès que d'ardeur, la tâche que M. le comte Wielhorski m'a imposée. Peut-être tout ceci n'est-il qu'un tas de chimères ; mais voilà mes idées. Ce n'est pas ma faute si elles ressemblent si peu à celles des autres hommes, et il n'a pas dépendu de moi d'organiser ma tête d'une autre façon. J'avoue même que, quelque singularité qu'on leur trouve, je n'y vois rien, quant à moi, que de bien adapté au cœur humain, de bon, de praticable, surtout en Pologne, m'étant appliqué dans mes vues à suivre l'esprit de cette république, et à n'y proposer que le moins de changements que j'ai pu pour en corriger les défauts. Il me semble qu'un gouvernement monté sur de pareils ressorts doit marcher à son vrai but aussi directement, aussi sûrement, aussi longtemps qu'il est possible ; n'ignorant pas au surplus que tous les ouvrages des hommes sont imparfaits, passagers, et périssables comme eux.

J'ai omis à dessein beaucoup d'articles très importants sur lesquels je ne me sentais pas les lumières suffisantes pour en bien juger. Je laisse ce soin à des hommes plus éclairés et plus sages que moi ; et je mets fin à ce long fatras en faisant à M. le comte Wielhorski mes excuses de l'en avoir occupé si longtemps. Quoique je pense autrement que les autres hommes, je ne me flatte pas d'être plus sage qu'eux, ni qu'il trouve dans mes rêveries rien qui puisse être réellement utile à sa patrie ; mais mes vœux pour sa prospérité sont trop vrais, trop purs, trop désintéressés, pour que l’orgueil d'y contribuer puisse ajouter à mon zèle. Puisse-t-elle triompher de ses ennemis, devenir, demeurer paisible, heureuse et libre, donner un grand exemple à l'univers, et, profitant des travaux patriotiques de M. le comte Wielhorski, trouver et former dans son sein beaucoup de citoyens qui lui ressemblent !

Copyright Arvensa Editions

Fin des CONSIDÉRATIONS SUR LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE

Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

LETTRES À M. BUTTAFOCO SUR LA LÉGISLATION DE LA CORSE

Jean-Jacques ROUSSEAU
ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LETTRES À M. BUTTAFOCO

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Table des matières

Lettre Première

Lettre 2

Lettre 3

Lettre 4

Copyright Arvensa Editions

Mattéo (dit Matteo ou Matthieu) Buttafoco, ou comte de Buttafoco, est un aristocrate et député corse, capitaine au Régiment Royal corse puis Maréchal de camp, à l'origine du Projet de constitution pour la Corse dont il demanda la rédaction détaillée à Jean-Jacques Rousseau en 1764. Royaliste et soutenant le rattachement de la Corse à la France, il fut un adversaire politique du jeune Napoléon Bonaparte.

Né le 26 novembre 1731, à Vescovato ; mort à Bastia, le 6 juillet 1806.

Les *Lettres* que lui adressent J. J. Rousseau ont été rédigées entre septembre 1764 et mai 1765.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LETTRES À M. BUTTAFOCO
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Lettre Première

[693]

Môtiers-Travers le 22 septembre 1764.

Il est superflu, monsieur, de chercher à exciter mon zèle pour l'entreprise que vous me proposez [694]. La seule idée m'élève l'âme et me transporte. Je croirais le reste de mes jours bien noblement, bien vertueusement, bien heureusement employé, je croirais même avoir bien racheté l'inutilité des autres, si je pouvais rendre ce triste reste bon en quelque chose à vos braves compatriotes, si je pouvais concourir par quelque conseil utile aux vues de leur digne chef et aux vôtres : de ce côté-là donc soyez sûr de moi ; ma vie et mon cœur sont à vous.

Mais, monsieur, le zèle ne donne pas les moyens, et le désir n'est pas le pouvoir. Je ne veux pas faire ici sottement le modeste : je sens bien ce que j'ai, mais je sens encore mieux ce qui me manque. Premièrement, par rapport à la chose, il me manque une multitude de connaissances relatives à la nation et au pays ; connaissances indispensables, et qui, pour les acquérir, demanderont de votre part beaucoup d'instructions, d'éclaircissements, de mémoires, etc. ; de la mienne beaucoup d'étude et de réflexions. Par rapport à moi il me manque plus de jeunesse, un esprit plus tranquille, un cœur moins épuisé d'ennuis, une certaine vigueur de génie, qui, même quand on l'a, n'est pas à l'épreuve des années et des chagrins ; il me manque la santé, le temps ; il me manque, accablé d'une maladie incurable et cruelle, l'espoir de voir la fin d'un long travail, que la seule attente du succès peut donner le courage de suivre ; il me manque enfin l'expérience dans les affaires, qui seule éclaire plus sur l'art de

Copyright Arvensa Editions

conduire les hommes que toutes les méditations.

Si je me portais passablement, je me dirais : J'irai en Corse ; six mois passés sur les lieux m'instruiront plus que cent volumes. Mais comment entreprendre un voyage aussi pénible, aussi long, dans l'état où je suis ? le soutiendrai-je ? me laisserait-on passer ? Mille obstacles m'arrêteraient en allant, l'air de la mer achèverait de me détruire avant le retour. Je vous avoue que je désire mourir parmi les miens.

Vous pouvez être pressé ; un travail de cette importance ne peut être qu'une affaire de très longue haleine, même pour un homme qui se porterait bien. Avant de soumettre mon ouvrage à l'examen de la nation et de ses chefs, je veux commencer par en être content moi-même : je ne veux rien donner par morceaux ; l'ouvrage doit être un ; l'on n'en saurait juger séparément. Ce n'est déjà pas peu de chose que de me mettre en état de commencer : pour achever, cela va loin.

Il se présente aussi des réflexions sur l'état précaire où se trouve encore votre île. Je sais que, sous un chef tel qu'ils l'ont aujourd'hui, les Corses n'ont rien à craindre de Gênes : je crois qu'ils n'ont rien à craindre non plus des troupes qu'on dit que la France y envoie ; et ce qui me confirme dans ce sentiment est de voir un aussi bon patriote que vous me paraissez l'être resté, malgré l'envoi de ces troupes, au service de la puissance qui les donne. Mais, monsieur, l'indépendance de votre pays n'est point assurée tant qu'aucune puissance ne la reconnaît ; et vous m'avouerez qu'il n'est pas encourageant pour un aussi grand travail de l'entreprendre sans savoir s'il peut avoir son usage, même en le supposant bon.

Ce n'est point pour me refuser à vos invitations, monsieur, que je vous fais ces objections, mais pour les soumettre à votre examen et à celui de M. Paoli. Je vous crois trop gens de bien l'un et l'autre pour vouloir que mon affection pour votre patrie me fasse consumer le peu de temps qui me reste à des soins qui ne seraient bons à rien.

Examinez donc, messieurs ; jugez vous-mêmes et soyez sûrs que l'entreprise dont vous m'avez trouvé digne ne manquera point par ma volonté.

Recevez, je vous prie, mes très humbles salutations.

P. S. En relisant votre lettre, je vois, monsieur, qu'à la première lecture j'ai pris le change sur votre objet. J'ai cru que vous demandiez un corps complet de législation, et je vois que vous demandez seulement une institution politique ; ce qui me fait juger que vous avez déjà un corps de

Copyright Arvensa Editions

lois civiles autres que le droit écrit, sur lequel il s'agit de calquer une forme de gouvernement qui s'y rapporte, La tâche est moins grande, sans être petite, et il n'est pas sûr qu'il en résulte un tout aussi parfait ; on n'en peut juger que sur le recueil complet de vos lois.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LETTRES À M. BUTTAFOCO
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Lettre 2

Môtiers, le 15 octobre 1764.

Je ne sais, monsieur, pourquoi votre lettre du 3 ne m'est parvenue qu'hier. Ce retard me force, pour profiter du courrier, de vous répondre à la hâte, sans quoi ma lettre n'arriverait pas à Aix assez tôt pour vous y trouver.

Je ne puis guère espérer d'être en état d'aller en Corse. Quand je pourrais entreprendre ce voyage, ce ne serait que dans la belle saison : d'ici là le temps est précieux, il faut l'épargner tant qu'il est possible, et il sera perdu jusqu'à ce que j'aie reçu vos instructions. Je joins ici une note rapide des premières dont j'ai besoin ; les vôtres me seront toujours nécessaires dans cette entreprise. Il ne faut point là-dessus me parler, monsieur, de votre insuffisance : à juger de vous par vos lettres, je dois plus me fier à vos yeux qu'aux miens ; et à juger par vous de votre peuple, il a tort de chercher ses guides hors de chez lui.

Il s'agit d'un si grand objet, que ma témérité me fait trembler : n'y joignons pas du moins l'étourderie. J'ai l'esprit très lent ; l'âge et les maux le ralentissent encore. Un gouvernement provisionnel a ses inconvénients : quelque attention qu'on ait à ne faire que les changements nécessaires, un établissement tel que celui que nous cherchons ne se fait point sans un peu de commotion, et l'on doit tâcher au moins de n'en avoir qu'une. On pourrait d'abord jeter les fondements, puis élever plus à loisir l'édifice. Mais cela suppose un plan déjà fait, et c'est pour tracer ce plan même qu'il faut le plus méditer. D'ailleurs il est à craindre qu'un établissement imparfait ne fasse plus sentir ses embarras que ses avantages, et que cela ne dégoûte le peuple de l'achever. Voyons toutefois ce qui se peut faire. Les mémoires dont j'ai besoin reçus, il me faut bien six mois pour

Copyright Arvensa Editions

m'instruire, et autant au moins pour digérer mes instructions ; de sorte que, du printemps prochain en un an, je pourrais proposer mes premières idées sur une forme provisionnelle, et au bout de trois autres années mon plan complet d'institution. Comme on ne doit promettre que ce qui dépend de soi, je ne suis pas sûr de mettre en état mon travail en si peu de temps ; mais je suis si sûr de ne pouvoir l'abréger, que, s'il faut rapprocher un de ces deux termes, il vaut mieux que je n'entreprenne rien.

Je suis charmé du voyage que vous faites en Corse dans ces circonstances ; il ne peut que vous être très utile. Si, comme je n'en doute pas, vous vous y occupez de notre objet, vous verrez mieux ce qu'il faut me dire que je ne puis voir ce que je dois vous demander. Mais permettez-moi une curiosité que m'inspirent l'estime et l'admiration. Je voudrais savoir tout ce qui regarde M. Paoli ; quel âge a-t-il ? est-il marié ? a-t-il des enfants ? où a-t-il appris l'art militaire ? comment le bonheur de sa nation l'a-t-il mis à la tête de ses troupes ? quelles fonctions exerce-t-il dans l'administration politique et civile ? ce grand homme se résoudrait-il à n'être que citoyen dans sa patrie après en avoir été le sauveur ? Surtout parlez-moi sans déguisement à tous égards ; la gloire, le repos, le bonheur de votre peuple dépendent ici plus de vous que de moi. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

MÉMOIRE JOINT À CETTE RÉPONSE.

Une bonne carte de la Corse, où les divers districts soient marqués et distingués par leurs noms, même, s'il se peut, par des couleurs.

Une exacte description de l'île ; son histoire naturelle, ses productions, sa culture, sa division par districts ; le nombre, la grandeur, la situation des villes, bourgs, paroisses ; le dénombrement du peuple aussi exact qu'il sera possible ; l'état des forteresses, des ports ; l'industrie, les arts, la marine ; le commerce qu'on fait ; celui qu'on pourrait faire, etc.

Quel est le nombre, le crédit du clergé ? quelles sont ses maximes ? quelle est sa conduite relativement à la patrie ? Y a-t-il des maisons anciennes, des corps privilégiés, de la noblesse ? Les villes ont-elles des droits municipaux ? en sont-elles fort jalouses ?

Quelles sont les mœurs du peuple, ses goûts, ses occupations, ses amusements, l'ordre et les divisions militaires, la discipline, la manière de faire la guerre, etc.

L'histoire de la nation jusqu'à ce moment, les lois, les statuts ; tout ce qui regarde l'administration actuelle, les inconvénients qu'on y trouve,

Copyright Arvensa Editions

l'exercice de la justice, les revenus publics, l'ordre économique, la manière de poser et de lever les taxes, ce que paie à peu près le peuple, et ce qu'il peut payer annuellement et l'un portant l'autre.

Ceci contient en général les instructions nécessaires : mais les unes veulent être détaillées ; il suffit de dire les autres sommairement. En général tout ce qui fait le mieux connaître le génie national ne saurait être trop expliqué. Souvent un trait, un mot, une action dit plus que tout un livre ; mais il vaut mieux trop que pas assez.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LETTRES À M. BUTTAFOCO
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Lettre 3

Môtiers-Travers, le 24 mars 1765.

Je vois, monsieur, que vous ignorez dans quel gouffre de nouveaux malheurs je me trouve englouti. Depuis votre pénultième lettre on ne m'a pas laissé reprendre haleine un instant. J'ai reçu votre premier envoi sans pouvoir presque y jeter les yeux. Quant à celui de Perpignan, je n'en ai pas ouï parler. Cent fois j'ai voulu vous écrire ; mais l'agitation continuelle, toutes les souffrances du corps et de l'esprit, l'accablement de mes propres affaires, ne m'ont pas permis de songer aux vôtres. J'attendais un moment d'intervalle ; il ne vient point, il ne viendra point ; et, dans l'instant même où je vous réponds, je suis, malgré mon état, dans le risque de ne pouvoir finir ma lettre ici.

Il est inutile, monsieur, que vous comptiez sur le travail que j'avais entrepris : il m'eût été trop doux de m'occuper d'une si glorieuse tâche, cette consolation m'est ôtée. Mon âme épuisée d'ennuis n'est plus en état de penser ; mon cœur est le même encore, mais je n'ai plus de tête ; ma faculté intelligente est éteinte ; je ne suis plus capable de suivre un objet avec quelque attention ; et d'ailleurs que voudriez-vous que fît un malheureux fugitif qui, malgré la protection du roi de Prusse, souverain du pays, malgré la protection de milord maréchal, qui en est gouverneur, mais malheureusement trop éloignés l'un et l'autre, y boit les affronts comme l'eau ; et, ne pouvant plus vivre avec honneur dans cet asile, est forcé d'aller errant en chercher un autre sans savoir plus où le trouver ?...

Si fait pourtant, monsieur, j'en sais un digne de moi et dont je ne me crois pas indigne ; c'est parmi vous, braves Corses, qui savez être libres, qui savez être justes, et qui fûtes trop malheureux pour n'être pas compatissants. Voyez, monsieur, ce qui se peut faire : parlez-en à M. Paoli.

Copyright Arvensa Editions

Je demande à pouvoir louer dans quelque canton solitaire une petite maison pour y finir mes jours en paix. J'ai ma gouvernante qui depuis vingt ans me soigne dans mes infirmités continuelles : c'est une fille de quarante-cinq ans. Française, catholique, honnête et sage, et qui se résout de venir, s'il le faut, au bout de l'univers partager mes misères et me fermer les yeux. Je tiendrai mon petit ménage avec elle, et je tâcherai de ne point rendre les soins de l'hospitalité incommodes à mes voisins.

Mais, monsieur, je dois vous tout dire ; il faut que cette hospitalité soit gratuite, non quant à la subsistance, je ne serai là-dessus à charge à personne, mais quant au droit d'asile qu'il faut qu'on m'accorde sans intérêt : car, sitôt que je serai parmi vous, n'attendez rien de moi sur le projet qui vous occupe. Je le répète, je suis désormais hors d'état d'y songer ; et quand je ne le serais pas, je m'en abstiendrais par cela même que je vivrais au milieu de vous ; car j'eus et j'aurai toujours pour maxime inviolable de porter le plus profond respect au gouvernement sous lequel je vis, sans me mêler de vouloir jamais le censurer et critiquer, ou réformer en aucune manière. J'ai même ici une raison de plus, et pour moi d'une très grande force. Sur le peu que j'ai parcouru de vos mémoires, je vois que mes idées diffèrent prodigieusement de celles de votre nation. Il ne serait pas possible que le plan que je proposerais ne fit beaucoup de mécontents, et peut-être vous-même tout le premier. Or, monsieur, je suis rassasié de disputes et de querelles. Je ne veux plus voir ni faire de mécontents autour de moi, à quelque prix que ce puisse être. Je soupire après la tranquillité la plus profonde, et mes derniers vœux sont d'être aimé de tout ce qui m'entoure, et de mourir en paix. Ma résolution là-dessus est inébranlable. D'ailleurs mes maux continuels m'absorbent, et augmentent mon indolence. Mes propres affaires exigent de mon temps plus que je n'y en peux donner. Mon esprit usé n'est plus capable d'aucune autre application. Que si peut-être la douceur d'une vie calme prolonge mes jours assez pour me ménager des loisirs, et que vous me jugiez capable d'écrire votre histoire, j'entreprendrai volontiers ce travail honorable, qui satisfera mon cœur sans trop fatiguer ma tête ; et je serais fort flatté de laisser à la postérité ce monument de mon séjour parmi vous. Mais ne me demandez rien de plus : comme je ne veux pas vous tromper, je me reprocherais d'acheter votre protection au prix d'une vaine attente.

Dans cette idée qui m'est venue j'ai plus consulté mon cœur que mes forces ; car, dans l'état où je suis, il est peu apparent que je soutienne un si

Copyright Arvensa Editions

long voyage, d'ailleurs très embarrassant, surtout avec ma gouvernante et mon petit bagage. Cependant, pour peu que vous m'encouragiez, je le tenterai, cela est certain, dussé-je rester et périr en route : mais il me faut au moins une assurance morale d'être en repos pour le reste de ma vie, car c'en est fait, monsieur, je ne peux plus courir. Malgré mon état critique et précaire, j'attendrai dans ce pays votre réponse avant de prendre aucun parti ; mais je vous prie de différer le moins possible, car, malgré toute ma patience, je puis n'être pas le maître des événements. Je vous embrasse et vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

P. S. J'oubliais de vous dire, quant à vos prêtres, qu'ils seront bien difficiles s'ils ne sont contents de moi. Je ne dispute jamais sur rien, je ne parle jamais de religion, j'aime naturellement même autant votre clergé que je hais le nôtre. J'ai beaucoup d'amis parmi le clergé de France, et j'ai toujours très bien vécu avec eux. Mais, quoi qu'il arrive, je ne veux point changer de religion, et je souhaite qu'on ne m'en parle jamais, d'autant plus que cela serait inutile.

Pour ne pas perdre de temps, en cas d'affirmation, il faudrait m'indiquer quelqu'un à Livourne à qui je pusse demander des instructions pour le passage.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LETTRES À M. BUTTAFOCO
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Lettre 4

Môtiers le 26 mai 1765.

La crise orageuse que je viens d'essuyer, monsieur, et l'incertitude du parti qu'elle me ferait prendre, m'ont fait différer de vous répondre et de vous remercier jusqu'à ce que je fusse déterminé. Je le suis maintenant par une suite d'événements qui, m'offrant en ce pays, sinon la tranquillité, du moins la sûreté, me font prendre le parti d'y rester sous la protection déclarée et confirmée du roi et du gouvernement. Ce n'est pas que j'aie perdu le plus vrai désir de vivre dans le vôtre ; mais l'épuisement total de mes forces, les soins qu'il faudrait prendre, les fatigues qu'il faudrait essuyer, d'autres obstacles encore qui naissent de ma situation, me font, du moins pour le moment, abandonner mon entreprise, à laquelle, malgré ces difficultés, mon cœur ne peut se résoudre à renoncer tout-à-fait encore. Mais, mon cher monsieur, je vieillis, je dépéris, les forces me quittent, le désir s'irrite et l'espoir s'éteint. Quoi qu'il en soit, recevez et faites agréer à M. Paoli mes plus vifs, mes plus tendres remerciements de l'asile qu'il a bien voulu m'accorder. Peuple brave et hospitalier… non, je n'oublierai jamais un moment de ma vie que vos cœurs, vos bras, vos foyers, m'ont été ouverts à l'instant qu'il ne me restait presque aucun autre asile en Europe. Si je n'ai point le bonheur de laisser mes cendres dans votre île, je tâcherai d'y laisser du moins quelque monument de ma reconnaissance, et je m'honorerai aux yeux de toute la terre de vous appeler mes hôtes et mes protecteurs.

Je reçus bien par M. le chevalier R.... la lettre de M. Paoli : mais, pour vous faire entendre pourquoi j'y répondis en si peu de mots et d'un ton si vague, il faut vous dire, monsieur, que le bruit de la proposition que vous m'aviez faite s'étant répandu sans que je sache comment, M. de Voltaire fit

Copyright Arvensa Editions

entendre à tout le monde que cette proposition était une invention de sa façon : il prétendait m'avoir écrit au nom des Corses une lettre contrefaite dont j'avais été la dupe. Comme j'étais très sûr de vous, je le laissai dire, j'allai mon train, et je ne vous en parlai pas même. Mais il fit plus, il se vanta l'hiver dernier que, malgré milord maréchal et le roi même, il me ferait chasser du pays. Il avait des émissaires, les uns connus, les autres secrets. Dans le fort de la fermentation à laquelle mon dernier écrit servit de prétexte, arrive ici M. de R… il vient me voir de la part de M. Paoli sans m'apporter aucune lettre ni de la sienne, ni de la vôtre, ni de personne : il refuse de se nommer ; il venait de Genève, il avait vu mes plus ardents ennemis, on me l'écrivait. Son long séjour en ce pays sans y avoir aucune affaire avait l'air du monde le plus mystérieux. Ce séjour fut précisément le temps où l'orage fut excité contre moi. Ajoutez qu'il avait fait tous ses efforts pour savoir quelles relations je pouvais avoir en Corse. Comme il ne vous avait point nommé, je ne voulus point vous nommer non plus. Enfin il m'apporte la lettre de M. Paoli, dont je ne connaissais point l'écriture. Jugez si tout cela devait m'être suspect. Qu'avais-je à faire en pareil cas ? lui remettre une réponse dont à tout événement on ne pût tirer d'éclaircissement ; c'est ce que je fis.

Je voudrais à présent vous parler de nos affaires et de nos projets ; mais ce n'en est guère le moment. Accablé de soins, d'embarras, forcé d'aller me chercher une autre habitation à cinq ou six lieues d'ici, les seuls soucis d'un déménagement très incommode m'absorberaient quand je n'en aurais point d'autres ; et ce sont les moindres des miens. À vue de pays, quand ma tête se remettrait, ce que je regarde comme impossible de plus d'un an d'ici, il ne serait pas en moi de m'occuper d'autre chose que de moi-même. Ce que je vous promets, et sur quoi vous pouvez compter dès à présent, est que, pour le reste de ma vie, je ne serai plus occupé que de moi ou de la Corse ; toute autre affaire est entièrement bannie de mon esprit. En attendant, ne négligez pas de rassembler des matériaux, soit pour l'histoire, soit pour l'institution ; ils sont les mêmes. Votre gouvernement me paraît être sur un pied à pouvoir attendre. J'ai parmi vos papiers un mémoire daté de Vescovado, 1764, que je présume être de votre façon, et que je trouve excellent. L'âme et la tête du vertueux Paoli feront plus que tout le reste. Avec tout cela pouvez-vous manquer d'un bon gouvernement provisionnel ? aussi-bien, tant que des puissances étrangères se mêleront de vous, ne pourrez-vous guère établir autre chose.

Copyright Arvensa Editions

Je voudrais bien, monsieur, que nous pussions nous voir : deux ou trois jours de conférence éclairciraient bien des choses. Je ne puis guère être assez tranquille cette année pour vous rien proposer ; mais vous serait-il possible, l'année prochaine, de vous ménager un passage par ce pays ? J'ai dans la tête que nous nous verrions avec plaisir, et que nous nous quitterions contents l'un de l'autre. Voyez, puisque voilà l'hospitalité établie entre nous, venez user de votre droit. Je vous embrasse[695].

Copyright Arvensa Editions

FIN des LETTRES À M. BUTTAFOCO

Copyright Arvensa Editions

PROJET DE CONSTITUTION POUR LA CORSE

Jean-Jacques ROUSSEAU
ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

En août 1764, alors que la Corse, sous domination génoise, fait face à de nombreuses révoltes, Mattéo Buttafoco (cf. les *Lettres à M. Buttafoco sur la législation de la Corse*) demande à Jean-Jacques Rousseau de rédiger un projet de constitution. Ce dernier, alors en exil à Môtiers, rédige ce Projet entre janvier et septembre 1765. Il sera publié après sa mort.

Copyright Arvensa Editions

Patriotes corses[696]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

PROJET DE CONSTITUTION POUR LA CORSE

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Table des matières

Présentation

Avant-propos

Le projet

Fragments séparés

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
PROJET DE CONSTITUTION POUR LA CORSE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Présentation

La Corse, victime de la pénible domination génoise, se révolte et rejette ce joug en 1729. Elle garde son indépendance jusqu'en 1768. À cette date, la France alliée de la République génoise annexe la Corse par le traité de Versailles et met fin à la période d'indépendance. L'île a eu pour chef célèbre Pasquale Paoli, despote éclairé qui désirait donner à son État des institutions. Buttafoco prend l'initiative de demander à Rousseau la rédaction d'un projet de constitution. La Corse avait été jugée en effet dans le CONTRAT SOCIAL un des rares pays encore « capable de législation ».

Rousseau voit l'occasion d'appliquer le CONTRAT SOCIALet se met à l'étude. Il n'aura malheureusement pas l'occasion d'aller en Corse, mais il s'appuie sur des documents nombreux et veut respecter les données particulières du pays. La Corse présente des caractéristiques encourageantes : la « situation avantageuse de l'île », « l'heureux naturel de ses habitants » qui doit être cependant discipliné. La Corse saura en premier lieu se rendre indépendante et assurer sa subsistance. L'agriculture doit être l'activité principale. La frugalité et la taille du pays constituent des conditions proches de celles de la Suisse, et font de la démocratie le régime le plus indiqué : c'est l'administration la moins onéreuse et la plus légitime. Un serment solennel marque l'appartenance de chaque citoyen au peuple corse. Il faut valoriser l'état paysan et favoriser la population plutôt que les richesses. L'argent ne doit pas être une valeur concurrente de la richesse humaine. On en limite l'usage au maximum, en diminuant le commerce extérieur, et ramenant au troc le commerce intérieur. Les impôts sont en nature. Les charges d'administration et de finance ne sont pas des métiers lucratifs, mais des états passagers qui éprouvent le mérite des jeunes aspirants au titre de citoyen.

Copyright Arvensa Editions

Il est intéressant de lire ce texte en parallèle avec les CONSIDÉRATIONS SUR LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE. Un certain passéisme est visible dans le traitement du cas corse, certainement parce que l'île rappelle la Suisse à l'auteur.

Ce texte n'a jamais été achevé par Rousseau.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
PROJET DE CONSTITUTION POUR LA CORSE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Avant-propos

On demande un Plan de Gouvernement bon pour la Corse. C'est demander plus que l'on ne croit. Il y a des peuples qui de quelque manière qu'on s'y prenne ne sauraient être bien gouvernés parce que chez eux la loi manque de prise et qu'un gouvernement sans loi ne peut être un bon gouvernement. Tout au contraire, il [697] me paraît le plus heureusement disposé par la nature pour recevoir une bonne administration. Mais ce n'est pas assez encore. Toutes choses ont leurs abus souvent nécessaires et ceux des établissements politiques sont si voisins de leur institution que ce n'est presque pas la peine de la faire pour la voir si vite dégénérer.

On veut parer à cet inconvénient par des machines qui maintiennent le gouvernement dans son état primitif, on lui donne mille chaînes, mille entraves pour le retenir sur sa pente, et on l'embarrasse tellement, qu'affaissé sous le poids de ses fers il demeure inactif, immobile et s'il ne décline pas vers sa chute, il ne va pas non plus à sa fin.

Tout cela vient de ce qu'on sépare trop deux choses inséparables, savoir le corps qui gouverne et le corps qui est gouverné. Ces deux corps n'en font qu'un par l'institution primitive, ils ne se séparent que par l'abus de l'institution.

Les plus sages en pareil cas observant des rapports de convenance forment le gouvernement pour la nation. Il y a pourtant beaucoup mieux à faire, c'est de former la nation pour le gouvernement. Dans le premier cas à mesure que le gouvernement décline, la nation restant la même, la convenance s'évanouit ; dans le second, tout change de pas égal et la nation entraînant le gouvernement par sa force, le maintient quand elle se maintient et le fait décliner quand elle décline. L'un convient à l'autre dans

Copyright Arvensa Editions

tous les temps.

Le peuple corse est dans l'heureux état qui rend une bonne institution possible, il peut partir du premier point et prendre des mesures pour ne pas dégénérer. Plein de vigueur et de santé il peut se donner un gouvernement qui le maintienne vigoureux et sain. Cependant cet établissement doit trouver déjà des obstacles. Les Corses n'ont pas pris encore les vices des autres nations mais ils ont déjà pris leurs préjugés ; ce sont ces préjugés qu'il faut combattre et détruire pour former un bon établissement.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
PROJET DE CONSTITUTION POUR LA CORSE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Le projet

La situation avantageuse de l'île de Corse et l'heureux naturel de ses habitants semblent leur offrir un espoir raisonnable de pouvoir devenir un peuple florissant et figurer un jour dans l'Europe, si, dans l'institution qu'ils méditent, ils tournent leurs vues de ce côté-là. Mais l'extrême épuisement où les ont jetés quarante années de guerres continuelles, la pauvreté présente de leur île et l'état de dépopulation et de dévastation où elle est, ne leur permettent pas de se donner sitôt une administration dispendieuse, telle qu'il la faudrait pour les policer dans cet objet.

D'ailleurs, mille obstacles invincibles s'opposeraient à l'exécution de ce plan. Gênes, maîtresse encore d'une partie de la côte et de presque toutes les places maritimes, écraserait mille fois leur marine naissante, sans cesse exposée au double danger des Génois et des Barbaresques [698]. Ils ne pourraient tenir la mer qu'avec des bâtiments armés, qui leur coûteraient dix fois plus que le trafic ne leur pourrait rendre. Exposés sur terre et sur mer, forcés de se garder de toutes parts, que deviendraient-ils ? À la discrétion de tout le monde, ne pouvant dans leur faiblesse faire aucun traité de commerce avantageux, ils recevraient la loi de tous ; ils n'auraient au milieu de tant de risques que les profits que personne autre ne daignerait faire, et qui toujours se réduiraient à rien. Que si, par un bonheur difficile à comprendre, ils surmontaient toutes ces difficultés, leur prospérité même, attirant sur eux les yeux de leurs voisins, serait un nouveau péril pour leur liberté mal établie. Objet continuel de convoitise pour les grandes Puissances et de jalousie pour les petites, leur île serait menacée à chaque instant d'une nouvelle servitude dont elle ne pourrait plus se tirer.

Copyright Arvensa Editions

Dans quelque vue que la nation corse veuille se policer, la première chose qu'elle doit faire est de se donner par elle-même toute la consistance qu'elle peut avoir. Quiconque dépend d'autrui, et n'a pas ses ressources en lui-même, ne saurait être libre. Les alliances les traités, la foi des hommes, tout cela peut lier le faible au fort, et ne lie jamais le fort au faible.

Ainsi, laissez les négociations aux Puissances, et ne comptez que sur vous. Braves Corses, qui sait mieux que vous tout ce qu'on peut tirer de soi-même ? Sans amis, sans appui, sans argent sans armée, asservis à des maîtres terribles, seuls vous avez secoué leur joug. Vous les avez vus liguer contre vous, tour à tour, les plus redoutables potentats de l'Europe, inonder votre île d'armées étrangères ; vous avez tout surmonté. Votre seule constance a fait ce que l'argent n'aurait pu faire ; pour vouloir conserver vos richesses, vous auriez perdu votre liberté. Il ne faut point conclure des autres nations à la vôtre : les maximes tirées de votre propre expérience sont les meilleures sur lesquelles vous puissiez vous gouverner.

Il s'agit moins de devenir autres que vous n'êtes, que de savoir vous conserver tels. Les Corses ont beaucoup gagné depuis qu'ils sont libres ; ils ont joint la prudence au courage, ils ont appris à obéir à leurs égaux, ils ont acquis des vertus et des mœurs, et ils n'avaient point de lois ; s'ils pouvaient rester ainsi, je ne verrais presque rien à faire. Mais, quand le péril qui les a réunis s'éloignera, les factions qu'il écarte renaîtront parmi eux ; et, au lieu de réunir leurs forces pour le maintien de leur indépendance, ils les useront les unes contre les autres, et n'en auront plus pour se défendre, si on vient encore les attaquer. Voilà déjà ce qu'il faut prévenir. Les divisions des Corses ont été de tout temps un artifice de leurs maîtres pour les rendre faibles et dépendants ; mais cet artifice, employé sans cesse, a produit enfin l'inclination et les a rendus naturellement inquiets, remuants, difficiles à gouverner, même par leurs propres chefs. Il faut de bonnes lois, il faut une institution nouvelle, pour rétablir la concorde, dont la tyrannie a détruit jusqu'au désir. La Corse, assujettie à des maîtres étrangers dont jamais elle n'a porté patiemment le dur joug, fut toujours agitée. Il faut maintenant que son peuple fasse une étude nouvelle, et qu'il cherche la paix dans la liberté.

Voici donc les principes qui, selon moi, doivent servir de base à leur législation : tirer parti de leur peuple et de leur pays toujours autant qu'il sera possible ; cultiver et rassembler leurs propres forces ; ne

Copyright Arvensa Editions

s'appuyer que sur elles ; et ne songer pas plus aux Puissances étrangères que s'il n'en existait aucune.

Partons de là pour établir les maximes de notre institution.

L'île de Corse, ne pouvant s'enrichir en argent, doit tâcher de s'enrichir en hommes. La puissance qui vient de la population est plus réelle que celle qui vient des finances, et produit plus sûrement son effet. L'emploi des bras des hommes, ne pouvant se cacher, va toujours à la destination publique. Il n'en est pas ainsi de l'emploi de l'argent : il s'écoule et se fond dans des destinations particulières ; on l'amasse pour une fin, on le répand pour une autre ; le peuple paye pour qu'on le protège, et ce qu'il donne sert à l'opprimer. De là vient qu'un État riche en argent est toujours faible, et qu'un État riche en hommes est toujours fort[699].

Pour multiplier les hommes, il faut multiplier leur subsistance ; de là l'agriculture. Je n'entends pas par ce mot l'art de raffiner sur l'agriculture, d'établir des académies qui en parlent, de faire des livres qui en traitent. J'entends une constitution qui porte un peuple à s'étendre sur toute la surface de son territoire, à s'y fixer à le cultiver dans tous les points ; à aimer la vie champêtre, les travaux qui s'y rapportent ; à y trouver si bien le nécessaire et les agréments de la vie, qu'il ne désire point d'en sortir.

Le goût de l'agriculture n'est pas seulement avantageux à la population en multipliant la subsistance des hommes, mais en donnant au corps de la nation un tempérament et des mœurs qui les font naître en plus grand nombre. Par tout pays, les habitants des campagnes peuplent plus que ceux des villes : soit par la simplicité de la vie rustique, qui forme des corps mieux constitués ; soit par l'assiduité au travail, qui prévient le désordre et les vices. Car toute chose égale, les femmes les plus chastes, celles dont les sens sont moins enflammés par l'usage des plaisirs, font plus d'enfants que les autres ; et il n'est pas moins sûr que des hommes énervés par la débauche, fruit certain de l'oisiveté, sont moins propres à la génération que ceux qu'un état laborieux rend plus tempérants.

Les paysans sont attachés à leur sol beaucoup plus que les citadins à leurs villes. L'égalité, la simplicité, de la vie rustique a, pour ceux qui n'en connaissent point d'autre, un attrait qui ne leur fait pas désirer d'en changer. De là le contentement de son état, qui rend l'homme paisible ; de là l'amour de la patrie, qui l'attache à sa constitution.

La culture de la terre forme des hommes patients et robustes, tels qu'il

Copyright Arvensa Editions

les faut pour devenir de bons soldats. Ceux qu'on tire des villes sont mutins et mous ; ils ne peuvent supporter les fatigues de la guerre ; ils se fondent dans les marches ; les maladies les consument ; ils se battent entre eux et fuient devant l'ennemi. Les milices exercées sont les troupes les plus sûres et les meilleures ; la véritable éducation du soldat est d'être laboureur.

Le seul moyen de maintenir un État dans l'indépendance des autres est l'agriculture. Eussiez-vous toutes les richesses du monde si vous n'avez de quoi vous nourrir, vous dépendez d'autrui ; vos voisins peuvent donner à votre argent le prix qu'il leur plaît, parce qu'ils peuvent attendre. Mais le pain qui nous est nécessaire a pour nous un prix dont nous ne saurions disputer ; et dans toute espèce de commerce, c'est toujours le moins pressé qui fait la loi à l'autre. J'avoue que, dans un système de finances, il faudrait opérer selon d'autres vues ; tout dépend du dernier but auquel on tend. Le commerce produit la richesse ; mais l'agriculture assure la liberté.

On dira qu'il vaudrait mieux avoir l'une et l'autre ; mais elles sont incompatibles, comme il sera montré ci-après. Par tout pays, ajoutera-t-on, l'on cultive la terre. J'en conviens : comme dans tout pays on a du commerce, partout on trafique, peu ou beaucoup ; mais ce n'est pas à dire que partout l'agriculture et le commerce fleurissent. Je n'examine pas ici ce qui se fait par la nécessité des choses, mais ce qui résulte de l'espèce du Gouvernement et de l'esprit général de la nation.

Quoique la forme de Gouvernement que se donne un peuple soit plus souvent l'ouvrage du hasard et de la fortune que celui de son choix, il y a pourtant dans la nature et le sol de chaque pays des qualités qui lui rendent un Gouvernement plus propre qu'un autre ; et chaque forme de Gouvernement a une force particulière, qui porte les peuples vers telle ou telle occupation.

La forme de Gouvernement que nous avons à choisir est, d'un côté, la moins coûteuse, parce que la Corse est pauvre ; et, de l'autre, la plus favorable à l'agriculture, parce que l'agriculture est, quant à présent, la seule occupation qui puisse conserver au peuple corse l'indépendance qu'il s'est acquise, et lui donner la consistance dont il a besoin.

L'administration la moins coûteuse est celle qui passe par le moins de degrés, et demande le moins de différents ordres : c'est, en général, l'état républicain ; et en particulier, le démocratique.

L'administration la plus favorable à l'agriculture est celle dont la force,

Copyright Arvensa Editions

n'étant point réunie en quelque point, n'emporte pas l'inégale distribution du peuple, mais le laisse également dispersé sur le territoire : telle est la démocratie.

On voit dans la Suisse une application bien frappante de ces principes. La Suisse est, en général, un pays pauvre et stérile. Son Gouvernement est partout républicain. Mais dans les cantons plus fertiles que les autres, tels que ceux de Berne, de Soleure et de Fribourg, le Gouvernement est aristocratique. Dans les plus pauvres, dans ceux où la culture est plus ingrate et demande un plus grand travail, le Gouvernement est démocratique. L'État n'a que ce qu'il faut pour subsister sous la plus simple administration. Il s'épuiserait et périrait sous toute autre.

On dira que la Corse, plus fertile et sous un climat plus doux, peut supporter un Gouvernement plus onéreux. Cela serait vrai dans un autre temps ; mais maintenant, accablée par un long esclavage, désolée par de longues guerres, la nation a premièrement besoin de se rétablir. Quand elle aura mis en valeur son sol fertile, elle pourra songer à devenir florissante et se donner une plus brillante administration. Je dirai plus ; le succès de la première institution en rendra, dans la suite, le changement nécessaire. La culture des champs cultive l'esprit ; tout peuple cultivateur multiplie ; il multiplie à proportion du produit de sa terre ; et quand cette terre est féconde, il multiplie à la fin si fort qu'elle ne peut plus lui suffire ; alors il est forcé d'établir des colonies, ou de changer son Gouvernement.

Quand le pays est saturé d'habitants, on n'en peut plus employer l'excédent à la culture ; il faut occuper cet excédant à l'industrie, au commerce, aux arts ; et ce nouveau système demande une autre administration. Puisse l'établissement, que la Corse va faire, la mettre bientôt dans la nécessité d'en changer ainsi ! Mais, tant qu'elle n'aura pas plus d'hommes qu'elle n'en peut occuper, tant qu'il restera dans l'île un pouce de terre en friche, elle doit s'en tenir au système rustique, et n'en changer que quand l'île ne lui suffira plus.

Le système rustique tient, comme j'ai dit, à l'état démocratique ; ainsi la forme que nous avons à choisir est donnée. Il est vrai qu'il y a dans son application quelques modifications à faire, à cause de la grandeur de l'île ; car un Gouvernement purement démocratique convient à une petite ville plutôt qu'à une nation. On ne saurait assembler tout le peuple d'un pays, comme celui d'une cité ; et quand l'autorité suprême est confiée à des députés, le Gouvernement change et devient aristocratique. Celui qui

Copyright Arvensa Editions

convient à la Corse est un Gouvernement mixte, où le peuple ne s'assemble que par parties, et où les dépositaires de son pouvoir sont souvent changés. C'est ce qu'a très bien vu l'auteur du mémoire fait en 1764, à Vescovado : mémoire excellent et qu'on peut consulter avec confiance, sur tout ce qui n'est pas expliqué dans celui-ci.

De cette forme bien établie il résultera deux grands avantages. L'un, de ne confier l'administration qu'au petit nombre : ce qui permet le choix des gens éclairés. L'autre, de faire concourir tous les membres de l'État à l'autorité suprême : ce qui, mettant tout le peuple dans un niveau parfait, lui permet de s'épandre sur toute la surface de l'île et de la peupler partout également. C'est ici la maxime fondamentale de notre institution. Rendons-la telle qu'elle maintienne la population partout en équilibre ; et par cela seul nous l'aurons rendue aussi parfaite qu'elle puisse l'être. Si cette maxime est bonne, nos règles deviennent claires, et notre ouvrage se simplifie à un point étonnant.

Une partie de cet ouvrage est déjà faite : nous avons moins d'établissements que de préjugés à détruire ; il s'agit moins de changer que d'achever. Les Génois eux-mêmes ont préparé votre institution ; et, par un soin digne de la Providence, en croyant affermir la tyrannie, ils ont fondé la liberté. Ils vous ont ôté presque tout commerce ; et, en effet, ce n'est pas maintenant le temps d'en avoir. S'il était ouvert au dehors, il faudrait l'interdire jusqu'à ce que votre constitution eût pris son assiette, et que le dedans vous fournît tout ce que vous pouvez en tirer. Ils ont gêné l'exportation de vos denrées ; votre avantage n'est point qu'elles soient exportées, mais qu'il naisse dans l'île assez d'hommes pour les consommer.

Les pièves[700] et juridictions particulières qu'ils ont formées ou commencées, pour faciliter le recouvrement des impôts, sont le seul moyen possible d'établir la démocratie dans tout un peuple qui ne peut s'assembler à la fois dans un même lieu. Elles sont aussi le seul moyen de maintenir le pays indépendant des villes, qu'il est plus aisé de tenir sous le joug. Ils se sont encore appliqués à détruire la noblesse, à la priver de ses dignités, de ses titres, à éteindre les grands fiefs. Il est heureux pour vous qu'ils se soient chargés de ce qu'il y avait d'odieux dans cette entreprise, que vous n'auriez peut-être pu faire s'ils ne l'avaient faite avant vous. N'hésitez point d'achever leur ouvrage ; en croyant travailler pour eux, ils travaillaient pour vous. La fin seule est bien différente ; car celle des Génois

Copyright Arvensa Editions

était dans la chose même, et la vôtre est dans son effet. Ils ne voulaient qu'avilir la noblesse ; et vous voulez anoblir la nation. Ceci est un point sur lequel je vois que les Corses n'ont pas encore des idées saines. Dans tous leurs mémoires justificatifs, dans leur protestation d'Aix-la-Chapelle, ils se sont plaints que Gênes avait déprimé, ou plutôt détruit, leur noblesse. C'était un grief, sans doute, mais ce n'était pas un malheur ; c'est, au contraire, un avantage sans lequel il leur serait impossible de rester libres.

C'est prendre l'ombre pour le corps, de mettre la dignité d'un État dans les titres de quelques-uns de ses membres. Quand le royaume de Corse appartenait à Gênes, il pouvait lui être utile d'avoir des marquis, des comtes, des nobles titrés qui servissent, pour ainsi dire, de médiateurs au peuple corse auprès de la République. Mais contre qui lui seraient maintenant utiles de pareils protecteurs, moins propres à le garantir de la tyrannie qu'à l'usurper eux-mêmes ? qui le désoleraient par leurs vexations et par leurs débats, jusqu'à ce qu'un d'eux, ayant asservi les autres, fit ses sujets de tous ses concitoyens ?

Distinguons deux sortes de noblesse : la noblesse féodale, qui appartient à la monarchie, et la noblesse politique, qui appartient à l'aristocratie. La première a plusieurs ordres ou degrés, les uns titré s, les autres non titrés, depuis les grands vassaux jusqu'aux simples gentilshommes ; ses droits, bien qu'héréditaires, sont pour ainsi dire individuels ; ils restent attachés à chaque famille ; et entièrement indépendants les uns des autres, ils le sont aussi de la constitution de l'État et de la souveraineté. La seconde, au contraire, unie en un seul corps indivisible, dont tous les droits sont dans le corps, non dans les membres, forme une partie tellement essentielle du Corps politique, qu'elle ne peut subsister sans lui, ni lui sans elle ; et tous les individus qui la composent, égaux par leur naissance en titres, en privilèges, en autorité, se confondent sous le nom commun de patriciens.

Il est clair, par les titres que portait l'ancienne noblesse corse et par les fiefs qu'elle possédait, avec des droits approchant de la souveraineté même, qu'elle était dans la première classe et qu'elle devait son origine soit aux conquérants, maures ou français, soit aux princes que les papes avaient investis de l'île de Corse. Or, cette espèce de noblesse peut si peu entrer dans une République démocratique ou mixte, qu'elle ne peut pas même entrer dans une aristocratie ; car l'aristocratie n'admet que des droits de corps et non des droits individuels. La démocratie ne connaît

Copyright Arvensa Editions

d'autre noblesse, après la vertu, que la liberté ; et l'aristocratie ne connaît de même d'autre noblesse que l'autorité. Tout ce qui est étranger à la constitution doit être soigneusement banni du Corps politique. Laissez donc aux autres États tous ces titres de marquis et de comtes, avilissants pour les simples citoyens. La loi fondamentale de votre institution doit être l'égalité. Tout doit s'y rapporter, jusqu'à l'autorité même, qui n'est établie que pour la défendre. Tout doit être égal par droit de naissance ; l'État ne doit accorder des distinctions qu'au mérite, aux vertus, aux services rendus à la patrie ; et ces distinctions ne doivent pas être plus héréditaires que ne le sont les qualités sur lesquelles elles sont fondées. Nous verrons bientôt comment on peut graduer chez un peuple différents ordres, sans que la naissance et la noblesse y entrent pour rien. Tous fiefs, hommages, cens et droits féodaux, ci-devant abolis, le seront donc pour toujours ; et l'État rachètera ceux qui subsistent encore en sorte que tous titres et droits seigneuriaux demeurent éteints et supprimés dans toute l'île.

Pour que toutes les parties de l'État gardent entre elles, autant qu'il est possible, le même niveau que nous tâchons d'établir entre les individus, on réglera les bornes des districts, pièves et juridictions, de manière à diminuer l'extrême inégalité qui s'y fait sentir. La seule province de Bastia et de Nebbio contient autant d'habitants que les sept provinces de Capocorso, d'Alleria, de Portovecchio, de Sartene, de Vico, de Calvi et d'Algagliola. Celle d'Ajaccio en contient plus que les quatre qui l'avoisinent. Sans ôter entièrement les limites et bouleverser les ressorts, on peut, par quelques légers changements, modérer ces disproportions énormes. Par exemple, l'abolition des fiefs donne la facilité de former de ceux de Canari, de Brando et de Nonza une nouvelle juridiction, qui, renforcée de la piève de Pietra-bugno, se trouvera à peu près égale à la juridiction de Capocorso. Le fief d'Istria, réuni à la province de Sartene, ne la rendra pas encore égale à celle de Corte ; et celle de Bastia et Nebbio, quoique diminuée d'une piève, peut être partagée en deux juridictions encore très fortes, dont le Guolo fera la séparation. Ceci n'est qu'un exemple pour me faire entendre ; car je ne connais pas assez le local pour pouvoir rien déterminer.

Par ces légers changements, l'île de Corse, que je suppose entièrement libre, se trouverait divisée en douze juridictions, qui ne seront pas entièrement disproportionnées : surtout lorsqu'après avoir resserré, comme on le doit, les droits municipaux des villes, on aura laissé, par ces

Copyright Arvensa Editions

villes, moins de poids à leur juridiction.

Les villes sont utiles dans un pays à proportion de ce qu'on y cultive le commerce et les arts ; mais elles sont nuisibles au système que nous avons adopté. Leurs habitants sont cultivateurs ou oisifs. Or, la culture se fait toujours mieux par les colons que les urbains ; et c'est de l'oisiveté que viennent tous les vices qui, jusqu'à ce moment, ont désolé la Corse. Le sot orgueil des bourgeois ne fait qu'avilir et décourager le laboureur. Livrés à la mollesse, aux passions qu'elle excite, ils se plongent dans la débauche et se vendent pour y satisfaire. L'intérêt les rend serviles, et la fainéantise les rend inquiets ; ils sont esclaves ou mutins, jamais libres. Cette différence s'est bien fait sentir durant toute la présente guerre, et depuis que la nation a brisé ses fers. C'est la vigueur de vos pièves qui a fait la révolution, c'est leur fermeté qui l'a soutenue ; cet inébranlable courage, que nul revers ne peut abattre, vous vient d'elles. Des villes, peuplées d'hommes mercenaires, ont vendu leur nation pour se conserver quelques petits privilèges que les Génois savaient avec art leur faire valoir ; et, justement punies de leur lâcheté, elles demeurent les nids de la tyrannie, tandis que déjà le peuple corse jouit avec gloire de la liberté qu'il s'est acquise au prix de son sang.

Il ne faut point qu'un peuple cultivateur regarde avec convoitise le séjour des villes et envie le sort des fainéants qui les peuplent ; par conséquent il n'en faut point favoriser l'habitation par des avantages nuisibles à la population générale et à la liberté de la nation. Il faut qu'un laboureur ne soit par la naissance inférieur à personne ; qu'il ne voie au-dessus de lui que les lois et les magistrats ; et qu'il puisse devenir magistrat lui-même, s'il en est digne par ses lumières et par sa probité. En un mot, les villes et leurs habitants, non plus que les fiefs et leurs possesseurs, ne doivent garder aucun privilège exclusif. Toute l'île doit jouir des mêmes droits, supporter les mêmes charges, et devenir indistinctement ce qu'on appelle, en termes du pays : *terra di commune* [701].

Or, si les villes sont nuisibles, les capitales le sont encore plus ; une capitale est un gouffre où la nation presque entière va perdre ses mœurs, ses lois, son courage et sa liberté, On s'imagine que les grandes villes favorisent l'agriculture parce qu'elles consomment beaucoup de denrées ; mais elles consomment encore plus de cultivateurs, soit par le désir de prendre un meilleur métier qui les attire, soit par le dépérissement naturel

Copyright Arvensa Editions

des races bourgeoises que la campagne recrute toujours. Les environs des capitales ont un air de vie ; mais plus on s'éloigne, plus tout est désert. De la capitale s'exhale une peste continuelle qui mine et détruit enfin la nation.

Cependant, il faut au Gouvernement un centre, un point de réunion auquel tout se rapporte : il y aurait trop d'inconvénient à rendre errante l'administration suprême. Pour la faire circuler de province en province, il faudrait diviser l'île en plusieurs petits États confédérés, dont chacun aurait à son tour la présidence ; mais ce système compliquerait le jeu de la machine ; les pièces en seraient moins liées.

L'île, n'étant pas assez grande pour rendre cette division nécessaire, l'est trop pour pouvoir se passer d'une capitale. Mais il faut que cette capitale forme la correspondance de toutes les juridictions, sans en attirer les peuples ; que tout y communique ; et que chaque chose reste à sa place. En un mot, il faut que le siège du Gouvernement suprême soit moins une capitale qu'un chef-lieu.

La seule nécessité a là-dessus dirigé le choix de la nation comme l'eût fait la raison même. Les Génois, restés maîtres des places maritimes, ne vous ont laissé que la ville de Corte, non moins heureusement située pour l'administration corse que l'était Bastia pour l'administration génoise. Corte, placée au milieu de l'île, voit tous ses rivages presque à égales distances. Elle est précisément entre les deux grandes parties *di quà, et di là de monti*, également à portée de tout. Elle est loin de la mer, ce qui conservera plus longtemps à ses habitants leurs mœurs, leur simplicité, leur droiture, leur caractère national, que si elle était sujette à l'influence des étrangers. Elle est dans la partie la plus élevée de l'île, dans un air très sain, mais dans un sol peu fertile, et presque à la source des rivières : ce qui, rendant l'abord des denrées plus difficiles, ne lui permet point de trop s'agrandir. Que si l'on ajoute à tout cela la précaution de ne rendre aucune des grandes charges de l'État héréditaires, ni même à vie, il est à présumer que les hommes publics, n'y formant que des habitants passagers, ne lui donneront de longtemps cette splendeur funeste qui fait le lustre et la perte des États.

Voici les premières réflexions que m'a suggérées l'examen rapide du local de l'île. Avant de parler maintenant plus en détail du Gouvernement, il faut commencer par voir ce qu'il doit faire et sur quelles maximes il doit se conduire. C'est là ce qui doit achever de décider de sa forme ; car

Copyright Arvensa Editions

chaque forme de Gouvernement a son esprit qui lui est naturel, propre, et duquel elle ne s'écartera jamais.

Nous avons égalisé jusqu'ici le sol national autant qu'il nous a été possible ; tâchons maintenant d'y tracer le plan de l'édifice qu'il faut élever. La première règle que nous avons à suivre, c'est le caractère national : tout peuple a, ou doit avoir, un caractère national ; s'il en manquait, il faudrait commencer par le lui donner. Les insulaires surtout, moins mixtes, moins confondus avec les autres peuples, en ont d'ordinaire un plus marqué. Les Corses, en particulier, en ont un naturellement très sensible ; et si, défiguré par l'esclavage et la tyrannie, il est devenu difficile à connaître, en revanche il est aussi, par leur position isolée, facile à rétablir et conserver.

L'île de Corse, dit Diodore, est montagneuse, pleine de bois et arrosée par de grands fleuves. Ses habitants se nourrissent de lait, de miel et de viande, que le pays leur fournit largement ; ils observent entre eux les règles de la justice et de l'humanité avec plus d'exactitude que les autres barbares ; celui qui le premier trouve du miel dans les montagnes et dans les creux des arbres est assuré que personne ne le lui disputera. Ils sont toujours certains de retrouver leurs brebis, sur lesquelles chacun met sa marque, et qu'ils laissent paître ensuite dans les campagnes sans que personne les garde : le même esprit d'équité paraît les conduire dans toutes les rencontres de la vie.

Les grands historiens savent dans les plus simples narrations, et sans raisonner eux-mêmes, rendre sensible au lecteur la raison de chaque fait qu'ils rapportent.

Quand un pays n'est pas peuplé par des colonies, c'est de la nature du sol que naît le caractère primitif des habitants. Un terrain rude, inégal, difficile à cultiver, doit plus fournir à la nourriture des bêtes qu'à celle des hommes ; les champs y doivent être rares et les pâturages abondants. De là la multiplication du bétail et la vie pastorale. Les troupeaux des particuliers, errants dans les montagnes, s'y mêlent, s'y confondent. Le miel n'a d'autre clef que la marque du premier occupant ; la propriété ne peut s'établir ni se conserver que sous la foi publique ; et il faut bien que tout le monde soit juste : sans quoi, personne n'aurait rien, et la nation périrait.

Des montagnes, des bois, des rivières, des pâturages : ne croirait on pas lire la description de la Suisse ? Aussi retrouvait-on jadis dans la Suisse le même caractère que Diodore donne aux Corses : l'équité, l'humanité, la

Copyright Arvensa Editions

bonne foi. Toute la différence était qu'habitant un climat plus rude, ils étaient plus laborieux ; ensevelis durant six mois sous la neige, ils étaient forcés de faire des provisions pour l'hiver ; épars sur leurs rochers, ils les cultivaient avec une fatigue qui les rendait robustes ; un travail continuel leur ôtait le temps de connaître les passions ; les communications étant toujours pénibles, quand les neiges et les glaces achevaient de les fermer, chacun, dans sa cabane, était forcé de se suffire à lui-même et à sa famille : de là l'heureuse et grossière industrie. Chacun exerçait dans sa maison tous les arts nécessaire : tous étaient maçons, charpentiers, menuisiers, charrons. Les rivières et les torrents, qui les séparaient les uns des autres, donnaient, en revanche, à chacun d'eux les moyens de se passer de ses voisins ; les scies, les forges, les moulins se multipliaient ; ils apprenaient à ménager le cours des eaux, tant pour le jeu des rouages que pour multiplier les arrosements. C'est ainsi qu'au milieu de leurs précipices et de leurs vallons, chacun, vivant sur son sol, parvint à en tirer tout son nécessaire, à s'y trouver au large, à ne désirer rien au-delà. Les intérêts, les besoins ne se croisant point, et nul ne dépendant d'un autre, tous n'avaient entre eux que des liaisons de bienveillance et d'amitié ; la concorde et la paix régnaient dans leurs nombreuses familles. Ils n'avaient presque autre chose à traiter entre eux que des mariages, où l'inclination seule était consultée, que l'ambition ne formait point, que l'intérêt et l'inégalité n'arrêtaient jamais.

Ce peuple, pauvre mais sans besoins, dans la plus parfaite indépendance, multipliait ainsi dans une union que rien ne pouvait altérer ; il n'avait pas des vertus, puisque, n'ayant point de vices à vaincre bien faire ne lui coûtait rien ; et il était bon et juste sans savoir même ce que c'était que justice et que vertu. De la force, avec laquelle cette vie laborieuse et indépendante attachait les Suisses à leur patrie, résultaient deux plus grands moyens de la défendre ; savoir, le concert dans les résolutions et le courage dans les combats. Quand on considère l'union constante qui régnait entre des hommes sans maîtres, presque sans lois, et que les princes qui les entouraient s'efforçaient de diviser par toutes les manœuvres de la politique ; quand on voit l'inébranlable fermeté, la constance, l'acharnement même que ces hommes terribles portaient dans les combats résolus de mourir ou de vaincre, et n'ayant pas même l'idée de séparer leur vie de leur liberté, l'on n'a plus de peine à concevoir les prodiges qu'ils ont faits pour la défense de leur pays et de leur

Copyright Arvensa Editions

indépendance ; on n'est plus surpris de voir les trois plus grandes Puissances, et les troupes les plus belliqueuses de l'Europe, échouer successivement dans leur entreprise contre cette héroïque nation, que sa simplicité rendait aussi invincible à la ruse que son courage à la valeur. Corses, voilà le modèle que vous devez suivre pour revenir à votre état primitif.

Mais ces hommes rustiques, qui d'abord ne connaissaient qu'eux-mêmes, leurs montagnes et leurs bestiaux, en se défendant contre les autres nations, apprirent à les connaître ; leurs victoires leur ouvrirent les frontières de leur voisinage ; la réputation de leur bravoure fit naître aux princes l'idée de les employer. Ils commencèrent à solder ces troupes qu'ils n'avaient pu vaincre ; ces braves gens, qui avaient si bien défendu leur liberté, devinrent les oppresseurs de celle d'autrui. On s'étonnait de leur voir porter, au service des princes, la même valeur qu'ils avaient mise à leur résister, la même fidélité qu'ils avaient gardée à la patrie ; vendre à prix d'argent les vertus qui se paient le moins et que l'argent corrompt le plus vite. Mais, dans ces premiers temps, ils portaient au service des princes la même fierté qu'ils avaient mise à leur résister ; ils s'en regardaient moins comme les satellites que comme les défenseurs, et croyaient moins leur avoir vendu leurs services que leur protection.

Insensiblement ils s'avilirent, et ne furent plus que des mercenaires ; le goût de l'argent leur fit sentir qu'ils étaient pauvres ; le mépris de leur état a détruit insensiblement les vertus qui en étaient l'ouvrage, et les Suisses sont devenus des hommes à cinq sols comme les Français à quatre. Une autre cause plus cachée a corrompu cette vigoureuse nation. Leur vie isolée et simple les rendait indépendants ainsi que robustes ; chacun ne connaissait de maître que lui ; mais tous, ayant le même intérêt et les mêmes goûts, s'unissaient sans peine pour vouloir faire les mêmes choses ; l'uniformité de leur vie leur tenait lieu de Loi. Mais, quand la fréquentation des autres peuples leur eut fait aimer ce qu'ils devaient craindre, et admirer ce qu'ils devaient mépriser, l'ambition des principaux leur fit changer de maxime ; ils sentirent que, pour mieux dominer le peuple, il fallait lui donner des goûts plus dépendants. De là l'introduction du commerce, de l'industrie et du luxe qui, liant les particuliers à l'autorité publique par leurs métiers et par leurs besoins, les fait dépendre de ceux qui gouvernent, beaucoup plus qu'ils n'en dépendaient dans leur état primitif.

Copyright Arvensa Editions

La pauvreté ne s'est fait sentir dans la Suisse que quand l'argent a commencé d'y circuler ; il a mis la même inégalité dans les ressources que dans les fortunes ; il est devenu un grand moyen d'acquérir ôté à ceux qui n'avaient rien. Les établissements de commerce et de manufactures se sont multipliés ; les arts ont ôté une multitude de mains à l'agriculture. Les hommes, en se divisant inégalement, se sont multipliés et se sont répandus dans les pays plus favorablement situés, et où les ressources étaient plus faciles. Les uns ont déserté leur patrie ; les autres lui sont devenus inutiles en consommant et ne produisant rien ; la multitude des enfants est devenue à charge. Le peuplement a sensiblement diminué ; et tandis que l'on se multipliait dans les villes, la culture des terres plus négligée, les besoins de la vie plus onéreux, en rendant les denrées étrangères plus nécessaires, ont mis le pays dans une plus grande dépendance de ses voisins. La vie oiseuse a introduit la corruption et multiplié les pensionnaires des puissances ; l'amour de la patrie, éteint dans tous les cœurs, y a fait place au seul amour de l'argent ; tous les sentiments qui donnent du ressort à l'âme étant étouffés, on n'a plus vu ni fermeté dans la conduite ni vigueur dans les résolutions. Jadis, la Suisse pauvre faisait la loi à la France ; maintenant la Suisse riche tremble au sourcil froncé d'un ministre français.

Voilà de grandes leçons pour le peuple corse ; voyons de quelle manière il doit se les appliquer. Le peuple corse conserve un grand nombre de ses vertus primitives, qui faciliteront beaucoup notre constitution. Il a aussi contracté, dans la servitude, beaucoup de vices auxquels il doit remédier, De ces vices, quelques-uns disparaîtront d'eux-mêmes avec la cause qui les fit naître ; d'autres ont besoin qu'une cause contraire déracine la passion qui les produit[702].

Je mets dans la première classe l'humeur indomptable et féroce qu'on leur attribue. On les accuse d'être mutins ; comment le sait-on, puisqu'ils n'ont jamais été gouvernés justement ? En les animant sans cesse les uns contre les autres, on aurait dû voir que cette animosité tournerait souvent contre ceux dont elle était l'ouvrage.

Je mets dans la seconde classe le penchant au vol et au meurtre qui les a rendus odieux. La source de ces deux vices est la paresse et l'impunité. Cela est clair, quant au premier, et facile à prouver quant au second ; puisque les haines de famille et les projets de vengeance qu'ils étaient sans

Copyright Arvensa Editions

cesse occupés à satisfaire, naissent dans des entretiens oiseux, et prennent de la consistance dans de sombres méditations, et s'exécutent sans peine par l'assurance de l'impunité.

Qui pourrait n'être pas saisi d'horreur contre un Gouvernement barbare qui, pour voir ces infortunés s'entr'égorger les uns les autres n'épargnait aucun soin pour les y exciter ? Le meurtre n'était pas puni ; que dis-je ? il était récompensé ; le prix du sang était un des revenus de la République. Il fallut que les malheureux Corses pour éviter une destruction totale, achetassent par un tribut la grâce d'être désarmés.

Que les Corses, ramenés à une vie laborieuse, perdent l'habitude d'errer dans l'île comme des bandits ; que leurs occupations égales et simples, les tenant concentrés dans leurs familles, leur laissent peu d'intérêts à démêler entre eux ! Que leur travail leur fournisse aisément de quoi subsister, eux et leur famille ! Que ceux qui ont toutes les choses nécessaires à la vie ne soient pas encore obligés d'avoir de l'argent en espèces : soit pour payer les tailles et autres impositions ; soit pour fournir à des besoins de fantaisie ou de luxe, qui, sans contribuer au bien-être de celui qui l'étalé, ne fait qu'exciter l'envie et la haine d'autrui !

On voit aisément comment le système auquel nous avons donné la préférence conduit à ces avantages ; mais cela ne suffit pas. Il s'agit de faire adopter au peuple la pratique de ce système, de lui faire aimer l'occupation que nous voulons lui donner, d'y fixer ses plaisirs, ses désirs, ses goûts, d'en faire généralement le bonheur de la vie, et d'y borner ses projets de l'ambition

Les Génois se vantent d'avoir favorisé l'agriculture dans l'île ; les Corses paraissent en convenir. Je n'en conviendrai pas de même ; le mauvais succès prouve qu'ils avaient pris de mauvais moyens. Dans cette conduite, la République n'avait pas pour but de multiplier les habitants de l'île, puisqu'elle favorisait si ouvertement les assassinats ; ou de les faire vivre dans l'aisance, puisqu'elle les ruinait par les exactions ; ni même de faciliter le recouvrement des tailles, puisqu'elle chargeait de droits la vente et le transport de diverses denrées et en défendait l'exportation. Elle avait pour but, au contraire, de rendre plus onéreuses ces mêmes tailles qu'elle n'osait augmenter ; de tenir toujours les Corses dans l'abaissement : en les attachant, pour ainsi dire, à leur glèbe ; en les détournant du commerce, des arts, de toutes les professions lucrative ; en les empêchant de s'élever, de s'instruire, de s'enrichir. Elle avait pour but d'avoir toutes les denrées à

Copyright Arvensa Editions

vil prix par les monopoles de ses officiers. Elle prenait toutes les mesures pour épuiser l'île d'argent, pour l'y rendre nécessaire et pour l'empêcher, toutefois, d'y rentrer. La tyrannie ne pouvait employer de manœuvre plus raffinée : en paraissant favoriser la culture, elle achevait d'écraser la nation ; elle voulait la réduire à un tas de vils paysans vivant dans la plus déplorable misère,

Qu'arrivait-il de là ? Les Corses, découragés, abandonnaient un travail qui n'était animé d'aucun espoir ; ils aimaient mieux ne rien faire que de se fatiguer à pure perte. La vie laborieuse et simple fit place à la paresse, au désœuvrement, à toutes sortes de vices : le vol leur procurait l'argent dont ils avaient besoin pour payer leur taille, et qu'ils ne trouvaient point avec leurs denrées ; ils quittaient leurs champs pour travailler sur les grands chemins.

Que les Corses, ramenés à une vie laborieuse perdent l'habitude d'errer dans l'île comme des bandits, que leurs occupations égales et simples les tenant concentrés dans leurs familles leur laisse peu d'intérêts à démêler entre eux ! Que leur travail leur fournisse aisément de quoi subsister, eux et leur famille ! Que ceux qui ont toutes les choses nécessaires à la vie ne soient pas encore obligés d'avoir de l'argent en espèces, soit pour payer les tailles et autres impositions, soit pour fournir à des besoins de fantaisie ou de luxe qui sans contribuer au bien-être de celui qui l'étale ne fait qu'exciter l'envie et la haine d'autrui !

On voit aisément comment le système auquel nous avons donné la préférence conduit à ces avantages mais cela ne suffit pas. Il s'agit de faire adopter au peuple la pratique de ce système, de lui faire aimer l'occupation que nous voulons lui donner, d'y fixer ses plaisirs, ses désirs, ses goûts, d'en faire généralement le bonheur de la vie, et d'y borner les projets de l'ambition.

Je ne vois nuls moyens plus prompts et plus sûrs, pour en venir là, que les deux suivants : c'est d'attacher, pour ainsi dire, les hommes à la terre, en tirant d'elle leurs distinctions et leurs droits ; et l'autre, d'affermir ce lien par celui de la famille, en la rendant nécessaire à l'état des pères.

J'ai pensé que dans cette vue, posant la Loi fondamentale sur les distinctions tirées de la nature de la chose, on pouvait diviser toute la nation corse en trois classes, dont l'inégalité toujours personnelle pouvait être heureusement substituée à l'inégalité de race ou d'habitation qui résulte du système féodal municipal que nous abolissons. La première

Copyright Arvensa Editions

classe sera celle des *citoyens* ; la deuxième, celle des *patriotes* ; la troisième, celle des *aspirants*. Il sera dit ci-après à quels titres on sera inscrit dans chaque classe, et de quels privilèges on y jouira.

Cette distinction par classes ne doit point se faire par un cens ou dénombrement au moment de l'institution, mais elle doit s'établir successivement d'elle-même par le simple progrès du temps.

Le premier acte de l'établissement projeté doit être un serment solennel prêté par tous les Corses âgés de vingt ans et au-dessus ; et tous ceux qui prêteront ce serment doivent être indistinctement inscrits au nombre des citoyens. Il est bien juste que tous ces vaillants hommes, qui ont délivré leur nation au prix de leur sang, entrent en possession de tous ces avantages et jouissent, au premier rang, de la liberté qu'ils lui ont acquise.

Mais, dès le jour de l'union formée et du serment solennellement prêté, tous ceux qui, nés dans l'île, n'auraient pas atteint l'âge, resteront dans la classe des aspirants, jusqu'à ce qu'aux conditions suivantes ils puissent monter aux deux autres classes.

Tout aspirant marié selon la loi, qui aura quelque fonds en propre, indépendamment de la dot de sa femme, sera inscrit dans la classe des patriotes.

Tout patriote marié ou veuf qui aura deux enfants vivants, une habitation à lui et un fonds de terre suffisant pour sa subsistance sera inscrit dans la classe des citoyens.

Ce premier pas, suffisant pour mettre les terres en crédit, ne l'est pas pour les mettre en culture, si l'on n'ôte la nécessité d'argent qui a fait la pauvreté de l'île sous le Gouvernement génois. Il faut établir pour maxime certaine que, partout où l'argent est de première nécessité, la nation se détache de l'agriculture pour se jeter dans les professions plus lucratives ; l'état de laboureur est alors ou un objet de commerce et une espèce de manufacture pour les grands de fermiers, ou le pis-aller de la misère pour la foule des paysans. Ceux qui s'enrichissent par le commerce et l'industrie placent, quand ils ont assez gagné, leur argent en fonds de terre que d'autres cultivent pour eux ; toute la nation se trouve ainsi divisée en riches fainéants, qui possèdent les terres, et en malheureux paysans, qui n'ont pas de quoi vivre en les cultivant.

Plus l'argent est nécessaire aux particuliers, plus il l'est au Gouvernement ; d'où il suit que, plus le commerce fleurit, plus les taxes

Copyright Arvensa Editions

sont fortes ; et pour payer ces taxes, il ne sert de rien que le paysan cultive sa terre, s'il n'en vend pas le produit. Il a beau avoir du blé, du vin, de l'huile : il lui faut absolument de l'argent ; il faut qu'il porte, çà et là, sa denrée dans les villes ; qu'il se fasse petit marchand, petit vendeur, petit fripon. Ses enfants, élevés dans le courtage de débauche s'attachent aux villes et perdent le goût de leur état ; se font matelots ou soldats plutôt que de prendre l'état de leur père. Bientôt la campagne se dépeuple, et la ville regorge de vagabonds ; peu à peu le pain manque, la misère publique augmente avec l'opulence des particuliers ; et l'une et l'autre, de concert, amènent tous les vices qui causent enfin la ruine d'une nation.

Je regarde si bien tout système de commerce comme destructif de l'agriculture, que je n'en excepte pas même le commerce des denrées qui sont le produit de l'agriculture. Pour qu'elle pût se soutenir dans ce système, il faudrait que le profit pût se partager également entre le marchand et le cultivateur. Mais c'est ce qui est impossible ; parce que, le négoce de l'un étant toujours libre et celui de l'autre forcé, le premier fera toujours la loi au second : rapport qui, rompant l'équilibre, ne peut faire un état solide et permanent

Il ne faut pas s'imaginer que l'île en sera plus riche, lorsqu'elle aura beaucoup d'argent. Cela sera vrai vis-à-vis des autres peuples et par les rapports extérieurs ; mais, en elle-même, une nation n'en est ni plus riche ni plus pauvre pour avoir plus ou moins d'argent ; ou, ce qui revient à la même chose, parce que la même quantité d'argent y circule avec plus ou moins d'activité. Non seulement l'argent est un signe ; mais c'est un signe relatif qui n'a d'effet véritable que par l'inégalité de sa distribution. Car, supposé que dans l'île de Corse chaque particulier n'ait que dix écus, ou qu'il ait cent mille écus ; l'état respectif de tous est dans ces deux cas absolument le même ; ils n'en sont entre eux ni plus riches ni plus pauvres ; et la seule différence est que la seconde supposition rend le négoce plus embarrassant. Si la Corse avait besoin des étrangers, elle aurait besoin d'argent ; mais, pouvant se suffire à elle-même, elle n'en a pas besoin ; et puisqu'il n'est utile que comme signe d'inégalité, moins il en circulera dans l'île, plus l'abondance réelle y régnera. Il faut voir si ce qu'on fait avec de l'argent ne peut se faire sans argent ; et supposant qu'il se puisse, il faut comparer les deux moyens relativement à notre objet.

Il est prouvé par les faits que l'île de Corse, même dans l'état de friche et d'épuisement où elle est, suffit à la subsistance de ses habitants

Copyright Arvensa Editions

puisque, durant trente-six ans de guerre qu'ils ont plus manié les armes que la charrue, il n'y est cependant pas entré pour leur usage un seul bâtiment de denrées et de vivres d'aucune espèce ; elle a même tout ce qu'il faut, outre les vivres, pour les mettre et les maintenir dans un état florissant, sans rien emprunter du dehors. Elle a des laines pour ses étoffes, du chanvre et du lin pour des toiles et des cordages, des cuirs pour des chaussures, des bois de construction pour la marine, du fer pour des forges, du cuivre pour des ustensiles et pour de la petite monnaie. Elle a du sel pour son usage ; elle en aura au-delà en rétablissant les salines d'Alleria, que les Génois mirent avec tant de peine et de dépense dans un état de destruction, et qui donnaient encore du sel en dépit d'eux. Les Corses, quand ils le voudraient, ne pourraient commercer au dehors par échange, à moins qu'ils n'achetassent des superfluités ; ainsi l'argent, même en pareil cas, ne leur serait pas nécessaire pour le commerce, puisqu'il est la seule marchandise qu'ils iraient chercher. Il suit de là que, dans les rapports de nation à nation, la Corse n'a aucun besoin d'argent.

Au dedans, l'île est assez grande et coupée par des montagnes ; ses grandes et nombreuses rivières sont peu navigables ; ses parties ne communiquent pas naturellement entre elles ; mais la différence de leurs productions les tient dans une dépendance mutuelle, par le besoin qu'elles ont les unes des autres. La province de Cap Corse, qui ne produit presque que du vin, a besoin de blé et d'huile que lui fournit la Balagna. Corte, sur la hauteur, donne de même des grains, et manque de tout le reste ; Bonifazio, au bord des marais et à l'autre extrémité de l'île, a besoin de tout et ne fournit rien. Le projet d'une égale population demande donc une circulation de denrées, un versement facile d'une juridiction dans les autres, et par conséquent un commerce intérieur.

Mais je dis à cela deux choses : l'une, qu'avec le concours du Gouvernement ce commerce peut se faire en grande partie par des échanges ; l'autre, qu'avec le même concours et par une suite naturelle de notre établissement, ce commerce et ces échanges doivent diminuer de jour en jour et se réduire enfin à très peu de chose.

On sait que, dans l'épuisement où les Génois avaient mis la Corse, l'argent, sortant toujours et ne rentrant point, devint à la fin si rare, que dans quelques cantons de l'île la monnaie n'était plus connue, et qu'on n'y faisait de ventes ni d'achats que par des échanges.

Les Corses, dans leurs mémoires, ont cité ce fait parmi leurs griefs ; ils

Copyright Arvensa Editions

avaient raison, puisque, l'argent étant nécessaire pour payer les tailles, ces pauvres gens qui n'en avaient plus, saisis et exécutés dans leurs maisons, se voyaient dépouillés de leurs ustensiles les plus nécessaires, de leurs meubles, de leurs hardes, de leurs guenilles, qu'il fallait transporter d'un lieu à l'autre, et dont la vente ne rendait pas la dixième partie de leur prix ; de sorte que, faute d'argent, ils payaient l'imposition dix fois pour une.

Mais, comme dans notre système on ne sera plus forcé de payer la taille en espèces, le défaut d'argent, n'étant point un signe de misère, ne servira point à l'augmenter ; les échanges pourront donc se faire en nature et sans valeurs intermédiaires, et l'on pourra vivre dans l'abondance sans jamais manier un sou.

Je vois que sous les Gouverneurs génois, qui défendaient et gênaient de mille façons la traite des denrées d'une province à l'autre, les communes faisaient des magasins de blés, de vins, d'huile, pour attendre le moment favorable et permis pour la traite, et que ces magasins servaient aux officiers génois de prétexte à mille odieux monopoles. L'idée de ces magasins, n'étant pas nouvelle, en serait d'autant plus facile à exécuter et fournirait pour les échanges un moyen commode et simple pour la nation et pour les particuliers, sans risque des inconvénients qui le rendaient onéreux au peuple.

Même sans avoir recours à des magasins ou entrepôts réels, on pourrait établir dans chaque paroisse ou chef-lieu un registre public en partie double, où les particuliers feraient inscrire chaque année, d'un côté l'espèce et la quantité des denrées qu'ils ont de trop, et de l'autre celles qui leur manquent. De la balance et comparaison de ces registres, faites de province à province, on pourrait tellement régler le prix des denrées et la mesure des traites, que chaque piève ferait la consommation de son superflu et l'acquisition de son nécessaire, sans qu'il y eût ni défaut ni excédant dans la quantité, et presque aussi commodément que si la récolte se mesurait sur ses besoins.

Ces opérations peuvent se faire avec la plus grande justesse et sans monnaie réelle : soit par la voie d'échanges, ou à l'aide d'une simple monnaie idéale qui servirait de terme de comparaison, telle, par exemple, que sont les pistoles en France ; soit en prenant pour monnaie quelque bien réel qui se nombre, comme était le bœuf chez les Grecs et la brebis chez les Romains, et qu'on fixe dans sa valeur moyenne. Car alors un bœuf peut valoir plus ou moins d'un bœuf, et une brebis plus ou moins d'une

Copyright Arvensa Editions

brebis : différence qui rend la monnaie idéale préférable, parce qu'elle est toujours exacte, n'étant prise que pour nombre abstrait.

Tant qu'on s'en tiendra là, les traites se maintiendront en équilibre ; et les échanges, se réglant uniquement sur l'abondance ou la rareté relative des denrées, et sur la plus ou moins grande facilité des transports, resteront toujours et partout en rapports compensés ; et toutes les productions de l'île, également dispersées, y prendront d'elles-mêmes le niveau de la population. J'ajoute que l'administration publique pourra sans inconvénients présider à ces traites, à ces échanges, en tenir la balance, en régler la mesure, en faire la distribution ; parce que, tant qu'ils se feront en nature, les officiers publics n'en pourront abuser et n'en auront pas même la tentation. Au lieu que la conversion des denrées en argent ouvre la porte à toutes les exactions, à tous les monopoles, à toutes les friponneries ordinaires aux gens en place en pareil cas.

On doit s'attendre à beaucoup d'embarras en commençant ; mais ces embarras sont inévitables dans tout établissement qui commence et qui contrarie un usage établi. J'ajoute que cette régie, une fois établie, acquerra chaque année une nouvelle facilité non seulement par la pratique et l'expérience, mais par la diminution successive des traites qui doit nécessairement en résulter, jusqu'à ce qu'elles se réduisent d'elles-mêmes à la plus petite quantité possible : ce qui est le but final que l'on doit se proposer.

Il faut que tout le monde vive et que personne ne s'enrichisse : c'est là le principe fondamental de la prospérité de la nation ; et la police que je propose va, pour sa partie, à ce but aussi directement qu'il est possible. Les denrées superflues, n'étant point un objet de commerce et ne se débitant point en argent, ne seront cultivées qu'en proportion du besoin qu'on aura du nécessaire ; et quiconque pourra se procurer immédiatement celles qui lui manquent sera sans intérêt d'en avoir de trop.

Sitôt que les produits de la terre ne seront point marchandise, leur culture se proportionnera peu à peu dans chaque province, et même dans chaque héritage, au besoin général de la province et au besoin particulier des cultivateurs. Chacun s'efforcera d'avoir en nature, et par sa propre culture, toutes ces ; choses qui lui sont nécessaires, plutôt que par des échanges, qui seront toujours moins sûrs et moins commodes, à quelque point qu'ils soient facilités.

C'est un avantage, sans contredit, de donner à chaque terrain ce qu'il

Copyright Arvensa Editions

est le plus propre à produire ; par cette disposition, l'on tire d'un pays plus, et plus aisément, que par aucune autre. Mais cette considération, tout importante qu'elle est, n'est que secondaire. Il vaut mieux que la terre produise un peu moins, et que les habitants soient mieux ordonnés. D'après tous les mouvements de trafic et d'échanges, il est impossible que les vices destructeurs ne se glissent pas dans une nation. Le défaut de quelques convenances dans le choix du terrain peut se compenser par le travail ; et il vaut mieux mal employer les champs que les hommes. Du reste, tout cultivateur peut et doit faire ce choix dans ses terres, et chaque paroisse ou communauté dans ses biens communaux, comme il se dit ci-après.

On craindra, je le sens, que cette économie ne produise un effet contraire à celui que j'en attends ; qu'au lieu d'exciter la culture elle ne la décourage ; que les colons, n'ayant aucun débit de leurs denrées, ne négligent leurs travaux, qu'ils ne se bornent à leur subsistance, et que, sans chercher l'abondance et contents de recueillir pour eux l'absolu nécessaire, ils ne laissent au surplus leurs terres en friche. On paraîtra même fondé sur l'expérience du Gouvernement génois, sous lequel la défense d'exporter les denrées hors de l'île avait exactement produit cet effet.

Mais il faut considérer que sous cette administration l'argent, étant de première nécessité, formait l'objet immédiat du travail ; que par conséquent, tout travail qui ne pouvait en produire était nécessairement négligé ; que le cultivateur, accablé de mépris, de vexations, de misères, regardait son état comme le comble du malheur ; que, voyant qu'il n'y pouvait trouver les richesses, il en cherchait quelque autre ou tombait dans le découragement. Au lieu qu'ici toutes les bases de l'institution tendent à rendre cet état heureux dans sa médiocrité, respectable dans sa simplicité. Fournissant tous les besoins de la vie, tous les moyens de considération, tous les tributs publics, sans vente et sans trafic, il n'en laissera pas même imaginer un meilleur ou plus noble. Ceux qui le rempliront, ne voyant rien au-dessus d'eux, en feront leur gloire, et, s'en frayant une route aux plus grands emplois, ils le rempliront comme les premiers Romains. Ne pouvant sortir de cet état, on voudra s'y distinguer, on voudra le remplir mieux que d'autres : faire de plus grandes récoltes, fournir un plus fort contingent à l'État, mériter dans les élections les suffrages du peuple. De nombreuses familles bien nourries, bien vêtues, en feront honorer les chefs ; et l'abondance réelle étant l'unique objet de

Copyright Arvensa Editions

luxe, chacun voudra se distinguer par ce luxe-là. Tant que le cœur humain demeurera ce qu'il est, de pareils établissements ne produiront pas la paresse.

Ce que les magistrats particuliers et les pères de famille doivent faire dans chaque juridiction, dans chaque piève, dans chaque héritage, pour n'avoir pas besoin des autres, le Gouvernement général de l'île doit le faire pour n'avoir pas besoin des peuples voisins

Un registre exact des marchandises, qui sont entrées dans l'île durant un certain nombre d'années, donnera un état sûr et fidèle de celles dont elle ne peut se passer ; car ce n'est pas dans la situation présente que le luxe et le superflu y peuvent avoir lieu. Avec d'attentives observations, tant sur ce que l'île produit que sur ce qu'elle peut produire, on trouvera que le nécessaire étranger se réduit à très peu de chose : et c'est ce qui se confirme parfaitement par les faits ; puisque dans les années 1735 et 1736 que l'île, bloquée par la marine génoise, n'avait aucune communication avec la terre ferme, non seulement rien n'y manqua pour les comestibles, mais les besoins d'aucune espèce n'y furent insupportables. Ceux qui s'y firent sentir le plus furent les munitions de guerre, les cuirs, les cotons pour les mèches ; encore suppléa-t-on à ce dernier par la moelle de certains roseaux.

De ce petit nombre d'importations nécessaires, il faut retrancher encore tout ce que l'île ne fournit pas maintenant, mais qu'elle peut fournir, mieux cultivée et vivifiée par l'industrie. Plus on doit écarter avec soin les arts oiseux, les arts d'agrément et de mollesse, plus on doit favoriser ceux qui sont utiles à l'agriculture et avantageux à la vie humaine. Il ne nous faut ni sculpteurs, ni orfèvres, mais il nous faut des charpentiers et des forgerons ; il nous faut des tisserands, de bons ouvriers en laine, et non pas des brodeurs ni des tireurs d'or.

On commencera par s'assurer des matières premières les plus nécessaires : savoir, le bois, le fer, la laine, le cuir, le chanvre et le lin. L'île abondait en bois tant pour la construction que pour le chauffage ; mais il ne faut pas se fier à cette abondance et abandonner l'usage et la coupe des forêts à la seule discrétion des propriétaires. À mesure que la population de l'île augmentera et que les défrichements se multiplieront, il se fera dans les bois un dégât rapide qui ne pourra se réparer que très lentement.

La Suisse était jadis couverte de bois en telle abondance qu'elle en était

Copyright Arvensa Editions

incommodée ; mais, tant pour la multiplication des pâturages que pour l'établissement des manufactures, on les a coupés sans mesure et sans règle ; maintenant ces forêts immenses ne montrent que des rochers presque nus. Heureusement, avertis par l'exemple de la France, les Suisses ont vu le danger et y ont mis ordre autant qu'il a dépendu d'eux. Il reste à voir si leurs précautions ne sont pas trop tardives ; car, si, malgré ces précautions leurs bois diminuent journellement, il est clair qu'ils doivent enfin se détruire.

La Corse, en s'y prenant de plus loin, n'aurait pas le même danger à craindre ; il faut établir de bonne heure une exacte police sur les forêts, et en régler tellement les coupes que la production égale la consommation. Il ne faudra pas faire comme en France, où les maîtres des eaux et forêts, ayant un droit sur la coupe d'un arbre, ont intérêt de tout détruire : soin dont ils s'acquittent aussi de leur mieux. Il faut de loin prévoir l'avenir : quoiqu'il ne soit pas à propos d'établir à présent une marine, le temps viendra où cet établissement doit avoir lieu ; et alors on sentira l'avantage de n'avoir pas livré aux marines étrangères les belles forêts qui sont proches de la mer. On doit exploiter ou vendre les bois vieux et qui ne profitent plus ; mais il faut laisser sur pied tous ceux qui sont dans leur force ; ils auront dans leur temps leur emploi.

On a trouvé, dit-on, dans l'île une mine de cuivre ; cela est bon ; mais les mines de fer valent encore mieux. Il y en a sûrement dans l'île ; la situation, les montagnes, la nature du terrain, les eaux thermales qu'on trouve dans la province de Cap Corse et ailleurs, tout me fait croire qu'on trouvera beaucoup de ces mines, si l'on cherche bien et qu'on emploie à ces recherches des gens entendus. Cela supposé, l'on n'en permettra pas indifféremment l'exploitation ; mais on choisira les emplacements les plus favorables, les plus à portée des bois et des rivières pour établir des forges, et où l'on pourra ouvrir les routes les plus commodes pour le transport.

On aura les mêmes attentions pour les manufactures de toute espèce, chacune dans les choses qui les regardent, afin de faciliter autant qu'il se peut le travail et sa distribution. L'on se gardera pourtant bien de former ces sortes d'établissements dans les quartiers de l'île les plus peuplés et les plus fertiles. Au contraire, on choisira, toute chose égale, les terrains les plus arides, et qui, s'ils n'étaient peuplés par l'industrie, resteraient déserts. On aura par là quelque embarras de plus pour les approvisionnements nécessaires ; mais les avantages qu'on y trouvera et

Copyright Arvensa Editions

les inconvénients qu'on évitera doivent l'emporter infiniment sur cette considération.

D'abord nous suivons ainsi notre grand et premier principe, qui est non seulement d'étendre et multiplier la population, mais de l'égaliser dans toute l'île autant qu'il est possible. Car, si les endroits stériles n'étaient pas peuplés par l'industrie, ils resteraient déserts ; et ce serait autant de perdu pour l'agrandissement possible de la nation.

Si l'on formait de pareils établissements dans les lieux fertiles, l'abondance des vivres et le profit du travail, nécessairement plus grand dans les arts que dans l'agriculture, détournant les cultivateurs ou leurs familles des soins rustiques et dépeuplant insensiblement la campagne, forceraient d'attirer de loin de nouveaux colons pour la cultiver. Ainsi, surchargeant d'habitants quelques points du territoire, nous en dépeuplerions d'autres, et, rompant ainsi l'équilibre, nous irions directement contre l'esprit de notre institution.

Le transport des denrées, les rendant plus coûteuses dans les fabriques, diminuera par là le profit des ouvriers, et, tenant leur état plus rapproché de celui du cultivateur, maintiendra mieux entre eux l'équilibre. Cet équilibre ne peut cependant être tel que l'avantage ne soit toujours pour l'industrie : soit parce que l'argent qui est dans l'État s'y porte en plus grande abondance ; soit par les moyens de fortune par qui la puissance et l'inégalité font leur jeu ; soit par la plus grande force qu'ont plus d'hommes rassemblés et que les ambitieux savent réunir à leur avantage. Il importe donc que cette partie trop favorisée demeure dans la dépendance du reste de la nation pour sa subsistance ; en cas de divisions intestines, il est dans la nature de notre institution que ce soit le colon qui fasse la loi à l'ouvrier.

Avec ces précautions, on peut sans danger favoriser dans l'île l'établissement des arts utiles ; et je doute si ces établissements, bien conduits, ne peuvent pas garantir à tous le nécessaire, sans avoir besoin de rien tirer du dehors, si ce n'est quelques bagatelles pour lesquelles on permettra une exportation proportionnelle, toujours balancée avec soin par l'administration.

J'ai montré jusqu'ici comment le peuple corse pouvait subsister dans l'aisance et l'indépendance avec très peu de trafic ; comment, de ce peu qui lui sera nécessaire, la plus grande partie se peut faire aisément par des échanges ; et comment il peut réduire presque à rien les nécessités des importations du dehors de l'île. On voit par là que, si l'usage de l'argent et

Copyright Arvensa Editions

de la monnaie ne peut être absolument anéanti dans les affaires des particuliers, il se peut réduire au moins à si peu de chose qu'il en naîtra difficilement des abus ; qu'il ne se fera point de fortunes par cette voie ; et que, quand il s'en pourrait faire, elles deviendraient presque inutiles et donneraient peu d'avantage à leurs possesseurs.

Mais les finances publiques, comment les gouvernerons-nous ? Quels revenus assignerons-nous à l'administration ? L'établirons nous gratuite ? Comment réglerons-nous son entretien ? C'est ce qu'il faut maintenant considérer.

Les systèmes de finances sont des inventions modernes : ce mot de *finance* n'était pas plus connu des anciens que ceux de taille et de capitation. Le mot *vectîgal* se prenait dans un autre sens, comme il sera dit ci-après. Le souverain mettait des impositions sur les peuples conquis ou vaincus, jamais sur les sujets immédiats, surtout dans les Républiques. Bien loin que le peuple d'Athènes fût chargé d'impôt, le Gouvernement le payait au contraire et Rome, à qui ses guerres devaient tant coûter, faisait souvent des distributions de blé, et même de terres, au peuple. L'État subsistait cependant et entretenait de grandes armées sur mer et sur terre, et faisait des ouvrages publics considérables et d'aussi grandes dépenses, tout au moins, qu'en font proportionnellement les États modernes. Comment cela se faisait-il ?

Il faut distinguer dans les États deux époques, leur commencement et leur accroissement. Dans le commencement d'un État, il n'avait d'autre revenu que le domaine public, et ce domaine était considérable. Romulus le fit du tiers de toutes les terres ; il assigna le second tiers pour l'entretien des prêtres et des choses sacrées ; le troisième tiers seulement fut partagé entre les citoyens. C'était peu, mais ce peu était franc. Croit-on que le laboureur français ne se réduirait pas volontiers au tiers de ce qu'il cultive, à condition d'avoir ce tiers franc de toute taille, de toute corvée, de toute dîme, et de ne payer aucune espèce d'impôt ?

Ainsi le revenu public ne se tirait point en argent, mais en denrées et autres productions. La dépense était de même nature que la recette. On ne payait ni les magistrats, ni les troupes ; on les nourrissait, on leur fournissait des habits ; et, dans les besoins pressants, les charges extraordinaires du peuple étaient en corvées et point en argent. Ses pénibles travaux publics ne coûtaient presque rien à l'État : c'était l'ouvrage de ces redoutables légions qui travaillaient comme elles se

Copyright Arvensa Editions

battaient, et qui n'étaient pas composées de canaille, mais de citoyens.

Quand les Romains commencèrent à s'agrandir et devinrent conquérants, ils prirent sur les peuples vaincus l'entretien de leurs troupes ; quand ils les payèrent, les sujets furent imposés, jamais les Romains. Dans les dangers pressants, le Sénat se cotisait ; il faisait des emprunts qu'il rendait fidèlement ; et, durant toute la durée de la République, je ne sache pas que jamais le peuple romain ait payé d'imposition pécuniaire, ni par tête ni sur les terres.

Corses, voilà un beau modèle ! Ne vous étonnez pas qu'il y eût plus de vertus chez les Romains qu'ailleurs ; l'argent y était moins nécessaire ; l'État avait de petits revenus et faisait de grandes choses. Son trésor était dans les bras des citoyens. Je pourrais dire que, par la situation de la Corse et par la forme de son Gouvernement, il n'y en aura point au monde de moins dispendieux ; puisque, étant une île et une République, elle n'aura nul besoin de troupes réglées, et que les chefs de l'État, rentrant tous dans l'égalité, ne pourront rien tirer de la masse commune qui n'y retourne en très peu de temps.

Mais ce n'est pas ainsi que j'envisage le nerf de la force publique. Au contraire, je veux que l'on dépense beaucoup pour le service de l'État ; je ne dispute, pour dire mieux, que sur le choix des espèces. Je regarde les finances comme la graisse du Corps politique qui, s'engorgeant dans certains réseaux musculaires, surcharge le corps d'un embonpoint inutile et le rend plutôt lourd que fort. Je veux nourrir l'État d'un aliment plus salutaire qui s'unisse soi-même avec sa substance ; qui pourrait se changer en fibres, en muscles, sans engorger les vaisseaux ; qui donne de la vigueur et non de la grosseur aux membres ; et qui renforce le corps sans l'appesantir.

Loin de vouloir que l'État soit pauvre, je voudrais, au contraire qu'il eût tout, et que chacun n'eût sa part aux biens communs qu'en proportion de ses services. L'acquisition de tous les biens des Égyptiens, faite au roi par Joseph, eût été bonne, s'il n'eût fait trop ou trop peu. Mais, sans entrer dans les spéculations qui m'éloignent de mon objet, il suffit de faire entendre ici ma pensée, qui n'est pas de détruire absolument la propriété particulière, parce que cela est impossible, mais de la renfermer dans les plus étroites bornes ; de lui donner une mesure, une règle, un frein qui la contienne, la dirige, qui la subjugue et la tienne toujours subordonnée au bien public. Je veux, en un mot, que la propriété de l'État soit aussi grande,

Copyright Arvensa Editions

aussi forte, et celle des citoyens aussi petite, aussi faible, qu'il est possible. Voilà pourquoi j'évite de la mettre en choses dont le possesseur particulier est trop le maître : telles que la monnaie et l'argent, que l'on cache aisément à l'inspection publique.

L'établissement d'un domaine public n'est pas, j'en conviens, une chose aussi facile à faire aujourd'hui dans la Corse, déjà partagée à ses habitants, qu'elle le fut dans Rome naissante, avant que son territoire conquis appartînt encore à personne. Cependant, je sais qu'il reste dans l'île une grande quantité d'excellentes terres en friche, dont il est très facile au Gouvernement de tirer parti : soit en les aliénant pour un certain nombre d'années à ceux qui les mettront en culture ; soit en les faisant défricher par corvées, chacune dans sa communauté, Il faudrait avoir été sur les lieux pour juger de la distribution qu'on peut faire de ces terres et du parti qu'on en peut tirer ; mais je ne doute point qu'au moyen de quelques échanges et de certains arrangements peu difficiles on ne puisse, dans chaque juridiction et même dans chaque piève, se procurer des fonds communaux, qui pourront même augmenter en peu d'années par l'ordre dont il sera parlé dans la loi des successions.

Un autre moyen plus facile encore, et qui doit fournir un revenu plus net, plus sûr et beaucoup plus considérable, est de suivre un exemple que j'ai sous les yeux dans les Cantons protestants Lors de la réformation de ces Cantons, ils s'emparèrent des dîmes ecclésiastiques ; et ces dîmes, sur lesquelles ils entretiennent honnêtement leur clergé, ont fait le principal revenu de l'État. Je ne dis pas que les Corses doivent toucher aux revenus de l'Église : à Dieu ne plaise ! Mais je crois que le peuple ne sera pas fort vexé quand l'État lui demandera autant que lui demande le clergé, déjà suffisamment renté en fonds de terre. L'assiette de cette taxe sera prise sans peine et sans embarras, et presque sans frais, puisqu'on n'aura qu'à doubler la dîme ecclésiastique et à en prendre la moitié.

Je tire une troisième sorte de revenu, la plus sûre et la meilleure, des hommes mêmes : en employant leur travail, leurs bras et leurs cœurs, plutôt que leurs bourses, au service de la patrie : soit pour sa défense, dans les milices ; soit pour ses commodités, par des corvées, dans les travaux publics.

Que ce mot de corvée n'effarouche point des républicains ! Je sais qu'il est en abomination en France ; mais l'est-il en Suisse ? Les chemins s'y font aussi par corvées, et personne ne se plaint. L'apparente commodité du

Copyright Arvensa Editions

payement ne peut séduire que des esprits superficiels ; et c'est une maxime certaine que, moins il y a d'intermédiaires entre le besoin et le service, moins le service doit être onéreux.

Sans oser déployer tout à fait ma pensée, sans donner ici les corvées et tous les travaux personnels des citoyens pour un bien absolu, je conviendrai, si l'on veut, qu'il serait mieux que tout cela se fît en payant, si les moyens de payer n'introduisaient une infinité d'abus sans mesure et de maux plus grands, plus illimités que ceux qui peuvent résulter de cette contrainte ; surtout quand celui qui l'impose est du même état que ceux qui sont imposés.

Au reste, pour que la contribution soit répartie avec égalité, il est juste que celui, qui, n'ayant point de terres, ne peut payer la dîme sur leur produit, la paye du travail de ses bras ; ainsi les corvées doivent tomber spécialement sur l'ordre des aspirants. Mais des citoyens et des patriotes doivent les conduire au travail, et leur en donner l'exemple. Que tout ce qui se fait pour le bien public soit toujours honorable ! Que le magistrat même, occupé d'autres soins, montre que ceux-là ne sont pas au-dessous de lui, comme ces Consuls romains qui, pour donner l'exemple à leurs troupes, mettaient les premiers la main aux travaux du camp !

Quant aux amendes et confiscations, qui font dans les Républiques une quatrième sorte de recette, j'espère, au moyen du présent établissement, qu'elle sera nulle à peu près dans la nôtre ; ainsi je ne la mets pas en ligne de compte.

Tous ces revenus publics, étant en nature de choses plutôt qu'en monnaie, paraissent embarrassants dans leur recouvrement, dans leur garde et dans leur emploi ; et cela est vrai en partie. Mais il s'agit moins ici de l'administration la plus facile que de la plus saine ; et il vaut mieux qu'elle donne un peu plus d'embarras et qu'elle engendre moins d'abus. Le meilleur système économique pour la Corse et pour une République, n'est assurément pas le meilleur pour une monarchie et pour un grand État. Celui que je propose ne réussirait ni en France ni en Angleterre, et ne pourrait pas même s'y établir ; mais il a le plus grand succès dans la Suisse, où il est établi depuis des siècles, et il est le seul qu'elle eût pu supporter.

On donne à ferme les recettes dans chaque juridiction ; elles se font en nature ou en argent, au choix des contribuables ; le payement des magistrats et officiers se fait aussi, pour la plus grande partie, en blé, en vin, en fourrage, en bois. De cette manière, le recouvrement n'est ni

Copyright Arvensa Editions

embarrassant au public, ni onéreux aux particuliers ; mais l'inconvénient que j'y vois est qu'il y ait des hommes dont le métier est de gagner sur le prince et de vexer les sujets.

Il importe extrêmement de ne souffrir dans la République aucun financier par état : moins à cause de leurs gains malhonnêtes qu'à cause de leurs funestes exemples ; qui, trop prompts à se répandre dans la nation, détruisent tous les bons sentiments par l'estime de l'abondance illicite et de ses avantages, et couvrent de mépris et d'opprobre le désintéressement, la simplicité, les mœurs et toutes les vertus.

Gardons-nous d'augmenter le trésor pécuniaire aux dépens du trésor moral : c'est ce dernier qui nous met vraiment en possession des hommes et de toute leur puissance, au lieu que par l'autre on n'obtient que l'apparence des services ; mais on n'achète point la volonté. Il vaut mieux que l'administration du fisc soit celle d'un père de famille, et perde quelque chose, que de gagner davantage, et être celle d'un usurier.

Laissons donc la recette en régie, dût-elle rapporter beaucoup moins. Évitons même de faire de cette régie un métier ; car ce serait presque le même inconvénient que de la mettre en ferme. Ce qui rend le plus pernicieux un système de finance est l'emploi de financier. À nul prix que ce puisse être, il ne faut point de publicain dans l'État. Au lieu de faire des recettes de la régie et des revenus publics un métier lucratif, il en faut faire, au contraire l'épreuve du mérite et de l'intégrité des jeunes citoyens ; il faut que cette régie soit, pour ainsi dire, le noviciat des emplois publics et le premier pas pour parvenir aux magistratures. Ce qui m'a suggéré cette idée est la comparaison de l'administration de l'Hôtel-Dieu de Paris, dont chacun connaît les déprédations et le brigandage, avec celle de l'Hôtel-Dieu de Lyon, qui offre un exemple d'ordre et de désintéressement qui n'a peut-être rien d'égal sur la terre, D'où vient cette différence ? Les Lyonnais, en eux-mêmes, valent-ils mieux que les Parisiens ? Non ; mais à Lyon cet office d'administration est un état de passage. Il faut commencer par le bien remplir, pour pouvoir devenir échevin et prévôt des marchands ; au lieu qu'à Paris les administrateurs sont tels par état pour leur vie ; ils s'arrangent pour tirer le meilleur parti possible d'un emploi qui n'est point pour eux une épreuve, mais un métier, une récompense, un état attaché, pour ainsi dire, à d'autres états. Il y a certaines places dont il est convenu que les revenus soient augmentés par le droit de voler les pauvres.

Et qu'on ne pense pas que ce travail demande plus d'expérience et de

Copyright Arvensa Editions

lumières que n'en peuvent avoir de jeunes gens ; il ne demande qu'une activité à laquelle ils sont singulièrement propres ; et comme ils sont d'ordinaire moins avares, moins durs dans l'exaction, que les gens âgés, sensibles, d'une part, aux misères du pauvre, et de l'autre, intéressés fortement à bien remplir un emploi qui leur sert d'épreuve, ils s'y conduisent précisément comme il convient à la chose.

Le receveur de chaque paroisse rendra ses comptes à la piève, celui de chaque piève à sa juridiction, et celui de chaque juridiction à la Chambre des comptes, qui sera composée d'un certain nombre de Conseillers d'État. Le trésor public consistera de cette manière, pour la plus grande partie, en denrées et autres productions réparties en petits magasins dans tout le royaume et pour quelque partie en argent, qui sera remis dans la caisse générale après avoir prélevé les menues dépenses à faire sur les lieux.

Comme les particuliers seront toujours libres de payer leur contingent en argent ou en denrées, au taux qui sera fait tous les ans dans chaque juridiction, le Gouvernement, ayant une fois calculé la meilleure proportion qui doit se trouver entre ces deux espèces de contribution, sitôt que cette proportion s'altérera, sera en état d'apercevoir sur-le-champ cette altération, d'en chercher la cause et d'y remédier.

C'est ici la clef de notre gouvernement politique ; la seule partie qui demande de l'art, des calculs, de la méditation. C'est pourquoi la Chambre des comptes, qui partout ailleurs n'est qu'un tribunal très subordonné, aura ici le centre des affaires, donnera le branle à toute l'administration, et sera composée des premières têtes de l'État.

Quand les recouvrements en denrées passeront leur mesure, et que ceux en argent n'atteindront pas à la leur, ce sera signe que l'agriculture et la population vont bien, mais que l'industrie utile se néglige ; il conviendra de la ranimer un peu, de peur que les particuliers, devenant aussi trop isolés, trop indépendants, trop sauvages, ne tiennent plus assez au Gouvernement.

Mais ce défaut de proportion, signe infaillible de prospérité, sera toujours peu à craindre et facile à remédier, Il n'en sera pas de même du défaut contraire ; lequel, sitôt qu'il se fait sentir, est déjà de la plus grande conséquence et ne peut être trop tôt corrigé. Car, quand les contribuants fourniront plus d'argent que de denrées, ce sera une marque assurée qu'il y a trop d'exportation chez l'étranger ; que le commerce devient trop facile ; que les arts lucratifs s'étendent dans l'île aux dépens de

Copyright Arvensa Editions

l'agriculture ; et conséquemment que la simplicité et toutes les vertus qui lui sont attachées commencent à dégénérer. Les abus qui produisent cette altération indiquent les remèdes qu'il y faut apporter. Mais ces remèdes demandent une grande sagesse dans la manière de les administrer, car il est ici bien plus aisé de prévenir le mal que de le détruire.

Si l'on ne fait que mettre des impôts sur les objets de luxe, fermer ses ports au commerce étranger, supprimer les manufactures, arrêter la circulation des espèces, on ne ferait que jeter le peuple dans la paresse, la misère, le découragement. On fera disparaître l'argent sans multiplier les denrées ; on ôtera la ressource de la fortune sans rétablir celle du travail. Toucher au prix des monnaies est encore une mauvaise opération dans une République : premièrement, parce que c'est alors le public qui se vole lui-même, ce qui ne signifie rien du tout ; en second lieu, parce qu'il y a entre la quantité des signes et celle des choses une proportion qui en règle toujours de même la valeur respective ; et que, quand le prince veut changer les signes, il ne fait que changer les noms, puisque alors la valeur des choses change nécessairement en même rapport. Chez les rois c'est autre chose ; et quand le prince hausse les monnaies, il en retire l'avantage réel de voler ses créanciers. Mais, pour peu que cette opération se répète, cet avantage se compense et s'efface par la perte du crédit public.

Établissez alors des lois somptuaires, mais rendez-les toujours plus sévères pour les premiers de l'État, relâchez-les pour les degrés inférieurs ; faites qu'il y ait de la vanité à être simple, et qu'un riche ne sache en quoi se faire honneur de son argent. Ce ne sont point là des spéculations impraticables : c'est ainsi que les Vénitiens n'accordent qu'à leurs nobles le droit de porter leur gros vilain drap noir de Padoue, pour que les meilleurs citadins tiennent à honneur d'avoir la même permission.

Quand il y a de la simplicité dans les mœurs, les lois agraires sont nécessaires, parce qu'alors le riche, ne pouvant placer sa richesse en autre chose, accumule ses possessions. Mais ni les lois agraires, ni aucune loi, ne peuvent jamais avoir d'effet rétroactif ; et l'on ne peut confisquer nulles terres acquises légitimement, en quelque quantité qu'elles puissent être, en vertu d'une loi postérieure qui défende d'en avoir tant. Aucune loi ne peut dépouiller aucun particulier d'aucune portion de son bien ; la Loi peut seulement l'empêcher d'en acquérir davantage. Alors, s'il enfreint la loi, il mérite châtiment ; et le surplus, illégitimement acquis, peut et doit être confisqué. Les Romains virent la nécessité des lois agraires, quand il n'était

Copyright Arvensa Editions

plus temps de les établir ; et, faute de la distinction que je viens de faire, ils détruisirent enfin la République par un moyen qui l'eût dû conserver. Les Gracques voulurent ôter aux patriciens leurs terres ; il eût fallu les empêcher de les acquérir. Il est bien vrai que, dans la suite, ces mêmes patriciens en acquirent encore, malgré la loi ; mais c'est que le mal était invétéré, quand elle fut portée, et qu'il n'était plus temps d'y remédier.

La crainte et l'espoir sont les deux instruments avec lesquels on gouverne les hommes ; mais, au lieu d'employer l'un et l'autre indifféremment, il faut en user selon leur nature. La crainte n'excite pas, elle retient ; et son usage dans les lois pénales n'est pas de porter à bien faire, mais d'empêcher de faire le mal. Nous ne voyons pas même que la crainte de la misère rende les fainéants laborieux. Ainsi, pour exciter parmi les hommes une véritable émulation au travail, il ne faut pas le leur montrer comme un moyen d'éviter la faim, mais comme un moyen d'aller au bienêtre. Ainsi posons cette règle générale, que nul ne doit être châtié pour s'être abstenu, mais pour avoir fait.

Pour éveiller donc l'activité d'une nation, il faut lui présenter de grandes espérances, de grands désirs, de grands motifs positifs d'agir. Les grands mobiles qui font agir les hommes, bien examinés, se réduisent à deux, la volupté et la vanité ; encore si vous ôtez de la première tout ce qui appartient à l'autre, vous trouverez en dernière analyse que tout se réduit à la presque seule vanité. Il est aisé de voir que tous les voluptueux de parade ne sont que vains ; leur volupté prétendue n'est qu'ostentation et consiste plus à la montrer, ou à la décrire, qu'à la goûter. Le vrai plaisir est simple et paisible, il aime le silence et le recueillement ; celui qui le goûte est tout à la chose, il ne s'amuse pas à dire : J'ai du plaisir. Or, la vanité est le fruit de l'opinion ; elle en naît et s'en nourrit. D'où, il suit que les arbitres de l'opinion d'un peuple le sont de ses actions. Il recherche les choses à proportion du prix qu'il leur donne ; lui montrer ce qu'il doit estimer, c'est lui dire ce qu'il doit faire. Ce nom de vanité n'est pas bien choisi, parce qu'elle n'est qu'une des deux branches de l'amour-propre. Il faut m'expliquer. L'opinion qui met un grand prix aux objets frivoles produit la vanité mais celle qui tombe sur des objets grands et beaux par eux-mêmes produit l'orgueil. On peut donc rendre un peuple orgueilleux ou vain, selon le choix des objets sur lesquels on dirige ses jugements.

L'orgueil est plus naturel que la vanité, puisqu'il consiste à s'estimer par des biens vraiment estimables ; au lieu que la vanité, donnant un prix à ce

Copyright Arvensa Editions

qui n'en a point, est l'ouvrage de préjugés lents à naître. Il faut du temps pour fasciner les yeux d'une nation. Comme il n'y a rien de plus réellement beau que l'indépendance et la puissance, tout peuple qui se forme est d'abord orgueilleux. Mais jamais peuple nouveau ne fut vain ; car la vanité, par sa nature, est individuelle ; elle ne peut être l'instrument d'une aussi grande chose que de former un Corps de nation.

Deux états contraires jettent les hommes dans l'engourdissement de la paresse : l'un est cette paix de l'âme qui fait qu'on est content de ce qu'on possède ; l'autre est une convoitise insatiable qui fait sentir l'impossibilité de la contenter. Celui qui vit sans désirs, et celui qui sait ne pouvoir obtenir ce qu'il désire, restent également dans l'inaction. Il faut, pour agir, et qu'on aspire à quelque chose et qu'on puisse espérer d'y parvenir. Tout Gouvernement qui veut jeter de l'activité parmi le peuple doit avoir pris soin de mettre à sa portée des objets capables de le tenter. Faites que le travail offre aux citoyens de grands avantages, non seulement selon votre estimation, mais selon la leur ; infailliblement vous les rendrez laborieux.[703] Entre les avantages, non seulement les plus attrayants ne sont pas toujours les richesses ; mais elles peuvent l'être moins qu'aucun autre, tant qu'elles ne servent pas de moyen pour parvenir à ceux dont on est tenté.

La voie la plus générale et la plus sûre qu'on puisse avoir pour satisfaire ses désirs, quels qu'ils puissent être, est la puissance. Ainsi, à quelque passion qu'un homme ou qu'un peuple soit enclin, s'il en a de vives, il aspire vivement à la puissance : soit comme fin, s'il est orgueilleux ou vain ; soit comme moyen, s'il est vindicatif ou voluptueux.

C'est donc dans l'économie bien entendue de la puissance civile que consiste le grand art du Gouvernement ; non seulement pour se maintenir lui-même, mais pour répandre dans tout l'État l'activité, la vie, pour rendre le peuple actif et laborieux.

La puissance civile s'exerce de deux manières : l'une légitime, par l'autorité ; l'autre abusive, par les richesses. Partout où les richesses dominent, la puissance et l'autorité sont ordinairement séparées ; parce que les moyens d'acquérir la richesse et les moyens de parvenir à l'autorité, n'étant pas les mêmes, sont rarement employés par les mêmes gens. Alors la puissance apparente est dans les mains des magistrats, et la puissance réelle dans celle des riches. Dans un tel Gouvernement tout

Copyright Arvensa Editions

marche au gré des passions des hommes ; rien ne tend au but de l'institution.

Il arrive alors que l'objet de la convoitise se partage : les uns aspirent à l'autorité, pour en vendre l'usage aux riches et s'enrichir eux-mêmes par ce moyen ; les autres, et le plus grand nombre, vont directement aux richesses, avec lesquelles ils sont sûrs d'avoir un jour la puissance, en achetant, soit l'autorité, soit ceux qui en sont les dépositaires.

Supposez que, dans un État ainsi constitué, les honneurs et l'autorité, d'un côté, soient héréditaires ; et que, de l'autre, les moyens d'acquérir les richesses, hors de la portée que du plus petit nombre, dépendent du crédit, de la faveur, des amis : il est impossible alors que, tandis que quelques aventuriers iront à la fortune et de là, par degrés, aux emplois, un découragement universel ne gagne pas le gros de la nation et ne la jette pas dans la langueur.

Ainsi généralement, chez toute nation riche, le Gouvernement est faible, et j'appelle également de ce nom celui qui n'agit qu'avec faiblesse, et, ce qui revient au même, celui qui a besoin de moyens violents pour se maintenir.

Je ne puis mieux éclaircir ma pensée que par l'exemple de Carthage et de Rome. La première massacrait, mettait en croix, ses généraux, ses magistrats, ses membres, et n'était qu'un Gouvernement faible que tout effrayait et ébranlait sans cesse. La seconde n'ôtait la vie à personne, ne confisquait pas même les biens ; le criminel accusé pouvait s'en aller paisiblement, et le procès finissait là. La vigueur de cet admirable Gouvernement n'avait pas besoin de cruauté ; le plus grand des malheurs était de cesser d'être un de ses membres.

Copyright Arvensa Editions

FIN du PROJET DE CONSTITUTION POUR LA CORSE

Ce texte est resté inachevé.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
PROJET DE CONSTITUTION POUR LA CORSE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Fragments séparés

Les peuples seront laborieux, quand le travail sera en honneur ; et il dépend toujours du gouvernement de l'y mettre. Que la considération et l'autorité soient à la portée des Citoyens, ils s'efforceront d'y atteindre ; mais s'ils les voient trop de loin ils ne feront pas un pas. Ce qui les jette dans le découragement n'est pas la grandeur du travail, c'est son inutilité.

On me demandera si c'est en labourant son champ qu'on acquiert les talents nécessaires pour gouverner.

On me demandera si c'est en labourant son champ qu'on acquiert les talents nécessaires pour gouverner. Je répondrai que oui, dans un Gouvernement simple et droit tel que le nôtre. Les grands talents sont le supplément du zèle patriotique ; ils sont nécessaires pour mener un peuple qui n'aime point son pays et n'honore point ses chefs. Mais faites que le peuple s'affectionne à la chose publique, cherche des vertus, et laissez là vos grands talents ; ils feraient plus de mal que de bien. Le meilleur mobile d'un Gouvernement est l'amour de la patrie, et cet amour se cultive avec les champs. Le bon sens suffit pour gouverner un État bien constitué ; et le bon sens s'élabore autant dans le cœur que dans la tête : les hommes que leurs passions n'aveuglent pas font toujours bien.

Les hommes sont naturellement paresseux mais l'ardeur du travail est le premier fruit d'une société bien réglée et quand un peuple retombe dans la paresse et le découragement c'est toujours par l'abus de cette même société qui ne donne plus au travail le prix qu'il en doit attendre.

Partout où l'argent règne, celui que le peuple en donne pour maintenir sa liberté est toujours l'instrument de son esclavage ; et ce qu'il paye aujourd'hui volontairement est employé à le faire payer demain par force.

C'est alors qu'il faudra employer l'excédent à l'industrie et aux arts pour

Copyright Arvensa Editions

attirer de l'étranger ce qui manque à un peuple si nombreux, pour sa subsistance. Alors naîtront aussi peu à peu les vices inséparables de ces établissements, et qui, corrompant par degrés la nation dans ses goûts et dans ses principes, altéreront et détruiront enfin le Gouvernement. Ce mal est inévitable ; et puisqu'il faut que toutes les choses humaines finissent, il est beau qu'après une longue et vigoureuse existence un État finisse par l'excès de la population.

Tout enfant né dans l'île sera citoyen et membre de la République, quand il aura l'âge, en suivant les statuts ; et nul ne pourra l'être que de cette manière.

Ainsi le droit de Cité ne pourra être donné à nul étranger ; sauf une seule fois en cinquante ans à un seul, s'il se présente et qu'il en soit jugé digne, ou le plus digne de ceux qui se présenteront. Sa réception sera une fête générale dans toute l'île.

Tout Corse qui, à quarante ans accomplis, ne sera pas marié et ne l'aura point été, sera exclus du droit de Cité pour toute sa vie.

Tout particulier qui changeant de domicile passera d'une piève à l'autre, perdra son droit de Cité pour trois ans, et, au bout de ce temps, sera inscrit dans la nouvelle piève en payant un droit ; faute de quoi, il continuera à être exclus du droit de Cité jusqu'à ce qu'il ait payé.

On excepte du précédent article tous ceux qui remplissent quelque charge publique ; lesquels doivent être admis à tous les droits de Cité dans la piève où ils se trouvent, tant qu'ils sont à leur devoir.

Les Corses étaient soumis aux Génois : on sait quels traitements les forcèrent à se révolter, il y a près de quarante ans. Depuis ce temps, ils se sont conservés indépendants. Cependant, les gazetiers les appellent toujours rebelles ; et l'on ne sait combien de siècles ils continueront à les appeler ainsi. La génération présente n'a point vu la servitude : il est difficile de concevoir comment un homme, né libre et qui se maintient tel, est un rebelle, tandis qu'un usurpateur heureux est au bout de deux ou trois ans un monarque sacré, un légitime roi. Ainsi la prescription n'a lieu qu'en faveur de la tyrannie ; elle n'est jamais admise en faveur de la liberté. Ce sentiment est aussi raisonnable en lui-même qu'honorable à ses partisans. Heureusement, les mots ne sont pas les choses. Rachetés au prix de leur sang, les Corses, rebelles ou non, sont libres et dignes de l'être, en dépit des Génois et des gazetiers.

Il sera tenu dans chaque piève un registre de toutes les terres que

Copyright Arvensa Editions

possède chaque particulier. Nul ne pourra posséder des terres hors de sa piève. Nul ne pourra posséder plus de de terres. Celui qui en aura cette quantité pourra par échanges acquérir des quantités pareilles, mais non plus grandes, même de terres moins bonnes ; et tous dons, tous legs, qui lui pourront être faits en terres seront nuls.

Parce que vous avez gouverné justement pendant trois ans un peuple libre, il vous confie encore pour trois ans la même administration.

Nul homme garçon ne pourra tester, mais tout son bien passera à la communauté.

Corses, faites silence, je vais parler au nom de tous. Que ceux qui ne consentiront pas s'éloignent, et que ceux qui consentent lèvent la main.

Il faudra faire précéder cet acte par une proclamation générale portant injonction à chacun de se rendre au lieu de son domicile dans un temps qu'on prescrira, sous peine de perdre son droit de naissance ou de naturalité.

1° Toute la nation corse se réunira par un serment solennel en un seul Corps politique, dont tant les corps, qui doivent la composer, que les individus seront désormais les membres.

2° Cet acte d'union sera célébré le même jour dans toute l'île ; et tous les Corses y assisteront, autant qu'il se pourra : chacun dans sa ville, bourgade ou paroisse, ainsi qu'il sera plus particulièrement ordonné.

3° Formule du serment prononcé sous le ciel, et la main sur la Bible :

Au nom de Dieu tout-puissant et sur les saints Évangiles, par un serment sacré et irrévocable, je m'unis de corps, de biens, de volonté et de toute ma puissance, à la nation corse, pour lui appartenir en toute propriété, moi et tout ce qui dépend de moi. Je jure de vivre et mourir pour elle, d'observer toutes ses lois et d'obéir à ses chefs et magistrats légitimes en tout ce qui sera conforme aux lois. Ainsi Dieu me soit en aide en cette vie, et fasse miséricorde à mon âme. Vivent à jamais la liberté, la justice et la République des Corses. Amen. Et tous, tenant la main droite élevée, répondront : Amen.

Il sera tenu dans chaque paroisse un registre exact de tous ceux qui auront assisté à cette solennité. Leur nom, le nom de leur père, leur âge et leur domicile y seront marqués.

Quant à ceux qui, par des empêchements valables, n'auront pu assister à cette solennité, il leur sera assigné d'autres jours pour prêter le même serment, et se faire inscrire dans l'espace de trois mois au plus tard après

Copyright Arvensa Editions

le serment solennel ; passé lequel terme, tous ceux qui auront négligé de remplir ce devoir seront forclos de leur droit et resteront dans la classe des étrangers ou aspirants, dont il sera parlé ci-après.

Un pays est dans sa plus grande force indépendante quand la terre y produit autant qu'il est possible ; c'est-à-dire quand elle a autant de cultivateurs qu'elle en peut avoir.

Pour chaque enfant qu'il aura de plus que cinq, il lui sera alloué un patrimoine sur la commune.

Les pères qui auront des enfants absents ne pourront les passer en compte qu'après leur retour ; et ceux qui seront une année entière hors de l'île ne pourront plus être comptés, même après leur retour.

On les détournera de la superstition, en les occupant beaucoup de leurs devoirs de citoyens, en mettant de l'appareil aux fêtes nationales, en ôtant beaucoup de leur temps aux cérémonies ecclésiastiques pour en donner aux cérémonies civiles ; et cela se peut faire avec un peu d'adresse, sans fâcher le clergé, en faisant en sorte qu'il y ait toujours quelque part, mais que cette part soit si petite, que l'attention n'y demeure point fixée,

De toutes les manières de vivre, celle qui attache le plus les hommes à leur pays est la vie rustique.

Les Gardes des lois pourront convoquer les États généraux toutes les fois qu'il leur plaira ; et depuis le jour de la convocation jusqu'au lendemain de l'assemblée, l'autorité du grand Podestat et du Conseil d'État sera suspendue.

La personne des Gardes des lois sera sacrée et inviolable, et il n'y aura personne dans l'île qui ait la puissance de les arrêter.

Chaque piève aura le droit de révoquer les siens et de leur en substituer d'autres, toutes les fois qu'il lui plaira ; mais, à moins qu'ils ne soient rappelés expressément, ils seront à vie.

Les États, une fois convoqués extraordinairement par le Sénat, ne pourront se dissoudre que le Sénat ou le grand Podestat ne soient cassés.

Les lois concernant les successions doivent toutes tendre à ramener les choses à l'égalité, en sorte que chacun ait quelque chose et personne n'ait rien de trop.

Tout Corse qui quittera sa piève, pour s'aller habituer dans une autre, perdra son droit de cité pendant trois ans ; au bout desquels, sur sa requête et une proclamation, si rien ne vient à sa charge, il sera inscrit sur les registres de la nouvelle piève, et dans le même ordre où il était inscrit

Copyright Arvensa Editions

dans l'autre : citoyen, s'il était citoyen ; patriote, s'il était patriote ; et aspirant s'il n'était qu'aspirant.

Et il fallut que les Corses payassent un tribut pour obtenir la grâce d'être désarmés.

Il n'y aura dans l'île aucun carrosse ; les ecclésiastiques et les femmes pourront se servir de chaises à deux roues ; mais les laïques, de quelque rang qu'ils soient, ne pourront voyager qu'à pied ou à cheval, à moins qu'ils ne soient estropiés ou grièvement malades.

Nul ne sera admis au serment en choses concernant son intérêt. Mais le serment ne …

Nul ne pourra être mis en prison pour dettes ; et même, dans les saisies qu'on pourra faire dans les maisons d'un débiteur, on lui laissera, outre ses hardes pour se couvrir, sa charrue, ses bœufs, son lit et ses meubles les plus indispensables.

Tout garçon qui se mariera avant l'âge de vingt ans accomplis, ou seulement après l'âge de trente ans accomplis, ou qui épousera une fille ayant moins de quinze ans accomplis, ou une personne fille ou veuve dont l'âge diffère du sien de plus de vingt ans, demeurera exclus de l'ordre des citoyens, à moins qu'il n'y parvienne par récompense publique, pour services rendus à l'État.

Vu l'inégale distribution des productions de l'île, il ne faut pas fermer les communications ; il faut en quelque chose avoir égard aux préjugés du peuple et à sa courte vue. Voyant qu'on ne lui permet pas d'aller à son voisinage chercher chez ses compatriotes les denrées qui lui manquent, il accuserait nos lois de caprice et de dureté ; il se mutinerait contre elles, ou les haïrait en secret,

Si nous pouvions nous passer d'argent et avoir tous les avantages que l'argent donne, nous jouirions bien mieux de ces avantages qu'avec les richesses ; puisque nous les aurions séparés des vices qui les empoisonnent et que l'argent amène avec lui.

Nul ne doit être magistrat par état, ni soldat par état. Tous doivent être prêts à remplir indistinctement les fonctions que la patrie leur impose. Il ne doit point y avoir d'autre état dans l'île que celui de citoyen, et celui-là seul doit comprendre tous les autres.

Tant que l'argent sera utile aux Corses, ils l'aimeront ; et tant qu'ils l'aimeront, la République 2 entretiendra parmi eux des émissaires et des traîtres qui influenceront sur les délibérations, et tiendront pour ainsi dire

Copyright Arvensa Editions

l'État aux gages de ses anciens maîtres.

Il ne faut point compter sur un enthousiasme vif, mais toujours court, à la suite de la liberté recouvrée. L'héroïsme populaire est un moment de fougue, que suit la langueur et le relâchement. Il faut fonder la liberté d'un peuple sur sa manière d'être et non pas sur ses passions. Car ses passions sont passagères et changent d'objet ; mais l'effet d'une bonne constitution se prolonge autant qu'elle ; et aucun peuple ne saurait demeurer libre qu'aussi longtemps qu'il se trouve bien de la liberté.

Qu'ils se ressouviennent bien que toute espèce de privilège est au profit des particuliers qui les obtiennent, et à la charge de la nation qui les donne.

C'est la contradiction ridicule où tombent tous les Gouvernements violents, qui, voulant tenir les peuples dans un état de faiblesse, veulent pourtant se mettre par eux dans un état de force.

La nation ne sera point illustre, mais elle sera heureuse. On ne parlera pas d'elle ; elle aura peu de considération au dehors ; mais elle aura l'abondance, la paix et la liberté dans son sein.

Tout plaideur qui aura rejeté l'arbitrage des anciens, ou qui, l'ayant admis, refusera de s'en rapporter à leur jugement, s'il perd son procès en justice réglée, sera noté et incapable, pendant cinq ans, d'exercer aucun emploi public.

Toute fille de citoyen qui épousera un Corse, de quelle classe qu'il soit, sera dotée par la piève du marié : cette dot sera toujours un fonds de terre et suffira, s'il est aspirant, pour le faire monter à la classe des patriotes.

De tous les Gouvernements, le démocratique est toujours le moins dispendieux ; parce que le luxe public n'est que dans l'abondance des hommes, et que, où le public est le maître, la puissance n'a nul besoin de signe éclatant.

Car, que deux ou plusieurs États soient soumis au même prince, cela n'a rien de contraire au droit et à la raison. Mais qu'un État soit sujet d'un autre État, cela paraît incompatible avec la nature du Corps politique.

Quoique je sache que la nation corse a des préjugés très contraires à mes principes, mon intention n'est point d'employer l'art de persuader, pour les leur faire adopter. Je veux leur dire, au contraire, mon avis et mes raisons avec une telle simplicité, qu'il n'y ait rien qui puisse les séduire ; parce qu'il est très possible que je me trompe, et que je serais bien fâché qu'ils adoptassent mon sentiment à leur préjudice.

Copyright Arvensa Editions

D'où vinrent à la Corse les dissensions, les querelles, les guerres civiles qui la déchirèrent pendant tant d'années, et la forcèrent enfin de recourir aux Pisans, puis aux Génois ? Tout cela ne fut-il pas l'ouvrage de sa noblesse ? ne fut-ce pas elle qui réduisit le peuple au désespoir et le força de préférer un esclavage tranquille aux maux qu'il souffrait sous tant de tyrans ? Veut-il maintenant, après avoir secoué le joug, rentrer dans l'état qui le força de s'y soumettre ?

Je ne leur prêcherai pas la morale, je ne leur ordonnerai pas d'avoir des vertus. Mais je les mettrai dans une position telle qu'ils auront ces vertus, sans en connaître le mot ; et qu'ils seront bons et justes, sans trop savoir ce que c'est que justice et bonté.

Je ne sais comment cela se fait, mais je sais bien que les opérations, dont l'on tient le plus de registres et de livres de compte, sont précisément celles où l'on friponne le plus.

Tels étaient ces jeunes Romains qui commençaient par être questeurs ou trésoriers des armées avant que de les commander. De tels financiers n'étaient pas des hommes vils ; il ne leur entrait pas même dans la tête qu'on pût gagner sur les deniers publics ; et des caisses militaires pouvaient sans risque passer dans les mains des Catons.

Au lieu de réprimer le luxe par des lois somptuaires, il vaut mieux le prévenir par une administration qui le rende impossible.

Je suis persuadé qu'en cherchant bien l'on trouvera des mines de fer dans l'île ; il vaudrait mieux qu'on y trouvât des mines de fer que des mines d'or.

Et, dans le doute même, il vaut mieux commencer par l'état qui naturellement mène à l'autre, et duquel on peut toujours y passer, si l'on espère s'en trouver mieux, que par celui d'où l'on ne revient plus au premier, et qui n'a plus devant lui que destruction et que ruine.

Le prerogative che goderanno le sudette famiglie.

Cet article est destructif de l'esprit de la République, qui veut que le militaire soit extrêmement subordonné au magistrat et ne se regarde que comme le ministre des ministres de la Loi. Il importe extrêmement que le militaire ne soit point un état par lui-même, mais un accident de l'état de citoyen. Si la noblesse avait des prérogatives, des distinctions dans les troupes, bientôt les officiers militaires se croiraient au-dessus des officiers civils ; les chefs de la République ne seraient plus regardés que comme des robins ; et l'État, gouverné militairement, tomberait très promptement

Copyright Arvensa Editions

sous le despotisme.

C'est un excellent moyen d'apprendre à tout rapporter à la Loi, que de voir rentrer dans l'état privé l'homme qu'on a tant respecté tandis qu'il était en place ; et c'est pour lui-même une grande leçon pour maintenir les droits des particuliers, d'être assuré qu'un jour il se retrouvera dans leur nombre.

Par exemple, la province de Cap Corse ne pouvant rien produire que du vin, il faut empêcher qu'il ne s'en cultive assez dans tout le reste de l'île pour que cette partie ne puisse plus débiter le sien.

Car, la propriété particulière étant si faible et si dépendante, le Gouvernement n'a besoin que de peu de force, et conduit, pour ainsi dire, les peuples avec un mouvement du doigt.

Où sont les princes qui s'avisent d'assembler des théologiens, pour consulter si ce qu'ils veulent entreprendre est légitime ?

J'ai un profond respect pour la République de Gênes ; j'en ai pour chaque souverain en particulier, quoique je leur dise quelquefois à tous des vérités un peu dures. Plût au ciel, pour leur propre avantage, qu'on osât les leur dire plus souvent, et qu'ils daignassent quelquefois les entendre.

Faites attention, je vous supplie, que je ne donne ici les corvées, ni aucune sorte de travail forcé, pour un bien absolu ; il serait mieux que tout cela se fît librement, et en payant, si les moyens de payer n'introduisaient une infinité d'abus sans mesure, et de maux plus grands, plus illimités que ceux qui peuvent résulter de cette contrainte, surtout quand ceux qui l'imposent sont du même état que ceux qui sont imposés.

Car, quand il n'y aura qu'une sorte de revenu, savoir les fruits de la terre, il n'y aura non plus qu'une sorte de biens, savoir la terre même.

Car le véritable esprit de la propriété publique est que la propriété particulière soit très forte dans la lignée, et très faible ou nulle dans les collatéraux.

Et hausser le taux pour mettre la denrée en crédit, et la monnaie en décri.

Les Corses sont presque encore dans l'état naturel et sain ; mais il faut beaucoup d'art pour les y maintenir, parce que leurs préjugés les en éloignent : ils ont précisément ce qui leur convient, mais ils veulent ce qui ne leur est pas bon, Leurs sentiments sont droits ; ce sont cent fausses lumières qui les trompent. Ils voient le faux éclat des nations voisines et

Copyright Arvensa Editions

brûlent d'être comme elles, parce qu'ils ne sentent pas leur misère et ne voient pas qu'ils sont infiniment mieux.

Empêcher l'exportation des denrées, c'est couper par la racine les grandes possessions.

Noble peuple, je ne veux point vous donner des lois artificielles et systématiques, inventées par des hommes ; mais vous ramener sous les seules lois de la nature et de l'ordre, qui commandent au cœur et ne tyrannisent point les volontés.

Copyright Arvensa Editions

FIN du PROJET DE CONSTITUTION POUR LA CORSE

Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

JUGEMENT SUR LA PAIX PERPÉTUELLE

De l'abbé de Saint-Pierre

Jean-Jacques ROUSSEAU

ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

JUGEMENT SUR LA PAIX PERPÉTUELLE

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Présentation de l'éditeur

Charles-Irénée Castel de Saint-Pierre, connu sous le nom d'abbé de Saint-Pierre, né le 18 février 1658 à Saint-Pierre-Église dans la Manche, et mort le 29 avril 1743 à Paris, fut un écrivain, diplomate et académicien français, précurseur de la philosophie des Lumières.

En 1713, il écrivit un projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe, qui fut considéré comme utopiste par les critiques de l'époque mais qui a inspiré Emmanuel Kant et la Société des Nations (ONU)

Le *Jugement sur la Paix perpétuelle*, rédigé par J. J. Rousseau entre 1756 et 1758, est une réponse au texte de l'abbé Charles-Irénée de Saint-Pierre.

Influencé par le projet de ce dernier, J. J. Rousseau a rédigé, lui aussi, en 1761, un projet de paix perpétuelle, *l'Extrait du projet de paix perpétuelle de M. L'abbé de Saint-Pierre,* qui fait l'objet du titre suivant dans notre édition.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
JUGEMENT SUR LA PAIX PERPÉTUELLE
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Jugement

SUR LA PAIX PERPÉTUELLE

Le Projet de la Paix perpétuelle, étant par son objet le plus digne d'occuper un homme de bien, fut aussi de tous ceux de l'abbé de Saint-Pierre celui qu'il médita le plus longtemps et qu'il suivit avec le plus d'opiniâtreté ; car on a peine à nommer autrement ce zèle de missionnaire qui ne l'abandonna jamais sur ce point, malgré l'évidente impossibilité du succès, le ridicule qu'il se donnait de jour en jour, et les dégoûts qu'il eut sans cesse à essuyer. Il semble que cette âme saine, uniquement attentive au bien public, mesurait les soins qu'elle donnait aux choses uniquement sur le degré de leur utilité, sans jamais se laisser rebuter par les obstacles ni songer à l'intérêt personnel.

Si jamais vérité morale fut démontrée, il me semble que c'est l'utilité générale et particulière de ce projet. Les avantages qui résulteraient de son exécution, et pour chaque prince, et pour chaque peuple et pour toute l'Europe, sont immenses, clairs, incontestables ; on ne peut rien de plus solide et de plus exact que les raisonnements par lesquels l'auteur les établit. Réalisez sa république européenne durant un seul jour, c'en est assez pour la faire durer éternellement, tant chacun trouverait par l'expérience son profit particulier dans le bien commun. Cependant ces mêmes princes qui la défendraient de toutes leurs forces si elle existait, s'opposeraient maintenant de même à son exécution, et l'empêcheront infailliblement de s'établir comme ils l'empêcheraient de s'éteindre. Ainsi l'ouvrage de l'abbé de Saint-Pierre sur la paix perpétuelle paraît d'abord inutile pour la produire et superflu pour la conserver. C'est donc une vaine spéculation, dira quelque lecteur impatient. Non, c'est un livre solide et sensé, et il est très important qu'il existe.

Copyright Arvensa Editions

Commençons par examiner les difficultés de ceux qui ne jugent pas des raisons par la raison, mais seulement par l'événement, et qui n'ont rien à objecter contre ce projet, sinon qu'il n'a pas été exécuté. En effet, diront-ils sans doute, si ses avantages sont si réels, pourquoi donc les souverains de l'Europe ne l'ont-ils pas adopté ? Pourquoi négligent-ils leur propre intérêt, si cet intérêt leur est si bien démontré ? Voit-on qu'ils rejettent d'ailleurs les moyens d'augmenter leurs revenus et leur puissance ? Si celui-ci était aussi bon pour cela qu'on le prétend, est-il croyable qu'ils en fussent moins empressés que de tous ceux qui les égarent depuis si longtemps, et qu'ils préférassent mille ressources trompeuses à un profit évident ?

Sans doute, cela est croyable ; à moins qu'on ne suppose que leur sagesse est égale à leur ambition, et qu'ils voient d'autant mieux leurs avantages qu'ils les désirent plus fortement ; au lieu que c'est la grande punition des excès de l'amour-propre de recourir toujours à des moyens qui l'abusent, et que l'ardeur même des passions est presque toujours ce qui les détourne de leur but. Distinguons donc en politique ainsi qu'en morale l'intérêt réel de l'intérêt apparent : le premier se trouverait dans la paix perpétuelle ; cela est démontré dans le projet ; le second se trouve dans l'état d'indépendance absolue qui soustrait les souverains à l'empire de la loi pour les soumettre à celui de la fortune. Semblables à un pilote insensé, qui, pour faire montre d'un vain savoir et commander à ses matelots, aimerait mieux flotter entre des rochers durant la tempête que d'assujettir son vaisseau par des ancres.

Toute l'occupation des rois, ou de ceux qu'ils chargent de leurs fonctions, se rapporte à deux seuls objets, étendre leur domination au-dehors et la rendre plus absolue au dedans : toute autre vue, ou se rapporte à l'une de ces deux, ou ne leur sert que de prétexte ; telles sont celles du *bien public*, du *bonheur des sujets*, de la *gloire de la nation ;* mots à jamais proscrits du cabinet, et si lourdement employés dans les édits publics, qu'ils n'annoncent jamais que des ordres funestes, et que le peuple gémit d'avance quand ses maîtres lui parlent de leurs soins paternels.

Qu'on juge, sur ces deux maximes fondamentales, comment les princes peuvent recevoir une proposition qui choque directement l'une, et qui n'est guère plus favorable à l'autre. Car on sent bien que par la diète européenne le gouvernement de chaque état n'est pas moins fixé que par ses limites ; qu'on ne peut garantir les princes de la révolte des sujets sans

Copyright Arvensa Editions

garantir en même temps les sujets de la tyrannie des princes, et qu'autrement l'institution ne saurait subsister. Or, je demande s'il y a dans le monde un seul souverain qui, borné ainsi pour jamais dans ses projets les plus chéris, supportât sans indignation la seule idée de se voir forcé d'être juste, non seulement avec les étrangers, mais même avec ses propres sujets.

Il est facile encore de comprendre que d'un côté la guerre et les conquêtes, et de l'autre le progrès du despotisme s'entraident mutuellement ; qu'on prend à discrétion, dans un peuple d'esclaves, de l'argent et des hommes pour en subjuguer d'autres ; que réciproquement la guerre fournit un prétexte aux exactions pécuniaires, et un autre non moins spécieux d'avoir toujours de grandes armées pour tenir le peuple en respect. Enfin, chacun voit assez que les princes conquérants font pour le moins autant la guerre à leurs sujets qu'à leurs ennemis, et que la condition des vainqueurs n'est pas meilleure que celle des vaincus. *J'ai battu les Romains,* écrivait Annibal aux Carthaginois ;*envoyez-moi des troupes : j'ai mis l'Italie à contribution, envoyez-moi de l'argent*. Voilà ce que signifient les *Te Deum*, les feux de joie, et l'allégresse du peuple aux triomphes de ses maîtres.

Quant aux différends entre prince et prince, peut-on espérer de soumettre à un tribunal supérieur des hommes qui s'osent vanter de ne tenir leur pouvoir que de leur épée, et qui ne font mention de Dieu même que parce qu'il est au ciel ? Les souverains se soumettront-ils dans leurs querelles à des voies juridiques, que toute la rigueur des lois n'a jamais pu forcer les particuliers d'admettre dans les leurs ? Un simple gentilhomme offensé dédaigne de porter ses plaintes au tribunal des maréchaux de France, et vous voulez qu'un roi porte les siennes à la diète européenne ? Encore y a-t-il cette différence, que l'un pèche contre les lois et expose doublement sa vie, au lieu que l'autre n'expose guère que ses sujets ; qu'il use, en prenant les armes, d'un droit avoué de tout le genre humain, et dont il prétend n'être comptable qu'à Dieu seul.

Un prince qui met sa cause au hasard de la guerre n'ignore pas qu'il court des risques ; mais il en est moins frappé que des avantages qu'il se promet, parce qu'il craint bien moins la fortune qu'il n'espère de sa propre sagesse. S'il est puissant, il compte sur ses forces ; s'il est faible, il compte sur ses alliances ; quelquefois il lui est utile au-dedans de purger de mauvaises humeurs, d'affaiblir des sujets indociles, d'essuyer même des

Copyright Arvensa Editions

revers, et le politique habile sait tirer avantage de ses propres défaites. J'espère qu'on se souviendra que ce n'est pas moi qui raisonne ainsi, mais le sophiste de cour, qui préfère un grand territoire et peu de sujets pauvres et soumis, à l'empire inébranlable que donnent au prince la justice et les lois sur un peuple heureux et florissant.

C'est encore par le même principe qu'il réfute en lui-même l'argument tiré de la suspension du commerce, de la dépopulation, du dérangement des finances, et des pertes réelles que cause une vaine conquête. C'est un calcul très fautif que d'évaluer toujours en argent les gains ou les pertes des souverains ; le degré de puissance qu'ils ont en vue ne se compte point par les millions qu'on possède. Le prince fait toujours circuler ses projets ; il veut commander pour s'enrichir, et s'enrichir pour commander. Il sacrifiera tour à tour l'un et l'autre pour acquérir celui des deux qui lui manque : mais ce n'est qu'afin de parvenir à les posséder enfin tous les deux ensemble qu'il les poursuit séparément ; car, pour être le maître des hommes et des choses, il faut qu'il ait à la fois l'empire et l'argent.

Ajoutons enfin, sur les grands avantages qui doivent résulter, pour le commerce, d'une paix générale et perpétuelle, qu'ils sont bien en eux-mêmes certains et incontestables, mais qu'étant communs à tous ils ne seront réels pour personne ; attendu que de tels avantages ne se sentent que par leurs différences, et que, pour augmenter sa puissance relative, on ne doit chercher que des biens exclusifs.

Sans cesse abusés par l'apparence des choses, les princes rejetteraient donc cette paix, quand ils pèseraient leurs intérêts eux-mêmes ; que sera-ce quand ils les feront peser par leurs ministres, dont les intérêts sont toujours opposés à ceux du peuple et presque toujours à ceux du prince ? Les ministres ont besoin de la guerre pour se rendre nécessaires, pour jeter le prince dans des embarras dont il ne se puisse tirer sans eux, et pour perdre l'État, s'il le faut, plutôt que leur place ; ils en ont besoin pour vexer le peuple sous prétexte des nécessités publiques ; ils en ont besoin pour placer leurs créatures, gagner sur les marchés, et faire en secret mille odieux monopoles ; ils en ont besoin pour satisfaire leurs passions, et s'expulser mutuellement ; ils en ont besoin pour s'emparer du prince, en le tirant de la cour quand il s'y forme contre eux des intrigues dangereuses. Ils perdraient toutes ces ressources par la paix perpétuelle. Et le public ne laisse pas de demander pourquoi, si ce projet est possible, ils ne l'ont pas adopté ! Il ne voit pas qu'il n'y a rien d'impossible dans ce projet, sinon

Copyright Arvensa Editions

qu'il soit adopté par eux. Que feront-ils donc pour s'y opposer ? Ce qu'ils ont toujours fait : ils le tourneront en ridicule.

Il ne faut pas non plus croire avec l'abbé de Saint-Pierre que, même avec la bonne volonté que les princes ni leurs ministres n'auront jamais, il fût aisé de trouver un moment favorable à l'exécution de ce système ; car il faudrait pour cela que la somme des intérêts particuliers ne l'emportât pas sur l'intérêt commun, et que chacun crût voir dans le bien de tous le plus grand bien qu'il peut espérer pour lui-même. Or, ceci demande un concours de sagesse dans tant de têtes, et un concours de rapports dans tant d'intérêts, qu'on ne doit guère espérer du hasard l'accord fortuit de toutes les circonstances nécessaires. Cependant, si cet accord n'a pas lieu, il n'y a que la force qui puisse y suppléer : et alors il n'est plus question de persuader, mais de contraindre ; et il ne faut pas écrire des livres, mais lever des troupes.

Ainsi, quoique le projet fût très sage, les moyens de l'exécuter se sentaient de la simplicité de l'auteur. Il s'imaginait bonnement qu'il ne fallait qu'assembler un Congrès, y proposer ses Articles, qu'on les allait signer, et que tout serait fait. Convenons que, dans tous les projets de cet honnête homme, il voyait assez bien l'effet des choses quand elles seraient établies, mais il jugeait comme un enfant des moyens de les établir.

Je ne voudrais, pour prouver que le projet de la République chrétienne n'est pas chimérique, que nommer son premier auteur : car assurément Henri IV n'était pas fou, ni Sully visionnaire. L'abbé de Saint-Pierre s'autorisait de ces grands noms pour renouveler leur système. Mais quelle différence dans le temps, dans les circonstances, dans la proposition, dans la manière de la faire, et dans son auteur !

Pour en juger, jetons un coup d'œil sur la situation générale des choses au moment choisi par Henri IV pour l'exécution de son projet.

La grandeur de Charles-Quint, qui régnait sur une partie du monde et faisait trembler l'autre, l'avait fait aspirer à la monarchie universelle avec de grands moyens de succès et de grands talents pour les employer. Son fils, plus riche et moins puissant, suivant sans relâche un projet qu'il n'était pas capable d'exécuter, ne laissa pas de donner à l'Europe des inquiétudes continuelles ; et la maison d'Autriche avait pris un tel ascendant sur les autres Puissances, que nul prince ne régnait en sûreté s'il n'était bien avec elle. Philippe III, moins habile encore que son père, hérita de toutes ses prétentions. L'effroi de la puissance espagnole tenait encore l'Europe en

Copyright Arvensa Editions

respect, et l'Espagne continuait à dominer plutôt par l'habitude de commander que par le pouvoir de se faire obéir. En effet, la révolte des Pays-Bas, les armements contre l'Angleterre, les guerres civiles de France, avaient épuisé les forces d'Espagne et les trésors des Indes ; la maison d'Autriche, partagée en deux branches, n'agissait plus avec le même concert ; et, quoique l'empereur s'efforçât de maintenir ou recouvrer en Allemagne l'autorité de Charles-Quint, il ne faisait qu'aliéner les princes et fomenter des ligues qui ne tardèrent pas d'éclore et faillirent à le détrôner. Ainsi se préparait de loin la décadence de la maison d'Autriche et le rétablissement de la liberté commune. Cependant nul n'osait le premier hasarder de secouer le joug, et s'exposer seul à la guerre ; l'exemple de Henri IV même, qui s'en était tiré si mal, ôtait le courage à tous les autres. D'ailleurs, si l'on excepte le duc de Savoie, trop faible et trop subjugué pour rien entreprendre, il n'y avait pas parmi tant de souverains un seul homme de tête en état de former et soutenir une entreprise ; chacun attendait du temps et des circonstances le moment de briser ses fers. Voilà quel était en gros l'état des choses, quand Henri forma le plan de la République chrétienne, et se prépara à l'exécuter. Projet bien grand, bien admirable en lui-même, et dont je ne veux pas ternir l'honneur ; mais qui, ayant pour raison secrète l'espoir d'abaisser un ennemi redoutable, recevait de ce pressant motif une activité qu'il eût difficilement tirée de la seule utilité commune.

Voyons maintenant quels moyens ce grand homme avait employés à préparer une si haute entreprise. Je compterais volontiers pour le premier d'en avoir bien vu toutes les difficultés ; de telle sorte qu'ayant formé ce projet dès son enfance il le médita toute sa vie, et réserva l'exécution pour sa vieillesse : conduite qui prouve premièrement ce désir ardent et soutenu qui seul, dans les choses difficiles, peut vaincre les grands obstacles ; et, de plus, cette sagesse patiente et réfléchie qui s'aplanit les routes de longue main à force de prévoyance et de préparation. Car il y a bien de la différence entre les entreprises nécessaires, dans lesquelles la prudence même veut qu'on donne quelque chose au hasard, et celles que le succès seul peut justifier, parce qu'ayant pu se passer de les faire on n'a dû les tenter qu'à coup sûr. Le profond secret qu'il garda toute sa vie, jusqu'au moment de l'exécution, était encore aussi essentiel que difficile dans une si grande affaire, où le concours de tant de gens était nécessaire, et que tant de gens avaient intérêt de traverser. Il paraît que, quoiqu'il eût mis la plus

Copyright Arvensa Editions

grande partie de l'Europe dans son parti, et qu'il fût ligué avec les plus puissants potentats, il n'eut jamais qu'un seul confident qui connût toute l'étendue de son plan ; et, par un bonheur que le ciel n'accorda qu'au meilleur des rois, ce confident fut un ministre intègre. Mais sans que rien transpirât de ces grands desseins, tout marchait en silence vers leur exécution. Deux fois Sully était allé à Londres : la partie était liée avec le roi Jacques, et le roi de Suède était engagé de son côté ; la ligue était conclue avec les protestants d'Allemagne ; on était même sûr des princes d'Italie ; et tous concouraient au grand but sans pouvoir dire quel il était, comme les ouvriers qui travaillent séparément aux pièces d'une nouvelle machine dont ils ignorent la forme et l'usage. Qu'est-ce donc qui favorisait ce mouvement général ? Était-ce la paix perpétuelle, que nul ne prévoyait et dont peu se seraient souciés ? Était-ce l'intérêt public, qui n'est jamais celui de personne ? L'abbé de Saint-Pierre eût pu l'espérer. Mais réellement chacun ne travaillait que dans la vue de son intérêt particulier, que Henri avait eu le secret de leur montrer à tous sous une face très attrayante. Le roi d'Angleterre avait à se délivrer des continuelles conspirations des catholiques de son royaume, toutes fomentées par l'Espagne. Il trouvait de plus un grand avantage à l'affranchissement des Provinces Unies, qui lui coûtaient beaucoup à soutenir, et le mettaient chaque jour à la veille d'une guerre qu'il redoutait, ou à laquelle il aimait mieux contribuer une fois avec tous les autres, afin de s'en délivrer pour toujours. Le roi de Suède voulait s'assurer de la Poméranie, et mettre un pied dans l'Allemagne. L'électeur palatin, alors protestant et chef de la confession d'Augsbourg, avait des vues sur la Bohême, et entrait dans toutes celles du roi d'Angleterre. Les princes d'Allemagne avaient à réprimer les usurpations de la maison d'Autriche. Le duc de Savoie obtenait Milan et la couronne de Lombardie, qu'il désirait avec ardeur. Le pape même, fatigué de la tyrannie espagnole, était de la partie, au moyen du royaume de Naples qu'on lui avait promis. Les Hollandais, mieux payés que tous les autres, gagnaient l'assurance de leur liberté. Enfin, outre l'intérêt commun d'abaisser une Puissance orgueilleuse qui voulait dominer partout, chacun en avait un particulier, très vif, très sensible, et qui n'était point balancé par la crainte de substituer un tyran à l'autre, puisqu'il était convenu que les conquêtes seraient partagées entre tous les alliés, excepté la France et l'Angleterre, qui ne pouvaient rien garder pour elles. C'en était assez pour calmer les plus inquiets sur l'ambition de Henri IV. Mais ce sage prince n'ignorait pas

Copyright Arvensa Editions

qu'en ne se réservant rien par ce traité il y gagnait pourtant plus qu'aucun autre. Car, sans rien ajouter à son patrimoine, il lui suffisait de diviser celui du seul plus puissant que lui, pour devenir le plus puissant lui-même ; et l'on voit très clairement qu'en prenant toutes les précautions qui pouvaient assurer le succès de l'entreprise, il ne négligeait pas celles qui devaient lui donner la primauté dans le Corps qu'il voulait instituer.

De plus, ses apprêts ne se bornaient point à former au dehors des ligues redoutables, ni à contracter alliance avec ses voisins et ceux de son ennemi. En intéressant tant de peuples à l'abaissement du premier potentat de l'Europe, il n'oubliait pas de se mettre en état par lui-même de le devenir à son tour. Il employa quinze ans de paix à faire des préparatifs dignes de l'entreprise qu'il méditait. Il remplit d'argent ses coffres, ses arsenaux d'artillerie, d'armes, de munitions ; il ménagea de loin des ressources pour les besoins imprévus. Mais il fit plus que tout cela sans doute, en gouvernant sagement ses peuples, en déracinant insensiblement toutes les semences de divisions, et en mettant un si bon ordre à ses finances qu'elles pussent fournir à tout sans fouler ses sujets. De sorte que, tranquille au dedans et redoutable au dehors, il se vit en état d'armer et d'entretenir soixante mille hommes et vingt vaisseaux de guerre, de quitter son royaume sans y laisser la moindre source de désordre, et de faire la guerre durant six ans sans toucher à ses revenus ordinaires, ni mettre un sou de nouvelles impositions.

À tant de préparatifs ajoutez, pour la conduite de l'entreprise, le même zèle et la même prudence qui l'avaient formée, tant de la part de son ministre que de la sienne. Enfin, à la tête des expéditions militaires, un capitaine tel que lui, tandis que son adversaire n'en avait plus à lui opposer : et vous jugerez si rien de ce qui peut annoncer un heureux succès manquait à l'espoir du sien. Sans avoir pénétré ses vues, l'Europe attentive à ses immenses préparatifs en attendait l'effet avec une sorte de frayeur. Un léger prétexte allait commencer cette grande révolution ; une guerre, qui devait être la dernière, préparait une paix immortelle, quand un événement, dont l'horrible mystère doit augmenter l'effroi, vint bannir à jamais le dernier espoir du monde. Le même coup qui trancha les jours de ce bon roi replongea l'Europe dans d'éternelles guerres qu'elle ne doit plus espérer de voir finir. Quoi qu'il en soit, voilà les moyens que Henri IV avait rassemblés pour former le même établissement que l'abbé de Saint-Pierre prétendait faire avec un livre.

Copyright Arvensa Editions

Qu'on ne dise donc point que si son système n'a pas été adopté, c'est qu'il n'était pas bon : qu'on dise au contraire qu'il était trop bon pour être adopté. Car le mal et les abus, dont tant de gens profitent, s'introduisent d'eux-mêmes ; mais ce qui est utile au public ne s'introduit guère que par la force, attendu que les intérêts particuliers y sont presque toujours opposés. Sans doute la paix perpétuelle est à présent un projet bien absurde ; mais qu'on nous rende un Henri IV et un Sully, la paix perpétuelle redeviendra un projet raisonnable. Ou plutôt, admirons un si beau plan, mais consolons-nous de ne pas le voir exécuter ; car cela ne peut se faire que par des moyens violents et redoutables à l'humanité.

On ne voit point de ligues fédératives s'établir autrement que par des révolutions : et, sur ce principe, qui de nous oserait dire si cette ligue européenne est à désirer, ou à craindre ? Elle ferait peut-être plus de mal tout d'un coup qu'elle n'en préviendrait pour des siècles.

Copyright Arvensa Editions

FIN du JUGEMENT SUR LA PAIX PERPÉTUELLE

Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

EXTRAIT DU PROJET DE PAIX PERPÉTUELLE

De M. L'abbé de Saint-Pierre

Jean-Jacques ROUSSEAU
ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

EXTRAIT DU PROJET DE PAIX PERPÉTUELLE

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Table des matières

Lettre de Jean-Jacques Rousseau à M. de Bastide, auteur du *Monde*

Avant-propos de M. de Bastide

Projet de Paix Perpétuelle

Copyright Arvensa Editions

Influencé par le projet sur la paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre, J. J. Rousseau a rédigé, en 1761, l'*Extrait du projet de paix perpétuelle de M. L'abbé de Saint-Pierre.* (Cf Présentation de l'éditeur du titre précédent : *Jugement sur la paix perpétuelle)*

Copyright Arvensa Editions

Tunc genus humanum positis sibi consulat armis,
Inque vicem gens omnis amet.
LUCAIN., lib. I, V. 60.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
EXTRAIT DU PROJET DE PAIX PERPÉTUELLE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Lettre de Jean-Jacques Rousseau à M. de Bastide, auteur du *Monde*

À Montmorency, le 5 décembre 1760.

J'aurais voulu, Monsieur, pouvoir répondre à l'honnêteté de vos sollicitions, en concourant plus utilement à votre entreprise : mais vous savez ma résolution ; et faute de mieux, je suis réduit, pour vous complaire, à tirer de mes anciens barbouillages le morceau ci-joint, comme le moins indigne des regards du public. Il y a six ans que M. le comte de Saint-Pierre m'ayant confié les manuscrits de feu M. l'Abbé son oncle, j'avais commencé d'abréger ses écrits, afin de les rendre plus commodes à lire, et que ce qu'ils ont d'utile fût plus connu. Mon dessein était de publier cet abrégé en deux volumes, l'un desquels eût contenu les extraits des ouvrages, et l'autre un jugement raisonné sur chaque projet : mais, après quelque essai de ce travail, je vis qu'il ne m'était pas propre, et que je n'y réussirais point. J'abandonnai donc ce dessein, après l'avoir seulement exécuté sur la *Paix perpétuelle* et sur la *Polysynodie*. Je vous envoie, Monsieur, le premier de ces extraits, comme un sujet inaugural pour vous qui aimez la paix, et dont les écrits la respirent. Puissions-nous la voir bientôt rétablie entre les puissances ! car entre les auteurs on ne l'a jamais vue, et ce n'est pas aujourd'hui qu'on doit l'espérer. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

Rousseau

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
EXTRAIT DU PROJET DE PAIX PERPÉTUELLE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Avant-propos de M. de Bastide

Il m'a paru nécessaire de faire réimprimer la lettre qui précède, pour ceux qui ne liraient pas le *Monde* ; sans cela ils n'auraient pas su pourquoi je me trouve aujourd'hui l'éditeur de cet excellent écrit sur une Paix perpétuelle.

Il est nécessaire également pour ces premiers, et pour mes lecteurs en particulier, de dire pourquoi cet écrit, destiné à entrer dans mon ouvrage périodique, devient un être à part, et trompe l'espérance de ceux qui s'attendraient à le lire dans ce même ouvrage.

Mon innocence à cet égard ne sera jamais suspecte qu'à ceux qui doutent comme on doit douter d'eux. Une volonté supérieure m'a forcé de manquer à mon jugement ; les raisons ne doivent point s'en expliquer ici ; mais on peut les savoir, et elles ne sont contre moi.

Contraint de faire imprimer cet écrit séparément, j'y ai du moins donné tous mes soins, j'ai songé à l'enrichir du burin de M. COCHIN, qui a montré autant d'ardeur pour la gloire de M. Rousseau que de désintéressement et de bonté pour moi ; et l'estampe qu'on voit à la tête est une preuve du zèle qui m'a inspiré le regret de trahir indispensablement la foi d'un engagement public.

Cette estampe représente le monument que la ville de Reims élève au roi, et dont le modèle vient d'être exécuté avec tant d'applaudissement par M. Pigalle. Cet artiste a sagement pensé que l'usage ordinaire de mettre des esclaves au pied de ces statues a le défaut de ne point caractériser un règne plus qu'un autre, et il semble devoir faire croire que nous sommes encore assez plongés dans la barbarie pour placer la gloire d'un roi dans l'ambition des conquêtes, plus que dans cette sagesse de gouvernement qui fait la félicité des peuples. C'est à quoi M. Pigalle a

Copyright Arvensa Editions

obvié, en mettant d'un côté une femme appuyée sur un gouvernail, qui de la main droite conduit un lion sans effort, en le tenant seulement par quelques poils de sa crinière. Il représente par-là allégoriquement la douceur du gouvernement, la docilité des peuples, et leur attachement pour le souverain. De l'autre côté, on voit en citoyen paisible et satisfait, goûtant les douceurs de la tranquillité d'esprit, et de la sûreté dans la possession de ses richesses ; c'est pourquoi il est assis sur des caisses et des ballots de marchandises, et on voit un vase d'or et quelques bourses ouvertes à ses pieds. J'ai cru que le tableau d'un règne paisible, heureux, et par conséquent immortel, rendrait plus sensible et plus précieux le système d'une Paix perpétuelle. Indépendamment des idées relatives qui m'ont conduit, j'ai voulu réunir trois hommes célèbres que j'honore, et ici c'est le sentiment qui a parlé.

Par la simplicité du titre il paraîtra d'abord à bien des gens que M. Rousseau n'a ici que le mérite d'avoir fait un bon extrait. Qu'on ne s'y trompe point, l'analyste est ici créateur à bien des égards. J'ai senti qu'une partie du public pourrait s'y tromper, j'ai désiré une autre intitulation. M. Rousseau, plein d'un respect scrupuleux pour la vérité et pour la mémoire d'un des plus vertueux citoyens qui aient jamais existé, m'a répondu :

… « À l'égard du titre, je ne puis consentir qu'il soit changé contre un autre qui m'approprierait davantage un Projet qui ne m'appartient point. Il est vrai que j'ai vu l'objet sous un autre point de vue que l'abbé de Saint-Pierre, et que j'ai quelquefois donné d'autres raisons que les siennes. Rien n'empêche que vous ne puissiez, si vous voulez, en dire un mot dans l'avertissement, pourvu que le principal honneur demeure toujours à cet homme respectable[704]. »

Je dois me justifier d'avoir supprimé le mot Monsieur au titre de l'ouvrage. C'est la coutume de M. Rousseau : il suit en cela ses principes ; cependant ces cérémonies font partie de notre politesse, et l'on doit toujours suivre les usages de son pays, quand ils tiennent aux égards. J'étais donc disposé à bannir toute distinction ; mais dans la même lettre que j'ai reçue de lui, il me prévient et me notifie ses intentions. « Si vous mettez mon nom, me marque-t-il, n'allez pas, je vous supplie, mettre poliment, M. Rousseau, mais J.J. Rousseau, citoyen de Genève, ni plus, n moins. » J'ai dû lui complaire, et tout est dit à cet égard en déclarant que je n'ai fait que ce qu'il a voulu.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
EXTRAIT DU PROJET DE PAIX PERPÉTUELLE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Projet de Paix Perpétuelle

Comme jamais projet plus grand, plus beau ni plus utile n'occupa l'esprit humain, que celui d'une paix perpétuelle et universelle entre tous les peuples de l'Europe, jamais auteur ne mérita mieux l'attention du public que celui qui propose des moyens pour mettre ce projet en exécution. Il est même bien difficile qu'une pareille matière laisse un homme sensible et vertueux exempt d'un peu d'enthousiasme ; et je ne sais si l'illusion d'un coeur véritablement humain, à qui son zèle rend tout facile, n'est pas en cela préférable à cette âpre et repoussante raison, qui trouve toujours dans son indifférence pour le bien publie le premier obstacle à tout ce qui peut le favoriser.

Je ne doute pas que beaucoup de lecteurs ne s'arment d'avance d'incrédulité pour résister au plaisir de la persuasion, et je les plains de prendre si tristement l'entêtement pour la sagesse. Mais j'espère que quelque âme honnête partagera l'émotion délicieuse avec laquelle je prends la plume sur un sujet si intéressant pour l'humanité. Je vais voir, du moins en idée, les hommes s'unir et s'aimer ; je vais penser à une douce et paisible société de frères, vivants dans une concorde éternelle, tous conduits par les mêmes maximes, tous heureux du bonheur commun ; et, réalisant en moi-même un tableau si touchant, l'image d'une félicité qui n'est point m'en fera goûter quelques instants une véritable.

Je n'ai pu refuser ces premières lignes au sentiment dont j'étais plein. Tâchons maintenant de raisonner de sang-froid. Bien résolu de ne rien avancer que je ne le prouve, je crois pouvoir prier le lecteur à son tour de ne rien nier qu'il ne le réfute ; car ce ne sont pas tant les raisonneurs que je crains, que ceux qui, sans se rendre aux preuves, n'y veulent rien objecter.

Copyright Arvensa Editions

Il ne faut pas avoir longtemps médité sur les moyens de perfectionner un gouvernement quelconque pour apercevoir des embarras et des obstacles qui naissent moins de sa constitution que de ses relations externes ; de sorte que la plupart des soins qu'il faudrait consacrer à sa police, on est contraint de les donner à sa sûreté, et de songer plus à le mettre en état de résister aux autres qu'à le rendre parfait en lui-même. Si l'ordre social était, comme on le prétend, l'ouvrage de la raison plutôt que des passions, eût-on tardé si longtemps à voir qu'on en a fait trop ou trop peu pour notre bonheur ; que chacun de nous étant dans l'état civil avec ses concitoyens et dans l'état de nature avec tout le reste du monde, nous n'avons prévenu les guerres particulières que pour en allumer de générales, qui sont mille fois plus terribles ; et qu'en nous unissant à quelques hommes nous devenons réellement les ennemis du genre humain ?

S'il y a quelque moyen de lever ces dangereuses contradictions, ce ne peut être que par une forme de gouvernement confédérative, qui, unissant les peuples par des liens semblables à ceux qui unissent les individus, soumette également les uns et les autres à l'autorité des lois. Ce gouvernement paraît d'ailleurs préférable à tout autre, en ce qu'il comprend à la fois les avantages des grands et des petits états, qu'il est redoutable au dehors par sa puissance, que les lois y sont en vigueur, et qu'il est le seul propre à contenir également les sujets, les chefs, et les étrangers.

Quoique cette forme paraisse nouvelle à certains égards, et qu'elle n'ait en effet été bien entendue que par les modernes, les anciens ne l'ont pas ignorée. Les Grecs eurent leurs amphictyons, les Étrusques leurs lucumonies, les Latins leurs féries, les Gaules leurs cités ; et les derniers soupirs de la Grèce devinrent encore illustres dans la ligue achéenne. Mais nulles de ces confédérations n'approchèrent, pour la sagesse, de celle du corps germanique, de la ligue helvétique, et des états-généraux. Que si ces corps politiques sont encore en si petit nombre et si loin de la perfection dont on sent qu'ils seraient susceptibles, c'est que le mieux ne s'exécute pas comme il s'imagine, et qu'en politique ainsi qu'en morale l'étendue de nos connaissances ne prouve guère que la grandeur de nos maux.

Outre ces confédérations publiques, il s'en peut former tacitement d'autres moins apparentes et non moins réelles, par l'union des intérêts, par le rapport des maximes, par la conformité des coutumes, ou par

Copyright Arvensa Editions

d'autres circonstances qui laissent subsister des relations communes entre des peuples divisés. C'est ainsi que toutes les puissances de l'Europe forment entre elles une sorte de système qui les unit par une même religion, par un même droit des gens, par les moeurs, par les lettres, par le commerce, et par une sorte d'équilibre qui est l'effet nécessaire de tout cela, et qui, sans que personne songe en effet à le conserver, ne serait pourtant pas si facile à rompre que le pensent beaucoup de gens.

Cette société des peuples de l'Europe n'a pas toujours existé, et les causes particulières qui l'ont fait naître servent encore à la maintenir. En effet, avant les conquêtes des Romains, tous les peuples de cette partie du monde, barbares et inconnus les uns aux autres, n'avaient rien de commun que leur qualité d'hommes, qualité qui, ravalée alors par l'esclavage, ne différait guère dans leur esprit de celle de brute. Aussi les Grecs, raisonneurs et vains, distinguaient-ils, pour ainsi dire, deux espèces dans l'humanité ; dont l'une, savoir la leur, était faite pour commander ; et l'autre, qui comprenait tout le reste du monde, uniquement pour servir. De ce principe il résultait qu'un Gaulois ou un Ibère n'était rien de plus pour un Grec que n'eût été un Cafre ou un Américain ; et les barbares eux-mêmes n'avaient pas plus d'affinité entre eux que n'en avaient les Grecs avec les uns et les autres.

Mais quand ce peuple, souverain par nature, eut été soumis aux Romains ses esclaves, et qu'une partie de l'hémisphère connu eut subi le même joug, il se forma une union politique et civile entre tous les membres d'un même empire. Cette union fut beaucoup resserrée par la maxime, ou très sage ou très insensée, de communiquer aux vaincus tous les droits des vainqueurs, et surtout par le fameux décret de Claude, qui incorporait tous les sujets de Rome au nombre de ses citoyens.

À la chaîne politique, qui réunissait ainsi tous les membres en un corps se joignirent les institutions civiles et les lois, qui donnèrent une nouvelle force à ces liens, en déterminant d'une manière équitable, claire et précise, du moins autant qu'on le pouvait dans un si vaste empire, les devoirs et les droits réciproques du prince et des sujets, et ceux des citoyens entre eux. Le code de Théodose, et ensuite les livres de Justinien, furent une nouvelle chaîne de justice et de raison, substituée à propos à celle du pouvoir souverain, qui se relâchait très sensiblement. Ce supplément retarda beaucoup la dissolution de l'empire, et lui conserva longtemps une sorte de juridiction sur les barbares mêmes qui le désolaient.

Copyright Arvensa Editions

Un troisième lien, plus fort que les précédents, fut celui de la religion : et l'on ne peut nier que ce ne soit surtout au christianisme que l'Europe doit encore aujourd'hui l'espèce de société qui s'est perpétuée entre ses membres ; tellement que celui de ses membres qui n'a point adopté sur ce point le sentiment des autres est toujours demeuré comme étranger parmi eux. Le christianisme, si méprisé à sa naissance, servit enfin d'asile à ses détracteurs. Après l'avoir si cruellement et si vainement persécuté, l'empire romain y trouva les ressources qu'il n'avait plus dans ses forces ; ses missions lui valaient mieux que des victoires ; il envoyait des évêques réparer les fautes de ses généraux, et triomphait par ses prêtres quand ses soldats étaient battus. C'est ainsi que les Francs, les Goths, les Bourguignons, les Lombards, les Avares et mille autres reconnurent enfin l'autorité de l'empire après l'avoir subjugué, et reçurent, du moins en apparence, avec la loi de l'évangile celle du prince qui la leur faisait annoncer.

Tel était le respect qu'on portait encore à ce grand corps expirant, que jusqu'au dernier instant, ses destructeurs s'honoraient de ses titres : on voyait devenir officiers de l'empire les mêmes conquérants qui l'avaient avili ; les plus grands rois accepter, briguer même, les honneurs patriciaux, la préfecture, le consulat ; et, comme un lion qui flatte l'homme qu'il pourrait dévorer, on voyait ces vainqueurs terribles rendre hommage au trône impérial, qu'ils étaient maîtres de renverser.

Voilà comment le sacerdoce et l'empire ont formé le lien social de divers peuples qui, sans avoir aucune communauté réelle d'intérêts, de droits ou de dépendance, en avaient une de maximes et d'opinions, dont l'influence est encore demeurée quand le principe a été détruit. Le simulacre antique de l'empire romain a continué de former une sorte de liaison entre les membres qui l'avaient composé ; et Rome ayant dominé d'une autre manière après la destruction de l'empire, il est resté de ce double lien[705] une société plus étroite entre les nations de l'Europe, où était le centre des deux puissances, que dans les autres parties du monde, dont les divers peuples, trop épars pour se correspondre, n'ont de plus aucun point de réunion.

Joignez à cela la situation particulière de l'Europe, plus également peuplée, plus également fertile, mieux réunie en toutes ses parties ; le mélange continuel des intérêts que les liens du sang et les affaires du

Copyright Arvensa Editions

commerce, des arts, des colonies, ont mis entre les souverains ; la multitude des rivières et la variété de leurs cours, qui rend toutes les communications faciles ; l'humeur inconstante des habitants, qui les porte à voyager sans cesse et à se transporter fréquemment les uns chez les autres ; l'invention de l'imprimerie et le goût général des lettres, qui a mis entre eux une communauté d'études et de connaissances ; enfin la multitude et la petitesse des états, qui, jointe aux besoins du luxe et à la diversité des climats, rend les uns toujours nécessaires aux autres. Toutes ces causes réunies forment de l'Europe, non seulement, comme l'Asie ou l'Afrique, une idéale collection de peuples qui n'ont de commun qu'un nom, mais une société réelle qui a sa religion, ses moeurs, ses coutumes et même ses lois, dont aucun des peuples qui la composent ne peut s'écarter sans causer aussitôt des troubles.

À voir, d'un autre côté, les dissensions perpétuelles, les brigandages, les usurpations, les révoltes, les guerres, les meurtres, qui désolent journellement ce respectable séjour des sages, ce brillant asile des sciences et des arts ; à considérer nos beaux discours et nos procédés horribles, tant d'humanité dans les maximes et de cruauté dans les actions, une religion si douce et une si sanguinaire intolérance, une politique si sage dans les livres et si dure dans la pratique, des chefs si bienfaisants et des peuples si misérables, des gouvernements si modérés et des guerres si cruelles ; on sait à peine comment concilier ces étranges contrariétés ; et cette fraternité prétendue des peuples de l'Europe ne semble être qu'un nom de dérision pour exprimer avec ironie leur mutuelle animosité.

Cependant les choses ne font que suivre en cela leur cours naturel. Toute société sans lois ou sans chefs, toute union formée ou maintenue par le hasard, doit nécessairement dégénérer en querelle et dissension à la première circonstance qui vient à changer. L'antique union des peuples de l'Europe a compliqué leurs intérêts et leurs droits de mille manières ; ils se touchent par tant de points, que le moindre mouvement des uns ne peut manquer de choquer les autres ; leurs divisions sont d'autant plus funestes que leurs liaisons sont plus intimes ; et leurs fréquentes querelles ont presque la cruauté des guerres civiles.

Convenons donc que l'état relatif des puissances de l'Europe est proprement un état de guerre, et que tous les traités partiels entre quelques-unes de ces puissances sont plutôt des trêves passagères que de véritables paix, soit parce que ces traités n'ont point communément

Copyright Arvensa Editions

d'autres garants que les parties contractantes, soit parce que les droits des uns et des autres n'y sont jamais décidés radicalement, et que ces droits mal éteints, ou les prétentions qui en tiennent lieu entre des puissances qui ne reconnaissent aucun supérieur, seront infailliblement des sources de nouvelles guerres, sitôt que d'autres circonstances auront donné de nouvelles forces aux prétendants.

D'ailleurs, le droit public de l'Europe n'étant point établi ou autorisé de concert, n'ayant aucuns principes généraux, et variant incessamment selon les temps et les lieux, il est plein de règles contradictoires, qui ne se peuvent concilier que par le droit du plus fort ; de sorte que la raison sans guide assuré, se pliant toujours vers l'intérêt personnel dans les choses douteuses, la guerre serait encore inévitable, quand même chacun voudrait être juste. Tout ce qu'on peut faire avec de bonnes intentions, c'est de décider ces sortes d'affaires par la voie des armes, ou de les assoupir par des traités passagers : mais bientôt aux occasions qui raniment les mêmes querelles, il s'en joint d'autres qui les modifient ; tout s'embrouille, tout se complique ; on ne voit plus rien au fond des choses ; l'usurpation passe pour droit, la faiblesse pour injustice ; et parmi ce désordre continuel, chacun se trouve insensiblement si fort déplacé, que si l'on pouvait remonter au droit solide et primitif, il y aurait peu de souverains en Europe qui ne dussent rendre tout ce qu'ils ont.

Une autre semence de guerre, plus cachée et non moins réelle, c'est que les choses ne changent point de forme en changeant de nature ; que des états héréditaires en effet restent électifs en apparence ; qu'il y ait des parlements ou états nationaux dans des monarchies, des chefs héréditaires dans des républiques ; qu'une puissance dépendante d'une autre conserve encore une apparence de liberté ; que tous les peuples soumis au même pouvoir ne soient pas gouvernés par les mêmes lois ; que l'ordre de succession soit différent dans les divers états d'un même souverain ; enfin que chaque gouvernement tende toujours à s'altérer, sans qu'il soit possible d'empêcher ce progrès. Voilà les causes générales et particulières qui nous unissent pour nous détruire, et nous font écrire une si belle doctrine sociale avec des mains toujours teintes de sang humain.

Les causes du mal étant une fois connues, le remède, s'il existe, est suffisamment indiqué par elles. Chacun voit que toute société se forme par les intérêts communs ; que toute division naît des intérêts opposés ; que mille événements fortuits pouvant changer et modifier les uns et les autres

Copyright Arvensa Editions

dès qu'il y a société, il faut nécessairement une force coactive qui ordonne et concerte les mouvements de ses membres, afin de donner aux communs intérêts et aux engagements réciproques la solidité qu'ils ne sauraient avoir par eux-mêmes.

Ce serait d'ailleurs une grande erreur, d'espérer que cet état violent pût jamais changer par la seule force des choses et sans le secours de l'art. Le système de l'Europe a précisément le degré de solidité qui peut la maintenir dans une agitation perpétuelle, sans la renverser tout à fait ; et si nos maux ne peuvent augmenter, ils peuvent encore moins finir, parce que toute grande révolution est désormais impossible.

Pour donner à ceci l'évidence nécessaire, commençons par jeter un coup d'oeil général sur l'état présent de l'Europe. La situation des montagnes, des mers et des fleuves qui servent de bornes aux nations qui l'habitent, semble avoir décidé du nombre et de la grandeur de ces nations ; et l'on peut dire que l'ordre politique de cette partie du monde est, à certains égards, l'ouvrage de la nature.

En effet, ne pensons pas que cet équilibre si vanté ait été établi par personne, et que personne ait rien fait à dessein de le conserver : on trouve qu'il existe ; et ceux qui ne sentent pas en eux-mêmes assez de poids pour le rompre, couvrent leurs vues particulières du prétexte de le soutenir. Mais qu'on y songe ou non, cet équilibre subsiste, et n'a besoin que de lui-même pour se conserver, sans que personne s'en mêle ; et quand il se romprait un moment d'un côté, il se rétablirait bientôt d'un autre : de sorte que si les princes qu'on accusait d'aspirer à la monarchie universelle y ont réellement aspiré, ils montraient en cela plus d'ambition que de génie. Car comment envisager un moment ce projet, sans en voir aussitôt le ridicule ? Comment ne pas sentir qu'il n'y a point de potentat en Europe assez supérieur aux autres pour pouvoir jamais en devenir le maître ? Tous les conquérants qui ont fait des révolutions, se présentaient toujours avec des forces inattendues, ou avec des troupes étrangères et différemment aguerries, à des peuples ou désarmés, ou divisés, ou sans discipline ; mais où prendrait un prince Européen des forces inattendues pour accabler tous les autres, tandis que le plus puissant d'entre eux est une si petite partie du tout, et qu'ils ont de concert une si grande vigilance ? Aura-t-il plus de troupes qu'eux tous ? Il ne le peut, ou n'en sera que plus tôt ruiné ; ou ses troupes seront plus mauvaises, en raison de leur plus grand nombre. En aura-t-il de mieux aguerries ? Il en aura moins à

Copyright Arvensa Editions

proportion. D'ailleurs la discipline est partout à peu près la même, ou le deviendra dans peu. Aura-t-il plus d'argent ? Les sources en sont communes, et jamais l'argent ne fit de grandes conquêtes. Fera-t-il une invasion subite ? La famine ou des places fortes l'arrêteront à chaque pas. Voudra-t-il s'agrandir pied-à-pied ? Il donne aux ennemis le moyen de s'unir pour résister ; le temps, l'argent et les hommes ne tarderont pas à lui manquer. Divisera-t-il les autres puissances pour les vaincre l'une par l'autre ? Les maximes de l'Europe rendent cette politique vaine ; et le prince le plus borné ne donnerait pas dans ce piège. Enfin, aucun d'eux ne pouvant avoir de ressources exclusives, la résistance est, à la longue, égale à l'effort et le temps rétablit bientôt les brusques accidents de la fortune, sinon pour chaque prince en particulier, au moins pour la constitution générale.

Veut-on maintenant supposer à plaisir l'accord de deux ou trois potentats pour subjuguer tout le reste ? Ces trois potentats, quels qu'ils soient, ne feront pas ensemble la moitié de l'Europe. Alors l'autre moitié s'unira certainement contre eux ; ils auront donc à vaincre plus fort qu'eux-mêmes. J'ajoute que les vues des uns sont trop opposées à celles des autres, et qu'il règne une trop grande jalousie entre eux, pour qu'ils puissent même former un semblable projet. J'ajoute encore que, quand ils l'auraient formé, qu'ils le mettraient en exécution, et qu'ils auraient quelques succès, ces succès mêmes seraient, pour les conquérants alliés, des semences de discorde ; parce qu'il ne serait pas possible que les avantages fussent tellement partagés, que chacun se trouvât également satisfait des siens ; et que le moins heureux s'opposerait bientôt aux progrès des autres qui, par une semblable raison, ne tarderaient pas à se diviser eux-mêmes. Je doute que depuis que le monde existe, on ait jamais vu trois ni même deux grandes puissances, bien unies en subjuguer d'autres sans se brouiller sur les contingents ou sur les partages, et sans donner bientôt, par leur mésintelligence, de nouvelles ressources aux faibles. Ainsi, quelque supposition qu'on fasse, il n'est pas vraisemblable que ni prince, ni ligue, puisse désormais changer considérablement et à demeure l'état des choses parmi nous.

Ce n'est pas à dire que les Alpes, le Rhin, la mer, les Pyrénées soient des obstacles insurmontables à l'ambition ; mais ces obstacles sont soutenus par d'autres qui les fortifient, ou ramènent les états aux mêmes limites, quand des efforts passagers les en ont écartés. Ce qui fait le vrai soutien du

Copyright Arvensa Editions

système de l'Europe, c'est bien en partie le jeu des négociations, qui presque toujours se balancent mutuellement : mais ce système a un autre appui plus solide encore, et cet appui c'est le corps germanique, placé presque au centre de l'Europe, lequel en tient toutes les autres parties en respect, et sert peut-être encore plus au maintien de ses voisins qu'à celui de ses propres membres : corps redoutable aux étrangers par son étendue, par le nombre et la valeur de ses peuples ; mais utile à tous par sa constitution, qui, lui ôtant les moyens et la volonté de rien conquérir, en fait l'écueil des conquérants. Malgré les défauts de cette constitution de l'empire, il est certain que tant qu'elle subsistera, jamais l'équilibre de l'Europe ne sera rompu, qu'aucun potentat n'aura à craindre d'être détrôné par un autre, et que le traité de Westphalie sera peut-être à jamais parmi nous la base du système politique. Ainsi le droit public, que les Allemands étudient avec tant de soin, est encore plus important qu'ils ne pensent, et n'est pas seulement le droit public germanique, mais, à certains égards, celui de toute l'Europe.

Mais si le présent système est inébranlable, c'est en cela même qu'il est plus orageux ; car il y a entre les puissances Européennes, une action et une réaction qui, sans les déplacer tout à fait, les tient dans une agitation continuelle ; et leurs efforts sont toujours vains et toujours renaissants, comme les flots de la mer, qui sans cesse agitent sa surface sans jamais en changer le niveau ; de sorte que les peuples sont incessamment désolés sans aucun profit sensible pour les souverains.

Il me serait aisé de déduire la même vérité des intérêts particuliers de toutes les cours de l'Europe ; car je ferais voir aisément que ces intérêts se croisent de manière à tenir toutes leurs forces mutuellement en respect ; mais les idées de commerce et d'argent ayant produit une espèce de fanatisme politique, font si promptement changer les intérêts apparents de tous les princes, qu'on ne peut établir aucune maxime stable sur leurs vrais intérêts, parce que tout dépend maintenant des systèmes économiques, la plupart fort bizarres, qui passent par la tête des ministres. Quoi qu'il en soit, le commerce, qui tend journellement à se mettre en équilibre, ôtant à certaines puissances l'avantage exclusif qu'elles en tiraient, leur ôte en même temps un des grands moyens qu'elles avaient de faire la loi aux autres. [706]

Si j'ai insisté sur l'égale distribution de force qui résulte en Europe de la

Copyright Arvensa Editions

constitution actuelle, c'était pour en déduire une conséquence importante à l'établissement d'une association générale ; car pour former une confédération solide et durable, il faut en mettre tous les membres dans une dépendance tellement mutuelle, qu'aucun ne soit seul en état de résister à tous les autres, et que les associations particulières qui pourraient nuire à la grande, y rencontrent des obstacles suffisants pour empêcher leur exécution ; sans quoi, la confédération serait vaine, et chacun serait réellement indépendant, sous une apparente sujétion. Or, si ces obstacles sont tels que j'ai dit ci-devant, maintenant que toutes les puissances sont dans une entière liberté de former entre elles des ligues et des traités offensifs, qu'on juge de ce qu'ils seraient quand il y aurait une grande ligue armée, toujours prête à prévenir ceux qui voudraient entreprendre de la détruire ou de lui résister. Ceci suffit pour montrer qu'une telle association ne consisterait pas en délibérations vaines, auxquelles chacun pût résister impunément ; mais qu'il en naîtrait une puissance effective, capable de forcer les ambitieux à se tenir dans les bornes du traité général.

Il résulte de cet exposé, trois vérités incontestables. L'une, qu'excepté le Turc, il règne entre tous les peuples de l'Europe, une liaison sociale imparfaite, mais plus étroite que les noeuds généraux et lâches de l'humanité. La seconde, que l'imperfection de cette société rend la condition de ceux qui la composent pire que la privation de toute société entre eux. La troisième, que ces premiers liens, qui rendent cette société nuisible, la rendent en même temps facile à perfectionner ; en sorte que tous ses membres pourraient tirer leur bonheur de ce qui fait actuellement leur misère, et changer en une paix éternelle l'état de guerre qui règne entre eux.

Voyons maintenant de quelle manière ce grand ouvrage, commencé par la fortune, peut être achevé par la raison ; et comment la société libre et volontaire, qui unit tous les états Européens, prenant la force et la solidité d'un vrai corps politique, peut se changer en une confédération réelle. Il est indubitable qu'un pareil établissement donnant à cette association la perfection qui lui manquait, en détruira l'abus, en étendra les avantages, et forcera toutes les parties à concourir au bien commun ; mais il faut pour cela que cette confédération soit tellement générale, que nulle puissance considérable ne s'y refuse ; qu'elle ait un tribunal judiciaire qui puisse établir les lois et les règlements qui doivent obliger tous les membres ;

Copyright Arvensa Editions

qu'elle ait une force coactive et coercitive pour contraindre chaque état de se soumettre aux délibérations communes, soit pour agir, soit pour s'abstenir ; enfin, qu'elle soit ferme et durable, pour empêcher que les membres ne s'en détachent à leur volonté, sitôt qu'ils croiront voir leur intérêt particulier contraire à l'intérêt général. Voilà les signes certains, auxquels on reconnaîtra que l'institution est sage, utile et inébranlable. Il s'agit maintenant d'étendre cette supposition, pour chercher par analyse quels effets doivent en résulter, quels moyens sont propres à l'établir, et quel espoir raisonnable on peut avoir de la mettre en exécution.

Il se forme de temps en temps parmi nous des espèces de diètes générales sous le nom de congrès, où l'on se rend solennellement de tous les états de l'Europe pour s'en retourner de même ; où l'on s'assemble pour ne rien dire ; où toutes les affaires publiques se traitent en particulier ; où l'on délibère en commun si la table sera ronde ou carrée, si la salle aura plus ou moins de portes, si un tel plénipotentiaire aura le visage ou le dos tourné vers la fenêtre, si tel autre fera deux pouces de chemin de plus ou de moins dans une visite, et sur mille questions de pareille importance, inutilement agitées depuis trois siècles, et très dignes assurément d'occuper les politiques du nôtre.

Il se peut faire que les membres d'une de ces assemblées soient une fois doués du sens commun ; il n'est pas même impossible qu'ils veuillent sincèrement le bien public ; et, par les raisons qui seront ci-après déduites, on peut concevoir encore qu'après avoir aplani bien des difficultés, ils auront ordre de leurs souverains respectifs de signer la confédération générale que je suppose sommairement contenue dans les cinq articles suivants.

Par le premier, les souverains contractants établiront entre eux une alliance perpétuelle et irrévocable, et nommeront des plénipotentiaires pour tenir dans un lieu déterminé, une diète ou un congrès permanent, dans lequel tous les différends des parties contractantes seront réglés et terminés par voies d'arbitrage ou de jugement.

Par le second, on spécifiera le nombre des souverains dont les plénipotentiaires auront voix à la diète ; ceux qui seront invités d'accéder au traité ; l'ordre, le temps et la manière dont la présidence passera de l'un à l'autre par intervalles égaux ; enfin la quotité relative des contributions, et la manière de les lever pour fournir aux dépenses communes.

Par le troisième, la confédération garantira à chacun de ses membres la

Copyright Arvensa Editions

possession et le gouvernement de tous les états qu'il possède actuellement, de même que la succession élective ou héréditaire, selon que le tout est établi par les lois fondamentales de chaque pays ; et, pour supprimer tout d'un coup la source des démêlés qui renaissent incessamment, on conviendra de prendre la possession actuelle et les derniers traités pour base de tous les droits mutuels des puissances contractantes ; renonçant pour jamais et réciproquement à toute autre prétention antérieure ; sauf les successions futures contentieuses, et autres droits à échoir, qui seront tous réglés à l'arbitrage de la diète, sans qu'il soit permis de s'en faire raison par voies de fait, ni de prendre jamais les armes l'un contre l'autre, sous quelque prétexte que ce puisse être.

Par le quatrième, on spécifiera les cas où tout allié infracteur du traité serait mis au ban de l'Europe, et proscrit comme ennemi public ; savoir, s'il refusait d'exécuter les jugements de la grande alliance, qu'il fît des préparatifs de guerre, qu'il négociât des traités contraires à la confédération, qu'il prît les armes pour lui résister, ou pour attaquer quelqu'un des alliés.

Il sera encore convenu par le même article qu'on armera et agira offensivement, conjointement, et à frais communs, contre tout état au ban de l'Europe, jusqu'à ce qu'il ait mis bas les armes, exécuté les jugements et règlements de la diète, réparé les torts, remboursé les frais, et fait raison même des préparatifs de guerre contraires au traité.

Enfin, par le cinquième, les plénipotentiaires du corps européen auront toujours le pouvoir de former dans la diète, à la pluralité des voix pour la provision, et aux trois quarts des voix cinq ans après pour la définitive, sur les instructions de leurs cours, les règlements qu'ils jugeront importants pour procurer à la république européenne et à chacun de ses membres tous les avantages possibles ; mais on ne pourra jamais rien changer à ces cinq articles fondamentaux que du consentement unanime des confédérés.

Ces cinq articles, ainsi abrégés et couchés en règles générales, sont, je ne l'ignore pas, sujets à mille petites difficultés, dont plusieurs demanderaient de longs éclaircissements : mais les petites difficultés se lèvent aisément au besoin ; et ce n'est pas d'elles qu'il s'agit dans une entreprise de l'importance de celle-ci. Quand il sera question du détail de la police du congrès, on trouvera mille obstacles et dix mille moyens de les lever. Ici il est question d'examiner, par la nature des choses, si l'entreprise est possible ou non. On se perdrait dans des volumes de riens, s'il fallait

Copyright Arvensa Editions

tout prévoir et répondre à tout. En se tenant aux principes incontestables, on ne doit pas vouloir contenter tous les esprits, ni résoudre toutes les objections, ni dire comment tout se fera ; il suffit de montrer que tout se peut faire.

Que faut-il donc examiner pour bien juger de ce système ? Deux questions seulement ; car c'est une insulte que je ne veux pas faire au lecteur, de lui prouver qu'en général l'état de paix est préférable à l'état de guerre.

La première question est, si la confédération proposée irait sûrement à son but et serait suffisante pour donner à l'Europe une paix solide et perpétuelle.

La seconde, s'il est de l'intérêt des souverains d'établir cette confédération et d'acheter une paix constante à ce prix.

Quand l'utilité générale et particulière sera ainsi démontrée, on ne voit plus, dans la raison des choses, quelle cause pourrait empêcher l'effet d'un établissement qui ne dépend que de la volonté des intéressés.

Pour discuter d'abord le premier article, appliquons ici ce que j'ai dit ci-devant du système général de l'Europe, et de l'effort commun qui circonscrit chaque puissance à peu près dans ses bornes, et ne lui permet pas d'en écraser entièrement d'autres. Pour rendre sur ce point mes raisonnements plus sensibles, je joins ici la liste des dix-neuf puissances qu'on suppose composer la république européenne ; en sorte que, chacune ayant voix égale, il y aurait dix-neuf voix dans la diète :

SAVOIR :

L'empereur des Romains.
L'empereur de Russie.
Le roi de France.
Le roi d'Espagne.
Le roi d'Angleterre.
Les États-généraux.
Le roi de Danemark.
La Suède.
La Pologne.
Le roi de Portugal.
Le souverain de Rome.
Le roi de Prusse.

Copyright Arvensa Editions

L'électeur de Bavière et ses co-associés.
L'électeur Palatin et ses co-associés.
Les Suisses et leurs co-associés.
Les électeurs ecclésiastiques et leurs associés.
La république de Venise et ses co-associés.
Le roi de Naples.
Le roi Sardaigne.

Plusieurs souverains moins considérables, tels que la république de Gênes, les ducs de Modène et de Parme, et d'autres, étant omis dans cette liste, seront joints aux moins puissants, par forme d'association, et auront avec eux un droit de suffrage, semblable au *votum curiatum* des comtes de l'empire. Il est inutile de rendre ici cette énumération plus précise, parce que, jusqu'à l'exécution du projet, il peut survenir d'un moment à l'autre des accidents sur lesquels il la faudrait réformer, mais qui ne changeraient rien au fond du système.

Il ne faut que jeter les yeux sur cette liste pour voir avec la dernière évidence qu'il n'est pas possible ni qu'aucune des puissances qui la composent soit en état de résister à toutes les autres unies en corps, ni qu'il s'y forme aucune ligne partielle capable de faire tête à la grande confédération.

Car comment se ferait cette ligue ? Serait-ce entre les plus puissants ? Nous avons montré qu'elle ne saurait être durable ; et il est bien aisé maintenant de voir encore qu'elle est incompatible avec le système particulier de chaque grande puissance, et avec les intérêts inséparables de sa constitution. Serait-ce entre un grand état et plusieurs petits ? mais les autres grands états, unis à la confédération, auront bientôt écrasé la ligue : et l'on doit sentir que la grande alliance étant toujours unie et armée, il lui sera facile, en vertu du quatrième article, de prévenir et d'étouffer d'abord toute alliance partielle et séditieuse, qui tendrait à troubler la paix et l'ordre public. Qu'on voie ce qui se passe dans le corps germanique, malgré les abus de sa police et l'extrême inégalité de ses membres : y en a-t-il un seul, même parmi les plus puissants, qui osât s'exposer au ban de l'empire en blessant ouvertement sa constitution, à moins qu'il ne crût avoir de bonnes raisons de ne point craindre que l'empire voulût agir contre lui tout de bon ?

Ainsi je tiens pour démontré que la diète européenne une fois établie,

Copyright Arvensa Editions

n'aura jamais de rébellion à craindre, et que, bien qu'il s'y puisse introduire quelques abus, ils ne peuvent jamais aller jusqu'à éluder l'objet de l'institution. Reste à voir si cet objet sera bien rempli par l'institution même.

Pour cela, considérons les motifs qui mettent aux princes les armes à la main. Ces motifs sont, ou de faire des conquêtes, ou de se défendre d'un conquérant, ou d'affaiblir un trop puissant voisin, ou de soutenir ses droits attaqués, ou de vider un différend qu'on n'a pu terminer à l'amiable, ou enfin de remplir les engagements d'un traité. Il n'y a ni cause, ni prétexte de guerre qu'on ne puisse ranger sous quelqu'un de ces six chefs : or, il est évident qu'aucun des six ne peut exister dans ce nouvel état de choses.

Premièrement, il faut renoncer aux conquêtes, par l'impossibilité d'en faire, attendu qu'on est sûr d'être arrêté dans son chemin par de plus grandes forces que celles qu'on peut avoir ; de sorte qu'en risquant de tout perdre on est dans l'impuissance de rien gagner. Un prince ambitieux qui veut s'agrandir en Europe, fait deux choses : il commence par se fortifier de bonnes alliances, puis il tâche de prendre son ennemi au dépourvu. Mais les alliances particulières ne serviraient de rien contre une alliance plus forte, et toujours subsistante ; et nul prince n'ayant plus aucun prétexte d'armer, il ne saurait le faire sans être aperçu, prévenu et puni par la confédération toujours armée.

La même raison qui ôte à chaque prince tout espoir de conquêtes, lui ôte en même temps toute crainte d'être attaqué ; et non seulement ses états, garantis par toute l'Europe, lui sont aussi assurés qu'aux citoyens leurs possessions dans un pays bien policé, mais plus que s'il était leur unique et propre défenseur, dans le même rapport que l'Europe entière est plus forte que lui seul.

On n'a plus de raison de vouloir affaiblir un voisin, dont on n'a plus rien à craindre ; et l'on n'en est pas même tenté, quand on n'a nul espoir de réussir.

À l'égard du soutien de ses droits, il faut d'abord remarquer qu'une infinité de chicanes et de prétentions obscures et embrouillées seront toutes anéanties par le troisième article de la confédération, qui règle définitivement tous les droits réciproques des souverains alliés sur leur actuelle possession : ainsi toutes les demandes et prétentions possibles deviendront claires à l'avenir, et seront jugées dans la diète, à mesure qu'elles pourront naître. Ajoutez que si l'on attaque mes droits, je dois les

Copyright Arvensa Editions

soutenir par la même voie : or, on ne peut les attaquer par les armes, sans encourir le ban de la diète ; ce n'est donc pas non plus par les armes que j'ai besoin de les défendre. On doit dire la même chose des injures, des torts, des réparations, et de tous les différends imprévus qui peuvent s'élever entre deux souverains ; et le même pouvoir qui doit défendre leurs droits doit aussi redresser leurs griefs.

Quant au dernier article, la solution saute aux yeux. On voit d'abord que, n'ayant plus d'agresseur à craindre, on n'a plus besoin de traité défensif, et que, comme on n'en saurait faire de plus solide et de plus sûr que celui de la grande confédération, tout autre serait inutile, illégitime, et par conséquent nul.

Il n'est donc pas possible que la confédération une fois établie, puisse laisser aucune semence de guerre entre les confédérés, et que l'objet de la paix perpétuelle ne soit exactement rempli par l'exécution du système proposé.

Il nous reste maintenant à examiner l'autre question, qui regarde l'avantage des parties contractantes ; car on sent bien que vainement ferait-on parler l'intérêt public au préjudice de l'intérêt particulier. Prouver que la paix est en général préférable à la guerre, c'est ne rien dire à celui qui croit avoir des raisons de préférer la guerre à la paix ; et lui montrer les moyens d'établir une paix durable, ce n'est que l'exciter à s'y opposer.

En effet, dira-t-on, vous ôtez aux souverains le droit de se faire justice à eux-mêmes, c'est-à-dire le précieux droit d'être injustes quand il leur plaît ; vous leur ôtez le pouvoir de s'agrandir aux dépens de leurs voisins ; vous les faites renoncer à ces antiques prétentions qui tirent leur prix de leur obscurité, parce qu'on les étend avec sa fortune à cet appareil de puissance et de terreur dont ils aiment à effrayer le monde, à cette gloire des conquêtes dont ils tirent leur honneur ; et, pour tout dire enfin, vous les forcez d'être équitables et pacifiques. Quels seront les dédommagements de tant de cruelles privations ?

Je n'oserais répondre, avec l'abbé de Saint-Pierre, que la véritable gloire des princes consiste à procurer l'utilité publique et le bonheur de leurs sujets ; que tous leurs intérêts sont subordonnés à leur réputation ; et que la réputation qu'on acquiert auprès des sages se mesure sur le bien que l'on fait aux hommes ; que l'entreprise d'une paix perpétuelle, étant la plus grande qui ait jamais été faite, est la plus capable de couvrir son auteur d'une gloire immortelle ; que cette même entreprise, étant aussi la

Copyright Arvensa Editions

plus utile aux peuples, est encore la plus honorable aux souverains, la seule surtout qui ne soit pas souillée de sang, de rapines, de pleurs, de malédictions ; et qu'enfin le plus sûr moyen de se distinguer dans la foule des rois est de travailler au bonheur public. Laissons aux harangueurs ces discours qui, dans les cabinets des ministres, ont couvert de ridicule l'auteur et ses projets, mais ne méprisons pas comme eux ses raisons ; et, quoi qu'il en soit des vertus des princes, parlons de leurs intérêts.

Toutes les puissances de l'Europe ont des droits ou des prétentions les unes contre les autres ; ces droits ne sont pas de nature à pouvoir jamais être parfaitement éclaircis ; parce qu'il n'y a point, pour en juger, de règle commune et constante, et qu'ils sont souvent fondés sur des faits équivoques ou incertains. Les différends qu'ils causent ne sauraient non plus être jamais terminés sans retour, tant faute d'arbitre compétent, que parce que chaque prince revient dans l'occasion sans scrupule sur les cessions qui lui ont été arrachées par force dans des traités par les plus puissants, ou après des guerres malheureuses. C'est donc une erreur de ne songer qu'à ses prétentions sur les autres, et d'oublier celles des autres sur nous, lorsqu'il n'y a d'aucun côté ni plus de justice ni plus d'avantage dans les moyens de faire valoir ces prétentions réciproques. Sitôt que tout dépend de la fortune, la possession actuelle est d'un prix que la sagesse ne permet pas de risquer contre le profit à venir, même à chance égale ; et tout le monde blâme un homme à son aise qui, dans l'espoir de doubler son bien, l'ose risquer en un coup de dé. Mais nous avons fait voir que, dans les projets d'agrandissement, chacun, même dans le système actuel, doit trouver une résistance supérieure à son effort ; d'où il suit que les plus puissants n'ayant aucune raison de jouer, ni les plus faibles aucun espoir de profit, c'est un bien pour tous de renoncer à ce qu'ils désirent, pour s'assurer ce qu'ils possèdent.

Considérons la consommation d'hommes, d'argent, de forces de toute espèce, l'épuisement où la plus heureuse guerre jette un état quelconque, et comparons ce préjudice aux avantages qu'il en retire ; nous trouverons qu'il perd souvent quand il croit gagner, et que le vainqueur, toujours plus faible qu'avant la guerre, n'a de consolation que de voir le vaincu plus affaibli que lui ; encore cet avantage est-il moins réel qu'apparent, parce que la supériorité qu'on peut avoir acquise sur son adversaire, on l'a perdue en même temps contre les puissances neutres, qui, sans changer d'état, se fortifient, par rapport à nous, de tout notre affaiblissement.

Copyright Arvensa Editions

Si tous les rois ne sont pas revenus encore de la folie des conquêtes, il semble au moins que les plus sages commencent à entrevoir qu'elles coûtent quelquefois plus qu'elles ne valent. Sans entrer à cet égard dans mille distinctions qui nous mèneraient trop loin, on peut dire en général qu'un prince, qui, pour reculer ses frontières, perd autant de ses anciens sujets qu'il en acquiert de nouveaux, s'affaiblit en s'agrandissant, parce qu'avec un plus grand espace à défendre, il n'a pas plus de défenseurs. Or, on ne peut ignorer que par la manière dont la guerre se fait aujourd'hui, la moindre dépopulation qu'elle produit est celle qui se fait dans les armées : c'est bien là la perte apparente et sensible ; mais il s'en fait en même temps dans tout l'état une plus grave et plus irréparable que celle des hommes qui meurent, par ceux qui ne naissent pas, par l'augmentation des impôts, par l'interruption du commerce, par la désertion des campagnes, par l'abandon de l'agriculture : ce mal qu'on n'aperçoit point d'abord, se fait sentir cruellement dans la suite ; et c'est alors qu'on est étonné d'être si faible, pour s'être rendu si puissant.

Ce qui rend encore les conquêtes moins intéressantes, c'est qu'on sait maintenant par quels moyens on peut doubler et tripler sa puissance, non seulement sans étendre son territoire, mais quelquefois en le resserrant, comme fit très sagement l'empereur Adrien[707]. On sait que ce sont les hommes seuls qui font la force des rois ; et c'est une proposition qui découle de ce que je viens de dire, que de deux états qui nourrissent le même nombre d'habitants, celui qui occupe une moindre étendue de terre est réellement le plus puissant. C'est donc par de bonnes lois, par une sage police, par de grandes vues économiques, qu'un souverain judicieux est sûr d'augmenter ses forces, sans rien donner au hasard. Les véritables conquêtes qu'il fait sur ses voisins sont les établissements plus utiles qu'il forme dans ses états ; et tous les sujets de plus qui lui naissent sont autant d'ennemis qu'il tue.

Il ne faut point m'objecter ici que je prouve trop, en ce que, si les choses étaient comme je les représente, chacun ayant un véritable intérêt de ne pas entrer en guerre, et les intérêts particuliers s'unissant à l'intérêt commun pour maintenir la paix, cette paix devrait s'établir d'elle-même, et durer toujours sans aucune confédération. Ce serait faire un fort mauvais raisonnement dans la présente constitution ; car quoiqu'il fût beaucoup meilleur pour tous d'être toujours en paix, le défaut commun de sûreté à

Copyright Arvensa Editions

cet égard fait que chacun, ne pouvant s'assurer d'éviter la guerre, tâche au moins de la commencer à son avantage quand l'occasion le favorise, et de prévenir un voisin qui ne manquerait pas de le prévenir à son tour dans l'occasion contraire ; de sorte que beaucoup de guerres, même offensives, sont d'injustes précautions pour mettre en sureté son propre bien, plutôt que des moyens d'usurper celui des autres. Quelque salutaires que puissent être généralement les maximes du bien public, il est certain qu'à ne considérer que l'objet qu'on regarde en politique, et souvent même en morale, elles deviennent pernicieuses à celui qui s'obstine à les pratiquer avec tout le monde, quand personne ne les pratique avec lui.

Je n'ai rien à dire sur l'appareil des armes, parce que, destitué de fondements solides, soit de crainte, soit d'espérance, cet appareil est un jeu d'enfants, et que les rois ne doivent point avoir de poupées. Je ne dis rien non plus de la gloire des conquérants, parce que, s'il y avait quelques monstres qui s'affligeassent uniquement pour n'avoir personne à massacrer, il ne faudrait point leur parler raison, mais leur ôter les moyens d'exercer leur rage meurtrière. La garantie de l'article troisième ayant prévenu toutes solides raisons de guerre, on ne saurait avoir de motif de l'allumer contre autrui qui ne puisse en fournir autant à autrui contre nous-mêmes ; et c'est gagner beaucoup que de l'affranchir d'un risque où chacun est seul contre tous.

Quant à la dépendance où chacun sera du tribunal commun, il est très clair qu'elle ne diminuera rien des droits de la souveraineté, mais les affermira, au contraire, et les rendra plus assurés par l'article troisième, en garantissent à chacun, non seulement ses états contre toute invasion étrangère, mais encore son autorité contre toute rébellion de ses sujets. Ainsi les princes n'en seront pu moins absolus, et leur couronne en sera plus assurée ; de sorte qu'en se soumettant au jugement de la diète dans leurs démêlés d'égal à égal, et s'ôtant le dangereux pouvoir de s'emparer du bien d'autrui, ils ne font que s'assurer de leurs véritables droits et renoncer à ceux qu'ils n'ont pas. D'ailleurs il y a bien de la différence entre dépendre d'autrui ou seulement d'un corps dont on est membre et dont chacun est chef à son tour ; car, en ce dernier cas on ne fait qu'assurer sa liberté par les garants qu'on lui donne ; elle s'aliénerait dans les mains d'un maître, mais elle s'affermit dans celles des associés. Ceci se confirme par l'exemple du corps germanique ; car bien que la souveraineté de ses membres soit altérée à bien des égards par sa constitution, et qu'ils soient

Copyright Arvensa Editions

par conséquent dans un cas moins favorable que ne seraient ceux du corps européen, il n'y en a pourtant pas un seul, quelque jaloux qu'il soit de son autorité, qui voulût, quand il le pourrait, s'assurer une indépendance absolue en se détachant de l'empire.

Remarquez de plus que le corps germanique ayant un chef permanent, l'autorité de ce chef doit nécessairement tendre sans cesse à l'usurpation ; ce qui ne peut arriver de même dans la diète européenne, où la présidence doit être alternative et sans égard à l'inégalité de puissance.

À toutes ces considérations il s'en joint une autre bien plus importante encore pour des gens aussi avides d'argent que le sont toujours les princes ; c'est une grande facilité de plus d'en avoir beaucoup par tous les avantages qui résulteront pour leurs peuples et pour eux d'une paix continuelle, et par l'excessive dépense qu'épargne la réforme de l'état militaire, de ces multitudes de forteresses et de cette énorme quantité de troupes qui absorbe leurs revenus, et devient chaque jour plus à charge à leurs peuples et à eux-mêmes. Je sais qu'il ne convient pu à tous les souverains de supprimer toutes leurs troupes, et de n'avoir aucune force publique en main pour étouffer une émeute inopinée, ou repousser une invasion subite.[708] Je sais encore qu'il y aura un contingent à fournir à la confédération, tant pour la garde des frontières de l'Europe que pour l'entretien de l'armée confédérative destinée à soutenir, au besoin les décrets de la diète. Mais toutes ces dépenses faites, et l'extraordinaire des guerres à jamais supprimé, il resterait encore plus de la moitié de la dépense militaire ordinaire à répartir entre le soulagement des sujets et les coffres du prince : de sorte que le peuple paierait beaucoup moins ; que le prince, beaucoup plus riche, serait en état d'exciter le commerce, l'agriculture, les arts, de faire des établissements utiles qui augmenteraient encore la richesse du peuple et la sienne ; et que l'état serait avec cela dans une sûreté beaucoup plus parfaite que celle qu'il peut tirer de ses armées, et de tout cet appareil de guerre qui ne cesse de l'épuiser au sein de la paix.

On dira peut-être que les pays frontières de l'Europe seraient alors dans une position plus désavantageuse, et pourraient avoir également des guerres à soutenir, ou avec le Turc, ou avec les corsaires d'Afrique, ou avec les Tartares.

À cela je réponds :

Copyright Arvensa Editions

1° que ces pays sont dans le même cas aujourd'hui, et que par conséquent ce ne serait pas pour eux un désavantage positif à citer, mais seulement un avantage de moins et un inconvénient inévitable, auquel leur situation les expose ;
2° Que délivrés de toute inquiétude du côté de l'Europe, ils seraient beaucoup plus en état de résister au-dehors ;
3° Que la suppression de toutes les forteresses de l'intérieur de l'Europe et des frais nécessaires à leur entretien mettrait la confédération en état d'en établir un grand nombre sur les frontières sans être à charge aux confédérés ;
4° Que ces forteresses, construites, entretenues et gardées à frais communs, seraient autant de sûretés et de moyens d'épargne pour les puissances frontières dont elles garantiraient les états ;
5° Que les troupes de la confédération distribuées sur les confins de l'Europe, seraient toujours prêtes à repousser l'agresseur ;
6° Qu'enfin un corps aussi redoutable que la république européenne ôterait aux étrangers l'envie d'attaquer aucun de ses membres, comme le corps germanique, infiniment moins puissant, ne laisse pas de l'être assez pour se faire respecter de ses voisins et protéger utilement tous les princes qui le composent.

On pourra dire encore que les Européens n'ayant plus de guerres entre eux, l'art militaire tomberait insensiblement dans l'oubli ; que les troupes perdraient leur courage et leur discipline ; qu'il n'y aurait plus ni généraux, ni soldats, et que l'Europe resterait à la merci du premier venu.

Je réponds qu'il arrivera de deux choses l'une ; ou les voisins de l'Europe l'attaqueront et lui feront la guerre, ou ils redouteront la confédération et la laisseront en paix.

Dans le premier cas, voilà les occasions de cultiver le génie et les talents militaires, d'aguerrir et former des troupes ; les armées de la confédération seront à cet égard l'école de l'Europe ; on ira sur la frontière apprendre la guerre ; dans le sein de l'Europe on jouira de la paix ; et l'on réunira par ce moyen les avantages de l'une et de l'autre. Croit-on qu'il soit toujours nécessaire de se battre chez soi, pour devenir guerrier, et les Français sont-ils moins braves, parce que les provinces de Touraine et d'Anjou ne sont pas en guerre l'une contre l'autre ?

Dans le second cas, on ne pourra plus s'aguerrir, il est vrai ; mais on n'en aura plus besoin ; car à quoi bon s'exercer à la guerre pour ne la faire

Copyright Arvensa Editions

à personne ? Lequel vaut mieux de cultiver un art funeste, ou de le rendre inutile ? S'il y avait un secret pour jouir d'une santé inaltérable, y aurait-il du bon sens à le rejeter pour ne pas ôter aux médecins l'occasion d'acquérir de l'expérience ? Il reste à voir dans ce parallèle, lequel des deux arts est plus salutaire en soi, et mérite mieux d'être conservé.

Qu'on ne nous menace pu d'une invasion subite ; on sait bien que l'Europe n'en a point à craindre, et que ce premier venu ne viendra jamais. Ce n'est plus le temps de ces éruptions de barbares, qui semblaient tomber des nues. Depuis que nous parcourons d'un oeil curieux toute la surface de la terre, il ne peut plus rien venir jusqu'à nous, qui ne soit prévu de très loin. Il n'y a nulle puissance au monde qui soit maintenant en état de menacer l'Europe entière ; et si jamais il en vient une, ou l'on aura le temps de se préparer, ou l'on sera du moins plus en état de lui résister, étant unis en un corps, que quand il faudra terminer tout d'un coup de longs différends et se réunir à la hâte.

Nous venons de voir que tous les prétendus inconvénients de l'état de confédération bien pesés se réduisent à rien. Nous demandons maintenant si quelqu'un dans le monde en oserait dire autant de ceux qui résultent de la manière actuelle de vider les différends entre prince et prince par le droit du plus fort, c'est-à-dire de l'état d'impolice et de guerre qu'engendre nécessairement l'indépendance absolue et mutuelle de tous les souverains dans la société imparfaite qui règne entre eux dans l'Europe. Pour qu'on soit mieux en état de peser ces inconvénients, j'en vais résumer en peu de mots le sommaire que je laisse examiner au lecteur.

1. Nul droit assuré que celui du plus fort.
2. Changements continuels et inévitables de relations entre les peuples, qui empêchent aucun d'eux de pouvoir fixer en ses mains la force dont il jouit.
3. Point de sûreté parfaite, aussi longtemps que les voisins ne sont pas soumis ou anéantis.
4. Impossibilité générale de les anéantir, attendu qu'en subjuguant les premiers, on en trouve d'autres.
5. Précautions et frais immenses pour se tenir sur ses gardes.
6. Défaut de force et de défense dans les minorités et dans les révoltes ; car quand l'état se partage, qui peut soutenir un des partis contre l'autre ?
7. Défaut de sûreté dans les engagements mutuels.

Copyright Arvensa Editions

8. Jamais de justice à espérer d'autrui sans des frais et des pertes immenses, qui ne l'obtiennent pas toujours, et dont l'objet disputé ne dédommage que rarement.
9. Risque inévitable de ses états et quelquefois de sa vie dans la poursuite de ses droits.
10. Nécessité de prendre part malgré soi aux querelles de ses voisins, et d'avoir la guerre quand on la voudrait le moins.
11. Interruption du commerce et des ressources publiques, au moment quelles sont le plus nécessaires.
12. Danger continuel de la part d'un voisin puissant si l'on est faible, et d'une ligue si l'on est fort.
13. Enfin inutilité de la sagesse où préside la fortune ; désolation continuelle des peuples ; affaiblissement de l'état dans les succès et dans les revers ; impossibilité totale d'établir jamais un bon gouvernement, de compter sur son propre bien, et de rendre heureux ni soi ni les autres.

Récapitulons de même les avantages de l'arbitrage européen pour les princes confédérés.

1. Sûreté entière que leurs différends présents et futurs seront toujours terminés sans aucune guerre ; sûreté incomparablement plus utile pour eux que ne serait, pour les particuliers, celle de n'avoir jamais de procès.
2. Sujets de contestations ôtés ou réduits à très peu de chose par l'anéantissement de toutes prétentions antérieures, qui compensera les renonciations et affermira les possessions.
3. Sûreté entière et perpétuelle, et de la personne du prince, et de sa famille, et de ses états, et de l'ordre de succession fixé par les lois de chaque pays, tant contre l'ambition des prétendants injustes et ambitieux, que contre les révoltes des sujets rebelles.
4. Sûreté parfaite de l'exécution de tous les engagements réciproques entre prince et prince, par la garantie de la république européenne.
5. Liberté et sûreté parfaite et perpétuelle à l'égard du commerce, tant d'état à état, que de chaque état dans les régions éloignées.
6. Suppression totale et perpétuelle de leur dépense militaire extraordinaire par terre et par mer en temps de guerre, et considérable diminution de leur dépense ordinaire en temps de paix.
7. Progrès sensible de l'agriculture et de la population, des richesses de

Copyright Arvensa Editions

l'état et des revenus du prince.
8. Facilité de tous les établissements qui peuvent augmenter la gloire et l'autorité du souverain, les ressources publiques et le bonheur des peuples.

Je laisse, comme je l'ai déjà dit, au jugement des lecteurs l'examen de tous ces articles et la comparaison de l'état de paix qui résulte de la confédération, avec l'état de guerre qui résulte de l'impolice européenne.

Si nous avons bien raisonné dans l'exposition de ce projet, il est démontré : premièrement, que l'établissement de la paix perpétuelle dépend uniquement du consentement des souverains, et n'offre point à lever d'autre difficulté que leur résistance ; secondement, que cet établissement leur serait utile de toute manière, et qu'il n'y a nulle comparaison à faire, même pour eux, entre les inconvénients et les avantages ; en troisième lieu, qu'il est raisonnable de supposer que leur volonté s'accorde avec leur intérêt ; enfin, que cet établissement une fois formé sur le plan proposé, serait solide et durable, et remplirait parfaitement son objet. Sans doute, ce n'est pas à dire que les souverains adopteront ce projet, (qui peut répondre de la raison d'autrui ?) mais seulement qu'ils l'adopteraient s'ils consultaient leurs vrais intérêts : car on doit bien remarquer que nous n'avons point supposé les hommes tels qu'ils devraient être, bons, généreux, désintéressés, et aimant le bien public par humanité ; mais tels qu'ils sont, injustes, avides, et préférant leur intérêt à tout. La seule chose qu'on leur suppose, c'est assez de raison pour voir ce qui leur est utile, et assez de courage pour faire leur propre bonheur. Si, malgré tout cela, ce projet demeure sans exécution, ce n'est donc pas qu'il soit chimérique ; c'est que les hommes sont insensés, et que c'est une sorte de folie d'être sage au milieu des fous.

Copyright Arvensa Editions

Fin de l'EXTRAIT DU PROJET DE PAIX PERPÉTUELLE

Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

POLYSYNODIE DE L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE

Abbé de Saint-Pierre
ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE
(Annexes)

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

DISCOURS
SUR LA
POLYSYNODIE,
OÙ L'ON DÉMONTRE

Que la POLYSYNODIE, *ou pluralité des Conseils, est la forme de Ministère la plus avantageuse pour un Roi, & pour son Royaume.*

Par Mr. l'Abbé de St. PIERRE, ci-devant de l'Academie Françoise.

Ubi multa Consilia Salus. Prov.

A AMSTERDAM,
Chez DU VILLARD & CHANGUION.
M. DCC XIX.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

POLYSYNODIE DE L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Table des matières

Présentation de l'éditeur

Chapitre premier

Chapitre 2

Chapitre 3

Chapitre 4

Chapitre 5

Chapitre 6

Chapitre 7

Chapitre 8

Chapitre 9

Chapitre 10

Chapitre 11

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

POLYSYNODIE DE L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE

Table des matières du titre

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Présentation de l'éditeur

La couverture de la première édition du *Discours sur la polysynodie* définit cette dernière comme une « pluralité des conseils et la forme de ministère la plus avantageuse pour un roi, comme pour son royaume. »

Philippe d'Orléans, régent du royaume de France, avait instauré ce système de gouvernement par conseils de 1715 à 1718

L'ouvrage a été publié pour la première fois en 1719, à Amsterdam, imprimerie du Villard et Changuion.

Copyright Arvensa Editions

Abbé de Saint-Pierre

[709]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
POLYSYNODIE DE L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre premier

Nécessité, dans la Monarchie, d'une forme de Gouvernement subordonnée au Prince.

Si les princes regardaient les fonctions du Gouvernement comme des devoirs indispensables, les plus capables s'en trouveraient les plus surchargés ; leurs travaux, comparés à leurs forces, leur paraîtraient toujours excessifs ; on les verrait aussi ardents à resserrer leurs États ou leurs droits qu'ils sont avides d'étendre les uns et les autres ; et le poids de la couronne écraserait bientôt la plus forte tête qui voudrait sérieusement la porter. Mais, loin d'envisager leur pouvoir par ce qu'il a de pénible et d'obligatoire, ils n'y voient que le plaisir de commander ; et, comme le peuple n'est à leurs yeux que l'instrument de leurs fantaisies, plus ils ont de fantaisies à contenter, plus le besoin d'usurper augmente ; et plus ils sont bornés et petits d'entendement, plus ils veulent être grands et puissants en autorité.

Cependant, le plus absolu despotisme exige encore un travail pour se soutenir. Quelques maximes qu'il établisse à son avantage, il faut toujours qu'il les couvre d'un leurre d'utilité publique ; qu'employant la force des peuples contre eux-mêmes il les empêche de la réunir contre lui ; qu'il étouffe continuellement la voix de la nature et le cri de la liberté, toujours prêt à sortir de l'extrême oppression. Enfin, quand le peuple ne serait qu'un vil troupeau sans raison, encore faudrait-il des soins pour le conduire ; et le prince qui ne songe point à rendre heureux ses sujets n'oublie pas au moins, s'il n'est insensé, de conserver son patrimoine.

Qu'a-t-il donc à faire pour concilier l'indolence avec l'ambition, la

Copyright Arvensa Editions

puissance avec les plaisirs, et l'empire des dieux avec la vie animale ? Choisir pour soi les vains honneurs, l'oisiveté, et remettre à d'autres les fonctions pénibles du Gouvernement, en se réservant tout au plus de chasser ou changer ceux qui s'en acquittent trop mal ou trop bien. Par cette méthode, le dernier des hommes tiendra paisiblement et commodément le sceptre de l'univers ; plongé dans d'insipides voluptés, il promènera, s'il veut, de fête en fête son ignorance et son ennui. Cependant on le traitera de *conquérant, d'invincible, de roi des rois, d'empereur auguste, de monarque du monde* et de *majesté sacrée*. Oublié sur le trône, nul aux yeux de ses voisins et même à ceux de ses sujets, encensé de tous sans être obéi de personne, faible instrument de la tyrannie des courtisans et de l'esclavage du peuple, on lui dira qu'il règne, et il croira régner. Voilà le tableau général du gouvernement de toute monarchie trop étendue. Qui veut soutenir le monde, et n'a pas les épaules d'Hercule, doit s'attendre d'être écrasé.

Le souverain d'un grand empire n'est guère au fond que le ministre de ses ministres, ou le représentant de ceux qui gouvernent sous lui. Ils sont obéis en son nom ; et quand il croit leur faire exécuter sa volonté, c'est lui qui, sans le savoir, exécute la leur. Cela ne saurait être autrement ; car, comme il ne peut voir que par leurs yeux, il faut nécessairement qu'il les laisse agir par ses mains. Forcé d'abandonner à d'autres ce qu'on appelle le détail, [710] et que j'appellerais, moi, l'essentiel du gouvernement, il se réserve les grandes affaires, le verbiage des ambassadeurs, les tracasseries de ses favoris, et tout au plus le choix de ses maîtres ; car il en faut avoir malgré soi, sitôt qu'on a tant d'esclaves. Que lui importe, au reste, une bonne ou une mauvaise administration ? Comment son bonheur serait-il troublé par la misère du peuple, qu'il ne peut voir ? par ses plaintes, qu'il ne peut entendre ? et par les désordres publics, dont il ne saura jamais rien ? Il en est de la gloire des princes comme des trésors de cet insensé, propriétaire en idée de tous les vaisseaux qui arrivaient au port : l'opinion de jouir de tout l'empêchait de rien désirer ; et il n'était pas moins heureux des richesses qu'il n'avait point, que s'il les eût possédées.

Que ferait de mieux le plus juste prince avec les meilleures intentions, sitôt qu'il entreprend un travail que la nature a mis au-dessus de ses forces ? Il est homme, et se charge des fonctions d'un Dieu : comment peut-il espérer de les remplir ? Le sage, s'il en peut être sur le trône,

Copyright Arvensa Editions

renonce à l'empire, ou le partage. Il consulte ses forces ; il mesure sur elles les fonctions qu'il veut remplir ; et, pour être un roi vraiment grand, il ne se charge point d'un grand royaume. Mais ce que ferait le sage a peu de rapport à ce que feront les princes. Ce qu'ils feront toujours, cherchons au moins comment ils peuvent le faire le moins mal qu'il soit possible.

Avant que d'entrer en matière, il est bon d'observer que si, par miracle, quelque grande âme peut suffire à la pénible charge de la royauté, l'ordre héréditaire établi dans les successions, et l'extravagante éducation des héritiers du trône, fourniront toujours cent imbéciles pour un vrai roi ; qu'il y aura des minorités, des maladies, des temps de délire et de passion, qui ne laisseront souvent à la tête de l'État qu'un simulacre de prince. Il faut cependant que les affaires se fassent. Chez tous les peuples qui ont un roi, il est donc absolument nécessaire d'établir une forme de Gouvernement qui se puisse passer du roi ; et, dès qu'il est posé qu'un souverain peut rarement gouverner par lui-même, il ne s'agit plus que de savoir comment il peut gouverner par autrui. C'est à résoudre cette question qu'est destiné le *Discours sur la Polysynodie.*

Copyright Arvensa Editions

Chapitre 2

Trois formes spécifiques de Gouvernement subordonné.

Un monarque, dit l'abbé de Saint-Pierre, peut n'écouter qu'un seul homme dans toutes ses affaires, et lui confier toute son autorité ; comme autrefois les rois de France la donnaient aux maires du palais, et comme les princes orientaux la confient encore aujourd'hui à celui qu'on nomme grand vizir en Turquie. Pour abréger, j'appellerai *vizirat* cette sorte de ministère.

Ce monarque peut aussi partager son autorité entre deux ou plusieurs hommes qu'il écoute, chacun séparément, sur la sorte d'affaire qui leur est commise, à peu près comme faisait Louis XIV avec Colbert et Louvois. C'es cette forme que je nommerai dans la suite *demi-vizirat*.

Enfin, ce monarque peut faire discuter dans des assemblées les affaires du Gouvernement, et former à cet effet autant de Conseils qu'il y a de genres d'affaires à traiter. Cette forme de ministère, que l'abbé de Saint-Pierre appelle pluralité des conseils ou polysynodie, est à peu près, selon lui, celle que le régent, duc d'Orléans, avait établie sous son administration ; et, ce qui lui donne un plus grand poids encore, c'était aussi celle qu'avait adoptée l'élève du vertueux Fénelon.

Pour choisir entre ces trois formes, et juger de celle qui mérite la préférence, il ne suffit pas de les considérer en gros et par la première face qu'elles présentent ; il ne faut pas non plus opposer les abus de l'une à la perfection de l'autre, ni s'arrêter seulement à certains moments passagers de désordre ou d'éclat ; mais les supposer toutes aussi parfaites qu'elles peuvent l'être dans leur durée, et chercher en cet état leurs rapports et leurs différences. Voilà de quelle manière on peut en faire un parallèle

Copyright Arvensa Editions

exact.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
POLYSYNODIE DE L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 3

Rapport de ces formes à celles du Gouvernement suprême.

Les maximes élémentaires de la politique peuvent déjà trouver ici leur application. Car le vizirat, le demi-vizirat et la polysynodie se rapportent manifestement, dans l'économie du Gouvernement subalterne, aux trois formes spécifiques du Gouvernement suprême ; et plusieurs des principes qui conviennent à l'administration souveraine peuvent aisément s'appliquer au ministère. Ainsi, le vizirat doit avoir généralement plus de vigueur et de célérité, le demi-vizirat plus d'exactitude et de soin, et la polysynodie plus de justice et de constance. Il est sûr encore que, comme la démocratie tend naturellement à l'aristocratie, et l'aristocratie à la monarchie, de même la polysynodie tend au demi-vizirat, et le demi-vizirat au vizirat. Ce progrès de la force publique vers le relâchement, qui oblige de renforcer les ressorts, se retarde ou s'accélère à proportion que toutes les parties de l'État sont bien ou mal constituées ; et, comme on ne parvient au despotisme et au vizirat que quand tous les autres ressorts sont usés, c'est, à mon avis, un projet mal conçu de prétendre abandonner cette forme pour en prendre une des précédentes ; car nulle autre ne peut plus suffire à tout un peuple qui a pu supporter celle-là. Mais, sans vouloir quitter l'une pour l'autre, il est cependant utile de connaître celle des trois qui vaut le mieux. Nous venons de voir que, par une analogie assez naturelle, la polysynodie mérite déjà la préférence ; il reste à rechercher si l'examen des choses mêmes pourra la lui confirmer. Mais, avant que d'entrer dans cet examen, commençons par une idée plus précise de la

Copyright Arvensa Editions

forme que, selon notre auteur, doit avoir la polysynodie.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
POLYSYNODIE DE L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 4

Partage et Départements des Conseils.

Le Gouvernement d'un grand État, tel que la France, renferme en so huit objets principaux qui doivent former autant de départements, et par conséquent avoir chacun leur Conseil particulier. Ces huit parties sont la justice, la police, les finances, le commerce, la marine, la guerre, les affaires étrangères, et celles de la religion. Il doit y avoir encore un neuvième Conseil, qui, formant la liaison de tous les autres, unisse toutes les parties du Gouvernement ; où les grandes affaires, traitées et discutées en dernier ressort, n'attendent plus que de la volonté du prince leur entière décision ; et qui, pensant et travaillant au besoin pour lui, supplée à son défaut, lorsque les maladies, la minorité, la vieillesse, ou l'aversion du travail, empêchent le roi de faire ses fonctions. Ainsi ce Conseil général doit toujours être sur pied, ou pour la nécessité présente, ou par précaution pour le besoin à venir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
POLYSYNODIE DE L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 5

Manière de les composer.

À l'égard de la manière de composer ces Conseils, la plus avantageuse qu'on y puisse employer paraît être la méthode du scrutin. Car, par toute autre voie, il est évident que la synodie ne sera qu'apparente ; que, les Conseils n'étant remplis que des créatures des favoris, il n'y aura point de liberté réelle dans les suffrages ; et qu'on n'aura, sous d'autres noms, qu'un véritable vizirat ou demi-vizirat. Je ne m'étendrai point ici sur la méthode et les avantages du scrutin ; comme il fait un des points capitaux du système de gouvernement de l'abbé de Saint-Pierre, j'en traite ailleurs plus au long. Je me contenterai de remarquer que, quelque forme de ministère qu'on admette, il n'y a point d'autre méthode par laquelle on puisse être assuré de donner toujours la préférence au plus vrai mérite : raison qui montre plutôt l'avantage, que la facilité, de faire adopter le scrutin dans les cours des rois.

Cette première précaution en suppose d'autres qui la rendent utile. Car il le serait peu de choisir au scrutin entre des sujets qu'on ne connaîtrait pas ; et l'on ne saurait connaître la capacité de ceux qu'on n'a point vus travailler dans le genre auquel on les destine. Si donc il faut des grades dans le militaire, depuis l'enseigne jusqu'au maréchal de France, pour former les jeunes officiers et les rendre capables des fonctions qu'ils doivent remplir un jour, n'est-il pas plus important encore d'établir des grades semblables dans l'administration civile, depuis les commis jusqu'aux présidents des Conseils ? Faut-il moins de temps et d'expérience, pour apprendre à conduire un peuple que pour commander une armée ? Les connaissances de l'homme d'État sont-elles plus faciles à acquérir que

Copyright Arvensa Editions

celles de l'homme de guerre ? ou le bon ordre est-il moins nécessaire dans l'économie politique que dans la discipline militaire ? Les grades scrupuleusement observés ont été l'école de tant de grands hommes qu'a produits la République de Venise ; et pourquoi ne commencerait-on pas d'aussi loin à Paris, pour servir le prince, qu'à Venise, pour servir l'État ?

Je n'ignore pas que l'intérêt des Vizirs s'oppose à cette nouvelle police : je sais bien qu'ils ne veulent point être assujettis à des formes qui gênent leur despotisme ; qu'ils ne veulent employer que des créatures qui leur soient entièrement dévouées, et qu'ils puissent d'un mot replonger dans la poussière d'où ils les tirent. Un homme de naissance, de son côté, qui n'a pour cette foule de valets que le mépris qu'ils méritent, dédaigne d'entrer en concurrence avec eux dans la même carrière ; et le Gouvernement de l'État est toujours prêt à devenir la proie du rebut de ses citoyens. Aussi n'est-ce point sous le vizirat, mais sous la seule polysynodie, qu'on peut espérer d'établir dans l'administration civile des grades honnêtes, qui ne supposent pas la bassesse, mais le mérite, et qui puissent rapprocher la noblesse des affaires, dont on affecte de l'éloigner, et qu'elle affecte de mépriser à son tour.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
POLYSYNODIE DE L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 6

Circulation des Départements.

De l'établissement des grades s'ensuit la nécessité de faire circuler les départements entre les membres de chaque Conseil, et même d'un Conseil à l'autre, afin que chaque membre, éclairé successivement sur toutes les parties du Gouvernement, devienne un jour capable d'opiner dans le Conseil général, et de participer à la grande administration.

Cette vue de faire circuler les départements est due au Régent, qui l'établit dans le Conseil des finances ; et si l'autorité d'un homme qui connaissait si bien les ressorts du Gouvernement ne suffit pas pour la faire adopter, on ne peut disconvenir au moins des avantages sensibles qui naîtraient de cette méthode. Sans doute, il peut y avoir des cas où cette circulation paraîtrait peu utile, ou difficile à établir, dans la polysynodie ; mais elle n'y est jamais impossible, et jamais praticable dans le vizirat ni dans le demi-vizirat. Or, il est important, par beaucoup de très fortes raisons, d'établir une forme d'administration où cette circulation puisse avoir lieu.

1. Premièrement, pour prévenir les malversations des commis qui, changeant de bureaux avec leurs maîtres, n'auront pas le temps de s'arranger pour leurs friponneries aussi commodément qu'ils le font aujourd'hui. Ajoutez qu'étant, pour ainsi dire, à la discrétion de leurs successeurs, ils seront plus réservés, en changeant de département, à laisser les affaires de celui qu'ils quittent dans un état qui pourrait les perdre, si par hasard leur successeur se trouvait honnête homme, ou leur ennemi.

2. En second lieu, pour obliger les conseillers même à mieux veiller sur

Copyright Arvensa Editions

leur conduite ou sur celle de leurs commis, de peur d'être taxés de négligence et de pis encore, quand leur gestion changera d'objet sans cesse, et chaque fois sera connue de leur successeur.

3. Pour exciter entre les membres d'un même corps une émulation louable à qui passera son prédécesseur dans le même travail.

4. Pour corriger par ces fréquents changements les abus que les erreurs, les préjugés et les passions de chaque sujet auront introduits dans son administration. Car, parmi tant de caractères différents qui régiront successivement la même partie, leurs fautes se corrigeront mutuellement, et tout ira plus constamment à l'objet commun.

5. Pour donner à chaque membre d'un Conseil des connaissances plus nettes et plus étendues des affaires et de leurs divers rapports : en sorte qu'ayant manié les autres parties il voie distinctement ce que la sienne est au tout ; qu'il ne se croie pas toujours le plus important personnage de l'État, et ne nuise pas au bien général pour mieux faire celui de son département.

6. Pour que tous les avis soient mieux portés en connaissance de cause ; que chacun entende toutes les matières sur lesquelles il doit opiner ; et qu'une plus grande uniformité de lumières mette plus de concorde et de raison dans les délibérations communes.

7. Pour exercer l'esprit et les talents des ministres : car, portés à se reposer et s'appesantir sur un même travail, ils ne s'en font enfin qu'une routine qui resserre et circonscrit pour ainsi dire le génie par l'habitude. Or, l'attention est à l'esprit ce que l'exercice est au corps ; c'est elle qui lui donne de la vigueur, de l'adresse, et qui le rend propre à supporter le travail. Ainsi l'on peut dire que chaque conseiller d'État, en revenant après quelques années de circulation à l'exercice de son premier département, s'en trouvera réellement plus capable que s'il n'en eût point du tout changé. Je ne nie pas que, s'il fût demeuré dans le même, il n'eût acquis plus de facilité à expédier les affaires qui en dépendent. Mais je dis qu'elles eussent été moins bien faites, parce qu'il eût eu des vues plus bornées, et qu'il n'eût pas acquis une connaissance aussi exacte des rapports qu'ont ces affaires avec celles des autres départements : de sorte qu'il ne perd, d'un côté, dans la circulation que pour gagner, d'un autre, beaucoup davantage.

8. Enfin, pour ménager plus d'égalité dans le pouvoir, plus d'indépendance entre les conseillers d'État, et par conséquent plus de

Copyright Arvensa Editions

liberté dans les suffrages. Autrement, dans un Conseil nombreux en apparence, on n'aurait réellement que deux ou trois opinants, auxquels tous les autres seraient assujettis ; à peu près comme ceux qu'on appelait autrefois à Rome *senatores pedarii*, qui pour l'ordinaire regardaient moins à l'avis qu'à l'auteur : inconvénient d'autant plus dangereux, que ce n'est jamais en faveur du meilleur parti qu'on a besoin de gêner les voix.

On pourrait pousser encore plus loin cette circulation des départements, en l'étendant jusqu'à la présidence même. Car, s'il était de l'avantage de la République romaine que les Consuls redevinssent au bout de l'an simples sénateurs, en attendant un nouveau consulat, pourquoi ne serait-il pas de l'avantage du royaume que les Présidents redevinssent, après deux ou trois ans, simples conseillers, en attendant une nouvelle présidence ? Ne serait-ce pas, pour ainsi dire, proposer un prix tous les trois ans à ceux de la compagnie qui, durant cet intervalle, se distingueraient dans leur corps ? ne serait-ce pas un nouveau ressort très propre à entretenir dans une continuelle activité le mouvement de la machine publique ? et le vrai secret d'animer le travail commun n'est-il pas d'y proportionner toujours le salaire ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
POLYSYNODIE DE L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 7

Autres avantages de cette circulation.

Je n'entrerai point dans le détail des avantages de la circulation portée à ce dernier degré. Chacun doit voir que les déplacements, devenus nécessaires par la décrépitude ou l'affaiblissement des Présidents, se feront ainsi sans dureté et sans effort ; que les ex présidents des Conseils particuliers auront encore un objet d'élévation, qui sera de siéger dans le Conseil général, et les membres de ce Conseil celui d'y pouvoir présider à leur tour ; que cette alternative de subordination et d'autorité rendra l'une et l'autre en même temps plus parfaite et plus douce ; que cette circulation de la présidence est le plus sûr moyen d'empêcher la polysynodie de pouvoir dégénérer en vizirat ; et qu'en général, la circulation répartissant avec plus d'égalité les lumières et le pouvoir du ministère entre plusieurs membres, l'autorité royale domine plus aisément sur chacun d'eux. Tout cela doit sauter aux yeux d'un lecteur intelligent ; et s'il fallait tout dire, il ne faudrait rien abréger.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
POLYSYNODIE DE L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 8

Que la Polysynodie est l'administration en sous-ordre la plus naturelle.

Je m'arrête ici par la même raison sur la forme de la polysynodie, après avoir établi les principes généraux sur lesquels on la doit ordonner pour la rendre utile et durable. S'il s'y présente d'abord quelque embarras, c'est qu'il est toujours difficile de maintenir longtemps ensemble deux Gouvernements aussi différents dans leurs maximes que le monarchique et le républicain, quoique au fond cette union produisît peut-être un tout parfait, et le chef-d'œuvre de la politique. Il faut donc bien distinguer la forme apparente, qui règne partout, de la forme réelle, dont il est ici question : car on peut dire en un sens que la polysynodie est la première et la plus naturelle de toutes les administrations en sous-ordre, même dans la monarchie.

En effet, comme les premières lois nationales furent faites par la nation assemblée en corps, de même les premières délibérations du prince furent faites avec les principaux de la nation assemblés en Conseil. Le prince a des conseillers avant que d'avoir des vizirs ; il trouve les uns, et fait les autres. L'ordre le plus élevé de l'État en forme naturellement le synode, ou Conseil général. Quand le monarque est élu, il n'a qu'à présider ; et tout est fait. Mais quand il faut choisir un ministre, ou des favoris, on commence à introduire une forme arbitraire, où la brigue et l'inclination naturelle ont bien plus de part que la raison, ni la voix du peuple. Il n'est pas moins simple que, dans autant d'affaires de différentes natures qu'en offre le Gouvernement, le Parlement national se divise en divers comités, toujours

Copyright Arvensa Editions

sous la présidence du roi, qui leur assigne à chacun les matières sur lesquelles ils doivent délibérer. Et voilà les Conseils particuliers nés du Conseil général, dont ils sont les membres naturels, et la synodie changée en polysynodie : forme que je ne dis pas être, en cet état, la meilleure, mais bien la première et la plus naturelle.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
POLYSYNODIE DE L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 9

Et la plus utile.

Considérons maintenant la droite fin du Gouvernement et les obstacles qui l'en éloignent. Cette fin est sans contredit le plus grand intérêt de l'État et du roi ; ces obstacles sont, outre le défaut de lumières, l'intérêt particulier des administrateurs. D'où il suit que, plus ces intérêts particuliers trouvent de gêne et d'opposition, moins ils balancent l'intérêt public ; de sorte que, s'ils pouvaient se heurter et se détruire mutuellement, quelque vifs qu'on les supposât, ils deviendraient nuls dans la délibération, et l'intérêt public serait seul écouté. Quel moyen plus sûr peut-on donc avoir d'anéantir tous ces intérêts particuliers que de les opposer entre eux par la multiplication des opinants ? Ce qui fait les intérêts particuliers, c'est qu'ils ne s'accordent point ; car s'ils s'accordaient, ce ne serait plus un intérêt particulier, mais commun. Or, en détruisant tous ces intérêts l'un par l'autre, reste l'intérêt public, qui doit gagner dans la délibération tout ce que perdent les intérêts particuliers.

Quand un Vizir opine sans témoins devant son maître, qu'est-ce qui gêne alors son intérêt personnel ? A-t-il besoin de beaucoup d'adresse pour en imposer à un homme aussi borné que doivent l'être ordinairement les rois, circonscrits par tout ce qui les environne dans un si petit cercle de lumières ? Sur des exposés falsifiés, sur des prétextes spécieux, sur des raisonnements sophistiques, qui l'empêche de déterminer le prince, avec ces grands mots d'*honneur* de la *couronne* et de *bien de l'État*, aux entreprises les plus funestes, quand elles lui sont personnellement avantageuses ? Certes, c'est grand hasard si deux intérêts particuliers, aussi actifs que celui du Vizir et celui du prince, laissent quelque influence à

Copyright Arvensa Editions

l'intérêt public dans les délibérations du cabinet.

Je sais bien que les Conseillers de l'État seront des hommes, comme les Vizirs ; je ne doute pas qu'ils n'aient souvent, ainsi qu'eux, des intérêts particuliers opposés à ceux de la nation, et qu'ils ne préférassent volontiers les premiers aux autres en opinant. Mais, dans une assemblée dont tous les membres sont clairvoyants et n'ont pas les mêmes intérêts, chacun entreprendrait vainement d'amener les autres à ce qui lui convient exclusivement : sans persuader personne, il ne ferait que se rendre suspect de corruption et d'infidélité. Il aura beau vouloir manquer à son devoir, il n'osera le tenter, ou le tentera vainement, au milieu de tant d'observateurs. Il fera donc de nécessité vertu, en sacrifiant publiquement son intérêt particulier au bien de la patrie ; et, soit réalité, soit hypocrisie, l'effet sera le même en cette occasion pour le bien de la société. C'est qu'alors un intérêt particulier très fort, qui est celui de sa réputation, concourt avec l'intérêt public. Au lieu qu'un Vizir qui sait, à la faveur des ténèbres du cabinet, dérober à tous les yeux le secret de l'État, se flatte toujours qu'on ne pourra distinguer ce qu'il fait en apparence pour l'intérêt public de ce qu'il fait réellement pour le sien ; et comme, après tout, ce Vizir ne dépend que de son maître, qu'il trompe aisément, il s'embarrasse fort peu des murmures de tout le reste.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
POLYSYNODIE DE L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 10

Autres avantages.

De ce premier avantage on en voit découler une foule d'autres qui ne peuvent avoir lieu sans lui. Premièrement, les résolutions de l'État seront moins souvent fondées sur des erreurs de fait ; parce qu'il ne sera pas aussi aisé à ceux qui feront le rapport des faits de les déguiser devant une assemblée éclairée, où se trouveront presque toujours d'autres témoins de l'affaire, que devant un prince qui n'a rien vu que par les yeux de son Vizir. Or, il est certain que la plupart des résolutions d'État dépendent de la connaissance des faits ; et l'on peut dire même en général qu'on ne prend guère d'opinions fausses qu'en supposant vrais des faits qui sont faux, ou faux des faits qui sont vrais. En second lieu, les impôts seront portés à un excès moins insupportable, lorsque le prince pourra être éclairé sur la véritable situation de ses peuples et sur ses véritables besoins. Mais ces lumières, ne les trouvera-t-il pas plus aisément dans un Conseil dont plusieurs membres n'auront aucun maniement de finances, ni aucun ménagement à garder, que dans un vizir qui veut fomenter les passions de son maître, ménager les fripons en faveur, enrichir ses créatures, et faire sa main pour lui-même ? On voit encore que les femmes auront moins de pouvoir, et que par conséquent l'État en ira mieux : car il est plus aisé à une femme intrigante de placer un vizir que cinquante Conseillers, et de séduire un homme que tout un collège. On voit que les affaires ne seront plus suspendues ou bouleversées par le déplacement d'un Vizir ; qu'elles seront plus exactement expédiées, quand, liées par une commune délibération, l'exécution sera cependant partagée entre plusieurs Conseillers, qui auront chacun leur département, que lorsqu'il faut que

Copyright Arvensa Editions

tout sorte d'un même bureau ; que les systèmes politiques seront mieux suivis et les règlements beaucoup mieux observés, quand il n'y aura plus de révolution dans le ministère, et que chaque Vizir ne se fera plus un point d'honneur de détruire tous les établissements utiles de celui qui l'aura précédé : de sorte qu'on sera sûr qu'un projet une fois formé ne sera plus abandonné, que lorsque l'exécution en aura été reconnue impossible ou mauvaise.

À toutes ces conséquences ajoutez-en deux non moins certaines, mais plus importantes encore, qui n'en sont que le dernier résultat, et doivent leur donner un prix que rien ne balance aux yeux du vrai citoyen. La première, que, dans un travail commun, le mérite, les talents, l'intégrité, se feront plus aisément connaître et récompenser : soit dans les membres des Conseils, qui seront sans cesse sous les yeux les uns des autres et de tout l'État ; soit dans le royaume entier, où nulles actions remarquables, nuls hommes dignes d'être distingués, ne peuvent se dérober longtemps aux regards d'une assemblée qui veut et peut tout voir, et où la jalousie et l'émulation des membres les porteront souvent à se faire des créatures qui effacent en mérite celles de leurs rivaux. La seconde et dernière conséquence est que les honneurs et les emplois distribués avec plus d'équité et de raison, l'intérêt de l'État et du prince mieux écouté dans les délibérations, les affaires mieux expédiées, et le mérite plus honoré, doivent nécessairement réveiller dans le cœur du peuple cet amour de la patrie qui est le plus puissant ressort d'un sage Gouvernement, et qui ne s'éteint jamais chez les citoyens que par la faute des chefs.[711]

Tels sont les effets nécessaires d'une forme de Gouvernement qui force l'intérêt particulier à céder à l'intérêt général. La polysynodie offre encore d'autres avantages qui donnent un nouveau prix à ceux-là. Des assemblées nombreuses et éclairées fourniront plus de lumières sur les expédients ; et l'expérience confirme que les délibérations d'un Sénat sont en général plus sages et mieux digérées que celles d'un Vizir. Les rois seront plus instruits de leurs affaires ; ils ne sauraient assister aux Conseils sans s'en instruire, car c'est là qu'on ose dire la vérité ; et les membres de chaque Conseil auront le plus grand intérêt que le prince y assiste assidument, pour en soutenir le pouvoir ou pour en autoriser les résolutions. Il y aura moins de vexations et d'injustices de la part des plus forts ; car un Conseil sera plus accessible que le trône aux opprimés ; ils courront moins de risque à y

Copyright Arvensa Editions

porter leurs plaintes, et ils y trouveront toujours dans quelques membres plus de protecteurs contre les violences des autres, que sous le vizirat contre un seul homme qui peut tout, ou contre un demi-vizir d'accord avec ses collègues pour faire renvoyer à chacun d'eux le jugement des plaintes qu'on fait contre lui. L'État souffrira moins de la minorité, de la faiblesse ou de la caducité du prince. Il n'y aura jamais de ministre assez puissant pour se rendre, s'il est de grande naissance, redoutable à son maître même, ou pour écarter et mécontenter les grands, s'il est né de bas lieu ; par conséquent, il y aura d'un côté moins de levain de guerres civiles, et de l'autre plus de sûreté pour la conservation des droits de la maison royale. Il y aura moins aussi de guerres étrangères, parce qu'il y aura moins de gens intéressés à les susciter, et qu'ils auront moins de pouvoir pour en venir à bout. Enfin, le trône en sera mieux affermi de toutes manières ; la volonté du prince, qui n'est ou ne doit être que la volonté publique, mieux exécutée ; et par conséquent la nation plus heureuse.

Au reste, mon auteur convient lui-même que l'exécution de son plan ne serait pas également avantageuse en tous temps ; et qu'il y a des moments de crise et de trouble, où il faut substituer aux Conseils permanents des commissions extraordinaires ; et que, quand les finances, par exemple, sont dans un certain désordre, il faut nécessairement les donner à débrouiller à un seul homme, comme Henri IV fit à Rosny, et Louis XIV à Colbert : ce qui signifierait que les Conseils ne sont bons, pour faire aller les affaires, que quand elles vont toutes seules. En effet, pour ne rien dire de la polysynodie même du Régent, l'on sait les risées qu'excita, dans des circonstances épineuses, ce ridicule *Conseil de raison*, étourdiment demandé par les Notables de l'assemblée de Rouen, et adroitement accordé par Henri IV. Mais, comme les finances des Républiques sont en général mieux administrées que celles des Monarchies, il est à croire qu'elles le seront mieux, ou du moins plus fidèlement, par un Conseil que par un ministre ; et que, si peut-être un Conseil est d'abord moins capable de l'activité nécessaire pour les tirer d'un état de désordre, il est aussi moins sujet à la négligence ou à l'infidélité qui les y font tomber : ce qui ne doit pas s'entendre d'une assemblée passagère et subordonnée, mais d'une véritable polysynodie, où les Conseils aient réellement le pouvoir qu'ils paraissent avoir ; où l'administration des affaires ne leur soit pas enlevée par des demi-vizirs ; et où, sous les noms spécieux de *Conseil d'État* ou de *Conseil des finances*, ces Corps ne soient pas seulement des

Copyright Arvensa Editions

tribunaux de justice ou des Chambres des comptes.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
POLYSYNODIE DE L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Chapitre 11

Conclusion.

Quoique les avantages de la polysynodie ne soient pas sans inconvénients, et que les inconvénients des autres formes d'administration ne soient pas sans avantages, du moins apparents, quiconque fera sans partialité le parallèle des uns et des autres trouvera que la polysynodie n'a point d'inconvénients essentiels qu'un bon Gouvernement ne puisse aisément supporter : au lieu que tous ceux du vizirat et du demi-vizirat attaquent les fondements mêmes de la constitution ; qu'une administration non interrompue peut se perfectionner sans cesse, progrès impossible dans les intervalles et révolutions du vizirat ; que la marche égale et unie d'une polysynodie, comparée avec quelques moments brillants du vizirat, est un sophisme grossier qui n'en saurait imposer au vrai politique, parce que ce sont deux choses fort différentes que l'administration rare et passagère d'un bon Vizir, et la forme générale du vizirat, où l'on a toujours des siècles de désordre sur quelques années de bonne conduite ; que la diligence et le secret, les seuls vrais avantages du vizirat, beaucoup plus nécessaires dans les mauvais Gouvernements que dans les bons, sont de faibles suppléments au bon ordre, à la justice et à la prévoyance, qui préviennent les maux au lieu de les réparer ; qu'on peut encore se procurer ces suppléments au besoin dans la polysynodie par des commissions extraordinaires, sans que le vizirat ait jamais pareille ressource pour les avantages dont il est privé ; que même l'exemple de l'ancien Sénat de Rome et de celui de Venise prouve que des commissions ne sont pas toujours nécessaires dans un Conseil pour expédier les plus importantes affaires promptement et secrètement ; que le vizirat et le

Copyright Arvensa Editions

demi-vizirat, avilissant, corrompant, dégradant les ordres inférieurs, exigeraient pourtant des hommes parfaits dans ce premier rang ; qu'on n'y peut guère monter ou s'y maintenir qu'à force de crimes, ni s'y bien comporter qu'à force de vertus ; qu'ainsi, toujours en obstacle à lui-même, le Gouvernement engendre continuellement les vices qui le dépravent, et, consumant l'État pour se renforcer, périt enfin comme un édifice qu'on voudrait élever sans cesse avec des matériaux tirés de ses fondements. C'est ici la considération la plus importante aux yeux de l'homme d'État, et celle à laquelle je vais m'arrêter. La meilleure forme de Gouvernement, ou du moins la plus durable, est celle qui fait les hommes tels qu'elle a besoin qu'ils soient. Laissons les lecteurs réfléchir sur cet axiome, ils en feront aisément l'application.

Copyright Arvensa Editions

FIN de la POLYSYNODIE DE L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE

Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

JUGEMENT SUR LA POLYSYNODIE

Jean-Jacques ROUSSEAU
ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Jean-Jacques Rousseau a rédigé ce *Jugement sur la Polysynodie* en 1756. La première publication date de 1782 (Ms. Neuchâtel)

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

JUGEMENT SUR LA POLYSYNODIE

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

De tous les ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre, le *Discours sur la Polysynodie* est, à mon avis, le plus approfondi, le mieux raisonné, celui où l'on trouve le moins de répétitions, et même le mieux écrit : éloge dont le sage auteur se serait fort peu soucié, mais qui n'est pas indifférent aux lecteurs superficiels. Aussi cet écrit n'était-il qu'une ébauche, qu'il prétendait n'avoir pas eu le temps d'abréger ; mais qu'en effet il n'avait pas eu le temps de gâter, pour vouloir tout dire : et Dieu garde un lecteur impatient des abrégés de sa façon !

Il a su même éviter dans ce Discours le reproche si commode aux ignorants qui ne savent mesurer le possible que sur l'existant, ou aux méchants qui ne trouvent bon que ce qui sert à leur méchanceté, lorsqu'on montre aux uns et aux autres que ce qui est pourrait être mieux. Il a, dis-je, évité cette grande prise que la sottise routinée a presque toujours sur les nouvelles vues de la raison, avec ces mots tranchants de *projets en l'air* et de *rêveries* ; car, quand il écrivait en faveur de la polysynodie, il la trouvait établie dans son pays. Toujours paisible et sensé, il se plaisait à montrer à ses compatriotes les avantages du Gouvernement auquel ils étaient soumis ; il en faisait une comparaison raisonnable et discrète avec celui dont ils venaient d'éprouver la rigueur. Il louait le système du prince régnant, il en déduisait les avantages ; il montrait ceux qu'on y pouvait ajouter ; et les additions même qu'il demandait consistaient moins, selon lui, dans des changements à faire que dans l'art de perfectionner ce qui était fait. Une partie de ses vues lui étaient venues sous le règne de Louis XIV ; mais il avait eu la sagesse de les taire jusqu'à ce que l'intérêt de l'État, celui du Gouvernement, et le sien, lui permissent de les publier.

Il faut convenir cependant que, sous un même nom, il y avait une extrême différence entre la polysynodie qui existait et celle que proposait l'abbé de Saint-Pierre ; et, pour peu qu'on y réfléchisse, on trouvera que

Copyright Arvensa Editions

l'administration qu'il citait en exemple lui servait bien plus de prétexte, que de modèle, pour celle qu'il avait imaginée. Il tournait même avec assez d'adresse en objections contre son propre système les défauts à relever dans celui de Régent ; et, sous le nom de réponses à ses objections, il montrait sans danger et ces défauts et leurs remèdes. Il n'est pas impossible que le Régent, quoique souvent loué dans cet écrit par des tours qui ne manquent pas d'adresse, ait pénétré la finesse de cette critique, et qu'il ait abandonné l'abbé de Saint-Pierre par pique autant que par faiblesse ; plus offensé peut-être des défauts qu'on trouvait dans son ouvrage que flatté des avantages qu'on y faisait remarquer. Peut-être aussi lui sut-il mauvais gré d'avoir, en quelque manière, dévoilé ses vues secrètes, en montrant que son établissement n'était rien moins que ce qu'il devait être pour devenir avantageux à l'État et prendre une assiette fixe et durable. En effet, on voit clairement que c'était la forme de polysynodie établie sous la régence que l'abbé de Saint-Pierre accusait de pouvoir trop aisément dégénérer en demi-vizirat, et même en vizirat ; d'être susceptible, aussi bien que l'un et l'autre, de corruption dans ses membres, et de concert entre eux contre l'intérêt public ; de n'avoir jamais d'autre sûreté pour sa durée que la volonté du monarque régnant ; enfin, de n'être propre que pour les princes laborieux, et d'être, par conséquent, plus souvent contraire que favorable au bon ordre et à l'expédition des affaires. C'était l'espoir de remédier à ces divers inconvénients qui l'engageait à proposer une autre polysynodie entièrement différente de celle qu'il feignait de ne vouloir que perfectionner.

Il ne faut donc pas que la conformité des noms fasse confondre son projet avec cette ridicule polysynodie dont il voulait autoriser la sienne, mais qu'on appelait dès lors par dérision les soixante et dix ministres, et qui fut réformée au bout de quelques mois sans avoir rien fait qu'achever de tout gâter. Car la manière dont cette administration avait été établie fait assez voir qu'on ne s'était pas beaucoup soucié qu'elle allât mieux, et qu'on avait bien plus songé à rendre le Parlement méprisable au peuple qu'à donner réellement à ses membres l'autorité qu'on feignait de leur confier. C'était un piège aux pouvoirs intermédiaires, semblable à celui que leur avait déjà tendu Henri IV à l'assemblée de Rouen : piège dans lequel la vanité les fera toujours donner, et qui les humiliera toujours. L'ordre politique et l'ordre civil ont, dans les monarchies, des principes si différents et des règles si contraires, qu'il est presque impossible d'allier les deux

Copyright Arvensa Editions

administrations, et qu'en général les membres des tribunaux sont peu propres pour les Conseils : soit que l'habitude des formalités nuise à l'expédition des affaires qui n'en veulent point ; soit qu'il y ait une incompatibilité naturelle entre ce qu'on appelle maximes d'État et la justice et les lois.

Au reste, laissant les faits à part, je croirais, quant à moi, que le prince et le philosophe pouvaient avoir tous deux raison sans s'accorder dans leur système ; car autre chose est l'administration passagère et souvent orageuse d'une régence, et autre chose une forme de Gouvernement durable et constante qui doit faire partie de la constitution de l'État. C'est ici, ce me semble, qu'on retrouve le défaut ordinaire à l'abbé de Saint-Pierre, qui est de n'appliquer jamais assez bien ses vues aux hommes, aux temps, aux circonstances, et d'offrir toujours, comme des facilités pour l'exécution d'un projet, des avantages qui lui servent souvent d'obstacles. Dans le plan dont il s'agit, il voulait modifier un Gouvernement que sa longue durée a rendu déclinant, par des moyens tout à fait étrangers à sa constitution présente ; il voulait lui rendre cette vigueur universelle qui met, pour ainsi dire, toute la personne en action. C'était comme s'il eût dit à un vieillard décrépit et goutteux : « Marchez, travaillez, servez-vous de vos bras et de vos jambes ; car l'exercice est bon à la santé. »

En effet, ce n'est rien moins qu'une révolution dont il est question dans la *Polysynodie*, et il ne faut pas croire, parce qu'on voit actuellement des Conseils dans les cours des princes, et que ce sont des Conseils qu'on propose, qu'il y ait peu de différence d'un système à l'autre. La différence est telle, qu'il faudrait commencer par détruire tout ce qui existe pour donner au Gouvernement la forme imaginée par l'abbé de Saint-Pierre ; et nul n'ignore combien est dangereux, dans un grand État, le moment d'anarchie et de crise qui précède nécessairement un établissement nouveau. La seule introduction du scrutin devait faire un renversement épouvantable, et donner plutôt un mouvement convulsif et continuel à chaque partie qu'une nouvelle vigueur au corps. Qu'on juge du danger d'émouvoir une fois les masses énormes qui composent la monarchie française. Qui pourra retenir l'ébranlement donné, ou prévoir tous les effets qu'il peut produire ? Quand tous les avantages du nouveau plan seraient incontestables, quel homme de sens oserait entreprendre d'abolir les vieilles coutumes, de changer les vieilles maximes, et de donner une autre forme à l'État que celle où l'a successivement amené une durée de

Copyright Arvensa Editions

treize cents ans ? Que le Gouvernement actuel soit encore celui d'autrefois, ou que, durant tant de siècles, il ait changé de nature insensiblement, il est également imprudent d'y toucher. Si c'est le même, il le faut respecter ; s'il a dégénéré, c'est par la force du temps et des choses, et la sagesse humaine n'y peut rien. Il ne suffit pas de considérer les moyens qu'on veut employer, si l'on ne regarde encore les hommes dont on se veut servir. Or, quand toute une nation ne sait plus s'occuper que de niaiseries, quelle attention peut-elle donner aux grandes choses ? et dans un pays où la musique est devenue une affaire d'État, que seront les affaires d'État, sinon des chansons ? Quand on voit tout Paris en fermentation pour une place de baladin ou de bel esprit, et les affaires de l'Académie ou de l'Opéra faire oublier l'intérêt du prince et la gloire de la nation, que doit-on espérer des affaires publiques rapprochées d'un tel peuple, et transportées de la cour à la ville ? Quelle confiance peut-on avoir au scrutin des Conseils, quand on voit celui d'une académie au pouvoir des femmes ? Seront-elles moins empressées à placer des ministres que des savants ? ou se connaîtront-elles mieux en politique qu'en éloquence ? Il est bien à craindre que de tels établissements, dans un pays où les mœurs sont en dérision, ne se fissent peu tranquillement, ne se maintinssent guère sans troubles, et ne donnassent pas les meilleurs sujets.

D'ailleurs, sans entrer dans cette vieille question de la vénalité des charges, qu'on ne peut agiter que chez des gens mieux pourvus d'argent que de mérite, imagine-t-on quelque moyen praticable d'abolir en France cette vénalité ? ou penserait-on qu'elle pût subsister dans une partie du Gouvernement, et le scrutin dans l'autre ? l'une dans les tribunaux, l'autre dans les Conseils ? et que les seules places qui restent à la faveur seraient abandonnées aux élections ? Il faudrait avoir des vues bien courtes et bien fausses pour vouloir allier des choses si dissemblables, et fonder un même système sur des principes si différents. Mais laissons ces applications, et considérons la chose en elle-même.

Quelles sont les circonstances dans lesquelles une monarchie héréditaire peut, sans révolutions, être tempérée par des formes qui la rapprochent de l'aristocratie ? Les corps intermédiaires entre le prince et le peuple peuvent-ils, doivent-ils, avoir une juridiction indépendante de l'un et de l'autre ? ou, s'ils sont précaires et dépendants du prince, peuvent-ils jamais entrer comme parties intégrantes dans la constitution de l'État, et même avoir une influence réelle dans les affaires ? Questions préliminaires

Copyright Arvensa Editions

qu'il fallait discuter, et qui ne semblent pas faciles à résoudre : car, s'il est vrai que la pente naturelle est toujours vers la corruption et par conséquent vers le despotisme, il est difficile de voir par quelles ressources de politique le prince, même quand il le voudrait, pourrait donner à cette pente une direction contraire, qui ne pût être changée par ses successeurs, ni par leurs ministres. L'abbé de Saint-Pierre ne prétendait pas, à la vérité, que sa nouvelle forme ôtât rien à l'autorité royale ; car il donne au Conseil la délibération des matières, et laisse au roi seul la décision. Ces différents Conseils, dit-il, sans empêcher le roi de faire tout ce qu'il voudra, le préserveront souvent de vouloir des choses nuisibles à sa gloire et à son bonheur ; ils porteront devant lui le flambeau de la vérité, pour lui montrer le meilleur chemin et le garantir des pièges. Mais cet homme éclairé pouvait-il se payer lui-même de si mauvaises raisons ? espérait-il que les yeux des rois pussent voir les objets à travers les lunettes des sages ? Ne sentait-il pas qu'il fallait nécessairement que la délibération des Conseils devînt bientôt un vain formulaire, ou que l'autorité royale en fût altérée ? et n'avouait-il pas lui-même que c'était introduire un Gouvernement mixte, où la forme républicaine s'alliait à la monarchique ? En effet, des Corps nombreux, dont le choix ne dépendrait pas entièrement du prince, et qui n'auraient par eux-mêmes aucun pouvoir, deviendraient bientôt un fardeau inutile à l'État. Sans mieux faire aller les affaires, ils ne feraient qu'en retarder l'expédition par de longues formalités, et, pour me servir de ses propres termes, ne seraient que des Conseils de parade. Les favoris du prince, qui le sont rarement du public, et qui, par conséquent, auraient peu d'influence dans les Conseils formés au scrutin, décideraient seuls toutes les affaires ; le prince n'assisterait jamais aux Conseils, sans avoir déjà pris son parti sur tout ce qu'on y devrait agiter, ou n'en sortirait jamais, sans consulter de nouveau dans son cabinet avec ses favoris sur les résolutions qu'on y aurait prises. Enfin, il faudrait nécessairement que les Conseils devinssent méprisables, ridicules, et tout à fait inutiles, ou que les rois perdissent de leur pouvoir : alternative à laquelle ceux-ci ne s'exposeront certainement pas, quand même il en devrait résulter le plus grand bien de l'État et le leur.

Voilà, ce me semble, à peu près les côtés par lesquels l'abbé de Saint-Pierre eût dû considérer le fond de son système pour en bien établir les principes. Mais il s'amuse, au lieu de cela, à résoudre cinquante mauvaises objections qui ne valaient pas la peine d'être examinées ; ou, qui pis est, à

Copyright Arvensa Editions

faire lui-même de mauvaises réponses quand les bonnes se présentent naturellement ; comme s'il cherchait à prendre plutôt le tour d'esprit de ses opposants pour les ramener à la raison, que le langage de la raison pour convaincre les sages.

Par exemple, après s'être objecté que, dans la polysynodie, chacun des Conseillers a son plan général, que cette diversité produit nécessairement des décisions qui se contredisent, et des embarras dans le mouvement total, il répond à cela qu'il ne peut y avoir d'autre plan général que de chercher à perfectionner les règlements qui roulent sur toutes les parties du Gouvernement. Le meilleur plan général, n'est-ce pas, dit-il, celui qui va le plus droit au plus grand bien de l'État dans chaque affaire particulière ? D'où il tire cette conclusion très fausse, que les divers plans généraux, ni par conséquent les règlements et les affaires qui s'y rapportent, ne peuvent jamais se croiser ou se nuire mutuellement.

En effet, le plus grand bien de l'État n'est pas toujours une chose si claire, ni qui dépende, autant qu'on le croirait, du plus grand bien de chaque partie ; comme si les mêmes affaires ne pouvaient pas avoir entre elles une infinité d'ordres divers et de liaisons plus ou moins fortes, qui forment autant de différences dans les plans généraux. Ces plans bien digérés sont toujours doubles, et renferment, dans un système comparé, la forme actuelle de l'État et sa forme perfectionnée selon les vues de l'auteur. Or, cette perfection, dans un tout aussi composé que le Corps politique, ne dépend pas seulement de celle de chaque partie ; comme pour ordonner un palais il ne suffit pas d'en bien disposer chaque pièce, mais il faut de plus considérer les rapports du tout, les liaisons les plus convenables, l'ordre le plus commode, la plus facile communication, le plus parfait ensemble, et la symétrie la plus régulière. Ces objets généraux sont si importants, que l'habile architecte sacrifie au mieux du tout mille avantages particuliers, qu'il aurait pu conserver dans une ordonnance moins parfaite et moins simple. De même, le politique ne regarde en particulier ni les finances, ni la guerre, ni le commerce ; mais il rapporte toutes ces parties à un objet commun. Et des proportions qui leur conviennent le mieux résultent les plans généraux dont les dimensions peuvent varier de mille manières, selon les idées et les vues de ceux qui les ont formés ; soit en cherchant la plus grande perfection du tout, soit en cherchant la plus facile exécution, sans qu'il soit aisé quelquefois de démêler celui de ces plans qui mérite la préférence. Or, c'est de ces plans

Copyright Arvensa Editions

qu'on peut dire que, si chaque Conseil et chaque Conseiller a le sien, il n'y aura que contradictions dans les affaires et qu'embarras dans le mouvement commun. Mais le plan général, au lieu d'être celui d'un homme ou d'un autre, ne doit être et n'est en effet, dans la polysynodie, que celui du Gouvernement ; et c'est à ce grand modèle que se rapportent nécessairement les délibérations communes de chaque Conseil, et le travail particulier de chaque membre. Il est certain même qu'un pareil plan se médite et se conserve mieux dans le dépôt d'un Conseil que dans la tête d'un ministre et même d'un prince ; car chaque Vizir a son plan, qui n'est jamais celui de son devancier ; et chaque demi-vizir a aussi le sien, qui n'est ni celui de son devancier, ni celui de son collègue : aussi voit-on généralement les Républiques changer moins de systèmes que les Monarchies. D'où je conclus avec l'abbé de Saint-Pierre, mais par d'autres raisons, que la polysynodie est plus favorable que le vizirat et le demi-vizirat à l'unité du plan général.

À l'égard de la forme particulière de sa polysynodie et des détails dans lesquels il entre pour la déterminer, tout cela est très bien vu et fort bon séparément pour prévenir les inconvénients auxquels chaque chose doit remédier. Mais, quand on en viendrait à l'exécution, je ne sais s'il régnerait assez d'harmonie dans le tout ensemble : car il paraît que l'établissement des grades s'accorde mal avec celui de la circulation, et le scrutin plus mal encore avec l'un et l'autre. D'ailleurs, si l'établissement est dangereux à faire, il est à craindre que, même après l'établissement fait, ces différents ressorts ne causent mille embarras et mille dérangements dans le jeu de la machine, quand il s'agira de la faire marcher.

La circulation de la présidence en particulier serait un excellent moyen pour empêcher la polysynodie de dégénérer bientôt en vizirat, si cette circulation pouvait durer, et qu'elle ne fût pas arrêtée par la volonté du prince, en faveur du premier des présidents qui aura l'art, toujours recherché, de lui plaire. C'est-à-dire que la polysynodie durera jusqu'à ce que le roi trouve un Vizir à son gré ; mais, sous le vizirat même, on n'a pas un Vizir plus tôt que cela. Faible remède que celui, dont la vertu s'éteint à l'approche du mal qu'il devrait guérir.

N'est-ce pas encore un mauvais expédient de nous donner la nécessité d'obtenir les suffrages une seconde fois, comme un frein pour empêcher les présidents d'abuser de leur crédit la première ? ne sera-t-il pas plus court et plus sûr d'en abuser au point de n'avoir plus que faire de

Copyright Arvensa Editions

suffrages ? et notre auteur lui-même n'accorde-t-il pas au prince le droit de prolonger au besoin les présidents à sa volonté, c'est-à-dire d'en faire de véritables Vizirs ? Comment n'a-t-il pas aperçu mille fois, dans le cours de sa vie et de ses écrits, combien c'est une vaine occupation de rechercher des formes durables pour un état de choses, qui dépend toujours de la volonté d'un seul homme ?

Ces difficultés n'ont pas échappé à l'abbé de Saint-Pierre ; mais peut-être lui convenait-il mieux de les dissimuler que de les résoudre. Quand il parle de ces contradictions et qu'il feint de les concilier, c'est par des moyens si absurdes et des raisons si peu raisonnables, qu'on voit bien qu'il est embarrassé, ou qu'il ne procède pas de bonne foi. Serait-il croyable qu'il eût mis en avant si hors de propos, et compté parmi ces moyens, l'amour de la patrie, le bien public, le désir de la vraie gloire, et d'autres chimères évanouies depuis longtemps, ou dont il ne reste plus de traces que dans quelques petites Républiques ? Pensait-il sérieusement que rien de tout cela pût réellement influer dans la forme d'un Gouvernement monarchique ? et, après avoir cité les Grecs, les Romains, et même quelques modernes qui avaient des âmes anciennes, n'avoue-t-il pas lui-même qu'il serait ridicule de fonder la constitution de l'État sur des maximes éteintes ? Que fait-il donc pour suppléer à ces moyens étrangers dont il reconnaît l'insuffisance ? Il lève une difficulté par une autre, établit un système sur un système, et fonde sa Polysynodie sur sa République européenne. « Cette République, dit-il, étant garante de l'exécution des capitulations impériales pour l'Allemagne, des capitulations parlementaires pour l'Angleterre, des *pacta conventa* pour la Pologne, ne pourrait-elle pas l'être aussi des capitulations royales signées au sacre des rois pour la forme du Gouvernement, lorsque cette forme serait passée en loi fondamentale ? et, après tout, garantir les rois de tomber dans la tyrannie des Nérons, n'est-ce pas les garantir, eux et leur postérité, de leur ruine totale ? »

« On peut, dit-il encore, faire passer le règlement de la polysynodie en forme de loi fondamentale dans les États généraux du royaume, la faire jurer au sacre des rois, et lui donner ainsi la même autorité qu'à la loi salique. »

La plume tombe des mains, quand on voit un homme sensé proposer sérieusement de semblables expédients.

Ne quittons point cette matière sans jeter un coup d'œil général sur les trois formes de ministère, comparées dans cet ouvrage.

Copyright Arvensa Editions

Le vizirat est la dernière ressource d'un État défaillant ; c'est un palliatif quelquefois nécessaire qui peut lui rendre pour un temps une certaine vigueur apparente. Mais il y a dans cette forme d'administration une multiplication de forces tout à fait superflue dans un Gouvernement sain. Le monarque et le Vizir sont deux machines exactement semblables, dont l'une devient inutile sitôt que l'autre est en mouvement ; car en effet, selon le mot de Grotius : *qui regit, rex est*. Ainsi l'État supporte un double poids qui ne produit qu'un effet simple. Ajoutez à cela qu'une grande partie de la force du vizirat, étant employée à rendre le Vizir nécessaire et à le maintenir en place, est inutile ou nuisible à l'État. Aussi l'abbé de Saint-Pierre appelle-t-il avec raison le vizirat « une forme de Gouvernement grossière, barbare, pernicieuse aux peuples, dangereuse pour les rois, funeste aux maisons royales » ; et l'on peut dire qu'il n'y a point de Gouvernement plus déplorable au monde que celui où le peuple est réduit à désirer un Vizir. Quant au demi-vizirat, il est avantageux sous un roi qui sait gouverner et réunir dans ses mains toutes les rênes de l'État ; mais, sous un prince faible ou peu laborieux, cette administration est mauvaise, embarrassée, sans système et sans vues, faute de liaison entre ses parties et d'accord entre les ministres ; surtout, si quelqu'un d'entre eux, plus adroit ou plus méchant que les autres, tend en secret au vizirat. Alors tout se passe en intrigues de cour ; l'État demeure en langueur ; et pour trouver la raison de tout ce qui se fait sous un semblable Gouvernement, il ne faut pas demander à quoi cela sert, mais à qui cela nuit.

Pour la Polysynodie de l'abbé de Saint-Pierre, je ne saurais voir qu'elle puisse être utile ni praticable dans aucune véritable monarchie ; mais seulement dans une sorte de Gouvernement mixte, où le chef ne soit que le président des Conseils, n'ait que la puissance exécutive, et ne puisse rien par lui-même. Encore ne saurais-je croire qu'une pareille administration pût durer longtemps sans abus. Car les intérêts des sociétés partielles ne sont pas moins séparés de ceux de l'État, ni moins pernicieux à la République, que ceux des particuliers ; et ils ont même cet inconvénient de plus, qu'on se fait gloire de soutenir, à quelque prix que ce soit, les droits ou les prétentions du corps dont on est membre ; et que, ce qu'il y a de malhonnête à se préférer aux autres s'évanouissant à la faveur d'une société nombreuse dont on fait partie, à force d'être bon sénateur on devient enfin mauvais citoyen. C'est ce qui rend l'Aristocratie la pire des

Copyright Arvensa Editions

souverainetés[712] ; c'est ce qui rendrait peut-être la Polysynodie le pire de tous les ministères.

Copyright Arvensa Editions

FIN du JUGEMENT SUR LA POLYSYNODIE

Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

LETTRES ÉCRITES DE LA MONTAGNE

Jean-Jacques ROUSSEAU
ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Rédigées entre octobre 1763 et mai 1764, les *Lettres de la montagne* ont été imprimées à Amsterdam par Marc-Michel Rey et publiées pour la première fois en décembre 1764.

Copyright Arvensa Editions

Vitam impendere vero[713].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LETTRES ÉCRITES DE LA MONTAGNE

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Table des matières

Présentation

Avertissement

Première partie

- Lettre I
- Lettre II
- Lettre III
- Lettre IV
- Lettre V
- Lettre VI

Seconde partie

- Lettre VII
- Lettre VIII
- Lettre IX

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LETTRES ÉCRITES DE LA MONTAGNE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Présentation

À défaut de lois précises, on avait observé les formes et suivi l'usage en France, en condamnant *Émile*, et le parlement s'était renfermé dans son droit et dans l'exercice de ses fonctions. Mais à Genève, gouvernée par des lois en vigueur, exemptes jusqu'alors du caprice des interprétations arbitraires et de l'influence de l'autorité qui leur était soumise, on les avait heurtées, violées même. Elles prescrivaient de *citer* l'auteur d'*Émile*, *pour être ouï*, de lui faire reconnaître l'ouvrage qu'on voulait censurer ; d'entendre ses explications, et de recevoir une dernière déclaration dans laquelle il aurait persisté, ou se serait rétracté. Aucune de ces formalités ne fut remplie, et l'on proscrivit le livre[714] sans l'avoir lu, et l'auteur sans l'avoir entendu.

Le *magnifique Conseil* donna pour motif de son arrêt, qu'Émile était *téméraire, impie, tendant à détruire la religion chrétienne, et tous les gouvernements :* il condamna ce livre à être *brûlé avec infamie*, et lança contre le sieur J. J. Rousseau (qui cependant était *citoyen de Genève*) un décret de prise de corps. Et c'était dans sa patrie qu'on le traitait ainsi ! dans ce pays qu'il eût choisi (s'il n'eût pas été le sien) comme le seul où régnât la justice, le seul « où chacun fût tellement soumis aux lois, que personne n'en pût secouer l'honorable joug, ce joug salutaire et doux, que les têtes les plus fières portent d'autant plus docilement qu'elles sont faites pour n'en porter aucun autre[715] ! »

Cette conduite le força de se réfugier à Môtiers, dans les états du roi de Prusse. Il y crut que ses concitoyens réclameraient contre l'infraction des lois violées par le décret qui le condamnait. Trompé dans son attente, il laissa écouler une année, au bout de laquelle il abdiqua solennellement

Copyright Arvensa Editions

son droit de bourgeoisie. Quand cette démarche fut connue, les citoyens de Genève *sentirent qu'ils avaient eu tort, pour leur propre intérêt, d'abandonner sa défense, et la prirent quand il n'était plus temps*[716]. Comme ils avaient d'autres griefs, ils en firent, ainsi que de la cause de Jean-Jacques, la matière de représentations raisonnées qu'ils adressèrent au Conseil.

« Que le magnifique Conseil, disaient les citoyens dans ces représentations, défende l'introduction d'*Émile*, qu'il le brûle ; mais qu'il ne décrète pas l'auteur de prise de corps, car il n'a point commis de délit à Genève, où le livre n'a été ni imprimé, ni publié. Il n'y a point commis d'acte criminel dont Genève puisse connaître ; et quant à la religion, nos lois veulent que celui qui dogmatise contre la doctrine reçue soit appelé pour conférer avec le consistoire des anciens et ministres. « S'il se range, dit la loi, qu'on le supporte sans scandale ni diffame : s'il s'opiniâtre, qu'on l'admoneste pour essayer de le réduire ; si l'on voit enfin qu'il soit besoin de plus grande sévérité, qu'on lui interdise la sainte cène, et qu'on en avertisse le magistrat, afin d'y pourvoir. Bien loin d'observer cette gradation, on avait commencé la procédure par un décret de prise de corps : mesure qui n'était ni prescrite, ni même autorisée par induction, puisque cette mesure n'entre pas dans le droit conféré au magistrat, de *pourvoir* à ce que le condamné n'approche pas de la sainte cène.

Nous avons oublié de dire que les parents de Rousseau, ayant demandé communication de la sentence prononcée contre lui, elle leur fut refusée. Les magistrats ne voulurent point faire droit aux représentations des citoyens. De là bientôt deux partis dans la république de Genève. Celui des magistrats et de leurs partisans qu'on appela *négatifs*, et celui des citoyens qu'on nomma *représentants*. Le premier motiva son refus sur une prétention nouvelle : il s'attribua le *droit négatif absolu.*

On publia des deux côtés quelques pamphlets plus propres à envenimer la querelle qu'à la faire cesser.

Ce fut dans ces circonstances que parurent les *Lettres de la campagne*, écrites en faveur du Conseil avec *un art infini.* « Cet ouvrage, monument durable des rares talents de son auteur (le procureur-général Tronchin) réduisit au silence le parti des représentants, qui fut pour un temps écrasé[717]. »

Mais bientôt il se releva, fit une réponse *passable*, et pria Rousseau d'en

Copyright Arvensa Editions

faire une de son côté. Celui-ci, déjà sollicité par ses amis, l'avait préparée sous le titre de *Lettres écrites de la Montagne* ; titre qu'il prit pour parodier celui du livre de Tronchin. Il composa cet ouvrage si secrètement, que dans un voyage qu'il fit au mois d'août 1764, de Môtiers à Thonon, où se trouvèrent les chefs des représentants, qui s'y rendirent pour le consulter sur leur réponse, dont ils lui soumirent le projet, il ne leur communiqua point la sienne, déjà prête.

Personnellement attaqué dans les *Lettres de la campagne*, Rousseau, non seulement avait droit de répondre, mais c'était un devoir rigoureux dont il ne pouvait se dispenser, sous peine de passer condamnation et de s'avouer coupable. Tronchin voulait prouver méthodiquement qu'il l'était, puisque dans son livre il tentait de justifier la procédure illégale du conseil, et de démontrer qu'il avait agi conformément aux lois. Bien plus, il censurait de nouveau l'*Émile* et le *Contrat social,* et présentait ces deux ouvrages comme contenant des principes dangereux, et subversifs de toute société. L'ouvrage de Tronchin n'était point un acte de gouvernement, ni ne pouvait être assimilé à ces actes. Il remettait en doute la *chose jugée*, puisqu'il voulait prouver qu'elle l'avait été légalement, et la soumettait de nouveau à la discussion. C'était une production littéraire, critique, et par là même *justiciable* de l'opinion dans le domaine de laquelle elle était, comme toutes les productions littéraires. Le silence de Rousseau, dans cette circonstance, eût été *blâmable*, quoiqu'on l'ait blâmé de ne l'avoir pas gardé. Ce reproche injuste (puisqu'en examinant avec attention les faits, on est obligé de convenir que l'auteur était dans la nécessité de répondre) semblait oublié depuis longtemps. Mais il vient d'être renouvelé récemment : et c'est le motif qui nous force à nous y arrêter.

Ce n'est pas sans surprise que nous le retrouvons dans un ouvrage remarquable sous beaucoup de rapports. C'est un *Voyage en Suisse*, suivi d'un *Essai historique sur les mœurs et les coutumes de l'Helvétie* [718]. Plus cette relation intéressante, remplie d'observations curieuses, d'aperçus ingénieux, *démontre* un talent supérieur, plus on doit signaler les erreurs qui s'y rencontrent. De ce nombre est le jugement porté sur le rôle que joua Rousseau dans les troubles de Genève, ou plutôt que l'auteur lui attribue avec une légèreté que sa manière, et le ton qu'il conserve dans le reste de l'ouvrage, laissent presque sans excuse. Voici comme s'exprime le voyageur, en parlant de la réponse que fit Jean-Jacques à Tronchin.

Copyright Arvensa Editions

« Aux *Lettres de la campagne*, Rousseau répondit, de sa retraite à Môtiers-Travers, par les *Lettres de la Montagne,* et l'orage qu'il avait *excité* aurait pu le satisfaire. Cependant, comme les répliques et dupliques changeaient peu à peu sa querelle personnelle en une question générale, Jean-Jacques, se voyant sur le point d'être oublié, tournait sa colère contre *représentants et négatifs* à la fois, *coupables les uns comme les autres, de s'occuper d'autre chose que de lui. »*

Ce langage laconique expose comme vérités reconnues, et dont il serait superflu de donner la moindre preuve, une série d'erreurs pour la démonstration desquelles les preuves abondent. *Exciter un orage* suppose de l'intention. Comment, en composant *Émile* à l'ermitage, Rousseau pouvait-il soupçonner que ce chef-d'œuvre troublerait sa patrie, lui qui exprime si souvent avec une énergique indignation la surprise que lui causa la condamnation de cet ouvrage ? C'est parler contre l'évidence des faits, que de représenter Jean-Jacques avant de l'humeur de ce que sa querelle personnelle devenait une question générale, puisque c'est par la question générale qu'on en vint à la querelle personnelle, et que l'on commença par arguer de l'infraction des lois, par rappeler ce qu'elles prescrivaient, pour arriver au fait dans lequel elles étaient violées. C'est méconnaître la vérité que de laisser entrevoir Rousseau comme prenant part aux dissensions de Genève, comme en étant cause et s'en réjouissant. « La crainte du désordre et des troubles que ma présence pouvait causer m'empêcha, dit -il, d'acquiescer aux instances de mes amis ; et fidèle au serment que j'avais fait autrefois de ne jamais tremper dans aucune dissension civile de mon pays, j'aimai mieux laisser subsister l'offense, et me bannir pour jamais de ma patrie, que d'y rentrer par des moyens violents et dangereux[719]. »

Nous reviendrons sur ce sujet à l'occasion des *Confessions*[720], et nous donnerons des détails qui démontreront jusqu'à l'évidence combien Rousseau fut étranger aux troubles de Genève, combien il en fut affligé, et les efforts qu'il fît pour contribuer à les pacifier. Nous ne devons nous occuper ici que de l'histoire des *Lettres de la Montagne* ; elles sont au nombre de neuf. Dans la première et la sixième, Rousseau donne des explications sur les deux ouvrages pour lesquels on l'a condamné. Il développe la doctrine du *Contrat Social* qu'il analyse. Les seconde, quatrième et cinquième sont consacrées à faire voir qu'on ne l'a point jugé suivant les lois : il expose la marche qu'on aurait dû suivre ; et, rappelant

Copyright Arvensa Editions

d'anciennes procédures, il les compare à celle dont on s'est servi contre lui. C'est dans cette cinquième lettre qu'il met en scène Voltaire, à qui il fait ironiquement prêcher la tolérance : plaisanterie qui irrita l'irascible patriarche, au point qu'oubliant sa gloire, il répondit par un infâme libelle[721].

Dans la troisième lettre on passe en revue la doctrine des miracles. L'état de la république, le droit de représentation, forment la matière des septième et huitième lettres. Enfin, la neuvième et dernière présente l'analyse critique de l'ouvrage de Tronchin, du but qu'il s'est proposé, et des moyens qu'il a pris pour arriver à ce but.

Pour bien comprendre les lettres dans lesquelles il est question de la procédure qu'on avait suivie, de l'irrégularité de cette procédure, de la marche qu'il fallait adopter, il est nécessaire de connaître la constitution de la république de Genève. C'est le motif pour lequel nous en présenterons le tableau analytique fait par M. Petitain, d'après MM. Picot et d'Ivernois.

Jusqu'à ce moment le clergé protestant n'avait point troublé le repos de Jean-Jacques ; mais dès que les *Lettres de la Montagne* parurent, *la vénérable classe des pasteurs* déclara qu'elle ne pouvait plus regarder l'auteur comme chrétien. De son côté le *petit Conseil* annonça que l'ouvrage n'était pas même digne d'être brûlé par la main du bourreau, et que ce serait se déshonorer que d'y répondre. Les *représentants* abandonnèrent Rousseau, quoiqu'ils l'eussent engagé dans cette lutte ; enfin le parlement de Paris condamna le livre et l'auteur, sur le réquisitoire du même magistrat qui avait provoqué contre Émile la sévérité de cette cour.

Voici le tableau de la constitution de Genève, nécessaire pour l'intelligence des *Lettres de la Montagne.*

« Il s'en fallait beaucoup que dans la république de Genève tous ses membres fussent égaux en droits, soit politiques, soit civils. Les Genevois étaient, sous ce double rapport, divisés en cinq classes bien distinctes : les *citoyens,* les *bourgeois*, les *habitants*, les *natifs*, et les *sujets.*

« Les deux premières classes seules prenaient part au gouvernement et à la législation, avec cette différence entre elles qu'il n'y avait que les citoyens qui pussent parvenir aux principales magistratures. Le citoyen devait être fils d'un citoyen ou d'un bourgeois, et être né dans la ville. Le bourgeois était celui qui avait obtenu des lettres de bourgeoisie ; elles lui

Copyright Arvensa Editions

donnaient le droit de se livrer à tous les genres de commerce, et il ne pouvait, être expulsé que par jugement. Le fils d'un bourgeois restait bourgeois comme son père, s'il naissait hors du territoire. Le nombre des citoyens et bourgeois ensemble n'a jamais excédé seize cents.

« La classe des habitants se composait des étrangers qui avaient acheté le droit d'habiter dans la ville.

« Les natifs étaient les enfants de ces habitants, nés dans la ville. Quoiqu'ils eussent acquis quelques prérogatives dont leurs pères étaient privés, ils n'avaient le droit de faire aucun commerce ; beaucoup de professions leur étaient interdites, et cependant c'était sur eux principalement que portait le fardeau des impôts. En toute espèce de charge publique la personne et les propriétés du natif étaient taxées plus que celle du citoyen et du bourgeois.

« Enfin, les sujets étaient les habitants du territoire, qu'ils y fussent nés ou non. Leur dénomination seule donne l'idée de leur nullité sous tous les rapports.

« Si l'organisation civile et politique de l'état de Genève présentait ainsi cinq classes d'hommes, le gouvernement de cet état offrait aussi dans son ensemble cinq *ordres* ou centres d'autorité dépendants les uns des autres, et dont voici les noms et les attributions.

« 1° 'Le *petit Conseil* ou Conseil des vingt-cinq, quelquefois nommé Sénat, composé de membres à vie, avait la haute police et l'administration des affaires publiques, était juge en troisième ressort des procès civils et juge souverain des causes criminelles ; il donnait le droit de bourgeoisie, et avait l'initiative dans tous les autres Conseils dont il faisait lui-même partie.

« 2° Quatre *syndics* élus annuellement par le Conseil général dont il sera ci-après parlé, et choisis parmi les membres du petit Conseil, dirigeaient ce dernier, et se partageaient toutes les branches d'administration. Le premier syndic présidait tous les Conseils.

« 3° Le Conseil qui avait conservé la dénomination du *Deux-cents*, quoique depuis 1738 le nombre en eût été porté à deux cent cinquante, nommait aux places vacantes dans le petit Conseil, qui présentait lui-même deux candidats pour chacune d'elles. Le Deux-cents à son tour était élu par le petit Conseil, qui faisait une promotion toutes les fois que la mort avait réduit le nombre des membres à deux cents. Il avait le droit de faire grâce, de battre monnaie, jugeait en second ressort les procès civils, présentait au

Copyright Arvensa Editions

Conseil général les candidats pour les premières charges de la république, et faisait au petit Conseil, qui était tenu d'en délibérer, toutes les propositions qu'il jugeait convenables au bien de l'état ; mais lui-même ne pouvait délibérer et prendre une décision que sur les questions qui lui étaient portées par le petit Conseil.

« 4° Le Conseil des *Soixante*, formé des membres du petit Conseil et de trente-cinq membres du Deux-cents, ne s'assemblait que pour délibérer sur les affaires secrètes et de politique extérieure. C'était moins un *ordre* dans l'état, qu'une espèce de comité diplomatique, sans fonctions spéciales et sans autorité réelle.

« 5° Enfin, le *Conseil général* ou Conseil souverain, formé de tous les citoyens et bourgeois sans exception, avait seulement le droit d'approuver ou de rejeter les propositions qui lui étaient faites, et rien n'y pouvait être traité sans l'approbation du Deux-cents. D'ailleurs, aucune loi ne pouvait être faite, ni aucun impôt perçu sans la participation du Conseil général, qui de plus avait le droit de guerre et de paix.

« Un *Procureur général*, pris dans le Conseil des Deux-cents, mais qui n'était attaché à aucun corps en particulier, faisait office de partie publique pour la poursuite des délits, pour la surveillance des tutelles et curatelles, pour défendre et soutenir en toute chose les droits du fisc et du public en général. C'était en un mot l'homme de la loi ; et quoique sans autorité personnelle, il jouissait de beaucoup de considération. Il était nommé par le Conseil général, sur une présentation en nombre double, faite par le Deux-cents, et était élu pour trois ans, avec faculté d'être réélu pour trois autres années.

« La surveillance de la police ordinaire et le jugement des causes civiles en première instance appartenaient à un tribunal de six membres nommés *Auditeurs*, et élus par le Conseil général. Ce tribunal était présidé par un membre du petit Conseil, qui portait le titre de *Lieutenant*. Deux *Châtelains*, élus de même, exerçaient dans la campagne le même pouvoir que le tribunal dans la ville.

« Le militaire de la république se composait d'une garnison soldée de sept cent vingt hommes, divisés en douze compagnies, et de quatre régiments de milice bourgeoise, commandés par des membres du petit Conseil. Il y avait en outre trois cents artilleurs et une compagnie de dragons.

« Tout citoyen en charge était sujet au *grabeau*, véritable censure, dont

Copyright Arvensa Editions

l'usage même subsiste encore, mais beaucoup restreint et modifié. Voici quelle en était la forme : chaque Conseil s'assemblait à une époque déterminée pour *grabeler* ses subordonnés, et même, en certains cas, ses propres membres. En l'absence du grabelé, chaque membre, opinant à son tour, disait ce qu'il pensait du sujet dont il s'agissait, tant en bien qu'en mal. Un certain nombre d'opinions défavorables était pour le grabelé un titre d'exclusion ; mais dans les temps tranquilles, cette exclusion était à peu près sans exemple, et le président du corps grabelant, qui venait rendre compte du résultat de l'opération au grabelé, n'avait, pour l'ordinaire, à lui faire que des compliments. Les candidats, pour un office, étaient également, avant l'élection, grabelés par les corps élisants.

« Outre cette censure dans l'ordre politique, il en existait une seconde dans l'ordre moral, exercée d'un côté par le Consistoire, de l'autre par la *Chambre de réforme*. Cette chambre, composée d'un syndic et de quelques membres du petit Conseil et du Deux-cents, veillait uniquement à la répression du luxe et au maintien des lois somptuaires.

« Quand des citoyens ou bourgeois, réunis en plus ou moins grand nombre, adressaient, sous forme de représentations, soit au petit Conseil, soit au Deux-cents, leurs plaintes ou griefs contre quelque transgression de loi ou empiétement d'autorité, chacun de ces deux Conseils faisait souvent valoir, pour toute raison, ce qu'ils appelaient leur droit négatif, droit par lequel ils se prétendaient autorisés à rejeter, sans être tenus d'en donner aucun motif, les demandes qui leur étaient faites.

« Tous ces documents nous sont fournis par deux historiens genevois [722], et l'un d'eux y ajoute cette observation, que le gouvernement de Genève, sous ces formes populaires en apparence, formait une véritable aristocratie héréditaire. « Un assez petit nombre de familles patriciennes étaient en possession des honneurs et des places importantes. Les affaires de l'état se traitaient presque uniquement dans le petit Conseil ou dans celui des Deux-cents, et le Conseil général n'était assemblé chaque année que pour quelques élections, et encore se trouvait-il tellement dans la dépendance du petit Conseil, que son influence était presque nulle — Son élection, quelle qu'elle fût, tombait toujours sur les mêmes familles.... D'ailleurs, il était composé d'individus dont un grand nombre dépendait, sous divers rapports, des chefs de l'état ; et si quelques citoyens avaient essayé de remuer et de faire valoir

Copyright Arvensa Editions

d'anciennes prérogatives, le petit Conseil leur aurait facilement fermé la bouche « par un acte d'autorité. » (PICOT, tom. III, page 192)

« À la vérité le même historien nous apprend encore que, si les citoyens ne possédaient pas des droits politiques considérables..., un gouvernement paternel ne négligeait rien de ce qui pouvait contribuer à leur bonheur... ; ils étaient aussi heureux qu'ils pouvaient raisonnablement le désirer. » (Ibid., page 193.)

« Cet heureux état de choses se conçoit aisément dans une si petite république ; mais il faut dire aussi que cette *paternité* du gouvernement n'avait aucune garantie réelle, et elle se démentait cruellement elle-même, quand ce gouvernement, ayant reçu des réclamations ou demandes auxquelles il s'était refusé d'accéder, avait pu concevoir quelques craintes pour le maintien de son pouvoir. Les faits que Rousseau rapporte et qui n'ont pas été contestés, et beaucoup d'autres encore non moins graves, et dont il ne parle pas, prouvent trop bien que très souvent les lois fondamentales et les formes conservatrices de la vie et des propriétés, furent violées de la manière la plus odieuse, notamment lorsqu'en 1707, à l'occasion d'un mouvement populaire, le petit Conseil, s'étant procuré le secours de quatre cents soldats bernois et zurichois, fit fusiller en secret et dans sa prison Pierre Fatio, qui s'était montré le plus ardent défenseur de la liberté à cette époque, et qu'au mépris d'une amnistie solennelle, plus de quatre-vingts personnes furent exilées et flétries.

« De nouveaux abus d'autorité excitèrent, en 1738, un mouvement semblable ; il y eut prise d'armes et même hostilités ouvertes, pour la cessation desquelles la France, Zurich et Berne offrirent leur arbitrage. Cet arbitrage fut accepté, et il en résulta l'édit constitutionnel de la même année, auquel les puissances médiatrices ajoutèrent un acte de garantie mutuelle.

« Enfin, le décret lancé contre Rousseau, en 1762, fut le signal d'une troisième révolution, en donnant lieu à des représentations sur l'inobservation des lois à son égard. Le petit Conseil ne répondit aux *représentants* que par l'exercice du droit négatif. Ce refus de rendre justice amena de la part des citoyens et bourgeois, réunis en conseil général, celui d'élire des syndics, selon l'usage ; ce qui était sans exemple dans les fastes de la république.

« À peu près dans le même temps, un citoyen, nommé Robert Covelle, qui avait encouru les censures ecclésiastiques pour une faute honteuse,

Copyright Arvensa Editions

refusa de se mettre à genoux devant le Consistoire, suivant l'usage ; et ce refus qui, dans un autre temps, eût à peine attiré l'attention, appuyé cette fois par un assez grand nombre de citoyens, fut une cause nouvelle de discorde. Dans ces circonstances, l'affaire de Rousseau et une *Réponse aux Lettres écrites de la campagne*, brochure composée par quelques représentants, ne contribuèrent pas peu à exaspérer les esprits. « Genève, dit l'historien cité plus haut, retraçait le tableau que Rome avait déjà offert au monde : d'un côté, les patriciens, formant le petit nombre, entraînés à des concessions qui devenaient chaque jour plus considérables ; de l'autre, le peuple, abusant de sa force et demandant toujours davantage à mesure qu'on lui accordait. »

« Quatre ans s'étaient passés ainsi, quand le Sénat, pressé plus vivement que jamais, eut recours aux trois puissances garantes de l'exécution de l'édit de 1738. Les médiateurs n'ayant pu parvenir à accorder les parties contestantes, se retirèrent à Soleure, où ils rédigèrent une espèce de jugement sous le nom de *prononcé*, auquel le duc de Choiseul tenta de soumettre les Genevois en employant contre eux tous les moyens possibles de contrainte, excepté pourtant la force ouverte[723] ; mais la fermeté des citoyens rendit ces moyens inutiles. Ils allèrent jusqu'à s'armer de pistolets au moment de se réunir en conseil général, menaçant de casser la tête au premier qui consentirait à entendre seulement la lecture de ce prononcé, où ils ne voyaient autre chose que la loi de l'étranger, qu'on voulait leur faire subir. Ils avaient réussi d'un autre coté à intéresser l'Angleterre en leur faveur et Voltaire lui-même, en prenant intérêt à leur cause, y ajoutait tout le poids de son influence personnelle. Enfin, renonçant à l'emploi de la force, le Sénat entama avec les citoyens des négociations qui amenèrent le traité de 1768, nommé *Édit de pacification*. Par cet édit, le Conseil général obtint l'élection de la moitié des membres du petit Conseil, et le droit appelé de *réélection,* c'est-à-dire de pouvoir chaque année, exclure du Sénat quatre de ses membres, lesquels, après une seconde exclusion de ce genre, n'y pouvaient plus rentrer. Ce droit fut surtout accordé au Conseil général, pour balancer l'abus du droit négatif, sur lequel on ne stipula rien.

« Deux ans après, les dissensions recommencèrent, et cette fois ce furent les prétentions des natifs qui les firent naître. Mais comme, dès ce moment, il n'est plus question de Genève dans aucun écrit de Rousseau, ni

Copyright Arvensa Editions

dans ses Lettres, ces dissensions deviennent étrangères à notre objet. On sait trop bien d'ailleurs quel en fut le triste et dernier résultat.

« Mais un événement qui se rapporte à ces derniers temps, et que ceux qui lisent les Œuvres de Rousseau ne peuvent qu'apprendre avec intérêt, c'est l'établissement, à Genève, d'une constitution vraiment républicaine, faite pour prévenir à jamais toute dissension nouvelle, offrant tous les avantages attachés à cet ordre de choses dans un petit état, sans les inconvénients qu'on en pourrait craindre dans un plus grand, telle enfin que Rousseau lui-même n'eût osé la prévoir et peut-être l'imaginer, mais qui n'en est que plus conforme à ces principes d'éternelle raison, d'ordre public, et de justice rigoureuse, que ses écrits, entendus et interprétés comme ils doivent l'être, ne pouvaient manquer de rendre en quelque sorte populaires. On peut donc, sous plus d'un rapport, la considérer comme son ouvrage. Le 24 août 1814, la nation genevoise accepta, à une immense majorité de suffrages, un édit constitutionnel maintenant en pleine vigueur. »

Les constitutions ont besoin, pour être dignement louées, de l'expérience et du temps. Des modifications ont été déjà faites à la législation genevoise, malgré tous les éloges donnés par l'auteur ; et ce ne seront peut-être pas les seules, ni les dernières.

M. Musset-Pathay

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LETTRES ÉCRITES DE LA MONTAGNE
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Avertissement

C'est revenir tard, je le sens, sur un sujet trop rebattu et déjà presque oublié. Mon état, qui ne me permet plus aucun travail suivi, mon aversion pour le genre polémique, ont causé ma lenteur à écrire et ma répugnance à publier. J'aurais même tout à fait supprimé ces Lettres, ou plutôt je ne les aurais point écrites, s'il n'eût été question que de moi : Mais ma patrie ne m'est pas tellement devenue étrangère que je puisse voir tranquillement opprimer ses citoyens, surtout lorsqu'ils n'ont compromis leurs droits qu'en défendant ma cause. Je serais le dernier des hommes si dans une telle occasion j'écoutais un sentiment qui n'est plus ni douceur ni patience, mais faiblesse et lâcheté, dans celui qu'il empêche de remplir son devoir.

Rien de moins important pour le public, j'en conviens, que la matière de ces lettres. La constitution d'une petite République, le sort d'un petit particulier, l'exposé de quelques injustices, la réfutation de quelques sophismes ; tout cela n'a rien en soi d'assez considérable pour mériter beaucoup de lecteurs : mais si mes sujets sont petits mes objets sont grands, et dignes de l'attention de tout honnête homme. Laissons Genève à sa place, et Rousseau dans sa dépression ; mais la religion, mais la liberté, la justice ! voilà, qui que vous soyez, ce qui n'est pas au-dessous de vous.

Qu'on ne cherche pas même ici dans le style le dédommagement de l'aridité de la matière. Ceux que quelques traits heureux de ma plume ont si fort irrités trouveront de quoi s'apaiser dans ces lettres, L'honneur de défendre un opprimé eût enflammé mon cœur si j'avais parlé pour un autre. Réduit au triste emploi de me défendre moi-même, j'ai dû me borner à raisonner ; m'échauffer eût été m'avilir. J'aurai donc trouvé grâce en ce point devant ceux qui s'imaginent qu'il est essentiel à la vérité d'être

Copyright Arvensa Editions

dite froidement ; opinion que pourtant j'ai peine à comprendre. Lorsqu'une vive persuasion nous anime, le moyen d'employer un langage glacé ? Quand Archimède tout transporté courait nu dans les rues de Syracuse, en avait-il moins trouvé la vérité parce qu'il se passionnait pour elle ? Tout au contraire, celui qui la sent ne peut s'abstenir de l'adorer ; celui qui demeure froid ne l'a pas vue.

Quoi qu'il en soit, je prie les lecteurs de vouloir bien mettre à part mon beau style, et d'examiner seulement si je raisonne bien ou mal ; car enfin, de cela seul qu'un auteur s'exprime en bons termes, je ne vois pas comment il peut s'ensuivre que cet auteur ne sait ce qu'il dit.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LETTRES ÉCRITES DE LA MONTAGNE

Table des matières du titre

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Première partie

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LETTRES ÉCRITES DE LA MONTAGNE
Première Partie
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Lettre I

État de la question par rapport à l'auteur. Si elle est de la compétence des tribunaux civils. Manière injuste de la résoudre.

Non, Monsieur, je ne vous blâme point de ne vous être pas joint aux représentants pour soutenir ma cause. Loin d'avoir approuvé moi-même cette démarche, je m'y suis opposé de tout mon pouvoir, et mes parents s'en sont retirés à ma sollicitation. L'on s'est tu quand il fallait parler ; on a parlé quand il ne restait qu'à se taire. Je prévis l'inutilité des représentations, j'en pressentis les conséquences : je jugeai que leurs suites inévitables troubleraient le repos public, ou changeraient la constitution de l'État. L'événement a trop justifié mes craintes. Vous voilà réduits à l'alternative qui m'effrayait. La crise où vous êtes exige une autre délibération dont je ne suis plus l'objet. Sur ce qui a été fait vous demandez ce que vous devez faire : vous considérez que l'effet de ces démarches, étant relatif au corps de la bourgeoisie, ne retombera pas moins sur ceux qui s'en sont abstenus que sur ceux qui les ont faites. Ainsi, quels qu'aient été d'abord les divers avis, l'intérêt commun doit ici tout réunir. Vos droits et attaqués ne peuvent plus demeurer en doute ; il faut qu'ils soient reconnus ou anéantis, et c'est leur évidence qui les met en ou péril. Il ne fallait pas approcher le flambeau durant l'orage ; mais aujourd'hui le feu est à la maison.

Quoiqu'il ne s'agisse plus de mes intérêts, mon honneur me rend toujours partie dans cette affaire ; vous le savez, et vous me consultez toutefois comme un homme neutre ; vous supposez que le préjugé ne m'aveuglera point et que la passion ne me rendra point injuste : je l'espère aussi ; mais dans des circonstances si délicates, qui peut répondre de soi ?

Copyright Arvensa Editions

Je sens qu'il m'est impossible de m'oublier dans une querelle dont je suis le sujet, et qui a mes malheurs pour première cause. Que ferai-je donc, Monsieur, pour répondre à votre confiance et justifier votre estime autant qu'il est en moi ? Le voici. Dans la juste défiance de moi-même, je vous dirai moins mon avis que mes raisons : vous les pèserez, vous comparerez, et vous choisirez. Faites plus ; défiez-vous toujours, non de mes intentions ; Dieu le sait, elles sont pures ; mais de mon jugement. L'homme le plus juste, quand il est ulcéré voit rarement les choses comme elles sont. Je ne veux sûrement pas vous tromper, mais je puis me tromper ; je le pourrais en toute autre chose, et cela doit arriver ici plus probablement. Tenez-vous donc sur vos gardes, et quand je n'aurais pas dix fois raison, ne me l'accordez pas une.

Voilà, Monsieur, la précaution que vous devez prendre, et voici celle que je veux prendre à mon tour. Je commencerai par vous parler de moi, de mes griefs, des durs procédés de vos magistrats ; quand cela sera fait et que j'aurai bien soulagé mon cœur, je m'oublierai moi-même, je vous parlerai de vous, de votre situation, c'est-à-dire, de la République ; et je ne crois pas trop présumer de moi, si j'espère, au moyen de cet arrangement, traiter avec équité la question que vous me faites.

J'ai été outragé d'une manière d'autant plus cruelle que je me flattais d'avoir bien mérité de la patrie. Si ma conduite eût eu besoin de grâce, je pouvais raisonnablement espérer de l'obtenir. Cependant, avec un empressement sans exemple, sans avertissement, sans citation, sans examen, on s'est hâté de flétrir mes livres ; on a fait plus ; sans égard pour mes malheurs, pour mes maux, pour mon état, on a décrété ma personne avec la même précipitation, l'on ne m'a pas même épargné les termes qu'on emploie pour les malfaiteurs. Ces messieurs n'ont pas été indulgents, ont-ils du moins été justes ? C'est ce que je veux rechercher avec vous. Ne vous effrayez pas, je vous prie, de l'étendue que je suis forcé de donner à ces lettres. Dans la multitude de questions qui se présentent, je voudrais être sobre en paroles : mais, Monsieur, quoi qu'on puisse faire, il en faut pour raisonner.

Rassemblons d'abord les motifs qu'ils ont donnés de cette procédure, non dans le réquisitoire, non dans l'arrêt, porté dans le secret, et resté dans les ténèbres[724], mais dans les réponses du Conseil aux représentations des citoyens et bourgeois, ou plutôt dans les *Lettres*

Copyright Arvensa Editions

écrites de la campagne : ouvrage qui leur sert de manifeste, et dans lequel seul ils daignent raisonner avec vous.

« Mes livres sont, disent-ils, impies, scandaleux, téméraires, pleins de blasphèmes et de calomnies contre la religion. Sous l'apparence des doutes l'auteur y a rassemblé tout ce qui peut tendre à saper, ébranler et détruire les principaux fondements de la religion chrétienne révélée.

Ils attaquent tous les gouvernements.

Ces livres sont d'autant plus dangereux et répréhensibles, qu'ils sont écrits en français, du style le plus séducteur, qu'ils paraissent sous le nom et la qualification d'un citoyen de Genève, et que, selon l'intention de l'auteur, l'*Émile* doit servir de guide aux pères, aux mères, aux précepteurs.

En jugeant ces livres, il n'a pas été possible au Conseil de ne jeter aucun regard sur celui qui en était présumé l'auteur. »

Au reste, le décret porté contre moi, « n'est, continuent-ils, ni un jugement, ni une sentence, mais un simple appointement provisoire qui laissait dans leur entier mes exceptions et défenses, et qui dans le cas prévu servait de préparatoire à la procédure prescrite par les édits et par l'ordonnance ecclésiastique. »

À cela les Représentants, sans entrer dans l'examen de la doctrine, objectèrent : « que le Conseil avait jugé sans formalités préliminaires : que l'article 88 de l'ordonnance ecclésiastique avait été violé dans ce jugement : que la procédure faite en 1562 contre Jean Morelli à forme de cet article en montrait clairement l'usage, et donnait par cet exemple une jurisprudence qu'on n'aurait pas dû mépriser que cette nouvelle manière de procéder était même contraire à la règle du droit naturel admise chez tous les peuples, laquelle exige que nul ne soit condamné sans avoir été entendu dans ses défenses ; qu'on ne peut flétrir un ouvrage sans flétrir en même temps l'auteur dont il porte le nom ; qu'on ne voit pas quelles exceptions et défenses il reste à un homme déclaré impie, téméraire, scandaleux dans ses écrits, et après la sentence rendue et exécutée contre ces mêmes écrits, puisque les choses n'étant point susceptibles d'infamie, celle qui résulte de la combustion d'un livre par la main du bourreau rejaillit nécessairement sur l'auteur : d'où il suit qu'on n'a pu enlever à un citoyen le bien le plus précieux, l'honneur ; qu'on ne pouvait détruire sa réputation, son état, sans commencer par l'entendre ; que les ouvrages condamnés et flétris méritaient du moins autant de support et de tolérance que divers autres écrits où l'on fait de cruelles satires sur la

Copyright Arvensa Editions

religion, et qui ont été répandus et même imprimés dans la ville : qu'enfin par rapport aux gouvernements, il a toujours été permis dans Genève de raisonner librement sur cette matière générale, qu'on n'y défend aucun livre qui en traite, qu'on n'y flétrit aucun auteur pour en avoir traité, quel que soit son sentiment ; et que, loin d'attaquer le gouvernement de la République en particulier, je ne laisse échapper aucune occasion d'en faire l'éloge. »

À ces objections il fut répliqué de la part du Conseil : « que ce n'est point manquer à la règle qui veut que nul ne soit condamné sans l'entendre, que de condamner un livre après en avoir pris lecture et l'avoir examiné suffisamment : que l'article 88 des ordonnances n'est applicable qu'à un homme qui dogmatise et non à un livre destructif de la religion chrétienne : qu'il n'est pas vrai que la flétrissure d'un ouvrage se communique à l'auteur, lequel peut n'avoir été qu'imprudent ou maladroit : qu'à l'égard des ouvrages scandaleux tolérés ou même imprimés dans Genève, il n'est pas raisonnable de prétendre que pour avoir dissimulé quelquefois, un gouvernement soit obligé de dissimuler toujours ; que d'ailleurs les livres où l'on ne fait que tourner en ridicule la religion ne sont pas à beaucoup près aussi punissables que ceux où sans détour on l'attaque par le raisonnement. Qu'enfin ce que le Conseil doit au maintien de la religion chrétienne dans sa pureté, au bien public, aux lois, et à l'honneur du gouvernement lui ayant fait porter cette sentence, ne lui permet ni de la changer ni de l'affaiblir. »

Ce ne sont pas là toutes les raisons, objections et réponses qui ont été alléguées de part et d'autre, mais ce sont les principales, et elles suffisent pour établir par rapport à moi la question de fait et de droit.

Cependant comme l'objet, ainsi présenté, demeure encore un peu vague, je vais tâcher de le fixer avec plus de précision, de peur que vous n'étendiez ma défense à la partie de cet objet que je n'y veux pas embrasser.

Je suis homme et j'ai fait des livres ; j'ai donc fait aussi des erreurs[725]. J'en aperçois moi-même en assez grand nombre : je ne doute pas que d'autres n'en voient beaucoup davantage, et qu'il n'y en ait bien plus encore que ni moi ni d'autres ne voyons point. Si l'on ne dit que cela j'y souscris.

Mais quel auteur n'est pas dans le même cas, ou s'ose flatter de n'y pas

Copyright Arvensa Editions

être ? Là-dessus donc, point de dispute. Si l'on me réfute et qu'on ait raison, l'erreur est corrigée et je me tais. Si l'on me réfute et qu'on ait tort, je me tais encore ; dois-je répondre du fait d'autrui ? En tout état de cause, après avoir entendu les deux parties, le public, est juge, il prononce, le livre triomphe ou tombe, et le procès est fini.

Les erreurs des auteurs sont souvent fort indifférentes ; mais il en est aussi de dommageables, même contre l'intention de celui qui les commet. On peut se tromper au préjudice du public comme au sien propre ; on peut nuire innocemment. Les controverses sur les matières de jurisprudence, de morale, de religion tombent fréquemment dans ce cas. Nécessairement un des deux disputants se trompe, et l'erreur sur ces matières important toujours devient faute ; cependant on ne la punit pas quand on la présume involontaire. Un homme n'est pas coupable pour nuire en voulant servir, et si l'on poursuivait criminellement un auteur pour des fautes d'ignorance ou d'inadvertance, pour de mauvaises maximes qu'on pourrait tirer de ses écrits très conséquemment mais contre son gré, quel écrivain pourrait se mettre à l'abri des poursuites ? Il faudrait être inspiré du Saint-Esprit pour se faire auteur et n'avoir que des gens inspirés du Saint-Esprit pour juges.

Si l'on ne m'impute que de pareilles fautes, je ne m'en défends pas plus que des simples erreurs. Je ne puis affirmer n'en avoir point commis de telles, parce que je ne suis pas un ange ; mais ces fautes qu'on prétend trouver dans mes écrits peuvent fort bien n'y pas être, parce que ceux qui les y trouvent ne sont pas des anges, non plus. Hommes et sujets à l'erreur ainsi que moi, sur quoi prétendent-ils que leur raison soit l'arbitre de la mienne, et que je sois punissable pour n'avoir pas pensé comme eux ?

Le public est donc aussi le juge de semblables fautes ; son blâme en est le seul châtiment. Nul ne peut se soustraire à ce juge, et quant à moi, je n'en appelle pas. Il est vrai que si le magistrat trouve ces fautes nuisibles il peut défendre le livre qui les contient ; mais je le répète ; il ne peut punir pour cela l'auteur qui les a commises ; puisque ce serait punir un délit qui peut être involontaire, et qu'on ne doit punir dans le mal que la volonté. Ainsi ce n'est point encore là ce dont il s'agit.

Mais il y a bien de la différence entre un livre qui contient des erreurs nuisibles et un livre pernicieux. Des principes établis, la chaîne d'un raisonnement suivi, des conséquences déduites manifestent l'intention de l'auteur, et cette intention dépendant de sa volonté rentre sous la juridiction des lois. Si cette intention est évidemment mauvaise, ce n'est

Copyright Arvensa Editions

plus erreur, ni faute, c'est crime ; ici tout change. Il ne s'agit plus d'une dispute littéraire dont le public juge selon la raison, mais d'un procès criminel qui doit être jugé dans les tribunaux selon toute la rigueur des lois ; telle est la position critique où m'ont mis des magistrats qui se disent justes, et des écrivains zélés qui les trouvent trop cléments. Sitôt qu'on m'apprête des prisons, des bourreaux, des chaînes, quiconque m'accuse est un délateur ; il sait qu'il n'attaque pas seulement l'auteur mais l'homme, il sait que ce qu'il écrit peut influer sur mon sort[726] : ce n'est plus à ma seule réputation qu'il en veut, c'est à mon honneur, à ma liberté, à ma vie.

Ceci, Monsieur, nous ramène tout d'un coup à l'état de la question dont il me paraît que le public s'écarte. Si j'ai écrit des choses répréhensibles on peut m'en blâmer, on peut supprimer le livre. Mais pour le flétrir, pour m'attaquer personnellement, il faut plus ; la faute ne suffit pas, il faut un délit, un crime ; il faut que j'aie écrit à mauvaise intention un livre pernicieux, et que cela soit prouvé, non comme un auteur prouve qu'un autre auteur se trompe, mais comme un accusateur doit convaincre devant le juge l'accusé. Pour être traité comme un malfaiteur il faut que je sois convaincu de l'être. C'est la première question qu'il s'agit d'examiner. La seconde, en supposant le délit constaté, est d'en fixer la nature, le lieu où il a été commis, le tribunal qui doit en juger, la loi qui le condamne, et la peine qui doit le punir. Ces deux questions une fois résolues décideront si j'ai été traité justement ou non.

Pour savoir si j'ai écrit des livres pernicieux il faut en examiner les principes, et voir ce qu'il en résulterait si ces principes étaient admis. Comme j'ai traité beaucoup de matières, je dois me restreindre à celles sur lesquelles je suis poursuivi, savoir, la religion et le gouvernement. Commençons par le premier article, à l'exemple des juges qui ne se sont pas expliqués sur le second.

On trouve dans l'*Émile* la Profession de foi d'un prêtre catholique, et dans l'Héloïse celle d'une femme dévote : ces deux pièces s'accordent assez pour qu'on puisse expliquer l'une par l'autre, et de cet accord on peut présumer avec quelque vraisemblance que si l'auteur qui a publié les livres où elles sont contenues ne les adopte pas en entier l'une et l'autre, du moins il les favorise beaucoup. De ces deux professions de foi la première étant la plus étendue et la seule où l'on ait trouvé le corps du délit, doit

Copyright Arvensa Editions

être examinée par préférence.

Cet examen, pour aller à son but, rend encore un éclaircissement nécessaire. Car remarquez bien qu'éclaircir et distinguer les propositions que brouillent et confondent mes accusateurs, c'est leur répondre. Comme ils disputent contre l'évidence, quand la question est bien posée, ils sont réfutés.

Je distingue dans la religion deux parties, outre la forme du culte, qui n'est qu'un cérémonial. Ces deux parties sont le dogme et la morale. Je divise les dogmes encore en deux parties ; savoir, celle qui posant les principes de nos devoirs sert de base à la morale, et celle qui, purement de foi, ne contient que des dogmes spéculatifs.

De cette division, qui me paraît exacte, résulte celle des sentiments sur la religion d'une part en vrais, faux ou douteux, et de l'autre en bons, mauvais ou indifférents.

Le jugement des premiers appartient à la raison seule, et si les théologiens s'en sont emparés, c'est comme raisonneurs, c'est comme professeurs de la science par laquelle on parvient à la connaissance du vrai et du faux en matière de foi. Si l'erreur en cette partie est nuisible, c'est seulement à ceux qui errent, et c'est seulement un préjudice pour la vie à venir sur laquelle les tribunaux humains ne peuvent étendre leur compétence. Lorsqu'ils connaissent de cette matière, ce n'est plus comme juges du vrai et du faux, mais comme ministres des lois civiles qui règlent la forme extérieure du culte : il ne s'agit pas encore ici de cette partie ; il en sera traité ci-après.

Quant à la partie de la religion qui regarde la morale, c'est-à-dire, la justice, le bien public, l'obéissance aux lois naturelles et positives, les vertus sociales et tous les devoirs de l'homme et du citoyen, il appartient au gouvernement d'en connaître : c'est en ce point seul que la religion entre directement sous sa juridiction, et qu'il doit bannir, non l'erreur, dont il n'est pas juge, mais tout sentiment nuisible qui tend à couper le nœud social.

Voilà, Monsieur, la distinction que vous avez à faire pour juger de cette pièce, portée au tribunal, non des prêtres, mais des magistrats. J'avoue qu'elle n'est pas toute affirmative. On y voit des objections et des doutes. Posons, ce qui n'est pas, que ces doutes soient des négations. Mais elle est affirmative dans sa plus grande partie ; elle est affirmative et démonstrative sur tous les points fondamentaux de la religion civile ; elle

Copyright Arvensa Editions

est tellement décisive sur tout ce qui tient à la providence éternelle, à l'amour du prochain, à la justice, à la paix, au bonheur des hommes, aux lois de la société, à toutes les vertus, que les objections, les doutes mêmes y ont pour objet quelque avantage, et je défie qu'on m'y montre un seul point de doctrine attaqué que je ne prouve être nuisible aux hommes ou par lui-même ou par ses inévitables effets.

La religion est utile et même nécessaire aux peuples. Cela n'est-il pas dit, soutenu, prouvé dans ce même écrit ? Loin d'attaquer les vrais principes de la religion, l'auteur les pose, les affermit de tout son pouvoir ; ce qu'il attaque, ce qu'il combat, ce qu'il doit combattre, c'est le fanatisme aveugle, la superstition cruelle, le stupide préjugé. Mais il faut, disent-ils, respecter tout cela. Mais pourquoi ? Parce que c'est ainsi qu'on mène les peuples. Oui, c'est ainsi qu'on les mène à leur perte. La superstition est le plus terrible fléau du genre humain ; elle abrutit les simples, elle persécute les sages, elle enchaîne les nations, elle fait partout cent maux effroyables : quel bien fait-elle ? Aucun ; si elle le fait, c'est aux tyrans ; elle est leur arme la plus terrible, et cela même est le plus grand mal qu'elle ait jamais fait.

Ils disent qu'en attaquant la superstition je veux détruire la religion même : comment le savent-ils ? pourquoi confondent-ils ces deux causes, que je distingue avec tant de soin ? Comment ne voient-ils point que cette imputation réfléchit contre eux dans doute sa force, et que la religion n'a point d'ennemis plus terribles que les défenseurs de la superstition ? Il serait bien cruel qu'il fût si aisé d'inculper l'intention d'un homme, quand il est si difficile de la justifier. Par cela même qu'il n'est pas prouvé qu'elle si mauvaise, on la doit juger bonne. Autrement qui pourrait être à l'abri des jugements arbitraires de ses ennemis ? Quoi ! leur simple affirmation fait preuve de ce qu'ils ne peuvent savoir, et la mienne, ointe à toute ma conduite, n'établit point mes propres sentiments ? Quel moyen me reste donc de les faire connaître ? Le bien que je sens dans mon cœur je ne puis le montrer, je l'avoue ; mais quel est l'homme abominable qui s'ose vanter d'y voir le mal qui n'y fut jamais ?

Plus on serait coupable de prêcher l'irréligion, dit très bien M. d'Alembert, plus il est criminel d'en accuser ceux qui ne la prêchent pas en effet. Ceux qui jugent publiquement de mon christianisme montrent seulement l'espèce du leur, et la seule chose qu'ils ont prouvée est qu'eux et moi n'avons pas la même religion. Voilà précisément ce qui les fâche : on

Copyright Arvensa Editions

sent que le mal prétendu les aigrit moins que le bien même. Ce bien qu'ils sont forcés de trouver dans mes écrits les dépite et les gêne ; réduits à le tourner en mal encore, ils sentent qu'ils e découvrent trop. Combien ils seraient plus à leur aise si ce bien n'y était pas !

Quand on ne me juge point sur ce que j'ai dit, ais sur ce qu'on assure que j'ai voulu dire, quand on cherche dans mes intentions le mal qui n'est pas dans mes écrits, que puis-je faire ? Ils démentent es discours par mes pensées ; quand j'ai dit blanc s affirment que j'ai voulu dire noir ; ils se mettent la place de Dieu pour faire l'œuvre du Diable ; comment dérober ma tête à des coups portés de haut ?

Pour prouver que l'auteur n'a point eu l'horrible intention qu'ils lui prêtent, je ne vois qu'un moyen ; c'est d'en juger sur l'ouvrage. Ah ! qu'on en juge Ainsi j'y consens ; mais cette tâche n'est pas la mienne, et un examen suivi sous ce point de vue ait de ma part une indignité. Non, Monsieur, il Y a ni malheur ni flétrissure qui puissent me réduire cette abjection. Je croirais outrager l'auteur, l'éditeur, le lecteur même, par une justification d'autant plus honteuse qu'elle est plus facile ; c'est dégrader la vertu que montrer qu'elle n'est pas un crime ; c'est obscurcir l'évidence que prouver qu'elle est la vérité. Non, lisez et jugez vous-même. Malheur à vous, si, durant cette lecture, votre cœur ne bénit pas cent fois l'homme vertueux et ferme qui ose instruire ainsi les humains !

Eh ! comment me résoudrais-je à justifier cet ouvrage ? moi qui crois effacer par lui les fautes de ma vie entière ; moi qui mets les maux qu'il m'attire en compensation de ceux que j'ai faits, moi qui, plein de confiance espère un jour dire au juge suprême : daigne juger dans ta clémence un homme faible ; j'ai fait le mal sur la terre, mais j'ai publié cet écrit.

Mon cher Monsieur, permettez à mon cœur gonflé d'exhaler de temps en temps ses soupirs ; mais soyez sûr que dans mes discussions je ne mêlerai ni déclamations ni plaintes. Je n'y mettrai pas même la vivacité de mes adversaires ; je raisonnerai toujours de sang-froid. Je reviens donc.

Tâchons de prendre un milieu qui vous satisfasse, et qui ne m'avilisse pas. Supposons un moment la Profession de foi du vicaire adoptée dans un coin du monde chrétien, et voyons ce qu'il en résulterait en bien et en mal. Ce ne sera ni l'attaquer ni la défendre ; ce sera la juger par ses effets.

Je vois d'abord les choses les plus nouvelles sans aucune apparence de nouveauté ; nul changement dans le culte et de grands changements dans les cœurs, des conversions sans éclat, de la foi sans dispute, du zèle sans

Copyright Arvensa Editions

fanatisme, de la raison sans impiété, peu de dogmes et beaucoup de vertus, la tolérance du philosophe et la charité du chrétien.

Nos prosélytes auront deux règles de foi qui n'en font qu'une, la raison et l'Évangile ; la seconde sera d'autant plus immuable qu'elle ne se fondera que sur la première, et nullement sur certains faits, lesquels ayant besoin d'être attestés, remettent la religion sous l'autorité des hommes.

Toute la différence qu'il y aura d'eux aux autres chrétiens est que ceux-ci sont des gens qui disputent beaucoup sur l'Évangile sans se soucier de le pratiquer, au lieu que nos gens s'attacheront beaucoup à la pratique, et ne disputeront point.

Quand les chrétiens disputeurs viendront leur dire : Vous vous dites chrétiens sans l'être ; car pour être chrétiens il faut croire en Jésus-Christ, et vous n'y croyez point ; les chrétiens paisibles leur répondront : « Nous ne savons pas bien si nous croyons en Jésus-Christ dans votre idée, parce que nous ne l'entendons pas. Mais nous tâchons d'observer ce qu'il nous prescrit. Nous sommes chrétiens, chacun à notre manière, nous en gardant sa parole, et vous en croyant en lui. Sa charité veut que nous soyons tous frères, nous la suivons en vous admettant pour tels ; pour l'amour de lui ne nous ôtez pas un titre que nous honorons de toutes nos forces et qui nous est aussi cher qu'à vous. »

Les chrétiens disputeurs insisteront sans doute. En vous renommant de Jésus il faudrait nous dire à quel titre ? Vous gardez, dites-vous, sa parole, mais quelle autorité lui donnez-vous ? Reconnaissez-vous la révélation ? Ne la reconnaissez-vous pas ? Admettez-vous l'Évangile en entier, ne l'admettez-vous qu'en partie ? Sur quoi fondez-vous ces distinctions ? Plaisants chrétiens, qui marchandent avec le maître, qui choisissent dans sa doctrine ce qu'il leur plaît d'admettre et de rejeter !

À cela les autres diront paisiblement : « Mes frères, nous ne marchandons point, car notre foi n'est pas un commerce : Vous supposez qu'il dépend de nous d'admettre ou de rejeter comme il nous plaît ; mais cela n'est pas, et notre raison n'obéit point à notre volonté. Nous aurions beau vouloir que ce qui nous paraît faux nous parût vrai, il nous paraîtrait faux malgré nous. Tout ce qui dépend de nous est de parler selon notre pensée ou contre notre pensée, et notre seul crime est de ne vouloir pas vous tromper.

« Nous reconnaissons l'autorité de Jésus-Christ, parce que notre intelligence acquiesce à ses préceptes et nous en découvre la sublimité. Elle

Copyright Arvensa Editions

nous dit qu'il convient aux hommes de suivre ces préceptes, mais qu'il était au-dessus d'eux de les trouver. Nous admettons la Révélation comme émanée de l'Esprit de Dieu, sans en savoir la manière, et sans nous tourmenter pour la découvrir : pourvu que nous sachions que Dieu a parlé, peu nous importe d'expliquer comment il s'y est pris, pour se faire entendre. Ainsi reconnaissant dans l'Évangile l'autorité divine, nous croyons Jésus-Christ revêtu de cette autorité ; nous reconnaissons une vertu plus qu'humaine dans sa conduite, et une sagesse plus qu'humaine dans ses leçons. Voilà ce qui est bien décidé pour nous. Comment cela s'est-il fait ? Voilà ce qui ne l'est pas ; cela nous passe. Cela ne vous passe pas, vous ; à la bonne heure ; nous vous en félicitons de tout notre cœur. Votre raison peut être supérieure à la nôtre ; mais ce n'est pas à dire qu'elle doive nous servir de loi. Nous consentons que vous sachiez tout ; souffrez que nous ignorions quelque chose.

« Vous nous demandez si nous admettons tout l'Évangile ; nous admettons tous les enseignements qu'a donnés Jésus-Christ. L'utilité, la nécessité de la plupart de ces enseignements nous frappe et nous tâchons de nous y conformer. Quelques-uns ne sont pas à notre portée ; ils ont été donnés sans doute pour des esprits plus intelligents que nous. Nous ne croyons point avoir atteint les limites de la raison humaine, et les hommes plus pénétrants besoin de préceptes plus élevés.

« Beaucoup de choses dans l'Évangile passent notre raison, et même la choquent ; nous ne les rejetons pourtant pas. Convaincus de la faiblesse de notre entendement, nous savons respecter ce que nous ne pouvons concevoir, quand l'association de ce que nous concevons nous le fait juger supérieur à nos lumières. Tout ce qui nous est nécessaire à savoir pour être saints nous paraît clair dans l'Évangile ; qu'avons-nous besoin d'entendre le reste ? Sur ce point nous demeurerons ignorants mais exempts d'erreur, et nous n'en serons pas moins gens de bien ; cette humble réserve elle-même est l'esprit de l'Évangile.

« Nous ne respectons pas précisément ce livre sacré comme livre, mais comme la parole et la vie de Jésus-Christ. Le caractère de vérité, de sagesse et de sainteté qui s'y trouve nous apprend que cette histoire n'a pas été essentiellement altérée[727] ; mais il n'est pas démontré pour nous qu'elle ne l'ait point été du tout. Qui sait si les choses que nous n'y comprenons pas ne sont point des fautes glissées dans le texte ? Qui sait si des disciples

Copyright Arvensa Editions

si fort inférieurs à leur maître l'ont bien compris et bien rendu partout ? Nous ne décidons point là-dessus, nous ne présumons pas même, et nous ne vous proposons des conjectures que parce que vous l'exigez.

« Nous pouvons nous tromper dans nos idées, mais vous pouvez aussi vous tromper dans les vôtres. Pourquoi ne le pourriez-vous pas étant hommes ? Vous pouvez avoir autant de bonne foi que nous, mais vous n'en sauriez avoir davantage : vous pouvez être plus éclairés, mais vous n'êtes pas infaillibles. Qui jugera donc entre les deux partis ? sera-ce vous ? cela n'est pas juste. Bien moins sera-ce nous qui nous défions si fort de nous-mêmes. Laissons donc cette décision au juge commun qui nous entend, et puisque nous sommes d'accord sur les règles de nos devoirs réciproques, supportez-nous sur le reste, comme nous vous supportons. Soyons hommes de paix, soyons frères ; unissons-nous dans l'amour de notre commun maître, dans la pratique des vertus qu'il nous prescrit. Voilà ce qui fait le vrai chrétien. »

« Que si vous vous obstinez à nous refuser ce précieux titre ; après avoir tout fait pour vivre fraternellement avec vous, nous nous consolerons je cette injustice, en songeant que les mots ne sont pas les choses, que les premiers disciples de Jésus ne prenaient point le nom de chrétiens, que le martyr Étienne ne le porta jamais, et que quand Paul fut converti à la foi de Christ, il n'y avait encore aucuns chrétiens[728] sur la terre. »

Croyez-vous, Monsieur, qu'une controverse ainsi traitée sera fort animée et fort longue, et qu'une des parties ne sera pas bientôt réduite au silence quand l'autre ne voudra point disputer.

Si nos prosélytes sont maîtres du pays où ils vivent, ils établiront une forme de culte aussi simple que leur croyance, et la religion qui résultera de tout cela sera la plus utile aux hommes par sa simplicité même. Dégagée de tout ce qu'ils mettent à la place des vertus, et n'ayant ni rites superstitieux, ni subtilités dans la doctrine, elle ira tout entière à son vrai but, qui est la pratique de nos devoirs. Les mots de *dévot* et d'*orthodoxe* y seront sans usage ; la monotonie de certains sons articulés n'y sera pas la piété ; il n'y aura d'impies que les méchants, ni de fidèles que les gens de bien.

Cette institution une fois faite, tous seront obligés par les lois de s'y soumettre, parce qu'elle n'est point fondée sur l'autorité des hommes, qu'elle n'a rien qui ne soit dans l'ordre des lumières naturelles, qu'elle ne

Copyright Arvensa Editions

contient aucun article qui ne se rapporte au bien de la société, et qu'elle n'est mêlée d'aucun dogme inutile à la morale, d'aucun point de pure spéculation.

Nos prosélytes seront-ils intolérants pour cela ? Au contraire, ils seront tolérants par principe, ils le seront plus qu'on ne peut l'être dans aucune autre doctrine, puisqu'ils admettront toutes les bonnes religions qui ne s'admettent pas entre elles, c'est-à-dire, toutes celles qui ayant l'essentiel qu'elles négligent, font l'essentiel de ce qui ne l'est Point. En s'attachant, eux, à ce seul essentiel, ils laisseront les autres en faire à leur gré l'accessoire, pourvu qu'ils ne le rejettent pas : ils les laisseront expliquer ce qu'ils n'expliquent point, décider ce qu'ils ne décident point. Ils laisseront à chacun ses rites, ses formules de foi, sa croyance ; ils diront : Admettez avec nous les principes des devoirs de l'homme et du citoyen ; du reste, croyez tout ce qu'il vous plaira, Quant aux religions qui sent essentiellement mauvaises, qui portent l'homme à faire le mal, ils ne les toléreront point ; parce que cela même est contraire à la véritable tolérance, qui n'a pour but que la paix du genre humain. Le vrai tolérant ne tolère point le crime, il ne tolère aucun dogme qui rende les hommes méchants.

Maintenant supposons au contraire, que nos prosélytes soient sous la domination d'autrui : comme gens de paix ils seront soumis aux lois de leurs maîtres, même en matière de religion, à moins que cette religion ne fût essentiellement mauvaise ; car alors, sans outrager ceux qui la professent, ils refuseraient de la professer. Ils leur diraient : puisque Dieu nous appelle à la servitude, nous voulons être de bons serviteurs, et vos sentiments nous empêcheraient de l'être ; nous connaissons nos devoirs, nous les aimons, nous rejetons ce qui nous en détache ; c'est afin de vous être fidèles que nous n'adoptons pas la loi de l'iniquité.

Mais si la religion du pays est bonne en elle-même, et que ce qu'elle a de mauvais soit seulement dans des interprétations particulières, ou dans des dogmes purement spéculatifs, ils s'attacheront à l'essentiel et toléreront le reste, tant par respect pour les lois que par amour pour la paix. Quand ils seront appelés à déclarer expressément leur croyance, ils le feront, parce qu'il ne faut point mentir ; ils diront au besoin leur sentiment avec fermeté, même avec force ; ils se défendront par la raison si on les attaque. Du reste, ils ne disputeront point contre leurs frères, et sans s'obstiner à vouloir les convaincre, ils leur resteront unis par la charité, ils

Copyright Arvensa Editions

assisteront à leurs assemblées, ils adopteront leurs formules, et ne se croyant pas plus infaillibles qu'eux, ils se soumettront à l'avis du plus grand nombre, en ce qui n'intéresse pas leur conscience et ne leur paraît pas importer au salut.

Voilà le bien, me direz-vous, voyons le mal. Il sera dit en peu de paroles, Dieu ne sera plus l'organe de la méchanceté des hommes. La religion ne servira plus d'instrument à la tyrannie des gens d'Église et à la vengeance des usurpateurs ; elle ne servira plus qu'à rendre les croyants bons et justes ; ce n'est pas là le compte de ceux qui les mènent c'est pis pour eux que si elle ne servait à rien.

Ainsi donc la doctrine en question est bonne au genre humain et mauvaise à ses oppresseurs. Dans quelle classe absolue la faut-il mettre ? J'ai dit fidèlement le pour et le contre, comparez et choisissez. Tout bien examiné, je crois que vous conviendrez de deux choses : l'une que ces hommes que je suppose se conduiraient en ceci très conséquemment à la Profession de foi du vicaire ; l'autre que cette conduite serait non seulement irréprochable mais vraiment chrétienne, et qu'on aurait tort de refuser à ces hommes bons et pieux le nom de chrétiens ; puisqu'ils le mériteraient parfaitement par leur conduite, et qu'ils seraient moins opposés par leurs sentiments à beaucoup de sectes qui le prennent et à qui on ne le dispute pas, que plusieurs de ces mêmes sectes ne sont opposées entre elles. Ce ne seraient pas, si l'on veut, des chrétiens à la mode de saint Paul qui était naturellement persécuteur, et qui n'avait pas entendu Jésus-Christ lui-même ; mais ce seraient des chrétiens à la mode de saint Jacques, choisi par le maître en personne et qui avait reçu de sa propre bouche les instructions qu'il nous transmet. Tout ce raisonnement est bien simple, mais il me paraît concluant.

Vous me demanderez peut-être comment on peut accorder cette doctrine avec celle d'un homme qui dit que l'Évangile est absurde et pernicieux à la société ? En avouant franchement que cet accord me paraît difficile, je vous demanderai à mon tour où est cet homme qui dit que l'Évangile est absurde et pernicieux ? Vos messieurs m'accusent de l'avoir dit ; et où ? Dans le *Contrat social* au chapitre de la religion civile. Voici qui est singulier ! Dans ce même livre et dans ce même chapitre je pense avoir dit précisément le contraire : je pense avoir dit que l'Évangile est sublime et le plus fort lien de la société[729]. Je ne veux pas taxer ces messieurs de

Copyright Arvensa Editions

mensonge ; mais avouez que deux propositions si contraires dans le même livre et dans le même chapitre doivent faire un tout bien extravagant.

N'y aurait-il point ici quelque nouvelle équivoque, à la faveur de laquelle on me rendit plus coupable ou plus fou que je ne suis ? Ce mot de *Société* présente un sens un peu vague : il y a dans le monde des sociétés de bien des sortes, et il n'est pas impossible que ce qui sert à l'une nuise à l'autre. Voyons : la méthode favorite de mes agresseurs est toujours d'offrir avec art des idées indéterminées ; continuons pour toute réponse à tâcher de les fixer.

Le chapitre dont je parle est destiné, comme on le voit par le titre, à examiner comment les institutions religieuses peuvent entrer dans la constitution de l'État. Ainsi ce dont il s'agit ici n'est point de considérer les religions comme vraies ou fausses, ni même comme bonnes ou mauvaises en elles-mêmes, mais de les considérer uniquement par leurs rapports aux corps politiques, et comme parties de la législation.

Dans cette vue, l'auteur fait voir que toutes les anciennes religions, sans en excepter la juive furent nationales dans leur origine, appropriées, incorporées à l'État, et formant la base ou du moins faisant partie du système législatif.

Le christianisme, au contraire, est dans son principe une religion universelle, qui n'a rien d'exclusif, rien de local, rien de propre à tel pays plutôt qu'à tel autre. Son divin Auteur embrassant également tous les hommes dans sa charité sans bornes, est venu lever la barrière qui séparait les nations, et réunir tout le genre humain dans un peuple de frères : « *car en toute nation celui qui le craint et qui s'adonne à la justice lui est agréable* [730] » Tel est le véritable esprit de l'Évangile.

Ceux donc qui ont voulu faire du christianisme une religion nationale et l'introduire comme partie constitutive dans le système de la législation, ont fait par-là deux fautes, nuisibles, l'une à la religion, et l'autre à l'État. Ils se sont écartés de l'esprit de Jésus-Christ dont le règne n'est pas de ce monde, et mêlant aux intérêts terrestres ceux de la religion, ils ont souillé sa pureté céleste, ils en ont fait l'arme des tyrans et l'instrument des persécuteurs. Ils n'ont pas moins blessé les saines maximes de la politique, puisqu'au lieu de simplifier la machine du gouvernement, ils l'ont composée, ils lui ont donné des ressorts étrangers superflus, et l'assujettissant à deux mobiles différents, souvent contraires, ils ont causé

Copyright Arvensa Editions

les tiraillements qu'on sent dans tous les États chrétiens où l'on a fait entrer la religion dans le système politique.

Le parfait christianisme est l'institution sociale universelle ; mais pour montrer qu'il n'est point un établissement politique et qu'il ne concourt point aux bonnes institutions particulières, il fallait ôter les sophismes de ceux qui mêlent la religion à tout, comme une prise avec laquelle ils s'emparent de tout. Tous les établissements humains sont fondés sur les passions humaines et se conservent par elles : ce qui combat et détruit les passions n'est donc pas propre à fortifier ces établissements. Comment ce qui détache les cœurs de la terre nous donnerait-il plus d'intérêt pour ce qui s'y fait ? comment ce qui nous occupe uniquement d'une autre patrie nous attacherait-il davantage à celle-ci ?

Les religions nationales sont utiles à l'État comme parties de sa constitution, cela est incontestable ; mais elles sont nuisibles au genre humain, et même à l'État dans un autre sens : j'ai montré comment et pourquoi.

Le christianisme, au contraire, rendant les hommes justes, modérés, amis de la paix, est très avantageux à la société générale ; mais il énerve la force du ressort politique, il complique les mouvements de la machine, il rompt l'unité du corps moral, et ne lui étant pas assez approprié il faut qu'il dégénère ou qu'il demeure une pièce étrangère et embarrassante.

Voilà donc un préjudice et des inconvénients des deux côtés relativement au corps politique. Cependant il importe que l'État ne soit pas sans religion, et cela importe par des raisons graves, sur lesquelles j'ai partout fortement insisté : mais il vaudrait mieux encore n'en point avoir, que d'en avoir une barbare et persécutante qui, tyrannisant les lois mêmes, contrarierait les devoirs du citoyen. On dirait que tout ce qui s'est passé dans Genève à mon égard n'est fait que pour établir ce chapitre en exemple, pour prouver par ma propre histoire que j'ai très bien raisonné.

Que doit faire un sage législateur dans cette alternative ? De deux choses l'une. La première, d'établir une religion purement civile, dans laquelle renfermant les dogmes fondamentaux de toute bonne religion, tous les dogmes vraiment utiles à la société, soit universelle soit particulière, il omette tous les autres qui peuvent importer à la foi, mais nullement au bien terrestre, unique objet de la législation : car comment le mystère de la Trinité, par exemple, peut-il concourir à la bonne constitution de l'État, en quoi ses membres seront-ils meilleurs citoyens

Copyright Arvensa Editions

quand ils auront rejeté le mérite des bonnes œuvres, et que fait au bien de la société civile le dogme du péché originel ? Bien que le vrai christianisme soit une institution de paix, qui ne voit que le christianisme dogmatique ou théologique est, par la multitude et l'obscurité de ses dogmes, surtout par l'obligation de les admettre, un champ de bataille toujours ouvert entre les hommes, et cela sans qu'à force d'interprétations et de décisions on puisse prévenir de nouvelles disputes sur les décisions mêmes ?

L'autre expédient est de laisser le christianisme tel qu'il est dans son véritable esprit, libre, dégagé de tout lien de chair, sans autre obligation que celle de la conscience, sans autre gêne dans les dogmes que les mœurs et les lois. La religion chrétienne est, par la pureté de sa morale, toujours bonne et saine dans l'État, pourvu qu'on n'en fasse pas une partie de sa constitution, pourvu qu'elle y soit admise uniquement comme religion, sentiment, opinion, croyance ; mais comme loi politique, le christianisme dogmatique est un mauvais établissement.

Tel est, Monsieur, la plus forte conséquence qu'on puisse tirer de ce chapitre, où, bien loin de taxer le *pur Évangile*[731] d'être pernicieux à la société, je le trouve, en quelque sorte, trop sociable, embrassant trop tout le genre humain pour une législation qui doit être exclusive ; inspirant l'humanité plutôt que le patriotisme, et tendant à former des hommes plutôt que des citoyens[732]. Si je me suis trompé j'ai fait une erreur en politique, mais où est mon impiété ?

La science du salut et celle du gouvernement sont très différentes ; vouloir que la première embrasse tout est un fanatisme de petit esprit ; c'est penser comme les alchimistes, qui dans l'art de faire de l'or voient aussi la médecine universelle, ou comme les mahométans qui prétendent trouver toutes les sciences dans l'Alcoran. La doctrine de l'Évangile n'a qu'un objet ; c'est d'appeler et sauver tous les hommes ; leur liberté, leur bien-être ici-bas n'y entre pour rien. Jésus l'a dit mille fois. Mêler à cet objet des vues terrestres, c'est altérer sa simplicité sublime, c'est souiller sa sainteté par des intérêts humains : c'est cela qui est vraiment une impiété.

Ces distinctions sont de tous temps établies. On ne les a confondues que pour moi seul. En ôtant des institutions nationales la religion chrétienne, je l'établis la meilleure pour le genre humain. L'auteur de l'*Esprit des lois* a fait plus ; il a dit que la musulmane était la meilleure pour les contrées asiatiques. Il raisonnait en politique, et moi aussi. Dans quel

Copyright Arvensa Editions

pays a-t-on cherché querelle, je ne dis pas à l'auteur, mais au livre [733] ? Pourquoi donc suis-je coupable, ou pourquoi ne l'était-il pas ?

Voilà, Monsieur, comment par des extraits fidèles un critique équitable parvient à connaître les vrais sentiments d'un auteur et le dessein dans lequel il a composé son livre. Qu'on examine tous les miens par cette méthode, je ne crains point les jugements que tout honnête homme en pourra porter. Mais ce n'est pas ainsi que ces messieurs s'y prennent, ils n'ont garde, ils n'y trouveraient pas ce qu'ils cherchent. Dans le projet de me rendre coupable à tout prix, ils écartent le vrai but de l'ouvrage ; ils lui donnent pour but chaque erreur, Chaque négligence échappée à l'auteur, et si par hasard il laisse un passage équivoque, ils ne manquent pas de l'interpréter dans le sens qui n'est pas le sien. Sur un grand champ couvert d'une moisson fertile, ils vont triant avec soin quelques mauvaises plantes, pour accuser celui qui J'ai semé d'être un empoisonneur.

Mes propositions ne pouvaient faire aucun mal à leur place : elles étaient vraies, utiles, honnêtes dans le sens que je leur donnais. Ce sont leurs falsifications, leurs subreptions, leurs interprétations frauduleuses qui les rendent punissables : il faut les brûler dans leurs livres, et les couronner dans les miens.

Combien de fois les auteurs diffamés et le public indigné n'ont-ils pas réclamé contre cette manière odieuse de déchiqueter un ouvrage, d'en défigurer toutes les parties, d'en juger sur des lambeaux enlevés çà et là, au choix d'un accusateur infidèle, qui produit le mal lui-même, en le détachant du bien qui le corrige et l'explique, en détorquant partout le vrai sens ! Qu'on juge La Bruyère ou La Rochefoucauld sur des maximes isolées, à la bonne heure ; encore sera-t-il juste de comparer et de compter. Mais dans un livre de raisonnement, combien de sens divers ne peut pas avoir la même proposition selon la manière dont l'auteur l'emploie et dont il la fait envisager ! Il n'y a peut-être pas une de celles qu'on m'impute à laquelle au lieu où je l'ai mise la page qui précède ou celle qui suit ne serve de réponse, et que je n'aie prise en un sens différent de celui que lui donnent mes accusateurs. Vous verrez avant la fin de ces lettres des preuves de cela qui vous surprendront.

Mais qu'il y ait des propositions fausses, répréhensibles, blâmables en elles-mêmes, cela suffit-il pour rendre un livre pernicieux ? Un bon livre n'est pas celui qui ne contient rien de mauvais ou rien qu'on puisse

Copyright Arvensa Editions

interpréter en mal ; autrement il n'y aurait point de bons livres : mais un bon livre est celui qui contient plus de bonnes choses que de mauvaises, un bon livre est celui dont l'effet total est de mener au bien, malgré le mal qui peut s'y trouver. Eh ! que serait-ce, mon Dieu ! si dans un grand ouvrage plein de vérités utiles, de leçons d'humanité, de piété, de vertu, il était permis d'aller chercher avec une maligne exactitude toutes les erreurs, toutes les propositions équivoques, suspectes, où inconsidérées, toutes les inconséquences qui peuvent échapper dans le détail à un auteur surchargé de sa matière, accablé des nombreuses idées qu'elle lui suggère, distrait des unes par les autres, et qui peut à peine assembler dans sa tête toutes les parties de son vaste plan ? S'il était permis de faire un amas de toutes ses fautes, de les aggraver les unes par les autres, en rapprochant ce qui est épars, en liant ce qui est isolé ; puis, taisant la multitude de choses bonnes et louables qui les démentent, qui les expliquent, qui les rachètent, qui montrent le vrai but de l'auteur, de donner cet affreux recueil pour celui de ses principes, d'avancer que c'est là le résumé de ses vrais sentiments, et de le juger sur un pareil extrait ? Dans quel désert faudrait-il fuir, dans quel antre faudrait-il se cacher pour échapper aux poursuites de pareils hommes, qui sous l'apparence du mal puniraient le bien, qui compteraient pour rien le cœur, les intentions, la droiture par tout évidente, et traiteraient la faute la plus légère et la plus involontaire comme le crime d'un scélérat ? Y a-t-il un seul livre au monde, quelque vrai, quelque bon, quelque excellent qu'il puisse être, qui put échapper à cette infâme inquisition ? Non, Monsieur, il n'y en a pas un, pas un seul, non pas l'Évangile même : car le mal qui n'y serait pas, ils sauraient l'y mettre par leurs extraits infidèles, par leurs fausses interprétations.

« *Nous vous déférons, oseraient-ils dire, un Livre scandaleux, téméraire, impie, dont la morale est d'enrichir le riche et de dépouiller le pauvre* [734], *d'apprendre aux enfants à renier leur mère et leurs frères* [735], *de s'emparer sans scrupule du bien d'autrui* [736], *de n'instruire point les méchants, de peur qu'ils ne se corrigent et qu'ils ne soient pardonnés* [737], *de haïr père, mère, femme, enfants, tous ses proches* [738] *; un Livre où l'on*

Copyright Arvensa Editions

souffle partout le feu de discorde[739], *où l'on se vante d'armer le fils contre le père*[740], *les parents l'un contre l'autre*[741], *les domestiques contre leurs maîtres*[742] ; *où l'on approuve la violation des Lois*[743], *où l'on impose en devoir la persécution*[744], *où pour porter les peuples au brigandage, on fait du bonheur éternel le prix de la force et la conquête des hommes violents*[745]. »

Figurez-vous une âme infernale analysant ainsi tout l'Évangile, formant de cette calomnieuse analyse sous le nom de Profession de foi évangélique un écrit qui ferait horreur, et les dévots pharisiens prônant cet écrit d'un air de triomphe comme l'abrégé des leçons de Jésus-Christ. Voilà pourtant jusqu'où peut mener cette indigne méthode. Quiconque aura lu mes livres et lira les imputations de ceux qui m'accusent, qui me jugent, qui me condamnent, qui me poursuivent, verra que c'est ainsi que tous m'ont traité.

Je crois vous avoir prouvé que ces messieurs ne m'ont pas jugé selon la raison ; j'ai maintenant à vous prouver qu'ils ne m'ont pas jugé selon les lois : mais laissez-moi reprendre un instant haleine. À quels tristes essais me vois-je réduit à mon âge ? Devais-je apprendre si tard à faire mon apologie ? Était-ce la peine de commencer ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LETTRES ÉCRITES DE LA MONTAGNE
Première Partie
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Lettre II

De la religion de Genève. Principes de la réformation. L'auteur entame la discussion des miracles.

J'ai supposé, Monsieur, dans ma précédente lettre que j'avais commis en effet contre la foi les erreurs dont on m'accuse, et j'ai fait voir que ces erreurs n'étant point nuisibles à la société n'étaient pas punissables devant la justice humaine. Dieu s'est réservé sa propre défense, et le châtiment des fautes qui n'offensent que lui. C'est un sacrilège à des hommes de se faire les vengeurs de la divinité comme si leur protection lui était nécessaire. Les magistrats, les rois n'ont aucune autorité sur les âmes, et pourvu qu'on soit fidèle aux lois de la société dans ce monde, ce n'est point à eux de se mêler de ce qu'on deviendra dans l'autre, où ils n'ont aucune inspection. Si l'on perdait ce principe de vue, les lois faites pour le bonheur du genre humain en seraient bientôt le tourment, et sous leur inquisition terrible, les hommes, jugés par leur foi plus que par leurs œuvres, seraient tous à la merci de quiconque voudrait les opprimer.

Si les lois n'ont nulle autorité sur les sentiments des hommes en ce qui tient uniquement à la religion, elles n'en ont point non plus en cette partie sur les écrits où l'on manifeste ces sentiments. Si les auteurs de ces écrits sont punissables, ce n'est jamais précisément pour avoir enseigné l'erreur, puisque la loi ni ses ministres ne jugent pas de ce qui n'est précisément qu'une erreur. L'auteur des *Lettres écrites de la campagne* paraît convenir de ce principe[746]. Peut-être même en accordant que *la politique et la philosophie pourront soutenir la liberté de tout écrire*, le pousserait-il trop loin. Ce n'est pas ce que je veux examiner ici.

Copyright Arvensa Editions

Mais voici comment vos messieurs et lui tournent la chose pour autoriser le jugement rendu contre mes livres et contre moi. Ils me jugent moins comme chrétien que comme citoyen ; ils me regardent moins comme impie envers Dieu que comme rebelle aux lois ; ils voient moins en moi le péché que le crime, et l'hérésie que la désobéissance. J'ai, selon eux, attaqué la religion de l'État ; j'ai donc encouru la peine portée par la loi contre ceux qui l'attaquent. Voilà, je crois, le sens de ce qu'ils ont dit d'intelligible pour justifier leur procédé.

Je ne vois à cela que trois petites difficultés. La première, de savoir quelle est cette religion de l'État ; la seconde, de montrer comment je l'ai attaquée ; la troisième, de trouver cette loi selon laquelle j'ai été jugé.

Qu'est-ce que la religion de l'État ? C'est la sainte Réformation évangélique. Voilà sans contredit des mots bien sonnants. Mais qu'est-ce à Genève aujourd'hui que la sainte Réformation évangélique ? Le sauriez-vous, Monsieur, par hasard ? En ce cas je vous en félicite. Quant à moi, je l'ignore. J'avais cru le savoir ci-devant ; mais je me trompais ainsi que bien d'autres, plus savants que moi sur tout autre point, et non moins ignorants sur celui-là.

Quand les Réformateurs se détachèrent de l'Église romaine ils l'accusèrent d'erreur ; et pour corriger cette erreur dans sa source, ils donnèrent à l'Écriture un autre sens que celui que l'Église lui donnait. On leur demanda de quelle autorité ils s'écartaient ainsi de la doctrine reçue ? Ils dirent que c'était de leur autorité propre, de celle de leur raison. Ils dirent que le sens de la Bible étant intelligible et clair à tous les hommes en ce qui était du salut, chacun était juge compétent de la doctrine, et pouvait interpréter la Bible, qui en est la règle, selon son esprit particulier ; que tous s'accorderaient ainsi sur les choses essentielles, et que celles sur lesquelles ils ne pourraient s'accorder ne l'étaient point.

Voilà donc l'esprit particulier établi pour unique interprète de l'Écriture ; voilà l'autorité de l'Église rejetée ; voilà chacun mis pour la doctrine sous sa propre juridiction. Tels sont les deux points fondamentaux de la Réforme : reconnaître la Bible pour règle de sa croyance, et n'admettre d'autre interprète du sens de la Bible que soi. Ces deux points combinés forment le principe sur lequel les chrétiens réformés se sont séparés de l'Église romaine, et ils ne pouvaient moins faire sans tomber en contradiction ; car quelle autorité interprétative auraient-ils pu se réserver, après avoir rejeté celle du corps de l'Église ?

Copyright Arvensa Editions

Mais, dira-t-on, comment sur un tel principe les réformés ont-ils pu se réunir ? Comment voulant avoir chacun leur façon de penser ont-ils fait corps contre l'Église catholique ? Ils le devaient faire : ils se réunissaient en ceci, que tous reconnaissaient chacun d'eux comme juge compétent pour lui-même. Ils toléraient et ils devaient tolérer toutes les interprétations hors une, savoir celle qui ôte la liberté des interprétations. Or cette unique interprétation qu'ils rejetaient était celle des catholiques. Ils devaient donc proscrire de concert Rome seule, qui les proscrivait également tous. La diversité même de leurs façons de penser sur tout le reste était le lien commun qui les unissait. C'étaient autant de petits États ligués contre une grande puissance, et dont la confédération générale n'ôtait rien à l'indépendance de chacun.

Voilà comment la Réformation évangélique s'est établie, et voilà comment elle doit se conserver. il est bien vrai que la doctrine du plus grand nombre peut être proposée à tous, comme la plus probable ou la plus autorisée. Le souverain peut même la rédiger en formule et la prescrire à ceux qu'il charge d'enseigner, parce qu'il faut quelque ordre, quelque règle dans les instructions publiques, et qu'au fond l'on ne gêne en ceci la liberté de personne, puisque nul n'est forcé d'enseigner malgré lui : mais il ne s'ensuit pas de là que les particuliers soient obligés d'admettre précisément ces interprétations qu'on leur donne et cette doctrine qu'on leur enseigne. Chacun en demeure seul juge pour lui-même, et ne reconnaît en cela d'autre autorité que la sienne propre. Les bonnes instructions doivent moins fixer le choix que nous devons faire que nous mettre en état de bien choisir. Tel est le véritable esprit de la Réformation, tel en est le vrai fondement. La raison particulière y prononce, en tirant la foi de la règle commune qu'elle établit, savoir l'Évangile ; et il est tellement de l'essence de la raison d'être libre, que quand elle voudrait s'asservir à l'autorité, cela ne dépendrait pas d'elle. Portez la moindre atteinte à ce principe, et tout l'évangélisme croule à l'instant. Qu'on me prouve aujourd'hui qu'en matière de foi je suis obligé de me soumettre aux décisions de quelqu'un, dès demain je me fais catholique, et tout homme conséquent et vrai fera comme moi.

Or la libre interprétation de l'Écriture emporte non seulement le droit d'en expliquer les passages, chacun selon son sens particulier, mais celui de rester dans le doute sur ceux qu'on trouve douteux et celui de ne pas comprendre ceux qu'on trouve douteux, et celui de ne pas comprendre

Copyright Arvensa Editions

ceux qu'on trouve incompréhensibles. Voilà le droit de chaque fidèle, droit sur lequel ni les pasteurs ni les magistrats n'ont rien à voir. Pourvu qu'on respecte toute la Bible et qu'on s'accorde sur les points capitaux on vit selon la Réformation évangélique. Le serment des bourgeois de Genève n'emporte rien de plus que cela.

Or je vois déjà vos docteurs triompher sur ces points capitaux, et prétendre que je m'en écarte. Doucement, Messieurs, de grâce ; ce n'est pas encore de moi qu'il s'agit, c'est de vous. Sachons d'abord quels sont, selon vous, ces points capitaux, sachons quel droit vous avez de me contraindre à les voir où je ne les vois pas, et où peut-être vous ne les voyez pas vous-mêmes. N'oubliez point, s'il vous plaît, que me donner vos décisions pour lois, c'est vous écarter de la sainte Réformation évangélique, c'est en ébranler les vrais fondements ; c'est vous qui par la loi méritez punition.

Soit que l'on considère l'état politique de votre République lorsque la Réformation fut instituée soit que l'on pèse les termes de vos anciens édits par rapport à la religion qu'ils prescrivent, on voit que la Réformation est partout mise en opposition avec l'Église romaine, et que les lois n'ont pour objet que d'abjurer les principes et le culte de celle-ci, destructifs de la liberté dans tous les sens.

Dans cette position particulière l'État n'existait, pour ainsi dire, que par la séparation des deux Églises, et la République était anéantie si le papisme reprenait le dessus. Ainsi la loi qui fixait le culte évangélique n'y considérait que l'abolition du culte romain. C'est ce qu'attestent les invectives, mêmes indécentes, qu'on voit contre celui-ci dans vos premières ordonnances, et qu'on a sagement retranchées dans la suite, quand le même danger n'existait plus : C'est ce qu'atteste aussi le serment du consistoire, lequel consiste uniquement à empêcher *toutes idolâtries, blasphèmes, dissolutions, et autres choses contrevenantes à l'honneur de Dieu et à la Réformation de l'Évangile*. Tels sont les termes de l'ordonnance passée en 1562. Dans la revue de la même ordonnance en 1576 on mit à la tête du serment, *de veiller sur tous scandales* [747] : ce qui montre que dans la première formule du serment on n'avait pour objet que la séparation de l'Église romaine ; dans la suite on pourvut encore à la police : cela est naturel quand un établissement commence à prendre de la consistance : mais enfin dans l'une et dans l'autre leçon, ni dans aucun serinent de

Copyright Arvensa Editions

magistrats, de bourgeois, de ministres, il n'est question ni d'erreur ni d'hérésie. Loin que ce fut là l'objet de la Réformation ni des lois, c'eût été se mettre en contradiction avec soi-même. Ainsi vos édits n'ont fixé sous ce mot de *Réformation* que les points controversés avec l'Église romaine.

Je sais que votre histoire et celle en général de la Réforme est pleine de faits qui montrent une inquisition très sévère, et que, de persécutés les Réformateurs devinrent bientôt persécuteurs : mais ce contraste, si choquant dans toute l'histoire du christianisme, ne prouve autre chose dans la vôtre que l'inconséquence des hommes et l'empire des passions sur la raison. À force de disputer contre le clergé catholique, le clergé protestant prit l'esprit disputeur et pointilleux. Il voulait tout décider, tout régler, prononcer sur tout : chacun proposait modestement son sentiment pour loi suprême à tous les autres ; ce n'était pas le moyen de vivre en paix. Calvin, sans doute, était un grand homme ; mais enfin c'était un homme, et qui pis est, un théologien : il avait d'ailleurs tout l'orgueil du génie qui sent sa supériorité, et qui s'indigne qu'on la lui dispute : la plupart de ses collègues étaient dans le même cas ; tous en cela d'autant plus coupables qu'ils étaient plus inconséquents.

Aussi quelle prise n'ont-ils pas donnée en ce point aux catholiques, et quelle pitié n'est-ce pas de voir dans leurs défenses ces savants hommes, ces esprits éclairés qui raisonnaient si bien sur tout autre article, déraisonner si sottement sur celui-là ? Ces contradictions ne prouvaient cependant autre chose, sinon qu'ils suivaient bien plus leurs passions que leurs principes. Leur dure orthodoxie était elle-même une hérésie. C'était bien là l'esprit des Réformateurs, mais ce n'était pas celui de la Réformation.

La religion protestante est tolérante par principe, elle est tolérante essentiellement, elle l'est autant qu'il est possible de l'être, puisque le seul dogme qu'elle ne tolère pas est celui de l'intolérance. Voilà l'insurmontable barrière qui nous sépare des catholiques et qui réunit les autres communions entre elles ; chacune regarde bien les autres comme étant dans l'erreur ; mais nulle ne regarde ou ne doit regarder cette erreur comme un obstacle au salut[748].

Les réformés de nos jours, du moins les ministres, ne connaissent ou n'aiment plus leur religion. S'ils l'avaient connue et aimée, à la publication de mon livre ils auraient poussé de concert un cri de joie, ils se seraient

Copyright Arvensa Editions

tous unis avec moi qui n'attaquais que leurs adversaires ; mais ils aiment mieux abandonner leur propre cause que de soutenir la mienne : avec leur ton risiblement arrogant, avec leur rage de chicane et d'intolérance, ils ne savent plus ce qu'ils croient ni ce qu'ils veulent ni ce qu'ils disent. Je ne les vois plus que comme de mauvais valets des prêtres, qui les servent moins par amour pour eux que par haine contre moi[749]. Quand ils auront bien disputé, bien chamaillé, bien ergoté, bien prononcé ; tout au fort de leur petit triomphe, le clergé romain, qui maintenant rit et les laisse faire, viendra les chasser armé d'arguments *ad hominem* sans réplique, et les battant de leurs propres armes, il leur dira : *cela va bien ; mais à présent ôtez-vous de là, méchants intrus que vous êtes ; vous n'avez travaillé que pour nous*. Je reviens à mon sujet.

L'Église de Genève n'a donc et ne doit avoir comme réformée aucune profession de foi précise, articulée, et commune à tous ses membres. Si l'on voulait en avoir une, en cela même on blesserait la liberté évangélique, on renoncerait au principe de la Réformation, on violerait la loi de l'État. Toutes les Églises protestantes qui ont dressé des formules de profession de foi, tous les synodes qui ont déterminé des points de doctrines, n'ont voulu que prescrire aux pasteurs celle qu'ils devaient enseigner, et cela était bon et convenable. Mais si ces Églises et ces synodes ont prétendu faire plus par ces formules, et prescrire aux fidèles ce qu'ils devaient croire ; alors par de telles décisions ces assemblées n'ont prouvé autre chose, sinon qu'elles ignoraient leur propre religion.

L'Église de Genève paraissait depuis longtemps s'écarter moins que les autres du véritable esprit du christianisme, et c'est sur cette trompeuse apparence que j'honorai ses pasteurs d'éloges dont je les croyais dignes ; car mon intention n'était assurément pas d'abuser le public. Mais qui peut voir aujourd'hui ces mêmes ministres, jadis si coulants et devenus tout à coup si rigides, chicaner sur l'orthodoxie d'un laïque et laisser la leur dans une si scandaleuse incertitude ? on leur demande si Jésus-Christ est Dieu, ils n'osent répondre : on leur demande quels mystères ils admettent, ils n'osent répondre. Sur quoi donc répondront-ils, et quels seront les articles fondamentaux, différents des miens, sur lesquels ils veulent qu'on se décide, si ceux-là n'y sont pas compris ?

Un philosophe jette sur eux un coup d'œil rapide ; il les pénètre, il les voit Ariens, Sociniens ; il le dit, et pense leur faire honneur : mais il ne voit

Copyright Arvensa Editions

pas qu'il expose leur intérêt temporel ; la seule chose qui généralement décide ici-bas de la foi des hommes.

Aussitôt alarmés, effrayés, ils s'assemblent, ils discutent, ils s'agitent, ils ne savent à quel saint se vouer ; et après force consultations[750], délibérations, conférences, le tout aboutit à un amphigouri où l'on ne dit ni oui ni non, et auquel il est aussi peu possible de rien comprendre qu'aux deux plaidoyers de Rabelais[751]. La doctrine orthodoxe n'est-elle pas bien claire, et ne la voilà-t-il pas en de sûres mains ?

Cependant parce qu'un d'entre eux compilant force plaisanteries scolastiques aussi bénignes qu'élégantes, pour juger mon christianisme ne craint pas d'abjurer le sien ; tout charmés du savoir de leur confrère, et surtout de sa logique, ils avouent son docte ouvrage, et l'en remercient par une députation. Ce sont, en vérité, de singulières gens que messieurs vos ministres ! on ne sait ni ce qu'ils croient ni ce qu'ils ne croient pas ; on ne sait pas même ce qu'ils font semblant de croire : leur seule manière d'établir leur foi est d'attaquer celle de autres ; ils font comme les jésuites qui, dit-on, forçaient tout le monde à signer la constitution 1,1 sans vouloir la signer eux-mêmes. Au lieu de s'expliquer sur la doctrine qu'on leur impute ils pensent donner le change aux autres Églises en cherchant querelle à leur propre défenseur, ils veulent prouver par leur ingratitude qu'ils n'avaient pas besoin de mes soins, et croient se montrer assez orthodoxes en se montrant persécuteurs.

De tout ceci je conclus qu'il n'est pas aisé de dire en quoi consiste à Genève aujourd'hui la sainte Réformation. Tout ce qu'on peut avancer de certain sur cet article est, qu'elle doit consister principalement à rejeter les points contestés à l'Église romaine par les premiers Réformateurs, et surtout par Calvin. C'est là l'esprit de votre institution ; c'est par là que vous êtes un peuple libre, et c'est par ce côté seul que la religion fait chez vous partie de la loi de l'État.

De cette première question je passe à la seconde, et je dis ; dans un livre où la vérité, l'utilité, la nécessité de la religion en général est établie avec la plus grande force, où, sans donner aucune exclusion[752], l'auteur préfère la religion chrétienne à tout autre culte, et la Réformation évangélique à toute autre secte, comment se peut-il que cette même Réformation soit attaquée ? Cela paraît difficile à concevoir. Voyons

Copyright Arvensa Editions

cependant.

J'ai prouvé ci-devant en général et je prouverai plus en détail ci-après qu'il n'est pas vrai que le christianisme soit attaqué dans mon livre. or lorsque les principes communs ne sont pas attaqués on ne peut attaquer en particulier aucune secte que de deux manières ; savoir, indirectement en soutenant les dogmes distinctifs de ses adversaires, ou directement en attaquant les siens.

Mais comment aurais-je soutenu les dogmes distinctifs des catholiques, puisqu'au contraire ce sont les seuls que j'aie attaqués, et puisque c'est cette attaque même qui a soulevé contre moi le parti catholique, sans lequel il est sûr que les protestants n'auraient rien dit ? Voilà, je l'avoue, une des choses les plus étranges dont on ait jamais ouï parler, mais elle n'en est pas moins vraie. Je suis confesseur de la foi protestante à Paris, c'est pour cela que je le suis encore à Genève.

Et comment aurais-je attaqué les dogmes distinctifs des protestants, puisqu'au contraire ce sont ceux que j'ai soutenus avec le plus de force, puisque je n'ai cessé d'insister sur l'autorité de la raison en matière de foi, sur la libre interprétation des Écritures, sur la tolérance évangélique, et sur l'obéissance aux lois, même en matière de culte ; tous dogmes distinctifs et radicaux de l'Église réformée et sans lesquels, loin d'être solidement établie, elle ne pourrait pas même exister.

Il y a plus : voyez quelle force la forme même de l'ouvrage ajoute aux arguments en faveur des Réformés. C'est un prêtre catholique qui parle, et ce prêtre n'est ni un impie ni un libertin : C'est un homme croyant et pieux, plein de candeur, de droiture, et malgré ses difficultés, ses objections, ses doutes, nourrissant au fond de son cœur le plus vrai respect pour le culte qu'il professe ; un homme qui dans les épanchements les plus intimes déclare qu'appelé dans ce culte au service de l'Église il y remplit avec toute l'exactitude possible les soins qui lui sont prescrits, que sa conscience lui reprocherait d'y manquer volontairement dans la moindre chose, que dans le mystère qui choque le plus sa raison, il se recueille au moment de la consécration pour la faire avec toutes les dispositions qu'exigent l'Église et la grandeur du sacrement, qu'il prononce avec respect les mots sacramentaux, qu'il donne à leur effet toute la foi qui dépend de lui, et que, quoi qu'il en soit de ce mystère inconcevable, il ne craint pas qu'au jour du jugement il soit puni pour J'avoir jamais profané dans son

Copyright Arvensa Editions

cœur[753].

Voilà comment parle et pense cet homme vénérable, vraiment bon, sage, vraiment chrétien, et le catholique le plus sincère qui peut-être ait jamais existé.

Écoutez toutefois ce que dit ce vertueux prêtre à un jeune homme protestant qui s'était fait catholique et auquel il donne des conseils. « Retournez dans votre patrie, reprenez la religion de vos pères, suivez-la dans la sincérité de votre cœur et ne la quittez plus ; elle est très simple et très sainte ; je la crois de toutes les religions qui sont sur la terre celle dont la morale est la plus pure, et dont la raison se contente le mieux[754]. »

Il ajoute un moment après. « Quand vous voudrez écouter votre conscience, mille obstacles vains disparaîtront à sa voix. Vous sentirez que dans l'incertitude où nous sommes, c'est une inexcusable présomption de professer une autre religion que celle où l'on est né, et une fausseté de ne pas pratiquer sincèrement celle qu'on professe. Si l'on s'égare, on s'ôte une grande excuse au tribunal du souverain juge. Ne pardonnera-t-il pas plutôt l'erreur où l'on fut nourri que celle qu'on osa choisir soi-même[755] ? »

Quelques pages auparavant il avait dit : « Si j'avais des protestants à mon voisinage ou dans ma paroisse, je ne les distinguerais point de mes paroissiens en ce qui tient à la charité chrétienne ; je les porterais tous également à s'entr'aimer, à se regarder comme frères, à respecter toutes les religions et à vivre en paix chacun dans la sienne, Je pense que solliciter quelqu'un de quitter celle où il est né, c'est le solliciter de mal faire et par conséquent faire mal soi-même. En attendant de plus grandes lumières, gardons l'ordre public, dans tout pays respectons les lois, ne troublons point le culte qu'elles prescrivent, ne portons point les citoyens à la désobéissance : car nous ne savons point certainement si c'est un bien pour eux de quitter leurs opinions pour d'autres, et nous savons très certainement que c'est un mal de désobéir aux lois. »

Voilà, Monsieur, comment parle un prêtre catholique dans un écrit où l'on m'accuse d'avoir attaqué le culte des réformés, et où il n'en est pas dit autre chose. Ce qu'on aurait pu me reprocher, peut-être, était une partialité outrée en leur faveur, et un défaut de convenance, en faisant parler un prêtre catholique comme jamais prêtre catholique n'a parlé. Ainsi j'ai fait en toute chose précisément le contraire de ce qu'on m'accuse

Copyright Arvensa Editions

d'avoir fait. On dirait que vos magistrats se sont conduits par gageure : quand ils auraient parié de juger contre l'évidence, ils n'auraient pu mieux réussir.

Mais ce livre contient des objections, des difficultés, des doutes ! Et pourquoi non, je vous prie ? Où est le crime à un protestant de proposer ses doutes sur ce qu'il trouve douteux, et ses objections sur ce qu'il en trouve susceptible ? Si ce qui vous paraît clair me paraît obscur, si ce que vous jugez démontré ne me semble pas l'être, de quel droit prétendez-vous soumettre ma raison à la vôtre, et me donner votre autorité pour loi, comme si vous prétendiez à l'infaillibilité du pape ? N'est-il pas plaisant qu'il faille raisonner en catholique pour m'accuser d'attaquer les protestants ?

Mais ces objections et ces doutes tombent sur les points fondamentaux de la foi ? Sous l'apparence de ces doutes on a rassemblé tout ce qui peut tendre à saper, ébranler et détruire les principaux fondements de la religion chrétienne ? Voilà qui change la thèse, et si cela est vrai, je puis être coupable ; mais aussi c'est un mensonge, et un mensonge bien imprudent de la part de gens qui ne savent pas eux-mêmes en quoi consistent les principes fondamentaux de leur christianisme. Pour moi, je sais très bien en quoi consistent les principes fondamentaux du mien, et je l'ai dit. Presque toute la profession de foi de la Julie est affirmative, toute la première partie de celle du vicaire est affirmative, la moitié de la seconde partie est encore affirmative, une partie du chapitre de la religion civile est affirmative, la Lettre à M. l'archevêque de Paris est affirmative. Voilà, Messieurs, mes articles fondamentaux : voyons les vôtres.

Ils sont adroits, ces messieurs ; ils établissent la méthode de discussion la plus nouvelle et la plus commode pour des persécuteurs. Ils laissent avec art tous les principes de la doctrine incertains et vagues. Mais un auteur a-t-il le malheur de leur déplaire, ils vont furetant dans ses livres quelles peuvent être ses opinions. Quand ils croient les avoir bien constatées, ils prennent les contraires de ces mêmes opinions et en font autant d'articles de foi. Ensuite ils crient à l'impie, au blasphème, parce que l'auteur n'a pas d'avance admis dans ses livres les prétendus articles de foi qu'ils ont bâtis après coup pour le tourmenter.

Comment les suivre dans ces multitudes de points sur lesquels ils m'ont attaqué ? Comment rassembler tous leurs libelles, comment les lire ? Qui peut aller trier tous ces lambeaux, toutes ces guenilles chez les fripiers de

Copyright Arvensa Editions

Genève ou dans le fumier du *Mercure de Neuchâtel* ? Je me perds, je m'embourbe au milieu de tant de bêtises. Tirons de ce fatras un seul article pour servir d'exemple, leur article le plus triomphant, celui pour lequel leurs prédicants[756] se sont mis en campagne et dont ils ont fait le plus de bruit : des miracles.

J'entre dans un long examen. Pardonnez-m'en l'ennui, je vous supplie. Je ne veux discuter ce point si terrible que pour vous épargner ceux sur lesquels ils ont moins insisté.

Ils disent donc « Jean-Jacques Rousseau n'est pas chrétien quoiqu'il se donne pour tel ; car nous, qui certainement le sommes, ne pensons pas comme lui. J. -J. Rousseau ne croit point à la Révélation, quoiqu'il dise y croire : en voici la preuve. »

« Dieu ne révèle pas sa volonté immédiatement à tous les hommes. Il leur parle par ses envoyés, et ses envoyés ont pour preuve de leur mission les miracles. Donc quiconque rejette les miracles rejette les envoyés de Dieu, et qui rejette les envoyés de Dieu rejette la Révélation. Or Jean-Jacques Rousseau rejette les miracles. »

Accordons d'abord et le principe et le fait comme s'ils étaient vrais : nous y reviendrons dans la suite. Cela supposé, le raisonnement précédent n'a qu'un défaut : c'est qu'il fait directement contre ceux qui s'en servent. Il est très bon pour les catholiques, mais très mauvais pour les protestants. Il faut prouver à mon tour.

Vous trouverez que je me répète souvent, mais qu'importe ? Lorsqu'une même proposition m'est nécessaire à des arguments tout différents, dois-je éviter de la reprendre ? Cette affectation serait puérile. Ce n'est pas de variété qu'il s'agit, c'est de vérité, de raisonnements justes et concluants. le reste, et ne songez qu'à cela.

Quand les premiers Réformateurs commencèrent à se faire entendre l'Église universelle était en paix ; tous les sentiments étaient unanimes ; il n'y avait pas un dogme essentiel débattu parmi les chrétiens.

Dans cet état tranquille, tout à coup deux ou trois hommes élèvent leur voix, et crient dans toute l'Europe : Chrétiens, prenez garde à vous ; on vous trompe, on vous égare, on vous mène dans le chemin de l'enfer : le pape est l'antéchrist, le suppôt de Satan, son Église est l'école du mensonge. Vous êtes perdus si vous ne nous écoutez.

À ces premières clameurs l'Europe étonnée resta quelques moments en

Copyright Arvensa Editions

silence, attendant ce qu'il en arriverait. Enfin le clergé revenu de sa première surprise et voyant que ces nouveaux venus se faisaient des sectateurs, comme s'en fait toujours tout homme qui dogmatise, comprit qu'il fallait s'expliquer avec eux. Il commença par leur demander à qui ils en avaient avec tout ce vacarme ? Ceux-ci répondent fièrement qu'ils sont les apôtres de la vérité, appelés à réformer l'Église et à ramener les fidèles de la voie de perdition où les conduisaient les prêtres.

Mais, leur répliqua-t-on, qui vous a donné cette belle commission, de venir troubler la paix de l'Église et la tranquillité publique ? Notre conscience, dirent-ils, la raison, la lumière intérieure, la voix de Dieu à laquelle nous ne pouvons résister sans crime : c'est lui qui nous appelle à ce saint ministère, et nous suivons notre vocation.

Vous êtes donc envoyés de Dieu, reprirent les catholiques. En ce cas, nous convenons que vous devez prêcher, réformer, instruire, et qu'on doit vous écouter. Mais pour obtenir ce droit commencez par nous montrer vos lettres de créance. Prophétisez, guérissez, illuminez, faites des miracles, déployez les preuves de votre mission.

La réplique des Réformateurs est belle, et vaut bien la peine d'être transcrite.

« Oui, nous sommes les envoyés de Dieu : mais notre mission n'est point extraordinaire : elle est dans l'impulsion d'une conscience droite, dans les lumières d'un entendement sain. Nous ne vous apportons point une révélation nouvelle nous nous bornons à celle qui vous a été donnée, à que vous n'entendez plus. Nous venons à vous, non pas avec des prodiges qui peuvent être trompeurs et dont tant de fausses doctrines se sont étayées, mais avec les signes de la vérité et de la raison qui ne trompent point ; avec ce livre saint que vous défigurez et que nous vous expliquons. Nos miracles sont des arguments invincibles, nos prophéties sont des démonstrations : nous vous prédisons que si vous n'écoutez la voix de Christ qui vous parle par nos bouches, vous serez punis comme des serviteurs infidèles à qui l'on dit la volonté de leurs maîtres, et qui ne veulent pas l'accomplir. »

Il n'était pas naturel que les catholiques convinssent de l'évidence de cette nouvelle doctrine, et c'est aussi ce que la plupart d'entre eux se gardèrent bien de faire. Or on voit que la dispute étant réduite à ce point ne pouvait plus finir, et que chacun devait se donner gain de cause ; les protestants soutenant toujours que leurs interprétations et leurs preuves

Copyright Arvensa Editions

étaient si claires qu'il fallait être de mauvaise foi pour s'y refuser ; et les catholiques, de leur côté, trouvant que les petits arguments de quelques particuliers, qui même n'étaient pas sans réplique, ne devaient pas l'emporter sur l'autorité de toute l'Église qui de tout temps avait autrement décidé qu'eux les points débattus.

Tel est l'état où la querelle est restée. On n'a cessé de disputer sur la force des preuves : dispute qui n'aura jamais de fin, tant que les hommes n'auront pas tous la même tête.

Mais ce n'était pas de cela qu'il s'agissait pour les catholiques. Ils prirent le change, et si, sans s'amuser à chicaner les preuves de leurs adversaires, ils s'en fussent tenus à leur disputer le droit de prouver, ils les auraient embarrassés, ce me semble.

« Premièrement, leur auraient-ils dit, votre manière de raisonner n'est qu'une pétition de principe ; car si la force de vos preuves est le signe de votre mission, il s'ensuit pour ceux qu'elles ne convainquent pas que votre mission est fausse, et qu'ainsi nous pouvons légitimement, tous tant que nous sommes, vous punir comme hérétiques, Comme faux apôtres, comme perturbateurs de l'Église et du genre humain. »

« Vous ne prêchez pas, dites-vous, des doctrines nouvelles : et que faites-vous donc en nous prêchant vos nouvelles explications ? Donner un nouveau sens aux paroles de l'Écriture n'est-ce pas établir Une nouvelle doctrine ? N'est-ce pas faire parler Dieu tout autrement qu'il n'a fait ? Ce ne sont pas les sons mais les sens des mots qui sont révélés : changer ces sens reconnus et fixés par l'Église, c'est changer la Révélation. »

« Voyez, de plus, combien vous êtes injustes ! Vous convenez qu'il faut des miracles pour autoriser une mission divine, et cependant vous, simples particuliers de votre propre aveu, vous venez nous parler avec empire et comme les envoyés de Dieu[757]. Vous réclamez l'autorité d'interpréter l'Écriture à votre fantaisie, et vous prétendez nous ôter la même liberté. Vous vous arrogez à vous seuls un droit que vous refusez et à chacun de nous et à nous tous qui composons l'Église. Quel titre avez-vous donc pour soumettre ainsi nos jugements communs à votre esprit particulier ? Quelle insupportable suffisance de prétendre avoir toujours raison, et raison seuls contre tout le monde, sans vouloir laisser dans leur sentiment ceux qui ne sont pas du vôtre, et qui pensent avoir raison aussi[758] ! Les distinctions dont vous nous payez seraient tout au plus tolérables si vous disiez

Copyright Arvensa Editions

simplement votre avis, et que vous en restassiez là ; mais point. Vous nous faites une guerre ouverte ; vous soufflez le feu de toutes parts. Résister à vos leçons c'est être rebelle, idolâtre, digne de l'enfer. Vous voulez absolument convertir, convaincre, contraindre même. Vous dogmatisez, vous prêchez, vous censurez, vous anathématisez, vous excommuniez, vous punissez, vous mettez à mort : vous exercez l'autorité des prophètes, et vous ne vous donnez que pour des particuliers. Quoi ! vous novateurs, sur votre seule opinion, soutenus de quelques centaines d'hommes vous brûlez vos adversaires ; et nous, avec quinze siècles d'antiquité et la voix de cent millions d'hommes, nous aurons tort de vous brûler ? Non, cessez de parler, d'agir en apôtres, ou montrez vos titres, ou quand nous serons les plus forts vous serez très justement traités en imposteurs. »

À ce discours, voyez-vous, Monsieur, ce que nos Réformateurs auraient eu de solide à répondre ? Pour moi je ne le vois pas. Je pense qu'ils auraient été réduits à se taire ou à faire des miracles. Triste ressource pour des amis de la vérité !

Je conclus de là qu'établir la nécessité des miracles en preuve de la mission des envoyés de Dieu qui prêchent une doctrine nouvelle, c'est renverser la Réformation de fond en comble ; c'est faire pour me combattre ce qu'on m'accuse faussement d'avoir fait.

Je n'ai pas tout dit, Monsieur, sur ce chapitre ; mais ce qui me reste à dire ne peut se couper, et ne fera qu'une trop longue lettre : il est temps d'achever celle-ci.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LETTRES ÉCRITES DE LA MONTAGNE
Première Partie
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Lettre III

Continuation du même sujet (les miracles). Court examen de quelques autres accusations.

Je reprends, Monsieur, cette question des miracles que j'ai entrepris de discuter avec vous, et après avoir prouvé qu'établir leur nécessité c'était détruire le protestantisme, je vais chercher à présent quel est leur usage pour prouver la Révélation.

Les hommes ayant des têtes si diversement organisées ne sauraient être affectés tous également des mêmes arguments, surtout en matières de foi. Ce qui paraît évident à l'un ne paraît pas même probable à l'autre ; l'un par son tour d'esprit n'est frappé que d'un genre de preuves, l'autre ne l'est que d'un genre tout différent. Tous peuvent bien quelquefois convenir des mêmes choses, mais il est très rare qu'ils en conviennent par les mêmes raisons : ce qui, pour le dire en passant, montre combien la dispute en elle-même est peu sensée : autant vaudrait vouloir forcer autrui de voir par nos yeux.

Lors donc que Dieu donne aux hommes une Révélation que tous sont obligés de croire, il faut qu'il l'établisse sur des preuves bonnes pour tous, et qui par conséquent soient aussi diverses que les manières de voir de ceux qui doivent les adopter.

Sur ce raisonnement, qui me paraît juste et simple, on a trouvé que Dieu avait donné à la mission de ses envoyés divers caractères qui rendaient cette mission reconnaissable à tous les hommes, petits et grands, sages et sots, savants et ignorants. Celui d'entre eux qui a le cerveau assez flexible pour s'affecter à la fois de tous ces caractères est heureux sans doute : mais celui qui n'est frappé que de quelques-uns n'est

Copyright Arvensa Editions

pas à plaindre, pourvu qu'il en soit frappé suffisamment pour être persuadé.

Le premier, le plus important, le plus certain de ces caractères se tire de la nature de la doctrine ; c'est-à-dire, de son utilité, de sa beauté [759], de sa sainteté, de sa vérité, de sa profondeur, et de toutes les autres qualités qui peuvent annoncer aux hommes les instructions de la suprême sagesse, et les préceptes de la suprême bonté. Ce caractère est, comme j'ai dit, le plus sûr, le plus infaillible, il porte en lui-même une preuve qui dispense de toute autre ; mais il est le moins facile à constater : il exige, pour être senti, de l'étude, de la réflexion, des connaissances, des discussions qui ne conviennent qu'aux hommes sages qui sont instruits et qui savent raisonner.

Le second caractère est dans celui des hommes choisis de Dieu pour annoncer sa parole ; leur sainteté, leur véracité, leur justice, leurs mœurs pures et sans tache, leurs vertus inaccessibles aux passions humaines sont, avec les qualités de l'entendement la raison, l'esprit, le savoir, la prudence, autant d'indices respectables, dont la réunion quand rien ne s'y dément, forme une preuve complète en leur faveur, et dit qu'ils sont plus que des hommes. Ceci est le signe qui frappe par préférence les gens bons et droits qui voient la vérité partout où ils voient la justice, et n'entendent la voix de Dieu que dans la bouche de la vertu. Ce caractère a sa certitude encore, mais il n'est pas impossible qu'il trompe, et ce n'est pas un prodige qu'un imposteur abuse les gens de bien, ni qu'un homme de bien s'abuse lui-même, entraîné par l'ardeur d'un saint zèle qu'il prendra pour de l'inspiration.

Le troisième caractère des envoyés de Dieu, est une émanation de la puissance divine, qui peut interrompre et changer le cours de la nature à la volonté de ceux qui reçoivent cette émanation. Ce caractère est sans contredit le plus brillant des trois, le plus frappant, le plus prompt à sauter aux yeux, celui qui se marquant par un effet subit et sensible, semble exiger le moins d'examen et de discussion : par là ce caractère est aussi celui qui saisit spécialement le peuple, incapable de raisonnements suivis, d'observations lentes et sûres, et en toute chose esclave de ses sens : mais c'est ce qui rend ce même caractère équivoque, comme il sera prouvé ci-après ; et en effet, pourvu qu'il frappe ceux auxquels il est destiné qu'importe qu'il soit apparent ou réel ? C'est une distinction qu'ils sont

Copyright Arvensa Editions

hors d'état de faire : ce qui montre qu'il n'y a de signe vraiment certain que celui qui se tire de la doctrine, et qu'il n'y a par conséquent que les bons raisonneurs qui puissent avoir une foi solide et sûre ; mais la bonté divine se prête aux faiblesses du vulgaire et veut bien lui donner des preuves qui fassent pour lui.

Je m'arrête ici sans rechercher si ce dénombrement peut aller plus loin : c'est une discussion inutile à la nôtre : car il est clair que quand tous ces signes se trouvent réunis c'en est assez pour persuader tous les hommes, les sages, les bons et le peuple. Tous, excepté les fous, incapables de raison, et les méchants qui ne veulent être convaincus de rien.

Ces caractères sont des preuves de l'autorité de ceux en qui ils résident ; ce sont les raisons sur lesquelles on est obligé de les croire. Quand tout cela est fait la vérité de leur mission est établie ; ils peuvent alors agir avec droit et puissance en qualité d'envoyés de Dieu. Les preuves sont les moyens, la foi due à la doctrine est la fin. Pourvu qu'on admette la doctrine c'est la chose la plus vaine de disputer sur le nombre et le choix des preuves, et si une seule me persuade, vouloir m'en faire adopter d'autres est un soin perdu. Il serait du moins bien ridicule de soutenir qu'un homme ne croit pas ce qu'il dit croire, parce qu'il ne le croit pas précisément par les mêmes raisons que nous disons avoir de le croire aussi.

Voilà, ce me semble, des principes clairs et incontestables : venons à l'application. Je me déclare chrétien ; mes persécuteurs disent que je ne le suis pas. Ils prouvent que je ne suis pas chrétien parce que je rejette la Révélation, et ils prouvent que je rejette la Révélation parce que je ne crois pas aux miracles.

Mais pour que cette conséquence fût juste, il faudrait de deux choses l'une : ou que les miracles fussent l'unique preuve de la Révélation, ou que je rejetasse également les autres preuves qui l'attestent. Or il n'est pas vrai que les miracles soient l'unique preuve de la Révélation, et il n'est pas vrai que je rejette les autres preuves ; puisqu'au contraire on les trouve établies dans l'ouvrage Même où l'on m'accuse de détruire la Révélation[760].

Voilà précisément à quoi nous en sommes. Ces messieurs, déterminés à me faire malgré moi rejeter la Révélation, comptent pour rien que je l'admette sur les preuves qui me convainquent, si je ne l'admets encore sur celles qui ne me convainquent pas, et parce que je ne le puis ils disent que

Copyright Arvensa Editions

je la rejette. Peut-on rien concevoir de plus injuste et de plus extravagant ?

Et voyez, de grâce, si j'en dis trop ; lorsqu'ils me font un crime de ne pas admettre une preuve que non seulement Jésus n'a pas donnée, mais qu'il a refusée expressément.

Il ne s'annonça pas d'abord par des miracles mais par la prédication. À douze ans il disputait déjà dans le temple avec les docteurs, tantôt les interrogeant et tantôt les surprenant par la sagesse de ses réponses. Ce fut là le commencement de ses fonctions, comme il le déclara lui-même à sa mère et à Joseph[761]. Dans le pays avant qu'il fît aucun miracle il se mit à prêcher aux peuples le royaume des cieux[762], et il avait déjà rassemblé plusieurs disciples sans s'être autorisé près d'eux d'aucun signe, puisqu'il est dit que ce fut à Cana qu'il fit le premier[763].

Quand il fit ensuite des miracles, c'était le plus souvent dans des occasions particulières dont le choix n'annonçait pas un témoignage public, et dont le but était si peu de manifester sa puissance, qu'on ne lui en a jamais demandé pour cette fin qu'il ne les ait refusés. Voyez là-dessus toute l'histoire de sa vie ; écoutez surtout sa propre déclaration : elle est si décisive que vous n'y trouverez rien à répliquer.

Sa carrière était déjà fort avancée, quand les docteurs, le voyant faire tout de bon le prophète au milieu d'eux, s'avisèrent de lui demander un signe. À cela qu'aurait dû répondre Jésus, selon vos messieurs ? « Vous demandez un signe, vous en avez eu cent. Croyez-vous que je sois venu m'annoncer à vous pour le Messie sans commencer par rendre témoignage de moi, comme si j'avais voulu vous forcer à me méconnaître et vous faire errer malgré vous ? Non, Cana, le centenier, le lépreux, les aveugles, les paralytiques, la multiplication des pains, toute la Galilée, toute la Judée déposent pour moi. Voilà mes signes ; pourquoi feignez-vous de ne les pas voir ? »

Au lieu de cette réponse, que Jésus ne fit point, voici, Monsieur, celle qu'il fit. « *La nation méchante et adultère demande un signe, et il ne lui en sera point donné. Ailleurs il ajoute. Il ne lui sera point donné d'autre signe que celui de Jonas le Prophète. Et leur tournant le dos, il s'en alla*[764] *«*

Voyez d'abord comment, blâmant cette manie des signes miraculeux, il traite ceux qui les demandent ? Et cela ne lui arrive pas une fois seulement

Copyright Arvensa Editions

mais plusieurs[765]. Dans le système de vos messieurs cette demande était très légitime : pourquoi donc insulter ceux qui la faisaient ?

Voyez ensuite à qui nous devons ajouter foi par préférence ; d'eux, qui soutiennent que c'est rejeter la Révélation chrétienne que de ne pas admettre les miracles de Jésus pour les signes qui l'établissent, ou de Jésus lui-même, qui déclare qu'il n'a point de signe à donner.

Ils demanderont ce que c'est donc que le signe de Jonas le prophète ? Je leur répondrai que c'est sa prédication aux Ninivites, précisément le même signe qu'employait Jésus avec les Juifs, comme il l'explique lui-même[766]. On ne peut donner au second passage qu'un sens qui se rapporte au premier, autrement Jésus se serait contredit. Or dans le premier passage où l'on demande un miracle en signe, Jésus dit positivement qu'il n'en sera donné aucun. Donc le sens du second passage n'indique aucun signe miraculeux.

Un troisième passage, insisteront-ils, explique ce signe par la résurrection de Jésus[767]. Je le nie ; il l'explique tout au plus par sa mort. Or la mort d'un homme n'est pas un miracle ; ce n'en est pas même un qu'après avoir resté trois jours dans la terre un corps en soit retiré. Dans ce passage il n'est pas dit un mot de la résurrection. D'ailleurs quel genre de preuve serait-ce de s'autoriser durant sa vie sur un signe qui n'aura lieu qu'après sa mort ? Ce serait vouloir ne trouver que des incrédules, ce serait cacher la chandelle sous le boisseau : Comme cette conduite serait injuste, cette interprétation serait impie.

De plus, l'argument invincible revient encore. Le sens du troisième passage ne doit pas attaquer le premier, et le premier affirme qu'il ne sera point donné de signe, point du tout, aucun. Enfin, quoi qu'il en puisse être, il reste toujours prouvé par le témoignage de Jésus même, que, s'il a fait de, miracles durant sa vie, il n'en a point fait en signe e sa mission.

Toutes les fois que les Juifs ont insisté sur ce genre de preuves, il les a toujours renvoyés avec mépris, sans daigner jamais les satisfaire. Il n'approuvait pas même qu'on prît en ce sens ses œuvres de charité. *Si vous ne voyez des prodiges et des miracles, vous ne croyez point*, disait-il à celui qui le priait de guérir son fils[768]. Parle-t-on sur ce ton-là quand on veut donner des prodiges en preuves ?

Combien n'était-il pas étonnant que, s'il en eût tant donné de telles, on

Copyright Arvensa Editions

continuât sans cesse à lui en demander ? *Quel miracle fais-tu, lui disaient les Juifs, afin que l'ayant vu nous croyons à toi ? Moise donna la manne dans le désert à nos pères ; mais toi, quelle œuvre fais-tu* [769] ? C'est à peu près, dans le sens de vos messieurs, et laissant à part la majesté royale, comme si quelqu'un venait dire à Frédéric : *On te dit un grand capitaine ; et pourquoi donc ? Qu'as-tu fait qui te montre tel ? Gustave vainquit à Leipzig, à Lutzen, Charles à Frawstat, à Narval, mais où sont tes monuments ? Quelle victoire as-tu remportée, quelle place as-tu prise, quelle marche as-tu faite, quelle campagne t'a couvert de gloire ? de quel droit portes-tu le nom de Grand ?* L'impudence d'un pareil discours est-elle concevable, et trouverait-on sur la terre entière un homme capable de le tenir ?

Cependant, sans faire honte à ceux qui lui en tenaient un semblable, sans leur accorder aucun miracle, sans les édifier au moins sur ceux qu'il avait faits, Jésus, en réponse à leur question, se contente d'allégoriser sur le pain du Ciel : aussi, loin que sa réponse lui donnât de nouveaux disciples elle lui en ôta plusieurs de ceux qu'il avait, et qui, sans doute, pensaient comme vos théologiens. La désertion fut telle qu'il dit aux douze : *Et vous, ne voulez-vous pas aussi vous en aller ?* Il ne paraît pas qu'il eut fort à cœur de conserver ceux qu'il ne pouvait retenir par des miracles.

Les Juifs demandaient un signe du Ciel. Dans leur système, ils avaient raison. Le signe qui devait constater la venue du Messie ne pouvait pour eux être trop évident, trop décisif, trop au-dessus de tout soupçon, ni avoir trop de témoins oculaires ; comme le témoignage immédiat de Dieu vaut toujours mieux que celui des hommes, il était plus sûr d'en croire au signe même, qu'aux gens qui disaient l'avoir vu, et pour cet effet le Ciel était préférable à la terre.

Les Juifs avaient donc raison dans leur vue, parce qu'ils voulaient un Messie apparent et tout miraculeux. Mais Jésus dit après le prophète que le royaume des cieux ne vient point avec apparence, que celui qui l'annonce ne débat point, ne crie point, qu'on n'entend point sa voix dans les rues. Tour cela ne respire pas l'ostentation des miracles ; aussi n'était-elle pas le but qu'il se proposait dans les siens. Il n'y mettait ni l'appareil ni l'authenticité nécessaire pour constater de vrais signes, parce qu'il ne les donnait point pour tels. Au contraire il recommandait le secret aux malades qu'il guérissait, aux boiteux qu'il faisait marcher, aux possédés qu'il délivrait du Démon. L'on eût dit qu'il craignait que sa vertu

Copyright Arvensa Editions

miraculeuse ne fût connue, on m'avouera que c'était une étrange manière d'en faire la preuve de sa mission.

Mais tout cela s'explique de soi-même, sitôt que l'on conçoit que les Juifs allaient cherchant cette preuve où Jésus ne voulait pas qu'elle fût. *Celui qui me rejette a, disait-il, qui le juge. Ajoutait-il, les miracles que j'ai faits le condamneront ?* Non, mais : la parole que j'ai portée le condamnera. La preuve est donc dans la parole et non dans les miracles.

On voit dans l'Évangile que ceux de Jésus étaient tous utiles : mais ils étaient sans éclat, sans apprêt, sans pompe, ils étaient simples comme ses discours, comme sa vie, comme toute sa conduite. Le plus apparent, le plus palpable qu'il ait fait est sans contredit celui de la multiplication des cinq pains et des deux poissons qui nourrirent cinq mille hommes. Non seulement ses disciples avaient vu le miracle, mais il avait pour ainsi dire passé par leurs mains ; et cependant ils n'y pensaient pas, ils ne s'en doutaient presque pas. Concevez-vous qu'on puisse donner pour signes notoires au genre humain dans tous les siècles des faits auxquels les témoins les plus immédiats font à peine attention[770] ?

Et tant s'en faut que l'objet réel des miracles de Jésus fut d'établir la foi, qu'au contraire il commençait par exiger la foi avant que de faire le miracle. Rien n'est si fréquent dans l'Évangile. C'est précisément pour cela, c'est parce qu'un prophète n'est sans honneur que dans son pays, qu'il fit dans le sien très peu de miracles[771] ; il est dit même qu'il n'en put faire, à cause de leur incrédulité[772]. Comment ? c'était à cause de leur incrédulité qu'il en fallait faire pour les convaincre, si ses miracles avaient eu cet objet ; mais ils ne l'avaient pas. C'étaient simplement des actes de bonté, de charité, de bienfaisance, qu'il faisait en faveur de ses amis, et de ceux qui croyaient en lui ; et c'était dans de pareils actes que consistaient les œuvres de miséricorde, vraiment dignes d'être siennes, qu'il disait rendre témoignage de lui[773]. Ces œuvres marquaient le pouvoir de bien faire plutôt que la volonté d'étonner, c'étaient des vertus[774] plus que des miracles. Et comment la suprême sagesse eût-elle employé des moyens si contraires à la fin qu'elle se proposait ? Comment n'eût-elle pas prévu que les miracles dont elle appuyait l'autorité de ses envoyés produiraient un effet tout opposé, qu'ils feraient suspecter la vérité de l'histoire tant sur

Copyright Arvensa Editions

les miracles que sur la mission, et que parmi tant de solides preuves, celle-là ne ferait que rendre plus difficiles sur toutes les autres les gens éclairés et vrais ? Oui je le soutiendrai toujours, l'appui qu'on veut donner à la croyance en est le plus grand obstacle : ôtez les miracles de l'Évangile et toute la terre est aux pieds de Jésus-Christ[775].

Vous voyez, Monsieur, qu'il est attesté par l'Écriture même que dans la mission de Jésus-Christ les miracles ne sont point un signe tellement nécessaire à la foi qu'on n'en puisse avoir sans les admettre. Accordons que d'autres passages présentent un sens contraire à ceux-ci, ceux-ci réciproquement présentent un sens contraire aux autres, et alors je choisis, usant de mon droit, celui de ces sens qui me paraît le plus raisonnable et le plus clair. Si j'avais l'orgueil de vouloir tout expliquer, je pourrais en vrai théologien tordre et tirer chaque passage à mon sens ; mais la bonne foi ne me permet point ces interprétations sophistiques : suffisamment autorisé dans mon sentiment[776] par ce que je comprends, je reste en paix sur ce que je ne comprends pas, et que ceux qui me l'expliquent me font encore moins comprendre. L'autorité que je donne à l'Évangile je ne la donne point aux interprétations des hommes, et je n'entends pas plus les soumettre à la mienne que me soumettre à la leur. La règle est commune, et claire en ce qui importe ; la raison qui l'explique est particulière, et chacun a la sienne qui ne fait autorité que pour lui. Se laisser mener par autrui sur cette matière c'est substituer l'explication au texte, c'est se soumettre aux hommes et non pas à Dieu.

Je reprends mon raisonnement, et après avoir établi que les miracles ne sont pas un signe nécessaire à la foi, je vais montrer en confirmation de cela que les miracles ne sont pas un signe infaillible et dont les hommes puissent juger.

Un miracle est, dans un fait particulier, un acte immédiat de la puissance divine, un changement sensible dans l'ordre de la nature, une exception réelle et visible à ses lois. Voilà l'idée dont il ne faut pas s'écarter si l'on veut s'entendre en raisonnant sur cette matière. Cette idée offre deux questions à résoudre.

La première : Dieu peut-il faire des miracles ? C'est-à-dire, peut-il déroger aux lois qu'il a établies ? Cette question sérieusement traitée serait impie si elle n'était absurde : ce serait faire trop d'honneur à celui qui la résoudrait négativement que de le punir ; il suffirait de l'enfermer.

Copyright Arvensa Editions

Mais aussi quel homme a jamais nié que Dieu pût faire des miracles ? Il fallait être hébreu pour demander si Dieu pouvait dresser des tables dans le désert.

Seconde question : Dieu veut-il faire des miracles ? C'est autre chose. Cette question en elle-même et abstraction faite de toute autre considération est parfaitement indifférente ; elle n'intéresse en rien la gloire de Dieu dont nous ne pouvons fonder les desseins. Je dirai plus ; s'il pouvait y avoir quelque différence quant à la foi dans la manière d'y répondre, les plus grandes idées que nous puissions avoir de la sagesse et de la majesté divine seraient pour la négative, il n'y a que l'orgueil humain qui soit contre. Voilà jusqu'où la raison peut aller. Cette question, du reste, est purement oiseuse, et pour la résoudre il faudrait lire dans les décrets éternels ; car, comme on verra tout à l'heure, elle est impossible à décider par les faits. Gardons-nous d'oser porter un œil curieux sur ces mystères. Rendons ce respect à l'essence infinie de ne rien prononcer d'elle : nous n'en connaissons que l'immensité.

Cependant quand un mortel vient hardiment nous affirmer qu'il a vu un miracle, il tranche net cette grande question, jugez si l'on doit l'en croire sur sa parole ! Ils seraient mille que je ne les en croirais pas.

Je laisse à part le grossier sophisme d'employer la preuve morale à constater des faits naturellement impossibles, puisqu'alors le principe même de la crédibilité fondé sur la possibilité naturelle est en défaut. Si les hommes veulent bien en pareil cas admettre cette preuve dans des choses de pure spéculation, ou dans des faits dont la vérité ne les touche guère, assurons-nous qu'ils seraient plus difficiles s'il s'agissait pour eux du moindre intérêt temporel. Supposons qu'un mort vînt redemander ses biens à ses héritiers affirmant qu'il est ressuscité et requérant d'être admis à la preuve[777], croyez-vous qu'il y ait un seul tribunal sur la terre où cela lui fût accordé ? Mais encore un coup n'entamons pas ici le débat : laissons aux faits toute la certitude qu'on leur donne, et contentons-nous de distinguer ce que le sens peut attester de ce que la raison peut conclure.

Puisqu'un miracle est une exception aux lois de la nature, pour en juger, il faut connaître ces lois, et pour en juger sûrement il faut les connaître toutes, car une seule qu'on ne connaîtrait pas pourrait en certains cas inconnus aux spectateurs changer l'effet de celles qu'on connaîtrait. Ainsi celui qui prononce qu'un tel ou tel acte est un miracle déclare qu'il connaît

Copyright Arvensa Editions

toutes les lois de la nature et qu'il sait que cet acte en est une exception.

Mais quel est ce mortel qui connaît toutes les lois de la nature ? Newton ne se vantait pas de les connaître. Un homme sage témoin d'un fait inouï peut attester qu'il a vu ce fait et l'on peut le croire ; mais ni cet homme sage, ni nul autre homme sage sur la terre n'affirmera jamais que ce fait, quelque étonnant qu'il puisse être, soit un miracle, car comment peut-il le savoir ?

Tout ce qu'on peut dire de celui qui se vante de faire des miracles est qu'il fait des choses fort extraordinaires ; mais qui est-ce qui nie qu'il se fasse des choses fort extraordinaires ? J'en ai vu, moi, de ces choses-là, et même j'en ai fait[778].

L'étude de la nature y fait faire tous les jours de nouvelles découvertes : l'industrie humaine se perfectionne tous les jours. La chimie curieuse a des transmutations, des précipitations, des détonations, des explosions, des phosphores, des pyrophores, des tremblements de terre, et mille autres merveilles à faire signer mille fois le peuple qui les verrait. L'huile de Gayac et l'esprit de nitre ne sont pas des liqueurs fort rares ; mêlez-les ensemble, et vous verrez ce qu'il en arrivera ; mais n'allez pas faire cette épreuve dans une chambre, car vous pourriez bien mettre le feu à la maison[779]. Si les prêtres de Baal avaient eu M. Rouelle au milieu d'eux, leur bûcher eût pris feu de lui-même et Élie eût été pris pour dupe.

Vous versez de l'eau dans de l'eau, voilà de l'encre ; vous versez de l'eau dans de l'eau, voilà un corps dur. Un prophète du collège d'Harcourt va en Guinée et dit au peuple : reconnaissez le pouvoir de celui qui m'envoie, je vais convertir de l'eau en pierre ; par des moyens connus du moindre écolier il fait de la glace : voilà les nègres prêts à l'adorer.

Jadis les prophètes faisaient descendre à leur voix le feu du ciel ; aujourd'hui les enfants en font autant avec un petit morceau de verre. Josué fit arrêter le soleil ; un faiseur d'almanachs va le faire éclipser ; le prodige est encore plus sensible. Le cabinet de M. l'abbé Nollet est un laboratoire de magie, les récréations mathématiques sont un recueil de miracles ; que dis-je ? les foires même en fourmilleront, les Briochés n'y sont pas rares ; le seul paysan de Northollande que j'ai vu vingt fois allumer sa chandelle avec son couteau a de quoi subjuguer tout le peuple, même à Paris ; que pensez-vous qu'il eût fait en Syrie ?

C'est un spectacle bien singulier que ces foires de Paris ; il n'y en pas

Copyright Arvensa Editions

une où l'on ne voie les choses les plus étonnantes, sans que le public daigne presque y faire attention ; tant on est accoutumé aux choses étonnantes, et même à celles qu'on ne peut concevoir ! On y voit au moment que j'écris ceci deux machines portatives séparées, dont l'une marche ou s'arrête exactement à la volonté de celui qui fait marcher ou arrêter l'autre. J'y ai vu une tête de bois qui parlait, et dont on ne parlait pas tant que de celle d'Albert le Grand. J'ai vu même une chose plus surprenante ; c'était force têtes d'hommes, de savants, d'académiciens qui couraient aux miracles des convulsions, et qui en revenaient tout émerveillés.

Avec le canon, l'optique, l'aimant, le baromètre, quels prodiges ne fait-on pas chez les ignorants ? Les Européens avec leurs arts ont toujours passé pour des dieux parmi les barbares. Si dans le sein même des arts, des sciences, des collèges, des académies ; si dans le milieu de l'Europe, en France, en Angleterre, un homme fut venu le siècle dernier, armé de tous les miracles de l'électricité que nos physiciens opèrent aujourd'hui, l'eût-on brûlé comme un sorcier, l'eût-on suivi comme un prophète ? Il est à présumer qu'on eût fait l'un ou l'autre : il, est certain qu'on aurait eu tort.

Je ne sais si l'art de guérir est trouvé ni s'il se trouvera jamais : ce que je sais c'est qu'il n'est pas hors de la nature. Il est tout aussi naturel qu'un homme guérisse qu'il l'est qu'il tombe malade, il peut tout aussi bien guérir subitement que mourir subitement. Tout ce qu'on pourra dire de certaines guérisons, c'est qu'elles sont surprenantes, mais non pas qu'elles sont impossibles ; comment prouverez-vous donc que ce sont des miracles ? Il y a pourtant, je l'avoue, des choses qui m'étonneraient fort si j'en étais le témoin : ce ne serait pas tant de voir marcher un boiteux qu'un homme qui n'avait point de jambe, ni de voir un paralytique mouvoir son bras qu'un homme qui n'en a qu'un reprendre les deux. Cela me frapperait encore plus, je l'avoue, que de voir ressusciter un mort ; car enfin un mort peut n'être pas mort[780]. Voyez le livre de M. Bruhier[781].

Au reste, quelque frappant que pût me paraître un pareil spectacle, je ne voudrais pour rien au monde en être témoin ; car que sais-je ce qu'il en pourrait arriver ? Au lieu de me rendre crédule, j'aurais grand-peur qu'il ne me rendît que fou mais ce n'est pas de moi qu'il s'agit, revenons.

On vient de trouver le secret de ressusciter des noyés ; on a déjà cherché celui de ressusciter les pendus ; qui sait si, dans d'autres genres de

Copyright Arvensa Editions

mort, on ne parviendra pas à rendre la vie à des corps qu'on en avait cru privés. On ne savait jadis ce que c'était que d'abattre la cataracte ; c'est un jeu maintenant pour nos chirurgiens. Qui sait s'il n'y a pas quelque secret trouvable pour la faire tomber d'un coup ? Qui sait si le possesseur d'un pareil secret ne peut pas faire avec simplicité, ce qu'un spectateur va prendre pour un miracle, et ce qu'un auteur prévenu peut donner pour tel[782] ? Tout cela n'est pas vraisemblable, soit : mais nous n'avons point de preuve que cela soit impossible, et c'est de l'impossibilité physique qu'il s'agit ici. Sans cela, Dieu déployant à nos yeux sa puissance n'aurait pu nous donner que des signes vraisemblables, de simples probabilités, et il arriverait de là que l'autorité des miracles n'étant fondée que sur l'ignorance de ceux pour qui ils auraient été faits, ce qui serait miraculeux pour un siècle ou pour un peuple ne le serait plus pour d'autres, de sorte que la preuve universelle étant en défaut, le système établi sur elle serait détruit. Non, donnez-moi des miracles qui demeurent tels quoi qu'il arrive, dans tous les temps et dans tous les lieux. Si plusieurs de ceux qui sont rapportés dans la Bible paraissent être dans ce cas, d'autres aussi paraissent n'y pas être. Réponds-moi donc, théologien, prétends-tu que je passe le tout en bloc, ou si tu me permets le triage ? Quand tu m'auras décidé ce point, nous verrons après.

Remarquez bien, Monsieur, qu'en supposant tout au plus quelque amplification dans les circonstances, je n'établis aucun doute sur le fond de tous les faits. C'est ce que j'ai déjà dit, et qu'il n'est pas superflu de redire. Jésus, éclairé de l'esprit de Dieu, avait des lumières si supérieures à celles de ses disciples, qu'il n'est pas étonnant qu'il ait opéré des multitudes de choses extraordinaires où l'ignorance des spectateurs a vu le prodige qui n'y était pas. À quel point, en vertu de ces lumières pouvait-il agir par des voies naturelles, inconnues à eux et à nous[783] ? Voilà ce que nous ne savons point et ce que nous ne pouvons savoir. Les spectateurs des choses merveilleuses sont naturellement portés à les décrire avec exagération. Là-dessus on peut de très bonne foi s'abuser soi-même en abusant les autres : pour peu qu'un fait soit au-dessus de nos lumières nous le supposons au-dessus de la raison, et l'esprit vit enfin du prodige où le cœur nous fait désirer fortement d'en voir.

Les miracles sont, comme j'ai dit, les preuves des simples pour qui les lois de la nature forment un cercle très étroit autour d'eux. Mais la sphère

Copyright Arvensa Editions

s'étend à mesure que les hommes s'instruisent et qu'ils sentent combien il leur reste encore à savoir. Le grand physicien voit si loin les bornes de cette sphère qu'il ne saurait discerner un miracle au-delà. *Cela ne se peut* est un mot qui sort rarement de la bouche des sages ; ils disent plus fréquemment, *je ne sais*.

Que devons-nous donc penser de tant de miracles rapportés par des auteurs, véridiques, je n'en doute pas, mais d'une si crasse ignorance, et si pleins d'ardeur pour la gloire de leur maître ? Faut-il rejeter tous ces faits ? Non. Faut-il tous les admettre ? je l'ignore[784]. Nous devons les respecter sans prononcer sur leur nature, dussions-nous être cent fois décrétés. Car enfin l'autorité des lois ne peut s'étendre jusqu'à nous forcer de mal raisonner ; et c'est pourtant ce qu'il faut faire pour trouver nécessairement un miracle où la raison ne peut voir qu'un fait étonnant.

Quand il serait vrai que les catholiques ont un moyen sûr pour eux de faire cette distinction, que s'ensuivrait-il pour nous ? Dans leur système, lorsque l'Église une fois reconnue a décidé qu'un tel fait est un miracle, il est un miracle, car l'Église ne peut se tromper. Mais ce n'est pas aux catholiques que j'ai à faire ici, c'est aux réformés. Ceux-ci ont très bien réfuté quelques parties de la Profession de foi du vicaire qui, n'étant écrite que contre l'Église romaine, ne pouvait ni ne devait rien prouver contre eux. Les catholiques pourront de même réfuter aisément ces lettres, parce que je n'ai point à faire ici aux catholiques, et que nos principes ne sont pas les leurs. Quand il s'agit de montrer que je ne prouve pas ce que je n'ai pas voulu prouver, c'est là que mes adversaires triomphent.

De tout ce que je viens d'exposer je conclus que les faits les plus attestés, quand même on les admettrait dans toutes leurs circonstances, ne prouveraient rien, et qu'on peut même y soupçonner de l'exagération dans les circonstances, sans inculper la bonne foi de ceux qui les ont rapportés. Les découvertes continuelles qui se font dans les lois de la nature, celles qui probablement se feront encore, celles qui resteront toujours à faire, les progrès passés, présents et futurs de l'industrie humaine, les diverses bornes que donnent les peuples à l'ordre des possibles selon qu'ils sont plus ou moins éclairés ; tout nous prouve que nous ne pouvons connaître ces bornes. Cependant il faut qu'un miracle pour être vraiment tel les passe. Soit donc qu'il y ait des miracles, soit qu'il n'y en ait pas, il est impossible au sage de s'assurer que quelque fait que ce

Copyright Arvensa Editions

puisse être en est un.

Indépendamment des preuves de cette impossibilité que je viens d'établir, j'en vois une autre non moins forte dans la supposition même : car, accordons qu'il y ait de vrais miracles ; de quoi nous serviront-ils s'il y a aussi de faux miracles desquels il est impossible de les discerner ? Et faites bien attention que je n'appelle pas ici faux miracle un miracle qui n'est pas réel, mais un acte bien réellement surnaturel fait pour soutenir une fausse doctrine. Comme le mot de *miracle* en ce sens peut blesser les oreilles pieuses, employons un autre mot et donnons-lui le nom de *prestige* : mais souvenons-nous qu'il est impossible aux sens humains de discerner un prestige d'un miracle.

La même autorité qui atteste les miracles atteste aussi les prestiges, et cette autorité prouve encore que l'apparence des prestiges ne diffère en rien de celle des miracles. Comment donc distinguer les uns des autres, et que peut prouver le miracle, si celui qui le voit ne peut discerner par aucune marque assurée et tirée de la chose même si c'est l'œuvre de Dieu ou si c'est l'œuvre du Démon ? Il faudrait un second miracle pour certifier le premier.

Quand Aaron jeta sa verge devant Pharaon et qu'elle fut changée en serpent, les magiciens jetèrent aussi leurs verges et elles furent changées en serpents. Soit que ce changement fût réel des deux côtés, comme il est dit dans l'Écriture, soit qu'il n'y eût de réel que le miracle d'Aaron et que le prestige des magiciens ne fût qu'apparent, comme le disent quelques théologiens, il n'importe, cette apparence était exactement la même ; l'Exode n'y remarque aucune différence, et s'il y en eût eu, les magiciens se seraient gardés de s'exposer au parallèle, ou s'ils l'avaient fait ils auraient été confondus.

Or les hommes ne peuvent juger des miracles que par leurs sens, et si la sensation est la même, la différence réelle qu'ils ne peuvent apercevoir n'est rien pour eux. Ainsi le signe, comme signe, ne prouve pas plus d'un côté que de l'autre, et le prophète en ceci n'a pas plus d'avantage que le magicien. Si c'est encore là de mon beau style, convenez qu'il en faut un bien plus beau pour le réfuter.

Il est vrai que le serpent d'Aaron dévora les serpents des magiciens. Mais, forcé d'admettre une fois la magie, Pharaon put fort bien n'en conclure autre chose, sinon qu'Aaron était plus habile qu'eux dans cet art ; c'est ainsi que Simon ravi des choses que faisait Philippe, voulut acheter

Copyright Arvensa Editions

des apôtres le secret d'en faire autant qu'eux.

D'ailleurs l'infériorité des magiciens était due à la présence d'Aaron. Mais Aaron absent, eux faisant les mêmes signes, avaient droit de prétendre à la même autorité. Le signe en lui-même ne prouvait donc rien.

Quand Moïse changea l'eau en sang, les magiciens changèrent l'eau en sang ; quand Moïse produisit des grenouilles, les magiciens produisirent des grenouilles. Ils échouèrent à la troisième plaie ; mais tenons-nous aux deux premières dont Dieu même avait fait la preuve du pouvoir divin [785]. Les magiciens firent aussi cette preuve-là.

Quant à la troisième plaie qu'ils ne purent imiter, on ne voit pas ce qui la rendait si difficile, au point de marquer que *le doigt de Dieu était là*. Pourquoi ceux qui purent produire un animal ne purent-ils produire un insecte, et comment, après avoir fait des grenouilles, ne purent-ils faire des poux ? S'il est vrai qu'il n'y ait dans ces choses-là que le premier pas qui coûte, c'était assurément s'arrêter en beau chemin.

Le même Moïse, instruit par toutes ces expériences, ordonne que si un faux prophète vient annoncer d'autres dieux, c'est-à-dire, une fausse doctrine, et que ce faux prophète autorise son dire par des prédictions ou des prodiges qui réussissent, il ne faut point l'écouter mais le mettre à mort. On peut donc employer de vrais signes en faveur d'une fausse doctrine ; un signe en lui-même ne prouve donc rien.

La même doctrine des signes par des prestiges est établie en mille endroits de l'Écriture.

Bien plus ; après avoir déclaré qu'il ne fera point de signes, Jésus annonce de faux Christs qui en feront ; il dit qu'*ils feront de grands signes, des miracles capables de séduire les élus mêmes, s'il était possible* [786]. Ne serait-on pas tenté sur ce langage de prendre les signes pour des preuves de fausseté ?

Quoi ! Dieu, maître du choix de ses preuves quand il veut parler aux hommes, choisit par préférence celles qui supposent des connaissances qu'il sait qu'ils n'ont pas ! Il prend pour les instruire la même voie qu'il sait que prendra le Démon pour les tromper ! Cette marche serait-elle donc celle de la divinité ? Se pourrait-il que Dieu et le Diable suivissent la même route ? Voilà ce que je ne puis concevoir.

Nos théologiens, meilleurs raisonneurs mais de moins bonne foi que les anciens, sont fort embarrassés de cette magie : ils voudraient bien pouvoir

Copyright Arvensa Editions

tout à fait s'en délivrer, mais ils n'osent, ils sentent que la nier serait nier trop. Ces gens toujours si décisifs changent ici de langage, ils ne la nient ni ne l'admettent ; ils prennent le parti de tergiverser, de chercher des faux-fuyants, à chaque pas ils s'arrêtent, ils ne savent sur quel pied danser.

Je crois, Monsieur, vous avoir fait sentir où gît la difficulté. Pour que rien ne manque à sa clarté, la voici mise en dilemme.

Si l'on nie les prestiges, on ne peut prouver les miracles ; parce que les uns et les autres sont fondés sur la même autorité.

Et si l'on admet les prestiges avec les miracles on n'a point de règle sûre, précise et claire pour distinguer les uns des autres : ainsi les miracles ne prouvent rien.

Je sais bien que nos gens ainsi pressés reviennent à la doctrine : mais ils oublient bonnement que si la doctrine est établie, le miracle est superflu, et que si elle ne l'est pas, elle ne peut rien prouver.

Ne prenez pas ici le change, je vous supplie, et de ce que je n'ai pas regardé les miracles comme essentiels au christianisme, n'allez pas conclure que j'ai rejeté les miracles. Non, Monsieur, je ne les ai rejetés ni ne les rejette ; si j'ai dit des raisons pour en douter, je n'ai point dissimulé les raisons d'y croire ; il y a une grande différence entre nier une chose et ne la pas affirmer, entre la rejeter et ne pas l'admettre, et j'ai si peu décidé ce point, que je défie qu'on trouve un seul endroit dans tous rues écrits où je sois affirmatif contre les miracles.

Eh ! comment l'aurais-je été malgré mes propres doutes, puisque partout où je suis quant à moi, le plus décidé, je n'affirme rien encore. Voyez quelles affirmations peut faire un homme qui parle ainsi dès sa préface[787].

« À l'égard de ce qu'on appellera la partie systématique, qui n'est autre chose ici que la marche de la nature, c'est là ce qui déroutera le plus les lecteurs ; c'est aussi par là qu'on m'attaquera sans doute, et peut-être n'aura-t-on pas tort. On Croira moins lire un traité d'éducation que les rêveries d'un visionnaire sur l'éducation. Qu'y faire ? Ce n'est pas sur les idées d'autrui que j'écris c'est sur les miennes, Je ne vois point comme les autres hommes ; il y a longtemps qu'on me l'a reproché. Mais dépend-il de moi de me donner d'autres yeux, et de n'affecter d'autres idées ? Non ; il dépend de moi de ne point abonder dans mon sens, de ne point croire être seul plus sage que tout le monde ; il dépend de moi, non de changer de

Copyright Arvensa Editions

sentiment, mais de me défier du mien : Voilà tout ce que je puis faire, et ce que je fais. Que si je prends quelquefois le ton affirmatif, ce n'est point pour en imposer au lecteur ; c'est pour lui parler comme je pense. Pourquoi proposerais-je par forme de doute ce dont quant à moi je ne doute point ? Je dis exactement ce qui se passe dans mon esprit. »

« En exposant avec liberté mon sentiment, j, entends si peu qu'il fasse autorité que j'y joins toujours mes raisons, afin qu'on les pèse et qu'on me juge. Mais quoique je ne veuille point m'obstiner à défendre mes idées, je ne me crois pas moins obligé de les proposer ; car les maximes sur lesquelles je suis d'un avis contraire à celui des autres ne sont point indifférentes. Ce sont de celles dont la vérité ou la fausseté importe à connaître, et qui font le bonheur ou le malheur du genre humain. »

Un auteur qui ne sait lui-même s'il n'est point dans l'erreur, qui craint que tout ce qu'il dit ne soit un tissu de rêveries, qui, ne pouvant changer de sentiments, se défie du sien, qui ne prend point le ton affirmatif pour le donner, mais pour parier comme il pense, qui, ne voulant point faire autorité dit toujours ses raisons afin qu'on le juge, et qui même ne veut, point s'obstiner à défendre ses idées ; un auteur qui parle ainsi à la tête de son livre y veut-il prononcer des oracles ? Veut-il donner des décisions, et par cette déclaration préliminaire ne met-il pas au nombre des doutes ses plus fortes assertions ?

Et qu'on ne dise point que je manque à mes engagements en m'obstinant à défendre ici mes idées. Ce serait le comble de l'injustice. Ce ne sont point Mes idées que je défends, c'est ma personne. Si l'on n'eût attaqué que mes livres, j'aurais constamment gardé le silence ; c'était un point résolu. Depuis ma déclaration faite en 1753, m'a-t-on vu répondre à quelqu'un, ou me taisais-je faute d'agresseurs ? Mais quand on me poursuit, quand on me décrète, quand on me déshonore pour avoir dit ce que je n'ai pas dit, il faut bien pour me défendre montrer que je ne l'ai pas dit. Ce sont mes ennemis qui malgré moi me remettent la plume à la main. Eh ! qu'ils me laissent en repos, et j'y laisserai le public ; j'en donne de bon cœur ma parole.

Ceci sert déjà de réponse à l'objection rétorsive que j'ai prévenue, de vouloir faire moi-même le réformateur en bravant les opinions de tout mon siècle ; car rien n'a moins l'air de bravade qu'un pareil langage, et ce n'est pas assurément prendre un ton de prophète que de parler avec tant de circonspection. J'ai regardé comme un devoir de dire mon sentiment en

Copyright Arvensa Editions

choses importantes et utiles ; mais ai-je dit un mot, ai-je fait un pas pour le faire adopter à d'autres ; quelqu'un a-t-il vu dans ma conduite l'air d'un homme qui cherchait à se faire des sectateurs ?

En transcrivant l'écrit particulier qui fait tant d'imprévus zélateurs de la foi, j'avertis encore le lecteur qu'il doit se défier de mes jugements, que c'est à lui de voir s'il peut tirer de cet écrit quelques réflexions utiles, que je ne lui propose ni le sentiment, d'autrui ni le mien pour règle, que je le lui présente à examiner[788].

Et lorsque je reprends la parole voici ce que j'ajoute encore à la fin.

« J'ai transcrit cet écrit, non comme une règle des sentiments qu'on doit suivre en matière de religion, mais comme un exemple de la manière dont on peut raisonner avec son élève pour ne point s'écarter de la méthode que j'ai tâché d'établir. Tant qu'on ne donne rien à l'autorité des hommes ni aux préjugés des pays où l'on est né, les seules lumières de la raison ne peuvent dans l'institution de la nature nous mener plus loin que la religion naturelle, et c'est à quoi je me borne avec mon Émile. S'il en doit avoir une autre, je n'ai plus en cela le droit d'être son guide ; c'est à lui seul de la choisir[789]. »

Quel est après cela l'homme assez impudent pour m'oser taxer d'avoir nié les miracles qui ne sont pas même niés dans cet écrit ? Je n'en ai pas parlé ailleurs[790].

Quoi ! parce que l'auteur d'un écrit publié par un autre y introduit un raisonneur qu'il désapprouve[791], et qui dans une dispute rejette les miracles, il s'ensuit de là que non seulement l'auteur de cet écrit mais l'éditeur rejette aussi les miracles ? Quel tissu de témérités ! Qu'on se permette de telles présomptions dans la chaleur d'une querelle littéraire, cela est très blâmable et trop commun, mais les prendre pour des preuves dans les tribunaux ! Voilà une jurisprudence à faire trembler l'homme le plus juste et le plus ferme qui a le malheur de vivre sous de pareils magistrats.

L'auteur de la Profession de foi fait des objections tant sur l'utilité que sur la réalité des miracles, mais ces objections ne sont point des négations. Voici là-dessus ce qu'il dit de plus fort. » C'est l'ordre inaltérable de la nature qui montre le mieux l'Être suprême. S'il arrivait beaucoup d'exceptions, je ne saurais plus qu'en penser, et pour moi je crois trop en

Copyright Arvensa Editions

Dieu pour croire à tant de miracles si peu dignes de lui. »

Or je vous prie, qu'est-ce que cela dit ? Qu'une trop grande multitude de miracles les rendrait suspects à l'auteur. Qu'il n'admet point indistinctement toute sorte de miracles, et que sa foi en Dieu lui fait rejeter tous ceux qui ne sont pas dignes de Dieu. Quoi donc ? Celui qui n'admet pas tous les miracles rejette-t-il tous les miracles, et faut-il croire à tous ceux de la légende pour croire l'ascension de Christ.

Pour comble. Loin que les doutes contenus dans cette seconde partie de la Profession de foi puissent être pris pour des négations, les négations, au contraire, qu'elle peut contenir, ne doivent être prises que pour des doutes. C'est la déclaration de l'auteur, en la commençant, sur les sentiments qu'il va combattre. *Ne donnez*, dit-il, *à mes discours que l'autorité de la raison. J'ignore si je suis dans l'erreur. Il est difficile, quand on discute, de ne pas prendre quelquefois le ton affirmatif ; mais souvenez-vous, qu'ici toutes mes affirmations ne sont que des raisons de douter*[792]. Peut-on parler plus positivement ?

Quant à moi, je vois des faits attestés dans les saintes Écritures ; cela suffit pour arrêter sur ce point mon jugement. S'ils étaient ailleurs je rejetterais ces faits ou je leur ôterais le nom de miracles ; mais parce qu'ils sont dans l'Écriture, je ne les rejette point. Je ne les admets pas, non plus, parce que ma raison s'y refuse, et que ma décision sur cet article n'intéresse point mon salut. Nul chrétien judicieux ne peut croire que tout soit inspiré dans la Bible, jusqu'aux mots et aux erreurs, Ce qu'on doit croire inspiré est tout ce qui tient à nos devoirs ; car pourquoi Dieu aurait-il inspiré le reste ? Or la doctrine des miracles n'y tient nullement ; c'est ce que je viens de prouver. Ainsi le sentiment qu'on peut avoir en cela n'a nul trait au respect qu'on doit aux livres sacrés.

D'ailleurs il est impossible aux hommes de s'assurer que quelque fait que ce puisse être est un miracle[793], c'est encore ce que j'ai prouvé. Donc en admettant tous les faits contenus dans la Bible, on peut rejeter les miracles sans impiété, et même sans inconséquence. Je n'ai pas été jusque-là.

Voilà comment vos messieurs tirent des miracles, qui ne sont pas certains, qui ne sont pas nécessaires, qui ne prouvent rien, et que je n'ai pas rejetés, la preuve évidente que je renverse les fondements du christianisme, et que je ne suis pas chrétien.

Copyright Arvensa Editions

L'ennui vous empêcherait de me suivre si j'entrais dans le même détail sur les autres accusations qu'ils entassent, pour tâcher de couvrir par le nombre l'injustice de chacune en particulier. Ils m'accusent par exemple de rejeter la prière. Voyez le livre, et vous trouverez une prière dans l'endroit même dont il s'agit. L'homme pieux qui parle[794] ne croit pas, il est vrai, qu'il soit absolument nécessaire de demander à Dieu telle ou telle chose en particulier[795]. Il ne désapprouve point qu'on le fasse ; quant à moi, dit-il, je ne le fais pas, persuadé que Dieu est un bon père qui sait mieux que ses enfants ce qui leur convient. Mais ne peut-on lui rendre aucun autre culte aussi digne de lui ? Les hommages d'un cœur plein de zèle, les adorations, les louanges, la contemplation de sa grandeur, l'aveu de notre néant, la résignation à sa volonté, la soumission à ses lois, une vie pure et sainte, tout cela ne vaut-il pas bien des vœux intéressés et mercenaires ? Près d'un Dieu juste la meilleure manière de demander est de mériter d'obtenir. Les anges qui le louent autour de son trône le prient-ils ? Qu'auraient-ils à lui demander ? Ce mot de *prière* est souvent employé dans l'Écriture pour *hommage, adoration* et qui fait le plus est quitte du moins. Pour moi, je ne rejette aucune des manières d'honorer Dieu, j'ai toujours approuvé qu'on se joignit à l'Église qui le prie ; je le fais ; le prêtre savoyard le faisait lui-même[796]. L'écrit si violemment attaqué est plein de tout cela. N'importe : je rejette, dit-on, la prière ; je suis un impie à brûler. Me voilà jugé.

Ils disent encore que j'accuse la morale chrétienne de rendre tous nos devoirs impraticables en les outrant. La morale chrétienne est celle de l'Évangile ; je n'en reconnais point d'autre, et c'est en ce sens aussi que l'entend mon accusateur, puisque c'est des imputations où celle-là se trouve comprise qu'il conclut, quelques lignes après, que c'est par dérision que j'appelle l'Évangile divin[797].

Or voyez si l'on peut avancer une fausseté plus noire et montrer une mauvaise foi plus marquée, puisque dans le passage de mon livre où ceci se rapporte, il n'est pas même possible que j'aie voulu parler de l'Évangile.

Voici, Monsieur, ce passage : il est dans le quatrième tome d'Émile page 64. » En n'asservissant les honnêtes femmes qu'à de tristes devoirs, on a banni du mariage tout ce qui pouvait le rendre agréable aux hommes. Faut-il s'étonner si la taciturnité qu'ils voient régner chez eux les en chasse,

Copyright Arvensa Editions

ou s'ils sont peu tentés d'embrasser un état si déplaisant. À force d'outrer tous les devoirs le christianisme les rend impraticables et vains à force d'interdire aux femmes le chant, la danse et tous les amusements du monde, il les rend maussades, grondeuses, insupportables dans leurs maisons. »

Mais où est-ce que l'Évangile interdit aux femmes le chant et la danse ? où est-ce qu'il les asservit à de tristes devoirs ? Tout au contraire il y est parlé des devoirs des maris mais il n'y est pas dit un mot de ceux des femmes. Donc on a tort de me faire dire de l'Évangile ce que je n'ai dit que des jansénistes, des méthodistes, et d'autres dévots d'aujourd'hui, qui font du christianisme une religion aussi terrible et déplaisante[798], qu'elle est agréable et douce sous la véritable loi de Jésus-Christ.

Je ne voudrais pas prendre le ton du père Berruyer que je n'aime guère, et que je trouve même de très mauvais goût ; mais je ne puis m'empêcher de dire qu'une des choses qui me charment dans le caractère de Jésus, n'est pas seulement la douceur des mœurs, la simplicité, mais la facilité, la grâce et même l'élégance. Il ne fuyait ni les plaisirs ni les fêtes, il allait aux noces, il voyait les femmes, il jouait avec les enfants, il aimait les parfums, il mangeait chez les financiers. Ses disciples ne jeûnaient point ; son austérité n'était point fâcheuse. Il était à la fois indulgent et juste, doux aux faibles et terrible aux méchants. Sa morale avait quelque chose d'attrayant, de caressant, de tendre ; il avait le cœur sensible, il était homme de bonne société. Quand il n'eût pas été le plus sage des mortels, il en eût été le plus aimable.

Certains passages de saint Paul outrés ou mal entendus ont fait bien des fanatiques, et ces fanatiques ont souvent défiguré et déshonoré le christianisme. Si l'on s'en fût tenu à l'esprit du Maître, cela ne serait pas arrivé. Qu'on m'accuse de n'être pas toujours de l'avis de saint Paul, on peut me réduire à prouver que j'ai quelquefois raison de Il en pas être. Mais il ne s'ensuivra jamais de là que ce soit par dérision que je trouve l'Évangile divin. Voilà pourtant comment raisonnent mes persécuteurs.

Pardon, Monsieur ; je vous excède avec ces longs détails ; je le sens et je les termine ; je n'en ai déjà que trop dit pour ma défense, et je m'ennuie moi-même de répondre toujours par des raisons à des accusations sans raison.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LETTRES ÉCRITES DE LA MONTAGNE
Première Partie
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Lettre IV

L'auteur se suppose coupable ; il compare la procédure à la loi.

Je vous ai fait voir, Monsieur, que les imputations tirées de mes livres en preuve que j'attaquais la religion établie par les lois étaient fausses. C'est, cependant, sur ces imputations que j'ai été jugé coupable, et traité comme tel. Supposons maintenant que je le fusse en effet, et voyons en cet état la punition qui m'était due.

Ainsi que la vertu le vice a ses degrés.

Pour être coupable d'un crime on ne l'est pas de tous. La justice consiste à mesurer exactement la peine à la faute, et l'extrême justice elle-même est une injure, lorsqu'elle n'a nul égard aux considérations raisonnables qui doivent tempérer la rigueur de la loi.

Le délit supposé réel, il nous reste à chercher quelle est sa nature et quelle procédure est prescrite en pareil cas par vos lois.

Si j'ai violé mon serment de bourgeois, comme on m'en accuse, j'ai commis un crime d'État, et la connaissance de ce crime appartient directement au Conseil ; cela est incontestable.

Mais si tout mon crime consiste en erreur sur la doctrine, cette erreur fût-elle même une impiété, c'est autre chose. Selon vos édits il appartient à un autre tribunal d'en connaître en premier ressort.

Et quand même mon crime serait un crime d'État, si pour le déclarer tel il faut préalablement une décision sur la doctrine, ce n'est pas au Conseil de la donner. C'est bien à lui de punir le crime, mais non pas de le constater. Cela est formel par vos édits, comme nous verrons ci-après.

Copyright Arvensa Editions

Il s'agit d'abord de savoir si j'ai violé mon serment de bourgeois, c'est-à-dire, le serment qu'ont prêté mes ancêtres, quand ils ont été admis à la bourgeoisie : car pour moi, n'ayant pas habité la ville et n'ayant fait aucune fonction de citoyen, je n'en ai point prêté le serment : mais passons.

Dans la formule de ce serment, il n'y a que deux articles qui puissent regarder mon délit. On promet par le premier, *de vivre selon la réformation du saint Évangile ;* et par le dernier, *de ne faire, ne souffrir aucunes pratiques, machinations ou entreprises contre la réformation du saint Évangile.*

Or loin d'enfreindre le premier article, je m'y suis conformé avec une fidélité et même une hardiesse qui ont peu d'exemples, professant hautement ma religion chez les catholiques, quoique j'eusse autrefois vécu dans la leur ; et l'on ne peut alléguer cet écart de mon enfance comme une infraction au serment, surtout depuis ma réunion authentique à votre Église en 1754 et mon rétablissement dans mes droits de bourgeoisie, notoire à tout Genève, et dont j'ai d'ailleurs des preuves positives.

On ne saurait dire, non plus, que j'aie enfreint ce premier article par les livres condamnés ; puisque je n'ai point cessé de m'y déclarer protestant. D'ailleurs, autre chose est la conduite, autre chose sont les écrits. Vivre selon la Réformation c'est professer la Réformation, quoiqu'on se puisse écarter par erreur de sa doctrine dans de blâmables écrits, ou commettre d'autres péchés qui offensent Dieu, mais qui par le seul fait ne retranche pas le délinquant de l'Église. Cette distinction, quand pourrait la disputer en général, est ici dans le serment même ; puisqu'on y sépare en deux articles, ce qui n'en pourrait faire qu'un, si la profession de la religion était incompatible avec toute entreprise contre la religion. On y jure par le premier de vivre selon la Réformation, et l'on y jure par le dernier de ne rien entreprendre contre la Réformation. Ces deux articles sont très distincts et même séparés par beaucoup d'autres. Dans le sens du législateur ces deux choses sont donc séparables Donc quand j'aurais violé ce dernier article, il ne s'ensuit pas que j'aie violé le premier. Mais ai-je violé ce dernier article ?

Voici comment l'auteur des *Lettres écrites de la campagne* établit l'affirmative, page 30 :

« Le serment des bourgeois leur impose l'obligation *de ne faire, ne souffrir être faites aucunes pratiques, machinations ou entreprises contre la*

Copyright Arvensa Editions

sainte réformation évangélique. Il semble que c'est *un peu*[799] pratiquer et machiner contre elle que de chercher à prouver dans deux livres si séduisants que le pur Évangile est absurde en lui-même et pernicieux à la société. Le Conseil était donc obligé de jeter un regard sur celui que tant de présomptions si véhémentes accusaient de cette entreprise. »

Voyez d'abord que ces messieurs sont agréables ! Il leur semble entrevoir de loin *un peu* de pratique et de machination. Sur ce petit semblant éloigné d'une petite manœuvre, ils jettent un regard sur celui qu'ils en présument l'auteur ; et ce regard est un décret de prise de corps.

Il est vrai que le même auteur s'égaie à prouver ensuite que c'est par pure bonté pour moi qu'ils m'ont décrété. *Le Conseil,* dit-il, *pouvait ajourner personnellement M. Rousseau, il pouvait l'assigner pour être ouï, il pouvait le décréter… De ces trois partis le dernier était incomparablement le plus doux… ce n'était au fond qu'un avertissement de ne pas revenir, s'il ne voulait pas s'exposer à une procédure, ou s'il voulait s'y exposer, de bien préparer ses défenses*[800].

Ainsi plaisantait, dit Brantôme, l'exécuteur de l'infortuné don Carlos infant d'Espagne. Comme le prince criait et voulait se débattre : *Paix, monseigneur,* lui disait-il en l'étranglant, *tout ce qu'on fait n'est que pour votre bien.*

Mais quelles sont donc ces pratiques et machinations dont on m'accuse ? *Pratiquer*, si j'entends ma langue c'est se ménager des intelligences secrètes ; *machiner*, c'est faire de sourdes menées, c'est faire ce que certaines gens font contre le christianisme et contre moi. Mais je ne conçois rien de moins secret, rien de moins caché dans le monde, que de publier un livre et d'y mettre son nom. Quand j'ai dit mon sentiment sur quelque matière que ce fût, je l'ai dit hautement, à la face du public, je me suis nommé, et puis je suis demeuré tranquille dans ma retraite : on me persuadera difficilement que cela ressemble à des pratiques et machinations.

Pour bien entendre l'esprit du serment et le sens des termes, il faut se transporter au temps où la formule en fut dressée et où il s'agissait essentiellement pour l'État de ne pas retomber sous le double joug qu'on venait de secouer. Tous les jours on découvrait quelque nouvelle trame en faveur de la maison de Savoie ou des évêques, sous prétexte de religion. Voilà sur quoi tombent clairement les mots de *pratiques* et de

Copyright Arvensa Editions

machinations, qui, depuis que la langue française existe n'ont sûrement jamais été employés pour les sentiments généraux qu'un homme publie dans un livre où il se nomme, sans projet, sans objet, sans vue particulière, et sans trait à aucun gouvernement. Cette accusation paraît si peu sérieuse à l'auteur même qui l'ose faire, qu'il me reconnaît *fidèle aux devoirs du citoyen*[801]. Or comment pourrais-je l'être, si j'avais enfreint mon serment de bourgeois ?

Il n'est donc pas vrai que j'aie enfreint ce serment. J'ajoute que, quand cela serait vrai, rien ne serait plus inouï dans Genève en choses de cette espèce, que la procédure faite contre moi. Il n'y a peut-être pas de bourgeois qui n'enfreigne ce serment en quelque article[802], sans qu'on s'avise pour cela de lui chercher querelle, et bien moins de le décréter.

On ne peut pas dire, non plus, que j'attaque la morale dans un livre où j'établis de tout mon pouvoir la préférence du bien général sur le bien particulier et où je rapporte nos devoirs envers les hommes à nos devoirs envers Dieu ; seul principe sur lequel la morale puisse être fondée, pour être réelle et passer l'apparence. On ne peut pas dire que ce livre tende en aucune sorte à troubler le culte établi ni l'ordre public puisque au contraire j'y insiste sur le respect qu'on doit aux formes établies, sur l'obéissance aux lois en toute chose, même en matière de religion, et puisque c'est de cette obéissance prescrite qu'un prêtre de Genève m'a le plus aigrement repris.

Ce délit si terrible et dont on fait tant de bruit se réduit donc, en l'admettant pour réel, à quelque erreur sur la foi qui, si elle n'est avantageuse à la société, lui est du moins très indifférente ; le plus grand mal qui en résulte étant la tolérance pour les sentiments d'autrui, par conséquent la paix dans l'État et dans le monde sur les matières de religion.

Mais je vous demande, à vous, Monsieur, qui connaissez votre gouvernement et vos lois, à qui il appartient de juger, et surtout en première instance, des erreurs sur la foi que peut commettre un particulier ? Est-ce au Conseil, est-ce au consistoire ? Voilà le nœud de la question.

Il fallait d'abord réduire le délit à son espèce. À présent qu'elle est connue, il faut comparer la procédure à la loi.

Vos édits ne fixent pas la peine due à celui qui erre en matière de foi et

Copyright Arvensa Editions

qui publie son erreur. Mais par l'article 88 de l'ordonnance ecclésiastique, au chapitre du consistoire, ils règlent l'ordre de la procédure contre celui qui dogmatise. Cet article est couché en ces termes :

S'il y a quelqu'un qui dogmatise contre la doctrine reçue, qu'il soit appelé pour conférer avec lui : s'il se range, qu'on le supporte sans scandale ni diffame : s'il est opiniâtre, qu'on l'admoneste par quelques fois pour essayer à le réduire. Si on voit enfin qu'il soit besoin de plus grande sévérité, qu'on lui interdise la sainte cène, et qu'on en avertisse le magistrat afin d'y pourvoir.

On voit par là : 1° Que la première inquisition de cette espèce de délit appartient au consistoire ;

2° Que le législateur n'entend point qu'un tel délit soit irrémissible, si celui qui l'a commis se repent et se range ;

3° Qu'il prescrit les voies qu'on doit suivre pour ramener le coupable à son devoir ;

4° Que ces voies sont pleines de douceur, d'égards, de commisération ; telles qu'il convient à des chrétiens d'en user, à l'exemple de leur maître, dans les fautes qui ne troublent point la société civile et n'intéressent que la religion ;

5° Qu'enfin la dernière et plus grande peine qu'il prescrit est tirée de la nature du délit, comme cela devrait toujours être, en privant le coupable de la sainte cène et de la communion de l'Église, qu'il a offensée, et qu'il veut continuer d'offenser.

Après tout cela le consistoire le dénonce au magistrat qui doit alors y pourvoir, parce que la loi ne souffrant dans l'État qu'une seule religion, celui qui s'obstine à vouloir en professer et enseigner une autre, doit être retranché de l'État.

On voit l'application de toutes les parties de cette loi dans la forme de procédure suivie en 1563 contre Jean Morelli.

Jean Morelli, habitant de Genève, avait fait et publié un livre dans lequel il attaquait la discipline ecclésiastique et qui fut censuré au synode d'Orléans. L'auteur, se plaignant beaucoup de cette censure et ayant été, pour ce même livre appelé au consistoire de Genève, n'y voulut point comparaître et s'enfuit ; puis étant revenu avec la permission du magistrat pour se réconcilier avec les ministres, il ne tint compte de leur parler ni de se rendre au consistoire, jusqu'à ce qu'y étant cité de nouveau il comparut enfin et, après de longues disputes, ayant refusé toute espèce de satisfaction, il fût déféré et cité au Conseil, où, au lieu de comparaître, il fit

Copyright Arvensa Editions

présenter par sa femme une excuse par écrit, et s'enfuit derechef de la ville.

Il fut donc enfin procédé contre lui, c'est-à-dire, contre son livre, et comme la sentence rendue en cette occasion est importante, même quant aux termes, et peu connue, je vais vous la transcrire ici tout entière ; elle peut avoir son utilité.

« [803]Nous syndiques, juges des causes criminelles de cette cité, ayant entendu le rapport du vénérable consistoire de cette Église, des procédures tenues envers Jean Morelli, habitant de cette cité : d'autant que maintenant pour la seconde fois il a abandonné cette cité, et au lieu de comparaître devant nous et notre Conseil, quand il y était renvoyé, s'est montré désobéissant : à ces causes et autres justes à ce nous mouvantes, séants pour tribunal au lieu de nos ancêtres, selon nos anciennes coutumes, après bonne participation de Conseil avec nos citoyens, ayant Dieu et ses saintes Écritures devant nos yeux et invoqué son saint nom pour faire droit jugement ; disant : Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, Amen. Par cette notre définitive sentence, laquelle donnons ici par écrit, avons avisé par meure délibération de procéder plus outre, comme en cas de contumace dudit Morelli : surtout afin d'avertir tous ceux qu'il appartiendra, de se donner garde du livre, afin de n'y être point abusés. Étant donc, dûment informés des rêveries et erreurs lesquels y sont contenus, et surtout que ledit livre tend à faire schismes et troubles dans l'Église d'une façon séditieuse : l'avons condamné et condamnons comme un livre nuisible et pernicieux, et pour donner exemple, ordonné et ordonnons que l'un d'iceux soit présentement brûlé : défendant à tous libraire, d'en tenir ni exposer en vente : et à tous citoyens, bourgeois et habitants de cette ville de quelque qualité qu'ils soient, d'en acheter ni avoir pour y lire : commandant à tous ceux qui en auraient de nous les apporter, et ceux qui sauraient où il y en a, de le nous révéler dans vingt-quatre heures, sous peine d'être rigoureusement punis. »

« Et à vous notre lieutenant commandons que fassiez mettre notre présente sentence à due et entière exécution. »

« Prononcée et exécutée le jeudi seizième jour de septembre mil cinq cent soixante-trois.
« Ainsi signé P. CHENELAT. »

Vous trouverez, Monsieur, des observations de plus d'un genre à faire

Copyright Arvensa Editions

en temps et lieu sur cette pièce. Quant à présent ne perdons pas notre objet de vue. Voilà comment il fut procédé au jugement de Morelli, dont le livre ne fut brûlé qu'à la fin du procès, sans qu'il fût parlé de bourreau ni de flétrissure, et dont la personne ne fut jamais décrétée, quoiqu'il fût opiniâtre et contumax.

Au lieu de cela, chacun sait comment le Conseil a procédé contre moi dans l'instant que l'ouvrage a paru, et sans qu'il ait même été fait mention du consistoire. Recevoir le livre par la poste, le lire, l'examiner, le déférer, le brûler, me décréter, tout cela fut l'affaire de huit ou dix jours : on ne saurait imaginer une procédure plus expéditive.

Je me suppose ici dans le cas de la loi, dans le seul cas où je puisse être punissable. Car autrement de quel droit punirait-on des fautes qui n'attaquent personne et sur lesquelles les lois n'ont rien prononcé ?

L'édit a-t-il donc été observé dans cette affaire Vous autres gens de bon sens vous imagineriez en l'examinant qu'il a été violé comme à plaisir dans toutes ses parties. » Le Sieur Rousseau, disent les Représentants, n'a point été appelé au consistoire mais le magnifique Conseil a d'abord procédé contre lui ; il devait être *supporté sans scandale*, mais ses écrits ont été traités par un jugement public, comme *téméraires, impies, scandaleux ;* il devait être *supporté sans diffame* ; mais il a été flétri de la manière la plus diffamante, ses deux livres ayant été lacérés et brûlés par la main du bourreau.

« L'édit n'a donc pas été observé, continuent-ils, tant à l'égard de la juridiction qui appartient au consistoire que relativement au sr Rousseau, qui levait être appelé, supporté sans scandale ni diffame, admonesté par quelques fois, et qui ne pouvait être jugé qu'en cas d'opiniâtreté obstinée. »

Voilà, sans doute, qui vous paraît plus clair que le jour, et à moi aussi. Eh bien non : vous allez voir comment ces gens qui savent montrer le soleil à minuit savent le cacher à midi.

L'adresse ordinaire aux sophistes est d'entasser force arguments pour en couvrir la faiblesse. Pour éviter des répétitions et gagner du temps, divisons ceux des *Lettres écrites de la campagne* ; bornons-nous aux plus essentiels, laissons ceux que j'ai ci-devant réfutés, et pour ne point altérer les autres rapportons-les dans les termes de l'auteur.

C'est d'après nos lois, dit-il, *que je dois examiner ce qui s'est fait à l'égard de M. Rousseau*. Fort bien ; voyons.

Copyright Arvensa Editions

Le premier article du serment des bourgeois les oblige à vivre selon la Réformation du saint Évangile. Or, je le demande, est-ce vivre selon l'Évangile, que d'écrire contre l'Évangile ?

Premier sophisme. Pour voir clairement si c'est là mon cas, remettez dans la mineure de cet argument le mot *Réformation* que l'auteur en ôte, et qui est nécessaire pour que son raisonnement soit concluant.

Second sophisme. Il ne s'agit pas dans cet article du serment d'écrire selon la Réformation, mais de vivre selon la Réformation. Ces deux choses, comme on l'a vu ci-devant sont distinguées dans le serment même ; et l'on a vu encore s'il est vrai que j'aie écrit ni contre la Réformation ni contre l'Évangile.

Le premier devoir des syndics et Conseil est de maintenir la pure religion.

Troisième sophisme. Leur devoir est bien de maintenir la pure religion, mais non pas de prononcer sur ce qui n'est ou n'est pas la pure religion, Le souverain les a bien chargés de maintenir la pure religion, mais il ne les a pas faits pour cela juge, de la doctrine. C'est un autre corps qu'il a chargé de ce soin, et c'est ce corps qu'ils doivent consulter sur toutes les matières de religion, comme ils ont toujours fait depuis que votre gouvernement existe. En cas de délit en ces matières, deux tribunaux sont établis, l'un pour le constater, et l'autre pour le punir ; cela est évident par les termes de l'ordonnance : nous y reviendrons ci-après.

Suivent les imputations ci-devant examinées, et que par cette raison je ne répéterai pas ; mais je ne puis m'abstenir de transcrire ici l'article qui les termine : il est curieux.

Il est vrai que M. Rousseau et ses partisans prétendent que ces doutes n'attaquent point réellement le christianisme, qu'à cela près il continue d'appeler divin. Mais si un livre caractérisé, comme l'Évangile l'est dans les ouvrages de M. Rousseau, peut encore être appelé divin, qu'on me dise quel est donc le nouveau sens attaché à ce terme ? En vérité si c'est une contradiction, elle est choquante ; si c'est une plaisanterie, convenez qu'elle est bien déplacée dans un pareil sujet [804].

J'entends. Le culte spirituel, la pureté du cœur les œuvres de miséricorde, la confiance, l'humilité, la résignation, la tolérance, l'oubli des injures, le pardon des ennemis, l'amour du prochain, la fraternité universelle et l'union du genre humain par la charité, sont autant d'inventions du Diable. Serait-ce là le sentiment de l'auteur et de ses

Copyright Arvensa Editions

amis ? On le dirait à leurs raisonnements et surtout à leurs œuvres. En vérité, si c'est une contradiction, elle est choquante. Si c'est une plaisanterie, convenez qu'elle est bien déplacée dans un pareil sujet.

Ajoutez que la plaisanterie sur un pareil sujet est si fort du goût de ces messieurs, que, selon leurs propres maximes, elle eût dû, si je l'avais faite, me faire trouver grâce devant eux[805].

Après l'exposition de mes crimes, écoutez les raisons pour lesquelles on a si cruellement renchéri sur la rigueur de la loi dans la poursuite du criminel.

Ces deux livres paraissent sous le nom d'un citoyen de Genève. L'Europe en témoigne son scandale. Le premier parlement d'un royaume voisin poursuit Émile et son auteur. Que fera le gouvernement de Genève ?

Arrêtons un moment. Je crois apercevoir ici quelque mensonge.

Selon notre auteur le scandale de l'Europe força le Conseil de Genève de sévir contre le livre et l'auteur d'*Émile*, à l'exemple du parlement de Paris : mais au contraire, ce furent les décrets de ces deux tribunaux qui causèrent le scandale de l'Europe. Il y avait peu de jours que le livre était publié à Paris lorsque le parlement le condamna[806] ; il ne paraissait encore en nul autre pays, pas même en Hollande, où il était imprimé ; et il n'y eut entre le décret du parlement de Paris et celui du conseil de Genève que neuf jours d'intervalle[807] ; le temps à peu près qu'il fallait pour avoir avis de ce qui se passait à Paris. Le vacarme affreux qui fut fait en Suisse sur cette affaire, mon expulsion de chez mon ami, les tentatives faites à Neufchâtel et même à la Cour pour m'ôter mon dernier asile, tout cela vint de Genève et des environs, après le décret. On sait quels furent les instigateurs, on sait quels furent les émissaires, leur activité fut sans exemple ; il ne tint pas à eux qu'on ne m'ôtât le feu et l'eau dans l'Europe entière, qu'il ne me restât pas une terre pour lit, pas une pierre pour chevet. Ne transposons donc point ici les choses, et ne donnons point pour motif du décret de Genève le scandale qui en fut l'effet.

Le premier parlement d'un royaume voisin poursuit Émile *et son auteur. Que fera le gouvernement de Genève ?*

La réponse est simple. Il ne fera rien, il ne doit rien faire, ou plutôt, il doit ne rien faire. Il renverserait tout ordre judiciaire, il braverait le parlement de Paris, il lui disputerait la compétence en l'imitant. C'était

Copyright Arvensa Editions

précisément parce que j'étais décrété à Paris que je ne pouvais l'être à Genève. Le délit d'un criminel a certainement un lieu et un lieu unique ; il ne peut pas plus être coupable à la fois du même délit en deux États, qu'il ne peut être en deux lieux dans le même temps, et s'il veut purger les deux décrets, comment voulez-vous qu'il se partage ? En effet, avez-vous jamais ouï dire qu'on ait décrété le même homme en deux pays à la fois pour le même fait ? C'en est ici le premier exemple, et probablement ce sera le dernier. J'aurai dans mes malheurs le triste honneur d'être à tous égards un exemple unique.

Les crimes les plus atroces, les assassinats même ne sont pas et ne doivent pas être poursuivis par devant d'autres tribunaux que ceux des lieux où ils ont été commis. Si un Genevois tuait un homme, même un autre Genevois en pays étranger, le Conseil de Genève ne pourrait s'attribuer la connaissance de ce crime : il pourrait livrer le coupable s'il était réclamé, il pourrait en solliciter le châtiment, mais à moins qu'on ne lui remît volontairement le jugement avec les pièces de la procédure, il ne le jugerait pas, parce qu'il ne lui appartient pas de connaître d'un délit commis chez un autre souverain, et qu'il ne peut pas même ordonner les informations nécessaires pour le constater. Voilà la règle et voilà la réponse à la question ; *que fera le gouvernement de Genève ?* Ce sont ici les plus simples notions du droit public qu'il serait honteux au dernier magistrat d'ignorer. Faudra-t-il toujours que j'enseigne à mes dépens les éléments de la jurisprudence à mes juges ?

Il devait suivant les auteurs des représentations se borner à défendre provisionnellement le débit dans la ville[808]. C'est, en effet, tout ce qu'il pouvait légitimement faire pour contenter son animosité ; c'est ce qu'il avait déjà fait pour la *Nouvelle Héloïse*, mais voyant que le parlement de Paris ne disait rien, et qu'on ne faisait nulle part une semblable défense, il en eut honte et la retira tout doucement[809]. *Mais une improbation si faible n'aurait-elle pas été taxée de secrète connivence ?* Mais il y a longtemps que, pour d'autres écrits beaucoup moins tolérables, on taxe le Conseil de Genève d'une connivence assez peu secrète, sans qu'il se mette fort en peine de ce jugement. *Personne, dit-on, n'aurait pu se scandaliser de la modération dont on aurait usé.* Le cri public vous apprend combien on est scandalisé au contraire. *De bonne foi, s'il s'était agi d'un homme aussi désagréable au public que M. Rousseau lui était cher, ce qu'on appelle*

Copyright Arvensa Editions

modération n'aurait-il pas été taxé d'indifférence, de tiédeur impardonnable ? Ce n'aurait pas été un si grand mal que cela, et l'on ne donne pas des noms si honnêtes à la dureté qu'on exerce envers moi pour mes écrits, ni au support que l'on prête à ceux d'un autre.

En continuant de me supposer coupable, supposons, de plus, que le Conseil de Genève avait droit de me punir, que la procédure eût été conforme à la loi, et que cependant, sans vouloir même censurer mes livres, il m'eût reçu paisiblement arrivant de Paris ; qu'auraient dit les honnêtes gens ? Le voici.

« Ils ont fermé les yeux, ils le devaient. Que pouvaient-ils faire ? User de rigueur en cette occasion eût été barbarie, ingratitude, injustice même, puisque la véritable justice compense le mal par bien. Le coupable a tendrement aimé sa patrie, en a bien mérité ; il l'a honorée dans l'Europe, tandis que ses compatriotes avaient honte du nom genevois, Il en a fait gloire, il l'a réhabilité chez l'étranger. Il a donné ci-devant des conseils utiles, il voulait le bien public, il s'est trompé, mais il était pardonnable. Il a fait les plus grands éloges des magistrats, il cherchait à leur rendre la confiance de, la bourgeoisie ; il a défendu la religion des ministres, il méritait quelque retour de la part de tous. Et de quel front eussent-ils osé sévir pour quelques erreurs contre le défenseur de la divinité, contre l'apologiste de la religion si généralement attaquée, tandis qu'ils toléraient, qu'ils permettaient même les écrits les plus odieux, les plus indécents, les plus insultants au christianisme, aux bonnes mœurs, les plus destructifs de toute vertu, de toute morale, ceux mêmes que Rousseau a cru devoir réfuter ? On eût cherché les motifs secrets d'une partialité si choquante ; on les eût trouvés dans le zèle de l'accusé pour la liberté et dans les projets des juges pour la détruire. Rousseau eût passe pour le martyr des lois de sa patrie. Ses persécuteurs en prenant en cette seule occasion le masque de l'hypocrisie eussent été taxés de se jouer de la religion, d'en faire l'arme de leur vengeance et l'instrument de leur haine. Enfin par cet empressement de punir un homme dont l'amour pour sa patrie est le plus grand crime, ils n'eussent fait que se rendre odieux aux gens de bien, suspects à la bourgeoisie et méprisables aux étrangers. » Voilà, Monsieur, ce qu'on aurait pu dire ; voilà tout le risque qu'aurait couru le Conseil dans le cas supposé du délit, en s'abstenant d'en connaître.

Quelqu'un a eu raison de dire qu'il fallait brûler l'Évangile ou les livres de

Copyright Arvensa Editions

M. Rousseau.

La commode méthode que suivent toujours ces messieurs contre moi ! s'il leur faut des preuves, ils multiplient des assertions et s'il leur faut des témoignages, ils font parler des quidams.

La sentence de celui-ci n'a qu'un sens qui ne soit pas extravagant, et ce sens est un blasphème.

Car quel blasphème n'est-ce pas de supposer l'Évangile et le recueil de mes livres si semblables dans leurs maximes qu'ils se suppléent mutuellement et qu'on en puisse indifféremment brûler un comme superflu, pourvu que l'on conserve l'autre ? Sans doute, j'ai suivi du plus près que j'ai pu la doctrine de l'Évangile ; je l'ai aimée, je l'ai adoptée, étendue, expliquée, sans m'arrêter aux obscurités, aux difficultés, aux mystères, sans me détourner de l'essentiel : je m'y suis attaché avec tout le zèle de mon cœur, je me suis indigné, récrié de voir cette sainte doctrine ainsi profanée, avilie par nos prétendus chrétiens, et surtout par ceux qui font profession de nous en instruire. J'ose même croire, et je m'en vante, qu'aucun d'eux ne parla plus dignement que moi du vrai christianisme et de son auteur. J'ai là-dessus le témoignage, l'applaudissement même de mes adversaires, non de ceux de Genève à la vérité, mais de ceux dont la haine n'est point une rage, et à qui la passion n'a point ôté tout sentiment d'équité. Voilà ce qui est vrai, voilà ce que prouvent et ma réponse au roi de Pologne, et ma lettre à M. d'Alembert, et l'*Héloïse*, et l'*Émile*, et tous mes écrits, qui respirent le même amour pour l'Évangile, la même vénération pour Jésus-Christ. Mais qu'il s'ensuive de là qu'en rien je puisse approcher de mon maître et que mes livres puissent suppléer à ses leçons, c'est ce qui est faux, absurde, abominable ; je déteste ce blasphème et désavoue cette témérité. Rien ne peut se comparer à l'Évangile. Mais sa sublime simplicité n'est pas également à la portée de tout le monde. Il faut quelquefois pour l'y mettre l'exposer sous bien des jours. Il faut conserver ce livre sacré comme la règle du maître, et les miens comme les commentaires de l'écolier.

J'ai traité jusqu'ici la question d'une manière un peu générale ; rapprochons-la maintenant des faits, par le parallèle des procédures de 1563 et de 1762, et des raisons qu'on donne de leurs différences. Comme c'est ici le point décisif par rapport à moi, je ne puis, sans négliger ma cause, vous épargner ces détails, peut-être ingrats en eux-mêmes, mais intéressants, à bien des égards, pour vous et pour vos concitoyens. C'est

Copyright Arvensa Editions

une autre discussion qui ne peut être interrompue et qui tiendra seule une longue lettre. Mais, Monsieur, encore un peu de courage ; ce sera la dernière de cette espèce dans laquelle je vous entretiendrai de moi.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LETTRES ÉCRITES DE LA MONTAGNE
Première Partie
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Lettre V

Continuation du même sujet. Jurisprudence tirée des procédures faites en cas semblables. But de l'auteur en publiant la Profession de foi.

Après avoir établi comme vous avez vu, la nécessité de sévir contre moi, l'auteur des Lettres prouve, comme vous allez voir, que la procédure faite contre Jean Morelli, quoique exactement conforme à l'ordonnance, et dans un cas semblable au mien, n'était point un exemple à suivre à mon égard ; attendu, premièrement, que le Conseil étant au-dessus de l'ordonnance n'est point obligé de s'y conformer ; que d'ailleurs mon crime étant plus grave que le délit de Morelli devait être traité plus sévèrement. À ces preuves l'auteur ajoute, qu'il n'est pas vrai qu'on m'ait jugé sans m'entendre, puisqu'il suffisait d'entendre le, livre même et que la flétrissure du livre ne tombe en aucune façon sur l'auteur ; qu'enfin les ouvrages qu'on reproche au Conseil d'avoir tolérés sont innocents et tolérables en comparaison des miens.

Quant au premier article, vous aurez peut-être peine à croire qu'on ait osé mettre sans façon le petit Conseil au-dessus des lois. Je ne connais rien de plus sûr pour vous en convaincre que de vous transcrire le passage où ce principe est établi et de peur de changer le sens de ce passage en le tronquant, je le transcrirai tout entier.

« [810] L'ordonnance a-t-elle voulu lier les mains à la puissance civile et l'obliger à ne réprimer aucun délit contre la religion qu'après que le consistoire en aurait connu ? Si cela était, il en résulterait qu'on pourrait impunément écrire contre la religion, que le gouvernement serait dans l'impuissance de réprimer cette licence, et de flétrir aucun livre de cette

Copyright Arvensa Editions

espèce ; car si l'ordonnance veut que le délinquant paraisse d'abord au consistoire, l'ordonnance ne prescrit pas moins que *s'il se range on le supporte sans diffame.* Ainsi quel qu'ait été son délit contre la religion, l'accusé en faisant semblant de se ranger pourra toujours échapper ; et celui qui aurait diffamé la religion par toute la terre au moyen d'un repentir simulé devrait être supporté *sans diffame.* Ceux qui connaissent l'esprit de sévérité, pour ne rien dire de plus, qui régnait, lorsque l'ordonnance fut compilée, pourront-ils croire que ce soit là le sens de l'article 88 de l'ordonnance ?

« Si le consistoire n'agit pas, son inaction enchaînera-t-elle le Conseil ? Ou du moins sera-t-il réduit à la fonction de délateur auprès du consistoire ? Ce n'est pas là ce qu'a entendu l'ordonnance, lorsqu'après avoir traité de l'établissement du devoir et du pouvoir du consistoire, elle conclut que la puissance civile reste en son entier, en sorte qu'il ne soit en rien dérogé à son autorité, ni au cours de la justice ordinaire par aucunes remontrances ecclésiastiques. Cette ordonnance ne suppose donc point, comme on le fait dans les représentations, que dans cette matière les ministres de l'Évangile soient des juges plus naturels que les Conseils. Tout ce qui est du ressort de l'autorité en matière de religion est du ressort du gouvernement. C'est le principe des protestants, et c'est singulièrement le principe de notre constitution qui en cas de dispute attribue aux Conseils le droit de décider sur le dogme. »

Vous voyez, Monsieur, dans ces dernières lignes le principe sur lequel est fondé ce qui les précède. Ainsi pour procéder dans cet examen avec ordre, il convient de commencer par la fin.

Tout ce qui est du ressort de l'autorité en matière de religion est du ressort du gouvernement.

Il y a ici dans le mot *gouvernement* une équivoque qu'il importe beaucoup d'éclaircir, et je vous conseille, si vous aimez la constitution de votre patrie, d'être attentif à la distinction que je vais faire ; vous en sentirez bientôt l'utilité.

Le mot de *gouvernement* n'a pas le même sens dans tous les pays, parce que la constitution des États n'est pas partout la même.

Dans les monarchies où la puissance exécutive est jointe à l'exercice de la souveraineté, le gouvernement n'est autre chose que le souverain lui-même agissant par ses ministres, par son conseil, ou par des corps qui dépendent absolument de sa volonté. Dans les républiques, surtout dans

Copyright Arvensa Editions

les démocraties, où le souverain n'agit jamais immédiatement par lui-même, c'est autre chose. Le gouvernement n'est alors que la puissance exécutive, et il est absolument distinct de la souveraineté.

Cette distinction est très importante en ces matières. Pour l'avoir bien présente à l'esprit on doit lire avec quelque soin dans le Contrat social les deux premiers chapitres du livre troisième, où j'ai tâché de fixer par un sens précis des expressions qu'on laissait avec art incertaines, pour leur donner au besoin telle acception qu'on voulait. En général, les chefs des républiques aiment extrêmement employer le langage des monarchies. À la faveur de termes qui semblent consacrés, ils savent amener peu à peu les choses que ces mots signifient. C'est ce que fait ici très habilement l'auteur des lettres, en prenant le mot de gouvernement, qui n'a rien d'effrayant en lui-même, pour l'exercice de la souveraineté, qui serait révoltant, attribué sans détour au petit Conseil.

[811]

C'est ce qu'il fait encore plus ouvertement dans un autre passage où, après avoir dit que le petit Conseil est le gouvernement même, ce qui est vrai en prenant ce mot de gouvernement dans un sens subordonné, il ose ajouter qu'à ce titre il exerce toute l'autorité qui n'est pas attribuée aux autres corps de l'État ; prenant ainsi le mot de gouvernement dans le sens de la souveraineté, comme si tous les corps de l'État, et le Conseil général lui-même, étaient institués par le petit Conseil : car ce n'est qu'à la faveur de cette supposition qu'il peut s'attribuer à lui seul tous les pouvoirs que la loi ne donne expressément à personne. Je reprendrai ci-après cette question.

Cette équivoque éclaircie, on voit à découvert le sophisme de l'auteur. En effet, dire que tout ce qui est du ressort de l'autorité en matière de religion est du ressort du gouvernement, est une proposition véritable, si par ce mot de gouvernement on entend la puissance législative ou le souverain ; mais elle est très fausse si l'on entend la puissance exécutive ou le magistrat ; et l'on ne trouvera jamais dans votre République que le Conseil général ait attribué au petit Conseil le droit de régler en dernier ressort tout ce qui concerne la religion.

Une seconde équivoque plus subtile encore vient à l'appui de la première dans ce qui suit. *C'est le principe des protestants, et c'est singulièrement l'esprit de notre constitution qui, dans le cas de dispute attribue aux Conseils le droit de décider sur le dogme.* Ce droit, soit qu'il y

Copyright Arvensa Editions

ait dispute ou qu'il n'y en ait pas, appartient sans contredit *aux Conseils mais non pas* au Conseil. Voyez comment avec une lettre de plus ou de moins on pourrait changer la constitution d'un État !

Dans les principes des protestants, il n'y a point d'autre Église que l'État et point d'autre législateur ecclésiastique que le souverain. C'est ce qui est manifeste, surtout à Genève, où l'ordonnance ecclésiastique a reçu du souverain dans le Conseil général la même sanction que les édits civils.

Le souverain ayant donc prescrit sous le nom de Réformation la doctrine qui devait être enseignée à Genève et la forme de culte qu'on y devait suivre, a partagé entre deux corps le soin de maintenir cette doctrine et ce culte tels qu'ils sont fixés par la loi. À l'un elle a remis la matière des enseignements publics, la décision de ce qui est conforme ou contraire à la religion de l'État, les avertissements et admonitions convenables, et même les punitions spirituelles, telles que l'excommunication. Elle a chargé l'autre de pourvoir à l'exécution des lois sur ce point comme sur tout autre, et de punir civilement les prévaricateurs obstinés.

Ainsi toute procédure régulière sur cette matière doit commencer par l'examen du fait ; savoir, s'il est vrai que l'accusé soit coupable d'un délit contre la religion, et par la loi cet examen appartient au seul consistoire.

Quand le délit est constaté et qu'il est de nature à mériter une punition civile, c'est alors au magistrat seul de faire droit, et de décerner cette punition. Le tribunal ecclésiastique dénonce le coupable au tribunal civil, et voilà comment s'établit sur cette matière la compétence du Conseil.

Mais lorsque le Conseil veut prononcer en théologien sur ce qui est ou n'est pas du dogme, lorsque le consistoire veut usurper la juridiction civile, chacun de ces corps sort de sa compétence ; il désobéit à la loi et au souverain qui l'a portée, lequel n'est pas moins législateur en matière ecclésiastique qu'en matière civile, et doit être reconnu tel des deux côtés.

Le magistrat est toujours juge des ministres en tout ce qui regarde le civil, jamais en ce qui regarde le dogme, c'est le consistoire. Si le Conseil prononçait les jugements de l'Église il aurait le droit d'excommunication, et au contraire ses membres y sont soumis eux-mêmes. Une contradiction bien plaisante dans cette affaire est que je suis décrété pour mes erreurs et que je ne suis pas excommunié ; le Conseil me poursuit comme apostat et le consistoire me laisse au rang des fidèles ! Cela n'est-il pas singulier ?

Il est bien vrai que s'il arrive des dissensions entre les ministres sur la doctrine, et que par l'obstination d'une des parties ils ne puissent

Copyright Arvensa Editions

s'accorder ni entre eux ni par l'entremise des anciens, il est dit par l'article 18 que la cause doit être portée au magistrat *pour y mettre ordre*.

Mais mettre ordre à la querelle n'est pas décider du dogme. L'ordonnance explique elle-même le motif du recours au magistrat ; c'est l'obstination d'une des parties. Or la police dans tout l'État, l'inspection sur les querelles, le maintien de la paix et de toutes les fonctions publiques, la réduction des obstinés, sont incontestablement du ressort du magistrat. Il ne jugera pas pour cela de la doctrine, mais il rétablira dans l'assemblée l'ordre convenable pour qu'elle puisse en juger.

Et quand le Conseil serait juge de la doctrine en dernier ressort, toujours ne lui serait-il pas permis d'intervertir l'ordre établi par la loi, qui attribue au consistoire la première connaissance en ces matières ; tout de même qu'il ne lui est pas permis, bien que juge suprême, d'évoquer à soi les causes civiles, avant qu'elles aient passé aux premières appellations.

L'article 18 dit bien qu'en cas que les ministres ne puissent s'accorder, la cause doit être portée au magistrat pour y mettre ordre ; mais il ne dit point que la première connaissance de la doctrine pourra être ôtée au consistoire par le magistrat, et il n'y a pas un seul exemple de pareille usurpation depuis que la République existe[812]. C'est de quoi l'auteur des Lettres paraît convenir lui-même en disant qu'en *cas de dispute* les Conseils ont le droit de décider sur le dogme ; car c'est dire qu'ils n'ont ce droit qu'après l'examen du consistoire, et qu'ils ne l'ont point quand le consistoire est d'accord.

Ces distinctions du ressort civil et du ressort ecclésiastique sont claires, et fondées, non seulement sur la loi, mais sur la raison, qui ne veut pas que les juges, de qui dépend le sort des particuliers en puissent décider autrement que sur des faits constants, sur des corps de délit positifs, bien avérés, et non sur des imputations aussi vagues, aussi arbitraires que celles des erreurs sur la religion ; et de quelle sûreté jouiraient les citoyens, si, dans tant de dogmes obscurs, susceptibles de diverses interprétations, le juge pouvait choisir au gré de sa passion celui qui chargerait ou disculperait l'accusé, pour le condamner ou l'absoudre ?

La preuve de ces distinctions est dans l'institution même, qui n'aurait pas établi un tribunal inutile ; puisque si le Conseil pouvait juger, surtout en premier ressort, des matières ecclésiastiques, l'institution du consistoire ne servirait de rien.

Copyright Arvensa Editions

Elle est encore en mille endroits de l'ordonnance, où le législateur distingue avec tant de soin l'autorité des deux ordres ; distinction bien vaine, si dans l'exercice de ses fonctions l'un était en tout soumis à l'autre. Voyez dans les articles 23 et 24 la spécification des crimes punissables par les lois, et de ceux *dont la première inquisition appartient au consistoire*.

Voyez la fin du même article 24, qui veut qu'en ce dernier cas, après la conviction du coupable le consistoire en fasse rapport au Conseil, en y ajoutant son avis. *Afin*, dit l'ordonnance, *que le jugement concernant la punition soit toujours réservé à la seigneurie*. Termes d'où l'on doit inférer que le jugement concernant la doctrine appartient au consistoire.

Voyez le serment des ministres, qui jurent de se rendre pour leur part sujets et obéissants aux lois ; et au magistrat en tant que leur ministère le porte : c'est-à-dire sans préjudicier à la liberté qu'ils doivent avoir d'enseigner selon que Dieu le leur commande. Mais où serait cette liberté, s, ils étaient par les lois sujets pour cette doctrine aux décisions d'un autre corps que le leur ?

Voyez l'article 80, où non seulement l'édit prescrit au consistoire de veiller et pourvoir aux désordres généraux et particuliers de l'Église, mais où il l'institue à cet effet. Cet article a-t-il un sens ou n'en a-t-il point ? est-il absolu, n'est-il que conditionnel ; et le consistoire établi par la loi n'aurait-il qu'une existence précaire, et dépendante du bon plaisir du Conseil ?

Voyez l'article 97 de la même ordonnance, où dans les cas qui exigent punition civile, il est dit que le consistoire ayant ouï les parties et fait les remontrances et censures ecclésiastiques doit rapporter le tout au Conseil, lequel, *sur son rapport*, remarquez bien la répétition de ce mot, *avisera d'ordonner et faire jugement, selon l'exigence du cas*. Voyez, enfin, ce qui suit dans le même article, et n'oubliez pas que c'est le souverain qui parle. C a r *combien que ce soient choses conjointes et inséparables que la seigneurie et supériorité que Dieu nous a donnée, et le gouvernement spirituel qu'il a établi dans son Église, elles ne doivent nullement être confuses ; puisque celui qui a tout empire de commander et auquel nous voulons rendre toute sujétion comme nous devons, veut être tellement reconnu auteur du gouvernement politique et ecclésiastique, que cependant il a expressément discerné tant les vocations que l'administration de l'un et de l'autre*.

Mais comment ces administrations peuvent-elles être distinguées sous

Copyright Arvensa Editions

l'autorité commune du législateur, si l'une peut empiéter à son gré sur celle de l'autre ? S'il n'y a pas là de la contradiction, je n'en saurais voir nulle part.

À l'article 88, qui prescrit expressément l'ordre de procédure qu'on doit observer contre ceux qui dogmatisent, j'en joins un autre qui n'est pas moins important ; c'est l'article 53 au titre du catéchisme, où il est ordonné que ceux qui contreviendront au bon ordre, après avoir été remontrés suffisamment, s'ils persistent, soient appelés au consistoire, *et si lors ils ne veulent obtempérer* aux remontrances qui leur seront faites, *qu'il en soit fait rapport à la seigneurie*.

De quel bon ordre est-il parlé là ? Le titre le dit ; c'est du bon ordre en matière de doctrine, puisqu'il ne s'agit que du catéchisme qui en est le sommaire.

D'ailleurs le maintien du bon ordre en général paraît bien plus appartenir au magistrat tribunal ecclésiastique. Cependant voyez quelle gradation ! Premièrement *il faut remontrer* ; si le coupable persiste, il faut l'appeler au consistoire ; enfin s'il ne veut pas obtempérer, *il faut faire rapport à la seigneurie*. En toute matière de foi, le dernier ressort est toujours attribué aux Conseils ; telle est la loi, telles sont toutes vos lois. J'attends de voir quelque article, quelque passage dans vos édits, en vertu duquel le petit Conseil s'attribue aussi le premier ressort, et puisse faire tout d'un coup d'un pareil délit le sujet d'une procédure criminelle.

Cette marche n'est pas seulement contraire à la Loi, elle est contraire à l'équité, au bon sens, à l'usage universel. Dans tous les pays du monde la règle veut qu'en ce qui concerne une science ou un art, on prenne, avant que de prononcer, le jugement des professeurs dans cette science ou des experts en cet art ; pourquoi, dans la plus obscure, dans la plus difficile de toutes les sciences, pourquoi, lorsqu'il s'agit de l'honneur et de la liberté d'un homme, d'un citoyen, les magistrats négligeraient-ils les précautions qu'ils prennent dans l'art le plus mécanique au sujet du plus vil intérêt ?

Encore une fois, à tant d'autorité, à tant de raisons qui prouvent l'illégalité et l'irrégularité d'une telle procédure quelle loi, quel édit oppose-t-on pour la justifier ? Le seul passage qu'ait pu citer l'auteur des Lettres est celui-ci, dont encore il transpose les termes pour en altérer l'esprit : *Que toutes les remontrances ecclésiastiques se fassent en telle sorte que par le consistoire ne soit en rien dérogé à l'autorité de la seigneurie ni de la justice ordinaire ; mais que la puissance civile demeure en*

Copyright Arvensa Editions

son entier[813].

Or voici la conséquence qu'il en tire : « Cette ordonnance ne suppose donc point, comme on le fait dans les représentations que les ministres de l'Évangile soient dans ces matières des juges plus naturels que les Conseils. » Commençons d'abord par remettre le mot Conseil au singulier, et pour cause.

Mais où est-ce que les représentants ont supposé que les ministres de l'Évangile fussent dans ces matières des juges plus naturels que le Conseil[814] ?

Selon l'édit le consistoire et le Conseil sont juges naturels chacun dans sa partie, l'un de la doctrine, et l'autre du délit. Ainsi la puissance civile et l'ecclésiastique restent chacune en son entier sous l'autorité commune du souverain ; et que signifierait ici ce mot même de *puissance civile*, s'il n'y avait une autre puissance sous-entendue ? Pour moi je ne vois rien dans ce passage qui change le sens naturel de ceux que j'ai cités. Et bien loin de là ; les lignes qui suivent les confirment, en déterminant l'état où le consistoire doit avoir mis la procédure avant qu'elle soit portée au Conseil. C'est précisément la conclusion contraire à celle que l'auteur en voulait tirer.

Mais voyez comment, n'osant attaquer l'ordonnance par les termes, il l'attaque par les conséquences.

« L'ordonnance a-t-elle voulu lier les mains à la puissance civile, et l'obliger à ne réprimer aucun délit contre la religion qu'après que le consistoire en aurait connu ? Si cela était ainsi il en résulterait qu'on pourrait impunément écrire contre la religion ; car en faisant semblant de se ranger l'accusé pourrait toujours échapper, et celui qui aurait diffamé la religion par toute la terre devrait être supporté sans diffame au moyen d'un repentir simulé[815] » C'est donc pour éviter ce malheur affreux, cette impunité scandaleuse, que l'auteur ne veut pas qu'on suive la loi à la lettre. Toutefois seize pages après, le même auteur vous parle ainsi :

« La politique et la philosophie pourront soutenir cette liberté de tout écrire, mais nos lois l'ont réprouvée : or il s'agit de savoir si le jugement du Conseil contre les ouvrages de M. Rousseau et le décret contre sa personne sont contraires à nos lois, et non de savoir s'ils sont conformes à la philosophie et à la politique[816] »

Ailleurs encore cet auteur, convenant que la flétrissure d'un livre n'en

Copyright Arvensa Editions

détruit pas les arguments et peut même leur donner une publicité plus grande, ajoute : « À cet égard, je retrouve assez mes maximes dans celles des représentations. Mais ces maximes ne sont pas celles de nos lois[817] »

En resserrant et liant tous ces passages, je leur trouve à peu près le sens qui suit :

Quoique la philosophie, la politique et la raison puissent soutenir la liberté de tout écrire, on doit dans notre État punir cette liberté, parce que nos lois la réprouvent. Mais il ne faut pourtant pas suivre nos lois à la lettre, parce qu'alors on ne punirait pas cette liberté.

À parler vrai, j'entrevois là je ne sais quel galimatias qui me choque ; et pourtant l'auteur me paraît homme d'esprit : ainsi dans ce résumé je penche à croire que je me trompe, sans qu'il me soit possible de voir en quoi. Comparez donc vous-même les pages 14, 22, 30 ; et vous verrez si j'ai tort ou raison.

Quoi qu'il en soit, en attendant que l'auteur nous montre ces autres lois où les préceptes de la philosophie et de la politique sont réprouvés, reprenons l'examen de ses objections contre celle-ci.

Premièrement, loin que, de peur de laisser un délit impuni, il soit permis dans une république au magistrat d'aggraver la loi, il ne lui est pas même permis de l'étendre aux délits sur lesquels elle n'est pas formelle, et l'on sait combien de coupables échappent en Angleterre à la faveur de la moindre distinction subtile dans les termes de la loi. *Quiconque est plus sévère que les lois*, dit Vauvenargues est un tyran[818].

Mais voyons si la conséquence de l'impunité, dans l'espèce dont il s'agit, est si terrible que l'a faite l'auteur des Lettres.

Il faut, pour bien juger de l'esprit de la loi, se rappeler ce grand principe, que les meilleures lois criminelles sont toujours celles qui tirent de la nature des crimes les châtiments qui leur sont imposés. Ainsi les assassins doivent être punis de mort, les voleurs, de la perte de leur bien, ou, s'ils n'en ont pas, de celle de leur liberté, qui est alors le seul bien qui leur reste. De même, dans les délits qui sont uniquement contre la religion, les peines doivent être tirées uniquement de la religion ; telle est, par exemple, la privation de la preuve par serment en choses qui l'exigent ; telle est encore l'excommunication, prescrite ici comme la peine la plus grande de quiconque a dogmatisé contre la religion. Sauf, ensuite, le renvoi au magistrat, pour la peine civile due au délit civil, s'il y en a.

Copyright Arvensa Editions

Or il faut se ressouvenir que l'ordonnance, l'auteur des Lettres, et moi, ne parlons ici que d'un délit simple contre la religion. Si le délit était complexe, comme si, par exemple, j'avais imprimé mon livre dans l'État sans permission, il est Incontestable que pour être absous devant le consistoire, je ne le serais pas devant le magistrat.

Cette distinction faite, je reviens et je dis : il y a cette différence entre les délits contre la religion et les délits civils, que les derniers font aux hommes, ou aux lois un tort, un mal réel pour lequel la sûreté publique exige nécessairement réparation et punition ; mais les autres sont seulement des offenses contre la divinité, à qui nul ne peut nuire et qui pardonne au repentir. Quand la divinité est apaisée, il n'y a plus de délit à punir, sauf le scandale, et le scandale se répare en donnant au repentir la même publicité qu'a eue la faute. La charité chrétienne imite alors la clémence divine, et ce serait une inconséquence absurde de venger la religion par une rigueur que la religion réprouve. La justice humaine n'a et ne doit avoir nul égard au repentir, je l'avoue ; mais voilà précisément pourquoi, dans une espèce de délit que le repentir peut réparer, l'ordonnance a pris des mesures pour que le tribunal civil n'en prît pas d'abord connaissance.

L'inconvénient terrible que l'auteur trouve à laisser impunis civilement les délits contre la religion n'a donc pas la réalité qu'il lui donne, et la conséquence qu'il en tire pour prouver que tel n'est pas l'esprit de la loi, n'est point juste, contre les termes formels de la loi.

Ainsi quel qu'ait été le délit contre la religion, ajoute-t-il, l'accusé en faisant semblant de se ranger pourra toujours échapper. L'ordonnance ne dit pas : *s'il fait semblant de se ranger*, elle dit, s'il se range, et il y a des règles aussi certaines qu'on en puisse avoir en tout autre cas pour distinguer ici la réalité de la fausse apparence, surtout quant aux effets extérieurs, seuls compris sous ce mot : *s'il se range*.

Si le délinquant s'étant rangé retombe, il commet un nouveau délit plus grave et qui mérite un traitement plus rigoureux. Il est relaps, et les voies de le ramener à son devoir sont plus sévères. Le Conseil a là-dessus pour modèle les formes judiciaires de l'inquisition[819], et si l'auteur des Lettres n'approuve pas qu'il soit aussi doux qu'elle, il doit au moins lui laisser toujours la distinction des cas ; car il n'est pas permis, de peur qu'un délinquant ne retombe, de le traiter d'avance comme s'il était déjà

Copyright Arvensa Editions

retombé.

C'est pourtant sur ces fausses conséquences que cet auteur s'appuie pour affirmer que l'édit dans cet article n'a pas eu pour objet de régler la procédure et de fixer la compétence des tribunaux. Qu'a donc voulu l'édit, selon lui ? Le voici.

Il a voulu empêcher que le consistoire ne sévît contre des gens auxquels on imputerait ce qu'ils n'auraient peut-être point dit, ou dont on aurait exagéré les écarts, qu'il ne sévît, dis-je, contre ces gens-là sans en avoir conféré avec eux, sans avoir essayé de les gagner.

Mais qu'est-ce que sévir, de la part du consistoire ? C'est excommunier, et déférer au Conseil. Ainsi, de peur que le consistoire ne défère trop légèrement un coupable au Conseil, l'édit le livre tout d'un coup au Conseil. C'est une précaution d'une espèce toute nouvelle. Cela est admirable que, dans le même cas, la loi prenne tant de mesures pour empêcher le consistoire de sévir précipitamment, et qu'elle n'en prenne aucune pour empêcher le Conseil de sévir précipitamment ; qu'elle porte une attention si scrupuleuse à prévenir la diffamation, et qu'elle n'en donne aucune à prévenir le supplice ; qu'elle pourvoie à tant de choses pour qu'un homme ne soit pas excommunié mal à propos, et qu'elle ne pourvoie à rien pour qu'il ne soit pas brûlé mal à propos, qu'elle craigne si fort la rigueur des ministres, et si peu celle des juges ! C'était bien fait assurément de compter pour beaucoup la communion des fidèles ; mais ce n'était pas bien fait de compter pour si peu leur sûreté, leur liberté, leur vie, et cette même religion qui prescrivait tant d'indulgence à ses gardiens, ne devait pas donner tant de barbarie à ses vengeurs.

Voilà toutefois, selon notre auteur, la solide raison pourquoi l'ordonnance n'a pas voulu dire ce qu'elle dit. Je crois que l'exposer c'est assez y répondre. Passons maintenant à l'application ; nous ne la trouverons pas moins curieuse que l'interprétation.

L'article 88 n'a pour objet que celui qui dogmatise, qui enseigne, qui instruit. Il ne parle point d'un simple auteur, d'un homme qui ne fait que publier un livre et qui, au surplus, se tient en repos. À dire la vérité, cette distinction me paraît un peu subtile ; car, comme disent très bien les représentants, on dogmatise par écrit tout comme de vive voix. Mais admettons cette subtilité ; nous y trouverons une distinction de faveur pour adoucir la loi, non de rigueur pour l'aggraver.

Dans tous les États du monde la police veille avec le plus grand soin sur

Copyright Arvensa Editions

ceux qui instruisent, qui enseignent, qui dogmatisent, elle ne permet ces sortes de fonctions qu'à gens autorisés. Il n'est pas même permis de prêcher la bonne doctrine si l'on n'est reçu prédicateur. Le peuple aveugle est facile à séduire ; un homme qui dogmatise, attroupe, et bientôt il peut ameuter. La moindre entreprise en ce point est toujours regardée comme un attentat punissable, à cause des conséquences qui peuvent en résulter.

Il n'en est pas de même de l'auteur d'un livre ; s'il enseigne, au moins il n'attroupe point, il n'ameute point, il ne force personne à l'écouter, à le lire ; il ne vous recherche point, il ne vient que quand vous le recherchez vous-même ; il vous laisse réfléchir sur ce qu'il vous dit, il ne dispute point avec vous, ne s'anime point, ne s'obstine point, ne lève point vos doutes, ne résout point vos objections, ne vous poursuit point ; voulez-vous le quitter, il vous quitte, et, ce qui est ici l'article important, il ne parle pas au peuple.

Aussi jamais la publication d'un livre ne fut-elle regardée par aucun gouvernement du même œil que les pratiques d'un dogmatiseur. Il y a même des pays où la liberté de la presse est entière ; mais il n'y en a aucun où il soit permis à tout le monde de dogmatiser indifféremment. Dans les pays où il est défendu d'imprimer des livres sans permission, ceux qui désobéissent sont punis quelquefois pour avoir désobéi ; mais la preuve qu'on ne regarde pas au fond ce que dit un livre comme une chose fort importante, est la facilité avec laquelle on laisse entrer dans l'État ces mêmes livres que, pour n'en pas paraître approuver les maximes, on n'y laisse pas imprimer.

Tout ceci est vrai, surtout, des livres qui ne sont pas écrits pour le peuple tels qu'ont toujours été les miens. Je sais que votre Conseil affirme dans ses réponses que, selon l'intention de l'auteur, *l'Émile doit servir de guide aux pères et aux mères* [820] : mais cette assertion n'est pas excusable, puisque j'ai manifesté dans la préface et plusieurs fois dans le livre une intention toute différente. Il s'agit d'un nouveau système d'éducation dont j'offre le plan à l'examen des sages, et non pas d'une méthode pour les pères et les mères, à laquelle je n'ai jamais songé. Si quelquefois, par une figure assez commune, je parais leur adresser la parole, c'est, ou pour me faire mieux entendre, ou pour m'exprimer en moins de mots. Il est vrai que j'entrepris mon livre à la sollicitation d'une mère ; mais cette mère, toute jeune et tout aimable qu'elle est, a de la

Copyright Arvensa Editions

philosophie et connaît le cœur humain ; elle est par la figure un ornement de son sexe, et par le génie une exception. C'est pour les esprits de la trempe du sien que j'ai pris la plume, non pour des messieurs tel ou tel, ni pour d'autres messieurs de pareille étoffe, qui me lisent sans m'entendre, et qui m'outragent sans me fâcher.

Il résulte de la distinction supposée que si la procédure prescrite par l'ordonnance contre un homme qui dogmatise n'est pas applicable à l'auteur d'un livre, c'est qu'elle est trop sévère pour ce dernier. Cette conséquence si naturelle, cette conséquence que vous et tous mes lecteurs tirez sûrement ainsi que moi, n'est point celle de l'auteur des Lettres. Il en tire une toute contraire. Il faut l'écouter lui-même : vous ne m'en croiriez pas, si je vous parlais d'après lui.

« Il ne faut que lire cet article de l'ordonnance pour voir évidemment qu'elle n'a en vue que cet ordre de personnes qui répandent par leurs discours des principes estimés dangereux. *Si ces personnes se rangent, y est-il dit, qu'on les supporte sans diffame. Pourquoi ?* C'est qu'alors on a une sûreté raisonnable qu'elles ne répandront plus cette ivraie, c'est qu'elles ne sont plus à craindre. Mais qu'importe la rétractation vraie ou simulée de celui qui par la voie de l'impression a imbu tout le monde de ses opinions ? Le délit est consommé ; il subsistera toujours, et ce délit, aux yeux de la loi, est de la même espèce que tous les autres, où le repentir est inutile dès que la justice en a pris connaissance. »

Il y a là de quoi s'émouvoir, mais calmons-nous, et raisonnons. Tant qu'un homme dogmatise, il fait du mal continuellement, jusqu'à ce qu'il se soit rangé cet homme est à craindre ; sa liberté même est un mal, parce qu'il en use pour nuire, pour continuer de dogmatiser. Que s'il se range à la fin, n'importe ; les enseignements qu'il a donnés sont toujours donnés, et le délit à cet égard est autant consommé qu'il peut l'être. Au contraire, aussitôt qu'un livre est publié, l'auteur ne fait plus de mal, c'est le livre seul qui en fait. Que l'auteur soit libre ou soit arrêté, le livre va toujours son train. La détention de l'auteur peut être un châtiment que la loi prononce, mais elle n'est jamais un remède au mal qu'il a fait, ni une précaution pour en arrêter le progrès.

Ainsi les remèdes à ces deux maux ne sont pas les mêmes. Pour tarir la source du mal que fait le dogmatiseur, il n'y a nul moyen prompt et sûr que de l'arrêter : mais arrêter l'auteur c'est ne remédier à rien du tout ; c'est au contraire augmenter la publicité du livre, et par conséquent

Copyright Arvensa Editions

empirer le mal, comme le dit très bien ailleurs l'auteur des Lettres. Ce n'est donc pas là un préliminaire à la procédure, ce n'est pas une précaution convenable à la chose, c'est une peine qui ne doit être infligée que par jugement, et qui n'a d'utilité que le châtiment du coupable. À moins donc que son délit ne soit un délit civil, il faut commencer par raisonner avec lui, l'admonester, le convaincre, l'exhorter à réparer le mal qu'il a fait, à donner une rétractation publique, à la donner librement afin qu'elle fasse son effet, et à la motiver si bien que ses derniers sentiments ramènent ceux qu'ont égaré les premiers. Si loin de se ranger il s'obstine, alors seulement on doit sévir contre lui. Telle est certainement la marche pour aller au bien de la chose, tel est le but de la loi, tel sera celui d'un sage gouvernement, qui *doit bien moins se proposer de punir l'auteur que d'empêcher l'effet de l'ouvrage* [821].

Comment ne le serait-ce pas pour l'auteur d'un livre, puisque l'ordonnance, qui suit en tout les voies convenables à l'esprit du christianisme, ne veut pas même qu'on arrête le dogmatiseur avant d'avoir épuisé tous les moyens possibles pour le ramener au devoir ? elle aime mieux courir les risques du mal qu'il peut continuer de faire que de manquer à la charité. Cherchez, de grâce, comment de cela seul on peut conclure que la même ordonnance veut qu'on débute contre l'Auteur par un décret de prise de corps ?

Cependant l'auteur des Lettres, après avoir déclaré qu'il retrouvait assez ses maximes sur cet article dans celles des représentants, ajoute : *mais ces maximes ne sont pas celles de nos lois*, et un moment après il ajoute encore, *que ceux qui inclinent à une pleine tolérance pourraient tout au plus critiquer le Conseil de n'avoir pas dans ce cas fait taire une loi dont l'exercice ne leur paraît pas convenable* [Page 23.]. Cette conclusion doit surprendre, après tant d'efforts pour prouver que la seule loi qui paraît s'appliquer à mon délit ne s'y applique pas nécessairement. Ce qu'on reproche au conseil, n'est point de n'avoir pas fait taire une loi qui existe, est d'en avoir fait parler une qui n'existe pas.

La logique employée ici par l'auteur me paraît toujours nouvelle. Qu'en pensez-vous, Monsieur ? connaissez-vous beaucoup d'arguments dans la forme de celui-ci ?

La loi force le Conseil à sévir contre l'auteur du livre.

Et où est-elle cette loi qui force le Conseil à sévir contre l'auteur du

Copyright Arvensa Editions

livre ?

Elle n'existe pas, à la vérité : mais il en existe une autre, qui, ordonnant de traiter avec douceur celui qui dogmatise, ordonne, par conséquent, de traiter avec rigueur l'auteur, dont elle ne parle point.

Ce raisonnement devient bien plus étrange encore pour qui sait que ce fut comme auteur et non comme dogmatiseur que Morelli fut poursuivi ; il avait aussi fait un livre, et ce fut pour ce livre seul qu'il fut accusé. Le corps du délit, selon la maxime de notre auteur était dans le livre même, l'auteur n'avait pas besoin d'être entendu ; cependant il le fut, et non seulement on l'entendit, mais on l'attendit ; on suivit de point en point toute la procédure prescrite par ce même article de l'ordonnance qu'on nous dit ne regarder ni les livres ni les auteurs. On ne brûla même le livre qu'après la retraite de l'auteur, jamais il ne fut décrété, l'on ne parla pas du bourreau[822] ; enfin tout cela se fit sous les yeux du législateur, par les rédacteurs de l'ordonnance, au moment qu'elle venait de passer, dans le temps même où régnait cet esprit de sévérité qui, selon notre Anonyme, l'avait dictée, et qu'il allègue en justification très claire de la rigueur exercée aujourd'hui contre moi.

Or écoutez là-dessus la distinction qu'il fait. Après avoir exposé toutes les voies de douceur dont on usa envers Morelli, le temps qu'on lui donna pour se ranger, la procédure lente et régulière qu'on suivit avant que son livre fût brûlé, il ajoute : « Toute cette marche est très sage. Mais en faut-il conclure que dans tous les cas et dans des cas très différents, il en faille absolument tenir une semblable ? Doit-on procéder contre un homme absent qui attaque la religion de la même manière qu'on procéderait contre un homme présent qui censure la discipline[823]. » C'est-à-dire en d'autres termes : « doit-on procéder contre un homme qui n'attaque point les lois, et qui vit hors de leur juridiction, avec autant de douceur que contre un homme qui vit sous leur juridiction et qui les attaque ? » Il ne semblerait pas, en effet, que cela dût faire une question. Voici, j'en suis sûr, la première fois qu'il a passé par l'esprit humain d'aggraver la peine d'un coupable, uniquement parce que le crime n'a pas été commis dans l'État.

« À la vérité, continue-t-il, on remarque dans les représentations à l'avantage de M. Rousseau que Morelli avait écrit contre un point de discipline, au lieu que les livres de M. Rousseau, au sentiment de ses juges,

Copyright Arvensa Editions

attaquent proprement la religion. Mais cette remarque pourrait bien n'être pas généralement adoptée, et ceux qui regardent la religion comme l'ouvrage de Dieu et l'appui de la constitution pourront penser qu'il est moins permis de l'attaquer que des points de discipline, qui, n'étant que l'ouvrage des hommes peuvent être suspects d'erreur, et du moins susceptibles d'une infinité de formes et de combinaisons différentes[824]. »

Ce discours, je vous l'avoue, me paraîtrait tout au plus passable dans la bouche d'un capucin, mais il me choquerait fort sous la plume d'un magistrat. Qu'importe que la remarque des représentants ne soit pas généralement adoptée, si ceux qui la rejettent ne le font que parce qu'ils raisonnent mal ?

Attaquer la religion est sans contredit un plus grand péché devant Dieu que d'attaquer la discipline. Il n'en est pas de même devant les tribunaux humains qui sont établis pour punir les crimes, non les péchés, et qui ne sont pas les vengeurs de Dieu mais des lois.

La religion ne peut jamais faire partie de la législation qu'en ce qui concerne les actions des hommes. La loi ordonne de faire ou de s'abstenir, mais elle ne peut ordonner de croire. Ainsi quiconque n'attaque point la pratique de la religion n'attaque point la loi.

Mais la discipline établie par la loi fait essentiellement partie de la législation, elle devient loi elle-même. Quiconque l'attaque attaque la loi et ne tend pas à moins qu'à troubler la constitution de l'État. Que cette constitution fût, avant d'être établie, susceptible de plusieurs formes et combinaisons différentes, en est-elle moins respectable et sacrée sous une de ces formes, quand elle en est une fois revêtue à l'exclusion de toutes les autres ; et dès lors la loi politique n'est-elle pas constante et fixe ainsi que la loi divine ?

Ceux donc qui n'adopteraient pas en cette affaire la remarque des représentants auraient d'autant plus de tort que cette remarque fut faite par le Conseil même dans la sentence contre le livre de Morelli, qu'elle accuse surtout *de tendre à faire schisme et trouble dans l'État d'une manière séditieuse* ; imputation dont il serait difficile de charger le mien.

Ce que les tribunaux civils ont à défendre n'est pas l'ouvrage de Dieu, c'est l'ouvrage des hommes ; ce n'est pas des âmes qu'ils sont chargés, c'est des corps ; c'est de l'État et non de l'Église qu'ils sont les vrais

Copyright Arvensa Editions

gardiens, et lorsqu'ils se mêlent des matières de religion, ce n'est qu'autant qu'elles sont du ressort des lois, autant que ces matières importent au bon ordre et à la sûreté publique. Voilà les saines maximes de la magistrature. Ce n'est pas, si l'on veut, la doctrine de la puissance absolue, mais c'est celle de la justice et de la raison. Jamais on ne s'en écartera dans les tribunaux civils sans donner dans les plus funestes abus, sans mettre l'État en combustion, sans faire des lois et de leur autorité le plus odieux brigandage. Je suis fâché pour le peuple de Genève que le Conseil le méprise assez pour l'oser leurrer par de tels discours, dont les plus bornés et les plus superstitieux de l'Europe ne sont plus les dupes. Sur cet article vos représentants raisonnent en hommes d'État, et vos magistrats raisonnent en moines.

Pour prouver que l'exemple de Morelli ne fait pas règle, l'auteur des Lettres oppose à la procédure faite contre lui celle qu'on fit en 1632 contre Nicolas Antoine, un pauvre fou qu'à la sollicitation des ministres le Conseil fit brûler pour le bien de son âme. Ces autodafés n'étaient pas rares jadis à Genève, et il paraît par ce qui me regarde que ces messieurs ne manquent pas de goût pour les renouveler.

Commençons toujours par transcrire fidèlement les passages, pour ne pas imiter la méthode de mes persécuteurs.

« Qu'on voie le procès de Nicolas Antoine. L'ordonnance ecclésiastique existait, et on était assez près du temps où elle avait été rédigée pour en connaître l'esprit ; Antoine fut-il cité au consistoire ? Cependant parmi tant de voix qui s'élevèrent contre cet arrêt sanguinaire, et au milieu des efforts que firent pour le sauver les gens humains et modérés, y eût-il quelqu'un qui réclamât contre l'irrégularité de la procédure ? Morelli fut cité au consistoire, Antoine ne le fut pas ; la citation au consistoire n'est donc pas nécessaire dans tous les cas[825]. »

Vous croirez là-dessus que le Conseil procéda d'emblée contre Nicolas Antoine comme il a fait contre moi, et qu'il ne fut pas seulement question du consistoire ni des ministres : Vous allez voir.

Nicolas Antoine ayant été, dans un de ses accès de fureur, sur le point de se précipiter dans le Rhône, le magistrat se détermina à le tirer du logis public où il était, pour le mettre à l'hôpital, où les médecins le traitèrent. Il y resta quelque temps proférant divers blasphèmes contre la religion chrétienne. » Les ministres le voyaient tous les jours et tâchaient, lorsque

Copyright Arvensa Editions

sa fureur paraissait un peu calmée, de le faire revenir de ses erreurs, ce qui n'aboutit à rien, Antoine ayant dit qu'il persisterait dans ses sentiments jusqu'à la mort, qu'il était prêt de souffrir pour la gloire *du grand Dieu d'Israël*. N'ayant rien pu gagner sur lui, ils en informèrent le Conseil, où ils le représentèrent pire que Servet, Gentilis et tous les autres antitrinitaires, concluant à ce qu'il fût mis en chambre close, ce qui fut exécuté[826]. »

Vous voyez là d'abord pourquoi il ne fut pas cité au consistoire ; c'est qu'étant grièvement malade et entre les mains des médecins, il lui était impossible d'y comparaître. Mais s'il n'allait pas au consistoire, le consistoire ou ses membres allaient vers lui. Les ministres le voyaient tous les jours, l'exhortaient tous les jours. Enfin n'ayant pu rien gagner sur lui, ils le dénoncent au Conseil, le représentent pire que d'autres qu'on avait punis de mort, requièrent qu'il soit mis en prison, et sur leur réquisition cela est exécuté.

En prison même les ministres firent de leur mieux pour le ramener, entrèrent avec lui dans la discussion de divers passages de l'Ancien Testament, et le conjurèrent par tout ce qu'ils purent imaginer de plus touchant de renoncer à ses erreurs[827], mais il y demeura ferme. Il le fut aussi devant le magistrat, qui lui fit subir les interrogatoires ordinaires. Lorsqu'il fut question de juger cette affaire, le magistrat consulta encore les ministres, qui comparurent en Conseil au nombre de quinze, tant pasteurs que professeurs. Leurs opinions furent partagées, mais l'avis du plus grand nombre fut suivi et Nicolas exécuté. De sorte que le procès fut tout ecclésiastique, et que Nicolas fut, pour ainsi dire, brûlé par la main des ministres.

Tel fut, Monsieur, l'ordre de la procédure dans laquelle l'auteur des Lettres nous assure qu'Antoine ne fut pas cité au consistoire. D'où il conclut que cette citation n'est donc pas toujours nécessaire. L'exercice vous paraît-il bien choisi ?

Supposons qu'il le soit, que s'ensuivra-t-il ? Les représentants concluaient d'un fait en confirmation d'une loi. L'auteur des Lettres conclut d'un fait contre cette même loi. Si l'autorité de chacun de ces deux faits détruit celle de l'autre, reste la loi dans son entier. Cette loi, quoiqu'une fois enfreinte, en est-elle moins expresse, et suffirait-il de l'avoir violée une fois pour avoir droit de la violer toujours ?

Concluons à notre tour. Si j'ai dogmatisé, je suis certainement dans le

Copyright Arvensa Editions

cas de la loi : si je n'ai pas dogmatisé, qu'a-t-on à me dire ? aucune loi n'a parlé de moi[828]. Donc on a transgressé la loi qui existe, ou supposé celle qui n'existe pas.

Il est vrai qu'en jugeant l'ouvrage on n'a pas jugé définitivement l'auteur. On n'a fait encore que le décréter, et l'on compte cela pour rien. Cela me paraît dur, cependant ; mais ne soyons jamais injustes, même envers ceux qui le sont envers nous, et ne cherchons point l'iniquité où elle peut ne pas être, Je ne fais point un crime au Conseil, ni même à l'auteur des Lettres de la distinction qu'ils mettent entre l'homme et le livre, pour se disculper de m'avoir jugé sans m'entendre. Les juges ont pu voir la chose comme ils la montrent, ainsi je ne les accuse en cela ni de supercherie ni de mauvaise foi. Je les accuse seulement de s'être trompés à mes dépens en un point très grave ; et se tromper pour absoudre est pardonnable, mais se tromper pour punir est une erreur bien cruelle.

Le Conseil avançait dans ses réponses que, malgré la flétrissure de mon livre, je restais, quant à ma personne, dans toutes mes exceptions et défenses.

Les auteurs des représentations répliquent qu'on ne comprend pas quelles exceptions et défenses il reste à un homme déclaré impie, téméraire, scandaleux, et flétri même par la main du bourreau dans des ouvrages qui portent son nom.

« Vous supposez ce qui n'est point, dit à cela auteur des Lettres ; savoir, que le jugement porte sur celui dont l'ouvrage porte le nom : mais ce jugement ne l'a pas encore effleuré, ses exceptions et défenses lui restent donc entières[829] »

Vous vous trompez vous-même, dirais-je à cet écrivain. Il est vrai que le jugement qui qualifie et flétrit le livre n'a pas encore attaqué la vie de l'auteur, mais il a déjà tué son honneur : ses exceptions et défenses lui restent encore entières pour ce qui regarde la peine afflictive, mais il a déjà reçu la peine infamante : il est déjà flétri et déshonoré, autant qu'il dépend de ses juges : la seule chose qui leur reste à décider, c'est s'il sera brûlé ou non.

La distinction sur ce point entre le livre et l'auteur est inepte, puisqu'un livre n'est pas punissable. Un livre n'est en lui-même ni impie ni téméraire ; ces épithètes ne peuvent tomber que sur la doctrine qu'il contient, c'est-à-dire sur l'auteur de cette doctrine. Quand on brûle un livre, que fait là le

Copyright Arvensa Editions

bourreau ? Déshonore-t-il les feuillets du livre ? qui jamais ouït dire qu'un livre eût de l'honneur ?

Voilà l'erreur ; en voici la source : un usage mal entendu.

On écrit beaucoup de livres ; on en écrit peu avec un désir sincère d'aller au bien. De cent ouvrages qui paraissent, soixante au moins ont pour objet des motifs d'intérêt ou d'ambition. Trente autres, dictés par l'esprit de parti, par la haine, vont, à la faveur de l'anonyme porter dans le public le poison de la calomnie et de la satire. Dix, peut-être, et c'est beaucoup, sont écrits dans de bonnes vues : on y dit la vérité qu'on sait, on y cherche le bien qu'on aime. Oui ; mais où est l'homme à qui l'on pardonne la vérité ? Il faut donc se cacher pour la dire. Pour être utile impunément, on lâche son livre dans le publie, et l'on fait le plongeon.

De ces divers livres, quelques-uns des mauvais et à peu près tous les bons sont dénoncés et proscrits dans les tribunaux : la raison de cela se voit sans que je la dise. Ce n'est, au surplus, qu'une formalité, pour ne pas paraître approuver tacitement ces livres. Du reste, pourvu que les noms des auteurs n'y soient pas, ces auteurs, quoique tout le monde les connaisse et les nomme, ne sont pas connus du magistrat. Plusieurs même sont dans l'usage d'avouer ces livres pour s'en faire honneur, et de les renier pour se mettre à couvert ; le même homme sera l'auteur ou ne le sera pas, devant le même homme selon qu'ils seront à l'audience ou dans un souper. C'est alternativement oui et non, sans difficulté, sans scrupule. De cette façon la sûreté ne coûte rien à la vanité. C'est là la prudence et l'habileté que l'auteur des Lettres me reproche de n'avoir pas eue, et qui pourtant n'exige pas, ce me semble, que pour l'avoir on se mette en grands frais d'esprit.

Cette manière de procéder contre des livres anonymes dont on ne veut pas connaître les auteurs est devenue un usage judiciaire. Quand on veut sévir contre le livre on le brûle, parce qu'il n'y a personne à entendre, et qu'on voit bien que l'auteur qui se cache n'est pas d'humeur à l'avouer ; sauf à rire le soir avec lui-même des informations qu'on vient d'ordonner le matin contre lui. Tel est l'usage.

Mais lorsqu'un auteur maladroit, c'est-à-dire, un auteur qui connaît son devoir, qui le veut remplir, se croit obligé de ne rien dire au public qu'il ne l'avoue, qu'il ne se nomme, qu'il ne se montre pour en répondre, alors l'équité, qui ne doit pas punir comme un crime la maladresse d'un homme d'honneur, veut qu'on procède avec lui d'une autre manière ; elle veut

Copyright Arvensa Editions

qu'on ne sépare point la cause du livre de celle de l'homme, puisqu'il déclare en mettant son nom ne les vouloir point séparer ; elle veut qu'on ne juge l'ouvrage qui ne peut répondre, qu'après avoir ouï l'auteur qui répond pour lui. Ainsi, bien que condamner un livre anonyme soit en effet ne condamner que le livre, condamner un livre qui porte le nom de l'auteur, c'est condamner l'auteur même, et quand on ne l'a point mis à portée de répondre, c'est le juger sans l'avoir entendu.

L'assignation préliminaire, même, si l'on veut, le décret de prise de corps est donc indispensable en pareil cas avant de procéder au jugement du livre, et vainement dirait-on avec l'auteur des Lettres que le délit est évident, qu'il est dans le livre même ; cela ne dispense point de suivre la forme judiciaire qu'on suit dans les plus grands crimes, dans les plus avérés, dans les mieux prouvés : Car quand toute la ville aurait vu un homme en assassiner un autre, encore ne jugerait-on point l'assassin sans l'entendre, ou sans l'avoir mis à portée d'être entendu.

Et pourquoi cette franchise d'un auteur qui se nomme tournerait-elle ainsi contre lui ? Ne doit-elle pas, au contraire, lui mériter des égards ? Ne doit-elle pas imposer aux juges plus de circonspection que s'il ne se fût pas nommé ? Pourquoi, quand il traite des questions hardies s'exposerait-il ainsi, s'il ne se sentait rassuré contre les dangers, par des raisons qu'il peut alléguer en sa faveur et qu'on peut présumer sur sa conduite même valoir la peine d'être entendues ? L'auteur des Lettres aura beau qualifier cette conduite d'imprudence et de maladresse ; elle n'en est pas moins celle d'un homme d'honneur, qui voit son devoir où d'autres voient cette imprudence, qui sent n'avoir rien à craindre de quiconque voudra procéder avec lui justement et qui regarde comme une lâcheté punissable de publier des choses qu'on ne veut pas avouer.

S'il n'est question que de la réputation d'auteur a-t-on besoin de mettre son nom à son livre ? Qui ne sait comment on s'y prend pour en avoir tout l'honneur sans rien risquer, pour s'en glorifier sans en répondre, pour prendre un air humble à force de vanité ? De quels auteurs d'une certaine volée ce petit tour d'adresse est-il ignoré ? Qui d'entre eux ne sait qu'il est même au-dessous de la dignité de se nommer, comme si chacun ne devait pas en lisant l'ouvrage deviner le grand homme qui l'a composé ?

Mais ces messieurs n'ont vu que l'usage ordinaire, et loin de voir l'exception qui faisait en ma faveur, ils l'ont fait servir contre moi. Ils devaient brûler le livre sans faire mention de l'auteur, ou S'ils en voulaient

Copyright Arvensa Editions

à l'auteur, attendre qu'il fût présent ou contumax pour brûler le livre. Mais point ; ils brûlent le livre comme si l'auteur n'était pas connu, et décrètent l'auteur comme si le livre n'était pas brûlé. Me décréter après m'avoir diffamé ! que me voulaient-ils donc encore ? Que me réservaient-ils de pis dans la suite ? Ignoraient-ils que l'honneur d'un honnête homme lui est plus cher que la vie ? Quel mal reste-t-il à lui faire quand on a commencé par le flétrir ? Que me sert de me présenter innocent devant les juges, quand le traitement qu'ils me font avant de m'entendre est la plus cruelle peine qu'ils pourraient m'imposer si j'étais jugé criminel ?

On commence par me traiter à tous égards comme un malfaiteur qui n'a plus d'honneur à perdre et qu'on ne peut punir désormais que dans son corps, et puis on dit tranquillement que je reste dans toutes mes exceptions et défens est Mais comment ces exceptions et défenses effaceront elles l'ignominie et le mal qu'on m'aura fait souffrir d'avance et dans mon livre et dans ma personne, quand j'aurai été promené dans les rues par des archers, quant aux maux qui m'accablent on aura pris soin d'ajouter les rigueurs de la prison ? Quoi donc ! pour être juste doit-on confondre dans la même classe et dans le même traitement toutes les fautes et tous les hommes ? pour un acte de franchise appelé maladresse, faut-il débuter par traitement un citoyen sans reproche dans les prisons comme un scélérat ? Et quel avantage aura donc devant les juges l'estime publique et l'intégrité de la vie entière, si cinquante ans d'honneur vis-à-vis du moindre indice[830] ne sauvent un homme d'aucun affront ?

« La comparaison d'*Émile* et du *Contrat social* avec d'autres ouvrages qui ont été tolérés, et la partialité qu'on en prend occasion de reprocher au Conseil ne me semblent pas fondées. Ce ne serait pas bien raisonner que de prétendre qu'un gouvernement parce qu'il aurait une fois dissimulé serait obligé de dissimuler toujours : si c'est une négligence on peut la redresser ; si c'est un silence forcé par les circonstances ou par la politique, il y aurait peu de justice à en faire la matière d'un reproche. Je ne prétends point justifier les ouvrages désignés dans les représentations ; mais en conscience y a-t-il parité entre des livres où l'on trouve des traits épars et indiscrets contre la religion, et des livres où sans détour, sans ménagement on l'attaque dans ses dogmes, dans sa morale, dans son influence sur la société civile ? Faisons impartialement la comparaison de ces ouvrages, jugeons-en par l'impression qu'ils ont faite dans le monde ; les uns

Copyright Arvensa Editions

s'impriment et se débitent partout ; on sait comment y ont été reçus les autres[831]. » J'ai cru devoir transcrire d'abord ce paragraphe en entier. Je le reprendrai maintenant par fragments. Il mérite un peu d'analyse.

Que n'imprime-t-on pas à Genève ; que n'y tolère-t-on pas ? Des ouvrages qu'on a peine à lire sans indignation s'y débitent publiquement ; tout le monde les lit, tout le monde les aime, les magistrats se taisent, les ministres sourient, l'air austère n'est plus du bon air. Moi seul et mes livres avons mérité l'animadversion du Conseil, et quelle animadversion ? L'on ne peut même l'imaginer plus violente ni plus terrible. Mon Dieu ! je n'aurais jamais cru d'être un si grand scélérat.

La comparaison d'Émile et du Contrat social avec d'autres ouvrages tolérés ne me semble pas fondée. Ah je l'espère !

Ce ne serait pas bien raisonner de prétendre qu'un gouvernement, parce qu'il aurait une fois dissimulé, serait obligé de dissimuler toujours. Soit ; mais voyez les temps, les lieux, les personnes ; voyez les écrits sur lesquels on dissimule, et ceux qu'on choisit pour ne plus dissimuler ; voyez les auteurs qu'on fête à Genève, et voyez ceux qu'on y poursuit.

Si c'est une négligence on peut la redresser. On le pouvait, on l'aurait dû, l'a-t-on fait ? Mes écrits et leur auteur ont été flétris sans avoir mérité de l'être ; et ceux qui l'ont mérité ne sont pas moins tolérés qu'auparavant. L'exception n'est que pour moi seul.

Si c'est un silence forcé par les circonstances et par la politique, il y aurait peu de justice à en faire la matière d'un reproche. Si l'on vous force à tolérer des écrits punissables, tolérez donc aussi ceux qui ne le sont pas. La décence au moins exige qu'on cache au peuple ces choquantes acceptions de personnes, qui punissent le faible innocent des fautes du puissant coupable. Quoi ! ces distinctions scandaleuses sont-elles donc des raisons, et feront-elles toujours des dupes ? Ne dirait-on pas que le sort de quelques satires obscènes intéresse beaucoup les potentats, et que votre ville va être écrasée si l'on n'y tolère, si l'on n'y imprime, si l'on n'y vend publiquement ces mêmes ouvrages qu'on proscrit dans le pays des auteurs ? Peuples, combien on vous en fait accroire en faisant si souvent intervenir les puissances pour autoriser le mal qu'elles ignorent et qu'on veut faire en leur nom !

Lorsque j'arrivai dans ce pays on eût dit que tout le royaume de France était à mes trousses. On brûle mes livres à Genève ; c'est pour complaire à

Copyright Arvensa Editions

la France. On m'y décrète ; la France le veut ainsi. L'on me fait chasser du canton de Berne ; c'est la France qui l'a demandé. L'on me poursuit jusque dans ces montagnes ; si l'on m'en eût pu chasser, c'eût encore été la France. Forcé par mille outrages j'écris une lettre apologétique. Pour le coup tout était perdu. J'étais entouré, surveillé ; la France envoyait des espions pour me guetter, des soldats pour m'enlever, des brigands pour m'assassiner ; il était même imprudent de sortir de ma maison. Tous les dangers me venaient toujours de la France, du parlement, du clergé, de la cour même ; on ne vit de la vie un pauvre barbouilleur de papier devenir pour son malheur un homme aussi important. Ennuyé de tant de bêtises, je vais en France ; je connaissais les Français, et j'étais malheureux. On m'accueille, on me caresse, je reçois mille honnêtetés et il ne tient qu'à moi d'en recevoir davantage. Je retourne tranquillement chez moi. L'on tombe des nues ; on n'en revient pas ; on blâme fortement mon étourderie, mais on cesse de me menacer de la France, on a raison. Si jamais des assassins daignent terminer mes souffrances, ce n'est sûrement pas de ce pays-là qu'ils viendront.

Je ne confonds point les diverses causes de mes disgrâces ; je sais bien discerner celles qui sont l'effet des circonstances, l'ouvrage de la triste nécessité, de celles qui me viennent uniquement de la haine de mes ennemis. Eh ! plût à Dieu que je n'en eusse pas plus à Genève qu'en France, et qu'ils n'y fussent pas plus implacables ! Chacun sait aujourd'hui d'où sont partis les coups qu'on m'a portés et qui m'ont été les plus sensibles. Vos gens me reprochent mes malheurs comme s'ils n'étaient pas leur ouvrage. Quelle noirceur plus cruelle que de me faire un crime à Genève des persécutions qu'on me suscitait dans la Suisse, et de m'accuser de n'être admis nulle part, en me faisant chasser de partout ! Faut-il que je reproche à l'amitié qui m'appela dans ces contrées le voisinage de mon pays ? J'ose en attester tous les peuples de l'Europe, y en a-t-il un seul, excepté la Suisse, où je n'eusse pas été reçu, même avec honneur ? Toutefois dois-je me plaindre du choix de ma retraite ? Non, malgré tant d'acharnement et d'outrages, j'ai plus gagné que perdu ; j'ai trouvé un homme. Âme noble et grande ! ô George Keith ! mon protecteur, mon ami, mon père ! où que vous soyez, où que j'achève mes tristes jours, et dussé-je ne vous revoir de ma vie ; non, je ne reprocherai point au Ciel mes misères ; je leur dois votre amitié.

En conscience, y a-t-il parité entre des livres où l'on trouve quelques traits

Copyright Arvensa Editions

épars et indiscrets contre la religion, et des livres où sans détour, sans ménagement on l'attaque dans ses dogmes, dans sa morale, dans son influence sur la société ?

En conscience !… Il ne siérait pas à un impie tel que moi d'oser parler de conscience… surtout vis-à-vis de ces bons chrétiens… ainsi je me tais… C'est pourtant une singulière conscience que celle qui fait dire à des magistrats ; nous souffrons volontiers qu'on blasphème, mais nous ne souffrons pas qu'on raisonne ! Ôtons, Monsieur, la disparité des sujets ; c'est avec ces mêmes façons de penser que les Athéniens applaudissaient aux impiétés d'Aristophane et firent mourir Socrate.

Une des choses qui me donnent le plus de confiance dans mes principes est de trouver leur application toujours juste dans les cas que j'avais le moins prévus ; tel est celui qui se présente ici. Une des maximes qui découlent de l'analyse que j'ai faite de la religion et de ce qui lui est essentiel est que les hommes ne doivent se mêler de celle d'autrui qu'en ce qui les intéresse ; d'où il suit qu'ils ne doivent jamais punir des offenses[832], faites uniquement à Dieu, qui saura bien les punir lui-même. *Il faut honorer la Divinité et ne la venger jamais*, disent après Montesquieu les représentants : ils ont raison. Cependant les ridicules outrageants, les impiétés grossières, les blasphèmes contre la religion sont punissables, jamais les raisonnements. Pourquoi cela ? Parce que dans ce premier cas on n'attaque pas seulement la religion, mais ceux qui la professent, on les insulte, on les outrage dan, leur culte, on marque un mépris révoltant pour ce qu'ils respectent et par conséquent pour eux. De tels outrages doivent être punis par les lois, parce qu'ils retombent sur les hommes, et que les hommes ont droit de s'en ressentir. Mais où est le mortel sur la terre qu'un raisonnement doive offenser ? Où est celui qui peut se fâcher de ce qu'on le traite en homme et qu'on le suppose raisonnable ? si le raisonneur se trompe ou nous trompe, et que vous vous intéressiez à lui ou à nous, montrez-lui son tort, désabusez-nous, battez-le de ses propres armes. Si vous n'en voulez pas prendre la peine, ne dites rien, ne l'écoutez pas, laissez-le raisonner ou déraisonner, et tout est fini sans bruit, sans querelle, sans insulte quelconque pour qui que ce soit. Mais sur quoi peut-on fonder la maxime contraire de tolérer la raillerie, le mépris, l'outrage, et de punir la raison ? La mienne s'y perd.

Ces messieurs voient si souvent M. de Voltaire. Comment ne leur a-t-il

Copyright Arvensa Editions

point inspiré cet esprit de tolérance qu'il prêche sans cesse, et dont il a quelquefois besoin ? S'ils l'eussent un peu consulté dans cette affaire, il me paraît qu'il eût pu leur parler à peu près ainsi :

« Messieurs, ce ne sont point les raisonneurs qui font du mal, ce sont les cafards. La philosophie peut aller son train sans risque ; le peuple ne l'entend pas ou la laisse dire, et lui rend tout le dédain qu'elle a pour lui. Raisonner est de toutes les folies des hommes celle qui nuit le moins au genre humain, et l'on voit même des gens sages entichés parfois de cette folie-là. Je ne raisonne pas, moi, cela est vrai, irai d'autres raisonnent, quel mal en arrive-t-il ? Voyez, tel, tel, et tel ouvrage ; n'y a-t-il que des plaisanteries dans ces livres-là ? Moi-même enfin, si je ne raisonne pas, je fais mieux ; je fais raisonner mes lecteurs. Voyez mon chapitre des Juifs ; voyez le même chapitre plus développé dans le *Sermon des cinquante*. Il a là du raisonnement ou l'équivalent, je pense. Vous conviendrez aussi qu'il y a peu de détour, et quelque chose de plus que *des traits épars et indiscrets*.

« Nous avons arrange que mon grand crédit à la Cour et ma toute-puissance prétendue vous serviraient de prétexte pour laisser courir en paix les jeux badins de mes vieux ans : cela est bon, mais ne brûlez pas pour cela des écrits plus graves ; car alors cela serait trop choquant. »

« J'ai tant prêché la tolérance ! Il ne faut pas toujours l'exiger des autres et n'en jamais user avec eux. Ce pauvre homme croit en Dieu ? passons-lui cela, il ne fera pas secte. Il est ennuyeux ? Tous les raisonneurs le sont. Nous ne mettrons pas celui-ci de nos soupers ; du reste, que nous importe ? Si l'on brûlait tous les livres ennuyeux, que deviendraient les bibliothèques ? et si l'on brûlait tous les gens ennuyeux, il faudrait faire un bûcher du pays. Croyez-moi, laissons raisonner ceux qui nous laissent plaisanter ; ne brûlons ni gens ni livres ; et restons en paix ; c'est mon avis. » Voilà, selon moi, ce qu'eût pu dire d'un meilleur ton M. de Voltaire, et ce n'eût pas été là, ce me semble, le plus mauvais conseil qu'il aurait donné[833].

Faisons impartialement la comparaison de ces ouvrages ; jugeons-en par l'impression qu'ils ont faite dans le monde. J'y consens de tout mon cœur. *Les uns s'impriment et se débitent partout. On sait comment y ont été reçus les autres.*

Ces mots *les uns et les autres* sont équivoques. Je ne dirai pas sous

Copyright Arvensa Editions

lesquels l'auteur entend mes écrits ; mais ce que je puis dire, c'est qu'on les imprime dans tous les pays, qu'on les traduit dans toutes les langues, qu'on a même fait à la fois deux traductions de l'*Émile* à Londres, honneur que n'eut jamais aucun autre livre excepté l'*Héloïse*, au moins, que je sache. Je dirai, de plus, qu'en France, en Angleterre, en Allemagne, même en Italie on me plaint, on m'aime, on voudrait m'accueillir, et qu'il n'y a partout qu'un cri d'indignation contre le Conseil de Genève. Voilà ce que je sais du sort de mes écrits ; j'ignore celui des autres.

Il est temps de finir. Vous voyez, Monsieur, que dans cette lettre et dans la précédente je me suis supposé coupable ; mais dans les trois premières j'ai montré que je ne l'étais pas. Or jugez de ce qu'une procédure injuste contre un coupable doit être contre un innocent !

Cependant ces messieurs, bien déterminés à laisser subsister cette procédure, ont hautement déclaré que le bien de la religion ne leur permettait pas de reconnaître leur tort, ni l'honneur du gouvernement de réparer leur injustice. Il faudrait un ouvrage entier pour montrer les conséquences de cette maxime qui consacre et change en arrêt du destin toutes les iniquités des ministres des lois. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit encore, et je ne me suis proposé jusqu'ici que d'examiner si l'injustice avait été commise, et non si elle devait être réparée. Dans le cas de l'affirmative, nous verrons ci-après quelle ressource vos lois se sont ménagées pour remédier à leur violation. En attendant, que faut-il penser de ces juges inflexibles, qui procèdent dans leurs jugements aussi légèrement que s'ils ne tiraient point à conséquence, et qui les maintiennent avec autant d'obstination que s'ils y avaient apporté le plus mûr examen ?

Quelque longues qu'aient été ces discussions, j'ai cru que leur objet vous donnerait la patience de les suivre ; j'ose même dire que vous le deviez, puisqu'elles sont autant l'apologie de vos lois que la mienne. Dans un pays libre et dans une religion raisonnable, la loi qui rendrait criminel un livre pareil au mien serait une loi funeste, qu'il faudrait se hâter d'abroger pour l'honneur et le bien de l'État. Mais grâce au ciel il n'existe rien de tel parmi vous, comme je viens de le prouver, et il vaut mieux que l'injustice dont je suis la victime soit l'ouvrage du magistrat que des lois ; car les erreurs des hommes sont passagères, mais celles des lois durent autant qu'elles. Loin que l'ostracisme qui m'exile à jamais de mon pays soit l'ouvrage de mes fautes, je n'ai jamais mieux rempli mon devoir de citoyen qu'au moment que je cesse de l'être, et j'en aurais mérité le titre par l'acte

Copyright Arvensa Editions

qui m'y fait renoncer.

Rappelez-vous ce qui venait de se passer il y avait peu d'années au sujet de l'article *Genève* de M. d'Alembert. Loin de calmer les murmures excités par cet article l'écrit publié par les pasteurs les avait augmentés, et il n'y avait personne qui ne sache que mon ouvrage leur fit plus de bien que le leur. Le parti protestant, mécontent d'eux, n'éclatait pas, mais il pouvait éclater d'un moment à l'autre, et malheureusement les gouvernements s'alarment de si peu de chose en ces matières, que les querelles de théologiens, faites pour tomber dans l'oubli d'elles-mêmes prennent toujours de l'importance par celle qu'on leur veut donner.

Pour moi je regardais comme la gloire et le bonheur de la patrie d'avoir un clergé animé d'un esprit si rare dans son ordre, et qui, sans s'attacher à la doctrine purement spéculative, rapportait tout à la morale et aux devoirs de l'homme et du citoyen. Je pensais que, sans faire directement son apologie, justifier les maximes que je lui supposais et prévenir les censures qu'on en pourrait faire était un service à rendre à l'État. En montrant que ce qu'il négligeait n'était ni certain ni utile, j'espérais contenir ceux qui voudraient lui en faire un crime : sans le nommer, sans le désigner, sans compromettre son orthodoxie, c'était le donner en exemple aux autres théologiens.

L'entreprise était hardie, mais elle n'était pas téméraire, et sans des circonstances qu'il était difficile de prévoir, elle devait naturellement réussir. Je n'étais pas seul de ce sentiment ; des gens très éclairés, d'illustres magistrats même pensaient comme moi. Considérez l'état religieux de l'Europe au moment où je publiai mon livre, et vous verrez qu'il était plus que probable qu'il serait partout accueilli. La religion décréditée en tout lieu par la philosophie avait perdu son ascendant jusque sur le peuple. Les gens d'Église, obstinés à l'étayer par son côté faible, avaient laissé miner tout le reste, et l'édifice entier portant à faux était prêt à s'écrouler. Les controverses avaient cessé parce qu'elles n'intéressaient plus personne, et la paix régnait entre les différents partis, parce que nul ne se souciait plus du sien. Pour ôter les mauvaises branches on avait abattu l'arbre ; pour le replanter il fallait n'y laisser que le tronc.

Quel moment plus heureux pour établir solidement la paix universelle, que celui où l'animosité des partis suspendue laissait tout le monde en état d'écouter la raison » À qui pouvait déplaire un ouvrage où sans blâmer, du moins sans exclure personne, on faisait voir qu'au fond tous

Copyright Arvensa Editions

étaient d'accord ; que tant de dissensions ne s'étaient élevées, que tant de sang n'avait été versé que pour des malentendus ; que chacun devait rester en repos dans son culte, sans troubler celui des autres, que partout on devait servir Dieu, aimer son prochain, obéir aux lois, et qu'en cela seul consistait l'essence de toute bonne religion ? C'était établir à la fois la liberté philosophique et la piété religieuse ; c'était concilier l'amour de l'ordre et les égards pour les préjugés d'autrui ; c'était sans détruire les divers partis les ramener tous au terme commun de l'humanité et de la raison ; loin d'exciter des querelles, c'était couper la racine à celles qui germent encore, et qui renaîtront infailliblement d'un jour à l'autre, lorsque le zèle du fanatisme, qui n'est qu'assoupi se réveillera : c'était, en un mot dans ce siècle pacifique par indifférence, donner chacun des raisons très fortes, d'être toujours qu'il est maintenant sans savoir pourquoi.

Que de maux tout prêts à renaître n'étaient point prévenus si l'on m'eût écouté ! Quels inconvénients étaient attachés à cet avantage ? Pas un, non, pas un. Je défie qu'on m'en montre un seul probable et même possible, si ce n'est l'impunité des erreurs innocentes et l'impuissance des persécuteurs. Et comment se peut-il qu'après tant de tristes expériences et dans un siècle si éclairé, les gouvernements n'aient pas encore appris à jeter et briser Cette arme terrible, qu'on ne peut manier avec tant d'adresse qu'elle ne coupe la main qui s'en veut servir ? L'abbé de Saint-Pierre voulait qu'on ôtât les écoles de théologie et qu'on soutînt la religion. Quel parti prendre pour parvenir sans bruit à ce double objet, qui, bien vu, se confond en un ? Le parti que j'avais pris.

Une circonstance malheureuse en arrêtant l'effet de mes bons desseins a rassemblé sur ma tête tous les maux dont je voulais délivrer le genre humain. Renaîtra-t-il jamais un autre ami de la vérité que mon sort n'effraie pas ? Je l'ignore. Qu'il soit plus sage, s'il a le même zèle en sera-t-il plus heureux ? J'en doute. Le moment que j'avais saisi, puisqu'il est manqué, ne reviendra plus. Je souhaite de tout mon cœur que le parlement de Paris ne se repente pas un jour lui-même d'avoir remis dans la main de la superstition le poignard que j'en faisais tomber.

Mais laissons les lieux et les temps éloignés, et retournons à Genève. C'est là que je veux vous ramener par une dernière observation que vous êtes bien à portée de faire, et qui doit certainement vous frapper. Jetez les yeux sur ce qui se passe autour de vous. Quels sont ceux qui me poursuivent, quels sont ceux qui me défendent ? voyez parmi les

Copyright Arvensa Editions

représentants l'élite de vos citoyens. Genève en a-t-elle de plus estimables ? Je ne veux point parler de mes persécuteurs ; à Dieu le plaise que je souille à jamais ma plume et n'a cause des traits de la satire ; je laisse sans regret cette arme à mes ennemis : mais comparez et jugez vous-même. De quel côté sont les mœurs, les vertus, la solide piété, le plus vrai patriotisme ? Quoi ! j'offense les lois, et leurs plus zélés défenseurs sont les miens ! J'attaque le gouvernement, et les meilleurs citoyens m'approuvent ! J'attaque la religion, et j'ai pour moi ceux qui ont le plus de religion ! Cette seule observation dit tout ; elle seule montre mon vrai crime et le vrai sujet de mes disgrâces. Ceux qui me haïssent et m'outragent font mon éloge en dépit d'eux. Leur haine s'explique d'elle-même. Un Genevois peut-il s'y tromper ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LETTRES ÉCRITES DE LA MONTAGNE
Première Partie
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Lettre VI

S'il est vrai que l'auteur attaque les gouvernements. Courte analyse de son livre. La procédure faite à Genève est sans exemple, et n'a été suivie en aucun pays.

Encore une lettre, Monsieur, et vous êtes délivré de moi. Mais je me trouve en la commençant dans une situation bien bizarre ; obligé de l'écrire, et ne sachant de quoi la remplir. Concevez-vous qu'on ait à se justifier d'un crime qu'on ignore, et qu'il faille se défendre sans savoir de quoi l'on est accusé ? C'est pourtant ce que j'ai à faire au sujet des gouvernements. Je suis, non pas accusé, mais jugé, mais flétri pour avoir publié deux ouvrages *téméraires, scandaleux, impies, tendant à détruire la religion chrétienne et tous les gouvernements*. Quant à la religion, nous avons eu du moins quelque prise pour trouver ce qu'on a voulu dire, et nous l'avons examiné. Mais quant aux gouvernements, rien ne peut nous fournir le moindre indice. On a toujours évité toute espèce d'explication sur ce point : on n'a jamais voulu dire en quel lieu j'entreprenais ainsi de les détruire, ni comment, ni pourquoi, ni rien de ce qui peut constater que le délit n'est pas imaginaire. C'est comme si l'on jugeait quelqu'un pour avoir tué un homme sans dire ni où, ni qui, ni quand ; pour un meurtre abstrait. À l'inquisition l'on force bien l'accusé de deviner de quoi on l'accuse, mais on ne le juge pas sans dire sur quoi.

L'auteur des *Lettres écrites de la campagne* évite avec le même soin de s'expliquer sur ce prétendu délit ; il joint également la religion et les gouvernements dans la même accusation générale : puis, entrant en matière sur la religion, il déclare vouloir s'y borner, et il tient parole. Comment parviendrons-nous à vérifier l'accusation qui regarde les

Copyright Arvensa Editions

gouvernements si ceux qui l'intentent refusent de dire sur quoi elle porte ?

Remarquez même comment d'un trait de plume cet auteur change l'état de la question. Le Conseil prononce que mes livres tendent à détruire tous les gouvernements. L'auteur des Lettres dit seulement que les gouvernements y sont livrés à la plus audacieuse critique. Cela est fort différent. Une critique, quelque audacieuse qu'elle puisse être n'est point une conspiration. Critiquer ou blâmer quelques lois n'est pas renverser toutes les lois. Autant vaudrait accuser quelqu'un d'assassiner les malades lorsqu'il montre les fautes des médecins.

Encore une fois, que répondre à des raisons qu'on ne veut pas dire ? Comment se justifier contre un jugement porté sans motifs ? Que, sans preuve de part ni d'autre, ces messieurs disent que je veux renverser tous les gouvernements, et que je dise, moi, que je ne veux pas renverser tous les gouvernements, il y a dans ces assertions parité exacte, excepté que le préjugé est pour moi ; car il est à présumer que je sais mieux que personne ce que je veux faire.

Mais où la parité manque, c'est dans l'effet de l'assertion. Sur la leur mon livre est brûlé, ma personne est décrétée ; et ce que j'affirme ne rétablit rien. Seulement, si je prouve que l'accusation est fausse et le jugement inique, l'affront qu'ils m'ont fait retourne à eux-mêmes : le décret, le bourreau tout y devrait retourner ; puisque nul ne détruit si radicalement le gouvernement, que celui qui en tire un usage directement contraire à la fin pour laquelle il est institué.

Il ne suffit pas que j'affirme, il faut que je prouve ; et c'est ici qu'on voit combien est déplorable le sort d'un particulier soumis à d'injustes magistrats, quand ils n'ont rien à craindre du souverain, et qu'ils se mettent au-dessus des lois. D'une affirmation sans preuve, ils font une démonstration ; voilà l'innocent puni. Bien plus, de sa défense même ils lui font un nouveau crime, et il ne tiendrait pas à eux de le punir encore d'avoir prouvé qu'il était innocent.

Comment m'y prendre pour montrer qu'ils n'ont pas dit vrai ; pour prouver que je ne détruis point les gouvernements ? Quelque endroit de mes écrits que je défende, ils diront que ce n'est pas celui-là qu'ils ont condamné ; quoiqu'ils aient condamné tout, le bon comme le mauvais, sans nulle distinction. Pour ne leur laisser aucune défaite, il faudrait donc tout reprendre, tout suivre d'un bout à l'autre, livre à livre, page à page, ligne à ligne, et presque enfin, mot à mot. Il faudrait de plus, examiner tous

Copyright Arvensa Editions

les gouvernements du monde, puisqu'ils disent que je les détruis tous. Quelle entreprise ! que d'années y faudrait-il employer ? Que d'in-folio faudrait-il écrire ; et après cela, qui les lirait ?

Exigez de moi ce qui est faisable. Tout homme sensé doit se contenter de ce que j'ai à vous dire vous ne voulez sûrement rien de plus.

De mes deux livres brûlés à la fois sous des imputations communes, il n'y en a qu'un qui traite du droit politique et des matières de gouvernement. Si l'autre en traite, ce n'est que dans un extrait du premier. Ainsi je suppose que c'est sur celui-ci seulement que tombe l'accusation. Si cette accusation portait sur quelque passage particulier, on l'aurait cité, sans doute ; on en aurait au moins extrait quelque maxime, fidèle ou infidèle, comme on a fait sur les points concernant la religion.

C'est donc le système établi dans le corps de l'ouvrage qui détruit les gouvernements ; il ne s'agit donc que d'exposer ce système ou de faire une analyse du livre ; et si nous n'y voyons évidemment, les principes destructifs dont il s'agit, nous saurons du moins où les chercher dans l'ouvrage, en suivant la méthode de l'auteur.

Mais, Monsieur, si durant cette analyse, qui sera courte, vous trouvez quelque conséquence à tirer, de grâce ne vous pressez pas. Attendez que nous en raisonnions ensemble. Après cela vous y reviendrez si vous voulez.

Qu'est-ce qui fait que l'État est un ? C'est l'union de ses membres. Et d'où naît l'union de ses membres ? De l'obligation qui les lie. Tout est d'accord jusqu'ici.

Mais quel est le fondement de cette obligation ? Voilà où les auteurs se divisent. Selon les uns, c'est la force ; selon d'autres, l'autorité paternelle ; selon d'autres, la volonté de Dieu. Chacun établit son principe et attaque celui des autres : je n'ai pas moi-même fait autrement, et, suivant la plus saine partie de ceux qui ont discuté ces matières, j'ai posé pour fondement du corps politique la convention de ses membres, j'ai réfuté les principes différents du mien.

Indépendamment de la vérité de ce principe, il l'emporte sur tous les autres par la solidité du fondement qu'il établit ; car quel fondement plus sûr peut avoir l'obligation parmi les hommes que le libre engagement de celui qui s'oblige ? On peut disputer tout autre principe[834] ; on ne saurait disputer celui-là.

Mais par cette condition de la liberté, qui en renferme d'autres, toutes

Copyright Arvensa Editions

sortes d'engagements ne sont pas valides, même devant les tribunaux humains. Ainsi pour déterminer celui-ci l'on doit en expliquer la nature, on doit en trouver l'usage et la fin, on doit prouver qu'il est convenable à des hommes, et qu'il n'a rien de contraire aux lois naturelle, car il n'est pas plus permis d'enfreindre les lois naturelles par le contrat social, qu'il n'est permis d'enfreindre les lois positives par les contrats de, particuliers, et ce n'est que par ces lois mêmes qu'existe la liberté qui donne force à l'engagement.

J'ai pour résultat de cet examen que l'établissement du contrat social est un pacte d'une espèce particulière, par lequel chacun s'engage envers tous d'où s'ensuit l'engagement réciproque de tous envers chacun, qui est l'objet immédiat de l'union.

Je dis que cet engagement est d'une espèce particulière, en ce qu'étant absolu, sans condition, sans réserve, il ne peut toutefois être injuste ni susceptible d'abus ; puisqu'il n'est pas possible que le corps se veuille nuire à lui-même, tant que le tout ne veut que pour tous.

Il est encore d'une espèce particulière en ce qu'il lie les contractants sans les assujettir à personne, et qu'en leur donnant leur seule volonté pour règle il les laisse aussi libres qu'auparavant.

La volonté de tous est donc l'ordre, la règle suprême, et cette règle générale et personnifiée est ce que j'appelle le souverain.

Il suit de là que la souveraineté est indivisible, inaliénable, et qu'elle réside essentiellement dans tous les membres du corps.

Mais comment agit cet être abstrait et collectif ?

Il agit par des lois, et il ne saurait agir autrement. Et qu'est-ce qu'une loi ? C'est une déclaration publique et solennelle de la volonté générale, sur un objet d'intérêt commun.

Je dis, sur un objet d'intérêt commun ; parce que la loi perdrait sa force et cesserait d'être légitime, si l'objet n en importait à tous.

La loi ne peut par sa nature avoir un objet particulier et individuel : mais l'application de la loi tombe sur des objets particuliers et individuels.

Le pouvoir législatif qui est le souverain a donc besoin d'un autre pouvoir qui exécute, c'est-à-dire, qui réduise la loi en actes particuliers. Ce second pouvoir doit être établi de manière qu'il exécute toujours la loi, et qu'il n'exécute jamais que la loi. ici vient l'institution du gouvernement.

Qu'est-ce que le gouvernement ? C'est un corps intermédiaire établi entre les sujets et le souverain pour leur mutuelle correspondance, chargé

Copyright Arvensa Editions

de l'exécution des lois et du maintien de la liberté tarit civile que politique.

Le gouvernement comme partie intégrante du, corps politique participe à la volonté générale qui le constitue ; comme corps lui-même il a sa volonté propre Ces deux volontés quelquefois s'accordent et quelquefois se combattent. C'est de l'effet combiné de ce concours et de ce conflit que résulte le jeu de toute la machine.

Le principe qui constitue les diverses formes du gouvernement consiste dans le nombre des membres qui le composent. Plus ce nombre est petit, plus le gouvernement a de force ; plus le nombre est grand, plus le gouvernement est faible ; et comme la souveraineté tend toujours au relâchement, le gouvernement tend toujours à se renforcer. Ainsi le corps exécutif doit l'emporter à la longue sur le corps législatif, et quand la loi est enfin soumise aux hommes, il ne reste que des esclaves et des maîtres, l'État est détruit.

Avant cette destruction, le gouvernement doit par son progrès naturel changer de forme et passer par degrés du grand nombre au moindre.

Les diverses formes dont le gouvernement est susceptible se réduisent à trois principales. Après les avoir comparées par leurs avantages et par leurs inconvénients, je donne la préférence à celle qui est intermédiaire entre les deux extrêmes et qui porte le nom d'aristocratie. On doit se souvenir ici que la constitution de l'État et celle du gouvernement sont deux choses très distinctes, et que je ne les ai pas confondues. Le meilleur des gouvernements est l'aristocratique ; la pire des souverainetés est l'aristocratique.

Ces discussions en amènent d'autres sur la manière dont le gouvernement dégénère, et sut les moyens de retarder la destruction du corps politique.

Enfin dans le dernier livre j'examine par voie de comparaison avec le meilleur gouvernement qui ait existé, savoir celui de Rome, la police la plus favorable à la bonne constitution de l'État ; puis je termine ce livre et tout l'ouvrage par des recherches sur la manière dont la religion peut et doit entrer comme partie constitutive dans la composition du corps politique.

Que pensiez-vous, Monsieur, en lisant cette analyse courte et fidèle de mon livre ? Je le devine. Vous disiez en vous-même ; voilà l'histoire du gouvernement de Genève. C'est ce qu'ont dit à la lecture du même ouvrage tous ceux qui connaissent votre constitution.

Et en effet, ce contrat primitif, cette essence de la souveraineté cet

Copyright Arvensa Editions

empire des lois, cette institution du gouvernement, cette manière de le resserrer à divers degrés pour compenser l'autorité par la force, cette tendance à l'usurpation, ces assemblées périodiques, cette adresse à les ôter, cette destruction prochaine, enfin, qui vous menace et que je voulais prévenir ; n'est-ce pas trait pour trait l'image de votre République, depuis sa naissance jusqu'à ce jour ?

J'ai donc pris votre constitution, que je trouvais belle, pour modèle des institutions politiques, et vous proposant en exemple à l'Europe, loin de chercher à vous détruire j'exposais les moyens de vous conserver. Cette constitution, toute bonne qu'elle est, n'est pas sans défaut ; on pouvait prévenir les altérations qu'elle a souffertes, la garantir du danger qu'elle court aujourd'hui. J'ai prévu ce danger, je l'ai fait entendre, j'indiquais des préservatifs ; était-ce la vouloir détruire que de montrer ce qu'il fallait faire pour la maintenir ? C'était par mon attachement pour elle que j'aurais voulu que rien ne pût l'altérer. Voilà tout mon crime ; j'avais tort, peut-être ; mais si l'amour de la patrie m'aveugla sur cet article, était-ce à elle de m'en punir ?

Comment pouvais-je tendre à renverser tous les gouvernements, en posant en principes tous ceux du vôtre ? Le fait seul détruit l'accusation. Puisqu'il y avait un gouvernement existant sur mon modèle, je ne tendais donc pas à détruire tous ceux qui existaient. Eh ! Monsieur ; si je n'avais fait qu'un système, vous êtes bien sûr qu'on n'aurait rien dit. On se fut contenté de reléguer le *Contrat social* avec la *République* de Platon, l'*Utopie* et les *Sévarambes* dans le pays des chimères. Mais je peignais un objet existant, et l'on voulait que cet objet changeât de face. Mon livre portait témoignage contre l'attentat qu'on allait faire. Voilà ce qu'on ne m'a pas pardonné.

Mais voici qui vous paraîtra bizarre. Mon livre attaque tous les gouvernements, et il n'est proscrit dans aucun ! Il en établit un seul, il le propose en exemple, et c'est dans celui-là qu'il est brûlé ! N'est-il pas singulier que les gouvernements attaqués se taisent, et que le gouvernement respecté sévisse ? Quoi ! Le magistrat de Genève se fait le protecteur des autres gouvernements contre le sien même ! Il punit son propre citoyen d'avoir préféré les lois de son pays à toutes les autres ! Cela est-il concevable, et le croiriez-vous si vous ne l'eussiez vu ? Dans tout le reste de l'Europe quelqu'un s'est-il avisé de flétrir l'ouvrage ? Non ; pas

Copyright Arvensa Editions

même l'État où il a été imprimé[835]. Pas même la France où les magistrats sont là-dessus si sévères. Y a-t-on défendu le livre ? Rien de semblable ; on n'a pas laissé d'abord entrer l'édition de Hollande, mais on l'a contrefaite en France, et l'ouvrage y court sans difficulté. C'était donc une affaire de commerce et non de police : on préférait le profit du libraire de France au profit du libraire étranger. Voilà tout.

Le *Contrat social* n'a été brûlé nulle part qu'à Genève où il n'a pas été imprimé ; le seul magistrat de Genève y a trouvé des principes destructifs de tous les gouvernements. À la vérité, ce magistrat n'a point dit quels étaient ces principes, en cela je crois qu'il a fort prudemment fait.

L'effet des défenses indiscrètes est de n'être point observées et d'énerver la force de l'autorité. Mon livre est dans les mains de tout le monde à Genève, et que n'est-il également dans tous les cœurs ! Lisez-le, Monsieur, ce livre si décrié, mais si nécessaire ; vous y verrez partout la loi mise au-dessus des hommes ; vous y verrez partout la liberté réclamée, mais toujours sous l'autorité des lois, sans lesquelles la liberté ne peut exister, et sous lesquelles on est toujours libre, de quelque façon qu'on soit gouverné. Par là je ne fais pas, dit-on, ma cour aux puissances : tant pis pour elles ; car je sais leurs vrais intérêts, si elles savaient les voir et les suivre. Mais les passions aveuglent les hommes sur leur propre bien. Ceux qui soumettent les lois aux passions humaines sont les vrais destructeurs des gouvernements : voilà les gens qu'il faudrait punir.

Les fondements de l'État sont les mêmes dans tous les gouvernements, et ces fondements sont mieux posés dans mon livre que dans aucun autre. Quand il s'agit ensuite de comparer les diverses formes de gouvernement, on ne peut éviter de peser séparément les avantages et les inconvénients de chacun : c'est ce que je crois avoir fait avec impartialité. Tout balancé, j'ai donné la préférence au gouvernement de mon pays. Cela était naturel et raisonnable ; on m'aurait blâmé si je ne l'eusse pas fait. Mais je n'ai point donné d'exclusion aux autres gouvernements ; au contraire : j'ai montré que chacun avait sa raison qui pouvait le rendre préférable à tout autre, selon les hommes, les temps et les lieux. Ainsi loin de détruire tous les gouvernements, je les ai tous établis.

En parlant du gouvernement monarchique en particulier, j'en ai bien fait valoir l'avantage, et je n'en ai pas non plus déguisé les défauts. Cela est, je pense, du droit d'un homme qui raisonne ; et quand je lui aurais

Copyright Arvensa Editions

donné l'exclusion, ce qu'assurément je n'ai pas fait, s'ensuivrait-il qu'on dût m'en punir à Genève ? Hobbes a-t-il été décrété dans quelque monarchie parce que ses principes sont destructifs de tout gouvernement républicain, et fait-on le procès chez les rois aux auteurs qui rejettent et dépriment les républiques ? Le droit n'est-il pas réciproque, et les républicains ne sont, ils pas souverains dans leur pays comme les rois le sont dans le leur ? Pour moi, je n'ai rejeté aucun gouvernement, je n'en ai méprisé aucun. En les examinant, en les comparant j'ai tenu la balance et j'ai calculé les poids : je n'ai rien fait de plus.

On ne doit punir la raison nulle part, ni même le raisonnement ; cette punition prouverait trop contre ceux qui l'imposeraient. Les représentants ont très bien établi que mon livre, où je ne sors pas de la thèse générale, n'attaquant point le gouvernement de Genève et imprimé hors du territoire, ne peut être considéré que dans le nombre de ceux qui traitent du droit naturel et politique, sur lesquels les lois ne donnent au Conseil aucun pouvoir, et qui se sont toujours vendus publiquement dans la ville, quelque principe qu'on y avance et quelque sentiment qu'on y soutienne. Je ne suis pas le seul qui discutant par abstraction des questions de politique ait pu les traiter avec quelque hardiesse, chacun ne le fait pas mais tout homme a droit de le faire ; plusieurs usât de ce droit, et je suis le seul qu'on punisse pour en avoir usé. L'infortuné Sydney pensait comme moi, mais il agissait ; c'est pour son fait et non pour son livre qu'il eut l'honneur de verser son sang. Althusius en Allemagne s'attira des ennemis, mais on ne s'avisa pas de le poursuivre criminellement[836]. Locke, Montesquieu, l'abbé de Saint-Pierre ont traité les mêmes matières, et souvent avec la même liberté tout au moins. Locke en particulier les a traitées exactement dans les mêmes principes que moi. Tous trois sont nés sous des rois, ont vécu tranquilles et sont morts honorés dans leurs pays. Vous savez comment j'ai été traité dans le mien.

Aussi soyez sûr que loin de rougir de ces flétrissures je ne m'en glorifie, puisqu'elles ne servent qu'à mettre en évidence le motif qui me les attire, et que ce motif n'est que d'avoir bien mérité de mon pays. La conduite du Conseil envers moi m'afflige, saris doute, en rompant des nœuds qui m'étaient si chers : mais peut-elle m'avilir ? Non, elle m'élève elle ale met au rang de ceux qui ont souffert pour la liberté. Mes livres, quoi qu'on fasse, porteront toujours témoignage d'eux-mêmes, et le traitement qu'ils

Copyright Arvensa Editions

ont reçu ne fera que sauver de l'opprobre ceux qui auront l'honneur d'être brûlés après eux.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Œuvre philosophique et politique

LETTRES ÉCRITES DE LA MONTAGNE

Table des matières du titre

Liste des œuvres philosophiques et politiques

Liste générale des titres

Seconde partie

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LETTRES ÉCRITES DE LA MONTAGNE
Seconde Partie
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Lettre VII

État présent du Gouvernement de Genève, fixé par l'édit de la médiation.

Vous m'aurez trouvé diffus, Monsieur ; mais il fallait l'être, et les sujets que j'avais à traiter ne se discutent pas par des épigrammes. D'ailleurs ces sujets m'éloignaient moins qu'il ne semble de celui qui vous intéresse. En parlant de moi je pensais à vous ; et votre question tenait si bien à la mienne, que l'une est déjà résolue avec l'autre, il ne me reste que la conséquence à tirer. Partout où l'innocence n'est pas en sûreté, rien n'y peut être : partout où les lois sont violées impunément, il n'y a plus de liberté.

Cependant comme on peut séparer l'intérêt d'un particulier de celui du public, vos idées sur ce point sont encore incertaines ; vous persistez à vouloir que je vous aide à les fixer. Vous demandez quel est l'état présent de votre République, et ce que doivent faire ses citoyens ? Il est plus aisé de répondre à la première question qu'à l'autre.

Cette première question vous embarrasse sûrement moins par elle-même que par les solutions contradictoires qu'on lui donne autour de vous. Des gens de très bon sens vous disent : nous sommes le plus libre de tous les peuples, et d'autres gens de très bon sens vous disent : nous vivons sous le plus dur esclavage. Lesquels ont raison, me demandez-vous ? Tous, Monsieur, mais à différents égards : une distinction très simple les concilie. Rien n'est plus libre que votre état légitime ; rien n'est plus servile que votre état actuel.

Vos lois ne tiennent leur autorité que de vous ; vous ne reconnaissez que celles que vous faites ; vous ne payez que les droits que vous imposez, vous élisez les chefs qui vous gouvernent ; ils n'ont droit de vous juger que

Copyright Arvensa Editions

par des formes prescrites. En Conseil général vous êtes législateurs, souverains, indépendants de toute puissance humaine ; vous ratifiez les traités, vous décidez de la paix et de la guerre ; vos magistrats eux-mêmes vous traitent de *Magnifiques, très honorés et souverains Seigneurs*. Voilà votre liberté : voici votre servitude.

Le corps chargé de l'exécution de vos lois en est l'interprète et l'arbitre suprême ; il les fait parler comme il lui plaît ; il peut les faire taire ; il peut même les violer sans que vous puissiez y mettre ordre ; il est au-dessus des lois.

Les chefs que vous élisez ont, indépendamment de votre choix, d'autres pouvoirs qu'ils ne tiennent pas de vous, et qu'ils étendent aux dépens de ceux qu'ils en tiennent. Limités dans vos élections à un petit nombre d'hommes, tous dans les mêmes principes et tous animés du même intérêt, vous faites avec un grand appareil un choix de peu d'importance. Ce qui importerait dans cette affaire serait de pouvoir rejeter tous ceux entre lesquels on vous force de choisir. Dans une élection libre en apparence vous êtes si gênés de toutes parts que vous ne pouvez pas même élire un premier syndic ni un syndic de la garde : le chef de la République et le commandant de la place ne sont pas à votre choix.

Si l'on n'a pas le droit de mettre sur vous de nouveaux impôts, vous n'avez pas celui de rejeter les vieux. Les finances de l'État sont sur un tel pied que sans votre concours elles peuvent suffire à tout. On n'a donc jamais besoin de vous ménager dans cette vue, et vos droits à cet égard se réduisent à être exempts en partie et à n'être jamais nécessaires.

Les procédures qu'on doit suivre en vous jugeant sont prescrites ; mais quand le Conseil veut ne les pas suivre personne ne peut l'y contraindre, ni l'obliger à réparer les irrégularités qu'il commet. Là-dessus je suis qualifié pour faire preuve, et vous savez si je suis le seul.

En Conseil général votre souveraine puissance est enchaînée : vous ne pouvez agir que quand il plaît à vos magistrats, ni parler que quand ils vous interrogent. S'ils veulent même ne point assembler de Conseil général, votre autorité, votre existence est anéantie, sans que vous puissiez leur opposer que de vains murmures qu'ils sont en possession de mépriser.

Enfin si vous êtes souverains seigneurs dans l'assemblée, en sortant de là vous n'êtes plus rien. Quatre heures par an souverains subordonnés, vous êtes sujets le reste de la vie et livrés sans réserve à la discrétion d'autrui.

Copyright Arvensa Editions

Il vous est arrivé, Messieurs, ce qu'il arrive à tous les gouvernements semblables au vôtre. D'abord la puissance législative et la puissance exécutive qui constituent la souveraineté n'en sont pas distinctes. Le peuple souverain veut par lui-même, et par lui-même il fait ce qu'il veut. Bientôt l'incommodité de ce concours de tous à toute chose force le peuple souverain de charger quelques-uns de ses membres d'exécuter ses volontés. Ces officiers, après avoir rempli leur commission en rendent compte, et rentrent dans la commune égalité. Peu à peu ces commissions deviennent fréquentes, enfin permanentes. Insensiblement il se forme un corps qui agit toujours. Un corps qui agit toujours ne peut pas rendre compte de chaque acte : il ne rend plus compte que des principaux ; bientôt il vient à bout de n'en rendre d'aucun. Plus la puissance qui agit est active, plus elle énerve la puissance qui veut. La volonté d'hier est censée être aussi celle d'aujourd'hui ; au lieu que l'acte d'hier ne dispense pas d'agir aujourd'hui. Enfin l'inaction de la puissance qui veut la soumet à la puissance qui exécute ; celle-ci rend peu à peu ses actions indépendantes, bientôt ses volontés : au lieu d'agir pour la puissance qui veut, elle agit sur elle. Il ne reste alors dans l'État qu'une puissance agissante, c'est l'exécutive. La puissance exécutive n'est que la force, et où règne la seule force l'État est dissous. Voilà, Monsieur, comment périssent à la fin tous les États démocratiques.

Parcourez les annales du vôtre, depuis le temps où vos syndics, simples procureurs établis par la communauté pour vaquer à telle ou telle affaire, lui rendaient compte de leur commission le chapeau bas, et rentraient à l'instant dans l'ordre des particuliers, jusqu'à celui où ces mêmes syndics, dédaignant les droits de chefs et de juges qu'ils tiennent de leur élection, leur préfèrent le pouvoir arbitraire d'un corps dont la communauté n'élit point les membres, et qui s'établit au-dessus d'elle contre les lois : suivez les progrès qui séparent ces deux termes, vous connaîtrez à quel point vous en êtes et par quels degrés vous y êtes parvenus.

Il y a deux siècles qu'un politique aurait pu prévoir ce qui vous arrive. Il aurait dit : l'institution que vous formez est bonne pour le présent, et mauvaise pour l'avenir ; elle est bonne pour établir la liberté publique, mauvaise pour la conserver, et ce qui fait maintenant votre sûreté sera dans peu la matière de vos chaînes. Ces trois corps qui rentrent tellement l'un dans l'autre, que du moindre dépend l'activité du plus grand, sont en équilibre tant que l'action du plus grand est nécessaire et que la législation

Copyright Arvensa Editions

ne peut se passer du législateur. Mais quand une fois l'établissement sera fait, le corps qui l'a formé manquant de pouvoir pour le maintenir, il faudra qu'il tombe en ruine, et ce seront vos lois mêmes qui causeront votre destruction. Voilà précisément ce qui vous est arrivé. C'est, sauf la disproportion, la chute du gouvernement polonais par l'extrémité contraire. La constitution de la République de Pologne n'est bonne que pour un gouvernement où il n'y a plus rien à faire. La vôtre, au contraire, n'est bonne qu'autant que le corps législatif agit toujours.

Vos magistrats ont travaillé de tous les temps et sans relâche à faire passer le pouvoir suprême du Conseil général au petit Conseil par la gradation du Deux-Cent ; mais leurs efforts ont eu des effets différents, selon la manière dont ils s'y sont pris. Presque toutes leurs entreprises d'éclat ont échoué, parce qu'alors ils ont trouvé de la résistance, et que dans un État tel que le vôtre, la résistance publique est toujours sûre, quand elle est fondée sur les lois.

La raison de ceci est évidente. Dans tout État la loi parle où parle le souverain. Or dans une démocratie où le peuple est souverain, quand les divisions intestines suspendent toutes les formes et font taire toutes les autorités, la sienne seule demeure, et où se porte alors le plus grand nombre, là réside la loi et l'autorité.

Que si les citoyens et bourgeois réunis ne sont pas le souverain, les Conseils sans les citoyens et bourgeois le sont beaucoup moins encore, puisqu'ils n'en font que la moindre partie en quantité, sitôt qu'il s'agit de l'autorité suprême, tout rentre à Genève dans l'égalité, selon les termes de l'édit. *Que tous soient contents en degré de citoyens et bourgeois, sans vouloir se préférer et s'attribuer quelque autorité et seigneurie par-dessus les autres*. Hors du Conseil général, il n'y a point d'autre souverain que la loi, mais quand la loi même est attaquée par ses ministres, c'est au législateur à la soutenir. Voilà ce qui fait que partout où règne une véritable liberté, dans les entreprises marquées le peuple a presque toujours l'avantage.

Mais ce n'est pas par des entreprises marquées que vos magistrats ont amené les choses au point où elles sont ; c'est par des efforts modérés et continus, par des changements presque insensibles dont vous ne pouviez prévoir la conséquence, et qu'à peine même pouviez-vous remarquer. Il n'est pas possible au peuple de se tenir sans cesse en garde contre tout ce qui se fait, et cette vigilance lui tournerait même à reproche. On

Copyright Arvensa Editions

l'accuserait d'être inquiet et remuant, toujours prêt à s'alarmer sur des riens. Mais de ces riens-là sur lesquels on se tait, le Conseil sait avec le temps faire quelque chose Ce qui se passe actuellement sous vos yeux en est la preuve.

Toute l'autorité de la République réside dans les syndics qui sont élus dans le Conseil général. Ils prêtent serment parce qu'il est leur seul supérieur, et ils ne le prêtent que dans ce Conseil, parce que c'est à lui seul qu'ils doivent compte de leur conduite, de leur fidélité à remplir le serment qu'ils y ont fait. Ils jurent de rendre bonne et droite justice ; ils sont les seuls magistrats qui jurent cela dans cette assemblée, parce qu'ils sont les seuls à qui ce droit soit conféré par le souverain[837], et qui l'exercent sous sa seule autorité. Dans le jugement public des criminels ils jurent encore seuls devant le peuple, en se levant[838] et haussant leurs bâtons, d'*avoir fait droit jugement, sans haine ni faveur, priant Dieu de les punir s'ils, ont fiait au contraire ;* et jadis les sentences criminelles se rendaient en leur seul nom, sans qu'il fût fait mention d'autre Conseil que de celui des citoyens, comme on le voit par la sentence de Morelli ci-devant transcrite, et par celle de Valentin Gentil rapportée dans les opuscules de Calvin.

Or vous sentez bien que cette puissance exclusive, ainsi reçue immédiatement du peuple, gêne beaucoup les prétentions du Conseil. Il est donc naturel que pour se délivrer de cette dépendance il tâche d'affaiblir peu à peu l'autorité des syndics, de fondre dans le Conseil la juridiction qu'ils ont reçue, et de transmettre insensiblement à ce corps permanent, dont le peuple n'élit point les membres, le pouvoir grand mais passager des magistrats qu'il élit. Les syndics eux-mêmes, loin de s'opposer à ce changement doivent aussi le favoriser ; parce qu'ils sont syndics seulement tous les quatre ans, et qu'ils peuvent même ne pas l'être ; au lieu que, quoi qu'il arrive, ils sont conseillers toute leur vie, le Grabeau n'étant plus qu'un vain cérémonial[839].

Cela gagné, l'élection des syndics deviendra de même une cérémonie tout aussi vaine que l'est déjà la tenue des Conseils généraux, et le petit Conseil verra fort paisiblement les exclusions ou préférences que le peuple peut donner pour le syndicat à ses membres, lorsque tout cela ne décidera plus de rien.

Il a d'abord pour parvenir à cette fin un grand moyen dont le peuple ne

Copyright Arvensa Editions

peut connaître : c'est la police intérieure du Conseil, dont, quoique réglée par les édits, il peut diriger la forme à son gré[840], n'ayant aucun surveillant qui l'en empêche ; car quant au procureur général, on doit en ceci le compter pour rien[841]. Mais cela ne suffit pas encore ; il faut accoutumer le peuple même à ce transport de juridiction. Pour cela on ne commence pas par ériger dans d'importantes affaires des tribunaux composés de seuls conseillers, mais on en érige d'abord de moins remarquables sur des objets peu intéressants. On fait ordinairement présider ces tribunaux par un syndic auquel on substitue quelquefois un ancien syndic, puis un conseiller, sans que personne y fasse attention ; on répète sans bruit cette manœuvre jusqu'à ce qu'elle fasse usage ; on la transporte au criminel. Dans une occasion plus importante on érige un tribunal pour juger des citoyens. À la faveur de la loi des récusations on fait présider ce tribunal par un conseiller. Alors le peuple ouvre les yeux et murmure. On lui dit, de quoi vous plaignez-vous ? Voyez les exemples ; nous n'innovons rien.

Voilà, Monsieur, la politique de vos magistrats. Ils font leurs innovations peu à peu, lentement, sans que personne en voie la conséquence ; et quand enfin l'on s'en aperçoit et qu'on y veut porter remède, ils crient qu'on veut innover.

Et voyez, en effet, sans sortir de cet exemple, ce qu'ils ont dit à cette occasion. Ils s'appuyaient sur la loi des récusations : on leur répond, la loi fondamentale de l'État veut que les citoyens ne soient jugés que par leurs syndics. Dans la concurrence de ces deux lois celle-ci doit exclure l'autre ; en pareil cas pour les observer toutes deux on devrait plutôt élire un syndic *ad actum*. À ce mot, tout est perdu ! Un syndic ad actum ! innovation ! Pour moi, je ne vois rien là de si nouveau qu'ils disent : si c'est le mot, on s'en sert tous les ans aux élections ; et si c'est la chose, elle est encore moins nouvelle ; puisque les premiers syndics qu'ait eus la ville n'ont été syndics qu'*ad actum* : lorsque le procureur général est récusable, n'en faut-il pas un autre *ad actum* pour faire ses fonctions ; et les adjoints tirés du Deux-Cent pour remplir les tribunaux, que sont-ils autre chose que des conseillers *ad actum* ? Quand un nouvel abus s'introduit ce n'est point innover que d'y proposer un nouveau remède ; au contraire, c'est chercher à rétablir les choses sur l'ancien pied. Mais ces messieurs n'aiment point qu'on fouille ainsi dans les antiquités de leur ville : ce n'est que dans celle

Copyright Arvensa Editions

de Carthage et de Rome qu'ils permettent de chercher l'explication de vos lois. Je n'entreprendrai point le parallèle de celles de leurs entreprises qui ont manqué et de celles qui ont réussi : quand il y aurait compensation dans le nombre, il n'y en aurait point dans l'effet total. Dans une entreprise exécutée ils gagnent des forces ; dans une entreprise manquée ils ne perdent que du temps. Vous, au contraire, qui ne cherchez et ne pouvez chercher qu'à maintenir votre constitution, quand vous perdez, vos pertes sont réelles, et quand vous gagnez, vous ne gagnez rien. Dans un progrès de cette espèce comment espérer de rester au même point ?

De toutes les époques qu'offre à méditer l'histoire instructive de votre gouvernement, la plus remarquable par sa cause et la plus importante par son effet, est celle qui a produit le règlement de la médiation. Ce qui donna lieu primitivement à cette célèbre époque fut une entreprise indiscrète, faite hors de temps par vos magistrats. Ils avaient doucement usurpé le droit de mettre des impôts. Avant d'avoir assez affermi leur puissance, ils voulurent abuser de ce droit. Au lieu de réserver ce coup pour le dernier l'avidité le leur fit porter avant les autres, et précisément après une commotion qui n'était pas bien assoupie. Cette faute en attira de plus grandes, difficiles à réparer. Comment de si fins politiques ignoraient-ils une maxime aussi simple que celle qu'ils choquèrent en cette occasion ? Par tout pays le peuple ne s'aperçoit qu'on attente à sa liberté que lorsqu'on attente à sa bourse ; ce qu'aussi les usurpateurs adroits se gardent bien de faire que tout le reste ne soit fait. Ils voulurent renverser cet ordre et s'en trouvèrent mal[842]. Les suites de cette affaire produisirent les mouvements de 1734 et l'affreux complot qui en fut le fruit.

Ce fut une seconde faute pire que la première. Tous les avantages du temps sont pour eux ; ils se les ôtent dans les entreprises brusques, et mettent la machine dans le cas de se remonter tout d'un coup : c'est ce qui faillit arriver dans cette affaire Les événements qui précédèrent la médiation leur firent perdre un siècle et produisirent un autre effet défavorable pour eux. Ce fut d'apprendre à l'Europe que cette bourgeoisie qu'ils avaient voulu détruire et qu'ils peignaient comme une populace effrénée, savait garder dans ses avantages la modération qu'ils ne connurent jamais dans les leurs.

Je ne dirai pas si ce recours à la médiation doit être compté comme une

Copyright Arvensa Editions

troisième faute. Cette médiation fut ou parut offerte ; si cette offre fut réelle ou sollicitée c'est ce que je ne puis ni ne veux pénétrer : je sais seulement que tandis que vous couriez le plus grand danger tout garda le silence, et que ce silence ne fut rompu que quand le danger passa dans l'autre parti. Du reste, je veux d'autant moins imputer à vos magistrats d'avoir imploré la médiation, qu'oser même en parler est à leurs yeux le plus grand des crimes.

Un citoyen se plaignant d'un emprisonnement illégal, injuste et déshonorant, demandait comment il fallait s'y prendre pour recourir à la garantie. Le magistrat auquel il s'adressait osa lui répondre que cette seule proposition méritait la mort. Or vis-à-vis du souverain le crime serait aussi grand et plus grand, peut-être, de la part du Conseil que de la part d'un simple particulier ; et je ne vois pas où l'on en peut trouver un digne de mort dans un second recours, rendu légitime par la garantie qui fut l'effet du premier.

Encore un coup, je n'entreprends point de discuter une question si délicate à traiter et si difficile à résoudre. J'entreprends simplement d'examiner, sur l'objet qui nous occupe, l'état de votre gouvernement, fixé ci-devant par le règlement des plénipotentiaires, mais dénaturé maintenant par les nouvelles entreprises de vos magistrats. Je suis obligé de faire un long circuit pour aller à mon but, mais daignez me suivre, et nous nous retrouverons bien.

Je n'ai point la témérité de vouloir critiquer ce règlement ; au contraire, j'en admire la sagesse et j'en respecte l'impartialité. J'y crois voir les intentions les plus droites et les dispositions les plus judicieuses. Quand on sait combien de choses étaient contre vous dans ce moment critique, combien vous aviez de préjugés à vaincre, quel crédit à surmonter, que de faux exposés à détruire, quand on se rappelle avec quelle confiance vos adversaires comptaient vous écraser par les mains d'autrui, l'on ne peut qu'honorer le zèle, la constance et les talents de vos défenseurs, l'équité des puissances médiatrices et l'intégrité des plénipotentiaires qui ont consommé cet ouvrage de paix.

Quoi qu'on en puisse dire, l'édit de la médiation a été le salut de la République, et quand on ne l'enfreindra pas il en sera la conservation. Si cet ouvrage n'est pas parfait en lui-même, il l'est relativement ; il l'est quant aux temps, aux lieux, aux circonstances, il est le meilleur qui vous pût convenir. Il doit vous être inviolable et sacré par prudence, quand il ne

Copyright Arvensa Editions

le serait pas par nécessité, et vous n'en devriez pas ôter une ligne, quand vous seriez les maîtres de l'anéantir. Bien plus, la raison même qui le rend nécessaire, le rend nécessaire dans son entier. Comme tous les articles balancés forment l'équilibre, un seul article altéré le détruit. Plus le règlement est utile, plus il serait nuisible ainsi mutilé. Rien ne serait plus dangereux que plusieurs articles pris séparément et détachés du corps qu'ils affermissent. Il vaudrait mieux que l'édifice fut rasé qu'ébranlé. Laissez ôter une seule pierre de la voûte, et vous serez écrasés sous ses ruines.

Rien n'est plus facile à sentir par l'examen des articles dont le Conseil se prévaut et de ceux qu'il veut éluder. Souvenez-vous, Monsieur, de l'esprit dans lequel j'entreprends cet examen. Loin de vous conseiller de toucher à l'édit de la médiation, je veux vous faire sentir combien il vous importe de n'y laisser porter nulle atteinte. Si je parais critiquer quelques articles, c'est pour montrer de quelle conséquence il serait d'ôter ceux qui les rectifient. Si je Parais proposer des expédients qui ne s'y rapportent pas, c'est pour montrer la mauvaise foi de ceux qui trouvent des difficultés insurmontables où rien n'est plus aisé que de lever ces difficultés. Après cette explication j'entre en matière sans scrupule, bien persuadé que je parle à un homme trop équitable pour me prêter un dessein tout contraire au mien.

Je sens bien que si je m'adressais aux étrangers pour me faire entendre il conviendrait de commencer par un tableau de votre constitution ; mais ce tableau se trouve déjà tracé suffisamment pour eux dans l'article *Genève* de M. d'Alembert, et un exposé plus détaillé serait superflu pour vous qui connaissez vos lois politiques mieux que moi-même, ou qui du moins en avez vu le jeu de plus près. Je me borne donc à parcourir les articles du règlement qui tiennent à la question présente et qui peuvent le mieux en fournir la solution.

Dès le premier je vois votre gouvernement composé de cinq ordres subordonnés mais indépendants, c'est-à-dire existant nécessairement, dont aucun ne peut donner atteinte aux droits et attributs d'un autre, et dans ces cinq ordres je vois compris le Conseil général. Dès là je vois dans chacun des cinq une portion particulière du gouvernement ; mais je n'y vois point la puissance constitutive qui les établit, qui les lie, et de laquelle ils dépendent tous : je n'y vois point le souverain. Or dans tout État politique il faut une puissance suprême, un centre où tout se rapporte, un

Copyright Arvensa Editions

principe d'où tout dérive, un souverain qui puisse tout.

Figurez-vous, Monsieur que quelqu'un vous rendant compte de la constitution de l'Angleterre vous parle ainsi. » Le gouvernement de la Grande Bretagne est composé de quatre ordres dont aucun ne peut attenter aux droits et attributions des autres ; savoir, le roi, la Chambre haute, la Chambre basse, et le parlement. » Ne diriez-vous pas à l'instant ; vous vous trompez : il n'y a que trois ordres. Le parlement qui, lorsque le roi y siège, les comprend tous, n'en est pas un quatrième : il est le tout ; il est le pouvoir unique et suprême duquel chacun tire son existence et ses droits. Revêtu de l'autorité législative, il peut changer même la loi fondamentale en vertu de laquelle chacun de ces ordres existe ; il le peut, et de plus, il l'a fait.

Cette réponse est juste, l'application en est claire ; et cependant il y a encore cette différence que le parlement d'Angleterre n'est souverain qu'en vertu de la loi et seulement par attribution et députation. Au lieu que le Conseil général de Genève n'est établi ni député de personne ; il est souverain de son propre chef : il est la loi vivante et fondamentale qui donne vie et force à tout le reste, et qui ne connaît d'autres droits que les siens. Le Conseil général n'est pas un ordre dans l'État, il est l'État même. L'article second porte que les syndics ne pourront être pris que dans le Conseil des Vingt-Cinq. Or les syndics sont des magistrats annuels que le peuple élit et choisit, non seulement pour être ses juges, mais pour être ses protecteurs au besoin contre les membres perpétuels des Conseils, qu'il ne choisit pas[843].

L'effet de cette restriction dépend de la différence qu'il y a entre l'autorité des membres du Conseil et celle des syndics. Car si la différence n'est très grande, et qu'un syndic n'estime plus son autorité annuelle comme syndic que son autorité perpétuelle comme conseiller, cette élection lui sera presque indifférente ; il fera peu pour l'obtenir et ne fera rien pour la justifier. Quand tous les membres du Conseil animés du même esprit suivront les mêmes maximes, le peuple, sur une conduite commune à tous ne pouvant donner d'exclusion à personne, ni choisir que des syndics déjà conseillers, loin de s'assurer par cette élection des patrons contre les attentats du Conseil, ne fera que donner au Conseil de nouvelles forces pour opprimer la liberté.

Quoique ce même choix eût lieu pour l'ordinaire dans l'origine de

Copyright Arvensa Editions

l'institution, tant qu'il fut libre il n'eut pas la même conséquence. Quand le peuple nommait les conseillers lui-même, ou quand il les nommait indirectement par les syndics qu'il avait nommés, il lui était indifférent et même avantageux de choisir ses syndics parmi des conseillers déjà de son choix[844], et il était sage alors de préférer des chefs déjà versés dans les affaires : mais une considération plus importante eût dû l'emporter aujourd'hui sur celle-là. Tant il est vrai qu'un même usage a des effets différents par les changements des usages qui s'y rapportent, et qu'en pareil cas c'est innover que n'innover pas.

L'article III du règlement est le plus considérable. Il traite du Conseil général légitimement assemblé : il en traite pour fixer les droits et butions qui lui sont propres, et il lui en rend plusieurs que les Conseils inférieurs avaient usurpés. es droits en totalité sont grands et beaux, sans doute, mais premièrement ils sont spécifiés, et par cela seul limités ; ce qu'on pose exclut ce qu'on ne pose pas, et même le mot *limités* est dans l'article. Or il est de l'essence de la puissance souveraine de ne pouvoir être limitée : elle peut tout ou elle n'est rien. Comme elle contient éminemment toutes les puissances actives de l'État et qu'il n'existe que par elle, elle n'y peut reconnaître d'autres droits que les siens et ceux qu'elle communique. Autrement les possesseurs de ces droits ne feraient point partie du corps politique ; ils lui seraient étrangers par ces droits qui ne seraient pas en lui, et la personne morale manquant d'unité s'évanouirait.

Cette limitation même est positive en ce qui concerne les impôts. Le Conseil souverain lui-même n'a pas le droit d'abolir ceux qui étaient établis avant 1714. Le voilà donc à cet égard soumis à une puissance supérieure. Quelle est cette puissance ?

Le pouvoir législatif consiste en deux choses inséparables : faire les lois et les maintenir ; c'est-à-dire, avoir inspection sur le pouvoir exécutif. Il n'y a point d'État au monde où le souverain n'ait cette inspection. Sans cela toute liaison, toute subordination manquant entre ces deux pouvoirs, le dernier ne dépendrait point de l'autre ; l'exécution n'aurait aucun rapport nécessaire aux lois ; la *loi* ne serait qu'un mot, et ce mot ne signifierait rien. Le Conseil général eut de tout temps ce droit de protection sur son propre ouvrage, il l'a toujours exercé : cependant il n'en est point parlé dans cet article, et s'il n'y était suppléé dans un autre, par ce seul silence votre État

Copyright Arvensa Editions

serait renversé. Ce point est important et j'y reviendrai ci-après.

Si vos droits sont bornés d'un côté dans cet Article, ils y sont étendus de l'autre par les paragraphes 3 et 4 : mais cela fait-il compensation ? Par les principes établis dans le *Contrat social*, on voit que malgré l'opinion commune, les alliances d'État à État, les déclarations de guerre et les traités de paix ne sont pas des actes de souveraineté mai, de gouvernement, et ce sentiment est conforme à l'usage des nations qui ont le mieux connu les vrais principes du droit politique. L'exercice extérieur de la puissance ne convient point au peuple ; les grandes maximes d'État ne sont pas à sa portée ; il doit s'en rapporter là-dessus à ses chefs qui, toujours plus éclairés que lui sur ce point, n'ont guère intérêt à faire au-dehors des traités désavantageux à la patrie ; l'ordre veut qu'il leur laisse tout l'éclat extérieur et qu'il s'attache uniquement au solide. Ce qui importe essentiellement à chaque citoyen c'est l'observation des lois au-dedans, la propriété des biens, la sûreté des particuliers. Tant que tout ira bien sur ces trois points, laissez les Conseils négocier et traiter avec l'étranger ; ce n'est pas de là que viendront vos dangers les plus à craindre. C'est autour des individus qu'il faut rassembler les droits du peuple, et quand on peut l'attaquer séparément on le subjugue toujours. Je pourrais alléguer la sagesse des Romains qui, laissant au Sénat un grand pouvoir au-dehors le forçaient dans la ville à respecter le dernier citoyen ; mais n'allons pas si loin chercher des modèles. Les bourgeois de Neufchâtel se sont conduits bien plus sagement sous leurs princes que vous sous vos magistrats[845]. Ils ne font ni la paix ni la guerre, ils ne ratifient point les traités ; mais ils jouissent en sûreté de leurs franchises ; et comme la loi n'a point présumé que dans une petite ville un petit nombre d'honnêtes bourgeois seraient des scélérats, on ne réclame point dans leurs murs, on n'y connaît pas même l'odieux droit d'emprisonner sans formalités. Chez vous on s'est toujours laissé séduire à l'apparence, et l'on a négligé l'essentiel. On s'est trop occupé du Conseil général, et pas assez de ses membres : il fallait moins songer à l'autorité, et plus à la liberté. Revenons aux Conseils généraux.

Outre les limitations de l'article III, les articles V et VI en offrent de bien plus étranges. Un corps souverain qui ne peut ni se former ni former aucune opération de lui-même, est soumis absolument, quant à son activité et quant aux matières qu'il traite, à des tribunaux subalternes.

Copyright Arvensa Editions

Comme ces tribunaux n'approuveront certainement pas des propositions qui leur seraient en particulier préjudiciables, si l'intérêt de l'État se trouve en conflit avec le leur, le dernier a toujours la préférence, parce qu'il n'est permis au législateur de connaître que de ce qu'ils ont approuvé.

À force de tout soumettre à la règle on détruit la première des règles, qui est la justice et le bien public. Quand les hommes sentiront-ils qu'il n'y a point de désordre aussi funeste que le pouvoir arbitraire, avec lequel ils pensent y remédier ? Ce pouvoir est lui-même le pire de tous les désordres : employer un tel moyen pour les prévenir, c'est tuer les gens afin qu'ils n'aient pas la fièvre.

Une grande troupe formée en tumulte peut faire beaucoup de mal. Dans une assemblée nombreuse, quoique régulière, si chacun peut dire et proposer ce qu'il veut, on perd bien du temps à écouter des folies et l'on peut être en danger d'en faire. Voilà des vérités incontestables ; mais est-ce prévenir l'abus d'une manière raisonnable, que de faire dépendre cette assemblée uniquement de ceux qui voudraient l'anéantir, et que nul n'y puisse rien proposer que ceux qui ont le plus grand intérêt de lui nuire ? Car, Monsieur, n'est-ce pas exactement là l'état des choses, et y a-t-il un seul Genevois qui puisse douter que si l'existence du Conseil général dépendait tout à fait du petit Conseil, le Conseil général ne fût pour jamais supprimé ?

Voilà pourtant le corps qui seul convoque ces assemblées et qui seul y propose ce qu'il lui plaît : car pour le Deux-Cent il ne fait que répéter les ordres du petit Conseil, et quand une fois celui-ci sera délivré du Conseil général le Deux-Cent ne l'embarrassera guère ; il ne fera que suivre avec lui la route qu'il a frayée avec vous.

Or qu'ai-je à craindre d'un supérieur incommode dont je n'ai jamais besoin, qui ne peut se montrer que quand je le lui permets, ni répondre que quand je l'interroge ? Quand je l'ai réduit à ce point ne puis-je pas m'en regarder comme délivré ?

Si l'on dit que la loi de l'État a prévenu l'abolition des Conseils généraux en les rendant nécessaires à l'élection des magistrats et à la sanction des nouveaux édits ; je réponds, quant au premier point, que toute la force du gouvernement étant passée des mains des magistrats élus par le peuple dans celles du petit Conseil qu'il n'élit point et d'où se tirent les principaux de ces magistrats, l'élection et l'assemblée où elle se fait ne sont plus qu'une vaine formalité sans consistance, et que des Conseils généraux

Copyright Arvensa Editions

tenus pour cet unique objet peuvent être regardés comme nuls. Je réponds encore que par le tour que prennent les choses il serait même aisé d'éluder cette loi sans que le cours des affaires en fût arrêté : car supposons que, soit par la rejection de tous les sujets présentés, soit sous d'autres prétextes, on ne procède point à l'élection des syndics, le Conseil, dans lequel leur juridiction se fond insensiblement, ne l'exercera-t-il pas à leur défaut, comme il l'exerce dès à présent indépendamment d'eux ? N'ose-t-on pas déjà vous dire que le petit Conseil, même sans les syndics, est le gouvernement ? Donc sans les syndics l'État n'en sera pas moins gouverné. Et quant aux nouveaux édits, je réponds qu'ils ne seront jamais assez nécessaires pour qu'à l'aide des anciens et de ses usurpations, ce même Conseil ne trouve aisément le moyen d'y suppléer. Qui se met au-dessus des anciennes lois peut bien se passer des nouvelles.

Toutes les mesures sont prises pour que vos assemblées générales ne soient jamais nécessaires. Non seulement le Conseil périodique institué ou plutôt rétabli[846] l'an 1707 n'a jamais été tenu qu'une fois et seulement pour l'abolir[847], mais par le paragraphe 5 du troisième article du règlement il a été pourvu sans vous et pour toujours aux frais de l'administration. Il n'y a que le seul cas chimérique d'une guerre indispensable où le Conseil général doive absolument être convoqué.

Le petit Conseil pourrait donc supprimer absolument les Conseils généraux sans autre inconvénient que de s'attirer quelques représentations qu'il est en possession de rebuter, ou d'exciter quelque, vains murmures qu'il peut mépriser sans risque, car par les articles VII, XXIII, XXIV, XXV, XLIII, toute espèce de résistance est défendue en quelqu cas que ce puisse être, et les ressources qui sont hors de la constitution n'en font pas partie et n'en corrigent pas les défauts.

Il ne le fait pas, toutefois, parce qu'au fond cela lui est très indifférent, et qu'un simulacre de liberté fait endurer plus patiemment la servitude. Il vous amuse à peu de frais, soit par des élections sans conséquence quant au pouvoir qu'elles confèrent et quant au choix des sujets élus, soit par des lois qui paraissent importantes, mais qu'il a soin de rendre vaines, et ne les observant qu'autant qu'il lui plaît.

D'ailleurs on ne peut rien proposer dans ces assemblées, on n'y peut rien discuter, on n'y peut délibérer sur rien. Le petit Conseil y préside, et par lui-même, et par les syndics qui n'y portent que l'esprit du corps. Là-

Copyright Arvensa Editions

même il est magistrat encore et maître de son souverain. N'est-il pas contre toute raison que le corps exécutif règle la police du corps législatif, qu'il lui prescrive les matières dont il doit connaître, qu'il lui interdise le droit d'opiner, et qu'il exerce sa puissance absolue jusque dans les actes faits pour la contenir ?

Qu'un corps si nombreux[848] ait besoin de police et d'ordre, je l'accorde : mais que cette police et cet ordre ne renversent pas le but de son institution. Est-ce donc une chose plus difficile d'établir la règle sans servitude entre quelques centaines d'hommes naturellement graves et froids, qu'elle ne l'était à Athènes, dont on nous parle, dans l'assemblée de plusieurs milliers de citoyens emportés, bouillants et presque effrénés, qu'elle ne l'était dans la capitale du monde, où le peuple en corps exerçait en partie la puissance exécutive, et qu'elle ne l'est aujourd'hui même dans le grand Conseil de Venise, aussi nombreux que votre Conseil général ? On se plaint de l'impolice qui règne dans le parlement d'Angleterre ; et toutefois dans ce corps composé de plus de sept cents membres, où se traitent de si grandes affaires, où tant d'intérêts se croisent, où tant de cabales se forment, où tant de têtes s'échauffent, où chaque membre a le droit de parler, tout se fait, tout s'expédie, cette grande monarchie va son train ; et chez vous où les intérêts sont si simples, si peu compliqués, où l'on n'a, pour ainsi dire à régler que les affaires d'une famille, on vous fait peur des orages comme si tout allait renverser ! Monsieur, la police de votre Conseil général est la chose du monde la plus facile ; qu'on veuille sincèrement l'établir pour le bien public, alors tout y sera libre et tout s'y passera plus tranquillement qu'aujourd'hui.

Supposons que dans le règlement on eût pris la méthode opposée à celle qu'on a suivie ; qu'au lieu de fixer les droits du Conseil général on eût fixé ceux des autres Conseils, ce qui par là même eût montré les siens ; convenez qu'on eût trouvé dans le seul petit Conseil un assemblage de pouvoirs bien étrange pour un État libre et démocratique, dans des chefs que le peuple ne choisit point et qui restent en place toute leur vie.

D'abord l'union de deux choses partout ailleurs incompatibles ; savoir, l'administration des affaires de l'État et l'exercice suprême de la justice sur les biens, la vie et l'honneur des citoyens.

Un ordre, le dernier de tous par son rang et le premier par sa puissance.

Un Conseil inférieur sans lequel tout est mort dans la République ; qui

Copyright Arvensa Editions

propose seul, qui décide le premier, et dont la seule voix, même dans son propre fait, permet à ses supérieurs d'en avoir une.

Un corps qui reconnaît l'autorité d'un autre, et qui seul a la nomination des membres de ce corps auquel il est subordonné.

Un tribunal suprême duquel on appelle, ou bien au contraire, un juge inférieur qui préside dans les tribunaux supérieurs au sien.

Qui, après avoir siégé comme juge inférieur dans le tribunal dont on appelle, non seulement va siéger comme juge suprême dans le tribunal où est appelé, mais n'a dans ce tribunal suprême que les collègues qu'il s'est lui-même choisis.

Un ordre, enfin, qui seul a son activité propre, qui donne à tous les autres la leur, qui dans tous soutenant les résolutions qu'il a prises, opine deux fois et vote trois[849].

L'appel du petit Conseil au Deux-Cent est un véritable jeu d'enfant ; c'est une farce en politique, s'il en fût jamais. Aussi n'appelle-t-on pas proprement cet appel un appel, c'est une grâce qu'on implore en justice, un recours en cassation d'arrêt ; on ne comprend pas ce que c'est. Croit-on que si le petit Conseil n'eût bien senti que ce dernier recours était sans conséquence, il s'en fût volontairement dépouillé comme il fit ? Ce désintéressement n'est pas dans ses maximes.

Si les jugements du petit Conseil ne sont pas toujours confirmés en Deux-Cent, c'est dans les affaires particulières et contradictoires où il n'importe guère au magistrat laquelle des deux parties perde ou gagne son procès. Mais dans les affaires qu'on poursuit d'office, dans toute affaire où le Conseil lui-même prend intérêt, le Deux-Cent répare-t-il jamais ses injustices, protège-t-il jamais l'opprimé, ose-t-il ne pas confirmer tout ce qu'a fait le Conseil, usa-t-il jamais une seule fois avec honneur de son droit de faire grâce ? Je rappelle à regret des temps dont la mémoire est terrible et nécessaire. Un citoyen que le Conseil immole à sa vengeance a recours au Deux-Cent ; l'infortuné s'avilit jusqu'à demander grâce ; son innocence n'est ignorée de personne ; toutes les règles ont été violées dans son procès : la grâce est refusée, et l'innocent périt. Fatio sentit si bien l'inutilité du recours au Deux-Cent qu'il ne daigna pas s'en servir.

Je vois clairement ce qu'est le Deux-Cent à Zurich, à Berne, à Fribourg et dans les autres États aristocratiques ; mais je ne saurais voir ce qu'il est dans votre constitution ni quelle place il y tient. Est-ce un tribunal

Copyright Arvensa Editions

supérieur ? En ce cas, il est absurde que le tribunal inférieur y siège. Est-ce un corps qui représente le souverain ? En ce cas c'est au représenté de nommer son représentant. L'établissement du Deux-Cent ne peut avoir d'autre fin que de modérer le pouvoir énorme du petit Conseil ; et au contraire, il ne fait que donner plus de poids à ce même pouvoir. Or tout corps qui agit constamment contre l'esprit de son Institution est mal institué.

Que sert d'appuyer ici sur des choses notoires qui ne sont ignorées d'aucun Genevois ? Le Deux-Cent n'est rien par lui-même ; il n'est que le petit Conseil qui reparaît sous une autre forme. Une seule fois il voulut tâcher de secouer le joug de ses maîtres et se donner une existence indépendante, et par cet unique effort l'État faillit être renversé. Ce n'est qu'au seul Conseil général que le Deux-Cent doit encore une apparence d'autorité. Cela se vit bien clairement dans l'époque dont je parle, et cela se verra bien mieux dans la suite, si le petit Conseil parvient à son but : ainsi quand de concert avec ce dernier le Deux-Cent travaille à déprimer le Conseil général, il travaille à sa propre ruine, et s'il croit suivre les brisées du Deux-Cent de Berne, il prend bien grossièrement le changé, mais on a presque toujours vu dans ce corps peu de lumières et moins de courage, et cela ne peut guère être autrement par la manière dont il est rempli[850].

Vous voyez, Monsieur, combien au lieu de spécifier les droits du Conseil souverain, il eût été plus utile de spécifier les attributions des corps qui lui sont subordonnés, et sans aller plus loin, vous voyez plus évidemment encore que, par la force de certains articles pris séparément, le petit Conseil est l'arbitre suprême des lois et par elles du sort de tous les particuliers. Quand on considère les droits des citoyens et bourgeois assemblés en Conseil général, rien n'est plus brillant : Mais considérez hors de là ces mêmes citoyens et bourgeois comme individus ; que sont-ils, que deviennent-ils ? Esclaves d'un pouvoir arbitraire, ils sont livrés sans défense à la merci de vingt-cinq despotes ; les Athéniens du moins en avaient trente. Et que dis-je vingt-cinq ? Neuf suffisent pour un jugement civil, treize pour un jugement criminel[851]. Sept ou huit d'accord dans ce nombre vont être pour vous autant de décemvirs ; encore les décemvirs furent-ils élus par le peuple ; au lieu qu'aucun de ces juges n'est de votre choix ; et l'on appelle cela être libre !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LETTRES ÉCRITES DE LA MONTAGNE
Seconde Partie
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Lettre VIII

Esprit de l'édit de la médiation. Contre-poids qu'il donne à la puissance aristocratique. Entreprise du petit Conseil d'anéantir ce contre-poids par voie de fait. Examen des inconvénients allégués. Système des édits sur les emprisonnements.

J'ai tiré, Monsieur, l'examen de votre gouvernement présent du règlement de la médiation par lequel ce gouvernement est fixé ; mais loin d'imputer aux médiateurs d'avoir voulu vous réduire en servitude, je prouverais aisément au contraire qu'ils ont rendu votre situation meilleure à plusieurs égards qu'elle n'était avant les troubles qui vous forcèrent d'accepter leurs bons offices. Ils ont trouvé une ville en armes ; tout était à leur arrivée dans un état de crise et de confusion qui ne leur permettait pas de tirer de cet état la règle de leur ouvrage. Ils sont remontés aux temps pacifiques, ils ont étudié la constitution primitive de votre gouvernement ; dans les progrès qu'il avait déjà faits, pour le remonter il eût fallu le refondre : la raison, l'équité ne permettaient pas qu'ils vous en donnassent un autre, et vous ne l'auriez pas accepté. N'en pouvant donc ôter les défauts, ils ont borné leurs soins à l'affermir tel que l'avaient laissé vos pères ; ils l'ont corrigé même en divers points, et des abus que je viens de remarquer, il n'y en a pas un qui n'existât dans la République longtemps avant que les médiateurs en eussent pris connaissance. Le seul tort qu'ils semblent vous avoir fait a été d'ôter au législateur tout exercice du pouvoir exécutif et l'usage de la force à l'appui de la justice ; mais en vous donnant une ressource aussi sûre et plus légitime, ils ont changé ce mal apparent en un vrai bienfait : en se rendant garants de vos droits ils vous ont dispensés de les défendre vous-mêmes. Eh ! dans la misère des

Copyright Arvensa Editions

choses humaines quel bien vaut la peine d'être acheté du sang de nos frères ? La liberté même est trop chère à ce prix.

Les médiateurs ont pu se tromper, ils étaient hommes ; mais ils n'ont point voulu vous tromper ; ils ont voulu être justes. Cela se voit, même cela se prouve ; et tout montre, en effet, que ce qui est équivoque ou défectueux dans leur ouvrage vient souvent de nécessité, quelquefois d'erreur, jamais de mauvaise volonté. Ils avaient à concilier des choses presque incompatibles, les droits du peuple et les prétentions du Conseil, l'empire des lois et la puissance des hommes, l'indépendance de l'État et la garantie du règlement. Tout cela ne pouvait se faire sans un peu de contradiction, et c'est de cette contradiction que votre magistrat tire avantage, en tournant tout en sa faveur, et faisant servir la moitié de vos lois à violer l'autre.

Il est clair d'abord que le règlement lui-même n'est point une loi que les médiateurs aient voulu imposer à la République, mais seulement un accord qu'ils ont établi entre ses membres, et qu'ils n'ont par conséquent porté nulle atteinte à sa souveraineté. Cela est clair, dis-je par l'article XLIV, qui laisse au Conseil général légitimement assemblé le droit de faire aux articles du règlement tel changement qu'il lui plaît. Ainsi les médiateurs ne mettent point leur volonté au-dessus de la sienne, ils n'interviennent qu'en cas de division. C'est le sens de l'article XV.

Mais de là résulte aussi la nullité des réserves et limitations données dans l'article III aux droits et attributions du Conseil général : car si le Conseil général décide que ces réserves et limitations ne borneront plus sa puissance, elles ne la borneront plus ; et quand tous les membres d'un État souverain règlent son pouvoir sur eux-mêmes, qui est-ce qui a droit de s'y opposer ? Les exclusions qu'on peut inférer de l'article III ne signifient donc autre chose, sinon que le Conseil général se renferme dans leurs limites jusqu'à ce qu'il trouve à propos de les passer.

C'est ici l'une des contradictions dont j'ai parlé, et l'on en démêle aisément la cause. Il était d'ailleurs bien difficile aux plénipotentiaires pleins des maximes de gouvernements tout différents, d'approfondir assez les vrais principes du vôtre. La Constitution démocratique a jusqu'à présent été mal examinée. Tous ceux qui en ont parlé, ou ne la connaissaient pas, ou y prenaient trop peu d'intérêt, ou avaient intérêt de la présenter sous un faux jour. Aucun d'eux n'a suffisamment distingué le souverain du gouvernement, la puissance législative de l'exécutive. Il n'y a point d'État

Copyright Arvensa Editions

où ces deux pouvoirs soient si séparés, et où l'on ait tant affecté de les confondre. Les uns s'imaginent qu'une démocratie est un gouvernement où tout le peuple est magistrat et juge. D'autres ne voient la liberté que dans le droit d'élire ses chefs, et n'étant soumis qu'à des princes, croient que celui qui commande est toujours le souverain. La constitution démocratique est certainement le chef-d'œuvre de l'art politique : mais plus l'artifice en est admirable, moins il appartient à tous les yeux de le pénétrer. N'est-il pas vrai, Monsieur, que la première précaution de n'admettre aucun Conseil général légitime que sous la convocation du petit Conseil, et la seconde précaution de n'y souffrir aucune proposition qu'avec l'approbation du petit Conseil, suffisaient seules pour maintenir le Conseil général dans la plus entière dépendance ? La troisième précaution d'y régler la compétence des matières était donc la chose du monde la plus superflue ; et quel eût été l'inconvénient de laisser au Conseil général la plénitude des droits suprêmes, puisqu'il n'en peut faire aucun usage qu'autant que le petit Conseil le lui permet ? En ne bornant pas les droits de la puissance souveraine on ne la rendait pas dans le fait moins dépendante et l'on évitait une contradiction : ce qui prouve que c'est pour n'avoir pas bien connu votre constitution qu'on a pris des précautions vaines en elles-mêmes et contradictoires dans leur objet.

On dira que ces limitations avaient seulement pour fin de marquer les cas où les Conseils inférieurs seraient obligés d'assembler le Conseil général. J'entends bien cela ; mais n'était-il pas plus naturel et plus simple de marquer les droits qui leur étaient attribués à eux-mêmes, et qu'ils pouvaient exercer sans le concours du Conseil général ? Les bornes étaient-elles moins fixées par ce qui est au-deçà que par ce qui est au-delà, et lorsque les Conseils inférieurs voulaient passer ces bornes, n'est-il pas clair qu'ils avaient besoin d'être autorisés ? Par-là, je l'avoue, on mettait plus en vue tant de pouvoirs réunis dans les mêmes mains, mais on présentait les objets dans leur jour véritable, on tirait de la nature de la chose le moyen de fixer les droits respectifs des divers corps, et l'on sauvait toute contradiction.

À la vérité l'auteur des Lettres prétend que le petit Conseil étant le gouvernement même doit exercer à ce titre toute l'autorité qui n'est pas attribuée aux autres corps de l'État, mais c'est supposer la sienne antérieure aux édits, c'est supposer que le petit Conseil, source primitive de la puissance, garde ainsi tous les droits qu'il n'a pas aliénés.

Copyright Arvensa Editions

Reconnaissez-vous, Monsieur, dans ce principe celui de votre constitution ? Une preuve si curieuse mérite de nous arrêter un moment.

Remarquez d'abord qu'il s'agit là[852] du pouvoir du petit Conseil, mis en opposition avec celui des syndics, c'est-à-dire, de chacun de ces deux pouvoirs séparé de l'autre. L'édit parle du pouvoir des syndics sans le Conseil, il ne parle point du pouvoir du Conseil sans les syndics ; pourquoi cela ? Parce que le Conseil sans les syndics est le gouvernement. Donc le silence même des édits sur le pouvoir du Conseil loin de prouver la nullité de ce pouvoir en prouve l'étendue. Voilà, sans doute, une conclusion bien neuve. Admettons-la toutefois, pourvu que l'antécédent soit prouvé.

Si c'est parce que le petit Conseil est le gouvernement que les édits ne parlent point de son pouvoir, ils diront du moins que le petit Conseil est le gouvernement ; à moins que de preuve en preuve leur silence n'établisse toujours le contraire de ce qu'ils ont dit.

Or je demande qu'on me montre dans vos édits où il est dit que le petit Conseil est le Gouvernement, et en attendant je vais vous montrer, moi, où il est dit tout le contraire. Dans l'édit politique de 1568, je trouve le préambule conçu en ces termes. *Pour ce que le gouvernement et l'état de cette ville consiste par quatre syndicques, le Conseil des Vingt-Cinq, le Conseil des Soixante, des Deux-Cents, du général, et un lieutenant en la justice ordinaire, avec autres offices, selon que bonne police le requiert, tant pour l'administration du bien public que de la justice, nous avons recueilli l'ordre qui jusqu'ici a été observé… afin qu'il soit gardé à l'avenir… comme s'ensuit.*

Dès l'article premier de l'édit de 1738, je vois encore que *cinq ordres composent le gouvernement de Genève.* Or de ces cinq ordres les quatre syndics tout seuls en font un, le Conseil des Vingt-Cinq, où sont certainement compris les quatre syndics, en fait un autre, et les syndics entrent encore dans les trois suivants. Le petit Conseil sans les syndics n'est donc pas le gouvernement.

J'ouvre l'édit de 1707, et j'y vois à l'article v en propres termes, que *Messieurs les syndics ont la direction et le gouvernement de l'État.* À l'instant je ferme le livre, et je dis : certainement selon les édits le petit Conseil sans les syndics n'est pas le gouvernement, quoique l'auteur des Lettres affirme qu'il l'est.

On dira que moi-même j'attribue souvent dans ces lettres le gouvernement au petit Conseil. J'en conviens ; mais c'est au petit Conseil

Copyright Arvensa Editions

présidé par les syndics ; et alors il est certain que le gouvernement provisionnel y réside dans le sens que je donne à ce mot : mais ce sens n'est pas celui de l'auteur des Lettres ; puisque dans le mien le gouvernement n'a que les pouvoirs qui lui sont donnés par la loi, et que dans le sien, au contraire, le gouvernement a tous les pouvoirs que la loi ne lui ôte pas.

Reste donc dans toute sa force l'objection des représentants, que, quand l'édit parle des syndics, il parle de leur puissance, et que, quand il parle du Conseil, il ne parle que de son devoir. Je dis que cette objection reste dans toute sa force, car l'auteur des Lettres n'y répond que par une assertion démentie par tous les édits. Vous me ferez plaisir, Monsieur, si je me trompe, de m'apprendre en quoi pèche mon raisonnement.

Cependant cet auteur, très content du sien, demande comment, *si le législateur n'avait pas considéré de cet œil le petit Conseil, on pourrait concevoir que dans aucun endroit de l'édit il n'en réglât l'autorité ; qu'il la supposât partout et qu'il ne la déterminât nulle part* [853] ?

J'oserai tenter d'éclaircir ce profond mystère. Le législateur ne règle point la puissance du Conseil, parce qu'il ne lui en donne aucune indépendamment des syndics, et lorsqu'il la suppose, c'est en le supposant aussi présidé par eux. Il a déterminé la leur, par conséquent il est superflu de déterminer la sienne. Les syndics ne Peuvent pas tout sans le Conseil, mais le Conseil ne peut rien sans les syndics ; il n'est rien sans eux, il est moins que n'était le Deux-Cent même lorsqu'il fut présidé par l'auditeur Sarrazin.

Voilà, je crois, la seule manière raisonnable d'expliquer le silence des édits sur le pouvoir du Conseil ; mais ce n'est pas celle qu'il convient aux magistrats d'adopter. On eût prévenu dans le règlement leurs singulières interprétations si l'on eût pris une méthode contraire, et qu'au lieu de marquer les droits du Conseil général on eût déterminé les leurs. Mais pour n'avoir pas voulu dire ce que n'ont pas dit les édits, on a fait entendre ce qu'ils n'ont jamais supposé.

Que de choses contraires à la liberté publique et aux droits des citoyens et bourgeois, et combien n'en pourrais-je pas ajouter encore ? Cependant tous ces désavantages qui naissaient ou semblaient naître de votre constitution et qu'on n'aurait pu détruire sans l'ébranler, ont été balancés et réparés avec la plus grande sagesse par des compensations qui en

Copyright Arvensa Editions

naissaient aussi, et telle était précisément l'intention des médiateurs, qui, selon leur propre déclaration, fut *de conserver à chacun ses droits, ses attributions particulières provenant de la loi fondamentale de l'État.* M. Micheli Du Crest aigri par ses malheurs contre cet ouvrage dans lequel il fut oublié, l'accuse de renverser l'institution fondamentale du gouvernement et de dépouiller les citoyens et bourgeois de leurs droits ; sans vouloir voir combien de ces droits, tant publics que particuliers, ont été conservés ou rétablis par cet édit, dans les articles III, IV, X, XI, XII, XXII, XXX, XXXI, XXX XXXIV, XLII, et XLIV ; sans songer surtout que la force de tous ces article dépend d'un seul qui vous a aussi été conservé. Article essentiel, article équipondérant à tous ceux qui Vous sont contraires, et si nécessaire à l'effet de ceux qui vous sont favorables qu'ils seraient tous inutiles si l'on venait à bout d'éluder celui-là, ainsi qu'on l'a entrepris. Nous voici parvenus au point important ; mais pour en bien sentir l'importance il fallait peser tout ce que je viens d'exposer.

On a beau vouloir confondre l'indépendance et la liberté. Ces deux choses sont si différentes que même elles s'excluent mutuellement. Quand chacun fait ce qu'il lui plaît, on fait souvent ce qui déplaît à d'autres, et cela ne s'appelle pas un État libre. La liberté consiste moins à faire sa volonté qu'à n'être pas soumis à celle d'autrui, elle consiste encore à ne pas soumettre la volonté d'autrui à la nôtre. Quiconque est maître ne peut être libre, et régner c'est obéir. Vos magistrats savent cela mieux que personne, eux qui comme Othon n'omettent rien de servile pour commander [854]. Je ne connais de volonté vraiment libre que celle à laquelle nul n'a droit d'opposer de la résistance ; dans la liberté commune nul n'a droit de faire ce que la liberté d'un autre lui interdit, et la vraie liberté n'est jamais destructive d'elle-même. Ainsi la liberté sans la justice est une véritable contradiction ; car comme qu'on s'y prenne tout gêne dans l'exécution d'une volonté désordonnée.

Il n'y a donc point de liberté sans lois, ni où quelqu'un est au-dessus des lois : dans l'état même de nature l'homme n'est libre qu'à la faveur de la loi naturelle qui commande à tous. Un peuple libre obéit, mais il ne sert pas ; il a des chefs et non pas des maîtres ; il obéit aux lois, mais il n'obéit qu'aux lois et c'est par la force des lois qu'il n'obéit pas aux hommes. Toutes les barrières qu'on donne dans les républiques au pouvoir des magistrats ne sont établies que pour garantir de leurs atteintes l'enceinte

Copyright Arvensa Editions

sacrée des lois : ils en sont les ministres non les arbitres, ils doivent les garder non les enfreindre. Un peuple est libre, quelque forme qu'ait son gouvernement, quand dans celui qui le gouverne il ne voit point l'homme, mais l'organe de la loi. En un mot, la liberté suit toujours le sort des lois, elle règne ou périt avec elles ; je ne sache rien de plus certain.

Vous avez des lois bonnes et sages, soit en elles-mêmes, soit par cela seul que ce sont des lois. Toute condition imposée à chacun par tous ne peut être onéreuse à personne, et la pire des lois vaut encore mieux que le meilleur maître ; car tout maître a des préférences, et la loi n'en a jamais.

Depuis que la constitution clé votre État a pris une forme fixe et stable, vos fonctions de législateur sont finies. La sûreté de l'édifice veut qu'on trouve à présent autant d'obstacles pour y toucher qu'il fallait d'abord de facilités pour le construire. Le droit négatif des Conseils pris en ce sens est l'appui de la république : l'article VI du Règlement est clair et précis ; je me rends sur ce point aux raisonnements de l'auteur des Lettres, je les trouve sans réplique, et quand ce droit si justement réclamé par vos magistrats serait contraire à vos intérêts, il faudrait souffrir et vous taire. Des hommes droits ne doivent jamais fermer les yeux à l'évidence, ni disputer contre la vérité.

L'ouvrage est consommé, il ne s'agit plus que de le rendre inaltérable. Or l'ouvrage du législateur ne s'altère et ne se détruit jamais que d'une manière ; c'est quand les dépositaires de cet ouvrage abusent de leur dépôt, et se font obéir au nom des lois en leur désobéissant eux-mêmes. [855] Alors la pire chose naît de la meilleure, et la loi qui sert de sauvegarde à la tyrannie est plus funeste que la tyrannie elle-même. Voilà précisément ce que prévient le droit de représentation stipulé dans vos édits et restreint mais confirmé par la médiation. Ce droit vous donne inspection, non plus sur la législation comme auparavant, mais sur l'administration, et vos magistrats, tout-puissants au nom des lois, seuls maîtres d'en proposer au législateur de nouvelles, sont soumis à ses jugements s'ils s'écartent de celles qui sont établies. Par cet article seul votre gouvernement, sujet d'ailleurs à plusieurs défauts considérables, devient le meilleur qui jamais ait existé : car quel meilleur gouvernement que celui dont toutes les parties se balancent dans un parfait équilibre, où les particuliers ne peuvent transgresser les lois parce qu'ils sont soumis à des juges, et où ces juges lie peuvent pas non plus les transgresser, parce qu'ils sont surveillés

Copyright Arvensa Editions

par le peuple ?

Il est vrai que pour trouver quelque réalité dans cet avantage, il ne faut pas le fonder sur un vain droit : mais qui dit un droit ne dit pas une chose vaine. Dire à celui qui a transgressé la loi qu'il a transgressé la loi, c'est prendre une peine bien ridicule ; c'est lui apprendre une chose qu'il sait aussi bien que vous.

Le droit est, selon Pufendorf, une qualité morale par laquelle il nous est dû quelque chose. La simple liberté de se plaindre n'est donc pas un droit, ou du moins c'est un droit que la nature accorde à tous et que la loi d'aucun pays n'ôte à personne. S'avisa-t-on jamais de stipuler dans les lois que celui qui perdrait un procès aurait la liberté de se plaindre ? S'avisa-t-on jamais de punir quelqu'un pour l'avoir fait ? Où est le gouvernement, quelque absolu qu'il puisse être, où tout citoyen n'ait pas le droit de donner des mémoires au prince ou à son ministre sur ce qu'il croit utile à l'État, et quelle risée n'exciterait pas un édit public par lequel on accorderait formellement aux sujets le droit de donner de pareils mémoires ? Ce n'est pourtant pas dans un État despotique, c'est dans une république, c'est dans une démocratie, qu'on donne authentiquement aux citoyens, aux membres du souverain, la permission d'user auprès de leur magistrat de ce même droit que nul despote n'ôta jamais au dernier de ses esclaves.

Quoi ! Ce droit de représentation consisterait uniquement à remettre un papier qu'on est même dispensé de lire, au moyen d'une réponse sèchement négative [Telle, par exemple, que celle que fit le Conseil le 10 août 1763 aux représentations remises le 8 à M. le premier syndic par un grand nombre de citoyens et bourgeois.] ? Ce droit si solennellement stipulé en compensation de tant de sacrifices, se bornerait à la rare prérogative de demander et ne rien obtenir ? Oser avancer une telle proposition, c'est accuser les médiateurs d'avoir usé avec la bourgeoisie de Genève de la plus indigne supercherie, c'est offenser la probité des plénipotentiaires, l'équité des puissances médiatrices ; c'est blesser toute bienséance, c'est outrager même le bon sens.

Mais enfin quel est ce droit ? jusqu'où s'étend-il ? comment peut-il être exercé ? Pourquoi rien de tout cela n'est-il spécifié dans l'article vit ? Voilà des questions raisonnables ; elles offrent des difficultés qui méritent examen.

La solution d'une seule nous donnera celle de toutes les autres, et nous

Copyright Arvensa Editions

dévoilera le véritable esprit de cette institution.

Dans un État tel que le vôtre, où la souveraineté est entre les mains du peuple, le législateur existe toujours, quoiqu'il ne se montre pas toujours. Il n'est rassemblé et ne parle authentiquement que dans le Conseil général ; mais hors du Conseil général il n'est pas anéanti ; ses membres sont épars, mais ils ne sont pas morts ; ils ne peuvent parler par des lois, mais ils peuvent toujours veiller sur l'administration des lois ; c'est un droit, c'est même un devoir attaché à leurs personnes, et qui ne peut leur être ôté dans aucun temps. De là le droit de représentation. Ainsi la représentation d'un citoyen, d'un bourgeois ou de plusieurs n'est que la déclaration de leur avis sur une matière de leur compétence. Ceci est le sens clair et nécessaire de l'édit de 1707, dans l'article V qui concerne les représentations.

Dans cet article on proscrit avec raison la voie des signatures, parce que cette voie est une manière de donner son suffrage, de voter par tête comme si déjà l'on était en Conseil général, et que la forme du Conseil général ne doit être suivie que lorsqu'il est légitimement assemblé. La voie des représentations a le même avantage, sans avoir le même inconvénient. Ce n'est pas voter en Conseil général, c'est opiner sur les matières qui doivent y être portées ; puisqu'on ne compte pas les voix ce n'est pas donner son suffrage, c'est seulement dire son avis. Cet avis n'est, à la vérité, que celui d'un particulier ou de plusieurs ; mais ces particuliers étant membres du souverain et pouvant le représenter quelquefois par leur multitude, la raison veut qu'alors on ait égard à leur avis, non comme à une décision, mais comme à une proposition qui la demande, et qui la rend quelquefois nécessaire.

Ces représentations peuvent rouler sur deux objets principaux, et la différence de ces objets décide de la diverse manière dont le Conseil doit faire droit sur ces mêmes représentations. De ces deux objets, l'un est de faire quelque changement à la loi, l'autre de réparer quelque transgression de la loi. Cette division est complète et comprend toute la matière sur laquelle peuvent rouler les représentations. Elle est fondée sur l'édit même qui, distinguant les termes selon ces objets impose au procureur général de faire des *instances* ou des *remontrances* selon que les citoyens lui ont fait des *plaintes* ou des *réquisitions*[856].

Cette distinction une fois établie, le Conseil auquel ces représentations

Copyright Arvensa Editions

sont adressées doit les envisager bien différemment selon celui de ces deux objets auquel elles se rapportent. Dans les États où le gouvernement et les lois ont déjà leur assiette, on doit autant qu'il se peut éviter d'y toucher, et surtout dans les petites républiques, où le moindre ébranlement désunit tout. L'aversion des nouveautés est donc généralement bien fondée ; elle l'est surtout pour vous qui ne pouvez qu'y perdre, et le gouvernement ne peut apporter un trop grand obstacle à leur établissement ; car quelque utiles que fussent des lois nouvelles, les avantages en sont presque toujours moins sûrs que les dangers n'en sont grands. À cet égard quand le citoyen, quand le bourgeois a proposé son avis il a fait son devoir, il doit au surplus avoir assez de confiance en son magistrat pour le juger capable de peser l'avantage de ce qu'il lui propose et porté à l'approuver s'il le croit utile au bien public. La loi a donc très sagement pourvu à ce que l'établissement et même la proposition de pareilles nouveautés ne passât pas sans l'aveu des Conseils, et voilà en quoi doit consister le droit négatif qu'ils réclament, et qui, selon moi, leur appartient incontestablement.

Mais le second objet ayant un principe tout opposé doit être envisagé bien différemment. Il ne s'agit pas ici d'innover ; il s'agit, au contraire, d'empêcher qu'on n'innove ; il s'agit non d'établir de nouvelles lois, mais de maintenir les anciennes. Quand les choses tendent au changement par leur pente, il faut sans cesse de nouveaux soins pour les arrêter. Voilà ce que les citoyens et bourgeois, qui ont un si grand intérêt à prévenir tout change ment, se proposent dans les plaintes dont parle l'édit. Le législateur existant toujours voit l'effet ou l'abus de ses lois : il voit si elles sont suivies ou transgressées, interprétées de bonne ou de mauvaise foi ; il y veille ; il y doit veiller ; cela est de son droit, de son devoir, même de son serment. C'est ce devoir qu'il remplit dans les représentations, c'est ce droit, alors, qu'il exerce, et il serait contre toute raison, il serait même indécent, de vouloir étendre le droit négatif du Conseil à cet objet-là.

Cela serait contre toute raison quant au législateur ; parce qu'alors toute la solennité des lois serait vaine et ridicule, et que réellement l'État n'aurait point d'autre loi que la volonté du petit Conseil, maître absolu de négliger, mépriser, violer, tourner à sa mode les règles qui lui seraient prescrites, et de prononcer noir où la loi dirait blanc, sans en répondre à personne. À quoi bon s'assembler solennellement dans le temple de saint Pierre, pour donner aux édits une sanction sans effet ; pour dire au petit Conseil : *Messieurs, voilà le corps de lois que nous établissons dans l'État, et*

Copyright Arvensa Editions

dont nous vous rendons les dépositaires, pour vous y conformer quand vous le jugerez à propos, et pour le transgresser quand il vous plaira.

Cela serait contre la raison quant aux représentations. Parce qu'alors le droit stipulé par un article exprès de l'édit de 1707 et confirmé par un article exprès de l'édit de 1738 serait un droit illusoire et fallacieux, qui ne signifierait que la liberté de se plaindre inutilement quand on est vexé ; liberté qui, n'ayant jamais été disputée à personne, est ridicule à établir par la loi.

Enfin cela serait indécent en ce que par une telle supposition la probité des médiateurs serait outragée, que ce serait prendre vos magistrats pour des fourbes et vos bourgeois pour des dupes d'avoir négocié, traité, transigé avec tant d'appareil pour mettre une des parties à l'entière discrétion de l'autre, et d'avoir compensé les concessions les plus fortes par des sûretés qui ne signifieraient rien.

Mais, disent ces messieurs, les termes de l'édit sont formels : *Il ne sera rien porté au Conseil général qu'il n'ait été traité et approuvé, d'abord dans le Conseil des Vingt-Cinq, puis dans celui des Deux-Cents.*

Premièrement qu'est-ce que cela prouve autre chose dans la question présente, si ce n'est une marche réglée et conforme à l'ordre, et l'obligation dans les Conseils inférieurs de traiter et approuver préalablement ce qui doit être porté au Conseil général ? Les Conseils ne sont-ils pas tenus d'approuver ce qui est prescrit par la loi ? Quoi ! si les Conseils n'approuvaient pas qu'on procédât à l'élection des syndics, n'y devrait-on plus procéder, et si les sujets qu'ils proposent sont rejetés, ne sont-ils pas contraints d'approuver qu'il en soit proposé d'autres ?

D'ailleurs, qui ne voit que ce droit d'approuver et de rejeter, pris dans son sens absolu s'applique seulement aux propositions qui renferment des nouveautés, et non à celles qui n'ont pour objet que le maintien de ce qui est établi ? Trouvez-vous du bon sens à supposer qu'il faille une approbation nouvelle pour réparer les transgressions d'une ancienne loi ? Dans l'approbation donnée à cette loi lorsqu'elle fut promulguée sont contenues toutes celles qui se rapportent à son exécution : Quand les Conseils approuvèrent que cette loi serait établie, ils approuvèrent qu'elle serait observée, par conséquent qu'on en punirait les transgresseurs ; et quand les bourgeois dans leurs plaintes se bornent à demander réparation sans punition, l'on veut qu'une telle proposition ait de nouveau besoin d'être approuvée ? Monsieur, si ce n'est pas là se moquer des gens, dites-

Copyright Arvensa Editions

moi comment on peut s'en moquer ?

Toute la difficulté consiste donc ici dans la seule question de fait. La loi a-t-elle été transgressée, ou ne l'a-t-elle pas été ? Les citoyens et bourgeois disent qu'elle l'a été ; les magistrats le nient. Or voyez, je vous prie, si l'on peut rien concevoir de moins raisonnable en pareil cas que ce droit négatif qu'ils s'attribuent ? On leur dit, vous avez transgressé la loi. Ils répondent ; nous ne l'avons pas transgressée ; et, devenus ainsi juges suprêmes dans leur propre cause, les voilà justifiés contre l'évidence par leur seule affirmation.

Vous me demanderez si je prétends que l'affirmation contraire soit toujours l'évidence ? Je ne dis pas cela ; je dis que quand elle le serait vos magistrats ne s'en tiendraient pas moins contre l'évidence à leur prétendu droit négatif. Le cas est actuellement sous vos yeux ; et pour qui doit être ici le préjugé le plus légitime ? Est-il croyable, est-il naturel que des particuliers sans pouvoir, sans autorité viennent dire à leurs magistrats qui peuvent être demain leurs Juges : *vous avez fait une injustice*, lorsque cela n'est pas vrai ? Que peuvent espérer ces particuliers d'une démarche aussi folle, quand même ils seraient sûrs de l'impunité ? Peuvent-ils penser que des magistrats si hautains jusque dans leurs torts, iront convenir sottement des torts mêmes qu'ils n'auraient pas ? Au contraire, y a-t-il rien de plus naturel que de nier les fautes qu'on a faites ? N'a-t-on pas intérêt de les soutenir, et n'est-on pas toujours tenté de le faire lorsqu'on le peut impunément et qu'on a la force en main ? Quand le faible et le fort ont ensemble quelque dispute, ce qui n'arrive guère qu'au détriment du premier, le sentiment par cela seul le plus probable est toujours que c'est le plus fort qui a tort.

Les probabilités, je le sais, ne sont pas des preuves ; mais dans des faits notoires comparés aux lois, lorsque nombre de citoyens affirment qu'il y a injustice, et que le magistrat accusé de cette injustice affirme qu'il n'y en a pas, qui peut être juge, si ce n'est le public instruit, et où trouver, ce public instruit à Genève, si ce n'est dans le Conseil général composé des deux partis ?

Il n'y a point d'État au monde où le sujet lésé par un magistrat injuste ne puisse par quelque voie porter sa plainte au souverain, et la crainte que cette ressource inspire est un frein qui contient beaucoup d'iniquités. En France même, où l'attachement des parlements aux lois est extrême, la voie judiciaire est ouverte contre eux en plusieurs cas par des requêtes en

Copyright Arvensa Editions

cassation d'arrêt. Les Genevois sont privés d'un pareil avantage ; la partie condamnée par les Conseils ne peut plus, en quelque cas que ce puisse être, avoir aucun recours au souverain : mais ce qu'un particulier ne peut faire pour son intérêt privé, tous peuvent le faire pour l'intérêt commun : car toute transgression des lois étant une atteinte portée à la liberté devient une affaire publique, et quand la voix publique s'élève la plainte doit être portée au souverain. Il n'y aurait sans cela ni parlement ni sénat ni tribunal sur la terre qui fût armé du funeste pouvoir qu'ose usurper votre magistrat, il n'y aurait point dans aucun État de sort aussi dur que le vôtre. Vous m'avouerez que ce serait là une étrange liberté !

Le droit de représentation est intimement lié à votre constitution : il est le seul moyen possible d'unir la liberté à la subordination, et de maintenir le magistrat dans la dépendance des lois sans altérer son autorité sur le peuple. Si les plaintes sont clairement fondées, si les raisons sont palpables, on doit présumer le Conseil assez équitable pour y déférer. S'il ne l'était pas, ou que les griefs n'eussent pas ce degré d'évidence qui les met au-dessus du doute, le cas changerait, et ce serait alors à la volonté générale de décider ; car dans votre État cette volonté est le juge suprême et l'unique souverain. Or comme dès le commencement de la République cette volonté avait toujours des moyens de se faire entendre et que ces moyens tenaient à votre constitution, il s'ensuit que l'édit de 1707 fondé d'ailleurs sur un droit immémorial et sur l'usage constant de ce droit, n'avait pas besoin de plus grande explication.

Les médiateurs ayant eu pour maxime fondamentale de s'écarter des anciens édits le moins qu'il était possible, ont laissé cet article tel qu'il était auparavant, et même y ont renvoyé, Ainsi par le règlement de la médiation votre droit sur ce point est demeuré parfaitement le même, puisque l'article qui le pose est rappelé tout entier.

Mais les médiateurs n'ont pas vu que les changements qu'ils étaient forcés de faire à d'autres articles les obligeaient, pour être conséquents, d'éclaircir celui-ci, et d'y ajouter de nouvelles explications que leur travail rendait nécessaires. L'effet des représentations des particuliers négligées est de devenir enfin la voix du publie et d'obvier ainsi au déni de justice. Cette transformation était alors légitime et conforme à la loi fondamentale, qui, par tout pays arme en dernier ressort le souverain de la force publique pour l'exécution de ses volontés.

Les médiateurs n'ont pas supposé ce déni de justice. L'événement

Copyright Arvensa Editions

prouve qu'ils l'ont dû supposer. Pour assurer la tranquillité publique ils ont jugé à propos de séparer du droit la puissance, et de supprimer même les assemblées et députations pacifiques de la bourgeoisie, mais puisqu'ils lui ont d'ailleurs confirmé son droit, ils devaient lui fournir dans la forme de l'institution d'autres moyens de le faire valoir, à la place de ceux qu'ils lui ôtaient : ils ne l'ont pas fait. Leur ouvrage à cet égard est donc resté défectueux ; car le droit étant demeuré le même, doit toujours avoir les mêmes effets.

Aussi voyez avec quel art vos magistrats se prévalent de l'oubli des médiateurs ! En quelque nombre que vous puissiez être ils ne voient plus en vous que des particuliers, et depuis qu'il vous a été interdit de vous montrer en corps ils regardent ce corps comme anéanti : il ne l'est pas toutefois, puisqu'il conserve tous ses droits, tous ses privilèges et qu'il fait toujours la principale partie de l'État et du législateur. Ils partent de cette supposition fausse pour vous faire mille difficultés chimériques sur l'autorité qui peut les obliger d'assembler le Conseil général. Il n'y a point d'autorité qui le puisse hors celle des lois, quand ils les observent : mais l'autorité de la loi qu'ils transgressent retourne au législateur ; et n'osant nier tout à fait qu'en pareil cas cette autorité ne soit dans le plus grand nombre, ils rassemblent leurs objections sur les moyens de le constater. Ces moyens seront toujours faciles sitôt qu'ils seront permis, et ils seront sans inconvénient, puisqu'il est aisé d'en prévenir les abus.

Il ne s'agissait là ni de tumultes ni de violence ne s'agissait point de ces ressources quelquefois nécessaires mais toujours terribles, qu'on vous a très sagement interdites, non que vous en ayez jamais abusé, puisqu'au contraire vous n'en usâtes jamais qu'à la dernière extrémité, seulement pour Votre défense, et toujours avec une modération qui peut-être eût dû vous conserver le droit des armes, si quelque peuple eût pu l'avoir sans danger. Toutefois je bénirai le ciel, quoi qu'il arrive, de ce qu'on n'en verra plus l'affreux appareil au milieu de vous. *Tout est permis dans les maux extrêmes*, dit plusieurs fois l'auteur des Lettres. Cela fut-il vrai tout ne serait pas expédient. Quand l'excès de la tyrannie met celui qui la souffre au-dessus des lois, encore faut-il que ce qu'il tente pour la détruire lui laisse quelque espoir d'y réussir. Voudrait-on vous réduire à cette extrémité ? je ne puis le croire, et quand vous y seriez, je pense encore moins qu'aucune voie de fait pût jamais vous en tirer. Dans votre position toute fausse démarche est fatale, tout ce qui vous induit à la faire est un

Copyright Arvensa Editions

piège, et fussiez-vous un instant les maîtres, en moins de quinze jours vous seriez écrasés pour jamais. Quoi que fassent vos magistrats, quoi que dise l'auteur des Lettres, les moyens violents ne conviennent point à la cause juste : sans croire qu'on veuille vous forcer à les prendre, je crois qu'on vous les verrait prendre avec plaisir ; et je crois qu'on ne doit pas vous faire envisager comme une ressource ce qui ne peut que vous ôter toutes les autres. La justice et les lois sont pour vous ; ces appuis, je le sais, sont bien faibles contre le crédit et l'intrigue ; mais ils sont les seuls qui vous restent : tenez-vous-y jusqu'à la fin.

Eh ! comment approuverais-je qu'on voulût troubler la paix civile pour quelque intérêt que ce fût, moi qui lui sacrifiai le plus cher de tous les miens ? Vous le savez, Monsieur, j'étais désiré, sollicité ; je n'avais qu'à paraître, mes droits étaient soutenus, peut-être mes affronts réparés. Ma présence eût du moins intrigué mes persécuteurs, et j'étais dans une de ces positions enviées, dont quiconque aime à faire un rôle se prévaut toujours avidement. J'ai préféré l'exil perpétuel de ma patrie ; j'ai renoncé à tout, même à l'espérance, plutôt que d'exposer la tranquillité publique : j'ai mérité d'être cru sincère, lorsque je parle en sa faveur.

Mais pourquoi supprimer des assemblées paisibles et purement civiles, qui ne pouvaient avoir qu'un objet légitime, puisqu'elles restaient toujours dans la subordination due au magistrat ? Pourquoi, laissant à la bourgeoisie le droit de faire des représentations, ne les lui pas laisser faire avec l'ordre et l'authenticité convenables ? Pourquoi lui ôter les moyens d'en délibérer entre elle, et, pour éviter des assemblées trop nombreuses, au moins par ses députés ? Peut-on rien imaginer de mieux réglé, de plus décent, de plus convenable que les assemblées par compagnies et la forme de traiter qu'a suivie la bourgeoisie pendant qu'elle a été la maîtresse de l'État ? N'est-il pas d'une police mieux entendue de voir monter à l'hôtel de ville une trentaine de députés au nom de tous leurs concitoyens, que de voir toute une bourgeoisie y monter en foule ; chacun ayant sa déclaration à faire, et nul ne pouvant parler que pour soi ? Vous avez vu, Monsieur, les représentants en grand nombre, forcés de se diviser par pelotons pour ne pas faire tumulte et cohue, venir séparément par bandes de trente ou quarante, et mettre dans leur démarche encore plus de bienséance et de modestie qu'il ne leur en était prescrit par la loi. Mais tel est l'esprit de la bourgeoisie de Genève ; toujours plutôt en deçà qu'en delà de ses droits, elle est ferme quelquefois, elle n'est jamais séditieuse. Toujours la loi dans

Copyright Arvensa Editions

le cœur, toujours le respect du magistrat sous les yeux, dans le temps même où la plus vive indignation devait animer sa colère, et où rien ne l'empêchait de la contenter, elle ne s'y livra jamais. Elle fut juste étant la plus forte ; même elle sut pardonner. En eût-on pu dire autant de ses oppresseurs ? On sait le sort qu'ils lui firent éprouver autrefois ; on sait celui qu'ils lui préparaient encore.

Tels sont les hommes vraiment dignes de la liberté parce qu'ils n'en abusent jamais, qu'on charge pourtant de liens et d'entraves comme la plus vile populace. Tels sont les citoyens, les membres du souverain qu'on traite en sujets, et plus mal que des sujets mêmes, puisque dans les gouvernements les plus absolus on permet des assemblées de communautés qui ne sont présidées d'aucun magistrat.

Jamais, comme qu'on s'y prenne, des règlements contradictoires ne pourront être observés à la fois. On permet, on autorise le droit de représentation, et l'on reproche aux représentants de manquer de consistance en les empêchant d'en avoir. Cela n'est pas juste, et quand on vous met hors d'état de faire en corps vos démarches, il ne faut pas vous objecter que vous n'êtes que des particuliers. Comment ne voit-on point que si le poids des représentations dépend du nombre des représentants, quand elles sont générales il est impossible de les faire un à un ; et quel ne serait pas l'embarras du magistrat s'il avait à lire successivement les mémoires ou à écouter les discours d'un millier d'hommes, comme il y est obligé par la loi ?

Voici donc la facile solution de cette grande difficulté que l'auteur des Lettres fait valoir comme insoluble[857] : que lorsque le magistrat n'aura eu nul égard aux plaintes des particuliers portées en représentations, il permette l'assemblée des compagnies bourgeoises ; qu'il la permette séparément en des lieux, en des temps différents ; que celles de ces compagnies qui voudront à la pluralité des suffrages appuyer les représentations le fassent par leurs députés. Qu'alors le nombre des députés représentants se compte ; leur nombre total est fixe ; on verra bientôt si leurs vœux sont ou ne sont pas ceux de l'État.

Ceci ne signifie pas, prenez-y bien garde, que ces assemblées partielles puissent avoir aucune autorité, si ce n'est de faire entendre leur sentiment sur la matière des représentations. Elles n'auront, comme assemblées autorisées pour ce seul cas, nul autre droit que celui des particuliers ; leur

Copyright Arvensa Editions

objet n'est pas de changer la loi mais de juger si elle est suivie, ni de redresser des griefs mais de montrer le besoin d'y pourvoir : leur avis, fut-il unanime, ne sera jamais qu'une représentation. On saura seulement par là si cette représentation mérite qu'on y défère, soit pour assembler le Conseil général si les magistrats l'approuvent, soit pour s'en dispenser s'ils l'aiment mieux, en faisant droit par eux-mêmes sur les justes plaintes des citoyens et bourgeois.

Cette voie est simple, naturelle, sûre, elle est sans inconvénient. Ce n'est pas même une loi nouvelle à faire, c'est seulement un article à révoquer pour ce seul cas. Cependant si elle effraie encore trop vos magistrats, il en reste une autre non moins facile, et qui n'est pas plus nouvelle : c'est de rétablir les Conseils généraux périodiques, et d'en borner l'objet aux plaintes mises en représentations durant l'intervalle écoulé de l'un à l'autre, sans qu'il soit permis d'y porter aucune autre question. Ces assemblées, qui par une distinction très importante [858] n'auraient pas l'autorité du souverain mais du magistrat suprême, loin de pouvoir rien innover ne pourraient qu'empêcher toute innovation de la part des Conseils, et remettre toutes choses dans l'ordre de la législation, dont le corps dépositaire de la force publique peut maintenant s'écarter sans gêne autant qu'il lui plaît. En sorte que, pour faire tomber ces assemblées d'elles-mêmes, les magistrats n'auraient qu'à suivre exactement les lois : car la convocation d'un Conseil général serait inutile et ridicule lorsqu'on n'aurait rien à y porter, et il y a grande apparence que c'est ainsi que se perdit l'usage des Conseils généraux périodiques au seizième siècle, comme il a été dit ci-devant.

Ce fut dans la vue que je viens d'exposer qu'on les rétablit en 1707, et cette vieille question renouvelée aujourd'hui fut décidée alors par le fait même de trois Conseils généraux consécutifs, au dernier desquels passa l'article concernant le droit de représentation. Ce droit n'était pas contesté mais éludé ; les magistrats n'osaient disconvenir que lorsqu'ils refusaient de satisfaire aux plaintes de la bourgeoisie la question ne dût être portée en Conseil général ; mais comme il appartient à eux seuls de le convoquer, ils prétendaient sous ce prétexte pouvoir en différer la tenue à leur volonté, et comptaient lasser à force de délais la constance de la bourgeoisie. Toutefois son droit fut enfin si bien reconnu qu'on fit dès le 9 avril convoquer l'assemblée générale pour le 5 de mai, *afin*, dit le placard,

Copyright Arvensa Editions

de lever par ce moyen les insinuations qui ont été répandues que la convocation en pourrait être éludée et renvoyée encore loin.

Et qu'on ne dise pas que cette convocation fut forcée par quelque acte de violence ou par quelque tumulte tendant à sédition, puisque tout se traitait alors par députation, comme le Conseil l'avait désiré, et que jamais les citoyens et bourgeois ne furent plus paisibles dans leurs assemblées, évitant de les faire trop nombreuses et de leur donner un air imposant. Ils poussèrent même si loin la décence et, j'ose dire, la dignité, que ceux d'entre eux qui portaient habituellement l'épée la posèrent toujours pour y assister[859]. Ce ne fut qu'après que tout fut fait, c'est-à-dire, à la fin du troisième Conseil général, qu'il y eut un cri d'armes causé par la faute du Conseil, qui eut l'imprudence d'envoyer trois compagnies de la garnison la baïonnette au bout du fusil, pour forcer deux ou trois cents citoyens encore assemblés à Saint-Pierre.

Ces Conseils périodiques rétablis en 1707 furent révoqués cinq ans après ; mais par quels moyens et dans quelles circonstances ? Un court examen de cet édit de 1712 nous fera juger de sa validité.

Premièrement le peuple effrayé par les exécutions et proscriptions récentes n'avait ni liberté ni sûreté ; il ne pouvait plus compter sur rien après la frauduleuse amnistie qu'on employa pour le surprendre. Il croyait à chaque instant revoir à ses portes les Suisses qui servirent d'archers à ces sanglantes exécutions. Mal revenu d'un effroi que le début de l'édit était très propre à réveiller, il eût tout accordé par la seule crainte, il sentait bien qu'on ne l'assemblait pas pour donner la loi mais pour la recevoir.

Les motifs de cette révocation, fondés sur les dangers des Conseils généraux périodiques, sont d'une absurdité palpable à qui connaît le moins du monde l'esprit de votre constitution et celui de votre bourgeoisie. On allègue les temps de peste, de famine et de guerre, comme si la famine ou la guerre étaient un obstacle à la tenue d'un Conseil, et quant à la peste, vous m'avouerez que c'est prendre ses précautions de loin. On s'effraye de l'ennemi, des mal intentionnés, des cabales ; jamais on ne vit des gens si timides ; l'expérience du passé devait les rassurer : les fréquents Conseils généraux ont été dans les temps les plus orageux le salut de la République, comme il sera montré ci-après, et jamais on n'y a pris que des résolutions sages et courageuses. On soutient ces assemblées contraires à la constitution, dont elles sont le plus ferme appui, on les dit

Copyright Arvensa Editions

contraires aux édits, et elles sont établies par les édits ; on les accuse de nouveauté, et elles sont aussi anciennes que la législation. Il n'y a pas une ligne dans ce préambule qui ne soit une fausseté ou une extravagance, et c'est sur ce bel exposé que la révocation passe, sans programme antérieur qui ait instruit les membres de l'assemblée de la proposition qu'on leur voulait faire, sans leur donner le loisir d'en délibérer entre eux, même d'y penser, et dans un temps où la bourgeoisie mal instruite de l'histoire de son gouvernement s'en laissait aisément imposer par le magistrat.

Mais un moyen de nullité plus grave encore est la violation de l'édit dans sa partie à cet égard la plus importante, savoir la manière de déchiffrer les billets ou de compter les voix ; car dans l'article 4 de l'édit de 1707 il est dit qu'on établira quatre secrétaires *ad actum* pour recueillir les suffrages, deux des Deux-Cents et deux du peuple, lesquels seront choisis sur-le-champ par M. le premier syndic et prêteront serment dans le temple. Et toutefois dans le Conseil général de 1712, sans aucun égard à l'édit précédent on fait recueillir les suffrages par les deux secrétaires d'État. Quelle fut donc la raison de ce changement, et pourquoi cette manœuvre illégale dans un point si capital, comme si l'on eût voulu transgresser à plaisir la loi qui venait d'être faite ? On commence par violer dans un article l'édit qu'on veut annuler dans un autre ! Cette marche est-elle régulière ? si comme porte cet édit de révocation l'avis du Conseil fut approuvé *presque unanimement* [860], pourquoi donc la surprise et la consternation que marquaient les citoyens en sortant du Conseil, tandis qu'on voyait un air de triomphe et de satisfaction sur les visages des magistrats [861] ? Ces différentes contenances sont-elles naturelles à gens qui viennent d'être unanimement du même avis ?

Ainsi donc pour arracher cet édit de révocation l'on usa de terreur, de surprise, vraisemblablement de fraude, et tout au moins on viola certainement la loi. Qu'on juge si ces caractères sont compatibles avec ceux d'une loi sacrée, comme on affecte de l'appeler ?

Mais supposons que cette révocation soit légitime et qu'on n'en ait pas enfreint les conditions [862], quel autre effet peut-on lui donner, que de remettre les choses sur le pied où elles étaient avant l'établissement de la loi révoquée, et par conséquent la bourgeoisie dans le droit dont elle était en possession ? Quand on casse une transaction, les parties ne restent-

Copyright Arvensa Editions

elles pas comme elles étaient avant qu'elle fût passée ?

Convenons que ces Conseils généraux périodiques n'auraient eu qu'un seul inconvénient, mais terrible ; c'eût été de forcer les magistrats et tous les ordres de se contenir dans les bornes de leurs devoirs et de leurs droits. Par cela seul je sais que ces assemblées si effarouchantes ne seront jamais rétablies, non plus que celles de la bourgeoisie par compagnies ; mais aussi n'est-ce pas de cela qu'il s'agit, je n'examine point ici ce qui doit ou ne doit pas se faire, ce qu'on fera ni ce qu'on ne fera pas. Les expédients que j'indique simplement comme possibles et faciles, comme tirés de votre constitution, n'étant plus conformes aux nouveaux édits ne peuvent passer que du consentement des Conseils, et mon avis n'est assurément pas qu'on les leur propose : mais adoptant un moment la supposition de l'auteur des Lettres, je résous des objections frivoles ; je fais voir qu'il cherche dans la nature des choses des obstacles qui n'y sont point, qu'ils ne sont tous que dans la mauvaise volonté du Conseil, et qu'il y avait s'il l'eût voulu cent moyens de lever ces prétendus obstacles, sans altérer la constitution, sans troubler l'ordre, et sans jamais exposer le repos public.

Mais pour rentrer dans la question tenons-nous exactement au dernier édit, et vous n'y verrez pas une seule difficulté réelle contre l'effet nécessaire du droit de représentation.

1. Celle d'abord de fixer le nombre des représentants est vaine par l'édit même, qui ne fait aucune distinction du nombre, et ne donne pas moins de force à la représentation d'un seul qu'à celle de cent.

2. Celle de donner à des particuliers le droit de faire assembler le Conseil général est vaine encore ; puisque ce droit, dangereux ou non, ne résulte pas de l'effet nécessaire des représentations. Comme il y a tous les ans deux Conseils généraux pour les élections, il n'en faut point pour cet effet assembler d'extraordinaire. Il suffit que la représentation, après avoir été examinée dans les Conseils, soit portée au plus prochain Conseil général, quand elle est de nature à l'être[863]. La séance n'en sera pas même prolongée d'une heure, comme il est manifeste à qui connaît l'ordre observé dans ces assemblées. Il faut seulement prendre la précaution que la proposition passe aux voix avant les élections : car si l'on attendait que l'élection fût faite, les syndics ne manqueraient pas de rompre aussitôt l'assemblée, comme ils firent en 1735.

3. Celle de multiplier les Conseils généraux est levée avec la précédente

Copyright Arvensa Editions

et quand elle ne le serait pas, où seraient les dangers qu'on y trouve ? c'est ce que je ne saurais voir.

On frémit en lisant l'énumération de ces dangers dans les *Lettres écrites de la campagne*, dans l'édit de 1712, dans la harangue de M. Chouet ; mais vérifions. Ce dernier dit que la République ne fut tranquille que quand ces assemblées devinrent plus rares. Il y a là une petite inversion à rétablir. Il fallait dire que ces assemblées devinrent plus rares quand la République fut tranquille. Lisez, Monsieur, les fastes de votre ville durant le seizième siècle. Comment secoua-t-elle le double joug qui l'écrasait ? Comment étouffa-t-elle les factions qui la déchiraient ? Comment résista-t-elle à ses voisins avides, qui ne la secouraient que pour l'asservir ? Comment s'établit dans son sein la liberté évangélique et politique ? Comment sa constitution prit-elle de la consistance ? Comment se forma le système de son gouvernement ? L'histoire de ces mémorables temps est un enchaînement de prodiges. Les tyrans, les voisins, les ennemis, les amis, les sujets, les citoyens, la guerre, la peste, la famine, tout semblait concourir à la perte de cette malheureuse ville. On conçoit à peine comment un État déjà formé eût pu échapper à tous ces périls. Non seulement Genève en échappe, mais c'est durant ces crises terribles que se consomme le grand ouvrage de sa législation. Ce fut par ses fréquents Conseils généraux [864], ce fut par la prudence et la fermeté que ses citoyens y portèrent qu'ils vainquirent enfin tous les obstacles, et rendirent leur ville libre et tranquille, de sujette et déchirée qu'elle était auparavant ; ce fut après avoir tout mis en ordre au dedans qu'ils se virent en état de faire au dehors la guerre avec gloire. Alors le Conseil souverain avait fini ses fonctions, c'était au gouvernement de faire les siennes : il ne restait plus aux Genevois qu'à défendre la liberté qu'ils venaient d'établir, et à se montrer aussi braves soldats en campagne qu'ils s'étaient montrés dignes citoyens au Conseil : c'est ce qu'ils firent. Vos annales attestent partout l'utilité des Conseils généraux, vos messieurs n'y voient que des maux effroyables. Ils font l'objection, mais l'histoire la résout.

4. Celle de s'exposer aux saillies du peuple quand on avoisine de grandes puissances se résout de même. Je ne sache point en ceci de meilleure réponse à des sophismes que des faits constants. Toutes les résolutions des Conseils généraux ont été dans tous les temps aussi pleines de sagesse que de courage ; jamais elles ne furent insolentes ni lâches, on y

Copyright Arvensa Editions

a quelquefois juré de mourir pour la patrie ; mais je défie qu'on m'en cite un seul, même de ceux où le peuple a le plus influé, dans lequel on ait par étourderie indisposé les puissances voisines, non plus qu'un seul où l'on ait rampé devant elles. Je ne ferais pas un pareil défi pour tous les arrêtés du petit Conseil : mais passons. Quand il s'agit de nouvelles résolutions à prendre, c'est aux Conseils inférieurs de les proposer, au Conseil général de les rejeter ou de les admettre ; il ne peut rien faire de plus ; on ne dispute pas de cela : cette objection porte donc à faux.

5. Celle de jeter du doute et de l'obscurité sur toutes les lois n'est pas plus solide, parce qu'il ne s'agit pas ici d'une interprétation vague, générale, et susceptible de subtilités ; mais d'une application nette et précise d'un fait à la loi. Le magistrat peut avoir ses raisons pour trouver obscure une chose claire, mais cela n'en détruit pas la clarté. Ces messieurs dénaturent la question. Montrer par la lettre d'une loi qu'elle a été violée n'est pas proposer des doutes sur cette loi. S'il y a dans les termes de la loi un seul sens selon lequel le fait soit justifié, le Conseil dans sa réponse ne manquera pas d'établir ce sens. Alors la représentation perd sa force, et si l'on y persiste, elle tombe infailliblement en Conseil général : Car l'intérêt de tous est trop grand, trop présent, trop sensible, surtout dans une ville de commerce, pour que la généralité veuille jamais ébranler l'autorité, le gouvernement, la législation, en prononçant qu'une loi a été transgressée, lorsqu'il est possible qu'elle ne l'ait pas été.

C'est au législateur, c'est au rédacteur des lois à n'en pas laisser les termes équivoques. Quand ils le sont, c'est à l'équité du magistrat d'en fixer le sens dans la pratique ; quand la loi a plusieurs sens, il use de son droit en préférant celui qu'il lui plaît : mais ce droit ne va point jusqu'à changer le sens littéral des lois et à leur en donner un qu'elles n'ont pas ; autrement il n'y aurait plus de loi. La question ainsi posée est si nette qu'il est facile au bon sens de prononcer, et ce bon sens qui prononce se trouve alors dans le Conseil général. Loin que delà naissent des discussions interminables, c'est par là qu'au contraire on les prévient ; c'est par là qu'élevant les édits au-dessus des interprétations arbitraires et particulières que l'intérêt ou la passion peut suggérer, on est sûr qu'ils disent toujours ce qu'ils disent, et que les particuliers ne sont plus en doute, sur chaque affaire, du sens qu'il plaira au magistrat de donner à la loi. N'est-il pas clair que les difficultés dont il s'agit maintenant n'existeraient plus si l'on eût pris d'abord ce moyen de les résoudre ?

Copyright Arvensa Editions

6. Celle de soumettre les Conseils aux ordres des citoyens est ridicule. Il est certain que des représentations ne sont pas des ordres, non plus que la requête d'un homme qui demande justice n'est pas un ordre, mais le magistrat n'en est pas moins obligé de rendre au suppliant la justice qu'il demande, et le Conseil de faire droit sur les représentations des citoyens et bourgeois. Quoique les magistrats soient les supérieurs des particuliers, cette supériorité ne les dispense pas d'accorder à leurs inférieurs ce qu'ils leur doivent, et les termes respectueux qu'emploient ceux-ci pour le demander n'ôtent rien au droit qu'ils ont de l'obtenir. Une représentation est, si l'on veut, un ordre donné au Conseil, comme elle est un ordre donné au premier syndic à qui on la présente de la communiquer au Conseil ; car c'est ce qu'il est toujours obligé de faire, soit qu'il approuve la représentation, soit qu'il ne l'approuve pas.

Au reste quand le Conseil tire avantage du mot de *représentation* qui marque infériorité ; en disant une chose que personne ne dispute, il oublie cependant que ce mot employé dans le règlement n'est pas dans l'édit auquel il renvoie, mais bien celui de *remontrances* qui présente un tout autre sens : à quoi l'on peut ajouter qu'il y a de la différence entre les remontrances qu'un corps de magistrature fait à son souverain, et celles que des membres du souverain font à un corps de magistrature. Vous direz que j'ai tort de répondre à une pareille objection ; mais elle vaut bien la plupart des autres.

7. Celle enfin d'un homme en crédit contestant le sens ou l'application d'une loi qui le condamne, et séduisant le public en sa faveur, est telle que je crois devoir m'abstenir de la qualifier. Eh ! qui donc a connu la bourgeoisie de Genève pour un peuple servile, ardent, imitateur, stupide, ennemi des lois, et si prompt à s'enflammer pour les intérêts d'autrui ? Il faut que chacun ait bien vu le sien compromis dans les affaires publiques, avant qu'il puisse se résoudre à s'en mêler.

Souvent l'injustice et la fraude trouvent des protecteurs ; jamais elles n'ont le public pour elles ; c'est en ceci que la voix du peuple est la voix de Dieu ; mais malheureusement cette voix sacrée est toujours faible dans les affaires contre le cri de la puissance, et la plainte de l'innocence opprimée s'exhale en murmures méprisés par la tyrannie. Tout ce qui se fait par brigue et séduction se fait par préférence au profit de ceux qui gouvernent ; cela ne saurait être autrement. La ruse, le préjugé, l'intérêt, la crainte, l'espoir, la vanité, les couleurs spécieuses, un air d'ordre et de

Copyright Arvensa Editions

subordination, tout est pour des hommes habiles constitués en autorité et versés dans l'art d'abuser le peuple. Quand il s'agit d'opposer l'adresse à l'adresse, ou le crédit au crédit, quel avantage immense n'ont pas dans une petite ville les premières familles toujours unies pour dominer, leurs amis, leurs clients, leurs créatures, tout cela joint à tout le pouvoir des Conseils, pour écraser des particuliers qui oseraient leur faire tête, avec des sophismes pour toutes armes ? Voyez autour de vous dans cet instant même. L'appui des lois, l'équité, la vérité, l'évidence, l'intérêt commun, le soin de la sûreté particulière, tout ce qui devrait entraîner la foule suffit à peine pour protéger des citoyens respectés qui réclament contre l'iniquité la plus manifeste, et l'on veut que chez un peuple éclairé l'intérêt d'un brouillon fasse plus de partisans que n'en peut faire celui de l'État ? Ou je connais mal votre bourgeoisie et vos chefs, ou si jamais il se fait une seule représentation mai fondée ce qui n'est pas encore arrivé que je sache, l'auteur s'il n'est méprisable, est un homme perdu.

Est-il besoin de réfuter des objections de cette espèce quand on parle à des Genevois ? Y a-t-il dans votre ville un seul homme qui n'en sente la mauvaise foi, et peut-on sérieusement balancer l'usage d'un droit sacré, fondamental, confirmé, nécessaire, par des inconvénients chimériques que ceux mêmes qui les objectent savent mieux que personne ne pouvoir exister ? Tandis qu'au contraire ce droit enfreint ouvre la porte aux excès de la plus odieuse oligarchie, au point qu'on la voit attenter déjà sans prétexte à la liberté des citoyens, et s'arroger hautement le pouvoir de les emprisonner sans astriction ni condition, sans formalité d'aucune espèce, contre la teneur des lois les plus précises, et malgré toutes les protestations.

L'explication qu'on ose donner à ces lois est plus insultante encore que la tyrannie qu'on exerce en leur nom. De quels raisonnements on vous paye ? Ce n'est pas assez de vous traiter en esclaves si l'on ne vous traite encore en enfants. Eh Dieu ! Comment a-t-on pu mettre en doute des questions aussi claires, comment a-t-on pu les embrouiller à ce point ? Voyez, Monsieur, si les poser n'est pas les résoudre ? En finissant par-là cette lettre, j'espère ne la pas allonger de beaucoup.

Un homme peut être constitué prisonnier de trois manières. L'une à l'instance d'un autre homme qui fait contre lui partie formelle ; la seconde étant surpris en flagrant délit et saisi sur-le-champ, ou, ce qui revient au même, pour crime notoire dont le public est témoin, et la troisième,

Copyright Arvensa Editions

d'office, par la simple autorité du magistrat, sur des avis secrets, sur des indices, ou sur d'autres raisons qu'il trouve suffisantes.

Dans le premier cas, il est ordonné par les lois de Genève que l'accusateur revête les prisons, ainsi que l'accusé ; et de plus, s'il n'est pas solvable, qu'il donne caution des dépens et de l'adjugé. Ainsi l'on a de ce côté dans l'intérêt de l'accusateur une sûreté raisonnable que le prévenu n'est pas arrêté injustement.

Dans le second cas, la preuve est dans le fait même, et l'accusé est en quelque sorte convaincu par sa propre détention.

Mais dans le troisième cas on n'a ni la même sûreté que dans le premier, ni la même évidence que dans le second, et c'est pour ce dernier cas que la loi, supposant le magistrat équitable, prend seulement des mesures pour qu'il ne soit pas surpris.

Voilà les principes sur lesquels le législateur se dirige dans ces trois cas ; en voici maintenant l'application.

Dans le cas de la partie formelle, on a dès le commencement un procès en règle qu'il faut suivre dans toutes les formes judiciaires : c'est pourquoi l'affaire est d'abord traitée en première instance. L'emprisonnement ne peut être fait *si, parties ouïes, il n'a été permis par justice* [865]. Vous savez que ce qu'on appelle à Genève la justice est le tribunal du lieutenant et de ses assistants appelés *auditeurs*. Ainsi c'est à ces magistrats et non à d'autres, pas même aux syndics, que la plainte en pareil cas doit être portée, et c'est à eux d'ordonner l'emprisonnement des deux parties ; sauf alors le recours de l'une des deux aux syndics, si, selon les termes de l'édit, *elle se sentait grevée par ce qui aura été ordonné* [866]. Les trois premiers articles du titre XII, sur les matières criminelles se rapportent évidemment à ce cas-là.

Dans le cas du flagrant délit, soit pour crime, soit pour excès que la police doit punir, il est permis à toute personne d'arrêter le coupable ; mais il n'y a que les magistrats chargés de quelque partie du pouvoir exécutif, tels que les syndics, le Conseil, le lieutenant, un auditeur, qui puisse l'écrouer ; un conseiller ni plusieurs ne le pourraient pas ; et le prisonnier doit être interrogé dans les vingt-quatre heures. Les cinq articles suivants du même édit se rapportent uniquement à ce second cas ; comme il est clair, tant par l'ordre de la matière, que par le nom de *criminel* donné au prévenu, puisqu'il n'y a que le seul cas du flagrant délit ou du crime

Copyright Arvensa Editions

notoire, où l'on puisse appeler criminel un accusé avant que son procès lui soit fait. Que si l'on s'obstine à vouloir qu'accusé et *criminel* soient synonymes, il faudra, par ce même langage, qu'innocent et *criminel* le soient aussi.

Dans le reste du titre XII il n'est plus question d'emprisonnement, et depuis l'article 9 inclusivement tout roule sur la procédure et sur la forme du Jugement dans toute espèce de procès criminel. Il n'y est point parlé des emprisonnements faits d'office.

Mais il en est parlé dans l'édit politique sur l'Office des quatre syndics. Pourquoi cela ? Parce que cet article tient immédiatement à la liberté civile, que le pouvoir exercé sur ce point par le magistrat est un acte de gouvernement plutôt que de magistrature, et qu'un simple tribunal de justice ne doit pas être revêtu d'un pareil pouvoir. Aussi l'édit l'accorde-t-il aux syndics seuls, non au lieutenant ni à aucun autre magistrat.

Or pour garantir les syndics de la surprise dont j'ai parlé, l'édit leur prescrit de *mander* premièrement *ceux qu'il appartiendra d'examiner, d'interroger*, et enfin *de faire emprisonner si mestier est*. Je crois que dans un pays libre la loi ne pouvait pas moins faire pour mettre un frein à ce terrible pouvoir. Il faut que les citoyens aient toutes les sûretés raisonnables qu'en faisant leur devoir ils pourront coucher dans leur lit.

L'article suivant du même titre rentre, comme il est manifeste, dans le cas du crime notoire et du flagrant délit, de même que l'article premier du titre des matières criminelles, dans le même édit politique. Tout cela peut paraître une répétition : mais, dans l'édit civil la matière est considérée quant à l'exercice de la justice, et dans l'édit politique quant à la sûreté des citoyens. D'ailleurs les lois ayant été faites en différents temps, et ces lois étant l'ouvrage des hommes, on n'y doit pas chercher un ordre qui ne se démente jamais et une perfection sans défaut. Il suffit qu'en méditant sur le tout et en comparant les articles, on y découvre l'esprit du législateur et les raisons du dispositif de son ouvrage.

Ajoutez une réflexion. Ces droits si judicieusement combinés ; ces droits réclamés par les représentants en vertu des édits, vous en jouissiez sous la souveraineté des évêques, Neufchâtel en jouit sous ses princes, et à vous républicains on veut les ôter ! Voyez les articles 10,11, et plusieurs autres des franchises de Genève dans l'acte d'Ademarus Fabri. Ce monument n'est pas moins respectable aux Genevois que ne l'est aux Anglais la grande charte encore plus ancienne, et je doute qu'on fût bien venu chez

Copyright Arvensa Editions

ces derniers à parler de leur charte avec autant de mépris que l'auteur des Lettres ose en marquer pour la vôtre.

Il prétend qu'elle a été abrogée par les constitutions de la République[867]. Mais au contraire je vois très souvent dans vos édits ce mot, *comme d'ancienneté*, qui renvoie aux usages anciens, par conséquent aux droits sur lesquels ils étaient fondés ; et comme si l'évêque eût prévu que ceux qui devaient protéger les franchises les attaqueraient, je vois qu'il déclare dans l'acte même qu'elles seront perpétuelles, sans que le non-usage ni aucune prescription les puisse abolir. Voici, vous en conviendrez, une opposition bien singulière. Le savant syndic Chouet dit dans son Mémoire à Mylord Towsend que le peuple de Genève entra, par la Réformation, dans les droits de l'évêque, qui était prince temporel et spirituel de cette ville. L'auteur des Lettres nous assure au contraire que ce même peuple perdit en cette occasion les franchises que l'évêque lui avait accordées. Auquel des deux croirons-nous ?

Quoi ! vous perdez étant libres des droits dont vous jouissiez étant sujets ! Vos magistrats vous dépouillent de ceux que vous accordèrent vos princes ! si telle est la liberté que vous ont acquise vos pères, vous avez de quoi regretter le sang qu'ils versèrent pour elle. Cet acte singulier qui vous rendant souverains vous ôta vos franchises, valait bien, ce me semble, la peine d'être énoncé, et, du moins pour le rendre croyable, on ne pouvait le rendre trop solennel. Où est-il donc cet acte d'abrogation ? Assurément pour se prévaloir d'une pièce aussi bizarre le moins qu'on puisse faire est de commencer par-là montrer.

De tout ceci je crois pouvoir conclure avec certitude, qu'en aucun cas possible, la loi dans Genève n'accorde aux syndics ni à personne le droit absolu d'emprisonner les particuliers sans astriction ni condition. Mais n'importe : le Conseil en réponse aux représentations établit ce droit sans réplique. Il n'en coûte que de vouloir, et le voilà en possession. Telle est la commodité du droit négatif.

Je me proposais de montrer dans cette lettre que le droit de représentation, intimement lié à la forme de votre constitution n'était pas un droit illusoire et vain : mais qu'ayant été formellement établi par l'édit de 1707 et confirmé par celui de 1738, il devait nécessairement avoir un effet réel : que cet effet n'avait pas été stipulé dans l'acte de la médiation parce qu'il ne l'était pas dans l'édit, et qu'il ne l'avait pas été dans l'édit,

Copyright Arvensa Editions

tant parce qu'il résultait alors par lui-même de la nature de votre constitution, que parce que le même édit en établissait la sûreté d'une autre manière : que ce droit et son effet nécessaire donnant seul de la consistance à tous les autres, était punique et véritable équivalent de ceux qu'on avait ôtés à la bourgeoisie, que cet équivalent, suffisant pour établir un solide équilibre entre toutes les parties de l'État, montrait la sagesse du règlement qui sans cela serait l'ouvrage le plus inique qu'il fût possible d'imaginer, : qu'enfin les difficultés qu'on élevait contre l'exercice de ce droit étaient des difficultés frivoles, qui n'existaient que dans la mauvaise volonté de ceux qui les proposaient, et qui ne balançaient en aucune manière les dangers du droit négatif absolu. Voilà, Monsieur, ce que j'ai voulu faire ; c'est à vous à voir si j'ai réussi

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Œuvre philosophique et politique
LETTRES ÉCRITES DE LA MONTAGNE
Seconde Partie
Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

Lettre IX

Manière de raisonner de l'auteur des Lettres écrites de la campagne. Son vrai but dans cet écrit. Choix de ses exemples. Caractère de la bourgeoisie de Genève. Preuve par les faits. Conclusion.

J'ai cru, Monsieur, qu'il valait mieux établir directement ce que j'avais à dire, que de m'attacher à de longues réfutations. Entreprendre un examen suivi des *Lettres écrites de la campagne* serait s'embarquer dans une mer de sophismes. Les saisir, les exposer serait selon moi les réfuter ; mais ils nagent dans un tel flux de doctrine, ils en sont si fort inondés, qu'on se noie en voulant les mettre à sec.

Toutefois en achevant mon travail je ne puis me dispenser de jeter un coup d'œil sur celui de cet auteur. Sans analyser les subtilités politiques dont il vous leurre, je me contenterai d'en examiner les principes, et de vous montrer dans quelques exemples le vice de ses raisonnements.

Vous en avez vu ci-devant l'inconséquence par rapport à moi : par rapport à votre République ils sont plus captieux quelquefois, et ne sont jamais plus solides. Le seul et véritable objet de ces lettres est d'établir le prétendu droit négatif dans la plénitude que lui donnent les usurpations du Conseil. C'est à ce but que tout se rapporte ; soit directement, par un enchaînement nécessaire ; soit indirectement par un tour d'adresse, en donnant le change au public sur le fond de la question.

Les imputations qui me regardent sont dans le premier cas. Le Conseil m'a jugé contre la loi : des représentations s'élèvent. Pour établir le droit négatif il faut éconduire les représentants ; pour les éconduire il faut prouver qu'ils ont tort ; pour prouver qu'ils ont tort il faut soutenir que je suis coupable, mais coupable à tel point que pour punir mon crime il a

Copyright Arvensa Editions

fallu déroger à la loi.

Que les hommes frémiraient au premier mal qu'ils font, s'ils voyaient qu'ils se mettent dans la triste nécessité d'en toujours faire, d'être méchants toute leur vie pour avoir pu l'être un moment, et de poursuivre jusqu'à la mort le malheureux qu'ils ont une fois persécuté !

La question de la présidence des syndics dans les tribunaux criminels se rapporte au second cas, Croyez-vous qu'au fond le Conseil s'embarrasse beaucoup que ce soient des syndics ou des conseillers qui président, depuis qu'il a fondu les droits des premiers dans tout le corps ? Les syndics, jadis choisis parmi tout le peuple[868], ne l'étant plus que dans le Conseil, de chefs qu'ils étaient des autres magistrats sont demeurés leurs collègues, et vous avez pu voir clairement dans cette affaire que vos syndics, peu jaloux d'une autorité passagère, ne sont plus que des conseillers. Mais on feint de traiter cette question comme importante, pour vous distraire de celle qui l'est véritablement, pour vous laisser croire encore que vos premiers magistrats sont toujours élus par vous, et que leur puissance est toujours la même.

Laissons donc ici ces questions accessoires que, par la manière dont l'auteur les traite on voit qu'il ne prend guère à cœur. Bornons-nous à peser les raisons qu'il allègue en faveur du droit négatif auquel il s'attache avec plus de soin, et par lequel seul, admis ou rejeté, vous êtes esclaves ou libres.

L'art qu'il emploie le plus adroitement pour cela est de réduire en propositions générales un système dont on verrait trop aisément le faible s'il en faisait toujours l'application. Pour vous écarter de l'objet particulier il flatte votre amour-propre en étendant vos vues sur de grandes questions, et tandis qu'il met ces questions bois de la portée de ceux qu'il veut séduire, il les cajole et les gagne en paraissant les traiter en hommes d'État. Il éblouit ainsi le peuple pour l'aveugler, et change en thèses de philosophie des questions qui n'exigent que du bon sens, afin qu'on ne puisse l'en dédire, et que ne l'entendant pas, on n'ose le désavouer.

Vouloir le suivre dans ses sophismes abstraits serait tomber dans la faute que je lui reproche. D'ailleurs, sur des questions ainsi traitées on prend le parti qu'on veut sans avoir jamais tort : car il entre tant d'éléments dans ces propositions, on peut les envisager par tant de faces, qu'il y a toujours quelque côté susceptible de l'aspect qu'on veut leur

Copyright Arvensa Editions

donner. Quand on fait pour tout le public en général un livre de politique on y peut philosopher à son aise : l'auteur, ne voulant qu'être lu et jugé par les hommes instruits de toutes les nations et versés dans la matière qu'il traite, abstrait et généralise sans crainte ; il ne s'appesantit pas sur les détails élémentaires. Si je parlais à vous seul, je pourrais user de cette méthode ; mais le sujet de ces lettres intéresse un peuple entier, composé dans son plus grand nombre d'hommes qui ont plus de sens et de jugement que de lecture et d'étude, et qui pour n'avoir pas le jargon scientifique n'en sont que plus propres à saisir le vrai dans toute sa simplicité. Il faut opter en pareil cas entre l'intérêt de l'auteur et celui des lecteurs, et qui veut se rendre plus utile doit se résoudre à être moins éblouissant.

Une autre source d'erreurs et de fausses applications, est d'avoir laissé les idées de ce droit négatif trop vagues, trop inexactes ; ce qui sert à citer avec un air de preuve les exemples qui s'y rapportent le moins, à détourner vos concitoyens de leur objet par la pompe de ceux qu'on leur présente, à soulever leur orgueil contre leur raison, et à les consoler doucement de n'être pas plus libres que les maîtres du monde. On fouille avec érudition dans l'obscurité des siècles, on vous promène avec faste chez les peuples de l'antiquité. On vous étale successivement Athènes, Sparte, Rome, Carthage ; on vous jette aux yeux le sable de la Libye pour vous empêcher de voir ce qui se passe autour de vous.

Qu'on fixe avec précision, comme j'ai tâché de faire, ce droit négatif, tel que prétend l'exercer le Conseil ; et je soutiens qu'il n'y eut jamais un seul gouvernement sur la terre où le législateur enchaîné de toutes manières par le corps exécutif, après avoir livré les lois sans réserve à sa merci, fut réduit à les lui voir expliquer, éluder, transgresser à volonté, sans pouvoir jamais apporter à cet abus d'autre opposition, d'autre droit, d'autre résistance qu'un murmure inutile et d'impuissantes clameurs.

Voyez en effet à quel point votre Anonyme est forcé de dénaturer la question, pour y rapporter moins mal à propos ses exemples.

Le droit négatif n'étant pas, dit-il page 110, *le pouvoir de faire des lois, mais d'empêcher que tout le monde indistinctement ne puisse mettre en mouvement la puissance qui fait les lois et ne donnant pas la facilité d'innover, mais le pouvoir de s'opposer aux innovations, va directement au grand but que se propose une société politique, qui est de se conserver en conservant sa constitution.*

Copyright Arvensa Editions

Voilà un droit négatif très raisonnable, et dans le sens exposé ce droit est en effet une partie si essentielle de la constitution démocratique, qu'il serait généralement impossible qu'elle se maintînt, si la puissance législative pouvait toujours être mise en mouvement par chacun de ceux qui la composent. Vous concevez qu'il n'est pas difficile d'apporter des exemples en confirmation d'un principe aussi certain.

Mais si cette notion n'est point celle du droit négatif en question, s'il n'y a pas dans ce passage un seul mot qui ne porte à faux par l'application que l'auteur en veut faire, vous m'avouerez que les preuves de l'avantage d'un droit négatif tout différent ne sont pas fort concluantes en faveur de celui qu'il veut établir.

Le droit négatif n'est pas celui de faire des lois. Non, mais il est celui de se passer de lois. Faire de chaque acte de sa volonté une loi particulière est bien plus commode que de suivre des lois générales, quand même on en serait soi-même l'auteur. *Mais d'empêcher que tout le monde indistinctement ne puisse mettre en mouvement la puissance qui fait les lois.* Il fallait dire au lieu de cela : mais *d'empêcher que qui que ce soit ne puisse protéger les lois contre la puissance qui les subjugue.*

Qui ne donnant pas la facilité d'innover… Pourquoi non ? Qui est-ce qui peut empêcher d'innover celui qui a la force en main, et qui n'est obligé de rendre compte de sa conduite à personne ? *Mais le pouvoir d'empêcher les innovations.* Disons mieux ; *le pouvoir d'empêcher qu'on ne s'oppose aux innovations.*

C'est ici, Monsieur, le sophisme le plus subtil, et qui revient le plus souvent dans l'écrit que j'examine. Celui qui a la puissance exécutive n'a jamais besoin d'innover par des actions d'éclat. Il n'a jamais besoin de constater cette innovation par des actes solennels. Il lui suffit, dans l'exercice continu de sa puissance de plier peu à peu chaque chose à sa volonté, et cela ne fait jamais une sensation bien forte.

Ceux au contraire qui ont l'œil assez attentif et l'esprit assez pénétrant pour remarquer ce progrès et pour en prévoir la conséquence, n'ont, pour l'arrêter qu'un de ces deux partis à prendre, ou de s'opposer d'abord à la première innovation qui n'est jamais qu'une bagatelle, et alors on les traite de gens inquiets, brouillons, pointilleux, toujours prêts à chercher querelle ; ou bien de s'élever enfin contre un abus qui se renforce, et alors on crie à l'innovation. Je défie que, quoi que vos magistrats entreprennent, vous puissiez en vous y opposant éviter à la fois ces deux reproches. Mais à

Copyright Arvensa Editions

choix, préférez le premier. Chaque fois que le Conseil altère quelque usage, il a son but que personne ne voit, et qu'il se garde bien de montrer. Dans le doute, arrêtez toujours toute nouveauté, petite ou grande. Si les syndics étaient dans l'usage d'entrer au Conseil du pied droit, et qu'ils y voulussent entrer du pied gauche, je dis qu'il faudrait les en empêcher.

Nous avons ici la preuve bien sensible de la facilité de conclure le pour et le contre par la méthode que suit notre auteur : car appliquez au droit de représentation des citoyens, ce qu'il applique au droit négatif des Conseils, et vous trouverez que sa proposition générale Convient encore mieux à votre application qu'à la sienne. *Le droit de représentation*, direz-vous, *n'étant pas le droit de faire des lois, mais d'empêcher que la puissance qui doit les administrer ne les transgresse, et ne donnant pas le pouvoir d'innover mais de s'opposer aux nouveautés, va directement au grand but que se propose une société politique ; celui de se conserver en conservant sa constitution*. N'est-ce pas exactement là ce que les représentants avaient à dire, et ne semble-t-il pas que l'auteur ait raisonné pour eux ? Il ne faut point que les mots nous donnent le change sur les idées. Le prétendu droit négatif du Conseil est réellement un droit positif, et le plus positif même que l'on puisse imaginer, puisqu'il rend le petit Conseil seul maître direct et absolu de l'État et de toutes les lois, et le droit de représentation pris dans son vrai sens n'est lui-même qu'un droit négatif. Il consiste uniquement à empêcher la puissance exécutive de rien exécuter contre les lois.

Suivons les aveux de l'auteur sur les propositions qu'il présente ; avec trois mots ajoutés, il aura posé le mieux du monde votre état présent.

Comme il n'y aurait point de liberté dans un État où le corps chargé de l'exécution des lois aurait droit de les faire parler à sa fantaisie, puisqu'il pourrait faire exécuter comme des lois ses volontés les plus tyranniques…

Voilà, je pense, un tableau d'après nature ; vous allez voir un tableau de fantaisie mis en opposition.

Il n'y aurait point aussi de gouvernement dans un État où le peuple exercerait sans règle la puissance législative. D'accord ; mais qui est-ce qui a proposé que le peuple exerçât sans règle la puissance législative ?

Après avoir ainsi posé un autre droit négatif que celui dont il s'agit, l'auteur s'inquiète beaucoup pour savoir où l'on doit placer ce droit négatif dont il ne s'agit point, et il établit là-dessus un principe qu'assurément je ne contesterai pas, C'est que, *si cette force négative peut sans inconvénient*

Copyright Arvensa Editions

résider dans le gouvernement, il sera de la nature et du bien de la chose qu'on l'y place. puis viennent les exemples, que je ne m'attacherai pas à suivre ; parce qu'ils sont trop éloignés de nous et de tout point étrangers à la question.

Celui seul de l'Angleterre qui est sous nos yeux et qu'il cite avec raison comme un modèle de la juste balance des pouvoirs respectifs, mérite un moment d'examen, et je ne me permets ici qu'après lui la comparaison du petit au grand.

Malgré la puissance royale, qui est très grande, la nation n'a pas craint de donner encore au roi la voix négative. Mais comme il ne peut se passer longtemps de la puissance législative, et qu'il n'y aurait pas de sûreté pour lui à l'irriter, cette force négative n'est dans le fait qu'un moyen d'arrêter les entreprises de la puissance législative, et le prince, tranquille dans la possession du pouvoir étendu que la constitution lui assure sera intéressé à la protéger[869].

Sur ce raisonnement et sur l'application qu'on en veut faire, vous croiriez que le pouvoir exécutif du roi d'Angleterre est plus grand que celui du Conseil à Genève, que le droit négatif qu'a ce prince est semblable à celui qu'usurpent vos magistrats, que votre gouvernement ne peut pas plus se passer que celui d'Angleterre de la puissance législative, et qu'enfin l'un et l'autre ont le même intérêt de protéger la constitution. Si l'auteur n'a pas voulu dire cela qu'a-t-il donc voulu dire, et que fait cet exemple à son sujet ?

C'est pourtant tout le contraire à tous égards. Le roi d'Angleterre, revêtu par les lois d'une si grande puissance pour les protéger, n'en a point pour les enfreindre : personne en pareil cas ne lui voudrait obéir, chacun craindrait pour sa tête ; les ministres eux-mêmes la peuvent perdre s'ils irritent le parlement : on y examine sa propre conduite. Tout Anglais à l'abri des lois peut braver la puissance royale ; le dernier du peuple peut exiger et obtenir la réparation la plus authentique s'il est le moins du monde offensé ; supposé que le prince osât enfreindre la loi dans la moindre chose, l'infraction serait à l'instant relevée ; il est sans droit et serait sans pouvoir pour la soutenir.

Chez vous la puissance du petit Conseil est absolue à tous égards ; il est le ministre et le Prince, la partie et le juge tout à la fois : il ordonne et il exécute, il cite, il saisit, il emprisonne, il juge, il punit lui-même : il a la force

Copyright Arvensa Editions

en main pour tout faire ; tous ceux qu'il emploie sont irrecherchables ; il ne rend compte de sa conduite ni de la leur à personne ; il n'a rien à craindre du législateur, auquel il a seul droit d'ouvrir la bouche, et devant lequel il n'ira pas s'accuser. Il n'est jamais contraint de réparer ses injustices, et tout ce que peut espérer de plus heureux l'innocent qu'il opprime, c'est d'échapper enfin sain et sauf, mais sans satisfaction ni dédommagement.

Jugez de cette différence par les faits les plus récents. On imprime à Londres un ouvrage violemment satirique contre les ministres, le gouvernement, le roi même. Les imprimeurs sont arrêtés. La loi n'autorise pas cet arrêt, un murmure publie s'élève, il faut les relâcher. L'affaire ne finit pas là : les ouvriers prennent à leur tour le magistrat à partie, et ils obtiennent d'immenses dommages et intérêts. Qu'on mette en parallèle avec cette affaire celle du sieur Bardin libraire à Genève ; j'en parlerai ci-après. Autre cas ; il se fait un vol dans la ville ; sans indice et sur des soupçons en l'air un citoyen est emprisonné contre les lois ; sa maison est fouillée, on ne lui épargne aucun des affronts faits pour les malfaiteurs. Enfin son innocence est reconnue, il est relâché, il se plaint, on le laisse dire, et tout est fini.

Supposons qu'à Londres j'eusse eu le malheur de déplaire à la cour, que sans justice et sans raison elle eût saisi le prétexte d'un de mes livres pour le faire brûler et me décréter. J'aurais présenté requête au parlement comme ayant été jugé contre les lois ; je l'aurais prouvé, j'aurais obtenu la satisfaction la plus authentique, et le juge eût été puni, peut-être cassé.

Transportons maintenant M. Wilkes[870] à Genève, disant, écrivant, imprimant, publiant contre le petit Conseil le quart de ce qu'il a dit, écrit, imprimé, publié hautement à Londres contre le gouvernement, la cour, le prince. Je n'affirmerai pas absolument qu'on l'eût fait mourir, quoique je le pense ; mais sûrement il eût été saisi dans l'instant même, et dans peu très grièvement puni[871].

On dira que M. Wilkes était membre du corps législatif dans son pays ; et moi, ne l'étais-je pas aussi dans le mien ? Il est vrai que l'auteur des Lettres veut qu'on n'ait aucun égard à la qualité de citoyen. *Les règles,* dit-il, *de la procédure sont et doivent être égales pour tous les hommes : elles ne dérivent pas du droit de la cité ; elles émanent du droit de l'humanité*[872].

Copyright Arvensa Editions

Heureusement pour vous le fait n'est pas vrai[873] ; et quant à la maxime, c'est sous des mots très honnêtes cacher un sophisme bien cruel. L'intérêt du magistrat, qui dans votre État le rend souvent partie contre le citoyen, jamais contre l'étranger, exige dans le premier cas que la loi prenne des précautions beaucoup plus grandes pour que l'accusé ne soit pas condamné injustement. Cette distinction n'est que trop bien confirmée par les faits. Il n'y a peut-être pas, depuis l'établissement de la République, un seul exemple d'un jugement injuste contre un étranger, et qui comptera dans vos annales combien il y en a d'injustes et même d'atroces contre des citoyens ? Du reste, il est très vrai que les précautions qu'il importe de prendre pour la sûreté de ceux-ci peuvent sans inconvénient s'étendre à tous les prévenus, parce qu'elles n'ont pas pour but de sauver le coupable, mais de garantir l'innocent. C'est pour cela qu'il n'est fait aucune exception dans l'article XXX du règlement, qu'on voit assez n'être utile qu'aux Genevois. Revenons à la comparaison du droit négatif dans les deux États.

Celui du roi d'Angleterre consiste en deux choses ; à pouvoir seul convoquer et dissoudre le corps législatif, et à pouvoir rejeter les lois qu'on lui propose ; mais il ne consista jamais à empêcher la puissance législative de connaître des infractions qu'il peut faire à la loi.

D'ailleurs cette force négative est bien tempérée ; premièrement, par la loi triennale[874] qui l'oblige de convoquer un nouveau parlement au bout d'un certain temps ; de plus, par sa propre nécessité qui l'oblige à le laisser presque toujours assemblé[875] ; enfin, par le droit négatif de la chambre des communes, qui en a, vis-à-vis de lui-même, un non moins puissant que le sien.

Elle est tempérée encore par la pleine autorité que chacune des deux Chambres une fois assemblées a sur elle-même ; soit pour proposer, traiter discuter, examiner les lois et toutes les matières du gouvernement, soit par la partie de la puissance exécutive qu'elles exercent et conjointement et séparément ; tant dans la Chambre des communes, qui connaît des griefs publics et des atteintes portées aux lois, que dans la Chambre des pairs, juges suprêmes dans les matières criminelles, et surtout dans celles qui ont rapport aux crimes d'État.

Voilà, Monsieur, quel est le droit négatif du roi d'Angleterre. Si vos magistrats n'en réclament qu'un pareil, je vous conseille de ne le leur pas

Copyright Arvensa Editions

contester. Mais je ne vois point quel besoin, dans votre situation présente, ils peuvent jamais avoir de la puissance législative, ni ce qui peut les contraindre à la convoquer pour agir réellement, dans quelque cas que ce puisse être ; puisque de nouvelles lois ne sont jamais nécessaires à gens qui sont au-dessus des lois, qu'un gouvernement qui subsiste avec ses finances et n'a point de guerre n'a nul besoin de nouveaux impôts, et qu'en revêtant le corps entier du pouvoir des chefs qu'on en tire, on rend le choix de ces chefs presque indifférent.

Je ne vois pas même en quoi pourrait les contenir le législateur, qui, quand il existe, n'existe qu'un instant, et ne peut jamais décider que l'unique point sur lequel ils l'interrogent.

Il est vrai que le roi d'Angleterre peut faire la guerre et la paix ; mais outre que cette puissance est plus apparente que réelle, du moins quant à la guerre, j'ai déjà fait voir ci-devant et dans le Contrat social que ce n'est pas de cela qu'il s'agit pour vous, et qu'il faut renoncer aux droits honorifiques quand on veut jouir de la liberté. J'avoue encore que ce prince peut donner et ôter les places au gré de ses vues, et corrompre en détail le législateur. C'est précisément ce qui met tout l'avantage du côté du Conseil, à qui de pareils moyens sont peu nécessaires et qui vous enchaîne à moindres frais. La corruption est un abus de la liberté, mais elle est une preuve que la liberté existe, et l'on n'a pas besoin de corrompre les gens que l'on tient en son pouvoir : quant aux places, sans parler de celles dont le Conseil dispose ou par lui-même, ou par le Deux-Cent, il fait mieux pour les plus importantes ; il les remplit de ses propres membres, ce qui lui est plus avantageux encore ; car on est toujours plus sûr de ce qu'on fait par ses mains que de ce qu'on fait par celles d'autrui. L'histoire d'Angleterre est pleine de preuves de la résistance qu'ont faite les officiers royaux à leurs princes, quand ils ont voulu transgresser les lois. Voyez si vous trouverez chez vous bien des traits d'une résistance pareille faite au Conseil par les officiers de l'État, même dans les cas les plus odieux ? Quiconque à Genève est aux gages de la République cesse à l'instant même d'être citoyen ; il n'est plus que l'esclave et le satellite des Vingt-Cinq, prêt à fouler aux pieds la patrie et les lois sitôt qu'ils l'ordonnent. Enfin la loi, qui ne laisse en Angleterre aucune puissance au roi pour mal faire, lui en donne une très grande pour faire le bien ; il ne paraît pas que ce soit de ce côté que le Conseil est jaloux d'étendre la sienne.

Les rois d'Angleterre assurés de leurs avantages sont intéressés à

Copyright Arvensa Editions

protéger la constitution présente, parce qu'ils ont peu d'espoir de la changer. Vos magistrats, au contraire, sûrs de se servir des formes de la vôtre pour en changer tout à fait le fond, sont intéressés à conserver ces formes comme l'instrument de leurs usurpations. Le dernier pas dangereux qu'il leur reste à faire est celui qu'ils font aujourd'hui. Ce pas fait, ils pourront se dire encore plus intéressés que le roi d'Angleterre à conserver la constitution établie, mais par un motif bien différent. Voilà toute la parité que je trouve entre l'état politique de l'Angleterre et le vôtre. Je vous laisse à juger dans lequel est la liberté.

Après cette comparaison, l'auteur, qui se plaît à vous présenter de grands exemples, vous offre celui de l'ancienne Rome. Il lui reproche avec dédain ses tribuns brouillons et séditieux : il déplore amèrement sous cette orageuse administration le triste sort de cette malheureuse ville, qui pourtant n'étant rien encore à l'érection de cette magistrature, eut sous elle cinq cents ans de gloire et de prospérités, et devint la capitale du monde. Elle finit enfin parce qu'il faut que tout finisse ; elle finit par les usurpations de ses grands, de ses consuls, de ses généraux qui l'envahirent : elle périt par l'excès de sa puissance ; mais elle ne l'avait acquise que par la bonté de son gouvernement. On peut dire en ce sens que ses tribuns la détruisirent[876].

Au reste je n'excuse pas les fautes du peuple romain, je les ai dites dans le Contrat social ; je l'ai blâmé d'avoir usurpé la puissance exécutive qu'il devait seulement contenir[877]. J'ai montré sur quels principes le tribunat devait être institué, les bornes qu'on devait lui donner, et comment tout cela se pouvait faire. Ces règles furent mal suivies à Rome ; elles auraient pu l'être mieux. Toutefois voyez ce que fit le tribunat avec ses abus, que n'eût-il point fait bien dirigé ? Je vois peu ce que veut ici l'auteur des Lettres : pour conclure contre lui-même j'aurais pris le même exemple qu'il a choisi.

Mais n'allons pas chercher si loin ces illustres exemples, si fastueux par eux-mêmes, et si trompeurs par leur application. Ne laissez point forger vos chaînes par l'amour-propre. Trop petits pour vous comparer à rien, restez en vous-mêmes, et ne vous aveuglez point sur votre position. Les anciens peuples ne sont plus un modèle pour les modernes ; ils leur sont trop étrangers à tous égards. Vous surtout, Genevois, gardez votre place, et n'allez point aux objets élevés qu'on vous présente pour vous cacher

Copyright Arvensa Editions

l'abîme qu'on creuse au-devant de vous. Vous n'êtes ni Romains, ni Spartiates, vous n'êtes pas même Athéniens. Laissez là ces grands noms qui ne vous vont point. Vous êtes des marchands, des artisans, des bourgeois, toujours occupés de leurs intérêts privés, de leur travail, de leur trafic, de leur gain ; des gens pour qui la liberté même n'est qu'un moyen d'acquérir sans obstacle et de posséder en sûreté.

Cette situation demande pour vous des maximes particulières. N'étant pas oisifs comme étaient les anciens peuples, vous ne pouvez comme eux vous occuper sans cesse du gouvernement : mais par cela même que vous pouvez moins y veiller de suite, il doit être institué de manière qu'il vous soit plus aisé d'en voir les manœuvres et de pourvoir aux abus. Tout soin public que votre intérêt exige doit vous être rendu d'autant plus facile à remplir que c'est un soin qui vous coûte et que vous ne prenez pas volontiers. Car vouloir vous en décharger tout à fait, c'est vouloir cesser d'être libres. Il faut opter, dit le philosophe bienfaisant, et ceux qui ne peuvent supporter le travail n'ont qu'à chercher le repos dans la servitude.

Un peuple inquiet, désœuvré, remuant, et, faute d'affaires particulières toujours prêt à se mêler de celles de l'État, a besoin d'être contenu, je le sais ; mais encore un coup la bourgeoisie de Genève est-elle ce peuple-là ? Rien n'y ressemble moins ; elle en est l'antipode. Vos citoyens, tout absorbés dans leurs occupations domestiques et toujours froids sur le reste, ne songent à l'intérêt public que quand le leur propre est attaqué. Trop peu soigneux d'éclairer la conduite de leurs chefs, ils ne voient les fers qu'on leur prépare que quand ils en sentent le poids. Toujours distraits, toujours trompés, toujours fixés sur d'autres objets, ils se laissent donner le change sur le plus important de tous, et vont toujours cherchant le remède, faute d'avoir su prévenir le mal. À force de compasser leurs démarches ils ne les font jamais qu'après coup. Leurs lenteurs les auraient déjà perdus cent fois si l'impatience du magistrat ne les eût sauvés et si, pressé d'exercer ce pouvoir suprême auquel il aspire, il ne les eût lui-même avertis du danger.

Suivez l'historique de votre gouvernement, vous verrez toujours le Conseil, ardent dans ses entreprises, les manquer le plus souvent par trop d'empressement à les accomplir, et vous verrez toujours la bourgeoisie revenir enfin sur ce qu'elle a laissé faire sans y mettre opposition.

En 1570 l'État était obéré de dettes et affligé de plusieurs fléaux. Comme il était malaisé dans la circonstance d'assembler souvent le Conseil

Copyright Arvensa Editions

général, on y propose d'autoriser les Conseils de pourvoir aux besoins présents : la proposition passe. Ils partent de là pour s'arroger le droit perpétuel d'établir des impôts, et pendant plus d'un siècle on les laisse faire sans la moindre opposition.

En 1714 on fait par des vues secrètes[878] l'entreprise immense et ridicule des fortifications, sans daigner consulter le Conseil général, et contre la teneur des édits. En conséquence de ce beau projet on établit pour dix ans des impôts sur lesquels on ne le consulte pas davantage. Il s'élève quelques plaintes, on les dédaigne ; et tout se tait.

En 1725 le terme des impôts expire ; il s'agit de les prolonger. C'était pour la bourgeoisie le moment tardif mais nécessaire de revendiquer son droit négligé si longtemps. Mais la peste de Marseille et la banque royale ayant dérangé le commerce, chacun occupé des dangers de sa fortune oublie ceux de sa liberté. Le Conseil, qui n'oublie pas se, vues, renouvelle en Deux-Cent les impôts, sans qu'il soit question du Conseil général.

À l'expiration du second terme les citoyens se réveillent, et après cent soixante ans d'indolence, ils réclament enfin tout de bon leur droit. Alors au lieu de céder ou temporiser, on trame une conspiration[879]. Le complot se découvre, les bourgeois sont forcés de prendre les armes, et par cette violente entreprise le Conseil perd en un moment un siècle d'usurpation.

À peine tout semble pacifié que, ne pouvant endurer cette espèce de défaite, on forme un nouveau complot. Il faut derechef recourir aux armes ; les puissances voisines interviennent, et les droits mutuels sont enfin réglés.

En 1650 les Conseils inférieurs introduisent dans leurs corps une manière de recueillir les suffrages, meilleure que celle qui est établie, mais qui n'est pas conforme aux édits. On continue en Conseil général de suivre l'ancienne où se glissent bien des abus, et cela dure cinquante ans et davantage, avant que les citoyens songent à se plaindre de la contravention ou à demander l'introduction d'un pareil usage dans le Conseil dont ils sont membres. Ils la demandent enfin, et ce qu'il y a d'incroyable est qu'on leur oppose tranquillement ce même édit qu'on viole depuis un demi-siècle.

En 1707 un citoyen est jugé clandestinement contre les lois, condamné, arquebusé dans la prison, un autre est pendu sur la déposition d'un seul

Copyright Arvensa Editions

faux témoin connu pour tel, un autre est trouvé mort. Tout cela passe, et il n'en est plus parlé qu'en 1734 que quelqu'un s'avise de demander au magistrat des nouvelles du citoyen arquebusé trente ans auparavant.

En 1736 on érige des tribunaux criminels sans syndics. Au milieu des troubles qui régnaient alors, les citoyens, occupés de tant d'autres affaires, ne peuvent songer à tout. En 1758 on répète la même manœuvre, celui qu'elle regarde veut se plaindre ; on le fait taire, et tout se tait. En 1762 on la renouvelle encore[880] : les citoyens se plaignent enfin l'année suivante. Le Conseil répond : vous venez trop tard, l'usage est établi.

En juin 1762 un citoyen que le Conseil avait pris en haine est flétri dans ses livres, et personnellement décrété contre l'édit le plus formel. Ses parents étonnés demandent par requête communication du décret ; elle leur est refusée, et tout se tait. Au bout d'un an d'attente le citoyen flétri voyant que nul ne proteste renonce à son droit de cité. La bourgeoisie ouvre enfin les yeux et réclame contre la violation de la loi : il n'était plus temps.

Un fait plus mémorable par son espèce, quoiqu'il ne s'agisse que d'une bagatelle est celui du sieur Bardin. Un libraire commet à son correspondant des exemplaires d'un livre nouveau ; avant que les exemplaires arrivent le livre est défendu. Le libraire va déclarer au magistrat sa commission, et demander ce qu'il doit faire. On lui ordonne d'avertir quand les exemplaires arriveront ; ils arrivent, il les déclare, on les saisit ; il attend qu'on les lui rende ou qu'on les lui paye ; on ne fait ni l'un ni l'autre ; il les redemande, on les garde. Il présente requête pour qu'ils soient renvoyés, rendus, ou payés : on refuse tout. Il perd ses livres, et ce sont des hommes publics chargés de punir le vol, qui les ont gardés.

Qu'on pèse bien toutes les circonstances de ce fait, et je doute qu'on trouve aucun autre exemple semblable dans aucun parlement, dans aucun sénat, dans aucun conseil, dans aucun divan, dans quelque tribunal que ce puisse être. Si l'on voulait attaquer le droit de propriété sans raison, sans prétexte et jusque dans sa racine, il serait impossible de s'y prendre plus ouvertement. Cependant l'affaire passe, tout le monde se tait, et sans des griefs plus graves il n'eût jamais été question de celui-là. Combien d'autres sont restés dans l'obscurité faute d'occasions pour les mettre en évidence !

Si l'exemple précédent est peu important en lui-même, en voici un d'un genre bien différent. Encore un peu d'attention, Monsieur, pour cette

Copyright Arvensa Editions

affaire, et je supprime toutes celles que je pourrais ajouter.

Le 20 novembre 1763 au Conseil général assemblé pour l'élection du lieutenant et du trésorier, les citoyens remarquent une différence entre l'édit imprimé qu'ils ont et l'édit manuscrit dont un secrétaire d'État fait lecture, en ce que l'élection du trésorier doit par le premier se faire avec celle des syndics, et par le second avec celle du lieutenant. Ils remarquent, de plus, que l'élection du trésorier qui selon l'édit doit se faire tous les trois ans, ne se fait que tous les six ans selon l'usage et qu'au bout des trois ans on se contente de proposer la confirmation de celui qui est en place.

Ces différences du texte de la loi entre le manuscrit du Conseil et l'édit imprimé, qu'on n'avait point encore observées, en font remarquer d'autres qui donnent de l'inquiétude sur le reste. Malgré l'expérience qui apprend aux citoyens l'inutilité de leurs représentations les mieux fondées, ils en font à ce sujet de nouvelles, demandant que le texte original des édits soit déposé en chancellerie ou dans tel autre lieu public au choix du Conseil, où l'on puisse comparer ce texte avec l'imprimé.

Or vous vous rappellerez, Monsieur, que par l'article XLII de l'édit de 1738 il est dit qu'on fera imprimer *au plus tôt* un code général des lois de l'État, qui contiendra tous les édits et règlements. Il n'a pas encore été question de ce code au bout de vingt-six ans, et les citoyens ont gardé le silence[881].

Vous vous rappellerez encore que, dans un Mémoire imprimé en 1745, un membre proscrit des Deux-Cents jeta de violents soupçons sur la fidélité des édits imprimés en 1713 et réimprimés en 1735, deux époques également suspectes. Il dit avoir collationné sur des édits manuscrits ces imprimés, dans lesquels il affirme avoir trouvé quantité d'erreurs dont il a fait note, et il rapporte les propres termes d'un édit de 1556, omis tout entier dans l'imprimé. À des imputations si graves le Conseil n'a rien répondu, et les citoyens ont gardé le silence !

Accordons, si l'on veut, que la dignité du Conseil ne lui permettait pas de répondre alors aux imputations d'un proscrit. Cette même dignité, l'honneur compromis, la fidélité suspectée exigeaient maintenant une vérification que tant d'indices rendaient nécessaire, et que ceux qui la demandaient avaient droit d'obtenir.

Point du tout. Le petit Conseil justifie le changement fait à l'édit par un

Copyright Arvensa Editions

ancien usage auquel le Conseil général ne s'étant pas opposé dans son origine n'a plus droit de s'opposer aujourd'hui.

Il donne pour raison de la différence qui est entre le manuscrit du Conseil et l'imprimé, que ce manuscrit est un recueil des édits avec les changements pratiqués, et consentis par le silence du Conseil général ; au lieu que l'imprimé n'est que le recueil des mêmes édits, tels qu'ils ont passé en Conseil général.

Il justifie la confirmation du trésorier contre l'édit qui veut que l'on en élise un autre, encore par un ancien usage. Les citoyens n'aperçoivent pas une contravention aux édits qu'il n'autorise par des contraventions antérieures : ils ne font pas une plainte qu'il ne rebute, en leur reprochant de ne s'être pas plaints plus tôt.

Et quant à la communication du texte original des lois, elle est nettement refusée[882] ; soit *comme étant contraire aux règles* ; soit parce que les citoyens et bourgeois *ne doivent connaître d'autre texte des lois que le texte imprimé,* quoique le petit Conseil en suive un autre et le fasse suivre en Conseil général[883].

Il est donc contre les règles que celui qui a passé un acte ait communication de l'original de cet acte, lorsque les variantes dans les copies les lui font soupçonner de falsification ou d'incorrection et il est dans la règle qu'on ait deux différents textes des mêmes lois, l'un pour les particuliers et l'autre pour le gouvernement ! Ouïtes-vous jamais rien de semblable ? Et toutefois sur toutes ces découvertes tardives, sur tous ces refus révoltants, les citoyens, éconduits dans leurs demandes les plus légitimes, se taisent, attendent, et demeurent en repos.

Voilà, Monsieur, des faits notoires dans votre ville, et tous plus connus de vous que de moi, j'en pourrais ajouter cent autres, sans compter ceux qui me sont échappés. Ceux-ci suffiront pour juger si la bourgeoisie de Genève est ou fut jamais, je ne dis pas remuante et séditieuse, mais vigilante, attentive, facile à s'émouvoir pour défendre ses droits les mieux établis et le plus ouvertement attaqués ?

On nous dit qu'une *nation vive, ingénieuse et très occupée de ses droits politiques aurait un extrême besoin de donner à son gouvernement une force négative*[884]. En expliquant cette force négative on peut convenir du principe ; mais est-ce à vous qu'on en veut faire l'application ? A-t-on donc

Copyright Arvensa Editions

oublié qu'on vous donne ailleurs plus de sang-froid qu'aux autres peuples[885] ? Et comment peut-on dire que celui de Genève s'occupe beaucoup de ses droits politiques, quand on voit qu'il ne s'en occupe jamais que tard, avec répugnance, et seulement quand le péril le plus pressant l'y contraint ? De sorte qu'en n'attaquant pas si brusquement les droits de la bourgeoisie, il ne tient qu'au Conseil qu'elle ne s'en occupe jamais.

Mettons un moment en parallèle les deux partis pour juger duquel l'activité est le plus à craindre, et où doit être placé le droit négatif pour modérer cette activité.

D'un côté je vois un peuple très peu nombreux, paisible et froid, composé d'hommes laborieux, amateurs du gain, soumis pour leur propre intérêt aux lois et à leurs ministres, tout occupés de leur négoce ou de leurs métiers ; tous, égaux par leurs droits et peu distingués par la fortune, n'ont entre eux ni chefs ni clients, tous, tenus par leur commerce, par leur état, par leurs biens dans une grande dépendance du magistrat, ont à le ménager ; tous craignent de lui déplaire ; s'ils veulent se mêler des affaires publiques c'est toujours au préjudice des leurs. Distraits d'un côté par des objets plus intéressants pour leurs familles ; de l'autre arrêtés par des considérations de prudence, par l'expérience de tous les temps, qui leur apprend combien dans un aussi petit État que le vôtre où tout particulier est incessamment sous les yeux du Conseil il est dangereux de l'offenser, ils sont portés par les raisons les plus fortes à tout sacrifier à la paix ; car c'est par elle seule qu'ils peuvent prospérer ; et dans cet état de choses chacun trompé par son intérêt privé aime encore mieux être protégé que libre, et fait sa cour pour faire son bien.

De l'autre côté je vois dans une petite ville, dont les affaires sont au fond très peu de chose, un corps de magistrats indépendant et perpétuel, presque oisif par état, faire sa principale occupation d'un intérêt très grand, et très naturel pour ceux qui commandent, c'est d'accroître incessamment son empire ; car l'ambition comme l'avarice se nourrit de ses avantages, et plus on étend sa puissance, plus on est dévoré du désir de tout pouvoir. Sans cesse attentif à marquer des distances trop peu sensibles dans ses égaux de naissance, il ne voit en eux que ses inférieurs, et brûle d'y voir ses sujets. Armé de toute la force publique, dépositaire de toute l'autorité, interprète et dispensateur des lois qui le gênent, il s'en

Copyright Arvensa Editions

fait une arme offensive et défensive, qui le rend redoutable, respectable, sacré pour tous ceux qu'il veut outrager. C'est au nom même de la loi qu'il peut la transgresser impunément. Il peut attaquer la constitution en feignant de la défendre ; il peut punir comme un rebelle quiconque ose la défendre en effet. Toutes les entreprises de ce corps lui deviennent faciles ; il ne laisse à personne le droit de les arrêter ni d'en connaître : il peut agir, différer, suspendre ; il peut séduire, effrayer, punir ceux qui lui résistent, et s'il daigne employer pour cela des prétextes, c'est plus par bienséance que par nécessité. Il a donc la volonté d'étendre sa puissance, et le moyen de parvenir à tout ce qu'il veut. Tel est l'état relatif du petit Conseil et de la bourgeoisie de Genève. Lequel de ces deux corps doit avoir le pouvoir négatif pour arrêter les entreprises de l'autre ? L'auteur des Lettres assure que c'est le premier.

Dans la plupart des États les troubles internes viennent d'une populace abrutie et stupide, échauffée d'abord par d'insupportables vexations, puis ameutée en secret par des brouillons adroits, revêtus de quelque autorité qu'ils veulent étendre. Mais est-il rien de plus faux qu'une pareille idée appliquée à la bourgeoisie de Genève, à sa partie au moins qui fait face à la puissance pour le maintien des lois ? Dans tous les temps cette partie a toujours été l'ordre moyen entre les riches et les pauvres, entre les chefs de l'État et la populace. Cet ordre, composé d'hommes à peu près égaux en fortune, en état, en lumières, n'est ni assez élevé pour avoir des prétentions, ni assez bas pour n'avoir rien à perdre. Leur grand intérêt, leur intérêt commun est que les lois soient observées, les magistrats respectés, que la constitution se soutienne et que l'État soit tranquille. Personne dans cet ordre ne jouit à nul égard d'une telle supériorité sur les autres qu'il puisse les mettre en jeu pour son intérêt particulier. C'est la plus saine partie de la république, la seule qu'on soit assuré ne pouvoir dans sa conduite se proposer d'autre objet que le bien de tous. Aussi voit-on toujours dans leurs démarches communes une décence, une modestie, une fermeté respectueuse, une certaine gravité d'hommes qui se sentent dans leur droit et qui se tiennent dans leur devoir. Voyez, au contraire, de quoi l'autre parti s'étaie : de gens qui nagent dans l'opulence, et du peuple le plus abject. Est-ce dans ces deux extrêmes, l'un fait pour acheter l'autre pour se vendre, qu'on doit chercher l'amour de la justice et des lois ? C'est par eux toujours que l'État dégénère : le riche tient la loi dans sa bourse, et le pauvre aime mieux du pain que la liberté. Il suffit de comparer ces deux

Copyright Arvensa Editions

partis pour juger lequel doit porter aux lois la première atteinte ; et cherchez en effet dans votre histoire si tous les complots ne sont pas toujours venus du côté de la magistrature, et si jamais les citoyens ont eu recours à la force que lorsqu'il l'a fallu pour s'en garantir ?

On raille, sans doute, quand, sur les conséquences du droit que réclament vos concitoyens, on vous représente l'État en proie à la brigue, à la séduction, au premier venu. Ce droit négatif que veut avoir le Conseil fut inconnu jusqu'ici ; quels maux en est-il arrivé ? Il en fût arrivé d'affreux s'il eût voulu s'y tenir quand la bourgeoisie a fait valoir le sien. Rétorquez l'argument qu'on tire de deux cents ans de prospérité ; que peut-on répondre ? Ce gouvernement, direz-vous, établi par le temps, soutenu par tant de titres, autorisé par un si long usage, consacré par ses succès, et où le droit négatif des Conseils fut toujours ignoré, ne vaut-il pas bien cet autre gouvernement arbitraire, dont nous ne connaissons encore ni les propriétés, ni ses rapports avec notre bonheur, et où la raison ne peut nous montrer que le comble de notre misère ?

Supposer tous les abus dans le parti qu'on attaque et n'en supposer aucun dans le sien, est un sophisme bien grossier et bien ordinaire, dont tout homme sensé doit se garantir. Il faut supposer des abus de part et d'autre, parce qu'il s'en glisse partout ; mais ce n'est pas à dire qu'il y ait égalité dans leurs conséquences. Tout abus est un mal, souvent inévitable, pour lequel on ne doit pas proscrire ce qui est bon en soi. Mais comparez, et vous trouverez d'un côté des maux sûrs, des maux terribles sans borne et sans fin ; de l'autre l'abus même difficile, qui s'il est grand sera passager, et tel, que quand il a lieu il porte toujours avec lui son remède. Car encore une fois il n'y a de liberté possible que dans l'observation des lois ou de la volonté générale, et il n'est pas plus dans la volonté générale de nuire à tous, que dans la volonté particulière de nuire à soi-même. Mais supposons cet abus de la liberté aussi naturel que l'abus de la puissance. Il y aura toujours cette différence entre l'un et l'autre, que l'abus de la liberté tourne au préjudice du peuple qui en abuse, et le punissant de son propre tort le force à en chercher le remède, ainsi de ce côté le mal n'est jamais qu'une crise, il ne peut faire un état permanent. Au lieu que l'abus de la puissance ne tournant point au préjudice du puissant mais du faible, est par sa nature sans mesure, sans frein, sans limites : il ne finit que par la destruction de celui qui seul en ressent le mal. Disons donc qu'il faut que le gouvernement appartienne au petit nombre, l'inspection sur le

Copyright Arvensa Editions

gouvernement à la généralité, et que si de part et d'autre l'abus est inévitable, il vaut encore mieux qu'un peuple soit malheureux par sa faute qu'opprimé sous la main d'autrui.

Le premier et le plus grand intérêt public est toujours la justice. Tous veulent que les conditions soient égales pour tous, et la justice n'est que cette égalité. Le citoyen ne veut que les lois et que l'observation des lois. Chaque particulier dans le peuple sait bien que s'il y a des exceptions, elles ne seront pas en sa faveur. Ainsi tous craignent les exceptions, et qui craint les exceptions aime la loi. Chez les chefs c'est tout autre chose : leur état même est un état de préférence, et ils cherchent des préférences partout[886]. S'ils veulent des lois, ce n'est pas pour leur obéir, c'est pour en être les arbitres. Ils veulent des lois pour se mettre à leur place et pour se faire craindre en leur nom. Tout les favorise dans ce projet. Ils se servent des droits qu'ils ont pour usurper sans risque ceux qu'ils n'ont pas. Comme ils parlent toujours au nom de la loi, même en la violant, quiconque ose la défendre contre eux est un séditieux, un rebelle : il doit périr ; et pour eux, toujours sûrs de l'impunité dans leurs entreprises, le pis qui leur arrive est de ne pas réussir. S'ils ont besoin d'appuis, partout ils en trouvent. C'est une ligue naturelle que celle des forts, et ce qui fait la faiblesse des faibles est de ne pouvoir se liguer ainsi. Tel est le destin du peuple d'avoir toujours au-dedans et au-dehors ses parties pour juges. Heureux ! quand il en peut trouver d'assez équitables pour le protéger contre leurs propres maximes, contre ce sentiment si gravé dans le cœur humain d'aimer et favoriser les intérêts semblables aux nôtres. Vous avez eu cet avantage une fois, et ce fut contre toute attente. Quand la médiation fuit acceptée, on vous crut écrasés : mais vous eûtes des défenseurs éclairés et fermes, des médiateurs intègres et généreux ; la justice et la vérité triomphèrent. Puissiez-vous être heureux deux fois ! vous aurez joui d'un bonheur bien rare, et dont vos oppresseurs ne paraissent guère alarmés.

Après vous avoir étalé tous les maux imaginaires d'un droit aussi ancien que votre constitution et qui jamais n'a produit aucun mal, on pallie, on nie ceux du droit nouveau qu'on usurpe et qui se font sentir dès aujourd'hui. Forcé d'avouer que le gouvernement peut abuser du droit négatif jusqu'à la plus intolérable tyrannie, on affirme que ce qui arrive n'arrivera pas, et l'on change en possibilité sans vraisemblance ce qui se passe aujourd'hui sous vos yeux. Personne, ose-t-on dire, ne dira que le

Copyright Arvensa Editions

gouvernement ne soit équitable et doux ; et remarquez que cela se dit en réponse à des représentations où l'on se plaint des injustices et des violences du gouvernement. C'est là vraiment ce qu'on peut appeler du beau style : c'est l'éloquence de Périclès, qui renversé par Thucydide à la lutte, prouvait aux spectateurs que c'était lui qui l'avait terrassé.

Ainsi donc en s'emparant du bien d'autrui sans prétexte, en emprisonnant sans raison les innocents, en flétrissant un citoyen sans l'ouïr, en jugeant illégalement un autre, en protégeant les livres obscènes en brûlant ceux qui respirent la vertu, en persécutant leurs auteurs, en cachant le vrai texte des lois, en refusant les satisfactions les plus justes, en exerçant le plus dur despotisme, en détruisant la liberté qu'ils devraient défendre, en opprimant la patrie dont ils devraient être les pères, ces messieurs se font compliment à eux-mêmes sur la grande équité de leurs jugements, ils s'extasient sur la douceur de leur administration, ils affirment avec confiance que tout le monde est de leur avis sur ce point. Je doute fort, toutefois, que cet avis soit le vôtre, et je suis sûr au moins qu'il n'est pas celui des représentants.

Que l'intérêt particulier ne me rende point injuste. C'est de tous nos penchants celui contre lequel je me tiens le plus en garde et auquel j'espère avoir le mieux résisté. Votre magistrat est équitable dans les choses indifférentes, je le crois porté même à l'être toujours ; ses places sont peu lucratives ; il rend la justice et ne la vend point ; il est personnellement intègre, désintéressé, et je sais que dans ce Conseil si despotique il règne encore de la droiture et des vertus. En vous montrant les conséquences du droit négatif je vous ai moins dit ce qu'ils feront devenus souverains, que ce qu'ils continueront à faire pour l'être. Une fois reconnus tels leur intérêt sera d'être toujours justes, et il l'est dès aujourd'hui d'être justes le plus souvent : mais malheur à quiconque osera recourir aux fois encore, et réclamer la liberté ! C'est contre ces infortunés que tout devient permis, légitime. L'équité, la vertu, l'intérêt même ne tiennent point devant l'amour de la domination, et celui qui sera juste étant le maître n'épargne aucune injustice pour le devenir.

Le vrai chemin de la tyrannie n'est point d'attaquer directement le bien publie ; ce serait réveiller tout le monde pour le défendre ; mais c'est d'attaquer successivement tous ses défenseurs, et d'effrayer quiconque oserait encore aspirer à l'être. Persuadez à tous que l'intérêt public n'est celui de personne, et par cela seul la servitude est établie ; car quand

Copyright Arvensa Editions

chacun sera sous le joug où sera la liberté commune ? Si quiconque ose parler est écrasé dans l'instant même, où seront ceux qui voudront l'imiter, et quel sera l'organe de la généralité quand chaque individu gardera le silence ? Le gouvernement sévira donc contre les zélés et sera juste avec les autres, jusqu'à ce qu'il puisse être injuste avec tous impunément. Alors sa justice ne sera plus qu'une économie pour ne pas dissiper sans raison son propre bien.

Il y a donc un sens dans lequel le Conseil est juste, et doit l'être par intérêt : mais il y en a un dans lequel il est du système qu'il s'est fait d'être souverainement injuste, et mille exemples ont dû vous apprendre combien la protection des lois est insuffisante contre la haine du magistrat. Que sera ce, lorsque devenu seul maître absolu par son droit négatif il ne sera plus gêné par rien dans sa conduite, et ne trouvera plus d'obstacle à ses passions ? Dans un si petit État où nul ne peut se cacher dans la foule, qui ne vivra pas alors dans d'éternelles frayeurs, et ne sentira pas à chaque instant de sa vie le malheur d'avoir ses égaux pour maîtres ? Dans les grands États les particuliers sont trop loin du prince et des chefs pour en être vus, leur petitesse les sauve, et pourvu que le peuple paie on le laisse en paix. Mais vous ne pourrez faire un pas sans sentir le poids de vos fers. Les parents, les amis, les protégés, les espions de vos maîtres seront plus vos maîtres qu'eux ; vous n'oserez ni défendre vos droits ni réclamer votre bien, crainte de vous faire des ennemis ; les recoins les plus obscurs ne pourront vous dérober à la tyrannie, il faudra nécessairement en être satellite ou victime : vous sentirez à la fois l'esclavage politique et le civil, à peine oserez-vous respirer en liberté. Voilà, Monsieur, où doit naturellement vous mener l'usage du droit négatif tel que le Conseil se l'arroge. Je crois qu'il n'en voudra pas faire un usage aussi funeste, mais il le pourra certainement, et la seule certitude qu'il peut impunément être injuste, vous fera sentir les mêmes maux que s'il l'était en effet.

Je vous ai montré, Monsieur, l'état de votre Constitution tel qu'il se présente à mes yeux. Il résulte de cet exposé que cette Constitution, prise dans son ensemble est bonne et saine, et qu'en donnant à la liberté ses véritables bornes, elle lui donne en même temps toute la solidité qu'elle doit avoir. Car le gouvernement ayant un droit négatif contre les innovations du législateur, et le peuple un droit négatif contre les usurpations du Conseil, les lois seules règnent et règnent sur tous ; le premier de l'État ne leur est pas moins soumis que le dernier, aucun ne

Copyright Arvensa Editions

peut les enfreindre, nul intérêt particulier ne peut les changer, et la constitution demeure inébranlable.

Mais si au contraire les ministres des lois en deviennent les seuls arbitres, et qu'ils puissent les faire parler ou taire à leur gré : si le droit de représentation seul garant des lois et de la liberté n'est qu'un droit illusoire et vain qui n'ait en aucun cas aucun effet nécessaire ; je ne vois point de servitude pareille à la vôtre, et l'image de la liberté n'est plus chez vous qu'un leurre méprisant et puérile, qu'il est même indécent d'offrir à des hommes sensés. Que sert alors d'assembler le législateur, puisque la volonté du Conseil est l'unique loi ? Que sert d'élire solennellement des magistrats qui d'avance étaient déjà vos juges, et qui ne tiennent de cette élection qu'un pouvoir qu'ils exerçaient auparavant ? Soumettez-vous de bonne grâce, et renoncez à ces jeux d'enfants, qui, devenus frivoles, ne sont pour vous qu'un avilissement de plus.

Cet état étant le pire où l'on puisse tomber n'a qu'un avantage, c'est qu'il ne saurait changer qu'en mieux. C'est l'unique ressource des maux extrêmes ; mais cette ressource est toujours grande, quand des hommes de sens et de cœur la sentent et savent s'en prévaloir. Que la certitude de ne pouvoir tomber plus bas que vous n'êtes doit vous rendre fermes dans vos démarches ! mais soyez sûrs que vous ne sortirez point de l'abîme, tant que vous serez divisés, tant que les uns voudront agir et les autres rester tranquilles.

Me voici, Monsieur, à la conclusion de ces lettres. Après vous avoir montré l'état où vous êtes, je n'entreprendrai point de vous tracer la route que vous devez suivre pour en sortir. S'il en est une, étant sur les lieux mêmes, vous et vos concitoyens la devez voir mieux que moi ; quand on sait où l'on est et où l'on doit aller, on peut se diriger sans peine.

L'auteur des Lettres dit que *si on remarquait dans un gouvernement une pente à la violence il ne faudrait pas attendre à la redresser que la tyrannie s'y fût fortifiée*[887]. Il dit encore, en supposant un cas qu'il traite à la vérité de chimère, qu'il *resterait un remède triste mais légal, et qui dans ce cas extrême pourrait être employé comme on emploie la main d'un chirurgien, quand la gangrène se déclare*[888]. *Si vous êtes ou non dans ce cas supposé chimérique, c'est ce que je viens d'examiner*. Mon conseil n'est donc plus ici nécessaire ; l'auteur des Lettres vous l'a donné pour moi. Tous les moyens de réclamer contre l'injustice sont permis quand ils sont

Copyright Arvensa Editions

paisibles, à plus forte raison sont permis ceux qu'autorisent les lois.

Quand elles sont transgressées dans des cas particuliers vous avez le droit de représentation pour y pourvoir. Mais quand ce droit même est contesté, c'est le cas de la garantie. Je ne l'ai point mise au nombre des moyens qui peuvent rendre efficace une représentation, les médiateurs eux-mêmes n'ont point entendu l'y mettre, puisqu'ils ont déclaré ne vouloir porter nulle atteinte à l'indépendance de l'État, et qu'alors, cependant, ils auraient mis, pour ainsi dire, la clef du gouvernement dans leur poche[889]. Ainsi dans le cas particulier l'effet des représentations rejetées est de produire un Conseil général ; mais l'effet du droit même de représentation rejeté paraît être le recours à la garantie. Il faut que la machine ait en elle-même tous les ressorts qui doivent la faire jouer : quand elle s'arrête, il faut appeler l'ouvrier pour la remonter.

Je vois trop où va cette ressource, et je sens encore mon cœur patriote en gémir. Aussi, je le répète, je ne vous propose rien ; qu'oserais-je dire ? Délibérez avec vos concitoyens et ne comptez les voix qu'après les avoir pesées. Défiez-vous de la turbulente jeunesse, de l'opulence insolente et de l'indigence vénale ; nul salutaire conseil ne peut venir de ces côtés-là. Consultez ceux qu'une honnête médiocrité garantit des séductions de l'ambition et de la misère ; ceux dont une honorable vieillesse couronne une vie sans reproche, ceux qu'une longue expérience a versés dans les affaires publiques ; ceux qui, sans ambition dans l'État n'y veulent d'autre rang que celui de citoyens ; enfin ceux qui n'ayant jamais eu pour objet dans leurs démarches que le bien de la patrie et le maintien des lois, ont mérité par leurs vertus l'estime du public, et la confiance de leurs égaux.

Mais surtout réunissez-vous tous. Vous êtes perdus sans ressource si vous restez divisés. Et pourquoi le seriez-vous, quand de si grands intérêts communs vous unissent ? Comment dans un pareil danger la basse jalousie et les petites passions osent-elles se faire entendre ? Valent-elles qu'on les contente à si haut prix, et faudra-t-il que vos enfants disent un jour en pleurant sur leurs fers, voilà le fruit des dissensions de nos pères ? En un mot, il s'agit moins ici de délibération que de concorde ; le choix du parti que vous prendrez n'est pas la plus grande affaire : fût-il mauvais en lui-même, prenez-le tous ensemble ; par cela seul il deviendra le meilleur, et vous ferez toujours ce qu'il faut faire pourvu que vous le fassiez de concert. Voilà mon avis, Monsieur, et je finis par où j'ai commencé. En vous

Copyright Arvensa Editions

obéissant j'ai rempli mon dernier devoir envers la patrie. Maintenant je prends congé de ceux qui l'habitent ; il ne leur reste aucun mal à nie faire, et je ne puis plus leur faire aucun bien.

Copyright Arvensa Editions

Fin des LETTRES ÉCRITES DE LA MONTAGNE

Table des matières du titre
Liste des œuvres philosophiques et politiques
Liste générale des titres

---

[1] Dans la série « Politique » de cette édition, nous avons privilégié la méthode de M. Musset-Pathay (édition de 1813) en préférant *la marche des idées à l'ordre chronologique*. Si nous avions adopté celui-ci, nous aurions classé ces divers ouvrages de la manière suivante : le Discours sur l'économie politique, le Contrat social, l'Extrait des ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre, les Lettres sur la Corse et les Considérations sur le gouvernement de Pologne.

[2] Présentation de P. Dupont, Édition 1823

[3] Par M. Pouffier, doyen du parlement de Bourgogne. Elle ne tint sa première séance que le 13 janvier 1741

[4] Il avait pris cette épigraphe : *Decipimur specie recti*. C'est probablement lorsqu'il vit qu'on se déchaînait contre lui, qu'il y ajouta la seconde, *Barbarus hic*, etc. Il prétendit, non sans raison, qu'il n'avait pas été compris, et le prouva dans la préface de *Narcisse.*

[5] Dans l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J.J. Rousseau*, 2 vol. in-8° ; Paris, chez Brière et Chasseriau, 2e édition.

[6] Lorsque Rousseau tenait ce langage, le recueil de ses ouvrages ne contenait que les deux discours, la lettre sur les spectacles, l'*Émile*, la *Nouvelle Éloïse*, et le *Contrat social*.

[7] Les princes voient toujours avec plaisir le goût des arts agréables et des superfluités dont l'exportation de l'argent ne résulte pas, s'étendre parmi leurs sujets. Car outre qu'ils les nourrissent ainsi dans cette petitesse d'âme si propre à la servitude, ils savent très bien que tous les besoins que le peuple se donne, sont autant de chaînes dont il se charge. Alexandre voulant maintenir les Ichtyophages dans sa dépendance, les contraignit de renoncer à la pêche et de se nourrir des aliments communs aux autres peuples ; et les sauvages de l'Amérique qui vont tout nus et qui ne vivent que du produit de leur chasse, n'ont jamais pu être domptés. En effet, quel joug imposerait-on à des hommes qui n'ont besoin de rien ? (Ce qui est rapporté ici d'Alexandre a pour fondement un passage de Pline l'ancien, copié depuis par Solin (chapitre 54) : *Ichtyophagos omnes*
Alexander vetuit piscibus vivere. [Hist.Nat.Lib. VI, cap.25.])

[8] J'aime, dit Montagne, à contester et discourir ; mais c'est avec peu d'hommes et pour moi. Car de servir de spectacle aux grands et faire à l'envi parade de son esprit et de son

Copyright Arvensa Editions

caquet, je trouvé que c'est un métier très messéant à un homme d'honneur. C'est celui de tous nos beaux-esprits, hors un*.

* On a présumé que Diderot était l'objet de cette honorable exception ; ce qui le fait croire, c'est que Jean-Jacques était très occupé de lui à l'époque où il composa ce discours. Cependant l'abbé de Condillac, qu'il aimait beaucoup, et qui resta son ami, méritait d'être compris dans l'exception. Ce qui peut excuser Rousseau, c'est que l'abbé n'était pas au nombre des beaux-esprits.

[9] Pétrone, qui, dans les premiers temps du règne de Néron, posséda toute sa faveur, et dont le goût faisait loi dans toutes les fêtes et les amusements de sa cour, reçut pour cela le surnom d'*Arbiter elegantiarum*, que la postérité lui a justement conservé.

[10] Je n'ose parler de ces nations heureuses qui ne connaissent pas même de nom les vices que nous avons tant de peine à réprimer, de ces sauvages de l'Amérique dont Montagne ne balance point à préférer la simple et naturelle police, non seulement aux lois de Platon, mais même à tout ce que la philosophie pourra jamais imaginer de plus parfait pour le gouvernement des peuples. Il en cite quantité d'exemples frappants pour qui les saurait admirer : « mais quoi! dit-il, ils ne portent point de hauts de chausses! »

[11] De bonne foi, qu'on me dise quelle opinion les Athéniens mêmes devaient avoir de l'éloquence, quand ils l'écartèrent avec tant de soin de ce tribunal intègre des jugements duquel les dieux mêmes n'appelaient pas. Que pensaient les Romains de la médecine, quand ils la bannirent de leur république ? Et quand un reste d'humanité porta les Espagnols à interdire à leurs gens de loi l'entrée de l'Amérique, quelle idée fallait-il qu'ils eussent de la jurisprudence ? Ne dirait-on pas qu'ils ont cru réparer par ce seul acte tous les maux qu'ils avaient faits à ces malheureux Indiens.* ?

* « Le roy Ferdinand, envoyant des colonies aux Indes, pourveut sagement qu'on n'y menast aulcuns escholiers de la iurisprudence iugeant avecques Platon, que *c'est une mauvaise provision de païs, que iurisconsultes et medecins.* » Montaigne, Liv.III, chap.13.

[12] *Postquam ducti prodierunt, boni desunt*. SENEC. Ep.95. — Le même passage est cité par Montaigne, Liv. I, chap. 24.

[13] On voit aisément l'allégorie de la fable de Prométhée ; et il ne paraît pas que les Grecs qui l'ont cloué sur le Caucase, en pensassent guère plus favorablement que les Égyptiens de leur dieu Teuthus. « Le satyre, dit une ancienne fable, voulut baiser et embrasser le feu, la première fois qu'il le vit ; mais Prométheus lui cria : « Satyre, tu pleureras la barbe de ton menton, car il brûle quand on y touche.* »

*C'est le sujet du frontispice mis en tête de la première édition de ce discours. Il représentait Prométhée tenant à la main un flambeau et prêt à animer sa statue. Un satyre, attiré par l'éclat du feu, s'en approchait pour le saisir. Prométhée lui criait : « N'approche pas, satyre ; le feu brûle quand on y touche. »

[14] Moins on sait, plus on croit savoir. Les péripatéticiens doutaient-ils de rien ? Descartes n'a-t-il pas construit l'univers avec des cubes et des tourbillons ? Et y a-t-il aujourd'hui

Copyright Arvensa Editions

même, en Europe si mince physicien, qui n'explique hardiment ce profond mystère de l'électricité, qui fera peut-être à jamais le désespoir des vrais philosophes ?

[15] Je suis bien éloigné de penser que cet ascendant des femmes soit un mal en soi. C'est un présent que leur a fait la nature pour le bonheur du genre-humain : mieux dirigé, il pourrait produire autant de bien qu'il fait de mal aujourd'hui. On ne sent point assez quels avantages naîtraient dans la société d'une meilleure éducation donnée à cette moitié du genre-humain qui gouverne l'autre. Les hommes seront toujours ce qu'il plaira aux femmes : si vous voulez donc qu'ils deviennent grands et vertueux, apprenez aux femmes ce que c'est que grandeur d'âme et vertu. Les réflexions que ce sujet fournit, et que Platon a faites autrefois, mériteraient fort d'être mieux développées par une plume digne d'écrire d'après un tel maître et de défendre une si grande cause.

[16] Carle-Vanloo et Pierre, peintres célèbres au 18ème siècle, le premier mort en 1765, le second en 1789, ont principalement travaillé à la décoration des églises.

[17] Montaigne, liv. I, chap. 24.

[18] Pensées Philosophiques.*

* C'est le titre d'un ouvrage de Diderot, contenant soixante-deux pensées, publié en 1746, et réimprimé depuis sous le titre d'*Étrennes aux Esprits forts*. La *pensée* dont Rousseau s'appuie dans cette citation est celle qui porte le numéro XXV. —. Il est difficile de croire que dans le manuscrit du discours envoyé à l'Académie, il ait osé citer un ouvrage qu'un arrêt du Parlement avait condamné au feu peu de temps après sa publication. C'était même encore une hardiesse assez grande de le rappeler et de s'en faire un appui dans le discours imprimé. Il est donc bien présumable que cette citation, ainsi que le passage du Discours auquel elle se rapporte, forme une des *additions* que Rousseau, dans l'avertissement qui précède, déclare avoir faites postérieurement.

[19] Telle était l'éducation des Spartiates, au rapport du plus grand de leurs rois. « C'est, dit Montaigne, chose digne de très grande considération, qu'en cette excellente police de Lycurgus, et à la vérité monstrueuse par sa perfection, si soigneuse pourtant de la nourriture des enfants, comme de sa principale charge, et au gîte même des muses, il s'y fasse si peu mention de la doctrine : comme si cette généreuse jeunesse dédaignant tout autre joug, on ait dû fournir, au lieu de nos maîtres de sciences, seulement des maîtres de vaillance, prudence et justice. »

Voyons maintenant comment le même auteur parle des anciens Perses. Platon, dit-il, raconte « que le fils aîné de leur succession royale était ainsi nourri. Après sa naissance, on le donnait, non à des femmes, mais à des eunuques de la première autorité autour des rois, à cause de leur vertu. Ceux-ci prenaient charge de lui rendre le corps beau et sain, et après sept ans, le conduisaient à monter à cheval et aller à la chasse. Quand il était arrivé au quatorzième, ils le déposaient entre les mains de quatre : le plus sage, le plus juste, le plus tempérant, le plus vaillant de la nation. Le premier lui apprenait la religion : le second à être toujours véritable, le troisième à vaincre ses cupidités, le quatrième à ne rien

Copyright Arvensa Editions

craindre. »Tous, ajouterai-je, à le rendre bon, aucun à le rendre savant.
« Astyage, en Xénophon, demande à Cyrus compte de sa dernière leçon : C'est, dit-il, qu'en notre école un grand garçon ayant un petit saye, le donna à l'un de ses compagnons de plus petite taille, et lui ôta son saye qui était plus grand. Notre précepteur m'ayant fait juge de ce différent, je jugeai qu'il fallait laisser les choses en cet état, et que l'un et l'autre semblait être mieux accommodé en ce point. Sur quoi il me remontra que j'avais mal fait : car je m'étais arrêté à considérer la bienséance ; et il fallait premièrement avoir pourvu à la justice, qui voulait que nul ne fût forcé en ce qui lui appartenait. Et dit qu'il en fut puni, comme on nous punit en nos villages pour avoir oublié le premier aoriste de *τυπζω*. Mon régent me ferait une belle harangue, *in genere demonstrativo*, avant qu'il me persuadât que son école vaut celle-là. » (Liv. I, ch.24.)

[20] À considérer les désordres affreux que l'imprimerie a déjà causés en Europe, à juger de l'avenir par le progrès que le mal fait d'un jour à l'autre, on peut prévoir aisément que les souverains ne tarderont pas à se donner autant de soins pour bannir cet art terrible de leurs états, qu'ils en ont pris pour l'y introduire. Le sultan Achmet cédant aux importunités de quelques prétendus gens de goût, avait consenti d'établir une imprimerie à Constantinople. Mais à peine la presse fut-elle en train qu'on fut contraint de la détruire et d'en jeter les instruments dans un puits. On dit que le calife Omar, consulté sur ce qu'il fallait faire de la bibliothèque d'Alexandrie, répondit en ces termes : Si les Livres de cette bibliothèque contiennent des choses opposées à l'Alcoran, ils sont mauvais, et il faut les brûler. S'ils ne contiennent que la doctrine de l'Alcoran, brûlez-les encore, ils sont superflus. Nos savants ont cité ce raisonnement comme le comble de l'absurdité. Cependant, supposez Grégoire le Grand à la place d'Omar, et l'Évangile à la place de l'Alcoran, la bibliothèque aurait encore été brûlée, et ce serait peut-être le plus beau trait de la vie de cet illustre pontife.

[21] Guillaume-Thomas François Raynal, né à Lapanouse le 12 avril 1713, mort à Passy le 6 mars 1796. Penseur et prêtre français.

[22] Charles Bordes

[23] Lettre tirée du *Mercure* de Juin 1751, 2°. Volume.

[24] M. Gautier, professeur de mathématiques et d'histoire, et membre de l'Académie royales des Belles-Lettres de Nancy. Cette réfutation, après avoir été lue à l'Académie de Nancy, fut insérée dans le *Mercure* du mois d'octobre 1751.

[25] Montaigne, liv. I, chap. 24.

[26] Cette réponse parut dans le *Mercure* de septembre 1751, sans nom d'auteur ; mais on reconnut bientôt que c'était le roi de Pologne, duc de Lorraine, qui avait fait l'honneur à M. Rousseau d'entrer en lice avec lui : aussi Rousseau dans sa « Réponse au Roi de Pologne » y parle avec plus de modération qu'à ses autre adversaires.

[27] C'est cette *réponse* que Jean-Jacques met au nombre de ses meilleurs écrits. Voyez

Copyright Arvensa Editions

Conf., liv. VIII.

[28] L'ouvrage du roi de Pologne étant d'abord anonyme et non avoué par l'auteur m'obligeait à lui laisser l'incognito qu'il avait pris ; mais ce prince, ayant depuis reconnu publiquement ce même ouvrage, m'a dispensé de taire plus longtemps l'honneur qu'il m'a fait.

L'ouvrage du roi de Pologne sera imprimé dans le premier recueil du supplément au recueil des écrits de M. Rousseau.

[29] Tous les princes, bons et mauvais, seront toujours bassement et indifféremment loués, tant qu'il y aura des courtisans et des gens de lettres. Quant aux princes qui sont de grands hommes, il leur faut des éloges plus modérés et mieux choisis. La flatterie offense leur vertu, et la louange même peut faire tort à leur gloire. Je sais bien du moins que Trajan serait beaucoup plus grand à mes yeux, si Pline n'eût jamais écrit. Si Alexandre eût été en effet ce qu'il affectait de paraître, il n'eût point songé à son portrait ni à sa statue ; mais, pour son panégyrique, il n'eût permis qu'à un Lacédémonien de le faire, au risque de n'en point avoir. Le seul éloge digne d'un roi est celui qui se fait entendre, non par la bouche mercenaire d'un orateur, mais par la voix d'un peuple libre. « Pour que je prisse plaisir de vos louanges, disait l'empereur Julien à des courtisans qui vantaient sa justice, il faudrait que vous osassiez dire le contraire, s'il était vrai. »

[30] C'est de la question même qu'on pourrait être surpris ; grande et belle question, s'il en fut jamais, et qui pourra bien n'être pas sitôt renouvelée. L'académie française vient de proposer, pour le prix d'éloquence de l'année 1752, un sujet fort semblable à celui-là. Il s'agit de soutenir que *l'amour des lettres inspire l'amour de la vertu* . L'académie n'a pas jugé à propos de laisser un tel sujet en problème, et cette sage compagnie a doublé dans cette occasion le temps qu'elle accordait ci-devant aux auteurs, même pour les sujets les plus difficiles.

[31] Je ne saurais me justifier, comme bien d'autres, sur ce que notre éducation ne dépend point de nous, et qu'on ne nous consulte pas pour nous empoisonner. C'est de très bon gré que je me suis jeté dans l'étude ; et c'est de meilleur cœur encore que je l'ai abandonnée, en m'apercevant du trouble qu'elle jetait dans mon âme sans aucun profit pour ma raison. Je ne veux plus d'un métier trompeur, où l'on croit beaucoup faire pour la sagesse, en faisant tout pour la vanité.

[32] Var. Hist. Lib. II, cap. 31.

[33] C'est une mauvaise marque pour une société, qu'il faille tant de science dans ceux qui la conduisent ; si les hommes étaient ce qu'ils doivent être, ils n'auraient guère besoin d'étudier pour apprendre les choses qu'ils ont à faire. Au reste, Cicéron lui-même, qui, dit Montaigne, « devait au savoir tout son vaillant… reprend aucun de ses amis d'avoir accoutumé de mettre à l'astrologie, au droit, à la dialectique et à la géométrie, plus de temps que ne méritaient ces arts ; et que cela les divertissait des devoirs de la vie, plus utiles et honnêtes. » (Liv. II, chap. 12.) Il me semble que dans cette cause commune, les

Copyright Arvensa Editions

savants devraient mieux s'entendre entre eux, et donner au moins des raisons sur lesquelles eux-mêmes fussent d'accord.

[34] Préface de l'Encyclopédie.

[35] « On voyait régner entre ces deux partis cette haine et ce mépris réciproque qui régnèrent de tous temps entre les docteurs et les philosophes ; c'est-à-dire entre ceux qui font de leur tête un répertoire de la science d'autrui, et ceux qui se piquent d'en avoir une à eux. Mettez aux prises le maître de musique et le maître à danser du *Bourgeois gentilhomme*, vous aurez l'antiquaire et le bel esprit ; le chimiste et l'homme de lettres ; le jurisconsulte et le médecin ; le géomètre et le versificateur ; le théologien et le philosophe. Pour bien juger de tous ces gens-là, il suffit de s'en rapporter à eux-mêmes, et d'écouter ce que chacun vous dit, non de soi, mais des autres.

[36] Ces premiers écrivains qui scellaient de leur sang le témoignage de leur plume seraient aujourd'hui des auteurs bien scandaleux ; car ils soutenaient précisément le même sentiment que moi. Saint Justin, dans son entretien avec Triphon, passe en revue les diverses sectes de philosophie dont il avait autrefois essayé, et les rend si ridicules qu'on croirait lire un dialogue de Lucien : aussi voit-on dans l'apologie de Tertullien combien les premiers chrétiens se tenaient offensés d'être pris pour des philosophes.

Ce serait, en effet, un détail bien flétrissant pour la philosophie que l'exposition des maximes pernicieuses et des dogmes impies de ces diverses sectes. Les épicuriens niaient toute providence, les académiciens doutaient de l'existence de la divinité, et les stoïciens de l'immortalité de l'âme. Les sectes moins célèbres n'avaient pas de meilleurs sentiments ; en voici un échantillon dans ceux de Théodore, chef d'une des deux branches des cyrénaïques, rapporté par Diogène Laërce. *Sustulit amicitiam quod ea neque insipientibus neque sapientibus adsit… Probabile dicebat prudentem virum non seipsum pro patria periculis exponere, neque enim pro insipientium commodis amittendam esse prudentiam. Furto quoque et adulterio et sacrilegio cum tempestivum erit, daturum operam sapientem. Nihil quippe horum turpe natura esse. Sed auferatur de hisce vulgaris opinio, quae e stultorum imperitorumque plebecula conflata est… sapientem publice absque ullo pudore ac suspicione scortis congressurum. (*DIOG. LAERT*In Aristippo,* Ch.98, 99.*)*

Ces opinions sont particulières, je le sais ; mais y a-t-il une seule de toutes les sectes qui ne soit tombée dans quelque erreur dangereuse ; et que dirons-nous de la distinction des deux doctrines si avidement reçue de tous les philosophes, et par laquelle ils professaient en secret des sentiments contraires à ceux qu'ils enseignaient publiquement ? Pythagore fut le premier qui fit usage de la doctrine intérieure ; il ne la découvrait à ses disciples qu'après de longues épreuves et avec le plus grand mystère ; il leur donnait en secret des leçons d'athéisme, et offrait solennellement des hécatombes à Jupiter. Les philosophes se trouvèrent si bien de cette méthode qu'elle se répandit rapidement dans la Grèce, et de là dans Rome ; comme on le voit par les ouvrages de Cicéron, qui se moquait avec ses amis des dieux immortels, qu'il attestait avec tant d'emphase sur la tribune aux harangues.

La doctrine intérieure n'a point été portée d'Europe à la Chine ; mais elle y est née aussi

Copyright Arvensa Editions

avec la philosophie ; et c'est à elle que les Chinois sont redevables de cette foule d'athées ou de philosophes qu'ils ont parmi eux. L'histoire de cette fatale doctrine, faite par un homme instruit et sincère, serait un terrible coup porté à la philosophie ancienne et moderne. Mais la philosophie bravera toujours la raison, la vérité, et le temps même ; parce qu'elle a sa source dans l'orgueil humain, plus fort que toutes ces choses.

[37] On a fait de justes reproches à Clément d'Alexandrie, d'avoir affecté dans ses écrits, une érudition profane, peu convenable à un chrétien. Cependant, il semble qu'on était excusable alors de s'instruire de la doctrine contre laquelle on avait à se défendre. Mais qui pourrait voir sans rire toutes les peines que se donnent aujourd'hui nos savants pour éclaircir les rêveries de la mythologie ?

[38] Notre foi, dit Montaigne, ce n'est pas notre acquêt ; c'est un pur présent de la libéralité d'autrui : ce n'est pas par discours ou par notre entendement que nous avons reçu notre religion, c'est par autorité et par commandement étranger. La faiblesse de notre jugement nous y aide plus que la force, et notre aveuglement plus que notre clairvoyance. C'est par l'entremise de notre ignorance que nous sommes savants. Ce n'est pas merveille si nos moyens naturels et terrestres ne peuvent concevoir cette connaissance supernaturelle et céleste. Apportons-y seulement du nôtre, l'obéissance et la subjection ; car, comme il est écrit : *Je détruirai la sagesse des sages, et abattrai la prudence des prudents.* (Liv. II, chap. 12.)

[39] Le duc de La Rochefoucauld. *Maximes*, 223.

[40] Quand il est question d'objets aussi généraux que les mœurs et les manières d'un peuple, il faut prendre garde de ne pas toujours rétrécir ses vues sur des exemples particuliers. Ce serait le moyen de ne jamais apercevoir les sources des choses. Pour savoir si j'ai raison d'attribuer la politesse à la culture des lettres, il ne faut pas chercher si un savant ou un autre sont des gens polis, mais il faut examiner les rapports qui peuvent être entre la littérature et la politesse, et voir ensuite quels sont les peuples chez lesquels ces choses se sont trouvées réunies ou séparées. J'en dis autant du luxe, de la liberté, et de toutes les autres choses qui influent sur les mœurs d'une nation, et sur lesquelles j'entends faire chaque jour tant de pitoyables raisonnements. Examiner tout cela en petit et sur quelques individus, ce n'est pas philosopher, c'est perdre son temps et ses réflexions, car on peut connaître à fond Pierre ou Jacques, et avoir fait très peu de progrès dans la connaissance des hommes.

[41] Je serai fort étonné, si quelqu'un de mes critiques ne part de l'éloge que j'ai fait de plusieurs peuples ignorants et vertueux pour m'opposer la liste de toutes les troupes de brigands qui ont infecté la terre, et qui pour l'ordinaire n'étaient pas de fort savants hommes. Je les exhorte d'avance à ne pas se fatiguer à cette recherche, à moins qu'ils ne l'estiment nécessaire pour montrer de l'érudition. Si j'avais dit qu'il suffit d'être ignorant pour être vertueux ; ce ne serait pas la peine de me répondre ; et par la même raison, je me croirai très dispensé de répondre moi-même à ceux qui perdront leur temps à me soutenir

Copyright Arvensa Editions

le contraire. Voyez le *Timon* de M. de Voltaire.

[42] *Les vices nous resteraient*, dit le philosophe que j'ai déjà cité, et *nous aurions l'ignorance de plus*. Dans le peu de lignes que cet auteur a écrites sur ce grand sujet, on voit qu'il a tourné les yeux de ce côté, et qu'il a vu loin.

[43] Cet éloge indirect de Stanislas justifie ce que dit Rousseau : J'avais le bonheur d'avoir affaire à un adversaire pour lequel mon cœur plein d'estime pouvait sans adulation le lui témoigner. C'est ce que je fis avec assez de succès, mais toujours avec dignité.

[44] Charles Borde orthographiait son nom Bordes (d'où le titre *Réponse à M. Bordes*). Il était homme de lettres français né à Lyon le 9 septembre 1711 et mort le 15 février 1781. Proche de Voltaire, il s'illustra surtout par cette controverse qu'il engagea avec J.J. Rousseau sur la place et l'importance des sciences et des arts.

[45] Avis de M. Musset-Pathay publié dans l'Édition P. Dupont, 1823

[46] Note de l'éditeur Arv.

[47] J.J. Rousseau répliqua à ce discours par un écrit intitulé *Réponse à M. Borde(s)* que nous publions à la suite de ce discours.

[48] Considérations sur les moeurs.

[49] Cf. « Avis de M. Musset-Pathay »«

[50] Il y a des vérités très certaines qui au premier coup d'œil paraissent des absurdités, et qui passeront toujours pour telles auprès de la plupart des gens. Allez dire à un homme du peuple que le soleil est plus près de nous en hiver qu'en été, ou qu'il est couché avant que nous cessions de le voir, il se moquera de vous. Il en est ainsi du sentiment que je soutiens. Les hommes les plus superficiels ont toujours été les plus prompts à prendre parti contre moi : les vrais philosophes se hâtent moins ; et si j'ai la gloire d'avoir fait quelques prosélytes, ce n'est que parmi ces derniers. Avant que de m'expliquer, j'ai longtemps et profondément médité mon sujet, et j'ai tâché de le considérer par toutes ses faces ; je doute qu'aucun de mes adversaires en puisse dire autant ; au moins n'aperçois-je point dans leurs écrits de ces vérités lumineuses qui ne frappent pas moins par leur évidence que par leur nouveauté, et qui sont toujours le fruit et la preuve d'une suffisante méditation. J'ose dire qu'ils ne m'ont jamais fait une objection raisonnable que je n'eusse prévue, et à laquelle je n'aie répondu d'avance ; voilà pourquoi je suis réduit à redire toujours les mêmes choses.

[51] *Les connaissances rendent les hommes doux*, dit ce philosophe illustre dont l'ouvrage toujours profond et quelquefois sublime respire partout l'amour de l'humanité. Il a écrit en ce peu de mots, et, ce qui est rare, sans déclamation, ce qu'on n'a jamais écrit de plus solide à l'avantage des lettres. Il est vrai, les connaissances rendent les hommes doux ; mais la douceur, qui est la plus aimable des vertus, est aussi quelquefois une faiblesse de l'âme. La vertu n'est pas toujours douce ; elle sait s'armer à propos de sévérité contre le

Copyright Arvensa Editions

vice, elle s'enflamme d'indignation contre le crime.

Et le juste au méchant ne sait point pardonner.

Ce fut une réponse très sage que celle d'un roi de Lacédémone à ceux qui louaient en sa présence l'extrême bonté de son collègue Charillus. « Et comment serait-il bon, leur dit-il, s'il ne sait pas être terrible aux méchants ? » — *Quod malos boni oderint, bonos oportet esse.*— Brutus n'était point un homme doux ; qui aurait le front de dire qu'il n'était pas vertueux ? Au contraire il y a des âmes lâches et pusillanimes qui n'ont ni feu ni chaleur, et qui ne sont douces que par indifférence pour le bien et pour le mal. Telle est la douceur qu'inspire aux peuples le goût des lettres.

[52] Il en a coûté la vie à Socrate pour avoir dit précisément les mêmes choses que moi. Dans le procès qui lui fut intenté, l'un de ses accusateurs plaidait pour les artistes, l'autre pour les orateurs, le troisième pour les poètes, tous pour la prétendue cause des dieux. Les poètes, les artistes, les fanatiques, les rhéteurs triomphèrent, et Socrate périt. J'ai bien peur d'avoir fait trop d'honneur à mon siècle en avançant que Socrate n'y eût point bu la ciguë. On remarquera que je disais cela dès l'an 1750.

[53] Je n'assiste jamais à la représentation d'une comédie de Molière, que je n'admire la délicatesse des spectateurs. Un mot un peu libre, une expression plutôt grossière qu'obscène, tout blesse leurs chastes oreilles, et je ne doute nullement que les plus corrompus ne soient toujours les plus scandalisés. Cependant si l'on comparait les mœurs du siècle de Molière avec celles du nôtre, quelqu'un croira-t-il que le résultat fût à l'avantage de celui-ci ? Quand l'imagination est une fois salie, tout devient pour elle un sujet de scandale. Quand on n'a plus rien de bon que l'extérieur, on redouble tous les soins pour le conserver.

[54] On m'a opposé quelque part le luxe des Asiatiques, par cette même manière de raisonner qui fait qu'on m'oppose les vices des peuples ignorants : mais, par un malheur qui poursuit mes adversaires, ils se trompent même dans les faits qui ne prouvent rien contre moi. Je sais bien que les peuples de l'Orient ne sont pas moins ignorants que nous ; mais cela n'empêche pas qu'ils ne soient aussi vains et ne fassent presque autant de livres. Les Turcs, ceux de tous qui cultivent le moins les lettres, comptaient parmi eux cinq cent quatre-vingts poètes classiques vers le milieu du siècle dernier

[55] Je n'ai nul dessein de faire ma cour aux femmes ; je consens qu'elles m'honorent de l'épithète de pédant, si redoutée de tous nos galants philosophes. Je suis grossier, maussade, impoli par principe, et ne veux point de prôneurs ; ainsi je vais dire la vérité tout à mon aise.

L'homme et la femme sont faits pour s'aimer et s'unir ; mais, passé cette union légitime, tout commerce d'amour entre eux est une source affreuse de désordres dans la société et dans les mœurs. Il est certain que les femmes seules pourraient ramener l'honneur et la probité parmi nous : mais elles dédaignent des mains de la vertu un empire qu'elles ne veulent devoir qu'à leurs charmes ; ainsi elles ne font que du mal, et reçoivent souvent elles-mêmes la punition de cette préférence. On a peine à concevoir comment, dans une

Copyright Arvensa Editions

religion si pure, la chasteté a pu devenir une vertu basse et monacale, capable de rendre ridicule tout homme, et je dirais presque toute femme qui oserait s'en piquer, tandis que chez les païens, cette même vertu était universellement honorée, regardée comme propre aux grands hommes, et admirée dans leurs plus illustres héros. J'en puis nommer trois qui ne céderont le pas à nul autre, et qui, sans que la religion s'en mêlât, ont tous donné des exemples mémorables de continence : Cyrus, Alexandre et le jeune Scipion. De toutes les raretés que renferme le Cabinet du Roi, je ne voudrais voir que le bouclier d'argent qui fut donné à ce dernier par les peuples d'Espagne, et sur lequel ils avaient fait graver le triomphe de sa vertu. C'est ainsi qu'il appartenait aux Romains de soumettre les peuples, autant par la vénération due à leurs mœurs, que par l'effort de leurs armes ; c'est ainsi que la ville des Falisques fut subjuguée, et Pyrrhus vainqueur chassé de l'Italie.

Je me souviens d'avoir lu quelque part une assez bonne réponse du poète Dryden à un jeune seigneur anglais qui lui reprochait que, dans une de ses tragédies, Cléomène s'amusait à causer tête à tête avec son amante, au lieu de former quelque entreprise digne de son amour. « Quand je suis auprès d'une belle, lui disait le jeune lord, je sais mieux mettre le temps à profit. Je le crois, lui répliqua Dryden, mais aussi m'avouerez-vous bien que vous n'êtes pas un héros. »

[56] Je ne puis m'empêcher de rire en voyant je ne sais combien de fort savants hommes qui m'honorent de leur critique m'opposer toujours les vices d'une multitude de peuples ignorants, comme si cela faisait quelque chose à la question. De ce que la science engendre nécessairement le vice, s'ensuit-il que l'ignorance engendre nécessairement la vertu ? Ces manières d'argumenter peuvent être bonnes pour des rhéteurs, ou pour les enfants par lesquels on m'a fait réfuter dans mon pays ; mais les philosophes doivent raisonner d'autre sorte.

[57] Le luxe nourrit cent pauvres dans nos villes, et en fait périr cent mille dans nos campagnes. L'argent qui circule entre les mains des riches et des artistes pour fournir à leurs superfluités est perdu pour la subsistance du laboureur ; et celui-ci n'a point d'habit précisément parce qu'il faut du galon aux autres. Le gaspillage des matières qui servent à la nourriture des hommes suffit seul pour rendre le luxe odieux à l'humanité. Mes adversaires sont bien heureux que la coupable délicatesse de notre langue m'empêche d'entrer là-dessus dans des détails qui les feraient rougir de la cause qu'ils osent défendre. Il faut des jus dans nos cuisines, voilà pourquoi tant de malades manquent de bouillon. Il faut des liqueurs sur nos tables, voilà pourquoi le paysan ne boit que de l'eau. Il faut de la poudre à nos perruques, voilà pourquoi tant de pauvres n'ont point de pain.

[58] Cette note est pour les philosophes, je conseille aux autres de la passer. Si l'homme est méchant par sa nature, il est clair que les sciences ne feront que le rendre pire ; ainsi voilà leur cause perdue par cette seule supposition. Mais il faut bien faire attention que, quoique l'homme soit naturellement bon, comme je le crois, et comme j'ai le bonheur de le sentir, il ne s'ensuit pas pour cela que les sciences lui soient salutaires ; car toute position qui met un peuple dans le cas de les cultiver, annonce nécessairement un commencement de corruption qu'elles accélèrent bien vite. Alors le vice de la constitution fait tout le mal

Copyright Arvensa Editions

qu'aurait pu faire celui de la nature, et les mauvais préjugés tiennent lieu des mauvais penchants.

[59] Périclès avait de grands talents, beaucoup d'éloquence, de magnificence et de goût ; il embellit Athènes d'excellents ouvrages de sculpture, d'édifices somptueux, et de chefs-d'œuvre dans tous les arts. Aussi Dieu sait comment il a été prôné par la foule des écrivains! Cependant il reste encore à savoir si Périclès a été un bon magistrat : car dans la conduite des états il ne s'agit pas d'élever des statues, mais de bien gouverner des hommes. je ne m'amuserai point à développer les motifs secrets de la guerre du Péloponnèse, qui fut la ruine de la république ; je ne rechercherai point si le conseil d'Alcibiade était bien ou mal fondé, si Périclès fut justement ou injustement accusé de malversation ; je demanderai seulement si les Athéniens devinrent meilleurs ou pires sous son gouvernement ; je prierai qu'on me nomme quelqu'un parmi les citoyens, parmi les esclaves, même parmi ses propres enfants, dont ses soins aient fait un homme de bien. Voilà pourtant, ce me semble, la première fonction du magistrat et du souverain. Car le plus court et le plus sûr moyen de rendre les hommes heureux n'est pas d'orner leurs villes ni même de les enrichir, mais de les rendre bons.

[60] « Je vois la plupart des esprits de mon temps faire les ingénieux à obscurcir la gloire des belles et généreuses actions anciennes, leur donnant quelque interprétation vile, et leur controuvant des occasions et des causes vaines. Grande subtilité! Qu'on me donne l'action la plus excellente et pure, je m'en vais y fournir vraisemblablement cinquante vicieuses intentions. Dieu sait, à qui les veut étendre, quelle diversité d'images ne souffre notre interne volonté. Ils ne font pas tant malicieusement que lourdement et grossièrement les ingénieux avec leur médisance. La même peine qu'on prend à détracter ces grands noms, et la même licence, je la prendrais volontiers à leur donner un tour d'épaule pour les hausser. Ces rares figures, et triées pour l'exemple du monde par le contentement des sages, je ne me feindrais pas de les recharger d'honneur, autant que mon invention pourrait, en interprétation et favorables circonstances. Et il faut croire que les efforts de notre invention sont bien au-dessous de leur mérite. C'est l'office de gens de bien de peindre la vertu la plus belle qu'il se puisse. Et ne nous messiérait pas, quand la passion nous transporterait à la faveur de si saintes formes. » Ce n'est pas Rousseau qui dit tout cela, c'est Montaigne.

[61] Curius refusant les présents des Samnites disait qu'il aimait mieux commander à ceux qui avaient de l'or que d'en avoir lui-même. Curius avait raison. Ceux qui aiment les richesses sont faits pour servir, et ceux qui les méprisent pour commander. Ce n'est pas la force de l'or qui asservit les pauvres aux riches, mais c'est qu'ils veulent s'enrichir à leur tour ; sans cela, ils seraient nécessairement les maîtres.

[62] La hauteur de mes adversaires me donnerait à la fin de l'indiscrétion, si je continuais à disputer contre eux. Ils croient m'en imposer avec leur mépris pour les petits états. Ne craignent-ils point que je ne leur demande une fois s'il est bon qu'il y en ait de grands ?

Copyright Arvensa Editions

[63] SÉNÈQUE, *de Providentia*, cap. 2.

[64] Si Titus n'eût été empereur, nous n'aurions jamais entendu parler de lui, car il eût continué de vivre comme les autres ; et il ne devint homme de bien que quand, cessant de recevoir l'exemple de son siècle, il lui fut permis d'en donner un meilleur. *Privatus atque etiam sub patre principe, ne odio quidem, nedum vituperatione publica, caruit.* (SUET. Ir Tit., cap. I) *At illi ea fama pro bono cessit, conversaque est in maximas laudes. (*Id.cap. 7.)

[65] Il ne faut pas demander si les pères et les maîtres seront attentifs à écarter mes dangereux écrits des yeux de leurs enfants et de leurs élèves. En effet, quel affreux désordre, quelle indécence ne serait-ce point, si ces enfants, si bien élevés, venaient à dédaigner tant de jolies choses, et à préférer tout de bon la vertu au savoir! Ceci me rappelle la réponse d'un précepteur lacédémonien à qui l'on demandait par moquerie ce qu'il enseignerait à son élève. *Je lui apprendrai,* dit-il, *à aimer les choses honnêtes*.* Si je rencontrais un tel homme parmi nous, je lui dirais à l'oreille : Gardez-vous bien de parler ainsi, car jamais vous n'auriez de disciples ; mais dites que vous leur apprendrez à babiller agréablement et je vous réponds de votre fortune.

*Plutarque, vers la fin du traité, *Que la vertu se peut enseigner.*

[66] On me demandera peut-être quel mal peut faire à l'état un citoyen qui en sort pour n'y plus rentrer. Il fait du mal aux autres par le mauvais exemple qu'il donne, il en fait à lui-même par les vices qu'il va chercher. De toutes manières, c'est à la loi de le prévenir ; et il vaut encore mieux qu'il soit pendu que méchant.

[67] Il me passe par la tête un nouveau projet de défense, et je ne réponds pas que je n'aie encore la faiblesse de l'exécuter quelque jour. Cette défense ne sera composée que de raisons tirées des philosophes ; d'où il s'ensuivra qu'ils ont tous été des bavards, comme je le prétends, si l'on trouve leurs raisons mauvaises ; ou que j'ai cause gagnée, si on les trouve bonnes.

[68] Dans un ouvrage intitulé, *Essai politique sur le Commerce*, 1736, in-12, 2^{e} édition.

[69] Il n'y a pas jusqu'à de petites feuilles critiques faites pour l'amusement des jeunes gens où l'on ne m'ait fait l'honneur de se souvenir de moi. Je ne les ai point lues et ne les lirai point très assurément ; mais rien ne m'empêche d'en faire le cas qu'elles méritent, et je ne doute point que tout cela ne soit fort plaisant.

[70] On m'assure que M. Gautier m'a fait l'honneur de me répliquer, quoique je ne lui eusse point répondu et que j'eusse même exposé mes raisons pour n'en rien faire. Apparemment que M. Gautier ne trouve pas ces raisons bonnes puisqu'il prend la peine de les réfuter. Je vois bien qu'il faut céder à M. Gautier, et je conviens de très bon cœur du tort que j'ai eu de ne lui pas répondre ; ainsi, nous voilà d'accord. Mon regret est de ne pouvoir réparer ma faute ; car par malheur il n'est plus temps, et personne ne saurait de quoi je veux parler.

Copyright Arvensa Editions

[71] L'ouvrage auquel répond Jean-Jacques est une brochure in-8° en deux colonnes, imprimée en 1751, et contenant 132 pages. Dans l'une de ces colonnes est le discours, dans l'autre la réfutation dont on sait que l'auteur est Claude-Nicolas Le Cat. On y a joint des notes critiques, et une *réplique à la Réponse* faite par Rousseau à M. Gautier, réponse qui n'est autre chose que la lettre à Grimm.

[72] On lit dans certaines éditions *qui semble fait contre nous.*

[73] Si l'auteur me fait l'honneur de réfuter cette lettre, il ne faut pas douter qu'il ne me prouve dans une belle et docte démonstration, soutenue de très graves autorités, que ce n'est point un crime d'avoir une terre. En effet, il se peut que ce n'en soit pas un pour d'autres, mais c'en serait un pour moi.

[74] On peut voir dans le Discours de Lyon un très beau modèle de la manière dont il convient aux philosophes d'attaquer et de combattre sans personnalités et sans invectives. Je me flatte qu'on trouvera aussi dans ma réponse, qui est sous presse, un exemple de la manière dont on peut défendre ce qu'on croit vrai, avec la force dont on est capable, sans aigreur contre ceux qui l'attaquent.

[75] Si je disais qu'une si bizarre citation vient à coup sûr de quelqu'un à qui la Méthode grecque de Clénard est plus familière que les Offices de Cicéron, et qui par conséquent semble se porter assez gratuitement pour défenseur des bonnes lettres ; si j'ajoutais qu'il y a des professions, comme par exemple la chirurgie, où l'on emploie tant de termes dérivés du grec, que cela met ceux qui les exercent dans la nécessité d'avoir quelques notions élémentaires de cette langue ; ce serait prendre le ton du nouvel adversaire, et répondre comme il aurait pu faire à ma place. Je puis répondre, moi, que quand j'ai hasardé le mot *investigation,* j'ai voulu rendre un service à la langue, en essayant d'y introduire un terme doux, harmonieux, dont le sens est déjà connu, et qui n'a point de synonyme en français. C'est, je crois, toutes les conditions qu'on exige pour autoriser cette liberté salutaire :

Ego cur, acquirere pauca
Si possum, invideor ; cum lingua Catonis et Enni
*Sermonem patrium ditaverit ?**

J'ai surtout voulu rendre exactement mon idée. Je sais, il est vrai, que la première règle de tous nos écrivains, est d'écrire correctement, et, comme ils disent, de parler français ; c'est qu'ils ont des prétentions, et qu'ils veulent passer pour avoir de la correction et de l'élégance. Ma première règle, à moi qui ne me soucie nullement de ce qu'on pensera de mon style, est de me faire entendre. Toutes les fois qu'à l'aide de dix solécismes je pourrai m'exprimer plus fortement ou plus clairement, je ne balancerai jamais. Pourvu que je sois bien compris des philosophes, je laisse volontiers les puristes courir après les mots.

* *Moi-même, si je puis ajouter à mon style*
Quelques termes nouveaux, me les enviera-t-on,

Copyright Arvensa Editions

Quand les mots que créaient Ennius et Caton
Ont de notre patrie enrichi le langage ?
(Horace, *de Arte poet*. v. 55.)

[76] M. Lecat, docteur en médecine, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, connu par un grand nombre d'ouvrages. Il était de plusieurs académies, mais non de celle de Dijon dont il se disait membre, et qui, dans une délibération datée du 22 juin 1752, le désavoua formellement et fit insérer ce désaveu dans le Mercure du mois d'août 1752. Ce fut alors que M. Lecat se fit connaître.

[77] Avis de M. Musset-Pathay publié dans l'Édition P. Dupont, 1823

[78] On m'assure que plusieurs trouvent mauvais que j'appelle mes adversaires, mes adversaires, et cela me paraît assez croyable dans un siècle où l'on n'ose plus rien appeler par son nom. J'apprends aussi que chacun de mes adversaires se plaint, quand je réponds à d'autres objections que les siennes, que je perds mon temps à me battre contre des chimères ; ce qui me prouve une chose dont je me doutais déjà bien, savoir : qu'ils ne perdent point le leur à se lire ou à s'écouter les uns les autres. Quant à moi, c'est une peine que j'ai cru devoir prendre, et j'ai lu les nombreux écrits qu'ils ont publiés contre moi, depuis la première réponse dont je fus honoré, jusqu'aux quatre sermons allemands, dont l'un commence à peu près de cette manière : « Mes frères, si Socrate revenait parmi nous, et qu'il vit l'état florissant où les sciences sont en Europe, que dis-je, en Europe ? en Allemagne ; que dis-je, en Allemagne ? en Saxe ; que dis-je, en Saxe ? à Leipzig ; que dis-je, à Leipzig ? dans cette Université : alors saisi d'étonnement, et pénétré de respect, Socrate s'assiérait modestement parmi nos écoliers ; et recevant nos leçons avec humilité, il perdrait bientôt avec nous l'ignorance dont il se plaignait si justement. » J'ai lu tout cela, et n'y ai fait que peu de réponses ; mais je suis fort aise que ces Messieurs les aient trouvées assez agréables pour être jaloux de la préférence. Pour les gens qui sont choqués du mot d'*adversaires*, je consens de bon coeur à le leur abandonner, pourvu qu'ils veuillent bien m'en indiquer un autre, par lequel je puisse désigner, non seulement tous ceux qui ont combattu mon sentiment, soit par écrit, soit plus prudemment et plus à leur aise, dans les cercles de femmes et de beaux esprits, où ils étaient bien sûrs que je n'irais pas me défendre, mais encore ceux qui, feignant aujourd'hui de croire que je n'ai point d'adversaires, trouvaient d'abord sans réplique les réponses de mes adversaires ; puis, quand j'ai répliqué, m'ont blâmé de l'avoir fait, parce que, selon eux, on ne m'avait point attaqué. En attendant, ils permettront que je continue d'appeler mes adversaires, mes adversaires ; car, malgré la politesse de mon siècle, je suis grossier comme les Macédoniens de Philippe.

[79] On peut voir, dans le *Mercure* d'Août 1752, le désaveu de l'académie de Dijon, au sujet de je ne sais quel écrit, attribué faussement par l'auteur à l'un des membres de cette académie.

[80] Toutes les fois que je songe à mon ancienne simplicité, je ne puis n'empêcher d'en rire.

Copyright Arvensa Editions

Je ne lisais pas un livre de morale ou de philosophie, que je ne crusse y voir l'âme et les principes de l'auteur. Je regardais tous ces graves écrivains comme des hommes modestes, sages, vertueux, irréprochables. Je me formais de leur commerce des idées angéliques, et je n'aurais approché de la maison de l'un d'eux que comme d'un sanctuaire. Enfin je les ai vus ; ce préjugé puéril s'est dissipé, et c'est la seule erreur dont ils m'aient guéri.

[81] Quand j'ai dit que nos mœurs s'étaient corrompues, je n'ai pas prétendu dire pour cela que celles de nos aïeux fussent bonnes, mais seulement que les nôtres étaient encore pires. Il y a parmi les hommes mille sources de corruption ; et quoique les sciences soient peut-être la plus abondante et la plus rapide, il s'en faut bien que ce soit la seule. La ruine de l'empire romain, les invasions d'une multitude de barbares ont fait un mélange de tous les peuples, qui a dû nécessairement détruire les meurs et les coutumes de chacun d'eux. Les croisades, le commerce, la découverte de Indes, la navigation, les voyages de long cours, et d'autres causes encore que je ne veux pas dire, ont entretenu et augmenté le désordre. Tout ce qui facilite la communication entre les diverses nations, porte aux unes, non les vertus des autres, mais leurs crimes et altère, chez toutes, les mœurs qui sont propres à leur climat et à la constitution de leur gouvernement. Les sciences n'ont donc pas fait tout le mal ; elles y ont seulement leur bonne part ; et celui surtout qui leur appartient en propre, c'est d'avoir donné à nos vices une couleur agréable, un certain air honnête qui nous empêche d'en avoir horreur. Quand on joua pour la première fois la comédie du *Méchant*, je me souviens qu'on ne trouvait pas que le rôle principal répondit au titre. Cléon ne parut qu'un homme ordinaire : il était, disait-on, comme tout le monde. Ce scélérat abominable, dont le caractère si bien exposé aurait dû faire frémir sur eux-mêmes tous ceux qui ont le malheur de lui ressembler, parut un caractère tout-à-fait manqué ; et ses noirceurs passèrent pour des gentillesses, parce que tel, qui se croyait un fort honnête homme, s'y reconnaissait trait pour trait.

[82] Voici un exemple moderne pour ceux qui me reprochent de n'en citer que d'anciens. La république de Gènes, cherchant à subjuguer plus aisément les Corses, n'a pas trouvé de moyen plus sûr que d'établir chez eux une académie. Il ne me serait pas difficile d'allonger cette note : mais ce serait faire tort à l'intelligence des seuls docteurs dont je me soucie

[83] Livre III, chap. 12.

[84] Je me plains de ce que la philosophie relâche les liens de la société, qui sont formés par l'estime et la bienveillance mutuelle ; et je me plains de ce que les sciences, les arts et tous les autres objets de commerce resserrent les liens de la société par l'intérêt personnel. C'est qu'en effet on ne peut resserrer un de ces liens, que l'autre ne se relâche d'autant. Il n'y a donc point en ceci de contradiction.

[85] Je remarque qu'il règne actuellement dans le monde une multitude de petites maximes qui séduisent les simples par un faux air de philosophie, et qui, outre cela, sont très commodes pour terminer les disputes d'un ton important et décisif, sans avoir besoin d'examiner la question. Telle est celle-ci : « Les hommes ont partout les mêmes passions ; partout l'amour-propre et l'intérêt les conduisent : donc ils sont partout les mêmes. » Quand les géomètres ont fait une supposition, qui, de

Copyright Arvensa Editions

raisonnement en raisonnement, les conduit à une absurdité, ils reviennent sur leurs pas, et démontrent ainsi la supposition fausse. La même méthode, appliquée à la maxime en question, en montrerait aisément l'absurdité : mais raisonnons autrement. Un sauvage est un homme, et un Européen est un homme. Le demi-philosophe conclut aussitôt que l'un ne vaut pas mieux que l'autre ; mais le philosophe dit : en Europe, le gouvernement, les lois, les coutumes, l'intérêt, tout met les particuliers dans la nécessité de se tromper mutuellement et sans cesse ; tout leur fait un devoir du vice ; il faut qu'ils soient méchants pour être sages ; car il n'y a point de plus grande folie que de faire le bonheur des fripons aux dépens du sien. Parmi les sauvages, l'intérêt personnel parle aussi sottement que parmi nous, mais il ne dit pas les mêmes choses : l'amour de la société et la soin de leur commune défense sont les seuls liens qui les unissent : ce mot de *propriété,* qui coûte tant de crimes à nos honnêtes gens, n'a presque aucun sens parmi eux : ils n'ont entre eux nulle discussion qui les divise, rien ne les porte à se tromper l'un l'autre ; l'estime publique est le seul bien auquel chacun aspire, et qu'ils méritent tous. Il est très possible qu'un sauvage fasse une mauvaise action ; mais il n'est pas possible qu'il prenne l'habitude de mal faire ; car cela ne lui serait bon à rien. Je crois qu'on peut faire une très juste estimation des mœurs des hommes sur la multitude des affaires qu'ils ont entre eux : plus ils commercent ensemble, plus ils admirent leurs talents et leur industrie, plus ils se friponnent décemment et adroitement, et plus ils sont dignes de mépris. Je le dis à regret ; l'homme de bien est celui qui n'a besoin de tromper personne, et le sauvage est cet homme-là.

Illum non populi fasces, non purpura regum
Flexit, et infidos agitans discordia fratres ;
Non res romanae, perituraque regna ; neque ille
Aut doluit miserans inopem, aut invidit habenti.

[86] Je trouve dans l'Histoire un exemple unique, mais frappant, qui semble contredire cette maxime : c'est celui de la fondation de Rome, faite par une troupe de bandits dont les descendants devinrent, en peu de générations, le plus vertueux peuple qui ait jamais existé. Je ne serais pas en peine d'expliquer ce fait, si c'en était ici le lieu ; mais je me contenterai de remarquer que les fondateurs de Rome étaient moins des hommes dont les mœurs fussent corrompues, que des hommes dont les mœurs n'étaient point formées : ils ne méprisaient pas la vertu : mais ils ne la connaissaient pas encore ; car ces mots *vertus* et *vices* sont des notions collectives qui ne naissent que de la fréquentation des hommes. Au surplus, on tirerait un mauvais parti de cette objection en faveur des sciences : car, des deux premiers rois de Rome, qui donnèrent une forme à la république, et instituèrent ses coutumes et ses mœurs, l'un ne s'occupait que de guerres, l'autre que de rites sacrés, les deux choses du monde les plus éloignées de la philosophie.

[87] Ce simulacre est une certaine douceur de mœurs qui supplée quelquefois à leur pureté ; une certaine apparence d'ordre, qui prévient l'horrible confusion ; une certaine admiration des belles choses, qui empêche les bonnes de tomber tout-à-fait dans l'oubli. C'est le vice qui prend le masque de la vertu, non comme l'hypocrisie pour tromper et trahir, mais pour s'ôter sous cette aimable et sacrée effigie, l'horreur qu'il a de lui-même, quand il se voit à découvert.

[88] J'admire combien la plupart des gens de lettres ont pris le change dans cette affaire-ci. Quand ils ont vu les sciences et les arts attaqués, ils ont cru qu'on en voulait

Copyright Arvensa Editions

personnellement à eux, tandis que, sans se contredire eux-mêmes, ils pourraient tous penser, comme moi, que, quoique ces choses aient fait beaucoup de mal à la société, il est très essentiel de s'en servir aujourd'hui, comme d'une médecine au mal qu'elles ont causé, ou comme de ces animaux malfaisants qu'il faut écraser sur la morsure. En un mot, il n'y pas un homme de lettres qui, s'il peut soutenir dans sa conduite l'examen de l'article précédent, ne puisse dire en sa faveur ce que je dis en la mienne ; et cette manière de raisonner me paraît leur convenir d'autant mieux, qu'entre nous ils se soucient fort peu des sciences, pourvu qu'elles continuent de mettre les savants en honneur. C'est comme les prêtres du paganisme, qui ne tenaient à la religion qu'autant qu'elle les faisait respecter.

[89] Avis de M. Musset-Pathay publié dans l'Édition P. Dupont, 1823

[90] Hérodote raconte qu'après le meurtre du faux Smerdis, les sept libérateurs de la Perse s'étant assemblés pour délibérer sur la forme de gouvernement qu'ils donneraient à l'état, Otanès opina fortement pour la république ; avis d'autant plus extraordinaire dans la bouche d'un satrape qu'outre la prétention qu'il pouvait avoir à l'empire, les grands craignent plus que la mort une sorte de gouvernement qui les force à respecter les hommes. Otanès, comme on peut bien croire, ne fut pointé écouté ; et voyant qu'on allait procéder à l'élection d'un monarque, lui, qui ne voulait ni obéir ni commander, céda volontairement aux autres concurrents son droit à la couronne, demandant pour tout dédommagement d'être libre et indépendant, lui et sa postérité ; ce qui lui fut accordé. Quand Hérodote ne nous apprendrait pas la restriction qui fut mise à ce privilège, il faudrait nécessairement la supposer ; autrement Otanès, ne reconnaissant aucune sorte de loi, et n'ayant de compte à rendre à personne, aurait été tout-puissant dans l'état et plus puissant que le roi même. Mais il n'y avait guère d'apparence qu'un homme capable de se contenter, en pareil cas, d'un tel privilège fût capable d'en abuser. En effet, on ne voit pas que ce droit ait jamais causé le moindre trouble dans le royaume, ni par le sage Otanès, ni par aucun de ses descendants.

[91] Dès mon premier pas je m'appuie avec confiance sur une de ces autorités respectables pour les philosophes, parce qu'elles viennent d'une raison solide et sublime qu'eux seuls savent trouver et sentir.

« Quelque intérêt que nous ayons à nous connaître nous-mêmes, je ne sais si nous ne connaissons pas mieux tout ce qui n'est pas nous. Pourvus par la nature d'organes uniquement destinés à notre conservation, nous ne les employons qu'à recevoir les impressions étrangères, nous ne cherchons qu'à nous répandre au-dehors, et à exister hors de nous : trop occupés à multiplier les fonctions de nos sens et à augmenter l'étendue extérieure de notre être, rarement faisons-nous usage de ce sens intérieur qui nous réduit à nos vraies dimensions et qui sépare de nous tout ce qui n'en est pas. C'est cependant de ce sens dont il faut nous servir, si nous voulons nous connaître ; c'est le seul par lequel nous puissions nous juger. Mais comment donner à ce sens son activité et toute son étendue ? comment dégager notre âme, dans laquelle il réside, de toutes les illusions de notre esprit ? Nous avons perdu l'habitude de l'employer, elle est demeurée sans exercice

Copyright Arvensa Editions

au milieu du tumulte de nos sensations corporelles, elle s'est desséchée par le feu de nos passions ; le cœur, l'esprit, le sens, tout a travaillé contre elle. » Hist. Nat., De la Nature de l'homme.

[92] Les changements qu'un long usage de marcher sur deux pieds a pu produire dans la conformation de l'homme, les rapports qu'on observe encore entre ses bras et les jambes antérieures des quadrupèdes et l'induction tirée de leur manière de marcher, ont pu faire naître des doutes sur celle qui devait nous être la plus naturelle. Tous les enfants commencent par marcher à quatre pieds, et ont besoin de notre exemple et de nos leçons pour apprendre à se tenir debout. Il y a même des nations sauvages, telles que les Hottentots, qui, négligeant beaucoup les enfants, les laissent marcher sur les mains si longtemps qu'ils ont ensuite bien de la peine à les redresser ; autant en font les enfants des Caraïbes des Antilles. Il y a divers exemples d'hommes quadrupèdes : et je pourrais entre autres citer celui de cet enfant qui fut trouvé, en 1344, auprès de Hesse, où il avait été nourri par des loups, et qui disait depuis, à la cour du prince Henri, que, s'il n'eût tenu qu'à lui, il eût mieux aimé retourner avec eux que de vivre parmi les hommes. Il avait tellement pris l'habitude de marcher comme ces animaux, qu'il fallut lui attacher des pièces de bois qui le forçaient à se tenir debout et en équilibre sur ses deux pieds. Il en était de même de l'enfant qu'on trouva, en 1694, dans les forêts de Lituanie, et qui vivait parmi les ours. Il ne donnait, dit M. de Condillac, aucune marque de raison, marchait sur ses pieds et sur ses mains, n'avait aucun langage, et formait des sons qui ne ressemblaient en rien à ceux d'un homme. Le petit sauvage d'Hanovre, qu'on mena il y a plusieurs années à la cour d'Angleterre, avait toutes les peines du monde à s'assujettir à marcher sur deux pieds, et l'on trouva, en 1719, deux autres sauvages dans les Pyrénées, qui couraient par les montagnes à la manière des quadrupèdes. Quant à ce qu'on pourrait objecter que c'est se priver de l'usage des mains dont nous tirons tant d'avantages, outre que l'exemple des singes montre que la main peut fort bien être employée des deux manières, cela prouverait seulement que l'homme peut donner à ses membres une destination plus commode que celle de la nature, et non que la nature a destiné l'homme à marcher autrement qu'elle ne lui enseigne.

Mais il y a, ce me semble, de beaucoup meilleures raisons à dire pour soutenir que l'homme est un bipède. Premièrement, quand on ferait voir qu'il a pu d'abord être conformé autrement que nous le voyons, et cependant devenir enfin ce qu'il est, ce n'en serait pas assez pour conclure que cela se soit fait ainsi : car, après avoir montré la possibilité de ces changements, il faudrait encore, avant que de les admettre, en montrer au moins la vraisemblance. De plus, si les bras de l'homme paraissent avoir pu lui servir de jambes au besoin, c'est la seule observation favorable à ce système sur un grand nombre d'autres qui lui sont contraires. Les principales sont, que la manière dont la tête de l'homme est attachée à son corps, au lieu de diriger sa vue horizontalement, comme l'ont tous les autres animaux, et comme il l'a lui-même en marchant debout, lui eût tenu, marchant à quatre pieds, les yeux directement fichés vers la terre, situation très peu favorable à la conservation de l'individu ; que la queue qui lui manque, et dont il n'a que faire marchant à deux pieds, est utile aux quadrupèdes, et qu'aucun d'eux n'en est privé ;

Copyright Arvensa Editions

que le sein de la femme, très bien situé pour un bipède, qui tient son enfant dans ses bras, l'est si mal pour un quadrupède, que nul ne l'a placé de cette manière ; que le train de derrière étant d'une excessive hauteur à proportion des jambes de devant, ce qui fait que marchant à quatre nous nous traînons sur les genoux, le tout eût fait un animal mal proportionné et marchant peu commodément ; que s'il eût posé le pied à plat ainsi que la main, il aurait eu dans la jambe postérieure une articulation de moins que les autres animaux ; savoir celle qui joint le canon au tibia ; et qu'en ne posant que la pointe du pied, comme il aurait sans doute été contraint de faire, le tarse, sans parler de la pluralité des os qui le composent, paraît trop gros pour tenir lieu de canon, et ses articulations avec le métatarse et le tibia trop rapprochées pour donner à la jambe humaine, dans cette situation, la même flexibilité qu'ont celles des quadrupèdes. L'exemple des enfants, étant pris dans un âge où les forces naturelles ne sont point encore développées ni les membres raffermis, ne conclut rien du tout ; et j'aimerais autant dire que les chiens ne sont pas destinés à marcher, parce qu'ils ne font que ramper quelques semaines après leur naissance. Les faits particuliers ont encore peu de force contre la pratique universelle de tous les hommes, même des nations qui, n'ayant eu aucune communication avec les autres, n'avaient pu rien imiter d'elles. Un enfant abandonné dans une forêt avant que de pouvoir marcher, et nourri par quelque bête, aura suivi l'exemple de sa nourrice, en s'exerçant à marcher comme elle ; l'habitude lui aura pu donner des facilités qu'il ne tenait point de la nature, et comme des manchots parviennent, à force d'exercice, à faire avec leurs pieds tout ce que nous faisons de nos mains, il sera parvenu enfin à employer ses mains à l'usage des pieds.

[93] S'il se trouvait parmi mes lecteurs quelque assez mauvais physicien pour me faire des difficultés sur la supposition de cette fertilité naturelle de la terre, je vais lui répondre par le passage suivant :

« Comme les végétaux tirent pour leur nourriture beaucoup plus de substance de l'air et de l'eau qu'ils n'en tirent de la terre, il arrive qu'en pourrissant ils rendent à la terre plus qu'ils n'en ont tiré ; d'ailleurs une forêt détermine les eaux de la pluie en arrêtant les vapeurs. Ainsi dans un bois que l'on conserverait bien longtemps sans y toucher, la couche de terre qui sert à la végétation augmenterait considérablement ; mais les animaux rendant moins à la terre qu'ils n'en tirent, et les hommes faisant des consommations énormes de bois et de plantes pour le feu et pour d'autres usages, il s'ensuit que la couche de terre végétale d'un pays habité doit toujours diminuer et devenir enfin comme le terrain de l'Arabie Pétrée, et comme celui de tant d'autres provinces de l'Orient, qui est en effet le climat le plus anciennement habité, où l'on ne trouve que du sel et des sables, car le sel fixe des plantes et des animaux reste, tandis que toutes les autres parties se volatilisent. » M. de Buffon, Hist. Nat. *Preuves de la Théorie de la Terre*, art. VII.

On peut ajouter à cela la preuve de fait par la quantité d'arbres et de plantes de toute espèce, dont étaient remplies presque toutes les îles désertes qui ont été découvertes dans ces derniers siècles, et par ce que l'histoire nous apprend des forêts immenses qu'il a fallu abattre par toute la terre à mesure qu'elle s'est peuplée et policée. Sur quoi je ferai encore les trois remarques suivantes : l'une, que s'il y a une sorte de végétaux qui puissent

Copyright Arvensa Editions

compenser la déperdition de matière végétale qui se fait par les animaux, selon le raisonnement de M. de Buffon, ce sont surtout les bois, dont les têtes et les feuilles rassemblent et s'approprient plus d'eau et de vapeurs que ne font les autres plantes ; la seconde, que la destruction du sol, c'est-à-dire la perte de la substance propre à la végétation, doit s'accélérer à proportion que la terre est plus cultivée, et que les habitants plus industrieux consomment en plus grande abondance ses productions de toute espèce. Ma troisième et plus importante remarque est que les fruits des arbres fournissent à l'animal une nourriture plus abondante que ne peuvent faire les autres végétaux ; expérience que j'ai faite moi-même, en comparant les produits de deux terrains égaux en grandeur et en qualité, l'un couvert de châtaigniers et l'autre semé de blé.

[94] Parmi les quadrupèdes, les deux distinctions les plus universelles des espèces voraces se tirent, l'une de la figure des dents, et l'autre de la conformation des intestins. Les animaux qui ne vivent que de végétaux ont tous les dents plates, comme le cheval, le bœuf, le mouton, le lièvre, mais les voraces les ont pointues, comme le chat, le chien, le loup, le renard. Et quant aux intestins, les frugivores en ont quelques-uns, tels que le côlon, qui ne se trouvent pas dans les animaux voraces. Il semble donc que l'homme, ayant les dents et les intestins comme les ont les animaux frugivores, devrait naturellement être rangé dans cette classe ; et non seulement les observations anatomiques confirment cette opinion, mais les monuments de l'antiquité y sont encore très favorables. « Dicéarque, dit saint Jérôme, rapporte dans ses Livres des antiquités grecques, que sous le règne de Saturne, où la terre était encore fertile par elle-même, nul homme ne mangeait de chair, mais que tous vivaient des fruits et des légumes qui croissaient naturellement. » (Lib. II,*Adv. Jovinian.*) On peut voir par là que je néglige bien des avantages que je pourrais faire valoir. Car la proie étant presque l'unique sujet de combat entre les animaux carnassiers, et les frugivores vivant entre eux dans une paix continuelle, si l'espèce humaine était de ce dernier genre, il est clair qu'elle aurait eu beaucoup plus de facilité à subsister dans l'état de nature, beaucoup moins de besoin et d'occasions d'en sortir.

[95] Toutes les connaissances qui demandent de la réflexion, toutes celles qui ne s'acquièrent que par l'enchaînement des idées et ne se perfectionnent que successivement, semblent être tout à fait hors de la portée de l'homme sauvage, faute de communication avec ses semblables, c'est-à-dire faute de l'instrument qui sert à cette communication et des besoins qui la rendent nécessaire. Son savoir et son industrie se bornent à sauter, courir, se battre, lancer une pierre, escalader un arbre. Mais s'il ne fait que ces choses, en revanche il les fait beaucoup mieux que nous, qui n'en avons pas le même besoin que lui ; et comme elles dépendent uniquement de l'exercice du corps, et ne sont susceptibles d'aucune communication ni d'aucun progrès d'un individu à l'autre, le premier homme a pu y être tout aussi habile que ses derniers descendants.

Les relations des voyageurs sont pleines d'exemples de la force et de la vigueur des hommes chez les nations barbares et sauvages ; elles ne vantent guère moins leur adresse et leur légèreté : et comme il ne faut que des yeux pour observer ces choses, rien n'empêche qu'on n'ajoute foi à ce que certifient là-dessus des témoins oculaires ; j'en tire

Copyright Arvensa Editions

au hasard quelques exemples des premiers livres qui me tombent sous la main.
« Les Hottentots, dit Kolben, entendent mieux la pêche que les Européens du Cap. Leur habileté est égale au filet, à l'hameçon et au dard, dans les anses comme dans les rivières. Ils ne prennent pas moins habilement le poisson avec la main. Ils sont d'une adresse incomparable à la nage. Leur manière de nager a quelque chose de surprenant et qui leur est tout à fait propre. Ils nagent le corps droit et les mains étendues hors de l'eau, de sorte qu'ils paraissent marcher sur la terre. Dans la plus grande agitation de la mer et lorsque les flots forment autant de montagnes, ils dansent en quelque sorte sur le dos des vagues, montant et descendant comme un morceau de liège.
« Les Hottentots, dit encore le même auteur, sont d'une adresse surprenante à la chasse, et la légèreté de leur course passe l'imagination. » Il s'étonne qu'ils ne fassent pas plus souvent un mauvais usage de leur agilité, ce qui leur arrive pourtant quelquefois, comme on peut juger par l'exemple qu'il en donne : « Un matelot hollandais, en débarquant au Cap, chargea, dit-il, un Hottentot de le suivre à la ville avec un rouleau de tabac d'environ vingt livres. Lorsqu'ils furent tous deux à quelque distance de la troupe, le Hottentot demanda au matelot s'il savait courir. Courir ? répond le Hollandais ; oui, fort bien. Voyons, reprit l'Africain ; et fuyant avec le tabac il disparut presque aussitôt. Le matelot confondu de cette merveilleuse vitesse ne pensa point à le poursuivre, et ne revit jamais ni son tabac ni son porteur.
« Ils ont la vue si prompte et la main si certaine que les Européens n'en approchent point. À cent pas, ils toucheront d'un coup de pierre une marque de la grandeur d'un demi-sou ; et ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'au lieu de fixer comme nous les yeux sur le but, ils font des mouvements et des contorsions continuelles. Il semble que leur pierre soit portée par une main invisible. »
Le P. du Tertre dit à peu près sur les sauvages des Antilles les mêmes choses qu'on vient de lire sur les Hottentots du cap de Bonne-Espérance. Il vante surtout leur justesse à tirer avec leurs flèches les oiseaux au vol et les poissons à la nage, qu'ils prennent ensuite en plongeant. Les sauvages de l'Amérique septentrionale ne sont pas moins célèbres par leur force et leur adresse ; et voici un exemple qui pourra faire juger de celles des Indiens de l'Amérique méridionale.
En l'année 1746, un Indien de Buenos Aires, ayant été condamné aux galères à Cadix proposa au gouverneur de racheter sa liberté en exposant sa vie dans une fête publique. Il promit qu'il attaquerait seul le plus furieux taureau sans autre arme en main qu'une corde, qu'il le terrasserait, qu'il le saisirait avec sa corde par telle partie qu'on indiquerait, qu'il le sellerait, le briderait, le monterait, et combattrait, ainsi monté, deux autres taureaux des plus furieux qu'on ferait sortir du Torillo et qu'il les mettrait tous à mort l'un après l'autre dans l'instant qu'on le lui commanderait, et sans le secours de personne ; ce qui lui fut accordé. L'Indien tint parole et réussit dans tout ce qu'il avait promis. Sur la manière dont il s'y prit et sur tout le détail du combat, on peut consulter le premier tome *in*-12 des *Observations sur l'Histoire naturelle* de M. Gautier, d'où ce fait est tiré, page 262.
[96] « La durée de la vie des chevaux, dit M. de Buffon, est comme dans toutes les autres espèces d'animaux proportionnée à la durée du temps de leur accroissement. L'homme,

Copyright Arvensa Editions

qui est quatorze ans à croître, peut vivre six ou sept fois autant de temps, c'est-à-dire quatre-vingt-dix ou cent ans, le cheval, dont l'accroissement se fait en quatre ans, peut vivre six ou sept fois autant, c'est-à-dire vingt-cinq ou trente ans. Les exemples qui pourraient être contraires à cette règle sont si rares qu'on ne doit pas même les regarder comme une exception dont on puisse tirer des conséquences ; et comme les gros chevaux prennent leur accroissement en moins de temps que les chevaux fins, ils vivent aussi moins de temps et sont vieux dès l'âge de quinze ans. »

[97] Je crois voir entre les animaux carnassiers et les frugivores une autre différence encore plus générale que celle que j'ai remarquée puisque celle-ci s'étend jusqu'aux oiseaux. Cette différence consiste dans le nombre des petits, qui n'excède jamais deux à chaque portée, pour les espèces qui ne vivent que de végétaux et qui va ordinairement au-delà de ce nombre pour les animaux voraces. Il est aisé de connaître à cet égard la destination de la nature par le nombre des mamelles, qui n'est que de deux dans chaque femelle de la première espèce, comme la jument, la vache, la chèvre, la biche, la brebis, etc., et qui est toujours de six ou de huit dans les autres femelles comme la chienne, la chatte, la louve, la tigresse, etc. La poule, l'oie, la cane, qui sont toutes des oiseaux voraces ainsi que l'aigle, l'épervier, la chouette, pondent aussi et couvent un grand nombre d'œufs, ce qui n'arrive jamais à la colombe, à la tourterelle ni aux oiseaux, qui ne mangent absolument que du grain, lesquels ne pondent et ne couvent guère que deux œufs à la fois. La raison qu'on peut donner de cette différence est que les animaux qui ne vivent que d'herbes et de plantes, demeurant presque tout le jour à la pâture et étant forcés d'employer beaucoup de temps à se nourrir, ne pourraient suffire à allaiter plusieurs petits, au lieu que les voraces faisant leur repas presque en un instant peuvent plus aisément et plus souvent retourner à leurs petits et à leur chasse et réparer la dissipation d'une si grande quantité de lait. Il y aurait à tout ceci bien des observations particulières et des réflexions à faire ; mais ce n'en est pas ici le lieu et il me suffit d'avoir montré dans cette partie le système le plus général de la nature, système qui fournit une nouvelle raison de tirer l'homme de la classe des animaux carnassiers et de le ranger parmi les espèces frugivores.

[98] Il peut y avoir à ceci quelques exceptions : celle, par exemple, de cet animal de la province de Nicaraga, qui ressemble à un renard, qui a les pieds comme les mains d'un homme, et qui, selon Corréal, a sous le ventre un sac où la mère met ses petits lorsqu'elle est obligée de fuir. C'est sans doute le même animal qu'on appelle tlaquatzin au Mexique, et à la femelle duquel Laët donne un semblable sac pour le même usage.

[99] Un auteur célèbre, calculant les biens et les maux de la vie humaine, et comparant les deux sommes, a trouvé que la dernière surpassait l'autre de beaucoup, et qu'à tout prendre, la vie était pour l'homme un assez mauvais présent. Je ne suis point surpris de sa conclusion ; il a tiré tous ses raisonnements de la constitution de l'homme civil : s'il fût remonté jusqu'à l'homme naturel, on peut juger qu'il eût trouvé des résultats très différents, qu'il eût aperçu que l'homme n'a guère de maux que ceux qu'il s'est donnés lui-même et que la nature eût été justifiée. Ce n'est pas sans peine que nous sommes parvenus à nous rendre si malheureux. Quand d'un côté l'on considère les immenses

Copyright Arvensa Editions

travaux des hommes, tant de sciences approfondies, tant d'arts inventés, tant de forces employées, des abîmes comblés, des montagnes rasées, des rochers brisés, des fleuves rendus navigables, des terres défrichées, des lacs creusés, des marais desséchés, des bâtiments énormes élevés sur la terre, la mer couverte de vaisseaux et de matelots, et que de l'autre on recherche avec un peu de méditation les vrais avantages qui ont résulté de tout cela pour le bonheur de l'espèce humaine, on ne peut qu'être frappé de l'étonnante disproportion qui règne entre ces choses, et déplorer l'aveuglement de l'homme qui, pour nourrir son fol orgueil et je ne sais quelle vaine admiration de lui-même, le fait courir avec ardeur après toutes les misères dont il est susceptible, et que la bienfaisante nature avait pris soin d'écarter de lui.

Les hommes sont méchants ; une triste et continuelle expérience dispense de la preuve ; cependant l'homme est naturellement bon, je crois l'avoir démontré ; qu'est-ce donc qui peut l'avoir dépravé à ce point sinon les changements survenus dans sa constitution, les progrès qu'il a faits et les connaissances qu'il a acquises ? Qu'on admire tant qu'on voudra la société humaine, il n'en sera pas moins vrai qu'elle porte nécessairement les hommes à s'entre-haïr à proportion que leurs intérêts se croisent, à se rendre mutuellement des services apparents et à se faire en effet tous les maux imaginables. Que peut-on penser d'un commerce où la raison de chaque particulier lui dicte des maximes directement contraires à celles que la raison publique prêche au corps de la société et où chacun trouve son compte dans le malheur d'autrui ? Il n'y a peut-être pas un homme aisé à qui des héritiers avides et souvent ses propres enfants ne souhaitent la mort en secret, pas un vaisseau en mer dont le naufrage ne fût une bonne nouvelle pour quelque négociant, pas une maison qu'un débiteur ne voulût voir brûler avec tous les papiers qu'elle contient ; pas un peuple qui ne se réjouisse des désastres de ses voisins. C'est ainsi que nous trouvons notre avantage dans le préjudice de nos semblables, et que la perte de l'un fait presque toujours la prospérité de l'autre, mais ce qu'il y de plus dangereux encore, c'est que les calamités publiques sont l'attente et l'espoir d'une multitude de particuliers. Les uns veulent des maladies, d'autres la moralité, d'autres la guerre, d'autres la famine ; j'ai vu des hommes affreux pleurer de douleur aux apparences d'une année fertile, et le grand et funeste incendie de Londres, qui coûta la vie ou les biens à tant de malheureux, fit peut-être la fortune à plus de dix mille personnes. Je sais que Montaigne blâme l'Athénien Démades d'avoir fait punir un ouvrier qui vendant fort cher des cercueils gagnait beaucoup à la mort des citoyens, mais la raison que Montaigne allègue étant qu'il faudrait punir tout le monde, il est évident qu'elle confirme les miennes. Qu'on pénètre donc au travers de nos frivoles démonstrations de bienveillance ce qui se passe au fond des cœurs et qu'on réfléchisse à ce que doit être un état de choses où tous les hommes sont forcés de se caresser et de se détruire mutuellement et où ils naissent ennemis par devoir et fourbes par intérêt. Si l'on me répond que la société est tellement constituée que chaque homme gagne à servir les autres, je répliquerai que cela serait fort bien s'il ne gagnait encore plus à leur nuire. Il n'y a point de profit si légitime qui ne soit surpassé par celui qu'on peut faire illégitimement et le tort fait au prochain est toujours plus lucratif que les services. Il ne s'agit donc plus que de trouver les moyens de s'assurer l'impunité, et c'est à quoi les

Copyright Arvensa Editions

puissants emploient toutes leurs forces, et les faibles toutes leurs ruses.
L'homme sauvage, quand il a dîné, est en paix avec toute la nature, et l'ami de tous ses semblables. S'agit-il quelquefois de disputer son repas ? Il n'en vient jamais aux coups sans avoir auparavant comparé la difficulté de vaincre avec celle de trouver ailleurs sa subsistance et comme l'orgueil ne se mêle pas du combat, il se termine par quelques coups de poing. Le vainqueur mange, le vaincu va chercher fortune, et tout est pacifié, mais chez l'homme en société, ce sont bien d'autres affaires ; il s'agit premièrement de pourvoir au nécessaire, et puis au superflu ; ensuite viennent les délices, et puis les immenses richesses, et puis des sujets, et puis des esclaves ; il n'a pas un moment de relâche ; ce qu'il y a de plus singulier, c'est que moins les besoins sont naturels et pressants, plus les passions augmentent, et, qui pis est, le pouvoir de les satisfaire ; de sorte qu'après de longues prospérités, après avoir englouti bien des trésors et désolé bien des hommes, mon héros finira par tout égorger jusqu'à ce qu'il soit l'unique maître de l'univers. Tel est en abrégé le tableau moral, sinon de la vie humaine, au moins des prétentions secrètes du cœur de tout homme civilisé.
Comparez sans préjugés l'état de l'homme civil avec celui de l'homme sauvage et recherchez, si vous le pouvez, combien, outre sa méchanceté, ses besoins et ses misères, le premier a ouvert de nouvelles portes à la douleur à la mort. Si vous considérez les peines d'esprit qui nous consument, les passions violentes qui nous épuisent et nous désolent, les travaux excessifs dont les pauvres sont surchargés, la mollesse encore plus dangereuse à laquelle les riches s'abandonnent, et qui font mourir les uns de leurs besoins et les autres de leurs excès, si vous songez aux monstrueux mélanges des aliments, à leurs pernicieux assaisonnements, aux denrées corrompues, aux drogues falsifiées, aux friponneries de ceux qui les vendent, aux erreurs de ceux qui les administrent, au poison des vaisseaux dans lesquels on les prépare, si vous faites attention aux maladies épidémiques engendrées par le mauvais air parmi des multitudes d'hommes rassemblés, à celles qu'occasionnent la délicatesse de notre manière de vivre, les passages alternatifs de l'intérieur de nos maisons au grand air, l'usage des habillements pris ou quittés avec trop peu de précaution, et tous les soins que notre sensualité excessive a tournés en habitudes nécessaires et dont la négligence ou la privation nous coûte ensuite la vie ou la santé, si vous mettez en ligne de compte les incendies et les tremblements de terre qui, consumant ou renversant des villes entières, en font périr les habitants par milliers, en un mot, si vous réunissez les dangers que toutes ces causes assemblent continuellement sur nos têtes, vous sentirez combien la nature nous fait payer cher le mépris que nous avons fait de ses leçons.
Je ne répéterai point ici sur la guerre ce que j'en ai dit ailleurs ; mais je voudrais que les gens instruits voulussent ou osassent donner une fois au public le détail des horreurs qui se commettent dans les armées par les entrepreneurs des vivres et des hôpitaux, on verrait que leurs manœuvres non trop secrètes par lesquelles les plus brillantes armées se fondent en moins de rien font plus périr de soldats que n'en moissonne le fer ennemi. C'est encore un calcul non moins étonnant que celui des hommes que la mer engloutit tous les ans, soit par la faim, soit par le scorbut, soit par les pirates, soit par le feu, soit par les naufrages. Il est clair qu'il faut mettre aussi sur le compte de la propriété établie, et par conséquent de

Copyright Arvensa Editions

la société, les assassinats, les empoisonnements, les vols de grands chemins et les punitions mêmes de ces crimes, punitions nécessaires pour prévenir de plus grands maux, mais qui, pour le meurtre d'un homme coûtant la vie à deux ou davantage, ne laissent pas de doubler réellement la perte de l'espèce humaine. Combien de moyens honteux d'empêcher la naissance des hommes et de tromper la nature ? Soit par ces goûts brutaux et dépravés qui insultent son plus charmant ouvrage, goûts que les sauvages ni les animaux ne connurent jamais, et qui ne sont nés dans les pays policés que d'une imagination corrompue ; soit par ces avortements secrets, dignes fruits de la débauche et de l'honneur vicieux ; soit par l'exposition ou le meurtre d'une multitude d'enfants, victimes de la misère de leurs parents ou de la honte barbare de leurs mères ; soit enfin par la mutilation de ces malheureux dont une partie de l'existence et toute la postérité sont sacrifiées à de vaines chansons, ou, ce qui est pis encore, à la brutale jalousie de quelques hommes, mutilation qui dans ce dernier cas outrage doublement la nature, et par le traitement que reçoivent ceux qui la souffrent, et par l'usage auquel ils sont destinés. Que serait-ce si j'entreprenais de montrer l'espèce humaine attaquée dans sa source même, et jusque dans le plus saint de tous les liens, où l'on n'ose plus écouter la nature qu'après avoir consulté la fortune et où, le désordre civil confondant les vertus et les vices, la continence devient une précaution criminelle, et le refus de donner la vie à son semblable, un acte d'humanité ? Mais sans déchirer le voile qui couvre tant d'horreurs, contentons-nous d'indiquer le mal auquel d'autres doivent apporter le remède.

Qu'on ajoute à tout cela cette quantité de métiers malsains qui abrègent les jours ou détruisent le tempérament ; tels que sont les travaux des mines, les diverses préparations des métaux, des minéraux, surtout du plomb, du cuivre, du mercure, du cobalt, de l'arsenic, du réalgar ; ces autres métiers périlleux qui coûtent tous les jours la vie à quantité d'ouvriers, les uns couvreurs, d'autres charpentiers, d'autres maçons, d'autres travaillant aux carrières ; qu'on réunisse, dis-je, tous ces objets, et l'on pourra voir dans l'établissement et la perfection des sociétés les raisons de la diminution de l'espèce, observée par plus d'un philosophe.

Le luxe, impossible à prévenir chez des hommes avides de leurs propres commodités et de la considération des autres, achève bientôt le mal que les sociétés ont commencé, et sous prétexte de faire vivre les pauvres qu'il n'eût pas fallu faire, il appauvrit tout le reste et dépeuple l'état tôt ou tard.

Le luxe est un remède beaucoup pire que le mal qu'il prétend guérir ; ou plutôt, il est lui-même le pire de tous les maux, dans quelque état grand ou petit que ce puisse être, et qui, pour nourrir des foules de valets et de misérables qu'il a faits, accable et ruine le laboureur et le citoyen. Semblable à ces vents brûlants du midi qui, couvrant l'herbe et la verdure d'insectes dévorants, ôtent la subsistance aux animaux utiles et portent la disette et la mort dans tous les lieux où ils se font sentir.

De la société et du luxe qu'elle engendre, naissent les arts libéraux et mécaniques, le commerce, les lettres ; et toutes ces inutilités, qui font fleurir l'industrie, enrichissent et perdent les états. La raison de ce dépérissement est très simple. Il est aisé de voir que par sa nature l'agriculture doit être le moins lucratif de tous les arts ; parce que son produit

Copyright Arvensa Editions

étant de l'usage le plus indispensable pour tous les hommes, le prix en doit être proportionné aux facultés des plus pauvres. Du même principe on peut tirer cette règle, qu'en général les arts sont lucratifs en raison inverse de leur utilité et que les plus nécessaires doivent enfin devenir les plus négligés. Par où l'on voit ce qu'il faut penser des vrais avantages de l'industrie et de l'effet réel qui résulte de ses progrès.

Telles sont les causes sensibles de toutes les misères où l'opulence précipite enfin les nations les plus admirées. À mesure que l'industrie et les arts s'étendent et fleurissent, le cultivateur, méprisé, chargé d'impôts nécessaires à l'entretien du luxe et condamné à passer sa vie entre le travail et la faim, abandonne ses champs, pour aller chercher dans les villes le pain qu'il y devrait porter. Plus les capitales frappent d'admiration les yeux stupides du peuple, plus il faudrait gémir de voir les campagnes abandonnées, les terres en friche, et les grands chemins inondés de malheureux citoyens devenus mendiants ou voleurs et destinés à finir un jour leur misère sur la roue ou sur un fumier. C'est ainsi que l'état, s'enrichissant d'un côté, s'affaiblit et se dépeuple de l'autre, et que les plus puissantes monarchies, après bien des travaux pour se rendre opulentes et désertes, finissent par devenir la proie des nations pauvres qui succombent à la funeste tentation de les envahir, et qui s'enrichissent et s'affaiblissent à leur tour, jusqu'à ce qu'elles soient elles-mêmes envahies et détruites par d'autres.

Qu'on daigne nous expliquer une fois ce qui avait pu produire ces nuées de barbares qui durant tant de siècles ont inondé l'Europe, l'Asie et l'Afrique ? Était-ce à l'industrie de leurs arts, à la sagesse de leurs lois, à l'excellence de leur police, qu'ils devaient cette prodigieuse population ? Que nos savants veuillent bien nous dire pourquoi, loin de multiplier à ce point, ces hommes féroces et brutaux, sans lumières, sans frein, sans éducation, ne s'entr'égorgeaient pas tous à chaque instant, pour se disputer leur pâture ou leur chasse ? Qu'ils nous expliquent comment ces misérables ont eu seulement la hardiesse de regarder en face de si habiles gens que nous étions, avec une si belle discipline militaire, de si beaux codes, et de si sages lois ? Enfin, pourquoi, depuis que la société s'est perfectionnée dans les pays du Nord et qu'on y a tant pris de peine pour appendre aux hommes leurs devoirs mutuels et l'art de vivre agréablement et paisiblement ensemble, on n'en voit plus rien sortir de semblable à ces multitudes d'hommes qu'il produisait autrefois ? J'ai bien peur que quelqu'un ne s'avise à la fin de me répondre que toutes ces grandes choses, savoir les arts, les sciences et les lois, ont été très sagement inventées par les hommes, comme une peste salutaire pour prévenir l'excessive multiplication de l'espèce, de peur que ce monde, qui nous est destiné, ne devînt à la fin trop petit pour ses habitants.

Quoi donc ? Faut-il détruire les sociétés, anéantir le tien et le mien, et retourner vivre dans les forêts avec les ours ? Conséquence à la manière de mes adversaires, que j'aime autant prévenir que de leur laisser la honte de la tirer. O vous, à qui la voix céleste ne s'est point fait entendre et qui ne reconnaissez pour votre espèce d'autre destination que d'achever en paix cette courte vie, vous qui pouvez laisser au milieu des villes vos funestes acquisitions, vos esprits inquiets, vos cœurs corrompus et vos désirs effrénés, reprenez, puisqu'il dépend de vous, votre antique et première innocence ; allez dans les bois perdre la vue et la mémoire des crimes de vos contemporains et ne craignez point d'avilir votre

Copyright Arvensa Editions

espèce, en renonçant à ses lumières pour renoncer à ses vices. Quant aux hommes semblables à moi dont les passions ont détruit pour toujours l'originelle simplicité, qui ne peuvent plus se nourrir d'herbe et de gland, ni se passer de lois et de chefs, ceux qui furent honorés dans leur premier père de leçons surnaturelles, ceux qui verront dans l'intention de donner d'abord aux actions humaines une moralité qu'elles n'eussent de longtemps acquise, la raison d'un précepte indifférent par lui-même et inexplicable dans tout autre système ; ceux, en un mot, qui sont convaincus que la voix divine appela tout le genre humain aux lumières et au bonheur des célestes intelligences, tout ceux-là tâcheront, par l'exercice des vertus qu'ils s'obligent à pratiquer en apprenant à les connaître, à mériter le prix éternel qu'ils en doivent attendre ; ils respecteront les sacrés liens des sociétés dont ils sont les membres ; ils aimeront leurs semblables et les serviront de tout leur pouvoir ; ils obéiront scrupuleusement aux lois et aux hommes qui en sont les auteurs et les ministres, ils honoreront surtout les bons et sages princes qui sauront prévenir, guérir ou pallier cette foule d'abus et de maux toujours prêts à nous accabler, ils animeront le zèle de ces dignes chefs, en leur montrant sans crainte et sans flatterie la grandeur de leur tâche et la rigueur de leur devoir ; mais ils n'en mépriseront pas moins une constitution qui ne peut se maintenir qu'à l'aide de tant de gens respectables qu'on désire plus souvent qu'on ne les obtient et de laquelle, malgré tous leurs soins, naissent toujours plus de calamités réelles que d'avantages apparents.

[100] Parmi les hommes que nous connaissons, ou par nous-mêmes, ou par les historiens, ou par les voyageurs, les uns sont noirs, les autres blancs, les autres rouges ; les uns portent de longs cheveux, les autres n'ont que de la laine frisée ; les uns sont presque tout velus, les autres n'ont pas même de barbe ; il y a eu et il y a peut-être encore des nations d'hommes d'une taille gigantesque, et laissant à part la fable des Pygmées qui peut bien n'être qu'une exagération, on sait que les Lapons et surtout les Groenlandais sont fort au-dessous de la taille moyenne de l'homme ; on prétend même qu'il y a des peuples entiers qui ont des queues comme les quadrupèdes, et sans ajouter une foi aveugle aux relations d'Hérodote et de Ctésias, on en peut du moins tirer cette opinion très vraisemblable, que si l'on avait pu faire de bonnes observations dans ces temps anciens où les peuples divers suivaient des manières de vivre plus différentes entre elles qu'ils ne font aujourd'hui, on y aurait aussi remarqué dans la figure et l'habitude du corps, des variétés beaucoup plus frappantes. Tous ces faits dont il est aisé de fournir des preuves incontestables, ne peuvent surprendre que ceux qui sont accoutumés à ne regarder que les objets qui les environnent et qui ignorent les puissants effets de la diversité des climats, de l'air, des aliments, de la manière de vivre, des habitudes en général, et surtout la force étonnante des mêmes causes, quand elles agissent continuellement sur de longues suites de générations. Aujourd'hui que le commerce, les voyages et les conquêtes réunissent davantage les peuples divers, et que leurs manières de vivre se rapprochent sans cesse par la fréquente communication, on s'aperçoit que certaines différences nationales ont diminué, et par exemple, chacun peut remarquer que les Français d'aujourd'hui ne sont plus ces grands corps blancs et blonds décrits par les historiens latins, quoique le temps joint au mélange des Francs et des Normands, blancs et blonds eux-mêmes, eût dû rétablir ce que la

Copyright Arvensa Editions

fréquentation des Romains avait pu ôter à l'influence du climat, dans la constitution naturelle et le teint des habitants. Toutes ces observations sur les variétés que mille causes peuvent produire et ont produit en effet dans l'espèce humaine me font douter si divers animaux semblables aux hommes, pris par les voyageurs pour des bêtes sans beaucoup d'examen, ou à cause de quelques différences qu'ils remarquaient dans la conformation extérieure, ou seulement parce que ces animaux ne parlaient pas, ne seraient point en effet de véritables hommes sauvages, dont la race dispersée anciennement dans les bois n'avait eu occasion de développer aucune de ses facultés virtuelles, n'avait acquis aucun degré de perfection et se trouvait encore dans l'état primitif de nature. Donnons un exemple de ce que je veux dire.

« On trouve, dit le traducteur de l'Histoire des voyages, dans le royaume de Congo quantité de ces grands animaux qu'on nomme Orang-Outang aux Indes orientales, qui tiennent comme le milieu entre l'espèce humaine et les babouins. Battel raconte que dans les forêts de Mayomba au royaume de Loango, on voit deux sortes de monstres dont les plus grands se nomment Pongos et les autres Enjokos. Les premiers ont une ressemblance exacte avec l'homme ; mais ils sont beaucoup plus gros, et de fort haute taille. Avec un visage humain, ils ont les yeux fort enfoncés. Leurs mains, leurs joues, leurs oreilles sont sans poil, à l'exception des sourcils qu'ils ont fort longs. Quoiqu'ils aient le reste du corps assez velu, le poil n'en est pas fort épais, et sa couleur est brune. Enfin, la seule partie qui les distingue des hommes est la jambe qu'ils ont sans mollet. Ils marchent droits en se tenant de la main le poil du cou ; leur retraite est dans les bois ; ils dorment sur les arbres et s'y font une espèce de toit qui les met à couvert de la pluie. Leurs aliments sont des fruits ou des noix sauvages. Jamais ils ne mangent de chair. L'usage des Nègres qui traversent les forêts est d'y allumer des feux pendant la nuit. Ils remarquent que le matin à leur départ les pongos prennent leur place autour du feu et ne se retirent pas qu'il ne soit éteint : car avec beaucoup d'adresse, ils n'ont point assez de sens pour l'entretenir en y apportant du bois. Ils marchent quelquefois en troupes et tuent les Nègres qui traversent les forêts. Ils tombent même sur les éléphants qui viennent paître dans les lieux qu'ils habitent et les incommodent si fort à coups de poing ou de bâton qu'ils les forcent à prendre la fuite en poussant des cris. On ne prend jamais de pongos en vie ; parce qu'ils sont si robustes que dix hommes ne suffiraient pas pour les arrêter. Mais les Nègres en prennent quantité de jeunes après avoir tué la mère, au corps de laquelle le petit s'attache fortement : lorsqu'un de ces animaux meurt, les autres couvrent son corps d'un amas de branches ou de feuillages. Purchass ajoute que dans les conversations qu'il avait eues avec Battel, il avait appris de lui-même qu'un pongo lui enleva un petit Nègre qui passa un mois entier dans la société de ces animaux ; car ils ne font aucun mal aux hommes qu'ils surprennent, du moins lorsque ceux-ci ne les regardent point, comme le petit Nègre l'avait observé. Battel n'a point décrit la seconde espèce de monstre.

Dapper confirme que le royaume de Congo est plein de ces animaux qui portent aux Indes le nom d'orang-outang, c'est-à-dire habitants des bois, et que les Africains nomment Quojas-Morros. Cette bête, dit-il, est si semblable à l'homme qu'il est tombé dans l'esprit à quelques voyageurs qu'elle pouvait être sortie d'une femme et d'un singe : chimère que les

Copyright Arvensa Editions

Nègres mêmes rejettent. Un de ces animaux fut transporté de Congo en Hollande et présenté au prince d'Orange Frédéric-Henri. Il était de la hauteur d'un enfant de trois ans et d'un embonpoint médiocre, mais carré et bien proportionné, fort agile et fort vif ; les jambes charnues et robustes, tout le devant du corps nu, mais le derrière couvert de poils noirs. À la première vue, son visage ressemblait à celui d'un homme, mais il avait le nez plat et recourbé ; ses oreilles étaient aussi celles de l'espèce humaine ; son sein, car c'était une femelle, était potelé, son nombril enfoncé, ses épaules fort bien jointes, ses mains divisées en doigts et en pouces, ses mollets et ses talons gras et charnus. Il marchait souvent droit sur ses jambes, il était capable de lever et porter des fardeaux assez lourds. Lorsqu'il voulait boire, il prenait d'une main le couvercle du pot, et tenait le fond, de l'autre. Ensuite il s'essuyait gracieusement les lèvres. Il se couchait pour dormir, la tête sur un coussin, se couvrant avec tant d'adresse qu'on l'aurait pris pour un homme au lit. Les Nègres font d'étranges récits de cet animal. Ils assurent non seulement qu'il force les femmes et les filles, mais qu'il ose attaquer des hommes armés. En un mot il y a beaucoup d'apparence que c'est le satyre des Anciens. Merolla ne parle peut-être que de ces animaux lorsqu'il raconte que les Nègres prennent quelquefois dans leurs chasses des hommes et des femmes sauvages.

Il est encore parlé de ces espèces d'animaux anthropoformes dans le troisième tome de la même Histoire des voyages sous le nom de Beggos et de Mandrills ; mais pour nous en tenir aux relations précédentes on trouve dans la description de ces prétendus monstres des conformités frappantes avec l'espèce humaine, et des différences moindres que celles qu'on pourrait assigner d'homme à homme. On ne voit point dans ces passages les raisons sur lesquelles les auteurs se fondent pour refuser aux animaux en question le nom d'hommes sauvages, mais il est aisé de conjecturer que c'est à cause de leur stupidité, et aussi parce qu'ils ne parlaient pas ; raisons faibles pour ceux qui savent que quoique l'organe de la parole soit naturel à l'homme, la parole elle-même ne lui est pourtant pas naturelle, et qui connaissent jusqu'à quel point sa perfectibilité peut avoir élevé l'homme civil au-dessus de son état originel. Le petit nombre de lignes que contiennent ces descriptions nous peut faire juger combien ces animaux ont été mal observés et avec quels préjugés ils ont été vus. Par exemple, ils sont qualifiés de monstres, et cependant on convient qu'ils engendrent. Dans un endroit Battel dit que les pongos tuent les Nègres qui traversent les forêts, dans un autre Purchass ajoute qu'ils ne leur font aucun mal, même quand ils les surprennent ; du moins lorsque les Nègres ne s'attachent pas à les regarder. Les pongos s'assemblent autour des feux allumés par les Nègres, quand ceux-ci se retirent, et se retirent à leur tour quand le feu est éteint ; voilà le fait, voici maintenant le commentaire de l'observateur : Car avec beaucoup d'adresse, ils n'ont pas assez de sens pour l'entretenir en y apportant du bois. Je voudrais deviner comment Battel ou Purchass son compilateur a pu savoir que la retraite des pongos était un effet de leur bêtise plutôt que de leur volonté. Dans un climat tel que Loango, le feu n'est pas une chose fort nécessaire aux animaux, et si les Nègres en allument, c'est moins contre le froid que pour effrayer les bêtes féroces ; il est donc très simple qu'après avoir été quelque temps réjouis par la flamme ou s'être bien réchauffés, les pongos s'ennuient de rester toujours à la

Copyright Arvensa Editions

même place et s'en aillent à leur pâture, qui demande plus de temps que s'ils mangeaient de la chair. D'ailleurs, on sait que la plupart des animaux, sans en excepter l'homme, sont naturellement paresseux, et qu'ils se refusent à toutes sortes de soins qui ne sont pas d'une absolue nécessité. Enfin il paraît fort étrange que les pongos dont on vante l'adresse et la force, les pongos qui savent enterrer leurs morts et se faire des toits de branchages, ne sachent pas pousser des tisons dans le feu. Je me souviens d'avoir vu un singe faire cette même manœuvre qu'on ne veut pas que les pongos puissent faire ; il est vrai que mes idées n'étant pas alors tournées de ce côté, je fis moi-même la faute que je reproche à nos voyageurs, et je négligeai d'examiner si l'intention du singe était en effet d'entretenir le feu, ou simplement, comme je crois, d'imiter l'action d'un homme. Quoi qu'il en soit, il est bien démontré que le singe n'est pas une variété de l'homme, non seulement parce qu'il est privé de la faculté de parler, mais surtout parce qu'on est sûr que son espèce n'a point celle de se perfectionner qui est le caractère spécifique de l'espèce humaine. Expériences qui ne paraissent pas avoir été faites sur le pongo et l'orang-outang avec assez de soin pour en pouvoir tirer la même conclusion. Il y aurait pourtant un moyen par lequel, si l'orang-outang ou d'autres étaient de l'espèce humaine, les observateurs les plus grossiers pourraient s'en assurer même avec démonstration ; mais outre qu'une seule génération ne suffirait pas pour cette expérience, elle doit passer pour impraticable, parce qu'il faudrait que ce qui n'est qu'une supposition fût démontré vrai, avant que l'épreuve qui devrait constater le fait pût être tentée innocemment.

Les jugements précipités, et qui ne sont point le fruit d'une raison éclairée, sont sujets à donner dans l'excès. Nos voyageurs font sans façon des bêtes sous les noms de Pongos, de Mandrills, d'Orang-Outang, de ces mêmes êtres dont sous le nom de Satyres, de Faunes, de Sylvains, les Anciens faisaient des divinités. Peut-être après des recherches plus exactes trouvera-t-on que ce sont des hommes. En attendant, il me paraît qu'il y a bien autant de raison de s'en rapporter là-dessus à Merolla, religieux lettré, témoin oculaire, et qui avec toute sa naïveté ne laissait pas d'être homme d'esprit, qu'au marchand Battel, à Dapper, à Purchass, et aux autres compilateurs. Quel jugement pense-t-on qu'eussent porté de pareils observateurs sur l'enfant trouvé en 1694 dont j'ai déjà parlé ci-devant, qui ne donnait aucune marque de raison, marchait sur ses pieds et sur ses mains, n'avait aucun langage et formait des sons qui ne ressemblaient en rien à ceux d'un homme ? Il fut longtemps, continue le même philosophe qui me fournit ce fait, avant de pouvoir proférer quelques paroles, encore le fit-il d'une manière barbare. Aussitôt qu'il put parler, on l'interrogea sur son premier état, mais il ne s'en souvint non plus que nous nous souvenons de ce qui nous est arrivé au berceau. Si malheureusement pour lui cet enfant fût tombé dans les mains de nos voyageurs, on ne peut douter qu'après avoir remarqué son silence et sa stupidité, ils n'eussent pris le parti de le renvoyer dans les bois ou de l'enfermer dans une ménagerie ; après quoi ils en auraient savamment parlé dans de belles relations, comme d'une bête fort curieuse qui ressemblait assez à l'homme.

Depuis trois ou quatre cents ans que les habitants de l'Europe inondent les autres parties du monde et publient sans cesse de nouveaux recueils de voyages et de relations, je suis persuadé que nous ne connaissons d'hommes que les seuls Européens ; encore paraît-il

Copyright Arvensa Editions

aux préjugés ridicules qui ne sont pas éteints, même parmi les gens de lettres, que chacun ne fait guère sous le nom pompeux d'étude de l'homme que celle des hommes de son pays. Les particuliers ont beau aller et venir, il semble que la philosophie ne voyage point, aussi celle de chaque peuple est-elle peu propre pour un autre. La cause de ceci est manifeste, au moins pour les contrées éloignées : il n'y a guère que quatre sortes d'hommes qui fassent des voyages de long cours ; les marins, les marchands, les soldats et les missionnaires. Or, on ne doit guère s'attendre que les trois premières classes fournissent de bons observateurs et quant à ceux de la quatrième, occupés de la vocation sublime qui les appelle, quand ils ne seraient pas sujets à des préjugés d'état comme tous les autres, on doit croire qu'ils ne se livreraient pas volontiers à des recherches qui paraissent de pure curiosité et qui les détourneraient des travaux plus importants auxquels ils se destinent. D'ailleurs, pour prêcher utilement l'Évangile, il ne faut que du zèle et Dieu donne le reste, mais pour étudier les hommes il faut des talents que Dieu ne s'engage à donner à personne et qui ne sont pas toujours le partage des saints. On n'ouvre pas un livre de voyages où l'on ne trouve des descriptions de caractères et de mœurs ; mais on est tout étonné d'y voir que ces gens qui ont tant décrit de choses, n'ont dit que ce que chacun savait déjà, n'ont su apercevoir à l'autre bout du monde que ce qu'il n'eût tenu qu'à eux de remarquer sans sortir de leur rue, et que ces traits vrais qui distinguent les nations, et qui frappent les yeux faits pour voir ont presque toujours échappé aux leurs. De là est venu ce bel adage de morale, si rebattu par la tourbe philosophesque, que les hommes sont partout les mêmes, qu'ayant partout les mêmes passions et les mêmes vices, il est assez inutile de chercher à caractériser les différents peuples ; ce qui est à peu près aussi bien raisonné que si l'on disait qu'on ne saurait distinguer Pierre d'avec Jacques, parce qu'ils ont tous deux un nez, une bouche et des yeux.

Ne verra-t-on jamais renaître ces temps heureux où les peuples ne se mêlaient point de philosopher, mais où les Platon, les Thalès et les Pythagore épris d'un ardent désir de savoir, entreprenaient les plus grands voyages uniquement pour s'instruire, et allaient au loin secouer le joug des préjugés nationaux, apprendre à connaître les hommes par leurs conformités et par leurs différences et acquérir ces connaissances universelles qui ne sont point celles d'un siècle ou d'un pays exclusivement mais qui, étant de tous les temps et de tous les lieux, sont pour ainsi dire la science commune des sages ?

On admire la magnificence de quelques curieux qui ont fait ou fait faire à grands frais des voyages en Orient avec des savants et des peintres, pour y dessiner des masures et déchiffrer ou copier des inscriptions : mais j'ai peine à concevoir comment dans un siècle où l'on se pique de belles connaissances il ne se trouve pas deux hommes bien unis, riches, l'un en argent, l'autre en génie, tous deux aimant la gloire et aspirant à l'immortalité, dont l'un sacrifie vingt mille écus de son bien et l'autre dix ans de sa vie à un célèbre voyage autour du monde ; pour y étudier, non toujours des pierres et des plantes, mais une fois les hommes et les mœurs, et qui, après tant de siècles employés à mesurer et considérer la maison, s'avisent enfin d'en vouloir connaître les habitants. Les académiciens qui ont parcouru les parties septentrionales de l'Europe et méridionales de l'Amérique avaient plus pour objet de les visiter en géomètres qu'en philosophes. Cependant, comme ils étaient à

Copyright Arvensa Editions

la fois l'un et l'autre, on ne peut pas regarder comme tout à fait inconnues les régions qui ont été vues et décrites par les La Condamine et les Maupertuis. Le joaillier Chardin, qui a voyagé comme Platon, n'a rien laissé à dire sur la Perse ; la Chine paraît avoir été bien observée par les Jésuites. Kempfer donne une idée passable du peu qu'il a vu dans le Japon. À ces relations près, nous ne connaissons point les peuples des Indes orientales, fréquentées uniquement par des Européens plus curieux de remplir leurs bourses que leurs têtes. L'Afrique entière et ses nombreux habitants, aussi singuliers par leur caractère que par leur couleur, sont encore à examiner ; toute la terre est couverte de nations dont nous ne connaissons que les noms, et nous nous mêlons de juger le genre humain! Supposons un Montesquieu, un Buffon, un Diderot, un Duclos, un d'Alembert, un Condillac, ou des hommes de cette trempe, voyageant pour instruire leurs compatriotes, observant et décrivant comme ils savent faire, la Turquie, l'Égypte, la Barbarie, l'empire de Maroc, la Guinée, le pays des Cafres, l'intérieur de l'Afrique et ses côtes orientales, les Malabares, le Mogol, les rives du Gange, les royaumes de Siam, de Pegu et d'Ava, la Chine, la Tartarie, et surtout le Japon ; puis dans l'autre hémisphère le Mexique, le Pérou, le Chili, les Terres magellaniques, sans oublier les Patagons vrais ou faux, le Tucuman, le Paraguay s'il était possible, le Brésil, enfin les Caraïbes, la Floride et toutes les contrées sauvages, voyage le plus important de tous et celui qu'il faudrait faire avec le plus de soin ; supposons que ces nouveaux Hercules, de retour de ces courses mémorables, fissent ensuite à loisir l'histoire naturelle, morale et politique, de ce qu'ils auraient vu, nous verrions nous-mêmes sortir un monde nouveau de dessous leur plume, et nous apprendrions ainsi à connaître le nôtre. Je dis que quand de pareils observateurs affirmeront d'un tel animal que c'est un homme, et d'un autre que c'est une bête, il faudra les en croire ; mais ce serait une grande simplicité de s'en rapporter là-dessus à des voyageurs grossiers, sur lesquels on serait quelquefois tenté de faire la même question qu'ils se mêlent de résoudre sur d'autres animaux.

[101] Cela me paraît de la dernière évidence, et je ne saurais concevoir d'où nos philosophes peuvent faire naître toutes les passions qu'ils prêtent à l'homme naturel. Excepté le seul nécessaire physique, que la nature même demande, tous nos autres besoins ne sont tels que par l'habitude avant laquelle ils n'étaient point des besoins, ou par nos désirs, et l'on ne désire point ce qu'on n'est pas en état de connaître. D'où il suit que l'homme sauvage ne désirant que les choses qu'il connaît et ne connaissant que celles dont la possession est en son pouvoir ou facile à acquérir, rien ne doit être si tranquille que son âme et rien si borné que son esprit.

[102] Je trouve dans le gouvernement civil de Locke une objection qui me paraît trop spécieuse pour qu'il me soit permis de la dissimuler. « La fin de la société entre le mâle et la femelle, dit ce philosophe, n'étant pas simplement de procréer, mais de continuer l'espèce, cette société doit durer, même après la procréation, du moins aussi longtemps qu'il est nécessaire pour la nourriture et la conservation des procréés, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'ils soient capables de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins. Cette règle que la sagesse infinie du Créateur a établie sur les œuvres de ses mains, nous voyons que les créatures inférieures à l'homme l'observent constamment et avec exactitude. Dans ces animaux qui

Copyright Arvensa Editions

vivent d'herbe, la société entre le mâle et la femelle ne dure pas plus longtemps que chaque acte de copulation, parce que les mamelles de la mère étant suffisantes pour nourrir les petits jusqu'à ce qu'ils soient capables de paître l'herbe, le mâle se contente d'engendrer et il ne se mêle plus après cela de la femelle ni des petits, à la subsistance desquels il ne peut rien contribuer. Mais au regard des bêtes de proie, la société dure plus longtemps, à cause que la mère ne pouvant pas bien pourvoir à sa subsistance propre et nourrir en même temps ses petits par sa seule proie, qui est une voie de se nourrir et plus laborieuse et plus dangereuse que n'est celle de se nourrir d'herbe, l'assistance du mâle est tout à fait nécessaire pour le maintien de leur commune famille, si l'on peut user de ce terme ; laquelle jusqu'à ce qu'elle puisse aller chercher quelque proie ne saurait subsister que par les soins du mâle et de la femelle. On remarque le même dans tous les oiseaux, si l'on excepte quelques oiseaux domestiques qui se trouvent dans des lieux où la continuelle abondance de nourriture exempte le mâle du soin de nourrir les petits ; on voit que pendant que les petits dans leur nid ont besoin d'aliments, le mâle et la femelle y en portent, jusqu'à ce que ces petits-là puissent voler et pourvoir à leur subsistance.

Et en cela, à mon avis, consiste la principale, si ce n'est la seule raison pourquoi le mâle et la femelle dans le genre humain sont obligés à une société plus longue que n'entretiennent les autres créatures. Cette raison est que la femme est capable de concevoir et est pour l'ordinaire derechef grosse et fait un nouvel enfant, longtemps avant que le précédent soit hors d'état de se passer du secours de ses parents et puisse lui-même pourvoir à ses besoins. Ainsi un père étant obligé de prendre soin de ceux qu'il a engendrés, et de prendre ce soin-là pendant longtemps, il est aussi dans l'obligation de continuer à vivre dans la société conjugale avec la même femme de qui il les a eus, et de demeurer dans cette société beaucoup plus longtemps que les autres créatures, dont les petits pouvant subsister d'eux-mêmes, avant que le temps d'une nouvelle procréation vienne, le lien du mâle et de la femelle se rompt de lui-même et l'un et l'autre se trouvent dans une pleine liberté, jusqu'à ce que cette saison qui a coutume de solliciter les animaux à se joindre ensemble les oblige de choisir de nouvelles compagnes. Et ici l'on ne saurait admirer assez la sagesse du Créateur, qui, ayant donné à l'homme des qualités propres pour pourvoir à l'avenir aussi bien qu'au présent, a voulu et a fait en sorte que la société de l'homme durât beaucoup plus longtemps que celle du mâle et de la femelle parmi les autres créatures ; afin que par là l'industrie de l'homme et de la femme fût plus excitée, et que leurs intérêts fussent mieux unis, dans la vue de faire des provisions pour leurs enfants et de leur laisser du bien : rien ne pouvant être plus préjudiciable à des enfants qu'une conjonction incertaine et vague ou une dissolution facile et fréquente de la société conjugale. »

Le même amour de la vérité qui m'a fait exposer sincèrement cette objection m'excite à l'accompagner de quelques remarques, sinon pour la résoudre, au moins pour l'éclaircir.

1. J'observerai d'abord que les preuves morales n'ont pas une grande force en matière de physique et qu'elles servent plutôt à rendre raison des faits existants qu'à constater l'existence réelle de ces faits. Or tel est le genre de preuve que M. Locke emploie dans le passage que je viens de rapporter ; car quoiqu'il puisse être avantageux à l'espèce humaine que l'union de l'homme et de la femme soit permanente, il ne s'ensuit pas que cela ait été

Copyright Arvensa Editions

ainsi établi par la nature, autrement il faudrait dire qu'elle a aussi institué la société civile, les arts, le commerce et tout ce qu'on prétend être utile aux hommes.

2. J'ignore où M. Locke a trouvé qu'entre les animaux de proie la société du mâle et de la femelle dure plus longtemps que parmi ceux qui vivent d'herbe et que l'un aide l'autre à nourrir les petits. Car on ne voit pas que le chien, le chat, l'ours, ni le loup reconnaissent leur femelle mieux que le cheval, le bélier, le taureau, le cerf ni tous les autres quadrupèdes ne reconnaissent la leur. Il semble au contraire que, si le secours du mâle était nécessaire à la femelle pour conserver ses petits, ce serait surtout dans les espèces qui ne vivent que d'herbe, parce qu'il faut fort longtemps à la mère pour paître, et que durant tout cet intervalle elle est forcée de négliger sa portée, au lieu que la proie d'une ourse ou d'une louve est dévorée en un instant et qu'elle a, sans souffrir la faim, plus de temps pour allaiter ses petits. Ce raisonnement est confirmé par une observation sur le nombre relatif de mamelles et de petits qui distingue les espèces carnassières des frugivores et dont j'ai parlé dans la note 2 de la page 167. Si cette observation est juste et générale, la femme n'ayant que deux mamelles et ne faisant guère qu'un enfant à la fois, voilà une forte raison de plus pour douter que l'espèce humaine soit naturellement carnassière, de sorte qu'il semble que pour tirer la conclusion de Locke, il faudrait retourner tout à fait son raisonnement. Il n'y a pas plus de solidité dans la même distinction appliquée aux oiseaux. Car qui pourra se persuader que l'union du mâle et de la femelle soit plus durable parmi les vautours et les corbeaux que parmi les tourterelles ? Nous avons deux espèces d'oiseaux domestiques, la cane et le pigeon, qui nous fournissent des exemples directement contraires au système de cet auteur. Le pigeon, qui ne vit que de grain, reste uni à sa femelle et ils nourrissent leurs petits en commun. Le canard, dont la voracité est connue, ne reconnaît ni sa femelle ni ses petits et n'aide en rien à leur subsistance, et parmi les poules, espèce qui n'est guère moins carnassière, on ne voit pas que le coq se mette aucunement en peine de la couvée. Que si dans d'autres espèces le mâle partage avec la femelle le soin de nourrir les petits, c'est que les oiseaux qui d'abord ne peuvent voler et que la mère ne peut allaiter sont beaucoup moins en état de se passer de l'assistance du père que les quadrupèdes à qui suffit la mamelle de la mère, au moins durant quelque temps.

3. Il y a bien de l'incertitude sur le fait principal qui sert de base à tout le raisonnement de M. Locke. Car, pour savoir si, comme il le prétend, dans le pur état de nature la femme est pour l'ordinaire derechef grosse et fait un nouvel enfant longtemps avant que le précédent puisse pourvoir lui-même à ses besoins, il faudrait des expériences qu'assurément Locke n'avait pas faites et que personne n'est à portée de faire. La cohabitation continuelle du mari et de la femme est une occasion si prochaine de s'exposer à une nouvelle grossesse qu'il est bien difficile de croire que la rencontre fortuite ou la seule impulsion du tempérament produisît des effets aussi fréquents dans le pur état de nature que dans celui de la société conjugale ; lenteur qui contribuerait peut-être à rendre les enfants plus robustes, et qui d'ailleurs pourrait être compensée par la faculté de concevoir, prolongée dans un plus grand âge chez les femmes qui en auraient moins abusé dans leur jeunesse. À l'égard des enfants, il y a bien des raisons de croire que leurs forces et leurs organes se

Copyright Arvensa Editions

développèrent plus tard parmi nous qu'ils ne faisaient dans l'état primitif dont je parle. La faiblesse originelle qu'ils tirent de la constitution des parents, les soins qu'on prend d'envelopper et gêner tous leurs membres, la mollesse dans laquelle ils sont élevés, peut-être l'usage d'un autre lait que celui de leur mère, tout contrarie et retarde en eux les premiers progrès de la nature. L'application qu'on les oblige de donner à mille choses sur lesquelles on fixe continuellement leur attention, tandis qu'on ne donne aucun exercice à leurs forces corporelles, peut encore faire une diversion considérable à leur accroissement ; de sorte que, si au lieu de surcharger et fatiguer d'abord leurs esprits de mille manières, on laissait exercer leurs corps aux mouvements continuels que la nature semble leur demander, il est à croire qu'ils seraient beaucoup plus tôt en état de marcher, d'agir et de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins.

4. Enfin M. Locke prouve tout au plus qu'il pourrait bien y avoir dans l'homme un motif de demeurer attaché à la femme lorsqu'elle a un enfant ; mais il ne prouve nullement qu'il a dû s'y attacher avant l'accouchement et pendant les neuf mois de la grossesse. Si telle femme est indifférente à l'homme pendant ces neuf mois, si même elle lui devient inconnue, pourquoi la secourra-t-il après l'accouchement ? pourquoi lui aidera-t-il à élever un enfant qu'il ne sait pas seulement lui appartenir, et dont il n'a résolu ni prévu la naissance ? M. Locke suppose évidemment ce qui est en question, car il ne s'agit pas de savoir pourquoi l'homme demeurera attaché à la femme après l'accouchement, mais pourquoi il s'attachera à elle après la conception. L'appétit satisfait, l'homme n'a plus besoin de telle femme, ni la femme de tel homme. Celui-ci n'a pas le moindre souci ni peut-être la moindre idée des suites de son action. L'un s'en va d'un côté, l'autre d'un autre, et il n'y a pas d'apparence qu'au bout de neuf mois ils aient la mémoire de s'être connus, car cette espèce de mémoire par laquelle un individu donne la préférence à un individu pour l'acte de la génération exige, comme je le prouve dans le texte, plus de progrès ou de corruption dans l'entendement humain qu'on ne peut lui en supposer dans l'état d'animalité dont il s'agit ici. Une autre femme peut donc contenter les nouveaux désirs de l'homme aussi commodément que celle qu'il a déjà connue, et un autre homme contenter de même la femme, supposé qu'elle soit pressée du même appétit pendant l'état de grossesse, de quoi l'on peut raisonnablement douter. Que si dans l'état de nature la femme ne ressent plus la passion de l'amour après la conception de l'enfant, l'obstacle à la société avec l'homme en devient encore beaucoup plus grand, puisqu'alors elle n'a plus besoin ni de l'homme qui l'a fécondée ni d'aucun d'autre. Il n'y a donc dans l'homme aucune raison de rechercher la même femme, ni dans la femme aucune raison de rechercher le même homme. Le raisonnement de Locke tombe donc en ruine et toute la dialectique de ce philosophe ne l'a pas garanti de la faute que Hobbes et d'autres ont commise. Ils avaient à expliquer un fait de l'état de nature, c'est-à-dire d'un état où les hommes vivaient isolés, et où tel homme n'avait aucun motif de demeurer à côté de tel homme, ni peut-être les hommes de demeurer à côté les uns des autres, ce qui est bien pis ; et ils n'ont pas songé à se transporter au-delà des siècles de société, c'est-à-dire de ces temps où les hommes ont toujours une raison de demeurer près les uns des autres, et où tel homme a souvent raison de demeurer à côté de tel homme ou de telle femme.

Copyright Arvensa Editions

[103] Je me garderai bien de m'embarquer dans les réflexions philosophiques qu'il y aurait à faire sur les avantages et les inconvénients de cette institution des langues ; ce n'est pas à moi qu'on permet d'attaquer les erreurs vulgaires, et le peuple lettré respecte trop ses préjugés pour supporter patiemment mes prétendus paradoxes. Laissons donc parler les gens à qui l'on n'a point fait un crime d'oser prendre quelquefois le parti de la raison contre l'avis de la multitude. *Nec quidquam felicitati humani generis decederet, pulsâ tot linguarum peste et confusione, unam artem callerent mortales, et signis, motibus, gestibusque licitum foret quidvis explicare. Nunc vero ita comparatum est, ut animalium quoe vulgó bruta creduntur, melior longè quàm nostra hâc in parte videatur conditio, ut pote quoe promptiùs et forsan feliciùs, sensus et cogitationes suas sine interprete significent, quàm ulli queant mortales, proesertim si peregrino utantur sermone. Is. Vossius, de Poemat. Cant. et Viribus Rythmi,* p.66.

[104] Platon montrant combien les idées de la quantité discrète et de ses rapports sont nécessaires dans les moindres arts, se moque avec raison des auteurs de son temps qui prétendaient que Palamède avait inventé les nombres au siège de Troie, comme si, dit ce philosophe, Agamemnon eût pu ignorer jusque-là combien il avait de jambes ? En effet, on sent l'impossibilité que la société et les arts fussent parvenus où ils étaient déjà du temps du siège de Troie, sans que les hommes eussent l'usage des nombres et du calcul : mais la nécessité de connaître les nombres avant que d'acquérir d'autres connaissances n'en rend pas l'invention plus aisée à imaginer ; les noms des nombres une fois connus, il est aisé d'en expliquer le sens et d'exciter les idées que ces noms représentent, mais pour les inventer, il fallut, avant que de concevoir ces mêmes idées, s'être pour ainsi dire familiarisé avec les méditations philosophiques, s'être exercé à considérer les êtres par leur seule essence et indépendamment de toute autre perception, abstraction très pénible, très métaphysique, très peu naturelle et sans laquelle cependant ces idées n'eussent jamais pu se transporter d'une espèce ou d'un genre à un autre, ni les nombres devenir universels. Un sauvage pouvait considérer séparément sa jambe droite et sa jambe gauche, ou les regarder ensemble sous l'idée indivisible d'une couple sans jamais penser qu'il en avait deux ; car autre chose est l'idée représentative qui nous peint un objet, et autre chose l'idée numérique qui le détermine. Moins encore pouvait-il calculer jusqu'à cinq, et quoique appliquant ses mains l'une sur l'autre, il eût pu remarquer que les doigts se répondaient exactement, il était bien loin de songer à leur égalité numérique. Il ne savait pas plus le compte de ses doigts que de ses cheveux et si, après lui avoir fait entendre ce que c'est que nombres, quelqu'un lui eût dit qu'il avait autant de doigts aux pieds qu'aux mains, il eût peut-être été fort surpris, en les comparant, de trouver que cela était vrai.

[105] Justin. Histor. Lib. II, cap. 2. — Le passage entier qui s'applique aux Scythes mérite d'être rapporté. *Prorsus ut admirabile videatur hoc illis naturam dare, quod Graeci longa sapientium doctrina praeceptisque philosophorum consequi nequeunt, cultosque mores incultae barbariae collatione superari : tanto plus, etc.*

Copyright Arvensa Editions

[106] Il ne faut pas confondre l'amour-propre et l'amour de soi-même ; deux passions très différentes par leur nature et par leurs effets. L'amour de soi-même est un sentiment naturel qui porte tout animal à veiller à sa propre conservation et qui, dirigé dans l'homme par la raison et modifié par la pitié, produit l'humanité et la vertu. L'amour-propre n'est qu'un sentiment relatif, factice et né dans la société, qui porte chaque individu à faire plus cas de soi que de tout autre, qui inspire aux hommes tous les maux qu'ils se font mutuellement et qui est la véritable source de l'honneur.
Ceci bien entendu, je dis que dans notre état primitif, dans le véritable état de nature, l'amour-propre n'existe pas. Car, chaque homme en particulier se regardant lui-même comme le seul spectateur qui l'observe, comme le seul être dans l'univers qui prenne intérêt à lui, comme le seul juge de son propre mérite, il n'est pas possible qu'un sentiment qui prend sa source dans des comparaisons qu'il n'est pas à portée de faire, puisse germer dans son âme ; par la même raison cet homme ne saurait avoir ni haine ni désir de vengeance, passions qui ne peuvent naître que de l'opinion de quelque offense reçue ; et comme c'est le mépris ou l'intention de nuire et non le mal qui constitue l'offense, des hommes qui ne savent ni s'apprécier ni se comparer peuvent se faire beaucoup de violences mutuelles quand il leur en revient quelque avantage, sans jamais s'offenser réciproquement. En un mot, chaque homme ne voyant guère ses semblables que comme il verrait des animaux d'une autre espèce, peut ravir la proie au plus faible ou céder la sienne au plus fort, sans envisager ces rapines que comme des événements naturels, sans le moindre mouvement d'insolence ou de dépit, et sans autre passion que la douleur ou la joie d'un bon ou mauvais succès.

[107] Mandeville, médecin hollandais établi en Angleterre, mort en 1733. La Fable des Abeilles fut publiée à Londres, en 1723, en anglais ; la traduction française, imprimée dans la même ville, est de 1740, 4 vol. in-8°. Mandeville prétend, dans cet ouvrage, que le luxe et les vices des particuliers tournent au bien et à l'avantage de la société.

[108] JUVEN, sat. XV, V. 131.

[109] Dans le Livre VIII de ses*Confessions*, Rousseau nous apprend que ce portrait du philosophe, qui s'argumente en se bouchant les oreilles, est de Diderot. Il l'accuse à cette occasion « d'avoir abusé de sa confiance, pour donner à ses écrits ce ton dur et cet air noir qu'ils n'eurent plus quand Diderot cessa de le diriger. »

[110] « Ce chien est à moi, disaient ces pauvres enfants ; c'est là ma place au soleil : voilà le commencement et l'image de l'usurpation de toute la terre. » Pascal, Pensées, Ière Partie, art.9, §. 53.

[111] On lit dans quelques éditions, *aucun d'eux ne dut chercher.*

[112] C'est une chose extrêmement remarquable que, depuis tant d'années que les Européens se tourmentent pour amener les sauvages des diverses contrées du monde à leur manière de vivre, ils n'aient pas pu encore en gagner un seul, non pas même à la

Copyright Arvensa Editions

faveur du christianisme ; car nos missionnaires en font quelquefois des chrétiens, mais jamais des hommes civilisés. Rien ne peut surmonter l'invincible répugnance qu'ils ont à prendre nos mœurs et vivre à notre manière. Si ces pauvres sauvages sont aussi malheureux qu'on le prétend, par quelle inconcevable dépravation de jugement refusent-ils constamment de se policer à notre imitation, ou d'apprendre à vivre heureux parmi nous, tandis qu'on lit en mille endroits que des Français et d'autres Européens se sont réfugiés volontairement parmi ces nations, y ont passé leur vie entière, sans pouvoir plus quitter une si étrange manière de vivre, et qu'on voit même des missionnaires sensés regretter avec attendrissement les jours calmes et innocents qu'ils ont passés chez ces peuples si méprisés ? Si l'on répond qu'ils n'ont pas assez de lumières pour juger sainement de leur état et du nôtre, je répliquerai que l'estimation du bonheur est moins l'affaire de la raison que du sentiment. D'ailleurs cette réponse peut se rétorquer contre nous avec plus de force encore ; car il y a plus loin de nos idées à la disposition d'esprit où il faudrait être pour concevoir le goût que trouvent les sauvages à leur manière de vivre, que des idées des sauvages à celles qui peuvent leur faire concevoir la nôtre. En effet, après quelques observations, il leur est aisé de voir que tous nos travaux se dirigent sur deux seuls objets ; savoir, pour soi les commodités de la vie, et la considération parmi les autres. Mais le moyen pour nous d'imaginer la sorte de plaisir qu'un sauvage prend à passer sa vie seul au milieu des bois, ou à la pêche, ou à souffler dans une mauvaise flûte, sans jamais savoir en tirer un seul ton, et sans se soucier de l'apprendre ?

On a plusieurs fois amené des sauvages à Paris, à Londres et dans d'autres villes ; on s'est empressé de leur étaler notre luxe, nos richesses, et tous nos arts les plus utiles et les plus curieux ; tout cela n'a jamais excité chez eux qu'une admiration stupide, sans le moindre mouvement de convoitise. Je me souviens entre autres de l'histoire d'un chef de quelques Américains septentrionaux qu'on mena à la cour d'Angleterre, il y a une trentaine d'années. On lui fit passer mille choses devant les yeux pour chercher à lui faire quelque présent qui pût lui plaire, sans qu'on trouvât rien dont il parut se soucier. Nos armes lui semblaient lourdes et incommodes, nos souliers lui blessaient les pieds, nos habits le gênaient, il rebutait tout ; enfin on s'aperçut qu'ayant pris une couverture de laine, il semblait prendre plaisir à s'en envelopper les épaules. Vous conviendrez, au moins, lui dit-on aussitôt, de l'utilité de ce meuble ? Oui, répondit-il, cela me paraît presque aussi bon qu'une peau de bête. Encore n'eût-il pas dit cela s'il eût porté l'une et l'autre à la pluie.

Peut-être me dira-t-on que c'est l'habitude qui, attachant chacun à sa manière de vivre, empêche les sauvages de sentir ce qu'il y a de bon dans la nôtre ; et sur ce pied-là, il doit paraître au moins fort extraordinaire que l'habitude ait plus de force pour maintenir les sauvages dans le goût de leur misère que les Européens dans la jouissance de leur félicité. Mais pour faire à cette dernière objection une réponse à laquelle il n'y ait pas un mot à répliquer, sans alléguer tous les jeunes sauvages qu'on s'est vainement efforcé de civiliser ; sans parler des Groenlandais et des habitants de l'Islande, qu'on a tenté d'élever et nourrir en Danemark, et que la tristesse et le désespoir ont tous fait périr, soit de langueur, soit dans la mer, où ils avaient tenté de regagner leur pays à la nage, je me contenterai de citer un seul exemple bien attesté, et que je donne à examiner aux admirateurs de la police

Copyright Arvensa Editions

européenne.
« Tous les efforts des missionnaires hollandais du cap de Bonne-Espérance n'ont jamais été capables de convertir un seul Hottentot. Van der Stel, gouverneur du Cap, en ayant pris un dès l'enfance, le fit élever dans les principes de la religion chrétienne et dans la pratique des usages de l'Europe. On le vêtit richement, on lui fit apprendre plusieurs langues, et ses progrès répondirent fort bien aux soins qu'on prit pour son éducation. Le gouverneur, espérant beaucoup de son esprit, l'envoya aux Indes avec un commissaire général qui l'employa utilement aux affaires de la Compagnie. Il revint au Cap après la mort du commissaire. Peu de jours après son retour, dans une visite qu'il rendit à quelques Hottentots de ses parents, il prit le parti de se dépouiller de sa parure européenne pour se revêtir d'une peau de brebis. Il retourna au fort, dans ce nouvel ajustement, chargé d'un paquet qui contenait ses anciens habits ; et les présentant au gouverneur, il lui tint ce discours *Ayez la bonté, monsieur, de faire attention que je renonce pour toujours à cet appareil : je renonce aussi pour toute ma vie à la religion chrétienne ; ma résolution est de vivre et mourir dans la religion, les manières et les usages de mes ancêtres. L'unique grâce que je vous demande est de me laisser le collier et le coutelas que je porte ; je les garderai pour l'amour de vous.* Aussitôt, sans attendre la réponse de Van der Stel, il se déroba par la fuite, et jamais on ne le revit au Cap. » *Histoire des Voyages*, tome 5, p. 175.

[113] On disait *Cérès Thesmophore*. Du grec, *loi*, et, *qui porte*. Les *Thesmophories* n'étaient célébrées que par des femmes.

[114] On pourrait m'objecter que, dans un pareil désordre, les hommes, au lieu de s'entr'égorger opiniâtrement, se seraient dispersés, s'il n'y avait point eu de bornes à leur dispersion : mais, premièrement, ces bornes eussent au moins été celles du monde ; et si l'on pense à l'excessive population qui résulte de l'état de nature, on jugera que la terre, dans cet état, n'eût pas tardé à être couverte d'hommes ainsi forcés à se tenir rassemblés. D'ailleurs, ils se seraient dispersés si le mal avait été rapide, et que c'eut été un changement fait du jour au lendemain : mais ils naissaient sous le joug ; ils avaient l'habitude de le porter quand ils en sentaient la pesanteur, et ils se contentaient d'attendre l'occasion de le secouer. Enfin, déjà accoutumés à mille commodités qui les forçaient à se tenir rassemblés, la dispersion n'était plus si facile que dans les premiers temps, où, nul n'ayant besoin que de soi-même, chacun prenait son parti sans attendre le consentement d'un autre.

[115] OVIDE, Metam. Lib. XI, V. 127.

[116] Le maréchal de Villars contait que, dans une de ses campagnes, les excessives friponneries d'un entrepreneur des vivres ayant fait souffrir et murmurer l'armée, il le tança vertement, et le menaça de le faire pendre. Cette menace ne me regarde pas, lui répondit hardiment le fripon, et je suis bien aise de vous dire qu'on ne pend point un homme qui dispose de cent mille écus. Je ne sais comment cela se fit, ajoutait naïvement le maréchal ; mais en effet il ne fut point pendu, quoiqu'il eût cent fois mérité de l'être.

Copyright Arvensa Editions

[117] Ce n'est pas là précisément l'idée de Pline dans le passage ci-après, le seul auquel ceci puisse être appliqué : *Scis, ut sunt diversa natura dominatio et principatus, ita non aliis esse principem gratiorem, quàm qui maxime dominum graventur* (Paneg. cap. 45). « Comme la différence qui se trouve naturellement entre le pouvoir despotique et le gouvernement légitime ne vous est pas inconnue, vous n'avez pas de peine à comprendre qu'il n'y a point d'hommes plus attachés à un prince juste, que ceux qui abhorrent les tyrans. »
Traduction de Sacy.

[118] TACITE, Hist. Lib. IV, 17.

[119] Ce passage d'un écrit publié au nom et par les ordres d'un prince qui, dans tous ses actes d'administration intérieure comme dans sa conduite personnelle, a manifesté des principes directement contraires, n'étonnera point quand on saura quel est cet écrit, dans quelles circonstances et dans quelles vues il a été publié. Ce n'est autre que l'espèce de manifeste publié en effet au nom du roi, sous le titre de Traité des Droits de la Reine très chrétienne sur divers états de la monarchie d'Espagne (1667, in-4°, de l'Imprimerie royale), lorsqu'après la mort de Philippe IV, et malgré les renonciations formelles consenties par Louis XIV dans son contrat de mariage, il se préparait à faire une invasion dans les Pays-Bas. En se faisant considérer comme sujet aux lois de son état, et conséquemment mis par elles-mêmes dans la nécessité de prendre les armes, il ne craignait pas de se donner ce lien aux yeux des puissances étrangères, bien sûr de n'être pas pris au mot par ses sujets. Au reste, dans ce même écrit, qui peut passer pour un modèle dans l'art de déguiser un manque de foi à l'aide de distinctions subtiles et de raisonnements captieux, on voit l'auteur se hâter de prévenir les conséquences de la vérité qu'il vient d'énoncer, quand on y lit immédiatement après le passage cité par Rousseau, que les rois sont les auteurs des lois dans leurs états, et quand cet axiome de droit politique est d'ailleurs formellement consacré et établi à plusieurs reprises dans le cours de l'ouvrage. « Ce n'est pas qu'on doute que les rois n'aient la puissance de faire et d'abroger des lois ; ce droit est, sans difficulté, l'un des plus beaux fleurons de leur couronne… La sagesse d'un grand prince consiste principalement à former de bonnes lois ; sa puissance, à les faire observer par ses sujets ; et sa gloire, à s'y assujettir lui-même. » Ce dont il ne fallait conclure autre chose qu'un devoir pour le prince de s'assujettir à sa loi, tant qu'il lui convenait ; et la conduite de Louis XIV en cette occasion prouve bien qu'il ne voulait pas en effet donner de ce devoir une autre idée.
Dans le Discours de Rousseau, le passage présenté isolément a, comme on voit, un tout autre caractère, et sans doute on ne pouvait plus adroitement s'y prendre pour donner une leçon au gouvernement alors existant.

[120] Rousseau les a faites depuis dans son *Contrat social*, qui parut huit ans après ce discours.

[121] La justice distributive s’opposerait même à cette égalité rigoureuse de l’état de

Copyright Arvensa Editions

nature, quand elle serait praticable dans la société civile ; et comme tous les membres de l'état lui doivent des services proportionnés à leurs talents et à leurs forces, les citoyens à leur tour doivent être distingués et favorisés à proportion de leurs services. C'est en ce sens qu'il faut entendre un passage d'Isocrate, dans lequel il loue les premiers Athéniens d'avoir bien su distinguer quelle était la plus avantageuse des deux sortes d'égalité, dont l'une consiste à faire part des mêmes avantages à tous les citoyens indifféremment, et l'autre à les distribuer selon le mérite de chacun. Ces habiles politiques, ajoute l'orateur, bannissant cette injuste égalité qui ne met aucune différence entre les méchants et les gens de bien, s'attachèrent inviolablement à celle qui récompense et punit chacun selon son mérite. Mais, premièrement, il n'a jamais existé de société, à quelque degré de corruption qu'elles aient pu parvenir, dans laquelle on ne fît aucune différence des méchants et des gens de bien ; et dans les matières de, où la loi ne peut fixer de mesure assez exacte pour servir de règle au magistrat, c'est très sagement que, pour ne pas laisser le sort ou le rang des citoyens à sa discrétion, elle lui interdit le jugement des personnes, pour ne lui laisser que celui des actions. Il n'y a que des mœurs aussi pures que celles des anciens Romains qui puissent supporter des censeurs ; et des pareils tribunaux auraient bientôt tout bouleversé parmi nous. C'est à l'estime publique à mettre de la différence entre les méchants et les gens de bien. Le magistrat n'est juge que du droit rigoureux : mais le peuple est le véritable juge des mœurs, juge intègre et même éclairé sur ce point, qu'on abuse quelquefois, mais qu'on ne corrompt jamais. Les rangs des citoyens doivent donc être réglés, non sur leur mérite personnel, ce qui serait laisser au magistrat le moyen de faire une application presque arbitraire de la loi, mais sur les services réels qu'ils rendent à l'état et qui sont susceptibles d'une estimation plus exacte.

[122] LUCAN. Lib. I, V. 376.

[123] Charles Bonnet, né le 13 mars 1720 à Genève et mort le 20 mai 1793 dans la même ville. Métaphysicien et naturaliste, biologiste et philosophe, il s'était caché sous ce nom (Philopolis). On lui doit la description de la parthénogenèse chez le puceron. Sa lettre, à laquelle celle-ci sert de réponse, a été publiée dans le Mercure d'octobre 1755.

[124] *L'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*.

[125] Dans le volume du *Mercure* où la lettre de Charles Bonnet fut d'abord imprimée, et qui donna lieu à la réponse de Rousseau, on avait effectivement mis *saints* au lieu de *sains* ; mais c'était une faute d'impression.

[126] Voyez dans la Correspondance la lettre à M. Lalliaud, du 18 février 1769, et les lettres à du Peyrou, des 18 janvier et 28 février, même année.

[127] Pour ce discours et l'Oraison funèbre du Duc d'Orléans qui suit, nous reprenons le classement de l'édition P. Dupont de 1823 (cf. avis de M. Musset-Pathay.) (Note de l'éditeur)

[128] *Correspondance de Grimm*, t. I.

Copyright Arvensa Editions

[129] Voir dans la *Correspondance*, les lettres du 18 janvier et du 18 février 1769.

[130] Louis Ier, duc d'Orléans, dit « le Pieux » (surnommé aussi « le génovéfain ») né à Versailles le 4 août 1703, mort à Paris le 4 février 1752. Il était le père de Philippe-Égalité En 1742, Louis d'Orléans, dont la dévotion n'avait cessé de grandir depuis un veuvage qui l'avait laissé inconsolable, se retira à l'abbaye Sainte Geneviève où il passa les dix dernières années de sa vie. Il continua de se tenir au courant des affaires, géra son apanage, reçut et protégea les savants et se consacra à des œuvres charitables. Il mourut sans les derniers sacrements car il refusa de reconnaître ses petits-enfants, ne croyant pas à leur légitimité, condition que le prêtre chargé de l'assister avait mise pour lui accorder le viatique. (Ne)

[131] Luc, chap. 13, v. 19.

[132] Provo. chap. 8, v. 18.

[133] Marc, chap. X, v. 20.

[134] Luc, chap. XIII, v. 24

[135] Ecclésiastique, chap. II, v. 22

[136] Psaume 121, v. 1.

[137] Vespasien.

[138] Jean le Rond D'Alembert (1717-1783), est un mathématicien, philosophe et encyclopédiste français.
Il est célèbre pour avoir dirigé l'Encyclopédie avec Denis Diderot jusqu'en 1757 et pour ses recherches en mathématiques sur les équations différentielles et les dérivées partielles.

[139] « Ad ami cum et si prouverais galium, non d'espérés ; est enim régresses. Ad ami cum si apeurerais os triste, non times ; est enim concordait : excepté conviction, et impropères, et superbe, et mystère révélation, et plage dolos ; in his omnibus effigie amicts. »
Ecclesiastic. XXII, 26, 27 *.
* « Si vous avez tiré l'épée contre votre ami, n'en désespérez pas ; car il y a moyen de revenir. Si vous l'avez attristé par vos paroles, ne craignez rien, il est possible encore de vous réconcilier avec lui. Mais pour l'outrage, le reproche injurieux, la révélation du secret** et la plaie faite à son cœur en trahison, point de grâce à ses yeux : il s'éloignera sans retour. » Cette traduction est de
Marmontel (Mémoires, livre VII).
** C'est le véritable motif de la rupture de J. J. avec Diderot qui est l'Aristarque regretté. Rousseau lui avait confié, sous le secret, les remords que lui causait l'abandon de ses enfants. Ce fatal secret fut bientôt su de tout le monde.

[140] La partie de cette phrase qui est imprimée ici entre deux parenthèses, est

Copyright Arvensa Editions

remarquable sous plus d'un rapport. D'abord on la trouve dans l'édition originale (*Amsterdam*, 1758), non comme faisant partie du texte même, mais à la fin de l'ouvrage et en forme d'*addition* envoyée par l'auteur à son libraire, lorsque l'impression était déjà commencée. En second lieu, quoique cette addition, insérée depuis dans le texte, se retrouve dans toutes les éditions postérieures, elle n'est point dans celle de Genève faite en 1782, après la mort de Rousseau, mais sur les matériaux qu'il avait réunis et fournis lui-même.

Il résulte clairement de ces deux faits, 1° que ce qu'il dit ici de son *éloignement* pour le socinianisme fut une idée conçue après coup et comme effet en lui d'une réflexion tardive, si même en cette occasion il n'a pas sacrifié quelque chose à la convenance, en énonçant une disposition que réellement il n'avait point ; 2° qu'il s'est dans tous les cas rétracté à cet égard, et n'a pas voulu, dans l'édition générale dont il avait préparé les matériaux, laisser subsister un passage contraire à ses véritables sentiments. Car sans doute on ne peut supposer que les éditeurs de Genève aient fait cette suppression de leur chef. Cette rétractation de notre auteur est d'autant plus réelle et indubitable, que dans une des lettres les plus remarquables de sa Correspondance (à M.* *, 1 5 janvier 1769), il a très clairement énoncé son opinion sur celui qu'il appelle *le sage hébreu*, mis par lui en parallèle avec le sage grec ; or cette opinion est celle du socinien le plus décidé. *(Note de M. Petitain.)*

[141] Je crois voir un principe qui, bien démontré comme il pourrait l'être, arracherait à l'instant les armes des mains à l'intolérant et au superstitieux, et calmerait cette fureur de faire des prosélytes qui semble animer les incrédules : c'est que la raison humaine n'a pas de mesure commune bien déterminée, et qu'il est injuste à tout homme de donner la sienne pour règle à celle des autres.

Supposons de la bonne foi, sans laquelle toute dispute n'est que du caquet. Jusqu'à certain point il y a des principes communs, une évidence commune ; et de plus, chacun a sa propre raison qui le détermine : ainsi ce sentiment ne mène point au scepticisme ; mais aussi, les bornes générales de la raison n'étant point fixées, et nul n'ayant inspection sur celle d'autrui, voilà tout d'un coup le fier dogmatique arrêté. Si jamais on pouvait établir la paix où règnent l'intérêt, l'orgueil et l'opinion, c'est par là qu'on terminerait à la fin les dissensions des prêtres et des philosophes. Mais peut-être ne serait-ce le compte ni des uns ni des autres : il n'y aurait plus ni persécutions ni disputes ; les premiers n'auraient personne à tourmenter, les seconds personne à convaincre ; autant vaudrait quitter le métier.

Si l'on me demandait là-dessus pourquoi donc je dispute moi-même, je répondrais que je parle au plus grand nombre, que j'expose des vérités de pratique, que je me fonde sur l'expérience, que je remplis mon devoir, et qu'après avoir dit ce que je pense je ne trouve point mauvais qu'on ne soit pas de mon avis.

[142] IL faut se ressouvenir que j'ai à répondre à un auteur qui n'est pas protestant ; et je crois lui répondre en effet, en montrant que ce qu'il accuse nos ministres de faire dans notre religion s'y ferait inutilement, et se fait nécessairement dans plusieurs autres sans

Copyright Arvensa Editions

qu'on y songe.
Le monde intellectuel, sans en excepter la géométrie, est plein de vérités incompréhensibles, et pourtant incontestables, parce que la raison qui les démontre existantes ne peut les toucher, pour ainsi dire, à travers les bornes qui l'arrêtent, mais seulement les apercevoir. Tel est le dogme de l'existence de Dieu, tels sont les mystères admis dans les communions protestantes. Les mystères qui heurtent la raison, pour me servir des termes de M. d'Alembert, sont tout autre chose. Leur contradiction même les fait rentrer dans ses bornes ; elle a toutes les prises imaginables pour sentir qu'ils n'existent pas : car, bien qu'on ne puisse voir une chose absurde, rien n'est si clair que l'absurdité. Voilà ce qui arrive lorsqu'on soutient à la fois deux propositions contradictoires. Si vous me dites qu'un espace d'un pouce est aussi un espace d'un pied, vous ne dites point du tout une chose mystérieuse, obscure, incompréhensible, vous dites au contraire une absurdité lumineuse et palpable, une chose évidemment fausse. De quelque genre que soient les démonstrations qui l'établissent, elles ne sauraient l'emporter sur celle qui la détruit, parce qu'elle est tirée immédiatement des notions primitives qui servent de base à toute certitude humaine. Autrement, la raison, déposant contre elle-même, nous forcerait à la récuser ; et, loin de nous faire croire ceci ou cela, elle nous empêcherait de plus rien croire, attendu que tout principe de foi serait détruit. Tout homme, de quelque religion qu'il soit, qui dit croire à de pareils mystères, en impose donc, ou ne sait ce qu'il dit.

[143] Sur la tolérance chrétienne on peut consulter le chapitre qui porte ce titre dans l'onzième livre de la *Doctrine chrétienne* de M. le professeur Vernet. On y verra par quelles raisons l'Église doit apporter encore plus de ménagement et de circonspection dans la censure des erreurs sur la foi, que dans celle des fautes contre les mœurs, et comment s'allient, dans les règles de cette censure, la douceur du chrétien, la raison du sage, et le zèle du pasteur.

[144] C'est ce qu'ils viennent de faire, à ce qu'on m'écrit, par une déclaration publique. Elle ne m'est point parvenue dans ma retraite ; mais j'apprends que le public l'a reçue avec applaudissement *. Ainsi, non seulement je jouis du plaisir de leur avoir le premier rendu l'honneur qu'ils méritent, mais de celui d'entendre mon jugement unanimement confirmé. Je sens bien que cette déclaration rend le début de ma lettre entièrement superflu, et le rendrait peut-être indiscret dans tout autre cas : mais, étant sur le point de le supprimer, j'ai vu que, parlant du même article qui y a donné lieu, la même raison subsistait encore, et qu'on pourrait toujours prendre mon silence pour une espèce de consentement. Je laisse donc ces réflexions d'autant plus volontiers, que, si elles viennent hors de propos sur une affaire heureusement terminée, elles ne contiennent en général rien que d'honorable à l'Église de Genève, et que d'utile aux hommes en tout pays.
* Elle a été réimprimée dans l'édition de Genève, tom. II du *Supplément*.

[145] C'est ainsi que l'abbé de Saint-Pierre appelait toujours les ecclésiastiques, soit pour dire ce qu'ils sont en effet, soit pour exprimer ce qu'ils devraient être.

Copyright Arvensa Editions

[146] De deux célèbres historiens, tous deux philosophes, tous deux chers à M. d'Alembert, le moderne * serait de son avis peut-être ; mais Tacite, qu'il aime, qu'il médite, qu'il daigne traduire, le grave Tacite qu'il cite si volontiers, et qu'à l'obscurité près il imite si bien quelquefois, en eût-il été de même ?
*Hume.

[147] Chrysostom. in Math. Homely. 38.

[148] « Il peut y avoir des spectacles blâmables en eux-mêmes, comme ceux qui sont inhumains ou indécents et licencieux : tels étaient quelques-uns des spectacles parmi les païens. Mais il en est aussi d'indifférents en eux-mêmes, qui ne deviennent mauvais que par l'abus qu'on en fait. Par exemple, les pièces de théâtre n'ont rien de mauvais en tant qu'on y trouve une peinture des caractères et des actions des hommes, où l'on pourrait même donner des leçons agréables et utiles pour toutes les conditions : mais si l'on y débite une morale relâchée, si les personnes qui exercent cette profession mènent une vie licencieuse et servent à corrompre les autres, si de tels spectacles entretiennent la vanité, la fainéantise, le luxe, l'impudicité, il est visible alors que la chose tourne en abus, et qu'à moins qu'on ne trouve le moyen de corriger ces abus ou de s'en garantir, il vaut mieux renoncer à cette sorte d'amusement. » *Instructions chrétiennes**, tom. III, livre III, chap. 16. Voilà l'état de la question bien posé. Il s'agit de savoir si la morale du théâtre est nécessairement relâchée, si les abus sont inévitables, si les inconvénients dérivent de la nature de la chose, ou s'ils viennent de causes qu'on ne puisse écarter.
* Cinq vol. in-8°. *Amsterdam,* 1755. C'est un ouvrage du même professeur Vernet, auteur de la *Doctrine chrétienne* précédemment citée.

[149] Pour peu qu'il anticipât, ce Molière lui-même avait peine à se soutenir : le plus parfait de ses ouvrages tomba dans sa naissance, parce qu'il le donna trop tôt, et que le public n'était pas mûr encore pour le *Misanthrope*.
Tout ceci est fondé sur une maxime évidente ; savoir, qu'un peuple suit souvent des usages qu'il méprise, ou qu'il est prêt à mépriser, sitôt qu'on osera lui en donner l'exemple. Quand, de mon temps, on jouait la fureur des pantins, on ne faisait que dire au théâtre ce que pensaient ceux mêmes qui passaient leur journée à ce sot amusement : mais les goûts constants d'un peuple, ses coutumes, ses vieux préjugés, doivent être respectés sur la scène. Jamais poète ne s'est bien trouvé d'avoir violé cette loi.

[150] Je dis le goût ou les mœurs indifféremment ; car, bien que l'une de ces choses ne soit pas l'autre, elles ont toujours une origine commune et souffrent les mêmes révolutions. Ce qui ne signifie pas que le bon goût et les bonnes mœurs règnent toujours en même temps ; proposition qui demande éclaircissement et discussion, mais qu'un certain état du goût répond toujours à un certain état des mœurs, ce qui est incontestable.

[151] Comédie de Delisle de La Drevetière, jouée au Théâtre Italien en 1721, et reprise plusieurs fois avec un égal succès.

Copyright Arvensa Editions

[152] Qu'on mette ; pour voir, sur la scène française un homme droit et vertueux, mais simple et grossier, sans amour, sans galanterie, et qui ne fasse point de belles phrases ; qu'on y mette un sage sans préjugés, qui, ayant reçu un affront d'un spadassin, refuse de s'aller faire égorger par l'offenseur ; et qu'on épuise tout l'art du théâtre pour rendre ces personnages intéressants comme le Cid au peuple français : j'aurai tort si l'on réussit.

[153] Les lois peuvent déterminer les sujets, la forme des pièces, la manière de les jouer ; mais elles ne sauraient forcer le public à s'y plaire. L'empereur Néron, chantant au théâtre, faisait égorger ceux qui s'endormaient ; encore ne pouvait-il tenir tout le monde éveillé : et peu s'en fallut que le plaisir d'un court sommeil ne coûtât la vie à Vespasien*. Nobles acteurs de l'Opéra de Paris, ah! si vous eussiez joui de la puissance impériale, je ne gémirais pas maintenant d'avoir trop vécu!

*SUETON., in Vespas.,cap. 4 — TACIT., Ann. XVI, 5.

[154] C'est du beau moral qu'il est ici question. Quoi qu'en disent les philosophes, cet amour est inné dans l'homme, et sert de principe à la conscience. Je puis citer en exemple de cela la petite pièce de *Nanine*, qui a fait murmurer l'assemblée, et ne s'est soutenue que par la grande réputation de l'auteur ; et cela parce que l'honneur, la vertu, les purs sentiments de la nature, y sont préférés à l'impertinent préjugé des conditions.

[155] PLUTARQUE, *de la Fortune d'Alexandre,* II, § 2. Voyez le même trait dans Montaigne, liv. II, chap. 27.

[156] Annal, XI, 2.

[157] Il dit que le poète ne nous afflige qu'autant que nous le voulons ; qu'il ne nous fait aimer ses héros qu'autant qu'il nous plaît. Cela est contre toute expérience. Plusieurs s'abstiennent d'aller à la tragédie, parce qu'ils en sont émus au point d'en être incommodés ; d'autres, honteux de pleurer au spectacle, y pleurent pourtant malgré eux ; et ces effets ne sont pas assez rares pour n'être qu'une exception à la maxime de cet auteur.

[158] Chap. VI.

[159] Les Grecs n'avaient pas besoin de fonder sur l'amour le principal intérêt de leur tragédie, et ne l'y fondaient pas en effet. La nôtre, qui n'a pas la même ressource, ne saurait se passer de cet intérêt. On verra dans la suite la raison de cette différence.

[160] Je me souviens d'avoir trouvé dans Omar plus de chaleur et d'élévation vis-à-vis de Zopire, que dans Mahomet lui-même ; et je prenais cela pour un défaut. En y pensant mieux, j'ai changé d'opinion. Omar, emporté par son fanatisme, ne doit parler de son maître qu'avec cet enthousiasme de zèle et d'admiration qui l'élève au-dessus de l'humanité. Mais Mahomet n'est pas fanatique ; c'est un fourbe qui, sachant bien qu'il n'est pas question de faire l'inspiré vis-à-vis de Zopire, cherche à le gagner par une confiance affectée et par des motifs d'ambition. Ce ton de raison doit le rendre moins

Copyright Arvensa Editions

brillant qu'Omar, par cela même qu'il est plus grand et qu'il sait mieux discerner les hommes. Lui-même dit ou fait entendre tout cela dans la scène. C'était donc ma faute si je ne l'avais pas senti. Mais voilà ce qui nous arrive à nous autres petits auteurs : en voulant censurer les écrits de nos maîtres, notre étourderie nous y fait relever mille fautes qui sont des beautés pour les hommes de jugement.

[161] La preuve de cela, c'est qu'il intéresse. Quant à la faute dont il est puni, elle est ancienne, elle est trop expiée ; et puis c'est peu de chose pour un méchant de théâtre, qu'on ne tient point pour tel, s'il ne fait frémir d'horreur.

[162] *Dicts notables des Lacédémoniens*, § 69.

[163] JUVEN. Sat. II, v. 63.

[164] Je ne décide pas s'il faut en effet les condamner. Il se peut que les valets ne soient plus que les instruments des méchancetés des maîtres, depuis que ceux-ci leur ont ôté l'honneur de l'invention. Cependant je douterais qu'en ceci l'image trop naïve de la société fût bonne au théâtre. Supposé qu'il faille quelques fourberies dans les pièces, je ne sais s'il ne vaudrait pas mieux que les valets seuls en fussent chargés, et que les honnêtes gens fussent aussi des gens honnêtes au moins sur la scène.

[165] On ignore le nom de l'auteur italien de cette pièce représentée en 1717, et qui a été imprimée (*Paris*, Coustelier, 1718) avec une traduction française en regard par Gueullette. Boissy en a fait une imitation sous le même titre, en trois actes et en vers, représentée en 1732, et qui fait partie du recueil de ses Œuvres en 9 vol. in-8°.

[166] J'avertis qu'étant sans livres, sans mémoire, et n'ayant pour tous matériaux qu'un confus souvenir des observations que j'ai faites autrefois au spectacle, je puis me tromper dans mes citations et renverser l'ordre des pièces. Mais quand mes exemples seraient peu justes, mes raisons ne le seraient pas moins, attendu qu'elles ne sont point tirées de telle ou telle pièce, mais de l'esprit général du théâtre, que j'ai bien étudié.

[167] Je ne doute point que, sur l'idée que je viens de proposer, un homme de génie ne pût faire un nouveau *Misanthrope*, non moins vrai, non moins naturel que l'Athénien, égal en mérite à celui de Molière, et sans comparaison plus instructif. Je ne vois qu'un inconvénient à cette nouvelle pièce, c'est qu'il serait impossible qu'elle réussît : car, quoi qu'on dise, en choses qui déshonorent, nul ne rit de bon cœur à ses dépens. Nous voilà rentrés dans mes principes*.

* C'est précisément cette idée de Rousseau sur un *nouveau misanthrope* à mettre en scène qu'a voulu réaliser Fabre d'Églantine, dans la pièce intitulée *Philinte*, ou *la Suite du Misanthrope*. Il y a suivi de point en point toutes, ses indications, et l'on peut dire que les scènes les plus remarquables de cette comédie appartiennent à notre auteur. D'ailleurs l'assertion de Rousseau sur l'impossibilité de réussir dans la pièce dont il avait ainsi tracé le plan, a été tout-à-fait démentie par l'événement ; car le *Philinte* de Fabre, malgré ses nombreux défauts, a eu un très grand succès, et est resté au théâtre. (Note *de M. Petitain.*)

Copyright Arvensa Editions

[168] Ce texte est conforme à l'édition de Genève, 1782. Dans plusieurs éditions, on a suivi le texte de l'édition originale de 1758, où, après ces mots, « en s'attachant à flatter une jeunesse débauchée et des femmes sans mœurs, *on lit*, Je ne ferai pas à Dancourt l'honneur de parler de lui : ses pièces n'effarouchent pas par des termes obscènes, mais il faut n'avoir de chaste que les oreilles pour les pouvoir supporter. Regnard, plus modeste, n'est pas moins dangereux : laissant l'autre amuser les femmes perdues, il se charge, lui, d'encourager les filous. C'est une chose incroyable, etc. »

[169] Personnage du *Fils naturel*, drame de Diderot.

[170] Ce n'est point par étourderie que je cite *Cénie* en cet endroit, quoique cette charmante pièce soit l'ouvrage d'une femme* car, cherchant la vérité de bonne foi, je ne sais point déguiser ce qui fait contre mon sentiment ; et ce n'est pas à une femme mais aux femmes que je refuse les talents des hommes. J'honore d'autant plus volontiers ceux de l'auteur du *Cénie* en particulier, qu'ayant à me plaindre de ses discours, je lui rends un hommage pur et désintéressé, comme tous les éloges sortis de ma plume.

* Madame de Graffigny.

[171] Ils leur donnaient plusieurs noms honorables que nous n'avons plus, ou qui sont bas et surannés parmi nous. On sait quel usage Virgile a fait de celui de *Matres* dans une occasion où les mères troyennes n'étaient guère sages *. Nous n'avons à la place que le mot de *Dames*, qui ne convient pas à toutes, qui même vieillit insensiblement, et qu'on a tout-à-fait proscrit du ton à la mode. J'observe que les anciens tiraient volontiers leurs titres d'honneur des droits de la nature, et que nous ne tirons les nôtres que des droits du rang.

*Enéid, lib. V, v. 654. Ibid.lib. VII, v. 357 et 392.

[172] Plutarque, *Dicts notables des Lacédémoniens*, §§ 16 et 31.

[173] S'ils en usaient autrement dans les tragédies, c'est que, suivant le système politique de leur théâtre, ils n'étaient pas fâchés qu'on crût que les personnes d'un haut rang n'ont pas besoin de pudeur, et font toujours exception aux règles de la morale.

[174] Ovid., Amor. I, 9, v. 4.

[175] PLUTARQUE, Vie de Marcus Caton, § 35.

[176] Sueton., in Tito, cap. 7.

[177] Il y a dans le septième tome de *Paméla* un examen très judicieux de l'*Andromaque* de Racine, par lequel on voit que cette pièce ne va pas mieux à son but prétendu que toutes les autres.

[178] Ajoutons le *Marchand de Londres*, pièce admirable, et dont la morale va plus directement au but qu'aucune pièce française que je connaisse*

* Le titre de cette pièce, en anglais, est *Arden-Feversham*. Son auteur est le célèbre Lillo,

Copyright Arvensa Editions

dont Diderot s'est fait l'apologiste et l'imitateur. Elle a été traduite comme *tragédie bourgeoise*, par Clément de Genève (*Paris*, 1751). Cette traduction a été réimprimée plusieurs fois. Antérieurement il en avait paru quelques scènes dans le *Pour et Contre* de l'abbé Prévost.

[179] Je crois entendre un bel esprit de Paris se récrier, pourvu qu'il ne lise pas lui-même, à cet endroit comme, à bien d'autres, et démontrer doctement aux dames (car c'est surtout aux dames que ces messieurs démontrent) qu'il est impossible qu'une maison de bois soit chaude. Grossier mensonge! erreur de physique! Ah! pauvre auteur! Quant à moi, je crois la démonstration sans réplique. Tout ce que je sais, c'est que les Suisses passent chaudement leur hiver, au milieu des neiges, dans des maisons de bois.

[180] Je puis citer en exemple un homme de mérite, bien connu dans Paris, et plus d'une fois honoré des suffrages de l'académie des sciences ; c'est M. Rivaz, célèbre Valaisan. Je sais bien qu'il n'a pas beaucoup d'égaux parmi ses compatriotes ; mais enfin c'est en vivant comme eux qu'il apprit à les surpasser.

[181] Voyez à la fin du tome XIII, lettre à M. Perdriau, une note sur ce musicien, un des plus célèbres du seizième siècle.

[182] C'est le nom qu'on donne dans le pays aux habitants de cette montagne.

[183] Dans l'édition de Genève, dans celle de M. Belin, le justicier est remplacé par le *Châtelain* ; s'il eût été question de la France, on aurait vu figurer le *subdélégué.*

[184] PLUTARQUE, *traité des Délais de la justice divine*, § 5.

Copyright Arvensa Editions

[185] Mal, c'est-à-dire non seulement en lâche et avec fraude, mais injustement et sans raison suffisante ; ce qui se fût naturellement présumé de toute affaire non portée au tribunal.

[186] Autrefois les hommes prenaient querelle au cabaret : on les a dégoûtés de ce plaisir grossier en leur faisant bon marché des autres. Autrefois ils s'égorgeaient pour une maîtresse : en vivant plus familièrement avec les femmes, ils ont trouvé que ce n'était pas la peine de se battre pour elles. L'ivresse et l'amour ôtés, il reste peu d'importants sujets de dispute. Dans le monde on ne se bat plus que pour le jeu. Les militaires ne se battent plus que pour des passe-droits, ou pour n'être pas forcés de quitter le service. Dans ce siècle éclaire chacun sait calculer, à un écu près, ce que valent son honneur et sa vie.

[187] M. de Lauzun. Voilà, selon moi, des coups de canne bien noblement appliqués *.

* Le fait est raconté eu détail dans les Mémoires de Saint-Simon, tom. X, pag. 89-94 édition de Strasbourg ; mais ce que Rousseau ne pouvait savoir, et ce que ces Mémoires nous apprennent, c'est que ces coups de canne si *noblement appliqués* étaient la juste punition d'une insolence de Lauzun qui est à peine croyable. Du temps de Rousseau les Mémoires de Saint-Simon étaient au moins connus de quelques personnes, et l'on sait que l'abbé de Voisenon, en avait fait un extrait pour amuser Louis XV. Par là l'anecdote de la cause a pu se répandre dans le monde, et Rousseau l'a pu entendre rapporter sans qu'on y joignit les circonstances qui justifient le roi en cette occasion. Aussi Saint-Simon, en racontant ce trait de Louis XIV, dit-il que c'est *la plus belle action de sa vie*. Cet éloge est exagéré sans doute, mais au moins il est vrai de dire que Louis XIV justement irrité, mais restant maître de sa colère, montra un sentiment exquis de ce qu'il devait à la loi, aux convenances et à lui-même.(*Note de M. Petitain*.)

[188] Le consistoire, et la chambre de réforme.

[189] Si les Anglais ont inhumé la célèbre Oldfield à côté de leurs rois, ce n'était pas son métier, mais son talent, qu'ils voulaient honorer. Chez eux les grands talents anoblissent dans les moindres états ; les petits avilissent dans les plus illustres. Et, quant à la profession des comédiens, les mauvais et les médiocres sont méprisés à Londres autant ou plus que partout ailleurs.

[190] Tite-Live dit * que les jeux scéniques furent introduits à Rome l'an 390, à l'occasion d'une peste qu'il s'agissait d'y faire cesser. Aujourd'hui l'on fermerait les théâtres pour le même sujet, et sûrement cela serait plus raisonnable.

* Lib. VII, cap. 2

[191] Les citations ici ne sont point exactes. Dans son plaidoyer pour le comédien Roscius, Cicéron fait à la vérité (§ 6) un bel éloge de ses vertus et de son mérite personnel ; mais en cet endroit comme dans tout le reste du plaidoyer, on ne voit rien de défavorable à la profession que Roscius exerçait. Quant au mot *histrion* employé dans le traité de l'Orateur (liv. I, chap. 61), il l'est dans l'acception la plus générale, sans application directe à Ésope et

Copyright Arvensa Editions

Roscius, sans même aucune idée d'abjection et de mépris à attacher au mot lui-même. Aussi le nouveau traducteur (M. Levée) l'a rendu avec raison par le mot *acteurs*. (*Oeuvres de Cicéron*, 1816, tome II, page 533.)
(Note de M. Petitain.)

[192] Dig., lib. II, § *De his qui nolantur infamia.*

[193] Iphigénie le dit en termes exprès dans la tragédie d'Euripide qui porte le nom de cette princesse*.
* Acte V, scène 5

[194] Rousseau a reconnu lui-même la fausseté de cette assertion. Voyez dans la *Correspondance* sa lettre à M. Le Roy, du 4 novembre 1758.

[195] On a relevé ceci comme outré et comme ridicule. On a eu raison. Il n'y a point de vice dont les comédiens soient moins accusés que de la friponnerie ; leur métier, qui les occupe beaucoup, et leur donne même des sentiments d'honneur à certains égards, les éloigne d'une telle bassesse. Je laisse ce passage, parce que je me suis fait une loi de ne rien ôter ; mais je le désavoue hautement comme une très grande injustice.

[196] Ils y sont, comme les hommes, sublimes ou détestables. On n'a jamais fait encore, en quelque langue que ce soit, de roman égal à Clarisse, ni même approchant.

[197] Distinguons cette audace de l'insolence et de la brutalité ; car rien ne part de sentiments plus opposés et n'a d'effets plus contraires. Je suppose l'amour innocent et libre, ne recevant de loi que de lui-même ; c'est à lui seul qu'il appartient de présider à ses mystères, et de former l'union des personnes ainsi que celle des cœurs. Qu'un homme insulte à la pudeur du sexe, et attente avec violence aux charmes d'un jeune objet qui ne seul rien peur lui ; sa grossièreté n'est point passionnée, elle est outrageante ; elle annonce une âme sans mœurs, sans délicatesse, incapable à la fois d'amour et d'honnêteté. Le plus grand prix des plaisirs est dans le cœur qui les donne : un véritable amant ne trouverait que douleur, rage et désespoir, dans la possession même de ce qu'il aime, s'il croyait n'en point être aimé.
Vouloir contenter insolemment ses désirs sans l'aveu de celle qui les fait naître, est l'audace d'un satyre ; celle d'un homme est de savoir les témoigner sans déplaire, de les rendre intéressants, de faire en sorte qu'on les partage, d'asservir les sentiments avant d'attaquer la personne. Ce n'est pas encore assez d'être aimé, les désirs partagés ne donnent pas seuls le droit de les satisfaire ; il faut de plus le consentement de la volonté. Le cœur accorde en vain ce que la volonté refuse. L'honnête homme et l'amant s'en abstient, même quand il pourrait l'obtenir. Arracher ce consentement tacite, c'est user de toute la violence permise en amour. Le lire dans les yeux, le voir dans les manières, malgré le refus de la bouche, c'est l'art de celui qui sait aimer ; s'il achève alors d'être heureux, il n'est point brutal, il est honnête ; il n'outrage point la pudeur, il la respecte, il la sert ; il lui laisse l'honneur de défendre encore ce qu'elle eut peut-être abandonne.

Copyright Arvensa Editions

[198] Je m'attends à l'objection : Les femmes sauvages n'ont point de pudeur, car elles vont nues. Je réponds que les nôtres en ont encore moins, car elles s'habillent. Voyez la fin de cet Essai, au sujet des, filles de Lacédémone.

[199] Au théâtre d'Athènes, les femmes occupaient une galerie haute appelée *cercis*, peu commode pour voir et pour être vues ; mais il paraît, par l'aventure de Valérie et de Sylla *, qu'au cirque de Rome elles étaient mêlées avec les hommes.

* Plutarque, *Vie de Sylla*, § 72. — La galerie dont il est parlé dans cette note pour le théâtre d'Athènes, était réservée aux femmes honnêtes et qui tenaient à leur réputation. Quant aux courtisanes, il paraît qu'elles se plaçaient soit parmi les hommes, soit dans une galerie particulière. *Voyage d'Anacharsis*, chap. XI.

[200] On en pourrait attribuer la cause à la facilité du divorce ; mais les Grecs en faisaient peu d'usage, et Rome subsista cinq cents ans avant que personne s'y prévalût de la loi qui le permettait.

[201] Que sera-ce, en leur supposant la beauté qu'on a raison d'exiger d'elles ? Voyez les *Entretiens sur le Fils naturel**.

* Ouvrage de Diderot.

[202] Si je ne compte point le concert spirituel, c'est qu'au lieu d'être un spectacle ajouté aux autres, il n'en est que le supplément. Je ne compte pas non plus les petits spectacles de la Foire* ; mais aussi je la compte toute l'année, au lieu qu'elle ne dure pas six mois. En recherchant, par comparaison, s'il est possible qu'une troupe subsiste à Genève, je suppose partout des rapports plus favorables à l'affirmative que ne le donnent les faits connus.

*Les trois théâtres *permanents* à Paris étaient le Théâtre-Français, l'Opéra, et la Comédie Italienne ; le quatrième était ce *Théâtre de la Foire* où Piron et Lesage ont fait représenter toutes leurs petites pièces.

[203] Ceux qui ne vont au spectacle que les beaux jours, où l'assemblée est nombreuse, trouveront cette estimation trop faible ; mais ceux qui, pendant dix ans, les auront suivis, comme moi, bons et mauvais jours, la trouveront sûrement trop forte. S'il faut donc diminuer le nombre journalier de trois cents spectateurs à Paris, il faut diminuer proportionnellement celui de quarante-huit à Genève ; ce qui renforce mes objections.

[204] Je sais que toutes nos grandes fortifications sont la chose du monde la plus inutile, et que, quand nous aurions assez de troupes pour les défendre, cela serait fort inutile encore : car sûrement on ne viendra pas nous assiéger. Mais, pour n'avoir point de siège à craindre, nous n'en devons pas moins, veiller à nous garantir de toute surprise : rien n'est si facile que d'assembler des gens de guerre à notre voisinage. Nous avons trop appris l'usage qu'on en peut faire, et nous devons songer que les plus mauvais droits hors d'une place se trouvent excellents quand on est dedans.

[205] Je n'entends point par là qu'on puisse être vertueux sans religion : j'eus longtemps

Copyright Arvensa Editions

cette opinion trompeuse, dont je suis trop désabusé. Mais j'entends qu'un croyant peut s'abstenir quelquefois, par des motifs de vertus purement sociales, de certaines actions indifférentes par elles-mêmes, et qui n'intéressent point immédiatement la conscience, comme est celle d'aller aux spectacles dans un lieu où il n'est pas bon qu'on les souffre.

[206] Je parlerai ci-après des inconvénients.

[207] On me dira qu'il en faut aux rois pour la guerre. Point du tout. Au lieu de trente mille hommes, ils n'ont, par exemple, qu'à lever cent mille femmes. Les femmes ne manquent pas de courage : elles préfèrent l'honneur à la vie : quand elles se battent, elles se battent bien. L'inconvénient de leur sexe est de ne pouvoir supporter les fatigues de la guerre et l'intempérie des saisons. Le secret est donc d'en avoir toujours le triple de ce qu'il en faut pour se battre, afin de sacrifier les deux autres tiers aux maladies et à la mortalité.

Qui croirait que cette plaisanterie, dont on voit assez l'application, ait été prise en France au pied de la lettre par des gens d'esprit ?

[208] Après la bataille gagnée par Cambyse, sur Psammenite, on distinguait parmi les morts les Égyptiens, qui avaient toujours la tête nue, à l'extrême dureté de leurs crânes ; au lieu que les Perses, toujours coiffés de leurs grosses tiares, avaient les crânes si tendres, qu'on les brisait sans effort. Hérodote lui-même fut, longtemps après, témoin de cette différence*.

* Hérodote, liv. III, ch. 12. Cité aussi par Montaigne, liv. I, ch. 35.

[209] Les Romains étaient les hommes les plus petits et les plus faibles de tous les peuples de l'Italie ; et cette différence était si grande, dit Tite Live, qu'elle s'apercevait au premier coup d'œil dans les troupes des uns et des autres. Cependant l'exercice et la discipline prévalurent tellement sur la nature, que les faibles firent ce que ne pouvaient faire les forts, et les vainquirent.

[210] Les femmes en général n'aiment aucun art, ne se connaissent à aucun, et n'ont aucun génie. Elles peuvent réussir aux petits ouvrages qui ne demandent que de la légèreté d'esprit, du goût, de la grâce, quelquefois même de la philosophie et du raisonnement. Elles peuvent acquérir de la science, de l'érudition, des talents, et tout ce qui s'acquiert à force de travail. Mais ce feu céleste qui échauffe et embrase l'âme, ce génie qui consume et dévore, cette brûlante éloquence, ces transports sublimes qui portent leurs ravissements jusqu'au fond des cœurs, manqueront toujours aux écrits des femmes : ils sont tous froids et jadis comme elles : ils auront tant d'esprit que vous voudrez, jamais d'âme ; ils seraient cent fois plutôt sensés que passionnés. Elles ne savent ni décrire ni sentir l'amour même. La seule Sapho, que je sache, et une autre, méritèrent d'être exceptées. Je parierais tout au monde que les *Lettres Portugaises* ont été écrites par un homme*. Or, partout où dominent les femmes, leur goût doit aussi dominer : et voilà ce qui détermine celui de notre siècle.

* On sait positivement aujourd'hui que ces Lettres, dont M. Barbier a donné en 1806 une nouvelle édition, sont réellement d'une religieuse portugaise qui s'appelait *Mariamne*

Copyright Arvensa Editions

Alcaforada, et qu'elles furent adressées au comte de Chamilly, dit alors comte de *Saint-Léger*. Voyez la Notice de M Barbier eu tête de son édition, et le feuilleton du *Journal de l'empire*, du 5 janvier 1810.

[211] Ce principe, auquel tiennent toutes bonnes mœurs, est développé d'une manière plus claire et plus étendue dans un manuscrit dont je suis dépositaire, et que je me propose de publier, s'il me reste assez de temps pour cela, quoique cette annonce ne soit guère propre à lui concilier d'avance la faveur des dames.

On comprendra facilement que le manuscrit dont je parlais dans cette note était celui de la *Nouvelle Héloïse*, qui parut deux ans après cet ouvrage. *

* Voyez la quatrième Partie, Lettre X.

[212] Je parle dans l'ordre moral : car dans l'ordre physique il n'y a rien d'absolument mauvais. Le tout est bien.

[213] Ne calomnions point le vice même ; n'a-t-il pas assez de sa laideur ? Le vin ne donne pas de la méchanceté, il la décèle. Celui qui tua Clitus dans l'ivresse lit mourir Philotas de sang-froid. Si l'ivresse a ses fureurs, quelle passion n'a pas les siennes ? La différence est que les autres restent au fond de l'âme, et que celle-là s'allume et s'éteint à l'instant. À cet emportement près, qui passe et qu'on évite aisément, soyons sûrs que quiconque fait dans le vin de méchantes actions couve à jeun de méchants desseins.

[214] Platon, dans ses lois*, permet aux seuls vieillards l'usage du vin ; et même il leur en permet quelquefois l'excès.

* Livre II (tome VIII, page 86, édition de Deux-Ponts)

[215] Aux premières représentations et aux pièces courues, le prix des places était augmenté de moitié en sus ; ce qui s'appelait tiercer. On voit par ce passage, qu'au temps où Rousseau écrivait (1758), l'absurde coutume de placer des bancs sur le théâtre subsistait encore. Leur suppression ne date en effet que de 1759.

[216] Quand on augmenterait la différence du prix des places en proportion de celle des fortunes, on ne rétablirait point pour cela l'équilibre. Ces places inférieures, mises à trop bas prix, seraient abandonnées à la populace ; et chacun, pour en occuper déplus honorables, dépenserait toujours au-delà de ses moyens. C'est une observation qu'on peut faire aux spectacles de la Foire. La raison de ce désordre est que les premiers rangs sont alors un terme fixe dont les autres se rapprochent toujours sans qu'on le puisse éloigner. Le pauvre tend sans cesse à s'élever au-dessus de ses vingt sous : mais le riche, pour le fuir, n'a plus d'asile au-delà de ses quatre francs ; il faut, malgré lui, qu'il se laisse accoster ; et, si son orgueil en souffre, sa bourse en profite.

[217] Voilà pourquoi les *imposteurs* de Bodin et autres fripons publics établissent toujours leurs monopoles sur les choses nécessaires à la vie, afin d'affamer doucement le peuple sans que le riche en murmure. Si le moindre objet de luxe ou de faste était attaqué, tout serait perdu ; mais, pourvu que les grands soient contents, qu'importe que le peuple vive ?

Copyright Arvensa Editions

[218] « Si quis ergo in nostram urbem venerit, qui animi sapientià in omnes possit sese vertere formas, et omnia imitari, volueritque poëmata sua ostentare, venerabimur quidem ipsum, ut sacrum, admirabilem, et jucundum : dicemus autem non esse ejusmodi hominem in republicâ nostrà, neque fas esse ut insit ; mittemusque in aliam urbem, unguento caput ejus perungentes, lanàque coronantes. Nos autem austeriori minusque jucundo utemur poëta, fabularumque fictore, utilitatis gratià, qui décore nobis rationem exprimat, et quae dici debent dicat in his formulis quas a principio pro legibus tulimus, quando cives erudire aggressi sumus. PLATON, de Republ., Lib. III »

[219] Philibert Berthelier fut le Caton de notre patrie ; avec cette différence, que la liberté publique finit par l'un et commença par l'autre. Il tenait une belette privée quand il fut arrêté : il rendit son épée avec cette fierté qui sied si bien à la vertu malheureuse ; puis il continua de jouer avec sa belette, sans daigner répondre aux outrages de ses gardes. Il mourut comme doit mourir un martyr de la liberté.

Jean Lévrery fut le Favonius de Berthelier, non pas en imitant puérilement ses discours et ses manières, mais en mourant volontairement comme lui, sachant bien que l'exemple de sa mort serait plus utile à son pays que sa vie. Avant d'aller à l'échafaud, il écrivit sur le mur de sa prison cette épitaphe qu'on avait faite à son prédécesseur,

Quid mihi mors nocuit ? Virtus post fata virescit ;
Nec cruce, nec saevi gladio périt illa tyranni.

« Quel mal la mort me fait-elle ? La vertu s'accroît dans le danger ; elle n'est point soumise à la croix, ni au glaive d'un tyran cruel. »

[220] C'était une confrérie de gentilshommes savoyards qui avaient fait vœu de brigandage contre la ville de Genève, et qui, pour marque de leur association, portaient une cuillère pendue au cou*.

*Il en est parlé au livre II des *Confessions*.

[221] J'ai lu dans ma jeunesse une tragédie de l'*Escalade*, où le diable était en effet un des acteurs. On me disait que cette pièce ayant une fois été représentée, ce personnage, en entrant sur la scène, se trouva double, comme si l'original eût été jaloux qu'on eût l'audace de le contrefaire, et qu'à l'instant l'effroi fit fuir tout le monde et finir la représentation. Ce conte est burlesque, et le paraîtra bien plus à Paris qu'à Genève ; cependant, qu'on se prête aux suppositions, on trouvera dans cette double apparition un effet théâtral et vraiment effrayant. Je n'imagine qu'un spectacle plus simple et plus terrible encore, c'est celui de la main sortant du mur et traçant des mots inconnus au festin de Balthazar. Cette seule idée fait frissonner. Il me semble que nos poètes lyriques sont loin de ces inventions sublimes ; ils font, pour épouvanter, un fracas de décorations sans effet. Sur la scène même il ne faut pas tout dire à la vue, mais ébranler l'imagination.

[222] PLUTARQUE, Vie de Solon, §.62.

[223] On doit toujours se souvenir que, pour que la comédie se soutienne à Genève, il faut que ce goût y devienne une fureur ; s'il n'est que modéré, il faudra qu'elle tombe. La raison

Copyright Arvensa Editions

veut donc qu'en examinant les effets du théâtre on les mesure sur une cause capable de le soutenir.

[224] Comédie de Saint-Foix.

[225] Il ne suffit pas que le peuple ait du pain et vive dans sa condition ; il faut qu'il y vive agréablement, afin qu'il en remplisse mieux les devoirs, qu'il se tourmente moins pour en sortir, et que l'ordre public soit mieux établi. Les bonnes mœurs tiennent plus qu'on ne pense à ce que chacun se plaise dans son état. Le manège et l'esprit d'intrigue viennent d'inquiétude et de mécontentement ; tout va mal quand l'un aspire à l'emploi d'un autre. Il faut aimer son métier pour le bien faire. L'assiette de l'état n'est bonne et solide que quand, tous se sentant à leur place, les forces particulières se réunissent et concourent au bien public, au lieu de s'user l'une contre l'autre, comme elles font dans tout état mal constitué. Cela posé, que doit-on penser de ceux qui voudraient ôter au peuple les fêtes, les plaisirs, et toute espèce d'amusement, comme autant de distractions qui le détournent de son travail ? Cette maxime est barbare et fausse. Tant pis, si le peuple n'a de temps que pour gagner son pain ; il lui en faut encore pour le manger avec joie, autrement il ne le gagnera pas longtemps. Ce Dieu juste et bienfaisant qui veut qu'il s'occupe, veut aussi qu'il se délasse : la nature lui impose également l'exercice et le repos, le plaisir et la peine. Le dégoût du travail accable plus les malheureux que le travail même. Voulez-vous donc rendre un peuple actif et laborieux ; donnez-lui des fêtes, offrez-lui des amusements qui lui fassent aimer son état, et l'empêchent d'en envier un plus doux. Des jours ainsi perdus feront mieux valoir tous les autres. Présidez à ses plaisirs pour les rendre honnêtes ; c'est le vrai moyen d'animer ses travaux.

[226] À chaque corps de métier, à chacune des sociétés publiques dont est composé notre état, préside un de ces magistrats, sous le nom de *seigneur-commis*. Ils assistent à toutes les assemblées, et même aux festins. Leur présence n'empêche point une honnête familiarité entre les membres de l'association ; mais elle maintient tout le monde dans le respect qu'on doit porter aux lois, aux mœurs, à la décence, même au sein de la joie et du plaisir. Cette institution est très belle, et forme un des grands liens qui unissent le peuple à ses chefs.

[227] Voyez la note précédente.

[228] Il me paraît plaisant d'imaginer quelquefois les jugements que plusieurs porteront de mes goûts, sur mes écrits. Sur celui-ci, l'on ne manquera pas de dire : « Cet homme est fou de la danse. » Je m'ennuie à voir danser. « Il ne peut souffrir la comédie. » J'aime la comédie à la passion. « Il a de l'aversion pour les femmes. » Je ne serai que trop bien justifié là-dessus. « Il est mécontent des comédiens. » J'ai tout sujet de m'en louer, et l'amitié du seul d'entre eux que j'ai connu particulièrement ne peut qu'honorer un honnête homme. Même jugement sur les poètes dont je suis forcé de censurer les pièces : ceux qui sont morts ne seront pas de mon goût, et je serai piqué contre les vivants. La vérité est que Racine me charme ; et que je n'ai jamais manqué volontairement une représentation de

Copyright Arvensa Editions

Molière. Si j'ai moins parlé de Corneille, c'est qu'ayant peu fréquenté ses pièces, et manquant de livres, il ne m'est pas assez resté dans la mémoire pour le citer. Quant à l'auteur d'Atrée et de Catilina, je ne l'ai jamais vu qu'une fois, et ce fut pour en recevoir un service. J'estime son génie et respecte sa vieillesse ; mais, quelque honneur que je porte à sa personne, je ne dois que justice à ses pièces, et je ne sais point acquitter mes dettes aux dépens du bien public et de la vérité. Si mes écrits m'inspirent quelque fierté, c'est par la pureté d'intention qui les dicte, c'est par un désintéressement dont peu d'auteurs m'ont donné l'exemple, et que fort peu voudront imiter. Jamais vue particulière ne souilla le désir d'être utile aux autres qui m'a mis la plume à la main, et j'ai presque toujours écrit contre mon propre intérêt. *Vitam impendere vero* ; voilà la devise que j'ai choisie et dont je me sens digne. Lecteurs, je puis me tromper moi-même, mais non pas vous tromper volontairement ; craignez mes erreurs et non ma mauvaise foi. L'amour du bien public est la seule passion qui me fait parler au public ; je sais alors m'oublier moi-même ; et si quelqu'un m'offense, je me tais sur son compte de peur que la colère ne me rende injuste. Cette maxime est bonne à mes ennemis, en ce qu'ils me nuisent à leur aise et sans crainte de représailles ; aux lecteurs, qui ne craignent pas que ma haine leur en impose ; et surtout à moi, qui, restant en paix tandis qu'on m'outrage, n'ai du moins que le mal qu'on me fait, et non celui que j'éprouverais encore à le rendre. Sainte et pure vérité, à qui j'ai consacré ma vie, non, jamais mes passions ne souilleront le sincère amour que j'ai pour toi ; l'intérêt ni la crainte ne sauraient altérer l'hommage que j'aime à t'offrir, et ma plume ne te refusera jamais rien que ce qu'elle craint d'accorder à la vengeance!

[229] Je me souviens d'avoir été frappé dans mon enfance d'un spectacle assez simple, et dont pourtant l'impression m'est toujours restée, malgré le temps et la diversité des objets. Le régiment de Saint-Gervais avait fait l'exercice, et, selon la coutume, on avait soupe par compagnies : la plupart de ceux qui les composaient se rassemblèrent, après le soupe, dans la place de Saint-Gervais, et se mirent à danser tous ensemble, officiers et soldats, autour de la fontaine, sur le bassin de laquelle étaient montés les tambours, les fifres, et ceux qui portaient les flambeaux. Une danse de gens égayés par un long repas semblerait n'offrir rien de fort intéressant à voir ; cependant l'accord de cinq ou six cents hommes en uniforme, se tenant tous par la main, et formant une longue bande qui serpentait m cadence et sans confusion, avec mille tours et retours ; mille espèces d'évolutions figurées, le choix des airs qui les animaient, le bruit des tambours, l'éclat des flambeaux, un certain appareil militaire au sein du plaisir, tout cela formait une sensation très vive qu'on ne pouvait supporter de sang-froid. Il était tard, les femmes étaient couchées ; toutes se relevèrent. Bientôt les fenêtres furent pleines de spectatrices qui donnaient un nouveau zèle aux acteurs : elles ne purent tenir longtemps à leurs fenêtres, elles descendirent ; les maîtresses venaient voir leurs maris, les servantes apportaient du vin ; les enfants même, éveillés par le bruit, accoururent demi-vêtus entre les pères et les mères. La danse fut suspendue ; ce ne furent qu'embrassements, ris, santés, caresses. Il résulta de tout cela un attendrissement général que je ne saurais peindre, mais que, dans l'allégresse universelle, on éprouve assez naturellement au milieu de tout ce qui nous est cher. Mon père, en m'embrassant, fut saisi d'un tressaillement que je crois sentir et

Copyright Arvensa Editions

partager encore. « Jean-Jacques, me disait-il, aime ton pays. Vois-tu ces bons Genevois ? ils sont tous amis, ils sont tous frères, la joie et la concorde règnent au milieu d'eux. Tu es Genevois ; tu verras un jour d'autres peuples ; mais, quand tu voyagerais autant que ton père, tu ne trouveras jamais leurs pareils. »

On voulut recommencer la danse, il n'y eut plus moyen ; on ne savait plus ce qu'on faisait, toutes les têtes étaient tournées d'une ivresse plus douce que celle du vin. Après avoir resté quelque temps encore à rire et à causer sur la place, il fallut se séparer : chacun se retira paisiblement avec sa famille ; et voilà comment ces aimables et prudentes femmes ramenèrent leurs maris, non pas en troublant leurs plaisirs, mais en allant les partager. Je sens bien que ce spectacle dont je fus si touché serait sans attrait pour mille autres ; il faut des yeux faits pour le voir, et un cœur fait pour le sentir. Non, il n'y a de pure joie que la joie publique, et les vrais sentiments de la nature ne règnent que sur le peuple. Ah! dignité, fille de l'orgueil et mère de l'ennui, jamais tes tristes esclaves eurent-ils un pareil moment en leur vie ?

[230] *Dicts notables des Lacédémoniens*, § 69.

[231] Les lecteurs pourront être curieux de savoir quel a été dans le fait le résultat de la lettre de Rousseau pour Genève particulièrement. Le spectacle n'y était pas un plaisir tout-à-fait et de tout temps inconnu. Indépendamment des *Mystères* et autres représentations de cette espèce qui là, comme ailleurs, avaient eu lieu dans le temps où ce genre d'amusement se confondait presque avec les cérémonies du culte divin, et qui cessèrent peu de temps après la réformation, les historiens de Genève nous apprennent que, dans le cours du dix-septième siècle, les autorités civiles et ecclésiastiques sévirent plus d'une fois contre des jeunes gens qui s'étaient permis de jouer des espèces de comédies dans des maisons particulières ; qu'en 1714, le conseil ayant autorisé quelques représentations de sauteurs et de marionnettes, le consistoire les fît cesser, s'étant plaint de ce que quelques acteurs se mêlaient aux marionnettes, et *jouaient des pièces de Molière* et des scènes italiennes ; qu'enfin en 1738, lorsque les agents de trois puissances médiatrices s'occupaient à calmer les troubles civils, et pendant le temps que dura cette médiation, une troupe de comédiens vint s'établir dans la ville, malgré les représentations des pasteurs et d'une partie de la bourgeoisie. Le conseil, dit l'historien qui nous donne ces détails, n'avait pas cru pouvoir refuser ce divertissement aux médiateurs. (PICOT, *Hist. de Genève*, tome III, p. 284)

Postérieurement à cette époque, les progrès toujours croissants de l'industrie et du commerce firent naître mille besoins nouveaux parmi lesquels celui des représentations dramatiques n'était pas de nature à se faire le moins sentir. Voltaire qui, en ij55, vint fixer sa résidence aux portes de Genève, trouva donc les esprits tout préparés pour cette innovation à laquelle il croyait sa gloire poétique intéressée. Il avait monté chez lui un théâtre où la bonne compagnie de Genève se rendait en foule, excitée par le double attrait du plaisir et de la vanité. Mais pour amener les choses au point de maturité nécessaire à l'exécution de son projet favori, l'établissement d'un spectacle dans la ville même, il restait un pas à faire, et l'article *Genève* fut publié dans l'Encyclopédie ; car on sait que cet article

Copyright Arvensa Editions

est, sinon de Voltaire, au moins écrit en grande partie sous sa dictée. La *Lettre à d'Alembert* déconcerta tout-à-coup le projet de Voltaire. *Inde irae*. On ne peut douter en effet que ce ne fût la principale cause de la haine qu'il conçut contre son auteur, et qui lui dicta depuis tant d'injures en prose et en vers aussi indignes de son génie que déshonorantes pour sa mémoire.

Cependant l'effet produit par la lettre de Rousseau devait naturellement s'affaiblir chaque jour au milieu de tant de causes qui agissaient en sens contraire. Huit ans n'étaient pas encore écoulés depuis la publication de cette lettre, qu'on vit à Genève (avril 1766) un entrepreneur monter, même à grands frais, un théâtre avec la permission du gouvernement, et cela au milieu même des dissensions civiles qui s'étaient renouvelées plus vives que jamais. Mais peu de temps après la salle fut brûlée (février 1768), et une lettre de Rousseau à d'Ivernois, du 26 avril même année, nous apprend qu'il ne dépendit pas de Voltaire qu'on ne crût que cet incendie était l'effet d'un dessein prémédité, et que Rousseau en avait été l'instigateur.

Le sénat n'osa pas donner une permission nouvelle pour le rétablissement de la comédie, et les particuliers qui en ressentaient le plus vivement la privation, n'eurent d'autre ressource que de se cotiser, en 1773, pour faire construire une salle de spectacle à Châtelaine, village français à demi-lieue de Genève.

Les choses restèrent en cet état jusqu'à ce qu'une révolution nouvelle opérée par le ministre français de Vergennes, en 1782, et dont le récit est étranger à l'objet de cette note, vint détruire toutes les institutions populaires, ouvrage des derniers temps, et rétablit dans son entier le régime aristocratique, tel qu'il existait en 1738. Les *cercles* furent défendus, on abolit les milices et les exercices militaires, et tous les citoyens fuient désarmés. Dès ce moment il n'y eut plus d'obstacle à l'établissement d'un théâtre permanent à Genève. Pour l'amusement des militaires étrangers qui avaient pris possession de la ville, le gouvernement avait fait venir des comédiens qui restèrent après l'édit de pacification. Bientôt lui-même fit construire pour eux un vaste et bel édifice, le même qui subsiste encore ; l'ouverture de cette nouvelle salle se fit le 18 octobre 1783.

Depuis la chute du gouvernement aristocratique de 1782, arrivée en 1789, la comédie n'a existé et n'existe encore à Genève que d'une manière passagère. Il y avait sans doute défaut de justesse dans la proportion d'après laquelle Rousseau établissait que la ville ne pouvait fournir chaque jour, pour le soutien de son théâtre, que quarante à cinquante spectateurs. Mais il est vrai de dire qu'en général, et encore actuellement, malgré les nouveaux progrès du luxe et de la richesse, les habitudes sociales et le goût du travail font que l'empressement à jouir de ce plaisir n'est pas grand. La tragédie, qui intéresserait davantage les personnes instruites, en si grand nombre à Genève, est là comme inaccessible. Insensiblement donc, et sans que l'autorité intervînt ou influât en aucune manière, l'usage s'est établi de n'avoir des comédiens à Genève que pendant deux ou trois mois au plus. Un directeur de spectacle va ainsi d'une ville de Suisse à une autre, et le plaisir, devenu plus rare, acquiert ainsi plus d'attrait, mais n'en a jamais eu réellement assez pour amener dans les mœurs et les habitudes privées un changement sensible. Il en est donc maintenant à Genève comme dans nos villes de France des troisième et

Copyright Arvensa Editions

quatrième ordres. *Note de M. Petitain.*

[232] Nous pourrions bien ne pas nous entendre les uns les autres sur le sens que nous donnons à ce mot ; et, comme il n'est pas bon que nous nous entendions mieux, nous ferons bien de n'en pas disputer.

[233] Jean-François Marmontel, né à Bort-les-Orgues le 11 juillet 1723 et mort à Habloville (Saint-Aubin-sur-Gaillon) le 31 décembre 1799 est un encyclopédiste, historien, conteur, romancier, grammairien et poète, dramaturge et philosophe français. Proche de Voltaire et ennemi de Rousseau, il connut une grande notoriété à la cour de France et dans toute l'Europe.

[234] Voyez les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, tome XVII.

[235] Voyez notamment le deuxième livre *des Lois*, et le dixième de la *République.*

[236] L'expérience nous apprend que la belle harmonie ne flatte point une oreille non prévenue, qu'il n'y a que la seule habitude qui nous rende agréables les consonnances, et nous les fasse distinguer des intervalles les plus discordants. Quant à la simplicité des rapports sur laquelle on a voulu fonder le plaisir de l'harmonie, j'ai fait voir dans l'Encyclopédie, au mot CONSONNANCE, que ce principe est insoutenable ; et je crois facile à prouver que toute notre harmonie est une invention barbare et gothique qui n'est devenue que par trait de temps un art d'imitation. Un magistrat studieux* qui, dans ses moments de loisir, au lieu d'aller entendre de la musique, s'amuse à en approfondir les systèmes, a trouvé que le rapport de la quinte n'est de deux à trois que par approximation, et que ce rapport est rigoureusement incommensurable. Personne au moins ne saurait nier qu'il ne soit tel sur nos clavecins en vertu du tempérament ; ce qui n'empêche pas ces quintes ainsi tempérées de nous paraître agréables. Or, où est, en pareil cas, la simplicité du rapport qui devrait nous les rendre telles ? Nous ne savons point encore si notre système de musique n'est pas fondé sur de pures conventions ; nous ne savons point si les principes n'en sont pas tout-à-fait arbitraires, et si tout autre système substitué à celui-là ne parviendrait pas par l'habitude à nous plaire également. C'est une question discutée ailleurs. Par une analogie assez naturelle, ces réflexions pourraient en exciter d'autres au sujet de la peinture sur le ton d'un tableau, sur l'accord des couleurs, sur certaines parties du dessin où il entre peut-être plus d'arbitraire qu'on ne pense, et où l'imitation même peut avoir des règles de convention. Pourquoi les peintres n'osent-ils entreprendre des imitations nouvelles, qui n'ont contre elles que leur nouveauté, et paraissent d'ailleurs tout-à-fait du ressort de l'art ? Par exemple, c'est un jeu pour eux de faire paraître en relief une surface plane : pourquoi donc nul d'entre eux n'a-t-il tenté de donner l'apparence d'une surface plane à un relief ? S'ils font qu'un plafond paraisse une voûte, pourquoi ne font-ils pas qu'une voûte paraisse un plafond ? Les ombres, diront-ils, changent d'apparence à divers points de vue ; ce qui n'arrive pas de même aux surfaces planes. Levons cette difficulté, et prions un peintre de peindre et colorier une statue de manière qu'elle paraisse plate, rase, et de la même couleur, sans aucun dessin, dans un seul jour et sous un seul point de vue.

Copyright Arvensa Editions

Ces nouvelles considérations ne seraient peut-être pas indignes d'être examinées par l'amateur éclairé qui a si bien philosophé sur cet art.

* M. de Boisgelou, conseiller au grand-conseil, mort en 1764,. Voyez le *Dictionnaire de Musique*, article SYSTÈME.

[237] C'était le sentiment commun des anciens, que tous leurs auteurs tragiques n'étaient que les copistes et les imitateurs d'Homère. Quelqu'un disait des tragédies d'Euripide : *Ce sont les restes des festins d'Homère, qu'un convive emporte chez lui.*

[238] Platon ne veut pas dire qu'un homme entendu pour ses intérêts et versé dans les affaires lucratives ne puisse, en trafiquant de la poésie, ou par d'autres moyens, parvenir à une grande fortune. Mais il est fort différent de s'enrichir et s'illustrer par le métier de poète, ou de s'enrichir et s'illustrer par les talents que le poète prétend enseigner. Il est vrai qu'on pouvait alléguer à Platon l'exemple de Tyrtée ; mais il se fût tiré d'affaire avec une distinction, en le considérant plutôt comme orateur que comme poète.

[239] Il ne faut pas prendre ici ce mot de partie dans un sens exact, comme si Platon supposait l'âme réellement divisible ou composée. La division qu'il suppose, et qui lui fait employer le mot de *parties*, ne tombe que sur les divers genres d'opérations par lesquelles l'âme se modifie, et qu'on appelle autrement *facultés*.

[240] Note de l’éditeur : Nous avons choisi de classer cet Essai sur l’origine des langues dans la série des Œuvres philosophiques et politiques comme dans l’Édition P. Dupont de 1823. (Cf l’avis de M. Musset-Pathay)

[241] Il n'en resta que six cents hommes, sans femmes ni enfants.

[242] J'ai dit ailleurs pourquoi les malheurs feints nous touchent bien plus que les véritables, Tel sanglote à la tragédie, qui n'eut de ses jours pitié d'aucun malheureux. L'invention du théâtre est admirable pour enorgueillir notre amour-propre de toutes les vertus que nous n'avons point.

[243] Les salams sont des multitudes de choses les plus communes, comme une orange, un ruban, du charbon, etc., dont l'envoi forme un sens connu de tous les amants dans les pays où cette langue est en usage.

[244] Son véritable nom était *Pereyra* (Jacob Rodriguez), Espagnol de naissance. Il fut appelé à Paris en 1760, reçut une pension du roi, et ouvrit la carrière au célèbre abbé de L'Épée. Buffon fut témoin de ses succès et en donne une haute idée dans son Histoire naturelle de l'Homme. Voyez l'article consacré au sens de l'ouïe.

[245] Figure par laquelle un mot imite le son naturel de ce qu'il signifie ; tels sont *glouglou, cliquetis, trictrac*, etc.

[246] On dit que l'arabe a plus de mille mots différents pour dire un *chameau*, plus de cent pour dire un *glaive*, etc.

Copyright Arvensa Editions

[247] C'est le titre d'un des plus intéressants dialogues de Platon. Le personnage qu'il y introduit, sous le nom de Cratyle, soutient que les noms ont une vérité inhérente, intrinsèque, telle enfin qu'il ne dépend pas de la volonté des hommes d'en changer la signification. Dans ce système le mot *soleil*, par exemple, exprimerait tellement la nature de cet astre, que le consentement universel des hommes n'eût pu lui faire signifier *la terre.* Platon, ou Socrate que Platon fait parler dans le même dialogue, recherche d'abord et expose toutes les raisons à l'appui de ce système, puis finit parle combattre et en montrer l'insuffisance. Il condamne en définitif ce système dangereux qui tendrait à substituer l'étude des noms à celle des choses.

[248] « Des gens s'étonnent, dit Chardin, que deux figures puissent faire tant de lettres : mais, pour moi, je ne vois pas là de quoi s'étonner si fort, puisque les lettres de notre alphabet, qui sont au nombre de vingt-trois, ne sont pourtant composées que de deux lignes, la droite et la circulaire ; c'est-à-dire qu'avec un C et un I on fait toutes les lettres qui composent nos mots. »

[249] « Ce caractère paraît fort beau, et n'a rien de confus ni de barbare. L'on dirait que les lettres auraient été dorées ; car il y en a plusieurs, et surtout des majuscules, où il paraît encore de l'or : et c'est assurément quelque chose d'admirable et d'inconcevable que l'air n'ait pu manger cette dorure durant tant de siècles. Du reste, ce n'est pas merveille qu'aucun de tous les savants du monde n'ait jamais rien compris à cette écriture, puisqu'elle n'approche « en aucune manière d'aucune écriture qui soit venue à notre connaissance ; au lieu que toutes les écritures connues aujourd'hui, excepté le chinois, ont beaucoup d'affinité entre elles et paraissent venir de la même source. Ce qu'il y a en ceci de plus merveilleux est que les Guèbres, qui sont les restes des anciens Perses, et qui en conservent et perpétuent la religion, non seulement ne connaissent pas mieux ces caractères que nous, mais que leurs caractères n'y ressemblent pas plus que les nôtres. D'où il s'ensuit, ou que c'est un caractère de cabale, ce qui n'est pas vraisemblable, puisque ce caractère est le commun et naturel de l'édifice en tous endroits, et qu'il n'y en a pas d'autre du même ciseau, ou qu'il est d'une si grande antiquité que nous n'oserions presque le dire. »

En effet, Chardin ferait présumer sur ce passage, que, du temps de Cyrus et des mages, ce caractère était déjà oublié, et tout aussi peu connu qu'aujourd'hui.

[250] Je compte les Carthaginois pour Phéniciens, puisqu'ils étaient une colonie de Tyr.

[251] Voy. Pausanias, Arcad. Les Latins, dans les commencements, écrivirent de même ; et de là, selon Marius Victorinus, est venu le mot de *versus*.

[252] *Vocales quas graece septem, Romulus sex, usus posterior quinque commemorat*, Y *velut graeca rejecta*. Mart. Capel., lib. III.

[253] Le meilleur de ces moyens, et qui n'aurait pas ce défaut, serait la ponctuation, si on l'eût laissée moins imparfaite. Pourquoi, par exemple, n'avons-nous pas de point vocatif ?

Copyright Arvensa Editions

Le point interrogant, que nous avons, était beaucoup moins nécessaire ; car, par la seule construction, on voit si l'on interroge ou si l'on n'interroge pas, au moins dans notre langue. *Venez-vous* et *vous venez* ne sont pas la même chose. Mais comment distinguer par écrit un homme qu'on nomme d'un homme qu'on appelle ? C'est là vraiment une équivoque qu'eût levée le point vocatif. La même équivoque se trouve dans l'ironie, quand l'accent ne la fait pas sentir.

[254] Quelques savants prétendent, contre l'opinion commune et contre la preuve tirée de tous les anciens manuscrits, que les Grecs ont connu et pratiqué dans l'écriture les signes appelés accents, et ils fondent cette opinion sur deux passages que je vais transcrire l'un et l'autre, afin que le lecteur puisse juger de leur vrai sens. Voici le premier, tiré de Cicéron, dans son traité *de l'Orateur*, liv. III, n° 44.

« Hanc diligentiam subsequitur modus etiam et forma verborum, quod jam vereor ne huic Catulo videatur esse puerile. Versus enim veteres illi in hac soluta oratione propemodum, hoc est, numéros quosdam nobis esse abhibendos putaverunt. Interspirationis enim non defatigationis nostrae, neque librariorum notis, sed verborum et sententiarum modo, interpunctas clausulas in orationibus esse voluerunt : idque princeps Isocrates instituisse fertur, ut inconditam antiquorum dicendi consuetudinem, delectationis atqueaurium causa (quemadmodum scribit discipulus ejus Naucrates), numeris adstringeret.

« Namque haec duo musici, qui erant quondam iidem poetae, machinati ad voluptatem sunt, versum atque cantum, ut et verborum numero, et vocum modo, delectatione vincerent aurium satietatem. Haec igitur duo, vocis dico moderationem, et verborum conclusionem, quoad orationis severitas pati possit, à poetica ad eloquentiam traducenda duxerunt. »

Voici le second, tiré d'Isidore, dans ses *Origines*, liv. I, chap. 20.

« Praeterea quaedam sententiarurn notae apud celeberrimos auctores fuerunt, quasque antiqui ad distinctionem scripturarum carminibus et historiis apposuerunt. Nota est figura propria in litterae modum posita, ad demonstrandum unamquamque verbi sententiarumque ac versuum rationem. Notae autem versibus apponuntur numero XXVI, quae sunt nominibus infra scriptis, etc. »

Pour moi, je vois là que du temps de Cicéron les bons copistes pratiquaient la séparation des mots et certains signes équivalents à notre ponctuation. J'y vois encore l'invention du nombre et de la déclamation de la prose, attribuée à Isocrate. Mais je n'y vois point du tout les signes écrits, les accents : et quand je les y verrais, on n'en pourrait conclure qu'une cbose que je ne dispute pas et qui rentre tout-à-fait dans mes principe, savoir, que, quand les Romains commencèrent à étudier le grec, les copistes, pour leur en indiquer la prononciation, inventèrent les signes des accents, des esprits, et de la prosodie ; mais il ne s'ensuivrait nullement que ces signes fussent en usage parmi les Grecs, qui n'en avaient aucun besoin.

[255] M. Duclos, Rem. sur la gram, générale et raisonnée, p. 3o.

[256] On pourrait croire que c'est par ce même accent que les Italiens distinguent, par exemple, *è* verbe de *e* conjonction ; mais le premier se distingue à l'oreille par un son plus

Copyright Arvensa Editions

fort et plus appuyé, ce qui rend vocal l'accent dont il est marqué : observation que le Buonmattei a eu tort de ne pas faire.

[257] J'appelle les premiers temps ceux de la dispersion des hommes, à quelque âge du genre humain qu'on veuille en fixer l'époque.

[258] Les véritables langues n'ont point une origine domestique, il n'y a qu'une convention plus générale et plus durable qui les puisse établir. Les sauvages de l'Amérique ne parlent presque jamais que hors de chez eux ; chacun garde le silence dans sa cabane, il parle par signes à sa famille ; et ces signes sont peu fréquents, parce qu'un sauvage est moins inquiet, moins impatient qu'un Européen, qu'il n'a pas tant de besoins, et qu'il prend soin d'y pourvoir lui-même.

[259] Le métier de chasseur n'est point favorable à la population. Cette observation, qu'on a faite quand les îles de Saint-Domingue et de la Tortue étaient habitées par des boucaniers, se confirme par l'état de l'Amérique septentrionale. On ne voit point que les pères d'aucune nation nombreuse aient été chasseurs par état ; ils ont tous été agriculteurs ou bergers. La chasse doit donc être moins considérée ici comme ressource de subsistance, que comme un accessoire de l'état pastoral.

[260] IL est inconcevable à quel point l'homme est naturellement paresseux. On dirait qu'i ne vit que pour dormir, végéter, rester immobile ; à peine peut-il se résoudre à se donner les mouvements nécessaires pour s'empêcher de mourir de faim. Rien ne maintient tant les sauvages dans l'amour de leur état que cette délicieuse indolence. Les passions qui rendent l'homme inquiet, prévoyant, actif, ne naissent que dans la société. Ne rien faire est la première et la plus forte passion de l'homme après celle de se conserver. Si l'on y regardait bien, l'on verrait que, même parmi nous, c'est pour parvenir au repos que chacun travaille ; c'est encore la paresse qui nous rend laborieux.

[261] Ces noms d'*autochthones* et d'*aborigènes* signifient seulement que les premiers habitants du pays étaient sauvages, sans société, sans lois, sans traditions, et qu'ils peuplèrent avant de parler.

[262] Le feu fait grand plaisir aux animaux, ainsi qu'à l'homme, lorsqu'ils sont accoutumés à sa vue et qu'ils ont senti sa douce chaleur. Souvent même il ne leur serait guère moins utile qu'à nous, au moins pour réchauffer leurs petits. Cependant on n'a jamais ouï dire qu'aucune bête, ni sauvage, ni domestique, ait acquis assez d'industrie pour faire du feu, même à notre exemple. Voilà donc ces êtres raisonneurs qui forment, dit-on, devant l'homme une société fugitive, dont cependant l'intelligence n'a pu s'élever jusqu'à tirer d'un caillou des étincelles, et les recueillir, ou conserver au moins quelques feux abandonnés! Par ma foi, les philosophes se moquent de nous tout ouvertement. On voit bien par leurs écrits qu'en effet ils nous prennent pour des bêtes.

[263] Voyez l'exemple de l'un et de l'autre au chapitre XXI de la*Genèse*, entre Abraham et Abimelec, au sujet du puits du serment.

Copyright Arvensa Editions

[264] On prétend que, par une sorte d'action et de réaction naturelle, les diverses espèces du règne animal se maintiendraient d'elles-mêmes dans un balancement perpétuel qui leur tiendrait lieu d'équilibre. Quand l'espèce dévorante se sera, dit-on, trop multipliée aux dépens de l'espèce dévorée, alors, ne trouvant plus de subsistance, il faudra que la première diminue et laisse à la seconde le temps de se repeupler ; jusqu'à ce que, fournissant de nouveau une subsistance abondante à l'autre, celle-ci diminue encore, tandis que l'espèce dévorante se repeuple de nouveau. Mais une telle oscillation ne me paraît point vraisemblable : car, dans ce système, il faut qu'il y ait un temps où l'espèce qui sert de proie augmente et où celle qui s'en nourrit diminue ; ce qui me semble contre toute raison.

[265] Il fallut bien que les premiers hommes épousassent leurs sœurs. Dans la simplicité des premières mœurs, cet usage se perpétua sans inconvénient tant que les familles restèrent isolées, et même après la réunion des plus anciens peuples ; mais la loi qui l'abolit n'est pas moins sacrée pour être d'institution humaine. Ceux qui ne la regardent que par la liaison qu'elle forme entre les familles n'en voient pas le côté le plus important. Dans la familiarité que le commerce domestique établit nécessairement entre les deux sexes, du moment qu'une si sainte loi cesserait de parler au cœur et d'en imposer aux sens, il n'y aurait plus d'honnêteté parmi les hommes, et les plus effroyables mœurs causeraient bientôt la destruction du genre humain.

[266] Le turc est une langue septentrionale.

[267] Géogr., liv. I.

[268] « Archytas atque Aristoxenes etiam subjectam grammaticen musicae putaverunt, et eosdem utriusque rei praeceptores fuisse… Tum Eupolis, apud quem Prodamus et musicen et litteras docet. Et Maricas, qui est Hyperbolus, nihil se ex musicis scire nisi litter as confitetur. » Quintil., lib. I, cap. 10.

[269] Sans doute il faut faire en toute chose déduction de l'exagération grecque, mais c'est aussi trop donner au préjugé moderne que de pousser ces déductions jusqu'à faire évanouir toutes les différences. « Quand la musique des Grecs, dit l'abbé Terrasson, du temps d'Amphion et d'Orphée, en était au point où elle est aujourd'hui dans les villes les plus éloignées de la capitale, c'est alors qu'elle suspendait le cours des fleuves, qu'elle attirait les chênes, et qu'elle faisait mouvoir les rochers. Aujourd'hui qu'elle est arrivée à un très haut point de perfection, on l'aime beaucoup, on en pénètre même les beautés, mais elle laisse tout à sa place. Il en a été ainsi des vers d'Homère, poète né dans les temps qui se ressentaient encore de l'enfance de l'esprit humain, en comparaison de ceux qui l'ont suivi. On s'est extasié sur ses vers, et l'on se contente aujourd'hui de goûter et d'estimer ceux des bons poètes. » On ne peut nier que l'abbé Terrasson n'eût quelquefois de la philosophie, mais ce n'est sûrement pas dans ce passage qu'il en a montré.

[270] Consonnance ou *consonance* (depuis 1990)

Copyright Arvensa Editions

[271] Rapportant toute l'harmonie à ce principe très simple de la résonnance des cordes dans leurs aliquotes, M. Rameau fonde le mode mineur et la dissonance sur sa prétendue expérience qu'une corde sonore en mouvement fait vibrer d'autres cordes plus longues à sa douzième et à sa dix-septième majeure au grave. Ces cordes, selon lui, vibrent et frémissent dans toute leur longueur, mais elles ne résonnent pas. Voilà, ce me semble, une singulière physique ; c'est comme si l'on disait que le soleil luit et qu'on ne voit rien. Ces cordes plus longues ne rendant que le son de la plus aiguë, parce qu'elles se divisent, vibrent, résonnent à son unisson, confondent leur son avec le sien, et paraissent n'en rendre aucun. L'erreur est d'avoir cru les voir vibrer dans toute leur longueur, et d'avoir mal observé les nœuds. Deux cordes sonores formant quelque intervalle harmonique peuvent faire entendre leur son fondamental au grave, même sans une troisième corde ; c'est l'expérience connue et confirmée de M. Tartini : mais une corde seule n'a point d'autre son fondamental que le sien ; elle ne fait point résonner ni vibrer ses multiples, mais seulement son unisson et ses aliquotes. Comme le son n'a d'autre cause que les vibrations du corps sonore, et qu'où la cause agit librement l'effet suit toujours, séparer les vibrations de la résonnance, c'est dire une absurdité.

[272] Remarques sur la Grammaire générale et raisonnée, par M. Duclos, page 2.

[273] Confessions, livre XI.

[274] Dans l'enthousiasme que lui inspirait *Émile*, le célèbre Mirabeau l'appelait un magnifique poème.

[275] Ce n'est que depuis qu'on a ajouté le mot *Traité* dans les éditions postérieures ; mais Rousseau ne fit point usage de ce mot, et ne mit point d'autre titre que celui que nous rapportons.

[276] L'histoire de cet admirable ouvrage, de l'influence qu'il eut sur la destinée de Rousseau, des diverses condamnations qu'il éprouva, des critiques que l'on en fit, se trouve dans *l'Histoire de la vie et des ouvrages* de Jean-Jacques.

[277] Lettres de La Montagnes, lettre V

[278] Lettre du 18 février 1770, à M. l'abbé M.

[279] Émile, liv. I. On trouve encore aujourd'hui des gens qui croient et disent que Rousseau prescrit de laver les enfants dans l'eau glaciale, et le soutiennent parce qu'ils *l'ont lu*. Quand on lit de cette manière on doit être content de soi et facile à contenter.

[280] Émile, liv. III.

[281] Il répète textuellement cette maxime en développant son idée sur la nécessité de faire entrer dans l'éducation un genre d'industrie.

[282] Ce fut M. Formey qui eut ce courage. Rousseau s'en vengea par des notes dans

Copyright Arvensa Editions

lesquelles il abuse quelquefois de sa supériorité.

[283] La Harpe, dans son *Cours de littérature*. C'est particulièrement envers Rousseau qu'il est sévère. Émile seul a trouvé grâce devant cet Aristarque, encore n'est-ce pas sans des restrictions telles qu'on serait en droit de croire que l'éloge n'est dû qu'à la force de la vérité, et qu'il est échappé de la plume du critique.

[284] Non, ce n'est pas une maladie incurable. La nature, qui nous a fait naître pour la vertu, secondera nos efforts si nous voulons nous réformer.

[285] *Madame de Chenonceau.

[286] **Pensées sur l'Éducation des enfants*, 1721, in-12.

[287] La première éducation est celle qui importe le plus, et cette première éducation appartient incontestablement aux femmes : si l'Auteur de la nature eût voulu qu'elle appartînt aux hommes, il leur eût donné du lait pour nourrir les enfants. Parlez donc toujours aux femmes par préférence dans vos traités d'éducation ; car, outre qu'elles sont à portée d'y veiller de plus près que les hommes, et qu'elles y influent toujours davantage, le succès les intéresse aussi beaucoup plus, puisque la plupart des veuves se trouvent presque à la merci de leurs enfants, et qu'alors ils leur font vivement sentir en bien, ou en mal l'effet de la manière dont elles les ont élevés. Les lois, toujours si occupées des biens et si peu des personnes, parce qu'elles ont pour objet la paix et non la vertu, ne donnent pas assez d'autorité aux mères. Cependant leur état est plus sûr que celui des pères, leurs devoirs sont plus pénibles ; leurs soins importent plus au bon ordre de la famille ; généralement elles ont plus d'attachement pour les enfants. Il y a des occasions où un fils qui manque de respect à son père peut en quelque sorte être excusé ; mais si, dans quelque occasion que ce fût, un enfant était assez dénaturé pour en manquer à sa mère, à celle qui l'a porte dans son sein, qui l'a nourri de son lait, qui, durant des années, s'est oubliée elle-même pour ne s'occuper que de lui, on devrait se hâter d'étouffer ce misérable comme un monstre indigne de voir le jour. Les mères, dit-on, gâtent leurs enfants. En cela sans doute elles ont tort, mais moins de tort que vous peut-être qui les dépravez. La mère veut que son enfant soit heureux, qu'il le soit dès à présent. En cela elle a raison : quand elle se trompe sur les moyens, il faut l'éclairer. L'ambition, l'avarice, la tyrannie, la fausse prévoyance des pères, leur négligence, leur dure insensibilité, sont cent fois plus funestes aux enfants que l'aveugle tendresse des mères. Au reste, il faut expliquer le sens que je donne à ce nom de mère, et c'est ce qui sera fait ci-après.

[288] On m'assure que M. Formey a cru que je voulais ici parler de ma mère, et qu'il l'a dit dans quelque ouvrage. C'est se moquer cruellement de M. Formey ou de moi*.

*Lors de la publication de l'*Émile* en 1762, les états de Hollande ayant désapprouvé l'édition donnée par J. Néaulme à La Haye, et dont le titre portait : *suivant la copie de Paris, avec permission tacite pour le libraire*, Néaulme fut sur le point d'être condamné à une forte amende, et n'obtint grâce qu'à condition de donner sur le champ une autre édition, *purgée de tout ce qui pourrait donner matière à scandale*. Il s'adressa à Formey,

Copyright Arvensa Editions

qui, dès 1763, avait publié un *anti-Émile*, et qui *arrangea* en effet l'édition nouvelle ; et lui donnant pour titre, *Émile chrétien, consacré à l'utilité publique, et rédigé par M. Formey*, il fit dans l'ouvrage toutes les suppressions et les changements que ce nouveau titre rendait nécessaires.

[289] Semblable à eux à l'extérieur, et privé de la parole ainsi que des idées qu'elle exprime, il serait hors d'état de leur faire entendre le besoin qu'il aurait de leurs secours, et rien en lui ne leur manifesterait ce besoin.

[290] M. Formey nous assure qu'on ne dit pas précisément cela. Cela me paraît pourtant très précisément dit dans ce vers auquel je me proposais de répondre :

La nature, crois-moi, n'est rien que l'habitude.

M. Formey, qui ne veut pas enorgueillir ses semblables, nous donne modestement la mesure de sa cervelle pour de l'entendement humain.

[291] Aussi les guerres des républiques sont-elles plus cruelles que celles des monarchies. Mais, si la guerre des rois est modérée, c'est leur paix qui est terrible : il vaut mieux être leur ennemi que leur sujet.

[292] *PLUT., *Dicts not. Des Lacéd*., parag. 60.

[293] *Ibid. parag.. 5.

[294] Il y a dans plusieurs écoles, et surtout dans l'Université de Paris*, des professeurs que j'aime, que j'estime beaucoup, et que je crois très capables de bien instruire la jeunesse, s'ils n'étaient forcés de suivre l'usage établi. J'exhorte l'un d'entre eux à publier le projet de réforme qu'il a conçu. L'on sera peut-être enfin tenté de guérir le mal en voyant qu'il n'est pas sans remède.

*On lit dans l'édition originale : *Il y a dans l'Académie de Genève et dans l'Université de Paris des professeurs,* etc.

[295] Cic., Tuscul., v, cap. 9.

[296] Non. Marcell.

[297] Hist.nat., tome IV, page 190

[298] La ligue des femmes et des médecins m'a toujours paru l'une des plus plaisantes singularités de Paris. C'est par les femmes que les médecins acquièrent leur réputation, et c'est par les médecins que les femmes font leurs volontés. On se doute bien par-là quelle est la sorte d'habileté qu'il faut à un médecin de Paris pour devenir célèbre.

[299] * Il parut dans le même temps qu'*Émile* une *Dissertation sur l'éducation physique des enfants*, par un *citoyen de Genève*, et dans laquelle on émet les mêmes principes que Rousseau. Celui-ci se plaint du plagiat dans le XIe livre des *Confessions*. Ce concours fortuit de deux écrits sur le même sujet, et du même titre dans les deux auteurs, est expliqué dans *l'Histoire de J. J. Rousseau*, à l'article *Ballexsert*, où l'on trouvera des détails sur l'ouvrage et

Copyright Arvensa Editions

l'auteur.

[300] Quand on lit dans Plutarque* le que Caton le censeur, qui gouverna Rome avec tant de gloire, éleva lui-même son fils dès le berceau, et avec un tel soin, qu'il quittait tout pour être présent quand la nourrice, c'est-à-dire la mère, le remuait et le lavait ; quand on lit dans Suétone** qu'Auguste, maître du monde, qu'il avait conquis et qu'il régissait lui-même, enseignait lui-même a ses petits-fils à écrire, à nager, les éléments des sciences, et qu'il les avait sans cesse autour de lui, on ne peut s'empêcher de rire des petites bonnes gens de ce temps-là, qui s'amusaient de pareilles niaiseries ; trop bornés, sans doute, pour savoir vaquer aux grandes affaires des grands hommes de nos jours.

*Vie de Marcus Caton, parag. 41.

** Vie d'Auguste, chap. 64.

[301] *C'est à ce passage qu'il fait allusion, lorsqu'il dit dans ses *Confessions* (liv. XII) : « Er méditant mon *Traité de l'Éducation,* je sentis que j'avais négligé des devoirs dont rien ne pouvait me dispenser. Le remords enfin devint si vif, qu'il m'arracha presque l'aveu de ma faute au commencement d'*Émile*, et le trait même est si clair, qu'après un tel passage il est surprenant qu'on ait eu le courage de me le reprocher. »

[302] *C'est vingt ans après avoir fait un essai de ce genre avec les enfants de M. de Mably, qu'il tient ce langage. Ainsi il n'est point en contradiction avec lui-même.

[303] *Cette idée était aussi celle de l'abbé Fleury, qui veut que le maître « soit bien fait de sa personne, parlant bien, d'un visage agréable. Le peu de soin de s'accomoder en ceci à la faiblesse des enfants fait qu'il reste à la plupart de l'aversion de ce qu'ils ont appris de gens trop vieux, maussades ou chagrins. » *Choix des Études*, n° 15.

[304] *Bernardin de Saint-Pierre (préambule de l'*Arcadie*, note 8) nous apprend que Rousseau lui dit un jour : « Si je faisais une nouvelle édition de mes ouvrages, j'adoucirais ce que j'y ai écrit sur les médecins. Il n'y a pas d'état qui demande autant d'études que le leur. Par tout pays, ce sont les hommes les plus véritablement savants. »

[305] En voici un exemple tiré des papiers anglais, lequel je ne puis m'empêcher de rapporter, tant il offre de réflexions à faire relatives à mon sujet.

« Un particulier nommé Patrice Oneil, né en 1647, vient de se marier en 1760 pour la septième fois. Il servit dans les dragons la dix-septième année du règne de Charles II, et dans différents corps jusqu'en 1740, qu'il obtint son congé. Il a fait toutes les campagnes du roi Guillaume et du duc de Marlborough. Cet homme n'a jamais bu que de la bière ordinaire ; il s'est toujours nourri de végétaux, et n'a mangé de la viande que dans quelques repas qu'il donnait à sa famille. Soit son usage a toujours été de se lever et de se coucher avec le soleil, à moins que ses devoirs ne l'en aient empêché. Il est à présent dans sa cent treizième année, entendant bien, se portant bien, et marchant sans canne. Malgré son grand âge, il ne reste pas un seul moment oisif ; et tous les dimanches il va à sa paroisse, accompagné de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. »

Copyright Arvensa Editions

[306] Les femmes mangent du pain, des légumes, du laitage : les femelles des chats en mangent aussi ; les louves même paissent. Voilà des sucs végétaux pour leur lait. Reste à examiner celui des espèces qui ne peuvent absolument se nourrir que de chair, s'il y en a de telles : de quoi je doute.

[307] Bien que les sucs qui nous nourrissent soient en liqueur, ils doivent être exprimés d'aliments solides. Un homme au travail qui ne vivrait que de bouillon dépérirait très promptement. Il se soutiendrait beaucoup mieux avec du lait, parce qu'il se caille.

[308] Ceux qui voudront discuter plus au long les avantages et les inconvénients du régime pythagoricien pourront consulter les traités que les docteurs Cocchi et Bianchi*, son adversaire, ont faits sur cet important sujet.

*Deux célèbres médecins d'Italie. Bianchi, né à Rimini en 1693, mort en 1775, publia beaucoup d'ouvrages sous le nom de *Janus Plancus* ; celui dont veut parler Jean-Jacques a pour titre : *Discovro sopra il vilto pittagorico*, Venise, 1752, in-8. Antoine Cocchi, né en 1695, mort en 1758, était originaire de Mugello, en Toscane. Il s'intitule quelquefois *Filosofo mugellano*. Il a fait une dissertation sur le régime pythagoricien, que Bentivoglio mit en français.

[309] On étouffe les enfants dans les villes à force de les tenir renfermés et vêtus. Ceux qui les gouvernent en sont encore à savoir que l'air froid, loin de leur faire du mal, les renforce, et que l'air chaud les affaiblit, leur donne la fièvre et les tue.

[310] Je dis *un berceau*, pour employer un mot usité, faute d'autre ; car d'ailleurs je suis persuadé qu'il n'est jamais nécessaire de bercer les enfants, et que cet usage leur est souvent pernicieux.

[311] « Les anciens Péruviens laissaient les bras libres aux enfants dans un maillot fort large ; lorsqu'ils les en tiraient, ils les mettaient en liberté dans un trou fait en terre et garni de linges, dans lequel ils les descendaient jusqu'à la moitié du corps : de cette façon, ils avaient les bras libres, et ils pouvaient mouvoir leur tête et fléchir leur corps à leur gré, sans tomber et sans se blesser. Dès qu'ils pouvaient faire un pas, on leur présentait la mamelle d'un peu loin, comme un appât pour les obliger à marcher. Les petits nègres sont quelquefois dans une situation bien plus fatigante pour téter : ils embrassent l'une des hanches de la mère avec leurs genoux et leurs pieds, et ils la serrent si bien qu'ils peuvent s'y soutenir sans le secours des bras de la mère. Ils s'attachent à la mamelle avec leurs mains, et ils la sucent constamment sans se déranger et sans tomber, malgré les différents mouvements de la mère, qui, pendant ce temps, travaille à son ordinaire. Ces enfants commencent à marcher dès le second mois, ou plutôt à se traîner sur les genoux et sur les mains. Cet exercice leur donne pour la suite la facilité de courir, dans cette situation, presque aussi vite que s'ils étaient sur leurs pieds. » *Hist. Nat.*, tome IV, in-12, page 192.

À ces exemples, M. de Buffon aurait pu ajouter celui de l'Angleterre ou l'extravagante et barbare pratique du maillot s'abolit de jour en jour. Voyez aussi La Loubère, *Voyage de Siam ;* le sieur Le Beau, *Voyage du Canada*, etc. Je remplirais vingt pages de citations, si

Copyright Arvensa Editions

j'avais besoin de confirmer ceci par des faits.

[312] L'odorat est de tous les sens celui qui se développe le plus tard dans les enfants : jusqu'à l'âge de deux ou trois ans il ne paraît pas qu'ils soient sensibles ni aux bonnes ni aux mauvaises odeurs ; ils ont à cet égard l'indifférence ou plutôt l'insensibilité qu'on remarque dans plusieurs animaux.

[313] *Le mot latin *saburra* désigne le sable dont on leste un vaisseau. Le Dictionnaire de Richelet (édition de Lyon, in-fol.), le seul où *saburre* se trouve, le donne en effet comme synonyme de *lest.* L'auteur ne veut donc dire autre chose, si ce n'est que la bouillie, laissant trop de lest dans l'estomac, le charge sans utilité**.

**Les anciens médecins donnaient le nom de *saburre* aux humeurs qui embarrassent l'estomac et les autres premières voies.

[314] Ceci n'est pas sans exception ; et souvent les enfants qui se font d'abord le moins entendre deviennent ensuite les plus étourdissants quand ils ont commencé d'élever la voix. Mais s'il fallait entrer dans toutes ces minuties, je ne finirais pas ; tout lecteur sensé doit voir que l'excès et le défaut, dérivés du même abus, sont également corrigés par ma méthode. Je regarde ces deux maximes comme inséparables : *Toujours assez, et jamais trop*. De la première bien établie l'autre s'ensuit nécessairement.

[315] Ce vers est cité aussi par Montaigne, liv. II, chap. 6

[316] *Lib. I, cap. 6.

[317] Il n'y a rien de plus ridicule et de plus mal assuré que la démarche des gens qu'on a trop menés par la lisière étant petits : c'est encore une de ces observations triviales à force d'être justes et qui sont justes en plus d'un sens.

[318] *Noct.attic.,* lib. IX, cap. 8

[319] On conçoit que je parle ici des hommes qui réfléchissent, et non pas de tous les hommes.

[320] *Un soin extresme prend l'homme d'allonger son estre, il y a pourveu par toutes ses pièces… nous entraisnons tout avec nous ; nul ne pense assez n'estre qu'un… Plus nous amplifions nostre possession, d'autant plus nous engageons-nous aux coups de la fortune. La carrière de nos désirs doit estre circonscrite et restreinte à un court limite des commodités les plus proches. Les actions qui se conduisent sans cette reflexion, ce sont actions erronées et maladisves. MONTAIGNE, Liv.III, chap. 10.

[321] * »Major pars mortalium de naturae malignitate conqueritur quod in exiguum aevi gignimur.... non exiguum temporis habemus, sed multum perdimus. Satis longa vita est, si tota bene collocaretur.... Praecipitat quisque vitam suam, et futuri desiderio laborat praesentium taedio. » SENEC., de Brev. vit., cap. I et 7.

« Nos affections s'emportent au-delà de nous.... nous ne sommes jamais chez nous, nous sommes touiours au-delà : la crainte, le désir, l'espérance, nous eslancent vers l'advenir et

Copyright Arvensa Editions

nous desrobbent le sentiment et la considération de ce qui est, pour nous amuser à ce qui sera, voire quand nous ne serons plus. » MONTAIGNE, Liv I, ch. 3.

[322] Ce petit garçon que vous voyez là, disait Thémistocle à ses amis, est l'arbitre de la Grèce ; car il gouverne sa mère, sa mère me gouverne, je gouverne les Athéniens, et les Athéniens gouvernent les Grecs*. Oh! quels petits conducteurs on trouverait souvent aux plus grand empires, si du prince on descendait par degrés jusqu'à la première main qui donne le branle en secret.

*Plutarque, *Dicts notables des Rois et Capitaines*, § 40.

[323] Dans mes *Principes du Droit politique*, il est démontré nulle volonté particulière ne peut être ordonnée dans le système social*.

*Voyez le chapitre 3 du Livre II, et le chapitre premier du Livre IV.

[324] On doit sentir que comme la peine est souvent une nécessité, le plaisir est quelquefois un besoin. Il n'y a donc qu'un seul désir des enfants auquel on ne doive jamais complaire ; c'est celui de se faire obéir. D'où il suit que, dans tout ce qu'ils demandent, c'est surtout au motif qui les porte à le demander qu'il faut faire attention. Accordez-leur, tant qu'il est possible, tout ce qui peut leur faire un plaisir réel ; refusez-leur toujours ce qu'ils ne demandent que par fantaisie ou pour faire un acte d'autorité.

[325] On doit être sûr que l'enfant traitera de caprice toute volonté contraire à la sienne, et dont il ne sentira pas la raison. Or, un enfant ne sent la raison de rien dans tout ce qui est ses fantaisies.

[326] *Ainsi Fénélon avait dit, dans son traité de l'*Éducation des Filles* : « Quand on entreprend un ouvrage sur la meilleure éducation, ce n'est pas pour donner des règles imparfaites. Il est vrai que chacun ne pourra pas aller dans la pratique aussi loin que nos pensées vont sur le papier ; mais enfin lorsqu'on ne pourra pas aller jusqu'à la perfection, il ne sera pas inutile de l'avoir connue, et de s'être efforcé d'y atteindre ; c'est le meilleur moyen d'en approcher. » Chap. 13.

[327] On ne doit jamais souffrir qu'un enfant se joue aux grandes personnes comme avec ses inférieurs, ni même comme avec ses égaux. S'il osait frapper sérieusement quelqu'un, fût-ce son laquais, fût-ce le bourreau, faites qu'on lui rende toujours ses coups avec usure, et de manière à lui ôter l'envie d'y revenir. J'ai vu d'imprudentes gouvernantes animer la mutinerie d'un enfant, l'exciter à battre, s'en laisser battre elles-mêmes, et rire de ses faibles coups, sans songer qu'ils étaient autant de meurtres dans l'intention du petit furieux, et que celui qui veut battre étant jeune, voudra tuer étant grand.

[328] Voilà pourquoi la plupart des enfants veulent ravoir ce qu'ils ont donné, et pleurent quand on ne le leur veut pas rendre. Cela leur arrive plus quand ils ont bien conçu ce que c'est que donner : seulement ils sont alors plus circonspects à donner.

[329] Au reste, quand ce devoir de tenir ses engagements ne serait pas affermi dans l'esprit de l'enfant par le poids de son utilité, bientôt le sentiment intérieur, commençant à

Copyright Arvensa Editions

poindre, le lui imposerait comme une loi de la conscience, comme un principe inné qui n'attend pour se développer que les connaissances auxquelles il s'applique. Ce premier trait n'est point marqué par la main des hommes, mais gravé dans nos coeurs par l'auteur de toute justice. Ôtez la loi primitive des conventions et l'obligation qu'elle impose, tout est illusoire et vain dans la société humaine. Qui ne tient que par son profit à sa promesse n'est guère plus lié que s'il n'eût rien promis ; ou tout au plus il en sera du pouvoir de la violer comme de la bisque des joueurs, qui ne tardent à s'en prévaloir que pour attendre le moment de s'en prévaloir avec plus d'avantage. Ce principe est de la dernière importance, et mérite d'être approfondi ; car c'est ici que l'homme commence à se mettre en contradiction avec lui-même.

[330] Comme, lorsqu'accusé d'une mauvaise action, le coupable s'en défend en se disant honnête homme. Il ment alors dans le fait et dans le droit.

[331] Rien n'est plus indiscret qu'une pareille question, surtout quand l'enfant est coupable : alors, s'il croit que vous savez ce qu'il a fait, il verra que vous lui tendez un piège, et cette opinion ne peut manquer de l'indisposer contre vous. S'il ne le croit pas, il se dira découvrirais-je ma faute ? Et voilà la première tentation du mensonge devenue l'effet de votre imprudente question.

[332] On doit concevoir que je ne résous pas ses questions quand il lui plaît, mais quand il me plaît ; autrement ce serait m'asservir à ses volontés, et me mettre dans la plus dangereuse dépendance ou un gouverneur puisse être de son élève.

[333] Le précepte de ne jamais nuire à autrui emporte celui de tenir à la société humaine le moins qu'il est possible ; car, dans l'état social, le bien de l'un fait nécessairement le mal de l'autre. Ce rapport est dans l'essence de la chose, et rien ne saurait le changer. Qu'on cherche sur ce principe lequel est le meilleur, de l'homme social ou du solitaire. Un auteur illustre dit qu'il n'y a que le méchant qui soit seul ; moi je dis qu'il n'y a que le bon qui soit seul*. Si cette proposition est moins sentencieuse, elle est plus vraie et mieux raisonnée que la précédente. Si le méchant était seul, quel mal ferait-il ? C'est dans la société qu'il dresse ses machines pour nuire aux autres. Si l'on veut rétorquer cet argument pour l'homme de bien, je réponds par l'article auquel appartient cette note.

*Diderot, préface du *Fils naturel*. Rousseau se plaint, dans ses Confessions, de la dureté de cette sentence prononcée par son *ami*, qui savait qu'il était *seul* à l'Ermitage.

[334] *L'abbé de Condillac.

[335] *Nihil liberos suos docebant, quod discendum esset jacentibus. Epist. 88. — Ce même passage se retrouve dans Montaigne, Liv. II, chap. 21.

« C'est merveille, dit-il encore (Livre I, chap. 25), combien Platon se montre soigneux, en ses loix, de la gayeté et passetemps de la ieunesse de sa cité ; et combien il s'arreste à leurs courses, ieux, chansons, saults et danses.... Il s'estend à mille préceptes pour ses gymnases ; pour les sciences lettrées, il s'y amuse fort peu, etc.

Copyright Arvensa Editions

[336] J'ai fait cent fois réflexion, en écrivant, qu'il est impossible, dans un long ouvrage, de donner toujours les mêmes sens aux mêmes mots. Il n'y a point de Langue assez riche pour fournir autant de termes, de tours et de phrases que nos idées peuvent avoir de modifications. La méthode de définir tous les termes, et de substituer sans cesse la définition à la place du défini, est belle, mais impraticable ; car comment éviter le cercle ? Les définitions pourraient être bonnes si l'on pas des mots pour les faire. Malgré cela, je suis persuadé qu'on peut être clair, même dans la pauvreté de notre langue, non pas en donnant toujours les mêmes acceptions aux mêmes mots, mais en faisant en sorte, autant de fois qu'on emploie chaque mot, que l'acception qu'on lui donne soit suffisamment déterminée par les idées qui s'y rapportent, et que chaque période où ce mot se trouve lui serve, pour ainsi dire, de définition. Tantôt je dis que les enfants sont incapables de raisonnement, et tantôt je les fais raisonner avec assez de je ne crois pas en cela me contredire dans mes idées, mais je ne puis disconvenir que je ne me contredise souvent dans mes expressions.

[337] *Voyez Quinte-Curce, Liv. III, chap.6. — Le même trait est rapporté par Montaigne « Alexandre… ayant eu advis, par une lettre de Parmenion, que Philippus, son plus cher médecin, estoit corrompu par l'argent de Darius pour l'empoisonner ; en mesme temps qu'il donnoit à lire sa lettre à Philippus, il avala le bruvage qu'il lui avoit présenté. »

[338] *Ce prince, dit Montaigne à ce sujet, « est le souverain patron des actes hazardeux : mais ie ne scay s'il y a traict en sa vie qui ayt plus de fermeté que cettuy cy, ny une beauté illustre par tant de visages. » Liv. I, chap. 23.

[339] La plupart des savants le sont à la manière des enfants. La vaste érudition résulte moins d'une multitude d'idées que d'une multitude d'images. Les dates, les noms propres, les lieux, tous les objets isolés ou dénués d'idées, se retiennent uniquement par la mémoire des signes, et rarement se rappelle-t-on quelqu'une de ces choses sans voir en même temps le *recto* ou le *verso* de la page où on l'a lue, ou la figure sous laquelle on la vit la première fois. Telle était à peu près la science à la mode des siècles derniers. Celle de notre siècle est autre chose : on n'étudie plus, on n'observe plus ; on rêve, et l'on nous donne gravement pour de la philosophie les rêves de quelques mauvaises nuits. On me dira que je rêve aussi ; j'en conviens : mais ce que les autres n'ont garde de faire, je donne mes rêves pour des rêves, laissant chercher au lecteur s'ils ont quelque chose d'utile aux gens éveillés.

[340] C'est la seconde, et non la première, comme l'a très bien remarqué M. Formey.

[341] *Quintil., Lib. I, cap. I

[342] *On a cru que cet enfant était M. de Chenonceau ; mais ce que dit Rousseau ne convient point à la mère. Voyez Histoire de J.J. Rousseau, t. II.

[343] En cas pareil, on peut sans risque exiger d'un enfant la vérité, car il sait bien alors qu'il ne saurait la déguiser, et que, s'il osait dire un mensonge, il en serait à l'instant

Copyright Arvensa Editions

convaincu.

[344] **Crouzaz*, et non *Crouzas*, né à Lausanne, mort en 1750 ; écrivain fécond, mais médiocre. Il est auteur d'un *Traité de l'Éducation des Enfants* ; La Haye, 1722, 2 vol. in-12, et d'un *Examen de l'Essai sur l'Homme*, de Pope, auquel Voltaire a fait beaucoup trop d'honneur en le citant comme autorité dans une des notes de son poème sur le *Désastre de Lisbonne*. — Il en est parlé dans *la Nouvelle Héloïse*, deuxième Partie, Lettre XVIII.

[345] Lettre à M. d'Alembert sur les Spectacles.

[346] Comme si les petits paysans choisissaient la terre bien sèche pour s'y asseoir ou pour s'y coucher, et qu'on eût jamais ouï dire que l'humidité de la terre eût fait du mal à pas un d'eux. À écouter la-dessus les médecins, on croirait les sauvages tout perclus de rhumatismes.

[347] *Livre II, chap. 21.

[348] *C'est sans doute pour rendre son idée générale plus sensible que Rousseau paraît ici partager, sur la salamandre, l'opinion ancienne et populaire qui lui attribuait la faculté de vivre dans le feu. L'Encyclopédie, article *Salamandre*, fait connaître ce qui vraisemblablement a pu donner lieu à cette opinion, qui d'ailleurs n'a aucun fondement raisonnable.

[349] Cet effroi devient très manifeste dans les grandes éclipses de soleil.

[350] En voici encore une autre cause bien expliquée par un philosophe dont je cite souvent le livre, et dont les grandes vues m'instruisent encore plus souvent.

« Lorsque, par des circonstances particulières, nous ne pouvons avoir une idée juste de la distance, et que nous ne pouvons juger des objets que par la grandeur de l'angle ou plutôt de l'image qu'ils forment dans nos yeux, nous nous trompons alors nécessairement sur la grandeur de ces objets. Tout le monde a éprouvé qu'en voyageant la nuit on prend un buisson dont on est près pour un grand arbre dont on est loin, ou bien on prend un grand arbre éloigné pour un buisson qui est voisin ; de même, si on ne connaît pas les objets par leur forme, et qu'on ne puisse avoir par ce moyen aucune idée de distance, on se trompera encore nécessairement. Une mouche qui passera avec rapidité à quelques pouces de distance de nos yeux nous paraîtra dans ce cas être un oiseau qui en serait à une très grande distance ; un cheval qui serait sans mouvement dans le milieu d'une campagne, et qui serait dans une attitude semblable, par exemple, à celle d'un mouton, ne nous paraîtra plus qu'un gros mouton, tant que nous ne reconnaîtrons pas que c'est un cheval ; mais, dès que nous l'aurons reconnu, il nous paraîtra dans l'instant gros comme un cheval, et nous rectifierons sur-le-champ notre premier jugement.

« Toutes les fois qu'on se trouvera dans la nuit dans des lieux inconnus où l'on ne pourra juger de la distance, et où l'on ne pourra reconnaître la forme des choses à cause de l'obscurité, on sera en danger de tomber à tout instant dans l'erreur au sujet des jugements que l'on fera sur les objets qui se présenteront. C'est de là que vient la frayeur

Copyright Arvensa Editions

et l'espèce de crainte intérieure que l'obscurité de la nuit fait sentir à presque tous les hommes ; c'est sur cela qu'est fondée l'apparence des spectres et des figures gigantesques et épouvantables que tant de gens disent avoir vus. On leur répond communément que ces figures étaient dans leur imagination ; cependant elles pouvaient être réellement dans leur yeux, et il est très possible qu'ils aient en effet vu ce qu'ils disent avoir vu ; car il doit arriver nécessairement, toutes les fois qu'on ne pourra juger d'un objet que par l'angle qu'il forme dans l'oeil, que cet objet inconnu grossira et grandira à mesure qu'on en sera plus voisin ; et que s'il a d'abord paru au spectateur, qui ne peut connaître ce qu'il voit ni juger à quelle distance il le voit ; que s'il a paru, dis-je, d'abord de la hauteur de quelques pieds lorsqu'il était à la distance de vingt ou trente pas, il doit paraître haut de plusieurs toises lorsqu'il n'en sera plus éloigné que de quelques pieds ; ce qui doit en effet l'étonner et l'effrayer jusqu'à ce qu'enfin il vienne à toucher l'objet ou à le reconnaître car, dans l'instant même qu'il reconnaîtra ce que c'est, cet objet, qui lui paraissait gigantesque, diminuera tout à coup, et ne lui paraîtra plus avoir que sa grandeur réelle ; mais, si l'on fuit ou qu'on n'ose approcher, il est certain qu'on n'aura d'autre idée de cet objet que celle de l'image qu'il formait dans l'oeil, et qu'on aura réellement vu une figure gigantesque ou épouvantable par la grandeur et par la forme. Le préjugé des spectres est donc fondé dans la nature, et ces apparences ne dépendent pas, comme le croient les philosophes, uniquement de notion l'imagination. » (*Hist. nat*., t. VI, p. 22, in-2.)

J'ai tâché de montrer dans le texte comment il en dépend toujours en partie, et, quant à la cause expliquée dans ce passage, on voit que l'habitude de marcher la nuit doit nous apprendre à distinguer les apparences que la ressemblance des formes et la diversité des distances font prendre aux objets à nos yeux dans l'obscurité ; car, lorsque l'air est encore assez éclairé pour nous laisser apercevoir les contours des objets, comme il y a plus d'air interposé dans un plus grand éloignement, nous devons toujours voir ces contours moins marqués quand l'objet est plus loin de nous ; ce qui suffit à force d'habitude pour nous garantir de l'erreur qu'explique ici M. de Buffon. Quelque explication qu'on préfère, ma méthode est donc toujours efficace, et c'est ce que l'expérience confirme parfaitement.

[351] Pour les exercer à l'attention, ne leur dites jamais que des choses qu'ils aient un intérêt sensible et présent à bien entendre ; surtout point de longueurs, jamais un mot superflu ; mais aussi ne laissez dans vos discours ni obscurité ni équivoque.

[352] Célèbre maître à danser de Paris, lequel, connaissant bien son monde, faisait l'extravagant par ruse, et donnait à son art une importance qu'on feignait de trouver ridicule, mais pour laquelle on lui portait au fond le plus grand respect. Dans un autre art non moins frivole, on voit encore aujourd'hui un artiste comédien faire ainsi l'important et le fou, et ne réussir pas moins bien. Cette méthode est toujours sûre en France. Le vrai talent, plus simple et moins charlatan, n'y fait point fortune. La modestie y est la vertu des sots*.

*Voyez des détails curieux sur Marcel, hist. de J. J. Rousseau t. II, p. 220.

[353] Promenade champêtre, comme on verra dans l'instant. Les promenades publiques des villes sont pernicieuses aux enfants de l'un et de l'autre sexe. C'est là qu'ils

Copyright Arvensa Editions

commencent à se rendre vains et à vouloir être regardés : c'est au Luxembourg, aux Tuileries, surtout au Palais-Royal, que la belle jeunesse de Paris va prendre cet air impertinent et fat qui la rend si ridicule, et la fait huer et détester dans toute l'Europe.

[354] *On appelle figures *isopérimètres* celles dont les contours ou circonférences sont égaux en longueur. Or de toutes ces figures, il est prouvé que le cercle est celle qui contient la plus grande surface. L'enfant a donc dû choisir des gaufres de figure circulaire.

[355] Un petit garçon de sept ans en a fait depuis ce temps-là de plus étonnants encore.

[356] *Ce magistrat était M. de Boisgelou, conseiller au grand Conseil, auteur d'une théorie savante sur les rapports des sons. Son fils, dont il est question ici, fut mousquetaire, et est mort en 1806. C'est lui qui, bénévolement et par zèle pour l'art, s'est chargé de mettre en ordre toute la partie musicale de la Bibliothèque royale. Voyez le *Dictionnaire des Musiciens,* de MM. Choron et Fayole, art. *Boisgelou* père et fils. (note de l'éditeur)

[357] Voyez l'Arcade de Pausanias ; voyez aussi le morceau de Plutarque, transcrit ci-après.

[358] *Hor., Lib. I, ep.2

[359] Il y a bien des siècles que les Majorquins ont perdu cet usage ; il est du temps de la célébrité de leurs frondeurs.

[360] Je sais que les Anglais vantent beaucoup leur humanité et le bon naturel de leur nation, qu'ils appellent *good natured people ;* mais ils ont beau crier cela tant qu'ils peuvent, personne ne le repète après eux.

[361] Les Banians qui s'abstiennent de toute chair plus sévèrement que les Gaures, sont presque aussi doux qu'eux ; mais comme leur morale est moins pure et leur culte moins raisonnable, ils ne sont pas si honnêtes gens.

[362] Un des traducteurs anglais de ce livre a relevé ici ma méprise, et tous deux l'ont corrigée. Les bouchers et les chirurgiens sont reçus en témoignage ; mais les premiers ne sont point admis comme jurés ou pairs au jugement des crimes, et les chirurgiens le sont.

[363] *Tout ce morceau est une traduction libre du commencement du traité, *S'il est loisible de manger chair*.

[364] On écrit aujourd'hui *charcutier*.

[365] * Liv. I, chap. 94.

[366] Les anciens historiens sont remplis de vues dont on pourrait faire usage, quand même les faits qui les présentent seraient faux. Mais nous ne savons tirer aucun vrai parti de l'histoire ; la critique d'édition absorbe tout ; comme s'il importait beaucoup qu'un fait fut vrai, pourvu qu'on en pût tirer une instruction utile. Les hommes sensés doivent regarder l'histoire comme un tissu de fables, dont la morale est très appropriée au coeur humain.

Copyright Arvensa Editions

[367] *Natia*. J'emploie ce mot dans une acception italienne, faute de lui trouver un synonyme en français. Si j'ai tort, peu importe, pourvu qu'on m'entende*.
*Il l'emploie encore dans le même sens ci-après, au Livre IV. *Une honte* native, *un caractère timide*, etc.

[368] L'attrait de l'habitude vient de la paresse naturelle à l'homme, et cette paresse augmente en s'y livrant : on fait plus aisément ce qu'on a déjà fait : la route étant frayée en devient plus facile à suivre. Aussi peut-on remarquer que l'empire de l'habitude est très grand sur les vieillards et sur les gens indolents, très petit sur la jeunesse et sur les gens vifs. Ce régime n'est bon qu'aux âmes faibles, et les affaiblit davantage de jour en jour. La seule habitude utile aux enfants est de s'asservit sans peine à la nécessité des choses, et la seule habitude utile aux hommes est de s'asservir sans peine à la raison. Toute autre habitude est un vice.

[369] *Une lettre de Rousseau à madame La Tour de Franqueville, du 26 septembre 1762, nous apprend que ce jeune homme était le comte de Gisors, fils unique du maréchal de Belle-Isle, et qui dès-lors donnait en effet les plus grandes espérances. Il en sera encore parlé ci-après au Livre V.

[370] Je n'ai pu m'empêcher de rire en lisant une fine critique de M. Formey sur ce petit conte : *Ce joueur de gobelets*, dit-il, *qui se pique d'émulation contre un enfant et sermonne gravement son instituteur est un individu du monde des Émiles*. Le spirituel M. Formey n'a pu supposer que cette petite scène était arrangée, et que le bateleur était instruit du rôle qu'il avait à faire ; car c'est en effet ce que je n'ai point dit. Mais combien de fois, en revanche, ai-je déclaré que je n'écrivais point pour les gens à qui il fallait tout dire!

[371] Ai-je du supposer quelque lecteur assez stupide pour ne pas sentir dans cette réprimande un discours dicté mot à mot par le gouverneur pour aller à ses vues ? A-t-on du me supposer assez stupide moi-même pour donner naturellement ce langage à un bateleur ? je croyais avoir fait preuve au moins du talent assez médiocre de faire parler les gens dans l'esprit de leur état. Voyez encore la fin de l'alinéa suivant. N'était-ce pas tout dire pour tout autre que M. Formey ?

[372] Cette humiliation, ces disgrâces sont donc de ma façon, et non de celle du bateleur. Puisque M. Formey voulait de mon vivant s'emparer de mon livre, et le faire imprimer sans autre façon que d'en ôter mon nom pour y mettre le sien, il devait du moins prendre la peine, je ne dis pas de le composer, mais de le lire*.
*Voyez une note de l'avertissement qui précède *Émile*.

[373] J'ai souvent remarqué que, dans les doctes instructions qu'on donne aux enfants, on songe moins à se faire écouter d'eux que des grandes personnes qui sont présentes. Je suis très sûr de ce que je dis là, car j'en ai fait l'observation sur moi-même

[374] À chaque explication qu'on veut donner à l'enfant, un petit appareil qui la précède

Copyright Arvensa Editions

sert beaucoup à le rendre attentif.

[375] Les vins qu'on vend en détail chez les marchands de vins de Paris, quoiqu'ils ne soient pas tous lithargirés, sont rarement exempts de plomb, parce que les comptoirs de ces marchands sont garnis de ce métal, et que le vin qui se répand de la mesure, en passant et séjourne sur ce plomb en dissout toujours quelque partie. Il est étrange qu'un abus si manifeste et si dangereux soit souffert par la police. Mais il est vrai que les gens aisés, ne buvant guère de ces vins-là, sont peu sujets à en être empoisonnés.

[376] L'acide végétal est fort doux. Si c'était un acide minéral, et qu'il fût moins étendu, l'union ne se ferait pas sans effervescence.

[377] Petron. (cap. 100, *edit. Burmann.)*

[378] Le temps perd pour nous sa mesure, quand nos passions veulent régler son cours à leur gré. La montre du sage est l'égalité d'humeur et la paix de l'âme : il est toujours à son heure, et il la connaît toujours.

[379] Le goût que je suppose a mon élève pour la campagne est un fruit naturel de son éducation. D'ailleurs, n'ayant rien de cet air fat et requinqué qui plaît tant aux femmes, il en est moins fêté que d'autres enfants ; par conséquent il se plaît moins avec elles, et se gâte moins dans la société dont il n'est pas encore en état de sentir le charme. Je me suis gardé de lui apprendre à leur baiser la main, à leur dire des fadeurs pas même à leur marquer préférablement aux hommes les égards qui leur sont dus ; je me suis fait une inviolable loi de n'exiger rien de lui dont la raison ne fût à sa portée ; et il n'y a point de bonne raison pour un enfant de traiter un sexe autrement que l'autre.

[380] Discours sur l'Inégalité.

[381] Je tiens pour impossible que les grandes monarchies de l'Europe aient encore longtemps à durer : toutes ont brillé, et tout état qui brille est sur son déclin. J'ai de mon opinion des raisons plus particulières que cette maxime ; mais il n'est pas à propos de les dire, et chacun ne les voit que trop.

[382] *Alexandre, fils de Persée, roi de Macédoine, fut secrétaire d'un magistrat de Rome.

[383] *Le prince Charles-Edouard, dit *le Prétendant*, petit-fils de Jacques II, roi d'Angleterre, détrôné en 1688.

[384] Vous l'êtes bien, vous, me dira-t-on. Je le suis pour mon malheur, je l'avoue ; et mes torts, que je pense avoir assez expiés, ne sont pas pour autrui des raisons d'en avoir de semblables. Je n'écris pas pour excuser mes fautes, mais pour empêcher mes lecteurs de les imiter.

[385] L'abbé de Saint-Pierre.

[386] Il n'y avait point de tailleurs parmi les anciens : les habits des hommes se faisaient

Copyright Arvensa Editions

dans la maison par les femmes.

[387] *Juven. Sat.II.

[388] J'ai depuis trouvé le contraire par une expérience plus exacte. La réfraction agit circulairement, et le bâton paraît plus gros par le bout qui est dans l'eau que par l'autre ; mais cela ne change rien à la force du raisonnement, et la conséquence n'en est pas moins juste.

[389] *Telle est la leçon que présentent l'édition de 1762 et celle de 1782. Mais dans le manuscrit on lit : Car, encore une fois, mon objet n'est pas de lui donner la science, mais de la lui faire connaître, de lui apprendre à en acquérir au besoin, enfin de la lui faire estimer exactement ce qu'elle vaut, et de lui faire aimer la vérité par-dessus toutes choses.

[390] « Dans les villes, dit M. de Buffon, et chez les gens aisés, les enfants, accoutumés à des nourritures abondantes et succulentes, arrivent plus tôt à cet état ; à la campagne et dans le pauvre peuple, les enfants sont plus tardifs, parce qu'ils sont mal et trop peu nourris ; il leur faut deux ou trois années de plus. » (Hist. nat., t. IV, P. 238, in-12.) J'admets l'observation, mais non l'explication, puisque, dans le pays où le villageois se nourrit très bien et mange beaucoup, comme dans le Valais, et même en certains cantons montueux de l'Italie, comme le Frioul, l'âge de puberté dans les deux sexes est également plus tardif qu'au sein des villes, où, pour satisfaire la vanité, l'on met souvent dans le manger une extrême parcimonie, et où la plupart font, comme dit le proverbe, *habits de velours et ventre de son*. On est étonné, dans ces montagnes, de voir de grands garçons forts comme des hommes avoir encore la voix aiguë et le menton sans barbe, et de grandes filles, d'ailleurs très formées, n'avoir aucun signe périodique de leur sexe. Différence qui me paraît venir uniquement de ce que, dans la simplicité de leurs moeurs, leur imagination, plus longtemps paisible et calme, fait plus tard fermenter leur sang, et rend leur tempérament moins précoce.

[391] *Variante : *s'il y en a*. Telle est en effet la leçon du manuscrit autographe. On peut croire que l'auteur fut forcé d'y substituer, *s'ils en ont*, dans les premières éditions ; mais puisque cette dernière leçon se retrouve dans l'édition de Genève, il est vraisemblable qu'il s'est décidé à la laisser subsister dans le texte, préférablement à la première.

[392] Cela paraît changer un peu maintenant : les états semblent devenir plus fixes, et les hommes deviennent aussi plus durs.

[393] L'attachement peut se passer de retour, jamais l'amitié. Elle est un échange, un contrat comme les autres ; mais elle est le plus saint de tous. Le mot d'*ami* n'a point d'autre corrélatif que lui-même. Tout homme qui n'est pas l'ami de son ami est très sûrement un fourbe ; car ce n'est qu'en rendant ou feignant de rendre l'amitié, qu'on peut l'obtenir*.

*D'après cette remarque, d'une incontestable vérité, l'on peut juger Grimm, qui n'accordait même pas sa confiance à ses amis, si l'on en croit madame d'Épinay.

Copyright Arvensa Editions

[394] Le précepte même d'agir avec autrui comme nous voulons qu'on agisse avec nous n'a de vrai fondement que la conscience ET le sentiment ; car où est la raison précise d'agir, étant moi, comme si j'étais un autre, surtout quand je suis moralement sûr de ne jamais me trouver dans le même cas il et qui me répondra qu'en suivant bien fidèlement cette maxime, j'obtiendrai qu'on la suive de même avec moi ? Le méchant tire avantage de la probité du juste et de sa propre injustice ; il est bien aise que tout le monde soit juste, excepté lui. Cet accord-là, quoi qu'on en dise, n'est pas fort avantageux aux gens de bien. Mais quand la force d'une âme expansive m'identifie avec mon semblable, et que je me sens pour ainsi dire en lui, c'est pour ne pas souffrir que je ne veux pas qu'il souffre ; je m'intéresse à lui pour l'amour de moi, et la raison du précepte est dans la nature elle-même qui m'inspire le désir de mon bien-être en quelque lieu que je me sente exister. D'où je conclus qu'il n'est pas vrai que les préceptes de la loi naturelle soient fondés sur la raison seule, ils ont une base plus solide et plus sûre. L'amour des hommes dérivé de l'amour de soi est le principe de la justice humaine. Le sommaire de toute la morale est donné dans l'Évangile par celui de la loi.

[395] L'esprit universel des lois de tous les pays est de favoriser toujours le fort contre le faible, et celui qui a contre celui qui n'a rien : cet inconvénient est inévitable et il est sans exception.

[396] *Romans de La Calprenède, le premier en douze volumes, le second en dix volumes in-8.

[397] Voyez Davila, Guicciardini, Strada, Solis, Machiavel, et quelquefois de Thou lui-même Vertot est presque le seul qui savait peindre sans faire de portraits*.

*Davila, né aux environs de Padoue, longtemps attaché à Catherine de Médicis, est mort en 1631 ; il est auteur d'une *Histoire des Guerres civiles de France*, sous François II, Charles IX Henri III et Henri IV, écrite en italien et traduite en français. (*Paris*, 1757, 3 vol. in-4°.)

Guicciardini, plus connu en France sous le nom de *Guichardin*, né à Florence, mort en 1540, auteur de l'*Histoire des Guerres d'Italie,* de 1490 à 1534, traduite en français. (*Paris*, 1738, 3 vol. in-4°.)

Strada, jésuite romain, mort en 1649, auteur de l'*Histoire des Pays*-Bas, écrite en latin, traduite en français. (*Bruxelles*, 4 vol. in-12.)

Solis, Espagnol, poète et historien, mort en 1686, auteur d'une *Histoire de la Conquête du Mexique*, traduite en français. (*Paris*, 1692, 2 vol. in-12.)

[398] *Livre II, chap. 10.

[399] Un seul de nos historiens*, qui a imité Tacite dans les grands traits, a osé imiter Suétone et quelquefois transcrire Comines dans les petits ; et cela même, qui ajoute au prix de son livre, l'a fait critiquer parmi nous.

*Duclos, auteur de la *Vie de Louis XI*, 3 vol. in-8°, publiée en 1745, avec un supplément en un volume, qui parut l'année suivante.

Copyright Arvensa Editions

[400] C’est toujours le préjugé qui fomente dans nos coeurs l’impétuosité des passions. Celui qui ne voit que ce qui est, et n’estime que ce qu’il connaît, ne se passionne guère. Les erreurs de nos jugements produisent l’ardeur de tous nos désirs*.

*Cette note, qui est dans le manuscrit autographe, n'a été imprimée dans aucune édition antérieure à celle de 1801.

[401] Je crois pouvoir compter hardiment la santé et la bonne constitution au nombre des avantages acquis par son éducation, ou plutôt au nombre des dons de la nature que son éducation lui a conservés.

[402] Au reste, notre élève donnera peu dans ce piège, lui que tant d’amusements environnent lui qui ne s’ennuya de sa vie, et qui sait à peine à quoi sert l’argent. Les deux mobiles avec lesquels on conduit les enfants étant l’intérêt et la vanité, ces deux mêmes mobiles servent aux courtisanes et aux escrocs pour s’emparer d’eux dans la suite. Quand vous voyez exciter leur avidité par des prix, par des récompenses, quand vous les voyez applaudir à dix ans dans un acte public au collège, vous voyez comment on leur fera laisser à vingt leur bourse dans un brelan, et leur santé dans un mauvais lieu. Il y a toujours à parier que le plus savant de sa classe deviendra le plus joueur et le plus débauché. Or les moyens dont on n’usa point dans l’enfance n’ont point dans la jeunesse le même abus. Mais on doit se souvenir qu’ici ma constante maxime est de mettre partout la chose au pis. Je cherche d’abord à prévenir le vice ; et puis je le suppose afin d’y remédier.

[403] Je me trompais, j’en ai découvert un : c’est M. Formey.

[404] Il faut encore appliquer ici la correction de M. Formey. C’est la cigale, puis le corbeau, etc.

[405] Mais si on lui cherche querelle à lui-même, comment se conduira-t-il ? je réponds qu’il n’aura jamais de querelle, qu’il ne s’y prêtera jamais assez pour en avoir. Mais enfin, poursuivra-t-on, qui est-ce qui est à l’abri d’un soufflet ou d’un démenti de la part d’un brutal, d’un ivrogne, ou d’un brave coquin, qui, pour avoir le plaisir de tuer son homme, commence par le déshonorer ? C’est autre chose ; il ne faut point que l’honneur des citoyens ni leur vie soit à la merci d’un brutal, d’un ivrogne, ou d’un brave coquin ; et l’on ne peut pas plus se préserver d’un pareil accident que de la chute d’une tuile. Un soufflet et un démenti reçus et endurés ont des effets civils que nulle sagesse ne peut prévenir, et dont nul tribunal ne peut venger l’offensé. L’insuffisance des lois lui rend donc en cela son indépendance ; il est alors seul magistrat, seul juge entre l’offenseur et lui ; il est seul interprète et ministre de la loi naturelle ; il se doit justice et peut seul se la rendre, et il n’y a sur la terre nul gouvernement assez insensé pour le punir de se l’être faite en pareil cas. je ne dis pas qu’il doive s’aller battre ; c’est une extravagance ; je dis qu’il se doit justice, et qu’il en est le seul dispensateur. Sans tant de vains édits contre les duels, si j’étais souverain, je réponds qu’il n’y aurait jamais ni soufflet ni démenti donné dans mes États, et cela par un moyen fort simple dont les tribunaux ne se mêleraient point. Quoi qu’il en soit, Émile sait en pareil cas la justice qu’il se doit à lui-même, et l’exemple qu’il doit à la sûreté

Copyright Arvensa Editions

des gens d'honneur. Il ne dépend pas de l'homme le plus ferme d'empêcher qu'on ne l'insulte, mais il dépend de lui d'empêcher qu'on ne se vante longtemps de l'avoir insulté*.
*Cette note a fourni à la critique un aliment dont la malignité et la mauvaise foi se sont empressées de profiter. Au reste, l'idée que Rousseau fait seulement entrevoir ici, et sur laquelle il paraît éviter de s'expliquer plus ouvertement, est clairement énoncée et même développée dans une de ses lettres à l'abbé M***, du 14 mars 1770. Il y joint le récit d'une anecdote très remarquable qui a fait naître cette idée dans son esprit. Son opinion est qu'on peut se venger sur-le-champ d'une insulte qui déshonore et se *faire justice soi-même*, puisque, dans cette supposition, *il n'appartient qu'à soi* de se la faire.

Copyright Arvensa Editions

[406] *De *homme*, et *forme* en grec. On a donné ce nom à d'anciens hérétiques, qui, prenant à la lettre ce qui est dit de Dieu dans l'Écriture, prétendaient qu'il avait réellement une forme humaine.

[407] *VAR. « On dit à l'un qu'il faut honorer Mahomet, et il dit qu'il honore Mahomet ; or dit à l'autre qu'il faut honorer la Vierge, et il dit qu'il honore la Vierge. Chacun des deux aurait fait ce qu'a fait l'autre, s'ils se fussent trouvés transposés. Peut-on partir de deux sentiments si semblables pour…. »

[408] PLUTARQUE, *Traité de l'Amour*, traduction d'Amyot. C'est ainsi que commençait d'abord la tragédie de Ménalippe ; mais les clameurs du peuple d'Athènes forcèrent Euripide à changer ce commencement.

[409] Sur l'état naturel de l'esprit humain et sur la lenteur de ses progrès, voyez la première partie du *Discours sur l'Inégalité.*

[410] *Traité de *la Superstition*, § 27.

[411] *Manuscrit : On lui prouve toujours très bien, très *aisément* que, etc.

[412] Je marche sur un feu ardent caché sous des cendres trompeuses. HORACE, Lib. II, ode 1.

[413] Parallèlement aux théories proprement pédagogiques, le livre IV de l'*Émile* comprend la *Profession de foi du Vicaire savoyard*. Elle fournit de précieuses indications sur les idées religieuses de Rousseau. Elle se veut un modèle quant à la manière d'introduire les jeunes gens aux questions religieuses. Le personnage du vicaire savoyard mêlerait les caractères de deux religieux que Rousseau avait connus étant enfant : l'abbé Gaime, natif d'Héry-sur-Alby et en poste à Turin, et l'abbé Gâtier, d'Annecy.

[414] Célèbre théologien anglais, mort en 1729.

[415] Les relations de M. de la Condamine nous parlent d'un peuple qui ne savait compter que jusqu'à trois. Cependant les hommes qui composaient ce peuple, ayant des mains, avaient souvent aperçu leurs doigts sans savoir compter jusqu'à cinq.

[416] *VAR. « …. De ce qu'ils sont, ni absolument, ni entre eux, ni… »

[417] Ce repos n'est, si l'on veut, que relatif ; mais puisque nous observons du plus et du moins dans le mouvement, nous concevons très clairement un des deux termes extrêmes, qui est le repos ; et nous le concevons si bien, que nous sommes enclins même à prendre pour absolu le repos qui n'est que relatif. Or il n'est pas vrai que le mouvement soit de l'essence de la matière, si elle peut être conçue en repos.

[418] Les chimistes regardent le phlogistique ou l'élément du feu comme épars, immobile, et stagnant dans les mixtes dont il fait partie, jusqu'à ce que des causes étrangères le dégagent, le réunissent, le mettent en mouvement, et le changent en feu.

Copyright Arvensa Editions

[419] J'ai fait tous mes efforts pour concevoir une molécule vivante, sans pouvoir en venir à bout. L'idée de la matière sentant sans avoir des sens me paraît inintelligible et contradictoire. Pour adopter ou rejeter cette idée, il faudrait commencer par la comprendre, et j'avoue que je n'ai pas ce bonheur-là.

[420] Croirait-on, si l'on n'en avait la preuve, que l'extravagance humaine put être portée à ce point ? Amatus Lusitanus* assurait avoir vu un petit homme long d'un pouce enfermé dans un verre, que Julius Camillus, comme un autre Prométhée, avait fait par la science alchimique. Paracelse, *de Natura rerum*, enseigne la façon de produire ces petits hommes, et soutient que les pygmées, les faunes, les satyres et les nymphes ont été engendrés par la chimie. En effet, je ne vois pas trop qu'il reste désormais autre chose à faire, pour établir la possibilité de ces faits, si ce n'est d'avancer que la matière organique résiste à l'ardeur du feu, et que ses molécules peuvent se conserver en vie dans un fourneau de réverbère.

* Médecin portugais du seizième siècle, dont le nom véritable était Jean Rodrigue Amato. I est auteur de quelques ouvrages de médecine écrits en latin, et qui ont été plusieurs fois réimprimés.

[421] * Nieuwentit, savant mathématicien hollandais, et non moins célèbre comme philosophe, mort en 1718. Entres ouvrages il a publié, dans sa langue, un traité de l'*Existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature*, traduit en français par Noguès. (*Paris*, 1715, in-4^{e}, réimprimé en 1740)

[422] *VAR… »Est le roi de la nature, au moins sur la terre… »

[423] *VAR… »J'en considère l'économie, les divers rangs et… »

[424] *VAR… »Ce qui lui inspirait de noble et de grand le sentiment…… »

[425] Il me semble que, loin de dire que les rochers pensent, la philosophie moderne a découvert au contraire que les hommes ne pensent point. Elle ne reconnaît plus que des êtres sensitifs dans la nature ; et toute la différence qu'elle trouve entre un homme et une pierre, est que l'homme est un être sensitif qui a des sensations, et la pierre un être sensitif qui n'en a pas. Mais s'il est vrai que toute matière sente, où concevrai-je l'unité sensitive ou le moi individuel ? sera-ce dans chaque molécule de matière ou dans des corps agrégatifs ? Placerai-je également cette unité dans les fluides et dans les solides, dans les mixtes et dans les éléments ? Il n'y a, dit-on, que des individus dans la nature! Mais quels sont ces individus ? Cette pierre est-elle un individu ou une agrégation d'individus ? Est-elle un seul être sensitif, ou en contient-elle autant que de grains de sable ? Si chaque atome élémentaire est un être sensitif, comment concevrai-je cette intime communication par laquelle l'un se sent dans l'autre, en sorte que leurs deux moi se confondent en un ? L'attraction peut être une loi de la nature dont le mystère nous est inconnu ; mais nous concevons au moins que l'attraction, agissant selon les masses, il a rien d'incompatible avec l'étendue et la divisibilité. Concevez-vous la même chose du sentiment ? Les parties sensibles sont étendues, mais l'être sensitif est invisible et un ; il ne se partage pas, il est

Copyright Arvensa Editions

tout entier ou nul ; l'être sensitif n'est donc pas un corps. je ne sais comment l'entendent nos matérialistes, mais il me semble que les mêmes difficultés qui leur ont fait rejeter la pensée leur devraient faire aussi rejeter le sentiment ; et je ne vois pas pourquoi, ayant fait le premier pas, ils ne feraient pas aussi l'autre ; que leur en coûterait-il de plus ? et puisqu'ils sont sûrs qu'ils ne pensent pas, comment osent-ils affirmer qu'ils sentent ?

[426] Quand les ancien appelaient *optimus maximus* le Dieu suprême, ils disaient très vrai : mais en disant *maximus optimus,* ils auraient parlé plu exactement ; puisque sa honte vient de sa puissance, il est bon parte qu'il est grand.

[427] *Traité, *On ne peut vivre heureux*, selon *Épicurus*, § 59.

[428] Non pas pour nous, non pas pour nous, Seigneur,
Mais pour ton nom, mais pour ton propre honneur,
O Dieu! fais-nous revivre!
(Psaumes, 115).]

[429] La philosophie moderne, qui n'admet que ce qu'elle explique, n'a garde d'admettre cette obscure faculté appelée *instinct*, qui paraît guider, sans aucune connaissance acquise, les animaux vers quelque fin. L'instinct, selon l'un de nos plus sages philosophes (Condillac), n'est qu'une habitude privée de réflexion, mais acquise en réfléchissant ; et de la manière dont il explique ce progrès, on doit conclure que les enfants réfléchissent plus que les hommes ; paradoxe assez étrange pour valoir la peine d'être examiné. Sans entrer ici dans cette discussion, je demande quel nom je dois donner à l'ardeur avec laquelle mon chien fait la guerre aux taupes qu'il ne mange point, à la patience avec laquelle il les guette quelquefois des heures entières, et à l'habileté avec laquelle il les saisit, les jette hors terre au moment qu'elles poussent, et les tue ensuite pour les laisser là, sans que jamais personne l'ait dressé à cette chasse, et lui ait appris qu'il y avait là des taupes. Je demande encore, et ceci est plus important, pourquoi, la première fois que j'ai menacé même ce chien, il s'est jeté le dos contre terre, les pattes repliées, dans une attitude suppliante et la plus propre à me toucher ; posture dans laquelle il se fût bien gardé de rester, si, sans me laisser fléchir, je l'eusse battu dans cet état. Quoi! mon chien, tout petit encore, et ne faisant presque que de naître, avait-il acquis déjà des idées morales ? savait-il ce que c'était que clémence et générosité ? sur quelles lumières acquises espérait-il m'apaiser en s'abandonnant ainsi à ma discrétion ? Tous les chiens du monde font à peu près la même chose dans le même cas et je ne dis rien ici que chacun ne puisse vérifier. Que les philosophes, qui rejettent si dédaigneusement l'instinct, veuillent bien expliquer ce fait par le seul jeu des sensations et des connaissances qu'elles nous font acquérir ; qu'ils l'expliquent d'une manière satisfaisante pour tout homme sensé ; alors je n'aurai plus rien à dire, et je ne parlerai plus d'instinct.

[430] Voyez tout le chapitre 22 du Livre premier. On y remarque ce passage : « Les loix de la conscience, que nous disons naistre de nature, naissent de la coustume : chascun, ayant en vénération interne les opinions et mœurs approuvées et reçues autour de luy, ne s'en

Copyright Arvensa Editions

peult desprendre sans remors, ny s'y appliquer sans applaudissement. »

[431] À certains égards les idées sont des sentiments et les sentiments sont des idées. Les deux noms conviennent à toute perception qui nous occupe et de son objet, et de nous-mêmes qui en sommes affectés : il n'y a que l'ordre de cette affection qui détermine le nom qui lui convient. Lorsque, premièrement occupé de l'objet, nous ne pensons à nous que par réflexion, c'est une idée ; au contraire, quand l'impression reçue excite notre première attention, et que nous ne pensons que par réflexion à l'objet qui la cause, c'est un sentiment.

[432] Voilà, je crois, ce que le bon vicaire pourrait dire à présent au public.

[433] Tous, dit un bon et sage prêtre, disent qu'ils la tiennent et la croient (et tous usent de ce jargon), que non des hommes, né d'aucune créature, mais de Dieu. Mais, à dire vrai sans rien flatter ni déguiser, il n'en est rien. Elles sont, quoi qu'on dise, tenues par mains et moyens humains ; témoin premièrement la manière que les religions ont été reçues au monde et sont encore tous les jours par les particuliers : la nation, le pays, le lieu donne la religion : l'on est de celle que le lieu auquel on est né et élevé tient : nous sommes circoncis, baptisés, juifs, mahométans, chrétiens, avant que nous sachions que nous sommes hommes : la religion n'est pas de notre choix et élection ; témoin, après, la vie et les moeurs si mal accordantes avec la religion ; témoin que par occasions humaines et bien légères, l'on va contre la teneur de sa religion. CHARRON, *De la Sagesse,* liv. II, chap. v, p. 257, édit. Bordeaux, 1601.

Il y a grande apparence que la sincère profession de foi du vertueux théologal de Condom n'eût pas été fort différente de celle du vicaire Savoyard*.

*Avant Charron, Montaigne avait dévelopé la même pensée, et avait dit dans le même sens : « Nous sommes chrestiens à mesme tiltre que nous sommes Perigordiens ou Allemands. » Liv. II, chap. 12.

[434] Cela est formel en mille endroits de l'Écriture, et entre autres dans le *Deutéronome*, chapitre XIII, où il est dit que, si un prophète annonçant des dieux étrangers confirme ses discours par des prodiges, et que ce qu'il prédit arrive, loin d'y avoir aucun égard, on doit mettre ce prophète à mort. Quand donc les païens mettaient à mort les apôtres leur annonçant un dieu étranger, et prouvant leur mission sur des prédictions et des miracles, je ne vois pas ce qu'on avait à leur objecter de solide, qu'ils ne pussent à l'instant rétorquer contre nous. Or, que faire en pareil cas ? une seule chose : revenir au raisonnement, et laisser là les miracles Mieux eût valu n'y pas recourir. C'est là du bon sens le plus simple, qu'on n'obscurcit qu'à force de distinctions tout au moins très subtiles. Des subtilités dans le christianisme! Mais Jésus-Christ a donc eu tort de promettre le royaume des cieux aux simples ; il a donc tort de commencer le plus beau de ses discours par féliciter les pauvres d'esprit, s'il faut tant d'esprit pour entendre sa doctrine et pour apprendre à croire en lui. Quand vous m'aurez prouvé que je dois me soumettre, tout ira fort bien : mais pour me prouver cela, mettez-vous à ma portée ; mesurez vos raisonnements à la capacité d'un pauvre d'esprit, ou je ne reconnais plus en vous le vrai disciple de votre maître, et ce n'est

Copyright Arvensa Editions

pas sa doctrine que vous m'annoncez.

[435] * On appelle ainsi en logique l'argument par lequel on fait voir le cercle vicieux résultant d'un raisonnement qui se réduit à prouver une chose incertaine et obscure par une autre entachée des mêmes défauts, puis cette seconde par la première. Le dialèle est l'argument favori des sceptiques ou pyrrhoniens, et le plus formidable, dit Bayle, de tous ceux qu'ils emploient contre les dogmatiques.

[436] Plutarque* rapporte que les stoïciens, entre autres bizarres paradoxes, soutenaient que dans un jugement contradictoire, il était inutile d'entendre les deux parties. Car, disaient-ils, ou le premier a prouvé son dire, ou il ne l'a pas prouvé : s'il l'a prouvé, tout est dit, et la partie adverse doit être condamnée ; s'il ne l'a pas prouvé, il a tort, et doit être débouté. Je trouve que la méthode de tous ceux qui admettent une révélation exclusive ressemble beaucoup à celle de ces stoïciens. Sitôt que chacun prétend avoir seul raison, pour choisir entre tant de partis, il les faut tous écouter, ou l'on est injuste.

**Contredits des Philosophes stoïques*, § 6.

[437] * Ce livre de Bossuet est l'*Exposition de la doctrine de l'Église catholique,* réimprimée plus de vingt fois, et traduite dans toutes les langues de l'Europe. La meilleure édition est celle de l'abbé Lequeux, avec des notes et la version latine de l'abbé Fleury (1761, in-12). — Il est à remarquer que Rousseau ne fait ici que renouveler le reproche qu'ont fait à Bossuet les docteurs protestants lors de la première publication de son ouvrage en 1671. Voyez l'article
BOSSUET dans la *Biographie universelle*.

[438] *VAR. « …Méprisent ; ils ne savent pas nos raisons, nous ne savons pas les leurs ; et… »

[439] * VAR. « …Des livres où l'on affirmerait, où l'on s'efforcerait de prouver que Jésus-Christ n'est pas le Messie. » — Ce membre de phrase est en effet dans le manuscrit autographe, mais il y est raturé de la main de l'auteur, qui a écrit au-dessus ce qu'il y a substitué, et qui est dans toutes les éditions.

[440] Entre mille faits connus, en voici un qui n'a pas besoin de commentaire. Dans le XVI' siècle, les théologiens catholiques ayant condamné au feu tous les livres des Juifs, sans distinction, l'illustre et savant Reuchlin*, consulté sur cette affaire, s'en attira de terribles qui faillirent le perdre, pour avoir seulement été d'avis qu'on pouvait conserver ceux de ces livres qui ne faisaient rien contre le christianisme, et qui traitaient de matières indifférentes à la religion.

* Professeur catholique allemand, mort en 1524 ;, profondément versé dans les langues grecque et hébraïque, et le seul que l'Allemagne pût opposer alors aux savants d'Italie. On a de lui un grand nombre d'ouvrages imprimés en Allemagne, sur la théologie, la grammaire, et la philosophie.

[441] * VAR. « …Aller voir ce merveilleux pays où les vierges accouchent, où les dieux naissent, mangent, souffrent et meurent ; que j'aille… » — Même observation sur cette

Copyright Arvensa Editions

variante que sur la précédente. Elle existe en effet dans le manuscrit autographe, mais raturée par l'auteur, qui l'a remplacée par une leçon nouvelle, telle qu'elle est ici, et telle qu'elle se trouve dans toutes les éditions antérieures à celle de 1801.

[442] *Il est à remarquer que ces mots, *ou d'autres équivalentes*, ne sont ni dans le manuscrit autographe, ni dans aucune des éditions antérieures à l'édition de Genève.

[443] *VAR. « …la religion du sien ? Combien d'hommes sont à Rome très bons catholiques, qui, par la même raison, seraient très bons musulmans s'ils fussent nés à la Mecque! et réciproquement, que d'honnêtes gens sont très bons Turcs en Asie, qui seraient très bons chrétiens parmi nous! »

[444] De Rep. Lib. 2.

[445] *VAR. « …Quel aveuglement ou quelle mauvaise foi ne… »

[446] Voyez, dans le discours sur la montagne, le parallèle qu'il fait lui-même de la morale de Moïse à la sienne. MATTH. chap. 5, vers. 21 et seq.

[447] VAR. « …que quatre homme d'accord… » — À la suite de ces mots est une note ainsi conçue : « Je veux bien n'en pas compter davantage, parce que leurs quatre livres sont les seules vies de Jésus-Christ qui nous sont restées du grand nombre qui avaient été écrites. »

[448] Le devoir de suivre et d'aimer la religion de son pays ne s'étend pas jusqu'aux dogmes contraires à la bonne morale, tels que celui de l'intolérance. C'est ce dogme horrible qui arme les hommes les uns contre les autres, et les rend tous ennemis du genre humain. La distinction entre la tolérance civile et la tolérance théologique est puérile et vaine. Ces deux tolérances sont inséparables, et l'on ne peut admettre l'une sans l'autre. Des anges mêmes ne vivraient pas en paix avec des hommes qu'ils regarderaient comme les ennemis de Dieu.

[449] Les deux partis s'attaquent réciproquement par tant de sophismes, que ce serait une entreprise immense et téméraire de vouloir les relever tous ; c'est déjà beaucoup d'en noter quelques-uns à mesure qu'ils se présentent. Un des plus familiers au parti philosophe est d'opposer un peuple supposé de bons philosophes à un peuple de mauvais chrétiens : comme si un peuple de vrais philosophes était plus facile à faire qu'un peuple de vrais chrétiens! je ne sais si, parmi les individus, l'un est plus facile à trouver que l'autre ; mais je sais bien que, dès qu'il est question de peuples, il en faut supposer qui abuseront de la philosophie sans religion, comme les nôtres abusent de la religion sans philosophie ; et cela me paraît changer beaucoup l'état de la question.

Bayle a très bien prouvé que le fanatisme est plus pernicieux que l'athéisme, et cela est incontestable ; mais ce qu'il n'a su garde de dire, et qui n'est pas moins vrai, c'est que le fanatisme, quoique sanguinaire et cruel, est pourtant une passion grande et forte, qui élève le coeur de l'homme, qui lui fait mépriser la mort, qui lui donne un ressort prodigieux, et qu'il ne faut que mieux diriger pour en tirer les plus sublimes vertus : au lieu que l'irréligion, et en général l'esprit raisonneur et philosophique, attache à la vie, efféminé,

Copyright Arvensa Editions

avilit les unes, concentre toutes les passions dans la bassesse de l'intérêt particulier, dans l'abjection du moi humain, et sape ainsi à petit bruit les vrais fondements de toute société ; car ce que les intérêts particuliers ont de commun est si peu de chose, qu'il ne balancera jamais ce qu'ils ont d'opposé.

Si l'athéisme ne fait pas verser le sang des hommes, c'est moins par amour pour la paix que par indifférence pour le bien : comme que tout aille, peu importe au prétendu sage, pourvu qu'il soit en repos dans son cabinet. Ses principes ne font pas tuer les hommes, mais ils les empêchent de naître, en détruisant les moeurs qui les multiplient, en les détachant de leur espèce, en réduisant toutes leurs affections à un secret égoïsme, aussi funeste à la population qu'à la vertu. L'indifférence philosophique ressemble à la tranquillité de l'état sous le despotisme ; c'est la tranquillité de la mort : elle est plus destructive que la guerre même.

Ainsi le fanatisme, quoique plus funeste dans ses effets immédiats que ce qu'on appelle aujourd'hui l'esprit philosophique, l'est beaucoup moins dans ses conséquences. D'ailleurs il est aisé d'étaler de belles maximes dans des livres ; mais la question est de savoir si elles tiennent bien à la doctrine, si elles en découlent nécessairement ; et c'est ce qui n'a point paru clair jusqu'ici. Reste à savoir encore si la philosophie, à son aise et sur le trône, commanderait bien à la gloriole, à l'intérêt, à l'ambition, aux petites passions de l'homme, et si elle pratiquerait cette humanité si douce qu'elle nous vante la plume à la main.

Par les principes, la philosophie ne peut faire aucun bien que la religion ne le fasse encore mieux, et la religion en fait beaucoup que la Philosophie ne saurait faire.

Par la pratique, c'est autre chose ; mais encore faut-il examiner. Nul homme ne suit de tout point sa religion quand il en a une : cela est vrai ; la plupart n'en ont guère, et ne suivent point du tout celle qu'ils ont : cela est encore vrai ; mais enfin quelques-uns en ont une, la suivent du moins en partie ; et il est indubitable que des motifs de religion les empêchent souvent de mal faire, et obtiennent d'eux des vertus, des actions louables, qui n'auraient point eu lieu sans ces motifs.

Qu'un moine nie un dépôt ; que s'ensuit-il, sinon qu'un sot le lui avait confié ? Si Pascal en eût nié un, cela prouverait que Pascal était un hypocrite, et rien de plus. Mais un moine!… Les gens qui font trafic de la religion sont-ils donc ceux qui en ont ? Tous les crimes qui se font dans le clergé, comme ailleurs, ne prouvent point que la religion soit inutile, mais que très peu de gens ont de la religion.

Nos gouvernements modernes doivent incontestablement au Christianisme leur plus solide autorité et leurs révolutions moins fréquentes ; il les a rendus eux-mêmes moins sanguinaires : cela se prouve par le fait en les comparant aux gouvernements anciens. La religion mieux connue, écartant le fanatisme, a donné plus de douceur aux moeurs chrétiennes. Ce changement n'est point l'ouvrage des lettres ; car partout où elles ont brillé, l'humanité n'en a pas été plus respectée ; les cruautés des Athéniens, des Égyptiens, des empereurs de Rome, des Chinois, en font foi. Que d'oeuvres de miséricorde sont l'ouvrage de l'Évangile! Que de restitutions, de réparations, la confession ne fait-elle point faire chez les catholiques! Chez nous combien les approches des temps de communion n'opèrent-elles point de réconciliations et d'aumônes! Combien le jubilé des Hébreux ne

Copyright Arvensa Editions

rendait-il pas les usurpateurs moins avides! Que de misères ne prévenait-il pas! La fraternité légale unissait toute la nation : on ne voyait pas un mendiant chez eux. On n'en voit point non plus chez les Turcs, où les fondations pieuses sont innombrables ; ils sont, par principe de religion, hospitaliers, même envers les ennemis de leur culte.

« Les mahométans disent, selon Chardin, qu'après l'examen qui suivra la résurrection universelle, tous les corps iront passer un pont appelé *Poul-Serrho*, qui est jeté sur le feu éternel, pont qu'on peut appeler, disent-ils, le troisième et dernier examen et le vrai jugement final, parce que c'est là où se fera la séparation des bons d'avec les méchants.... etc.

« Les Persans, poursuit Chardin, sont fort infatués de ce pont ; et lorsque quelqu'un souffre une injure dont, par aucune voie ni dans aucun temps, il ne peut avoir raison, sa dernière consolation est de dire : *Eh bien! par le Dieu vivant, tu me le paieras au double au dernier jour ; tu ne passeras point le Poul-Serrho que tu ne me satisfasses auparavant ; je m'attacherai au bord de ta veste et me jetterai à tes jambes.* J'ai vu beaucoup de gens éminents, et de toutes sortes de professions, qui, appréhendant qu'on ne criât ainsi *haro* sur eux au passage de ce pont redoutable, sollicitaient ceux qui se plaignaient d'eux de leur pardonner : cela m'est arrivé cent fois à moi-même. Des gens de qualité, qui m'avaient fait faire, par importunité, des démarches autrement que je n'eusse voulu, m'abordaient au bout de quelque temps qu'ils pensaient que le chagrin en était passé, et me disaient : *Je te prie halal becon antchrisra*, c'est-à-dire *rends-moi cette affaire licite ou juste*. Quelques-uns même m'ont fait des présents et rendu des services, afin que je leur pardonnasse en déclarant que je le faisais de bon coeur : de quoi la cause n'est autre que cette créance qu'on ne passera point le pont de l'enfer qu'on n'ait rendu le dernier quatrain à ceux qu'on a oppressés. » (Tome VII, in-12, page 50.)

Croirai-je que l'idée de ce pont qui répare tant d'iniquités n'en prévient jamais ? Que si l'on ôtait aux Persans cette idée, en leur persuadant qu'il n'y a ni *Poul-Serrho*, ni rien de semblable, où les opprimés soient vengés de leurs tyrans après la mort, n'est-il pas clair que cela mettrait ceux-ci fort à leur aise, et les délivrerait du soin d'apaiser ces malheureux ? Il est donc faux que cette doctrine ne fût pas nuisible ; elle ne serait donc pas la vérité.

Philosophe, tes lois morales sont fort belles ; mais montre-m'en, de grâce, la sanction. Cesse un moment de battre la campagne, et dis-moi nettement ce que tu mets à la place du *Poul-Serrho*.

[450] Il n'y a personne qui voit l'enfance avec tant de mépris que ceux qui en sortent, comme il n'y a pas de pays où les rangs soient gardés avec plus d'affectation que ceux où l'inégalité n'est pas grande, et où chacun craint toujours d'être confondu avec son inférieur.

[451] Aventures du sieur C. Le Beau, avocat au parlement, t. II, p. 70.

[452] Le clergé romain les a très habilement conservés, et, à son exemple, quelques républiques, entre autres celle de Venise. Aussi le gouvernement vénitien, malgré la chute de l'état, jouit-il encore, sous l'appareil de son antique majesté, de toute l'affection, de

Copyright Arvensa Editions

toute l'adoration du peuple ; et, après le pape orné de sa tiare, il n'y a peut-être ni roi, ni potentat, ni homme au monde aussi respecté que le doge de Venise, sans pouvoir, sans autorité, mais rendu sacré par sa pompe, et paré sous sa corne ducale d'une coiffure de femme. Cette cérémonie du Bucentaure*, qui fait tant rire les sots, ferait verser à la populace de Venise tout son sang pour le maintien de son tyrannique gouvernement.

* Le *Bucentaure* était le nom donné à un gros et magnifique bâtiment, sans mâts et sans voiles, assez semblable à un galion, et que montait le doge de Venise, lorsque chaque année, au jour de l'Ascension, il épousait la mer. Cette cérémonie a cessé vers l'époque où Venise passa au pouvoir de l'Autriche par le traité de Campo-Formio, en 1797.

[453] *De Vir.III., cap. 86.

[454] * Var. « … Ces détails, si *sur ses questions*, sans affirmer… »

[455] * Il est question de Du Bellay, Sr de Langey, excellent négociateur, bon capitaine et mauvais courtisan

[456] * *De l'Esprit*, Disc. II, chap. I.

[457] Comme s'il y avait des citoyens qui ne fussent pas membres de la cité et qui n'eussent pas, comme tels, part. à l'autorité souveraine! Mais les Français, ayant jugé à propos d'usurper ce respectable nom de citoyens, dû jadis aux membres des cités gauloises, en ont dénaturé l'idée, au point qu'on n'y conçoit plus rien. Un homme qui vient de m'écrire beaucoup de bêtises contre *la Nouvelle Héloïse*, a orné sa signature du titre de *citoyen de Paimbeuf*, et a cru me faire une plaisanterie.

[458] *Considérations sur les moeurs de ce siècle*, par M. Duclos, p. 65.

[459] *VAR. « …Inexplicables ; car, par exemple, qui est-ce qui nous dira pourquoi tel chant est de goût et non pas tel autre ? Qui est-ce qui nous donnera des principes sur l'assortiment des couleurs ? Qui est-ce qui nous apprendra pourquoi l'ovale plaît plus que le rond dans un compartiment de gazon, et pourquoi le rond plaît plus que l'ovale dans le bassin d'un jet d'eau ?… »

[460] Cela est prouvé dans un *Essai sur l'Origine des Langues**, qu'on trouvera dans le recueil de mes écrits.

*Au lieu de ces mots, *dans un Essai sur l'Origine des Langues*, les éditions premières portent, *dans un Essai sur le Principe de la Mélodie.*

[461] *L'épitaphe *Sta, viator, etc.*, a été faite pour François de Mercy, général allemand enterré sur le champ de bataille, à Nortlingen. Voyez Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. 3.

Le mot de Xénophon sur les guerriers grecs tués en trahison, est à la fin du second Livre de son histoire, et l'épitaphe des Spartiates morts aux Thermopyles est dans Hérodote, Livre VII, § 228.

Quant à l'épitaphe de Sardanapale, elle est rapportée par Strabon ; mais dans cet auteur elle est beaucoup plus longue, et a un tout autre caractère que celui que Rousseau lui

Copyright Arvensa Editions

donne par la manière dont il la présente. Voici cette épitaphe : « Sardanapale, fils d'Anacyndaraxes, fit bâtir en un seul jour la ville d'Anchiale et celle de Tarsus. Passant, bois, mange, divertis-toi, car tout le reste ne vaut pas même une chiquenaude. » (Traduction française, in-4°, tome IV, page 373.)

[462] *Lettre à d'Alembert.

[463] *On connait trois Romains sous le nom d'Apicius, ayant vécu en différents temps, tous trois uniquement fameux par leur gourmandise. Athénée (Liv. I chap. 6) nous apprend que l'un d'eux fit tout exprès le voyage d'Afrique, parce qu'on lui dit qu'on y trouvait des espèces de sauterelles d'eau plus grosses que celles qu'il mangeait à Minturnes. On croit que ces sauterelles n'étaient autres que des écrevisses.

[464] Un étranger superbement mis, interrogé dans Athènes de quel pays il était, répondit : *Je suis riche*. C'était, ce me semble, très bien répondu.*

* Cette note est dans le manuscrit autographe, mais ne se trouve dans aucune édition antérieure à celle de 1801 ; ce qui peut porter à croire que l'auteur a eu l'intention de la supprimer.

[465] *MONTAIGNE, Liv. II, chap. I.

[466] *C'était le philosophe Aristippe. DIOG. LAERT., *in Aristippo*.

[467] Deux femmes du monde, pour avoir l'air de s'amuser beaucoup, se font une loi de ne jamais se coucher qu'à cinq heures du matin. Dans la rigueur de l'hiver, leurs gens passent la nuit dans la rue à les attendre, fort embarrassés à s'y garantir d'être gelés. On entre un soir, ou pour mieux dire, un matin, dans l'appartement où ces deux personnes si amusées laissaient couler les heures sans les compter : On les trouve exactement seules, dormant chacune dans son fauteuil.

[468] *Dans ce que dit Rousseau sur la chasse, il avait en vue le comte de Charolais, dont l'odieuse conduite était généralement connue. Ayant appris ensuite que les officiers de M. le prince de Conti maltraitaient les paysans, il regretta de n'avoir pas mieux désigné le comte, craignant qu'on n'appliquât au second ce qu'il avait dit au premier. Mais la matière était délicate. Les mêmes abus régnaient partout, soit à la connaissance des grands propriétaires sur les terres desquels ils se commettaient, soit à leur insu. Des gens officieux voulurent faire croire au duc de Choiseul qu'il était désigné ; ils ne réussirent point : ils furent plus heureux dans l'interprétation d'un passage du *Contrat social*, dont nous parlerons.

[469] *Var. « … Le lui confirmer. Cette manière de former son goût vaut bien celle des livres. Horace et Chaulieu ne lui en diront pas plus. Reste à savoir, je le redis encore, si ce sont ici des préceptes vagues et stériles, ou s'ils lui sont bien appropriés. »

[470] *Mulierem fortem quis inveniet ? Procul, et de ultimus finibus pretium ejus.* Prov.XXXI. 10.

Copyright Arvensa Editions

[471] J'ai déjà remarqué que les refus de simagrée et d'agacerie sont communs à presque toutes les femelles, même parmi les animaux, et même quand elles sont plus disposées à se rendre ; il faut n'avoir jamais observé leur manège pour disconvenir de cela.

[472] Il peut y avoir une telle disproportion d'âge et de force qu'une violence réelle ait lieu : mais traitant ici de l'état relatif des sexes selon l'ordre de la nature je les prends tous deux dans le rapport commun qui constitue cet état.

[473] *Chap. XXII, v. 23-27

[474] Sans cela l'espèce dépérirait nécessairement : pour qu'elle se conserve, il faut, tout compensé, que chaque femme fasse à peu près quatre enfants : car des enfants qui naissent il en meurt près de la moitié avant qu'ils puissent en avoir d'autres, et il en faut deux restants Pour représenter le père et la mère. Voyez si les villes vous fourniront cette population-là.

[475] La timidité des femmes est encore un instinct de la nature contre le double risque qu'elles courent durant leur grossesse.

[476] Un enfant se rend importun quand il trouve son compte à l'être ; mais il ne demandera jamais deux fois la même chose, si la première réponse est toujours irrévocable.

[477] *CLÉMENT. ALEX., Pedagog., Lib. II, cap. 12.

[478] Les femmes qui ont la peau assez blanche pour se passe de dentelle donneraient bien du dépit aux autres, si elles n'en portaient pas. Ce sont presque toujours de laides personnes qui amènent les modes, auxquelles les belles ont la bêtise de s'assujettir.

[479] *VAR. « … Les entendre ; ils épient pour ainsi dire, le moment du discernement de ces petites personnes, pour savoir quand ils pourront les aimer : car, quoi qu'on fasse, on veut plaire à ce qui nous plaît ; et sitôt qu'on en désespère il ne nous plaît pas longtemps. »

[480] Si partout où j'ai mis, *Je ne sais*, la petite répond autrement, il faut se défier de sa réponse, et la lui faire expliquer avec soin.

[481] La petite dira cela, parce qu'elles l'a entendu dire ; mais il faut vérifier si elle a quelque juste idée de la mort, car cette idée n'est pas si simple ni si à la portée des enfants que l'on pense. On peut voir, dans le petit poème d'*Abel*, un exemple de la manière dont on doit la leur donner*. Ce charmant ouvrage respire une simplicité délicieuse dont on ne peut trop se nourrir pour converser avec les enfants.

*Voyez au second chant le récit d'Adam, au moment où Ève voit mourir un oiseau.

[482] L'idée de l'éternité ne saurait s'appliquer aux générations humaines avec le consentement de l'esprit. Toute succession numérique réduite en acte est incompatible avec cette idée.

[483] *TASSO, Gierus. Lib., Can. IV, 87

Copyright Arvensa Editions

[484] Je sais que les femmes qui ont ouvertement pris leur parti sur un certain point prétendent bien se faire valoir de cette franchise, et jurent qu'à cela près il n'y a rien d'estimable qu'on ne trouve en elles ; mais je sais bien aussi qu'elles n'ont jamais persuadé cela qu'à des sots. Le plus grand frein de leur sexe ôté, que reste-t-il qui les retienne ? et de quel honneur feront-elles cas après avoir renoncé à celui qui leur est propre ? Ayant mis une fois leurs passions à l'aise, elles n'ont plus aucun intérêt d'y résister : « Nec faemina, amissa pudicitia, alia abnuerit*. » Jamais auteur connut-il mieux le coeur humain dans les deux sexes que celui qui a dit cela ?

*Tacit., Ann., IV, 3.

[485] La voie de l'homme dans sa jeunesse était une des quatre choses que le sage ne pouvait comprendre ; la cinquième était l'impudence de la femme adultère. « *Quae comédit, et tergens os suum dicit : Non sum operata malum.* » Proverbes xxx, 20.

[486] *VAR. « … Du passé. Si la route que je trace est agréable, tant mieux : en en est plus sûre, et elle est dans l'ordre de la nature ; et vous n'arriverez jamais au but que par celle-là. »

[487] *OVID., Amor., Lib. III, eleg. 4. — Ce vers est cité par Montaigne, Livre II, chap. 16, et Coste le traduit ainsi : « Celle-là a déjà failli, qui ne s'abstient de faillir que parce qu'il ne lui est pas permis de le faire. »

[488] Brantôme dit que, du temps de François Ier, une jeune personne ayant un amant babillard lui imposa un silence absolu et illimité, qu'il garda si fidèlement deux ans entiers, qu'on le crut devenu muet par maladie. Un jour, en pleine assemblée, sa maîtresse qui, dans ces temps où l'amour se faisait avec mystère, n'était point connue pour telle, se vanta de le guérir sur-le-champ, et le fit avec ce seul mot, *Parlez*. N'y a-t-il pas quelque chose de grand et d'héroïque dans cet amour-là ? Qu'eut fait de plus la philosophie de Pythagore avec tout son faste ; n'imaginerait-on pas une divinité donnant à un mortel, d'un seul mot, l'organe de la parole ? Quelle femme aujourd'hui pourrait compter sur un pareil silence un seul jour, dût-elle le payer de tout le prix qu'elle y peut mettre ?

[489] Hor., Lib. I, od. 6

[490] *VAR. « … Les hommages, et qui est la première faveur du sexe, elle… »

[491] Martial, XI, 20.

[492] « En sortant du palais on trouve un vaste jardin de quatre arpents, enceint et clos tout à l'entour, planté de grands arbres fleuris, produisant des poires, des pommes de grenade, et d'autres des plus belles espèces des figuiers au doux fruit, et des oliviers verdoyants. Jamais durant l'année entière ces beaux arbres ne restent sans fruits : l'hiver et l'été, la douce haleine du vent d'ouest fait à la fois nouer les uns et mûrir les autres. On voit la poire et la pomme vieillir et sécher sur leur arbre, la figue sur le figuier, et la grappe sur la souche. La vigne inépuisable ne cesse d'y porter de nouveaux raisins ; on fait cuire et confire les uns au soleil sur une aire, tandis qu'on en vendange d'autres, laissant sur la plante ceux qui sont encore en fleur, en verjus, ou qui commencent à noircir. À l'un des bouts, deux carrés, bien cultivés, et couverts de fleurs toute l'année, sont ornés de deux

Copyright Arvensa Editions

fontaines, dont l'une est distribuée dans tout le jardin, et l'autre, après avoir traversé le palais, est conduite à un bâtiment élevé dans la ville pour abreuver les citoyens. »
Telle est la description du jardin royal d'Alcinous, au septième livre de l'Odyssée ; jardin dans lequel, à la honte de ce vieux rêveur d'Homère et des princes de son temps, on ne voit ni treillages, ni statues, ni cascades, ni boulingrins.
[493] J'avoue que je sais quelque gré à la mère de Sophie de ne lui avoir pas laissé gâter dans le savon des mains aussi douces que les siennes, et qu'Émile doit baiser si souvent.
[494] L'espèce de dissimulation que j'entends ici est opposée à celle qui leur convient et qu'elles tiennent de la nature ; l'une consiste à déguiser les sentiments qu'elles ont, et l'autre à feindre ceux qu'elles n'ont pas. Toutes les femmes du monde passent leur vie à faire trophée de leur prétendue sensibilité, et n'aiment jamais rien qu'elles-mêmes.
[495] Soigner un paysan malade, ce n'est pas le purger, lui donner des drogues, lui envoyer un chirurgien. Ce n'est pas de tout cela qu'ont besoin ces pauvres gens dans leurs maladies ; c'est de nourriture meilleure et plus abondante. Jeûnez, vous autres, quand vous avez la fièvre ; mais quand vos paysans l'ont, donnez-leur de la viande et du vin ; presque toutes leurs maladies viennent de misère et d'épuisement : leur meilleure tisane est dans votre cave, leur seul apothicaire doit être votre boucher.
[496] *Le jeune home dont il est question ici ne peut-être autre que le comte de Gisors, dont il a été parlé ci-devant au Livre Second.
[497] *Rois, Liv. III, chap. 21.
[498] S'ils en avaient un, ce supérieur commun ne serait autre que le souveraineté ; et alors le droit d'esclavage, fondé sur le droit de souveraineté, n'en serait pas le principe.
[499] Ces questions et propositions sont la plupart extraites du *Traité de Contrat social*, extrait lui-même d'un plus grand ouvrage, entrepris sans consulter mes forces, et abandonné depuis longtemps. Le petit traité que j'en ai détaché, et dont c'est ici le sommaire, sera publié à part*.
*On pourrait croire, d'après cette note, que l'Émile parut avant le Contrat social. Mais on serait dans l'erreur : le dernier ouvrage fut publié deux mois avant le premier. Émile éprouva des difficultés qui causèrent des retards. On commença par exiger des changements ; ensuite on laissa tout passer parce qu'il en aurait fallu un trop grand nombre, et l'on se réserva la faculté de censurer l'ouvrage et de dénoncer l'auteur ; ce qu'on fit avec soin. Pendant ces difficultés, l'impression du *Contrat social* avançait. Il précéda Émile qu'il aurait dû suivre d'après les intentions de Rousseau.
[500] On se souviendra que je n'entends parler ici que de magistrats suprêmes ou chefs de la nation, les autres n'étant que leurs substituts en telle ou telle partie.
[501] SENEC., *de Tranq. anim.*, cap. I
[502] Depuis que j'écrivais ceci, les raisons *pour* ont été exposées dans l'extrait de ce projet ; les raisons *contre*, du moins celles qui m'ont paru solides, se trouveront dans le recueil de mes écrits, à la suite de ce même extrait.
[503] *Dans l'intention de brouiller Jean-Jacques avec milord Maréchal et de lui ôter la

Copyright Arvensa Editions

protection de Frédéric, on avertir le premier que le second était désigné dans Émile sous le nom d'Adraste. Rousseau, loin de nier l'allusion, en convint. « Jugeant, dit-il, qu'une vile et facile vengeance ne balancerait pas, dans Frédéric, un moment l'amour de la gloire, j'allai m'établir dans ses états avec une confiance dont je le crus digne de sentir le prix. » *V. Confessions*, 1. XII.

[504] Je ne sache qu'une seule exception à cette règle, c'est la Chine*.

*Cette note, prise dans le manuscrit autographe, a été imprimée pour la première fois dans l'édition de 1801.

[505] HORAT., Lib. II, sat. 6, v. I.

[506] En France, les femmes se détachent les premières ; et cela doit être, parce qu'ayant peu de tempérament, et ne voulant que des hommages, quand un mari n'en rend plus, on se soucie peu de sa personne. Dans les autres pays, au contraire, c'est le mari qui se détache le premier ; cela doit être encore parce que les femmes, fidèles, mais indiscrètes, en les importunant de leurs désirs, les dégoûtent d'elles. Ces vérités générales peuvent souffrir beaucoup d'exceptions ; mais je crois maintenant que ce sont des vérités générales.

[507] Il est d'autant plus à regretter que Rousseau n'ait pas continué cet ouvrage, que, dans une lettre à Du Peyrou, du 6 juillet 1768, où il le prie de lui en envoyer le manuscrit, il annonce le désir de le revoir, « pour remplir, par un peu de distraction, les mauvais jours d'hiver. Je conserve, ajoute-t-il, pour cette entreprise un faible que je ne combats pas, parce que j'y trouverais au contraire un spécifique utile pour occuper mes moments perdus, sans rien mêler à cette occupation qui me rappelât le souvenir de mes malheurs ni de rien qui s'y rapporte. »

La lettre de M. Prévost qu'on va lire prouve que le manuscrit lui fut en effet renvoyé.

[508] *1804, tome II, page 211. — Cette intéressante collection, commencée en 1804, et qui a fini en 1808, comprend 17 volumes.

[509] *Confessions*, liv. XII.

[510] Parce qu'il ne voulait pas s'en saisir, et que ses méditations l'éloignaient de ce genre, dans lequel il aurait excellé s'il l'avait voulu. Assez de preuves justifient cette opinion. Outre la conversation dont parle Grimm, nous citerons la *Reine fantasque*, la Lettre sur le professeur de danse Marcel, du 1er mars 1763, celles à M. Cartier, du 10 juillet 1759, à M. le comte de Lastic, du 30 décembre 1754, modèle d'une sanglante ironie employée pour punir une iniquité révoltante ; et d'autres lettres que nous ferons remarquer dans la correspondance. La cinquième Lettre de la Montagne offre encore une preuve, dans la manière plaisante dont Voltaire est mis en scène.

[511] M.T.C.F. pour Mes Très Chers Frères

[512] « In novissimis diebus instabunt tempora periculosa ; erunt homines scipsos amantes… elati, superbi, blasphemi… scelesti… criminatores…tumidi, et voluptatum

Copyright Arvensa Editions

amatores magis quam Dei...homines corrupti mente et reprobi circa fidem » II. Tim. Cap. III V.1. 4. 8.

[513] « Fascinatio nugacitatis obscurat bona. » Sap., cap. IV, V. 12.

[514] « Sicut modo geniti infantes, rationabile sine dolo lac concupiscite : ut in eo crescatis in salutem. » I. Pet. cap. II

[515] « Rationabile obsequium vestrum. » Rom., cap. XII, v. I.

[516] Testimonia tua credibilia facta sunt nimis. » Psal. 92, v. 5.

[517] *Confessions,* lib. I. cap.IX.

[518] « Quod notum est Dei manifestum est in illis : Deus enim illis manifestavit. Invisibilia enim ipsius, à creatura mundi, par ea quie facta sunt intellecta, conspiciuntur : sempiterna quoque ejus virus et divinitas, ita ut sint inexcusabiles ; quia cum cognovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt, aut gratias egerunt, fed evanuerunt in cogitationibus suis, et obscuratum est insipiens cor corum ; dicentes enim se esse sapientes, stulti facti sunt. » Rom. Cap.. I, V. 19,. 22.

[519] « Deus cum summum magnum sit, recte veritas nostra pronunciavit : Deus si non unus est, non est. » Tertul. advers. Marcionem, lib. I.

[520] « Mentita est iniquitassibi. » Psal. 26, v. 12.

[521] « Per me reges regnant. » Prov., cap. VIII, v. 15.

[522] « Deum timete : regem honorificate. » I. Pet., cap, II, v. 17.

[523] « Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit : non est enim potestas nisi a Deo ; quae autem simt, à Deo ordinatae sunt. Itaque, qui resistit potestati, Dei ordinationi resistunt. Qui autem resistunt, ipsi sibi damnationem acquirunt. » Rom., cap. XIII, v. 1,2.

[524] « Subditi erant propter Dominum aeternum, etiam domino temporali. » Aug. Enarrat. in psal. 124.

[525] « Erudiens nos, ut, abnegantes impietatem et saecularia desideria, sobrie, et juste, et pie vivamus in hoc saeculo, exspectautes beatam spem. » Tit., cap. II, v. 12, 13.

[526] « Insta opportune, importune ; argue, obsecra, increpa in omni patientia et doctrina. » II. Timot., cap. IV, v. 1,2.

[527] « Filiis vestris mandate ut faciant justitias et eleemosynas, ut sint memores Dei et benedicant eam in omni tempore, in veritate et in totâ virtute sua. » Tob., cap. XIV, v. II.

[528] Omnis autem cognatio ejus, et omnis generatio ejus in bona vita et in santa conversatione permansit, ita ut accepti essent tam Deo quam hominibus et cunctis habitatoribus in terra. » Tob., cap. XIV, v. 17.

Copyright Arvensa Editions

[529] « Adolescens juxta viam suam, etiam cumruni senuerit non recedet ab ea. » Prov., cap. XXII, v. 6.

[530] « Nihil ecclesia valentius, rupe fortior est....Semper viget. Cuream scriptura montem appellavit ? utique quia everti non potest. » Damase., tome II, pag. 462-463.

[531] *En s'exprimant ainsi, Rousseau n'a pu avoir en vue que les suites de sa rupture avec Grimm et Diderot, secondés, dans les manœuvres qu'il leur attribue, par ceux qu'il appelait les Holbachiens. Il n'a pu manquer de faire entrer aussi dans cette ligne madame d'Épinay, et ce sont là sans doute les insectes dont il parle. Quant aux *deux anecdotes* qu'il laisse à deviner, sa réticence à cet égard ne peut avoir trait qu'aux circonstances principales de sa rupture avec ces trois personnes ; et le lecteur, que nous supposons instruit de tous ces petits faits par la lecture des Livres X et XI des *Confessions*, sait bien à quoi s'en tenir sur les suites qu'ici Rousseau leur suppose. Il en est de même de ce qu'il imagine ci-après être la conséquence d'une note de l'*Héloïse* relative aux jansénistes. (Note de M. Petitain)
Cette note de M. Petitain paraît susceptible de quelques explications. L'auteur prétend qu'il est question de Diderot, de Grimm, puis de madame d'Épinay. Tous les trois furent bien certainement étrangers à l'arrêt du parlement qui condamnaient Émile. Le premier, uniquement occupé alors de *l'Encyclopédie*, craignait ce même parlement pour lui-même. Le second rendait compte aux souverains d'Allemagne de ce qui se passait chez nous. La troisième, qui n'était pas méchante, vivait dans une sphère que ses Mémoires nous font connaître et dont les *plaisirs* étaient la grande affaire. Rousseau, disant *que sa plume, pure de toute satire*, n'a jamais compromis personne, a dû s'exprimer de manière à ne pas se laisser deviner.

[532] Lettre VII, 6ème partie, note sur les *Piétistes*

[533] Mandement, § III.

[534] Si l'on disait, avec le docteur Thomas Burnet, que la corruption et la mortalité de la race humaine, suite du péché d'Adam, fut un effet naturel du fruit défendu ; que cet aliment contenait des sucs venimeux qui dérangèrent toute l'économie animale, qui irritèrent les passions, qui affaiblirent l'entendement, et qui portèrent partout les principes du vice et de la mort, alors il faudrait convenir que, la nature du remède devant se rapporter à celle du mal, le baptême devrait agir physiquement sur le corps de l'homme, lui rendre la constitution qu'il avait dans l'état d'innocence, et sinon l'immortalité qui en dépendait, du moins tous les effets moraux de l'économie animale rétablie.

[535] Mandement, § III.

[536] Regimber contre une défense inutile et arbitraire est un penchant naturel, mais qui, loin d'être vicieux en lui-même, est conforme à l'ordre des choses et à la bonne constitution de l'homme, puisqu'il serait hors d'état de se conserver, s'il n'avait un amour très vif pour lui-même et pour le maintien de tous ses droits, tels qu'il les a reçus de la nature. Celui qui pourrait tout ne voudrait que ce qui lui serait utile : mais un être faible,

Copyright Arvensa Editions

dont la loi restreint et limite encore le pouvoir, perd une partie de lui-même, et réclame en son cœur ce qui lui est ôté. Lui faire un crime de cela serait lui en faire un d'être lui et non pas un autre : ce serait vouloir en même temps qu'il fût et qu'il ne fût pas. Aussi l'ordre enfreint par Adam me paraît-il moins une véritable défense qu'un avis paternel ; c'est un avertissement de s'abstenir d'un fruit pernicieux qui donne la mort. Cette idée est assurément plus conforme à celle qu'on doit avoir de la bonté de Dieu, et même au texte de la Genèse, que celle qu'il plait aux docteurs de nous prescrire ; car, quant à la menace de la double mort, on fait voir que ce mot *morte morieris* (Gen., II, v. 17) n'a pas l'emphase qu'ils lui prêtent, et n'est qu'un hébraïsme employé en d'autres endroits où cette emphase ne peut avoir lieu.

Il y a de plus un motif si naturel d'indulgence et de commisération dans la ruse du tentateur et dans la séduction de la femme, qu'à considérer dans toutes ses circonstances le péché d'Adam, l'on n'y peut trouver qu'une faute des plus légères. Cependant, selon eux, quelle effroyable punition ? Il est même impossible d'en concevoir une plus terrible ; car quel châtiment eût pu porter Adam pour les plus grands crimes, que d'être condamné, lui et toute sa race, à la mort en ce monde, et à passer l'éternité dans l'autre, dévorés des feux de l'enfer ? Est-ce là la peine imposée par le Dieu de miséricorde à un pauvre malheureux pour s'être laissé tromper ? Que je hais la décourageante doctrine de nos durs théologiens ? Si j'étais un moment tenté de l'admettre, c'est alors que je croirais blasphémer.

[537] Mandement, § III.

[538] À moins qu'elle ne se rapporte à l'accusation que m'intente M. de Beaumont dans la suite, d'avoir admis plusieurs dieux

[539] Mandement, § III.

[540] Mandement, § II.

[541] Ibid., § II.

[542] Ibid., § II.

[543] Mandement, § VI

[544] Ibid., § IX

[545] Ibid., § V

[546] Mandement, § VII

[547] Mandement, § XI

[548] M. de Beaumont ne dit pas cela en propres termes ; mais c'est le seul sens raisonnable qu'on puisse donner à son texte, appuyé du passage de saint Paul, et je ne puis répondre qu'à ce que j'entends. (Voyez son Mandement, § XI.)

Copyright Arvensa Editions

[549] Mandement, § XIII.

[550] Ces points indiquent une lacune de deux lignes par lesquelles le passage est tempéré, et que M. de Beaumont n'a pas voulu transcrire. Voici le contenu de ces deux lignes : *Que m'importe ? à mesure que ces connaissances me deviendront nécessaires, je m'efforcerai de les acquérir ; jusque-là, je renonce…*

[551] Mandement, § XIII.

[552] Tertullien fait ici un sophisme très familier aux Pères de l'Église : il définit le mot *Dieu* selon les chrétiens, et puis il accuse les païens de contradiction, parce que, contre sa définition, ils admettent plusieurs dieux. Ce n'était pas la peine de m'imputer une erreur que je n'ai pas commise, uniquement pour citer si hors de propos un sophisme de Tertullien.

[553] Celui qui ne connaît que deux substances ne peut non plus imaginer que deux principes ; et le terme, *ou plusieurs*, ajouté dans l'endroit cité, n'est là qu'une espèce d'explétif, servant tout au plus à faire entendre que le nombre de ces principes n'importe pas plus à connaître que leur nature.

[554] Il est bon de remarquer que cette question de l'éternité de la matière, qui effarouche si fort nos théologiens, effarouchait assez peu les pères de l'Église, moins éloignés des sentiments de Platon. Sans parler de Justin, martyr, d'Origène et d'autres, Clément Alexandrin prend si bien l'affirmative dans ses Hypotyposes, que Photius veut, à cause de cela, que ce livre ait été falsifié. Mais le même sentiment reparaît encore dans les Stromates, où Clément rapporte celui d'Héraclite sans l'approuver. Ce père, livre V, tâche, à la vérité, d'établir un seul principe ; mais c'est parce qu'il refuse ce nom à la matière, même en admettant son éternité.

[555] *Histoire du manichéisme*, tome II.

[556] Matth., VII, 12.

[557] Galat., v, 14.

[558] I Cor., XIII, 2, 13.

[559] AUGUST., *Confes*., lib. XII, cap.

[560] La continence et la pureté ont leur usage, même pour la population : il est toujours beau de se commander à soi-même, et l'état de virginité est, par ces raisons, très digne d'estime ; mais il ne s'ensuit pas qu'il soit beau, ni bon, ni louable de persévérer toute la vie dans cet état, en offensant la nature et en trompant la destination. L'on a plus de respect pour une jeune vierge nubile que pour une jeune femme ; mais on en a plus pour une mère de famille que pour une vieille fille, et cela me paraît très sensé. Comme on ne se marie pas en naissant, et qu'il n'est pas même à propos de se marier fort jeune, la virginité,

Copyright Arvensa Editions

que tous ont dû porter et honorer, a sa nécessité, son utilité, son prix et sa gloire : mais c'est pour aller, quand il convient, déposer toute sa pureté dans le mariage. Quoi! disent-ils de leur air bêtement triomphant, des célibataires prêchent le nœud conjugal! pourquoi donc ne se marient-ils pas ? Ah! pourquoi ? parce qu'un état si saint et si doux en lui-même est devenu, par vos sottes institutions, un état malheureux et ridicule, dans lequel il est désormais presque impossible de vivre sans être un fripon ou un sot. Sceptres de fer, lois insensées, c'est à vous que nous reprochons de n'avoir pu remplir nos devoirs sur la terre, et c'est par nous que le cri de la nature s'élève contre votre barbarie. Comment osez-vous la pousser jusqu'à nous reprocher la misère où vous nous avez réduits ?

[561] *Hypostase*, d'après son étymologie grecque, est un mot qui signifie, à la lettre, *substance* ou *essence*. Mais il excita autrefois de grands démêlés entre les Grecs, puis entre les Grecs et les Latins, les uns reconnaissant dans la Divinité trois hypostases, les autres prétendant qu'il fallait se servir d'un autre terme de *personnes.*

[562] Secunda secundae quaest., I. art. VII.

[563] I. Cor. ; XIII, 9, 12.

[564] Dans un arrêt du parlement de Toulouse concernant l'affaire de l'infortuné Calas, on reproche aux protestants de faire entre eux des mariages qui, « selon les protestants, ne sont que des actes civils, et par conséquent soumis entièrement, pour la forme et les effets, à la volonté du roi. »

Ainsi, de ce que, selon les protestants, le mariage est un acte civil, il s'ensuit qu'ils sont obligés de se soumettre à la volonté du roi, qui en fait un acte de la religion catholique. Les protestants, pour se marier, sont légitimement tenus de se faire catholiques, attendu que, selon eux, le mariage est un acte civil. Telle est la manière de raisonner des messieurs du parlement de Toulouse.

La France est un royaume si vaste, que les Français se sont mis dans l'esprit que le genre humain ne devait point avoir d'autres lois que les leurs. Leurs parlements et leurs tribunaux paraissent n'avoir aucune idée du droit naturel ni du droit des gens ; et il est à remarquer que, dans tout ce grand royaume où sont tant d'universités, tant de collèges, tant d'académies, et où l'on enseigne avec tant d'importance tant d'inutilités, il n'y a pas une seule chaire de droit naturel. C'est le seul peuple de l'Europe qui ait regardé cette étude comme n'étant bonne rien.

[565] Le seul cas qui force un peuple ainsi dénué de chefs à prendre les armes, c'est quand, réduit au désespoir par ses persécuteurs, il voit qu'il ne reste plus de choix que dans la manière de périr. Telle fut, au commencement de ce siècle, la guerre des camisards. Alors on est tout étonné de la force qu'un parti méprisé tire de son désespoir : c'est ce que jamais les persécuteurs n'ont su calculer d'avance. Cependant de telles guerres coûtent tant de sang qu'ils devraient bien y songer avant de les rendre inévitables.

[566] Il est vrai que Dominique, saint espagnol, y eut une grande part. Le Saint, selon un écrivain de son ordre, eut la charité, prêchant contre les Albigeois, de s'adjoindre de

Copyright Arvensa Editions

dévotes personnes, zélées pour la foi, lesquelles prissent le soin d'extirper corporellement et par le glaive matériel les hérétiques qu'il n'aurait pu vaincre avec le glaive de la parole de Dieu : « 0b caritatem prædicans contra Albienses in adjutorium sumpsit quasdam devotas personas, zelantes pro fide, quæ corporaliter illos hæreticos gladio materiali expugnarent, quos ipse gladio verbi Dei amputare non posset. » (ANTON. in Chron., p. III, tit. XXIII, ca XIV, § 2). Cette charité ne ressemble guère à celle du vicaire ; aussi a-t-elle un prix bien différent : l'une fait décréter, et l'autre canoniser ceux qui la professent.

[567] Mandement, § 15

[568] Mandement, § XV.

[569] Je suis forcé de confondre ici la note avec le texte, à l'imitation de M. de Beaumont. Le lecteur pourra consulter l'un et l'autre dans le livre même.

[570] Deutéron., chap. XIII.

[571] Mandement, § XVI

[572] La négligence avec laquelle M. de Beaumont me transcrit lui a fait faire ici deux changements dans une ligne : il a mis *la majesté de l'Écriture* au lieu de *la majesté des Écritures*, et il a mis *la sainteté de l'Écriture* au lieu de *la sainteté de l'Évangile*. Ce n'est pas, à la vérité, me faire dire des hérésies, mais c'est me faire parler niaisement.

[573] Je remplis, selon ma coutume, les lacunes faites par M. de Beaumont ; nor qu'absolument celles qu'il fait ici soient insidieuses comme en d'autres endroits, mais parce que le défaut de suite et de liaison affaiblit le passage quand il est tronqué, et aussi parce que mes persécuteurs, supprimant avec soin tout ce que j'ai dit de si bon cœur en faveur de la religion, il est bon de le rétablir à mesure que l'occasion s'en trouve.

[574] Mandement, § XVII.

[575] Pour que les hommes s'imposent ce respect et ce silence, il faut que quelqu'un leur dise une fois les raisons d'en user ainsi. Celui qui connaît ces raisons peut les dire ; mais ceux qui censurent et n'en disent point pourraient se taire. Parler au public avec franchise, avec fermeté, est un droit commun à tous les hommes, et même un devoir en toute chose utile : mais il n'est guère permis à un particulier d'en censurer publiquement un autre ; c'est s'attribuer une trop grande supériorité de vertus, de talents, de lumières. Voilà pourquoi je ne me suis jamais ingéré de critiquer ni réprimander personne. J'ai dit à mon siècle des vérités dures, mais je n'en ai dit à aucun en particulier ; et, s'il m'est arrivé d'attaquer et nommer quelques livres, je n'ai jamais parlé des auteurs vivants qu'avec toute sorte de bienséance et d'égards. On voit comment ils me les rendent. Il me semble que tous ces messieurs, qui se mettent si fièrement en avant pour m'enseigner l'humanité, trouvent la leçon meilleure à donner qu'à suivre.

[576] Mandement, § XVII.

Copyright Arvensa Editions

[577] M. de Beaumont a mis : *Cela me suffit.*

[578] Mandement, § XVIII.

[579] Mandement, § XIX.

[580] Mandement, § XX.

[581] *De Mauléon de Causans, chevalier de Malte et militaire distingué, né au commencement du dix-huitième siècle. S'étant adonné à l'étude des mathématiques, il s'était persuadé qu'il avait trouvé la quadrature du cercle. S'élevant de découvertes en découvertes, il prétendit ensuite expliquer par sa quadrature le péché originel et la Trinité. Il déposa chez un notaire dix mille francs, pour être donnés à celui qui lui démontrerait son erreur ; le défi fut accepté par plusieurs personnes, et il y eut un procès au Châtelet pour cette affaire ; mais la procédure fut arrêtée par ordre du roi, et les paris déclarés nuls. (note de M. Petitain)

[582] *Dictum est tamen tres personæ, non ut aliquid diceretur, sed ne taceretur.* (AUG., de Trinit., lib. V, cap. IX.).

[583] M. de Montazet, archevêque de Lyon, avait écrit à l'archevêque de Paris sur une dispute de hiérarchie, une lettre imprimée, belle et forte de raisonnement, à laquelle celui-ci ne répondit point.

[584] Mandement, § XXI.

[585] Ibid., § XX.

[586] Mandement, § XXI. Cet endroit mérite d'être lu dans le Mandement même.

[587] C'est ici une de ces objections terribles auxquelles ceux qui m'attaquent se gardent bien de toucher. Il n'y a rien de si commode que de répondre avec des injures et de saintes déclamations, on élude aisément tout ce qui embarrasse. Aussi faut-il avouer qu'en se chamaillant entre eux les théologiens ont bien des ressources qui leur manquent vis-à-vis des ignorants, et auxquelles il faut alors suppléer comme ils peuvent. Ils se payent réciproquement de mille suppositions gratuites qu'on n'ose récuser quand on n'a rien de mieux à donner soi-même. Telle est ici l'invention de je ne sais quelle foi infuse, qu'ils obligent Dieu, pour les tirer d'affaire, de transmettre du père à l'enfant. Mais ils réservent ce jargon pour disputer avec les docteurs : s'ils s'en servaient avec nous autres profanes, ils auraient peur qu'on ne se moquât d'eux.

[588] *On a reproché ce mot à Jean-Jacques ; ce n'était cependant point l'expression de l'orgueil, mais bien le cri de la vertu indignée. Socrate, le plus modeste des hommes, condamné par les Athéniens, mais à qui on laissait le choix de la peine qu'il avait méritée : « Je me condamne, dit-il, à être nourri le reste de mes jours dans le prytanée, aux dépens de la république. » Cette note est de M. Brisard dans l'édition de Ponçot, et le trait qu'il

Copyright Arvensa Editions

rapporte de Socrate est tiré de Platon, Apologie de Socrate, § 26.)

[589] Mandement, § I

[590] * Œuvres de J. J. Rousseau, Paris, Lequien, 1823, tom. II, p. 212. Ici, contre l'exempl de tous les éditeurs, M. Lequien supprime le titre de *Discours*, mais on verra dans les notes une conduite tout opposée.

[591] * Toutefois avec Rousseau, qui peut être considéré comme approuvant les deux, éditions pour lesquelles il fut consulte par l'abbé de Laporte et Michel Rey, avec Du Peyrou, Mercier, l'abbé Brisard, MM. Delaunaye, Villenave, Depping, etc., éditeurs des Œuvres d Jean -Jacques, et coupables tous du même délit.

[592] * Du reste, l'article sur l'économie politique ne fait nullement et ne peut faire suite au *Discours sur l'Inégalité des conditions* ; et quand même on les classerait tous les deux dans le nombre des écrits sur la politique, il faudrait toujours commencer par celui qui renferme les éléments de la science, et qui doit conséquemment précéder tous les ouvrages dans lesquels l'auteur fait l'application des principes de cette science.

[593] Dans les premiers exemplaires de l'Encyclopédie, on lit : « Aussi la nature a-t-elle fait une multitude de bons pères de famille ; mais, depuis l'existence du monde, la sagesse humaine a fait bien peu de bons magistrats. »

[594] Au lieu de *heureuses l'une et l'autre et de toutes les deux*, M. E. A. Lequien pense qu'il faut lire heureux *l'un et l'autre*, et *tous deux*. Étonné de voir un habile grammairien proposer une infraction à l'une des premières règles de la grammaire, j'ai cru devoir examiner pour quel motif il ne voulait pas, dans cette circonstance, l'accord du substantif avec l'adjectif. Il n'en allègue d'autre que l'autorité des deux éditions où la faute est Consacrée ; ce qui n'est rien moins qu'une raison pour la perpétuer, puisqu'aucune de ces deux éditions ne fut faite du vivant de l'auteur (1782 et 1793). *Famille* et *cité*, ne peuvent jamais, ni *l'une et l'autre* ni *l'une ou l'autre*, être accompagnées d'un adjectif masculin. Il aurait fallu, pour conserver la faute, prouver que Rousseau l'avait commise avec intention. Mais il est douteux qu'il ait jamais revu les épreuves de ce discours, d'après les détails que nous donnons dans l'avertissement. On a vu, dans cet avertissement, que l'éditeur, malgré l'exemple de tous ses prédécesseurs, sans exception, conteste le titre de discours à l'écrit sur l'économie politique. Ici *deux* suffisent pour justifier et faire adopter une faute contre les règles.

[595] *J. Bodin, qui a vécu sous les règnes de Henri III et de Henri IV, est auteur d'u ouvrage intitulé : *les six Livres de la République,* dont la première édition est de 1577, *in-*

Copyright Arvensa Editions

folio. Cet ouvrage, traduit dans plusieurs langues, a eu huit ou dix éditions en France. Quoique La Harpe ait bien voulu y voir *le germe de l'Esprit des lois*, il n'offre rien de très remarquable, et est aujourd'hui tout-à-fait oublié.

[596] * Trait de l'empereur Galba rapporté par Plutarque (Vie de Galba), et rappelé par Montaigne, Livre III, chap. 6.

[597] Liv. XIII, chap. 14.

[598] Nous avons extrait ce texte de la présentation de V.D. Musset-Pathay — édition 1823..

[599] Entre autre celles du 15 juillet 1763, 25 juillet 1767.

[600] Ce titre est situé en bas de la page dans le document original et ne mène nulle part. Il est immédiatement suivi par ces mots (qui arrive dans le chapitre de la Religion Civile) : — « et quand il y aurait de la philosophie à n'avoir point de religion, je trouverais la supposition d'un peuple de vrais philosophes encore plus chimérique que celle d'un peuple de vrais chrétiens. »

[601] Tout ce paragraphe a été annulé.

[602] Les deux paragraphes suivants, entre parenthèses, ont été annulés.

[603] Ce texte ne porte pas de numéro de chapitre.

[604] Ce texte n'est pas numéroté comme chapitre dans le manuscrit original.

[605] * »Montesquieu n'a parlé que des lois positives ; il a laissé son bel édifice imparfait : mais il fallait aller à la source même des lois, remonter à cette première convention expresse ou tacite qui lie toutes les sociétés. Le *Contrat social* a paru ; c'est le portique du temple et le premier chapitre de l'Esprit des lois. C'est de l'auteur qu'on peut dire véritablement : *Le genre humain avait perdu ses titres ; Jean-Jacques les a retrouvés. »*
(Note de *Brizard*, édition de Poinçot, tome VIII.)
Que l'on conteste ou non sur la validité de ces titres ou sur les conséquences qu'on en peut tirer dans l'application, il est certain que l'objet de notre auteur dans cet ouvrage est parfaitement déterminé par cette note d'un précédent éditeur ; c'est ce qui nous a engagé à la reproduire.
Au surplus, Rousseau lui-même a présenté la substance de son Contrat social dans le livre V de l'*Émile*, lorsqu'il est question de faire voyager son élève, et il en a donné encore une analyse plus courte dans les *Lettres de la Montagne* (Lettre VI). En lisant ces deux morceaux après le *Contrat social*, on en saisira d'autant mieux l'ensemble et l'esprit général.
(Note de M. *Petitain*.)

[606] « Les savantes recherches sur le droit public ne sont souvent que l'histoire des

Copyright Arvensa Editions

anciens abus ; et on s'est entêté mal-à-propos quand on s'est donné la peine de les trop étudier. » *Traité des intérêts de la France avec ses voisins*, par M. le marquis d'Argenson (imprimé chez Rey à Amsterdam.) Voilà précisément ce qu'a fait Grotius.

[607] *Grotius, célèbre publiciste hollandais, mort en 1645, a publié un grand nombre d'ouvrages dont le plus renommé est son traité de Jure belli et pacis, traduit et commenté dans toutes les langues de l'Europe. La meilleure édition de la traduction française de Barbeyrac est de Bâle, 1746, 2 vol.. in-4°. — Hobbes, philosophe anglais non moins célèbre, mort en 1679, est surtout connu par son traité de *Cive*, traduit en français par Sorbière » 1649, in-8°. Cette traduction a été réimprimée avec celle de deux autres ouvrages du même auteur, sous le titre de *Œuvres philosophiques et politiques de Hobbes*, Neuchâtel (*Paris*), 1787, 2 vol. in-8°.

[608] Philon, écrivain juif d'Alexandrie, fécond en belles pensées, est auteur de plusieurs ouvrages sur la morale et la religion, qui lui ont mérité le surnom de *Platon juif*. Envoyé en ambassade à Caligula, et n'ayant rien obtenu de cet empereur, il s'en vengea en écrivant sous le titre d'*Ambassade à Caïus* une espèce de relation qui est parvenue jusqu'à nous. Quant au passage dont il s'agit ici, le voici dans le style naïf que prête à Philon un vieux traducteur : « Caïus s'efforceant de se faire croyre Dieu, on dit qu'au commencement de cette folle appréhension, il usa de ce propos : Tout ainsy que les pastoureaux des animaux, comme bouviers, chèvriers, bergers, ne sont ni bœufs, ni chèvres, ni aigneaux, ains sont hommes d'une meilleure condition et qualité, aussy faut penser que moy qui suis le gouverneur de ce très bon troupeau d'hommes, suis différent des autres, et que je ne tiens point de l'homme, mais d'une part plus grande et plus divine. Après qu'il eut imprimé ceste opinion dedans son esprit, etc. » *OEuvres de Philon*, traduction de P. Bellier, in-8°. Paris, 1598.

[609] Politic, lib. I, cap. 5.

[610] Voyez un petit traité de Plutarque, intitulé, *Que les bêtes usent de la raison.*

[611] *Politie : transcription littérale du grec *politeia*, organisation politique d'un peuple. Rousseau avait écrit à son éditeur : « Faites attention qu'on n'aille pas mettre *politique* au lieu de *politie*, partout où j´ai écrit ce dernier mot. » (23 décembre 1761) Note de l'éditeur.

[612] Les Romains, qui ont entendu et plus respecté le droit de la guerre qu'aucune nation du monde, portaient si loin le scrupule à cet égard, qu'il n'était pas permis à un citoyen de servir comme volontaire, sans s'être engagé expressément contre l'ennemi, et nommément contre tel ennemi. Une légion où Caton le fils faisait ses premières armes sous Popilius ayant été réformée, Caton le père écrivit à Popilius que, s'il voulait bien que son fils continuât de servir sous lui, il fallait lui faire prêter un nouveau serment militaire, parce que, le premier étant annulé, il ne pouvait plus porter les armes contre l'ennemi. Et le même Caton écrivit à son fils de se bien garder de se présenter au combat qu'il n'eût prêté ce nouveau serment. Je sais qu'on pourra m'opposer le siège de Clusium et d'autres faits particuliers ; mais moi je cite des lois, des usages. Les Romains sont ceux qui ont le

Copyright Arvensa Editions

moins souvent transgressé leurs lois ; et ils sont les seuls qui en aient eu d'aussi belles*.

* Pour le serment exigé par Caton père, voyez Cic. *de Offic*., lib. I, cap. 2. Pour le fait relatif au siège de Clusium, voyez Tit.-Liv., lib.V, cap. 35-37.

[613] Le vrai sens de ce mot s'est presque entièrement effacé chez les modernes : la plupart prennent une ville pour une cité, et un bourgeois pour un citoyen. Ils ne savent pas que les maisons font la ville, mais que les citoyens font la cité. Cette même erreur coûta cher autrefois aux Carthaginois. Je n'ai pas lu que le titre de cives ait jamais été donné aux sujets d'aucun prince, pas même anciennement aux Macédoniens, ni, de nos jours, aux Anglais, quoique plus près de la liberté que tous les autres. Les seuls Français prennent tous familièrement ce nom de *citoyens*, parce qu'ils n'en ont aucune véritable idée, comme on peut le voir dans leurs dictionnaires ; sans quoi ils tomberaient, en l'usurpant, dans le crime de lèse-majesté : ce nom, chez eux, exprime une vertu, et non pas un droit. Quand Bodin a voulu parler de nos citoyens et bourgeois, il a fait une lourde bévue, en prenant les uns pour les autres *.M. d'Alembert ne s'y est pas trompé, et a bien distingué, dans son article *Genève*, les quatre ordres d'hommes (même cinq, en y comptant les simples étrangers) ** qui sont dans notre ville, et dont deux seulement composent la république. Nul autre auteur français, que je sache, n'a compris le vrai sens du mot citoyen.

* M. Brizard observe ici avec raison que Bodin écrivait dans un temps où le nom de citoyen en France n'était pas un vain titre, et qu'il l'avait soutenu lui-même avec autant de fermeté que d'éloquence dans les états de Blois en 1588.

** Même *six*, comme il sera prouvé dans le *Tableau de la constitution de Genève,* qui servira d'introduction aux *Lettres de la Montagne*.

[614] Cette prise de possession eut lieu en vertu d'une bulle d'Alexandre VI (Borgia), datée de l'an 1493. Depuis, on n'a plus eu besoin de bulle. Cette formalité n'ajoutait rien au droit et le donnait encore moins.

[615] Sous les mauvais gouvernements, cette égalité n'est qu'apparente et illusoire ; elle ne sert qu'à maintenir le pauvre dans sa misère, et le riche clans son usurpation. Dans le fait, les lois sont toujours utiles à ceux qui possèdent, et nuisibles à ceux qui n'ont rien : d'où il suit que l'état social n'est avantageux aux hommes qu'autant qu'ils ont tous quelque chose, et qu'aucun d'eux n'a rien de trop.

[616] Pour qu'une volonté soit générale, il n'est pas toujours nécessaire qu'elle soit unanime, mais il est nécessaire que toutes les voix soient comptées ; toute exclusion formelle rompt la généralité.

[617] « Chaque intérêt, dit le marquis d'Argenson, a des principes différents. L'accord de deux intérêts particuliers se forme par opposition à celui d'un tiers * ». Il eût pu ajouter que l'accord de tous les intérêts se forme par opposition à celui de chacun. S'il n'y avait point d'intérêts différents, à peine sentirait-on l'intérêt commun, qui ne trouverait jamais d'obstacle ; tout irait de lui-même, et la politique cesserait d'être un art.

* Voyez les *Considérations sur le gouvernement de la France*, chap. 2.

Copyright Arvensa Editions

[618] « Vera cosa è, dit Machiavel, che alcuni divisioni nuocono alle republiche, e alcune giovano : quelle nuocono che sono dalle sette e da partigiani accompagnate : quelle giovano che senza sette, senza partigiani, si mantengono. Non potendo adunque provedere un fondatore d'una republica che non siano nimicizie in quella, hà da proveder almeno che non vi siano sette. » Hist. Florent., liv. VII.

[619] * »Dans l'édition de Genève, 178a, et dans l'in-4° de 1793, on lit, du citoyen et du souverain ; mais la fin de la phrase paraît justifier le pluriel, qu'on trouve dans quelques éditions**. »

**Cette note grammaticale est de M. Lequien.

[620] Lecteurs attentifs, ne vous pressez pas, je vous prie, de m'accuser ici de contradiction. Je n'ai pu l'éviter dans les termes, vu la pauvreté de la langue ; mais attendez.

[621] Je n'entends pas seulement par ce mot une aristocratie ou une démocratie, mais en général tout gouvernement guidé par la volonté générale, qui est la loi. Pour être légitime, il ne faut pas que le gouvernement se confonde avec le souverain, mais qu'il en soit le ministre : alors la monarchie elle-même est république. Ceci s'éclaircira dans le livre suivant.

[622] Un peuple ne devient célèbre que quand sa législation commence à décliner. On ignore durant combien de siècles l'institution de Lycurgue fit le bonheur des Spartiates, avant qu'il fût question d'eux dans le reste de la Grèce.

[623] *Voyez le dialogue de Platon qui, dans les traductions latines, a pour titre : *Politicus* ou *Vir civilis*. Quelques-uns l'ont intitulé *de Regno*. Ce que Rousseau dit ici se rapporte à l'idée générale de ce dialogue plutôt qu'à un passage particulier qu'on en pourrait citer.

[624] *Grandeur et décadence des Romains*, chap. I.

[625] Ceux qui ne considèrent Calvin que comme théologien, connaissent mal l'étendue de son génie. La rédaction de nos sages édits, à laquelle il eut beaucoup de part, lui fait autant d'honneur que son institution. Quelque révolution que le temps puisse amener dans notre culte, tant que l'amour de la patrie et de la liberté ne sera pas éteint parmi nous, jamais la mémoire de ce grand homme ne cessera d'y être en bénédiction.

[626] « E veramente, dit Machiavel, mai non fu alcuno ordinatore di leggi straordinarie in un popolo, che non ricorresse à Dio, perche altrimenti non sarebbero accettate ; perche sono molti beni conosciuti da uno prudente, i quali non hanno in se raggioni evidenti da potergli persuadere ad altrui. » Discorsi sopra Tito Livio. L. I. c. XI.

[627] Célèbre théologien anglais mort en 1779, principalement connu par un traité intitule, *La divine mission de Moïse*, 2 vol.

[628] Si de deux peuples voisins l'un ne pouvait se passer de l'autre, ce serait une situation

Copyright Arvensa Editions

très dure pour le premier et très dangereuse pour le second. Toute nation sage, en pareil cas, s'efforcera bien vite de délivrer l'autre de cette dépendance. La république de Thlascala, enclavée dans l'empire du Mexique aima mieux se passer de sel, que d'en acheter des Mexicains, et même que d'en accepter gratuitement. Les sages Thlascalans virent le piège caché sous cette libéralité. Ils se conservèrent libres, et ce petit état, enfermé dans ce grand empire, fut enfin l'instrument de sa ruine.

[629] Voulez-vous donc donner à l'état de la consistance ? Rapprochez les degrés extrêmes autant qu'il est possible ; ne souffrez ni des gens opulents ni des gueux. Ces deux états, naturellement inséparables, sont également funestes au bien commun ; de l'un sortent les fauteurs de la tyrannie et de l'autre les tyrans ; c'est toujours entre eux que se fait le trafic de la liberté publique ; l'un l'achète et l'autre la vend.

[630] Quelque branche de commerce extérieur, dit M. d'Argenson, ne répand guère qu'une fausse utilité pour un royaume en général ; elle peut enrichir quelques particuliers, même quelques villes, mais la nation entière n'y gagne rien, et le peuple n'en est pas mieux.

[631] C'est ainsi qu'à Venise on donne au collège le nom de *sérénissime prince*, même quand le doge n'y assiste pas.

[632] *Esprit des lois*, liv. III, chap. 3

[633] Le palatin de Posnanie, père du roi de Pologne, duc de Lorraine.

[634] Il est clair que le mot *optimates* chez les anciens ne veut pas dire les meilleurs, mais les plus puissants.

[635] Il importe beaucoup de régler par des lois la forme de l'élection des magistrats ; car en l'abandonnant à la volonté du prince, on ne peut éviter de tomber dans l'aristocratie héréditaire, comme il est arrivé aux républiques de Venise et de Berne. Aussi la première est-elle depuis longtemps, un état dissout, mais la seconde se maintient par l'extrême sagesse de son sénat : c'est une exception bien honorable et bien dangereuse.

[636] Aristote n'établit nulle part que la préférence soit *toujours* due aux riches. Il dit formellement au contraire (liv. III, chap. 14) que le droit qu'on fonde sur les richesses et la noblesse, est un droit plus que douteux. À la vérité il reconnaît (chap. 10 du livre IV) qu'il est plus ordinaire de rencontrer parmi les riches le savoir joint à la naissance, et qu'ils sont moins exposés à la tentation de mal faire ; mais dans ce même chapitre 10 et dans le suivant, ayant à tracer sous le nom de *Politie* ou république proprement dite, le modèle du plus excellent gouvernement, il se montre bien éloigné d'une préférence exclusive, et conclut à ce qu'il soit pris un moyen terme entre l'oligarchie où l'on ne considère que le revenu, et la démocratie où l'on n'en tient nul compte.

[637] Machiavel était un honnête homme et un bon citoyen ; mais attaché à la maison de Médicis, il était forcé, dans l'oppression de sa patrie, de déguiser son amour pour la liberté. Le choix seul de son exécrable héros* manifeste assez son intention secrète ; et l'opposition des maximes de son livre *du Prince* à celle de ses *Discours sur Tite Live* et de

Copyright Arvensa Editions

son *Histoire de Florence*, démontre que ce profond politique n'a eu jusqu'ici que des lecteurs superficiels ou corrompus. La cour de Rome a sévèrement défendu son livre ; je le crois bien ; c'est elle qu'il dépeint le plus clairement.

*César Borgia.

** M. Guiraudet, dans le tome premier de sa traduction de Machiavel (*Discours sur Machiavel*, page 3), annonce qu'avant Rousseau Bacon avait dit : « Rendons grâces à Machiavel…. en feignant de donner des leçons aux rois, il en a donné aux peuples. » Diderot depuis (*Encyclopédie*, article *Machiavélisme*) a présenté sur cet écrivain et sur son intention secrète, la même opinion que Rousseau dans cette note, et M. Guiraudet enfin est entré sur ce sujet dans des développements faits pour ôter tout doute sur le vrai but que s'est proposé l'historien florentin dans tous ses écrits.

[638] C'est au duc de Choiseul que Rousseau fait allusion dans ce passage, en parlant d'un de ces hommes nés pour gouverner. Mais ses ennemis voulurent persuader au ministre, qui avait trop d'esprit et se rendait trop bien justice pour les croire, que Jean-Jacques le plaçait dans les *jolis régisseurs*. Voyez à ce sujet la note que nous mettons à la suite de la lettre du 27 mars 1768, adressée à M. de Choiseul.

[639] Plutarque, *Dicts notables des roys et grands capitaines*, § 22.

[640] Tacit. Hist. L. I.

[641] In civili.

[642] Ceci ne contredit pas ce que j'ai dit ci-devant Iiv. II. Chap. IX. sur les inconvénients des grands états ; car il s'agissait-là de l'autorité du gouvernement sur ses membres, et il s'agit ici de sa force contre les sujets. Ses membres épars lui servent de points d'appui pour agir au loin sur le peuple, mais il n'a nul point d'appui pour agir directement sur c'est membres mêmes. Ainsi dans l'un des cas la longueur du levier en fait la faiblesse, et la force dans l'autre cas.

[643] On doit juger sur le même principe, des siècles qui méritent la préférence pour la prospérité du genre humain. On a trop admiré ceux où l'on a vu fleurir les lettres et les arts, sans pénétrer l'objet secret de leur culture, sans en considérer le funeste effet : *idque apud imperitos humanitas vocabatur, quum pars servitutis esset**. Ne verrons-nous jamais dans les maximes des livres l'intérêt grossier qui fait parler les auteurs ? Non ; quoi qu'ils en puissent dire, quand, malgré son éclat un pays se dépeuple, il n'est pas vrai que tout aille bien, et il ne suffit pas qu'un poète ait cent mille livres de rente pour que son siècle soit le meilleur de tous. Il faut moins regarder au repos apparent, et à la tranquillité des chefs, qu'au bien-être des nations entières, et surtout des états les plus nombreux. La grêle désole quelques cantons, mais elle fait rarement disette. Les émeutes, les guerres civiles effarouchent beaucoup les chefs, mais elles ne font pas les vrais malheurs des peuples, qui peuvent même avoir du relâche, tandis qu'on dispute à qui les tyrannisera. C'est de leur état permanent que naissent leurs prospérités ou leurs calamités réelles ; quand tout reste écrasé sous le joug, c'est alors que tout dépérit ; c'est alors que les chefs, les détruisant à

Copyright Arvensa Editions

leur aise, *ubi solitudinem faciunt, pacem appellant***. Quand les tracasseries des grands agitaient le royaume de France, et que le coadjuteur de Paris portait au parlement un poignard dans sa poche, cela n'empêchait pas que le peuple français ne vécût heureux et nombreux dans une honnête et libre aisance. Autrefois la Grèce fleurissait au sein des plus cruelles guerres ; le sang y coulait à flots, et tout le pays était couvert d'hommes. Il semblait, dit Machiavel, qu'au milieu des meurtres, des proscriptions, des guerres civiles, notre république en devînt plus puissante ; la vertu de ses citoyens leurs moeurs, leur indépendance avaient plus d'effet pour la renforcer, que toutes ses dissensions n'en avoient pour l'affaiblir. Un peu d'agitation donne du ressort aux âmes, et ce qui fait vraiment prospérer l'espèce est moins la paix que la liberté.

Copyright Arvensa Editions

*TAC. Agric. 21.
** TAC. Agric. 31.

[644] La formation lente et le progrès de la république de Venise dans ses lagunes offrent un exemple notable de cette succession ; et il est bien étonnant que, depuis plus de douze cents ans les Vénitiens semblent n'en être encore qu'au second terme, lequel commença au *Serrar di consiglio* en 1198. Quant aux anciens ducs qu'on leur reproche, quoi qu'en puisse dire le *Squitinio della liberta veneta**, il est prouvé qu'ils n'ont point été leurs souverains.

On ne manquera pas de m'objecter la république romaine, qui suivit, dira-t-on, un progrès tout contraire, passant de la monarchie à l'aristocratie, et de l'aristocratie à la démocratie. Je suis bien éloigné d'en penser ainsi.

Le premier établissement de Romulus fut un gouvernement mixte qui dégénéra promptement en despotisme. Par des causes particulières, l'état périt avant le temps, comme on voit mourir un nouveau-né avant d'avoir atteint l'âge d'homme. L'expulsion des Tarquins fut la véritable époque de la naissance de la république. Mais elle ne prit pas d'abord une forme constante, parce qu'on ne fit que la moitié de l'ouvrage en l'abolissant pas le patriciat. Car, de cette manière, l'aristocratie héréditaire, qui est la pire des administrations légitimes, restant en conflit avec la démocratie, la forme du gouvernement toujours incertaine et flottante ne fut fixée, comme l'a prouvé Machiavel, qu'à l'établissement des tribuns ; alors seulement il y eut un vrai gouvernement et une véritable démocratie. En effet le peuple alors n'était pas seulement souverain, mais aussi magistrat et juge ; le sénat n'était qu'un tribunal en sous-ordre, pour tempérer et concentrer le gouvernement ; et les consuls eux-mêmes, bien que patriciens, bien que premiers magistrats, bien que généraux absolus à la guerre, n'étaient à Rome que les présidents du peuple.

Dès-lors, on vit aussi le gouvernement prendre sa pente naturelle et tendre fortement à l'aristocratie. Le patriciat s'abolissant comme de lui-même, l'aristocratie n'était plus dans le corps des patriciens comme elle est à Venise et à Gênes, mais dans le corps du sénat, composé de patriciens et de plébéiens ; même dans le corps des tribuns quand ils commencèrent d'usurper une puissance active : car les mots ne sont rien aux choses, et quand le peuple a des chefs qui gouvernent pour lui, quelque nom que portent ces chefs, c'est toujours une aristocratie.

De l'abus de l'aristocratie naquirent les guerres civiles et le triumvirat. Sylla, Jules César, Auguste devinrent dans le fait de véritables monarques ; et enfin sous le despotisme de Tibère l'état fut dissout. L'histoire romaine ne dément donc point mon principe ; elle le confirme.

* c'est le titre d'un ouvrage anonyme publié en 1612, et qui fit à Venise beaucoup de bruit quand il parut. Le but de cet ouvrage était, en établissant le droit des empereurs sur Venise, de prouver que l'indépendance de cette république n'était qu'une chimère, et que sa prétention à l'empire de la mer n'était pas mieux fondée. — *Squittinio ou squittino* signifie proprement *assemblée pour élire au scrutin*, et se prend souvent pour exprimer le scrutin même. Ici il signifie *examen, discussion.*

[645] Ochlocratie : gouvernement de la populace.

Copyright Arvensa Editions

[646] *Omnes enim et habentur et dicuntur tyranni qui potestate utuntur perpetua, in ea civitate quae libertate usa est*. Corn. Nep.in Miltiad., cap. 8. Il est vrai qu'Aristote, *Mor. Nicom*. liv. VIII. c. 10, distingue le tyran du roi, en ce que le premier gouverne pour sa propre utilité, et le second seulement pour l'utilité de ses sujets ; mais outre que généralement tous les auteurs Grecs ont pris le mot tyran dans un autre sens, comme il paraît surtout par le Hiéron de Xénophon, il s'ensuivrait de la distinction d'Aristote, que, depuis le commencement du monde il n'aurait pas encore existé un seul roi.

[647] À peu près selon le sens qu'on donne à ce nom dans le parlement d'Angleterre. La ressemblance de ces emplois eût mis en conflit les consuls et les tribuns, quand même toute juridiction eût été suspendue.

[648] Adopter dans les pays froids le luxe et la mollesse des Orientaux, c'est vouloir se donner leurs chaînes ; c'est s'y soumettre encore plus nécessairement qu'eux.

[649] C'est ce que je m'étais proposé de faire dans la suite de cet ouvrage, lorsqu'en traitant des relations externes j'en serais venu aux confédérations. Matière toute neuve, et où les principes sont encore à établir.

[650] Bien entendu qu'on ne quitte pas pour éluder son devoir et se dispenser de servir la patrie au moment qu'elle a besoin de nous. La suite alors serait criminelle et punissable ; ce ne serait plus retraite, mais désertion.

[651] Ceci doit toujours s'entendre d'un l'état libre ; car d'ailleurs la famille, les biens, le défaut d'asile, la nécessité, la violence, peuvent retenir un habitant dans le pays malgré lui, et alors son séjour seul ne suppose plus son consentement au contrat ou à la violation du contrat.

[652] À Gênes on lit au-devant des prisons et sur les fers des galériens ce mot *Libertas*. Cette application de la devise est belle et juste. En effet il n'y a que les malfaiteurs de tous états qui empêchent le citoyen d'être libre. Dans un pays où tous ces gens-là seraient aux galères, on jouirait de la plus parfaite liberté.

[653] * Esprit des lois, liv. II, Chap. 2.

[654] Le nom de *Rome* qu'on prétend venir de *Romulus* est Grec et signifie *force* ; le nom de *Numa* est Grec aussi, et signifie *loi*. Quelle apparence que les deux premiers rois de cette ville aient porté d'avance des noms si bien relatifs à ce qu'ils ont fait ?

[655] Ramnenses.

[656] Tatienses.

[657] Luceres.

[658] Je dis au *champ de Mars*, parce que c'était là que s'assemblaient les comices par centuries : dans les deux autres formes le peuple s'assemblait au *forum* ou ailleurs, et alors

Copyright Arvensa Editions

les *capite censi* avaient autant d'influence et d'autorité que les premiers citoyens.

[659] Cette centurie ainsi tirée au sort s'appelait *praerogativa*, à cause qu'elle était la première à qui l'on demandait son suffrage ; et c'est de-là qu'est venu le mot de *prérogative*.

[660] « Custodes, diribitores, rogatores suffragiorum. »

[661] Cette nomination se faisait de nuit et en secret ; comme si l'on avait eu honte de mettre un homme au-dessus des lois.

[662] C'est ce dont il ne pouvait se répondre en proposant un dictateur ; n'osant se nommer lui-même et ne pouvant s'assurer que son collègue le nommerait.

[663] Je ne fais qu'indiquer dans ce chapitre ce que j'ai traité plus au long dans la Lettre à M d'Alembert.

[664] PLUTARQUE, *Dicts notables des Lacédémoniens*, § 69. Le même trait est rapporté par Montaigne, livre II, chapitre 31.

[665] Ils étaient d'une autre île, que la délicatesse de notre langue défend de nommer dans cette occasion*

*.On conçoit difficilement comment le nom d'une île peut blesser la *délicatesse de notre langue*. Pour entendre ceci, il faut savoir que Rousseau a pris ce trait dans Plutarque (*Dicts notables des Lacédémoniens*), qui le raconte dans toute sa turpitude, et l'attribue aux habitants de Chio. Rousseau, en ne nommant pas cette île, a voulu éviter l'application d'un mauvais jeu de mots, et ne pas exciter le rire dans un sujet grave. En cela il a bien fait sans doute ; mais c'est l'effet de la délicatesse de l'écrivain plutôt que de celle de notre langue.

Aelien (livre II, chap. 15) rapporte aussi ce fait ; mais il en affaiblit la honte en disant que le tribunal des éphores fut *couvert de suie*, et il l'attribue à des Clazoméniens. (Note de M. Petitain.)

[666] L'idée fondamentale de ce chapitre est présentée de nouveau, expliquée et développée dans les *Lettres de la Montagne. Partie I,* Lettre première.

Voyez aussi sur ce même chapitre la lettre à M. Ustéri du 15 juillet 1763.

[667] *Nonne ea quoe possidet Chamos deus tuus tibi jure debentur ?* (Jug. XI, 24.)Tel est le texte de la Vulgate. Le père de Carrières a traduit. Ne croyez-vous pas avoir droit de posséder ce qui appartient à Chamos votre dieu! J'ignore la force du texte hébreu ; mais je vois que dans la Vulgate, Jephté reconnaît positivement le droit du dieu Chamos, et que le traducteur français affaiblit cette reconnaissance par un *selon vous* qui n'est pas dans le latin.

[668] Il est de la dernière évidence que la guerre des Phocéens, appelée guerre sacrée, n'était point une guerre de religion. Elle avait pour objet de punir des sacrilèges et non de soumettre des mécréants.

[669] Il faut bien remarquer que ce ne sont pu tant des assemblées formelles, comme celles de France, qui lient le clergé en un corps, que la communion des églises. La

Copyright Arvensa Editions

communion et l'excommunication sont le pacte social du clergé, pacte avec lequel il sera toujours le maître des peuples et des rois. Tous les prêtres qui communiquent ensemble sont concitoyens, fussent-ils des deux bouts du monde. Cette invention est un chef-d'oeuvre en politique. Il n'y avait rien de semblable parmi les prêtres païens ; aussi n'ont-ils jamais fait un corps de clergé.

[670] Voyez entre autres dans une lettre de Grotius à son frère, du 11 avril 1643, ce que ce savant homme approuve et ce qu'il blâme dans le livre *de Cive*. Il est vrai que, porté à l'indulgence, il paraît pardonner à l'auteur le bien en faveur du mal ; mais tout le monde n'est pas si clément.

[671] *TIT.-LIV., lib. II, cap. 45 ; cité par Montaigne, liv. II, ch. 21.

[672] *Dans la république*, dit le marquis d'Argenson, *chacun est parfaitement libre en ce qui ne nuit pas aux autres*. Voilà, la borne invariable ; l'on ne peut la poser plus exactement. Je n'ai pu me refuser au plaisir de citer quelquefois ce manuscrit, quoique non connu du public, pour rendre honneur à la mémoire d'un homme illustre et respectable, qui avait conservé jusque dans le ministère le coeur d'un vrai citoyen, et des vues droites et saines sur le gouvernement de son pays*.

* L'ouvrage du marquis d'Argenson, qui, lorsque Rousseau écrivait son *Contrat social*, n'était encore connu et lu qu'en manuscrit, a été imprimé à Amsterdam en 1764, sous le titre de *Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France,* in-8° ; il a été réimprimé en 1784 dans la même ville, avec des corrections et changements faits sur les manuscrits de l'auteur, mort quelques années avant la première édition de son ouvrage.

[673] César plaidant pour Catilina tâchait d'établir le dogme de la mortalité de l'âme : Caton et Cicéron, pour le réfuter, ne s'amusèrent point à philosopher ; ils se contentèrent de montrer que César parlait en mauvais citoyen et avançait une doctrine pernicieuse à l'état. En effet, voilà de quoi devait juger le sénat de Rome, et non d'une question de théologie.

[674] Le mariage, par exemple, étant un contrat civil, a des effets civils, sans lesquels il est même impossible que la société subsiste. Supposons donc qu'un clergé vienne à bout de s'attribuer à lui seul le droit de passer cet acte, droit qu'il doit nécessairement usurper dans toute religion intolérante ; alors n'est-il pas clair qu'en faisant valoir à propos l'autorité de l'église il rendra vaine celle du prince, qui n'aura plus de sujets que ceux que le clergé voudra bien lui donner. Maître de marier ou de ne pas marier les gens selon qu'ils auront ou n'auront pas telle ou telle doctrine, selon qu'ils admettront ou rejetteront tel ou tel formulaire, selon qu'ils lui seront plus ou moins dévoués, en se conduisant prudemment et tenant ferme, n'est-il pas clair qu'il disposera seul des héritages, des charges, des citoyens, de l'état même, qui ne saurait subsister n'étant plus composé que de bâtards ? Mais, dira-t-on, l'on appellera comme d'abus, on ajournera, décrétera, saisira le temporel. Quelle pitié! Le clergé, pour peu qu'il ait, je ne dis pas de courage, mais de bon sens, laissera faire et ira son train ; il laissera tranquillement appeler, ajourner, décréter, saisir, et finira par rester le maître. Ce n'est pas, ce me semble, un grand sacrifice d'abandonner une partie, quand on est sûr de s'emparer du tout.

Copyright Arvensa Editions

[675] « Un historien rapporte que le roi faisant faire devant lui une « conférence entre les docteurs de l'une et de l'autre Église, et voyant qu'un ministre tombait d'accord qu'on se pouvait sauver dans la religion des catholiques, sa majesté prit la parole, et dit à ce ministre :
*Quoi!tombez-vous d'accord qu'on puisse se sauver dans la religion de ces messieurs-là ?*Le ministre répondant qu'il n'en doutait pas, pourvu qu'on y vécût bien, le roi répartit très judicieusement : *La prudence veut donc que je sois de leur religion et non pas de la vôtre, parce qu'étant de la leur, je me sauve selon eux et selon vous, et étant de la vôtre, je me sauve bien selon vous, mais non selon eux. Or, la prudence veut que je suive le plus assuré.* » PÉRÉFIXE, Histoire de Henri IV.

[676] Il est difficile d'imaginer qu'on eût été plus loin qu'on est allé, et permis conséquemment de regretter la perte du manuscrit détruit par M. d'Antraigues. Son scrupule et son action partent d'une hypothèse *gratuite*, admise par beaucoup de gens, et qui, même quand elle le serait par un plus grand nombre, n'en serait pas plus vraie ; c'est que tous les *faiseurs*, dans notre révolution, n'agissaient qu'en vertu du *Contrat social*.

[677] *Hist. de l'anarchie de Pologne,* tom. I, p. 49 et 127.

[678] Voyez la fin du *Contrat social* (liv. IV, chap. VIII).

[679] *Rousseau fait allusion ici à la révolution du 19 août 1772, dans laquelle Gustave III réussit en un jour et sans verser une goutte de sang à détruire le pouvoir aristocratique du sénat, et fit adopter deux jours après, aux quatre ordres réunis, une constitution nouvelle, par l'effet de laquelle l'autorité royale reprit la force et la dignité dont elle avait besoin, en conservant aux libertés nationales toutes les garanties désirables. Voyez un précis très bien fait de cet événement et de la constitution qui en fut la suite, dans le *Tableau des Révolutions de l'Europe*, de Kock, tome II.

[680] Liv. III, chap. XIII.

[681] * On appelait *universaux* les lettres de convocation pour la diète générale expédiées au nom du roi dans tous les palatinats ; elles faisaient toujours connaître l'objet de la convocation, et ce qui devait être mis en délibération dans la diète.

[682] Quoique le roi eût le droit de convoquer les diètes générales et en fût le président né, le premier acte de la diète était l'élection d'un fonctionnaire qui, sous le titre de *Maréchal des nonces*, exerçait réellement cette présidence avec les attributions les plus étendues. Il était choisi alternativement entre les seigneurs les plus considérés de la grande Pologne, de la petite Pologne, et de la Lituanie.

[683] * Livre IV, chap. II et IV.

[684] Gnesne était autrefois la capitale de la Pologne. Son archevêque, primat du royaume et légat né du Saint-Siège, était chef de la république pendant l'interrègne, et c'était en son nom que s'expédiaient les universaux pour la diète dite *d'élection* ; il couronnait les rois et

Copyright Arvensa Editions

les reines.

[685] * Électeur de Bavière, élu empereur en 1742, quinze mois après la mort de Charles VI, dernier mâle de la maison de Habsbourg-Autriche, mort qui donna lieu à la guerre dite *de la succession*.

[686] Voyez la *Notice préliminaire.* On comptait, tant en Pologne que dans le duché de Lituanie, près de cinq cents domaines de cette espèce, et il y en avait dont le revenu s'élevait jusqu'à 60,000 fr.

[687] Ce trait est rapporté par Suétone (in *Jul. Ces.* cap. 70) et par Tacite (*Annal*., I, 42) ; mais Rousseau n'a pas fait attention que *quintes* n'est rien moins que synonyme de *cives*, et Tacite en cet endroit même le fait bien sentir. Suivant la remarque de Dotteville, *quirites* était le nom qu'on donnait au peuple romain assemblé dans Rome en temps de paix. Si donc les soldats de César s'offensèrent de cette qualification, c'est par un motif étranger à celui que Rousseau leur suppose. Au reste, si l'exemple cité pêche ici dans son application*, la proposition générale n'en reste pas moins vraie.

*En supposant que *quirites* ne soit pas un mot synonyme de citoyens, l'application n'en est pas moins juste. Les soldats de César (comme tous les soldats) étaient choqués d'une dénomination étrangère à leur métier, qu'ils mettent au-dessus de tous les autres. Du reste, d'après Strabon, on appelait quelquefois les Romains *quirites*, à cause de la ville de *Cures*, d'où étaient Tatius et Numa. Le premier partagea son royaume avec Romulus ; et de la réunion vint le mot *quirites*, mot auquel celui de *citoyens* correspond mieux que tout autre. Quand, pour critiquer Jean -Jacques, on fait preuve d'érudition, il faut être sûr de soi. *Quirites*, qui survécut au souvenir de *Cures*, et de la réunion de cette ville, n'était pas à Rome synonyme de *citoyens ;* mais ce dernier mot serait, dans quelques circonstances, fort mal traduit par celui de *Cives*.

[688] Cette opinion avait été de tout temps celle des nobles polonais ; ils ne pouvaient souffrir les villes fortifiées. *Fortalitia,* répétaient-ils proverbialement, *sunt fraena libertatis*.

[689] C'est à Radom dans la Petite-Pologne que siégeait la *Commission du trésor*, composée de membres choisis par la diète dans l'ordre équestre, et qui étaient élus pour deux ans. Les fonctions de ce tribunal étaient d'examiner les comptes du grand-trésorier, ceux des préposés à la régie des domaines et des douanes, et généralement de juger toutes les affaires concernant les finances.

Il y avait de plus deux *Grands-Tribunaux*, l'un pour la Pologne, l'autre pour la Lituanie, chargés de juger en dernière instance toutes les causes civiles et criminelles. Chacun d'eux se composait de huit députés ecclésiastiques nommés par les chapitres, et de dix-neuf députés laïques nommés par les diétines. Leurs fonctions duraient deux ans.

[690] Il faut, dans ces estimations, avoir beaucoup plus d'égard aux personnes qu'à quelques actions isolées. Le vrai bien se fait avec peu d'éclat. C'est par une conduite uniforme et soutenue, par des vertus privées et domestiques, par tous les devoirs de son état bien remplis, par des actions enfin qui découlent de son caractère et de ses principes,

Copyright Arvensa Editions

qu'un homme peut mériter des honneurs, plutôt que par quelques grands coups de théâtre qui trouvent déjà leur récompense dans l'admiration publique. L'ostentation philosophique aime beaucoup les actions d'éclat ; mais tel, avec cinq ou six actions de cette espèce, bien brillantes, bien bruyantes et bien prônées, n'a pour but que de donner le change sur son compte, et d'être toute sa vie injuste et dur impunément. *Donnez-nous la monnaie des grandes actions.* Ce mot de femme est un mot très judicieux.

[691] Livre II, chap. X

[692] Cet alinéa et les deux suivants manquent à l'édition de Genève. Ils ont été imprimés, pour la première fois, dans l'édition de 1801. L'éditeur dit avoir pris ce morceau dans un manuscrit de Mirabeau.

[693] Cette lettre est une réponse à celle de M. Buttafoco, du 31 Août 1764, dont voici l'extrait :

Vous avez fait mention des Cortes dans votre Contrat Social d'une façon bien avantageuse pour eux. Un pareil éloge, lorsqu'il part d'une plume aussi sincère que la vôtre, est très propre à exciter l'émulation et le désir de mieux faire. Il a fait souhaiter à la nation que vous voulussiez être cet homme sage qui pourrait lui procurer les moyens de conserver cette liberté qui lui a coûté tant de sang.

... Qu'il serait cruel de ne pas profiter de l'heureuse circonstance où se trouve la Corse pour se donner le gouvernement le plus conforme à l'humanité et à la raison ; le gouvernement le plus propre à fixer dans cette Isle la vraie liberté...

Une nation ne doit se flatter de devenir heureuse et florissante que par le moyen d'une bonne institution politique : notre Isle, comme vous le dites très bien, Monsieur, est capable de recevoir une bonne législation, mais il faut un Législateur ; et il faut que ce Législateur ait vos principes, que son bonheur soit indépendant du nôtre, qu'il connaisse à fond la nature humaine, et que dans les progrès des temps se ménageant une gloire éloignée, il veuille travailler dans un siècle et jouir dans un autre. Daignez, Monsieur, être cet homme-là, et coopérer au bonheur de toute une nation en traçant le plan du système politique qu'elle doit adopter...

Je sais bien, Monsieur, que le travail que j'ose vous prier d'entreprendre, exige des détails qui vous fassent connaître à fond notre vraie situation ; mais si vous daignez vous en charger, je vous fournirai toutes les lumières qui pourront vous être nécessaires, et M. Paoli, Général de la nation, sera très empressé à vous procurer de Corse tous les éclaircissements dont vous pourrez avoir besoin. Ce digne chef et ceux d'entre mes compatriotes qui sont à portée connaître vos ouvrages, partagent mon désir et tous les sentiments d'estime que l'Europe entière a pour vous, et qui vous sont dus à tant de titres, etc., etc.

[694] Un plan de législation pour les Corses, qui avaient secoué le joug des Génois. Dans son *Contrat social* (liv. VII, chap. 10) Rousseau avait fait l'éloge de cette nation, et souhaité que *quelque homme sage* lui apprit à conserver sa liberté. Ce passage donna l'idée à M. Buttafoco, d'inviter Rousseau à se charger de cette noble tâche, en cela d'accord avec le

Copyright Arvensa Editions

célèbre Paoli, chef civil et militaire de la Corse, et qui y avait établi une forme provisoire de gouvernement.

[695] Le mémoire daté de Vescovado était réellement de M. Buttafoco, comme il le déclare dans sa lettre en réponse à celle -ci. — Dans une lettre précédente, traçant à Rousseau un itinéraire pour son voyage projeté en Corse, il l'avait engagé à aborder dans un port voisin du lieu qu'il habitait, et lui avait offert un logement dans sa maison.

[696] Huile sur toile réalisée en octobre 1769 par le portraitiste américain Henry Benbridge (1744-1812), représentant Pasquale Paoli à la bataille de *Ponte Novu* (8 mai 1769). Le tableau est conservé au Musée Pascal Paoli de Morosaglia (*Merusaglia*).

[697] Le peuple corse.

[698] Les barbaresques n'inquiètent guère à présent les Corses parce qu'ils savent qu'il n'y a rien à gagner avec eux mais sitôt que ceux-ci commenceront à faire le commerce et à échanger des marchandises ils séviront. Vous les auriez sur les bras.

[699] La plupart des usurpateurs ont employé l'un de ces deux moyens pour affermir leur puissance. Le premier d'appauvrir les peuples subjugués et de les rendre barbares, l'autre au contraire de les efféminer sous prétexte de les instruire et de les enrichir. La première de ces voies a constamment produit un effet contraire à son objet, et il en a toujours résulté de la part des peuples vexés des actes de vigueur, des révolutions, des républiques. L'autre voie a toujours eu son effet, et les peuples amollis, corrompus, délicats, raisonneurs, tenant dans l'ignominie de la servitude de beaux discours sur la liberté, ont été tous écrasés sous leurs maîtres puis détruits par des conquérants.

[700] Le mot *piève* est défini par Boswell dans *l'État de la Corse,* p. 28 : « La Piève est proprement un arrangement ou un District ecclésiastique, contenant un certain nombre de Paroisses sous l'autorité d'un Pievano qui est le Surintendant des Prêtres, et qui jouit, à raison de ce, d'une portion de la Dîme : mais cette division est autant usitée pour les affaires civiles que pour celles de l'Église. » La division des pièves est assez proche de celle des cantons actuels.

[701] La *Terra del commune,* c'est-à-dire la Terre de la commune se définit par opposition à la *Terra di Signori,* Terre des Seigneurs. Au XIVe siècle, le deçà des monts, à l'exclusion du cap Corse, s'était libéré du régime seigneurial, alors que le Sud demeurait sous la domination des seigneurs.

[702] Il y a dans tous les États (peuples) un progrès, un développement naturel et nécessaire depuis leur naissance jusqu'à leur destruction. Pour rendre leur durée aussi longue et aussi belle qu'il est possible, il vaut mieux en marquer (reculer) le premier terme avant qu'après ce point de vigueur (et de force). Il vaut mieux que L'État ait encore à croître en force depuis le moment de l'institution que de n'avoir plus qu'à décliner. Il ne faut pas vouloir que la Corse soit tout d'un coup ce qu'elle peut être (car elle ne se maintiendrait point dans un état), il vaut mieux qu'elle y parvienne et qu'elle monte que d'y être à

Copyright Arvensa Editions

l'instant même et ne faire que décliner. Le dépérissement où elle est ferait de son état de vigueur un état très faible, au lieu qu'en la disposant pour y atteindre cet état sera dans la suite un état très bon.

[703] C'est alors qu'il faudra employer l'excédent à l'industrie et aux arts pour attirer de l'étranger ce qui manque à un peuple si nombreux pour sa subsistance. Alors naîtront aussi peu à peu les vices inséparables de ces établissements et qui corrompant par degrés la nation dans ses goûts et dans ses principes, altéreront et détruiront enfin le gouvernement. Ce mal est inévitable et puisqu'il faut que toutes les choses humaines finissent (64), il est beau qu'après une longue et vigoureuse existence un État finisse par l'excès de la population.

[704] Malgré ce noble refus de M. Rousseau, j'avais cru ne devoir pas supprimer les louanges qu'il mérite ; il les a trouvées trop fortes : et en les retranchant dans l'épreuve, voici ce qu'il m'a écrit. « M. de Bastide me donne ici tout le mérite de l'ouvrage ; et pour surcroit, celui de l'avoir refusé ; cela n'est pas juste. Je ne suis point modeste, et il y a des louanges auxquelles je suis fort sensible ; au contraire je suis assez fier pour ne vouloir point d'une gloire usurpée... »

[705] Le respect pour l'empire romain a tellement survécu à sa puissance, que bien des jurisconsultes ont mis en question si l'empereur d'Allemagne n'était pas le souverain naturel du monde ; et Barthole a poussé les choses jusqu'à traiter d'hérétique quiconque osait en douter. Les livres des canonistes sont pleins de décisions semblables sur l'autorité temporelle de l'église romaine.

[706] Les choses ont changé depuis que j'écrivais ceci ; mais mon principe sera toujours vrai. Il est, par exemple, très aisé de prévoir que, dans vingt ans d'ici, l'Angleterre, avec toute sa gloire, sera ruinée, et de plus, aura perdu le reste de sa liberté*. Tout le monde assure que l'agriculture fleurit dans cette île ; et moi je parie qu'elle y dépérit. Londres s'agrandit tous les jours ; donc le royaume se dépeuple. Les Anglais veulent être conquérants ; donc ils ne tarderont pas d'être esclaves.

Il avait d'abord écrit, aura perdu sa liberté*. Voyez le motif de cette correction dans la *Correspondance* (Lettre à M. de Bastide, du 16 juin 1760)

[707] *Adrien abandonna volontairement tous les pays que Trajan son prédécesseur avait conquis et réunis à l'empire romain.

[708] Il se présente encore ici d'autres objections ; mais comme l'auteur du Projet ne se les est pas faites, je les ai rejetées dans l'examen.

[709] Charles-Irénée Castel de Saint-Pierre, connu sous le nom d'abbé de Saint-Pierre, né le 18 février 1658 à Saint-Pierre-Église dans la Manche, et mort le 29 avril 1743 à Paris, fut un écrivain, diplomate et académicien français, précurseur de la philosophie des Lumières.
En 1713, il écrivit un projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe, qui fut considéré comme utopiste par les critiques de l'époque mais qui a inspiré J. J. Rousseau, Emmanuel Kant et la Société des Nations (ONU)

Copyright Arvensa Editions

[710] Ce qui importe aux citoyens, c'est d'être gouvernés justement et paisiblement. Au surplus, que l'État soit grand, puissant et florissant, c'est l'affaire particulière du prince ; et les sujets n'y ont aucun intérêt. Le monarque doit donc premièrement s'occuper du détail, en quoi consiste la liberté civile, la sûreté du peuple, et même la sienne à bien des égards. Après cela, s'il lui reste du temps à perdre, il peut le donner à toutes ces grandes affaires qui n'intéressent personne, qui ne naissent jamais que des vices du Gouvernement, qui par conséquent ne sont rien pour un peuple heureux, et sont peu de chose pour un roi sage.

[711] Il y a plus de ruse et de secret dans le vizirat, mais il y a plus de lumières et de droiture dans la synodie.

[712] Je parierais que mille gens trouveront encore ici une contradiction avec le *Contrat social*∗. Cela prouve qu'il y a encore plus de lecteurs qui devraient apprendre à lire, que d'auteurs qui devraient apprendre à être conséquents.

*Voyez Contrat social, livre III, chap. V, et la note ay chap. X, sur la République romaine.

[713] Vitam impendere vero (Consacrer sa vie à la vérité).

[714] C'est-à-dire neuf jours après l'arrêt du parlement de Paris, et seulement sur le réquisitoire en vertu duquel cet arrêt venait d'être rendu.

[715] Dédicace du *Discours sur l'Inégalité des conditions.*

[716] *Confessions*, liv. XII.

[717] *Confessions,* liv. XII.

[718] 2 vol. in-8°, Paris, 1822, par L. Simond, auteur d'un *Voyage en Angleterre.*

[719] *Confessions*, liv. XII.

[720] C'est-à-dire dans le *Précis des particularités de la vie de Jean-Jacques, omises dans ses Confessions.*

[721] *Sentiments des citoyens* etc. Il fait partie de cette édition, à cause des notes qu'y mit Rousseau, de la discussion dont ce libelle fut cause entre M. Vernes et Jean-Jacques, qui eut l'injustice de l'accuser sans preuves d'être l'auteur de ce pamphlet diffamatoire.

[722] D'IVERNOIS, *Tableau des deux dernières Révolutions de Genève*, 1789, 2 vol. in-8° ; Picot, *Histoire de Genève,* 1811, 3 vol. in-8°.

[723] M. Lacretelle se trompe quand il dit dans son Histoire (t. IV, p. 165) que M. de Choiseul fit entrer un corps de troupes dans Genève.

Copyright Arvensa Editions

[724] Ma famille demanda par requête communication de cet arrêt. Voici la réponse :

« *Du 25 juin 1762.*

En conseil ordinaire, vu la présente requête, arrête qu'il n'y a lieu d'accorder aux suppliants les fins d'icelle. » LULLI.

L'arrêt du parlement de Paris fut imprimé aussitôt que rendu. Imaginez ce que c'est qu'un État libre où l'on tient cachés de pareils décrets contre l'honneur et la liberté des citoyens!

[725] Exceptions, si l'on veut, les livres de géométrie et leurs auteurs. Encore s'il n'y a point d'erreurs dans les propositions mêmes, qui nous assurera qu'il n'y en ait point dans l'ordre de déduction, dans le choix, dans la méthode ? Euclide démontre, et parvient à son but mais quel chemin prend-il ? Combien n'erre-t-il pas dans sa route ? La science a beau être infaillible ; l'homme qui la cultive se trompe souvent.

[726] Il y a quelques années qu'à la première apparition d'un livre célèbre*, je résolus d'en attaquer les principes, que je trouvais dangereux. J'exécutais cette entreprise quand j'appris que l'auteur était poursuivi. À l'instant je jetai mes feuilles au feu, jugeant qu'aucun devoir ne pouvait autoriser la bassesse de s'unir à la foule pour accabler un homme d'honneur opprimé. Quand tout fut pacifié j'eus occasion de dire mon sentiment sur le même sujet dans d'autres écrits ; mais je l'ai dit sans nommer le livre ni l'auteur. J'ai cru devoir ajouter ce respect pour son malheur à l'estime que j'eus toujours pour sa personne. Je ne crois point que cette façon de penser me soit particulière ; elle est commune à tous les honnêtes gens. Sitôt qu'une affaire est portée au criminel, ils doivent se taire, à moins qu'ils ne soient appelés pour témoigner.

**Le livre de l'Esprit.*

Il les jeta en effet an feu, mais conserva l'exemplaire du livre aux marges duquel elles étaient inscrites. C'est d'après cet exemplaire qu'elles ont été imprimées longtemps après cette époque.

[727] Où en seraient les simples fidèles, si l'on ne pouvait savoir cela que par des discussions de critique, ou par l'autorité des pasteurs ? De quel front ose-t-on faire dépendre la foi de tant de science ou de tant de soumission ?

[728] Ce nom leur fut donné quelques années après à Antioche pour la première fois.

[729] *Contrat social*. l. IV, chap. 8..

[730] *Act. X. 35*

[731] *Lettres écrites de la campagne, p. 30*.

[732] C'est merveille de voir l'assortiment de beaux sentiments qu'on va nous entassant dans les livres : Il ne faut pour cela que des mots, et les vertus en papier ne coûtent guère ; mais elles ne s'agencent pas tout à fait ainsi dans le cœur de l'homme, et il y a loin des peintures aux réalités. Le patriotisme et l'humanité sont, par exemple deux vertus incompatibles dans leur énergie, et surtout chez un peuple entier. Le législateur qui les voudra toutes deux n'obtiendra ni l'une ni l'autre : cet accord ne s'est jamais vu ; il ne se verra jamais, parce qu'il est contraire à la nature, et qu'on ne peut donner deux objets à la

Copyright Arvensa Editions

même passion.

[733] Il est bon de remarquer que le livre de l'*Esprit des lois* fut imprimé pour la première fois à Genève, sans que les scholarques y trouvassent rien à reprendre, et que ce fut un pasteur qui corrigea l'édition.

[734] Matth XIII. 12. Luc. XIX. 26

[735] Matth. XII. 48. Marc. III. 33.

[736] Marc. XI. 2. Luc. XIX. 30

[737] Marc. IV. 12. Jean XII. 40

[738] Luc. XIV. 26

[739] Matth. X. 34. Luc. XII. 51.52

[740] Matth. X. 35. Luc. XII. 53.

[741] Ibid.

[742] Matt. X. 36

[743] Matth. XII. 2. et sq

[744] Luc. XIV. 23

[745] Matth. XI. 12

[746] À cet égard, dit-il page 22, je retrouve assez mes maximes dans celles des représentations ; et page 29, il regarde comme incontestable que personne ne peut être poursuivi pour ses idées sur la religion.

[747] Ordon. eccles.,tit. III, art. LXXV.

[748] De toutes les sectes du christianisme la luthérienne me paraît la plus inconséquente. Elle a réuni comme à plaisir contre elle seule toutes les objections qu'elles se font l'une à l'autre. Elle est en particulier intolérante comme l'Église romaine ; mais le grand argument de celle-ci lui manque : elle est intolérante sans savoir pourquoi.

[749] Il est assez superflu, je crois, d'avertir que j'excepte ici mon pasteur, et ceux qui, sur ce point, pensent comme lui. J'ai appris depuis cette note à n'excepter personne, mais je la laisse selon ma promesse, pour l'instruction de tout honnête homme qui peut être tenté de louer des gens d'Église.

[750] *Quand on est bien décidé sur ce qu'on croit*, disait à ce sujet un journaliste, *une profession de foi doit être bientôt faite*.

[751] Il y aurait peut-être eu quelque embarras à s'expliquer plus clairement sans être obligés de se rétracter sur certaines choses.

[752] J'exhorte tout lecteur équitable à relire et peser dans l'*Émile* ce qui suit immédiatement la Profession de foi du vicaire, et où je reprends la parole.

[753] *Émile*, t. III.

Copyright Arvensa Editions

[754] Ibid.

[755] Ibid.

[756] Je n'aurais point employé ce terme que je trouvais méprisant, si l'exemple du Conseil de Genève, qui s'en servait en écrivant au cardinal de Fleury ne m'eût appris que mon scrupule était mal fondé.

[757] Farel déclara en propres termes à Genève devant le Conseil épiscopal qu'il était envoyé de Dieu : ce qui fit dire à l'un des membres du Conseil ces paroles de Caïphe : *Il a blasphémé : qu'est-il besoin d'autre témoignage ? Il a mérité la mort*. Dans la doctrine des miracles il en fallait un pour répondre à cela. Cependant Jésus n'en fit point en cette occasion, ni Farel non plus. Froment déclara de même au magistrat qui lui défendait de prêcher, *qu'il valait mieux obéir à Dieu qu'aux hommes*, et continua de prêcher malgré la défense ; conduite qui certainement ne pouvait s'autoriser que par un ordre exprès de Dieu.

[758] Quel homme, par exemple, fut jamais plus tranchant, plus impérieux, plus décisif, plus divinement infaillible à son gré que Calvin, pour qui la moindre opposition, la moindre objection qu'on osait lui faire était toujours une œuvre de Satan, un crime digne du feu ? Ce n'est pas au seul Servet qu'il en a coûté la vie pour avoir osé penser autrement que lui.

[759] Je ne sais pourquoi l'on veut attribuer au progrès de la philosophie la belle morale de nos livres. Cette morale, tirée de l'Évangile, était chrétienne avant d'être philosophique. Les chrétiens l'enseignent sans la pratiquer, je l'avoue ; mais que font de plus les philosophes, si ce n'est de se donner à eux-mêmes beaucoup de louanges, qui n'étant répétées par personne autre, ne prouvent pas grand-chose, à mon avis ? Les préceptes de Platon sont souvent très sublimes, mais combien n'erre-t-il pas quelquefois, et jusqu'où ne vont pas ses erreurs ? Quant à Cicéron, peut-on croire que sans Platon ce rhéteur eut trouvé ses *Offices* ? L'Évangile seul est, quant à la morale toujours sûr, toujours vrai, toujours unique, et toujours semblable à lui-même.

[760] Il importe de remarquer que le vicaire pouvait trouver beaucoup d'objections comme catholique, qui sont nulles pour un protestant. Ainsi le scepticisme dans lequel il reste ne prouve en aucune façon le mien, surtout après la déclaration très expresse que j'ai faite à la fin de ce même écrit. On voit clairement dans mes principes que plusieurs des objections qu'il contient portent à faux.

[761] Luc XI, 46,47,49.

[762] Matth. IV, 17.

[763] Jean II, 11. Je ne puis penser que personne veuille mettre au nombre des signes publics de sa mission la tentation du Diable et le jeûne de quarante jours.

[764] Marc, VIII, 12. Matth. XVI, 4. Pour abréger j'ai fondu ensemble ces deux passages mais j'ai conservé la distinction essentielle à la question.

[765] Conférez les passages suivants : Matth. XII, 39,41 ; Marc VIII, 12 ; Luc XI, 29 ; Jean

Copyright Arvensa Editions

18,19 ; IV, 48 ; V, 34, 36, 39.

[766] Matth. XII, 41 ; Luc XI, 30, 32.

[767] Matth. XII, 40.

[768] Jean IV, 48.

[769] Jean VI, 30, 31 et suiv.

[770] Marc VI, 52. Il est dit que c'était à cause que leur cœur était stupide ; mais qu s'oserait vanter d'avoir un cœur plus intelligent dans les choses saintes que les disciples choisis par Jésus.

[771] Matth. XIII, 58.

[772] Marc VI, 5.

[773] Jean X, 25, 32, 38.

[774] C'est le mot employé dans l'Écriture ; nos traducteurs le rendent par celui des miracles.

[775] Paul prêchant aux Athéniens fut écouté fort paisiblement jusqu'à ce qu'il leur parlât d'un homme ressuscité. Alors les uns se mirent à rire ; les autres lui dirent : *Cela suffit, nous entendrons le reste une autre fois.* Je ne sais pas bien ce que pensent au fond de leurs cœurs ces bons chrétiens à la mode ; mais s'ils croient à Jésus par ses miracles, moi j'y crois malgré ses miracles, et j'ai dans l'esprit que ma foi vaut mieux que la leur.

[776] Ce sentiment ne m'est point tellement particulier qu'il ne soit aussi celui de plusieurs théologiens dont l'orthodoxie est mieux établie que celle du clergé de Genève. Voici ce que m'écrivait là-dessus un de ces messieurs le 28 février 1764. « Quoi qu'en dise la cohue des modernes apologistes du christianisme, je suis persuadé qu'il n'y a pas un mot dans les livres sacrés d'où l'on puisse légitimement conclure que les miracles aient été destinés à servir de preuve pour les hommes de tous les temps et de tous les lieux. Bien loin de là, ce n'était pas à mon avis le principal objet pour ceux qui en furent les témoins oculaires. Lorsque les Juifs demandaient des miracles à saint Paul, pour toute réponse il leur prêchait Jésus crucifié. À coup sûr si Grotius, les auteurs de la société de Boyle, Vernes, Vernet etc eussent été à la place de cet apôtre, ils n'auraient rien eu de plus pressé que d'envoyer chercher des tréteaux pour satisfaire à une demande qui cadre si bien avec leurs principes. Ces gens-là croient faire merveilles avec leurs ramas d'arguments ; mais un jour on doutera j'espère, s'ils n'ont pas été compilés par une société d'incrédules, sans qu'il faille être Hardouin pour cela. » Qu'on ne pense pas, au reste que l'auteur de cette lettre soit mon partisan ; tant s'en faut : il est un de mes adversaires. Il trouve seulement que les autres ne savent ce qu'ils disent. Il soupçonne peut-être pis : car la foi de ceux qui croient sur les miracles, sera toujours très suspecte aux gens éclairés. C'était le sentiment d'un des plus illustres Réformateurs. »Non satis tuta fides eorum qui miraculis nituntur. » (Non pas assez sûre la foi de ceux qui ont besoin des miracles). Bez., in Joan. c. 11. v. 23.

[777] Prenez bien garde que dans ma supposition c'est une résurrection véritable et non

Copyright Arvensa Editions

pas une fausse mort qu'il s'agit de constater

[778] J'ai vu à Venise en 1743 une manière de sorts assez nouvelle, et plus étrange que ceux de Preneste. Celui qui les voulait consulter entrait dans une chambre, et y restait seul s'il le désirait. Là d'un livre plein de feuillets blancs il en tirait un à son choix ; puis tenant cette feuille il demandait, non à voix haute, mais mentalement ce qu'il voulait savoir. Ensuite il pliait sa feuille blanche, l'enveloppait, la cachetait, la plaçait dans un livre ainsi cachetée : enfin après avoir récité certaines formules fort baroques sans perdre son livre de vue, il en allait tirer le papier, reconnaître le cachet, l'ouvrir, et il trouvait la réponse écrite. Le magicien qui faisait ces sorts était le premier secrétaire de l'ambassadeur de France, et il s'appelait J. -J. Rousseau. Je me contentais d'être sorcier parce que j'étais modeste ; mais si j'avais eu l'ambition d'être prophète, qui m'eût empêché de le devenir ?

[779] Il y a des précautions à prendre pour réussir dans cette opération : l'on me dispensera bien, je pense, d'en mettre ici le Récipé.

[780] *Lazare était déjà dans la terre ?* Serait-il le premier homme qu'on aurait enterré vivant ? Il y était depuis quatre jours ? Qui les a comptés ? Ce n'est pas Jésus qui était absent. *Il puait déjà ?* Qu'en savez-vous ? Sa sœur le dit ; voilà toute la preuve. L'effroi, le dégoût en eût fait dire autant à toute autre femme, quand même cela n'eût pas été vrai. *Jésus ne fait que l'appeler, et il sort*. Prenez garde de mal raisonner. Il s'agissait de l'impossibilité physique ; elle n'y est plus. Jésus faisait bien plus de façons dans d'autres cas qui n'étaient pas plus difficiles : voyez la note qui suit. Pourquoi cette différence, si tout était également miraculeux ? Ceci peut être une exagération, et ce n'est pas la plus forte que saint Jean ait faite, j'en atteste le dernier verset de son Évangile.

[781] Bruhier-d'Ablaincourt, médecin célèbre, mort en 1756, auteur de plusieurs ouvrages, est principalement connu par celui qui a pour titre, *Dissertation sur l'incertitude des signes de la mort et l'abus des enterrements précipités*. Il a été réimprimé plusieurs fois et traduit en plusieurs langues.

[782] On voit quelquefois dans le détail des faits rapportés une gradation qui ne convient point à une opération surnaturelle. On présente à Jésus un aveugle. Au lieu de le guérir à l'instant, il l'emmène hors de la bourgade. Là il oint ses yeux de salive, il pose ses mains sur lui ; après quoi il lui demande s'il voit quelque chose. L'aveugle répond qu'il voit marcher des hommes qui lui paraissent comme des arbres : sur quoi, jugeant que la première opération n'est pas suffisante, Jésus la recommence, et enfin l'homme guérit. Une autre fois, au lieu d'employer de la salive pure, il la délaie avec de la terre. Or je le demande, à quoi bon tout cela pour un miracle ? La nature dispute-t-elle avec son maître ? A-t-il besoin d'effort, d'obstination, pour se faire obéir ? A-t-il besoin de salive, de terre, d'ingrédients ? A-t-il même besoin de parler, et ne suffit-il pas qu'il veuille ? Ou bien osera-t-on dire que Jésus, sûr de son fait, ne laisse pas d'user d'un petit manège de charlatan, comme pour se faire valoir d'avantage, et amuser les spectateurs ? Dans le système de vos messieurs, il faut pourtant l'un ou l'autre. Choisissez.

[783] Nos hommes de Dieu veulent à toute force que j'aie fait de Jésus un imposteur. Ils s'échauffent pour répondre à cette indigne accusation, afin qu'on pense que je l'ai faite ; ils la supposent avec un air de certitude ; ils y insistent, ils y reviennent affectueusement. Ah

Copyright Arvensa Editions

si ces doux chrétiens pouvaient m'arracher à la fin quelque blasphème, quel triomphe! quel contentement, quelle édification pour leurs charitables âmes! Avec quelle sainte joie ils apporteraient les tisons allumés au feu de leur zèle, pour embraser mon bûcher!]

[784] Il y en a dans l'Évangile qu'il n'est pas même possible de prendre au pied de la lettre sans renoncer au bon sens. Tels sont, par exemple ceux des possédés. On reconnaît le Diable à son œuvre, et les vrais Possédés sont les méchants ; la raison n'en reconnaîtra jamais d'autres. Mais passons : voici plus. Jésus demande à un groupe de démons comment il s'appelle. Quoi! Les démons ont des noms ? Les anges ont des noms ? Les purs esprits ont des noms ? Sans doute pour s'entr'appeler entre eux, ou pour entendre quand Dieu les appelle ? Mais qui leur a donné ces noms ? En quelle langue en sont les mots ? Quelles sont les bouches qui prononcent ces mots, les oreilles que leurs sons frappent ? Ce nom c'est *Légion*, car ils sont plusieurs, ce qu'apparemment Jésus ne savait pas. Ces anges, ces intelligences sublimes dans le mal comme dans le bien, ces êtres célestes qui ont pu se révolter contre Dieu, qui osent combattre ses décrets éternels, se logent en tas dans le corps d'un homme : forcés d'abandonner ce malheureux, ils demandent de se jeter dans un troupeau de cochons, ils l'obtiennent ; ces cochons se précipitent dans la mer ; et ce sont là les augustes preuves de la mission du Rédempteur du genre humain, les preuves qui doivent l'attester à tous les peuples de tous les âges et dont nul ne saurait douter, sous peine de damnation! Juste Dieu! La tête tourne ; on ne sait où l'on est. Ce sont donc là, Messieurs, les fondements de votre foi ? La mienne en a de plus sûrs, ce me semble.

[785] Exode VII, 17.

[786] Matth. XXIV, 24 ; Marc, XIII, 22.

[787] Préface d'Émile, p. IV.

[788] Émile, t. II. p. 360.

[789] Ibid., t. III. p. 204.

[790] J'en ai parlé depuis dans ma Lettre à M. de Beaumont : mais outre qu'on n'a rien dit sur cette lettre, ce n'est pas sur ce qu'elle contient qu'on peut fonder les procédures faites avant qu'elle ait paru.

[791] Émile, t. III. p. 151.

[792] Émile, t. III, p. 131.

[793] Si ces messieurs disent que cela est décidé dans l'Écriture, et que je dois reconnaître pour miracle ce qu'elle me donne pour tel ; je réponds que c'est ce qui est en question, et j'ajoute que ce raisonnement de leur part est un cercle vicieux. Car puisqu'ils veulent que le miracle serve de preuve à la Révélation, ils ne doivent pas employer l'autorité de la Révélation pour constater le miracle.

[794] Un ministre de Genève, difficile assurément en christianisme dans les jugements qu'il porte du mien, affirme que j'ai dit, moi J. -J. Rousseau, que je ne priais pas Dieu : Il l'assure en tout autant de termes, cinq ou six fois de suite et toujours en me nommant. Je veux porter respect à l'Église, mais oserais-je lui demander où j'ai dit cela ? Il est permis à tout barbouilleur de papier de déraisonner et bavarder tant qu'il veut ; mais il n'est pas permis

Copyright Arvensa Editions

à un bon chrétien d'être un calomniateur public.

[795] *Quand vous prierez*, dit Jésus, *priez ainsi*. Quand on prie avec des paroles, c'est bien fait de préférer celles-là, mais je ne vois point ici l'ordre de prier avec des paroles. Une autre prière est préférable ; c'est d'être disposé à tout ce que Dieu veut. *Me voici, Seigneur, pour faire ta volonté*. De toutes les formules, l'oraison dominicale est, sans contredit, la plus parfaite ; mais ce qui est plus parfait encore est l'entière résignation aux volontés de Dieu. Non point ce que je veux, mais ce que tu veux. Que dis-je ? C'est l'oraison dominicale elle-même. Elle est tout entière dans ces paroles ; Que ta volonté soit faite. Toute autre prière est superflue et ne fait que contrarier celle-là. Que celui qui pense ainsi se trompe, cela peut être. Mais celui qui publiquement l'accuse à cause de cela de détruire la morale chrétienne et de n'être pas chrétien, est-il un fort bon chrétien lui-même ?

[796] Émile, t. III, p. 185.

[797] *Lettres écrites de la campagne*, p. 11

Les premiers réformés donnèrent d'abord dans cet excès avec une dureté qui fit bien des hypocrites et les premiers jansénistes ne manquèrent pas de les imiter en cela. Un prédicateur de Genève, appelé Henri de la Marre, soutenait en chaire que c'était pécher que d'aller à la noce plus joyeusement que Jésus-Christ n'était allé à la mort. Un curé janséniste soutenait de même que les festins des noces étaient une invention du Diable. Quelqu'un lui objecta là-dessus que Jésus-Christ y avait pourtant assisté, et qu'il avait même y faire son premier miracle pour prolonger la gaieté du festin. Le curé un peu embarrassé répondit en grondant : *Ce n'est pas ce qu'il fit de mieux*.[798]

[799] Cet *un peu*, si plaisant et si différent du ton grave et décent du reste des Lettres, ayant été retranché dans la seconde édition, je m'abstiens d'aller en quête de la griffe à qui ce petit bout, non d'oreille mais d'ongle appartient.

[800] Page 31.

[801] Page 8.

[802] Par exemple, de ne point sortir de la ville pour aller habiter ailleurs sans permission. Qui est-ce qui demande cette permission ?

[803] Extrait des procédures faites et tenues contre Jean Morelli. Imprimé à Genève chez François Perrin, 1563, page 10.

[804] Page 11.

[805] Page 23.

[806] C'était un arrangement pris avant que le livre parût.

[807] Le décret du parlement fut donné le 9 juin et celui du Conseil le 19.

[808] Page 12.

[809] Il faut convenir que si l'Émile doit être défendu, l'Héloïse doit être tout au moins brûlée. Les notes surtout en sont d'une hardiesse dont la Profession de foi du vicaire

Copyright Arvensa Editions

n'approche assurément pas.

[810] Page 4.

[811] Page 66.

[812] Il y eut dans le seizième siècle beaucoup de disputes sur la prédestination, dont on aurait dû faire l'amusement des écoliers, et dont on ne manqua pas, selon l'usage, de faire une grande affaire d'État. Cependant ce furent les ministres qui la décidèrent, et même contre l'intérêt public. Jamais, que je sache, depuis les édits, le petit Conseil ne s'est avisé de prononcer sur le dogme sans leur concours. Je ne connais qu'un jugement de cette espèce, et il fut rendu par le Deux-Cent. Ce fut dans la grande querelle de 1669 sur la grâce particulière. Après de longs et vains débats dans la compagnie et dans le consistoire, les professeurs, ne pouvant s'accorder, portèrent l'affaire au petit Conseil, qui ne la jugea pas. Le Deux-Cents l'évoqua et la jugea. L'importante question dont il s'agissait était de savoir si Jésus était mort seulement pour le salut des élus, ou s'il était mort aussi pour le salut des damnés. Après bien des séances et de mûres délibérations, le magnifique conseil des Deux-Cents prononça que Jésus n'était mort que pour le salut des élus. On conçoit bien que ce jugement fut une affaire de faveur, et que Jésus serait mort pour les damnés, si le professeur Tronchin avait eu plus de crédit que son adversaire. Tout cela sans doute est fort ridicule : on peut dire toutefois qu'il ne s'agissait pas ici d'un dogme de foi, mais de l'uniformité de l'instruction publique dont l'inspection appartient sans contredit au gouvernement. On peut ajouter que cette belle dispute avait tellement excité l'attention que toute la ville était en rumeur. Mais n'importe ; les Conseils devaient apaiser la querelle sans prononcer sur la doctrine. La décision de toutes les questions qui n'intéressent personne et où qui que ce soit ne comprend rien doit toujours être laissée aux théologiens.

[813] Ordonnances ecclésiastiques, art. XCVII.

[814] *L'examen et la discussion de cette matière disent-ils page 42, appartiennent mieux aux ministres de l'Évangile qu'au Magnifique Conseil.* Quelle est la matière dont il s'agit dans ce passage ? C'est la question si sous l'apparence des doutes j'ai rassemblé dans mon Ivre tout ce qui peut tendre à saper, ébranler et détruire les principaux fondements de la religion chrétienne. L'auteur des Lettres part de là pour faire dire aux représentants que dans ces matières les ministres sont des juges plus naturels que les conseils, Ils sont sans contredit des juges plus naturels de la question de théologie, mais non pas de la peine due au délit, et c'est aussi ce que les représentants n'ont ni dit ni fait entendre.

[815] Page 14.

[816] Page 30.

[817] Page 22.

[818] Comme il n'y a point à Genève de lois pénales proprement dites, le magistrat inflige arbitrairement la peine des crimes ; ce qui est assurément un grand défaut dans la législation et un abus énorme dans un État libre. Mais cette autorité du magistrat ne s'étend qu'aux crimes contre la loi naturelle et reconnus tels dans toute société, ou aux

Copyright Arvensa Editions

choses spécialement défendues par la loi positive ; elle ne va pas jusqu'à forger un délit imaginaire où il n'y en a point, ni, sur quelque délit que ce puisse être, jusqu'à renverser, de peur qu'un coupable n'échappe, l'ordre de la procédure fixé par la loi.

[819] Voyez le *Manuel des inquisiteurs*.

[820] Pages 22 et 23, des représentations imprimées.

[821] Page 25.

[822] Ajoutez la circonspection du magistrat dans toute cette affaire, sa marche lente et graduelle dans la procédure, le rapport du consistoire, l'appareil du jugement. Les syndics montent sur leur tribunal public, ils invoquent le nom de Dieu, ils ont sous leurs yeux la sainte Écriture ; après une mûre délibération, après avoir pris conseil des citoyens, ils prononcent leur jugement devant le peuple afin qu'il en sache les causes, ils le font imprimer et publier, et tout cela pour la simple condamnation d'un livre, sans flétrissure, sans décret contre l'auteur, opiniâtre et contumax. Ces messieurs, depuis lors, ont appris à disposer moins cérémonieusement de l'honneur et de la liberté des hommes, et surtout des citoyens : car il est à remarquer Morelli ne l'était pas.

[823] Page 17.

[824] Page 18.

[825] Page 17.

[826] Hist. de Genève, in-12, t. 2, p. 550 et suiv..

[827] S'il y eût renoncé, eût-il également été brûlé ? Selon la de l'auteur des Lettres il aurait dû l'être. Cependant il paraît qu'il ne l'aurait pas été ; puisque, malgré son obstination, le magistrat ne laissa pas de consulter les ministres. Il le regardait, en quelque sorte, comme étant encore sous leur juridiction.

[828] Rien de ce qui ne blesse aucune loi naturelle ne devient criminel, que lorsqu'il est défendu par quelque loi positive. Cette remarque a pour but de faire sentir aux raisonneurs superficiels que mon dilemme est exact.

[829] Page 21.

[830] Il y aurait, à l'examen, beaucoup à rabattre des présomptions que l'auteur des Lettres affecte d'accumuler contre moi. Il dit, par exemple, que les livres déférés paraissaient sous le même format que mes autres ouvrages. Il est vrai qu'ils étaient in-douze et in-octavo ; sous quel format sont donc ceux des autres auteurs ? Il ajoute qu'ils étaient imprimes par le même libraire ; voilà ce qui n'est pas. L'*Émile* fut imprimé par des libraires différents du mien, et avec des caractères qui n'avaient servi à nul autre de mes écrits. Ainsi l'indice qui résultait de cette confrontation n'était point contre moi, il était à ma décharge.

[831] Page 23 et 24.

Copyright Arvensa Editions

[832] Notez que je me sers de ce mot offenser Dieu selon l'usage, quoique je sois très éloigné de l'admettre dans son sens propre, et que je le trouve très mal appliqué ; comme si quelque être que ce soit, un homme, un ange, le Diable même pouvait jamais offenser Dieu. Le mot que nous rendons par offenses est traduit comme presque tout le reste du texte sacré ; c'est tout dire. Des hommes enfarinés de leur théologie ont rendu et défiguré ce livre admirable selon leurs petites idées, et voilà de quoi l'on entretient la folie et le fanatisme du peuple. Je trouve très sage la circonspection de l'Église romaine sur les traductions de l'Écriture en langue vulgaire, et comme il n'est pas nécessaire de proposer toujours au peuple les méditations voluptueuses du Cantique des Cantiques, ni les malédictions continuelles de David contre ses ennemis, ni les subtilités de saint Paul sur la grâce, il est dangereux de lui proposer la sublime morale de l'Évangile dans des termes qui ne rendent pas exactement le sens de l'auteur ; car pour peu qu'on s'en écarte, en prenant une autre route on va très loin.

[833] Voltaire répondit à cette plaisanterie par le libelle intitule : *Sentiments des citoyens*, dans lequel il représente Rousseau ayant une *maladie honteuse* et traînant de village en village une femme de mauvaise vie. Il laissa attribuer à d'autres ce libellé odieux qui eût obscurci sa gloire, si un demi-siècle de prescription et des monuments indestructibles ne l'avaient rendu inattaquable à cette époque (1765).

[834] Même celui de la volonté de Dieu, du moins quant à l'application. Car bien qu'il soit clair que ce que Dieu veut l'homme doit le vouloir, il n'est pas clair que Dieu veuille qu'on préfère tel gouvernement à tel autre, rit qu'on obéisse à Jacques plutôt qu'à Guillaume. Or voilà de quoi il s'agit.

[835] Dans le fort des premières clameurs causées par les procédures de Paris et de Genève, le magistrat surpris défendit les deux livres : mais sur son propre examen ce sage magistrat a bien changé de sentiment, surtout quant au *Contrat social*.

[836] Althusen ou Althusius, jurisconsulte protestant, né vers le milieu du seizième siècle, fut professeur de droit à Herborn, et syndic à Brème. Il publia en 1603 un livre intitulé, Politica methodice digesta, qui fit beaucoup de bruit, et dans lequel il soutenait que le peuple est la source de toute autorité, de toute majesté ; que les rois ne sont que les mandataires ; qu'il peut les changer à son gré, même les punir de mort s'il juge qu'ils ont mérité cette peine. Althusen mourut dans les premières années du dix-septième siècle.

[837] Il n'est conféré à leur lieutenant qu'en sous-ordre, et c'est pour cela qu'il ne prête point serment en Conseil général. *Mais,* dit l'auteur des Lettres, *le serment que prêtent les membres du Conseil est-il moins obligatoire, et l'exécution des engagements contractés avec la divinité même dépend-elle du lieu dans lequel on les contracte ?* Non, sans doute, mais s'ensuit-il qu'il soit indifférent dans quels lieux et dans quelles mains le serment soit prêté, et ce choix ne marque-t-il pas ou par qui l'autorité est conférée, ou à qui l'on doit compte de l'usage qu'on en fait ? À quels hommes d'État avons-nous à faire s'il faut leur dire ces choses-là ? Les ignorent-ils, ou s'ils feignent de les ignorer ?

[838] Le Conseil est présent aussi, mais ses membres ne jurent point et demeurent assis.

Copyright Arvensa Editions

[839] Dans la première institution, les quatre syndics nouvellement élus et les quatre anciens syndics rejetaient tous les ans huit membres des seize restants du petit Conseil et en proposaient huit nouveaux, lesquels passaient ensuite aux suffrages des Deux-Cents, pour être admis ou rejetés. Mais insensiblement on ne rejeta des vieux conseillers que ceux dont la conduite avait donné prise au blâme, et lorsqu'ils avaient commis quelque faute grave, on n'attendait pas les élections, pour les punir ; mais on les mettait d'abord en prison, et on leur faisait leur procès comme au dernier particulier. Par cette règle d'anticiper le châtiment et de le rendre sévère, les conseillers restés étant tous irréprochables ne donnaient aucune prise à l'exclusion : ce qui changea cet usage en la formalité cérémonieuse et vaine qui porte aujourd'hui le nom de *Grabeau*. Admirable effet des Gouvernements libres où les usurpations mêmes ne peuvent s'établir qu'à l'appui de la vertu! Au reste le droit réciproque des deux Conseils empêcherait seul aucun des deux d'oser s'en servir sur l'autre sinon de concert avec lui, de peur de s'exposer aux représailles. Le Grabeau ne sert proprement qu'à les tenir bien unis contre la bourgeoisie, et à faire sauter l'un par l'autre les membres qui n'auraient pas l'esprit du corps.

[840] C'est ainsi que dès l'année 1655 le petit Conseil et le Deux-Cent établirent dans leurs corps la ballote et les billets, contre l'édit.

[841] Le procureur général, établi pour être l'homme de la loi, n'est que l'homme du Conseil. Deux causes font presque toujours exercer cette charge contre l'esprit de son institution. L'une est le vice de l'institution même qui fait de cette magistrature un degré pour parvenir au Conseil : au lieu qu'un procureur 188 général ne devait rien voir au-dessus de sa place et qu'il devait lui être interdit par la loi d'aspirer à nulle autre. La seconde cause est l'imprudence du peuple qui confie cette charge à des hommes apparentés dans le Conseil, ou qui sont de familles en possession d'y entrer, sans considérer qu'ils ne manqueront pas ainsi d'employer contre lui les armes qu'il leur donne pour sa défense. J'ai ouï des Genevois distinguer l'homme du peuple d'avec l'homme de la loi, comme si ce n'était pas la même chose. Les procureurs généraux devraient être durant leurs six ans les chefs de la bourgeoisie, et devenir son conseil après cela : mais ne la voilà-t-il pas bien protégée et bien conseillée, et n'a-t-elle pas fort à se féliciter de son choix ?

[842] L'objet des impôts établis en 1716 était la dépense des nouvelles fortifications : le plan de ces nouvelles fortifications était immense et il a été exécuté en partie. De si vastes fortifications rendaient nécessaire une grosse garnison, et cette grosse garnison avait pour b ut de tenir les citoyens et bourgeois sous le joug. On parvenait par cette voie à former à leurs dépens les fers qu'on leur préparait. Le projet était bien lié, mais il marchait dans un ordre rétrograde. Aussi n'a-t-il pu réussir.

[843] En attribuant la nomination des membres du petit Conseil aux Deux-Cents rien n'était plus aisé que d'ordonner cette attribution selon la loi fondamentale. Il suffisait pour cela d'ajouter qu'on ne pourrait entrer au Conseil qu'après avoir été auditeur. De cette manière la gradation des charges était mieux observée, et les trois Conseils concouraient au choix de celui qui fait tout mouvoir ; ce qui était non seulement important mais indispensable, pour maintenir l'unité de la constitution. Les Genevois pourront ne pas sentir l'avantage de cette clause, vu que le choix des auditeurs est aujourd'hui de peu

Copyright Arvensa Editions

d'effet ; mais on l'eût considérée bien différemment quand cette charge fût devenue la seule porte du Conseil.

[844] Le petit Conseil dans son origine n'était qu'un choix fait entre le peuple, par les syndics, de quelques notables ou prud'hommes pour leur servir d'assesseurs. Chaque syndic en choisissait quatre ou cinq dont les fonctions finissaient avec les siennes : quelquefois même il les changeait durant le cours de son syndicat. Henri dit d'Espagne fut le premier conseiller à vie en 1487, et il fut établi par le Conseil général. Il n'était pas même nécessaire d'être citoyen pour remplir ce poste. La loi n'en fut faite qu'à l'occasion d'un certain Michel Guillet de Thonon, qui, ayant été mis du Conseil étroit, s'en fit 197 chasser pour avoir usé de mille finesses ultramontaines qu'il apportait de Rome où il avait été nourri. Les magistrats de la ville, alors vrais Genevois et pères du peuple, avaient toutes ces subtilités en horreur.

[845] Ceci soit dit en mettant à part les abus, qu'assurément je suis bien éloigné d'approuver.

[846] Ces Conseils périodiques sont aussi anciens que la législation comme on le voit par le dernier article de l'ordonnance ecclésiastique. Dans celle de 1576 imprimée en 1735 ces Conseils sont fixés de cinq en cinq ans ; mais dans l'ordonnance de 1561 imprimée en 1562 ils étaient fixes de trois en trois ans. Il n'est pas raisonnable de dire que ces Conseils n'avaient pour objet que la lecture de cette ordonnance, puisque l'impression qui en fut faite en même temps donnait à chacun la facilité de la lire à toute heure à son aise, sans qu'on eût besoin pour cela seul de l'appareil d'un Conseil général. Malheureusement on a pris grand soin d'effacer bien des traditions anciennes qui seraient maintenant d'un grand usage pour l'éclaircissement des édits.

[847] J'examinerai ci-après cet édit d'abolition.

[848] Les Conseils généraux étaient autrefois très fréquents à Genève, et tout ce qui se faisait de quelque importance y était porté. En 1707 M. le syndic Chouet disait dans une harangue devenue célèbre que de cette fréquence venait jadis la faiblesse et le malheur de l'état ; nous verrons bientôt ce qu'il en faut croire. Il insiste aussi sur l'extrême augmentation du nombre des membres, qui rendrait aujourd'hui cette fréquence impossible, affirmant qu'autrefois cette assemblée ne passait pas deux à trois cents, et qu'elle est à présent de treize à quatorze cents. Il y a des deux côtes beaucoup d'exagération.

Les plus anciens Conseils généraux étaient au moins de cinq à six cents membres ; on serait peut-être bien embarrassé d'en citer un seul qui n'ait été que de deux ou trois cents. En 1420 on y en compta 720 stipulants pour tous les autres, et peu de temps après on reçut encore plus de deux cents bourgeois.

Quoique la ville de Genève soit devenue plus commerçante et plus riche, elle n'a pu devenir beaucoup plus peuplée, les fortifications n'ayant pas permis d'agrandir l'enceinte de ses murs et ayant fait raser ses faubourgs. D'ailleurs, presque sans territoire et à la merci de ses voisins pour sa subsistance, elle n'aurait pu s'agrandir sans s'affaiblir. En 1404 on y compta treize cents feux faisant au moins treize mille âmes. Il n'y en a guère plus de vingt

Copyright Arvensa Editions

mille aujourd'hui ; rapport bien éloigné de celui de 3 à 14. Or de ce nombre il faut déduire encore celui des natifs, habitants, étrangers, qui n'entrent pas au Conseil général ; nombre fort augmenté relativement à celui des bourgeois depuis le refuge des Français et le progrès de l'industrie. Quelques Conseils généraux sont allés de nos jours à quatorze et même à quinze cents ; mais communément ils n'approchent pas de ce nombre ; si quelques-uns même vont à treize, ce n'est que dans des occasions critiques où tous les bons citoyens croiraient manquer à leur serment de s'absenter, et où les magistrats, de leur côté, font venir du dehors leurs clients pour favoriser leurs manœuvres ; or ces manœuvres, inconnues au quinzième siècle n'exigeaient point alors de pareils expédients. Généralement le nombre ordinaire roule entre huit à neuf cents ; quelquefois il reste au-dessous de celui de l'an 1420, surtout lorsque l'assemblée se tient en été et qu'il s'agit de choses peu importantes. J'ai moi-même assisté en 1754 à un Conseil général qui n'était certainement pas de sept cents membres.

Il résulte de ces diverses considérations que, tout balancé le Conseil général est à peu près aujourd'hui, quant au nombre : ce qu'il était il y a deux ou trois siècles, ou du moins que la différence est peu considérable. Cependant tout le monde y parlait alors ; la police et la décence qu'on y voit régner aujourd'hui n'étaient pas établies. On criait quelquefois ; mais le peuple était libre, le magistrat respecté, et le Conseil s'assemblait fréquemment. Donc M. le syndic Chouet accusait faux, et raisonnait mal.

[849] Dans un État qui se gouverne en république et où l'on parle la langue française, il faudrait se faire un langage à part pour le gouvernement. Par exemple, *délibérer, opiner, voter,* sont trois choses très différentes et que les Français ne distinguent pas assez. *Délibérer*, c'est peser le pour et le contre ; *opiner* c'est dire son avis et le motiver ; *voter* c'est son suffrage, quand il ne reste plus qu'à recueillir les voix. On met d'abord la matière en délibération. Au premier tour on opine ; on vote au dernier. Les tribunaux ont partout à peu près les mêmes formes, mais comme dans les monarchies le public n'a pas besoin d'en apprendre les termes, ils restent consacrés au barreau. C'est par une autre inexactitude de la langue en ces matières que M. de Montesquieu, qui la savait si bien, n'a pas laissé de dire toujours la puissance exécutrice, blessant ainsi l'analogie, et faisant adjectif le mot exécuteur qui est substantif. C'est la même faute que s'il eût dit : *le pouvoir législateur*.

[850] Ceci s'entend en général et seulement de l'esprit du corps : car je sais qu'il y a dans le Deux-Cent des membres très éclairés et qui ne manquent pas de zèle : mais incessamment sous les yeux du petit Conseil, livrés à sa merci sans appui, sans ressource, et sentant bien qu'ils seraient abandonnés de leur corps, ils s'abstiennent de tenter des démarches inutiles qui ne feraient que les compromettre et les perdre. La vile tourbe bourdonne et triomphe. Le sage se tait et gémit tout bas.

Au reste le Deux-Cent n'a pas toujours été dans le discrédit où il est tombé. Jadis il jouit de la considération publique et de la confiance des citoyens : aussi lui laissaient-ils sans inquiétude exercer les droits du Conseil général, que le petit Conseil tâcha des lors d'attirer à lui par cette voie indirecte. Nouvelle preuve de ce qui sera dit plus bas, que la bourgeoisie de Genève est peu remuante et ne cherche guère à s'intriguer des affaires d'État.

Copyright Arvensa Editions

[851] Édits civils tit. I, art. XXXVI.

[852] *Lettres écrites de la campagne*, p. 66.

[853] *Lettres écrites de la campagne, p. 67.*

[854] *En général*, dit l'auteur des Lettres, *les hommes craignent encore plus d'obéir qu'ils n'aiment à commander*. Tacite en jugeait autrement et connaissait le cœur humain. Si la maxime était vraie les valets des grands seraient moins insolents avec les bourgeois, et l'on verrait moins de fainéants ramper dans les cours des princes. Il y a peu d'hommes d'un cœur assez sain pour savoir aimer la liberté : Tous veulent commander, à ce prix nul ne craint d'obéir. Un petit parvenu se donne cent maîtres pour acquérir dix valets. Il n'y a qu'à voir la fierté des nobles dans les monarchies ; avec quelle emphase ils prononcent ces mots de *service* et de *servir* ; combien ils s'estiment grands et respectables quand ils peuvent avoir l'honneur de dire, *le roi mon maître* ; combien ils méprisent des républicains qui ne sont que libres, et qui certainement sont plus nobles qu'eux.

[855] Jamais le peuple ne s'est rebellé contre les lois que les chefs n'aient commencé par les enfreindre en quelque chose. C'est sur ce principe certain qu'à la Chine quand il y a quelque révolte dans une province on commence toujours par punir le gouverneur. En Europe les rois suivent constamment la maxime contraire, aussi voyez comment prospèrent leurs États! La population diminue partout d'un dixième tous les trente ans ; elle ne diminue point à la Chine. Le despotisme oriental se soutient parce qu'il est plus sévère sur les grands que sur le peuple : il tire ainsi de lui-même son propre remède. J'entends dire qu'on commence à prendre à la Porte la maxime chrétienne. Si cela est, on verra dans peu ce qu'il en résultera.

[856] *Requérir* n'est pas seulement demander, mais demander en vertu d'un droit qu'on a d'obtenir. Cette acception est établie par toutes les formules judiciaires dans lesquelles ce terme de palais est employé. On dit *requérir justice* ; on n'a jamais dit *requérir grâce*. Ainsi dans les deux cas les citoyens avaient également droit d'exiger que leurs *réquisitions* ou leurs *plaintes*, rejetées par les Conseils inférieurs, fussent portées en Conseil général. Mais par le mot ajouté dans l'article VI de l'édit de 1738, ce droit est restreint seulement au cas de la plainte, comme il sera dit dans le texte.

[857] Page 88.

[858] Voyez le *Contrat social,* Liv.III, chap. 17.

[859] Ils eurent la même attention en 1734 dans leurs représentations du 4 mars, appuyées de mille ou douze cents citoyens ou bourgeois en personne, dont pas un seul n'avait l'épée au côté. Ces soins qui paraîtraient minutieux dans tout autre État, ne le sont pas dans une démocratie, et caractérisent peut-être mieux un peuple que des traits plus éclatants.

[860] Par la manière dont il m'est rapporté qu'on s'y prit, cette unanimité n'était pas difficile à obtenir, et il ne tint qu'à ces messieurs de la rendre complète. Avant l'assemblée,

Copyright Arvensa Editions

le secrétaire d'État Mestrezat dit : *Laissez-les venir ; je les tiens*. Il employa, dit-on, pour cette fin les deux mots *approbation*, et *réjection*, qui depuis sont demeurés en usage dans les billets : en sorte que quelque parti qu'on prît tout revenait au même. Car si l'on choisissait *approbation* l'on approuvait l'avis des Conseils, qui rejetait l'assemblée périodique ; et si l'on prenait *réjection* l'on rejetait l'assemblée périodique. Je n'invente pas ce fait, et je ne le rapporte pas sans autorité ; je prie le lecteur de le croire ; mais je dois à la vérité de dire qu'il ne me vient pas de Genève, et à la justice d'ajouter que je ne le crois pas vrai : je sais seulement que l'équivoque de ces deux mots abusa bien des votants sur celui qu'ils devaient choisir pour exprimer leur intention, et j'avoue encore que je ne puis imaginer aucun motif honnête ni aucune excuse légitime à la transgression de la loi dans le recueillement des suffrages. Rien ne prouve mieux la terreur dont le peuple était saisi que le silence avec lequel il laissa passer cette irrégularité.

[861] Ils disaient entre eux en sortant, et bien d'autres l'entendirent : nous venons de faire une grande journée. Le lendemain nombre de citoyens furent se plaindre qu'on les avait trompés, et qu'ils n'avaient point entendu rejeter les assemblées générales mais l'avis des Conseils. On se moqua d'eux.

[862] Ces conditions portent qu'aucun changement à l'édit n'aura force qu'il n'ait été approuvé dans ce souverain Conseil. Reste donc à savoir si les infractions de l'édit ne sont pas des changements à l'édit ?

[863] J'ai distingué ci-devant les cas où les Conseils sont tenus de l'y porter, et ceux où ils ne le sont pas.

[864] Comme on les assemblait alors dans tous les cas *ardus* selon les édits, et que ces cas ardus revenaient très souvent dans ces temps orageux, le Conseil général était alors plus fréquemment convoqué que n'est aujourd'hui le Deux-Cent. Qu'on en juge par une seule époque. Durant les huit premiers mois de l'année 1540 il se tint dix-huit Conseils généraux, et cette année n'eut rien de plus extraordinaire que celles qui avaient précédé et que celles qui suivirent.

[865] Édits civils, tit. XII, art. I.

[866] Ibid., art. 2.

[867] C'était par une logique toute semblable 254 qu'en 1742 on n'eut aucun égard au traité de Soleure de 1579, soutenant qu'il était suranné ; quoiqu'il fût déclaré perpétuel dans l'acte même, qu'il n'ait jamais été abrogé par aucun autre, et qu'il ait été rappelé plusieurs fois, notamment dans l'acte de la Médiation.

[868] On poussait si loin l'attention pour qu'il n'y eût dans ce choix ni. exclusion ni préférence autre que celle du mérite, que par un édit qui l'a été abrogé deux syndics devaient toujours être pris dans le bas du a ville et deux dans le haut.

[869] Page 117.

[870] *Jean Wilkes, l'un des aldermen de Londres, élu membre de la chambre des communes en 1761, s'y montra l'adversaire le plus redoutable du ministère et de l'autorité royale, et à ce titre fut longtemps l'idole du peuple anglais, qui lui donna des marques

Copyright Arvensa Editions

d'affection poussée même jusqu'au délire. Wilkes ayant publié un écrit des plus virulents contre les ministres et contre le roi lui-même, fut mis à la Tour par ordre du gouvernement. Cette incarcération fît naître un procès, aux débats duquel toute la nation prit l'intérêt le plus vif, et dont le résultat fut non seulement l'entier acquittement et la mise en liberté de Wilkes, mais la prise à partie des magistrats, contre lesquels il obtint une indemnité de quatre mille livres sterling. Comme d'ailleurs il avait plus de jactance et d'audace que de talent réel, et que sa conduite privée ne le rendait rien moins que digne d'estime, son extrême popularité ne lui procura aucun des avantages que sans doute il se promettait, et sur la fin de sa carrière législative, également méprisé des deux partis, il retomba dans l'obscurité dont il ne sortit plus jusqu'à sa mort, arrivée en 1797.

[871] La loi mettant M. Wilkes à couvert de ce côté, il a fallu pour l'inquiéter prendre un autre tour, et c'est encore la religion qu'on a fait intervenir dans cette affaire*.

*Wilkes avait composé et fait imprimer, sous le titre d'*Essai sur la Femme*, une poésie obscène, dans lequel il faisait figurer l'évêque Warburton.

[872] Page 54.

[873] Le droit de recours à la grâce n'appartenait par l'édit qu'aux citoyens et bourgeois ; mais par leurs bons offices ce droit et d'autres furent communiqués aux natifs et habitants, qui, ayant fait cause commune avec eux, avaient besoin des mêmes précautions pour leur sûreté ; les étrangers en sont demeurés exclus. L'on sent aussi que le choix de quatre parents ou amis pour assister le prévenu dans un procès criminel n'est pas fort utile à ces derniers ; il ne l'est qu'à ceux que le magistrat peut avoir intérêt de perdre, et à qui la loi donne leur ennemi naturel pour juge. Il est étonnant même qu'après tant d'exemples effrayants les citoyens et bourgeois n'aient pas pris plus de mesures pour la sûreté de leurs personnes et que toute la matière criminelle reste, sans édits et sans lois, presque abandonnée à la discrétion du Conseil. Un service pour lequel seul les Genevois et tous les hommes justes doivent bénir à jamais les médiateurs est l'abolition de la question préparatoire. J'ai toujours sur les lèvres un rire amer quand je vois tant de beaux livres où les Européens s'admirent et se font compliment sur leur humanité, sortir des mêmes pays où l'on s'amuse à disloquer et briser les membres des hommes, en attendant qu'on sache s'ils sont coupables ou non. Je définis la torture un moyen presque infaillible employé par le fort pour charger le faible des crimes dont il le veut punir.

[874] Devenue septennale par une faute dont les Anglais ne sont pas à se repentir.

[875] Le parlement n'accordant les subsides que pour une année force ainsi le roi de les lui redemander tous les ans.

[876] Les tribuns ne sortaient point de la ville ; ils n'avaient aucune autorité hors de ses murs ; aussi les consuls pour se soustraire à leur inspections tenaient-ils quelquefois les comices dans la campagne. Or les fers des Romains ne furent point forgés dans Rome, mais dans ses armées, et ce fut par leurs conquêtes qu'ils perdirent leur liberté. Cette perte ne vint donc pas des tribuns.

Il est vrai que César se servit d'eux comme Sylla s'était servi du sénat ; chacun prenait les moyens qu'il jugeait les plus prompts ou les plus sûrs pour parvenir : mais il fallait bien

Copyright Arvensa Editions

que quelqu'un parvint et qu'importait qui de Marius ou de Sylla, de César ou de Pompée, d'Octave ou d'Antoine 272 fût l'usurpateur ? Quelque parti qui l'emportât, l'usurpation n'en était pas moins inévitable ; il fallait des chefs aux armées éloignées, et il était sûr qu'un de ces chefs deviendrait le maître de l'État : le tribunal ne faisait à cela la moindre chose.

Au reste, cette même sortie que fait ici l'auteur des *Lettres écrites de la campagne* sur les tribuns du peuple, avait été déjà faite en 1715 par M. de Chapeaurouge conseiller d'État dans un mémoire contre l'office de procureur général. M. Louis Le Fort, qui remplissait alors cette charge avec éclat, lui fit voir dans une très belle lettre en réponse à ce mémoire, que le crédit et l'autorité des tribuns avaient été le salut de la République, et que sa destruction n'était point venue d'eux, mais des consuls. Sûrement le procureur général Le Fort ne prévoyait guère par qui serait renouvelé de nos jours le sentiment qu'il réfutait si bien.

[877] Voyez le *Contrat social*, livre IV, char. 5. Je crois qu'on trouvera dans ce chapitre qui est fort court, quelques bonnes maximes sur cette matière.

[878] Il en a été parlé ci-devant.

[879] Il s'agissait de former, par une enceinte barricadée, une espèce de citadelle autour de l'élévation sur laquelle est l'hôtel de ville, pour asservir de là tout le peuple, Les bois déjà préparés pour cette enceinte, un plan de disposition pour la garnir, les ordres donnés en conséquence aux capitaines de la garnison, des transports de munitions et d'armes de l'arsenal à l'hôtel de ville, le tamponnement de vingt-deux pièces de canon dans un boulevard éloigné, le transmarchement clandestin de plusieurs autres ; en un mot tous les apprêts de la plus violente entreprise faits sans l'aveu des Conseils par le syndic de la garde et d'autres magistrats, ne purent suffire, quand tout cela fut découvert, pour obtenir qu'on fît le procès aux coupables, ni même qu'on improuvât nettement leur projet. Cependant la bourgeoisie, alors maîtresse de la place, les laissa paisiblement sortir sans troubler leur retraite, sans leur faire la moindre insulte, sans entrer dans leurs maisons, sans inquiéter leurs familles, sans toucher à rien qui leur appartînt. En tout autre pays le peuple eût commencé par massacrer ces conspirateurs, et mettre leurs maisons au pillage.

[880] Et à quelle occasion! Voilà une inquisition d'État à faire frémir. Est-il concevable que dans un pays libre on punisse criminellement un citoyen pour avoir, dans une lettre à un autre citoyen non imprimée, raisonné en termes décents et mesurés sur la conduite du magistrat envers un troisième citoyen ? Trouvez-vous des exemples de violences pareilles dans les gouvernements les plus absolus ? À la retraite de M. de Silhouette je lui écrivis une lettre qui courut Paris*. Cette lettre était d'une hardiesse que je ne trouve pas moi-même exempte de blâme ; c'est peut-être la seule chose répréhensible que j'aie écrite en ma vie. Cependant m'a-t-on dit le moindre mot à ce sujet ? On n'y a pas même songé. En France on punit les libelles ; on fait très bien ; mais on laisse aux particuliers une liberté honnête de raisonner entre eux sur les affaires publiques, et il est inouï qu'on ait 278 cherché querelle à quelqu'un pour avoir, dans des lettres restées manuscrites, dit son avis, sans satire et sans invective, sur ce qui se fait dans les tribunaux. Après avoir tant aimé le gouvernement républicain faudra-t-il changer de sentiment dans ma vieillesse, et trouver

Copyright Arvensa Editions

enfin qu'il y a plus de véritable liberté dans les monarchies que dans nos républiques ?
*Voyez cette lettre au Livre X des *Confessions.*

[881] De quelle excuse, de quel prétexte peut-on couvrir l'inobservation d'un article aussi exprès et aussi important. Cela ne se conçoit pas. Quand par hasard on en parle à quelques magistrats en conversation, ils répondent froidement : *Chaque édit particulier est imprimé, rassemblez-les.* Comme si l'on était sûr que tout fût imprimé, et comme si le recueil de ces chiffons formait un corps de lois complet, un code général revêtu de l'authenticité requise et tel que l'annonce l'article XLII! Est-ce ainsi que ces messieurs remplissent un engagement aussi formel ? Quelles conséquences sinistres ne pourrait-on pas tirer de pareilles omissions ?

[882] Ces refus si durs et si sûrs à toutes les représentations les plus raisonnables et les plus justes paraissent peu naturels. Est-il concevable que le Conseil de Genève composé dans sa majeure partie d'hommes éclairés et judicieux, n'ait pas senti le scandale odieux et même effrayant de refuser à des hommes libres, à des membres du législateur, la communication du texte authentique des lois, et de fomenter ainsi comme à plaisir des soupçons produits par l'air de mystère et de ténèbres dont il s'environne sans cesse à leurs yeux ? Pour moi, je penche à croire que ces refus lui coûtent mais qu'il s'est prescrit pour règle de faire tomber l'usage des représentations, par des réponses constamment négatives. En effet est-il à présumer que les hommes les plus patients ne se rebutent pas de demander pour ne rien obtenir ? Ajoutez la proposition déjà faite en Deux-Cent d'informer contre les auteurs des dernières représentations, pour avoir usé d'un droit que la loi leur donne. Qui voudra désormais s'exposer à des poursuites pour des démarches qu'on sait d'avance être sans succès ? Si c'est là le plan que s'est fait le petit Conseil, il faut avouer qu'il le suit très bien.

[883] Extrait des registres du Conseil du 7 décembre 1763 en réponse aux représentations verbales faites le 21 novembre par six citoyens ou bourgeois.

[884] Page 170.

[885] Page 154.

[886] La justice dans le peuple est une vertu d'état ; la violence et la tyrannie est de même dans les chefs un vice d'état. Si nous étions à leurs places nous autres particuliers, nous deviendrions comme eux violents, usurpateurs, iniques. Quand des magistrats viennent donc nous prêcher leur intégrité, leur modération, leur justice, ils nous trompent, s'ils veulent obtenir ainsi la confiance que nous ne leur devons pas : non qu'ils ne puissent avoir personnellement ces vertus dont ils se vantent : mais alors ils font une exception ; et ce n'est pas aux exceptions que la loi doit avoir égard.

[887] Page 172.

[888] Page 101

[889] La conséquence d'un tel système eût été d'établir un tribunal de la Médiation résidant à Genève, pour connaître des transgressions des lois. Par ce tribunal la souveraineté de la République eût bientôt été détruite, mais la liberté des citoyens eût été beaucoup plus assurée qu'elle ne peut l'être si l'on ôte le droit de représentation. Or de

Copyright Arvensa Editions

n’être souverain que de nom ne signifie pas grand-chose, mais d’être libre en effet signifie beaucoup.

Copyright Arvensa Editions

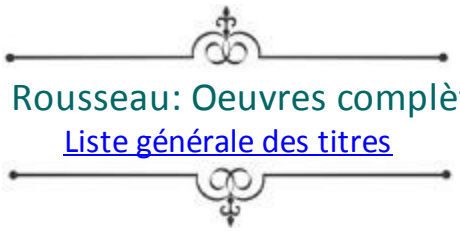

— BOTANIQUE —

LETTRES SUR LA BOTANIQUE

FRAGMENT POUR UN DICTIONNAIRE DES TERMES D'USAGE EN BOTANIQUE

PLANCHES SUR LA BOTANIQUE

LETTRES ÉLÉMENTAIRES SUR LA BOTANIQUE (Annexe)

Copyright Arvensa Editions

LETTRES SUR LA BOTANIQUE

Jean-Jacques ROUSSEAU
BOTANIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions:
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur:
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes

Botanique

LETTRES SUR LA BOTANIQUE

Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Table des matières

Avertissement
Lettres élémentaires à Madame Delessert
- Lettre I.
- Lettre II
- Lettre III
- Lettre IV
- Lettre V
- Lettre VI
- Lettre VII – Sur les arbres fruitiers.
- Lettre VIII – Sur les Herbiers.

Lettres élémentaires à M. de Malesherbes
- Lettre IX – Sur le format des herbiers et sur la synonymie.
- Lettre X – Sur les mousses.

Lettres à Mme la Duchesse de Portland
- Lettre I
- Lettre II
- Lettre III
- Lettre IV
- Lettre V
- Lettre VI
- Lettre VII
- Lettre VIII
- Lettre IX
- Lettre X

Copyright Arvensa Editions

Lettre XI
Lettre XII
Lettre XIII
Lettre XIV
Lettre XV
Lettre à M. du Peyrou
Lettre à M. Liotard le neveu
Lettres à M. de la Tourette
Lettre I
Lettre II
Lettre III
Lettre IV
Lettre V
Lettre VI
Lettre VII
Lettre VIII
Lettre IX
Lettre à M. L'abbé de Pramont

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Avertissement

La botanique fit les délices de Jean-Jacques et le consola des chagrins que lui causèrent les hommes ou lui-même ; car il semble faire cette distinction lorsqu'il s'exprime ainsi: « J'avais à craindre, dit-il, que mon imagination, effarouchée par mes malheurs, ne tournât enfin de ce côté son activité, et que le continuel sentiment de mes peines ne m'accablât enfin de leur poids. Dans cet état, un instinct qui m'est naturel, me faisant fuir toute idée attristante, imposa silence à mon imagination, et me fit, pour la première fois, détailler le spectacle de la nature, que je n'avais guère contemplé jusqu'alors qu'en masse et dans son ensemble. Les arbres, les arbrisseaux, les plantes, sont la parure et le vêtement de la terre. Rien n'est si triste que l'aspect d'une campagne nue et pelée ; mais, vivifiée par la nature et revêtue de sa robe de noces, la terre offre à l'homme un spectacle plein de vie, d'intérêt et de charmes, le seul au monde dont ses yeux et son cœur ne se lassent jamais. »

S'élevant contre ceux qui ne cherchent *dans les plantes que des drogues et des remèdes*, il combat ce *préjugé dégoûtant*, « qui flétrit l'émail des prés, l'éclat des fleurs, dessèche la fraîcheur des bocages, rend la verdure et l'ombrage insipides. Toutes ces structures charmantes, ajoute-t-il, intéressent fort peu quiconque ne veut que piler tout cela dans un mortier, et l'on n'ira pas chercher des guirlandes pour les bergères parmi des herbes pour les lavements[1]. Pour moi... attiré par les riants objets qui m'entourent, je les considère, je les contemple, je les compare, j'apprends enfin à les classer, et me voilà tout d'un coup aussi botaniste qu'a besoin de l'être celui qui ne *veut étudier la nature que pour trouver sans cesse de nouvelles raisons de l'aimer*... Je n'ai ni dépense à faire ni peine à prendre

Copyright Arvensa Editions

pour errer nonchalamment d'herbe en herbe, de plante en plante, pour observer l'organisation végétale de manière à suivre la marche et le jeu de ces machines vivantes, à chercher quelquefois avec succès leurs lois générales, la raison et la fin de leurs structures diverses, et à me livrer aux charmes de l'admiration reconnaissante pour la main qui me fait jouir de tout cela. »

C'est pour faciliter la route à ceux qui, se proposant le même but, feraient de la botanique un délassement ; c'est pour inspire r un goût à la fois innocent et impérieux à ceux qui auraient besoin de distraction, que Rousseau composa les *Lettres élémentaires* qu'il adressa à madame Delessert. A l'élégante clarté des descriptions, à leur grâce, à leur fraîcheur, on dirait qu'il voulut en quelque sorte reproduire la fleur de nouveau, voyant avec dépit qu'elle était flétrie d'une aurore à l'autre.

Le système que Rousseau préférait aux autres était celui de Linnée. C'est à ce célèbre botaniste qu'il écrivait en ces termes[2] : « Recevez avec bonté l'hommage d'un très ignare, mais très zélé disciple de vos disciples, qui doit, en grande partie, à la méditation de vos écrits la tranquillité dont il jouit. Seul avec la nature et vous, je passe dans mes promenades champêtres des heures délicieuses, et je tire un profit plus réel de votre *Philosophie botanique* que de tous les livres de morale... J'amuse ma vieille enfance... Continuez d'ouvrir et d'interpréter aux hommes le livre de la nature. Pour moi, content d'en déchiffrer quelques mots à votre suite, dans le feuillet du règne végétal, je vous lis, je vous étudie, je vous médite et je vous honore. »

M. Musset-Pathay

(Extrait de l’édition de 1813)

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes

Botanique

LETTRES SUR LA BOTANIQUE

Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettres élémentaires à Madame Delessert

Copyright Arvensa Editions

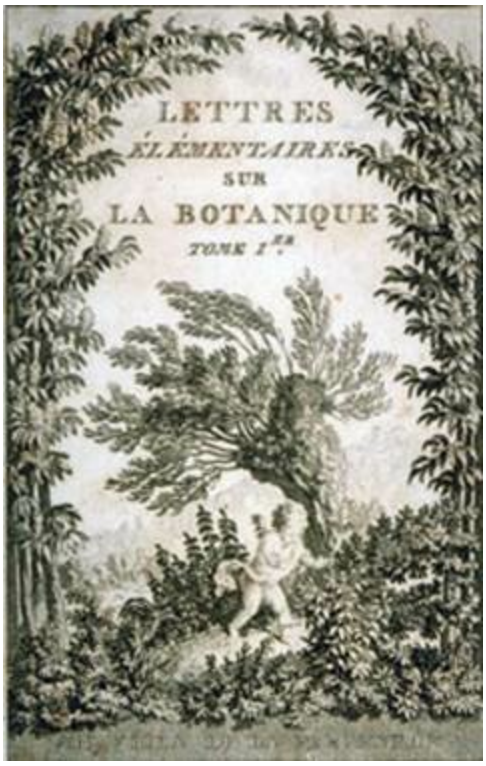

Copyright Arvensa Editions

[3]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à Madame Delessert
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre I.

Du 22 août 1771.

Votre idée d'amuser un peu la vivacité de votre fille, et de l'exercer à l'attention sur des objets agréables et variés comme les plantes, me paraît excellente, mais je n'aurais osé vous la proposer, de peur de faire le monsieur Josse. Puisqu'elle vient de vous, je l'approuve de tout mon cœur, et j'y concourrai de même, persuadé qu'à tout âge l'étude de la nature émousse le goût des amusements frivoles, prévient le tumulte des passions, et porte à l'âme une nourriture qui lui profite en la remplissant du plus digne objet de ses contemplations.

Vous avez commencé par apprendre à la petite les noms d'autant de plantes que vous en aviez de communes sous les yeux: c'était précisément ce qu'il fallait faire. Ce petit nombre de plantes qu'elle connaît de vue sont les pièces de comparaison pour étendre ses connaissances: mais elles ne suffisent pas. Vous me demandez un petit catalogue des plantes les plus connues avec des marques pour les reconnaître. Je trouve à cela quelque embarras: c'est de vous donner par écrit ces marques ou caractères d'une manière claire et cependant peu diffuse. Cela me paraît impossible sans employer la langue de la chose ; et les termes de cette langue forment un vocabulaire à part que vous ne sauriez entendre, s'il ne vous est préalablement expliqué.

D'ailleurs, ne connaître simplement les plantes que de vue, et ne savoir que leurs noms, ne peut être qu'une étude trop insipide pour des esprits comme les vôtres ; et il est à présumer que votre fille ne s'en amuserait pas longtemps. Je vous propose de prendre quelques notions préliminaires de la structure végétale ou de l'organisation des plantes, afin, dussiez-vous ne

Copyright Arvensa Editions

faire que quelques pas dans le plus beau, dans le plus riche des trois règnes de la nature, d'y marcher du moins avec quelques lumières. Il ne s'agit donc pas encore de la nomenclature, qui n'est qu'un savoir d'herboriste. J'ai toujours cru qu'on pouvait être un très grand botaniste sans connaître une seule plante par son nom ; et, sans vouloir faire de votre fille un très grand botaniste, je crois néanmoins qu'il lui sera toujours utile d'apprendre à bien voir ce qu'elle regarde. Ne vous effarouchez pas au reste de l'entreprise. Vous connaîtrez bientôt qu'elle n'est pas grande. Il n'y a rien de compliqué ni de difficile à suivre dans ce que j'ai à vous proposer Il ne s'agit que d'avoir la patience de commencer par le commencement. Après cela on n'avance qu'autant qu'on veut.

Nous touchons à l'arrière-saison, et les plantes dont la structure a le plus de simplicité sont déjà passées. D'ailleurs je vous demande quelque temps pour mettre un peu d'ordre dans vos observations. Mais, en attendant que le printemps nous mette à portée de commencer et de suivre le cours de la nature, je vais toujours vous donner quelques mots du vocabulaire à retenir.

Une plante parfaite est composée de racine, de tige, de branches, de feuilles, de fleurs et de fruits (car on appelle fruit en botanique, tant dans les herbes que dans les arbres, toute la fabrique de la semence). Vous connaissez déjà tout cela, du moins assez pour entendre le mot: mais il y a une partie principale qui demande un plus grand examen ; c'est la *fructification*, c'est-à-dire la *fleur* et le *fruit*. Commençons par la fleur, qui vient la première. C'est dans cette partie que la nature a renfermé le sommaire de son ouvrage: c'est par elle qu'elle le perpétue, et c'est aussi de toutes les parties du végétal la plus éclatante pour l'ordinaire, toujours la moins sujette aux variations.

Prenez un lis. Je pense que vous en trouverez encore aisément en pleine fleur. Avant qu'il s'ouvre, vous voyez à l'extrémité de la tige un bouton oblong, verdâtre, qui blanchit à mesure qu'il est prêt à s'épanouir ; et, quand il est tout-à-fait ouvert, vous voyez son enveloppe blanche prendre la forme d'un vase divisé en plusieurs segments. Cette partie enveloppante et colorée qui est blanche dans le lis, s'appelle la *corolle*, et non pas la fleur comme chez le vulgaire, parce que la fleur est un composé de plusieurs parties dont la corolle est seulement la principale.

La corolle du lis n'est pas d'une seule pièce, comme il est facile à voir. Quand elle se fane et tombe, elle tombe en six pièces bien séparées, qui

Copyright Arvensa Editions

s'appellent des pétales. Ainsi la corolle du lis est composée de six pétales. Toute corolle de fleur qui est ainsi de plusieurs pièces s'appelle *corolle polypétale.* Si la corolle n'était que d'une seule pièce, comme par exemple dans le liseron, appelé clochette des champs, elle s'appellerait *monopétale*. Revenons à notre lis.

Dans la corolle vous trouverez, précisément au milieu, une espèce de petite colonne attachée tout au fond et qui pointe directement vers le haut. Cette colonne, prise dans son entier, s'appelle le *pistil* ; prise dans ses parties, elle se divise en trois: 1° sa base renflée en cylindre avec trois angles arrondis tout autour ; cette base s'appelle le *germe*: 2° un filet posé sur le germe ; ce filet s'appelle *style:* 3° le style est couronné par une espèce de chapiteau avec trois échancrures: ce chapiteau s'appelle le *stigmate*. Voilà en quoi consistent le pistil et ses trois parties.

Entre le pistil et la corolle vous trouvez six autres corps bien distincts, qui s'appellent les *étamines*. Chaque étamine est composée de deux parties ; savoir, une plus mince par laquelle l'étamine tient au fond de la corolle, et qui s'appelle le *filet ;* une plus grosse qui tient à l'extrémité supérieure du filet, et qui s'appelle *anthère*. Chaque anthère est une boîte qui s'ouvre quand elle est mûre, et verse une poussière jaune très odorante, dont nous parlerons dans la suite. Cette poussière jusqu'ici n'a point de nom français ; chez les botanistes on l'appelle le *pollen*, mot qui signifie poussière.

Voilà l'analyse grossière des parties de la fleur. À mesure que la corolle se fane et tombe, le germe grossit, et devient une capsule triangulaire allongée, dont l'intérieur contient des semences plates distribuées en trois loges. Cette capsule, considérée comme l'enveloppe des graines, prend le nom de *péricarpe*. Mais je n'entreprendrai pas ici l'analyse du fruit. Ce sera le sujet d'une autre lettre.

Les parties que je viens de vous nommer se trouvent également dans les fleurs de la plupart des autres plantes, mais à divers degrés de proportion, de situation, et de nombre. C'est par l'analogie de ces parties, et par leurs diverses combinaisons, que se déterminent les diverses familles du règne végétal ; et ces analogies des parties de la fleur se lient avec d'autres analogies des parties de la plante qui semblent n'avoir aucun rapport à celles-là. Par exemple, ce nombre de six étamines, quelquefois seulement trois, de six pétales ou divisions de la corolle, et cette forme triangulaire à trois loges de l'ovaire, déterminent toute la famille des liliacées ; et dans

Copyright Arvensa Editions

toute cette même famille, qui est très nombreuse, les racines sont toutes des ognons[4] ou *bulbes*, plus ou moins marquées, et variées quant à leur figure ou composition. L'ognon du lis est composé d'écailles en recouvrement ; dans l'asphodèle, c'est une liasse de navets allongés ; dans le safran, ce sont deux bulbes l'une sur l'autre ; dans le colchique, à côté l'une de l'autre, mais toujours des bulbes.

Le lis, que j'ai choisi parce qu'il est de la saison, et aussi à cause de la grandeur de sa fleur et de ses parties qui les rend plus sensibles, manque cependant d'une des parties constitutives d'une fleur parfaite, savoir le calice. Le *calice* est cette partie verte et divisée communément en cinq folioles, qui soutient et embrasse par le bas la corolle, et qui l'enveloppe tout entière avant son épanouissement, comme vous aurez pu le remarquer dans la rose. Le calice, qui accompagne presque toutes les autres fleurs, manque à la plupart des liliacées, comme la tulipe, la jacinthe, le narcisse, la tubéreuse, etc., et même l'ognon, le poireau, l'ail, qui sont aussi de véritables liliacées, quoiqu'elles paraissent fort différentes au premier coup d'oeil. Vous verrez encore que, dans toute cette même famille, les tiges sont simples et peu rameuses, les feuilles entières et jamais découpées ; observations qui confirment, dans cette famille, l'analogie de la fleur et du fruit par celle des autres parties de la plante. Si vous suivez ces détails av.ec quelque attention, et que vous vous les rendiez familiers par des observations fréquentes, vous voilà déjà en état de déterminer par l'inspection attentive et suivie d'une plante, si elle est ou non de la famille des liliacées, et cela, sans savoir le nom de cette plante. Vous voyez que ce n'est plus ici un simple travail de la mémoire, mais une étude d'observations et de faits, vraiment digne d'un naturaliste. Vous ne commencerez pas par dire tout cela à votre fille, et encore moins dans la suite, quand vous serez initiée dans les mystères de la végétation ; mais vous ne lui développerez par degrés que ce qui peut convenir à son âge et à son sexe, en la guidant pour trouver les choses par elle-même plutôt qu'en les lui apprenant. Bonjour, chère cousine ; si tout ce fatras vous convient, je suis à vos ordres.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à Madame Delessert
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre II

Du 18 octobre 1771

Puisque vous saisissez si bien, chère cousine, les premiers linéaments des plantes, quoique si légèrement marqués, que votre œil clairvoyant sait déjà distinguer un air de famille dans les liliacées, et que notre chère petite botaniste s'amuse de corolles et de pétales, je vais vous proposer une autre famille sur laquelle elle pourra derechef exercer son petit savoir ; avec un peu plus de difficultés pourtant, je l'avoue, à cause des fleurs beaucoup plus petites, du feuillage plus varié ; mais avec le même plaisir de sa part et de la vôtre, du moins si vous en prenez autant à suivre cette route fleurie que j'en trouve à vous la tracer.

Quand les premiers rayons du printemps auront éclairé vos progrès en vous montrant dans les jardins les jacinthes, les tulipes, les narcisses, les jonquilles et les muguets, dont l'analyse vous est déjà connue, d'autres fleurs arrêteront bientôt vos regards, et vous demanderont un nouvel examen. Telles seront les giroflées ou violiers ; telles les juliennes ou girardes. Tant que vous les trouverez doubles, ne vous attachez pas à leur examen ; elles seront défigurées, ou, si vous voulez, parées à notre mode ; la nature ne s'y trouvera plus: elle refuse de se reproduire par des monstres ainsi mutilés ; car si la partie la plus brillante, savoir la corolle, s'y multiplie, c'est aux dépens des parties plus essentielles qui disparaissent sous cet éclat.

Prenez donc une giroflée simple, et procédez à l'analyse de sa fleur. Vous y trouverez d'abord une partie extérieure qui manque dans les liliacées, savoir le calice. Ce calice est de quatre pièces, qu'il faut bien appeler feuilles ou folioles, puisque nous n'avons point de mot propre

Copyright Arvensa Editions

pour les exprimer, comme le mot pétales pour les pièces de la corolle. Ces quatre pièces, pour l'ordinaire, sont inégales de deux en deux, c'est-à-dire deux folioles opposées l'une à l'autre, égales entre elles, plus petites ; et les deux autres, aussi égales entre elles et opposées, plus grandes, et surtout par le bas où leur arrondissement fait en dehors une bosse assez sensible.

Dans ce calice vous trouverez une corolle composée de quatre pétales dont je laisse à part la couleur, parce qu'elle ne fait point caractère. Chacun de ces pétales est attaché au réceptacle ou fond du calice par une partie étroite et pâle qu'on appelle l'*onglet*, et déborde le calice par une partie plus large et plus colorée, qu'on appelle la *lame*.

Au centre de la corolle, est un pistil allongé, cylindrique ou a peu près, terminé par un style très court, lequel est terminé lui-même par un stigmate oblong, *bifide*, c'est-à-dire partagé en deux parties qui se réfléchissent de part et d'autre.

Si vous examinez avec soin la position respective du calice et de la corolle, vous verrez que chaque pétale, au lieu de correspondre exactement à chaque foliole du calice, est posé au contraire entre les deux, de sorte qu'il répond à l'ouverture qui les sépare, et cette position alternative a lieu dans toutes les espèces de fleurs qui ont un nombre égal de pétales à la corolle et de folioles au calice.

Il nous reste à parler des étamines. Vous les trouverez dans la giroflée au nombre de six, comme dans les liliacées, mais non pas de même égales entre elles, ou alternativement inégales ; car vous en verrez seulement deux en opposition l'une de l'autre, sensiblement plus courtes que les quatre autres qui les séparent, et qui en sont aussi séparées de deux en deux.

Je n'entrerai pas ici dans le détail de leur structure et de leur position ; mais je vous préviens que, si vous y regardez bien, vous trouverez la raison pourquoi ces deux étamines sont plus courtes que les autres, et pourquoi deux folioles du calice sont plus bossues, ou, pour parler en termes de botanique, plus gibbeuses, et les deux autres plus aplaties.

Pour achever l'histoire de notre giroflée, il ne faut pas l'abandonner après avoir analysé sa fleur, mais il faut attendre que la corolle se flétrisse et tombe, ce qu'elle fait assez promptement, et remarquer alors ce que devient le pistil, composé, comme nous l'avons dit ci-devant, de l'ovaire ou péricarpe, du style, et du stigmate. L'ovaire s'allonge beaucoup et s'élargit

Copyright Arvensa Editions

un peu à mesure que le fruit mûrit: quand il est mûr, cet ovaire ou fruit devient une espèce de gousse plate appelée *silique*.

Cette silique est composée de deux valvules posées l'une sur l'autre, et séparées par une cloison fort mince appelée *médiastin*.

Quand la semence est tout-à-fait mûre, les valvules s'ouvrent de bas en haut pour lui donner passage, et restent attachées au stigmate par leur partie supérieure.

Alors on voit des graines plates et circulaires posées sur les deux faces du médiastin ; et si l'on regarde avec soin comment elles y tiennent, on trouve que c'est par un court pédicule qui attache chaque graine alternativement à droite et à gauche aux sutures du médiastin, c'est-à-dire à ses deux bords, par lesquels il était comme cousu avec les valvules avant leur séparation.

Je crains fort, chère cousine, de vous avoir un peu fatiguée par cette longue description, mais elle était nécessaire pour vous donner le caractère essentiel de la nombreuse famille des *crucifères* ou fleurs en croix, laquelle compose une classe entière dans presque tous les systèmes des botanistes ; et cette description, difficile à entendre ici sans figure, vous deviendra plus claire, j'ose l'espérer, quand vous la suivrez avec quelque attention, ayant l'objet sous les yeux.

Le grand nombre d'espèces qui composent la famille des crucifères a déterminé les botanistes à la diviser en deux sections qui, quant à la fleur, sont parfaitement semblables, mais diffèrent sensiblement quant au fruit.

La première section comprend les crucifères *à silique*, comme la giroflée dont je viens de parler, la julienne, le cresson de fontaine, les choux, les raves, les navets, la moutarde, etc.

La seconde section comprend les crucifères à *silicule*, c'est-à-dire dont la silique en diminutif est extrêmement courte, presque aussi large que longue, et autrement divisée en dedans ; comme entre autres le cresson alénois, dit *nasitort* ou *natou*, le thlaspi, appelé *taraspi* par les jardiniers, le cochléaria, la lunaire, qui, quoique la gousse en soit fort grande, n'est pourtant qu'une silicule, parce que sa longueur excède peu sa largeur. Si vous ne connaissez ni le cresson alénois, ni le cochléaria, ni le thlaspi, ni la lunaire, vous connaissez, du moins je le présume, la bourse-à-pasteur, si commune parmi les mauvaises herbes des jardins. Hé bien, cousine, la bourse-à-pasteur est une crucifère à silicule, dont la silicule est triangulaire. Sur celle-là vous pouvez vous former une idée des autres, jusqu'à ce

Copyright Arvensa Editions

qu'elles vous tombent sous la main.

Il est temps de vous laisser respirer, d'autant plus que cette lettre, avant que la saison vous permette d'en faire usage, sera, j'espère, suivie de plusieurs autres, où je pourrai ajouter ce qui reste à dire de nécessaire sur les crucifères, et que je n'ai pas dit dans celle-ci. Mais il est bon peut-être de vous prévenir dès à présent que dans cette famille, et dans beaucoup d'autres, vous trouverez souvent des fleurs beaucoup plus petites que la giroflée, et quelquefois si petites, que vous ne pourrez guère examiner leurs parties qu'à la faveur d'une loupe, instrument dont un botaniste ne peut se passer, non plus que d'une pointe, d'une lancette, et d'une paire de bons ciseaux fins à découper. En pensant que votre zèle maternel peut vous mener jusque-là, je me fais un tableau charmant de ma belle cousine empressée avec son verre à éplucher des monceaux de fleurs, cent fois moins fleuries, moins fraîches et moins agréables qu'elle. Bonjour, cousine, jusqu'au chapitre suivant.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à Madame Delessert
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre III

Du 16 mai 1772.

Je suppose, chère cousine, que vous avez bien reçu ma précédente réponse, quoique vous ne m'en parliez point dans votre seconde lettre. Répondant maintenant à celle-ci, j'espère, sur ce que vous m'y marquez, que la maman, bien rétablie, est partie en bon état pour la Suisse, et je compte que vous n'oublierez pas de me donner avis de l'effet de ce voyage et des eaux qu'elle va prendre. Comme tante Julie a dû partir avec elle, j'ai chargé M. G., qui retourne au Val-de-Travers, du petit herbier qui lui est destiné, et je l'ai mis à votre adresse, afin qu'en son absence vous puissiez le recevoir et vous en servir, si tant est que parmi ces échantillons informes il se trouve quelque chose à votre usage. Au reste, je n'accorde pas que vous ayez des droits sur ce chiffon. Vous en avez sur celui qui l'a fait, les plus forts et les plus chers que je connaisse ; mais pour l'herbier, il fut promis à votre sœur, lorsqu'elle herborisait avec moi dans nos promenades à la Croix-de-Vague, et que vous ne songiez à rien moins dans celles où mon cœur et mes pieds vous suivaient avec grand'maman en Vaise. Je rougis de lui avoir tenu parole si tard et si mal ; mais enfin elle avait sur vous, à cet égard, ma parole et l'antériorité. Pour vous, chère cousine, si je ne vous promets pas un herbier de ma main, c'est pour vous en procurer un plus précieux de la main de votre fille, si vous continuez à suivre avec elle cette douce et charmante étude qui remplit d'intéressantes observations sur la nature ces vides du temps que les autres consacrent à l'oisiveté ou à pis. Quant à présent, reprenons le fil interrompu de nos familles végétales.

Mon intention est de vous décrire d'abord six de ces familles pour vous

Copyright Arvensa Editions

familiariser avec la structure générale des parties caractéristiques des plantes. Vous en avez déjà deux ; reste à quatre qu'il faut encore avoir la patience de suivre: après quoi, laissant pour un temps les autres branches de cette nombreuse lignée, et passant à l'examen des parties différentes de la fructification, nous ferons en sorte que, sans peut-être connaître beaucoup de plantes, vous ne serez du moins jamais en terre étrangère parmi les productions du règne végétal.

Mais je vous préviens que si vous voulez prendre des livres et suivre la nomenclature ordinaire, avec beaucoup de noms vous aurez peu d'idées ; celles que vous aurez se brouilleront, et vous ne suivrez bien ni ma marche ni celle des autres, et n'aurez tout au plus qu'une connaissance de mots. Chère cousine, je suis jaloux d'être votre seul guide dans cette partie. Quand il en sera temps je vous indiquerai les livres que vous pourrez consulter. En attendant, ayez la patience de ne lire que dans celui de la nature et de vous en tenir à mes lettres.

Les pois sont à présent en pleine fructification. Saisissons ce moment pour observer leur caractère. Il est un des plus curieux que puisse offrir la botanique. Toutes les fleurs se divisent généralement en régulières et irrégulières. Les premières sont celles dont toutes les parties s'écartent uniformément du centre de la fleur, et aboutiraient ainsi par leurs extrémités extérieures à la circonférence d'un cercle. Cette uniformité fait qu'en présentant à l'œil les fleurs de cette espèce, il n'y distingue ni dessus ni dessous, ni droite ni gauche ; telles sont les deux familles ci-devant examinées. Mais, au premier coup d'œil, vous verrez qu'une fleur de pois est irrégulière, qu'on y distingue aisément dans la corolle la partie plus longue, qui doit être en haut, de la plus courte, qui doit être en bas, et qu'on connaît fort bien, en présentant la fleur vis-à-vis de l'œil, si on la tient dans sa situation naturelle ou si on la renverse. Ainsi toutes les fois qu'examinant une fleur irrégulière on parle du haut et du bas, c'est en la plaçant dans sa situation naturelle.

Comme les fleurs de cette famille sont d'une construction fort particulière, non seulement il faut avoir plusieurs fleurs de pois et les disséquer successivement, pour observer toutes leurs parties l'une après l'autre, il faut même suivre le progrès de la fructification depuis la première floraison jusqu'à la maturité du fruit.

Vous trouverez d'abord un calice *monophylle*, c'est-à-dire d'une seule pièce terminée en cinq pointes bien distinctes, dont deux un peu plus

Copyright Arvensa Editions

larges sont en haut, et les trois plus étroites en bas. Ce calice est recourbé vers le bas, de même que le pédicule qui le soutient, lequel pédicule est très délié, très mobile ; en sorte que la fleur suit aisément le courant de l'air, et présente ordinairement son dos au vent et à la pluie.

Le calice examiné, on l'ôte, en le déchirant délicatement de manière que le reste de la fleur demeure entier, et alors vous voyez clairement que la corolle est polypétale.

Sa première pièce est un grand et large pétale qui couvre les autres, et occupe la partie supérieure de la corolle, à cause de quoi ce grand pétale a pris le nom de *pavillon*. On l'appelle aussi l'*étendard*. Il faudrait se boucher les yeux et l'esprit pour ne pas voir que ce pétale est là comme un parapluie pour garantir ceux qu'il couvre des principales injures de l'air.

En enlevant le pavillon comme vous avez fait le calice, vous remarquerez qu'il est emboîté de chaque côté par une petite oreillette dans les pièces latérales, de manière que sa situation ne puisse être dérangée par le vent.

Le pavillon ôté laisse à découvert ces deux pièces latérales auxquelles il était adhérent par ses oreillettes: ces pièces latérales s'appellent les *ailes*. Vous trouverez en les détachant qu'emboîtées encore plus fortement avec celle qui reste, elles n'en peuvent être séparées sans quelque effort. Aussi les ailes ne sont guère moins utiles pour garantir les côtés de la fleur que le pavillon pour la couvrir.

Les ailes ôtées vous laissent voir la dernière pièce de la corolle ; pièce qui couvre et défend le centre de la fleur, et l'enveloppe, surtout par -dessous, aussi soigneusement que les trois autres pétales enveloppent le dessus et les côtés. Cette dernière pièce, qu'à cause de sa forme on appelle la *nacelle*, est comme le coffre-fort dans lequel la nature a mis son trésor à l'abri des atteintes de l'air et de l'eau.

Après avoir bien examiné ce pétale, tirez-le doucement par -dessous en le pinçant légèrement par la quille, c'est-à-dire par la prise mince qu'il vous présente, de peur d'enlever avec lui ce qu'il enveloppe: je suis sûr qu'au moment où ce dernier pétale sera forcé de lâcher prise et de déceler le mystère qu'il cache, vous ne pourrez en l'apercevant vous abstenir de faire un cri de surprise et d'admiration.

Le jeune fruit qu'enveloppait la nacelle est construit de cette manière: Une membrane cylindrique terminée par dix filets bien distincts entoure l'ovaire, c'est-à-dire l'embryon de la gousse. Ces dix filets sont autant d'étamines qui se réunissent par le bas autour du germe, et se terminent

Copyright Arvensa Editions

par le haut en autant d'anthères jaunes dont la poussière va féconder le stigmate qui termine le pistil, et qui, quoique jaune aussi par la poussière fécondante qui s'y attache, se distingue aisément des étamines par sa figure et par sa grosseur. Ainsi ces dix étamines forment encore autour de l'ovaire une dernière cuirasse pour le préserver des injures du dehors.

Si vous y regardez de bien près, vous trouverez que ces dix étamines ne font par leur base un seul corps qu'en apparence: car, dans la partie supérieure de ce cylindre, il y a une pièce ou étamine qui d'abord paraît adhérente aux autres, mais qui, à mesure que la fleur se fane et que le fruit grossit, se détache, et laisse une ouverture en dessus par laquelle ce fruit grossissant peut s'étendre en entrouvrant et écartant de plus en plus le cylindre qui, sans cela, le comprimant et l'étranglant tout autour, l'empêcherait de grossir et de profiter. Si la fleur n'est pas assez avancée, vous ne verrez pas cette étamine détachée du cylindre ; mais passez un camion dans deux petits trous que vous trouverez près du réceptacle à la base de cette étamine, et bientôt vous verrez l'étamine avec son anthère suivre l'épingle et se détacher des neuf autres qui continueront toujours de faire ensemble un seul corps, jusqu'à ce qu'elles se flétrissent et dessèchent quand le germe fécondé devient gousse et qu'il n'a plus besoin d'elles.

Cette *gousse*, dans laquelle l'ovaire se change en mûrissant, se distingue de la *silique* des crucifères, en ce que dans la silique les graines sont attachées alternativement aux deux sutures, au lieu que dans la *gousse* elles ne sont attachées que d'un côté, c'est-à-dire à une seulement des deux sutures, tenant alternativement à la vérité aux deux valves qui la composent, mais toujours du même côté. Vous saisirez parfaitement cette différence si vous ouvrez en même temps la *gousse* d'un pois et la *silique* d'une giroflée, ayant attention de ne les prendre ni l'une ni l'autre en parfaite maturité, afin qu'après l'ouverture du fruit les graines restent attachées par leurs ligaments à leurs sutures et à leurs valvules.

Si je me suis bien fait entendre, vous comprendrez, chère cousine, quelles étonnantes précautions ont été cumulées par la nature pour amener l'embryon du pois à maturité, et le garantir surtout, au milieu des plus grandes pluies, de l'humidité qui lui est funeste, sans cependant l'enfermer dans une coque dure qui en eût fait une autre sorte de fruit. Le suprême ouvrier, attentif à la conservation de tous les êtres, a mis de grands soins à garantir la fructification des plantes des atteintes qui lui

Copyright Arvensa Editions

peuvent nuire ; mais il paraît avoir redoublé d'attention pour celles qui servent à la nourriture de l'homme et des animaux, comme la plupart des légumineuses. L'appareil de la fructification du pois est, en diverses proportions, le même dans toute cette famille. Les fleurs y portent le nom de *papilionacées*, parce qu'on a cru y voir quelque chose de semblable à la figure d'un papillon: elles ont généralement un *pavillon*, deux ailes, une nacelle, ce qui fait communément quatre pétales irréguliers. Mais il y a des genres où la nacelle se divise dans sa longueur en deux pièces presque adhérentes par la quille, et ces fleurs-là ont réellement cinq pétales ; d'autres, comme le trèfle des prés, ont toutes leurs parties attachées en une seule pièce, et, quoique papilionacées, ne laissent pas d'être monopétales.

Les papilionacées ou légumineuses sont une des familles des plantes les plus nombreuses et les plus utiles. On y trouve les fèves, les genêts, les luzernes, sainfoins, lentilles, vesces, gesses, les haricots, dont le caractère est d'avoir la nacelle contournée en spirale, ce qu'on prendrait d'abord pour un accident ; il y a des arbres, entre autres celui qu'on appelle vulgairement acacia, et qui n'est pas le véritable acacia ; l'indigo, la réglisse, en sont aussi: mais nous parlerons de tout cela plus en détail dans la suite. Bonjour, cousine. J'embrasse tout ce que vous aimez.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à Madame Delessert
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre IV

Du 19 juin 1772.

Vous m'avez tiré de peine, chère cousine ; mais il me reste encore de l'inquiétude sur ces maux d'estomac appelés maux de cœur, dont votre maman sent les retours dans l'attitude d'écrire. Si c'est seulement l'effet d'une plénitude de bile,le voyage et les eaux suffiront pour l'évacuer ; mais je crains bien qu'il n'y ait à ces accidents quelque cause locale qui ne sera pas si facile à détruire, et qui demandera toujours d'elle un grand ménagement, même après son rétablissement. J'attends de vous des nouvelles de ce voyage, aussitôt que vous en aurez ; mais j'exige que la maman ne songe à m'écrire que pour m'apprendre son entière guérison.

Je ne puis comprendre pourquoi vous n'avez pas reçu l'herbier. Dans la persuasion que tante Julie était déjà partie, j'avais remis le paquet à M. G. pour vous l'expédier en passant à Dijon. Je n'apprends d'aucun côté qu'il soit parvenu ni dans vos mains, ni dans celles de votre sœur, et je n'imagine plus ce qu'il peut être devenu.

Parlons de plantes, tandis que la saison de les observer nous y invite. Votre solution de la question que je vous avais faite sur les étamines des crucifères est parfaitement juste, et me prouve bien que vous m'avez entendu, ou plutôt que vous m'avez écouté ; car vous n'avez besoin que d'écouter pour entendre. Vous m'avez bien rendu raison de la gibbosité de deux folioles du calice, et de la brièveté relative de deux étamines, dans la giroflée, par la courbure de ces deux étamines. Cependant, un pas de plus vous eût menée jusqu'à la cause première de cette structure: car si vous recherchez encore pourquoi ces deux étamines sont ainsi recourbées et par conséquent raccourcies, vous trouverez une petite glande implantée sur le

Copyright Arvensa Editions

réceptacle, entre l'étamine et le germe, et c'est cette glande qui, éloignant l'étamine, et la forçant à prendre le contour, la raccourcit nécessairement. Il y a encore sur le même réceptacle deux autres glandes, une au pied de chaque paire des grandes étamines ; mais ne leur faisant point faire de contour, elles ne les raccourcissent pas parce que ces glandes ne sont pas, comme les deux premières, en dedans, c'est-à-dire entre l'étamine et le germe, mais en dehors, c'est-à-dire entre la paire d'étamines et le calice. Ainsi ces quatre étamines, soutenues et dirigées verticalement en droite ligne, débordent celles qui sont recourbées, et semblent plus longues parce qu'elles sont plus droites. Ces quatre, glandes se trouvent, ou du moins leurs vestiges, plus ou moins visiblement dans presque toutes les fleurs crucifères, et dans quelques-unes bien plus distinctes que dans la giroflée. Si vous demandez encore pourquoi ces glandes, je vous répondrai qu'elles sont un des instruments destinés par la nature à unir le règne végétal au règne animal, et les faire circuler l'un dans l'autre: mais, laissant ces recherches un peu trop anticipées, revenons, quant à présent, à nos familles.

Les fleurs que je vous ai décrites jusqu'à présent sont toutes polypétales. J'aurais dû commencer peut-être par les monopétales régulières dont la structure est beaucoup plus simple: cette grande simplicité même est ce qui m'en a empêché. Les monopétales régulières constituent moins une famille qu'une grande nation dans laquelle on compte plusieurs familles bien distinctes ; en sorte que, pour les comprendre toutes sous une indication commune, il faut employer des caractères si généraux et si vagues, que c'est paraître dire quelque chose en ne disant en effet presque rien du tout. Il vaut mieux se renfermer dans des bornes plus étroites, mais qu'on puisse assigner avec plus de précision.

Parmi les monopétales irrégulières il y a une famille dont la physionomie est si marquée qu'on en distingue aisément les membres à leur air. C'est celle à laquelle on donne le nom de fleurs en gueule, parce que ces fleurs sont fendues en deux lèvres, dont l'ouverture, soit naturelle, soit produite par une légère compression des doigts, leur donne l'air d'une gueule béante. Cette famille se subdivise en deux sections ou lignées: l'une des fleurs en lèvres, ou *labiées* ; l'autre, des fleurs en masque, ou *personnées* ; car le mot latin *persona* signifie un masque, nom très convenable assurément à la plupart des gens qui portent parmi nous celui de *personnes*. Le caractère commun à toute la famille est non seulement

Copyright Arvensa Editions

d'avoir la corolle monopétale, et, comme je l'ai dit, fendue en deux lèvres ou babines, l'une supérieure, appelée *casque,* l'autre inférieure, appelée *barbe*, mais d'avoir quatre étamines presque sur un même rang, distinguées en deux paires, l'une plus longue, et l'autre plus courte. L'inspection de l'objet vous expliquera mieux ces caractères que ne peut faire le discours.

Prenons d'abord les *labiées*. Je vous en donnerais volontiers pour exemple la sauge, qu'on trouve dans presque tous les jardins. Mais la construction particulière et bizarre de ses étamines qui l'a fait retrancher par quelques botanistes du nombre des labiées, quoique la nature ait semblé l'y inscrire, me porte à chercher un autre exemple dans les orties mortes, et particulièrement dans l'espèce appelée vulgairement *ortie blanche*, mais que les botanistes appellent plutôt *lamier blanc*, parce qu'elle n'a nul rapport à l'ortie par sa fructification, quoiqu'elle en ait beaucoup par son feuillage. L'ortie blanche, si commune partout, durant très longtemps en fleur, ne doit pas vous être difficile à trouver. Sans m'arrêter ici à l'élégante situation des fleurs, je me borne à leur structure. L'ortie blanche porte une fleur monopétale labiée, dont le casque est concave et recourbé en forme de voûte, pour recouvrir le reste de la fleur, et particulièrement ses étamines, qui se tiennent toutes quatre assez serrées sous l'abri de son toit. Vous discernerez aisément la paire plus longue et la paire plus courte, et, au milieu des quatre, le style de la même couleur, mais qui s'en distingue en ce qu'il est simplement fourchu par son extrémité, au lieu d'y porter une anthère comme font les étamines. La barbe, c'est-à-dire la lèvre inférieure, se replie et pend en -bas, et, par cette situation, laisse voir presque jusqu'au fond le dedans de la corolle. Dans les *lamiers* cette barbe est refendue en longueur, dans son milieu, mais cela n'arrive pas de même aux autres labiées.

Si vous arrachez la corolle, vous arracherez avec elle les étamines qui y tiennent par leurs filets, et non pas au réceptacle, où le style restera seul attaché. En examinant comment les étamines tiennent à d'autres fleurs, on les trouve généralement attachées à la corolle quand elle est monopétale', et au réceptacle ou au calice quand la corolle est polypétale: en sorte qu'on peut, en ce dernier cas, arracher les pétales sans arracher les étamines. De cette observation l'on tire une règle belle, facile, et même assez sûre, pour savoir si une corolle est d'une seule pièce ou de plusieurs, lorsqu'il est difficile, comme il l'est quelquefois, de s’en assurer

Copyright Arvensa Editions

immédiatement.

La corolle arrachée reste percée à son fond, parce qu'elle était attachée au réceptacle, laissant une ouverture circulaire par laquelle le pistil et ce qui l'entoure pénétrait au-dedans du tube et de la corolle. Ce qui entoure ce pistil dans le lamier et dans toutes les labiées, ce sont quatre embryons qui deviennent quatre graines nues, c'est-à-dire sans aucune enveloppe ; en sorte que ces graines, quand elles sont mûres, se détachent, et tombent à terre séparément. Voilà le caractère des labiées.

L'autre lignée ou section, qui est celle des *personnées*, se distingue des labiées ; premièrement par sa corolle, dont les deux lèvres ne sont pas ordinairement ouvertes et béantes, mais fermées et jointes, comme vous le pourrez voir dans la fleur de jardin appelée *muflaude* ou *mufle de veau*, ou bien, à son défaut, dans la linaire, cette fleur jaune à éperon, si commune en cette saison dans la campagne. Mais un caractère plus précis et plus sûr est qu'au lieu d'avoir quatre graines nues au fond du calice, comme les labiées, les personnées y ont toutes une capsule qui renferme les graines, et ne s'ouvre qu'à leur maturité pour les répandre. J'ajoute à ces caractères qu'un grand nombre de labiées sont ou des plantes odorantes et aromatiques, telles que l'origan, la marjolaine, le thym, le serpolet, le basilic, la menthe, l'hysope, la lavande, etc., ou des plantes odorantes et puantes, telles que diverses espèces d'orties mortes, staquis, crapaudines, marrube ; quelques-unes seulement, telles que la bugle, la brunelle, la toque, n'ont pas d'odeur, au lieu que les personnées sont pour la plupart des plantes sans odeur, comme la muflaude, la linaire, l'euphraise, la pédiculaire, la crête de coq, l'orobanche, la cimbalaire, la velvote, la digitale ; je ne connais guère d'odorantes dans cette branche que la scrophulaire, qui sente et qui pue, sans être aromatique. Je ne puis guère vous citer ici que des plantes qui vraisemblablement ne vous sont pas connues, mais que peu à peu vous apprendrez à connaître, et dont au moins à leur rencontre vous pourrez par vous-même déterminer la famille. Je voudrais même que vous tâchassiez d'en déterminer la lignée ou section par la physionomie, et que vous vous exerçassiez à juger, au simple coup d'œil, si la fleur en gueule que vous voyez est une labiée, ou une personnée. La figure extérieure de la corolle peut suffire pour vous guider dans ce choix, que vous pourrez vérifier ensuite en ôtant la corolle, et regardant au fond du calice ; car, si vous avez bien jugé, la fleur que vous aurez nommée labiée vous montrera quatre graines nues, et celle que vous

Copyright Arvensa Editions

aurez nommée personnée vous montrera un péricarpe: le contraire vous prouverait que vous vous êtes trompée ; et, par un second examen de la même plante, vous préviendrez une erreur semblable pour une autre fois. Voilà, chère cousine, de l'occupation pour quelques promenades. Je ne tarderai pas à vous en préparer pour celles qui suivront.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à Madame Delessert
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre V

Du 16 juillet 1772.

Je vous remercie, chère cousine, des bonnes nouvelles que vous m'avez données de la maman. J'avais espéré le bon effet du changement d'air, et je n'en attends pas moins des eaux, et surtout du régime austère prescrit durant leur usage. Je suis touché du souvenir de cette bonne amie, et je vous prie de l'en remercier pour moi. Mais je ne veux pas absolument qu'elle m'écrive durant son séjour en Suisse ; et, si elle veut me donner directement de ses nouvelles, elle a près d'elle un bon secrétaire[5] qui s'en acquittera fort bien. Je suis plus charmé que surpris qu'elle réussisse en Suisse: indépendamment des grâces de son âge, et de sa gaieté vive et caressante, elle a dans le caractère un fonds de douceur et d'égalité dont je l'ai vue donner quelquefois à la grand'maman l'exemple charmant qu'elle a reçu de vous. Si votre sœur s'établit en Suisse, vous perdrez l'une et l'autre une grande douceur dans la vie, et elle surtout des avantages difficiles à remplacer. Mais votre pauvre maman qui, porte à porte, sentait pourtant si cruellement sa séparation d'avec vous, comment supportera-t-elle la sienne à une si grande distance ? C'est de vous encore qu'elle tiendra ses dédommagements et ses ressources. Vous lui en ménagez une bien précieuse en assouplissant dans vos douces mains la bonne et forte étoffe de votre favorite, qui, je n'en doute point, deviendra par vos soins aussi pleine de grandes qualités que de charmes. Ah ! cousine, l'heureuse mère que la vôtre !

Savez-vous que je commence à être en peine du petit herbier ? Je n'en ai d'aucune part aucune nouvelle, quoique j'en aie eu de M. G. depuis son

Copyright Arvensa Editions

retour, par sa femme, qui ne me dit pas de sa part un seul mot sur cet herbier. Je lui en ai demandé des nouvelles ; j'attends sa réponse. J'ai grand-peur que, ne passant pas à Lyon, il n'ait confié le paquet à quelque quidam qui, sachant que c'étaient des herbes sèches, aura pris tout cela pour du foin. Cependant, si, comme je l'espère encore, il parvient enfin à votre sœur Julie ou à vous, vous trouverez que je n'ai pas laissé d'y prendre quelque soin. C'est une perte qui, quoique petite, ne me serait pas facile à réparer promptement, surtout à cause du catalogue, accompagné de divers petits éclaircissements écrits sur-le-champ, et dont je n'ai gardé aucun double.

Consolez-vous, bonne cousine, de n'avoir pas vu les glandes des crucifères. De grands botanistes très bien oculés ne les ont pas mieux vues. Tournefort lui-même n'en fait aucune mention. Elles sont bien claires dans peu de genres, quoiqu'on en trouve des vestiges presque dans tous, et c'est à force d'analyser des fleurs en croix, et d'y voir toujours des inégalités au réceptacle, qu'en les examinant en particulier on a trouvé que ces glandes appartenaient au plus grand nombre des genres, et qu'on les suppose, par analogie, dans ceux même où on ne les distingue pas.

Je comprends qu'on est fâché de prendre tant de peine sans apprendre les noms des plantes qu'on examine. Mais je vous avoue de bonne foi qu'il n'est pas entré dans mon plan de vous épargner ce petit chagrin. On prétend que la botanique n'est qu'une science de mots qui n'exerce que la mémoire, et n'apprend qu'à nommer des plantes: pour moi, je ne connais point d'étude raisonnable qui ne soit qu'une science de mots ; et auquel des deux, je vous prie, accorderai-je le nom de botaniste, de celui qui sait cracher un nom ou une phrase à l'aspect d'une plante, sans rien connaître à sa structure, ou de celui qui, connaissant très bien cette structure, ignore néanmoins le nom très arbitraire qu'on donne à cette plante en tel ou en tel pays ? Si nous ne donnons à vos enfants qu'une occupation amusante, nous manquons la meilleure moitié de notre but, qui est, en les amusant, d'exercer leur intelligence et de les accoutumer à l'attention. Avant de leur apprendre à nommer ce qu'ils voient, commençons par leur apprendre à le voir. Cette science, oubliée dans toutes les éducations, doit faire la plus importante partie de la leur. Je ne le redirai jamais assez ; apprenez-leur à ne jamais se payer de mots, et à croire ne rien savoir de ce qui n'est entré que dans leur mémoire.

Au reste, pour ne pas trop faire le méchant, je vous nomme pourtant

Copyright Arvensa Editions

des plantes sur lesquelles, en vous les faisant montrer, vous pouvez aisément vérifier mes descriptions. Vous n'aviez pas, je le suppose, sous vos yeux une ortie blanche en lisant l'analyse des labiées ; mais vous n'aviez qu'à envoyer chez l'herboriste du coin chercher de l'ortie blanche fraîchement cueillie, vous appliquiez à sa fleur ma description, et ensuite, examinant les autres parties de la plante de la manière dont nous traiterons ci-après, vous connaissiez l'ortie blanche infiniment mieux que l'herboriste qui la fournit ne la connaîtra de ses jours ; encore trouverons-nous dans peu le moyen de nous passer d'herboriste: mais il faut premièrement achever l'examen de nos familles. Ainsi je viens à la cinquième, qui, dans ce moment, est en pleine fructification.

Représentez-vous une longue tige assez droite, garnie alternativement de feuilles pour l'ordinaire découpées assez menu, lesquelles embrassent par leur base des branches qui sortent de leurs aisselles. De l'extrémité supérieure de cette tige partent, comme d'un centre, plusieurs pédicules ou rayons, qui, s'écartant circulairement et régulièrement comme les côtes d'un parasol, couronnent cette tige en forme d'un vase plus ou moins ouvert. Quelquefois ces rayons laissent un espace vide dans leur milieu, et représentent alors plus exactement le creux du vase ; quelquefois aussi ce milieu est fourni d'autres rayons plus courts, qui, montant moins obliquement, garnissent le vase, et forment conjointement avec les premiers, la figure à peu près d'un demi-globe, dont la partie convexe est tournée en-dessus.

Chacun de ces rayons ou pédicules est terminé à son extrémité non pas encore par une fleur, mais par un autre ordre de rayons plus petits qui couronnent chacun des premiers, précisément comme ces premiers couronnent la tige.

Ainsi, voilà deux ordres pareils et successifs: l'un, de grands rayons qui terminent la tige, l'autre, de petits rayons semblables qui terminent chacun des grands.

Les rayons des petits parasols ne se subdivisent plus, mais chacun d'eux est le pédicule d'une petite fleur dont nous parlerons tout-à-l'heure.

Si vous pouvez vous former l'idée de la figure que je viens de vous décrire, vous aurez celle de la disposition des fleurs dans la famille des *ombellifères* ou *porte-parasols*, car le mot latin *umbella* signifie un parasol.

Quoique cette disposition régulière de la fructification soit frappante, et assez constante dans toutes les ombellifères, ce n'est pourtant pas elle qui

Copyright Arvensa Editions

constitue le caractère de la famille: ce caractère se tire de la structure même de la fleur, qu'il faut maintenant vous décrire.

Mais il convient, pour plus de clarté, de vous donner ici une distinction générale sur la disposition relative de la fleur et du fruit dans toutes les plantes, distinction qui facilite extrêmement leur arrangement méthodique, quelque système qu'on veuille choisir pour cela.

Il y a des plantes, et c'est le plus grand nombre, par exemple l'œillet, dont l'ovaire est évidemment enfermé dans la corolle. Nous donnerons à celles-là le nom de *fleurs infères*, parce que les pétales embrassant l'ovaire prennent leur naissance au-dessous de lui.

Dans d'autres plantes en assez grand nombre, l'ovaire se trouve placé, non dans les pétales, mais au-dessous d'eux: ce que vous pouvez voir dans la rose ; car le gratte-cul, qui en est le fruit, est ce corps vert et renflé que vous voyez au-dessous du calice, par conséquent aussi au-dessous de la corolle, qui, de cette manière, couronne cet ovaire et ne l'enveloppe pas. J'appellerai celles-ci *fleurs supères*, parce que la corolle est au-dessus du fruit. On pourrait faire des mots plus francisés, mais il me paraît avantageux de vous tenir toujours le plus près qu'il se pourra des termes admis dans la botanique, afin que, sans avoir besoin d'apprendre ni latin ni grec, vous puissiez néanmoins entendre passablement le vocabulaire de cette science, pédantesquement tiré de ces deux langues, comme si, pour connaître les plantes, il fallait commencer par être un savant grammairien.

Tournefort exprimait la même distinction en d'autres termes: dans le cas de la fleur *infère*, il disait que le pistil devenait fruit ; dans le cas de le fleur *supère*, il disait que le calice devenait fruit. Cette manière de s'exprimer pouvait être aussi claire, mais elle n'était certainement pas aussi juste. Quoi qu'il en soit, voici une occasion d'exercer, quand il en sera temps, vos jeunes élèves à savoir démêler les mêmes idées, rendues par des termes tout différents.

Je vous dirai maintenant que les plantes ombellifères ont la fleur *supère*, ou posée sur le fruit. La corolle de cette fleur est à cinq pétales appelés réguliers, quoique souvent les deux pétales, qui sont tournés en - dehors dans les fleurs qui bordent l'ombelle, soient plus grands que les trois autres.

La figure de ces pétales varie selon les genres, mais le plus communément elle est en cœur ; l'onglet qui porte sur l'ovaire est fort mince ; la lame va en s'élargissant ; son bord est *émarginé* (légèrement

Copyright Arvensa Editions

échancré) ; ou bien il se termine en une pointe qui, se repliant en-dessus, donne encore au pétale l'air d'être émarginé, quoiqu'on le vît pointu s'il était déplié.

Entre chaque pétale est une étamine dont l'anthère, débordant ordinairement la corolle, rend les cinq étamines plus visibles que les cinq pétales. Je ne fais pas ici mention du calice, parce que les ombellifères n'en ont aucun bien distinct.

Du centre de la fleur partent deux styles garnis chacun de leur stigmate, et assez apparents aussi, lesquels, après la chute des pétales et des étamines, restent pour couronner le fruit.

La figure la plus commune de ce fruit est un ovale un peu allongé, qui, dans sa maturité, s'ouvre par la moitié, et se partage en deux semences nues attachées au pédicule, lequel, par un art admirable, se divise en deux, ainsi que le fruit, et tient les graines séparément suspendues, jusqu'à leur chute.

Toutes ces proportions varient selon les genres, mais en voilà l'ordre le plus commun. Il faut, je l'avoue, avoir l'œil très attentif pour bien distinguer sans loupe de si petits objets ; mais ils sont si dignes d'attention, qu'on n'a pas regret à sa peine.

Voici donc le caractère propre de la famille des ombellifères. Corolle supère à cinq pétales, cinq étamines, deux styles portés sur un fruit nu *disperme*, c'est-à-dire *composé de deux graines accolées*.

Toutes les fois que vous trouverez ces caractères réunis dans une fructification, comptez que la plante est une ombellifère, quand même elle n'aurait d'ailleurs, dans son arrangement, rien de l'ordre ci-devant marqué. Et quand vous trouveriez tout cet ordre de parasols conforme à ma description, comptez qu'il vous trompe, s'il est démenti par l'examen de la fleur.

S'il arrivait, par exemple, qu'en sortant de lire ma lettre vous trouvassiez, en vous promenant, un sureau encore en fleur, je suis presque assuré qu'au premier aspect vous diriez, Voilà une ombellifère. En y regardant, vous trouveriez grande ombelle, petite ombelle, petites fleurs blanches, corolle supère, cinq étamines: c'est une ombellifère assurément ; mais voyons encore: je prends une fleur.

D'abord au lieu de cinq pétales, je trouve une corolle à cinq divisions, il est vrai, mais néanmoins d'une seule pièce: or, les fleurs des ombellifères ne sont pas monopétales. Voilà bien cinq étamines ; mais je ne vois point

Copyright Arvensa Editions

de styles, et je vois plus souvent trois stigmates que deux ; plus souvent trois graines que deux: or, les ombellifères n'ont jamais ni plus ni moins de deux stigmates, ni plus ni moins de deux graines pour chaque fleur. Enfin, le fruit du sureau est une baie molle ; et celui des ombellifères est sec et nu. Le sureau n'est donc pas une ombellifère.

Si vous revenez maintenant sur vos pas en regardant de plus près à la disposition des fleurs, vous verrez que cette disposition n'est qu'en apparence celle des ombellifères. Les grands rayons, au lieu de partir exactement du même centre, prennent leur naissance les uns plus haut, les autres plus bas ; les petits naissent encore moins régulièrement: tout cela n'a point l'ordre invariable des ombellifères. L'arrangement des fleurs du sureau est en corymbe, ou bouquet, plutôt qu'en ombelles. Voilà comment, en nous trompant quelquefois, nous finissons par apprendre à mieux voir.

Le *chardon-roland*, au contraire, n'a guère le port d'une ombellifère, et néanmoins c'en est une, puisqu'il en a tous les caractères dans sa fructification. Où trouver, me direz-vous, le chardon-roland ? par toute la campagne ; tous les grands chemins en sont tapissés à droite et à gauche ; le premier paysan peut vous le montrer, et vous le reconnaîtrez presque vous-même à la couleur bleuâtre ou vert-de-mer de ses feuilles, à leurs durs piquants, et à leur consistance lisse et coriace comme du parchemin. Mais on peut laisser une plante aussi intraitable ; elle n'a pas assez de beauté pour dédommager des blessures qu'on se fait en l'examinant: et fût-elle cent fois plus jolie, ma petite cousine, avec ses petits doigts sensibles, serait bientôt rebutée de caresser une plante de si mauvaise humeur.

La famille des ombellifères est nombreuse, et si naturelle, que ses genres sont très difficiles à distinguer ; ce sont des frères que la grande ressemblance fait souvent prendre l'un pour l'autre. Pour aider à s'y reconnaître, on a imaginé des distinctions principales qui sont quelquefois utiles, mais sur lesquelles il ne faut pas non plus trop compter. Le foyer d'où partent les rayons, tant de la grande que de la petite ombelle, n'est pas toujours nu ; il est quelquefois entouré de folioles, comme d'une manchette. On donne à ces folioles le nom d'*involucre* (enveloppe). Quand la grande ombelle a une manchette, on donne à cette manchette le nom de *grand involucre*: on appelle *petits involucres* ceux qui entourent quelquefois les petites ombelles. Cela donne lieu à trois sections des

Copyright Arvensa Editions

ombellifères.

1° Celles qui ont grand involucre et petits involucres.

2° Celles qui n'ont que les petits involucres seulement ;

3° Celles qui n'ont ni grand ni petits involucres.

Il semblerait manquer une quatrième division de celles qui ont un grand involucre et point de petits, mais on ne connaît aucun genre qui soit constamment dans ce cas.

Vos étonnants progrès, chère cousine, et votre patience m'ont tellement enhardi que, comptant pour rien votre peine, j'ai osé vous décrire la famille des ombellifères sans fixer vos yeux sur aucun modèle ; ce qui a rendu nécessairement votre attention beaucoup plus fatigante. Cependant j'ose douter, lisant comme vous savez faire, qu'après une ou deux lectures de ma lettre, une ombellifère en fleurs échappe à votre esprit en frappant vos yeux ; et dans cette saison, vous ne pouvez manquer d'en trouver plusieurs dans les jardins et dans la campagne.

Elles ont, la plupart, les fleurs blanches. Telles sont la carotte, le cerfeuil, le persil, la ciguë, l'angélique, la berce, la berle, la boucage, le chervis ou girole, la perce-pierre, etc.

Quelques-unes, comme le fenouil, l'aneth, le panais, sont à fleurs jaunes: il y en a peu à fleurs rougeâtres, et point d'aucune autre couleur.

Voilà, me direz-vous, une belle notion générale des ombellifères: mais comment tout ce vague savoir me garantira-t-il de confondre la ciguë avec le cerfeuil et le persil, que vous venez de nommer avec elle ? La moindre cuisinière en saura là-dessus plus que nous avec toute notre doctrine. Vous avez raison. Mais cependant, si nous commençons par les observations de détails, bientôt, accablés par le nombre, la mémoire nous abandonnera, et nous nous perdrons dès le premier pas dans ce règne immense: au lieu que, si nous commençons par bien reconnaître les grandes routes, nous nous égarerons rarement dans les sentiers, et nous nous retrouverons partout sans beaucoup de peine. Donnons cependant quelque exception à l'utilité de l'objet, et ne nous exposons pas, tout en analysant le règne végétal, à manger par ignorance une omelette à la ciguë.

La petite ciguë des jardins est une ombellifère, ainsi que le persil et le cerfeuil. Elle a la fleur blanche comme l'un et l'autre[6] ; elle est avec le dernier dans la section qui a la petite enveloppe et qui n'a pas la grande ; elle leur ressemble assez par son feuillage, pour qu'il ne soit pas aisé de

Copyright Arvensa Editions

vous en marquer par écrit les différences. Mais voici des caractères suffisants pour ne vous y pas tromper.

Il faut commencer par voir en fleurs ces diverses plantes, car c'est en cet état que la ciguë a son caractère propre. C'est d'avoir sous chaque petite ombelle un petit involucre composé de trois petites folioles pointues, assez longues, et toutes trois tournées en dehors ; au lieu que les folioles des petites ombelles du cerfeuil l'enveloppent tout autour, et sont tournées également de tous les côtés. A l'égard du persil, à peine a-t-il quelques courtes folioles, fines comme des cheveux, et distribuées indifféremment, tant dans la grande ombelle que dans les petites, qui toutes sont claires et maigres.

Quand vous vous serez bien assurée de la ciguë en fleurs, vous vous confirmerez dans votre jugement en froissant légèrement et flairant son feuillage ; car son odeur puante et vireuse ne vous la laissera pas confondre avec le persil ni avec le cerfeuil, qui, tous deux, ont des odeurs agréables. Bien sûre enfin de ne pas faire de quiproquo, vous examinerez ensemble et séparément ces trois plantes dans tous leurs états et par toutes leurs parties, surtout par le feuillage, qui les accompagne plus constamment que la fleur ; et par cet examen, comparé et répété jusqu'à ce que vous ayez acquis la certitude du coup d'œil, vous parviendrez à distinguer et connaître imperturbablement la ciguë. L'étude nous mène ainsi jusqu'à la porte de la pratique, après quoi celle-ci fait la facilité du savoir.

Prenez haleine, chère cousine, car voilà une lettre excédante ; je n'ose même vous promettre plus de discrétion dans celle qui doit la suivre, mais après cela nous n'aurons devant nous qu'un chemin bordé de fleurs. Vous en méritez une couronne pour la douceur et la constance avec laquelle vous daignez me suivre à travers ces broussailles, sans vous rebuter de leurs épines.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à Madame Delessert
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre VI

Du 2 mai 1773.

Quoiqu'il vous reste, chère cousine, bien des choses à désirer dans les notions de nos cinq premières familles, et que je n'aie pas toujours su mettre mes descriptions à la portée de notre petite *botanophile* (amatrice de la botanique), je crois néanmoins vous en avoir donné une idée suffisante pour pouvoir, après quelques mois d'herborisation, vous familiariser avec l'idée générale du port de chaque famille: en sorte qu'à l'aspect d'une plante vous puissiez conjecturer à peu près si elle appartient à quelqu'une des cinq familles, et à laquelle, sauf à vérifier ensuite, par l'analyse de la fructification, si vous vous êtes trompée ou non dans votre conjecture. Les ombellifères, par exemple, vous ont jetée dans quelque embarras, mais dont vous pouvez sortir quand il vous plaira, au moyen des indications que j'ai jointes aux descriptions ; car enfin les carottes, les panais, sont choses si communes, que rien n'est plus aisé, dans le milieu de l'été, que de se faire montrer l'une ou l'autre en fleurs dans un potager. Or, au simple aspect de l'ombelle et de la plante qui la porte, on doit prendre une idée si nette des ombellifères, qu'à la rencontre d'une plante de cette famille, on s'y trompera rarement au premier coup-d'oeil. Voilà tout ce que j'ai prétendu jusqu'ici ; car il ne sera pas question si tôt des genres et des espèces ; et, encore une fois, ce n'est pas une nomenclature de perroquet qu'il s'agit d'acquérir, mais une science réelle, et l'une des sciences les plus aimables qu'il soit possible de cultiver. Je passe donc à notre sixième famille avant de prendre une route plus méthodique: elle pourra vous embarrasser d'abord, autant et plus que les ombellifères. Mais mon but n'est, quant à présent, que de vous en donner une notion générale,

Copyright Arvensa Editions

d'autant plus que nous avons bien du temps encore avant celui de la pleine floraison, et que ce temps, bien employé, pourra vous aplanir des difficultés contre lesquelles il ne faut pas lutter encore.

Prenez une de ces petites fleurs qui, dans cette saison, tapissent les pâturages, et qu'on appelle ici *pâquerettes*, *petites marguerites*, ou *marguerites* tout court. Regardez-la bien, car, à son aspect, je suis sûr de vous surprendre en vous disant que cette fleur, si petite et si mignonne, est réellement composée de deux ou trois cents autres fleurs toutes parfaites, c'est-à-dire ayant chacune sa corolle, son germe, son pistil, ses étamines, sa graine, en un mot aussi parfaite en son espèce qu'une fleur de jacinthe ou de lis. Chacune de ses folioles, blanches en-dessus, roses en-dessous, qui forment comme une couronne autour de la marguerite, et qui ne vous paraissent tout au plus qu'autant de petits pétales, sont réellement autant de véritables fleurs ; et chacun de ces petits brins jaunes que vous voyez dans le centre, et que d'abord vous n'avez peut-être, pris que pour des étamines, sont encore autant de véritables fleurs. Si vous aviez déjà les doigts exercés aux dissections botaniques, que vous vous armassiez d'une bonne loupe et de beaucoup de patience, je pourrais vous convaincre de cette vérité par vos propres yeux ; mais, pour le présent, il faut commencer, s'il vous plaît, par m'en croire sur ma parole, de peur de fatiguer votre attention sur des atomes. Cependant, pour vous mettre au moins sur la voie, arrachez une des folioles blanches de la couronne, vous croirez d'abord cette foliole plate d'un bout à l'autre ; mais regardez-la bien par le bout qui était attaché à la fleur, vous verrez que ce bout n'est pas plat, mais rond et creux en forme de tube, et que de ce tube sort un petit filet à deux cornes: ce filet est le style fourchu de cette fleur, qui, comme vous voyez, n'est plate que par le haut.

Regardez maintenant les brins jaunes qui sont au milieu de la fleur, et que je vous ai dit être autant de fleurs eux-mêmes: si la fleur est assez avancée, vous en verrez plusieurs tout autour, lesquels sont ouverts dans le milieu, et même découpés en plusieurs parties. Ce sont des corolles monopétales qui s'épanouissent, et dans lesquelles la loupe vous ferait aisément distinguer le pistil et même les anthères dont il est entouré: ordinairement les fleurons jaunes, qu'on voit au centre, sont encore arrondis et non percés ; ce sont des fleurs comme les autres, mais qui ne sont pas encore épanouies ; car elles ne s'épanouissent que successivement en avançant des bords vers le centre. En voilà assez pour

Copyright Arvensa Editions

vous montrer à l'œil la possibilité que tous ces brins, tant blancs que jaunes, soient réellement autant de fleurs parfaites ; et c'est un fait très constant: vous voyez néanmoins que toutes ces petites fleurs sont pressées et renfermées dans un calice qui leur est commun, et qui est celui de la marguerite. En considérant toute la marguerite comme une seule fleur, ce sera donc lui donner un nom très convenable que de l'appeler une *fleur composée* ; or il y a un grand nombre d'espèces et de genres de fleurs formées comme la marguerite d'un assemblage d'autres fleurs plus petites, contenues dans un calice commun. Voilà ce qui constitue la sixième famille dont j'avais à vous parler, savoir celle des *fleurs composées*.

Commençons par ôter ici l'équivoque du mot de fleur, en restreignant ce nom dans la présente famille à la fleur composée, et donnant celui de *fleurons* aux petites fleurs qui la composent ; mais n'oublions pas que, dans la précision du mot, ces fleurons eux-mêmes sont autan t de véritables fleurs.

Vous avez vu dans la marguerite deux sortes de fleurons, savoir, ceux de couleur jaune qui remplissent le milieu de la fleur, et les petites languettes blanches qui les entourent: les premiers sont, dans leur petitesse, assez semblables de figure au fleurs du muguet ou de la jacinthe, et les seconds ont quelque rapport aux fleurs du chèvrefeuille. Nous laisserons aux premiers le nom de *fleurons*, et, pour distinguer les autres, nous les appellerons *demi-fleurons* ; car, en effet, ils ont assez l'air de fleurs monopétales qu'on aurait rognées par un côté en n'y laissant qu'une languette qui ferait à peine la moitié de la corolle.

Ces deux sortes de fleurons se combinent dans les fleurs composées de manière à diviser toute la famille en trois sections bien distinctes.

La première section est formée de celles qui ne sont composées que de languettes ou demi-fleurons, tant au milieu qu'à la circonférence, on les appelle fleurs *demi-fleuronnées* ; et la fleur entière dans cette section est toujours d'une seule couleur, le plus souvent jaune. Telle est la fleur appelée dent-de-lion ou pissenlit ; telles sont les fleurs de laitues, de chicorée (celle-ci est bleue), de scorsonère, de salsifis, etc.

La seconde section comprend les *fleurs fleuronnées*, c'est-à-dire qui ne sont composées que de fleurons, tous pour l'ordinaire aussi d'une seule couleur: telles sont les fleurs d'immortelle, de bardane, d'absinthe, d'armoise, de chardon, d'artichaut, qui est un chardon lui-même, dont on mange le calice et le réceptacle encore en bouton avant que la fleur soit

Copyright Arvensa Editions

éclose, et même formée. Cette bourre, qu'on ôte du milieu de l'artichaut, n'est autre chose que l'assemblage des fleurons qui commencent à se former, et qui sont séparés les uns des autres par de longs poils implantés sur le réceptacle.

La troisième section est celle des fleurs qui rassemblent les deux sortes de fleurons. Cela se fait toujours de manière que les fleurons entiers occupent le centre de la fleur, et les demi-fleurons forment le contour ou la circonférence, comme vous avez vu dans la pâquerette. Les fleurs de cette section s'appellent *radiées*, les botanistes ayant donné le nom de *rayon* au contour d'une fleur composée, quand il est formé de languettes ou demi-fleurons. A l'égard de l'aire ou du centre de la fleur occupé par les fleurons, on l'appelle le *disque*, et on donne aussi quelquefois ce même nom de disque à la surface du réceptacle où sont plantés tous les fleurons et demi-fleurons. Dans les fleurs radiées, le disque est souvent d'une couleur et le rayon d'une autre: cependant il y a aussi des genres et des espèces où tous les deux sont de la même couleur.

Tâchons à présent de bien déterminer dans votre esprit l'idée d'une *fleur composée*. Le trèfle ordinaire fleurit en cette saison ; sa fleur est pourpre: s'il vous en tombait une sous la main, vous pourriez, en voyant tant de petites fleurs rassemblées, être tentée de prendre le tout pour une fleur composée. Vous vous tromperiez ; en quoi ? en ce que, pour constituer une fleur composée, il ne suffit pas d'une agrégation de plusieurs petites fleurs, mais qu'il faut de plus qu'une ou deux des parties de la fructification leur soient communes, de manière que toutes aient part à la même, et qu'aucune n'ait la sienne séparément. Ces deux parties communes sont le calice et le réceptacle. Il est vrai que la fleur de trèfle, ou plutôt le groupe de fleurs qui n'en semblent qu'une, paraît d'abord portée sur une espèce de calice ; mais écartez un peu ce prétendu calice, et vous verrez qu'il ne tient point à la fleur, mais qu'il est attaché au-dessous d'elle au pédicule qui la porte. Ainsi ce calice apparent n'en est point un ; il appartient au feuillage et non pas à la fleur ; et cette prétendue fleur n'est en effet qu'un assemblage de fleurs légumineuses fort petites, dont chacune a son calice particulier, et qui n'ont absolument rien de commun entre elles que leur attache au même pédicule. L'usage est pourtant de prendre tout cela pour une seule fleur ; mais c'est une fausse idée, ou, si l'on veut absolument regarder comme une fleur un bouquet de cette espèce, il ne faut pas du moins l'appeler une *fleur composée*, mais une *fleur*

Copyright Arvensa Editions

agrégée ou une tête *(flos aggregatus, flos capitatus, capitulum).* Et ces dénominations sont en effet quelquefois employées en ce sens par les botanistes.

Voilà, chère cousine, la notion la plus simple et la plus naturelle que je puisse vous donner de la famille, ou plutôt de la nombreuse classe des composées, et des trois sections ou familles dans lesquelles elles se subdivisent. Il faut maintenant vous parler de la structure des fructifications particulières à cette classe, et cela nous mènera peut-être à en déterminer le caractère avec plus de précision.

La partie la plus essentielle d'une fleur composée est le réceptacle sur lequel sont plantés, d'abord les fleurons et demi-fleurons, et ensuite les graines qui leur succèdent. Ce réceptacle, qui forme un disque d'une certaine étendue, fait le centre du calice, comme vous pouvez voir dans le pissenlit, que nous prendrons ici pour exemple. Le calice, dans toute cette famille, est ordinairement découpé jusqu'à la base en plusieurs pièces, afin qu'il puisse se fermer, se rouvrir, et se renverser, comme il arrive dans le progrès de la fructification, sans y causer de déchirure. Le calice du pissenlit est formé de deux rangs de folioles insérés l'un dans l'autre, et les folioles du rang extérieur qui soutient l'autre se recourbent et replient en bas vers le pédicule, tandis que les folioles du rang intérieur restent droites pour entourer et contenir les demi-fleurons qui composent la fleur.

Une forme encore des plus communes aux calices de cette classe est d'être *imbriqués*, c'est-à-dire formés de plusieurs rangs de folioles en recouvrement, les unes sur les joints des autres, comme les tuiles d'un toit. L'artichaut, le bluet, la jacée, la scorsonère, vous offrent des exemples de calices imbriqués.

Les fleurons et demi-fleurons enfermés dans le calice sont plantés fort dru sur son disque ou réceptacle en quinconce, ou comme les cases d'un damier. Quelquefois ils s'entretouchent à nu sans rien d'intermédiaire, quelquefois ils sont séparés par des cloisons de poils ou de petites écailles qui restent attachées au réceptacle quand les graines sont tombées. Vous voilà sur la voie d'observer les différences de calices et de réceptacles ; parlons à présent de la structure des fleurons et demi-fleurons, en commençant par les premiers.

Un fleuron est une fleur monopétale, régulière, pour l'ordinaire, dont la corolle se fend dans le haut en quatre ou cinq parties. Dans cette corolle sont attachés, à son tube, les filets des étamines au nombre de cinq: ces

Copyright Arvensa Editions

cinq filets se réunissent par le haut en un petit tube rond qui entoure le pistil, et ce tube n'est autre chose que les cinq anthères ou étamines réunies circulairement en un seul corps. Cette réunion des étamines forme, aux yeux des botanistes, le caractère essentiel des fleurs composées, et n'appartient qu'à leurs fleurons exclusivement à toutes sortes de fleurs. Ainsi vous aurez beau trouver plusieurs fleurs portées sur un même disque, comme dans les scabieuses et le chardon à foulon, si les anthères ne se réunissent pas en un tube autour du pistil, et si la corolle ne porte pas sur une seule graine nue, ces fleurs ne sont pas des fleurons et ne forment pas une fleur composée. Au contraire, quand vous trouveriez dans une fleur unique les anthères ainsi réunies en un seul corps, et la corolle supère posée sur une seule graine, cette fleur, quoique seule, serait un vrai fleuron, et appartiendrait à la famille des composées, dont il vaut mieux tirer ainsi le caractère d'une structure précise, que d'une apparence trompeuse.

Le pistil porte un style plus long d'ordinaire que le fleuron au-dessus duquel on le voit s'élever à travers le tube formé par les anthères. Il se termine le plus souvent, dans le haut, par un stigmate fourchu dont on voit aisément les deux petites cornes. Par son pied, le pistil ne porte pas immédiatement sur le réceptacle, non plus que le fleuron ; mais l'un et l'autre y tiennent par le germe qui leur sert de base, lequel croît et s'allonge à mesure que le fleuron se dessèche, et devient enfin une graine longuette qui reste attachée au réceptacle, jusqu'à ce qu'elle soit mûre. Alors elle tombe si elle est nue, ou bien le vent l'emporte au loin si elle est couronnée d'une aigrette de plumes, et le réceptacle reste à découvert tout nu dans des genres, ou garni d'écaillés ou de poils dans d'autres.

La structure des demi-fleurons est semblable à celle des fleurons ; les étamines, le pistil et la graine y sont arrangés à peu près de même: seulement dans les fleurs radiées il y a plusieurs genres où les demi-fleurons du contour sont sujets à avorter, soit parce qu'ils manquent d'étamines, soit parce que celles qu'ils ont sont stériles, et n'ont pas la force de féconder le germe ; alors la fleur ne graine que par les fleurons du milieu.

Dans toute la classe des composées, la graine est toujours *sessile*, c'est-à-dire qu'elle porte immédiatement sur le réceptacle sans aucun pédicule intermédiaire. Mais il y a des graines dont le sommet est couronné par une aigrette quelquefois sessile, et quelquefois attachée à la graine par un

Copyright Arvensa Editions

pédicule. Vous comprenez que l'usage de cette aigrette est d'éparpiller au loin les semences, en donnant plus de prise à l'air pour les emporter et semer à distance.

A ces descriptions informes et tronquées, je dois ajouter que les calices ont, pour l'ordinaire, la propriété de s'ouvrir quand la fleur s'épanouit, de se refermer quand les fleurons se sèment et tombent, afin de contenir la jeune graine et l'empêcher de se répandre avant sa maturité ; enfin de se rouvrir et de se renverser tout-à-fait pour offrir dans leur centre une aire plus large aux graines qui grossissent en mûrissant. Vous avez dû souvent voir le pissenlit dans cet état, quand les enfants le cueillent pour souffler dans ses aigrettes, qui forment un globe autour du calice renversé.

Pour bien connaître cette classe, il faut en suivre les fleurs dès avant leur épanouissement jusqu'à la pleine maturité du fruit, et c'est dans cette succession qu'on voit des métamorphoses et un enchaînement de merveilles qui tiennent tout esprit sain qui les observe dans une continuelle admiration. Une fleur commode pour ces observations est celle des soleils, qu'on rencontre fréquemment dans les vignes et dans les jardins. Le soleil, comme vous voyez, est une radiée. La reine-marguerite, qui, dans l'automne, fait l'ornement des parterres, en est une aussi. Les chardons[7] sont des fleuronnées: j'ai déjà dit que la scorsonère et le pissenlit sont des demi-fleuronnées. Toutes ces fleurs sont assez grosses pour pouvoir être disséquées et étudiées à l'œil nu sans le fatiguer beaucoup.

Je ne vous en dirai pas davantage aujourd'hui sur la famille ou classe des composées. Je tremble déjà d'avoir trop abusé de votre patience par des détails que j'aurais rendus plus clairs si j'avais su les rendre plus courts, mais il m'est impossible de sauver la difficulté qui naît de la petitesse des objets. Bonjour, chère cousine.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à Madame Delessert
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre VII – Sur les arbres fruitiers.

J'attendais de vos nouvelles, chère cousine, sans impatience, parce que M. T., que j'avais vu depuis la réception de votre précédente lettre, m'avait dit avoir laissé votre maman et toute votre famille en bonne santé. Je me réjouis d'en avoir la confirmation par vous-même, ainsi que des bonnes et fraîches nouvelles que vous me donnez de ma tante Gonceru. Son souvenir et sa bénédiction ont épanoui de joie un cœur à qui, depuis long -temps, on ne fait plus guère éprouver de ces sortes de mouvements. C'est par elle que je tiens encore à quelque chose de bien précieux sur la terre ; et tant que je la conserverai, je continuerai, quoi qu'on fasse, à aimer la vie. Voici le temps de profiter de vos bontés ordinaires pour elle et pour moi ; il me semble que ma petite offrande prend un prix réel en passant par vos mains. Si votre cher époux vient bientôt à Paris, comme vous me le faites espérer, je le prierai de vouloir bien se charger de mon tribut annuel[8] ; mais s'il tarde un peu, je vous prie de lue marquer à qui je dois le remettre, afin qu'il n'y ait point de retard, et que vous n'en fassiez pas l'avance comme l'année dernière, ce que je sais que vous faites avec plaisir, mais à quoi je ne dois pas consentir sans nécessité.

Voici, chère cousine, les noms des plantes que vous m'avez envoyées en dernier lieu. J'ai ajouté un point d'interrogation à ceux dont je suis en doute, parce que vous n'avez pas eu soin d'y mettre des feuilles avec la fleur, et que le feuillage est souvent nécessaire pour déterminer l'espèce à un aussi mince botaniste que moi. En arrivant à Fourrière, vous trouverez la plupart des arbres fruitiers en fleur, et je me souviens que vous aviez désiré quelques directions sur cet article. Je ne puis en ce moment vous

Copyright Arvensa Editions

tracer là-dessus que quelques mots très à la hâte, étant très pressé, et afin que vous ne perdiez pas encore une saison pour cet examen.

Il ne faut pas, chère amie, donner à la botanique une importance qu'elle n'a pas ; c'est une étude de pure curiosité, et qui n'a d'autre utilité réelle que celle que peut tirer un être pensant et sensible de l'observation de la nature et des merveilles de l'univers. L'homme a dénaturé beaucoup de choses pour les mieux convertir à son usage: en cela il n'est point à blâmer ; mais il n'en est pas moins vrai qu'il les a souvent défigurées, et que, quand dans les œuvres de ses mains il croit étudier vraiment la nature, il se trompe. Cette erreur a lieu surtout dans la société civile ; elle a lieu de même dans les jardins. Ces fleurs doubles, qu'on admire dans les parterres, sont des monstres dépourvus de la faculté de produire leur semblable, dont la nature a doué tous les êtres organisés. Les arbres fruitiers sont à peu près dans le même cas par la greffe: vous aurez beau planter des pépins de poires et de pommes des meilleures espèces, il n'en naîtra jamais que des sauvageons. Ainsi, pour connaître la poire et la pomme de la nature, il faut les chercher, non dans les potagers, mais dans les forêts. La chaire n'en est pas si grosse et si succulente, mais les semences en mûrissent mieux, en multiplient davantage, et les arbres en sont infiniment plus grands et plus vigoureux. Mais j'entame ici un article qui me mènerait trop loin ; revenons à nos potagers.

Nos arbres fruitiers, quoique greffés, gardent dans leur fructification tous les caractères botaniques qui les distinguent ; et c'est par l'étude attentive de ces caractères, aussi bien que par les transformations de la greffe, qu'on s'assure qu'il n'y a, par exemple, qu'une seule espèce de poire sous mille noms divers, par lesquels la forme et la saveur de leurs fruits les a fait distinguer en autant de prétendues espèces qui ne sont, au fond, que des variétés. Bien plus, la poire et la pomme ne sont que deux espèces du même genre, et leur unique différence bien caractéristique est que le pédicule de la pomme entre dans un enfoncement du fruit, et celui de la poire tient à un prolongement du fruit un peu allongé. De même toutes les sortes de cerises, guignes, griottes, bigarreaux, ne sont que des variétés d'une même espèce: toutes les prunes ne sont qu'une espèce de prunes ; le genre de la prune contient trois espèces principales, savoir: la prune proprement dite, la cerise, et l'abricot, qui n'est aussi qu'une espèce de prune. Ainsi, quand le savant Linnaeus, divisant le genre dans ses espèces, a dénommé la *prune* prune, la prune cerise, et la prune abricot, les

Copyright Arvensa Editions

ignorants se sont moqués de lui ; mais les observateurs ont admiré la justesse de ses réductions, etc. Il faut courir, je me hâte.

Les arbres fruitiers entrent presque tous dans une famille nombreuse, dont le caractère est facile à saisir, en ce que les étamines, en grand nombre, au lieu d'être attachées au réceptacle, sont attachées au calice par les intervalles que laissent les pétales entre eux ; toutes leurs fleurs sont polypétales et à cinq communément. Voici les principaux caractères génériques.

Le genre de la poire, qui comprend aussi la pomme et le coin. Calice monophylle à cinq pointes. Corolle à cinq pétales attachés au calice, une vingtaine d'étamines toutes attachées au calice. Germe ou ovaire infère, c'est-à-dire au-dessous de la corolle, cinq styles. Fruits charnus à cinq logettes, contenant des graines, etc.

Le genre de la prune, qui comprend l'abricot, la cerise et le laurier cerise. Calice, corolles et anthères à peu près comme la poire ; mais le germe est supère, c'est-à-dire dans la corolle, et il n'y a qu'un style. Fruit plus aqueux que charnu, contenant un noyau, etc.

Le genre de l'amande, qui comprend aussi la pèche. Presque comme la prune, si ce n'est que le germe est velu, et que le fruit, mou dans la pêche, sec dans l'amande, contient un noyau dur, raboteux, parsemé de cavités, etc.

Tout ceci n'est que bien grossièrement ébauché, mais c'en est assez pour vous amuser cette année. Bonjour, chère cousine.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à Madame Delessert
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre VIII – Sur les Herbiers.

Du 11 avril 1773.

Grâce au ciel, chère cousine, vous voilà rétablie. Mais ce n'est pas sans que votre silence et celui de M. G., que j'avais instamment prié de m'écrire un mot à son arrivée, ne m'ait causé bien des alarmes. Dans des inquiétudes de cette espèce, rien n'est plus cruel que le silence, parce qu'il fait tout porter au pis ; mais tout cela est déjà oublié et je ne sens plus que le plaisir de votre rétablissement. Le retour de la belle saison, la vie moins sédentaire de Fourrière, et le plaisir de remplir avec succès la plus douce ainsi que la plus respectable des fonctions, achèveront bientôt de l'affermir, et vous en sentirez moins tristement l'absence passagère de votre mari, au milieu des chers gages de son attachement, et des soins continuels qu'ils vous demandent.

La terre commence à verdir, les arbres à bourgeonner, les fleurs à s'épanouir: il y en a déjà de passées ; un moment de retard pour la botanique nous reculerait d'une année entière: ainsi j'y passe sans autre préambule.

Je crains que nous ne l'ayons traitée jusqu'ici d'une manière trop abstraite, en n'appliquant point nos idées sur des objets déterminés ; c'est le défaut dans lequel je suis tombé, principalement à l'égard des ombellifères. Si j'avais commencé par vous en mettre une sous les yeux, je vous aurais épargné une application très fatigante sur un objet imaginaire, et à moi des descriptions difficiles, auxquelles un simple coup d'œil aurait suppléé. Malheureusement, à la distance où la loi de la nécessité me tient de vous, je ne suis pas à portée de vous montrer du doigt les objets ; mais si, chacun de notre côté, nous en pouvons avoir sous les yeux de

Copyright Arvensa Editions

semblables, nous nous entendrons très -bien l'un l'autre en parlant de ce que nous voyons. Toute la difficulté est qu'il faut que l'indication vienne de vous ; car vous envoyer d'ici des plantes sèches serait ne rien faire. Pour bien reconnaître une plante, il faut commencer par la voir sur pied. Les herbiers servent de mémoratif pour celles qu'on a déjà connues, mais ils font mal connaître celles qu'on n'a pas vues auparavant. C'est donc à vous de m'envoyer des plantes que vous voudrez connaître et que vous aurez cueillies sur pied ; et c'est à moi de vous les nommer, de les classer, de les décrire, jusqu'à ce que, par des idées comparatives, devenues familières à vos yeux et à votre esprit, vous parveniez à classer, ranger et nommer vous-même celles que vous verrez pour la première fois ; science qui seule distingue le vrai botaniste de l'herboriste ou nomenclateur. Il s'agit donc ici d'apprendre à préparer, dessécher et conserver les plantes, ou échantillons de plantes, de manière à les rendre faciles à reconnaître et à déterminer ; c'est, en un mot, un herbier que je vous propose de commencer. Voici une grande occupation qui, de loin, se prépare pour notre petite amatrice ; car, quant à présent, et pour quelque temps encore, il faudra que l'adresse de vos doigts supplée à la faiblesse des siens.

Il y a d'abord une provision à faire ; savoir, cinq ou six mains de papier gris, et à peu près autant de papier blanc, de même grandeur, assez fort et bien collé, sans quoi les plantes se pourriraient dans le papier gris, ou du moins les fleurs y perdraient leur couleur ; ce qui est une des parties qui les rendent reconnaissables, et par lesquelles un herbier est agréable à voir. Il serait encore à désirer que vous eussiez une presse de la grandeur de votre papier, ou du moins deux bouts de planches bien unies, de manière qu'en plaçant vos feuilles entre deux, vous les y puissiez tenir pressées par les pierres ou autres corps pesants dont vous chargerez la planche supérieure. Ces préparatifs faits, voici ce qu'il faut observer pour préparer vos plantes de manière à les conserver et les reconnaître.

Le moment à choisir pour cela est celui où la plante est en pleine fleur, et où même quelques fleurs commencent à tomber pour faire place au fruit qui commence à paraître. C'est dans ce point où toutes les parties de la fructification sont sensibles, qu'il faut tâcher de prendre la plante pour la dessécher dans cet état.

Les petites plantes se prennent tout entières avec leurs racines, qu'on a soin de bien nettoyer avec une brosse, afin qu'il n'y reste point de terre. Si la terre est mouillée, on la laisse sécher pour la brosser, ou bien on lave la

Copyright Arvensa Editions

racine ; mais il faut avoir alors la plus grande attention de la bien essuyer et dessécher avant de la mettre entre les papiers, sans quoi elle s'y pourrirait infailliblement, et communiquerait sa pourriture aux autres plantes voisines. Il ne faut cependant s'obstiner à conserver les racines qu'autant qu'elles ont quelques singularités remarquables ; car, dans le plus grand nombre, les racines ramifiées et fibreuses ont des formes si semblables, que ce n'est pas la peine de les conserver, La nature, qui a tant fait pour l'élégance et l'ornement dans la figure et la couleur des plantes en ce qui frappe les yeux, a destiné les racines uniquement aux fonctions utiles, puisqu'étant cachées dans la terre, leur donner une structure agréable eût été cacher la lumière sous le boisseau.

Les arbres et toutes les grandes plantes ne se prennent que par échantillon ; mais il faut que cet échantillon soit si bien choisi, qu'il contienne toutes les parties constitutives du genre et de l'espèce, afin qu'il puisse suffire pour reconnaître et déterminer la plante qui l'a fourni. Il ne suffit pas que toutes les parties de la fructification y soient sensibles, ce qui ne servirait qu'à distinguer le genre, il faut qu'on y voie bien le caractère de la foliation et de la ramification, c'est-à-dire la naissance et la forme des feuilles et des branches, et même, autant qu'il se peut, quelque portion de la tige ; car, comme vous verrez dans la suite, tout cela sert à distinguer les espèces différentes des mêmes genres qui sont parfaitement semblables par la fleur et le fruit. Si les branches sont trop épaisses, on les amincit avec un couteau ou canif, en diminuant adroitement par-dessous de leur épaisseur, autant que cela se peut, sans couper et mutiler les feuilles. Il y a des botanistes qui ont la patience de fendre l'écorce de la branche et d'en tirer adroitement le bois, de façon que l'écorce rejointe paraît vous montrer encore la branche entière, quoique le bois n'y soit plus: au moyen de quoi l'on n'a point entre les papiers des épaisseurs et bosses trop considérables, qui gâtent, défigurent l'herbier, et font prendre une mauvaise forme aux plantes. Dans les plantes où les fleurs et les feuilles ne viennent pas en même temps, ou naissent trop loin les unes des autres, on prend une petite branche à fleurs et une petite branche à feuilles ; et, les plaçant ensemble dans le même papier, on offre ainsi à l'œil les diverses parties de la même plante, suffisantes pour la faire reconnaître. Quant aux plantes où l'on ne trouve que des feuilles, et dont la fleur n'est pas encore venue ou est déjà passée, il les faut laisser, et attendre, pour les reconnaître, qu'elles montrent leur visage. Une plante n'est pas plus

Copyright Arvensa Editions

sûrement reconnaissable à son feuillage qu'un homme à son habit.

Tel est le choix qu'il faut mettre dans ce qu'on cueille: il en faut mettre aussi dans le moment qu'on prend pour cela. Les plantes cueillies le matin à la rosée, ou le soir à l'humidité, ou le jour durant la pluie, ne se conservent point. Il faut absolument choisir un temps sec, et même, dans ce temps-là, le moment le plus sec et le plus chaud de la journée, qui est en été entre onze heures du matin et cinq ou six heures du soir. Encore alors, si l'on y trouve la moindre humidité, faut -il les laisser, car infailliblement elles ne se conserveront pas.

Quand vous avez cueilli vos échantillons, vous les apportez au logis, toujours bien au sec, pour les placer et arranger dans vos papiers. Pour cela vous faites votre premier lit de deux feuilles au moins de papier gris, sur lesquelles vous placez une feuille de papier blanc, et sur cette feuille vous arrangez votre plante, prenant grand soin que toutes ses parties, surtout les feuilles et les fleurs, soient bien ouvertes et bien étendues dans leur situation naturelle. La plante un peu flétrie, mais sans l'être trop, se prête mieux pour l'ordinaire à l'arrangement qu'on lui donne sur le papier avec le pouce et les doigts. Mais il y en a de rebelles qui se grippent d'un côté, pendant qu'on les arrange de l'autre. Pour prévenir cet inconvénient, j'ai des plombs, des gros sous, des liards, avec lesquels j'assujettis les parties que je viens d'arranger, tandis que j'arrange les autres, de façon que, quand j'ai fini, ma plante se trouve presque toute couverte de ces pièces qui la tiennent en état. Après cela on pose une seconde feuille blanche sur la première, et on la presse avec la main, afin de tenir la plante assujettie dans la situation qu'on lui a donnée, avançant ainsi la main gauche qui presse à mesure qu'on retire avec la droite les plombs et les gros sous qui sont entre les papiers: on met ensuite deux autres feuilles de papier gris sur la seconde feuille blanche, sans cesser un seul moment de tenir la plante assujettie, de peur qu'elle ne perde la situation qu'on lui a donnée. Sur ce papier gris on met une autre feuille blanche ; sur cette feuille une plante qu'on arrange et recouvre comme ci-devant, jusqu'à ce qu'on ait placé toute la moisson qu'on a apportée, et qui ne doit pas être nombreuse pour chaque fois, tant pour éviter la longueur du travail, que de peur que, durant la dessiccation des plantes, le papier ne contracte quelque humidité par leur grand nombre, ce qui gâterait infailliblement vos plantes, si vous ne vous hâtiez de les changer de papier avec les mêmes attentions ; et c'est même ce qu'il faut faire de temps en temps jusqu'à ce

Copyright Arvensa Editions

qu'elles aient bien pris leur pli, et qu'elles soient toutes assez sèches.

Votre pile de plantes et de papiers ainsi arrangée doit être mise en presse, sans quoi les plantes se gripperaient: il y en a qui veulent être plus pressées, d'autres moins ; l'expérience vous apprendra cela, ainsi qu'à les changer de papier à propos, et aussi souvent qu'il faut, sans vous donner un travail inutile. Enfin, quand vos plantes seront bien sèches, vous les mettrez bien proprement chacune dans une feuille de papier, les unes sur les autres, sans avoir besoin de papiers intermédiaires, et vous aurez ainsi un herbier commencé, qui s'augmentera sans cesse avec vos connaissances, et contiendra enfin l'histoire de toute la végétation du pays: au reste, il faut toujours tenir un herbier bien serré et un peu en presse ; sans quoi les plantes, quelque sèches qu'elles fussent, attireraient l'humidité de l'air et se gripperaient encore.

Voici maintenant l'usage de tout ce travail pour parvenir à la connaissance particulière des plantes, et à nous bien entendre lorsque nous en parlerons.

Il faut cueillir deux échantillons de chaque plante: l'un, plus grand, pour le garder ; l'autre, plus petit, pour me l'envoyer. Vous les numéroterez avec soin, de façon que le grand et le petit échantillon de chaque espèce aient toujours le même numéro. Quand vous aurez une douzaine ou deux d'espèces ainsi desséchées, vous me les enverrez dans un petit cahier par quelque occasion. Je vous enverrai le nom et la description des mêmes plantes ; par le moyen des numéros, vous les reconnaîtrez dans votre herbier, et de là sur la terre, où je suppose que vous aurez commencé de les bien examiner. Voilà un moyen sûr de faire des progrès aussi sûrs et aussi rapides qu'il est possible loin de votre guide.

N.B. J'ai oublié de vous dire que les mêmes papiers peuvent servir plusieurs fois, pourvu qu'on ait soin de les bien aérer et dessécher auparavant. Je dois ajouter aussi que l'herbier doit être tenu dans le lieu le plus sec de la maison, et plutôt au premier qu'au rez-de-chaussée[9].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes

Botanique

LETTRES SUR LA BOTANIQUE

Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettres élémentaires à M. de Malesherbes

Copyright Arvensa Editions

Chrétien Guillaume de Lamoignon de Malesherbes : botaniste et homme d'état français

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à M. de Malesherbes
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre IX – Sur le format des herbiers et sur la synonymie.

Si j'ai tardé si longtemps, monsieur, à répondre en détail à la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire le 3 janvier, c'a été d'abord dans l'idée du voyage dont vous m'aviez prévenu, et auquel je n'ai appris que dans la suite que vous aviez renoncé, et ensuite par mon travail journalier, qui m'est venu tout d'un coup en si grande abondance, que, pour ne rebuter personne, j'ai été obligé de m'y livrer tout entier ; ce qui a fait à la botanique une diversion de plusieurs mois. Mais enfin voilà la saison revenue, et je me prépare à recommencer mes courses champêtres, devenues, par une longue habitude, nécessaires à mon humeur et à ma santé.

En parcourant ce qui me restait en plantes sèches, je n'ai guère trouvé hors de mon herbier, auquel je ne veux pas toucher, que quelques doubles de ce que vous avez déjà reçu ; et cela ne valant pas la peine d'être rassemblé pour un premier envoi, je trouverais convenable de me faire, durant cet été, de bonnes fournitures, de les préparer, coller et ranger durant l'hiver ; après quoi je pourrais continuer de même, d'année en année, jusqu'à ce que j'eusse épuisé tout ce que je pourrais fournir. Si cet arrangement vous convient, monsieur, je m'y conformerai avec exactitude ; et dès à présent je commencerai mes collections. Je désirerais seulement savoir quelle forme vous préférez. Mon idée serait de faire le fond de chaque herbier sur du papier à lettre tel que celui-ci ; c'est ainsi que j'en ai commencé un pour mon usage, et je sens chaque jour mieux que la commodité de ce format compense amplement l'avantage qu'ont de plus les grands herbiers. Le papier sur lequel sont les plantes que je vous ai envoyées vaudrait encore mieux, mais je ne puis retrouver du même ; et

Copyright Arvensa Editions

l'impôt sur les papiers a tellement dénaturé leur fabrication, que je n'en puis plus trouver pour noter qui ne perce pas. J'ai le projet aussi d'une forme de petits herbiers à mettre dans la poche pour les plantes en miniature, qui ne sont pas les moins curieuses, et je n'y ferais entrer néanmoins que des plantes qui pourraient y tenir entières, racine et tout ; entre autres, la plupart des mousses, les glaux, peplis, montia, sagina, passe-pierre, etc. Il me semble que ces herbiers mignons pourraient devenir charmants et précieux en même temps. Enfin, il y a des plantes d'une certaine grandeur qui ne peuvent conserver leur port dans un petit espace, et des échantillons si parfaits, que ce serait dommage de les mutiler. Je destine à ces belles plantes du papier grand et fort ; et j'en ai déjà quelques-unes qui font un fort bel effet dans cette forme.

Il y a longtemps que j'éprouve les difficultés de la nomenclature, et j'ai souvent été tenté d'abandonner tout-à-fait cette partie. Mais il faudrait en même temps renoncer aux livres et à profiter des observations d'autrui ; et il me semble qu’un des plus grands charmes de la botanique est, après celui de voir par soi-même, celui de vérifier ce qu'ont vu les autres: donner, sur le témoignage de mes propres yeux, mon assentiment aux observations fines et justes d'un auteur me paraît une véritable jouissance ; au lieu que, quand je ne trouve pas ce qu'il dit, je suis toujours en inquiétude si ce n'est point moi qui vois mal. D'ailleurs, ne pouvant voir par moi-même que si peu de chose, il faut bien sur le reste me fier à ce que d'autres ont vu ; et leurs différentes nomenclatures me forcent pour cela de percer de mon mieux le chaos de la synonymie. Il a fallu, pour ne pas m'y perdre, tout rapporter à une nomenclature particulière ; et j'ai choisi celle de Linnaeus, tant par la préférence que j'ai donnée à son système, que parce que ces noms, composés seulement de deux mots, me délivrent des longues phrases des autres. Pour y rapporter sans peine celles de Tournefort, il me faut très -souvent recourir à l'auteur commun que tous deux citent assez constamment, savoir, Gaspard Bauhin. C'est dans son *Pinax* que je cherche leur concordance: car Linnaeus me paraît faire une chose convenable et juste, quand Tournefort n'a fait que prendre la phrase de Bauhin, de citer l'auteur original, et non pas celui qui l'a transcrit, comme on fait très injustement en France. De sorte que, quoique presque toute la nomenclature de Tournefort soit tirée mot à mot du *pinax*, on croirait, à lire les botanistes français, qu'il n'a jamais existé ni Bauhin ni *pinax*, au monde ; et, pour comble, ils font encore un crime à Linnaeus de n'avoir pas

Copyright Arvensa Editions

imité leur partialité. A l'égard des plantes dont Tournefort n'a pas tiré les noms du *pinax*, on en trouve aisément la concordance dans les auteurs français linnaeistes, tels que Sauvages, Gouan, Gérard, Guettard, et d'Alibard, qui l'a presque toujours suivi.

J'ai fait cet hiver une seule herborisation dans le bois de Boulogne, et j'en ai rapporté quelques mousses. Mais il ne faut pas s'attendre qu'on puisse compléter tous les genres, même par une espèce unique. Il y en a de bien difficiles à mettre dans un herbier, et il y en a de si rares, qu'ils n'ont jamais passé et vraisemblablement ne passeront jamais sous mes yeux. Je crois que, dans cette famille et celle des algues, il faut se tenir aux genres, dont on rencontre assez souvent des espèces, pour avoir le plaisir de s'y reconnaître, et négliger ceux dont la vue ne nous reprochera jamais notre ignorance, ou dont la figure extraordinaire nous fera faire effort pour la vaincre. J'ai la vue fort courte, mes yeux deviennent mauvais, et je ne puis plus espérer de recueillir que ce qui se présentera fortuitement dans les lieux à peu près où je saurai qu'est ce que je cherche. A l'égard de la manière de chercher, j'ai suivi M. de Jussieu dans sa dernière herborisation, et je la trouvai si tumultueuse et si peu utile pour moi, que, quand il en aurait encore fait, j'aurais renoncé à l'y suivre. J'ai accompagné son neveu l'année dernière, moi vingtième, à Montmorency, et j'en ai rapporté quelques jolies plantes, entre autres la *lisimachia tenella*, que je crois vous avoir envoyée. Mais j'ai trouvé dans cette herborisation que les indications de Tournefort et de Vaillant sont très -fautives, ou que, depuis eux, bien des plantes ont changé de sol. J'ai cherché entre autres, et j'ai engagé tout le monde à chercher avec soin le *plantago monanthos* à la queue de l'étang de Montmorency, et dans tous les endroits où Tournefort et Vaillant l'indiquent, et nous n'en avons pu trouver un seul pied: en revanche, j'ai trouvé plusieurs plantes de remarque, et même tout près de Paris, dans des lieux où elles ne sont point indiquées. En général j'ai toujours été malheureux en cherchant d'après les autres. Je trouve encore mieux mon compte à chercher de mon chef.

J'oubliais, monsieur, de vous parler de vos livres. Je n'ai fait encore qu'y jeter les yeux ; et comme ils ne sont pas de taille à porter dans la poche, et que je ne lis guère l'été dans la chambre, je tarderai peut-être jusqu'à la fin de l'hiver prochain à vous rendre ceux dont vous n'aurez pas affaire avant ce temps-là. J'ai commencé de lire l'*Anthologie de Pontedera,* et j'y trouve contre le système sexuel des objections qui me paraissent bien fortes, et

Copyright Arvensa Editions

dont je ne sais pas comment Linnaeus s'est tiré. Je suis souvent tenté d'écrire dans cet auteur et dans les autres les noms de Linnaeus à côté des leurs pour me reconnaître. J'ai déjà même cédé à cette tentation pour quelques-unes, n'imaginant à cela rien que d'avantageux pour l'exemplaire. Je sens pourtant que c'est une liberté que je n'aurais pas dû prendre sans votre agrément, et je l'attendrai pour continuer.

Je vous dois des remerciements, monsieur, pour l'emplacement que vous avez la bonté de m'offrir pour la dessiccation des plantes: mais quoique ce soit un avantage dont je sens bien de la privation, la nécessité de les visiter souvent, et l'éloignement des lieux, qui me ferait consumer beaucoup de temps en courses, m'empêchent de me prévaloir de cette offre.

La fantaisie m'a pris de faire une collection de fruits et de graines de toute espèce, qui devraient, avec un herbier, faire la troisième partie d'un cabinet d'histoire naturelle. Quoique j'aie encore acquis très peu de chose, et que je ne puisse espérer de rien acquérir que très lentement et par hasard, je sens déjà pour cet objet le défaut de place: mais le plaisir de parcourir et de visiter incessamment ma petite collection peut seul me payer la peine de la faire ; et si je la tenais loin de mes yeux, je cesserais d'en jouir. Si par hasard vos gardes et jardiniers trouvaient quelquefois sous leurs pas des faînes de hêtres, des fruits d'aunes, d'érables, de bouleau, et généralement de tous les fruits secs des arbres des forêts ou d'autres, qu'ils en ramassassent, en passant quelques-uns dans leurs poches, et que vous voulussiez bien m'en faire parvenir quelques échantillons par occasion, j'aurais un double plaisir d'en orner ma collection naissante.

Excepté *l'Histoire des Mousses* par Dillenius, j'ai à moi les autres livres de botanique dont vous m'envoyez la note: mais, quand je n'en aurais aucun, je me garderais assurément de consentira vous priver, pour mon agrément, du moindre des amusements qui sont à votre portée. Je vous prie, monsieur, d'agréer mon respect.

[Arv. ed]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à M. de Malesherbes
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre X – Sur les mousses.

A Paris, le 19 décembre 1771.

Voici, monsieur, quelques échantillons de mousses que j'ai rassemblés à la hâte, pour vous mettre à portée au moins de distinguer les principaux genres avant que la saison de les observer soit passée. C'est une étude à laquelle j'employai délicieusement l'hiver que j'ai passé à Wootton, où je me trouvais environné de montagnes, de bois et de rochers tapissés de capillaires et de mousses des plus curieuses. Mais, depuis lors, j'ai si bien perdu cette famille de vue, que ma mémoire éteinte ne me fournit presque plus rien de ce que j'avais acquis en ce genre ; et n'ayant point l'ouvrage de Dillenius, guide indispensable dans ces recherches, je ne suis parvenu qu'avec beaucoup d'effort, et souvent avec doute, à déterminer les espèces que je vous envoie. Plus je m'opiniâtre à vaincre les difficultés par moi-même et sans le secours de personne, plus je me confirme dans l'opinion que la botanique, telle qu'on la cultive, est une science qui ne s'acquiert que par tradition: on montre la plante, on la nomme ; sa figure et son nom se gravent ensemble dans la mémoire. Il y a peu de peine à retenir ainsi la nomenclature d'un grand nombre de plantes: mais, quand on se croit pour cela botaniste, on se trompe, on n'est qu'herboriste ; et quand il s'agit de déterminer par soi-même et sans guide les plantes qu'on n'a jamais vues, c'est alors qu'on se trouve arrêté tout court, et qu'on est au bout de sa doctrine. Je suis resté plus ignorant encore en prenant la route contraire. Toujours seul et sans autre maître que la nature, j'ai mis des efforts incroyables à de très faibles progrès. Je suis parvenu à pouvoir, en bien travaillant, déterminer à peu près les genres ; mais pour les espèces, dont les différences sont souvent très peu marquées par la nature, et plus mal

Copyright Arvensa Editions

énoncées par les auteurs, je n'ai pu parvenir à en distinguer avec certitude qu'un très petit nombre, surtout dans la famille des mousses, et surtout dans les genres difficiles, tels que les hypnum, les jungermania, les lichens. Je crois pourtant être sûr de celles que je vous envoie, à une ou deux près que j'ai désignées par un point interrogeant, afin que vous puissiez vérifier, dans Vaillant et dans Dillenius, si je me suis trompé ou non. Quoi qu'il en soit, je crois qu'il faut commencer à connaître empiriquement un certain nombre d'espèces pour parvenir à déterminer les autres, et je crois que celles que je vous envoie peuvent suffire, en les étudiant bien, à vous familiariser avec la famille et à en distinguer au moins les genres au premier coup d'œil par le *facies* propre à chacun d'eux. Mais il y a une autre difficulté, c'est que les mousses ainsi disposées par brins n'ont point sur le papier le même coup d'œil qu'elles ont sur la terre rassemblées par touffes ou gazons serrés. Ainsi l'on herborise inutilement dans un herbier et surtout dans un moussier, si l'on n'a commencé par herboriser sur la terre. Ces sortes de recueils doivent servir seulement de mémoratifs, mais non pas d'instruction première. Je cloute cependant, monsieur, que vous trouviez aisément le temps et la patience de vous appesantir à l'examen de chaque touffe d'herbe ou de mousse que vous trouverez en votre chemin. Mais voici le moyen qu'il me semble que vous pourriez prendre pour analyser avec succès toutes les productions végétales de vos environs, sans vous ennuyer à des détails minutieux, insupportables pour les esprits accoutumés à généraliser les idées et à regarder toujours les objets en grand. Il faudrait inspirer à quelqu'un de vos laquais, garde ou garçon jardinier, un peu de goût pour l'étude des plantes, et le mener à votre suite dans vos promenades, lui faire cueillir les plantes que vous ne connaîtriez pas, particulièrement les mousses et les graminées, deux familles difficiles et nombreuses. Il faudrait qu'il tâchât de les prendre dans l'état de floraison où leurs caractères déterminants sont les plus marqués. En prenant deux exemplaires de chacun, il en mettrait un à part pour me l'envoyer, sous le même numéro que le semblable qui vous resterait, et sur lequel vous feriez mettre ensuite le nom de la plante, quand je vous l'aurais envoyé. Vous vous éviteriez ainsi le travail de cette détermination, et ce travail ne serait qu'un plaisir pour moi, qui en ai l'habitude et qui m'y livre avec passion. Il me semble, monsieur, que de cette manière vous auriez fait en peu de temps le relevé des productions végétales de vos terres et des environs ; et que, vous livrant sans fatigue au plaisir

Copyright Arvensa Editions

d'observer, vous pourriez encore, au moyen d'une nomenclature assurée, avoir celui de comparer vos observations avec celles des auteurs. Je ne me fais pourtant pas fort de tout déterminer. Mais la longue habitude de fureter des campagnes m'a rendu familières la plupart des plantes indigènes. Il n'y a que les jardins et productions exotiques où je me trouve en pays perdu. Enfin ce que je n'aurai pu déterminer sera pour vous, monsieur, un objet de recherche et de curiosité qui rendra vos amusements plus piquants. Si cet arrangement vous plaît, je suis à vos ordres, et vous pouvez être sûr de me procurer un amusement très intéressant pour moi.

J'attends la note que vous m'avez promise pour travailler à la remplir autant qu'il dépendra de moi. L'occupation de travailler à des herbiers remplira très -agréablement mes beaux jours d'été. Cependant je ne prévois pas d'être jamais bien riche en plantes étrangères ; et, selon moi, le plus grand agrément de la botanique est de pouvoir étudier et connaître la nature autour de soi plutôt qu'aux Indes. J'ai été pourtant assez heureux pour pouvoir insérer dans le petit-recueil que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, quelques plantes curieuses, et entre autres le vrai papier, qui jusqu'ici n'était point connu en France, pas même de M. de Jussieu. Il est vrai que je n'ai pu vous en envoyer qu'un brin bien misérable, mais c'en est assez pour distinguer ce rare et précieux souchet. Voilà bien du bavardage ; mais la botanique m'entraîne, et j'ai le plaisir d'en parler avec vous: accordez-moi, monsieur, un peu d'indulgence.

Je ne vous envoie que de vieilles mousses ; j'en ai vainement cherché de nouvelles dans la campagne. Il n'y en aura guère qu'au mois de février, parce que l'automne a été trop sec ; encore faudra-t-il les chercher au loin. On n'en trouve guère autour de Paris que les mêmes répétées.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes

Botanique

LETTRES SUR LA BOTANIQUE

Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettres à Mme la Duchesse de Portland

Copyright Arvensa Editions

Mary Delany, duchesse de Potland (1700-1788

[10]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à Mme la Duchesse de Portland
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre I

A Wootton, le 20 octobre 1766.

Vous avez raison, madame la duchesse, de commencer la correspondance, que vous me faites l'honneur de me proposer, par m'envoyer des livres pour me mettre en état de la soutenir: mais je crains que ce ne soit peine perdue ; je ne retiens plus rien de ce que je lis ; je n'ai plus de mémoire pour les livres, il ne m'en reste que pour les personnes, pour les bontés qu'on a pour moi ; et j'espère à ce titre profiter plus avec vos lettres qu'avec tous les livres de l'univers. Il en est un, madame, où vous savez si bien lire, et où je voudrais bien apprendre à épeler quelques mots après vous. Heureux qui sait prendre assez de goût à cette intéressante lecture pour n'avoir besoin d'aucune autre, et qui, méprisant les instructions des hommes, qui sont menteurs, s'attache à celles de la nature, qui ne ment point ! Vous l'étudiez avec autant de plaisir que de succès ; vous la suivez dans tous ses règnes ; aucune de ses productions ne vous est étrangère ; vous savez assortir les fossiles, les minéraux, les coquillages, cultiver les plantes, apprivoiser les oiseaux: et que n'apprivoiseriez-vous pas ? Je connais un animal un peu sauvage qui vivrait avec grand plaisir dans votre ménagerie, en attendant l'honneur d'être admis un jour en momie dans votre cabinet.

J'aurais bien les mêmes goûts si j'étais en état de les satisfaire ; mais un solitaire et un commençant de mon âge doit rétrécir beaucoup l'univers, s'il veut le connaître ; et moi, qui me perds comme un insecte parmi les herbes d'un pré, je n'ai garde d'aller escalader les palmiers de l'Afrique ni les cèdres du Liban. Le temps presse, et, loin d'aspirer à savoir un jour la botanique, j'ose à peine espérer d'herboriser aussi bien que les moutons

Copyright Arvensa Editions

qui paissent sous ma fenêtre, et de savoir comme eux trier mon foin.

J'avoue pourtant, comme les hommes ne sont guère conséquents, et que les tentations viennent par la facilité d'y succomber, que le jardin de mon excellent voisin, M. de Granville, m'a donné le projet ambitieux d'en connaître les richesses: mais voilà précisément ce qui prouve que, ne sachant rien, je ne suis fait pour rien apprendre. Je vois les plantes, il me les nomme, je les oublie ; je les revois, il me les renomme, je les oublie encore ; et il ne résulte de tout cela que l'épreuve que nous faisons sans cesse, moi de sa complaisance, et lui de mon incapacité. Ainsi, du côté de la botanique, peu d'avantage ; mais un très grand pour le bonheur de la vie, dans celui de cultiver la société d'un voisin bienfaisant, obligeant, aimable, et, pour dire encore plus, s'il est possible, à qui je dois l'honneur d'être connu de vous.

Voyez donc, madame la duchesse, quel ignare correspondant vous vous choisissez, et ce qu'il pourra mettre du sien contre vos lumières. Je suis en conscience obligé de vous avertir de la mesure des miennes ; après cela, si vous daignez vous en contenter, à la bonne heure ; je n'ai garde de refuser un accord si avantageux pour moi. Je vous rendrai de l'herbe pour vos plantes, des rêveries pour vos observations ; je m'instruirai cependant par vos bontés: et puissé-je un jour, devenu meilleur herboriste, orner de quelques fleurs la couronne que vous doit la botanique, pour l’honneur que vous lui faites de la cultiver.

J'avais apporté de Suisse quelques plantes sèches qui se sont pourries en chemin: c'est un herbier à recommencer, et je n'ai plus pour cela les mêmes ressources. Je détacherai toutefois de ce qui me reste quelques échantillons des moins gâtés, auxquels j'en joindrai quelques uns de ce pays en fort petit nombre, selon l'étendue de mon savoir, et je prierai M. Granville de vous les faire passer quand il en aura l'occasion ; mais il faut auparavant les trier, les démoisir, et surtout retrouver les noms à moitié perdus ; ce qui n'est pas pour moi une petite affaire. Et, à propos des noms, comment parviendrons-nous, madame, à nous entendre ? Je ne connais point les noms anglais ; ceux que je connais sont tous du *Pinax* de Gaspard Bauhin ou du *Species plantarum* de M. Linnaeus, et je ne puis en faire la synonymie avec Gérard, qui leur est antérieur à l'un et à l'autre, ni avec le *Synopsis*, qui est antérieur au second, et qui cite rarement le premier ; en sorte que mon *Species* me devient inutile pour vous nommer l'espèce de plante que j'y connais, et pour y rapporter celle que vous

Copyright Arvensa Editions

pouvez me faire connaître. Si par hasard, madame la duchesse, vous aviez aussi le *Species plantarum* ou le *Pinax*, ce point de réunion nous serait très - commode pour nous entendre, sans quoi je ne sais pas trop comment nous ferons.

J'avais écrit à milord Maréchal deux jours avant de recevoir la lettre dont vous m'avez honoré. Je lui en écrirai bientôt une autre pour m'acquitter de votre commission, et pour lui demander ses félicitations sur l'avantage que son nom m'a procuré près de vous. J'ai renoncé à tout commerce de lettres, hors avec lui seul et un autre ami. Vous serez la troisième, madame la duchesse, et vous me ferez chérir toujours plus la botanique à qui je dois cet honneur. Passé cela, la porte est fermée aux correspondances. Je deviens de jour en jour plus paresseux ; il m'en coûte beaucoup d'écrire à cause de mes incommodités ; et content d'un si bon choix je m'y borne, bien sûr que, si je l'étendais davantage, le même bonheur ne m'y suivrait pas.

Je vous supplie, madame la duchesse, d'agréer mon profond respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à Mme la Duchesse de Portland
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre II

À Wootton, le 12 février 1767.

Je n'aurais pas, madame la duchesse, tardé un seul instant de calmer, si je l'avais pu, vos inquiétudes sur la santé de milord Maréchal ; mais je craignis de ne faire, en vous écrivant, qu'augmenter ces inquiétudes, qui devinrent pour moi des alarmes. La seule chose qui me rassurât était que j'avais de lui une lettre du 22 novembre ; et je présumais que ce qu'en disaient les papiers publics ne pouvait guère être plus récent que cela. Je raisonnai là-dessus avec M. Granville, qui devait partir dans peu de jours, et qui se chargea de vous rendre compte de ce que nous avions pensé, en attendant que je pusse, madame, vous marquer quelque chose de plus positif: dans cette lettre du 22 novembre, milord Maréchal me marquait qu'il se sentait vieillir et affaiblir, qu'il n'écrivait plus qu'avec peine, qu'il avait cessé d'écrire à ses parents et amis, et qu'il m'écrirait désormais fort rarement à moi-même. Cette résolution, qui peut-être était déjà l'effet de sa maladie, fait que son silence depuis ce temps-là me surprend moins, mais il me chagrine extrêmement. J'attendais quelque réponse aux lettres que je lui ai écrites ; je la demandais incessamment, et j'espérais vous en faire part aussitôt ; il n'est rien venu. J'ai aussi écrit à son banquier à Londres, qui ne savait rien non plus, mais qui, ayant fait des informations, m'a marqué qu'en effet milord Maréchal avait été fort malade, mais qu'il était beaucoup mieux. Voilà tout ce que j'en sais, madame la duchesse. Probablement vous en savez davantage à présent vous-même ; et, cela supposé, j'oserais vous supplier de vouloir bien me faire écrire un mot pour me tirer du trouble où je suis. À moins que les amis charitables ne m'instruisent de ce qu'il m'importe de savoir, je ne suis pas en position de

Copyright Arvensa Editions

pouvoir l'apprendre par moi-même.

Je n'ose presque plus vous parler de plantes, depuis que, vous ayant trop annoncé les chiffons que j'avais apportés de Suisse, je n'ai pu encore vous rien envoyer. Il faut, madame, vous avouer toute ma misère: outre que ces débris valaient peu la peine de vous être offerts, j'ai été retardé par la difficulté d'en trouver les noms, qui manquaient à la plupart ; et cette difficulté mal vaincue m'a fait sentir que j'avais fait une entreprise trop pénible à mon âge, en voulant m'obstiner à connaître les plantes tout seul. Il faut, en botanique, commencer par être guidé ; il faut du moins apprendre empiriquement les noms d'un certain nombre de plantes avant de vouloir les étudier méthodiquement: il faut premièrement être herboriste, et puis devenir botaniste après, si l'on peut. J'ai voulu faire le contraire, et je m'en suis mal trouvé. Les livres des botanistes modernes n'instruisent que les botanistes, ils sont inutiles aux ignorants. Il nous manque un livre vraiment élémentaire, avec lequel un homme qui n'aurait jamais vu de plantes pût parvenir à les étudier seul. Voilà le livre qu'il me faudrait au défaut d'instructions verbales ; car où les trouver ? Il n'y a point autour de ma demeure d'autres herboristes que les moutons. Une difficulté plus grande est que j'ai de très mauvais yeux pour analyser les plantes par les parties de la fructification. Je voudrais étudier les mousses et les gramens qui sont à ma portée ; je m'éborgne, et je ne vois rien. Il semble, madame la duchesse, que vous ayez exactement deviné mes besoins en m'envoyant les deux livres qui me sont les plus utiles. Le *Synopsis* comprend des descriptions à ma portée et que je suis en état de suivre sans m'arracher les yeux, et le Petiver m'aide beaucoup par ses figures, qui prêtent à mon imagination autant qu'un objet sans couleur peut y prêter. C'est encore un grand défaut des botanistes modernes de l'avoir négligée entièrement. Quand j'ai vu dans mon Linnaeus la classe et l'ordre d'une plante qui m'est inconnue, je voudrais me figurer cette plan te, savoir si elle est grande ou petite, si la fleur est bleue ou rouge, me représenter son port. Rien. Je lis une description caractéristique, d'après laquelle je ne puis rien me représenter. Cela n'est-il pas désolant ?

Cependant, madame la duchesse, je suis assez fou pour m'obstiner, ou plutôt je suis assez sage ; car ce goût est pour moi une affaire de raison. J'ai quelquefois besoin d'art pour me conserver dans ce calme précieux au milieu des agitations qui troublent ma vie, pour tenir au loin ces passions haineuses que vous ne connaissez pas, que je n'ai guère connues que dans

Copyright Arvensa Editions

les autres, et que je ne veux pas laisser approcher de moi. Je ne veux pas, s'il est possible, que de tristes souvenirs viennent troubler la paix de ma solitude. Je veux oublier les hommes et leurs injustices. Je veux m'attendrir chaque jour sur les merveilles de celui qui les fit pour être bons, et dont ils ont si indignement dégradé l'ouvrage. Les végétaux dans nos bois et dans nos montagnes sont encore tels qu'ils sortirent originairement de ses mains, et c'est là que j'aime à étudier la nature ; car je vous avoue que je ne sens plus le même charme à herboriser dans un jardin. Je trouve qu'elle n'y est plus la même ; elle y a plus d'éclat, mais elle n'y est pas si touchante. Les hommes disent qu'ils l'embellissent, et moi je trouve qu'ils la défigurent. Pardon, madame la duchesse ; en parlant des jardins j'ai peut-être un peu médit du vôtre ; mais, si j'étais à portée, je lui ferais bien réparation. Que n'y puis-je faire seulement cinq ou six herborisations à votre suite, sous M. le docteur Solander ! Il me semble que le petit fonds de connaissances que je tâcherais de rapporter de ses Instructions et des vôtres suffirait pour ranimer mon courage, souvent prêt à succomber sous le poids de mon ignorance. Je vous annonçais du bavardage et des rêveries ; en voilà beaucoup trop. Ce sont des herborisations d'hiver ; quand il n'y a plus rien sur la terre, j'herborise dans ma tête, et malheureusement je n'y trouve que de mauvaise herbe. Tout ce que j'ai de bon s'est réfugié dans mon cœur, madame la duchesse, et il est plein des sentiments qui vous sont dus.

Mes chiffons de plantes sont prêts ou à peu près ; mais, faute de savoir les occasions pour les envoyer, j'attendrai le retour de M. Granville pour le prier de vous les faire parvenir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à Mme la Duchesse de Portland
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre III

Wootton, 28 février 1767.

Madame la duchesse,

Pardonnez mon importunité: je suis trop touché de la bonté que vous avez eue de me tirer de peine sur la santé de milord Maréchal, pour différer à vous en remercier. Je suis peu sensible à mille bons offices où ceux qui veulent me les rendre à toute force consultent plus leur goût que le mien. Mais les soins pareils à celui que vous avez bien voulu prendre en cette occasion m'affectent véritablement, et me trouveront toujours plein de reconnaissance. C'est aussi, madame la duchesse, un sentiment qui sera joint désormais à tous ceux que vous m'avez inspirés.

Pour dire à présent un petit mot de botanique, voici l'échantillon d'une plante que j'ai trouvée attachée à un rocher, et qui peut-être vous est très connue, mais que pour moi je ne connaissais point du tout. Par sa figure et par sa fructification, elle paraît appartenir aux fougères ; mais, par sa substance et par sa stature, elle semble être de la famille des mousses. J'ai de trop mauvais yeux, un trop mauvais microscope, et trop peu de savoir pour rien décider là-dessus. Il faut, madame la duchesse, que vous acceptiez les hommages de mon ignorance et de ma bonne volonté ; c'est tout ce que je puis mettre de ma part dans notre correspondance, après le tribut de mon profond respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à Mme la Duchesse de Portland
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre IV

À Wootton, le 29 avril 1767.

Je reçois, madame la duchesse, avec une nouvelle reconnaissance, les nouveaux témoignasses de votre souvenir et de vos bontés dans le livre que M. Granville m'a remis de votre part, et dans l'instruction que vous avez bien voulu me donner sur la petite plante qui m'était inconnue. Vous avez trouvé un très bon moyen de ranimer ma mémoire éteinte, et je suis très sûr de n'oublier jamais ce que j'aurai le bonheur d'apprendre de vous. Ce petit *adiantum* n'est pas rare sur nos rochers ; et j'en ai même vu plusieurs pieds sur des racines d'arbres, qu'il sera facile d'en détacher pour le transplanter sur vos murs.

Vous aurez occasion, madame, de redresser bien des erreurs dans le petit misérable débris de plantes que M. Granville veut bien se charger de vous faire tenir. J'ai hasardé de donner des noms du Species de Linnaeus à celles qui n'en avaient point ; mais je n'ai eu cette confiance qu'avec celle que vous voudriez bien marquer chaque faute, et prendre la peine de m'en avertir. Dans cet espoir, j'y ai même joint une petite plante qui me vient de vous, madame la duchesse, par M. Granville, et dont n'ayant pu trouver le nom par moi-même, j'ai pris le parti de le laisser en blanc. Cette plante me paraît approcher de l'ornithogale (*Star of Bethlehem*) plus que d'aucune que je connaisse ; mais, sa fleur étant close, et sa racine n'étant pas bulbeuse, je ne puis imaginer ce que c'est. Je ne vous envoie cette plante que pour vous supplier de vouloir bien me la nommer.

De toutes les grâces que vous m'avez faites, madame la duchesse, celle à laquelle je suis le plus sensible, et dont je suis le plus tenté d'abuser, est d'avoir bien voulu me donner plusieurs fois des nouvelles de la santé de

Copyright Arvensa Editions

milord Maréchal. Ne pourrais-je point encore, par votre obligeante entremise, parvenir à savoir si mes lettres lui parviennent ? Je fis partir, le 16 de ce mois, la quatrième que je lui ai écrite depuis sa dernière. Je ne demande point qu'il y réponde, je désirerais seulement d'apprendre s'il les reçoit. Je prends bien toutes les précautions qui sont en mon pouvoir pour qu'elles lui parviennent ; mais les précautions qui sont en mon pouvoir à cet égard, comme à beaucoup d'autres, sont bien peu de chose dans la situation où je suis.

Je vous supplie, madame la duchesse, d'agréer avec bonté mon profond respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à Mme la Duchesse de Portland
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre V

Ce 10 juillet 1767.

Permettez, madame la duchesse, que, quoique habitant hors de l'Angleterre, je prenne la liberté de me rappeler à votre souvenir. Celui de vos bontés m'a suivi dans mes voyages et contribue à embellir ma retraite. J'y ai apporté le dernier livre que vous m'avez envoyé ; et je m'amuse à faire la comparaison des plantes de ce canton avec celles de votre île. Si j'osais me flatter, madame la duchesse, que mes observations pussent avoir pour vous le moindre intérêt, le désir de vous plaire me les rendrait plus importantes, et l'ambition de vous appartenir me fait aspirer au titre de votre herboriste, comme si j'avais les connaissances qui me rendraient digne de le porter. Accordez-moi, madame, je vous en supplie, la permission de joindre ce titre au nouveau nom que je substitue à celui sous lequel j'ai vécu si malheureux. Je dois cesser de l'être sous vos auspices ; et l'herboriste de madame la duchesse de Portland se consolera sans peine de la mort de J. J. Rousseau. Au reste, je tâcherai bien que ce ne soit pas là un titre purement honoraire ; je souhaite qu'il m'attire aussi l'honneur de vos ordres, et je le mériterai du moins par mon zèle à les remplir.

Je ne signe point ici mon nouveau nom, et je ne date point du lieu de ma retraite[11], n'ayant pu demander encore la permission que j'ai besoin d'obtenir pour cela. S'il vous plaît, en attendant, m'honorer d'une réponse, vous pourrez, madame la duchesse, l'adresser sous mon ancien nom, à Mess..., qui me la feront parvenir. Je finis par remplir un devoir qui m'est bien précieux, en vous suppliant, madame la duchesse, d'agréer ma très

Copyright Arvensa Editions

humble reconnaissance et les assurances de mon profond respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à Mme la Duchesse de Portland
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre VI

12 septembre 1767.

Je suis d'autant plus touché, madame la duchesse, des nouveaux témoignages de bonté dont il vous a plu m'honorer, que j'avais quelque crainte que l'éloignement ne m'eût fait oublier de vous. Je tâcherai de mériter toujours par mes sentiments les mêmes grâces, et les mêmes souvenirs par mon assiduité à vous les rappeler. Je suis comblé de la permission que vous voulez bien m'accorder, et très fier de l'honneur de vous appartenir en quelque chose. Pour commencer, madame, à remplir des fonctions que vous me rendez précieuses, je vous envoie ci-joints deux petits échantillons de plantes que j'ai trouvées à mon voisinage, parmi les bruyères qui bordent un parc, dans un terrain assez humide, où croissent aussi la camomille odorante, le *Sagina procumbens*, l'*Hieracium umbellotum* de Linnaeus, et d'autres plantes que je ne puis vous nommer exactement, n'ayant point encore ici mes livres de botanique, excepté le *Flora Britannica*, qui ne m'a pas quitté un seul moment.

De ces deux plantes, l'une, n° 2, me paraît être une petite gentiane, appelée, dans le *Synopsis*, *Centaurium palustre luteum minimum nostras*. Flor. Brit. 131.

Pour l'autre, n°, 1, je ne saurais dire ce que c'est, à moins que ce ne soit peut-être une *élatine* de Linnaeus, appelée par Vaillant *Alsinastrum serpyllifolium,* etc. La phrase s'y rapporte assez bien ; mais l'*élatine* doit avoir huit étamines, et je n'en ai jamais pu découvrir que quatre. La fleur est très petite ; et mes yeux, déjà faibles naturellement, ont tant pleuré, que je les perds avant le temps: ainsi je ne me fie plus à eux. Dites-moi de grâce ce qu'il en est, madame la duchesse ; c'est moi qui devrais, en vertu

Copyright Arvensa Editions

de mon emploi, vous instruire ; et c'est vous qui m'instruisez. Ne dédaignez pas de continuer, je vous en supplie ; et permettez que je vous rappelle la plante à fleur jaune que vous envoyâtes l'année dernière à M. Granville, et dont je vous ai renvoyé un exemplaire pour en apprendre le nom.

Et à propos de M. Granville, mon bon voisin, permettez, madame, que je vous témoigne l'inquiétude que son silence me cause. Je lui ai écrit, et il ne m'a point répondu, lui qui est si exact. Serait-il malade ? J'en suis véritablement en peine.

Mais je le suis plus encore de Milord Maréchal, mon ami, mon protecteur, mon père, qui m'a totalement oublié. Non, madame, cela ne saurait être. Quoi qu'on ait pu faire, je puis être dans sa disgrâce, mais je suis sûr qu'il m'aime toujours. Ce qui m'afflige de ma position, c'est qu'elle m'ôte les moyens de lui écrire. J'espère pourtant en avoir dans peu l'occasion, et je n'ai pas besoin de vous dire avec quel empressement je la saisirai. En attendant, j'implore vos bontés pour avoir de ses nouvelles, et, si j'ose ajouter, pour lui faire dire un mot de moi.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect.

Madame la duchesse,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

HERBORISTE

P. S. J'avais dit au jardinier de M. Davenport que je lui montrerais les rochers où croissait le petit *adiantum*, pour que vous pussiez, madame, en emporter des plantes. Je ne me pardonne point de l'avoir oublié. Ces rochers sont au midi de la maison et regardent le nord. Il est très aisé d'en détacher des plantes, parce qu'il y en a qui croissent sur des racines d'arbres.

Le long retard, madame, du départ de cette lettre, causé par des difficultés qui tiennent à ma situation, me met à portée de rectifier avant qu'elle parte ma balourdise sur la plante ci-jointe n°1 ; car ayant dans l'intervalle reçu mes livres de botanique, j'y ai trouvé, à l'aide des figures, que Michelius avait fait un genre de cette plante sous le nom de *Linocarpon*, et que Linnaeus l'avait mise parmi les espèces du lin. Elle est aussi dans le *Synopsis* sous le nom de *Radiola*, et j'en aurais trouvé la figure dans le *Flora Britannica* que j'avais avec moi ; mais précisément la planche 15, où est cette figure, se trouve omise dans mon exemplaire et n'est que dans le *Synopsis*, que je n'avais pas. Ce long verbiage a pour but, madame la duchesse, de vous expliquer comment ma bévue tient à mon ignorance,

Copyright Arvensa Editions

à la vérité, mais non pas à ma négligence. Je n'en mettrai jamais dans la correspondance que vous me permettez d'avoir avec vous, ni dans mes efforts pour mériter un titre dont je m'honore: mais, tant que dureront les incommodités de ma position présente, l'exactitude de mes lettres en souffrira, et je prends le parti de fermer celle-ci sans être sûr encore du jour où je la pourrai faire partir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à Mme la Duchesse de Portland
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre VII

Ce 4 janvier 1768.

Je n'aurais pas tardé si longtemps, madame la duchesse, à vous faire mes très humbles remerciements pour la peine que vous avez prise d'écrire en ma faveur à Milord Maréchal et à M. Granville, si je n'avais été détenu près de trois mois dans la chambre d'un ami qui est tombé malade chez moi, et dont je n'ai pas quitté le chevet durant tout ce temps, sans pouvoir donner un moment à nul autre soin. Enfin la Providence a béni mon zèle ; je l'ai guéri presque malgré lui. Il est parti hier bien rétabli ; et le premier moment que son départ me laisse est employé, madame, à remplir auprès de vous un devoir que je mets au nombre de mes plus grands plaisirs.

Je n'ai reçu aucune nouvelle de Milord Maréchal ; et, ne pouvant lui écrire directement d'ici, j'ai profité de l'occasion de l'ami qui vient de partir, pour lui faire passer une lettre: puisse-t-elle le trouver dans cet état de santé et de bonheur que les plus tendres vœux de mon cœur demandent au ciel pour lui tous les jours ! J'ai reçu de mon excellent voisin, M. Granville, une lettre qui m'a tout réjoui le cœur. Je compte de lui écrire dans peu de jours.

Permettrez-vous, madame la duchesse, que je prenne la liberté de disputer avec vous sur la plante sans nom que vous aviez envoyée à M. Granville, et dont je vous ai renvoyé un exemplaire avec les plantes de Suisse, pour vous supplier de vouloir bien me la nommer ? Je ne crois pas que ce soit le *viola liutea*, comme vous me le marquez ; ces deux plantes n'ayant rien de commun, ce me semble, que la couleur jaune de la fleur. Celle en question me parait être de la famille des liliacées, à six pétales, six étamines en plumasseau: si la racine était bulbeuse, je la prendrais pour

Copyright Arvensa Editions

un ornithogale ; ne l'étant pas, elle me paraît ressembler fort à un *anthericum ossifragum* de Linnaeus, appelé par Gaspard Bauhin *pseudo asphodelus anglicus* ou *scoticus*. Je vous avoue, madame, que je serais très aise de m'assurer du vrai nom de cette plante ; car je ne peux être indifférent sur rien de ce qui me vient de vous.

Je ne croyais pas qu'on trouvât en Angleterre plusieurs des nouvelles plantes dont vous venez d'orner vos jardins de Bullstrode ; mais, pour trouver la nature riche partout, il ne faut que des yeux qui sachent voir ses richesses. Voilà, madame la duchesse, ce que vous avez et ce qui me manque ; si j'avais vos connaissances, en herborisant dans mes environs, je suis sûr que j'en tirerais beaucoup de choses qui pourraient peut-être avoir leur place à Bullstrode. Au retour de la belle saison, je prendrai note des plantes que j'observerai, à mesure que je pourrai les connaître ; et, s'il s'en trouvait quelqu'une qui vous convînt, je trouverais les moyens de vous l'envoyer, soit en nature, soit en graines. Si, par exemple, madame, vous vouliez faire semer le *gentiana filiformis*, j'en recueillerais facilement de la graine l'automne prochain ; car j'ai découvert un canton où elle est en abondance. De grâce, madame la duchesse, puisque j'ai l'honneur de vous appartenir, ne laissez pas sans fonction un titre où je mets tant de gloire. Je n'en connais point, je vous proteste, qui me flatte davantage que celle d'être toute ma vie, avec un profond respect, madame la duchesse, votre très humble et très obéissant serviteur.

HERBORISTE

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à Mme la Duchesse de Portland
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre VIII

À Lyon, le 3 juillet 1768.

S'il était en mon pouvoir, madame la duchesse, de mettre de l'exactitude dans quelque correspondance, ce serait assurément dans celle dont vous m'honorez ; mais, outre l'indolence et le découragement qui me subjuguent chaque jour davantage, les tracas secrets dont on me tourmente absorbent malgré moi le peu d'activité qui me reste, et me voilà maintenant embarqué dans un grand voyage, qui seul serait une terrible affaire pour un paresseux tel que moi. Cependant, comme la botanique en est le principal objet, je tâcherai de l'approprier à l'honneur que j'ai de vous appartenir, en vous rendant compte de mes herborisations, an risque de vous ennuyer, madame, de détails triviaux qui n'ont rien de nouveau pour vous. Je pourrais vous en faire d'intéressants sur le jardin de l'École vétérinaire de cette ville, dont les directeurs, naturalistes, botanistes, et de plus très aimables, sont en même temps très communicatifs ; mais les richesses exotiques de ce jardin m'accablent, me troublent, par leur multitude ; et, à force de voir à la fois trop de choses, je ne discerne et ne retiens rien du tout. J'espère me trouver un peu plus à l'aise dans les montagnes de la grande Chartreuse, où je compte aller herboriser la semaine prochaine avec deux de ces messieurs, qui veulent bien faire cette course, et dont les lumières me la rendront très utile. Si j'eusse été à portée de consulter plus souvent les vôtres, madame la duchesse, je serais plus avancé que je ne suis.

Quelque riche que soit le jardin de l'École vétérinaire, je n'ai cependant pu y trouver le *gentiana campestris* ni le *swertia perennis* ; et comme le *gentiana filiformis* n'était pas même encore sorti de terre avant mon départ

Copyright Arvensa Editions

de Trye, il m'a par conséquent été impossible d'en recueillir de la graine, et il se trouve qu'avec le plus grand zèle pour faire les commissions dont vous avez bien voulu m'honorer, je n'ai pu encore en exécuter aucune. J'espère être à l'avenir moins malheureux, et pouvoir porter avec plus de succès lui titre dont je me glorifie.

J'ai commencé le catalogue d'un herbier dont on m'a fait présent, et que je compte augmenter dans mes courses. J'ai pensé, madame la duchesse, qu'en vous envoyant ce catalogue, ou du moins celui des plantes que je puis avoir à double, si vous preniez la peine d'y marquer celles qui vous manquent, je pourrais avoir l'honneur de vous les envoyer fraîches ou sèches, selon la manière que vous le voudriez, pour l'augmentation de votre jardin ou de votre herbier. Donnez-moi vos ordres, madame, pour les Alpes, dont je vais parcourir quelques-unes ; je vous demande en grâce de pouvoir ajouter au plaisir que je trouve à mes herborisations celui d'en faire quelques-unes pour votre service. Mon adresse fixe, durant mes courses, sera celle-ci:

A monsieur Renou, chez Mess…

J'ose vous supplier, madame la duchesse, de vouloir bien me donner des nouvelles de Milord Maréchal, toutes les fois que vous me ferez l'honneur de m'écrire. Je crains bien que tout ce qui se passe à Neuchâtel n'afflige son excellent cœur: car je sais qu'il aime toujours ce pays-là, malgré l'ingratitude de ses habitants. Je suis affligé aussi de n'avoir plus de nouvelles de M. Granville: je lui serai toute ma vie attaché.

Je vous supplie, madame la duchesse, d'agréer avec bonté mon profond respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à Mme la Duchesse de Portland
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre IX

A Bourgoin en Dauphiné, le 21 août 1769.

Madame la duchesse,

Deux voyages consécutifs immédiatement après la réception de la lettre dont vous m'avez honoré le 5 juin dernier, m'ont empêché de vous témoigner plus tôt ma joie, tant pour la conservation de votre santé que pour le rétablissement de celle du cher fils dont vous étiez en alarmes, et ma gratitude pour les marques de souvenir qu'il vous a plu m'accorder. Le second de ces voyages a été fait à votre intention ; et, voyant passer la saison de l'herborisation que j'avais en vue, j'ai préféré dans cette occasion le plaisir de vous servir à l'honneur de vous répondre. Je suis donc parti avec quelques amateurs pour aller sur le mont Pila, à douze ou quinze lieues d'ici, dans l'espoir, madame la duchesse, d'y trouver quelques plantes ou quelques graines qui méritassent de trouver place dans votre herbier ou dans vos jardins: je n'ai pas eu le bonheur de remplir à mon gré mon attente. Il était trop tard pour les fleurs et pour les graines ; la pluie et d'autres accidents nous ayant sans cesse contrariés, m'ont fait faire un voyage aussi peu utile qu'agréable ; et je n'ai presque rien rapporté. Voici pourtant, madame la duchesse, une note des débris de ma chétive collecte. C'est une courte liste des plantes dont j'ai pu conserver quelque chose en nature, et j'ai ajouté une étoile à chacune de celles dont j'ai recueilli quelques graines, la plupart en bien petite quantité. Si parmi les plantes ou parmi les graines il se trouve quelque chose ou le tout qui puisse vous agréer, daignez, madame, m'honorer de vos ordres, et me marquer à qui je pourrais envoyer le paquet, soit à Lyon, soit à Paris, pour vous le faire parvenir. Je tiens prêt le tout pour partir immédiatement après la

Copyright Arvensa Editions

réception de votre note ; mais je crains bien qu'il ne se trouve rien là digne d'y entrer, et que je ne continue d'être à votre égard un serviteur inutile malgré son zèle.

J'ai la mortification de ne pouvoir, quant à présent, vous envoyer, madame la duchesse, de la graine *gentiana filiformis*, la plante étant très petite, très fugitive, difficile à remarquer pour les yeux qui ne sont pas botanistes, un curé, à qui j'avais compté m'adresser pour cela, étant mort dans l'intervalle, et ne connaissant personne dans le pays à qui pouvoir donner ma commission.

Une foulure que je me suis faite à la main droite par une chute, ne me permettant d'écrire qu'avec beaucoup de peine, me force à finir cette lettre plus tôt que je n'aurais désiré. Daignez, madame le duchesse, agréer avec bonté le zèle et le profond respect de votre très humble et très obéissant serviteur,

HERBORISTE

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à Mme la Duchesse de Portland
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre X

À Monquin, le 21 décembre 1769.

C'est, madame la duchesse, avec bien de la honte et du regret que je m'acquitte si tard du petit envoi que j'avais eu l'honneur de vous annoncer, et qui ne valait assurément pas la peine d'être attendu. Enfin, puisque mieux vaut tard que jamais, je fis partir jeudi dernier, pour Lyon, une boîte à l'adresse de M. le chevalier Lambert, contenant les plantes et graines dont je joins ici la note. Je désire extrêmement que le tout vous parvienne en bon état ; mais comme je n'ose espérer que la boîte ne soit pas ouverte en route, et même plusieurs fois, je crains fort que ces herbes, fragiles et déjà gâtées par l'humidité, ne vous arrivent absolument détruites ou méconnaissables. Les graines au moins pourraient, madame la duchesse, vous dédommager des plantes, si elles étaient plus abondantes ; mais vous pardonnerez leur misère aux divers accidents qui ont, là-dessus, contrarié mes soins. Quelques-uns de ces accidents ne laissent pas d'être risibles, quoiqu'ils m'aient donné bien du chagrin. Par exemple, les rats ont mangé sur ma table presque toute la graine de bistorte que j'y avais étendue pour la faire sécher ; et, ayant mis d'autres graines sur ma fenêtre pour le même effet, un coup de vent a fait voler dans la chambre tous mes papiers, et j'ai été condamné à la pénitence de Psyché ; mais il a fallu la faire moi-même, et les fourmis ne sont point venues m'aider. Toutes ces contrariétés m'ont d'autant plus fâché, que j'aurais bien voulu qu'il pût aller jusqu'à Callwich un peu du superflu de Bullstrode ; mais je tâcherai d'être mieux fourni une autre fois ; car, quoique les honnêtes gens qui disposent de moi, fâchés de me voir trouver des douceurs dans la botanique, cherchent à me rebuter de cet innocent amusement en y versant le poison de leurs viles âmes, ils

Copyright Arvensa Editions

ne me forceront jamais à y renoncer volontairement. Ainsi, madame la duchesse, veuillez bien m'honorer de vos ordres et me faire mériter le titre que vous m'avez permis de prendre ; je tâcherai de suppléer à mon ignorance à force de zèle pour exécuter vos commissions.

Vous trouverez, madame, une ombellifère à laquelle j'ai pris la liberté de donner le nom de *seseti Halleri*, faute de savoir la trouver dans le *Species*, au lieu qu'elle est bien décrite dans la dernière édition des Plantes de Suisse de M. Haller, n°762. C'est une très belle plante, qui est plus belle encore en ce pays que dans les contrées plus méridionales, parce que les premières atteintes du froid lavent son vert foncé d'un beau pourpre, et surtout la couronne des graines, car elle ne fleurit que dans l'arrière-saison, ce qui fait aussi que les graines ont peine à mûrir et qu'il est difficile d'en recueillir. J'ai cependant trouvé le moyen d'en ramasser quelques-unes que vous trouverez, madame la duchesse, avec les autres. Vous aurez la bonté de les recommander à votre jardinier, car, encore un coup, la plante est belle, et si peu commune, qu'elle n'a pas même encore un nom parmi les botanistes. Malheureusement le spécimen que j'ai l'honneur de vous envoyer est mesquin et en fort mauvais état ; mais les graines y suppléeront.

Je vous suis extrêmement obligé, madame, de la bonté que vous avez eue de me donner des nouvelles de mon excellent voisin M. Granville, et des témoignages du souvenir de son aimable nièce miss Dewes, J'espère qu'elle se rappelle assez les traits de son vieux berger pour convenir qu'il ne ressemble guère à la figure de cyclope qu'il a plu à M. Hume de faire graver sous mon nom. Son graveur a peint mon visage comme sa plume a peint mon caractère. Il n'a pas vu que la seule chose que tout cela peint fidèlement est lui-même.

Je vous supplie, madame la duchesse, d'agréer avec bonté mon profond respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à Mme la Duchesse de Portland
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre XI

A Paris, le 17 avril 1772.

J'ai reçu, madame la duchesse, avec bien de la reconnaissance, et la lettre dont vous m'avez honoré le 17 mars, et le nombreux envoi de graines dont vous avez bien voulu enrichir ma petite collection. Cet envoi en fera de toutes manières la plus considérable partie, et réveille déjà mon zélé pour la compléter autant qu'il se peut. Je suis bien sensible aussi à la bonté qu'a M. le docteur Solander d'y vouloir contribuer pour quelque chose ; mais comme je n'ai rien trouvé, dans le paquet qui m'indiquât ce qui pouvait venir de lui, je reste en doute si le petit nombre de graines ou fruits que vous me marquez qu'il m'envoie était joint au même paquet, ou s'il en a fait un autre à part qui, cela supposé, ne m'est pas encore parvenu.

Je vous remercie aussi, madame la duchesse, de la bonté que vous avez de m'apprendre l'heureux mariage de miss Dewes et de M. Sparow ; je m'en réjouis de tout mon cœur, et pour elle, si bien faite pour rendre un honnête homme heureux et pour l'être, et pour son digne oncle, que l'heureux succès de ce mariage comblera de joie dans ses vieux jours.

Je suis bien sensible au souvenir de milord Nuncham ; j'espère qu'il ne doutera jamais de mes sentiments, comme je ne doute point de ses bontés. Je me serais flatté durant l'ambassade de milord Harcourt du plaisir de le voir à Paris, mais on m'assure qu'il n'y est point venu, et ce n'est pas une mortification pour moi seul.

Avez-vous pu douter un instant, madame la duchesse, que je n'eusse reçu avec autant d'empressement que de respect le livre des jardins anglais que vous avez bien voulu penser à m'envoyer ? Quoique son plus grand prix fût venu pour moi de la main dont je l'aurais reçu, je n'ignore pas celui

Copyright Arvensa Editions

qu'il a par lui-même, puisqu'il est estimé et traduit dans ce pays ; et d'ailleurs j'en dois aimer le sujet, ayant été le premier en terre ferme à célébrer et faire connaître ces mêmes jardins. Mais celui de Bullstrode, où toutes les richesses de la nature sont rassemblées et assorties avec autant de savoir que de goût, mériterait bien un chantre particulier.

Pour faire une diversion de mon goût à mes occupations, je me suis proposé de faire des herbiers pour les naturalistes et amateurs qui voudront en acquérir. Le règne végétal, le plus riant des trois, et peut-être le plus riche, est très -négligé et presque oublié dans les cabinets d'histoire naturelle, où il devrait briller par préférence. J'ai pensé que de petits herbiers, bien choisis et faits avec soin, pourraient favoriser le goût de la botanique, et je vais travailler cet été à des collections que je mettrai, j'espère, en état d'être distribuées dans un an d'ici. Si par hasard il se trouvait parmi vos connaissances quelqu'un qui voulût acquérir de pareils herbiers, je les servirais de mon mieux, et je continuerai de même s'ils sont contents de mes essais. Mais je souhaiterais particulièrement, madame la duchesse, que vous m'honorassiez quelquefois de vos ordres, et de mériter toujours, par des actes de mon zèle, l'honneur que j'ai de vous appartenir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à Mme la Duchesse de Portland
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre XII

A Paris, le 19 mai 1772.

Je dois, madame la duchesse, le principal plaisir que m'ait fait le poème sur les jardins anglais, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, à la main dont il me vient. Car mon ignorance dans la langue anglaise, qui m'empêche d'en entendre la poésie, ne me laisse pas partager le plaisir que l'on prend à le lire. Je croyais avoir eu l'honneur de vous marquer, madame, que nous avons cet ouvrage traduit ici ; vous avez supposé que je préférais l'original, et cela serait très vrai si j'étais en état de le lire, mais je n'en comprends tout au plus que les notes, qui ne sont pas, à ce qu'il me semble, la partie la plus intéressante de l'ouvrage. Si mon étourderie m'a fait oublier mon incapacité, j'en suis puni par mes vains efforts pour la surmonter. Ce qui n'empêche pas que cet envoi ne me soit précieux comme un nouveau témoignage de vos bontés et une nouvelle marque de votre souvenir. Je vous supplie, madame la duchesse, d'agréer mon remerciement et mon respect.

Je reçois en ce moment, madame, la lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire l'année dernière en date du 20 mars 1771. Celui qui me l'envoie de Genève (M. Moultou) ne me dit point les raisons de ce long retard: il me marque seulement qu'il n'y a pas de sa faute ; voilà tout ce que j'en sais.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à Mme la Duchesse de Portland
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre XIII

Paris, le 19 juillet 1772.

C'est, madame la duchesse, par un quiproquo bien inexcusable, mais bien involontaire, que j'ai si tard l'honneur de vous remercier des fruits rares que vous avez eu la bonté de m'envoyer de la part de M. le docteur Solander, et de la lettre du 24 juin, par laquelle vous avez bien voulu me donner avis de cet envoi. Je dois aussi à ce savant naturaliste des remerciements, qui seront accueillis bien plus favorablement, si vous daignez, madame la duchesse, vous en charger, comme vous avez fait l'envoi, que venant directement d'un homme qui n'a point l'honneur d'être connu de lui. Pour comble de grâce, vous voulez bien encore me promettre les noms des nouveaux genres lorsqu'il leur en aura donné: ce qui suppose aussi la description du genre ; car les noms dépourvus d'idées ne sont que des mots, qui servent moins à orner la mémoire qu'à la charger. A tant de bontés de votre part, je ne puis vous offrir, madame, en signe de reconnaissance, que le plaisir que j'ai de vous être obligé.

Ce n'est point sans un vrai déplaisir que j'apprends que ce grand voyage, sur lequel toute l'Europe savante avait les yeux, n'aura pas lieu. C'est une grande perte pour la cosmographie, pour la navigation, et pour l'histoire naturelle en général, et c'est, j'en suis très sûr, un chagrin pour cet homme illustre que le zèle de l'instruction publique rendait insensible aux périls et aux fatigues dont l'expérience l'avait déjà si parfaitement instruit. Mais je vois chaque jour mieux que les hommes sont partout les mêmes, et que le progrès de l'envie et de la jalousie fait plus de mal aux âmes, que celui des lumières, qui en est la cause, ne peut faire de bien aux esprits.

Je n'ai certainement pas oublié, madame la duchesse, que vous aviez

Copyright Arvensa Editions

désiré de la graine du *gentiana filiformis* ; mais ce souvenir n'a fait qu'augmenter mon regret d'avoir perdu cette plante, sans me fournir aucun moyen de ; la recouvrer. Sur le lieu même où je la trouvai, qui est à Trye, je la cherchai vainement l'année suivante, et soit que je n'eusse pas bien retenu la place ou le temps de sa florescence, soit qu'elle n'eût point grené, et qu'elle ne se fût pas renouvelée, il me fut impossible d'en retrouver le moindre vestige. J'ai éprouvé souvent la même mortification au sujet d'autres plantes que j'ai trouvées disparues des lieux où auparavant on les rencontrait abondamment ; par exemple, le *plantago uniflora*, qui jadis bordait l'étang de Montmorency et dont j'ai fait en vain l'année dernière la recherche avec de meilleurs botanistes et qui avaient de meilleurs yeux que moi ; je vous proteste, madame la duchesse, que je ferais de tout mon cœur le voyage de Trye pour y cueillir cette petite gentiane et sa graine, et vous faire parvenir l'une et l'autre, si j'avais le moindre espoir de succès. Mais ne l'ayant pas trouvée l'année suivante, étant encore sur les lieux, quelle apparence qu'au bout de plusieurs années, où tous les renseignements qui me restaient encore se sont effacés, je puisse retrouver la trace de cette petite et fugace plante ? Elle n'est point ici au Jardin du Roi, ni, que je sache, en aucun autre jardin, et très peu de gens même la connaissent. A l'égard du *carthamus lanatus*, j'enjoindrai de la graine aux échantillons d'herbiers que j'espère vous envoyer à la fin de l'hiver.

J'apprends, madame la duchesse, avec une bien douce joie, le parfait rétablissement de mon ancien et bon voisin M. Granville. Je suis très touché de la peine que vous avez prise de m'en instruire, et vous avez par-là redoublé le prix d'une si bonne nouvelle.

Je vous supplie, madame la duchesse, d'agréer, avec mon respect, mes vifs et vrais remerciements de toutes vos bontés.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à Mme la Duchesse de Portland
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre XIV

A Paris, le 22 octobre 1773.

J'ai reçu, dans son temps, la lettre dont m'a honoré madame la duchesse, le 7 octobre ; quant à celle dont il y est fait mention, écrite quinze jours auparavant, je ne l'ai point reçue: la quantité de sottes lettres qui me venaient de toutes paris par la poste nie force à rebuter toutes celles dont l'écriture ne m'est pas connue, et il se peut qu'en mon absence la lettre de madame la duchesse n'ait pas été distinguée des autres. J'irais la réclamer à la poste, si l'expérience ne m'avait appris que mes lettres disparaissaient aussitôt qu'elles sont rendues, et qu'il ne m'est plus possible de les ravoir. C'est ainsi que j'en ai perdu une de M. Linnaeus que je n'ai jamais pu ravoir, après avoir appris qu'elle était de lui, quoique j'aie employé pour cela le crédit d'une personne qui en a beaucoup dans les postes.

Le témoignage du souvenir de M. Granville, que madame la duchesse a eu la bonté de me transmettre, m'a fait un plaisir auquel rien n'eût manqué, si j'eusse appris en même temps que sa santé était meilleure.

M. de Saint-Paul doit avoir fait passer à madame la duchesse deux échantillons d'herbiers portatifs qui me paraissaient plus commodes et presque aussi utiles que les grands. Si j'avais le bonheur que l'un ou l'autre, ou tous les deux, fussent du goût de madame la duchesse, je me ferais un vrai plaisir de les continuer, et cela me conserverait pour la botanique un reste de goût presque éteint, et que je regrette. J'attends là-dessus les ordres de madame la duchesse, et je la supplie d'agréer mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à Mme la Duchesse de Portland
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre XV

A Paris, le 11 juillet 1776.

Le témoignage de souvenir et de bonté dont m'honore madame la duchesse de Portland, est un cadeau bien précieux que je reçois avec autant de reconnaissance que de respect. Quant à l'autre cadeau qu'elle m'annonce, je la supplie de permettre que je ne l'accepte pas. Si la magnificence en est digne d'elle, elle n'est proportionnée ni à ma situation ni à mes besoins. Je me suis défait de tous mes livres de botanique, j'en ai quitté l'agréable amusement, devenu trop fatigant pour mon âge. Je n'ai pas un pouce de terre pour y mettre du persil ou des œillets, à plus forte raison des plantes d'Afrique ; et, dans ma plus grande passion pour la botanique, content du foin que je trouvais sous mes pas, je n'eus jamais de goût pour les plantes étrangères qu'on ne trouve parmi nous qu'en exil et dénaturées dans les jardins des curieux. Celles que veut bien m'envoyer madame la duchesse seraient donc perdues entre mes mains ; il en serait de même et par la même raison de l'*herbarium amboïnense*, et cette perte serait regrettable à proportion du prix de ce livre et de l'envoi. Voilà la raison qui m'empêche d'accepter ce superbe cadeau ; si toutefois ce n'est pas l'accepter que d'en garder le souvenir et la reconnaissance, en désirant qu'il soit employé plus utilement.

Je supplie très humblement madame la duchesse d'agréer mon profond respect.

On vient de m'envoyer la caisse ; et, quoique j'eusse extrêmement désiré d'en retirer la lettre de madame la duchesse, il m'a paru plus convenable, puisque j'avais à la rendre, de la renvoyer sans l'ouvrir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre à M. du Peyrou

10 octobre 1764

Traité historique des plantes qui croissent dans la Lorraine et les Trois Évêchés, par M. P. J. Buc'hoz, avocat au parlement de Metz, docteur en médecine, etc.

Cet ouvrage, dont deux volumes ont déjà, paru, en aura vingt in-8°, avec des planches gravées.

J'en étais ici, monsieur, quand j'ai reçu votre docte lettre ; je suis charmé de vos progrès. Je vous exhorte à continuer ; vous serez notre maître, et vous aurez tout l'honneur de notre futur savoir. Je vous conseille pourtant de consulter M. Marais sur les noms des plantes, plus que sur leur étymologie ; car *asphodelos*, et non pas *asphodeilos*, n'a pour racine aucun mot qui signifie ni *mort* ni *herbe*, mais tout au plus un verbe qui signifie *je tue*, parce que les pétales de l'asphodèle ont quelque ressemblance à des fers de pique. Au reste, j'ai connu des asphodèles qui avaient de longues tiges et des feuilles semblables à celles des lis. Peut-être faut-il dire correctement *du genre des asphodèles*. La plante aquatique est bien nénuphar, autrement *nymphœa*, comme je disais. Il faut redresser ma faute sur le calament, qui ne s'appelle pas en latin *calamentum*, mais *calamintha*, comme qui dirait belle menthe.

Le temps ni mon état présent ne m'en laissent pas dire davantage. Puisque mon silence doit parler pour moi, vous savez, monsieur, combien j'ai à me taire.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre à M. Liotard le neveu

HERBORISTE À GRENOBLE

Bourgoin, le 7 novembre 1768.

J'ai reçu, monsieur, les deux lettres que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire. Je n'ai point fait de réponse à la première, parce qu'elle était une réponse elle-même, et qu'elle n'en exigeait pas. Je vous envoie ci-joint le catalogue qui était avec la seconde, et sur lequel j'ai marqué les plantes que je serais bien aise d'avoir. Les dénominations de plusieurs d'entre elles ne sont pas exactes, ou du moins ne sont pas dans mon *Species* de l'édition de 1762. Vous m'obligerez de vouloir bien les y rapporter, avec le secours de M. Clappier, que je remercie, et que je salue. J'accepte l'offre de quelques mousses que vous voulez bien y joindre, pourvu que vous ayez la bonté d'y mettre aussi très exactement les noms ; car je serais peut-être fort embarrassé pour les déterminer sans le secours de mon *Dillenius*, que je n'ai plus. A l'égard du prix, je le réglerais de bon cœur si je pouvais n'écouter que la libéralité que j'y voudrais mettre ; mais, ma situation me forçant de me borner en toutes choses aux prix communs, je vous prie de vouloir bien régler celui-là de façon que vous y trouviez honnêtement votre compte, sans oublier de joindre à cette note celle des ports, et autres menus trais qui doivent vous être remboursés ; et, comme je n'ai aucune correspondance à Grenoble, je vous enverrai le montant par le courrier, à moins que vous ne m'indiquiez quelque autre voie. L'offre de venir vous-même est obligeante ; mais je ne l'accepte pas, attendu que je n'en pourrais profiter, qu'il ne fait plus le temps d'herboriser, et que je ne suis pas en état de sortir pour cela. Portez-vous bien, mon cher M. Liotard ; je vous salue de tout mon cœur.

Copyright Arvensa Editions

RENOU

Pourriez-vous me dire si le *pistacia therebinthus* et l'*osiris alba* croissent auprès de Grenoble ? Je crois avoir trouvé l'un et l'autre au-dessus de la Bastille[12], mais je n'en suis pas sûr.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes

Botanique

LETTRES SUR LA BOTANIQUE

Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettres à M. de la Tourette

Conseiller en la Cour des Monnaies de Lyon

[13]

Copyright Arvensa Editions

Marc Antoine Louis Claret de la Tourette (1729-1793)

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à M. de la Tourette
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre I

À Monquin, le 17 17/12 69[14]

J'ai différé, monsieur, de quelques jours à vous accuser la réception du livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer de la part de M. Gouan, et à vous remercier, pour me débarrasser auparavant d'un envoi que j'avais à faire, et me ménager le plaisir de m'entretenir un peu plus long temps avec vous.

Je ne suis pas surpris que vous soyez revenu d'Italie plus satisfait de la nature que des hommes ; c'est ce qui arrive généralement aux bons observateurs, même dans les climats où elle est moins belle. Je sais qu'on trouve peu de penseurs dans ce pays-là ; mais je ne conviendrais pas tout-à-fait qu'on n'y trouve à satisfaire que les yeux, j'y voudrais ajouter les oreilles. Au reste, quand j'appris votre voyage, je craignis, monsieur, que les autres parties de l'histoire naturelle ne fissent quelque tort à la botanique, et que vous ne rapportassiez de ce pays -là plus de raretés pour votre cabinet que de plantes pour votre herbier. Je présume, au ton de votre lettre, que je ne me suis pas beaucoup trompé. Ah ! monsieur, vous feriez grand tort à la botanique de l'abandonner après lui avoir si bien montré, par le bien que vous lui avez déjà fait, celui que vous pouvez encore lui faire.

Vous me faites bien sentir et déplorer ma misère, en me demandant compte de mon herborisation de Pila. J'y allai dans une mauvaise saison, par un très -mauvais temps, comme vous savez, avec de très mauvais yeux, et avec des compagnons de voyage encore plus ignorants que moi, et privé par conséquent de la ressource pour y suppléer que j'avais à la grande

Copyright Arvensa Editions

Chartreuse. J'ajouterai qu'il n'y a point, selon moi, de comparaison à faire entre les deux herborisations, et que celle de Pila me parait aussi pauvre que celle de la Chartreuse est abondante et riche. Je n'aperçus pas une *astrantia*, pas une *pirola*, pas une soldanelle, pas une ombellifère, excepté le meum ; pas une saxifrage, pas une gentiane, pas une légumineuse, pas une belle didyname, excepté la mélisse à grandes fleurs. J'avoue aussi que nous errions sans guides, et sans savoir où chercher les places riches, et je ne suis pas étonné qu'avec tous les avantages qui me manquaient, vous ayez trouvé dans cette triste et vilaine montagne des richesses que je n'y ai pas vues. Quoi qu'il en soit, je vous envoie, monsieur, la courte liste de ce que j'y ai vu, plutôt que de ce que j'en ai rapporté ; car la pluie et ma maladresse ont fait que presque tout ce que j'avais recueilli s'est trouvé gâté et pourri à mon arrivée ici. Il n'y a dans tout cela que deux ou trois plantes qui m'aient fait un grand plaisir. Je mets à leur tête le *sonchus alpinus*, plante de cinq pieds de haut, dont le feuillage et le port sont admirables, et à qui ses grandes et belles fleurs bleues donnent un éclat qui la rendrait digne d'entrer dans votre jardin. J'aurais voulu, pour tout au monde, en avoir des graines ; mais cela ne me fut pas possible, le seul pied que nous trouvâmes étant tout nouvellement en fleurs ; et, vu la grandeur de la plante, et qu'elle est extrêmement aqueuse, à peine en ai-je pu conserver quelques débris à demi pourris. Comme j'ai trouvé en route quelques autres plantes assez jolies, j'en ai ajouté séparément la note, pour ne pas la confondre avec ce que j'ai trouvé sur la montagne. Quant à la désignation particulière des lieux, il m'est impossible de vous la donner ; car, outre la difficulté de la faire intelligiblement, je ne m'en ressouviens pas moi-même ; ma mauvaise vue et mon étourderie font que je ne sais presque jamais où je suis ; je ne puis venir à bout de m'orienter, et je me perds à chaque instant quand je suis seul, sitôt que je perds mon renseignement de vue.

Vous souvenez-vous, monsieur, d'un petit souchet que nous trouvâmes en assez grande abondance auprès de la grande Chartreuse, et que je crus d'abord être le *cyperus fuscus, Lin* ? Ce n'est point lui, et il n'en est l'ait aucune mention, que je sache, ni dans le *Species*, ni dans aucun auteur de botanique, hors le seul *Michelius*, dont voici la phrase: *Cyperus radice repente, odora, locustis unciam longis et lineam latis*. *Tab. 31,f.I*. Si vous avez, monsieur, quelque renseignement plus précis ou plus sûr dudit souchet, je vous serais très obligé de vouloir bien m'en faire part.

Copyright Arvensa Editions

La botanique devient un tracas si embarrassant et si dispendieux quand on s'en occupe avec autant de passion, que, pour y mettre de la réforme, je suis tenté de me défaire de mes livres de plantes. La nomenclature et la synonymie forment une étude immense et pénible: quand on ne veut qu'observer, s'instruire, et s'amuser entre la nature et soi, l'on n'a pas besoin de tant de livres. Il en faut peut-être pour prendre quelque idée du système végétal, et apprendre à observer ; mais, quand une fois on a les yeux ouverts, quelque ignorant d'ailleurs qu'on puisse être, on n'a plus besoin de livres pour voir et admirer sans cesse. Pour moi, du moins, en qui l'opiniâtreté a mal suppléé à la mémoire, et qui n'ai fait que bien peu de progrès, je sens néanmoins qu'avec les gramens d'une cour ou d'un pré j'aurais de quoi m'occuper tout le reste de ma vie, sans jamais m'ennuyer un moment. Pardon, monsieur, de tout ce long bavardage. Le sujet fera mon excuse auprès de vous. Agréez, je vous supplie, mes très humbles salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à M. de la Tourette
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre II

Monquin, le 17 26/1 70.

Pauvres aveugles que nous sommes !
Ciel, démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares cœurs
A s'ouvrir aux regards des hommes.

C'en est fait, monsieur, pour moi de la botanique ; il n'en est plus question quant à présent, et il y a peu d'apparence que je sois dans le cas d'y revenir. D'ailleurs je vieillis, je ne suis plus ingambe pour herboriser ; et des incommodités qui m'avaient laissé d'assez longs relâches menacent de me faire payer cette trêve. C'est bien assez désormais pour mes forces des courses de nécessité ; je dois renoncer à celles d'agrément, ou les borner à des promenades qui ne satisfont pas l'avidité d'un botanophile. Mais, en renonçant à une étude charmante, qui pour moi s'était transformée en passion, je ne renonce pas aux avantages qu'elle m'a procurés, et surtout, monsieur, à cultiver votre connaissance et vos bontés, dont j'espère aller dans peu vous remercier en personne. C'est à vous qu'il faut renvoyer toutes les exhortations que vous me faites sur l'entreprise d'un dictionnaire de botanique, dont il est étonnant que ceux qui cultivent cette science sentent si peu la nécessité. Votre âge, monsieur, vos talents, vos connaissances, vous donnaient les moyens de former, diriger et exécuter supérieurement cette entreprise ; et les applaudissements avec lesquels vos premiers essais ont été reçus du public vous sont garants de ceux avec lesquels il accueillerait un travail plus considérable. Pour moi, qui ne suis dans cette étude, ainsi que dans beaucoup d'autres, qu'un écolier radoteur, j'ai songé plutôt, en herborisant, à me distraire et m'amuser qu'à

Copyright Arvensa Editions

m'instruire, et n'ai point eu, dans mes observations tardives, la sotte idée d'enseigner au public ce que je ne savais pas moi-même. Monsieur, j'ai vécu quarante ans heureux sans faire des livres ; je me suis laissé entraîner dans cette carrière tard et malgré moi: j'en suis sorti de bonne heure. Si je ne retrouve pas, après l'avoir quittée, le bonheur dont je jouissais avant d'y entrer, je retrouve au moins assez de bon sens pour sentir que je n'y étais pas propre, et pour perdre à jamais la tentation d'y rentrer.

J'avoue pourtant que les difficultés que j'ai trouvées dans l'étude des plantes m'ont donné quelques idées sur le moyen de la faciliter et de la rendre utile aux autres, en suivant le fil du système végétal par une méthode plus graduelle et moins abstraite que celle de Tournefort et de tous ses successeurs, sans en excepter Linnaeus lui-même. Peut-être mon idée est-elle impraticable. Nous en causerons, si vous voulez, quand j'aurai l'honneur de vous voir. Si vous la trouviez digne d'être adoptée, et qu'elle vous tentât d'entreprendre sur ce plan des institutions botaniques, je croirais avoir beaucoup plus fait en vous excitant à ce travail, que si je l'avais entrepris moi-même.

Je vous dois des remerciements, monsieur, pour les plantes que vous avez eu la bonté de m'envoyer dans votre lettre, et bien plus encore pour les éclaircissements dont vous les avez accompagnées. Le *papyrus* m'a fait grand plaisir, et je l'ai mis bien précieusement dans mon herbier. Votre *antirrhinum purpureum* m'a bien prouvé que le mien n'était pas le vrai, quoiqu'il y ressemble beaucoup ; je penche à croire avec vous que c'est une variété de l'*arvense* ; et je vous avoue que j'en trouve plusieurs dans le *Species*, dont les phrases ne suffisent point pour me donner des différences spécifiques bien claires. Voilà, ce me semble, un défaut que n'aurait jamais la méthode que j'imagine, parce qu'on aurait toujours un objet fixe et réel de comparaison, sur lequel on pourrait aisément assigner les différences.

Parmi les plantes dont je vous ai précédemment envoyé la liste, j'en ai omis une dont Linnaeus n'a pas marqué la patrie, et que j'ai trouvée à Pila, c'est le *rubia peregrina* ; je ne sais si vous l'avez aussi remarquée ; elle n'est pas absolument rare dans la Savoie et dans le Dauphiné.

Je suis ici dans un grand embarras pour le transport de mon bagage, consistant, en grande partie, dans un attirail de botanique. J'ai surtout, dans des papiers épars, un grand nombre de plantes sèches en assez mauvais ordre, et communes pour la plupart, mais dont cependant quelques-unes sont plus curieuses: mais je n'ai ni le temps ni le courage de

Copyright Arvensa Editions

les trier, puisque ce travail me devient désormais inutile. Avant de jeter au feu tout ce fatras de paperasses, j'ai voulu prendre la liberté de vous en parler à tout hasard ; et si vous étiez tenté de parcourir ce foin, qui véritablement n'en vaut pas la peine, j'en pourrais faire une liasse qui vous parviendrait par M. Pasquet ; car, pour moi, je ne sais comment emporter tout cela, ni qu'en faire. Je crois me rappeler, par exemple, qu'il s'y trouve quelques fougères, entre autres le *polypodium fragrans*, que j'ai herborisées en Angleterre, et qui ne sont pas communes partout. Si même la revue de mon herbier et de mes livres de botanique pouvait vous amuser quelques moments, le tout pourrait être déposé chez vous, et vous le visiteriez à votre aise. Je ne doute pas que vous n'ayez la plupart de mes livres. Il peut cependant s'en trouver d'anglais, comme *Parkinson*, et le *Gérard émaculé*, que peut-être n'avez -vous pas. Le *Valerius Cordus* est assez rare ; j'avais aussi *Tragus*, mais je l'ai donné à M. Clappier.

Je suis surpris de n'avoir aucune nouvelle de M. Gouan, à qui j'ai envoyé les *carex*[15] de ce pays qu'il paraissait désirer, et quelques autres petites plantes, le tout à l'adresse de M. de Saint-Priest, qu'il m'avait donnée. Peut-être le paquet ne lui est-il pas parvenu: c'est ce que je ne saurais vérifier, vu que jamais un seul mot de vérité ne pénètre à travers l'édifice de ténèbres qu'on a pris soin d'élever autour de moi. Heureusement les ouvrages des hommes sont périssables comme eux, mais la vérité est éternelle: *post tenebras lux.*

Agréez, monsieur, je vous supplie, mes plus sincères salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à M. de la Tourette
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre III

Monquin, le 17 22/2 70.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Ne faites, monsieur, aucune attention à la bizarrerie de ma date ; c'est une formule générale qui n'a nul trait à ceux à qui j'écris, mais seulement aux honnêtes gens qui disposent de moi avec autant d'équité que de bonté. C'est, pour ceux qui se laissent séduire par la puissance et tromper par l'imposture, un avis qui les rendra plus inexcusables, si, jugeant sur des choses que tout devrait leur rendre suspectes, ils s'obstinent à se refuser aux moyens que prescrit la justice pour s'assurer de la vérité.

C'est avec regret que je vois reculer, par mon état et par la mauvaise saison, le moment de me rapprocher de vous. J'espère cependant ne pas tarder beaucoup encore. Si j'avais quelques graines qui valussent la peine de vous être présentées, je prendrais le parti de vous les envoyer d'avance, pour ne pas laisser passer le temps de les semer ; mais j'avais fort peu de chose, et je le joignis avec des plantes de Pila, dans un envoi que je fis il y a quelques mois à madame la duchesse de Portland, et qui n'a pas été ! plus heureux, selon toute apparence, que celui que j'ai fait à M. Gouan, puisque je n'ai aucune nouvelle ni de l'un ni de l'autre. Comme celui de madame de Portland était plus considérable, et que j'y avais mis plus de soin et de temps, je le regrette davantage ; mais il faut bien que j'apprenne à me consoler de tout. J'ai pourtant encore quelques graines d'un fort beau *seseli* de ce pays, que j'appelle *seseli Halleri*, parce que je ne le trouve pas dans *Linnaeus*. J'en ai aussi d'une plante d'Amérique, que j'ai fait semer dans ce pays avec d'autres graines qu'on m'avait données, et qui seule à réussi. Elle s'appelle *gombaut* dans les îles, et j'ai trouvé que c'était

Copyright Arvensa Editions

l'*hibiscus esculentus ;* il a bien levé, bien fleuri ; et j'en ai tiré d'une capsule quelques graines bien mûres, que je vous porterai avec le *seseli*, si vous ne les avez pas. Comme l'une de ces plantes est des pays chauds, et que l'autre grène fort tard dans nos campagnes, je présume que rien ne presse pour les mettre en terre, sans quoi je prendrais le parti de vous les envoyer.

Votre *galium rotundifolium*, monsieur, est hier lui-même à mon avis, quoiqu'il doive avoir la fleur blanche, et que le vôtre l'ait flave ; mais comme il arrive à beaucoup de fleurs blanches de jaunir en séchant, je pense que les siennes sont dans le même cas. Ce n'est point du tout mon *rubia peregrina*, plante beaucoup plus grande, plus rigide, plus âpre, et de la consistance tout au moins de la garance ordinaire, outre que je suis certain d'y avoir vu des baies que n'a pas votre *galium*, et qui sont le caractère générique des *rubia*. Cependant je suis, je vous l'avoue, hors d'état de vous en envoyer un échantillon. Voici, là-dessus, mon histoire.

J'avais souvent vu en Savoie et en Dauphiné la garance sauvage, et j'en avais pris quelques échantillons. L'année dernière, à Pila, j'en vis encore ; mais elle me parut différente des autres, et il me semble que j'en mis un spécimen dans mon portefeuille. Depuis mon retour, lisant, par hasard, dans l'article *rubia peregrina*, que sa feuille n'avait point de nervure en dessus, je me rappelai ou crus me rappeler que mon *rubia* de Pila n'en avait point non plus ; de là je conclus que c'était le *rubia peregrina*. En m'échauffant sur cette idée, je vins à conclure la même chose des autres garances que j'avais trouvées dans ces pays, parce qu'elles n'avaient d'ordinaire que quatre feuilles ; pour que cette conclusion fut raisonnable, il aurait fallu chercher les plantes et vérifier ; voilà ce que ma paresse ne me permit point de faire, vu le désordre de mes paperasses, et le temps qu'il aurait fallu mettre à cette recherche. Depuis la réception, monsieur, de votre lettre, j'ai mis plus de huit jours à feuilleter tous mes livres et papiers l'un après l'autre, sans pouvoir retrouver ma plante de Pila, que j'ai peut-être jetée avec tout ce qui est arrivé pourri. J'en ai retrouvé quelques-unes des autres ; mais j'ai eu la mortification d'y trouver la nervure bien marquée, qui m'a désabusé, du moins sur celles-là. Cependant ma mémoire, qui me trompe si souvent, me retrace si bien celle de Pila, que j'ai peine encore à en démordre, et je ne désespère pas qu'elle ne se retrouve dans mes papiers ou dans mes livres. Quoi qu'il en soit, figurez-vous dans l'échantillon ci-joint les feuilles un peu plus larges et sans

Copyright Arvensa Editions

nervure ; voilà ma plante de Pila.

Quelqu'un de ma connaissance a souhaité d'acquérir mes livres de botanique en entier, et me demande même la préférence ; ainsi je ne me prévaudrai point sur cet article de vos obligeantes offres. Quant au fourrage épars dans des chiffons, puisque vous ne dédaignez pas de le parcourir, je le ferai remettre à M. Pasquet ; mais il faut auparavant que je feuillette et vide mes livres dans lesquels j'ai la mauvaise habitude de fourrer, en arrivant, les plantes que j'apporte, parce que cela est plus tôt fait. J'ai trouvé le secret de gâter, de cette façon, presque tous mes livres, et de perdre presque toutes mes plantes, parce qu'elles tombent et se brisent sans que j'y fasse attention, tandis que je feuillette et parcours le livre, uniquement occupé de ce que j'y cherche.

Je vous prie, monsieur, de faire agréer mes remerciements et salutations à monsieur votre frère. Persuadé de ses bontés et des vôtres, je me prévaudrai volontiers de vos offres dans l'occasion. Je finis, sans façon, en vous saluant, monsieur, de tout mon cœur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à M. de la Tourette
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre IV

Monquin, le 17 16/3 70

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Voici, monsieur, mes misérables herbailles, où j'ai bien peur que vous ne trouviez rien qui mérite d'être ramassé, si ce n'est des plantes que vous m'avez données vous-même, dont j'avais quelques-unes à double, et dont, après en avoir mis plusieurs dans mon herbier, je n'ai pas eu le temps de tirer le même parti des autres. Tout l'usage que je vous conseille d'en faire est de mettre le tout au feu. Cependant, si vous avez la patience de feuilleter ce fatras, vous y trouverez, je crois, quelques plantes qu'un officier obligeant a eu la bonté de m'apporter de Corse, et que je ne connais pas.

Voici aussi quelques graines du *seseli Halleri*. Il y en a peu, et je ne l'ai recueilli qu'avec beaucoup de peine, parce qu'il grène fort tard et mûrit difficilement en ce pays: mais il y devient, en revanche, une très belle plante, tant par son beau port que par la teinte de pourpre que les premières atteintes du froid donnent à ses ombelles et à ses tiges. Je hasarde aussi d'y joindre quelques graines de *gombaut*, quoique vous ne m'en ayez rien dit, et que peut-être vous l'ayez ou ne vous en souciiez pas, et quelques graines de l'*heptaphillon*, qu'on ne s'avise guère de ramasser ; et qui peut-être ne lève pas dans les jardins, car je ne me souviens pas d'y en avoir jamais vu.

Pardon, monsieur, de la hâte extrême avec laquelle je vous écris ces deux mots, et qui m'a fait presque oublier de vous remercier de l'*asperula taurina*, qui m'a fait bien grand plaisir. Si nos chemins étaient praticables pour les voitures, je serais déjà » près de vous. Je vous porterai le

Copyright Arvensa Editions

catalogue de mes livres, nous y marquerons ceux qui peuvent vous convenir ; et si l'acquéreur veut s'en défaire, j'aurai soin de vous les procurer. Je ne demande pas mieux, monsieur, je vous assure, que de cultiver vos bontés ; et si jamais j'ai le bonheur d'être un peu mieux connu de vous que de monsieur**, qui dit si bien me connaître, j'espère que vous ne m'en trouverez pas indigne. Je vous salue de tout mon cœur.

Avez-vous le *dianthus superbus* ? Je vous l'envoie à tout hasard. C'est réellement un bien bel oeillet, et d'une odeur bien suave, quoique faible. J'ai pu recueillir de la graine bien aisément, car il croît en abondance dans un pré qui est sous mes fenêtres. Il ne devrait être permis qu'aux chevaux du soleil de se nourrir d'un pareil foin.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à M. de la Tourette
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre V

A Paris, le 17 4/7 70.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Je voulais, monsieur, vous rendre compte de mon voyage en arrivant à Paris ; mais il m'a fallu quelques jours pour m'arranger et me remettre au courant avec mes anciennes connaissances. Fatigué d'un voyage de deux jours, j'en séjournai trois ou quatre à Dijon, d'où, par la même raison, j'allai faire un pareil séjour à Auxerre, après avoir eu le plaisir de voir en passant M. de Buffon, qui me fit l'accueil le plus obligeant. Je vis aussi à Montbar M. Daubenton le subdélégué, lequel, après une heure ou deux de promenade ensemble dans le jardin, me dit que j'avais déjà des commencements, et qu'en continuant de travailler je pourrais devenir un peu botaniste. Mais, le lendemain l'étant allé voir avant mon départ, je parcourus avec lui sa pépinière, malgré la pluie qui nous incommodait fort ; et n'y connaissant presque rien, je démentis si bien la bonne opinion qu'il avait eue de moi la veille, qu'il rétracta son éloge et ne me dit plus rien du tout. Malgré ce mauvais succès, je n'ai pas laissé d'herboriser un peu durant ma route, et de me trouver en pays de connaissance dans la campagne et dans les bois. Dans presque toute la Bourgogne j'ai vu la terre couverte, à droite et à gauche, de cette même grande gentiane jaune que je n'avais pu trouver à Pila. Les champs, entre Montbar et Chably, sont pleins de *bulbocastanum,* mais la bulbe en est beaucoup plus âcre qu'en Angleterre, et presque immangeable ; l'*œnante fistulosa* et la coquelourde (*pulsatilla*) y sont aussi en quantité: mais n'ayant traversé la forêt de Fontainebleau que très à la hâte, je n'y ai rien vu du tout de remarquable que le *geranium grandiflorum*, que je trouvai sous mes pieds par hasard

Copyright Arvensa Editions

une seule fois.

J'allai hier voir M. Daubenton au Jardin du Roi ; j'y rencontrai en me promenant, M. Richard, jardinier de Trianon, avec lequel je m'empressai, comme vous jugez bien, de faire connaissance. Il me promit de me faire voir son jardin^ qui est beaucoup plus riche que celui du roi à Paris: ainsi me voilà à portée de faire, dans l'un et dans l'autre, quelque connaissance avec les plantes exotiques, sur lesquelles, comme vous avez pu voir, je suis parfaitement ignorant. Je prendrai, pour voir Trianon plus à mon aise, quelque moment où la cour ne sera pas à Versailles, et je tâcherai de me fournir à double de tout ce qu'on me permettra de prendre, afin de pouvoir vous envoyer ce que vous pourriez ne pas avoir. J'ai aussi vu le jardin de M. Cochin, qui m'a paru fort beau ; mais, en l'absence du maître, je n'ai osé toucher à rien. Je suis, depuis mon arrivée, tellement accablé de visites et de dîners, que si ceci dure, il est impossible que j'y tienne, et malheureusement je manque de force pour me défendre. Cependant, si je ne prends bien vite un autre train de vie, mon estomac et ma botanique sont en grand péril. Tout ceci n'est pas le moyen de reprendre la copie de musique d'une façon bien lucrative ; et j'ai peur qu'à force de dîner en ville je ne finisse par mourir de faim chez moi. Mon âme navrée avait besoin de quelque dissipation, je le sens ; mais je crains de n'en pouvoir ici régler la mesure, et j'aimerais encore mieux être tout en moi que tout hors de moi. Je n'ai point trouvé, monsieur, de société mieux tempérée et qui me convînt mieux que la vôtre ; point d'accueil plus selon mon cœur que celui que, sous vos auspices, j'ai reçu de l'adorable Mélanie. S'il m'était donné de me choisir une vie égale et douce, je voudrais, tous les jours de la mienne, passer la matinée au travail, soit à ma copie, soit sur mon herbier ; dîner avec vous et Mélanie ; nourrir ensuite, une heure ou deux, mon oreille et mon cœur, des sons de sa voix et de ceux de sa harpe ; puis me promener tête-à-tête avec vous le reste de la journée, en herborisant et philosophant selon notre fantaisie. Lyon m'a laissé des regrets qui m'en rapprocheront quelque jour peut-être: si cela m'arrive, vous ne serez pas oublié, monsieur, dans mes projets: puissiez-vous concourir à leur exécution ! Je suis fâché de ne savoir pas ici l'adresse de monsieur votre frère, s'il y est encore: je n'aurais pas tardé si longtemps à l'aller voir, me rappeler à son souvenir, et le prier de vouloir bien me rappeler quelquefois au vôtre et à celui de M**.

Si mon papier ne finissait pas, si la poste n'allait pas partir, je ne saurais

Copyright Arvensa Editions

pas finir moi-même. Mon bavardage n'est pas mieux ordonné sur le papier que dans la conversation. Veuillez supporter l'un comme vous avez supporté l'autre. *Vale, et me ama.*

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à M. de la Tourette
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre VI

A Paris, le 17 28/9 70.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Je ne voulais, monsieur, m'accuser de mes torts qu'après les avoir réparés ; mais le mauvais temps qu'il fait et la saison qui se gâte me punissent d'avoir négligé le Jardin du Roi tandis qu'il faisait beau, et me mettent hors d'état de vous rendre compte, quant à présent, du *plantago uniflora*, et des autres plantes curieuses dont j'aurais pu vous parler si j'avais su mieux profiter des bontés de M. de Jussieu. Je ne désespère pas pourtant de profiter encore de quelque beau jour d'automne pour faire ce pèlerinage, et aller recevoir, pour cette année, les adieux de la syngénésie: mais, en attendant ce moment, permettez, monsieur, que je prenne celui-ci pour vous remercier, quoique tard, de la continuation de vos bontés et de vos lettres, qui me feront toujours le plus vrai plaisir, quoique je sois peu exact à y répondre. J'ai encore à m'accuser de beaucoup d'autres omissions pour lesquelles je n'ai pas moins besoin de pardon. Je voulais aller remercier monsieur votre frère de l'honneur de son souvenir, et lui rendre sa visite ; j'ai tardé d'abord, et puis j'ai oublié son adresse. Je le revis une fois à la comédie italienne ; mais nous étions dans des loges éloignées, je ne pus l'aborder, et maintenant j'ignore même s'il est encore à Paris. Autre tort inexcusable ; je me suis rappelé de ne vous avoir point remercié de la connaissance de M. Robinet, et de l'accueil obligeant que vous m'avez attiré de lui. Si vous comptez avec votre serviteur, il restera trop insolvable ; mais puisque nous sommes en usage, moi de faillir, vous de pardonner, couvrez encore cette fois mes fautes de votre indulgence, et je tâcherai d'en avoir moins besoin dans la suite, pourvu toutefois que vous

Copyright Arvensa Editions

n'exigiez pas de l'exactitude dans mes réponses: car ce devoir est absolument au-dessus de mes forces, surtout dans ma position actuelle. Adieu, monsieur ; souvenez-vous quelquefois, je vous supplie, d'un homme qui vous est bien sincèrement attaché, et qui ne se rappelle jamais sans plaisir et sans regret les promenades charmantes qu'il a eu le bonheur de faire avec vous.

On a représenté Pygmalion à Montigny ; je n'y étais pas, ainsi je n'en puis parler. Jamais le souvenir de ma première Galathée ne me laissera le désir d'en voir une autre.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à M. de la Tourette
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre VII

A Paris, le 17 26/11 70.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Je ne sais presque plus, monsieur, comment oser vous écrire, après avoir tardé si longtemps à vous remercier du trésor de plantes sèches que vous avez eu la bonté de m'envoyer en dernier lieu. N'ayant pas encore eu le temps de les placer, je ne les ai pas extrêmement examinées ; mais je vois à vue de pays qu'elles sont belles et bonnes ; je ne doute pas qu'elles ne soient bien dénommées, et que toutes les observations que vous me demandez ne se réduisent à des approbations. Cet envoi me remettra, je l'espère, un peu dans le train de la botanique, que d'autres soins m'ont fait extrêmement négliger depuis mon arrivée ici ; et le désir de vous témoigner ma bien impuissante, mais bien sincère reconnaissance, me fournira peut-être avec le temps quelque chose à vous envoyer. Quant à présent je me présente tout-à-fait à vide, n'ayant des semences dont vous m'envoyez la note que le seul *doronicum pardulianches* que je crois vous avoir déjà donné, et dont je vous envoie mon misérable reste. Si j'eusse été prévenu quand j'allai à Pila l'année dernière, j'aurais pu vous apporter aisément un litron des semences du *prenanthes purpurea*, et il y en a quelques autres comme le *tamus*, et la gentiane perfoliée que vous devez trouver aisément autour de vous. Je n'ai pas oublié le *plantago monanthos*, mais on n'a pu me le donner au Jardin du Roi, où il n'y en avait qu'un seul pied sans fleur et sans fruit ; j'en ai depuis recouvré un petit vilain échantillon que je vous enverrai avec autre chose, si je ne trouve pas mieux ; mais comme il croît en abondance autour de l'étang de Montmorency, j'y compte aller herboriser le printemps prochain, et vous envoyer, s'il se peut, plantes et

Copyright Arvensa Editions

graines. Depuis que je suis à Paris, je n'ai été encore que trois ou quatre fois au Jardin du Roi ; et quoiqu'on m'y accueille avec la plus grande honnêteté et qu'on m'y donne volontiers des échantillons déplantes, je vous avoue que je n'ai pu m'enhardir encore à demander des graines. Si j'en viens là, c'est pour vous servir que j'en aurai le courage, mais cela ne peut venir tout d'un coup. J'ai parié à M. de Jussieu du *papyrus* que vous avez rapporté de Naples ; il doute que ce soit le vrai papier *nilotica*. Si vous pouviez lui en envoyer, soit plante, soit graines, soit par moi, soit par d'autres, j'ai vu que cela lui ferait grand plaisir, et ce serait peut-être un excellent moyen d'obtenir de lui beaucoup de choses qu'alors nous aurions bonne grâce à demander, quoique je sache bien par expérience qu'il est charmé d'obliger gratuitement ; mais j'ai besoin de quelque chose pour m'enhardir, quand il faut demander.

Je remets avec cette lettre à MM. Boy de La Tour qui s'en retournent, une boîte contenant une araignée de mer, qui vient de bien loin ; car on me l'a envoyée du golfe du Mexique. Comme cependant ce n'est pas une pièce bien rare et qu'elle a été fort endommagée dans le trajet, j'hésitais à vous l'envoyer ; mais on me dit qu'elle peut se raccommoder et trouver place encore dans un cabinet: cela supposé, je vous prie de lui en donner une dans le vôtre, en considération d'un homme qui vous sera toute sa vie bien sincèrement attaché. J'ai mis dans la même boîte les deux ou trois semences de doronic et autres que j'avais sous la main. Je compte l'été prochain me remettre au courant de la botanique pour tâcher de mettre un peu du mien dans une correspondance qui m'est précieuse, et dont j'ai eu jusqu'ici seul tout le profit. Je crains d'avoir poussé l’étourderie au point de ne vous avoir pas remercié de la complaisance de M. Robinet, et des honnêtetés dont il m'a comblé. J'ai aussi laissé repartir d'ici M. de Fleurieu sans aller lui rendre mes devoirs, comme je le devais et voulais faire. Ma volonté, monsieur, n'aura jamais de tort auprès de vous ni des vôtres ; mais ma négligence m'en donne souvent de bien inexcusables que je vous prie toutefois d'excuser dans votre miséricorde. Ma femme a été très sensible à l'honneur de votre souvenir, et nous vous prions l'un et l'autre d'agréer nos très humbles salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à M. de la Tourette
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre VIII

A Paris, le 17 25/1 72.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

J'ai reçu, monsieur, avec grand plaisir, de vos nouvelles, des témoignages de votre souvenir, et des détails de vos intéressantes occupations. Mais vous me parlez d'un envoi de plantes par M. l'abbé Rosier, que je n'ai point reçu. Je me souviens bien d'en avoir reçu un de votre part, et de vous en avoir remercié, quoiqu'un peu tard, avant votre voyage de Paris ; mais depuis votre retour à Lyon, votre lettre a été pour moi votre premier signe de vie ; et j'en ai été d'autant plus charmé, que j'avais presque cessé de m'y attendre.

En apprenant les changements survenus à Lyon, j'avais si bien préjugé que vous vous regarderiez comme affranchi d'un dur esclavage, et que, dégagé de devoirs, respectables assurément, mais qu'un homme de goût mettra difficilement au nombre de ses plaisirs, vous en goûteriez un très vif à vous livrer tout entier à l'étude de la nature, que j'avais résolu de vous en féliciter. Je suis fort aise de pouvoir du moins exécuter après coup, et sur votre propre témoignage, une résolution que ma paresse ne m'a pas permis d'exécuter d'avance, quoique très sûr que cette félicitation ne viendrait pas mal à propos.

Les détails de vos herborisations et de vos découvertes m'ont fait battre le cœur d'aise. Il me semblait que j'étais à votre suite, et que je partageais vos plaisirs ; ces plaisirs si purs, si doux, que si peu d'hommes savent goûter, et dont, parmi ce peu-là, moins encore sont dignes, puisque je vois, avec autant de surprise que de chagrin, que la botanique elle-même n'est pas exempte de ces jalousies, de ces haines couvertes et cruelles qui

Copyright Arvensa Editions

empoisonnent et déshonorent tous les autres genres d'études. Ne me soupçonnez point, monsieur, d'avoir abandonné ce goût délicieux ; il jette un charme toujours nouveau sur ma vie solitaire. Je m'y livre pour moi seul, sans succès, sans progrès, presque sans communication, mais chaque jour plus convaincu que les loisirs livrés à la contemplation de la nature sont les moments de la vie où l'on jouit le plus délicieusement de soi. J'avoue pourtant que, depuis votre départ, j'ai joint un petit objet d'amour propre à celui d'amuser innocemment et agréablement mon oisiveté. Quelques fruits étrangers, quelques graines qui me sont par hasard tombées entre les mains, m'ont inspiré la fantaisie de commencer une très petite collection en ce genre. Je dis commencer, car je serais bien fâché de tenter de l'achever, quand la chose me serait possible, n'ignorant pas que, tandis qu'on est pauvre, on ne sent que le plaisir d'acquérir ; et que, quand on est riche, au contraire, on ne sent que la privation de ce qui nous manque, et l'inquiétude inséparable du désir de compléter ce qu'on a. Vous devez depuis longtemps en être à cette inquiétude, vous, monsieur, dont la riche collection rassemble en petit presque toutes les productions de la nature, et prouve, par son bel assortiment, combien M, l'abbé Rosier a eu raison de dire qu'elle est l'ouvrage du choix et non du hasard. Pour moi, qui ne vais que tâtonnant dans un petit coin de cet immense labyrinthe, je rassemble fortuitement et précieusement tout ce qui me tombe sous la main, et non seulement j'accepte avec ardeur et reconnaissance les plantes que vous voulez bien m'offrir ; mais, si vous vous trouviez avec cela quelques fruits ou graines surnuméraires et de rebut dont vous voulussiez bien m'enrichir, j'en ferais la gloire de ma petite collection naissante. Je suis confus de ne pouvoir, dans ma misère, rien vous offrir en échange, au moins pour le moment. Car, quoique j'eusse rassemblé quelques plantes depuis mon arrivée à Paris, ma négligence et l'humidité de la chambre que j'ai d'abord habitée ont tout laissé pourrir. Peut-être serai-je plus heureux cette année, ayant résolu d'employer plus de soin dans la dessiccation de mes plantes, et surtout de les coller à mesure qu'elles sont sèches ; moyen qui m'a paru le meilleur pour les conserver. J'aurai mauvaise grâce, ayant fait une recherche vaine, de vous faire valoir une herborisation que j'ai faite à Montmorency l'été dernier avec la Caterve du Jardin du Roi ; mais il est certain qu'elle ne fut entreprise de ma part que pour trouver le *plantago monanthos*, que j'eus le chagrin d'y chercher inutilement. M. de Jussieu le jeune, qui vous a vu sans doute à Lyon, aura pu vous dire avec

Copyright Arvensa Editions

quelle ardeur je priai tous ces messieurs, sitôt que nous approchâmes de la queue de l'étang, de m'aidera la recherche de cette plante ; ce qu'ils firent, et entre autres M. Thouin, avec une complaisance et un soin qui méritaient lui meilleur succès.

Nous ne trouvâmes rien ; et après deux heures d'une recherche inutile, au fort de la chaleur, et le jour le plus chaud de l'année, nous fûmes respirer et faire la halte sous des arbres qui n'étaient pas loin, concluant unanimement que le *plantago uniflora*, indiqué par Tournefort et M. de Jussieu aux environs de l'étang de Montmorency, en avait absolument disparu. L'herborisation au surplus fut assez riche en plantes communes ; mais tout ce qui vaut la peine d'être mentionné se réduit à l'*osmonde royale*, le *Iythrum hyssopifolia*, le *Iysimachia tenella*, le *peplis portula*, le *drosera rotundifolia*, le *cyperus fuscus*, le *schœnus nigricans*, et l'*hydrocotyle*, naissantes avec quelques feuilles petites et rares, sans aucune fleur.

Le papier me manque pour prolonger ma lettre. Je ne vous parle point de moi, parce que je n'ai plus rien de nouveau à vous en dire, et que je ne prends plus aucun intérêt à ce que disent, publient, impriment, inventent, assurent, et prouvent, à ce qu'ils prétendent, mes contemporains, de l'être imaginaire et fantastique auquel il leur a plu de donner mon nom. Je finis donc mon bavardage avec ma feuille, vous priant d'excuser le désordre et le griffonnage d'un homme qui a perdu toute habitude d'écrire, et qui ne la reprend presque que pour vous. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur, et vous prie de ne pas m'oublier auprès de monsieur et madame de Fleurieu.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Lettres à M. de la Tourette
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre IX

A Paris, le 17 7/1 73.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Votre seconde lettre, monsieur, m'a fait sentir bien vivement le tort d'avoir tardé si longtemps à répondre à la précédente, et à vous remercier des plantes qui l'accompagnaient. Ce n'est pas que je n'aie été bien sensible à votre souvenir et à votre envoi ; mais la nécessité d'une vie trop sédentaire et l'inhabitude d'écrire des lettres en augmentent journellement la difficulté, et je sens qu'il faudra renoncer bientôt à tout commerce épistolaire, même avec les personnes qui, comme vous, monsieur, me l'ont toujours rendu instructif et agréable.

Mon occupation principale et la diminution de mes forces ont ralenti mon goût pour la botanique, au point de craindre de le perdre tout-à-fait. Vos lettres et vos envois sont bien propres à le ranimer. Le retour de la belle saison y contribuera peut-être: mais je doute qu'en aucun temps ma paresse s'accommode longtemps de la fantaisie des collections. Celle de graines qu'a faite M. Thouin avait excité mon émulation, et j'avais tenté de rassembler en petit autant de diverses semences et de fruits, soit indigènes, soit exotiques qu'il en pourrait tomber sous ma main: j'ai bien fait des courses dans cette intention. J'en suis revenu avec des moissons assez raisonnables, et beaucoup de personnes obligeantes ayant contribué à les augmenter, je me suis bientôt senti, dans ma pauvreté, l'embarras des richesses ; car, quoique je n'aie pas en tout un millier d'espèces, l'effroi m'a pris en tentant de ranger tout cela ; et la place d'ailleurs me manquant pour y mettre une espèce d'ordre, j'ai presque renoncé à cette entreprise ; et j'ai des paquets de graines qui m'ont été envoyés d'Angleterre et

Copyright Arvensa Editions

d'ailleurs, depuis assez longtemps, sans que j'aie encore été tenté de les ouvrir. Ainsi, à moins que cette fantaisie ne se ranime, elle est, quant à présent, à peu près éteinte.

Ce qui pourra contribuer avec le goût de la promenade qui ne me quittera jamais, à me conserver celui d'un peu d'herborisation, c'est l'entreprise des petits herbiers en miniature que je me suis chargé de faire pour quelques personnes, et qui, quoique uniquement composés de plantes des environs de Paris, me tiendront toujours un peu en haleine pour les ramasser et les dessécher.

Quoi qu'il arrive de ce goût attiédi, il me laissera toujours des souvenirs agréables des promenades champêtres dans lesquelles j'ai eu l'honneur de vous suivre, et dont la botanique a été le sujet ; et, s'il me reste de tout cela quelque part dans votre bienveillance, je ne croirai pas avoir cultivé sans fruit la botanique, même quand elle aura perdu pour moi ses attraits. Quant à l'admiration dont vous me parlez, méritée ou non, je ne vous en remercie pas, parce que c'est unim sentiment qui n'a jamais flatté mon cœur. J'ai promis à M. de Châteaubourg que je vous remercierais de m'avoir procuré le plaisir d'apprendre par lui de vos nouvelles, et je m'acquitte avec plaisir de ma promesse. Ma femme est très sensible à l'honneur de votre souvenir, et nous vous prions, monsieur, l'un et l'autre, d'agréer nos remerciements et nos salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES SUR LA BOTANIQUE
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre à M. L'abbé de Pramont

N. B —L'abbé de Pramont avait confié à Rousseau une collection de planches gravées représentant des plantes, et accompagnées d'un texte explicatif pour chaque plante. Rousseau les a rangées suivant la méthode de Linnée, et a joint au texte des notes en assez grand nombre. Ce recueil en deux volumes grand in-folio contenant 398 planches, et ayant pour titre *la Botanique mise à la portée de tout le monde par les sieur et dame Regnault*, Paris, 1774[16], a été déposé à la bibliothèque de la Chambre des Députés. En tête est, avec l'original de la lettre qu'on va lire, une Table raisonnée et méthodique faite par Rousseau avec beaucoup de soin.

A Paris, le 13 avril 1778.

Vos planches gravées, monsieur, sont revues et arrangées comme vous l'avez désiré. Vous êtes prié de vouloir bien les faire retirer. Elles pourraient se gâter dans ma chambre, et n'y feraient plus qu'un embarras, parce que la peine que j'ai eue à les arranger me fait craindre d'y toucher derechef. Je dois vous prévenir, monsieur, qu'il y a quelques feuilles du discours extrêmement barbouillées et presque inlisibles ; difficiles même à relier sans rogner de l'écriture que j'ai quelquefois prolongée étourdiment sur la marge. Quoique j'aie assez rarement succombé à la tentation de faire des remarques, l'amour de la botanique et le désir de vous complaire m'ont quelquefois emporté. Je ne puis écrire lisiblement que quand je copie, et j'avoue que je n'ai pas eu le courage de doubler mon travail en faisant des brouillons. Si ce griffonnage vous dégoûtait de votre exemplaire, après l'avoir parcouru, je vous offre, monsieur, le remboursement, avec l'assurance qu'il ne restera pas à ma charge. Agréez, monsieur, mes très humbles salutations.

Copyright Arvensa Editions

La *Table méthodique* dont il vient d'être parlé, est précédée d'un court préliminaire et terminée par cette observation:

« La méthode de Linnaeus n'est pas, à la vérité parfaitement naturelle. Il est impossible de réduire en un ordre méthodique et en même temps vrai et exact les productions de la nature, qui sont si variées et qui ne se rapprochent que par des gradations insensibles. Mais un système de botanique n'est point une histoire naturelle: c'est une table, une méthode qui, à l'aide de quelques caractères remarquables et à peu près constants, apprend à rassembler les végétaux connus et à y ramener les nouveaux individus qu'on découvre. Ce moyen est nécessaire pour en faciliter l'étude et fixer la mémoire. Ainsi aucun système botanique n'est véritablement naturel. Le meilleur est celui qui se trouve fondé sur les caractères les plus fixes et les plus aisés à connaître. »

Quant aux notes qu'on trouve presque sur chaque feuille du Recueil en question, elles prouvent une profonde connaissance de la matière, et sont quelquefois rédigées d'une manière piquante. En voici deux prises au hasard.

SUR LA GRANDE CAPUCINE, N° 128.

« Madame de Linnée a remarqué que ses fleurs rayonnent et jettent une sorte de lueur avant le crépuscule. Ce que je vois de plus sur dans cette observation, c'est que les dames dans ce pays-là se lèvent plus matin que dans celui-ci. »

SUR LA MÉLISSE OU CITRONNELLE, N° 214

« Chaque auteur la gratifie d'une vertu. C'est comme les fées marraines, dont chacune douait la filleule de quelque beauté ou qualité particulière. »

Copyright Arvensa Editions

FIN des LETTRES SUR LA BOTANIQUE

Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

FRAGMENT POUR UN DICTIONNAIRE DES TERMES D'USAGE EN BOTANIQUE

Jean-Jacques ROUSSEAU
BOTANIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions:
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur:
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes

Botanique

FRAGMENT POUR UN DICTIONNAIRE

Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Table des matières

Avis
Introduction
A
B
C
D
E
F
G
H
I
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes

Botanique

FRAGMENT POUR UN DICTIONNAIRE

Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Avis

[17]

Il paraît par ces Fragments, que le projet de M. Rousseau était de faciliter l'intelligence des termes usités chez les botanistes: il est fâcheux qu'il n'ait laissé sur ce sujet intéressant que des brouillons, peut-être aussi incomplets par les articles qu'il a ébauchés, que par ceux qu'il n'a point traités. Mais nous avons pensé que, malgré leur imperfection, ces Fragments méritaient de voir le jour, et, quelque défectueux qu'ils puisent être, nous n'avons voulu essayer, ni de suppléer aux articles qui manquent, ni de corriger ou finir ceux qui sont faits ; tout au plus avons-nous osé nous permettre de faire disparaitre quelques obscurités, ou quelques défauts de style qui avaient échappé à la première composition.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
FRAGMENT POUR UN DICTIONNAIRE
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Introduction

Le premier malheur de la botanique est d'avoir été regardée dès sa naissance comme une partie de la médecine. Cela fit qu'on ne s'attacha qu'à trouver ou supposer des vertus aux plantes, et qu'on négligea la connaissance des plantes mêmes ; car comment se livrer aux courses immenses et continuelles qu'exige cette recherche, et en même temps aux travaux sédentaires du laboratoire, et aux traitements des malades, par lesquels on parvient à s'assurer de la nature des substances végétales, et de leurs effets dans le corps humain ? Cette fausse manière d'envisager la botanique en a longtemps rétréci l'étude, au point de la borner presque aux plantes usuelles, et de réduire la chaîne végétale à un petit nombre de chaînons interrompus ; encore ces chaînons mêmes ont-ils été très mal étudiés, parce qu'on y regardait seulement la matière, et non pas l'organisation. Comment se serait-on beaucoup occupé de la structure organique d'une substance, ou plutôt d'une masse ramifiée, qu'on ne songeait qu'à piler dans un mortier ? On ne cherchait des plantes que pour trouver des remèdes ; on ne cherchait pas des plantes, mais des simples. C'était fort bien fait, dira-t-on ; soit: mais il n'en a pas moins résulté que, si l'on connaissait fort bien les remèdes, on ne laissait pas de connaître fort mal les plantes et c'est tout ce que j'avance ici.

La botanique n'était rien: il n'y avait point d'étude de la botanique, et ceux qui se piquaient le plus de connaître les plantes n'avaient aucune idée, ni de leur structure, ni de l'économie végétale. Chacun connaissait de vue cinq ou six plantes de son canton, auxquelles il donnait des noms au hasard, enrichis de vertus merveilleuses qu'il lui plaisait de leur supposer ; et chacune de ces plantes changée en panacée universelle suffisait seule pour immortaliser tout le genre humain. Ces plantes, transformées en

Copyright Arvensa Editions

baume et en emplâtres, disparaissaient promptement, et faisaient bientôt place à d'autres, auxquelles de nouveaux venus, pour se distinguer, attribuaient les mêmes effets. Tantôt c'était une plante nouvelle qu'on décorait d'anciennes vertus, et tantôt d'anciennes plantes proposées sous de nouveaux noms suffisaient pour enrichir de nouveaux charlatans. Ces plantes avaient des noms vulgaires, différents dans chaque canton ; et ceux qui les indiquaient pour leurs drogues ne leur donnaient que des noms connus tout au plus dans le lieu qu'ils habitaient ; et, quand leurs récipés couraient dans d'autres pays, on ne savait plus de quelle plante il y était parlé ; chacun en substituait une à sa fantaisie, sans autre soin que de lui donner le même nom. Voilà tout l'art que les Myrepsus, les Hildegardes, les Suardus, les Villanova, et les autres docteurs de ces temps-là, mettaient à l'étude des plantes dont ils ont parlé dans leurs livres ; et il serait difficile peut-être au peuple d'en reconnaître une seule sur leurs noms ou sur leurs descriptions.

A la renaissance des lettres tout disparut pour faire place aux anciens livres: il n'y eut plus rien de bon et de vrai que ce qui était dans Aristote et dans Gallien. Au lieu d'étudier les plantes sur la terre, on ne les étudiait plus que dans Pline et Dioscoride ; et il n'y a rien si fréquent dans les auteurs de ces temps-là que d'y voir nier l'existence d'une plante par l'unique raison que Dioscoride n'en a pas parlé. Mais ces doctes plantes, il fallait pourtant les trouver en nature pour les employer selon les préceptes du maître. Alors on s'évertua ; l'on se mit à chercher, à observer, à conjecturer ; et chacun ne manqua pas de faire tous ses efforts pour trouver dans la plante qu'il avait choisie les caractères décrits dans son auteur ; et, comme les traducteurs, les commentateurs, les praticiens, s'accordaient rarement sur le choix, on donnait vingt noms à la même plante, et à vingt plantes le même nom, chacun soutenant que la sienne était la véritable, et que toutes les autres n'étant pas celles dont Dioscoride avait parlé, devaient être proscrites de dessus la terre. De ce conflit résultèrent enfin des recherches, à la vérité plus attentives, et quelques bonnes observations qui méritèrent d'être conservées, mais en même temps un tel chaos de nomenclature, que les médecins et les herboristes avaient absolument cessé de s'entendre entre eux. Il ne pouvait plus y avoir communication de lumières, il n'y avait plus que des disputes de mots et de noms, et même toutes les recherches et descriptions utiles étaient perdues, faute de pouvoir décider de quelle

Copyright Arvensa Editions

plante chaque auteur avait parlé.

Il commença pourtant à se former de vrais botanistes, tels que Clusius, Cordus, Césalpin, Gesner, et à se faire de bons livres, et instructifs, sur cette matière, dans lesquels même on trouve déjà quelques traces de méthode. Et c'était certainement une perte que ces pièces devinssent inutiles et inintelligibles par la seule discordance des noms. Mais de cela même que les auteurs commençaient à réunir les espèces, et à séparer les genres, chacun selon sa manière d'observer le port et la structure apparente, il résulta de nouveaux inconvénients et une nouvelle obscurité, parce que chaque auteur, réglant sa nomenclature sur sa méthode, créait de nouveaux genres, ou séparait les anciens, selon que le requérait le caractère des siens: de sorte qu'espèces et gemmes tout était tellement mêlé, qu'il n'y avait presque pas de plante qui n'eût autant de noms différents qu'il y avait d'auteurs qui l'avaient décrite ; ce qui rendait l'étude de la concordance aussi longue et souvent plus difficile que celle des plantes mêmes.

Enfin parurent ces deux illustres frères qui ont plus fait eux seuls pour le progrès de la botanique que tous les autres ensemble qui les ont précédés et même suivis, jusqu'à Tournefort: hommes rares, dont le savoir immense, et les solides travaux, consacrés à la botanique, les rendent dignes de l'immortalité qu'ils leur ont acquise ; car, tant que cette science naturelle ne tombera pas dans l'oubli, les noms de Jean et de Gaspar Bauhin vivront avec elle dans la mémoire des hommes.

Ces deux hommes entreprirent, chacun de son côté, une histoire universelle des plantes ; et, ce qui se rapporte plus immédiatement à cet article, ils entreprirent l'un et l'autre d'y joindre une synonymie, c'est-à-dire une liste exacte des noms que chacune d'elles portait dans tous les auteurs qui les avaient précédés. Ce travail devenait absolument nécessaire pour qu'on put profiter des observations de chacun d'eux ; car, sans cela, il devenait presque impossible de suivre et démêler chaque plante à travers tant de noms différents.

L'aîné a exécuté à peu près cette entreprise, dans les trois volumes in-folio qu'on a imprimés après sa mort, et il y a joint une critique si juste, qu'il s'est rarement trompé dans ses synonymies.

Le plan de son frère était encore plus vaste, comme il paraît par le premier volume qu'il en a donné, et qui peut faire juger de l'immensité de tout l'ouvrage, s'il eût eu le temps de l'exécuter: mais, au volume près dont

Copyright Arvensa Editions

je viens de parler, nous n'avons que les titres du reste dans son *pinax* ; et ce *pinax* fruit de quarante ans de travail, est encore aujourd'hui le guide de tous ceux qui veulent travailler sur cette matière, et consulter les anciens auteurs.

Les botanistes Jean et Gaspard Bauhin XVIè siècle.
[18] [19]

Comme la nomenclature des Bauhin n'était formée que des titres de leurs chapitres, et que ces titres comprenaient ordinairement plusieurs mots, de là vient l'habitude de n'employer pour noms de plantes que des phrases louches assez longues, ce qui rendait cette nomenclature non seulement traînante et embarrassante ; mais pédantesque et ridicule. Il y aurait à cela, je l'avoue, quelque avantage, si ces phrases avaient été mieux faites ; mais, composées indifféremment des noms des lieux d'où venaient ces plantes, des noms des gens qui les avaient envoyées, et même des noms d'autres plantes avec lesquelles on leur trouvait quelque similitude, ces phrases étaient des sources de nouveaux embarras et de nouveaux doutes, puisque la connaissance d'une seule plante exigeait celle de plusieurs autres, auxquelles sa phrase renvoyait, et dont les noms n'étaient pas plus déterminés que le sien.

Cependant les voyages de long cours enrichissaient incessamment la botanique de nouveaux trésors ; et tandis que les anciens noms accablaient déjà la mémoire, il en fallait inventer de nouveaux sans cesse pour les plantes nouvelles qu'on découvrait. Perdus dans ce labyrinthe immense, les botanistes, forcés de chercher un fil pour s'en tirer, s'attachèrent enfin sérieusement à la méthode. Herman, Rivin, Ray, proposèrent chacun la sienne ; mais l'immortel Tournefort[20] l'emporta

Copyright Arvensa Editions

sur eux tous: il rangea le premier, systématiquement, tout le règne végétal, et réformant en partie la nomenclature, la combina par ses nouveaux genres avec celle de Gaspar Bauhin. Mais loin de la débarrasser de ses longues phrases, ou il en ajouta de nouvelles, ou il chargea les anciennes des additions que sa méthode le forçait d'y faire. Alors s'introduisit l'usage barbare de lier les nouveaux noms aux anciens par un *qui quae quod* contradictoire, qui d'une même plante faisait deux genres tout différents.

Joseph Pitton de Tournefort. (1656-1708)

Dens leonis qui pilosella folio minus villoso: *Doria quae jacobœa orientalis limonii folio: Titanokeratophyton quod litophyton marinum albicans.*

Ainsi la nomenclature se chargeait ; les noms des plantes devenaient non seulement des phrases, mais des périodes. Je n'en citerai qu'un seul, de Plukenet, qui prouvera que je n'exagère pas. « *Gramen myloicophorum carolinianum, seu gramen altissimum, panicula maxima speciosa, e spicis majoribus compressiusculis utrinque pinnatis blattam molendariam quodammodo referentibus, composita, foliis convolutus mucronatis pungendbus.* » Almag. 137.

C'en était fait de la botanique si ces pratiques eussent été suivies. Devenue absolument insupportable, la nomenclature ne pouvait plus subsister dans cet état, et il fallait de toute nécessité qu'il s'y fit une réforme, ou que la plus riche, la plus aimable, la plus facile des trois parties de l'histoire naturelle fût abandonnée.

Enfin M. Linnaeus[21], plein de son système sexuel, et des vastes idées qu'il lui avait suggérées, forma le projet d'une refonte générale dont tout le monde sentait le besoin, mais dont nul n'osait tenter l'entreprise. Il fit

Copyright Arvensa Editions

plus, il l'exécuta ; et, après avoir préparé, dans son *Critica botanica*, les règles sur lesquelles ce travail devait être conduit, il détermina, dans son *Genera plantarum*, ces genres des plantes, ensuite les espèces dans son *Species* ; de sorte que, gardant tous les anciens noms qui pouvaient s'accorder avec ces nouvelles règles, et refondant tous les autres, il établit enfin une nomenclature éclairée, fondée sur les vrais principes de l'art, qu'il avait lui-même exposés. Il conserva tous ceux des anciens genres qui étaient vraiment naturels ; il corrigea, simplifia, réunit, ou divisa les autres, selon que le requéraient les vrais caractères ; et, dans la confection des noms, il suivait, quelquefois même un peu trop sévèrement, ses propres règles.

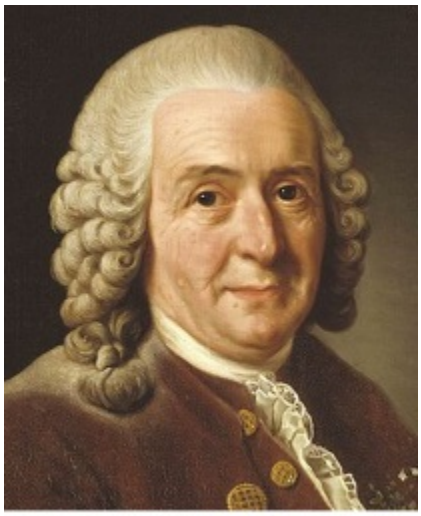

Carl von Linné (ex- Linnaeus) 1707-1778

A l'égard des espèces, il fallait bien, pour les déterminer, des descriptions et des différences ; ainsi les phrases restaient toujours indispensables, mais s'y bornant à un petit nombre de mots techniques bien choisis et bien adaptés, il s'attacha à faire de bonnes et brèves définitions tirées des vrais caractères de la plante, bannissant rigoureusement tout ce qui lui était étranger. Il fallut pour cela créer, pour ainsi dire, à la botanique une nouvelle langue qui épargnât ce long circuit de paroles qu'on voit dans les anciennes descriptions. On s'est plaint que les mots de cette langue n'étaient pas tous dans Cicéron. Cette plainte aurait un sens raisonnable, si Cicéron eût fait un traité complet de botanique. Ces mots cependant sont tous grecs ou latins, expressifs, courts, sonores, et forment même des constructions élégantes par leur extrême précision. C'est dans la pratique journalière de l'art qu'on sent tout l'avantage de cette nouvelle langue, aussi commode et nécessaire aux botanistes qu'est celle de l'algèbre aux géomètres.

Copyright Arvensa Editions

Jusque-là M. Linnaeus avait déterminé le plus grand nombre des plantes connues, mais il ne les avait pas nommées ; car ce n'est pas nommer une chose que de la définir: une phrase ne sera jamais un vrai mot[22], et n'en saurait avoir l'usage. Il pourvut à ce défaut par l'invention des noms triviaux qu'il joignit à ceux des genres pour distinguer les espèces. De cette manière le nom de chaque plante n'est composé jamais que de deux mois ; et ces deux mots seuls, choisis avec discernement et appliqués avec justesse, font souvent mieux connaître la plante que ne faisaient les longues phrases de Micheli[23] et de Plukenet[24]. Pour la connaître mieux encore et plus régulièrement, on a la phrase qu'il faut savoir sans doute ; mais qu'on n'a plus besoin de répéter à tout propos lorsqu'il ne faut que nommer l'objet.

Léonard Plukenet (1641-1706)

Rien n'était plus maussade et plus ridicule, lorsqu'une femme ou quelqu'un de ces hommes qui leur ressemblent, vous demandait le nom d'une herbe ou d'une fleur dans un jardin, que la nécessité de cracher en réponse une longue enfilade de mots latins, qui ressemblaient à des évocations magiques ; inconvénient suffisant pour rebuter ces personnes frivoles d'une étude charmante offerte avec un appareil aussi pédantesque.

Copyright Arvensa Editions

Statue de Pietro Micheli sur le piazziale des Offices de Florence

Quelque nécessaire, quelque avantageuse que fût cette réforme, il ne fallait pas moins que le profond savoir de M. Linnaeus pour la faire avec succès, et que la célébrité de ce grand naturaliste pour la faire universellement adopter. Elle a d'abord éprouvé de la résistance, elle en éprouve encore ; cela ne saurait être autrement: ses rivaux dans la même carrière regardent cette adoption comme un aveu d'infériorité qu'ils n'ont garde de faire ; sa nomenclature paraît tenir tellement à son système qu'on ne s'avise guère de l'en séparer ; et les botanistes du premier ordre, qui se croient obligés, par hauteur, de n'adopter le système de personne, et d'avoir chacun le sien, n'iront pas sacrifier leurs prétentions aux progrès d'un art dont l'amour dans ceux qui le professent est rarement désintéressé.

Les jalousies nationales s'opposent encore à l'admission d'un système étranger. On se croit obligé de soutenir les illustres de son pays, surtout lorsqu'ils ont cessé de vivre ; car même l'amour-propre, qui faisait souffrir avec peine leur supériorité durant leur vie, s'honore de leur gloire après leur mort.

Malgré tout cela, la grande commodité de cette nouvelle nomenclature, et son utilité, que l'usage a fait connaître, l'ont fait adopter presque universellement dans toute l'Europe, plus tôt ou plus tard à la vérité, mais enfin à peu près partout, et même à Paris. M. de Jussieu vient de l'établir au jardin du Roi, préférant ainsi l'utilité publique à la gloire d'une nouvelle refonte, que semblait demander la méthode des familles naturelles, dont son illustre oncle est l'auteur. Ce n'est pas que cette nomenclature linnéenne n'ait encore ses défauts, et ne laisse de grandes prises à la critique ; mais, en attendant qu'on en trouve une plus parfaite, à qui rien

Copyright Arvensa Editions

ne manque, il vaut cent fois mieux adopter celle-là que de n'en avoir aucune, ou de retomber dans les phrases de Tournefort et de Gaspar Bauhin. J'ai même peine à croire qu'une meilleure nomenclature pût avoir désormais assez de succès pour proscrire celle-ci, à laquelle les botanistes de l'Europe sont déjà tout accoutumés ; et c'est par la double chaîne de l'habitude et de la commodité qu'ils y l'énonceraient avec plus de peine encore qu'ils n'en eurent à l'adopter. Il faudrait, pour opérer ce changement, un auteur dont le crédit effaçât celui de M. Linnaeus, et à l'autorité duquel l'Europe entière voulût se soumettre une seconde fois, ce qui me parait difficile à espérer ; car si son système, quelque excellent qu'il puisse être, n'est adopté que par une seule nation, il jettera la botanique dans un nouveau labyrinthe, et nuira plus qu'il ne servira.

Le travail même de M. Linnaeus, bien qu'immense, reste encore imparfait, tant qu'il ne comprend pas toutes les plantes connues, et tant qu'il n'est pas adopté par tous les botanistes sans exception ; car les livres de ceux qui ne s'y soumettent pas exigent de la part des lecteurs le même travail pour la concordance auquel ils étaient forcés pour les livres qui ont précédé. On a obligation à M. Crantz, malgré sa passion contre M. Linnaeus, d'avoir, en rejetant son système, adopté sa nomenclature. Mais M. Haller, dans son grand et excellent Traité des plantes alpines, rejette à la fois l'un et l'autre, et M. Adanson fait encore plus ; il prend une nomenclature toute nouvelle, et ne fournit aucun renseignement pour y rapporter celle de M. Linnaeus. M. Haller cite toujours les genres et quelquefois les phrases des espèces de M. Linnaeus, mais M. Adanson n'en cite jamais ni genre ni phrase. M. Haller s'attache à une synonymie exacte, par laquelle, quand il n'y joint pas la phrase de M. Linnaeus, on peut du moins la trouver indirectement par le rapport des synonymes. Mais M. Linnaeus et ses livres sont tout-à-fait nuls pour M. Adanson et pour ses lecteurs ; il ne laisse aucun renseignement par lequel on s'y puisse reconnaître: ainsi il faut opter entre M. Linnaeus et M. Adanson, qu l'exclut sans miséricorde, et jeter tous les livres de l'un ou de l'autre au feu, ou bien il faut entreprendre un nouveau travail, qui ne sera ni court ni facile, pour faire accorder deux nomenclatures qui n'offrent aucun point de réunion.

Copyright Arvensa Editions

Michel Adanson (1727-1806)

De plus, M. Linnaeus n'a point donné une synonymie complète. Il s'est contenté, pour les plantes anciennement connues, de citer les Bauhin et Clusius, et une figure de chaque plante. Pour les plantes exotiques découvertes récemment, il a cité un ou deux auteurs modernes, et les figures de Rheedi, de Rumphius, et quelques autres, et s'en est tenu là. Son entreprise n'exigeait pas de lui une compilation plus étendue, et c'était assez qu'il donnât un seul renseignement sur pour chaque plante dont il parlait.

Tel est l'état actuel des choses. Or, sur cet exposé, je demande à tout lecteur sensé comment il est possible de s'attacher à l'étude des plantes en rejetant celle de la nomenclature. C'est comme si l'on voulait se rendre savant dans une langue sans vouloir en apprendre les mots. Il est vrai que les noms sont arbitraires, que la connaissance des plantes ne tient point nécessairement à celle de la nomenclature, et qu'il est aisé de supposer qu'un homme intelligent pourrait être un excellent botaniste, quoiqu'il ne connût pas une seule plante par son nom ; mais qu'un homme, seul, sans livres et sans aucun secours des lumières communiquées, parvienne à devenir de lui-même un très médiocre botaniste, c'est une assertion ridicule à faire, et une entreprise impossible à exécuter. Il s'agit de savoir si trois cents ans d'études et d'observations doivent être perdus pour la botanique, si trois cents volumes de figures et de descriptions doivent être jetés au feu, si les connaissances acquises par tous les savants qui ont consacré leur bourse, leur vie et leurs veilles, à des voyages immenses, coûteux, pénibles et périlleux, doivent être inutiles à leurs successeurs, et si chacun, partant toujours de zéro pour son premier point, pourra parvenir de lui-même aux mêmes connaissances qu'une longue suite de

Copyright Arvensa Editions

recherches et d'études a répandues dans la masse du genre humain. Si cela n'est pas, et que la troisième et plus aimable partie de l'histoire naturelle mérite l'attention des curieux, qu'on me dise comment on s'y prendra pour faire usage des connaissances ci-devant acquises, si l'on ne commence par apprendre la langue des auteurs, et par savoir à quels objets se rapportent les noms employés par chacun d'eux. Admettre l'étude de la botanique, et rejeter celle de la nomenclature, c'est donc tomber dans la plus absurde contradiction.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes

Botanique

FRAGMENT POUR UN DICTIONNAIRE

Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

A

ABRUPTE. On donne l'épithète d'*abrupte* aux feuilles pinnées, au sommet desquelles manque la foliole impaire terminale qu'elles ont ordinairement. — Voyez *Planche 53, Figure b*

ABREUVOIRS, ou **gouttières**. Trous qui se forment dans le bois pourri des chicots, et qui, retenant l'eau des pluies, pourrissent enfin le reste du tronc.

ACAULIS, sans tige.

AIGRETTE. Touffe de filaments simples ou plumeux qui couronnent les semences dans plusieurs genres de composées et d'autres fleurs. L'Aigrette est ou sessile, c'est-à-dire immédiatement attachée autour de l'embryon qui la porte, ou pédiculée, c'est-à-dire, portée par un pied appelé en latin *stipes* qui la tient élevée au-dessus de l'embryon. L'aigrette sert d'abord de calice au fleuron, ensuite elle le pousse et le chasse à mesure qu'il se fane pour qu'il ne reste pas sous la semence et ne l'empêche pas de mûrir ; elle garantit cette même semence nue à de l'eau de la pluie qui pourrait la pourrir ; et lorsque la semence est mûre, elle lui sert d'aile pour être portée et disséminée au loin par les vents. — *pl. 58, fig. m. n.*

AILÉE. Une feuille composée de deux folioles opposées sur le même pétiole, s'appelle feuille ailée. — *pl. 53, fig. b.*, et *pl. 52, fig. a.*

AISSELLE. Angle aigu ou droit, formé par une branche sur une autre

Copyright Arvensa Editions

branche, ou sur la tige, ou par une feuille sur une branche. — *pl. 63, fig. s.*

AMANDE. Semence enfermée dans un noyau.

ANDROGYNE. Qui porte des fleurs mâles et des fleurs femelles sur le même pied, Ces mots *androgyne* et *monoïque* signifient absolument la même chose ; excepté que dans le premier on fait plus d'attention au différent sexe des fleurs, et dans le second, à leur assemblage sur le même individu. — pl. 61, fig. b.

ANGIOSPERME, à semences enveloppées. Ce terme d'angiosperme convient également aux fruits à capsule et aux fruits à baie. — *pl. 62, fig. a. k.*

ANTHÈRE. Capsule ou boîte portée par le filet de l'étamine, et qui, s'ouvrant au moment de la fécondation, répand la poussière prolifique. — *pl. 60, fig. d.*

ANTHOLOGIE. Discours sur les fleurs. C'est le titre d'un livre de Pontedera, dans lequel il combat de toute sa force le système sexuel qu'il eût sans doute adopté lui-même, si les écrits de Vaillant et de Linnaeus avaient précédé le sien.

APHRODITES. M. Adanson donne ce nom à des animaux dont chaque individu reproduit son semblable par la génération, mais sans aucun acte extérieur de copulation ou de fécondation, tels que quelques pucerons, les conques, la plupart des vers sans sexe, les insectes qui se reproduisent sans génération, mais par la section d'une partie de leur corps. En ce sens les plantes qui se multiplient par boutures et par caïeux peuvent être appelées aussi aphrodites. Cette irrégularité si contraire à la marche ordinaire de la nature, offre bien des difficultés à la définition de l'espèce: est-ce qu'à proprement parler il n'existerait point d'espèces dans la nature, mais seulement des individus ? Mais on peut douter, je crois, s'il est des plantes absolument aphrodites, c'est-à-dire, qui n'ont réellement point de sexe et ne peuvent se multiplier par copulation. Au reste, il y a cette différence entre ces deux mots *aphrodite* et *asexe*, que le premier s'applique aux plantes qui n'ayant point de sexe ne laissent pas de multiplier, au lieu que l'autre ne convient qu'à celles qui sont neutres ou

Copyright Arvensa Editions

stériles,et incapables de reproduire leur semblable.

APHYLLE. On pourrait dire effeuillé ; mais *effeuillé* signifie dont on a ôté les feuilles, et *aphylle,* qui n'en a point.

ARBRE. Plante d'une grandeur considérable, qui n'a qu'un seul et principal tronc divisé en maîtresses branches. — *pl. 48, fig. c.*

ARBRISSEAU. Plante ligneuse de moindre taille que l'arbre, laquelle se divise ordinairement dès la racine en plusieurs tiges. Les arbres et les arbrisseaux poussent, en automne, des boutons dans les aisselles des feuilles qui se développent dans le printemps et s'épanouissent en fleurs et en fruits: différence qui les distingue des sous-arbrisseaux. — *pl. 48, fig. a.b*.

ARTICULÉ. Tige, racines, feuilles, silique: se dit lorsque quelqu'une de ces parties de la plante se trouve coupée par des noeuds distribués de distance en distance. — *pl. 49, fig. b*., et *pl. 52, fig. c.*

AXILLAIRE. Qui sort d'une aisselle.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
FRAGMENT POUR UN DICTIONNAIRE
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

B

BAIE. Fruit charnu ou succulent à une ou plusieurs loges.

BALLE. Calice dans les graminées.

BOULON. Groupe de fleurettes amassées en tête.

BOURGEON. Germe des feuilles et des branches.

BOUTON. Germe des fleurs.

BOUTURE. Est une jeune branche que l'on coupe à certains arbres moelleux, tels que le figuier, le saule, le cognassier, laquelle reprend en terre sans racine. La réussite des boutures dépend plutôt de leur facilité à produire des racines, que de l'abondance de la moelle des branches ; car l'oranger, le buis, l'if et la sabine, qui ont peu de moelle, reprennent facilement de bouture.

BRANCHES. Bras pliants et élastiques du corps de l'arbre: ce sont elles qui lui donnent la figure ; elles sont ou alternes, ou opposées, ou verticillées. Le bourgeon s'étend peu-à-peu en branches posées collatéralement et composées des mêmes parties de la tige ; et l'on prétend que l'agitation des branches causée par le vent est aux arbres ce qu'est aux animaux l'impulsion du cœur. On distingue,

1°. Les maîtresses branches, qui tiennent immédiatement au tronc, et d'où partent toutes les autres.

Copyright Arvensa Editions

2°. Les branches à bois, qui étant les plus grosses et pleines de boutons plats, donnent la forme à un arbre fruitier, et doivent le conserver en partie.

3°. Les branches à fruits sont plus faibles et ont des boutons ronds.

4°. Les chiffonnes sont courtes et menues.

5°. Les gourmandes sont grosses, droites et longues.

6°. Les veules sont longues et ne promettent aucune fécondité.

7°. La branche aoûtée est celle qui, après le mois d'août, a pris naissance, s'endurcit et devient noirâtre.

8°. Enfin, la branche de faux-bois est grosse à l'endroit où elle devrait être menue, et ne donne aucune marque de fécondité.

BULBE. Est une racine orbiculaire composée de plusieurs peaux ou tuniques emboîtées les unes dans les autres. Les bulbes sont plutôt des boutons sous terre que des racines ; ils sont eux-mêmes de véritables, généralement presque cylindriques et rameuses.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
FRAGMENT POUR UN DICTIONNAIRE
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

C

CALICE. Enveloppe extérieure ou soutien des autres parties de la fleur, etc. Comme il y a des plantes qui n'ont point de calice, il y en a dont le calice se métamorphose peu-à-peu en feuilles de la plante, et réciproquement il y en a dont les feuilles de la plante se changent en calice: c'est ce qui se voit dans la famille de quelques renoncules, comme l'anémone, la pulsatille, etc.

CAMPANIFORME, ou **Campanulée**. (Voyez Cloche.)

CAPILLAIRES. On appelle feuilles capillaires dans la famille des mousses celles qui sont déliées comme des cheveux. C'est ce qu'on trouve souvent exprimé dans le *Synopsis* de Ray, et dans l'histoire des mousses de Dillen, par le mot grec de *trichodes*.

On donne aussi le nom de capillaires à une branche de la famille des fougères, qui porte comme elles sa fructification sur le dos des feuilles, et ne s'en distingue que par la stature des plantes qui la composent, beaucoup plus petite dans les capillaires que dans les fougères.

CAPRIFICATION. Fécondation des fleurs femelles d'une sorte de figuier dioïque par la poussière des étamines de l'individu mâle appelé caprifiguier. Au moyen de cette opération de la nature, aidée en cela de l'industrie humaine, les figues ainsi secondées grossissent, mûrissent et donnent une récolte meilleure et plus abondante qu'on ne l'obtiendrait sans cela.

La merveille de cette opération consiste en ce que, dans le genre du

Copyright Arvensa Editions

figuier, les fleurs étant encloses dans le fruit, il n'y a que celles qui sont hermaphrodites ou androgynes qui semblent pouvoir être fécondées ; car, quand les sexes sont tout-à-fait séparés, on ne voit pas comment la poussière des fleurs mâles pourrait pénétrer sa propre enveloppe et celle du fruit femelle jusqu'aux pistils qu'elle doit féconder. C'est un insecte qui se charge de ce transport: une sorte de moucheron particulier au caprifiguier y pond, y éclot, s'y couvre de la poussière des étamines, la porte par l'œil de la figue à travers les écailles qui en garnissent l'entrée, jusque dans l'intérieur du fruit, et là, cette poussière ne trouvant plus d'obstacle, se dépose sur l'organe destiné à la recevoir.

L'histoire de cette opération a été détaillée en premier lieu par Théophraste, le premier, le plus savant, ou, pour mieux dire, l'unique et vrai botaniste de l'antiquité ; et après lui par Pline chez les anciens ; chez les modernes par Jean Bauhin, puis par Tournefort, sur les lieux mêmes ; après lui par Pontedera, et par tous les compilateurs de botanique et d'histoire naturelle qui n'ont fait que transcrire la relation de Tournefort.

CAPSULAIRE. Les plantes capsulaires sont celles dont le fruit est à capsules. Ray a fait de cette division sa dix-neuvième classe. *Herba vasculifera*.

CAPSULE. Péricarpe sec d'un fruit sec ; car on ne donne point, par exemple, le nom de capsule à l'écorce de la grenade, quoiqu'aussi sèche et dure que beaucoup d'autres capsules, parce qu'elle enveloppe un fruit mou.

CAPUCHON *(Calyptra).* Coiffe pointue qui couvre ordinairement l'une des mousses. Le capuchon est d'abord adhérent à l'urne, mais ensuite il se détache et tombe quand elle approche de la maturité.

CARYOPHYLLÉE. Fleur caryophyllée ou en oeillet.

CAYEUX. Bulbes par lesquelles plusieurs liliacées et autres plantes se reproduisent.

CHATON. Assemblage de fleurs mâles ou femelles spiralement attachées à un axe, ou réceptacle commun, autour duquel ces fleurs prennent la figure d'une queue de chat. Il y a plus d'arbres à chatons mâles qu'il n'y en a qui aient aussi des chatons femelles.

Copyright Arvensa Editions

CHAUME. *(Culmus*) Nom particulier dont on distingue la tige graminées de celles des autres plantes, et à qui l'on donne pour caractère propre d'être géniculée et fistuleuse, quoique beaucoup d'autres plantes aient ce même caractère, et que les laîches et divers gramens des Indes ne l'aient pas. On ajoute que le chaume n'est jamais rameux, ce qui néanmoins souffre encore exception dans l'*arundo calamagrostis* et dans d'autres.

CLOCHE. Fleurs en cloche ou campaniformes.

COLORÉ Les calices, les balles, les écailles, les enveloppes, les parties extérieures des plantes qui sont vertes ou grises, communément sont dites colorées lorsqu'elles ont une couleur plus éclatante et plus vive que leurs semblables ; tels sont les calices de la circée, de la moutarde, de la carline ; les enveloppes de l'astrantia: la corolle des ornithogales blancs et jaunes est verte au-dessous et colorée en-dessus ; les écailles du xeranthême sont si colorées qu'on les prendrait pour des pétales ; et le calice du polygala, d'abord très coloré, perd sa couleur peu-à-peu, et prend enfin celle d'un calice ordinaire.

CORDON ombilical dans les capillaires et fougères.

CORNET. Sorte de nectaire infundibuliforme.

CORYMBE. Disposition de fleur qui tient le milieu entre l'ombelle et la panicule ; les pédicules sont gradués le long de la tige comme dans la panicule, et arrivent tous à la même hauteur, formant à leur sommet une surface plane.

Le corymbe diffère de l'ombelle, en ce que les pédicules qui le forment, au lieu de partir du même centre, partent, à différentes hauteurs, de divers points sur le même axe.

CORYMBIFÈRES. Ce mot semblerait devoir désigner les plantes à fleurs en corymbe, comme celui d'*ombellifères* désigne les plantes à fleurs en parasol. Mais l'usage n'a pas autorisé cette analogie ; l'acception dont je vais parler n'est pas même fort usitée ; mais comme elle a été employée par Ray et par d'autres botanistes ; il la faut connaître pour les entendre.

Copyright Arvensa Editions

Les plantes *corymbifères* sont donc dans la classe des composées, et dans la section des discoïdes celles qui portent leurs semences nues, c'est-à-dire, sans aigrettes ni filets qui les couronnent ; tels sont les bidens, les armoises, la tanaisie, etc. On observera que les demi-fleuronnées à semences nues comme la lampsane, l'hyoseris, la catanance, etc. ne s'appellent pas cependant corymbifères, parce qu'elles ne sont pas du nombre des *discoïdes*.

COSSE. Péricarpe des fruits légumineux. La cosse est composée ordinairement de deux valvules ; et quelquefois n'en a qu'une seule.

COSSON. Nouveau sarment qui croît sur la vigne après qu'elle est taillée.

COTYLEDON. Foliole, ou partie de l'embryon, dans laquelle s'élaborent et se préparent les sucs nutritifs de la nouvelle plante.

Les cotylédons, autrement appelés feuilles séminales, sont les premières parties de la plante qui paraissent hors de terre lorsqu'elle commence à végéter. Ces premières feuilles sont très souvent d'une autre forme que celles qui les suivent, et qui sont les véritables feuilles de la plante. Car, pour l'ordinaire, les cotylédons ne tardent pas à se flétrir et à tomber peu après que la plante est levée, et qu'elle reçoit par d'autres parties une nourriture plus abondante que celle qu'elle tirait par eux de la substance même de la semence.

Il y a des plantes qui n'ont qu'un cotyledon, et qui, pour cela s'appellent monocotyledones, tels sont les palmiers, les liliacées, les graminées et d'autres plantes ; le plus grand nombre en ont deux, et s'appellent dicotyledones ; si d'autres en ont davantage, elles s'appelleront polycoryledones. Les acotyledones sont celles qui n'ont point de cotylédons, telles les fougères, les mousses, les champignons et toutes les cryptogames.

Ces différences de la germination ont fourni à Ray, à d'autres botanistes, et en dernier lieu à messieurs de Jussieu et Haller, la première ou plus grande division naturelle du règne végétal.

Mais pour classer les plantes suivant cette méthode, il faut les examiner sortant de terre dans leur première germination, et jusque dans la semence même ; ce qui est souvent fort difficile, surtout pour les plantes marines et aquatiques, et pour les arbres et plantes étrangères ou alpines

Copyright Arvensa Editions

qui refusent de germer et naître dans nos jardins.

CRUCIFÈRE ou **CRUCIFORME**, disposé en forme de croix. On donne spécialement le nom de crucifère a. une famille de plantes dont le caractère est d'avoir des fleurs composées de quatre pétales disposés en croix, sur un calice composé d'autant de folioles, et autour du pistil, six étamines, dont deux, égales entre elles, sont plus courtes que les quatre autres, et les divisent également.

CUPULES. Sortes de petites calottes ou coupes qui naissant le plus souvent sur plusieurs lichens et algues ; et dans le creux desquelles on voit les semences naître et se former, surtout dans le genre appelé jadis hépatique des fontaines, et aujourd'hui marchantia.

CYME, ou **CYMIER**. Sorte d'ombelle, qui n'a rien de régulier, quoique tous ses rayons partent du même centre ; telles sont les fleurs de l'obier, du chèvrefeuille, etc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
FRAGMENT POUR UN DICTIONNAIRE
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

D

DEMI-FLEURON. C'est le nom donné par Tournefort, dans les fleurs composées, aux fleurons échancrés qui garnissent le disque des lactucées, et à ceux qui forment le contour des radiées. Quoique ces deux sortes de demi-fleurons soient exactement de même figure, et pour cela confondus sous le même nom par les botanistes, ils diffèrent pourtant essentiellement en ce que les premiers ont toujours des étamines, et que les autres n'en ont jamais. Les demi-fleurons, de même que les fleurons, sont toujours supères, et portés par la semence, qui est portée à son tour par le disque, ou réceptacle de la fleur. Le demi-fleuron est formé de deux parties, l'inférieure, qui est un tube ou cylindre très court, et la supérieure, qui est plane, taillée en languette, et à qui l'on en donne le nom. (Voyez, FLEURON, FLEUR.)

DIÉCIE oui **DIOÉCIE**, habitation séparée. On donne le nom de Diécie à une classe de plantes composées de toutes celles qui portent leurs fleurs mâles sur un pied, et leurs fleurs femelles sur un autre pied.

DIGITÉ. Une feuille est digitée lorsque ses folioles partent toutes du sommet de son pétiole comme d'un centre commun. Telle est, par exemple, la feuille du marronnier d'Inde.

DIOIQUES. Toutes les plantes de la diécie sont dioïques.

DISQUE. Corps intermédiaire qui tient la fleur ou quelques-unes de ses parties élevées au-dessus du vrai réceptacle.

Copyright Arvensa Editions

Quelquefois on appelle disque le réceptacle même, comme dans les composées ; alors on distingue la surface du réceptacle, ou le disque, du contour qui le borde, et qu'on nomme rayon.

Disque est aussi un corps charnu qui se trouve dans quelques genres de plantes au fond du calice, dessous l'embryon ; quelquefois les étamines sont attachées autour de ce disque.

DRAGEONS. Branches enracinées qui tiennent au pied d'un arbre, ou au tronc, dont on ne peut les arracher sans l'éclater.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes

Botanique

FRAGMENT POUR UN DICTIONNAIRE

Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

E

ÉCAILLES ou **PAILLETTES**. Petites languettes paléacées qui, dans plusieurs genres de fleurs composées, implantées sur le réceptacle, distinguent et séparent les fleurons: quand les paillettes sont de simples filets, on les appelle des poils ; mais quand elles ont quelque largeur, elles prennent le nom d'écailles.

Il est singulier dans le xéranthème à fleur double, que les écailles autour du disque s'allongent, se colorent, et prennent l'apparence de vrais demi-fleurons, au point de tromper à l'aspect quiconque n'y regarderait pas de bien près.

On donne très souvent le nom d'écailles aux calices des chatons et des cônes: on le donne aussi aux folioles des calices imbriqués des fleurs en tête, tels que les chardons, les Jacées, et à celles des calices de substance sèche et scarieuse du xéranthème et de la catananche.

La tige des plantes dans quelques espèces, est aussi d'écailles: ce sont des rudiments coriaces de feuilles qui quelquefois en tiennent lieu, comme dans l'Orabanche et le tussilage.

Enfin on appelle encore écailles les enveloppes imbriquées des balles de plusieurs liliacées, et les balles ou calices aplatis des schoenus, et d'autres graminacées.

ÉCORCE. Vêtement ou partie enveloppante du tronc et des branches d'un arbre. L'écorce est moyenne entre l'épiderme à l'extérieur, et le *liber* à l'intérieur ; ces trois enveloppes se réunissent souvent dans l'usage vulgaire, sous le nom commun d'écorce.

Copyright Arvensa Editions

ÉDULE, *(Edulis)*, bon à manger. Ce mot est du nombre de ceux qu'il est à désirer qu'on fasse passer du latin dans la langue universelle de la botanique.

ENTRE-NOEUDS. Ce sont, dans les chaumes des graminées, les intervalles qui séparent les noeuds d'où naissent les feuilles. Il y a quelques gramens, mais en bien petit nombre, dont le chaume, nu d'un bout à l'autre, est sans nœud, et, par conséquent, sans entre-noeuds, tel, par exemple, que l'*aira caerulea*.

ENVELOPPE. Espèce de calice qui contient plusieurs fleurs, comme dans le pied-de-veau, le figuier, les fleurs à fleurons. Les fleurs garnies d'une enveloppe ne sont pas pour cela dépourvues de calice.

ÉPERON. Protubérance en forme de cône droit ou recourbé, faite dans plusieurs sortes de fleurs par le prolongement du nectaire ; tels sont les éperons des orchis, des linaires, des ancolies, des pieds-d'alouettes, de plusieurs géranium, et de beaucoup d'autres plantes.

ÉPI. Forme de bouquet dans laquelle les fleurs sont attachées autour d'un axe ou réceptacle commun formé par l'extrémité du chaume ou de la tige unique. Quand les fleurs sont pédiculées, pourvu que tous les pédicules soient simples et attachés immédiatement à l'axe, le bouquet s'appelle toujours épi ; mais dans l'épi, rigoureusement pris, les fleurs sont sessiles.

ÉPIDERME (l'). Est la peau fine extérieure qui enveloppe les couches corticales ; c'est une membrane très fine, transparente, ordinairement sans couleur, élastique, et un peu poreuse.

ESPÈCE. Réunion de plusieurs variétés, ou individus, sous un caractère commun qui les distingue de toutes les autres plantes du même genre.

ÉTAMINES. Agents masculins de la fécondation: leur forme est ordinairement celle d'un filet qui supporte une tête appelé anthère ou sommet. Cette anthère est une espèce de capsule qui contient la poussière prolifique: cette poussière s'échappe, soit par explosion, soit par dilatation, et va s'introduire dans le stigmate, pour être portée jusqu'aux

Copyright Arvensa Editions

ovaires qu'elle féconde. Les étamines varient par la forme et par le nombre.

ÉTENDART. Pétale supérieur des fleurs légumineuses.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes

Botanique

FRAGMENT POUR UN DICTIONNAIRE

Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

F

FANE. La fane d’une plante est l’assemblage des feuilles d’en-bas.

FÉCONDATION. Opération naturelle par laquelle les étamines portent, au moyen du pistil, jusqu’à l’ovaire, le principe de vie nécessaire à la maturation des semences et à leur germination.

FEUILLES. Sont des organes nécessaires aux plantes pour pomper l'humidité de l'air pendant la nuit et faciliter la transpiration durant le jour: elles suppléent encore dans les végétaux au mouvement progressif et spontané des animaux, en donnant prise au vent pour agiter les plantes et les rendre plus robustes. Les plantes alpines, sans cesse battues du vent et des ouragans, sont toutes fortes et vigoureuses: au contraire, celles qu'on élève dans un jardin ont un air trop calme, y prospèrent moins, et souvent languissent et dégénèrent..

FILET. Pédicule qui soutient l’étamine. On donne aussi le nom de filets aux poils qu’on voit sur la surface des tiges, des feuilles et même des fleurs de plusieurs plantes.

FLEUR. Si je livrais mon imagination aux douces sensations que ce mot semble appeler, je pourrais faire un article agréable peut-être aux bergers, mais fort mauvais pour les botanistes: écartons donc un moment les vives couleurs, les odeurs suaves, les formes élégantes, pour chercher premièrement à bien connaître l'être organisé qui les rassemble. Rien ne paraît d'abord plus facile: qui est-ce qui croit avoir « besoin qu'on lui

Copyright Arvensa Editions

apprenne ce que c'est qu'une fleur ? Quand on ne me demande pas ce que c'est que le temps, disait saint Augustin, je le sais fort bien ; je ne le sais plus quand on me le demande. On en pourrait dire autant de la fleur et peut-être de la beauté même, qui, comme elle, est la rapide proie du temps. En effet, tous les botanistes qui ont voulu donner jusqu'ici des définitions de la fleur ont échoué dans cette entreprise, et les plus illustres, tels que MM. Linnaeus, Haller, Adanson, qui sentaient mieux la difficulté que les autres, n'ont pas même tenté de la surmonter, et ont laissé la fleur à définir. Le premier a bien donné dans sa *Philosophie botanique* les définitions de Jungins, de Ray, de Tournefort, de Pontedera, de Ludwig, mais sans en adopter aucune et sans en proposer de son chef.

Avant lui Pontedera[25] avait bien senti et bien exposé cette difficulté ; mais il ne put résister à la tentation de la vaincre. Le lecteur pourra bientôt juger du succès. Disons maintenant en quoi cette difficulté consiste, sans néanmoins compter, si je tente à mon tour de lutter contre elle, de réussir mieux qu'on n'a fait jusqu'ici.

On me présente une rose, et l'on me dit: Voilà une fleur. C'est me la montrer, je l'avoue, mais ce n'est pas la définir, et cette inspection ne me suffira pas pour décider sur toute autre plante si ce que je vois est ou n'est pas la fleur ; car il y a une multitude de végétaux qui n'ont, dans aucune de leurs parties, la couleur apparente que Ray, Tournefort, Jungins, font entrer dans la définition de la fleur, et qui pourtant portent des fleurs non moins réelles que celles du rosier, quoique bien moins apparentes.

On prend généralement pour la fleur la partie colorée de la fleur qui est la corolle, mais on s'y trompe aisément: il y a des bractées et d'autres organes autant et plus colorés que la fleur même et qui n'en font point partie, comme on le voit dans l'ormin, dans le blé-de-vache, dans plusieurs amarantes et chenopodium ; il y a des multitudes de fleurs qui n'ont point du tout de corolle, d'autres qui l'ont sans couleur, si petite et si peu apparente, qu'il n'y a qu'une recherche bien soigneuse qui puisse l'y faire trouver. Lorsque les blés sont en fleur, y voit-on des pétales colorés ? en voit-on dans les mousses, dans les graminées ? en voit-on dans les chatons du noyer, du hêtre et du chêne, dans l'aune, dans le noisetier, dans le pin, et dans ces multitudes d'arbres et d'herbes qui n'ont que des fleurs à étamines ? Ces fleurs néanmoins n'en portent pas moins le nom de fleur: l'essence de la fleur n'est donc pas dans la corolle.

Copyright Arvensa Editions

Elle n'est pas non plus séparément dans aucune des autres parties constituantes de la fleur, puisqu'il n'y a aucune de ces parties qui ne manque à quelques espèces de fleurs: le calice manque, par exemple, à presque toute la famille des liliacées, et l'on ne dira pas qu'une tulipe ou un lis ne sont pas une fleur. S'il y a quelques parties plus essentielles que d'autres à une fleur, ce sont certainement le pistil et les étamines: or, dans toute la famille des cucurbitacées, et même dans toute la classe des monoïques, la moitié des fleurs sont sans pistil, l'autre moitié sans étamines, et cette privation n'empêche pas qu'on ne les nomme et qu'elles ne soient les unes et les autres de véritables fleurs. L'essence de la fleur ne consiste donc ni séparément dans quelques-unes de ses parties dites constituantes, ni même dans l'assemblage de toutes ces parties. En quoi donc consiste proprement cette essence ? Voilà la question, voilà la difficulté, et voici la solution par laquelle Pontedera a tâché de s'en tirer.

La fleur, dit-il, est une partie dans la plante, différente des autres par sa nature et par sa forme, toujours adhérente et utile à l’embryon, si la fleur a un pistil ; et,-si le pistil manque, ne tenant à nul embryon.

Cette définition pèche, ce me semble, en ce qu'elle embrasse trop ; car, lorsque le pistil manque, la fleur n'ayant plus d'autres caractères que de différer des autres parties de la plante par sa nature et par sa forme, on pourra donner ce nom aux bractées, aux stipules, aux nectarium, aux épines, et à tout ce qui n'est ni feuilles ni branches ; et quand la corolle est tombée et que le fruit approche de sa maturité, on pourrait encore donner le nom de fleur au calice et au réceptacle, quoique réellement il n'y ait alors plus de fleur. Si donc cette définition convient *omni,* elle ne convient pas *soli,* et manque par là d'une des deux principales conditions requises: elle laisse d'ailleurs un vide dans l'esprit, qui est le plus grand défaut qu'une définition puisse avoir ; car, après avoir assigné l'usage de la fleur au profit de l'embryon quand elle y adhère, elle fait supposer totalement inutile celle qui n'y adhère pas, et cela remplit mal l'idée que le botaniste doit avoir du concours des parties et de leur emploi dans le jeu de la machine organique.

Je crois que le défaut général vient ici d'avoir trop considéré la fleur comme une substance absolue, tandis qu'elle n'est, ce me semble, qu'un être collectif et relatif ; et d'avoir trop raffiné sur les idées, tandis qu'il fallait se borner à celle qui se présentait naturellement. Selon cette idée, la fleur ne me paraît être que l'état passager des parties de la fructification

Copyright Arvensa Editions

durant la fécondation du germe: de là suit que, quand toutes les parties de la fructification seront réunies, il n'y aura qu'une fleur ; quand elles seront séparées, il y en aura autant qu'il y a de parties essentielles à la fécondation ; et, comme ces parties essentielles ne sont qu'au nombre de deux, savoir, le pistil et les étamines, il n'y aura par conséquent que deux fleurs, l'une mâle et l'autre femelle, qui soient nécessaires à la fructification. On en peut cependant supposer une troisième qui réunirait les sexes séparés dans les deux autres ; mais alors, si toutes ces fleurs étaient également fertiles, la troisième rendrait les deux autres superflues et pourrait seule suffire à l'œuvre, ou bien il y aurait réellement deux fécondations ; et nous n'examinons ici la fleur que dans une.

La fleur n'est donc que le foyer et l'instrument de la fécondation: une seule suffit quand elle est hermaphrodite ; quand elle n'est que mâle ou femelle, il en faut deux: savoir, une de chaque sexe ; et si l'on fait entrer d'autres parties, comme le calice et la corolle, dans la composition de la fleur, ce ne peut être comme essentielles, mais seulement comme nutritives et conservatrices de celles qui le sont. Il y a des fleurs sans calice ; il y en a sans corolle ; il y en a même sans l'un et sans l'autre: mais il n'y en a point, et il n'y en saurait avoir qui soient en même temps sans pistil et sans étamines.

La fleur est une partie locale et passagère de la plante qui précède la fécondation du germe, et dans laquelle ou par laquelle elle s'opère.

Je ne m'étendrai pas à justifier ici tous les termes de cette définition qui peut-être n'en vaut pas la peine ; je dirai seulement que le mot *précède* m'y paraît essentiel, parce que le plus souvent la corolle s'ouvre et s'épanouit avant que les anthères s'ouvrent à leur tour ; et, dans ce cas, il est incontestable que la fleur préexiste à l'œuvre de la fécondation. J'ajoute que cette fécondation s'opère *dans elle* ou *par elle,* parce que, dans les fleurs mâles des plantes androgynes et dioïques, il ne s'opère aucune fructification, et qu'elles n'en sont pas moins des fleurs pour cela.

Voilà, ce me semble, la notion la plus juste qu'on puisse se faire de la fleur, et la seule qui ne laisse aucune prise aux objections qui renversent toutes les autres définitions qu'on a tenté d'en donner jusqu'ici: il faut seulement ne pas prendre trop strictement le mot *durant,* que j'ai employé dans la mienne ; car même avant que la fécondation du germe soit commencée, on peut dire que la fleur existe aussitôt que les organes sexuels sont en évidence, c'est-à-dire aussitôt que la corolle est épanouie ;

Copyright Arvensa Editions

et d'ordinaire les anthères ne s'ouvrent pas à la poussière séminale, dès l'instant que la corolle s'ouvre aux anthères. Cependant la fécondation ne peut commencer avant que les anthères soient ouvertes: de même l'œuvre de la fécondation s'achève souvent avant que la corolle se flétrisse et tombe ; or, jusqu'à cette chute, on peut dire que la fleur existe encore. Il faut donc donner nécessairement un peu d'extension au mot *durant,* pour pouvoir dire que la fleur et l'œuvre de la fécondation commencent et finissent ensemble.

Comme généralement la fleur se fait remarquer par sa corolle, partie bien plus apparente que les autres par la vivacité de ses couleurs, c'est dans cette corolle aussi qu'on fait machinalement consister l'essence de la fleur, et les botanistes eux-mêmes ne sont pas toujours exempts de cette petite illusion, car souvent ils emploient le mot de fleur pour celui de corolle ; mais ces petites impropriétés d'inadvertance importent peu quand elles ne changent rien aux idées qu'on a des choses quand on y pense. De là ces mots de fleurs monopétales, polypétales, de fleurs labiées, personnées, de fleurs régulières, irrégulières, etc., qu'on trouve fréquemment dans les livres même d'institution. Cette petite impropriété était non seulement pardonnable, mais presque forcée à Tournefort et à ses contemporains, qui n'avaient pas encore le mot de corolle, et l'usage s'en est conservé depuis eux par l'habitude, sans grand inconvénient ; mais il ne serait pas permis à moi qui remarque cette incorrection de l'imiter ici ; ainsi je renvoie au mot Corolle à parler de ses formes diverses et de ses divisions.[26]

Mais je dois parler ici des fleurs composées et simples, parce que c'est la fleur même et non la corolle qui se compose, comme on le va voir après l'exposition des parties de la fleur simple.

On divise cette fleur en complète et incomplète. La fleur complète est celle qui contient toutes les parties essentielles ou concourantes à la fructification, et ces parties sont au nombre de quatre: deux essentielles, savoir, le pistil et l'étamine, ou les étamines ; et deux accessoires ou concourantes, savoir, la corolle et le calice ; à quoi l'on doit ajouter le disque ou réceptacle qui porte le tout.

La fleur est complète quand elle est composée de toutes ces parties ; quand il lui en manque quelqu'une, elle est incomplète. Or, la fleur incomplète peut manquer non seulement de corolle.et de calice, mais

Copyright Arvensa Editions

même de pistil ou d'étamines ; et dans ce dernier cas, il y a toujours une autre fleur, soit sur le même individu, soit sur un différent, qui porte l'autre partie essentielle qui manque à celle-ci ; de là la division en fleurs hermaphrodites, qui peuvent être complètes ou ne l'être pas, et en fleurs purement mâles ou femelles, qui sont toujours incomplètes.

La fleur hermaphrodite incomplète n'en est pas moins parfaite pour cela, puisqu'elle se suffit à elle-même pour opérer la fécondation ; mais elle ne peut être appelée complète, puisqu'elle manque de quelqu'une des parties de celles qu'on appelle ainsi. Une rose, un œillet, sont, par exemple, des fleurs parfaites et complètes, parce qu'elles sont pourvues de toutes ces parties. Mais une tulipe, un lis, ne sont point des fleurs complètes, quoique parfaites, parce qu'elles n'ont point de calice ; de même la jolie petite fleur appelée paronychia est parfaite comme hermaphrodite ; mais elle est incomplète, parce que, malgré sa riante couleur, il lui manque une corolle.

Je pourrais, sans sortir encore de la section des fleurs simples, parler ici des fleurs régulières, et des fleurs appelées irrégulières. Mais, comme ceci se rapporte principalement à la corolle, il vaut mieux sur cet article renvoyer le lecteur à ce mot [27] Reste donc à parler des oppositions que peut souffrir ce nom de fleur simple.

Toute fleur d'où résulte une seule fructification est une fleur simple. Mais si d'une seule fleur résultent plusieurs fruits, cette fleur s'appellera composée, et cette pluralité n'a jamais lieu dans les fleurs qui n'ont qu'une corolle. Ainsi toute fleur composée a nécessairement non seulement plusieurs pétales, mais plusieurs corolles ; et, pour que la fleur soit réellement composée, et non pas une seule agrégation de plusieurs fleurs simples, il faut que quelqu'une des parties de la fructification soit commune à tous les fleurons composants, et manque à chacun d'eux en particulier. Je prends, par exemple, une fleur de laitron, la voyant remplie de plusieurs petites fleurettes, et je me demande si c'est une fleur composée. Pour savoir cela, j'examine toutes les parties de la fructification l'une après l'autre, et je trouve que chaque fleurette a des étamines, un pistil, une corolle, mais qu'il n'y a qu'un seul réceptacle en forme de disque qui les reçoit toutes, et qu'il n'y a qu'un seul grand calice qui les environne ; d'où je conclus que la fleur est composée, puisque deux parties de la fructification, savoir le calice et le réceptacle, sont communes à toutes

Copyright Arvensa Editions

et manquent à chacune en particulier.

Je prends ensuite une fleur de scabieuse où je distingue aussi plusieurs fleurettes ; je l'examine de même, et je trouve que chacune d'elles est pourvue en son particulier de toutes les parties de la fructification, sans en excepter le calice et même le réceptacle, puisqu'on peut regarder comme tel le second calice qui sert de base à la semence. Je conclus donc que la scabieuse n'est point une fleur composée, quoiqu'elle rassemble comme elle plusieurs fleurettes sur un même disque et dans un même calice.

Comme ceci pourtant est sujet à dispute, surtout à cause du réceptacle, on tire des fleurettes mêmes un caractère plus sûr, qui convient à toutes celles qui constituent proprement une fleur composée et qui ne convient qu'à elles ; c'est d'avoir cinq étamines réunies en tube ou cylindre par leurs anthères autour du style, et divisées par leurs cinq filets au bas de la corolle: toute fleur dont les fleurettes ont leurs anthères ainsi disposées est donc une fleur composée, et toute fleur où l'on ne voit aucune fleurette de cette espèce n'est point une fleur composée, et ne porte même au singulier qu'improprement le nom de fleur, puisqu'elle est réellement une agrégation de plusieurs fleurs.

Ces fleurettes partielles qui ont ainsi leurs anthères réunies, et dont l'assemblage forme une fleur véritablement composée, sont de deux espèces: les unes, qui sont régulières et tubulées, s'appellent proprement fleurons ; les autres, qui sont échancrées et ne présentent par le haut qu'une languette plane et le plus souvent dentelée, s'appellent demi-fleurons ; et des combinaisons de ces deux espèces dans la fleur totale résultent trois sortes principales de fleurs composées, savoir, celles qui ne sont garnies que de fleurons, celles qui ne sont garnies que de demi-fleurons, et celles qui sont mêlées des uns et des autres.

Les fleurs à fleurons ou fleurs fleuronnées se divisent encore en deux espèces, relativement à leur forme extérieure. Celles qui présentent une figure arrondie en manière de tête, et dont le calice approche de la forme hémisphérique, s'appellent fleurs en tête, *capitati:* tels sont, par exemple les *chardons, les artichauts,* la *chaussetrape.*

Celles dont le réceptacle est plus aplati, en sorte que leurs fleurons forment avec le calice une figure à peu près cylindrique, s'appellent fleurs en disque, *discoïdei:* la *santoline,* par exemple, et *eupatoire,* offrent des fleurs en disque ou discoïdes.

Les fleurs à demi-fleurons s'appellent demi-fleuronnées, et leur figure

Copyright Arvensa Editions

extérieure ne varie pas assez régulièrement pour offrir une division semblable à la précédente. Le *salsifis,* la *scorsonère,* le *pissenlit,* la *chicorée,* ont des fleurs demi-fleuronnées.

À l'égard des fleurs mixtes, les demi-fleurons ne s'y mêlent pas parmi les fleurons en confusion, sans ordre ; mais les fleurons occupent le centre du disque, les demi-fleurons en garnissent la circonférence et forment une couronne à la fleur, et ces fleurs ainsi couronnées portent le nom de *fleurs radiées.* Les *reines marguerites* et tous les *asters,* le *souci,* les *soleils,* la *poire-de-terre,* portent tous des fleurs radiées.

Toutes ces sections forment encore dans les fleurs composées, et relativement au sexe des fleurons, d'autres divisions dont il sera parlé dans l'article *Fleuron.*

Les fleurs simples ont une autre sorte d'opposition dans celles qu'on appelle fleurs doubles ou pleines.

La fleur double est celle dont quelqu'une des parties est multipliée au-delà de son nombre naturel, mais sans que cette multiplication nuise à la fécondation du germe.

Les fleurs se doublent rarement par le calice, presque jamais par les étamines. Leur multiplication la plus commune se fait par la corolle. Les exemples les plus fréquents en sont dans les fleurs polypétales, comme oeillets, anémones, renoncules ; les fleurs monopétales doublent moins communément. Cependant on voit assez souvent des campanules, des primevères, des auricules, et surtout des jacinthes à fleur double.

Ce mot de fleur double ne marque pas dans le nombre des pétales une simple duplication mais une multiplication quelconque. Soit que le nombre des pétales devienne double, triple, quadruple, etc., tant qu'ils ne multiplient pas au point d'étouffer la fructification, la fleur garde toujours le nom de fleur double ; mais, lorsque fies pétales trop multipliées font disparaître les étamines et avorter le germe, alors la fleur perd le nom de fleur double et prend celui de fleur pleine.

On voit par là que la fleur double est encore dans l'ordre de la nature, mais que la fleur pleine n'y est plus et n'est qu’un véritable monstre.

Quoique la plus commune plénitude des fleurs se fasse par les pétales, il y en a néanmoins qui se remplissent par le calice, et nous en avons un exemple bien remarquable dans *l'immortelle*, appelée *xéranthème.* Cette fleur, qui paraît radiée et qui réellement est discoïde, porte ainsi que la *carline* un calice imbriqué, dont le rang intérieur a ses folioles longues et

Copyright Arvensa Editions

colorées: et cette fleur, quoique composée, double et multiplie tellement par ses brillantes folioles, qu'on les prendrait, garnissant la plus grande partie du disque, pour autant de demi-fleurons.

Ces fausses apparences abusent souvent les yeux de ceux qui ne sont pas botanistes ; mais quiconque est initié dans l'intime structure des fleurs ne peut s'y tromper un moment. Une fleur demi-fleuronnée ressemble extérieurement à une fleur polypétale pleine ; mais il y a toujours cette différence essentielle, que dans la première chaque demi-fleuron est une fleur parfaite qui a son embryon, son pistil et ses étamines, au lieu que, dans la fleur pleine, chaque pétale multiplié n'est toujours qu'un pétale qui ne porte aucune des parties essentielles à la fructification. Prenez l'un après l'autre les pétales d'une renoncule simple, ou double, ou pleine, vous ne trouverez dans aucun nulle autre chose que le pétale même ; mais dans le pissenlit chaque demi-fleuron garni d'un style entouré d'étamines n'est pas un simple pétale, mais une véritable fleur.

On me présente une fleur de nymphéa jaune, et l'on me demande si c'est une composée ou une fleur double. Je réponds que ce n'est ni l'un ni l'autre. Ce n'est pas une composée, puisque les folioles qui l'entourent ne sont pas des demi-fleurons ; et ce n'est pas une fleur double, parce que la duplication n'est l'état naturel d'aucune fleur, et que l'état naturel de la fleur de nymphéa jaune est d'avoir plusieurs enceintes de pétales autour de son embryon. Ainsi cette multiplicité n'empêche pas le nymphéa jaune d'être une fleur simple.

La constitution commune au plus grand nombre des fleurs est d'être hermaphrodites ; et cette constitution paraît en effet la plus convenable au règne végétal, où les individus dépourvus de tout mouvement progressif et spontané ne peuvent s'aller chercher l'un l'autre quand les sexes sont séparés. Dans les arbres et les plantes où ils le sont, la nature, qui sait varier ses moyens, a pourvu à cet obstacle: mais il n'en est pas moins vrai généralement que des êtres immobiles doivent, pour perpétuer leur espèce, avoir en eux-mêmes tous les instruments propres à cette fin.

FLEUR MUTILÉE Est celle qui, pour l'ordinaire, par défaut de chaleur, perd ou ne produit point la corolle qu'elle devrait naturellement avoir. Quoique cette mutilation ne doive point faire espèce, les plantes où elle a lieu se distinguent néanmoins dans la nomenclature de celles de même espèce qui sont complètes, comme on peut le voir dans plusieurs espèces de

Copyright Arvensa Editions

quamoclit, de *cucubales*, de *tussilages,* de *campanules*, etc.

FLEURETTE. Petite fleur complète qui entre dans la structure d'une fleur agrégée.

FLEURON. Petite fleur incomplète qui entre dans la structure d'une fleur composée. (Voy. FLEUR)

Voici quelle est la structure naturelle des fleurons composants.

1. Corolle monopétale tubulée à cinq dents, supère.

2. Pistil allongé, terminé par deux stigmates réfléchis.

3. Cinq étamines dont les filets sont séparés par le bas, mais formant, par l'adhérence de leurs anthères, un tube autour du pistil.

4. Semence nue, allongée, ayant pour base le réceptacle commun, et servant elle-même, par son sommet, de réceptacle à la corolle.

5. Aigrette de poils ou d'écailles couronnant la semence, et figurant un calice à la base de la corolle. Cette aigrette pousse de bas en haut la corolle, la détache et la fait tomber lorsqu'elle est flétrie, et que la semence accrue approche de sa maturité.

Cette structure commune et générale des fleurons souffre des exceptions dans plusieurs genres de composées, et ces différences constituent même des sections qui forment autant de branches dans cette nombreuse famille.

Celles de ces différences qui tiennent à la structure même des fleurons ont été ci-devant expliquées au mot *fleur.* J'ai maintenant à parler de celles qui ont rapport à la fécondation.

L'ordre commun des fleurons dont je viens de parler est d'être hermaphrodites, et ils se fécondent par eux-mêmes. Mais il y en a d'autres qui ayant des étamines et n'ayant point de germe, portent le nom de mâles ; d'autres qui ont un germe et n'ont point d'étamines s'appellent fleurons femelles ; d'autres qui n'ont ni germe ni étamines, ou dont le germe imparfait avorte toujours, portent le nom de neutres.

Ces diverses espèces de fleurons ne sont pas indifféremment entremêlées dans les fleurs composées ; mais leurs combinaisons méthodiques et régulières sont toujours relatives ou à la plus sûre fécondation, ou à la plus abondante fructification, ou à la plus pleine maturification des graines.

Copyright Arvensa Editions

FRUCTIFICATION. Ce mot se prend toujours dans un sens collectif, et comprend non seulement l'œuvre de la fécondation du germe et de la maturification du fruit, mais l'assemblage de tous les instruments naturels destinés à cette opération..

FRUIT. Dernier produit de la végétation dans l'individu, contenant les semences qui doivent la renouveler par d'autres individus. La semence n'est ce dernier produit que quand elle est seule et nue. Quand elle ne l'est pas, elle n'est que partie du fruit

Fruit. Ce mot a, dans la botanique, un sens beaucoup plus étendu que dans l'usage ordinaire. Dans les arbres, et même dans d'autres plantes, toutes les semences, ou leurs enveloppes bonnes à manger, portent en général le nom de fruit. Mais, en botanique, ce même nom s'applique plus généralement encore à tout ce qui résulte, après la fleur, de la fécondation du germe. Ainsi le fruit n'est proprement autre chose que l'ovaire fécondé, et cela, soit qu'il se mange ou ne se mange pas, soit que la semence soit déjà mûre ou qu'elle ne le soit pas encore.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
FRAGMENT POUR UN DICTIONNAIRE
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

G

GENRE. Réunion de plusieurs espèces sous un caractère commun qui les distingue de toutes les autres plantes.

GERME. Embryon, ovaire, fruit. Ces termes sont si près d'être synonymes, qu'avant d'en parler séparément dans leurs articles je crois devoir les unir ici. Le germe est le premier rudiment de la nouvelle plante, il devient embryon ou ovaire au moment de la fécondation, et ce même embryon devient fruit en mûrissant: voilà les différences exactes. Mais on n'y fait pas toujours attention dans l'usage, et l'on prend souvent ces mots l'un pour l'autre indifféremment.

Il y a deux sortes de germes bien distincts, l'un contenu dans la semence, lequel en se développant devient plante, et l'autre contenu dans la fleur, lequel par la fécondation devient fruit. On voit par quelle alternative perpétuelle chacun de ces deux germes se produit, et en est produit.

On peut encore donner le nom de germe aux rudiments des feuilles enfermées dans les bourgeons, et à ceux des fleurs enfermées dans les boutons..

GERMINATION. Premier développement ces parties de la plante, contenue en petit dans le germe.

GLANDES. Organes qui servent à la sécrétion des sucs de la plante.

GOUSSE. Fruit d'une plante légumineuse. La gousse, qui s'appelle aussi

Copyright Arvensa Editions

légume, est ordinairement composée de deux panneaux nommés cosses, aplatis ou convexes, collés l'un sur l'autre par deux sutures longitudinales, et qui renferment des semences attachées alternativement par la suture aux deux cosses, lesquelles se séparent par la maturité.

GRAPPE, *racemus.* Sorte d'épi dans lequel les fleurs ne sont ni sessiles ni toutes attachées à la râpe, mais à des pédicules partiels dans lesquels les pédicules principaux se divisent. La grappe n'est autre chose qu'une panicule dont les rameaux sont plus serrés, plus courts, et souvent plus gros que dans la panicule proprement dite.

Lorsque l'axe d'une panicule ou d'un épi pend en bas au lieu de s'élever vers le ciel, on lui donne alors le nom de grappe ; tel est l'épi du groseillier, telle est la grappe de la vigne.

GREFFE. Opération par laquelle on force les sucs d'un arbre à passer par les couloirs d'un autre arbre, d'où il résulte que les couloirs de ces deux plantes n'étant pas de même figure et dimension, ni placés exactement les uns vis-à-vis des autres, les sucs forcés de se subtiliser, en se divisant, donnent ensuite des fruits meilleurs et plus savoureux.

GREFFER. Est engager l'œil ou le bourgeon d'une saine branche d'arbre dans l'écorce d'un autre arbre, avec les précautions nécessaires et dans la saison favorable, en sorte que ce bourgeon reçoive le suc du second arbre, et s'en nourrisse comme il aurait fait de celui dont il a été détaché. On donne le nom de *greffe* à la portion qui s'unit, et de *sujet* à l'arbre auquel il s'unit.

Il y a diverses manières de greffer. La greffe par approche, en fente, en couronne, en flûte, en écusson.

GYMNOSPERME. A semences nues.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes

Botanique

FRAGMENT POUR UN DICTIONNAIRE

Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

H

HAMPE. Tige sans feuilles destinée uniquement à tenir la fructification élevée au-dessus de la racine.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes

Botanique

FRAGMENT POUR UN DICTIONNAIRE

Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

I

INFÈRE, **SUPÈRE**. Quoique ces mots soient purement latins, on est obligé de les employer en français dans le langage de la botanique, sous peine d'être diffus, lâche et louche, pour vouloir parler purement. La même nécessité doit être supposée, et la même excuse répétée dans tous les mots latins que je serai forcé de franciser ; car c'est ce que je ne ferai jamais que pour dire ce que je ne pourrais aussi bien faire entendre dans un français plus correct.

Il y a dans les fleurs deux dispositions différentes du calice et de la corolle, par rapport au germe, dont l'expression revient si souvent, qu'il faut absolument créer un mot pour elle. Quand le calice et la corolle portent sur le germe, la fleur est dite *supère.* Quand le germe porte sur le calice et la corolle, la fleur est dite *infère.* Quand de la corolle on transporte le mot au germe, il faut prendre toujours l'opposé. Si la corolle est infère, le germe est supère ; si la corolle est supère, le germe est infère: ainsi l'on a le choix de ces deux manières d'exprimer la même chose. Comme il y a beaucoup plus de plantes où la fleur est infère que de celles où elle est supère, quand cette disposition n'est point exprimée, on doit toujours sous-entendre le premier cas, parce qu'il est le plus ordinaire ; et si la description ne parle point de la disposition relative de la corolle et du germe, il faut supposer la corolle *infère:* car si elle était *supère,* l'auteur de la description l'aurait expressément dit.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
FRAGMENT POUR UN DICTIONNAIRE
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

L

LÉGUME. Sorte de péricarpe composé de deux panneaux, dont les bords sont réunis par deux sutures longitudinales. Les semences sont attachées alternativement à ces deux valves par la suture supérieure ; l'inférieure est nue. L'on appelle de ce nom en général le fruit des plantes légumineuses.

LÉGUMINEUSES Voyez FLEURS, PLANTES.

LIBER (le). Est composé de pellicules qui représentent les feuillets d'un livre ; elles touchent immédiatement au bois. Le liber se détache tous les ans des deux autres parties de l'écorce, et, s'unissant avec l'aubier, il produit, sur la circonférence de l'arbre une nouvelle couche qui en augmente le diamètre.

LIGNEUX. Qui a la consistance de bois.

LILIACÉES. Fleurs qui portent le caractère du lis.

LIMBE. Quand une corolle monopétale régulière s'évase et s'élargit par le haut, la partie qui forme cet évasement s'appelle le limbe, et se découpe ordinairement en quatre, cinq, ou plusieurs segments. Diverses *campanules, primevères, liserons,* et autres fleurs monopétales, offrent des exemples de ce limbe, qui est, à l'égard, de la corolle, à peu près ce qu'est, à l'égard d'une cloche, la partie qu'on nomme le pavillon: le différent degré de l'angle, que forme le limbe avec le tube, est ce qui fait donner à la corolle le nom d'infundibuliforme, de campaniforme, ou

Copyright Arvensa Editions

d'hypocratériforme.

LOBES des semences sont deux corps réunis, aplatis d'un côté, convexes de l'autre. Ils sont distincts dans les semences légumineuses.

LOBES des feuilles.

LOGE. Cavité intérieure du fruit: il est à plusieurs loges, quand il est partagé par des cloisons.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
FRAGMENT POUR UN DICTIONNAIRE
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

M

MAILLET. Branche de l'année à laquelle on laisse pour la replanter deux chicots du vieux bois saillants des deux côtés. Cette sorte de bouture se pratique seulement sur la vigne et même assez rarement.

MASQUE. Fleur en masque est une fleur monopétale irrégulière.

MONÉCIE ou **MONOECIE**. Habitation commune aux deux sexes. On donne le nom de monoecie à une classe de plantes composée de toutes celles qui portent des fleurs mâles et des fleurs femelles sur le même pied.

MONOÏQUE. Toutes les plantes de la monoecie sont monoïques. On appelle plantes monoïques celles dont les fleurs ne sont pas hermaphrodites, mais séparément mâles et femelles sur le même individu: ce mot, formé de celui de monoecie, vient du grec, et signifie ici que les deux sexes occupent bien le même logis, mais sans habiter la même chambre. Le concombre, le melon, et toutes les cucurbitacées, sont des plantes monoïques.

MUFLE (fleur en) (Voyez MASQUE.)

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
FRAGMENT POUR UN DICTIONNAIRE
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

N

NOEUDS. Sont les articulations des tiges et des racines.

NOMENCLATURE. Art de joindre aux noms qu'on impose aux plantes l'idée de leur classification.

NOYAU. Semence osseuse qui renferme une amande.

NU. Dépourvu des vêtements ordinaires à ses semblables.

On appelle graines nues celles qui n'ont point de péricarpe ; ombelles nues, celles qui n'ont point d'involucre ; tiges nues, celles qui ne sont point garnies de feuilles, etc.

NUIT-DE-FER. *Noctes ferreae.* Ce sont, en Suède, celles dont la froide température, arrêtant la végétation de plusieurs plantes, produit leur dépérissement insensible, leur pourriture, et enfin leur mort. Leurs premières atteintes avertissent de rentrer dans les serres les plantes étrangères qui périraient par ces sortes de froids.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
FRAGMENT POUR UN DICTIONNAIRE
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

O

OEIL. (Voyez OMBILIC.) Petite cavité qui se trouve en certains fruits à l'extrémité opposée au pédicule: dans les fruits infères ce sont les divisions du calice qui forment l'ombilic, comme le coin, la poire, la pomme, etc. ; dans ceux qui sont supères, l'ombilic est la cicatrice laissée par l'insertion du pistil.

OEILLETONS. Bourgeons qui sont à côté des racines des artichauts et d'autres plantes, et qu'on détache afin de multiplier ces plantes.

OMBELLE. Assemblage de rayons qui, partant d'un même centre, divergent comme ceux d'un parasol. L'ombelle universelle porte sur la tige ou sur une branche ; l'ombelle partielle sort d'un rayon de l'ombelle universelle.

OMBILIC. C'est, dans les baies et autres fruits mous et infères, le réceptacle de la fleur dont, après qu'elle est tombée, la cicatrice reste sur le fruit, comme on peut le voir dans les *airelles.* Souvent le calice reste et couronne l'ombilic, qui s'appelle alors vulgairement *œil:* ainsi l'œil des poires et des pommes n'est autre chose que l'ombilic autour duquel le calice persistant s'est desséché.

ONGLE. Sorte de tache sur les pétales ou sur les feuilles, qui a souvent la figure d'un ongle, et d'autres figures différentes, comme on peut le voir aux fleurs des pavots, des roses, des anémones, des cistes, et aux feuilles des renoncules, des persicaires, etc.

Copyright Arvensa Editions

ONGLET. Espèce de pointe crochue par laquelle le pétale de quelques corolles est fixé sur le calice ou sur le réceptacle ; l'onglet des œillets est plus long que celui des roses.

OPPOSÉES. Les feuilles opposées sont juste au nombre de deux, placées, l'une vis-à-vis de l'autre, des deux côtés de la tige ou des branches. Les feuilles opposées peuvent être pédiculées ou sessiles ; s'il y avait plus de deux feuilles attachées à la même -hauteur autour-de la tige, alors cette pluralité dénaturerait l'opposition, et cette disposition des feuilles prendrait un nom différent. (Voyez VÉTICILLÉES.)

OVAIRE. C'est le nom qu'on donne à l'embryon du fruit, ou c'est le fruit même avant la fécondation. Après la fécondation l'ovaire perd de nom, et s'appelle simplement fruit, ou en particulier péricarpe, si la plante est engiosperme ; semence ou graine, si la plante est gymnosperme.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
FRAGMENT POUR UN DICTIONNAIRE
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

P

PALMÉE. Une feuille est palmée lorsqu'au lieu d'être composée de plusieurs folioles, comme la feuille digitée, elle est seulement découpée en plusieurs lobes dirigés en rayons vers le sommet du pétiole, mais se réunissant avant que d'y arriver.

PANICULE. Épi rameux et pyramidal. Cette figure lui vient de ce que les rameaux du bas, étant les plus *larges,* forment entre eux un plus large espace, qui se rétrécit en montant, à mesure que ces rameaux deviennent plus *courts,* moins nombreux, en sorte qu'une, panicule parfaitement régulière se terminerait enfin par une fleur sessile.

PARASITES. Plantes qui naissent ou croissent sur d'autres plantes, et se nourrissent de leur substance. La cuscute, le gui, plusieurs mousses et lichens, sont des plantes parasites.

PARENCHYME. Substance pulpeuse ou tissu cellulaire qui forme le corps de la feuille ou du pétale: il est couvert dans l'une et dans l'autre d'un épiderme.

PARTIELLE. Voyez OMBELLE.)

PARTIES DE LA FRUCTIFICATION. (Voyez ÉTAMINES, PISTIL.)

PAVILLON. Synonyme d'étendard.

Copyright Arvensa Editions

PÉDICULE. Base allongée, qui porte le fruit. On dit *pedunculus* en latin, mais je crois qu'il faut *dire pédicule* en français: c'est l'ancien usage, et il n'y a aucune bonne raison pour le changer. *Pedunculus* sonne mieux en latin, et il évite l'équivoque du nom *pediculus ;* mais le mot *pédicule* est net, et plus doux en français ; et, dans le choix des mots, il convient de-consulter l'oreille, et d'avoir égard à l'accent de la langue.

L'adjectif *pédicule* me paraît nécessaire par opposition à l'autre adjectif *sessile.* La botanique est si embarrassée de termes, qu'on ne saurait trop s'attacher à rendre clairs et courts ceux qui lui sont spécialement consacrés.

Le pédicule est le lien qui attache la fleur ou le fruit à la branche, ou à la tige. Sa substance est d'ordinaire plus solide que celle du fruit qu'il porte par un de ses bouts, et moins que celle du bois auquel il est attaché par l'autre. Pour l'ordinaire, quand le fruit est mûr, il se détache, et tombe avec son pédicule. Mais quelquefois, et surtout dans les plantes herbacées, le fruit tombe et le pédicule reste, comme on peut le voir dans le genre des *rumex.* On y peut remarquer encore une autre particularité ; c'est que les pédicules, qui tous sont verticillés autour de la tige, sont aussi tous articulés vers leur milieu. Il semble qu'en ce cas le fruit devrait se détacher à l'articulation, tomber avec une moitié du pédicule, et laisser l'autre moitié seulement attachée à la plante. Voilà néanmoins ce qui n'arrive pas. Le fruit se détache, et tombe seul. Le pédicule tout entier reste, et il faut une action expresse pour le diviser en deux au point de l'articulation.

PERFOLIÉE. La feuille perfoliée est celle que la branche enfile, et qui entoure celle-ci de tous côtés.

PÉRIANTHE. Sorte de calice qui touche immédiatement la fleur ou le fruit.

PERRUQUE. Nom donné par Vaillant aux racines garnies d'un chevelu touffu de fibrilles entrelacées comme des cheveux emmêlés.

PÉTALE. On donne le nom de pétale à chaque pièce entière de la corolle. Quand la corolle n'est que d'une seule pièce, il n'y a aussi qu'un pétale ; le pétale et la corolle ne sont alors qu'une seule et même chose, et cette sorte de corolle se désigne par l'épithète de monopétale. Quand la corolle est de plusieurs pièces, ces pièces sont autant de pétales, et la corolle

Copyright Arvensa Editions

qu'elles composent se désigne par leur nombre tiré du grec, parce que le mot de pétale en vient aussi, et qu'il convient, quand on veut composer un mot, de tirer les deux racines de la même langue. Ainsi, les mots de monopétale, de dipétale, de tripétale, de tétrapétale, de pentapétale, et enfin de polypétale, indiquent une corolle d'une seule pièce, ou de deux, de trois, de quatre, de cinq, etc. ; enfin, d'une multitude indéterminée de pièces.

PÉTALOÏDE. Qui a des pétales. Ainsi la fleur *pétaloïde* est l'opposé de la fleur *apétale.*

Quelquefois ce mot entre comme seconde racine dans la composition d'un autre mot, dont la première racine est un nom de nombre: alors il signifie une corolle monopétale profondément divisée en autant de sections qu'en indique la première racine. Ainsi la corolle tripétaloïde est divisée en trois segments ou demi-pétales, la pentapétaloïde en cinq, etc.

PÉTIOLE. Base allongée qui porte la feuille. Le mot *pétiole* est opposé à *sessile,* à l'égard des feuilles, comme le mot *pédicule* l'est à l'égard des fleurs et des fruits. (Voyez PÉDICULE, SESSILE.)

PINNÉE. Une feuille ailée à plusieurs rangs s'appelle feuille pinnée.

PISTIL. Organe femelle de la fleur qui surmonte le germe, et par lequel celui-ci reçoit l'intromission fécondante de la poussière des anthères: le pistil se prolonge ordinairement par un ou plusieurs styles, quelquefois aussi il est couronné immédiatement par un ou plusieurs stigmates, sans aucun style intermédiaire. Le stigmate reçoit la poussière prolifique du sommet des étamines, et la transmet par le pistil dans l'intérieur du germe, pour féconder l'ovaire. Suivant le système sexuel, la fécondation des plantes ne peut s'opérer que par le concours des deux sexes ; et l'acte de la fructification n'est plus que celui de la génération. Les filets des étamines sont les vaisseaux spermatiques, les anthères sont les testicules, la poussière qu'elles répandent est la liqueur séminale, le stigmate devient la vulve, le style est la trompe ou le vagin, et le germe fait l'office d'utérus ou de matrice.

PLACENTA. Réceptacle des semences. C'est le corps auquel elles sont

Copyright Arvensa Editions

immédiatement attachées. M. Linnaeus n'admet point ce nom de *Placenta,* et emploie toujours celui de réceptacle. Ces mots rendent pourtant des idées fort différentes. Le réceptacle est la partie par où le fruit tient à la plante: le placenta est la partie par où les semences tiennent au péricarpe. Il est vrai que quand les semences sont nues, il n'y a point d'autre placenta que le réceptacle ; mais toutes les fois que le fruit est angiosperme, le réceptacle et le placenta sont différents.

Les cloisons *(dissepimenta)* de toutes les capsules à plusieurs loges sont de véritables placentas, et dans des capsules uniloges, il ne laisse pas d'y avoir souvent des placentas autres que le péricarpe.

PLANTE. Production végétale composée de deux parties principales, savoir, la racine par laquelle elle est attachée à la terre ou à un autre corps dont elle tire sa nourriture, et l'herbe par laquelle elle inspire et respire l'élément dans lequel elle vit. De tous les végétaux connus, la truffe est presque le seul qu'on puisse dire n'être pas plante.

PLANTES. Végétaux disséminés sur la surface de la terre, pour la vêtir et la parer. Il n'y a point d'aspect aussi triste que celui de la terre nue ; il n'y en a point d'aussi -riant que celui des montagnes couronnées d'arbres, des rivières bordées de bocages, des plaines tapissées de verdure, et des vallons émaillés de fleurs.

On ne peut disconvenir que les plantes ne soient des corps organisés et vivants, qui se nourrissent et croissent par intussusception, et dont chaque partie possède en elle-même une vitalité-isolée et indépendante des autres, puisqu'elles ont la faculté de se reproduire.[28]

POILS ou **SOYE**. Filets plus ou moins solides et fermes qui naissent sur certaines parties des plantes ; ils sont carrés ou cylindriques, droits ou couchés, fourchés ou simples, subulés ou en hameçons ; et ces diverses figures sont des caractères assez constants pour pouvoir servir à classer ces plantes. Voyez l'ouvrage de M. Guettard[29], intitulé *Observations sur les plantes*.

Copyright Arvensa Editions

Jean-Etienne Guétard (1715-1786)

POLYGAMIE. Pluralité d'habitation. Une classe de plantes porte le nom de polygamie, et renferme toutes celles qui ont des fleurs hermaphrodites sur un pied, et des fleurs d'un seul sexe, mâles ou femelles, sur un autre pied.

Ce mot de polygamie s'applique encore à plusieurs ordres de la classe des fleurs composées ; et alors on y attache une idée un peu différente.

Les fleurs composées peuvent toutes être regardées comme polygames, puisqu'elles renferment toutes plusieurs fleurons qui fructifient séparément, et qui par conséquent ont chacun sa propre habitation, et pour ainsi dire sa propre lignée. Toutes ces habitations séparées se conjoignent de différentes manières, et par là forment plusieurs sortes de combinaisons.

Quand tous les fleurons d'une fleur composée sont hermaphrodites, l'ordre qu'ils forment porte le nom de polygamie égale.

Quand tous ces fleurons composants ne sont pas hermaphrodites, ils forment entre eux, pour ainsi dire, une polygamie bâtarde, et cela de plusieurs façons.

1 ° *Polygamie superflue,* lorsque les fleurons du disque étant tous

Copyright Arvensa Editions

hermaphrodites fructifient, et que les fleurons du contour étant femelles fructifient aussi.

2° *Polygamie inutile,* quand les fleurons du disque étant hermaphrodites fructifient, et que ceux du contour sont neutres et ne fructifient point.

3° *Polygamie nécessaire,* quand les fleurons du disque étant mâles, et ceux du contour étant femelles, ils ont besoin les uns des autres pour fructifier.

4° *Polygamie séparée,* lorsque les fleurons composants sont divisés entre eux, soit un à un, soit plusieurs ensemble, par autant de calices partiels renfermés dans celui de toute la fleur.

On pourrait imaginer encore de nouvelles combinaisons, en supposant, par exemple, des fleurons mâles au contour, et des fleurons hermaphrodites ou femelles au disque ; mais cela n'arrive point.

POUSSIÈRE PROLIFIQUE. C'est une multitude de petits corps sphériques enfermés dans chaque anthère, et qui, lorsque celle-ci s'ouvre et les verse dans le stigmate, s'ouvrent à leur tour, imbibent ce même stigmate d'une humeur qui, pénétrant à travers le pistil, va féconder l'embryon du fruit.

PROVIN. Branche de vigne couchée et coudée en terre. Elle pousse des chevelus par les nœuds qui se trouvent enterrés. On coupe ensuite le bois qui tient au cep, et le bout opposé qui sort de terre devient un nouveau cep.

PULPE. Substance molle et charnue de plusieurs fruits et racines.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
FRAGMENT POUR UN DICTIONNAIRE
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

R

RACINE. Partie de la plante par laquelle elle tient à la terre ou au corps qui la nourrit. Les plantes ainsi attachées par la racine à leur matrice ne peuvent avoir de mouvement local ; le sentiment leur serait inutile, puisqu'elles ne peuvent chercher ce qui leur convient, ni fuir ce qui leur nuit: or la nature ne fait rien en vain.

RADICALES. Se dit des feuilles qui sont les plus près de la racine: ce mot s'étend aussi aux tiges dans le même sens.

RADICULE. Racine naissante.

RADIÉE. (Voyez FLEUR.)

RÉCEPTACLE. Celle des parties de la fleur et du fruit qui sert de siège à toutes les autres, et par où leur sont transmis de la plante les sucs nutritifs qu'elles en doivent tirer.

Il se divise le plus généralement en réceptacle propre, qui ne soutient qu'une seule fleur et un seul fruit, et qui par conséquent n'appartient qu'aux plus simples, et en réceptacle commun, qui porte et reçoit plusieurs fleurs.

Quand la fleur est infère, c'est le même réceptacle qui porte toute la fructification. Mais quand la fleur est supère, le réceptacle propre est double ; et celui qui porte la fleur n'est pas le même que celui qui porte le fruit. Ceci s'entend de la construction la plus commune ; mais on peut proposer à ce sujet le problème suivant, dans la solution duquel la nature

Copyright Arvensa Editions

a mis une de ses plus ingénieuses inventions.

Quand la fleur est sur le fruit, comment se peut-il faire que la fleur et le fruit n'aient cependant qu'un seul et même réceptacle ?

Le réceptacle commun n'appartient proprement qu'aux fleurs composées, dont il porte et unit tous les fleurons en une fleur régulière ; en sorte que le retranchement de quelques-uns causerait l'irrégularité de tous ; mais, outre les fleurs agrégées dont on peut dire à peu près la même chose, il y a d'autres sortes de réceptacles communs qui méritent encore le même nom, comme ayant le même usage: tels sont *l'ombelle, l'épi,* la *panicule,* le *thyrse,* la *cyme,* le *spadix,* dont on trouvera les articles chacun à sa place.

RÉGULIÈRES (Fleurs). Elles sont symétriques dans toutes les parties, comme les *crucifères,* les *liliacées,* etc.

RÉNIFORME. De la figure d'un rein.

ROSACÉE. Polypétale régulière comme est la rose.

ROSETTE. Fleur en rosette est une fleur monopétale dont le tube est nul ou très court et le limbe très aplati.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
FRAGMENT POUR UN DICTIONNAIRE
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

S

SEMENCE. Germe ou rudiment simple d'une nouvelle plante, uni à une substance propre à sa conservation avant qu'elle germe, et qui la nourrit durant la première germination jusqu'à ce qu'elle puisse tirer son aliment immédiatement de la terre.

SESSILE. Cet adjectif marque privation de réceptacle. Il indique que la feuille, la fleur ou le fruit auxquels on l'applique tiennent immédiatement à la plante, sans l'entremise d'aucun pétiole ou pédicule.

SEXE. Ce mot a été étendu au règne végétal, et y est devenu familier depuis l'établissement du système sexuel.

SILIQUE. Fruit composé de deux panneaux retenus par deux sutures longitudinales auxquelles les graines sont attachées des deux côtés.

La silique est ordinairement biloculaire, et partagée par une cloison à laquelle est attachée une partie des graines. Cependant cette cloison ne lui étant pas essentielle ne doit pas entrer dans sa définition, comme on peut le voir dans le *cléome,* dans la *chélidoine,* etc.

SOIES. (Voyez POILS.)

SOLITAIRE. Une fleur solitaire est seule sur son pédicule.

SOUS-ARBRISSEAU. Plante ligneuse, ou petit buisson moindre que l'arbrisseau, mais qui ne pousse point en automne de boutons à fleurs ou à

Copyright Arvensa Editions

fruits: tels sont le *thym*, le *romarin*, le *groseillier*, les *bruyères,* etc.

SPADIX, ou **RÉGIME**. C'est le rameau floral dans la famille des palmiers ; il est le vrai réceptacle de la fructification, entouré d'un spathe qui lui sert de voile.

SPATHE. Sorte de calice membraneux qui sert d'enveloppe aux fleurs avant leur épanouissement, et se déchire pour leur ouvrir le passage aux approches de la fécondation.

Le spathe est caractéristique dans la famille des palmiers et dans celle des liliacées.

SPIRALE. Ligne qui fait plusieurs tours en s'écartant du centre ou en s'en approchant.

STIGMATE. Sommet du pistil, qui s'humecte au moment de la fécondation, pour que la poussière prolifique s'y attache.

STIPULE. Sorte de foliole ou d'écaille, qui naît à la base du pétiole, du pédicule, ou de la branche. Les stipules sont ordinairement extérieures à la partie qu'elles accompagnent, et leur servent en quelque manière de console: mais quelquefois aussi elles naissent à côté, vis-à-vis, ou au-dedans même de l'angle d'insertion.

M. Adanson dit qu'il n'y a de vraies stipules que celles qui sont attachées aux tiges, comme dans les airelles, les apocins, les jujubiers, les titymales, les châtaigniers, les tilleuls, les mauves, les câpriers: elles tiennent lieu de feuilles dans les plantes qui ne les ont pas verticillées. Dans les plantes légumineuses la situation des stipules varie. Les rosiers n'en ont pas de vraies, mais seulement un prolongement ou appendice de feuille, ou une extension du pétiole. Il y a aussi des stipules membraneuses comme dans l'espargoutte.

STYLE. Partie du pistil qui tient le stigmate élevé au-dessus du germe.

SUC NOURRICIER. Partie de la sève qui est propre à nourrir la plante.

SUPÈRE. (Voyez INFÈRE.)

Copyright Arvensa Editions

SUPPORTS. *Fulcra.* Dix espèces, savoir, la stipule, la bractée, la vrille, l'épine, l'aiguillon, le pédicule, le pétiole, la hampe, la glande, et l'écaille.

SURGEON. *Surculus.* Nom donné aux jeunes branches de l'œillet, etc., auxquelles on fait prendre racine en les buttant en terre lorsqu'elles tiennent encore à la tige: cette opération est une espèce de *marcotte.*

SYNONYMIE. Concordance de divers noms donnés par différents auteurs aux mêmes plantes.

La synonymie n'est point une étude oiseuse et inutile.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes

Botanique

FRAGMENT POUR UN DICTIONNAIRE

Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

T

TALON. Oreillette qui se trouve à la base des feuilles d'orangers. C'est aussi l'endroit où tient l'œilleton qu'on détache d'un pied d'artichaut, et cet endroit a un peu de racine.

TERMINAL. Fleur terminale est celle qui vient au sommet de la tige, ou d'une branche.

TERNÉE. Une feuille ternée est composée de trois folioles attachées au même pétiole.

TÊTE. Fleur en tête ou capitée est une fleur agrégée ou composée, dont les fleurons sont disposés sphériquement ou à peu près.

THIRSE. Épi rameux et cylindrique ; ce terme n'est pas extrêmement usité, parce que les exemples n'en sont pas fréquents.

TIGE. Tronc de la plante d'où sortent toutes ses autres parties qui sont hors de terre ; elle a du rapport avec la côte en ce que celle-ci est quelquefois unique, et se ramifie comme elle, par exemple, dans la fougère: elle s'en distingue aussi en ce qu'uniforme dans son contour elle n'a ni face, ni dos, ni côté déterminés, au lieu que tout cela se trouve dans la côte.

Plusieurs plantes n'ont point de tige, d'autres n'ont qu'une tige nue et sans feuilles, qui pour cela change de nom. (Voyez HAMPE.)

La tige se ramifie en branches de différentes manières.

Copyright Arvensa Editions

TOQUE. Figure de bonnet cylindrique avec une marge relevée en manière de chapeau. Le fruit du paliurus à la forme d'une toque.

TRACER. Courir horizontalement entre deux terres, comme fait le chiendent. Ainsi le mot *tracer* ne convient qu'aux racines. Quand on dit donc que le fraisier trace, on dit mal ; il rampe, et c'est autre chose.

TRACHÉES DES PLANTES Sont, selon Malpighi[30], certains vaisseaux formés par les contours spiraux d'une lame mince, plate, et assez large, qui se roulant et contournant ainsi en tire-bourre, forme un tuyau étranglé, et comme divisé en sa longueur en plusieurs cellules, etc.

Marcello Malpighi (1628-1694)

TRAINASSE ou **TRAINÉE**. Longs filets qui, dans certaines plantes, rampent sur la terre, et qui, d'espace en espace, ont des articulations par lesquelles elles jettent en terre des radicules qui produisent de nouvelles plantes.

Copyright Arvensa Editions

TUNIQUES. Ce sont les peaux ou enveloppes concentriques des oignons.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes

Botanique

FRAGMENT POUR UN DICTIONNAIRE

Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

U

URNE. Boîte ou capsule remplie de poussière, que portent la plupart des mousses en fleur. La construction la plus commune de ces urnes est d'être élevées au-dessus de la plante par un pédicule plus ou moins long ; de porter à leur sommet une espèce de coiffe ou de capuchon pointu qui les couvre, adhérent d'abord à l'urne, mais qui s'en détache ensuite, et tombe lorsqu'elle est prête à s'ouvrir ; de s'ouvrir ensuite aux deux tiers de leur hauteur, comme une boîte à savonnette, par un couvercle qui s'en détache et tombe à son tour après la chute de la coiffe ; d'être doublement ciliée autour de sa jointure, afin que l'humidité ne puisse pénétrer dans l'intérieur de l'urne tant qu'elle est ouverte ; enfin, de pencher et se courber en en-bas aux approches de la maturité pour verser à terre la poussière qu'elle contient.

L'opinion générale des botanistes sur cet article est que cette urne avec son pédicule est une étamine dont le pédicule est le filet, dont l'urne est l'anthère, et dont la poudre qu'elle contient et qu'elle verse est la poussière fécondante qui va fertiliser la fleur femelle: en conséquence de ce système on donne communément le nom d'anthère à la capsule dont nous parlons. Cependant, comme la fructification des mousses n'est pas jusqu'ici parfaitement connue, et qu'il n'est pas d'une certitude invincible que l'anthère dont nous parlons soit véritablement une anthère, je crois qu'en attendant une plus grande évidence, sans se presser d'adopter un nom si décisif, que de plus grandes lumières pourraient forcer ensuite d'abandonner, il vaut mieux conserver celui d'urne donné par Vaillant[31], et qui, quelque système qu'on adopte, peut subsister sans inconvénient.

Copyright Arvensa Editions

Sébastien Vaillant (1669-1722)

UTRICULES. Sortes de petites outres percées par les deux bouts, et communiquant successivement de l'une à l'autre par leurs ouvertures, comme les aludels d'un alambic. Ces vaisseaux sont ordinairement pleins de sève. Ils occupent les espaces ou mailles ouvertes qui se trouvent entre les fibres longitudinales et le bois.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
FRAGMENT POUR UN DICTIONNAIRE
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

V

VÉGÉTAL. Corps organisé, doué de vie et privé de sentiment.

On ne me passera pas cette définition, je le sais. On veut que les minéraux vivent, que les végétaux sentent, et que la matière même informe soit douée de sentiment. Quoi qu'il en soit de cette nouvelle physique, jamais je n'ai pu, je ne pourrai jamais parler d'après les idées d'autrui, quand ces idées ne sont pas les miennes. J'ai souvent vu mort un arbre que je voyais auparavant plein de vie ; mais la mort d'une pierre est une idée qui ne saurait m'entrer dans l'esprit. Je vois un sentiment exquis dans mon chien, mais je n'en aperçois aucun dans un chou. Les paradoxes de Jean-Jacques sont fort célèbres. J'ose demander s'il en avança jamais d'aussi fou que celui que j'aurais à combattre si j'entrais ici dans cette discussion, et qui pourtant ne choque personne. Mais je m'arrête, et rentre dans mon sujet.

Puisque les végétaux naissent et vivent, ils se détruisent et meurent ; c'est l'irrévocable loi à laquelle tout corps est soumis: par conséquent ils se reproduisent ; mais comment se fait cette reproduction ? En tout ce qui est soumis à nos sens dans le règne végétal, nous la voyons se faire par la voie de la fructification ; et l'on peut présumer que cette loi de la nature est également suivie dans les parties du même règne, dont l'organisation échappe à nos yeux. Je ne vois ni fleurs ni fruits dans les *byssus,* dans les *conferva,* dans les *truffes ;* mais je vois, ces végétaux se perpétuer, et l'analogie sur laquelle je me fonde pour leur attribuer les mêmes moyens qu'aux autres de tendre à la même fin, cette analogie, dis-je, me paraît si sûre, que je ne puis lui refuser mon assentiment.

Il est vrai que la plupart des plantes ont d'autres manières de se

Copyright Arvensa Editions

reproduire, comme par caïeux, par boutures, par drageons enracinés. Mais ces moyens sont bien plutôt des suppléments que des principes d'institution ; ils ne sont point communs à toutes ; il n'y a que la fructification qui le soit, et qui, ne souffrant aucune exception dans celles qui nous sont bien connues, n'en laisse point supposer dans les autres substances végétales qui le sont moins.

VELU. Surface tapissée de poils.

VERTICILLÉ. Attache circulaire sur le même plan, et en nombre de plus de deux autour d'un axe commun.

VIVACE. Qui vit plusieurs années ; les arbres, les arbrisseaux, les sous-arbrisseaux, sont tous vivaces. Plusieurs herbes même le sont, mais seulement par leurs racines. Ainsi le chèvrefeuille et le houblon, tous deux vivaces, le sont différemment: le premier conserve pendant l'hiver ses tiges en sorte qu'elles bourgeonnent et fleurissent le printemps suivant ; mais le houblon perd les siennes à la fin de chaque automne, et recommence toujours chaque année à en pousser de son pied de nouvelles.

Les plantes transportées hors de leur climat sont sujettes à varier sur cet article. Plusieurs plantes vivaces dans les pays chauds deviennent parmi nous annuelles, et ce n'est pas la seule altération qu'elles subissent dans nos jardins.

De sorte que la botanique exotique étudiée en Europe donne souvent de bien fausses observations.

VRILLES, ou **MAINS**. Espèce de filets qui terminent les branches dans certaines plantes, et leur fournissent les moyens de s'attacher à d'autres corps. Les vrilles sont simples ou rameuses ; elles prennent, étant libres, toutes sortes de directions, et lorsqu'elles s'accrochent à un corps étranger, elles l'embrassent en spirale.

VULGAIRE. On désigne ordinairement ainsi l'ainsi l'espèce principale de chaque genre la plus anciennement connue dont il a tiré son nom, et qu'on regardait d'abord comme une espèce unique.

Copyright Arvensa Editions

Fin du FRAGMENT POUR UN DICTIONNAIRE DE BOTANIQUE

Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

PLANCHES SUR LA BOTANIQUE

Pour illustrer les Lettres et le Dictionnaire sur la botanique.

D'après les peintures de P. REDOUTÉ

Jean-Jacques ROUSSEAU

BOTANIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions:
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur:
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Roussoea simplex. Roussoea simple. Plante dédiée à J.J. Rousseau, par M. Smith.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes

Botanique

PLANCHES SUR LA BOTANIQUE

Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Table des matières

Planches des Lettres sur la Botanique
1 – Lilium bulberifum. LIN. Lis bulbifère.
2 – Détails du Lis blanc.
3 – Asphodelus luteus. LIN. Asphodèle jaune.
4 – Crocus sativus. LIN. Safran cultivé.
5 – Narcissus tazetta. LIN. Narcisse multiflore.
6 – Polyanthes tuberosa. LIN. Polianthe tubéreuse.
7 – Allium sativum. LIN. Ail cultivé.
8 – Cheiranthus cheiri. LIN. Géroflée violier.
9 – Hesperis matronalis. LIN. Julienne des dames.
10 – Clochlearia officinalis. LIN. Cranson officinal.
11 – Iberis semper virens. LIN. Ibéride toujours verte.
12 – Lunaria rediviva. LIN. Lunaire vivace.
13 – Thlaspi bursa pastoris. LIN. Tabouret, bourse à pasteur.
14 – Pisum sativum. LIN. Pois cultivé.
15 – Détails du pois cultivé.
16 – Spartium scoparium. LIN. Genêt à balai.
17 – Medicago sativa. LIN. Luzerne cultivée.
18 – Robinia pseud'acacia. LIN. Robinier faux acacia.
19 – Indigofera tinctoria. LIN. Indigotier des teinturiers.
20 – Trifolium pratense. LIN. Trèfle des prés.
21 – Lamium album. LIN. Lamier blanc.
22 – Salvia officinalis. LIN. Sauge officinale.
23 – Marrubium vulgare. LIN. Marrube commun.

Copyright Arvensa Editions

24 – Antirrhinum majus. LIN. Muflier à grande fleur.
25 – Détails du Muflier à grande fleur.
26 – Linaria cymbalaria. MILL. Antirrhinum cymbalaria. LIN. Linarie cymbalaire.
27 – Digitalis purpurea. LIN. Digitale pourpre.
28 – Daucus carotta. LIN. Carotte cultivée.
29 – Cicuta major. LAM. Conium maculatum. LIN. Ciguë commune.
30 – Anethum foeniculum. LIN. Aneth fenouil.
31 – Choerophyllum aureum. LIN. Cerfeuil doré.
32 – Eryngium campestre. LIN. Panicaut des champs.
33 – Sambucus nigra. LIN. Sureau noir.
34 – Bellis perennis. LIN. Pâquerette vivace.
35 – Leontodom taraxacum. LIN. Taraxacum dens-leonis. DESF. Pissenlit dent-de-lion.
36 – Cichorium intybus. LIN. Chicorée sauvage.
37 – Centaurea cyanus. LIN. Centaurée Bleuet.
38 – Aster Chinensis. LIN. Aster de Chine.
39 – Scabiosa atropurpurea. Lin. Scabieuse pourpre.
40 – Pyrus cidonia. LIN. Poirier Coignassier en fleur.
41 – Le Coignassier en fruit.
42 – Détails du fruit du Coignassier.
43 – Prunus domestica. LIN. Prunier cultivé en fleur.
44 – Le même en fruit.
45 – Amygdalus persica. LIN. Persica vulgaris. fl. fr. Pêcher commun en fleurs.
46 – Le même en fruit.

Planches du Dictionnaire
47 – Racines.
48 – Tiges.
49 – Tiges.
50 – Anatomie des tiges.
51 – Feuilles.
52 – Feuilles.
53 – Feuilles.
54 – Disposition des fleurs.
55 – Disposition des fleurs.

Copyright Arvensa Editions

56 – Corolles.
57 – Corolles.
58 – Fleurs composées.
59 – Forme des corolles.
60 – Calices et organes sexuels.
61 – Sexe des fleurs.
62 – Fruits.
63 – Poils, vrilles, stipules.
64 – Développement.
65 – Cryptogames.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
PLANCHES SUR LA BOTANIQUE
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Planches des Lettres sur la Botanique

Copyright Arvensa Editions

1 – Lilium bulberifum. LIN. Lis bulbifère.

Copyright Arvensa Editions

2 – Détails du Lis blanc.

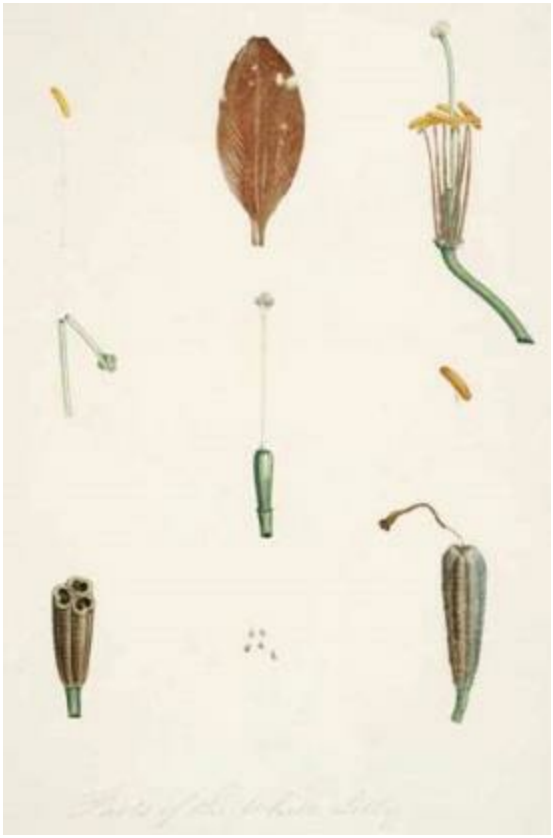

Copyright Arvensa Editions

2 – Détails du Lis blanc.

a. *Une étamine isolée.*

b. *Une des parties de la fleur.*

c. *Les six étamines et le pistil dans leur position naturelle et débarrassés de la corolle.*

d. *Le pistil coupé en travers pour montrer sa cavité.*

e. *Le pistil.*

f. *La sommité du filet et l'anthère vue a la loupe.*

g. *La capsule coupée en travers.*

h. *Les graines.*

i. *La capsule entière.*

Copyright Arvensa Editions

3 – Asphodelus luteus. LIN. Asphodèle jaune.

Copyright Arvensa Editions

4 – Crocus sativus. LIN. Safran cultivé.

Copyright Arvensa Editions

5 – Narcissus tazetta. LIN. Narcisse multiflore.

Copyright Arvensa Editions

6 – Polyanthes tuberosa. LIN. Polianthe tubéreuse.

Copyright Arvensa Editions

7 – Allium sativum. LIN. Ail cultivé.

Copyright Arvensa Editions

8 – Cheiranthus cheiri. LIN. Géroflée violier.

Copyright Arvensa Editions

8 – Cheiranthus cheiri. LIN. Géroflée violier.

a.*Un pétale.*
b. *La fleur dépouillée de ses pétales.*
c. *La fleur dépouillée du calice et de la corolle.*
d. *Une étamine.*
e. *Le pistil.*
f. *La silique.*

Copyright Arvensa Editions

9 – Hesperis matronalis. LIN. Julienne des dames.

Copyright Arvensa Editions

10 – Clochlearia officinalis. LIN. Cranson officinal.

Copyright Arvensa Editions

11 – Iberis semper virens. LIN. Ibéride toujours verte.

Copyright Arvensa Editions

12 – Lunaria rediviva. LIN. Lunaire vivace.

Copyright Arvensa Editions

13 – Thlaspi bursa pastoris. LIN. Tabouret, bourse à pasteur.

Copyright Arvensa Editions

14 – Pisum sativum. LIN. Pois cultivé.

Copyright Arvensa Editions

15 – Détails du pois cultivé.

Copyright Arvensa Editions

15 – Détails du pois cultivé.

a. *Une fleur entière.*
b. *Le calice et l'ovaire dépouillés de la corolle et des étamines.*
c. *Une fleur dépouillée des dents du calice.*
d. *L'étendard étalé.*
e. *Une des ailes.*
f. *La carène.*
g. *Le faisceau des étamines ouvert et étalé.*
h. *L'ovaire.*
i. *La gousse ou le légume.*
k. *La même ouverte.*
l. *Une graine.*

Copyright Arvensa Editions

16 – Spartium scoparium. LIN. Genêt à balai.

Copyright Arvensa Editions

17 – Medicago sativa. LIN. Luzerne cultivée.

Copyright Arvensa Editions

18 – Robinia pseud'acacia. LIN. Robinier faux acacia.

Copyright Arvensa Editions

19 – Indigofera tinctoria. LIN. Indigotier des teinturiers.

Copyright Arvensa Editions

20 – Trifolium pratense. LIN. Trèfle des prés.

Copyright Arvensa Editions

21 – Lamium album. LIN. Lamier blanc.

Copyright Arvensa Editions

21 – Lamium album. LIN. Lamier blanc.

a. *La fleur entière.*
b. *Le calice.*
c. *La corolle.*
d. *Une étamine.*
e. *Le pistil.*
f. *Les ovaires.*

Copyright Arvensa Editions

22 – Salvia officinalis. LIN. Sauge officinale.

Copyright Arvensa Editions

23 – Marrubium vulgare. LIN. Marrube commun.

Copyright Arvensa Editions

24 – Antirrhinum majus. LIN. Muflier à grande fleur.

Copyright Arvensa Editions

25 – Détails du Muflier à grande fleur.

Copyright Arvensa Editions

25 – Détails du Muflier à grande fleur.

a. *Une fleur entière.*
b. *Le calice et le style.*
c. *La corolle entière vue par derrière.*
d. *La corolle ouverte.*
e. *Une étamine.*
f. *Le pistil.*
g. *La capsule.*
h. *La même coupée en travers.*
i. *La même coupée en long.*

Copyright Arvensa Editions

26 – Linaria cymbalaria. MILL. Antirrhinum cymbalaria. LIN. Linarie cymbalaire.

Copyright Arvensa Editions

27 – Digitalis purpurea. LIN. Digitale pourpre.

Copyright Arvensa Editions

28 – Daucus carotta. LIN. Carotte cultivée.

Copyright Arvensa Editions

28 – Daucus carotta. LIN. Carotte cultivée.

a. La fleur vue par devant.

b. Le fruit.

Copyright Arvensa Editions

29 – Cicuta major. LAM. Conium maculatum. LIN. Ciguë commune.

Copyright Arvensa Editions

30 – Anethum foeniculum. LIN. Aneth fenouil.

Copyright Arvensa Editions

31 – Choerophyllum aureum. LIN. Cerfeuil doré.

Copyright Arvensa Editions

32 – Eryngium campestre. LIN. Panicaut des champs.

Copyright Arvensa Editions

33 – Sambucus nigra. LIN. Sureau noir.

Copyright Arvensa Editions

34 – Bellis perennis. LIN. Pâquerette vivace.

Copyright Arvensa Editions

35 – Leontodom taraxacum. LIN. Taraxacum dens-leonis. DESF. Pissenlit dent-de-lion.

Copyright Arvensa Editions

36 – Cichorium intybus. LIN. Chicorée sauvage.

Copyright Arvensa Editions

37 – Centaurea cyanus. LIN. Centaurée Bleuet.

Copyright Arvensa Editions

38 – Aster Chinensis. LIN. Aster de Chine.

Copyright Arvensa Editions

39 – Scabiosa atropurpurea. Lin. Scabieuse pourpre.

Copyright Arvensa Editions

40 – Pyrus cidonia. LIN. Poirier Coignassier en fleur.

Copyright Arvensa Editions

40 – Pyrus cidonia. LIN. Poirier Coignassier en fleur.

a. *La fleur dépouillée de la corolle.*
b. *Un pétale.*
c. *Une étamine*.
d. *Le pistil.*

Copyright Arvensa Editions

41 – Le Coignassier en fruit.

Copyright Arvensa Editions

42 – Détails du fruit du Coignassier.

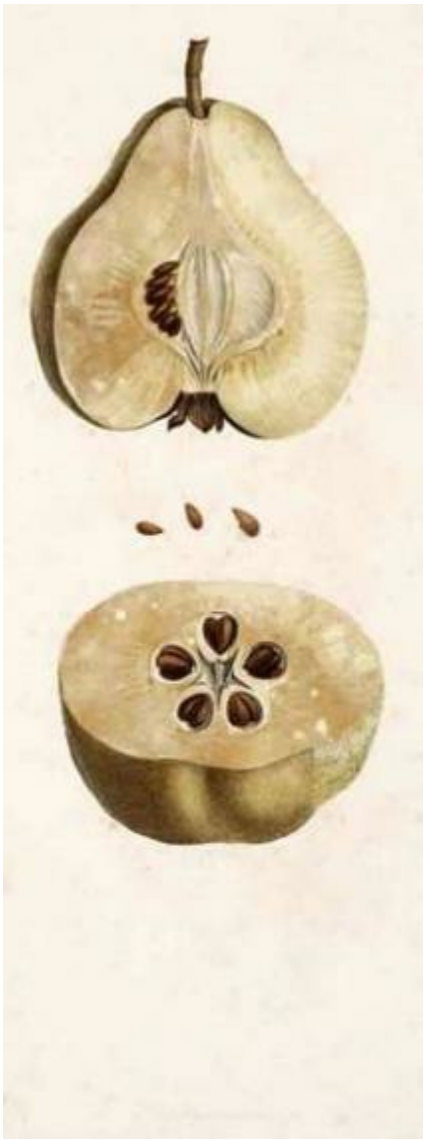

Copyright Arvensa Editions

43 – Prunus domestica. LIN. Prunier cultivé en fleur.

Copyright Arvensa Editions

44 – Le même en fruit.

Copyright Arvensa Editions

45 – Amygdalus persica. LIN. Persica vulgaris. fl. fr. Pêcher commun en fleurs.

Copyright Arvensa Editions

46 – Le même en fruit.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes

Botanique

PLANCHES DU DICTIONNAIRE SUR LA BOTANIQUE

Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Planches du Dictionnaire

Copyright Arvensa Editions

47 – Racines.

Copyright Arvensa Editions

47 – Racines.

a. *Racine traçante.* Fraisier.
b. *Racine fibreuse.*
c. *Racine bulbeuse.* Jacinthe.

Copyright Arvensa Editions

48 – Tiges.

Copyright Arvensa Editions

48 – Tiges.

a. *Arbrisseau.* Rosier.
b. *Sous-arbrisseau.* Ciste.
c. *Arbre.* Chêne.

Copyright Arvensa Editions

49 – Tiges.

Copyright Arvensa Editions

49 – Tiges.

a. *Chaume des graminées.*
b. *Tige articulée.* Oeillet.
c. *Hampe.* Leontodon.

Copyright Arvensa Editions

50 – Anatomie des tiges.

Copyright Arvensa Editions

50 – Anatomie des tiges.

a. *Coupe transversale d'une tige dicotyledone.*
b. *Coupe transversale d'une tige monocotyledone.*
c. *Une trachée.*

Copyright Arvensa Editions

51 – Feuilles.

Copyright Arvensa Editions

51 – Feuilles.

a. *Feuille composée.* Sureau.
b. *Feuille entière.* Lis.
c. *Feuilles verticillées.* Galium.
d. *Feuilles perfoliées.* Chèvrefeuille.

Copyright Arvensa Editions

52 – Feuilles.

Copyright Arvensa Editions

52 – Feuilles.

a. *Feuille ailée avec impaire.* Robinier faux Acacia.
b. *Feuille pétiolée*. Poirier.
c. *Feuille articulée.* Oranger.
d., e. *Feuille ternée.* Trèfle. Lotus.

Copyright Arvensa Editions

53 – Feuilles.

Copyright Arvensa Editions

53 – Feuilles.

a. *Feuilles digitées.* Alchimillae.
b. *Feuille abrupte ou ailée sans impaire.* Robinia caragana.
c. *Feuille multifide.* Renoncule aquatique.
d. *Feuille reniforme.* Adianthum reniforme.

Copyright Arvensa Editions

54 – Disposition des fleurs.

Copyright Arvensa Editions

54 – Disposition des fleurs.

a. *Chaton.* Noyer.
b. *Grappe.* Groseillier-Cassis.
c. *Thyrse.* Lilas.
d. *Tête*. Catananche.
e. *Épi*. Froment.

Copyright Arvensa Editions

55 – Disposition des fleurs.

Copyright Arvensa Editions

55 – Disposition des fleurs.

a. *Ombelle.* Carotte.
d. *Fleur solitaire.* Œillet
c. *Panicule.* Millet.
d. *Corimbe.* Sureau.

Copyright Arvensa Editions

56 – Corolles.

Copyright Arvensa Editions

56 – Corolles.

a. *Corolle tetrapétale.* Julienne.
b. *Corolle tripétale.* Tradescentia
c. *Corolle monopétale.* Liseron.
d. *Corolle dipétale.* Circaea.
e. *Corolle pentapétale.*

Copyright Arvensa Editions

57 – Corolles.

Copyright Arvensa Editions

57 – Corolles.

a. *Corolle polypétale.* Cierge, opuntia.
b. *Corolle hexapétale.* Lis bulbifère.
c. *Corolle double.* Oeillet.
d. *Corolle pleine.* Oeillet.

Copyright Arvensa Editions

58 – Fleurs composées.

Copyright Arvensa Editions

58 – Fleurs composées.

a. *Fleur demi-flosculeuse.* Leontodon.
b. i. *Fleur flosculeuse.* Chardon.
c. *Fleur radiée.* Pâquerette,
d. *Fleuron isolé mâle.* Souci.
e. *Demi-Fleuron isolé femelle.* Souci.
f. *Fleuron stérile.* Centaurée.
g. *Demi-Fleuron hermaphrodite.* Scorzonère.
h. *Fleuron hermaphrodite.* Cacalia.
k. *Fleuron avec son ovaire et son aigrette.* Chardon.
l. *Fleurette de scabieuse.*
m. *Aigrette pédicellée.* Scorzonère,
n. *Aigrette sessile.* Chardon.
o. *Écaille du calice commun.*
p. *Réceptacle avec le calice commun ouvert.*

Copyright Arvensa Editions

59 – Forme des corolles.

Copyright Arvensa Editions

59 – Forme des corolles.

a. *Fleur infère.* Cynoglosse.
b. *Fleur* supère. Campanule.
c. *Fleur en rosette ou en roue.* Sureau
d. *Pétale* d'Oeillet.
e.
f. *Fleur en gueule et à éperon*. Linaire.
g. *Pétale de Ciste.*

Copyright Arvensa Editions

60 – Calices et organes sexuels.

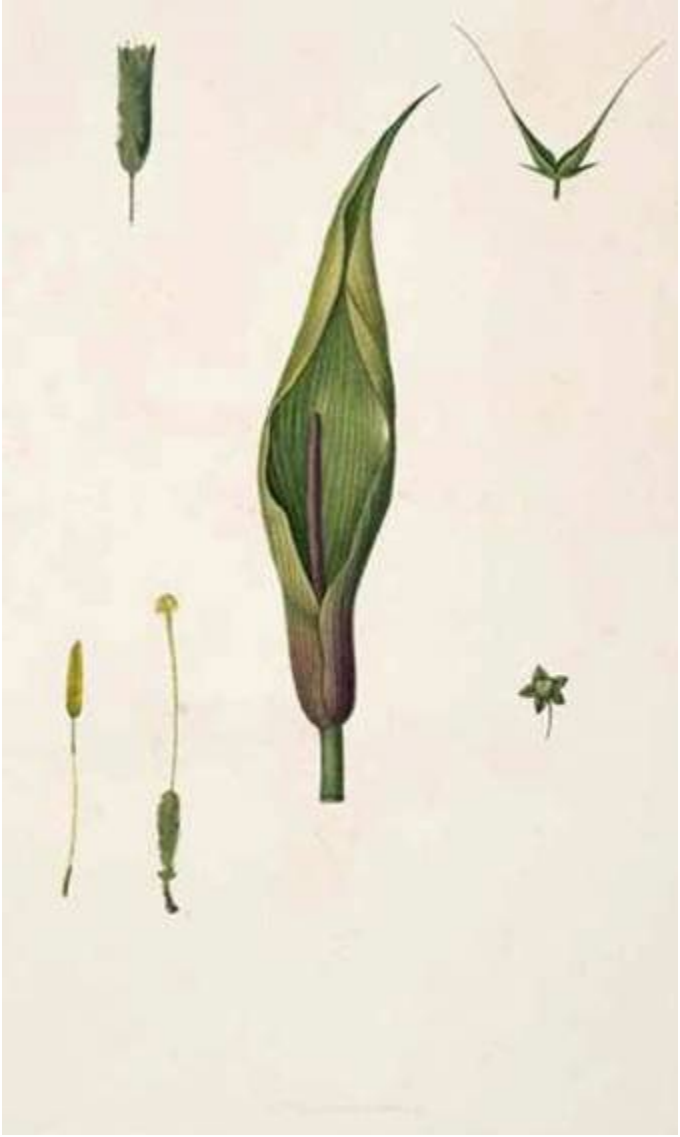

Copyright Arvensa Editions

60 – Calices et organes sexuels.

a. *Périanthe.* Oeillet.
b. *Glumes, balles des* Graminées.
c. *Spathe et Spadix de l'*Arum.
d. *Une étamine de* Lis.
e. *Un pistil de* Lis.
f. *Disque floral.* Rhamnus.

Copyright Arvensa Editions

61 – Sexe des fleurs.

Copyright Arvensa Editions

61 – Sexe des fleurs.

a. *Fleur hermaphrodite.* Pervenche.
b. *Fleurs monoïques.* Ricin.
c. *Fleurs dioïques mâles.* Chanvre.
d. *Fleurs dioïques femelles.* Chanvre.

Copyright Arvensa Editions

62 – Fruits.

Copyright Arvensa Editions

62 – Fruits.

a. *Drupe ouvert.* Prune.
b. *Pomme ouverte.* Pomme.
c. *Baye ouverte et entière.* Raisin.
d. *Gousse ou légume ouvert.* Pois.
e. Idem *fermé.*
f. *Silique ouverte.* Julienne.
g. Idem *fermée.*
h. *Fruit du* Rhamnus paliurus.
i. *Capsule à plusieurs loges.* Hibiscus.
k. *Capsule d'*Oeillet.
l. *Graines nues des* Labiées.

Copyright Arvensa Editions

63 – Poils, vrilles, stipules.

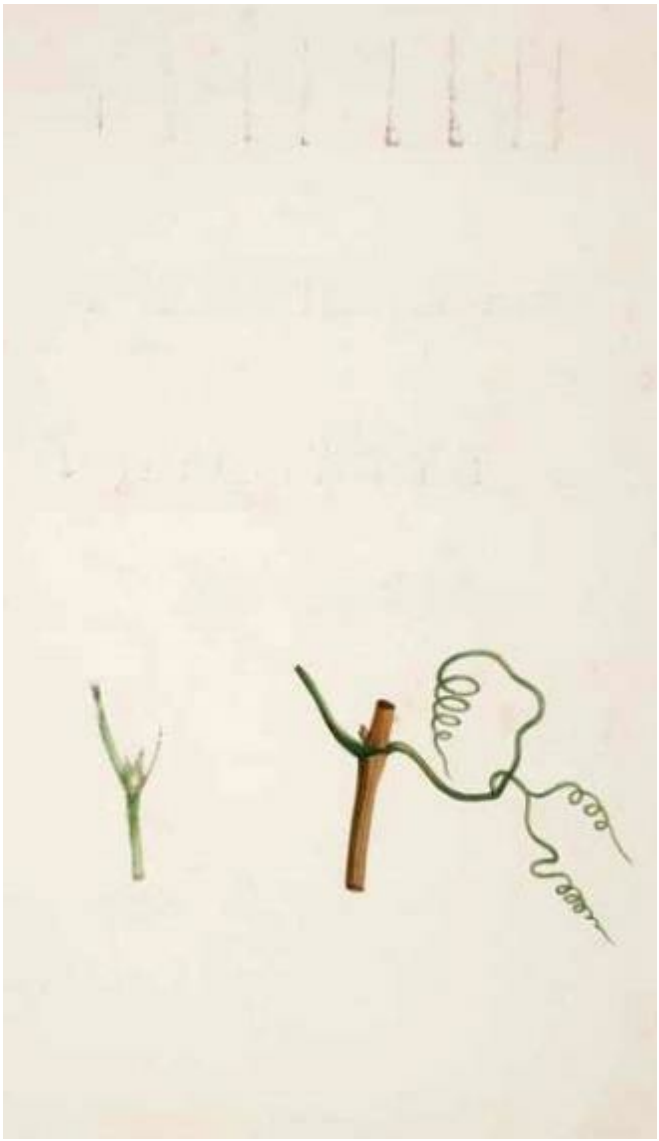

Copyright Arvensa Editions

63 – Poils, vrilles, stipules.

a. — r. *Exemples des différentes espèces de poils tirées de l'ouvrage de* Guettard, *cité* par Rousseau.

s. *Stipules.* Mauve.

t. *Vrilles.* Vigne.

Copyright Arvensa Editions

64 – Développement.

Copyright Arvensa Editions

64 – Développement.

a. *Bouton à feuilles.* Maronnier.
b. *Bouton à fleurs.* Pêcher.
c., d., e., f. *Graines de* Haricot *à différentes époques de la germination.*
g., h. *Jeunes plantes de* Hêtre,
i., k., l. *Graines de Blé àdfférentes époques de la germination.*

Copyright Arvensa Editions

65 – Cryptogames.

Copyright Arvensa Editions

65 – Cryptogames.

a. *Exemple de l'épiderme de la feuille.*
b. *Feuilles.*
c. *Fleur mâle.*
d *Péristome et sommité de l'urne.*
e. *Graines.*
f. *Péristome isolé.*
g. *Tissu de la feuille.*
h. *Fleur femelle.*
i. Fleur femelle dépouillée de ses enveloppes.
k. *Plante entière.*

N. B. Tous ces exemples de la structure des Mousses sont tirés de la *Tortula subulata*, vue au microscope, et extrêmement grossie.

l. *Lichen fraxineus*. LIN.

Copyright Arvensa Editions

FIN des PLANCHES SUR LA BOTANIQUE

Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

LETTRES ÉLÉMENTAIRES SUR LA BOTANIQUE

William MARTYN
BOTANIQUE
(Annexes)

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions:
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur:
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Thomas Martyn

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes

Botanique

LETTRES ÉLÉMENTAIRES SUR LA BOTANIQUE

William MARTYN

Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Table des matières

Présentation
Lettre I
Lettre II
Lettre III
Lettre IV
Lettre V
Lettre VI
Lettre VII
Lettre VIII
Lettre IX
Lettre X
Lettre XI
Lettre XII
Lettre XIII
Lettre XIV
Lettre XV
Lettre XVI
Lettre XVII
Lettre XVIII
Lettre XIX
Lettre XX
Lettre XXI
Lettre XXII

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes

Botanique

LETTRES ÉLÉMENTAIRES SUR LA BOTANIQUE

William MARTYN

Table des matières du titre

Liste des Œuvres sur la botanique

Liste générale des titres

Présentation

Un professeur de botanique en l'université de Cambridge, fils et successeur du célèbre William Martyn, mort en 1768, frappé de l'élégante clarté avec laquelle Rousseau avait décrit les plantes dans les lettres qu'on vient de lire, et convaincu que cette manière devait faire aimer la botanique et rendre agréable et facile l'étude de cette branche de l'histoire naturelle, entreprit d'achever l'ouvrage de Jean-Jacques. Le succès qu'il obtint lui fit voir qu'il ne s'était point trompé. Les lettres suivantes appartiennent donc à M. Thomas Martyn. Elles ont été traduites par M. de la Montagne: nous les reproduisons parce qu'en complétant le travail de Rousseau, elles diminuent les regrets qu'on éprouvait de voir ce travail imparfait.

Copyright Arvensa Editions

« Votre continuation des lettres botaniques de Rousseau m'a donné beaucoup de plaisir et de progrès: et j'ose dire contribuera fortement à propager la science qui est ma conception principale [sic] en […] notre traduction de Linnaeus. »

Erasmus Darwin à Thomas Martyn le 6 février 1786

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique

LETTRES ÉLÉMENTAIRES SUR LA BOTANIQUE

William MARTYN

Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre I

*A madame de L****[32]

10 juin 1774

Enfin, ma chère cousine, je vais vous donner la facilité d'examiner les plantes par vous-même, et de déterminer le genre et l'espèce, comme vous l'avez déjà fait relativement à la classe et à l'ordre. Vous êtes déjà initiée dans ces connaissances par mes premières lettres ; mais aujourd'hui je procéderai plus en forme, et je vous présenterai une ou plusieurs plantes de chaque classe, vous expliquant, à mesure que nous avancerons, quelques autres plantes des classes naturelles, lesquelles forment les classes artificielles, ou s'y trouvent comprises.

La première classe, la *Monandrie,* est fort peu nombreuse dans le système de Linnée ; elle ne comprend que deux ordres, comme vous l'avez déjà vu dans la seconde table que je vous ai envoyée. On n'y trouve aussi que dix-huit genres et quarante-quatre espèces. Fort peu de ces plantes croissent en Europe, et l'on a de la peine à rencontrer, dans les serres chaudes, les espèces de plantes indiennes ; au moins il est bien rare qu'on les voie en fleurs.

Il y a cependant une plante qu'on trouve assez souvent dans les étangs, les fossés, et les eaux bourbeuses et stagnantes ; on la nomme *Hippuris*[33] elle est de cette classe et du premier ordre. Sa tige est simple et distinguée par des jointures. À chacune de ces jointures, il y a une douzaine de feuilles et même davantage, dans cette espèce de forme que Linnée appelle *verticillée.* À chacune de ces feuilles, près de la tige, appartient une petite

Copyright Arvensa Editions

fleur consistant en une seule étamine et un pistil, une semence, et rien de plus ; car elle n'a ni calice ni corolle. Vous trouverez l'étamine située sur le germe, terminée par une *anthère*[34] à deux pointes. Derrière l'anthère se trouve le style, qui est fort court, et terminé par un stigmate qui s'allonge en pointe. Ces indices seront suffisants pour vous faire reconnaître *l'Hippuris*[35], qui, peut-être, ne croît pas dans votre voisinage. Si cette plante s'y trouve, il ne faut pas que vous vous exposiez, en l'allant chercher, à vous mouiller et à vous crotter dans un fossé bourbeux. Comme on en peut ramasser beaucoup dans les fossés de l'abbaye voisine, j'en ai mis quelques-unes dans ma boîte de poche, qui est très commode pour tenir les plantes fraîches ; c'est un meuble qui vous servira ensuite à porter au logis les plantes dans un état de fraîcheur, si vous n'en êtes pas déjà pourvue. Si vous n'êtes pas frappée de la beauté de *l'hippuris,* au moins vous l'estimerez pour sa modestie et sa simplicité. J'ai une faveur à vous demander en retour de ma boîte d'étain et de ce qu'elle contient. C'est que, lorsque vous prononcerez le nom de cette plante, vous ayez attention à faire la syllabe du milieu longue et non pas brève, ainsi que plusieurs la prononcent ; car je suis jaloux de prononcer et de penser de la même manière que vous. Je n'ai rien dit ici touchant la distinction du genre et de l'espèce, parce qu'il n'y a qu'une espèce *d'hippuris.* Cependant il faut que je vous apprenne, une fois pour toutes, que nous désignons toujours les caractères du genre par les parties de la fructification, et ceux de l'espèce par les autres parties de la plante, et en particulier par les feuilles.

Il y a une autre plante de cette classe, que votre jardinier peut avoir dans la serre chaude. Je suis sûr que vous la connaissez, et que vous avez remarqué sa tige droite, la promptitude de sa croissance, et ses belles fleurs couleur d'écarlate. Peut-être vous avez déjà éprouvé quelque difficulté pour en déterminer la classe et l'ordre ; car il n'y a point de filets, et l'anthère se trouve au bord d'une espèce de pétale. Le calice est formé de trois feuilles ; la corolle est découpée en six portions, cinq droites et la sixième courbée. Les semences sont contenues dans une capsule ou vaisseau de trois cellules. Elles sont rondes et fort dures, ce qui leur a fait donner le nom de *balles indiennes.* Linnée l'appelle *canna.* Voilà ce qui regarde le genre dont il y a au moins trois espèces ; quelques-uns en comptent cinq. Linnée a distingué ainsi ses trois espèces: 1° la *canna*

Copyright Arvensa Editions

indica[36], par ses feuilles en ovale, se terminant en pointe aigüe par les deux extrémités, et marquées de nervures ; 2° *canna angusti folia, balle indienne à feuilles étroites*, par ses feuilles pétiolées en forme de lance, marquées aussi par des nervures ; 3° *canna glauca, balle indienne vert-de-mer,* par ses feuilles pétiolées en forme de lance, unies ou sans nervures. La vôtre sera vraisemblablement une des deux premières espèces, car la dernière a des fleurs jaunes. Cet ordre renferme plusieurs plantes intéressantes, telles que le gingembre, le cardamome, la graine de paradis, le *costus arabicas,* le *turmerick,* le *galanga,* etc., toutes lesquelles plantes, ainsi que la *canna,* appartiennent à une famille naturelle, que Linnée a désignée sous le nom *de scitaminea,* du mot latin *scitum,* qui, étant jointe au mot *edulium,* renferme tous les comestibles d'un goût agréable. non seulement elles occupent la même place dans le système artificiel, mais encore elles s'accordent en cela, que leurs semences sont renfermées dans un vaisseau au-dessous du réceptacle, comme vous le découvrez manifestement dans la *canna.* Les divisions du calice, de la corolle et de la capsule aux graines, sont aussi ordinairement au nombre de trois.

Avant de prendre l'essor, il faut voler à de petites distances. Je vous écrirai la prochaine fois plus au long, si vous voulez bien me le permettre. Adieu, pour quelques jours.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES ÉLÉMENTAIRES SUR LA BOTANIQUE
William MARTYN
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre II

17 juin, 1774.

Il a fallu, ma chère cousine, vous contenter, pendant une semaine, du peu d'instruction que contenait ma dernière lettre. Je peux aujourd'hui vous promettre plus de variété, ayant un plus vaste champ à parcourir, et pouvant faire un choix plus agréable. La seconde classe des plantes, la *diandrie,* a trente-cinq genres et deux cent soixante-cinq espèces.

Linnée a fait tout ce qu'il a pu pour faciliter la connaissance des plantes. Rien n'y contribue davantage que la clarté et l'ordre qu'il a mis dans sa nomenclature, et la manière dont il conduit ses élèves méthodiquement, en les faisant commencer par les généralités, et descendre ensuite dans les détails.

Ainsi, après avoir déterminé-la classe et l'ordre de cette plante, vous apercevez que chaque ordre, quand il est nombreux, se partage en plusieurs grandes divisions, et cette première vue s'offre à vous avant qu'il soit question des caractères génériques. Cela abrège beaucoup vos recherches ; car, dans le premier ordre de cette classe, au lieu d'avoir à reconnaître les caractères de trente-cinq genres, vous n'en avez que huit ou neuf, ou peut-être pas plus de trois, et même rien qu'un seul. Pour que vous puissiez mieux comprendre ceci, je vous donnerai la subdivision de Linnée, dans le premier ordre de cette classe.

DIANDRIE MONOGYNIE.

I. Fleurs inférieures, monopétales, régulières: 8 genres.

II. Fleurs inférieures, monopétales, irrégulières, avec les semences renfermées dans une capsule: 9 genres.

Copyright Arvensa Editions

III. Fleurs inférieures, monopétales, irrégulières, avec les semences à nu 9 genres.

IV. Fleurs inférieures, pentapétales: 1 genre.

V. Fleurs supérieures: 3 genres.

En sorte que si votre plante appartient à la quatrième division, vous la mettez à, sa place dans le même moment, et pour toutes les autres, vous avez beaucoup, de facilité.

Vous ne serez point embarrassée à vous procurer des plantes dans cette classe, quoiqu'elle ne soit pas des plus nombreuses. Votre jardin et les champs d'alentour vous fourniront assez d'exemples.

Vous connaissez plusieurs espèces de jasmin. Prenez-en un au hasard. Vous apercevrez tout de suite qu'il appartient à la première division du premier ordre. Comparez autant d'espèces que vous pourrez en rencontrer, lorsqu'elles sont en fleurs, et vous trouverez qu'elles s'accordent toutes dans leurs caractères.

Mais on y trouve encore d'autres particularités qu'on nomme *caractères génériques.* Celles qu'on remarque dans le cas présent sont, que la corolle est monopétale, en forme de soucoupe, et que son bord est partagé en cinq segments. Les anthères sont petites, et cachées dans le.tube.de la corolle, La capsule aux semences est une baie qui a deux cellules, et les semences sont couvertes d'une peau ou tunique propre qui se détache d'elle-même.

Ayant vu en quoi toutes les espèces de jasmin se ressemblent, afin de déterminer la classe, l'ordre, ses divisions, et le genre, maintenant il faut voir les particularités par lesquelles ils diffèrent, pour arranger les six, espèces. Pour cet effet, il nous suffira d'observer les feuilles ainsi:

I. Feuilles dentelées, opposées, lobes distincts: JASMIN OFFICINAL.

II. Feuilles dentelées, opposées, lobes confluents: JASMIN DI CATALOGNE.

III. Feuilles ternées, opposées: JASMIN AZORIEN.

IV. Feuilles ternées et simples, alternes, branches anguleuses: JASMIN ARBRISSEAU

V. Feuilles ternées et dentelées, alternes, aiguës, branches anguleuses: JASMIN NAIN.

VI. Feuilles ternées et dentelées, alternes, obtuses, branches rondes ;

Copyright Arvensa Editions

JASMIN ODORIFÉRANT.

Les trois premières espèces ont la corolle blanche. Dans les trois dernières elle est jaune. Si vous voulez avoir des renseignements concernant votre plante favorite, le *jasmin d'Arabie,* vous saurez qu'il appartient à un autre genre, *nyctanthes,* parce qu'il a le calice et la corolle divisés en huit segments. Le jasmin du Cap appartient à une autre classe, la cinquième, et en conséquence il a un autre nom, *gardenia.*

Plusieurs autres arbres et arbrisseaux sont compris dans cette même première division ; le troène, le *phillyrea,* l'olivier et le lilas sont de ce nombre. Toutes ces plantes ont une corolle partagée en quatre pointes. Elles sont distinguées l'une de l'autre par leur fruit, qui, dans le troène, est une baie avec quatre semences ; dans le *phillyrea*, une baie avec une seule semence ; dans l'olivier, un fruit charnu à noyau ; dans le lilas, une capsule à deux loges. Le lilas commun a des feuilles en forme de cœur, ce qui suffît pour le faire distinguer du lilas de Perse, dont les feuilles sont en forme de lance. Quant aux différentes couleurs des fleurs dans le lilas de la première espèce, elles ne forment que des variétés, la couleur étant rarement assez permanente pour constituer des différences spécifiques.

Dans la seconde division, est un genre qui a pris son nom d'une sainte, *la véronique.* Il est fort nombreux, ne contenant pas moins de quarante espèces. Ici Linnée a fait pour le genre ce qu'il a fait auparavant pour l'ordre. Il l'a séparé en trois principales divisions, d'après la manière dont elles portent leurs fleurs. La première, celle dont les fleurs sont en épi ; la seconde, ayant les fleurs en grappe ; la troisième, où les fleurs sont séparées.

Ce genre est connu aisément par la corolle monopétale et circulaire, ou en forme de roue, divisée en quatre segments, dont le plus bas est plus étroit que les autres, et par la capsule, en forme de cœur et aplatie.

Une de ses espèces est fort commune dans les buissons et au bord des pâturages. Ses belles fleurs bleues ont sans doute attiré votre attention ; et en tombant trop aisément, elles vous ont peut-être donné lieu de faire des leçons à votre aimable fille, sur le peu de durée de nos plaisirs, ou sur l'existence passagère des charmes qui embellissent le sexe. Si le temps de sa floraison n'est pas déjà passé, car c'est en mai qu'elle fleurit, vous verrez qu'elle appartient à la seconde division. Si elle n'est pas actuellement en fleurs, ses feuilles ovales, ridées, dentelées vers les bords, et collées contre

Copyright Arvensa Editions

la tige avec ses branches faibles et traînantes, à moins qu'elles ne soient soutenues par des buissons, vous feront bientôt reconnaître cette humble plante de façon à ne pouvoir vous y méprendre.

Cependant si cette espèce n'est plus en fleur, vous en trouverez certainement une autre dans les pâturages secs ou bruyères, particulièrement sur d'anciennes fourmilières. Peut-être a-t-elle échappé à votre vue, les fleurs étant petites et d'une couleur pâle. Cependant, en les examinant de près, on y trouve quelque beauté. Celle-ci appartient à la première division, ayant des fleurs qui croissent en épi, et qui sortent particulièrement des côtés de la plante, à quelque distance de la tige principale. Les feuilles sont opposées, et les tiges traînent sur la terre. On lui a donné le nom trivial de véronique des boutiques, ou officinale, parce qu'on s'en sert quelquefois en infusion dans la médecine.

Les autres espèces se trouvent fréquemment au bord des fossés et des ruisseaux, ce qui leur a fait donner le nom de *véroniques d'eau.* Ces espèces appartiennent à la seconde division. Les trois espèces comprises dans la troisième division se trouvent en abondance dans les terres labourées et les jachères, pendant le cours du printemps.

Je ne sais comment cela se fait ; mais il existe un rapport entre cette classe et la quatorzième. La *pinguicula,* grassette, ou herbe-au-beurre *(butter-wort),* a une fleur en masque. Quelques espèces de verveine ont deux étamines, d'autres quatre, de longueur inégale. Parmi ces dernières est une verveine commune ou officinale. Quelques auteurs rangent celle-ci dans la classe de la didynamie. La sauge, le romarin, et d'autres, ont des fleurs labiées, et ressemblent si fort, en tout point, aux plantes de la quatorzième classe, qu'on doit naturellement les y placer: mais comme elles n'ont que deux étamines, le système artificiel les range dans la classe qui renferme les plantes de ce caractère. La sauge paraît former le chaînon qui unit les deux classes ; car, dans ce genre, on trouve les rudiments d'un autre couple d'étamines, mais sans anthères. La structure des étamines, dans la sauge, est singulière et mérite votre observation. Les deux filets sont fort courts ; mais les deux autres sont attachés à ceux-ci transversalement par le milieu. A l'extrémité de ceux-ci on trouve une glande, et aux autres une anthère. Cette particularité distingue ce genre de tous les autres, et on l'appelle son caractère essentiel. Si vous comparez ensemble les fleurs de la sauge et du romarin, vous trouverez qu'elles se ressemblent en plusieurs autres points ; mais le romarin n'a pas ce

Copyright Arvensa Editions

caractère, il a de très longs filets qui se recourbent vers le casque ou lèvre supérieure de la corolle.

Le genre de la sauge ne renferme pas moins de cinquante-deux espèces. Notre sauge commune des jardins, dont il y a plusieurs variétés, a des fleurs qui croissent en épi ; les segments du calice sont aigus, les feuilles d'une forme oblongue, ovale, entières, et fort légèrement crénelées sur les bords. Il y a deux sortes de sauge sauvage communes en Europe[37], qui ne diffèrent pas beaucoup l'une de l'autre ; mais ce sont plutôt des orvales que des sauges. Vous ne serez point embarrassée pour les connaître quand vous les verrez. Pour les distinguer l'une de l'autre, observez que la sauge des prés a les feuilles oblongues, en forme de cœur, et crénelées sur les bords. Les feuilles supérieures embrassent les tiges: les fleurs croissent presque à nu, et la lèvre supérieure de la corolle est glutineuse. La sauge verbénacée a les feuilles dentelées en forme de scie, sinueuses et unies. Le tube de la corolle est fort petit en comparaison du calice, qui a une large ouverture.

Mais en voilà assez pour notre seconde excursion, en attendant la troisième, que je me propose de faire avec vous dans peu de temps.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES ÉLÉMENTAIRES SUR LA BOTANIQUE
William MARTYN
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre III

24 juin, 1774.

Je me suis hâté de prendre la plume, ma chère cousine, de crainte que l'infatigable faucheur n'eût abattu notre récolte de plantes. Peut-être la beauté de la saison aura hâté ses pas ; mais, au pis-aller, il vous aura laissé quelque chose à glaner le long des haies.

La famille des plantes que je recommande aujourd'hui à votre, attention, est la plus connue et la plus agréable de toutes. Elle est la plus agréable aux yeux, et de l'usage le plus étendu, puisqu'elle fournit à l'homme la meilleure portion de sa nourriture, et qu'en même temps elle est le seul aliment de plusieurs animaux et d'un grand nombre d'oiseaux. Les censeurs les plus rigides ne peuvent nous accuser d'employer mal notre temps, lorsque nous nous arrêtons à contempler une famille de plantes aussi utile que l'est celle qui contient toutes les différentes espèces de blé et d'herbes des prés, nommées *gramen.*

Les premières étant en plus grand nombre, demandant plus de soin et de culture, parce qu'elles sont annuelles, et étant de première nécessité pour la nourriture de l'homme, et des animaux domestiques, dont il est environné dans ce pays et dans plusieurs autres, sont universellement connues et distinguées les unes des autres. Mais ce n'est pas le cas des dernières. L'herbe qui croît dans les champs, destinée aux pâturages, se représente ordinairement à l'esprit sous une seule idée. Le cultivateur qui promène ses yeux sur son enclos, ne songe pas qu'il y a plus de trois cents espèces d'herbes des prairies, dont pour le moment il peut y en avoir plus de trente ou quarante exposées à sa vue. Il n'y a pas plus de vingt ans qu'on leur donnait à toutes le même nom. Les noms particuliers dont on

Copyright Arvensa Editions

s'est servi pour en distinguer les espèces, ne sont pas encore d'un usage bien général. Nous pouvons donc assurer que la connaissance de cette famille, la plus répandue et la plus utile, est encore dans son enfance[38].

Ne donnons point plus d'importance à la botanique qu'elle n'en a réellement ; mais avançons tranquillement dans la carrière que nous parcourons. La plus grande partie des gens du monde sait à peine que l'herbe des champs a une fleur, et si on la leur montre, ils vous demanderont froidement: est-ce là tout ? Cependant, non seulement cette plante a une fleur, mais encore elle a tout ce qui constitue cette partie. Ce qu'on ne peut pas dire de la tulipe et de quelques autres qui ont fixé l'attention de tous les hommes. Il y a même une telle variété dans les parties et la disposition des fleurs de cette plante, et dans la manière dont elle fleurit, que nous avons assez de marques dans la fructification, pour distinguer plus de quarante genres.

Si vous prenez un épi de gazon, vous pourrez peut-être voir cette attente trompée, et ne pas discerner les étamines et les autres parties. Soyez assurée que la fleur n'est pas encore ouverte, et continuez vos recherches jusqu'à ce que vous en trouviez une dont les parties soient développées, les filets déliés, pendants en dehors, avec des anthères douilles, larges et oblongues, jouant librement au tour au moindre mouvement. Vous vous apercevrez tout de suite que votre plante, ayant trois de ces filets, doit être rangée dans la troisième classe, *triandrie,* pourvu que la fleur ait un pistil aussi-bien que des étamines. En portant vos recherches un peu plus loin, vous découvrirez aisément deux styles, garnis de plumes et courbés, chacun terminé par un stigmate garni de plumes: alors vous n'aurez plus d'embarras, et vous prononcerez que votre plante appartient au second ordre, la digynie de cette troisième classe.

Ayant ainsi déterminé la classe et l'ordre, vous examinerez les autres parties de la fleur. Vous verrez que cette fleur a aussi un calice et une corolle. Le calice nommé *balle*, est généralement composé de deux petites feuilles, l'une grande et courbée en bosse, l'autre plus petite et aplatie. La corolle est aussi formée de deux parties ou valves, que vous pouvez appeler pétales. Il y a plus ; cette fleur, qu'on méprise, a même son nectaire, qui est un petit corps oblong, composé de deux feuilles, mais si petites, qu'il faut une loupe pour les apercevoir. Les *gramen* ou herbes des prairies, n'ont point de péricarpe, mais une semence nue, dont nous

Copyright Arvensa Editions

connaissons bien quelle est la forme. Elle est oblongue, et finit en pointe à chaque extrémité. Vous trouverez que ces caractères sont communs à toutes les plantes de ce genre, et aussi à toutes les espèces de blé, au moins avec très peu d'exceptions. On nomme cela le *caractère classique.* Comme ces petites fleurs viennent souvent deux à deux, et se touchent de très près, vous n'avez qu'à séparer une fleur, pour éviter la confusion.

Mais cette famille de plantes ne s'accorde pas seulement dans les parties de la fructification, comme on vient de les décrire ; l'apparence extérieure, la manière de croître, sont les mêmes dans toutes. Une simplicité de structure se fait remarquer dans cette classe. Chacun des individus a une tige simple, sans branches, droite et creuse, fortifiée par des nœuds, à de certains intervalles[39]. Il n'y en a point qui n'ait une feuille isolée à chaque nœud, laquelle revêt et engaîne la tige, jusqu'à quelque distance, et présentant ensuite une surface étroite à mesure qu'elle s'allonge, se termine enfin par degrés en pointe[40]. Elle est aussi toujours entière dans toutes les espèces sans veines ou vaisseaux branchus, étant seulement marquée longitudinalement par des lignes parallèles aux côtés, et a un filet qui parcourt toute la longueur. Il y a une autre particularité curieuse, qu'on ne trouve presque que dans cette famille, et qui est commune à tous les individus qui la composent, savoir, que le corps de la semence ne se fend pas en deux lobes, mais demeure entier[41], jusqu'à ce qu'il ait rempli la fonction à laquelle il est destiné, qui est de donner à la jeune plante sa première nourriture, et ensuite il se pourrit. Vous pouvez observer cela aisément à mesure que le blé sort de terre ; ou bien vous pouvez semer quelques-unes des graines du *phalaris,* appelé *graine de canarie,* dont vous nourrissez vos oiseaux, dans un pot à fleurs, sur votre fenêtre, et faire ainsi votre observation chez vous. Je n'aurai qu'une fois cette indulgence pour vous ; car vous savez que je n'encourage point cette manière paresseuse d'observer ainsi la nature, sans sortir de sa maison. Il faut l'aller chercher dans les champs et la voir assise sur son trône. Quand vous serez dans son palais, vous aurez cet avantage qu'on ne trouve point dans les cours des autres souverains, c'est qu'en lui rendant vos hommages vous acquerrez de la santé.

Connaissant parfaitement toutes les particularités par lesquelles cette famille de plantes offre des rapports communs à tous les individus qui la

Copyright Arvensa Editions

composent, vous pouvez procéder à l'examen de celles qui établissent des différences entre ces mêmes plantes. De cette manière vous les séparerez, premièrement dans leurs genres, et ensuite dans leurs espèces. Mais, les genres étant nombreux, il sera à propos, comme nous l'avons déjà fait, de partager toute cette famille en quelques subdivisions générales ; c'est ce que nous pouvons faire aisément, en faisant attention à la manière dont elles produisent leurs fleurs, soit dans un panicule ou épi, et séparées ou plusieurs ensemble. De là nous formerons quatre subdivisions.

I. Fleurs simples: 14 genres.
II. Deux fleurs ensemble: 2 genres.
III. Plusieurs fleurs réunies: 7 genres.

Celles-ci sont la plupart en panicule ; dans toutes, les fleurs sont disposées d'une manière irrégulière ou *errante,* comme Linnée les appelle.

IV. Les fleurs en épi, avec un réceptacle *subulé* [42] *:* 6 genres, renfermant le froment, le riz et l'orge. L'avoine est dans la troisième division.

Le pot où vous aurez semé vos graines, si vous n'en arrachez pas toutes les plantes, pour vérifier ce que je vous ai dit ci-dessus, servira à vous donner un exemple de la première division. Quand la plante arrivera à son état de perfection, vous observerez que les deux feuilles du calice sont plates, et l'extrémité relevée en nacelle. La corolle est plus petite que le calice, et y est renfermée ; c'est le caractère de ce genre. Il est particulièrement distingué par la forme du panicule, qui ressemble à un épi, et est ovale, garni de poils, mais là quille est unie. C'est une herbe des prés annuelle. On la trouve sauvage dans les îles Canaries ; de là vient son nom de *phalaris canariensis:* on la cultive en Europe, pour servir de nourriture aux serins et autres petits oiseaux.

Tandis que votre herbe de Canarie croît, il faut que vous alliez dans les champs, pour chercher d'autres exemples de cette première division ; car je veux absolument que vous fourragiez toutes les prairies du voisinage, ainsi que les pâturages, avant que la faux impitoyable ait moissonné tous leurs honneurs.

Les prairies d'une bonne qualité abondent en cette espèce de plante qu'on nomme *queue de renard* [43], qui est certainement une des herbes qui croît la première, et qui est très bonne pour faire du foin et nourrir les

Copyright Arvensa Editions

bestiaux. Ce genre forme une exception à un des caractères généraux ; car quoique le calice ait deux valves ou feuilles, la corolle n'en a qu'une. Vous en reconnaîtrez les espèces bien aisément par la forme cylindrique, et la couleur blanche du poil qui recouvre le panicule, que, d'après sa forme, vous prendrez pour un épi, la tige étant droite et la corolle n'ayant point de barbe.

L'herbe appelée *queue de chat*[44] est une autre de ces plantes. La fleur n'est pas unie et couverte de poils blancs comme la dernière dont nous venons de parler ; elle paraît rude, et on la connaît à la première vue par son calice, qui est tronqué et fourchu à son extrémité. Ce calice est aussi linéaire, et est collé à la tige. La corolle est renfermée dans le calice. La forme de l'épi, est cylindrique ; la quille des feuilles est *ciliée*[45], et la tige droite: l'épi de la *queue de chat* est quelquefois long de quatre pouces, dans les prairies humides. Dans les terrains arides il diminue de longueur, et décroît enfin, jusqu'à n'avoir que demi-pouce, et encore moins dans les terres dures et stériles, telles que celles qui sont le long des chemins, ou celles qu'on nomme landes. Dans ces dernières plantes, la tige ne peut pas se tenir droite ; et les racines, ne pouvant point s'étendre librement, deviennent noueuses et bulbeuses. Je fais mention de ces circonstances afin que vous soyez en garde contre les altérations que la diversité du sol et de la situation produit dans les plantes, et que vous n'imaginiez pas voir une nouvelle espèce de plantes, toutes les fois que vous en trouverez qui vous offriront ces légères différences. Si vous transplantez des landes dans votre jardin une de ces plantes naines, courbées et à racines noueuses, j'ose assurer que la tige deviendra droite, que l'épi s'allongera, et que la racine, de bulbeuse qu'elle était, deviendra fibreuse. Cependant il n'est pas toujours aisé de dire ce qui est une espèce et ce qui n'est qu'une variété. Il faut, dans plusieurs cas, beaucoup d'observations et d'expérience pour déterminer la question avec précision. A la vérité, beaucoup de variétés sont produites par la culture ou par un changement du sol natal et de la situation ; et, quand elles reprennent leur état naturel, elles recouvrent en même temps leur ancienne forme. Si cela était généralement ainsi, il n'y aurait point de difficulté à distinguer les espèces des variétés: mais il arrive quelquefois que, lorsque l'accident a produit une variété, elle demeure permanente, et, qu'ayant été mise en culture, elle refuse de retourner à son état de simple nature. Cette épreuve n'est donc pas infaillible.

Copyright Arvensa Editions

La seconde division des herbes des prés n'ayant que deux genres, il est aisé de les distinguer. On les reconnaît parmi les autres, en ce qu'ils ont deux fleurs qui croissent ensemble, et on les distingue l'un de l'autre par le rudiment d'une troisième fleur entre les deux autres, dans la *melica*[46], dont il n'y a point de marque dans l'*aira*, le foin.

Dans la troisième division, vous trouverez une grande quantité de gramen, ou herbes des prés, ou herbes à foin ; la brize, ou la chevelure des dames ; le paturin, ou herbe des prairies ; le *festuca*[47], ou fétuque, l'herbe à balai ; les avoines et les roseaux. Les genres sont ainsi distingués.

Corolle en cœur, valves enflées: BRIZA.
ovale, valves pointues: POA.
oblongue, valves en pointes: FESTUCA.
oblongue, valves barbues au-dessous de la pointe: BROMUS.
oblongue, barbe entortillée, courbée: AVOINE.
lanugineuse à la base: ARUNDO.

Les brizes, dont il y a cinq espèces, sont de fort jolies plantes ; ce qui fait qu'on en cultive une espèce dans nos jardins, dont la beauté et l'apparence sont remarquables. Elles fleurissent seulement dans le mois de mai ; elles croissent en formant un panicule lâche, dont les tiges sont si déliées que le moindre vent les agite, ce qui leur a fait donner le nom *d'amourettes tremblantes*[48]. D'après ces remarques, et leur aspect général, qui diffère de celui de leurs voisines, vous ne pouvez manquer de les reconnaître. Les trois espèces que vous rencontrerez, selon les apparences, sont ainsi distinguées:

I. Épilets[49] triangulaires, calice plus long que le fleuron: PETITE BRIZA.
II Epilets ovales, calice plus court que le fleuron: MOYENNE BRIZA.
III. Epilets en cœur, 17 fleurons: GRANDE BRIZA.

La seconde est l'espèce qui est commune dans les prés, et la troisième est celle qui est cultivée dans les jardins. Dans celle-ci les fleurs croissent en grappe plutôt qu'en panicule.

Les herbes des prairies sont nombreuses. Il n'y en a pas moins de 33 espèces, dont Linnée a fait la nomenclature. La nature en répand plusieurs, d'une main libérale sur le sein de la terre. Ce sont peut-être les meilleures

Copyright Arvensa Editions

de toutes les herbes qui croissent dans les pâturages. Elles multiplient beaucoup ; leur qualité est excellente, soit lorsqu'elles sont vertes, ou lorsqu'elles sont desséchées. Leur verdure est très fraîche et très agréable. Mais nous ne sommes pas des agriculteurs, ma chère cousine ; nous ne nous attachons ici qu'à la botanique.
[Arv. ed]

Il y a quatre espèces de *poa* fort communes dans la plupart des prairies[50], je les distinguerai par les noms de grande, de moyenne, de celle à feuilles étroites, et d'annuelle. Elles fleurissent toutes dans un panicule lâche et branchu. Les tiges de la première espèce sont en général droites et jettent des branches. Les feuilles sont émoussées à l'extrémité, et la membrane du fond est courte et aussi émoussée. Les épis sont ovales et portés sur de courtes tiges ; les fleurs, qui croissent les unes près des autres, sont ordinairement au nombre de cinq. Chaque partie de cette plante est unie. La seconde espèce est distinguée paies feuilles qui sont plus aiguës à leur extrémité, et qui ont la membrane du fond longue et pointue. Les épis consistent en deux ou trois fleurs. Rarement ils sont composés de quatre. Toutes les parties de la plante sont rudes. La troisième a les tiges plus droites ; les feuilles sont aiguës et un peu rudes, mais unies dans l'endroit où elles engaînent la tige. Le panicule est plus droit que dans les autres. Les épis sont portés sur des tiges plus longues, et sont composés, ou d'une seule fleur, ou successivement elles en ont jusqu'à six, qui sont garnies de poils à leur base. Ces trois espèces durent toute l'année. La quatrième est annuelle et plus petite que les autres. Elle est très généralement répandue, et on la trouve en fleur la plus grande partie de l'année. Elle a un panicule très étendu et fort lâche, qui croît tout d'un côté[51], les branches les plus basses sortant souvent en couple. Les épis produisent trois ou quatre fleurs. La tige est oblique et aplatie.

Je dois vous donner un avis pour vous précautionner quand vous examinerez ces sortes de plantes et les autres herbes qui ont un panicule ; c'est que vous les preniez lorsqu'elles ont atteint leur entière maturité, c'est-à-dire lorsque le panicule est totalement développé, et que les fleurs montrent leurs étamines. Car, dans diverses périodes de leur existence, ces plantes prennent des apparences si variées qu'elles ont trompé même les plus savants botanistes, qui d'une seule espèce en ont formé plusieurs. Pour avoir l'histoire complète d'une plante, il faut l'examiner chaque jour,

Copyright Arvensa Editions

pendant tout le temps de sa croissance. Quel ouvrage immense formerait l'histoire de dix mille plantes ! Mais le livre de la nature est inépuisable.

Le genre *festuca,* quoique moins nombreux que le dernier, contient toutefois dix-neuf espèces. La *festuca* des troupeaux est une herbe bien connue, qu'on trouve toujours dans les pâturages secs et dans les communes. Elle a un panicule serré, qui croît d'un côté ; les épis ont depuis trois jusqu'à six fleurs ; les valvules des fleurs sont fort aiguës. Le tuyau est plutôt carré que rond, presque nu, et les feuilles sont garnies de soies dures[52].

Une autre *festuca*[53], fort différente de la première, croît dans les lieux humides, les étangs et les fossés. Elle a un panicule lâche, d'une longueur considérable, un peu branchu, croissant d'un côté. Les branches du panicule sont quelquefois simples, et quelquefois doubles. Les épis sont ronds, linéaires, presque d'un pouce de longueur, et collés à la tige. Ils varient dans le nombre des fleurs, depuis neuf jusqu'à douze. Les feuilles ne sont pas rondes, comme celles de la dernière espèce, mais aplaties. Le tuyau est fort long, tombant, branchu et aplati. Les semences étant grosses, et d'un goût assez doux, on les recueille pour les servir sur table, en Pologne et dans quelques autres pays. On leur donne alors le nom de *Manne.*

Cette dernière plante nous offre un autre exemple des changements que le sol et la situation produisent dans les plantes. D'une espèce, on en a fait trois, jusqu'à ce que l'expérience ait fait découvrir la vérité, et nous ait appris que les semences de la *festuca fluitans*, semées dans un terrain sec, produisent la première année, la *festuca* en épi, et la seconde, la *festuca* des prairies. Bien plus, la grande *festuca,* quatrième espèce, a tant de marques communes avec la dernière, qu'il y a lieu de douter si elle n'est pas autre chose qu'une simple variété.

Les herbes à balai tiennent de très près au genre des *festuca.* Cependant on les distingue en ce qu'elles sont toutes barbues, et que la barbe sort du dos, ou du bas de l'épi des fleurs ; au lieu que les *festuca* sont souvent sans barbe: quand les fleurs en ont une, ce n'est qu'un prolongement du tuyau.

Il n'y a point d'herbe plus commune dans plusieurs pâturages, que l'*herbe à balai des champs.* Elle a un panicule lâche, et qui n'est point branchu. Les épis sont ovales, les fleurs obtuses, et les barbes droites. C'est une plante annuelle. Elle varie si fort, qu'on lui a donné le nom de

Copyright Arvensa Editions

polymorphus, ou à plusieurs formes. Les deux principales variétés[54] sont: 1° Celle qui a un duvet léger sur tout le panicule, les feuilles et les tiges avec des épis plus grands et plus pesants, 2° Celle qui est unie partout, avec les épis plus minces, et qui ne pendent pas autant, mais sont plutôt droits. Entre celles-ci il y a deux autres variétés: 1° celle qui a des feuilles garnies de duvet, et le panicule presque uni ; 2° celle qui a les feuilles inférieures seulement garnies de duvet, et le panicule tout-à-fait uni. Les autres chaînons qui réunissent ces espèces, peuvent être aisément remarqués par ceux qui s'attachent à la recherche des variétés.

Il y a trois grandes espèces de ce genre qu'on trouve dans les bois, les haies, et rarement dans les pâturages. Elles ont de grands panicules branchus et mobiles. L'herbe à balai ou *bromus stérilis,* n'est pas fort grande ; mais le *bromus* géant et le *bromus* des bois ont trois pieds de hauteur. Leur hauteur, jointe au caractère et à l'apparence du genre, les distingue si bien que vous ne pourrez guère vous y méprendre quand vous les rencontrerez.

Vous aurez une idée des herbes du genre des avoines, en examinant la plante qui produit la graine à laquelle on donne particulièrement ce nom. Comme elle a trois parties de la fructification, plus grandes qu'elles ne le sont dans les autres herbes des champs, cela vous donnera un grand avantage pour les distinguer. L'avoine barbue, appelée ordinairement avoine sauvage, est aussi très bien connue comme une herbe dangereuse parmi les blés. L'avoine jaune est commune dans les prairies et les pâturages. C'est une jolie plante ; vous la découvrirez aisément par la beauté et la couleur jaune de son panicule. Voici les caractères des espèces qu'on vient de citer:

I. Deux fleurs dans un calice, les semences unies, et une d'elles barbue: AVOINE CULTIVÉE.

II. Trois fleurs dans un calice, garnies de poils à la base, et toutes barbues: AVOINE SAUVAGE.

III. Panicule lâche ; trois fleurs dans un calice court, et toutes barbues: AVOINE JAUNE.

La laine dont les fleurs sont garnies dans le *roseau*, vous fera distinguer ce genre aussitôt que le panicule est développé. C'est une herbe des prés, quoiqu'on ne la mette pas ordinairement dans ce genre, parce qu'elle ne sert pas aux mêmes usages. Cependant cela ne fait pas une différence pour

Copyright Arvensa Editions

nous, qui ne considérons pas l'usage qu'on fait des plantes, mais leur structure. Si les agriculteurs n'admettent pas le roseau au nombre des herbes des prés, ils rangent dans cette classe plusieurs herbes que nous en excluons, telles que le trèfle, la luzerne, le sainfoin, etc. La raison est qu'ils considèrent les herbes des prés comme des plantes propres à nourrir les bestiaux, au lieu que les naturalistes les définissent comme ayant en général trois étamines et deux pistils, avec une tige creuse, noueuse et sans branches, et des feuilles linéaires simples.

Quoique vous connaissiez fort bien le roseau[55], c'est peut-être seulement pour l'avoir vu balancer ses grands panicules sur l'eau, ou par l'usage qu'en fait votre jardinier, lorsqu'il en taille de longues perches pour en faire des haies, et garantir les jeunes plantes. Vous ne le connaissez point vraisemblablement d'après les parties qui servent à la fructification. Vous ne serez donc pas fâchée d'apprendre qu'on les distingue des autres espèces, qui sont au nombre de six, par son panicule lâche, et par ses fleurs, qui sont au nombre de cinq, et croissent ensemble.

Vous voilà maintenant arrivée à la dernière division du blé et des herbes des prés, qui renferment les plantes dont la fructification est toujours dans un épi proprement dit.

Le seigle a deux fleurs renfermées dans le même calice.

Le froment a plusieurs fleurs dans un calice.

L'orge a une enveloppe à six feuilles, qui contient trois fleurs lesquelles sont simples.

L'ivroie a une enveloppe d'une seule feuille, qui ne contient qu'une fleur composée.

La cynosure en crête[56] a une enveloppe latérale et une fleur composée.

Dans le seigle la valvule extérieure de la corolle se termine par une longue barbe. Les fleurs sont sessiles, et il y en a souvent une troisième entre celles-ci, qui est plus petite, et a un pédicule. Les filets pendent hors de la fleur. Notre espèce cultivée est connue par les poils rudes qui sont sur la valvule de la corolle.

Dans l'orge aussi la valvule extérieure de la corolle se termine par une longue barbe. Les fleurs sont sessiles. Les filets, étant beaucoup plus courts que la corolle, ne pendent point en dehors. C'est pourquoi l'orge n'est point exposée à recevoir du dommage de la pluie, ainsi que le seigle et le

Copyright Arvensa Editions

froment.

Il y a quatre sortes d'orge:

I. L'orge commune, distinguée par ses deux rangs de barbes droites, toutes les fleurs étant parfaites et barbues.

II. L'orge à longues oreilles[57], ayant les grains rangés régulièrement dans un long et double rang, très serrés l'un contre l'autre, avec des fleurs sur les côtés, sans pistil ni barbe. Ces deux espèces ont la valvule de la corolle fort mince.

III. La grande orge avec des épis plus courts et plus larges, des barbes plus longues, les grains placés plus près à près, et la paille plus courte et plus rude. Cette espèce a aussi des fleurs imparfaites sur les côtés des épis.

IV. L'orge d'hiver ou carrée, distinguée des autres par six rangées de grains parfaitement égales, tous fournis d'épis, et parfaits. Le grain de celui-ci est large.

Outre ces espèces de blé, le genre contient plusieurs sortes d'herbes. *L'orge de muraille* est fort commune sur les côtés des chemins et sous les murailles. *L'orge des prés lui* ressemble beaucoup ; seulement sa tige est plus longue, et son épi plus court. On la trouve dans les pâturages humides. Le nom qu'on donne ordinairement à cette dernière est celui d'herbe de seigle, et vraiment elle ressemble plus au seigle qu'à l'orge. J'ai vu celle-ci seule cultivée ; mais l'espèce qu'on sème le plus ordinairement et qu'on nomme *herbe* à *seigle,* est différente, et je vais tout à l'heure vous la décrire.

Ces deux espèces, quoique en apparence les mêmes, et regardées par plusieurs comme des variétés, sont cependant très aisées à distinguer. *L'orge des murailles* a les fleurs latérales imparfaites, garnies de barbe, et les enveloppes intermédiaires garnies de cils ; au lieu que l'orge des prairies a les même fleurs sans barbe, et les enveloppes fort étroites, et rudes comme des soies de sanglier.

Dans le froment, la valvule extérieure de la corolle est quelquefois garnie de barbe, mais non pas toujours. Il y a en général trois ou quatre fleurs dans le même calice, et celle du milieu est souvent imparfaite. Les filets pendent en dehors, mais non pas autant que dans le seigle.

I. Le froment commun a quatre fleurs dans un calice ; les valvules de la corolle sont unies, enflées, creusées en forme de gouttière. Quelquefois il a des barbes courtes, mais plus souvent il n'en a pas. Cette circonstance et la

Copyright Arvensa Editions

diversité de couleurs font que les cultivateurs en distinguent plusieurs variétés, mais qui ne sont pas de notre ressort.

II. Le froment d'été ou de printemps a aussi quatre fleurs ensemble, et ressemble au précédent par les autres caractères, excepté qu'il est toujours barbu.

III. Le froment gris[58] a la valvule de la corolle garnie de poils, enflée, creusée en gouttière, obtuse, contenant quatre fleurs. Les épis sont grands, pesants et mobiles. Les barbes sont fort longues, et tombent quand le grain est parvenu à sa maturité. La valvule de la corolle, étant toute garnie de poils, donne à l'épi une apparence grise.

IV. Le froment conique[59] a la valvule de la corolle garnie de poils, enflée, creusée en gouttière. L'épi a une forme pyramidale, se terminant en une pointe déliée ; les barbes sont longues et rudes.

V. Le froment de Pologne n'a que deux fleurs dans chaque calice, qui sont nus, et ont des barbes fort longues. Les dents de *rachis,* ou réceptacle de l'épi, sont barbues ; les épis sont longs et pesants.

VI. L'épeautre a quatre fleurs ; mais il n'y en a que deux qui produisent du grain. Les fleurs extérieures sont imparfaites, comme les inférieures le sont dans chaque épi. La valvule intérieure des fleurs parfaites a une barbe d'un pouce de long environ ; les fleurs sont plus coniques, et le grain est plus petit que dans le froment. La valvule aussi est adhérente.

Il y a peu de plantes aussi généralement répandues que l'est le chiendent, que les agriculteurs détestent si fort. Ils lui donnent un nom qui signifiait autrefois *vivace ;* cette plante mérite bien ce nom, car ses racines se propagent d'une manière prodigieuse ; et semblable à l'hydre que combattit Hercule, plus vous la coupez et plus vite elle repousse. On la distingue de plusieurs espèces de blé, par la petitesse de l'épi et du grain, et aussi en ce qu'elle est permanente, au Lieu que toutes les espèces de blé sont annuelles. Un caractère qui empêche de la confondre avec les autres herbes comprises dans cette classe, c'est qu'elle a plusieurs fleurs, en général près de cinq pour un calice, et ces fleurs n'ont point de barbe, mais se terminent par un épi fort aigu. Il y en a une autre espèce quia environ quatre fleurs dans un calice et qui est barbue. Celle-ci croît dans les bois et le long des haies.

Avant de quitter ce genre, je dois faire observer comme une singularité, qu'on ne sait point avec certitude de quel pays on nous a apporté, dans

Copyright Arvensa Editions

l'origine, les diverses espèces de blé, ou s'il y a quelque contrée actuellement qui en produise de sauvage. Les uns disent que le froment est originaire d'Afrique. D'autres affirment, avec plus de vraisemblance, qu'on l'a transporté d'Europe dans le Levant. Linnée dit, d'une manière positive, que le seigle croît naturellement dans l'île de Crète[60], et que le froment de printemps, avec l'orge à deux rangs (*hordeum distichon)*, viennent aussi d'eux-mêmes dans la Tartarie ; mais j'ignore sur quelle autorité il se fonde. Un voyageur moderne a aussi trouvé l'orge et l'avoine croissant en Sicile parmi les buissons, comme l'herbe des champs. Mais il n'ose pas décider si, dans l'origine, ces plantes venaient ainsi naturellement, comme des herbes sauvages, ou si elles tiraient leur origine de celles qu'on cultive dans les champs labourés[61].

L'ivroie *(lolium)* forme une exception au caractère général, car elle n'a qu'une feuille à son calice. La raison en est, que les épilets *(spiculae)* sont sessiles et dans le même plan que le tuyau, qui, par cette position, peut faire l'office de la feuille qui manque au calice, et protéger la semence. Cette seule feuille contient plusieurs fleurs. Des deux espèces communes de ce genre, l'une est permanente[62], et l'autre annuelle. On trouve ordinairement la première dans les prairies, les pâturages, et sur les bords des chemins. Les marques distinctives de l'espèce sont que, dans la première, les épilets sont plus longs que le calice, et les fleurs sans barbe ; au lieu que, dans la seconde, qui est une herbe qui croît parmi les blés, les épilets sont seulement d'une longueur égale au calice, et les fleurs ont des barbes courtes. Quelquefois cependant il arrive que les fleurs de l'espèce permanente ont de petites barbes, et que celles de l'espèce annuelle n'en ont pas ; mais vous pouvez toujours les connaître, non seulement par leur durée et la place où elles croissent, mais encore parce que la seconde espèce est plus grande à tous égards. La tige est plus haute et l'épi est plus long. Les épilets sont aussi plus éloignés, de façon qu'ils ne se touchent pas l'un l'autre, comme ils le font dans la première.

La cynosure[63], ou queue de chien, a été la dernière dont on a fait mention dans cette division. Le caractère du genre est pris d'une feuille latérale qui est à chaque calice, que Linnée appelle le réceptacle, l'enveloppe ou *bractea.* Cela donne à l'épi une apparence qui lait aisément distinguer la plante de toutes les autres. Il y en a une espèce d'une forme

Copyright Arvensa Editions

très élégante[64] qu'on trouve en abondance dans les parcs et dans les communes. On en voit aussi dans les autres pâturages. Elle a son réceptacle dentelé, comme un peigne. La corolle ne s'ouvre pas, mais enveloppe de près la semence, qui, -pour cette raison, ne tombe pas. Les épilets ont depuis trois jusqu'à cinq fleurs. Elles sont toutes tournées du même côté, et ne sont point près du réceptacle ou de la tige commune de l'épi. Un pédicule supporte quelquefois deux ou trois de ces épilets. La tige est fort droite et déliée ; les feuilles sont étroites et unies.

Il y a encore quelques herbes des champs qui ne s'accordent pas avec le système artificiel, et que, pour cette raison, on ne trouve point dans la troisième classe de Linnée. Mais comme nous ne sommes pas obligés de le suivre servilement, nous suivrons plutôt la nature, qui est un meilleur guide.

Il y a une herbe qui fleurit plutôt que toutes les autres, et que, pour cette raison, on nomme *herbe du printemps.* Linnée l'a nommée *anthoxanthum*[65], de la couleur jaune de son épi. Ce caractère vous servira à présent pour faire une première connaissance avec cette plante, jusqu'à ce que vous ayez l'occasion, au printemps prochain, d'examiner les fleurs plus en détail. Elle a obtenu l'épithète d'*odoriférante,* à cause de la douce odeur qu'elle communique au foin. Ce genre est seul dans le second ordre de la seconde classe. Chaque calice ne soutient qu'une fleur ; chaque valvule de la corolle a une barbe, l'une courbée, et qui part de la basse, l'autre qui vient presque du sommet. Les deux filets sont fort longs, et les deux styles sont en forme de fil. La valvule de la corolle est adhérente à la semence. Il y a trois espèces dans ce genre. La nôtre est distinguée par l'épi, qui est d'une forme oblongue. Les fleurs croissent sur des pédicules courts, et sont plus longues que les barbes.

Il y a encore une autre espèce d'herbe des champs, appelée *cinna,* et qui est dans le second ordre de la première classe.

Mais dans le premier ordre de la vingt-troisième classe, il y a plusieurs genres, dont la houque molle des champs est vraisemblablement celle que vous aurez le plus d'occasion d'observer. Celle-ci, et toutes les autres, ont des fleurs imparfaites plus petites, parmi les fleurs parfaites, circonstance qui les range dans cette classe. Elles ont toutes une double valvule pour calice et pour corolle, trois étamines, deux pistils et une semence. Elles joignent à ces caractères tout le port et toute la ressemblance des plantes

Copyright Arvensa Editions

que nous venons d'observer, ce qui les met évidemment au nombre des herbes des prés. La houque diffère des plantes ses voisines, en ce qu'elle a deux fleurs renfermées dans un calice qui est sans barbe, au lieu que la valvule extérieure de la corolle en général est barbue. Les fleurs imparfaites n'ont, ni corolle, ni pistil, ni semence ; elles ont seulement trois étamines, avec la double valvule du calice. Les deux espèces sauvages communes sont ainsi distinguées ; la houque molle des prés a des valvules garnies de poils ; les fleurs parfaites sont sans barbe ; les fleurs imparfaites ont une barbe recourbée. La bouque laineuse rampante a des valvules assez unies ; les fleurs parfaites sont sans barbe ; mars les fleurs imparfaites ont une barbe coupée par jointures. Ces deux plantes se ressemblent beaucoup ; mais le calice est plus aigu dans celle-ci que dans la précédente, et même que dans aucune autre de cette espèce. La première croît dans des pâturages ; la seconde dans des champs de blé et dans des haies.

Puisqu'il est assez ordinaire de trouver des fleurs incomplètes ou imparfaites parmi celles qui sont parfaites, dans beaucoup d'herbe des champs, que Linnée range dans sa troisième classe, vous me demanderez peut-être pourquoi il ne les a pas mises aussi dans la vingt-troisième, ou bien renfermées toutes ensemble dans la troisième. Je ne puis faire à cette question une meilleure réponse que de dire qu'il ne paraît pas que les fleurs imparfaites soient aussi constantes et aussi régulières dans une espèce que dans l'autre, ou on ne les trouve que dans une espèce du genre.

Nous avons maintenant parcouru toutes les herbes des champs. Il y a plusieurs autres plantes qui touchent de près à celles-ci, comme le choin ou jonc des marais, le *cyperus* ou souchet, le *scirpus* ou gros jonc ; ces trois genres sont fort nombreux. On peut y ajouter la plante nommée *eriophorum* ou herbe à coton, qu'on rangera dans le premier ordre de la troisième classe ; la queue de chat, et tous les glaïeuls, ou herbes des marais, qui sont dans le troisième ordre de la vingt-unième. Ces plantes ressemblent beaucoup aux herbes des prés par leur manière de croître, leurs feuilles et toute leur apparence. Elles ont aussi trois étamines ; mais la tige est remplie d'une substance spongieuse, et |a fleur est dénuée de pétales. Enfin les joncs et quelques autres en petit nombre, dans le premier ordre de la sixième classe, ont un calice à six feuilles, une corolle à six pétales, ou n'en ont pas ; six étamines, et les semences renfermées dans une capsule triangulaire.

Copyright Arvensa Editions

Je ne vous ai pas encore dit que la canne à sucre est une plante renfermée dans la première division des herbes des prés, à quoi peut-être vous ne vous attendiez point ; mais si vous n'êtes pas lasse de me lire, je suis las de tenir la plume, ainsi, ma chère cousine, adieu jusqu'à la prochaine fois.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique

LETTRES ÉLÉMENTAIRES SUR LA BOTANIQUE

William MARTYN

Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre IV

1er juillet, 1774.

Vous ne devez pas supposer que, parce que ma dernière lettre a été entièrement employée à décrire les herbes des prés, la troisième classe du système botanique ne contient point d'autres plantes. Dans le fait il n'y a pas moins de soixante-seize genres et six cent dix-huit espèces, dans les trois ordres de cette classe, pris ensemble. Vous voyez cependant que, quoiqu'elle ne soit pas seulement composée des herbes des prés, c'est le genre qui s'y trouve le plus en abondance.

Il y a des genres d'une grande beauté dans le premier ordre de cette classe, particulièrement l'*ixia*, l'iris et le lis. Ces plantes, ainsi que le safran, le glaïeul, l'*antolyza,* et quelques autres qu'on ne trouve pas aisément, s'accordent ensemble en ce qu'elles ont une gaine au lieu de calice, une corolle de six pétales, ou au moins taillée en six parties. Elles ont en général trois stigmates, ou un qui est divisé en trois parties, et une capsule triangulaire à trois valvules et à trois loges, pour renfermer les semences: on observe aussi qu'elles ont des feuilles longues et étroites, qui ressemblent un peu à celles des herbes des prés. Linnée les appelle *ensiformes*, ou en forme d'épée[66]. Ces plantes se rapprochent beaucoup de la famille des liliacées, et pour cette raison, elles ont été rangées dans cette famille par le plus grand nombre des auteurs qui visent à former un arrangement naturel.

Prenez quelque espèce d'iris que vous voudrez, soit le bleu ou le blanc, que vous avez en si grande abondance sur les bords de vos plantations, ou bien le jaune, très commun dans les endroits humides. Premièrement, vous

Copyright Arvensa Editions

observerez que, soit que les fleurs se trouvent ouvertes ou fermées, chacune d'elles a sa gaine qui la sépare des autres. La corolle premièrement semble être composée de six pétales ; mais vous verrez bientôt que les parties sont toutes unies à la base. Les trois qui sont les plus extérieures sont courbées en en-bas, et pour cette raison on les appelle tombantes ; des trois qui sont à l'intérieur, l'une est droite, et a le nom d'étendard. Dans le centre de ces pétales, il semble qu'il y en a trois autres ; mais ce n'est que le stigmate qui est divisé en trois parties. Sous chacune de ces divisions, vous découvrirez une seule étamine cachée avec le filet courbé le long du stigmate, et terminée par une anthère longue, largo et aplatie. Il vous faudra chercher le germe sous la fleur. C'est-là où vous le trouverez formant un corps vert et oblong, qui, lorsque la fleur est flétrie et tombée, devient, dans plusieurs espèces, une capsule à trois loges, qui s'ouvre par trois valvules, et qui a les semences rangées en trois cellules. Nous n'avons pas encore remarqué une rangée de petits corps qui forment une ligne garnie de poils sur le milieu des pétales courbés ; mais vous vous apercevez que ce caractère n’est pas commun à toute l'espèce, votre iris bleu ainsi que le blanc l'ayant, mais non pas l'iris jaune. Il ne peut donc pas servir à caractériser le genre. Cependant il peut servir à le subdiviser ou à fournir un caractère spécifique. Quand vous aurez achevé d'observer les parties de la fructification ; vous remarquerez que les feuilles sont fort étroites, en proportion de leur longueur, et que ce n'est pas à tort qu'on les a nommées *ensiformes*, d'après la ressemblance qu'elles ont avec une épée. Si vous pouvez vous résoudre à arracher de la terre une de ces belles plantes, vous verrez que les racines ne sont pas fibreuses, mais oblongues et charnues. J'imagine cependant que vous vous en rapporterez à ce que je dis, jusqu'à l'automne prochain, quand votre jardinier en arrachera quelques-unes, ou du moins découvrira leurs racines, en creusant les bords de la plantation.

Vous pouvez distinguer l'iris bleu ou d'Allemagne, le blanc ou celui de Florence, et le jaune ou l'iris des marais, par les caractères suivants. Les deux premiers ont la corolle barbue ; le premier et le troisième ont plusieurs fleurs sur la tige. Le second n'a qu'une ou deux fleurs, et les pédicules ne sont pas si longs que dans le premier. Le troisième a les corolles sans barbe, et les pétales intérieurs plus petits que les divisions du stigmate[67]. Mais pourquoi tout ce détail, direz-vous, puisque nous les

Copyright Arvensa Editions

connaissons par leurs couleurs, le bleu, le blanc et le jaune ? Ne vous fiez pas trop à la couleur, ma chère cousine. Quoi ! si un iris se présentait à vous avec des fleurs bleues, mais n'en ayant qu'une ou deux sur la tige, ou n'ayant point de barbe, ou bien si la tige qui porte la fleur était plus courte que les feuilles, tous ces divers iris vous paraîtraient-ils de la même espèce, uniquement parce que la corolle serait bleue ? Non, sûrement ; nous faisons plus d'attention à ces circonstances qu'à la couleur, non parce que nous les estimons davantage, mais parce qu'elles sont plus certaines et plus permanentes.

L'iris de Chalcédoine a des tiges de deux pieds et demi de haut, qui soutiennent une fort grande fleur. Les trois étendards sont fort larges et minces, avec des raies noires et blanches. Les trois pétales tombants sont d'une couleur plus sombre. C'est une des espèces qui a de la barbe.

Parmi ces jolies plantes, n'oublions pas l'humble iris de Perse, qui s'élève rarement à trois pouces du terrain, mais dont les couleurs sont fort belles, et qui a un parfum très agréable. Cette plante fleurit lorsque les autres n'osent pas encore se fier à un ciel incertain dont elles redoutent les inclémences. Une ou deux fleurs sortent ensemble. Les étendards sont d'un bleu céleste pâle. Les pétales tombants sont de la même couleur à l'extérieur, mais la lèvre a une raie jaune qui la traverse par le mi lieu ; et, de chaque côté, il y a plusieurs taches sombres, avec une grande tache au fond, de couleur de pourpre, très foncée. Elles n'ont point de barbe. Les feuilles sont creusées comme la quille d'un bateau, et ont environ six pouces de longueur. Vous aurez plaisir à prendre soin de ce petit nain, lorsque vous ne trouverez plus, pour vous amuser, sur votre chemin, que des safrans et des *snoerdrops*[68].

Je vous ai envoyé ce petit bouquet de jolies fleurs, pour vous dédommager de tout le foin et de toute la paille dont je vous ai fatiguée dans ma dernière lettre.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES ÉLÉMENTAIRES SUR LA BOTANIQUE
William MARTYN
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre V

8 juillet 1774.

Sachant bien, ma chère cousine, que le bouquet que je vous ai envoyé dans ma dernière lettre était trop petit pour vous occuper longtemps, je me suis hâté de vous envoyer la quatrième classe, qui est plus nombreuse que la troisième en genres, puisqu'elle en contient quatre-vingt-cinq ; mais elle n'a pas, à beaucoup près, autant d'espèces, n'en ayant pas plus de trois cent quatre-vingt-dix.

Vous trouverez, dans cette classe, quelques exemples de fleurs agrégées, dont je vous ai expliqué ci-devant la nature en général. Mais vous la connaîtrez à fond, j'en suis sûr, quand vous aurez considéré la structure du chardon et de la scabieuse. Ces plantes-ci, et toutes les autres de cet ordre naturel, ont des corolles monopétales auxquelles succède une semence qui est au-dessous. Un certain nombre de ces corolles est renfermé dans un calice commun, comme dans les fleurs composées, dont elles diffèrent en ce qu'elles ont quatre étamines tout-à-fait distinctes, avec un calice propre à chaque petite fleur. Cependant on pourrait aisément les confondre avec des fleurs composées, si on ne faisait attention qu'à leur forme et leur apparence générale.

Les deux genres du chardon et de la scabieuse s'accordent en ce qu'ils ont le calice commun polyphylle ou formé de plusieurs feuilles. Le premier a des valvules entre les fleurs sur le réceptacle, ou sur la base qui leur est commune à toutes ; leur forme est conique. Le second a ces valvules dans quelques espèces, mais en d'autres, le réceptacle est nu ; la forme en est convexe. Elle est remarquable, en ce qu'il y a un double calice pour chaque petite fleur, outre celui qui leur est commun à toutes. Les feuilles du calice

Copyright Arvensa Editions

sont fort longues dans le chardon, et forment plusieurs rangées dans la scabieuse.

Telles sont les principales distinctions qui concernent les genres. Le chardon commun est distingué de ses congénères par ses feuilles sessiles, qui sont garnies de dents sur les bords. La tête conique du chardon est garnie de barbes dures, qui, dans l'espèce sauvage[69], sont droites, mais courbées[70] dans l'espèce cultivée. Cette différence ne paraît pas assez considérable à Linnée pour en faire deux espèces distinctes. Haller, Jacquin et quelques autres sont d'une opinion différente ; aujourd'hui l'on convient généralement que le chardon cultivé forme une espèce distincte du chardon sauvage.

Il n'y a pas moins de trente-quatre espèces de scabieuse. Le genre se divise convenablement en celles qui ont les corolles des petites fleurs partagées en quatre, et celles qui les ont partagées en cinq segments. Dans la première classe, il y a quatorze espèces, et dans la seconde, vingt. De nos trois espèces sauvages, il y en a deux dans la première division, et une dans la dernière. La scabieuse commune des champs est une plante grande et élevée ; la tige est garnie de poils ; les feuilles inférieures sont quelquefois presque entières ; quelquefois, aussi bien que les feuilles qui sont sur la tige, elles sont *pinnatifides.* Les fleurs extérieures sont plus grandes, et ont la corolle taillée plus profondément que celle du milieu ; les segments extérieurs sont aussi les plus grands. Ils sont d'une couleur pourpre pâle.

L'autre espèce, avec des corolles quadrifides, est appelée *mors du diable,* parce qu'elle a une racine courte et cernée, dont le bout semble comme rongé. Les tiges de celle-ci ne sont pas si hautes, et ne sont pas branchues comme dans la première. En général elles poussent deux petits pédicules à la jointure supérieure, lesquels sont opposés l'un à l'autre ; et terminés chacun par une petite fleur bleue, comme la principale tige l'est par une plus grande. Les petites fleurs ne sont pas irrégulières comme dans la précédente. Les feuilles sont simples et entières (excepté quelques-unes du milieu de la tige, qui ont un petit nombre de dents), oblongues et finissant en pointe â chaque extrémité. Cette espèce croît dans les pâturages et dans les bois. Elle fleurit plus tard que la première, qui est fort commune dans les champs de blé, et se trouve aussi en assez grande quantité dans les prairies.

La petite scabieuse, outre qu'elle a des corolles quinquifides, est

Copyright Arvensa Editions

distinguée des deux autres, en ce qu'elle a des feuilles qui sont voisines de la terre, ovales, et entaillées sur les bords, tandis que celles qui sont sur la tige sont *pinnées ;* vers le bas, les folioles sont plus larges ; mais vers le sommet de la tige, elles sont fort étroites. Il y en a environ huit paires, et le lobe qui les termine est grand. La fleur agrégée vient d'abord, comme une fleur simple, sur un long pédicule. Les petites fleurs extérieures sont plus grandes et fort irrégulières, comme dans la première espèce, et d'un bleu pâle. Cette plante est commune dans les pâturages, particulièrement dans les endroits où le terrain est crayeux.

Avant d'en être venue jusqu'en cet endroit de ma lettre, je suis persuadé que vous vous êtes figuré déjà qu'une certaine plante, qui a des fleurs d'une couleur de pourpre sombre, et une odeur douce, assez forte, que votre jardinier sème tous les ans sur les bords de votre enclos, est une plante de ce genre. Ce n'est pas le nom qu'on lui donne de *scabieuse douce*, qui vous a portée à le penser ; ce ne sont pas les noms qui vous en imposent, vous ne jugez que d'après une ressemblance évidente dans la structure. Un examen attentif de la fleur vous confirmera dans votre idée. Vous verrez qu'elle est du genre de celles qui ont des corolles *quinquifides.* Leur réceptacle est oblong ; le calice commun consiste en douze folioles linéaires, de la longueur de la fleur agrégée, et courbée en arrière. Les feuilles sont joliment taillées. La couleur de la corolle varie, étant quelquefois d'un pourpre sombre ou pâle, quelquefois rouge et bariolée. Souvent la fleur principale est entourée d'une rangée de petites fleurs portées sur des pédicules très minces, comme dans la *marguerite des poules ;* mais toutes ces variétés ne viennent que de la semence. Quoique cette plante soit aujourd'hui très commune dans ce pays, elle vient originairement de l'Inde.

Cette classe comprend un ordre naturel de plantes, qu'on nomme verticillées, à cause de la manière dont les feuilles croissent sur la tige. Elles viennent plusieurs ensemble, rangées l'une au-dessous de l'autre, comme les rayons d'une étoile, comme on a coutume de les représenter. Je dois vous faire observer que, quoique dans ce cas et dans plusieurs autres, une classe ou un ordre prend son nom d'une circonstance frappante que la plante offre dans sa structure, cependant il ne s'ensuit pas qu'il faille chercher dans cette classe toutes les plantes dont la structure est semblable à celles-ci, ou que ce soit la seule et principale raison pour laquelle on les range dans cette classe. Quand une plante s'offre à vous

Copyright Arvensa Editions

avec cette apparence générale, vous pouvez présumer raisonnablement qu'elle doit être mise dans tel ou tel ordre ; mais cette apparence extérieure ne doit pas vous porter au-delà d'une simple conjecture. C'est l'examen attentif des parties de la fructification qui doit enfin vous déterminer

Voici quelle est la structure des plantes verticillées. Le calice est fort mince, partagé en quatre parties, et permanent. La corolle est monopétale, partagée en quatre segments. Les étamines sont au nombre de quatre. Le germe est double et placé au-dessous de la fleur. Le style est *bifide.* Le fruit est d'une forme globuleuse, et contient deux semences. La tige est quadrangulaire.

Tous les genres de cet ordre se ressemblent si fort l'un à l'autre, que quelques auteurs les ont réduits à un. La *garance* a une corolle en forme de cloche, à laquelle succèdent deux baies qui contiennent chacune une semence. La sherard des champs, l'aspérule odorante ont des corolles en forme d'entonnoir. La première a une petite couronne sur les semences ; la seconde les a en forme globuleuse, sans aucune couronne. Le *galium* (caille-lait) a une corolle en forme de soucoupe, et deux semences arrondies. Ce dernier genre a vingt-six espèces, dont vingt ont le fruit uni ; dans les six autres, le fruit a des aspérités. Le nombre et la forme des feuilles, dans tous les verticilles, donnent la principale distinction spécifique.

Le caille-lait des marais a quatre feuilles qui forment une étoile vers le bas de la tige, et six plus étroites vers le haut. Le caille-lait blanc a huit feuilles un peu entaillées sur les bords, de forme ovale, et se terminant en pointe ou en petit crochet. Le caille-lait jaune a aussi huit feuilles ; mais elles sont fort étroites et sillonnées. Les tiges qui portent les fleurs sont fort courtes, et les corolles sont jaunes. La première espèce croît dans les prairies humides et sur le bord des rivières ; la seconde le long des haies, et dans les bruyères parmi les buissons ; la troisième est fort commune dans les pâturages, sur les sillons et aux bords des chemins. Ces trois espèces ont toutes des semences unies. La valence grateron, connue sous le nom d'*herbe des oies*, a, comme on le sait, des semences pleines d'aspérités et de pointes qui accrochent nos vêtements lorsque nous passons près des haies. Les feuilles aussi sont rudes, en forme de lance, et au nombre de huit. Les feuilles, dans toute cette espèce et même dans toute la famille, sont fort petites ; mais on connaît ces plantes au premier coup-d'oeil par

Copyright Arvensa Editions

leur apparence extérieure.

Les plantains sont aussi du premier ordre de cette classe, qu'on nomme *la tétrandrie.* Il y en a un grand nombre ; car on en compte vingt-quatre espèces. Comme un grand nombre de petites fleurs croissent ensemble dans une pointe ou tète oblongue, il faut que vous en mettiez une à part pour examiner avec soin les parties de la fructification. Vous verrez alors que chacune de ces petites fleurs a un calice et une corolle quadrifide, cette dernière ayant son bord recourbé. Les filets sont remarquablement longs, et le vaisseau qui renferme les semences est une capsule à deux loges, qui s'ouvre horizontalement, et placée au-dessus du réceptacle.

Le *grand plantain* et le *plantain lancéolé* vous sont vraisemblablement très connus, la première espèce étant très commune sur les bords des chemins, et la seconde dans les pâturages. Le grand plantain est distingué par ses feuilles ovales, unies, et sa tige ronde[71], nue, qui se termine par une longue pointe de fleurs qui croissent fort près l'une de l'autre[72]. Le *plantain moyen* est une espèce très voisine de celle-ci ; mais les feuilles sont plus longues, et garnies de poils blancs. L'épi est cylindrique, mais plus court et plus épais que dans la première. Le plantain lancéolé a des feuilles en forme de lance, et un épi ovale, nu et court. Celle-ci et les autres espèces ont les feuilles marquées en long avec des cotes ou nervures fort proéminentes.

En examinant de près ces plantes, qui vous sont déjà connues, vous acquerrez une grande facilité pour connaître celles qui vous sont étrangères ; car vous avez trop de bon sens pour les mépriser, parce qu'elles sont communes et qu'elles n'ont pas de beauté. Bien persuadé de cela, je me suis attaché à choisir les plantes que vous pouvez rencontrer aisément, et qu'il faut examiner avec soin, plutôt que celles qui sont rares et d'un grand prix. Si vous étiez dans le voisinage d'un fameux jardin botanique, je serais plus délicat dans mon choix, et en même temps je vous en présenterais une plus grande variété ; mais peut-être, après tout, je ne vous offrirais rien de plus utile ni de plus récréatif. Je me flatte au moins que vous m'accorderez un peu plus longtemps la continuation de cette indulgence dont vous m'avez honoré jusqu'à présent.

Mais, pour revenir à notre sujet, il y a une plante de cette quatrième classe et du premier ordre, que je ne dois pas omettre de vous présenter, quand ce ne serait qu'à cause du nom qu'elle porte. Le *pied-de-lion* a un

Copyright Arvensa Editions

calice d'une feuille permanente, partagé en huit segments, dont quatre sont plus grands, et quatre plus petits. Il n'a point de corolle, et n'a qu'une petite semence à chaque fleur. Il y a trois espèces de *pied-de-lion:* 1° la commune, 2° celle des Alpes, et 3° celle qui a cinq feuilles. La première est distinguée par ses feuilles simples en lobe, délicatement dentelées sur les bords, et partagées en huit ou douze parties. Avant que la feuille s'étende, elle est pliée ou plissée à chacune de ces divisions: c'est de là que lui vient son nom. Les fleurs croissent en grappes, et ne sont remarquables, ni pour la grandeur, ni pour la couleur ; car, n'ayant point de corolles, elles sont seulement vertes, ou, comme les botanistes les appellent, herbacées. C'est une plante humble, mais élégante, qui croît dans les pâturages élevés, mais qui n'est pas commune.

Le *pied-de-lion des Alpes* est une plante beaucoup plus élégante que celle-ci. Elle a des feuilles soyeuses, brillantes, qui sont digitées et dentelées à leur extrémité. Les folioles ou feuilles composantes varient en nombre depuis cinq jusqu'à neuf. La troisième espèce est fort rare ; c'est une petite plante tout-à-fait unie, avec des feuilles digitées ; mais chacune de ses cinq folioles est partagée à demi en plusieurs autres plus petites.

Le second ordre de cette classe a une plante singulière, la *cuscute* ou l'*épithyme.* Elle est sans feuilles, et a une tige plus mince qu'un fil, qui traînerait sur la terre, si elle ne s'accrochait à quelque plante plus forte pour se soutenir. Ne se contentant pas de cet appui, auquel elle se tient ferme, elle en tire sa nourriture ; et enfin, pour reconnaissance des services qu'elle reçoit de la plante qui la supporte et l'alimente, elle finit par suffoquer sa bienfaitrice[73]. J'imagine que ce détail ne vous inspirera pas beaucoup d'affection pour la cuscute[74]. Si vous voulez vous donner la peine de débarrasser quelque malheureuse fève de la tige chevelue de cette plante, vous verrez que les fleurs sortent en noeuds sessiles ; que chacune d'elles a un calice à demi partagé en quatre parties ; que la corolle est formée par un pétale partagé en quatre segments sur le bord, et que le vaisseau qui renferme les semences est une capsule à deux loges. Cette plante parasite, comme Linnée appelle avec raison toutes les plantes de ce genre, s'attache aux fèves, aux orties, à la luzerne, au lin, etc., et se nourrit par le moyen d'un nombre infini de mamelons ou de glandes qu'elle insère dans les pores de l'écorce de la plante qui la supporte.

Les herbes des étangs, qui sont en grand nombre et assez communes,

Copyright Arvensa Editions

serviront d'exemple pour le troisième ordre. Si vos étangs sont tenus trop propres pour vous fournir ces plantes, vous pourrez vraisemblablement vous les procurer en faisant visiter les étangs de vos voisins. Si elles méritaient les frais du transport, je vous en enverrais en abondance, pouvant les recueillir dans nos fossés. Vous les reconnaîtrez par leurs feuilles qui sont couchées à plat sur l'eau ; et par leur tige qui pousse un épi composé de petites fleurs, qui n'ont point de calice, mais une corolle formée de quatre pétales tombants, avec quatre germes terminés par des stigmates obtus, sans l'interposition d'aucun style, et qui deviennent avec le temps quatre semences arrondies.

L'épi d'eau flottant est une des plus communes. On la connaît par ses feuilles oblongues et ovales. L'épi d'eau perfeuillé a des feuilles en forme de cœur, embrassant la tige, et croît dans les eaux courantes. L'épi d'eau denté a des feuilles en forme de lance, ondées, entaillées sur les bords, et qui sont alternes sur la tige: on trouve celle-ci dans les eaux courantes ainsi que dans les eaux dormantes.

Mais en voilà assez sur ces sortes de plantes. Ne vous exposez point à vous mouiller et à vous enrhumer en allant les chercher. Si quelques-unes de ces plantes, que j'ai recommandées à votre examen, éludent votre recherche, ou bien ont passé le temps de leur floraison, marquez-les pour l'année prochaine. Adieu, ma chère cousine.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique

LETTRES ÉLÉMENTAIRES SUR LA BOTANIQUE

William MARTYN

Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre VI

25 mars 1775.

Mon indisposition pendant le dernier automne vous a donné tout le loisir convenable, ma chère cousine, pour acquérir la parfaite connaissance du système général des plantes et des quatre premières classes en particulier. Puisque vous le désirez avec ardeur, je vais reprendre notre première correspondance, et je m'y prends, pour cela, d'aussi bonne heure qu'il est possible, afin que rien ne puisse nous échapper dans cette saison. Nous avons maintenant une grande classe à parcourir, qui contient plus de la dixième partie du monde végétal ; car elle renferme deux cent soixante-un genres, et mille cinq cent cinq espèces. Elle doit contenir, comme vous pouvez l'imaginer, plusieurs ordres naturels, et quelques espèces qui, dès-à-présent, sont en état d'être examinées.

Avec votre permission, nous ouvrirons l'année par la description de la primevère, qu'on a nommée ainsi parce qu'elle est une des premières plantes qui fleurit dans le printemps. Celle-ci, avec quelques autres plantes qui lui ressemblent, forme un ordre naturel qu'on a désigné, par cette raison, sous le nom de *preciae* (précoces). Ces plantes s'accordent toutes en ce qu'elles ont un calice monophylle, quinquifide, permanent, et une capsule pour contenir les semences, qui est supérieure ou renfermée dans le calice. Les caractères du genre sont, une enveloppe sous la fleur, ou un nœud de fleurs ; la corolle est en forme d'entonnoir ou de soucoupe, avec le tube cylindrique, et ouvert au sommet. Le stigmate est globuleux, et la capsule n'a qu'une loge. L'espèce est distinguée par son calice pentagone, sa capsule oblongue et cylindrique, et la surface ridée des feuilles dont le

Copyright Arvensa Editions

bord est dentelé. Les trois principales variétés, si ce ne sont que des variétés, sont distinguées de cette manière. La primevère a une fleur portée par une tige nue, et la corolle en forme de soucoupe. La primevère commune a plusieurs fleurs sur une tige nue, et la corolle en forme de soucoupe. La primevère officinale a plusieurs fleurs sur une tige nue, et la corolle en forme d'entonnoir. La couleur jaune dans les deux premières est fort pâle ; la corolle de la primevère est de beaucoup plus grande que celle des autres. Celle de la primevère commune est moyenne. La tige à fleur de la primevère est simple, sans branche, faible, et ressemble plutôt à un pédicule qu'à une tige. La tige de la primevère commune a quelquefois près d'un pied de haut, et elle est forte. Celle de la primevère officinale est généralement plus petite et plus faible. J'ai quelque peine à vous dire que toutes les belles espèces de *polyanthus*, que vous estimez si fort, ne sont que des variétés accidentelles de cette espèce, qui certainement est très disposée à varier, même dans son état sauvage. C'est ainsi que la primevère a quelquefois deux fleurs ensemble, ou bien prend une couleur verte, et souvent rouge, et une corolle double. La primevère commune a quelquefois fort peu de fleurs, et elles sont alors aussi grandes que celles de la primevère. La primevère officinale a souvent des fleurs rouges, et alors elle ressemble beaucoup à un petit *polyanthus.*

Vous voyez maintenant par combien de degrés vous parvenez à la parfaite connaissance de ces plantes. Premièrement vous déterminez leur classe et leur ordre, en voyant qu'elles ont cinq étamines et un pistil. Ayant alors à choisir entre cent cinquante-cinq genres, vous établissez ensuite dans quelle subdivision de l'ordre il faut les ranger. Voyant que la corolle est monopétale, inférieure, et qu'elle est remplacée par un vaisseau qui renferme les semences, vous n'avez plus à choisir qu'entre soixante-treize genres. Vous découvrez ensuite qu'elles sont de l'ordre naturel des *précoces*, ce qui ne vous laisse plus que dix genres. Vous êtes maintenant réduite dans un cercle si étroit, qu'il ne peut pas vous être fort difficile de fixer le genre, ainsi que les espèces qui sont au nombre de dix, et les variétés qui y sont subordonnées. Je ne fais pas toute cette récapitulation pour vous mettre en état de nommer une plante que vous connaissiez très bien auparavant, mais pour vous montrer comment vous devez vous y prendre pour mettre en son rang une plante que vous ne connaissez pas, par l'exemple d'une plante qui vous est connue.

Vous pouvez encore vous y prendre de cette manière. Vous avez une

Copyright Arvensa Editions

plante en fleur, que, pour le moment, nous supposerons vous être inconnue. Vous examinez d'abord les étamines et les pistils, et, par le nombre de ces parties, vous déterminez que votre plante appartient à la cinquième classe et au premier ordre. Vous consultez ensuite les subdivisions de cet ordre, et vous voyez que la plante appartient à celle qui a des corolles monopétales inférieures, avec les semences renfermées dans un vaisseau. Voyant en outre que votre plante a un calice monophylle partagé en cinq segments, que la corolle est divisée de la même manière, ces circonstances ajoutées aux précédentes vous montrent qu'elle se range dans l'ordre naturel des *précoces*. Alors remarquant une *enveloppe* sous les fleurs, voyant que le tube de la corolle est cylindrique et ouvert au sommet, et que la capsule n'a qu'une loge ou une cellule, vous êtes enfin assurée que votre plante est du genre des primevères. L'examinant de plus près, vous voyez que les feuilles, au lieu d'être ridées, sont parfaitement unies, charnues et entières, ou bien entaillées sur les bords ; vous êtes sûre alors que c'est une espèce distincte. Enfin vous découvrez que c'est la primevère oreille d'ours, cette jolie plante dont les fleuristes estiment si fort la fleur, et qui produit tant de variétés distinguées par la diversité de la taille et les diverses couleurs de la corolle, lorsqu'elle est cultivée.

Toutes les autres plantes de cet ordre naturel sont agréables, si elles ne sont pas jolies. La *meadia,* que Linnée a nommée mal à propos *dodecatheon,* est une plante d'Amérique, mais qui fleurit bien et de bonne heure dans nos climats. Elle a une corolle en forme de roue, réfléchie. Les étamines sont placées sur le tube, et la capsule n'a qu'une cellule, et est oblongue. Ces caractères suffisent pour faire connaître la plante, puisqu'il n'y a qu'une espèce connue. Les feuilles cependant sont unies. Les tiges à fleurs sont nues, hautes de huit ou neuf pouces, et supportent plusieurs fleurs dont chacune a un pédicule délié, qui est recourbé de manière que la fleur est pendante. La corolle est d'un beau pourpre clair. Si vous n'avez pas cette plante dans votre jardin, procurez-vous-la pour le printemps prochain. La structure et l'apparence de cette plante vous feront plaisir.

Le *cyclamen*[75] ressemble à la *meadia* par sa corolle en forme de roue, et réfléchie ; mais le tube est globuleux et très court, avec un cou proéminent. Le stigmate, qui était obtus dans la *meadia*, est aigu dans le *cyclamen.* Le vaisseau qui renferme les semences est arrondi et charnu, contenant plusieurs semences anguleuses. Linnée l'appelle une baie

Copyright Arvensa Editions

couverte d'une cosse capsulaire. Il y a plusieurs espèces ou variétés de *cyclamen ;* car il est douteux si ce sont des espèces distinctes. La plus commune a des feuilles angulaires en forme de lance, marquées de noir au milieu. Les fleurs paraissent seules avant les feuilles, et sortent immédiatement de la racine. Quand elles tombent, les pédicules se tordent comme une vis, renfermant le germe dans le centre, et se tiennent serrés contre la terre parmi les feuilles qui croissent en grand nombre, et les garantit du froid de l'hiver. La corolle est ordinairement rouge ; mais elle est quelquefois blanche, ou de couleur pourpre. Il y en a une espèce qui a les feuilles de couleur pourpre en dessous. Une autre a seulement des veines pourpre, et le côté supérieur est veiné et marbré de blanc ; les fleurs sont blanches et de couleur pourpre à leur base. L'espèce qui vient de Perse a des feuilles qui ressemblent à la dernière pour la couleur, mais qui sont tout-à-fait entières sur les bords ; les fleurs sont grandes, d'une couleur de pourpre pâle, avec une base d'un rouge brillant, ou colorée en pourpre. Toutes ces différences et beaucoup d'autres, soit qu'elles forment des espèces ou seulement des variétés, produisent un grand nombre de plantes très agréables.

Il y a deux plantes sauvages dans cet ordre naturel, que je recommande à votre attention à cause de leur beauté particulière. Elles croissent dans l'eau ; et il faudra par conséquent que vous employiez une main étrangère pour les recueillir.

Le ménianthe, *grand trèfle de marais*, se fera d'abord connaître à vous par la corolle, qui est frangée tout autour. Elle est en forme d'entonnoir avec un tube court, et le bord partagé au-delà du milieu. L'intérieur de la corolle est blanc et le dehors rouge. Le stigmate a deux pointes, et le vaisseau aux semences est une capsule qui n'a qu'une loge. L'espèce est distinguée par ses feuilles ternaires. C'est de là, et à cause du lieu où cette plante croît, qu'on la nomme *trèfle de marais.* Comme chacune des feuilles composantes est de la grandeur et de la forme d'une feuille de fève, on l'appelle aussi *fève de marais.* Les fleurs croissent au sommet de la tige, qui est une hampe lâche.

Le plumeau aquatique a une corolle en forme de soucoupe qui n'est pas frangée ; le tube est plus long que dans la dernière: elle est blanche ou d'un pourpre pâle, avec une teinte jaunâtre ; les étamines sont placées sur le tube de la corolle ; le stigmate a la forme globuleuse, et le vaisseau aux semences est une capside qui n'a qu'une cellule, comme dans la dernière.

Copyright Arvensa Editions

Les feuilles sont tout-à-fait plongées dans l'eau, et pinnées d'une manière élégantes. La tige à fleurs est nue, et s'élève de cinq à six pouces au-dessus de l'eau. Vers le sommet il y a deux ou trois groupes de fleurs, et on en voit un peloton au bout ; le tout forme une espèce de pointe conique.

Un autre ordre naturel de cette classe contient les plan tes nommées *asperifoliae* ou *à feuilles rudes.* Celles-ci ne sont pas aussi belles que les précédentes ; mais vous êtes devenue une trop bonne naturaliste pour vous laisser séduire par des couleurs brillantes et une belle apparence. Quoique la rudesse des feuilles et de la tige soit le caractère général de cet ordre, cependant il est plus nécessaire de trouver le caractère suivant dans les parties de la fructification. Le calice est formé par une feuille divisée en cinq segments, et il est permanent. La corolle est monopétale, divisée aussi en cinq segments, tubulée, et s'étendant jusqu'au-dessous des germes. Les cinq étamines sortent du tube de la corolle, et on trouve là quatre semences nues auxquelles le calice sert de capsule. Nous pouvons remarquer en outre que les feuilles sont placées alternativement, ou sans ordre, sur la tige, et que la pointe de fleur est réfléchie avant qu'elles viennent à s'ouvrir. Avec un si grand nombre de circonstances pour vous diriger, vous ne pouvez trouver beaucoup de difficultés pour reconnaître une plante de cette famille à feuilles rudes, d'autant qu'elles portent le même habit, et ont une ressemblance frappante les unes avec les autres.

De quatre-vingt-trois espèces que cet ordre contient, vous connaîtrez peut-être quelques-unes des plantes suivantes, et celles-ci vous donneront une idée des autres. L'héliotrope ou le tournesol, l'oreille de souris ou l'herbe de scorpion, le gremil, l'orcanète, la langue de chien, la pulmonaire, la consoude, la pâquette, la bourrache, la buglose et la vipérine. Si vous examinez la corolle de ces plantes, vous observerez que quelques-unes d'elles ont cinq enveloppes ou étuis au tube de la corolle, tandis que les autres n'en ont point. Cette circonstance, ainsi que la forme de la corolle, vous fournira les principales distinctions génériques. Ainsi le gremil, la pulmonaire, la pâquette, et la vipérine, ont le tube de la corolle nu ; les autres ont le tube garni de cinq enveloppes. L'héliotrope, l'oreille de souris ou l'herbe de scorpion, ont des fleurs en forme de soucoupe ; le gremil, l'orcanète, la langue de chien, la pulmonaire et la buglose, ont des fleurs en forme d'entonnoir. Dans la consoude et la pâquette la corolle est ventrue ; elle s'enfle et s'élargit vers le sommet. La bourache a une corolle en forme de roue, et dans la vipérine c'est une espèce irrégulière de corolle

Copyright Arvensa Editions

campaniforme. L'héliotrope a les enveloppes ; mais elles n'entourent pas le sommet du tube, comme dans l'oreille de souris ou l'herbe de scorpion, l'orcanète, la langue de chien, la consolide et la bourache. La langue de chien a des semences aplaties, fixées à leur style, seulement parleur côté intérieur. La pulmonaire a un calice pentagone ou prismatique. La pâquette a seulement deux semences dures, luisantes et à deux loges. La buglose a le tube de la corolle courbé.

L'héliotrope commun a ses feuilles ovales, entières, ridées et couvertes de poil ; les pointes inférieures des fleurs sont simples, et les supérieures doubles. La couleur de la corolle est blanche avec une teinte verdâtre, et quelquefois d'un rouge pâle. C'est une plante annuelle.

L'héliotrope du Pérou a une tige semblable à celle d'un arbrisseau ; les feuilles sont d'une forme longue et ovale, ridées et rudes, portées par des pétioles courts. Les fleurs sont placées à l'extrémité des branches dans des pointes courtes ; elles croissent en grappes ; les pédicules sont partagés en deux ou trois autres, et ceux-ci se divisent encore en de plus petits ; chacun de ces pédicules supporte une pointe de fleurs d'un bleu pâle, qui ont une odeur particulière.

La scorpionne est une plante commune dans les pâturages secs et dans les bruyères, ainsi qu'aux bords des fossés et des ruisseaux ; dans les pâturages on la trouve avec des feuilles velues, et, près des fossés, elle les a tout unies, avec des fleurs beaucoup plus grandes et extrêmement belles pour celui qui les observe de près. Elles ont une couleur bleue très agréable, avec une teinte jaune. Linnée distingue cette espèce par les semences qui sont unies, et par le bout des feuilles qui est calleux.

Il y a deux espèces de grémil sauvage. Le véritable grémil, dont le nom est formé par corruption de *gray millet,* n'est pas fort commun. Il se plaît dans les terrains secs, et particulièrement dans les sols qui abondent en craie. On le trouve principalement dans les pays de forêts, ou parmi les buissons. Vous le connaîtrez par ses semences blanchâtres, luisantes, ovales et dures. C'est cette dernière qualité qui a donné lieu au nom latin de cette plante, *lithospermum*, lequel est dérivé du grec. Si la plante n'est pas encore assez avancée pour montrer les semences, observez qu'elle est plus grande et plus branchue que la suivante ; les feuilles sont en forme de lance. Les fleurs sont petites, et sortent une à une des ailes des feuilles portées par des pédicules courts ; la corolle est blanche ou d'une teinte jaune, avec un tube verdâtre.

Copyright Arvensa Editions

Le grémil des blés est une herbe très commune dans les champs destinés à produire les grains ; elle diffère de la précédente par ses semences ridées et coniques ; les feuilles aussi sont ovales et ont une pointe aiguë: les fleurs se trouvent principalement au sommet de la tige, parmi les feuilles. La corolle est blanche, avec un tube qui s'enfle au sommet. Ces deux espèces ont des corolles qui s'étendent à peine au-delà des segments du calice. Elles ont l'une et l'autre leur racine teinte de rouge ; ce qui a fait donner à la dernière le nom d'orcanète bâtarde.

La langue de chien est une grande plante qui croît en abondance le long des haies, et aux bords des chemins. Elle a une odeur forte, comme celle des souris dans une souricière. La corolle est d'un rouge sale, ou de la couleur du sang qu'on a tiré des veines depuis quelque temps. On la distingue des autres espèces par les étamines qui sont plus courtes que la corolle, et les feuilles qui sont larges, en forme de lance, velues, et qui sont attachées à la tige sans pétioles.

La consoude se trouve ordinairement au bord de l'eau ; les feuilles sont grandes, velues, et finissent en pointe: depuis leur base, de chaque côté, elles ont une bordure qui descend le long de la tige. De la partie supérieure de la tige on voit sortir quelques branches latérales avec deux feuilles plus petites, lesquelles se terminent par une grappe de fleurs qui se balancent sur la tige. La corolle est d'un blanc jaunâtre, et en quelques endroits pourpre.

Il n'y a que deux espèces de mélinet, qu'on distingue en ce que l'espèce la plus grande a des corolles ouvertes et obtuses. La moindre a des corolles aiguës et ouvertes. Les feuilles de la première espèce sont d'un vert de mer, marquées de taches blanches. Les variétés sont formées par des feuilles unies ou hérissées de piquants, et par des corolles jaunes, de couleur pourpre, ou rouges. On la trouve dans l'état de plante sauvage en Italie, dans le midi de la France, en Allemagne et en Suisse. La seconde espèce a les tiges plus déliées, le calice large, la corolle petite et jaune. On trouve celle-ci dans les Alpes. L'une et l'autre se cultivent dans les jardins.

La bourrache est une plante annuelle qui vient d'elle-même dans votre jardin potager sans le soin de votre jardinier. Toute la plante est rude. Les feuilles sont grandes, larges, en forme de lance. Les fleurs croissent en grappes nues, sans être serrées, au bout des tiges, et sont portées par de longs pédicules. Le calice, ainsi que la corolle, s'évase et s'aplatit tout-à-fait. La couleur de la corolle est d'un beau bleu, qui quelquefois se change en

Copyright Arvensa Editions

blanc, ou devient rouge.

La petite buglose sauvage[76] est commune parmi les blés, et sur les bords des chemins. C'est une plante fort rude, avec des corolles bleues, marquées de veines blanches.

La vipérine est une plante beaucoup plus grande que celle-ci, avec une grande pointe de fleurs bleues fort jolies. La tige est fort droite et tachetée ; les feuilles sont en forme de lance ; les inférieures sont pétiolées, et les supérieures sessiles. Elle est commune parmi les blés dans certains pays ; on la trouve aussi dans quelques pâturages, aux bords des chemins, et sur les murailles.

Vous trouverez quelques plantes dans cette cinquième classe et du premier ordre, qui ont une corolle en forme de cloche, formée par un seul pétale. Si elles ont un calice permanent divisé en cinq parties, et une capsule pour vaisseau à semence, elles appartiennent à l'ordre naturel des *campanacées.* Trois genres fort étendus, outre quelques autres[77], appartiennent à cet ordre.

Le genre des *convolvulus*[78], liserons, est distingué de tous les autres par sa corolle, qui est grande, plissée, et va en s'épanouissant ; elle a le bord marqué de dix échancrures, ou bien elle est un peu *quinquifide*[79]. On observe deux stigmates et une capsule enveloppée dans le calice, qui en général a deux loges, et renferme deux semences arrondies.

De ce genre j'en choisirai deux espèces sauvages et deux cultivées, pour les soumettre à votre examen.

Le petit liseron des champs, qui est une herbe si commune parmi les blés, a des feuilles *sagittées*, ou en forme de flèche, aiguës des deux côtés, et une fleur portée sur un pédicule long et arrondi ; les tiges sont frêles et rampantes, à moins qu'elles ne rencontrent quelqu'autre plante pour les supporter. La corolle est blanche, ou rouge, ou bien marquetée de diverses couleurs[80] ; si cette plante nous venait de l'Inde, on la cultiverait pour la beauté de sa fleur. Je ne vous exhorte pourtant pas à vous attacher à cette plante ; car elle devient insupportable par la multiplication et l'étendue de ses racines.

Le grand liseron a des feuilles sagittées aussi-bien que le petit ; mais elles sont tronquées ou coupées par derrière. Les fleurs viennent simples

Copyright Arvensa Editions

aussi ; mais elles sont portées sur des pédicules carrés. C'est une plante beaucoup plus grande et plus forte que l'autre, qui croît dans les haies, ou parmi les buissons et les arbrisseaux, à la hauteur de dix ou douze pieds. La corolle est fort grande, et toujours d'un blanc pur. Immédiatement au-dessous du calice il y a une grande enveloppe en forme de cœur, composée de deux feuilles. L'espèce précédente a ces deux feuilles ; mais elles sont fort étroites, et au milieu du pédicule.

Le liseron de couleur pourpre est une espèce annuelle qu'on cultive dans les jardins à fleurs sous le nom de *convolvulus major.* Il a des feuilles en forme de cœur, qui ne sont point partagées ; les vaisseaux à semence pendent en bas, après que la fleur est passée, et les pédicules sont enflés. Quand cette plante est soutenue, elle monte à la hauteur de dix ou douze pieds. Quoique la couleur la plus ordinaire de la corolle soit le pourpre, cependant il y a des variétés de blanc, de rouge, et d'un bleu tirant sur le blanc.

Le liseron panaché [81], ou, comme on l'appelle vulgairement, *convolvulus minor,* a des feuilles unies, en forme de lance, une tige faible et tombante, qui ne monte jamais, et une fleur simple. La corolle est d'un beau bleu, avec une teinte de blanc ; quelquefois elle est toute blanche ou bariolée. Celle-ci est aussi annuelle ; le Portugal est son pays natal. La précédente est sauvage en Asie et en Amérique.

Ce genre contient plusieurs plantes remarquables, comme la scamonée, le turbith et le jalap.

L'*ipomoea* a plutôt une corolle en forme d'entonnoir qu'en forme de cloche, un stigmate globuleux, et une capsule à trois loges. Mais les plantes que ce genre renferme étant originaires des Indes occidentales, et demandant en conséquence beaucoup de chaleur pour être conservées et se développer, elles ne pourront pas vraisemblablement être connues de vous ; c'est pourquoi je ne m'étendrai pas sur ce sujet.

Dans la campanule vous vous attendez sans doute à trouver une corolle en forme de cloche ; mais il faut que vous remarquiez que le fond de la corolle est fermé par cinq valvules qui cachent le réceptacle, et que les étamines naissent de ces valvules. Le stigmate est à trois pointes ; le vaisseau aux semences est une capsule au-dessous de la fleur, ayant trois ou cinq cellules, et au sommet de chacune un trou par lequel les semences se répandent en-dehors quand elles sont mûres. Vous voyez maintenant

Copyright Arvensa Editions

combien de différences offre la structure des parties de la fructification. En les examinant ainsi avec attention, et les comparant les unes aux autres dans les diverses plantes, vous deviendrez avec le temps une habile botaniste, et vous acquerrez la facilité de déterminer le genre, l'espèce, l'analogie et la connexion des végétaux. „

Il y a une petite campanule qui croît souvent dans les pâturages secs, et presque dans toutes les bruyères et les communes, qui a la corolle bleue, et dont la forme répond fort bien à son nom. Les botanistes se sont réunis pour l'appeler campanule à feuilles rondes. Peut-être vous demanderez pour quelle raison, puisque vous ne découvrirez sur la tige que des feuilles linéaires, ou fort longues et étroites en forme de lance. Cependant si vous prenez une jeune plante, ou du moins une plante qui soit dans toute sa vigueur, en examinant la partie de la plante qui est voisine de la terre, vous verrez ces feuilles qui sont plutôt en forme de cœur que rondes. Cette espèce fleurit à la fin d de l'été, et pendant tout l'automne, jusqu'à ce que la gelée fasse tomber la fleur ; cette plante a souvent la corolle blanche. La *raiponce*, qu'on cultivait autrefois pour manger ses racines en salade, est maintenant si fort négligée, que peut-être votre jardin potager ne pourra pas vous l'offrir. Elle est assez rare dans l'état de plante sauvage. Elle a des tiges droites de deux pieds de haut ; ses feuilles sont ondoyantes ; celles qui sont près de la racine sont courtes, en forme de lance, et approchant d'une figure ovale. Vers la partie supérieure de la tige, et tout contre, on voit de petites fleurs en cloche, avec une corolle bleue ou blanche.

La campanule à fleur de pêcher vient abondamment dans les bordures de vos parterres. On en voit de bleues et de blanches ; mais votre jardinier s'en étant procuré de doubles, il aura vraisemblablement méprisé les simples, et les ayant détruites, il vous aura privée de l'avantage que vous auriez eu de pouvoir déterminer le genre. Cependant vous connaîtrez que c'est une campanule, par son apparence ; et vous déterminerez l'espèce par les feuilles, qui sont ovales près de la racine, et sur la tige sont fort étroites, en forme de lance, approchant de la forme linéaire, légèrement dentelées sur le bord, collées contre la tige, et distantes l'une de l'autre.

Je me ressouviens que la cheminée de votre salle avait coutume d'être ornée, pendant l'été, avec plusieurs bouquets de campanules en forme de clocher, qui formaient comme un grand éventail, par le moyen de plusieurs petits bâtons. Cette espèce a des feuilles unies, en forme de cœur, dentelées sur les bords ; celles qui sont sur la tige sont en forme de lance ;

Copyright Arvensa Editions

les tiges sont simples et comme des joncs. Les fleurs forment des ombelles sessiles de chaque côté de la tige. Tels sont les caractères spécifiques de Linnée.

Il y a la grande gantelée sauvage, qui vient dans les buissons et dans les haies, et qui n'est pas commune. On la connaît par ses tiges qui sont fortes, rondes et simples ; elle a de longues feuilles ovales, approchant de la forme d'une lance, légèrement entaillées ou dentelées comme une scie sur les bords. Vers la partie supérieure de la tige les fleurs viennent simples, et portées sur de courts pédicules. Remarquez, je vous prie, qu'après que ces fleurs se sont flétries, les-vaisseaux à semence se courbent en e »-bas, jusqu'à ce que les semences soient mûres, et alors elles se relèvent.

La grande campanule, qu'on appelle vulgairement cloches de Canterbury, est beaucoup plus commune dans les mêmes endroits. Celle-ci a des tiges roides, garnies de poils et angulaires. Elle pousse par les côtés quelques branches courtes ; les feuilles sont comme celles des orties, velues et profondément dentelées sur les bords. Vers la partie supérieure de la tige, les fleurs sortent portées sur de courts pédicules à trois pointes, et ont des calices velus.

L a *petite cloche de Canterbury* est commune dans les pâturages, et particulièrement dans les terrains où il y a de la craie. Dans les endroits secs, elle est fort petite ; mais dans les terrains humides, elle croît à la hauteur de deux pieds. La tige est velue, anguleuse et sans branches. Les feuilles inférieures sont larges, et sont portées par un pédicule ; celles qui sont sur la tige sont longues, étroites, collées à la tige, et même l'embrassant. Vers le sommet de la tige, on voit sortir des ailes des feuilles deux ou trois fleurs ensemble, et elle est terminée par un peloton de fleurs beaucoup plus grand ; les fleurs sont sessiles.

Le *miroir de Vénus* est une campanule qui a une tige faible, basse et fort branchue ; les feuilles sont oblongues et un peu entaillées ; les fleurs sont solitaires, et les vaisseaux à semence d'une forme prismatique: La *campanule des blés* ressemble fort à celle-ci ; mais la tige est roide, et un peu branchue: les feuilles sont plus profondément entaillées, et ondoyantes. Les fleurs sortent en paquets, et le calice est plus long que la corolle. C'est une herbe commune parmi les blés. Ces deux espèces ont une corolle qui à peine a la forme d'une cloche, ainsi qu'une autre plante de cet ordre des campanacées, qu'on nomme *valériane grecque,* ou *échelle de Jacob,* qui a la corolle plutôt en forme de roue, avec le tube plus court que

Copyright Arvensa Editions

le calice, mais qui est fermé par cinq valvules dans lesquelles les étamines sont insérées, comme dans la campanule. Le stigmate est aussi à trois pointes, et le vaisseau à semence est une capsule à trois loges, mais renfermée dans la fleur. Les circonstances qui distinguent cette espèce des deux autres, sont que les feuilles sont pinnées, les fleurs droites, et le calice aussi long que le tube de la corolle, en quoi vous voyez qu'elle s'écarte un peu du caractère du genre. Elle est bleue et coupée en cinq segments arrondis. Je ne crois pas fort nécessaire de vous avertir de ne pas vous laisser tromper par les noms, qui ordinairement, étant donnés par des personnes ignorantes, n'ont pas un rapport bien juste. C'est ainsi qu'en cette occasion vous pouvez imaginer que le *polemonium* a une ressemblance avec une échelle aussi-bien qu'avec la valériane: c'est vraisemblablement la même circonstance des feuilles pinnées qui a occasionné ces deux noms.

J'ai peine à me déterminer à vous présenter une classe de plantes, que, d'après leur apparence sombre, triste et horrible, on nomme *luridae.* La plupart de ces plantes ont aussi une odeur désagréable ; ce qui, joint à leur aspect repoussant, empêchera notre jeune cousine de les examiner, n'ayant pas encore assez d'enthousiasme pour la botanique pour vaincre la répugnance des sens dans l'examen des objets aussi désagréables. Véritablement je ne voudrais pas qu'elle s'occupât trop à recueillir ces racines, qui exhalent une odeur dont moi-même je ne puis m'empêcher d'avoir la tête affectée. Considérez, je vous prie, que la nature, veillant toujours à notre conservation, nous avertit du danger qui nous menace par l'entremise des sens. Quelques-unes de ces plantes, nommées *luridae*, sont des poisons très dangereux ; d'autres le sont à un moindre degré, et le sol ainsi que le climat peuvent diminuer leur qualité vénéneuse, et même la changer de façon à les rendre salutaires pour le corps. J'en choisirai quelques-unes dont l'odeur et l'aspect sont le moins désagréables, et, dans le cas opposé, je vous en préviendrai. Outre que ces plantes ont cinq étamines et un pistil, elles se ressemblent en ce qu'elles ont un calice permanent, divisé plus ou moins profondément en cinq segments. Elles ont aussi une corolle monopétale divisée en cinq segments, tubulée et irrégulière. Le vaisseau à semence a deux loges, et une capsule ou une baie renfermée dans la fleur.

Il y a plusieurs espèces sauvages de bouillon blanc, l'une fort, commune, et l'autre qui n'est pas rare. Leurs caractères, généraux sont que la corolle

Copyright Arvensa Editions

est en forme de roue, et légèrement irrégulière. Les étamines sont inégales en longueur, recourbées en en-bas, et en général, revêtues au fond d'une frange colorée, le stigmate est obtus, et la capsule bivalve, et s'ouvrant au sommet.

L'espèce commune est le grand bouillon blanc, qui croît principalement le long des haies et aux bords des chemins. C'est une plante qui dure deux ans. La première année elle forme sa racine, et une rangée de grandes et larges feuilles, garnies de laine des deux côtés, et qui se répandent sur la terre, ayant à peine des pétioles. La seconde année elle pousse une tige seule, qui a quelquefois cinq pieds de haut, avec des feuilles décurrentes, garnies de laine comme celles qui sont à la racine. Au sommet il y a une pointe de fleurs jaunes, qui ont une odeur qu'on ne peut pas dire désagréable.

L'autre espèce, qui est le bouillon noir, croît dans les mêmes lieux que l'espèce précédente, mais non pas avec autant d'abondance. Elle n'a pas une tige si élevée. La forme des feuilles basses est celle d'un cœur allongé, et elles ont des pétioles ; les feuilles qui sont sur la tige sont ovales, pointues et sessiles. Elles ont toutes une couleur vert pâle à la surface supérieure, et sont blanchâtres à la surface inférieure. Elles sont dentelées sur les bords ; la tige est terminée par une longue pointe de fleurs jaunes, formée par de petites grappes de fleurs sur les côtés de la tige principale. La corolle est jaune, avec des filets frangés ou bordés de pourpre. Je présume qu'on a donné à cette plante le nom de bouillon noir, uniquement parce qu'elle n'est pas blanche comme l'autre.

La *datura,* le *stramonium*, ou la pomme épineuse, a le calice tubuleux, enflé vers le milieu, à cinq angles, et tombant. La corolle est en forme d'entonnoir, s'épanouissant fort au large en sortant d'un long tube cylindrique, et formant une bordure pentagone avec cinq plis ; la capsule a quatre valvules, ou s'ouvre en quatre parties. Les fleurs sont grandes et assez belles ; les capsules sont remarquables pour leur grandeur.

La pomme épineuse commune a des feuilles unies, irrégulièrement anguleuses, et d'une odeur désagréable. Les fleurs sortent des premières divisions, et près des extrémités des branches ; la corolle est blanche, et chacun de ses angles se termine en une longue pointe ; la capsule est ovale, couverte de fortes épines, et croît toute droite.

Une autre espèce, qu'on cultive quelquefois dans les parterres, a des fleurs pourpre ; elle a aussi des tiges pourpre, qui sont beaucoup plus

Copyright Arvensa Editions

fortes et plus grandes que celles de la dernière espèce. Les feuilles sont aussi beaucoup plus grandes, plus anguleuses et plus dentelées ; la capsule est plus grande, mais ressemble beaucoup à celle de l'espèce ordinaire. Une plante de cette espèce, ayant la capsule armée d'épines très fortes, a reçu l'épithète de sauvage ou féroce.

Le henbane ou la jusquiame est une plante fort commune, et a souvent été funeste à ceux dont l'appétit n'écoute pas le témoignage des sens. Vous conviendrez avec moi que l'odeur seule est suffisante pour empêcher une personne d'en manger. Je ne peux pas cependant me dispenser de vous en faire examiner la fleur, qui est réellement très belle quand elle est vue de près. La corolle est en forme d'entonnoir et obtuse, d'une couleur jaune pâle, marquée de belles veines de couleur pourpre. Les étamines sont de différentes longueurs, et courbées. La capsule est enveloppée dans le calice ; elle est d'une forme ovale, et couverte d'un couvercle hémisphérique, qui, en tombant, annonce que les semences sont mûres.

L'espèce commune sauvage est distinguée des autres par ses feuilles sinueuses qui embrassent la tige, et par les fleurs qui y sont collées. Toute la plante est couverte de longs poils, desquels il exsude un jus gluant et fétide. Les feuilles sont fort larges, et remarquables pour leur douceur. Les fleurs croissent dans une pointe fort longue, et plus d'un côté que de l'autre. Elle croît aux bords des chemins, près des fumiers et des villages, et c'est une plante qui dure deux années. Il y a d'autres espèces, mais qui ne sont ni sauvages, ni fort cultivées.

Vous qui avez tant d'aversion pour le tabac, de quelque manière qu'il soit mis en usage, ne serez pas fâchée de le trouver dans cet ordre des *luridae.* Quoique presque tout le monde en prenne, l'huile qu'on en retire ne laisse pas d'être un des plus forts poisons végétaux. Cependant c'est une plante qui peut servir d'ornement à votre jardin, et dont l'examen n'est ni dangereux, ni désagréable. Les caractères génériques essentiels du tabac sont que la corolle est en forme d'entonnoir, et la bordure plissée. Les étamines sont un peu inclinées ; le stigmate est entaillé ; la capsule ovale, marquée d'un sillon de chaque côté, à deux valvules, et s'ouvrant depuis le sommet.

Le tabac commun ou à large feuille est distingué par ses feuilles larges en forme de lance, qui ont environ dix pouces de longueur, et sont larges de trois pouces et demi ; elles sont unies, se terminent en pointes aiguës, et sont collées à la tige. Les corolles sont d'un pourpre très vif, et se

Copyright Arvensa Editions

terminent en cinq pointes aiguës. Il y en a une espèce, ou peut-être une variété qu'on nomme *tabac d'Oroonoko,* qui est une plante plus grande ; les feuilles ont plus d'un pied et demi de long, et sont larges d'un pied. Elles sont fort rudes et glutineuses ; leur base embrasse la tige ; les corolles sont d'un pourpre pâle.

Une autre espèce qu'on nomme *tabac anglais* [82] pourrait aisément être prise pour une jusquiame, si l'on ne faisait attention à la forme régulière de la corolle et au défaut de couvercle dans la capsule. C'est une plante qui ne s'élève pas aussi haut que les autres ; les feuilles sont ovales, entières, et portées sur de courts pétioles. Les fleurs sortent en grappes lâches, au sommet des tiges ; la corolle a un tube court, qui s'épanouit en cinq segments obtus, d'un jaune verdâtre. Quoiqu'on donne à ce tabac l'épithète d'anglais, vous ne devez pas imaginer que ce soit une plante d'Europe, car elle est originaire d'Amérique, aussi-bien que les autres espèces, qui sont au moins au nombre de sept.

Comment la même plante a-t-elle pu recevoir le nom agréable de *bella dona* et le terrible nom d'Atropos ? C'est ce qui paraît surprenant, jusqu'à ce qu'on sache que les dames d'Italie s'en servaient pour composer une eau propre à faire passer les boutons et les autres élevures de la peau, et que c'est en même temps un poison terrible. Linnée a joint ces deux noms, en nommant *atropos* le genre, et *bella dona* l'espèce. Les principaux caractères qu'il donne du genre, sont les suivants: La corolle est en forme de cloche ; les filets sortent de la base et sont fort près-à-près dans le fond ; mais, au sommet, ils deviennent divergents, et sont courbés en arc. Le vaisseau à semence est une baie globuleuse, placée sur le calice, qui est grand.

Notre espèce, car il y en a six dans le genre, est une grande plante branchue, avec des feuilles ovales, entières, et de grandes fleurs qui croissent parmi les feuilles, et sont séparées l'une de l'autre ; elles sont portées sur de longs pédicules ; la corolle est d'une couleur brune, sombre à l'extérieur, et d'un pourpre sombre au-dedans. Les tiges ont une teinte de la même couleur ainsi que les feuilles, vers l'automne. La baie est ronde et d'un noir luisant quand elle est mûre ; elle ne ressemble pas mal à une cerise noire pour la grosseur et la couleur. Elle renferme un suc de couleur pourpre et d'une douceur fade ; quelquefois elle tente les enfants, qui en mangent à leur grand péril. J'ai appris par l'expérience que les mêmes

Copyright Arvensa Editions

symptômes de poison se manifestent après qu'on a mangé les jeunes rejetons du printemps, qu'on a fait bouillir, comme après avoir pris des baies crues d'automne. La *nightshade* mortelle est rarement cultivée, et on la trouve rarement dans l'état de plante sauvage. Elle se cache dans les sentiers obscurs et dans les terrains incultes ; mais elle n'est que trop répandue dans certains pays auprès des villages.

Vous avez entendu parler des gémissements de *la mandragore,* et des cris que jette cette plante lorsqu'on l'arrache de terre. La superstition attribuait à cette plante une espèce de vie animale fatale à quiconque osait la détruire en coupant ses racines. Elle était fameuse, comme l'opium l'est maintenant, par la propriété de provoquer le sommeil. Cléopâtre[83] demande de la mandragore, « pour pouvoir passer dans le sommeil tout le temps qu'elle est séparée de son cher Antoine. » Et le perfide Iago[84] se vante que « ni le pavot, ni la mandragore, ni toutes les potions somnifères du monde, ne pourront jamais rendre à Othello ce doux sommeil qu'il a goûté hier si paisiblement. » Puisque la mandragore gémit et crie quand on la blesse, elle doit nécessairement avoir une forme humaine. En conséquence on en vend qui ont cette forme, malgré le danger auquel on s'expose pour les avoir ; mais on évite le péril adroitement, en attachant un chien à la racine de cette plante: de cette manière la mandragore décharge toute sa fureur sur ce pauvre animal, et ne fait aucun mal à celui qui veut la prendre. Voilà les rêveries qu'on débite à ce sujet. Ces prétendues mandragores sont, dit-on, des racines de brionnée ou d'angélique, qu'on taille suivant la forme humaine, ou bien qu'on force de croître dans des moules de terre qui leur donnent cette figure. On s'en servait pour les enchantements magiques ; et, quoiqu'elles soient à présent tout-à-fait décriées, on m'a proposé fort gravement de m'en vendre. Linnée en avait d'abord fait un genre distinct de la dernière ; mais, après y avoir réfléchi, il en a fait une espèce de l'*atropa,* la distinguant des autres en ce qu'elle n'a point d'autres tiges que celles qui supportent une seule fleur. La racine est comme celle d'un panais, quelquefois fourchue ; près de la terre, elle a un cercle de grandes et larges feuilles ; les tiges nues, qui supportent les fleurs, n'ont qu'environ trois pouces de longueur ; les corolles ont cinq angles, et sont d'un blanc verdâtre, ou d'une couleur tirant sur le pourpre. La baie est aussi grosse qu'une muscade, et d'un vert jaunâtre. La racine et les feuilles ont une odeur fétide, et toute la plante est vénéneuse,

Copyright Arvensa Editions

quoiqu'on s'en serve en médecine à petites doses.

Un autre genre de cet ordre naturel est le coqueret, dont voici les caractères: La corolle est en forme de roue ; les filets et les anthères sont connivents, ou courbés l'un vers l'autre. Le vaisseau à semence est une baie renfermée dans le calice, qui croît en formant une grande vessie enflée et colorée. La plante qui croît en abondance sous vos arbrisseaux est une espèce de ce genre. Les marques distinctives sont que les feuilles viennent doubles et conjuguées, c'est-à-dire, sortent en paires, sont entières sur les bords, ou très légèrement dentelées et aiguës ; la tige est herbacée, et un peu branchue au bas ; les racines rampent de manière à devenir incommodes ; les tiges n'ont qu'environ un pied de haut ; les feuilles ont différentes formes et de longs pétioles: les fleurs sortent seules des ailes des tiges portées sur des pédicules minces ; elles ont une corolle blanche, qui, ainsi que le calice, les feuilles et les tiges, est velue. Cette plante, qui est si humble et de si peu d'apparence pendant tout l'été, attire notre attention pendant l'automne, par son grand calice enflé qui devient rouge, et qui découvre les baies rouges et rondes qui sont au-dedans, et ont la grosseur d'une petite cerise.

Mais le principal genre de cet ordre naturel est l'ombre de la nuit, ou *solarium,* d'où quelques auteurs ont nommé ces plantes *solanacées.* Il n'y en a pas moins de quarante-six espèces. Je n'en choisirai, comme à mon ordinaire, que quelques-unes des espèces sauvages et de celles qui sont cultivées, surtout celles qu'il est le plus essentiel de connaître, et qui sont le plus à votre portée.

Vous connaîtrez aisément le genre par sa corolle en forme de roue, par ses grandes anthères renfermées au milieu de la corolle, et qui paraissent ne former qu'un corps, enfin par sa baie qui a deux loges.

Quelques-unes des plantes de cette espèce ont des tiges et des feuilles garnies de piquants ; d'autres ne sont point armées: cette circonstance fournit une division commode du genre en deux subdivisions.

Une autre espèce du genre des arbrisseaux, qui est fort grande, et vient de l'île de Madère, n’a point d'épines ou de piquants ; elle a fait longtemps le plus bel ornement des serres par ses baies, qui sont du plus beau rouge pendant l'hiver. Les jardiniers la connaissent sous le nom d’*amome de Pline ;* on l'appelle souvent *cerise d'hiver.* Telle est la disette de noms distinctifs, et telle est la confusion que fait naître le défaut d'une nomenclature régulière, comme celle que Linnée a le premier introduite

Copyright Arvensa Editions

dans la botanique. Les feuilles sont en forme de lance, et ont leur bord ondoyant ; les fleurs croissent en petites ombelles, près des branches ; la corolle est blanche, et les baies sont aussi grandes qu'une petite cerise: elles sont en général rouges, mais quelquefois jaunes.

Une autre espèce de genre des arbrisseaux est la morelle grimpante, ou douce-amère, qui est ordinairement sauvage dans les haies humides: elle a une tige pliante, et qui monte ; les feuilles inférieures sont en forme de lance ; les supérieures sont quelquefois à trois pointes ; les fleurs sont en grappes, et sortent des aisselles des feuilles ; la corolle est roulée, pourpre, et marquée de deux taches vertes, luisantes, au bas de chaque segment, et les baies sont rouges.

La morelle noire des jardins est aussi sans piquants ; mais elle n'est pas de la nature des arbrisseaux: c'est une plante annuelle. Les feuilles sont portées par de longs pétioles ; et, étant d'une texture molle, elles pendent souvent en en-bas: elles sont d'une forme ovale ou rhomboïde, avec de longues pointes, anguleuses et dentelées sur les bords. Les fleurs croissent sur une espèce d'ombelle qui se balance ; la corolle est blanche, et la baie noire. C'est une herbe commune sur les fumiers, dans les jardins et autres terrains bien cultivés ; elle varie par ses baies, qui sont tantôt jaunes et tantôt rouges, et par la forme de ses feuilles.

La patate ou pomme de terre, morelle tubéreuse, est de ce genre, comme vous en serez convaincue si vous comparez la structure de la fleur avec celle des antres espèces. Linnée la distingue par les caractères suivants: savoir ; la tige qui est herbacée et sans piquants, les feuilles qui sont pinnées et tout-à-fait entières, et les pédicules subdivisées ; les corolles sont ou de couleur pourpre ou blanche, et la baie est large.

Le *tomatos,* ou la *pomme d'amour*, est une autre espèce de *solarium,* qui est aussi admise sur nos tables, et qu'on mange avec impunité, en dépit du voisinage où l'on la trouve. Cette plante a une tige herbacée et sans piquants, qui est fort garnie de poils ; les feuilles aussi sont pinnées, mais fendues ; les fleurs sont portées sur de simples grappes sans branches ; la corolle est jaune, et le fruit ou la baie est grande, aplatie, et profondément sillonnée.

La *melongena*[85], ou la *pomme folle,* est aussi de ce genre ; elle est cultivée comme une plante curieuse pour sa grandeur et la forme de son fruit. Quand ce fruit est blanc, on lui donne le nom de *plante-œuf,* et à la

Copyright Arvensa Editions

vérité il ressemble alors parfaitement à un œuf de poule pour la grosseur, la forme et la couleur. La tige de cette plante est herbacée et sans piquants ; les feuilles sont ovales et velues, les pédicules pendants et croissant plus épais vers le sommet, et les calices sont désarmés de piquants ; la couleur des corolles est pourpre, et celle du fruit varie beaucoup. Les trois dernières espèces s'écartent un peu du caractère de l'ordre ; car la patate et le tomatos ont plusieurs cellules au fruit, et cette plante-ci n'en a qu'une.

Les espèces de *solanum* qui sont garnies de piquants sont originaires des pays chauds, et la plupart nous sont apportées de l'Amérique espagnole. Pour cette raison, vous n'aurez pas souvent occasion de les observer.

Le *capsicum,* ou poivre de Guinée, est aussi de cet ordre des suspectes. Toute sa beauté et son usage consistent dans le fruit, que Linnée appelle une baie sèche ou sans jus, et d'autres une cosse ou capsule. Cette circonstance, ainsi que la forme de la corolle qui ressemble à une roue, et les anthères qui sont conniventes, font les caractères essentiels de ce genre. Linnée n'en compte que cinq espèces, dont une est annuelle, avec une tige herbacée ; les autres sont permanentes, avec des tiges ligneuses. D'autres en font plusieurs espèces d'après la différente figure du fruit, qui à la vérité varie beaucoup pour la forme et la couleur, et qui, mêlé avec les fleurs blanches et les feuilles vertes, fait une variété très agréable ; mais Linnée n'accorde pas que la forme du fruit dans ce genre soit assez permanente pour constituer des différences spécifiques. Elles sont toutes fort chaudes ; et de là les noms de *poivre en cloche, poivre de poule, poivre épinevinette* et *poivre d'oiseau.* Le *poivre en cloche,* qui a un fruit large, enflé et ridé, avec une peau tendre, d'une couleur rouge quand il est mûr, est la seule espèce propre à confire. Le *poivre de Cayenne* est tiré de la dernière espèce, dont le fruit est petit, ovale, d'un rouge vif, et beaucoup plus piquant que celui des autres espèces. Plusieurs espèces de *capsicum* viennent des Indes orientales et occidentales. Quoique les habitants des pays chauds en fassent un grand usage dans leurs aliments, cependant les fruits, lorsqu'ils sont mûrs, étant jetés sur le feu, exhalent des vapeurs nuisibles, qui occasionnent des éternuements violents et des toux convulsives, et souvent le vomissement, lorsqu'on en est trop près. Mêlé avec le tabac, il produit les mêmes effets dans un degré violent et dangereux: de sorte que ces plantes, quoiqu'elles ne soient pas à la rigueur

Copyright Arvensa Editions

des poisons, doivent cependant être comptées dans la famille des vénéneuses ou suspectes.

Dans le premier ordre de la cinquième classe on trouve plusieurs arbrisseaux qui sont très connus, parmi lesquels le chèvrefeuille occupe un rang distingué. Dans ce genre, le chèvrefeuille d'Italie et le chèvrefeuille sauvage forment les espèces principales. Elles sont distinguées l'une de l'autre en ce que la première a les paires de feuilles supérieures, comme les botanistes les appellent *connatae,* c'est-à-dire, jointes de façon qu'il semble que les deux feuilles n'en forment qu'une, et la tige traverse au milieu des feuilles ; au lieu que, dans le chèvrefeuille sauvage, les feuilles sont toutes distinctes. Le chèvrefeuille hollandais ou allemand des jardins passe pour n'être qu'une variété de cette espèce-ci, quoiqu'il soit beaucoup plus fort, et ne soit pas si propre à monter. Le chèvrefeuille a véritablement des branches traînantes fort déliées, qui s'entortillent autour des branches des arbres, et montent jusqu'à leur sommet.

Le chèvrefeuille de trompette vient de l'Amérique septentrionale ; il ressemble au chèvrefeuille d'Italie, en ce qu'il a les feuilles supérieures connées, ou conjointes, et avec le chèvrefeuille ordinaire, en.ee qu'il a des branches minces et traînantes: mais il diffère de l'un et de l'autre par ses bouquets de fleurs, lesquelles sont nues ou sans feuilles, et par les corolles qui sont presque régulières. Les feuilles sont aussi toujours vertes, et les corolles sont d'une écarlate brillante à l'extérieur, et jaune au-dedans.

Il y a d'autres espèces que vous trouverez parmi les arbrisseaux, qui diffèrent pour l'apparence, et s'éloignent un peu du caractère des chèvrefeuilles proprement dits. Ceux-ci ont toujours deux fleurs seules qui viennent ensemble ; au lieu que, dans l'espèce précédente, les fleurs viennent en grappes ou bouquets, plusieurs ensemble. Le chèvrefeuille mouche a les deux baies, qui succèdent aux deux fleurs voisines, distinctes les feuilles sont entières et blanchâtres, et les corolles blanches. Le chèvrefeuille droit à baies rouges a les deux baies jointes ensemble ; les feuilles sont en forme de lance, et unies ; les corolles sont rouges à l'extérieur, mais pâles au-dedans: ce n'est pas une plante qui s'élève aussi haut que l'autre.

Les cinq espèces qu'on vient de citer s'accordent en ce qu'elles ont une corolle monopétale irrégulière, excepté que, dans le chèvrefeuille de trompette, elle est presque régulière. Dans les véritables chèvrefeuilles le tube est d'une longueur remarquable ; le vaisseau à semence dans toutes

Copyright Arvensa Editions

ces espèces est une baie qui croît au-dessous de la fleur, et qui renferme plusieurs semences, quoique la dernière n'en ait que deux.

Le nombreux genre du *rhamnus* (le nerprun), qui contient vingt-sept espèces, est aussi du premier ordre dans la classe *pentandrie.* Ces espèces sont ou épineuses, ou piquantes, ou désarmées. Le nerprun purgatif est une des premières ; il a des épines qui terminent les branches, la tige droite, les feuilles ovales, et le calice partagé en quatre segments. Les baies renferment quatre semences ; et si vous les mouillez et les frottez sur du papier blanc, elles lui donneront une couleur verte. Je fais mention de ces deux circonstances, parce que ceux qui recueillent ces baies pour les vendre en mêlent souvent d'autres avec. Je sais que ce détail ne peut manquer de vous intéresser, quand vous saurez que le beau vert[86], dont vous faites usage quand vous peignez en miniature, est composé avec ces baies. Si vous avez la curiosité de les chercher dans les haies pour faire cette couleur vous-même, vous ne devez pas être surprise si vous ne les trouvez pas à chaque nerprun ; car toutes les fleurs sont incomplètes, quelques-unes de ces plantes les ayant avec des étamines, et d'autres seulement avec un pistil, et les premières n'ont jamais de fruit.

Le sureau qui porte des baies est une de ces espèces qui n'ont point de piquants ; il croît dans les forêts. C'est un arbrisseau d’une couleur sombre, avec des grappes de petites fleurs herbacées, et une corolle à cinq pointes, à laquelle succèdent des baies noires qui contiennent quatre semences ; les feuilles sont ovales, unies, et tout-à-fait entières.

Une autre espèce encore de cette division de plantes sans piquants est l'alaterne, qu'autrefois on tondait avec tant de soin dans les haies et aux palissades des murailles ; maintenant on le voit parmi d'autres arbrisseaux toujours verts, conservant sa forme naturelle. Les feuilles sont extrêmement luisantes, en général dentelées sur les bords ; les fleurs ont un stigmate à trois pointes, et sont incomplètes comme celles du chèvrefeuille ; la corolle est à cinq pointes, et la baie à trois semences. Il y a plusieurs variétés de l’alaterne, qui diffèrent pour la forme des feuilles, et en ce qu'elles sont plus ou moins profondément dentelées ; elles sont aussi quelquefois tachetées ou bariolées. On confond souvent cet arbrisseau avec le *phillyrea,* duquel on peut le distinguer en tous les temps par la position des feuilles, qui est alterne dans le *phillyrea* et opposé dans l'autre. Quand les deux arbrisseaux sont en fleurs, vous apercevez des

Copyright Arvensa Editions

distinctions plus essentielles.

Le nerprun porte-chapeau est une plante de la division de celles qui ont des piquants. Il a des épines doubles ; les inférieures sont recourbées, et c'est un autre exemple d'irrégularité dans ce genre, le germe ayant trois loges, étant entouré par une bordure membraneuse, et couronné par trois styles. Il a une tige pliante, faible, et qui a besoin d'appui ; les fleurs croissent en grappes ; leur couleur, est d'un jaune verdâtre ; les corolles sont à cinq pointes. Comme il est fort commun dans la Palestine, on a imaginé que c'était l'arbrisseau qu'on employa pour faire la couronne d'épines de notre Sauveur.

Le caractère commun à toutes ces plantes est qu'elles n'ont qu'un calice ou une corolle, avec cinq petites écailles, une à la base de chaque division, se courbant l'une vers l'autre, et défendant les étamines. Le vaisseau à semence est une baie ronde, divisée en moins de parties que la corolle ou le calice.

Le groseiller, le lierre et la vigne sont aussi de cet ordre des *monogynes ;* mais, comme ces plantes vous sont connues ainsi qu'à tout le monde, je ne m'y arrêterai pas, ma lettre étant déjà fort longue.

Quelques autres arbres et arbrisseaux sont moins connus, parce qu'ils viennent dans des climats plus chauds. Tel est le café, qui tire son origine de l'Arabie, quoiqu'il soit aujourd'hui commun dans les deux Indes. On le connaît par sa corolle en forme de soucoupe, avec les étamines qui croissent sur le tube, ainsi que par son vaisseau à semence qui est une baie au-dessous de la fleur, contenant deux semences couvertes d'une tunique détachée. Cet arbre ne croît pas au-dessus de seize ou dix-huit pieds de haut ; ses feuilles sont grandes et d'un vert luisant, en forme de lance, et ondoyantes sur les bords. Les fleurs viennent en grappes *;* serrées contre les branches ; les corolles sont à cinq pointes, d'une couleur blanche, pure, et d'une odeur très agréable. Cet arbre est toujours vert, et fait dans tous les temps une belle apparence.

Le *cestrum* ou jasmin bâtard est un arbrisseau des Indes occidentales, et par conséquent demande une serre chaude pour être conservé dans ces contrées septentrionales. Il a une corolle en forme d'entonnoir ; les filets ont un petit allongement au milieu, et le vaisseau à semence est une baie qui n'a qu'une loge, et qui contient plusieurs semences. Une des espèces de cette plante a des grappes de fleurs herbacées, portées sur de courts pédicules, et qui donnent une bonne odeur pendant la nuit. Line autre a

Copyright Arvensa Editions

des feuilles d'un vert très vif et d'une grande consistance ; elle a des grappes de fleurs blanches, serrées contre la tige, et qui répandent un parfum agréable pendant le jour.

L e *diosma* est un genre d'arbrisseau qui croît au cap de Bonne-Espérance. Ceux-ci appartiennent à une autre classe, ayant cinq pétales à la corolle qui est inférieure, ou qui renferme le vaisseau à semence ; le germe est aussi couronné par cinq nectaires, et se change en trois ou cinq capsules unies ensemble, contenant chacune une semence avec une tunique élastique qui les enveloppe ; les fleurs sont petites, mais d'une forme élégante, et d'une agréable odeur aromatique.'

Les autres arbres et arbrisseaux étrangers appartenant à cette classe et à cet ordre, sont l'arbre bois de fer, le phylicas, le mangle, et quelques autres ; mais, puisqu'il n’est pas vraisemblable que vous les rencontriez, je n'entrerai dans aucun détail là-dessus.

Il reste à prendre notice de quelques belles plantes qu'on cultive ordinairement dans les jardins, à cause de leur beauté. Telles sont les espèces de la *lychnidea.* Vous les connaîtrez par leur corolle en forme de soucoupe, avec un tube plié ; leurs filets sont d'une longueur inégale ; leur stigmate est à trois pointes, leur calice prismatique, leur capsule à trois cellules, avec une semence dans chaque cellule: ce sont des plantes permanentes. Les corolles de la plupart de ces espèces sont grandes et d'une couleur pourpre, et les feuilles sont en forme de lance ; elles naissent dans l'Amérique septentrionale.

À l'époque de la découverte du Nouveau-Monde, comme on appelait pompeusement l'Amérique, tout ce qu'on y trouvait était représenté comme une merveille ; on faisait les histoires les plus étranges des plantes et des animaux que produisait cette partie du monde. Ceux qu'on envoyait en Europe étaient décorés des noms les plus pompeux. Une de ces plantes est la merveille du Pérou, qui n'offre d'autre merveille qu'une fleur distinguée par la variété de ses couleurs ; elle appartient à cette classe, et à cet ordre, et a les marques génériques suivantes: La corolle est en forme d’entonnoir, le stigmate globuleux ; il y a un nectaire globuleux, renfermant le genre, qui s'endurcit ensuite, et forme une espèce de noix. Il y en a trois espèces ; la première est la merveille commune du Pérou, qui a une si grande variété de couleurs dans les fleurs de la même plante: ces fleurs naissent en abondance aux extrémités des branches, et, dans le temps chaud, elles ne s'ouvrent que vers le soir ; mais quand il fait un

Copyright Arvensa Editions

temps froid et couvert, elles demeurent ouvertes la plus grande partie du jour. Secondement, celle dont on suppose à faux que la racine donne le jalap. Les tiges de celle-ci sont enflées aux jointures ; les feuilles sont plus petites, et les fleurs sont séparées et serrées dans les ailes des feuilles: elles ne varient pas pour la couleur, étant toutes d'un rouge pourpre, et n'étant guère, pour la grandeur, que la moitié des autres ; le fruit est aussi fort rude. Dans les îles de l'Amérique, où elle est fort commune, on l'appelle la *fleur de quatre heures.* La troisième espèce est la merveille du Pérou à longues fleurs, dont les corolles sont blanches, et ont de très longs tubes ; elles donnent une odeur de musc, et se tiennent fermées tout le jour, s'épanouissant à mesure que le soleil baisse ; elles croissent en grappes comme la première espèce, et les semences sont rudes comme celles de la seconde. Celle-ci diffère des deux autres, en ce qu'elle a des tiges faibles, qui demandent quelque appui, et qui sont garnies de poils, et visqueuses ainsi que les feuilles: cette espèce vient dans le Mexique, et n'est pas connue depuis longtemps.

L'amarante à crête doit être aussi rangée ici. On l'appelle communément crête de coq, à cause de la forme qu'offre la tête des fleurs. Elle se classe dans la division des fleurs inférieures, incomplètes. Les caractères génériques sont les suivants: Le calice extérieur est composé de trois feuilles sèches et colorées, au-dedans desquelles il y a une corolle ou second calice formé par cinq feuilles roides et pointues. Il y a un petit bord qui entoure le germe, duquel bord naissent les filets. Enfin le vaisseau à semence est une capsule ronde, qui s'ouvre horizontalement, et qui contient trois semences.

Il y a plusieurs espèces ; mais celle qui est si fort estimée pour la variété des formes et des couleurs, dans ses beaux bouquets de fleurs, est distinguée des autres par des feuilles oblongues et ovales, ses pédicules ronds et striés, et ses pointes de fleurs oblongues. Les couleurs sont le rouge, le pourpre, le jaune, le blanc et le bigarré. Quelques-unes de ces plantes ont des bouquets de fleurs semblables à des panaches de plumes rouges. Il ne faut pas pourtant que vous confondiez ces plantes avec l'amarante ou la plume du prince, que vous trouverez dans une classe très éloignée de celle-ci.

Je vais terminer cette longue lettre par la description d'un ordre naturel, dont il me reste à vous entretenir pour le moment. Son nom lui vient d'une particularité que présente la corolle dont les divisions se courbent dans la

Copyright Arvensa Editions

même direction que le mouvement apparent du soleil. Mais en outre de cette singularité, les fleurs de cet ordre ont un calice d'une seule feuille, divisé en cinq segments, une corolle d'un seul pétale, et un fruit qui consiste en deux vaisseaux qui contiennent plusieurs semences. Dans la plupart de ces genres, ces fruits sont des follicules[87]. Les corolles, pour la plus grande partie, sont en forme d'entonnoir, et ont un nectaire très remarquable.

La pervenche commune, qui couvre la terre et rampe dans les haies, aux bords de vos plantations, peut vous servir d'exemple pour vous donner une idée de cet ordre. Elle a une corolle en forme d'entonnoir, à laquelle succèdent deux follicules droits, qui contiennent des semences qu'on appelle nues ou simples, pour les distinguer de celles de quelques autres genres, qui sont ailées. Vous observerez aussi que le tube de la corolle forme un pentagone au sommet ; et vous ne manquerez pas d'observer qu'il y a deux grands stigmates l'un sur l'autre.

Linnée ne veut point que la petite espèce qui rampe sur la terre, et celle qui est droite, avec des fleurs plus grandes, soient des espèces distinctes. Sans entrer dans aucune dispute sur un point qui n'est pas, vous les distinguerez l'une de l'autre, non seulement par leur grandeur, mais encore parce que les tiges de la première rampent sur le terrain. Elle a aussi les feuilles beaucoup plus étroites, et pointues vers les deux bouts, c'est-à-dire, en forme de lance, et portées par des pétioles fort courts ; au lieu que les tiges de la seconde sont droites, et grimpent un peu. Les feuilles sont creuses à la base et ovales, plus pointues au bout, et portées sur de plus longs pétioles.

Il y a une troisième espèce de pervenche droite, qui nous vient de l'île de Madagascar, et en conséquence elle demande à être tenue dans une serre chaude, pour être conservée dans nos climats. Elle a une tige roide, droite, branchue, ligneuse au bas ; les feuilles sont d'une forme oblongue et ovale, unies et succulentes, et assez serrées contre les branches. Des ailes de ces feuilles sortent les fleurs portées sur des pédicules fort courts ; en général elles viennent seules ; mais quelquefois il y en a deux ensemble. Le tube de la corolle est long et mince. Le bord en est fort plat. La surface supérieure est d'un rouge brillant ou de couleur de pèche. L'inférieure est d'une couleur de chair pâle. Il se fait une succession constante de ces belles fleurs depuis le mois de février jusqu'en octobre ; la corolle est quelquefois

Copyright Arvensa Editions

blanche.

L'*oleander,* ou laurier rose, est une des plus belles plantes de cette famille. Le genre a deux follicules droits, comme le dernier ; mais les semences qui y sont renfermées sont garnies d'un duvet ; il y a aussi une petite couronne qui termine le tube de la corolle, et qui est coupée en segments étroits. Les divisions de la corolle sont dans une direction oblique avec le tube. Cet arbrisseau croît jusqu'à la hauteur de huit à dix pieds ; les branches sortent au nombre de trois de la principale tige ; les feuilles sortent aussi, au nombre de trois, des branches portées sur des pétioles fort courts ; elles sont dirigées en haut, sont fort roides, et se terminent en pointe aiguë. Les fleurs sortent en grappes au bout des branches. La corolle est d'un pourpre brillant, qui varie du rouge au blanc. Cet arbrisseau naît sauvage dans plusieurs contrées voisines de la mer Méditerranée ; mais, dans nos climats, on le tient en serre, cet arbuste n'étant point en état de soutenir la rigueur de nos hivers.

Mais la plante la plus admirée de cette famille, c'est le jasmin du Cap, qui a été premièrement découvert près du Cap de Bonne-Espérance, par l'odeur extrêmement aromatique de ses fleurs. Les divisions du calice sont uniformes et verticales, et le vaisseau à semence est une baie à deux ou à quatre cellules au-dessous de la fleur. Les branches sortent par paires ; les feuilles sont opposées aux branches, d'un vert luisant, et d'une consistance épaisse. Les fleurs naissent au bout des branches ; la corolle n'est formée que d'un pétale, mais qui est découpé en plusieurs segments, dont il y a quelquefois trois ou quatre rangées, et alors la corolle est aussi grande et aussi double qu'une rose. Les anthères sont insérées sur le tube, sans filets ; la corolle est blanche ; mais à mesure qu'elle se fane, elle prend une couleur de buffle ; l'odeur ressemble à celle des fleurs d'orange ou du narcisse.

Il y a aussi une autre plante de cet ordre de corolles entortillées, qu'on appelle aussi *jasmin,* avec l'épithète de *rouge,* mais d'un genre fort différent de celui des jasmins proprement dits. La *plumeria,* ou le jasmin rouge, a deux follicules réfléchis, avec les semences aplaties, ailées, et creusées en tuile. On en connaît quatre ou cinq espèces, toutes originaires des Indes occidentales, excepté une qui vient du Sénégal. L'espèce la plus connue a des feuilles oblongues, ovales, avec deux glands sur les pétioles. Elle croît à la hauteur de dix-huit ou vingt pieds ; les tiges ont en abondance un suc laiteux, et vers le sommet, elles poussent quelques

Copyright Arvensa Editions

branches épaisses et pleines de suc. Au bout de ces branches naissent les fleurs en grappes, taillées comme celles de l'*oleander,* d'un rouge pâle, et ayant une odeur agréable. Comme dans nos climats les fruits ne succèdent jamais aux fleurs, sur cet arbrisseau, vous ne serez pas à portée d'en distinguer les caractères génériques.

La fameuse écorce des jésuites appartient à un arbre de cette classe et de cet ordre, qui se rapproche par les caractères de la famille naturelle des *contortae,* à laquelle appartiennent aussi quelques plantes du second ordre de cette cinquième classe, parce qu'elles ont deux pistils. Tels sont la scamonée de Montpellier, et le genre nombreux des *asclépias,* qui contient vingt-sept espèces. Dans ce dernier genre, vous avez l'herbe d'hirondelle, ou dompte-venin, dont on prétend que la racine est un puissant antidote contre les poisons. Cette plante a une tige courte et droite, des feuilles ovales, barbues à la base ; des fleurs blanches qui forment des ombelles prolifères[88]. Il leur succède deux follicules longs et joints, qui renferment plusieurs semences aplaties, couronnées d'un duvet doux et blanc. Cette plante croît dans les contrées méridionales de l'Europe, et est fort vivace. Les autres espèces sont beaucoup plus grandes, et s'élèvent quelquefois jusqu'à la hauteur de six ou sept pieds. Quelques-unes ont des racines qui rampent et s'étendent fort loin, ce qui rend cette plante fort incommode dans un jardin. D'autres espèces, qui nous viennent du Cap, ou des parties méridionales de l'Amérique, demandent de la chaleur et du soin, pour être conservées. Il y en a qui ont des corolles blanches, d'autres de couleur pourpre, orange ou rouge. Dans certaines espèces, les feuilles sont opposées ; dans d'autres, elles sont alternes. Quelques-unes ont les feuilles aplaties, d'autres ont des feuilles dont les bords

C'est-à-dire, que les grandes ombelles en laissent sortir de plus petites sont roulés en arrière. Plusieurs de ces espèces sont très agréables. Elles se ressemblent toutes par le caractère suivant, qui par conséquent forme le caractère générique. C'est que les segments de la corolle sont courbés en arrière ; qu'il y a cinq nectaires ovales, creux, qui se terminent à la base par un éperon aigu, et qui enveloppent les étamines et les pistils ; et qu'enfin à chaque fleur succèdent deux follicules qui renferment plusieurs semences garnies de duvet.

La *stapelia* est une plante si remarquable dans cette famille, que je ne dois pas omettre d'en faire mention. Elle a une fort grande corolle, en

Copyright Arvensa Editions

forme de roue, partagée au-delà de la moitié en cinq segments, qui sont larges, aplatis et pointus. Le nectaire est une double étoile, dont une entoure et l'autre couvre les étamines et les pistils. Deux follicules, renfermant plusieurs semences aplaties et garnies de duvet, suivent chaque fleur.

Il y en a trois espèces connues, qui croissent naturellement au Cap de Bonne-Espérance, qui ont toutes des branches pleines de suc, aussi grosses au moins que le doigt d'un homme. Les trois espèces sont distinguées par les dentelures qui sont sur les côtés de ces branches, sans feuilles, et qui, dans la première espèce, s'étendent horizontalement, se terminant en pointes aiguës ; dans la seconde, elles ont leurs pointes droites, et dans la troisième, obtuses.

Dans la première espèce, les fleurs sortent seules des côtés de la branche, vers le bas, portées sur de courts pédicules ; la corolle est verdâtre à l'extérieur, mais jaune au-dedans, ayant un cercle pourpre autour des nectaires ; le tout est marqueté, d'une manière fort agréable, de taches de pourpre, comme le ventre d'une grenouille. Les branches de la seconde espèce sont beaucoup plus grandes et plus droites ; elles ont quatre sillons, qui les parcourent dans leur longueur, et les dentelures sont placées sur les bords de ces sillons. Les fleurs sont beaucoup plus grandes que celles de la dernière espèce, et d'une substance beaucoup plus épaisse. Elles sont couvertes de beaux cheveux de couleur pourpre. Le fond en est d'un jaune verdâtre, rayé et marqueté de lignes de pourpre.

Mais la grande singularité de ces plantes, c'est que la fleur quand elle est bien épanouie, a une odeur fétide, si fort ressemblante à celle d'une charogne, que les mouches, qui s'attachent à la chair, y vont déposer leurs œufs, qui viennent souvent à éclore et produisent de petits vers ; mais la génération de ces vers ne va pas plus loin, et ils ne se transforment jamais en mouches. C'est un exemple rare d'un animal trompé par son instinct.

Je crois maintenant, ma chère cousine, vous avoir assez fatiguée par la longueur de cette lettre. Je vous laisse méditer sur cette irrégularité de la nature, et vous dis adieu de tout mon cœur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique

LETTRES ÉLÉMENTAIRES SUR LA BOTANIQUE

William MARTYN

Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre VII

1er mai 1775

Je ne suis point surpris, ma chère cousine, que vous ayez été curieuse de savoir ce que c'est que le nectaire, dont je vous ai fait mention plusieurs fois dans ma dernière lettre ; mais je ne suis point disposé à présent à satisfaire votre curiosité par une longue explication. Je vous dirai seulement que c'est un appendice de la corolle, et qu'il contient un suc qui probablement sert à la plante. Toujours est-il vrai qu'il sert de nourriture aux abeilles et à plusieurs autres insectes. C'est un véritable Protée, et qui prend beaucoup plus de formes différentes que cet enfant de Neptune. Une autre fois je pourrai peut-être approfondir davantage ce sujet ; maintenant il nous faut suivre les divers genres de plantes qu'il nous reste à examiner.

Vous aurez bien du plaisir, quand vous saurez que le second ordre de la cinquième classe est entièrement composé de la famille des ombellifères, que vous connaissez déjà si bien. Il y en a cependant quelques-unes, que la circonstance d'avoir cinq étamines et deux pistils ramène dans la même division du système arbitraire, quoiqu'elles n'y aient pas un rapport naturel. Nous examinerons un petit nombre de ces plantes, avant d'entrer dans un détail sur les ombellifères.

Plusieurs de ces plantes ont des fleurs incomplètes, ou n'ont pas de corolle. On en trouve plusieurs parmi les légumineuses, dans les ordres naturels de Linnée, appelés, par d'autres auteurs, *apétales.*

Telles sont toutes les pattes d'oie, dont il n'y a pas moins de vingt espèces, et qui la plupart croissent sur les fumiers et dans des lieux incultes, n'ayant d'ailleurs aucune beauté qui puisse attirer vos yeux. On

Copyright Arvensa Editions

les connaît par leur calice à cinq feuilles et à cinq angles, qui renferme une semence ronde et aplatie, de la forme d'une lentille. Une des espèces les plus remarquables est la mercuriale anglaise, ou la toute-bonne, qui vient communément dans des lieux incultes, le long des murailles, et sur les bords des chemins. On la cultive en quelques endroits à la place de l'épinard. Les feuilles de celle-ci sont triangulaires, tout-à-fait entières, ondoyantes, et ayant la surface inférieure couverte d'une espèce de farine. Les fleurs croissent en pointes composées, qui sont privées de feuilles, et sortent des ailes.

La bette ressemble beaucoup à ces plantes, pour les caractères principaux ; mais on la distingue en ce qu'elle a une semence en forme de rognon, enveloppée dans la substance du calice. Dans son état de plante sauvage, sur la côte de la mer, et dans les marais salants, elle a deux fleurs qui sortent ensemble ; les tiges sont faibles, et sont la plupart couchées sur la terre ; les feuilles sont triangulaires et obliques, ou verticales ; les divisions du calice sont égales, et ne sont pas dentelées au bas: cette plante fleurit la première année qu'elle est sortie de la semence. L'espèce potagère a plusieurs fleurs qui sortent ensemble. Les tiges sont droites, les feuilles oblongues, en forme de lance, épaisses et remplies de sue. Les divisions du calice sont dentelées à la base, et la plante ne fleurit que la seconde année.

Quelquefois elle a des feuilles d'un vert pâle, et de petites racines ; quelquefois les feuilles sont d'un rouge sombre, avec de grandes racines de couleur pourpre, ayant la forme d'une carotte ; mais on ne croit pas, en général, qu'elles forment des espèces distinctes.

Les herbes qui servent à faire le verre appartiennent aussi à cette famille des légumineuses. On les distingue par leurs grandes semences, en forme de spirale, comme une vis, couvertes d'une espèce de capsule, qui est enveloppée dans un calice. Il y en a une espèce qui est sauvage et croît dans les marais salants, qui a une tige herbacée qui est couchée à terre, en forme d'alêne ; elle a des feuilles rudes qui se terminent en épines ; les calices sont bordés, et le style est à trois pointes.

Une autre espèce qui croît en état de plante sauvage dans les pays plus chauds, a aussi des tiges herbacées, qui se répandent sur la terre ; mais c'est une plante beaucoup plus grande que l'autre, et les feuilles n'ont point d'épines. Ces plantes, et toutes celles de cette espèce, donnent le sel caustique alcalin, dont on se sert dans les verreries pour la composition du

Copyright Arvensa Editions

verre.

L'amarante en globe appartient à cette classe et à cet ordre ; sa belle tète ronde est composée de plusieurs fleurs, qui ont un grand calice de deux feuilles, en forme de bateau, aplati et coloré ; la corolle est divisée en cinq segments rudes et garnis de poils ; le nectaire est cylindrique, divisé en cinq parties au sommet ; le style est coupé, jusqu'à la moitié, en deux parties ; il y a une capsule qui s'ouvre horizontalement, et qui contient une semence. L'Inde est son pays natal ; la tige est droite et annuelle ; les feuilles sont en forme de lance, comme les branches et les pédicules qui sont nus et longs, excepté qu'il y a une couple de feuilles courtes, qui croît sous chaque tète de fleurs, et qui vient toujours seule. Le calice et la corolle étant séchés, gardent leur couleur pendant plusieurs années, et de là vient le nom qu'on a donné à cette plante, amarante ou incorruptible: sa couleur ordinaire est d'un pourpre brillant ; mais quelquefois les têtes sont d'un blanc très brillant, ou de couleur d'argent. Le nom ne doit pas vous porter à ranger cette plante dans la classe des véritables amarantes, pas plus que l'amarante à crête. Quand on vous dit que l'orme est de la même classe et du même ordre, et appartient aussi à la famille des incomplètes, comme n'ayant point de corolle, vous ferez réflexion vraisemblablement qu'un système artificiel est fort différent d'un arrangement naturel. En cela vous ne commettrez point de méprise ; mais il faut aussi que vous considériez qu'un système artificiel est le seul qui puisse vous mettre en état de trouver les genres et les espèces des plantes, qui est l'art dont je me propose de vous instruire. Peu de personnes savent que l'ormeau a une fleur, parce qu'elle n'est remarquable, ni pour la grandeur, ni pour l'apparence, et qu'elle vient pendant que la saison est encore rigoureuse. Cependant la vérité est que cet arbre abonde en fleurs, avant que les feuilles fassent leur apparition. Elles n'ont point de corolle, mais un calice à cinq pointes ; la fleur passe promptement, et il lui succède une semence, couverte et entourée d'une membrane aplatie. Les différentes espèces connues sous le nom d'*orme des sorcières à feuilles rudes, orme des sorcières à feuilles unies, le noisetier des sorcières, l'orme anglais, Corme hollandais, l'orme droit,* etc., passent pour être des variétés de la même espèce ; et toutes ont des feuilles doublement dentelées, et inégales à leur base.

Les gentianes sont aussi de cette classe et de cet ordre, ainsi que de la subdivision qui renferme des corolles monopétales inférieures. On les

Copyright Arvensa Editions

distingue des autres genres de cette subdivision, par la capsule qui est oblongue, ronde et aiguë ; elle a une cellule et s'ouvre par deux valvules, ayant au-dedans deux réceptacles, chacun adhérent en longueur à une des valvules. La forme du fruit est constante, au lieu que la figure et le nombre des parties, dans la fleur, varient dans les différentes espèces qui sont nombreuses[89]. Une grande partie de la science et de la sagacité du botaniste consiste à saisir les parties qui sont constantes dans toutes les espèces, et d'en former les caractères génériques. C'est en cela que consiste le grand mérite de Linnée. Ceux qui ont écrit sur la botanique avant lui, ou bien ont pris toutes les parties sans distinction, ou se sont servis invariablement de la même pour cet effet.

Les espèces ont, ou quatre, ou cinq pétales. Les dernières ont, ou des corolles en forme d'entonnoir, ou approchant de la forme d'une cloche ; de là naît une triple division du genre.

La principale plante de ce genre est la grande gentiane jaune, qui a une seule tige, haute de trois pieds, couverte de feuilles, qui sont grandes, ovales, marquées en-dessous, avec des nervures qui se rencontrent à la pointe. Les plus basses sont pétiolées, et les supérieures sont sessiles. Il n'y a qu'une fleur pour chaque pédicule, mais elles croissent un bouquet autour de la tige ; le calice ressemble à une double gaine ; la corolle est en forme de roue, coupée en cinq segments[90] ; la couleur jaune est marquée par des taches irrégulières. La racine est fort grande, et d'une grande amertume. Cette amertume se communique tellement à toute la plante, que le bétail n'y touche jamais lorsqu'il paît dans les pâturages montagneux de l'Allemagne et de la Suisse, où cette plante croît naturellement.

La petite centaurée est une plante de ce genre ; on la distingue par sa tige, divisée en deux, et ses corolles en forme d'entonnoir, partagées en cinq segments ; elles sont d'une couleur de pourpre brillant, qui souvent se fane et devient blanc. Cette plante est annuelle, et varie beaucoup pour la hauteur, suivant le sol, depuis trois ou quatre pouces jusqu'à un pied. Celle-ci est extrêmement amère, comme l'autre.

Il y a plusieurs belles petites gentianes, avec des fleurs du plus beau bleu qu'on puisse imaginer, qui croissent en état de plantes sauvages dans les Alpes. Une de ces espèces est souvent cultivée dans les jardins, sous le nom de *gentianella*, et offre une singularité, en ce qu'elle a de belles fleurs

Copyright Arvensa Editions

couleur d'azur, en forme de cloche, plus grandes que toute la plante.

La centaurée jaune se range aussi naturellement dans ce genre ; mais on l'a mise dans la huitième classe, premièrement sous le nom de *blackstonia,* et maintenant sous celui de *chlora.*

Mais il me semble qu'il vous tarde de parcourir un pays qui vous soit plus connu. En effet, vous êtes déjà si bien versée dans la connaissance de la famille des ombellifères, que vous trouverez, j'en suis persuadé, peu de difficultés à déterminer les genres et les espèces. Plusieurs de ces plantes sont fort généralement connues, soit par leur usage en médecine, ou dans la cuisine, ou bien pour leurs qualités vénéneuses. Plusieurs de ces plantes, qui croissent sur des terrains secs, ont des racines dont l'odeur et le goût sont aromatiques et piquants, tandis que celles qui croissent dans les endroits humides, ou dans l'eau, comme le font plusieurs, ont ces qualités dans un beaucoup moindre degré.

Il y a longtemps que vous êtes en état de distinguer le véritable persil et le cerfeuil du persil des fous. Il y a une autre plante sauvage qui croît sur les rivages et aux bords des chemins, qu'on appelle ciguë-cerfeuil, qui a souvent été prise pour le cerfeuil de jardin, et a produit de mauvais effets, ayant été mis dans la soupe. Il n'est pourtant pas si dangereux, parce qu'il ne croît point en état de plante sauvage dans les jardins, et qu'il faut aller dehors pour s'empoisonner avec ce végétal. Cependant, à d'autres égards, il est plus dangereux, parce que non seulement il appartient à la même division, comme ayant seulement des enveloppes partielles, mais encore parce qu'il est du même genre. C'est pour cette raison qu'on peut le prendre facilement pour le véritable cerfeuil, même quand il est en fleur, ce qui n'a pas lieu à l'égard du persil des fous. Ces deux plantes ont une corolle radiée, des pétales entaillés au bout, les fleurs du milieu souvent incomplètes, et ne produisant point de semence, et les fruits d'une forme oblongue. Néanmoins, malgré toute cette ressemblance de caractère, on les distingue aisément, soit lorsqu'elles sont en fleurs, ou lorsque la fleur est passée. La ciguë-persil est une plante beaucoup plus petite ; à la vérité, les tiges sont unies, et les feuilles joliment taillées, mais elles sont garnies de poils ; les divisions sont beaucoup plus petites, et placées près-à-près ; le vert en est beaucoup plus foncé que dans le cerfeuil de jardin ; les corolles aussi sont uniformes, les semences ovales, et fort rudes. Le cerfeuil de jardin est une plante grande, jolie, et dont les feuilles sont unies. Les ombelles sortent des côtés des branches, et sont très serrées contre elles ;

Copyright Arvensa Editions

les semences sont longues, étroites et luisantes. Après tout, je suis persuadé que quand vous aurez l'occasion de comparer ces deux plantes ensemble, comme vous pouvez le faire aisément, le jardinier vous en fournissant une, et l'autre étant si commune dans un état sauvage, vous serez étonnée qu'on les ait jamais prises l'une pour l'autre. Ici vous voyez que nous avons un exemple d'une plante ombellifère, qui croît dans un terrain sec, et qui est vénéneuse. Vous ne devez donc pas conclure que toutes celles qui croissent sur de pareils terrains sont salutaires, et que toutes celles qui viennent dans des terrains humides sont vénéneuses.

Nous avons un autre exemple de cette ressemblance fatale, non pas dans deux plantes de cette famille, mais dans une de celle-ci, avec une autre d'une classe différente, savoir, le panais d'eau rampant avec le cresson d'eau, qui appartient aux crucifères. Vous connaissez si parfaitement ces deux familles, qu'il est impossible que vous les confondiez l'une avec l'autre, quand elles sont en fleur ; mais ce n'est pas alors qu'on mange le cresson d'eau, et cette plante est si différente pendant sa floraison, que je suis persuadé que celui qui est accoutumé à en manger croirait qu'on lui en impose, si on le lui présentait alors comme du cresson d'eau. Quand l'une et l'autre de ces plantes sont jeunes, elles se ressemblent véritablement beaucoup ; et comme elles viennent ensemble très souvent, on peut quelquefois prendre l'une pour l'autre. Cependant je dois avouer que je n'ai commis cette méprise que deux fois, et seulement en rencontrant une de ces plantes parmi un très grand nombre des autres. Ce qui peut les faire distinguer, c'est que les feuilles du panais d'eau sont d'un vert qui n'est pas foncé. Les lobes ou petites feuilles, qui composent toute la feuille qui est ailée ou pinnée, sont plus longs et plus étroits, dentelés sur les bords, et pointus à l'extrémité ; au lieu que les feuilles du cresson d'eau ont une teinte de couleur brune. Les lobes sont arrondis, et particulièrement le lobe impair, qui est au bout, est fort grand et émoussé. Aucun de ces lobes n'est régulièrement dentelé ; ils ont seulement quelques dentelures sur les bords.

Les caractères par lesquels vous connaîtrez le panais d'eau quand il est en fleurs, sont les suivants ; il a une enveloppe universelle et partielle ; les fleurs sont toutes fécondes, les pétales sont en forme de cœur, les semences ovales et rayées. Cette espèce est distinguée des autres par ses feuilles pinnées et les ombelles de fleurs qui sont collées contre la tige dans les ailes.

Copyright Arvensa Editions

Une autre plante vénéneuse d'une grande réputation est la ciguë. C'est une plante qui s'élève à la hauteur de trois pieds, et même davantage ; on la reconnaît aisément par sa tige tachetée de pourpre ; elles a les deux enveloppes, l'universelle, composée de trois, quatre, cinq ou sept feuilles recourbées et assez larges ; l'enveloppe partielle est seulement de trois ou quatre feuilles larges sur un côté de l'ombelle ; les deux sont fort courtes ; les fleurs sont toutes fécondes, irrégulières en-dehors, régulières en-dedans ; les pétales sont en forme de cœur ; le fruit est presque sphérique, marqué de cinq sillons. L'espèce commune est distinguée par ses semences unies et rayées ; les feuilles sont grandes, nombreuses, d'un vert sombre, mais luisant, triplement puînées, et les dernières divisions obtusément dentelées ; elle a plusieurs ombelles de fleurs blanches, avec des rayons nombreux ; elle croît naturellement sur les bords des fossés, dans des sentiers étroits et ombragés, près des fumiers et des cimetières. C'est une plante qui dure deux ans.

Les eaux fournissent d'autres herbes vénéneuses, comme la ciguë aquatique, la ciguë aquatique à longues feuilles, la ciguë aquatique filipendule et la filipendule d'eau commune ; mais quittons ces plantes de mauvais présage, et examinons celles qui ne sont pas nuisibles, et qui sont à votre portée.

Il y a deux plantes ombellifères que vous êtes sûre de rencontrer auprès de chaque haie ; on les nomme *cerfeuil sauvage* et *cerfeuil rude*. Elles sont l'une et l'autre du même genre, mais d'un genre différent du cerfeuil de jardin ; elles ont des enveloppes partielles, mais non pas universelles ; ces enveloppes sont composées de cinq feuilles concaves, et pliées en arrière ; quelques-unes des fleurs du milieu tombent sans laisser de semences ; les pétales sont courbés et en forme de cœur ; le fruit est oblong et uni. La première, qu'on appelle vulgairement *herbe de-vache* ou *persil de vache,* a une tige unie et rayée, et les jointures un peu enflées. La seconde a une tige rude, et les jointures plus enflées. La première, est remarquable par la quantité de ses feuilles, qui sont fort grandes, et en général unies, excepté les nervures. La seconde a des feuilles garnies de poils, mais non aussi grandes, ni autant divisées ; les ombelles se balancent ordinairement, et les semences sont profondément rayées ; l'une et l'autre ont quelquefois une feuille à l'origine de l'ombelle universelle ; elles ont toutes deux une odeur forte, et ont des qualités approchantes de celles qu'on remarque dans les classes précédentes, mais non pas à un degré qui doive les faire

Copyright Arvensa Editions

regarder comme vénéneuses.

Quelques-unes des plantés de cette famille sont employées généralement pour la nourriture ; ce qui fait qu'elles sont connues de tout le monde. Il semble donc au premier coup-d'oeil qu'il est inutile de vous en parler. Cependant vous pouvez avoir mangé les racines des carottes et des panais, les tiges de l'angélique, du céleri et du fenouil, les feuilles du persil et de la crête marine, ou fenouil marin, les semences de la coriandre et du carvi, sans pouvoir connaître aucune de ces plantes lorsqu'on vous les présente ; néanmoins, lorsque vous les trouvez en fleurs, vous les rangez aussitôt dans la famille des ombellifères. La carotte, le carvi et l'angélique se classent parmi celles qui ont les deux enveloppes. La coriandre a seulement une enveloppe partielle, et les autres n'ont ni l'une ni l'autre. La carotte[91] a une grande enveloppe ailée ; quelques-unes des fleurs du milieu tombent sans laisser de semence, et le fruit est hérissé de soies rudes ; les fleurs extérieures sont fort irrégulières ; toute l'ombelle, lorsqu'elle approche de son état de maturité, prend une forme creuse fort semblable à un nid d'oiseau ; les feuilles sont rudes et garnies de poils. La carotte de jardin diffère peu de la carotte sauvage, excepté dans le volume et la mollesse de la racine.

Le fenouil marin a une ombelle qui n'est pas aplatie ou creuse comme celle de la précédente, mais qui est hémisphérique ; les fleurs sont toutes fécondes et semblables, les pétales aplatis, le fruit ovale et plat ; les tiges sont remplies de suc, les feuilles pinnées, composées de trois ou cinq divisions, dont chacune a trois ou cinq petites feuilles épaisses en forme de lance ; les corolles sont jaunes. Cette herbe enfonce ses racines profondément dans les crevasses des rochers, et pend en en-bas ; elle croît surtout dans les lieux d'un accès difficile. Ceux qui recueillent des plantes sont tentés d'y substituer une autre plante[92], qu'ils ramassent sans fatigue sur le rivage, mais qui n'a pas les qualités chaudes et aromatiques du fenouil marin. Ceux, qui vivent sur la côte orientale doivent être étonnés lorsqu'ils entendent dire que c'est un dangereux métier de recueillir le fenouil marin tandis qu'ils le ramassent tout à leur aise en se promenant sur un rivage plat et sablonneux: mais le leur est une tige arrondie, avec des jointures, et qui n'a point de goût ; elle est traversée par le milieu dans sa longueur d'une espèce de cordon rude[93], en place d'une

Copyright Arvensa Editions

feuille aplatie, lequel cordon a un goût piquant. Ce fenouil marin qui vient dans les marais-se range dans le premier ordre de la première classe, et on le brûle pour faire de la soude, qui sert aux ouvrages de verrerie. Vous voyez ici dans quel embarras jette la confusion des noms, et combien il est difficile de se procurer la plante qu'on désire, si l'on n'en connaît pas autre chose que le nom. Demandez à un herboriste, ou à celui qui vend des drogues, une plante ou quelque substance des trois règnes qu'il n'a point, il ne se fera pas de scrupule de vous donner une plante à la place d'une autre. Si cette supercherie ne devient pas nuisible à ceux à qui ces plantes doivent servir de remède, elle induit toujours en erreur le naturaliste qui n'est pas en garde contre de pareilles erreurs.

L'angélique a de grandes ombelles globuleuses ; toutes les fleurs de cette plante sont fécondes et régulières ; les pétales sont courbés ou réfléchis en en-haut vers le bout ; le fruit est arrondi, avec des angles ou des sillons et terminé par deux styles recourbés.

L'angélique cultivée et l'angélique sauvage sont reconnues universellement pour deux espèces distinctes. Elles ont l'une et l'autre des feuilles pinnées ; mais la première a le lobe impair, qui est au bout, généralement divisé en trois parties ; la seconde a tous les lobes égaux, en forme de lance, et dentelés sur les bords. La première est une plante beaucoup plus grande, les lobes des feuilles sont plus larges, plutôt ovales qu'en forme de lance, et les corolles verdâtres. La seconde a une tige plus mince et moins remplie de suc ; à peine a-1-elle une enveloppe universelle, et les corolles sont teintes de rouge.

La coriandre n'a point d'enveloppe universelle, quoiqu'elle ait quelquefois une feuille, comme dans l'angélique sauvage. L'enveloppe partielle est composée de trois feuilles, et est courte ; les fleurs du milieu ne produisent point de semences. Les pétales sont pliés en-dedans, et en forme de cœur ; les pétales extérieurs sont grands ; le fruit est sphérique, comme vous savez ; le calice de chaque petite fleur est plus apparent dans celle-ci que dans les autres plantes ombellifères. Les divisions des feuilles près de la terre sont larges ; celles des feuilles supérieures sont étroites. Toute la plante est douce au toucher, et elle exhale une mauvaise odeur, comme celle des punaises.

Le panais a toutes les fleurs fécondes et régulières, les pétales entiers, et plies en-dedans ; le fruit est oblong, aplati, et entouré d'une membrane ; les feuilles sont simplement pinnées. Le panais de jardin ne diffère pas

Copyright Arvensa Editions

essentiellement du panais sauvage, qui a les feuilles garnies de poils, au lieu que celles du panais cultivé sont lisses ; mais cet effet est ordinairement produit par la culture. La plante cultivée est aussi plus grande, et les racines pleines de suc, et bonnes à manger. L'un et l'autre ont des corolles jaunes.

Le fenouil a pareillement toutes les fleurs fécondes et régulières, et les pétales entiers, et pliés en-dedans, comme dans la dernière plante que nous avons examinée ; le fruit approche de la forme ovale ; il est aplati et rayé. L'aneth, qui appartient aussi à ce genre, a le fruit entouré d'une membrane, et plus aplati que celui du fenouil. Le fenouil doux n'est qu'une variété de l'espèce commune, quoique les lobes des feuilles soient plus longs, plus déliés, et n'aient pas autant de densité que dans l'autre. Les semences sont plus longues et beaucoup plus douces. La *finochia* est probablement une autre variété, quoique ce soit une plante beaucoup plus petite, devenant fort large et fort épaisse quand elle est sortie de la terre. Les feuilles de toutes ces espèces sont élégamment taillées.

Le carvi n'a pas d'enveloppe propre ; il a seulement une feuille à l'origine de l'ombelle universelle ; les fleurs du milieu tombent sans semences ; les pétales sont quillés, pliés en-dedans, et entaillés au bout. Les semences sont de forme oblongue, ovale et rayée.

Le persil et l'ache sont du même genre. Ils ont une espèce d'enveloppe généralement composée d'une feuille ; toutes les fleurs sont fécondes, les pétales égaux, et pliés en-dedans ; le fruit est petit, ovale et rayé. Ils ont, l'un et l'autre, des feuilles ailées, avec les lobes linéaires sur la tige, dans le persil, et en forme de cœur, dans l’ache. Le céleri n'est qu'une amélioration dans cette plante, qu'on doit aux pays chauds. Cependant notre ache sauvage, qui vient communément aux bords des fossés et des ruisseaux, quoique cultivée, ne peut servir d'aliment.

La terre-noix bulbeuse, dont les racines ressemblent à une petite patate, et qui est mangeable, a les deux enveloppes ; la plus mince est de l'épaisseur d'un cheveu ; les fleurs sont dans une ombelle serrée, toutes fécondes ; les corolles sont régulières, avec des pétales en forme de cœur, et le fruit est ovale. Cette plante se trouve fréquemment dans les pâturages secs.

La férule, dont Prométhée a employé la tige sèche à porter le feu du Ciel, a les deux enveloppes ; toutes les fleurs sont fécondes, les pétales en forme de cœur ; le fruit est ovale, aplati, et marqué de trois raies de

Copyright Arvensa Editions

chaque côté. C'est une plante si grande, et qui s'élève si haut, qu'on lui a donné le nom de *fenouil géant.* Les feuilles inférieures se répandent jusqu'à la longueur de deux pieds, et sont subdivisées en des lobes simples fort longs et fort étroits ; la tige est creuse, avec des jointures, et s'élève à la hauteur de dix ou douze pieds. Quand ces parties sont desséchées, elles ont une moelle sèche et légère, qui prend feu promptement. Les habitants de la Sicile s'en servent comme de mèche. C'est une espèce de férule qui produit l'*assa foetida.*

Le *panais de vache* est une fort grande plante, mais elle ne s'élève pas aussi haut que la précédente: elle a deux enveloppes ; mais comme elles sont fort sujettes à tomber, vous pouvez aisément être trompée à cet égard. La corolle est fort irrégulière, pliée en-dedans, et entaillée ; le fruit est ovale, entaillé, aplati, rayé, et avec une membrane autour du bord. Dans plusieurs des espèces, les fleurs du milieu tombent sans semences ; mais dans notre espèce commune, toutes les fleurs sont fécondes ; les feuilles sont ailées, et les lobes pinnatifides. Cette plante est commune dans les prairies et dans les pâturages.

L'*aiguille de berger,* ou le *peigne de Vénus,* est remarquable par les longs appendices qui terminent les semences, et qui lui donnent l'apparence du *géranium,* quand il est en fruit, Cette plante est du même genre que le cerfeuil, et c'est une herbe qui croît parmi les blés. Mais c'est assez parler de ces plantes ombellifères.

Dans le troisième ordre de cette cinquième classe, nous avons plusieurs arbres et arbrisseaux', tels que les arbres qui donnent le vernis, le sumac, la viorne et le *laurustinus*, le sureau, etc. Les premiers sont connus par leurs Heurs inférieures, leur calice à cinq feuilles, leur corolle de cinq.

Le *sumac de Virginie* est commun parmi vos arbrisseaux, et vous le connaissez par ses jeunes branches, qui sont couvertes d'un duvet semblable à du velours, et qui ressemblent, pour la couleur et la structure, au bois d'un cerf, quand il commence à bourgeonner. Ces branches sont courbées et difformes ; les feuilles sont ailées, avec six ou sept couples de lobes en forme de lance, qui ont des dentelures très aigües, et sont garnies de poils en-dessous. Les fleurs sont produites en touffes serrées au bout des branches ; elles sont suivies par des semences renfermées dans des couvertures de couleur pourpre, garnies de laine et pleines de suc, qui leur donnent la couleur qu'elles prennent en automne, lorsque les feuilles se desséchant prennent d'abord la couleur pourpre, et ensuite la couleur

Copyright Arvensa Editions

feuille-morte.

La viorne, le sureau de marais, et le *laurustinus,* sont tous du même genre, ayant des fleurs supérieures, un calice à cinq feuilles, une corolle partagée en cinq segments, et une baie qui renferme une semence.

Le premier a des feuilles en forme de cœur, fort veinées, dentelées sur les bords, et blanches en-dessous. Le second a des feuilles en lobes, avec des glandes sur les pétioles ; les fleurs qui sont autour de l'extérieur du germe sont infécondes, avec les corolles beaucoup plus grandes que les autres. Le *rosier hongre* est une variété remarquable » de cette espèce ; les fleurs croissent dans une boule, et sont toutes infécondes. Le troisième a les feuilles ovales et entières, avec les veines en-dessous, garnies de poils. Cette espèce est toujours verte.

Le quatrième ordre est peu étendu, ne comprenant que deux genres, dont la *parnassia en* forme un. Celle-ci croît naturellement dans les prairies humides et sur les bords des marais, mais n'est pas fort commune. On la connaît aisément par son calice, partagé en cinq parties. Sa corolle est de cinq pétales ; elle a cinq nectaires, en forme de cœur, garnis de poils, sur le sommet desquels il y a de petites boules. Le germe est grand et ovale, sans aucun style. Il n'y a que quatre stigmates, une capsule d'une cellule, et quatre valvules. Elle a une tige simple, avec une feuille en forme de cœur, qui embrasse la tige, et une seule fleur ; la corolle est blanche.

Dans le cinquième ordre, la pentagynie, on trouve l'*armeria,* le lin, etc. L'*armeria* [94] a le calice d'une feuille, entier, plissé et sec ; la corolle est de cinq pétales, et elle a une semence couronnée du calice. Ce sont les caractères du genre qui a vingt-deux espèces. L'*armeria* commune a une triple enveloppe, ou un calice commun, et des fleurs qui croissent en formant une tète ronde, sur le sommet d'une tige nue ; les feuilles, qui forment une touffe serrée, près de la terre, sont linéaires ; les corolles sont rouges, avec différentes nuancés, depuis la couleur de chair pâle jusqu'à l'écarlate brillante ; ces variétés sont occasionnées par le sol et la situation ; car on trouve cette plante dans les marais salants et sur les montagnes. *L'armeria* était fort employée autrefois, pour garnir les bordures des parterres *;* mais elle est aujourd'hui tout-à-fait hors de mode.

Le lin a aussi une corolle de cinq pétales ; mais le calice est de cinq feuilles ; la capsule s'ouvre par cinq valvules, ayant au-dedans dix cellules, dans chacune desquelles il y a une semence. Il n'y a pas moins de vingt-

Copyright Arvensa Editions

deux espèces de lin: celle dont l'usage est si étendu est distinguée des autres par le calice et la capsule, qui sont en pointe. Les pétales sont entaillés, les feuilles en forme de lance et alternes sur la tige, qui est sans branches. Sur le sommet de celle-ci il y a quatre ou cinq fleurs, avec de belles corolles bleues, qui sont fort sujettes à tomber. C'est une plante annuelle d'environ un pied et demi de haut, dans les champs. Dans les jardins elle croît plus haut de six pouces, et jette quelques branches dans les endroits où elle est détachée.

L'usage et la beauté du lin sont faits pour vous intéresser ; ainsi je vous laisse méditer sur cet article, et vous dis adieu.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique

LETTRES ÉLÉMENTAIRES SUR LA BOTANIQUE

William MARTYN

Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre VIII

15 mai 1775

Nous sommes retournés, ma chère cousine, au point d'où nous sommes partis, la famille des liliacées étant renfermée dans le premier ordre de la sixième classe, dans le système de Linnée. Ces belles et superbes fleurs ont tellement gagné l'estime des curieux de l'Europe, qu'ils n'ont épargné ni peine ni dépense pour les faire venir des pays les plus éloignés de l'Orient, ni pour les cultiver chez eux. C'est ce qui fait qu'elles sont en général si connues, que des personnes qui ne sont pas du tout versées dans la botanique, voient tout de suite qu'elles appartiennent à la même famille. Vous n'êtes certainement pas embarrassée pour déterminer leur rapport général et leur analogie, d'après les notions préliminaires qui ont été données dans la première lettre, et l'expérience que vous avez acquise depuis. Il reste donc seulement à vous instruire de leurs caractères génériques et spécifiques ; et pour cet effet, je vous présenterai quelques-unes de ces plantes qui peuvent le plus être à votre portée. Si je voulais mettre sous vos yeux chacune des plantes liliacées, qui mérite votre attention, par sa beauté, il faudrait que j'épuisasse toute la famille. Il y a premièrement deux précautions à prendre. D'abord on doit observer que la famille des liliacées n'est pas bornée à la classe de l'*hexandrie*, quoique la plus grande partie y soit contenue ; ensuite on doit savoir que d'autres plantes, en petit nombre[95] à la vérité, doivent être rangées, dans le même ordre.

Vous vous ressouvenez que le lis n'a point de calice ; cependant vous ne devez pas supposer que toute la famille manque de cette partie si

Copyright Arvensa Editions

importante dans la fleur. C'est une circonstance qui occasionne une subdivision triple dans cet ordre. La première est de celles qui ont un calice ; la seconde, de celles qui ont une gaine qui couvre la corolle, tandis qu'elle est en bouton, mais qui est déchirée et abandonnée par la corolle quand elle est épanouie ; enfin de celles qui ont la corolle tout-à-fait nue.

Vous n'auriez pas soupçonné peut-être, à la première vue, que l'*ananas,* ou la pomme de pin, fût de cette famille. C'est presque le seul genre qui soit capable de vous égarer. La fleur a un calice supérieur à trois pointes, une corolle de trois pétales, une écaille attachée à la base de chaque pétale ; le fruit est une espèce de baie. L'espèce est distinguée par ses feuilles longues, étroites et pointues, comme celles de l'aloès, dentelées sur les bords, et garnies d'épines tendres. Elle se fait reconnaître aussi par son fruit, qui est terminé par une touffe de feuilles, qu'on appelle ordinairement la couronne ; ce fruit, lorsqu'il est planté, prend racine et produit un autre fruit. Il y a des différences dans le fruit, que ceux qui cultivent cet objet de luxe peuvent remarquer ; mais ce ne sont que des variétés de la même espèce, et qui ne sont nullement intéressantes poulie botaniste.

La *tradescantia,* ou l'herbe d'araignée de la Virginie[96], est une autre plante de la famille des liliacées qui est fournie d'un calice, lequel, dans cette espèce, est composé de trois feuilles ; la corolle aussi a trois pétales, et la capsule a trois cellules. Elle se fait remarquer en ce qu'elle a des filets garnis de franges de cheveux, dont la couleur est pourpre. L'espèce commune dans les jardins est distinguée des sept autres par sa tige unie et droite, et par les fleurs qui croissent en grappes au sommet. Ces fleurs sont d'une belle couleur pourpre et épanouissent par succession pendant la plus grande partie de l'été, quoique chaque fleur ne continue d'être ouverte qu'un seul jour. D'après le nombre des parties de la fructification et les feuilles en forme d'épée, cette plante doit être rangée dans la classe des iris et des autres plantes de ce genre.

Parmi les plantes qui ont une gaine, en place de calice, on compte la modeste, l'humble, la précoce goutte de neige qui vient une des premières nous saluer avant le retour du printemps ; elle est aussi blanche que la neige, dont elle se trouve souvent couverte. On la distingue par sa corolle supérieure de six pétales, dont ceux qui sont intérieurs sont plus courts de moitié que les autres et entaillés au bout. On n'a pas besoin d'en dire

Copyright Arvensa Editions

davantage d'une fleur qui est si généralement connue.

Le narcisse est une autre plante qui appartient à cette division. Il y en a plusieurs espèces, qui ont toutes les caractères suivants: une corolle supérieure de six pétales égaux, et un nectaire en forme d'entonnoir, d'une seule pièce, qui renferme les étamines. Les espèces les plus connues sont: le narcisse blanc commun, le narcisse sauvage, le narcisse multiflore et la jonquille. La première et la seconde de ces plantes, dans leur état naturel, n'ont qu'une fleur qui sort de la même gaine ; la troisième et la quatrième en ont plusieurs. La première a le nectaire au milieu de la fleur ; il est en forme de roue, fort court et un peu entaillé sur le bord. La seconde a un grand nectaire droit, frisé, et en forme de cloche[97], quelquefois aussi long que les pétales ovales de la corolle. La troisième a un nectaire tronqué au bout, et faisant le tiers de la longueur des pétales ; celle-ci a des feuilles plates, au lieu que la quatrième les a subulées, longues et étroites, comme celles d'un jonc. Elle a aussi un nectaire court, en forme de cloche. L'estime qu'on a toujours eue pour ces fleurs est cause qu'on a su tirer un grand nombre des variétés des plantes mères. Les catalogues hollandais ne contiennent pas moins de trente variétés du narcisse multiflore ; dans les trois autres, le nectaire se change entièrement en pétales, par l'effet de la culture. Les pétales de la première sont blancs, et le nectaire jaune ; les pétales de la seconde sont naturellement.de couleur de soufre pâle, et le nectaire jaune ; les pétales de la troisième sont, ou blancs ou jaunes, avec des nectaires de couleur orange, et la quatrième est toute jaune,

Il n'y a point, dans tout le système végétal, de plante plus belle, et qui ait des fleurs plus superbes que l'*amaryllis,* connue par sa corolle supérieure, en forme de cloche, composée de six pétales, ses étamines de longueur inégale, et son stigmate à trois pointes. Outre plusieurs autres espèces qui se présentent moins fréquemment, ou qui sont moins belles, vous trouverez ici le lis de Saint-Jacques, qui ne produit qu'une ou tout au plus deux de ses fleurs, grandes et d'un rouge foncé, qui sortent du même fourreau. Les trois pétales inférieurs sont plus grands que les autres, et sont courbés en en-bas, ainsi que les étamines et le pistil. Toute la fleur se balance sur un côté de la tige, et fait une très belle apparence, particulièrement au soleil, et il semble alors qu'elle est parsemée de poudre d'or.

Le lis du Mexique a plusieurs fleurs en général, depuis deux jusqu'à

Copyright Arvensa Editions

quatre, qui sortent du même fourreau ; la corolle est en forme de cloche, et régulière ; les trois pétales extérieurs sont recourbés au bout ; les trois intérieurs sont ciliés à la base ; les étamines et le pistil sont pliés en en-bas. Les fleurs sont grandes, d'une couleur de cuivre brillant, qui s'approche du rouge ; le style est rouge, ce qui n'est pas ordinaire ; la base de la corolle est d'un vert blanchâtre.

Le lis de Grenesey a aussi plusieurs fleurs dans la même gaine, les corolles roulées en arrière, et l'étamine et le pistil droits. Les corolles sont de la couleur rouge la plus riche, poudrées d'or. On croit que cette belle fleur vient originairement du Japon.

La tulipe, et quelques autres que je vais maintenant vous présenter, ressemblent au lis, en ce qu'elles ont des corolles nues et qui n'ont point d'enveloppe[98]. La tulipe, dont les variétés sont infimes dans l'état cultivé, et ayant les fleurs les plus pompeuses, offre une corolle inférieure, en forme de cloche, de six pétales ; point de style, mais seulement un stigmate triangulaire, qui est collé contre un long germe prismatique. L'espèce est distinguée par ses feuilles courtes, en forme de lance, et ses fleurs droites, de la tulipe d'Italie, dont les fleurs se balancent un peu, et ont des feuilles plus longues et plus étroites, en forme de lance, des corolles jaunes, qui ne varient jamais pour la couleur, se terminant en pointes aiguës, et ayant une douce odeur. La couleur commune de la tulipe orientale, dans l'état de nature est rouge. Quand pette couleur est interrompue par des raies, effet que produit la culture, des fleuristes hollandais achètent, au prix de cent ducats, un seul oignon d'une pareille tulipe.

Combien différent de ces plantes superbes est le modeste mais élégant lis des vallées[99], muguet de mai, dont l'odeur est si douce ! La corolle pure, en forme de cloche, est partagée au sommet en six segments, qui sont un peu courbés en arrière. Le vaisseau à semence n'est pas une capsule, comme dans la plupart des plantes de cette classe, mais une baie qui cependant est divisée en trois cellules, dans chacune desquelles est logée une semence ; cette baie, avant de mûrir, est parsemée de taches. Je ne doute pas que vous ne l'ayez cherchée en vain, parce que cette plante produit rarement son fruit. La raison en est que sa racine s'étend beaucoup, et augmente si fort de ce côté, qu'elle oublie de faire croître l'autre extrémité. J'ai vu de grandes étendues de terrain qui en étaient couvertes, dans les endroits les plus profonds des bois, sans que je pusse

Copyright Arvensa Editions

trouver des baies sur aucune de ces plantes. Le moyen de s'en procurer est d'emprisonner la plante dans l'espace étroit d'un pot ; de cette manière, la racine ne pouvant plus ramper, on fera développer la baie. Cette espèce est distinguée du sceau de Salomon, et des autres de ce genre, par les fleurs qui croissent sur une tige nue. Elle a seulement deux feuilles qui prennent leur naissance immédiatement de la racine.

La jacinthe est une des plantes les plus chéries des fleuristes. Dans l'état naturel où vous la trouvez rarement, la corolle est simple et taillée en six segments. Il y a trois pores ou glandes au sommet du germe, d'où il transsude du miel. L'espèce d'où toutes les belles variétés prennent leur origine, a la corolle en forme d'entonnoir, à demi partagée en six segments, et s'enflant au bas. Il ne faut pas confondre cette espèce avec la jacinthe des prés, ou la plante aux cloches bleues des forêts de l'Europe, qui a des fleurs plus longues, plus étroites, qui ne s'enflent point par le bas, et sont roulées en arrière, à leur extrémité. La touffe de fleurs est aussi plus longue, et le sommet se penche en en-bas. On trouve souvent cette plante avec des corolles blanches.

L'aloès forme un genre remarquable, pour la beauté des plantes et le nombre des individus qui composent ce genre, qui est distingué par ses corolles droites, évasées, et partagées en six segments. Il en exsude un suc fort doux ; les filets sont insérés dans le réceptacle. Linnée réduit ce genre à dix espèces ; mais elles renferment des variétés bien distinctes, si ce ne sont pas des espèces. Elles ont toutes des feuilles épaisses, remplies de suc. On peut distinguer les espèces ou par les formes diverses des feuilles, ou par la forme des fleurs et la manière dont elles croissent.

Si vous entendez dire que le grand aloès d'Amérique fleurit quelque part dans votre voisinage, vous trouverez qu'il diffère de l'aloès proprement dit, par la corolle qui est supérieure, ou placée sur le haut du germe, et les filets qui sont plus longs que la corolle. Dans la première circonstance, cette plante diffère de presque tous les individus de la famille des liliacées, qui ont le germe renfermé dans la corolle. Je dois vous avertir qu'il faudra que vous montiez sur une échelle ou sur un échafaud pour examiner les fleurs, car elles croissent sur une tige qui s'élève quelquefois à la hauteur de vingt pieds. Vous savez que c'est une erreur vulgaire de croire que cette plante ne fleurit que tous les cent ans. La vérité est que, dans son pays natal, elle fleurit peu d'années après sa naissance ; mais, dans nos climats glacés, elle emploie plusieurs années à produire sa haute tige et ses

Copyright Arvensa Editions

nombreuses fleurs. Le terme de sa vie, dans notre pays, est incertain. Après avoir fleuri, elle produit un certain nombre de rejetons, et meurt. Cela n'arrive pas à l'aloès proprement dit. Dans celle-ci, la tige qui fleurit est produite par le côté du cœur, ou par les feuilles centrales ; au lieu que, dans l'autre, la tige qui fleurit sort du centre même, dans l'endroit où vous observez que les feuilles sont fort voisines l'une de l'autre avant de s'étendre.'

Parmi les plantes non liliacées, qui appartiennent à ce premier ordre de la sixième classe, on trouve un arbrisseau, l'épine-vinette, et plusieurs plantes qui n'ont point de corolle, comme le *calamus aromaticus,* ou roseau aromatique, le rattan, et toutes les espèces de joncs.

Le riz est presque la seule plante qu'on trouve dans le second ordre de cette classe ; il a exactement la forme et la structure des herbes des champs ; il diffère d'elles seulement par le nombre des étamines.

Le troisième ordre comprend toutes les espèces d'oseille, genre très nombreux, qui contient trente-une espèces. Les plantes de cet ordre se font connaître par le calice, qui est composé de trois feuilles, la corolle qui est de trois pétales connivents, et une semence triangulaire. Ces plantes ne vous attireront pas par leur beauté ; leurs fleurs sont plus nombreuses que remarquables. L'oseille sanguine a les valvules des fleurs tout-à-fait entières ; une d'elles porte une semence, et les feuilles sont en forme de lance, et creusées près du pétiole. L'oseille frisée a les valvules entières et portant des graines ; les feuilles sont en forme de lance, ondoyantes sur les bords, et pointues au bout. L'oseille sinuée a les valvules entaillées sur les bords, dont une porte ordinairement des graines, et les feuilles, qui sont près de la terre, formées comme le corps d'un violon. La grande oseille, d'eau a les valvules entières et portant des graines, les feuilles en forme de lance et pointues. L'oseille émoussée commune a les valvules entaillées et portant des graines ; les feuilles sont oblongues, creusées à la base, près de laquelle elles sont entaillées, et obtuses au bout. L'oseille aiguë commune a les valvules oblongues, entières, fort petites, dont les extérieures portent des graines ; les feuilles sont oblongues et creusées à la base ; mais elles s'allongent en pointe. Les deux espèces communes diffèrent de toutes les autres, dans une circonstance remarquable ; car elles ont les fleurs qui portent les étamines, et celles qui portent les pistils, sur des plantes séparées ; pour cette raison, elles appartiennent strictement à la vingt-deuxième classe ; mais elles ne sont évidemment, comme vous le

Copyright Arvensa Editions

reconnaîtrez après l'examen du même genre naturel, que les diverses autres espèces d'oseille. Il y a l'oseille commune, et l'oseille de mouton ; la première croît dans les prairies et les pâturages ; la seconde sur des terrains secs et sablonneux ; la première a des feuilles oblongues, qui ressemblent à la pointe d'une flèche ; la seconde a des feuilles faites comme la pointe d'une hallebarde. Ainsi vous avez les moyens de distinguer huit espèces d'oseille.

Le colchique d'automne appartient aussi à cet ordre, et doit être rangé évidemment dans la famille des liliacées. Sa ressemblance *avec* le crocus, ou le safran, est manifeste. Comme celui-ci, il a un spathe pour calice ; la corolle est divisée en six parties, avec un tube qui s'étend en bas jusqu'au bulbe ; la capsule est de trois lobes, avec trois valvules et trois cellules ; en sorte que si ne n'était que l'une a trois étamines avec un style, et l'autre six étamines avec trois styles, ces deux plantes seraient du même genre. Le colchique des prairies a des feuilles plates, en forme de lance, et droites ; les fleurs sont d'un pourpre clair ; les premières s'épanouissent dans le printemps et les dernières dans l'automne.

Dans le dernier ordre de cette sixième classe sont les flûteaux, qu'on reconnaît aisément par le calice de trois feuilles, et la corolle de trois pétales, à laquelle succèdent plusieurs capsules comprimées, dont chacune contient une semence. Le flûteau plantaginé est assez commun dans les endroits humides, sur les bords des rivières et des ruisseaux. On le distingue de ses autres espèces, par ses feuilles qui sont ovales et aiguës, et ses fruits triangulaires et obtus. C'est une des plantes sur lesquelles vous ne pouvez vous tromper: si les différences de toutes les plantes étaient si fortement marquées, cela vous exempterait de beaucoup de peine, ma chère cousine ; mais alors vous n'auriez plus autant de sujet d'exercer votre talent et votre sagacité.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique

LETTRES ÉLÉMENTAIRES SUR LA BOTANIQUE

William MARTYN

Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre IX

1er juin 1775.

La nature paraît ne pas se plaire dans le nombre sept, la septième classe étant la moins nombreuse de toutes. Elle ne contient pas plus de sept genres et de dix espèces. Dans le nombre de ces plantes, j'en choisirai seulement une, pour vous la faire observer, et ce sera le marronnier d'Inde. Cette plante appartient au premier ordre, et voici quels sont les principaux caractères du genre. Un petit calice monophylle, légèrement partagé au sommet en cinq segments, et enflé à la base ; une corolle de cinq pétales insérés dans le calice et diversement colorés ; une capsule de trois cellules, dans une ou deux desquelles il n'y a qu'une semence. Linnée dit que, quoique en général il n'y ait pas plus d'une semence qui atteigne le point de perfection, cependant il y en a deux dans la jeune capsule ; mais certainement la troisième cellule n'est pas faite pour rien. Pour cette raison, je soupçonnerais que, dans l'Asie, le climat naturel de ce bel arbre, la capsule contient trois noix. La forme du marronnier d'Inde est grande ; les pyramides de fleurs sont belles, et avec les grandes feuilles digitées, elles forment un bel ensemble.

La huitième classe a quarante-quatre genres, et deux cent soixante-treize espèces. La capucine est une de ce nombre. Le calice est inférieur, d'une feuille coupée en cinq segments, et terminée par un éperon. La corolle a cinq pétales inégaux, et il lui succède trois baies sèches, dans chacune desquelles il y a une semence. La plus grande espèce[100] est très commune dans les jardins, et elle est connue par ses feuilles, qui sont divisées au bord en cinq lobes, et que le pétiole est attaché au milieu de la

Copyright Arvensa Editions

surface de la feuille. Les pétales sont émoussés au bout dans celui-ci, au lieu que, dans la plus petite espèce, les pétales sont pointus. Les corolles de l'un et de l'autre sont grandes, et d'une belle couleur orange.

L'onagre, ou herbe aux ânes, plante de Virginie, maintenant si commune dans les jardins de l'Europe, a un calice monophyle, coupé en quatre segments, une corolle de quatre pétales, et une capsule cylindrique de quatre cellules, qui contient des semences nues. L'onagre bis annuelle[101], qui est très commune, a des feuilles plates en forme de lance, et une tige velue ; la corolle est d'un beau jaune, fermée ordinairement pendant le jour, mais qui s'épanouit le soir, d'où quelques-uns la nomment primevère de nuit.

Nos herbes de saule européennes touchent de très près à cette dernière plante. Elles en diffèrent seulement en ce qu'elles ont un calice de quatre feuilles, et des semences garnies de duvet. Il y en a une espèce, commune dans les vieux jardins, qu'on appelle épilobe à feuilles étroites, qui a les feuilles en forme de lance, approchant des linéaires, placées irrégulièrement sur la tige, des fleurs irrégulières et des étamines pliées en en-bas. L'épilobe velue, devenant commune dans les lieux humides, le long des fossés, des haies et des ruisseaux, et qu'on nomme vulgairement fausse groseille, à cause de l'odeur des feuilles quand on les froisse légèrement, a des feuilles en forme de lance, dentelées sur les bords, qui courent en bas de la tige ; les inférieures sont opposées. Les étamines de celle-ci, et de toutes nos espèces communes, sont droites, et les pétales bifides. Quatre des filets sont courts, et les autres quatre s'élèvent au sommet du tube de la corolle, chacun des quatre formant un carré régulier. Je ne sais pas si c'est généralement ainsi, mais cette année j'ai eu peine de trouver une seule de ces plantes, qui ne fût pas rongée par les insectes ; de sorte que, si je n'eusse bien connu cette plante, j'aurais été fort embarrasse à déterminer même la classe. Les fleurs sont grandes, d'une belle forme, et d'une couleur de pourpre.

Le genre des bruyères ne contient pas moins de soixante-quatorze espèces d'arbrisseaux, qui ne s'élèvent pas fort haut, et qui ne sont pas sans beauté, quoique l'abondance avec laquelle cette classe est répandue la rende méprisable[102]. Toutes ces espèces ont en commun les caractères suivants: un calice de quatre feuilles, qui renferme le germe ; une corolle d'un pétale coupé en quatre segments ; les filets sont insérés dans le

Copyright Arvensa Editions

réceptacle, les anthères bifides, et il y a une capsule de quatre cellules.

La bruyère commune, qui est une plante si généralement répandue, qu'il y a de vastes terrains qui en prennent leurs noms, est distinguée par le » anthères qui sont terminées par une barbe, et qui sont couchées dans la fleur, le style paraissant au-delà. Les corolles sont en forme de cloches, et non pas tout-à-fait régulières ; les calices sont doubles, les feuilles opposites et formées comme le fer d'une flèche. La bruyère cendrée a des anthères terminées par une crête, et couchées dans la corolle ; le style à peine en sort ; le stigmate est capité ; les fleurs croissent en grand nombre, et près l'une de l'autre ; les corolles sont ovales, et d'une couleur bleue ; les feuilles sortent par trois, et l'écorce est de couleur de cendre. La bruyère quaternée a les anthères comme dans la première ; le style est au-dedans de la corolle ; les fleurs croissent en têtes ; les corolles sont ovales, et |es feuilles sortent par quatre: cette espèce-ci croît dans les endroits des landes qui sont marécageux ,, et c'est une très belle espèce. Les espèces étrangères ne se rencontrent pas fréquemment ; je ne vous en parlerai pas.

Le mézéreon[103], que vous estimez beaucoup en ce qu'il vient vous rendre visite de bonne heure, et dans un temps où vous ne jouissez pas de beaucoup de plantes, et qui est aussi recommandable pour sa bonne odeur, est de cette classe et du premier ordre, ainsi que toutes les plantes précédentes. Il n'a point de calice ; la corolle est monopétale, en forme d'entonnoir, renfermant les étamines, et ayant le bord partagé en quatre segments ; le fruit est une baie arrondie contenant une semence. Cette espèce est distinguée des autres lauréoles par ses fleurs qui sont sessiles, sortant par trois de la même jointure, et par ses feuilles en forme de lance et tombantes ; les corolles sont de couleur de pèche, d'un rouge foncé, ou blanches, et les baies des deux premières sont rouges ; celles de la dernière sont jaunes. Il y a une espèce de ces plantes qui croît naturellement dans les bois et le long des haies, qui est toujours verte, et a des fleurs qui sortent par cinq des ailes ; les corolles sont d'un vert jaunâtre, et les feuilles en forme de lance. C'est une plante désagréable à voir par sa situation, le temps qu'elle fleurit, et la couleur des corolles ; elle n'a point l'agréable odeur du mézéreon ; elle n'est cependant pas, sans quelque prix, comme plante toujours verte, et fleurissant à l'ombre des arbres les plus touffus. Les deux espèces sont fort chaudes et fort caustiques de leur nature ; malgré cela, les oiseaux aiment beaucoup à manger de ses baies.

Copyright Arvensa Editions

La gentiane jaune-perfoliée est maintenant ôtée de la classe des antres gentianes, pour être mise dans le second ordre de la classe présente, attendu que le nombre huit prévaut dans les étamines, le calice et la corolle ; par rapport aux autres circonstances, elle s'accorde avec le genre dans lequel on l'avait premièrement renfermée. On la trouve dans les pâturages, sur un terrain rempli de craie, et on la reconnaît aisément par ses corolles jaunes et ses tiges droites, unies et perfoliées.

Le troisième ordre a un genre nombreux qui renferme vingt-sept espèces parmi lesquelles, outre plusieurs autres plantes communes, sont la bistorte, la sanguinaire, le blé sarrasin et le *convolvulus* noir.

La bistorte a une tige simple et qui n'est point partagée, terminée par une pointe de fleurs ; les feuilles sont en forme de lance, et en général creusées à la base, courant le long du pétiole, ou formant une membrane le long de chaque côté, et ondoyantes ; la racine est grande relativement à la hauteur de la plante ; elle tourne et s'entrelace dans la terre.

La sanguinaire[104] est une herbe fort commune dans les chemins ; les petites fleurs sont produites par les ailes des tiges, qui sont herbacées, et traînent sur la terre ; les feuilles sont en forme de lance ; et étant de différente forme et largeur dans les divers sols, elle a donné lieu à former des distinctions qui ne sont que des variétés.

La renouée liseronne, qui fait une jolie apparence quand elle est cultivée, a des feuilles en forme de flèches, la tige droite, quoique faible et unie, et les angles des semences égaux.

La renouée sarrasine, blé sarrasin, ne diffère pas beaucoup de cette dernière ; mais les feuilles sont en forme de cœur ; la tige est angulaire et s'entrelace, et les fleurs sont obtuses ; les anthères sont aussi de couleur pourpre ; la base des pétioles est perforée en-dessous par un pore ; cette herbe se trouve assez souvent parmi les blés.'

Toutes les espèces s'accordent en ce qu'elles n'ont point de calice ; la corolle est divisée en cinq segments et l'on pourrait aisément la prendre pour un calice ; il n'y a qu'une semence nue et angulaire.

La neuvième classe n'a pas autant de genres que la septième ; mais elle a beaucoup plus d'espèces, parmi lesquelles on en trouve de fort remarquables, comme le laurier, le cannelier, la casse, le camphre, le benjoin et le sassafras, tous compris dans le même genre, ainsi que l'acajou et la rhubarbe. Le genre du laurier a les caractères suivants: Il n'y a point de

Copyright Arvensa Editions

calice ; mais -la corolle ressemble à un calice, et est divisée en six parties dans la plupart des individus de cette espèce ; on remarque un nectaire de trois glandes, chacune terminée par deux soies dures qui entourent le germe ; les filets sont en trois rangées, avec deux glandes rondes près de la base des trois qui forment la rangée intérieure ; le fruit est un drupe ovale qui renferme une noix.

Le véritable laurier[105] est connu par ses feuilles toujours vertes, veinées, et en forme de lance ; la corolle s'éloigne du caractère général en ce qu'elle est quadrifide, ou coupée en quatre segments. Le laurier diffère aussi par le nombre des étamines, depuis huit jusqu'à quatorze ; il s'éloigne aussi de la classe, ayant des fleurs incomplètes sur des plantes séparées. Linnée cependant l'a gardé dans cette classe, parce qu'il a les caractères essentiels du genre, en particulier les glandes sur les filets intérieurs. Vous aurez peine à trouver les autres espèces, au moins en fleur.

Nous connaissons principalement l'acajou par la noix, qui croît à l'extrémité d'un corps charnu, aussi gros qu'une orange, et plein d'un jus acide ; Linnée l'appelle le réceptacle. Entre les deux coquilles est une huile épaisse, noire, et inflammable, avec laquelle vous pouvez marquer votre linge, et cette marque, ne s'en ira point au blanchissage: cette huile fait aussi le plus beau vernis noir. Je n'ai pas besoin de vous avertir de ne pas mettre cette noix dans votre bouche. Cette huile est fort caustique, et fait venir des ampoules sur la langue. S'il vous arrive de voir cet arbre en fleurs, vous observerez que le calice a cinq feuilles, que la corolle consiste en cinq pétales réfléchis, et qu'il y a dix filets. C'est ce qui a fait que Linnée l'a d'abord mis dans la dixième classe ; mais un de ces filets se trouvant constamment sans anthère, il l'a ensuite rangé dans la neuvième. Cependant des observations plus récentes ont fait reconnaître que l'*anacardium* a des fleurs parfaites et à étamines sur des individus distincts. Il appartient donc au second ordre de la vingt-troisième classe, la polygamie, dioecia.

Ces dernières plantes sont du premier ordre ; la rhubarbe est du second, la trigynie, n'y ayant point de plantes connues de cette classe qui aient deux pistils. Les caractères de ce genre sont une fleur sans calice, une corolle d'un pétale divisé en six segments, et une grande semence triangulaire fort semblable à celle de l'oseille[106]. Il n'y a pas eu moins de

Copyright Arvensa Editions

quatre espèces, qui ont été envoyées, et qu'on a cultivées en différents temps, dans l'idée où l'on était d'avoir en elles la véritable rhubarbe de Tartarie. Parmi ces espèces se trouve le rhapontic, qui de la boutique de l'apothicaire s'est introduit dans la cuisine: on estime beaucoup ses pétioles pour faire des tartes ; les feuilles sont unies, en forme de cœur arrondi, avec les pétioles épais, rougeâtres, un peu cannelés sur leur partie inférieure, mais plats au sommet ; les tiges à fleurs sont rouges, et montent depuis deux jusqu'à trois pieds de hauteur ; elles sont terminées par des pointes de fleurs blanches, épaisses, serrées et obtuses, qui sortent en juin. Cette plante croît naturellement près du Pont-Euxin, autrement dit la mer Noire.

Il y a de bonnes raisons pour assurer que les trois autres espèces sont la vraie rhubarbe. Je pense qu'il est vraisemblable qu'on les cultive en Tartarie à cause de leurs racines. L'une de celles-ci a des feuilles plus longues que le rhapontic, et plus pointues ; elles sont aussi plus ondoyantes sur les bords, un peu velues sur la surface supérieure, et elles paraissent de beaucoup meilleure heure. Les pétioles ne sont pas autant cannelés à leur surface inférieure, et ils sont unis à la surface supérieure: ils ne sont également ni aussi rouges, ni aussi épais. La tige à fleurs est d'une couleur tirant sur le brun, et pâle ; elle s'élève environ à la hauteur de quatre pieds, se partageant en plusieurs panicules de fleurs blanches, qui paraissent en mai.

Une autre a des feuilles fort unies, luisantes, et en forme de cœur, ne formant pas la pointe autant que celles de la seconde, mais plus que les feuilles de la première ; elles sont fort larges vers la base, et un peu ondoyantes et dentelées sur les bords, Les pétioles sont à peine dentelés, et sont aplatis à leur surface supérieure ; ils sont d'un vert pâle, et presque aussi grands que ceux de la première espèce. La tige à fleurs est d'un vert pâle, de cinq ou six pieds de haut ; la partie supérieure se partage en petites branches, dont chacune soutient un panicule de fleurs blanches qui se tiennent droites, et qui paraissent vers la fin de mai.

Une quatrième espèce, qu'on appelle rhubarbe palmée, diffère considérablement des autres, et on la connaît tout de suite par ses feuilles palmées et fort pointues. La tige à fleurs est rouge, de six ou sept pieds de haut ; les fleurs sont dans des panicules lâches. Quoi qu'il en soit des autres espèces, on est assuré par des preuves évidentes que cette espèce-ci est la véritable rhubarbe de Tartarie.

Copyright Arvensa Editions

Il y a une plante sauvage appartenant à cette classe, qui est du troisième ordre, ayant six styles. Elle croît dans l'eau ; et, comme elle a de jolies fleurs de couleur rose avec des feuilles longues et étroites, on l'appelle le jonc fleurissant. Les fleurs naissent à l'extrémité d'une tige nue, en ombelle: elles n'ont point de calice ; mais on remarque une enveloppe de trois feuilles, une corolle de six pétales, et six capsules d'une valvule qui s'entrouvrent du côté qui regarde le centre de l'ombelle, et qui contiennent plusieurs semences.

La dixième classe est beaucoup plus considérable, ayant quatre-vingt-quinze genres, et cinq cent trente-six espèces. Le premier ordre étant fort nombreux, Linnée en a fait une subdivision commode en celles qui ont des corolles de plusieurs pétales, celles dont la corolle n'a qu'un pétale, et enfin celles qui n'ont point de corolle ; il a encore subdivisé les premières on celles qui ont des corolles irrégulières, et celles qui ont des corolles égales. La plupart de celles dont les fleurs sont polypétales irrégulières touchent de fort près la famille des papilionacées, que vous connaissez déjà. Parmi celles-ci, les plus connues sont l'arbre de Judée, l'ébénier des Alpes, le bois puant, toutes les nombreuses espèces de cassia, et le baumier de Tolu, dont la plupart croissent dans les Indes-Occidentales et dans l'Amérique méridionale. Le dictame blanc, ou la fraxinelle, est aussi de cette subdivision ; mais elle n'appartient pas à la famille des papilionacées.

Cette fleur élégante est connue par son calice à cinq, feuilles, et sa corolle de cinq pétales qui s'effeuillent ; les filets sont garnis de points glanduleux: à cette corolle succèdent cinq capsules liées, contenant deux semences couvertes d'une enveloppe commune.

Il n'y a qu'une espèce de fraxinelle qui varie pour la couleur des fleurs, qui sont ou d'un rouge pâle rayé de pourpre, ou blanches ; elle a des feuilles pinnées assez semblables à celles du frêne ; toute la plante exhale une odeur d'écorce de citron ; mais, quand on la froisse, elle a une odeur balsamique.

Parmi les plantes qui ont des corolles polypétales régulières ou égales, vous trouverez le campêche, le gayac, la rue, et la gobe-mouche, si curieuse pour la qualité sensitive des feuilles qui se resserrent et emprisonnent les insectes qui viennent se reposer sur elles.

La rue est distinguée par les caractères génériques suivants: |e calice est divisé en cinq parties ; les pétales sont concaves ; il y a dix pores pleins de

Copyright Arvensa Editions

miel à la base du germe, qui est élevé sur un réceptacle percé du même nombre de pores, et enfin une capsule coupée à demi en cinq parties, consistant en cinq cellules au-dedans, et contenant plusieurs semences. Si je ne vous donne pas un avis relativement à la rue ordinaire des jardins, vous serez vraisemblablement embarrassée en examinant ses fleurs ; car il n'y a qu'une fleur sur une branche qui vous offrira les caractères génériques. Dans toutes les autres, il faudra que vous fassiez la soustraction d'un cinquième de chaque partie de la fructification. Cette circonstance n'est pas particulière à la rue ; on la trouve dans plusieurs autres plantes, et quelques personnes en ont tiré une objection contre le système de Linnée. Cet illustre auteur s'est tiré de cette difficulté en formant son caractère sur la première fleur, comme il l'appelle, et annonçant cette anomalie. Il y a d'autres plantes qui, dans tout le reste, ajoutent une cinquième partie au nombre de celles qui constituent la première fleur.

La rue des jardins est distinguée spécialement en partie parce qu'elle a les fleurs latérales quadrifides, et en partie par les feuilles qui sont décomposées. Il y a quelques différences dans cette espèce ; la rue commune des jardins a les lobes qui composent les feuilles en forme de coin, et les étamines plus longues que la corolle: une autre espèce, qu'on cultive souvent, a les lobes plus étroits, les fleurs en grappes plus longues et plus étroites, et les étamines égales en langueur aux pétales ; le vaisseau à semences est aussi plus petit: une troisième espèce a les lobes d'une forme linéaire.

L'andromédas, le bois de Rhodes, le kalmias et l'arbousier, ainsi que quelques autres, ont des corolles monopétales régulières. Les caractères de ces derniers arbrisseaux sont un fort petit calice divisé en cinq parties, une corolle ovale transparente à la base ; le fruit « st un » baie avec les semences logées dans cinq cellules.

L'arbousier est connu par sa tige boiseuse, les feuilles unies, dentelées sur les bords, et les cellules des baies qui ont plusieurs semences. Quelques-unes des autres espèces ont des tiges faibles, tombantes, et quelques autres ont simplement une semence dans chaque cellule. Vous connaissez bien l'arbousier par l'ornement qu'il fournit à vos plantations dans les derniers mois, avec ses feuilles épaisses et luisantes et ses grappes de fleurs de la présente année accompagnées de baies rouges et rondes de la dernière.

Copyright Arvensa Editions

Mais il ne faut pas que le premier ordre de la dixième classe prenne trop de votre temps, puisqu'il en renferme quatre autres. Dans le second vous avez toutes les saxifrages, au nombre de quarante-deux. Elles s'accordent en ce qu'elles ont un calice divisé en cinq parties ; la corolle est de cinq pétales ; il y a une capsule d'une cellule remplie de plusieurs petites semences, et terminée par deux becs de style permanents. Dans cette espèce on trouve la saxifrage pyramidale, qui sert d'ornement aux salons et aux cheminées par ses belles pyramides de fleurs blanches. Il y en a plusieurs variétés ; elles ont toutes des feuilles roides en forme de langue, avec une bordure cartilagineuse dentelée, et ramassée en plusieurs rangées près de la terre ; du milieu de ces feuilles sort la tige qui soutient les panicules de fleurs.

Une autre espèce était autrefois fort vantée, et on la montrait aux fenêtres et aux balcons des villes. C’est de là, et parce qu'elle est réellement belle, qu'on la nomme l'ornement de Londres, et la plus jolie dans un temps où l'on connaissait peu de plantes. Celle-ci a des feuilles oblongues ou arrondies, entaillées sur les bords, et qui sortent de pétioles larges, aplatis et sillonnés, de la longueur de près de deux pouces ; elles entourent la tige à fleurs, qui elle-même est privée de feuilles ; elles sont de couleur rouge, roides, minces et velues ; les corolles sont blanches, marquées de rouge.

La saxifrage commune blanche fleurit de bonne heure, et a des fleurs en grande quantité ; les feuilles radicales sont en forme d'une fève de haricot, velues, et portées par des pétioles assez longs ; les tiges sont velues, et dans un bon terrain elles s'élèvent à un pied de hauteur, et se divisent en branches ; elles sont garnies d'un petit nombre de feuilles formées comme les autres, mais qui sont collées à la tige ; les fleurs terminent la tige en petites grappes ; les corolles sont blanches et grandes, relativement à la hauteur de la plante. S'il vous reste quelque doute au sujet de cette plante, arrachez-là de terre, et vous trouverez que les racines sont comme des grains de blé, et d'une couleur rougeâtre. Dans les terrains maigres cette plante est fort petite, et n'a seulement que deux ou trois fleurs, et quelquefois qu'une, sur une tige qui n'a point de branches.

Ces espèces, ainsi que la plupart des autres, ont des tiges droites ; mais il y en a trois qui ont des tiges faibles et traînantes. Parmi celles-ci il y en a une qui a beaucoup de ressemblance avec une mousse, quand elle n'est plus en fleur: à cause de la manière dont elle croît en touffe épaisse, ion lui

Copyright Arvensa Editions

a donné le nom anglais de *ladies'cushion.* Les feuilles sont linéaires, quelques-unes entières, et d'autres à trois pointes ; les petites tiges à fleurs sont hautes de trois ou quatre pouces, minces, droites, et presque nues, terminées par de petites fleurs d'un blanc sale.

Le genre *dianthus* de ce second ordre est nombreux ainsi que le dernier, comprenant vingt-deux espèces, qui s'accordent en ce qu'elles ont un calice cylindrique d'une feuille, entouré à la base par quatre écailles, une corolle de cinq pétales, et une capsule cylindrique d'une seule cellule, en place de vaisseau pour les semences. Plusieurs de ces espèces sont belles comme l'œillet barbu, l'œillet carné, l'œillet avec toutes ses nombreuses variétés, l'œillet de la Chine, distinct des précédents. Plusieurs aussi de ces espèces, qui sont sauvages dans diverses parties de l'Europe, quoique ornées de fleurs moins brillantes, et plus modestes dans leurs prétentions, ne sont pas cependant sans leur beauté. L'œillet carné est universellement reconnu pour le digne chef d'un des plus beaux ordres naturels, auquel on donne, à cause de cette fleur, dont l'odeur est si suave, le nom de plantes caryophyllées. Quand nous considérons la grandeur de la fleur, la beauté de ses couleurs, l'arrangement de ses parties, et surtout l'odeur aromatique et si agréable qu'elle exhale, nous ne pouvons nous empêcher de lui payer le tribut d'admiration qui lui est dû, et qu'on lui paiera toujours, à moins qu'en se présentant trop souvent à nos yeux il ne rende ses agréments trop communs pour être estimés.

Le trait caractéristique qui distingue les espèces de ce genre est dans la floraison. L'œillet barbu et quelques autres ont des fleurs agrégées ; l'œillet carné, l'œillet de la Chine, etc., ont plusieurs fleurs sur la même tige, non pas cependant en groupes, mais solitaires ou séparées. Quelques-unes en petit nombre ont une fleur seule sur la tige, et deux ou trois ont des tiges de la nature des arbrisseaux. Les autres particularités qui distinguent les espèces, sont que les écailles, à la base du calice dans l'œillet barbu, sont d'une forme ovale et subulée, et aussi longues que le tube de la corolle ; dans l'œillet carné et l'œillet des fleuristes, elles sont subovales et fort courtes ; dans l'œillet de la Chine elles sont subulées, aussi longues que le tube, et sont pendantes. L'œillet barbu a aussi des feuilles en forme de lance ; l'œillet carné et l'œillet de la Chine ont les pétales entaillés ; l'œillet des fleuristes a les corolles pubescentes à la base, et les pétales profondément coupés. Pour l'ornement et la beauté des fleurs, vous recueillerez ces sortes d'œillets dans votre parterre ; mais, comme

Copyright Arvensa Editions

botaniste, vous les prendrez sur une muraille, ou sur un terrain sec et inculte, où leur simplicité et l'évidence des caractères naturels vous dédommageront amplement du peu de beauté des fleurs. Vous ne vous plaisez pas toujours à être dans un bal ou dans une assemblée parmi des personnes richement vêtues ; vous aimez quelquefois à vous trouver parmi de simples villageois couverts d'humbles vêtements, et dont les manières sont analogues à leurs habits.

Dans le troisième ordre, outre quelques autres genres, il y en a quatre contenant plusieurs espèces, qui ont beaucoup de ressemblance les unes avec les autres ; cependant on les distingue aisément par les caractères suivants: La sabline et la stellaire ont une capsule d'une seule cellule ; le carnillet et le silène ont une capsule de trois cellules. Des deux précédentes, la première a les pétales entiers, la seconde les a à deux pointes. Des deux dernières, qui ont toutes les deux des pétales à deux pointes, la seconde a une couronne composée d'une rangée de deux pétales fort minces dans le centre, au lieu que la première n'a rien de cela, et se trouve nue. Les sablines et les stellaires ont aussi un calice à cinq feuilles ; dans le carnillet il est fort enflé, et dans le silène il ne l'est pas autant ; toutes les quatre ont cinq pétales à la corolle.

Le carnillet béhen n'est pas une herbe rare parmi les blés et dans les prairies ; vous le connaîtrez par son calice qui est presque rond et fort enflé, agréablement veiné, en sorte qu'il semble entouré d'un beau réseau qu'on y aurait mis dessus ; il est tout-à-fait uni ; les corolles ne sont pas entièrement nues et sont d'un blanc pur.

On trouve les orpins dans le quatrième ordre, la pentagynie ; on les connaît en ce que le nombre cinq prévaut généralement dans toutes les parties de la fleur ; le calice est partagé en cinq segments ; la corolle est de cinq pétales avec cinq écailles nectarifères à la base du germe, et cinq capsules. Il faut aussi faire mention de deux fois cinq étamines et de cinq styles, qui forment les caractères de la classe et de l'ordre. Plusieurs de ces plantes se trouvent souvent dans un état sauvage, particulièrement une petite espèce traînante avec des fleurs jaunes qui croissent dans une triple pointe, et des feuilles unies, émoussées et ovales, creusées en gouttière, et adhérant alternativement à la tige ; les autres espèces ont des corolles blanches, et quelques-unes des corolles rouges ; elles croissent principalement sur les murs, ou dans des terrains fort secs.

La nielle qui est une herbe si commune parmi les blés, a un calice

Copyright Arvensa Editions

membraneux et monophylle ; la corolle est de cinq pétales obtus non divisés, et il y a une capsule oblongue d'une cellule. L'espèce est distinguée par la rudesse de la plante, la longueur des segments du calice, et par les pétales qui sont entiers et nus.

Il y a plusieurs espèces de *lychnis*[***107***] qui s'accordent dans les caractères suivants: un calice oblong, uni et d'une feuille ; une corolle de cinq pétales légèrement bifides[108] et une capsule d'une seule cellule et de cinq valvules.'

Le *lychnis* écarlate, qu'on cultive communément dans les jardins, a des fleurs qui croissent en grappes, en sorte que tout l'ensemble forme presque une surface plate au sommet ; la couleur de la corolle est d'une écarlate très foncée.

La lampette visqueuse, ou attrape-mouche, ainsi nommée à cause du suc visqueux qui exsude des tiges sous chaque paire de feuilles, et qui est assez glutineux pour embarrasser les petites mouches, est connue par les pétales qui sont presque entiers ; leur couleur est rouge ; les feuilles sont longues, étroites, et ressemblantes aux herbes des champs, surtout les plus basses. Les fleurs de cette plante et de la précédente sont ordinairement doubles dans les jardins, et par conséquent vous sont inutiles dans vos recherches botaniques.

Il y a une espèce de *lychnis* communément sauvage, au bord des ruisseaux et dans les prairies humides, appelée lampette déchirée, ou fleur de coucou, qui a des pétales dentelés rouges, généralement coupés en quatre parties, et des capsules arrondies, dont la bouche est armée de cinq dents, qui tournent en arrière. Il y en a encore une autre espèce non moins commune dans les pâturages, appelée lampette dioïque, qui diffère essentiellement des autres, en ce qu'elle a des pistils séparés des étamines et sur des plantes distinctes. Je vous laisse, ma chère cousine, réfléchir sur cette irrégularité, et j'attends un jour de loisir pour continuer de parcourir notre carrière botanique.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique

LETTRES ÉLÉMENTAIRES SUR LA BOTANIQUE

William MARTYN

Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre X

10 juin 1775.

Vous n'avez trouvé jusqu'à présent, ma chère cousine, aucune difficulté pour déterminer les classes ; le nombre des étamines vous a suffi tout seul pour cela. Comme on n'a point encore découvert de plantes avec onze étamines parmi celles qui ont des étamines distinctes, on doit s'attendre que la onzième classe contiendra les plantes qui ont douze étamines ; mais ici on trouve que le nombre n'est point constant, et Linnée est obligé de mettre dans sa classe, la dodécandrie, toutes les plantes qui ont depuis douze jusqu'à dix-neuf étamines inclusivement. La onzième classe, malgré toute cette étendue, n'en est pas moins difficile à déterminer pour un étudiant encore novice en botanique, le nombre des étamines, en quelques cas, étant au-dessous de douze, et ; en d'autres, au-dessus de dix-neuf, ou bien sortant par paquets séparés à diverses périodes. Cette classe n'est pas fort nombreuse, ne contenant que trente-trois genres et cent soixante-quatre espèces'.

Dans le premier ordre, les plus connues ou les plus remarquables sont le cabaret, le mangosteen, le pourpier et la salicaire.

Le cabaret a un calice coupé jusqu'à la moitié en trois segments, et placé sur le sommet du style ; il n'a point de corolle ; la capsule a six cellules au-dedans, et est -couronnée au sommet. Il y en a trois espèces ; celle de Canada, celle de Virginie, et celle d'Europe. Cette dernière est distinguée par deux feuilles en forme de fève de haricot, qui se terminent en pointe émoussée.

Le pourpier a un calice bifide qui renferme le genre, une corolle de cinq pétales, et une capsule d'une cellule, dans laquelle le réceptacle est fâche:

Copyright Arvensa Editions

dans quelques espèces elle s'ouvre horizontalement ; dans d'autres elle a trois valvules ; le nombre des étamines varie dans les différentes espèces. Le pourpier qu'on cultive pour, les salades est originaire des parties méridionales de l'Amérique ; on le connaît par ses feuilles en forme de coin, et par les fleurs qui sont collées à la tige: c'est une des plantes dont la capsule s'ouvre horizontalement.

La salicaire a le calice coupé au bord en douze portions, et renfermant le germe ; la corolle est de six pétales insérés dans le calice ; la capsule est à deux cellules, et contient plusieurs semences. La salicaire pourpre est une jolie plante qui orne les bords des rivières, des étangs et des fossés, avec ses belles pointes de fleurs pourpre ; les feuilles croissent en paires, et sont en forme de lance ; elles sont creusées à leur base. Quelquefois trois feuilles sortent ensemble du même point, et la tige est hexangulaire ; mais ce n'est qu'une variété accidentelle. Notre espèce répond au caractère de la classe, en ce qu'elle a douze étamines ; mais il y en a qui-n'en ont que dix, et même six.

Dans le second ordre, il n'y a que deux genres: l'*heliocarpus,* plante originaire d'Amérique, peu connue, et l'aigremoine, plante d'Europe assez commune. Celle-ci a un petit calice à cinq pointes, posé sur le sommet du germe, et fortifié par un autre, une corolle de cinq pétales insérés dans le calice, et une ou deux semences arrondies au fond du calice. Le nombre des étamines est fort incertain dans ce genre ; quelques espèces en ont douze, d'autres dix, et d'autres sept. L'aigremoine commune, qu'on trouve dans les bois et au bord des haies, a sur sa tige des feuilles pinnées interrompues, avec le lobe impair qui est au bout pétiolé ; les semences sont fortifiées par des soies dures ; le calice extérieur est serré contre l'intérieur, et les étamines varient en nombre, depuis douze jusqu'à vingt.

Le troisième ordre n'a aussi que deux genres ; mais ils sont nombreux, le réséda ayant douze espèces, et l'*euphorbia* n'en ayant pas moins de soixante-neuf. Il n'y a point de genres plus difficiles à déterminer que ceux-ci, le nombre et la forme des parties variant dans les différentes espèces. Le caractère essentiel de la première consiste dans les pétales trifides, dont l'un est mellifère à la base, et dans une capsule d'une cellule qui n'est jamais fermée ; le calice aussi est d'une feuille, coupé en plusieurs segments étroits, dont deux sont plus entr'ouverts que les autres, à cause du pétale mellifère ; le nombre des étamines est depuis onze jusqu'à quinze.

Copyright Arvensa Editions

La gaude est commune dans les pâturages stériles, sur les bords de rivière qui sont secs, et sur les murailles: on la cultive aussi pour servir à la teinture[109]. Les feuilles sont en forme de lance et entières, excepté qu'elles ont une dentelure sur chaque côté à la base, et que le calice est coupé en quatre segments ; la corolle aussi a trois pétales ; le supérieur est mellifère, et divisé jusqu'à la moitié en six parties ; les pétales opposés latéraux sont à trois pointes ; quelquefois il y a deux petits pétales entiers ajoutés au-dessous. La gaude est une plante qui dure deux, ans, produisant la première année un cercle de feuilles voisines de la terre, et la seconde année une tige terminée par une longue pointe de fleurs jaunâtre.

Le réséda odorant ou la mignonnette a des feuilles oblongues, dont quelques-unes sont entières, et d'autres à trois pointes ; le calice de la fleur est grand, égalant la grandeur de la corolle ; les fleurs sont produites en pointes lâches, portées sur de longs pédicules ; elles sont d'une couleur herbacée, et fort estimées pour leur odeur agréable, semblable à celle des framboises sèches.

L'*euphorbia* a une corolle de quatre et quelquefois de cinq pétales, quelquefois glanduleux, quelquefois en forme de croissant, ou dentelés sur les bords: dans quelques espèces, ils sont minces comme une membrane ; ils sont ordinairement placés, pour ainsi dire, à la partie extérieure du calice, qui est d'une feuille divisée au bord en quatre, et même en cinq parties dans certaines espèces, et formant une protubérance ; les étamines sont au nombre de douze, et même plus, sortant à diverses époques ; le vaisseau à semence est une capsule de trois cellules unies et distinctes, avec une semence arrondie dans chaque cellule, et unie à l'extérieur, laquelle est raboteuse dans les différentes espèces. Ce genre étant si nombreux, il est nécessaire d'établir quelques distinctions subordonnées ; et en conséquence, Linnée l'a divisé en sept sections. La première contient les *euphorbia* proprement dits, ou celles qui ont une tige de la nature des arbrisseaux, angulaire, épineuse, et généralement dénuée de feuilles ; la seconde contient les espèces de nature d'arbrisseaux, et qui n'ont pas d'épines ; dans toutes les autres sections les tiges sont dichotomes, ou se divisent toujours en paires ; les fleurs sont portées sur une espèce d'ombelle, qui, dans la troisième section, est ordinairement bifide, dans la quatrième, trifide, dans la cinquième, quadrifide, dans la sixième, quinquifide, et dans la septième, multifide.

Copyright Arvensa Editions

Plusieurs espèces de la première section donnent indifféremment ce suc laiteux et acre, qui, quand il est épaissi, nous est envoyé sous le nom d'*euphorbe ;* les fleurs sont de peu de beauté, et ces plantes ont été remarquées plutôt pour la singularité de leur forme, et leur structure différente de celle des plantes d'Europe, que pour le peu d'agrément qu'elles peuvent avoir. L'espèce qu'on prétend être celle d'où les anciens tiraient leur euphorbe, est connue par une tige triangulaire avec des jointures. L'espèce dont on dit que nous tirons maintenant ce suc, a une tige quadrangulaire, et des épines doubles. L'espèce dont Linnée pense qu'on doit se servir, est multangulaire, avec des épines doubles.

La tête de Méduse est de la seconde section ; les tiges sont couvertes de tubercules couchés les uns sur les autres, et des côtés de ces tubercules sortent plusieurs branches qui sont ordinairement si fort entrelacées, qu'elles donnent l'idée d'un assemblage de serpents ; les bouts des branches ont des feuilles étroites pleines de suc, qui tombent aisément, et un groupe de fleurs blanches.

Les plantes des autres sections sont ordinairement connues par le nom d'*épurges,* et sont la plupart sauvages dans les diverses contrées de l'Europe. Il y en a deux espèces qui sont communes parmi les herbes potagères ; l'une d'elles[110] appartient à la quatrième section, ou à celles qui ont des ombelles trifides. Les subdivisions de celles-ci sont dichotomes ; les petites enveloppes ou bractées sont ovales ; les feuilles sont tout-à-fait entières, ou sans aucune entaille sur le bord ; elles sont de forme ovale, et attachées à la tige par des pétioles courts: chaque pétale a aussi deux petites cornes. L'autre appartient à la sixième section, ayant des ombelles quinquifides: chaque principale division se subdivise en trois ; les petites enveloppes sont de la même forme que celles de la précédente ; les feuilles sont en forme de coin, et dentelées sur les bords ; les pétales sont ronds et entiers. Une troisième espèce, commune dans les bois[111], appartient à la dernière section ; elle a des ombelles multifides ; c'est une plante plus grande, et permanente, au lieu que les autres sont annuelles ; les petites enveloppes sont rondes et perfoliées, les feuilles sont fort émoussées à la pointe.

Les épurges ayant peu de beauté, on les cultive rarement dans les jardins. Parmi les plus communes il y en a une qui est du nombre des herbes qui durent deux ans ; elle est de la cinquième section, avec les

Copyright Arvensa Editions

feuilles opposées et tout-à-fait entières. On la nomme thytimale épurge ; son pays naturel est l'Italie et le midi de la France. Elle s'élève à la hauteur de trois ou quatre pieds ; les fleurs sont d'un jaune verdâtre, et les capsules étant fort élastiques, les semences sont jetées à une distance considérable. Une seconde espèce est permanente, et de la dernière section ; les petites enveloppes sont en forme de cœur ; les pétales sont formés comme un croissant ; les capsules sont unies ; quelques-unes des branches sont stériles, et d'autres portent des fleurs et de la semence. Sur la première les feuilles sont étroites et sétacées ; sur la seconde elles sont en forme de lance.

Il y a un genre de cette classe dans lequel le nombre douze prévaut dans toutes les parties: ayant douze styles, il est de l'ordre *Dodecagynia.* Le calice est divisé en douze parties ; la corolle consiste en douze pétales ; la fleur est remplacée par douze capsules contenant plusieurs petites semences. La joubarbe commune est une de celles-ci, qui, quoiqu'elle soit une plante pleine de suc, fleurit sur les murs et sur les toits ; les bords des feuilles sont garnis de cheveux fins, très courts ; elles ne croissent point en forme globuleuse, comme quelques autres espèces, mais elles s'étendent en largeur. Du centre des têtes des feuilles s'élève une tige à fleur, ronde, rouge et pleine de suc, d'environ un pied de hauteur ; cette tige a vers le bas, un petit nombre de feuilles étroites, et au sommet, elle se divise en deux ou trois parties, dont chacune porte une rangée de fleurs recourbées avec des corolles rouges. Quoique le nombre naturel de ce genre soit douze, cependant vous trouverez que ce nombre varie beaucoup, la nature étant moins constante dans les grands que dans les petits nombres. Avec cette courte esquisse pour vous amuser, je vous dis adieu, ma chère cousine.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES ÉLÉMENTAIRES SUR LA BOTANIQUE
William MARTYN
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre XI

21 juin 1775.

Vous avez déjà, ma chère cousine, jeté un coup d'œil général sur la douzième classe, quant à ce qui regarde les arbres fruitiers ; vous ne devez cependant pas vous figurer, ou que ces arbres se rangent tous dans-la classe nommée *icosandrie,* ou qu'il n'y en a point d'autres que dans cette classe ; elle ne renferme pas moins de vingt-neuf genres, et de deux cent quatre-vingt-quatorze espèces, dont une portion considérable est formée par des arbres et des arbrisseaux. Cependant on y rencontre plusieurs herbes.

Pour distinguer cette classe et la suivante des autres, souvenez-vous toujours que ce n'est pas le nombre, mais la situation des étamines, qui fournit le caractère classique. Dans les plantes de la classe suivante, les étamines sortent, comme en général dans les autres classes, du réceptacle ; mais dans celle-ci elles sortent ou directement, ou avec les parties de la corolle, du calice, qui est d'une feuille, et non pas aplati, mais creux: la corolle est très fréquemment de cinq pétales.

Dans le premier ordre, on trouve le cactier, qui forme un genre fort considérable, comprenant les cactiers à melon, les cactiers à torche et les opuntia, ou figuiers d'Inde. Toutes ces plantes se ressemblent en ce qu'elles ont un calice tout entier dans le bas, mais cependant consistant en plusieurs rangées de feuilles, et placées sur le sommet du germe ; la corolle est double, ou formée de plusieurs rangées de pétales, et il y a une baie qui contient plusieurs semences dans une cellule.

Les cactiers à melon sont des corps arrondis, sans feuilles et sans tige. Les cactiers à torche ont une longue tige sans feuilles » laquelle, dans

Copyright Arvensa Editions

plusieurs espèces, est assez forte pour se supporter elle-même ; mais, dans quelques-unes, elle traîne le long de la terre, ou bien elle est soutenue par des arbres. Ces dernières espèces sont nommées *cierges rampants.* Les opuntia sont composés de jointures plates unies ensemble.

Toutes ces plantes sont remarquables par une structure différente de celle des autres ; mais quelques-uns des cierges sont fort estimés pour la beauté des fleurs, qui frappe peut-être d'autant plus, que le peu d'apparence de ces plantes semblait ne devoir pas annoncer des fleurs aussi belles. Celles du cierge rampant à grandes fleurs, ont près d'un pied de diamètre ; l'intérieur du calice est d'un jaune brillant, et les nombreux pétales d'un blanc pur. On voit à peine une fleur qui ait une si belle apparence pendant le temps fort court de sa durée, qui n'est que d'une nuit ; car elle ne commence à s'ouvrir qu'à sept ou huit heures du soir, et se ferme avant que le soleil se lève, à moins qu'on ne la tienne à l'ombre ; c'est par ce moyen que j'ai empêché qu'elle ne se fermât jusque vers dix heures du matin. Cette noble fleur ne s'ouvre qu'une fois ; mais quant à la grandeur magnifique de sa corolle, j'ajouterai le doux parfum qu'elle répand ; c'est assez vous dire combien cette plante mérite votre admiration. Quand la fleur n'est pas épanouie, vous connaîtrez la plante par la tige rampante, marquée longitudinalement d'environ cinq proéminences.

Une autre espèce de cactier, ou cierge rampant est beaucoup plus commune, et mérite presque autant d'admiration pour la beauté de ses fleurs qui ont la couleur des œillets, et que la plante produit en plus grande quantité: elles sont aussi de plus longue durée ; car non seulement elles montrent hardiment leurs feuilles au soleil, mais encore elles demeurent ouvertes trois ou quatre jours. Quand elle n'est pas en fleur, cette espèce est distinguée par ses branches fort déliées, couvertes d'épines et marquées de dix proéminences ; mais vous connaissez fort bien cette belle plante qui, demandant très peu de chaleur, forme un des principaux ornements de votre cabinet de toilette au mois de mai.

Il y a plusieurs espèces d'opuntia, figuier d'Inde, ou poirier piquant, toutes natives de l'Amérique, et qu'on garde plutôt pour leur singularité que pour leur beauté, d'autant qu'elles n'ont point de feuilles, mais seulement une tige plate à jointures, garnie de nœuds, de piquants, de soies, ou l'une et l'autre. Le figuier d'Inde, qui produit la cochenille, et sert de nourriture à l'insecte de ce nom, est la seule plante de cette espèce qui

Copyright Arvensa Editions

ne soit pas armée. Celle-ci a des jointures oblongues ; l'espèce commune a des jointures arrondies avec des pinceaux de soies, mais non pas des piquants.

Dans ce même ordre vous trouverez le seringat. Le nombre naturel dans le calice, la corolle et la capsule, est quatre ; mais quelquefois il est cinq ; le goût des feuilles, semblable à celui du concombre, et l'odeur de ses fleurs blanches, la même que celle des fleurs d'orange, distinguent assez cet arbrisseau fort connu de tous les autres ; les légères dentelures sur le bord de la feuille le séparent d'une autre espèce qui n'en a pas.

Vous trouverez aussi parmi ces plantes votre myrte favori, qui a un calice placé sur le sommet du germe, et en général taillé en cinq segments, une corolle de cinq pétales, et une baie pour fruit. Quelques espèces cependant ont un calice quadrifide, et alors la corolle a quatre pétales ; d'autres ont un calice entier et sans division. Le myrte commun dont il y a plusieurs variétés, a des fleurs qui sortent séparément, et une enveloppe de deux feuilles sur le pédicule.

Dans le second ordre il n'y a que l'alizier, genre qui comprend plusieurs espèces d'épines, et aussi deux arbres ; l'alizier commun, l'alizier terminal. Les caractères génériques sont un calice coupé en cinq segments et placé sur le sommet du germe, une corolle de cinq pétales, et une baie contenant deux semences. Le premier de ces arbres est connu bien aisément par la forme ovale de ses feuilles, qui ont des veines transversales fort proéminentes, et des dentelures inégales sur les bords, mais particulièrement par la couleur blanchâtre de leurs surfaces inférieures. On connaît le second par ses feuilles taillées en plusieurs angles aigus comme celles de l'érable ; les divisions sont au nombre de cinq ou de sept, et les lobes inférieurs, qui sont plus larges que les autres. L'aube-épine à éperon de coq a les feuilles ovales, et si profondément dentelées, qu'elles sont presque lobées. L'azerolier de Virginie a des feuilles ovales, en forme de coin à la base, luisantes, et profondément dentelées. L'aubépine commune, ou l'épine blanche, dont la fleur a obtenu le nom de mai à cause du mois où elle paraît, a des feuilles obtuses, coupées en trois parties principales, et qui sont dentelées. Le véritable azerolier a des feuilles semblables à celles des précédents, mais plus grandes, plus pâles, et avec des lobes larges ; les fleurs et les fruits sont aussi beaucoup plus grands. Vous trouverez tous ces arbres dans vos domaines ; vous y trouverez aussi deux arbres qui sont dans le troisième ordre sous le genre

Copyright Arvensa Editions

des sorbiers ; savoir, le sorbier des oiseleurs, et le sorbier domestique. Tous les deux ont des feuilles pinnées ou ailées comme le frêne ; dans le premier elles sont unies des deux côtés ; mais elles sont garnies de poils à la surface inférieure dans le second ; ils ont aussi les lobes plus larges, et non pas autant dentelés, leurs caractères communs sont un calice quinquifide, une corolle à cinq pétales, et une baie inférieure avec trois semences.

Le quatrième ordre, la pentagynie, outre le pommier, le poirier et le cognassier, tous compris sous un genre, le poirier, a le néflier avec plusieurs autres espèces d'arbres et d'arbrisseaux compris dans un second genre, et tous les arbrisseaux appelés *spiraea* dans un troisième. Ces genres s'accordent en ce qu'ils ont un calice quinquifide, et une corolle à cinq pétales. Dans le dernier le germe se trouve enfermé dans la fleur ; mais dans les autres il est au-dessous: le fruit forme la principale distinction. Dans le poirier c'est ce qu'on nomme en latin *pomum ;* dans le néflier, c'est une baie ; dans le *spiraea* une rangée de capsules.

Cet ordre contient un genre nombreux et magnifique de plantes herbacées, et qui ont du suc, nommées *ficoïdes,* Oh figuiers soucis. Cinquante espèces s'accordent toutes en ce qu'elles ont un calice quinquifide sur le sommet du germe, une corolle multifide de pétales étroits et linéaires, et une capsule charnue divisée en cellules correspondant avec le nombre des styles, et contenant plusieurs semences ; quoique la plupart des espèces ont cinq styles, cependant quelques-unes en ont seulement quatre, et d'autres dix. Ce grand genre est subdivisé en trois sections, à cause de la couleur des fleurs, qui, étant frappante et durable, peut fort bien ici fournir une telle distinction, quoique dans le plus grand nombre des plantes de ce genre il ne faille pas faire grand fond sur cette circonstance ; on observe ensuite les corolles, qui sont belles, fort grandes et doubles. Dans la première section elles sont blanches, dans la seconde rouges, et dans la troisième jaunes. Les diverses formes des feuilles pleines de suc fournissent presque d'elles-mêmes des distinctions spécifiques suffisantes.

L'espèce la plus connue est celle qui est appelée *ficoides adamas*, ficoïde diamant, ou plus ordinairement plante-glace. Celle-ci a des feuilles ovales, alternes, ondoyantes, avec des corolles blanches ; mais on la remarque principalement pour la singularité qu'elle offre, étant couverte de boutons transparents, qui paraissent au soleil comme des bulles cristallines. Le kali

Copyright Arvensa Editions

égyptien, estimé pour faire la meilleure potasse, est aussi de ce genre. Il a des feuilles alternes, arrondies et obtuses, ciliées à la base, et des corolles blanches.

Dans le dernier ordre de cette classe, le rosier est un genre universellement connu ; et, quand il le serait moins, il tiendrait le premier rang dans l'admiration des hommes. Les caractères distinctifs de ce genre sont: un calice quinquifide, une corolle à cinq pétales, et une espèce de baie charnue en forme de cruche laquelle est formée par le calice, terminée par ses divisions, et contenant plusieurs semences oblongues, rudes, et croissant de chaque côté auprès du calice. Les espèces sont distinguées par la forme globuleuse ou ovale du fruit, par la situation des épines sur les diverses parties de l'arbrisseau, la floraison, etc. L'églantier a des fruits globuleux entourés d'épines crochues, et les feuilles rubigineuses en-dessous. La rose de chien, ou ronce sauvage, a un fruit ovale, mais uni, comme le sont aussi les pédicules ; cependant la tige et les pétioles sont épineux, les pétales sont de couleur vermeille, et à deux lobes ; il y a deux bractées ciliées, opposées l'une à l'autre à chaque fleur.

Le fraisier, avec tous ses fruits différents, constituant seulement une espèce, appartient à cet ordre. Ici, quoique la corolle n'ait que cinq pétales, le calice est coupé en dix segments, alternativement plus grands et plus petits, et les semences sont dispersées sur la surface d'un réceptacle arrondi et pulpeux, qu'on appelle vulgairement une baie: voilà les caractères génériques. Tous les fraisiers qui donnent des fruits dont on mange, se multiplient par des rejetons ; cette circonstance les distingue suffisamment de l'espèce stérile, qui non seulement a un réceptacle sec et sans suc, mais encore qui ne jette jamais de ces rejetons.

La treizième classe, la polyandrie, a plusieurs étamines aux fleurs [112], ainsi que la précédente, mais qui sortent du réceptacle avec le pistil. Ces deux classes réunies auraient formé une classe trop considérable pour qu'on pût l'examiner commodément ; difficulté qu'il faut éviter autant qu'il est possible dans tous les cas. En outre, les plantes contenues dans l'une de ces classes sont en général si différentes, soit pour la forme, soit pour les qualités de celles qui sont renfermées dans l'autre, qu'il aurait paru très étrange de mêler des êtres qui ont si peu d'analogie, ou de réunir dans la même des fruits qui sont si agréables au goût et si salutaires au corps, avec des plantes si nuisibles à l'homme par leurs qualités vénéneuses, comme le

Copyright Arvensa Editions

sont plusieurs des végétaux appartenant à cette classe, nommée la polyandrie.

Dans le premier ordre, la monogynie, vous trouverez le pavot, qu'on distingue fort aisément par un calice de deux feuilles[113], une corolle de quatre pétales, et une capsule d'une cellule, couronnée par le stigmate, sous lequel elle s'ouvre par plusieurs trous pour laisser sortir un nombre considérable de petites semences. Dans ce genre quatre espèces ont des capsules pleines d'aspérités, et cinq ont des capsules unies. Le coquelicot, ou pavot commun des blés, l'espèce dont on se sert en médecine, et qui donne l'opium, le pavot gallois, et l'espèce orientale, qu'on a introduite maintenant dans le parterre pour lui servir de parure, appartiennent tous à cette dernière division. Le premier a les capsules presque globuleuses, la tige couverte de poils, et supportant plusieurs fleurs d'une belle écarlate, et les feuilles pinnatifides et coupées ; le second a le calice uni, aussi-bien que la capsule ; les feuilles sont coupées, et embrassent la tige. Celui qui est cultivé dans les champs a des corolles blanches, et des têtes sphéroïdes aussi grosses qu'une orange, avec des semences blanches. L'espèce des jardins a des corolles de couleur pourprée, fort sombres à la base, avec des têtes oblongues plus petites, et des semences noires. Cette espèce-ci varie beaucoup pour la couleur, et a quelquefois des fleurs fort grandes et doubles ; elles ressemblent alors à un très grand œillet carné. Quelques personnes pensent que le pavot des champs et celui des jardins sont des espèces différentes. Linnée n'en fait qu'une. Je vous ai donné les différences ; mais je ne prends pas sur moi de décider la question. Les capsules du pavot jaune sont oblongues ; la tige est unie ; les feuilles sont ailées et coupées ; les corolles sont grandes et jaunes. Le pavot oriental a des tiges rudes, garnies de feuilles qui soutiennent une fleur grande, simple, et rouge ; les feuilles sont ailées, et dentelées sur le bord. Toutes les espèces de pavots ont une odeur forte et désagréable.

Le câprier est de ce premier ordre, ainsi que l'arbre à thé et le tilleul, les lis d'eau, le jaune et le blanc, qui répandent leurs larges feuilles sur la surface des ruisseaux qui coulent lentement, et des étangs dont les eaux sont stagnantes, et qui élèvent au-dessus des eaux leurs larges corolles à plusieurs pétales. On trouve aussi dans ce même ordre le beau et nombreux genre des cistes, connu par un calice de cinq feuilles, dont deux sont moindres que les trois autres, une corolle de cinq pétales, et une

Copyright Arvensa Editions

capsule pour vaisseau à semence. Il y a quarante-neuf espèces de ces dernières plantes, dont la plupart sont des arbrisseaux, et quelques-unes herbacées ; les corolles sont de couleur pourpre, blanche ou jaune dans les diverses espèces. La pivoine est du second ordre qui n'est pas nombreux ; les caractères du genre sont un calice de cinq feuilles, une corolle de cinq pétales, et deux ou trois germes, couronnés immédiatement par des stigmates, sans l'interposition d'aucun style.

Ces plantes, et quelques autres de l'ordre suivant, sont unies étroitement par un lien naturel, sous le nom de *multisiliquae,* ou de plantes à plusieurs siliques, ou cosses, ayant un fruit composé de plusieurs péricarpes joints ensemble. Elles s'accordent encore en ce qu'elles n'ont point de calice, ou que, si elles en ont un, il est très sujet à tomber, une corolle polypétale, et des étamines qui excèdent les pétales en nombre. Parmi celles-ci, vous connaissez le *delphinium* et l'aconit, appartenant au troisième ordre, les colombines au cinquième, et l'ellébore au dernier. Aucune de ces plan tes n'a de calice, et elles ont toutes une corolle de cinq pétales ; les nectaires forment la principale distinction des genres. Cette partie, dans le *delphinium,* est bifide, sessile, et se continue en arrière par une corne ou éperon. L'aconit a deux nectaires pédiculés et recourbés. L'ancolie a cinq de ses nectaires cornus, entre les pétales. L'ellébore a plusieurs nectaires tubuleux, courts, placés en cercle autour de l'extérieur des étamines, divisés chacun en deux lèvres au sommet. Le pied-d'alouette a aussi ou une capsule, ou bien trois, et l'espèce qu'on cultive dans les jardins est distinguée par sa tige simple et sans branches, de l'espèce sauvage, qui a sa tige divisée. Dans ces deux espèces, le nectaire n'est que d'une feuille ; dans le pied-d'alouette des abeilles et dans les autres, le nectaire a deux feuilles. L'aconit a le pétale supérieur voûté, et trois ou cinq capsules. Vous en avez une espèce qui est commune dans vos parterres, et qui a de longues pointes, de grandes fleurs bleues nommées capuchon de moine. Celle-ci est une des espèces qui ont trois capsules à une fleur ; les feuilles sont multifides, avec des divisions linéaires, très larges au sommet, et marquées d'une ligne qui court tout le long. L'aconit salutaire, comme on le nomme, a cinq capsules, cinq styles, et les fleurs sont de couleur de soufre. L'ancolie a cinq capsules distinctes ; l'espèce commune a des nectaires courbés: dans son état sauvage les fleurs sont bleues, les pétales courts, et les nectaires fort proéminents. Celles des jardins offrent non seulement une variété de couleurs, mais encore elles se

Copyright Arvensa Editions

font distinguer en ce que les pétales leur manquent, et que leurs nectaires sont fort multipliés. L'ellébore a quelquefois plus de cinq pétales à la corolle, et il a toujours plusieurs capsules qui succèdent à chaque fleur ; celles-ci contiennent plusieurs semences rondes, fixées à la suture de la capsule. L'espèce qui fleurit en hiver, appelée ordinairement ellébore d'hiver, est la seule qui laisse tomber ses pétales ; elle ne porte qu'une seule fleur jaune placée sur la feuille. Le véritable ellébore noir, ou rose de Noël, a une ou deux grandes fleurs blanches sur une tige nue, et des feuilles charnues à long pétiole. L'ellébore noir puant, ou pied-de-griffon, porte plusieurs fleurs verdâtres sur une tige, et des feuilles pétiolées sur la tige, et n'en a aucune vers la racine. Celle-ci est ordinairement sauvage, et vous la trouverez en fleur pendant l'hiver, sous les arbres, dans vos plantations. Avertissez vos pauvres voisins de ne pas trop donner de cette plante à leurs enfants pour les guérir des vers ; car, à une trop forte dose, elle est certainement dangereuse. Dans le fait, toutes les plantes qu'on vient de décrire sont plus ou moins vénéneuses ; l'aconit est connu pour l'être au suprême degré.

Le dernier ordre de cette classe, la polyandrie, contient aussi le tulipier, qui a un calice à trois feuilles, six pétales à la corolle, et plusieurs semences en forme de lance couchées les unes sur les autres, et formant une espèce de strobile. Cet arbre est remarquable pour la forme de ses feuilles, qui ont le lobe du milieu des trois tronqué ou coupé transversalement au bout ; les fleurs sont grandes et en forme de cloche, et les pétales marqués de taches vertes, jaunes et rouges. On trouve aussi dans cet ordre les *magnolia*, qui ont un calice de trois feuilles comme le dernier, mais dont la corolle a neuf pétales. Le fruit est un strobile, ou cône écaillé de capsules à deux valvules, couvrant un réceptacle en forme de trèfle, chaque capsule contenant une semence arrondie semblable à une baie, et suspendue en-dehors par un fil. C'est bien dommage que ces beaux arbres, si remarquables pour leurs feuilles et pour leurs fleurs, ne puissent supporter la rigueur de notre climat.

Cet ordre contient deux genres nombreux, très estimés parmi les fleuristes, l'anémone et la renoncule. La première de ces plantes n'a point de calice ; elle a une corolle de deux ou trois rangs, avec trois pétales à chaque rang, et plusieurs semences nues qui retiennent chacune leur style. Vous êtes maintenant trop avancée dans l'élude de la botanique pour avoir besoin qu'on vous avertisse de ne pas prendre ces belles fleurs dans vos

Copyright Arvensa Editions

parterres, pour examiner leurs corolles ; elles sont le produit de l'art, et non de la nature que vous étudiez. L'hépatique, qui vient de bonne heure, appartient à ce genre, et on la connaît par ses feuilles entières à trois lobes. C'est la seule espèce qui a quelque chose de ressemblant à un calice ; car elle a un périanthe de trois feuilles, qui, étant écarte de la fleur, est plutôt une enveloppe qu'un calice. La fleur de Pâques, ainsi nommée parce qu'elle fleurit vers Pâques, est aussi de ce genre. Elle orne quelques-unes de nos collines, sèches et remplies de craie, par ses belles fleurs de couleur pourpre, en forme de cloche ; quoiqu'elle n'ait point de calice proprement dit, cependant la tige à fleurs a une enveloppe à feuilles, et multifide ; les feuilles sont doublement ailées, ou bipinnées ; chaque plante ne porte qu'une fleur vacillante ; et, après qu'elle est passée, le sommet de la plante est blanchâtre, à cause des queues qui adhèrent aux semences. Une autre espèce sauvage est l'anémone des bois, qui ne porte qu'une fleur blanche ou pourpre sur une plante. Les feuilles sont composées avec des lobes coupés, et les semences sont pointues, mais sans queues. Les anémones de jardin, qui font un si bel ornement pour les parterres, dans le printemps, ne sont que de deux espèces, malgré la grande variété de leurs couleurs rouges, blanches, pourpre, bleues, avec toutes les nuances intermédiaires et d'innombrables variétés. L'art, pour augmenter leur beauté, les a rendues fort grandes et doubles ; mais nous pouvons encore distinguer les espèces par leurs feuilles, qui, dans l'une, sont décomposées, se divisant par trois, et dans l'autre sont digitées. La tige est garnie de feuilles, et les semences ont des queues dans les deux espèces. Le genre rival de l'anémone est celui de la renoncule, qui en diffère en ce qu'elle a un calice de cinq feuilles et une corolle de cinq pétales ; mais la marque distinctive de ce gem e est une glande remplie de miel, précisément sur la base de chaque pétale à l'intérieur. De quarante-quatre espèces, plusieurs sont sauvages, et quelques-unes fort communes dans plusieurs parties de l'Europe, sous le nom de fleurs de beurre, tasses de beurre, et coupes de roi. Trois espèces en particulier, qui dans la même saison jettent un voile jaune sur nos prairies, sont généralement confondues, et on les regarde comme ne formant qu'une espèce. Cependant la renoncule bulbeuse a le calice courbé en arrière vers la tige à fleur, au lieu que dans la renoncule rampante et dans la renoncule acre, il est ouvert ou épanoui ; dans la première et dans la seconde, le pédicule est sillonné ; dans la troisième, il est rond sans aucune cannelure. En outre, les

Copyright Arvensa Editions

feuilles sont bien différentes à l'inspection ; la première a une racine bulbeuse, la seconde jette beaucoup de rejetons, qui prennent racine comme ceux du fraisier ; la troisième est une plante plus grande, plus agréable, et qui fleurit plus tard. Mais les prairies seules ne sont pas remplies de renoncules ; les bois, les champs de blé, les eaux, ont pareillement l'avantage d'en produire. Une espèce qui fleurit dans les prairies humides de très bonne heure, au printemps, est si différente des autres, que les botanistes n'ont pas hésité à la tirer de ce genre pour en former un genre particulier, car elle a un calice seulement de trois feuilles ; mais, pour compenser ce défaut, elle a une corolle de plus de cinq pétales ; elle a des feuilles en forme de cœur, angulaires, pétiolées, une fleur sur une tige, et des racines nouées. Mais la renoncule de Perse est la grande rivale de l'anémone, dans le parterre, pour la beauté et la variété des corolles qui sont grandes et doubles ; elles sont tellement changées par l'art, qu'il faut que vous ayez recours aux feuilles pour la distinction spécifique ; celles-ci sont alternes et biternes, les lobes trifides et coupés. La tige est droite, ronde, garnie de poils, et branchue au bas ; les feuilles radicales sont simples. Voilà de quoi vous occuper comme botaniste et comme fleuriste, ma chère cousine ; ainsi je vous laisse pour le moment.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES ÉLÉMENTAIRES SUR LA BOTANIQUE
William MARTYN
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre XII

1er juillet 1775.

Ayant maintenant parcouru plus de la moitié de notre carrière, nous voilà arrivés à un ordre de classes naturelles, que vous connaissez si parfaitement, que vous ne trouverez point de difficulté à assigner la place convenable à chacune des plantes qui appartiennent à ces classes.

La structure des fleurs, dans la quatorzième classe, a été expliquée au long dans la quatrième lettre ; mais le caractère propre et essentiel est d'avoir quatre étamines, toutes dans un rang, et en paires. La paire intérieure est plus longue que l'autre, d'où on lui a donné le nom de didynamie. Enfin il n'y a qu'un style. Toutes ces parties sont renfermées dans une corolle irrégulière, monopétale ou plissée.

Cette classe n'a que deux ordres, qui ne sont pas fondés sur la forme de la fleur, comme vous pourriez l'imaginer par ce qui a été dit dans une lettre précédente, ni sur le nombre des styles, comme dans les classes précédentes, parce qu'aucune des fleurs n'en a plus d'un ; mais sur ce qu'ils ont quatre semences nues, enfermées dans le calice ; ou bien qu'ils en ont plusieurs, fixées à un réceptacle, dans le milieu d'un péricarpe. Le premier de ces ordres est nommé gymnospermie ; le second angiospermie.

Cette classe contient cent deux genres, et six cent quarante-trois espèces. Chaque ordre forme une classe naturelle. Le premier renferme les plantes verticillées, ainsi nommées de la manière dont les fleurs croissent, en verticilles ou sommités ; elles se ressemblent encore, en ce qu'elles produisent les feuilles par paires, et en ce qu'elles ont les tiges carrées. Le second renferme les fleurs à masque, ou celles qui ont généralement une corolle à masque, et toujours un péricarpe ou vaisseau enfermant les

Copyright Arvensa Editions

semences.

Le caractère générique essentiel du lierre rampant, est en même temps beau, et forme une distinction très remarquable. Chaque couple d'anthères forme une petite croix élégante, l'une au-dessus de l'autre. Les feuilles sont en forme de fève de haricot, et entaillées sur les bords. Dans ce genre dans l'hysope, la menthe, la lavande, la bugle, la bétoine, l'ortie morte, la menthe de chat, la sarriette, le marrube, etc., les calices sont assez régulièrement quinquifides. Dans le thym, le basilic, la sanicle, la marjolaine, le baume, etc., ils sont bilabiés. Dans la menthe, les corolles sont à peine plissées, les filets sont droits et distants. La lavande a les corolles, pour ainsi dire, tournées sans dessus dessous, ce qui fait la partie supérieure dans la plupart des autres, étant l'inférieure dans cette plante, *et vice versa.* Les calices sont aussi soutenus par une bractée ; les étamines sont dans le tube. Le *teucrium* n'a pas proprement de lèvre supérieure ; mais la corolle est fendue presque en entier, pour laisser passer les étamines ; la bugle a la lèvre supérieure de la corolle très courte, et beaucoup plus que les filets. Notre espèce commune sauvage est connue, en ce qu'elle est très unie, et qu'elle se propage par des rejetons, La bétoine a la lèvre supérieure de la corolle aplatie, et s'élevant ensuite avec un tube cylindrique ; les segments du calice sont prolongés en pointes déliées comme des barbes, et les filets ne s'étendent pas au-delà du cou ou de l'ouverture du tube. La bétoine des bois est distinguée par une pointe de fleurs interrompue, et par les segments qui sont an milieu de la lèvre, lesquels sont rognés, ou ayant une entaillure. La chataire a les divisions du milieu de la lèvre inférieure crénelées, ou légèrement entaillées ; les bords des lèvres sont recourbés, et les étamines serrées l'une contre l'autre. Les fleurs de l'espèce sauvage sont dans une pointe, consistant en une rangée de courts pédicules ; les feuilles sont en forme de cœur, avec des dentelures émoussées et pétiolées. Si vous avez des doutes concernant cette plante, présentez-là à votre chatte, et elle vous la fera connaître par les caresses qu'elle lui prodiguera, et qu'elle accorde aussi au *marum* et à la valériane. La première de ces plantes n'étant pas sauvage, et la seconde étant si différente, vous ne pourrez vous y méprendre. Le marrube noir et le marrube blanc ont l'un et l'autre un calice marqué de dix raies ; mais la lèvre supérieure de la corolle, dans le premier, est en forme d'arc et crénelée ; dans le dernier, il est droit, linéaire et bifide. Le marrube commun noir est connu par ses feuilles entières, en forme de cœur, et

Copyright Arvensa Editions

dentelées, et par ses calices très pointus ; les corolles sont rouges. Le marrube commun blanc a les divisions du calice qui se terminent en pointes sétacées, crochues ; les corolles sont blanches, et toute la plante a un air de blancheur, à cause du poil qui couvre les tiges et les feuilles.

Dans la seconde division, où les calices sont bilabiés, le thym a l'ouverture du tube fermée par des poils. Le thym sauvage, qui a une si agréable odeur, et qui orne les pâturages secs, par ses fleurs rouges, est connu par ces mêmes fleurs qui croissent en tête, par les divisions du calice, qui sont ciliées, les feuilles ovales, plates, émoussées au bout, pointillées de petites glandes, et ciliées à la base, ainsi que par ses tiges rampantes. Le thym de jardin est une plante droite, avec des feuilles ovales, repliées, et les fleurs en groupes, formant toutes ensemble une pointe. Dans cette espèce, il y a beaucoup de variétés, comme dans l'autre. Le basilic a une enveloppe de plusieurs feuilles étroites, immédiatement sous le groupe de fleurs. La marjolaine est distinguée par une enveloppe composée de bractées ovales, colorées, et creusées en gouttière, formant toutes ensemble une espèce de pointe carrée, ou de strobile. L'origan commun a les pointes arrondies vers les angles, conglomérées, et formant toutes ensemble un panicule ; les bractées sont plus longues que les calices. Vous trouverez cette plante sauvage sous les haies et parmi les buissons. Celle qu'on cultive dans le potager, sous le nom de marjolaine du pot, ne diffère pas beaucoup de la suivante. Les pointes sont oblongues, agrégées, et garnies de poils ; les feuilles sont en forme de cœur, et garnies de duvet ; la tige est ligneuse, et les fleurs blanches. La marjolaine douce a des feuilles ovales, émoussées au bout, et des pointes arrondies, compactes et pubescentes. La marjolaine douce d'hiver a des pointes longues, agrégées et pédiculées, et les bractées sont de la longueur des calices ; les corolles de celle-ci sont blanches, et celles de l'autre sont ronges. Le dictame de Crète a les petites fleurs pourpre, ramassées en têtes vacillantes, avec des bractées creusées en gouttière ; les tiges sont pubescentes, de couleur tirant sur le pourpre, et poussent de petites branches par paires, sur les côtés. Les feuilles sont rondes, épaisses, et si garnies de laine, qu'elles en sont tout-à-fait blanches. Toute la plante a une odeur aromatique perçante, et un goût mordant. C'est la plante si célèbre, avec laquelle Vénus guérit la blessure d'Énée. La mélisse a un calice sec, angulaire, aplati au sommet ; la lèvre supérieure est élevée ; le casque de la corolle est un peu voûté, et profondément entaillé ou bifide ; la lèvre

Copyright Arvensa Editions

inférieure est trifide, avec le lobe du milieu en forme de cœur.

La mélisse officinale a des fleurs qui croissent en petites grappes lâches, sortant des ailes de la tige, et les pédicules sont simples, c'est-à-dire sans branches. Il y a deux plantes de ce genre qui croissent naturellement, et qui ont le nom de calament. La moldavique est distinguée principalement par la grande enflure, on l'ouverture considérable des mâchoires de la corolle ; la lèvre Supérieure est aussi courbée en arc, pliée et obtuse. Dans ce genre on trouve la plante qui a un parfum si agréable, et qu'on nomme vulgairement mélisse de Canarie. Cette plante a des feuilles composées consistant en trois ou cinq lobes oblongs, pointus et dentelés ; les fleurs sortent en pointes épaisses et courtes, les corolles sont d'un bleu pâle. La sanicle est connue d'abord par ses filets fourchus, avec les anthères insérées au-dessous du sommet ; le stigmate est aussi rogné ou bifide, lia brunelle commune, si commune dans les pâturages, a toutes les feuilles d'une forme oblongue et ovale, dentelées sur le bord, et pétiolées. La toque se fait distinguer aisément de tous les autres genres de cet ordre par les parties de la fructification ; car le calice est entier à son embouchure, et, après que la fleur est passée, il Se ferme avec une espèce de couvercle, de sorte que le tout ressemble à un casque ; de là viennent les noms qu'on lui a donnés, *cassida,* héaume, herbe à capuchon ; les semences se trouvant ainsi renfermées dans une espèce de capsule, ce germe forme le chaînon qui unit cet ordre au suivant. L'espèce commune sur les bords des rivières, près des fossés et autres lieux humides, a des feuilles en forme de lance, creusées à la base, entaillées sur le bord, et ridées sur la surface ; les fleurs sont bleues, et sortent des ailes ou angles formés par les feuilles ou subdivisions avec la tige principale.

Les corolles dans tous les genres du premier ordre, à quelques exceptions près, ont l'embouchure ouverte, labiée. Dans le second ordre, que vous allez maintenant examiner, plusieurs de ces plantes ont des corolles à masque, ou labiées, avec les lèvres fermées. Quelques-unes cependant ont des corolles ouvertes, en forme de cloche, ou en forme de roue, et irrégulières. Toutes ces plantes ont également des semences renfermées dans un péricarpe ; et de là vient le nom qu'on donne à cet ordre: *angiospermia.* Dans la plupart des genres les calices sont quinquifides ; cependant, dans quelques-uns, ils sont bifides ; dans un, trifides ; dans plusieurs, quadrifides, et dans deux multifides.

Parmi les plantes de cet ordre, qui ont le calice bifide, vous trouverez

Copyright Arvensa Editions

l'orobanche, qui a une corolle ouverte, divisée au sommet en quatre segments, et presque régulière ; il y a une glande à la base, et la capsule est à une loge et à deux valvules. L'espèce commune a une tige pubescente, absolument sans division. La couleur feuille-morte de cette plante suffit seule pour vous la faire connaître à la première vue.

Parmi celles qui ont des calices quadrifides, on trouve le *rhinanthus,* ou la crête de coq, et l'euphraise. Ces plantes ont des corolles à masque. La première a le calice enflé, et une capsule obtuse, comprimée, et à deux loges. L'espèce sauvage du *rhinanthus*[114], commune dans les prairies humides, est connue par la forme de la lèvre supérieure de la corolle, qui est courte et aplatie ; la couleur est jaune ; le calice est fort large ; et, comme c'est une plante qui fleurit de bonne heure, cette partie devient sèche avant que le temps de la fenaison soit venu ; elle craque sous la faux. L'euphraise, jadis célèbre, comme propre à purger le rayon visuel, a le calice cylindrique, les anthères épineuses à la base d'un de leurs lobes, et les capsules d'une forme oblongue, ovale et biloculaire, ou à deux loges. L'espèce qu'on tient dans les boutiques a des feuilles moitié ovales et linéaires, avec des dentelures aiguës sur les bords. C'est une plante humble, propre, croissant dans des pâturages secs et parmi des bruyères ; la corolle, à l'examiner de près, est fort élégante.

Dans la plus grande section, où sont les plantes qui ont des calices quinquifides, vous trouverez les mufliers, genre qui comprend quarante-sept espèces ; la corolle est à masque, prolongée à la base par un sac ou éperon, et le vaisseau à semence est une capsule à deux loges. Des deux espèces dont je vous ai précédemment fait mention, la linaire[115] a des feuilles linéaires qui approchent de la forme des lances, et croissent plusieurs ensemble sur une tige droite ; les fleurs naissent l'une près de l'autre en pointes sessiles, qui terminent la tige ; la lèvre inférieure de la corolle est velue en -dedans ; les bords de l'ouverture sont de couleur orange ; mais le reste est d'un jaune pâle, et se termine en un long éperon. Il est maintenant en fleur, ou y sera bientôt. Le hasard a produit d'étranges variétés dans cette plante, en changeant la corolle, qui était à masque, avec quatre étamines didynamiques, en une corolle régulièrement pentapétale, avec cinq étamines, le reste de la plante demeurant le même. On trouve fréquemment des variétés qui participent de la nature des deux

Copyright Arvensa Editions

espèces[116] ; mais, comme on les trouve, en général, parmi les plantes annuelles, et qu'elles ne produisent jamais de semence, elles sont perdues presque aussitôt qu'elles sont parvenues à la perfection, au lieu que celle-ci étant permanente et fort rampante par les racines, on l'a conservée comme un exemple de monstre dans la nature végétale. Le mufle de veau a les feuilles du calice arrondies au sommet, les fleurs croissant en pointe, et les corolles sans éperon ; la couleur de ces corolles est rouge, avec les bords de l'ouverture blancs ou jaunes, ou entièrement blancs, ou bien blancs avec des bords jaunes. Les feuilles sont en forme de lance, et pétiolées. Plusieurs espèces d'*antirrhinum* sont sauvages sur les murs et dans les champs de blé. Plusieurs autres ne sont pas rares dans les jardins, comme la linaire à trois feuilles, plante annuelle, qui a des feuilles ovales, unies et grises, généralement ternaires, comme le nom le signifie ; mais aussi quelquefois croissant par paires. Les fleurs viennent en pointes courtes au sommet des tiges, et sont formées comme celles de la linaire commune: seulement les tubes ne sont pas si longs ; ils sont jaunes, avec des mâchoires de couleur de safran. Deux ou trois espèces permanentes, avec de jolies pointes de fleurs bleues, et quelques-unes d'elles, sentant fort bon, se trouvent ordinairement parmi les arbrisseaux en fleurs, et autres plantes permanentes.

La scrophulaire est une autre de ces plantes ; la corolle est de l'espèce qui est sens dessus dessous, presque globuleuse dans sa forme ; les deux divisions supérieures sont les plus grandes et droites ; les deux latérales se répandent en s'ouvrant, et la cinquième, qui est au-dessous, est recourbée. Dans plusieurs espèces, sous la division qui est au sommet, dans l'ouverture de la corolle, il y a un petit bout qui ressemble à une lèvre ; à la fleur succède une capsule à deux cellules. Il y en a deux espèces assez communes, une dans les bois et le long des espaliers, avec les angles de la tige émoussés, et des feuilles en forme de cœur, fort prolongées au sommet, et marquées de trois nervures élevées ; l'autre vient au bord des rivières, et dans d'autres lieux humides[117] ; elle a une membrane qui court le long de la tige aux angles, et des feuilles en forme de cœur, émoussées au bout. Ces plantes ont une teinte noirâtre, mêlée à leur couleur verte, et leurs fleurs sont d'un rouge sombre.

La digitale, une des plantes sauvages qui a le plus d'apparence, a une corolle ouverte, divisée en quatre segments au sommet, et s'enflant au-

Copyright Arvensa Editions

dessous, formée comme les doigts d'un gant, la capsule ovale et à deux cellules. La digitale, sauvage ou pourpre, se fait distinguer, en ce qu'elle a les feuilles du calice ovales et aiguës, avec les segments de la corolle obtus, et la lèvre supérieure entière ; l'intérieur de la corolle est marqué de belles taches qui ressemblent à des yeux, et les feuilles sont grandes et ridées ; le rouge est la couleur de la fleur, dans son état sauvage, quand elle est cultivée dans les jardins, elle varie du blanc au jaune.

La bignone a un calice cyathiforme[118], étroit au fond, et fort évasé au sommet, une corolle en forme de cloche, s'enflant beaucoup au-dessous, et partagée au sommet en cinq segments. Elle a une silique à deux cellules, pour vaisseau à semence, qui contiennent des semences ailées qui sont rangées les unes sur les autres, et fort serrées. Le jasmin de Virginie, avec les branches traînantes, qui jettent des racines par les jointures pour acquérir du support et de la nourriture en s'attachant aux arbres, dans la Virginie et dans le Canada, pays dont cette plante est originaire, a les feuilles pinnées, dont les lobes sont coupés ; les grandes fleurs, en forme de trompette, sont de couleur orange. Le catalpa est un grand arbre, avec des feuilles d'une simplicité remarquable et en forme de cœur. Les fleurs sont produites en grands panicules branchus ; elles sont d'un blanc sale, avec un petit nombre de taches pourpre, et de légères raies de jaune ; mais, ce qu'il y a de plus remarquable, elles ont seulement deux étamines parfaites, avec de petits rudiments de trois autres ; le calice aussi n'est pas simplement quinquifide, mais il est presque divisé jusqu'au fond.

L'acanthe, dont on dit que les feuilles ont donné la première idée de l'élégant chapiteau corinthien, est aussi de cet ordre, mais il appartient à la section qui a des calices bifides ; il a une corolle irrégulière, sans aucune lèvre supérieure ; l'inférieure a trois lobes ; les anthères sont garnies de poils, et la capsule est à deux cellules.

Je ne puis m'empêcher de vous faire remarquer, puisque c'est une observation dont j'ai été frappé, que la plus grande partie des genres de la section principale de cet ordre est dédiée à la mémoire des célèbres botanistes. Ici on trouve le grand Linnée lui-même ; le célèbre arabe Avicenne ; ces pères de la science botanique, Gesner et Columna. En Italie, Crescentius, Tozzi, Vandelli, Durante ; les illustres français Bignon, Barrelier, Ruellius, Cornutus, Dodart ; les suédois Celsius Toren et Broval ; Buchner, Bontius, Besler, allemands ; en Angleterre, le vénérable Gérard, Millington ;

Copyright Arvensa Editions

et dans des temps plus modernes, le lord Petre, et deux professeurs contemporains de Cambridge et d'Oxford ; l'illustre et infatigable baron de Haller occupe lui seul une section comme il le mérite. Cette manière de consacrer les plantes nouvellement découvertes à la mémoire des personnes qui se sont distinguées dans cette science, me paraît très bien imaginée. Des dames ont eu cet honneur aussi-bien que les hommes, et je ne doute pas, ma chère cousine, que vous ne méritiez un jour d'avoir une niche dans ce temple.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes

Botanique

LETTRES ÉLÉMENTAIRES SUR LA BOTANIQUE

William MARTYN

Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre XIII

4 août 1775

Avant qu'il se fût répandu aucune idée de système et d'arrangement, les yeux éclairés par la science apercevant une ressemblance entre le chou et le navet, le giroflier et la rave, dans les parties de la fructification, les auteurs s'accordèrent universellement à placer ces plantes, et autres semblables, dans la même section ou division de leurs livres, et à les décrire toutes ensemble. Vous avez déjà vu la nature de cette ressemblance, et n'avez point été embarrassée à classer la famille des cruciformes ; vous n'avez maintenant besoin que d'apprendre que la quinzième classe, la tétradynamie, dans le système de Linnée, contient les mêmes plantes que vous avez été accoutumée à nommer cruciformes. Il faut vous ressouvenir qu'on lui donne ce nom grec de tétradynamie, à cause de quatre étamines, qui sont plus fécondes ou plus longues que les deux qui restent, circonstance sur laquelle Linnée fonde le caractère de cette classe ; c'est ce qui la distingue de la sixième, dans laquelle les six étamines sont d'une longueur égale, ou du moins ne sont pas régulièrement de cette inégalité qu'on observe dans la classe qui s'offre maintenant à votre examen.

Il suffira d'examiner un petit nombre des genres et des espèces qui ne sont pas fort nombreux[119]. En conséquence ma lettre ne sera pas de la longueur effrayante dont quelques-unes de mes précédentes ont été.

Nous commencerons par l'ordre siliculeux, ou qui a des cosses courtes, et qui est subdivisé en deux sections. La première contient les légumes qui ont la silique entière, et la seconde ceux qui ont la silique entaillée au

Copyright Arvensa Editions

sommet. Je choisirai, dans la première subdivision, la lunaire, parce qu'elle est commune dans les jardins, et qu'elle a des parties plus grandes que la plupart des fleurs des autres crucifères. La silique est ovale, entière, presque plate, et est portée par un pédicule. Les valvules sont égales aux cloisons ; elles sont parallèles et plates ; les petites feuilles du calice ont un sac. La blancheur brillante de ces siliques a fait nommer cette plante satin blanc ; et, à cause de leur forme, on lui a donné le nom de lunaire, ou d'herbe de la lune. Linnée ne fait mention que de deux espèces ; l'annuelle, qui diffère de celle qui dure deux ans, en ce qu'elle a des fleurs plus grandes, d'un pourpre plus clair, et les siliques plus longues et plus étroites ; elles ont l'une et l'autre des feuilles en forme de cœur, dentelées sur les bords, un peu garnies de poils, et qui se terminent en pointes aiguës ; les feuilles inférieures sont portées par de longs pétioles ; mais celles qui sont supérieures sont collées à la tige.

Dans la seconde division est l'ibéride, connue par sa corolle irrégulière, avec les deux pétales extérieurs plus grands que les deux autres. L'ibéride rouge est une plante annuelle, herbacée, avec des fleurs rouges qui croissent en espèce d'ombelle ; votre jardinier la sème sur les bordures de votre parterre. Cette plante a des feuilles en forme de lance, qui se terminent en pointes ; les inférieures sont dentelées, et les supérieures tout-à-fait entières ; les fleurs de celle-ci sont quelquefois blanches, et alors on la confond avec l'espèce amère, qui cependant n'a pas les feuilles si pointues, et n'a qu'un petit nombre de dentelures. Les fleurs aussi croissent en grappe, et la plante est plus branchue.

Dans cette subdivision, on range aussi la cuillerée ou cochléaria, et le raifort, qui s'accordent en ce qu'ils ont une silique en forme de cœur, enflée et raboteuse, dont les valvules sont[120] gibbeuses et obtuses. Le cochléaria des boutiques et des jardins a une tige branchue ; les feuilles inférieures sont arrondies et creusées près du pétiole ; les feuilles de la tige sont oblongues et sinueuses ; les fleurs, qui sont blanches, croissent en grappes nu sommet des tiges. Le cochléaria de mer anglais a des feuilles plus longues, et elles sont toutes sinueuses. Le raifort sauvage, dont il n'y a guère que les botanistes qui voient la fleur, a les feuilles de la racine en forme de lance, et entaillées sur les bords ; les feuilles de la tige sont balafrées.

Le second ordre, qui contient les fleurs cruciformes auxquelles

Copyright Arvensa Editions

succèdent une silique ou longue cosse, est aussi subdivisé en deux sections. Dans la première, les petites feuilles sont convergentes au sommet ; dans la seconde elles sont entrouvertes. La *rave,* l'*erysimum,* le giroflier, la violette jaune, la roquette, l' *arabis,* le chou, le navet, etc., se rangent dans la première section: la guède ou pastel, le chou de mer, la cardamine, le sénevé, le cresson d'eau, etc., dans la seconde. La rave a une silique cylindrique avec des jointures et enflée ; on observe deux glandes entre les étamines les plus courtes et le pistil, avec deux autres entre les étamines plus longues et le calice. L'*erysimum* a une silique en forme de colonne avec quatre côtés égaux. Il y en a plusieurs espèces sauvages: premièrement l'espèce commune, qui croît au bord des chemins, qu'on distingue très bien par ses feuilles raboteuses et ses siliques collées contre la tige: secondement, le cresson d'hiver, avec des feuilles en forme de lyre, le lobe extérieur arrondi, et des pointes de fleurs jaunes ; cette plante croît aux bords des fossés: troisièmement, celle qui a l'odeur de l'ail, et qu'on appelle, à cause de cela, herbe à la sauce ; elle a des feuilles en forme de cœur ; les fleurs sont blanches, et l'odeur fait aisément découvrir cette plante.

Le giroflier a deux petites feuilles du calice gibbeuses à la base. Le germe a une petite dent glanduleuse de chaque côté, et les semences sont plates. On distingue ainsi les deux espèces. Le giroflier jaune a des feuilles aiguës et unies, avec des branches anguleuses. Le giroflier des jardins a des feuilles blanchâtres, obtuses, avec des siliques aplaties, tronquées au sommet ; l'une et l'autre ont des tiges de la nature des arbrisseaux, et des feuilles entières en forme de lance. Le giroflier annuel ou de dix semaines diffère en ce qu'il a une tige herbacée ; les feuilles sont un peu dentelées, les pétales entaillés, et les siliques cylindriques et aiguës au bout. La julienne a les pétales courbés obliquement, et une glande de chaque côté, au-dedans des étamines les plus courtes. Le stigmate est fourchu, avec les parties convergentes au sommet, et la silique roide et droite.

L'arabette a quatre glandes, au-dedans des petites feuilles du calice, comme des écailles réfléchies. Quelques-unes des espèces sont sauvages, et celle qui vient des Alpes est maintenant commune dans plusieurs jardins: les feuilles de cette espèce embrassent la tige, et sont dentelées sur les bords ; elle porte des fleurs blanches en bouquets lâches[121]. Le chou, le navet, la rave, etc., s'accordent tous dans la disposition des glandes ; les

Copyright Arvensa Editions

petites feuilles du calice sont droites ; les queues des corolles sont à peine aussi longues que le calice ; la silique est arrondie, un peu aplatie de chaque côté, avec les valvules plus courtes que la cloison, et remplies de plusieurs semences globuleuses.

Dans la seconde section, la guède ou pastel a une silique en forme de lance, à deux valvules et à une seule cellule, qui ne contient qu'une semence qui tombe ; les valvules sont en forme de bateau. L'espèce cultivée pour la teinture[122] a les feuilles radicales entaillées et pétiolées ; les feuilles de la tige sont sagittées ou formées comme la tête d'une flèche, et embrassent la tige ; les siliques sont oblongues. C'est une grande plante, avec des bouquets de petites fleurs jaunes. Le chou de mer a une silique globuleuse, ou plutôt une baie sèche, qui tombe et contient une semence ; mais son caractère le plus remarquable est que les quatre longs filets sont fourchus au bout, et que les anthères sont portées sur les fourches extérieures. Notre espèce a la tige et les feuilles unies.

Le cresson a le calice un peu entr'ouvert ; il y a deux glandes de chaque côté, entre les étamines les plus courtes et le calice ; une silique élastique, dont les valvules se roulent avec force en arrière, quand les semences sont mûres, et les jettent à quelque distance. Il y a plusieurs espèces sauvages, mais celle qui est commune dans les prés humides[123] et sur les bords des ruisseaux a les feuilles pinnées, les folioles des feuilles radicales arrondies, et sur les feuilles de la tige en forme de lance. Les corolles ne sont pas toujours blanches ; on les trouve pourpre dans quelques pays.

La moutarde, qui porte la graine dont on fait la moutarde, a les queues des corolles droites, et les glandes comme dans le genre du chou, avec qui cette plante a beaucoup d'affinité ; elle diffère seulement du chou par la circonstance dont on a fait déjà mention, et en ce qu'elle a les petites feuilles du calice épanouies ; à la vérité la silique est différente, étant enflée et rude, avec la cloison ordinairement fort longue ; mais ce caractère est réservé pour la marque distinctive. L'espèce sauvage, herbe si commune parmi les blés, et qu'on nomme en général moutarde des champs, a des siliques à plusieurs angles, enflées, plus longues que le bec à deux tranchants. La moutarde noire a des siliques unies pressées contre la grappe des parties de la fructification. La moutarde blanche à les siliques couvertes de poils, terminées par un bec fort long, oblique et en forme d'épée. Si vous laissez croître et fleurir quelques-unes de ces plantes, que

Copyright Arvensa Editions

votre jardinier sème pour servir en petite salade, vous trouverez que c'est la dernière espèce que je viens de nommer. La moutarde commune est une plante beaucoup plus grande, croissant à la hauteur de quatre à cinq pieds ; les feuilles inférieures sont grandes et rudes, comme celles du navet. La moutarde des champs ne s'élève pas à plus de deux pieds de hauteur ; les feuilles, qui sont aussi rudes, sont quelquefois dentelées et quelquefois entières.

Le cresson d'eau forme un genre nombreux, y ayant vingt-neuf espèces de *sisymbrium.* La corolle est épanouie aussi-bien que le calice, dans ce genre, et la silique s'ouvre avec des valvules droites. Les caractères spécifiques du cresson d'eau sont des siliques courtes et abaissées, et des feuilles pinnées avec des lobes un peu en forme de cœur. Les fleurs sont blanches et croissent en grappe. Il y en a une autre espèce, appelée science du chirurgien, qui est assez commune sur les fumiers, dans les endroits où l'on a jeté des décombres, au bord des chemins, et dans les lieux incultes ; celle-ci a des feuilles décomposées, pinnées, et des corolles fort petites, les pétales étant plus petits que le calice *y* la silique est fort longue et mince, remplie de petites semences arrondies ; les feuilles sont aussi élégamment taillées que celles de l'absinthe ; les petites fleurs jaunes sont produites en grappes, lâches au sommet des tiges.

La saison, ma chère cousine, est maintenant sur son déclin, et un voyage, que je suis obligé d'entreprendre pour mes affaires, m'oblige de remettre jusqu'à l'été prochain ce qu'il me reste à vous dire pour achever mon plan. Si j'ai assez de santé et de loisir, je reprendrai avec joie une correspondance que vous voulez, bien honorer de votre attention. En attendant, vous en avez assez, vous et votre charmante fille, pour vous amuser pendant l'automne, et même jusqu'à ce que l'hiver vous oblige de garder la maison, et d'arranger vos travaux pour l'été prochain.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique

LETTRES ÉLÉMENTAIRES SUR LA BOTANIQUE

William MARTYN

Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre XIV

1er juin 1776

Quelques occupations indispensables m'ont empêché, ma chère cousine, de reprendre la tâche agréable que je me suis imposée, aussitôt que je l'aurais désiré ; mais vous avez employé le printemps utilement à examiner les plantes qui ne sont plus en fleur, avant que vous eussiez reçu mes premières lettres. Vous avez bien fait de marquer, dans votre portefeuille, les noms de toutes celles qui ont échappé à vos recherches, ou qui se sont présentées à vous dans un état qui n'était pas convenable pour un examen complet. Vous n'êtes pas assez déraisonnable pour vous attendre à découvrir tous les secrets de la nature à la fois. Je suis même très satisfait de votre patience et de votre attention à saisir le moment de la saison où les fleurs et les fruits paraissent, marquant le temps que les auteurs ont fixé. Vous renouvelez même votre examen pour observer les plantes dans leurs divers états, quand elles offrent un aspect si différent, qu'un œil moins exercé que le vôtre les prendrait pour des espèces distinctes.

Nous sommes maintenant parvenus à une classe dont vous n'avez point reçu une connaissance préliminaire dans les lettres servant d'introduction, où il s'agissait de vous faire connaître les classes les plus naturelles. La monadelphie est cependant une classe naturelle et fort belle. L'union des filets, au fond, formant un seul corps, et, pour ainsi dire une fraternité, est le caractère distinctif qui a donné lieu à ce nom. Vous vous rappellerez que jusqu'ici les étamines ont été toujours libres et distinctes l'une de l'autre, quelque nombre que vous en ayez trouvé dans une seule fleur. Vous vous ressouviendrez aussi qu'on vous a dit que, dans la seizième classe et dans

Copyright Arvensa Editions

les suivantes, elles sont unies, soit au sommet ou au fond, dans un seul corps, ou davantage. Dans la classe présente, comme je l'ai observé précédemment, tous les filets se joignent au-dessous, près du réceptacle, quelques-uns étant plus hauts-que les autres ; mais tous ces filets, ensemble avec les anthères, sont entièrement séparés au sommet.

D'après cela, si vous rencontrez une plante qui ait cinq, dix, ou même plusieurs étamines, et que vous ne puissiez pas lui assigner une place dans la cinquième, dixième, ou treizième classe, examinez-la un peu plus attentivement, et remarquez si elle n'a pas un port ou une structure particulière qui annonce qu'elle appartient à une famille naturelle. Peut-être elle aura un calice permanent ; mais, s'il est double, vous pouvez presque être assurée que cette plante doit être rangée dans la classe dont il est question ici. La corolle de votre fleur aura peut-être cinq pétales en forme de cœur, dont un côté embrassera, ou du moins touchera celui du pétale voisin, dans une direction contraire au mouvement apparent du soleil. Peut-être les filets, unis seulement au fond, soit légèrement, soit dans une portion considérable de leur longueur, deviennent par degrés plus courts, à mesure qu'ils s'éloignent du milieu, et les anthères sont incombentes, ou reposent sur le sommet des filets. Vous trouvez le réceptacle de la fructification proéminent dans le centre de la fleur ; le sommet de ce réceptacle est entouré par des germes droits, formant un anneau à jointures ; tous les styles sont unis en bas en un seul corps avec le réceptacle, mais distingués au sommet en autant de filets qu'il y a de germes. Ces germes deviennent une capsule qui consiste en autant de cellules qu'il y a de pistils dans la fleur, et qui ont ordinairement autant d'*arifs* unis ; dans chacune de ces cellules est cachée une semence en forme de fève de haricot.

Si vous n'avez pas déjà, deviné cette énigme, prenez la fleur d'une mauve sauvage, de la guimauve, de la lavatère, ou autre plante semblable à celle-ci, examinez-là relativement aux caractères que je viens d'exposer, et vous aurez une idée parfaite de la classe nommée monadelphie. Une circonstance qu'on observe, qui est que le réceptacle est élevé au milieu de la fleur, comme une colonne, a fait donner aussi à cette classe le nom de plantes colonnifères.

Il y a dans cette classe cinq ordres, d'après le nombre des étamines qui servait, comme vous vous en souvenez, à déterminer la classe dans les treize premières classes ; mais comme maintenant on ne l'emploie plus

Copyright Arvensa Editions

pour cet objet, il peut servir utilement pour l'autre.

On employait autrefois le fruit pour séparer les genres: comme on s'aperçut que cette partie ne suffisait pas, les nomenclateurs eurent ensuite recours aux feuilles ; mais Linnée a, pour cet effet, sagement adopté le calice, qui est toujours présent, et est remarquable par sa structure dans cette classe. Cet illustre Suédois a toujours montré une grande sagacité, en saisissant la partie de la plante, qui est la plus constante, et qui fournit le plus grand nombre de variétés permanentes, sur lesquelles on puisse établir les caractères essentiels de son genre et de son espèce[124].

Comme nous n'avons pas encore fait usage du pistil pour distinguer les ordres, cette partie va nous aider à caractériser les genres. En conséquence, dans le premier ordre de cette classe, où les fleurs ont cinq étamines, deux genres n'ont qu'un pistil, et deux en ont cinq. Le nombre des cellules dans les capsules sert à compléter le caractère générique. C'est ainsi que l'*hermannia* a cinq styles, et une capsule à cinq cellules ; vous pouvez ajouter à ces caractères que les cinq pétales de la corolle sont roulés spiralement dans une direction contraire au mouvement apparent du soleil, et que leurs queues ont une petite membrane sur chaque côté, dont l'une s'unit à l'autre pour former un tube à capuchon. Quoiqu'il y ait plusieurs espèces de ce genre, cependant il se peut qu'aucune ne s'offre à votre vue. Nous allons donc passer à un genre favori qui se range dans le second ordre, et qui a dix étamines ; je veux parler du géranium bec-de-grue, qui, dans ses quatre-vingt-deux espèces, vous fournira une ample matière pour votre examen, d'autant que je sais que vous en cultivez plusieurs. Avant de vous montrer les caractères dans lesquels elles diffèrent, voyons quels sont ceux dans lesquels elles s'accordent toutes ; c'est qu'elles ont un style terminé par cinq stigmates, et un fruit composé de cinq graines, et terminé par un bec, ce qui a fait donner à cette plante le nom de bec-de-grue et de géranium. Nous pouvons ajouter que le calice est simple et à cinq feuilles, aussi bien que la corolle ; que les filets sont alternativement plus longs et plus courts, mais tous plus courts que la corolle, et qu'ils sont fort faiblement unis dans les espèces qui ont la corolle régulière ; que le style est plus long que les étamines, et qu'il est permanent ; enfin que chacune des cinq semences est terminée par une queue qui concourt à former le bec, et qui, lorsque la semence est mûre,

Copyright Arvensa Editions

devient spirale, et détache ainsi la semonce de la plante.

L'espèce d'Afrique, dont nous avons un si grand nombre qui viennent du cap de Bonne-Espérance, ont les cinq parties du calice unies au bas ; les pétales sont inégaux ; seulement sept filets sont fournis d'anthères ; les fleurs croissent en grand nombre dans une espèce d'ombelle ; les semences sont nues, avec une queue garnie de plumes ; les feuilles croissent alternes sur la tige, qui est de la nature des arbrisseaux.

Dans cette troisième section, vous trouverez, parmi plusieurs autres, le bec-de-grue brillant, avec une tige charnue, qui ne jette qu'un petit nombre de branches. Les feuilles sont séparées en trois, et balafrées ; le segment du milieu est beaucoup plus grand que les autres ; elles sont sujettes à tomber pendant l'été, et font prendre les tiges pour des branches mortes. Les fleurs sont portées par de courtes tiges, dans une espèce de double ombelle, dont chacune soutient deux ou trois fleurs au plus, lesquelles sont remarquables pour leur couleur d'écarlate très vive.

L'écarlate[125] est une espèce de géranium très connue, qui serait au moins autant estimée que le bec-de-grue brillant, si elle n'était pas plus commune. Les feuilles sont presque orbiculaires, excepté qu'elles sont creuses près du pétiole ; elles sont entaillées sur le bord, mais elles ne sont pas balafrées ou lobées ; leur surface est garnie d'un duvet ; elles tachent le doigt si on les manie rudement, d'où on a donné à cette plante le nom d'*inquinans,* ou de tachante. "Elle est beaucoup plus haute que le bec-de-grue brillant, croissant jusqu'à la hauteur de huit ou dix pieds ; elle pousse beaucoup de branches droites ; les fleurs, qui sont en ombelles, sont nombreuses, et sont portées par des pédicules fort longs.

La papilionacée, ainsi nommée parce que les corolles ont quelque ressemblance avec un papillon, ou avec les fleurs de pois, les deux pétales supérieurs, qui sont grands, se tournant en haut, comme la bannière ou étendard qu'on observe sur ces fleurs. Les fleurs de celle-ci sont joliment variées, mais les trois pétales inférieurs étant recourbés et petits, sont à peine remarqués, et il faut les examiner de fort près.il y a plusieurs fleurs à chaque ombelle ; les feuilles sont grandes, anguleuses, rudes, et portées par de longs pétioles.

Le bec-de-grue à feuilles creuses a des feuilles arrondies, qui se resserrent sur les côtes, de façon à paraître creuses ; les bords ont des dentelures très aiguës ; les fleurs sont grandes, et croissent en ombelles

Copyright Arvensa Editions

fort grands et lâches ; les corolles sont pourpres: c'est une plante qui s'élève très haut, et qui est fort garnie de poils.

Il y en a une autre espèce ou variété fort semblable à celle-ci ; mais elle a des feuilles d'une substance plus épaisse, et divisées en plusieurs angles aigus. Les branches ne sont pas si irrégulières, et les grappes de fleurs ne sont pas si grandes.

Le bec-de-grue à zone est peut-être l'espèce la plus connue de toutes celles qui viennent d'Afrique. La marque noirâtre, ou tirant sur le pourpre, en forme de fer à cheval, qui est sur les feuilles, fait connaître ce bec-de-grue à la première vue ; mais cette marque n'est pas absolument permanente, car nous avons des variétés sur lesquelles on ne l'observe pas: il faut donc avoir recours à la forme des feuilles, comme une marque distinctive plus certaine ; elles sont orbiculaires, creuses près du pétiole, divisées sur la circonférence en plusieurs segments obtus, dont chacun est légèrement dentelé. Cette espèce est fort branchue ; les fleurs croissent en grandes ombelles serrées, portées par de longs pédicules, et varient depuis la couleur d'un pourpre clair, jusqu'à l'écarlate la plus vive.

Le bec-de-grue à feuilles de vigne a des feuilles ovales, montantes et pubescentes, qui ont l'odeur du baume, quand on les frotte. Les fleurs croissent en tête fort serrée, sur de longs pédicules, qui s'élèvent beaucoup plus haut que les branches ; elles sont petites et d'un bleu pâle.

Le bec-de-grue à l'odeur de rose a aussi les feuilles lobées, ondoyantes, et garnies de poils, comme dans la précédente ; les fleurs de cette plante croissent en formant une tète serrée ; elles sont d'un bleu tirant sur le pourpre ; les branches sont fort irrégulières et faibles ; toute la plante est plus faible, et devient plus grande que la précédente. Les feuilles, quand on les frotte, ont l'odeur des roses sèches.

Les plantes de la seconde section ont plusieurs choses en commun avec celles de la première ; mais elles diffèrent en ce qu'elles sont herbacées et ont les feuilles opposées. Parmi celles-ci, le bec-de-grue odoriférant est remarquable par son odeur très forte, qui approche beaucoup de celle de l'anis. Cette plante a une tige fort courte et charnue, avec de longues branches et des feuilles en forme de cœur, extrêmement courtes. Les fleurs naissent sur le Côté de longues tiges couchées, portées par des pédicules minces, au nombre de quatre ou cinq ensemble ; elles sont blanches et fort petites.

Le bec-de-grue triste a les calices monophylles, ou d'une seule pièce. Les

Copyright Arvensa Editions

feuilles sont velues, et presque aussi élégamment divisées que celles de la carotte ; les tiges sont environ d'un pied de haut, et ont deux ou trois feuilles plus petites, qui sont sessiles[126]. De ces tiges s'élèvent deux ou trois pédicules nus, terminés par une ombelle de fleurs jaunâtres, marquées de taches d'un pourpre obscur, qui répandent une odeur très suave, après le soleil couché. Linnée lui a donné l'épithète de triste, à raison de la couleur sombre qu'offre la fleur.

La troisième section contient tous les becs-de-grue, qui ont seulement cinq des étamines qui portent des anthères, des calices à cinq feuilles, et des fruits qui pendent en en-bas. Leurs corolles sont moins irrégulières, et les semences sont nues, terminées par une touffe de poils.

On trouve dans cette section quelques espèces qui croissent en Europe, tel que le bec-de-grue à feuilles de ciguë, commun dans les terrains sablonneux ; celle-ci a une tige branchue, des feuilles pinnées, et plusieurs fleurs portées sur un pédicule. Le bec-de-grue musqué ressemble beaucoup à celui-ci ; mais c'est une plante beaucoup plus grande, moins commune, et qu'on connaît aisément par son odeur de musc. Les divisions des feuilles sont pinnatifides. Quelques espèces de cette section sont remarquables pour la grandeur de leurs becs, et répondent parfaitement au nom qu'on a donné à ce genre.

Dans les trois sections qui restent, tous les dix filets ont des anthères à leur sommet ; les calices sont à cinq feuilles ; les corolles sont régulières ; les semences sont couvertes d'une capsule à cinq coques, et terminée par une houppe unie. Dans la quatrième section, l'es fleurs sont conjuguées, c'est-à-dire qu'il y en a toujours deux sur chaque pédicule ; les plantes sont permanentes.

Quelques-unes des espèces d'Europe, les plus grandes et les plus belles, se rangent dans cette section, comme le bec-de-grue livide, qui a les pédicules et les feuilles alternes, les calices un peu terminés en houppe, les pétales ondoyants, et la tige droite. Les feuilles sont partagées en cinq ou six lobes, laciniées sur leurs bords: celles qui sont voisines de la racine sont portées par de longs pétioles ; mais, sur la partie supérieure de la tige elles sont sessiles ; les fleurs sont d'un pourpre sombre. Il y a une variété de cette espèce avec des corolles d'un pourpre clair.

Le bec-de-grue des prés a les feuilles divisées en six ou sept lobes, coupées en plusieurs segments aigus. Elles sont ridées, les pétales entiers

Copyright Arvensa Editions

et d'un beau bleu.

Les becs-de-grue de la cinquième section ne diffèrent de ceux de la quatrième qu'en ce qu'ils sont annuels. Le plus grand nombre des espèces communes de l'Europe appartient à cette division, comme l'herbe à Robert, connue par ses calices velus, pointus, et à dix angles ; les feuilles sont doublement pinnées avec les lobes de l'extrémité confluents ; elles sont en général velues, les tiges rouges ; toute la plante a une forte odeur de bouc. Le bec-de-grue luisant a les calices pyramidaux, anguleux, élevés et ridés. Les feuilles sont arrondies et à cinq lobes ; toute la plante est unie et luisante ; les tiges sont rouges.

Le pied de colombe commun, ou le bec-de-grue tendre a les pédicules et les feuilles florales alternes, les pétales bifides ou plutôt obcordés ; les calices sans barbe, et terminés par une pointe courte, et la tige presque droite. Les stipules sont aussi bifides ; les feuilles sont fort douces, en forme de fève de haricot, partagées jusqu'à la moitié en cinq ou sept parties, et chacun de ces lobes est trifide et émoussé. Cette plante est fort commune, particulièrement dans les terrains sablonneux. Une autre, qui lui ressemble à beaucoup d'égards, mais qui ne se trouve pas si généralement, a des pétales entiers, qui à peine sont plus longs que le calice, et sa tige est plus couchée. Le bec-de-grue colombin a les pédicules plus longs que les feuilles, qui sont partagées en cinq lobes multifides, aigus au bout ; les calices sont garnis de barbe, et les capsules sont unies ; le pédicule est fort long, et les lobes des feuilles sont doublement bifides. Le bec-de-grue disséqué a les feuilles partagées en cinq parties, et chacune de ces parties en trois segments aigus et entaillés ; les pétales sont de la longueur du calice, et les capsules sont garnies de poils. Cette espèce a le feuilles plus découpées, et plus élégamment que les autres.

Dans la dernière section, qui n'a qu'un pédicule fleuri, nous avons une espèce sauvage fort jolie, mais qui n'est pas commune, avec des feuilles orbiculaires partagées en cinq ou sept parties, et chacune de ces parties en trois. Les fleurs sont portées par de longs pédicules garnis de poils ; les corolles sont grandes, et d'un pourpre sombre[127]. Il y en a plusieurs autres espèces qui ne sont connues que des curieux ; mais j'ai choisi seulement celles que vos champs, votre jardin et votre serre pourront vous fournir.

Dans cette classe, nous trouvons une plante singulière, qui a

Copyright Arvensa Editions

naturellement onze étamines, nombre que vous n'avez pas encore trouvé dans les classes. Ayant le caractère de la monadelphie, elle forme ici l'ordre nommé endécandrie, et elle est seule. Comme cette plante est peu connue, je ne m'y arrêterai pas davantage.

Le dernier ordre, la polyandrie, est beaucoup plus considérable pour le nombre des genres et des espèces. "Vous trouverez ici le coton-soie, le véritable coton dont on fait un si grand usage dans nos manufactures, les nombreux genres de *sida* ou de mauve indienne, l'althéa ou mauve des marais (la guimauve), le houx, la mauve, la lavatère, la ketmie, etc. Les deux premières, avec la mauve des Indes, et la ketmie, n'ont qu'un seul pistil ; les autres en ont plusieurs. La *sida* et le *bombix* ont un calice simple, mais toutes les autres l'ont double. Le calice extérieur, dans le coton et la lavatère, est trifide. Dans la mauve, il est composé de trois petites feuilles ; dans l'alcée, il est de six feuilles ; dans la ketmie, il en a huit ; dans l'althéa, neuf. La lavatère, la mauve, l'alcée et l'althéa, s'accordent en ce qu'elles ont plusieurs semences en cercle autour d'une colonne, chacune couverte de sa capsule propre. Le vaisseau à semence de la ketmie est une capsule composée de cellules unies ensemble, renfermant plusieurs semences.

L'espèce officinale[128] de la mauve de marais est connue par ses feuilles simples couvertes d'un duvet, blanchâtres à la vue, et fort douces au toucher ; elles sont angulaires, mais non pas divisées jusqu'au bas, et en conséquence simples ; les fleurs sont comme celles de la mauve, mais plus petites et plus pâles.

Il y a plusieurs espèces de mauve. Celle qui est si commune[129] a une tige herbacée, droite, des feuilles aiguës à cinq ou sept lobes, avec les pétioles et les pédicules garnis de poils. La mauve naine a une tige couchée, des feuilles orbiculaires creusées près du pétiole, et à cinq lobules peu distincts ; les pédicules qui portent le fruit sont déclinants: c'est une plante en tout plus petite. La mauve alcée a une tige droite, hérissée de touffes de poils ; les feuilles sont un peu rudes, divisées en plusieurs parties ; leurs lobes sont obtus et dentelés ; les fleurs grandes et d'un pourpre clair. Une autre espèce sauvage, qu'on nomme mauve musquée, est fort semblable à celle-ci ; mais elle a les feuilles radicales en forme de haricot, et balafrées ; les feuilles de la tige sont divisées en cinq parties, et les divisions sont joliment découpées en segments étroits ; les fleurs ont une odeur de muse, et la tige a des poils droits et séparés, placés sur une

Copyright Arvensa Editions

pointe proéminente. La mauve du cap a une tige arborescente, de dix ou douze pieds de hauteur ; les feuilles sont à cinq lobules, et creusées à la base ; toute la plante est garnie de poils, et de ces poils il exsude un suc aromatique visqueux ; Les fleurs sont d'un rouge foncé, et plus petites que celles de la mauve ordinaire. Le nom trivial nous informe de son pays, et conséquemment vous montre que cette plante a besoin de votre protection.

Le houx, qui s'élève si haut, et qui a une si belle apparence, est du genre de l'*alcea.* Il y en a plusieurs variétés avec des fleurs doubles, et différentes couleurs, comme blanc, rouge, de toutes les teintes, depuis la carnation la plus pâle, jusqu'au rouge le plus sombre, et jaune de diverses nuances. Mais il n'y a que deux espèces ; la première ayant des feuilles arrondies, coupées en angle à l'extrémité seulement ; la seconde palmée, coupée profondément en six ou sept segments', comme la feuille de figuier. Dans la première espèce on trouve une variété, qui est une plante fort petite avec des fleurs variées, fort estimée et nommée houx chinois.

L'arbrisseau qu'on nomme vulgairement *althaea frutex,* guimauve arbrisseau, est un *hibiscus ;* c'est un genre fort nombreux, qui ne comprend pas moins de trente-six espèces, dont la plupart sont originaires des deux Indes, et qui ne sont pas généralement connues ici. L'*althaea frutex* cependant est natif de Syrie, et supporte la rigueur de notre climat, quoiqu'il ne fleurisse que bien tard. Les caractères spécifiques sont une tige arborescente ou ligneuse, et des feuilles en forme de coin, partagées au sommet en trois lobes, et portées par de courts pétioles ; les fleurs sont en forme de cloche, et de différentes couleurs. Elles sont tantôt d'un pourpre pâle ou brillant, avec le fond sombre, tantôt blanches, avec le fond pourpre, ou bigarrées, avec le fond sombre, ou jaunes, avec le fond de la même couleur. Ces fleurs étant grandes, agréables à la vue, et nombreuses, ont une jolie apparence, et donnent l'idée la plus complète du caractère classique.

Le rosier de la Chine, malgré le nom que porte cette plante, n'est pas un rosier, mais un *hibiscus,* avec une tige ligneuse, et des feuilles ovales, très pointues, dentelées sur les bords ; la couleur, l'apparence et la grandeur des fleurs, quand elles sont doubles, est ce qui a fait donner à cette plante le nom de rosier de la Chine. On voit souvent ces fleurs représentées dans les peintures chinoises et sur les papiers de la Chine, où elles font un très bel ornement. La plante du musc des Indes occidentales est une autre

Copyright Arvensa Editions

espèce d'*hibiscus ;* ses semences, en forme de fève de haricot, ont une forte odeur de musc. L'écorce de quelques-unes des espèces est formée de fibres assez fortes pour en faire des cordages. L'une de ces espèces est cultivée dans les Indes occidentales à cause de ses cosses, que les habitants mettent dans leurs soupes ; mais, comme botanistes, les usages des plantes ne nous concernent pas.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique

LETTRES ÉLÉMENTAIRES SUR LA BOTANIQUE

William MARTYN

Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre XV

4 juin 1776.

Après une courte excursion, nous voilà revenus, ma chère cousine, parmi vos anciennes connaissances, et vous n'avez qu'à appliquer au nom de diadelphie, qui est le nom de la dix-septième classe du système de Linnée, tout le savoir que vous avez déjà acquis en lisant la lettre sur les fleurs papilionacées, et auquel vous ajoutez tant de nouvelles connaissances par votre observation et votre expérience. Vous avez admiré la belle et singulière structure de ces fleurs, en quoi toutes les plantes de cette classe s'accordent: vous ne serez maintenant pas fâchée de m'accompagner dans l'examen que je vais faire de leurs différences génériques et spécifiques. Le nombre des genres dans cette classe est de cinquante-sept, et des espèces, six cent quatre-vingt-quinze. Il y a quatre ordres tirés du nombre des étamines, qui, dans le premier ordre, sont au nombre de cinq, dans le second, de six, dans le troisième, de huit, et dans le quatrième, de dix. Cependant, dans l'ordre nommé pentandrie, il n'y a qu'un genre ; dans l'ordre hexandrie, il y en a deux, et dans l'ordre octandrie, trois ; de sorte que vous voyez que le dernier ordre, la décandrie, absorbe la plus grande partie de cette classe, et que ce que vous avez appris des fleurs papilionacées appartient principalement à cet ordre. Dans les trois premiers ordres, il n'y a que deux genres que vous aurez occasion d'observer, et c'est par eux que nous allons commencer.

La fumeterre a deux filets dont chacun est terminé par trois anthères ; elle a par conséquent le caractère classique, et doit être rangée dans l'ordre hexandrie. Ce genre a en outre un calice à deux feuilles, une corolle plissée plutôt que papilionacée, la lèvre supérieure, toutefois, répondant à

Copyright Arvensa Editions

l'étendard, la lèvre inférieure à la carène, et les mâchoires bifides aux ailes ; la base de chaque lèvre est proéminente, mais la supérieure l'est davantage, et chacune renferme un filet. La fumeterre commune, que vous trouverez aisément dans votre jardin potager, a une tige faible, branchue et traînante, des feuilles multifides qui se partagent en trois, et les lobes trifides: les fleurs croissent en grappes, et à chacune d'elles succède un péricarpe rond, ou plutôt en forme de cœur, renfermant une semence.

L'herbe au lait, ou le *polygala,* a huit filets dont chacun est terminé par une anthère, et qui sont tous unis au fond. Elle appartient en conséquence, à l'ordre octandrie compris dans cette classe. Les caractères du genre sont un calice à cinq feuilles, avec deux des petites feuilles semblables aux ailes de la fleur papilionacée, et colorées. L'étendard de la corolle est cylindrique ; la cosse est en forme de cœur renversé, et à deux cellules. Plusieurs des espèces ont une barbe, crête ou appendice en forme de pinceau, à la carène ; celles qui n'en ont pas sont appelées sans barbe ; de là on forme une subdivision commode de ce genre nombreux. Les dernières sont subdivisées en arbrisseaux et en plantes herbacées ; les herbacées se subdivisent encore en simples et en branches. De trente-huit espèces nous en avons seulement une de sauvage, et celle-là est commune dans les pâturages secs et dans les bruyères[130], elle appartient à la division qui a une crête, et porte les fleurs en grappe ; la tige est herbacée, simple et procombente, et les feuilles linéaires. C'est une plante qui ne s'élève pas fort haut ; avec de jolies fleurs bleues, rouges ou blanches. Il y en a une belle espèce, qu'on garde dans les serres, et qui vient du Cap de Bonne-Espérance ; sa tige est de la nature des arbrisseaux ; ses feuilles sont oblongues, unies, et émoussées à l'extrémité. Les fleurs sont fort jolies, grandes, blanches à l'extérieur ; mais d'un pourpre brillant au-dedans. La carène est crêtée, et a la forme d'une demi-lune. La racine de *Senega,* si fameuse parmi les habitants de l'Amérique, comme un antidote contre la morsure du serpent à sonnettes, appartient à une espèce comprise dans ce genre.

Les plantes de l'ordre que nous allons maintenant examiner se font aisément reconnaître, non seulement par leurs fleurs papilionacées, mais encore par leurs feuilles composées, qui pour la plus grande partie sont pinnées et ailées ; mais dans les autres elles sont trifoliées[131]. Dans quelques genres, les feuilles pinnées ont les lobes seulement en

Copyright Arvensa Editions

paires[132] ; mais elles se terminent plus ordinairement par un lobe impair[133]. Plusieurs plantes de cette famille légumineuse ont les tiges trop faibles pour pouvoir se soutenir ; en conséquence, elles ont recours à quelque plante plus forte, ou à quelque autre appui. Elles ont tout ce qui leur est nécessaire pour cet objet, soit en entortillant leur tige autour de la plante[134] dont elles recherchent le support, ou bien en poussant de petits filets comme la vigne, lesquels on nomme tendrons, et qui servent à les attacher fortement[135].

La plupart de ces plantes ayant des fruits qui sont propres à servir de nourriture, soit aux hommes, soit aux animaux, produisent des fleurs en grande abondance, et en grappes serrées. Dans quelques-uns des genres elles croissent en espèce d'ombelle[136], fort semblable à celles du second ordre de la cinquième classe. Je fais mention de ces circonstances, non pas comme de caractères classiques, mais comme de certains traits qui peuvent vous donner un soupçon plutôt qu'une entière assurance. Quand vous trouverez une plante qui vous offrira quelques-uns de ces caractères subordonnés, je suis sûr que vous ne vous en servirez pas comme de marques essentielles pour fixer la classe, le genre ou l'espèce de cette plante ; mais plutôt, que vous partirez de là pour en faire un examen plus détaillé. Des feuilles pinnées ou trifoliées, des tiges faibles et grimpantes, ou même des fleurs papilionacées ne Tous satisferont pas, et il faudra que vous ayez vu l'union des filets au fond. Si vous pouvez vous procurer quelque espèce de la *sophora*[137], vous serez convaincue de la vérité des principes que j'établis ; car sans une telle précaution, vous vous égarerez infailliblement, ce genre s'accordant avec la famille des légumineuses, en tout, excepté qu'elle n'a pas les dix filets distincts.

Vous savez que le caractère propre de cette classe est d'avoir les filets en deux corps distincts ; et que le caractère de l'ordre nommé décandrie est d'avoir neuf filets unis au fond par une membrane qui entoure le germe, et un dixième qui est simple, remplissant l'ouverture laissée au germe pour se dégager, quand il est parvenu à un état propre à passer dans une cosse. Je dois cependant vous avertir que ce n'est pas exactement vrai dans tous les genres. Dans cinquante de ces genres il n'y en a pas

Copyright Arvensa Editions

moins de dix-huit qui ont les dix filets unis, de façon que le germe ne peut croître en légume, sans déchirer la membrane formée par les filets. Vous ne devez donc pas être détournée de ranger une plante dans la famille des légumineuses, et dans la classe diadelphie, quand vous trouverez les dix filets unis en un seul, renfermés dans une fleur papilionacée, et distinguée par les autres marques de la classe. Parmi celles qui répondent régulièrement au caractère classique, quelques-unes ont un stigmate pubescent[138], et les autres sont distinguées par leurs cosses, comme nous allons le voir maintenant que nous sommes sur le point d'examiner de plus près leurs caractères distinctifs.

Vous observerez dans cette classe quelques arbres et plusieurs arbrisseaux avec des fleurs papilionacées, comme le genêt commun et celui d'Espagne. L'un et l'autre appartiennent à un genre où les dix filets sont tous unis, et forment une membrane adhérente de très près au germe. Le stigmate croît sur le côté supérieur du sommet du style, et est garni de poils. Le calice se continue en bas, et est marqué au-dessous de cinq petites entailles. Le genêt espagnol, avec quelques autres espèces, a des feuilles simples ; dans les autres, elles sont ternaires, trifoliées, ou à trois lobes. Cependant, dans le genêt commun, il y a un mélange de l'un et de l'autre. Dans le premier aussi les feuilles sont en forme de lance, et les branches, semblables à du jonc, sont opposées, rondes, et produisent les fleurs au sommet en pointe lâche. Dans le second, les branches sont anguleuses, et les fleurs sortent séparément dans une longueur considérable vers le sommet. Elles sont grandes, et d'un jaune brillant dans les deux espèces. Il y a aussi un genêt espagnol à fleurs blanches qui a les feuilles comme l'autre, mais dont les branches sont striées, et les fleurs en pointes courtes ou en grappes de chaque côté: à ces fleurs succèdent de grandes cosses ovales contenant une semence d'où vient le nom qu'on a donné en latin à cette plante. Les genêts de Portugal ont des feuilles trifoliées et des fleurs jaunes qui diffèrent très peu des nôtres. Il y en a une espèce qui a des branches piquantes, ce qui fait qu'on l'appelle cytise piquant.

Nous avons quelques arbrisseaux sauvages, qui ne s'élèvent pas si haut, un peu ressemblants à ceux-ci, mais d'un autre genre appelé *genista ;* les caractères sont un calice à deux lèvres, dont la lèvre supérieure a deux dents, et l'inférieure en a trois. L'étendard de la corolle est oblong et

Copyright Arvensa Editions

recourbé en en-bas, en s'éloignant des pistils et des étamines. Le pistil abaisse la carène, et le stigmate est enveloppé. Le genêt des teinturiers, appelé aussi petit genêt, qui croît dans les pâturages et sur les pointes de terre, a des feuilles unies en forme de lance, et des branches droites, rondes, et rayées. Le genêt à aiguilles, ou genêt anglais, que vous trouverez dans les bruyères, a de petites feuilles en forme de lance, des branches déliées, armées d'épines longues et simples. Les branches à fleur sont courtes, n'ont point d'épines, et ont cinq ou six fleurs en grappes au bout ; la couleur de la corolle, dans les deux espèces, est jaune ; et vous imagineriez d'abord que la première de ces plantes est un *spartium,* et la dernière un genêt, ou du genre nommé *ulex,* qui cependant diffère de l'une et de l'autre en ce qu'il a un calice à deux feuilles avec le légume si court, qu'il sort à peine du calice. Nous en avons seulement une espèce qui, comme vous le savez, est ce qu'il y a de plus commun dans nos bruyères. Elle a les trois différents noms de jonc marin, ajonc, genêt épineux, dans diverses parties du royaume.

Les ononis, ou arrête-bœufs, sont une espèce de petits arbrisseaux, ou plutôt de sous-arbrisseaux, avec des fleurs pourpres. Ces plantes croissent dans les communes et les pâturages secs, au bord des champs de blé. On leur a donné le nom d'arrête-bœufs, à cause de leurs racines, qui sont très fortes, et qui s'entortillent ; c'est ce qui a engagé les Hollandais à les semer sur les bords de leurs mers. Le cylindre des filets est tout-à-fait entier au fond, sans aucune fente ; le calice est séparé en cinq divisions linéaires ; l'étendard de la corolle est strié, et le légume, dont une section est en forme de rhombe, est enflé et sessile. Nous en avons deux espèces, une[139], qui a les branches piquantes, unies, et les fleurs en grappes, mais qui sortent séparément ; l'autre[140] a des feuilles et des branches garnies de poils, mais sans épines ; les fleurs sont en grappes ; mais en général elles croissent deux ensemble j l'une et l'autre ont les feuilles ternaires, excepté que vers le sommet elles-sont simples.

Dans l'*anthyllis,* le calice est enflé, et renferme le légume, qui est petit et arrondi, et contenant une semence ou deux tout au plus. La seule espèce que nous avons, qui est sauvage, est appelée le doigt des dames[141], et se trouve assez communément dans les pâturages abondant en craie. Cette plante a des feuilles inégalement pinnées, et une double tête de fleurs

Copyright Arvensa Editions

jaunes ; mais ce dernier caractère n'est pas constant. Les feuilles sont pubescentes, et consistent en trois ou quatre paires de lobes, excepté deux sous l'ombelle, qui sont digités. Il y a plusieurs arbrisseaux à fleurs de ce genre, comme celui qu'on appelle généralement barbe de Jupiter[142], ou buisson argenté, à cause de la blancheur brillante des feuilles, ce qui leur vient d'un beau duvet dont elles sont couvertes. Elles sont également pinnées ; les fleurs croissent à l'extrémité des branches, en petites têtes, et sont jaunes.

Les lupins, qu'on cultive dans les jardins potagers, s'accordent en.ee qu'ils ont un calice à deux lèvres, cinq des anthères rondes et cinq oblongues, et en ce que leurs cosses sont de la nature du cuir. La commune espèce blanche qu'on cultive comme un légume dans la plupart des parties méridionales de l'Europe, a des fleurs qui croissent alternes, sans appendices. La lèvre supérieure de la corolle blanche est entière ; l'inférieure a trois dents ; les semences sont orbiculaires et aplaties ; il y en a trois espèces avec des fleurs bleues. La permanente, qui est la seule qui ne soit pas annuelle, a des fleurs alternes qui n'ont point d'appendice ; la lèvre supérieure de la corolle est entaillée ; l'inférieure est entière: c'est une plante d'Amérique ; les feuilles digitées sont composées de dix ou onze lobes, au lieu que celles de la précédente n'en ont pas plus de sept ou huit. Les fleurs croissent en longues pointes lâches, et sont d'un bleu pâle. Le grand lupin bleu, avec des fleurs alternes à appendice, a la lèvre supérieure partagée en deux ; l'inférieure à trois dents. Cette espèce a une forte tige couverte d'un duvet doux et brunâtre. Les feuilles ont neuf, dix ou onze lobes spatulés et garnis de poils ; les fleurs sont en touffes, formant une espèce de pointe ; elles sont grandes et d'un beau bleu ; les cosses sont fort grandes et contiennent trois semences arrondies et comprimées, fort rudes, et d'un beau brun tirant sur le pourpre. Le lupin à feuilles étroites, on grand lupin bleu, a les fleurs alternes et avec des appendices, ou pédiculées ; la lèvre supérieure de la corolle est divisée en deux ; l'inférieur en trois dents ; les lobes des feuilles sont linéaires. Le lupin varié n'est pas fort différent de celui-ci pour l'apparence. Les fleurs croissent en demi-touffes, et ont des appendices ; la lèvre supérieure est bifide, et l'inférieure a trois petites dents ; les corolles sont d'un pourpre ou d'un bleu clair.il est plus court que le dernier ; les feuilles ont moins de lobes, et sont portées par des pétioles plus courts. Le lupin velu a les fleurs en touffes et avec des

Copyright Arvensa Editions

appendices, avec la lèvre supérieure divisée en deux, comme le grand lupin bleu, auquel il ressemble beaucoup pour la hauteur et l'apparence ; mais les corolles sont de couleur de chair, avec le milieu de la bannière rouge ; la lèvre inférieure est entière ; la plante est garnie de poils dans toute sa surface, et les feuilles sont en forme de lance, et un peu obtuses au bout. Le lupin jaune est estimé pour l'odeur agréable de ses fleurs. Elles croissent en groupes et sur des pédicules ; la lèvre supérieure de la corolle est divisée en deux, l'inférieure a trois dents. Ainsi, vous avez maintenant une histoire complète de tous les genres du lupin ; car ce sont là toutes les espèces connues jusqu'à présent. Comme vous pourrez les avoir toutes ensemble, croissant sous vos yeux, vous pourrez les comparer à loisir, et juger des caractères par lesquels elles se ressemblent, et de ceux par lesquels elles diffèrent. Si nous avions cette facilité pour chaque genre, avec quelle certitude nous distinguerions les espèces ! Mais souvenez-vous que la culture peut produire des caractères factices, qui égarent les botanistes qui ne se tiennent pas sur leurs gardes.

Dans tous les genres que nous avons examinés jusqu'ici, les filets ont fait un corps au fond. Dans les autres qui vont s'offrir à vous, neuf seulement sont unis et le dixième est libre, suivant le caractère propre de cette classe. Nous allons commencer par quelques genres distingués, comme je vous en ai fait mention, par un stigmate pubescent. Le haricot commun ayant la carène avec les étamines et le style entortillés en spirale, offre par là un caractère qui le fait aisément distinguer de tous les autres genres. Quelques-unes des espèces ont un calice extérieur, consistant en deux petites feuilles arrondies, qu'on peut appeler plus convenablement bractées. La gesse ou pois qui dure toujours, a un style plat, garni de poils au-dessus, et s'élargissant vers le haut. En ceci il diffère du pois qui a un style triangulaire, avec une carène au-dessus. Les deux genres ont les deux divisions supérieures du calice plus courtes que les autres trois, et à d'autres égards se touchent de fort près. Quelques espèces de gesse n'ont qu'une fleur portée sur un pédicule: il y en a deux espèces sauvages ; l'une a des fleurs jaunes, et s'attache aux blés par des tendrons sans feuilles ; elle a des tuyaux larges, formés comme la pointe d'une flèche ; l'autre a des fleurs d'un rouge cramoisi, des feuilles longues et étroites, qu'on distingue avec peine du gazon dont elle est entourée, et de petits tuyaux subulés, ou garnis d'une alêne. La première est appelée gesse des blés ; la seconde gesse nissole, ou gesse rougeâtre. La gesse odorante ou pois de senteur,

Copyright Arvensa Editions

avec quelques autres en petit nombre, a deux fleurs sur chaque pédicule ; chaque tendron a une couple de feuilles oblongues, ovales, et les légumes sont rudes. L'étendard de la corolle est d'un pourpre sombre, la carène et les ailes d'un bleu clair ; mais il y a des variétés. L'une a la corolle toute blanche, une autre a un étendard de couleur d'œillet, des ailes d'un bleu pâle, et une carène blanche: on appelle celle-ci pois de dame-peint. La gesse de Tanger, qui appartient à la section à deux fleurs, a les deux feuilles alternes, en forme de lance, et unies, les stipules en forme de lune ; les fleurs croissent sur de courts pédicules ; elles ont un étendard pourpre, avec des ailes et une carène d'un rouge éclatant ; à ces fleurs succèdent de longues cosses à jointures. La gesse à feuilles larges appartient à la dernière division, ayant plusieurs fleurs portées par un pédicule. Cette espèce a aussi des fleurs conjuguées, c'est-à-dire qui croissent en paires, et munies d'un tendron ; la forme des feuilles est elliptique ou ovale ; les tiges qui grimpent fort haut ont des ailes membraneuses de chaque côté entre les jointures ; les fleurs sont rouges. Il y a une variété de cette plante dans les jardins, avec des feuilles plus larges et des fleurs plus grandes et d'une couleur plus foncée. Il y en a une autre espèce qui n'est pas fort différente de celle-ci, avant des feuilles en forme d'épée, et une troisième qui croît dans les bois, les fondrières et les prairies humides, qui a des tendrons à plusieurs feuilles, et des stipules en forme de lance ; les lobes sont au nombre de six, et il y a depuis trois jusqu'à six fleurs sur chaque pédicule ; la corolle est bleue, avec la plus grande partie des ailes et de la carène blanche. Une espèce qui appartient à cette section a des fleurs jaunes, des tendrons à deux feuilles qui sont fort simples et des feuilles en forme de lance ; elle est fort commune dans les pâturages, au bord des haies, et dans les bois.

La vesce est une plante qu'on distingue aisément, en ce qu'elle a un stigmate barbu transversalement sur le côté inférieur. Les espèces, qui sont au nombre de dix-huit peuvent être rangées sous deux divisions. La première comprend toutes celles qui ont des fleurs en grappes portées sur des pédicules ; la seconde renferme celles qui sont axillaires, ou qui ont les fleurs presque collées à la tige, et sortant de l'angle que les feuilles forment avec elle. Dans la première division nous avons la vesce touffue et la vesce sauvage des bois: l'une et l'autre ont des fleurs en grappe, plusieurs ensemble, mais qui, dans la première, sont imbriquées[143] ou en

Copyright Arvensa Editions

gouttière ; dans celle-ci aussi les lobes ou feuilles composantes, sont en forme de lance et pubescentes, et les stipules entières: dans la seconde les lobes sont ovales, et les stipules légèrement dentelées. L'espèce cultivée et plusieurs de celles qui sont sauvages, appartiennent à la seconde division. La première[144] a les légumes droits et sessiles, et ordinairement deux ensemble, les feuilles sont émoussées et les stipules[145] ont des taches. Parmi les autres, la vesce du printemps, qui a beaucoup d'affinité avec la précédente, a cependant en général les légumes simples ; les lobes inférieurs sont émoussés, et les supérieurs étroits et presque linéaires ; le nombre des lobes est depuis quatre jusqu'à dix, et les stipules -sont tachetées comme dans l'espèce précédente. La vesce des buissons a environ quatre légumes droits qui croissent ensemble sur de courts pédicules ; les lobes des feuilles sont ovales et tout-à-fait entiers ; le lobe va en diminuant vers le bout de la feuille: cette plante croît dans les haies. La fève est placée par Linnée dans le genre des vesces, et avec raison, puisqu'elle s'accorde avec ce genre dans les caractères de la fructification, et qu'elle en diffère seulement en ce qu'elle a une tige plus forte qui la supporte, et qui, pour cette raison, n'a pas reçu de la nature des liens pour s'attacher. On pense qu'elle est originaire des pays voisins de la mer Caspienne. Toutes les diverses espèces de fève ne sont réellement que des variétés de la même plante. Vous comprenez bien que je ne parle ici que des fèves proprement dites, et non pas des fèves de haricot et de plusieurs autres, qui, non seulement diffèrent pour l'espèce, mais encore pour le genre.

Dans la même section, qui a des stigmates pubescents, il y a un genre d'arbrisseaux bien connus[146] qu'on nomme *colutea.* Ce genre est distingué par un calice quinquifide, un légume enflé, qui s'ouvre depuis la base par la suture supérieure. Le nom anglais de séné à vessie est tiré de ce dernier caractère. Le baguenaudier commun a une tige arborescente, et des feuilles en forme de cœur renversé ; il croît à la hauteur de douze ou quatorze pieds de haut ; ses feuilles ailées ont quatre ou cinq paires de lobes grisâtres. Les fleurs sortent des ailes, deux ou trois ensemble, portées sur des pédicules déliés ; elles sont jaunes, avec une marque de couleur sombre sur l'étendard. Cette espèce croît naturellement dans les contrées méridionales de l'Europe. Il y en a une autre qui vient du Levant, et qui a

Copyright Arvensa Editions

des fleurs semblables à celles de la précédente, à la réserve qu'elles sont d'un jaune plus brillant. Mais c'est un arbrisseau plus petit ; il diffère aussi en ce qu'il a neuf paires de petits lobes ovales, entiers à chaque feuille. Il y en a un troisième, environ de la même hauteur[147] que la seconde, mais qui a des branches encore plus déliées, et qui vient du même pays ; les feuilles ont cinq ou six paires de petits lobes en forme de cœur ; les fleurs sont plus petites, et d'un rouge sombre marqué de jaune. Il y a lieu de douter si ces dernières espèces sont véritablement différentes de la première. Il y en a cependant une qui vient d'Éthiopie, qui a des fleurs écarlates, et qui est fort distincte ; car c'est un arbrisseau petit, faible, avec des feuilles composées de dix ou douze paires de lobes oblongs, ovales, et blanchâtres. Les fleurs sont longues, ce qui est dû à la longueur de la carène, car l'étendard est plus court, et les ailes sont menues. Vous vous imaginez bien, d'après le pays d'où elle tire son origine, qu'elle ne peut résister au froid d'un hiver un peu rude ; cependant, lorsqu'elle se trouve dans un terrain sec et situé vers le midi, cette plante peut supporter un hiver doux. Il y a encore une espèce herbacée, dont les feuilles ont des lobes linéaires, unis ; mais c'est une plante annuelle, de peu de beauté, et que, pour cette raison, on cultive rarement.

Il y a plusieurs autres arbrisseaux de la famille des plantes à fleurs de pois, comme les différentes espèces de cytise, dont le *laburnum* en est une. Cet arbrisseau est connu par des fleurs jaunes qui pendent en grappes grandes et simples, et trois lobes oblongs et ovales aux feuilles. Il y en a une variété avec des feuilles plus étroites et des grappes de fleurs plus longues. Celle-ci est plus commune dans les pépinières que l'autre, qui est un arbre plus grand, et fournit de très bon bois de charpente ; mais comme l'espèce précédente a plus d'apparence quand elle est en fleur, on la préfère pour les plantations. Le cytise à feuilles sessiles, qu'on nomme vulgairement cytise glabre, a les fleurs en grappes courtes, et droites au bout des branches ; chaque fleur a une petite bractée triple à la base du calice ; les feuilles des branches à fleurs sont sessiles, mais les autres sont pétiolées. Les fleurs sont d'un jaune brillant, et les cosses sont courtes, larges et noires. Le cytise toujours vert[148] a des fleurs qui sortent séparément, du côté de la tige, avec des calices fort garnis de poils, trifides, obtus, oblongs et enflés. Les tiges sont extrêmement velues, ainsi que les feuilles, particulièrement en dessous ; les fleurs sont d'un jaune pâle, et les

Copyright Arvensa Editions

cosses longues, étroites et rudes. Toutes ces plantes, et les autres espèces, s'accordent en ce qu'elles ont un calice à deux, feuilles, la lèvre supérieure bifide, l'inférieure à trois dents, et un légume atténué à la base et pédiculé, contenant plusieurs semences. Les feuilles sont ternaires.

L'acacia des jardiniers a un calice quadrifide, un étendard déployé, réfléchi, et arrondi. Le légume est gibbeux, allongé, et contient plusieurs semences. Cet arbre, que vous admirez à cause de ses longues grappes de fleurs blanches, d'une odeur suave, et pendantes comme celles du faux ébénier, appartient à ce genre. Je veux parler de l'acacia bâtard, que, dans le nord de l'Amérique, qui est son pays natal, on nomme arbre des sauterelles. Les feuilles sont pinnées, consistant en huit ou dix paires de lobes ovales, terminés par un lobe impair. Tous ces lobes sont entiers, et attachés de près à la côte du milieu. Les stipules sont armées d'épines fortes et crochues ; les fleurs sortent séparément, ou seulement une à une, portées sur un pédicule dans les grappes. Le robinier de Sibérie[149], arbrisseau originaire de la Sibérie, a les feuilles pinnées, ailées, et non pas terminées par un lobe impair, ou composées seulement de quatre ou cinq paires de lobes ovales. Celle-ci n'a point d'épines, et les fleurs jaunes sortent séparément des ailes. Il y a plusieurs autres arbres et arbrisseaux de ce genre, mais ceux-ci sont les plus connus.

La coronille est un autre genre d'arbrisseau, qui cependant renferme quelques plantes herbacées. Elles s'accordent toutes en ce qu'elles ont un calice à deux lèvres ; la lèvre supérieure a deux dents, et l'inférieure en a trois petites ; les dents supérieures sont jointes ; l'étendard est à peine plus long que les ailes ; le légume est fort long, droit, contracté entre les semences ; et au lieu de s'ouvrir par les sutures, il s'ouvre par des jointures. Le séné bâtard[150] est une espèce de ce genre fort commune parmi les arbrisseaux ; on le connaît tout de suite, en ce qu'il a les queues de ses corolles jaunes, trois fois aussi longues que le calice. Deux ou trois fleurs sortent ensemble, portées sur de longs pédicules, des côtés des branches qui sont déliées et anguleuses ; les feuilles sont pinnées, et composées de trois paires de lobes, terminés par un lobe impair. Les légumes sont longs, déliés, coniques et pendants ; les semences sont cylindriques. Il y a aussi plusieurs beaux arbrisseaux de ce genre, mais qui sont trop tendres pour supporter l'air de nos climats.

Les plantes dont on fait l'indigo appartiennent à cette classe, et

Copyright Arvensa Editions

plusieurs des genres voisins leur ressemblent pour la qualité aussi-bien que pour la forme extérieure et le caractère. Le séné bâtard en particulier passe pour donner une teinture égale à celle de l'indigo, si l'on fait fermenter les feuilles dans une cuve, de la même manière qu'on le fait à l'égard du véritable indigo: peut-être vous vous ressouvenez de vous être plainte que les fleurs jaunes du *lotus* deviennent bleues en se séchant, à moins qu'on ne prenne soin de les tenir séparées des autres plantes et de les changer souvent.

La réglisse est aussi de cette même classe ; elle a un calice à deux lèvres, avec la lèvre supérieure divisée en trois parties, et l'inférieure absolument simple et sans division. Le légume est ovale et comprimé avec un très petit nombre de semences, en forme de fève de haricot. L'espèce que l'on cultive à cause de ses racines, a des légumes unis, point de stipules, et des feuilles pinnées, consistant en quatre ou cinq paires de lobes, terminé par un lobe impair, qui est pétiolé. C'est une plante qui s'élève assez haut pour une plante herbacée[151] ; les tiges ont depuis quatre jusqu'à cinq pieds de hauteur ; les fleurs sortent en pointes droites des ailes, et sont d'un bleu pâle.

Le sainfoin est un genre très nombreux, qui ne contient pas moins de soixante-sept espèces, qui s'accordent toutes en ce qu'elles ont la carène transversalement obtuse, et les légumes avec des jointures renfermant une semence dans chaque jointure. Le genre est subdivisé en quatre sections, par rapport aux feuilles, qui, dans la première sont simples, dans la seconde conjuguées, dans la troisième ternaires, et dans la quatrième, pinnées. Je ne vous présenterai que deux espèces, et ces deux-là seront prises dans la dernière section. L'une a été transplantée d'Italie, dans nos jardins, et l'autre, de plante sauvage, est devenue une plante cultivée. La première est le sainfoin d'Espagne, qui est distingué des autres, en ce qu'il a une tige couchée, et des légumes avec des jointures, piquants, nus et droits. Ses feuilles pinnées montrent qu'il est de la quatrième section ; elles ont cinq ou six paires de lobes, terminées par un lobe impair ; de leur base sort un long pédicule, qui soutient des pointes de belles fleurs rouges. L'autre est le sainfoin ordinaire, dont les caractères sont une tige allongée, les ailes de la corolle égalant le calice, et des légumes piquants, avec une semence. Celle-ci a pareillement des feuilles pinnées ; elle orne les collines de craie par ses belles fleurs rouges, et contribue principalement, avec

Copyright Arvensa Editions

plusieurs autres de cette classe, à nourrir le bétail. Le trèfle est une des plantes les plus communes pour les pâturages. Il y en a quarante-six espèces, qui ont toutes des fleurs qui croissent en tête ; le légume est fort court, sortant à peine du calice, ne s'ouvrant pas, mais tombant tout entier, et ne contenant qu'une, ou tout au plus deux semences. Quoiqu'on distingue aisément ce genre par sa forme extérieure, cependant les caractères ne sont point constants ; et peut-être il n'y en a pas un de commun à toutes les espèces. Le trèfle blanc, appelé communément trèfle de Hollande, a une tige rampante, permanente ; les têtes sont en ombelles, et les légumes couverts avec quatre semences. Le trèfle pourpre, le trèfle chevreuil, ou le trèfle rouge, a des fleurs qui croissent en pointes globuleuses, un peu velues, entourées de stipules opposées, membraneuses, et toutes les corolles sont d'un pétale. Il y a dans ce genre plusieurs espèces sauvages ; mais le trèfle jaune, qu'on cultive sous ce nom, ou celui de *none such*[152] appartient à un autre genre, comme nous allons le voir présentement.

Le lotier a un calice tubuleux ; les ailes de la corolle se touchent l'une l'autre vers le haut, longitudinalement ; le légume est droit et cylindrique. L'espèce sauvage est appelée lotier corniculé. On la distingue par ses tiges penchées, dont plusieurs fleurs croissent ensemble en têtes aplaties ; les légumes sont exactement cylindriques ; les corolles sont d'un jaune brillant.

La luzerne est du genre nommé *medicago,* dont le caractère est que la carène de la corolle pend en en-bas de l'étendard, et que le légume est aplati, spirale ou contourné, comme la coquille d'un limaçon. Le caractère spécifique est que la tige est droite et unie ; les fleurs croissent en grappes, et les légumes sont tordus ; la corolle est de couleur bleue. L'espèce cultivée sous le nom de luzerne lupuline, ou sans pareille, a les tiges couchées ; les fleurs sont en pointes ovales, et les légumes en forme de fève de haricot, avec une semence seulement à chaque légume ; les corolles sont petites et jaunes. Dans l'état de culture, les tiges se tirent l'une l'autre en haut, et perdent beaucoup de la pente qu'elles ont à s'étendre sur la terre ; c'est ce que fait aussi le trèfle pied d'oiseau, quand il a d'autres plantes autour de lui, comme dans les pâturages, etc. Il y a une espèce de luzerne appelée polymorphe, ou à plusieurs formes, à cause de la variété des formes qu'il prend, ou du changement de figure qui arrive

Copyright Arvensa Editions

dans le légume Nous en avons une variété sauvage fort commune, appelée luzerne en cœur, à cause de la forme des feuilles, qui sont généralement tachetées ; chaque tête consiste en quatre ou cinq petites fleurs jaunes ; les légumes sont globuleux, spirals, et couverts de plusieurs épines divergentes. Dans les jardins, vous avez l'espèce nommée limaçon végétal[153], avec de grands légumes spirals, globuleux, nus, ou sans épines ; celle qu'on nomme hérisson, dont les légumes sont armés de longues épines pointues. Toutes ces plantes ont une tige couchée, les stipules dentelées, et les légumes spirals. Cette classe a aussi ses chenilles végétales ; mais elles appartiennent à un autre genre[154].

Je crains bien que vous ne trouviez déjà cette lettre trop longue. Cependant, comme je pourrai demeurer quelque temps sans vous écrire, et que la classe qui suit n'est pas fort nombreuse, et qu'elle complète l'ordre des plantes dont les filets sont unis, je vais vous en parler, au risque d'abuser de votre patience.

La classe nommée polyadelphie comprend toutes les fleurs qui ont les filets unis au fond en plus de deux paquets. Les filets sont en faisceaux, ou, comme on peut les appeler, en pinceau, puisqu'ils sont rassemblés en forme d'un pinceau fait de poils de chameau. Si vous ne faisiez pas attention à ce caractère, vous imagineriez aisément que ces plantes appartiennent à la classe nommée polyandrie ; car elles n'ont point une forme frappante, comme la famille des légumineuses et quelques autres, qui puissent les faire ranger dans la classe nommée polyadelphie.

Il y en a quatre ordres formés d'après le nombre des étamines. La plante qui fournit le cacao, dont on fait le chocolat, est, dans le premier, nommée pentandrie. Un genre qu'on nomme *monsonia* est dans le second. Le citronnier, qui renferme les arbres qui produisent les oranges et ceux qui donnent les limons, se range dans le quatrième. Le nombre des espèces est de soixante-cinq.

Ce genre d'arbres si connus, si beaux, si odoriférants et si justement estimés, qu'on nomme citronniers, offre les caractères suivants: un petit calice avec cinq dents au sommet, une corolle de cinq pétales oblongues, environ vingt étamines placées cylindriquement autour du germe, avec les filets légèrement unis en paquets plus ou moins nombreux, un pistil, et, en place de fruit, une baie généralement à neuf cellules, avec une pulpe vésiculaire dans laquelle les semences sont logées.

Copyright Arvensa Editions

Vous aurez du plaisir à examiner en détail les trois espèces élégantes de ce genre, et à flatter délicieusement vos sens, tandis que votre esprit recevra l'instruction: Quand le fruit est venu, vous distinguez aisément ces espèces ; mais, quand l'arbre n'a point de fruit, vous observez que le citronnier[155] a les pétioles linéaires, et tout d'une venue, comme la plupart des autres pétioles ; au lieu que l'oranger, l'arbre qui porte les limons[156], et le pamplemoussier[157], ont les pétioles ailés en forme de cœur, de sorte que la feuille principale paraît sortir d'une plus petite. Linnée ne forme qu'une espèce de l'oranger et de l'arbre qui porte les limons, et dit qu'on les distingue du pamplemoussier par leurs feuilles pointues, au lieu que le pamplemoussier les a obtuses, et entaillées au bout. Pour ne pas faire mention du grand volume du fruit[158], je vous ferai remarquer seulement que les fleurs de cette dernière espèce croissent plus en grappes, qui sont un peu garnies de duvet ou de laine. J'ose croire que vous êtes maintenant si avancée dans la botanique, que, malgré que votre goût vous dise le contraire, vous soutiendrez que l'oranger de Séville et celui de la Chine sont des variétés de la même espèce qui ne sont dues qu'à la différence des climats. Peut-être aussi n'aurez-vous pas beaucoup de difficulté à vous persuader que le grand limon appartient à un arbre qui n'est pas spécifiquement différent de celui qui porte le petit citron rond et aigre, malgré quelques petites différences dans les feuilles, et les épines qui sont sur les branches de ce dernier. Mais je doute si je pourrai jamais persuader à votre aimable fille que le limon pale, long, et d'une saveur austère, n'est pas une espèce totalement distincte de l'orange ronde, dont la couleur est si vive, et dont le jus lui paraît si délicieux. Je consens qu'elle demeure dans son incrédulité, pourvu qu'au moins elle puisse distinguer ces arbres lorsqu'ils sont dépouillés de fruits. La position des étamines vous montre que ce genre appartient à l'ordre nommé icosandrie.

Le genre *hypericum,* millepertuis, qui est dans le dernier ordre, nommé polyandrie, a beaucoup plus d'espèces que tous les autres genres ensemble. Plusieurs de ces plantes sont sauvages, et l'on en cultive plusieurs autres parmi les arbrisseaux ; elles ne sont pas cependant toutes du genre des arbrisseaux, car plusieurs espèces sont herbacées. Toutes les plantes n'offrent pas le caractère classique avec une égale évidence, soit dans cette classe, soit dans toutes les autres. Dans ce genre les étamines

Copyright Arvensa Editions

qui sont nombreuses se séparent aisément du réceptacle, en formant des pinceaux ou des paquets, et montrent ainsi évidemment quelle est leur place dans le système. Étant ainsi assurée que votre plante n'appartient pas à la classe nommée polyandrie, mais à celle-ci, vous la distinguerez aisément de ses congénères par son calice divisé en cinq parties, et renfermant le germe ; la corolle est de cinq pétales ; les étamines sont très nombreuses, et forment ordinairement cinq divisions ; le vaisseau à semence est une capsule partagée en autant de cellules qu'il y a de styles à la fleur. Ceux-ci sont au nombre d'un, de deux, de trois ou de cinq. Delà naît une division subordonnée du genre en quatre sections. Il n'y a cependant qu'une seule espèce avec un style ; il y en a deux avec deux styles ; le plus grand nombre en a trois, et parmi celles-ci sont toutes les espèces d'Europe.

Le millepertuis commun a des caractères si remarquables, qu'on ne peut s'y méprendre aussitôt qu'on en est instruit. Premièrement, il a une tige ambiguë, ou à deux tranchants, c'est-à-dire, arrondie ou un peu aplatie, et s'étendant longitudinalement pour former deux petits bords tranchants ou membranes opposées l'une à l'autre. Secondement, ses feuilles obtuses sont piquées sur toute leur surface, de façon que lorsqu'on les oppose au jour, il semble qu'on les ait piquées avec une épingle. Une autre espèce sauvage n'est pas à beaucoup près si commune ; elle croît dans les haies humides et dans les bois, et elle est nommée herbe de Saint-Pierre [159]. Ses tiges sont carrées ; elle est à peu près de la même taille que l'autre, mais elle ne pousse pas autant de branches ; les feuilles sont plus courtes et plus larges, et n'ont aucune des piqûres si remarquables dans la précédente. Le millepertuis couché est une petite jolie plante, qu'on trouve dans les pâturages secs et dans les bruyères. Elle a des tiges à deux tranchants, couchées, filiformes, des feuilles unies, et des fleurs axillaires, solitaires. Le mille-pertuis élégant est une espèce branchue qui croît dans les bois et dans les bruyères, avec des tiges en forme de colonne ; les feuilles embrassent la tige ; elles sont unies et en forme de cœur ; les calices sont dentelés, avec des dents garnies de glandes.

Les deux espèces les plus communes qu'on cultive parmi les autres arbrisseaux, sont l'herbe de bouc, ou millepertuis puant, le millepertuis de Canarie. Elles ont l'une et l'autre une odeur forte, qui ressemble à celle d'un bouc, laquelle odeur, cependant, dans certaines circonstances, et à

Copyright Arvensa Editions

une certaine distance, paraît agréable, au moins à quelques personnes. L'une et l'autre ont trois pistils ; mais la première est une plante beaucoup plus petite, et a les étamines plus longues que la corolle, au lieu que dans la seconde elles sont plus courtes. La toute-saine des jardins est évidemment de ce genre. C'est une de celles qui ont cinq pistils ; les tiges sont basses, simples, herbacées et quadrangulaires ; les feuilles sont unies et presque entières ; les racines sont fort rampantes, et les fleurs sont fort grandes. La toute-saine sauvage, ou toute-saine herbe de Saint-Jean, a une tige de la nature des arbrisseaux, avec deux tranchants ; il y a trois pistils et un fruit en baie, ou avec un péricarpe d'une couleur douce. Les fleurs de cette plante sont petites, et les étamines s'étendent au-delà des corolles. Elle croît sauvage dans les bois, et quelquefois dans les haies humides. Parmi les espèces les plus rares et les plus tendres est le mille-pertuis de l'île de Majorque, qu'on distingue facilement par les cicatrices qu'on observe sur les branches qui sont rouges et minces. Les feuilles sont ondées sur les bords ; elles ont de petites protubérances à leur surface inférieure, et à leur base elles embrassent la tige ; les fleurs sont grandes, avec les étamines un peu plus courtes que la corolle, et cinq pistils. Enfin le millepertuis chinois, qui est seul, comme n'ayant qu'un pistil, a une tige de la nature des arbrisseaux, des calices colorés, les étamines plus longues que la corolle ; et c'est une des plus belles plantes de ce genre, qui est si agréable à la vue par ses corolles jaunes, et le grand nombre de ses étamines.

Je vous laisse, ma chère cousine, avec cette ample moisson, jusqu'à ce que j'aie trouvé assez de loisir pour préparer et soumettre à votre inspection la nombreuse et très embarrassante famille des fleurs composées.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique

LETTRES ÉLÉMENTAIRES SUR LA BOTANIQUE

William MARTYN

Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre XVI

24 août 1776.

Quoique cette lettre, ma chère cousine, vous parviendra tard dans la saison, cependant vous serez encore à temps d'examiner la plus grande partie de la classe nommée syngénésie, ou famille des fleurs composées qui s'épanouissent principalement en automne. Vous êtes bien prévenue que le caractère essentiel de cette classe est l'union des anthères. Vous connaissez parfaitement la structure d'une fleur composée, et des divers fleurons qui la composent. Enfin les ordres dans lesquels se divise cette classe vous sont familiers ; et vous savez parfaitement sur quels caractères essentiels cette division est fondée. Il me reste donc peu de notions préliminaires à établir, avant de procéder à l'examen des genres et des espèces.

Cette classe est, de beaucoup, la plus nombreuse des classes naturelles. En conséquence, il devrait être plus difficile, selon toute apparence, de trouver suffisamment des distinctions génériques et spécifiques dans ce genre, que dans tout autre. Cependant telle a été la sagacité et l'industrie de Linnée, que j'espère que vous ne trouverez pas beaucoup de difficultés, même dans les deux premiers ordres, qui contiennent plus des deux tiers de tous les genres.

Pour faciliter votre examen, dans le premier ordre nommé polygamie égale, on l'a subdivisé en trois divisions, qu'on distingue aisément par des caractères remarquables. La première contient les fleurs composées entièrement de fleurons en languette, qui sont les fleurs semi-flosculeuses de Tournefort. La seconde contient les fleurs capitées ou en tête, et la

Copyright Arvensa Editions

troisième es fleurs discoïdes[160] ; de sorte qu'il n'y a point de fleurs radiées dans cet ordre. Les fleurs de la première section sont entièrement formées de fleurons qui composent les rayons. Dans les deux autres sections, il n'y a point de ces corolles ligulées[161], ou demi-fleurons ; mais la fleur composée est entièrement faite de corolles tubulées, ou fleurons proprement dits. Dans la seconde section ces fleurons sont allongés, et le calice se déjette au bas, comme dans les chardons. Dans la troisième, les fleurs ressemblent à une marguerite, ou autre fleur radiée, avec le rayon tiré en-dehors

Le calice, le réceptacle, et la couronne de la semence, suffiront en général pour fournir les distinctions génériques dans cet ordre[162].

Ainsi le tragopogon, ou barbe de bouc, est connu par un calice simple, le réceptacle nu, et un duvet stipité, garni de plumes. Ces trois caractères suffisent pour faire distinguer ce genre de tous les autres, pourvu que vous vous soyez bien assurée, par les règles qu'on a déjà établies, que votre fleur est de la famille des fleurs composées, que chaque fleuron a les anthères unies en cylindre, qui est percé par le pistil, lequel est terminé par deux stigmates repliés, et que toutes les corolles sont ligulées ; car c'est de cette manière que vous pouvez parvenir à fixer la classe, l'ordre et la section. Je ne puis croire que vous ayez aucune difficulté à distinguer une fleur naturelle composée, d'une fleur double, qui est le produit de l'art et de la culture, quoique la ressemblance puisse égarer ceux qui ne sont pas accoutumés à l'observation. Je suis bien assuré que, si vous avez le moindre doute, vous arracherez un fleuron pour voir s'il a une semence, des étamines et un pistil, ou si c'est seulement un simple pétale aplati. Mais, pour revenir à notre plante, la barbe de bouc commune ou jaune[163], qui croît naturellement parmi les herbes des prés, est distinguée par des feuilles entières, droites, et par les segments du calice, qui égalent, au moins en longueur, les fleurons extérieurs. Vers l'heure de midi, vous ne trouverez pas aisément cette plante, parce que les fleurs sont alors toujours fermées. Après que la fleur est passée, la barbe de bouc se fait aisément reconnaître par le grand globe que forme le duvet des semences, jusqu'à ce que le vent les ait enfin arrachées du réceptacle, et les ait portées séparément dans des lieux différents.

Copyright Arvensa Editions

Le salsifis[164], que votre jardinier cultive dans le jardin potager, a les segments du calice beaucoup plus longs que les fleurons, et les pédicules s'enflent d'une manière remarquable sous la fleur, qui est grande et d'un beau bleu.

Une autre plante de cette famille, que vous pouvez aussi tirer de votre jardin potager, c'est la scorsonère, dont le genre est fort voisin du précédent. Il s'accorde avec celui-ci, en ce qu'il a un réceptacle nu, et un duvet stipité garni de plumes ; mais il en diffère par un calice imbriqué, avec les écailles scarieuses ou noires, comme si elles étaient brûlées sur le tranchant. L'espèce cultivée[165] a une tige branchue et entière, des feuilles qui embrassent la tige, légèrement dentelées sur le bord ; les fleurs sont d'un jaune brillant.

Le laitron et la laitue s'accordent en ce qu'ils ont un réceptacle nu, un calice imbriqué et un duvet simple à la semence ; mais, dans la première plante, le calice est gibbeux, ou enflé à la base ; dans la seconde, il est cylindrique, avec des bords membraneux. La première a un duvet sessile ; dans la seconde, est stipité, et les semences sont polies. Vous trouverez toujours de l'utilité, lorsque cela vous sera possible, à comparer les plantes des genres qui sont voisins l'un de l'autre. De cette manière, vous vous accoutumerez à saisir les caractères qui se ressemblent et ceux qui diffèrent, et à observer les plus petits détails qui peuvent vous aider à faire la séparation des familles naturelles, qui paraissent être les mêmes à un œil qui n'est pas exercé et guidé par la science. C'est ainsi que, dans un troupeau de moutons, l'œil du voyageur n'observe aucune différence, tandis que le berger les reconnaît tous à des marques distinctives, et les désigne par les noms qu'il leur a donnés.

Il y a plusieurs variétés de laitron, herbe très commune dans les potagers ; il y a le laitron à feuilles rudes, et celui à feuilles unies ; celui qui a des feuilles lacérées, et celui qui les a simples, « te. Je vous cite seulement ces variétés, pour que vous ne les preniez pas pour des espèces distinctes. Dans le fait, ces différences sont seulement l'effet du hasard et de la position de la plante.

L'hieracium, ou herbe du faucon, est un genre très nombreux de cet ordre et de cette section ; le calice est ovale et imbriqué, le réceptacle nu, et le duvet simple et sessile. Il y en a plusieurs espèces sauvages dans ce

Copyright Arvensa Editions

pays ; l'une de ces espèces, qui est une grande plante[166], se trouve sur les murs, le long des coteaux et dans les bois. Elle a une tige branchue, les feuilles radicales ovales et dentelées, et une feuille plus petite sur la tige ; une autre, qui est fort commune dans les pâturages secs, est nommée piloselle, ou oreille de souris, à cause des longs poils qui sont sur ses feuilles, lesquelles sont ovales et absolument entières. Cette espèce pousse des rejetons, et les fleurs sortent séparément sur des tiges nues. Il y en a d'autres espèces, appelées vulgairement épervières, qu'on range sous d'autres classes, telles que le crépis, qui diffère de l'hieracium en ce qu'il a le calice seulement caliculé, avec des écailles tombantes.

Je terminerai la première section par la chicorée ou l'endive, qui a le calice caliculé, et des poils en petit nombre, entre les fleurons sur le réceptacle ; la couronne de la semence est généralement dentelée de cinq dents, et un peu garnie de poils. La chicorée sauvage a des feuilles runcinées, et en général deux fleurs sessiles, qui sortent ensemble. L'endive a des fleurs solitaires, avec des pédicules et des feuilles entières, seulement entaillées sur les bords. L'une et l'autre ont des fleurs d'un beau bleu ; mais la première est permanente, et la seconde ne dure que deux ans. L'endive frisée, quoique si différente de l'autre par ses feuilles, n'en est pourtant qu'une variété

La plus grande partie de la seconde section, dans ce premier ordre de la dix-neuvième classe, est remplie par les chardons, genre très intraitable, et qui ne convient guère aux doigts délicats de notre aimable Flore. Le calice est tout imbriqué, avec des écailles épineuses. Comment pourra-t-elle déchirer ce calice pour découvrir que le réceptacle a des poils entre les semences ? Cependant ces deux circonstances forment le caractère du genre, et il faut qu'elle observe qu'il y a quelques plantes nommées communément chardons, qui ne sont pas de ce genre. Par exemple, le chardon ordinaire des chemins[167], n'ayant point des épines aux écailles du calice, qui est aussi d'une forme cylindrique, au lieu que dans les chardons il est enflé au bas, et le réceptacle étant nu, n'est pas un chardon, suivant Linnée, mais une sarrette[168]. Pareillement le pet-d'âne, ou épine blanche, ayant un réceptacle en forme de rayon de miel, forme un genre séparé à raison de cette circonstance. Véritablement le genre aurait été trop nombreux et trop embarrassant, si l'on n'avait pas fait attention à ces

Copyright Arvensa Editions

marques, qui ont pu paraître quelquefois trop minutieuses. Vous avez peut-être entendu dire que l'artichaut n'est rien autre chose qu'un chardon. Il en diffère véritablement fort peu, ayant un réceptacle garni de poils ; seulement les poils sont plus roides, et de la nature des soies ; la structure du duvet est aussi la même. Il diffère principalement par le calice ; car les écailles dans l'artichaut sont scarieuses ou déchirées, charnues, et terminées par un appendice cannelé, rognées et pointues, caractères que vous pouvez observer à loisir quand vous êtes à table. Si vous voulez examiner les fleurs, qui sont bleues et très grandes, et peuvent passer pour des fleurons, il faut que vous ordonniez à votre jardinier de laisser les têtes sur pied longtemps après l'époque où elles doivent être coupées pour la table. Ces fleurs vous donneront un exemple remarquable de l'ordre nommé polygamie égale, et de la section qu'on nomme en latin *capitula, ou* à tête.

La bardane, dont les têtes s'attachent quelquefois à votre robe lorsque Vous passez, est dans la même division ou sont les chardons. La forme globuleuse du calice et les sommets crochus des écailles qui le composent, sont les caractères essentiels du genre. L'espèce sauvage commune[169] a de fort grandes feuilles en forme de cœur, et laineuses, pétiolées et sans armes.

Dans la troisième section, qui a des fleurs discoïdes, ou en forme de disque ; il y a peu de plantes qui soient à votre portée. Les bords des rivières et des fossés vous fourniront une espèce d'eupatoire[170], grande plante qui a les feuilles digitées: ordinairement il y a trois lobes à chacune des feuilles, qui sont velues, et avec des dentelures très aiguës ; le lobe du milieu est le plus grand ; quelquefois les lobes du coté manquent entièrement, et la feuille devient simple. Les tiges sont élevées, rudes et quadrangulaires ; elles portent de grandes touffes de petites fleurs pourpre à leur sommet, avec environ cinq fleurons à chaque calice. Les caractères du genre sont un calice oblong, imbriqué, et un réceptacle nu, un duvet garni de plumes, et un style fort long, partagé jusqu'à la moitié de sa longueur.

Les mêmes terrains vous offriront le bidens[171], qui a aussi un calice imbriqué ; mais le réceptacle est garni de poils ; la corolle a quelquefois un fleuron alterne rayonné, et les semences sont couronnées par deux touffes

Copyright Arvensa Editions

de barbe droites et rudes, qui, -étant crochues, font que les semences s'attachent à tout ce qui est près d'elles. Nous en avons deux espèces sauvages: la trifide[172], ainsi nommée à cause de ses feuilles à trois pointes, qui a des semences droites et des calices garnis de feuilles ; l'autre espèce est celle qui est penchée[173], qui a des feuilles en forme de lance, embrassant la tige, et des fleurs penchées avec des semences droites. Les corolles de l'une et de l'autre sont jaunes ; mais celles de la dernière, qui est la moins commune, sont les plus belles.

Le second ordre de la classe syngénésie, nommée polygamie superflue, étant presque aussi nombreux que le premier, est subdivisé en deux sections. La première contient les fleurs discoïdes, et la seconde les fleurs radiées ; il n'y a qu'un genre dans cet ordre, avec des fleurs à demi-fleurons.

Dans la première section, qui a des fleurs discoïdes, vous trouvez la tanaisie. Vous observerez qu'elle a un calice imbriqué hémisphérique ; les corolles du rayon ou de l'extérieur sont trifides ; les autres quinquifides ; les semences nues, étant seulement un peu bordées ; le réceptacle est pareillement nu: quelquefois dans ce genre il n'y a point de fleurs imparfaites. Notre tanaisie commune, que vous trouverez non seulement dans votre jardin potager, mais encore dans les pâturages secs et sur les terrains élevés, a des feuilles bipinnées, qui sont tailladées et dentelées sur les bords.

L'aurone[174], l'absinthe et l'armoise[175], se rangent toutes sous le genre de l'*artemisia,* qui a un calice imbriqué, avec des écailles arrondies et convergentes ; le réceptacle est nu, ou garni d'un petit nombre de poils ; les fleurs n'ont point de rayons, mais sont absolument discoïdes. L'aurone est de la nature des arbrisseaux ; c'est une plante droite, et qui a des feuilles sétacées, et est fort branchue. Il y a une aurone sauvage ou des champs[176], qui a des tiges couchées avec des branches minces et des feuilles linéaires et multifides. L'absinthe commune[177], et la grande absinthe, ainsi que l'armoise, ont des tiges droites, herbacées, et des feuilles composées. L'espèce commune a les feuilles multifides, les fleurs approchent de la forme globuleuse, et sont pendantes, avec un réceptacle garni de poils. L'absinthe romaine, ou grande absinthe, a les feuilles

Copyright Arvensa Editions

partagées en plusieurs parties, et garnies de duvet en-dessous ; les têtes des fleurs sont arrondies et penchantes comme dans l'autre ; mais le réceptacle est nu. L'armoise a des feuilles pinnatifides, aplaties et tailladées, garnies de duvet en-dessous ; les fleurs sont en grappes simples, recourbées, et ont un rayon de cinq fleurs. L'absinthe commune de la mer a des tiges couchées, des feuilles garnies de duvet, et partagées en plusieurs parties, des grappes de fleurs penchantes, et trois fleurs au rayon.

Le gnaphalium, qui renferme plusieurs herbes des champs, sauvages, et les fleurs immortelles, ou les immortelles jaunes et blanches, a un calice imbriqué, avec les écailles arrondies, scarieuses et colorées ; un réceptacle nu, et un duvet garni de plumes. Il y a plusieurs espèces d'immortelles jaunes et blanches. La plus connue d'entre les premières est commune en Portugal, où l'on emploie les fleurs de cette plante à orner les églises, et on les envoie aussi tous les ans en Angleterre. On pense qu'elles sont originaires des Indes orientales. Les feuilles sont en forme de lance, linéaires et sessiles ; les fleurs sont en grappes composées, portées par des pédicules allongés, et la tige est subherbacée. Une des plantes de cette dernière espèce est fort commune dans les jardins, et est originaire du nord de l'Amérique. Elle a des feuilles semblables à celles de la précédente, pointues et alternes ; les tiges sont herbacées et branchues par le haut ; les fleurs sont en grappes avec des sommets aplatis. Cette plante a une racine qui est très rampante ; les tiges et les feuilles sont garnies de laine. Les calices argentés de l'une, et les calices dorés de l'autre, si on les recueille avant qu'ils soient trop ouvertes, se conserveront dans toute leur beauté pendant plusieurs années. Le xéranthème, ou la grande immortelle, a un calice imbriqué, avec les écailles intérieures membraneuses, luisantes, et formant une rangée de rayons colorés pour couronner la fleur. Le réceptacle est généralement Mu, et le duvet est, ou garni de soies, ou de plumes. L'immortelle rayonnée forme une exception, ou caractère général, en ce qu'elle a un réceptacle avec des barbes ; elle est aussi la seule qui ait un duvet avec cinq soies ; elle est herbacée, et a des feuilles en forme de lance, et étendues. Les fleurons extérieurs ont un stigmate simple, avec une semence nue ; ceux du milieu ont un stigmate subbifide ; la couleur de la corolle est ou pourpre ou blanche. Il y en a une espèce qui vient du Cap, et qui a des fleurs jaunes.

La seconde division de cet ordre, à fleurs radiées, est de beaucoup plus considérable que les autres. Le tussilage, ou pas-d'âne, a un calice

Copyright Arvensa Editions

cylindrique, avec des écailles égales, au nombre de quinze ou vingt, aussi longues que le disque de la fleur, et un peu membraneuses. Le réceptacle est nu, et le duvet simple ou garni de poils. Le tussilage commun sauvage a des feuilles anguleuses, à peu près en forme de cœur, avec de légères dentelures sur les bords, et blanches en-dessous. Il a une fleur jaune sur une tige qui est imbriquée, ou couverte d'écailles. Le tussilage pétasite[178] a de grandes feuilles formées comme celles du tussilage commun. Il a plusieurs fleurs de couleur pourpre, depuis dix jusqu'à vingt ; ces fleurs sont rassemblées dans un thyrse ovale, sur le sommet d'une tige de couleur pourpre, garnie d'écailles de la même couleur. Il y a quelquefois depuis deux jusqu'à six fleurons imparfaits, blancs et ligulés, qui n'ont presque pas de corolle au milieu des autres. Vous ne pourrez pas examiner tout à la fois les caractères spécifiques de ces deux plantes ; car la tige nue, qui porte les fleurs, pousse seule de fort bonne heure dans le printemps, et les feuilles ne succèdent aux fleurs que lorsque celles-ci sont passées[179].

Le séneçon est un genre fort nombreux[180], qui a un calice cylindrique caliculé, avec les écailles sphacéleuses, ou qui paraissent mortifiées au sommet ; un réceptacle nu, et un duvet simple. Le plus grand nombre des espèces a des fleurs radiées ; cependant huit ou dix n'en ont pas, et parmi celles-ci se trouve le séneçon commun, herbe que le jardin potager fournit en abondance. Le séneçon puant[181] est une plante assez semblable à la précédente ; cependant elle a des corolles radiées, avec les demi-fleurons du rayon repliés ; les écailles du calice sont lâches, et les feuilles pinnatifides et visqueuses. Cette plante croît le long des haies et palissades, et dans les bruyères ; elle s'élève beaucoup plus que la précédente.

La jacobée[182] a aussi des corolles radiées, dont cependant le rayon n'est pas replié, mais développé. La tige de cette plante est droite ; les feuilles sont pinnatifides, presque en forme de lyre, et les divisions un peu dentelées. Elle est fort commune sur les bords des chemins et dans les pâturages. On trouve dans les jardins un séneçon pourpre d'Afrique, qui est originaire du Cap ; c'est une plante annuelle, qui a un disque jaune et des rayons pourpre. Elle s'accorde avec la jacobée séneçon, en ce qu'elle a des corolles radiées, avec le rayon déployé ; les feuilles sont pinnatifides,

Copyright Arvensa Editions

égales, et étendues, avec un bord épaissi et recourbé ; les écailles du calice ont des cils clairsemés. Une plante singulière, appartenant à ce genre, vint dans mon jardin, il y a quelques années ; je la pris d'abord pour une nouvelle espèce ; mais en l'examinant avec plus d'attention, je vis que c'était une plante hybride, ou polygame, produite par cette espèce et le séneçon commun. Elle avait les fleurs radiées de l'une, petites à la vérité, et légèrement teintes de pourpre, et la tige de l'autre: comme elle était annuelle, et ne produisait point de semence, cette variété passa avec la saison. Les deux genres de l'aster et de la verge d'or fournissent une grande quantité de fleurs qui embellissent l'automne, et durent jusqu'à l'époque des fortes gelées. Ces deux plantes s'accordent en ce qu'elles ont un calice imbriqué, un duvet simple, et un réceptacle nu ; mais les écailles inférieures du calice de l'aster sont développées, et ont l'air déchiré, au lieu que dans la verge d'or elles sont serrées. On observe aussi que toutes les espèces de l'aster ont plus de dix demi-fleurons au rayon ; mais les espèces de la verge d'or en ont environ cinq à six éloignées. Quelques-uns des asters sont de la nature des arbrisseaux ; mais la plupart sont de grandes plantes herbacées, qui languissent et tombent aux approches de l'hiver, et renaissent encore de la même racine, au retour du printemps. On confond plusieurs de ces plantes sous le nom de marguerites de la Saint-Michel. L'amellus[183], ou herbe étoilée d'Italie, de couleur pourpre, est une des espèces les plus petites, mais qui a de grandes fleurs pourpre, qui croissent en bouquet sur des pédicules nus, avec les écailles du calice obtuses ; les feuilles sont en forme de lance, obtuses, rudes, entières sur les bords, et marquées en-dessous de trois nervures. La plus grande partie des asters de l'Amérique, qui sont perpétuels, ont des pédicules écaillés ; quelques-uns ont les feuilles entières, et d'autres les ont dentelées, ce qui donne lieu à une division commode de ce genre. Il y a cependant un petit nombre d'espèces, qui ont des feuilles dentelées, et des pédicules nus et unis. Le grand aster fleurissant, ou l'aster de Catesby[184], est un des plus beaux, les fleurs étant grandes, et d'un pourpre foncé ; le calice est déchiré ; les pédicules sont écaillés et ne supportent qu'une fleur, les feuilles sont tout-à-fait entières en forme de langue, et embrassent la tige. L'aster chinois est une plante annuelle, avec des feuilles ovales, anguleuses, dentelées sur les bords, et pétiolées ; les fleurs terminent les branches, et ont des calices développés et garnis de feuilles. La variété des couleurs et la grandeur de la

Copyright Arvensa Editions

corolle ont rendu la culture de cette espèce générale. Lorsqu'elles se trouvent doubles, cela ne vous portera pas à prendre une fleur double radiée pour une fleur naturelle ligulée, à laquelle elle ressemble beaucoup, lorsqu'on l'observe sans attention. Les marais salants des côtes maritimes de l'Europe fournissent. Une espèce nommée aster de mer. Celui-ci a des feuilles en forme de lance, entières, charnues et unies ; les branches sont inégales et les fleurs en bouquet.

Quant aux verges d'or, nous n'en avons qu'une espèce en Europe[185], à moins que nous ne fassions une distinction de la verge d'or de la province de Galles, qui ne paraît être qu'une variété. La tige va un peu en serpentant, et les fleurs croissent en grappes droites et paniculées. La variété galloise a les feuilles un peu blanches en-dessous, et des pointes arrondies en grappes au sommet de la tige, avec des fleurs plus grandes, qui paraissent de meilleure heure que l'espèce commune ; dans les terrains élevés et secs, quelquefois une tige de cette plante ne produira qu'une fleur. L'Amérique septentrionale a fourni plusieurs espèces dont les grappes de fleurs dorées se mêlent agréablement aux grappes pourpre des asters ; et ainsi elles animent, en s'unissant, les plantations d'arbrisseaux dans l'arrière-saison.

L'année, ou énule campane, a les caractères suivants: un réceptacle nu, un simple duvet, et les anthères terminées à la base par deux soies: cette structure des anthères est unique. Le cylindre est composé de cinq plus petites anthères linéaires, qui sont toutes terminées par deux soies de la longueur des filets. La véritable énule campane est distinguée par ses grandes feuilles, qui embrassent la tige ; elles sont ovales, ridées, et garnies de duvet en-dessous ; la forme des écailles du, calice est ovale ; les tiges sont de trois pieds de hauteur, et se partagent, vers le sommet, en plusieurs branches plus petites, dont chacune est terminée par une grande fleur jaune. La conise moyenne[186] et la petite[187] sont de ce genre ; la première est commune dans les prairies humides, et a des feuilles oblongues qui embrassent la tige, creusées près du pétiole ; la tige est garnie de poils, et terminée par des fleurs jaunes en panicules, et les écailles du calice sont garnies de soies. La seconde a aussi des feuilles qui embrassent la tige, mais qui sont ondoyantes ; les tiges sont couchées, les fleurs subglobuleuses, et qu'on reconnaît aisément par le rayon, qui est très court. Cette plante croît sur les bords des chemins, et dans les endroits

Copyright Arvensa Editions

où l'eau croupit en hiver.

Le doronic, ou poison de léopard[188], plante sauvage des Alpes, aujourd'hui commune parmi les plantes permanentes de nos jardins, a les écailles du calice en deux rangées égales, et plus longues que le disque ; les semences du rayon sont nues ou privées de duvet ; celles du disque sont couronnées d'un simple duvet ; le réceptacle est nu. L'espèce commune[189] a des feuilles en forme de cœur, légèrement dentelées sur le bord, et obtuses au bout ; celles de la racine sont pétiolées ; celles qui sont au-dessus embrassent la tige. Les tiges sont cannelées et velues, de près de trois pieds de hauteur. Elles poussent un petit nombre de branches latérales, dont chacune est terminée par une grande fleur jaune. Une seconde espèce[190] a des feuilles ovales aiguës, légèrement dentelées, et des branches alternes. Une troisième[191] a une tige nue, simple, qui est terminée par une fleur, et ces espèces forment tout le genre.

Le *tagetes* a un calice tubuleux, à une feuille et à cinq dents, et cinq fleurons permanents au rayon. Les semences sont couronnées par cinq barbes droites, et le réceptacle est nu. Le souci français et le souci africain, deux plantes annuelles fort apparentes, qu'on cultive dans les jardins, sont de ce genre. La première de ces plantes est distinguée par une tige subdivisée, qui détend sur le terrain ; la seconde a une tige droite, simple, avec des pédicules nus, qui n'ont qu'une fleur. L'une et l'autre, comme vous savez, ont plusieurs variétés pour la couleur, depuis le soufre pâle jusqu'à l'orange foncé. Plus elles s'éloignent d'être doubles, plus votre jardinier s'applaudit de son habileté ou de sa bonne fortune.

Le chrysanthémum, ainsi nommé à cause de ses fleurs de couleur d'or, est connu par son calice hémisphérique, imbriqué, formé d'écailles serrées, dont les intérieures sont graduellement plus larges, et les plus intérieures membraneuses ; il n'y a point de duvet sur les semences ; elles sont seulement bordées, et le réceptacle est nu. Quelques-unes des espèces sont nommées improprement chrysanthèmes, ayant des rayons blancs aux fleurs ; nous en avons un exemple dans la grande marguerite, plante commune parmi les herbes des prés, et qui a des feuilles oblongues qui embrassent la tige, découpées en forme de scie au-dessus, et en forme de dents au-dessous. La marguerite dorée[192], qui est une herbe qu'on

Copyright Arvensa Editions

trouve parmi les blés, dans, les terres sablonneuses, a des rayons jaunes, et des feuilles qui embrassent la tige, découpées comme celles de la précédente. Elles sont unies, et d'une couleur verdâtre. Pour que vous n'attachiez pas plus d'importance à la couleur qu'elle n'en mérite réellement, je vous ferai souvenir que l'espèce qu'on cultive ordinairement dans les parterres sous le nom de *chrysanthemum creticum,* a tout ensemble des rayons jaunes et blancs. Ces fleurs sont estimées en proportion qu'elles s'écartent de la nature ; mais on peut toujours connaître la plante par les feuilles pinnées et balafrées, qui sont plus larges à l'extrémité.

Les trois genres de la matricaire, la cotula et l'anthémis, sont très voisins l'un de l'autre. La première de ces plantes a un calice imbriqué, hémisphérique, avec les écailles du bord solides, et approchant de la forme pointue ; les semences n'ont point de duvet, et le réceptacle est nu. La seconde a un calice convexe, les fleurons du disque quadrifides. Ceux du rayon ont seulement un germe avec son style et ses stigmates, sans aucune corolle ; il n'y a point de duvet, mais la semence est bordée, et le réceptacle est nu, ou à peu près. La troisième a un calice hémisphérique, avec les écailles presque égales ; il y a plus de cinq demi-fleurons au rayon, point de duvet, et un réceptacle avec de la barbe. Il y a, dans chacun de ces genres, des plantes connues vulgairement sous le nom d'herbes de mai ou de camomilles. La plante qu'on nomme matricaire odorante est aussi une espèce de matricaire ; les feuilles sont composées et aplaties ; les lobes ou divisions sont ovales et balafrés, et les pédicules branchus. Elle croît sur les terrains élevés, a une odeur forte et désagréable ; les feuilles sont d'un vert jaunâtre, et les rayons de la fleur sont blancs: lorsqu'on la cultive dans les jardins, elle a en général des fleurs doubles. La camomille commune ou véritable[193] est un anthemis. Elle a des feuilles pinnées, composées, les divisions linéaires, aiguës, et un peu garnies de poils. Cette plante couvre quelquefois une étendue de terrain considérable dans les communes sèches et sablonneuses, se prolongeant beaucoup et jetant des racines par les tiges ; son agréable odeur la trahit, lorsqu'on la foule aux pieds ; celle qu'on trouve communément dans les jardins a perdu ses caractères par la culture.

L'achillée ou mille-feuille a un calice oblong, ovale et imbriqué ; elle a depuis cinq jusqu'à dix demi-fleurons au rayon, point de duvet, et un

Copyright Arvensa Editions

réceptacle garni de barbes. La millefeuille commune sauvage a des feuilles nues, bipinnées, dont les divisions sont linéaires et dentelées ; les tiges sont sillonnées au-dessus. C'est une plante commune dans les pâturages, et particulièrement aux bords des chemins ; car il semble qu'elle se plaît à être foulée, et dans ces endroits elle se répand avec abondance. La couleur ordinaire de la fleur est le blanc, mais quelquefois elle est d'un beau pourpre. Les autres espèces étrangères sont jaunes.

Les quatre ordres de cette classe, qui restent à décrire, étant beaucoup moins nombreux que les deux que nous avons déjà examinés, ils ne donnent pas également lieu aux subdivisions, et en conséquence Linnée n'en a point fait. Le troisième ordre de la polygamie inutile ne comprend pas plus de sept genres, parmi lesquels j'en choisirai deux, l'*helianthus* et la centaurée. La première de ces plantes a un calice imbriqué, qui a l'air déchiré, à cause que les sommets des écailles sont séparés. Les semences portent une couronne qui a deux feuilles ou deux barbes ; le réceptacle est plat et garni des barbes. Chaque espèce de ce genre vient de l'Amérique seulement, et, lors de la découverte du Nouveau-Monde, on citait quelques-unes de ces plantes comme des merveilles de la nature ; mais elles sont aujourd'hui si communes qu'on n'en fait presque aucun cas. La fleur du soleil annuelle doit être regardée comme une fleur de la plus grande beauté. Si elle est moins estimée qu'autrefois, cela vient de la facilité qu'on a trouvée à la multiplier. Les caractères spécifiques sont des feuilles en forme de cœur, marquées de trois nervures principales. Les pédicules s'épaississent immédiatement sous le calice, et les fleurs sont penchées. Il n'y a point de fleur qui, à raison de sa grandeur, puisse être plus propre que celle-ci à vous donner une idée d'une fleur composée, et des fleurons et demi-fleurons qui entrent dans sa composition. Seulement vous devez vous souvenir qu'il ne faut pas vous attendre à trouver des semences dans les fleurons du rayon, d'autant que c'est le caractère de cet ordre. Cette plante tire son nom de la forme de ses fleurs, et non pas de la faculté de se tourner vers le soleil. Il n'y a ordinairement qu'une fleur sur une tige ; mais j'en ai observé quatre sur la même tige, dans mon jardin, et ces quatre fleurs étaient tournées vers les quatre points cardinaux. La fleur du soleil permanente est encore plus commune que la précédente, parce qu'elle s'étend beaucoup plus par la racine, et qu'elle n'a pas besoin qu'on donne une grande attention à sa culture. Les feuilles inférieures de celle-ci sont en forme de cœur et à trois nervures ; mais les supérieures sont

Copyright Arvensa Editions

ovales. Les fleurs, quoique beaucoup plus petites que celles de la précédente, sont cependant les plus grandes et les plus belles des espèces permanentes, et la même plante en produit une grande abondance. Il faut que vous ne vous laissiez pas égarer par les doubles fleurs. Les espèces permanentes produisent rarement des semences dans notre climat, au lieu que l'annuelle, qui ne peut se propager d'une autre manière, en a abondamment. L'artichaut de Jérusalem [194] est aussi une espèce d'hélianthus. Les feuilles sont ovales et en forme de cœur, ou semblables à la forme d'un œuf ; seulement elles sont creusées à la base ; elles sont aussi marquées de trois nervures principales. Cette plante très souvent ne produit pas même de fleur ; et ce n'est pas par rapport aux fleurs qu'on la cultive, mais pour ses racines tubéreuses et noueuses, qui ressemblent ; pour la forme, à une patate, mais, pour le gout, à un artichaut. Il y en a une espèce qui porte le nom trivial de géant, ou gigantesque ; l'artichaut de Jérusalem mérite qu'on le nomme ainsi, car j'en ai mesuré des tiges de douze pieds de hauteur.

La centaurée est un genre très nombreux de ce troisième ordre, lequel genre ne contient pas moins de soixante-six espèces. Les corolles du rayon sont en forme d'entonnoir, ou tubuleuses, plus longues que celles du disque, et irrégulières ; le duvet est simple, et le réceptacle a des soies entre les fleurons. Ce genre, qui sans cela serait fort embarrassant, se subdivise en six sections, par les variations du calice, qui, comme vous l'observerez, ne font pas partie du caractère générique.

A la première section, appartient le sultan odoriférant, qui a un calice arrondi, avec des écailles ovales, et des feuilles en forme de lyre, dentelées sur le bord. C'est une plante annuelle, avec des fleurs pourpre, dont le parfum a tant de violence, qu'il est nuisible à plusieurs personnes ; ces fleurs naissent séparées sur de longs pédicules nus, et varient souvent depuis la couleur de chair jusqu'au blanc. Il y a un sultan odoriférant jaune, qui diffère non seulement par la couleur des fleurs, et par une odeur plus douce, mais aussi en ce qu'il a les bords des feuilles dentelés ; cependant il n'est pas bien sûr que ce soit une espèce distincte de la précédente. La grande centaurée appartient aussi à cette section ; les écailles du calice sont ovales ; les feuilles sont pinnées, et les lobes, ou divisions, dentelés et décurrents. La plante est grande et élevée, et les fleurs sont de couleur pourpre.

Copyright Arvensa Editions

Dans la seconde subdivision, nous avons trois plantes, qui sont ordinairement sauvages, et une autre qui est un peu moins commune dans les jardins. La jacée noire se trouve dans presque tous les pâturages, et fournit un exemple, entre plusieurs autres, de la négligence avec laquelle on laisse croître, dans les prairies, des plantés qui ne sont d'aucun usage ; les écailles sont ovales, avec des cils ou franges droites et capillaires. Les feuilles sont en forme de lyre et anguleuses, et les fleurs à fleurons. La jacée scabieuse a des feuilles pinnatifides, avec les lobes lancéolés. Cette plante croît dans les champs de blé, et sur les endroits où la charrue n'a point passé. Les fleurs de l'une et de l'autre sont rouges ; mais celles de la dernière sont beaucoup plus grandes et plus agréables. Le bluet, ou barbeau, la troisième plante sauvage de cette section, est une plante qui est généralement connue, et qu'on trouve en abondance dans les champs de blé. La belle couleur bleue de ses fleurs l'aurait mise en grande estime si elle eût été rare. Elle a des feuilles linéaires, qui, sur la tige, sont tout-à-fait entières ; vers la terre, elles sont plus larges, dentelées sur les bords, et quelquefois pinnées. La jacée ailée, qui, des montagnes de la Suisse a passé dans nos jardins, est fort voisine de celui-ci, mais ses fleurs sont beaucoup plus grandes ; les feuilles sont pareillement en forme de lance, et décurrentes, et la tige est tout-à-fait simple, au lieu que l'espèce sauvage a la tige branchue. Le *carduus benedictus*, ou chardon bénit, est un exemple des plantes de la quatrième section ; il a des calices à doubles épines, garnis de laines, fournis d'une enveloppe ; les feuilles sont à demi décurrentes, dentelées, et garnies de piquants ; c'est une petite plante annuelle, avec des fleurs jaunes. Nous avons une espèce sauvage appartenant à cette section. Le chardon étoilé, qui croît sur les bords des chemins et dans les pâturages secs, mais non pas partout, a des fleurs sessiles, avec des calices à doubles épines ; les feuilles sont pinnatifides, linéaires et dentelées ; la tige est garnie de poils et fort branchue ; les épines du calice sont blanches, et les fleurs rouges. Vous n'aurez pas occasion, selon toutes les apparences, de voir aucune des plantes des autres sections. A la vérité, la rudesse et la grossièreté de leurs feuilles qui les fait ressembler aux chardons, est cause que leurs nombreuses espèces sont peu cultivées. Le souci du jardin potager vous fournira un exemple familier du quatrième ordre, la polygamie nécessaire. On connaît ce genre par un calice de plusieurs feuilles égales, par les semences qui n'ont point de duvet, et celles du disque, qui sont membraneuses ; enfin par le

Copyright Arvensa Editions

réceptacle, qui est nu. L'espèce commune ou officinale est distinguée en ce qu'elle a toutes les semences en forme de bateau, courbées en-dedans, et muricées.

Dans l'ordre séparé, outre le calice et le périanthe commun à toute la fleur, il y en a un secondaire, qui renferme plusieurs fleurons, ou quelquefois un seul. Cela forme un caractère des genres. L'échinops n'a qu'une fleur à chaque calice partiel ; outre cela les fleurons sont tubuleux et complets ; les semences ont un duvet obscur, et le réceptacle est garni de soies. La boulette multiflore, ou chardon en globe, est ainsi nommée à cause de ses fleurs, qui croissent en têtes globuleuses ; les feuilles sont sinueuses et pubescentes ; les dentelures se terminent par des épines ; les fleurs sont bleues, et quelquefois blanches.

Nous avons maintenant achevé de décrire la famille des fleurs composées ; mais il nous reste encore à parler d'un ordre de la classe syngénésie, dans lequel les fleurs sont totalement différentes, excepté qu'elles s'accordent dans le caractère commun, qui est d'avoir les cinq anthères unies ; elles sont simples, comme les fleurs des autres classes, ou seulement elles ont une corolle renfermée dans le calice, sans aucun périanthe commun. Le violier vous fournira beaucoup d'exemples connus de cet ordre. Toutes les espèces, qui sont au nombre de vingt-huit, s'accordent en ce qu'elles ont un calice à cinq feuilles, une corolle irrégulière à cinq pétales, qui se prolonge en corne ou éperon par derrière, et une capsule à une cellule, avec trois valvules, placée sur le réceptacle, ou enfermée dans le calice. La violette odorante, qui parfume les bords des ruisseaux, les haies et les prairies, dans le printemps, par l'odeur de ses fleurs pourpre, est une de celles qui n'ont point de tige, excepté celle qui supporte la fleur, et les rejetons par lesquels elle se propage ; les feuilles sont en forme de cœur. Les corolles sont quelquefois blanches, et les jardins en ont une grande espèce double. Cette plante est du petit nombre des plantes sauvages, dont le mérite leur a fait trouver place dans les terrains cultivés. L'espèce plus tardive, qui n'a point d'odeur, est appelée communément violette de chien[195]. C'est une des espèces qui ont une tige ; les feuilles sont en forme de cœur, mais elles se terminent en pointe au bout ; la corolle est plus pâle que celle de la violette odoriférante: comme elle a des feuilles qui procèdent d'une tige, on ne peut la confondre avec l'autre, dans laquelle les feuilles partent de la racine, quand même on

Copyright Arvensa Editions

ne ferait pas attention à l'odeur. La pensée [196], cette fleur universellement chérie pour son aimable simplicité, appartient à cette classe de plantes qui ont des stipules pinnatifides, et un stigmate urcéolé, ou en forme de cruche. Elle a aussi une tige répandue, à trois angles, et des feuilles oblongues, balafrées. Tels sont les caractères de cette plante qu'un enfant connaît aussitôt qu'il peut se promener dans un jardin. Mais il n'est cependant pas inutile d'en faire mention, parce qu'elle peut au moins servir à vous expliquer plusieurs termes, et vous aider dans l'examen des plantes qui ne vous sont pas aussi bien connues. Quand nous comparons la pensée, petite et presque sans couleur, telle qu'elle vient naturellement parmi les blés, avec cette même fleur cultivée dans les jardins des curieux, dont la corolle alors est grande et d'une riche couleur, nous ne pouvons qu'admirer le changement considérable que l'art peut produire dans les ouvrages de la nature. Nous l'examinons avec d'autant plus de plaisir, que cet embellissement de la fleur ne se fait pas aux dépens des caractères naturels, et que vous pouvez en jouir comme botaniste et comme fleuriste.

Cette belle fleur, qu'on nomme balsamine, appartient aussi à cet ordre. Linnée nomme ce genre impatient, parce que la capsule, quand elle est mûre, ne se laisse pas toucher, mais qu'elle se crève aisément, et jette ses semences. Elle a une corolle irrégulière de cinq pétales, comme la violette, lorsque la culture ne l'a pas rendue double ; le calice est à deux feuilles ; le nectaire est cucullé, ou en forme de capuchon, et la capsule a cinq valvules. Le véritable baume, ou, plus proprement, la balsamine, a les feuilles en forme de lance ; celles de la partie supérieure de la plante sont alternes ; les fleurs sortent au nombre de trois ou quatre ensemble des jointures de la tige ; il n'y en a qu'une sur chaque pédicule délié, et le nectaire est plus court que la fleur ; les variétés de la couleur sont le blanc, le rouge, le pourpre, et le bariolé. Celle qui vient des Indes orientales a des fleurs plus grandes et plus belles que celle qui vient de l'Amérique. Elles sont bariolées d’écarlate et de blanc. Nous en avons une espèce sauvage, appelée balsamine jaune, ou connue sous le nom familier, *ne me touchez pas.* Un pédicule long et délié sort des ailes, lequel se subdivise en plusieurs autres, dont chacun porte une fleur jaune ; les feuilles sont ovales, et la tige s'enfle vers les nœuds. C'est une plante locale, qu'on trouve seulement ou principalement dans Westmorland et dans Yorkshire, dans les lieux humides, et à l'ombre, ou sur les bords des lacs et des

Copyright Arvensa Editions

rivières[197].

Vous avez maintenant une provision d'amusements pour vos promenades d'automne ; et, comme la saison convenable à l'examen des plantes sera passée avant que je puisse avoir préparé de nouveaux sujets d'occupation pour vos recherches botaniques, je prends congé de vous jusqu'au printemps prochain ; alors, si ma santé me le permet, et si j'ai assez de loisir pour cela, nous parcourrons le petit nombre de classes qu'il nous reste à examiner.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES ÉLÉMENTAIRES SUR LA BOTANIQUE
William MARTYN
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre XVII

1er mai 1777.

Je renouvelle nos recherches, aussitôt qu'il m'est possible, ma chère cousine, pour pouvoir être en état de remplir le plan que nous avons formé, avant que la saison ne soit écoulée.

La vingtième classe, que nous avons maintenant à parcourir, est nommée gynandrie, à cause d'une circonstance qui lui est particulière, qui est que les étamines sont placées sur le style même. Vous avez remarqué que, dans toutes les classes que nous avons examinées jusqu'à présent, ces deux parties sont entièrement indépendantes, de sorte que nous pourrons en tout temps en ôter une de la fleur, et y laisser l'autre: mais, dans la classe gynandrie, cela ne nous est pas possible, les étamines sortant ordinairement du pistil même ; et, dans quelques plantes de cette classe, elles sont placées sur un réceptacle allongé, en forme de style, qui porte tout à la fois le pistil et les étamines. Cette classe a neuf ordres, fondés sur le nombre des étamines dans les fleurs de chaque ordre. Elle renferme trente-trois genres, et deux cent soixante-quinze espèces.

Le premier ordre, nommé diandrie, à cause qu'il n'y a que deux étamines aux fleurs, est parfaitement naturel, c'est-à-dire, qu'il contient une famille de plantes qui sont regardées universellement comme très alliées les unes aux autres, de façon que lorsqu'on a bien examiné un individu de cette famille, lorsqu'il s'en présente quelque autre, on le rapporte tout de suite à la même classe. Véritablement l'alliance entre la plus grande partie de ces plantes est si étroite, que quelques nomenclateurs ont pris le parti de n'en faire qu'un genre ou une famille proprement dite ; car les genres ne diffèrent presque en rien les uns des

Copyright Arvensa Editions

autres, excepté dans la forme du nectaire. Quelques-uns des premiers nomenclateurs avaient établi les genres sur les racines, qui sont certainement la partie la moins convenable à cet objet, d'autant que vous ne pouvez examiner le caractère sans détruire la plante. Mais ce qui les avait engagés à cela », c'est la forme singulière des racines dans les plantes de cette famille. Dans quelques espèces c'est une couple de bulbes solides, dans d'autres, c'est une rangée de corps oblongs et charnus, allant en pointe aux extrémités, et s'étendant comme des doigts, ce qui leur a fait donner le nom de racines palmées.

Après ces détails préliminaires sur cette famille, il est temps de vous faire connaître les individus qui la composent. Le plus grand nombre de ces plantes est nommé orchis. Je suis persuadé que vous n'ignorez pas entièrement la signification de ce mot.

Prenez une des fleurs, de quelque espèce que vous puissiez trouver ; s'il n'y a pas encore d'espèce en fleurs, vous n'aurez pas longtemps à attendre ; vous trouverez un germe oblong, entortillé, placé au-dessous de la fleur, lequel n'a point de calice proprement dit, mais seulement une gaine. La corolle est faite de cinq pétales ; les deux pétales intérieurs se joignent ordinairement pour former une arche, ou un casque, sur le sommet de la fleur ; la lèvre inférieure de la corolle forme le nectaire, prenant la place du pistil et d'un sixième pétale. Le style est adhérent au bord intérieur du nectaire, de sorte qu'avec son stigmate on a peine à le distinguer. Les filets sont fort courts, et chacun d'eux est terminé par une anthère qui n'a point de couverture, mais qui a le tissu de la pulpe des oranges et des citrons. Chacun de ces filets est logé dans une cellule, qui s'ouvre vers le bas, et qui est adhérente au bord intérieur du nectaire, de sorte que si vous n'aviez pas été instruite de cette particularité, vous auriez été fort embarrassée pour trouver les étamines, à moins qu'elles n'eussent crevé leurs cellules en votre présence. Le germe, avec le temps, devient une capsule de trois valvules, qui s'ouvre vers les angles, sous les côtés, en forme de carène. Au-dedans, il n'y a qu'une cellule et un grand nombre de petites semences irrégulières, semblables à de la sciure, lesquelles sont attachées à un réceptacle linéaire sur chaque valvule. Je me suis engagé plus particulièrement dans la description du caractère de cette famille, parce que les fleurs ont une apparence extraordinaire, ce qui vient de la position singulière des parties de la fructification. Il y a une affinité entre cette famille et celle des -foliacées, l'une et l'autre n'ayant qu'un lobe à la

Copyright Arvensa Editions

semence, des racines succulentes, des feuilles entières, et une corolle nue. Elles diffèrent cependant par le nombre des étamines, la forme de la corolle et du nectaire, la situation du germe, le nombre des cellules dans la capsule, la forme et l'arrangement des semences. Cette famille porte aussi ses fleurs sur une tige, et a des bractées interposées entre elles. Les principaux genres de cette famille sont ainsi distingués:

Nectaire en forme de corne..... ORCHIS.
— En forme de sac..... SATYRIUM.
— Légèrement quillé..... OPHRYS.
— Ovale, gibbeux en-dessous..... SERAPIAS.
— Pédicellé..... LIMODORUM.
— Enflé..... CYPRIPEDIUM.
— Turbiné, ou en forme de sabot..... EPIDENDRUM.
— Connate, avec la corolle ringente.. ARETUSA.

L'orchis est le genre le plus considérable, puisqu'il ne renferme pas moins de cinquante espèces, dont il y en a onze qui croissent naturellement en Angleterre[198]. Le plus grand nombre a des bulbes doubles ; dans les autres, les racines sont palmées ou fasciculées.

Parmi celles qui ont des bulbes doubles, on trouve l'orchis blanc, ou papillon, qui croît dans les bois et dans les pâturages où il y a beaucoup de buissons. Cette plante a la lèvre du nectaire en forme de lance et tout-à-fait entière, la corne fort longue et les pétales fort étendus. Les fleurs de cet orchis ont une odeur suave, particulièrement le soir et le matin de bonne heure. Il n'y a que deux, ou tout au plus trois grandes feuilles ; la tige s'élève d'un pied ou de dix-huit pouces ; la pointe est longue, mais les fleurs y sont clairsemées. Les bractées sont grandes et de la longueur du germe ; les fleurs sont d'un blanc verdâtre ; l'éperon est deux fois aussi long que le germe, fort délié, et assez transparent pour que vous puissiez discerner le nectar au travers. Il y a une variété plus petite, mais qui ne diffère de l'autre que par la grandeur.

L'orchis pyramidal se trouve dans les pâturages où le sol est crayeux ; c'est un de ceux qui ont les bulbes doubles. La lèvre supérieure du nectaire a deux cornes et est trifide ; les segments sont presque égaux, celui du milieu étant seulement un peu plus étroit. Ils sont tous absolument

Copyright Arvensa Editions

entiers ; la corne ou éperon est cylindrique, déliée, et plus longue que le germe ; les pétales sont à peu près en forme de lance. C'est une espèce élégante, ayant six feuilles radicales, ou même davantage ; la tige a un pied de hauteur, ou dix-huit pouces ; la pointe des fleurs est courte, large, et d'une forme conique ; les fleurs y sont nombreuses ; les bractées sont au moins égales en longueur aux germes ; elles sont en forme de lance, et se terminent en pointe ; la corolle est d'un pourpre brillant.

Deux des espèces les plus communes, qui ont des bulbes doubles, sont nommées d'une manière absurde orchis mâle et orchis femelle ; mais comme il n'y a point de distinction des sexes, ces noms-là ne sont faits que pour induire en erreur. Le premier[199] diffère du second en ce qu'il a les pétales extérieurs plus aigus et plus longs ; le lobe du milieu est bifide, et plus long que les lobes latéraux ; c'est aussi une plante beaucoup plus grande avec des feuilles plus forges, ordinairement tachetées. Le second[200] a la lèvre du nectaire crénelée, ou légèrement dentelée sur les bords, trifide, avec le lobe du milieu émarginé, et les pétales obtus et linéaires. La hauteur de celui-ci excède rarement sept ou huit pouces ; les feuilles sont de la largeur d'un demi-pouce ; la pointe est cylindrique, et n'a qu'un petit nombre de fleurs ; les bractées sont colorées, et un peu plus longues que les germes ; les pétales qui forment le casque sont convergents, et marqués de lignes vertes parallèles ; le milieu de la lèvre est tacheté, et les côtés sont roulés en arrière ; la corne est égale au germe, avec le bout émarginé: la couleur la plus ordinaire de la corolle est pourpre foncé ; mais elle est aussi quelquefois de couleur rose, et même blanche. Le premier s'élève à la hauteur d'un pied, ou même de dix-huit pouces ; les feuilles ont un pouce et demi de largeur ; la pointe est jolie, longue, et porte des fleurs clairsemées. Les bractées ont environ la même longueur que les germes ; elles sont pourpre, et en forme de lance ; les pétales qui forment le casque sont lâches et non pas convergents ; ils sont pourpre avec des lignes de la même couleur ; les bords de la lèvre sont plies en en-bas ; la couleur est d'un pourpre pâle, avec des taches plus foncées sur les mâchoires ; l'éperon est droit, épais, aussi long que le germe, ou plus long, dilaté, et comprimé au bout ; la couleur de la corolle varie jusqu'à être entièrement blanche. Celui-ci croît dans les prairies, et les racines font un excellent salep ; le second se plaît dans les pâturages secs et ouverts. Ainsi vous avez beaucoup de moyens pour distinguer ces deux espèces d'orchis

Copyright Arvensa Editions

l'une de l'autre. Les racines sont des marques suffisantes pour les distinguer de deux autres espèces qui ne sont pas moins communes, et que nous allons examiner. En attendant, il faut que vous sachiez qu'il y en a une espèce petite, mais jolie, avec des bulbes doubles, que nous ne devons pas passer. Elle croît principalement sur des éminences dont le terrain est crayeux ; on l'appelle orchis nain[201]. La lèvre du nectaire est quadrifide et blanche, pointillée de pourpre ; la corne est obtuse, et les pétales sont distincts. Sa hauteur est depuis quatre jusqu'à sept pouces ; il y a plusieurs feuilles voisines de la terre ; mais elles sont en petit nombre sur la tige ; la pointe est courte, et les fleurs sont rangées fort près à près ; les bractées sont plus courtes que le germe ; le casque est pointu et d'un pourpre foncé à l'extérieur. Au-dedans, les pétales sont marqués de lignes et de petits points pourpre ; la corne est un peu recourbée, et n'a pas la moitié de la longueur du germe.

Il y a deux espèces d'orchis fort communes avec des bulbes palmées ; ce sont l'orchis à larges feuilles, et l'orchis tacheté, qu'on trouve généralement dans les prairies humides. Le premier a les racines palmées et droites ; la corne du nectaire est conique ; la lèvre a trois lobes, et est repliée sur les côtés. Les bractées sont grandes et plus longues que les fleurs, de sorte que la pointe semble avoir des feuilles. La corne est plus courte que le germe ; elle est recourbée et obtuse ; la couleur de la corolle est pourpre, variant du rose au blanc. Le second a les feuilles plus étroites, et une tige solide, au lieu que celle du premier est creuse ; il s'élève aussi plus haut, et fleurit plus tard. Les feuilles de l'un et de l'autre sont tachetées de noir ; mais cette circonstance a lieu plus généralement pour le second ; Les bractées sont plus petites et plus étroites, la corolle est d'un pourpre plus pâle ; la lèvre du nectaire est plus profondément entaillée ; il y a des entaillures dans les lobes latéraux ; celui du milieu est fort étroit, tout-à-fait entier, et se terminant plus en pointe.

Je ne ferai plus mention que d'une espèce d'orchis, et celle-là encore a des racines palmées. On la trouve dans les pâturages, mais elle n'est pas aussi commune que les deux dernières. Vous pouvez l'appeler orchis à long éperon, ou orchis odoriférant, et vous le reconnaîtrez par la grande longueur et la viscosité des éperons ; la lèvre est trifide, égale, légèrement entaillée et obtuse ; les pétales latéraux se répandent en-dehors ; la tige est garnie de feuilles, et s'élève à la hauteur de dix-huit pouces ; les

Copyright Arvensa Editions

bractées sont très pointues et de la longueur du germe ; la corolle est pourpre et toute d'une couleur uniforme ; l'odeur est forte, mais agréable dans quelques circonstances.

Le second genre de cette famille naturelle est le *satyrium,* qui, au lieu d'une corne ou éperon, a un nectaire court et enflé en forme de sac au dos de la fleur. C'est un genre beaucoup moins nombreux que le précédent, ayant seulement huit espèces connues. Parmi celles-ci j'en choisirai deux, le *satyrium* lézard[202] et le *satyrium* grenouille[203], nommé communément orchis grenouille. On trouve le premier dans les pâturages dont le terrain est crayeux, mais il est rare ; il l'est devenu encore davantage par le soin qu'on a mis à le transplanter dans les jardins, où il n'est pas ordinaire de le voir durer longtemps, cette espèce de plante n'aimant point la culture. Il a des bulbes doubles, mais qui ne sont point séparées, et des feuilles en forme de lance ; la lèvre du nectaire est trifide, le lobe du milieu linéaire, oblique, extrêmement long, bouffant comme un ruban, en ayant l'air d'avoir été rogné au bout. C'est une plante fort grande, de dix-huit pouces jusqu'à trois pieds de hauteur ; les feuilles aussi ont demi-pied de longueur, et même davantage ; elles sont larges de trois pouces ; la pointe a plusieurs fleurs, et, avec le temps, elle devient fort longue et recourbée. Les bractées sont déliées, aiguës, verdâtres, et deux fois aussi longues que les germes ; la couleur de la corolle est verdâtre en-dehors et brune en-dedans, avec des lignes et des taches pourpre. La fleur a une forte odeur de bouc.

L'orchis grenouille est beaucoup plus commun dans les prairies. Les bulbes de celui-ci sont palmées, les feuilles oblongues et obtuses ; la lèvre du nectaire est trifide, avec le lobe du milieu usé, ou si petit, qu'on le discerne à peine. C'est une plante beaucoup plus petite que la précédente, n'ayant pas plus de sept ou huit pouces de hauteur. Les feuilles radicales sont larges et ovales ; celles qui sont sur la tige, et qui sont en petit nombre, ont la forme d'une lance ; la pointe a des fleurs clairsemées ; les bractées sont en forme de lance, et plus longues que le germe ; le casque est presque fermé, d'un vert pâle, avec une ligne pourpre, qui divise les pétales ; la lèvre est jaune, et pend en en-bas ; elle est plus large vers le bout ; toute la corolle devient, avec le temps, d'un rouge sombre.

Le troisième genre de la famille des orchis est nommé ophrys ; il n'y a point de corne ou de sac au dos de la corolle ; mais on observe un pétale

Copyright Arvensa Editions

plus long que les autres, pendant, et marqué au-dessous par une éminence longitudinale nommée la quille. C'est cette partie qui, dans quelques espèces, prend si exactement la forme d'un insecte, qu'à une certaine distance elle fait illusion.

On trouve fréquemment, dans les bois et dans les pâturages pleins de buissons, une espèce d'ophrys nommée double lamé commune[204] ; on lui a donné ce nom, à cause qu'elle a deux feuilles, et qu'on ne lui en voit jamais davantage. Elle a des racines fibreuses, deux feuilles ovales, et la lèvre du nectaire bifide ; la tige a dix-huit pouces de hauteur ; elle est un peu velue et nue, à l'exception de deux grandes feuilles qu'elle a au milieu, entre la racine et la pointe, qui a quelquefois six pouces de long, et porte quarante fleurs clairsemées sur des pédicules courts ; les bractées sont fort petites, larges et pointues ; le germe est rond, et plus épais que dans aucune autre plante de cette espèce ; la corolle est d'un jaune verdâtre.

Vers la fin de l'été, et au commencement de l'automne, on voit fleurir l'ophrys spiral, nommé communément triple vestige des dames. Vous le trouverez parmi les bruyères et dans les pâturages secs. La racine est composée de bulbes oblongues et agrégées, la tige est un peu garnie de feuilles ; les fleurs sont spirales et toutes d'un côté de la tige ; la lèvre du nectaire n'est point partagée ; elle est légèrement dentelée. C'est une petite plante rarement au-dessus de cinq ou six pouces de hauteur ; mais, dans un terrain moins sec, elle s'élève à la hauteur d'un pied ; elle a quatre ou cinq feuilles voisines de la terre ; la pointe est longue et déliée, ayant vingt fleurs blanches au-dedans.et jaunâtres en-dehors. Les bractées ne sont pas plates, mais creuses, et plus longues que le germe ; les trois pétales extérieurs de la corolle sont collés ensemble ; la lèvre est arrondie et ciliée ; elle a une odeur agréable.

Mais les espèces les plus intéressantes et les plus admirées dans ce genre, sont l'orchis-mouche et l'orchis-abeille, qui s'accordent en ce qu'elles ont deux bulbes arrondies, et une tige garnie de feuilles. Linnée pense que l'orchis-mouche et les deux orchis-abeille ne sont pas spécifiquement différentes ; mais je ne puis être de son opinion là-dessus. L'ophrys, ou orchis-mouche, a la lèvre du nectaire quadrifide ; dans l'orchis-abeille commun, elle est composée de cinq lobes, qui sont courbés en en-bas ; dans Torchis-abeille à ailes vertes, nommée maintenant ophrys-araignée, la lèvre du nectaire est arrondie, entière, rognée et convexe. Outre ces

Copyright Arvensa Editions

caractères, tirés de la lèvre du nectaire, l'orchis-mouche est une plante plus roide et plus droite que l'orchis-abeille, et n'a pas autant de feuilles ; ses fleurs sont plus clairsemées ; à d'autres égards, elles se ressemblent beaucoup, mais les corolles sont très différentes ; celle de la mouche a les trois, pétales extérieurs ovales, entiers, unis, herbacés, et se répandent hors du calice. Les deux pétales intérieurs sont linéaires, et d'un pourpre obscur ; la lèvre du nectaire est oblongue, d'un pourpre sombre au-dessus, et herbacée en-dessous, avec une tache ou bande bleue au-dessous des lobes supérieurs. L'orchis abeille a les trois pétales extérieurs, répandus hors du calice, oblongs, et d'une couleur de pourpre, marqués de trois nervures vertes ; les deux pétales intérieurs latéraux sont linéaires, garnis de poils, et verts. La lèvre du nectaire est grande, arrondie, pourpre, et semblable à du velours ; les lobes sont pliés, avec une double tache variée, jaune, unie, et luisante à la base. L'orchis abeille est une plante plus petite ; la lèvre du nectaire est d'une couleur moins gaie, sans aucune des taches jaunes qui décorent celle du nectaire de l'orchis abeille ; le casque et les ailes sont verts ; les trois pétales extérieurs sont oblongs, et se répandent hors du calice ; les pétales intérieurs sont linéaires, et plus courts ; la lèvre du nectaire est grande, arrondie, entière, rognée et convexe ; elle ressemble à du velours ; elle est d'un pourpre sombre au-dessus, avec une bordure verte, et une double tache à la buse ; au-dessous, elle est herbacée. On trouve ces trois belles plantes parmi les herbes des champs, dans les terrains où le sol est crayeux. Elles se succèdent l'une à l'autre depuis le mois d'avril jusqu'au mois d'août. L'araignée vient la première, en avril et en mai ; la mouche vers le mois de juin ; enfin l'abeille vient la dernière de toutes, aux mois de juillet et d'août.

Je suis entré dans un détail plus particulier en décrivant cette singulière famille de plantes, parce que, ne souffrant point la culture, elles ne sont pas exposées à des changements essentiels, du moins je ne leur connais d'autre variété que celle de la couleur. Vous pouvez les aller chercher dans la campagne, et, de cette manière, unir l'exercice à l'étude, ce qui est un des principaux avantages de la botanique ; car je ne peux vous permettre de charger quelqu'un de vous ramasser les plantes ; vous perdriez ainsi la moitié du plaisir et de l'utilité. Pourquoi ne goûteriez-vous pas autant de satisfaction à chercher une belle plante, ou à trouver une jolie fleur, que les hommes en ressentent à chasser un lièvre, ou à tirer une perdrix ? J'ajouterai seulement que, si vous êtes assez heureuse pour trouver la

Copyright Arvensa Editions

pantoufle des dames[205], vous aurez un grand plaisir à observer son nectaire singulier, grand, creux et enflé, dont la forme a donné lieu de nommer ainsi cette plante. Haller cependant observe qu'il a plus de ressemblance avec un sabot, ce qui rend cette plante indigne de porter le nom dont elle a été décorée. Sans entrer dans cette importante dispute, je vous ferai observer que la racine est fibreuse, et la tige d'environ un pied de haut, et garnie de feuilles: les deux premières feuilles sont petites, et se tiennent presque collées à la tige ; les autres, qui sont au nombre de quatre, et vont jusqu'à sept, sont ovales, et en forme de lance. Une ou tout au plus deux fleurs sortent de la même tige, et il y a quelquefois plusieurs tiges qui partent de la même racine ; la bractée est fort grande, ainsi que le germe ; il n'y a que quatre pétales à la fleur, qui se répandent en-dehors, en formant l'un avec l'autre des angles presque droits, et souvent ils sont roulés. Leur couleur est pourpre. Des deux pétales extérieurs, il y en a un placé au-dessous du nectaire, l'autre est pendant à la partie postérieure ; les deux pétales intérieurs sortent de côté, et sont plus étroits. La pantoufle ou lèvre du nectaire est jaune, tachetée au-dedans, et marquée longitudinalement par des sillons.

Dans l'ordre nommé pentandrie, vous trouverez le genre très beau et très nombreux de la plante qu'on nomme fleur de la passion[206]. Les fleurs ont trois pistils, un calice à cinq feuilles, cinq pétales à la corolle, et une couronne radiée pour nectaire ; le fruit est une baie sur un pédicule. Aucune des espèces de cette plante n'est native d'Europe ; elles viennent de la Nouvelle-Espagne, du Brésil, ou des îles de l'Amérique, en sorte qu'elles ont besoin d'être tenues dans un endroit clos, si on ne les met pas dans une serre chaude. Il n'y en a qu'une ou deux qu'on pourra tenir à l'air, dans une exposition favorable et un peu à l'abri, en veillant sur elles, lorsque le froid est rigoureux. Je vais choisir l'espèce qui se présentera à vous plus facilement, et je laisserai à côté les plus rares. La fleur de la passion bleue, quoique originaire du Brésil, supporte très bien l'air de notre climat, excepté dans les hivers très froids. Appuyée contre une maison, cette plante peut monter à la hauteur de quarante pieds. Elle pousse tous les ans des rejetons minces, de quinze ou seize pieds de longueur. Les feuilles sont palmées, composées de cinq lobes unis, entiers et obtus ; celui du milieu est le plus long, celui du dehors est le plus court, et souvent il est partagé ; elles sont pétiolées ; les pétioles ont deux

Copyright Arvensa Editions

glandes, et à leur base il y a un stipule en forme de croissant, avec une longue agrafe, par laquelle les jeunes rejetons se soutiennent. La fleur sort à la même jointure que la feuille ; elle est portée sur un pédicule qui a près de trois pouces de longueur. Autour du centre il y a deux couronnes radiées, dont celle qui est intérieure incline vers la colonne centrale ; celle qui est extérieure ou plus longue se répand tout à plat sur les pétales. Elle est composée d'un nombre infini de filets, de couleur pourpre à leur base, au fond, et bleus à l'extérieur. Au sommet de la colonne centrale il y a un germe ovale ; de la base du germe sortent horizontalement cinq étamines en forme d'alêne ; ces étamines sont terminées par des anthères oblongues, larges et pendantes, qui sont fort mobiles. De la partie latérale du germe s'élèvent trois styles déliés, de couleur tirant sur le pourpre, divergents, et terminés par des stigmates obtus. La fleur ne dure qu'un jour ; mais elle est remplacée par une autre, et cela sans interruption, depuis le mois de juillet jusqu'à ce que les gelées de l'automne y mettent fin. Le germe s'enfle et devient un fruit ovale, grand, de la forme et de la couleur des prunes du Mogol, renfermant une pulpe douçâtre, mais désagréable, dans laquelle sont logées des semences oblongues.

La fleur de la passion, incarnate ou trilobée, vient du nord de l'Amérique, et quoique ce soit la première espèce connue parmi nous, elle n'est pas si commune que la bleue ; elle diffère de la précédente, en ce qu'elle a seulement trois lobes aux feuilles, qui sont dentelés comme une scie. Les lobes latéraux sont quelquefois partagés en deux segments étroits ; les pétales de la corolle sont blancs, avec une double frange pourpre, une étoile ou une gloire ; le fruit est aussi grand qu'une pomme moyenne ; lorsqu'il est mûr, il est d'une couleur orange pâle.

Il y a une espèce de ces plantes qu'on nomme grenadille, dans les Indes occidentales, où le fruit sert d'aliment. Elle a des feuilles oblongues, non divisées, creusées près du pétiole, qui a deux glandes. Les enveloppes sont tout-à-fait entières, ainsi que les feuilles qui sont sur le bord ; la corolle est grande avec des pétales blancs, et une gloire bleue. Le fruit est arrondi, ayant le volume d'une grosse pomme ; il est jaune quand il est mûr.

Une autre espèce appelée limon-d'eau[207], qui croît dans les Indes occidentales, a une odeur acide, agréable, dans la pulpe du fruit, qui sert à éteindre la soif, et qu'on donne dans les fièvres. Elle a des feuilles ovales, qui ne sont point divisées, tout-à-fait entières sur le bord, deux pétioles

Copyright Arvensa Editions

avec des glandes, et des enveloppes dentelées. La corolle est blanche, avec des taches brunes et rouges ; la gloire de la corolle est de couleur violette. Le fruit est de la forme et du volume d'un œuf de poule ; il devient jaune en mûrissant ; mais puisque ces espèces et celles qui restent à décrire ne s'offriront pas aisément à vos regards, je m'abstiendrai d'entrer dans des détails plus étendus sur un genre si remarquable et si beau ; je vais passer à une plante vulgaire que vous trouverez dans le dernier ordre, nommé polyandrie ; et ce sera par cette plante que je terminerai l'examen de cette classe et la présente lettre.

Cette plante est l'*arum* commun[208]. De bonne heure, au printemps, elle pousse un spathe en forme de capuchon, avec une feuille qui croît sous les haies et parmi les buissons. Si vous ouvrez ce spathe, vous découvrez un petit spadice nu à la partie supérieure, et, vers le bas, couvert de germes, avec des anthères au milieu. Cette espèce est distinguée des autres, qui sont nombreuses, en ce qu'elle n'a point de tige, excepté celle qui porte les parties de la fructification ; les feuilles sont en forme de lance, tout-à-fait entières, et le spadice[209] en forme de massue. Quoiqu'on lui donne l'épithète de tacheté, à cause des taches noires qui sont sur les feuilles, cependant ce n'est pas un caractère constant, car souvent elles n'en ont point. À mesure que la plante approche de sa maturité, le spathe s'ouvre et découvre la massue, dont la couleur varie depuis le vert jaunâtre jusqu'au pourpre et au rouge le plus vif. Ces parties tombent par degrés et laissent une tête de baies rouges et rondes, qui, aussi-bien que le reste de la plante, ont un goût très piquant. Vous trouverez peut-être quelque difficulté à assigner la classe convenable à cette plante, et à quelques autres qui lui ressemblent beaucoup, à moins que l'apparence étrange des parties de la fructification ne vous porte à la chercher dans la classe que nous examinons actuellement. Ces plantes n'ont pas proprement les étamines placées sur le style, mais elles sont portées sur un réceptacle allongé en manière de style, et faisant le même office que le pistil dans les autres genres. Linnée observe qu'il aurait pu et même dû ranger ces plantes sous d'autres classes ; mais il en a été détourné par la difficulté d'assigner le nombre des étamines à chaque pistil. Puisqu'il a trouvé fort difficile de leur assigner une autre place, nous les laisserons, vous et moi, ma chère cousine, dans celle où cet illustre naturaliste les a mises.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes

Botanique

LETTRES ÉLÉMENTAIRES SUR LA BOTANIQUE

William MARTYN

Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre XVIII

15 mai 1777.

Nous nous sommes entretenus, jusqu'à présent, nia chère cousine, de ces plantes qui portent seulement des fleurs parfaites et complètes, excepté dans la classe nommée syngénésie, où nous avons trouvé des fleurons imparfaits et même neutres, parmi les fleurons parfaits. Maintenant que nous allons examiner la vingt-unième et la vingt-deuxième classe, je vous préviens que vous n'y trouverez jamais aucune fleur complète ou parfaite ; au contraire, lorsqu'elles ont des étamines, il n'y a point de pistil, et quand il y a un pistil, les étamines manquent. C'est le caractère commun de ces deux classes ; la seule différence qui existe entre elles, c'est que, dans la classe nommée monoecie, les fleurs à étamines et les fleurs à pistil sont placées sur la même plante, au lieu que, dans la classe nommée dioecie, elles sont toujours sur des individus séparés et de la même espèce. Il n'est pas fort nécessaire d'ajouter que, dans l'une et dans l'autre de ces classes, les fleurs qui produisent les étamines tombent sans être remplacées par la semence ou par le fruit, et que les autres fleurs qui ont le germe sont fécondes.

La classe monoecie, qui est la vingt-unième dans le système, a onze ordres qui prennent leurs titres et leurs caractères des classes précédentes. Cette classe renferme quatre-vingts genres et trois cent soixante-dix espèces.

Le troisième ordre, la triandrie, contient plusieurs genres qui se rapprochent beaucoup des herbes des prés, pour l'apparence, les feuilles et la placentation, c'est-à-dire, en ce qu'elles ont un simple lobe à la semence. Elles diffèrent cependant en ce que le tuyau n'est pas creux, mais

Copyright Arvensa Editions

rempli d'une substance spongieuse, et en ce qu'elles n'ont point de corolle.

Depuis que Haller pense qu'il y a une connexion naturelle entre l'*arum,* par lequel j'ai terminé ma lettre précédente, et le *typha*[210], ou queue-de-chat, commençons notre examen par cette plante. Ayant trois étamines, elle appartient en conséquence à l'ordre nomme triandrie: comme en même temps elle ressemble aux herbes des champs, elle se range dans la famille naturelle des *calamariae*, dont on vient de faire mention. Les fleurs des deux côtés sont portées sur un spathe cylindrique ; les fleurs à étamines entourent le bout de la tige ; les fleurs à pistil croissent au-dessous des autres, et sont fort près l'une de l'autre. Toutes ces fleurs n'ont point de corolle. Les premières ont un calice obscur, à trois feuilles ; dans les secondes, le calice est formé d'un tissu de poils ; celles-ci ont une semence placée sur un duvet capillaire ; tels sont les caractères génériques. La queue-de-chat à larges feuilles[211] est connue par ses feuilles en forme d'épée, et en ce que les deux spathes s'approchent l'un de l'autre. C'est une grande plante, ayant environ six pieds de hauteur, avec des feuilles de trois pieds de longueur et davantage, mais qui n'ont pas un pouce de largeur ; on la trouve communément dans l'eau, sur les bords des rivières, mais principalement dans les fossés, les étangs et les marais. Il y en a une espèce plus petite[212] qui n'est pas si commune ; elle a des feuilles demi-cylindriques, et les deux spathes éloignés l'un de l'autre. La tige de celle-ci n'a pas plus de trois pieds de hauteur, et les feuilles sont beaucoup plus étroites, plus roides, et embrassent davantage la tige.

Le *sparganium*, ou bardane à roseau, approche beaucoup du *typha,* mais les fleurs de chaque espèce sont rassemblées dans une tête ; celles qui ont les étamines en-dessus, et celles qui ont les pistils en-dessous, sont sur la même tige. Ni les unes ni les autres n'ont point de corolle ; elles ont toutes un calice à trois feuilles ; les fleurs à pistil ont un stigmate bifide, et sont remplacées par un drupe[213] simple, sans jus, qui renferme une semence. Le rubanier redressé se trouve communément dans les mêmes endroits que le *typha.* Peu de plantes montrent plus manifestement le caractère de la classe *monoecia.* La tige est droite, et d'environ trois pieds de hauteur ; les feuilles sont droites et à trois côtés. Le côté supérieur est plat ; la tige en général est branchue.

Le maïs, nommé autrement blé d'Inde ou blé de Turquie, est de la

Copyright Arvensa Editions

même famille. Les fleurs <i étamines sont portées sur des épis lâches ; leur calice est une balle[214] sans barbe à deux fleurs ; la corolle n'a point de barbe aussi. Les autres fleurs, qui ont seulement un pistil, sont en épis fort serrés, au-dessous des précédentes, et sont enfermées par des feuilles. La balle du calice et de la corolle est à deux valvules ; le style est comme un fil, très long, et pendant ; chaque fleur est suivie d'une semence ; le réceptacle est oblong, et creusé de façon que les semences y sont à demi plongées, formant un épi fort épais. Le maïs de l'Amérique a une tige de dix ou douze pieds de hauteur, des feuilles longues et larges, et des épis qui ont depuis neuf pouces jusqu'à un pied de longueur, formés de grains dorés. Celui qu'on cultive en Italie, Espagne et Portugal, a des tiges plus déliées, qui n'ont pas plus de six ou sept pieds de hauteur ; les feuilles sont plus étroites, les épis plus courts et plus déliés, avec des grains blancs. Le maïs de l'Amérique septentrionale, qui est le même qu'on cultive en Allemagne, ne s'élève pas à plus de quatre pieds de hauteur. Les feuilles sont encore plus courtes et plus étroites ; les épis n'ont pas plus de quatre ou cinq pouces de long, avec des grains jaunes et blancs mêlés. Cependant la couleur de ces grains varie, et ces trois distinctions ne sont que des variétés produites par le sol et par le climat.

Le caret[215] forme un genre très nombreux du même ordre et de la même famille naturelle. Les fleurs des deux espèces sont portées sur un chaton, et chaque fleur a un calice à une feuille, mais n'a point de corolle. Les fleurs à pistil, qui sont généralement portées par des chatons distincts, placés au-dessous des autres, ont un nectaire enflé, à trois dents, trois stigmates, et une semence à trois côtés, renfermée dans le nectaire. Quelques espèces en petit nombre ont seulement un épi. Plusieurs ont un plus grand nombre d'épis, avec des fleurs de chaque espèce à chaque épi ; mais la plupart ont les fleurs à étamines, et les fleurs à pistil sur des épis séparés. Ces plantes croissent principalement dans des marais, des fondrières, des fossés, des bois humides, et sur le bord des ruisseaux et des rivières. Ce sont les herbes et le fourrage des pays marécageux, et des terrains bas et couverts d'eau.

Dans cette classe, *monoecia,* ainsi que dans la suivante, vous trouverez plusieurs arbres. Dans l'ordre tétrandrie, sont le bouleau, l'aune, le buis, le mûrier ; dans celui de la polyandrie, on trouve le chêne, le liège, l'yeuse, le noyer, le hickery ou noyer blanc, le châtaignier, le hêtre, le noisetier, le

Copyright Arvensa Editions

platane. Enfin, dans celui de la monadelphie, sont toutes les espèces de pin et de sapin, cèdre, mélèze, arbre de vie et cyprès.

L'aune est du même genre que le bouleau ; leur caractère commun est que les fleurs des deux espèces croissent sur des chatons, chacune séparée de l'autre. Le calice n'a qu'une feuille, et il est à trois pointes. Chaque calice de la fleur à étamines renferme trois fleurs, qui ont des corolles divisées en quatre. Dans les fleurs à pistil, il y a seulement deux fleurs à chaque calice, sans aucune corolle ; ces fleurs sont suivies par des semences ailées, avec une membrane de chaque côté, au lieu que les autres tombent de l'arbre, sans laisser aucune marque après elles. En examinant ces fleurs et celles de la classe suivante, je dois vous informer, une fois pour toutes, que, comme plusieurs de ces fleurs sont très près l'une de l'autre, sur le même chaton, il faut que vous les sépariez avec soin, pour éviter la confusion. Il faut aussi que vous les cherchiez de bonne heure, dans le printemps, puisque plusieurs des arbres des forêts fleurissent avant que les boutons à feuilles se développent. Le bouleau blanc a les feuilles ovales, allongées en pointe très étroite, et dentelées autour des bords. Linnée distingue l'aune [216] par ses pédicules branchus. Les semences sont portées sur un cône arrondi, plutôt que sur un chaton ; les feuilles sont arrondies et dentelées, ou entaillées, d'une manière obtuse, autour du bord ; elles sont d'un vert sombre, avec des nervures fort proéminentes au-dessous, et de petites substances spongieuses, dans les endroits où elles se partagent. L'écorce de l'aune est noire, au lieu que celle du bouleau est blanche.

Dans le buis, les deux espèces de fleurs sortent ensemble en grappes des ailes des feuilles ou branches, et sont collées à la tige. Les fleurs à étamines ont un calice à trois feuilles, avec deux pétales à la corolle, et le rudiment d'un germe ; les fleurs à pistil ont un calice à quatre feuilles, trois pétales à la corolle, trois styles, et une capsule à trois cellules, terminée par trois becs, et ayant deux semences dans chaque cellule. À proprement parler, il n'y a qu'une espèce de buis, qui varie un peu pour la forme des feuilles, et beaucoup pour la grandeur.

Le mûrier porte les fleurs à étamines sur un chaton ; les autres fleurs sont sur une tête séparée, arrondie, qui devient ensuite une baie composée, avec une semence dans chaque protubérance. Les premières ont un calice divisé en quatre parties. Dans les fleurs à pistil, il a quatre feuilles, et celles-ci ont deux styles ; ni les unes ni les autres n'ont de

Copyright Arvensa Editions

corolle. Le mûrier blanc, qui est l'espèce qu'on cultive ordinairement en France et en Italie pour nourrir des vers à soie, a des feuilles unies en forme de cœur, taillées obliquement, et un fruit blanc. Le mûrier noir a les feuilles rudes, en forme de cœur. Quoiqu'on le cultive par rapport à son fruit, cependant on préfère ses feuilles à celles des autres pour nourrir les vers à soie. On les emploie à cet usage en Perse, d'où cet arbre a été transplanté dans les parties méridionales de l'Europe. Le mûrier blanc est natif de la Chine. Il y en a une autre espèce au Japon[217], dont on emploie l'écorce à faire du papier. Celle-ci a des feuilles palmées et un fruit velu. Le bois de Campêche appartient aussi à une espèce de mûrier. Celui-ci a des épines axillaires ; les feuilles sont oblongues, et plus étendues d'un côté que de l'autre ; il croît dans les îles de l'Amérique, mais en plus grande abondance à Campêche. On importe ce bois en Europe pour l'usage de la teinture ; mais l'arbre est trop tendre pour supporter la rigueur de notre climat.

Dans l'ordre nommé polyandrie le chêne se trouve à la tête. Dans cet arbre, les fleurs à étamines sont suspendues à un chaton lâche, tandis que celles à pistil sont sessiles et placées sur un bourgeon. Le calice des premières est le plus généralement quinquifide ; le nombre des étamines est depuis cinq jusqu'à dix. Dans les fleurs à pistil, le calice n'a qu'une feuille, et est tout-à-fait entier ; il y a un style fendu en cinq parties ; quelquefois il ne l'est qu'en deux, trois, ou quatre. Le fruit, ou gland, est bien connu ; c'est une noix ovale couverte d'une coque dure, et plongée par le bas dans le calice.

Nous avons en Angleterre deux principales espèces de chêne, ou plutôt, ce ne sont peut-être que des variétés[218]. L'une a les feuilles sur de plus longs pétioles, et les glands sessiles, ou sur des pédicules fort courts. L'autre n'a pas les feuilles si profondément sinueuses ; mais elles le sont plus régulièrement, les sinus étant opposés. À peine ont elles un pétiole ; au contraire, les glands croissent sur des pédicules fort longs, sont plus grands, et sortent ensemble en plus petit nombre. Il y a quelques autres variétés de cet arbre majestueux ; mais, comme elles sont moins considérables, elles n'arrêtent pas l'attention des botanistes. Plusieurs espèces différentes des nôtres se trouvent dans le nord de l'Amérique, et quelques-unes dans les contrées méridionales de l'Europe.

L'yeuse, ou chêne vert, a des feuilles oblongues et ovales, d'un vert

Copyright Arvensa Editions

luisant en-dessus, mais blanchâtres en-dessous, portées sur de longs pétioles, et durant toute l'année ; elles varient beaucoup, quelques-unes étant tout-à-fait entières, longues et étroites, les autres étant larges, avec les bords dentelés et garnis de piquants, presque comme celles du houx ; les glands sont de la même forme que ceux du chêne, mais ils sont plus petits. Le chêne à cochenille a les feuilles ovales, dentelées sur les bords, et les dentelures sont armées de piquants, comme dans le houx ; elles sont unies des deux côtés. Cette espèce est si petite qu'on peut la regarder plutôt comme un arbrisseau que comme un arbre. Le chêne liégé[219] est une espèce d'yeuse i avec une écorce crevassée, fougueuse, qui forme la principale et la plus remarquable différence. Pour l'aspect et pour la forme des feuilles, il ressemble beaucoup au chêne vert ; cependant les feuilles tombent en mai, avant que celles qui sont jaunes sortent, de sorte que ces arbres restent nus pendant quelque temps, ce qui n'arrive pas au chêne vert commun. La plupart des arbres de cette espèce servent de retraite à des insectes, qui forment diverses noix de galle ; mais ici nous nous écartons de notre district. Nous allons y rentrer en faisant l'examen du noyer.

Ce genre a les fleurs à étamines placées très près-à-près, et en grand nombre, sur des chatons oblongs et cylindriques, sous les feuilles inférieures des branches. Elles sont formées par des écailles qui ont chacune une fleur. La corolle est divisée en six parties, et les étamines sont ordinairement au nombre de dix-huit, mais elles varient en nombre, depuis douze jusqu'à vingt-quatre. Les fleurs à pistil sortent près des branches, au-dessus des autres, à la base d'un pétiole, et généralement en couples. Elles ont un calice quadrifide, qui couronne le germe, une corolle divisée en quatre parties, et deux styles ; le fruit est un drupe qui renferme une noix avec une écaille sillonnée, au-dedans de laquelle on trouve une amande partagée en quatre lobes, sillonnée d'une manière irrégulière. Le noyer commun est distingué en ce qu'il a les feuilles composantes, ovales, unies, quelquefois un peu dentelées, et presque inégales. Il y a plusieurs variétés pour le fruit, et plusieurs espèces distinctes, dont une est nommée le noyer blanc. Toutes les espèces ont des feuilles pinnées, avec un différent nombre de lobes. La nôtre a depuis cinq jusqu'à neuf lobes, et celui qui est impair est le plus grand. Le noyer blanc a sept lobes en forme de lance, et le lobe impair sessile.

Copyright Arvensa Editions

Linnée joint le châtaignier et le hêtre dans un même genre avec ce caractère ; savoir, que les fleurs à étamines, qui sont portées par des chatons, ont un calice divisé en cinq parties, et en forme de cloche, et environ douze étamines ; les fleurs à pistil, qui sont produites par des boutons sur le même arbre, ont un calice à quatre dents, trois styles, et une capsule à quatre valvules, qui auparavant était le calice, et contient deux noix. Linnée observe que les fleurs à étamines dans le châtaignier, sont disposées sur un chaton cylindrique, au lieu que celles du hêtre sont dans une balle: à la vérité, les chatons dans le châtaignier sont fort longs, et les nœuds de fleurs en ont près de dix à chaque, et sont distants l'un de l'autre: il y a depuis cinq jusqu'à dix-huit étamines, qui ont des filets courts. Les fleurs à pistil sont à la base de celles-ci, et elles sont remplacées par deux ou trois fruits très près l'un de l'autre. Leur calice a plus ordinairement six segments que quatre ; le fruit varie pour le nombre des amandes et des pistils ; mais le nombre le plus ordinaire est six ; les amandes sont convexes d'un côté et aplaties de l'autre. Les chatons du hêtre sont arrondis et lâches, avec un petit nombre de fleurs ; les étamines sont au nombre de huit, portées sur de longs filets. Il y a seulement deux fleurs à pistil ensemble, à chacune desquelles succède une noix arrondie, qui contient trois ou quatre amandes dures à trois côtés, qu'on appelle communément faînes. La différence spécifique que Linnée assigne entre le châtaignier et le hêtre, est tirée des feuilles qui, dans le premier, sont en forme de lance, dentelées, avec les dents terminées en pointes, et nues ou unies à la surface inférieure ; dans le second, elles sont ovales et obscurément dentelées, ou plutôt sinueuses sur le bord.

Dans le charme, les deux espèces de fleurs sont portées par des chatons. Les unes et les autres ont un calice formé par une écaille ciliée ou frangée, et n'ont point de corolle ; les fleurs à étamines en ont depuis huit jusqu'à quatorze ou seize ; les fleurs à pistil ont deux germes, avec deux styles à chaque germe, et, à la base de chaque écaille du chaton, ou cône, il y a une semence qui est une noix ovale. Dans le charme commun, les écailles des cônes sont aplaties ; mais, dans le charme cultivé, elles sont enflées. Telle est la différence spécifique de ces deux espèces, qui sont les seules connues ; les feuilles sont ridées, marquées de fortes nervures, d'une forme ovale, et avec une dentelure très aiguë sur le bord.

Le noisetier a les fleurs à étamines portées sur un long chaton cylindrique, avec une fleur à chaque écaille qui est trifide ; il y a depuis six

Copyright Arvensa Editions

jusqu'à dix étamines ; généralement elles sont au nombre de huit. Les fleurs à pistil sont éloignées des autres ; elles sont sessiles et renfermées dans un bouton ; le calice est à deux feuilles, et déchiré ; chaque fleura deux styles fort longs, rouges ; mais vous devez observer qu'il y a plusieurs fleurs au même bouton, et que par conséquent il faut les séparer pour les examiner: le fruit, comme vous savez, est une noix ovale ; pour l'ordinaire, aucune des fleurs n'a de corolle. Le noisetier commun et l'avelinier ne sont pas regardés comme spécifiquement différents ; l'espèce est caractérisée par les stipules, qui sont ovales, et se terminent d'une manière obtuse, au lieu que celles du coudrier, que Linnée donne pour une espèce distincte, sont linéaires, et se terminent en pointe aiguë. Ces végétaux ne parviennent pas à la hauteur des arbres, et sont de la classe des arbrisseaux.

Le dernier arbre de cet ordre, dont je vais vous entretenir, est le platane ; il a les fleurs des deux espèces portées sur des, chatons globuleux ; les fleurs à étamines ont un petit nombre d'écailles fort petites qui leur servent de calice ; la corolle est à peine apparente, et les anthères entourent le filet. Les fleurs à pistil ont plusieurs écailles fort petites au calice, et plusieurs pétales à la corolle ; les styles sont subulés avec des stigmates recourbés ; les semences sont arrondies, terminées par un style pointu, et elles ont un duvet simple adhérent à leur base. Les deux espèces de cet arbre, car il n'y en a pas davantage, sont bien distinguées par leurs feuilles, lesquelles, dans le platane oriental ou asiatique, sont palmées, et, dans le platane occidental ou de la Virginie, sont lobées. Le premier de ces arbres fut apporté de bonne heure à Rome, et c'était l'arbre favori dont les Romains embellissaient leurs maisons de campagne. Tous ces arbres sont compris dans une famille naturelle, que Linnée appelle amentacée, et que Haller, ainsi que plusieurs autres, nomme julifère ; leur caractère est assez indiqué par leur nom et par ce qui a déjà été dit concernant les caractères des genres.

Il y a encore une suite d'arbres de la même famille, et de l'ordre nommé monadelphie ; c'est la famille naturelle des conifères. Dans cette classe, le pin obtient le premier rang. Ses caractères génériques sont que les fleurs à étamines sont disposées en grappes, ayant chacune un calice à quatre feuilles ; elles n'ont point de corolle, et les étamines, qui sont en grand nombre, sont terminées par des anthères nues ; les fleurs à pistil sont placées sur un cône ; chaque écaille ou calice a deux fleurs sans aucune

Copyright Arvensa Editions

corolle ; il y a un pistil et une noix garnie d'une aile membraneuse.

On peut faire deux divisions de ce genre. Premièrement, les pins qui ont deux ou un plus grand nombre de feuilles sortant de la même base, qui leur sert de gaine, et les sapins qui ont les feuilles tout-à-fait distinctes à la base. Dans la première division, le pin d'Écosse[220] est celui qui est le plus connu. Il a deux feuilles dans une gaine ; les feuilles primordiales sont solitaires et unies. Il n'est point du tout particulier à l'Écosse ; on le trouve dans le Danemark, la Norvège, la Suisse et plusieurs autres parties de l'Europe, même en Amérique. Le *pineaster,* ou pin sauvage d'Italie, du midi de la France et de la Suisse ressemble à celui-ci ; mais les branches sont beaucoup plus distinctes et plus horizontales. Les feuilles sont plus grandes, plus épaisses et plus longues ; elles viennent droites, et sont d'un vert plus sombre ; elles se terminent en pointe obtuse. Les cônes sont longs de sept ou huit pouces. Les feuilles du pin d'Écosse sont plus larges, grisâtres et entrelacées ; les cônes sont petits, et d'une couleur claire. Le bois de charpente que fournit cette espèce est aussi préférable ; elle donne le meilleur bois rouge ou jaune de ce genre. Linnée cependant ne paraît pas les avoir distingués. Le pin à pomme de pin[221] a aussi des feuilles doubles, et les feuilles primordiales solitaires, mais frangées ; elles sont d'une couleur verdâtre ; les cônes sont épais, arrondis, et se terminent en pointe obtuse ; les écailles sont aplaties, et les noix sont si grandes, qu'on ne dédaigne pas de les casser, pour servir les pignons au dessert, dans les provinces méridionales de la France. Le pin de Virginie a trois feuilles qui sortent de la même gaine, et des cônes, aussi grands que ceux du pin à pomme de pin ; mais ils sont plus aigus, avec des écailles plus lâches, qui s'ouvrent horizontalement, et laissent tomber les semences. Le pin cimbre a cinq feuilles dans une gaine ; elles sont unies, d'un vert clair, longues et étroites ; les cônes ont environ trois pouces de longueur, avec des écailles serrées et de grandes semences, dont on brise facilement les enveloppes. Le pin blanc, ou du lord Weymouth, a aussi cinq feuilles à chaque gaine ; elles sont longues et déliées, mais raboteuses sur le bord. Cet arbre vient très droit, et s'élève à une grande hauteur ; l'écorce est fort unie. Dans le nord de l'Amérique, on l'appelle pin blanc, et il est excellent pour faire des mâts. Les feuilles de tous ces arbres sont linéaires et permanentes. Linnée nomme cette espèce de feuille acerose.

Linnée renferme le cèdre du Liban et le mélèze dans ce genre. D'autres

Copyright Arvensa Editions

les séparent, parce que les feuilles sont fasciculées, c'est-à-dire, qu'elles sortent en grappes, s'étendant au sommet, comme une brosse de peintre. Linnée donne cette circonstance comme la distinction spécifique, ajoutant que, dans le premier, elles sont aiguës, et dans le second, obtuses au bout ; c'est la seule différence dont il fasse mention. Cependant les feuilles du mélèze sont tombantes, celles du cèdre permanentes, ou toujours vertes. Le caractère des deux arbres est aussi totalement différent. Le dernier répand ses branches horizontalement, jusqu'à ce que les extrémités pendent en en-bas, affaissées par leur propre poids, et son sommet est aplati. Les branches du premier vont en diminuant de grosseur, depuis le bas jusqu'en haut, et approchent par conséquent de la figure pyramidale.

Dans la classe des sapins proprement dits, l'arbre qui produit la poix, ou le sapin de Norvège[222] et le pin sapin, sont les arbres les plus communs. Le premier a les feuilles émarginées, ou entaillées au bout ; c'est de cet arbre qu'on tire la poix, et nous appelons son bois sapin blanc. Le pin sapin a les feuilles en forme d'alène, pointues et unies, tournées de deux manières différentes. Le bois de celui-ci ressemble à l'autre, et, quand il est taillé en planches, on lui donne le même nom. Le sapin argenté est ainsi nommé à cause de la blancheur qu'ont les feuilles en-dessous ; elles sont émarginées, et leur forme ressemble beaucoup à celle des feuilles de l'if. On tire beaucoup de térébenthine de cet arbre. Le sapin qui produit le baume, ou sapin baumier, a les feuilles subémarginées, ou seulement un peu entaillées au bout. Elles sont un peu pointillées dans une double ligne, en-dessous. Il y a plusieurs variétés de ces arbres, particulièrement du pin sapin ; mais leur description nous conduirait trop loin.

Je terminerai ce groupe d'arbres par le funèbre cyprès, qui a ses fleurs à étamines recueillies sur un chaton ovale, avec des écailles qui n'ont qu'une fleur, et quatre anthères sessiles, sans filets, à chaque fleur. Les fleurs à pistil sont sur un cône arrondi, au nombre de huit ou de dix, une à chaque écaille. Ces fleurs ont plusieurs pointes tronquées, creuses au sommet, qui sont peut-être les styles. Sous les écailles du cône, il y a une noix anguleuse. Le cyprès commun a les feuilles imbriquées, et les branches à feuilles quadrangulaires. Cet arbre prend naturellement la, forme pyramidale ; quand il est grand, il produit le plus bel effet imaginable, auprès des édifices. Le cyprès à branches étendues n'est qu'une variété de cet arbre ; il s'élève à une hauteur considérable, et fournit ce bois si

Copyright Arvensa Editions

fameux pour sa durée, et qui n'est jamais attaqué par les insectes. Le cyprès tombant a les feuilles en deux rangs, et qui s'étendent. Cet arbre est originaire de l'Amérique, et devient fort haut ; mais il est temps de descendre des arbres aux herbes, et de terminer ainsi cette longue lettre.

On trouve les orties piquantes dans l'ordre nommé tétrandrie, compris dans cette classe ; mais ces plantes vulgaires et incommodes ne doivent pas fixer votre attention, lorsque vous en avez un si grand nombre d'intéressantes à examiner.

L'immortelle amarante, dont la forme est si belle et la couleur si agréable, s'offre la première à nos regards. Elle appartient à l'ordre nommé pentandrie ; et, n'ayant point de corolle, elle est rangée par quelques auteurs dans la famille naturelle des fleurs à pétales. La même grappe porte des fleurs incomplètes des deux genres ; chacune de ces fleurs a un calice à trois ou à cinq feuilles ; l'une a trois ou cinq étamines ; l'autre a trois styles et une capsule à une cellule qui s'ouvre horizontalement, et où il n'y a qu'une semence. Les espèces sont nombreuses. L'une des plus connues est l'amarante panachée, qu'on cultive pour la beauté de ses feuilles, qui sont bigarrées de vert, jaune et rouge ; c'est une des espèces qui ont trois étamines aux fleurs, lesquelles croissent en têtes arrondies, sont axillaires, et entourent la tige ; les feuilles sont larges, et en forme de lance. L'amarante triste n'a que deux couleurs à ses feuilles, un pourpre obscur et un rouge très vif. Cette espèce ressemble à l'autre ; mais elle a des feuilles pointues en forme de lance. La plume du prince, ou passe-velours, a cinq étamines aux fleurs, qui sont en grappes pendantes, longues, décomposées et cylindriques, d'une couleur de pourpre vif, et longues de deux pieds, ou davantage. L'amarante arbre ressemble à celle-ci ; mais elle est haute de sept ou huit pieds. Les grappes sont plus épaisses ; mais elles ne sont pas si longues. L'amarante sanguine a aussi cinq étamines ; les grappes sont composées et droites ; celles du côté se répandent beaucoup ; les feuilles sont ovales et oblongues ; celle-ci a des tiges et des feuilles de couleur pourpre ; les grappes sont courtes, et au bout de la tige il y en a une grande placée en travers, avec une au milieu qui est droite ; les fleurs sont d'abord d'un pourpre brillant ; mais elles deviennent ensuite plus sombres. Vous voyez que je soumets *à* votre examen les plus belles plantes de ce genre, et votre parterre vous les fournira en abondance.

Dans l'ordre nommé polyandrie je ne vous présenterai que deux plantes

Copyright Arvensa Editions

sauvages: la sagittaire et la pimprenelle. La première a plusieurs fleurs à étamines, et un petit nombre avec des pistils immédiatement au-dessous. L'une et l'autre ont un calice à trois feuilles, et une corolle de trois pétales. L'une a environ vingt-quatre étamines ; l'autre a plusieurs germes dans une tête, lesquels se terminent par des styles fort courts, avec des stigmates aigus et permanents. On distingue aisément notre sagittaire commune par ses feuilles qui imitent le fer d'une flèche, et sont pointues: cette plante croît dans l'eau ; elle a des pétales blancs, arrondis, avec des queues de couleur pourpre, et ressemble très fort au plantain aquatique.

La pimprenelle a des fleurs incomplètes des deux espèces sur la même tige ; celles qui ont des étamines sont placées au-dessous des autres ; elles ont un calice à quatre feuilles, et une corolle divisée en quatre. Les fleurs à étamines en ont depuis trente jusqu'à quarante ; les fleurs à pistil en ont deux, et une espèce de baie formée par le tube de la corolle endurci. La pimprenelle commune ou plus petite et distinguée des autres espèces en ce qu'elle n'est point armée d'épines, et que les tiges sont un peu anguleuses. Cette espèce et la grande pimprenelle, quoique séparées par un grand intervalle dans le système artificiel, sont évidemment du même genre nature. Le calice de cette dernière est à deux feuilles ; le nombre des étamines est seulement de quatre avec un pistil, et toutes ces parties sont renfermées dans la même fleur: c'est aussi une plante beaucoup plus grande, et les feuilles n'ont pas un si grand nombre de lobes. Cette plante croît dans les prairies humides ; l'autre vient dans les pâturages secs, et particulièrement dans les terrains abondants en craie.

Le ricin, ou *palma Christi*, se range dans l'ordre nommé monadelphie. Les fleurs n'ont point de corolle ; il y en a quelques-unes qui sont fournies de plusieurs étamines, et celles-ci ont un calice divisé en cinq parties ; les autres ont trois styles bifides, avec une capsule à trois cellules, qui renferme une semence dans chaque cellule ; dans celles-ci le calice est divisé en trois. Le *palma Christi* commun a des feuilles échancrées, palmées, et dentelées sur le bord, d'une couleur verdâtre en-dessous, et avec des glandes sur les pétioles. En Amérique il y en a plusieurs autres espèces qui diffèrent de celle-ci et entre elles, sans que pour cela on les regarde comme des espèces distinctes. On les nomme *agnus castus,* ou arbre à huile, et on en tire de l'huile pour brûler ; c'est l'huile du ricin commun dont on se sert en médecine. Cette espère croît en Sicile, dans les Indes, l'Afrique, où elle est bisannuelle, et se cultive facilement dans nos jardins, mais devient

Copyright Arvensa Editions

annuelle.

L'ordre syngénesie de cette classe renferme une suite de plantes qui appartiennent évidemment à la famille naturelle, nommée cucurbitacée, ou plantes à citrouille. Elles s'accordent toutes en ce qu'elles ont un calice à une feuille partagé en cinq segments, une corolle supérieure, monopétale, divisée aussi ordinairement en cinq parties, trois filets, un style en général trifide, et un fruit à pépins.

Le concombre sauvage se fait remarquer principalement par la manière dont son fruit, qui est élastique, se crève avec éclat: dans l'espèce commune, ce fruit est velu ; les tiges de cette plante n'ont point de tendrons. La propriété qu'a cette plante de jeter ses semences avec le jus, lui a fait donner le nom de concombre à seringue.

La citrouille a les semences du fruit avec un bord enflé. La calebasse, ou gourde, a les feuilles légèrement anguleuses, garnies de duvet, avec deux glandes en-dessous à la base ; les fleurs sont blanches, portées sur de longs pédicules, et recourbées vers le bord. Le fruit est crochu, jaune quand il est mûr, et l'écorce est dure et ligneuse, de sorte qu'elle peut contenir un liquide ; c'est ce qui lui a fait donner le nom de citrouille à bouteille, autrement bouteille de pèlerin.

La citrouille commune appartient à ce genre, et a des feuilles lobées, avec des fruits unis, qui croissent jusqu'à la grosseur d'un picotin.

Le bonnet d'électeur, qui est aussi une autre espèce, a pareillement des feuilles lobées, des tiges droites, et le fruit aplati et noueux.

Le potiron à verrue a de même les feuilles lobées, et des fruits noueux, couverts de verrues. Ces espèces diffèrent beaucoup pour la forme et le volume du fruit.

Mais les plus connus et les plus cultivés d'entre ces fruits sont le melon et le concombre, qui appartiennent à un autre genre nommé *cucumis*, ayant les semences du fruit très pointues. Le melon a les angles des feuilles arrondis, et le fruit couvert de petites élévations. Il varie beaucoup, comme vous savez, pour la forme du fruit. Le concombre[223] a les angles des feuilles aigus, et les fruits oblongs et raboteux. Toutes ces plantes ont de grandes fleurs, dont les parties sont fort distinctes, et propres à vous donner une juste idée de cette classe, par laquelle je termine ma lettre, en vous disant adieu, ma chère cousine.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique

LETTRES ÉLÉMENTAIRES SUR LA BOTANIQUE

William MARTYN

Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre XIX

1er juin 1777

La vingt-deuxième classe ne diffère de la précédente que par la disposition des fleurs incomplètes sur les divers individus de la même espèce. C'est là son caractère essentiel, et c'est ce qui a donné occasion de la nommer dioecie. Comme vous connaissez bien le sens de ce mot, qui vous a été expliqué ci-devant, je passerai, sans autre préliminaire, à l'examen des plantes qui s'offriront le plus souvent à vos regards [224].

Tel est le saule, qui appartient au second ordre, la diandrie. Les fleurs à étamines et à pistil sont soutenues par des chatons, et se trouvent sur des arbres différents, de sorte que vous aurez une double peine à examiner les fleurs de cette classe ; car quand vous en aurez trouvé une espèce, vous serez obligée de chercher l'autre, et vous la rencontrerez peut-être avec difficulté ; mais, dans une étude aussi agréable que l'est celle de la botanique, vous ne plaindrez pas la peine que vous vous donnerez pour cela, ayant déjà éprouvé des embarras plus pénibles. Les fleurs du saule n'ont point de corolle, et leur calice n'est rien autre chose que les écailles du chaton. Il y a une petite glande remplie de miel au centre de chaque fleur à étamines. Vous connaîtrez aisément les autres chatons, par le germe ovale qui est à chaque petite fleur, lequel va en diminuant par degrés, pour se terminer par une couple de styles, qu'on a peine à distinguer du germe autrement que par les deux stigmates droits et bifides, par lesquels ces deux styles « ont terminés. Ce germe devient une capsule à une cellule et à deux valvules, contenant plusieurs petites semences, couronnées par un duvet rude et simple. Il y a des anomalies dans ce genre ; car une espèce a

Copyright Arvensa Editions

trois étamines, et une autre cinq ; une troisième a des fleurs complètes. Parmi plus de trente espèces, je choisirai le saule blanc, qui est un arbre si commun dans les terrains humides. Vous le connaîtrez par ses feuilles pointues et en forme de lance ; elles sont dentelées sur les bords, pubescentes ou garnies de poils sur les deux surfaces ; elles ont les dentelures inférieures fournies de glandes ; les feuilles sont fort blanches en-dessous ; les chatons sont courts et épais. Cet arbre devient très grand, quand on ne l'élague pas pour l'arrondir en tête. On en cultive communément plusieurs espèces dans les plantations d'osier ; mais comme on les tient toujours très peu élevées, pour avoir des branches longues et flexibles, vous aurez peu d'occasion d'examiner les parties de la fructification ; mais une espèce qu'on cultive pour sa beauté, laquelle n'exige pas qu'on dénature sa forme, pourra vous donner tous les moyens de l'observer à loisir ; c'est le saule pleureur, que l'on connaît à la première vue par ses branches longues, pendantes et déliées. Ses feuilles sont unies, étroites et linéaires, approchant de la forme d'une lance. Le saule osier a des feuilles ovales, ridées à la surface, qui est garnie de poils en-dessus, et d'un duvet en-dessous, et légèrement entaillées ou ondoyantes sur les bords. Il y a plusieurs variétés de cette espèce vulgaire.

Le gui appartient à l'ordre nommé tétrandrie. Vous connaissez très bien sa qualité de plante parasite, qui la fait aisément distinguer par tout le monde ; cependant cette qualité ne fait pas partie de son caractère. Le genre est déterminé par un calice divisé en quatre parties, et une anthère qui croît à chacune de ces parties, sans filet, dans les fleurs qui portent les étamines. Il y a un calice à quatre feuilles, placé sur le germe ; on ne trouve point de style ; on remarque une baie qui renferme une semence en forme de cœur dans les fleurs il pistil ; ni les unes ni les autres n'ont de corolle. Le gui commun, ou blanc, est distingué des autres plantes de cette espèce par des feuilles en forme de lance, qui se terminent d'une manière obtuse, une tige divisée en deux, et des pointes de fleurs axillaires.

Dans l'ordre suivant nommé pentandrie, on trouve l'épinard, le chanvre et le houblon. Le premier a un calice divisé en cinq parties dans les fleurs à étamines, et un calice partagé en quatre dans les fleurs à pistil. Celles-ci ont des styles fendus aussi en quatre parties, et une semence dans le calice qui est endurci. Linnée distingue l'épinard qu'on cultive dans les jardins[225] de l'épinard de Sibérie, par les semences qui sont sessiles dans

Copyright Arvensa Editions

le premier, et avec des pédicules dans le second. Dans l'espèce potagère on trouve plusieurs variétés ; il y en a deux remarquables, qui peut-être forment des espèces distinctes: l'une a les feuilles sagittées et des semences piquantes ; l'autre a des feuilles approchant de la forme ovale avec des semences unies.

Le chanvre a un calice divisé en cinq parties dans les fleurs qui portent des étamines ; mais dans les fleurs à pistil le calice n'a qu'une feuille ; il est entier et entrouvert par le côté. Celles-ci ont deux styles, et la semence est une noix bivalve dans le calice qui est fermé. Il n'y a qu'une espèce de chanvre qui soit connue ; ainsi, jusqu'à ce qu'on découvre les autres, il n'est pas nécessaire d'établir des distinctions spécifiques[226].

Le houblon a un calice à cinq feuilles dans les fleurs à étamines ; dans les autres il n'a qu'une feuille ; il s'étend obliquement et il est entier. Celles-ci ont deux styles et une semence dans un calice qui a des feuilles ; plusieurs de ces fleurs sont réunies ensemble pour former ce qu'on nomme le houblon. Dans les trois derniers genres les fleurs n'out point de corolle.

Le *tamus,* ou brionnée noire, appartient à l'ordre nommé hexandrie. Les fleurs de cette plante ont un calice divisé en six parties, et n'ont point de corolle ; les fleurs à pistil ont un style à trois pointes et une baie à trois cellules au-dessous de la fleur, laquelle baie contient deux semences. Notre espèce commune[227] a des feuilles en forme de cœur qui ne sont pas divisées

Les peupliers appartiennent à l'ordre nommé octandrie. Ici les fleurs des deux espèces sont portées sur des chatons semblables qui consistent en écailles déchirées sur le bord, qui ont chacune une fleur sans aucun pétale, avec un nectaire formé comme ce jouet d'enfant qu'on nomme sabot, terminé obliquement en-dessus par une bordure ovale. Les fleurs à pistil ont un stigmate quadrifide, et sont remplacées par une capsule à deux cellules, qui contient plusieurs semences garnies de duvet. Le peuplier blanc a des feuilles arrondies, dentelées sur les bords, et garnies de duvet en-dessous. Le grand peuplier blanc est une variété de cette espèce, qui a des feuilles plus grandes ^ plus divisées, et d'un vert plus sombre. Le tremble, ou peuplier tremblant, a les feuilles semblables à celles du précédent, mais unies sur les deux surfaces ; ces feuilles, étant placées sur de longs pétioles aplatis au bout, tremblent au moindre souffle. Le peuplier noir a les feuilles rhomboïdes, pointues, et dentelées ; elles sont

Copyright Arvensa Editions

unies sur les deux surfaces, d'un vert léger ; les chatons sont plus courts que ceux des deux précédents. Le peuplier baumier a de fort grandes feuilles en forme de cœur, dentelées sur les bords d'une manière obtuse, et les rejetons formant des angles. Le *tacamahaca* est une espèce de peuplier avec des feuilles oblongues et ovales, dentelées sur les bords, blanches en-dessous, avec un duvet à peine visible, et les veines formant un bel ouvrage de filet. Les stipules sont très résineuses.

Dans l'ordre nommé ennéandrie, il y a une plante qu'on trouve fréquemment sous les haies et dans les bois ; c'est la mercuriale. Les fleurs ont un calice divisé en trois parties, et sont privées de corolle. Dans quelques-unes, il y a neuf ou douze étamines, avec des anthères doubles, globuleuses ; dans d'autres, sur une plante distincte on observe deux styles,-et une capsule à deux cellules, qui renferme une semence dans chaque cellule. L'espèce dont on parle ici est distinguée des autres par sa tige fort simple et sans branches, et ses feuilles qui sont rudes.

Dans l'ordre nommé monadelphie, vous trouverez un genre d'arbres sous la dénomination de genévrier, qui renferme non seulement le genévrier proprement dit, qui est plutôt un arbrisseau qu'un arbre, mais encore le savinier et les cèdres d'Amérique, ou odoriférants, etc. Les fleurs à étamines, dans ce genre, sont portées sur un chaton dont les écailles forment le calice de chaque fleur, qui n'ont point de corolle, mais seulement trois étamines. Les fleurs a pistil ont un petit calice permanent divisé en trois parties, et le germe en-dessous de la fleur ; elles ont une corolle de trois pétales, trois styles, et une baie à trois semences, avec trois tubercules sur la partie inférieure du calice, qui est inégal, et trois petites dents au sommet, formées par ce qui reste des pétales. Le genévrier commun a trois feuilles étendues, pointues, sortant ensemble, et qui sont plus longues que la baie. Le savinier[228] a des feuilles opposées, droites, décurrentes, avec les oppositions qui courent l'une sur l'autre le long des branches ; elles sont courtes et aiguës. Cet arbrisseau répand des branches fort horizontalement, s'élevant très peu. Il y a plusieurs espèces de cèdres originaires de l'Amérique, le cèdre des Bermudes, et celui qu'on importe pour enchâsser le plomb noir qui sert à faire des crayons. On l'employait autrefois pour la boiserie des appartements, et aujourd'hui il sert à la construction des vaisseaux dans les Indes occidentales, à cause de la propriété qu'il a de n'être pas attaqué par les vers. La distinction spécifique

Copyright Arvensa Editions

se fait par les feuilles ; les inférieures sont pliées en trois, et les supérieures en deux[229] ; elles sont décurrentes, subulées, et tendues et aiguës. Dans les plantations, on trouve aussi le cèdre rouge de Virginie, celui de la Caroline et celui des Barbades. Il y en a d'autres qui sont originaires des parties méridionales de l'Europe[230].

L'if, cet arbre funeste, appartient au même ordre. Les fleurs n'ont point de corolle, ni, à proprement parler, de calice, à moins que nous ne prenions pour calice le bouton qui a trois ou quatre feuilles. Sur quelques arbres de cette espèce, on trouve plusieurs étamines terminées par des anthères fendues en huit parties ; sur d'autres, on observe un germe pointu, ovale, qui se termine en un stigmate obtus, sans aucun style ; e germe devient une espèce de baie, ou plutôt de réceptacle rempli de suc qui renferme une semence dont le sommet est nu. Ces fleurs sortent toutes des ailes des feuilles, qui sont linéaires, terminées en pointe aiguë, et sont rangées en un double rang voisin l'un de l'autre, et fort serré le long de la côte du milieu: la baie est rouge et d'une douceur fade. Ce n'est point un poison, quoique les feuilles le soient très certainement.

Je terminerai l'examen des plantes de cette classe, et ma lettre, par la description du genre singulier nommé *ruscus*, ou petit houx. Dans ce genre, les fleurs ont un calice à six feuilles, sans corolle, et un nectaire ovale, enflé, troué au sommet dans le centre de la fleur. Les fleurs à étamines n'ont point de filets, mais seulement trois anthères placées sur le sommet du nectaire, et unies à la base, d'où l'on voit que ce genre appartient à l'ordre nommé syngénésie. Les fleurs à pistil ont un style et un germe caché dans le nectaire, qui devient une baie globuleuse à trois cellules, contenant deux semences globuleuses. L'espèce commune, que nous appelons petit houx ou buis piquant, porte ses fleurs au milieu des feuilles, à leur surface supérieure. Ces feuilles ressemblent, pour la forme et pour la grandeur, à celles du myrte ; mais elles sont plus roides ; et se terminent en pointes aiguës ; les baies sont rouges, et presque aussi grandes que des cerises. Dans une autre espèce[231], les fleurs sortent de la surface inférieure des feuilles ; dans une troisième, elles sortent aussi en-dessous, mais elles sont défendues par une petite feuille ; au lieu que dans l'autre espèce elles sont nues. Une quatrième espèce a des fleurs placées sur le bord des feuilles. Le laurier d'Alexandrie, qui est une espèce de *ruscus,* a ses fleurs en longues

Copyright Arvensa Editions

grappes au bout des branches ; les fleurs de cette espèce sont complètes, et par conséquent la plante ne doit pas se trouver dans cette classe ; mais comme naturellement il est évident qu'elle appartient *h.* ce genre, Linnée l'a laissée dans sa propre famille, aimant mieux violer les lois de son système arbitraire que celles de la nature. Les tiges de cette espèce sont déliées et pliantes ; les feuilles sont arrondies à la base, et se terminent en pointe aiguë ; elles sont unies, et d'un vert fort luisant. Les fleurs sont d'une couleur jaune herbacée ; il leur succède des baies semblables à celles de notre petit houx, mais plus petites. C'est en vous laissant au milieu de cette famille de plantes toujours vertes, que je prends congé de vous, ma chère cousine, jusqu'à ma lettre prochaine.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES ÉLÉMENTAIRES SUR LA BOTANIQUE
William MARTYN
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre XX

14 juin 1777

Il y a quelques personnes, ma chère cousine, qui pensent que la vingt-troisième classe, nommée polygamie, aurait pu être omise, et que les plantes qu'elle renferme [232] auraient fort bien pu être rangées dans les autres classes, suivant, le nombre, la situation, la proportion, etc., des étamines. Mais prenons les choses telles que nous les trouvons, sans nous informer trop scrupuleusement de quelques points qui, après tout, ne sont pas d'une bien grande importance. L'essence de cette classe consiste à avoir des fleurs complètes accompagnées d'une ou de deux espèces incomplètes, soit sur la même plante, soit sur différents individus. Cette dernière circonstance fournit le caractère des trois ordres.

Le premier ordre de cette classe ayant les fleurs complotes, et les incomplètes toujours sur la même plante, en a reçu le nom de *monoecia.* Vous vous souvenez peut-être qu'il a été dit que quelques-unes des herbes des prés appartiennent à cet ordre On y trouve aussi l'arbre-plantain et le *banana,* la *valentia*, ou croisette, que vous pourront fournir en abondance les haies et les endroits où croissent les buissons. Il vous paraîtra évident que ces plantes appartiennent à une famille naturelle qui s'est offerte à vous ci-devant. Il y a ordinairement une fleur complète dans ce genre, accompagnée de chaque côté d'une fleur à étamines incomplète ; la première a la corolle divisée en quatre parties, quatre étamines, un style bifide, et une semence. Les autres ont la corolle partagée en trois dans quelques espèces, et en quatre dans d'autres ; trois étamines dans quelques-unes, quatre dans les autres, et un pistil obscur. Aucune de ces

Copyright Arvensa Editions

fleurs n'a de calice. Assez souvent ces plantes produisent seulement des fleurs incomplètes, et par conséquent n'ont point de semence, ce que je pense qu'il faut attribuer au nombre de rejetons qu'elles poussent par les racines. Notre espèce sauvage[233] est une de celles qui ont les fleurs incomplètes partagées en quatre, et elle a deux feuilles à chaque pédicule, qui supporte environ huit fleurs, lesquelles ont des corolles jaunes. Il y a quatre feuilles à chaque groupe de fleurs, et ces feuilles, ainsi que toute la plante, sont couvertes de duvet.

La pariétaire a deux fleurs complètes, avec une fleur à pistil entre les deux, dans une enveloppe à six feuilles ; elles ont un calice fendu en quatre, sans corolle, avec un style et une semence. Les fleurs complètes se font distinguer en ce qu'elles ont quatre étamines ; les autres n'en ont point. Notre espèce commune[234] a de grandes feuilles en forme de lance, des pédicules fourchus, et des calices à deux feuilles. Les fleurs à pistil sont quadrangulaires et pyramidales.

L'arroche a une telle affinité avec le *chenopodium*, ou patte-d'oie, que, comme Linnée l'observe, si l'arroche avait seulement des fleurs complètes, ce serait une patte d'oie ; et si cette dernière plante avait des fleurs à pistil, ce serait une arrache. La plupart de ces plantes viennent sur des fumiers, ou sur les bords de la mer.

L'érable est un arbre qui vous fournira le moyen d'examiner à loisir le caractère de cette classe. Les fleurs sortent en grappes ; les inférieures sont complètes, et celles qui sont vers le bout sont à étamines ; elles ont un calice partagé en cinq parties, une corolle de cinq pétales. Les fleurs complètes ont en outre un pistil et deux ou trois capsules jointes à la base, aplaties, et terminées chacune par une grande aile membraneuse, et renfermant une semence. L'érable de montagne, appelé communément sycomore, a des feuilles à cinq lobes, inégalement dentelées, et des fleurs en grappes très grosses. L'érable commun a des feuilles lobées, obtuses, et rognées sur les bords. Elles sont généralement divisées jusqu'à la moitié en trois lobes ; les lobes latéraux sont obtusément semi-bifides ; celui du milieu est semi-trifide ; les feuilles supérieures sont partagées en cinq lobes ; les grappes de fleurs sont plus petites. Cet arbre croît principalement le long des haies.

La fameuse *mimosa,* ou sensitive, appartient à ce premier ordre de la classe polygamie. Les fleurs ont un calice à cinq dents, une corolle fendue

Copyright Arvensa Editions

en cinq parties, et cinq étamines, ou même davantage ; les fleurs complètes ont aussi un pistil et un légume pour vaisseau à semence. Ce genre est fort nombreux ; mais toutes les espèces ne sont pas douées de la faculté sensitive. Celle qui est la plus commune dans les îles de l'Amérique, et dans nos serres, a les tiges armées d'épines courtes et recourbées, des feuilles pinnées, composées de quatre ou cinq couples de lobes, dont la base se joint vers le point où ils sont insérés dans le pétiole, et s'étendant vers le haut, comme les doigts de la main ; les fleurs sortent des ailes, portées sur de courts pédicules, en petites têtes globuleuses ; les corolles sont jaunes ; elles sont remplacées par des cosses courtes, aplaties et jointes, avec deux ou trois semences orbiculaires, bordées et aplaties, renfermées dans chacune des cosses. Quelques espèces se remuent plus promptement que les autres ; quelques-unes laissent tomber seulement les lobes des feuilles, et d'autres abaissent aussi les pétioles de toute la feuille. Le véritable acacia d'Égypte, et plusieurs autres acacias, ayant les mêmes caractères, sont renfermés dans ce genre ; ces plantes sont trop délicates pour pousser beaucoup de Heurs dans nos climats.

L'acacia à trois épines appartient à un autre genre, et vraiment est d'un ordre différent, la dioecie ; car il a les fleurs à étamines portées sur un chaton long, compacte et cylindrique, avec quelques fleurs complètes au bout ; les fleurs à pistil sont sur une plante séparée, portées sur des chatons lâches. Les fleurs complètes ont un calice quadrifide, une corolle à quatre pétales, six étamines, un pistil et un légume. Les fleurs à étamines ont un calice à trois feuilles, une corolle de trois pétales et six étamines ; les fleurs à pistil ont un calice à cinq feuilles, une corolle à cinq pétales, un pistil et un légume. L'espèce commune est distinguée de l'autre par ses grandes épines, qui en ont généralement deux plus petites, qui sortent du côté. Les fleurs sont axillaires, et sortent souvent en grappes, vers l'es nœuds de la tige ; les feuilles sont pinnées, et ont dix couples de petits lobes. En Amérique, pays natal de cet arbre, on le nomme *honey locusl* (caroube à miel).

Le frêne appartient aussi à ce second ordre ; quelques arbres de cette espèce ont des fleurs complètes, et d'autres des fleurs à pistil, chacune de ces fleurs étant souvent accompagnée par les autres. Elles ont un calice divisé en quatre parties, ou n'en ont point du tout ; elles n'ont point de corolle, ou bien la corolle est composée de quatre pétales, avec un pistil. Les fleurs complètes ont aussi deux étamines, et une semence en forme de

Copyright Arvensa Editions

lance. Le frêne très élevé a des feuilles pinnées, avec cinq couples de lobes, qui sont légèrement dentelées sur les bords. Les fleurs n'ont ni calice, ni corolle, et sortent en grappes lâches des côtés des branches. Le petit frêne ornier a les lobes de la feuille dentelés ; les fleurs sont fournies d'un calice et d'une corolle ; elles sortent en grandes grappes lâches aux bouts des branches. Le frêne d'Amérique, ou de la Caroline, a les lobes tout-à-fait entiers, et les pétioles ronds.

Dans le troisième ordre, la trioecie, nous trouvons le figuier, qui, quoiqu'il porte des fleurs qui sont visibles, cependant en a de cachées dans le fruit, ce qui nous conduit naturellement à la classe nommée polygamie. Ce que nous appelons le fruit du figuier, Linnée le nomme le réceptacle, ou le calice commun des fleurs ; il le décrit comme étant de la forme d'un sabot, qui sert de jouet aux enfants, charnu, convergent, terminé, vers le large bout, par plusieurs écailles, et ayant l'intérieur couvert de petites fleurs complètes et incomplètes, quelquefois dans le même fruit, et quelquefois sur des arbres différents ; les fleurs à étamines ont un calice divisé en trois parties, un pistil, et une semence arrondie et aplatie ; ni les unes ni les autres n'ont de corolle. Notre figuier commun est distingué par ses feuilles palmées ; les divers fruits de ces arbres sont des variétés qui proviennent de la même semence. L'histoire et la culture de cet arbre singulier, telles que vous les trouverez détaillées dans les ouvrages des naturalistes, et les récits des voyageurs, seront pour vous une récréation très agréable, qui contribuera à égayer la monotonie de nos recherches botaniques.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau: Oeuvres complètes

Botanique

LETTRES ÉLÉMENTAIRES SUR LA BOTANIQUE

William MARTYN

Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre XXI

21 juin 1777

Ayant maintenant parcouru toutes les classes des fleurs visibles, nous devrions, suivant les règles, examiner, à cette heure, la dernière classe du système où les fleurs ne sont pas visibles ; mais, comme depuis longtemps nous avons tenu une ligne droite dans nos recherches, nous nous en écarterons aujourd'hui, pour observer les divers aspects sous lesquels s'offre le nectaire, dans plusieurs genres de plantes où il se trouve.

Nous avons fait mention, en passant, de ces différentes formes que prend le nectaire, en parlant des caractères du genre ; nous avons même dit un mot de l'usage général de cette partie de la fructification ; mais maintenant nous irons plus loin, et nous dirons que, quoique cette partie de la fleur n'ait pas été observée dans deux cents genres[235], il est pourtant vraisemblable qu'elle existe dans tous. Si elle ne s'offre pas toujours comme une partie visible et distincte, c'est tantôt une glande ou un pore, tantôt une rangée de glandes et de pores, d'où exsude ce suc doux et visqueux, utile en second lieu pour la nourriture d'un grand nombre de divers insectes, et premièrement, sans doute, nécessaire à la fructification de la plante elle-même ; car vous observerez, dans les corolles tubuleuses, monopétales, que, quoiqu'elles n'aient pas de nectaire visible, cependant il se sépare un suc doux dans leur tube[236], qui probablement est fourni, pour cet effet, de glandes, lesquelles sont trop petites pour être aperçues à l'œil nu, mais qu'on pourrait peut-être découvrir, en |es observant de près avec le microscope. Les fleurs polypétales, qui ont des

Copyright Arvensa Editions

calices ouverts, n'ayant point de tube ou de bassin pour recevoir le suc du nectaire, ont en général un corps destiné à le préparer et à le contenir, afin qu'il puisse être distribué aux parties environnantes de la fructification, à mesure qu'elles en ont besoin. Dans les familles composées et ombellifères des plantes, à la vérité on n'a point observé de nectaire ; mais vous vous souvenez que dans ces familles toute la fleur est si petite, qu'on ne doit pas s'étonner qu'une partie, aussi petite que l'est le nectaire dans les plus grandes fleurs, échappe à la vue dans celles qui sont si peu apparentes. Nous pouvons cependant présumer qu'elles ont abondamment ce suc doux, qui remplit le nectaire, puisque nous observons que les insectes s'attachent particulièrement à ces deux familles. Aucun genre de plantes de la classe nommée icosandrie n'a de nectaire distinct ; mais alors le calice est garni d'une feuille, et forme un réservoir commode, pour contenir le suc mielleux qu'on y remarque souvent d'une manière très distincte. La famille verticillée n'a pas aussi été mise par Linnée au nombre de celles où le nectaire est visible. Peut-être cette partie n'est pas bien nécessaire dans ces plantes, attendu que la corolle est monopétale, et que le calice monophylle forme un tube permanent. Cependant plusieurs genres, appartenant à cet ordre, ont une glande au fond du calice, qui entoure la base du germe. Cette glande est d'une certaine grandeur dans la bugle, et assez visible dans l'ortie morte.

L'apparence du nectaire n'est pas aussi commune que celle des glandes. Vous avez déjà vu qu'elles sont considérables dans plusieurs genres de la famille des cruciformes, qu'elles nous ont fourni des caractères génériques, et que nous nous en sommes servis même pour fournir le caractère classique. On vient dans le moment de faire mention qu'on les trouve dans la famille verticillée ou labiée. Plusieurs genres dispersés dans différentes parties du système ont ce nectaire glanduleux. Ainsi la *plukenetia* (1084)[237] a quatre glandes à la base des filets, comme dans la classe tétradynamie. Le *cercis* (510) a une glande styliforme sous le germe. La *cassita* (505) a trois glandes ; l'*echites* (299) et la *tabernaemontana* (301) en ont cinq. L'*hernandia* (1049) en a quatre ou six qui entourent le germe, et le *grielum* (1235) a une rangée de glandes oblongues autour du germe, lesquelles s'unissent pour former une petite couronne. La *malpighia* (572) a deux glandes au bas et sur l'extérieur de chaque feuille du calice. Dans la *banisteria* (573) le cas est le même, excepté qu'une foliole du calice n'a

Copyright Arvensa Editions

point de glandes ; et par conséquent le nombre total est de huit, au lieu que dans l'autre il est de dix. Le réséda (608) a une glande qui s'élève du réceptacle, entre les étamines et le pétale supérieur. Le croton (1083) en a cinq fixées au réceptacle. L'*astronium* (1111) a cinq glandes dans le disque de la fleur. La *cucurbita* (1091), ou le genre de la citrouille, a une glande simple, triangulaire et concave au centre de la fleur. Dans le saule (1098) la situation est la même, mais la forme est cylindrique.

Une autre forme très ordinaire sous laquelle se présente le nectaire, ce sont les écailles, qui ne sont dans la vérité que des glandes aplaties. La *monnieria* (850) et la vesce (873) n'ont qu'une écaille à la base du germe. La cuscute, ou épithyme, a quatre écailles à la base des étamines ; mais plusieurs ont cinq écailles, comme la *parnassia (384) :* elles sont à la base des filets dans la *schrebera* (319), la *quassia* et la *melastoma* (544) ; entre les étamines dans l'iresine (1113) ; à la base du germe dans la *crassula* (392), le *cotyledon* (578) et le *sedum* (579) ; entourant le réceptacle dans la *samyda* (543) ; ou à la base des pétales dans l'*erythoxylon* (575), le *ranunculus* (699), la *grewia* (1026), et la *kiggelaria* (1128). L'*amaryllis* (406) et la léontice (424) ont six écailles au-dehors de la base des filets dans la première, et insérées à la base des pétales dans la seconde.

Le nectaire parait souvent sous la forme de valvules, qui sont généralement au nombre de cinq. Dans le *plumbago* (213) elles sont placées au fond de la corolle, et renferment le germe. Elles entourent le germe dans l'*achyranthus* (288), et couvrent le réceptacle dans la *campanula* (218) et la *roella* (219). L'asphodèle (421) a six de ces valvules insérées à la base de la corolle, et qui forment une arche complète sur le germe ; un filet sort de chacune de ces valvules.

Dans l'*erythronium* (414) il y a deux tubercules calleux à la base de chaque pétale intérieur. Dans le genre du laurier (503) il y a trois tubercules autour du germe, et deux glandes rondes sur une courte tige, près de la base de chaque filet du rang intérieur. Dans quelques espèces de l'iris il y a trois points à la base et sur l'extérieur de la corolle. Dans le *tamus* (1119) il y a un point oblong qui croît à l'intérieur de chaque division du calice. Dans un autre genre, la *swertia* (321), il y a dix de ces points, deux à la base de chaque division de la corolle, entourés de soies dures. Dans l'hyacinthe[238] (427) il va trois pores au sommet-du germe ; dans les deux genres de la fritillaire et de l'uvulaire (412) il y a un creux à la base de

Copyright Arvensa Editions

chaque pétale. Dans la couronne impériale ce creux est considérable, et offre généralement une grosse goutte du suc dont le nectaire est rempli. La mercuriale (1125) a deux pointes subulées, une de chaque côté du germe. La *vallisneria* (1097) a une pointe sur chaque pétale.

Vous vous ressouvenez de la belle apparence qu'offre le nectaire dans quelques espèces d'iris, comme une ligne longitudinale sur les pétales, laquelle ligne est garnie de poils. Dans le lis (410) c'est un tuyau, ou ligne tubuleuse, le long du milieu de chaque pétale. Dans la *frankenia* (445) c'est un canal qui court le long de la queue.

Dans quelques genres le nectaire prend la forme exacte des pétales, et avait toujours été confondu avec eux, jusqu'à ce que Linnée en eût fait voir la différence. C'est le cas de plusieurs plantes de la première classe, et du *lecythis* (664) dans la treizième ; dans toutes ces plantes le nectaire n'est composé que d'un pétale. Dans le *galanthus* (401) il consiste en trois petites feuilles parallèles, entaillées, obtuses, semblables à des pétales, formant un cylindre d'environ la demi-longueur de la corolle. L'*illicum* (611) a plusieurs folioles en forme d'alêne de la même longueur que les pétales eux-mêmes. Le *cardiospermum* (498) a un nectaire à quatre pétales renfermant le germe ; dans l'*hartogia* (273), la *sauvagesia* (286), et l'*helicteres* (1025), il est composé de cinq pétales. *L'andrachne* (1095) a cinq folioles herbacées, bifides, plus petites que les pétales ; et placées entre eux. Toutes les herbes des prés, le riz (448) et le maïs (1042), s'accordent en ce qu'elles ont un nectaire forme de deux petites folioles oblongues. La *swietenia* (521), la *melia* (527) et le *melianthus* (595) ont un nectaire à une feuille, avec une bouche à plusieurs dents dans les deux premières, et dans la dernière au-dedans de la plus basse division du calice, près duquel il croît. Dans la *musa* (1141) aussi le nectaire est une feuille en forme de bateau ; cette feuille est aplatie, pointue, et insérée dans le pétale. Dix petites feuilles conniventes, renfermant le germe, forment le nectaire du *zigophyllum* (530), chaque petite feuille étant fixée à la base de chaque filet. La *dalechampia* (1081) a un large nectaire composé de plusieurs plaques ovales, aplaties, et en plusieurs rangées.

Je vous ai fait observer ci-dessus que, dans les corolles tubuleuses, le suc du nectaire est séparé dans le tube. Dans plusieurs genres il y a une corne, ou éperon, au dos de la fleur, qui tient lieu de récipient. Plusieurs plantes se sont offertes à nos regards avec un nectaire de cette forme, comme le *tropœolum* (466), le pied d'alouette (681), l'aconit (682), la

Copyright Arvensa Editions

colombine (684), l'*antirrhinum* (750), la fumeterre (849), la violette (1007), l'impatiente (1008) et l'orchis (1009) ; nous pouvons ajouter à ces plantes la *pinguicula* (30), ou herbe au beurre, l'utriculaire (31) et la valériane (44). Dans quelques espèces de l'*antirrhinum* la corne est émoussée, et ressemble plutôt à un sac ; cette forme est aussi celle qu'on observe dans le genre du *satyrium(1010) :* les genres de cette famille sont remarquables pour leurs nectaires. Dans l'*ophrys* (1011) le nectaire est suspendu à la corolle ; il est plus long que les pétales, et est quillé à la partie postérieure. Dans le *serapias* (1012) il est de la même longueur que les pétales, ovale, gibbeux en-dessous, et avec une lèvre ovale. Dans le *limodorum* (1013) il est de la même longueur que les pétales, d'une feuille, concave, porté sur un pédicule, et au-dedans du pétale le plus bas. Dans l'*arethusa* (1014) il est d'une feuille, tubuleux, au fond de la corolle qui est plissée. Dans le *cypripedium* (1015), ou pantoufle des dames, comme vous l'avez déjà vu, il est fort grand et enflé. Dans l'*epidendrum* (1016) il est tubuleux à la base, turbiné ou en forme de sabot, avec une bouche oblique et bifide. Ainsi vous observerez que tous les genres de cette famille ont des nectaires singuliers, au lieu que dans les trois classes où les filets sont joints à peine on en peut trouver[239]. Le genre nombreux du *carex* (1046), ou glaïeul, a un nectaire enflé, permanent, qui se contracte en-dessus, et dentelé au sommet où il est entrouvert, mais continuant d'envelopper la semence. Dans le *ruscus* (1139) il est aussi enflé et ouvert au sommet ; il est ovale, droit, et de la même grandeur que le calice.

Dans plusieurs genres le nectaire prend la forme de quelque ustensile, ou autre chose très connue. Ainsi dans la *straphylaea* (374), le *tinus (504),* la *winterana* (598) et l'*urtica* (1054), ou l'ortie, il est urcéolé, on en forme de cruche. Dans le *narcissus* (403) et dans le *pancratium* (404) il est en forme d'entonnoir. Dans l'*epimedium* (148) il est cyathiforme, ou en forme de gobelet. Dans la *byttneria* (268), la *theobroma* (900), l'*ayenia* (1020) et la *kleinhovia* (1024), il est en forme de cloche. Dans le *cissampelos* (1138) il est en forme de roue ; dans l'*epidendrum* (1016), le peuplier (1123) et la *gleditsia (1159),* il est turbiné, ou en forme de sabot qui sert de jouet aux enfants, étroit au fond, et s'élargissant vers le sommet. Le plus beau de ces nectaires est celui qui est en forme de couronne. Dans le *diosma* un semblable nectaire est placé sur le germe ; dans l'*olax* (45), l'*hamamélis* (169), le *nerium* (297), ou l'*oleander*, la *periploca* (303), la silène (567) et la

Copyright Arvensa Editions

cherleria (570), il termine le tube de la corolle ; mais dans la fleur de la passion (1021) c'est une triple couronne, ou gloire, dont l'extérieur est la plus longue, et entoure le style.

Dans la *garidella* (571), la *nigella* (685) et l'ellébore (702), les nectaires sont bilabiés. La première en a cinq, la seconde huit, et la troisième en a un nombre incertain. Le *trollius* (700) a neuf corps linéaires, aplatis, courbés, perforés à la base sur l'intérieur. L' *isopyrum* (701) a cinq nectaires égaux, tubuleux et courts, avec une bouche trilobée, insérée dans le réceptacle, au-dedans des pétales.

Dans l'*arum* (1028), les nectaires ressemblent aux filets des étamines ; seulement ils deviennent épais au fond. Ils sortent en deux rangées du milieu du *spadix.* Dans le *peganum* (610), les filets eux-mêmes sont dilatés en nectaires à la base. Dans la *fevillea* (1118), ils consistent en cinq filets comprimés, courbés, et placés alternativement avec les étamines. Dans la *trichilia* (528), le nectaire est cylindrique et tubuleux, formé de dix filets plus courts que les pétales, et avec une bouche à cinq dents.

Vous avez observé que plusieurs nectaires, dont on a déjà fait mention, ont une connexion intime avec le germe. C'est une situation si commune, pour cette partie de la fleur, que quelques personnes ont soupçonné que son seul et principal usage était d'alimenter le germe. Il y a plusieurs autres genres, dans lesquels il est ainsi placé. Dans la *mirabilis* (242), ou merveille du Pérou, il est globuleux, permanent, et renferme le germe. Dans le *cissus* (147), la *celosia* (289), le *limeum* (463), et le *phyllanthus* (1050), c'est un anneau qui entoure le germe. Dans le *cynanchum* (304), il est cylindrique, avec une bouche à cinq dents. Dans l'*apocynum* (305), l'*asclepias* (306), et la *stapelia* (307), il est composé de cinq corps, qui, dans la seconde et la troisième de ces plantes, cachent les étamines et les pistils, et, dans la troisième, forment une double étoile. Tous ces nectaires environnent le germe. Dans la *gualtheria* (551), il est composé de dix corps en forme d'alêne, droits et entourant le germe, placés entre les étamines.

Cependant il ne faut pas dissimuler, que, de quelque usage que ces corps puissent être au germe, quand ils lui sont adhérents, ou lorsqu'ils en sont voisins, on les trouve souvent placés sur d'autres parties de la fructification. Nous en avons déjà rencontré plusieurs exemples, et nous pouvons y ajouter celui de la *bromelia* (395), où on les trouve sur les pétales, croissant près de chacun des trois, au-dessus de la base. Dans le *berberis* (442), ou l'épine-vinette, ce sont deux corps arrondis, de couleur

Copyright Arvensa Editions

d'orange à la base de chaque pétale ; dans l'*hermannia* (828), chaque pétale a une petite membrane qui forme un tube garni d'un capuchon. Dans l'*hydrophyllum* (204), et la *reaumuria* (686), ce sont des lames ou plaques, qui croissent près des pétales. Dans le *myosurus* (394), il y a cinq corps en forme d'alène. On trouve le nectaire sur le calice, dans le *tropœolum,* dont on a fait mention ci-dessus ; dans le *monotropa* (536), dans quelques espèces de *biscutella* (808), qu'on a citées aussi parmi les plantes qui ont des nectaires glanduleux. Cette partie est une glande globuleuse sur le bout extérieur des anthères, dans l'*adenanthera* (526) ; à leur base, dans l'*ambrosinia* (1238) ; et sur les filets en forme de glandes, dans le *dictame* (522) ; en forme d'écailles, dans le *zygophillum* (530) ; placées horizontalement sur les vrais filets, dans la *commelina* (62), et dans le *plumbago,* la *campanula* et la *roella,* qu'on a cités ci-dessus. Enfin les nectaires sont placés assez souvent sur le réceptacle, comme dans le *lathraea* (743), la *clutia* (1140), le *melianthus* (795), et quelques autres ; mais ils sont si voisins du germe qui prend son origine de la même base, qu'on peut très bien conjecturer qu'ils sont placés là pour son usage.

Mais que dirons-nous, quand nous trouverons le nectaire dans les fleurs à étamines incomplètes, lesquelles n'ont point de germe ; comme dans le saule (1098), l'*astronium* (1111), l'iresine (1113), la *fevillea* (1118), le peuplier (1123), la *rhodiola* (1124), la *kiggelaria* (1128), le *cissampelos* (1138), le *ruscus* (1139), la *clutia* (1140) et l'*ophioxilon* (1142) ? Dans toutes ces circonstances il ne peut certainement être d'aucun usage immédiat pour le germe, qui non seulement est sur une fleur distincte, mais encore sur une plante différente. Cependant le germe étant la partie la plus importante du végétal, puisqu'il est destiné par la nature à produire une nouvelle plante du même genre, et toutes les parties de la fleur servant en quelque sorte à cet objet, tout ce qui peut être utile à ces mêmes parties doit être regardé comme servant médiatement au germe.

Mais retournons à notre histoire des faits, et finissons cette discussion aride, dont je ne vous aurais pas importunée, si j'avais pu vous indiquer quelque auteur qui vous eût donné la facilité de voir dans un même tableau les différentes formes et situations du nectaire.

Jusqu'ici vous avez observé que cette belle partie de la fleur est généralement simple, quoique dans plusieurs cas elle soit formée de plusieurs portions. Cependant, dans quelques genres, elle est double. Ainsi, dans la *krameria* (161), il y a deux nectaires placés l'un sur l'autre ;

Copyright Arvensa Editions

dans la *stapelia*, comme vous l'avez déjà vu, il y a une double étoile, aplatie et quinquifide ; l'inférieure a les divisions linéaires déchirées au bout ; elle entoure les étamines et les germes ; l'étoile supérieure a des divisions aiguës, entières, qui couvrent les germes et les étamines. On observe quelque chose de semblable dans l'*asclepias,* dont les fleurs ont une structure particulière, qui mérite votre attention. La *paullinia* (497) aussi, et l e *sapindus* (499), ont deux nectaires fort différents l'un de l'autre. L'un consiste en quatre pétales insérés dans les queues des vrais pétales ; l'autre est formé par quatre glandes, qui sont à leurs bases. Je puis vous faire observer ici que, quoique l'usage général du nectaire, comme le nom l'implique, soit de verser au-dehors une liqueur mielleuse, cependant il ne paraît pas que tous les corps auxquels Linnée a donné ce nom servent à cet effet. C'est peut-être le cas des nectaires qu'on observe dans les plantes que nous venons de citer, et peut-être dans celles où cette partie est double. Enfin la *clutia* (1140) a deux rangées de nectaires, l'une au-dedans de l'autre. La rangée extérieure est composée de cinq corps oblongs, partagés en trois parties, placés en cercle au-dedans des pétales, et de la même longueur que leurs queues ; la rangée intérieure est de cinq petites glandes, qui sont certainement pleines de miel au sommet. On observe que, dans les fleurs à pistil de ce genre, il n'y a point de glandes ou de nectaires intérieurs, et les extérieurs sont de la même grandeur, et dans la même situation, mais diffèrent pour la forme, étant arrondis et didymes, ou jumeaux.

Pour ce qui concerne la forme et les variations dans les autres parties de la fructification, qui servent à établir le caractère générique des végétaux, vous trouverez à vous contenter dans les livres élémentaires. Vous ne manquerez pas aussi d'instruction sur les feuilles, et les autres parties et circonstances qui forment les différences de dix mille cent espèces, qui renferment toutes les plantes connues jusqu'à présent ; vous n'aurez qu'à lire les mêmes auteurs qui ont traduit l'ouvrage original de Linnée. Je vous ferai seulement remarquer qu'une attention plus exacte, dans l'observation des végétaux, a fait découvrir à Linnée des parties que les botanistes précédents n'avaient point aperçues ; et que sa sagacité et son génie supérieur l'ont mis en état de faire un usage plus étendu des parties qui avaient été connues avant lui. Les parties dont je veux vous parler ici sont ce qu'il appelle *fulcra,* appuis ou supports de la plante. Parmi ceux-ci, les bras, c'est-à-dire les épines, les piquants, les agrafes ou tendrons,

Copyright Arvensa Editions

quelques sortes de pubescence, et peut-être les glandes, avaient été observés dans quelques espèces, mais d'une manière vague et imparfaite ; mais le stipule, qui est une écaille à la base des pétioles, et la bractée, qui est une écaille ou petite feuille près de la fleur, n'avaient pas même été nommés. On n'avait pensé en aucune manière à se servir de ces sept parties importantes, quoique petites, pour distinguer les espèces, ce à quoi elles sont si propres, soit parleur constance, soit parleur abondante variété.

Linnée a pris aussi fort heureusement, dans d'autres circonstances, la pure forme pour établir les différences spécifiques, et pour d'autres vues. Telles sont la manière dont les feuilles et les branches se ramifient ; l'intorsion, ou la manière dont les tiges se tournent et se courbent ; la gemmation, ou diverses constructions des bourgeons ; la foliation, ou les divers plis des feuilles, avant qu'elles soient étendues ; l'inflorescence, ou la manière dont les fleurs sont unies à la base par leurs pédicules. Toutes ces circonstances, et quelques autres que j'ai omises, vous fourniront, suivant l'occasion, des marques pour distinguer les plantes les unes des autres, et ces marques seront même plus sûres, dans certains cas, que la forme elle-même. Elles méritent par conséquent votre attention. Mais j'ai déjà trop abusé de votre patience ; et je vais vous laisser vaquer à des occupations plus importantes.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Botanique
LETTRES ÉLÉMENTAIRES SUR LA BOTANIQUE
William MARTYN
Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

Lettre XXII

4 octobre 1777

J'ai enfin trouvé le temps, ma chère cousine, de vous envoyer ma dernière lettre sur la botanique. Je ne me suis pas pressé de vous écrire, parce que vous avez trouvé assez d'occupation pendant l'été, soit à examiner les plantes qui vous avaient échappé précédemment, soit à tâcher de découvrir leurs nectaires et les autres parties, qui, par leur petitesse, se dérobent au premier regard.

Quant à la dernière, et à la plus basse classe des végétaux, la cryptogamie, je ne vous en parlerai que fort légèrement, pour le présent, parce que cette classe, quoique remplie de beautés, lorsqu'on l'examine avec cette attention qu'exigent les petits objets, offrirait trop de difficultés à notre jeune cousine, et peut-être serait même peu intéressante pour vous, à moins que vous n'ayez pris, pour la botanique, une passion plus forte que je lie le désire. Il faut aussi chercher les plantes de ce genre dans des lieux et dans des saisons qui ne s'accorderaient pas avec la délicatesse de votre santé ; et je ne veux pas que vous risquiez de perdre un bien si précieux, même dans les recherches qui vous seraient le plus agréables. Un exercice modéré, tel que celui auquel vous engagera l'étude de la nature, cette gaieté, cette tempérance et cette régularité qu'on remarque en vous, vous assurent la jouissance de ce trésor si précieux, dont mes vœux les plus ardents demanderont toujours, pour vous, a l'Être suprême, qu'il vous accorde la plus longue possession.

Vous savez déjà la signification de ce mot cryptogamie, et vous connaissez le caractère de la classe que désigne cette dénomination ; on vous a déjà parlé des quatre ordres dans lesquels elle se divise, ainsi que

Copyright Arvensa Editions

de leurs caractères ; j'ai donc seulement à vous entretenir du petit nombre d'espèces qui s'offrent d'abord à nos recherches, et où les caractères génériques et spécifiques sont le moins cachés.

Il y a, dans cette classe, cinquante-un genres, et huit cent cinquante-huit espèces.

Les plantes du premier ordre, les fougères, sont aussi grandes, et souvent ont toutes leurs parties aussi apparente[s] que celles des classes précédentes. On voit, à l'œil nu, qu'il y a une fructification, quoiqu'on ne puisse en distinguer les diverses parties. On a déjà décrit sous quelle forme on les découvre, en s'aidant du microscope.

En général, ce qui constitue là fructification dans les fougères, se trouve sur le dos des feuilles. Cependant cela n'est pas général ; par exemple, dans le genre *equisetum,* ou queue de cheval, les parties de la fructification sont portées sur un épi, chacune de ces parties étant peltée et entrouverte à la base, qui a plusieurs valvules. Hedwig a décidé que les fleurs des queues de cheval et des langues de serpent étaient hermaphrodites. La queue de cheval des blés[240] a ses épis sur une tige nue, et d'autres tiges garnies de feuilles et infécondes sortent les dernières dans la saison. La queue de cheval des bois[241] a les feuilles composées ou divisées, et les épis au bout des mêmes tiges. Une espèce, qu'on trouve communément dans les fossés[242], à peine a des feuilles, et est parfaitement unie. Elle diffère à cet égard de la prêle[243] dont on se sert pour polir, et qui est rude.

L'*ophioglossum,* ou langue de serpent, a de même les parties de la fructification sur un épi, dans une rangée, le long de chaque côté, laquelle rangée a des jointures. Dans l'état de maturité, ces jointures s'entrouvrent transversalement. Notre espèce commune[244], qu'on trouve dans les prairies humides, peut être distinguée par sa feuille ovale.

L'*osmunda* pareillement a un épi distinct de la feuille ; elle est branchue, et chaque partie composante de la fructification est globuleuse. L'herbe de la lune[245], qui croît dans les pâturages secs, a une tige nue et une feuille pinnée, qui forment l'ensemble de cette petite fougère. La fougère fleurie, ou osmonde royale, est une grande espèce qu'on trouve dans les

Copyright Arvensa Editions

fondrières ; elle a des feuilles bipinnées, qui portent à leur sommet les parties de la fructification en grappes. L'acrostique des bois a des feuilles pinnatifides, avec les divisions confluentes, tout-à-fait entières et parallèles. Ces feuilles sont de deux sortes ; les plus étroites sont couvertes des parties de la fructification sur leur dos, et les plus larges sont infécondes. Cette plante s'éloigne par conséquent du caractère du genre, ayant une feuille féconde au lieu d'épi, laquelle feuille est distincte de celle qui est inféconde.

Les genres dont il reste à parler ont les parties de la fructification invariablement sur le dos des feuilles. Dans l'*acrostichum* elle couvre tout le disque ; dans le *pteris* on les trouve seulement autour du bord. La fougère commune[246], qui est si abondante dans les terrains incultes et dans les bois, a des feuilles sur-décomposées, ou triplement pinnées ; les petites feuilles sont pinnées ; les lobes en forme de lance ; les inférieurs sont pinnatifides, et les supérieurs le sont moins.

L'*asplenium*[247] a les parties de la fructification en lignes qui sont fréquemment parallèles. La langue de cerf[248] a des feuilles simples, en forme de cœur allongé, et creusées près du pétiole ; elles sont tout-à-fait entières, et les pétioles velus. Cette plante croît sur les rochers, et dans les endroits qui sont à l'ombre, il y a plusieurs espèces plus petites, avec des feuilles pinnées ou décomposées, assez communes sur les murailles et les rochers.

Dans le polipode, les fructifications sont en petits points distincts, arrondis, placés en rang, et croissant si fort en volume, à mesure qu'ils avancent en maturité, qu'ils occupent tout le disque en quelques espèces, et la plus grande partie en d'autres. Le polipode commun a des feuilles pinnatifides, les pinnes ou lobes oblongs un peu dentelés et obtus ; la racine a des écailles ; cette plante est commune sur les arbres, les murs et les rochers. Plusieurs espèces qu'on appelle généralement fougères, à cause de la disposition des parties de la fructification, appartiennent à ce genre. Parmi celles-ci, la plus commune est celle qu'on nomme vulgairement fougère mâle. On la trouve dans les bois, les bruyères, et sur les rochers. Elle ne couvre pas la terre, comme la fougère ordinaire, mais elle croît en parties détachées. Les feuilles, dans cette espèce, sont doublement pinnées ; les pinnes ou lobes sont obtus et crénelés, ou

Copyright Arvensa Editions

légèrement entaillés.

Enfin l'*adianthum,* ou capillaire, a les parties de la fructification dans des taches placées sur le bord de la feuille, qui est pliée en arrière. Le véritable capillaire[249], qu'on emploie pour faire le sirop qui porte ce nom, appartient à ce genre, et a des feuilles décomposées, les feuilles composantes alternes, et les lobes en forme de coin, lobés et pédiculés. Cette plante croît, mais rarement, sur les rochers et les murailles[250].

Les plantes du second ordre, les mousses, ont des feuilles semblables à celles des végétaux les plus parfaits, et distinctes de la tige. En cela, elles diffèrent des fougères, dans lesquelles la tige et la feuille, et souvent les parties de la fructification, sont mêlées. Elles sont permanentes, et, quelque desséchées qu'elles soient, elles se raniment lorsqu'elles sont exposées à l'humidité, comme Haller en a fait l'épreuve dans quelques plantes de l'herbier de Gaspar Bauhin, qui avaient demeuré plus d'un siècle dans l'état de dessiccation. Vous les connaissez par leur apparence, ou par leur port, suivant l'expression des botanistes. On vous a déjà donné une idée générale de leur fructification, autant qu'on peut découvrir à l'œil nu les diverses parties dont elle est constituée. Il n'y a que des microscopes d'une grande force qui puissent nous en donner une connaissance parfaite.

Les caractères génériques des mousses sont tirés des têtes qui sont sessiles, ou que la plante pousse sur une tige nue et déliée. Linnée appelle cette partie anthère ; mais, malgré l'autorité de cet illustre naturaliste, je l'appellerai l'urne. Elle est nue dans quatre genres[251], c'est-à-dire, qu'elle n'est point couverte d'un calyptre, ou voile ; dans les sept autres genres, elle en a un.

Le *lycopodium,* ou mousse-pied-de-loup, a une urne sessile, à deux valvules, sans aucune coiffe. Le *sphagnum,* ou mousse des marais, aies urnes garnies d'un opercule, avec une bouche unie. L'espèce grise[252] est commune sur les marais, dont elle couvre une grande étendue ; on la connaît non seulement par sa couleur grisâtre, mais encore par ses branches, qui sont pliées.

Le *polytricum* a les urnes garnies d'un opercule, portées sur une petite éminence, qui est une espèce de réceptacle, et que Linnée nomme l'apophyse, et Haller le disque. L'urne est couverte d'une coiffe garnie de poils. Il y a une étoile, ou rose, sur un individu distinct qui a généralement

Copyright Arvensa Editions

été pris pour la fleur à pistil ; Haller la regarde plutôt comme une espèce de bouton, d'où sortent de nouvelles branches. L'espèce commune, appelée politric commun, ou perce-mousse, est connue par sa tige, qui est simple, et la forme parallèle de ses urnes. C'est une grande espèce de mousse qu'on trouve abondamment dans les bois, les bruyères et les marais.

Les trois genres de mousses qui restent à décrire, et qui sont les principaux et les plus nombreux, sont distingués de cette manière. Le *mnium* s'accorde avec le *polytrichum,* en ce qu'il a deux sortes de fructification ; l'une est une urne à opercule, avec une coiffe unie, l'autre est une étoile ou rose, dans le disque de laquelle il y a quelques corps globuleux, petits et couverts de poussière. Le *bryum* et l'*hypnum* n'ont point de ces étoiles ou roses ; elles ont l'une et l'autre des urnes à opercules, avec une coiffe unie, et se distinguent entre elles par la tige qui supporte l'urne, laquelle tige est nue, et s'élève d'un tubercule dans la première, au lieu que dans la seconde, elle sort du côté de la branche, et est entourée au bas par une gaine écailleuse, ou réceptacle.

Il y a une espèce de *mnium,* dont les filets ou tiges prolifères sont si fort sensibles à l'humidité, qu'on lui a donné le nom d'hygromètre[253]. Celle-ci n'a point de tige ; les urnes sont flottantes, turbinées, ou en forme de poire, avec des coiffes réfléchies, et formant quatre angles ; les feuilles ovales forment une tête ; elles sont d'un vert jaunâtre, et les pédicules ont un pouce et demi de hauteur ; ils sont rouges, ou d'une couleur d'orange.

Une des espèces les plus communes de *bryum* est la chevelure[254], qui couvre les vieux toits de chaume des cabanes. Celle-ci a les urnes presque droites, et les feuilles terminées en cheveux et recourbées. Le *bryum*, en forme de pomme a de grandes têtes sphériques, et dans l'espèce pyriforme, elles approchent de la forme ovale, et sont couvertes d'une coiffe ressemblant pour la figure à une alêne. Les rejetons sont sans tige, et les feuilles sont ovales et sans barbe. Le *brium* brun[255] a des capsules droites, arrondies, avec un opercule pointu. C'est une fort petite mousse qui croît à fleur de terre, en touffes épaisses ; les tiges ont trois ou quatre lignes de hauteur, et quand les urnes ont perdu leur opercule, elles ont une apparence tronquée, ce qui a fait donner à cette mousse le nom de *bryum truncatulum.*

L'*hypnum* soyeux, l'une des plus belles mousses, mais des moins

Copyright Arvensa Editions

communes du genre, est connue par ses rejetons rampants, ses branches droites et touffues, ses feuilles en forme d'alêne, et ses urnes droites. Cette mousse croît dans les endroits secs, tels que les murs et les arbres, et dans les endroits humides, comme les prairies. Dans la première, les feuilles sont étroites, et collées contre la tige ; dans la seconde, elles sont plus larges, répandues et brillantes comme la soie. Les urnes sont longues, rondes, et s'élargissent un peu au bas. Elles ont une bouche déliée, garnie de cils, un opercule à bec et de couleur d'écarlate, avec une coiffe pâle. Elles sont soutenues par une tige pourpre, ou pédicule, de demi-pouce ou d'un pouce de hauteur, entouré à la base par une gaine écailleuse, courte et épaisse. Cette mousse peut donner une idée des espèces nombreuses d'*hypnum ;* et nous allons maintenant passer au troisième ordre de la classe cryptogamie.

Cette classe contient les algues, qui sont principalement les lichens, ou épathiques et herbes de mer, et quelques autres en petit nombre, qu'on appelle vulgairement mousses, mais qui ont réellement le caractère de cet ordre. Dans ces dernières, la marchante étoilée peut servir d'exemple ; elle croît près des ruisseaux et des fontaines, dans des endroits humides et à l'ombre, ou sur des murs, le long desquels les eaux s'écoulent. Il y a deux fructifications distinctes dans ce genre ; l'une qui est composée de plateaux convexes, ou souvent découpés en leur bord, portés chacun sur un pédicule assez long, et chargés en-dessous de plusieurs globules uniloculaires, plurivalves, et qui contiennent une poussière fine, attachée à des poils ; l'autre fructification est sessile, formée comme une tasse ou coupe, et contenant plusieurs petits corps arrondis, que quelques-uns prennent pour des semences. L'espèce désignée ici est distinguée par le calice commun, qui est fendu en dix parties ; elle varie beaucoup pour son apparence, et c'est de là que lui vient le nom vulgaire qu'on lui a donné de multiforme. Ce genre est évidemment l'anneau qui sert à unir les mousses et les lichens que nous allons maintenant examiner.

Ce genre a un réceptacle ou calice commun, arrondi, aplati et luisant, qui rarement est élevé ; les feuilles sont saupoudrées d'une espèce de farine. Comme le réceptacle prend un grand nombre de formes, cela a donné lieu de former une subdivision de ce genre, qui, sans cela, serait fort embarrassant. Les lichens couvrent en abondance les rochers, la terre, les végétaux, particulièrement les arbres, en forme de farine, de croûte, de feuille ou de filet. L'âge, le sol et la situation font une si grande différence pour l'apparence, qu'un grand nombre de variétés ont été regardées

Copyright Arvensa Editions

comme des espèces. Les sections du genre des lichens sont : premièrement les tuberculés, qui consistent en une croûte adhérente de très près à l'écorce des arbres, ou à la surface des pierres ; sur cette croûte, de petits tubercules arrondis paraissent s'élever un peu ; ces tubercules sont irréguliers, un peu aplatis au sommet, et sans aucun bord autour. Quelquefois ces tubercules forment des figures régulières, et ressemblent à l'écriture[256], ou à une carte géographique[257]. 2° Les scutellés, ou ceux qui ont de petits boucliers, ou réceptacles arrondis, avec un bord, et le disque un peu aplati, s'élevant d'une croûte granuleuse, plus semblable à la structure des feuilles que dans la section précédente, et n'étant pas si fort adhérente. 3° Les imbriqués, composés de plusieurs petites feuilles, généralement d'une forme orbiculaire, placées les unes sur les autres, la plus petite au milieu, et la plus grande à l'extérieur. De quelques-uns de ces lichens s'élèvent de petits boucliers, et d'autres ont de petits tubercules farineux au bout des feuilles. Il n'y a rien de plus commun qu'une espèce jaune[258] appartenant à cette section, qui croît sur les arbres, les murs et les rochers ; les petites feuilles en sont frisées, d'un jaune foncé en-dessus, et de couleur cendrée en-dessous. Les boucliers sont d'un jaune plus clair, deviennent bruns avec le temps, et sont placés près-à-près vers le milieu de la plante. D'autres lichens, au lieu de boucliers, sont saupoudrés d'une farine jaune ; les feuilles deviennent verdâtres avec le temps, et ensuite prennent une couleur de cendre brunâtre. Elles sont pleines de verrues, et lépreuses. 4° Les crustacés proprement dits, consistant en une substance crustacée et continue, différemment laciniée ou déchirée. Ceux-ci ont généralement de grands boucliers larges, souvent portés sur des pédicules, soit dans les divisions des feuilles, ou sur leurs bords. Le lichen pulmonaire, ou lichen des arbres, qui pend au haut des vieux chênes et des hêtres, a de fort grandes feuilles, dentelées, unies, et se terminant en pointe obtuse ; la surface supérieure est ridée et creusée, l'inférieure est garnie d'un duvet ; les boucliers sont de la grandeur d'une lentille, et placés sur le bord des feuilles. 5° Les coriacés. Ceux-ci sont aussi crustacés, mais ils diffèrent de ceux de la quatrième section, en ce qu'ils consistent en plusieurs feuilles d'un tissu plus rude, plus large, laciniées d'une manière moins aiguë, qu'ils ne sont pas branchus, et qu'ils adhèrent généralement de plus près aux corps sur lesquels ils croissent. Les réceptacles sont fort grands, et d'après la ressemblance qu'ils ont avec les boucliers des anciens, on les nomme

Copyright Arvensa Editions

peltac ; ils sont généralement placés sur les bords des feuilles, et ne sont que peu ou point du tout entaillés sur les bords. Le lichen de terre couleur de cendre[259] appartient à cette section ; il est rampant, lobé, obtus et aplati, veiné en-dessous et garni de poils, avec une pelte ou targe élevée sur le bord. Cette espèce est fort commune sur la terre, dans les bois et dans les bruyères, particulièrement sur les habitations des fourmis ; les feuilles sont de couleur de cendre et blanches en-dessous. 60 Les ombiliqués ou creusés comme le nombril, et de couleur de suie, ou paraissant noircis comme s'ils avaient été brûlés. 7° Les porte-coupes qui consistent en une croûte granuleuse, qui, dans la suite du temps, se déplie en petites feuilles irrégulièrement laciniées. De ces feuilles s'élève une tige qui supporte des réceptacles creux et coniques, semblables à de petites tasses à thé, ou à des verres, dont le bord est souvent garni de tubercules bruns, ou de couleur d'écarlate. Les diverses apparences de la coupe-mousse ne sont probablement que des variétés provenant des divers âges de la plante. 8° Les lichens arbrisseaux, qui ressemblent aux arbrisseaux ou au corail. Ces mousses consistent en une croûte feuillue comme les dernières, mais elles n'ont point de coupes ; seulement on observe des tubercules, et elles sont branchues. Le lichen des rennes appartient à cette section ; il est perforé[260], fort branchu, et les branches sont tombantes ; il croît dans les bruyères et les pâturages des montagnes. 9° Le lichen à filets, qui consiste en tiges rondes, solides et roides, ou filets souvent couverts ou incrustés d'une farine qui est fort inflammable, et se termine en globules secs, un peu creusés et sans aucun bord. La plupart de ces lichens sont suspendus aux branches des arbres, et c'est de là que leur vient le nom de lichen-arbre ; mais ce genre, fort nombreux et fort répandu, nous a déjà retenus trop longtemps.

Les herbes de la mer sont comprises en trois genres, l'*ulva,* le *fucus* et la *conferva*[261]. Dans le premier, les fructifications sont dans une membrane diaphane, et la substance de la plante est membraneuse, d'abord vésiculaire, mais ensuite membraneuse. Le *fucus,* ou varec de mer proprement dit, a deux espèces de vessie, l'une unie, creuse, et entremêlée de cheveux ; l'autre unie, et remplie d'une gelée dans laquelle sont plongés de petits grains perforés, dans chacun desquels on croit que se trouve une semence. Le tissu de ces plantes est coriace, ou de la nature du cuir ; les

Copyright Arvensa Editions

conferves sont composées de tubercules inégaux en fibres fort longues et capillaires, qui sont ou continues ou jointes. Les deux derniers genres vous fourniront un grand amusement toutes les fois que vous irez passer quelque temps sur une côte maritime ; mais les espèces sont si nombreuses, que l'examen des différences spécifiques me conduirait trop loin. Nous passerons donc au dernier ordre de cette classe de végétaux. Les *fungus,* ou champignons, qui sont universellement connus par leur structure et leur apparence singulière, n'ont ni branches, ni feuilles, ni fleurs, ni aucune chose qu'on puisse être autorisé à nommer parties de la fructification ; à peine ont-ils une racine. L' *agaric,* un des principaux genres de cet ordre, est connu par sa manière horizontale de croître, et parce qu'il a des petites lames, ou des ouïes en-dessous. L'agaric des champs, ou mousseron commun, appartient à un de ces genres, et a les caractères suivants : la tête est convexe, écailleuse et blanche ; elle est supportée par un pédicule ; les ouïes sont rouges ; celui qui a des ouïes blanches n'est qu'une variété, et quoique fort inférieur en qualité au précédent, il n'est pas venimeux. La chanterelle[262], ou petit champignon jaune, si commun dans les pâturages secs, dans ces endroits pelés qu'on appelle le cercle des fées, est aussi stipité, avec les ouïes branchues et décurrentes. Ce qu'on nomme communément agaric, en médecine, et dont on se sert pour arrêter le sang, est un autre de ces genres.

Le bolet, qui croît horizontalement comme le dernier, au lieu d'ouïes, a des pores à la surface inférieure.

La morille[263] est un *fungus* qui est réticulé à l'extérieur ou à la surface supérieure, et uni en-dessous. L'espèce bonne à manger a la tête en forme d'oeuf, et cellulaire ; le pédicule est nu et ridé.

La truffe[264] est un *fungus* arrondi, rempli d'une substance farineuse qu'on prend pour semence. Cette espèce est globuleuse, solide, muricée, ou rude à l'extérieur, sans aucune racine, et croissant entièrement sous terre ; les autres espèces sont pleines de poussière, qu'elles jettent dehors quand elles sont mûres, et sont entièrement au-dessus de la terre, excepté les racines. La truffe commune[265] est arrondie, et jette sa poussière par une ouverture déchirée au sommet ; celle-ci varie beaucoup en formes et aussi en grandeur, depuis la grosseur d'une petite balle jusqu'à celle de la tête d'un homme.

Copyright Arvensa Editions

Après tout, les individus de cet ordre ne sont pas reconnus universellement pour des plantes ; mais on soupçonne, quoique sans beaucoup de raison, que ce sont des animaux qui se servent de ces corps pour leur habitation, de la manière des zoophytes ou coraux ; mais c'est un sujet dont l'examen est trop difficile :peut-être, après tout, les *fungus* peuvent être un des chaînons qui, dans la grande chaîne de la nature, unit le règne végétal au règne animal, quoiqu'il serve d'habitation à de petits insectes, et qu'il soit formé par eux ou pour eux. Ils peuvent cependant avoir le tissu des végétaux, et se développer et croître comme eux. La nature est remplie de ces merveilles ; il ne nous est permis, ma chère cousine, que d'en avoir une fort petite portion, et nous avons très peu d'espoir de développer même un fort petit nombre de ces mystères, et de découvrir une partie des rapports infinis qui unissent les êtres les uns avec les autres.

Copyright Arvensa Editions

Fin des LETTRES ÉLÉMENTAIRES SUR LA BOTANIQUE.

William MARTYN

Table des matières du titre
Liste des Œuvres sur la botanique
Liste générale des titres

---

[1] VIIe promenade.

[2] Lettre datée de Paris, le 21 septembre 1771.

[3] Madeleine-Catherine Delessert.1747-1816, fille de Pierre Boy de La Tour, négociant et Consul de Pologne à Lyon et de Julie Roguin. N.d.E) qui a bien voulu nous fournir les originaux de ces Lettres, voulait qu'on en ôtât tout ce qui la regarde personnellement ; mais nous n'avons pas cru devoir supprimer des éloges très mérités qui auraient honoré M. Rousseau lui-même, si cette Dame nous avait permis de la nommer.

[4] * « ognon », tel qu'on l'écrivait à l'époque de Jean-Jacques, est encore très peu usitée aujourd'hui. Cependant, les dernières rectifications orthographiques du français en 1990 recommandent d'utiliser cet orthographe plutôt que « oignon ».

[5] La sœur de madame Delessert, que Rousseau appelait tante Julie.

[6] La fleur du persil est un peu jaunâtre ; mais plusieurs fleurs d'ombellifères paraissent jaunes, à cause de l'ovaire et des anthères, et ne laissent pas d'avoir les pétales blancs.

[7] Il faut prendre garde de n'y pas mêler le chardon-à-foulon ou des bonnetiers, qui n'est pas un vrai chardon.

[8] La rente de 100 liv. qu'il faisait à sa tante Gonceru.

[9] Dans le *Dictionnaire élémentaire de Botanique* de Bulliard, revu par Richard (in-8°, Paris, 1802), au mot *Herbier*, se trouve une assez longue citation que l'auteur de cet article annonce être extraite d'un manuscrit de Rousseau. Cette citation ne peut mieux trouver sa place qu'ici, et nous la ferons précéder de ce que dit Bulliard ou Richard à cette occasion.

« On sait que J. J. Rousseau aimait passionnément la botanique, et qu'il travaillait même à faire dans cette science quelques réformes avantageuses. Il s'est longtemps occupé de l'art de la dessiccation des plantes ; il nous a laissé plusieurs herbiers de différents formats. Parmi les livres rares et précieux qui composent la bibliothèque du savant Malesherbes, on trouve deux petits herbiers de Jean-Jacques, faits avec

Copyright Arvensa Editions

tout le soin et tout l'art possibles: l'un est de format in-8°, et ne renferme que des cryptogames ; et l'autre, de format in-4°, est composé de plantes à fleurs distinctes.

« Jean-Jacques, après avoir montré la nécessité d'un herbier ; après s'être élevé contre ces prétendus botanistes qui ont des herbiers de huit à dix mille plantes étrangères, et qui ne connaissent pas celles qu'ils foulent continuellement aux pieds, dit:

« On peut se faire un très bon herbier sans savoir un mot de botanique ; tous ceux qui se disposent à étudier la botanique devraient commencer par là. Quand ils auraient desséché un assez bon nombre de plantes, et qu'il ne s'agirait plus que d'y ajouter les noms, il y a des gens qui leur rendraient ce service pour de l'argent, ou pour quelque chose d'équivalent ; d'ailleurs, n'avons-nous pas dans presque toutes les villes un peu considérables des jardins botaniques où les plantes sont disposées dans un ordre méthodique, marquées d'un étiquet, sur lequel leur nom est inscrit ? Pour peu que l'on ait une idée de la méthode adoptée, et les premières notions de l'A, B, C de la botanique, c'est-à-dire les premiers éléments de cette science, on y trouve les plantes que l'on cherche ; on les compare ; on en prend les noms, et c'en est assez ; l'usage fait le reste, et nous rend botanistes. Mais ne comptez guère sur les meilleurs livres de botanique, pour nommer, d'après eux, des plantes que vous ne connaîtriez pas: si ces livres ne sont pas accompagnés de bonnes figures, ils vous fatigueront sans succès ; à chaque pas ils vous offriront de nouvelles difficultés, et ne vous apprendront rien... Ne vous attendez point à conserver une plante dans tout son éclat: celles qui se dessèchent le mieux, perdent encore beaucoup de leur fraîclvur... De tous les moyens employés à la dessiccation des plantes, le plus simple, celui de la pression, est le préférable pour un herbier. Les couleurs peuvent être conservées aussi bien que par la dessiccationau sable, et les plantes desséchées y sont moins volumineuses et moins fragiles... Ayez une bonne provision de quatre sortes de papiers ; 1° du papier gris, épais et peu collé ; 2° du papier gris, épais et collé ; 3° du gros papier blanc sur lequel on puisse écrire ; et 4° du papier blanc sur lequel vous fixerez vos plantes, lorsque la dessiccation sera complète... Lorsque vous voudrez dessécher une plante, il faut la cueillir par un beau temps ; et lorsque ses fleurs seront épanouies, laissez-là quelques heures se faner à l'air libre... Dès que ses parties seront amollies, étendez-la avec soin sur une feuille de papier gris de la première

Copyright Arvensa Editions

espèce dont j'ai parlé ; mettez dessous cette feuille une feuille de carton, et dessus, douze à quinze doubles de papier de la première espèce ; mettez le tout entre deux ais de bois, ou deux planches bien unies, que vous chargerez d'abord médiocrement, et dont vous augmenterez peu à peu la pression, à mesure que la dessiccation s'opérera. Il est plus avantageux de se servir de ces petites presses de brocheuses, parce que l'on serre si peu et autant qu'on le veut ; au bout d'une heure ou deux, serrez-la davantage, et laissez-la ainsi vingt-quatre heures au plus ; retirez-la ensuite ; changez-la.de papier, et mettez dessous une autre feuille de carton bien sèche, ainsi que les feuilles de papier que vous allez mettre dessus ; remettez le tout en presse ; serrez plus que la première fois ; laissez ainsi deux jours votre plante sans y toucher ; changez-la encore une troisième fois de papier ; mais prenez du papier gris collé ; serrez encore davantage la presse, et ne mettez dessus que trois ou quatre doubles de papiers, on seulement une feuille de carton dessus et une dessous;laissez-la ainsi en presse deux ou trois fois vingt-quatre heures ; si, lorsque vous retirerez votre plante, elle ne vous paraît pas assez privée de son humidité, vous la changerez encore plusieurs fois de papiers. (Il y a des plantes qu'il suffit de changer deux fois de papiers, et d'autres qu'il faut changer jusqu'à six fois: celles qui sont de nature aqueuse exigent qu'on en accélère la dessiccation.) Mais si, au contraire, les parties qui la composent ont déjà perdu de leur flexibilité, il faut la mettre dans une feuille de gros papier blanc, où on la laissera en presse jusqu'à ce que la dessiccation soit parfaitement achevée ; ce sera alors qu'il faudra songer à assurer pour longtemps la conservation de votre plante ; elle pourra être employée à la formation de votre herbier ; il ne s'agit plus que de la fixer, de la nommer et de la mettre en place Pour garantir votre herbier des ravages qu'y feraient les insectes, il faut tremper le papier sur lequel vous voulez fixer vos plantes dans une forte dissolution d'alun, le faire bien sécher, et y attacher vos plantes avec de petites bandelettes de papier, que vous collerez avec de la colle à bouche ; c'est avec cette colle que vous pourrez aussi assujettir les organes de la fructification des plantes, lorsque vous aurez eu la patience de les dessécher à part… Il serait bon d'avoir plusieurs échantillons de la même plante, surtout si elle est sujette à varier… Il faut renfermer vos plantes dans des boîtes de tilleul que vous étiqueterez ; il faut qu'elles soient en un lieu sec, etc. »

[10] *Mary Delany, Duchesse de Portland, dite aussi « La rose de Portland ». Réputée

Copyright Arvensa Editions

excellente botaniste, ce sont ses correspondants et relations qui lui transmettent diverses plantes, fleurs ou graines. Elle correspond avec Rousseau au moment où lui-même s'intéresse à la botanique. Les échanges botaniques entre la duchesse et le philosophe seront nombreuses. Rousseau se nommait lui-même *« L'herboriste de la duchesse de Portland ».* A partir de 1773, il se détournera progressivement de ces centres d'intérêt, avouant *« qu'il a pour la botanique un goût presque éteint qu'il regrette »* (Lettre du 22 octobre 1773). Le 11 juillet 1776, alors qu'il vient de recevoir des graines de son amie, il lui écrit: « je me suis défait de tous mes livres de botanique ».(Nd E)

[11] Le château de Trye, où Rousseau était sous le nom de RENOU.

[12] Montagne auprès de laquelle Grenoble est situé.

[13] *Marc Antoine Louis Claret (de Fleurieu) de La Tourette (ou de Latourrette). Botaniste français, né le 11 août 1729 à Lyon et mort en 1793. D'abord conseiller à la Cour des Monnaies, il consacre ses loisirs à l'histoire naturelle et se constitue un important herbier. Mais après vingt années d'exercice il renonce à ses fonctions pour se consacrer entièrement à ses études sur l'histoire naturelle et plus particulièrement à la botanique, en gardant aussi une place à l'archéologie et à l'histoire. C'est en rencontrant sa mère Madame Agathe de Fleurieu de la Tourette en 1740 ou 1741, que Jean-Jacques Rousseau en fera la connaissance. Son amitié avec lui naîtra en 1768, lors de son premier séjour à Lyon du 18 Juin au 6 Juillet, après son départ du château de Trye. Au cours des années qui suivirent, Rousseau entretint avec lui une correspondance régulière. M.C.L. Claret était en outre secrétaire de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Lyon.

[14] Pour l'explication de cette manière de dater, comme pour connaître le motif du quatrain placé en tête de chacune des lettres qui vont suivre, voyez dans la *Correspondance* la note qui se rapporte à la lettre à l'abbé M**, du 9 février 1770.

[15] Je me souviens d'avoir mis par mégarde un nom pour un autre, *carex vulpina*, pour *carex leporina*.

[16] Il forme maintenant trois volumes ; mais à l'époque où Rousseau l'eut entre les mains, on n'avait encore publié que les deux premiers.

[17] Il s'agit de l'« avis de l'éditeur »de l'édition de 1793.

[18] *Ou Johann Bauhin, botaniste franco-suisse (1541-1613) frère aîné de Gaspard Bauhin.

[19] *Gaspard Bauhin, botaniste franco-suisse (1560-1624). Frère de Jean Bauhin.

[20] *Joseph Pitton de Tournefort né le 5 juin 1656 à Aix-en-Provence et tué accidentellement à Paris le 28 décembre 1708. Botaniste français, professeur au Collège royal, titulaire de la chaire de médecine et botanique.

[21] *Carl Linnaeus, puis Carl von Linné après son anoblissement, né le 23 mai 1707 à Rashult (Suède) et mort le 10 janvier 1778 à Uppsala (Suède), est un naturaliste suédois

Copyright Arvensa Editions

qui a jeté les bases du système moderne de la nomenclature binominale. Connu comme le père de la taxinomie moderne, il est également considéré comme l'un des pères de l'écologie moderne.

[22] *Cette leçon est conforme à l'édition de Genève, 1782, et à l'édition de Paris en 38 vol. in-8°. Dans quelques autres, on lit: *une phrase ne sera jamais un vrai NOM*.

[23] * Pier (ou Pietro) Antonio Micheli né à Florence le 11 décembre 1679 et mort à Florence le 1er janvier 1737. Botaniste et mycologue italien, considéré comme l'un des pères de la mycologie moderne. Micheli fit paraître de nombreuses publications dont *Nova Plantarum Genera* (1729) qui reprenait le système de classification de Joseph Pitton de Tournefort.

[24] Leonard Plukenet (1641–1706). Botaniste anglais, professeur de la Botanique Royale et jardinier de la Reine.

[25] Giulio Pontedera (1688 -1757) était Italien botaniste, professeur de la botanique à Padoue, et directeur du jardin botanique de Padoue. Bien qu'il ait rejeté le système Linnaeus, il correspondait avec Linnaeus.

[26] Cet article *Corolle*, auquel l'auteur renvoie ici, ne s'est point trouvé fait.

[27] Voyez la note précédente.

[28] Cet article ne parait pas achevé, non plus que beaucoup d'autres, quoiqu'on ait rassemblé dans les trois paragraphes ci-dessus, qui composent celui-ci, trois morceaux de l'auteur, tous sur autant de chiffons. (*Note des Éditeurs de Genève.)*

[29] Jean-Étienne Guettard, né le 22 septembre 1715 à Étampes et mort le 6 janvier 1786 à Paris. Géologue, minéralogiste et naturaliste français.

[30] * Marcello Malpighi, italien, né le 10 mars 1628 à Crévalcore (environs de Bologne) et mort le 28 novembre 1694 à Rome. Père de l'anatomie microscopique ou histologie**,** son nom est aujourd'hui attaché à des dizaines de structures dans le corps humain et chez les insectes.

[31] Sébastien Vaillant, né le 26 mai 1669 à Vigny dans le Val d'Oise et mort à Paris le 20 mai 1722. Botaniste français qui, écrit Linnaeus, « commença la réformation de la botanique ».

[32] Cette lettre et les suivantes appartiennent à M. Martyn, professeur de botanique en l'université de Cambridge, comme nous l'avons annoncé dans notre avis placé à la tête de cet ouvrage ; la manière dont elles ont été traduites de l'anglais par M. de la Montagne nous a paru exacte, et ne laisse rien à désirer. Nous avons cru que nos lecteurs verraient avec plaisir ces lettres vraiment dignes d'être mises à côté de celles de Jean-Jacques, et dont le mérite principal est de parfaire un ouvrage que la mort n'a pas permis à ce grand homme de mettre à sa fin.

Copyright Arvensa Editions

[33] L'*hippuris*, en français pesse commune, a les tiges droites, feuillées, et s'élève au-dessus de la surface de l'eau, à la hauteur de huit ou dix pouces. Les tiges sont garuies, dans leur longueur, de feuilles verticillées, étroites et linéaires. Les verticilles sont nombreux et très rapprochés. Les fleurs sont axillaires, scssiles, et n'ont qu'une étamine.On la trouve dans les fossés aquatiques, et sur le bord des étangs.

[34] En latin anthera, du mot *floridus*. Th. *flos*. C'est le sommet de l'étamine, où est la poussière fécondante.

[35] On en voit la figure dans CURTIS, *Flora Londinensis ; Fascic.* IV, planche I.

[36] John Miller en a donné la figure dans son explication du système sexuel.

[37] *Salvia pratensis et verbenaca;* mais cette dernière seule est commune en Angleterre.

[38] Feu M. Stillingfleet, zélé citoyen, a le premier dirigé l'attention du public vers les herbes des prairies. En France, la Société d'Agriculture n'a rien négligé pour en étendre la culture, et ses efforts ont eu le plus grand succès.

[39] Linnée nomme cette tige *culmus*, en français chaume.

[40] Le même auteur appelle cette sorte de feuille *linéaire.*

[41] On appelle les plantes de ce genre *monocotyledones,* et les autres *dicotyledones.*

[42] Ou en alêne, du mot *subula,* alêne de cordonnier.

[43] *Alopecurus pratensis.* LINN. En français, vulpin des prés.

[44] *Phleum pratense.* LINN. En français fléau des prés, plante graminée.

[45] Garnie de petits poils, comme les paupières.

[46] En français mélique, de la famille des graminées.

[47] En anglais *fescue.* C'est proprement la touche que le maître d'école tient à la main, pour montrer les lettres aux enfants qui épèlent.

[48] Ce surnom ne se donne qu'à une espèce de ce genre, qui est la *briza eragrostis.*

[49] Ou petits épis. Ce sont les petits assemblages de fleurs, ou les dernières subdivisions du panicule.

[50] Poa, en français paturin, plante de la famille des graminées.

[51] C'est ce que Linnée appelle *panicula secunda.*

[52] Fort étroites comme celles des joncs.

[53] En français fétuque flottante. Elle est de la famille des graminées. On la trouve sur les bords des ruisseaux et dans les fossés aquatiques.

Copyright Arvensa Editions

[54] *Bromus mollis et secalinus*, en français brome seglin, plante de la famille des graminées, commune sur le bord des chemins, sur les murs. M. Hudson, après Scopoli, a fort judicieusement réduit ces deux espèces à une, sous le titre de *poliformus.*

[55] Roseau des marais.

[56] Cynosurus cristatus, genre de la famille des graminées.

[57] Orge distique.

[58] Appelé aussi froment de foulon

[59] Linnée n'en a pas parlé.

[60] On dit qu'on en trouve de sauvage en Sibérie.

[61] Voyage en Sicile, etc. Lausanne 1773. Diodore de Sicile affirme, d'après le témoignage de plusieurs personnes, ainsi que Pline, que le blé croissait de lui-même dans les champs de *Leontia* et dans plusieurs autres parties de la Sicile, mais ce fut seulement pendant le règne de Cérès. Aristote dit aussi (*de Mirabil. Auscult*.) qu'il y a un froment sauvage dans le voisinage du mont Etna. Ce passage de l'Odyssée d'Homère est bien connu:
« La terre, sans être cultivée, produit de riches moissons. Le froment et l'orge couvrent les champs de leurs épis dorés. »
Berose dit que le froment, l'orge, la vesce, le sésame, etc., sont des plantes sauvages dans le pays de Babylone, entre le Tigre et l'Euphrate.

[62] C'est une espèce qui a longtemps été cultivée eu Angleterre, sous le nom *l'herbe de seigle* (*riegrass*), qui est une corruption du mot *ray-grass,* dérivé du mot français *ivroie*, nom qu'on donne à la seconde espèce, à cause de son action sur les nerfs, qui ressemble aux symptômes de l'ivresse. C'est ce qui fait qu'où la regarde comme une herbe dangereuse parmi le froment.

[63] Genre de la famille des graminées.

[64] Queue de chien à crête.

[65] En français flouve odorante. C'est encore un genre de la famille des graminées.

[66] C'est pour cela que, dans ses ordres naturels, il les a mises ensemble, en y en ajoutant quelques autres sons le titre de *ensatœ.*

[67] Toutes les trois espèces sont distinguées des autres par la tige de la fleur, qui est plus élevée que la pointe des feuilles.

[68] Il faut entendre par là la perce-neige *(leucoium vernum),* ou le galant d'hiver *(galanthus nivalis)*

[69] *Dipsacus sylvestris.* En français cardère velue.

Copyright Arvensa Editions

[70] *Dipsacus fullonum.* Chardon à foulon.

[71] Linnée appelle cette tige *Scapus,* qui signifie en latin le fût d'une colonne.

[72] Taillées en gouttière.

[73] J'ai vu un pied de vigne presque entièrement couvert par la chevelure de cette plante parasite. On y voyait quelques raisins, mais secs, et qui n'avaient que la peau, tant cette plante gourmande avait épuisé le cep.

[74] Les divisions du calice, de la corolle et des étamines, sont quelquefois au nombre de cinq. C'est pour cela que quelques-uns la placent dans la classe voisine.

[75] Pain de pourceau.

[76] Grippe des champs.

[77] Le convolvulus, l'ipotmoea et la campanula. La première a soixante-quatre, la seconde vingt-deux, et la troisième soixante-six espèces.

[78] Cette dénomination lui vient de la faculté qu'a cette plante de s'entortiller autour de tout ce dont elle s'approche, propriété qui n'est pourtant pas commune à toute l'espèce.

[79] A cinq pointes.

[80] Elle est surtout remarquable par une odeur d'amande assez suave.

[81] La belle-de-jour.

[82] Nicotiane rustique (herbe à la reine).

[83] Dans la tragédie de Marc-Antoine, par Shakespeare.

[84] Dans Othello, par Shakespeare.

[85] En français l'aubergine.

[86] Vert de vessie.

[87] C'est un vaisseau à semence sec, qui n'a qu'une cellule et une valvule. Les semences sont couchées sur un duvet sans être attachées, et la cosse s'ouvre d'un côté pour les laisser sortir.

[88] C'est-à-dire, que les grandes ombelles eu laissent sortir de plus petites.

[89] Trente-neuf.

[90] Quelquefois il y a jusqu'à huit segments.

[91] Dans l'espèce cultivée toutes les fleurs sont fécondes.

Copyright Arvensa Editions

[92] Fenouil marin doré.

[93] Fenouil marin de marais, qu'on appelle aussi *herbe de verre* ou *herbe de sel à jointures.*

[94] Statice capitée, gazon d'Olympe.

[95] Dix-huit genres de soixante-cinq. Toute la classe a quatre-vingt-un genres, et quatre cent soixante-treize espèces

[96] Herbe bonne pour la morsure des araignées venimeuses.

[97] Les narcisses remplissent leurs nectaires ou calices de fleurs ; les narcisses devancent le retour de l'hirondelle, et soutiennent les vents du mois de mars.

[98] Linnée, dans son ordre naturel, a divisé la famille des liliacées en *ensatae*, ensiformes, dont on a déjà fait mention ; en *spathacées*, ou en gaine, qu'on vient de décrire, et en *coronaires,* qu'on va exposer. Quelques-unes aussi de ses *sarmentacées* appartiennent à cette famille.

[99] C'est une des sarmentacées dans les ordres naturels.

[100] Grande capucine

[101] Épilobes, ou herbes de Saint-Antoine, petit laurier rose.

[102] La bruyère sauvage elle-même étale une très belle couleur pourpre.

[103] Lauréole gentille, bois gentil.

[104] Appelée vulgairement centinaude, traînasse, renouée.

[105] Le vrai laurier n'a été connu que dans les temps modernes ; on le range dans la classe nommée *icosandrie* sous le prunier. Le laurier d'Alexandrie est un ruscus dans la classe vingt-deuxième.

[106] On les place l'une et l'autre dans le même ordre naturel ; savoir, la cinquième division des légumineuses, *oleraceae.*

[107] En français lampette.

[108] A deux pointes.

[109] On croit que c'est cette plante dont les anciens Bretons se serraient pour se peindre le corps.

[110] Petite épurge, ou tithymale auriculé.

[111] Vraisemblablement les bois d'Angleterre sont plus humides que ceux de France, car on ne rencontre l'espèce dont il est ici question que dans les lieux humides.

Copyright Arvensa Editions

[112] Depuis vingt jusqu'à mille.

[113] Ce calice tombe de lui-même quand la fleur s'épanouit.

[114] Cocriste glabre.

[115] Lin de crapaud.

[116] On nomme ces plantes personnées, ou fleurs en gueule.

[117] Scrophulaire aquatique.

[118] En forme de verre à boire

[119] Il y a trente-deux genres et deux cent quatre-vingt-sept espèces.

[120] Bossues.

[121] Ses feuilles ressemblent à celles du réséda.

[122] Pastel des teinturiers.

[123] Cresson des prés.

[124] Il y a trente-cinq genres et deux cent cinquante-six espèces dans cette classe.

[125] Bec-de-grue salissant.

[126] Cette espèce répand une odeur particulière pendant la nuit, ce qui fait qu'on la nomme aussi parfum de nuit.

[127] Bec-de-grue sanguin

[128] Guimauve des boutiques.

[129] Mauve sauvage.

[130] Laitier commun.

[131] Comme dans le trèfle, qui en a tiré son nom, le *lotus,* le *medicago,* l'ery*thrina,* le genêt, la cytise, l'onouis, le *phaseolus,* la *trigonella,* le *dolichus* et la *clitoria.*

[132] L'orobe, le pois, le *lathyrus,* ou pois qui dure toujours, la vesce, l'*ers* et l'*arachis.*

[133] La *bisserula*, l'*astragalus,* le *phaca,* l'*hedysarum,* la réglisse, l'indigo, le *galega,* la *colutea,* l'*amorpha*, et la *piscidia.*

[134] Le *Phaseolus,* la *dolichos,* la *clitoria,* la glycine.

[135] Le pois, le *lathyrus,* la vesce, l'*ers*.

[136] Le *lotus*, la *coronilla,* l'*ornithopus*, l'*hippocrepis*, le *scorpiurus.*

Copyright Arvensa Editions

[137] Genre de la classe décandrie, et de l'ordre monogynie. Le pois puant, l'arbre de Judée, out aussi la même apparence.

[138] La *colutea*, le *phaseolus,* le *dolichos*, l'orobe, le pois, le *lathyrus,* la *vesce.*

[139] Bugrane des champs.

[140] Il se peut qu'en Angleterre il ne se trouve qu'une espèce de ce genre ; mais nous en avons quatre en France, sans compter l'arbrisseau qui porte le nom de vulnéraire argentée.

[141] En France vulnéraire rustique.

[142] Vulnéraire argentée.

[143] C'est-à-dire, disposées graduellement, de manière que l'une recouvre la moitié de l'autre comme des tuiles.

[144] La vesce cultivée.

[145] Il faut entendre par stipules des petites productions membraneuses et foliacées de la même nature, et souvent de la même couleur que les feuilles ; mais qui en diffèrent toujours par la forme.

[146] Baguenaudier.

[147] Ébénier des alpes.

[148] Cytis velu.

[149] Autre espèce de faux acacia.

[150] Baguenaudier des jardiniers.

[151] Les tiges de la plante dont il est ici question, sont sous-ligneuses et non herbacées.

[152] Sans pareil.

[153] Luzerne à fruits nus.

[154] Chenille.

[155] Citronnier ordinaire.

[156] Le pamplemoussier est commun aux îles de France, de Bourbon, et plusieurs autres de l'Océan-oriental. On le trouve aussi à Cayenne et à Surinam. Il porte des oranges grosses comme la tête, qu'on appelle des pamplemousses ; la chair de ces fruits est excellente, et a le goût de fraise.

[157] Oranger de Surinam

[158] Il a douze pouces de diamètre. (La pamplemousse)

Copyright Arvensa Editions

[159] Millepertuis carré.

[160] Les fleurs discoïdes sont celles qui sont plusieurs ensemble sur le même disque.

[161] C'est-à-dire, en languettes.

[162] Le calice est simple dans la *seriola,* le *geropogon,* l'*andryala,* le *tragopogon ;* il est caliculé ou garni d'un second rang de petites feuilles à la base dans la chicorée, le *picris, crepis, chondrilla, prenanthes, lapsana, hyoseris;* dans le reste il est imbriqué, ou en gouttière. Le réceptacle est velu dans le *scolimus, cichoreum, catananche, seriola, hypochoeris, geropogon ;* dans les autres il est nu, c'est-à-dire, qu'il n'a point de poils entre les fleurons. Le *scolymus* et la *lapsana* n'ont point de *pappus,* ou duvet ; dans la *seriola, andryala, crepis, prenanthes, lactuca, hieracium, sonchus,* le duvet est simple ; dans l'*hypochoeris, geropogon, tragopogon, picris, leontodon, scorzonera, chondrilla,* etc. le calice a des plumes. Dans le *cichoreum* la couronne de la semence a cinq dents ; dans la *catananche* elle a cinq touffes de poils ; dans l'*hyoseris* elle est surmontée d'un calice. Dans quelques genres le duvet est collé à la semence ; dans d'autres il est stipité, c'est-à-dire, qu'il y a une tige interposée entre le duvet et la semence.

[163] Salsifis des prés.

[164] Salsifis commun.

[165] Scorsonère des jardins, ou d'Espagne.

[166] Épervière des murs, ou pulmonaire des Français.

[167] Chardon hémorroïdal, ou sarrette.

[168] Chardon odorant.

[169] Grande bardane.

[170] Eupatoire chanvrin, ou d'Avicène.

[171] Eupatoire aquatique.

[172] Chanvre-aigremoine d'eau.

[173] Chanvre-aigremoine d'eau penchée.

[174] Aurone mâle.

[175] Armoise commune.

[176] Armoise aurone des champs.

[177] Armoise absinthe.

[178] Grand tussilage.

Copyright Arvensa Editions

[179] C'est une erreur que je trouve dans presque tous les ouvrages de botanique. Ce sont au contraire les feuilles qui devancent les fleurs de huit mois dans le tussilage.

[180] Il renferme cinquante-neuf espèces.

[181] Séneçon visqueux.

[182] Herbe de Saint-Jacques. Elle a reçu ce nom parce qu'on la trouve abondamment er Galice, dans les environs de Saint-Jacques de Compostelle.

[183] Aster œil-de-Christ.

[184] Reine marguerite.

[185] Nous avons en France, outre le *solidago vulgaris,* trois espèces de ce genre, communes dans les provinces méridionales ; la verge d'or visqueuse, *solidago viscosa;* la verge d'or odorante, *solidago graveolens*, et la verge d'or naine, *solidago minuta.*

[186] Enule des prés, ou dysentérique.

[187] Enule pulicaire.

[188] Il l'est aussi pour tous les quadrupèdes, suivant le rapport des botanistes anciens.

[189] Doronic cordiforme.

[190] Doronic plantaginé.

[191] Doronic pâquerette

[192] Chrysanthème des blés.

[193] Camomille odorante.

[194] Le soleil topinambour.

[195] Violette sauvage.

[196] Cette plante est connue dans les provinces sons plusieurs noms, qui font tous allusion à l'Amour.

«Je remarquai l'endroit où tomba la flèche de l'Amour ; elle tomba sur une petite fleur de l'occident. Elle était plus blanche que le lait ; mais aujourd'hui elle est pourpre, ayant pris la couleur du sang de l'Amour. Les jeunes filles la nomment l'Amour dans la paresse. »

[197] Elle se trouve aussi en France dans les bois et les lieux couverts.

[198] On en trouve 16 espèces eu France.

[199] Orchis mâle.

[200] Orchis bouffon.

Copyright Arvensa Editions

[201] Ou orchis picté.

[202] Ou satyrion bouquin.

[203] Satyrion verdâtre.

[204] Orphrys double-feuille.

[205] Sabot de Vénus.

[206] Autrement grenadille.

[207] Passiflore à feuilles de laurier.

[208] Pied de veau commun.

[209] Espèce de réceptacle de la fleur, qui naît dans le spathe.

[210] En français massète.

[211] Massète à feuilles larges.

[212] Massète à feuilles étroites.

[213] Espèce de fruit à noyau.

[214] Petite peau ou membrane.

[215] Genre qui se rapproche des graminées, des scirpes, des souchets et des joncs.

[216] Bouleau vergne.

[217] Mûrier du Japon.

[218] Linnée n'en fait qu'un genre, sous le titre de quercus robur, chêne rouvre, et décrit les espèces comme ayant les feuilles tombantes, d'une forme oblongue, mais plus large vers la partie supérieure, les sinus aigus et les angles obtus.

[219] Arbre à liège.

[220] Pin sauvage.

[221] Pin cultivé.

[222] Sapin commun.

[223] Concombre ordinaire.

[224] Il y a dans cette classe cinquante-cinq genres et deux cent dix-neuf espèces.

[225] Épinards potagers.

Copyright Arvensa Editions

[226] Le peuple donne mal-à-propos le nom de chanvre mâle aux pieds qui portent les semences, et celui de chanvre femelle à ceux qui sont stériles, et qui ne portent que des fleurs à étamines.

[227] Le sceau de Notre-Dame.

[228] Genévrier Sabine.

[229] Miller dit en quatre, et qu'elles sont imbriquées.

[230] Genévrier faux cèdre.

[231] Laurier alexandrin à feuilles étroites.

[232] Trente-quatre genres, deux cent vingt-quatre espèces.

[233] Valence croisette, ou croisette velue.

[234] Pariétaire officinale.

[235] Outre les herbes des champs.

[236] C'est ce qui a lieu particulièrement dans le chèvrefeuille et l'aloès.

[237] Les figures se rapportent au nombre du genre dans le système de Linnée.

[238] Notre hyacinthe sauvage, hyacinthus non scriptus, n'a pas ces pores, ou du moins ils ne sont pas visibles à l'œil nu.

[239] Dans la monadelphie et la polyadelphie il n'y en a qu'un dans chaque ; dan» la diadelphie il y en a trois.

[240] Prêle des champs.

[241] Prêle des bois.

[242] Prêle des marais.

[243] Prêle d'hiver.

[244] Ophioglosse vulgaire.

[245] Ophioglosse ailée.

[246] Pteris aquilin, ou fougère femelle.

[247] En français, doradille.

[248] Doradille scolopendre.

[249] Capillaire de Montpellier.

Copyright Arvensa Editions

[250] Elle est commune aux environs de Montpellier, dans le Languedoc, et l'intérieur de certains puits.

[251] En français, lycopode, porelle, sphaigne et phasque.

[252] Sphaigne dos marais.

[253] Mnie hygromètre.

[254] Bry rustique.

[255] Bry tronqué.

[256] Lichen écrit.

[257] Lichen géographique.

[258] Lichen des murs.

[259] Cette espèce est recommandée contre la morsure des chiens enragés, mêlée avec le poivre blanc.

[260] C'est-à-dire qu'il y a de petits trous dans les ailes des branches, comme s'ils étaient faits avec une épingle.

[261] L'ulve, le varec et la conferve.

[262] Agaric chanterelle.

[263] Morille comestible

[264] Vesse-loup truffe.

[265] Vesse-loup commune.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Liste générale des titres

— MÉLANGES OU LITTÉRATURE VARIÉE —

MÉLANGES EN PROSE

MÉMOIRE À S. E. MONSEIGNEUR LE GOUVERNEUR DE SAVOIE
TRADUCTION DE L'ODE DE JEAN PUTHOD
RÉPONSE AU MÉMOIRE ANONYME
PROJET POUR L'ÉDUCATION DE MONSIEUR DE SAINTE-MARIE
MÉMOIRE À M. BOUDET
LE PERSIFLEUR
TRADUCTION DU PREMIER LIVRE DE L'HISTOIRE DE TACITE
TRADUCTION DE L'APOCOLOKINTOSIS
LA REINE FANTASQUE
LES AMOURS DE CLAIRE ET DE MARCELLIN
LE PETIT SAVOYARD ou LA VIE DE CLAUDE NOYER
NOTES EN RÉFUTATION DE L'OUVRAGE D'HELVÉTIUS
LE LÉVITE D'ÉPHRAÏM
LETTRES À SARA
VISION DE PIERRE DE LA MONTAGNE
OLINDE ET SOPHRONIE

PIÈCES DE THÉÂTRE

NARCISSE ou L'AMANT DE LUI-MÊME
LES PRISONNIERS DE GUERRE
L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE
COURTS FRAGMENTS DE LUCRÈCE

Copyright Arvensa Editions

MÉLANGES EN VERS

Le verger des Charmettes
Virelai à madame la baronne de Warens
Fragment d'une Épître à M. Bordes
Vers pour madame de Fleurieu
Épître à M. Bordes
Épître à M. Parisot
L'allée de Sylvie
Épître à M. de l'Étang
Imitiation libre d'une Chanson italienne de Métastase
Énigme
Vers à mademoiselle Théodore
Épitaphe de deux amants
Strophes
Vers sur la femme
Bouquet d'un enfant à sa mère
Inscription mise au bas d'un portrait de Frédéric II
Quatrain à madame Dupin
Quatrain

Copyright Arvensa Editions

Présentation de l'éditeur

Sous le titre de *Mélanges ou Littérature variée,* nous nous inspirons largement du classement adopté par M. Musset-Pathay dans l'édition de 1824.

Ainsi, tous écrits de Rousseau qui ne sont pas susceptibles d'être classés clairement dans l'une des autres catégories y sont présents. Comme M. Musset-Pathay, nous convenons que « toute composition littéraire peut être considérée sous un double point de vue, l'objet dont l'auteur s'occupe, et la manière dont il le traite, et conséquemment qu'il peut appartenir à telle division par le sujet, et par la forme à telle autre. »

Toutes les œuvres sont rangées d'après l'ordre chronologique à l'exception de quelques-unes dont les dates n'ont pu être précisément découvertes.

Nous divisons cette série en 3 parties :

- *Mélanges en prose*.
- Pièces de théâtre
- *Mélanges en vers*. Dans cette partie, nous ne publions pas les pièces faites pour être accompagnées de musique. Elles trouvent leur place au sein de la catégorie *Écrits sur la Musique.*

Copyright Arvensa Editions

MÉLANGES EN PROSE

MÉMOIRE À S. E. MONSEIGNEUR LE GOUVERNEUR DE SAVOIE
TRADUCTION DE L'ODE DE JEAN PUTHOD
RÉPONSE AU MÉMOIRE ANONYME
PROJET POUR L'ÉDUCATION DE MONSIEUR DE SAINTE-MARIE
MÉMOIRE À M. BOUDET
LE PERSIFLEUR
TRADUCTION DU PREMIER LIVRE DE L'HISTOIRE DE TACITE
TRADUCTION DE L'APOCOLOKINTOSIS
LA REINE FANTASQUE
LES AMOURS DE CLAIRE ET DE MARCELLIN
LE PETIT SAVOYARD ou LA VIE DE CLAUDE NOYER
NOTES EN RÉFUTATION DE L'OUVRAGE D'HELVÉTIUS
LE LÉVITE D'ÉPHRAÏM
LETTRES À SARA
VISION DE PIERRE DE LA MONTAGNE
OLINDE ET SOPHRONIE

Copyright Arvensa Editions

MÉMOIRE À S. E. MONSEIGNEUR LE GOUVERNEUR DE SAVOIE

Jean-Jacques ROUSSEAU
MÉLANGES EN PROSE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Ce mémoire, écrit après la mort de M. de Bernex, doit être de 1734. A cette époque le gouverneur était le comte Louis Picon, nommé en 1781. Les Espagnols s'étant emparés dans le mois de septembre 1742, de la Savoie, qu'ils occupèrent jusqu'en 1748, le comte Picon fut transféré à Asti. Au moment de cette invasion Jean-Jacques était à Paris.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mélanges en prose

MÉMOIRE À S. E. MONSEIGNEUR LE GOUVERNEUR DE SAVOIE

Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

J'ai l'honneur d'exposer très respectueusement à son excellence le triste détail de la situation où je me trouve, la suppliant de daigner écouter la générosité de ses pieux sentiments pour y pourvoir de la manière qu'elle jugera convenable.

Je suis sorti très jeune de Genève, ma patrie, ayant abandonné mes droits pour entrer dans le sein de l'Église, sans avoir cependant jamais fait aucune démarche, jusque aujourd'hui, pour implorer des secours, dont j'aurais toujours tâché de me passer s'il n'avait plu à la Providence de m'affliger par des maux qui m'en ont ôté le pouvoir. J'ai toujours eu du mépris et même de l'indignation pour ceux qui ne rougissent point de faire un trafic honteux de leur foi, et d'abuser des bienfaits qu'on leur accorde. J'ose dire qu'il a paru par ma conduite que je suis bien éloigné de pareils sentiments. Tombé, encore enfant, entre les mains de feu [1] monseigneur l'évêque de Genève, je tâchai de répondre, par l'ardeur et l'assiduité de mes études, aux vues flatteuses que ce respectable prélat avait sur moi. Madame la baronne de Warens voulut bien condescendre à la prière qu'il lui fit de prendre soin de mon éducation, et il ne dépendit pas de moi de témoigner à cette dame, par mes progrès, le désir passionné que j'avais de la rendre satisfaite de l'effet de ses bontés et de ses soins.

Ce grand évêque ne borna pas là ses bontés ; il me recommanda encore à M. le marquis de Bonac, ambassadeur de France auprès du Corps helvétique [2]. Voilà les trois seuls protecteurs à qui j'aie eu l'obligation du moindre secours ; il est vrai qu'ils m'ont tenu lieu de tout autre, par la manière dont ils ont daigné me faire éprouver leur générosité. Ils ont envisagé en moi un jeune homme assez bien né, rempli d'émulation, et qu'ils entrevoyaient pourvu de quelques talents, et qu'ils se proposaient de pousser. Il me serait glorieux de détailler à son excellence ce que ces deux

Copyright Arvensa Editions

seigneurs avaient eu la bonté de concerter pour mon établissement ; mais la mort de monseigneur l'évêque de Genève et la maladie mortelle de M, l'ambassadeur ont été la fatale époque du commencement de tous mes désastres.

Je commençai aussi moi-même d'être attaqué de la langueur qui me met aujourd'hui au tombeau. Je retombai par conséquent à la charge de madame de Warens, qu'il faudrait ne pas connaître pour croire qu'elle eût pu démentir ses premiers bienfaits, en m'abandonnant dans une si triste situation.

Malgré tout, je tâchai, tant qu'il me resta quelques forces, de tirer parti de mes faibles talents : mais de quoi servent les talents dans ce pays ? Je le dis dans l'amertume de mon cœur, il vaudrait mille fois mieux n'en avoir aucun. Eh ! n'éprouvé-je pas encore aujourd'hui le retour plein d'ingratitude et de dureté de gens pour lesquels j'ai achevé de m'épuiser en leur enseignant, avec beaucoup d'assiduité et d'application, ce qui m'avait coûté bien des soins et des travaux à apprendre ? Enfin, pour comble de disgrâces, me voilà tombé dans une maladie affreuse, qui me défigure. Je suis désormais renfermé sans pouvoir presque sortir du lit et de la chambre, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de disposer de ma courte mais misérable vie.

Ma douleur est de voir que madame de Warens a déjà trop fait pour moi ; je la trouve, pour le reste de mes jours, accablée du fardeau de mes infirmités, dont son extrême bonté ne lui laisse pas sentir le poids, mais qui n'incommode pas moins ses affaires, déjà trop resserrées par ses abondantes charités, et par l'abus que des misérables n'ont que trop souvent fait de sa confiance.

J'ose donc, sur le détail de tous ces faits, recourir à son excellence, comme au père des affligés. Je ne dissimulerai point qu'il est dur à un homme de sentiments, et qui pense comme je fais, d'être obligé, faute d'autre moyen, d'implorer des assistances et des secours : mais tel est le décret de la Providence. Il me suffit, en mon particulier, d'être bien assuré que je n'ai donné, par ma faute, aucun lieu ni à la misère ni aux maux dont je suis accablé. J'ai toujours abhorré le libertinage et l'oisiveté ; et, tel que je suis, j'ose être assuré que personne, de qui j'aie l'honneur d'être connu, n'aura, sur ma conduite, mes sentiments et mes mœurs, que de favorables témoignages à rendre.

Dans un état donc aussi déplorable que le mien, et sur lequel je n'ai nul

Copyright Arvensa Editions

reproche à me faire, je crois qu'il n'est pas honteux à moi d'implorer de son excellence la grâce d'être admis à participer aux bienfaits établis par la piété des princes pour de pareils usages. Ils sont destinés pour des cas semblables aux miens, ou ne le sont pour personne.

En conséquence de cet exposé, je supplie très humblement son excellence de vouloir me procurer une pension, telle qu'elle jugera raisonnable, sur la fondation que la piété du roi Victor a établie à Annecy, ou de tel autre endroit qu'il lui semblera bon, pour pouvoir subvenir aux nécessités du reste de ma triste carrière.

De plus, l'impossibilité où je me trouve de faire des voyages, et de traiter aucune affaire civile, ne m'engage à supplier encore son excellence qu'il lui plaise de faire régler la chose de manière que ladite pension puisse être payée ici en droiture, et remise entre mes mains, ou celles de madame la baronne de Warens, qui voudra bien, à ma très humble sollicitation, se charger de l'employer à mes besoins. Ainsi jouissant, pour le peu de jours qu'il me reste, des secours nécessaires pour le temporel, je recueillerai mon esprit et mes forces pour mettre mon âme et ma conscience en paix avec Dieu ; pour me préparer à commencer, avec courage et résignation, le voyage de l'éternité, et pour prier Dieu sincèrement et sans distraction pour la parfaite prospérité et la très précieuse conservation de son excellence.

J. J. ROUSSEAU.

Copyright Arvensa Editions

FIN du MÉMOIRE À S. E. MONSEIGNEUR LE GOUVERNEUR DE SAVOIE

Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

TRADUCTION DE L'ODE DE JEAN PUTHOD

Sur le mariage de Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne et duc de Savoie, avec la princesse Élisabeth de Lorraine

Jean-Jacques ROUSSEAU
MÉLANGES EN PROSE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Présentation

Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne et duc de Savoie épousa, en troisièmes noces, Elisabeth-Thérèse, fille de Léopold, duc de Lorraine, née à Lunéville le 15 octobre 1711. Le mariage fut célébré le Ier avril 1737. Elle mourut le 3 juillet 1741. Jean Puthod, chanoine d'Annecy, composa cette ode pour les noces du prince. Il est probable que Rousseau la traduisit dans sa nouveauté, conséquemment en 1737.

L'ode latine de J. Puthod, étant une pièce assez rare, le texte latin et sa traduction sont publiés dans cette édition.

Il n’en est pas de même pour les morceaux traduits de Tacite, de Sénèque et du Tasse, plus connus des lecteurs : nous n’en publions que la traduction.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mélanges en prose

TRADUCTION DE L'ODE DE JEAN PUTHOD

Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Muse, vous exigez de moi que je consacre au roi de nouveaux chants ; inspirez-moi donc des vers dignes d'un si grand monarque.

Le terrible dieu des combats avait semé la discorde entre les peuples de l'Europe : toute l'Italie retentissait du bruit des armes, pendant que la triste paix entendait du fond d'un antre obscur les tumultes furieux excités par les humains, et voyait les campagnes inondées de nouveaux flots de sang. Elle distingue de loin un héros enflammé par sa valeur ; c'est Charles qu'elle reconnaît, chargé de glorieuses dépouilles. La déesse l'aborde en soupirant, et tâche de le fléchir par ses larmes.

Prince, lui dit-elle, quels charmes trouvezvous dans l'horreur du carnage ? Épargnez des ennemis vaincus ; épargnez-vous vous-même, et n'exposez plus votre tête sacrée à de si grands périls ; le cruel Mars vous a trop longtemps occupé. Vous êtes chargé d'une ample moisson de palmes ; il est temps désormais que la paix ait part à vos soins, et que vous livriez votre cœur à des sentiments plus doux. Pour le prix de cette paix, les dieux vous ont destiné une jeune et divine princesse du sang des rois, illustre par tant de héros que l'auguste maison de Lorraine a produits, et qu'elle compte parmi ses ancêtres. Un si digne présent est la récompense de vos vertus royales, de votre amour pour l'équité, de la sainteté de vos mœurs, et de cette douce humanité si naturelle à votre âme pure.

Le monarque acquiesce aux exhortations des dieux. Hâtez-vous, généreuse princesse ; ne vous laissez point retarder par les larmes d'une sœur et d'une mère affligées. Que ces monts couverts de neige, dont le sommet se perd dans les cieux, ne vous effraient point : leurs cimes élevées s'abaisseront pour favoriser votre passage.

Voyez avec quel cortège brillant marche cette charmante épouse ; les grâces environnent son char, et son visage modeste est fait pour plaire.

Cependant le roi écoute avec empressement tous les éloges que répand

Copyright Arvensa Editions

la renommée. Il part, accompagné d'une cour pompeuse. Il vole emporté par l'impatience de son amour. Tel que l'éclatant Phébus efface dans le ciel, par la vivacité de ses rayons, la lumière des autres astres ; ainsi brille cet auguste prince au milieu de tous ses courtisans.

Charles, généreux sang des héros, quels accords assez sublimes, quels vers assez majestueux pourrai-je employer pour chanter dignement les vertus de ta grande âme et l'intrépidité de ta valeur ? Ce sera, grand prince, en méditant sur les hauts faits de tes magnanimes aïeux que leur vertu a consacrés : car tu cours à la gloire par le même chemin qu'ils ont pris pour y parvenir.

Soit que tu remportes de la guerre les plus glorieux trophées, ou qu'en paix tu cultives les beaux-arts, mille monuments illustres témoignent la grandeur de ton règne.

Mais redoublez vos chants d'allégresse ; je vois arriver cette reine divine que le ciel accorde à nos vœux. Elle vient ; c'est elle qui a ramené de doux loisirs parmi les peuples. À son abord l'hiver fuit ; toutes les routes se parent d'une herbe tendre ; les champs brillent de verdure et se couvrent de fleurs. Aussitôt les maîtres et les serviteurs quittent leur labourage, et accourent pleins de joie. Royale épouse, les cœurs volent de toutes parts au-devant de vous.

Voyez comment, au milieu des torrents d'une flamme bruyante, le feu prend toutes sortes de figures ; voyez fuir la nuit ; voyez cette pluie d'astres qui semblent se détacher du ciel.

Le bruit se fait entendre dans les montagnes, et passe bien loin au-dessus de leurs cimes massives ; les sapins d'alentour étonnés en frémissent, et les échos des Alpes en redoublent le retentissement.

Vivez, bon roi ; parcourez la plus longue carrière. Vivez de même, digne épouse. Que votre postérité vive éternellement, et donne ses lois à la Savoie.

In nuptias CAROLI EMMANUELIS invictissimi Sardiniae regis, ducis Sabaudiae, etc., et reginae augustissimae ELISABETHAE A LOTHARINGIA.

Ergo nunc vatem, mea musa, regi
Plectra jussisti nova dedicare ?
Ergo da magnum celebrare digno
Carmine regem.

Copyright Arvensa Editions

Inter Europae populos furorem
Impins belli deus excitarat ;
Omnis armorum strepitu fremebat
Itala tellus.
Interim caeco latitans sub antro
Mœsta pax diros hominum tumiiltus
Audit, undantesque videt recenti
Sanguine campos.
Cernit heroem procul aestuantem ;
Carolum agnoscit spoliis onustum ;
Diva suspirans adit, atque mentem
Flectere tentat.
Te quid armorum juvat, inquit, horror ?
Parce jam victis, tibi parce, princeps ;
Ne caput sacrum per aperta belli
Mitte pericla.
Te diu Mavors ferus occupavit,
Teque palmarum seges ampla ditat ;
Nunc pius pacem cole, mitiores
Concipe sensus.
Ecce divinam super puellam,
Praemium pacis, tibi destinarunt
Sanguinem regum, Lotharaeque claram
Stemmate gentis.
Scilicet tantum meruere munus
Regiae dotes, amor unus aequi,
Sanctitas morum, pietasque caste
Hospita mentis.
Paruit princeps monitis deorum.
Ergo festina, generosa virgo,
Nec soror, nec te lacrymis moretur
Anxia mater.
Montium nec te nive candidorum
Terreat surgens super astra moles ;
Se tibi sensim juga celsa prono
Culmine sistent.
Cernis ? ô quanta speciosa pompa

Copyright Arvensa Editions

Ambulat ! currum teneri lepores
Ambiunt, sponsae sedet et modesto
Gratia vultu.
Rex ut attenta bibit aure famam !
Splendida laticomitatus aula,
Ecce confestim volat inquieto
Raptus amore.
Qualis in cœlo radiis comscans
Vulgus astrorum tenebris recondit
Phœbus, augusto micat inter omnes
Lumine princeps.
Carole, heroum generose sanguis,
Qua lyra vel quo satis ore possim
Mentis excelsae titulos et ingens
Dicere pectus.
Nempe magnorum meditans avorum
Facta, quos virtus sua consecravit,
Arte qua cœlum meruere, cœlum
Scandere tendis.
Clara seu bello referas trophaea,
Sen colas artes placidus quietas,
Mille te monstrant monunenta magnum
Inclyta regem.
Venit, ô ! festos geminate plausus ;
Venit optanti data diva terrae,
Blanda quae tandem populis revexit
Otia, venit.
Hujus adventu, fugiente bruma,
Omnis aprili via ridet herba ;
Floribus spirant, viridique lucent
Gramine campi.
Protinus pagis bene feriatis
Exeunt laeti proceres, coloni ;
Obviam passim tibi corda currunt,
Regia conjux.
Aspicis ? Crebra crepitante flamma,
Ignis ut cunctas simulat figuras,

Copyright Arvensa Editions

Ut fugat noctem, riguis ut aether
Depluit astris.
Audiunt colles, et opaca longe
Colla submittunt, trepidaeque circum
Contremunt pinus, iteratque voces
Alpibus Echo.
Vive ter centum, bone rex, per annos ;
Sic thori consors bona, vive ; vestrum
Vivet aeternum genus, et Sabaudis
Imperet arvis.

Offerebat regi, etc.

JOHANNES PUTHOD, canonicus Rupensis.

Copyright Arvensa Editions

FIN de la TRADUCTION DE L'ODE DE JEAN PUTHOD

Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

RÉPONSE AU MÉMOIRE ANONYME

Jean-Jacques ROUSSEAU
MÉLANGES EN PROSE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

D'après la date précise mise par Rousseau à la fin de cette réponse, elle fut écrite en 1738.

Cette réponse a été insérée dans le *Mercure* sous l'intitulé : *Si le monde que nous habitons est une sphère, etc.,*

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges en prose
RÉPONSE AU MÉMOIRE ANONYME
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Monsieur,

Attiré par le titre de votre mémoire, je l'ai lu avec toute l'avidité d'un homme qui, depuis plusieurs années, attendait impatiemment avec toute l'Europe le résultat de ces fameux voyagesentrepris par plusieurs membres de l'académie royale des Sciences, sous les auspices du plus magnifique de tous les rois. J'avouerai franchement, monsieur, que j'ai eu quelque regret de voir que ce que j'avais pris pour le précis des observations de ces grands hommes n'était effectivement qu'une conjecture hasardée peut-être lui peu hors de propos. Je ne prétends pas pour cela avilir ce que votre mémoire contient d'ingénieux ; mais vous permettrez, monsieur, que je me prévale du même privilège que vous vous êtes accordé, et dont, selon vous, tout homme doit être en possession, qui est de dire librement sa pensée sur le sujet dont il s'agit.

D'abord il me paraît que vous avez choisi le temps le moins convenable pour faire part au public de votre sentiment. Vous nous assurez, monsieur, que vous n'avez point eu en vue de ternir la gloire de messieurs les académiciens observateurs, ni de diminuer le prix de la générosité du roi. Je suis assurément très porté à justifier votre cœur sur cet article ; et il paraît aussi, par la lecture de votre mémoire, qu'en effet des sentiments si bas sont très éloignés de votre pensée. Cependant vous conviendrez, monsieur, que si vous aviez en effet tranché la difficulté, et que vous eussiez fait voir que la figure de la terre n'est point cause de la variation qu'on a trouvée dans la mesure de différents degrés de latitude, tout le prix des soins et des fatigues de ces messieurs, les frais qu'il en a coûté, et la gloire qui en doit être le fruit, seraient bien près d'être anéantis dans l'opinion publique. Je ne prétends pas pour cela, monsieur, que vous ayez dû déguiser ou cacher aux hommes la vérité, quand vous avez cru la trouver, par des considérations particulières ; je parlerais contre mes

Copyright Arvensa Editions

principes les plus chers. La vérité est si précieuse à mon cœur, que je ne fais entrer nul autre avantage en comparaison avec elle. Mais, monsieur, il n'était ici question que de retarder votre mémoire de quelques mois, ou plutôt de l'avancer de quelques années. Alors vous auriez pu avec bienséance user de la liberté qu'ont tous les hommes de dire ce qu'ils pensent sur certaines matières ; et il eût sans doute été bien doux pour vous, si vous eussiez rencontré juste, d'avoir évité au roi la dépense de deux si longs voyages, et à ces messieurs les peines qu'ils ont souffertes et les dangers qu'ils ont essuyés. Mais aujourd'hui que les voici de retour, avant qu'être au fait des observations qu'ils ont faites, des conséquences qu'ils en ont tirées ; en un mot, avant que d'avoir vu leurs relations et leurs découvertes, il paraît, monsieur, que vous deviez moins vous hâter de proposer vos objections, qui, plus elles auraient de force, plus aussi seraient propres à ralentir l'empressement et la reconnaissance du public, et à priver ces messieurs de la gloire légitimement due à leurs travaux.

Il est question de savoir si la terre est sphérique ou non. Fondé sur quelques arguments, vous vous décidez pour l'affirmative. Autant que je suis capable de porter mon jugement sur ces matières, vos raisonnements ont de la solidité ; la conséquence cependant ne m'en paraît pas invinciblement nécessaire.

En premier lieu, l'autorité dont vous fortifiez votre cause, en vous associant avec les anciens, est bien faible, à mon avis. Je crois que la prééminence qu'ils ont très justement conservée sur les modernes en fait de poésie et d'éloquence ne s'étend pas jusqu'à la physique et à l'astronomie ; et je doute qu'on osât mettre Aristote et Ptolémée en comparaison avec le chevalier Newton et M. Cassini : ainsi, monsieur, ne vous flattez pas de tirer un grand avantage de leur appui. On peut croire, sans offenser la mémoire de ces grands hommes, qu'il a échappé quoique chose à leurs lumières. Destitués, comme ils ont été, des expériences et des instruments nécessaires, ils n'ont pas du prétendre à la gloire d'avoir tout connu ; et si l'on met leur disette en comparaison avec les secours dont nous jouissons aujourd'hui, on verra que leur opinion ne doit pas être d'un grand poids contre le sentiment des modernes : je dis des modernes en général, parce qu'en effet vous les rassemblez tous contre vous, en vous déclarant contre les deux nations qui tiennent sans contredit le premier rang dans les sciences dont il s'agit ; car vous avez en tête les Français d'une part et les Anglais de l'autre, lesquels, à la vérité, ne s'accordent pas

Copyright Arvensa Editions

entre eux sur la figure de la terre, mais qui se réunissent en ce point, de nier sa sphéricité. En vérité, monsieur, si la gloire de vaincre augmente à proportion du nombre et de la valeur des adversaires, votre victoire, si vous la remportez, sera accompagnée d'un triomphe bien flatteur.

Votre première preuve, tirée de la tendance égale des eaux vers leur centre de gravité, me paraît avoir beaucoup de force, et j'avoue de bonne foi que je n'y sais pas de réponse satisfaisante. En effet, s'il est vrai que la superficie de la mer soit sphérique, il faudra nécessairement ou que le globe entier suive la même figure, ou bien que les terres des rivages soient horriblement escarpées dans les lieux de leurs allongements. D'ailleurs, et je m'étonne que ceci vous ait échappé, on ne saurait concevoir que le cours des rivières pût tendre de l'équateur vers les pôles, suivant l'hypothèse de M. Cassini. Celle de M. Newton serait aussi sujette aux mêmes inconvénients, mais dans un sens contraire ; c'est-à-dire des lieux bas vers les parties plus élevées, principalement aux environs des cercles polaires, et dans les régions froides où l'élévation deviendrait plus sensible : cependant l'expérience nous apprend qu'il y a quantité de rivières qui suivent cette direction.

Que pourrait-on répondre à de si fortes instances ? Je n'en sais rien du tout. Remarquez cependant, monsieur, que votre démonstration, ou celle du P. Tacquet, est fondée sur ce principe, que toutes les parties de la masse terraquée tendent par leur pesanteur vers un centre commun qui n'est qu'un point et n'a par conséquent aucune longueur ; et sans doute il n'était pas probable qu'un axiome si évident, et qui fait le fondement de deux parties considérables des mathématiques, pût devenir sujet à être contesté. Mais quand il s'agira de concilier des démonstrations contradictoires avec des faits assurés, que ne pourra-t-on point contester ? J'ai vu dans la préface des *Éléments d'astronomie* de M. Fizes, professeur en mathématiques de Montpellier, un raisonnement qui tend à montrer que dans l'hypothèse de Copernic, et suivant les principes de la pesanteur établis par Descartes, il s'ensuivrait que le centre de gravité de chaque partie de la terre devrait être, non pas le centre commun du globe, mais la portion de l'axe qui répondrait perpendiculairement à cette partie, et que par conséquent la figure de la terre se trouverait cylindrique. Je n'ai garde assurément de vouloir soutenir un si étonnant paradoxe, lequel pris à la rigueur est évidemment faux ; mais qui nous répondra que, la terre une fois démontrée oblongue par de constantes observations, quelque

Copyright Arvensa Editions

physicien plus subtil et plus hardi que moi n'adopterait pas quelque hypothèse approchante ? Car enfin, dirait-il, c'est une nécessité en physique que ce qui doit être se trouve d'accord avec ce qui est.

Mais ne chicanons point ; je veux accorder votre premier argument. Vous avez démontré que la superficie de la mer, et par conséquent celle de la terre, doit être sphérique ; si, par l'expérience, je démontrais qu'elle ne l'est point, tout votre raisonnement pourrait-il détruire la force de ma conséquence ? Supposons pour un moment que cent épreuves exactes et réitérées vinssent à nous convaincre qu'un degré de latitude a constamment plus de longueur à mesure qu'on approche de l'équateur, serais-je moins en droit d'en conclure à mon tour, Donc la terre est effectivement plus courbée vers les pôles que vers l'équateur ; donc elle s'allonge en ce sens-là ; donc c'est un sphéroïde ? Ma démonstration, fondée sur les opérations les plus fidèles de la géométrie, serait-elle moins évidente que la vôtre établie sur un principe universellement accordé ? Où les faits parlent, n'est-ce pas au raisonnement à se taire ? Or, c'est pour constater le fait en question que plusieurs membres de l'académie ont entrepris les voyages du Nord et du Pérou : c'est donc à l'académie à en décider, et votre argument n'aura point de force contre sa décision.

Pour éluder d'avance une conclusion dont vous sentez la nécessité, vous tâchez de jeter de l'incertitude sur les opérations faites en divers lieux et à plusieurs reprises par MM. Picart, de La Hire et Cassini, pour tracer la fameuse méridienne qui traverse la France, lesquelles donnèrent lieu à M. Cassini de soupçonner le premier de l'irrégularité dans la rondeur du globe, quand il se fut assuré que les degrés mesurés vers le septentrion avaient quelque longueur de moins que ceux qui s'avançaient vers le Midi.

Vous distinguez deux manières de considérer la surface de la terre. Vue de loin, comme par exemple depuis la lune, vous l'établissez sphérique ; mais, regardée de près, elle ne vous paraît plus telle, à cause de ses inégalités : car, dites-vous, les rayons tirés du centre au sommet des plus hautes montagnes ne seront pas égaux à ceux qui seront bornés à la superficie de la mer. Ainsi les arcs de cercle, quoique proportionnels entre eux, étant inégaux suivant l'inégalité des rayons, il se peut très bien que les différences qu'on a trouvées entre les degrés mesurés, quoique avec toute l'exactitude et la précision dont l'attention humaine est capable, viennent des différentes élévations sur lesquelles ils ont été pris, lesquelles ont dû donner des arcs inégaux en grandeur, quoique égales portions de leurs

Copyright Arvensa Editions

cercles respectifs.

J'ai deux choses à répondre à cela. En premier lieu, monsieur, je ne crois point que la seule inégalité des hauteurs sur lesquelles on a fait les observations ait suffi pour donner des différences bien sensibles dans la mesure des degrés. Pour s'en convaincre, il faut considérer que, suivant le sentiment commun des géographes, les plus hautes montagnes ne sont non plus capables d'altérer la figure de la terre, sphérique ou autre, que quelques grains de sable ou de gravier sur une boule de deux ou trois pieds de diamètre. En effet, on convient généralement aujourd'hui qu'il n'y a point de montagne qui ait une lieue perpendiculaire sur la surface de la terre ; une lieue cependant ne serait pas grand-chose, en comparaison d'un circuit de huit ou neuf mille. Quant à la hauteur de la surface de la terre même par-dessus celle de la mer, et derechef de la mer par-dessus certaines terres, comme, par exemple, du Zuiderzee au-dessus de la Nord-Hollande, on sait qu'elles sont peu considérables. Le cours modéré de la plupart des fleuves et des rivières ne peut être que l'effet d'une pente extrêmement douce. J'avouerai cependant que ces différences prises à la rigueur seraient bien capables d'en apporter dans les mesures : mais, de bonne foi, serait-il raisonnable de tirer avantage de toute la différence qui se peut trouver entre la cime de la plus haute montagne et les terres inférieures à la mer ? les observations qui ont donné lieu aux nouvelles conjectures sur la figure de la terre ont-elles été prises à des distances si énormes ? Vous n'ignorez pas sans doute, monsieur, qu'on eut soin, dans la construction de la grande méridienne, d'établir des stations sur les hauteurs les plus égales qu'il fut possible : ce fut même une occasion qui contribua beaucoup à la perfection des niveaux.

Ainsi, monsieur, en supposant avec vous que la terre est sphérique, il me reste maintenant à faire voir que cette supposition, de la manière que vous la prenez, est une pure pétition de principe. Un moment d'attention, et je m'explique.

Tout votre raisonnement roule sur ce théorème démontré en géométrie, *que deux cercles étant concentriques, si l'on mène des rayons jusqu'à la circonférence du grand, les arcs coupés par ces rayons seront inégaux et plus grands à proportion qu'ils seront portions de plus grands cercles.* Jusqu'ici tout est bien ; votre principe est incontestable : mais vous me paraissez moins heureux dans l'application que vous en faites aux degrés de latitude. Qu'on divise un méridien terrestre en trois cent

Copyright Arvensa Editions

soixante parties égales par des rayons menés du centre, ces parties égales, selon vous, seront des degrés par lesquels on mesurera l'élévation du pôle. J'ose, monsieur, m'inscrire en faux contre un pareil sentiment, et je soutiens que ce n'est point là l'idée qu'on doit se faire des degrés de latitude. Pour vous en convaincre d'une manière invincible, voyons ce qui résulterait de là, en supposant pour un moment que la terre fut un sphéroïde oblong. Pour faire la division des degrés, j'inscris un cercle dans une ellipse représentant la figure de la terre. Le petit axe sera l'équateur, et le grand sera l'axe même de la terre : je divise le cercle en trois cent soixante degrés, de sorte que les deux axes passent par quatre de ces divisions ; par toutes les autres divisions je mène des rayons que je prolonge jusqu'à la circonférence de l'ellipse. Les arcs de cette courbe, compris entre les extrémités des rayons, donneront l'étendue des degrés, lesquels seront évidemment inégaux (une figure rendrait tout ceci plus intelligible, je l'omets pour ne pas effrayer les yeux des dames qui lisent ce journal), mais dans un sens contraire à ce qui doit être ; car les degrés seront plus longs vers les pôles, et plus courts vers l'équateur, comme il est manifeste à quiconque a quelque teinture de géométrie. Cependant il est démontré que, si la terre est oblongue, les degrés doivent avoir plus de longueur vers l'équateur que vers les pôles. C'est à vous, monsieur, à sauver la contradiction.

Quelle est donc l'idée qu'on se doit former des degrés de latitude ? Le terme même d'élévation du pôle vous l'apprend. Des différents degrés de cette élévation tirez de part et d'autre des tangentes à la superficie de la terre, les intervalles compris entre les points d'attouchement donneront les degrés de latitude : or il est bien vrai que, si la terre était sphérique, tous ces points correspondraient aux divisions qui marqueraient les degrés de la circonférence de la terre, considérée comme circulaire ; mais si elle ne l'est point, ce ne sera plus la même chose. Tout au contraire de votre système, les pôles étant plus élevés, les degrés y devraient être plus grands ; ici la terre étant plus courbée vers les pôles, les degrés sont plus petits. C'est le plus ou moins de courbure, et non l'éloignement du centre, qui influe sur la longueur des degrés d'élévation du pôle. Puis donc que votre raisonnement n'a de justesse qu'autant que vous supposez que la terre est sphérique, j'ai été en droit de dire que vous vous fondez sur une pétition de principe : et, puisque ce n'est pas du plus grand ou moindre éloignement du centre que résulte la longueur des degrés de latitude, je

Copyright Arvensa Editions

conclurai derechef que votre argument n'a de solidité en aucune de ses parties.

Il se peut que le terme de degré, équivoque dans le cas dont il s'agit, vous ait induit en erreur : autre chose est un degré de la terre considéré comme la trois cent soixantième partie d'une circonférence circulaire, et autre chose un degré de latitude considéré comme la mesure de l'élévation du pôle par-dessus l'horizon ; et, quoiqu'on puisse prendre l'un pour l'autre dans le cas que la terre soit sphérique, il s'en faut beaucoup qu'on en puisse faire de même si sa figure est irrégulière.

Prenez garde, monsieur, que quand j'ai dit que la terre n'a pas de pente considérable, je l'ai entendu, non par rapport à sa figure sphérique, mais par rapport à sa figure naturelle, oblongue ou autre ; figure que je regarde comme déterminée dès le commencement par les lois de la pesanteur et du mouvement, et à laquelle l'équilibre ou le niveau des fluides peut très bien être assujetti : mais sur ces matières on ne peut hasarder aucun raisonnement que le fait même ne nous soit mieux connu.

Pour ce qui est de l'inspection de la lune, il est bien vrai qu'elle nous paraît sphérique, et elle l’est probablement ; mais il ne s'ensuit point du tout que la terre le soit aussi. Par quelle règle sa figure serait-elle assujettie à celle de la lune, plutôt par exemple qu'à celle de Jupiter, planète d'une tout autre importance, et qui pourtant n'est pas sphérique ? La raison que vous tirez de l'ombre de la terre n'est guère plus forte : si le cercle se montrait tout entier, elle serait sans réplique ; mais vous savez, monsieur, qu'il est difficile de distinguer une petite portion de courbe d'avec l'arc d'un cercle plus ou moins grand. D'ailleurs on ne croit point que la terre s'éloigne si fort de la figure sphérique, que cela doive occasionner sur la surface de la lune une ombre sensiblement irrégulière ; d'autant plus que la terre étant considérablement plus grande que la lune, il ne paraît jamais sur celle-ci qu'une bien petite partie de son circuit.

Je suis, etc.

ROUSSEAU

Copyright Arvensa Editions

FIN de la RÉPONSE AU MÉMOIRE ANONYME

Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

PROJET POUR L'ÉDUCATION DE MONSIEUR DE SAINTE-MARIE

Jean-Jacques ROUSSEAU
MÉLANGES EN PROSE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Ce projet, fait pour l'éducation des enfants de M. Bonnot de Mably, grand-prévôt de Lyon, est de la fin de l'année 1740, Jean-Jacques étant entré le 1er mai de cette année chez M. de Mably. Il avait alors 26 ans.On verra plus loin d'après quelle circonstance nous désignons la fin de l'année. Qu'il y a loin du style de ce projet d'éducation à celui de l'Émile !

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mélanges en prose

PROJET POUR L'ÉDUCATION DE MONSIEUR DE SAINTE-MARIE

Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Vous m'avez fait l'honneur, monsieur, de me confier l'instruction de messieurs vos enfants : c'est à moi d'y répondre par tous mes soins et par toute l'étendue des lumières que je puis avoir ; et j'ai cru que, pour cela, mon premier objet devait être de bien connaître les sujets auxquels j'aurai affaire. C'est à quoi j'ai principalement employé le temps qu'il y a que j'ai l'honneur d'être dans votre maison ; et je crois d'être suffisamment au fait à cet égard pour pouvoir régler là-dessus le plan de leur éducation. Il n'est pas nécessaire que je vous fasse compliment, monsieur, sur ce que j'y ai remarqué d'avantageux ; l'affection que j'ai conçue pour eux se déclarera par des marques plus solides que des louanges, et ce n'est pas un père aussi tendre et aussi éclairé que vous l'êtes, qu'il faut instruire des belles qualités de ses enfants.

Il me reste à présent, monsieur, d'être éclairci par vous-même des vues particulières que vous pouvez avoir sur chacun d'eux, du degré d'autorité que vous êtes dans le dessein de m'accorder à leur égard, et des bornes que vous donnerez à mes droits pour les récompenses et les châtiments.

Il est probable, monsieur, que m'ayant fait la faveur de m'agréer dans votre maison avec un appointement honorable et des distinctions flatteuses, vous avez attendu de moi des effets qui répondissent à des conditions si avantageuses ; et l'on voit bien qu'il ne fallait pas tant de frais ni de façons pour donner à messieurs vos enfants un précepteur ordinaire qui leur apprît le rudiment, l'orthographe et le catéchisme : je me promets bien aussi de justifier de tout mon pouvoir les espérances favorables que vous avez pu concevoir sur mon compte ; et tout plein d'ailleurs de fautes et de faiblesses, vous ne me trouverez jamais à me démentir un instant sur le zèle et l'attachement que je dois à mes élèves.

Mais, monsieur, quelques soins et quelques peines que je puisse prendre, le succès est bien éloigné de dépendre de moi seul. C'est

Copyright Arvensa Editions

l'harmonie parfaite qui doit régner entre nous, la confiance que vous daignerez m'accorder, et l'autorité que vous me donnerez sur mes élèves qui décidera de l'effet de mon travail. Je crois, monsieur, qu'il vous est tout manifeste qu'un homme qui n'a sur des enfants des droits de nulle espèce, soit pour rendre ses instructions aimables, soit pour leur donner du poids, ne prendra jamais d'ascendant sur des esprits qui, dans le fond, quelque précoces qu'on les veuille supposer, règlent toujours à certain âge les trois quarts de leurs opérations sur les impressions des sens. Vous sentez aussi qu'un maître obligé de porter ses plaintes sur toutes les fautes d'un enfant, se gardera bien, quand il le pourrait avec bienséance, de se rendre insupportable en renouvelant sans cesse de vaines lamentations ; et d'ailleurs, mille petites occasions décisives de faire une correction, ou de flatter à propos, s'échappent dans l'absence d'un père et d'une mère, ou dans des moments où il serait messéant de les interrompre aussi désagréablement, et l'on n'est plus à temps d'y revenir dans un autre instant, où le changement des idées d'un enfant lui rendrait pernicieux ce qui aurait été salutaire ; enfin un enfant qui ne tarde pas à s'apercevoir de l'impuissance d'un maître à son égard, en prend occasion de faire peu de cas de ses défenses et de ses préceptes, et de détruire sans retour l'ascendant que l'autre s'efforçait de prendre. Vous ne devez pas croire, monsieur, qu'en parlant sur ce ton-là, je souhaite de me procurer le droit de maltraiter messieurs vos enfants par des coups ; je me suis toujours déclaré contre cette méthode ; rien ne me paraîtrait plus triste pour M. de Sainte-Marie que s'il ne restait que cette voie de le réduire, et j'ose me promettre d'obtenir désormais de lui tout ce qu'on aura lieu d'en exiger, par des voies moins dures et plus convenables, si vous goûtez le plan que j'ai l'honneur de vous proposer.

D'ailleurs, à parler franchement, si vous pensez, monsieur, qu'il y eût de l'ignominie à monsieur votre fils d'être frappé par des mains étrangères, je trouve aussi de mon côté qu'un honnête homme ne saurait guère mettre les siennes à un usage plus honteux que de les employer à maltraiter un enfant : mais à l'égard de M. de Sainte-Marie, il ne manque pas de voies de le châtier dans le besoin, par des mortifications qui lui feraient encore plus d'impression, et qui produiraient de meilleurs effets ; car dans un esprit aussi vif que le sien, l'idée des coups s'effacera aussitôt que la douleur, tandis que celle d'un mépris marqué, ou d'une privation sensible, y restera beaucoup plus longtemps.

Copyright Arvensa Editions

Un maître doit être craint ; il faut pour cela que l'élève soit bien convaincu qu'il est en droit de le punir : mais il doit surtout être aimé, et quel moyen à un gouverneur de se faire aimer d'un enfant à qui il n'a jamais à proposer que des occupations contraires à son goût, si d'ailleurs il n'a le pouvoir de lui accorder certaines petites douceurs de détail qui ne coûtent presque ni dépenses ni perte de temps, et qui ne laissent pas, étant ménagées à propos, d'être extrêmement sensibles à un enfant, et de l'attacher beaucoup à son maître. J'appuierai peu sur cet article, parce qu'un père peut sans inconvénient, se conserver le droit exclusif d'accorder des grâces à son fils, pourvu qu'il y apporte les précautions suivantes, nécessaires surtout à M. de Sainte-Marie dont la vivacité, et le penchant à la dissipation demandent plus de dépendance. **1°.** Avant que de lui faire quelque cadeau, savoir secrètement du gouverneur s'il a lieu d'être satisfait de la conduite de l'enfant. **2°.** Déclarer au jeune homme que quand il a quelque grâce à demander, il doit le faire par la bouche de son gouverneur, et que s'il lui arrive de la demander de son chef, cela seul suffira pour l'en exclure. **3°.** Prendre de là occasion de reprocher quelquefois au gouverneur qu'il est trop bon, que son trop de facilité nuira au progrès de son élevé, et que c'est à sa prudence à lui de corriger ce qui manque à la modération d'un enfant. **4°.** Que si le maître croit avoir quelque raison de s'opposer à quelque cadeau qu'on voudrait faire à son élève, refuser absolument de le lui accorder jusqu'à ce qu'il ait trouvé le moyen de fléchir son précepteur. Au reste, il ne sera point du tout nécessaire d'expliquer au jeune enfant, dans l'occasion, qu'on lui accorde quelque faveur précisément parce qu'il a bien fait son devoir ; mais il vaut mieux qu'il conçoive que les plaisirs et les douceurs sont les suites naturelles de la sagesse et de la bonne conduite, que s'il les regardait comme des récompenses arbitraires qui peuvent dépendre du caprice, et qui, dans le fond ne doivent jamais être proposées pour l'objet et le prix de l'étude et de la vertu.

Voilà tout au moins, monsieur, les droits que vous devez m'accorder sur monsieur votre fils, si vous souhaitez de lui donner une heureuse éducation, et qui réponde aux belles qualités qu'il montre à bien des égards, mais qui actuellement sont offusquées par beaucoup de mauvais plis qui demandent d'être corrigés à bonne heure, et avant que le temps ait rendu la chose impossible. Cela est si vrai, qu'il s'en faudra beaucoup, par exemple, que tant de précautions ne soient nécessaires envers M. de

Copyright Arvensa Editions

Condillac ; il a autant besoin d'être poussé que l'autre d'être retenu, et je saurai bien prendre de moi-même tout l'ascendant dont j'aurai besoin sur lui : mais pour M. de Sainte-Marie, c'est un coup de partie pour son éducation, que de lui donner une bride qu'il sente, et qui soit capable de le retenir ; et dans l'état où sont les choses, les sentiments que vous souhaitez, monsieur, qu'il ait sur mon compte, dépendent beaucoup plus de vous que de moi-même.

Je suppose toujours, monsieur, que vous n'auriez garde de confier l'éducation de messieurs vos enfants à un homme que vous ne croiriez pas digne de votre estime ; et ne pensez point, je vous prie, que, par le parti que j'ai pris de m'attacher sans réserve à votre maison dans une occasion délicate, j'aie prétendu vous engager vous-même en aucune manière ; il y a bien de la différence entre nous : en faisant mon devoir autant que vous m'en laisserez la liberté, je ne suis responsable de rien, et dans le fond, comme vous êtes, monsieur, le maître et le supérieur naturel de vos enfants, je ne suis pas en droit de vouloir, à l'égard de leur éducation, forcer votre goût de se rapporter au mien : ainsi, après vous avoir fait les représentations qui m'ont paru nécessaires, s'il arrivait que vous n'en jugeassiez pas de même, ma conscience serait quitte à cet égard, et il ne me resterait qu'à me conformer à votre volonté. Mais pour vous, monsieur, nulle considération humaine ne peut balancer ce que vous devez aux moeurs et à l'éducation de messieurs vos enfants ; et je ne trouverais nullement mauvais qu'après m'avoir découvert des défauts que vous n'auriez peut-être pas d'abord aperçus, et qui seraient d'une certaine conséquence pour mes élèves, vous vous pourvussiez ailleurs d'un meilleur sujet.

J'ai donc lieu de penser que tant que vous me souffrez dans votre maison, vous n'avez pas trouvé en moi de quoi effacer l'estime dont vous m'aviez honoré. Il est vrai, monsieur, que je pourrais me plaindre que, dans les occasions où j'ai pu commettre quelque faute, vous ne m'ayez pas fait l'honneur de m'en avertir tout uniment : c'est une grâce que je vous ai demandée en entrant chez vous, et qui marquait du moins ma bonne volonté ; et si ce n'est en ma propre considération, ce serait du moins pour celle de messieurs vos enfants, de qui l'intérêt serait que je devinsse un homme parfait, s'il était possible.

Dans ces suppositions, je crois, monsieur, que vous ne devez pas faire difficulté de communiquer à monsieur votre fils les bons sentiments que

Copyright Arvensa Editions

vous pouvez avoir sur mon compte, et que, comme il est impossible que mes fautes et mes faiblesses échappent à des yeux aussi clairvoyants que les vôtres, vous ne sauriez trop éviter de vous en entretenir en sa présence ; car ce sont des impressions qui portent coup, et, comme dit M. de la Bruyère, le premier soin des enfants est de chercher les endroits faibles de leurs maîtres ; pour acquérir le droit de les mépriser : or, je demande quelle impression pourraient faire les leçons d'un homme pour qui son écolier aurait du mépris.

Pour me flatter d'un heureux succès dans l'éducation de monsieur votre fils, je ne puis donc pas moins exiger que d'en être aimé, craint, et estimé. Que si l'on me répondait que tout cela devait être mon ouvrage, et que c'est ma faute si je n'y ai pas réussi, j'aurais à me plaindre d'un jugement si injuste. Vous n'avez jamais eu d'explication avec moi sur l'autorité que vous me permettiez de prendre à son égard :ce qui était d'autant plus nécessaire, que je commence un métier que je n'ai jamais fait ; que, lui ayant trouvé d'abord une résistance parfaite à mes instructions et une négligence excessive pour moi, je n'ai su comment le réduire ; et qu'au moindre mécontentement il courait chercher un asile inviolable auprès de son papa, auquel peut-être il ne manquait pas ensuite de conter les choses comme il lui plaisait.

Heureusement le mal n'est pas grand à l'âge ou il est ; nous avons eu le loisir de nous tâtonner, pour ainsi dire, réciproquement, sans que ce retard ait pu porter encore un grand préjudice à ses progrès, que d'ailleurs la délicatesse de sa santé n'aurait pas permis de pousser beaucoup [3] ; mais comme les mauvaises habitudes, dangereuses à tout âge, le sont infiniment plus à celui-là, il est temps d'y mettre ordre sérieusement, non pour le charger d'études et de devoirs, mais pour lui donner à bonne heure un pli d'obéissance et de docilité qui se trouve tout acquis quand il en sera temps.

Nous approchons de la fin de l'année [4] : vous ne sauriez, monsieur, prendre une occasion plus naturelle que le commencement de l'autre pour faire un petit discours à monsieur votre fils, à la portée de son âge, qui, lui mettant devant les yeux les avantages d'une bonne éducation, et les inconvénients d'une enfance négligée, le dispose à se prêter de bonne grâce à ce que la connaissance de son intérêt bien entendu nous sera dans la suite exiger de lui. Après quoi, vous auriez la bonté de me déclarer en sa

Copyright Arvensa Editions

présence que vous me rendez le dépositaire de votre autorité sur lui, et que vous m'accordez sans réserve le droit de l'obliger à remplir son devoir par tous les moyens qui me paraîtront convenables ; lui ordonnant, en conséquence, de m'obéir comme à vous-même, sous peine de votre indignation. Cette déclaration, qui ne sera que pour faire sur lui une plus vive impression, n'aura d'ailleurs d'effet que conformément à ce que vous aurez pris la peine de me prescrire en particulier.

Voilà, monsieur, les préliminaires qui me paraissent indispensables pour s'assurer que les soins que je donnerai à monsieur votre fils ne seront pas des soins perdus. Je vais maintenant tracer l'esquisse de son éducation, telle que j'en avais conçu le plan sur ce que j'ai connu jusqu'ici de son caractère et de vos vues. Je ne le propose point comme une règle à laquelle il faille s'attacher, mais comme un projet qui, ayant besoin d'être refondu et corrigé par vos lumières et par celles de M. l'abbé de..., servira seulement à lui donner quelque idée du génie de l'enfant à qui nous avons affaire. Et je m'estimerai trop heureux que monsieur votre frère veuille bien me guider dans les routes que je dois tenir : il peut être assuré que je me ferai un principe inviolable de suivre entièrement, et selon toute la petite portée de mes lumières et de mes talents, les routes qu'il aura pris la peine de me prescrire avec votre agrément.

Le but que l'on doit se proposer dans l'éducation d'un jeune homme, c'est de lui former le coeur, le jugement et l'esprit ; et cela dans l'ordre que je les nomme. La plupart des maîtres, les pédants surtout, regardent l'acquisition et l'entassement des sciences comme l'unique objet d'une belle éducation, sans penser que souvent, comme dit Molière :

Un sot savant est sot plus qu'un sot ignorant.

D'un autre côté, bien des pères, méprisant assez tout ce qu'on appelle études, ne se soucient guère que de former leurs enfants aux exercices du corps et à la connaissance du monde. Entre ces extrémités nous prendrons un juste milieu pour conduire monsieur votre fils. Les sciences ne doivent pas être négligées ; j'en parlerai tout-à-l'heure. Mais aussi elles ne doivent pas précéder les mœurs, surtout dans un esprit pétillant et plein de feu, peu capable d'attention jusqu'à un certain âge, et dont le caractère se trouvera décidé très à bonne heure. À quoi sert à un homme le savoir de Varron, si d'ailleurs il ne sait pas penser juste ? Que s'il a eu le malheur de laisser corrompre son coeur, les sciences sont dans sa tête comme autant d'armes entre les mains d'un furieux. De deux personnes également

Copyright Arvensa Editions

engagées dans le vice, le moins habile fera toujours le moins de mal ; et les sciences, même les plus spéculatives et les plus éloignées en apparence de la société, ne laissent pas d'exercer l'esprit, et de lui donner, en l'exerçant, une force dont il est facile d'abuser dans le commerce de la vie, quand on a le coeur mauvais.

Il y a plus à l'égard de M. de Sainte-Marie. Il a conçu un dégoût si fort contre tout ce qui porte le nom d'étude et d'application, qu'il faudra beaucoup d'art et de temps pour le détruire : et il serait fâcheux que ce temps-là fût perdu pour lui ; car il y aurait trop d'inconvénients à le contraindre ; et il vaudrait encore mieux qu'il ignorât entièrement ce que c'est qu'études et que sciences, que de ne les connaître que pour les détester.

À l'égard de la religion et de la morale, ce n'est point par la multiplicité des préceptes qu'on pourra parvenir à lui en inspirer des principes solides qui servent de règle à sa conduite pour le reste de sa vie. Excepté les éléments à la portée de son âge, on doit moins songer à fatiguer sa mémoire d'un détail de lois et de devoirs, qu'à disposer son esprit et son coeur à les connaître et à les goûter, à mesure que l'occasion se présentera de les lui développer ; et c'est par là même que ces préparatifs sont tout à fait à la portée de son âge et de son esprit, parce qu'ils ne renferment que des sujets curieux et intéressants sur le commerce civil, sur les arts et les métiers, et sur la manière variée dont la Providence a rendu tous les hommes utiles et nécessaires les uns aux autres. Ces sujets, qui sont plutôt des matières de conversations et de promenades que d'études réglées, auront encore divers avantages dont l'effet me paraît infaillible.

Premièrement, n'affectant point désagréablement son esprit par des idées de contrainte et d'étude réglée, et n'exigeant pas de lui une attention pénible et continue, ils n'auront rien de nuisible à sa santé. En second lieu, ils accoutumeront à bonne heure son esprit à la réflexion et à considérer les choses par leurs suites et par leurs effets. Troisièmement, ils le rendront curieux et lui inspireront du goût pour les sciences naturelles.

Je devrais ici aller au-devant d'une impression qu'on pourrait recevoir de mon projet, en s'imaginant que je ne cherche qu'à m'égayer moi-même et à me débarrasser de ce que les leçons ont de sec et d'ennuyeux, pour me procurer une occupation plus agréable. Je ne crois pas, monsieur, qu'il puisse vous tomber dans l'esprit de penser ainsi sur mon compte. Peut-être jamais homme ne se fit une affaire plus importante que celle que je me fais

Copyright Arvensa Editions

de l'éducation de messieurs vos enfants, pour peu que vous veuilliez seconder mon zèle. Vous n'avez pas eu lieu de vous apercevoir jusqu'à présent que je cherche à fuir le travail : mais je ne crois point que, pour se donner un air de zèle et d'occupation, un maître doive affecter de surcharger ses élèves d'un travail rebutant et sérieux, de leur montrer toujours une contenance sévère et fâchée, et de se faire ainsi à leurs dépens la réputation d'homme exact et laborieux. Pour moi, monsieur, je le déclare une fois pour toutes ; jaloux jusqu'au scrupule de l'accomplissement de mon devoir, je suis incapable de m'en relâcher jamais ; mon goût ni mes principes ne me portent ni à la paresse ni au relâchement : mais de deux voies pour m'assurer le même succès, je préférerai toujours celle qui coûtera le moins de peine et de désagrément à mes élèves ; et j'ose assurer, sans vouloir passer pour un homme très occupé, que moins ils travailleront en apparence, et plus en effet je travaillerai pour eux.

S'il y a quelques occasions où la sévérité soit nécessaire à l'égard des enfants, c'est dans les cas où les moeurs sont attaquées, ou quand il s'agit de corriger de mauvaises habitudes. Souvent, plus un enfant a d'esprit, et plus la connaissance de ses propres avantages le rend indocile sur ceux qui lui restent à acquérir. De là, le mépris des inférieurs, la désobéissance aux supérieurs, et l'impolitesse avec les égaux : quand on se croit parfait, dans quels travers ne donne-t-on pas ! M. de Sainte-Marie a trop d'intelligence pour ne pas sentir ses belles qualités ; mais, si l'on n'y prend garde, il y comptera trop, et négligera d'en tirer tout le parti qu'il faudrait. Ces semences de vanité ont déjà produit en lui bien des petits penchants nécessaires à corriger. C'est à cet égard, monsieur, que nous ne saurions agir avec trop de correspondance ; et il est très important que, dans les occasions où l'on aura lieu d'être mécontent de lui, il ne trouve de toutes parts qu'une apparence de mépris et d'indifférence, qui le mortifiera d'autant plus que ces marques de froideur ne lui seront point ordinaires. C'est punir l'orgueil par ses propres armes et l'attaquer dans sa source même, et l'on peut s'assurer que M. de Sainte-Marie est trop bien né pour n'être pas infiniment sensible à l'estime des personnes qui lui sont chères.

La droiture du coeur, quand elle est affermie par le raisonnement, est la source de la justesse de l'esprit : un honnête homme pense presque toujours juste, et quand on est accoutumé dès l'enfance à ne pas s'étourdir sur la réflexion, et à ne se livrer au plaisir présent qu'après en avoir pesé

Copyright Arvensa Editions

les suites et balancé les avantages avec les inconvénients, on a presque, avec un peu d'expérience, tout l'acquis nécessaire pour former le jugement. Il semble en effet, que le bon sens dépend encore plus des sentiments du coeur que des lumières de l'esprit, et l'on éprouve que les gens les plus savants et les plus éclairés ne sont pas toujours ceux qui se conduisent le mieux dans les affaires de la vie : ainsi après avoir rempli M. de Sainte-Marie de bons principes de morale, on pourrait le regarder en un sens comme assez avancé dans la science du raisonnement. Mais s'il est quelque point important dans son éducation, c'est sans contredit celui-là ; et l'on ne saurait trop bien lui apprendre à connaître les hommes, à savoir les prendre par leurs vertus et même par leurs faibles, pour les amener à son but, et à choisir toujours le meilleur parti dans les occasions difficiles. Cela dépend en partie de la manière dont on l'exercera à considérer les objets et à les retourner de toutes leurs faces, et en partie de l'usage du monde. Quant au premier point, vous y pouvez contribuer beaucoup, monsieur, et avec un très grand succès, en feignant quelquefois de le consulter sur la manière dont vous devez vous conduire dans des incidents d'invention ; cela flattera sa vanité, et il ne regardera point comme un travail le temps qu'on mettra à délibérer sur une affaire où sa voix sera comptée pour quelque chose. C'est dans de telles conversations qu'on peut lui donner le plus de lumières sur la science du monde, et il apprendra plus dans deux heures de temps par ce moyen, qu'il ne serait en un an par des instructions en règle : mais il faut observer de ne lui présenter que des matières proportionnées à son âge, et surtout l'exercer longtemps sur des sujets où le meilleur parti se présente aisément, tant afin de l'amener facilement à le trouver comme de lui-même, que pour éviter de lui faire envisager les affaires de la vie comme une suite de problèmes où, les divers partis paraissant également probables, il serait presque indifférent de se déterminer plutôt pour l'un que pour l'autre ; ce qui le mènerait à l'indolence dans le raisonnement et à l'indifférence dans la conduite.

L'usage du monde est aussi d'une nécessité absolue et d'autant plus pour M. de Sainte-Marie que, né timide, il a besoin de voir souvent compagnie pour apprendre à s'y trouver en liberté, et à s'y conduire avec ces grâces et cette aisance qui caractérisent l'homme du monde et l'homme aimable. Pour cela, monsieur, vous auriez la bonté de m'indiquer deux ou trois maisons où je pourrais le mener quelquefois par forme de

Copyright Arvensa Editions

délassement et de récompense. Il est vrai qu'ayant à corriger en moi-même les défauts que je cherche à prévenir en lui, je pourrais paraître peu propre à cet usage. C'est à vous monsieur, et à madame sa mère, à voir ce qui convient, et à vous donner la peine de le conduire quelquefois avec vous si vous jugez que cela lui soit plus avantageux. Il sera bon aussi que quand on aura du monde on le retienne dans la chambre, et qu'en l'interrogeant quelquefois et à propos sur les matières de la conversation, on lui donne lieu de s'y mêler insensiblement. Mais il y a un point sur lequel je crains de ne me pas trouver tout à fait de votre sentiment. Quand M. de Sainte-Marie se trouve en compagnie sous vos yeux, il badine et s'égaye autour de vous, et n'a des yeux que pour son papa, tendresse bien flatteuse et bien aimable ; mais s'il est contraint d'aborder une autre personne ou de lui parler, aussitôt il est décontenancé, il ne peut marcher ni dire un seul mot, ou bien il prend l'extrême, et lâche quelque indiscrétion. Voilà qui est pardonnable à son âge : mais enfin on grandit, et ce qui convenait hier ne convient plus aujourd'hui ; et j'ose dire qu'il n'apprendra jamais à se présenter tant qu'il gardera ce défaut. La raison en est qu'il n'est point en compagnie quoiqu'il y ait du monde autour de lui ; de peur d'être contraint de se gêner il affecte de ne voir personne, et le papa lui sert d'objet pour se distraire de tous les autres. Cette hardiesse forcée, bien loin de détruire sa timidité, ne fera sûrement que l'enraciner davantage, tant qu'il n'osera point envisager une assemblée ni répondre à ceux qui lui adressent la parole. Pour prévenir cet inconvénient, je crois, monsieur, qu'il serait bien de le tenir quelquefois éloigné de vous, soit à table, soit ailleurs, et de le livrer aux étrangers pour l'accoutumer de se familiariser avec eux.

On conclurait très mal si de tout ce que je viens de dire, on concluait que, me voulant débarrasser de la peine d'enseigner, ou peut-être par mauvais goût méprisant les sciences, je n'ai nul dessein d'y former M. votre fils, et qu'après lui avoir enseigné les éléments indispensables je m'en tiendrai là, sans me mettre en peine de le pousser dans les études convenables. Ce n'est pas ceux qui me connaîtront qui raisonneraient ainsi ; on sait mon goût déclaré pour les sciences, et je les ai assez cultivées pour avoir dû y faire des progrès pour peu que j'eusse eu de disposition.

On a beau parler au désavantage des études, et tâcher d'en anéantir la nécessité et d'en grossir les mauvais effets, il sera toujours beau et utile de savoir ; et quant au pédantisme, ce n'est pas l'étude même qui le donne, mais la mauvaise disposition du sujet. Les vrais savants sont polis et ils

Copyright Arvensa Editions

sont modestes, parce que la connaissance de ce qui leur manque les empêche de tirer vanité de ce qu'ils ont, et il n'y a que les petits génies et les demi-savants qui, croyant de savoir tout, méprisent orgueilleusement ce qu'ils ne connaissent point. D'ailleurs, le goût des lettres est d'une grande ressource dans la vie, même pour un homme d'épée. Il est bien gracieux de n'avoir pas toujours besoin du concours des autres hommes pour se procurer des plaisirs ; et il se commet tant d'injustices dans le monde, l'on y est sujet à tant de revers, qu'on a souvent occasion de s'estimer heureux de trouver des amis et des consolateurs dans son cabinet, au défaut de ceux que le monde nous ôte ou nous refuse.

Mais il s'agit d'en faire naître le goût à M. votre fils, qui témoigne actuellement une aversion horrible pour tout ce qui sent l'application. Déjà la violence n'y doit concourir en rien, j'en ai dit la raison ci-devant ; mais pour que cela revienne naturellement, il faut remonter jusqu'à la source de cette antipathie. Cette source est un goût excessif de dissipation qu'il a pris en badinant avec ses frères et sa soeur, qui fait qu'il ne peut souffrir qu'on l'en distraie un instant, et qu'il prend en aversion tout ce qui produit cet effet ; car d'ailleurs, je me suis convaincu qu'il n'a nulle haine pour l'étude en elle-même, et qu'il y a même des dispositions dont on peut se promettre beaucoup. Pour remédier à cet inconvénient, il faudrait lui procurer d'autres amusements qui le détachassent des niaiseries auxquelles il s'occupe, et pour cela, le tenir un peu séparé de ses frères et de sa soeur ; c'est ce qui ne se peut guère faire dans un appartement comme le mien, trop petit pour les mouvements d'un enfant aussi vif, et où même il serait dangereux d'altérer sa santé, si l'on voulait le contraindre d'y rester trop renfermé. Il serait plus important, monsieur, que vous ne pensez, d'avoir une chambre raisonnable pour y faire son étude et son séjour ordinaire ; je tâcherais de la lui rendre aimable par ce que je pourrais lui présenter de plus riant, et ce serait déjà beaucoup de gagné que d'obtenir qu'il se plût dans l'endroit où il doit étudier. Alors, pour le détacher insensiblement de ces badinages puérils, je me mettrais de moitié de tous ses amusements, et je lui en procurerais des plus propres à lui plaire et à exciter sa curiosité : de petits jeux, des découpures, un peu de dessin, la musique, les instruments, un prisme, un microscope, un verre ardent, et mille autres petites curiosités, me fourniraient des sujets de le divertir et de l'attacher peu à peu à son appartement, au point de s'y plaire plus que partout ailleurs. D'un autre côté, on aurait soin de me

Copyright Arvensa Editions

l'envoyer dès qu'il serait levé, sans qu'aucun prétexte pût l'en dispenser ; l'on ne permettrait point qu'il allât dandinant par la maison, ni qu'il se réfugiât près de vous aux heures de son travail ; et afin de lui faire regarder l'étude comme d'une importance que rien ne pourrait balancer, on éviterait de prendre ce temps pour le peigner, le friser, ou lui donner quelque autre soin nécessaire. Voici, par rapport à moi, comment je m'y prendrais pour l'amener insensiblement à l'étude de son propre mouvement. Aux heures où je voudrais l'occuper, je lui retrancherais toute espèce d'amusement, et je lui proposerais le travail de cette heure-là ; s'il ne s'y livrait pas de bonne grâce, je ne ferais pas même semblant de m'en apercevoir, et je le laisserais seul et sans amusement se morfondre, jusqu'à ce que l'ennui d'être absolument sans rien faire l'eût ramené de lui-même à ce que j'exigeais de lui ; alors j'affecterais de répandre un enjouement et une gaieté sur son travail, qui lui fît sentir la différence qu'il y a, même pour le plaisir, de la fainéantise à une occupation honnête. Quand ce moyen ne réussirait pas, je ne le maltraiterais point ; mais je lui retrancherais toute récréation pour ce jour-là, en lui disant froidement que je ne prétends point le faire étudier par force, mais que le divertissement n'étant légitime que quand il est le délassement du travail, ceux qui ne font rien n'en ont aucun besoin. De plus, vous auriez la bonté de convenir avec moi d'un signe par lequel, sans apparence d'intelligence, je pourrais vous témoigner de même qu'à madame sa mère, quand je serais mécontent de lui. Alors la froideur et l'indifférence qu'il trouverait de toutes parts, sans cependant lui faire le moindre reproche, le surprendrait d'autant plus, qu'il ne s'apercevrait point que je me fusse plaint de lui ; et il se porterait à croire que comme la récompense naturelle du devoir est l'amitié et les caresses de ses supérieurs, de même la fainéantise et l'oisiveté portent avec elles un certain caractère méprisable qui se fait d'abord sentir, et qui refroidit tout le monde à son égard.

J'ai connu un père tendre qui ne s'en fiait pas tellement à un mercenaire sur l'instruction de ses enfants, qu'il ne voulût lui-même y avoir l'oeil ; le bon père, pour ne rien négliger de tout ce qui pouvait donner de l'émulation à ses enfants, avait adopté les mêmes moyens que j'expose ici. Quand il revoyait ses enfants, il jetait, avant que de les aborder, un coup d'oeil sur leur gouverneur : lorsque celui-ci touchait de la main droite le premier bouton de son habit, c'était une marque qu'il était content, et le père caressait son fils à son ordinaire : si le gouverneur touchait le second,

Copyright Arvensa Editions

alors c'était marque d'une parfaite satisfaction, et le père ne donnait point de bornes à la tendresse de ses caresses et y ajoutait ordinairement quelque cadeau, mais sans affectation : quand le gouverneur ne faisait aucun signe, cela voulait dire qu'il était mal satisfait, et la froideur du père répondait au mécontentement du maître ; mais, quand de la main gauche celui-ci touchait sa première boutonnière, le père faisait sortir son fils de sa présence, et alors le gouverneur lui expliquait les fautes de l'enfant. J'ai vu ce jeune seigneur acquérir en peu de temps de si grandes perfections, que je crois qu'on ne peut trop bien augurer d'une méthode qui a produit de si bons effets : ce n'est aussi qu'une harmonie et une correspondance parfaite entre un père et un précepteur qui peut assurer le succès d'une bonne éducation ; et comme le meilleur père se donnerait vainement des mouvements pour bien élever son fils, si d'ailleurs il le laissait entre les mains d'un précepteur inattentif, de même le plus intelligent et le plus zélé de tous les maîtres prendrait des peines inutiles, si le père, au lieu de le seconder, détruisait son ouvrage par des démarches à contretemps.

Pour que M. votre fils prenne ses études à coeur, je crois, monsieur, que vous devez témoigner y prendre vous-même beaucoup de part : pour cela vous auriez la bonté de l'interroger quelquefois sur ses progrès, mais dans les temps seulement et sur les matières où il aura le mieux fait, afin de n'avoir que du contentement et de la satisfaction à lui marquer, non pas cependant par de trop grands éloges, propres à lui inspirer de l'orgueil et à le faire trop compter sur lui-même. Quelquefois aussi, mais plus rarement, votre examen roulerait sur les matières où il se sera négligé : alors vous vous informeriez de sa santé et des causes de son relâchement, avec des marques d'inquiétude qui lui en communiqueraient à lui-même.

Quand vous, monsieur, ou madame sa mère, aurez quelque cadeau à lui faire, vous aurez la bonté de choisir les temps où il y aura le plus lieu d'être content de lui, ou du moins de m'en avertir d'avance, afin que j'évite dans ce temps-là de l'exposer à me donner sujet de m'en plaindre ; car à cet âge-là les moindres irrégularités portent coup.

Quant à l'ordre même de ses études, il sera très simple pendant les deux ou trois premières années. Les éléments du latin, de l'histoire et de la géographie, partageront son temps. À l'égard du latin, je n'ai point dessein de l'exercer par une étude trop méthodique, et moins encore par la composition des thèmes. Les thèmes, suivant M. Rollin, sont la croix des enfants ; et dans l'intention où je suis de lui rendre ses études aimables, je

Copyright Arvensa Editions

me garderai bien de le faire passer par cette croix, ni de lui mettre dans la tête les mauvais gallicismes de mon latin, au lieu de celui de Tite-Live, de César et de Cicéron. D'ailleurs un jeune homme, surtout s'il est destiné à l'épée, étudie le latin pour l'entendre et non pour l'écrire, chose dont il ne lui arrivera pas d'avoir besoin une fois en sa vie. Qu'il traduise donc les anciens auteurs, et qu'il prenne dans leur lecture le goût de la bonne latinité et de la belle littérature : c'est tout ce que j'exigerai de lui à cet égard.

Pour l'histoire et la géographie, il faudra seulement lui en donner d'abord une teinture aisée, d'où je bannirai tout ce qui sent trop la sécheresse et l'étude, réservant pour un âge plus avancé les difficultés les plus nécessaires de la chronologie et de la sphère. Au reste, m'écartant un peu du plan ordinaire des études, je m'attacherai beaucoup plus à l'histoire moderne qu'à l'ancienne, parce que je la crois beaucoup plus convenable à un officier ; et que d'ailleurs je suis convaincu sur l'histoire moderne en général de ce que dit M. l'abbé de...de celle de France en particulier, qu'elle n'abonde pas moins en grands traits que l'histoire ancienne, et qu'il n'a manqué que de meilleurs historiens pour les mettre dans un aussi beau jour.

Je suis d'avis de supprimer à M. de Sainte-Marie toutes ces espèces d'études où, sans aucun usage solide, on fait languir la jeunesse pendant nombre d'années : la rhétorique, la logique et la philosophie scolastique sont, à mon sens, toutes choses très superflues pour lui, et que d'ailleurs je serais peu propre à lui enseigner. Seulement, quand il en sera temps, je lui ferai lire la *Logique* de Port-Royal et, tout au plus, l'*Art de parler* du P. Lami, mais sans l'amuser d'un côté au détail des tropes et des figures, ni de l'autre aux vaines subtilités de la dialectique ; j'ai dessein seulement de l'exercer à la précision et à la pureté dans le style, à l'ordre et à la méthode dans ses raisonnements, et à se faire un esprit de justesse qui lui serve à démêler le faux orné, de la vérité simple, toutes les fois que l'occasion s'en présentera.

L'histoire naturelle peut passer aujourd'hui, par la manière dont elle est traitée, pour la plus intéressante de toutes les sciences que les hommes cultivent, et celle qui nous ramène le plus naturellement de l'admiration des ouvrages à l'amour de l'ouvrier : je ne négligerai pas de le rendre curieux sur les matières qui y ont rapport, et je me propose de l'y introduire dans deux ou trois ans par la lecture du spectacle de la nature

Copyright Arvensa Editions

que je ferai suivre de celle de Nieuwentit[5].

On ne va pas loin en physique sans le secours des mathématiques, et je lui en ferai faire une année, ce qui servira encore à lui apprendre à raisonner conséquemment et à s'appliquer avec un peu d'attention, exercice dont il aura grand besoin : cela le mettra aussi à portée de se faire mieux considérer parmi les officiers, dont une teinture de mathématiques et de fortifications fait une partie du métier.

Enfin, s'il arrive que mon élève reste assez longtemps entre mes mains, je hasarderai de lui donner quelque connaissance de la morale et du droit naturel par la lecture de Pufendorf et de Grotius ; parce qu'il est digne d'un honnête homme et d'un homme raisonnable de connaître les principes du bien et du mal, et les fondements sur lesquels la société dont il fait partie est établie.

En faisant succéder ainsi les sciences les unes aux autres, je ne perdrai point l'histoire de vue, comme le principal objet de toutes ses études, et celui dont les branches s'étendent le plus loin sur toutes les autres sciences. Je le ramènerai au bout de quelques années à ses premiers principes avec plus de méthode et de détail ; et je tâcherai de lui en faire tirer alors tout le profit qu'on peut espérer de cette étude.

Je me propose aussi de lui faire une récréation amusante de ce qu'on appelle proprement *Belles-Lettres*, comme la connaissance des livres et des auteurs, la critique, la poésie, le style, l'éloquence, le théâtre, et en un mot tout ce qui peut contribuer à lui former le goût et à lui présenter l'étude sous une face riante.

Je ne m'arrêterai pas davantage sur cet article, parce qu'après avoir donné une légère idée de la route que je m'étais à peu près, proposé de suivre dans les études de mon élève, j'espère que M. votre frère voudra bien vous tenir la promesse qu'il vous a faite de nous dresser un projet qui puisse me servir de guide dans un chemin aussi nouveau pour moi. Je le supplie d'avance d'être assuré que je m'y tiendrai attaché avec une exactitude et un soin qui le convaincra du profond respect que j'ai pour ce qui vient de sa part ; et j'ose vous répondre qu'il ne tiendra pas à mon zèle et à mon attachement que Mrs. ses neveux ne deviennent des hommes parfaits.

Copyright Arvensa Editions

FIN du PROJET POUR L'ÉDUCATION DE MONSIEUR DE SAINTE-MARIE

Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

MÉMOIRE À M. BOUDET

Jean-Jacques ROUSSEAU
MÉLANGES EN PROSE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

MÉMOIRE remis le 19 Avril 1742, À M. BOUDET, ANTONIN, qui travaille à l'histoire de feu M. de Bernex, Évêque de Genève[6].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mélanges en prose

MÉMOIRE À M. BOUDET

Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Dans l'intention où l'on est de n'omettre dans l'histoire de M. de Bernex aucun des faits considérables qui peuvent servir à mettre ses vertus chrétiennes dans tout leur jour, on ne saurait oublier la conversion de madame la baronne de Warens de La Tour, qui fut l'ouvrage de ce prélat.

Au mois de juillet de l'année 1726, le roi de Sardaigne étant à Évian, plusieurs personnes de distinction du pays de Vaud s'y rendirent pour voir la cour. Madame de Warens fut du nombre ; et cette dame, qu'un pur motif de curiosité avait amenée, fut retenue par des motifs d'un genre supérieur, et qui n'en furent pas moins efficaces pour avoir été moins prévus. Ayant assisté par hasard à un des discours que ce prélat prononçait avec ce zèle et cette onction qui portaient dans les cœurs le feu de sa charité, madame de Warens en fut émue au point, qu'on peut regarder cet instant comme l'époque de sa conversion. La chose cependant devait paraître d'autant plus difficile, que cette dame, étant très éclairée, se tenait en garde contre les séductions de l'éloquence, et n'était pas disposée à céder sans être pleinement convaincue. Mais quand on a l'esprit juste et le cœur droit, que peut-il manquer pour goûter la vérité, que le secours de la grâce ? et M. de Bernex n'était-il pas accoutumé à la porter dans les cœurs les plus endurcis ? Madame de Warens vit le prélat ; ses préjugés furent détruits ; ses doutes furent dissipés ; et, pénétrée des grandes vérités qui lui étaient annoncées, elle se détermina à rendre à la Foi, par un sacrifice éclatant, le prix des lumières dont elle venait de l'éclairer.

Copyright Arvensa Editions

Françoise-Louise de Warens

Le bruit du dessein de madame de Warens ne tarda pas à se répandre dans le pays de Vaud. Ce fut un deuil et des alarmes universelles. Cette dame y était adorée, et l'amour qu'on avait pour elle se changea en fureur contre ce qu'on appelait ses séducteurs et ses ravisseurs. Les habitants de Vevay ne parlaient pas moins que de mettre le feu à Évian, et de l'enlever à main armée au milieu même de la cour. Ce projet insensé, fruit ordinaire d'un zèle fanatique, parvint aux oreilles de sa majesté ; et ce fut à cette occasion qu'elle fit à M. de Bernex cette espèce de reproche si glorieux, qu'il faisait des conversions bien bruyantes. Le roi fit partir sur-le-champ madame de Warens pour Annecy, escortée de quarante de ses gardes. Ce fut là où, quelque temps après, sa majesté l'assura de sa protection dans les termes les plus flatteurs, et lui assigna une pension qui doit passer pour une preuve éclatante de la piété et de la générosité de ce prince, mais qui n'ôte point à madame de Warens le mérite d'avoir abandonné de grands biens et un rang brillant dans sa patrie, pour suivre la voix du Seigneur, et se livrer sans réserve à sa providence. Il eut même la bonté de lui offrir d'augmenter cette pension de sorte qu'elle pût figurer avec tout l'éclat qu'elle souhaiterait, et de lui procurer la situation la plus gracieuse, si elle voulait se rendre à Turin auprès de la reine. Mais madame de Warens n'abusa point des bontés du monarque : elle allait acquérir les plus grands biens en participant à ceux que l'Église répand sur les fidèles ; et l'éclat des autres n'avait désormais plus rien qui pût la toucher. C'est ainsi qu'elle s'en explique à M. de Bernex ; et c'est sur ces maximes de détachement et de modération qu'on l'a vue se conduire constamment depuis lors.

Enfin le jour arriva où M. de Bernex allait assurer à l'Église la conquête qu'il lui avait acquise. Il reçut publiquement l'abjuration de madame de Warens, et lui administra le sacrement de confirmation le 8 septembre 1726, jour de la Nativité de Notre-Dame, dans l'église de la Visitation, devant la relique de saint François de Sales. Cette dame eut l'honneur

Copyright Arvensa Editions

d'avoir pour marraine, dans cette cérémonie, madame la princesse de Hesse, sœur de la princesse de Piémont, depuis reine de Sardaigne. Ce fut un spectacle touchant de voir une jeune dame d'une naissance illustre, favorisée des grâces de la nature et enrichie des biens de la fortune, et qui, peu de temps auparavant, faisait les délices de sa patrie, s'arracher du sein de l'abondance et des plaisirs, pour venir déposer au pied de la croix du Christ l'éclat et les voluptés du monde, et y renoncer pour jamais. M. de Bernex fit à ce sujet un discours très touchant et très pathétique : l'ardeur de son zèle lui prêta ce jour-là de nouvelles forces ; toute cette nombreuse assemblée fondit en larmes ; et les dames, baignées de pleurs, vinrent embrasser madame de Warens, la féliciter, et rendre grâces à Dieu avec elle de la victoire qu'il lui faisait remporter, Au reste, on a cherché inutilement, parmi tous les papiers de feu M. de Bernex, le discours qu'il prononça en cette occasion, et qui, au témoignage de tous ceux qui l'entendirent, est un chef-d'œuvre d'éloquence ; et il y a lieu de croire que, quelque beau qu'il soit, il a été composé sur-le-champ et sans préparation.

Depuis ce jourlà M. de Bernex n'appela plus madame de Warens que sa fille, et elle l'appelait son père. Il a en effet toujours conservé pour elle les bontés d'un père ; et il ne faut pas s'étonner qu'il regardât avec une sorte de complaisance l'ouvrage de ses soins apostoliques, puisque cette dame s'est toujours efforcée de suivre, d'aussi près qu'il lui a été possible, les saints exemples de ce prélat, soit dans son détachement des choses mondaines, soit dans son extrême charité envers les pauvres ; deux vertus qui définissent parfaitement le caractère de madame de Warens.

Le fait suivant peut entrer aussi parmi les preuves qui constatent les actions miraculeuses de M. de Bernex.

Au mois de septembre 1729[7] madame de Warens demeurant dans la maison de M. de Boige, le feu prit au four des cordeliers, qui donnait dans la cour de cette maison, avec une telle violence, que ce four, qui contenait un bâtiment assez grand, entièrement plein de fascines et de bois sec, fut bientôt embrasé. Le feu, porté par un vent impétueux, s'attacha au toit de la maison, et pénétra même par les fenêtres dans les appartements. Madame de Warens donna aussitôt ses ordres pour arrêter les progrès du feu, et pour faire transporter ses meubles dans son jardin. Elle était occupée à ces soins, quand elle apprit que M. l'évêque était accouru au bruit du danger qui la menaçait, et qu'il allait paraître à l'instant ; elle fut

Copyright Arvensa Editions

au-devant de lui. Ils entrèrent ensemble dans le jardin ; il se mit à genoux, ainsi que tous ceux qui étaient présents, du nombre desquels j'étais, et commença à prononcer des oraisons avec cette ferveur qui était inséparable de ses prières. L'effet en fut sensible ; le vent qui portait les flammes par-dessus la maison jusque près du jardin, changea tout-à-coup, et les éloigna si bien, que le four, quoique contigu, fut entièrement consumé, sans que la maison eût d'autre mal que le dommage qu'elle avait reçu auparavant. C'est un fait connu de tout Annecy, et que moi, écrivain du présent mémoire, ai vu de mes propres yeux.

M. de Bernex a continué constamment à prendre le même intérêt dans tout ce qui regardait madame de Warens. Il fit faire le portrait de cette dame, disant qu'il souhaitait qu'il restât dans sa famille, comme un monument honorable d'un de ses plus heureux travaux. Enfin, quoiqu'elle fût éloignée de lui, il lui a donné, peu de temps avant que de mourir, des marques de son souvenir, et en a même laissé dans son testament. Après la mort de ce prélat, madame de Warens s'est entièrement consacrée à la solitude et à la retraite, disant qu'après avoir perdu son père rien ne l'attachait plus au monde.

Copyright Arvensa Editions

FIN du MÉMOIRE À M. BOUDET

Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

LE PERSIFLEUR

Jean-Jacques ROUSSEAU
MÉLANGES EN PROSE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

Le morceau qui va suivre est la première feuille d'un écrit périodique que Diderot et Rousseau devaient faire alternativement. Ce projet fit connaître Jean-Jacques à d'Alembert, à qui Diderot communiqua le Persifleur. C'était en 1746.[8]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mélanges en prose

LE PERSIFLEUR

Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Dès qu'on m'a appris que les écrivains qui s'étaient chargés d'examiner les ouvrages nouveaux avaient, par divers accidents, successivement résigné leurs emplois, je me suis mis en tête que je pourrais fort bien les remplacer ; et, comme je n'ai pas la mauvaise vanité de vouloir être modeste avec le public, j'avoue franchement que je m'en suis trouvé très capable ; je soutiens même qu'on ne doit jamais parler autrement de soi, que quand on est bien sûr de n'en pas être la dupe. Si j'étais un auteur connu, j'affecterais peut-être de débiter des contre-vérités à mon désavantage, pour tâcher, à leur faveur, d'amener adroitement dans la même classe les défauts que je serais contraint d'avouer : mais actuellement le stratagème serait trop dangereux ; le lecteur, par provision, me jouerait infailliblement le tour de tout prendre au pied de la lettre : or, je le demande à mes chers confrères, est-ce là le compte d'un auteur qui parle mal de soi ?

Je sens bien qu'il ne suffit pas tout-à-fait que je sois convaincu de ma grande capacité, et qu'il serait assez nécessaire que le public fût de moitié dans cette conviction : mais il m'est aisé de montrer que cette réflexion, même prise comme il faut, tourne presque toute à mon profit. Car remarquez, je vous prie, que, si le public n'a point de preuves que je sois pourvu des talents convenables pour réussir dans l'ouvrage que j'entreprends, on ne peut pas dire non plus qu'il en ait du contraire. Voilà donc déjà pour moi un avantage considérable sur la plupart de mes concurrents ; j'ai réellement vis-à-vis d'eux une avance relative de tout le chemin qu'ils ont fait en arrière.

Je pars ainsi d'un préjugé favorable, et je le confirme par les raisons suivantes, très capables, à mon avis, de dissiper pour jamais toute espèce de doute désavantageux sur mon compte.

1° On a publié depuis un grand nombre d'années une infinité de

Copyright Arvensa Editions

journaux, feuilles et autres ouvrages périodiques, en tout pays et en toute langue, et j'ai apporté la plus scrupuleuse attention à ne jamais rien lire de tout cela. D'où je conclus que, n'ayant point la tête farcie de ce jargon, je suis en état d'en tirer des productions beaucoup meilleures en elles-mêmes, quoique peut-être en moindre quantité. Cette raison est bonne pour le public ; mais j'ai été contraint de la retourner pour mon libraire, en lui disant que le jugement engendré plus de choses, à mesure que la mémoire en est moins chargée, et qu'ainsi les matériaux ne nous manqueraient pas.

2° Je n'ai pas non plus trouvé à propos, et à peu près par la même raison, de perdre beaucoup de temps à l'étude des sciences ni à celle des auteurs anciens. La physique systématique est depuis longtemps reléguée dans le pays des romans ; la physique expérimentale ne me paraît plus que l'art d'arranger agréablement de jolis brimborions ; et la géométrie, celui de se passer du raisonnement à l'aide de quelques formules.

Quant aux anciens, il m'a semblé que, dans les jugements que j'aurais à porter, la probité ne voulait pas que je donnasse le change à mes lecteurs, ainsi que faisaient jadis nos savants, en substituant frauduleusement, à mon avis qu'ils attendraient, celui d'Aristote ou de Cicéron dont ils n'ont que faire : grâce à l'esprit de nos modernes, il y a longtemps que ce scandale a cessé, et je me garderai bien d'en ramener la pénible mode. Je me suis seulement appliqué à la lecture des dictionnaires ; et j'y ai fait un tel profit, qu'en moins de trois mois je me suis vu en état de décider de tout avec autant d'assurance et d'autorité que si j'avais eu deux ans d'étude. J'ai de plus acquis un petit recueil de passages latins tirés de divers poètes, où je trouverai de quoi broder et enjoliver mes feuilles, en les ménageant avec économie afin qu'ils durent longtemps. Je sais combien les vers latins, cités à propos, donnent de relief à un philosophe ; et, par la même raison, je me suis fourni de quantité d'axiomes et de sentences philosophiques pour orner mes dissertations, quand il sera question de poésie. Car je n'ignore pas que c'est un devoir indispensable pour quiconque aspire à la réputation d'auteur célèbre, de parler pertinemment de toutes les sciences, hors celle dont il se mêle. D'ailleurs, je ne sens point du tout la nécessité d’être fort savant pour juger les ouvrages qu'on nous donne aujourd'hui. Ne dirait-on pas qu'il faut avoir lu le père Pétau, Montfaucon, etc., et être profond dans les mathématiques, etc., pour juger Tanzaï, Grigri, Angola, Misapouf, et autres sublimes productions de ce

Copyright Arvensa Editions

siècle ?

Ma dernière raison, et, dans le fond, la seule dont j'avais besoin, est tirée de mon objet même. Le but que je me propose dans le travail médité, est de faire l'analyse des ouvrages nouveaux qui paraîtront, d'y joindre mon sentiment, et de communiquer l'un et l'autre au public ; or, dans tout cela, je ne vois pas la moindre nécessité d'être savant. Juger sainement et impartialement, bien écrire, savoir sa langue ; ce sont là, ce me semble, toutes les connaissances nécessaires en pareil cas : mais ces connaissances, qui est-ce qui se vante de les posséder mieux que moi et à un plus haut degré ? À la vérité je ne saurais pas bien démontrer que cela soit réellement tout-à-fait comme je le dis ; mais c'est justement à cause de cela que je le crois encore plus fort : on ne peut trop sentir soi-même ce qu'on veut persuader aux autres. Serais-je donc le premier qui, à force de se croire un fort habile homme, l'aurait aussi fait croire au public ? et si je parviens à lui donner de moi une semblable opinion, qu'elle soit bien ou mal fondée, n'est-ce pas, pour ce qui me regarde, à peu près la même chose dans le cas dont il s'agit ?

On ne peut donc nier que je ne sois très fondé à m'ériger eh Aristarque, en juge souverain des ouvrages nouveaux, louant, blâmant, critiquant à ma fantaisie sans que personne soit en droit de me taxer de témérité, sauf à tous et un chacun de se prévaloir contre moi du droit de représailles, que je leur accorde de très grand cœur, désirant seulement qu'il leur prenne en gré de dire du mal de moi de la même manière et dans le même sens que je m'avise d'en dire du bien.

C'est par une suite de ce principe d'équité que, n'étant point connu de ceux qui pourraient devenir mes adversaires, je déclare que toute critique ou observation personnelle sera pour toujours bannie de mon journal. Ce ne sont que des livres que je vais examiner ; le mot d'auteur ne sera pour moi que l'esprit du livre même, il ne s'étendra point au-delà ; et j'avertis positivement que je ne m'en servirai jamais dans un autre sens : de sorte que si, dans mes jours de mauvaise humeur, il m'arrive quelquefois de dire : Voilà un sot, un impertinent écrivain, c'est l'ouvrage seul qui sera taxé d'impertinence et de sottise, et je n'entends nullement que l'auteur en soit moins un génie du premier ordre, et peut-être même un digne académicien. Que sais-je, par exemple, si l'on ne s'avisera point de régaler mes feuilles des épithètes dont je viens de parler ? or, on voit bien d'abord que je ne cesserai pas pour cela d'être un homme de beaucoup de mérite.

Copyright Arvensa Editions

Comme tout ce que j'ai dit jusqu'à présent paraîtrait un peu vague, si je n'ajoutais rien pour exposer plus nettement mon projet et la manière dont je me propose de l'exécuter, je vais prévenir mon lecteur sur certaines particularités de mon caractère, qui le mettront au fait de ce qu'il peut s'attendre à trouver dans mes écrits.

Quand Boileau a dit de l'homme en général qu'il changeait du blanc au noir, il a croqué mon portrait en deux mots, en qualité d'individu. Il l'eût rendu plus précis, s'il y eût ajouté toutes les autres couleurs avec les nuances intermédiaires. Rien n'est si dissemblable à moi que moi-même ; c'est pourquoi il serait inutile de tenter de me définir autrement que par cette variété singulière ; elle est telle dans mon esprit, qu'elle influe de temps à autre jusque sur mes sentiments. Quelquefois je suis un dur et féroce misanthrope ; en d'autres moments, j'entre en extase au milieu des charmes de la société et des délices de l'amour. Tantôt je suis austère et dévot, et, pour le bien de mon âme, je fais tous mes efforts pour rendre durables ces saintes dispositions : mais je deviens bientôt un franc libertin ; et, comme je m'occupe alors beaucoup plus de mes sens que de ma raison, je m'abstiens constamment d'écrire dans ces moments-là. C'est sur quoi il est bon que mes lecteurs soient suffisamment prévenus, de peur qu'ils ne s'attendent à trouver dans mes feuilles des choses que certainement ils n'y verront jamais. En un mot, un Protée, un caméléon, une femme, sont des êtres moins changeants que moi : ce qui doit dès l'abord ôter aux curieux toute espérance de me reconnaître quelque jour à mon caractère ; car ils me trouveront toujours sous quelque forme particulière, qui ne sera la mienne que pendant ce moment-là. Et ils ne peuvent pas même espérer de me reconnaître à ces changements ; car, comme ils n'ont point de période fixe, ils se feront quelquefois d'un instant à l'autre, et, d'autres fois, je demeurerai des mois entiers dans le même état. C'est cette irrégularité même qui fait le fond de ma constitution. Bien plus, le retour des mêmes objets renouvelle ordinairement en moi des dispositions semblables à celles où je me suis trouvé la première fois que je les ai vus ; c'est pourquoi je suis assez constamment de la même humeur avec les mêmes personnes. De sorte qu'à entendre séparément tous ceux qui me connaissent, rien ne paraîtrait moins varié que mon caractère : mais allez aux derniers éclaircissements, l'un vous dira que je suis badin, l'autre, grave ; celui-ci me prendra pour un ignorant, l'autre pour un homme fort docte ; en un mot, autant de têtes autant d'avis. Je me trouve si bizarrement disposé à cet

Copyright Arvensa Editions

égard, qu'étant un jour abordé par deux personnes à la fois, avec l'une desquelles j'avais accoutumé d'être gai jusqu'à la folie, et plus ténébreux qu'Héraclite avec l'autre, je me sentis si puissamment agité, que je fus contraint de les quitter brusquement, de peur que le contraste des passions opposées ne me fit tomber en syncope.

Avec tout cela, à force de m'examiner, je n'ai pas laissé que de démêler en moi certaines dispositions dominantes et certains retours presque périodiques qui seraient difficiles à remarquer à tout autre qu'à l'observateur le plus attentif, en un mot qu'à moi-même : c'est à peu près ainsi que toutes les vicissitudes et les irrégularités de l'air n'empêchent pas que les marins et les habitants de la campagne n'y aient remarqué quelques circonstances annuelles et quelques phénomènes, qu'ils ont réduits en règle pour prédire à peu près le temps qu'il fera dans certaines saisons. Je suis sujet, par exemple, à deux dispositions principales, qui changent assez constamment de huit en huit jours, et que j'appelle mes âmes hebdomadaires : par l'une, je me trouve sagement fou : par l'autre, follement sage ; mais de telle manière pourtant que, la folie l'emportant sur la sagesse dans l'un et dans l'autre cas, elle a surtout manifestement le dessus dans la semaine où je m'appelle sage ; car alors le fond de toutes les matières que je traite, quelque raisonnable qu'il puisse être en soi, se trouve presque entièrement absorbé par les futilités et les extravagances dont j'ai toujours soin de l'habiller. Pour mon âme folle, elle est bien plus sage que cela ; car, bien qu'elle tire toujours de son propre fonds le texte sur lequel elle argumente, elle met tant d'art, tant d'ordre et tant de force dans ses raisonnements et dans ses preuves, qu'une folie ainsi déguisée ne diffère presque en rien de la sagesse. Sur ces idées, que je garantis justes, ou à peu près, je trouve un petit problème à proposer à mes lecteurs, et je les prie de vouloir bien décider laquelle c'est de mes deux âmes qui a dicté cette feuille.

Qu'on ne s'attende donc point à ne voir ici que de sages et graves dissertations : on y en verra sans doute ; et où serait la variété ? Mais je ne garantis point du tout qu'au milieu de la plus profonde métaphysique il ne me prenne tout d'un coup une saillie extravagante, et qu'emboîtant mon lecteur dans l'Icosaëdre de Bergerac je ne le transporte tout d'un coup dans la lune, tout comme, à propos de l'Arioste et de l'Hippogriffe, je pourrais fort bien lui citer Platon, Locke, ou Malebranche.

Au reste, toutes matières seront de ma compétence : j'étends ma

Copyright Arvensa Editions

juridiction indistinctement surtout ce qui sortira de la presse ; je m'arrogerai même, quand le cas y écherra, le droit de révision sur les jugements de mes confrères ; et, non content de me soumettre toutes les imprimeries de France, je me propose aussi de faire de temps en temps de bonnes excursions hors du royaume, et de me rendre tributaires l'Italie, la Hollande, et même l'Angleterre, chacune à son tour, promettant, foi de voyageur, la véracité la plus exacte dans les actes que j'en rapporterai.

Quoique le lecteur se soucie sans doute assez peu des détails que je lui fais ici de moi et de mon caractère, j'ai résolu de ne pas lui en faire grâce d'une seule ligne ; c'est autant pour son profit que pour ma commodité que j'en agis ainsi. Après avoir commencé par me persifler moi-même, j'aurai tout le temps de persifler les autres ; j'ouvrirai les yeux, j'écrirai ce que je vois, et l'on trouvera que je me serai assez bien acquitté de ma tâche.

Il me reste à faire excuse d'avance aux auteurs que je pourrais maltraiter à tort, et au public, de tous les éloges injustes que je pourrais donner aux ouvrages qu'on lui présente ; ce ne sera jamais volontairement que je commettrai de pareilles erreurs. Je sais que l'impartialité dans un journaliste ne sert qu'à lui faire des ennemis de tous les auteurs, pour n'avoir pas dit, au gré de chacun d'eux, assez de bien de lui, ni assez de mal de ses confrères ; c'est pour cela que je veux toujours rester inconnu. Ma grande folie est de vouloir ne consulter que la raison et ne dire que la vérité : de sorte que, suivant l'étendue de mes lumières et la disposition de mon esprit, on pourra trouver en moi, tantôt un critique plaisant et badin, tantôt un censeur sévère et bourru, non pas un satirique amer ni un puéril adulateur. Les jugements peuvent être faux, mais le juge ne sera jamais inique.

Copyright Arvensa Editions

FIN du PERSIFLEUR

Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

TRADUCTION DU PREMIER LIVRE DE L'HISTOIRE DE TACITE

Jean-Jacques ROUSSEAU
MÉLANGES EN PROSE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

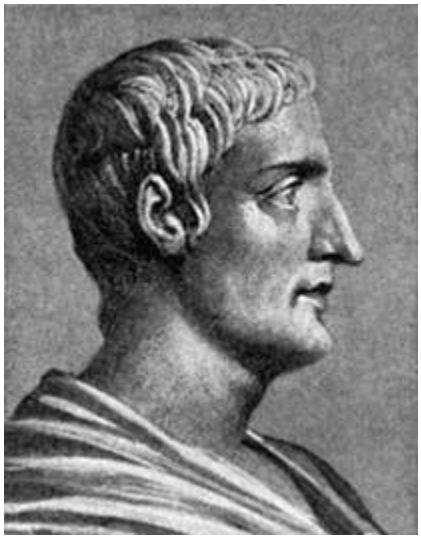

[9]

Copyright Arvensa Editions

D'après ce que Rousseau dit dans le VIIIième livre des*Confessions* il fit cette traduction en 1754, pendant son voyage à Genève. Grimm en parlant de la traduction de l'abbé de La Bletterie, dit que pour rendre dignement Tacite, il faudrait la plume du citoyen de Genève. Jean-Jacques était plus modeste, ainsi qu'on peut le voir dans la Iettre à M. Vernes du 18 novembre 1759.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mélanges ou littérature variée

TRADUCTION DU PREMIER LIVRE DE L'HISTOIRE DE TACITE

Liste des Mélanges ou littérature variée

Liste générale des titres

Table des matières

Avertissement

Traduction

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mélanges en prose

TRADUCTION DU PREMIER LIVRE DE L'HISTOIRE DE TACITE

Table des matières du titre

Liste des Mélanges ou littérature variée

Liste générale des titres

Avertissement

Quand j'eus le malheur de vouloir parler au public, je sentis le besoin d'apprendre à écrire, et j'osai m'essayer sur Tacite. Dans cette vue, entendant médiocrement le latin et souvent n'entendant point mon auteur, j'ai dû faire bien des contre-sens particuliers sur ses pensées : mais, si je n'en ai point fait un général sur son esprit, j'ai rempli mon but ; car je ne cherchais pas à rendre les phrases de Tacite, mais son style ; ni de dire ce qu'il a dit en latin, mais ce qu'il eût dit en français.

Ce n'est donc ici qu'un travail d'écolier ; j'en conviens, et je ne le donne que pour tel. Ce n'est de plus qu'un simple fragment, un essai, j'en conviens encore : un si rude jouteur m'a bientôt lassé. Mais ici les essais peuvent être admis en attendant mieux ; et, avant que d'avoir une bonne traduction complète, il faut supporter encore bien des thèmes. C'est une grande entreprise qu'une pareille traduction : quiconque en sent assez la difficulté pour pouvoir la vaincre persévérera difficilement. Tout homme en état de suivre Tacite est bientôt tenté d'aller seul.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mélanges en prose

TRADUCTION DU PREMIER LIVRE DE L'HISTOIRE DE TACITE

Table des matières du titre

Liste des Mélanges ou littérature variée

Liste générale des titres

Traduction

Je commencerai cet ouvrage par le second consulat de Galba et l'unique de Vinius. Les sept cent vingt premières années de Rome ont été décrites par divers auteurs avec l'éloquence et la liberté dont elles étaient dignes. Mais, après la bataille d'Actium, qu'il fallut se donner un maître pour avoir la paix, ces grands génies disparurent. L'ignorance des affaires d'une république devenue étrangère à ses citoyens, le goût effréné de la flatterie, la haine contre les chefs, altérèrent la vérité de mille manières ; tout fut loué ou blâmé par passion, sans égard pour la postérité : mais en démêlant les vues de ces écrivains, elle se prêtera plus volontiers aux traits de l'envie, et de la satire, qui flatte la malignité par un faux air d'indépendance, qu'à la basse adulation, qui marque la servitude et rebute par sa lâcheté. Quant à moi, Galba, Vitellius, Othon, ne m'ont fait ni bien ni mal : Vespasien commença ma fortune, Tite l'augmenta, Domitien l'acheva, j'en conviens ; mais un historien qui se consacre à la vérité doit parler sans amour et sans haine. Que s'il me reste assez de vie, je réserve pour ma vieillesse la riche et paisible matière des règnes de Nerva et de Trajan ; rares et heureux temps où l'on peut penser librement et dire ce que l'on pense.

J'entreprends une histoire pleine de catastrophes, de combats, de séditions, terrible même durant la paix ; quatre empereurs égorgés, trois guerres civiles, plusieurs étrangères, et la plupart mixtes ; des succès en Orient, des revers en Occident, des troubles en Illyrie ; la Gaule ébranlée, l'Angleterre conquise et d'abord abandonnée ; les Sarmates et les Suèves commençant à se montrer ; les Daces illustrés par de mutuelles défaites ; les Parthes, joués par un faux Néron, tout prêts à prendre les armes : l'Italie, après les malheurs de tant de siècles, en proie à de nouveaux

Copyright Arvensa Editions

désastres dans celui-ci ; des villes écrasées ou consumées dans les fertiles régions de la Campanie ; Rome dévastée par le feu, les plus anciens temples brûlés ; le Capitole même livré aux flammes par les mains des citoyens ; le culte profané, des adultères publics, les mers couvertes d'exilés, les îles pleines de meurtres ; des cruautés plus atroces dans la capitale, où les biens, le rang, la vie privée ou publique, tout était également imputé à crime, et où le plus irrémissible était la vertu : les délateurs non moins odieux par leurs fortunes que par leurs forfaits ; les uns faisant trophée du sacerdoce et du consulat, dépouilles de leurs victimes ; d'autres, tout-puissants, tant au-dedans qu'au-dehors, portant partout le trouble, la haine et l'effroi : les maîtres trahis par leurs esclaves, les patrons par leurs affranchis ; et, pour comble enfin, ceux qui manquaient d'ennemis, opprimés par leurs amis mêmes.

Ce siècle, si fertile en crimes, ne fut pourtant pas sans vertu : on vit des mères accompagner leurs enfants dans leur fuite, des femmes suivre leurs maris en exil, des parents intrépides, des gendres inébranlables, des esclaves même à l'épreuve des tourments. On vit de grands hommes, fermes dans toutes les adversités, porter et quitter la vie avec une constance digne de nos pères. À ces multitudes d'événements humains se joignirent les prodiges du ciel et de la terre, les signes tirés de la foudre, les présages de toute espèce, obscurs ou manifestes, sinistres ou favorables : jamais les plus tristes calamités du peuple romain, jamais les plus justes jugements du ciel ne montrèrent avec tant d'évidence que si les dieux songent à nous, c'est moins pour nous conserver que pour nous punir.

Mais, avant que d'entrer en matière, pour développer les causes des événements qui semblent souvent l'effet du hasard, il convient d'exposer l'état de Rome, le génie des armées, les mœurs des provinces, et ce qu'il y avait de sain et de corrompu dans toutes les régions du monde.

Après les premiers transports excités par la mort de Néron, il s'était élevé des mouvements divers non seulement au sénat, parmi le peuple et les bandes prétoriennes, mais entre tous les chefs, et dans toutes les légions : le secret de l'empire était enfin dévoilé, et l'on voyait que le prince pouvait s'élire ailleurs que dans la capitale. Mais le sénat, ivre de joie, se pressait sous un nouveau prince encore éloigné, d'abuser de la liberté qu'il venait d'usurper : les principaux de l'ordre équestre n'étaient guère moins contents ; la plus saine partie du peuple qui tenait aux grandes maisons, les clients, les affranchis des proscrits et des exilés, se livraient à

Copyright Arvensa Editions

l'espérance. La vile populace, qui ne bougeait du cirque et des théâtres, les esclaves perfides, ou ceux qui, à la honte de Néron, vivaient des dépouilles des gens de bien, s'affligeaient et ne cherchaient que des troubles.

La milice de Rome, de tout temps attachée aux Césars, et qui s'était laissé porter à déposer Néron plus à force d'art et de sollicitations que de son bon gré, ne recevant point le donatif promis au nom de Galba, jugeant de plus que les services et les récompenses militaires auraient moins lieu durant la paix, et se voyant prévenue dans la faveur du prince par les légions qui l'avaient élu, se livrait à son penchant pour les nouveautés, excitée par la trahison de son préfet Nymphidius qui aspirait à l'empire. Nymphidius périt dans cette entreprise ; mais, après avoir perdu le chef de la sédition, ses complices ne l'avaient pas oubliée, et glosaient sur la vieillesse et l'avarice de Galba. Le bruit de sa sévérité militaire, autrefois si louée, alarmait ceux qui ne pou voient souffrir l'ancienne discipline ; et quatorze ans de relâchement sous Néron leur faisaient autant aimer les vices de leurs princes, que jadis ils respectaient leurs vertus. On répandit aussi ce mot de Galba, qui eût fait honneur à un prince plus libéral, mais qu'on interprétait par son humeur : Je sais choisir mes soldats, et non les acheter.

Vinius et Lacon, l'un le plus vil, et l'autre le plus méchant des hommes, le décriaient par leur conduite ; et la haine de leurs forfaits retombait sur son indolence. Cependant Galba venait lentement, et ensanglantait sa route : il fit mourir Varron, consul désigné, comme complice de Nymphidius, et Turpilien, consulaire, comme général de Néron. Tous deux exécutés sans avoir été entendus, et sans forme de procès, passèrent pour innocents. À son arrivée il fit égorger par milliers les soldats désarmés, présage funeste pour son règne, et de mauvais augure même aux meurtriers. La légion qu'il amenait d'Espagne, jointe à celle que Néron avait levée, remplirent la ville de nouvelles troupes qu'augmentaient encore les nombreux détachements d'Allemagne, d'Angleterre et d'Illyrie, choisis et envoyés par Néron aux Portes Caspiennes, où il préparait la guerre d'Albanie, et qu'il avait rappelés pour réprimer les mouvements de Vindex ; tous gens à beaucoup entreprendre, sans chef encore, mais prêts à servir le premier audacieux.

Par hasard on apprit dans ce même temps les meurtres de Macer et de Capiton. Galba fit mettre à mort le premier par l'intendant Garucianus, sur l'avis certain de ses mouvements en Afrique ; et l'autre, commençant aussi

Copyright Arvensa Editions

à remuer en Allemagne, fut traité de même avant l'ordre du prince par Aquinius et Valens, lieutenants-généraux. Plusieurs crurent que Capiton, quoique décrié pour son avarice et pour sa débauche, était innocent des trames qu'on lui imputait, mais que ses lieutenants, s'étant vainement efforcés de l'exciter à la guerre, avaient ainsi couvert leur crime ; et que Galba, soit par légèreté, soit de peur d'en trop apprendre, prit le parti d'approuver une conduite qu'il ne pouvait plus réparer. Quoi qu'il en soit, ces assassinats firent un mauvais effet ; car, sous un prince une fois odieux, tout ce qu'il fait, bien ou mal, lui attire le même blâme. Les affranchis, tout-puissants à la cour, y vendaient tout : les esclaves, ardents à profiter d'une occasion passagère, se hâtaient sous un vieillard d'assouvir leur avidité. On éprouvait toutes les calamités du règne précédent, sans les excuser de même : il n'y avait pas jusqu'à l'âge de Galba, qui n'excitât la risée et le mépris du peuple, accoutumé à la jeunesse de Néron, et à ne juger des princes que sur la figure.

Telle étroit à Rome la disposition d'esprit la plus générale chez une si grande multitude. Dans les provinces, Rufus, beau parleur et bon chef en temps de paix, mais sans expérience militaire, commandait en Espagne. Les Gaules conservaient le souvenir de Vindex et des faveurs de Galba, qui venait de leur accorder le droit de bourgeoisie romaine, et de plus la suppression des impôts. On excepta pourtant de cet honneur les villes voisines des armées d'Allemagne, et l'on en priva même plusieurs de leur territoire ; ce qui leur fit supporter avec un double dépit leurs propres pertes et les grâces faites à autrui. Mais où le danger étroit grand à proportion des forces, c'étroit dans les armées d'Allemagne, fières de leur récente victoire, et craignant le blâme d'avoir favorisé d'autres partis ; car elles n'avaient abandonné Néron qu'avec peine. Verginius ne s'était pas d'abord déclaré pour Galba ; et s'il étroit douteux qu'il eût aspiré à l'empire, il étroit sûr que l'armée le lui avait offert : ceux même qui ne prenaient aucun intérêt à Capiton ne laissaient pas de murmurer de sa mort. Enfin Verginius ayant été rappelé sous un faux semblant d'amitié, les troupes, privées de leur chef, le voyant retenu et accusé, s'en offensaient comme d'une accusation tacite contre elles-mêmes.

Dans la Haute-Allemagne, Flaccus, vieillard infirme qui pouvait à peine se soutenir, et qui n'avait ni autorité ni fermeté, étroit méprisé de l'armée qu'il commandait ; et ses soldats, qu'il ne pouvait contenir même en plein repos, animés par sa faiblesse, ne connaissaient plus de frein. Les légions

Copyright Arvensa Editions

de la Basse-Allemagne restèrent longtemps sans chef consulaire. Enfin Galba leur donna Vitellius, dont le père avait été censeur et trois fois consul ; ce qui parut suffisant. Le calme régnait dans l'armée d'Angleterre ; et, parmi tous ces mouvements de guerres civiles, les légions qui la composaient, furent celles qui se comportèrent le mieux, soit à cause de leur éloignement et de la mer qui les enfermait, soit que leurs fréquentes expéditions leur apprissent à ne haïr que l'ennemi. L'Illyrie n'était pas moins paisible, quoique ses légions, appelées par Néron, eussent, durant leur séjour en Italie, envoyé des députés à Verginius : mais ces armées, trop séparées pour unir leurs forces et mêler leurs vices, furent par ce salutaire moyen maintenues dans leur devoir. Rien ne remuait encore en Orient. Mucianus, homme également célèbre dans les succès et dans les revers, tenait la Syrie avec quatre légions. Ambitieux dès sa jeunesse, il s'étroit lié aux grands ; mais bientôt, voyant sa fortune dissipée, sa personne en danger, et suspectant la colère du prince, il s'alla cacher en Asie, aussi près de l'exil qu'il fut ensuite du rang suprême. Unissant la mollesse à l'activité, la douceur et l'arrogance, les talents bons et mauvais, outrant la débauche dans l'oisiveté, mais ferme et courageux dans l'occasion ; estimable en public, blâmé dans sa vie privée ; enfin si séduisant, que ses inférieurs, ses proches, ni ses égaux, ne pouvaient lui résister ; il lui était plus aisé de donner l'empire que de l'usurper. Vespasien, choisi par Néron, faisait la guerre en Judée avec trois légions, et se montra si peu contraire à Galba, qu'il lui envoya Tite son fils pour lui rendre hommage et cultiver ses bonnes grâces, comme nous dirons ci-après. Mais leur destin se cachait encore, et ce n'est qu'après l'événement qu'on a remarqué les signes et les oracles qui promettaient l'empire à Vespasien et à ses enfants.

En Égypte, c'était aux chevaliers romains au lieu des rois qu'Auguste avait confié le commandement de la province et des troupes ; précaution qui parut nécessaire dans un pays abondant en blé, d'un abord difficile, et dont le peuple changeant et superstitieux ne respecte ni magistrats ni lois. Alexandre, Égyptien, gouvernait alors ce royaume. L'Afrique et ses légions, après la mort de Macer, ayant souffert la domination particulière, étaient prêtes à se donner au premier venu : les deux Mauritanies, la Rhétie, la Norique, la Thrace, et toutes les nations qui n'obéissaient qu'à des intendants, se tournoient pour ou contre, selon le voisinage des armées et l'impulsion des plus puissants : les provinces sans défense, et surtout l'Italie, n'avaient pas même le choix de leurs fers, et n'étaient que le prix

Copyright Arvensa Editions

des vainqueurs. Tel était l'état de l'empire romain quand Galba, consul pour la deuxième fois, et Vinius son collègue, commencèrent leur dernière année et presque celle de la république.

Au commencement de janvier on reçut avis de Propinquus, intendant de la Belgique, que les légions de la Germanie supérieure, sans respect pour leur serment, demandaient un autre empereur, et que, pour rendre leur révolte moins odieuse, elles consentaient qu'il fût élu par le sénat et le peuple romain. Ces nouvelles accélérèrent l'adoption dont Galba délibérait auparavant en lui-même et avec ses amis, et dont le bruit était grand depuis quelque temps dans toute la ville, tant par la licence des nouvellistes qu'à cause de l'âge avancé de Galba. La raison, l'amour de la patrie, dictaient les vœux du petit nombre ; mais la multitude passionnée, nommant tantôt l'un tantôt l'autre, chacun son protecteur ou son ami, consultait uniquement ses désirs secrets ou sa haine pour Vinius, qui, devenant de jour en jour plus puissant, devenait plus odieux en même mesure ; car, comme sous un maître infirme et crédule les fraudes sont plus profitables et moins dangereuses, la facilité de Galba augmentait l'avidité des parvenus, qui mesuraient leur ambition sur leur fortune.

Le pouvoir du prince était partagé entre le consul Vinius, et Lacon, préfet du prétoire : mais Icelus, affranchi de Galba, et qui, ayant reçu l'anneau, portait dans l'ordre équestre le nom de Marcian, ne leur cédait point en crédit. Ces favoris, toujours en discorde, et jusque dans les moindres choses ne consultant chacun que son intérêt, formaient deux factions pour le choix du successeur à l'empire : Vinius était pour Othon ; Icelus et Lacon s'unissaient pour le rejeter, sans en préférer un autre. Le public, qui ne sait rien taire, ne laissait pas ignorer à Galba l'amitié d'Othon et de Vinius, ni l'alliance qu'ils projetaient entre eux parle mariage de la fille de Vinius et d'Othon, l'une veuve et l'autre garçon ; mais je crois qu'occupé du bien de l'état, Galba jugeait qu'autant eût valu laisser à Néron l'empire que de le donner à Othon. En effet, Othon, négligé dans son enfance, emporté dans sa jeunesse, se rendit si agréable à Néron par l'imitation de son luxe, que ce fut à lui, comme associé à ses débauches, qu'il confia Poppée, la principale de ses courtisanes, jusqu'à ce qu'il se fût défait de sa femme Octavie ; mais, le soupçonnant d'abuser de son dépôt, il le relégua en Lusitanie sous le nom de gouverneur. Othon, ayant administré sa province avec douceur, passa des premiers dans le parti contraire, y montra de l'activité ; et tant que la guerre dura, s'étant

Copyright Arvensa Editions

distingué par sa magnificence, il conçut tout d'un coup l'espoir de se faire adopter ; espoir qui devenait chaque jour plus ardent, tant par la faveur des gens de guerre que par celle de la cour de Néron, qui comptait le retrouver en lui.

Mais, sur les premières nouvelles de la sédition d'Allemagne, et avant que d'avoir rien d'assuré du côté de Vitellius, l'incertitude de Galba sur les lieux où tomberait l'effort des armées, et la défiance des troupes mêmes qui étaient à Rome, le déterminèrent à se donner un collègue à l'empire, comme à l'unique parti qu'il crut lui rester à prendre. Ayant donc assemblé, avec Vinius et Lacon, Gelsus consul désigné, et Géminus préfet de Rome, après quelques discours sur sa vieillesse, il fit appeler Pison, soit de son propre mouvement, soit, selon quelques-uns, à l'instigation de Lacon, qui, par le moyen de Plautus, avait lié amitié avec Pison, et le portant adroitement sans paraître y prendre intérêt, était secondé par la bonne opinion publique. Pison, fils de Crassus et de Scribonia, tous deux d'illustres maisons, suivit les mœurs antiques, homme austère, à le juger équitablement, triste et dur selon ceux qui tournent tout en mal, et dont l'adoption plaisait à Galba par le côté même qui choquait les autres.

Prenant donc Pison par la main, Galba lui parla, dit-on, de cette manière : « Si, comme particulier, je vous adoptais, selon l'usage, par-devant les pontifes, il nous serait honorable, à moi, d'admettre dans ma famille un descendant de Pompée et de Crassus ; à vous, d'ajouter à votre noblesse celle des maisons Lutatienne et Sulpicienne. Maintenant, appelé à l'empire du consentement des dieux et des hommes, l'amour de la patrie et votre heureux naturel me portent à vous offrir, au sein de la paix, ce pouvoir suprême que la guerre m'a donné, et que nos ancêtres se sont disputé par les armes. C'est ainsi que le grand Auguste mit au premier rang après lui, d'abord son neveu Marcellus, ensuite Agrippa son gendre, puis ses petits-fils, et enfin Tibère, fils de sa femme ; mais Auguste choisit son successeur dans sa maison ; je choisis le mien dans la république, non que je manque de proches ou de compagnons d'armes : mais je n'ai point moi-même brigué l'empire, et vous préférer à mes parents et aux vôtres, c'est montrer assez mes vrais sentiments. Vous avez un frère illustre ainsi que vous, votre aîné, et digne du rang où vous montez, si vous ne l'étiez encore plus. Vous avez passé sans reproche l'âge de la jeunesse et des passions : mais vous n'avez soutenu jusqu'ici que la mauvaise fortune ; il vous reste une épreuve plus dangereuse à faire en résistant à la bonne ; car l'adversité

Copyright Arvensa Editions

déchire l'âme, mais le bonheur la corrompt. Vous aurez beau cultiver toujours avec la même constance l'amitié, la foi, la liberté, qui sont les premiers biens de l'homme, un vain respect les écartera malgré vous ; les flatteurs vous accableront de leurs fausses caresses, poison de la vraie amitié, et chacun ne songera qu'à son intérêt. Vous et moi nous parlons aujourd'hui l'un à l'autre avec simplicité ; mais tous s'adresseront à notre fortune plutôt qu'à nous, car on risque beaucoup à montrer leur devoir aux princes, et rien à leur persuader qu'ils le font.

« Si la masse immense de cet empire eût pu garder d'elle-même son équilibre, j'étais digne de rétablir la république ; mais depuis longtemps les choses en sont à tel point, que tout ce qui reste à faire en faveur du peuple romain, c'est, pour moi, d'employer mes derniers jours à lui choisir un bon maître, et, pour vous, d'être tel durant tout le cours des vôtres. Sous les empereurs précédents, l'état n'était l'héritage que d'une seule famille ; par nous le choix de ses chefs lui tiendra lieu de liberté ; après l'extinction des Jules et des Claudes, l'adoption reste ouverte au plus digne. Le droit du sang et de la naissance ne mérite aucune estime, et fait un prince au hasard ; mais l'adoption permet le choix, et la voix publique l'indique. Ayez toujours sous les yeux le sort de Néron, fier d'une longue suite de Césars ; ce n'est ni le pays désarmé de Vindex, ni l'unique légion de Galba, mais son luxe et ses cruautés qui nous ont délivrés de son joug, quoique un empereur proscrit fût alors un événement sans exemple. Pour nous que la guerre et l'estime publique ont élevés, sans mériter d'ennemis, n'espérons pas n'en point avoir ; mais, après ces grands mouvements de tout l'univers, deux légions émues doivent peu vous effrayer. Ma propre élévation ne fut pas tranquille ; et ma vieillesse, la seule chose qu'on me reproche, disparaîtra devant celui qu'on a choisi pour la soutenir. Je sais que Néron sera toujours regretté des méchants ; c'est à vous et à moi d'empêcher qu'il ne le soit aussi des gens de bien. Il n'est pas temps d'en dire ici davantage, et cela serait superflu si j'ai fait en vous un bon choix. La plus simple et la meilleure règle à suivre dans votre conduite, c'est de chercher ce que vous auriez approuvé ou blâmé sous un autre prince. Songez qu'il n'en est pas ici comme des monarchies, où une seule famille commande, et tout le reste obéit, et que vous allez gouverner un peuple qui ne peut supporter ni une servitude extrême ni une entière liberté. » Ainsi parlait Galba en homme qui fait un souverain, tandis que tous les autres prenaient d'avance le ton qu'on prend avec un souverain déjà fait.

Copyright Arvensa Editions

On dit que de toute l'assemblée qui tourna les yeux sur Pison, même de ceux qui l'observaient à dessein, nul ne put remarquer en lui la moindre émotion de plaisir ou de trouble. Sa réponse fut respectueuse envers son empereur et son père, modeste à l'égard de lui-même ; rien ne parut changé dans son air et dans ses manières ; on y voyait plutôt le pouvoir que la volonté de commander. On délibéra ensuite si la cérémonie de l'adoption se ferait devant le peuple, au sénat, ou dans le camp. On préféra le camp, pour faire honneur aux troupes, comme ne voulant point acheter leur faveur par la flatterie ou à prix d'argent, ni dédaigner de l'acquérir par les moyens honnêtes. Cependant le peuple environnait le palais, impatient d'apprendre l'importante affaire qui s'y traitait en secret, et dont le bruit s'augmentait encore par les vains efforts qu'on faisait pour l'étouffer.

Le dix de janvier, le jour fut obscurci par de grandes pluies, accompagnées d'éclairs, de tonnerres, et de signes extraordinaires du courroux céleste. Ces présages, qui jadis eussent rompu les comices, ne détournèrent point Galba d'aller au camp ; soit qu'il les méprisât comme des choses fortuites, soit que, les prenant pour des signes réels, il en jugeât l'événement inévitable. Les gens de guerre étant donc assemblés en grand nombre, il leur dit, dans un discours grave et concis, qu'il adoptait Pison, à l'exemple d'Auguste, et suivant l'usage militaire, qui laisse aux généraux le choix de leurs lieutenants. Puis, de peur que son silence au sujet de la sédition ne la fît croire plus dangereuse, il assura fort que, n'ayant été formée dans la quatrième et la dix-huitième légion que par un petit nombre de gens, elle s'était bornée à des murmures et des paroles, et que dans peu tout serait pacifié. Il ne mêla dans son discours ni flatteries ni promesses. Les tribuns, les centurions, et quelques soldats voisins, applaudirent ; mais tout le reste gardait un morne silence, se voyant privés dans la guerre du donatif qu'ils avaient même exigé durant la paix. Il paraît que la moindre libéralité arrachée à l'austère parcimonie de ce vieillard eût pu lui concilier les esprits. Sa perte vint de cette antique roideur et de cet excès de sévérité qui ne convient plus à notre faiblesse.

De là s'étant rendu au sénat, il n'y parla ni moins simplement ni plus longuement qu'aux soldats. La harangue de Pison fut gracieuse et bien reçue ; plusieurs le félicitaient de bon cœur ; ceux qui l'aimaient le moins, avec plus d'affectation ; et le plus grand nombre, par intérêt pour eux-mêmes, sans aucun souci de celui de l'état. Durant les quatre jours suivants, qui furent l'intervalle entre l'adoption et la mort de Pison, il ne fit

Copyright Arvensa Editions

ni ne dit plus rien en public.

Cependant les fréquents avis du progrès de la défection en Allemagne, et la facilité avec laquelle les mauvaises nouvelles s'accréditaient à Rome, engagèrent le sénat à envoyer une députation aux légions révoltées ; et il fut mis secrètement en délibération si Pison ne s'y joindrait point lui-même, pour lui donner plus de poids, en ajoutant la majesté impériale à l'autorité du sénat. On voulait que Lacon, préfet du prétoire, fût aussi du voyage ; mais il s'en excusa. Quant aux députés, le sénat en ayant laissé le choix à Galba, on vit, par la plus honteuse inconstance, des nominations, des refus, des substitutions, des brigues pour aller ou pour demeurer, selon l'espoir ou la crainte dont chacun était agité.

Ensuite il fallut chercher de l'argent ; et, tout bien pesé, il parut très juste que l'état eût recours à ceux qui l'avaient appauvri. Les dons versés par Néron montaient à plus de soixante millions. Il fit donc citer tous les donataires, leur redemandant les neuf dixièmes de ce qu'ils avaient reçu, et dont à peine leur restait-il l'autre dixième partie ; car, également avides et dissipateurs, et non moins prodigues du bien d'autrui que du leur, ils n'avaient conservé, au lieu de terres et de revenus, que les instruments ou les vices qui avaient acquis et consumé tout cela. Trente chevaliers romains furent préposés au recouvrement ; nouvelle magistrature onéreuse par les brigues et par le nombre. On ne voyait que ventes, huissiers ; et le peuple, tourmenté par ces vexations, ne laissait pas de se réjouir de voir ceux que Néron avait enrichis aussi pauvres que ceux qu'il avait dépouillés. En ce même temps, Taurus et Nason, tribuns prétoriens ; Pacensis, tribun des milices bourgeoises, et Fronto, tribun du guet, ayant été cassés, cet exemple servit moins à contenir les officiers qu'à les effrayer, et leur fit craindre qu'étant tous suspects on ne voulût les chasser l'un après l'autre.

Cependant Othon, qui n'attendait rien d'un gouvernement tranquille, ne cherchait que de nouveaux troubles. Son indigence, qui eût été à charge même à des particuliers, son luxe, qui l'eût été même à des princes, son ressentiment contre Galba, sa haine pour Pison, tout l'excitait à remuer. Il se forgeait même des craintes pour irriter ses désirs. N'avait-il pas été suspect à Néron lui-même ? Fallait-il attendre encore l'honneur d'un second exil en Lusitanie ou ailleurs ? Les souverains ne voient-ils pas toujours avec défiance et de mauvais œil ceux qui peuvent leur succéder ? Si cette idée lui avait nui près d'un vieux prince, combien plus lui nuirait-elle auprès d'un jeune homme naturellement cruel, aigri par un long exil !

Copyright Arvensa Editions

Que s'ils étaient tentés de se défaire de lui, pourquoi ne les préviendrait-il pas, tandis que Galba chancelait encore, et avant que Pison fût affermi ? Les temps de crise sont ceux où conviennent les grands efforts ; et c'est une erreur de temporiser quand les délais sont plus dangereux que l'audace. Tous les hommes meurent également, c'est la loi de la nature ; mais la postérité les distingue par la gloire ou l'oubli. Que si le même sort attend l'innocent et le coupable, il est plus digne d'un homme de courage de ne pas périr sans sujet.

Othon avait le cœur moins efféminé que le corps. Ses plus familiers esclaves et affranchis, accoutumés à une vie trop licencieuse pour une maison privée, en rappelant la magnificence du palais de Néron, les adultères, les fêtes nuptiales, et toutes les débauches des princes, à un homme ardent après tout cela, le lui montraient en proie à d'autres par son indolence, et à lui s'il osait s'en emparer. Les astrologues l'animaient encore, en publiant que d'extraordinaires mouvements dans les cieux lui annonçaient une année glorieuse : genre d'hommes fait pour leurrer les grands, abuser les simples, qu'on chassera sans cesse de notre ville, et qui s'y maintiendra toujours. Poppée en avait secrètement employé plusieurs qui furent l'instrument funeste de son mariage avec l'empereur. Ptolémée, un d'entre eux qui avait accompagné Othon, lui avait promis qu'il survivrait à Néron ; et l’événement, joint à la vieillesse de Galba, à la jeunesse d’Othon, aux conjectures, et aux bruits publics, lui fi t ajouter qu'il parviendrait à l'empire. Othon, suivant le penchant qu'a l'esprit humain de s'affectionner aux opinions par leur obscurité même, prenait tout cela pour de la science, et pour des avis du destin ; et Ptolémée ne manqua pas, selon la coutume, d’être l'instigateur du crime dont il avait été le prophète.

Soit qu'Othon eût ou non formé ce projet, il est certain qu'il cultivait depuis longtemps les gens de guerre, comme espérant succéder à l'empire ou l'usurper. En route, en bataille, au camp, nommant les vieux soldats par leur nom, et, comme ayant servi avec eux sous Néron, les appelant *camarades,* il reconnaissait les uns, s'informait des autres, et les aidait tous de sa bourse ou de son crédit. Il entremêlait tout cela de fréquentes plaintes, de discours équivoques sur Galba, et de ce qu'il y a de plus propre à émouvoir le peuple. Les fatigues des marches, la rareté des vivres, la dureté du commandement, il envenimait tout, comparant les anciennes et agréables navigations de la Campanie et des villes grecques avec les longs et rudes trajets des Pyrénées et des Alpes, où l'on pouvait à peine soutenir

Copyright Arvensa Editions

le poids de ses armes.

Pudens, un des confidents de Tigellinus, séduisant diversement les plus remuants, les plus obérés, les plus crédules, achevait d'allumer les esprits déjà échauffés des soldats. Il en vint au point que, chaque fois que Galba mangeait chez Othon, l'on distribuait cent sesterces par tête à la cohorte qui était de garde, comme pour sa part du festin ; distribution que, sous l'air d'une largesse publique, Othon soutenait encore par d'autres dons particuliers. Il était même si ardent à les corrompre, et la stupidité du préfet qu'on trompait jusque sous ses yeux fut si grande, que, sur une dispute de Proculus, lancier de la garde, avec un voisin pour quelque borne commune, Othon acheta tout le champ du voisin et le donna à Proculus.

Ensuite il choisit pour chef de l'entreprise qu'il méditait Onomastus, un de ses affranchis, qui lui ayant amené Barbius et Veturius, tous deux bas officiers des gardes, après les avoir trouvés à l'examen rusés et courageux, il les chargea de dons, de promesses, d'argent pour en gagner d'autres ; et l'on vit ainsi deux manipulaires entreprendre et venir à bout de disposer de l'empire romain. Ils mirent peu de gens dans le secret ; et, tenant les autres en suspens, ils les excitaient par divers moyens : les chefs, comme suspects par les bienfaits de Nymphidius ; les soldats, par le dépit de se voir frustrés du donatif si longtemps attendu. Rappelant à quelques-uns le souvenir de Néron, ils rallumaient en eux le désir de l'ancienne licence : enfin ils les effrayaient tous par la peur d'un changement dans la milice.

Sitôt qu'on sut la défection de l'armée d'Allemagne, le venin gagna les esprits déjà émus des légions et des auxiliaires. Bientôt les malintentionnés se trouvèrent si disposés à la sédition, et les bons si tièdes à la réprimer, que, le quatorze de janvier, Othon revenant de souper eût été enlevé, si l'on n'eût craint les erreurs de la nuit, les troupes cantonnées par toute la ville, et le peu d'accord qui règne dans la chaleur du vin. Ce ne fut pas l'intérêt de l'état qui retint ceux qui méditaient à jeun de souiller leurs mains dans le sang de leur prince, mais le danger qu'un autre ne fût pris dans l'obscurité pour Othon par les soldats des armées de Hongrie et d'Allemagne qui ne le connaissaient pas. Les conjurés étouffèrent plusieurs indices de la sédition naissante ; et ce qu'il en parvint aux oreilles de Galba fut éludé par Lacon, homme incapable de lire dans l'esprit des soldats, ennemi de tout bon conseil qu'il navait pas donné, et toujours résistant à l'avis des sages.

Le quinze de janvier, comme Galba sacrifiait au temple d'Apollon,

Copyright Arvensa Editions

l'aruspice Umbricius, sur le triste aspect des entrailles, lui dénonça d'actuelles embûches et un ennemi domestique, tandis qu'Othon, qui était présent, se réjouissait de ces mauvais augures et les interprétait favorablement pour ses desseins. Un moment après, Onomastus vint lui dire que l'architecte et les experts l'attendaient, mot convenu pour lui annoncer l'assemblée des soldats et les apprêts de la conjuration. Othon fit croire à ceux qui demandaient où il allait que, près d'acheter une vieille maison de campagne, il voulait auparavant la faire examiner ; puis suivant l'affranchi à travers le palais de Tibère au Vélabre, et de là vers la colonne dorée sous le temple de Saturne, il fut salué empereur par vingt-trois soldats, qui le placèrent aussitôt sur une chaire curule, tout consterné de leur petit nombre, et l'environnèrent l'épée à la main. Chemin faisant, ils furent joints par un nombre à-peu-près égal de leurs camarades. Les uns, instruits du complot, l'accompagnaient à grands cris avec leurs armes ; d'autres, frappés du spectacle, se disposaient en silence à prendre conseil de l'événement.

Le tribun Martialis, qui était de garde au camp, effrayé d'une si prompte et si grande entreprise, ou craignant que la sédition n'eût gagné ses soldats et qu'il ne fût tué en s'y opposant, fut soupçonné par plusieurs d'en être complice. Tous les autres tribuns et centurions préférèrent aussi le parti le plus sûr au plus honnête. Enfin tel fut l'état des esprits, qu'un petit nombre ayant entrepris un forfait détestable, plusieurs l'approuvèrent et tous le souffrirent.

Cependant Galba, tranquillement occupé de son sacrifice, importunait les dieux pour un empire qui n'était plus à lui, quand tout-à-coup un bruit s'éleva que les troupes enlevaient un sénateur qu'on ne nommait pas, mais qu'on sut ensuite être Othon. Aussitôt on vit accourir des gens de tous les quartiers ; et, à mesure qu'on les rencontrait, plusieurs augmentaient le mal et d'autres l'exténuaient, ne pouvant en cet instant même renoncer à la flatterie. On tint conseil, et il fut résolu que Pison sonderait la disposition de la cohorte qui était de garde au palais, réservant l'autorité encore entière de Galba pour de plus pressants besoins. Ayant donc assemblé les soldats devant les degrés du palais, Pison leur parla ainsi : « Compagnons, il y a six jours que je fus nommé césar sans prévoir l'avenir, et sans savoir si ce choix me serait utile ou funeste ; c'est à vous d'en fixer le sort pour la république et pour nous. Ce n'est pas que je craigne pour moi-même, trop instruit par mes malheurs à ne point compter sur la

Copyright Arvensa Editions

prospérité : mais je plains mon père, le sénat et l'empire, en nous voyant réduits à recevoir la mort ou à la donner, extrémité non moins cruelle pour des gens de bien, tandis qu'après les derniers mouvements on se félicitait que Rome eût été exempte de violence et de meurtres, et qu'on espérait avoir pourvu, par l'adoption, à prévenir toute cause de guerre après la mort de Galba.

« Je ne vous parlerai ni de mon nom ni de mes mœurs. On a peu besoin de vertus pour se comparer à Othon. Ses vices, dont il fait toute sa gloire, ont ruiné l'état quand il était ami du prince. Est-ce par son air, par sa démarche, par sa parure efféminée, qu'il se croit digne de l'empire ? On se trompe beaucoup si l'on prend son luxe pour de la libéralité. Plus il saura perdre, et moins il saura donner. Débauches, festins, attroupements de femmes, voilà les projets qu'il médite, et, selon lui, les droits de l'empire, dont la volupté sera pour lui seul, la honte et le déshonneur pour tous ; car jamais souverain pouvoir acquis par le crime ne fut vertueusement exercé. Galba fut nommé césar par le genre humain, et je l'ai été par Galba de votre consentement. Compagnons, j'ignore s'il vous est indifférent que la république, le sénat et le peuple ne soient que de vains noms ; mais je sais au moins qu'il vous importe que des scélérats ne vous donnent pas un chef.

« On a vu quelquefois des légions se révolter contre leurs tribuns. Jusqu'ici votre gloire et votre fidélité n'ont reçu nulle atteinte, et Néron lui-même vous abandonna plutôt qu'il ne fut abandonné de vous. Quoi ! verrons-nous une trentaine au plus de déserteurs et de transfuges, à qui l'on ne permettrait pas de se choisir seulement un officier, faire un empereur ? Si vous souffrez un tel exemple, si vous partagez le crime en le laissant commettre, cette licence passera dans les provinces ; nous périrons par les meurtres, et vous par les combats, sans que la solde en soit plus grande pour avoir égorgé son prince, que pour avoir fait son devoir : mais le donatif n'en vaudra pas moins, reçu de nous pour le prix de la fidélité, que d'un autre pour le prix de la trahison. »

Les lanciers de la garde ayant disparu, le reste de la cohorte, sans paraître mépriser le discours de Pison, se mit en devoir de préparer ses enseignes plutôt par hasard, et, comme il arrive en ces moments de trouble, sans trop savoir ce qu'on faisait, que par une feinte insidieuse, comme on l'a cru dans la suite. Celsus fut envoyé au détachement de l'armée d'Illyrie vers le portique de Vipsanius. On ordonna aux primipilaires

Copyright Arvensa Editions

Serenus et Sabinus d'amener les soldats germains du temple de la Liberté. On se défiait de la légion marine, aigrie par le meurtre de ses soldats que Galba avait fait tuer à son arrivée. Les tribuns Cerius, Subrinus, et Longinus allèrent au camp prétorien pour tâcher d'étouffer la sédition naissante avant qu'elle eût éclaté. Les soldats menacèrent les deux premiers ; mais Longin fut maltraité et désarmé, parce qu'il n'avait pas passé par les grades militaires, et qu'étant dans la confiance de Galba il en était plus suspect aux rebelles. La légion de mer ne balança pas à se joindre aux prétoriens : ceux du détachement d'Illyrie, présentant à Celsus la pointe des armes, ne voulurent point l'écouter ; mais les troupes d'Allemagne hésitèrent longtemps, n'ayant pas encore recouvré leurs forces, et ayant perdu toute mauvaise volonté depuis que, revenues malades de la longue navigation d'Alexandrie où Néron les avait envoyées, Galba n'épargnait ni soin ni dépense pour les rétablir. La foule du peuple et des esclaves, qui durant ce temps remplissait le palais, demandait à cris perçants la mort d'Othon et l'exil des conjurés, comme ils auraient demandé quelque scène dans les jeux publics ; non que le jugement ou le zèle excitât des clameurs qui changèrent d'objet dès le même jour, mais par l'usage établi d'enivrer chaque prince d'acclamations effrénées et de vaines flatteries.

Cependant Galba flottait entre deux avis. Celui de Vinius était qu'il fallait armer les esclaves, rester dans le palais, et en barricader les avenues ; qu'au lieu de s'offrira des gens échauffés on devait laisser le temps aux révoltés de se repentir et aux fidèles de se rassurer ; que si la promptitude convient aux forfaits, le temps favorise les bons desseins ; qu'enfin l'on aurait toujours la même liberté d'aller s'il était nécessaire, mais qu'on n'était pas sûr d'avoir celle du retour au besoin.

Les autres jugeaient qu'en se hâtant de prévenir le progrès d'une sédition faible encore et peu nombreuse on épouvanterait Othon même, qui, s'étant livré furtivement à des inconnus, profiterait, pour apprendre à représenter, de tout le temps qu'on perdrait dans une lâche indolence. Fallait-il attendre qu'ayant pacifié le camp il vînt s'emparer de la place, et monter au Capitole aux yeux même de Galba, tandis qu'un si grand capitaine et ses braves amis, renfermés dans les portes et le seuil du palais, l'inviteraient pour ainsi dire à les assiéger ? Quel secours pouvait-on se promettre des esclaves, si on laissait refroidir la faveur de la multitude, et sa première indignation plus puissante que tout le reste ? D'ailleurs, disaient-ils, le parti le moins honnête est aussi le moins sûr ; et, dût-on

Copyright Arvensa Editions

succomber au péril, il vaut encore mieux l'aller chercher ; Othon en sera plus odieux, et nous en aurons plus d'honneur. Vinius résistant à cet avis fut menacé par Lacon à l'instigation d'Icelus, toujours prêt à servir sa haine particulière aux dépens de l'état.

Galba, sans hésiter plus longtemps, choisit le parti le plus spécieux. On envoya Pison le premier au camp, appuyé du crédit que devaient lui donner sa naissance, le rang auquel il venait de monter, et sa colère contre Vinius, véritable ou supposée telle par ceux dont Vinius était haï et que leur haine rendit crédules. À peine Pison fut parti, qu'il s'éleva un bruit, d'abord vague et incertain, qu'Othon avait été tué dans le camp : puis, comme il arrive aux mensonges importants, il se trouva bientôt des témoins oculaires du fait, qui persuadèrent aisément tous ceux qui s'en réjouissaient ou qui s'en souciaient peu ; mais plusieurs crurent que ce bruit était répandu et fomenté par les amis d'Othon, pour attirer Galba par le leurre d'une bonne nouvelle.

Ce fut alors que, les applaudissements et l'empressement outré gagnant plus haut qu'une populace imprudente, la plupart des chevaliers et des sénateurs, rassurés et sans précaution, forcèrent les portes du palais, et, courant au-devant de Galba, se plaignaient que l'honneur de le venger leur eût été ravi. Les plus lâches, et, comme l'effet le prouva, les moins capables d'affronter le danger, téméraires en paroles et braves de la langue, affirmaient tellement ce qu'ils savaient le moins, que, faute d'avis certain, et vaincu par ces clameurs, Galba prit une cuirasse, et, n'étant ni d'âge ni de force à soutenir le choc de la foule, se fit porter dans sa chaise. Il rencontra, sortant du palais, un gendarme nommé Julius Atticus, qui, montrant son glaive tout sanglant, s'écria qu'il avait tué Othon. « Camarade, lui dit Galba, qui vous l'a commandé ? » Vigueur singulière d'un homme attentif à réprimer la licence militaire, et qui ne se laissait pas plus amorcer par les flatteries qu'effrayer par les menaces !

Dans le camp les sentiments n’étaient plus douteux ni partagés, et le zèle des soldats était tel, que, non contents d'environner Othon de leurs corps et de leurs bataillons, ils le placèrent au milieu des enseignes et des drapeaux, dans l'enceinte où était peu auparavant la statue d'or de Galba. Ni tribuns ni centurions ne pouvaient approcher, et les simples soldats criaient qu'on prît garde aux officiers. On n'entendait que clameurs, tumultes, exhortations mutuelles. Ce n'étaient pas les tièdes et les discordantes acclamations d'une populace qui flatte son maître ; mais tous

Copyright Arvensa Editions

les soldats qu'on voyait accourir en foule étaient pris par la main, embrassés tout armés, amenés devant lui, et, après leur avoir dicté le serment, ils recommandaient l'empereur aux troupes et les troupes à l'empereur. Othon, de son côté, tendant les bras, saluant la multitude, envoyant des baisers, n'omettait rien de servile pour commander.

Enfin, après que toute la légion de mer lui eut prêté le serment, se confiant en ses forces et voulant animer en commun tous ceux qu'il avait excités en particulier, il monta sur le rempart du camp, et leur tint ce discours :

« Compagnons, j'ai peine à dire sous quel titre je me présente en ce lieu : car, élevé par vous à l'empire, je ne puis me regarder comme particulier, ni comme empereur tandis qu'un autre commande ; et l'on ne peut savoir quel nom vous convient à vous-mêmes qu'en décidant si celui que vous protégez est le chef ou l'ennemi du peuple romain. Vous entendez que nul ne demande ma punition qu'il ne demande aussi la vôtre, tant il est certain que nous ne pouvons nous sauver ou périr qu'ensemble ; et vous devez juger de la facilité avec laquelle le clément Galba a peut-être déjà promis votre mort par le meurtre de tant de milliers de soldats innocents que personne ne lui demandait. Je frémis en me rappelant l'horreur de son entrée et de son unique victoire, lorsqu'aux yeux de toute la ville il fit décimer les prisonniers suppliants qu'il avait reçus en grâce. Entré dans Rome sous de tels auspices, quelle gloire a-t-il acquise dans le gouvernement, si ce n'est d'avoir fait mourir Sabinus et Marcellus en Espagne, Chilon dans les Gaules, Capiton en Allemagne Macer en Afrique, Cingonius en route, Turpilien dans Rome, et Nymphidius au camp ? Quelle armée ou quelle province si reculée sa cruauté n'a-t-elle point souillée et déshonorée, ou, selon lui, lavée et purifiée avec du sang ? car, traitant les crimes de remèdes et donnant de faux noms aux choses, il appelle la barbarie sévérité, l'avarice économie, et discipline tous les maux qu'il vous fait souffrir. Il n'y a pas sept mois que Néron est mort, et Icelus a déjà plus volé que n'ont fait Élius, Polyclète et Vatinius. Si Vinius lui-même eût été empereur, il eût gouverné avec moins d'avarice et de licence ; mais il nous commande comme à ses sujets, et nous dédaigne comme ceux d'un autre. Ses richesses seules suffisent pour ce donatif qu'on nous vante sans cesse et qu'on ne vous donne jamais.

« Afin de ne pas même laisser d'espoir à son successeur, Galba a rappelé d'exil un homme qu'il jugeait avare et dur comme lui. Les dieux

Copyright Arvensa Editions

vous ont avertis par les signes les plus évidents qu'ils désapprouvaient cette élection. Le sénat et le peuple romain ne lui sont pas plus favorables : mais leur confiance est toute en votre courage ; car vous avez la force en main pour exécuter les choses honnêtes, et sans vous les meilleurs desseins ne peuvent avoir d'effet. Ne croyez pas qu'il soit ici question de guerres ni de périls, puisque toutes les troupes sont pour nous, que Galba n'a qu'une cohorte en toge dont il n'est pas le chef, mais le prisonnier, et dont le seul combat à votre aspect et à mon premier signe va être à qui m'aura le plus tôt reconnu. Enfin ce n'est pas le cas de temporiser dans une entreprise qu'on ne peut louer qu'après l'exécution. »

Aussitôt, ayant fait ouvrir l'arsenal, tous coururent aux armes sans ordre, sans règle, sans distinction des enseignes prétoriennes et des légionnaires, de l'écu des auxiliaires et du bouclier romain ; et, sans que ni tribun ni centurion s'en mêlât, chaque soldat, devenu son propre officier, s'animait et s'excitait lui-même à mal faire par le plaisir d'affliger les gens de bien.

Déjà Pison, effrayé du frémissement de la sédition croissante et du bruit des clameurs qui retentissait jusque dans la ville, s'était mis à la suite de Galba qui s'acheminait vers la place. Déjà, sur les mauvaises nouvelles apportées par Celsus, les uns parlaient de retourner au palais, d'autres d'aller au Capitole, le plus grand nombre d'occuper les rostres. Plusieurs se contentaient de contredire l'avis des autres ; et, comme il arrive dans les mauvais succès, le parti qu'il n'était plus temps de prendre semblait alors le meilleur. On dit que Lacon méditait à l'insu de Galba de faire tuer Vinius ; soit qu'il espérât adoucir les soldats par ce châtiment, soit qu'il le crût complice d'Othon, soit enfin par un mouvement de haine. Mais le temps et le lieu l'ayant fait balancer par la crainte de ne pouvoir plus arrêter le sang après avoir commencé d'en répandre, l'effroi des survenants, la dispersion du cortège, et le trouble de ceux qui s'étaient d'abord montrés si pleins de zèle et d'ardeur, achevèrent de l'en détourner.

Cependant, entraîné çà et là, Galba cédait à l'impulsion des flots de la multitude, qui, remplissant de toutes parts les temples et les basiliques, n'offrit qu'un aspect lugubre. Le peuple et les citoyens, l'air morne et l'oreille attentive, ne poussaient point de cris ; il ne régnait ni tranquillité ni tumulte, mais un silence qui marquait à-la-fois la frayeur et l'indignation. On dit pourtant à Othon que le peuple prenait les armes, sur quoi il ordonna de forcer les passages et d'occuper les postes importants. Alors,

Copyright Arvensa Editions

comme s'il eût été question non de massacrer dans leur prince un vieillard désarmé, mais de renverser Pacore ou Vologèse du trône des Arsacides, on vit les soldats romains écrasant le peuple, foulant aux pieds les sénateurs, pénétrer dans la place à la course de leurs chevaux et à la pointe de leurs armes, sans respecter le Capitole ni les temples des dieux, sans craindre les princes présents et à venir, vengeurs de ceux qui les ont précédés.

À peine aperçut-on les troupes d'Othon, que l'enseigne de l'escorte de Galba, appelé, dit-on, Vergilio, arracha l'image de l'empereur et la jeta par terre. À l'instant tous les soldats se déclarent, le peuple fuit, quiconque hésite voit le fer prêt à le percer. Près du lac de Gurtius, Galba tomba de sa chaise par l'effroi de ceux qui le portaient, et fut d'abord enveloppé. On a rapporté diversement ses dernières paroles selon la haine ou l'admiration qu'on avait pour lui : quelques-uns disent qu'il demanda d'un ton suppliant quel mal il avait fait, priant qu'on lui laissât quelques jours pour payer le donatif ; mais plusieurs assurent que, présentant hardiment la gorge aux soldats, il leur dit de frapper s'ils croyaient sa mort utile à l'état. Les meurtriers écoutèrent peu ce qu'il pouvait dire. On n'a pas bien su qui l'avait tué : les uns nomment Terentius, d'autres Lecanius ; mais le bruit commun est que Camurius, soldat de la quinzième légion, lui coupa la gorge. Les autres lui déchiquetèrent cruellement les bras et les jambes, car la cuirasse couvrait la poitrine ; et leur barbare férocité chargeait encore de blessures un corps déjà mutilé.

On vint ensuite à Vinius, dont il est pareillement douteux si le subit effroi lui coupa la voix, ou s'il s'écria qu'Othon n’avait point ordonné sa mort ; paroles qui pouvaient être l'effet de sa crainte, ou plutôt l'aveu de sa trahison, sa vie et sa réputation portant à le croire complice d'un crime dont il était cause.

On vit ce jour-là dans Sempronius Denses un exemple mémorable pour notre temps. C'était un centurion de la cohorte prétorienne, chargé par Galba de la garde de Pison : il se jeta le poignard à la main au-devant des soldats en leur reprochant leur crime ; et, du geste et de la voix attirant les coups sur lui seul, il donna le temps à Pison de s'échapper quoique blessé. Pison se sauva dans le temple de Vesta, où il reçut asile par la piété d'un esclave qui le cacha dans sa chambre ; précaution plus propre à différer sa mort que la religion ni le respect des autels. Mais Florus, soldat des cohortes britanniques, qui depuis longtemps avait été fait citoyen par Galba, et Statius Murcus, lancier de la garde, tous deux particulièrement

Copyright Arvensa Editions

altérés du sang de Pison, vinrent de la part d'Othon le tirer de son asile, et le tuèrent à la porte du temple.

Cette mort fut celle qui fit le plus de plaisir à Othon ; et l'on dit que ses regards avides ne pouvaient se lasser de considérer cette tête, soit que, délivré de toute inquiétude, il commençât alors à se livrer à la joie, soit que son ancien respect pour Galba et son amitié pour Vinius mêlant à sa cruauté quelque image de tristesse, il se crût plus permis de prendre plaisir à la mort d'un concurrent et d'un ennemi. Les têtes furent mises chacune au bout d'une pique et portées parmi les enseignes des cohortes et autour de l'aigle de la légion : c'était à qui ferait parade de ses mains sanglantes, à qui, faussement ou non, se vanterait d'avoir commis ou vu ces assassinats, comme d'exploits glorieux et mémorables. Vitellius trouva dans la suite plus de cent vingt placets de gens qui demandaient récompense pour quelque fait notable de ce jour-là : il les fit tous chercher et mettre à mort, non pour honorer Galba, mais selon la maxime des princes de pourvoir à leur sûreté présente par la crainte des châtiments futurs.

Vous eussiez cru voir un autre sénat et un autre peuple. Tout accourait au camp : chacun s'empressait à devancer les autres, à maudire Galba, à vanter le bon choix des troupes, à baiser les mains d'Othon ; moins le zèle était sincère, plus on affectait d'en montrer. Othon de son côté ne rebutait personne, mais des yeux et de la voix tâchait d'adoucir l'avide férocité des soldats. Ils ne cessaient de demander le supplice de Celsus, consul désigné, et, jusqu'à l'extrémité, fidèle ami de Galba : son innocence et ses services étaient des crimes qui les irritaient. On voyait qu'ils ne cherchaient qu'à faire périr tout homme de bien, et commencer les meurtres et le pillage : mais Othon qui pouvait commander des assassinats n'avait pas encore assez d'autorité pour les défendre. Il fit donc lier Celsus, affectant une grande colère, et le sauva d'une mort présente en feignant de le réserver à des tourments plus cruels.

Alors tout se fit au gré des soldats. Les prétoriens se choisirent eux-mêmes leurs préfets. À Firmus, jadis manipulaire, puis commandant du guet, et qui, du vivant même de Galba, s'était attaché à Othon, ils joignirent Licinius Proculus, que son étroite familiarité avec Othon fit soupçonner d'avoir favorisé ses desseins. En donnant à Sabinus la préfecture de Rome, ils suivirent le sentiment de Néron sous lequel il avait eu le même emploi ; mais le plus grand nombre ne voyait en lui que Vespasien son frère : ils sollicitèrent l'affranchissement des tributs annuels

Copyright Arvensa Editions

que, sous le nom de congés à temps, les simples soldats payaient aux centurions. Le quart des manipulaires était aux vivres ou dispersé dans le camp ; et pourvu que le droit du centurion ne fût pas oublié, il n'y avait sorte de vexation dont ils s'abstinssent, ni sorte de métiers dont ils rougissent. Du profit de leurs voleries et des plus serviles emplois ils payaient l'exemption du service militaire ; et, quand ils s'étaient enrichis, les officiers, les accablant de travaux et de peine, les forçaient d'acheter de nouveaux congés. Enfin, épuisés de dépenses et perdus de mollesse, ils revenaient au manipule pauvres et fainéants, de laborieux qu'ils en étaient partis et de riches qu'ils y devaient retourner. Voilà comment, également corrompus tour-à-tour par la licence et par la misère, ils ne cherchaient que mutineries, révoltes, et guerres civiles. De peur d'irriter les centurions en gratifiant les soldats à leurs dépens, Othon promit de payer du fisc les congés annuels, établissement utile, et depuis confirmé par tous les bons princes pour le maintien de la discipline. Le préfet Lacon, qu'on feignit de reléguer dans une île, fut tué par un garde envoyé pour cela par Othon : Icelus fut puni publiquement en qualité d'affranchi.

Le comble des maux dans un jour si rempli de crimes fut l'allégresse qui le termina. Le préteur de Rome convoqua le sénat ; et, tandis que les autres magistrats octroient à l'envi l'adulation, les sénateurs accourent, décernent à Othon la puissance tribunitienne, le nom d'Auguste, et tous les honneurs des empereurs précédents, tâchant d'effacer ainsi les injures dont ils venaient de le charger, et auxquelles il ne parut point sensible. Que ce fût clémence ou délai de sa part, c'est ce que le peu de temps qu'il a régné n'a pas permis de savoir.

S'étant fait conduire au Capitole, puis au palais, il trouva la place ensanglantée des morts qui y étaient encore étendus, et permit qu'ils fussent brûlés et enterrés. Verania, femme de Pison, Scribonianus son frère, et Crispine, fille de Vinius, recueillirent leurs corps, et, ayant cherché les têtes, les rachetèrent des meurtriers qui les avoient gardées pour les vendre.

Pison finit ainsi la trente-unième année d'une vie passée avec moins de bonheur que d'honneur. Deux de ses frères avoient été mis à mort, Magnus par Claude, et Crassus par Néron : lui-même, après un long exil, fut six jours césar, et, par une adoption précipitée, sembla n'avoir été préféré à son aîné que pour être mis à mort avant lui. Vinius vécut quarante-sept ans avec des mœurs inconstantes : son père était de famille prétorienne ; son

Copyright Arvensa Editions

aïeul maternel fut au nombre des proscrits. Il fit avec infamie ses premières armes sous Galvisius Sabinus, lieutenant-général dont la femme, indécemment curieuse de voir l'ordre du camp, y entra de nuit et en habit d'homme, et, avec la même impudence, parcourut les gardes et tous les postes, après avoir commencé par souiller le lit conjugal ; crime dont on taxa Vinius d'être complice. Il fut donc chargé de chaînes par ordre de Caligula : mais bientôt, les révolutions des temps l'ayant fait délivrer, il monta sans reproche de grade en grade. Après sa préture, il obtint avec applaudissement le commandement d'une légion ; mais se déshonorant derechef par la plus servile bassesse, il vola une coupe d'or dans un festin de Claude, qui ordonna le lendemain que de tous les convives on servît le seul Vinius en vaisselle de terre. Il ne laissa pas de gouverner ensuite la Gaule narbonnaise, en qualité de proconsul, avec la plus sévère intégrité. Enfin, devenu tout-à-coup ami de Galba, il se montra prompt, hardi, rusé, méchant, habile selon ses desseins, et toujours avec la même vigueur. On n'eut point d'égard à son testament à cause de ses grandes richesses ; mais la pauvreté de Pison fit respecter ses dernières volontés.

Le corps de Galba, négligé longtemps, et chargé de mille outrages dans la licence des ténèbres, reçut une humble sépulture dans ses jardins particuliers, par les soins d'Argius, son intendant, et l'un de ses plus anciens domestiques. Sa tête, plantée au bout d'une lance, et défigurée par les valets et goujats, fut trouvée le jour suivant devant le tombeau de Patrobe, affranchi de Néron, qu'il avait fait punir, et mise avec son corps déjà brûlé. Telle fut la fin de Sergius Galba, après soixante et treize ans de vie et de prospérité sous cinq princes, et plus heureux sujet que souverain. Sa noblesse était ancienne, et sa fortune immense. Il avait un génie médiocre, point de vices et peu de vertus. Il ne fuyait ni ne cherchait la réputation : sans convoiter les richesses d'autrui, il était ménager des siennes, avare de celles de l'état. Subjugué par ses amis et ses affranchis, et juste ou méchant par leur caractère, il laissait faire également le bien et le mal, approuvant l'un et ignorant l'autre : mais un grand nom et le malheur des temps lui faisaient imputer à vertu ce qui n'était qu'indolence. Il avait servi dans sa jeunesse en Germanie avec honneur, et s'était bien comporté dans le proconsulat d'Afrique : devenu vieux, il gouverna l'Espagne citérieure avec la même équité. En un mot, tant qu'il fut homme privé, il parut au-dessus de son état ; et tout le monde l'eût jugé digne de l'empire, s'il n'y fût jamais parvenu.

Copyright Arvensa Editions

À la consternation que jeta dans Rome l'atrocité de ces récentes exécutions, et à la crainte qu'y causaient les anciennes mœurs d'Othon, se joignit un nouvel effroi par la défection de Vitellius, qu'on avait cachée du vivant de Galba, en laissant croire qu'il n'y avait de révolte que dans l'armée de la Haute-Allemagne. C'est alors qu'avec le sénat et l'ordre équestre, qui prenaient quelque part aux affaires publiques, le peuple même déplorait ouvertement la fatalité du sort, qui semblait avoir suscité pour la perte de l'empire deux hommes, les plus corrompus des mortels par la mollesse, la débauche, l'impudicité. On ne voyait pas seulement renaître les cruautés commises durant la paix, mais l'horreur des guerres civiles où Rome avait été si souvent prise par ses propres troupes, l'Italie dévastée, les provinces ruinées. Pharsale, Philippes, Pérouse, et Modène, ces noms célèbres par la désolation publique, revenaient sans cesse à la bouche. Le monde avait été presque bouleversé quand des hommes dignes du souverain pouvoir se le disputèrent. Jules et Auguste vainqueurs avoient soutenu l'empire, Pompée et Brutus eussent relevé la république. Mais était-ce pour Vitellius ou pour Othon qu'il fallait invoquer les dieux ? et quelque parti qu'on prît entre de tels compétiteurs, comment éviter de faire des vœux impies et des prières sacrilèges, quand l'événement de la guerre ne pouvait dans le vainqueur montrer que le plus méchant ? Il y en avait qui songeaient à Vespasien et à l'armée d'Orient ; mais, quoiqu'ils préférassent Vespasien aux deux autres, ils ne laissaient pas de craindre cette nouvelle guerre comme une source de nouveaux malheurs : outre que la réputation de Vespasien était encore équivoque ; car il est le seul parmi tant de princes que le rang suprême ait changé en mieux.

Il faut maintenant exposer l'origine et les causes des mouvements de Vitellius. Après la défaite et la mort de Vindex, l'armée, qu'une victoire sans danger et sans peine venait d'enrichir, fière de sa gloire et de son butin, et préférant le pillage à la paie, ne cherchait que guerres et que combats. Longtemps le service avait été infructueux et dur, soit par la rigueur du climat et des saisons, soit par la sévérité de la discipline, toujours inflexible durant la paix, mais que les flatteries des séducteurs et l'impunité des traîtres énervent dans les guerres civiles. Hommes, armes, chevaux, tout s'offrit à qui saurait s'en servir et s'en illustrer ; et, au lieu qu'avant la guerre les armées étant éparses sur les frontières, chacun ne connaissait que sa compagnie et son bataillon, alors les légions rassemblées contre Vindex, ayant comparé leur force à celles des Gaules, n'attendaient qu'un

Copyright Arvensa Editions

nouveau prétexte pour chercher querelle à des peuples qu'elles ne traitaient plus d'amis et de compagnons, mais de rebelles et de vaincus. Elles comptaient sur la partie des Gaules qui confine au Rhin, et dont les habitants ayant pris le même parti les excitaient alors puissamment contre les galbiens, nom que par mépris pour Vindex ils avoient donné à ses partisans. Le soldat, animé contre les Éduens et les Séquanois, et mesurant sa colère sur leur opulence, dévorait déjà dans son cœur le pillage des villes et des champs et les dépouilles des citoyens. Son arrogance et son avidité, vices communs à qui se sent le plus fort, s'irritaient encore par les bravades des Gaulois, qui, pour faire dépit aux troupes, se vantaient de la remise du quart des tributs, et du droit qu'ils avoient reçu de Galba.

À tout cela se joignait un bruit adroitement répandu et inconsidérément adopté, que les légions seraient décimées et les plus braves centurions cassés. De toutes parts venaient des nouvelles fâcheuses : rien de Rome que de sinistre ; la mauvaise volonté de la colonie lyonnaise, et son opiniâtre attachement pour Néron, était la source de mille faux bruits. Mais la haine et la crainte particulière jointe à la sécurité générale qu'inspiraient tant de forces réunies, fournissaient dans le camp une assez ample matière au mensonge et à la crédulité.

Au commencement de décembre, Vitellius, arrivé dans la Germanie inférieure, visita soigneusement les quartiers où, quelquefois avec prudence et plus souvent par ambition, il effaçait l'ignominie, adoucissait les châtiments, et rétablissait chacun dans son rang ou dans son honneur. Il répara surtout avec beaucoup d'équité les injustices que l'avarice et la corruption avoient fait commettre à Capiton en avançant ou déplaçant les gens de guerre. On lui obéissait plutôt comme à un souverain que comme à un proconsul, mais il était souple avec les hommes fermes. Libéral de son bien, prodigue de celui d'autrui, il était d'une profusion sans mesure, que ses amis, changeant, par l'ardeur de commander, ses vertus en vices, appelaient douceur et bonté. Plusieurs dans le camp cachaient sous un air modeste et tranquille beaucoup de vigueur à mal faire ; mais Valens et Cécina, lieutenants-généraux, se distinguaient par une avidité sans bornes qui n'en laissait point à leur audace. Valens surtout, après avoir étouffé les projets de Capiton et prévenu l'incertitude de Verginius, outré de l'ingratitude de Galba, ne cessait d'exciter Vitellius en lui vantant le zèle des troupes. Il lui disait que sur sa réputation Hordeonius ne balancerait pas un moment ; que l'Angleterre serait pour lui ; qu'il aurait des secours

Copyright Arvensa Editions

de l'Allemagne ; que toutes les provinces flottaient sous le gouvernement précaire et passager d'un vieillard ; qu'il n'avait qu'à tendre les bras à la fortune et courir au-devant d'elle ; que les doutes convenaient à Verginius, simple chevalier romain, fils d'un père inconnu, et qui, trop au-dessous du rang suprême, pouvait le refuser sans risque : mais quant à lui, dont le père avait eu trois consulats, la censure, et César pour collègue, que plus il avait de titres pour aspirer à l'empire, plus il lui était dangereux de vivre en homme privé. Ces discours agitant Vitellius portaient dans son esprit indolent plus de désirs que d'espoir.

Cependant Cécina, grand, jeune, d'une belle figure, d'une démarche imposante, ambitieux, parlant bien, flattait et gagnait les soldats de l'Allemagne supérieure. Questeur en Bétique, il avait pris des premiers le parti de Galba, qui lui donna le commandement d'une légion : mais ayant reconnu qu'il détournait les deniers publics, il le fit accuser de péculat ; ce que Cécina supportant impatiemment, il s'efforça de tout brouiller et d'ensevelir ses fautes sous les ruines de la république. Il y avait déjà dans l'armée assez de penchant à la révolte ; car elle avait de concert pris parti contre "Vindex, et ce ne fut qu'après la mort de Néron qu'elle se déclara pour Galba, en quoi même elle se laissa prévenir par les cohortes de la Germanie inférieure. De plus, les peuples de Trêves, de Langres, et de toutes les villes dont Galba avait diminué le territoire et qu'il avait maltraitées par de rigoureux édits, mêlés dans les quartiers des légions, les excitaient par des discours séditieux ; et les soldats, corrompus par les habitants, n'attendaient qu'un homme qui voulût profiter de l'offre qu'ils avoient faite à Verginius. La cité de Langres avait, selon l'ancien usage, envoyé aux légions le présent des mains enlacées, en signe d'hospitalité. Les députés, affectant une contenance affligée, commencèrent à raconter de chambrée en chambrée les injures qu'ils recevaient et les grâces qu'on faisait aux cités voisines ; puis, se voyant écoutés, ils échauffaient les esprits par l'énumération des mécontentements donnés à l'armée et de ceux qu'elle avait encore à craindre.

Enfin tout se préparant à la sédition, Hordeonius renvoya les députés et les fit sortir de nuit pour cacher leur départ. Mais cette précaution réussit mal, plusieurs assurant qu'ils avoient été massacrés, et que, si l'on ne prenait garde à soi, les plus braves soldats qui avoient osé murmurer de ce qui se passait seraient ainsi tués de nuit à l'insu des autres. Là-dessus les légions s'étant liguées par un engagement secret, on fit venir les auxiliaires,

Copyright Arvensa Editions

qui d'abord donnèrent de l'inquiétude aux cohortes et à la cavalerie qu'ils environnaient, et qui craignirent d'en être attaquées. Mais bientôt tous avec la même ardeur prirent le même parti ; mutins plus d'accord dans la révolte qu'ils ne furent dans leur devoir.

Cependant le premier janvier les légions de la Germanie inférieure prêtèrent solennellement le serment de fidélité à Galba, mais à contrecœur et seulement par la voix de quelques-uns dans les premiers rangs ; tous les autres gardaient le silence, chacun n'attendant que l'exemple de son voisin, selon la disposition naturelle aux hommes de seconder avec courage les entreprises qu'ils n'osent commencer. Mais l'émotion n'était pas la même dans toutes les légions. Il régnait un si grand trouble dans la première et dans la cinquième, que quelques-uns jetèrent des pierres aux images de Galba. La quinzième et la seizième, sans aller au-delà du murmure et des menaces, cherchaient le moment de commencer la révolte. Dans l'armée supérieure, la quatrième et la vingt-deuxième légion, allant occuper les mêmes quartiers, brisèrent les images de Galba ce même premier de janvier ; la quatrième sans balancer, la vingt-deuxième ayant d'abord hésité, se détermina de même : mais pour ne pas paraître avilir la majesté de l'empire elles jurèrent au nom du sénat et du peuple romain, mots surannés depuis longtemps. On ne vit ni généraux ni officiers faire le moindre mouvement en faveur de Galba ; plusieurs même dans le tumulte cherchaient à l'augmenter, quoique jamais de dessus le tribunal ni par de publiques harangues ; de sorte que jusque-là on n'aurait su à qui s'en prendre.

Le proconsul Hordeonius, simple spectateur de la révolte, n'osa faire le moindre effort pour réprimer les séditieux, contenir ceux qui flottaient, ou ranimer les fidèles : négligent et craintif, il fut clément par lâcheté. Nonius Receptus, Donatius Valens, Romillius Marcellus, Calpurnius Repentinus, tous quatre centurions de la vingt-deuxième légion, ayant voulu défendre les images de Galba, les soldats se jetèrent sur eux et les lièrent. Après cela il ne fut question de la foi promise ni du serment prêté ; et, comme il arrive dans les séditions, tout fut bientôt du côté du plus grand nombre. La même nuit, Vitellius étant à table à Cologne, l'enseigne de la quatrième légion le vint avertir que les deux légions, après avoir renversé les images de Galba, a voient juré fidélité au sénat et au peuple romain ; serment qui fut trouvé ridicule. Vitellius, voyant l'occasion favorable, et résolu de s'offrir pour chef, envoya des députés annoncer aux légions que l'armée

Copyright Arvensa Editions

supérieure s'était révoltée contre Galba, qu'il fallait se préparer à faire la guerre aux rebelles, ou, si l'on aimait mieux la paix, à reconnaître un autre empereur, et qu'ils couraient moins de risque à l'élire qu'à l'attendre.

Les quartiers de la première légion étaient les plus voisins. Fabius Valens, lieutenant-général, fut le plus diligent, et vint le lendemain, à la tête de la cavalerie de la légion et des auxiliaires, saluer Vitellius empereur. Aussitôt ce fut parmi les légions de la province à qui préviendrait les autres, et l'armée supérieure, laissant ces mots spécieux de sénat et de peuple romain, reconnut aussi Vitellius, le 3 de janvier, après s'être jouée durant deux jours du nom de la république. Ceux de Trêves, de Langres et de Cologne, non moins ardents que les gens de guerre, offraient à l'envi, selon leurs moyens, troupes, chevaux, armes, argent. Ce zèle ne se bornait pas aux chefs des colonies et des quartiers, animés par le concours présent et par les avantages que leur promettait la victoire ; mais les manipules, et même les simples soldats, transportés par instinct, et prodigues par avarice, venaient, faute d'autres biens, offrir leur paie, leur équipage, et jusqu'aux ornements d'argent dont leurs armes étaient garnies.

Vitellius, ayant remercié les troupes de leur zèle, commit aux chevaliers romains le service auprès du prince, que les affranchis faisaient auparavant. Il acquitta du fisc les droits dus aux centurions par les manipulaires. Il abandonna beaucoup de gens à la fureur des soldats, et en sauva quelques-uns en feignant de les envoyer en prison. Propinquus, intendant de la Belgique, fut tué sur-le-champ ; mais Vitellius sut adroitement soustraire aux troupes irritées Julius Burdo, commandant de l'armée navale, taxé d'avoir intenté des accusations et ensuite tendu des pièges à Fontéius Capiton. Capiton était regretté ; et parmi ces furieux on pouvait tuer impunément, mais non pas épargner sans ruse. Burdo fut donc mis en prison, et relâché bientôt après la victoire, quand les soldats furent apaisés. Quant au centurion Crispinus, qui s'était souillé du sang de Capiton, et dont le crime n'était pas équivoque à leurs yeux, ni la personne regrettable à ceux de Vitellius, il fut livré pour victime à leur vengeance. Julius Civilis, puissant chez les Bataves, échappa au péril par la crainte qu'on eut que son supplice n'aliénât un peuple si féroce ; d'autant plus qu'il y avait dans Langres huit cohortes bataves auxiliaires de la quatorzième légion, lesquelles s'en étaient séparées par l'esprit de discorde qui régnait en ce temps-là, et qui pouvaient produire un grand effet en se déclarant pour ou contre. Les centurions Nonius, Donatius, Romillius,

Copyright Arvensa Editions

Calpurnius, dont nous avons parlé, furent tués par l'ordre de Vitellius, comme coupables de fidélité, crime irrémissible chez des rebelles. Valerius Asiaticus, commandant de la Belgique, et dont peu après Vitellius épousa la fille, se joignit à lui. Julius Blaesus, gouverneur du Lyonnais, en fit de même avec les troupes qui venaient à Lyon ; savoir, la légion d'Italie et l'escadron de Turin : celles de la Rhétique ne tardèrent point à suivre cet exemple.

Il n'y eut pas plus d'incertitude en Angleterre. Trebellius Maximus qui y commandait s'était fait haïr et mépriser de l'armée par ses vices et son avarice ; haine que fomentait Roscius Caelius, commandant de la vingtième légion, brouillé depuis longtemps avec lui, mais à l'occasion des guerres civiles devenu son ennemi déclaré. Trebellius traitait Caelius de séditieux, de perturbateur de la discipline ; Caelius l'accusait à son tour de piller et ruiner les légions. Tandis que les généraux se déshonoraient par ces opprobres mutuels, les troupes perdant tout respect en vinrent à tel excès de licence que les cohortes et la cavalerie se joignirent à Caelius, et que Trebellius, abandonné de tous et chargé d'injures, fut contraint de se réfugier auprès de Vitellius. Cependant, sans chef consulaire, la province ne laissa pas de rester tranquille, gouvernée par les commandants des légions que le droit rendit tous égaux, mais que l'audace de Caelius tenait en respect.

Après l'accession de l'armée britannique, Vitellius, bien pourvu d'armes et d'argent, résolut de faire marcher ses troupes par deux chemins et sous deux généraux. Il chargea Fabius Valens d'attirer à son parti les Gaules, ou, sur leurs refus, de les ravager, et de déboucher en Italie par les Alpes cottiennes : il ordonna à Cécina de gagner la crête des Pennines par le plus court chemin. Valens eut l'élite de l'armée inférieure avec l'aigle de la cinquième légion, et assez de cohortes et de cavalerie pour lui faire une armée de quarante mille hommes. Cécina en conduisit trente mille de l'armée supérieure, dont la vingt-unième légion faisait la principale force. On joignit à l'une et à l'autre armée des Germains auxiliaires, dont Vitellius recruta aussi la sienne, avec laquelle il se préparait à suivre le sort de la guerre.

Il y avait entre l'armée et l'empereur une opposition bien étrange. Les soldats, pleins d'ardeur, sans se soucier de l'hiver ni d'une paix prolongée par indolence, ne demandaient qu'à combattre ; et, persuadés que la diligence est surtout essentielle dans les guerres civiles, où il est plus

Copyright Arvensa Editions

question d'agir que de consulter, ils voulaient profiter de l'effroi des Gaules et des lenteurs de l'Espagne, pour envahir l'Italie et marcher à Rome. Vitellius, engourdi et dès le milieu du jour surchargé d'indigestions et de vin, consumait d'avance les revenus de l'empire dans un vain luxe et des festins immenses ; tandis que le zèle et l'activité des troupes suppléaient au devoir du chef, comme si, présent lui-même, il eût encouragé les braves et menacé les lâches.

Tout étant prêt pour le départ, elles en demandèrent l'ordre, et sur-le-champ donnèrent à Vitellius le surnom de Germanique ; mais, même après la victoire, il défendit qu'on le nommât césar. Valens et son armée eurent un favorable augure pour la guerre qu'ils allaient faire ; car, le jour même du départ, un aigle planant doucement à la tête des bataillons, sembla leur servir de guide ; et durant un long espace les soldats poussèrent tant de cris de joie et l'aigle s'en effraya si peu, qu'on ne douta pas sur ces présages d'un grand et heureux succès.

L'armée vint à Trêves en toute sécurité, comme chez des alliés. Mais, quoiqu'elle reçût toutes sortes de bons traitements à Divodure, ville de la province de Metz, une terreur panique fit prendre sans sujet les armes aux soldats pour la détruire. Ce n'était point l'ardeur du pillage qui les animait, mais une fureur, une rage, d'autant plus difficile à calmer qu'on en ignorait la cause. Enfin, après bien des prières et le meurtre de quatre mille hommes, le général sauva le reste de la ville. Cela répandit une telle terreur dans les Gaules, que de toutes les provinces où passait l'armée on voyait accourir le peuple et les magistrats suppliants, les chemins se couvrir de femmes, d'enfants, de tous les objets les plus propres à fléchir un ennemi même, et qui, sans avoir de guerre, imploraient la paix.

À Toul, Valens apprit la mort de Galba et l'élection d'Othon. Cette nouvelle, sans effrayer ni réjouir les troupes, ne changea rien à leurs desseins ; mais elle détermina les Gaulois qui, haïssant également Othon et Vitellius, craignaient de plus celui-ci. On vint ensuite à Langres, province voisine, et du parti de l'armée ; elle y fut bien reçue, et s'y comporta honnêtement. Mais cette tranquillité fut troublée par les excès des cohortes détachées de la quatorzième légion, dont j'ai parlé ci-devant, et que Valens avait jointes à son armée. Une querelle, qui devint émeute, s'éleva entre les Bataves et les légionnaires ; et les uns et les autres ayant ameuté leurs camarades, on était sur le point d'en venir aux mains, si, par le châtiment de quelques Bataves, Valens n'eût rappelé les autres à leur

Copyright Arvensa Editions

devoir. On s'en prit mal-à-propos aux Éduens du sujet de la querelle. Il leur fut ordonné de fournir de l'argent, des armes, et des vivres, gratuitement. Ce que les Éduens firent par force, les Lyonnais le firent volontiers : aussi furent-ils délivrés de la légion italique et de l'escadron de Turin qu'on emmenait, et on ne laissa que la dix-huitième cohorte à Lyon, son quartier ordinaire. Quoique Manlius Valens, commandant de la légion italique, eût bien mérité de Vitellius, il n'en reçut aucun honneur. Fabius l'avait desservi secrètement ; et, pour mieux le tromper, il affectait de le louer en public.

Il régnait entre Vienne et Lyon d'anciennes discordes que la dernière guerre avait ranimées : il y avait eu beaucoup de sang versé de part et d'autre, et des combats plus fréquents et plus opiniâtres que s'il n'eût été question que des intérêts de Galba ou de Néron. Les revenus publics de la province de Lyon avoient été confisqués par Galba sous le nom d'amende. Il fit, au contraire, toutes sortes d'honneurs aux Viennois, ajoutant ainsi l'envie à la haine de ces deux peuples, séparés seulement par un fleuve, qui n'arrêtait pas leur animosité. Les Lyonnais, animant donc le soldat, l'excitaient à détruire Vienne, qu'ils accusaient de tenir leur colonie assiégée ; de s'être déclarée pour Vindex, et d'avoir ci-devant fourni des troupes pour le service de Galba. En leur montrant ensuite la grandeur du butin, ils animaient la colère par la convoitise ; et, non contents de les exciter en secret : « Soyez, leur disaient-ils hautement, nos vengeurs et les vôtres, en détruisant la source de toutes les guerres des Gaules : là, tout vous est étranger ou ennemi ; ici vous voyez une colonie romaine et une portion de l'armée toujours fidèle à partager avec vous les bons et les mauvais *u* succès : la fortune peut nous être contraire, ne nous abandonnez pas à des ennemis irrités. » Par de semblables discours, ils échauffèrent tellement l'esprit des soldats, que les officiers et les généraux désespéraient de les contenir. Les Viennois, qui n'ignoraient pas le péril, vinrent au-devant de l'armée avec des voiles et des bandelettes, et, se prosternant devant les soldats, baisant leurs pas, embrassant leurs genoux et leurs armes, ils calmèrent leur fureur. Alors Valens leur ayant fait distribuer trois cents sesterces par tête, on eut égard à l'ancienneté et à la dignité de la colonie ; et ce qu'il dit pour le salut et la conservation des habitants fut écouté favorablement. On désarma pourtant la province, et les particuliers furent obligés de fournir à discrétion des vivres au soldat ; mais on ne douta point qu'ils n'eussent à grand prix acheté le général. Enrichi tout-à-coup, après avoir longtemps sordidement vécu, il cachait mal

Copyright Arvensa Editions

le changement de sa fortune ; et, se livrant sans mesure à tous ses désirs irrités par une longue abstinence, il devint un vieillard prodigue, d'un jeune homme indigent qu'il avait été.

En poursuivant lentement sa route, il conduisit l'armée sur les confins des Allobroges et des Voconces, et, par le plus infâme commerce, il réglait les séjours et les marches sur l'argent qu'on lui payait pour s'en délivrer. Il imposait les propriétaires des terres et les magistrats des villes avec une telle dureté, qu'il fut prêt à mettre le feu au Luc, ville des Voconces, qui l'adoucirent avec de l'argent. Ceux qui n'en avaient point l'apaisaient en lui livrant leurs femmes et leurs filles. C'est ainsi qu'il marcha jusqu'aux Alpes.

Cécina fut plus sanguinaire et plus âpre au butin. Les Suisses, nation gauloise, illustre autrefois par ses armes et ses soldats, et maintenant par ses ancêtres, ne sachant rien de la mort de Galba et refusant d'obéir à Vitellius, irritèrent l'esprit brouillon de son général. La vingt-unième légion, ayant enlevé la paie destinée à la garnison d'un fort où les Suisses entretenaient depuis longtemps des milices du pays, fut cause, par sa pétulance et son avarice, du commencement de la guerre. Les Suisses irrités interceptèrent les lettres que l'armée d'Allemagne écrivait à celle de Hongrie, et retinrent prisonniers un centurion et quelques soldats. Cécina, qui ne cherchait que la guerre, et prévenait toujours la réparation parla vengeance, lève aussitôt son camp et dévaste le pays. Il détruisit un lieu que ses eaux minérales faisaient fréquenter, et qui, durant une longue paix, s'était embelli comme une ville. Il envoya ordre aux auxiliaires de la Rhétique de charger en queue les Suisses qui faisaient face à la légion. Ceux-ci, féroces loin du péril et lâches devant l'ennemi, élurent bien au premier tumulte Claude Sévère pour leur général ; mais, ne sachant ni s'accorder dans leurs délibérations, ni garder leurs rangs, ni se servir de leurs armes, ils se laissaient défaire, tuer par nos vieux soldats, et forcer dans leurs places, dont tous les murs tombaient en ruines. Cécina d'un côté avec une bonne armée, de l'autre les escadrons et les cohortes rhétiques composées d'une jeunesse exercée aux armes et bien disciplinée, mettaient tout à feu et à sang. Les Suisses, dispersés entre deux, jetant leurs armes, et la plupart épars ou blessés, se réfugièrent sur les montagnes, d'où chassés par une cohorte thrace qu'on détacha après eux, et poursuivis par l'armée des Rhétiens, on les massacrait dans les forêts et jusque dans leurs cavernes. On en tua par milliers, et l'on en vendit un grand nombre. Quand on eut fait le dégât, on marcha en bataille à Avranches, capitale du pays. Ils

Copyright Arvensa Editions

envoyèrent des députés pour se rendre, et furent reçus à discrétion. Cécina fit punir Julius Alpinus, un de leurs chefs, comme auteur de la guerre, laissant au jugement de Vitellius la grâce ou le châtiment des autres.

On aurait peine à dire qui, du soldat ou de l'empereur, se montra le plus implacable aux députés helvétiens. Tous, les menaçant des armes et de la main, criaient qu'il fallait détruire leur ville, et Vitellius même ne pouvait modérer sa fureur. Cependant Claudius Cossus, un des députés, connu par son éloquence, sut l'employer avec tant de force et la cacher avec tant d'adresse sous un air d'effroi, qu'il adoucit l'esprit des soldats, et, selon l'inconstance ordinaire au peuple, les rendit aussi portés à la clémence qu'ils l'étaient d'abord à la cruauté ; de sorte qu'après beaucoup de pleurs, ayant imploré grâce d'un ton plus rassis, ils obtinrent le salut et l'impunité de leur ville.

Cécina, s'étant arrêté quelques jours en Suisse pour attendre les ordres de Vitellius et se préparer au passage des Alpes, y reçut l'agréable nouvelle que la cavalerie syllanienne, qui bordait le Pô, s'était soumise à Vitellius. Elle avait servi sous lui dans son proconsulat d'Afrique ; puis Néron, l'ayant rappelée pour l'envoyer en Égypte, la retint pour la guerre de Vindex. Elle était ainsi demeurée en Italie, où ses décurions, à qui Othon était inconnu et qui se trouvaient liés à Vitellius, vantant la force des légions qui s'approchaient et ne parlant que des armées d'Allemagne, l'attirèrent dans son parti. Pour ne point s'offrir les mains vides, ces troupes déclarèrent à Cécina qu'elles joignaient aux possessions de leur nouveau prince les forteresses d'au-delà du Pô : savoir, Milan, Novarre, Ivrée et Verceil ; et comme une seule brigade de cavalerie ne suffisait pas pour garder une si grande partie de l'Italie, il y envoya les cohortes des Gaules, de Lusitanie et de Bretagne, auxquelles il joignit les enseignes allemandes et l'escadron de Sicile. Quant à lui, il hésita quelque temps s'il ne traverserait point les monts Rhétiens pour marcher dans la Norique contre l'intendant Pétronius, qui, ayant rassemblé les auxiliaires et fait couper les ponts, semblait vouloir être fidèle à Othon. Mais, craignant de perdre les troupes qu'il avait envoyées devant lui, trouvant aussi plus de gloire à conserver l'Italie, et jugeant qu'en quelque lieu que l'on combattît, la Norique ne pouvait échapper au vainqueur, il fit passer les troupes des alliés, et même les pesants bataillons légionnaires par les Alpes Pennines, quoiqu'elles fussent encore couvertes de neige.

Cependant, au lieu de s'abandonner aux plaisirs et à la mollesse, Othon,

Copyright Arvensa Editions

renvoyant à d'autres temps le luxe et la volupté, surprit tout le monde en s'appliquant à rétablir la gloire de l'empire. Mais ces fausses vertus ne faisaient prévoir qu'avec plus d'effroi le moment où ses vices reprendraient le dessus. Il fit conduire au Capitole Marius Celsus, consul désigné, qu'i avait feint de mettre aux fers pour le sauver de la fureur des soldats, et voulut se donner une réputation de clémence en dérobant à la haine des siens une tête illustre. Celsus, par l'exemple de sa fidélité pour Galba, dont il faisait gloire, montrait à son successeur ce qu'il en pouvait attendre à son tour. Othon, ne jugeant pas qu'il eût besoin de pardon, et voulant ôter toute défiance à un ennemi réconcilié, l'admit au nombre de ses plus intimes amis, et dans la guerre qui suivit bientôt en fit l'un de ses généraux. Celsus, de son côté, s'attacha sincèrement à Othon, comme si c'eût été son sort d'être toujours fidèle au parti malheureux. Sa conservation fut agréable aux grands, louée du peuple, et ne déplut pas même aux soldats, forcés d'admirer une vertu qu'ils haïssaient.

Le châtiment de Tigellinus ne fut pas moins applaudi, par une cause toute différente. Sophonius Tigellinus, né de parents obscurs, souillé dès son enfance, et débauché dans sa vieillesse, avait, à force de vices, obtenu les préfectures de la police, du prétoire, et d'autres emplois dus à la vertu, dans lesquels il montra d'abord sa cruauté, puis son avarice, et tous les crimes d'un méchant homme. Non content de corrompre Néron et de l'exciter à mille forfaits, il osait même en commettre à son insu, et finit par l'abandonner et le trahir. Aussi nulle punition ne fut-elle plus ardemment poursuivie, mais par divers motifs, de ceux qui détestaient Néron et de ceux qui le regrettaient. Il avait été protégé près de Galba par Vinius, dont il avait sauvé la fille, moins par pitié, lui qui commit tant d'autres meurtres, que pour s'étayer du père au besoin ; car les scélérats, toujours en crainte des révolutions, se ménagent de loin des amis particuliers qui puissent les garantir de la haine publique, et, sans s'abstenir du crime, s'assurent ainsi de l'impunité. Mais cette ressource ne rendit Tigellinus que plus odieux, en ajoutant à l'ancienne aversion qu'on avait pour lui celle que Vinius venait de s'attirer. On accourait de tous les quartiers dans la place et dans le palais : le cirque surtout et les théâtres, lieux où la licence du peuple est plus grande, retentissaient de clameurs séditieuses. Enfin Tigellinus, ayant reçu aux eaux de Sinuesse l'ordre de mourir, après de honteux délais cherchés dans les bras des femmes, se coupa la gorge avec un rasoir, terminant ainsi une vie infâme par une mort tardive et déshonnête.

Copyright Arvensa Editions

Dans ce même temps on sollicitait la punition de Galvia Grispinilla ; mais elle se tira d'affaire à force de défaites, et par une connivence qui ne fit pas honneur au prince. Elle avait eu Néron pour élève de débauche : ensuite, ayant passé en Afrique pour exciter Macer à prendre les armes, elle tâcha tout ouvertement d'affamer Rome. Rentrée en grâce à la faveur d'un mariage consulaire, et échappée aux règnes de Galba, d'Othon et de Vitellius, elle resta fort riche et sans enfants, deux grands moyens de crédit dans tous les temps bons et mauvais.

Cependant Othon écrivait à Vitellius lettres sur lettres, qu'il souillait de cajoleries de femme, lui offrant argent, grâces, et tel asile qu'il voudrait choisir pour y vivre dans les plaisirs ; Vitellius lui répondit sur le même ton. Mais ces offres mutuelles, d'abord sobrement ménagées et couvertes des deux côtés d'une sotte et honteuse dissimulation, dégénérèrent bientôt en querelles, chacun reprochant à l'autre avec la même vérité ses vices et sa débauche. Othon rappela les députés de Galba, et en envoya d'autres, au nom du sénat, aux deux armées d'Allemagne, aux troupes qui étaient à Lyon, et à la légion d'Italie. Les députés restèrent auprès de Vitellius, mais trop aisément pour qu'on crût que c'était par force. Quant aux prétoriens qu'Othon avait joints comme par honneur à ces députés, on se hâta de les renvoyer avant qu'ils se mêlassent parmi les légions. Fabius Valens leur remit des lettres au nom des armées d'Allemagne pour les cohortes de la ville et du prétoire, par lesquelles, parlant pompeusement du parti de Vitellius, on les pressait de s'y réunir. On leur reprochait vivement d'avoir transféré à Othon l'empire décerné longtemps auparavant à Vitellius. Enfin, usant pour les gagner de promesses et de menaces, on leur parlait comme à des gens à qui la paix n’ôtait rien, et qui ne pouvaient soutenir la guerre : mais tout cela n'ébranla point la fidélité des prétoriens.

Alors Othon et Vitellius prirent le parti d'envoyer des assassins, l'un en Allemagne et l'autre à Rome, tous deux inutilement. Ceux de Vitellius, mêlés dans une si grande multitude d'hommes inconnus l'un à l'autre, ne furent pas découverts ; mais ceux d'Othon furent bientôt trahis par la nouveauté de leurs visages parmi des gens qui se connaissaient tous. Vitellius écrivit à Titien, frère d'Othon, que sa vie et celle de ses fils lui répondraient de sa mère et de ses enfants. L'une et l'autre famille fut conservée. On douta du motif de la clémence d'Othon ; mais Vitellius vainqueur eut tout l'honneur de la sienne.

La première nouvelle qui donna de la confiance à Othon lui vint d'Illyrie,

Copyright Arvensa Editions

d'où il apprit que les légions de Dalmatie, de Pannonie et de la Moesie, avoient prêté serment en son nom. Il reçut d'Espagne un semblable avis, et donna par édit des louanges à Cluvius Rufus ; mais on sut, bientôt après, que l'Espagne s'était retournée du côté de Vitellius. L'Aquitaine, que Julius Cordus avait aussi fait déclarer pour Othon, ne lui resta pas plus fidèle. Comme il n'était pas question de foi ni d'attachement, chacun se laissait entraîner çà et là selon sa crainte et ses espérances. L'effroi fit déclarer de même la province narbonnaise en faveur de Vitellius, qui, le plus proche et le plus puissant, parut aisément le plus légitime. Les provinces les plus éloignées et celles que la mer séparait des troupes restèrent à Othon, moins pour l'amour de lui qu'à cause du grand poids que donnaient à son parti le nom de Rome et l'autorité du sénat, outre qu'on penchait naturellement pour le premier reconnu[10]. L'armée de Judée, par les soins de Vespasien, et les légions de Syrie, par ceux de Mucianus, prêtèrent serment à Othon. L'Égypte et toutes les provinces d'Orient reconnaissaient son autorité. L'Afrique lui rendit la même obéissance, à l'exemple de Carthage, où, sans attendre les ordres du proconsul Vipsianus Apronianus, Crescens, affranchi de Néron, se mêlant, comme ses pareils, des affaires de la république dans les temps de calamités, avait, en réjouissance de la nouvelle élection, donné des fêtes au peuple, qui se livrait étourdiment à tout. Les autres villes imitèrent Carthage. Ainsi les armées et les provinces se trouvaient tellement partagées, que Vitellius avait besoin des succès de la guerre pour se mettre en possession de l'empire.

Pour Othon, il faisait comme en pleine paix les fonctions d'empereur, quelquefois soutenant la dignité de la république, mais plus souvent l'avilissant en se hâtant de régner. Il désigna son frère Titianus consul avec lui, jusqu'au premier de mars ; et, cherchant à se concilier l'armée d'Allemagne, il destina les deux mois suivants à Verginius, auquel il donna Poppoeus Vopiscus pour collègue, sous prétexte d'une ancienne amitié, mais plutôt, selon plusieurs, pour faire honneur aux Viennois. Il n'y eut rien de changé pour les autres consulats aux nominations de Néron et de Galba. Deux Sabinus, Coelius et Flave, restèrent désignés pour mai et juin Arius Antonius et Marius Gelsus, pour juillet et août ; honneur dont Vitellius même ne les priva pas après sa victoire. Othon mit le comble aux dignités des plus illustres vieillards en y ajoutant celles d'augures et de pontifes, et consola la jeune noblesse récemment rappelée d'exil en lui

Copyright Arvensa Editions

rendant le sacerdoce, dont avoient joui ses ancêtres. Il rétablit dans le sénat Cadius Rufus, Pedius Bloesus, et Sevinus Promptinus, qui en avoient été chassés sous Claude pour crime de concussion. L'on s'avisa, pour leur pardonner, de changer le mot de *rapine* en celui de *lèse-majesté ;* mot odieux en ces temps-là, et dont l'abus faisait tort aux meilleures lois.

Il étendit aussi ses grâces sur les villes et les provinces. Il ajouta de nouvelles familles aux colonies d'Hispalis et d'Emerita : il donna le droit de bourgeoisie romaine à toute la province de Langres ; à celle de la Bétique, les villes de la Mauritanie ; à celles d'Afrique et de Cappadoce, de nouveaux droits trop brillants pour être durables. Tous ces soins et les besoins pressants qui les exigeaient ne lui firent point oublier ses amours ; et il fit rétablir, par décret du sénat, les statues de Poppée. Quelques-uns relevèrent aussi celles de Néron ; l'on dit même qu'il délibéra s'il ne lui ferait point une oraison funèbre pour plaire à la populace. Enfin le peuple et les soldats, croyant bien lui faire honneur, crièrent durant quelques jours, *Vive Néron Othon :* acclamations qu'il feignit d'honorer, n'osant les défendre, et rougissant de les permettre.

Cependant, uniquement occupés de leurs guerres civiles, les Romains abandonnaient les affaires de dehors. Cette négligence inspira tant d'audace aux Roxolans, peuple sarmate, que, dès l'hiver précédent, après avoir défait deux cohortes, ils firent avec beaucoup de confiance une irruption dans la Moesie au nombre de neuf mille chevaux. Le succès, joint à leur avidité, leur faisant plutôt songer à piller qu'à combattre, la troisième légion jointe aux auxiliaires les surprit épars et sans discipline. Attaqués par les Romains en bataille, les Sarmates dispersés au pillage, ou déjà chargés de butin, et ne pouvant dans des chemins glissants s'aider de la vitesse de leurs chevaux, se laissaient tuer sans résistance. Tel est le caractère de ces étranges peuples, que leur valeur semble n'être pas en eux. S'ils donnent en escadrons, à peine une armée peut-elle soutenir leur choc ; s'ils combattent à pied, c'est la lâcheté même. Le dégel et l'humidité, qui faisaient alors glisser et tomber leurs chevaux, leur ôtaient l'usage de leurs piques et de leurs longues épées à deux mains. Le poids des cataphractes, sorte d'armure faite de lames de fer ou d'un cuir très dur qui rend les chefs et les officiers impénétrables aux coups, les empêchait de se relever quand le choc des ennemis les avait renversés ; et ils étaient étouffés dans la neige, qui était molle et haute. Les soldats romains, couverts d'une cuirasse légère, les renversaient à coups de traits ou de

Copyright Arvensa Editions

lances, selon l'occasion, et les perçoivent d'autant plus aisément de leurs courtes épées, qu'ils n'ont point la défense du bouclier. Un petit nombre échappèrent et se sauvèrent dans les marais, où la rigueur de l'hiver et leurs blessures les firent périr. Sur ces nouvelles, on donna à Rome une statue triomphale à Marcus Apronianus, qui commandait en Moesie, et les ornements consulaires à Fulvius Aurelius, Julianus Titius, et Numisius Lupus, colonels des légions. Othon fut charmé d'un succès dont il s'attribuait l'honneur, comme d'une guerre conduite sous ses auspices et par ses officiers, au profit de l'état.

Tout-à-coup il s'éleva sur le plus léger sujet, et du côté dont on se défiait le moins, une sédition qui mit Rome à deux doigts de sa ruine. Othon, ayant ordonné qu'on fît venir dans la ville la dix-septième cohorte qui était à Ostie, avait chargé Varius Crispinus, tribun prétorien, du soin de la faire armer. Crispinus, pour prévenir l'embarras, choisit le temps où le camp était tranquille et le soldat retiré, et, ayant fait ouvrir l'arsenal, commença, dès l'entrée de la nuit, à faire charger les fourgons de la cohorte. L'heure rendit le motif suspect ; et ce qu'on avait fait pour empêcher le désordre en produisit un très grand. La vue des armes donna à des gens pris de vin la tentation de s'en servir. Les soldats s'emportent, et, traitant de traîtres leurs officiers et tribuns, les accusent de vouloir armer le sénat contre Othon. Les uns, déjà ivres, ne savaient ce qu'ils faisaient ; les plus méchants ne cherchaient que l'occasion de piller : la foule se laissait entraîner par son goût ordinaire pour les nouveautés, et la nuit empêchait qu'on ne pût tirer parti de l'obéissance des sages. Le tribun, voulant réprimer la sédition, fut tué, de même que les plus sévères centurions ; après quoi, s'étant saisis des armes, ces emportés montèrent à cheval, et, l'épée à la main, prirent le chemin de la ville et du palais.

Othon donnait un festin ce jour-là à ce qu'il y avait de plus grand à Rome dans les deux sexes. Les convives, redoutant également la fureur des soldats et la trahison de l'empereur, ne savaient ce qu'ils devaient craindre le plus, d'être pris s'ils demeuraient, ou d'être poursuivis dans leur fuite ; tantôt affectant de la fermeté, tantôt décelant leur effroi, tous observaient le visage d'Othon, et, comme on était porté à la défiance, la crainte qu'il témoignait augmentait celle qu'on avait de lui. Non moins effrayé du péril du sénat que du sien propre, Othon chargea d'abord les préfets du prétoire d'aller apaiser les soldats, et se hâta de renvoyer tout le monde. Les magistrats fuyaient çà et là, jetant les marques de leurs dignités ; les

Copyright Arvensa Editions

vieillards et les femmes, dispersés par les rues dans les ténèbres, se dérobaient aux gens de leur suite. Peu entrèrent dans leurs maisons ; presque tous cherchèrent chez leurs amis et les plus pauvres de leurs clients des retraites mal assurées.

Les soldats arrivèrent avec une telle impétuosité, qu'ayant forcé l'entrée du palais ils blessèrent le tribun Julius Martialis et Vitellius Saturninus qui tâchaient de les retenir, et pénétrèrent jusque dans la salle du festin, demandant à voir Othon. Partout ils menaçaient des armes et de la voix, tantôt leurs tribuns et centurions, tantôt le corps entier du sénat : furieux et troublés d'une aveugle terreur, faute de savoir à qui s'en prendre, ils en voulaient à tout le monde. Il fallut qu'Othon, sans égard pour la majesté de son rang, montât sur un sofa, d'où, à force de larmes et de prières, les ayant contenus avec peine, il les renvoya au camp, coupables et mal apaisés. Le lendemain les maisons étaient fermées, les rues désertes, le peuple consterné, comme dans une ville prise ; et les soldats baissaient les yeux moins de repentir que de honte. Les deux préfets, Proculus et Firmus, parlant avec douceur ou dureté, chacun selon son génie, firent à chaque manipule des exhortations qu'ils conclurent par annoncer une distribution de cinq mille sesterces par tête. Alors, Othon, ayant hasardé d'entrer dans le camp, fut environné des tribuns et des centurions, qui, jetant leurs ornements militaires, lui demandaient congé et sûreté. Les soldats sentirent le reproche, et, rentrant dans leur devoir, criaient qu'on menât au supplice les auteurs de la révolte.

Au milieu de tous ces troubles et de ces mouvements divers, Othon voyait bien que tout homme sage désirait un frein à tant de licence ; il n'ignorait pas non plus que les attroupements et les rapines mènent aisément à la guerre civile une multitude avide des séditions qui forcent le gouvernement à la flatter. Alarmé du danger où il voyait Rome et le sénat, mais jugeant impossible d'exercer tout d'un coup avec la dignité convenable un pouvoir acquis par le crime, il tint enfin le discours suivant :

« Compagnons, je ne viens ici ni ranimer votre zèle en ma faveur, ni réchauffer votre courage ; « je sais que l'un et l'autre ont toujours la même vigueur : je viens vous exhorter au contraire à les contenir dans de justes bornes. Ce n'est ni l'avarice ou la haine, causes de tant de troubles dans les armées, ni la calomnie ou quelque vaine terreur, c'est l'excès seul de votre affection pour moi qui a produit avec plus de chaleur que de « raison le tumulte de la nuit dernière ; mais, avec les motifs les plus honnêtes, une

Copyright Arvensa Editions

conduite inconsidérée peut avoir les plus funestes effets. Dans la guerre que nous allons commencer, est-ce le temps de communiquer à tous chaque avis qu'on reçoit, et faut-il délibérer de chaque chose devant tout le monde ? L'ordre des affaires « ni la rapidité de l'occasion ne le permettraient « pas ; et comme il y a des choses que le soldat doit savoir, il y en a d'autres qu'il doit ignorer. L'autorité des chefs et la rigueur de la discipline demandent qu'en plusieurs occasions les centurions et les tribuns eux-mêmes ne sachent qu'obéir. Si chacun veut qu'on lui rende raison des ordres qu'il reçoit, c'en est fait de l'obéissance, et par conséquent de l'empire. Que sera-ce lorsqu'on osera courir aux armes dans le temps de la retraite et de la nuit ; lorsqu'un ou deux hommes perdus et pris de vin, car je ne puis croire qu'une telle frénésie en ait saisi davantage, tremperont leurs mains dans le sang de leurs officiers, lorsqu'ils oseront forcer l'appartement de leur empereur !

« Vous agissez pour moi, j'en conviens ; mais combien l'affluence dans les ténèbres et la confusion de toutes choses fournissaient-elles une occasion facile de s'en prévaloir contre moi-même ! S'il était au pouvoir de Vitellius et de ses satellites de diriger nos inclinations et nos esprits, que voudraient-ils de plus que de nous inspirer la discorde et la sédition, qu'exciter à la révolte le soldat contre le centurion, le centurion contre le tribun, et, gens de cheval et de pied, nous entraîner ainsi tous pêle-mêle à notre perte ? Compagnons, c'est en exécutant les ordres des chefs et non en les contrôlant qu'on fait heureusement la guerre ; et les troupes les plus terribles dans la mêlée sont les plus tranquilles hors du combat. Les armes et la valeur sont votre partage ; laissez-moi le soin de les diriger. Que deux coupables seulement expient le crime d'un petit nombre : que les autres s'efforcent d'ensevelir dans un éternel oubli la honte de cette nuit, et que de pareils discours contre le sénat ne s'entendent jamais dans aucune armée. Non, les Germains mêmes, que Vitellius s'efforce d'exciter contre nous, n'oseraient menacer ce corps respectable, le chef et l'ornement de l'empire. Quels seraient donc les vrais enfants de Rome ou de l'Italie qui voudraient le sang et la mort des membres de cet ordre, dont la splendeur et la gloire montrent et redoublent l'opprobre et l'obscurité du parti de Vitellius ? S'il occupe quelques provinces, s'il traîne après lui quelque simulacre d'armée, le sénat est avec nous ; c'est par lui que nous sommes la république, et que nos ennemis le sont aussi de l'état. Pensez-vous que la majesté de cette ville consiste dans des amas de pierres et de maisons,

Copyright Arvensa Editions

monuments sans âme et sans voix, qu'on peut détruire ou rétablir à son gré ? L'éternité de l'empire, la paix des nations, mon salut et le vôtre, tout dépend de la conservation du sénat. Institué solennellement par le premier père et fondateur de cette ville pour être immortel comme elle, et continué sans interruption depuis les rois jusqu'aux empereurs, l'intérêt commun veut que nous le transmettions à nos descendants tel que nous l'avons reçu de nos aïeux : car c'est du sénat que naissent les successeurs à l'empire, comme de vous les sénateurs. »

Ayant ainsi tâché d'adoucir et contenir la fougue des soldats, Othon se contenta d'en faire punir deux : sévérité tempérée, qui nota rien au bon effet du discours. C'est ainsi qu'il apaisa, pour le moment, ceux qu'il ne pouvoit réprimer.

Mais le calme n'était pas pour cela rétabli dans la ville. Le bruit des armes y retentissait encore, et l'on y voyait l'image de la guerre. Les soldats n'étaient pas attroupés en tumulte ; mais, déguisés, et dispersés par les maisons, ils épiaient, avec une attention maligne, tous ceux que leur rang, leur richesse ou leur gloire exposaient aux discours publics. On crut même qu'il s'était glissé dans Rome des soldats de Vitellius pour sonder les dispositions des esprits. Ainsi la défiance était universelle, et l'on se croyait à peine en sûreté renfermé chez soi. Mais c'était encore pis en public, où chacun, craignant de paraître incertain dans les nouvelles douteuses ou peu joyeux dans les favorables, courait avec une avidité marquée au-devant de tous les bruits. Le sénat assemblé ne savait que faire, et trouvait partout des difficultés : se taire était d'un rebelle, parler était d'un flatteur ; et le manège de l'adulation n'était pas ignoré d'Othon, qui s'en était servi si longtemps. Ainsi, flottant d'avis en avis sans s'arrêter à aucun, l'on ne s'accordait qu'à traiter Vitellius de parricide et d'ennemi de l'état : les plus prévoyants se contentaient de l'accabler d'injures sans conséquence, tandis que d'autres n'épargnaient pas ses vérités, mais à grands cris, et dans une telle confusion de voix, que chacun profitait du bruit pour l'augmenter sans être entendu.

Des prodiges attestés par divers témoins augmentaient encore l'épouvante. Dans le vestibule du Capitole les rênes du char de la Victoire disparurent. Un spectre de grandeur gigantesque fut vu dans la chapelle de Junon. La statue de Jules César dans l'île du Tibre se tourna, par un temps calme et serein, d'occident en orient. Un bœuf parla dans l'Étrurie. Plusieurs bêtes firent des monstres. Enfin on remarqua mille autres pareils

Copyright Arvensa Editions

phénomènes qu'on observait en pleine paix dans les siècles grossiers, et qu'on ne voit plus aujourd'hui que quand on a peur. Mais ce qui joignit la désolation présente à l'effroi pour l'avenir fut une subite inondation du Tibre, qui crût à tel point, qu'ayant rompu le pont Sublicius, les débris dont son lit fut rempli le firent refluer par toute la ville, même dans les lieux que leur hauteur semblait garantir d'un pareil danger. Plusieurs furent surpris dans les rues, d'autres dans les boutiques et dans les chambres. À ce désastre se joignit la famine chez le peuple par la disette des vivres et le défaut d'argent. Enfin le Tibre, en reprenant son cours, emporta des îles dont le séjour des eaux avait ruiné les fondements. Mais à peine le péril passé laissa-t-il songer à d'autres choses, qu'on remarqua que la voie flaminienne et le champ de Mars, par où devait passer Othon, étaient comblés. Aussitôt, sans songer si la cause en était fortuite ou naturelle, ce fut un nouveau prodige qui présageait tous les malheurs dont on était menacé.

Ayant purifié la ville, Othon se livra aux soins de la guerre ; et, voyant que les Alpes Pennines, les Cottiennes, et toutes les autres avenues des Gaules étaient bouchées par les troupes de Vitellius, il résolut d'attaquer la Gaule narbonnaise avec une bonne flotte dont il était sûr : car il avait rétabli en légion ceux qui avoient échappé au massacre du pont Milvius, et que Galba avait fait emprisonner ; et il promit aux autres légionnaires de les avancer dans la suite. Il joignit à la même flotte avec les cohortes urbaines plusieurs prétoriens, l'élite des troupes, lesquels servaient en même temps de conseil et de garde aux chefs. Il donna le commandement de cette expédition aux primipilaires Antonius Novellus et Suedius Clemens, auxquels il joignit Emilius Pecensis, en lui rendant le tribunat que Galba lui avait ôté. La flotte fut laissée aux soins d'Oscus, affranchi, qu'Othon chargea d'avoir l'œil sur la fidélité des généraux. À l'égard des troupes de terre, il mit à leur tête Suetonius Paulinus, Marius Celsus, et Annius Gallus ; mais il donna sa plus grande confiance à Licinius Proculus, préfet du prétoire. Cet homme, officier vigilant dans Rome, mais sans expérience à la guerre, blâmant l'autorité de Paulin, la vigueur de Celsus, la maturité de Gallus, tournait en mal tous les caractères, et, ce qui n'est pas fort surprenant, l'emportait ainsi par son adroite méchanceté sur des gens meilleurs et plus modestes que lui.

Environ ce temps-là, Cornelius Dolabella fut relégué dans la ville d'Aquin, et gardé moins rigoureusement que sûrement, sans qu'on eût

Copyright Arvensa Editions

autre chose à lui reprocher qu'une illustre naissance et l'amitié de Galba. Plusieurs magistrats et la plupart des consulaires suivirent Othon par son ordre, plutôt sous le prétexte de l'accompagner que pour partager les soins de la guerre. De ce nombre était Lucius Vitellius, qui ne fut distingué ni comme ennemi ni comme frère d'un empereur. C'est alors que les soucis changeant d'objet, nul ordre ne fut exempt de péril ou de crainte. Les premiers du sénat, chargés d'années et amollis par une longue paix, une noblesse énervée et qui avait oublié l'usage des armes, des chevaliers mal exercés, ne faisaient tous que mieux déceler leur frayeur par leurs efforts pour la cacher. Plusieurs cependant, guerriers à prix d'argent et braves de leurs richesses, étalaient par une imbécile vanité des armes brillantes, de superbes chevaux, de pompeux équipages, et tous les apprêts du luxe et de la volupté pour ceux de la guerre. Tandis que les sages veillaient au repos de la république, mille étourdis, sans prévoyance, s'enorgueillissaient d'un vain espoir ; plusieurs, qui s'étaient mal conduits durant la paix, se réjouissaient de tout ce désordre, et tiraient du danger présent leur sûreté personnelle.

Cependant le peuple, dont tant de soins passaient la portée, voyant augmenter le prix des denrées, et tout l'argent servir à l'entretien des troupes, commença de sentir les maux qu'il n'avait fait que craindre après la révolte de Vindex, temps où la guerre allumée entre les Gaules et les légions, laissant Rome et l'Italie en paix, pouvait passer pour externe. Car depuis qu'Auguste eut assuré l'empire aux Césars, le peuple romain avait toujours porté ses armes au loin, et seulement pour la gloire et l'intérêt d'un seul. Les règnes de Tibère et de Caligula n'avoient été que menacés de guerres civiles. Sous Claude les premiers mouvements de Scribonianus furent aussitôt réprimés que connus ; et Néron même fut expulsé par des rumeurs et des bruits plutôt que par la force des armes. Mais ici l'on avait sous les yeux des légions, des flottes, et, ce qui était plus rare encore, les milices de Rome et des prétoriens en armes. L'Orient et l'Occident, avec toutes les forces qu'on laissait derrière soi, eussent fourni l'aliment d'une longue guerre à de meilleurs généraux. Plusieurs, s'amusant aux présages, voulaient qu'Othon différât son départ jusqu'à ce que les boucliers sacrés fussent prêts. Mais, excité par la diligence de Cécina qui avait déjà passé les Alpes, il méprisa de vains délais dont Néron s'était mal trouvé.

Le quatorze de mars il chargea le sénat du soin de la république, et rendit aux proscrits rappelés tout ce qui n'avait point encore été dénaturé

Copyright Arvensa Editions

de leurs biens confisqués par Néron, don très juste et très magnifique en apparence, mais qui se réduisit presque à rien par la promptitude qu'on avait mise à tout vendre. Ensuite dans une harangue publique il fit valoir en sa faveur la majesté de Rome, le consentement du peuple et du sénat, et parla modestement du parti contraire, accusant plutôt les légions d'erreur que d'audace, sans faire aucune mention de Vitellius, soit ménagement de sa part, soit précaution de la part de l'auteur du discours : car, comme Othon consultait Suétone Paulin et Marius Celsus sur la guerre, on crut qu'il se servait de Galerius Trachalus dans les affaires civiles. Quelques-uns démêlèrent même le genre de cet orateur, connu par ses fréquents plaidoyers et par son style ampoulé, propre à remplir les oreilles du peuple. La harangue fut reçue avec ces cris, ces applaudissements faux et outrés qui sont l'adulation de la multitude. Tous s'efforçaient à l'envi d'étaler un zèle et des vœux dignes de la dictature de César ou de l'empire d'Auguste ; ils ne suivaient même en cela ni l'amour ni la crainte, mais un penchant bas et servile ; et, comme il n’était plus question d'honnêteté publique, les citoyens n’étaient que de vils esclaves flattant leur maître par intérêt. Othon, en partant, remit à Salvius Titianus son frère le gouvernement de Rome et le soin de l'empire.

Copyright Arvensa Editions

FIN de la TRADUCTION DU PREMIER LIVRE DE TACITE

Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

TRADUCTION DE L'APOCOLOKINTOSIS

De SÉNÈQUE, Sur la mort de l'Empereur Claude

Jean-Jacques ROUSSEAU
MÉLANGES EN PROSE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

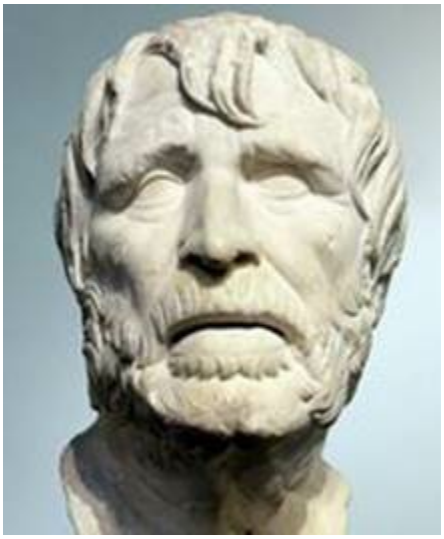

[11]

Copyright Arvensa Editions

N’ayant aucune donnée certaine pour constater la date de cette traduction, on suppose qu’elle a été faite en même temps que la *Traduction du premier livre de Tacite*, c’est-à-dire en 1754, époque où, pour *apprendre*, dit-il, à écrire, il essayait à traduire.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mélanges en prose

TRADUCTION DE L'APOCOLOKINTOSIS

Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Je veux raconter aux hommes ce qui s'est passé dans les cieux le treize octobre, sous le consulat d'Asinius Marcellus et d'Acilius Aviola, dans la nouvelle année qui commence cet heureux siècle[12]. Je ne ferai ni tort ni grâce. Mais, si l'on demande comment je suis si bien instruit, premièrement je ne répondrai rien, s'il me plaît ; car qui m'y pourra contraindre ? ne sais-je pas que me voilà devenu libre par la mort de ce galant homme qui avait très bien vérifié le proverbe, qu'il faut naître ou monarque ou sot ?

Que si je veux répondre, je dirai comme un autre tout ce qui me viendra dans la tête. Demanda-t-on jamais caution à un historien juré ? Cependant si j'en voulais une, je n'ai qu'à citer celui qui a vu Drusille monter au ciel ; il vous dira qu'il a vu Claude y monter aussi tout clochant. Ne faut-il pas que cet homme voie, bon gré, mal gré, tout ce qui se fait là-haut ? n'est-il pas inspecteur de la voie Appienne par laquelle on sait qu'Auguste et Tibère sont allés se faire dieux ? Mais ne l'interrogez que tête à tête : il ne dira rien en public ; car, après avoir juré dans le sénat qu'il avait vu l'ascension de Drusille, indigné qu'au mépris d'une si bonne nouvelle personne ne voulût croire à ce qu'il avait vu, il protesta en bonne forme qu'il verrait tuer un homme en pleine rue qu'il n'en droit rien. Pour moi, je peux jurer, par le bien que je lui souhaite, qu'il m'a dit ce que je vais publier. Déjà

Par un plus court chemin l'astre qui nous éclaire
Dirigeait à nos yeux sa course journalière ;
Le dieu fantasque et brun qui préside au repos
A de plus longues nuits prodiguait ses pavots :
La blafarde Cynthie, aux dépens de son frère,
De sa triste lueur éclairait l'hémisphère,
Et le difforme hiver obtenait les honneurs
De la saison des fruits et du dieu des buveurs :

Copyright Arvensa Editions

Le vendangeur tardif, d'une main engourdie,
Ôtait encore du cep quelque grappe flétrie.

Mais peut-être parlerai-je aussi clairement en disant que c'était le treizième d'octobre. À l'égard de l'heure, je ne puis vous la dire exactement ; mais il est à croire que là-dessus les philosophes s'accorderont mieux que les horloges[13]. Quoi qu'il en soit, supposons qu'il était entre six et sept ; et puisque, non contents de décrire le commencement et la fin du jour, les poètes, plus actifs que des manœuvres, n'en peuvent laisser en paix le milieu, voici comment dans leur langue j'exprimerais cette heure fortunée :

Déjà du haut des cieux le dieu de la lumière
Avait en deux moitiés partagé l'hémisphère,
Et, pressant de la main ses coursiers déjà las,
Vers l'hespérique bord accélérait leurs pas ;

quand Mercure, que la folie de Claude avait toujours amusé, voyant son âme obstruée de toutes parts chercher vainement une issue, prit à part une des trois Parques, et lui dit : Comment une femme a-t-elle assez de cruauté pour voir un misérable dans des tourments si longs et si peu mérités ? Voilà bientôt soixante-quatre ans qu'il est en querelle avec son âme. Qu'attends-tu donc encore ? souffre que les astrologues, qui depuis son avènement annoncent tous les ans et tous les mois son trépas, disent vrai du moins une fois. Ce n'est pas merveille, j'en conviens, s'ils se trompent en cette occasion : car qui trouva jamais son heure ? et qui sait comment il peut rendre l'esprit ? Mais n'importe ; fais toujours ta charge qu'il meure, et cède l'empire au plus digne.

Vraiment, répondit Clotho, je voulais lui laisser quelques jours pour faire citoyens romains ce peu de gens qui sont encore à l'être, puisque c'était son plaisir de voir Grecs, Gaulois, Espagnols, Bretons, et tout le monde en toge. Cependant, comme il est bon de laisser quelques étrangers pour graine, soit fait selon votre volonté. Alors elle ouvre une boîte et en tire trois fuseaux ; l'un pour Augurinus, l'autre pour Babe, et le troisième pour Claude : ce sont, dit-elle, trois personnages que j'expédierai dans l'espace d'un an à peu d'intervalle entre eux, afin que celui-ci n'aille pas

Copyright Arvensa Editions

tout seul. Sortant de se voir environné de tant de milliers d'hommes, que deviendrait-il abandonné tout d'un coup à lui-même ? Mais ces deux camarades lui suffiront.

Elle dit : et, d'un tour fait sur un vil fuseau,

Du stupide mortel abrégeant l'agonie,
Elle tranche le cours de sa royale vie.
À l'instant Lachésis, une de ses deux sœurs,
Dans un habit paré de festons et de fleurs,
Et le front couronné des lauriers du Permesse,
D'une toison d'argent prend une blanche tresse
Dont son adroite main forme un fil délicat.
Le fil sur le fuseau prend un nouvel éclat.
De sa rare beauté les sœurs sont étonnées ;
Et toutes à l'envi de guirlandes ornées,
Voyant briller leur laine et s'enrichir encore,
Avec un fil doré filent le siècle d'or.
De la blanche toison la laine détachée,
Et de leurs doigts légers rapidement touchée,
Coule à l'instant sans peine, et file et s'embellit ;
De mille et mille tours le fuseau se remplit.
Qu’il passe les longs jours et la trame fertile
Du rival de Céphale et du vieux roi de Pyle !
Phébus, d'un chant de joie annonçant l'avenir,
De fuseaux toujours neufs s'empresse à les servir,
Et, cherchant sur sa lyre un ton qui les séduise,
Les trompe heureusement sur le temps qui s'épuise.
Puisse un si doux travail, dit-il, être éternel !
Les jours que vous filez ne sont pas d'un mortel :
Il me sera semblable et d'air et de visage,
De la voix et des chants il aura l'avantage.
Des siècles plus heureux renaîtront à sa voix ;
Sa loi fera cesser le silence des lois.
Comme on voit du matin l'étoile radieuse
Annoncer le départ de la nuit ténébreuse ;
Ou tel que le soleil dissipant les vapeurs

Copyright Arvensa Editions

Rend la lumière au monde et l'allégresse aux cœurs.
Tel César va paraître ; et la terre éblouie
A ses premiers rayons est déjà réjouie.

Ainsi dit Apollon ; et la Parque, honorant la grande âme de Néron, ajoute encore de son chef plusieurs années à celles qu'elle lui file à pleines mains. Pour Claude, tous ayant opiné que sa trame pourrie fût coupée, aussitôt il cracha son âme et cessa de paraître en vie. Au moment qu'il expira, il écoutait des comédiens ; par où l'on voit que si je les crains, ce n'est pas sans cause. Après un son fort bruyant de l'organe dont il parlait le plus aisément, son dernier mot fut : *Foin ! je me suis embrené.* Je ne sais au vrai ce qu'il fit de lui, mais ainsi faisait-il toutes choses.

Il serait superflu de dire ce qui s'est passé depuis sur la terre. Vous le savez tous, et il n'est pas à craindre que le public en perde la mémoire. Oublia-t-on jamais son bonheur ? Quant à ce qui s'est passé au ciel, je vais vous le rapporter ; et vous devez, s'il vous plaît, m'en croire. D'abord on annonça à Jupiter un quidam d'assez bonne taille, blanc comme une chèvre, branlant la tête et traînant le pied droit d'un air fort extravagant. Interrogé d'où il était, il avait murmuré entre ses dents je ne sais quoi qu'on ne put entendre, et qui n'était ni grec ni latin, ni dans aucune langue connue.

Alors Jupiter, s'adressant à Hercule, qui ayant couru toute la terre en de voit connaitre tous les peuples, le chargea d'aller examiner de quel pays était cet homme. Hercule, aguerri contre tant de monstres, ne laissa pas de se troubler en abordant celui-ci : frappé de cette étrange face, de ce marcher inusité, de ce beuglement rauque et sourd, moins semblable à la voix d'un animal terrestre qu'au mugissement d'un monstre marin : Ah ! dit-il, voici mon treizième travail. Cependant, en regardant mieux, il crut démêler quelques traits d'un homme. Il l'arrête, et lui dit aisément en grec bien tourné :

D'où viens-tu ? quel es-tu ? de quel pays es-tu ?

À ce mot, Claude, voyant qu'il y avait là des beaux esprits, espéra que l'un d'eux écrirait son histoire ; et, s'annonçant pour César par un vers d'Homère, il dit :

Les vents m'ont amené des rivages troyens.

Mais le vers suivant eût été plus vrai,

Dont j'ai détruit les murs, tué les citoyens.

Cependant il en aurait imposé à Hercule, qui est un assez bon homme

Copyright Arvensa Editions

de dieu, sans la Fièvre, qui, laissant toutes les autres divinités à Rome, seule avait quitté son temple pour le suivre. Apprenez, lui dit-elle, qu'il ne fait que mentir ; je puis le savoir, moi qui ai demeuré tant d'années avec lui : c'est un bourgeois de Lyon ; il est né dans les Gaules à dix-sept milles de Vienne ; il n'est pas Romain, vous dis-je, c'est un franc Gaulois, et il a traité Rome à la gauloise. C'est un fait qu'il est de Lyon, où Licinius a commandé si longtemps. Vous qui avez couru plus de pays qu'un vieux muletier, devez savoir ce que c'est que Lyon, et qu'il y a loin du Rhône au Xanthe.

Ici Claude, enflammé de colère, se mit à grogner le plus haut qu'il put. Voyant qu'on ne l'entendait point, il fit signe qu'on arrêtât la Fièvre ; et, du geste dont il faisait décoller les gens (seul mouvement que ses deux mains sussent faire), il ordonna qu'on lui coupât la tête. Mais il n'était non plus écouté que s'il eût parlé encore à ses affranchis[14].

Oh ! oh ! l'ami, lui dit Hercule, ne va pas faire ici le sot. Te voici dans un séjour ou les rats rongent le fer ; déclare promptement la vérité avant que je te l'arrache. Puis, prenant un ton tragique pour lui en mieux imposer, il continua ainsi :

Nomme à l'instant les lieux où tu reçus le jour,
Ou ta race avec toi va périr sans retour.
De grands rois ont senti cette lourde massue,
Et ma main dans ses coups ne s'est jamais déçue ;
Tremble de l'éprouver encore à tes dépens !
Quel murmure confus entends-je entre tes dents ?
Parle, et ne me tiens pas plus longtemps en attente :
Quels climats ont produit cette tête branlante ?
Jadis, dans l'Hespérie, au triple Géryon
J'allai porter la guerre, et, par occasion,
De ses nobles troupeaux, ravis dans son étable,
Ramenai dans Argos le trophée honorable.
En route, au pied d'un mont doré par l'orient,
Je vis se réunir dans un séjour riant
Le rapide courant de l'impétueux Rhône
Et le cours incertain de la paisible Saône :
Est-ce là le pays où tu reçus le jour ?

Copyright Arvensa Editions

Hercule, en parlant de la sorte, affectait plus d'intrépidité qu'il n'en avait dans l'âme, et ne laissait pas de craindre la main d'un fou. Mais Claude, lui voyant l'air d'un homme résolu qui n'entendait pas raillerie, jugea qu'il n'était pas là comme à Rome, où nul n'osait s'égaler à lui, et que partout le coq est maître sur son fumier. Il se remit donc à grogner ; et, autant qu'on put l'entendre, il sembla parler ainsi :

J'espérais, ô le plus fort de tous les dieux ! que vous me protégeriez auprès des autres, et que, si j'avais eu à me renommer de quelqu'un, c'eût été de vous qui me connaissez si bien : car, souvenez-vous-en, s'il vous plaît, quel autre que moi tenait audience devant votre temple durant les mois de juillet et d'août ? Vous savez ce que j'ai souffert là de misères, jour et nuit à la merci des avocats. Soyez sûr, tout robuste que vous êtes, qu'il vous a mieux valu purger les étables d'Augias que d'essuyer leurs criailleries ; vous avez avalé moins d'ordures[15].

Or dites-nous quel dieu nous ferons de cet homme-ci. En ferons-nous un dieu d'Épicure, parce qu'il ne se soucie de personne, ni personne de lui ? un dieu stoïcien, qui, dit Varron, ne pense ni n'engendre ? N'ayant ni cœur ni tête, il semble assez propre à le devenir. Eh ! messieurs, s'il eût demandé cet honneur à Saturne même, dont, présidant à ses jeux, il fit durer le mois toute l'année, il ne l'eût pas obtenu. L'obtiendra-t-il de Jupiter, qu'il a condamné pour cause d'inceste, autant qu'il était en lui, en faisant mourir Silanus son gendre ? et cela, pourquoi ? parce que ayant une sœur d'une humeur charmante, et que tout le monde appelait Vénus, il aima mieux l'appeler Junon. Quel si grand crime est-ce donc, direz-vous, de fêter discrètement sa sœur ? La loi ne le permet-elle pas à demi dans Athènes, et dans l'Égypte en plein[16] ?... À Rome... Oh ! à Rome ! ignorez-vous que les rats mangent le fer ? Notre sage bouleverse tout. Quant à lui, j'ignore ce qu'il faisait dans sa chambre ; mais le voilà maintenant furetant le ciel pour se faire dieu, non content d'avoir en Angleterre un temple où les barbares le servent comme tel.

À la fin, Jupiter s'avisa qu'il fallait arrêter les longues disputes, et faire opiner chacun à son rang. Pères conscrits, dit-il à ses collègues, au lieu des interrogations que je vous avais permises, vous ne faites que battre la campagne ; j'entends que la cour reprenne ses formes ordinaires : que penserait de nous ce postulant, tel qu'il soit ?

Copyright Arvensa Editions

L'ayant donc fait sortir, il alla aux voix, en commençant par le père Janus. Celui-ci, consul d'un après-dîner, désigné le premier juillet, ne laissait pas d'être homme à deux envers, regardant à-la-fois devant et derrière. En vrai pilier de barreau, il se mit à débiter fort disertement beaucoup de belles choses que le scribe ne put suivre, et que je ne répéterai pas de peur de prendre un mot pour l'autre. Il s'étendit sur la grandeur des dieux ; soutint qu'ils ne devaient pas s'associer des faquins. Autrefois, dit-il, c'était une grande affaire que d'être fait dieu ; aujourd'hui ce n'est plus rien[17]. Vous n'avez déjà rendu cet homme-ci que trop célèbre. Mais, de peur qu'on ne m'accuse d'opiner sur la personne et non sur la chose, mon avis est que désormais on ne déifie plus aucun de ceux qui broutent l'herbe des champs ou qui vivent des fruits de la terre ; que si, malgré ce sénatus-consulte, quelqu'un d'eux s'ingère à l'avenir de trancher du dieu, soit de fait, soit en peinture, je le dévoue aux Larves, et j'opine qu'à la première foire sa déité reçoive les étrivières, et soit mise en vente avec les nouveaux esclaves.

Après cela vint le tour du divin fils de Vica-Pota, désigné consul grippe-sou, et qui gagnait sa vie à grimeliner, et vendre les petites villes. Hercule, passant donc à celui-ci, lui toucha galamment l'oreille ; et il opina en ces termes : Attendu que le divin Claude est du sang du divin Auguste et du sang de la divine Livie son aïeule, à laquelle il a même confirmé son brevet de déesse ; qu'il est d'ailleurs un prodige de science, et que le bien public exige un adjoint à l'écot de Romulus ; j'opine qu'il soit dès ce jour créé et proclamé dieu en aussi bonne forme qu'il s'en soit jamais fait, et que cet événement soit ajouté aux Métamorphoses d'Ovide.

Quoiqu'il y eût divers avis, il paraissait que Claude l'emporterait ; et Hercule, qui sait battre le fer tandis qu'il est chaud, courait de côté et d'autre, criant : Messieurs, un peu de faveur ; cette affaire-ci m'intéresse : dans une autre occasion vous disposerez aussi de ma voix ; il faut bien qu'une main lave l'autre.

Alors le divin Auguste, s'étant levé, pérora fort pompeusement, et dit : Pères conscrits, je vous prends à témoin que depuis que je suis dieu je n'ai pas dit un seul mot, car je ne me mêle que de mes affaires. Mais comment me taire en cette occasion ? comment dissimuler ma douleur, que le dépit aigrit encore ? C'est donc pour la gloire de ce misérable que j'ai rétabli la paix sur mer et sur terre, que j'ai étouffé les guerres civiles, que Rome est

Copyright Arvensa Editions

affermie par mes lois et ornée par mes ouvrages ? O pères conscrits, je ne puis m'exprimer ; ma vive indignation ne trouve point de termes, je ne puis que redire après l'éloquent Messala : L'état est perdu ! cet imbécile, qui paraît ne pas savoir troubler l'eau, tuait les hommes comme des mouches. Mais que dire de tant d'illustres victimes ? Les désastres de ma famille me laissent-ils des larmes pour les malheurs publics ? Je n'ai que trop à parler des miens[18]. Ce galant homme que vous voyez, protégé par mon nom durant tant d'années, me marqua sa reconnaissance en faisant mourir Lucius Silanus, un de mes arrière-petits-neveux, et deux Julie, mes arrière-petites-nièces, l'une par le fer, l'autre par la faim. Grand Jupiter, si vous l'admettez parmi nous, à tort ou non, ce sera sûrement à votre blâme. Car, dis-moi, je te prie, ô divin Claude ! pourquoi tu fis tant tuer de gens sans les entendre, sans même t informer de leurs crimes. — C'était ma coutume ! — Ta coutume ! On ne la connaît pas ici. Jupiter, qui règne depuis tant d'années, a-t-il jamais rien fait de semblable ? Quand il estropia son fils, le tua-t-il ? Quand il pendit sa femme, l'étrangla-t.-il ? Mais toi, n'as-tu pas mis à mort Messaline, dont j'étais le grand-oncle ainsi que le tien[19] ? Je l'ignore, dis-tu ? Misérable ! ne sais-tu pas qu'il t'est plus honteux de l'ignorer que de l'avoir fait !

Enfin Caius Caligula s'est ressuscité dans son successeur. L'un fait tuer son beau-père[20], et l'autre son gendre[21]. L'un défend qu'on donne au fils de Crassus le surnom de grand ; l'autre le lui rend et lui fait couper la tête. Sans respect pour un sang illustre, il fait périr dans une même maison Scribonie, Tristonie, Assarion, et même Crassus le grand, ce pauvre Crassus si complètement sot qu'il eût mérité de régner. Songez, pères conscrits, quel monstre ose aspirer à siéger parmi nous. Voyez comment déifier une telle figure, vil ouvrage des dieux irrités ? À quel culte, à quelle foi pourra-t-il prétendre ? qu'il réponde, et je me rends. Messieurs, messieurs, si vous donnez la divinité à de telles gens, qui diable reconnaîtra la vôtre ? En un mot, pères conscrits, je vous demande, pour prix de ma complaisance et de ma discrétion, de venger mes injures. Voilà mes raisons, et voici mon avis :

Comme ainsi soit que le divin Claude a tué son beau-père Appius Silanus, ses deux gendres Pompeius Magnus et Lucius Silanus, Crassus beau-père de sa fille, cet homme si sobre[22] et en tout si semblable à lui, Scribonie, belle-mère de sa fille, Messaline, sa propre femme, et mille

Copyright Arvensa Editions

autres dont les noms ne finiraient point ; j'opine qu'il soit sévèrement puni, qu'on ne lui permette plus de siéger en justice, qu'enfin, banni sans retard, il ait à vider l'Olympe en trois jours, et le ciel en un mois.

Cet avis fut suivi tout d'une voix. À l'instant le Cyllénien[23], lui tordant le cou, le tire au séjour

D'où nul, dit-on, ne retourna jamais.

En descendant par la voie sacrée, ils trouvent un grand concours dont Mercure demande la cause. Parions, dit-il, que c'est sa pompe funèbre : et en effet, la beauté du convoi, où l'argent n'avait pas été épargné, annonçait bien l'enterrement d'un dieu. Le bruit des trompettes, des cors, des instruments de toute espèce, et surtout de la foule, était si grand, que Claude lui-même pouvait l'entendre. Tout le monde était dans l'allégresse ; le peuple romain marchait légèrement comme ayant secoué ses fers. Agathon et quelques chicaneurs pleuraient tout bas dans le fond du cœur. Les jurisconsultes, maigres, exténués[24], commençaient à respirer, et semblaient sortir du tombeau. Un d'entre eux, voyant les avocats la tête basse déplorer leur perte, leur dit en s'approchant : Ne vous le disais-je pas, que les saturnales ne dureraient pas toujours ?

Claude en voyant ses funérailles comprit enfin qu'il était mort. On lui beuglait à pleine tête ce chant funèbre en jolis vers heptasyllabes.

O cris ! ô perte ! ô douleurs !
De nos funèbres clameurs
Faisons retentir la place :
Que chacun se contrefasse :
Crions d'un commun accord,
Ciel ! ce grand homme est donc mort !
Il est donc mort ce grand homme !
Hélas ! vous savez tous comme,
Sous la force de son bras,
Il mit tout le monde à bas.
Fallait-il vaincre à la course ;
Fallait-il, jusque sous l'Ourse,
Des Bretons presque ignorés,
Du Cauce aux cheveux dorés
Mettre l'orgueil à la chaîne,

Copyright Arvensa Editions

Et sous la hache romaine
Faire trembler l'Océan ;
Fallait-il en moins d'un an
Dompter le Parthe rebelle ;
Fallait-il d'un bras fidèle
Bander l'arc, lancer des traits
Sur des ennemis défaits,
Et d'une audace guerrière
Blesser le Mède au derrière ;
Notre homme était prêt à tout,
De tout il venait à bout.
Pleurons ce nouvel oracle,
Ce grand prononceur d'arrêts,
Ce Minos que par miracle
Le ciel forma tout exprès.
Ce phénix des beaux génies
N'épuisait point les parties
En plaidoyers superflus ;
Pour juger sans se méprendre
Il lui suffisait d'entendre
Une des deux tout au plus.
Quel autre toute l'année
Voudra siéger désormais,
Et n'avoir, dans la journée,
De plaisir que les procès ?
Minos, cédez-lui la place,
Déjà son ombre vous chasse,
Et va juger aux enfers.
Pleurez, avocats à vendre ;
Vos cabinets sont déserts.
Rimeurs qu'il daignait entendre,
A qui lirez-vous vos vers ?
Et vous qui comptiez d'avance
Des cornets et de la chance
Tirer un ample trésor,
Pleurez, brelandier célèbre ;
Bientôt un bûcher funèbre,

Copyright Arvensa Editions

Va consumer tout votre or. •,.

Claude se délectait à entendre ses louanges, et aurait bien voulu s'arrêter plus longtemps ; mais le héraut des dieux, lui mettant la main au collet et lui enveloppant la tête de peur qu'il ne fût reconnu, l'entraîna par le champ de Mars, et le fit descendre aux enfers entre le Tibre et la voie couverte.

Narcisse, ayant coupé par un plus court chemin, vint frais, sortant du bain, au-devant de son maître, et lui dit : Comment ! les dieux chez les hommes ! Allons, allons, dit Mercure, qu'on se dépêche de nous annoncer. L'autre voulant s'amuser à cajoler son maître, il le hâta d'aller à coups de caducée, et Narcisse partit sur-le-champ. La pente est si glissante, et l'on descend si facilement, que, tout goutteux qu'il était, il arrive en un moment à la porte des enfers. À sa vue, le monstre aux cent têtes dont parle Horace s'agite, hérisse ses horribles crins ; et Narcisse, accoutumé aux caresses de sa jolie levrette blanche, éprouva quelque surprise à l'aspect d'un grand vilain chien noir à long poil, peu agréable à rencontrer dans l'obscurité. Il ne laissa pas pourtant de s'écrier à haute voix : Voici Claude César. Aussitôt une foule s'avance en poussant des cris de joie et chantant,

Il vient, réjouissons-nous.

Parmi eux étaient Caïus Silius, consul désigné, Junius Praetorius, Sextius Trallus, Helvius Trogus, Cotta Tectus, Valens, Fabius, chevaliers romains que Narcisse avait tous expédiés. Au milieu de la troupe chantante était le pantomime Mnester, à qui sa beauté avait coûté la vie. Bientôt le bruit que Claude arrivait parvint jusqu'à Messaline ; et l'on vit accourir les premiers au-devant de lui ses affranchis Polybe, Myron, Harpocrate, Amphaeus et Pheronacte, qu'il avait envoyés devant pour préparer sa maison. Suivaient les deux préfets Justus Catonius, et Rufus, fils de Pompée ; puis ses amis Saturnius Lucius, et Pedo Pompeius, et Lupus, et Celer Asinius, consulaires enfin la fille de son frère, la fille de sa sœur, son gendre, son beau-père, sa belle-mère, et presque tous ses parents. Toute cette troupe accourt au-devant de Claude, qui les voyant s'écria : Bon ! je trouve partout des amis ! Par quel hasard êtes-vous ici ?

Comment, scélérat ! dit Pedo Pompeius, par quel hasard ? et qui nous y envoya que toi-même, bourreau de tous tes amis ? Viens, viens devant le juge ; ici je t'en montrerai le chemin. Il le mène au tribunal d'Éaque, lequel précisément se faisait rendre compte de la loi Cornelia sur les meurtriers.

Copyright Arvensa Editions

Pedo fait inscrire son homme, et présente une liste de trente sénateurs, trois cent quinze chevaliers romains, deux cent vingt-un citoyens, et d'autres en nombre infini, tous tués par ses ordres.

Claude, effrayé, tournait les yeux de tous côtés pour chercher un défenseur ; mais aucun ne se présentait. Enfin P. Petronius, son ancien convive et beau parleur comme lui, requit vainement d'être admis à le défendre. Pedo l'accuse à grands cris, Petrone tâche de répondre ; mais le juste Éaque le fait taire, et, après avoir entendu seulement l'une des parties, condamne l'accusé en disant :

Il est traité comme il traita les autres.

À ces mots il se fit un grand silence. Tout le monde, étonné de cette étrange forme, la soutenait sans exemple ; mais Claude la trouva plus inique que nouvelle. On disputa longtemps sur la peine qui lui serait imposée. Quelques-uns disaient qu'il fallait faire un échange ; que Tantale mourrait de soif s'il n'était secouru ; qu'Ixion avait besoin d'enrayer, et Sisyphe de reprendre haleine : mais, comme relâcher un vétéran, c'eût été laisser à Claude l'espoir d'obtenir un jour la même grâce, on aima mieux imaginer quelque nouveau supplice qui, l'assujettissant à un vain travail, irritât incessamment sa cupidité par une espérance illusoire. Éaque ordonna donc qu'il jouât aux dés avec un cornet percé, et d'abord on le vit se tourmenter inutilement à courir après ses dés :

Car à peine agitant le mobile cornet
Aux dés prêts à partir il demande sonnet[25],
Que, malgré tous ses soins, entre ses doigts avides,
Du cornet défoncé, panier des Danaïdes,
Il sent couler les dés ; ils tombent, et souvent
Sur la table, entraîné par ses gestes rapides,
Son bras avec effort jette un cornet de vent.
Ainsi pour terrasser son adroit adversaire[26]
Sur l'arène un athlète, enflammé de colère,
Du ceste qu'il élève espère le frapper ;
L'autre gauchit, esquive, a le temps d'échapper.
Et le coup, frappant l'air avec toute sa force,
Au bras qui l'a porté donne une rude entorse.

Là-dessus, Caligula, paraissant tout-à-coup, se mit à le réclamer comme

Copyright Arvensa Editions

son esclave. Il produisait des témoins qui l'avoient vu le charger de soufflets et d étrivières. Aussitôt il lui fut adjugé par Éaque ; et Caligula le donna à Ménandre son affranchi, pour en faire un de ses gens.

Copyright Arvensa Editions

FIN de la TRADUCTION DE L'APOCOLOKINTOSIS DE SÉNÈQUE

Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

LA REINE FANTASQUE

CONTE

Jean-Jacques ROUSSEAU
MÉLANGES EN PROSE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

Jean-Jacques a écrit ce texte en 1756. Il avait parié qu'on pouvait faire un conte *supportable et même gai, sans intrigue, sans amour, sans mariage et sans polissonnerie*. *La Reine fantasque* fut le résultat de la gageure. Elle remplit toutes ces conditions. Il semble qu'elle fut faite pour la société du *Bout-du-Banc* qui se rassemblait chez mademoiselle *Quinault*.

*S*elon Rousseau lui-même, il s'agit d'un dialogue qui commence et s'achève comme un conte de fée. Ce morceau est en réalité une parodie du conte de fée et une satire de la société.

La première édition, clandestine, date de 1758. Elle portait le sous-titre *Conte cacouac*[27].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mélanges en prose

LA REINE FANTASQUE

Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Il y avait autrefois un roi qui aimait son peuple... Cela commence comme un conte de fée, interrompit le druide. C'en est un aussi, répondit Jalamir. Il y avait donc un roi qui aimait son peuple et qui, par conséquent, en était adoré. Il avait fait tous ses efforts pour trouver des ministres aussi bien intentionnés que lui ; mais ayant enfin reconnu la folie d'une pareille recherche, il avait pris le parti de faire par lui-même toutes les choses qu'il pouvait dérober à leur malfaisante activité. Comme il était fort entêté du bizarre projet de rendre ses sujets heureux, il agissait en conséquence et une conduite si singulière lui donnait parmi les grands un ridicule ineffaçable. Le peuple le bénissait, mais à la cour il passait pour un fou. À cela près, il ne manquait pas de mérite ; aussi s'appelait-il *Phénix*.

Si ce prince était extraordinaire, il avait une femme qui l'était moins. Vive, étourdie, capricieuse, folle par la tête, sage par le coeur, bonne par tempérament, méchante par caprice ; voilà quatre mots le portrait de la reine. *Fantasque* était son nom. Nom célèbre, qu'elle avait reçu de ses ancêtres en ligne féminine et dont elle soutenait dignement l'honneur. Cette personne si illustre et si raisonnable était le charme et le supplice de son cher époux, car elle l'aimait aussi fort sincèrement, peut-être à cause de la facilité qu'elle avait à le tourmenter. Malgré l'amour réciproque qui régnait entre eux, ils passèrent plusieurs années sans pouvoir obtenir aucun fruit de leur union. Le roi en était pénétré de chagrin, et la reine s'en mettait dans des impatiences dont ce bon prince ne se ressentait pas tout seul : Elle s'en prenait à tout le monde de ce qu'elle n'avait point d'enfants ; il n'y avait pas un courtisan à qui elle ne demandât étourdiment quelque secret pour en avoir et qu'elle ne rendît responsable du mauvais succès.

Les médecins ne furent point oubliés ; car la reine avait pour eux une docilité peu commune, et ils n'ordonnaient pas une drogue qu'elle ne fît

Copyright Arvensa Editions

préparer très soigneusement pour avoir le plaisir de la leur jeter au nez à l'instant qu'il fallait la prendre. Les Derviches eurent leur tour ; il fallut recourir aux neuvaines, aux voeux, surtout aux offrandes ; et malheur aux desservants des temples où Sa Majesté allait en pèlerinage ; elle fourrageait tout, et sous prétexte d'aller respirer un air prolifique, elle ne manquait jamais de mettre sens dessus dessous les cellules des moines. Elle portait aussi leurs reliques et s'affublait alternativement de tous leurs différents équipages : tantôt c'était un cordon blanc, tantôt une ceinture de cuir, tantôt un capuchon, tantôt un scapulaire ; il n'y avait sorte de mascarade monastique dont sa dévotion ne s'avisât ; et comme elle avait un petit air éveillé qui la rendait charmante sous tous ses déguisements, elle n'en quittait aucun sans avoir eu soin de s'y faire peindre.

Enfin à force de dévotions si bien faites à forces de médecines si sagement employées, le ciel et la terre exaucèrent les voeux de la reine ; elle devint grosse au moment qu'on commençait à en désespérer. Je laisse à deviner la joie du roi et celle du peuple : pour la sienne, elle alla, comme toutes ses passions jusqu'à l'extravagance : dans ses transports elle cassait et brisait tout : elle embrassait indifféremment tous ce qu'elle rencontrait, hommes, femmes, courtisans, valets ; c'était risquer de se faire étouffer que se trouver sur son passage. Elle ne connaissait point, disait-elle, de ravissement pareil à celui d'avoir un enfant à qui elle pût donner le fouet tout à son aise dans ses moments de mauvaise humeur.

Comme la grossesse de la reine avait été longtemps inutilement attendue, elle passait pour un de ces événements extraordinaires dont tout le monde veut avoir l'honneur. Les médecins l'attribuaient à leurs drogues, les moines à leurs reliques, le peuple à ses prières, et le roi à son amour. Chacun s'intéressait à l'enfant qui devait naître comme si c'eût été le sien, et tous faisaient des voeux sincères pour l'heureuse naissance du prince ; car on en voulait un et le peuple, les grands et le roi réunissaient leurs désirs sur ce point. La reine trouva fort mauvais qu'on s'avisât de lui prescrire de qui elle devait accoucher, et déclara qu'elle prétendait avoir une fille, ajoutant qu'il lui paraissait assez singulier que quelqu'un osât lui disputer le droit de disposer d'un bien qui n'appartenait incontestablement qu'à elle seule.

Phénix voulut en vain lui faire entendre raison ; elle lui dit nettement que ce n'étaient point là ses affaires, et s'enferma dans son cabinet pour bouder ; occupation chérie à laquelle elle employait régulièrement au

Copyright Arvensa Editions

moins six mois de l'année. Je dis Six mois, non de suite ; c'eût été autant de repos pour son mari, mais pris dans des intervalles propres à le chagriner.

Le roi comprenait fort bien que les caprices de la mère ne détermineraient pas le sexe de l'enfant ; mais il était au désespoir qu'elle donnât ainsi ses travers en spectacle à toute la cour. Il eût sacrifié tout au monde pour que l'estime universelle eût justifié l'amour qu'il avait pour elle et le bruit qu'il fit mal à propos en cette occasion ne fut pas la seule folie que lui eût fait faire le ridicule espoir de rendre sa femme raisonnable.

Ne sachant plus à quel saint se vouer, il eut recours à la fée Discrète son amie et la protectrice de son royaume. La fée lui conseilla de prendre les voies de la douceur c'est-à-dire de demander excuse à la reine. Le seul but, lui dit-elle, de toutes les fantaisies des femmes est de désorienter un peu la morgue masculine et d'accoutumer les hommes à l'obéissance qui leur convient. Le meilleur moyen que vous ayez de guérir les extravagances de votre femme est d'extravaguer avec elle. Dès le moment que vous cesserez de contrarier ses caprices, assurez-vous qu'elle cessera d'en avoir et qu'elle n'attend pour devenir sage que de vous avoir rendu bien complètement fou. Faites donc les choses de bonne grâce et Tâchez de céder en cette occasion pour obtenir tout ce que vous voudrez dans une autre. Le roi crut la fée et pour se conformer à son avis au cercle de la reine il la prit à part, lui dit tout bas qu'il était fâché d'avoir contesté contre elle mal à propos, et qu'il tâcherait de la dédommager à l'avenir par sa complaisance de l'humeur qu'il pouvait avoir mise dans ses discours, en disputant impoliment contre elle.

Fantasque qui craignit que la douceur de Phénix ne la couvrît seule de tout le ridicule de cette affaire se hâta de lui répondre que sous cette excuse ironique elle voyait encore plus d'orgueil que dans les disputes précédentes mais que puisque les torts d'un mari n'autorisaient point ceux d'une femme elle se hâtait de céder en cette occasion comme elle avait toujours fait : Mon prince et mon époux, ajouta-t-elle tout haut, m'ordonne d'accoucher d'un garçon et je sais trop bien mon devoir pour manquer d'obéir. Je n'ignore pas que quand sa majesté m'honore des marques de sa tendresse c'est moins pour l'amour de moi que pour celui de son peuple dont l'intérêt ne l'occupe guère moins la nuit que le jour ; je dois imiter un si noble désintéressement, et je vais demander au divan un mémoire instructif du nombre et du sexe des Enfants qui conviennent à la

Copyright Arvensa Editions

famille royale ; mémoire important au bonheur de l'état et sur lequel toute reine doit apprendre à régler sa conduite pendant la nuit.

Ce beau soliloque fut écouté de tout le cercle avec beaucoup d'attention et je vous laisse à penser combien d'éclats de rire furent assez maladroitement étouffés. Ah ! dit tristement le roi en sortant et haussant les épaules ; je vois bien que quand on a une femme folle on ne peut éviter d'être un sot.

La fée Discrète dont le sexe et le nom contrastaient quelques fois plaisamment dans son caractère trouva cette querelle si réjouissante qu'elle résolut de s'en amuser jusqu'au bout. Elle dit publiquement au roi qu'elle avait consulté les comètes qui prédisent à la naissance des princes, et qu'elle pouvait lui répondre que l'Enfant qui naîtrait de lui serait un garçon ; mais en secret elle assura la reine qu'elle aurait une fille.

Cet avis rendit tout à coup Fantasque aussi raisonnable qu'elle avait été capricieuse jusqu'alors. Ce fut avec une douceur et une complaisance infinies qu'elle prit toutes les mesures possibles pour désoler le roi et toute la cour. Elle se hâta de faire faire une layette des plus superbes, affectant de la rendre si propre à un garçon qu'elle devînt ridicule à une fille ; il fallut dans ce dessein changer plusieurs modes ; mais tout cela ne lui coûtait rien. Elle fit préparer un beau collier de l'ordre tout brillant de pierreries, et voulut absolument que le roi nommât d'avance le gouverneur et le précepteur du jeune prince.

Sitôt qu'elle fut sûre d'avoir une fille elle ne parla que de son fils, et n'omit aucune des précautions inutiles qui pouvaient faire oublier celles qu'on aurait dû prendre. Elle riait aux éclats en se peignant la contenance étonnée et bête qu'auraient les grands et les magistrats qui devaient orner ses couches de leur présence. Il me semble, disait-elle à la fée, voir d'un côté notre vénérable chancelier arborer de grandes lunettes pour vérifier le sexe de l'enfant, et de l'autre sa sacrée Majesté baisser les yeux, et dire en balbutiant :... « Je croyais... la fée m'avait pourtant dit... Messieurs, ce n'est pas ma faute ; » et d'autres apophtegmes aussi spirituels recueillis par les savants de la cour et bientôt portés jusqu'aux extrémités des Indes.

Elle se représentait avec un plaisir malin le désordre et la confusion que ce merveilleux événement allait jeter dans toute l'assemblée. Elle se figurait d'avance les disputes, l'agitation de toutes les dames du palais pour réclamer, ajuster, concilier en ce moment imprévu les droits de leurs importantes charges et toute la cour en mouvement pour un béguin.

Copyright Arvensa Editions

Ce fut aussi dans cette occasion qu'elle inventa le décent et spirituel usage de faire haranguer par les magistrats en robe le prince nouveau-né. Phénix voulut lui représenter que c'était avilir la magistrature à pure perte et jeter un comique extravagant sur tout le cérémonial de la cour, que d'aller en grand appareil étaler du Phébus à un petit marmot avant qu'il le pût entendre, ou du moins y répondre.

Eh ! tant mieux ! reprit vivement la reine, tant mieux pour votre fils ! Ne serait-il pas trop heureux que toutes les bêtises qu'ils ont à lui dire fussent épuisées avant qu'il les entendît, et voudriez-vous qu'on lui gardât pour l'âge de raison des discours propres à le rendre fou ? Pour Dieu laissez-les haranguer tout leur bien aise, tandis qu'on est sûr qu'il n'y comprend rien et qu'il en a l'ennui de moins : vous devez savoir de reste qu'on n'en est pas toujours quitte à si bon marché. Il en fallut passer par là, et de l'ordre exprès de sa majesté les présidents du sénat et des académies commencèrent à composer, étudier, raturer, et feuilleter leur Vaumorière et leur Démosthène pour apprendre à parler à un embryon.

Enfin le moment critique arriva : La reine sentit les premières douleurs avec des transports de joie dont on ne s'avise guère en pareille occasion. Elle se plaignait de si bonne grâce et pleurait d'un air si riant qu'on eût cru que le plus grand de ses plaisirs était celui d'accoucher.

Aussitôt ce fut dans tout le palais une rumeur épouvantable. Les uns courent chercher le roi, d'autres les princes, d'autres les ministres, d'autres le sénat, le plus grand nombre et les plus pressés allaient pour aller et roulant leur tonneau comme Diogène avaient pour toute affaire de se donner un air affairé. Dans l'empressement de rassembler tant de gens nécessaires, la dernière personne à qui l'on songea fut l'accoucheur, et le roi que son trouble mettait hors de lui ayant demandé par mégarde une sage-femme, cette inadvertance excita parmi les dames du palais des rires immodérés qui joints à la bonne humeur de la reine, firent l'accouchement le plus gai dont on eut jamais entendu parler.

Quoique Fantasque eût gardé de son mieux le secret de la fée, il n'avait pas laissé de transpirer parmi les femmes de sa maison et celles-ci le gardèrent si soigneusement elles-mêmes que le bruit fut plus de trois jours à s'en répandre par toute la ville, de sorte qu'il n'y avait depuis longtemps que le roi seul qui n'en sût rien. Chacun était donc attentif à la scène qui se préparait, l'intérêt public fournissant un prétexte à tous les curieux de s'amuser aux dépens de la famille royale, ils se faisaient une fête d'épier la

Copyright Arvensa Editions

contenance de leurs majestés et de voir comment avec deux promesses contradictoires la fée pourrait se tirer d'affaire et conserver son crédit.

Oh çà, monseigneur, dit Jalamir au druide en s'interrompant ; convenez qu'il ne tient qu'à moi de vous impatienter dans les règles : Car vous sentez bien que voici le moment des digressions, des portraits, et de cette multitude de belles choses que tout auteur homme d'esprit ne manque jamais d'employer à propos dans l'endroit le plus intéressant pour amuser ses lecteurs ! comment, Par dieu, dit le druide, t'imagines-tu qu'il y en ait d'assez sots pour lire tout cet esprit-là ? Apprends qu'on a toujours celui de le passer et qu'en dépit de monsieur l'auteur, on a bientôt couvert son étalage des feuillets de son livre. Et toi qui fais ici le raisonneur penses-tu que tes propos vaillent mieux que l'esprit des autres, et que pour éviter l'imputation d'une sottise il suffise de dire qu'il ne tiendrait qu'à toi de la faire ? Vraiment ; il ne fallait que le dire pour le prouver. Et malheureusement je n'ai pas, moi, la ressource de tourner les feuillets. Consolez-vous, lui dit doucement Jalamir, d'autres les tourneront pour vous si jamais on écrit ceci. Cependant, considérez que voilà toute la cour rassemblée dans la chambre de la reine ; que c'est la plus belle occasion que j'aurai jamais de vous peindre tant d'illustres originaux et la seule, peut-être que vous aurez de les connaître. Que Dieu t'entende ! repartit plaisamment le druide ; je ne les connaîtrai que trop par leurs actions : fais-les donc agir si ton histoire a besoin d'eux et n'en dis mot s'ils sont inutiles : je ne veux point d'autres portraits que les faits. Puisqu'il n'y a pas moyen, dit Jalamir, d'égayer mon récit par un peu de métaphysique, j'en vais tout bêtement reprendre le fil ; mais conter pour conter est d'un ennui : vous ne savez pas combien de belles choses vous allez perdre ! Aidez-moi, je vous prie à me retrouver, car l'essentiel m'a tellement emporté que je ne sais plus à quoi j'en étais du conte.

À cette reine, dit le druide impatienté, que tu as tant de peine à faire accoucher et avec laquelle tu me tiens depuis une heure en travail. Oh oh !, reprit Jalamir ; croyez-vous que les Enfants des rois se pondent comme des oeufs de grive ? Vous allez voir si ce n'était pas bien la peine de pérorer. La reine donc, après bien des cris et des ris tira enfin les curieux de peine et la fée d'intrigue en mettant au jour une fille et un garçon plus beaux que la lune et le soleil et qui se ressemblaient si fort qu'on avait peine à les distinguer. Ce qui fit que dans leur enfance on se plaisait à les habiller de même. Dans ce moment si désiré, le roi sortant de la majesté pour se

Copyright Arvensa Editions

rendre à la nature fit des extravagances qu'en d'autres temps il n'eût pas laissé faire à la reine, et le plaisir d'avoir des enfants le [rendait si enfant lui-même qu'il courut sur son balcon crier à pleine tête. « *Mes amis, réjouissez-vous tous ; il vient de me naître un fils, à vous un Père, et une fille à ma femme.* » La reine, qui se trouvait pour la première fois de sa vie à pareille fête, ne s'aperçut pas de tout l'ouvrage qu'elle avait fait, et la fée qui connaissait son esprit fantasque se contenta, conformément à ce qu'elle avait désiré, de lui annoncer d'abord une fille. La reine se la fit apporter, et ce qui surprit fort les spectateurs, elle l'embrassa tendrement à la vérité, mais les larmes aux yeux et avec un air de tristesse qui cadrait mal avec celui qu'elle avait eu jusqu'alors. J'ai déjà dit qu'elle aimait sincèrement son époux : Elle avait été touchée de l'inquiétude et de l'attendrissement qu'elle avait lu dans ses regards durant ses souffrances. Elle avait fait, dans un temps à la vérité singulièrement choisi, des réflexions sur la cruauté qu'il y avait à désoler un mari si bon, et quand on lui présenta sa fille elle ne songea qu'au regret qu'aurait le roi de n'avoir pas un fils. Discrète à qui l'esprit de son sexe et le don de féerie apprenait à lire facilement dans les coeurs pénétra sur le champ ce qui se passait dans celui de la reine, et n'ayant plus de raison pour lui déguiser la vérité, elle fit apporter le jeune prince. La reine revenue de sa surprise trouva l'expédient si plaisant qu'elle en fit des éclats de rire dangereux dans l'état où elle était. Elle se trouva mal. On eut beaucoup de peine à la faire revenir, et si la fée n'eût répondu de sa vie, la douleur la plus vive allait succéder aux transports de joie dans le coeur du roi et sur les visages des courtisans.

Mais voici ce qu'il y eut de plus singulier dans toute cette aventure : le regret sincère qu'avait la reine d'avoir tourmenté son mari lui fit prendre une affection plus vive pour le jeune prince que pour sa soeur, et le roi de son côté qui adorait la reine marqua la même préférence à la fille qu'elle avait souhaitée. Les caresses indirectes que ces deux uniques époux se faisaient ainsi l'un à l'autre devinrent bientôt un goût très décidé, et la reine ne pouvait non plus se passer de son fils que le roi de sa fille.

Ce double événement fit un grand plaisir à tout le peuple, et le rassura du moins pour un temps sur la frayeur de manquer de maîtres. Les esprits forts qui s'étaient moqués des promesses de la fée furent moqués à leur tour. Mais ils ne se tinrent pas pour battus, disant qu'ils n'accordaient pas même à la fée l'infaillibilité du mensonge ni à ses prédictions la vertu de

Copyright Arvensa Editions

rendre impossibles les choses qu'elle annonçait. D'autres, fondés sur la prédilection qui commençait à se déclarer, poussèrent l'impudence jusqu'à soutenir qu'en donnant un fils à la reine et une fille au roi l'événement avait de tout point démenti la prophétie.

Tandis que tout se disposait pour la pompe du baptême des deux nouveaux nés, et que l'orgueil humain se préparait à briller humblement aux autels des dieux... Un moment, interrompit le druide ; tu me brouilles d'une terrible façon. Apprends-moi, je te prie en quel lieu nous sommes. D'abord, pour rendre la reine enceinte tu la promenais parmi des reliques et des capuchons. Après cela tu nous as tout à coup fait passer aux Indes. À présent tu viens me parler du baptême et puis des autels des dieux. Par le grand Tharamis, je ne sais plus si dans la cérémonie que tu prépares nous allons adorer Jupiter, la bonne Vierge ou Mahomet. Ce n'est pas qu'à moi druide il m'importe beaucoup que tes deux bambins soient baptisés ou circoncis, mais encore faut-il observer le costume, et ne pas m'exposer à prendre un évêque pour le muphti et le Missel pour l'Alcoran. Le grand malheur ! lui dit Jalamir, d'aussi fins que vous s'y tromperaient bien. Dieu garde de mal tous les prélats qui ont des sérails et prennent pour de l'arabe le latin du bréviaire : Dieu fasse paix à tous les honnêtes cafards qui suivent l'intolérance du prophète de la Mecque, toujours prêts à massacrer saintement le genre humain pour la plus grande gloire du Créateur : Mais vous devez vous ressouvenir que nous sommes dans un pays de fées où l'on n'envoie personne en enfer pour le bien de son âme, où l'on ne s'avise point de regarder au prépuce des gens pour les damner ou les absoudre et où la mitre et le turban vert couvrent également les têtes sacrées pour servir de signalement aux yeux des sages et de parure à ceux des sots.

Je sais bien que les lois de la géographie qui règlent toutes les religions du monde veulent que les deux nouveau-nés soient musulmans, mais on ne circoncit que les mâles et j'ai besoin que mes jumeaux soient administrés tous deux ; ainsi trouvez bon que je les baptise. Fais, fais, dis le druide, voilà, foi de prêtre, un choix le mieux motivé dont j'aie entendu parler de ma vie.

La reine qui se plaisait à bouleverser toute l'étiquette, voulut se lever au bout de six jours et sortir le septième sous prétexte qu'elle se portait bien ; en effet, elle nourrissait ses enfants. Exemple odieux dont toutes les femmes lui représentèrent très fortement les conséquences. Mais Fantasque qui craignait les ravages du lait répandu soutint qu'il n'y a point

Copyright Arvensa Editions

de temps plus perdu pour le plaisir de la vie que celui qui vient après la mort, que le sein d'une femme morte se flétrit pas moins que celui d'une nourrisse, ajoutant d'un ton de duègne qu'il n'y a point de si belle gorge aux yeux d'un mari que celle d'une mère qui nourrit ses enfants. Cette intervention des maris dans les soins qui les regardent si peu fit beaucoup rire les dames, et la reine, trop jolie pour l'être impunément leur parut dès lors, malgré ses caprices, presque aussi ridicule que son époux qu'elles appelaient par dérision, le *bourgeois de Vaugirard*.

Je te vois venir, dit aussitôt le druide, tu voudrais me donner insensiblement le rôle de Schah-Bahan et me faire demander s'il y a aussi un Vaugirard aux Indes, comme un Madrid au Bois de Boulogne, un Opéra dans Paris, et un philosophe à la cour. Mais poursuis ta rhapsodie et ne me tends plus ces pièges : car n'étant ni marié ni sultan, ce n'est pas la peine d'être un sot.

Enfin, dit Jalamir sans répondre au druide, tout étant prêt, le jour fut pris pour ouvrir les portes du Ciel aux deux nouveau-nés ; la fée se rendit de bon matin au palais et déclara aux augustes époux qu'elle allait faire à chacun de leurs enfants un présent digne de leur naissance et de son pouvoir. Je veux, dit-elle, avant que l'eau magique les dérobe à ma protection, les enrichir de mes dons et leur donner des noms plus efficaces que ceux de tous les pieds-plats du calendrier, puisqu'ils exprimeront des perfections dont j'aurai soin de le douer en même temps : mais comme vous devez connaître mieux que moi les qualités qui conviennent au bonheur de votre famille et de vos peuples, choisissez vous-mêmes et faites ainsi d'un seul acte de volonté sur chacun de vos deux enfants ce que vingt ans d'éducation font rarement dans la jeunesse et que la raison ne fait plus dans un âge avancé.

Aussitôt grande altercation entre les deux époux. La reine prétendait seule régler à sa fantaisie le caractère de toute sa famille, et le bon prince qui sentait toute l'importance d'un pareil choix, n'avait garde de l'abandonner au caprice d'une femme dont il adorait les folies sans les partager. Phénix voulait des enfants qui devinssent un jour des gens raisonnables ; Fantasque aimait mieux avoir de jolis enfants et pourvu qu'ils brillassent à six ans, elle s'embarrassait fort peu qu'ils fussent des sots à trente. La fée eut beau s'efforcer de mettre leurs majestés d'accord ; bientôt le caractère des nouveau-nés ne fut plus que le prétexte de la dispute, et il n'était pas question d'avoir raison, mais de se mettre l'un

Copyright Arvensa Editions

l'autre à la raison.

Enfin Discrète imagina un moyen de tout ajuster sans donner le tort à personne ; ce fut que chacun disposât à son gré de l'enfant de son sexe. Le roi approuva un expédient qui pourvoyait à l'essentiel en mettant à couvert des bizarres souhaits de la reine l'héritier présomptif de la couronne, et voyant les deux enfants sur les genoux de leur gouvernante il se hâta de s'emparer du prince non sans regarder sa soeur d'un oeil de commisération. Mais Fantasque d'autant plus mutinée qu'elle avait moins raison de l'être courut comme une Emportée à la jeune princesse, et la prenant aussi dans ses bras : vous vous unissez tous, dit-elle, pour m'excéder, mais afin que les caprices du roi tournent malgré lui-même au profit d'un de ses enfants, je déclare que je demande pour celui que je tiens tout le contraire de ce qu'il demandera pour l'autre. Choisissez maintenant, dit-elle au roi d'un air de triomphe, et puisque vous trouvez tant de charmes à tout diriger, décidez d'un seul mot le sort de votre famille entière. La fée et le roi tâchèrent en vain de la dissuader d'une résolution qui mettait ce prince dans un étrange embarras, elle n'en voulut jamais démordre et dit qu'elle se félicitait beaucoup d'un expédient qui ferait rejaillir sur sa fille tout le mérite que le roi ne saurait pas donner à son fils. Ah, dit ce prince outré de dépit, vous n'avez jamais eu pour votre fille que de l'aversion et vous le prouvez dans l'occasion la plus importante de sa vie ; mais, ajouta-t-il dans un transport de colère dont il ne fut pas le maître, pour la rendre parfaite en dépit de vous, je demande que cet enfant-ci vous ressemble. Tant mieux pour vous et pour lui, reprit vivement la reine, mais je serai vengée et votre fille vous ressemblera. À peine ces mots furent-ils lâchés de part et d'autre avec une impétuosité sans égale, que le roi, désespéré de son étourderie les eût bien voulu retenir ; mais c'en était fait, et les deux Enfants étaient doués sans retour des caractères demandés. Le garçon reçut le nom de prince Caprice et la fille s'appela la *princesse Raison*, nom bizarre qu'elle illustra si bien qu'aucune femme n'osa le porter depuis.

Voilà donc le futur successeur au trône orné de toutes les perfections d'une jolie femme, et la princesse sa soeur destinée à posséder un jour toutes les vertus d'un honnête homme et les qualités d'un bon roi ; partage qui ne paraissait pas des mieux entendus mais sur lequel on ne pouvait plus revenir. Le plaisant fut que l'amour mutuel des deux époux agissant en cet instant avec toute la force que lui rendaient toujours, mais

Copyright Arvensa Editions

souvent trop tard, les occasions essentielles, et la prédilection ne cessant d'agir, chacun trouva celui de ses enfants, qui devait lui ressembler le plus mal partagé des deux et songea moins à le féliciter qu'à le plaindre. Le roi prit sa fille dans ses bras et la serrant tendrement. Hélas, lui dit-il, que te servirait la beauté même de ta mère sans son talent pour la faire valoir ? Tu seras trop raisonnable pour faire tourner la tête à personne ! Fantasque plus circonspecte sur ses propres vérités ne dit pas tout ce qu'elle pensait de la sagesse du roi futur, mais il était aisé de douter, à l'air triste dont elle le caressait, qu'elle eût au fond du coeur une grande opinion de son partage. Cependant le roi la regardant avec une sorte de confusion lui fit quelques reproches sur ce qui s'était passé. Je sens mes torts, lui dit-il, mais ils sont votre ouvrage ; nos enfants auraient valu beaucoup mieux que nous, vous êtes cause qu'ils ne feront que nous ressembler. Au moins, dit-elle aussitôt, en sautant au cou de son mari, je suis sûre qu'ils s'aimeront autant qu'il est possible. Phénix touché de ce qu'il y avait de tendre dans cette saillie, se consola par cette réflexion qu'il avait si souvent occasion de faire qu'en effet la bonté naturelle et un coeur sensible suffisent pour tout réparer.

Je devine si bien tout le reste, dit le druide à Jalamir en l'interrompant, que j'achèverais le conte pour toi. Ton prince Caprice fera tourner la tête à tout le monde et sera trop bien l'imitateur de sa mère pour n'en pas être le tourment. Il bouleversera le royaume en le voulant réformer. Pour rendre ses sujets heureux il les mettra au désespoir, s'en prenant toujours aux autres de ses propres torts, injuste pour avoir été imprudent, le regret de ses fautes lui en fera commettre de nouvelles. Comme la sagesse ne le conduira jamais, le bien qu'il voudra faire augmentera le mal qu'il aura fait. En un mot, quoiqu'au fond il sait bon, sensible et généreux, ses vertus mêmes lui tourneront à préjudice et sa seule étourderie unie à tout son pouvoir le fera plus haïr que n'aurait fait une méchanceté raisonnée. D'un autre côté ta princesse Raison, nouvelle héroïne du pays des fées, deviendra un prodige de sagesse et de prudence et sans avoir d'adorateurs se fera tellement adorer du peuple que chacun fera des voeux pour être gouverné par elle : sa bonne conduite avantageuse à tout le monde et à elle-même ne fera du tort qu'à son frère dont on opposera sans cesse les travers à ses vertus et à qui la prévention publique donnera tous les défauts qu'elle n'aura pas, quand même il ne les aurait pas lui-même. Il sera question d'intervertir l'ordre de la succession au trône d'asservir la

Copyright Arvensa Editions

marotte à la quenouille et la fortune à la raison. Les docteurs exposeront avec emphase les conséquences d'un tel exemple et prouveront qu'il vaut mieux que le peuple obéisse aveuglément aux enragés que le hasard peut lui donner pour maître que de se choisir lui-même des chefs raisonnables ; que quoiqu'on interdise à un fou le gouvernement de son propre bien il est bon de lui laisser la suprême disposition de nos biens et de nos vies ; que le plus insensé des hommes est encore préférable à la plus sage des femmes, et que le mâle ou le premier né fût-il un singe ou un loup, il faudrait en bonne politique qu'une héroïne ou un ange naissant après lui obéît à ses volontés. Objections et répliques de la part des séditieux, dans lesquelles Dieu sait comme on verra briller ta sophistique éloquence : Car je te connais, c'est surtout à médire de ce qui se fait que ta bile s'exhale avec volupté, et ton amère franchise semble se réjouir de la méchanceté des hommes par le plaisir qu'elle prend à la leur reprocher.

Tubleu ! père druide, comme vous y allez, dit Jalamir tout surpris ; flux de paroles ! Où diable avez-vous pris de si belles tirades ? Vous ne prêchâtes de votre vie aussi bien dans le bois sacré, quoique vous n'y parliez pas plus vrai. Si je vous laissais faire, vous changeriez bientôt un conte de fées en un traité de politique et l'on trouverait quelque jour dans les cabinets des princes Barbe Bleue ou Peau-d'âne au lieu de Machiavel. Mais ne vous mettez point tant en frais pour deviner la fin de mon conte.

Pour vous montrer que les dénouements ne manquent pas au besoin, J'en vais dans quatre mots expédier un non pas aussi savant que le vôtre, mais peut-être aussi naturel et à coup sûr plus imprévu.

Vous saurez donc que les deux enfants jumeaux étant, comme je l'ai remarqué fort semblables de figure et de plus habillés de même, le roi croyant avoir pris son fils tenait sa fille entre ses bras au moment de l'influence, et que la reine trompée par le choix de son mari ayant aussi pris son fils pour sa fille, la fée profita de cette erreur pour douer les deux enfants de la manière qui leur convenait le mieux. Caprice fut donc le nom de la princesse, et Raison celui du prince son frère, et en dépit des bizarreries de la reine tout se trouva dans l'ordre naturel. Parvenu au trône après la mort du roi, Raison fit beaucoup de bien et fort peu de bruit ; cherchant plutôt à remplir ses devoirs qu'à s'acquérir de la réputation il ne fit ni guerre aux étrangers ni violence à ses sujets et reçut plus de bénédictions que d'éloges. Tous les projets formés sous le précédent règne furent exécutés sous celui-ci, et en passant de la domination du père sous

Copyright Arvensa Editions

celle du fils les peuples deux fois heureux crurent n'avoir pas changé de maître. La princesse Caprice, après avoir fait perdre la vie ou la raison à des multitudes d'amants tendres et aimables, fut enfin mariée à un roi voisin qu'elle préféra parce qu'il portait la plus longue moustache et sautait le mieux à cloche-pied. Pour Fantasque, elle mourut d'une indigestion de pieds de perdrix en ragoût qu'elle voulut manger avant de se mettre au lit où le roi se morfondait à l'attendre, un soir qu'à force d'agaceries elle l'avait engagé à venir coucher avec elle.

Copyright Arvensa Editions

FIN de LA REINE FANTASQUE

Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

LES AMOURS DE CLAIRE ET DE MARCELLIN

CONTE

Jean-Jacques ROUSSEAU
MÉLANGES EN PROSE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Ce conte inachevé, rédigé en 1756, a été publié pour la première fois en 1861. Il peut être considéré comme une ébauche de La Nouvelle Héloïse. I raconte l'histoire d'un jeune paysan que son père, comme celui de Julie, veut marier contre son gré.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mélanges en prose

LES AMOURS DE CLAIRE ET DE MARCELLIN

Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Dans le village d'Orival en Dauphiné demeurait un laboureur à son aise nommé Germon. Ce paysan avait un fils unique nommé Marcellin : jeune homme heureusement né et d'un mérite d'autant plus vrai qu'il n'avait point reçu le fard de l'éducation. Son père fâché de n'avoir que lui, voulut le marier de bonne heure pour s'assurer une plus nombreuse famille. Car la multitude des enfants qui chez les paysans ajoute à la misère des pauvres, augmente la richesse de ceux qui sont à leur aise. Germon s'étant donc arrangé pour ce mariage, le conclut moins en villageois qu'en homme riche, c'est-à-dire sur les seules convenances du bien et sans beaucoup consulter le goût de son fils.

Marcellin à qui le cœur ne disait rien en faveur du choix de son père, mais qui n'avait non plus rien de raisonnable à y opposer, prit le parti d'obéir sans murmure ; et le mariage allait s'achever si deux jours avant la noce le fiancé ne se fût trouvé attaqué d'un mal fort extraordinaire. Des vomissements continuels accompagnés de convulsions et de symptômes dangereux firent craindre pour sa vie. On appela le chirurgien du village qui ne connaissant rien à un mal aussi singulier ne manqua pas d'en donner une longue explication et de faire beaucoup de mauvaises ordonnances faute d'en savoir trouver une bonne. Heureusement pour le pauvre Marcellin, on découvrit la véritable cause de sa maladie avant que les drogues de son Esculape lui en eussent donné une plus dangereuse.

Cette cause secrète était l'amour mais avec des circonstances si singulières qu'elles feront mieux connaître l'innocente simplicité de ce jeune homme que toutes les descriptions que j'en pourrais faire.

Une jeune fille d'Orival nommée Claire avait été élevée à Valence auprès d'une dame qui l'avait prise en amitié et dont sa mère avait nourri un enfant. Cette dame était morte à peu près dans le temps que le mariage dont je viens de parler avait été résolu, et quelques jours après cet

Copyright Arvensa Editions

événement Marcellin étant allé à Valence avec sa mère faire des emplettes de noce, avait eu occasion de voir Claire pour quelques commissions dont la famille ce cette fille l'avait chargé pour elle.

Claire était charmante sans être belle, ou du moins sa beauté avait plus d'élégance que de régularité ; elle n'excitait pas l'admiration, mais elle touchait sans qu'on sût pourquoi : Ce pourquoi était qu'avec des traits communs, ses regards, son geste, sa physionomie annonçaient une âme sensible, et qu'un âme sensible est pour celles qui le sont le premier et le plus puissant de tous les charmes. Quant à ceux qui ont ce sens intérieur moins exquis, et qui ne s'affectent pour ainsi dire que par régle et méthode Claire n'eût été pour eux qu'une personne ordinaire qu'on est étonné d'oublier difficilement quoiqu'on ne voie point de raison de s'en souvenir. Un bon observateur aurait dit en la voyant ; il est très possible qu'elle n'excite jamais de passion, mais il est sûr qu'elle n'en excitera jamais de médiocre.

Pour Marcellin ; tranquille à l'extérieur et d'un tempérament froid en apparence, on l'aurait cru peu fait pour sentir tout le mérite de Claire. Cependant il avait les passions très vives et en était d'autant plus tourmenté que sous un air serein la tempête était concentrée au fond de son cœur. L'indolence et le sens froid qu'on croyait remarquer en lui était souvent l'ouvrage de sa sensibilité même. Plusieurs objets l'affectaient peu parce qu'ils agissaient sur une âme fortement préoccupée. D'autres l'affectaient si vivement qu'il avait honte de tant d'émotion et employait toute sa force à la surmonter ou du moins à la déguiser. La sorte d'éducation rude et grossière qu'il avait reçue de son père n'avait pas peu contribué à lui faire prendre cette habitude forcée de modération que des leçons plus douces ne lui auraient peut-être jamais donnée.

Voila, dira-t-on peut-être, bien de la finesse pour des paysans. Je réponds que ce ne sont point leurs habits que j'ai entrepris de peindre. Je puis répondre encore qu'il y a des âmes dont la place n'est dans aucun rang parce qu'elles sont supérieures à tous, et telles étaient celles de Claire et Marcellin. Les princes, les paysans, et même les philosophes pensent et sentent de même ; l'éducation change les noms et les apparences, mais le fond des cœurs ne change jamais. Or la nature n'a point de moules différents pour les rois et les laboureurs ; revenons à nôtre histoire.

Ces deux personnes se virent donc et l'on devine bien ce qui en arriva ; Marcellin revint tout pensif à son village et trouva sa fiancée encore plus

Copyright Arvensa Editions

maussade qu'auparavant. Quelque indifférent qu'il fût sur sa parure et celle de son épouse, il se trouva qu'on avait toujours oublié et qu'on oubliait toujours je ne sais combien de choses nécessaires, pour lesquelles il fallut faire successivement autant de voyages à Valence, sans manquer jamais d'aller recevoir les commissions de mademoiselle Claire.

Après la perte de sa protectrice, Claire n'avait point songé à quitter la ville où elle pouvait vivre commodément de son travail et d'une pension que cette dame lui avait laissée. Durant les courses de Marcellin elle changea d'avis, et réfléchissant qu'à son âge il était plus convenable de vivre sous les yeux de ses parents, elle prit le parti de retourner chez son père ; aussitôt qu'elle fut à Orival, Marcellin n'eut plus rien à faire à Valence.

Claire apprit avec surprise que Marcellin était prêt à se marier. Dans toutes les visites qu'il lui avait faites il ne lui en avait jamais parlé, et comme elle ne trouvait pas que le ton qu'il avait pris avec elle fût celui d'un homme prêt à en épouser une autre ; elle se crut en droit de lui reprocher sa dissimulation, il lui échappa même quelques larmes qu'elle s'efforça de cacher ; Marcellin s'en aperçut pourtant ; il en fut ému jusqu'au fond du cœur, et deux gouttes d'eau presque imperceptibles furent la source de bien des orages.

Marcellin au désespoir et plus amoureux cent fois qu'il ne croyait l'être, résolut de rompre ou de différer au moins son mariage, il fut à diverses reprises sur le point d'en parler à son père, mais ce rude et grossier paysan qui poussait jusqu'à la brutalité la sévérité paternelle était d'un entêtement que rien ne ramenait, le fils qui en craignait l'abord et qui croyait prévoir l'inutilité de ses représentations y renonça moins par raison que par timidité. Il aurait parlé volontiers à sa mère, mais elle avait plus de complaisance pour lui que de crédit sur l'esprit de Germon. D'ailleurs elle était malade depuis longtemps, il craignait de l'affliger et de nuire à sa guérison ; Enfin, malgré cette maladie qui traînait en longueur et sur laquelle Marcellin avait fondé l'espoir d'un délai, le jour de la noce ayant été fixé par les parents qui s'ennuyaient d'attendre, Marcellin s'avisa d'un expédient pour différer le moment de son malheur et cet expédient fut de se procurer une maladie passagère propre à donner un peu d'alarmes sur son compte et à faire suspendre le mariage. Il avait trouvé un paquet d'émétique qui contenait plusieurs doses et qui avait été préparé pour sa mère ; il avala le tout sans marchander. Je ne sais si son amour avait prévu

Copyright Arvensa Editions

la grandeur du péril où il s'allait précipiter, mais la trop forte dose jointe au défaut des précautions nécessaires pour adoucir et faciliter l'effet de cette dangereuse drogue le mit dans un état à faire craindre pour sa vie et voilà ce qui avait produit de la part du chirurgien tant de savantes dissertations.

Le danger du fils ranima la mère et l'arracha de son lit. Et cet événement qui lui eût peut-être ôté la santé si elle l'avait eue la lui rendit contre toute apparence ; tant la nature a de ressources inconnues à l'art. Cette bonne femme soupçonna quelque chose d'extraordinaire dans la maladie de son fils ; ce sont en pareil cas des yeux bien pénétrants que ceux d'une mère. Elle s'aperçut avec effroi que la fatale drogue avait disparu. Pleine de trouble elle questionne son fils, il balance, elle le presse, et employant à propos ces tendres caresses maternelles si puissantes sur les bons naturels, elle arrache enfin son secret et il finit sa confession en lui déclarant qu'il ne pouvait aimer la vie que pour la passer avec Claire.

Les causes du mal une fois connues, il n'y avait plus de difficulté dans le choix des remèdes. La jeunesse et la vigueur du malade promettaient bien la prompte guérison du corps, mais la plaie de l'âme devait saigner longtemps.

Germon apprit avec surprise et douleur le secret de la maladie de son fils, cependant son opiniâtreté naturelle balança longtemps l'effroi que lui causait une résolution si désespérée. Il la regardait plutôt comme une simplicité de jeune homme que comme un excès d'amour. Car Les phénomènes de cette étrange passion sont des mystères, inconcevables pour les cœurs qui ne sont pas faits pour la sentir. Claire ne s'y trompa pas de même ; le secret avait transpiré ; car quoique la bonne Germon fût mère, cela n'empêchait pas qu'elle ne fut femme. Et l'on conçoit bien qu'en pareil cas, une amante inquiète n'est pas la dernière instruite des événements qui l'intéressent. Claire vola au chevet de Marcellin ; elle avait le bonheur de n'être pas l'esclave de ces ridicules bienséances qui font des procédés des villes un commerce perpétuel de contrainte et de fausseté. Elle se livra donc sans scrupule a toute la sensibilité de son âme ; ses yeux en disaient plus que sa bouche et elle pouvait s'exprimer avec d'autant plus d'assurance que le langage du sentiment, si vif, si énergique, si bien entendu d'elle et de Marcellin ne l'était guère des autres spectateurs.

Elle le trouva presque hors de danger et sa présence acheva de l'y mettre de sorte qu'elle jouissait de son triomphe sans avoir rien à craindre pour l'événement. Cette preuve si décisive des sentiments de Marcellin ne

Copyright Arvensa Editions

fit pas moins d'impression sur elle, que ses pleurs en avaient fait sur lui et elle ne tarda pas à lui rendre d'une manière aussi peu équivoque les témoignages d'amour qu'elle en avait reçus.

Claire s'était bien aperçue que le père et la mère de Marcellin la voyaient avec une sorte de peine. Ils avaient fait des projets sur le mariage de leur fils. Ils étaient riches : c'était une très forte raison de vouloir l'être davantage. Et quoique la fille qu'ils avaient choisie ne le fût pas beaucoup elle-même ; ils comptaient sur le crédit que son père avait au château pour en obtenir la ferme, et pour d'autres avantages qui les auraient rendus les premiers du lieu. On ne pouvait rompre le mariage sans renoncer à des vues si séduisantes. Ils ne voulaient pas rendre Marcellin malheureux, car ce n'est pas dans un degré si bas que l'ambition fait taire la nature, mais ils étaient attristés que son goût fût un obstacle à leurs projets. Des projets de villageois ! Pourquoi non ! César même n'aimait-il pas mieux être le premier dans un hameau que le second à Rome ?

Tandis que Germon et sa femme disputaient entre eux si leur fils serait heureux ou riche, le père de la fiancée vint les mettre d'accord de la manière la plus imprévue. Il leur dit que sa fille dépitée du mépris de Marcellin et de son amour pour Claire renonçait à ce mariage et qu'il venait leur rendre leur parole et retirer la sienne : mais il ne disait pas la véritable cause de ces changements. C'était la tendre Claire qui avait trouvé le rare secret de gagner sa rivale et d'obliger une fille sage et sans autre amour à rompre volontairement un mariage assorti. Claire alla trouver la fiancée. J'aimais Marcellin, lui dit-elle, avant que je susse qu'il t'était promis, et je ne puis plus m'empêcher de l'aimer encore, ton mariage et mon amour nous rendront toutes deux malheureuses. Avec ce contrat de deux cents livres de rentes que je te donne tu peux choisir un aussi bon parti, et trouver de plus un mari qui t'aime. Cède-moi donc à ce prix un cœur qu'également tu m'ôterais avec peine ; il te convient mieux de rapporter du bien à un homme dont tu seras aimée que d'en recevoir d'un homme qui en aime une autre. Ce qu'il y avait de plus clair dans ce discours pour la fiancée, c'était les deux cents livres de rentes, et ce fut le motif qui la détermina, elle vendit son mari futur qui lui convenait assez mal pour en racheter un autre plus éveillé et dont l'humeur promit davantage : Marcellin, garçon modeste et peu fertile en sottises passa toujours chez les connaisseuses pour avoir assez peu d'esprit.

Jamais Claire ne fut si contente qu'au moment qu'elle n'eut plus rien,

Copyright Arvensa Editions

jamais son amour ne lui fut si doux qu'après lui avoir tant coûté. Marcellin de son côté fut transporté de joie à cette heureuse nouvelle. Il sentit combien il était aimé et combien Claire était digne de l'être de son côté, fier de la pâleur et de la faiblesse qui étaient demeurées il semblait craindre de voir disparaître avec sa convalescence les témoignages de sa tendresse, tandis que l'indigence de Claire était une preuve subsistante de la sienne. On aurait dit que toutes les privations qui coûtent le plus aux autres étaient pour eux de nouveaux moyens de richesse et de félicité. Jeunes amants, savourez à longs traits ces sentiments délicieux qui font le charme et le prix de la vie. Pauvres infirmes, oubliez ou méprisez de toute la terre, mais contents de votre cœur et de celui qui vous est cher, vous êtes heureux par tout ce qui fait le malheur des autres, hâtez-vous de jouir des plaisirs les plus purs qui soient connus des hommes, hélas ! vous connaîtrez peut-être un jour le prix des richesses, de la grandeur et de la considération, mais vous ne retrouverez plus le vrai bonheur.

En effet les moyens qui le leur rendaient si doux en retardaient déjà l'accomplissement. Les preuves de l'amour tendre et désintéressé de Claire n'augmentaient pas moins les répugnances du vieux Germon que l'empressement de Marcellin et dans le même événement où le fils ne regardait que le sacrifice de sa maîtresse, le père avare ne voyait que la perte des deux cents francs.

Une aventure aussi singulière même au village fit du bruit dans Orival.

Copyright Arvensa Editions

FIN des AMOURS DE CLAIRE ET DE MARCELLIN

Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

LE PETIT SAVOYARD
ou LA VIE DE CLAUDE NOYER

NOUVELLE

Jean-Jacques ROUSSEAU

MÉLANGES EN PROSE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mélanges en prose

LE PETIT SAVOYARD ou LA VIE DE CLAUDE NOYER

Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Préambule

[28]

M. E.-H. Gaullieur[29] qui, le premier, a mis en lumière ce fragment dans *l'Athenœum français* (n° 52, 29 décembre 1855), le fait précéder du préambule que voici :

La Savoie et ses habitants ont toujours eu pour l'illustre écrivain de Genève un charme particulier. C'est ce pays qui lui a inspiré ses plus ravissantes descriptions des beautés de la nature, les plus admirables pages de ses *Confessions* et la *Profession de foi du vicaire savoyard*.

Toutes les fois que Jean-Jacques s'est inspiré de cette Savoie qui, à vrai dire, était bien un peu sa patrie, il a été heureux dans ses conceptions. C'est donc avec un vif sentiment d'intérêt qu'en parcourant les nombreux manuscrits de Jean-Jacques Rousseau, en partie inédits, conservés dans la bibliothèque de Neuchâtel, nous avons lu le commencement d'une nouvelle intitulée : *Le Petit Savoyard ou la vie de Claude Noyer.*

Malheureusement ce petit roman, dans le genre de ceux de Florian, est resté inachevé. Le commencement forme néanmoins une exposition complète, et comme rien n'est à négliger quand il s'agit d'un homme aussi éminent que Jean-Jacques, dont la prose est d'une si grande valeur dans la littérature française, nous croyons que ce début sera lu avec un vif intérêt. Le fond de l'histoire parait très simple. Ceux qui ont fait une étude particulière des écrits et du style de Rousseau, de sa manière de penser et de composer, retrouveront leur auteur dans ce fragment. On y voit figurer le Vicaire savoyard, qui peut-être était destiné à jouer un rôle dans la nouvelle si elle eût été achevée ; quelques-unes des idées favorites de l'auteur d'Émile et de la Nouvelle Héloïse sur l'éducation, la nature et la société sont aussi énoncées dans ce morceau que nous reproduisons avec

Copyright Arvensa Editions

un soin scrupuleux jusqu'au moment où le manuscrit, très raturé, comme en général tous les brouillons de Rousseau, devient illisible.

Alfred de Bougy

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mélanges ou littérature variée

LE PETIT SAVOYARD ou LA VIE DE CLAUDE NOYER

Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Je suis né dans les montagnes de Savoie. Mon père était un bon paysan, assez riche pour vivre commodément de son état, trop pauvre pour être exposé aux tourments de la convoitise, car on ne saurait désirer bien ardemment ce qu'on juge impossible à acquérir. Heureux non seulement d'avoir le nécessaire, mais surtout de ne l'avoir que par son travail qui l'empêchait de songer au superflu.

Le ciel semblait m'avoir destiné à être comme lui un honnête laboureur : le premier et le plus grand des maux que m'a faits la fortune, c'est d'avoir trompé ma vocation. Chaque pas que j'ai fait dans le monde m'a éloigné de l'innocence et du bonheur. Dans mon hameau j'aurais peut-être moins étudié les devoirs de l'homme, mais je les aurais mieux suivis, et au lieu d'être réduit à regretter une vie agitée et tumultueuse et à sentir dans ma vieillesse toutes les infirmités qui en sont le fruit, je jouirais d'un esprit serein dans un corps encore robuste, et je serais un bon vieillard, honoré des gens de bien et respectable chez tous les hommes pour avoir rempli dignement un état utile et bien mérité de la société.

Les premières années de ma vie, quoique destituées d'événements intéressants, seront toujours présentes à ma mémoire par la singularité des idées dont j'étais occupé. Par exemple, à peine m'eut-on parlé de Dieu que je me le représentai sous la figure de mon curé, c'est-à-dire vieux, contrefait, quelquefois ivre et toujours chagrin. Le vicaire était plus jeune et de meilleure humeur ; c'était pour moi une espèce de divinité subalterne dont je m'accommodais mieux parce que je la craignais moins. Je m'attachai à lui ; il prit aussi de l'amitié pour moi, et en échange des services que je lui rendais il m'apprit à lire.

J'avais aussi beaucoup entendu parler du marquis d'Argentières dont mon père était le fermier, et qui, comme tous les seigneurs de village, habitant la capitale, passait dans sa terre pour être en grande faveur à la

Copyright Arvensa Editions

cour. Mon imagination ne tarda pas à travailler d'après les idées de noblesse, de richesse et de puissance que j'avais conçues de lui ; je me figurais un grand et bel homme de plus de six pieds de haut, d'un port majestueux, d'un tempérament robuste, et doué de toutes les perfections du corps, de l'esprit et de l'âme dont les idées peuvent passer dans la tête d'un enfant. Quelle fut ma surprise, lorsque ce gentilhomme étant venu passer quelques mois à son château, je n'aperçus qu'un petit vieillard précoce, âgé de trente-huit ans, usé, goutteux, décrépit, perclus de la moitié de ses membres et à qui l'on aurait pu dire dès sa jeunesse, comme César à un vieux soldat tout cicatricé qui lui demandait la permission de se retirer : Eh quoi ! vous imaginez-vous d'être encore en vie ? Cet homme si blasé avait pourtant un fils qui ne se sentait pas encore de la mauvaise santé de son père, mais prenait le vrai chemin d'y arriver tout aussi promptement et de perdre de bonne heure les facultés et le goût du plaisir par l'usage immodéré des plaisirs.

Ce jeune homme, qui reparaîtra plus d'une fois sur la scène de ma vie, en a été le fléau ; et quand il n'aurait eu de part qu'au premier événement qui m'a éloigné de ma patrie, c'est à lui que je dois m'en prendre de tous les malheurs qui en ont été la suite. Je me hâte d'en venir à cette première époque d'où je date l'histoire de mes infortunes.

J'avais une sœur plus âgée que moi de quelques années, et qui, à peine hors de l'enfance, frappait déjà les regards et se faisait remarquer avantageusement dans une province si fertile en belles personnes[30]. C'était une brune vive et folâtre qui se livrait à toute son humeur enjouée avec d'autant moins de ménagement qu'elle n'avait point reçu de ces instructions dangereuses de modestie et de retenue avec lesquelles les jeunes filles bien élevées prennent toujours, et de si bonne heure, des lumières qu'elles ne tardent guère de mettre secrètement à profit. Ma sœur n'était point de ces automates apparentes, de ces idiotes factices, en qui le calme extérieur ne fait que concentrer l'orage au dedans ; elle était étourdie parce qu'elle était sage, et pour être beaucoup plus modeste, il ne lui fallait qu'un peu moins d'innocence. Ma mère, femme pleine de sens, n'avait jamais songé à réprimer cette gaieté ; et mon père, qui était fou de sa fille, se pâmait de joie en la voyant animer toute la jeunesse du lieu et réunir à elle seule tous les soins des garçons à marier. Mais le marquis d'Argentières arriva avec son fils, et c'est le sort des gentilshommes d'être

Copyright Arvensa Editions

partout des trouble-fêtes. Le courtisan blasé oublia la goutte à l'aspect de la jeune Claire, c'était le nom de ma sœur ; il l'agaça, il lui fit des promesses et des propositions avec plus d'ardeur d'être pris au mot que de faculté pour s'en prévaloir, et la tête lui tournant tout à fait, il lui prodigua toutes les galanteries de la vieille cour, et il en fut toujours traité comme un vieux fou qui n'était bon qu'à la faire rire. Elle riait aussi avec le fils ; mais celui-ci, prétendant quelquefois pousser le jeu trop loin, recevait des corrections dont il gardait le souvenir plus d'un jour, et qui lui apprirent que les villageoises ont communément pour cette sorte de défense une autre méthode et plus de vigueur que les femmes de la ville. Cependant, mon père et ma mère s'apercevant que ces jeux si fréquents pouvaient dégénérer en querelles ou pis que des querelles, firent plusieurs fois à ma sœur des leçons, dont, à dire la vérité, elle ne tint pas grand compte, et tout alla à peu près comme auparavant ; les jeux continuèrent avec la même liberté, ce qui aurait dû suffire pour leur prouver que ce n'étaient en effet que des jeux ; mais les bonnes gens ne se piquaient pas de tant de raffinement, ils s'alarmèrent tout de bon, ils firent des réprimandes sévères. Claire pleura, promit tout ce qu'on voulut, et deux heures après recommença ses folies, soit avec le jeune d'Argentières, soit avec le premier venu, car tout le monde était bon pour cela et personne n'était préféré ; c'est qu'elle suivait son humeur naturelle sans qu'aucun goût particulier s'en mêlât. Ainsi mes parents auraient dû bénir le ciel da ce qui faisait le sujet de leurs inquiétudes. On l'a dit mille fois, le naturel ne se change point, ou du moins il n'y a pour en venir à bout qu'un remède beaucoup pire que le mal. Malheureusement pour moi c'est précisément celui-là qui corrigea Claire. Tout à coup on la vit changer d'allure et de maintien ; toutes ses étourderies cessèrent, elle devint mélancolique ; elle prit avec les jeunes gens un air de réserve et de circonspection qu'on ne lui avait jamais vu ; elle rougissait pour un mot et réprimait vivement la moindre liberté qu'on voulait se donner auprès d'elle. Mon père et ma mère bénissaient le ciel d'un changement qu'ils attribuaient à leurs leçons, et ne se doutaient guère qu'il fût précisément l'effet du mal qu'ils avaient voulu prévenir. L'amour avait fait ce miracle. Combien de lecteurs jettent déjà leurs soupçons sur le jeune d'Argentières ! Mais ce n'était point un petit-maître plein de sa noblesse et de sa vanité qui devait soumettre un cœur d'autant plus difficile à vaincre que le côté qui semblait montrer un abord plus aisé était précisément celui par lequel il était invincible. Le badinage

Copyright Arvensa Editions

et l'étourderie n'y pouvaient rien, l'intérêt encore moins ; une femme peut vendre sa personne, mais les cœurs ne se vendent point, et Claire n'était point fille à livrer l'un sans l'autre.

Encore quelques lignes et nous voilà aux amours d'une paysanne et d'un paysan. Mais je ne trompe personne, et dès mon titre on a dû s'y attendre. Lecteurs délicats, gens du beau monde, fermez mon livre, il n'est pas écrit pour vous, et je vous avertis que je vais parler un langage que vous vous piquez de ne point entendre et que je me pique encore plus de vous rendre inintelligible[31].

Le jeune d'Argentières, sans société, sans dissipation, livré à la solitude de son château, à la pédanterie de son gouverneur et aux vieilles histoires de son père, prit véritablement du goût pour Claire, de ce goût impétueux, sans délicatesse et sans retenue, à courir après la possession sans même songer à plaire, et tel, en un mot, qu'un jeune homme de son état pouvait en prendre pour la fille d'un paysan. N'ayant donc rien pu obtenir de gré, il résolut d'user de surprise à la première occasion. Il avait remarqué que ma sœur allait tous les matins porter du lait au château. Il fallait pour cela traverser un coin du parc très propre à recéler des larcins amoureux. Ce fut là qu'un jour il vint l'attendre de bonne heure, bien résolu de tirer du tête à tête un meilleur parti qu'il n'avait fait de toutes ses agaceries ; il courut à elle dès qu'il l'aperçut, et profitant de l'embarras où la mettait pour sa propre défense la conservation de son pot au lait, il causa bien du désordre dans son ajustement avant qu'elle eût trouvé le moyen de se garantir. Enfin, le danger augmentant et le jeune bomme gagnant toujours du terrain malgré ses menaces réitérées, elle prit le parti de se faire une arme à elle-même de ce qui en servait à son adversaire, et lui couvrit le visage du vase et de tout le lait qu'il contenait. D'Argentières, inondé et même blessé, n'en devint que plus animé, mais Claire débarrassée de son obstacle se mit bientôt en état de l'être de son ennemi, et cet emporté, plus furieux d'une défense

(Le reste du manuscrit est illisible.)

Il est facile de suppléer à ce qui manque, ajoute M. Gaullieur. Si Rousseau n'avait pas mis de côté ce sujet comme présentant des difficultés qu'il ne lui convenait pas de vaincre, ou comme indigne de l'occuper plus longtemps, on aurait sans doute eu, par anticipation, la *Nouvelle savoyarde* de Florian. Claire, sous la plume de ce gracieux écrivain, est devenue cette

Copyright Arvensa Editions

Claudine dont les aventures ont acquis, il y a quelque soixante ans, une si grande popularité, et ont défrayé les auteurs de romances et de vaudevilles. Seulement, M. de Florian, en précisant davantage le lieu de la scène, a dû nécessairement convertir le marquis français en un lord anglais. Tout autre séducteur aurait été déplacé dans la vallée de Chamouny[32].

Copyright Arvensa Editions

FIN de LE PETIT SAVOYARD
ou LA VIE DE CLAUDE NOYER

Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

NOTES EN RÉFUTATION DE L'OUVRAGE D'HELVÉTIUS

Intitulé DE L'ESPRIT

Jean-Jacques ROUSSEAU
MÉLANGES EN PROSE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Présentation

Les *Notes en réfutation de l'ouvrage d'Helvétius* sont les notes critiques que Jean-Jacques avait mises en marge de l'exemplaire in 4°, que lui avait donné Helvétius, et qu'il ne voulut pas publier parce que l'ouvrage fut condamné. *Les Remarques de Rousseau* doivent être de 1758, puisque le livre *de l'Esprit* parut cette année[33].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mélanges en prose

NOTES EN RÉFUTATION DE L'OUVRAGE D'HELVÉTIUS

Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Le grand but de M. Helvétius dans son ouvrage est de réduire toutes les facultés de l'homme à une existence purement matérielle. Il débute par avancer, tom. I, disc. I, chap. I, pag. 190[34], « que nous avons en nous deux facultés, ou, s'il l'ose dire, *deux puissances passives* ; la sensibilité physique et la mémoire ; et il définit la mémoire une sensation continuée, mais affaiblie. »

À quoi Rousseau répond : « Il me semble qu'il faudrait distinguer les impressions purement organiques et locales, des impressions qui affectent tout l'individu ; les premières ne sont que de simples sensations ; les autres sont des sentiments. » Et un peu plus bas il ajoute : « Non pas, la mémoire est la faculté de se rappeler la sensation, mais la sensation, même affaiblie, ne dure pas continuellement. »

« *La mémoire*, continue Helvétius, tom. I, disc. I, chap. I, p. 203, ne peut être qu'un des organes de la sensibilité physique : le principe qui sent en nous doit être nécessairement le principe qui se ressouvient, puisque *se ressouvenir* comme je vais le prouver, n'est proprement que *sentir*. » « Je ne sais pas encore, dit Rousseau, comme il va prouver cela ; mais je sais bien que sentir l'objet présent, et sentir l'objet absent, sont deux opérations dont la différence mérite bien d'être examinée. »

« Lorsque, par une suite de mes idées, ajoute l'auteur, tom. I, disc. I, chap. I, p. 206, ou par l'ébranlement que certains sons causent dans l'organe de mon oreille, je me rappelle l'image d'un chêne ; alors mes organes intérieurs doivent nécessairement se trouver à peu près dans la même situation où ils étaient à la vue de ce chêne : or, cette situation des organes doit incontestablement produire une sensation ; il est donc évident que se ressouvenir, c'est sentir. »

« Oui, dit Rousseau, vos organes intérieurs se trouvent à la vérité dans la même situation où ils étaient à la vue du chêne, mais par l'effet d'une

Copyright Arvensa Editions

opération très différente » Et quant à ce que vous dites que cette situation doit produire une sensation, « Qu'appelez-vous sensation ? dit-il. Si une sensation est l'impression transmise par l'organe extérieur à l'organe intérieur, la situation de l'organe intérieur a beau être supposée la même, celle de l'organe extérieur manquant, ce défaut seul suffit pour distinguer le souvenir de la sensation. D'ailleurs, il n'est pas vrai que la situation de l'organe intérieur soit la même dans la mémoire et dans la sensation ; autrement il serait impossible de distinguer le souvenir de la sensation d'avec la sensation. Aussi l'auteur se sauve-t-il par un à peu près ; mais une situation d'organes qui n'est qu'à peu près la même ne doit pas produire exactement le même effet. »

« Il est donc évident, dit Helvétius, tom. I, disc. I, chap. I, p. 207, que se ressouvenir c'est sentir. » « Il y a cette différence, répond Rousseau, que la mémoire produit une sensation semblable et non pas le sentiment, et cette autre différence encore, que la cause n'est pas la même. »

L'auteur, tom. I, disc. I, chap. I, p. 207, ayant posé son principe, se croit en droit de conclure ainsi : « Je dis encore que c'est dans la capacité que nous avons d'apercevoir les ressemblances ou les différences, les convenances ou les disconvenances qu'ont entre eux les objets divers, que consistent toutes les opérations de l'esprit. Or, cette capacité n'est que la sensibilité physique même : tout se réduit donc à sentir. » « Voici qui est plaisant ! s'écrie son adversaire, après avoir légèrement affirmé qu'apercevoir et comparer sont la même chose, l'auteur conclut en grand appareil que juger c'est sentir. La conclusion me paraît claire ; mais c'est de l'antécédent qu'il s'agit. »

L'auteur répète sa conclusion d'une autre manière, tom. I, disc. I, chap. I, p. 209, et dit : « La conclusion de ce que je viens de dire, c'est que si tous les mots des diverses langues ne désignent jamais que des objets, ou les rapports de ces objets avec nous et entre eux ; tout l'esprit par conséquent consiste à comparer et nos sensations et nos idées, c'est-à-dire à voir les ressemblances et les différences, les convenances et les disconvenances qu'elles ont entre elles. Or, comme le jugement n'est que cette apercevance elle-même, ou du moins que le prononcé de cette apercevance, il s'ensuit que toutes les opérations de l'esprit se réduisent à juger. » Rousseau oppose à cette conclusion une distinction lumineuse : APERCEVOIR LE OBJETS, dit-il, C'EST SENTIR ; APERCEVOIR LES RAPPORTS, C'EST JUGER[35].

Copyright Arvensa Editions

« La question renfermée dans ces bornes, continue l'auteur *de l'Esprit*, tom. I, disc. I, chapitre I, p. 210, j'examinerai maintenant si juger n'est pas sentir. Quand je juge de la grandeur ou de la couleur des objets qu'on me présente, il est évident que le jugement porté sur les différentes impressions que ces objets ont faites sur mes sens n'est proprement qu'une sensation ; que je puis dire également, je juge ou je sens que, de deux objets, l'un, que j'appelle *toise*, fait sur moi une impression différente de celui que j'appelle *pied* ; que la couleur que je nomme *rouge* agit sur mes yeux différemment de celle que je nomme *jaune* ; et j'en conclus qu'en pareil cas *juger* n'est jamais que sentir. » « Il y a ici un sophisme très subtil et très important à bien remarquer, reprend Rousseau : autre chose est sentir une différence entre une *toise* et un *pied,* et autre chose mesurer cette différence. Dans la première opération l'esprit est purement passif, mais dans l'autre il est actif. Celui qui a plus de justesse dans l'esprit pour transporter par la pensée le pied sur la toise, et voir combien de fois il y est contenu, est celui qui en ce point a l'esprit le plus juste, et juge le mieux. » Et quant à la conclusion, « qu'en pareil cas juger n'est jamais que sentir, » Rousseau soutient que c'est autre chose, parce que la « comparaison du jaune et du rouge n'est pas la sensation du jaune ni celle du rouge. »

L'auteur se fait ensuite cette objection, tome I, disc. I, chap. I, p. 211 : « Mais, dira-t-on, supposons qu'on veuille savoir si la force est préférable à la grandeur du corps, peut-on assurer qu'alors juger soit sentir ? Oui, répondrai-je ; car, pour porter un jugement sur ce sujet, ma mémoire doit me tracer successivement les tableaux des situations différentes où je puis me trouver le plus communément dans le cours de ma vie. » « Comment ! réplique à cela Rousseau ; la comparaison successive de mille idées est aussi un sentiment ! Il ne faut pas disputer des mots, mais l'auteur se fait là un étrange dictionnaire. »

Enfin Helvétius finit ainsi, tom. I, disc, I, chap. I, p. 217 : « Mais, dira-t-on, comment jusqu'à ce jour a-t-on supposé en nous une faculté de juger distincte de la faculté de sentir ? L'on ne doit cette supposition, répondrai-je, qu'à l'impossibilité où l'on s'est cru jusqu'à présent d'expliquer d'aucune autre manière certaines erreurs de l'esprit. » « Point du tout, reprend Rousseau. C'est qu'il est très simple de supposer que deux opérations d'espèces différentes se font par deux différentes facultés. »

À la fin du premier discours, tom. I, disc. I, ch. 4, p. 284, M. Helvétius, revenant à son grand principe, dit : « Rien ne m'empêche maintenant

Copyright Arvensa Editions

d'avancer que *juger*, comme je l'ai déjà prouvé, n'est proprement que *sentir*. » « Vous n'avez rien prouvé sur ce point, répond Rousseau, sinon que vous ajoutez au sens du mot SENTIR le sens que nous donnons au mot juger : vous réunissez sous un mot commun deux facultés essentiellement différentes. » Et sur ce que Helvétius dit encore, tom. I, disc. I, chap. 4, page 285, « que l'esprit peut être considéré comme la faculté productrice de nos pensées, et n'est, en ce sens, que sensibilité et mémoire », Rousseau met en note : SENSIBILITÉ, MÉMOIRE, JUGEMENT[36].

Dans son second discours, M. Helvétius avance, tom. II, disc. II, chap. 4 p. 53, « que nous ne concevons que des idées analogues aux nôtres, que nous n'avons d'*estime sentie* que pour cette espèce d'idées ; et de là cette haute opinion que chacun est, pour ainsi dire, forcé d'avoir de soi-même, et qu'il appelle la nécessité où nous sommes de nous estimer préférablement aux autres. Mais, ajoute-t-il, tom, II, disc. II, chap. 4, p. 57, on me dira que l'on voit quelques gens reconnaître dans les autres plus d'esprit qu'en eux. Oui, répondrai-je, on voit des hommes en faire l'aveu ; et cet aveu est d'une belle âme. Cependant ils n'ont, pour celui qu'ils avouent leur supérieur, qu'une *estime sur parole* : ils ne font que donner à l'opinion publique la préférence sur la leur, et convenir que ces personnes sont plus estimées, sans être intérieurement convaincus qu'elles soient plus estimables. » « Cela n'est pas vrai, reprend brusquement Rousseau. J'ai longtemps médité sur un sujet, et j'en ai tiré quelques vues avec toute l'attention que j'étais capable d'y mettre. Je communique ce même sujet à un autre homme ; et, durant notre entretien, je vois sortir du cerveau de cet homme des foules d'idées neuves et de grandes vues sur ce même sujet qui m'en avait fourni si peu. Je ne suis pas assez stupide pour ne pas sentir l'avantage de ses vues et de ses idées sur les miennes : je suis donc forcé de sentir intérieurement que cet homme a plus d'esprit que moi, et de lui accorder dans mon cœur une estime sentie, supérieure à celle que j'ai pour moi. Tel fut le jugement que Philippe second porta de l'esprit d'Alonzo Perez, et qui fit que celui-ci s'estima perdu. »

Helvétius veut appuyer son sentiment d'un exemple, et dit, tom. II, disc, Ii, chap. 4, p. 57, note : « En poésie, Fontenelle serait sans peine convenu de la supériorité du génie de Corneille sur le sien, mais il ne l'aurait pas sentie. Je suppose, pour s'en convaincre, qu'on eût prié ce même Fontenelle de donner, en fait de poésie, l'idée qu'il s'était formée de la

Copyright Arvensa Editions

perfection ; il est certain qu'il n'aurait en ce genre proposé d'autres règles fines que celles qu'il avait lui-même aussi bien observées que Corneille. » Mais Rousseau objecte à cela : « II ne s'agit pas de règles ; il s'agit du génie qui trouve les grandes images et les grands sentiments. Fontenelle aurait pu se croire meilleur juge de tout cela que Corneille, mais non pas aussi bon inventeur ; il était fait pour sentir le génie de Corneille et non pour l'égaler. Si l'auteur ne croit pas qu'un homme puisse sentir la supériorité d'un autre dans son propre genre, assurément il se trompe beaucoup : moi-même je sens la sienne, quoique je ne sois pas de son sentiment. Je sens qu'il se trompe en homme qui a plus d'esprit que moi : il a plus de vues et plus lumineuses, mais les miennes sont plus saines. Fénelon l'emportait sur moi à tous égards : cela est certain. » À ce sujet Helvétius ayant laissé échapper l'expression « du poids importun de l'estime, » Rousseau le relève en s'écriant : « Le poids importun de l'estime ! Eh dieu ! rien n'est si doux que l'estime, même pour ceux qu'on croit supérieurs à soi. »

« Ce n'est peut-être qu'en vivant loin des sociétés, dit Helvétius, tom. II, disc. II, ch. 6, p. 77, qu'on peut se défendre des illusions qui les séduisent. Il est du moins certain que, dans ces mêmes sociétés, on ne peut conserver une vertu toujours forte et pure, sans avoir habituellement présent à l'esprit le principe de l'utilité publique ; sans avoir une connaissance profonde des véritables intérêts de ce public, et, par conséquent, de la morale et de la politique. » « À ce compte, répond Rousseau, il n'y a de véritable probité que chez les philosophes. Ma foi, ils font bien de s'en faire compliment les uns aux autres. »

Conséquemment au principe que venait d'avancer l'auteur, il dit, tome n, disc. II, chap. 6, p. 78, note, « que Fontenelle définissait le mensonge, taire une vérité qu'on doit. Un homme sort du lit d'une femme, il en rencontre le mari : D'où venez-vous ? lui dit celui-ci. Que lui répondre ? Lui doit-on alors la vérité ? Non, dit Fontenelle, parce qu'alors la vérité n'est utile à personne. » « Plaisant exemple ! s'écrie Rousseau : comme si celui qui ne se fait pas un scrupule de coucher avec la femme d'autrui s'en faisait un de dire un mensonge ! Il se « peut qu'un adultère soit obligé de mentir, mais l'homme de bien ne veut être ni menteur ni adultère.[37] »

Lorsqu'il dit, tome II, disc. II, ch. 12, p. 168, « Qu'un poète dramatique fasse une bonne tragédie sur un plan déjà connu, c'est, dit-on, un plagiaire

Copyright Arvensa Editions

méprisable ; mais qu'un général se serve dans une campagne de l'ordre de bataille et des stratagèmes d'un autre général, il n'en paraît souvent que plus estimable » : l'autre le relève en disant, « Vraiment, je le crois bien ! le premier se donne pour l'auteur d'une pièce nouvelle, le second ne se donne pour rien ; son objet est de battre l'ennemi. S'il faisait un livre sur les batailles, on ne lui pardonnerait pas plus le plagiat qu'à l'auteur dramatique. » Rousseau n'est pas plus indulgent envers M. Helvétius lorsque celui-ci altère les faits pour autoriser ses principes. Par exemple, lorsque, voulant prouver que, « dans tous les siècles et dans tous les pays, la probité n'est que l'habitude des actions utiles à sa nation, il allègue, tome II, disc. II, chap. 13, p. 190, l'exemple des Lacédémoniens qu permettaient le vol, et conclut ensuite, tome II, disc. II, ch. 13, p. 192, que le vol, nuisible à tout peuple riche, mais utile à Sparte, y devait être honoré » ; Rousseau remarque *que le vol n'était permis qu'aux enfants, et qu'il n'est dit nulle part que les hommes volassent* ; ce qui est vrai. Et sur le même sujet l'auteur, dans une note, ayant dit « qu'un jeune Lacédémonien, plutôt que d'*avouer* son larcin, se laissa, sans crier, dévorer le ventre par un jeune renard qu'il avait volé, et caché sous sa robe » ; son critique le reprend ainsi avec raison : « Il n'est dit nulle part que l'enfant fut questionné : il ne s'agissait que de ne pas déceler son vol, et non de le nier. Mais l'auteur est bien aise de mettre adroitement le mensonge au nombre des vertus lacédémoniennes. »

M. Helvétius, tom. II, disc. II, ch. 15, p. 243, faisant l'apologie du luxe, porte l'esprit du paradoxe jusqu'à dire que les femmes galantes, dans un sens politique, sont plus utiles à l'état que les femmes sages. Mais Rousseau répond : « L'une soulage des gens qui souffrent ; l'autre favorise des gens qui veulent s'enrichir : en excitant l'industrie des artisans du luxe, elle en augmente le nombre ; en faisant la fortune de deux ou trois, elle en excite vingt à prendre un état où ils resteront misérables ; elle multiplie les sujets dans les professions inutiles, et les fait manquer dans les professions nécessaires. »

Dans une autre occasion, tom. III, discours II, ch. 25, p. 146, note, M Helvétius, remarquant que l'envie permet à chacun d'être le panégyriste de sa probité, et non de son esprit », Rousseau, loin d'être de son avis, dit : « Ce n'est point cela ; mais c'est qu'en premier lieu la probité est indispensable, et non l'esprit ; et qu'en second lieu il dépend de nous d'être honnêtes gens, et non pas gens d'esprit. »

Copyright Arvensa Editions

Enfin, dans le premier chapitre du troisième discours, tom. III, pag. 163, l'auteur entre dans la question de l'éducation et de l'égalité naturelle des esprits. Voici le sentiment de Rousseau là-dessus, exprimé dans une de ses notes : « Le principe duquel l'auteur déduit, dans les chapitres suivants, l'égalité naturelle des esprits, et qu'il a tâché d'établir au commencement de cet ouvrage, est que les jugements humains sont purement passifs. Ce principe a été établi et discuté avec beaucoup de philosophie et de profondeur dans l'*Encyclopédie*, article ÉVIDENCE. J'ignore quel est l'auteu de cet article ; mais c'est certainement un très grand métaphysicien ; je soupçonne l'abbé de Condillac ou M. de Buffon. Quoi qu'il en soit, j'a taché de combattre ce principe et d'établir l'activité de nos jugements dans les notes que j'ai écrites au commencement de ce livre, et surtout dans la première partie de la Profession de foi du vicaire savoyard. Si j'ai raison, et que le principe de M. Helvétius et de l'auteur susdit soit faux, les raisonnements des chapitres suivants, qui n'en sont que des conséquences, tombent, et il n'est pas vrai que l'inégalité des esprits soit l'effet de la seule éducation, quoiqu'elle « y puisse influer beaucoup. »

Copyright Arvensa Editions

FIN de la NOTES EN RÉFUTATION DE L'OUVRAGE D'HELVÉTIUS

Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

LE LÉVITE D'ÉPHRAÏM

Jean-Jacques ROUSSEAU
MÉLANGES EN PROSE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mélanges ou littérature variée

LE LÉVITE D'ÉPHRAÏM

Liste des Mélanges ou littérature variée

Liste générale des titres

Table des matières

Présentation

Chant premier

Chant second

Chant troisième

Chant quatrième

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mélanges en prose

LE LÉVITE D'ÉPHRAÏM

Table des matières du titre

Liste des Mélanges ou littérature variée

Liste générale des titres

Présentation

Le Lévite d'Éphraïm a été composé au mois de Juin 1762, dans une chaise de poste, pendant que Rousseau se mettait à l'abri, en allant en Suisse, du décret de prise de corps lancé contre lui. C'est une imitation des chapitres 19, 20 et 21 du *Livre des Juges.*

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mélanges en prose

LE LÉVITE D'ÉPHRAÏM

Table des matières du titre

Liste des Mélanges ou littérature variée

Liste générale des titres

Chant premier

Sainte colère de la vertu, viens animer ma voix ; je dirai les crimes de Benjamin, et les vengeances d'Israël ; je dirai des forfaits inouïs, et des châtiments encore plus terribles. Mortels, respectez la beauté, les mœurs, l'hospitalité ; soyez justes sans cruauté, miséricordieux sans faiblesse ; et sachez pardonner au coupable, plutôt que de punir l'innocent.

O vous, hommes débonnaires, ennemis de toute inhumanité ; vous qui, de peur d'envisager les crimes de vos frères, aimez mieux les laisser impunis, quel tableau viens-je offrir à vos yeux ? Le corps d'une femme coupé par pièces ; ses membres déchirés et palpitants envoyés aux douze tribus ; tout le peuple, saisi d'horreur, élevant jusqu'au ciel une clameur unanime, s'écriant de concert : Non, jamais rien de pareil ne s'est fait en Israël, depuis le jour où nos Pères sortirent d'Égypte jusqu'à ce jour. Peuple saint, rassemble-toi : prononce sur cet acte horrible, et décerne le prix qu'il a mérité. À de tels forfaits, celui qui détourne ses regards est un lâche, un déserteur de la justice ; la véritable humanité les envisage, pour connaître, pour les juger, pour les détester. Osons entrer dans ces détails, et remontons à la source des guerres civiles qui firent périr une des tribus, et coûtèrent tant de sang aux autres. Benjamin, triste enfant de douleur, qui donnas la mort à ta mère, c'est de ton sein qu'est sorti le crime qui t'a perdu ; c'est ta race impie qui put le commettre, et qui devait trop l'expier.

Dans les jours de liberté où nul ne régnait sur le peuple du Seigneur, il fut un temps de licence où chacun, sans reconnaître ni magistrat ni juge, était seul son propre maître et faisait tout ce qui lui semblait bon. Israël, alors épars dans les champs, avait peu de grandes villes, et la simplicité de ses mœurs rendait superflu l'empire des lois. Mais tous les cœurs n'étaient

Copyright Arvensa Editions

pas également purs, et les méchants trouvaient l'impunité du vice dans la sécurité de la vertu.

Durant un de ces courts intervalles de calme et d'égalité qui restent dans l'oubli parce que nul n'y commande aux autres et qu'on n'y fait point de mal, un Lévite des monts d'Éphraïm vit dans Bethléem une jeune fille qui lui plut. Il lui dit : Fille de Juda, tu n'es pas de ma tribu, tu n'as point de frère ; tu es comme les filles de Salphaad, et je ne puis t'épouser selon la loi du Seigneur.[38] Mais mon cœur est à toi ; viens avec moi, vivons ensemble ; nous serons unis et libres ; tu seras mon bonheur, et je serai le tien. Le Lévite était jeune et beau ; la jeune fille sourit ; ils s'unirent, puis il l'emmena dans ses montagnes.

Là, coulant une douce vie, si chère aux cœurs tendes et simples, il goûtait dans sa retraite les charmes d'un amour partagé ; là, sur un sistre d'or fait pour chanter les louanges du Très-Haut, il chantait souvent les charmes de sa jeune épouse. Combien de fois les coteaux du mont Heba retentirent de ses aimables chansons ! Combien de fois il la mena sous l'ombrage, dans les vallons de Sichem, cueillir des roses champêtres et goûter le frais au bord des ruisseaux ! Tantôt il cherchait dans les creux des rochers des rayons d'un miel doré dont elle faisait ses délices ; tantôt dans le feuillage des oliviers il tendait aux oiseaux des pièges trompeurs, et lui apportait une tourterelle craintive qu'elle baisait en la flattant ; puis, l'enfermant dans son sein, elle tressaillait d'aise en la sentant se débattre et palpiter. Fille de Bethléem, lui disait-il, pourquoi pleures-tu toujours ta famille et ton pays ? Les enfants d'Éphraïm n'ont-ils point aussi des fêtes ? les filles de la riante Sichem sont-elles sans grâce et sans gaîté ? les habitants de l'antique Atharot manquent-ils de force et d'adresse ? Viens voir leurs jeux et les embellir. Donne-moi des plaisirs, ô ma bien-aimée ; en est-il pour moi d'autres que les tiens ?

Toutefois la jeune fille s'ennuya du Lévite, peut-être parce qu'il ne lui laissait rien à désirer. Elle se dérobe et s'enfuit vers son père, vers sa tendre mère, vers ses folâtres sœurs. Elle y croit retrouver les plaisirs innocents de son enfance, comme si elle y portait le même âge et le même cœur.

Mais le Lévite abandonné ne pouvait oublier sa volage épouse. Tout lui rappelait dans sa solitude les jours heureux qu'il avait passés auprès d'elle, leurs jeux, leurs plaisirs, leurs querelles et leurs tendres

Copyright Arvensa Editions

raccommodements. Soit que le soleil levant dorât la cime des montagnes de Gelboé, soit qu'au soir un vent de mer vînt rafraîchir leurs roches brûlantes, il errait en soupirant dans les lieux qu'avait aimés l'infidèle ; et la nuit, seul dans sa couche nuptiale, il abreuvait son chevet de ses pleurs.

Après avoir flotté quatre mois entre le regret et le dépit, comme un enfant chassé du jeu par les autres feint n'en vouloir plus en brûlant de s'y remettre, puis enfin demande en pleurant d'y rentrer, le Lévite, entraîné par son amour, prend sa monture ; et, suivi de son serviteur avec deux ânes d'Épha chargés de ses provisions et de dons pour les parents de la jeune fille, il retourne à Bethléem pour se réconcilier avec elle, et tâcher de la ramener.

La jeune femme, l'apercevant de loin, tressaille, court au-devant de lui, et l'accueillant avec caresses, l'introduit dans la maison de son père, lequel apprenant son arrivée accourt aussi plein de joie, l'embrasse, le reçoit, lui, son serviteur, son équipage, et s'empresse à le bien traiter. Mais le Lévite ayant le cœur serré ne pouvait parler ; néanmoins, ému parle bon accueil de la famille, il leva les yeux sur sa jeune épouse, et lui dit : Fille d'Israël, pourquoi me fuis-tu ? quel mal t'ai-je fait ? La jeune fille se mit à pleurer en se couvrant le visage. Puis il dit au père : Rendez-moi ma compagne ; rendez-la-moi pour l'amour d'elle ; pourquoi vivrait-elle seule et délaissée ? Quel autre que moi peut honorer comme sa femme celle que j'ai reçue vierge ?

Le père regarda sa fille, et la fille avait le cœur attendri du retour de son mari. Le père dit donc à son gendre : Mon fils, donnez-moi trois jours ; passons ces trois jours dans la joie, et le quatrième jour, vous et ma fille partirez en paix. Le Lévite resta donc trois jours avec son beau-père et toute sa famille, mangeant et buvant familièrement avec eux : et la nuit du quatrième jour, se levant avant le soleil, il voulut partir. Mais son beau-père l'arrêtant par la main lui dit : Quoi ! voulez-vous partir à jeun ? Venez fortifier votre estomac, et puis vous partirez. Ils se mirent donc à table ; et, après avoir mangé et bu, le père lui dit : Mon fils, je vous supplie de vous réjouir avec nous encore aujourd'hui. Toutefois le Lévite se levant voulait partir ; il croyait ravir à l'amour le temps qu'il passait loin de sa retraite, livré à d'autres qu'à sa bien-aimée. Mais le père, ne pouvant se résoudre à s'en séparer, engagea sa fille d'obtenir encore cette journée ; et la fille, caressant son mari, le fit rester jusqu'au lendemain.

Dès le matin, comme il était prêt à partir, il fut encore arrêté par son

Copyright Arvensa Editions

beau-père, qui le força de se mettre à table en attendant le grand jour ; et le temps s'écoulait sans qu'ils s'en aperçussent. Alors le jeune homme s'étant levé pour partir avec sa femme et son serviteur, et ayant préparé toute chose : O mon fils, lui dit le père, vous voyez que le jour s'avance et que le soleil est sur son déclin : ne vous mettez pas si tard en route ; de grâce, réjouissez mon cœur encore le reste de cette journée ; demain dès le point du jour vous partirez sans retard. Et, en disant ainsi, le bon vieillard était tout saisi ; ses yeux paternels se remplissaient de larmes. Mais le Lévite ne se rendit point, et voulut partir à l'instant.

Que de regrets coûta cette séparation funeste ! Que de touchants adieux furent dits et recommencés ! Que de pleurs les sœurs de la jeune fille versèrent sur son visage ! Combien de fois elles la reprirent tour à tour dans leurs bras ! Combien de fois sa mère éplorée, en la serrant derechef dans les siens, sentit les douleurs d'une nouvelle séparation ! Mais son père, en l'embrassant, ne pleurait pas : ses muettes étreintes étaient mornes et convulsives ; des soupirs tranchants soulevaient sa poitrine. Hélas ! il semblait prévoir l'horrible sort de l'infortunée. Oh ! s'il eût su qu'elle ne reverrait jamais l'aurore ; s'il eût su que ce jour était le dernier de ses jours !... Ils partent enfin, suivis des tendres bénédictions de toute leur famille, et de vœux qui méritaient d'être exaucés. Heureuse famille, qui, dans l'union la plus pure, coule au sein de l'amitié ses paisibles jours, et semble n'avoir qu'un cœur à tous ses membres ! O innocence des mœurs, douceur d'âme, antique simplicité, que vous êtes aimables ! Comment la brutalité du vice a-t-elle pu trouver place au milieu de vous ? Comment les fureurs de la barbarie n'ont-elles pas respecté vos plaisirs ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mélanges en prose

LE LÉVITE D'ÉPHRAÏM

Table des matières du titre

Liste des Mélanges ou littérature variée

Liste générale des titres

Chant second

Le jeune Lévite suivait sa route avec sa femme, son serviteur et son bagage, transporté de joie de ramener l'amie de son cœur, et inquiet du soleil et de la poussière, comme une mère qui ramène son enfant chez la nourrice et craint pour lui les injures de l'air. Déjà l'on découvrait la ville de Jébus à main droite, et ses murs, aussi vieux que les siècles, leur offraient un asile aux approches de la nuit. Le serviteur dit donc à son maître : Vous voyez le jour prêt à finir ; avant que les ténèbres nous surprennent, entrons dans la ville des Jébuséens, nous y chercherons un asile ; et demain, poursuivant notre voyage, nous pourrons arriver à Géba.

À Dieu ne plaise, dit le Lévite, que je loge chez un peuple infidèle, et qu'un Cananéen donne le couvert au ministre du Seigneur ! non : mais allons jusques à Gabaa chercher l'hospitalité chez nos frères. Ils laissèrent donc Jérusalem derrière eux ; ils arrivèrent après le coucher du soleil à la hauteur de Gabaa, qui est de la tribu de Benjamin. Ils se détournèrent pour y passer la nuit : et y étant entrés il allèrent s'asseoir dans la place publique ; mais nul ne leur offrit un asile, et ils demeuraient à découvert.

Hommes de nos jours, ne calomniez pas les mœurs de vos pères. Ces premiers temps, il est vrai, n'abondaient pas comme les vôtres en commodités de la vie ; de vils métaux n'y suffisaient pas à tout : mais l'homme avait des entrailles qui faisaient le reste ; l'hospitalité n'était pas à vendre, et l'on n'y trafiquait pas des vertus. Les fils de Jémini n'étaient pas les seuls, sans doute, dont les cœurs de fer fussent endurcis ; mais cette dureté n'était pas commune. Partout avec la patience on trouvait des frères ; le voyageur dépourvu de tout ne manquait de rien.

Après avoir attendu longtemps inutilement, le Lévite allait détacher son

Copyright Arvensa Editions

bagage pour en faire à la jeune fille un lit moins dur que la terre nue, quand il aperçut un homme vieux revenant sur le tard de ses champs et de ses travaux rustiques. Cet homme était comme lui des monts d'Éphraïm, et il était venu s'établir autrefois dans cette ville parmi les enfants de Benjamin.

Le vieillard, élevant les yeux, vit un homme et une femme assise au milieu de la place, avec un serviteur, des bêtes de somme, et du bagage. Alors, s'approchant, il dit au Lévite : Étranger, d'où êtes-vous ? et où allez-vous ? Lequel lui répondit : Nous venons de Bethléem, ville de Juda ; nous retournons dans notre demeure sur le penchant du mont d'Éphraïm, d'où nous étions venus : et maintenant nous cherchions l'hospice du Seigneur ; mais nul n'a voulu nous loger. Nous avons du grain pour nos animaux, du pain, du vin pour moi, pour votre servante, et pour le garçon qui nous suit ; nous avons tout ce qui nous est nécessaire, il nous manque seulement le couvert. Le vieillard lui répondit : Paix vous soit, mon frère ! vous ne resterez point dans la place : si quelque chose vous manque, que le crime en soit sur moi. Ensuite il les mena dans sa maison, fit décharger leur équipage, garnir le râtelier pour leurs bêtes ; et ayant fait laver les pieds à ses hôtes, il leur fit un festin de patriarches, simple et sans faste, mais abondant.

Tandis qu'ils étaient à table avec leur hôte et sa fille[39], promise à un jeune homme du pays, et que, dans la gaieté d'un repas offert avec joie, ils se délassaient agréablement, les hommes de cette ville, enfants de Bélial, sans joug, sans frein, sans retenue, et bravant le ciel comme les Cyclopes du mont Etna, vinrent environner la maison, frappant rudement à la porte, et criant au vieillard d'un ton menaçant : Livre-nous ce jeune étranger que sans congé tu reçois dans nos murs ; que sa beauté nous paie le prix de cet asile, et qu'il expie ta témérité. Car ils avaient vu le Lévite sur la place, et, par un reste de respect pour le plus sacré de tous les droits, n'avaient pas voulu le loger dans leurs maisons pour lui faire violence ; mais ils avaient comploté de revenir le surprendre au milieu de la nuit ; et ayant su que le vieillard lui avait donné retraite, ils accouraient sans justice et sans honte pour l'arracher de sa maison.

Le vieillard, entendant ces forcenés, se trouble, s'effraie, et dit au Lévite : Nous sommes perdus : ces méchants ne sont pas des gens que la raison ramène, et qui reviennent jamais de ce qu'ils ont résolu. Toutefois il

Copyright Arvensa Editions

sort au-devant d'eux pour tâcher de les fléchir. Il se prosterne, et levant au ciel ses mains pures de toute rapine, il leur dit : O mes frères ! quels discours avez-vous prononcés ! Ah ! ne faites pas ce mal devant le Seigneur ; n'outragez pas ainsi la nature, ne violez pas la sainte hospitalité. Mais voyant qu'ils ne l'écoutaient point, et que, prêts à le maltraiter lui-même, ils allaient forcer la maison, le vieillard, au désespoir, prit à l'instant son parti ; et faisant signe de la main pour se faire entendre au milieu du tumulte, il reprit d'une voix plus forte : Non, moi vivant, un tel forfait ne déshonorera point mon hôte et ne souillera point ma maison : mais écoutez, hommes cruels, les supplications d'un malheureux père. J'ai une fille, encore vierge, promise à l'un d'entre vous ; je vais l'amener pour vous être immolée, mais seulement que vos mains sacrilèges s'abstiennent de toucher au Lévite du Seigneur. Alors, sans attendre leur réponse, il court chercher sa fille pour racheter son hôte aux dépens de son propre sang.
[Arv. ed]

Mais le Lévite, que jusqu'à cet instant la terreur rendait immobile, se réveillant à ce déplorable aspect, prévient le généreux vieillard, s'élance au-devant de lui, le force à rentrer avec sa fille, et prenant lui-même sa compagne bien aimée, sans lui dire un seul mot, sans lever les yeux sur elle, l'entraîne jusqu'à la porte et la livre à ces maudits. Aussitôt ils entourent la jeune fille à demi-morte, la saisissent, se l'arrachent sans pitié ; tels dans leur brutale furie qu'au pied de Alpes glacées un troupeau de loups affamés surprend une faible génisse, se jette sur elle et la déchire, au retour de l'abreuvoir. Oh misérables ! qui détruisez votre espèce par les plaisirs destinés à la reproduire, comment cette beauté mourante ne glace-t-elle point vos féroces désirs ? Voyez ses yeux déjà fermés à la lumière, ses traits effacés, son visage éteint ; la pâleur de la mort à couvert ses joues, les violettes livides en ont chassé les roses ; elle n'a plus de voix pour gémir ; ses mains n'ont plus de force pour repousser vos outrages : Hélas ! elle est déjà morte ! Barbares, indignes du nom d'hommes, vos hurlements ressemblent aux cris de l'horrible hyène, et comme elle vous dévorez les cadavres.

Les approches du jour qui rechasse les bêtes farouches dans leurs tanières avant dispersé ces brigands, l'infortunée use le reste de sa force à se traîner jusqu'au logis du vieillard ; elle tombe à la porte la face contre terre et les bras étendus sur le seuil. Cependant, après avoir passé la nuit à remplir la maison de son hôte d'imprécations et de pleurs, le Lévite prêt à

Copyright Arvensa Editions

sortir ouvre la porte et trouve dans cet état celle qu'il a tant aimée. Quel spectacle pour son cœur déchiré ! Il élève un cri plaintif vers le ciel vengeur du crime ; puis, adressant la parole à la jeune fille : Lève-toi, lui dit-il, fuyons la malédiction qui couvre cette terre : viens, ô ma compagne ! je suis cause de ta perte, je serai ta consolation ; périsse l'homme injuste et vil qui jamais te reprochera ta misère ! tu m'es plus respectable qu'avant nos malheurs. La jeune fille ne répond point : il se trouble, son cœur saisi d'effroi commence à craindre de plus grands maux ; il l'appelle derechef, il regarde, il la touche ; elle n'était plus. O fille trop aimable, et trop aimée ! c'est donc pour cela que je t'ai tiré de la maison de ton père ! Voilà donc le sort que te préparait mon amour ! Il acheva ces mots prêt à la suivre, et ne lui survécut que pour la venger.

Dès cet instant, occupé du seul projet dont son âme était remplie, il fut sourd à tout autre sentiment ; l'amour, les regrets, la pitié, tout en lui se change en fureur ; l'aspect même de ce corps, qui devrait le faire fondre en larmes, ne lui arrache plus ni plaintes ni pleurs : il le contemple d'un œil sec et sombre ; il n'y voit plus qu'un objet de rage et de désespoir. Aidé de son serviteur, il le charge sur sa monture et l'emporte dans sa maison. Là, sans hésiter, sans trembler, le barbare ose couper ce corps en douze pièces ; d'une main ferme et sûre il frappe sans crainte, il coupe la chair et les os, il sépare la tête et les membres, et après avoir fait aux tribus ces envois effroyables, il les précède à Maspha, déchire ses vêtements, couvre sa tête de cendres, se prosterne à mesure qu'ils arrivent, et réclame à grands cris la justice du Dieu d'Israël.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges en prose
LE LÉVITE D'ÉPHRAÏM
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Chant troisième

Cependant vous eussiez vu tout le peuple de Dieu s'émouvoir, s'assembler, sortir de ses demeures, accourir de toutes les tribus à Maspha devant le Seigneur, comme un nombreux essaim d'abeilles se rassemble en bourdonnant autour de leur roi. Ils vinrent tous, ils vinrent de toutes parts, de tous les cantons, tous d'accord comme un seul homme, depuis Dan jusqu'à Bersabée, et depuis Galaad jusqu'à Maspha.

Alors le Lévite, s'étant présenté dans un appareil lugubre, fut interrogé par les anciens devant l'assemblée sur le meurtre de la jeune fille, et il leur parla ainsi : « Je suis entré dans Gabaa, ville de Benjamin, avec ma femme pour y passer la nuit ; et les gens du pays ont entouré la maison où j'étais logé, voulant m'outrager et me faire périr. J'ai été forcé de livrer ma femme à leur débauche, et elle est morte en sortant de leurs mains. Alors j'ai pris son corps, je l'ai mis en pièces, et je vous les ai envoyées à chacun dans vos limites. Peuple du Seigneur, j'ai dit la vérité ; faites ce qui vous semblera juste devant le Très-Haut. »

À l'instant il s'éleva dans tout Israël un seul cri, mais éclatant, mais unanime : Que le sang de la jeune femme retombe sur ses meurtriers. Vive l'Éternel ! nous ne rentrerons point dans nos demeures, et nul de nous ne retournera sous son toit, que Gabaa ne soit exterminé. Alors le Lévite s'écria d'une voix forte : Béni soit Israël qui punit l'infamie et venge le sang innocent ! Fille de Bethléem, je te porte une bonne nouvelle ; ta mémoire ne restera point sans honneur. En disant ces mots, il tomba sur sa face, et mourut. Son corps fut honoré de funérailles publiques. Les membres de la jeune femme furent rassemblés et mis dans le même sépulcre, et tout Israël pleura sur eux.

Copyright Arvensa Editions

Les apprêts de la guerre qu'on allait entreprendre commencèrent par un serment solennel de mettre à mort quiconque négligerait de s'y trouver. Ensuite on fit le dénombrement de tous les Hébreux portant armes, et l'on choisit dix de cent, cent de mille, et mille de dix mille, la dixième partie de peuple entier, dont on fit une armée de quarante mille hommes qui devait agir contre Gabaa, tandis qu'un pareil nombre était chargé des convois de munitions et de vivres pour l'approvisionnement de l'armée. Ensuite le peuple vint à Silo devant l'arche du Seigneur, en disant : Quelle tribu commandera les autres contre les enfants de Benjamin ? Et le Seigneur répondit : C'est le sang de Juda qui crie vengeance ; que Juda soit votre chef.

Mais avant de tirer le glaive contre leurs frères, ils envoyèrent à la tribu de Benjamin des hérauts, lesquels dirent aux Benjamites : Pourquoi cette horreur se trouve-t-elle au milieu de vous ? Livrez-nous ceux qui l'ont commise, afin qu'ils meurent, et que le mal soit ôté du sein d'Israël.

Les farouches enfants de Jémini, qui n'avaient pas ignoré l'assemblée de Maspha, ni la résolution qu'on y avait prise, s'étant préparés de leur côté, crurent que leur valeur les dispensait d'être justes. Ils n'écoutèrent point d'exhortation de leurs frères ; et, loin de leur accorder la satisfaction qu'ils leur devaient, ils sortirent en armes de toutes les villes de leur partage, et accoururent à la défense de Gabaa, sans se laisser effrayer par le nombre, et résolus de combattre seuls tout le peuple réuni. L'armée de Benjamin se trouva de vingt-cinq mille hommes tirant l'épée, outre les habitants de Gabaa, au nombre de sept cents hommes bien aguerris, maniant les armes des deux mains avec la même adresse, et tous si excellents tireurs de frondes qu'ils pouvaient atteindre un cheveu, sans que la pierre déclinât de côté ni d'autre.

L'armée d'Israël s'étant assemblée, et ayant élu ses chefs vint camper devant Gabaa, comptant emporter aisément cette place. Mais les Benjamites, étant sortis en bon ordre, l'attaquent, la rompent, la poursuivent avec furie ; la terreur les précède et la mort les suit. On voyait les forts d'Israël en déroute tomber par milliers sous leur épée, et les champs de Rama se couvrir de cadavres, comme les sables d'Elath se couvrent des nuées de sauterelles qu'un vent brûlant apporte et tue en un jour. Vingt-deux mille hommes de l'armée d'Israël périrent dans ce combat : mais leurs frères ne se découragèrent point ; et se fiant à leur force et à leur grand nombre encore plus qu'à la justice de leur cause, ils

Copyright Arvensa Editions

vinrent le lendemain se ranger en bataille dans le même lieu.

Toutefois avant que de risquer un nouveau combat, ils étaient montés la veille devant le Seigneur, et pleurant jusqu'au soir en sa présence ils l'avaient consulté sur le sort de cette guerre. Mais il leur dit : Allez, et combattez ; votre devoir dépend-il de l'événement ?

Comme ils marchaient donc vers Gabaa, les Benjamites firent une sortie par toutes les portes ; et tombant sur eux avec plus de fureur que la veille, ils les défirent et les poursuivirent avec un tel acharnement que dix-huit mille hommes de guerre périrent encore ce jour-là dans l'armée d'Israël. Alors tout le peuple vint derechef se prosterner et pleurer devant le Seigneur ; et jeûnant jusqu'au soir, ils offrirent des oblations et des sacrifices. Dieu d'Abraham, disaient-ils en gémissant, ton peuple, épargné tant de fois dans ta juste colère, périra-t-il pour vouloir ôter le mal de son sein ? Puis, s'étant présentés devant l'arche redoutable, et consultant derechef le Seigneur par la bouche de Phinées, fils d'Eléazar, ils lui dirent : Marcherons-nous encore contre nos frères, ou laisserons-nous en paix Benjamin ? La voix du Tout-Puissant daigna leur répondre : Marchez, et ne vous fiez plus en votre nombre, mais au Seigneur, qui donne et ôte le courage comme il lui plaît ; demain je livrerai Benjamin entre vos mains.

À l'instant ils sentent déjà dans leurs cœurs l'effet de cette promesse. Une valeur froide et sûre, succédant à leur brutale, les éclaire et les conduit. Ils s'apprêtent posément au combat, et ne s'y présentent plus en forcenés, mais en hommes sages et braves qui savent vaincre sans fureur, et mourir sans désespoir. Ils cachent des troupes derrière le coteau de Gabaa, et se rangent en bataille avec le reste de leur armée ; ils attirent loin de la ville les Benjamites, qui, sur leurs premiers succès, pleins d'une confiance trompeuse, sortent plutôt pour les tuer que pour les combattre ; ils poursuivent avec impétuosité l'armée qui cède et recule à dessein devant eux ; ils arrivent après elle jusqu'où se joignent les chemins de Béthel et de Gabaa, et crient en s'animant au carnage : Ils tombent tous comme les premières fois. Aveugles qui, dans l'éblouissement d'un vain succès ne voient pas l'ange de la vengeance qui vole déjà sur leurs rangs, armé du glaive exterminateur !

Cependant le corps de troupes caché derrière le coteau, sort de son embuscade en bon ordre, au nombre de dix mille hommes, et s'étendant autour de la ville, l'attaque, la force, en passe tous les habitants au fil de l'épée ; puis, élevant une grande fumée, il donne à l'armée le signal

Copyright Arvensa Editions

convenu, tandis que le Benjamite acharné s’excite à poursuivre sa victoire.

Mais les forts d'Israël, ayant aperçu le signal, firent face à l'ennemi en Baal-Thamar. Les Benjamites, surpris de voir les bataillons d'Israël se former, se développer, s'étendre, fondre sur eux, commencèrent à perdre courage ; et, tournant le dos, ils virent avec effroi les tourbillons de fumée qui leur annonçaient le désastre de Gabaa. Alors, frappés de terreur à leur tour, ils connurent que le bras du Seigneur les avait atteints ; et, fuyant en déroute vers le désert, ils furent environnés, poursuivis, tués, foulés aux pieds, tandis que divers détachements entrant dans les villes y mettaient à mort chacun dans son habitation.

En ce jour de colère et de meurtre, presque toute la tribu de Benjamin, au nombre de vingt-six mille hommes, périt sous l'épée d'Israël ; savoir, dix-huit mille hommes dans leur première retraite depuis Menuha jusqu'à l'est du coteau, cinq mille dans la déroute vers le désert, deux mille qu'on atteignit près de Guidhon, et le reste dans les places qui furent brûlées, et dont tous les habitants, hommes et femmes, jeunes et vieux, grands et petits, jusqu'aux bêtes, furent mis à mort, sans qu'on fit grâce à aucun ; en sorte que ce beau pays, auparavant si vivant, si peuplé, si fertile, et maintenant moissonné par la flamme et par le fer, n'offrait plus qu'une affreuse solitude couverte de cendres et d'ossements.

Six cents hommes seulement, dernier reste de cette malheureuse tribu, échappèrent au glaive d'Israël, et se réfugièrent au rocher de Rhimmon, où ils restèrent cachés quatre mois, pleurant trop tard le forfait de leurs frères et la misère où il les avait réduits.

Mais les tribus victorieuses voyant le sang qu'elles avaient versé, sentirent la plaie qu'elles s'étaient faite. Le peuple vint, et, se rassemblant devant la maison du Dieu fort, éleva un autel sur lequel il lui rendit ses hommages, lui offrant des holocaustes et des actions de grâces ; puis, élevant sa voix, il pleura ; il pleura sa victoire après avoir pleuré sa défaite. Dieu d'Abraham, s'écriaient-ils dans leur affliction, ah ! où sont tes promesses ? et comment ce mal est-il arrivé à ton peuple, qu'une tribu soit éteinte en Israël ? Malheureux humains, qui ne savez ce qui vous est bon, vous avez beau vouloir sanctifier vos passions, elles vous punissent toujours des excès qu'elles vous font commettre ; et c'est en exauçant vos vœux injustes que le ciel vous les fait expier.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges en prose
LE LÉVITE D'ÉPHRAÏM
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Chant quatrième

Après avoir gémi du mal qu'ils avaient fait dans leur colère, les enfants d'Israël y cherchèrent quelque remède qui pût rétablir en son entier la race de Jacob mutilée. Émus de compassion pour les six cents hommes réfugiés au rocher de Rhimmon, ils dirent : Que ferons-nous pour conserver ce dernier et précieux reste d'une de nos tribus presque éteinte ? Car ils avaient juré par le Seigneur, disant : Si jamais aucun d'entre nous donne sa fille au fils d'un enfant de Jémini, et mêle son sang au sang de Benjamin. Alors, pour éluder un serment si cruel, méditant de nouveaux carnages, ils firent le dénombrement de l'armée pour voir si, malgré l'engagement solennel, quelqu'un d'eux avait manqué de s'y rendre, et il ne s'y trouva nul des habitants de Jabès de Galaad. Cette branche des enfants de Manassès, regardant moins à la punition du crime qu'à l'effusion du sang fraternel, s'était refusée à des vengeances plus atroces que le forfait, sans considérer que le parjure et la désertion de la cause commune sont pires que la cruauté. Hélas ! la mort, la mort barbare fut le prix de leur injuste pitié. Dix mille hommes détachés de l'armée d'Israël reçurent et exécutèrent cet ordre effroyable : Allez, exterminez Jabès de Galaad et tous ses habitants, hommes, femmes, enfants, excepté les seules filles vierges, que vous amènerez au camp, afin qu'elles soient données en mariage aux enfants de Benjamin. Ainsi, pour réparer la désolation de tant de meurtres, ce peuple farouche en commit de plus grands ; semblable en sa furie à ces globes de fer lancés par nos machines embrasées, lesquels, tombés à terre après leur premier effet, se relèvent avec une impétuosité nouvelle, et dans leurs bonds inattendus, renversent et détruisent des rangs entiers.

Pendant cette exécution funeste, Israël envoya des paroles de paix aux

Copyright Arvensa Editions

six cents de Benjamin réfugiés au rocher de Rhimmon ; et ils revinrent parmi leurs frères. Leur retour ne fut point un retour de joie : ils avaient la contenance abattue et les yeux baissés ; la honte et le remords couvraient leurs visages ; et tout Israël consterné poussa des lamentations en voyant ces tristes restes d'une de ses tribus bénites, de laquelle Jacob avait dit : « Benjamin est un loup dévorant ; au matin il déchirera sa proie, et le soir il partagera le butin. »

Après que les dix mille hommes envoyés à Jabès furent de retour, et qu'on eut dénombré les filles qu'ils amenaient, il ne s'en trouva que quatre cents, et on les donna à autant de Benjamites, comme une proie qu'on venait de ravir pour eux. Quelles noces pour de jeunes vierges timides dont on vient d'égorger les frères, les pères, les mères, devant leurs yeux, et qui reçoivent des liens d'attachement et d'amour par des mains dégouttantes du sang de leurs proches ! Sexe toujours esclave ou tyran, que l'homme opprime ou qu'il adore, et qu'il ne peut pourtant rendre heureux ni l'être qu'en le laissant égal à lui.

Malgré ce terrible expédient il restait deux cents hommes à pourvoir ; et ce peuple cruel dans sa pitié même, et à qui le sang de ses frères coûtait si peu, songeait peut-être à faire pour eux de nouvelles veuves, lorsqu'un vieillard de Lébona parlant aux anciens, leur dit : Hommes israélites, écoutez l'avis d'un de vos frères. Quand vos mains se lasseront-elles du meurtre des innocents ? Voici les jours de la solennité de l'Éternel en Silo. Dites ainsi aux enfants de Benjamin : Allez, et mettez des embûches aux vignes ; puis quand vous verrez que les filles de Silo sortiront pour danser avec des flûtes, alors vous les envelopperez, et, ravissant chacun sa femme, vous retournerez vous établir avec elles au pays de Benjamin.

Et quand les pères ou les frères des jeunes filles viendront se plaindre à nous, nous leur dirons : Ayez pitié d'eux pour l'amour de nous et de vous-mêmes qui êtes leurs frères, puisque n'ayant pu les pourvoir après cette guerre, et ne pouvant leur donner nos filles contre le serment, nous serons coupables de leur perte si nous les laissons périr sans descendants.

Les enfants donc de Benjamin firent ainsi qu'il leur fut dit ; et, lorsque les jeunes filles sortirent de Silo pour danser, ils s'élancèrent et les environnèrent. La craintive troupe fuit, se disperse ; la terreur succède à leur innocente gaieté ; chacune appelle à grands cris ses compagnes, et court de toutes ses forces. Les ceps déchirent leurs voiles, la terre est jonchée de leurs parures. La course anime leur teint et l'ardeur des

Copyright Arvensa Editions

ravisseurs. Jeunes beautés, où courez-vous ? En fuyant l'oppresseur qui vous poursuit, vous tombez dans des bras qui vous enchaînent. Chacun ravit la sienne, et, s'efforçant de l'apaiser, l'effraie encore plus par ses caresses que par sa violence. Au tumulte qui s'élève, aux cris qui se font entendre au loin, tout le peuple accourt : les pères et mères écartent la foule et veulent dégager leurs filles ; les ravisseurs autorisés défendent leur proie ; enfin les anciens font entendre leur voix ; et le peuple, ému de compassion pour les Benjamites, s'intéresse en leur faveur.

Mais les pères, indignés de l'outrage fait à leurs filles, ne cessaient point leurs clameurs. Quoi ! s'écriaient-ils avec véhémence, des filles d'Israël seront-elles asservies et traitées en esclaves sous les yeux du Seigneur ? Benjamin nous sera-t-il comme le Moabite et l'Iduméen ? Où est la liberté du peuple de Dieu ? Partagée entre la justice et la pitié, l'assemblée prononce enfin que les captives seront remises en liberté et décideront elles-mêmes de leur sort. Les ravisseurs, forcés de céder à ce jugement, les relâchent à regret, et tâchent de substituer à la force des moyens plus puissants sur leurs jeunes cœurs. Aussitôt elles s'échappent et fuient toutes ensemble ; ils les suivent, leur tendent les bras, et leur crient : Filles de Silo, serez-vous plus heureuses avec d'autres ? Les restes de Benjamin sont-ils indignes de vous fléchir ? Mais plusieurs d'entre elles, déjà liées par des attachements secrets, palpitaient d'aise d'échapper à leurs ravisseurs. Axa, la tendre Axa parmi les autres, en s'élançant dans les bras de sa mère qu'elle voit accourir, jette furtivement les yeux sur le jeune Elmacin auquel elle était promise, et qui venait plein de douleur et de rage la dégager au prix de son sang. Elmacin la revoit, tend les bras, s'écrie et ne peut parler ; la course et l'émotion l'ont mis hors d'haleine. Le Benjamite aperçoit ce transport, ce coup d'œil ; il devine tout, il gémit ; et, prêt à se retirer, il voit arriver le père d'Axa.

C'était le même vieillard auteur du conseil donné aux Benjamites. Il avait choisi lui-même Elmacin pour son gendre ; mais sa probité l'avait empêché d'avertir sa fille du risque auquel il exposait celles d'autrui.

Il arrive ; et la prenant par la main : Axa, lui dit-il, tu connais mon cœur : j'aime Elmacin ; il eût été la consolation de mes vieux jours ; mais le salut de ton peuple et l'honneur de ton père doivent l'emporter sur lui. Fais ton devoir, ma fille, et sauve-moi de l'opprobre parmi mes frères ; car j'ai conseillé tout ce qui s'est fait. Axa baisse la tête, et soupire sans répondre ; mais enfin levant les yeux elle rencontre ceux de son vénérable père. Ils

Copyright Arvensa Editions

ont plus dit que sa bouche. Elle prend son parti. Sa voix faible et tremblante prononce à peine dans un faible et dernier adieu le nom d'Elmacin, qu'elle n'ose regarder ; et, se retournant à l'instant demi-morte, elle tombe dans les bras du Benjamite.

Un bruit s'excite dans l'assemblée. Mais Elmacin s'avance et fait signe de la main. Puis élevant la voix : Écoute, ô Axa ! lui dit-il, mon vœu solennel. Puisque je ne puis être à toi, je ne serai jamais à nulle autre : le seul souvenir de nos jeunes ans, que l'innocence et l'amour ont embellis, me suffit. Jamais le fer n'a passé sur ma tête. Jamais le vin n'a mouillé mes lèvres ; mon corps est aussi pur que mon cœur : prêtres du Dieu vivant, je me voue à son service ; recevez le Nazaréen du Seigneur.

Aussitôt, comme par une inspiration subite, toutes les filles, entraînées par l'exemple d'Axa, imitent son sacrifice ; et, renonçant à leurs premières amours, se livrent aux Benjamites qui les suivaient. À ce touchant aspect il s'élève un cri de joie au milieu du peuple : Vierges d'Éphraïm, par vous Benjamin va renaître. Béni soit le Dieu de nos pères ! il est encore des vertus en Israël.

Copyright Arvensa Editions

FIN du LÉVITE D'ÉPHRAÏM

Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

LETTRES À SARA

Jean-Jacques ROUSSEAU
MÉLANGES EN PROSE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Si Jean-Jacques avait réellement le demi-siècle qu'il se donne dans l'avertissement, ces lettres seraient de 1762. Mais comme en 1757, pendant ses amours avec madame d'Houdetot, il se traitait de barbon, ces expressions ne doivent pas être prises à la lettre. On ignore le nom de la personne à qui ces quatre lettres sont adressées.

M. Musset-Pathay

Copyright Arvensa Editions

Jam nec spes animi credula mutui.
HOR., lib. IV, od. I.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mélanges en prose

LETTRES À SARA

Liste des Mélanges ou littérature variée

Liste générale des titres

Table des matières

Avertissement

Première lettre

Seconde lettre

Troisième lettre

Quatrième lettre

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mélanges en prose

LETTRES À SARA

Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Avertissement

[40]

On comprendra sans peine comment une espèce de défi a pu faire écrire ces quatre lettres. On demandait si un amant d'un demi-siècle pouvait ne pas faire rire. Il m'a semblé qu'on pouvait se laisser surprendre à tout âge ; qu'un barbon pouvait même écrire jusqu'à quatre lettres d'amour, et intéresser encore les honnêtes gens, mais qu'il ne pouvait aller jusqu'à six sans se déshonorer. Je n'ai pas besoin de dire ici mes raisons ; on peut les sentir en lisant ces lettres : après leur lecture on en jugera.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges en prose
LETTRES À SARA
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Première lettre

Tu lis dans mon cœur, jeune Sara ; tu m'as pénétré, je le sais, je le sens. Cent fois le jour ton œil curieux vient épier l'effet de tes charmes. À ton air satisfait, à tes cruelles bontés, à tes méprisantes agaceries, je vois que tu jouis en secret de ma misère ; tu t'applaudis avec un souris [41] moqueur du désespoir où tu plonges un malheureux, pour qui l'amour n'est plus qu'un opprobre. Tu te trompes, Sara ; je suis à plaindre, mais je ne suis point à railler : je ne suis point digne de mépris, mais de pitié, parce que je ne m'en impose ni sur ma figure ni sur mon âge, qu'en aimant je me sens indigne de plaire, et que la fatale illusion qui m'égare m'empêche de te voir telle que tu es, sans m'empêcher de me voir tel que je suis. Tu peux m'abuser sur tout, hormis sur moi-même ; tu peux me persuader tout au monde, excepté que tu puisses partager mes feux insensés. C'est le pire de mes supplices de me voir comme tu me vois ; tes trompeuses caresses ne sont pour moi qu'une humiliation de plus, et j'aime avec la certitude affreuse de ne pouvoir être aimé.

Sois donc contente. Hé bien oui, je t'adore ; oui, je brûle pour toi de la plus cruelle des passions. Mais tente, si tu l'oses, de m'enchaîner à ton char, comme un soupirant à cheveux gris, comme un amant barbon qui veut faire l'agréable, et dans son extravagant délire, s'imagine avoir des droits sur un jeune objet. Tu n'auras pas cette gloire, ô Sara ! ne t'en flatte pas : tu ne me verras point à tes pieds vouloir t'amuser avec le jargon de la galanterie, ou t'attendrir avec des propos langoureux. Tu peux m'arracher des pleurs, mais ils sont moins d'amour que de rage. Ris, si tu veux, de ma faiblesse ; tu ne riras pas au moins de ma crédulité.

Je te parle avec emportement de ma passion, parce que l'humiliation

Copyright Arvensa Editions

est toujours cruelle, et que le dédain est dur à supporter ; mais ma passion, toute folle qu'elle est, n'est point emportée ; elle est à la fois vive et douce comme toi. Privé de tout espoir, je suis mort au bonheur, et ne vis que de ta vie. Tes plaisirs sont mes seuls plaisirs ; je ne puis avoir d'autres jouissances que les tiennes, ni former d'autres vœux que tes vœux. J'aimerais mon rival même si tu l'aimais : si tu ne l'aimais pas, je voudrais qu'il pût mériter ton amour ; qu'il eût mon cœur pour t'aimer plus dignement, et te rendre plus heureuse. C'est le seul désir permis à quiconque ose aimer sans être aimable. Aime, et sois aimée, ô Sara ! Vis contente et je mourrai content.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges en prose
LETTRES À SARA
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Seconde lettre

Puisque je vous ai écrit, je veux vous écrire encore : ma première faute en attire une autre. Mais je saurai m'arrêter, soyez-en sûre ; et c'est la manière dont vous m'avez traité durant mon délire qui décidera de mes sentiments à votre égard quand j'en serai revenu. Vous avez beau feindre de n'avoir pas lu ma lettre, vous mentez ; je le sais, vous l'avez lue. Oui, vous mentez sans me rien dire, par l'air égal avec lequel vous croyez m'en imposer. Si vous êtes la même qu'auparavant, c'est parce que vous avez été toujours fausse ; et la simplicité que vous affectez avec moi me prouve que vous n'en avez jamais eu. Vous ne dissimulez ma folie que pour l'augmenter ; vous n'êtes pas contente que je vous écrive, si vous ne me voyez encore à vos pieds ; vous voulez me rendre aussi ridicule que je peux l'être ; vous voulez me donner en spectacle à vous-même, peut-être à d'autres ; et vous ne vous croyez pas assez triomphante si je ne suis déshonoré.

Je vois tout cela, fille artificieuse, dans cette feinte modestie par laquelle vous espérez m'en imposer, dans cette feinte égalité par laquelle vous me semblez vouloir me tenter d'oublier ma faute, en paraissant vous-même n'en rien savoir. Encore une fois, vous avez lu ma lettre ; je le sais, je l'ai vu. Je vous ai vue, quand j'entrais dans votre chambre, poser précipitamment le livre où je l'avais mise ; je vous ai vue rougir, et marquer un moment de trouble. Trouble séducteur et cruel, qui peut-être est encore un de vos pièges, et qui m'a fait plus de mal que tous vos regards. Que devins-je à cet aspect, qui m'agite encore ? Cent fois, en un instant, prêta me précipiter aux pieds de l'orgueilleuse, que de combats, que d'efforts pour me retenir ! Je sortis pourtant, je sortis palpitant de joie

Copyright Arvensa Editions

d'échapper à l'indigne bassesse que j'allais faire. Ce seul moment me venge de tes outrages. Sois moins fière, ô Sara ! d'un penchant que je peux vaincre, puisqu'une fois en ma vie j'ai déjà triomphé de toi.

Infortuné ! j'impute à ta vanité des fictions de mon amour-propre. Que n’ai-je le bonheur de pouvoir croire que tu t'occupes de moi, ne fût-ce que pour me tyranniser ! Mais daigner tyranniser un amant grisou serait lui faire trop d'honneur encore. Non, tu n'as point d'autre art que ton indifférence : ton dédain fait toute ta coquetterie, tu me désoles sans songer à moi. Je suis malheureux jusqu'à ne pouvoir t'occuper au moins de mes ridicules, et tu méprises ma folie jusqu'à ne daigner pas même t'en moquer. Tu as lu ma lettre, et tu l'as oubliée ; tu ne m'as point parlé de mes maux, parce que tu n'y songeais plus. Quoi ! je suis donc nul pour toi ! Mes fureurs, mes tourments, loin d'exciter ta pitié, n'excitent pas même ton attention ! Ah ! où est cette douceur que tes yeux promettent ? où est ce sentiment si tendre qui paraît les animer ?... Barbare !... insensible à mon état, tu dois l'être à tout sentiment honnête. Ta figure promet une âme ; elle ment, tu n'as que de la férocité... Ah, Sara ! j'aurais attendu de ton bon cœur quelque consolation dans ma misère.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges en prose
LETTRES À SARA
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Troisième lettre

Enfin rien ne manque plus à ma bonté, et je suis aussi humilié que tu l'as voulu. Voilà donc à quoi ont abouti mon dépit, mes combats, mes résolutions, ma constance ! Je serais moins avili si j'avais moins résisté. Qui, moi ! j'ai fait l'amour en jeune homme ? j'ai passé deux heures aux genoux d'un enfant ? j'ai versé sur ses mains des torrents de larmes ? j'ai souffert qu'elle me consolât, qu'elle me plaignît, qu'elle essuyât mes yeux ternis par les ans ? j'ai reçu d'elle des leçons de raison, de courage ? J'ai bien profité de ma longue expérience et de mes tristes réflexions ? Combien de fois j'ai rougi d'avoir été à vingt ans ce que je redeviens à cinquante ! Ah ! je n'ai donc vécu que pour me déshonorer ! Si du moins un vrai repentir me ramenait à des sentiments plus honnêtes ! Mais non ; je me complais, malgré moi, dans ceux que tu m'inspires, dans le délire où tu me plonges, dans l'abaissement où tu m'as réduit. Quand je m'imagine, à mon âge, à genoux devant toi, tout mon cœur se soulève et s'irrite ; mais il s'oublie et se perd dans les ravissements que j'y ai sentis. Ab ! je ne me voyais pas alors ; je ne voyais que toi, fille adorée : tes charmes, tes sentiments, tes discours remplissaient, formaient tout mon être ; j'étais jeune de ta jeunesse, sage de ta raison, vertueux de ta vertu. Pouvais-je mépriser celui que tu honorais de ton estime ? pouvais-je haïr celui que tu daignais appeler ton ami ? Hélas ! cette tendresse de père que tu me demandais d'un ton si touchant, ce nom de fille que tu voulais recevoir de moi, me faisaient bientôt rentrer en moi-même : tes propos si tendres, tes caresses si pures, m'enchantaient et me déchiraient ; des pleurs d'amour et de rage coulaient de mes yeux. Je sentais que je n'étais heureux que par ma misère, et que, si j'eusse été plus digne de plaire, je n'aurais pas été si bien

Copyright Arvensa Editions

traité.

N'importe. J'ai pu porter l'attendrissement dans ton cœur. La pitié le ferme à l'amour, je le sais ; mais elle en a pour moi tous les charmes. Quoi ! j'ai vu s'humecter pour moi tes beaux yeux ! j'ai senti tomber sur ma joue une de tes larmes ! Oh ! cette larme, quel embrasement dévorant elle a causé ! et je ne serais pas le plus heureux des hommes ! Ah ! combien je le suis, au-dessus de ma plus orgueilleuse attente !

Oui, que ces deux heures reviennent sans cesse, qu'elles remplissent de leur retour ou de leur souvenir le reste de ma vie. Eh ! qu'a-t-elle eu de comparable à ce que j'ai senti dans cette attitude ? J'étais humilié, j'étais insensé, j'étais ridicule ; mais j'étais heureux, et j'ai goûté dans ce court espace plus de plaisirs que je n'en eus dans tout le cours de mes ans. Oui, Sara, oui, charmante Sara, j'ai perdu tout repentir, toute honte ; je ne me souviens phis de moi, je ne sens que le feu qui me dévore ; je puis dans tes fers braver les huées du monde entier. Que m'importe ce que je peux paraître aux autres ? j'ai pour toi le cœur d'un jeune homme, et cela me suffit. L'hiver a beau couvrir l'Etna de ses glaces, son sein n'est pas moins embrasé.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges en prose
LETTRES À SARA
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Quatrième lettre

Quoi ! c'était vous que je redoutais ! c'était vous que je rougissais d'aimer ! O Sara ! fille adorable ! âme plus belle que ta figure ! si je m'estime désormais quelque chose, c'est d'avoir un cœur fait pour sentir tout ton prix. Oui, sans doute, je rougis de l'amour que j'avais pour toi ; mais c'est parce qu'il était trop rampant, trop languissant, trop faible, trop peu digne de son objet. Il y a six mois que mes yeux et mon cœur dévorent tes charmes ; il y a six mois que tu m'occupes seule, et que je ne vis que pour toi : mais ce n'est que d'hier que j'ai appris à t'aimer. Tandis que tu me parlais, et que des discours dignes du ciel sortaient de ta bouche, je croyais voir changer tes traits, ton air, ton port, ta figure ; je ne sais quel feu surnaturel luisait dans tes yeux, des rayons de lumière semblaient t'entourer. Ah ! Sara ! si réellement tu n'es pas une mortelle, si tu es l'ange envoyé du ciel pour ramener qui cœur qui s'égare, dis-le-moi, peut-être il est temps encore. Ne laisse plus profaner ton image par des désirs formés malgré moi. Hélas ! si je m'abuse dans mes vœux, dans mes transports, dans mes téméraires hommages, guéris-moi d'une erreur qui t'offense, apprends-moi comment il faut t'adorer.

Vous m'avez subjugué, Sara, de toutes les manières ; et si vous me faites aimer ma folie, vous me la faites cruellement sentir. Quand je compare votre conduite à la mienne, je trouve un sage dans une jeune fille, et je ne sens en moi qu'un vieux enfant. Votre douceur, si pleine de dignité, de raison, de bienséance, m'a dit tout ce que ne m'eût pas dit un accueil plus sévère ; elle m'a fait plus rougir de moi que n'eussent fait vos reproches ; et l'accent un peu plus grave que vous avez mis hier dans vos discours m'a fait aisément connaître que je n'aurais pas dû vous exposer à me les tenir deux

Copyright Arvensa Editions

fois. Je vous entends, Sara ; et j'espère vous prouver aussi que si je ne suis pas digne de vous plaire par mon amour, je le suis par les sentiments qui l'accompagnent. Mon égarement sera aussi court qu'il a été grand ; vous me l'avez montré, cela suffit, j'en saurai sortir, soyez-en sûre : quelque aliéné que je puisse être, si j'en avais vu toute l'étendue, jamais je n'aurais fait le premier pas. Quand je méritais des censures, vous ne m'avez donné que des avis, et vous avez bien voulu ne me voir que faible lorsque j'étais criminel. Ce que vous ne m'avez pas dit, je sais me le dire ; je sais donner à ma conduite auprès de vous le nom que vous ne lui avez pas donné ; et si j'ai pu faire une bassesse sans la connaître, je vous ferai voir que je ne porte point un cœur bas. Sans doute c'est moins mon âge que le vôtre qui me rend coupable. Mon mépris pour moi m'empêchait de voir toute l'indignité de ma démarche. Trente ans de différence ne me montraient que ma honte, et me cachaient vos dangers. Hélas ! quels dangers ! Je n'étais pas assez vain pour en supposer : je n'imaginais pas pouvoir tendre un piège à votre innocence ; et si vous eussiez été moins vertueuse, j'étais un suborneur sans en rien savoir.

O Sara ! ta vertu est à des épreuves plus dangereuses, et tes charmes ont mieux à choisir. Mais mon devoir ne dépend ni de ta vertu ni de tes charmes ; sa voix me parle, et je le suivrai. Qu'un éternel oubli ne peut-il te cacher mes erreurs ! Que ne les puis-je oublier moi-même ! Mais non, je le sens, j'en ai pour la vie, et le trait s'enfonce par mes efforts pour l'arracher. C'est mon sort de brûler, jusqu'à mon dernier soupir, d'un feu que rien ne peut éteindre, et auquel chaque jour ôte un degré d'espérance, et en ajoute un de déraison. Voilà ce qui ne dépend pas de moi ; mais voici, Sara, ce qui en dépend. Je vous donne ma foi d'homme qui ne la faussa jamais, que je ne vous reparlerai de mes jours de cette passion ridicule et malheureuse que j'ai pu peut-être empêcher de naître, mais que je ne puis plus étouffer. Quand je dis que je ne vous en parlerai pas, j'entends que rien en moi ne vous dira ce que je dois taire. J'impose à mes yeux le même silence qu'à ma bouche : mais, de grâce, imposez aux vôtres de ne plus venir m'arracher ce triste secret. Je suis à l'épreuve de tout, hors de vos regards : vous savez trop combien il vous est aisé de me rendre parjure. Un triomphe si sûr pour vous, et si flétrissant pour moi, pourrait-il flatter votre belle âme ? Non, divine Sara, ne profane pas le temple où tu es adorée, et laisse au moins quelque vertu dans ce cœur à qui tu as tout ôté.

Je ne puis ni ne veux reprendre le malheureux secret qui m'est

Copyright Arvensa Editions

échappé ; il est trop tard, il faut qu'il vous reste ; et il est si peu intéressant pour vous, qu'il serait bientôt oublié si l'aveu ne s'en renouvelait sans cesse. Ah ! je serais trop à plaindre dans ma misère, si jamais je ne pouvais me dire que vous la plaignez ; et vous devez d'autant plus la plaindre, que vous n'aurez jamais à m'en consoler. Vous me verrez toujours tel que je dois être, mais connaissez-moi toujours tel que je suis ; vous n'aurez plus à censurer mes discours, mais souffrez mes lettres : c'est tout ce que je vous demande. Je n'approcherai de vous que comme d'une divinité devant laquelle on impose silence à ses passions. Vos vertus suspendront l'effet de vos charmes ; votre présence purifiera mon cœur ; je ne craindrai point d'être un séducteur en ne vous disant rien qu'il ne vous convienne d'entendre ; je cesserai de me croire ridicule quand vous ne me verrez jamais tel ; et je voudrai n'être plus coupable, quand je ne pourrai l'être que loin de vous.

Mes lettres ! Non. Je ne dois pas même désirer de vous écrire, et vous ne devez le souffrir jamais. Je vous estimerais moins si vous en étiez capable. Sara, je te donne cette arme pour t'en servir contre moi. Tu peux être dépositaire de mon fatal secret, tu n'en peux être la confidente. C'est assez pour moi que tu le saches, ce serait trop pour toi de l'entendre répéter. Je me tairai : qu’aurais-je de plus à te dire ? Bannis-moi, méprise-moi désormais, si tu revois jamais ton amant dans l'ami que tu t'es choisi. Sans pouvoir te fuir, je te dis adieu pour la vie. Ce sacrifice était le dernier qui me restait à te faire ; c'était le seul qui fût digne de tes vertus et de mon cœur.

Copyright Arvensa Editions

FIN des LETTRES À SARA

Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

VISION DE PIERRE DE LA MONTAGNE

DIT LE VOYANT

Jean-Jacques ROUSSEAU
MÉLANGES EN PROSE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

[42]

Cette plaisanterie, nous a paru déplacée à la suite des Lettres de la Montagne. Elle n'eut pas de succès, et n'en méritait guère. Elle est contre Boy de-la-Tour (*Confessions,* liv. XI) qui était très borné. Rousseau suppose qu'en le faisant parler raisonnablement, ce sera un prodige dans lequel on reconnaîtra le doigt de Dieu.

M. Musset-Pathay

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mélanges ou littérature variée

VISION DE PIERRE DE LA MONTAGNE

Liste des Mélanges ou littérature variée

Liste générale des titres

Table des matières

Chapitre I

Chapitre II

Chapitre III

Copyright Arvensa Editions

Ici sont les trois chapitres de la VISION DE PIERRE DE LA MONTAGNE, de dit LE VOYANT, concernant la désobéissance et damnable rébellion de Pierre Duval, dit *Pierrot des Dames.*

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mélanges en prose

VISION DE PIERRE DE LA MONTAGNE

Table des matières du titre

Liste des Mélanges ou littérature variée

Liste générale des titres

Chapitre I

1. Et j'étais dans mon pré, fauchant mon regain, et il faisait chaud, et j'étais las, et un prunier de prunes vertes était près de moi.

2. Et, me couchant sous le prunier, je m'endormis.

3. Et durant mon sommeil j'eus une vision, et j'entendis une voix aigre et éclatante comme le son d'un cornet de postillon.

4. Et cette voix était tantôt faible et tantôt forte, tantôt grosse et tantôt claire ; passant successivement et rapidement des sons les plus graves aux plus aigus, comme le miaulement d'un chat sur une gouttière, ou comme la déclamation du révérend Imers, diacre du Val-de-Travers.

5. et la voix, s'adressant à moi, me dit ainsi : Pierre le Voyant, mon fils, écoute mes paroles. Et je me tus en dormant, et la voix continua.

6. Écoute la parole que je t'adresse de la part de l'esprit, et la retiens dans ton cœur. Répands-la par toute la terre et par tout le Val-de-Travers, afin qu'elle soit en édification à tous les fidèles.

7. Et afin qu'instruits du châtiment du rebelle Pierre Duval, dit Pierrot des dames, ils apprennent à ne plus mépriser les nocturnes inspirations de la voix.

8. Car je l'avais choisi dans l'abjection de son esprit, et dans la stupidité de son cœur, pour être mon interprète.

9. J'en avais fait l'honorable successeur de ma servante *la Batizarde*[43], afin qu'il portât, comme elle, dans toute l'Église la lumière de mes inspirations.

10. Je l'avais chargé d'être, comme elle, l'organe de ma parole, afin que ma gloire fût manifestée et qu'on vit que je puis, quand il me plait, tirer de l'or de la boue, et des perles du fumier.

Copyright Arvensa Editions

11. Je lui avais dit : Va, parle à ton frère errant Jean-Jacques, qui se fourvoie, et le ramène au bon chemin.

12. Car dans le fond ton frère Jean-Jacques est un bon homme, qui ne fait tort à personne, qui craint Dieu, et qui aime la vérité.

13. Mais, pour le ramener d'un égarement, ce peuple y tombe lui-même ; et, pour vouloir le rendre à la foi, ce peuple renonce à la loi.

14. Car la loi défend de venger les offenses qu'on a reçues, et eux outragent sans cesse un homme qui ne les a point offensés.

15. La loi ordonne de rendre le bien pour le mal, et eux lui rendent le mal pour le bien.

16. La loi ordonne d'aimer ceux qui nous haïssent, et eux haïssent celui qui les aime.

17. La loi ordonne d'user de miséricorde, et eux n'usent pas même de justice.

18. La loi défend de mentir, et il n'y a sorte de mensonge qu'ils n'inventent contre lui.

19. La loi défend la médisance, et ils le calomnient sans cesse.

20. Ils l'accusent d'avoir dit que les femmes n'avaient point d'âme, et il dit, au contraire, que toutes les femmes aimables en ont au moins deux.

21. Ils l'accusent de ne pas croire en Dieu, et nul n'a si fortement prouvé l'existence de Dieu.

22. Ils disent qu'il est l'Antéchrist, et nul n'a si dignement honoré le Christ.

23. Ils disent qu'il veut troubler leurs consciences, et jamais il ne leur a parlé de religion.

24. Que s'ils lisent des livres faits pour sa défense en d'autres pays, est-ce sa faute ? et les a-t-il priés de les lire ? mais, au contraire, c'est pour ne les avoir point lus qu'ils croient qu'il y a dans ces livres de mauvaises choses qui n'y sont point, et qu'ils ne croient point que les bonnes choses qui y sont y soient en effet.

15. Car ceux qui les ont lus en pensent tout autrement, et le disent lorsqu'ils sont de bonne foi.

26. Toutefois ce peuple est bon naturellement ; mais on le trompe, et il ne voit pas qu'on lui fait défendre la cause de Dieu avec les armes de Satan.

27. Tirons-les de la mauvaise voie où on les mène, et ôtons cette pierre d'achoppement de devant leurs pieds.

Copyright Arvensa Editions

[Arv. ed]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges en prose
VISION DE PIERRE DE LA MONTAGNE
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Chapitre II

1. Va donc, et parle à ton frère errant Jean-Jacques et lui adresse en mon nom ces paroles. Ainsi a dit la voix de la part de l'esprit :

2. Mon fils Jean-Jacques, tu t'égares dans tes idées. Reviens à toi, sois docile, et reçois mes paroles de correction.

3. Tu crois en Dieu puissant, intelligent, bon, juste, et rémunérateur ; et en cela tu fais bien.

4. Tu crois en Jésus son fils, son Christ, et en sa parole ; et en cela tu fais bien.

5. Tu suis de tout ton pouvoir les préceptes du saint Évangile ; et en cela tu fais bien.

6. Tu aimes les hommes comme ton prochain, et les chrétiens comme tes frères ; tu fais le bien quand tu peux, et ne fais jamais de mal à personne que pour ta défense et celle de la justice.

7. Fondé sur l'expérience, tu attends peu d'équité de la part des hommes ; mais tu mets ton espoir dans l'autre vie, qui te dédommagera des misères de celle-ci ; et en tout cela tu fais bien.

8. Je connais tes œuvres : j'aime les bonnes ; ton cœur et ma clémence effaceront les mauvaises. Mais une chose me déplaît en toi.

9. Tu t'obstines à rejeter les miracles : et que t'importent les miracles ? puisqu'au surplus tu crois à la loi sans eux, n'en parle point, et ne scandalise plus les faibles.

10. Et lorsque toi, Pierre Duval, dit Pierrot des dames, auras dit ces paroles à ton frère errant Jean-Jacques, il sera saisi d'étonnement.

11. Et voyant que toi, qui es un brutal et un stupide, tu lui parles raisonnablement et honnêtement, il sera frappé de ce prodige, et il

Copyright Arvensa Editions

reconnaîtra le doigt de Dieu.

12. Et, se prosternant en terre, il dira : Voilà mon frère Pierrot des dames qui prononce des discours sensés et honnêtes ; mon incrédulité se rend à ce signe évident. Je crois aux miracles, car aucun n'est plus grand que celui-là.

13. Et tout le Val-de-Travers, témoin de ce double prodige, entonnera des cantiques d'allégresse ; et l'on criera de toutes parts dans les six communautés : Jean-Jacques croit aux miracles, et des discours sensés sortent de la bouche de Pierrot des dames : le Tout-Puissant se montre à ses œuvres ; que son saint nom soit béni.

14. Alors, confus d'avoir insulté un homme paisible et doux, ils s'empresseront à lui faire oublier leurs outrages ; et ils l'aimeront comme leur proche, et il les aimera comme ses frères ; des cris séditieux ne les ameuteront plus ; l'hypocrisie exhalera son fiel en vains murmures, que les femmes mêmes n'écouteront point ; la paix de Christ régnera parmi les chrétiens, et le scandale sera ôté du milieu d'eux.

15. C'est ainsi que j'avais parlé à Pierre Duval, dit Pierrot des dames, lorsque je daignai le choisir pour porter ma parole à son frère errant.

16. Mais, au lieu d'obéir à la mission que je lui avais donnée, et d'aller trouver Jean-Jacques, comme je le lui avais commandé, il s'est défié de ma promesse, et n'a pu croire au miracle dont il devait être l'instrument : féroce comme l'onagre du désert, et têtu comme la mule d'Édom, il n'a pu croire qu'on put mettre des discours persuasifs dans sa bouche, et s'est obstiné dans sa rébellion.

17. C'est pourquoi, l'ayant rejeté, je t'ordonne à toi Pierre de la Montagne, dit le Voyant, d'écrire cet anathème, et de le lui adresser, soit directement, soit par le public, à ce qu'il n'en prétende cause d'ignorance, et que chacun apprenne, par l'accomplissement du châtiment que je lui annonce, à ne plus désobéir aux saintes visions.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges en prose
VISION DE PIERRE DE LA MONTAGNE
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Chapitre III

1. Ici sont les paroles dictées par la voix, sous le prunier des prunes vertes, à moi Pierre de la Montagne, dit le Voyant, pour être la sentence portée en icelles dûment signifiée et prononcée au dit Pierre Duval, dit Pierrot des dames, afin qu'il se prépare à son exécution, et que tout le peuple en étant témoin devienne sage par cet exemple, et apprenne à ne plus désobéir aux saintes visions.

2. Homme de col roide, craignais-tu que celui qui fit donner par des corbeaux la nourriture charnelle au prophète, ne pût donner par toi la nourriture spirituelle à ton frère ? craignais-tu que celui qui fit parler une ânesse ne pût faire parler un cheval ?

3. Au lieu d'aller avec droiture et confiance remplir la mission que je t'avais donnée, tu t'es perdu dans l'égarement de ton mauvais cœur : de peur d'amener ton frère à résipiscence, tu n'as point voulu lui porter ma parole ; au lieu de cela, te livrant à l'esprit de cabale et de mensonge, tu as divulgué l'ordre que je t'avais donné en secret ; et, supprimant malignement le bien que je t'avais chargé de dire, tu lui as faussement substitué le mal dont je ne t'avais pas parlé.

4. C'est pourquoi j'ai porté contre toi cet arrêt irrévocable, dont rien ne peut éloigner ni changer l'effet. Toi donc, Pierre Duval, dit Pierrot des dames, écoute et tremble ; car voici, ton heure approche ; sa rapidité se réglera sur la soif.

5. Je connais toutes tes machinations secrètes : tes complots ont été formés en buvant ; c'est en buvant qu'ils seront punis. Depuis la nuit mémorable de ta vision jusqu'à ce jour, treizième du mois d'élul[44], à la

Copyright Arvensa Editions

neuvième heure[45], il s'est passé cent seize heures.

6. Pour te donner, dans ma clémence, le temps de te reconnaître et de t'amender, je t'accorde de pouvoir boire encore cent quinze rasades de vin pur, ou leur valeur, mesurées dans la même tasse où tu bus ton dernier coup la veille de ta vision.

7. Mais sitôt que tes lèvres auront touché la cent seizième rasade, il faut mourir ; et avant qu'elle soit vidée tu mourras subitement.

8. Et ne pense pas m'abuser sur le compte en buvant furtivement ou dans des coupes de diverses mesures ; car je te suis partout de l'œil, et ma mesure est aussi sûre que celle du pain de ta servante, et que le trébuchet où tu pèses tes écus.

9. En quelque temps et en quelque lieu que tu boives la cent seizième rasade, tu mourras subitement.

10. Si tu la bois au fond de ta cave, caché seul entre des tonneaux de piquette, tu mourras subitement.

11. Si tu la bois à table dans ta famille, à la fin de ton maigre dîner, tu mourras subitement.

12. Si tu la bois avec Joseph Clerc, cherchant avec lui dans le vin quelque mensonge, tu mourras subitement.

13. Si tu la bois chez le maire Baillod, écoutant un de ses vieux sermons, tu t'endormiras pour toujours, même sans qu'il continue de le lire.

14. Si tu la bois causant en secret chez M. le professeur, fût-ce en arrangeant quelque vision nouvelle, tu mourras subitement.

15. Mortel heureux jusqu'à ton dernier instant et au-delà, tu mettras, en expirant, plus d'esprit dans ton estomac que n'en rendra ta cervelle ; et la plus pompeuse oraison funèbre, où tes visions seront célébrées, te rendra plus d'honneur après ta mort que tu n'en eus de tes jours.

16. Boy, trop heureux Pierre Boy, hâte-toi de boire ; tu ne peux trop te presser d'aller cueillir les lauriers qui t'attendent dans le pays des visions. Tu mourras ; mais grâce à celle-ci, ton nom vivra parmi les hommes. Boy, Pierre Boy, va promptement à l'immortalité qui t'est due. Ainsi soit-il, amen, amen.

17. Et lorsque j'entendis ces paroles, moi Pierre de la Montagne, dit le Voyant, je fus saisi d'un grand effroi, et je dis à la voix :

18. À Dieu ne plaise que j'annonce ces choses sans en être assuré par un signe ! Je connais mon frère Pierrot des dames : il veut avoir des visions à

Copyright Arvensa Editions

lui tout seul. Il ne voudra pas croire aux miennes, encore qu'on m'ait appelé *le Voyant*. Mais, s'il en doit advenir comme tu dis, donne-moi un signe sous l'autorité duquel je puisse parler.

19. Et comme j'achevais ces mots, voici, je fus éveillé par un coup terrible ; et portant la main sur ma tête, je me sentis la face tout en sang ; car je saignais beaucoup du nez, et le sang me ruisselait du visage : toutefois, après l'avoir étanché comme je pus, je me levai sans autre blessure, sinon que j'avais le nez meurtri et fort enflé.

20. Puis, regardant autour de moi d'où pouvait, me venir cette atteinte, je vis enfin qu'une prune était tombée de l'arbre, et m'avait frappé.

21. Voyant la prune auprès de moi, je la pris ; et, après l'avoir bien considérée, je reconnus qu'elle était fort saine, fort grosse, fort verte et fort dure, comme l'état de mon nez en faisait foi.

22. Alors mon entendement s'étant ouvert, je vis que la prune en cet état ne pouvait naturellement être tombée d'elle-même, joint que la juste direction sur le bout de mon nez était une autre merveille non moins manifeste, qui confirmait la première, et montrait clairement l'œuvre de l'esprit.

23. Et, rendant grâces à la voix d'un signe si notoire, je résolus de publier la vision, comme il m'avait été commandé, et de garder la prune en témoignage de mes paroles, ainsi que j'ai fait jusqu'à ce jour.

Copyright Arvensa Editions

FIN de la VISION DE PIERRE DE LA MONTAGNE

Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

OLINDE ET SOPHRONIE

Jean-Jacques ROUSSEAU
MÉLANGES EN PROSE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

On ignore l'époque précise où Rousseau traduisit cet épisode. On sait seulement que ce fut dans les dernières années de sa vie.

Copyright Arvensa Editions

ÉPISODE

Tiré du second chant de la Jérusalem délivrée, du Tasse.

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mélanges en prose

OLINDE ET SOPHRONIE

Liste des Mélanges ou littérature variée

Liste générale des titres

Tandis que le tyran se prépare à la guerre, Ismène un jour se présente à lui ; Ismène qui de dessous la tombe peut faire sortir un corps mort et lui rendre le sentiment et la parole. Ismène qui peut, au son des paroles magiques, effrayer Pluton, jusqu'en son palais ; qui commande aux démons en maître, les emploie à ses œuvres impies et les enchaîne ou délie à son gré.

Chrétien jadis, aujourd'hui mahométan, il n'a pu quitter tout à fait ses anciens rites, et les profanant à de criminels usages, mêle et confond ainsi les deux lois qu'il connaît mal. Maintenant du fond des antres où il exerce ses arts ténébreux ; vient à son seigneur dans le danger public, à mauvais roi, pire conseiller.

Sire, dit-il, la formidable et victorieuse armée arrive. Mais nous, remplissons nos devoirs ; le ciel et la terre seconderont notre courage. Doué de toutes les qualités d'un capitaine et d'un roi, vous avez de loin tout prévu, vous avez pourvu à tout ; et si chacun s'acquitte ainsi de sa charge, cette terre sera le tombeau de vos ennemis.

Quant à moi, je viens de mon côté partager vos périls et vos travaux. J'y mettrai pour ma part les conseils de la vieillesse et les forces de l'art magique. Je contraindrai les anges bannis du ciel à concourir à mes soins. Je veux commencer mes enchantements par une opération dont il faut vous rendre compte.

Dans le temple des chrétiens, sur un autel souterrain est une image de celle qu'ils adorent, et que leur peuple ignorant fait la mère de leur dieu, né, mort, et enseveli. Le simulacre, devant lequel une lampe brûle sans cesse, est enveloppé d'un voile, et entouré d'un grand nombre de vœux suspendus en ordre, et que les crédules dévots y portent de toutes parts.

Il s'agit d'enlever de là cette effigie, et de la transporter de propres mains dans votre mosquée ; là j'y attacherai un charme si fort, qu'elle sera,

Copyright Arvensa Editions

tant qu'on l'y gardera, la sauvegarde de vos portes ; et par l'effet d'un nouveau mystère, vous conserverez dans vos murs un empire inexpugnable.

À ces mots le roi persuadé court impatient à la maison de Dieu, force les prêtres, enlève sans respect le chaste simulacre, et le porte à ce temple impie où un culte insensé ne fait qu'irriter le ciel. C'est là, c'est dans ce lieu profane et sur cette sainte image, que le magicien murmure ses blasphèmes.

Mais le matin du jour suivant, le gardien du temple immonde ne vit plus l'image où elle était la veille, et, l'ayant cherchée en vain de tous côtés, courut avertir le roi, qui, ne doutant pas que les chrétiens ne l'eussent enlevée, en fut transporté de colère.

Soit qu'en effet ce fût un coup d'adresse d'une main pieuse, ou un prodige du ciel, indigné que l'image de sa souveraine soit prostituée en un lieu souillé, il est édifiant, il est juste de faire céder le zèle et la piété des hommes, et de croire que le coup est venu d'en haut.

Le roi fit faire dans chaque église et dans chaque maison la plus importune recherche, et décerna de grands prix et de grandes peines à qui révélerait ou recélerait le vol. Le magicien de son côté déploya sans succès toutes les forces de son art pour en découvrir l'auteur : le ciel, au mépris de ses enchantements et de lui, tint l'oeuvre secrète, de quelque part qu'elle pût venir.

Mais le tyran, furieux de se voir cacher le délit qu'il attribue toujours aux fidèles, se livre contre eux à la plus ardente rage. Oubliant toute prudence, tout respect humain, il veut, à quelque prix que ce soit, assouvir sa vengeance. « Non, non, s'écriait-il, la menace ne sera pas vaine ; le coupable a beau se cacher, il faut qu'il meure ; ils mourront tous, et lui avec eux.

« Pourvu qu'il n'échappe pas, que le juste, que l'innocent périsse : qu'importe ? Mais qu'ai-je dit ? l'innocent ! Nul ne l'est ; et dans cette odieuse race en est-il un seul qui ne soit notre ennemi ? Oui, s'il en est d'exempts de ce délit, qu'ils portent la peine due à tous pour leur haine ; que tous périssent ; l'un comme voleur, et les autres comme chrétiens. Venez, mes loyaux, apportez la flamme et le fer ; tuez et brûlez sans miséricorde. »

C'est ainsi qu'il parle à son peuple. Le bruit de ce danger parvient bientôt aux chrétiens. Saisis, glacés d'effroi par l'aspect de la mort

Copyright Arvensa Editions

prochaine, nul ne songe à fuir ni à se défendre ; nul n'ose tenter les excuses ni les prières. Timides, irrésolus, ils attendaient leur destinée, quand ils virent arriver leur salut d'où ils l'espéraient le moins.

Parmi eux était une, vierge déjà nubile, d'une âme sublime, d'une beauté d'ange, qu'elle néglige ou dont elle ne prend que les soins dont l'honnêteté se pare ; et ce qui ajoute au prix de ses charmes, dans les murs d'une étroite enceinte elle les soustrait aux yeux et aux vœux des amants.

Mais est-il des mûrs que ne perce quelque rayon d'une beauté digne de briller aux yeux et d'enflammer les cœurs ? Amour, le souffrirais-tu ? Non ; tu l'as révélée aux jeunes désirs d'un adolescent. Amour, qui, tantôt argus et tantôt aveugle, éclaires les yeux de ton flambeau ou les voiles de ton bandeau, malgré tous les gardiens, toutes les clôtures, jusque dans les plus chastes asiles, tu sus porter un regard étranger.

Elle s'appelle Sophronie ; Olinde est le nom du jeune homme : tous deux ont la même patrie et la même foi. Comme il est modeste autant qu'elle est belle, il désire beaucoup, espère peu, ne demande rien, et ne sait ou n'ose se découvrir. Elle, de son côté, ne le voit pas, ou n'y pense pas, ou le dédaigne ; et le malheureux perd ainsi ses soins ignorés, mal connus, ou mal reçus.

Cependant on entend l'horrible proclamation, et le moment du massacre approche. Sophronie, aussi généreuse qu'honnête, forme le projet de sauver son peuple. Si sa modestie l'arrête, son courage l'anime et triomphe, ou plutôt ces deux vertus s'accordent et s'illustrent mutuellement.

La jeune vierge sort seule au milieu du peuple. Sans exposer ni cacher ses charmes, en marchant elle recueille ses yeux, resserre son voile, et en impose par la réserve de son maintien. Soit art ou hasard, soit négligence ou parure, tout concourt à rendre sa beauté touchante : le ciel, la nature et l'amour qui la favorisent, donnent à ses négligences l'effet de l'art.

Sans daigner voir les regards qu'elle attire à son passage, et sans détourner les siens, elle se présente devant le roi, ne tremble point en voyant sa colère, et soutient avec fermeté son féroce aspect. Seigneur, lui dit-elle, daignez suspendre votre vengeance et contenir votre peuple. Je viens vous découvrir et vous livrer le coupable que vous cherchez et qui vous a si fort offensé.

À l'honnête assurance de cet abord, à l'éclat subit de ces chastes et fières grâces, le roi, confus et subjugué, calme sa colère et adoucit son

Copyright Arvensa Editions

visage irrité. Avec moins de sévérité, lui dans l'âme, elle sur le visage, il en devenait amoureux. Mais une beauté revêche ne prend point un cœur farouche, et les douces manières sont les amorces de l'amour.

Soit surprise, attrait, ou volupté plutôt qu'attendrissement, le barbare se sentit ému. Déclare-moi tout, lui dit-il ; voilà que j'ordonne qu'on épargne ton peuple. Le coupable, reprit-elle, est devant vos yeux ; voilà la main dont ce vol est l'oeuvre. Ne cherchez personne autre ; c'est moi qui ai ravi l'image, et je suis celle que vous devez punir.

C'est ainsi que se dévouant pour le salut de son peuple, elle détourne courageusement le malheur public sur elle seule. Le tyran, quelque temps irrésolu, ne se livre pas si tôt à sa furie accoutumée. Il l'interroge : il faut, dit-il, que tu me déclares qui t'a donné ce conseil, et qui t'a aidée à l'exécuter.

Jalouse de ma gloire, je n'ai voulu, répond-elle, en faire part à personne. Le projet, l'exécution, tout vient de moi seule, et seule j'ai su mon secret. C'est donc sur toi seule, lui dit le roi, que doit tomber ma vengeance. Cela est juste, reprend-elle, je dois subir toute la peine, comme j'ai remporté tout l'honneur.

Ici le courroux du tyran commence à se rallumer. Il lui demande où elle a caché l'image ? Elle répond : Je ne l'ai point cachée, je l'ai brûlée, et j'ai cru faire une œuvre louable de la garantir ainsi des outrages des mécréants. Seigneur, est-ce le voleur que vous cherchez ? il est en votre présence. Est-ce le vol ? vous ne le reverrez jamais.

Quoiqu'au reste ces noms de voleur et de vol ne conviennent ni à moi ni à ce que j'ai fait, rien n'est plus juste que de reprendre ce qui fut pris injustement. À ces mots, le tyran pousse un cri menaçant ; sa colère n'a plus de frein. Vertu, beauté, courage, n'espérez plus trouver grâce devant lui. C'est en vain que, pour la défendre d'un barbare dépit, l'amour lui fait un bouclier de ses charmes.

On la saisit. Rendu à toute sa cruauté, le roi la condamne à périr sur un bûcher. Son voile, sa chaste mante lui sont arrachés ; ses bras délicats sont meurtris de rudes chaînes. Elle se tait ; son âme forte, sans être abattue, n'est pas sans émotion ; et les roses éteintes sur son visage y laissent la candeur de l'innocence plutôt que la pâleur de la mort.

Cet acte héroïque aussitôt se divulgue. Déjà le peuple accourt en foule. Olinde accourt aussi tout alarmé. Le fait était sûr, la personne encore douteuse : ce pouvait être la maîtresse de son cœur. Mais sitôt qu'il

Copyright Arvensa Editions

aperçoit la belle prisonnière en cet état, sitôt qu'il voit les ministres de sa mort occupés à leur dur office, il s'élance, il heurte la foule,

Et crie au roi : Non, non ; ce vol n'est point de son fait ; c'est par folie qu'elle s'en ose vanter. Comment une jeune fille sans expérience pourrait-elle exécuter, tenter, concevoir même une pareille entreprise ? comment a-t-elle trompé les gardes ? comment s'y est-elle prise pour enlever la sainte image ? Si elle l'a fait, qu'elle s'explique. C'est moi, sire, qui ai fait le coup. Tel fut, tel fut l'amour dont même sans retour il brûla pour elle.

Il reprend ensuite : Je suis monté de nuit jusqu'à l'ouverture par où l'air et le jour entrent dans votre mosquée, et, tentant des routes presque inaccessibles, j'y suis entré par un passage étroit. Que celle-ci cesse d'usurper la peine qui m'est due : j'ai seul mérité l'honneur de la mort ; c'est à moi qu'appartiennent ces chaînes, ce bûcher, ces flammes ; tout cela n'est destiné que pour moi.

Sophronie lève sur lui les yeux : la douceur, la pitié sont peintes dans ses regards. Innocent infortuné, lui dit-elle, que viens-tu faire ici ? Quel conseil t'y conduit ? quelle fureur t'y traîne ? Crains-tu que sans toi mon âme ne puisse supporter la colère d'un homme irrité ? Non, pour une seule mort, je me suffis à moi seule, et je n'ai pas besoin d'exemple pour apprendre à la souffrir.

Ce discours qu'elle tient à son amant ne le fait point rétracter ni renoncer à son dessein. Digne et grand spectacle où l'amour entre en lice avec la vertu magnanime, ou la mort est le prix du vainqueur et la vie la peine du vaincu ! Mais, loin d'être touché de ce combat de constance et de générosité, le roi s'en irrite,

Et s'en croit insulté, comme si ce mépris du supplice retombait sur lui. Croyons-en, dit-il, à tous deux ; qu'ils triomphent l'un et l'autre, et partagent la palme qui leur est due. Puis il fait signe aux sergents, et dans l'instant Olinde est dans les fers. Tous deux, liés et adossés au même pieu, ne peuvent se voir en face.

On arrange autour d'eux le bûcher ; et déjà l'on excite la flamme, quand le jeune homme éclatant en gémissements, dit à celle avec laquelle il est attaché : C'est donc là le lien duquel j'espérais m'unir à toi pour la vie ! C'est donc là ce feu dont nos cœurs devaient brûler ensemble !

O flammes ! ô nœuds qu'un sort cruel nous destine ! Hélas ! vous n'êtes pas ceux que l'amour m'avait promis ! Sort cruel qui nous sépara durant la vie, et nous joint plus durement encore à la mort ! Ah ! puisque tu dois la

Copyright Arvensa Editions

subir aussi funeste, je me console, en la partageant avec toi, de t'être uni sur ce bûcher, n'ayant pu l'être à la couche nuptiale. Je pleure, mais sur ta triste destinée, et non sur la mienne, puisque je meurs à tes côtés.

Oh ! que la mort me sera douce, que les tourments me seront délicieux, si j'obtiens qu'au dernier moment, tombant l'un sur l'autre, nos bouches se joignent pour exhaler et recevoir au même instant nos derniers soupirs ! Il parle et ses pleurs étouffent ses paroles. Elle le tance avec douceur, et le remontre en ces termes :

Ami, le moment où nous sommes exige d'autres soins et d'autres regrets. Ah ! pense, pense à tes fautes et au digne prix que Dieu promet aux fidèles. Souffre en son nom ; les tourments te seront doux. Aspire avec joie au séjour céleste : vois le ciel comme il est beau ; vois le soleil, dont il semble que l'aspect riant nous appelle et nous console.

À ces mots, tout le peuple païen éclate en sanglots, tandis que le fidèle ose à peine gémir à plus basse voix. Le roi même, le roi sent au fond de son âme dure je ne sais quelle émotion prête à l'attendrir : mais, en la pressentant, il s'indigne, s'y refuse, détourne les yeux, et part sans vouloir se laisser fléchir. Toi seule, ô Sophronie ! n'accompagne point le deuil général, et quand tout pleure sur toi, toi seule ne pleure pas.

En ce péril pressant survient un guerrier, ou paraissant tel, d'une haute et belle apparence, dont l'armure et l'habillement étranger annonçait qu'il venait de loin : le tigre, fameuse enseigne qui couvre son casque, attira tous les yeux, et fit juger avec raison que c'était Clorinde.

Dès l'âge le plus tendre, elle méprisa les mignardises de son sexe : jamais ses courageuses mains ne daignèrent toucher le fuseau, l'aiguille et les travaux d'Arachné ; elle ne voulut ni s'amollir par des vêtements délicats, ni s'environner timidement de clôtures. Dans les camps même, la vraie honnêteté se fait respecter, et partout sa force et sa vertu fut sa sauvegarde : elle arma de fierté son visage, et se plut à le rendre sévère ; mais il charme, tout sévère qu'il est.

D'une main encore enfantine elle apprit à gouverner le mors d'un coursier, à manier la pique et l'épée ; elle endurcit son corps sur l'arène, se rendit légère à la course ; sur les rochers, à travers les bois, suivit à la piste les bêtes féroces ; se fit guerrière enfin ; et après avoir fait la guerre en homme aux lions dans les forêts, combattit en lion dans les camps parmi les hommes.

Elle venait des contrées persanes pour résister de toute sa force aux

Copyright Arvensa Editions

chrétiens : ce n'était pas la première fois qu'ils éprouvaient son courage ; souvent elle avait dispersé leurs membres sur la poussière et rougi les eaux de leur sang. L'appareil de mort qu'elle aperçoit en arrivant la frappe : elle pousse son cheval et veut savoir quel crime attire un tel châtiment.

La foule s'écarte ; et Clorinde, en considérant de près les deux victimes attachées ensemble, remarque le silence de l'une et les gémissements de l'autre. Le sexe le plus faible montre en cette occasion plus de fermeté ; et tandis qu'Olinde pleure de pitié plutôt que de crainte, Sophronie se tait, et, les yeux fixés vers le ciel, semble avoir déjà quitté le séjour terrestre.

Clorinde, encore plus touchée du tranquille silence de l'une que des douloureuses plaintes de l'autre, s'attendrit sur leur sort jusqu'aux larmes ; puis se tournant vers un vieillard qu'elle aperçut auprès d'elle : Dites-moi, je vous prie, lui demanda-t-elle, qui sont ces jeunes gens, et pour quel crime ou par quel malheur ils souffrent un pareil supplice.

Le vieillard en peu de mots ayant pleinement satisfait à sa demande, elle fut frappée d'étonnement, et, jugeant bien que tous deux étaient innocents, elle résolut, autant que le pourrait sa prière ou ses armes, de les garantir de la mort. Elle s'approche, en faisant retirer la flamme prête à les atteindre : elle parle ainsi à ceux qui l'attisaient :

Qu'aucun de vous n'ait l'audace de poursuivre cette cruelle œuvre jusqu'à ce que j'aie parlé au roi, je vous promets qu'il ne vous saura pas mauvais gré de ce retard. Frappés de son air grand et noble, les sergents obéirent : alors elle s'achemina vers le roi, et le rencontra qui venait au-devant d'elle.

Seigneur, lui dit-elle, je suis Clorinde ; vous m'avez peut-être ouï nommer quelquefois. Je viens m'offrir pour défendre avec vous la foi commune et votre trône : ordonnez ; soit en pleine campagne ou dans l'enceinte des murs, quelqu'emploi qu'il vous plaise m'assigner, je l'accepte sans craindre les plus périlleux ni dédaigner les plus humbles.

Quel pays, lui répond le roi, est si loin de l'Asie et de la route du soleil, où l'illustre nom de Clorinde ne vole pas sur les ailes de la gloire ? Non, vaillante guerrière, avec vous je n'ai plus ni doute ni crainte ; et j'aurais moins de confiance une armée entière venue à mon secours qu'en votre seule assistance.

Oh ! que Godefroy n'arrive-t-il à l'instant même ! Il vient trop lentement à mon gré. Vous me demandez un emploi ? Les entreprises difficiles et grandes sont les seules dignes de vous ; commandez à nos guerriers ; je

Copyright Arvensa Editions

vous nomme leur général. La modeste Clorinde lui rend grâce, et reprend ensuite :

C'est une chose bien nouvelle sans doute que le salaire précède les services ; mais ma confiance en vos bontés me fait demander, pour prix de ceux que j'aspire à vous rendre, la grâce de ces deux condamnés. Je les demande en pur don, sans examiner si le crime est bien avéré, si le châtiment n'est point trop sévère, et sans m'arrêter aux signes sur lesquels je préjuge leur innocence.

Je dirai seulement que quoiqu'on accuse ici les chrétiens d'avoir enlevé l'image, j'ai quelque raison de penser autrement : cette oeuvre du magicien fut une profanation de notre loi, qui n'admet point d'idoles dans nos temples, et moins encore celles des dieux étrangers.

C'est donc à Mahomet que j'aime à rapporter le miracle ; et sans doute il l'a fait pour nous apprendre à ne pas souiller ses temples par d'autres cultes. Qu'Ismène fasse à son gré ses enchantements, lui dont les exploits sont des maléfices. Pour nous guerriers, manions le glaive ; c'est là notre défense, et nous ne devons espérer qu'en lui.

Elle se tait ; et, quoique l'âme colère du roi ne s'apaise pas sans peine, il voulut néanmoins lui complaire, plutôt fléchi par sa prière et par la raison d'état que par la pitié. Qu'ils aient, dit-il, la vie et la liberté : un tel intercesseur peut-il éprouver des refus ? Soit pardon, soit justice, innocents je les absous, coupables je leur fais grâce.

Ils furent ainsi délivrés, et là fut couronné le sort vraiment aventureux de l'amant de Sophronie. Eh ! comment refuserait-elle de vivre avec celui qui voulut mourir pour elle ? Du bûcher ils vont à la noce ; d'amant dédaigné, de patient même, il devient heureux époux, et montre ainsi dans un mémorable exemple, que les preuves d'un amour véritable ne laissent point insensible un cœur généreux.

Copyright Arvensa Editions

FIN de OLINDE ET SOPHRONIE

Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

PIÈCES DE THÉÂTRE

NARCISSE ou L'AMANT DE LUI-MÊME
LES PRISONNIERS DE GUERRE
L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE
COURTS FRAGMENTS DE LUCRÈCE

Copyright Arvensa Editions

NARCISSE
ou L'AMANT DE LUI-MÊME

Jean-Jacques ROUSSEAU
THÉÂTRE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

COMÉDIE en un acte et en prose. C'est une œuvre de jeunesse, J.J. l' écrite entre 18 et 22 ans et l'a plusieurs fois remaniée. À son arrivée à Paris, Marivaux l'a lue et y a apporté quelques corrections. Elle a été représentée pour la première fois le 18 décembre 1752 au Théâtre de la rue des Fossés Saint Martin et publiée en février 1753.Composée en 1733, et jouée pour la première fois le 18 décembre 1752 au Théâtre de la rue des Fossés Saint-Germain.

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

NARCISSE ou L'AMANT DE LUI-MÊME

Liste des Mélanges ou littérature variée

Liste générale des titres

Table des matières

Préface

Personnages

Scène Première

Scène II.

Scène III.

Scène IV.

Scène V.

Scène VI.

Scène VII.

Scène VIII.

Scène IX.

Scène X.

Scène XI.

Scène XII.

Scène XIII.

Scène XIV.

Scène XV.

Scène XVI.

Scène XVII.

Scène XVIII.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

NARCISSE ou L'AMANT DE LUI-MÊME

Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Préface

[46]

J'ai écrit cette comédie à l'âge de dix-huit ans[47], et je me suis gardé de la montrer, aussi longtemps que j'ai tenu quelque compte de la réputation d'auteur. Je me suis enfin senti le courage de la publier, mais je n'aurai jamais celui d'en rien dire. Ce n'est donc pas de ma pièce, mais de moi-même qu'il s'agit ici.

Il faut, malgré ma répugnance, que je parle de moi ; il faut que je convienne des torts que l'on m'attribue, ou que je m'en justifie. Les armes ne seront pas égales, je le sens bien ; car on l'attaquera avec des plaisanteries, et je ne me défendrai qu'avec des raisons : mais pourvu que je convainque mes adversaires, je me soucie très peu de les persuader ; en travaillant à mériter ma propre estime, j'ai appris à me passer de celle des autres, qui, pour la plupart, se passent bien de la mienne. Mais s'il m'importe guère qu'on pense bien ou mal de moi, il m'importe que personne n'ait droit d'en mal penser, et il importe à la vérité que j'ai soutenue, que son défenseur ne soit point accusé justement de ne lui avoir prêté son secours que par caprice ou par vanité. Sans l'aimer et sans la connaître.

Le parti que j'ai pris dans la question que j'examinais il y a quelques années, n'a pas manqué de me susciter une multitude d'adversaires[48] plus attentifs peut-être à l'intérêt des gens de lettres qu'à l'honneur de la littérature. Je l'avais prévu, et je m'étais bien douté que leur conduite en cette occasion prouverait en ma faveur plus que tous mes discours. En effet, ils n'ont déguisé ni leur surprise ni leur chagrin de ce qu'une

Copyright Arvensa Editions

académie s'était montrée intègre si mal à propos. Ils n'ont épargné contre elle ni les invectives indiscrètes, ni même les faussetés [49] pour tâcher d'affaiblir le poids de son jugement. Je n'ai pas non plus été oublié dans leurs déclamations. Plusieurs ont entrepris de me réfuter hautement : les sages ont pu voir avec quelle force, et le public avec quel succès ils l'ont fait.

D'autres plus adroits, connaissant le danger de combattre directement des vérités démontrées, ont habilement détourné sur ma personne une attention qu'il ne fallait donner qu'à mes raisons ; et l'examen des accusations qu'ils m'ont intentées a fait oublier les accusations plus graves que je leur intentais moi-même. C'est donc à ceux-ci qu'il faut répondre une fois. Ils prétendent que je ne pense pas un mot des vérités que j'ai soutenues, et qu'en démontrant une proposition je ne laissais pas de croire le contraire ; c'est-à-dire que j'ai prouvé des choses si extravagantes, qu'on peut affirmer que je n'ai pu les soutenir que par jeu. Voilà un bel honneur qu'ils font en cela à la science qui sert de fondement à toutes les autres ; et l'on doit croire que l'art de raisonner sert de beaucoup à la découverte de la vérité, quand on le voit employer avec succès à démontrer des folies.

Ils prétendent que je ne pense pas un mot des vérités que j'ai soutenues : c'est sans doute de leur part une manière nouvelle et commode de répondre à des arguments sans réponse, de réfuter les démonstrations même d'Euclide, et tout ce qu'il y a de démontré dans l'univers. Il me semble, à moi, que ceux qui m'accusent si témérairement de parler contre ma pensée ne se font pas eux-mêmes un grand scrupule de parler contre la leur : car ils n'ont assurément rien trouvé dans mes écrits ni dans ma conduite qui ait dû leur inspirer cette idée, comme je le prouverai bientôt ; et il ne leur est pas permis d'ignorer que, dès qu'un homme parle sérieusement, on doit penser qu'il croit ce qu'il dit, à moins que ses actions ou ses discours ne le démentent ; encore cela même ne suffit-il pas toujours pour s'assurer qu'il n'en croit rien.

Ils peuvent donc crier autant qu'il leur plaira qu'en me déclarant contre les sciences j'ai parlé contre mon sentiment : à une assertion aussi téméraire, dénuée également de preuve et de vraisemblance, je ne sais qu'une réponse ; elle est courte et énergique, et je les prie de se la tenir pour faite.

Copyright Arvensa Editions

Ils prétendent encore que ma conduite est en contradiction avec mes principes, et il ne faut pas douter qu'ils n'emploient cette seconde instance à établir la première ; car il y a beaucoup de gens qui savent trouver des preuves à ce qui n'est pas. Ils diront donc qu'en faisant de la musique et des vers on a mauvaise grâce à déprimer les beaux-arts, et qu'il y a dans les belles-lettres, que j'affecte de mépriser, mille occupations plus louables que d'écrire des comédies. Il faut répondre aussi à cette accusation.

Premièrement, quand même on l'admettrait dans toute sa rigueur, je dis qu'elle prouverait que je me conduis mal, mais non que je ne parle pas de bonne foi. S'il était permis de tirer des actions des hommes la preuve de leurs sentiments, il faudrait dire que l'amour de la justice est banni de tous les coeurs, et qu'il n'y a pas un seul chrétien sur la terre. Qu'on me montre des hommes qui agissent toujours conséquemment à leurs maximes, et je passe condamnation sur les miennes. Tel est le sort de l'humanité ; la raison nous montre le but, et les passions nous en écartent. Quand il serait vrai que je n'agis pas selon mes principes, on n'aurait donc pas raison de m'accuser pour cela seul de parler contre mon sentiment, ni d'accuser mes principes de fausseté.

Mais si je voulais passer condamnation sur ce point, il me suffirait de comparer les temps pour concilier les choses. Je n'ai pas toujours eu le bonheur de penser comme je fais. Longtemps séduit par les préjugés de mon siècle, je prenais l'étude pour la seule occupation digne d'un sage, je ne regardais les sciences qu'avec respect, et les savants qu'avec admiration[50]. Je ne comprenais pas qu'on put s'égarer en démontrant toujours, ni mal faire en parlant toujours de sagesse. Ce n'est qu'après avoir vu les choses de près que j'ai appris à les estimer ce qu'elles valent ; et quoique dans mes recherches j'aie toujours trouvé satis *eloquentiae, sapientiae parum*, il m'a fallu bien des réflexions, bien des observations et bien du temps pour détruire en moi l'illusion de toute cette vaine pompe scientifique. Il n'est pas étonnant que, durant ces temps de préjugés et d'erreurs où j'estimais tant la qualité d'auteur, j'aie quelquefois aspiré à l'obtenir moi-même. C'est alors que furent composés les vers et la plupart des autres écrits qui sont sortis de ma plume, et entre autres cette petite comédie. Il y aurait peut-être de la dureté à me reprocher aujourd'hui ces amusements de ma jeunesse, et on aurait tort au moins de m'accuser d'avoir contredit en cela des principes qui n'étaient pas encore les miens. Il

Copyright Arvensa Editions

y a longtemps que je ne mets plus à toutes ces choses aucune espèce de prétention ; et hasarder de les donner au public dans ces circonstances après avoir eu la prudence de les garder si longtemps, c'est dire assez que je dédaigne également la louange et le blâme qui peuvent leur être dus ; car je ne pense plus comme l'auteur dont ils sont l'ouvrage. Ce sont des enfants illégitimes que l'on caresse encore avec plaisir en rougissant d'en être le père, à qui l'on fait ses derniers adieux, et qu'on envoie chercher fortune sans beaucoup s'embarrasser de ce qu'ils deviendront.

Mais c'est trop raisonner d'après des suppositions chimériques. Si l'on m'accuse sans raison de cultiver les lettres, que je méprise, je m'en défends sans nécessité ; car, quand le fait serait vrai, il n'y aurait en cela aucune inconséquence : c'est ce qui me reste à prouver.

Je suivrai pour cela, selon ma coutume, la méthode simple et facile qui convient à la vérité. J'établirai de nouveau l'état de la question, j'exposerai de nouveau mon sentiment ; et j'attendrai que sur cet exposé on veuille me montrer en quoi mes actions démentent mes discours. Mes adversaires, de leur côté, n'auront garde de demeurer sans réponse, eux qui possèdent l'art merveilleux de disputer pour et contre sur toutes sortes de sujets. Ils commenceront, selon leur coutume, par établir une autre question à leur fantaisie ; ils me la feront résoudre comme il leur conviendra ; pour m'attaquer plus commodément, ils me feront raisonner, non à ma manière, mais à la leur ; ils détourneront habilement les yeux du lecteur de l’objet essentiel, pour les fixer à droite et à gauche ; ils combattront un fantôme, et prétendront m'avoir vaincu : mais j'aurai fait ce que je dois faire ; et je commence.

« La science n'est bonne à rien, et ne fait jamais que du mal, car elle est mauvaise par sa nature. Elle n'est pas moins inséparable du vice que l'ignorance de la vertu. Tous les peuples lettrés ont toujours été corrompus, tous les peuples ignorants ont été vertueux : en un mot, il n'y a de vices que parmi les savants, ni d'homme vertueux que celui qui ne sait rien. Il y a donc un moyen pour nous de redevenir honnêtes gens ; c'est de nous hâter de proscrire la science et les savants, de brûler nos bibliothèques, fermer nos académies, nos collèges, nos universités, et de nous replonger dans toute la barbarie des premiers siècles. »

Voilà ce que mes adversaires ont très bien réfuté : aussi jamais n'ai-je dit ni pensé un seul mot de tout cela, et l'on ne saurait rien imaginer de plus opposé à mon système que cette absurde doctrine qu'ils ont la bonté

Copyright Arvensa Editions

de m'attribuer. Mais voici ce que j'ai dit, et qu'on n'a point réfuté.

Il s'agissait de savoir si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer nos mœurs.

En montrant, comme je l'ai fait, que nos mœurs ne se sont point épurées[51], la question était à peu près résolue.

Mais elle en renfermait implicitement une autre plus générale et plus importante, sur l'influence que la culture des sciences, doit avoir en toute occasion sur les mœurs des peuples. C'est celle-ci, dont la première n'est qu'une conséquence, que je me proposai d'examiner avec soin.

Je commençai par les faits, et je montrai que les mœurs ont dégénéré chez tous les peuples du monde à mesure que le goût de l'étude et des lettres s'est étendu parmi eux.

Ce n'était pas assez ; car, sans pouvoir nier que ces choses eussent toujours marché ensemble, on pouvait nier que l'une eût amené l'autre : je m'appliquai donc à montrer cette liaison nécessaire. Je fis voir que la source de nos erreurs sur ce point vient de ce que nous confondons nos vaines et trompeuses connaissances avec la souveraine intelligence qui voit d'un coup d'œil la vérité de toutes choses. La science prise d'une manière abstraite mérite toute notre admiration. La folle science des hommes n'est digne que de risée et de mépris.

Le goût des lettres annonce toujours chez un peuple un commencement de corruption qu'il accélère très promptement. Car ce goût ne peut naître ainsi dans toute une nation que de deux mauvaises sources que l'étude entretient et grossit à son tour ; savoir, l'oisiveté, et le désir de se distinguer. Dans un état bien constitué, chaque citoyen a ses devoirs à remplir ; et ces soins importants lui sont trop chers pour lui laisser le loisir de vaquer à de frivoles spéculations. Dans un état bien constitué, tous les citoyens sont si bien égaux, que nul ne peut être préféré aux autres comme le plus savant ni même comme le plus habile, mais tout au plus comme le meilleur : encore cette dernière distinction est-elle souvent dangereuse ; car elle fait des fourbes et des hypocrites.

Le goût des lettres, qui naît du désir de se distinguer, produit nécessairement des maux infiniment plus dangereux que tout le bien qu'elles font n'est utile ; c'est de rendre à la fin ceux qui s'y livrent très peu scrupuleux sur les moyens de réussir. Les premiers philosophes se firent une grande réputation en enseignant aux hommes la pratique de leurs

Copyright Arvensa Editions

devoirs et les principes de la vertu. Mais bientôt, ces préceptes étant devenus communs, il fallut se distinguer en frayant des routes contraires. Telle est l'origine des systèmes absurdes des Leucippe, des Diogène, des Pyrrhon, des Protagore, des Lucrèce. Les Hobbes, les Mandeville, et mille autres, ont affecté de se distinguer de même parmi nous ; et leur dangereuse doctrine a tellement fructifié, que, quoiqu'il nous reste de vrais philosophes ardents à rappeler dans nos cœurs les lois de l'humanité et de la vertu, on est épouvanté de voir jusqu'à quel point notre siècle raisonneur a poussé dans ses maximes le mépris des devoirs de l'homme et du citoyen.

Le goût des lettres, de la philosophie et des beaux-arts anéantit l'amour de nos premiers devoirs et de la véritable gloire. Quand une fois les talents ont envahi les honneurs dus à la vertu, chacun veut être un homme agréable, et nul ne se soucie d'être homme de bien. De là naît encore cette autre inconséquence, qu'on ne récompense dans les hommes que les qualités qui ne dépendent pas d'eux : car nos talents naissent avec nous, nos vertus seules nous appartiennent.

Les premiers et presque les uniques soins qu'on donne à notre éducation sont les fruits et les semences de ces ridicules préjugés. C'est pour nous enseigner les lettres qu'on tourmente notre misérable jeunesse : nous savons toutes les règles de la grammaire avant que d'avoir ouï parler des devoirs de l'homme, nous savons tout ce qui s'est fait jusqu'à présent avant qu'on ait dit un mot de ce que nous devons faire ; et, pourvu qu'on exerce notre babil, personne ne se soucie que nous sachions agir ni penser. En un mot, il n'est prescrit d'être savant que dans les choses qui ne peuvent nous servir de rien ; et nos enfants sont précisément élevés comme les anciens athlètes des jeux publics, qui, destinant leurs membres robustes à un exercice inutile et superflu, se gardaient de les employer jamais à aucun travail profitable.

Le goût des lettres, de la philosophie et des beaux-arts amollit les corps et les âmes. Le travail du cabinet rend les hommes délicats, affaiblit leur tempérament ; et l'âme garde difficilement sa vigueur quand le corps a perdu la sienne. L'étude use la machine, épuise les esprits, détruit la force, énerve le courage ; et cela seul montre assez qu'elle n'est pas faite pour nous : c'est ainsi qu'on devient lâche et pusillanime, incapable de résister également à la peine et aux passions. Chacun sait combien les habitants des villes sont peu propres à soutenir les travaux de la guerre, et l'on

Copyright Arvensa Editions

n'ignore pas quelle est la réputation des gens de lettres en fait de bravoure[52]. Or rien n'est plus justement suspect que l'honneur d'un poltron.

Tant de réflexions sur la faiblesse de notre nature ne servent souvent qu'à nous détourner des entreprises généreuses. À force de méditer sur les misères de l'humanité, notre imagination nous accable de leur poids, et trop de prévoyance nous ôte le courage en nous ôtant la sécurité. C'est bien en vain que nous prétendons nous munir contre les accidents imprévus, « Si la science, essayant de nous armer de nouvelles défenses contre les inconvénients naturels, nous a plus imprimé en la fantaisie leur grandeur et leur poids, qu'elle n'a ses raisons et vaines subtilités à nous en couvrir[53]. »

Le goût de la philosophie relâche tous les liens d'estime et de bienveillance qui attachent les hommes à la société, et c'est peut-être le plus dangereux des maux qu'elle engendre. Le charme de l'étude rend bientôt insipide tout autre attachement. De plus, à force de réfléchir sur l'humanité, à force d'observer les hommes, le philosophe apprend à les apprécier selon leur valeur ; et il est difficile d'avoir bien de l'affection pour ce qu'on méprise. Bientôt il réunit en sa personne tout l'intérêt que les hommes vertueux partagent avec leurs semblables : son mépris pour les autres tourne au profit de son orgueil : son amour-propre augmente en même proportion que son indifférence pour le reste de l'univers. La famille, la patrie deviennent pour lui des mots vides de sens : il n'est ni parent, ni citoyen, ni homme ; il est philosophe.

En même temps que la culture des sciences retire en quelque sorte de la presse le cœur du philosophe, elle y engage en un autre sens celui de l'homme de lettres, et toujours avec un égal préjudice pour la vertu. Tout homme qui s'occupe des talents agréables veut plaire, être admiré, et il veut être admiré plus qu'un autre ; les applaudissements publics appartiennent à lui seul : je dirais qu'il fait tout pour les obtenir, s'il ne faisait encore plus pour en priver ses concurrents. De là naissent, d'un côté, les raffinements du goût et de la politesse, vile et basse flatterie, soins séducteurs, insidieux, puérils, qui, à la longue, rapetissent l'âme et corrompent le cœur ; et, de l'autre, les jalousies, les rivalités, les haines d'artistes si renommées, la perfide calomnie, la fourberie, la trahison, et tout ce que le vice a de plus lâche et de plus odieux. Si le philosophe

Copyright Arvensa Editions

méprise les hommes, l'artiste s'en fait bientôt mépriser, et tous deux concourent enfin à les rendre méprisables.

Il y a plus, et de toutes les vérités que j'ai proposées à la considération des sages, voici la plus étonnante et la plus cruelle. Nos écrivains regardent tous comme le chef-d'œuvre de la politique de notre siècle les sciences, les arts, le luxe, le commerce, les lois, et les autres liens qui, resserrant entre les hommes les nœuds de la société[54] par l'intérêt personnel, les mettent tous dans une dépendance mutuelle, leur donnent des besoins réciproques et des intérêts communs, et obligent chacun d'eux de concourir au bonheur des autres pour pouvoir faire le sien. Ces idées sont belles, sans doute, et présentées sous un jour favorable ; mais, en les examinant arec attention et sans partialité on trouve beaucoup à rabattre des avantages qu'elles semblent présenter d'abord.

C'est donc une chose bien merveilleuse que d'avoir mis les hommes dans l'impossibilité de vivre entre eux sans se prévenir, se supplanter, se tromper, se trahir, se détruire mutuellement ! Il faut désormais se garder de nous laisser jamais voir tels que nous sommes : car pour deux hommes dont les intérêts s'accordent, cent mille peut-être leur sont opposés, et il n'y a d'autre moyen, pour réussir, que de tromper ou perdre tous ces gens-là. Voilà la source funeste des violences, des trahisons, des perfidies et de toutes les horreurs qu'exige nécessairement un état de choses où chacun, feignant de travaillera la fortune ou à la réputation des autres, ne cherche qu'à élever la sienne au-dessus d'eux et à leurs dépens.

Qu'avons-nous gagné à cela ? Beaucoup de babil, des riches et des raisonneurs, c'est-à-dire des ennemis de la vertu et du sens commun. En revanche nous avons perdu l'innocence et les mœurs. La foule rampe dans la misère ; tous sont les esclaves du vice. Les crimes non commis sont déjà dans le fond des cœurs, et il ne manque à leur exécution que l'assurance de l'impunité.

Étrange et funeste constitution, où les richesses accumulées facilitent toujours les moyens d'en accumuler de plus grandes et où il est impossible à celui qui n'a rien d'acquérir quelque chose, où l'homme de bien n'a nul moyen de sortir de la misère, où les plus fripons sont les plus honorés, et où il faut nécessairement renoncer à la vertu pour devenir un honnête homme ! Je sais que les déclamateurs ont dit cent fois tout cela ; mais ils le disaient en déclamant, et moi je le dis sur des raisons : ils ont aperçu le

Copyright Arvensa Editions

mal, et moi j'en découvre les causes ; et je fais voir surtout une chose très consolante et très utile, en montrant que tous ces vices n'appartiennent pas tant à l'homme, qu'à l'homme mal gouverné[55].

Telles sont les vérités que j'ai développées et que j'ai tâché de prouver dans les divers écrits que j'ai publiés sur cette matière. Voici maintenant les conclusions que j'en ai tirées.

La science n'est point faite pour l'homme en général. Il s'égare sans cesse dans sa recherche ; et s'il l'obtient quelquefois, ce n'est presque jamais qu'à son préjudice. Il est né pour agir et penser, et non pour réfléchir. La réflexion ne sert qu'à le rendre malheureux, sans le rendre meilleur ni plus sage : elle lui fait regretter les biens passés, et l'empêche de jouir du présent : elle lui présente l'avenir heureux pour le séduire par l'imagination, et le tourmenter par les désirs, et l'avenir malheureux, pour le lui faire sentir d'avance. L'étude corrompt ses mœurs, altère sa santé, détruit son tempérament, et gâte souvent sa raison : si elle lui apprenait quelque chose, je le trouverais encore fort mal dédommagé.

J'avoue qu'il y a quelques génies sublimes qui savent pénétrer à travers les voiles dont la vérité s'enveloppe, quelques âmes privilégiées, capables de résister à la bêtise de la vanité, à la basse jalousie et aux autres passions qu'engendre le goût des lettres. Le petit nombre de ceux qui ont le bonheur de réunir ces qualités est la lumière et l'honneur du génie humain ; c'est à eux seuls qu'il convient, pour le bien de tous, de s'exercer à l'étude, et cette exception même confirme la règle : car si tous les hommes étaient des Socrates, la science alors ne leur serait pas nuisible, mais ils n'auraient aucun besoin d'elle.

Tout peuple qui a des mœurs, et qui par conséquent respecte ses lois, et ne veut point raffiner sur ses anciens usages, doit se garantir avec soin des sciences, et surtout des savants, dont les maximes sentencieuses et dogmatiques lui appendraient bientôt à mépriser ses usages et ses lois ; ce qu'une nation ne peut jamais faire sans se corrompre. Le moindre changement dans les coutumes, fût-il même avantageux à certains égards, tourne toujours au préjudice des moeurs. Car les coutumes sont la morale du peuple ; et dès qu'il cesse de les respecter, il n'a plus de règle que ses passions, ni de frein que les lois, qui peuvent quelquefois contenir les méchants, mais jamais les rendre bons. D'ailleurs quand la philosophie a une fois appris au peuple à mépriser ses coutumes, il trouve bientôt le

Copyright Arvensa Editions

secret d'éluder ses lois. Je dis donc qu'il en est des mœurs d'un peuple comme de l'honneur d'un homme ; c'est un trésor qu'il faut conserver, mais qu'on ne recouvre plus quand ou l'a perdu[56].

Mais quand un peuple est une fois corrompu à un certain point, soit que les sciences y aient contribué ou non, faut-il les bannir ou l'en préserver pour le rendre meilleur, ou pour l'empêcher de devenir pire ? C'est une autre question dans laquelle je me suis positivement déclaré pour la négative. Car premièrement, puisqu'un peuple vicieux ne revient jamais à la vertu, il ne s'agit pas de rendre bons ceux qui ne le sont plus, mais de conserver tels ceux qui ont le bonheur de l'être. En second lieu, les mêmes causes qui ont corrompu les peuples servent quelquefois à prévenir une plus grande corruption : c'est ainsi que celui qui s'est gâté le tempérament par un usage indiscret de la médecine, est forcé de recourir encore aux médecins pour se conserver en vie. Et c'est ainsi que les arts et les sciences après avoir fait éclore les vices, sont nécessaires pour les empêcher de se tourner en crimes ; elles les couvrent au moins d'un vernis qui ne permet pas au poison de s'exhaler aussi librement : elles détruisent la vertu, mais elles en laissent le simulacre public[57], qui est toujours une belle chose : elles introduisent à sa place la politesse et les bienséances ; et à la crainte de paraître méchant elles substituent celle de paraître ridicule.

Mon avis est donc, et je l'ai déjà dit plus d'une fois, de laisser subsister et même d'entretenir avec soin les académies, les collèges, les universités, les bibliothèques, les spectacles, et tous les autres amusements qui peuvent faire quelque diversion à la méchanceté des hommes, et les empêcher d'occuper leur oisiveté à des choses plus dangereuses. Car, dans une contrée où il ne serait plus question d'honnêtes gens ni de bonnes mœurs, il vaudrait encore mieux vivre avec des fripons qu'avec des brigands.

Je demande maintenant où est la contradiction de cultiver moi-même des goûts dont j'approuve le progrès. Il ne s'agit plus de porter les peuples à bien faire, il faut seulement les distraire de faire le mal ; il faut les occuper à des niaiseries pour les détourner des mauvaises actions ; il faut les amuser au lieu de les prêcher. Si mes écrits ont édifié le petit nombre des bons, je leur ai fait tout le bien qui dépendait de moi ; et c'est peut-être les servir utilement encore que d'offrir aux autres des objets de distraction qui les empêchent de songer à eux. Je m'estimerais trop

Copyright Arvensa Editions

heureux d'avoir tous les jours une pièce à faire siffler, si je pouvais à ce prix contenir pendant deux heures les mauvais desseins d'un seul des spectateurs, et sauver l'honneur de la fille ou de la femme de son ami, le secret de son confident, ou la fortune de son créancier. Lorsqu'il n'y a plus de mœurs, il ne faut songer qu'à la police ; et l'on sait assez que la musique et les spectacles en sont un des plus importants objets.

S'il reste quelque difficulté à ma justification, j'ose le dire hardiment, ce n'est vis-à-vis ni du public ni de mes adversaires ; c'est vis-à-vis de moi seul : car ce n'est qu'en m'observant moi-même que je puis juger si je dois me compter dans le petit nombre, et si mon âme est en état de soutenir le faix des exercices littéraires. J'en ai senti plus d'une fois le danger ; plus d’une fois je les ai abandonnés, dans le dessein de ne les plus reprendre ; et, renonçant à leur charme séducteur, j'ai sacrifié à la paix de mon cœur les seuls plaisirs qui pouvaient encore le flatter. Si dans les langueurs qui m'accablent, si sur la fin d'une carrière pénible et douloureuse j'ai osé les reprendre encore quelques moments pour charmer mes maux, je crois au moins n'y avoir mis ni assez d'intérêt ni assez de prétention pour mériter à cet égard les justes reproches que j'ai faits aux gens de lettres.

Il me fallait une épreuve pour achever la connaissance de moi-même, et je l'ai faite sans balancer. Après avoir reconnu la situation de mon âme dans les succès littéraires, il me restait à l'examiner dans les revers. Je sais maintenant qu'en penser, et je puis mettre le public au pire. Ma pièce a eu le sort qu'elle méritait, et que j'avais prévu ; mais, à l'ennui près qu'elle m'a causé, je suis sorti de la représentation bien plus content de moi et à plus juste titre que si elle eût réussi.

Je conseille donc à ceux qui sont si ardents à chercher des reproches à me faire, de vouloir mieux étudier mes principes, et mieux observer ma conduite, avant que de m'y taxer de contradiction et d'inconséquence. S'ils s'aperçoivent jamais que je commence à briguer les suffrages du public, ou que je tire vanité d'avoir fait de jolies chansons, ou que je rougisse d'avoir écrit de mauvaises comédies, ou que je cherche à nuire à la gloire de mes concurrents, ou que j'affecte de mal parler des grands hommes de mon siècle pour tâcher de m'élever à leur niveau en les rabaissant au mien, ou que j'aspire à des places d'académie, ou que j'aille faire ma cour aux femmes qui donnent le ton, ou que j'encense la sottise des grands, ou que, cessant de vouloir vivre du travail de mes mains, je tienne à ignominie le métier que je me suis choisi, et fasse des pas vers la fortune ; s'ils

Copyright Arvensa Editions

remarquent, en mi mot, que l'amour de la réputation me fasse oublier celui de la vertu, je les prie de m'en avertir, et même publiquement ; et je leur promets de jeter à l'instant au feu mes écrits et mes livres, et de convenir de toutes les erreurs qu'il leur plaira de me reprocher.

En attendant, j'écrirai des livres, je ferai des vers et de la musique, si j'en ai le talent, le temps, la force, et la volonté : je continuerai à dire très franchement tout le mal que je pense des lettres et de ceux qui les cultivent[58], et croirai n'en valoir pas moins pour cela. Il est vrai qu'on pourra dire quelque jour : « Cet ennemi si déclaré des sciences et des arts fit pourtant et publia des pièces de théâtre ; » et ce discours sera, je l'avoue, une satire très amère, non de moi, mais de mon siècle.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

NARCISSE ou L'AMANT DE LUI-MÊME

Table des matières du titre

Liste des Mélanges ou littérature variée

Liste générale des titres

Personnages

LISIMON.
VALÈRE, enfant de Lisimon.
LUCINDE, enfant de Lisimon.
LÉANDRE, frère d'Angélique, pupille de Lisimon.
ANGÉLIQUE, soeur de Léandre, pupille de Lisimon.
MARTON, suivante.
FRONTIN, valet de Valère.

La scène est dans l'appartement de Valère.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

NARCISSE ou L'AMANT DE LUI-MÊME

Table des matières du titre

Liste des Mélanges ou littérature variée

Liste générale des titres

Scène Première

Lucinde, Marton.

LUCINDE.
Je viens de voir mon frère se promener dans le jardin ; hâtons-nous, avant son retour, de placer son portrait sur sa toilette.

MARTON.
Le voilà, mademoiselle, changé dans ses ajustements de manière à le rendre méconnaissable. Quoiqu'il soit le plus joli homme du monde, il brille ici en femme encore avec de nouvelles grâces.

LUCINDE.
Valère est, par sa délicatesse et par l'affectation de sa parure, une espèce de femme cachée sous des habits d'homme ; et ce portrait, ainsi travesti, semble moins le déguiser que le rendre à son état naturel.

MARTON.
Eh bien, où est le mal ? Puisque les femmes aujourd'hui cherchent à se rapprocher des hommes, n'est-il pas convenable que ceux-ci fassent la moitié du chemin, et qu'ils tâchent de gagner en agréments autant qu'elles en solidité ? Grâce à la mode, tout s'en mettra plus aisément de niveau.

LUCINDE.
Je ne puis me faire à des modes aussi ridicules. Peut-être notre sexe aura-t-il le bonheur de n'en plaire pas moins, quoiqu'il devienne plus estimable.

Copyright Arvensa Editions

Mais pour les hommes, je plains leur aveuglement. Que prétend cette jeunesse étourdie en usurpant tous nos droits ? Espèrent-ils de mieux plaire aux femmes en s'efforçant de leur ressembler ?

MARTON.
Pour celui-là, ils auraient tort, et les femmes se haïssent trop mutuellement pour aimer ce qui leur ressemble. Mais revenons au portrait. Ne craignez-vous point que cette petite raillerie ne fâche monsieur le chevalier ?

LUCINDE.
Non, Marton ; mon frère est naturellement bon ; il est même raisonnable, à son défaut près. Il sentira qu'en lui faisant par ce portrait un reproche muet et badin, je n'ai songé qu'à le guérir d'un travers qui choque jusqu'à cette tendre Angélique, cette aimable pupille de mon père que Valère épouse aujourd'hui. C'est lui rendre service que de corriger les défauts de son amant ; et tu sais combien j'ai besoin des soins de cette chère amie pour me délivrer de Léandre son frère, que mon père veut aussi me faire épouser.

MARTON.
Si bien que ce jeune inconnu, ce Cléonte que vous vîtes l'été dernier à Passy, vous tient toujours fort au cœur ?

LUCINDE.
Je ne m'en défends point ; je compte même sur la parole qu'il m'a donnée de reparaître bientôt, et sur la promesse que m'a faite Angélique d'engager son frère à renoncer à moi.

MARTON.
Bon, renoncer ! Songez que vos yeux auront plus de force pour serrer cet engagement qu'Angélique n'en saurait avoir pour le rompre.

LUCINDE.
Sans disputer sur tes flatteries, je te dirai que, comme Léandre ne m'a jamais vue, il sera aisé à sa sœur de le prévenir, et de lui faire entendre que ne pouvant être heureux avec une femme dont le cœur est engagé ailleurs, il ne saurait mieux faire que de s'en dégager par un refus honnête.

Copyright Arvensa Editions

MARTON.
Un refus honnête ! Ah ! mademoiselle, refuser une femme faite comme vous, avec quarante mille écus, c'est une honnêteté dont jamais Léandre ne sera capable. (*À part.)* Si elle savait que Léandre et Cléonte ne sont que la même personne, un tel refus changerait bien d'épithète.

LUCINDE.
Ah ! Marton, j'entends du bruit, cachons vite ce portrait. C'est sans doute mon frère qui revient ; et, en nous amusant à jaser, nous nous sommes ôté le loisir d'exécuter notre projet

MARTON.
Non, c'est Angélique.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Théâtre
NARCISSE ou L'AMANT DE LUI-MÊME
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène II.

Angélique, Lucinde, Marton.

ANGÉLIQUE.
Ma chère Lucinde, vous savez avec quelle répugnance je me prêtai à votre projet quand vous fîtes changer la parure du portrait de Valère en des ajustements de femme. À présent que je vous vois prête à l'exécuter, je tremble que le déplaisir de se voir jouer ne l'indispose contre nous. Renonçons, je vous prie, à ce frivole badinage. Je sens que je ne puis trouver de goût à m'égayer au risque du repos de mon cœur.

LUCINDE.
Que vous êtes timide ! Valère vous aime trop pour prendre en mauvaise part tout ce qui lui viendra de la vôtre, tant que vous ne serez que sa maîtresse. Songez que vous n'avez plus qu'un jour à donner carrière à vos fantaisies, et que le tour des siennes ne viendra que trop tôt. D'ailleurs, il est question de le guérir d'un faible qui l'expose à la raillerie, et voilà proprement l'ouvrage d'une maîtresse. Nous pouvons corriger les défauts d'un amant ; mais, hélas ! il faut supporter ceux d'un mari.

ANGÉLIQUE.
Que lui trouvez-vous, après tout, de si ridicule ? Puisqu'il est aimable, a-t-il si grand tort de s'aimer ? et ne lui en donnons-nous pas l'exemple ? Il cherche à plaire. Ah ! si c'est un défaut, quelle vertu plus charmante un homme pourrait-il apporter dans la société ?

Copyright Arvensa Editions

MARTON.
Surtout dans la société des femmes.

ANGÉLIQUE.
Enfin, Lucinde, si vous m'en croyez, nous supprimerons et le portrait, et tout cet air de raillerie qui peut aussi bien passer pour une insulte que pour une correction.

LUCINDE.
Oh ! Non. Je ne perds pas ainsi les frais de mon industrie. Mais je veux bier courir seule les risques du succès ; et rien ne vous oblige d'être complice dans une affaire dont vous pouvez n'être que témoin.

MARTON.
Belle distinction !

LUCINDE.
Je me réjouis de voir la contenance de Valère. De quelque manière qu'il prenne la chose, cela fera toujours une scène assez plaisante.

MARTON.
J'entends. Le prétexte est de corriger Valère ; mais le vrai motif est de rire à ses dépens. Voilà le génie et le bonheur des femmes. Elles corrigent souvent les ridicules en ne songeant qu'à s'en amuser.

ANGÉLIQUE.
Enfin, vous le voulez ; mais je vous avertis que vous me répondrez de l'événement.

LUCINDE.
Soit.

ANGÉLIQUE.
Depuis que nous sommes ensemble, vous m'avez fait cent pièces dont je vous dois la punition. Si cette affaire-ci me cause la moindre tracasserie avec Valère, prenez garde à vous.

Copyright Arvensa Editions

LUCINDE.
Oui, oui.

ANGÉLIQUE.
Songez un peu à Léandre.

LUCINDE.
Ah ! Ma chère Angélique…

ANGÉLIQUE.
Oh, si vous me brouillez avec votre frère, je vous jure que vous épouserez le mien. *(Bas.)* Marton, vous m'avez promis le secret.

MARTON, *bas.*
Ne craignez rien.

LUCINDE.
Enfin, je...

MARTON.
J'entends la voix du chevalier. Prenez au plus tôt votre parti, à moins que vous ne vouliez lui donner un cercle de filles à sa toilette.

LUCINDE.
Il faut bien éviter qu'il nous aperçoive. *(Elle met le portrait sur la toilette.)* Voilà le piège tendu.

MARTON.
Je veux un peu guetter mon homme pour voir…

LUCINDE.
Paix. Sauvons nous.

ANGÉLIQUE.
Que j'ai de mauvais pressentiments de tout ceci !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Théâtre
NARCISSE ou L'AMANT DE LUI-MÊME
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène III.

Valère, Frontin.

VALÈRE.

« Sangaride, ce jour est un grand jour vous.[59] «

FRONTIN.

Sangaride ; c'est-à-dire, Angélique. Oui, c'est un grand jour que celui de la noce, et qui même allonge diablement tous ceux qui le suivent.

VALÈRE.

Que je vais goûter de plaisir à rendre Angélique heureuse !

FRONTIN.

Auriez-vous envie de la rendre veuve !

VALÈRE.

Mauvais plaisant… Tu sais à quel point je l'aime. Dis-moi ; que connais-tu qui puisse manquer à sa félicité ? Avec beaucoup d'amour, quelque peu d'esprit et une figure… comme tu vois, on peut, je pense, se tenir toujours assez sûr de plaire.

FRONTIN.

La chose est indubitable, et vous en avez fait sur vous-même la première expérience.

Copyright Arvensa Editions

VALÈRE.
Ce que je plains en tout cela, c'est je ne sais combien de petites personnes que mon mariage fera sécher de regret, et qui vont ne savoir plus que faire de leur coeur.

FRONTIN.
Oh que si. Celles qui vous ont aimé, par exemple, s'occuperont à bien détester votre chère moitié. Les autres... Mais ou diable les prendre, ces autres-là ?

VALÈRE.
La matinée s'avance ; il est temps de m'habiller pour aller voir Angélique. Allons. *(Il se met à sa toilette.)* Comment me trouves-tu ce matin ? Je n'ai point de feu dans les yeux ; j'ai le teint battu ; il semble que je ne suis point à l'ordinaire.

FRONTIN.
À l'ordinaire ! Non, vous êtes seulement à votre ordinaire.

VALÈRE.
C'est une fort méchante habitude que l'usage du rouge ; à la fin je ne pourrai m'en passer, et je serai du dernier mal sans cela. Où est donc ma boîte à mouches ? Mais que vois-je là ? un portrait.... Ah ! Frontin ; le charmant objet !... Où as-tu pris ce portrait ?

FRONTIN.
Moi ? Je veux être pendu si je sais de quoi vous me parlez.

VALÈRE.
Quoi ! Ce n'est pas toi qui a mis ce portrait sur ma toilette ?

FRONTIN.
Non, que je meure.

VALÈRE.
Qui serait-ce donc ?

Copyright Arvensa Editions

FRONTIN.
Ma foi, je n'en sais rien. Ce ne peut être que le diable, ou vous.

VALÈRE.
À d'autres ! On t'a payé pour te taire... Sais-tu bien que la comparaison de cet objet nuit à Angélique… Voilà, d'honneur, la plus jolie figure que j'aie vue de ma vie. Quels yeux, Frontin !... Je crois qu'ils ressemblent aux miens.

FRONTIN.
C'est tout dire.

VALÈRE.
Je lui trouve beaucoup de mon air.. ; Elle est, ma foi, charmante... Ah ! Si l'esprit soutient tout cela... Mais son goût me répond de son esprit. La friponne est connaisseuse en mérite !

FRONTIN.
Que diable ! Voyons donc toutes ces merveilles.

VALÈRE.
Tiens, tiens. Penses-tu me duper avec ton air niais ? Me crois-tu novice en aventures ?

FRONTIN*, à part*.
Ne me trompé-je point ? C'est lui... c'est lui-même. Comme le voilà paré ! Que de fleurs ! Que de pompons ! C'est sans doute quelque tour de Lucinde ; Marton y sera tout au moins de moitié. Ne troublons point leur badinage. Mes discrétions précédentes m'ont coûté trop cher.

VALÈRE.
Hé bien ! Monsieur Frontin reconnaîtrait-il l'original de cette peinture ?

FRONTIN.
Pouh ! si je le connais ! Quelques centaines de coups de pied au cul, et autant de soufflets, que j'ai eu l'honneur d'en recevoir en détail, ont bien cimenté la connaissance.

Copyright Arvensa Editions

VALÈRE.
Une fille, des coups de pied ! Cela est un peu gaillard.

FRONTIN.
Ce sont de petites impatiences domestiques qui la prennent à propos de rien.

VALÈRE.
Comment ! L'aurais-tu servie ?

FRONTIN.
Oui, monsieur ; et j'ai même l'honneur d'être toujours son très humble serviteur.

VALÈRE.
II serait assez plaisant qu'il y eut dans Paris une jolie qui ne fût pas de ma connaissance !... Parle-moi sincèrement. L'original est-il aussi aimable que le portrait ?

FRONTIN.
Comment, aimable ! Savez-vous, monsieur, que si quelqu'un pouvait approcher de vos perfections, je ne trouverais qu'elle seule à vous comparer.

VALÈRE, *considérant le portrait.*
Mon coeur n'y résiste pas... Frontin, dis-moi le nom de cette belle.

FRONTIN, *à part.*
Ah ! Ma foi, me voilà pris sans vert.

VALÈRE.
Comment s'appelle-t-elle ? Parle donc.

FRONTIN.
Elle s'appelle... elle s'appelle... elle ne s'appelle point. C'est une fille anonyme, comme tant d'autres.

Copyright Arvensa Editions

VALÈRE.
Dans quels tristes soupçons me jette ce coquin ! Se pourrait-il que des traits aussi charmants ne fussent que ceux d'une grisette ?

FRONTIN.
Pourquoi non ? La beauté se plaît à parer des visages qui ne tirent leur fierté que d'elle.

VALÈRE.
Quoi, c'est...

FRONTIN.
Une petite personne bien coquette, bien minaudière, bien vaine, sans grand sujet de l'être ; en un mot, un vrai petit-maître femelle.

VALÈRE.
Voilà comment ces faquins de valets parlent des gens qu'ils ont servis. Il faut voir, cependant. Dis-moi ou elle demeure ?

FRONTIN.
Bon, demeurer ! Est-ce que cela demeure jamais ?

VALÈRE.
Si tu m'impatientes... Où loge-t-elle, maraud ?

FRONTIN.
Ma foi, monsieur, à ne vous point mentir, vous le savez tout aussi bien que moi.

VALÈRE.
Comment ?

FRONTIN.
Je vous jure que je ne connais pas mieux que vous l'original de ce portrait.

VALÈRE.

Copyright Arvensa Editions

Ce n'est pas toi qui l'as placé là ?

FRONTIN.
Non, la peste m'étouffe !

VALÈRE.
Ces idées que tu m'en as données...

FRONTIN.
Ne voyez-vous pas que vous me les fournissiez vous-même ? Est-ce qu'il y a quelqu'un dans le monde aussi ridicule que cela ?

VALÈRE.
Quoi ! Je ne pourrai découvrir d'où vient ce portrait ? Le mystère et la difficulté irritent mon empressement. Car, je te l'avoue, j'en suis très réellement épris.

FRONTIN, *à part.*
La chose est impayable ! Le voilà amoureux de lui-même.

VALÈRE.
Cependant, Angélique, la charmante Angélique... En vérité, je ne comprends rien à mon coeur, et je veux voir cette nouvelle maîtresse avant que de rien déterminer sur mon mariage.

FRONTIN.
Comment, monsieur ! vous ne... Ah ! Vous vous moquez.

VALÈRE.
Non, je te dis très sérieusement que je ne saurais offrir ma main à Angélique, tant que l'incertitude de mes sentiments sera un obstacle à notre bonheur mutuel. Je ne puis l'épouser aujourd'hui ; c'est un point résolu.

FRONTIN.
Oui, chez vous. Mais monsieur votre père, qui a fait aussi ses petites résolutions à part, est l'homme du monde le moins propre à céder aux

Copyright Arvensa Editions

vôtres ; vous savez que son faible n'est pas la complaisance.

VALÈRE.
Il faut la trouver, à quelque prix que ce soit. Allons, Frontin, courons, cherchons partout.

FRONTIN.
Allons, courons, volons ; faisons l'inventaire et le signalement de toutes les jolies filles de Paris. Peste ! le bon petit livre que nous aurions-là ! Livre rare, dont la lecture n'endormirait pas.

VALÈRE.
Hâtons-nous. Viens achever de m'habiller.

FRONTIN.
Attendez, voici tout à propos monsieur votre père. Proposons-lui d'être de la partie.

VALÈRE.
Tais-toi, bourreau. Le malheureux contretemps !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Théâtre
NARCISSE ou L'AMANT DE LUI-MÊME
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène IV.

Lisimon, Valère, Frontin.

LISIMON, *qui doit toujours avoir le ton brusque.*
Hé bien, mon fils ?

VALÈRE.
Frontin, un siège à monsieur.

LISIMON.
Je veux rester debout. Je n'ai que deux mots à te dire.

VALÈRE.
Je ne saurais, monsieur, vous écouter que vous ne soyez assis.

LISIMON.
Que diable ! Il ne me plaît pas, moi. Vous verrez que l'impertinent fera des compliments avec son père.

VALÈRE.
Le respect...

LISIMON.
Oh ! Le respect consiste à m'obéir et à ne me point gêner. Mais, qu'est-ce ? encore en déshabillé ? un jour de noces ? voilà qui est joli ! Angélique n'a donc point encore reçu ta visite ?

Copyright Arvensa Editions

VALÈRE.
J'achevais de me coiffer, et j'allais m'habiller pour me présenter décemment devant elle.

LISIMON.
Faut-il tant d'appareil pour nouer des cheveux et mettre un habit ! Parbleu ! dans ma jeunesse nous usions mieux du temps ; et sans perdre les trois quarts de la journée à faire la roue devant un miroir, nous savions à plus juste titre avancer nos affaires auprès des belles.

VALÈRE.
Il semble cependant que, quand on veut être aimé, on ne saurait prendre trop de soin pour se rendre aimable, et qu'une parure si négligée ne devait pas annoncer des amants bien occupés du soin de plaire.

LISIMON.
Pure sottise. Un peu de négligence sied quelquefois bien quand on aime. Les femmes nous tenaient plus de compte de nos empressements que du temps que nous aurions perdu à notre toilette ; et sans affecter tant de délicatesse dans la parure, nous en avions davantage dans le coeur. Mais laissons cela. J'avais pensé à différer ton mariage jusqu'à l'arrivée de Léandre, afin qu'il eût le plaisir d'y assister, et que j'eusse, moi, celui de faire tes noces et celles de ta soeur en un même jour.

VALÈRE, *bas.*
Frontin, quel bonheur !

FRONTIN.
Oui, un mariage reculé ; c'est toujours autant de gagne sur le repentir.

LISIMON.
Qu'en dis-tu, Valère ? Il semble qu'il ne serait pas séant de marier la soeur sans attendre le frère, puisqu'il est en chemin.

VALÈRE.
Je dis, mon père, qu'on ne peut rien de mieux penser.

Copyright Arvensa Editions

LISIMON.
Ce délai ne te ferait donc pas de peine ?

VALÈRE.
L'empressement de vous obéir surmontera toujours toutes mes répugnances.

LISIMON.
C'était pourtant dans la crainte de te mécontenter que je ne te l'avais pas proposé.

VALÈRE.
Votre volonté n'est pas moins la règle de mes désirs que celle de mes actions. (*Bas.)* Frontin, quel bonhomme de père !

LISIMON.
Je suis charmé de te trouver si docile : tu en auras le mérite à bon marché ; car, par une lettre que je reçois à l'instant, Léandre m'apprend qu'il arrive aujourd'hui.

VALÈRE.
Hé bien, mon père ?

LISIMON.
Hé bien, mon fils, par ce moyen rien ne sera dérangé.

VALÈRE.
Comment ! vous voudriez le marier en arrivant ?

FRONTIN.
Marier un homme tout botté !

LISIMON.
Non pas cela, puisque d'ailleurs Lucinde et lui ne s'étant jamais vus, il faut bien leur laisser le loisir de faire connaissance : mais il assistera au mariage de sa soeur, et je n'aurai pas la dureté de faire languir un fils aussi

Copyright Arvensa Editions

complaisant.

VALÈRE.
Monsieur...

LISIMON.
Ne crains rien ; je connais et j'approuve trop ton empressement pour te jouer un aussi mauvais tour.

VALÈRE.
Mon père...

LISIMON.
Laissons cela, te dis-je ; je devine tout ce que tu pourrais me dire.

VALÈRE.
Mais, mon père... j'ai fait... des réflexions...

LISIMON.
Des réflexions, toi ? J'avais tort. Je n'aurais pas deviné celui-là. Sur quo donc, s'il vous plaît, roulent vos méditations sublimes ?

VALÈRE.
Sur les inconvénients du mariage.

FRONTIN.
Voilà un texte qui fournit.

LISIMON.
Un sot peut réfléchir quelquefois ; mais ce n'est jamais qu'après la sottise. Je reconnais là mon fils.

VALÈRE.
Comment ! après la sottise ? Mais je ne suis pas encore marié.

LISIMON.
Apprenez, monsieur le philosophe, qu'il n'y a nulle différence de ma

Copyright Arvensa Editions

volonté à l'acte. Vous pouviez moraliser quand je vous proposai la chose et que vous en étiez vous-même si empressé ; j'aurais de bon coeur écouté vos raisons : car vous savez si je suis complaisant.

FRONTIN.
Oh ! oui monsieur ; nous sommes là-dessus en état de vous rendre justice.

LISIMON.
Mais, aujourd'hui que tout est arrêté, vous pouvez spéculer à votre aise ; ce sera, s'il vous plaît, sans préjudice de la noce.

VALÈRE.
La contrainte redouble ma répugnance. Songez, je vous supplie, à l'importance de l'affaire. Daignez m'accorder quelques jours...

LISIMON.
Adieu, mon fils ; tu seras marié ce soir, ou… tu m'entends. Comme j'étais la dupe de la fausse déférence du pendard !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

NARCISSE ou L'AMANT DE LUI-MÊME

Table des matières du titre

Liste des Mélanges ou littérature variée

Liste générale des titres

Scène V.

Valère, Frontin.

VALÈRE.
Ciel ! Dans quelle peine me jette son inflexibilité !

FRONTIN.
Oui, marie ou déshérité ! Épouser une femme ou la misère ! on balancerait à moins.

VALÈRE.
Moi, balancer ! non ; mon choix était encore incertain, l'opiniâtreté de mon père l'a déterminé.

FRONTIN.
En faveur d'Angélique ?

VALÈRE.
Tout au contraire.

FRONTIN.
Je vous félicite, monsieur, d'une résolution aussi héroïque. Vous allez mourir de faim en digne martyr de la liberté. Mais s'il était question d'épouser le portrait ? hem ! Le mariage ne vous paraîtrait plus si affreux ?

VALÈRE.

Copyright Arvensa Editions

Non ; mais si mon père prétendait m'y forcer, je crois que j'y résisterais avec la même fermeté, et je sens que mon coeur me ramènerait vers Angélique sitôt qu'on m'en voudrait éloigner.

FRONTIN.
Quelle docilité ! Si vous n'héritez pas des biens de monsieur votre père, vous hériterez au moins de ses vertus. *(Regardant le portrait)*. Ah !

VALÈRE.
Qu'as-tu ?

FRONTIN.
Depuis notre disgrâce, ce portrait me semble avoir pris une physionomie famélique, un certain air allongé.

VALÈRE.
C'est trop perdre de temps à des impertinences. Nous devrions déjà avoir couru la moitié de Paris. *(Il sort.)*

FRONTIN.
Au train dont vous allez, vous courrez bientôt les champs. Attendons cependant le dénouement de tout ceci ; et pour feindre de mon côté une recherche imaginaire, allons-nous cacher dans un cabaret.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Théâtre
NARCISSE ou L'AMANT DE LUI-MÊME
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène VI.

Angélique, Marton.

MARTON.
Ah ! ah, ah, ah ! La plaisante scène ! Qui l'eut jamais prévue ? Que vous avez perdu, mademoiselle, à n'être point ici cachée avec moi, quand il s'est si bien épris de ses propres charmes !

ANGÉLIQUE.
Il s'est vu par mes yeux.

MARTON.
Quoi ! Vous auriez la faiblesse de conserver des sentiments pour un homme capable d'un pareil travers ?

ANGÉLIQUE.
Il te paraît donc bien coupable ? Qu'a-t-on cependant à lui reprocher, que le vice universel de son âge ? Ne crois pas pourtant qu'insensible à l'outrage du chevalier, je souffre qu'il me préfère ainsi le premier visage qui le frappe agréablement. J'ai trop d'amour pour n'avoir pas de la délicatesse ; et Valère me sacrifiera ses folies dès ce jour, où je sacrifierai mon amour à ma raison.

MARTON.
Je crains bien que l'un ne soit aussi difficile que l'autre.

Copyright Arvensa Editions

ANGÉLIQUE.
Voici Lucinde. Mon frère doit arriver aujourd'hui : prends bien garde qu'elle ne le soupçonne d'être son inconnu, jusqu'à ce qu'il en soit temps.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Théâtre
NARCISSE ou L'AMANT DE LUI-MÊME
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène VII.

Lucinde, Angélique, Marton.

MARTON.
Je gage, mademoiselle, que vous ne devineriez jamais quel a été l'effet du portrait. Vous en rirez sûrement.

LUCINDE.
Eh ! Marron, laissons-là le portrait ; j'ai bien d'autres choses en tête. Ma chère Angélique, je suis désolée, je suis mourante. Voici l'instant où j'ai besoin de tout votre secours. Mon père vient de m'annoncer l'arrivée de Léandre ; il veut que je me dispose à le recevoir aujourd'hui et à lui donner la main dans huit jours.

ANGÉLIQUE.
Que trouvez-vous donc-là de si terrible ?

MARTON.
Comment, terrible ! Vouloir marier une belle personne de dix-huit ans avec un homme de vingt-deux, riche et bien fait ! en vérité, cela fait peur, et il n'y a point de fille en âge de raison à qui l'idée d'un tel mariage ne donnât la fièvre.

LUCINDE.
Je ne veux rien cacher ; j'ai reçu en même temps une lettre de Cléonte ; il sera incessamment à Paris ; il va faire agir auprès de mon père ; il me

Copyright Arvensa Editions

conjure de différer mon mariage : enfin, il m'aime toujours. Ah, ma chère, serez-vous insensible aux alarmes de mon cœur ? et cette amitié que vous m'avez jurée...

ANGÉLIQUE.
Plus cette amitié m'est chère, et plus je dois souhaiter d'en voir resserrer les noeuds par votre mariage avec mon frère. Cependant, Lucinde, votre repos est le premier de mes désirs, et mes voeux sont encore plus conformes aux vôtres que vous ne pensez.

LUCINDE.
Daignez donc vous rappeler vos promesses. Faites bien comprendre à Léandre que mon coeur ne saurait être à lui, que...

MARTON.
Mon dieu ! Ne jurons de rien. Les hommes ont tant de ressources et les femmes tant d'inconstance, que si Léandre se mettait bien dans la tête de vous plaire, je parie qu'il en viendrait à bout malgré vous.

LUCINDE.
Marton !

MARTON.
Je ne lui donne pas deux jours pour supplanter votre inconnu sans vous en laisser même le moindre regret.

LUCINDE.
Allons, continuez... Chère Angélique, je compte sur vos soins ; et dans le trouble qui m'agite, je cours tout tenter auprès de mon père pour différer, s'il est possible, un hymen que la préoccupation de mon coeur me fait envisager avec effroi. *(Elle sort.)*

ANGÉLIQUE.
Je devrais l'arrêter. Mais Lisimon n'est pas un homme à céder aux sollicitations de sa fille ; et toutes ses prières ne feront qu'affermir ce mariage, qu'elle-même souhaite d'autant plus qu'elle paraît le craindre. Si je me plais à jouir pendant quelques instants de ses inquiétudes, c'est pour

Copyright Arvensa Editions

lui en rendre l'événement plus doux. Quelle autre vengeance pourrait être autorisée par l'amitié ?

MARTON.
Je vais la suivre, et sans trahir notre secret, l'empêcher, s'il se peut, de faire quelque folie.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

NARCISSE ou L'AMANT DE LUI-MÊME

Table des matières du titre

Liste des Mélanges ou littérature variée

Liste générale des titres

Scène VIII.

Angélique

ANGÉLIQUE.

Insensée que je suis ! mon esprit s'occupe à des badineries pendant que j'ai tant d'affaires avec mon coeur. Hélas ! peut-être qu'en ce moment Valère confirme son infidélité. Peut-être qu'instruit de tout, et honteux de s'être laissé surprendre, il offre par dépit son coeur à quelque autre objet. Car voilà les hommes ; ils ne se vengent jamais avec plus d'emportement que quand ils ont le plus de tort. Mais le voici, bien occupé de son portrait.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

NARCISSE ou L'AMANT DE LUI-MÊME

Table des matières du titre

Liste des Mélanges ou littérature variée

Liste générale des titres

Scène IX.

Angélique, Valère.

VALÈRE, *sans voir Angélique.*
Je cours sans savoir ou je dois chercher cet objet charmant. L'amour ne guidera-t-il point mes pas ?

ANGÉLIQUE, *à part.*
Ingrat ! Il ne les conduit que trop bien.

VALÈRE.
Ainsi l'amour a toujours ses peines. Il faut que je les éprouve à chercher la beauté que j'aime, ne pouvant en trouver à me faire aimer.

ANGÉLIQUE, *à part.*
Quelle impertinence ! Hélas ! comment peut-on être si fat et si aimable tout à la fois ?

VALÈRE.
Il faut attendre Frontin ; il aura peut-être mieux réussi. En tout cas, Angélique m'adore...

ANGÉLIQUE, *à part.*
Ah, traître ! tu connais trop mon faible.

VALÈRE.

Copyright Arvensa Editions

Après tout, je sens toujours que je ne perdrai rien auprès d'elle ; le coeur, les appas, tout s'y trouve.

ANGÉLIQUE, *à part.*
Il me fera l'honneur de m'agréer pour son pis-aller.

VALÈRE.
Que j'éprouve de bizarrerie dans mes sentiments ! Je renonce à la possession d'un objet charmant, et auquel, dans le fond, mon penchant me ramène encore. Je m'expose à la disgrâce de mon père pour m'entêter d'une belle, peut-être indigne de mes soupirs, peut-être imaginaire, sur la seule foi d'un portrait tombé des nues, et flatté à coup sûr. Quel caprice ! quelle folie ! Mais quoi ! la folie et les caprices ne sont-ils pas le relief d'un homme aimable ? *(Regardant le portrait.)* Que de grâces !... Quels traits !... Que cela est enchanté !... Que cela est divin ! Ah ! qu'Angélique ne se flatte pas de soutenir la comparaison avec tant de charmes.

ANGÉLIQUE, *saisissant le portrait.*
Je n'ai garde assurément. Mais qu'il me soit permis de partager votre admiration. La connaissance des charmes de cette heureuse rivale adoucira du moins la honte de ma défaite.

VALÈRE.
Ô ciel !

ANGÉLIQUE.
Qu'avez-vous donc ? Vous paraissez tout interdit. Je n'aurais jamais cru qu'un petit-maître soit si aisé à décontenancer.

VALÈRE.
Ah ! cruelle, vous connaissez tout l'ascendant que vous avez sur moi, et vous m'outragez sans que je puisse répondre.

ANGÉLIQUE.
C'est fort mal fait, en vérité ; et régulièrement vous devriez me dire des injures. Allez, chevalier, j'ai pitié de votre embarras : voilà votre portrait ; et je suis d'autant moins fâchée que vous en aimiez l'original, que vos

Copyright Arvensa Editions

sentiments sont sur ce point tout à fait d'accord avec les miens.

VALÈRE.
Quoi ! vous connaissez la personne ?...

ANGÉLIQUE.
Non seulement je la connais, mais je puis vous dire qu'elle est ce que j'ai de plus cher au monde.

VALÈRE.
Vraiment, voici du nouveau ; et le langage est un peu singulier dans la bouche d'une rivale.

ANGÉLIQUE.
Je ne sais ; mais il est sincère. *(À part.)* S'il se pique, je triomphe.

VALÈRE.
Elle a donc bien du mérite ?

ANGÉLIQUE.
Il ne tient qu'à elle d'en avoir infiniment.

VALÈRE.
Point de défaut, sans doute ?

ANGÉLIQUE.
Oh ! beaucoup. C'est une petite personne bizarre, capricieuse, éventée, étourdie, volage, et surtout d'une vanité insupportable. Mais, quoi ! Elle est aimable avec tout cela, et je prédis d'avance que vous l'aimerez jusqu'au tombeau.

VALÈRE.
Vous y consentez donc ?

ANGÉLIQUE.
Oui.

Copyright Arvensa Editions

VALÈRE.
Cela ne vous fâchera point ?

ANGÉLIQUE.
Non.

VALÈRE, *à part.*
Son indifférence me désespère. *(Haut.)* Oserai-je me flatter qu'en ma faveur vous voudrez bien resserrer encore votre union avec elle ?

ANGÉLIQUE.
C'est tout ce que je demande.

VALÈRE, *outré.*
Vous dîtes tout cela avec une tranquillité qui me charme.

ANGÉLIQUE.
Comment donc ! vous vous plaigniez tout à l'heure de mon enjouement, et à présent vous vous fâchez de mon sang-froid. Je ne sais plus quel ton prendre avec vous.

VALÈRE, *bas.*
Je crève de dépit. *(Haut.)* Mademoiselle m'accordera-t-elle la faveur de me faire faire connaissance avec elle ?

ANGÉLIQUE.
Voilà, par exemple, un genre de service que je suis bien sûre que vous n'attendez pas de moi : mais je veux passer votre espérance, et je vous le promets encore.

VALÈRE.
Ce sera bientôt, au moins ?

ANGÉLIQUE.
Peut-être dès aujourd'hui.

VALÈRE.

Copyright Arvensa Editions

Je n'y puis plus tenir. *(Il veut s'en aller.*)

ANGÉLIQUE, *à part.*
Je commence à bien augurer de tout ceci ; il a trop de dépit pour n'avoir plus d'amour. *(Haut.)* Où allez-vous, Valère ?

VALÈRE.
Je vois que ma présence vous gêne, et je vais vous céder la place.

ANGÉLIQUE.
Ah ! point. Je vais me retirer moi-même : il que n'est pas juste que je vous chasse de chez vous.

VALÈRE.
Allez, allez ; souvenez-vous que qui n'aime rien ne mérite pas d'être aimée.

ANGÉLIQUE.
Il vaut encore mieux n'aimer rien que d'être amoureux de soi-même.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Théâtre
NARCISSE ou L'AMANT DE LUI-MÊME
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène X.

Valère

VALÈRE.

Amoureux de soi-même ! Est-ce un crime de sentir un peu ce qu'on vaut ? Je suis cependant bien piqué. Est-il possible qu'on perde un amant tel que moi sans douleur ? On dirait qu'elle me regarde comme un homme ordinaire. Hélas ! Je me déguise en vain le trouble de mon coeur, et je tremble de l'aimer encore après son inconstance. Mais non ; tout mon coeur n'est qu'à ce charmant objet. Courons tenter de nouvelles recherches, et joignons au soin de faire mon bonheur, celui d'exciter la jalouse d'Angélique. Mais voici Frontin.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

NARCISSE ou L'AMANT DE LUI-MÊME

Table des matières du titre

Liste des Mélanges ou littérature variée

Liste générale des titres

Scène XI.

Valère, Frontin, *ivre*.

FRONTIN.
Que diable ! Je ne fais, pourquoi je ne puis me tenir ; j'ai pourtant fait de mon mieux pour prendre des forces.

VALÈRE.
Eh bien ! Frontin, as-tu trouvé ?

FRONTIN.
Oh ! oui, monsieur.

VALÈRE.
Ah, ciel ! Serait-il possible ?

FRONTIN.
Aussi j'ai bien eu de la peine.

VALÈRE.
Hâte-toi donc de me dire...

FRONTIN.
Il m'a fallu courir tous les cabarets du quartier.

VALÈRE.

Copyright Arvensa Editions

Des cabarets !

FRONTIN.
Mais j'ai réussi au-delà de mes espérances.

VALÈRE.
Conte-moi donc...

FRONTIN.
C'était un feu... Une mousse...

VALÈRE.
Que diable barbouille cet animal ?

FRONTIN.
Attendez que je reprenne la chose par ordre.

VALÈRE.
Tais-toi, ivrogne, faquin ; ou réponds-moi sur les ordres que je t'ai donnés au sujet de l'original du portrait.

FRONTIN.
Ah ! oui, l'original ; justement. Réjouissez-vous, réjouissez-vous, vous dis-je.

VALÈRE.
Eh bien ?

FRONTIN.
Il n'est déjà ni à la Croix-blanche, ni au Lion-d'or, ni à la Pomme de pin, ni...

VALÈRE.
Bourreau, finiras-tu ?

FRONTIN.
Patience. Puisqu'il n'est pas là, il faut qu'il soit ailleurs ; et... Oh ! Je le trouverai, je le trouverai...

Copyright Arvensa Editions

VALÈRE.
Il me prend des démangeaisons de l'assommer ; sortons.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

NARCISSE ou L'AMANT DE LUI-MÊME

Table des matières du titre

Liste des Mélanges ou littérature variée

Liste générale des titres

Scène XII.

Frontin

FRONTIN.

Me voilà, en effet, assez joli garçon... Ce plancher est diablement raboteux. Où en étais-je ? Ma foi, je n'y suis plus. Ah ! si fait...

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Théâtre
NARCISSE ou L'AMANT DE LUI-MÊME
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène XIII.

Lucinde, Frontin.

LUCINDE.
Frontin, où est ton maître ?

FRONTIN.
Mais, je crois qu'il se cherche actuellement.

LUCINDE.
Comment, il se cherche ?

FRONTIN.
Oui, il se cherche pour s'épouser.

LUCINDE.
Qu'est-ce que c'est que ce galimatias ?

FRONTIN.
Ce galimatias ! vous n'y comprenez donc rien ?

LUCINDE.
Non, en vérité.

FRONTIN.
Ma foi, ni moi non plus : je vais pourtant vous l'expliquer, si vous voulez.

Copyright Arvensa Editions

LUCINDE.
Comment m'expliquer ce que tu ne comprends pas ?

FRONTIN.
Oh ! dame, j'ai fait mes études, moi.

LUCINDE.
Il est ivre, je crois. Eh ! Frontin, je t'en prie, rappelle un peu ton bon sens ; tâche de te faire entendre.

FRONTIN.
Pardi, rien n'est plus aisé. Tenez. C'est un portrait... métamor... non, métaphor... oui, métaphorisé. C'est mon maître, c'est une fille... vous avez fait un certain mélange... Car j'ai deviné tout ça, moi. Hé bien, peut-on parler plus clairement ?

LUCINDE.
Non, cela n'est pas possible.

FRONTIN.
Il n'y a que mon maître qui n'y comprenne rien ; car il est devenu amoureux de sa ressemblance.

LUCINDE.
Quoi ! sans se reconnaître ?

FRONTIN.
Oui, et c'est bien ce qu'il y a d'extraordinaire.

LUCINDE.
Ah ! Je comprends tout le reste. Et qui pouvait prévoir cela ? Cours vite, mon pauvre Frontin, vole chercher ton maître et dis-lui que j'ai les choses les plus pressantes à lui communiquer. Prends garde, surtout, de ne lui point parler de tes devinations. Tiens, voilà pour...

FRONTIN.

Copyright Arvensa Editions

Pour boire, n'est-ce pas ?

LUCINDE.
Oh non ! tu n'en as pas besoin.

FRONTIN.
Ce sera par précaution.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Théâtre
NARCISSE ou L'AMANT DE LUI-MÊME
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène XIV.

Lucinde

LUCINDE.

Ne balançons pas un instant, avouons tout, et, quoiqu'il m'en puisse arriver, ne souffrons pas qu'un frère si cher se donne un ridicule par les moyens mêmes que j'avais employés pour l'en guérir. Que je suis malheureuse ! J'ai désobligé mon frère ; mon père, irrité de ma résistance, n'en est que plus absolu ; mon amant absent n'est point en état de me secourir ; je crains les trahisons d'une amie, et les précautions d'un homme que je ne puis souffrir : car je le hais sûrement, et je sens que je préférerais la mort à Léandre.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

NARCISSE ou L'AMANT DE LUI-MÊME

Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène XV.

Angélique, Lucinde, Marton.

ANGÉLIQUE.
Consolez-vous, Lucinde, Léandre ne veut pas vous faire mourir. Je vous avoue cependant qu'il a voulu vous voir sans que vous le sussiez.

LUCINDE.
Hélas ! tant pis.

ANGÉLIQUE.
Mais savez-vous bien que voilà un tant pis qui n'est pas trop modeste ?

MARTON.
C'est une petite veine du sang fraternel.

LUCINDE.
Mon dieu ! que vous êtes méchante ! Après cela qu'a-t-il dit ?

ANGÉLIQUE.
Il m'a dit qu'il serait au désespoir de vous obtenir contre votre gré.

MARTON.
Il a même ajouté que votre résistance lui faisait plaisir en quelque manière. Mais il a dit cela d'un certain air... Savez-vous qu'à bien juger de vos sentiments pour lui, je gagerais qu'il n'est guère en reste avec vous.

Copyright Arvensa Editions

Haïssez-le toujours de même, il ne vous rendra pas mal le change.

LUCINDE.
Voilà une façon de m'obéir qui n'est pas trop polie.

MARTON.
Pour être poli avec les autres femmes il ne faut pas toujours être si obéissant.

ANGÉLIQUE.
La seule condition qu'il a mise à sa renonciation est que vous recevrez sa visite d'adieu.

LUCINDE.
Oh ! pour cela non ; je l'en quitte.

ANGÉLIQUE.
Ah ! Vous ne sauriez lui refuser cela. C'est d'ailleurs un engagement que j'ai pris avec lui. Je vous avertis même confidemment qu'il compte beaucoup sur le succès de cette entrevue, et qu'il ose espérer qu'après avoir paru à vos yeux vous ne résisterez plus cette alliance.

LUCINDE.
Il a donc bien de la vanté !

MARTON.
Il se flatte de vous apprivoiser.

ANGÉLIQUE.
Et ce n'est que sur cet espoir qu'il a consenti au traité que je lui ai proposé.

MARTON.
Je vous réponds qu'il n'accepte le marché que parce qu'il est bien sûr que vous ne le prendrez pas au mot.

LUCINDE.
Il faut être d'une fatuité bien insupportable. Eh bien ! il n'a qu'à paraître :

Copyright Arvensa Editions

je serai curieuse de voir comment il s'y prendra pour étaler ses charmes ;et je vous donne ma parole qu'il sera reçu d'un air... Faites le venir. Il a besoin d'une leçon ; comptez qu'il la recevra... instructive.

ANGÉLIQUE.
Voyez-vous, ma chère Lucinde, on ne tient pas tout ce qu'on se propose ; je gage que vous vous radoucirez.

MARTON.
Les hommes sont furieusement adroits ; vous verrez qu'on vous apaisera.

LUCINDE.
Soyez en repos là-dessus.

ANGÉLIQUE.
Prenez-y garde, au moins ; vous ne direz pas qu'on ne vous a point avertie.

MARTON.
Ce ne sera pas notre faute si vous vous laissez surprendre.

LUCINDE.
En vérité, je crois que vous voulez me faire devenir folle.

ANGÉLIQUE, *bas à Marton.*
La voilà au point. *(Haut.)* Puisque vous le voulez donc, Marton va vous l'amener.

LUCINDE.
Comment ?

MARTON.
Nous l'avons laissé dans l'antichambre ; il va être ici à l'instant.

LUCINDE.
Ô cher Cléonte ! que ne peux-tu voir la manière dont je reçois tes rivaux !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Théâtre
NARCISSE ou L'AMANT DE LUI-MÊME
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène XVI.

Angélique, Lucinde, Marton, Léandre.

ANGÉLIQUE.
Approchez, Léandre ; venez apprendre à Lucinde à mieux connaître son propre coeur ; elle croit vous haïr, et va faire tous ses efforts pour vous mal recevoir : mais je vous réponds, moi, que toutes ces marques apparentes de haine sont en effet autant de preuves réelles de son amour pour vous.

LUCINDE, *toujours sans regarder Léandre.*
Sur ce pied-là, il doit s'estimer bien favorisé, je vous assure. Le mauvais petit esprit !

ANGÉLIQUE.
Allons, Lucinde, faut-il que la colère vous empêche de regarder les gens ?

LÉANDRE.
Si mon amour excite votre haine, connaissez combien je suis criminel. *(Il se jette aux genoux de Lucinde.)*

LUCINDE.
Ah ! Cléonte ! ah, méchante Angélique !

LÉANDRE.
Léandre vous a trop déplu pour que j'ose me prévaloir sous ce nom des grâces que j'ai reçues sous celui de Cléonte. Mais si le motif de mon

Copyright Arvensa Editions

déguisement en peut justifier l'effet, vous le pardonnerez à la délicatesse d'un coeur dont le faible est de vouloir être aimé pour lui-même.

LUCINDE.
Levez-vous, Léandre ; un excès de délicatesse n'offense que les coeurs qui en manquent, et le mien est aussi content de l'épreuve que le vôtre doit l'être du succès. Mais vous, Angélique ! ma chère Angélique a eu la cruauté de se faire un amusement de mes peines !

ANGÉLIQUE.
Vraiment, il vous siérait bien de vous plaindre ! Hélas ! vous êtes heureux l'un et l'autre, tandis que je suis en proie aux alarmes.

LÉANDRE.
Quoi ! Ma chère soeur, vous avez songé à mon bonheur, pendant même que vous aviez des inquiétudes sur le vôtre ! Ah ! C'est une bonté que je n'oublierai jamais. *(Il lui baise la main.)*

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Théâtre
NARCISSE ou L'AMANT DE LUI-MÊME
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène XVII.

Léandre, Valère, Angélique, Lucinde, Marton.

VALÈRE.
Que ma présence ne vous gêne point. Comment ! mademoiselle, je ne connaissais pas toutes vos conquêtes ni l'heureux objet de votre préférence ; et j'aurai soin de me souvenir, par humilité, qu'après avoir soupiré le plus constamment, Valère a été le plus maltraité.

ANGÉLIQUE.
Ce serait mieux fait que vous ne pensez, et vous auriez besoin en effet de quelques leçons de modestie.

VALÈRE.
Quoi ! vous osez joindre la raillerie à l'outrage, et vous avez le front de vous applaudir quand vous devriez mourir de honte.

ANGÉLIQUE.
Ah ! vous vous fâchez ; je vous laisse ; je n'aime pas les injures.

VALÈRE.
Non, vous demeurerez ; il faut que je jouisse de toute votre honte.

ANGÉLIQUE.
Eh bien ! jouissez.

Copyright Arvensa Editions

VALÈRE.
Car, j'espère que vous n'aurez pas la hardiesse de tenter votre justification…

ANGÉLIQUE.
N'ayez pas peur.

VALÈRE.
Et que vous ne vous flattez pas que je conserve encore les moindres sentiments en votre faveur.

ANGÉLIQUE.
Mon opinion là-dessus ne changera rien à la chose.

VALÈRE.
Je vous déclare que je ne veux plus avoir pour vous que de la haine.

ANGÉLIQUE.
C'est fort bien fait.

VALÈRE, *tirant le portrait.*
Et voici désormais l'unique objet de tout mon amour.

ANGÉLIQUE.
Vous avez raison. Et moi je vous déclare que j'ai pour monsieur *(montrant son frère)* un attachement qui n'est des guère inférieur au vôtre pour l'original de ce portrait.

VALÈRE.
L'ingrate ! Hélas ! il ne me reste plus qu'à mourir.

ANGÉLIQUE.
Valère, écoutez. J'ai pitié de l'état où je vous vois. Vous devez convenir que vous êtes le plus injuste des hommes de vous emporter sur une apparence d'infidélité dont vous m'avez vous-même donné l'exemple ; mais ma bonté veut bien encore aujourd'hui passer par-dessus vos travers.

Copyright Arvensa Editions

VALÈRE.
Vous verrez qu'on me fera la grâce de me pardonner !

ANGÉLIQUE.
En vérité, vous ne le méritez guère. Je vais cependant vous apprendre à quel prix je puis m'y résoudre. Vous m'avez ci-devant témoigné des sentiments que j'ai payés d'un retour trop tendre pour un ingrat : malgré cela, vous m'avez indignement outragée par un amour extravagant conçu sur un simple portrait avec toute la légèreté, et j'ose dire, toute l'étourderie de votre âge et de votre caractère. Il n'est pas temps d'examiner si j'ai dû vous imiter, et ce n'est pas à vous, qui êtes coupable, qu'il conviendrait de blâmer ma conduite.

VALÈRE.
Ce n'est pas à moi, grands dieux ! Mais voyons où tendent ces beaux discours.

ANGÉLIQUE.
Le voici. Je vous ai dit que je connaissais l'objet de votre nouvel amour, et cela est vrai. J'ai ajouté que je l'aimais tendrement, et cela n'est encore que trop vrai. En vous avouant son mérite, je ne vous ai point déguisé ses défauts. J'ai fait plus, je vous ai promis de vous le faire connaître : et je vous engage à présent ma parole de le faire dès aujourd'hui, dès cette heure même ; car je vous avertis qu'il est plus près de vous que vous ne pensez.

VALÈRE.
Qu'entends-je ? quoi ! là...

ANGÉLIQUE.
Ne m'interrompez point, je vous prie. Enfin, la vérité me force encore à vous répéter que cette personne vous aime avec ardeur, et je puis vous répondre de son attachement comme du mien propre. C'est à vous maintenant de choisir, entre elle et moi, celle à qui vous destinez toute votre tendresse : choisissez, chevalier ; mais choisissez dès cet instant et sans retour.

Copyright Arvensa Editions

MARTON.
Le voilà, ma foi, bien embarrassé. L'alternative est plaisante. Croyez-moi, monsieur, choisissez le portrait ; c'est le moyen d'être à l'abri des rivaux.

LUCINDE.
Ah ! Valère, faut-il balancer si longtemps pour suivre les impressions du coeur ?

VALÈRE *aux pieds d'Angélique et jetant le portrait.*
C'est est fait ; vous avez vaincu, belle Angélique ; et je sens combien les sentiments qui naissent du caprice sont inférieurs à ceux que vous inspirez. *(Marton ramasse le portrait.)* Mais, hélas ! Quand tout mon coeur revient à vous, puis-je me flatter qu'il me ramènera le vôtre ?

ANGÉLIQUE.
Vous pourrez juger de ma reconnaissance par le sacrifice que vous venez de me faire. Levez-vous, Valère, et considérez bien ces traits.

LÉANDRE *regardant aussi.*
Attendez donc ! Mais je crois reconnaître cet objet... C'est... oui, ma foi, c'est lui...

VALÈRE.
Qui, lui ? Dites donc elle. C'est une femme à qui je renonce, comme à toutes les femmes de l'univers, sur qui Angélique l'emportera toujours.

ANGÉLIQUE.
Oui, Valère ; c'était une femme jusqu'ici : mais j'espère que ce sera désormais un homme supérieur à ces petites faiblesses qui dégradaient son sexe et son caractère.

VALÈRE.
Dans quelle étrange surprise vous me jetez !

ANGÉLIQUE.
Vous devriez d'autant moins méconnaître cet objet, que vous avez eu avec lui le commerce le plus intime, et qu'assurément on ne vous accusera pas

Copyright Arvensa Editions

de l'avoir négligé. Ôtez à cette tête cette parure étrange que votre soeur y a fait ajouter...

VALÈRE.
Ah ! que vois-je ?

MARTON.
La chose n'est-elle pas claire ? vous voyez le portrait, et voilà l'original.

VALÈRE.
Ô ciel ! et je ne meurs pas de honte !

MARTON.
Eh ! monsieur, vous êtes peut-être le seul de votre ordre qui la connaissiez.

ANGÉLIQUE.
Ingrat ! avais-je tort de vous dire que j'aimais l'original de ce portrait ?

VALÈRE.
Et moi je ne veux plus l'aimer que parce qu'il vous adore.

ANGÉLIQUE.
Vous voulez bien que, pour affermir notre réconciliation, je vous présente Léandre mon frère ?

LÉANDRE.
Souffrez, monsieur...

VALÈRE.
Dieux ! quel comble de félicité ! Quoi ! même quand j'étais ingrat, Angélique n'était pas infidèle !

LUCINDE.
Que je prends de part à votre bonheur ! et que le mien même en est augmenté !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Théâtre
NARCISSE ou L'AMANT DE LUI-MÊME
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène XVIII.

Lisimon. Léandre, Valère, Angélique, Lucinde, Marton.

LISIMON.
Ah ! vous voici tous rassemblés fort à propos. Valère et Lucinde ayant tous deux résisté à leurs mariages, j'avais d'abord résolu de les y contraindre : mais j'ai réfléchi qu'il faut quelquefois être bon père, et que la violence ne fait pas toujours des mariages heureux. J'ai donc pris le parti de rompre dès aujourd'hui tout ce qui avait été arrêté ; et voici les nouveaux arrangements que j'y substitue : Angélique m'épousera ; Lucinde ira dans un couvent ; Valère sera déshérité, et quant à vous, Léandre, vous prendrez patience, s'il vous plaît.

MARTON.
Fort bien, ma foi ! voilà qui est toisé on ne peut pas mieux.

LISIMON.
Qu'est-ce donc ? vous voilà tous interdits ! Est-ce que ce projet ne vous accommode pas ?

MARTON.
Voyez si pas un d'eux desserrera les dents ! La peste des sots amants et de la sotte jeunesse dont l'inutile babil ne tarit point, et qui ne savent trouver un mot dans une occasion nécessaire !

LISIMON.

Copyright Arvensa Editions

Allons, vous savez tous mes intentions ; vous n'avez qu'à vous y conformer.

LÉANDRE.
Eh ! monsieur, daignez suspendre votre courroux. Ne lisez-vous pas le repentir des coupables dans leurs yeux et dans leur embarras ? et voulez-vous confondre les innocents dans la même punition ?

LISIMON.
Ça, je veux bien avoir la faiblesse d'éprouver leur obéissance encore une fois. Voyons un peu. Eh bien ! monsieur Valère, faites-vous toujours des réflexions ?

VALÈRE.
Oui, mon père ; mais, au lieu des peines du mariage, elles ne m'en offrent plus que les plaisirs.

LISIMON.
Oh, oh ! vous avez bien changé de langage ! Et toi, Lucinde, aimes-tu toujours bien ta liberté ?

LUCINDE.
Je sens, mon père, qu'il peut être doux de la perdre sous les lois du devoir.

LISIMON.
Ah ! les voilà tous raisonnables. J'en suis charmé. Embrassez-moi, mes enfants, et allons conclure ces heureux hyménées. Ce que c'est qu'un coup d'autorité frappé à propos !

VALÈRE.
Venez, belle Angélique ; vous m'avez guéri d'un ridicule qui faisait la honte de ma jeunesse ; et je vais désormais éprouver près de vous que quand on aime bien, on ne songe plus à soi-même.

Copyright Arvensa Editions

FIN de NARCISSE ou L'AMANT DE LUI-MÊME

Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

LES PRISONNIERS DE GUERRE

Jean-Jacques ROUSSEAU
THÉÂTRE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Rousseau fît cette comédie dans le commencement de 1743, après les désastres des Français en Bavière et en Bohème. Il la donna à M. Ancelet officier des mousquetaires. Voyez ce qu'il dit de cette pièce dans une note du VII livre des *Confessions*.

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mélanges ou littérature variée

LES PRISONNIERS DE GUERRE

Liste des Mélanges ou littérature variée

Liste générale des titres

Table des matières

Personnages

Scène Première

Scène II

Scène III

Scène IV

Scène V

Scène VI

Scène VII

Scène VIII

Scène IX

Scène X

Scène Dernière

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges ou littérature variée
LES PRISONNIERS DE GUERRE
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Personnages

GOTERNITZ, gentilhomme hongrois.
MACKER, Hongrois.
DORANTE, officier français prisonnier de guerre.
SOPHIE, fille de Goternitz.
FRÉDÉRICH, officier hongrois, fils de Goternitz.
JACQUARD, Suisse, valet de Dorante.

Le Scène est en Hongrie.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges ou littérature variée
LES PRISONNIERS DE GUERRE
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène Première

Dorante, Jacquard

JACQUARD.
Par mon foy, monsir, moi ly comprendre rien à sti pays l'Ongri ; le fin l'être pon, et les omnes méchants : l'être pas naturel, cela.

DORANTE.
Si tu ne t'y trouves pas bien, rien ne t'oblige d'y demeurer. Tu es mon domestique, et non pas prisonnier de guerre comme moi ; tu peux t'en aller quand il te plaira.....

JACQUARD.
Oh ! moi point quitter fous ; moi fouloir pas être plus libre que mon maître.

DORANTE.
Mon pauvre Jacquard, je suis sensible à ton attachement : il me consolerait dans ma captivité, si j'étais capable de consolation.

JACQUARD.
Moi point souffrir que fous l'affliche touchours, touchours : fous poire comme moi, fous consolir tout l'apord.

DORANTE.
Quelle consolation ! ô France, ô ma patrie ! que ce climat barbare me fait

Copyright Arvensa Editions

sentir ce que tu vaux ! quand reverrai-je ton heureux séjour ? quand finira cette honteuse inaction où je languis, tandis que mes *glorieux* compatriotes moissonnent des lauriers *sur les traces de mon roi.*

JACQUARD.
Oh ! fous l'afre été pris combattant pravement. Les ennemis que vous afre tués l'être encore pli malates que fous.

DORANTE.
Apprends que, dans le sang qui m'anime, la gloire acquise ne sert que d'aiguillon pour en rechercher davantage. Apprends que, quelque zèle qu'on ait à remplir son devoir pour lui-même, l'ardeur s'en augmente encore par le noble désir de mériter l'estime de son maître en combattant sous ses yeux. *Ah ! quel n'est pas le bonheur de quiconque peut obtenir celle du mien ! et qui sait mieux que ce grand prince peut, sur sa propre expérience, juger du mérite et de la valeur ?*

JACQUARD.
Pien, pien : fous l'être pientôt tiré te sti prisonnache, monsir votre père afre écrit qu'il traffaillir pour faire échange fous.
DORANTE.
Oui, mais le temps en est encore incertain ; et cependant le roi fait chaque jour de nouvelles conquêtes.

JACQUARD.
Pardi ! moi l'être pien content t'aller tant seulement à celles qu'il fera encore. Mais fous l'être plis amoureux, pisque fous vouloir tant partir.

DORANTE.
Amoureux ! de qui ?... *(À part.)* Aurait-il pénétré mes feux secrets ?

JACQUARD.
Là, te cette temoiselle Claire, te cette cholie fille de notre bourgeois, à qui fous faire tant de petits douceurs. *(À part.)* Oh ! chons pien d'autres doutances, mais il faut faire semplant te rien.

DORANTE.

Copyright Arvensa Editions

Non Jacquard, l'amour que tu me supposes n'est point capable de ralentir mon empressement de retourner en France. Tous climats sont indifférents pour l'amour. Le monde est plein de belles dignes des services de mille amants, mais on n'a qu'une patrie à servir.

JACQUARD.
À propos te belles, savre-fous que l'être après timain que notre brital te Bourgeois épouse le fille de monsir Goternitz.

DORANTE.
Comment ! que dis-tu ?

JACQUARD.
Que la mariache de monsir Macker avec mamecelle Sophie, qui était différé chisque à l'arrivée ti frère te la temoicelle, doit se terminer dans teux jours, parce qu'il afre été échangé pli tôt qu'on n'avre cru et qu'il arriver aucherdi.

DORANTE.
Jacquard, que me dis-tu là ! comment le sais-tu ?

JACQUARD.
Par mon foy je l'afre appris toute l'heure en pivant pouteille avec in falet te la maison.

DORANTE, *à part.*
Cachons mon trouble,... *(Haut)* Je réfléchis que le messager doit être arrivé : va voir s'il n'y a point de nouvelles pour moi.

JACQUARD, *à part.*
Diaple ! l'y être in noufelle de trop, à ce que che fois ! *(Revenant.)* Monsir, che safre point où l'être la poutique re sti noufelle.

DORANTE.
Tu n'as qu'à parler à mademoiselle Claire, qui, pour éviter que mes lettres ne soient ouvertes à la poste, a bien voulu se charger de les recevoir sous une adresse convenue, et de me les remettre secrètement.

Copyright Arvensa Editions

[Arv. ed]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges ou littérature variée
LES PRISONNIERS DE GUERRE
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène II

Dorante

DORANTE.

Quel coup pour ma flamme ! C'en est donc fait, trop aimable Sophie, il faut vous perdre pour jamais, et vous allez d'un riche mais ridicule et grossier vieillard ! Hélas ! sans m'en avoir encore fait l'aveu, tout commençait à m'annoncer de votre part le plus tendre retour ! Non, quoique les injustes préjugés de son père contre les Français dussent être un obstacle invincible à mon bonheur, il ne fallait pas moins qu'un pareil événement pour assurer la sincérité des voeux que je fais pour retourner promptement en France. Les ardents témoignages que j'en donne ne sont-ils point plutôt les efforts d'un esprit qui s'excite par la considération de son devoir, que les effets d'un zèle assez sincère ? Mais que dis-je ! ah ! que la gloire n'en murmure point ; de si beaux feux ne sont pas faits pour lui nuire : un cœur n'est jamais assez amoureux, il ne fait pas du moins assez de cas de l'estime de sa maîtresse, quand il balance à lui préférer son devoir, son pays, et son roi.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges ou littérature variée
LES PRISONNIERS DE GUERRE
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène III

Macker, Dorante, Goternitz

MACKER.
Ah ! voici ce prisonnier que j'ai en garde. Il faut que je le prévienne sur la façon dont il doit se conduire avec ma future ; car ces Français qui, dit-on, se soucient si peu de leurs femmes, sont des plus accommodants avec celles d'autrui : mais je ne veux point chez moi de ce commerce là, et je prétends du moins que mes enfants soient de mon pays.

GOTERNITZ.
Vous avez là d'étranges opinions de ma fille.

MACKER.
Mon dieu ! pas si étranges. Je pense que la mienne la vaut bien ; et si...Brisons là-dessus... Seigneur Dorante !

DORANTE.
Monsieur ?

MACKER.
Savez-vous que je me marie ?

DORANTE.
Que m'importe ?

Copyright Arvensa Editions

MACKER.
C'est qu'il m'importe à moi que vous appreniez que je ne suis pas d'avis que ma femme vive à la française.

DORANTE.
Tant pis pour elle.

MACKER.
Eh ! oui, mais tant mieux pour moi.

DORANTE.
Je n'en sais rien.

MACKER.
Oh ! nous ne demandons pas votre opinion là-dessus : je vous avertis seulement que je souhaite de ne vous trouver jamais avec elle, et que vous évitiez de me donner à cet égard des ombrages sur sa conduite.

DORANTE.
Cela est trop juste, et vous serez satisfait.

MACKER.
Ah ! le voilà complaisant une fois, quel miracle !

DORANTE.
Mais je compte que vous y contribuerez de votre côté autant qu'il sera nécessaire.

MACKER.
Oh ! sans doute, et j'aurai soin d'ordonner à ma femme de vous éviter en toute occasion.

DORANTE.
M'éviter ! gardez-vous en bien. Ce n'est pas ce que je veux dire.

MACKER.
Comment ?

Copyright Arvensa Editions

DORANTE.
C'est vous, au contraire, qui devez éviter de vous apercevoir du temps que je passerai auprès d'elle. Je ne lui rendrai des soins que le plus directement qu'il me sera possible ; et vous, en mari prudent, vous n'en verrez que ce qu'il vous plaira.

MACKER.
Comment diable ! vous vous moquez ; et ce n'est pas là mon compte.

DORANTE.
C'est pourtant tout ce que je puis vous promettre, et c'est même tout ce que vous m'avez demandé.

MACKER.
Parbleu ! celui-là me passe ; il faut être bien endiablé après les femmes d'autrui pour tenir un tel langage à la barbe des maris.

GOTERNITZ.
En vérité, seigneur Macker, vos discours me font pitié, et votre colère me fait rire. Quelle réponse vouliez-vous que fît monsieur à une exhortation aussi ridicule que la vôtre ? la preuve de la pureté de ses intentions est le langage même qu'il vous tient : s'il voulait vous tromper, vous prendrait-il pour son confident ?

MACKER.
Je me moque de cela ; fou qui s'y fie. Je ne veux point qu'il fréquente ma femme, et j'y mettrai bon ordre.

DORANTE.
À la bonne heure ; mais comme je suis votre prisonnier, et non pas votre esclave, vous ne trouverez pas mauvais que je m'acquitte envers elle, en toute occasion, des devoirs de politesse que mon sexe doit au sien.

MACKER.
Et morbleu ! tant de politesses pour la femme ne tendent qu'à faire affront au mari. Cela me met dans des impatiences... Nous verrons...nous verrons...

Copyright Arvensa Editions

vous êtes méchant, monsieur le Français ; Oh ! parbleu ! je le serai plus que vous.

DORANTE.
À la maison, cela peut être ; mais j'ai peine à croire que vous le soyez fort à la guerre.

GOTERNITZ.
Tout doux, seigneur Dorante, il est d'une nation...

DORANTE.
Oui, quoique la vraie valeur soit inséparable de la générosité, je sais malgré la cruauté de la vôtre, en estimer la bravoure. Mais cela le met-il en droit d'insulter un soldat qui n'a cédé qu'au nombre, et qui, je pense, a montré assez de courage pour devoir être respecté, même dans sa disgrâce ?

GOTERNITZ.
Vous avez raison. Les lauriers ne sont pas moins le prix du courage que de la victoire. Nous-mêmes, depuis que nous cédons aux armes triomphantes de votre roi, nous ne nous en tenons pas moins glorieux, puisque la même valeur qu'il emploie à nous attaquer montre la nôtre à nous défendre. Mais voici Sophie.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges ou littérature variée
LES PRISONNIERS DE GUERRE
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène IV

Goternitz, Macker, Dorante, Sophie

GOTERNITZ.
Approchez, ma fille ; venez saluer votre époux. Ne l'acceptez-vous pas avez plaisir de ma main ?

SOPHIE.
Quand mon cœur en serait le maître, il ne le choisirait pas ailleurs qu'ici.

MACKER.
Fort bien belle mignonne ; mais.... *(À Dorante.)* Quoi ! vous ne vous en allez pas ?

DORANTE.
Ne devez-vous pas être flatté que mon admiration confirme la bonté de votre choix ?

MACKER.
Comme je ne l'ai pas choisie pour vous, votre approbation me paraît ici peu nécessaire.

GOTERNITZ.
Il me semble que ceci commence à durer trop pour un badinage. Vous voyez, monsieur, que le seigneur Macker est inquiété de votre présence ; c'est un effet qu'un cavalier de votre figure peut produire naturellement

Copyright Arvensa Editions

sur l'époux le plus raisonnable.

DORANTE.
Eh bien ! il faut donc le délivrer d'un spectateur incommode : aussi bien ne puis-je supporter le tableau d'une union aussi disproportionnée. Ah ! monsieur, comment pouvez-vous consentir vous-même que tant de perfections soient possédées par un homme si peu fait pour les connaître !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges ou littérature variée
LES PRISONNIERS DE GUERRE
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène V

Macker, Goternitz, Sophie

MACKER.
Parbleu ! voilà une nation bien extraordinaire, des prisonniers bien incommodes ! Le valet me boit mon vin, le maître caresse ma fille. *(Sophie fait une mine.)* Ils vivent chez moi comme s'ils étaient en pays de conquêtes.

GOTERNITZ.
C'est la vie la plus ordinaire aux Français ; ils y sont tout accoutumés.

MACKER.
Bonne excuse, ma foi ! ne faudra-t-il point encore, en faveur de la coutume, que j'approuve qu'il me fasse cocu ?

SOPHIE.
Ah ciel ! quel homme !

GOTERNITZ.
Je suis aussi scandalisé de votre langage que ma fille en est indignée. Apprenez qu'un mari qui ne montre à sa femme ni estime ni confiance, l'autorise, autant qu'il est en lui, à ne les pas mériter. Mais le jour s'avance, je vais monter à cheval pour aller au-devant de mon fils qui doit arriver ce soir.

Copyright Arvensa Editions

MACKER.
Je ne vous quitte pas ; j'irai avec vous, s'il vous plaît.

GOTERNITZ.
Soit, j'ai même bien des choses à vous dire, dont nous nous entretiendrons en chemin.

MACKER.
Adieu, mignonne : il me tarde que nous soyons mariés, pour vous mener voir mes champs et mes bêtes à cornes ; j'en ai le plus beau parc de la Hongrie.

SOPHIE.
Monsieur, ces animaux là me font peur.

MACKER.
Va, va, poulette, tu y seras bientôt aguerrie avec moi.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges ou littérature variée
LES PRISONNIERS DE GUERRE
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène VI

Sophie

SOPHIE.

Quel époux ! quelle différence de lui à Dorante, en qui les charmes de l'amour redoublent par les grâces de ses manières, et de ses expressions ! Mais hélas ! il n'est point fait pour moi. À peine mon coeur ose-t-il s'avouer qu'il l'aime, et je dois trop me féliciter de ne le lui avoir point avoué à lui-même. Encore s'il m'était fidèle, la bonté de mon père me laisserait, malgré sa prévention et ses engagements, quelque lueur d'espérance. Mais la fille de Macker partage l'amour de Dorante, il lui dit sans doute les mêmes choses qu'à moi ; peut-être est-elle la seule qu'il aime. Volages Français, que les femmes sont heureuses que vos infidélités les tiennent en garde contre vos séductions ! Si vous étiez aussi constants que vous êtes aimables, quels coeurs vous résisteraient ! Le voici. Je voudrais fuir, et je ne puis m'y résoudre ; je voudrais lui paraître tranquille, et je sens que je l'aime jusqu'à ne pouvoir cacher mon dépit.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges ou littérature variée
LES PRISONNIERS DE GUERRE
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène VII

Dorante, Sophie

DORANTE.
Il est donc vrai, madame, que ma ruine est conclue, et que je vais vous perdre sans retour ! J'en mourrais, sans doute, si la mort était la pire des douleurs. Je ne vivrai que pour vous porter dans mon coeur plus longtemps, et pour me tendre digne, par ma conduite et par ma constance, de votre estime et de vos regrets.

SOPHIE.
Se peut-il que la perfidie emprunte un langage aussi noble et aussi passionné ?

DORANTE.
Que dites-vous ? quel accueil ! est-ce là la juste pitié que méritent mes sentiments ?

SOPHIE.
Votre douleur est grande en effet, à en juger par le soin que vous avez pris de vous ménager des consolations.

DORANTE.
Moi, des consolations ! en est-il pour votre perte ?

SOPHIE.

Copyright Arvensa Editions

C’est-à-dire en est-il besoin ?

DORANTE.
Quoi ! belle Sophie ? pouvez-vous ?....

SOPHIE.
Réservez, je vous en prie, la familiarité de ces expressions pour la belle Claire, et sachez que Sophie, telle qu’elle est, belle ou laide, se soucie d’autant moins de l’être à vos yeux, qu’elle vous croit aussi mauvais juge de la beauté que du mérite.

DORANTE.
Le rang que vous tenez dans mon estime et dans mon coeur est une preuve du contraire. Quoi ! vous m’avez cru amoureux de la fille de Macker ?

SOPHIE.
Non, en vérité. Je ne vous fais pas l’honneur de vous croire un coeur fait pour aimer. Vous êtes comme tous les jeunes gens de votre pays, un homme fort convaincu de ses perfections, qui se croit destiné à tromper les femmes, et jouant l’amour auprès d’elles, mais qui n’est pas capable d’en ressentir.

DORANTE.
Ah ! se peut-il que vous me confondiez dans cet ordre d’amants sans sentiments et sans délicatesse, pour quelques vains badinages qui prouvent eux-mêmes que mon coeur n’y a point de part, et qu’il était à vous tout entier ?

SOPHIE.
La preuve me paraît singulière. Je serais curieuse d’apprendre les légères subtilités de cette philosophie française.

DORANTE.
Oui, j’en appelle, en témoignage de la sincérité de mes feux, à cette conduite même que vous me reprochez. J’ai dit à d’autres de petites douceurs, il est vrai ; j’ai folâtré auprès d’elles : mais ce badinage et cet enjouement, sont-ils le langage de l’amour ? Est-ce sur ce ton que je me

Copyright Arvensa Editions

suis exprimé près de vous ? Cet abord timide, cette émotion, ce respect, ces tendres soupirs, ces douces larmes, ces transports que vous me faites éprouver, ont-ils quelque chose de commun avec cet air piquant et badin que la politesse et le ton du monde nous font prendre auprès des femmes indifférentes ? Non, Sophie, les ris[60] et la gaieté ne sont point le langage du sentiment. Le véritable amour n'est ni téméraire ni évaporé ; la crainte le rend circonspect ; il risque moins par la connaissance de ce qu'il peut perdre ; et comme il en veut au coeur encore plus qu'à la personne, il ne hasarde guère l'estime de la personne qu'il aime pour en acquérir la possession.

SOPHIE.
C'est-à-dire, en un mot, que, contents d'être tendres pour vos maîtresses, vous n'êtes que galants, badins et téméraires près des femmes que vous n'aimez point. Voilà une constance et des maximes d'un nouveau goût, fort commodes pour les cavaliers ; je ne sais si les belles de votre pays s'en contentent de même.

DORANTE.
Oui, madame, cela est réciproque, et elles ont bien autant d'intérêt que nous, pour le moins, à les établir.

SOPHIE.
Vous me faites trembler pour les femmes capables de donner leur coeur à des amants formés à une pareille école.

DORANTE.
Eh ! pourquoi ces craintes chimériques ? n'est-il pas convenu que ce commerce galant et poli qui jette tant d'agrément dans la société n'est point de l'amour ? il n'est que le supplément. Le nombre des coeurs vraiment faits pour aimer est si petit, et parmi ceux-là il y en a si peu qui se rencontrent, que tout languirait bientôt si l'esprit et la volupté ne tenaient quelquefois la place du coeur et du sentiment. Les femmes ne sont point les dupes des aimables folies que les hommes font autour d'elles. Nous en sommes de même par rapport à leur coquetterie, elles ne séduisent que nos sens. C'est un commerce fidèle où l'on ne se donne réciproquement

Copyright Arvensa Editions

que pour ce qu'on est. Mais il faut avouer, à la honte du cœur, que ces heureux badinages sont souvent mieux récompensés que les plus touchantes expressions d'une flamme ardente et sincère.

SOPHIE.
Nous voici précisément où j'en voulais venir. Vous m'aimez, dites-vous, uniquement et parfaitement ; tout le reste n'est que jeu d'esprit ; je le veux ; je le crois. Mais alors il me reste toujours à savoir quel genre de plaisir vous pouvez trouver à faire, dans un goût différent, la cour à d'autres femmes, et à rechercher pourtant auprès d'elles le prix du véritable amour.

DORANTE.
Ah ! madame, quel temps prenez-vous pour m'engager dans des dissertations ! Je vais vous perdre, hélas ! et vous voulez que mon esprit s'occupe d'autres choses que de sa douleur !

SOPHIE.
La réflexion ne pouvait venir plus mal à propos ; il fallait la faire plus tôt, ou ne la point faire du tout.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges ou littérature variée
LES PRISONNIERS DE GUERRE
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène VIII

Dorante, Sophie, Jacquard

JACQUARD.
St, st, monsir, monsir.

DORANTE.
Je crois qu'on m'appelle.

JACQUARD.
Oh ! moi fenir, puisque fous point aller.

DORANTE.
Eh bien ? qu'est-ce ?

JACQUARD.
Monsir, afec la permission te montame, l'être in piti l'écriture.

DORANTE.
Quoi ? une lettre ?

JACQUARD.
Chistement.

DORANTE.
Donne-la moi.

Copyright Arvensa Editions

JACQUARD.
Tiantre ! non ; mamecelle Claire mafre chargé te ne la donne fous qu'en grand secrètement.

SOPHIE.
Monsieur Jacquard est exact, il veut suivre ses ordres.

DORANTE.
Donne toujours, butor ; tu fais le mystérieux fort à propos !

SOPHIE.
Cessez de vous inquiéter. Je ne suis point incommode, et je vais me retirer pour ne pas gêner votre empressement.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges ou littérature variée
LES PRISONNIERS DE GUERRE
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène IX

Sophie, Dorante

DORANTE, *à part.*
Cette lettre de mon père lui donne de nouveaux soupçons, et vient tout à propos pour les dissiper. *(Haut.)* Eh quoi ! madame, vous me fuyez !

SOPHIE, *ironiquement.*
Seriez-vous disposé à me mettre de moitié dans vos confidences ?

DORANTE.
Mes secrets ne vous intéressent pas assez pour vouloir y prendre part.

SOPHIE.
C'est au contraire qu'ils vous sont trop chers pour les prodiguer.

DORANTE.
Il me siérait mal d'en être plus avare que de mon propre coeur.

SOPHIE.
Aussi logez-vous tout au même lieu.

DORANTE.
Cela ne tient du moins qu'à votre complaisance.

SOPHIE.

Copyright Arvensa Editions

Il y a dans ce sang-froid une méchanceté que je suis tentée de punir. Vous seriez bien embarrassé si, pour vous prendre au mot, je vous priais de me communiquer cette lettre.

DORANTE.
J'en serais seulement fort surpris ; vous vous plaisez trop à nourrir d'injustes sentiments sur mon compte, pour chercher à les détruire.

SOPHIE.
Vous vous fiez fort à ma discrétion.... je vois qu'il faut lire la lettre pour confondre votre témérité.

DORANTE.
Lisez-la pour vous convaincre de votre injustice.

SOPHIE.
Non ; commencez par me la lire vous-même ; j'en jouirai mieux de votre confusion.

DORANTE.
Nous allons voir. *(Il lit.)* « Que de joie, mon cher Dorante… »

SOPHIE.
Mon cher Dorante ! l'expression est galante, vraiment.

DORANTE.
« Que j'ai de joie, mon cher Dorante, de pouvoir terminer vos peines !... »

SOPHIE.
Oh ! je n'en doute pas, vous avez tant d'humanité !

DORANTE.
« Vous voilà délivré des fers où vous languissiez... »

SOPHIE.
Je ne languirai pas dans les vôtres.

Copyright Arvensa Editions

DORANTE.
« Hâtez-vous de venir me rejoindre... »

SOPHIE.
Cela s'appelle être pressée.

DORANTE.
« Je brûle de vous embrasser... »

SOPHIE.
Rien n'est si commode que de déclarer franchement ses besoins.

DORANTE.
« Vous êtes échangé contre un jeune officier qui s'en retourne actuellement où vous êtes… »

SOPHIE.
Mais je n'y comprends plus rien.

DORANTE.
« Blessé dangereusement, il fut fait prisonnier dans une affaire où je me trouvai... »

SOPHIE.
Une affaire où se trouva Mlle. Claire !

DORANTE.
Qui vous parle de Mlle. Claire ?

SOPHIE.
Quoi ! cette lettre n'est pas d'elle ?

DORANTE.
Non, vraiment, elle est de mon père, et mademoiselle Claire n'a servi que de moyen pour me la faire parvenir ; voyez la date et le seing.

SOPHIE.

Copyright Arvensa Editions

Ah ! je respire.

DORANTE.
Ecoutez le reste. *(Il lit.)* « À force de secours et de soins, j'ai eu le bonheur de lui sauver la vie ; je lui ai trouvé tant de reconnaissance, que je ne puis trop me féliciter des services que je lui ai rendus. J'espère qu'en le voyant vous partagerez mon amitié pour lui, et que vous le lui témoignerez. »

SOPHIE, *à part.*
L'histoire de ce jeune officier a tant de rapport avec... Ah ! si c'était lui ! ...tous mes doutes seront éclaircis ce soir.

DORANTE.
Belle Sophie, vous voyez votre erreur. Mais de quoi me sert que vous connaissiez l'injustice de vos soupçons ? en serai-je mieux récompensé de ma fidélité ?

SOPHIE.
Je voudrais inutilement vous déguiser encore le secret de mon coeur ; il a trop éclaté avec mon dépit : vous voyez combien je vous aime, et vous devez mesurer le prix de cet aveu sur les peines qu'il m'a coûtées.

DORANTE.
Aveu charmant ! pourquoi faut-il que des moments si doux soient mêlés d'alarmes, et que le jour où vous partagez mes feux soit celui qui les rend le plus à plaindre ?

SOPHIE.
Ils peuvent encore l'être moins que vous ne pensez. L'amour perd-il si tôt courage ? et quand on aime assez pour tout entreprendre, manque-t-on de ressources pour être heureux ?

DORANTE.
Adorable Sophie ! quels transports vous me causez ! Quoi, vos bontés !... je pourrais... Ah ! cruelle ! vous promettez plus que vous ne voulez tenir !

SOPHIE.

Copyright Arvensa Editions

Moi, je ne promets rien. Quelle est la vivacité de votre imagination ! J'ai peur que nous ne nous entendions pas.

DORANTE.
Comment ?

SOPHIE.
Le triste hymen que je crains n'est point tellement conclu que je ne puisse me flatter d'obtenir du moins un délai de mon père ; prolongez votre séjour ici jusqu'à ce que la paix, ou des circonstances plus favorables aient dissipé les préjugés qui vous le rendent contraire.

DORANTE.
Vous voyez l'empressement avec lequel on me rappelle : puis-je trop me hâter d'aller réparer l'oisiveté de mon esclavage ? Ah ! s'il faut que l'amour me fasse négliger le soin de ma réputation, doit-ce être sur des espérances aussi douteuses que celles dont vous me flattez ? Que la certitude de mon bonheur serve du moins à rendre ma faute excusable. Consentez que des noeuds secrets...

SOPHIE.
Qu'osez-vous me proposer ! Un coeur bien amoureux ménage-t-il si peu la gloire de ce qu'il aime ? Vous m'offensez vivement.

DORANTE.
J'ai prévu votre réponse, et vous avez dicté la mienne. Forcé d'être malheureux ou coupable, c'est l'excès de mon amour qui me fait sacrifier mon bonheur à mon devoir, puisque ce n'est qu'en vous perdant que je puis me rendre digne de vous posséder.

SOPHIE.
Ah ! qu'il est aisé d'étaler de belles maximes quand le coeur les combat faiblement ! Parmi tant de devoirs à remplir, ceux de l'amour sont-ils donc comptés pour rien ? et n'est-ce que la vanité de me coûter des regrets qui vous a fait désirer tendresse ?

DORANTE.

Copyright Arvensa Editions

J'attendais de la pitié, et je reçois des reproches ; vous n'avez, hélas ! que trop de pouvoir sur ma vertu, il faut fuir pour ne pas succomber. Aimable Sophie, trop digne d'un plus beau climat, daignez recevoir les adieux d'un amant qui ne vivrait qu'à vos pieds s'il pouvait conserver votre estime en immolant la gloire à l'amour. *(Il l'embrasse.)*

SOPHIE.
Ah ! que faites-vous ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges ou littérature variée
LES PRISONNIERS DE GUERRE
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène X

Macker, Frédérich, Goternitz, Dorante, Sophie

MACKER.
Oh ! oh ! notre future, tubleu ! comme vous y allez ! c'est donc avec monsieur que vous accordez pour la noce ! Je lui suis obligé, ma foi. Eh bien ! beau-père, que dites-vous de votre progéniture ? Oh ! je voudrais, parbleu ! que nous en eussions vu quatre fois davantage, seulement pour lui apprendre à n'être pas si confiant.

GOTERNITZ.
Sophie, pourriez-vous m'expliquer ce que veulent dire ces étranges façons ?

DORANTE.
L'explication est toute simple ; je viens de recevoir avis que je suis échangé, et là-dessus je prenais congé de mademoiselle, qui, aussi bien que vous, monsieur, a eu pendant mon séjour ici beaucoup de bontés pour moi.

MACKER.
Oui, des bontés ! oh ! cela s'entend.

GOTERNITZ.
Ma foi ! seigneur Macker, je ne vois pas qu'il y ait tant à se récrier pour une simple cérémonie de compliment.

MACKER.

Copyright Arvensa Editions

Je n'aime point tous ces compliments à la française.

FRÉDÉRICH.
Soit : mais comme ma soeur n'est point encore votre femme, il me semble que les vôtres ne sont guère propres à lui donner envie de le devenir.

MACKER.
Eh ! corbleu ! monsieur, si votre séjour de France vous a appris à applaudir à toutes les sottises des femmes, apprenez que les flatteries de Jean Mathias Macker ne nourriront jamais leur orgueil.

FRÉDÉRICH.
Pour cela je le crois.

DORANTE.
Je vous avouerai, monsieur, qu'également épris des charmes et du mérite de votre adorable fille, j'aurais fait ma félicité suprême d'unir mon sort au sien, si les cruels préjugés qui vous ont été inspirés contre ma nation n'eussent mis un obstacle invincible au bonheur de ma vie.

FRÉDÉRICH.
Mon père, c'est-là sans doute un de vos prisonniers ?

GOTERNITZ.
C'est cet officier pour lequel vous avez été échangé.

FRÉDÉRICH.
Quoi ! Dorante ?

GOTERNITZ.
Lui-même.

FRÉDÉRICH.
Ah ! quelle joie pour moi de pouvoir embrasser le fils de mon bienfaiteur !

SOPHIE, *joyeuse.*
C'était mon frère, et je l'ai deviné.

Copyright Arvensa Editions

FRÉDÉRICH.
Oui, monsieur, redevable de la vie à monsieur votre père, qu'il me serait doux de vous marquer ma reconnaissance et mon attachement par quelque preuve digne des services que j'ai reçus de lui !

DORANTE.
Si mon père a été assez heureux pour s'acquitter envers un cavalier de votre mérite des devoirs de l'humanité, il doit plus s'en féliciter que vous-même. Cependant, monsieur, vous connaissez mes sentiments pour mademoiselle votre soeur, si vous daignez protéger mes feux, vous acquitterez au-delà de vos obligations : rendre un honnête homme heureux, c'est plus que lui sauver la vie.

FRÉDÉRICH.
Mon père partage mes obligations, et j'espère bien que, partageant aussi ma reconnaissance, il ne sera pas moins ardent que moi à vous la témoigner.

MACKER.
Mais il me semble que je joue ici un assez joli personnage.

GOTERNITZ.
J'avoue, mon fils, que j'avais cru voir en monsieur quelque inclination pour votre soeur ; mais pour prévenir la déclaration qu'il m'en aurait pu faire, j'ai si bien manifesté en toute occasion l'antipathie et l'éloignement qui séparait notre nation de la sienne, qu'il s'était épargné jusqu'ici des démarches inutiles de la part d'un ennemi avec qui, quelque obligation que je lui aie d'ailleurs, je ne puis ni ne dois établir aucune liaison.

MACKER.
Sans doute, et c'est un crime de lèse-majesté à mademoiselle de vouloir aussi s'approprier ainsi les prisonniers de la reine.

GOTERNITZ.
Enfin je tiens que c'est une nation avec laquelle il est mieux de toute façon de n'avoir aucun commerce ; trop orgueilleux amis, trop redoutables

Copyright Arvensa Editions

ennemis, heureux qui, n'a rien à démêler avec eux !

FRÉDÉRICH.
Ah ! quittez, mon père, ces injustes préjugés. Que n'avez-vous connu cet aimable peuple que vous haïssez, et qui n'aurait peut-être aucun défaut s'il avait moins de vertus ! Je l'ai vue de près cette heureuse et brillante nation, je l'ai vue paisible au milieu de la guerre, cultivant les sciences et les beaux-arts, et livrée à cette charmante douceur de caractère qui en tout temps lui fait recevoir également bien tous les peuples du monde, et rend la France en quelque manière la patrie commune du genre-humain. Tous les hommes sont les frères des Français. La guerre anime leur valeur sans exciter leur colère. Une brutale fureur ne leur fait point haïr leurs ennemis, un sot orgueil ne les leur fait point mépriser. Ils les combattent noblement, sans calomnier leur conduite, sans outrager leur gloire ; et tandis que nous leur faisons la guerre en furieux, ils se contentent de nous la faire en héros.

GOTERNITZ.
Pour cela on ne saurait nier qu'ils ne se montrent plus humains et plus généreux que nous.

FRÉDÉRICH.
Eh ! comment ne le seraient-ils pas sous un maître dont la bonté égale le courage ? Si ses triomphes le font craindre, ses vertus doivent-elles moins le faire admirer ? Conquérant redoutable, il semble à la tête de ses armées un père tendre au milieu de sa famille ; et forcé de dompter l'orgueil de ses ennemis, il ne les soumet que pour augmenter le nombre de ses enfants.

GOTERNITZ.
Oui, mais, avec toute sa bravoure, non content de subjuguer les ennemis par la force, ce prince croit-il qu'il soit bien beau d'employer encore l'artifice et de séduire, comme il fait, les coeurs des étrangers et de ses prisonniers de guerre ?

MACKER.
Fi ! que cela est laid de débaucher ainsi les sujets d'autrui ! Oh bien, puisqu'il s'y prend comme cela, je suis d'avis qu'on punisse sévèrement tous ceux des nôtres qui s'avisent d'en dire du bien.

Copyright Arvensa Editions

FRÉDÉRICH.
Il faudra donc châtier tous vos guerriers qui tomberont dans ses fers ; et je prévois que ce ne sera pas une petite tâche.

DORANTE.
Oh ! mon prince, qu'il m'est doux d'entendre les louanges que ta vertu arrache de la bouche de tes ennemis ! voilà les seuls éloges dignes de toi.

GOTERNITZ.
Non, le titre d'ennemis ne doit point nous empêcher de rendre justice au mérite. J'avoue même que le commerce de nos prisonniers m'a bien fait changer d'opinion sur le compte de leur nation : mais considérez, mon fils, que ma parole est engagée, que je me ferais une méchante affaire de consentir à une alliance contraire à nos usages et à nos préjugés, et que, pour tout dire enfin, une femme n'est jamais assez en droit de compter sur le coeur d'un Français, pour que nous puissions nous assurer du bonheur de votre soeur en l'unissant à Dorante.

DORANTE.
Je crois, monsieur, que vous voulez bien que je triomphe, puisque vous m'attaquez par le côté le plus fort. Ce n'est point en moi-même que j'ai besoin de chercher des motifs pour rassurer l'aimable Sophie sur mon inconstance, ce sont ses charmes et son mérite qui seuls me les fournissent ; qu'importe en quels climats elle vive ? son règne sera toujours partout où l'on a des yeux et des coeurs.

FRÉDÉRICH.
Entends-tu, ma sœur ? cela veut dire que si jamais il devient infidèle tu trouveras dans son pays tout ce qu'il faut pour t'en dédommager.

SOPHIE.
Votre temps sera mieux employé à plaider sa cause auprès de mon père, qu'à m'interpréter ses sentiments.

GOTERNITZ.
Vous voyez, seigneur Macker, qu'ils sont tous réunis contre nous ; nous

Copyright Arvensa Editions

aurons à faire à trop forte partie : ne ferions-nous pas mieux de céder de bonne grâce ?

MACKER.
Qu'est-ce que cela veut dire ? manque-t-on ainsi de parole à un homme comme moi ?

FRÉDÉRICH.
Oui, cela se peut faire par préférence.

GOTERNITZ.
Obtenez le consentement de ma fille, je ne rétracte point le mien ; mais je ne vous ai pas promis de la contraindre. D'ailleurs, à vous parler vrai, je ne vois plus pour vous ni pour elle les mêmes agréments dans ce mariage : vous avez conçu sur le compte de Dorante des ombrages qui pourraient devenir entre elle et vous une source d'aigreurs réciproques. Il est trop difficile de vivre paisiblement avec une femme dont on soupçonne le coeur d'être engagé ailleurs.

MACKER.
Ouais ![61] vous le prenez sur ce ton ? Oh ! têtebleue je vous ferai voir qu'on ne se moque pas ainsi des gens. Je m'en vais tout-à-l'heure porter ma plainte contre qui et contre vous : nous apprendrons un peu à ces beaux messieurs à venir nous enlever nos maîtresses dans notre propre pays ; et si je ne puis me venger autrement, j'aurai du moins le plaisir de dire partout pis que pendre de vous et des Français.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges ou littérature variée
LES PRISONNIERS DE GUERRE
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène Dernière

Goternitz, Dorante, Frédérich, Sophie

GOTERNITZ.
Laissons-le s'exhaler en vains murmures ; en unissant Sophie à Dorante je satisfais en même temps à la tendresse paternelle et à la reconnaissance : avec des sentiments si légitimes je ne crains la critique de personne.

DORANTE.
Ah ! monsieur, quels transports !....

FRÉDÉRICH.
Mon père, il nous reste encore le plus fort à faire. Il s'agit d'obtenir le consentement de ma soeur, et je vois là de grandes difficultés ; épouser Dorante, et aller en France ! Sophie ne s'y résoudra jamais.

GOTERNITZ.
Comment donc ! Dorante ne serait-il pas de son goût ? en ce cas, je la soupçonnerais fort d'en avoir changé.

FRÉDÉRICH.
Ne voyez-vous pas les menaces qu'elle me fait pour lui avoir enlevé le seigneur Jean Mathias Macker ?

GOTERNITZ.
Elle n'ignore pas combien les Français sont aimables.

Copyright Arvensa Editions

FRÉDÉRICH.
Non ; mais elle sait que les Françaises le sont encore plus, et voilà ce qui l'épouvante.

SOPHIE.
Point du tout : car je tâcherai de le devenir avec elles ; et tant que je plairai à Dorante je m'estimerai la plus glorieuse de toutes les femmes.

DORANTE.
Ah ! vous le serez éternellement, belle Sophie ! Vous êtes pour moi le prix de ce qu'il y a de plus estimable parmi les hommes. C'est à la vertu de mon père, au mérite de ma nation et à la gloire de mon roi que je dois le bonheur dont je vais jouir avec vous ; on ne peut être heureux sous de plus beaux auspices.

Copyright Arvensa Editions

FIN des PRISONNIERS DE GUERRE

Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE

Jean-Jacques ROUSSEAU
THÉÂTRE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE

Liste des Mélanges ou littérature variée

Liste générale des titres

Table des matières

Présentation

Avertissement

Personnages

Acte Premier

Scène Première

Scène II

Scène III

Scène IV

Scène V

Scène VI

Acte Second

Scène Première

Scène II

Scène III

Scène IV

Scène V

Scène VI

Scène VII

Scène VIII

Scène IX

Acte Troisième

Scène Première

Scène II

Scène III

Copyright Arvensa Editions

Scène IV
Scène V
Scène VI
Scène VII

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE

Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Présentation

Cette comédie fut faite à Chenonceau dans l'automne de 1747. On la joua en 1748 sur le théâtre de la Chevrette, chez M. de Bellegarde, père de madame d'Épinay. L'auteur y remplit un rôle qu'il fallut lui souffler d'un bout à l'autre, quoique non seulement il l'eût fait, mais qu'il eût passé beaucoup de temps à l'apprendre. Voyez *Mémoires* de madame d'Épinay, tom. Ier.

P. Musset-Pathay

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE

Table des matières du titre

Liste des Mélanges ou littérature variée

Liste générale des titres

Avertissement

Rien n'est plus plat que cette pièce : Cependant j'ai gardé quelque attachement pour elle, à cause de la gaieté du troisième acte et de la facilité avec laquelle elle fut faite en trois jours[62], grâce à la tranquillité et au contentement d'esprit où je vivais alors, sans connaître l'art d'écrire, et sans aucune prétention. Si je fais moi-même l'édition générale, j'espère avoir assez de raison pour en retrancher ce barbouillage, sinon je laisse à ceux que j'aurai chargés de cette entreprise le soin de juger de ce qu'il convient, soit à ma mémoire, soit au goût présent du public.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE

Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Personnages

DORANTE, VALÈRE, amis.
ISABELLE, veuve.
ÉLIANTE, cousine d'Isabelle.
LISETTE, suivante d'Isabelle.
CARLIN, valet de Dorante.
Un notaire.
Un laquais.

La scène est dans le château d'Isabelle.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE

Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Acte Premier

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE

Acte Premier

Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène Première

Isabelle, Éliante

ISABELLE.
L'hymen va donc enfin ferrer des nœuds si doux ;
Valère, à son retour, doit être votre époux :
Vous allez être heureuse. Ah ! ma chère Éliante !

ÉLIANTE.
Vous soupirez ? Eh bien ! Si l'exemple vous tente,
Dorante vous adore et vous le voyez bien.
Pourquoi gêner ainsi votre cœur et le sien ?
Car vous l'aimez un peu : du moins, je le soupçonne.

ISABELLE.
Non, l'hymen n'aura plus de droits sur ma personne,
Cousine ; un premier choix m'a trop mal réussi.

ÉLIANTE.
Prenez votre revanche en faisant celui-ci.

ISABELLE.
Je veux suivre la loi que j'ai su me prescrire ;
Ou du moins....Car Dorante a voulu me séduire,
Sous le feint nom d'ami s'emparer de mon cœur.

Copyright Arvensa Editions

Serais-je donc ainsi la dupe d'un trompeur,
Qui, par le succès même, en serait plus coupable,
Et qui l'est trop, peut-être ?

ÉLIANTE.
Il est donc pardonnable.

ISABELLE.
Point ; il ne m'aura pas trompée impunément.
Il vient. Éloignons-nous, ma cousine, un moment.
Il n'est pas de son but aussi priez qu'il le pense ;
Et je veux à loisir méditer ma vengeance.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Théâtre
L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE
Acte Premier
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène II

Dorante

DORANTE.

Elle m'évite encore ! Que veut dire ceci ?
Sur l'état de son cœur quand serai-je éclairci ?
Hasardons de parler....Son humeur m'épouvante....
Carlin connaît beaucoup sa nouvelle suivante ;
(Il aperçoit Carlin.)
Je veux... Carlin !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE

Acte Premier

Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène III

Carlin Dorante

CARLIN.
Monsieur ?

DORANTE.
Vois-tu bien ce château ?

CARLIN.
Oui, depuis fort longtemps.

DORANTE.
Qu'en dis-tu ?

CARLIN.
Qu'il est beau.

DORANTE.
Mais encore ?

CARLIN.
Beau, très beau, plus beau qu'on ne peut-être.
Que diable !

Copyright Arvensa Editions

DORANTE.
Et si bientôt j'en devenais le maître,
T'y plairais-tu ?

CARLIN.
Selon : s'il nous restait garni ;
Cousine foisonnante, et cellier bien fourni ;
Pour vos amusements, Isabelle., Éliante ;
Pour ceux du sieur Carlin, Lisette la suivante ;
Mais, oui, je m'y plairais.

DORANTE.
Tu n'es pas dégoûté.
Hé bien ! réjouis-toi, car il est....

CARLIN.
Acheté ?

DORANTE.
Non, mais gagné bientôt.

CARLIN.
Bon ! par quelle aventure ?
Isabelle n'est pas d'âge ni de figure
À perdre ses châteaux en quatre coups de dé.

DORANTE.
Il est à nous, te dis-je, et tout est décidé
Déjà dans mon esprit....

CARLIN.
Peste ! la belle emplette !
Résolue à part-vous ? c'est une affaire faite,
Le château désormais ne saurait nous manquer.

DORANTE.
Songe à me seconder au lieu de te moquer.

Copyright Arvensa Editions

CARLIN.
Oh ! monsieur, je n'ai pas une tête si vive ;
Et j'ai tant de lenteur dans l'imaginative,
Que mon esprit grossier, toujours dans l'embarras,
Ne sait jamais jouir des biens que je n'ai pas :
Je serais un Crésus sans cette maladresse.

DORANTE.
Sais-tu, mon tendre ami, qu'avec ta gentillesse
Tu pourrais bien, pour prix de ta moralité,
Attirer sur ton dos quelque réalité ?

CARLIN.
Ah ! de moraliser je n'ai plus nulle envie.
Comme on te traite, hélas ! pauvre philosophie !
Çà, vous pouvez parler, j'écoute sans souffler.

DORANTE
Apprends-donc un secret qu'a tous il faut celer,
Si tu le peux, du moins.

CARLIN.
Rien ne m'est plus facile.

DORANTE.
Dieu le veuille ! en ce cas tu pourras m'être utile.

CARLIN.
Voyons.

DORANTE.
J'aime Isabelle.

CARLIN.
Oh ! quel secret ! Ma foi
Je le savais sans vous.

Copyright Arvensa Editions

DORANTE.
Qui te l'a dit ?

CARLIN.
Vous.

DORANTE.
Moi ?

CARLIN.
Oui, vous : vous conduisez avec tant de mystère
Vos intrigues d'amour, qu'en cherchant à les taire,
Vos airs mystérieux, tous vos tours et retours
En instruisent bientôt la ville et les faubourgs.
Passons. À votre amour la belle répond-elle ?

DORANTE.
Sans doute.

CARLIN.
Vous croyez être aimé d'Isabelle ?
Quelle preuve avez-vous du bonheur de vos feux ?

DORANTE.
Parbleu ! messer Carlin, vous êtes curieux.

CARLIN.
Oh ! ce ton-là, ma foi, sent la bonne fortune ;
Mais trop de confiance en fait manquer plus d'une,
Vous le savez fort bien.

DORANTE.
Je suis sûr de mon fait,
Isabelle en tout lieu me fuit.

CARLIN.

Copyright Arvensa Editions

Mais en effet
C'est de sa tendre ardeur une preuve constante !

DORANTE.
Écoute jusqu'au bout. Cette veuve charmante
À la fin de son deuil déclara sans retour
Que son cœur pour jamais renonçait à l'amour.
Presque dès ce moment mon âme en fut touchée ;
Je la vis, je l'aimai ; mais toujours attachée
Au voeu qu'elle avait fait, je sentis qu'il faudrait
Ménager son esprit par un détour adroit :
Je feignis pour l'hymen beaucoup d'antipathie,
Et réglant mes discours sur sa philosophie,
Sous le tranquille nom d'une douce amitié,
Dans ses amusements je fus mis de moitié,

CARLIN.
Peste ! ceci va bien. En amusant les belles
On vient au sérieux. Il faut rire auprès d'elles ;
Ce qu'on fait en riant est autant d'avancé.

DORANTE.
Dans ces ménagements plus d'un an s'est passé.
Tu peux bien te douter qu'après toute une année
On est plus familier qu'après une journée ;
Et mille aimables jeux se passent entre amis,
Qu'avec un étranger on n'aurait pas permis.
Or, depuis quelque temps j'aperçois qu'Isabelle.
Se comporte avec moi d'une façon nouvelle.
Sa cousine toujours me reçoit de même œil ;
Mais, sous l'air affecté d'un favorable accueil,
Avec tant de réserve Isabelle me traite,
Qu'il faut ou qu'en secret prévoyant sa défaite
Elle veuille éviter de m'en faire l'aveu,
Ou que d'un autre amant elle approuve le feu.

CARLIN.

Copyright Arvensa Editions

Eh ! qui voudriez-vous qui pût ici lui plaire ?
Il n'entre en ce château que vous seul et Valère,
Qui, près de la cousine en esclave enchaîné,
Va bientôt par l'hymen voir son feu couronné.

DORANTE.
Moi donc, n'apercevant aucun rival à craindre ;
Ne dois-je pas juger que, voulant se contraindre,
Isabelle aujourd'hui cherche à m'en imposer
Sur le progrès d'un feu qu'elle veut déguiser ?
Mais, avec quelque soin qu'elle cache sa flamme,
Mon cœur a pénétré le secret de son âme ;
Ses yeux ont sur les miens lancé ces traits charmants,
Présage fortuné du bonheur des amants.
Je suis aimé, te dis-je ; un retour plein de charmes
Paie enfin mes soupirs, mes transports et mes larmes.

CARLIN.
Économisez mieux ces exclamations ;
Il est, pour les placer, d'autres occasions
Où cela fait merveille. Or, quant à notre affaire,
Je ne vois pas encore ce que mon ministère,
Si vous êtes aimé, peut en votre faveur :
Que vous faut-il de plus ?

DORANTE.
L'aveu de mon bonheur.
Il faut qu'en ce château... Mais j'aperçois Lisette,
Va m'attendre au logis. Surtout, bouche discrète.

CARLIN.
Vous offensez, monsieur, les droits de mon métier.
On doit choisir son monde et puis s'y confier.

DORANTE, *le rappelant.*
Ah ! J'oubliais... Carlin ? J'ai reçu de Valère
Une Lettre d'avis que, pour certaine affaire

Copyright Arvensa Editions

Qu’il ne m’explique pas, il arrive aujourd’hui,
S’il vient, cours aussitôt m’en avertir ici.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Théâtre
L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE
Acte Premier
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène IV

Dorante, Lisette

DORANTE.
Ah ! c'est toi, belle enfant ? Eh ! bonjour ma Lisette :
Comment vont les galants ? À ta mine coquette
On pourrait bien gager au moins pour deux ou trois :
Plus le nombre en est grand, et mieux on fait son choix.

LISETTE.
Vous me prêtez, monsieur, un petit caractère,
Mais fort joli, vraiment !

DORANTE.
Bon, bon ! point de colère.
Tiens, avec ces traits-là, Lisette, par ta foi,
Peux-tu défendre aux gens d'être amoureux de toi ?

LISETTE.
Fort bien. Vous débitez la fleurette à merveille,
Et vos galants discours enchantent les oreilles,
Mais au fait, croyez-moi.

DORANTE.
Parbleu ! tu me ravis,

Copyright Arvensa Editions

(Feignant de vouloir l'embrasser.)
J'aime à te prendre au mot.

LISETTE.
Tout doux, monsieur !

DORANTE.
Tu ris
Et je veux rire aussi.

LISETTE.
Je le vois. Malepeste !
Comme à m'interpréter, monsieur, vous êtes leste !
Je m'entends autrement, et sais qu'auprès de nous
Ce jargon séduisant de messieurs tels que vous,
Montré, par ricochet, où le discours s'adresse.

DORANTE.
Quoi ! tu penserais donc qu'épris de ta maîtresse... ?

LISETTE.
Moi ? je ne pense rien ; mais si vous m'en croyez,
Vous porterez ailleurs des feux trop mal payés.

DORANTE, *vivement.*
Ah ! Je l'avais prévu ; l'ingrate a vu ma flamme,
Et c'est pour m'accabler qu'elle a lu dans mon âme.

LISETTE.
Qui vous a dit cela ?

DORANTE.
Qui me l'a dit ? c'est toi.

LISETTE.
Moi ? je n'y songe pas.

Copyright Arvensa Editions

DORANTE.
Comment ?

LISETTE.
Non, par ma foi.

DORANTE.
Et ces feux mal payés, est-ce un rêve ? est-ce un conte ?

LISETTE.
Diantre ! comme au cerveau d'abord le feu vous monte !
Je ne m'y frotte plus.

DORANTE.
Ah ! daigne m'éclaircir.
Quel plaisir peux-tu prendre à me faire souffrir ?

LISETTE.
Et pourquoi si longtemps, vous, me faire mystère
D'un secret dont je dois être dépositaire ?
J'ai voulu vous punir par un peu de souci.
Isabelle n'a rien aperçu jusqu'ici.
(À part. Haut.)
C'est mentir. Mais gardez qu'elle ne vous soupçonne ;
Car je doute en ce cas que son cœur vous pardonne.
Vous ne sauriez penser jusqu'où va sa fierté.

DORANTE.
Me voilà retombé dans ma perplexité.

LISETTE.
Elle vient. Essayez de lire dans son âme,
Et surtout avec soin cachez lui votre flamme ;
Car vous êtes perdu si vous la laissez voir.

DORANTE.
Hélas. ! tant de lenteur me met au désespoir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Théâtre
L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE
Acte Premier
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène V

Isabelle, Dorante, Lisette

ISABELLE.
Ah ! Dorante, bonjour. Quoi ! tous deux tête-à-tête !
Eh mais ! vous faisiez donc votre cour à Lisette ?
Elle est vraiment gentille et de bon entretien.

DORANTE.
Madame, il me suffit qu'elle vous appartient
Pour rechercher en tout le bonheur de lui plaire.

ISABELLE.
Si c'est-là votre objet, rien ne vous reste à faire,
Car Lisette s'attache à tous mes sentiments.

DORANTE.
Ah ! madame !...

ISABELLE.
Oh ! surtout, quittons les compliments,
Et laissons aux amants ce vulgaire langage.
La sincère amitié de son froid étalage
A toujours dédaigné le fade et vain secours :
On n'aime point assez quand on le dit toujours.

Copyright Arvensa Editions

DORANTE.
Ah ! du moins une fois heureux qui peut le dire !

LISETTE, *bas.*
Taisez-vous donc, jaseur.

ISABELLE.
J'oserais bien prédire
Que, sur le ton touchant dont vous vous exprimez,
Vous aimerez bientôt, si déjà vous n'aimez.

DORANTE.
Moi, madame ?

ISABELLE.
Oui, vous.

DORANTE.
Vous me raillez, sans doute.

LISETTE, *à part.*
Oh ! ma foi, pour le coup mon homme est en déroute.

ISABELLE.
Je crois lire en vos yeux des symptômes d'amour.

DORANTE, *haut à Lisette avec affectation.*
Madame, en vérité... Pour lui faire ma cour,
Faut-il en convenir ?

LISETTE, *bas.*
Bravo ! prenez courage.
(Haut à Dorante.)
Mais il faut bien, monsieur, aider au badinage.

ISABELLE.

Copyright Arvensa Editions

Point ici de détour : parlez-moi franchement ;
Seriez-vous amoureux ?

LISETTE, *bas, vivement.*
Gardez de...

DORANTE.
Non, vraiment,
Madame, il me déplaît fort de vous contredire.

ISABELLE.
Sur ce ton positif, je n'ai plus rien à dire :
Vous ne voudriez pas, je crois, m'en imposer.

DORANTE.
J'aimerais mieux mourir que de vous abuser.

LISETTE, *bas.*
Il ment, ma foi, fort bien ; j'en suis assez contente.

ISABELLE.
Ainsi donc, votre cœur, qu'aucun objet ne tente,
Les a tous dédaignés, et jusques aujourd'hui
N'en a point rencontré qui fût digne de lui.

DORANTE, *à part.*
Ciel ! se vit-on jamais en pareille détresse ?

LISETTE.
Madame, il n'ose pas, par pure politesse,
Donner à ce discours son approbation ;
Mais je sais que l'amour est son aversion.
(Bas à Dorante.)
Il faut ici du cœur.

ISABELLE.
Eh bien ! j'en suis charmée.

Copyright Arvensa Editions

Voilà notre amitié pour jamais confirmée,
Si, ne sentant du moins nul penchant à l'amour,
Vous y voulez pour moi renoncer sans retour.

LISETTE.
Pour vous plaire, madame, il n'est rien qu'il ne fasse.

ISABELLE.
Vous répondez pour lui ? c'est de mauvaise grâce.

DORANTE.
Hélas ! j'approuve tout ; dictez vos volontés.
Tous vos ordres par moi seront exécutés.

ISABELLE.
Ce ne sont point des lois, Dorante, que j'impose ;
Et si vous répugnez à ce que je propose,
Nous pouvons dès ce jour nous quitter bons amis.

DORANTE.
Ah ! mon goût à vos vœux sera toujours soumis.

ISABELLE.
Vous êtes complaisant, je veux être indulgente ;
Et pour vous en donner une preuve évidente,
Je déclare à présent qu'un seul jour, un objet,
Doivent borner le vœu qu'ici vous avez fait.
Tenez pour ce jour seul votre cœur en défense ;
Évitez de l'amour jusques à l'apparence
Envers un seul objet que je vous nommerai ;
Résistez aujourd'hui, demain je vous ferai
Un don...

DORANTE, *vivement.*
À mon choix ?

ISABELLE.

Copyright Arvensa Editions

Soit, il faut vous satisfaire ;
Et je vous laisserai régler votre salaire.
Je n'en excepte rien que les lois de l'honneur :
Je voudrais que le prix fût digne du vainqueur.

DORANTE.
Dieux ! quels légers travaux pour tant de récompense !

ISABELLE.
Oui : mais si vous manquez un moment de prudence,
Le moindre acte d'amour, un soupir, un regard,
Un trait de jalousie enfin, de votre part,
Vous privent à l'instant du droit que je vous laisse :
Je punirai sur moi votre propre faiblesse,
En vous voyant alors pour la dernière fois.
Telles sont du pari les immuables lois.

DORANTE.
Ah ! que vous m'épargnez de mortelles alarmes !
Mais quel est donc enfin cet objet plein de charmes
Dont les attraits pour moi sont tant à redouter ?

ISABELLE.
Votre cœur aisément pourra les rebuter ;
Ne craignez rien.

DORANTE.
Et c'est ?

ISABELLE.
C'est moi.

DORANTE.
Vous ?

ISABELLE.
Oui, moi-même.

Copyright Arvensa Editions

DORANTE.
Qu'entends-je ?

ISABELLE.
D'où vous vient cette surprise extrême ?
Si le combat avait moins de facilité,
Le prix ne vaudrait pas ce qu'il aurait coûté.

LISETTE.
Mais regardez-le donc ; sa figure est à peindre !

DORANTE, *à part.*
Non, je n'en reviens pas. Mais il faut me contraindre.
Cherchons en cet instant à remettre mes sens.
Mon cœur contre soi-même a lutté trop longtemps ;
Il faut un peu de trêve à cet excès de peine.
La cruelle a trop vu le penchant qui m'entraîne,
Et je ne sais prévoir, à force d'y penser,
Si l'on veut me punir ou me récompenser.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Théâtre
L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE
Acte Premier
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène VI

Isabelle, Lisette

LISETTE.
De ce pauvre garçon le sort me touche l'âme.
Vous vous plaisez par trop à maltraiter sa flamme,
Et vous le punissez de sa fidélité.

ISABELLE.
Va, Lisette ; il n'a rien qu'il n'ait bien mérité.
Quoi ! pendant si longtemps il m'aura pu séduire,
Dans ses pièges adroits il m'aura su conduire ;
Il aura, sous le nom d'une douce amitié...

LISETTE.
Fait prospérer l'amour ?

ISABELLE.
Et j'en aurais pitié !
Il faut que ces trompeurs trouvent dans nos caprices
Le juste châtiment de tous leurs artifices.
Tandis qu'ils sont amants, ils dépendent de nous :
Leur tour ne vient que trop sitôt qu'ils sont époux.

LISETTE.

Copyright Arvensa Editions

Ce sont bien, il est vrai, les plus francs hypocrites !
Ils vous savent longtemps faire les chattemites :
Et puis gare la griffe. Oh ! d'avance auprès d'eux
Prenons notre revanche.

ISABELLE, *en soi-même.*
Oui, le tour est heureux.
(À Lisette.)
Je médite à Dorante une assez bonne pièce,
Où nous aurons besoin de toute ton adresse.
Valère en peu de jours doit venir de Paris ?

LISETTE.
Il arrive aujourd'hui, Dorante en a l'avis.

ISABELLE.
Tant mieux, à mon projet cela vient à merveilles.

LISETTE.
Or, expliquez-nous donc la ruse sans pareilles.

ISABELLE.
Valère et ma cousine unis d'un même amour,
Doivent se marier peut-être dès ce jour.
Je veux de mon dessein la faire confidente.

LISETTE.
Que ferez-vous, hélas ! de la pauvre Éliante ?
Elle gâtera tout. Avez-vous oublié
Qu'elle est la bonté même, et que, peu délié,
Son esprit n'est pas fait pour le moindre artifice,
Et moins encore son cœur pour la moindre malice ?

ISABELLE.
Tu dis fort bien, vraiment ; mais pourtant mon projet
Demanderait... Attends... Mais oui, voilà le fait.
Nous pouvons aisément la tromper elle-même ;

Copyright Arvensa Editions

Cela n'en fait que mieux pour notre stratagème.

LISETTE.
Mais si Dorante, enfin, par l'amour emporté,
Tombe dans quelque piège où vous l'aurez jeté,
Vous ne pousserez pas, du moins, la raillerie
Plus loin que ne permet une plaisanterie ?

ISABELLE.
Qu'appelles-tu, plus loin ? Ce sont ici des jeux,
Mais dont l'événement doit être sérieux.
Si Dorante est vainqueur et si Dorante m'aime,
Qu'il demande ma main, il l'a dès l'instant même ;
Mais si son faible cœur ne peut exécuter
La loi que par ma bouche il s'est laissé dicter,
Si son étourderie un peu trop loin l'entraîne,
Un éternel adieu va devenir la peine
Dont je me vengerai de sa séduction,
Et dont je punirai son indiscrétion.

LISETTE.
Mais s'il ne commettait qu'une faute légère,
Pour qui la moindre peine est encore trop sévère ?

ISABELLE.
D'abord, à ses dépens nous nous amuserons ;
Puis nous, après, ce que nous en ferons.

Copyright Arvensa Editions

FIN DU PREMIER ACTE

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE

Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Acte Second

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE

Acte Second

Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène Première

Isabelle, Lisette

LISETTE.
Oui, tout a réussi, madame, par merveilles.
Éliante écoutait de toutes ses oreilles,
Et sur nos propos feints, dans sa vaine terreur,
Nous donne bien, je pense, au diable de bon cœur.

ISABELLE.
Elle croit tout de bon que j'en veux à Valère ?

LISETTE.
Et que trouvez-vous là que de fort ordinaire ?
D'une amie en secret s'approprier l'amant
Dame ! attrape qui peut.

ISABELLE.
Ah ! très assurément
Ce procédé va mal avec mon caractère.
D'ailleurs...

LISETTE.
Vous n'aimez point l'amant qui sait lui plaire,
Et la vertu vous dit de lui laisser son bien.

Copyright Arvensa Editions

Ah ! qu'on est généreux quand il n'en coûte rien !

ISABELLE.
Non, quand je l'aimerais, je ne suis pas capable...

LISETTE.
Mais croyez-vous au fond d'être bien moins coupable ?

ISABELLE.
Le tour, je te l'avoue, est malin.

LISETTE.
Très malin.

ISABELLE.
Mais...

LISETTE.
Les frais en sont faits, il faut en voir la fin,
N'est-ce pas ?

ISABELLE.
Oui. Je vais faire la fausse lettre :
A Valère feignant de la vouloir remettre,
Tu tâcheras tantôt, mais très adroitement,
Qu'elle parvienne aux mains de Dorante.

LISETTE.
Oh ! Vraiment,
Carlin est si nigaud, que...

ISABELLE.
Le voici lui-même :
Rentrons. Il vient à point pour notre stratagème.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Théâtre
L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE
Acte Second
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène II

Carlin

CARLIN.
Valère est arrivé ; moi j'accours à l'instant ;
Et voilà la façon dont Dorante m'attend.
Où diable le chercher ? Hom ! qu'il m'en doit de belles !
On dit qu'au dieu Mercure on a donné des ailes ;
Il en faut en effet pour servir un amant,
S'il ne nourrit son monde assez légèrement
Pour compenser cela. Quelle maudite vie
Que d'être assujettis à tant de fantaisies !
Parbleu ! ces maîtres-là sont de plaisants sujets !
Ils prennent, par ma foi, leurs gens pour leurs valets !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Théâtre
L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE
Acte Second
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène III

Éliante, Carlin

ÉLIANTE, *sans voir Carlin.*
Ciel ! que viens-je d'entendre ? et qui voudra le croire ?
Inventa-t-on jamais perfidie aussi noire ?

CARLIN.
Éliante paraît ; elle a les yeux en pleurs !
A qui diable en a-t-elle ?

ÉLIANTE.
À de telles noirceurs
Qui pourrait reconnaître Isabelle et Valère ?

CARLIN.
Ceci couvre à coup sûr quelque nouveau mystère.

ÉLIANTE.
Ah ! Carlin, qu'à propos je te rencontre ici !

CARLIN.
Et moi, très à-propos je vous y trouve aussi,
Madame, si je puis vous y marquer mon zèle.

Copyright Arvensa Editions

ÉLIANTE.
Cours appeler Dorante, et dis-lui qu'Isabelle,
Lisette, et son ami, nous trahissent trous trois.

CARLIN.
Je le cherche moi-même, et déjà par deux fois
J'ai couru jusqu'ici pour lui pouvoir apprendre
Que Valère au logis est resté pour l'attendre.

ÉLIANTE.
Valère ? Ah ! le perfide ! il méprise mon coeur,
Il épouse Isabelle ; sa coupable ardeur,
A son ami Dorante arrachant sa maîtresse,
Outrage en même temps l'honneur et la tendresse.

CARLIN.
Mais de qui tenez-vous un si bizarre fait ?
Il faut se défier des rapports qu'on nous fait.

ÉLIANTE.
J'en ai, pour mon malheur, la preuve trop certaine.
J'étais par pur hasard dans la chambre prochaine ;
Isabelle et Lisette arrangeaient leur complot.
À travers la cloison, jusques au moindre mot,
J'ai tout entendu...

CARLIN.
Mais, c'est de quoi me confondre ;
À cette preuve-là je n'ai rien à répondre.
Que puis-je cependant faire pour vous servir ?

ÉLIANTE.
Lisette en peu d'instants sûrement doit sortir
Pour porter à Valère elle-même une lettre
Qu'Isabelle en ses mains tantôt a dû remettre.
Tâche de la surprendre, ouvre-la, porte-la
Sur-le-champ à Dorante ; il pourra voir par-là

Copyright Arvensa Editions

De tout leur noir complot la trame criminelle.
Qu'il tâche à prévenir cette injure cruelle,
Mon outrage est le sien.

CARLIN.
Madame, la douleur
Que je ressens pour vous dans le fond de mon cœur...
Allume dans mon âme... une telle colère...
Que mon esprit... ne peut... Si je tenais Valère...
Suffit... Je ne dis rien... Mais, ou nous ne pourrons,
Madame, vous servir... ou nous vous servirons.

ÉLIANTE.
De mon juste retour tu peux tout te promettre.
Lisette va venir ; souviens-toi de la lettre.
Un autre procédé serait plus généreux ;
Mais contre les trompeurs on peut agir comme eux.
Faute d'autre moyen pour le faire connaître,
C'est en le trahissant qu'il faut punir un traître.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Théâtre
L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE
Acte Second
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène IV

Carlin

CARLIN.
Souviens-toi ! c'est bien dit : mais pour exécuter
Le vol qu'elle demande, il y faut méditer.
Lisette n'est pas grue, et le diable m'emporte
Si l'on prend ce qu'elle a que de la bonne sorte.
Je n'y vois qu'embarras. Examinons pourtant
Si l'on ne pourrait point... Le cas est important ;
Mais il s'agit ici de ne point nous commettre,
Car mon dos... C'est Lisette, et j'aperçois la lettre.
Éliante, ma foi, ne s'est trompée en rien.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE

Acte Second

Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène V

CARLIN, LISETTE, *avec une lettre dans le sein.*

LISETTE, *à part.*
Voilà déjà mon drôle aux aguets : tout va bien.

CARLIN, à part.
Hasardons l'aventure.
(Haut.)
Eh ! comment va Lisette ?

LISETTE.
Je ne te voyais pas ; on dirait qu'en vedette
Quelqu'un t'aurait mis-là pour détrousser les gens.

CARLIN.
Mais, j'aimerais assez à piller les passants
Qui te ressembleraient.

LISETTE.
Aussi peu redoutables ?

CARLIN.
Non, des gens qui seraient autant que toi volables.

LISETTE.

Copyright Arvensa Editions

Que leur volerais-tu ? pauvre enfant ! je n'ai rien.

CARLIN.
Carlin de ces riens-là s'accommoderait bien.
(Essayant d'escamoter la lettre.)
Par exemple, d'abord je tâcherais de prendre...

LISETTE.
Fort bien, mais de ma part tâchant de me défendre,
Vous ne prendriez rien, du moins pour le moment.
(Elle met la lettre dans la poche de son tablier du côté de Carlin.)

CARLIN.
Il faudrait donc tâcher de m'y prendre autrement.
Qu'est-ce que cette lettre ? où vas-tu donc la mettre ?

LISETTE, *feignant d'être embarrassée.*
Cette lettre, Carlin ? Eh ! mais, c'est une lettre...
Que je mets dans ma poche.

CARLIN.
Oh ! Vraiment, je le vois.
Mais voudrais-tu me dire à qui...
(Il tâche encore de prendre la lettre.)

LISETTE, *mettant la lettre dans l'autre poche opposée à Carlin.*
Déjà deux fois
Vous avez essayé de la prendre par ruse.
Je voudrais bien savoir...

CARLIN.
Je te demande excuse ;
Je dois à tes secrets ne prendre aucune part.
Je voulais seulement savoir si par hasard
Cette lettre n'est point pour Valère ou Dorante.

LISETTE.

Copyright Arvensa Editions

Et si c'était pour eux...

CARLIN.
D'abord, je me présente,
Ainsi que je ferais même en tout autre cas,
Pour la porter moi-même et vous sauver des pas.

LISETTE.
Elle est pour d'autres gens.

CARLIN.
Tu mens ; voyons la lettre.

LISETTE.
Et si, vous la donnant, je vous faisais promettre
De ne la point montrer, me le tiendriez-vous ?

CARLIN.
Oui, Lisette, en honneur, j'en jure à tes genoux.

LISETTE.
Vous m'apprenez comment il faudra me conduire :
De ne la point montrer on a su me prescrire ;
J'ai promis en honneur.

CARLIN.
Oh ! c'est un autre point :
Ton honneur et le mien ne se ressemblent point.

LISETTE.
Ma foi, monsieur Carlin, j'en serais très fâchée.
Voyez l'impertinent !

CARLIN.
Ah ! vous êtes cachée !
Je connais maintenant quel est votre motif.
Votre esprit en détours serait moins inventif,

Copyright Arvensa Editions

Si la lettre touchait un autre que vous-même :
Un traître rival est l'objet du stratagème,
Et j'ai, pour mon malheur, trop su le pénétrer
Par vos précautions pour ne la point montrer.

LISETTE.
Il est vrai ; d'un rival devenue amoureuse,
De vos soins désormais je suis peu curieuse.

CARLIN, *en déclamant.*
Oui, perfide, je vois que vous me trahissez
Sans retour pour mes soins, pour mes travaux passés.
Quand je vous promenais par toutes les guinguettes.
Lorsque je vous aidais à plisser vos cornettes,
Quand je vous faisais voir la Foire ou l'Opéra,
Toujours, me disiez-vous, notre amour durera.
Mais déjà d'autres feux ont chassé de ton âme
Le charmant souvenir de ton ancienne flamme.
Je sens que le regret m'accable de vapeurs ;
Barbare, c'en est fait, c'est pour toi que je meurs.

LISETTE.
Non, je t'aime toujours. Mais il tombe en faiblesse.
(Pendant que Lisette le soutient et lui fait sentir son flacon, Carlin lui vole la lettre.)
Pourquoi vouloir aussi lui cacher ma tendresse ?
C'est moi qui l'assassine. Eh ! vite mon flacon.
(À part.)
Sens, sens, mon pauvre enfant. Ah ! le rusé fripon !
(Haut.)
Comment te trouves-tu ?

CARLIN.
Je reviens à la vie.

LISETTE.
De la mienne bientôt ta mort serait suivie

Copyright Arvensa Editions

CARLIN.
Ta divine liqueur m'a tout réconforté.

LISETTE, *à part.*
C'est ma lettre, coquin, qui t'a ressuscité.
(Haut.)
Avec toi cependant, trop longtemps je m'amuse ;
Il faudra que je rêve à trouver quelque excuse,
Et déjà je devrais être ici de retour.
Adieu, mon cher Carlin.

CARLIN.
Tu t'en vas, mon amour ?
Rassure-moi, du moins, sur ta persévérance.

LISETTE.
Eh quoi ! peux-tu douter de toute ma constance ?
(À part.)
Il croit m'avoir dupée, et rit de mes propos :
Avec tout leur esprit, les hommes sont des sots.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Théâtre
L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE
Acte Second
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène VI

Carlin

CARLIN.
À la fin je triomphe, et voici ma conquête.
Ce n'est pas tout, il faut encore un coup de tête :
Car, à Dorante ainsi fi je vais le porter,
Il la rend aussitôt sans la décacheter ;
La chose est immanquable : et cependant Valère
Vous lui souffle Isabelle, et sous mon ministère,
Je verrai ses appâts, je verrai ses écus
Passer en d'autres mains, et mes projets perdus !
Il faut ouvrir la lettre... Eh ! oui ; mais si je l'ouvre,
Et par quelque malheur que mon vol se découvre,
Valère pourrait bien... La peste soit du sot !
Qui diable le saura ? moi, je n'en dirai mot.
Lisette aura sur moi quelque soupçon peut-être :
Et bien ! nous mentirons... Allons, servons mon maître,
Et contentons surtout ma curiosité.
La cire ne tient point, tout est déjà sauté ;
Tant mieux : la refermer sera chose facile...
(Il lit en parcourant.)

Diable ! voyons ceci.
(Il lit.)

Copyright Arvensa Editions

« Je vous préviens par cette lettre, mon cher Valère, supposant que vous arriverez aujourd'hui, comme nous en sommes convenus. Dorante est notre dupe plus que jamais : il est toujours persuadé que c'est à Éliante que vous en voulez, et j'ai imaginé là-dessus un stratagème assez plaisant pour nous amuser à ses dépens, et l'empêcher de troubler notre mariage. J'ai fait avec lui une espèce de pari, par lequel il s'est engagé à ne me donner d'ici à demain aucune marque d'amour ni de jalousie, sous peine de ne me voir jamais. Pour le séduire plus sûrement, je l'accablerai de tendresses outrées, que vous ne devez prendre à son égard que pour ce qu'elles valent ; s'il manque à son engagement, il m'autorise à rompre avec lui sans détour ; et s'il l'observe, il nous délivre de ses importunités jusqu'à la conclusion de l'affaire. Adieu. Le notaire est déjà mandé ; tout est prêt pour l'heure marquée, et je puis être à vous dès ce soir. »

Isabelle.

Tubleu ! le joli style !
Après de pareils tours on ne dit rien, sinon
Qu'il faut pour les trouver être femme ou démon.
Oh ! que voici de quoi bien réjouir mon maître !
Quelqu'un vient ; c'est lui-même.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE

Acte Second

Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène VII

Dorante Carlin

DORANTE.
Où te tiens-tu donc, traître ?
Je te cherche partout.

CARLIN.
Moi, je vous cherche aussi :
Ne m'avez-vous pas dit de revenir ici ?

DORANTE.
Mais pourquoi si longtemps ?...

CARLIN.
Donnez-vous patience.
Si vous montrez en tout la même pétulance,
Nous allons voir beau jeu.

DORANTE.
Qu'est-ce que ce discours ?

CARLIN.
Ce n'est rien ; seulement à vos tendres amours
Il faudra dire adieu.

Copyright Arvensa Editions

DORANTE.
Quelle sotte nouvelle
Viens-tu ?....

CARLIN.
Point de courroux : Je sais bien qu'Isabelle
Dans le fond de son cœur vous aime uniquement ;
Mais, pour nourrir toujours un si doux-sentiment,
Voyez comme de vous elle parle à Valère.

DORANTE.
L'écriture, en effet, est de son caractère.
(II lit la lettre.)
Que vois-je ? malheureux ! d'où te vient ce billet ?

CARLIN.
Allez-vous soupçonner que c'est moi qui l'ai fait ?

DORANTE.
D'où te vient-il ? te dis-je.

CARLIN.
À la chère suivante
Je l'ai surpris tantôt par ordre d'Éliante.

DORANTE.
D'Éliante ! Comment ?

CARLIN.
Elle avait découvert
Toute la trahison qu'arrangeaient de concert
Isabelle et Lisette, et, pour vous en instruire,
Jusqu'en ce vestibule a couru me le dire.
La pauvre enfant pleurait.

DORANTE.

Copyright Arvensa Editions

Ah ! je suis confondu !
Aveugle que j'étais ! comment n'ai-je pas dû
Dans leurs airs affectés voir leur intelligence ?
On abuse aisément un cœur sans défiance.
Ils se riaient ainsi de ma simplicité !

CARLIN.
Pour moi, depuis longtemps je m'en étais douté.
Continuellement on les trouvait ensemble.

DORANTE.
Ils se voyaient fort peu devant moi, ce me semble.

CARLIN.
Oui, c'était justement pour mieux cacher leur jeu.
Mais leurs regards...

DORANTE.
Non pas ; ils se regardaient peu,
Par affectation.

CARLIN.
Parbleu ! voilà l'affaire.

DORANTE.
Chez moi-même à l'instant ayant trouvé Valère,
J'aurais dû voir, au ton dont parlant de leurs nœuds
D'Éliante avec art il faisait l'amoureux,
Que l'ingrat ne cherchait qu'à me donner le change.

CARLIN.
Jamais crédulité fut-elle plus étrange ?
Mais que sert le regret ? et qu'y faire, après tout ?

DORANTE.
Rien ; je veux seulement savoir si jusqu'au bout
Ils oseront porter leur lâche stratagème.

Copyright Arvensa Editions

CARLIN.
Quoi ! vous prétendez donc être témoin vous-même… ?

DORANTE.
Je veux voir Isabelle, et feignant d'ignorer
Le prix qu'à ma tendresse elle a su préparer ;
Pour la mieux détester je prétends me contraindre,
Et sur son propre exemple apprendre l'art de feindre.
Toi, va tout préparer pour partir dès ce soir.

CARLIN, *va et revient.*
Peut-être...

DORANTE.
Quoi ?

CARLIN.
J'y cours.

DORANTE.
Je suis au désespoir.
Elle vient. À ses yeux déguisons ma colère.
Qu'elle est charmante ! Hélas ! comment se peut-il faire
Qu'un esprit aussi noir anime tant d'attraits ?

Copyright Arvensa Editions

Scène VIII

Isabelle, Dorante

ISABELLE.
Dorante, il n'est plus temps d'affecter désormais
Sur mes vrais sentiments un secret inutile.
Quand la chose nous touche, on voit la moins habile
À l'erreur qu'elle feint se livrer rarement.
Je prétends avec vous agir plus franchement.
Je vous aime, Dorante ; et ma flamme sincère,
Quittant ces vains dehors d'une sagesse austère
Dont le faste sert mal à déguiser le cœur,
Veut bien à vos regards dévoiler son ardeur.
Après avoir longtemps vanté l'indifférence,
Après avoir souffert un an de violence
Vous ne sentez que trop qu'il n'en coûte pas peu
Quand on se voit réduite à faire un tel aveu.

DORANTE.
Il faut en convenir ; je n'avais pas l'audace
De m'attendre, madame, à cet excès de grâce.
Cet aveu me confond, et je ne puis douter
Combien, en le faisant, il a dû vous coûter.

ISABELLE.

Copyright Arvensa Editions

Votre discrétion, vos feux, votre constance,
Ne méritaient pas moins que cette récompense ;
C'est au plus tendre amour, à l'amour éprouvé.
Qu'il faut rendre l'espoir dont je l'avais privé.
Plus vous auriez d'ardeur, plus, craignant ma colère,
Vous vous attacheriez à ne pas me déplaire ;
Et mon exemple seul a pu vous dispenser
De me cacher un feu qui devait m'offenser.
Mais quand à vos regards toute ma flamme éclate,
Sur vos vrais sentiments peut-être je me flatte,
Et je ne les vois point ici se déclarer
Tels qu'après cet aveu j'aurais pu l'espérer.

DORANTE.
Madame, pardonnez au trouble qui me gêne,
Mon bonheur est trop grand pour le croire sans peine.
Quand je songe quel prix vous m'avez destiné,
De vos rares bontés je me sens étonné.
Mais moins à ces bontés j'avais droit de prétendre,
Plus au retour trop dû vous devez vous attendre.
Croyez, sous ces dehors de la tranquillité,
Que le fond de mon cœur n'est pas moins agité.

ISABELLE.
Non, je ne trouve point que votre air soit tranquille ;
Mais il semble annoncer plus de torrents de bile
Que de transports d'amour : je ne crois pas pourtant
Que mon discours, pour vous, ait eu rien d'insultant,
Et, sans trop me flatter, d'autres à votre place
L'auraient pu recevoir d'un peu meilleure grâce.

DORANTE.
À d'autres, en effet, il eût convenu mieux.
Avec autant de goût on a de meilleurs yeux,
Et je ne trouve point, sans doute, en mon mérite,
De quoi justifier ici votre conduite :
Mais je vois qu'avec moi vous voulez plaisanter ;

Copyright Arvensa Editions

C’est à moi de savoir, madame, m’y prêter.

ISABELLE.
Dorante, c’est pousser bien loin la modestie :
Ceci n’a point trop l’air d’une plaisanterie,
Il nous en coûte assez en déclarant nos feux,
Pour ne pas faire un jeu de semblables aveux.
Mais, je crois pénétrer le secret de votre âme ;
Vous craignez que, cherchant à tromper votre flamme,
Je ne veuille abuser du défi de tantôt
Pour tâcher aujourd’hui de vous prendre en défaut.
Je ne vous cache point qu’il me paraît étrange
Qu’avec autant d’esprit on prenne ainsi le change :
Pensez-vous que des feux qu’allument nos attraits
Nous redoutions si fort les transports indiscrets,
Et qu’un amour ardent jusqu’à l’extravagance
Ne nous flatte pas mieux qu’un excès de prudence ?
Croyez, si votre sort dépendait du pari,
Que c’est de le gagner que vous seriez puni.

DORANTE.
Madame, vous jouez fort bien la comédie ;
Votre talent m’étonne, il me fait même envie ;
Et, pour savoir répondre à des discours si doux,
Je voudrais en cet art exceller comme vous :
Mais, pour vouloir trop loin pousser le badinage,
Je pourrais à la fin manquer mon personnage,
Et reprenant peut-être un ton trop sérieux...

ISABELLE.
À la plaisanterie il n’en serait que mieux.
Tout de bon, je ne sais où de cette boutade
Votre esprit a pêché la grotesque incartade.
Je m’en amuserais beaucoup en d’autres temps.
Je ne veux point ici vous gêner plus longtemps.
Si vous prenez ce ton par pure gentillesse,
Vous pourriez l’assortir avec la politesse :

Copyright Arvensa Editions

Si vos mépris pour moi veulent se signaler,
Il faudra bien chercher de quoi m'en consoler.

DORANTE, *en fureur.*
Ah ! per...

ISABELLE, *l'interrompant vivement.*
Quoi !

DORANTE, *faisant effort pour se calmer.*
Je me tais.

ISABELLE, *à part.*
De peur d'étourderie,
Allons faire en secret veiller sur sa furie.
Dans ses emportements je vois tout son amour...
Je crains bien à la fin de l'aimer à mon tour.
(Elle sort en faisant d'un air poli, mais railleur, une révérence à Dorante.)

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE

Acte Second

Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène IX

Dorante

DORANTE.

Me suis-je assez longtemps contraint en sa présence ?
Ai-je montré près d'elle assez de patience ?
Ai-je assez observé ses perfides noirceurs ?
Suis-je assez poignardé de ses fausses douceurs ?
Douceurs pleines de fiel, d'amertume et de larmes,
Grands dieux ! que pour mon cœur vous eussiez eu de charmes,
Si sa bouche, parlant avec sincérité,
N'eût pas au fond du sien trahi la vérité !
J'en ai trop enduré, je devais la confondre ;
À cette lettre enfin qu'eût-elle osé répondre ?
Je devais à mes yeux un peu l'humilier :
Je devais... Mais plutôt songeons à l'oublier.
Fuyons, éloignons-nous de ce séjour funeste ;
Achevons d'étouffer un feu que je déteste :
Mais ne partons qu'après avoir tiré raison
Du perfide Valère et de sa trahison.

Copyright Arvensa Editions

FIN DU SECOND ACTE

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE

Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Acte Troisième

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE

Acte Troisième

Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène Première

Lisette, Dorante, Valère

LISETTE.

Que vous êtes tous deux ardents à la colère !
Sans moi vous alliez faire une fort belle affaire !
Voilà mes bons amis si prompts à s'engager ;
Ils sont encore plus prompts souvent à s'égorger.

DORANTE.

J'ai tort, mon cher Valère, et t'en demande excuse :
Mais pouvais-je prévoir une semblable ruse ?
Qu'un coeur bien amoureux est facile à duper !
Il n'en fallait pas tant, hélas ! pour me tromper.

VALÈRE.

Ami, je suis charmé du bonheur de ta flamme.
Il manquait à celui qui pénètre mon âme
De trouver dans ton cœur les mêmes sentiments,
Et de nous voir heureux tous deux en même temps.

LISETTE, *à Valère.*

Vous pouvez en parler tout-à-fait à votre aise ;
Mais pour monsieur Dorante, il faut, ne lui déplaise,
Qu'il nous fasse l'honneur de prendre son congé.

Copyright Arvensa Editions

DORANTE.
Quoi ! songes-tu ?...

LISETTE.
C'est vous qui n'avez pas songé
À la loi qu'aujourd'hui vous prescrit Isabelle.
On peut se battre, au fond, pour une bagatelle,
Avec les gens qu'on croit qu'elle veut épouser :
Mais Isabelle est femme à s'en formaliser ;
Elle va, par orgueil, mettre en sa fantaisie
Qu'un tel combat s'est fait par pure jalousie ;
Et, sur de tels exploits, je vous laisse à juger
Quel prix à vos lauriers elle doit adjuger.

DORANTE.
Lisette, ah ! mon enfant, serais-tu bien capable
De trahir mon amour en me rendant coupable ?
Ta maîtresse de tout se rapporte à ta foi ;
Si tu veux me sauver, cela dépend de toi.

LISETTE.
Point, je veux lui conter vos brillantes prouesses,
Pour vous faire ma cour.

DORANTE.
Hélas ! de mes faiblesses
Montre quelque pitié.

LISETTE.
Très noble chevalier,
Jamais un paladin ne s'abaisse à prier :
Tuer d'abord les gens, c'est la bonne manière.

VALÈRE.
Peux-tu voir de sang-froid comme il se désespère,
Lisette ? Ah ! sa douleur aurait dû t'attendrir.

Copyright Arvensa Editions

LISETTE.
Si je lui dis un mot, ce mot pourra l'aigrir,
Et contre moi peut-être il tirera l'épée.

DORANTE.
J'avais compté sur toi, mon attente est trompée ;
Je n'ai plus qu'à mourir.

LISETTE.
Oh ! le rare secret !
Mais il est du vieux temps, j'en ai bien du regret ;
C'était un beau prétexte.

VALÈRE.
Eh ! ma pauvre Lisette,
Laisse de ces propos l'inutile défaite.
Sers-nous si tu le peux, si tu le veux du moins,
Et compte que nos cœurs acquitteront tes soins.

DORANTE.
Si tu rends de mes feux l'espérance accomplie,
Dispose de mes biens, dispose de ma vie ;
Cette bague d'abord...

LISETTE, *prenant la bague.*
Quelle nécessité ?
Je prétends vous servir par générosité.
Je veux vous protéger auprès de ma maîtresse ;
Il faut qu'elle partage enfin votre tendresse ;
Et voici mon projet. Prévoyant de vos coups,
Elle m'avait tantôt envoyé près de vous
Pour empêcher le mal, et ramener Valère,
Afin qu'il ne vous pût éclaircir le mystère :
Que si je ne pouvais autrement tout parer,
Elle m'avait chargé de vous tout déclarer.
C'est donc ce que j'ai fait quand vous vouliez vous battre,
Et qu'il vous a fallu, monsieur, tenir à quatre.

Copyright Arvensa Editions

Mais je devais, de plus, observer avec soin
Les gestes, dits et faits dont je serais témoin,
Pour voir si vous étiez fidèle à la gageure.
Or, si je m'en tenais à la vérité pure,
Vous sentez bien, je crois, que c'est fait de vos feux :
Il faudra donc mentir ; mais pour la tromper mieux
Il me vient dans l'esprit une nouvelle idée...

DORANTE.
Qu'est-ce ?...

VALÈRE.
Dis-nous un peu...

LISETTE.
Je suis persuadée...
Non... Si... si fait... Je crois… Ma foi, je n'y suis plus.

DORANTE.
Morbleu !

LISETTE.
Mais à quoi bon tant de soins superflus ?
L'idée est toute simple ; écoutez-bien, Dorante :
Sur ce que je dirai, bientôt impatiente,
Isabelle chez vous va vous faire appeler,
Venez, mais comme si j'avais su vous celer
Le projet qu'aujourd'hui sur vous elle médite,
Vous viendrez sur le pied d'une simple visite,
Approuvant froidement tout ce qu'elle dira,
Ne contredisant rien de ce qu'elle voudra.
Ce soir un feint contrat pour elle et pour Valère
Vous sera proposé pour vous mettre en colère :
Signez-le sans façon ; vous pouvez être sûr
D'y voir partout du blanc pour le nom du futur.
Si vous vous tirez bien de votre petit rôle,
Isabelle, obligée à tenir sa parole,

Copyright Arvensa Editions

Vous cède le pari peut-être dès ce soir,
Et le prix, par la loi, reste en votre pouvoir.

DORANTE.
Dieux ! quel espoir flatteur succède à ma souffrance !
Mais n'abuses-tu point ma crédule espérance ?
Puis-je compter sur toi ?

LISETTE.
Le compliment est doux !
Vous me payez ainsi de ma bonté pour vous ?

VALÈRE.
Il est fort question de te mettre en colère !
Songe à bien accomplir ton projet salutaire,
Et loin de t'irriter contre ce pauvre amant,
Connais à ses terreurs l'excès de son tourment.
Mais je brûle d'ardeur de revoir Éliante :
Ne puis-je pas entrer ? Mon âme impatiente...

LISETTE.
Que les amants sont vifs ! Oui, venez avec moi.
(À Dorante.)
Vous, de votre bonheur fiez-vous à ma foi,
Et retournez chez vous attendre des nouvelles.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Théâtre
L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE
Acte Troisième
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène II

Dorante

DORANTE.
Je verrais terminer tant de peines cruelles !
Je pourrais voir enfin mon amour couronné !
Dieux ! à tant de plaisirs serais-je destiné ?
Je sens que les dangers ont irrité ma flamme ;
Avec moins de fureur elle brûlait mon âme,
Quand je me figurais, par trop de vanité
Tenir déjà le prix dont je m'étais flatté.
Quelqu'un vient. Évitons de me laisser connaître.
Avant le temps prescrit je ne dois point paraître.
Hélas ! mon faible cœur ne peut se rassurer,
Et je crains encore plus que je n'ose espérer.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Théâtre
L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE
Acte Troisième
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène III

Éliante, Valère

ÉLIANTE.
Oui, Valère, déjà de tout je suis instruite ;
Avec beaucoup d'adresse elles m'avaient séduite
Par un entretien feint entre elles concerté,
Et que, sans m'en douter, j'avais trop écouté.

VALÈRE.
Eh quoi ! belle Éliante, avez-vous donc pu croire
Que Valère, à ce point, ennemi de sa gloire,
De son bonheur surtout, cherchât en d'autres noeuds
Le prix dont vos bontés avaient flatté ses vœux ?
Ah ! que vous avez mal jugé de ma tendresse !

ÉLIANTE.
Je conviens avec vous de toute ma faiblesse.
Mais que j'ai bien payé trop de crédulité !
Que n'avez-vous pu voir ce qu'il m'en a coûté
Isabelle, à la fin, par mes pleurs attendrie
A par un franc aveu, calmé ma jalousie ;
Mais cet aveu pourtant, en exigeant de moi
Que sur tel secret je donnasse ma foi
Que Dorante par moi n'en aurait nul indice.

Copyright Arvensa Editions

À mon amour pour vous j'ai fait ce sacrifice :
Mais il m'en coûte fort pour le tromper ainsi.

VALÈRE.
Dorante est, comme vous instruit de tout ceci.
Gardez votre secret en affectant de feindre.
Isabelle, bientôt, lasse de se contraindre,
Suivant notre projet peut-être dès ce jour
Tombe en son propre piège, et se rend à l'amour.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE

Acte Troisième

Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène IV

Isabelle, Éliante, Valère et Lisette *un peu après.*

ISABELLE, *en soi-même.*
Ce sang-froid de Dorante et me pique et m'outrage.
Il m'aime donc bien peu, s'il n'a pas le courage
De rechercher du moins un éclaircissement !

LISETTE, *arrivant.*
Dorante va venir, madame, en un moment.
J'ai fait en même temps appeler le notaire.

ISABELLE.
Mais il nous faut encore le secours de Valère :
Je crois qu'il voudra bien nous servir aujourd'hui.
J'ai bonne caution qui me répond de lui.

VALÈRE.
Si mon zèle suffit et mon respect extrême,
Vous pourriez bien, madame, en répondre vous-même.

ISABELLE.
J'ai besoin d'un mari seulement pour ce soir,
Voudriez-vous bien l'être ?

Copyright Arvensa Editions

ÉLIANTE.
Eh mais ! il faudra voir.
Comment ! il vous faut donc des cautions, cousine,
Pour pleiger vos maris ?

LISETTE.
Oh ! oui ; car pour la mine
Elle trompe souvent.

ISABELLE, *à Valère.*
Et bien ! qu'en dites-vous ?

VALÈRE.
On ne refuse pas, madame, un sort si doux ;
Mais d'un terme trop court...

ISABELLE.
Il est bon de vous dire,
Au reste, que ceci n'est qu'un hymen pour rire.

LISETTE.
Dorante est là ; sans moi, vous alliez tout gâter.

ISABELLE.
J'espère que son cœur ne pourra résister
Au trait que je lui garde.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Théâtre
L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE
Acte Troisième
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène V

Isabelle, Dorante, Éliante, Valère, Lisette, un laquais.

ISABELLE.
Ah ! vous voilà, Dorante ;
De vous voir aussi peu, je ne suis pas contente :
Pourquoi me fuyez-vous ? Trop de présomption
M'a fait croire, il est vrai, qu'un peu de passion
De vos soins près de moi pouvait être la cause :
Mais faut-il pour cela prendre si mal la chose ?
Quand j'ai voulu tantôt, par de trop doux aveux,
Engager votre coeur à dévoiler ses feux,
Je n'avais pas pensé que ce fût une offense
À troubler entre nous la bonne intelligence ;
Vous m'avez cependant, par des airs suffisants,
Marqué trop clairement vos mépris offensants :
Mais, si l'amant méprise un si faible esclavage,
Il faut bien que l'ami du moins m'en dédommage ;
Ma tendresse n'est pas un tel affront, je croi[63],
Qu'il faille m'en punir en rompant avec moi.

DORANTE.
Je sens ce que je dois à vos bontés, madame :
Mais vos sages leçons ont si touché mon âme,
Que, pour vous rendre ici même sincérité,

Copyright Arvensa Editions

Peut-être mieux que vous j'en aurai profité.

ISABELLE, *bas à Lisette.*
Lisette, qu'il est froid ! il a l'air tout de glace.

LISETTE, *bas.*
Bon ! c'est qu'il est piqué ; c'est par pure grimace.

ISABELLE.
Depuis notre entretien, vous serez bien surpris
D'apprendre en cet instant le parti que j'ai pris.
Je vais me marier.

DORANTE, *froidement.*
Vous marier ! vous-même ?

ISABELLE.
En personne. D'où vient cette surprise extrême ?
Ferais-je mal, peut-être ?

DORANTE.
Oh non : c'est fort bien fait.
Cet hymen-là s'est fait avec un grand secret.

ISABELLE.
Point. C'est sur le refus que vous m'avez su faire
Que je vais épouser... devinez.

DORANTE.
Qui ?

ISABELLE.
Valère.

DORANTE.
Valère ? Ah ! Mon ami, je t'en fais compliment.
Mais Éliante donc ?...

Copyright Arvensa Editions

ISABELLE.
Me cède son amant.

DORANTE.
Parbleu ! voilà, madame, un exemple bien rare !

LISETTE.
Avant le mariage, oui, le fait est bizarre ;
Car si c'était après, ah ! qu'on en cèderait
Pour se débarrasser !

ISABELLE, *bas à Lisette.*
Lisette, il me paraît
Qu'il ne s'anime point.

LISETTE, *bas.*
Il croit que l'on badine ;
Attendez le contrat, et vous verrez sa mine.

ISABELLE, *à part.*
Périssent mon caprice et mes jeux insensés !

UN LAQUAIS.
Le notaire est ici.

DORANTE.
Mais, c'est être pressés :
Le contrat dès ce soir ! ce n'est pas raillerie ?

ISABELLE.
Non, sans doute, monsieur ; et même je vous prie,
En qualité d'ami de vouloir y signer.

DORANTE.
À vos ordres toujours je dois me résigner.

Copyright Arvensa Editions

ISABELLE, *bas.*
S’il signe, c’en est fait, il faut que j’y renonce.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Théâtre
L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE
Acte Troisième
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène VI

Le notaire, Isabelle, Dorante, Éliante, Valère, Lisette.

LE NOTAIRE.
Requiert-on que tout haut le contrat je prononce ?

VALÈRE.
Non, monsieur le notaire ; on s'en rapporte en tout
À ce qu'a fait madame ; il suffit qu'à son goût
Le contrat soit passé.

ISABELLE, *regardant Dorante d'un air de dépit.*
Je n'ai pas lieu de craindre
Que de ce qu'il contient personne ait à se plaindre.

LE NOTAIRE.
Or, puisqu'il est ainsi, je vais sommairement,
En bref, succinctement, compendieusement,
Résumer, expliquer, en style laconique,
Les points articulés en cet acte authentique,
Et jouxte la minute entre mes mains restant,
Ainsi que selon droit et coutume s'entend.
D'abord pour les futurs. Item pour leurs familles,
Bisaïeuls, trisaïeuls, père, enfants, fils et filles,
Du moins réputés tels, ainsi que par la loi

Copyright Arvensa Editions

Quem nuptiae monstrant il appert faire foi.
Item pour leur pays, séjour et domicile,
Passé, présent, futur, tant aux champs qu'à la ville.
Item pour tous leurs biens, acquêts, conquêts dotaux,
Préciput, hypothèque et biens paraphernaux.
Item encore pour ceux de leur estoc et ligne...

LISETTE.
Item vous nous feriez une faveur insigne
Si, de ces mots cornus le poumon dégagé,
Il vous plaisait, monsieur, abréger l'abrégé.

VALÈRE.
Au vrai, tous ces détails nous sont fort inutiles.
Nous croyons le contrat plein de clauses subtiles ;
Mais on n'a nul désir de les voir aujourd'hui.

LE NOTAIRE.
Voulez-vous procéder, approuvant icelui,
A le corroborer de votre signature ?

ISABELLE.
Signons, je le veux bien, voilà mon écriture.
À vous, Valère.

ÉLIANTE, *bas à Isabelle.*
Au moins, ce n'est pas tout de bon,
Vous me l'avez promis, cousine ?

ISABELLE.
Eh ! mon dieu, non.
Dorante veut-il bien nous faire aussi la grâce ?...
(Elle lui présente la plume.)

DORANTE.
Pour vous plaire, madame, il n'est rien qu'on ne fasse.

Copyright Arvensa Editions

ISABELLE, *à part*
Le cœur me bat : je crains la fin de tout ceci.

DORANTE, *à part.*
Le futur est en blanc ; tout va bien jusqu'ici.

ISABELLE, *bas.*
Il signe sans façon !... À la fin je soupçonne...
(À Lisette.)
Ne me trompez-vous point ?

LISETTE.
En voici d'une bonne !
Il serait fort plaisant que vous le pensassiez !

ISABELLE.
Hélas ! et plût au ciel que vous me trompassiez !
Je serais sûre au moins de l'amour de Dorante.

LISETTE.
Pour en faire quoi ?

ISABELLE.
Rien. Mais je serais contente.

LISETTE, *à part.*
Que les pauvres enfants se contraignent tous deux !

ISABELLE, *à Valère.*
Valère, enfin l'hymen va couronner nos vœux ;
Pour en serrer les nœuds sous un heureux auspice,
Faisons, en les formant, un acte de justice.
À Dorante à l'instant je cède le pari.
J'avais cru qu'il m'aimait, mais mon esprit guéri
S'aperçoit de combien je m'étais abusée.
En secret mille fois je m'étais accusée
De le désespérer par trop de cruauté.

Copyright Arvensa Editions

Dans un piège assez fin il s'est précipité ;
Mais il ne m'est resté pour fruit de mon adresse,
Que le regret de voir que son cœur sans tendresse
Bravait également et la ruse et l'amour.
Choisissez donc, Dorante, et nommez en ce jour
Le prix que vous mettez au gain de la gageure :
Je dépens d'un époux, mais je me tiens bien sûre
Qu'il est trop généreux pour vous le disputer.

VALÈRE.
Jamais plus justement vous n'auriez pu compter
Sur mon obéissance.

DORANTE.
Il faut donc vous le dire ;
Je demande...

ISABELLE.
Eh bien ! quoi ?

DORANTE.
La liberté d'écrire.

ISABELLE.
D'écrire ?

LISETTE.
Il est donc fou ?

VALÈRE.
Que demandes-tu là ?

DORANTE.
Oui, d'écrire mon nom dans le blanc que voilà.

ISABELLE.
Ah ! vous m'avez trahie !

Copyright Arvensa Editions

DORANTE, *à ses pieds.*
Eh quoi ! belle Isabelle,
Ne vous lassez-vous point de m'être si cruelle ?
Faut-il encore...

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE

Acte Troisième

Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène VII

Carlin, *botté, et un fouet à la main* ; le notaire, Isabelle, Dorante, Éliante, Valère, Lisette.

CARLIN.
Monsieur, les chevaux sont tout prêts,
La chaise nous attend.

DORANTE.
La peste des valets !

CARLIN.
Monsieur, le temps se passe.

VALÈRE.
Eh ! quelle fantaisie
De nous troubler ?...

CARLIN.
Il est six heures et demie.

DORANTE.
Te tairas-tu ?

CARLIN.

Copyright Arvensa Editions

Monsieur, nous partirons trop tard.

DORANTE.
Voilà bien, à mon gré, le plus maudit bavard !
Madame, pardonnez...

CARLIN.
Monsieur, il faut me taire :
Mais nous avons ce soir bien du chemin à faire.

DORANTE.
Le grand diable d'enfer puisse-t-il t'emporter !

ÉLIANTE.
Lisette, explique-lui...

LISETTE.
Bon ! veut-il m'écouter ?
Et peut-on dire un mot où parle monsieur Carle !

CARLIN, *un peu vite.*
Eh ! Parle, au nom du ciel ! avant qu'on parle, parle :
Parle, pendant qu'on parle : et quand on a parlé,
Parle encore, pour finir sans avoir déparlé.

DORANTE.
Toi, déparleras-tu, parleur impitoyable ?
(À Isabelle.)
Puis-je, enfin, me flatter qu'un penchant favorable
Confirmera le don que vos lois m'ont promis ?

ISABELLE.
Je ne sais si ce don vous est si bien acquis,
Et j'entrevois ici de la friponnerie.
Mais, en punition de mon étourderie,
Je vous donne ma main, et vous laisse mon cœur.

Copyright Arvensa Editions

DORANTE, *baisant la main d'Isabelle.*
Ah ! vous mettez par là le comble à mon bonheur.

CARLIN.
Que diable sont-ils donc ? aurais-je la berlue ?

LISETTE.
Non, vous avez, mon cher, une très bonne vue,
(Riant.)
Témoin la lettre...

CARLIN.
Eh bien ! de quoi veux-tu parler ?

LISETTE.
Que j'ai tant eu de peine à me faire voler.

CARLIN.
Quoi ! c'était tout exprès ?...

LISETTE.
Mon dieu ! quel imbécile !
Tu t'imaginais donc être le plus habile ?

CARLIN.
Je sens que j'avais tort ; cette ruse d'enfer
Te doit donner le pas sur monsieur Lucifer.

LISETTE.
Jamais comparaison ne fut moins méritée ;
Au bien de mon prochain toujours je suis portée :
Tu vois que par mes soins ici tout est content ;
Ils vont se marier, en veux-tu faire autant ?

CARLIN.
Tope, j'en fais le saut ; mais sois bonne diablesse
À me cacher tes tours mets toute ton adresse ;

Copyright Arvensa Editions

Toujours dans la maison fais prospérer le bien ;
Nargue du demeurant quand je n'en saurai rien.

LISETTE.
Souvent, parmi les jeux, le cœur de la plus sage
Plus qu'elle ne voudrait en badinant s'engage.
Belles, sur cet exemple apprenez en ce jour
Qu'on ne peut sans danger se jouer à l'amour.

Copyright Arvensa Editions

FIN de L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE

Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

COURTS FRAGMENTS DE LUCRÈCE

Jean-Jacques ROUSSEAU
THÉÂTRE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Ce fut en 1754, pendant son voyage à Genève, que Rousseau fit cette esquisse informe. (V. liv. VII des *Confessions.)* Cette tragédie en prose était écrite au crayon et presque illisible, quand elle fut imprimée pour la première fois en 1792.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

COURTS FRAGMENTS DE LUCRÈCE

Liste des Mélanges ou littérature variée

Liste générale des titres

Table des matières

Personnages

Scène I.

Scène II.

Scène...

Scène...

Scène...

Scène...

Scène...

Scène...

Scène...

Scène...

Scène...

Scène...

Scène...

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

COURTS FRAGMENTS DE LUCRÈCE

Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Personnages

LUCRÈCE.
COLLATIN, mari de Lucrèce.
LUCRÉTIUS, père de Lucrèce,
SEXTUS, fils de Tarquin.
BRUTUS.
PAULINE, confidente de Lucrèce.
SULPITIUS, confident de Sextus.

La scène est à Rome.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

COURTS FRAGMENTS DE LUCRÈCE

Table des matières du titre

Liste des Mélanges ou littérature variée

Liste générale des titres

Scène I.

Lucrèce, Pauline.

PAULINE.

Me pardonnerez-vous une sincérité que je vous dois ? Rome a vu avec applaudissement votre première destination ; tous les vœux du peuple, ainsi que le choix de Tarquin, vous unissaient à son successeur. Quel autre, disait-on, que l'héritier de la couronne serait digne de posséder Lucrèce ? Qu'elle remplisse un trône qu'elle doit honorer ; qu'elle fasse le bonheur de Sextus, pour qu'il apprenne d'elle à faire celui des Romains !

Tout changea, au grand désespoir du prince, contre le gré du roi, du peuple, et ce serait offenser votre raison de ne dire pas de vous-même. Votre inflexible père rompit un mariage qui devait faire le plus ardent de ses vœux ; Collatin, bourgeois de Rome, obtint le prix dont Sextus s'était vainement flatté.

Je n'ose vous parler du plus amoureux ni du plus aimable ; mais il est impossible que vous ne sentiez pas, malgré vous-même, lequel des deux méritait le mieux un tel prix.

LUCRÈCE.

Songez que vous parlez à la femme de Collatin, et que, puisqu'il est mon époux, il fut le plus digne de l'être.

PAULINE.

Je dois penser là-dessus ce que vous m'ordonnerez de croire ; mais le public, jaloux de la seule liberté qui lui reste, et dont les jugements ne sont soumis à personne, n'a pas donné au choix de Lucrétius la même

Copyright Arvensa Editions

approbation que vous. Le moyen de n'être pas difficile sur le mérite de quiconque osait prétendre à Lucrèce ? L'on trouvait à tous égards Collatin moins pardonnable en cela que Sextus ; et votre délicatesse ne doit pas s'offenser si le public a peine à croire que vous pensiez sur ce point autrement qu'il ne pense lui-même.

LUCRÈCE.

Que le peuple connaît mal les hommes, et qu'il sait mal placer son estime !.....

PAULINE.

Je crains que votre gloire n'ait plus à souffrir de cette réserve excessive qu'elle ne ferait de l'excès contraire, et qu'on n'attribue plutôt le goût d'une vie si solitaire et si retirée au regret de l'époux que vous avez perdu qu'à l'amour de celui que vous possédez … et je crains qu'on ne vous soupçonne de prendre contre un reste de penchant des précautions peu dignes de votre grande âme.

LUCRÈCE.

J'aperçois un étranger. Dieux ! que vois-je ?

PAULINE.

C'est Sulpitius, un affranchi du prince.

LUCRÈCE.

De Sextus ! Que vient faire cet homme en ces lieux ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Théâtre
COURTS FRAGMENTS DE LUCRÈCE
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène II.

Lucrèce, Pauline, Sulpitius.

SULPITIUS.

Vous avertir, madame, de la prochaine arrivée de votre époux, et vous remettre une lettre de sa part.

LUCRÈCE.

De la part de qui ?

SULPITIUS.

De Collatin.

LUCRÈCE.

Donnez. *(À part.)* Dieux ! *(À Pauline.)* Lisez.

PAULINE *lit.*

« Le roi vient de partir pour un voyage de vingt-quatre heures qui me laisse le loisir d'aller vous embrasser. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que j'en profite, mais il l'est de vous avertir que le prince Sextus souhaite de m'accompagner. Faites-lui donc préparer un logement convenable : songez, en recevant l'héritier de la couronne, que c'est de lui que dépend le sort et la fortune de votre époux. »

LUCRÈCE, *à Pauline.*

Faites ce qu'il faut pour recevoir le prince. *(À Sulpitius.)* Dites à Collatin que c'est à regret que je ne seconde pas mieux ses intentions ; et, en lui parlant de l'état d'abattement où je suis depuis deux jours, ajoutez que ma santé dérangée ne me permet ni d'agir, ni de voir personne que lui seul…

(À part.) Dieux qui voyez mon cœur, éclairez ma raison : faites que je ne cesse point d'être vertueuse ; vous savez bien que je veux l'être, et je le serai toujours si vous le voulez ainsi que moi !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

COURTS FRAGMENTS DE LUCRÈCE

Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène...

Pauline, Sulpitius.

SULPITIUS.

Eh bien ! Pauline, que vous semble du trouble de Lucrèce à la nouvelle de l'arrivée du prince ? et d'où croyez-vous que lui viendraient tant d'alarmes, si ce n'était de son propre cœur ?

PAULINE.

Je crains bien que nous ne nous soyons trop pressés de juger Lucrèce. Ah ! croyez-moi, Sulpitius, ce n'est pas une âme qu'il faille mesurer sur les nôtres. Vous savez qu'en entrant dans sa maison je pensais comme vous sur ses inclinations ; que je me flattais, d'accord comme je l'espérais avec son propre cœur, de seconder facilement les vues du prince. Depuis que j'ai appris à connaître ce caractère doux et sensible, mais vertueux et inébranlable, je me suis convaincue que Lucrèce, pleinement maîtresse de son cœur et de ses passions, n'est capable de rien aimer que son époux et son devoir.

SULPITIUS.

Me croyez-vous la dupe de ces grands mots, et avez-vous oublié que, selon moi, devoir et vertu ne sont que des leurres spécieux dont les hommes adroits savent couvrir leurs intérêts ? Personne ne croit à la vertu, mais chacun serait bien aise que les autres y crussent. Pensez que Lucrèce ne saurait tant aimer son devoir qu'elle n'aime encore plus son bonheur ; et je suis bien trompé dans mes observations si jamais elle peut le trouver autrement qu'en faisant celui de Sextus.

PAULINE.

Je crois me connaître en sentiments, et vous devez mieux que personne

Copyright Arvensa Editions

me rendre justice à cet égard. J'ai sondé les siens avec un soin digne de l'intérêt qu'y prend le prince qui nous emploie, et avec toute l'adresse nécessaire pour ne lui point paraître suspecte ; j'ai exposé son cœur à toutes les épreuves les plus sûres et contre lesquelles la plus profonde dissimulation est le moins en garde : tantôt je l'ai plainte de ce qu'elle avait perdu, tantôt je l'ai louée de ce qu'elle avait préféré ; tantôt flattant la vanité, tantôt offensant l'amour-propre, j'ai tâché d'exciter tour-à-tour sa jalousie, sa tendresse ; et toutes les fois qu'il a été question de Sextus, je l'ai toujours trouvée aussi tranquille que sur tout autre sujet, et toujours prête également à continuer ou cesser la conversation, sans apparence de plaisir ou de peine.

SULPITIUS.

Il faut donc, malgré toute la tendresse dont vous me flattez, que mon cœur se connaisse mieux en amour que le vôtre ; car j'en ai plus vu dans le moment où je viens d'observer Lucrèce, que vous n'avez fait depuis six mois que vous êtes à son service : et l'émotion que lui vient de causer le seul nom de Sextus me fait juger de celle qu'a dû lui causer sa vue autrefois.

PAULINE.

Depuis deux jours sa santé est tellement altérée que l'esprit s'en ressent ; et ses seules langueurs ont vraisemblablement pu produire l'effet que vous attribuez à la lettre de son mari. J'avoue que mes observations peuvent me tromper ; mais trop de pénétration ne vous tromperait-elle point aussi ?

SULPITIUS.

Nous devons du moins désirer que l'erreur ne soit pas de mon côté, et fomenter ou même allumer un amour d'où dépend le bonheur du nôtre : vous savez que les promesses de Sextus sont au prix du succès de nos soins.

PAULINE.

Nous devons chercher nos avantages dans les faiblesses de ceux que nous servons. Je le sens d'autant mieux que, notre union ayant été mise à ce prix, mon bonheur dépend du succès. Mais l'intérêt que nous avons à profiter de l'erreur d'autrui ne nous porte point à nous tromper nous-mêmes, et l'avantage que nous devons tirer des fautes de Lucrèce n'est pas une raison d'espérer qu'elle en fasse : d'ailleurs je vous avoue qu'après avoir vu de près cette aimable et vertueuse femme, je me trouve moins

Copyright Arvensa Editions

propre que je ne m'y attendais à seconder les desseins du prince. Je croyais… Sa douceur demande tellement grâce pour sa sagesse, qu'à peine aperçoit-on les charmes de son caractère qu'on perd le courage et la volonté de souiller une âme si pure.

Je continuerai de servir Sextus comme vous l'exigez[64] il ne tiendra pas à moi que ce ne soit avec succès : mais ne serait-ce pas vous tromper que de vous promettre de tous mes soins plus d'effet que je n'en attends moi-même ? Adieu : le temps s'écoule ; il faut aller exécuter les ordres de Lucrèce. Quand le prince sera venu, au premier moment de liberté que j'aurai, j'aurai soin de vous en faire avertir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Théâtre
COURTS FRAGMENTS DE LUCRÈCE
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène...

Brutus, Collatin.

BRUTUS, *prenant et serrant Collatin par la main.*

Crois-moi, Collatin, crois que l'âme de Brutus, aussi fière que la tienne, trouve plus grand et plus beau d'être compté parmi des hommes tels que nous, fût-ce même au dernier rang, que d'être le premier à la cour de Tarquin.

COLLATIN.

Ah ! Brutus, quelle différence ! Ta grandeur est toute au fond de ton âme, et j'ai besoin de chercher la mienne dans la fortune…

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Théâtre
COURTS FRAGMENTS DE LUCRÈCE
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène...

Sextus, Sulpitius.

SEXTUS.

Ami, prends pitié de mes égarements, et pardonne mes discours insensés ; mais compte sur ma docilité pour tous tes avis. Tu me vois enivré d'amour au point que je ne suis plus capable de me conduire. Supplée donc à cet oubli de moi-même, conduis les pas de ton aveugle maître, et fais qu'avec mon bonheur je te doive le retour de ma raison.

SULPITIUS.

Songez que nous avons ici plus d'une sorte de précautions à prendre, et que l'arrivée du père de Lucrèce doit nous rendre encore plus circonspects. Je vous l'ai dit, seigneur, je soupçonne ce voyage avec Brutus de renfermer quelque mystère : j'ai cru voir, à l'air dont ils nous observaient, qu'ils craignaient d'être observés eux-mêmes ; j'ignore ce qui se trame en secret, mais Lucrétius nous regarde de mauvais œil. Je vous avoue que ce Brutus m'a toujours déplu[65].

Ah ! Seigneur, plût au ciel ! Mais... Pardonnez si mon zèle inquiet me donne une défiance que votre courage dédaigne, mais utile à votre sûreté et peut-être à celle de l'état.

SEXTUS.

Ami, que de vains soucis ! Mais seulement que je voie Lucrèce, je suis content de mourir à ses pieds : et que tout l'univers périsse[66] !

SULPITIUS.

Elle met ses soins à vous éviter.... Cependant vous la verrez ; le moment vient d'en être pris. Au nom des dieux, allez l'attendre, et me laissez

Copyright Arvensa Editions

pourvoir au reste.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Théâtre
COURTS FRAGMENTS DE LUCRÈCE
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène...

SULPITIUS.

Jeune insensé ! nul n'a perdu la raison que toi-même, et mon malheur veut que mon sort dépende du tien. Il faut absolument pénétrer les desseins de Brutus : un secret entretien où Collatin a été admis me donne quelque espoir de tout apprendre par cet homme facile et borné. J'ai déjà su gagner sa confiance : qu'il soit l'aveugle instrument de mes projets ; que je puisse éventer par lui les complots que je soupçonne ; qu'il me serve à monter au plus haut degré de faveur ; qu'il livre sans le savoir sa femme au prince ; qu'enfin l'amour, épuisé par la possession, me laisse la facilité d'écarter le mari et de rester seul maître et favori de Sextus, et de soumettre un jour sous son nom tous les Romains à mon empire[67].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Théâtre
COURTS FRAGMENTS DE LUCRÈCE
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène...

Pauline, Sulpitius.

PAULINE.

Non, Sulpitius, c'est vainement que j'aurais parlé ; elle ne veut point voir le prince ; et ce qu'elle a refusé aux raisons de Collatin, elle ne l'aurait pas accordé aux prétextes que vous m'avez suggérés. D'ailleurs chaque fois que je voulais ouvrir la bouche, sa présence m'inspirait une résistance invincible. Loin de ses yeux je veux tout ce qui vous plaît, mais devant elle je ne puis plus rien vouloir que d'honnête.

SULPITIUS.

Puisqu'une vaine timidité l'emporte, que mes raisons ni votre intérêt n'ont pu vous déterminer à parler, il ne nous reste qu'à ménager entre eux une rencontre qui paraisse imprévue…

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

COURTS FRAGMENTS DE LUCRÈCE

Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène...

LUCRÈCE.

Cruelle vertu, quel prix nous offres-tu qui soit digne des sacrifices que tu nous coûtes ? la raison peut m'égarer à ta poursuite, mais mon cœur me crie qu'il faut te suivre, et je te suivrai jusqu'au bout…

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

COURTS FRAGMENTS DE LUCRÈCE

Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène...

Lucrèce, Pauline.

LUCRÈCE.

Ne vaut-il pas mieux qu'un méchant meure, que mon père soit obéi, et que la patrie soit libre, que si, à force de pitié, Lucrèce oubliait sa vertu ?...

LUCRÈCE, *rentrant.*

(À Pauline, d'un ton froid, mais un peu altéré.)

Secourez ce malheureux.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Théâtre
COURTS FRAGMENTS DE LUCRÈCE
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène…

SEXTUS

Je ne sais quelle image sacrée se présente sans cesse entre elle et moi. Dans ces yeux si doux je crois voir un dieu qui m'épouvante ; et je sens, aux combats que j'éprouve en la voyant, que sa pudeur n'est pas moins céleste que sa beauté….

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Théâtre
COURTS FRAGMENTS DE LUCRÈCE
Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène…

SEXTUS

O Lucrèce ! ô beauté céleste, charme et supplice de mon infâme cœur ! ô vertu digne des adorations des dieux, et souillée par le plus vil des mortels ! …

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

COURTS FRAGMENTS DE LUCRÈCE

Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène...

LUCRÈCE.

Juste ciel ! un homme mort ! Hélas ! il ne souffre plus ; son âme est paisible. Ainsi, dans deux heures.... O innocence ! où est ton prix ? O vie humaine ! où est ton bonheur ?... Tendre et malheureux père !.... Et toi qui m'appelais ton épouse !... Ah ! j'étais pourtant vertueuse…

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Théâtre

COURTS FRAGMENTS DE LUCRÈCE

Table des matières du titre
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Scène...

LUCRÈCE.

Monstre ! si j'expire par ta rage, ma mort n'est pour toi qu'un nouveau forfait ; et ta main infâme ne sait punir le crime qu'après l'avoir partagé[68].

Copyright Arvensa Editions

FIN des FRAGMENTS DE LUCRÈCE.

Copyright Arvensa Editions

MÉLANGES EN VERS

Avertissement
Le verger des Charmettes
Virelai à madame la baronne de Warens
Fragment d'une Épître à M. Bordes
Vers pour madame de Fleurieu
Épître à M. Bordes
Épître à M. Parisot
L'allée de Sylvie
Épître à M. de l'Étang
Imitation libre d'une Chanson italienne de Métastase
Énigme
Vers à mademoiselle Théodore
Épitaphe de deux amants
Strophes
Vers sur la femme
Bouquet d'un enfant à sa mère
Inscription mise au bas d'un portrait de Frédéric II
Quatrain à madame Dupin
Quatrain

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mélanges en vers

Liste des poésies
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Avertissement

J'ai eu le malheur autrefois de refuser des vers à des personnes que j'honorais, et que je respectais infiniment, parce que je m'étais désormais interdit d'en faire. J'ose espérer cependant que ceux que je publie aujourd'hui ne les offenseront point ; et je crois pouvoir dire, sans trop de raffinement, qu'ils sont l'ouvrage de mon cœur, et non de mon esprit. Il est même aisé de s'apercevoir que c'est un enthousiasme impromptu, si je puis parler ainsi, dans lequel je n'ai guère songé à briller. De fréquentes répétitions dans les pensées et même dans les tours, et beaucoup de négligence dans la diction, n'annoncent pas un homme fort empressé de la gloire d'être un bon poète. Je déclare de plus que, si l'on me trouve jamais à faire des vers galants, ou de ces sortes de belles choses qu'on appelle des jeux d'esprit, je m'abandonne volontiers à toute l'indignation que j'aurai méritée.

Il faudrait m'excuser auprès de certaines gens d'avoir loué ma bienfaitrice ; et, auprès des personnes de mérite, de n'en avoir pas assez dit de bien ; le silence que je garde à l'égard des premiers n'est pas sans fondement ; quant aux autres, j'ai l'honneur de les assurer que je serai toujours infiniment satisfait de m'entendre faire le même reproche.

Il est vrai qu'en félicitant madame de Warens sur son penchant à faire du bien, je pouvais m'étendre sur beaucoup d'autres vérités non moins honorables pour elle. Je n'ai point prétendu être ici un panégyriste, mais simplement un homme sensible et reconnaissant qui s'amuse à décrire ses plaisirs.

On ne manquera pas de s'écrier : Un malade faire des vers ! un homme à deux doigts du tombeau ! C'est précisément pour cela que j'ai fait des vers. Si je me portais moins mal, je me croirais comptable de mes

Copyright Arvensa Editions

occupations au bien de la société ; l'état où je suis ne me permet de travailler qu'à ma propre satisfaction. Combien de gens qui regorgent de biens et de santé ne passent pas autrement leur vie entière ! II faudrait aussi savoir si ceux qui me feront ce reproche sont disposés à m'employer à quelque chose de mieux.

J. J. Rousseau

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges en vers
Liste des poésies
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Le verger des Charmettes

[69]

Rara domus tenuem non aspernatur amicum :
Raraque non humilem calcat fastosa clientem.

La maison des Charmettes, près de Chambéry

Verger cher à mon coeur, séjour de l'innocence,
Honneur des plus beaux jours que le ciel me dispense,
Solitude charmante, asile de la paix,
Puissé-je, heureux verger, ne vous quitter jamais !

O jours délicieux, coulés sous vos ombrages !
De Philomèle en pleurs les languissants ramages,
D'un ruisseau fugitif le murmure flatteur,
Excitent dans mon âme un charme séducteur.
J'apprends sur votre émail à jouir de la vie :
J'apprends à méditer sans regret, sans envie,

Copyright Arvensa Editions

Sur les frivoles goûts des mortels insensés ;
Leurs jours tumultueux, l'un par l'autre poussés,
N'enflamment point mon coeur du désir de les suivre.
A de plus grands plaisirs je mets le prix de vivre.
Plaisirs toujours charmants, toujours doux, toujours purs,
À mon coeur enchanté vous êtes toujours sûrs.
Soit qu'au premier aspect d'un beau jour prêt d'éclore
J'aille voir ces coteaux qu'un soleil levant dore,
Soit que vers le midi, chassé par son ardeur,
Sous un arbre touffu je cherche la fraîcheur ;
Là, portant avec moi Montaigne ou La Bruyère,
Je ris tranquillement de l'humaine misère ;
Ou bien, avec Socrate et le divin Platon,
Je m'exerce à marcher sur les pas de Caton :
Soit qu'une nuit brillante, en étendant ses voiles,
Découvre à mes regards la lune et les étoiles ;
Alors, suivant de loin la Hire et Cassini,
Je calcule, j'observe, et, près de l'infini,
Sur ces mondes divers que l'éther nous recèle,
Je pousse, en raisonnant, Huyghens et Fontenelle :
Soit enfin que, surpris d'un orage imprévu,
Je rassure, en courant, le berger éperdu,
Qu'épouvante les vents qui sifflent sur sa tête,
Les tourbillons, l'éclair, la foudre, la tempête ;
Toujours également heureux et satisfait,
Je ne désire point un bonheur plus parfait.

O vous, sage Warens, élève de Minerve,
Pardonnez ces transports d'une indiscrète verve ;
Quoique j'eusse promis de ne rimer jamais,
J'ose chanter ici les fruits de vos bienfaits.
Oui, si mon cœur jouit du sort le plus tranquille,
Si je suis la vertu dans un chemin facile,
Si je goûte en ces lieux un repos innocent,
Je ne dois qu'à vous seule un si rare présent.
Vainement des coeurs bas, des âmes mercenaires,
Par des avis cruels plutôt que salutaires,

Copyright Arvensa Editions

Cent fois ont essayé de m'ôter vos bontés :
Ils ne connaissent pas le bien que vous goûtez
En faisant des heureux, en essuyant des larmes :
Ces plaisirs délicats pour eux n'ont point de charmes.
De Tite et de Trajan les libérales mains
N'excitent dans leurs coeurs que des rires inhumains.
Pourquoi faire du bien dans le siècle où nous sommes ?
Se trouve-t-il quelqu'un, dans la race des hommes
Digne d'être tiré du rang des indigents ?
Peut-il, dans la misère, être d'honnêtes gens ?
Et ne vaut-il pas mieux employer ses richesses
À jouir des plaisirs qu'à faire des largesses ?
Qu'ils suivent à leur gré ces sentiments affreux,
Je me garderai bien de rien exiger d'eux.
Je n'irai pas ramper, ni chercher à leur plaire ;
Mon coeur sait, s'il le faut, affronter la misère,
Et, plus délicat qu'eux, plus sensible à l'honneur,
Regarde de plus près au choix d'un bienfaiteur.
Oui, j'en donne aujourd'hui l'assurance publique,
Cet écrit en sera le témoin authentique,
Que, si jamais le sort m'arrache à vos bienfaits,
Mes besoins jusqu'aux leurs ne recourront jamais.

Laissez des envieux la troupe méprisable
Attaquer des vertus dont l'éclat les accable.
Dédaignez leurs complots, leur haine, leur fureur ;
La paix n'en est pas moins au fond de votre coeur,
Tandis que, vils jouets de leurs propres furies,
Aliments des serpents dont elles sont nourries,
Le crime et les remords portent au fond des leurs
Le triste châtiment de leurs noires horreurs.
Semblables en leur rage à la guêpe maligne,
De travail incapable, et de secours indigne,
Qui ne vit que de vols, et dont enfin le sort
Est de faire du mal en se donnant la mort,
Qu'ils exhalent en vain leur colère impuissante ;
Leurs menaces pour vous n'ont rien qui m'épouvante :

Copyright Arvensa Editions

Ils voudraient d'un grand roi vous ôter les bienfaits ;
Mais de plus nobles soins illustrent ses projets :
Leur basse jalousie, et leur fureur injuste
N'arriveront jamais jusqu'à son trône auguste ;
Et le monstre qui règne en leurs cœurs abattus
N'est pas fait pour braver l'éclat de ses vertus.
C'est ainsi qu'un bon roi rend son empire aimable ;
Il soutient la vertu que l'infortune accable :
Quand il doit menacer, la foudre est en ses mains.
Tout roi, sans s'élever au-dessus des humains,
Contre les criminels peut lancer le tonnerre ;
Mais, s'il fait des heureux, c'est un dieu sur la terre.
Charles, on reconnaît ton empire à ces traits ;
Ta main porte en tous lieux la joie et les bienfaits ;
Tes sujets égalés éprouvent ta justice ;
On ne réclame plus, par un honteux caprice,
Un principe odieux, proscrit par l'équité,
Qui, blessant tous les droits de la société,
Brisé les nœuds sacrés dont elle était unie,
Refuse à ses besoins la meilleure partie,
Et prétend affranchir de ses plus justes lois
Ceux qu'elle fait jouir de ses plus riches droits.
Ah ! s'il t'avait suffi de te rendre terrible,
Quel autre, plus que toi, pouvait être invincible,
Quand l'Europe t'a vu, guidant tes étendards,
Seul entre tous ses rois briller aux champs de Mars ?
Mais ce n'est pas assez d'épouvanter la terre ;
Il est d'autres devoirs que les soins de la guerre ;
Et c'est par eux, grand roi, que ton peuple aujourd'hui
Trouve en toi son vengeur, son père et son appui.
Et vous, sage Warens, que ce héros protège,
En vain la calomnie en secret vous assiège,
Craignez peu ses effets, bravez son vain courroux ;
La vertu vous défend, et c'est assez pour vous :
Ce grand roi vous estime, il connaît votre zèle,
Toujours à sa parole il sait être fidèle ;
Et, pour tout dire enfin, garant de ses bontés,

Copyright Arvensa Editions

Votre coeur vous répond que vous les méritez.

On me connaît assez, et ma muse sévère
Ne fait point dispenser un encens mercenaire ;
Jamais d'un vil flatteur le langage affecté
N'a souillé dans mes vers l'auguste vérité.
Vous méprisez vous-même un éloge insipide,
Vos sincères vertus n'ont point l'orgueil pour guide.
Avec vos ennemis convenons, s'il le faut,
Que la sagesse en vous n'exclut point tout défaut.
Sur cette terre hélas ! telle est notre misère,
Que la perfection n'est qu'erreur et chimère.
Connaître mes travers est mon premier souhait,
Et je fais peu de cas de tout homme parfait.
La haine quelquefois donne un avis utile :
Blâmez cette bonté trop douce et trop facile
Qui souvent à leurs yeux a causé vos malheurs.
Reconnaissez en vous les faibles des bons cœurs :
Mais sachez qu'en secret l'éternelle sagesse
Hait leurs fausses vertus plus que votre faiblesse,
Et qu'il vaut mieux cent fois se montrer à ses yeux
Imparfait comme vous, que vertueux comme eux.

Vous donc, dès mon enfance attachée à m'instruire,
À travers ma misère, hélas ! qui crûtes lire
Que de quelques talents le Ciel m'avait pourvu,
Qui daignâtes former mon coeur à la vertu,
Vous, que j'ose appeler du tendre nom de mère,
Acceptez aujourd'hui cet hommage sincère,
Le tribut légitime, et trop bien mérité,
Que ma reconnaissance offre à la vérité.
Oui, si quelques douceurs assaisonnent ma vie ;
Si j'ai pu jusqu'ici me soustraire à l'envie ;
Si le coeur plus sensible, et l'esprit moins grossier,
Au-dessus du vulgaire on m'a vu m'élever ;
Enfin, si chaque jour je jouis de moi-même,
Tantôt en m'élançant jusqu'à l'Être suprême,

Copyright Arvensa Editions

Tantôt en méditant, dans un profond repos,
Les erreurs des humains, et leurs biens, et leurs maux ;
Tantôt, philosophant sur les lois naturelles,
J'entre dans le secret des causes éternelles,
Je cherche à pénétrer tous les ressorts divers,
Les principes cachés qui meuvent l'univers ;
Si, dis-je, en mon pouvoir j'ai tous ces avantages,
Je le répète encore, ce sont là vos ouvrages,
Vertueuse Warens : c'est de vous que je tiens
Le vrai bonheur de l'homme et les solides biens.

Sans craintes, sans désirs, dans cette solitude,
Je laisse aller mes jours exempts d'inquiétude :
Oh ! que mon coeur touché ne peut-il à son gré
Peindre sur ce papier, dans un juste degré,
Des plaisirs qu'il ressent la volupté parfaite !
Présent dont je jouis, passé que je regrette,
Tems précieux, hélas ! je ne vous perdrai plus
En bizarres projets, en soucis superflus.
Dans ce verger charmant j'en partage l'espace.
Sous un ombrage frais tantôt je me délasse ;
Tantôt avec Leibnitz, Malebranche et Newton,
Je monte ma raison sur un sublime ton,
J'examine les lois des corps et des pensées ;
Avec Locke je fais l'histoire des idées ;
Avec Képler, Wallis, Barrow, Raynaud, Pascal,
Je devance Archimède, et je suis l'Hôpital[70].
Tantôt, à la physique appliquant mes problèmes
Je me laisse entraîner à l'esprit des systèmes :
Je tâtonne Descartes et ses égarements,
Sublimes, il est vrai, mais frivoles romans.
J'abandonne bientôt l'hypothèse infidèle,
Content d'étudier l'histoire naturelle.
Là, Pline et Nieuwentit, m'aidant de leur savoir,
M'apprennent à penser, ouvrir les yeux et voir.
Quelquefois, descendant de ces vastes lumières,

Copyright Arvensa Editions

Des différents mortels je suis les caractères.
Quelquefois, m'amusant jusqu'à la fiction,
Télémaque et Séthos me donnent leur leçon ;
Ou bien dans Cléveland j'observe la nature,
Qui se montre à mes yeux touchante et toujours pure.
Tantôt aussi, de Spon parcourant les cahiers,
De ma patrie en pleurs je relis les dangers.
Genève, jadis sage, ô ma chère patrie !
Quel démon dans ton sein produit la frénésie ?
Souviens-toi qu'autrefois tu donnas des héros,
Dont le sang t'acheta les douceurs du repos.
Transportés aujourd'hui d'une soudaine rage,
Aveugles citoyens, cherchez-vous l'esclavage ?
Trop tôt peut-être hélas ! pourrez-vous le trouver :
Mais, s'il est encore temps, c'est à vous d'y songer.
Jouissez des bienfaits que Louis vous accorde.
Rappelez dans vos murs cette antique concorde.
Heureux si, reprenant la foi de vos aïeux,
Vous n'oubliez jamais d'être libres comme eux !
O vous, tendre Racine ! ô vous aimable Horace !
Dans mes loisirs aussi vous trouvez votre place ;
Claville, Saint-Aubin, Plutarque, Mézerai,
Despréaux, Cicéron, Pope, Rollin, Barclai,
Et vous, trop doux La Mothe, et toi, touchant Voltaire,
Ta lecture à mon coeur restera toujours chère.
Mais mon goût se refuse à tout frivole écrit
Dont l'auteur n'a pour but que d'amuser l'esprit :
Il a beau prodiguer la brillante antithèse,
Semer partout des fleurs, chercher un tour qui plaise ;
Le coeur, plus que l'esprit, a chez moi des besoins,
Et, s'il n'est attendri, rebute tous ses soins.

C'est ainsi que mes jours s'écoulent sans alarmes.
Mes yeux sur mes malheurs ne versent point de larmes.
Si des pleurs quelquefois altèrent mon repos,
C'est pour d'autres sujets que pour mes propres maux.
Vainement la douleur, les craintes, la misère,

Copyright Arvensa Editions

Veulent décourager la fin de ma carrière ;
D'Épictète asservi la stoïque fierté
M'apprend à supporter les maux, la pauvreté ;
Je vois, sans m'affliger, la langueur qui m'accable ;
L'approche du trépas ne m'est point effroyable ;
Et le mal dont mon corps se sent presque abattu
N'est pour moi qu'un sujet d'affermir ma vertu.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges en vers
Liste des poésies
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Virelai à madame la baronne de Warens

[71]

Françoise- Louise de Warrens

Madame, apprenez la nouvelle
De la prise de quatre rats ;
Quatre rats n'est pas bagatelle,
Aussi n'en badiné-je pas :
Et je vous mande avec grand zèle
Ces vers qui vous diront tout bas,
Madame, apprenez la nouvelle
De la prise de quatre rats.

À l'odeur d'un friand appâs[72],
Rats sont sortis de leur caselle ;
Mais ma trappe arrêtant leurs pas,

Copyright Arvensa Editions

Les a, par une mort cruelle,
Fait passer de vie à trépas.
Madame, apprenez la nouvelle
De la prise[73] de quatre rats.

Mieux que moi savez qu'ici-bas
N'a pas qui veut fortune telle ;
C'est triomphe qu'un pareil cas.
Le fait n'est pas d'une allumelle.
Ainsi donc avec grand soulas,
Madame, apprenez la nouvelle
De la prise de quatre rats.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges en vers
Liste des poésies
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Fragment d'une Épître à M. Bordes

[74]

Après un carême ennuyeux,
Grâce à Dieu, voici la semaine
Des divertissements pieux.
On va de neuvaine en neuvaine,
Dans chaque église on se promène ;
Chaque autel y charme les yeux ;
Le luxe et la pompe mondaine
Y brillent à l'honneur des cieux.
Là, maint agile énergumène
Sert d'Arlequin dans ces saints lieux ;
Le moine ignorant s'y démène,
Récitant à perte d'haleine,
Ses oremus mystérieux,
Et criant d'un ton furieux,
Fora, fora, par saint Eugène !
Rarement la semonce est vaine ;
Diable et frà s'entendent bien mieux,
L'un à l'autre obéit sans peine.

Sur des objets plus gracieux
La diversité me ramène.
Dans ce temple délicieux
Où ma dévotion m'entraîne,
Quelle agitation soudaine

Copyright Arvensa Editions

Me rend tous mes sens précieux ?

Illumination brillante,
Peintures d'une main savante,
Parfums destinés pour les dieux,
Mais dont la volupté divine
Délecte l'humaine narine
Avant de se porter aux cieux !
Et toi, musique ravissante,
Du Carcani chef-d'œuvre harmonieux,
Que tu plais quand Catine chante !
Elle charme à-la-fois notre oreille et nos yeux.
Beaux sons, que votre effet est tendre !
Heureux l'amant qui peut s'attendre
D'occuper en d'autres moments
La bouche qui vous fait entendre,
A des soins encore plus charmants !
Mais ce qui plus ici m'enchante,
C'est mainte dévote piquante,
Au teint frais, à l'œil tendre et doux,
Qui, pour éloigner tout scrupule,
Vient à la Vierge, à deux genoux,
Offrir, dans l'ardeur qui la brûle,
Tous les vœux qu'elle attend de nous.

Tels sont les familiers colloques,
Tels sont les ardents soliloques
Des gens dévots en ce saint lieu.
Ma foi, je ne m'étonne guères,
Quand on fait ainsi ses prières,
Qu'on ait du goût à prier Dieu.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges en vers
Liste des poésies
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Vers pour madame de Fleurieu

[75]

qui, m'ayant vu dans une assemblée, sans que j'eusse l'honneur d'être connu d'elle, dit à M. l'intendant de Lyon ***[76]*** *que je paraissais avoir de l'esprit, et qu'elle le gagerait sur ma seule physionomie.*

Déplacé par le sort, trahi par la tendresse,
Mes maux sont comptés par mes jours :
Imprudent quelquefois, persécuté toujours,
Souvent le châtiment surpasse la faiblesse.
O fortune ! à ton gré comble-moi de rigueurs ;
Mon coeur regrette peu tes frivoles grandeurs,
De tes biens inconstants sans peine il te tient quitte.
Un seul dont je jouis ne dépend point de toi :
La divine FLEURIEU m'a jugé du mérite ;
Ma gloire est assurée et c'est assez pour moi.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges en vers
Liste des poésies
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Épître à M. Bordes

[77]

Toi qu'aux jeux du Parnasse Apollon même guide,
Tu daignes exciter une muse timide ;
De mes faibles essais jugé trop indulgent,
Ton goût à ta bonté cède en m'encourageant.
Mais, hélas ! je n'ai point, pour tenter la carrière,
D'un athlète animé l'assurance guerrière ;
Et, dès les premiers pas, inquiet et surpris,
L'haleine m'abandonne, et je renonce au prix.
Bordes, daigne juger de toutes mes alarmes ;
Vois quels sont les combats, et quelles sont les armes.
Ces lauriers sont bien doux, sans doute, à remporter :
Mais quelle audace à moi d'oser les disputer !
Quoi ! j'irais, sur le ton de ma lyre rustique,
Faire jurer en vers une muse helvétique[78] ;
Et, prêchant durement de tristes vérités,
Révolter contre moi les lecteurs irrités !
Plus heureux, si tu veux, encore que téméraire,
Quand mes faibles talents trouveraient l'art de plaire ;
Quand, des sifflets publics par bonheur préservés,
Mes vers des gens de goût pourraient être approuvés,
Dis-moi, sur quel sujet s'exercera ma muse ?
Tout poète est menteur, et le métier l'excuse ;
Il sait en mots pompeux faire, d'un riche fat,

Copyright Arvensa Editions

Un nouveau Mécénas, un pilier de l'état.
Mais moi, qui connais peu les usages de France,
Moi, fier républicain que blesse l'arrogance,
Du riche impertinent je dédaigne l'appui,
S'il le faut mendier en rampant devant lui ;
Et ne sais applaudir qu'à toi, qu'au vrai mérite :
La sotte vanité me révolte et m'irrite.
Le riche me méprise ; et malgré son orgueil,
Nous nous voyons souvent à peu près du même oeil.
Mais, quelque haine en moi que le travers inspire,
Mon coeur sincère et franc abhorre la satire :
Trop découvert peut-être, et jamais criminel,
Je dis la vérité sans l'abreuver de fiel.

Ainsi toujours ma plume, implacable ennemie
Et de la flatterie et de la calomnie,
Ne sait point en ses vers trahir la vérité ;
Et toujours accordant un tribut mérité,
Toujours prête à donner des louanges acquises,
Jamais d'un vil Crésus n'encensa les sottises.

O vous, qui dans le sein d'une humble obscurité
Nourrissez les vertus avec la pauvreté,
Dont les désirs bornés dans la sage indigence
Méprisent sans orgueil une vaine abondance,
Restes trop précieux de ces antiques temps
Où des moindres apprêts nos ancêtres contents,
Recherchés dans leurs moeurs, simples dans leur parure,
Ne sentaient de besoins que ceux de la nature ;
Illustres malheureux, quels lieux habitez-vous ?
Dites, quels sont vos noms ? Il me sera trop doux
D'exercer mes talents à chanter votre gloire,
A vous éterniser au temple de mémoire ;
Et quand mes faibles vers n'y pourraient arriver,
Ces noms si respectés sauront les conserver.

Mais pourquoi m'occuper d'une vaine chimère ?

Copyright Arvensa Editions

Il n’est plus de sagesse où règne la misère,
Sons le poids de la faim le mérite abattu
Laissé en un triste coeur éteindre la vertu.
Tant de pompeux discours sur l’heureuse indigence
M’ont bien l’air d’être nés du sein de l’abondance :
Philosophe commode, on a toujours grand soin
De prêcher des vertus dont on n’a pas besoin.

Bordes, cherchons ailleurs des sujets pour ma muse,
De la pitié qu’il fait souvent le pauvre abuse,
Et, décorant du nom de sainte charité
Les dons dont on nourrit sa vile oisiveté,
Sous l’aspect des vertus que l’infortune opprime
Cache l’amour du vice le penchant au crime.
J’honore le mérite aux rangs les plus abjects ;
Mais je trouve à louer peu de pareils sujets.

Non, célébrons plutôt l’innocente industrie
Qui sait multiplier les douceurs de la vie,
Et, salutaire à tous dans ses utiles soins,
Par la route du luxe apaise les besoins.
C’est par cet art charmant que sans cesse enrichie
On voit briller au loin ton heureuse patrie[79].

Ouvrages précieux, superbes ornements,
On dirait que Minerve, en ses amusements,
Avec l’or et la soie a d’une main savante
Formé de vos dessins la tissure élégante.
Turin, Londres, en vain, pour vous le disputer,
Par de jaloux efforts veulent vous imiter :
Vos mélanges charmants, assortis par les grâces,
Les laissent de bien loin s’épuiser sur vos traces.
Le bon goût les dédaigne, et triomphe chez vous ;
Et tandis qu’entraînés par leur dépit jaloux,
Dans leurs ouvrages froids ils forcent la nature,
Votre vivacité, toujours brillante et pure,

Copyright Arvensa Editions

Donne à ce qu'elle pare un oeil plus délicat,
Et même à la beauté prête encore de l'éclat.

Ville heureuse, qui fait l'ornement de la France,
Trésor de l'univers, source de l'abondance,
Lyon, séjour charmant des enfants de Plutus,
Dans tes tranquilles murs tous les arts sont reçus : :
D'un sage protecteur le goût les y rassemble ;
Apollon et Plutus, étonnés d'être ensemble,
De leurs longs différends ont peine à revenir,
Et demandent quel dieu les a pu réunir.
On reconnaît tes soins, Pallu[80] : tu nous ramènes
Les siècles renommés et de Tyr et d'Athènes :
De mille éclats divers Lyon brille à la fois,
Et son peuple opulent semble un peuple de rois.

Toi, digne citoyen de cette ville illustre,
Tu peux contribuer à lui donner du lustre :
Par tes heureux talents tu peux la décorer,
Et c'est lui faire un vol que de plus différer.

Comment oses-tu bien me proposer d'écrire,
Toi, que Minerve même avait pris soin d'instruire,
Toi, de ses dons divins possesseur négligent,
Qui vient parler pour elle encore en l'outrageant.
Ah ! si du feu divin qui brille en ton ouvrage
Une étincelle au moins eût été mon partage,
Ma muse quelque jour, attendrissant les cœurs,
Peut-être sur la scène eût fait couler des pleurs.
Mais je te parle en vain : insensible à mes plaintes,
Par de cruels refus tu confirmes mes craintes,
Et je vois qu'impuissante à fléchir tes rigueurs,
Blanche[81] n'a pas encore épuisé ses malheurs.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges en vers
Liste des poésies
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Épître à M. Parisot

Achevée le 10 juillet 1742[82].

Ami, daigne souffrir qu'à tes yeux aujourd'hui
Je dévoile ce coeur plein de trouble et d'ennui :
Toi qui connus jadis mon âme toute entière,
Seul en qui je trouvais un ami tendre, un père,
Rappelle encore pour moi tes premières bontés ;
Rends tes soins à mon coeur, il les a mérités.

Ne crois pas qu'alarmé par de frivoles craintes
De ton silence ici je te fasse des plaintes ;
Que par de faux soupçons, indignes de tous deux,
Je puisse t'accuser d'un mépris odieux.
Non, tu voudrais en vain t'obstiner à te taire :
Je sais trop expliquer ce langage sévère
Sur ces tristes projets que je t'ai dévoilé ;
Sans m'avoir répondu, ton silence a parlé.
Je ne m'excuse point dès qu'un ami me blâme ;
Le vil orgueil n'est pas le vice de mon âme :
J'ai reçu quelquefois de solides avis
Avec bonté donnés, avec zèle suivis.
J'ignore ces détours dont les vaines adresses
En autant de vertus transforment nos faiblesses,
Et jamais mon esprit, sous de fausses couleurs,
Ne sut à tes égards déguiser ses erreurs.
Mais qu'il me soit permis, par un soin légitime,

Copyright Arvensa Editions

De conserver du moins des droits à ton estime :
Pèse mes sentiments, mes raisons, et mon choix,
Et décide mon sort pour la dernière fois.

Né dans l'obscurité, j'ai fait dès mon enfance
Des caprices du sort la triste expérience ;
Et s'il est quelque bien qu'il ne m'ait point ôté,
Même par ses faveurs il m'a persécuté.
Il m'a fait naître libre, hélas, pour quel usage ?
Qu'il m'a vendu bien cher un si vain avantage !
Je suis libre en effet ; mais de ce bien cruel
J'ai reçu plus d'ennuis que d'un malheur réel.
Ah ! s'il fallait un jour, absent de ma patrie,
Traîner chez l'étranger ma languissante vie,
S'il fallait bassement ramper auprès des grands,
Que n'en ai-je appris l'art dès mes plus jeunes ans !
Mais sur d'autres leçons on forma ma jeunesse.
On me dit de remplir mes devoirs sans bassesse,
De respecter les grands, les magistrats, les rois,
De chérir les humains et d'obéir aux lois :
Mais on m'apprit aussi qu'ayant par ma naissance
Le droit de partager la suprême puissance,
Tout petit que j'étais, faible, obscur citoyen,
Je faisais cependant membre du souverain ;
Qu'il fallait soutenir un si noble avantage
Par le coeur d'un héros, par les vertus d'un sage ;
Qu'enfin la liberté, ce cher présent des cieux,
N'est qu'un fléau fatal pour les coeurs vicieux.
Avec le lait, chez nous, on suce ces maximes,
Moins pour s'enorgueillir de nos droits légitimes
Que pour savoir un jour se donner à la fois
Les meilleurs magistrats et les plus sages lois.

Vois-tu, me disait-on, ces nations puissantes
Fournir rapidement leurs carrières brillantes ?
Tout ce vain appareil qui remplit l'univers
N'est qu'un frivole éclat qui leur cache leurs fers.

Copyright Arvensa Editions

Par leur propre valeur ils forgent leurs entraves :
Ils sont les conquérants, et sont de vils esclaves ;
Et leur vaste pouvoir, que l'art avait produit,
Par le luxe bientôt se retrouve détruit.
Un soin bien différent ici nous intéresse,
Notre plus grande force est dans notre faiblesse :
Nous vivons sans regret dans l'humble obscurité ;
Mais du moins dans nos murs on est en liberté.
Nous n'y connaissons point la superbe arrogance,
Nuls titres fastueux, nulle injuste puissance.
De sages magistrats, établis par nos voix,
Jugent nos différends, font observer nos lois.
L'art n'est point le soutien de notre république :
Être juste est chez nous l'unique politique ;
Tous les ordres divers, sans inégalité,
Gardent chacun le rang qui leur est affecté.
Nos chefs, nos magistrats, simples dans leur parure,
Sans étaler ici le luxe et la dorure,
Parmi nous cependant ne sont point confondus :
Ils en sont distingués, mais c'est par leurs vertus.

Puisse durer toujours cette union charmante !
Hélas, on voit si peu de probité constante !
Il n'est rien que le temps ne corrompe à la fin ;
Tout, jusqu'à la sagesse, est sujet au déclin.

Par ces réflexions ma raison exercée
M'apprit à mépriser cette pompe insensée
Par qui l'orgueil des grands brille de toutes parts,
Et du peuple imbécile attire les regards.
Mais qu'il m'en coûta cher quand, pour toute ma vie,
La foi m'eût éloigné du sein de ma patrie ;
Quand je me vis enfin, sans appui, sans secours,
A ces mêmes grandeurs contraint d'avoir recours.

Non, je ne puis penser, sans répandre des larmes,
A ces moments affreux, pleins de trouble et d'alarmes,

Copyright Arvensa Editions

Où j'éprouvai qu'enfin tous ces beaux sentiments,
Loin d'adoucir mon sort, irritaient mes tourments.
Sans doute à tous les yeux la misère est horrible ;
Mais pour qui sait penser elle est bien plus sensible.
À force de ramper un lâche en peut sortir :
L'honnête homme à ce prix n'y saurait consentir.
Encore, si de vrais grands recevaient mon hommage,
Ou qu'ils eussent du moins le mérite en partage,
Mon coeur par les respects noblement accordés
Reconnaîtrait des dons qu'il n'a pas possédés :
Mais faudra-t-il qu'ici mon humble obéissance
De ces fiers campagnards nourrisse l'arrogance ?
Quoi ! de vils parchemins, par faveur obtenus,
Leur donneront le droit de vivre sans vertus !
Et malgré mes efforts, sans mes respects serviles,
Mon zèle et mes talents resteront inutiles !
Ah ! de mes tristes jours voyons plutôt la fin
Que de jamais subir tua si lâche destin.

Ces discours insensés troublaient ainsi mon âme ;
Je les tenais alors, aujourd'hui je les blâme :
De plus sages leçons ont formé mon esprit ;
Mais de bien des malheurs ma raison est le fruit.

Tu sais, cher Parisot, quelle main généreuse
Vint tarir de mes maux la source malheureuse ;
Tu le sais, et tes yeux ont été les témoins
Si mon coeur sait sentir ce qu'il doit à ses soins.
Mais mon zèle enflammé peut-il jamais prétendre
De payer les bienfaits de cette mère tendre ?
Si par les sentiments on y peut aspirer,
Ah ! du moins par les miens j'ai droit de l'espérer.

Je puis compter pour peu ses bontés secourables :
Je lui dois d'autres biens, des biens plus estimables,
Les biens de la raison, les sentiments du cœur,
Même par les talents, quelques droits à l'honneur.

Copyright Arvensa Editions

Avant que sa bonté, du sein de la misère,
Aux plus tristes besoin eût daigné me soustraire,
J'étais un vil enfant, du sort abandonné,
Peut-être dans la fange à périr destiné,
Orgueilleux avorton, dont la fierté burlesque
Mêlait comiquement l'enfance au romanesque,
Aux bons faisait pitié, faisait rire les fous,
Et des sots quelquefois excitait le courroux.
Mais les hommes ne sont que ce qu'on les fait être :
À peine à ses regards j'avais osé paraître
Que, de ma bienfaitrice apprenant mes erreurs,
Je sentis le besoin de corriger mes mœurs :
J'abjurai pour toujours ces maximes féroces,
Du préjugé natal fruits amers et précoces,
Qui, dès les jeunes ans, par leurs âcres levains,
Nourrissent la fierté des coeurs républicains ;
J'appris à respecter une noblesse illustre,
Qui même à la vertu fait ajouter du lustre.
Il ne serait pas bon dans la société
Qu'il fût entre les rangs moins d'inégalité.
Irai-je faire ici, dans ma vaine marotte,
Le grand déclamateur, le nouveau Don Quichotte ?
Le destin sur la terre a réglé les états,
Et pour moi surement ne les changera pas.
Ainsi de ma raison si longtemps languissante
Je me formai dès lors une raison naissante :
Par les soins d'une mère incessamment conduit,
Bientôt de ses bontés je recueillis le fruit ;
Je connus que surtout, cette roideur sauvage
Dans le monde aujourd'hui serait d'un triste usage ;
La modestie alors devint chère à mon cœur ;
J'aimai l'humanité, je chéris la douceur ;
Et, respectant des grands le rang et la naissance,
Je souffris leurs hauteurs, avec cette espérance
Que, malgré tout l'éclat dont ils sont revêtus,
Je les pourrai du moins égaler en vertus.
Enfin, pendant deux ans, au sein de ta patrie,

Copyright Arvensa Editions

J’appris à cultiver les douceurs de la vie.
Du Portique autrefois la triste austérité
À mon goût peu formé mêlait sa dureté :
Épictète et Zénon, dans leur fierté stoïque,
Me faisaient admirer ce courage héroïque
Qui, faisant des faux biens un mépris généreux,
Par la seule vertu prétend nous rendre heureux.
Longtemps de cette erreur la brillante chimère
Séduisit mon esprit, roidit mon caractère ;
Mais, malgré tant d’efforts, ces vaines fictions
Ont-elles de mon coeur banni les passions ?
Il n’est permis qu’à Dieu, qu’à l’essence suprême,
D’être toujours heureux, et seule par soi-même :
Pour l’homme, tel qu’il est pour l’esprit et le coeur,
Ôtez les passions, il n’est plus de bonheur.
C’est toi, cher Parisot, c’est ton commerce aimable,
De grossier que j’étais, qui me rendit traitable :
Je reconnus alors combien il est charmant
De joindre à la sagesse un peu d’amusement.
Des amis plus polis, un climat moins sauvage,
Des plaisirs innocents m’enseignèrent l’usage :
Je vis avec transport ce spectacle enchanteur
Par la route des sens qui fait aller au cœur.
Le mien, qui jusqu’alors avait été paisible,
Pour la première fois enfin devint sensible :
L’amour, malgré mes soins, heureux à m’égarer,
Auprès de deux beaux yeux m’apprit à soupirer.
Bons mots, vers élégants, conversations vives,
Un repas égayé par d’aimables convives,
Petits jeux de commerce et d’où le chagrin fuit,
Où, sans risquer la bourse on délasse l’esprit ;
En un mot, les attraits d’une vie opulente,
Qu’aux voeux de l’étranger la richesse présente,
Tous les plaisirs du goût, le charme des beaux-arts,
À mes yeux enchantés brillaient de toutes parts.
Ce n’est pas cependant que mon âme égarée
Donnât dans les travers d’une mollesse outrée :

Copyright Arvensa Editions

L'innocence est le bien le plus cher à mon cœur ;
La débauche et l'excès sont des objets d'horreur :
Les coupables plaisirs sont les tourments de l'âme,
Ils sont trop achetés s'ils sont dignes de blâme.
Sans doute le plaisir, pour être un bien réel,
Doit rendre l'homme heureux, et non pas criminel :
Mais il n'est pas moins vrai que de notre carrière
Le ciel ne défend pas d'adoucir la misère ;
Et, pour finir ce point, trop longtemps débattu,
Rien ne doit être outré, pas même la vertu.

Voilà de mes erreurs un abrégé fidèle :
C'est à toi de juger, ami, sur ce modèle,
Si je puis, près des grands implorant de l'appui,
A la fortune encore recourir aujourd'hui.
De la gloire est-il temps de rechercher le lustre ?
Me voici presque au bout de mon sixième lustre :
La moitié de mes jours dans l'oubli sont passés,
Et déjà du travail mes esprits sont lassés.
Avide de science, avide de sagesse,
Je n'ai point aux plaisirs prodigué ma jeunesse :
J'osai d'un temps si cher faire un meilleur emploi ;
L'étude et la vertu furent la seule loi
Que je me proposai pour régler ma conduite ;
Mais ce n'est point par art qu'on acquiert du mérite :
Que sert un vain travail par le ciel dédaigné,
Si de son but toujours on se voit éloigné ?
Comptant par mes talents d'assurer ma fortune,
Je négligeai ces soins, cette brigue importune,
Ce manège subtil, par qui cent ignorants
Ravissent la faveur et les bienfaits des grands.

Le succès cependant trompe ma confiance :
De mes faibles progrès je sens peu d'espérance ;
Et je vois qu'à juger par des effets si lents,
Pour briller dans le monde il faut d'autres talents.
Et, qu'y ferais-je, moi, de qui l'abord timide

Copyright Arvensa Editions

Ne sait point affecter cette audace intrépide,
Cet air content de soi, ce ton fier et joli
Qui du rang des badauds sauve l'homme poli ?
Faut-il donc aujourd'hui m'en aller dans le monde
Vanter impudemment ma science profonde,
Et, toujours en secret démenti par mon coeur,
Me prodiguer l'encens et les degrés d'honneur ?
Faudra-t-il d'un dévot, affectant la grimace,
Faire servir le ciel à gagner une place,
Et, par l'hypocrisie assurant mes projets,
Grossir l'heureux essaim de ces hommes parfaits,
De ces humbles dévots, de qui la modestie
Compte par leurs vertus tous les jours de leur vie ?
Pour glorifier Dieu leur bouche a tour à tour
Quelque nouvelle grâce à rendre chaque jour.
Mais l'orgueilleux en vain, d'une adresse chrétienne,
Sous la gloire de Dieu veut étaler la sienne :
L'homme vraiment sensé fait le mépris qu'il doit
Des mensonges du fat, et du sot qui les croit.
Non, je ne puis forcer mon esprit, né sincère,
A déguiser ainsi mon propre caractère ;
Il en coûterait trop de contrainte à mon cœur :
À cet indigne prix je renonce au bonheur.
D'ailleurs il faudrait donc, fils lâche et mercenaire,
Trahir indignement les bontés d'une mère,
Et, payant en ingrat tant de bienfaits reçus,
Laisser à d'autres mains les soins qui lui sont dus.
Ah ! ces soins sont trop chers à ma reconnaissance :
Si le ciel n'a rien mis de plus en ma puissance,
Du moins d'un zèle pur les voeux trop mérités
Par mon coeur chaque jour lui seront présentés.
Je sais trop, il est vrai, que ce zèle inutile
Ne peut lui procurer un destin plus tranquille :
En vain dans sa langueur je veux la soulager ;
Ce n'est pas les guérir que de les partager.
Hélas ! de ses tourments le spectacle funeste
Bientôt de mon courage étouffera le reste :

Copyright Arvensa Editions

C’est trop lui voir porter, par d’éternels efforts,
Et les peines de l’âme et les douleurs du corps.
Que lui sert de chercher dans cette solitude
À fuir l’éclat du monde et son inquiétude,
Si jusqu’en ce désert, à la paix destiné,
Le sort lui donne encore, à lui nuire acharné,
D’un affreux procureur le voisinage horrible,
Nourri d’encre et de fiel, dont la griffe terrible
De ses tristes voisins est plus crainte cent fois
Que le hussard cruel du pauvre Bavarois ?

Mais c’est trop t’accabler du récit de nos peines :
Daigne me pardonner, ami, ces plaintes vaines ;
C’est le dernier des biens permis aux malheureux
De voir plaindre leurs maux par les coeurs généreux.
Telle est de mes malheurs la peinture naïve.
Juge de l’avenir sur cette perspective ;
Vois si je dois encore, par des soins impuissants,
Offrir à la fortune un inutile encens.
Non, la gloire n’est point l’idole de mon âme ;
Je n’y sens point brûler cette divine flamme
Qui, d’un génie heureux animant les ressorts,
Le force à s’élever par de nobles efforts.
Que m’importe après tout ce que pensent les hommes ?
Leurs honneurs, leurs mépris, font-ils ce que nous sommes ?
Et qui ne sait pas l’art de s’en faire admirer
A la félicité ne peut-il aspirer ?
L’ardente ambition a l’éclat en partage,
Mais les plaisirs du coeur sont le bonheur du sage.
Que ces plaisirs sont doux à qui sait les goûter !
Heureux qui les connaît et sait s’en contenter !
Jouir de leurs douceurs dans un état paisible,
C’est le plus cher désir auquel je suis sensible.
Un bon livre, un ami, la liberté, la paix.
Faut-il pour vivre heureux former d’autres souhaits ?
Les grandes passions sont des sources de peines :
J’évite les dangers où leur penchant entraîne ;

Copyright Arvensa Editions

Dans leurs pièges adroits si l'on me voit tomber,
Du moins je ne fais pas gloire d'y succomber.
De mes égarements mon coeur n'est point complice ;
Sans être vertueux je déteste le vice ;
Et le bonheur en vain s'obstine à se cacher,
Puisqu'enfin je connais où je dois le chercher.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges en vers
Liste des poésies
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

L'allée de Sylvie

[83]

Qu'à m'égarer dans ces bocages
Mon cœur goûte de voluptés !
Que je me plais sous ces ombrages !
Que j'aime ces flots argentés !
Douce et charmante rêverie,
Solitude aimable et chérie,
Puissiez-vous toujours me charmer !
De ma triste et lente carrière
Rien n'adoucirait la misère.
Si je cessais de vous aimer.
Fuyez de cet heureux asile,
Fuyez de mon âme tranquille,
Vains et tumultueux projets ;
Vous pouvez promettre sans cesse
Et le bonheur et la sagesse,
Mais vous ne les donnez jamais.
Quoi ! l'homme ne pourra-t-il vivre,
À moins que son cœur ne se livre
Aux soins d'un douteux avenir ?
Et si le temps coule si vite,
Au lieu de retarder sa fuite,
Faut-il encore la prévenir ?
Oh ! qu'avec moins de prévoyance

Copyright Arvensa Editions

La vertu, la simple innocence,
Font des heureux à peu de frais !
Si peu de bien suffit au sage,
Qu'avec le plus léger partage
Tous ses désirs sont satisfaits.
Tant de soins, tant de prévoyance,
Sont moins des fruits de la prudence
Que des fruits de l'ambition.
L'homme content du nécessaire
Craint peu la fortune contraire,
Quand son cœur est sans passion.
Passions, source de délices,
Passions, source de supplices ;
Cruels tyrans, doux séducteurs,
Sans vos fureurs impétueuses,
Sans vos amorces dangereuses,
La paix serait dans tous les cœurs.
Malheur au mortel méprisable
Qui dans son âme insatiable
Nourrit l'ardente soif de l'or !
Que du vil penchant qui l'entraîne
Chaque instant il trouve la peine
Au fond même de son trésor !
Malheur à l’âme ambitieuse
De qui l'insolence odieuse
Veut asservir tous les humains !
Qu'à ses rivaux toujours en butte,
L'abîme apprêté pour sa chute
Soit creusé de ses propres mains !
Malheur à tout homme farouche,
A tout mortel que rien ne touche
Que sa propre félicité !
Qu'il éprouve dans sa misère,
De la part de son propre frère,
La même insensibilité !
Sans doute un cœur né pour le crime
Est l'ait pour être la victime

Copyright Arvensa Editions

De ces affreuses passions ;
Mais jamais du ciel condamnée
On ne vit une âme bien née
Céder à leurs séductions.
Il en est de plus dangereuses,
De qui les amorces flatteuses
Déguisent bien mieux le poison,
Et qui toujours, dans un cœur tendre,
Commencent à se faire entendre
En faisant taire la raison :
Mais du moins leurs leçons charmantes
N'imposent que d'aimables lois ;
La haine et ses fureurs sanglantes
S'endorment à leur douce voix.
Des sentiments si légitimes
Seront-ils toujours combattus ?
Nous les mettons au rang des primes,
Ils devraient être des vertus.
Pourquoi de ces penchants aimables
Le ciel nous fait-il un tourment ?
Il en est tant de plus coupables
Qu'il traite moins sévèrement !
O discours trop remplis de charmes,
Est-ce à moi de vous écouter ?
Je fais avec mes propres armes
Les maux que je veux éviter.
Une langueur enchanteresse
Me poursuit jusqu'en ce séjour ;
J'y veux moraliser sans cesse,
Et toujours j'y songe à l'amour.
Je sens qu'une âme plus tranquille,
Plus exempte de tendres soins,
Plus libre en ce charmant asile,
Philosopherait beaucoup moins.
Ainsi du feu qui me dévore
Tout sert à fomenter l'ardeur :
Hélas ! n'est-il pas temps encore

Copyright Arvensa Editions

Que la paix règne dans mon cœur ?
Déjà de mon septième lustre
Je vois le terme s'avancer ;
Déjà la jeunesse et son lustre
Chez moi commence à s'effacer.
La triste et sévère sagesse
Fera bientôt fuir les amours,
Bientôt la pesante vieillesse
Va succéder à mes beaux jours.
Alors les ennuis de la vie
Chassant l'aimable volupté,
On verra la philosophie
Naître de la nécessité ;
On me verra par jalousie,
Prêcher mes caduques vertus,
Et souvent blâmer par envie
Les plaisirs que je n'aurai plus.
Mais malgré les glaces de l'âge,
Raison, malgré ton vain effort,
Le sage a souvent fait naufrage
Quand il croyait toucher au port.

O sagesse, aimable chimère,
Douce illusion de nos cœurs,
C'est sous ton divin caractère
Que nous encensons nos erreurs.
Chaque homme t'habille à sa mode ;
Sous le masque le plus commode
À leur propre félicité
Ils déguisent tous leur faiblesse,
Et donnent le nom de sagesse
Au penchant qu'ils ont adopté.

Tel, chez la jeunesse étourdie,
Le vice instruit par la folie,
Et d'un faux titre revêtu,
Sous le nom de philosophie,

Copyright Arvensa Editions

Tend des pièges à la vertu.
Tel, dans une route contraire,
On voit le fanatique austère
En guerre avec tous ses désirs,
Peignant Dieu toujours en colère,
Et ne s'attachant, pour lui plaire,
Qu'à fuir la joie et les plaisirs.
Ah ! s'il existait un vrai sage,
Que, différent en son langage,
Et plus différent en ses mœurs,
Ennemi des vils séducteurs,
D'une sagesse plus aimable,
D'une vertu plus sociable,
Il joindrait le juste milieu
A cet hommage pur et tendre
Que tous les cœurs auraient dû rendre
Aux grandeurs, aux bienfaits de Dieu !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mélanges en vers

Liste des poésies
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Épître à M. de l'Étang

Vicaire de Marcoussis[84]

En dépit du destin jaloux,
Cher abbé, nous irons chez vous.
Dans votre franche politesse,
Dans votre gaieté sans rudesse,
Parmi vos bois et vos coteaux
Nous irons chercher le repos ;
Nous irons chercher le remède
Au triste ennui qui nous possède,
A ces affreux charivaris,
A tout ce fracas de Paris.
O ville où règne l'arrogance,
Où les plus grands fripons de France
Régentent les honnêtes gens,
Où les vertueux indigents
Sont des objets de raillerie ;
Ville où la charlatanerie,
Le ton haut, les airs insolents,
Écrasent les humbles talents
Et tyrannisent la fortune ;
Ville où l'auteur de Rodogune
A rampé devant Chapelain ;
Où d'un petit magot vilain
L'amour fit le héros des belles ;
Où tous les roquets des ruelles

Copyright Arvensa Editions

Deviennent des hommes d'état ;
Où le jeune et beau magistrat
Étale, avec les airs d'un fat,
Sa perruque pour tout mérite ;
Où le savant, bas parasite,
Chez Aspasie ou chez Phryné,
Vend de l'esprit pour un dîné :
Paris, malheureux qui t'habite !
Mais plus malheureux mille fois
Qui t'habite de son pur choix,
Et dans un climat plus tranquille
Ne sait point se faire un asile
Inabordable aux noirs soucis,
Tel qu'à mes yeux est Marcoussis !
Marcoussis qui sait tant nous plaire ;
Marcoussis dont pourtant j'espère
Vous voir partir un beau matin
Sans vous en pendre de chagrin !
Accordez donc, mon cher vicaire,
Votre demeure hospitalière
A gens dont le soin le plus doux
Est d'aller passer près de vous
Les moments dont ils sont les maîtres.
Nous connaissons déjà les êtres
Du pays et de la maison ;
Nous en chérissons le patron,
Et désirons, s'il est possible,
Qu'à tous autres inaccessible,
Il destine en notre faveur
Son loisir et sa bonne humeur.
De plus, prières des plus vives
D'éloigner tous fâcheux convives,
Taciturnes, mauvais plaisants,
Ou beaux parleurs, ou médisants.
Point de ces gens que Dieu confonde,
De ces sots dont Paris abonde,
Et qu'on y nomme beaux esprits,

Copyright Arvensa Editions

Vendeurs de fumée à tout prix
Au riche faquin qui les gâte,
Vils flatteurs de qui les empâte,
Plus vils détracteurs du bon sens
De qui méprise leur encens.
Point de ces fades petits-maîtres,
Point de ces hobereaux champêtres
Tout fiers de quelques vains aïeux
Presque aussi méprisables qu'eux.
Point de grondeuses pies-grièches,
Voix aigre, teint noir, et mains sèches ;
Toujours syndiquant les appas
Et les plaisirs qu'elles n'ont pas,
Dénigrant le prochain par zèle,
Se donnant à tous pour modèle,
Médisantes par charité,
Et sages par nécessité.
Point de Crésus, point de canaille ;
Point surtout de cette racaille
Que l'on appelle grands seigneurs,
Fripons sans probité, sans mœurs,
Se raillant du pauvre vulgaire
Dont la vertu fait la chimère ;
Mangeant fièrement notre bien ;
Exigeant tout, n'accordant rien,
Et dont la fausse politesse,
Rusant, patelinant sans cesse,
N'est qu'un piège adroit pour duper
Le sot qui s'y laisse attraper.
Point de ces fendants militaires
A l'air rogue, aux mines altières,
Fiers de commander des goujats,
Traitant chacun du haut en bas,
Donnant la loi, tranchant du maître,
Bretailleurs, fanfarons peut-être,
Toujours prêts à battre ou tuer
Toujours parlant de leur métier,

Copyright Arvensa Editions

Et cent fois plus pédants, me semble,
Que tous les ergoteurs ensemble.
Loin de nous tous ces ennuyeux.
Mais si, par un sort plus heureux,
Il se rencontre un honnête homme
Qui d'aucun grand ne se renomme,
Qui soit aimable comme vous,
Qui sache rire avec les fous,
Et raisonner avec le sage,
Qui n'affecte point de langage,
Qui ne dise point de bon mot,
Qui ne soit pas non plus un sot,
Qui soit gai sans chercher à l'être,
Qui soit instruit sans le paraître,
Qui ne rie que par gaieté
Et jamais par malignité,
De mœurs droites sans être austères,
Qui soit simple dans ses manières,
Qui veuille vivre pour autrui,
Afin qu'on vive aussi pour lui,
Qui sache assaisonner la table
D'appétit, d'humeur agréable ;
Ne voulant point être admiré,
Ne voulant point être ignoré,
Tenant son coin comme les autres,
Mêlant ses folies aux nôtres,
Raillant sans jamais insulter,
Raillé sans jamais s'emporter,
Aimant le plaisir sans crapule,
Ennemi du petit scrupule,
Buvant sans risquer sa raison,
Point philosophe hors de saison ;
En un mot d'un tel caractère
Qu'avec lui nous puissions nous plaire,
Qu'avec nous il se plaise aussi :
S'il est un homme fait ainsi,
Donnez-le nous, je vous supplie,

Copyright Arvensa Editions

Mettez-le en notre compagnie ;
Je brûle déjà de le voir,
Et de l'aimer, c'est mon devoir ;
Mais c'est le vôtre, il faut le dire,
Avant que de nous le produire,
De le connaître. C'est assez ;
Montrez-le nous si vous osez.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges en vers
Liste des poésies
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Imitation libre d’une Chanson italienne de Métastase

[85]

Grâce à tant de tromperies,
Grâce à tes coquetteries,
Nice, je respire enfin.
Mon cœur, libre de sa chaîne,
Ne déguise plus sa peine ;
Ce n'est plus un songe vain.

Toute ma flamme est éteinte :
Sous une colère feinte
L'amour ne se cache plus.
Qu'on te nomme en ton absence,
Qu'on t'adore en ma présence,
Mes sens n'en sont point émus.

En paix sans toi je sommeille ;
Tu n'es plus, quand je m'éveille,
Le premier de mes désirs.
Rien de ta part ne m'agite ;
Je t'aborde et je te quitte
Sans regrets et sans plaisirs.

Le souvenir de tes charmes,
Le souvenir de mes larmes,
Ne fait nul effet sur moi.

Copyright Arvensa Editions

Juge enfin comme je t'aime :
Avec mon rival lui-même
Je pourrais parler de toi.

Sois fière, sois inhumaine,
Ta fierté n'est pas moins vaine
Que le serait ta douceur.
Sans être ému je t'écoute,
Et tes yeux n'ont plus de route
Pour pénétrer dans mon cœur.

D'un mépris, d'une caresse,
Mes plaisirs ou ma tristesse
Ne reçoivent plus la loi.
Sans toi j'aime les bocages ;
L'horreur des antres sauvages
Peut me déplaire avec toi.

Tu me parais encore belle ;
Mais, Nice, tu n'es plus celle
Dont mes sens sont enchantés.
Je vois, devenu plus sage,
Des défauts sur ton visage
Qui me semblaient des beautés.

Lorsque je brisai ma chaîne,
Dieux ! que j'éprouvai de peine !
Hélas ! je crus en mourir :
Mais, quand on a du courage,
Pour se tirer d'esclavage
Que ne peut-on point souffrir ?

Ainsi du piège perfide
Un oiseau simple et timide
Avec effort échappé,
Au prix des plumes qu'il laisse,
Prend des leçons de sagesse

Copyright Arvensa Editions

Pour n'être plus attrapé.

Tu crois que mon cœur t'adore,
Voyant que je parle encore
Des soupirs que j'ai poussés ;
Mais tel, au port qu'il désire,
Le nocher aime à redire
Les périls qu'il a passés.

Le guerrier couvert de gloire
Se plaît, après la victoire,
À raconter ses exploits ;
Et l'esclave, exempt de peine,
Montre avec plaisir la chaîne
Qu'il a traînée autrefois.

Je m'exprime sans contrainte ;
Je ne parle point par feinte,
Pour que tu m'ajoutes foi ;
Et, quoi que tu puisses dire,
Je ne daigne pas m'instruire
Comment tu parles de moi.

Tes appas, beauté trop vaine,
Ne te rendront pas sans peine
Un aussi fidèle amant.
Ma perte est moins dangereuse ;
Je sais qu'une autre trompeuse
Se trouve plus aisément.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mélanges en vers

Liste des poésies
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Énigme

JJ. Rousseau par Lacretelle

Enfant de l'art, enfant de la nature,
Sans prolonger les jours j'empêche de mourir :
Plus je suis vrai, plus je fais d'imposture.
Et je deviens trop jeune à force de vieillir.

De qui ou de quoi s'agit-il ? [86]

Solution : [87]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges en vers
Liste des poésies
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Vers à mademoiselle Théodore

qui ne parlait jamais à l'auteur que de musique.[88]

Sapho, j'entends ta voix brillante
Pousser des sons jusques aux cieux ;
Ton chant nous ravit, nous enchante ;
Le Maure ne chante pas mieux.
Mais quoi ! toujours des chants ! crois-tu que l'harmonie
Seule ait droit de borner tes soins et tes plaisirs ?
Ta voix, en déployant sa douceur infinie,
Veut en vain sur ta bouche arrêter nos désirs ;
Tes yeux charmants en inspirent mille autres,
Qui méritaient bien mieux d'occuper tes loisirs.
Mais tu n'es point, dis-tu, sensible à nos soupirs,
Et tes goûts ne sont point les nôtres.
Quel goût trouves-tu donc à de frivoles sons ?
Ah ! sans tes fiers mépris, sans tes rebuts sauvages,
Cette bouche charmante aurait d'autres usages
Bien plus délicieux que de vaines chansons.
Trop sensible au plaisir, quoi que tu puisses dire,
Parmi de froids accords tu sens peu de douceur ;
Mais, entre tous les biens que ton âme désire,
En est-il de plus doux que les plaisirs du cœur ?
Le mien est délicat, tendre, empressé, fidèle,
Fait pour aimer jusqu'au tombeau.
Si du parfait bonheur tu cherches le modèle,
Aime-moi seulement et laisse là Rameau.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges en vers
Liste des poésies
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Épitaphe de deux amants

qui se sont tués à Saint-Etienne en Forez, au mois de juin 1770[89].

Ci gisent deux amants : l'un pour l'autre ils vécurent,
L'un pour l'autre ils sont morts, et les lois en murmurent.
La simple piété n'y trouve qu'un forfait ;
Le sentiment admire, et la raison se tait.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mélanges en vers

Liste des poésies
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Strophes

Ajoutées à la dernière du SIÈCLE PASTORAL, idylle de GRESSET[90].

Mais qui nous eût transmis l'histoire
De ces temps de simplicité ?
Était-ce au temple de mémoire
Qu'ils gravaient leur félicité ?
La vanité de l'art d'écrire
L'eût bientôt fait évanouir ;
Et sans songer à le décrire,
Ils se contentaient d'en jouir.

Des traditions étrangères
En parlent sans obscurité,
Mais dans ces sources mensongères
Ne cherchons point la vérité.
Cherchons-la dans le cœur des hommes,
Dans ces regrets trop superflus
Qui disent dans ce que nous sommes
Tout ce que nous ne sommes plus.

Qu'un savant des fastes des âges
Fasse la règle de sa foi ;
Je sens de plus sûrs témoignages
De la mienne au-dedans de moi.
Ah ! qu'avec moi le ciel rassemble,
Apaisant enfin son courroux,

Copyright Arvensa Editions

Un autre cœur qui me ressemble,
L'âge d'or renaîtra pour nous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mélanges en vers

Liste des poésies
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Vers sur la femme

[91]

Objet séduisant et funeste,
Que j'adore et que je déteste ;
Toi, que la nature embellit
Des agréments du corps et des dons de l'esprit,
Qui de l'homme fais un esclave,
Qui t'en moques quand il se plaint,
Qui l'accables quand il te craint,
Qui le punis quand il te brave ;
Toi, dont le front doux et serein
Porte le plaisir dans nos fêtes ;
Toi, qui soulèves les tempêtes
Qui tourmentent le genre humain ;
Être ou chimère inconcevable,
Abîme de maux et de biens,
Seras-tu donc toujours la source inépuisable
De nos mépris et de nos entretiens ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges en vers
Liste des poésies
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Bouquet d’un enfant à sa mère

Ce n'est point en offrant des fleurs
Que je veux peindre ma tendresse ;
De leur parfum, de leurs couleurs,
En peu d'instants le charme cesse.
La rose naît en un moment,
En un moment elle est flétrie :
Mais ce que pour vous mon cœur sent
Ne finira qu'avec la vie.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mélanges en vers

Liste des poésies
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Inscription mise au bas d'un portrait de Frédéric II

Frédéric II (1712-1786), roi de Prusse

Il pense en philosophe, et se conduit en roi.

Derrière l'estampe :

La gloire, l'intérêt ; voilà son dieu, sa loi.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mélanges en vers
Liste des poésies
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Quatrain à madame Dupin

[92]

Raison, ne sois point éperdue,
Près d'elle on te trouve toujours ;
Le sage te perd à sa vue,
Et te retrouve en ses discours.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mélanges en vers

Liste des poésies
Liste des Mélanges ou littérature variée
Liste générale des titres

Quatrain

Mis par lui-même au-dessous d'un de ces nombreux portraits qui portaient son nom, et dont il était si mécontent[93].

Hommes savants dans l'art de feindre,
Qui me prêtez des traits si doux,
Vous aurez beau vouloir me peindre,
Vous ne peindrez jamais que vous.

Copyright Arvensa Editions

FIN des MÉLANGES EN VERS

---

[1] *M. de Bernex, évêque de Genève, mourut dans la ville d'Annecy le 23 avril 1734.

[2] * D'après les *Confessions*, M. de Bonac se serait intéressé spontanément à Rousseau. Ce mémoire me paraît arrangé d'après les idées de madame deWarens, qui voulait, afin d'augmenter ses ressources, obtenir une pension pour son commensal. Jean-Jacques n'avait alors que vingt-deux ans.

[3] Il était fort languissant quand je suis entré dans la maison ; aujourd'hui sa santé s'affermit visiblement.

[4] *1740, d'après une lettre du 1er mai de cette année, imprimée pour la première fois dans l'*Histoire de Rousseau*, t. II.

[5] Savant mathématicien hollandais, et non mons célèbre comme philosophe, mort en 1718. Entre autres ouvrages il a publié, dans sa langue, un traité de l'*Existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature*, traduit en français par Nogès (Paris, 1725, in 4°, réimprimé en 1740.)

[6] * M. Boudet publia la vie de cet évêque en 1760 ; in-12, à Paris.

[7] * Voyez, sur ce prétendu miracle, des circonstances singulières, *Hist. de Rousseau*, t. II.

[8] Voyez *Confessions* Livre VII.

[9] Portrait fictif de Tacite du début du XXe siècle, prétendument d'après un buste antique

[10] L'élection de Vitellius avait précédé celle d'Othon ; mais au-delà des mers, le bruit de celle-ci avait prévenu le bruit de l'autre : ainsi Othon était, dans ces régions, le premier reconnu.

[11] *Sénèque, dit « Le Jeune » (en latin *Lucius Annaeus Senecc*), né dans l'actuelle Cordoue au sud de l'Espagne vers 4 av. JC, mort le 12 avril 65 ap. JC, est un philosophe de l'école stoïcienne, un dramaturge et un homme d'État romain du 1er siècle de l'ère chrétienne. Il est parfois nommé *Sénèque le Philosophe, Sénèque le Tragique ou Sénèque le Jeune*, pour le distinguer de son père, *Sénèque l'Ancien*.

[12] Quoique les jeux séculaires eussent été célébrés par Auguste, Claude, prétendant qu'il avait mal calculé, les fit célébrer aussi : ce qui donna à rire au peuple, quand le crieur public annonça, dans la forme ordinaire, des jeux que nul homme vivant n'avait vus, ni ne reverrait. Car non seulement plusieurs personnes encore vivantes avoient vu ceux d'Auguste, mais même il y eut des histrions qui jouèrent aux uns et aux autres ; et Vitellius n'avait pas honte de dire à Claude, malgré la proclamation, *Sœpè facias.*

Copyright Arvensa Editions

[13] La mort de Claude fut longtemps cachée au peuple jusqu'à ce qu'Agrippine eût pris ses mesures pour ôter l'empire à Britannicus et l'assurer à Néron ; ce qui fit que le public n'en savait exactement ni le jour ni l'heure.

[14] On sait combien cet imbécile avait peu de considération dans sa maison : à peine le maître du monde avait-il un valet qui lui daignât obéir. Il est étonnant que Sénèque ait osé dire tout cela, lui qui était si courtisan ; mais Agrippine avait besoin de lui, et il le savait bien.

[15] II y a ici très évidemment une lacune, que je ne vois pourtant marquée dans aucune édition.

[16] On sait qu'il était permis en Égypte d'épouser sa sœur de père et de mère ; et cela était aussi permis à Athènes, mais pour la sœur de mère seulement. Le mariage d'Elpinice et de Cimon en fournit un exemple.

[17] Je ne saurais me persuader qu'il n'y ait pas encore une lacune entre ces mots, *Olim,* inquit, *magna res erat deum fieri,* et ceux-ci, *jam fama nimium fecisti.* Je n'y vois ni liaison, ni transition, ni aucune espèce de sens, à les lire ainsi de suite.

[18] Je n'ai point traduit ces mots, *etiamsi Phormea græcè nescit, ego scio.* ENTIKONTONTKHNAIHS*enescit* ou *se nescit,* parce que je n'y entends rien du tout. Peut-être aurais-je trouvé quelque éclaircissement dans les adages d'Érasme, mais je ne suis pas à portée de les consulter.

[19] Par l'adoption de Drusus, Auguste était l'aïeul de Claude ; mais il était aussi son grand-oncle par la jeune Antonia, mère de Claude et nièce d'Auguste.

[20] M. Silanus.

[21] Pompeius Magnus.

[22] Je n'ai guère besoin, je crois, d'avertir que ce mot est pris ironiquement. Suétone, après avoir dit qu'en tout temps, en tout lieu, Claude était toujours prêt à manger et à boire, ajoute qu'un jour, ayant senti de son tribunal l'odeur du dîner des saliens, il planta là l'audience, et courut se mettre à table avec eux.

[23] Mercure.

[24] Un juge qui n'avait d'autre loi que sa volonté donnait peu d'ouvrage à ces messieurs-là.

[25] * *Sonnet* est ici pour la rime ; il faut *sonnez.*

[26] J'ai pris la liberté de substituer cette comparaison à celle de Sisyphe, employée par Sénèque, et trop rebattue depuis cet auteur.

[27] * Terme inventé vers 1757 par les adversaires des philosophes des Lumières, en vue

Copyright Arvensa Editions

de railler plus particulièrement les auteurs de l'Encyclopédie. Par dérision, les Encyclopédistes ne tardent pas à reprendre ce terme à leur compte. Aussi, lorsque La Reine fantasque paraît clandestinement en 1758 avec la mention « conte cacouac », tout le monde comprend qu'il faut lire « conte philosophique ».

[28] Cette nouvelle a été rédigée en 1756. Elle a été publiée en 1856 (édition de Genève).

[29] Professeur d'histoire à l'académie de Genève, secrétaire-général de l'institut genévois, savant bibliophile, littérateur, auteur de différents ouvrages remarquables, et notamment des Etudes sur *l'histoire littéraire de la Suisse française*, particulièrement dans la deuxième moitié du XVIIe siècle, mémoire qui a obtenu le prix du concours ouvert en 1854 par la section des Lettres de l'Institut genévois, in-8. Genève et Paris : Gruaz et Cherbuliez, 1856.

[30] Rousseau dit vrai, on trouve des femmes superbes en Savoie, surtout daus les montagnes du Haut-Chablais. (A. de B.)

[31] Cette apostrophe au lecteur rappelle la préface de la *Nouvelle Héloise. (Note dt M Gaullieur).*

[32] Ancien nom de Chamonix

[33] * Voyez dans la *Correspondance* la lettre du 7 février 1767 à M. Davenport.

[34] *Les renvois de ces pages et de ces volumes se rapportent à l'édition en 14 volumes in-18, imprimée par P. Didot aîné.

[35] * Dutens nous apprend que cette objection fut celle qui alarma le plus Helvétius, lorsqu'il la lui communiqua, et c'est à cette occasion qu'il se crut obligé de publier la lettre que lui écrivit Helvétius à ce sujet, lettre par laquelle « non seulement, dit-il, Helvétius ne bannit « point de l'esprit les doutes que Rousseau y introduit, mais dont il appréhende lui-même le peu d'effet, puisqu'il en annonce une autre sur le même sujet, qu'il eût écrite sans doute s'il eût vécu. » Cette lettre d'Helvétius, réimprimée, comme il a été dit plus haut, dans l'édition de Genève, est en effet aussi faible de raisonnement que de style ; et quoiqu'il eût pu paraître intéressant de voir aux prises l'auteur d''Émile et celui de l'Esprit, elle ne nous a pas paru mériter de trouver place dans cette édition.

[36] * Les notes qu'on vient de lire ont toutes pour objet de combattre la proposition principale qui sert de base à l'ouvrage d'Helvétius, et Dutens observe avec raison que cet ouvrage n'étant composé que de chapitres sans liaison, d'idées décousues, de petits contes, et de bons mots, les notes qui suivent ne sont aussi que des sorties sur des sentiments particuliers.

[37] Helvétius a dit : « Tout devient légitime, et même vertueux, pour le salut public. » Rousseau a mis en note, à côté : *Le* salut public n'est rien, si tous les particuliers ne sont en sûreté. — Cette note de Rousseau ne fait point partie de celles que Dutens a publiées ; nous la devons à l'éditeur de 1801, qui l'a trouvée sans doute dans l'exemplaire que nous avons dit plus haut être encore en la possession de M. de Bure. Dutens a pu la juger digne

Copyright Arvensa Editions

de peu d'attention, et l'omettre comme telle dans sa brochure ; mais les événements survenus depuis donnent à cette note un prix inestimable et qui sera senti par tous les lecteurs.

[38] Nombres Ch. XXXVI. v.8. Je sais que les enfants de Lévi pouvaient se marier dan toutes les tribus, mais non dans le cas supposé.

[39] Dans l'usage antique, les femmes de la maison ne se mettaient pas à table avec leurs hôtes quand c'étaient des hommes ; mais lorsqu'il y avait des femmes, elles s'y mettaient avec elles.

[40] * Si Jean-Jacques avait réellement le*demi-siècle* qu'il se donne dans l'avertissement, ces lettres seraient de 1762. Mais comme en 1757, pendant ses amours avec madame d'Houdetot, il se traitait de *barbon,* ces expressions ne doivent pas être prises à la lettre. On ignore le nom de la personne à qui ces quatre lettres sont adressées. (Note de M. Musset-Pathay)

[41] * sourire.

[42] Date de rédaction : 1765

[43] Vieille commère de la lie du peuple, qui jadis se piquait d'avoir des visions.

[44] Le mois d'élul répond à peu près à notre mois d'août.

[45] La neuvième heure en cette saison fait environ les deux heures après midi.

[46] *Cette préface a été faite à la fin de 1752, près de vingt ans après la pièce. Rousseau profita de la chute de *Narcisse*, qui n'eut que deux représentations, pour faire connaître ses véritables principes. Voyez, dans le premier volume les motifs pour lesquels nous avons inséré en partie cette préface, qui est reproduite ici dans son intégrité, ainsi que cela devait être.

[47] * C'est une erreur qu'il rectifie lui-même dans ses *Confessions*. (Voyez livre III) Il avait vingt et-un ans.

[48] On m'assure que plusieurs trouvent mauvais que j'appelle mes adversaires ; et cela me paraît assez croyable dans un siècle où l'on n'ose plus rien appeler par son nom. J'apprends aussi que chacun de mes adversaires se plaint, quand je réponds à d'autres objections que les siennes, que je perds mon temps à me battre contre des chimères ; ce qui me prouve une chose dont je me doutais déjà bien, savoir qu'ils ne perdent point le leur à se lire ou à s'écouter les uns les autres. Quant à moi, c'est une peine que j'ai cru devoir prendre ; et j'ai lu les nombreux écrits qu'ils ont publiés contre moi, depuis la première réponse dont je fus honoré jusqu'aux quatre sermons allemands, dont l'un commence à peu près de cette manière : « Mes frères, si Socrate revenait parmi nous, et qu'il vit l'état florissant où les sciences sont en Europe ; que dis-je, en Europe ? en Allemagne ; que dis-je, en Allemagne ? en Saxe ; que dis-je, en Saxe ? à Leipzig ; que dis-je, à

Copyright Arvensa Editions

Leipzig ? dans cette université ; alors, saisi d'étonnement, et pénétré de respect, Socrate s'assiérait modestement parmi nos écoliers ; et recevant nos leçons avec humilité, il perdrait bientôt avec nous cette ignorance dont il se plaignait si justement. » J'ai lu tout cel,a et n'y ai fait que peu de réponses ; peut-être en ai-je encore trop fait : mais je suis fort aise que ces messieurs les aient trouvées assez agréables pour être jaloux de la préférence. Pour les gens qui sont choqués du mot d'ADVERSAIRES, je consens de bon coeur à le leu abandonner, pourvu qu'ils veuillent bien m'en indiquer un autre par lequel je puisse désigner, non seulement tous ceux qui ont combattu mon sentiment, soit par écrit, soit, plus prudemment et plus à leur aise dans les cercles de femmes et de beaux esprits, où ils étaient bien sûrs que je n'irais pas me défendre ; mais encore ceux qui, feignant aujourd'hui de croire que je n'ai point d'adversaires, trouvaient d'abord sans réplique les réponses de mes adversaires, puis, quand j'ai répliqué, m'ont blâmé de l'avoir fait, parce que, selon eux, on ne m'avait point attaqué. En attendant, ils permettront que je continue d'appeler mes adversaires mes adversaires ; car, malgré la politesse de mon siècle, je suis grossier comme les Macédoniens de Philippe.

[49] On peut voir, dans le *Mercure* d'août 1752, le désaveu de l'Académie de Dijon, au sujet de je ne sais quel écrit attribué faussement par l'auteur à l'un des membres de cette académie.

[50] Toutes les fois que je songe à mon ancienne simplicité, je ne puis m'empêcher d'en rire. Je ne lisais pas un livre de morale ou de philosophie que je ne crusse y voir l'âme et les principes de l'auteur. Je regardais tous ces graves écrivains comme des hommes modestes, sages, vertueux, irréprochables. Je me formais de leur commerce des idées angéliques, et je n'aurais approché de la maison de l'un d'eux que comme d'un sanctuaire. Enfin je les ait vus, ce préjugé puéril s'est dissipé, et c'est la seule erreur dont ils m'aient guéri.

[51] Quand j'ai dit que nos mœurs s'étaient corrompues, je n'ai pas prétendu dire pour cela que celles de nos aïeux fussent bonnes, mais seulement que les nôtres étaient encore pires. Il y a, parmi les hommes, mille sources de corruption ; et, quoique les sciences soient peut-être la plus abondante et la plus rapide, il s'en faut bien que ce soit la seule. La ruine de l'empire romain, les invasions d'une multitude de barbares, ont fait un mélange de tous les peuples, qui a dû nécessairement détruire les mœurs et les coutumes de chacun d'eux. Les croisades, le commerce, la découverte des Indes, la navigation, les voyages de long cours et d'autres causes encore que je ne veux pas dire, ont entretenu et augmenté le désordre. Tout ce qui facilite la communication entre les diverses nations porte aux unes, non les vertus des autres, mais leurs crimes, et altère chez toutes les mœurs qui sont propres à leur climat et à la constitution de leur gouvernement. Les sciences n'ont donc pas fait tout le mal ; elles y ont seulement leur bonne part ; et celui surtout qui leur appartient en propre, c'est d'avoir donné à nos vices une couleur agréable, un certain air honnête qui nous empêche d'en avoir horreur. Quand on joua pour la première fois la comédie du *Méchant*, je me souviens qu'on ne trouvait pas que le rôle principal répondît au titre. Cléon ne parut qu'un homme ordinaire ; il était, disait-on, comme tout le monde. Ce scélérat abominable, dont le caractère si bien exposé aurait dû faire frémir sur eux-mêmes tous

Copyright Arvensa Editions

ceux qui ont le malheur de lui ressembler, parut un caractère tout-à-fait manqué ; et ses noirceurs passèrent pour des gentillesses, parce que tel qui se croyait un fort honnête homme s'y reconnaissait trait pour trait.

[52] Voici un exemple moderne pour ceux qui me reprochent de n'en citer que d'anciens. La république de Gênes, cherchant à subjuguer plus aisément les Corses, n'a pas trouvé de moyen plus sûr que d'établir cez eux une académie. Il ne me serait pas difficile d'allonger cette note, mais ce serait faire tort à l'intelligence des seuls lecteurs dont je me soucie.

[53] *MONTAIGNE, livre III, chap. 12.

[54] Je me plains de ce que la philosophie relâche les liens de la société, qui sont formés par l'estime et la bienveillance mutuelle ; et je me plains de ce que les sciences, les arts et tous les autres objets de commerce resserrent les liens de la société par l'intérêt personnel. C'est qu'en effet on ne peut resserrer un de ces liens que l'autre ne se relâche d'autant. Il n'y a donc point en ceci de contradiction.

[55] Je remarque qu'il règne actuellemet dans le monde une multitude de petites maximes qui séduisent les simples par un faux air de philosophie, et qui, outre cela, sont très commodes pour terminer les disputes d'un ton important et décisif, sans avoir besoin d'examiner la question. Telle est celle-ci : « Les hommes ont partout les mêmes passions ; partout l'amour-propre et l'intérêt les conduisent ; donc ils sont partout les mêmes.» Quand les géomètres ont fait une supposition qui, de raisonnement en raisonnement, les conduit à une absurdité, ils reviennent sur leurs pas, et démontrent ainsi la supposition fausse. La même méthode, appliquée à la maxime en question, en montrerait aisément l'absurdité. Mais raisonnons autrement. Un sauvage est un homme, et un Européen est ur homme. Le demi-philosophe conclut aussitôt que l'un ne vaut pas mieux que l'autre ; mais le philosophe dit : En Europe, le gouvernement les lois, les coutumes, l'intérêt, tout met les particuliers dans la nécessité de se tromper mutuellement et sans cesse ; tout leur fait un devoir du vice ; il faut qu'ils soient méchants pour être sages, car il n'y a point de plus grande folie que de faire le bonheur des fripons aux dépens du sien. Parmi les sauvages, l'intérêt personnel parle aussi fortement que parmi nous, mais il ne dit pas les mêmes choses : l'amour de la société et le soin de leur commune défense sont les seuls liens qui les unissent : ce mot de propriété, qui coûte tant de crimes à nos honnêtes gens, n'a presque aucun sens parmi eux : ils n'ont entre eux nulle discussion d'intérêt qui les divise ; rien ne les porte à se tromper l'un l'autre ; l'estime publique est le seul bien auquel chacun aspire, et qu'ils méritent tous. Il est très possible qu'un sauvage fasse une mauvaise action, mais il n'est pas possible qu'il prenne l'hahitude de mal faire, car cela ne lui serait bon à rien. Je crois qu'on peut faire une très juste estimation des mœurs des hommes sur la multitude des affaires qu'ils ont entre eux : plus ils commercent ensemble, plus ils admirent leurs talents et leur industrie, plus ils se friponnent décemment et adroitement, et plus ils sont dignes de mépris. Je le dis à regret, l'homme de bien est celui qui n'a besoin de tromper personne, et le sauvage est cet homme-là :

Copyright Arvensa Editions

Illum non populi fasces, non purpura regum
Flexit, et infidos agitans discordia fratres;
Non res romanae, perituraque regna : neque ille
Aut doluit miserans inopem aut invidit habenti.
VIRG., Georg., II, 495.

[56] Je trouve dans l'histoire un exemple unique, mais frappant, qui semble contredire cette maxime : c'est celui de la fondation de Rome, faite par une troupe de bandits, dont les descendant devinrent, en peu de générations,le plus vertueux peuple qui ait jamais existé. Je ne serais pas en peine d'expliquer ce fait, si c'en était ici le lieu ; mais je me contenterai de remarquer que les fondateurs de Rome étaient moins des hommes dont les mœurs fussent corrompues que des hommes dont les mœurs n'étaient point formées : ils ne méprisaient pas la vertu, mais il ne la connaissaient pas encore ; car ces mots VERTUS e VICES sont des notions collectives qui ne naissent que de la fréquentation des hommes. Au surplus, on tirerait un mauvais parti de cette objection en faveur des sciences ; car des deux premiers rois de Rome qui donnèrent une forme à la république, et instituèrent ses coutumes et ses mœurs, l'un ne s'occupait que de guerres ; l'autre, que de rites sacrés, les deux choses du monde les plus éloignées de la philosophie.

[57] Ce simulacre est une certaine douceur de mœurs qui supplée quelquefois à leur pureté, une certaine apparence d'ordre qui prévient l'horrible confusion, une certaine admiration des belles choses qui empêche les bonnes de tomber tout-à-fait dans l'oubli. C'est le vice qui prend le masque de la vertu, non comme l'hypocrisie pour tromper et trahir, mais pour s'ôter, sous cette aimable et sacrée effigie, l'horreur qu'il a de lui-même quand il se voit à découvert.

[58] J'admire combien la plupart des gens de lettres ont pris le change dans cette affaire-ci. Quand ils ont vu les sciences et les arts attaqués, ils ont cru qu'on en voulait personnellement à eux, tandis que, sans se contredire eux-mêmes, ils pourraient tous penser, comme moi, que, quoique ces choses aient fait beaucoup de mal à la société, il est très essentiel de s'en servir aujourd'hui comme d'une médecine au mal qu'elles ont causé, ou comme de ces animaux malfaisants qu'il faut écraser sur la morsure. En un mot, il n'y a pas un homme de lettres qui, s'il peut soutenir dans sa conduite l'examen de l'article précédent, ne puisse dire en sa faveur ce que je dis en la mienne ; et cette manière de raisonner me paraît leur convenir d'autant mieux, qu'entre nous ils se soucient fort peu des sciences, pourvu qu'elles continuent de mettre les savants en honneur. C'est comme les prêtres du paganisme, qui ne tenaient à la religion qu'autant qu'elle les faisait respecter.

[59] * Vers d'*Atys*, opéra de Quinault, acte I, scène 6.

[60] Rires.

[61] Dans le texte.

Copyright Arvensa Editions

[62] * Dans le VIIe livre des*Confessions*, Rousseau dit qu'il fit *l'Engagement Téméraire* en quinze jours. Pour tout concilier, il faut supposer ici que c'est le troisième acte, dont il est content, qui fut fait en trois jours.

[63] *Je croi* au lieu de *je crois* pour respecter la rime. (Note de l'éditeur)

[64] Cet endroit est chargé de ratures.

[65] *Ces deux couplets sont effacés par un trait dans le manuscrit original.

[66] *Il y a dans ces deux couplets beaucoup de ratures qui les rendent presque indéchiffrables.

[67] *Le manuscrit est très chargé de ratures.

[68] Par le désordre qui règne dans ces dernières scènes on peut se faire une idée de celui qui existe dans le manuscrit.

[69] C'était, comme on sait, le nom d'une maison de campagne située près de Chambéry. Elle appartenait à M. Noiret, de qui madame de Warens la tenait à loyer. Elle s'y établit avec Jean-Jacques à la fin de l'été de 1736. Cette pièce de vers doit être de l'automne de cette année. L'auteur avait un peu plus de vingt-quatre ans. La description de cette maison se trouve à la fin du cinquième livre des Confessions.

[70] Le marquis de l'Hôpital, auteur de*l'Analyse des infiniment petits*, et de plusieurs autres ouvrages de mathématiques.

[71] Composé de 1733 à 1739, pendant son séjour chez madame de Warens.

[72] **Appas* est ici pour la rime. Il faut *appât*.

[73] * Dans l'édition de Genève, on lit : De la *mort* de quatre rats.

[74] Faite en 1740, pendant qu'il était chez M. de Mably.

[75] Madame de Fleurieu (née Agathe de Dortans et de Pusignans)

[76] Cette circonstance doit faire présumer que ces vers furent faits pendant le séjour de Rousseau à Lyon, c'est-à-dire en 1740 ou 1741.

[77] *D'après un passage des *Confessions*, cette épître doit avoir été faite à Lyon en 1741

[78] * Ce vers manque à l'édition de Genève. Dans l'édition de Poinçot, en 38 vol in-8°, on lit :

Quoi ! j'irais, sur le ton de ma lyre critique,
Faire la guerre au vice en style académique.

[79] La ville de Lyon.

Copyright Arvensa Editions

[80] Intendant de Lyon.

[81] *Blanche de Bourbon*, tragédie de M. de Bordes, qu'au grand regret de ses amis il refuse constamment de mettre au théâtre*.

* Elle a été imprimée depuis, et fait partie de la collection de ses œuvres. Lyon, 1783, 4 vol. in-8.

[82] * Il l'avait faite en 1741, pendant son séjour à Lyon. Il la lut chez madame de Bezenval V. *Conf.,* liv. VII.

[83] Nom d'une des allées du beau parc de Chenonceau, où Rousseau composa cette pièce de vers en 1747

[84] *Marcoussis est un village près de Montlhéry, à six lieues de paris. Jean-Jacques y allait quelquefois avec Thérèse et sa mère. (cf. *Confessions*, liv. VIII) Cette épître fut faite er 1751.

[85] M. de Nivernais a réclamé cette pièce, qui n'a été attribuée à Rousseau que par les premiers éditeurs de ses oeuvres. Jean-Jacques ne s'est jamais donné pour en être l'auteur. On ignore l'époque où elle fut composée. Voici les variantes qui existent entre l'édition de Genève et celle de Marc-Michel Rey :

M. M. Rey :
Mon cœur, libre de sa chaîne,
Ne déguise plus sa peine;
Ce n'est plus un songe vain.

Ed. de Gen. :
Non, non, ce n'est point un songe;
Mon cœur, libre, sans mensonge,
Ne triomphe plus en vain.

M. M. Rey : Qu'on t'adore en ma présence.
Ed. de Gen. : Qu'on te lorgne en ma présence.

M. M. Rey : Juge enfin comme je t'aime.
Ed. de Gen. : Juge enfin comment je t'aime.

M. M. Rey : Sois fière, sois inhumaine.
Ed. de Gen. : Sois tendre, sois inhumaine.

Copyright Arvensa Editions

M. M. Rey : Mes plaisirs ou ma tristesse.
Ed. de Gen. : Ma gaieté ni ma tristesse.

M. M. Rey :
L'horreur des antres sauvages
Peut me déplaire avec toi.

Ed. de Gen. :
Eh bien ! des déserts sauvages
Me déplairaient avec toi.

M. M. Rey : Hélas ! je crus en mourir.
Ed. de Gen. : Hélas ! je crus d'en mourir.

M. M. Rey : Un oiseau simple et timide.
Ed. de Gen. : Cet oiseau jeune et timide.

M. M. Rey : Voyant que je parle encore,
Ed. de Gen. : Parce que je parle encore.

[86] *Question de l'éditeur

[87] *Il s'agit du portrait

[88] Mademoiselle Théodore était de l'Académie Royale de musique. Rousseau lui écrivit en 1767 une lettre qu'on trouvera dans la *Correspondance*. Elle lui demandait des conseils.

[89] *Cette aventure a fourni à Léonard le sujet d'un roman intitulé, *Lettres de deux Amants habitants de Lyon*, 1783, 3 vol. in-12. Le 16 juin 1812, on représenta sur le théâtre de l'Odéon *Célestine et Faldoni*, ou *les Amants de Lyon*, drame historique en trois actes et en prose, par M. Augustin *** (Hapdé), imprimé la même année. Voltaire a parlé des deux amants de Lyon dans l'article *Caton* de son Dictionnaire philosophique. Le jeune homme s'appelait *Faldoni* ; la jeune personne, *Thérèse Monier.*

[90] Rousseau a mis cette idylle en musique ; elle fait partie du recueil de ses romances gravées. Les trois strophes qu'il y a ajoutées ont été évidemment composées pour faire suite à l'avant-dernière des strophes de Gresset, et remplacer la dernière qui présentait à l'imagination de notre philosophe une idée trop chagrine. Voici ces deux strophes :

Ne peins-je point une chimère?
Ce charmant siècle a-t-il eté ?
D'un auteur témoin oculaire

Copyright Arvensa Editions

En sait-on la réalité?
J'ouvre les fastes : sur cet âge
Partout je trouve des regrets;
Tous ceux qui m'en offrent l'image
Se plaignent d'être nés après.

J’y lis que la terre fut teinte
Du sang de son premier berger;
Depuis ce jour, de maux atteinte,
Elle s'arma pour le venger.
Ce n'est donc qu'une belle fable;
N'envions rien à nos aïeux.
En tout temps l'homme fut coupable,
En tout temps il fut malheureux.

[91] Publiés pour la première fois en 1824, dans l’édition de M. Musset-Pathay.

[92] Il a été publié dans la *Décade philosophique* (tom. VI) comme étant de Rousseau.

[93] Voyez le second Dialogue de *Rousseau juge de Jean-Jacques.*

Copyright Arvensa Editions

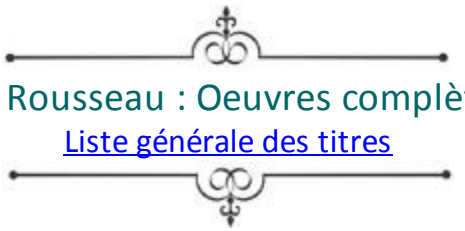

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Liste générale des titres

– ÉCRITS SUR LA MUSIQUE –

PROJET CONCERNANT DE NOUVEAUX SIGNES POUR LA MUSIQUE
DISSERTATION SUR LA MUSIQUE MODERNE
PIÈCES DIVERSES
LETTRE SUR LA MUSIQUE FRANÇAISE
LETTRE D'UN SYMPHONISTE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE
EXAMEN DE DEUX PRINCIPES AVANCÉS PAR M. RAMEAU
LETTRE À M. BURNEY, SUR LA MUSIQUE
EXTRAIT D'UNE RÉPONSE DU PETIT FAISEUR A SON PRÊTE-NOM
SUR LA MUSIQUE MILITAIRE
LETTRE À M. GRIMM
FRAGMENTS D'IPHIS
LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE
LES MUSES GALANTES
LE DEVIN DU VILLAGE
AIRS PRINCIPAUX DU DEVIN DU VILLAGE
NOTE DU JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE
PYGMALION
CHOIX DE ROMANCES
DICTIONNAIRE DE MUSIQUE

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

Présentation

Les *Écrits sur la musique* de cette édition numérique adoptent le classement de M. Musset-Pathay (édition 1824).

Voici quelques extraits de la présentation qu'il en faisait :

« …Rousseau, dès sa première jeunesse, eut pour la musique un goût qu'il conserva toute sa vie. Voulant connaître à fond cet art, en vaincre les difficultés, en rendre à ceux qui désireraient de le cultiver, l'étude facile et prompte, il s'en occupa d'abord presque exclusivement ; et le résultat de son application et de ses recherches fut la proposition de substituer de nouveaux signes aux anciens. De la théorie il passa à la pratique et composa le *Devin du village*. Le succès prodigieux et mérité de cette *pastorale*[1] qu'on revoit encore avec plaisir, éveilla l'envie, et bientôt on contesta le talent de Jean-Jacques et l'on prétendit que s'il était l'auteur des paroles il ne l'était pas de la musique[2].

Disons un mot de l'ordre dans lequel nous publions les écrits de Rousseau sur la musique, et des changements que nous avons cru devoir faire à la méthode suivie jusqu'à ce jour.

Ces écrits se suivent dans l'ordre où ils furent composés. On avait toujours placé dans leur nombre l'*Essai sur l'origine des langues*, parce que la musique étant un langage, l'auteur a consacré quelques chapitres à cet art, considéré sous ce rapport. Mais c'est un ouvrage éminemment *philosophique*, et nous avons dû le classer dans la division des ouvrages qui portent ce titre[3], à laquelle il appartient.

… Nous avons pensé que ses opéras ou scènes lyriques faits pour être chantés seraient plus à leur place à la suite des écrits sur la musique, puisqu'ils ne peuvent se passer du secours de cet art. C'est ce motif qui nous a fait terminer ce volume [les *Écrits sur la musique*[4]] par ses différents opéras, au nombre de cinq, dont les deux premiers n'ont jamais été représentés. Le troisième *(les Muses galantes)* le fut trois fois : *le Devin du village* continue de l'être et de plaire depuis plus de soixante-dix ans ; sans jouir d'autant de faveur, à cause de la musique, *Pygmalion*reparaît quelquefois sur la scène.

Copyright Arvensa Editions

Voici l'indication des *œuvres musicales* composées par Rousseau :

« Les Oeuvres de musique, gravées et publiées à Paris, sont au nombre de quatre. »

1° *Le Devin du village,* intermède, partition *in-fol.* Paris, 1754.

2^{0} *Fragments de Daphnis et Chloé,* opéra dont Corancez a fait les paroles, partition *in-fol.* Paris, 1779.

Ces fragments se composent de l'esquisse du prologue, du premier acte tout entier, et de différents morceaux préparés pour le second acte. *

3° *Six nouveaux airs du Devin du village*, partition *in-fol.*Paris, 1779.

4° *Les consolations des misères de ma vie,* ou Recueil d'airs, romances et duo, *in-fol.* Paris, 1781.

Cette collection, gravée avec le plus grand soin, comprend 95 morceaux de chant, duo, romances, pastourelles, etc., sur des paroles françaises ou italiennes.

De ces quatre Oeuvres[5], les trois dernières n'ont été gravées qu'après la mort de leur auteur, et par les soins de M. Benoît, à qui furent confiés les manuscrits de cette espèce, trouvés dans les papiers de Rousseau, et qui les a tous déposés, conformément à ses intentions, à la Bibliothèque royale.

Mais parmi ces manuscrits se trouvent d'autres morceaux encore qu'on n'a pas jugé à propos de faire graver, soit parce qu'ils n'étaient pas terminés, soit parce qu'on a pensé qu'ils intéresseraient peu les amateurs.

Quoi qu'il en soit, ces morceaux non publiés sont :

1° Un nouvel air sur ces paroles du *Devin, Je vais revoir ma charmante maîtresse,* terminé quant au chant et à la partie de basse.

2° Trois airs, sur des paroles françaises, incomplets tant pour le chant que pour les accompagnements.

3° Quatre duo pour clarinettes.

4° Enfin quatre morceaux de musique d'église, en partition, et complets, savoir :

Salve Regina, composé en 1702.

Ecce sedes hic Tonantis¸ motet composé en 1757 pour la dédicace de la chapelle de la Chevrette.

Rousseau parle de ces deux morceaux au Livre IX de ses *Confessions,* et nous apprend que le premier, composé pour mademoiselle Fel, fut chanté par elle au concert spirituel : quant au second, « le dépit, dit-il, fut mon

Copyright Arvensa Editions

Apollon, et jamais musique plus étoffée ne sortit de mes mains. La pompe du début répond aux paroles, et toute la suite du motet est d'une beauté de chant qui frappa tout le monde. »

Principes persecuti sunt, motet, à voix seule en rondeau, composé pour madame de Nadaillac, abbesse de Gomer-Fontaine.

Quomodo sedet sola, leçon de ténèbres, avec un répons composé en 1772.

Nous avons rappelé qu'on avait prétendu que Rousseau ne savait pas la musique, et qu'il avait pillé celle du *Devin du village.* Le nombre et l'importance des accusateurs étaient bien capables d'étouffer la vérité. C'étaient Rameau, dont le témoignage devait paraître incontestable ; le baron d'Holbach, que Jean-Jacques avait fréquenté longtemps ; Grimm, qu avait été son ami ; toute la société des *dîneurs* du baron : beaucoup de gens de lettres, qui, ne lui pardonnant point sa supériorité littéraire, l'attaquaient sur la musique qu'ils ne savaient pas ; enfin le plus riche et le plus fastueux des financiers du dix-huitième siècle. Celui-ci, avec tout le luxe typographique que lui permettait l'embarras des richesses, fit un ouvrage en quatre volumes, ou plutôt le fit faire par un abbé Roussier, dont le nom, le livre et l'accusation ne sont point sortis de l'oubli. Il est étonnant que Jean-Jacques, seul, sans appui, ait triomphé de tant d'obstacles, et cela sans répondre un mot. Il croyait toujours que justice se ferait, mais *non de son vivant,* et justice s'est faite...

M. P.

Copyright Arvensa Editions

PROJET CONCERNANT DE NOUVEAUX SIGNES POUR LA MUSIQUE

Jean-Jacques ROUSSEAU
ÉCRITS SUR LA MUSIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Ce *Projet concernant de nouveaux signes pour la musique* a été lu par l'auteur à l'Académie des Sciences
le 12 Août 1741.

Copyright Arvensa Editions

PROJET CONCERNANT DE NOUVEAUX SIGNES POUR LA MUSIQUE

Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Ce projet tend à rendre la musique plus commode à noter, plus aisées à apprendre et beaucoup moins diffuse.

Il paraît étonnant que les signes de la musique étant restés aussi longtemps dans l'état d'imperfection où nous les voyons encore aujourd'hui, la difficulté de l'apprendre n'ait pas averti le public que c'était la faute des caractères et non pas celle de l'art. Il est vrai qu'on a donné souvent des projets en ce genre ; mais de tous ces projets qui, sans avoir les avantages de la musique ordinaire en avaient presque tous les inconvénients, aucun que je sache, n'a jusqu'ici touché le but, soit qu'une pratique trop superficielle ait fait échouer ceux qui l'ont voulu considérer théoriquement, soit que le génie étroit et borné des musiciens ordinaires les ait empêché d'embrasser un plan général et raisonné, et de sentir les vrais inconvénients de leur art, de la perfection actuelle duquel ils sont d'ailleurs pour l'ordinaire très entêtés.

Cette quantité de lignes, de clefs, de transpositions, de dièses, de bémols, de bécarres, de mesures simples et composées, de rondes, de blanches, de noires, de croches, de doubles, de triples-croches, de pauses, de demi-pauses, de soupirs, de demi-soupirs, de quarts-de-soupirs, etc. donne une foule de signes et de combinaisons, d'où résultent deux inconvénients principaux, l'un d'occuper un trop grand volume, et l'autre de surcharger la mémoire des écoliers ; de façon que l'oreille étant formée, et les organes ayant acquis toute la facilité nécessaire longtemps avant qu'on soit en état de chanter à livre ouvert, il s'ensuit que la : difficulté est toute dans l'observation des règles, et non dans l'exécution du chant.

Le moyen qui remédiera à l'un de ces inconvénients remédiera aussi à l'autre ; et dès qu'on aura inventé des signes équivalents, mais plus simples et en moindre quantité, ils auront par-là même plus de précision, et pourront exprimer autant de choses en moins d'espace.

Il est avantageux outre cela que ces signes soient déjà connus, afin que

Copyright Arvensa Editions

l'attention soit moins partagée, et faciles à figurer, afin de rendre la musique plus commode.

Il faut pour cet effet considérer deux objets principaux chacun en particulier ; le premier doit être l'expression de tous les sons possibles, et l'autre, celle de toutes les différentes durées, tant des sons que de leurs silences relatifs, ce qui comprend aussi la différence des mouvements.

Comme la musique n'est qu'un enchaînement de sons qui se font entendre ou tous ensemble, ou successivement, il suffit que tous ces sons aient des expressions relatives qui leur assignent à chacun la place qu'il doit occuper par rapport à un certain son fondamental, pourvu que ce son soit nettement exprimé, et que la relation soit facile à connaître : avantages que n'a déjà point la musique ordinaire, où le son fondamental n'a nulle évidence particulière, et où tous les rapports des notes ont besoin d'être longtemps étudiés.

Prenant *ut* pour ce son fondamental, auquel tous les autres doivent se rapporter, et l'exprimant par le chiffre 1, nous aurons à sa suite l'expression des sept sons naturels, *ut, ré, mi, fa, sol, la, si,* par les 7 chiffres, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, de façon que tant que le chant roulera dans l'étendue des sept sons, il suffira de les noter chacun par son chiffre correspondant, pour les exprimer tous sans équivoque.

Mais quand il est question de sortir de cette étendue pour passer dans d'autres octaves, alors cela forme une nouvelle difficulté.

Pour la résoudre, je me sers du plus simple de tous les signes, c'est-à-dire, du point. Si je sors de l'octave par laquelle j'ai commencé, pour faire une note dans l'étendue de l'octave qui est au-dessus, et qui commence à l'*ut* d'en haut, alors je mets un point au-dessus de cette note par laquelle je sors de mon octave ; et ce point une fois placé, c'est un indice que, non seulement la note sur laquelle il est, mais encore toutes celles qui la suivront sans aucun signe qui le détruise, devront être prises dans l'étendue de cette octave supérieure où je suis entré.

Au contraire si je veux passer à l'octave qui est au-dessous de celle où je me trouve, alors je mets le point sous la note par laquelle j'y entre. En un mot, quand le point est sur la note, vous passez dans l'octave supérieure ; s'il est au-dessous vous passez dans l'inférieure : et quand vous changeriez d'octave à chaque note, ou que vous voudriez monter ou descendre de deux ou trois octaves tout d'un coup ou successivement, la règle est toujours générale, et vous n'avez qu'à mettre autant de points au-dessous

Copyright Arvensa Editions

que vous avez d'octaves à descendre ou à monter.

Ce n'est pas à dire qu'à chaque point vous montiez ou descendiez d'une octave, mais à chaque point vous passez dans une octave différente de celle où vous êtes par rapport au son fondamental *ut* d'en-bas, lequel ainsi se trouve bien dans la même octave en descendant diatoniquement, mais non pas en montant. Sur quoi il faut remarquer que je ne me sers du mot d'octave qu'abusivement, et pour ne pas multiplier inutilement les termes, parce que proprement cette étendue n'est composée que de sept notes, l'1[6] d'en haut qui commence une autre octave n'y étant pas compris.

Mais cet *ut*, qui, par la transposition, doit toujours être le nom de la tonique dans les tons majeurs et celui de la médiante dans les tons mineurs, peut, par conséquent, être pris sur chacune des douze cordes du système chromatique ; et pour la désigner, il suffira de mettre à la marge le chiffre qui exprimerait cette corde sur le clavier dans l'ordre naturel ; c'est-à-dire que le chiffre de la marge, qu'on peut appeler la clef, désigne la touche du clavier qui doit s'appeler *ut*, et par conséquent être tonique dans les tons majeurs, et médiante dans les mineurs. Mais, à le bien prendre, la connaissance de cette clef n'est que pour les instruments, et ceux qui chantent n'ont pas besoin d'y faire attention.

Par cette méthode, les mêmes noms sont toujours conservés aux mêmes notes : c'est-à-dire, que l'art de solfier toute musique possible consiste précisément à connaître sept caractères uniques et invariables qui ne changent jamais ni de nom ni de position, ce qui me paraît plus facile que cette multitude de transpositions et de clefs qui, quoi qu'ingénieusement inventées, n'en sont pas moins le supplice des commençants.

Une autre difficulté qui naît de l'étendue du clavier et des différentes octaves où le ton peut être pris, se résout avec la même aisance. On conçoit le clavier divisé par octaves depuis la première tonique : la plus basse octave s'appelle A, la seconde B, la troisième C, etc. ; de façon qu'écrivant au commencement d'un air la lettre correspondante à l'octave dans laquelle se trouve la première note de cet air, sa position précise est connue, et les points vous conduisent ensuite partout sans équivoque. De là, découle encore généralement et sans exception le moyen d'exprimer les rapports et tous les intervalles, tant en montant qu'en descendant, des reprises et des rondeaux, comme on le verra détaillé dans mon grand

Copyright Arvensa Editions

projet.

La corde du ton, le mode (car je le distingue aussi) et l'octave étant ainsi bien désignés, il faudra se servir de la transposition pour les instruments comme pour la voix, ce qui n'aura nulle difficulté pour les musiciens instruits, comme ils doivent l'être, des tons et des intervalles naturels à chaque mode, et de la manière de les trouver sur leurs instruments ; il en résultera au contraire cet avantage important, qu'il ne sera pas plus difficile de transporter toutes sortes d'airs un demi-ton ou un ton plus haut ou plus bas, suivant le besoin, que de les jouer sur leur ton naturel ; ou, s'il s'y trouve quelque peine, elle dépendra uniquement de l'instrument, et jamais de la note, qui, par le changement d'un seul signe, représentera le même air sur quelque ton l'on veuille proposer : de sorte enfin qu'un orchestre entier, sur un simple avertissement du maître, exécuterait sur le champ en *mi* ou en *sol* une pièce notée en *fa*, en *la*, en *si* bémol ou en tout autre ton imaginable ; chose impossible à pratiquer dans la musique ordinaire, et dont l'utilité se fait assez sentir à ceux qui fréquentent les concerts. En général, ce qu'on appelle chanter et exécuter au naturel est peut-être ce qu'il y a de plus mal imaginé dans la musique : car si les noms des notes ont quelque utilité réelle, ce ne peut être que pour exprimer certains rapports, certaines affections déterminées dans les progressions des sons. Or, dès que le ton change, les rapports des sons et la progression changeant aussi, la raison dit qu'il faut de même changer les noms des notes en les rapportant par analogie au nouveau ton ; sans quoi l'on renverse le sens des noms et l'on ôte aux mots le seul avantage qu'ils puissent avoir, qui est d'exciter d'autres idées avec celles des sons. Le passage du *mi* au *fa*, ou du *si* à l'*ut,* excite naturellement dans l'esprit du musicien l'idée du demi-ton. Cependant, si l'on est dans le ton de *si* ou dans celui de *mi*, l'intervalle du *si* à l'*ut*, ou du *mi* au *fa,* est toujours d'un ton, et jamais d'un demi-ton. Donc, au lieu de conserver des noms qui trompent l'esprit et qui choquent l'oreille exercée par une différente habitude, il est important de leur en appliquer d'autres dont le sens connu, au lieu d'être contradictoire, annonce les intervalles qu'ils doivent exprimer. Or, tous les rapports des sons du système diatonique se trouvent exprimés, dans le majeur, tant en montant qu'en descendant, dans l'octave comprise entre deux *ut*, suivant l'ordre naturel, et, dans le mineur, dans l'octave comprise entre deux *la*, suivant le même ordre en descendant seulement : car, en montant, le mode mineur est assujetti à des affections

Copyright Arvensa Editions

différentes qui présentent de nouvelles réflexions pour la théorie, lesquelles ne sont pas aujourd'hui de mon sujet, et qui ne font rien au système que je propose.

J'en appelle à l'expérience sur la peine qu'ont les écoliers à entonner, par les noms primitifs, des airs qu'ils chantent avec toute la facilité du monde au moyen de la transposition, pourvu, toujours, qu'ils aient acquis la longue et nécessaire habitude de lire les bémols et les dièses des clefs, qui font, avec leurs huit positions, quatre-vingt combinaisons inutiles et toutes retranchées par ma méthode.

Il s'ensuit de là que les principes qu'on donne pour jouer des instruments, ne valent rien du tout ; et je suis sûr qu'il n'y a pas un bon musicien qui, après avoir préludé dans le ton ou il doit jouer, ne fait plus d'attention dans son jeu au degré du ton où il se trouve, qu'au dièse ou au bémol qui l'affecte. Qu'on apprenne aux écoliers à bien connaître les deux modes et la disposition régulière des sons convenables à chacun, qu'on les exerce à préluder en majeur et en mineur sur tous les sons de l'instrument, chose qu'il faut toujours savoir, quelque méthode qu'on adopte ; alors qu'on leur mette ma musique entre les mains, j'ose répondre qu'elle ne les embarrassera pas un quart-d'heure.

On serait surpris si l'on faisait attention à la quantité de livres et de préceptes qu'on a donnés sur la transposition ; ces gammes, ces échelles, ces clefs supposées, font le fatras le plus ennuyeux qu'on puisse imaginer ; et tout cela, faute d'avoir fait cette réflexion très simple, que, dès que la corde fondamentale du ton est connue sur le clavier naturel comme tonique, c'est-à-dire, comme *ut* ou *la*, elle détermine seule le rapport et le ton de toutes les autres notes, sans égard à l'ordre primitif.

Avant que de parler des changements de ton, il faut expliquer les altérations accidentelles des sons qui s'y présentent à tout moment.

Le dièse s'exprime par une petite ligne qui croise la note en montant de gauche à droite. *Sol* diésé, par exemple, s'exprime ainsi , *fa* diésé ainsi . Le bémol s'exprime aussi par une semblable ligne qui croise la note en descendant ; et ces signes, plus simples, que ceux qui sont en usage, servent encore à montrer à l'œil le genre d'altération qu'ils causent.

Le bécarre n'a d'utilité que par le mauvais choix du dièse et du bémol ; et dès que les signes qui les expriment seront inhérents à la note, le bécarre deviendra entièrement superflu : je le retranche donc comme inutile ; je le retranche encore comme équivoque, puisque les musiciens

Copyright Arvensa Editions

s'en servent souvent en deux sens absolument opposés, et laissent ainsi l'écolier dans une incertitude continuelle sur son véritable effet.

A l'égard des changements de ton, soit pour passer du majeur au mineur, ou d'une tonique à une autre, il n'est question que d'exprimer la première note de ce changement, de manière à représenter ce qu'elle était dans le ton d'où l'on sort, et ce qu'elle est dans celui où l'on entre ; ce que l'on fait par une double note séparée par une petite ligne horizontale comme dans les fractions ; le chiffre qui est au-dessus exprime la note dans le ton d'où l'on sort, et celui de dessous représente la même note dans le ton ou l'on entre ; en un mot, le chiffre inférieur indique le nom de la note, et le chiffre supérieur sert à en trouver le ton.

Voilà pour exprimer tous les sons imaginables en quelque ton que l'on puisse être ou que l'on veuille entrer. Il faut passer à présent à la seconde partie qui traite des valeurs des notes et de leurs mouvements.

Les musiciens reconnaissent au moins quatorze mesures différentes dans la musique : mesures dont la distinction brouille l'esprit des écoliers pendant un temps infini. Or je soutiens que tous les mouvements de ces différentes mesures se réduisent uniquement à deux ; savoir, mouvement à deux temps, et mouvement à trois temps ; et j'ose défier l'oreille la plus fine d'en trouver de naturels qu'on ne puisse exprimer avec toute la précision possible par l'une de ces deux mesures. Je commencerai donc par faire main-basse sur tous ces chiffres bizarres, réservant seulement le deux et le trois, par lesquels, comme on verra tout-à-l'heure, j'exprimerai tous les mouvements possibles. Or, afin que le chiffre qui annonce la mesure ne se confonde point avec ceux des notes, je l'en distingue en le faisant plus grand et en le séparant par une double ligne perpendiculaire.

Il s'agit à présent d'exprimer les temps, et les valeurs des notes qui les remplissent.

Un défaut considérable dans le musique est de représenter, comme valeurs absolues, des notes qui n'en ont que de relatives, ou du moins d'en mal appliquer les relations : car il est sûr que la durée des rondes, des blanches, noires, croches, etc. est déterminée, non par la qualité de la note, mais par celle de la mesure où elle se trouve : de là vient qu'une noire, dans une certaine mesure passera beaucoup plus vite qu'une croche dans une autre ; laquelle croche ne vaut cependant que la moitié de cette noire, et de là vient encore que les musiciens de province, trompés par ces faux rapports, donneront aux airs des mouvements tout différents de ce

Copyright Arvensa Editions

qu'ils doivent être, en s'attachant scrupuleusement à la valeur absolue des notes, tandis qu'il faudra quelquefois passer une mesure à trois temps simples beaucoup plus vite qu'une autre à trois-huit, ce qui dépend du caprice du compositeur, et de quoi les opéra présentent des exemples à chaque instant.

D'ailleurs, la division sous-double des notes et de leurs valeurs, telle qu'elle est établie, ne suffit pas pour tous les cas ; et si, par exemple, je veux passer trois notes égales dans un temps d'une mesure à deux, à trois ou à quatre, il faut, ou que le musicien le devine, ou que je l'en instruise par un signe étranger qui fait exception à la règle.

Enfin, c'est encore un autre inconvénient de ne point séparer les temps ; il arrive de-là que dans le milieu d'une grande mesure, l'écolier ne sait où il en est, surtout lorsque, chantant le vocal, il trouve une quantité de croches et de doubles-croches détachées, dont il faut qu'il fasse lui-même la distribution.

La séparation de chaque temps par une virgule remédie à tout cela avec beaucoup de simplicité. Chaque temps compris entre deux virgules contient une note ou plusieurs. S'il ne comprend qu'une note, c'est qu'elle remplit tout ce temps-là, et cela ne fait pas la moindre difficulté. Y a-t-il plusieurs notes comprises dans chaque temps, la chose n'est pas plus difficile : divisez ce temps en autant de parties égales qu'il comprend de notes, appliquez chacune de ces parties à chacune de ces notes, et passez-les de sorte que tous les temps soient égaux.

Les notes dont deux égales rempliront un temps, s'appelleront des demis ; celles dont il en faudra trois, des tiers, celles dont il en faudra quatre, des quarts, etc.

Mais lorsqu'un temps se trouve partagé, de sorte que toutes les notes n'y sont pas d'égale valeur, pour représenter, par exemple, dans un seul temps une noire et deux croches, je considère ce temps comme divisé en deux parties égales, dont la noire fait la première, et les deux croches ensemble la seconde ; je les lie donc par une ligne droite que je place au-dessus ou au-dessous d'elles, et cette ligne marque que tout ce qu'elle embrasse ne représente qu'une seule note, laquelle doit être subdivisée en deux parties égales, ou en trois, ou en quatre, suivant le nombre des chiffres qu'elle couvre, etc.

Si l'on a une note qui remplisse seule une mesure entière, il suffit de la placer seule entre les deux lignes qui renferment la mesure ; et par la

Copyright Arvensa Editions

même règle que je viens d'établir, cela signifie que cette note doit durer toute la mesure entière.

A l'égard des tenues, je me sers aussi du point pour les exprimer, mais d'une manière bien plus avantageuse que celle qui est en usage : car au lieu de lui faire valoir précisément la moitié de la note qui le précède, ce qui ne fait qu'un cas particulier, je lui donne, de même qu'aux notes, une valeur qui n'est déterminée que par la place qu'il occupe ; c'est-à-dire que, si le point remplit seul un temps ou une mesure, le son qui a précédé doit être aussi soutenu pendant tout ce temps ou toute cette mesure ; et si le point se trouve dans un temps avec d'autres notes, il fait nombre aussi bien qu'elles, et doit être compté pour un tiers ou pour un quart, suivant le nombre de notes que renferme ce temps-là en y comprenant le point.

Au reste, il n'est pas à craindre, comme on le verra par les exemples, que ces points se confondent jamais avec ceux qui servent à changer d'octaves, ils en sont trop bien distingués par leur position pour avoir besoin de l'être par leur figure ; c'est pourquoi j'ai négligé de le faire, évitant avec soin de me servir de signes extraordinaires, qui distrairaient l'attention, et n'exprimeraient rien de plus que la simplicité des miens.

Les silences n'ont besoin que d'un seul signe. Le zéro paraît le plus convenable ; et les règles que j'ai établies, à l'égard des notes étant toutes applicables à leurs silences relatifs, il s'ensuit que le zéro, par sa seule position et par les points qui le peuvent suivre, lesquels alors exprimeront des silences, suffit seul pour remplacer toutes les pauses, soupirs, demi-soupirs, et autres signes bizarres et superflus qui remplissent la musique ordinaire.

Voilà les principes généraux d'où découlent les règles pour toutes sortes d'expressions imaginables, sans qu'il puisse naître à cet égard aucune difficulté qui n'ait été prévue et qui ne soit résolue en conséquence de quelqu'un de ces principes.

Ce système renferme, sans contredit, des avantages essentiels par-dessus la méthode ordinaire.

En premier lieu. La musique sera du double et du triple plus aisée à apprendre.

1. Parce qu'elle contient beaucoup moins de signes.

2. Parce que ces signes sont plus simples.

3. Parce que, sans autre étude, les caractères mêmes des notes y représentent leurs intervalles et leurs rapports, au lieu que ces rapports et

Copyright Arvensa Editions

ces intervalles sont très difficiles à trouver, et demandent une grande habitude par la musique ordinaire.

4. Parce qu'un même caractère ne peut jamais avoir qu'un même nom ; au lieu que dans le système ordinaire, chaque position peut avoir sept noms différents sur chaque clef, ce qui cause une confusion dont les écoliers ne se tirent qu'à force de temps, de peine et d'opiniâtreté.

5. Parce que les temps y sont mieux distingués que dans la musique ordinaire, et que les valeurs des silences et des notes y sont déterminées d'une manière plus simple et plus générale.

6. Parce que, le mode étant toujours connu, il est toujours aisé de préluder et de se mettre au ton : ce qui n'arrive pas dans la musique ordinaire, où souvent les écoliers s'embarrassent ou chantent faux, faute de bien connaître le ton où ils doivent chanter.

En second lieu, la musique en est plus commode et plus aisée à noter, occupe moins de volume ; toute sorte de papier y est propre, et les caractères de l'imprimerie suffisant pour la noter, les compositeurs n'auront plus besoin de faire de si grands frais pour la gravure de leurs pièces ; ni les particuliers pour les acquérir.

Enfin les compositeurs y trouveraient encore cet autre avantage non moins considérable, qu'outre la facilité de la note, leur harmonie et leurs accords seraient connus par la seule inspection des signes, et sans ces sauts d'une clef à l'autre, qui demandent une habitude bien longue, et que plusieurs n'atteignent jamais parfaitement.

Copyright Arvensa Editions

FIN du PROJET CONCERNANT DE NOUVEAUX SIGNES POUR LA MUSIQUE

Copyright Arvensa Editions

DISSERTATION SUR LA MUSIQUE MODERNE

Jean-Jacques ROUSSEAU

ÉCRITS SUR LA MUSIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

DISSERTATION SUR LA MUSIQUE MODERNE

Liste des Écrits sur la musique

Liste générale des titres

Table des matières

Préface

Dissertation

Copyright Arvensa Editions

DISSERTATION
SUR
LA MUSIQUE
MODERNE.

PAR M. ROUSSEAU.

— *Immutat animus ad priſtina.* — Lucr.

A PARIS,
Chez G. F. QUILLAU, Pere, Imprimeur-Juré-Libraire de l'Univerſité, rue Galande, près la Place-Maubert, à l'Annonciation.

M. DCC. XLIII.
Avec Approbation & Privilége du Roy.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

DISSERTATION SUR LA MUSIQUE MODERNE

Table des matières du titre

Liste des Écrits sur la musique

Liste générale des titres

Préface

S'il est vrai que les circonstances et les préjugés décident souvent du sort d'un ouvrage, jamais auteur n'a dû plus craindre que moi. Le public est aujourd'hui si indisposé contre tout ce qui s'appelle nouveauté, si rebuté de systèmes et de projets, surtout en fait de musique, qu'il n'est plus guère possible de lui rien offrir en ce genre, sans s'exposer à l'effet de ses premiers mouvements, c'est-à-dire à se voir condamné sans être entendu.

D'ailleurs, il faudrait surmonter tant d'obstacles, réunis non par la raison, mais par l'habitude et les préjugés, bien plus forts qu'elle, qu'il ne paraît pas possible de forcer de si puissantes barrières. N'avoir que la raison pour soi, ce n'est pas combattre à armes égales, les préjugés sont presque toujours sûrs d'en triompher ; et je ne connais que le seul intérêt capable de les vaincre à son tour.

Je serais rassuré par cette dernière considération, si le public était toujours bien attentif à juger de ses vrais intérêts : mais il est pour l'ordinaire assez nonchalant pour en laisser la direction à gens qui en ont de tout opposés ; et il aime mieux se plaindre éternellement d'être mal servi, que de se donner des soins pour l'être mieux.

C'est précisément ce qui arrive dans la musique : on se récrie sur la longueur des maîtres et sur la difficulté de l'art, et l'on rebute ceux qui proposent de l'éclaircir et de l'abréger. Tout le monde convient que les caractères de la musique sont dans un état d'imperfection peu proportionné aux progrès qu'on a faits dans les autres parties de cet art : cependant on se défend contre toute proposition de les réformer, comme contre un danger affreux. Imaginer d'autres signes que ceux dont s'est servi le divin Lulli, est non seulement la plus haute extravagance dont l'esprit

Copyright Arvensa Editions

humain soit capable, mais c'est encore une espèce de sacrilège. Lulli est un dieu dont le doigt est venu fixer à jamais l'état de ces sacrés caractères : bons ou mauvais, il n'importe ; il faut qu'ils soient éternisés par ses ouvrages. Il n'est plus permis d'y toucher sans se rendre criminel ; et il faudra, au pied de la lettre, que tous les jeunes gens qui apprendront désormais la musique paient un tribut de deux ou trois ans de peine au mérite de Lulli.

Si ce ne sont pas là les propres termes, c'est du moins le sens des objections que j'ai ouï faire cent fois contre tout projet qui tendrait à réformer cette partie de la musique. Quoi ! faudra-t-il jeter au feu tous nos auteurs, tout renouveler ? Lalande, Bernier, Corelli, tout cela serait donc perdu pour nous ? Où prendrions-nous de nouveaux Orphées pour nous en dédommager ? et quels seraient les musiciens qui voudraient se résoudre à redevenir écoliers ?

Je ne sais pas bien comment l'entendent ceux qui font ces objections ; mais il me semble qu'en les réduisant en maximes, et en détaillant un peu les conséquences, on en ferait des aphorismes fort singuliers, pour arrêter tout court le progrès des lettres et des beaux-arts.

D'ailleurs, ce raisonnement porte absolument à faux ; et l'établissement des nouveaux caractères, bien loin de détruire les anciens ouvrages, les conserverait doublement par les nouvelles éditions qu'on en ferait, et par les anciennes, qui subsisteraient toujours. Quand on a traduit un auteur, je ne vois pas la nécessité de jeter l'original au feu. Ce n'est donc ni l'ouvrage en lui-même, ni les exemplaires qu'on risquerait de perdre ; et remarquez surtout que, quelque avantageux que put être un nouveau système, il ne détruirait jamais l'ancien avec assez de rapidité pour en abolir tout d'un coup l'usage ; les livres en seraient usés avant que d'être inutiles, et quand ils ne serviraient que de ressource aux opiniâtres, on trouverait toujours assez à les employer.

Je sais que les musiciens ne sont pas traitables sur ce chapitre. La musique pour eux n'est pas la science des sons, c'est celle des noires, des blanches, des doubles croches ; et, dès que ces ligures cesseraient d'affecter leurs yeux, ils ne croiraient jamais voir réellement de la musique. La crainte de redevenir écoliers, et surtout le train de cette habitude qu'ils prennent pour la science même, leur feront toujours regarder avec mépris ou avec effroi tout ce qu'on leur proposerait en ce genre. Il ne faut donc pas compter sur leur approbation ; il faut même compter sur toute leur

Copyright Arvensa Editions

résistance, dans l'établissement des nouveaux caractères, non pas comme bons ou comme mauvais en eux-mêmes, mais simplement comme nouveaux.

Je ne sais quel aurait été le sentiment particulier de Lulli sur ce point, mais je suis presque sûr qu'il était trop grand homme pour donner dans ces petitesses : Lulli aurait senti que sa science ne tenait point à des caractères ; que ses sons ne cesseraient jamais d'être des sons divins, quelques signes qu'on employât pour les exprimer, et qu'enfin c'était toujours un service important à rendre à son art et au progrès de ses ouvrages que de les publier dans une langue aussi énergique, mais plus facile à entendre, et qui par là deviendrait plus universelle, dût-il en coûter l'abandon de quelques vieux exemplaires, dont assurément il n'aurait pas cru que le prix fut à comparer à la perfection générale de l'art.

Le malheur est que ce n'est pas à des Lulli que nous avons affaire. Il est plus aisé d'hériter de sa science que de son génie. Je ne sais pourquoi la musique n'est pas amie du raisonnement. Mais si ses élèves sont si scandalisés de voir un confrère réduire son art en principes, l'approfondir, et le traiter méthodiquement, à plus forte raison ne souffriraient-ils pas qu'on osât attaquer les parties mêmes de cet art.

Pour juger de la façon dont on y serait reçu, on n'a qu'à se rappeler combien il a fallu d'années de lutte et d'opiniâtreté pour substituer l'usage d u *si* à ces grossières nuances qui ne sont pas même encore abolies partout. On convenait bien que l'échelle était composée de sept sons différents ; mais on ne pouvait se persuader qu'il fût avantageux de leur donner à chacun un nom particulier, puisqu'on ne s'en était pas avisé jusque-là et que la musique n'avait pas laissé d'aller son train.

Toutes ces difficultés sont présentes à mon esprit avec toute la force qu'elles peuvent avoir dans celui des lecteurs : malgré cela, je ne saurais croire qu'elles puissent tenir contre les vérités de démonstration que j'ai à établir. Que tous les systèmes qu'on a proposés en ce genre aient échoué jusqu'ici, je n'en suis point étonné : même, à égalité d'avantages et de défauts, l'ancienne méthode devait sans contredit l'emporter, puisque, pour détruire un système établi, il faut que celui qu'on veut substituer lui soit préférable, non seulement en les considérant chacun en lui-même et par ce qu'il a de propre, mais encore en joignant au premier toutes les raisons d'ancienneté et tous les préjugés qui le fortifient.

C'est ce cas de préférence où le mien me paraît être, et où l'on

Copyright Arvensa Editions

reconnaîtra qu'il est en effet s'il conserve les avantages de la méthode ordinaire, s'il en sauve les inconvénients, et enfin s'il résout les objections extérieures qu'on oppose à toute nouveauté de ce genre, indépendamment de ce qu'elle est en soi-même.

À l'égard des deux premiers points, ils seront discutés dans le corps de l'ouvrage, et l'on ne peut savoir à quoi s'en tenir qu'après l'avoir lu. Pour le troisième, rien n'est si simple à décider ; il ne faut pour cela qu'exposer le but même de mon projet, et les effets qui doivent résulter de son exécution.

[Arv. ed]

Le système que je propose roule sur deux objets principaux ; l'un de noter la musique et toutes ses difficulté d'une manière plus simple, plus commode, et sous un moindre volume.

Le second et le plus considérable est de la rendre aussi aisée à apprendre qu'elle a été rebutante jusqu'à présent, d'en réduire les signes à un plus petit nombre, sans rien retrancher de l'expression, et d'en abréger les règles de façon à faire un jeu de la théorie, et à n'en rendre la pratique dépendante que de l'habitude des organes, sans que la difficulté de la note y puisse jamais entrer pour rien.

Il est aisé de justifier par l'expérience qu'on apprend la musique en deux et trois fois moins de temps par ma méthode que par la méthode ordinaire ; que les musiciens formes par elle seront plus sûrs que les autres à égalité de science, et qu'enfin sa facilité est telle, que, quand on voudrait s'en tenir à la musique ordinaire, il faudrait toujours commencer par la mienne pour y parvenir plus sûrement et en moins de temps. Proposition qui, toute paradoxe qu'elle paraît, ne laisse pas d'être exactement vraie, tant par le fait que par la démonstration. Or ces faits supposés vrais, toutes les objections tombent d'elles-mêmes et sans ressource. En premier lieu, la musique notée suivant l'ancien système ne sera point inutile, et il ne faudra point se tourmenter pour la jeter au feu, puisque les élèves de ma méthode parviendront à chanter à livre ouvert sur la musique ordinaire en moins de temps encore, y compris celui qu'ils auront donné à la mienne, qu’on ne le fait communément. Comme ils sauront donc également l'une et l'autre sans y avoir employé plus de temps, on ne pourra pas déjà dire à l’égard de ceux-là que l'ancienne musique est inutile.

Supposons des écoliers qui n'aient pas des années à sacrifier, et qui veuillent bien se contenter de savoir en sept ou huit mois de temps

Copyright Arvensa Editions

chanter à livre ouvert sur ma note, je dis que la musique ordinaire ne sera pas même perdue pour eux. À la vérité, au bout de ce temps-là ils ne la sauront pas exécuter à livre ouvert ; peut-être même ne la déchiffreront-ils pas sans peine : mais enfin ils la déchiffreront ; car, comme ils auront d'ailleurs l'habitude de la mesure et celle de l'intonation, il suffira de sacrifier cinq ou six leçons dans le septième mois à leur en expliquer les principes par ceux qui leur seront déjà connus, pour les mettre en état d'y parvenir aisément par eux-mêmes, et sans le secours d'aucun maître ; et, quand ils ne voudraient pas se donner ce soin, toujours seront-ils capables de traduire sur-le-champ toute sorte de musique par la leur, et par conséquent ils seraient en état d'en tirer parti même dans un temps où elle est encore indéchiffrable pour les écoliers ordinaires.

Les maîtres ne doivent pas craindre de redevenir écoliers : ma méthode est si simple qu'elle n'a besoin que d'être lue, et non pas étudiée ; et j'ai lieu de croire que les difficultés qu'ils y trouveraient viendraient plus des dispositions de leur esprit que de l'obscurité du système, puisque des dames, à qui j'ai eu l'honneur de l'expliquer, ont chanté sur-le-champ, et à livre ouvert, de la musique notée suivant cette méthode, et ont elles-mêmes noté des airs fort correctement, tandis que des musiciens du premier ordre auraient peut-être affecté de n'y rien comprendre.

Les musiciens, je dis du moins le plus grand nombre, ne se piquent guère de juger des choses sans préjugés et sans passion ; et communément ils les considèrent bien moins par ce qu'elles sont en elles-mêmes que par le rapport qu'elles peuvent avoir à leur intérêt. Il est vrai que, même en ce sens-là, ils n'auraient nul sujet de s'opposer au succès de mon système, puisque, dès qu'il est publié, ils en sont les maîtres aussi-bien que moi ; et que, la facilité qu'il introduit dans la musique devant naturellement lui donner un cours plus universel, ils n'en seront que plus occupés en contribuant à le répandre. Il est cependant très probable qu'ils ne s'y livreront pas les premiers, et qu'il n'y a que le goût décidé du public qui puisse les engager à cultiver un système dont les avantages paraissent autant d'innovations dangereuses contre la difficulté de leur art.

Quand je parle des musiciens en général, je ne prétends point y confondre ceux d'entre ces messieurs qui font l'honneur de cet art par leur caractère et par leurs lumières. Il n'est que trop connu que ce qu'on appelle peuple domine toujours par le nombre dans toutes les sociétés et dans tous les états, mais il ne l'est pas moins qu'il y a partout des

Copyright Arvensa Editions

exceptions honorables ; et tout ce qu'on pourrait dire en particulier contre la profession de la musique, c'est que le peuple y est peut-être un peu plus nombreux, et les exceptions plus rares.

Quoi qu'il en soit, quand on voudrait supposer et grossir tous les obstacles qui peuvent arrêter l'effet de mon projet, on ne saurait nier ce fait, plus clair que le jour, qu'il y a dans Paris deux et trois mille personnes qui, avec beaucoup de dispositions, n'apprendront jamais la musique par l'unique raison de sa longueur et de sa difficulté. Quand je n'aurais travaillé que pour ceux-là, voilà déjà une utilité sans réplique. Et qu'on ne dise pas que cette méthode ne leur servira de rien pour exécuter sur la musique ordinaire ; car, outre que j'ai déjà répondu à cette objection, il sera d'autant moins nécessaire pour eux d'y avoir recours, qu'on aura soin de leur donner des éditions des meilleures pièces de musique de toute espèce et des recueils périodiques d'airs à chanter et de symphonie, en attendant que le système soit assez répandu pour en rendre l'usage universel.

Enfin, si l'on outrait assez la défiance pour s'imaginer que personne n'adopterait mon système, je dis que, même dans ce cas-là, il serait encore avantageux aux amateurs de l'art de le cultiver pour leur commodité particulière. Les exemples qu'on trouve notés à la fin de cet ouvrage feront assez comprendre les avantages de mes signes sur les signes ordinaires, soit pour la facilité, soit pour la précision. On peut avoir en cent occasions des airs à noter sans papier réglé ; ma méthode vous en donne un moyen très commode et très simple. Voulez-vous envoyer en province des airs nouveaux, des scènes entières d'opéra ; sans augmenter le volume de vos lettres, vous pouvez écrire sur la même feuille de très longs morceaux de musique. Voulez-vous en composant peindre aux yeux le rapport de vos parties, le progrès de vos accords, et tout l'état de votre harmonie ; la pratique de mon système satisfait à tout cela. Et je conclus enfin qu'à ne considérer ma méthode que comme cette langue particulière des prêtres égyptiens qui ne servait qu'à traiter des sciences sublimes, elle serait encore infiniment utile aux initiés dans la musique, avec cette différence, qu'au lieu d'être plus difficile elle serait plus aisée que la langue ordinaire, et ne pourrait, par conséquent, être longtemps un mystère pour le public.

Il ne faut point regarder mon système comme un projet tendant à détruire les anciens caractères. Je veux croire que cette entreprise serait chimérique, même avec la substitution la plus avantageuse ; mais je crois aussi que la commodité des miens, et surtout leur extrême facilité,

Copyright Arvensa Editions

méritent toujours qu'on les cultive, indépendamment de ce que les autres pourront devenir.

Au reste, dans l'état d'imperfection où sont depuis si longtemps les signes de la musique, il n'est point extraordinaire que plusieurs personnes aient tenté de les refondre ou de les corriger. Il n'est pas même bien étonnant que plusieurs se soient rencontrés dans le choix des signes les plus naturels et les plus propres à cette substitution, tels que sont les chiffres. Cependant, comme la plupart des hommes ne jugent guère des choses que sur le premier coup d'œil, il pourra très bien arriver que, par cette unique raison de l'usage des mêmes caractères, on m'accusera de n'avoir fait que copier, et de donner ici un système renouvelé. J'avoue qu'il est aisé de sentir que c'est bien moins le genre des signes que la manière de les employer qui constitue la différence en fait de systèmes : autrement il faudrait dire, par exemple, que l'algèbre et la langue française ne sont que la même chose, parce qu'on s'y sert également des lettres de l'alphabet. Mais cette réflexion ne sera pas probablement celle qui l'emportera ; et il paraît si heureux, par une seule objection, de m'ôter à la fois le mérite de l'invention, et de mettre sur mon compte les vices des autres systèmes, qu'il est des gens capables d'adopter cette critique uniquement à raison de sa commodité.

Quoiqu'un pareil reproche ne me fût pas tout-à-fait indifférent, j'y serais bien moins sensible qu'à ceux qui pourraient tomber directement sur mon système. Il importe beaucoup plus de savoir s'il est avantageux, que d'en bien connaître l'auteur ; et quand on me refuserait l'honneur de l'invention, je serais moins touché de cette injustice que du plaisir de le voir utile au public. La seule grâce que j'ai droit de lui demander, et que peu de gens m'accorderont, c'est de vouloir bien n'en juger qu'après avoir lu mon ouvrage et ceux qu'on m'accuserait d'avoir copiés.

J'avais d'abord résolu de ne donner ici qu'un plan très abrégé, et tel à peu près qu'il était contenu dans le mémoire que j'eus l'honneur de lire à l'Académie royale des Sciences, le 11 août 1742. J'ai réfléchi cependant qu'il fallait parler au public autrement qu'on ne parle à une académie, et qu'il y avait bien des objections de toute espèce à prévenir. Pour répondre donc à celles que j'ai pu prévoir, il a fallu faire quelques additions qui ont mis mon ouvrage en l'état où le voilà. J'attendrai l'approbation du public pour en donner un autre, qui contiendra les principes absolus de ma méthode tels qu'ils doivent être enseignés aux écoliers. J'y traiterai d'une nouvelle

Copyright Arvensa Editions

manière de chiffrer l'accompagnement de l'orgue et du clavecin entièrement différente de tout ce qui a paru jusqu'ici dans ce genre, et telle qu'avec quatre signes seulement je chiffre toute sorte de basses continues de manière à rendre la modulation et la basse fondamentale toujours parfaitement connues de l'accompagnateur, sans qu'il lui soit possible de s'y tromper. Suivant cette méthode, on peut, sans voir la basse figurée, accompagner très juste par les chiffres seuls, qui, au lieu d'avoir rapport à cette basse figurée, l'ont directement à la fondamentale. Mais ce n'est pas ici le lieu d'en dire davantage sur cet article.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

DISSERTATION SUR LA MUSIQUE MODERNE

Table des matières du titre

Liste des Écrits sur la musique

Liste générale des titres

Dissertation

Il paraît étonnant que les signes de la musique étant restés aussi longtemps dans l'état d'imperfection où nous les voyons encore aujourd'hui, la difficulté de l'apprendre n'ait pas averti le public que c'était la faute des caractères et non pas celle de l'art, ou que, s'en étant aperçu, on n'ait pas daigné y remédier. Il est vrai qu'on a donné souvent des projets en ce genre ; mais, de tous ces projets, qui, sans avoir les avantages de la musique ordinaire, en avaient les inconvénients, aucun, que je sache, n'a jusqu'ici touché le but, soit qu'une pratique trop superficielle ait fait échouer ceux qui l'ont voulu considérer théoriquement, soit que le génie étroit et borné des musiciens ordinaires les ait empêchés d'embrasser un plan général et raisonné, et de sentir les vrais défauts de leur art, de la perfection actuelle duquel ils sont, pour l'ordinaire, très entêtés.

La musique a eu le sort des arts qui ne se perfectionnent que successivement : les inventeurs de ses caractères n'ont songé qu'à l'état où elle se trouvait de leur temps, sans prévoir celui où elle pourrait parvenir dans la suite. Il est arrivé de là que leur système s'est bientôt trouvé défectueux, et d'autant plus défectueux, que l'art s'est plus perfectionné : à mesure qu'on avançait, on établissait des règles pour remédier aux inconvénients présents, et pour multiplier une expression trop bornée, qui ne pouvait suffire aux nouvelles combinaisons dont on la chargeait tous les jours. En un mot, les inventeurs en ce genre, comme le dit M. Sauveur, n'ayant eu en vue que quelques propriétés des sons, et surtout la pratique du chant qui était en usage de leur temps, ils se sont contentés de faire, par rapport à cela, des systèmes de musique que d'autres ont peu à peu changés, à mesure que le goût de la musique changeait. Or, il n'est pas

Copyright Arvensa Editions

possible qu'un système, fût-il d'ailleurs le meilleur du monde dans son origine, ne se charge à la fin d'embarras et de difficultés, par les changements qu'on y fait et les chevilles qu'on y ajoute ; et cela ne saurait jamais faire qu'un tout fort embrouillé et fort mal assorti.

C'est le cas de la méthode que nous pratiquons aujourd'hui dans la musique, en exceptant cependant la simplicité du principe, qui ne s'y est jamais rencontrée : comme le fondement en est absolument mauvais, on ne l'a pas proprement gâté, on n'a fait que le rendre pire par les additions qu'on a été contraint d'y faire.

Il n'est pas aisé de savoir précisément en quel état était la musique quand Gui d'Arezze[7] s’avisa de supprimer tous les caractères qu'on y employait, pour leur substituer les notes qui sont en usager aujourd'hui. Ce qu'il y a de vraisemblable, c'est que ces premiers caractères étaient les mêmes avec lesquels les anciens Grecs exprimaient cette musique merveilleuse, de laquelle, quoi qu'on en dise, la nôtre n'approchera jamais quant à ses effets ; et ce qu'il y a de sûr, c'est que Gui rendit un fort mauvais service à la musique, et qu'il est fâcheux pour nous qu'il n'ait pas trouvé en son chemin des musiciens aussi indociles que ceux d'aujourd'hui.

Il n'est pas douteux que les lettres de l'alphabet des Grecs ne fussent en même temps les caractères de leur musique et les chiffres de leur arithmétique : de sorte qu'ils n'avaient besoin que d'une seule espèce de signes, en tout au nombre de vingt-quatre, pour exprimer toutes les variations du discours, tous les rapports des nombres, et toutes les combinaisons des sons ; en quoi ils étaient bien plus sages ou plus heureux que nous, qui sommes contraints de travailler notre imagination sur une multitude de signes inutilement diversifiés.

Mais, pour ne m'arrêter qu'à ce qui regarde mon sujet, comment se peut-il qu'on ne s'aperçoive point de cette foule de difficultés que l'usage des notes a introduites dans la musique ; ou que, s'en apercevant, on n'ait pas le courage d'en tenter le remède, d'essayer de la ramener à sa première simplicité, et, en un mot, de faire pour sa perfection ce que Gui d'Arezze a fait pour la gâter ? car, en vérité, c'est le mot, et je le dis malgré moi.

J'ai voulu chercher les raisons dont cet auteur dut se servir pour faire abolir l'ancien système en faveur du sien, et je n'en ai jamais pu trouver d'autres que les deux suivants : 1. les notes sont plus apparentes que les

Copyright Arvensa Editions

chiffres ; 2. et leur position exprime mieux à la vue la hauteur et l'abaissement des sons. Voilà donc les seuls principes sur lesquels notre Aretin bâtit un nouveau système de musique, anéantit toute celle qui était en usage depuis deux mille ans, et apprit aux hommes à chanter difficilement.

Pour trouver si Gui raisonnait juste, même en admettant la vérité de ces deux propositions, la question se réduirait à savoir si les yeux doivent être ménagés aux dépens de l'esprit, et si la perfection d'une méthode consiste à en rendre les signes plus sensibles en les rendant plus embarrassants, car c'est précisément le cas de la sienne.

Mais nous sommes dispensés d'entrer là-dessus en discussion, puisque ces deux propositions étant également fausses et ridicules, elles n'ont jamais pu servir de fondement qu'à un très mauvais système.

En premier lieu, on voit d'abord que les notes de la musique remplissant beaucoup plus de place que les chiffres auxquels on les substitue, on peut, en faisant ces chiffres beaucoup plus gros, les rendre du moins aussi visibles que les notes, sans occuper plus de volume : on voit, de plus, que la musique notée ayant des points, des quarts de soupir, des lignes, des clefs, des dièses, et d'autres signes nécessaires autant et plus menus que les chiffres, c'est par ces signes-là, et non par la grosseur des notes, qu'il faut déterminer le point de vue.

En second lieu, Gui ne devait pas faire sonner si haut l'utilité de la position des notes, puisque, sans parler de cette foule d'inconvénients dont elle est la cause, l'avantage qu'elle procure se trouve déjà tout entier dans la musique naturelle, c'est-à-dire dans la musique par chiffres : on y voit du premier coup d'œil, de même qu'à l'autre, si un son est plus haut ou plus bas que celui qui le précède ou que celui qui le suit ; avec cette différence seulement, que, dans la méthode des chiffres, l'intervalle ou le rapport des deux sons qui le composent, est précisément connu par la seule inspection, au lieu que, dans la musique ordinaire, vous connaissez à l'œil qu'il faut monter ou descendre, et vous ne connaissez rien de plus.

On ne saurait croire quelle application, quelle persévérance, quelle adroite mécanique est nécessaire dans le système établi pour acquérir passablement la science des intervalles et des rapports : c'est l'ouvrage pénible d'une habitude toujours trop longue et jamais assez étendue, puisque après une pratique de quinze et vingt ans le musicien trouve encore des sauts qui l'embarrassent, non seulement quant à l'intonation,

Copyright Arvensa Editions

mais encore quant à la connaissance de l'intervalle, surtout lorsqu'il est question de sauter d'une clef à l'autre. Cet article mérite d'être approfondi, et j'en parlerai plus au long.

Le système de Gui est tout-à-fait comparable, quant à son idée, à celui d'un homme qui, avant fait réflexion que les chiffres n'ont rien dans leurs figures qui réponde à leurs différentes valeurs, proposerait d'établir entre eux une certaine grosseur relative et proportionnelle aux nombres qu'ils expriment. Le deux, par exemple, serait du double plus gros que l'unité, le trois, de la moitié plus gros que le deux, et ainsi de suite. Les défenseurs de ce système ne manqueraient pas de vous prouver qu'il est très avantageux dans l'arithmétique d'avoir sous les yeux des caractères uniformes qui, sans aucune différence par la figure, n'en auraient que par la grandeur, et peindraient en quelque sorte aux yeux les rapports dont ils seraient l'expression.

Au reste, cette connaissance oculaire des hauts, des bas et des intervalles, est si nécessaire dans la musique, qu'il n'y a personne qui ne sente le ridicule de certains projets qui ont été quelquefois donnés pour noter sur une seule ligne par les caractères les plus bizarres, les plus mal imaginés, et les moins analogues à leur signification ; des queues tournées à droite, à gauche, en haut, en bas, et de biais, dans tous les sens, pour représenter des *ut*, des *re*, des *mi*, etc. ; des têtes et des queues différemment situées pour répondre aux dénominations *pa, ra, ga, so, bo, lo, do*, ou d'autres signes tout aussi singulièrement appliqués. On sent d'abord que tout cela ne dit rien aux yeux et n'a nul rapport à ce qu'il doit signifier ; et j'ose dire que les hommes ne trouveront jamais de caractères convenables ni naturels que les seuls chiffres pour exprimer les sons et tous leurs rapports. On en connaîtra mille fois les raisons dans le cours de cette lecture : en attendant, il suffit de remarquer que les chiffres étant l'expression qu'on a donnée aux nombres, et les nombres eux-mêmes étant les exposants de la génération des sons, rien n'est si naturel que l'expression des divers sons par les chiffres de l'arithmétique.

Il ne faut donc pas être surpris qu'on ait tenté quelquefois de ramener la musique à cette expression naturelle. Pour peu qu'on réfléchisse sur cet art, non en musicien, mais en philosophe, on en sent bientôt les défauts : l'on sent encore que ces défauts sont inhérents au fond même du système et dépendants uniquement du mauvais choix et non pas du mauvais usage de ses caractères ; car, d'ailleurs, on ne saurait disconvenir qu'une longue

Copyright Arvensa Editions

pratique, suppléant en cela au raisonnement, ne nous ait appris à les combiner de la manière la plus avantageuse qu'ils peuvent l'être.

Enfin le raisonnement nous mène encore jusqu'à connaître sensiblement que la musique dépendant des nombres, elle devrait avoir la même expression qu'eux ; nécessité qui ne naît pas seulement d'une certaine convenance générale, mais du fond même des principes physiques de cet art.

Quand on est une fois parvenu là par une suite de raisonnements bien fondés et bien conséquents, c'est alors qu'il faut quitter la philosophie et redevenir musicien ; et c'est justement ce que n'a fait aucun de ceux qui, jusqu'à présent, ont proposé des systèmes en ce genre. Les uns, partant quelquefois d'une théorie très fine, n'ont jamais su venir à bout de la ramener à l'usage ; et les autres, n'embrassant proprement que le mécanique de leur art, n'ont pu remonter jusqu'aux grands principes qu'ils ne connaissaient pas, et d'où cependant il faut nécessairement partir pour embrasser un système lié. Le défaut de pratique dans les uns, le défaut de théorie dans les autres, et peut-être, s'il faut le dire, le défaut de génie dans tous, ont fait que, jusqu'à présent, aucun des projets qu'on a publiés n'a remédié aux inconvénients de la musique ordinaire, en conservant ses avantages.

Ce n'est pas qu'il se trouve une grande difficulté dans l'expression des sons par les chiffres, puisqu'on pourrait toujours les représenter en nombre, ou par les degrés de leurs intervalles, ou par les rapports de leurs vibrations ; mais l'embarras d'employer une certaine multitude de chiffres sans ramener les inconvénients de la musique ordinaire, et le besoin de fixer le genre et la progression des sons par rapport à tous les différents modes, demandent plus d'attention qu'il ne paraît d'abord ; car la question est proprement de trouver une méthode générale pour représenter, avec un très petit nombre de caractères, tous les sons de la musique considérés dans chacun des vingt-quatre modes.

Mais la grande difficulté où tous les inventeurs de systèmes ont échoué, c'est celle de l'expression des différentes durées des silences et des sons. Trompés par les fausses règles de la musique ordinaire, ils n'ont jamais pu s'élever au-dessus de l'idée des rondes, des noires et des croches ; ils se sont rendus les esclaves de cette mécanique, ils ont adopté les mauvaises relations qu'elle établit. Ainsi, pour donner aux notes des valeurs déterminées, il a fallu inventer de nouveaux signes, introduire dans chaque

Copyright Arvensa Editions

note une complication de figures par rapport à la durée et par rapport au son : d'où s'ensuivant des inconvénients que n'a pas la musique ordinaire, c'est avec raison que toutes ces méthodes sont tombées dans le décri. Mais enfin les défauts de cet art n'en subsistent pas moins, pour avoir été comparés avec des défauts plus grands ; et, quand on publierait encore mille méthodes plus mauvaises, on en serait toujours au même point de la question, et tout cela ne rendrait pas plus parfaite celle que nous pratiquons aujourd'hui.

Tout le monde, excepté les artistes, ne cesse de se plaindre de l'extrême longueur qu'exige l'étude de la musique avant que de la posséder passablement : mais, comme la musique est une des sciences sur lesquelles on a moins réfléchi, soit que le plaisir qu'on y prend nuise au sang-froid nécessaire pour méditer, soit que ceux qui la pratiquent ne soient pas trop communément gens à réflexion, on ne s'est guère avisé jusqu'ici de rechercher les véritables causes de sa difficulté, et l'on a injuste-' ment taxé l'art même des défauts que l'artiste y avait introduits.

On sent bien, à la vérité, que cette quantité de lignes, de clefs, de transpositions, de dièses, de bémols, de bécarres, de mesures simples et composées, de rondes, de blanches, de noires, de croches, de doubles, de triples croches, de pauses, de demi-pauses, de soupirs, de demi-soupirs, de quarts de soupir, etc., donne une foule de signes et de combinaisons d'où résulte bien de l'embarras et bien des inconvénients. Mais quels sont précisément ces inconvénients ? Naissent-ils directement de la musique elle-même, ou de la mauvaise manière de l'exprimer ? Sont-ils susceptibles de corrections ? et quels sont les remèdes convenables qu'on y pourrait apporter ? Il est rare qu'on pousse l'examen jusque-là ; et, après avoir eu la patience pendant des années entières de s'emplir la tête de sons et la mémoire de verbiage, il arrive souvent qu'on est tout étonné de ne rien concevoir à tout cela, qu'on prend en dégoût la musique et le musicien, et qu'on laisse là l'un et l'autre, plus convaincu de l'ennuyeuse difficulté de cet art que de ses charmes si vantés.

J'entreprends de justifier la musique des torts dont on l'accuse, et de montrer qu'on peut, par des routes plus courtes et phis faciles, parvenir à la posséder plus parfaitement et avec plus d'intelligence que par la méthode ordinaire, afin que si le public persiste à vouloir s'y tenir, il ne s'en prenne du moins qu'à lui-même des difficultés qu'il y trouvera.

Sans vouloir entrer ici dans le détail de tous les défauts du système

Copyright Arvensa Editions

établi, j'aurai cependant occasion de parler des plus considérables ; et il sera bon d'y remarquer toujours que ces inconvénients étant des suites nécessaires du fond même de la méthode, il est absolument impossible de les corriger autrement que par une refonte générale, telle que je la propose : il reste à examiner si mon système remédie en effet à tous ces défauts sans en introduire d'équivalents, et c'est à cet examen que ce petit ouvrage est destiné.

En général, on peut réduire tous les vices de la musique ordinaire à trois classes principales. La première est la multitude des signes et de leurs combinaisons, qui surchargent inutilement l'esprit et la mémoire des commençants ; de façon que, l'oreille étant formée, et les organes ayant acquis toute la facilité nécessaire longtemps avant qu'on soit en état de chanter à livre ouvert, il s'ensuit que la difficulté est toute dans l'observation des règles, et nullement dans l'exécution du chant. La seconde est le défaut d'évidence dans le genre des intervalles exprimés sur la même ou sur différentes clefs ; défaut d'une si grande étendue, que non seulement il est la cause principale de la lenteur du progrès des écoliers, mais encore qu'il n'est point de musicien formé qui n'en soit quelquefois incommodé dans l'exécution. La troisième enfin est l'extrême diffusion des caractères et le trop grand volume qu'ils occupent ; ce qui, joint à ces lignes et à ces portées si ennuyeuses à tracer, devient une source d'embarras de plus d'une espèce. Si le premier mérite des signes d'institution est d'être clair, le second est d'être concis : quel jugement doit-on porter des notes de notre musique, à qui l'un et l'autre manquent ?

Il paraît d'abord assez difficile de trouver une méthode qui puisse remédier à tous ces inconvénients à la fois. Comment donner plus d'évidence à nos signes, sans les augmenter en nombre ? et comment les augmenter en nombre, sans les rendre d'un côté plus longs à apprendre, plus difficiles à retenir, et de l'autre plus étendus dans leur volume ?

Cependant, à considérer la chose de près, on sent bientôt que tous ces défauts partent de la même source : savoir, de la mauvaise institution des signes et de la quantité qu'il en a fallu établir pour suppléer à l'expression bornée et mal entendue qu'on leur a donnée en premier lieu ; et il est démonstratif que dès qu'on aura inventé des signes équivalents, mais plus simples et en moindre quantité, ils auront par là même plus de précision, et pourront exprimer autant de choses en moins d'espace.

Il serait avantageux, outre cela, que ces signes fussent déjà connus, afin

Copyright Arvensa Editions

que l'attention fut moins partagée, et faciles à figurer, afin de rendre la musique plus commode.

Voilà les vues que je me suis proposées en méditant le système que je présente au public. Connue je destine un autres ouvrage au détail de ma méthode, telle qu'elle doit être enseignée aux écoliers, on n'en trouvera ici qu'un plan général, qui suffira pour en donner la parfaite intelligence aux personnes qui cultivent actuellement la musique, et dans lequel j'espère, malgré sa brièveté, que la simplicité de mes principes ne donnera lieu ni à l'obscurité ni à l'équivoque.

Il faut d'abord considérer dans la musique deux objets principaux, chacun séparément : le premier doit être l'expression de tous les sons possibles ; et l'autre, celle de toutes les différentes durées, tant des sons que de leurs silences relatifs, ce qui comprend aussi la différence des mouvements.

Comme la musique n'est qu'un enchaînement de sons qui se font entendre, ou tous ensemble, ou successivement, il suffit que tous ces sons aient des expressions relatives qui leur assignent à chacun la place qu'il doit occuper par rapport à un certain son fondamental naturel ou arbitraire, pourvu que ce son fondamental soit nettement exprimé, et que la relation soit facile à connaître : avantages que n'a déjà point la musique ordinaire, où le son fondamental n'a nulle évidence particulière, et où tous les rapports des notes ont besoin d'être longtemps étudiés.

Mais comment faut-il procéder pour déterminer ce son fondamental de la manière la plus avantageuse qu'il est possible ? C'est d'abord une question qui mérite fort d'être examinée. On voit déjà qu'il n'est aucun son dans la nature qui contienne quelque propriété particulière et connue par laquelle on puisse le distinguer toutes les fois qu'on l'entendra. Vous ne sauriez décider sur un son unique que ce soit un *ut* plutôt qu'un *la* ou un *re* ; et tant que vous l'entendrez seul vous n'y pouvez rien apercevoir qui vous doive engager à lui attribuer un nom plutôt qu'un autre. C'est ce qu'avait déjà remarqué M. de Mairan. Il n'y a, dit-il, dans la nature ni *ut* ni *sol* qui soit quinte ou quarte par soi-même, parce que *ut, sol* ou *re* n'existent qu'hypothétiquement selon le son fondamental que l'on a adopté. La sensation de chacun des tons n'a rien en soi de propre à la place qu'il tient dans l'étendue du clavier, rien qui le distingue des autres pris séparément. Le *re* de l'Opéra pourrait être l'*ut* de chapelle, ou au contraire : la même vitesse, la même fréquence de vibrations qui constitue

Copyright Arvensa Editions

l'un pourra servir, quand on voudra, à constituer l'autre ; ils ne diffèrent dans le sentiment qu'en qualité de plus haut ou de plus bas, comme huit vibrations, par exemple, diffèrent de neuf, et non pas d'une différence spécifique de sensation.

Voilà donc tous les sons imaginables réduits à la seule faculté d'exciter les sensations par les vibrations qui les produisent, et la propriété spécifique de chacun d'eux réduite au nombre particulier de ces vibrations pendant un temps déterminé : or, comme il est impossible de compter ces vibrations, du moins d'une manière directe, il reste démontré qu'on ne peut trouver dans les sons aucune propriété spécifique par laquelle on les puisse reconnaître séparément, et à plus forte raison qu'il n'y a aucun d'eux qui mérite, par préférence, d'être distingué de tous les autres et de servir de fondement aux rapports qu'ils ont entre eux.

Il est vrai que M. Sauveur avait proposé un moyen de déterminer un son fixe qui eût servi de base à tous les tons de l'échelle générale : mais ses raisonnements mêmes prouvent qu'il n'est point de son fixe dans la nature ; et l'artifice très ingénieux et très impraticable qu'il imagina pour en trouver un arbitraire, prouve encore combien il y a loin des hypothèses, ou même, si l'on veut, des vérités de spéculation, aux simples règles de pratique.

Voyons cependant si, en épiant la nature de plus près, nous ne pourrons point nous dispenser de recourir à l'art pour établir un ou plusieurs sons fondamentaux qui puissent nous servir de principe de comparaison pour y rapporter tous les autres.

D'abord, comme nous ne travaillons que pour la pratique, dans la recherche des sons, nous ne parlerons que de ceux qui composent le système tempéré, tel qu'il est universellement adopté, comptant pour rien ceux qui n'entrent point dans la pratique de notre musique, et considérant comme justes sans exception tous les accords qui résultent du tempérament. On verra bientôt que cette supposition, qui est la même qu'on admet dans la musique ordinaire, n'ôtera rien à la variété que le système tempéré introduit dans l'effet des différentes modulations.

En adoptant donc la suite de tous les sons du clavier, telle qu'elle est pratiquée sur les orgues et les clavecins, l'expérience m'apprend qu'un certain son auquel on a donné le nom d'*ut*, rendu par un tuyau long de seize pieds, ouvert, fait entendre assez distinctement, outre le son principal, deux autres sons plus faibles, l'un à la tierce majeure, et l'autre à

Copyright Arvensa Editions

la quinte[8], auxquels on a donné les noms de *mi* et de *sol*. J'écris à part ces trois noms ; et cherchant un tuyau à la quinte du premier qui rende le même son que je viens d'appeler *sol* ou son octave, j'en trouve un de dix pieds huit pouces de longueur, lequel, outre le son principal sol, en rend aussi deux autres, mais plus faiblement ; je les appelle *si* et *re*, et je trouve qu'ils sont précisément en même rapport avec le *sol*, que le *sol* et le *mi* l'étaient avec l'*ut* ; je les écris à la suite des autres, omettant comme inutile d'écrire le sol une seconde fois. Cherchant un troisième tuyau à l'unisson de la quinte re, je trouve qu'il rend encore deux autres sons, outre le son principal *re*, et toujours en même proportion que les précédents ; je les appelle *fa* et *la*[9], et je les écris encore à la suite des précédents. En continuant de même sur le *la*, je trouverais encore deux autres sons : mais comme j'aperçois que la quinte est ce même *mi* qui a fait la tierce du premier son *ut,* je m'arrête là, pour ne pas redoubler inutilement mes expériences, et j'ai les sept noms suivants, répondants au premier son *ut* et aux six autres que j'ai trouvés de deux en deux :

Ut, mi, sol, si, re, fa, la.

Rapprochant ensuite tous ces sons par octaves dans les plus petits intervalles où je puis les placer, je les trouve rangés de cette sorte,

Ut, re, mi, fa, sol, la, si.

Et ces sept notes ainsi rangées indiquent justement le progrès diatonique affecté au mode majeur par la nature même : or, comme le premier son ut a servi de principe et de base à tous les autres, nous le prendrons pour ce son fondamental que nous avions cherché, parce qu'il est bien réellement la source et l'origine d'où sont émanés tous ceux qui le suivent. Parcourir ainsi tous les sons de cette échelle, en commençant et finissant par le son fondamental, et en préférant toujours les premiers engendrés aux derniers, c'est ce qu'on appelle moduler dans le ton d'*ut* majeur, et c'est là proprement la gamme fondamentale, qu'on est convenu d'appeler naturelle préférablement aux autres, et qui sert de règle de comparaison pour y conformer les sons fondamentaux de tous les tons praticables. Au reste, il est bien évident qu'en prenant le son rendu par tout autre tuyau pour le son fondamental *ut,* nous serions parvenus par des sons différents à une progression toute semblable, et que par conséquent ce choix n'est que de pure convention, et tout aussi arbitraire que celui d'un tel ou tel méridien pour déterminer les degrés de longitude.

Copyright Arvensa Editions

Il suit de là que ce que nous avons fait en prenant ut pour base de notre opération, nous le pouvons faire de même en commençant par un des six sons qui le suivent, à notre choix, et qu'appelant ut ce nouveau son fondamental, nous arriverons à la même progression que ci-devant, et nous trouverons tout de nouveau,

Ut, re, mi, fa, sol, la, si ;

avec cette unique différence, que ces derniers sons étant placés à l'égard de leur son fondamental de la même manière que les précédents l'étaient à l'égard du leur, et ces deux sons fondamentaux étant pris sur différents tuyaux, il s'ensuit que leurs sons correspondants sont aussi rendus par différents tuyaute, et que le premier, *ut*, par exemple, n'étant pas le même que le second, le premier *re* n'est pas non plus le même que le second,

À présent l'un de ces deux tons étant pris pour-le naturel, si vous voulez savoir ce que les différents sons du second sont à l'égard du premier, vous n'avez qu'à chercher à quel son naturel du premier ton se rapporte le fondamental du second, et le même rapport subsistera toujours entre les sons de même dénomination de l'un et de l'autre ton dans les octaves correspondantes. Supposant, par exemple, que l'*ut* du second ton soit un sol au naturel, c'est-à-dire à la quinte de l'*ut* naturel, le *re* du second ton sera sûrement un *la* naturel, c'est-à-dire la quinte du *re* naturel ; le *mi* sera un *si*, le *fa* un *ut*, etc. ; et alors on dira qu'on est au ton majeur de *sol*, c'est-à-dire qu'on a pris le *sol* naturel pour en faire le son fondamental d'un autre ton majeur.

Mais si, au lieu de m'arrêter en *la* dans l'expérience des trois sons rendus par chaque tuyau, j'avais continué ma progression de quinte en quinte jusqu'à me retrouver au premier *ut* d'où j'étais parti d'abord, ou à l'une de ses octaves, alors j'aurais passé par cinq nouveaux sons altérés des premiers, lesquels font avec eux la somme de douze sons différents renfermés dans l'étendue de l'octave, et faisant ensemble ce qu'on appelle les douze cordes du système chromatique.

Ces douze sons, répliqués à différentes octaves, font toute l'étendue de l'échelle générale, sans qu'il puisse jamais s'en présenter aucun autre, du moins dans le système tempéré, puisque après avoir parcouru de quinte en quinte tous les sons que les tuyaux faisaient entendre, je suis arrivé à la réplique du premier par lequel j'avais commencé, et que par conséquent, en poursuivant la même opération, je n'aurais jamais que les répliques,

Copyright Arvensa Editions

c'est-à-dire les octaves des sons précédents.

La méthode que la nature m'a indiquée, et que j'ai suivie pour trouver la génération de tous les sons pratiqués dans la musique, m'apprend donc en premier lieu, non pas à trouver un son fondamental proprement dit, qui n'existe point, mais à tirer d'un son établi par convention tous les mêmes avantages qu'il pourrait avoir s'il était réellement fondamental, c'est-à-dire à en faire réellement l'origine et le générateur de tous les autres sons qui sont en usage, et qui n'y peuvent être qu'en conséquence de certains rapports déterminés qu'ils ont avec lui, comme les touches du clavier à l'égard du *C sol ut*.

Elle m'apprend, en second lieu, qu'après avoir déterminé le rapport de chacun de ces sons avec le fondamental, on peut à son tour le considérer comme fondamental lui-même, puisque, le tuyau qui le rend faisant entendre sa tierce majeure et sa quinte aussi bien que le fondamental, on trouve, en partant de ce son-là comme générateur, une gamme qui ne diffère en rien, quant à sa progression, de la gamme établie en premier lieu ; c'est-à-dire, en un mot, que chaque touche du clavier peut et doit même être considérée sous deux sens tout-à-fait différents. Suivant le premier, cette touche représente un son relatif au *C sol, ut,* et qui, en cette qualité, s'appelle *re*, ou *mi*, ou *sol,* etc., selon qu'il est le second, le troisième, ou le cinquième degré de l'octave renfermée entre deux *ut* naturels. Suivant le second sens, elle est le fondement d'un ton majeur, et alors elle doit constamment porter le nom d'*ut* ; et toutes les autres touches ne devant être considérées que par les rapports qu'elles ont avec la fondamentale, c'est ce rapport qui détermine alors le nom qu'elles doivent porter, suivant le degré qu'elles occupent. Comme l'octave renferme douze sons, il faut indiquer celui qu'on choisit, et alors c'est un l*a* ou un *re,* etc. naturel ; cela détermine le son : mais quand il faut le rendre fondamental et y fixer le ton, alors c'est constamment un *ut,* et cela détermine le progrès.

Il résulte de cette explication que chacun des douze sons de l'octave peut être fondamental ou relatif, suivant la manière dont il sera employé : avec cette distinction, que la disposition de l'*ut* naturel dans l'échelle des tons le rend fondamental naturellement, mais qu'il peut toujours devenir relatif à tout autre son que l'on voudra choisir pour fondamental ; au lieu que ces autres sons, naturellement relatifs à celui d'*ut*, ne deviennent fondamentaux que par une détermination particulière. Au reste, il est

Copyright Arvensa Editions

évident que c'est la nature même qui nous conduit à cette distinction de fondements et de rapports dans les sons : chaque son peut être fondamental naturellement, puisqu'il fait entendre ses harmoniques, c'est-à-dire sa tierce majeure et sa quinte, qui sont les cordes essentielles du ton dont il est le fondement ; et chaque son peut encore être naturellement relatif, puisqu'il n'en est aucun qui ne soit une des harmoniques ou des cordes essentielles d'un autre son fondamental, et qui n'en puisse être engendré en cette qualité. On verra dans la suite pourquoi j'ai insisté sur ces observations.

Nous avons donc douze sons qui servent de fondements ou de toniques aux douze tons majeurs pratiqués dans la musique, et qui, en cette qualité, sont parfaitement semblables quant aux modifications qui résultent de chacun d'eux, traité comme fondamental. À l'égard du mode mineur, il ne nous est point indiqué par la nature ; et comme nous ne trouvons aucun son qui en fasse entendre les harmoniques, nous pouvons concevoir qu'il n'a point de son fondamental absolu, et qu'il ne peut exister qu'en vertu du rapport qu'il a avec le mode majeur dont il est engendré, comme il est aisé de le faire voir[10].

Le premier objet que nous devons donc nous proposer dans l'institution de nos nouveaux signes, c'est d'en imaginer d'abord un qui désigne nettement, dans toutes les occasions, la corde fondamentale que l'on prétend établir, et le rapport qu'elle a avec la fondamentale de comparaison, c'est-à-dire avec l'*ut* naturel.

Supposons ce signe déjà choisi. La fondamentale étant déterminée, il s'agira d'exprimer tous les autres sons par le rapport qu'ils ont avec elle, car c'est elle seule qui en détermine le progrès et les altérations. Ce n'est pas, à la vérité, ce qu'on pratique dans la musique ordinaire, où les sons sont exprimés constamment par certains noms déterminés, qui ont un rapport direct aux touches des instruments et à la gamme naturelle, sans égard au ton où l'on est, ni à la fondamentale qui le détermine. Mais comme il est ici question de ce qu'il convient le mieux de faire, et non pas de ce qu'on fait actuellement, est-on moins en droit de rejeter une mauvaise pratique, si je fais voir que celle que je lui substitue mérite la préférence, qu'on le serait de quitter un mauvais guide pour un autre qui vous montrerait un chemin plus commode et plus court ? et ne se moquerait-on pas du premier, s'il voulait vous contraindre à le suivre

Copyright Arvensa Editions

toujours, par cette unique raison qu'd vous égare depuis longtemps ?

Ces considérations nous mènent directement au choix des chiffres pour exprimer les sons de la musique, puisque les chiffres ne marquent que des rapports, et que l'expression des sons n'est aussi que celle des rapports qu'ils ont entre eux. Aussi avons-nous déjà remarqué que les Grecs ne se servaient des lettres de leur alphabet à cet usage, que parce que ces lettres étaient en même temps les chiffres de leur arithmétique ; au lieu que les caractères de notre alphabet, ne portant point communément avec eux les idées de nombres ni de rapports, ne seraient pas, à beaucoup près, si propres à les exprimer.

Il ne faut pas s'étonner après cela si l'on a tenté si souvent de substituer les chiffres aux notes de la musique : c'était assurément le service le plus important que l'on eût pu rendre à cet art, si ceux qui l'ont entrepris avaient eu la patience ou les lumières nécessaires pour embrasser un système général dans toute son étendue. Le grand nombre de tentatives qu'on a faites sur ce point fait voir qu'on sent depuis longtemps les défauts des caractères établis. Mais il fait voir encore qu'il est bien plus aisé de les apercevoir que de les corriger : faut-il conclure de là que la chose est impossible ?

Nous voilà donc déjà déterminés sur le choix des caractères ; il est question maintenant de réfléchir sur la meilleure manière de les appliquer. Il est sûr que cela demande quelque soin : car s'il n'était question, que d'exprimer tous les sons par autant de chiffres différents, il n'y aurait pas là grande difficulté ; mais aussi n'y aurait-il pas non plus grand mérite, et ce serait ramener dans la musique une confusion encore pire que celle qui naît de la position des notes.

Pour m'éloigner le moins qu'il est possible de l'esprit de la méthode ordinaire, je ne ferai d'abord attention qu'au clavier naturel, c'est-à-dire aux touches noires de l'orgue et du clavecin, réservant pour les autres des signes d'altération semblables à ceux qui se pratiquent communément ; ou plutôt, pour me fixer par une idée plus universelle, je considérerai seulement le progrès et le rapport des sons affectés au mode majeur, faisant abstraction à la modulation et aux changements de ton, bien sûr qu'en faisant régulièrement l'application de mes caractères, la fécondité de mon principe suffira à tout.

De plus, comme toute l'étendue du clavier n'est qu'une suite de plusieurs octaves redoublées, je me contenterai d'en considérer une à part,

Copyright Arvensa Editions

et je chercherai ensuite un moyen d'appliquer successivement à toutes les mêmes caractères que j'aurais affectés aux sons de celle-ci. Par là je me conformerai à la fois à l'usage, qui donne les mêmes noms aux notes correspondantes des différentes octaves ; à mon oreille, qui se plaît à en confondre les sons ; à la raison, qui me fait voir les mêmes rapports multipliés entre les nombres qui les expriment ; et enfin je corrigerai un des grands défauts de la musique ordinaire, qui est d'anéantir par une position vicieuse l'analogie et la ressemblance qui doit toujours se trouver entre les différentes octaves.

Il y a deux manières de considérer les sons et les rapports qu'ils ont entre eux : l'une, par leur génération, c'est-à-dire par les différentes longueurs des cordes ou des tuyaux qui les font entendre ; et l'autre, par les intervalles qui les séparent du grave à l'aigu.

À l'égard de la première, elle ne saurait être de nulle conséquence dans l'établissement de nos signes, soit parce qu'il faudrait de trop grands nombres pour les exprimer, soit enfin parce que de tels nombres ne sont de nul avantage pour la facilité de l'intonation, qui doit être ici notre grand objet.

Au contraire, la seconde manière de considérer les sons par leurs intervalles renferme un nombre infini d'utilités : c'est sur elle qu'est fondé le système de la position, tel qu'il est pratiqué actuellement. Il est vrai que, suivant ce système, les notes n'ayant rien en elles-mêmes, ni dans l'espace qui les sépare, qui vous indique clairement le genre de l'intervalle, il faut ânonner un temps infini avant que d'avoir acquis toute l'habitude nécessaire pour le reconnaître au premier coup d'œil. Mais comme ce défaut vient uniquement du mauvais choix des signes, on n'en peut rien conclure contre le principe sur lequel ils sont établis ; et l'on verra bientôt comment au contraire on tire de ce principe tous les avantages qui peuvent rendre l'intonation aisée à apprendre et à pratiquer.

Prenant *ut* pour ce son fondamental auquel tous les autres doivent se rapporter, et l'exprimant par le chiffre 1, nous aurons à sa suite l'expression des sept sons naturels, *ut, re, mi, fa, sol, la, si* par les sept chiffres, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ; de façon que, tant que le chant roulera dans l'étendue de ces sept sons, il suffira de les noter chacun par son chiffre correspondant, pour les exprimer tous sans équivoque.

Il est évident que cette manière de noter conserve pleinement l'avantage si vanté de la position ; car vous connaissez à l'œil, aussi

Copyright Arvensa Editions

clairement qu'il est possible, si un son est plus haut ou plus bas qu'un autre ; vous voyez parfaitement qu'il faut monter pour aller de l'1 au 5, et qu'il faut descendre pour aller du 4 au 2 : cela ne souffre pas la moindre réplique.

Mais je ne m'étendrai pas ici sur cet article, et je me contenterai de toucher, à la fin de cet ouvrage, les principales réflexions qui naissent de la comparaison des deux méthodes. Si l'on suit mon projet avec quelque attention, elles se présenteront d'elles-mêmes à chaque instant ; et, en laissant à mes lecteurs le plaisir de me prévenir, j'espère me procurer la gloire d'avoir pensé comme eux.

Les sept premiers chiffres ainsi disposés marqueront, outre les degrés de leurs intervalles, celui que chaque son occupe à l'égard du son fondamental ut ; de façon qu'il n'est aucun intervalle dont l'expression par chiffres ne vous présente un double rapport : le premier, entre les deux sons qui le composent ; et le second, entre chacun d'eux et le son fondamental.

Soit donc établi que le chiffre 1 s'appellera toujours *ut*, 2 s'appellera toujours *re*, 3 toujours *mi*, etc., conformément à l'ordre suivant :

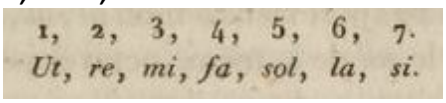

Mais quand il est question de sortir de cette étendue pour passer dans d'autres octaves, alors cela forme une nouvelle difficulté ; car il faut nécessairement multiplier les chiffres, ou suppléer à cela par quelque nouveau signe qui détermine l'octave où l'on chante : autrement l'*ut* d'en haut étant écrit I aussi-bien que l'*ut* d'en bas, le musicien ne pourrait éviter de les confondre, et l'équivoque aurait lieu nécessairement.

C'est ici le cas où la position peut être admise avec tous les avantages qu'elle a dans la musique ordinaire, sans en conserver ni les embarras ni la difficulté. Établissons une ligne horizontale, sur laquelle nous disposerons toutes les notes renfermées dans la même octave, c'est-à-dire depuis et compris l'*ut* d'en bas jusqu'à celui d'en haut exclusivement. Faut-il passer dans l'octave qui commence à l'*ut* d'en haut, nous placerons nos chiffres au-dessus de la ligne. Voulons-nous au contraire passer dans l'octave inférieure, laquelle commence en descendant par le *si* qui suit l'*ut* posé sur la ligne, alors nous les placerons au-dessous de la même ligne ; c'est-à-dire que la position qu'on est contraint de changer à chaque degré dans la musique ordinaire, ne changera dans la mienne qu'à chaque octave, et

Copyright Arvensa Editions

aura par conséquent six fois moins de combinaisons. (*Voyez* la Planche, exemple I.)

Après ce premier *ut*, je descends au *sol* de l'octave inférieure : je reviens à mon *ut*, et, après avoir fait le *mi* et le *sol* de la même octave, je passe à l'*ut* d'en haut, c'est-à-dire à l'*ut* qui commence l'octave supérieure : je redescends ensuite jusqu'au *sol* d'en bas, par lequel je reviens finir à mon premier *ut*.

Vous pouvez voir dans ces exemples (*voyez* la Planche, exemples 1 et 2.) comment le progrès de la voix est toujours annoncé aux yeux, ou par les différentes valeurs des chiffres, s'ils sont de la même octave, ou par leurs différentes positions, si leurs octaves sont différentes.

Cette mécanique est si simple qu'on la conçoit du premier regard, et la pratique en est la chose du monde la plus aisée. Avec une seule ligne vous modulez dans l'étendue de trois octaves ; et, s'il se trouvait que vous voulussiez passer encore au-delà, œ qui n'arrivera guère dans une musique sage, vous avez toujours la liberté d'ajouter des lignes accidentelles en haut et en bas, comme dans la musique ordinaire : avec la différence que dans celle-ci il faut onze lignes pour trois octaves, tandis qu'il n'en faut qu'une dans la mienne, et que je puis exprimer l'étendue de cinq, six, et près de sept octaves, c'est-à-dire beaucoup plus que n'a d'étendue le grand clavier, avec trois lignes seulement.

Il ne faut pas confondre la position, telle que ma méthode l'adopte, avec celle qui se pratique dans la musique ordinaire ; les principes en sont tout différents. La musique ordinaire n'a en vue que de vous indiquer des intervalles et de disposer en quelque façon vos organes par l'aspect du plus grand ou moindre éloignement des notes, sans s'embarrasser de distinguer assez bien le genre de ces intervalles, ni le degré de cet éloignement, pour en rendre la connaissance indépendante de l'habitude. Au contraire, la connaissance des intervalles qui fait proprement le fond de la science du musicien, m'a paru un point si important, que j'ai cru en devoir faire l'objet essentiel de ma méthode. L'explication suivante montre comment on parvient, par mes caractères, à déterminer tous les intervalles possibles par leurs genres et par leurs noms, sans autre peine que celle de lire une fois ces remarques.

Nous distinguons d'abord les intervalles en directs et renversés, et les uns et les autres encore en simples et redoublés.

Je vais définir chacun de ces intervalles considéré dans mon système.

Copyright Arvensa Editions

L'intervalle direct est celui qui est compris entre deux sons dont les chiffres sont d'accord avec le progrès, c'est-à-dire que le son le plus haut doit avoir aussi le plus grand chiffre, et le son le plus bas le chiffre le plus petit. (*Voyez* la Planche, exemple 3.)

L'intervalle renversé est celui dont le progrès est contrarié par les chiffres ; c'est-à-dire que si l'intervalle monte, le second chiffre est le plus petit ; et si l'intervalle descend, le second chiffre est le plus grand. (*Voyez* la Planche, exemple 4)

L'intervalle simple est celui qui ne passe pas l'étendue d'une octave. (*Voyez* la Planche, exemple 5.)

L'intervalle redoublé est celui qui passe l'étendue d'une octave. Il est toujours la réplique d'un intervalle simple. (*Voyez* exemple 6.)

Quand vous entrez d'une octave dans la suivante, c'est-à-dire que vous passez de la ligne au-dessus ou au-dessous d'elle, ou *vice versa*, l'intervalle est simple s'il est renversé, mais s'il est direct il sera toujours redoublé.

Cette courte explication suffit pour connaître à fond le genre de tout intervalle possible. Il faut à présent apprendre à en trouver le nom sur-le-champ.

Tous les intervalles peuvent être considérés comme formés des trois premiers intervalles simples, qui sont la seconde, la tierce, la quarte, dont les compléments à l'octave sont la septième, la sixte et la quinte ; à quoi, si vous ajoutez cette octave elle-même, vous aurez tous les intervalles simples sans exception.

Pour trouver donc le nom de tout intervalle simple direct, il ne faut qu'ajouter l'unité à la différence des deux chiffres qui l'expriment. Soit, par exemple, cet intervalle 1, 5 ; la différence des deux chiffres est 4, à quoi ajoutant l'unité vous avez 5, c'est-à-dire la quinte pour le nom de cet intervalle : il en serait de même si vous aviez eu 2, 6, ou 7, 3, etc. Soit cet autre intervalle 4, 5 ; la différence est 1, à quoi ajoutant l'unité, vous avez 2, c'est-à-dire une seconde pour le nom de cet intervalle. La règle est générale.

Si l'intervalle direct est redoublé, après avoir procédé comme ci-devant, il faut ajouter 7 pour chaque octave, et vous aurez encore très exactement le nom de votre intervalle. Par exemple, vous voyez déjà que est une tierce redoublée ; ajoutez donc 7 à 3, et vous aurez 10, c'est-à-dire une dixième pour le nom de votre intervalle.

Si l'intervalle est renversé, prenez le complément du direct, c'est le nom

Copyright Arvensa Editions

de votre intervalle : ainsi parce que la sixte est le complément de la tierce, et que cet intervalle est une tierce renversée, je trouve que c'est une sixte ; si de plus il est redoublé, ajoutez-y autant de fois 7 qu'il y a d'octaves. Avec ce peu de règles, dans quelque cas que vous soyez, vous pouvez nommer sur-le-champ, et sans le moindre embarras, quelque intervalle qu'on vous présente.

Voyons donc, sur ce que je viens d'expliquer, à quel point nous sommes parvenus dans l'art de solfier par la méthode que je propose.

D'abord, toutes les notes sont connues sans exception ; il n'a pas fallu bien de la peine pour retenir les noms de sept caractères uniques, qui sont les seuls dont on ait à charger sa mémoire pour l'expression des sons ; qu'on apprenne à les entonner juste en montant et en descendant diatoniquement et par intervalles, et nous voilà tout d'un coup débarrassés des difficultés de la position.

À le bien prendre, la connaissance des intervalles, par rapport à la nomination, n'est pas d'une nécessité absolue, pourvu qu'on connaisse bien le ton d'où l'on part, et qu'on sache trouver celui où l'on va. On peut entonner exactement l'*ut* et *fa* sans savoir qu'on fait une quarte, et sûrement cela serait toujours bien moins nécessaire par ma méthode-que par la commune, où la connaissance nette et précise des notes ne peut suppléer à celle des intervalles ; au lien que dans la mienne, quand l'intervalle serait inconnu, les deux notes qui le composent seraient toujours évidentes, sans qu'on pût jamais s'y tromper, dans quelque ton et à quelque clef que l'on fût. Cependant tous les avantages se trouvent ici tellement réunis, qu'au moyen de trois ou quatre observations très simples voilà mon écolier en état de nommer hardiment tout intervalle possible, soit sur la même partie, soit en sautant de l'une à l'autre, et d'en savoir plus à cet égard dans une heure d'application que des musiciens de dix et douze ans de pratique : car on doit remarquer que les opérations dont je viens de parler se font tout d'un coup par l'esprit et avec une rapidité bien éloignée des longues gradations indispensables dans la musique ordinaire pour arriver à la connaissance des intervalles, et qu'enfin les règles seraient toujours préférables à l'habitude, soit pour la certitude, soit pour la brièveté, quand même elle ne ferait que produire le même effet.

Mais ce n'est rien d'être parvenu jusqu'ici : il est d'autres objets à considérer et d'autres difficultés à surmonter.

Quand j'ai ci-devant affecté le nom d'*ut* au son fondamental de la

Copyright Arvensa Editions

gamme naturelle, je n'ai fait que me conformer à l'esprit de la première institution du nom des notes, et à l'usage général des musiciens ; et, quand j'ai dit que la fondamentale de chaque ton avait le même droit de porter le nom d'ut que ce premier son, à qui il n'est affecté par aucune propriété particulière, j'ai encore été autorisé par la pratique universelle de cette méthode qu'on appelle *transposition* dans la musique vocale.

Pour effacer tout scrupule qu'on pourrait concevoir à cet égard, il faut expliquer ma pensée avec un peu plus d'étendue. Le nom d'*ut* doit-il être nécessairement et toujours celui d'une touche fixe du clavier, ou doit-il au contraire être appliqué préférablement à la fondamentale de chaque ton ? c'est la question qu'il s'agit de discuter.

À l'entendre énoncer de cette manière, on pourrait peut-être s'imaginer que ce n'est ici qu'une question de mots. Cependant elle influe trop dans la pratique pour être méprisée ; il s'agit moins des noms en eux-mêmes que de déterminer les idées qu'on leur doit attacher, et sur lesquelles on n'a pas été trop bien d'accord jusqu'ici.

Demandez à une personne qui chante ce que c'est qu'un *ut*, elle vous dira que c'est le premier ton de la gamme : demandez la même chose à un joueur d'instruments, il vous répondra que c'est une telle touche de son violon ou de son clavecin. Ils ont tous deux raison ; ils s'accordent même en un sens, et s'accorderaient tout-à-fait, si l'un ne se représentait pas cette gamme comme mobile, et l'autre cet *ut* comme invariable.

Puisque l'on est convenu d'un certain son à peu près fixe pour y régler la portée des voix et le diapason des instruments, il faut que ce son ait nécessairement un nom, et un nom fixe comme le son qu'il exprime ; donnons-lui le nom d'*ut*, j'y consens. Réglons ensuite sur ce nom-là tous ceux des différents sons de l'échelle générale, afin que nous puissions indiquer le rapport qu'ils ont avec lui et avec les différentes touches des instruments : j'y consens encore, et jusque-là le symphoniste a raison.

Mais ces sons auxquels nous venons de donner des noms, et ces touches qui les font entendre, sont disposés de telle manière qu'ils ont entre eux et avec la touche *ut*, certains rapports qui constituent proprement ce qu'on appelle ton ; et ce ton, dont ut est la fondamentale, est celui que font entendre les touches noires de l'orgue et du clavecin quand on les joue dans un certain ordre, sans qu'il soit possible d'employer toutes les mêmes touches pour quelque autre ton dont *ut* ne serait pas la fondamentale, ni d'employer dans celui d'*ut* aucune des touches blanches

Copyright Arvensa Editions

du clavier, lesquelles n'ont même aucun nom propre, et en prennent de différents, s'appelant tantôt dièses et tantôt bémols, suivant les tons dans lesquels elles sont employées.

Or, quand on veut établir une autre fondamentale, il faut nécessairement faire un tel choix des sons qu'on veut employer, qu'ils aient avec elle précisément les mêmes rapports que le *re*, le *mi*, le *sol,* et tous les autres sons de la gamme naturelle avaient avec l'*ut*. C'est le cas où le chanteur a droit de dire au symphoniste : Pourquoi ne vous servez-vous pas des mêmes noms pour exprimer les mêmes rapports ? Au reste, je crois peu nécessaire de remarquer qu'il faudrait toujours déterminer la fondamentale par son nom naturel, et que c'est seulement après cette détermination qu'elle prendrait le nom d'*ut*.

Il est vrai qu'en affectant toujours les mêmes noms aux mêmes touches de l'instrument et aux mêmes notes de la musique, il semble d'abord qu'on établit un rapport plus direct entre cette note et cette touche, et que l'une excite plus aisément l'idée de l'autre qu'on ne ferait en cherchant toujours une égalité de rapports entre les chiffres des notes et le chiffre fondamental d'un côté, et de l'autre entre le son fondamental et les touches de l'instrument.

On peut voir que je ne tâche pas d'énerver la force de l'objection ; oserai-je me flatter à mon tour que les préjugés n'ôteront rien à celle de mes réponses ?

D'abord je remarquerai que le rapport fixé par les mêmes noms entre les touches de l'instrument et les notes de la musique a bien des exceptions et des difficultés auxquelles on ne fait pas toujours assez d'attention.

Nous avons trois clefs dans la musique, et ces trois clefs ont huit positions ; ainsi, suivant ces différentes positions, voilà huit touches différentes pour la même position, et huit positions pour la même touche, et pour chaque touche de l'instrument : il est certain que cette multiplication d'idées nuit à leur netteté ; il y a même bien des symphonistes qui ne les possèdent jamais toutes à un certain point, quoique toutes les huit clefs soient d'usage sur plusieurs instruments.

Mais renfermons-nous dans l'examen de ce qui arrive sur une seule clef. On s'imagine que la même note doit toujours exprimer l'idée de la même touche, et cependant cela est très faux ; car, par des accidents fort communs, causés par les dièses et les bémols, il arrive à tout moment, non

Copyright Arvensa Editions

seulement que la note *si* devient la touche *ut*, que la note *mi* devient la touche *fa*, et réciproquement, mais encore qu'une note diésée à la clef, et diésée par accident, monte d'un ton tout entier, qu'un *fa* devient un *sol*, un *ut* un *re*, etc. ; et qu'au contraire, par un double bémol, un *mi* deviendra un *re,* un *si* un *la*, et ainsi des autres. Où en est donc la précision de nos idées ? Quoi ! je vois un *sol*, et il faut que je touche un *la !* Est-ce là ce rapport si juste, si vanté, auquel on veut sacrifier celui de la modulation ?

Je ne nie pas cependant qu'il n'y ait quelque chose de très ingénieux dans l'invention des accidents ajoutés à la clef pour indiquer, non pas les différents tons, car ils ne sont pas toujours connus par là, mais les différentes altérations qu'ils causent. Ils n'expliquent pas mal la théorie des progressions ; c'est dommage qu'ils fassent acheter si cher cet avantage par la peine qu'ils donnent dans la pratique du chant et des instruments. Que me sert, à moi, de savoir qu'un tel demi-ton a changé de place, et que de là on l'a transporté là pour en faire une note sensible, une quatrième ou une sixième note, si d'ailleurs je ne puis venir à bout de l'exécuter sans me donner la torture, et s'il faut que je me souvienne exactement de ces cinq dièses ou de ces cinq bémols pour les appliquer à toutes les notes que je trouverai sur les mêmes positions ou à l'octave, et cela précisément dans le temps que l'exécution devient le plus embarrassante parla difficulté particulière de l'instrument ? Mais ne nous imaginons pas que les musiciens se donnent cette peine dans la pratique ; ils suivent une autre route bien plus commode, et il n'y a pas un habile homme parmi eux qui, après avoir préludé dans le ton où il doit jouer, ne fasse plus d'attention au degré du ton où il se trouve et dont il connaît la progression, qu'au dièse ou au bémol qui l'affecte.

En général, ce qu'on appelle chanter et exécuter au naturel est peut-être ce qu'il y a de plus mal imaginé dans la musique ; car si les noms des notes ont quelque utilité réelle, ce ne peut être que pour exprimer certains rapports, certaines affections déterminées dans les progressions des sons. Or, dès que le ton change, le rapport des sons et la progression changeant aussi, la raison dit qu'il faut de même changer les noms des notes en les rapportant par analogie au nouveau ton, sans quoi l'on renverse le sens des noms, et l'on ôte aux mots le seul avantage qu'ils puissent avoir, qui est d'exciter d'autres idées avec celle des sons. Le passage du *mi* au *fa*, ou du *si* à l'*ut*, excite naturellement dans l'esprit du musicien l'idée du demi-ton. Cependant, si l'on est dans le ton de *si* ou dans celui de *mi,* l'intervalle

Copyright Arvensa Editions

du *si* à l'*ut* ou du *mi* au *fa* est toujours d'un ton et jamais d'un demi-ton : donc, au lieu de leur conserver des noms qui trompent l'esprit et qui choquent l'oreille exercée par une différente habitude, il est important de leur en appliquer d'autres dont le sens connu ne soit point contradictoire, et annonce les intervalles qu'ils doivent exprimer. Or, tous les rapports des sons du système diatonique se trouvent exprimés, dans le majeur, tant en montant qu'en descendant, dans l'octave comprise entre deux *ut*, suivant l'ordre naturel ; et, dans le mineur, dans l'octave comprise entre deux *la*, suivant le même ordre en descendant seulement ; car, en montant, le mode mineur est assujetti à des affections différentes, qui présentent de nouvelles réflexions pour la théorie, lesquelles ne sont pas aujourd'hui de mon sujet, et qui ne font rien au système que je propose.

Je ne disconviens pas qu'à l'égard des instruments ma méthode ne s'écarte beaucoup de l'esprit de la méthode ordinaire ; mais comme je ne crois pas la méthode ordinaire extrêmement estimable, et que je crois même d'en démontrer les défauts, il faudrait toujours, avant que de me condamner par là, se mettre en état de me convaincre, non pas de la différence, mais du désavantage de la mienne.

Continuons d'en expliquer la mécanique. Je reconnais dans la musique douze sons ou cordes originales, l'un desquels est le *C sol ut*, qui sert de fondement à la gamme naturelle : prendre un des autres sons pour fondamental, c'est lui attribuer toutes les propriétés de l'*ut* ; c'est proprement transposer la gamme naturelle plus haut ou plus bas de tant de degrés. Pour déterminer ce son fondamental, je me sers du mot correspondant, c'est-à-dire du *sol*, du *re*, du *la*, etc. ; et je l'écris à la marge au haut de l'air que je veux noter : alors ce *sol* ou ce *re*, qu'on peut appeler la clef, devient *ut* ; et servant de fondement à un nouveau ton et à une nouvelle gamme, toutes les notes du clavier lui deviennent relatives, et ce n'est alors qu'en vertu du rapport qu'elles ont avec ce son fondamental qu'elles peuvent être employées.

C'est là, quoiqu'on en puisse dire, le vrai principe auquel il faut s'attacher dans la composition, dans le prélude, et dans le chant ; et si vous prétendez conserver aux notes leurs noms naturels, il faut nécessairement que vous les considériez tout à la fois sous une double relation, savoir par rapport au *C sol ut* et à la gamme naturelle, et par rapport au son fondamental particulier, sur lequel vous êtes contraint d'en régler le progrès et les altérations. Il n'y a qu'un ignorant qui joue des dièses et des

Copyright Arvensa Editions

bémols sans penser au ton dans lequel il est ; alors Dieu sait quelle justesse il peut y avoir dans son jeu.

Pour former donc un élève suivant ma méthode, je parle de l'instrument, car pour le chant la chose est si aisée qu'il serait superflu de s'y arrêter ; il faut d'abord lui apprendre à connaître et à toucher par leur nom naturel, c'est-à-dire sur la clef *ut*, toutes les touches de son instrument. Ces premiers noms lui doivent servir de règle pour trouver ensuite les autres fondamentales, et toutes les modulations possibles des tons majeurs, auxquels seuls il suffit de faire attention, comme je l'expliquerai bientôt.

Je viens ensuite h la clef *sol* ; et après lui avoir fait toucher le *sol,* je l'avertis que ce *sol*, devenant la fondamentale du ton, doit alors s'appeler *ut*, et je lui fais parcourir sur cet *ut* toute la gamme naturelle en haut et en bas suivant l'étendue de son instrument : comme il y aura quelque différence dans la touche ou dans la disposition des doigts à cause du demi-ton transposé, je la lui ferai remarquer. Après l'avoir exercé quelque temps sur ces deux tons, je l'amènerai à la clef *re* ; et lui faisant appeler *ut* le *re* naturel, je lui fais recommencer sur cet *ut* une nouvelle gamme ; et, parcourant ainsi toutes les fondamentales de quinte en quinte, il se trouvera enfin dans le cas d'avoir préludé en mode majeur sur les douze cordes du système chromatique, et de connaître parfaitement le rapport et les affections différentes de toutes les touches de son instrument sur chacun de ces douze différents tons.

Alors je lui mets de la musique aisée entre les mains ; la clef lui montre quelle touche doit prendre la dénomination d'*ut* ; et comme il a appris à trouver le *mi* et le *sol*, etc., c'est-à-dire la tierce majeure et la quinte, etc. sur cette fondamentale, un 3 et un 5 sont bientôt pour lui des signes familiers : et si les mouvements lui étaient connus, et que l'instrument n'eût pas ses difficultés particulières, il serait dès-lors en état d'exécuter à livre ouvert toute sorte de musique sur tous les tons et sur toutes les clefs. Mais avant que d'en dire davantage sur cet article, il faut achever d'expliquer la partie qui regarde l'expression des sons.

À l'égard du mode mineur, j'ai déjà remarqué que la nature ne nous l'avait point enseigné directement. Peut-être vient-il d'une suite de la progression dont j'ai parlé dans l'expérience des tuyaux, où l'on trouve qu'à la quatrième quinte cet *ut*, qui avait servi de fondement à l'opération, fait une tierce mineure avec le *la*, qui est alors le son fondamental. Peut-

Copyright Arvensa Editions

être est-ce aussi de là que naît cette grande correspondance entre le mode majeur ut et le mode mineur de sa sixième note, et réciproquement entre le mode mineur *la* et le mode majeur de sa médiante.

De plus, la progression des sons affectés au mode mineur est précisément la même qui se trouve dans l'octave comprise entre deux *la*, puisque, suivant M. Rameau, il est essentiel au mode mineur d'avoir sa tierce et sa sixte mineures, et qu'il n'y a que cette octave où, tous les autres sons étant ordonnés comme ils doivent l'être, la tierce et la sixte se trouvent mineures naturellement.

Prenant donc *la* pour le nom de la tonique des tons mineurs, et l'exprimant par le chiffre 6, je laisserai toujours à sa médiante *ut* le privilège d'être, non pas tonique, mais fondamentale caractéristique ; je me conformerai en cela à la nature, qui ne nous fait point connaître de fondamentale proprement dite dans les tons mineurs, et je conserverai à la fois l'uniformité dans les noms des notes et dans les chiffres qui les expriment, et l'analogie qui se trouve entre les modes majeur et mineur, pris sur les deux cordes *ut* et *la.*

Mais cet *ut* qui, par la transposition, doit toujours être le nom de la tonique dans les tons majeurs, et celui de la médiante dans les tons mineurs, peut, par conséquent, être pris sur chacune des douze cordes du système chromatique ; et, pour la désigner, il suffira de mettre à la marge le nom de cette corde prise sur le clavier dans l'ordre naturel. On voit par là que si le chant est dans le ton d'*ut* majeur ou de *la* mineur, il faudra écrire *ut* à la marge ; si le chant est dans le ton de *re* majeur ou de *si* mineur, il faut écrire *re* à la marge ; pour le ton de *mi* majeur ou d'*ut* dièse mineur, on écrira *mi* à la marge, et ainsi de suite ; c'est-à-dire que la note écrite à la marge, ou la clef, désigne précisément la touche du clavier qui doit s'appeler *ut*, et par conséquent être tonique dans le ton majeur, médiante dans le mineur, et fondamentale dans tous les deux : sur quoi l'on remarquera que j'ai toujours appelé cet *ut* fondamentale, et non pas tonique, parce qu'il ne l'est que dans les tons majeurs ; mais qu'il sert également de fondement à la relation et au nom des notes, et même aux différentes octaves dans l'un et l'autre mode. Mais, à le bien prendre, la connaissance de cette clef n'est d'usage que pour les instruments, et ceux qui chantent n'ont jamais besoin d'y faire attention.

Il suit de là que la même clef sous le même nom d'*ut* désigne cependant deux tons différents ; savoir, le majeur dont elle est tonique, et le mineur

Copyright Arvensa Editions

dont elle est médiante, et dont par conséquent la tonique est une tierce au-dessous d'elle. Il suit encore que les mêmes noms des notes et les notes affectées de la même manière, du moins en descendant, servent également pour l'un et l'autre mode ; de sorte que non seulement on n'a pas besoin de faire une étude particulière des modes mineurs, mais que même on serait à la rigueur dispensé de les connaître, les rapports exprimés par les mêmes chiffres n'étant point différents, quand la fondamentale est tonique, que quand elle est médiante : cependant, pour l'évidence du ton et pour la facilité du prélude, on écrira la clef tout simplement quand elle sera tonique ; et quand elle sera médiante on ajoutera au-dessous d'elle une petite ligne horizontale. (*Voyez* la Planche, exemples 7 et 8.)

Il faut parler à présent des changements de ton ; mais comme les altérations accidentelles des sons s'y présentent souvent, et qu'elles ont toujours lieu, dans le mode mineur, en montant de la dominante à la tonique, je dois auparavant en expliquer les signes.

Le dièse s'exprime par une petite ligne oblique, qui croise la note en montant de gauche à droite : *sol* dièse, par exemple, s'exprime ainsi ; *fa* dièse ainsi . Le bémol s'exprime aussi par une semblable ligne qui croise la note en descendant, , ; et ces signes, plus simples que ceux qui sont en usage, servent encore à montrer à l'œil le genre d'altération qu'ils causent.

Pour le bécarre, il n'est devenu nécessaire que par le mauvais choix du dièse et du bémol, parce qu'étant des caractères séparés des notes qu'ils altèrent, s'ils s'en trouve plusieurs de suite sous l'un ou l'autre de ces signes, on ne peut jamais distinguer celles qui doivent être affectées, de celles qui ne le doivent pas, sans se servir du bécarre. Mais comme, par mon système, le signe de l'altération, outre la simplicité de sa figure, a encore l'avantage d'être toujours inhérent à la note altérée, il est clair que toutes celles auxquelles on ne le verra point devront être exécutées au ton naturel qu'elles doivent avoir sur la fondamentale où l'on est. Je retranche donc le bécarre comme inutile ; et je le retranche encore comme équivoque, puisqu'il est commun de le trouver employé en deux sens tout opposés ; car les uns s'en servent pour ôter l'altération causée par les signes de la clef, et les autres, au contraire, pour remettre la note au ton qu'elle doit avoir conformément à ces mêmes signes.

À l'égard des changements de ton, soit pour-passer du majeur au mineur, ou d'une tonique à une autre, il pourrait suffire de changer la clef ;

Copyright Arvensa Editions

mais comme il est extrêmement avantageux de ne point rendre la connaissance de cette clef nécessaire à ceux qui chantent, et que d'ailleurs il faudrait une certaine habitude pour trouver facilement le rapport d'une clef à l'autre, voici la précaution qu'il y faut ajouter. Il n'est question que d'exprimer la première note de ce changement, de manière à représenter ce qu'elle était dans le ton d'où l'on sort, et ce qu'elle est dans celui où l'on entre. Pour cela, j'écris d'abord cette première note entre deux doubles lignes perpendiculaires par le chiffre qui la représente dans le ton précédent, ajoutant au-dessus d'elle la clef ou le nom de la fondamentale du ton où l'on va entrer ; j'écris ensuite cette même note par le chiffre qui l'exprime dans le ton qu'elle commence : de sorte qu'eu égard à la suite du chant, le premier chiffre indique le ton de la note, et le second sert à en trouver le nom.

Vous voyez (Pl, ex. 9) non seulement que du ton de *sol* vous passez dans celui d'*ut*, mais que la note *fa* du ton précédent est la même que la note *ut* qui se trouve la première dans celui où vous entrez.

Dans cet autre exemple (*voyez* ex. 10), la première note *ut* du premier changement serait le *mi* bémol du mode précédent, et la première note *mi* du second changement serait l'*ut* dièse du mode précédent ; comparaison très commode pour les voix et même pour les instruments, lesquels ont de plus l'avantage du changement de clef. On y peut remarquer aussi que, dans les changements de mode, la fondamentale change toujours, quoique la tonique reste la même, ce qui dépend des règles que j'ai expliquées ci-devant.

Il reste dans l'étendue du clavier une difficulté dont il est temps de parler. Il ne suffit pas de connaître le progrès affecté à chaque mode, la fondamentale qui lui est propre, si cette fondamentale est tonique ou médiante, ni enfin de la savoir rapporter à la place qui lui convient dans l'étendue de la gamme naturelle ; mais il faut encore savoir à quelle octave, et, en un mot, à quelle touche précise du clavier elle doit appartenir.

Le grand clavier ordinaire a cinq octaves d'étendue, et je m'y bornerai pour cette explication, en remarquant seulement qu'on est toujours libre de le prolonger de part et d'autre tout aussi loin qu'on voudra, sans rendre la note plus diffuse ni plus incommode.

Supposons donc que je sois à la clef d'*ut*, c'est-à-dire au son d'*ut* majeur, ou de *la* mineur, qui constitue le clavier naturel : le clavier se trouve alors

Copyright Arvensa Editions

disposé de sorte que, depuis le premier *ut* d'en bas jusqu'au dernier ut d'en haut, je trouve quatre octaves complètes, outre les deux portions qui restent en haut et en bas entre l'*ut* et le *fa*, qui terminent le clavier de part et d'autre.

J'appelle A la première octave comprise entre l'*ut* d'en bas et le suivant vers la droite, c'est-à-dire tout ce qui est renfermé entre 1 et 7 inclusivement. J'appelle B l'octave qui commence au second *ut* y comptant de même vers la droite ; C, la troisième ; D, la quatrième, etc., jusqu'à E, où commence une cinquième octave qu'on pousserait plus haut si l'on voulait. À l'égard de la portion d'en bas, qui commence au premier *fa* et se termine au premier *si*, comme elle est imparfaite, ne commençant point par la fondamentale, nous l'appellerons l'octave X ; et cette lettre X servira, dans toute sorte de tons, à désigner les notes qui resteront au bas du clavier, au-dessous de la première tonique.

Supposons que je veuille noter un air à la clef d'*ut*, c'est-à-dire au ton d'*ut* majeur, ou de la mineur, j'écris *ut* au haut de la page à la marge, et je le rends médiante ou tonique, suivant que j'y ajoute ou non la petite ligne horizontale.

Sachant ainsi quelle corde doit être la fondamentale du ton, il n'est plus question que de trouver dans laquelle des cinq octaves roule davantage le chant que j'ai à exprimer, et d'en écrire la lettre au commencement de la ligne sur laquelle je place mes notes. Les deux espaces au-dessus et au-dessous représenteront les étages contigus, et serviront pour les notes qui peuvent excéder en haut ou en bas l'octave représentée par la lettre que j'ai mise au commencement de la ligne. J'ai déjà remarqué que si le chant se trouvait assez bizarre pour passer cette étendue, on serait toujours libre d'ajouter une ligne en haut ou en bas, ce qui peut quelquefois avoir lieu pour les instruments.

Mais comme les octaves se comptent toujours d'une fondamentale à l'autre, et que ces fondamentales sont différentes, suivant les différents tons où l'on est, les octaves se prennent aussi sur différents degrés, et sont tantôt plus hautes ou plus basses, suivant que leur fondamentale est éloignée du *C sol ut* naturel.

Pour représenter clairement cette mécanique, j'ai joint ici (*voyez* la Planche) une table générale de tous les sons du clavier, ordonnés par rapport aux douze cordes du système chromatique prises successivement pour fondamentales.

Copyright Arvensa Editions

On y voit d'une manière simple et sensible le progrès des différents sons par rapport au ton où l'on est. On verra aussi, par l'explication suivante, comment elle facilite la pratique des instruments, au point de n'en faire qu'un jeu, non seulement par rapport aux instruments à touches marquées, comme le basson, le hautbois, la flûte, la basse de viole et le clavecin, mais encore à l'égard du violon, du violoncelle, et de toute autre espèce sans exception.

Cette table représente toute l'étendue du clavier, combiné sur les douze cordes : le clavier naturel, où l'*ut* conserve son propre nom, se trouve ici au sixième rang marqué par une étoile à chaque extrémité, et c'est à ce rang que tous les autres doivent se rapporter, comme au terme commun de comparaison. On voit qu'il s'étend depuis le *fa* d'en bas jusqu'à celui d'en haut, à la distance de cinq octaves, qui sont ce qu'on appelle le grand clavier.

J'ai déjà dit que l'intervalle compris depuis le premier 1 jusqu'au premier 7 qui le suit vers la droite s'appelle A ; que l'intervalle compris depuis le second 1 jusqu'à l'autre 7 s'appelle l'octave B ; l'autre, l'octave G, etc., jusqu'au cinquième 1, où commence l'octave E, que je n'ai portée ici que jusqu'au *fa*. À l'égard des quatre notes qui sont à la gauche du premier *ut*, j'ai dit encore qu'elles appartiennent à l'octave X, à laquelle je donne ainsi une lettre hors de rang pour exprimer que cette octave n'est pas complète, parce qu'il faudrait, pour parvenir jusqu'à l'ut, descendre plus bas que le clavier ne le permet.

Mais si je suis dans un autre ton, comme, par exemple, à la clef de *re*, alors ce *re* change de nom et devient *ut* : c'est pourquoi l'octave A, comprise depuis la première tonique jusqu'à la septième note, est d'un degré plus élevée que l'octave correspondante du ton précédent ; ce qu'il est aisé de voir par la table, puisque cet *ut* du troisième rang, c'est-à-dire de la clef de *re*, correspond au *re* de la clef naturelle d'*ut*, sur lequel il tombe perpendiculairement ; et, par la même raison, l'octave X y a plus de notes que la même octave de la clef d'*ut*, parce que les octaves, en s'élevant davantage, s'éloignent de la plus basse note du clavier.

Voilà pourquoi les octaves montent depuis la clef d'*ut* jusqu'à la clef de *mi*, et descendent depuis la même clef d'*ut* 'jusqu'à celle de *fa* ; car ce fa, qui est la plus basse note du clavier, devient alors fondamentale, et commence, par conséquent, la première octave A.

Tout ce qui est donc compris entre les deux premières lignes obliques

Copyright Arvensa Editions

vers la gauche est toujours de l'octave A, mais à différents degrés, suivant le ton où l'on est. La même touche, par exemple, sera *ut* dans le ton majeur de *mi*, *re* dans celui de *re*, *mi* dans celui d'*ut*, *fa* dans celui de *si*, *sol* dans celui de *la*, *la* dans celui de *sol, si* dans celui de *fa*. C'est toujours la même touche, parce que c'est la même colonne ; et c'est la même octave, parce que cette colonne est renfermée entre les mêmes lignes obliques. Donnons un exemple de la façon d'exprimer le ton, l'octave et la touche, sans équivoque. (*Voyez* la Planche, exemple 11.)

Cet exemple est à la clef de *re*, il faut donc le rapporter au quatrième rang répondant à la même clef : l'octave B, marquée sur la ligne, montre que l'intervalle supérieur, dans lequel commence le chant, répond à l'octave supérieure C : ainsi la note 3, marquée d'un *a* dans la table, est justement celle qui répond à la première de cet exemple. Ceci suffit pour faire entendre que dans chaque partie on doit mettre sur le commencement de la ligne la lettre correspondante à l'octave dans laquelle le chant de cette partie roule le plus, et que les espaces qui sont au-dessus et au-dessous seront pour les octaves supérieure et inférieure.

Les lignes horizontales servent à séparer, de demi-ton en demi-ton, les différentes fondamentales dont les noms sont écrits à la droite de la table.

Les lignes perpendiculaires montrent que toutes les notes traversées de la même ligne ne sont toujours qu'une même touche, dont le nom naturel, si elle en a un, se trouve au sixième rang, et les autres noms dans les autres rangs de la même colonne suivant les différents tons où l'on est. Ces lignes perpendiculaires sont de deux sortes ; les unes noires, qui servent à montrer que les chiffres qu'elles joignent représentent une touche naturelle ; et les autres ponctuées, qui sont pour les touches blanches ou altérées : de façon qu'en quelque ton que l'on soit on peut connaître sur-le-champ, par le moyen de cette table, quelles sont les notes qu'il faut altérer pour exécuter dans ce ton-là.

Les clefs que vous voyez au commencement servent à déterminer quelle note doit porter le nom d'*ut*, et à marquer le ton comme je l'ai déjà dit ; il y en a cinq qui peuvent être doubles, parce que le bémol de la supérieure marqué *b*, et le dièse de l'inférieure marqué *d*, produisent le même effet[11]. Il ne sera pas mal cependant de s'en tenir aux dénominations que j'ai choisies, et qui, abstraction faite de toute autre raison, sont du moins préférables parce qu'elles sont les plus usitées.

Copyright Arvensa Editions

Il est encore aisé, par le moyen de cette table, de marquer précisément l'étendue de chaque partie, tant vocale qu'instrumentale, et la place qu'elle occupera dans ces différentes octaves suivant le ton où l'on sera.

Je suis convaincu qu'en suivant exactement les principes que je viens d'expliquer, il n'est point de chant qu'on ne soit en état de solfier en très peu de temps, et de trouver de même sur quelque instrument que ce soit, avec toute la facilité possible. Rappelons un peu en détail ce que j'ai dit sur cet article.

Au lieu de commencer d'abord à faire exécuter machinalement des airs à cet écolier, au lieu de lui faire toucher, tantôt des dièses, tantôt des bémols, sans qu'il puisse concevoir pourquoi il le fait, que le premier soin du maître soit de lui faire connaître à fond tous les sons de son instrument par rapport aux différents tons sur lesquels ils peuvent être pratiqués.

Pour cela, après lui avoir appris les noms naturels de toutes les touches de son instrument, il faut lui présenter un autre point de vue, et le rappeler à un principe général. Il connaît déjà tous les sons de l'octave suivant l'échelle naturelle, il est question à présent de lui en faire faire l'analyse. Supposons-le devant un clavecin. Le clavier est divisé en soixante et une touches : on lui explique que ces touches, prises successivement et sans distinction de blanches ni de noires, expriment des sons qui, de gauche à droite, vont en s'élevant de demi-ton en demi-ton. Prenant la touche *ut*-pour fondement de notre opération, nous trouverons toutes les autres de l'échelle naturelle disposées à son égard de la manière suivante :

La deuxième note, *re*, à un ton d'intervalle vers la droite ; c'est-à-dire qu'il faut laisser une touche intermédiaire entre l'*ut* et le *re*, pour la division des deux demi-tons :

La troisième, *mi*, à un autre ton du *re*, et à deux tons de l'*ut* ; de sorte qu'entre le *re* et le *mi,* il faut encore une touche intermédiaire :

La quatrième, *fa*, à un demi-ton du *mi* et à deux tons et demi de l'*ut* ; par conséquent le *fa* est la touche qui suit le *mi* immédiatement, sans en laisser aucune entre deux :

La cinquième, *sol*, à un ton du *fa*, et à trois tons et demi de l'*ut* ; il faut laisser une touche intermédiaire :

La sixième, *la*, a un ton du *sol*, et à quatre tons et demi de l'*ut* ; autre touche intermédiaire :

La septième, *si*, à un ton du *la*, et à cinq tons et demi de l'*ut* ; autre touche intermédiaire :

Copyright Arvensa Editions

La huitième, *ut* d'en haut, à demi-ton du *si*, et à six tons du premier *ut* dont elle est l'octave ; par conséquent le *si* est contigu à l'*ut* qui le suit, sans touche intermédiaire.

En continuant ainsi tout le long du clavier, on n'y trouvera que la réplique des mêmes intervalles, et l'écolier se les rendra aisément familiers, de même que les chiffres qui les expriment et qui marquent leur distance de l'*ut* fondamental. On lui fera remarquer qu'il y a une touche intermédiaire entre chaque degré de l'octave, excepté entre le *mi* et le *fa* et entre le *si* et l'*ut* d'en haut : où l'on trouve deux intervalles de demi-ton chacun, qui ont leur position fixe dans l'échelle.

On observera aussi qu'à la clef d'*ut* toutes les touches noires sont justement celles qu'il faut prendre, et que toutes les blanches sont les intermédiaires qu'il faut laisser. On ne cherchera point à lui faire trouver du mystère dans cette distribution, et l'on lui dira seulement que, comme le clavier serait trop étendu ou les touches trop petites si elles étaient toutes uniformes, et que d'ailleurs la clef d'*ut* est la plus usitée dans la musique, on a, pour plus de commodité, rejeté hors des intervalles les touches blanches, qui n'y sont que de peu d'usage. On se gardera bien aussi d'affecter un air savant en lui parlant des tons et des demi-tons majeurs et mineurs, des comma, du tempérament ; tout cela est absolument inutile à la pratique, du moins pour ce temps-là : en un mot, pour peu qu'un maître ait d'esprit et qu'il possède son art, il a tant d'occasions de briller en instruisant, qu'il est inexcusable quand sa vanité est à pure perte pour le disciple.

Quand on trouvera que l'écolier possède assez bien son clavier naturel, on commencera alors à le lui faire transposer sur d'autres clefs, en choisissant d'abord celles où les sons naturels sont le moins altérés. Prenons, par exemple, la clef de *sol*.

Ce mot *sol*, direz-vous à l'écolier, écrit ainsi à la marge, signifie qu'il faut transporter au sol et à son octave le nom et toutes les propriétés de et de la gamme naturelle. Ensuite, après l'avoir exhorté à se rappeler la disposition des tons de cette gamme, vous l'inviterez à l'appliquer dans le même ordre au *sol* considéré comme fondamentale, c'est-à-dire comme un *ut*. D'abord il sera question de trouver le *re ;* si l'écolier est bien conduit, il le trouvera de lui-même et touchera le *la* naturel, qui est précisément par rapport au *sol* dans la même situation que le *re* par rapport à l'*ut* : pour trouver le *mi* il touchera le *si* ; pour trouver le *fa* il touchera l'*ut* ; et vous lui

Copyright Arvensa Editions

ferez remarquer qu'effectivement ces deux dernières touches donnent un demi-ton d'intervalle, intermédiaire, de même que le *mi* et *fa* dans l'échelle naturelle. En poursuivant de même, il touchera le *re* pour le *sol*, et le *mi* pour le *la*. Jusqu'ici il n'aura trouvé que des touches naturelles pour exprimer dans l'octave *sol* l'échelle de l'octave *ut* ; de sorte que si vous poursuivez, et que vous demandiez le *si* sans rien ajouter, il est presque immanquable qu'il touchera le *fa* naturel. Alors vous l'arrêterez là, et vous lui demanderez s'il ne se souvient pas qu'entre le *la* et le *si* naturel il a trouvé un intervalle d'un ton et une touche intermédiaire : vous lui montrerez en même temps cet intervalle à la clef d'*ut* ; et, revenant à celle de *sol*, vous lui placerez le doigt sur le *mi* naturel que vous nommerez *la* en demandant où est le *si*. Alors il se corrigera sûrement et touchera le *fa* dièse : peut-être touchera-t-il le *sol* ; mais au lieu de vous impatienter il faut saisir cette occasion de lui expliquer si bien la règle des tons et demi-tons par rapport à l'octave ut, et sans distinction de touches noires et blanches, qu'il ne soit plus dans le cas de pouvoir s'y tromper.

Alors il faut lui faire parcourir le clavier de haut en bas, et de bas en haut, en lui faisant nommer les touches conformément à ce nouveau ton : vous lui ferez aussi observer que la touche blanche qu'on y emploie y devient nécessaire pour constituer le demi-ton qui doit être entre le *si* et l'*ut* d'en haut, et qui serait sans cela entre le *la* et le *si*, ce qui est contre l'ordre de la gamme. Vous aurez soin, surtout, de lui faire concevoir qu'à cette clef-là le *sol* naturel est réellement un *ut*, le *la* un *re*, le *si* un *mi*, etc. ; de sorte que ces noms et la position de leurs touches relatives lui deviennent aussi familiers qu'à la clef d'*ut*, et que, tant qu'il est à la clef de *sol*, il n'envisage le clavier que par cette seconde exposition.

Quand on le trouvera suffisamment exercé, on le mettra à la clef de *re* avec les mêmes précautions, et on l'amènera aisément à y trouver de lui-même le *mi* et le *si* sur deux touches blanches : cette troisième clef achèvera de l'éclaircir sur la situation de tous les tons de l'échelle, relativement à quelque fondamentale que ce soit ; et vraisemblablement il n'aura plus besoin d'explication pour trouver l'ordre des tons sur toutes les autres fondamentales.

Il ne sera donc plus question que de l'habitude, et il dépendra beaucoup du maître de contribuer à la former, s'il s'applique à faciliter à l'écolier la pratique de tous les intervalles par des remarques sur la position des doigts, qui lui en rendent bien tôt la mécanique familière.

Copyright Arvensa Editions

Après cela, de courtes explications sur le mode mineur, sur les altérations qui lui sont propres, et sur celles qui naissent de la modulation dans le cours d'une même pièce. Un écolier bien conduit par cette méthode doit savoir à fond son clavier sur tous les tons dans moins de trois mois : donnons-lui-en six, au bout desquels nous partirons de là pour le mettre à l'exécution ; et je soutiens que, s'il a d'ailleurs quelque connaissance des mouvements, il jouera dès-lors à livre ouvert les airs notés par mes caractères, ceux du moins qui ne demanderont pas une grande habitude dans le doigter. Qu'il mette six autres mois à se perfectionner la main et l'oreille, soit pour l'harmonie, soit pour la mesure, et voilà dans l'espace d'un an un musicien du premier ordre, pratiquant également toutes les clefs, connaissant les modes et tous les tons, toutes les cordes qui leur sont propres, toute la suite de la modulation, et transposant toute pièce de musique dans toutes sortes de tons avec la plus parfaite facilité.

C'est ce qui me paraît découler évidemment de la pratique de mon système, et que je suis prêt de confirmer, non seulement par des preuves de raisonnement, mais par l'expérience, aux yeux de quiconque en voudra voir l'effet.

Au reste, ce que j'ai dit du clavecin s'applique de même à tout autre instrument, avec quelques légères différences par rapport aux instruments à manche, qui naissent des différentes altérations propres à chaque ton. Comme je n'écris ici que pour les maîtres à qui cela est connu, je n'en dirai que ce qui est absolument nécessaire pour mettre dans son jour une objection qu'on pourrait m'opposer, et pour en donner la solution.

C'est un fait d'expérience que les différents tons de la musique ont tous certain caractère qui leur est propre, et qui les distingue chacun en particulier. L'*A mi la* majeur, par exemple, est brillant ; l'*F ut fa* est majestueux ; le *si* bémol majeur est tragique ; le *fa* mineur est triste ; l'*ut* mineur est tendre ; et tous les autres tons ont de même, par préférence, je ne sais quelle aptitude à exciter tel ou tel sentiment, dont les habiles maîtres savent bien se prévaloir. Or, puisque la modulation est la même dans tous les tons majeurs, pourquoi un ton majeur exciterait-il une passion plutôt qu'un autre ton majeur ? pourquoi le même passage du *re* a u *fa* produit-il des effets différents quand il est pris sur différentes fondamentales, puisque le rapport demeure le même ? pourquoi cet air joué en *A mi la* ne rend-il plus cette expression qu'il avait en *G re sol* ? Il

Copyright Arvensa Editions

n'est pas possible d'attribuer cette différence au changement de fondamentale, puisque, comme je l'ai dit, chacune de ces fondamentales, prise séparément, n'a rien en elle qui puisse exciter d'autre sentiment que celui du son haut ou bas qu'elle fait entendre. Ce n'est point proprement par les sons que nous sommes touchés, c'est par les rapports qu'ils ont entre eux ; et c'est uniquement par le choix de ces rapports charmants qu'une belle composition peut émouvoir le cœur en flattant l'oreille. Or, si le rapport d'un *ut* à un *sol*, ou d'un *re* à un *la*, est le même dans tous les tons, pourquoi produit-il différents effets ?

Peut-être trouverait-on des musiciens embarrassés d'en expliquer la raison ; et elle serait en effet très inexplicable, si l'on admettait à la rigueur cette identité de rapports dans les sons exprimés par les mêmes noms et représentés par les intervalles sur tous les tons.

Mais ces rapports ont entre eux de légères différences, suivant les cordes sur lesquelles ils sont pris ; et ce sont ces différences, si petites en apparence, qui causent dans la musique cette variété d'expression, sensible à toute oreille délicate, et sensible à tel point qu'il est peu de musicien qui, en écoutant un concert, ne connaisse en quel ton l'on exécute actuellement.

Comparons, par exemple, *le C sol ut* mineur et le *D la re* ; voilà deux modes mineurs desquels tous les sons sont exprimés par les mêmes intervalles et par les mêmes noms, chacun relativement à sa tonique : cependant l'affection n'est point la même, et il est incontestable que le *C sol ut* est plus touchant que le *D la re*. Pour en trouver la raison, il faut entrer dans une recherche assez longue dont voici à peu près le résultat. L'intervalle qui se trouve entre la tonique *re* et sa seconde note est un peu plus petit que celui qui se trouve entre la tonique du *C sol ut* et sa seconde note : au contraire, le demi-ton qui se trouve entre la seconde note et la médiante du *D la re* est un peu plus grand que celui qui est entre la seconde note et la médiante du *C sol ut* : de sorte que la tierce mineure restant à peu près égale de part et d'autre, elle est partagée dans le *C sol ut* en deux intervalles un peu plus inégaux que dans le *D la re* ; ce qui rend l'intervalle du demi-ton plus petit de la même quantité dont celui du ton est plus grand.

On trouve aussi, par l'accord ordinaire du clavecin, le demi-ton compris entre le sol naturel et le la bémol un pou plus petit que celui qui est entre le *la* et le *si* bémol. Or, plus les deux sons qui forment un demi-ton se

Copyright Arvensa Editions

rapprochent, et plus le passage est tendre et touchant ; c'est l'expérience qui nous l'apprend, et c'est, je crois, la véritable raison pour laquelle le mode mineur du *C sol ut* nous attendrit plus que celui du *D la re*. Que si cependant la diminution vient jusqu'à causer de l'altération à l'harmonie, et jeter de la dureté dans le chant, alors le sentiment se change en tristesse, et c'est l'effet que nous éprouvons dans l'*F ut fa* mineur.

En continuant nos recherches dans ce goût-là, peut-être parviendrions-nous à peu près à trouver par ces différences légères qui subsistent dans les rapports des sons et des intervalles, les raisons des différents sentiments excités par les divers tons de la musique. Mais si l'on voulait aussi trouver la cause de ces différences, il faudrait entrer pour cela dans un détail dont mon sujet me dispense, et qu'on trouvera suffisamment expliqué dans les ouvrages de M. Rameau. Je me contenterai de dire ici en général que, comme il a fallu, pour éviter de multiplier les sons, faire servir les mêmes à plusieurs usages, on n'a pu y réussir qu'en les altérant un peu ; ce qui fait qu'eu égard à leurs différents rapports, ils perdent quelque chose de la justesse qu'ils devraient avoir. Le *mi*, par exemple, considéré comme tierce majeure d'*ut*, n'est point à la rigueur le même *mi* qui doit faire la quinte du *la* ; la différence est petite à la vérité, mais enfin elle existe, et, pour la faire évanouir, il a fallu tempérer un peu cette quinte : par ce moyen on n'a employé que le même son pour ces deux usages ; mais de là vient aussi que le ton du *re* au *mi* n'est pas de la même espèce que celui de l'*ut* au *re*, et ainsi des autres.

On pourrait donc me reprocher que j'anéantis ces différences par mes nouveaux signes, et que par là même je détruis cette variété d'expression si avantageuse dans la musique. J'ai bien des choses à répondre à tout cela.

En premier lieu, le tempérament est un vrai défaut ; c'est une altération que l'art a causée à l'harmonie, faute d'avoir pu mieux faire. Les harmoniques d'une corde ne nous donnent point de quinte tempérée, et la mécanique du tempérament introduit dans la modulation des tons si durs, par exemple le *re* et le *sol* dièses, qu'ils ne sont pas supportables à l'oreille. Ce ne serait donc pas une faute que d'éviter ce défaut, et surtout dans les caractères de la musique, qui, ne participant pas au vice de l'instrument, devraient, du moins par leur signification, conserver toute la pureté de l'harmonie.

De plus, les altérations causées par les différents tons ne sont point pratiquées par les voix ; l'on n'entonne point, par exemple, l'intervalle 4 5

Copyright Arvensa Editions

autrement que l'on entonnerait celui-ci 5 6, quoique cet intervalle ne soit pas tout-à-fait le même ; et l'on module en chantant avec la même justesse dans tous les tons, malgré les altérations particulières que l'imperfection des instruments introduit dans ces différents tons, et à laquelle la voix ne se conforme jamais, à moins qu'elle n'y soit contrainte par l'unisson des instruments.

La nature nous apprend à moduler sur tous les tons, précisément dans toute la justesse des intervalles ; les voix, conduites par elle, le pratiquent exactement. Faut-il nous éloigner de ce qu'elle prescrit, pour nous assujettir à une pratique défectueuse ? et faut-il sacrifier, non pas à l'avantage mais au vice des instruments, l'expression naturelle du plus parfait de tous ? C'est ici qu'on doit se rappeler tout ce que j'ai dit ci-devant sur la génération des sons ; et c'est par là qu'on se convaincra que l'usage de mes signes n'est qu'une expression très fidèle et très exacte des opérations de la nature.

En second lieu, dans les plus considérables instruments, comme l'orgue, le clavecin et la viole, les touches étant fixées, les altérations différentes de chaque ton dépendent uniquement de l'accord, et elles sont également pratiquées par ceux qui en jouent, quoiqu'ils n'y pensent point. Il en est de même des flûtes, des hautbois, bassons, et autres instruments à trous ; les dispositions des doigts sont fixées pour chaque son, et le seront de même par mes caractères, sans que les écoliers pratiquent moins le tempérament pour n'en pas connaître l'expression.

D'ailleurs, on ne saurait me faire là-dessus aucune difficulté qui n'attaque en même temps la musique ordinaire, dans laquelle, bien loin que les petites différences des intervalles de même espèce soient indiquées par quelque marque, les différences spécifiques ne le sont même pas, puisque les tierces ou les sixtes majeures et mineures sont exprimées par les mêmes intervalles et les mêmes positions, au lieu que, dans mon système, les différents chiffres employés dans les intervalles de même dénomination font du moins connaître s'ils sont majeurs ou mineurs.

Enfin, pour trancher tout d'un coup toute cette difficulté, c'est au maître et à l'oreille à conduire l'écolier dans la pratique des différents tons et des altérations qui leur sont propres ; la musique ordinaire ne donne point de règles pour cette pratique que je ne puisse appliquer à la mienne avec encore plus d'avantage ; et les doigts de l'écolier seront bien plus heureusement conduits, en lui faisant pratiquer sur son violon les

Copyright Arvensa Editions

intervalles, avec les altérations qui leur sont propres dans chaque ton en avançant ou reculant un peu le doigt, que par cette foule de dièses et de bémols qui, faisant de plus petits intervalles entre eux et ne contribuant point à former l'oreille, troublent l'écolier par des différences qui lui sont longtemps insensibles.

Si la perfection d'un système de musique consistait à y pouvoir exprimer une plus grande quantité de sons, il serait aisé, en adoptant celui de M. Sauveur, de diviser toute l'étendue d'une seule octave en 3010 décamérides ou intervalles égaux, dont les sons seraient représentés par des notes différemment figurées ; mais de quoi serviraient tous ces caractères, puisque la diversité des sons qu'ils exprimeraient ne serait non plus à la portée de nos oreilles, qu'à celle des organes de notre voix ? Il n'est donc pas moins inutile qu'on apprenne à distinguer l'*ut* double dièse d u *re* naturel, dès que nous sommes contraints de le pratiquer sur ce même *re*, et qu'on ne se trouvera jamais dans le cas d'exprimer en note la différence qui doit s'y trouver, parce que ces deux sons ne peuvent être relatifs à la même modulation.

Tenons pour une maxime certaine que tous les sons d'un mode doivent toujours être considérés par le rapport qu'ils ont avec la fondamentale de ce mode là ; qu'ainsi les intervalles correspondants devraient être parfaitement égaux dans tous les tons de même espèce : aussi les considère-t-on comme tels dans la composition ; et s'ils ne le sont pas à la rigueur dans la pratique, les facteurs épuisent du moins toute leur habileté dans l'accord, pour en rendre la différence insensible.

Mais ce n'est pas ici le lieu de m'étendre davantage sur cet article. Si de l'aveu de la plus savante académie de l'Europe, mon système a des avantages marqués par-dessus la méthode ordinaire pour la musique vocale, il me semble que ces avantages sont bien plus considérables dans la partie instrumentale : du moins, j'exposerai les raisons que j'ai de le croire ainsi ; c'est à l'expérience à confirmer leur solidité. Les musiciens ne manqueront pas de se récrier, et de dire qu'ils exécutent avec la plus grande facilité par la méthode ordinaire, et qu'ils font de leurs instruments tout ce qu'on en peut faire par quelque méthode que ce soit. D'accord : je les admire en ce point, et il ne semble pas en effet qu'on puisse pousser l'exécution à un plus haut degré de perfection que celui où elle est aujourd'hui ; mais enfin quand on leur fera voir qu'avec moins de temps et de peine on peut parvenir plus sûrement à cette même perfection, peut-

Copyright Arvensa Editions

être seront-ils contraints de convenir que les prodiges qu'ils opèrent ne sont pas tellement inséparables des barres, des noires, et des croches, qu'on n'y puisse arriver par d'autres chemins. Proprement, j'entreprends de leur prouver qu'ils ont encore plus de mérite qu'ils ne pensaient, puisqu'ils suppléent par la force de leurs talents aux défauts de la méthode dont ils se servent.

Si l'on a bien compris la partie de mon système que je viens d'expliquer, on sentira qu'elle donne une méthode générale pour exprimer sans exception tous les sons usités dans la musique, non pas, à la vérité, d'une manière absolue, mais relativement à un son fondamental déterminé ; ce qui produit un avantage considérable en vous rendant toujours présents le ton de la pièce et la suite de la modulation. Il me reste maintenant à donner une autre méthode encore plus facile pour pouvoir noter tous ces mêmes sons de la même manière, sur un rang horizontal, sans avoir jamais besoin de lignes ni d'intervalles pour exprimer les différentes octaves.

Pour y suppléer donc, je me sers du plus simple de tous les signes, c'est-à-dire du point ; et voici comment je le mets en usage. Si je sors de l'octave par laquelle j'ai commencé pour faire une note dans l'étendue de l'octave supérieure, et qui commence à l'*ut* d'en haut, alors je mets un point au-dessus de cette note par laquelle je sors de mon octave ; et, ce point une fois placé, c'est un avis que non seulement la note sur laquelle il est, mais encore toutes celles qui la suivront sans aucun signe qui le détruise, devront être prises dans l'étendue de cette octave supérieure où je suis entré. Par exemple,

Ut c 1 3 5 $\dot{1}$ 3 5.

Le point que vous voyez sur le second *ut* marque que vous entrez là dans l'octave au-dessus de celle où vous avez commencé, et que, par conséquent, le 3 et le 5 qui suivent sont aussi de cette même octave supérieure, et ne sont point les mêmes que vous aviez entonnés auparavant.

Au contraire, si je veux sortir de l'octave où je me trouve pour passer à celle qui est au-dessous, alors je mets le point sous la note par laquelle j'y entre.

Ut d 5 3 1 $\dot{5}$ 3 1.

Ainsi, ce premier 5 étant le même que le dernier de l'exemple

Copyright Arvensa Editions

précédent, par le point que vous voyez ici sous le second 5 vous êtes averti que vous sortez de l'octave où vous étiez monté, pour rentrer dans celle par où vous aviez commencé précédemment.

En un mot, quand le point est sur la note vous passez dans l'octave supérieure ; s'il est au-dessous vous passez dans l'inférieure : et, quand vous changeriez d'octave à chaque note, ou que vous voudriez monter ou descendre de deux ou trois octaves tout d'un coup ou successivement, la règle est toujours générale, et vous n'avez qu'à mettre autant de points au-dessous ou au-dessus que vous avez d'octaves à descendre ou à monter.

Ce n'est pas à dire qu'à chaque point vous montiez ou vous descendiez d'une octave : mais, à chaque point, vous entrez dans une octave différente, dans un autre étage, soit en montant, soit en descendant, par rapport au son fondamental *ut* y lequel ainsi se trouve bien de la même octave en descendant diatoniquement, mais non pas en montant. Le point, dans cette façon de noter, équivaut aux lignes et aux intervalles de la précédente : tout ce qui est dans la même position appartient au même point, et vous n'avez besoin d'un autre point que lorsque vous passez dans une autre position, c'est-à-dire dans une autre octave. Sur quoi il faut remarquer que je ne me sers de ce mot d'octave qu'abusivement et pour ne pas multiplier inutilement les termes, parce que, proprement, l'étendue que je désigne par ce mot n'est remplie que d'un étage de sept notes, l'*ut* d'en haut n'y étant pas compris.

Voici une suite de notes qu'il sera aisé de solfier par les règles que je viens d'établir.

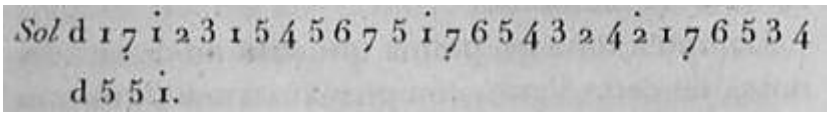

Et voici (*voy*. Planche, exemple 12*)* le même exemple noté suivant la première méthode.

Dans une longue suite de chant, quoique les points vous conduisent toujours très juste, ils ne vous font pourtant connaître l'octave où vous vous trouvez que relativement à ce qui a précédé : c'est pourquoi, afin de savoir précisément l'endroit du clavier où vous êtes, il faudrait aller en remontant jusqu'à la lettre qui est au commencement de l'air ; opération exacte, à la vérité, mais, d'ailleurs, un peu trop longue. Pour m'en dispenser, je mets au commencement de chaque ligne la lettre de l'octave où se trouve, non pas la première note de cette ligne, mais la dernière de la ligne précédente, et cela afin que la règle des points n'ait pas

Copyright Arvensa Editions

d'exception.

EXEMPLE :

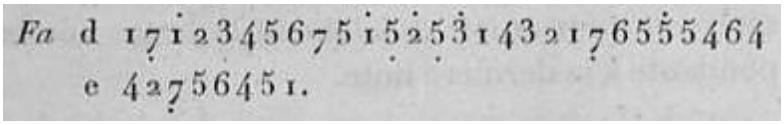

L'*e* que j'ai mis au commencement de la seconde ligne marque que le *fa* qui finit la première est de la cinquième octave, de laquelle je sors pour rentrer dans la quatrième *d* par le point que vous voyez au-dessous du *si* de cette seconde ligne.

Rien n'est plus aisé que de trouver cette lettre correspondante à la dernière note d'une ligne, et en voici la méthode.

Comptez tous les points qui sont au-dessus des notes de cette ligne, comptez aussi ceux qui sont au-dessous : s'ils sont égaux en nombre avec les premiers, c'est une preuve que la dernière note de la ligne est dans la même octave que la première, et c'est le cas du premier exemple de la page précédente, où, après avoir trouvé trois points dessus et autant dessous, vous concluez qu'ils se détruisent les uns les autres, et que, par conséquent, la dernière note *fa* de la ligne est de la même octave *d* que la première note *ut* de la même ligne ; ce qui est toujours vrai, de quelque manière que les points soient rangés, pourvu qu'il y en ait autant dessus que dessous.

S'ils ne sont pas égaux en nombre, prenez leur différence : comptez depuis la lettre qui est au commencement de la ligne, et reculez d'autant de lettres vers l'*a*, si l'excès est au-dessous ; ou s'il est au-dessus, avancez au contraire d'autant de lettres dans l'alphabet que cette différence contient d'unités, et vous aurez exactement la lettre correspondante à la dernière note.

EXEMPLE :

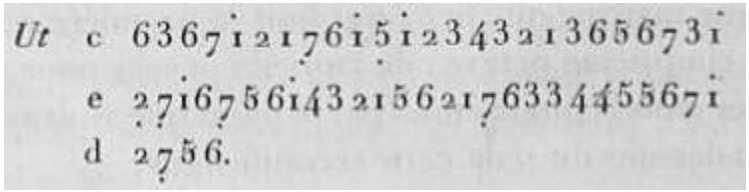

Dans la première ligne de cet exemple, qui commence à l'étage *c*, vous avez deux points au-dessous et quatre au-dessus, par conséquent deux d'excès, pour lesquels il faut ajouter à la lettre *c* autant de lettres, suivant l'ordre de l'alphabet, et vous aurez la lettre *e* correspondante à la dernière note de la même ligne.

Dans la seconde ligne vous avez au contraire un point d'excès au-

Copyright Arvensa Editions

dessous, c'est-à-dire qu'il faut, depuis la lettre e qui est au commencement de la ligne, reculer d'une lettre vers l'*a*, et vous aurez *d* pour la lettre correspondante à la dernière note de la seconde ligne.

Il faut de même observer de mettre la lettre de l'octave après chaque première et dernière note des reprises et des rondeaux, afin qu'en partant de là on sache toujours sûrement si l'on doit monter ou descendre pour reprendre ou pour recommencer. Tout cela s'éclaircira mieux par l'exemple suivant, dans lequel cette marque ⸎ est un signe de reprise.

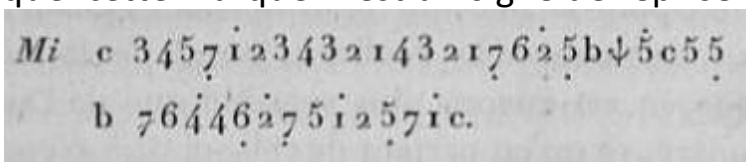

La lettre *b*, que vous voyez après la dernière note de la première partie, vous apprend qu'il faut monter d'une sixte pour revenir au *mi* du commencement, puisqu'il est de l'octave supérieure *c* ; et la lettre *c*, que vous voyez également après la première et la dernière note de la seconde partie, vous apprend qu'elles sont toutes deux de la même octave, et qu'il faut par conséquent monter d'une quinte pour revenir de la finale à la reprise.

Ces observations sont fort simples et fort aisées à retenir. Il faut avouer cependant que la méthode des points a quelques avantages de moins que celle de la position d'étage en étage que j'ai enseignée la première, et qui n'a jamais besoin de toutes ces différences de lettres : l'une et l'autre ont pourtant leur commodité ; et, comme elles s'apprennent par les mêmes règles et qu'on peut les savoir toutes deux ensembles avec la même facilité qu'on a pour en apprendre une séparément, on les pratiquera chacune dans les occasions où elle paraîtra plus convenable. Par exemple, rien ne sera si commode que la méthode des points pour ajouter l'air à des paroles déjà écrites ; pour noter de petits airs, des morceaux détachés, et ceux qu'on veut envoyer en province ; et, en général, pour la musique vocale. D'un autre côté, la méthode de position servira pour les partitions et les grandes pièces de musique, pour la musique instrumentale, et surtout pour commencer les écoliers, parce que la mécanique en est encore plus sensible que de l'autre manière, et qu'en partant de celle-ci déjà connue, l'autre se conçoit du premier instant. Les compositeurs s'en serviront aussi par préférence, à cause de la distinction oculaire des différentes octaves : ils sentiront en la pratiquant toute l'étendue de ses avantages, que j'ose dire tels pour l'évidence de l'harmonie, que, quand ma méthode n'aurait

Copyright Arvensa Editions

nul cours dans la pratique, il n'est point de compositeur qui ne dût l'employer pour son usage particulier et pour l'instruction de ses élèves.

Voilà ce que j'avais à dire sur la première partie de mon système, qui regarde l'expression des sons : passons à la seconde, qui traite de leurs durées.

L'article dont je viens de parler n'est pas, à beaucoup près, aussi difficile que celui-ci, du moins dans la pratique, qui n'admet qu'un certain nombre de sons, dont les rapports sont fixés, et à peu près les mêmes dans tous les tons, au lieu que les différences qu'on peut introduire dans leurs durées peuvent varier presqu'à l'infini.

Il y a beaucoup d'apparence que l'établissement de la quantité dans la musique a d'abord été relatif à celle du langage, c'est-à-dire qu'on faisait passer plus vite les sons par lesquels on exprimait les syllabes brèves, et durer un peu plus longtemps ceux qu'on adaptait aux longues. On poussa bientôt les choses plus loin, et l'on établit, à l'imitation de la poésie, une certaine régularité dans la durée des sons, par laquelle on les assujettissait à des retours uniformes qu'on s'avisa de mesurer par des mouvements égaux de la main ou du pied, et d'où, à cause de cela, ils prirent le nom de mesures. L'analogie est visible à cet égard entre la musique et la poésie : les vers sont relatifs aux mesures, les pieds aux temps, et les syllabes aux notes. Ce n'est pas assurément donner dans des absurdités que de trouver des rapports aussi naturels, pourvu qu'on n'aille pas, comme le P. Souhaitti, appliquer à l'une les signes de l'autre, et, à cause de ce qu'elles ont de semblable, confondre ce qu'elles ont de différent.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner en physicien d'où naît cette égalité merveilleuse que nous éprouvons dans nos mouvements quand nous battons la mesure ; pas un temps qui passe l'autre, pas la moindre différence dans leur durée successive, sans que nous ayons d'autre règle que notre oreille pour la déterminer : il y a lieu de conjecturer qu'un effet aussi singulier part du même principe qui nous fait entonner naturellement toutes les consonnances. Quoi qu'il en soit, il est clair que nous avons un sentiment sûr pour juger du rapport des mouvements, tout comme de celui des sons et des organes, toujours prêts à exprimer les uns et les autres selon les mêmes rapports ; et il me suffit, pour ce que j'ai à dire, de remarquer le fait sans en rechercher la cause.

Les musiciens font de grandes distinctions dans ces mouvements, non seulement quant aux divers degrés de vitesse qu'ils peuvent avoir, mais

Copyright Arvensa Editions

aussi quant au genre même de la mesure ; et tout cela n'est qu'une suite du mauvais principe par lequel ils ont fixé les différentes durées des sons ; car pour trouver les rapports des uns aux autres, il a fallu établir un terme de comparaison, et il leur a plu de choisir pour ce terme une certaine quantité de durée qu'ils ont déterminée par une figure ronde : ils ont ensuite imaginé des notes de plusieurs autres figures, dont la valeur est fixée, par rapport à cette ronde, en proportion sous-double. Cette division serait assez supportable, quoiqu'il s'en faille de beaucoup qu'elle n'ait l'universalité nécessaire, si le terme de comparaison, c'est-à-dire si la durée de la ronde était quelque chose d'un peu moins vague ; mais la ronde va tantôt plus vite, tantôt plus lentement, suivant le mouvement de la mesure où l'on l'emploie : et l'on ne doit pas se flatter de donner quelque chose de plus précis en disant qu'une ronde est toujours l'expression de la durée d'une mesure à quatre, puisque, outre que la durée même de cette mesure n'a rien de déterminé, on voit communément en Italie des mesures à quatre et à deux contenir deux et quelquefois quatre rondes.

C'est pourtant ce qu'on suppose dans les chiffres des mesures doubles : le chiffre inférieur marque le nombre de notes d'une certaine valeur contenues dans une mesure à quatre temps, et le chiffre supérieur marque combien il faut de ces mêmes notes pour remplir une mesure de l'air que l'on va noter. Mais pourquoi ce rapport de tant de différentes mesures à celle de quatre temps qui leur est si peu semblable ? ou pourquoi ce rapport de tant de différentes notes à une ronde dont la durée est si peu déterminée ?

On dirait que les inventeurs de la musique ont pris à tâche de faire tout le contraire de ce qu'il fallait : d'un côté, ils ont négligé la distinction du son fondamental indiqué par la nature et si nécessaire pour servir de terme commun au rapport de tous les autres ; et de l'autre, ils ont voulu établir une durée absolue et fondamentale sans pouvoir en déterminer la valeur.

Faut-il s'étonner si l'erreur du principe a tant causé de défauts dans les conséquences ? défauts essentiels à la pratique, et tous propres à retarder longtemps les progrès des écoliers.

Les musiciens reconnaissent au moins quatorze mesures différentes, dont voici les signes : 2, 3, C,

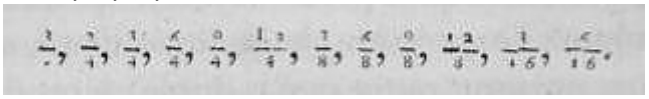

Or, si ces signes sont institués pour déterminer autant de mouvements

Copyright Arvensa Editions

différents en espèce, il y en a beaucoup trop, et s'ils le sont, outre cela, pour exprimer les différents degrés de vitesse de ces mouvements, il n'y en a pas assez. D'ailleurs, pourquoi se tourmenter si fort pour établir des signes qui ne servent à rien, puisque indépendamment du genre de la mesure on est presque toujours contraint d'ajouter un mot au commencement de l'air, qui détermine l'espèce et le degré du mouvement ?

Cependant on ne saurait contester que la diversité de ces mesures ne brouille les commençants pendant un temps infini, et que tout cela ne naisse de la fantaisie qu'on a de les vouloir rapporter à la mesure à quatre temps, ou d'en vouloir rapporter les notes à la valeur de la ronde.

Donner aux mouvements et aux notes des rapports entièrement étrangers à la mesure où l'on les emploie, c'est proprement leur donner des valeurs absolues, en conservant l'embarras des relations : aussi voit-on suivre de là des équivoques terribles, qui sont autant de pièges à la précision de la musique et au goût du musicien. En effet, n'est-il pas évident qu'en déterminant la durée des rondes, blanches, noires, croches, etc., non par la qualité de la mesure où elles se rencontrent, mais par celle de la note même, vous trouvez à tout moment la relation en opposition avec le sens propre ? De là vient, par exemple, qu'une blanche, dans une certaine mesure, passera beaucoup plus vite qu'une noire dans une autre, laquelle noire ne vaut cependant que la moitié de cette blanche ; et de là vient encore que les musiciens de province, trompés par ces faux rapports, donnent souvent aux airs des mouvements tout différents de ce qu'ils doivent être, en s'attachant scrupuleusement à cette fausse relation, tandis qu'il faudra quelquefois passer une mesure à trois temps simples plus vite qu'une autre à trois huit ; ce qui dépend du caprice des compositeurs, et dont les opéra présentent des exemples à chaque instant.

Il y aurait sur ce point bien d'autres remarques à faire, auxquelles je ne m'arrêterai pas. Quand on a imaginé, par exemple, la division sous-double des notes telle qu'elle est établie, apparemment qu'on n'a pas prévu tous les cas, ou bien l'on n'a pu les embrasser tous dans une règle générale ; ainsi, quand il est question de faire la division d'une note ou d'un temps en trois parties égales dans une mesure à deux, à trois ou à quatre, il faut nécessairement que le musicien le devine, ou bien qu'on l'en avertisse par un signe étranger qui fait exception à la règle.

C'est en examinant les progrès de la musique que nous pourrons

Copyright Arvensa Editions

trouver le remède à ces défauts. Il y a deux cents ans que cet art était encore extrêmement grossier. Les rondes et les blanches étaient presque les seules notes qui y fussent employées, et l'on ne regardait une croche qu'avec frayeur. Une musique aussi simple n'amenait pas de grandes difficultés dans la pratique, et cela faisait qu'on ne prenait pas non plus grand soin pour lui donner de la précision dans les signes ; on négligeait la séparation des mesures, et l'on se contentait de les exprimer par la figure des notes. À mesure que l'art se perfectionna et que les difficultés augmentèrent, on s'aperçut de l'embarras qu'il y avait, dans une grande diversité de notes, de faire la distinction des mesures, et l'on commença à les séparer par des lignes perpendiculaires ; on se mit ensuite à lier les croches pour faciliter les temps ; et l'on s'en trouva si bien, que, depuis lors, les caractères de la musique sont toujours restés à peu près dans le même état.

Une partie des inconvénients subsiste pourtant encore ; la distinction des temps n'est pas toujours trop bien observée dans la musique instrumentale, et n'a point lieu du tout dans la vocale : il arrive de là qu'au milieu d'une grande mesure l'écolier ne sait où il en est, surtout lorsqu'il trouve une quantité de croches et de doubles-croches détachées, dont il faut qu'il fasse lui-même la distribution.

Une réflexion toute simple sur l'usage des lignes perpendiculaires pour la séparation des mesures, nous fournira un moyen assuré d'anéantir ces inconvénients. Toutes les notes qui sont renfermées entre deux de ces lignes dont je viens de parler, font justement la valeur d'une mesure : qu'elles soient en grande ou petite quantité, cela n'intéresse en rien la durée de cette mesure, qui est toujours la même ; seulement se divise-t-elle en parties égales ou inégales, selon la valeur et le nombre des notes qu'elle renferme. Mais enfin, sans connaître précisément le nombre de ces notes, ni la valeur de chacune d'elles, on sait certainement qu'elles forment toutes ensemble une durée égale à celle de la mesure où elles se trouvent.

Séparons les temps par des virgules, comme nous séparons les mesures par des lignes, et raisonnons sur chacun de ces temps de la même manière que nous raisonnons sur chaque mesure : nous aurons un principe universel pour la durée et la quantité des notes, qui nous dispensera d'inventer de nouveaux signes pour la déterminer, et qui nous mettra à portée de diminuer de beaucoup le nombre des différentes mesures usitées dans la musique, sans rien ôter à la variété des mouvements.

Copyright Arvensa Editions

Quand une note seule est renfermée entre les deux lignes d'une mesure, c'est un signe que cette note remplit tous les temps de cette mesure et doit durer autant qu'elle : dans ce cas, la séparation des temps serait inutile, on n'a qu'à soutenir le même son pendant toute la mesure. Quand la mesure est divisée en autant de notes égales qu'elle contient de temps, on pourrait encore se dispenser de les séparer ; chaque note marque un temps, et chaque temps est rempli par une note : mais dans le cas que la mesure soit chargée de notes d'inégales valeurs, alors il faut nécessairement pratiquer la séparation des temps par des virgules ; et nous la pratiquerons même dans le cas précédent, pour conserver dans nos signes la plus parfaite uniformité.

Chaque temps compris entre deux virgules, ou entre une virgule et une ligne perpendiculaire, renferme une note ou plusieurs. S'il ne contient qu'une note, on conçoit qu'elle remplit tout ce temps-là, rien n'est si simple : s'il en renferme plusieurs, la chose n'est pas plus difficile ; divisez ce temps en autant de parties égales qu'il comprend de notes ; appliquez chacune de ces parties à chacune de ces notes, et passez-les de sorte que tous les temps soient égaux.

Exemple du premier cas :

Re 3 || d 1,2,3 | 7,1,2 | 6,7,1 | 5,4,3 | 1,2,3 |
d 7,1,2 | 6,7,5 | 6 c.

Exemple du second :

Ut 2 || c 17,12 | 32,31 | 54,56 | 76,75 | 14,55 | 1 c.

Exemple de tous les deux :

Fa 3 || d 3,4,5 | 65,43,21 | 2,5,1 | 1,6,2 | 2,7,3 | 3.
d 1,4 | 4,32,34 | 2 | 3,4,5 | 65,43,21 | 2,5,12|
d 71,6,23 | 12,7,34 | 23,1,45 | 34,2,56, | 45,
d 3,6 | 62,3,2 | 1,567,121 | 717,671,232 |
d 121,712,343 | 232,123,454 | 343,234,
d 565 | 454,32,34 | 2,5567,1 | 1217,6671,
d 2 | 2321,7712,3 | 3432,1123,4 | 4543,
d 2234,5 | 5654,3345,6671 | 12,3,2 | 1 d.

Copyright Arvensa Editions

On voit dans les exemples précédents que je conserve les cadences et les liaisons comme dans la musique ordinaire, et que, pour distinguer le chiffre qui marque la mesure d'avec ceux des notes, j'ai soin de le faire plus grand, et de l'en séparer par une double ligne perpendiculaire.

Avant que d'entrer dans un plus grand détail sur cette méthode, remarquons d'abord combien elle simplifie la pratique de la mesure en anéantissant tout d'un coup toutes les mesures doubles ; car, comme la division des notes est prise uniquement dans la valeur des temps et de la mesure où elles se trouvent, il est évident que ces notes n'ont plus besoin d'être comparées à aucune valeur extérieure pour fixer la leur ; ainsi la mesure étant uniquement déterminée par le nombre de ses temps, on la peut très bien réduire à deux espèces ; savoir, mesure à deux, et mesure à trois. À l'égard de la mesure à quatre, tout le monde convient qu'elle n'est que l'assemblage de deux mesures à deux temps : elle est traitée comme telle dans la composition, et l'on peut compter que ceux qui prétendraient lui trouver quelque propriété particulière s'en rapporteraient bien plus à leurs yeux qu'à leurs oreilles.

Que le nombre des temps d'une mesure naturelle, sensible et agréable à l'oreille, soit borné à trois, c'est un fait d'expérience que toutes les spéculations du monde ne détruisent pas : on aurait beau chercher de subtiles analogies entre les temps de la mesure et les harmoniques d'un son, on trouverait aussitôt une sixième consonnance dans l'harmonie, qu'un mouvement à cinq temps dans la mesure ; et, quelle qu'en puisse être la raison, il est incontestable que le plaisir de l'oreille, et même sa sensibilité à la mesure, ne s'étend pas plus loin.

Tenons-nous-en donc à ces deux genres de mesures, à deux et à trois temps : chacun des temps de l'une et de l'autre peut de même être partagé en deux ou en trois parties égales, et quelquefois en quatre, six, huit, etc., par des subdivisions de celles-ci, mais jamais par d'autres nombres qui ne seraient pas multiples de deux ou de trois.

Or, qu'une mesure soit à deux ou à trois temps, et que la division de chacun de ces temps soit en deux ou en trois parties égales, ma méthode est toujours générale, et exprime tout avec la même facilité. On l'a déjà pu voir par le dernier exemple précédent, et l'on le verra encore par celui-ci, dans lequel chaque temps d'une mesure à deux, partagé en trois parties égales, exprime le mouvement de six-huit dans la musique ordinaire.

EXEMPLE :

Copyright Arvensa Editions

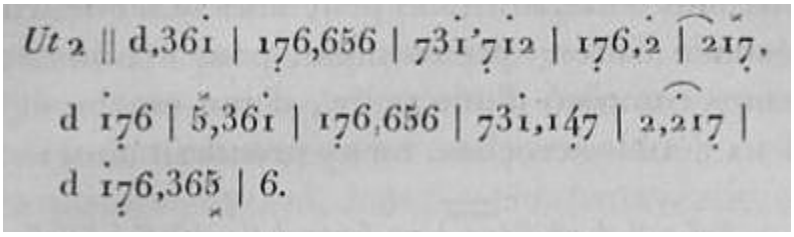

Les notes dont deux égales rempliront un temps, s'appelleront des demis ; celles dont il en faudra trois, des tiers ; celles dont il en faudra quatre, des quarts, etc.

Mais lorsqu'un temps se trouve partagé de sorte que toutes les notes n'y sont pas d'égale valeur, pour représenter, par exemple, dans un seul temps une noire et deux croches, je considère ce temps comme divisé en deux parties égales, dont la noire fait la première, et les deux croches ensemble la seconde. Je les lie donc par une ligne droite que je place au-dessus ou au-dessous d'elles ; et cette ligne marque que tout ce qu'elle embrasse ne représente qu'une seule note, laquelle doit être subdivisée ensuite en deux parties égales, ou en trois, ou en quatre, suivant le nombre des chiffres qu'elle couvre.

EXEMPLE :

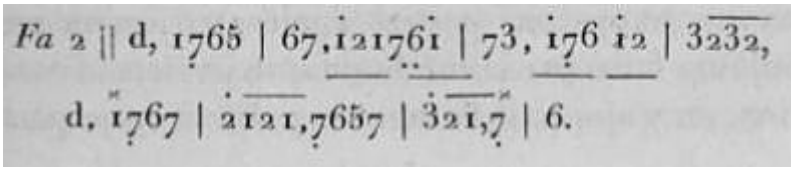

La virgule qui se trouve avant la première note dans les deux exemples précédents désigne la fin du premier temps, et marque que le chant commence par le second.

Quand il se trouve dans un même temps des subdivisions d'inégalités, on peut alors se servir d'une seconde liaison : par exemple, pour exprimer un temps composé d'une noire, d'une croche et de deux doubles-croches, on s'y prendrait ainsi :

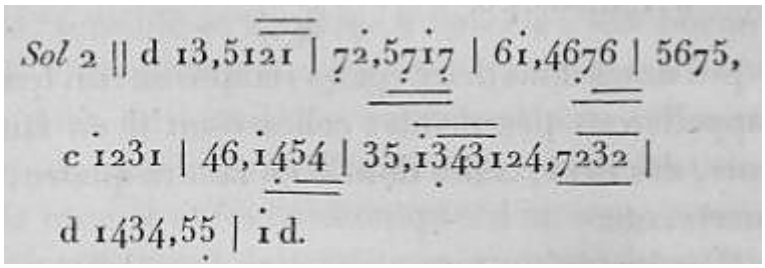

Vous voyez là que le second temps de la première mesure contient deux parties égales, équivalentes à deux noires, savoir, le 5 pour l'une, et pour l'autre la somme des trois notes I 2 I qui sont sous la grande liaison : ces

Copyright Arvensa Editions

trois notes sont subdivisées en deux autres parties égales, équivalentes à deux croches dont l'une est le premier I, et l'autre les deux notes 2 et I jointes par la seconde liaison, lesquelles sont ainsi chacune le quart de la valeur comprise sous la grande liaison, et le huitième du temps entier.

En général, pour exprimer régulièrement la valeur des notes, il faut s'attacher à la division de chaque temps par parties égales ; ce qu'on peut toujours faire par la méthode que je viens d'enseigner, en y ajoutant l'usage du point dont je parlerai tout à l'heure, sans qu'il soit possible d'être arrêté par aucune exception. Il ne sera même jamais nécessaire, quelque bizarre que puisse être une musique, de mettre plus de deux liaisons sur aucune de ses notes, ni d'en accompagner aucune de plus de deux points, à moins qu'on ne voulût imaginer dans de grandes inégalités de valeurs des quintuples et des sextuples croches, dont la rapidité comparée n'est nullement à la portée des voix ni des instruments,. et dont à peine trouverait-on d'exemple dans la plus grande débauche de cerveau de nos compositeurs.

À l'égard des tenues et des syncopes, je puis, comme dans la musique ordinaire, les exprimer avec des notes liées ensemble par une ligne courbe que nous appellerons liaison de tenue ou chapeau, pour la distinguer de la liaison de valeur dont je viens de parler, et qui se marque par une ligne droite. Je puis aussi employer le point au même usage, en lui donnant un sens plus universel et bien plus commode que dans la musique ordinaire ; car, au lieu de lui faire valoir toujours la moitié de la note qui le précède, ce qui ne fait qu'un cas particulier, je lui donne de même qu'aux notes une valeur déterminée uniquement par la place qu'il occupe ; c'est-à-dire que si le point remplit seul un temps ou une mesure, le son qui a précédé doit être aussi soutenu pendant tout ce temps ou toute cette mesure ; et si le point se trouve dans un temps avec d'autres notes, il fait nombre aussi-bien qu'elles, et doit être compté pour un tiers ou pour un quart, suivant la quantité de notes que renferme ce temps-là, en y comprenant le point. En un mot, le point vaut autant, ou plus, ou moins, que la note qui l'a précédé, et dont il marque la tenue suivant la place qu'il occupe dans le temps où il est employé.

EXEMPLE :

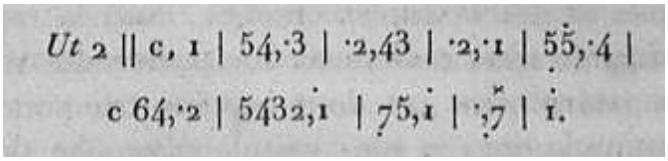

Copyright Arvensa Editions

Au reste, il n'est pas à craindre, comme on le voit par cet exemple, que ces points se confondent jamais avec ceux qui servent à changer d'octaves : ils en sont trop bien distingués par leur position pour avoir besoin de l'être par leur figure. C'est pourquoi j'ai négligé de le faire, évitant avec soin de me servir de signes extraordinaires qui distrairaient l'attention sans exprimer rien de plus que la simplicité des miens.

À l'égard du degré de mouvement, s'il n'est pas déterminé par les caractères de ma méthode, il est aisé d'y suppléer par un mot mis au commencement de l'air ; et l'on peut d'autant moins tirer de là un argument contre mon système, que la musique ordinaire a besoin du même secours. Vous avez, par exemple, dans la mesure à trois temps simples cinq ou six mouvements très différents les uns des autres, et tous exprimés par une noire à chaque temps : ce n'est donc pas la qualité des notes qu'on emploie qui sert à déterminer le mouvement ; et s'il se trouve des maîtres négligents qui s'en fient sur ce sujet au caractère de leur musique et au goût de ceux qui la liront, leur confiance se trouve si souvent punie par les mauvais, mouvements qu'on donne à leurs airs, qu'ils doivent assez sentir combien il est nécessaire d'avoir à cet égard des indications plus précises que la qualité des notes.

L'imperfection grossière de la musique sur l'article dont nous parlons serait sensible pour quiconque aurait des yeux : mais les musiciens ne la voient point, et j'ose prédire hardiment qu'ils ne verront jamais rien de tout ce qui pourrait tendre à corriger les défauts de leur art. Elle n'avait pas échappé à M. Sauveur, et il n'est pas nécessaire de méditer sur la musique autant qu'il l'avait fait, pour sentir combien il serait important de ne pas laisser aux mouvements des différentes mesures une expression si vague, et de n'en pas abandonner la détermination à des goûts souvent si mauvais.

Le système singulier qu'il avait proposé, et en général tout ce qu'il a donné sur l'acoustique, quoique assez chimérique selon ses vues, ne laissait pas de renfermer d'excellentes chosas qu'on aurait bien su mettre à profit dans tout autre art. Rien n'aurait été plus avantageux, par exemple, que l'usage de son échomètre général pour déterminer précisément la durée des mesures et des temps, et cela par la pratique du monde la plus aisée : il n'aurait été question que de fixer sur une mesure connue la longueur du pendule simple, qui aurait fait un tel nombre juste de vibrations pendant un temps, ou une mesure d'un mouvement de telle

Copyright Arvensa Editions

espèce. Un seul chiffre, mis au commencement d'un air, aurait exprimé tout cela ; et, par son moyen, on aurait pu déterminer le mouvement avec autant de précision que l'auteur même : le pendule n'aurait été nécessaire que pour prendre une fois l'idée de chaque mouvement, après quoi, cette idée étant réveillée dans d'autres airs par les mêmes chiffres qui l'auraient fait naître et par les airs mêmes qu'on y aurait déjà chantés, une habitude assurée, acquise par une pratique aussi exacte, aurait bientôt tenu lieu de règle et rendu le pendule inutile.

Mais ces avantages mêmes, qui devenaient de vrais inconvénients par la facilité qu'ils auraient donnée aux commençants de se passer de maîtres et de se former le goût par eux-mêmes, ont peut-être été cause que le projet n'a point été admis dans la pratique : il semble que si l'on proposait de rendre l'art plus difficile, il y aurait des raisons pour être plutôt écouté.

Quoi qu'il en soit, en attendant que l'approbation du public me mette en droit de m'étendre davantage sur les moyens qu'il y aurait à prendre pour faciliter l'intelligence des mouvements, de même que celle de bien d'autres parties de la musique sur lesquelles j'ai des remarques à proposer, je puis me borner ici aux expressions de la méthode ordinaire, qui, par des mots mis au commencement de chaque air, en indique assez bien le mouvement. Ces mots bien choisis doivent, je crois, dédommager et au-delà de ces doubles chiffres et de toutes ces différentes mesures qui, malgré leur nombre, laissent le mouvement indéterminé et n'apprennent rien aux écoliers : ainsi, en adoptant seulement le 2 et le 3 pour les signes de la mesure y j'ôte la confusion des caractères sans altérer la variété de l'expression.

Revenons à notre projet. On sait combien de figures étranges sont employées dans la musique pour exprimer les silences : il y en a autant que de différentes valeurs, et par conséquent autant que de figures différentes dans les notes relatives : on est même contraint de les employer à proportion en plus grande quantité, parce qu'il n'a pas plu à leurs inventeurs d'admettre le point après les silences de ' la même manière et au même usage qu'après les notes, et qu'ils ont mieux aimé multiplier des soupirs, des demi-soupirs, des quarts de soupir à la file les uns des autres, que d'établir entre des signes relatifs une analogie si naturelle.

Mais, comme dans ma méthode il n'est point nécessaire de donner des figures particulières aux notes pour en déterminer la valeur, on y est aussi dispensé de la même précaution pour les silences, et un seul signe suffit

Copyright Arvensa Editions

pour les exprimer tous sans confusion et sans équivoque. Il paraît assez indifférent dans cette unité de figures de choisir tel caractère qu'on voudra pour l'employer à cet usage. Le zéro a cependant quelque chose de si convenable à cet effet, tant par l'idée de privation qu'il porte communément avec lui, que par sa qualité de chiffre, et surtout par la simplicité de sa figure, que j'ai cru devoir le préférer. Je l'emploierai donc de la même manière et dans le même sens par rapport à la valeur que les notes ordinaires, c'est-à-dire que les chiffres I, 2,3, etc. ; et les règles que j'ai établies à l'égard des notes étant toutes applicables à leurs silences relatifs, il s'ensuit que le zéro, par sa seule position et par les points qui le peuvent suivre, lesquels alors exprimeront des silences, suffit seul pour remplacer toutes les pauses, soupirs, demi-soupirs, et autres signes bizarres et superflus qui remplissent la musique ordinaire.

Exemple tiré des leçons de M. Montéclair :

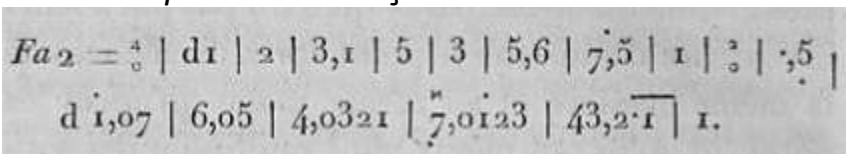

Les chiffres 4 et 2 placés ici sur des zéros marquent le nombre des mesures que l’on doit passer en silence.

Tels sont les principes généraux d'où découlent les règles pour toutes sortes d'expressions imaginables, sans qu'il puisse naître à cet égard aucune difficulté qui n'ait été prévue, et qui ne soit résolue en conséquence de quelqu'un de ces principes.

Je finirai par quelques observations qui naissent du parallèle des deux systèmes.

Les notes de la musique ordinaire sont-elles plus ou moins avantageuses que les chiffres qu'on leur substitue ? C'est proprement le fond de la question.

Il est clair, d'abord, que les notes varient plus par leur seule position, que mes chiffres par leur figure et par leur position tout ensemble ; qu'outre cela, il y en a de sept figures différentes, autant que j'admets de chiffres pour les exprimer ; que les notes n'ont de signification et de force que par le secours de la clef, et que les variations des clefs donnent un grand nombre de sens tout différents aux notes posées de la même manière.

Il n'est pas moins évident que les rapports des notes et les intervalles de l'une à l'autre n'ont rien dans leur expression par la musique ordinaire

Copyright Arvensa Editions

qui en indique le genre, et qu'ils sont exprimés par des positions difficiles à retenir, et dont la connaissance dépend uniquement de l'habitude et d'une très longue habitude : car quelle prise peut avoir l'esprit pour saisir juste, et du premier coup d'œil, un intervalle de sixte, de neuvième, de dixième, dans la musique ordinaire, à moins que la coutume n'ait familiarisé les yeux à lire tout d'un coup ces intervalles ?

N'est-ce pas un défaut terrible dans la musique de ne pouvoir rien conserver, dans l'expression des octaves, de l'analogie qu'elles ont entre elles ? Les octaves ne sont que les répliques des mêmes sons ; cependant ces répliques se présentent sous des expressions absolument différentes de celles de leur premier terme. Tout est brouillé dans la position à la distance d'une seule octave ; la réplique d'une note qui était sur une ligne se trouve dans un espace, celle qui était dans l'espace a sa réplique sur une ligne : montez-vous ou descendez-vous de deux octaves ; autre différence toute contraire à la première ; alors les répliques sont placées sur des lignes ou dans des espaces, comme leurs premiers termes. Ainsi la difficulté augmente en changeant d'objet, et l'on n'est jamais assuré de connaître au juste l'espèce d'un intervalle traversé par un si grand nombre de lignes ; de sorte qu'il faut se faire, d'octave en octave, des règles particulières qui ne finissent point, et qui font, de l'étude des intervalles, le terme effrayant et très rarement atteint de la science du musicien.

De là cet autre défaut presque aussi nuisible de ne pouvoir distinguer l'intervalle simple dans l'intervalle redoublé : vous voyez une note posée entre la première et la seconde ligne, et une autre note posée sur la septième ligne ; pour connaître leur intervalle, vous décomptez de l'une à l'autre, et, après une longue et ennuyeuse opération, vous trouvez une douzième ; or, comme on voit aisément qu'elle passe l'octave, il faut recommencer une seconde recherche pour s'assurer enfin que c'est une quinte redoublée ; encore, pour déterminer l'espèce de cette quinte, faut-il bien faire attention aux signes de la clef qui peuvent la rendre juste ou fausse, suivant leur nombre et leur position.

Je sais que les musiciens se font communément des règles plus abrégées pour se faciliter l’habitude et la connaissance des intervalles ; mais ces règles mêmes prouvent le défaut des signes, en ce qu'il faut toujours compter les lignes des yeux, et en ce qu'on est contraint de fixer son imagination d'octave en octave pour sauter de là à l'intervalle suivant, ce qui s'appelle suppléer de génie au vice de l'expression.

Copyright Arvensa Editions

D'ailleurs, quand, à force de pratique, on viendrait à bout de lire aisément tous les genres d'intervalles, de quoi vous servira cette connaissance, tant que vous n'aurez point de règle assurée pour en distinguer l'espèce ? Les tierces et les sixtes majeures et mineures, les quintes et les quartes diminuées et superflues, et en général tous les intervalles de même nom, justes ou altérés, sont exprimés par la même position indépendamment de leur qualité ; ce qui fait que suivant les différentes situations des deux demi-tons de l'octave, qui changent de place à chaque ton et à chaque clef, les intervalles changent aussi de qualité sans changer de nom ni de position : de là l'incertitude sur l'intonation et l'inutilité de l'habitude dans les cas où elle serait le plus nécessaire.

La méthode qu'on a adoptée pour les instruments est visiblement une dépendance de ces défauts, et le rapport direct qu'il a fallu établir entre les touches de l'instrument et la position des notes n'est qu'un méchant pis-aller pour suppléer à la science des intervalles et des *relations* toniques, sans laquelle on ne saurait jamais être qu'un mauvais musicien.

Quelle doit être la grande attention du musicien dans l'exécution ? c'est, sans doute, d'entrer dans l'esprit du compositeur et de s'approprier ses idées pour les rendre avec toute la fidélité qu'exige le goût de la pièce ; or, l'idée du compositeur dans le choix des sons est toujours relative à la tonique ; et, par exemple, il n'emploiera point le *fa* dièse comme une telle touche du clavier, mais comme faisant un tel accord ou un tel intervalle avec sa fondamentale. Je dis donc que, si le musicien considère les sons par les mêmes rapports, il fera ses mêmes intervalles plus exacts, et exécutera avec plus de justesse qu'en rendant seulement les sons les uns après les autres, sans liaison et sans dépendance que celle de la position des notes qui sont devant ses yeux, et de ces foules de dièses et de bémols qu'il faut qu'il ait incessamment présents à l'esprit ; bien entendu qu'il observera toujours les modifications particulières à chaque ton, qui sont, comme je l'ai déjà dit, l'effet du tempérament, et dont la connaissance pratique, indépendante de tout système, ne peut s'acquérir que par l'oreille et par l'habitude.

Quand on prend une fois un mauvais principe, on s'enfile d'inconvénients en inconvénients, et souvent on voit évanouir les avantages mêmes qu'on s'était proposés. C'est ce qui arrive dans la pratique de la musique instrumentale ; les difficultés s'y présentent en

Copyright Arvensa Editions

foule. La quantité de positions différentes, de dièses, de bémols, de changements de clefs, y sont des obstacles éternels aux progrès des musiciens, et, après tout cela, il faut encore perdre, la moitié du temps, cet avantage si vanté du rapport direct de la touche à la note, puisqu'il arrive cent fois, par la force des signes d'altération simples ou redoublés, que les mêmes notes deviennent relatives à des touches toutes différentes de ce qu'elles représentent, comme on l'a pu remarquer ci-devant.

Voulez-vous, pour la commodité des voix, transposer la pièce un demi-ton ou un ton plus haut ou plus bas ; voutez-vous présenter à ce symphoniste de la musique notée sur une clef étrangère à son instrument, le voilà embarrassé, et souvent arrêté tout court, si la musique est un peu travaillée. Je crois, à la vérité, que les grands musiciens ne seront pas dans le cas ; mais je crois aussi que les grands musiciens ne le sont pas devenus sans peine, et c'est cette peine qu'il s'agit d'abréger. Parce qu'il ne sera pas tout-à-fait impossible d'arriver à la perfection par la route ordinaire, s'ensuit-il qu'il n'en soit point de plus facile ?

Supposons que je veuille transposer et exécuter en *B fa si* une pièce notée en *C sol ut*, à la clef de *sol* sur la première ligne ; voici tout ce que j'ai à faire : je quitte l'idée de la clef de *sol,* et je lui substitue celle de la clef d'*ut* sur la troisième ligne ; ensuite j'y ajoute les idées des cinq dièses posés, le premier sur le *fa*, le second sur l'*ut*, le troisième sur le *sol*, le quatrième sur le *re*, et le cinquième sur le *la* ; à tout cela je joins enfin l'idée d'une octave au-dessus de cette clef d'*ut*, et il faut que je retienne continuellement toute cette complication d'idées pour l'appliquer à chaque note, sans quoi me voilà à tout instant hors de ton. Qu'on juge de la facilité de tout cela.

Les chiffres, employés de la manière que je le propose, produisent des effets absolument différents. Leur force est en eux-mêmes, et indépendante de tout autre signe. Leurs rapports sont connus par la seule inspection, et sans que l'habitude ait à y entrer pour rien ; l'intervalle simple est toujours évident dans l'intervalle redoublé : une leçon d'un quart d'heure doit mettre toute personne en état de solfier, ou du moins de nommer les notes dans quelque musique qu'on lui présente ; un autre quart d'heure suffit pour lui apprendre à nommer de même, et sans hésiter, tout intervalle possible, ce qui dépend, comme je l'ai déjà dit, de la connaissance distincte de trois intervalles, de leurs renversements, et réciproquement du renversement de ceux-ci, qui revient aux premiers. Or,

Copyright Arvensa Editions

il me semble que l'habitude doit se former bien plus aisément quand l'esprit en a fait la moitié de l'ouvrage, et qu'il n'a lui-même plus rien à faire.

Non seulement les intervalles sont connus par leur genre, dans mon système, mais ils le sont encore par leur espèce. Les tierces et les sixtes sont majeures ou mineures : vous en faites la distinction sans pouvoir vous y tromper ; rien n'est si aisé que de savoir une fois que l'intervalle 2 4 est une tierce mineure ; l'intervalle 2 4 est une sixte majeure ; l'intervalle 3 I une sixte mineure ; l'intervalle 3 I une tierce majeure, etc. ; les quartes et les tierces, les secondes, les quintes et les septièmes, justes, diminuées ou superflues, ne coûtent pas plus à connaître ; les signes accidentels embarrassent encore moins ; et l'intervalle naturel étant connu, il est si facile de déterminer ce même intervalle, altéré par un dièse ou par un bémol, par l'un et l'autre tout à la fois, ou par deux d'une même espèce, que ce serait prolonger le discours inutilement que d'entrer dans ce détail.

Appliquez ma méthode aux instruments, les avantages en seront frappants. Il n'est question que d'apprendre à former les sept sons de la gamme naturelle, et leurs différentes octaves sur un *ut* fondamental pris successivement sur les douze cordes[12] de l'échelle ; ou plutôt il n'est question que de savoir, sur un son donné, trouver une quinte, une quarte, une tierce majeure, etc., et les octaves de tout cela, c'est-à-dire de posséder les connaissances qui doivent être le moins ignorées des musiciens, dans quelque système que ce soit. Après ces préliminaires si faciles à acquérir et si propres à former l'oreille, quelques mois donnés à l'habitude de la mesure mettent tout d'un coup l'écolier en état d'exécuter à livre ouvert, mais d'une exécution incomparablement plus intelligente et plus sure que celle de nos symphonistes ordinaires. Toutes les clefs lui seront également familières ; tous les tons auront pour lui la même facilité ; et, s'il s'y trouve quelque différence, elle ne dépendra jamais que de la difficulté particulière de l'instrument, et non d'une confusion de dièses, de bémols, et de positions différentes si fâcheuses pour les commençants.

Ajoutez à cela une connaissance parfaite des tons et de toute la modulation, suite nécessaire des principes de ma méthode ; et surtout l'universalité des signes, qui rend, avec les mêmes notes, les mêmes airs dans tous les tons, par le changement d'un seul caractère ; d'où résulte une

Copyright Arvensa Editions

facilité de transposer un air en tout autre ton, égale à celle de l'exécuter dans celui où il est noté : voilà ce que saura en très peu de temps un symphoniste formé par ma méthode. Toute jeune personne, avec les talents et les dispositions ordinaires, et qui ne connaîtrait pas une note de musique, doit, conduite par ma méthode, être en état d'accompagner du clavecin, à livre ouvert, toute musique qui ne passera pas en difficulté celle de nos opéra, au bout de huit mois, et, au bout de dix, celle de nos cantates.

Or, si dans un si court espace on peut enseigner à la fois assez de musique et d'accompagnement pour exécuter à livre ouvert, à plus forte raison un maître de flûte ou de violon, qui n'aura que la note à joindre à la pratique de l'instrument, pourra-t-il former un élève dans le même temps par les mêmes principes.

Je ne dis rien du chant en particulier, parce qu'il ne me paraît pas possible de disputer la supériorité de mon système à cet égard, et que j'ai sur ce point des exemples à donner plus forts et plus convaincants que tous les raisonnements.

Après tous les avantages dont je viens de parler, il est permis de compter pour quelque chose le peu de volume qu'occupent mes caractères, comparé à la diffusion de l'autre musique, et la facilité de noter sans tout cet embarras de papier rayé, où, les cinq lignes de la portée ne suffisant presque jamais, il en faut ajouter d'autres à tout moment, qui se rencontrent quelquefois avec les portées voisines ou se mêlent avec les paroles, et causent une confusion à laquelle ma musique ne sera jamais exposée. Sans vouloir en établir le prix sur cet avantage, il ne laisse pas cependant d'avoir une influence à mériter de l'attention. Combien sera-t-il commode d'entretenir des correspondances de musique, sans augmenter le volume des lettres ! quel embarras n'évitera-t-on point, dans les symphonies et dans les partitions, de tourner la feuille à tout moment ! et quelle ressource d'amusement n'aura-ton pas de pouvoir porter sur soi des livres et des recueils de musique, comme on en porte de belles-lettres, sans se surcharger par un poids ou par un volume embarrassant, et d'avoir, par exemple, à l'Opéra un extrait de la musique joint aux paroles, presque sans augmenter le prix ni la grosseur du livre ? Ces considérations ne sont pas, je l'avoue, d'une grande importance, aussi ne les donné-je que comme des accessoires ; ce n'est, au reste, qu'un tissu de semblables bagatelles qui fait les agréments de la vie humaine ; et rien ne serait si misérable qu’elle, si

Copyright Arvensa Editions

l'on n'avait jamais fait d'attention aux petits objets.

Je finirai mes remarques sur cet article en concluant qu'ayant retranché tout d'un coup par mes caractères les soixante-dix combinaisons que la différente position des clefs et des accidents produit dans la musique ordinaire ; ayant établi un signe invariable et constant pour chaque son de l'octave dans tous les tons ; ayant établi de même une position très simple pour les différentes octaves ; ayant fixé toute l'expression des sons par les intervalles propres au ton où l'on est ; ayant conservé aux yeux la facilité de découvrir du premier regard si les sons montent ou descendent ; ayant fixé le degré de ce progrès avec une évidence que n'a point la musique ordinaire ; et, enfin, ayant abrégé de plus des trois quarts et le temps qu'il faut pour apprendre à solfier, et le volume des notes, il reste démontré que mes caractères sont préférables à ceux de la musique ordinaire[13].

Une seconde question, qui n'est guère moins intéressante que la première, est de savoir si la division des temps, que je substitue à celle des notes qui les remplissent, est un principe général plus simple et plus avantageux que toutes ces différences de noms et de figures qu'on est contraint d'appliquer aux notes, conformément à la durée qu'on leur veut donner.

Un moyen sûr pour décider cela serait d'examiner *a priori* si la valeur des notes est faite pour régler la longueur des temps, ou si ce n'est point, au contraire, par les temps mêmes de la mesure que la durée des notes doit être fixée. Dans le premier cas, la méthode ordinaire serait incontestablement la meilleure, à moins qu'on ne regardât le retranchement de tant de figures comme une compensation suffisante d'une erreur de principe, d'où résulteraient de meilleurs effets. Mais, dans le second cas, si je rétablis également la cause et l'effet pris jusqu'ici l'un pour l'autre, et que par là je simplifie les règles et j'abrège la pratique, j'ai lieu d'espérer que cette partie de mon système, dans laquelle, au reste, on ne m'accusera d'avoir copié personne, ne paraîtra pas moins avantageuse que la précédente.

Je renvoie à l'ouvrage dont j'ai déjà parlé, bien des détails que je n'ai pu placer dans celui-ci. On y trouvera, outre la nouvelle méthode d'accompagnement dont j'ai parlé dans la préface, un moyen de reconnaître au premier coup d'œil les longues tirades de notes en montant ou en descendant, afin de n'avoir besoin de faire attention qu'à la

Copyright Arvensa Editions

première et à la dernière ; l'expression de certaines mesures syncopées qui se trouvent quelquefois dans les mouvements vifs à trois temps ; une table de tous les mots propres à exprimer les différents degrés du mouvement ; le moyen de trouver d'abord la plus haute et la plus basse note d'un air et de préluder en conséquence ; enfin, d'autres règles particulières qui toutes ne sont toujours que des développements des principes que j'ai proposés ici ; et surtout un système de conduite, pour les maîtres qui enseigneront à chanter et à jouer des instruments, bien différent dans la méthode, et j'espère, dans le progrès, de celui dont on se sert aujourd'hui.

Si donc aux avantages généraux de mon système, si à tous ces retranchements de signes et de combinaisons, si au développement précis de la théorie, on ajoute les utilités que ma méthode présente pour la pratique ; ces embarras de lignes et de portées tous supprimés, la musique rendue si courte à apprendre, si facile à noter, occupant si peu de volume, exigeant moins de frais pour l'impression, et par conséquent coûtant moins à acquérir ; une correspondance plus parfaite établie entre les différentes parties sans que les sauts d'une clef à l'autre soient plus difficiles que les mêmes intervalles pris sur la même clef ; les accords et le progrès de l'harmonie offerts avec une évidence à laquelle les yeux ne peuvent se refuser le ton nettement déterminé ; toute la suite de la modulation exprimée, et le chemin que l'on a suivi, et le point où l'on est arrivé, et la distance où l'on est du ton principal, mais surtout l'extrême simplicité des principes jointe à la facilité des règles qui en découlent, peut-être trouvera-t-on dans tout cela de quoi justifier la confiance avec laquelle j'ose présenter ce projet au public.

Copyright Arvensa Editions

FIN de la DISSERTATION SUR LA MUSIQUE MODERNE

Copyright Arvensa Editions

PIÈCES DIVERSES

Jean-Jacques ROUSSEAU

ÉCRITS SUR LA MUSIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Les Pièces diverses regroupent quelques partitions et textes de l'édition originale.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

PIÈCES DIVERSES

Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Table des matières

Menuet de Dardanus

Carillon milanais

Ariette des Talents lyriques

Table générale de tous les tons et de toutes les clefs

Copyright Arvensa Editions

Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Menuet de Dardanus

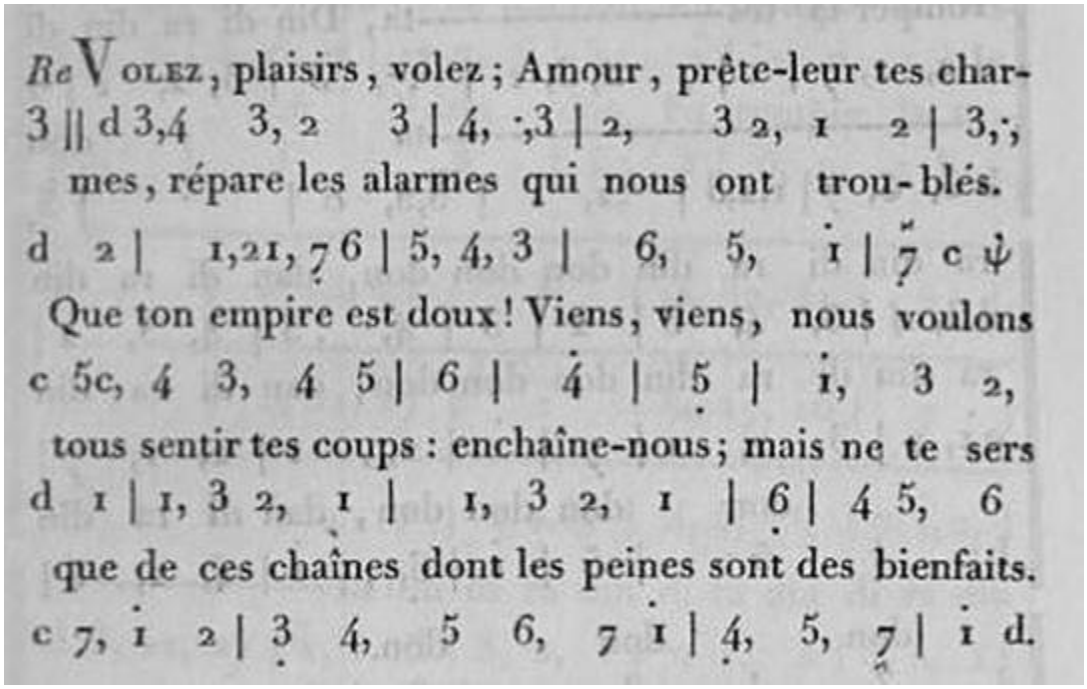

Copyright Arvensa Editions

Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Carillon milanais

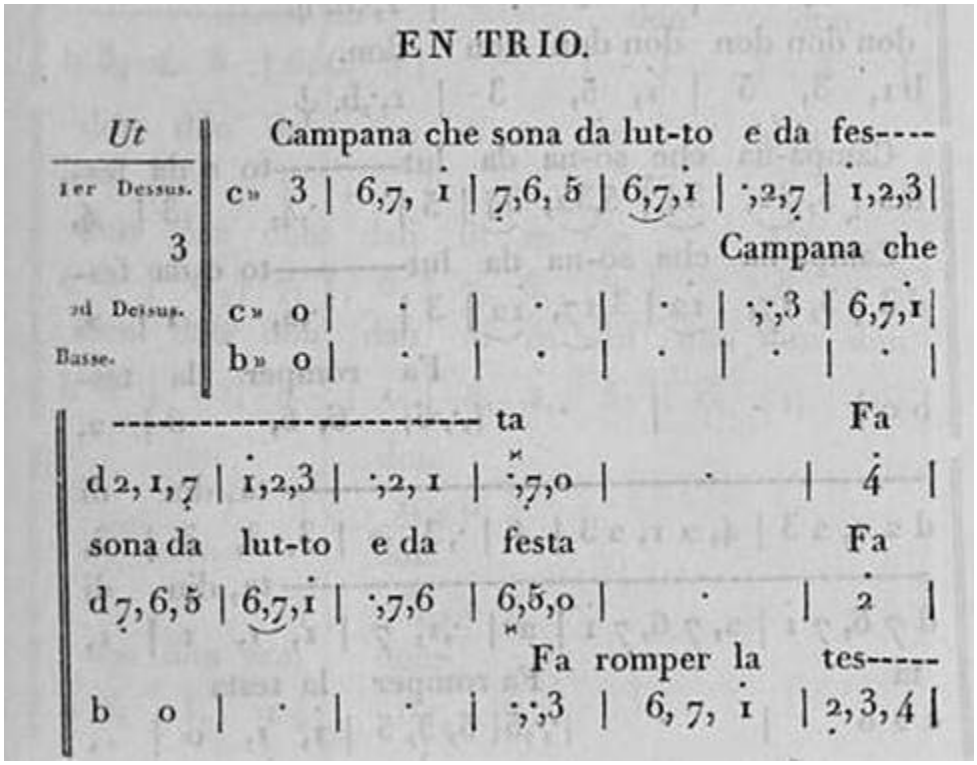

EN TRIO.

Ut

1er Dessus. c» 3 | 6,7, i | 7,6, 5 | 6,7,i | ·,2,7 | i,2,3 |

3

2d Dessus. c» o | · | · | · | ·,·,3 | 6,7,i |

Basse. b» o | · | · | · | · | · |

---------- ta Fa

d 2, 1, 7 | i,2,3 | ·,2, 1 | ·,7,o | · | 4 |

sona da lut-to e da festa Fa

d 7, 6, 5 | 6,7,i | ·,7,6 | 6,5,o | · | 2 |

Fa romper la tes-----

b o | · | · | ·,·,3 | 6, 7, i | 2,3,4 |

Campana che sona da lut-to e da fes----

Campana che

Copyright Arvensa Editions

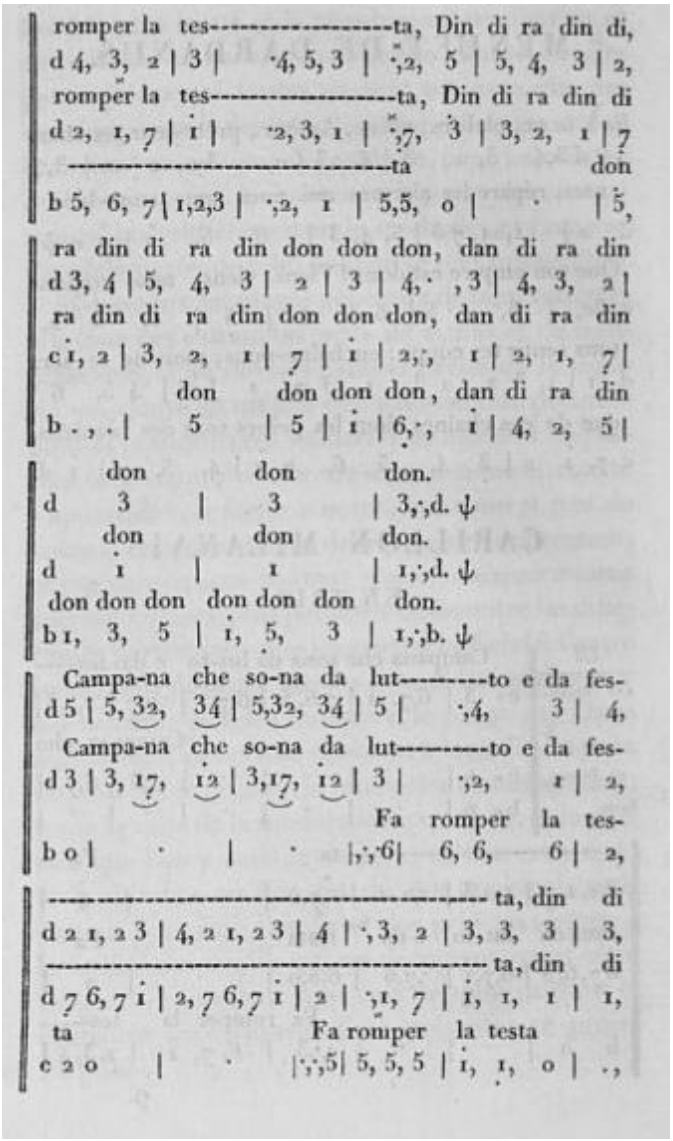

Copyright Arvensa Editions

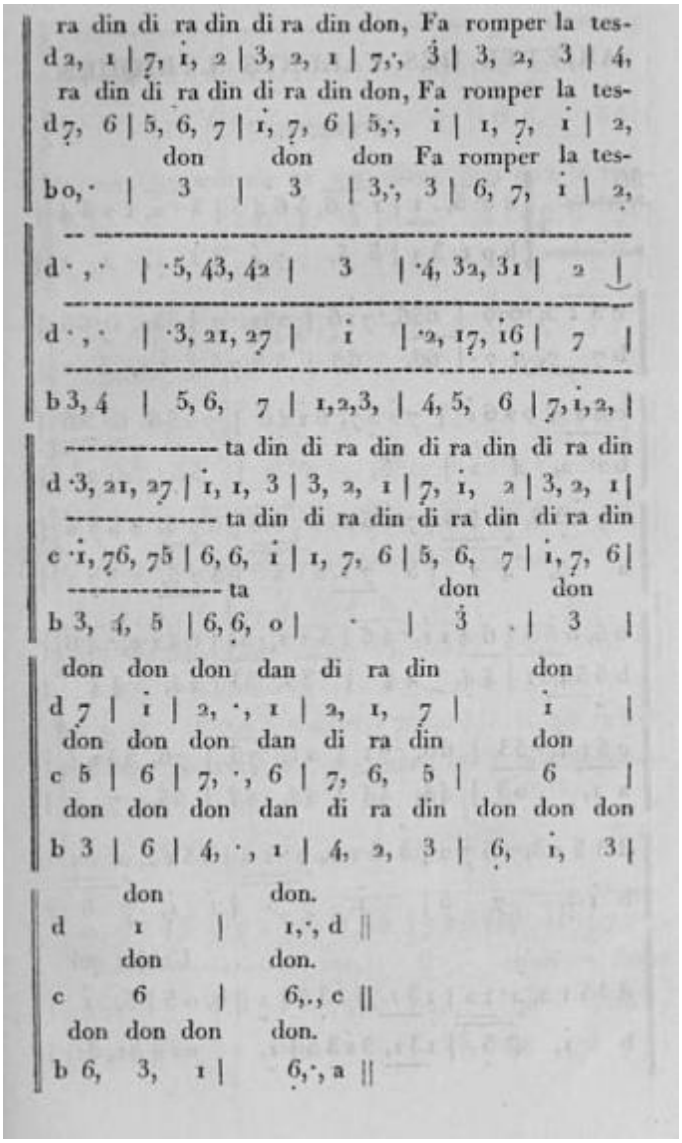

Copyright Arvensa Editions

Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Ariette des Talents lyriques

Copyright Arvensa Editions

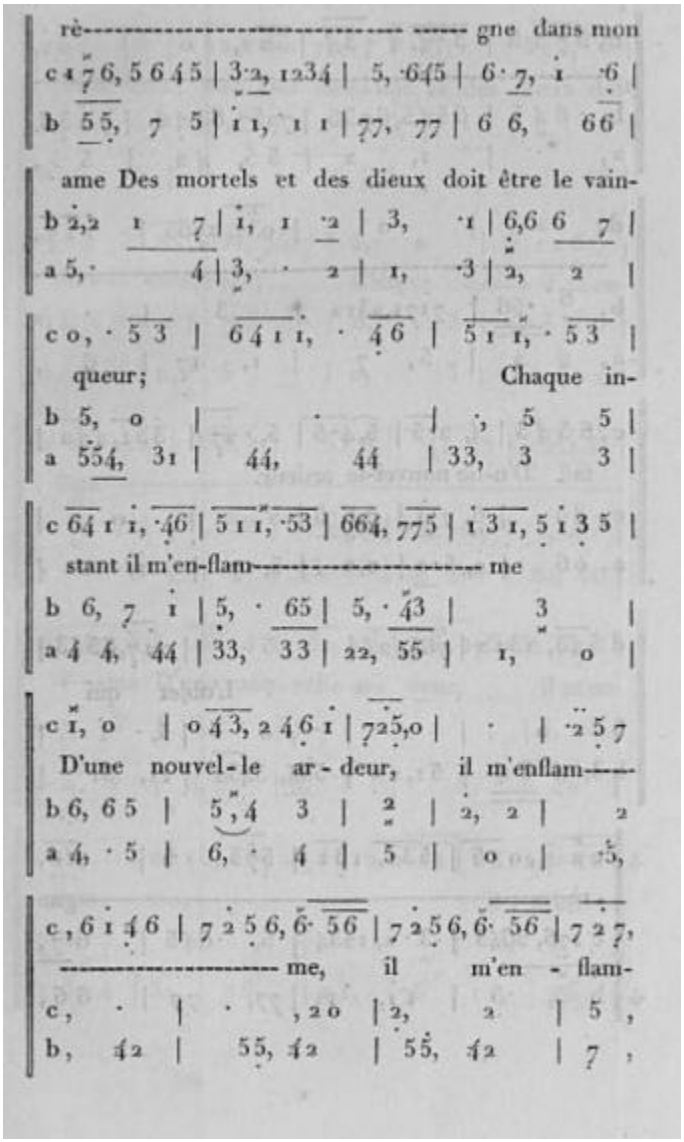

Copyright Arvensa Editions

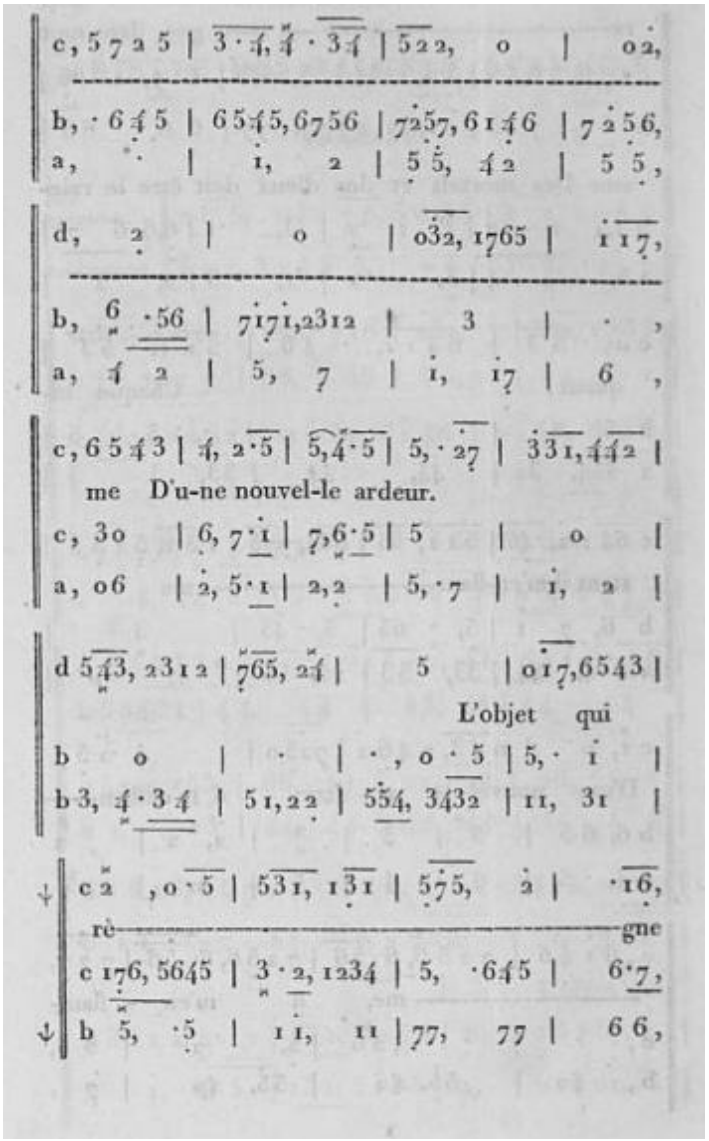

Copyright Arvensa Editions

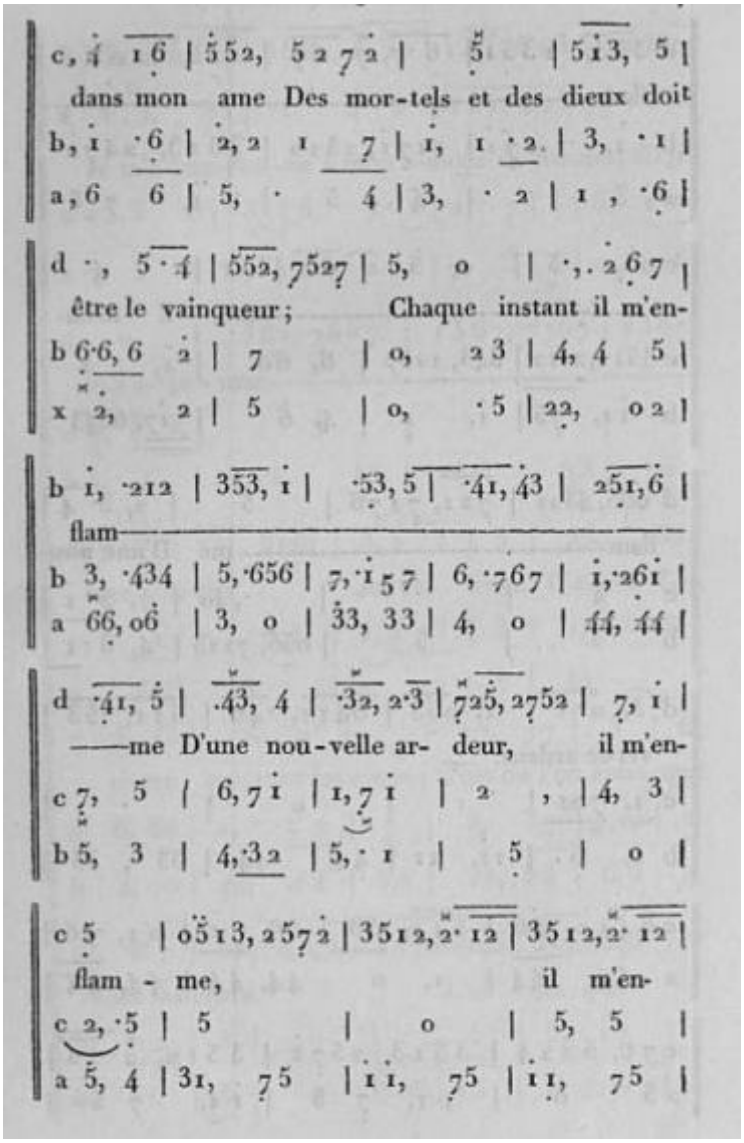

Copyright Arvensa Editions

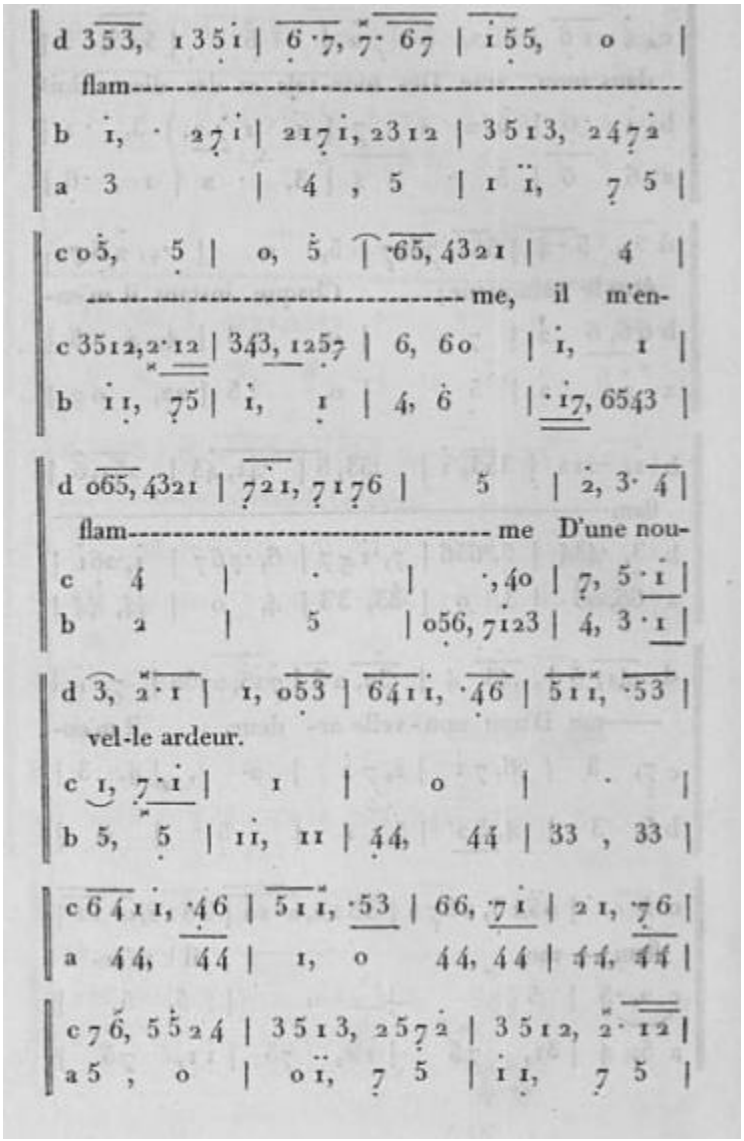

Copyright Arvensa Editions

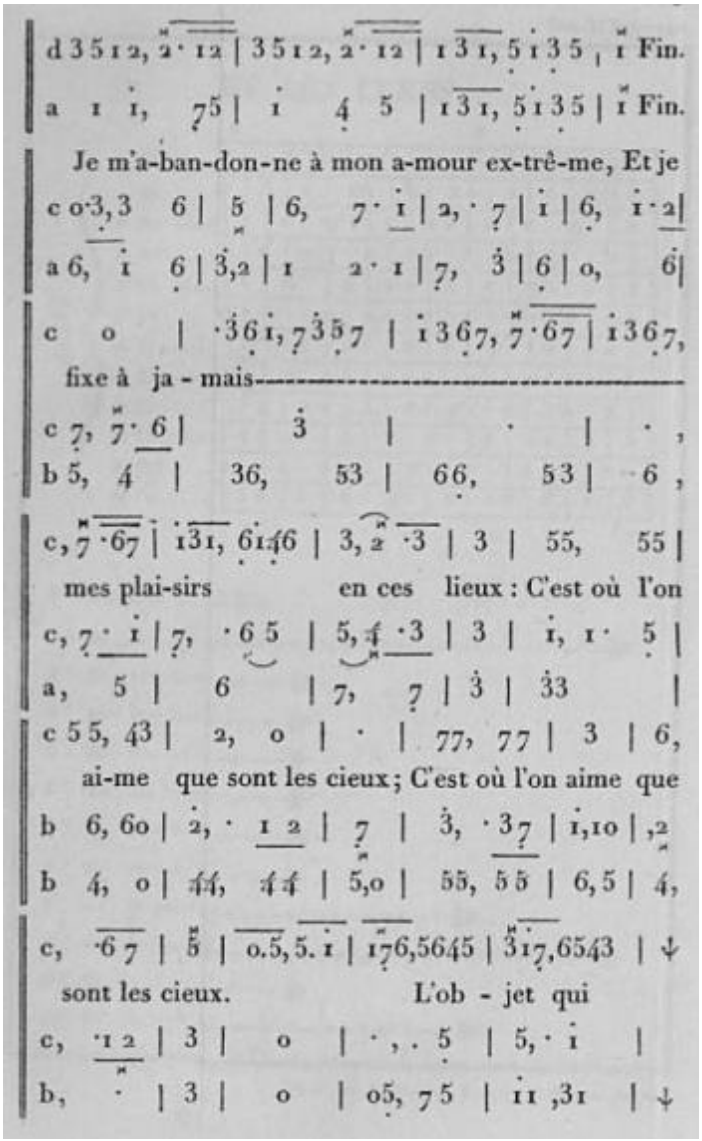

Copyright Arvensa Editions

Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Table générale de tous les tons et de toutes les clefs

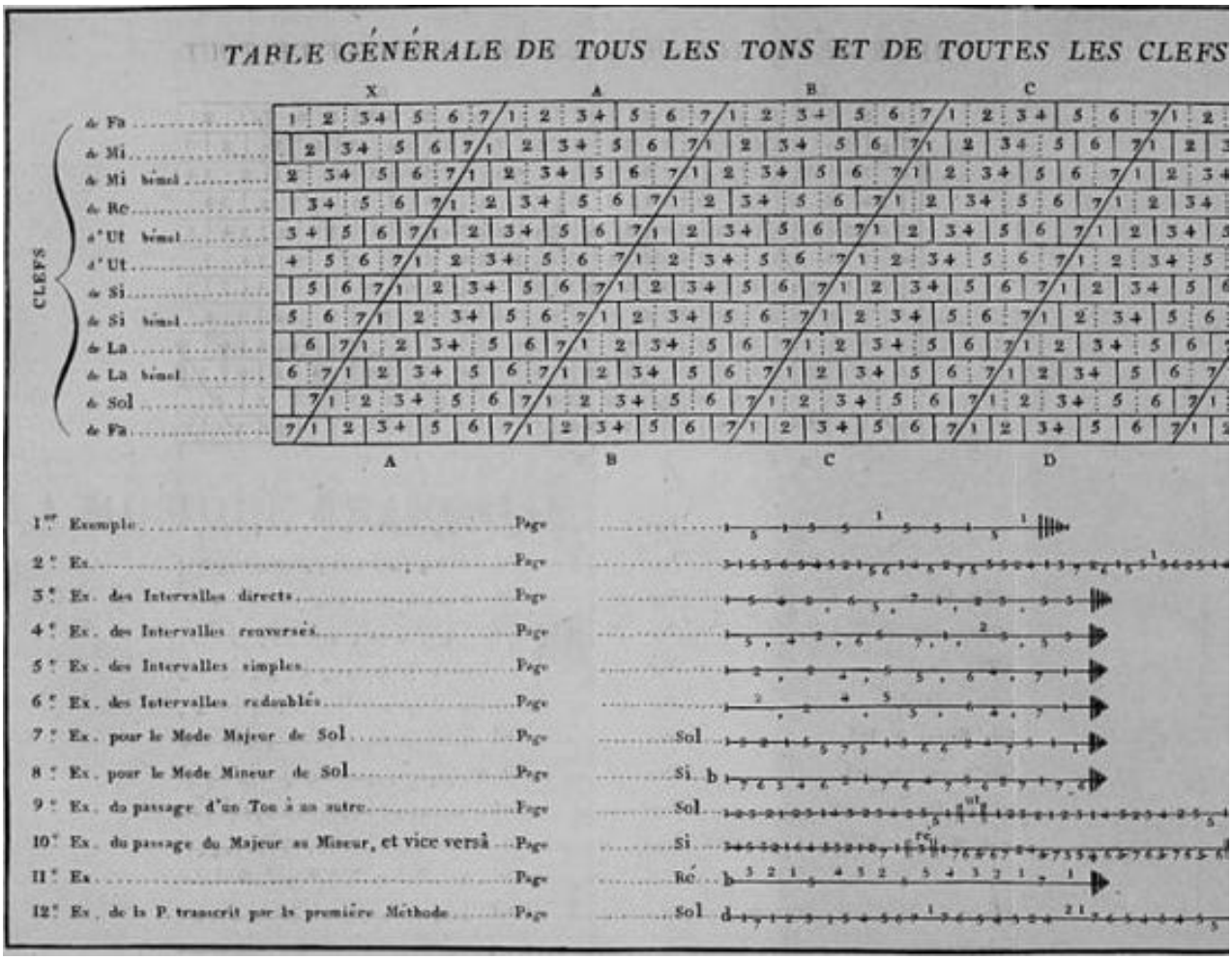

Copyright Arvensa Editions

LETTRE SUR LA MUSIQUE FRANÇAISE

Jean-Jacques ROUSSEAU

ÉCRITS SUR LA MUSIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

LETTRE SUR LA MUSIQUE FRANÇAISE

Liste des Écrits sur la musique

Liste générale des titres

Table des matières

Avertissement

La lettre

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LETTRE SUR LA MUSIQUE FRANÇAISE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Avertissement

La querelle excitée l'année dernière à l'Opéra n'ayant abouti qu'à des injures, dites, d'un côté, avec beaucoup d'esprit, et de l'autre avec beaucoup d'animosité, je n'y voulus prendre aucune part ; car cette espèce de guerre ne me convenait en aucun sens, et je sentais bien que ce n'était pas le temps de ne dire que des raisons. Maintenant que les bouffons sont congédiés, ou près de l'être, et qu'il n'est plus question de cabales, je crois pouvoir hasarder mon sentiment ; et je le dirai avec ma franchise ordinaire, sans craindre en cela d'offenser personne : il me semble même que, sur un pareil sujet, toute précaution serait injurieuse pour les lecteurs ; car j'avoue que j'aurais fort mauvaise opinion d'un peuple[14] qui donnerait à des chansons une importance ridicule, qui ferait plus de cas de ses musiciens que de ses philosophes, et chez lequel il faudrait parler de musique avec plus de circonspection que des plus graves sujets de morale.

C'est par la raison que je viens d'exposer que, quoique quelques-uns m'accusent, à ce qu'on dit, d'avoir manqué de respect à la musique française dans ma première édition, le respect beaucoup plus grand et l'estime que je dois à la nation m'empêchent de rien changer, à cet égard, dans celle-ci.

Une chose presque incroyable, si elle regardait tout autre que moi, c'est qu'on ose m'accuser d'avoir parlé de la langue avec mépris dans un ouvrage où il n'en peut être question que par rapport à la musique. Je n'ai pas changé là-dessus un seul mot dans cette édition ; ainsi, en la parcourant de sang-froid, le lecteur pourra voir si cette accusation est juste. Il est vrai que, quoique nous ayons eu d'excellents poètes et même quelques musiciens qui n'étaient pas sans génie, je crois notre langue peu propre à la poésie,

Copyright Arvensa Editions

et point du tout à la musique. Je ne crains pas de m'en rapporter sur ce point aux poètes mêmes ; car, quant aux musiciens, chacun sait qu'on peut se dispenser de les consulter sur toute affaire de raisonnement. En revanche, la langue française me paraît celle des philosophes et des sages[15] : elle semble faite pour être l'organe de la vérité et de la raison. Malheur à quiconque offense l'une ou l'autre dans des écrits qui la déshonorent ! Quant à moi, le plus digne hommage que je croie pouvoir rendre à cette belle et sage langue, dont j'ai le bonheur de faire usage, est de tâcher de ne la point avilir.

Quoique je ne veuille et ne doive point changer de ton avec le public, que je n'attende rien de lui, et que je me soucie tout aussi peu de ses satires que de ses éloges, je crois le respecter beaucoup plus que cette foule d'écrivains mercenaires et dangereux qui le flattent pour leur intérêt. Ce respect, il est vrai, ne consiste pas dans de vains ménagements qui marquent l'opinion qu'on a de la faiblesse de ses lecteurs, mais à rendre hommage à leur jugement, en appuyant par des raisons solides, le sentiment qu'on leur propose ; et c'est ce que je me suis toujours efforcé de faire. Ainsi, de quelque sens qu'on veuille envisager les choses, en appréciant équitablement toutes les clameurs que cette lettre a excitées, j'ai bien peur qu'à la fin mon plus grand tort ne soit d'avoir raison ; car je sais trop que celui-là ne me sera jamais pardonné.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LETTRE SUR LA MUSIQUE FRANÇAISE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

La lettre

Sunt verba et voces, praetereaque nihil.

Vous souvenez-vous, monsieur, de l'histoire de cet enfant de Silésie dont parle M. de Fontenelle, et qui était né avec une dent d'or ? Tous les docteurs de l'Allemagne s'épuisèrent d'abord en savantes dissertations pour expliquer comment on pouvait naître avec une dent d'or : la dernière chose dont on s'avisa fut de vérifier le fait, et il se trouva que la dent n'était pas d'or. Pour éviter un semblable inconvénient, avant que de parler de l'excellence de notre musique, il serait peut-être bon de s'assurer de son existence, et d'examiner d'abord, non pas si elle est d'or, mais si nous en avons une.

Les Allemands, les Espagnols et les Anglais ont longtemps prétendu posséder une musique propre à leur langue : en effet ils avaient des opéras nationaux qu'ils admiraient de très bonne foi ; et ils étaient bien persuadés qu'il y allait de leur gloire à laisser abolir ces chefs-d'œuvre insupportables à toutes les oreilles, excepté les leurs. Enfin le plaisir Fa emporté chez eux sur la vanité, ou, du moins, ils s'en sont fait une mieux entendue de sacrifier au goût et à la raison des préjugés qui rendent souvent les nations ridicules par l'honneur même qu'elles y attachent.

Nous sommes encore en France, à l'égard de notre musique, dans les sentiments où ils étaient alors sur la leur : mais qui nous assurera que, pour avoir été plus opiniâtres, notre entêtement en soit mieux fondé ? Ignorons-nous combien l'habitude des plus mauvaises choses peut fasciner nos sens en leur faveur[16], et combien le raisonnement et la réflexion sont nécessaires pour rectifier dans tous les beaux-arts l'approbation mal

Copyright Arvensa Editions

entendue que le peuple donne souvent aux productions du plus mauvais goût, et détruire le faux plaisir qu'il y prend ? Ne serait-il donc point à propos, pour bien juger de la musique française, indépendamment de ce qu'en pense la populace de tous les états, qu'on essayât une fois de la soumettre à la coupelle de la raison, et de voir si elle en soutiendra l'épreuve ? « Concedo ipse hoc multis, disait Platon, voluptate musicam judicandam ; sed illam fermè musicam esse dico pulcherrimam, quae optimos satisque eruditos delectet[17]. » Je n'ai pas dessein d'approfondir ici cet examen : ce n'est pas l'affaire d'une lettre, ni peut-être la mienne. Je voudrais seulement tâcher d'établir quelques principes sur lesquels, en attendant qu'on en trouve de meilleurs, les maîtres de l'art, ou plutôt les philosophes, pussent diriger leurs recherches : car, disait autrefois un sage, c'est au poète à faire de la poésie, et au musicien à faire de la musique ; mais il n'appartient qu'au philosophe de bien parler de l'une et de l'autre.

Toute musique ne peut être composée que de ces trois choses : mélodie ou chant, harmonie ou accompagnement, mouvement ou mesure[18].

Quoique le chant tire son principal caractère de la mesure, comme il naît immédiatement de l'harmonie, et qu'il assujettit toujours l'accompagnement à sa marche, j'unirai ces deux parties dans un même article ; puis je parlerai de la mesure séparément.

L'harmonie, ayant son principe dans la nature, est la même pour toutes les nations ; ou si elle a quelques différences, elles sont introduites par celle de la mélodie : ainsi, c'est de la mélodie seulement qu'il faut tirer le caractère particulier d'une musique nationale, d'autant plus que ce caractère étant principalement donné par la langue, le chant proprement dit doit ressentir sa plus grande influence.

On peut concevoir des langues plus propres à la musique les unes que les autres : on en peut concevoir qui ne le seraient point du tout. Telle en pourrait être une qui ne serait composée que de sons mixtes, de syllabes muettes, sourdes ou nasales, peu de voyelles sonores, beaucoup de consonnes et d'articulations, et qui manquerait encore d'autres conditions essentielles dont je parlerai dans l'article de la mesure. Cherchons, par curiosité, ce qui résulterait de la musique appliquée à une telle langue.

Premièrement, le défaut d'éclat dans le son des voyelles obligerait d'en donner beaucoup à celui des notes ; et, parce que la langue serait sourde, la musique serait criarde. En second lieu, la dureté et la fréquence des

Copyright Arvensa Editions

consonnes forceraient à exclure beaucoup de mots, à ne procéder sur les autres que par des intonations élémentaires ; et la musique serait insipide et monotone : sa marche serait encore lente et ennuyeuse par la même raison ; et quand on voudrait presser un peu le mouvement, sa vitesse ressemblerait à celle d'un corps dur et anguleux qui roule sur le pavé.

Comme une telle musique serait dénuée de toute mélodie agréable, on tâcherait d'y suppléer par des beautés factices et peu naturelles ; on la chargerait de modulations fréquentes et régulières, mais froides, sans grâces et sans expression ; on inventerait des fredons, des cadences, des ports-de-voix, et d'autres agréments postiches, qu'on prodiguerait dans le chant, et qui ne feraient que le rendre plus ridicule sans le rendre moins plat. La musique, avec toute cette maussade parure, resterait languissante et sans expression ; et ses images, dénuées de force et d'énergie, peindraient peu d'objets en beaucoup de notes, comme ces écritures gothiques dont les lignes, remplies de traits et de lettres figurées, ne contiennent que deux ou trois mots, et qui renferment très peu de sens en un grand espace.

L'impossibilité d'inventer des chants agréables obligerait les compositeurs à tourner tous leurs soins du côté de l'harmonie ; et, faute de beautés réelles, ils y introduiraient des beautés de convention, qui n'auraient presque d'autre mérite que la difficulté vaincue : au lieu d'une bonne musique, ils imagineraient une musique savante ; pour suppléer au chant, ils multiplieraient les accompagnements ; il leur en coûterait moins de placer beaucoup de mauvaises parties les unes au-dessus des autres, que d'en faire une qui fût bonne. Pour ôter l'insipidité, ils augmenteraient la confusion ; ils croiraient faire de la musique, et ils ne feraient que du bruit.

Un autre effet qui résulterait du défaut de mélodie serait que les musiciens, n'en ayant qu'une fausse idée, trouveraient partout une mélodie à leur manière : n'ayant pas de véritable chant, les parties de chant ne leur coûteraient rien à multiplier, parce qu'ils donneraient hardiment ce nom à ce qui n'en serait pas, même jusqu'à la basse continue, à l'unisson de laquelle ils feraient sans façon réciter les basses-tailles ; sauf à couvrir le tout d'une sorte d'accompagnement dont la prétendue mélodie n'aurait aucun rapport à celle de la partie vocale. Partout où ils verraient des notes ils trouveraient du chant, attendu qu'en effet leur chant ne serait que des notes, *Voces, praetereàque nihil.*

Copyright Arvensa Editions

Passons maintenant à la mesure, dans le sentiment de laquelle consistent en grande partie la beauté et l'expression du chant. La mesure est à peu près à la mélodie ce que la syntaxe est au discours ; c'est elle qui fait l'enchaînement des mots, qui distingue les phrases, et qui donne un sens, une liaison au tout. Toute musique dont on ne sent point la mesure ressemble, si la faute vient de celui qui l'exécute, à une écriture en chiffres, dont il faut nécessairement trouver la clef pour en démêler le sens ; mais si en effet cette musique n'a pas de mesure sensible, ce n'est alors qu'unie collection confuse de mots pris au hasard et écrits sans suite, auxquels le lecteur ne trouve aucun sens, parce que l'auteur n'y en a point mis.

J'ai dit que toute musique nationale tire son principal caractère de la langue qui lui est propre, et je dois ajouter que c'est principalement la prosodie de la langue qui constitue ce caractère. Comme la musique vocale a précédé de beaucoup l'instrumentale, celle-ci a toujours reçu de l'autre ses tours de chant et sa mesure : et les diverses mesures de la musique vocale n'ont pu naître que des diverses manières dont on pouvait scander le discours et placer les brèves et les longues les unes à l'égard des autres ; ce qui est très évident dans la musique grecque, dont toutes les mesures n'étaient que les formules d'autant de rythmes fournis par tous les arrangements des syllabes longues ou brèves, et des pieds dont la langue et la poésie étaient susceptibles. De sorte que, quoiqu'on puisse très bien distinguer dans le rythme musical la mesure de la prosodie, la mesure du vers et la mesure du chant, il ne faut pas douter que la musique la plus agréable, ou du moins la mieux cadencée, ne soit celle où ces trois mesures concourent ensemble le plus parfaitement qu'il est possible.

Après ces éclaircissements je reviens à mon hypothèse, et je suppose que la même langue dont je viens de parler eût une mauvaise prosodie, peu marquée, sans exactitude et sans précision ; que les longues et les brèves n'eussent pas entre elles, en durées et en nombres, des rapports simples et propres à rendre le rythme agréable, exact, régulier ; qu'elle eût des longues plus ou moins longues les unes que les autres, des brèves plus ou moins brèves, des syllabes ni brèves ni longues, et que les différences des unes et des autres fussent indéterminées et presque incommensurables : il est clair que la musique nationale, étant contrainte de recevoir dans sa mesure les irrégularités de la prosodie, n'en aurait qu'une fort vague, inégale et très peu sensible ; que le récitatif se sentirait surtout de cette irrégularité ; qu'on ne saurait presque comment y faire

Copyright Arvensa Editions

accorder les valeurs des notes et celles des syllabes ; qu'on serait contraint d'y changer de mesure à tout moment, et qu'on ne pourrait jamais y rendre les vers dans un rythme exact et cadencé ; que, même dans les airs mesurés, tous les mouvements seraient peu naturels et sans précision ; que, pour peu de lenteur qu'on joignît à ce défaut, l'idée de l'égalité des temps se perdrait entièrement dans l'esprit du chanteur et de l'auditeur ; et qu'enfin la mesure n'étant plus sensible, ni ses retours égaux, elle ne serait assujettie qu'au caprice du musicien, qui pourrait, à chaque instant, la presser ou ralentir à son gré, de sorte qu'il ne serait pas possible dans un concert de se passer de quelqu'un qui la marquât à tous, selon la fantaisie ou la commodité d'un seul.

C'est ainsi que les acteurs contracteraient tellement l'habitude de s'asservir la mesure, qu'on les entendrait même l'altérer à dessein dans les morceaux où le compositeur serait venu à bout de la rendre sensible. Marquer la mesure serait une faute contre la composition, et la suivre en serait une contre le goût du chant : les défauts passeraient pour des beautés, et les beautés pour des défauts ; les vices seraient établis en règles ; et, pour faire de la musique au goût de la nation, il ne faudrait que s'attacher avec soin à ce qui déplaît à tous les autres.

Aussi avec quelque art qu'on cherchât à couvrir les défauts d'une pareille musique, il serait impossible qu'elle plût jamais à d'autres oreilles qu'à celles des naturels du pays où elle serait en usage : à force d'essuyer des reproches sur leur mauvais goût, à force d'entendre dans une langue plus favorable de la véritable musique, ils chercheraient à en rapprocher la leur, et ne feraient que lui ôter son caractère et la convenance qu'elle avait avec la langue pour laquelle elle avait été faite. S'ils voulaient dénaturer leur chant, ils le rendraient dur, baroque, et presque inchantable ; s'ils se contentaient de l’orner par d'autres accompagnements que ceux qui lui sont propres, ils ne feraient que marquer mieux sa platitude par un contraste inévitable : ils ôteraient à leur musique la seule beauté dont elle était susceptible, en ôtant à toutes ses parties l'uniformité de caractère qui la faisait être une ; et en accoutumant les oreilles à dédaigner le chant pour n'écouter que la symphonie, ils parviendraient enfin à ne faire servir les voix que d'accompagnement à l'accompagnement.

Voilà par quel moyen la musique d'une telle nation se diviserait en musique vocale et musique instrumentale ; voilà comment, en donnant des caractères différents à ces deux espèces, on en ferait un tout monstrueux.

Copyright Arvensa Editions

La symphonie voudrait aller en mesure ; et le chant ne pouvant souffrir aucune gêne, on entendrait souvent dans les mêmes morceaux les acteurs et l'orchestre se contrarier et se faire obstacle mutuellement : cette incertitude et le mélange des deux caractères introduiraient dans la manière d'accompagner une froideur et une lâcheté qui se tourneraient tellement en habitude, que les symphonistes ne pourraient pas, même en exécutant de bonne musique, lui laisser de la force et de l'énergie. En la jouant comme la leur, ils l'énerveraient entièrement ; ils feraient fort les *doux*, doux les *fort*, et ne connaîtraient pas une des nuances de ces deux mots. Ces autres mots, *rinforzendo*, *dolce*[19], *risoluto, con gusto, spiritoso, sostenuto, con brio*, n'auraient pas même de synonymes dans leur langue, et celui d'*expression* n'y aurait aucun sens : ils substitueraient je ne sais combien de petits ornements froids et maussades à la vigueur du coup d'archet. Quelque nombreux que fût l'orchestre, il ne ferait aucun effet, ou n'en ferait qu'un très désagréable. Comme l'exécution serait toujours lâche, et que les symphonistes aimeraient mieux jouer proprement que d'aller en mesure, ils ne seraient jamais ensemble : ils ne pourraient venir à bout de tirer un son net et juste, ni de rien exécuter dans son caractère ; et les étrangers seraient tout surpris que, à quelques-uns près, un orchestre vanté comme le premier du monde serait à peine digne des tréteaux d'une guinguette[20]. Il devrait naturellement arriver que de tels musiciens prissent en haine la musique qui aurait mis leur honte en évidence ; et bientôt, joignant la mauvaise volonté au mauvais goût, ils mettraient encore du dessein prémédité dans la ridicule exécution dont ils auraient bien pu se fier à leur maladresse.

D'après autre supposition contraire à celle que je viens de faire, je pourrais déduire aisément toutes les qualités d'une véritable musique, faite pour émouvoir, pour imiter, pour plaire, et pour porter au cœur les plus douces impressions de l'harmonie et du chant ; mais, comme ceci nous écarterait trop de notre sujet, et surtout des idées qui nous sont connues, j'aime mieux me borner à quelques observations sur la musique italienne, qui puissent nous aider à mieux juger de la nôtre.

Si l'on demandait laquelle de toutes les langues doit avoir une meilleure grammaire, je répondrais que c'est celle du peuple qui raisonne le mieux ; et si l'on demandait lequel de tous les peuples doit avoir une meilleure musique, je dirais que c'est celui dont la langue y est le plus propre. C'est

Copyright Arvensa Editions

ce que j'ai déjà établi ci-devant, et que j'aurai occasion de confirmer dans la suite de cette lettre. Or, s'il y a en Europe une langue propre à la musique, c'est certainement l'italienne ; car cette langue est douce, sonore, harmonieuse, et accentuée plus qu'aucune autre, et ces quatre qualités sont précisément les plus convenables au chant.

Elle est douce, parce que les articulations y sont peu composées, que la rencontre des consonnes y est rare et sans rudesse, et qu'un très grand nombre de syllabes n'y étant formées que de voyelles, les fréquentes élisions en rendent la prononciation plus coulante ; elle est sonore, parce que la plupart des voyelles y sont éclatantes, qu'elle n'a pas de diphtongues composées, qu'elle a peu ou point de voyelles nasales, et que les articulations rares et faciles distinguent mieux le son des syllabes, qui en devient plus net et plus plein. À l'égard de l'harmonie, qui dépend du nombre et de la prosodie autant que des sons, l'avantage de la langue italienne est manifeste sur ce point ; car il faut remarquer que ce qui rend une langue harmonieuse et véritablement pittoresque dépend moins de la force réelle de ses termes que de la distance qu'il y a du doux au fort entre les sons qu'elle emploie, et du choix qu'on en peut faire pour les tableaux qu'on a à peindre. Ceci supposé, que ceux qui pensent que l'italien n'est que le langage de la douceur et de la tendresse prennent la peine de comparer entre elles ces deux strophes du Tasse :

Teneri sdegni e placide e tranquille
Repulse, e cari vezzi, e liete paci,
Sorrisi, parolette, e dolci stille
Di pianto, e sospir tronchi, e molli bacci :
Fuse tai cose tutte, e poscia unille,
Ed al foco tempro di lente faci ;
E ne formo quel si mirabil cinto
Di ch'ella aveva il bel fianco succinto.

Chiama gli abitator dell’ombre eterne
Il rauco suon de la tartarea tromba :
Treman le spaziose atre caverne,
E l'aer cieco a quel romor rimbomba ;
Ne si stridendo mai da le superne
Regioni del cielo il folgor piomba,
Ne sì scossa giammai trema la terra

Copyright Arvensa Editions

Quando i vapori in sen gravida serra.

Et s'ils désespèrent de rendre en français la douce harmonie de l'une, qu'ils essaient d'exprimer la rauque dureté de l'autre. Il n'est pas besoin, pour juger de ceci, d'entendre la langue, il ne faut qu'avoir des oreilles et de la bonne foi. Au reste vous observerez que cette dureté de la dernière strophe n'est point sourde, mais très sonore, et qu'elle n'est que pour l'oreille et non pour la prononciation ; car la langue n'articule pas moins facilement les *r* multipliées qui font la rudesse de cette strophe, que les *l* qui rendent la première si coulante. Au contraire, toutes les fois que nous voulons donner de la dureté à l'harmonie de notre langue, nous sommes forcés d'entasser des consonnes de toute espèce qui forment des articulations difficiles et rudes, ce qui retarde la marche du chant et contraint souvent la musique d'aller plus lentement, précisément quand le sens des paroles exigerait le plus de vitesse.

Si je voulais m'étendre sur cet article, je pourrais peut-être vous faire voir encore que les inversions de la langue italienne sont beaucoup plus favorables à la bonne mélodie que l'ordre didactique de la nôtre, et qu'une phrase musicale se développe d'une manière plus agréable et plus intéressante, quand le sens du discours, longtemps suspendu, se résout sur le verbe avec la cadence, que quand il se développe à mesure, et laisse affaiblir ou satisfaire ainsi par degrés le désir de l'esprit, tandis que celui de l'oreille augmente en raison contraire jusqu'à la fin de la phrase. Je vous prouverais encore que l'art des suspensions et des mots entrecoupés, que l'heureuse constitution de la langue rend si familier à la musique italienne, est entièrement inconnu dans la nôtre, et que nous n'avons d'autre moyen pour y suppléer, que des silences qui ne sont jamais du chant, et qui, dans ces occasions, montrent plutôt la pauvreté de la musique que les ressources du musicien.

Il me resterait à parler de l'accent, mais ce point important demande une si profonde discussion, qu'il vaut mieux la réserver à une meilleure main : je vais donc passer aux choses plus essentielles à mon objet, et tâcher d'examiner notre musique en elle-même.

Les Italiens prétendent que notre mélodie est plate et sans aucun chant, et toutes les nations[21] neutres confirment unanimement leur jugement sur ce point ; de notre côté, nous accusons la leur d'être bizarre et baroque[22]. J'aime mieux croire que les uns et les autres se trompent que

Copyright Arvensa Editions

d'être réduit à dire que, dans des contrées où les sciences et tous les arts sont parvenus à un si haut degré, la musique seule est encore à naître.

Les moins prévenus d'entre nous[23] se contentent de dire que la musique italienne et la française sont toutes deux bonnes, chacune dans son genre, chacune pour la langue qui lui est propre : mais, outre que les autres nations ne conviennent pas de cette parité, il resterait toujours à savoir laquelle des deux langues peut comporter le meilleur genre de musique en soi. Question fort agitée en France, mais qui ne le sera jamais ailleurs ; question qui ne peut être décidée que par une oreille parfaitement neutre, et qui, par conséquent, devient tous les jours plus difficile à résoudre dans le seul pays où elle soit en problème. Voici sur ce sujet quelques expériences que chacun est maître de vérifier, et qui me paraissent pouvoir servir à cette solution, du moins quant à la mélodie, à laquelle seule se réduit presque toute la dispute.

J'ai pris dans les deux musiques des airs également estimés chacun dans son genre, et, les dépouillant les uns de leurs ports-de-voix et de leurs cadences éternelles, les autres des notes sous-entendues que le compositeur ne se donne point la peine d'écrire, et dont il se remet à l'intelligence du chanteur[24], je les ai solfiés exactement sur la note, sans aucun ornement, et sans rien fournir de moi-même au sens ni à la liaison de la phrase. Je ne vous dirai point quel a été dans mon esprit le résultat de cette comparaison, parce que j'ai le droit de vous proposer mes raisons et non pas mon autorité : je vous rends compte seulement des moyens que j'ai pris pour me déterminer, afin que, si vous les trouvez bons, vous puissiez les employer à votre tour. Je dois vous avertir seulement que cette expérience demande bien plus de précaution qu'il ne semble. La première et la plus difficile de toutes est d'être de bonne foi, et de se rendre également équitable dans le choix et dans le jugement. La seconde est que, pour tenter cet examen, il faut nécessairement être également versé dans les deux styles ; autrement celui qui serait le plus familier se présenterait à chaque instant à l'esprit au préjudice de l'autre : et cette deuxième condition n'est guère plus facile que la première ; car de tous ceux qui connaissent bien l'une et l'autre musique, nul ne balance sur le choix ; et l'on a pu voir par les plaisants barbouillages de ceux qui se sont mêlés d'attaquer l'italienne, quelle connaissance ils avaient d'elle et de l'art en général.

Copyright Arvensa Editions

Je dois ajouter qu'il est essentiel d'aller bien exactement en mesure ; mais je prévois que cet avertissement, superflu dans tout autre pays, sera fort inutile dans celui-ci, et cette seule omission entraîne nécessairement l'incompétence du jugement.

Avec toutes ces précautions, le caractère de chaque genre ne tarde pas à se déclarer, et alors il est bien difficile de ne pas revêtir les phrases des idées qui leur conviennent, et de n'y pas ajouter, du moins par l'esprit, les tours et les ornements qu'on a la force de leur refuser par le chant. Il ne faut pas non plus s'en tenir à une seule épreuve, car un air peut plaire plus qu'un autre, sans que cela décide de la préférence du genre ; et ce n'est qu'après un grand nombre d'essais qu'on peut établir un jugement raisonnable. : d'ailleurs, en s'ôtant la connaissance des paroles, on s'ôte celle de la partie la plus importante de la mélodie, qui est l'expression ; et tout ce qu'on peut décider par cette voie, c'est si la modulation est bonne et si le chant a du naturel et de la beauté. Tout cela nous montre combien il est difficile de prendre assez de précautions contre les préjugés, et combien le raisonnement nous est nécessaire pour nous mettre en état de juger sainement des choses de goût.

J'ai fait une autre épreuve qui demande moins de précautions, et qui vous paraîtra peut-être plus décisive. J'ai donné à chanter à des Italiens les plus beaux airs de Lulli, et à des musiciens français des airs de Léo et du Pergolèse ; et j'ai remarqué que, quoique ceux-ci fussent fort éloignés de saisir le vrai goût de ces morceaux, ils en sentaient pourtant la mélodie, et en tiraient à leur manière des phrases de musique chantantes, agréables et bien cadencées. Mais les Italiens solfiant très exactement nos airs les plus pathétiques, n'ont jamais pu y reconnaître ni phrases ni chant ; ce n'était pas pour eux de la musique qui eût du sens, mais seulement des suites de notes placées sans choix, et comme au hasard ; ils les chantaient précisément comme vous liriez des mots arabes écrits en caractères français[25].

Troisième expérience. J'ai vu à Venise un Arménien, homme d'esprit, qui n'avait jamais entendu de musique, et devant lequel on exécuta, dans un même concert, un monologue français qui commence par ce vers,

Temple sacré, séjour tranquille....

et un air de Galuppi, qui commence par celui-ci,

Voi che languite senza speranza....

Copyright Arvensa Editions

L'un et l'autre furent chantés, médiocrement pour le français et mal pour l'italien, par un homme accoutumé seulement à la musique française, et alors très enthousiaste de celle de M. Rameau. Je remarquai dans l'Arménien, durant tout le chant français, plus de surprise que de plaisir ; mais tout le monde observa, dès les premières mesures de l'air italien, que son visage et ses yeux s'adoucissaient ; il était enchanté, il prêtait son âme aux impressions de la musique ; et, quoiqu'il entendît peu la langue, les simples sons lui causaient un ravissement sensible. Dès ce moment on ne put plus lui faire écouter aucun air français.

Mais, sans chercher ailleurs des exemples, n'avons-nous pas même parmi nous plusieurs personnes qui, ne connaissant que notre opéra, croyaient de bonne foi n'avoir aucun goût pour le chant, et n'ont été désabusées que par les intermèdes italiens. C'est précisément parce qu'ils n'aimaient que la véritable musique, qu'ils croyaient ne pas aimer la musique.

J'avoue que tant de faits m'ont rendu douteuse l'existence de notre mélodie, et m'ont fait soupçonner qu'elle pourrait bien n'être qu'une sorte de plain-chant modulé, qui n'a rien d'agréable en lui-même, qui ne plaît qu'à l'aide de quelques ornements arbitraires, et seulement à ceux qui sont convenus de les trouver beaux. Aussi à peine notre musique est-elle supportable à nos propres oreilles, lorsqu'elle est exécutée par des voix médiocres qui manquent d'art pour la faire valoir. Il faut des Fel et des Jelyotte pour chanter la musique française ; mais toute voix est bonne pour l'italienne, parce que les beautés du chant italien sont dans la musique même, au lieu que celles du chant français, s'il en a, ne sont que dans l'art du chanteur[26].

Trois choses me paraissent concourir à la perfection de la mélodie italienne. La première est la douceur de la langue, qui, rendant toutes les inflexions faciles, laisse au goût du musicien la liberté d'en faire un choix plus exquis, de varier davantage les combinaisons, et de donner à chaque acteur un tour de chant particulier, de même que chaque homme a son geste et son ton qui lui sont propres et qui le distinguent d'un autre homme.

La deuxième est la hardiesse des modulations, qui, quoique moins servilement préparées que les nôtres, se rendent plus agréables en se rendant plus sensibles, et, sans donner de la dureté au chant, ajoutent une

Copyright Arvensa Editions

vive énergie à l'expression. C'est par elle que le musicien, passant brusquement d'un ton ou d'un mode à un autre, et supprimant, quand il le faut, les transitions intermédiaires et scolastiques, sait exprimer les réticences, les interruptions, les discours entrecoupés, qui sont le langage des passions impétueuses, que le bouillant Métastase a employé si souvent, que les Porpora, les Galuppi, les Cocchi, les Jommelli, les Ferez, les Terradeglias, ont su rendre avec succès, et que nos poètes lyriques connaissent aussi peu que nos musiciens.

Le troisième avantage, et celui qui prête à la mélodie son plus grand effet, est l'extrême précision de mesure qui s'y fait sentir dans les mouvements les plus lents, ainsi que dans les plus gais, précision qui rend le chant animé et intéressant, les accompagnements vifs et cadencés ; qui multiplie réellement les chants, en faisant d'une même combinaison de sons autant de différentes mélodies qu'il y a de manières de les scander ; qui porte au cœur tous les sentiments, et à l'esprit tous les tableaux ; qui donne au musicien le moyen de mettre en air tous les caractères de paroles imaginables, plusieurs dont nous n'avons pas même l'idée[27] ; et qui rend tous les mouvements propres à exprimer tous les caractères[28], ou un seul mouvement propre à contraster et changer de caractère au gré du compositeur.

Voilà, ce me semble, les sources d'où le chant italien tire ses charmes et son énergie ; à quoi l'on peut ajouter une nouvelle et très forte preuve de l'avantage de sa mélodie, en ce qu'elle n'exige pas, autant que la nôtre, de ces fréquents renversements d'harmonie qui donnent à la basse continue le véritable chant d'un dessus. Ceux qui trouvent de si grandes beautés dans la mélodie française devraient bien nous dire à laquelle de ces choses elle en est redevable, ou nous montrer les avantages qu'elle a pour y suppléer.

Quand on commence à connaître la mélodie italienne, on ne lui trouve d'abord que des grâces, et on ne la croit propre qu'à exprimer des sentiments agréables ; mais, pour peu qu'on étudie son caractère pathétique et tragique, on est bientôt surpris de la force que lui prête l'art des compositeurs dans les grands morceaux de musique. C'est à l'aide de ces modulations savantes, de cette harmonie simple et pure, de ces accompagnements vifs et brillants, que ces chants divins déchirent ou ravissent l'âme, mettent le spectateur hors de lui-même, et lui arrachent,

Copyright Arvensa Editions

dans ses transports, des cris dont jamais nos tranquilles opéras ne furent honorés.

Comment le musicien vient-il à bout de produire ces grands effets ? Est-ce à force de contraster les mouvements, de multiplier les accords, les notes, les parties ? est-ce à force d'entasser dessins sur dessins, instruments sur instruments ? Tout ce fatras, qui n'est qu'un mauvais supplément où le génie manque, étoufferait le chant loin de l'animer, et détruirait l'intérêt en partageant l'attention. Quelque harmonie que puissent faire ensemble plusieurs parties toutes bien chantantes, l'effet de ces beaux chants s'évanouit aussitôt qu'ils se font entendre à la fois, et il ne reste que celui d'une suite d'accords, qui, quoi qu'on puisse dire, est toujours froide quand la mélodie ne l'anime pas : de sorte que plus on entasse des chants mal à propos, et moins la musique est agréable et chantante, parce qu'il est impossible à l'oreille de se prêter au même instant à plusieurs mélodies, et que, l'une effaçant l'impression de l'autre, il ne résulte du tout que de la confusion et du bruit. Pour qu'une musique devienne intéressante, pour qu'elle porte à l'aine les sentiments qu'on y veut exciter, il faut que toutes les parties concourent à fortifier l'expression du sujet ; que l'harmonie ne serve qu'à le rendre plus énergique ; que l'accompagnement l'embellisse sans le couvrir ni le défigurer ; que la basse, par une marche uniforme et simple, guide en quelque sorte celui qui chante et celui qui écoute, sans que ni l'un ni l'autre s'en aperçoive : il faut, en un mot, que le tout ensemble ne porte à la fois qu'une mélodie à l'oreille et qu'une idée à l'esprit.

Cette unité de mélodie me paraît une règle indispensable et non moins importante en musique que l'unité d'action dans une tragédie ; car elle est fondée sur le même principe, et dirigée vers le même objet. Aussi tous les bons compositeurs italiens s'y conforment-ils avec un soin qui dégénère quelquefois en affectation ; et pour peu qu'on y réfléchisse, on sent bientôt que c'est d'elle que leur musique tire son principal effet. C'est dans cette grande règle qu'il faut chercher la cause des fréquents accompagnements à l'unisson qu'on remarque dans la musique italienne, et qui, fortifiant l'idée du chant, en rendent en même temps les sons plus moelleux, plus doux, et moins fatigants pour la voix. Ces unissons ne sont point praticables dans notre musique, si ce n'est sur quelques caractères d'airs choisis et tournés exprès pour cela : jamais un air pathétique français ne serait supportable accompagné de cette manière, parce que, la musique

Copyright Arvensa Editions

vocale et l'instrumentale ayant parmi nous des caractères différents, on ne peut, sans pécher contre la mélodie et le goût, appliquer à l'une les mêmes tours qui conviennent à l'autre ; sans compter que, la mesure étant toujours vague et indéterminée, surtout dans les airs lents, les instruments et la voix ne pourraient jamais s'accorder, et ne marcheraient point assez de concert pour produire ensemble un effet agréable. Une beauté qui résulte encore de ces unissons, c'est de donner une expression plus sensible à la mélodie, tantôt en renforçant tout d'un coup les instruments sur un passage, tantôt en les radoucissant, tantôt en leur donnant un trait de chant énergique et saillant, que la voix n'aurait pu faire, et que l'auditeur, adroitement trompé, ne laisse pas de lui attribuer quand l'orchestre sait le faire sortir à propos. De là naît encore cette parfaite correspondance de la symphonie et du chant, qui fait que tous les traits qu'on admire dans l'une ne sont que des développements de l'autre ; de sorte que c'est toujours dans la partie vocale qu'il faut chercher la source de toutes les beautés de l'accompagnement : cet accompagnement est si bien un avec le chant, et si exactement relatif aux paroles, qu'il semble souvent déterminer le jeu et dicter à l'acteur le geste qu'il doit faire[29] ; et tel qui n'aurait pu jouer le rôle sur les paroles seules le jouera très juste sur la musique, parce qu'elle fait bien sa fonction d'interprète.

Au reste, il s'en faut beaucoup que les accompagnements italiens soient toujours à l'unisson de la voix. Il y a deux cas assez fréquents où le musicien les en sépare : l'un, quand la voix, roulant avec légèreté sur des cordes d'harmonie, fixe assez l'attention pour que l'accompagnement ne puisse la partager ; encore alors donne-t-on tant de simplicité à cet accompagnement, que l'oreille, affectée seulement d'accords agréables, n'y sent aucun chant qui puisse la distraire : l'autre cas demande un peu plus de soin pour le faire entendre.

Quand le musicien saura son art, dit l'auteur de la Lettre sur les sourds et les muets, les parties d'accompagnement concourront ou à fortifier l'expression de la partie chantante, ou à ajouter de nouvelles idées que le sujet demandait, et que la partie chantante n'aura pu rendre. » Ce passage me paraît renfermer lui précepte très utile, et voici comment je pense qu'on doit l'entendre.

Si le chant est de nature à exiger quelques additions, ou, comme disaient nos anciens musiciens, quelques *diminutions*[30], qui ajoutent à

Copyright Arvensa Editions

l'expression ou à l'agrément, sans détruire en cela l'unité de mélodie, de sorte que l'oreille, qui blâmerait peut-être ces additions faites par la voix, les approuve dans l'accompagnement, et s'en laisse doucement affecter sans cesser pour cela d'être attentive au chant ; alors l'habile musicien, en les ménageant à propos et les employant avec goût, embellira son sujet, et le rendra plus expressif sans le rendre moins un ; et quoique l'accompagnement n'y soit pas exactement semblable à la partie chantante, l'un et l'autre ne feront pourtant qu'un chant et qu'une mélodie. Que si le sens des paroles comporte une idée accessoire que le chant n'aura pas pu rendre, le musicien l'enchâssera dans des silences ou dans des tenues, de manière qu'il puisse la présenter à l'auditeur sans le détourner de celle du chant. L'avantage serait encore plus grand si cette idée accessoire pouvait être rendue par un accompagnement contraint et continu, qui fit plutôt un léger murmure qu'un véritable chant, comme serait le bruit d'une rivière ou le gazouillement des oiseaux ; car alors le compositeur pourrait séparer tout-à-fait le chant de l'accompagnement ; et destinant uniquement ce dernier à rendre l'idée accessoire, il disposera son chant de manière à donner des jours fréquents à l'orchestre, en observant avec soin que la symphonie soit toujours dominée par la partie chantante, ce qui dépend encore plus de l'art du compositeur que de l'exécution des instruments : mais ceci demande une expérience consommée, pour éviter la duplicité de mélodie.

Voilà tout ce que la règle de l'unité peut accorder au goût du musicien pour parer le chant ou le rendre plus expressif, soit en embellissant le sujet principal, soit en y en ajoutant un autre qui lui reste assujetti : mais de faire chanter à part des violons d'un côté, de l'autre des flûtes, de l'autre des bassons, chacun sur un dessin particulier et presque sans rapport entre eux, et d'appeler tout ce chaos de la musique, c'est insulter également l'oreille et le jugement des auditeurs.

Une autre chose qui n'est pas moins contraire que la multiplication des parties à la règle que je viens d'établir, c'est l'abus ou plutôt l'usage des fugues, imitations, doubles dessins, et autres beautés arbitraires et de pure convention, qui n'ont presque de mérite que la difficulté vaincue, et qui toutes ont été inventées dans la naissance de l'art pour faire briller le savoir, en attendant qu'il fût question du génie. Je ne dis pas qu'il soit tout-à-fait impossible de conserver l'unité de mélodie dans une fugue, en conduisant habilement l'attention de l'auditeur d'une partie à l'autre à

Copyright Arvensa Editions

mesure que le sujet y passe ; mais ce travail est si pénible, que presque personne n'y réussit, et si ingrat, qu'à peine le succès peut-il dédommager de la fatigue d'un tel ouvrage. Tout cela, n'aboutissant qu'à faire du bruit, ainsi que la plupart de nos chœurs si admirés[31], est également indigne d'occuper la plume d'un homme de génie et l'attention d'un homme de goût. À l'égard des contrefugues, doubles fugues, fugues renversées, basses contraintes, et autres sottises difficiles que l'oreille ne peut souffrir et que la raison ne peut justifier, ce sont évidemment des restes de barbarie et de mauvais goût, qui ne subsistent, comme les portails de nos églises gothiques, que pour la honte de ceux qui ont eu la patience de les faire.

Il a été un temps où l'Italie était barbare : et, même après la renaissance des autres arts, que l'Europe lui doit tous, la musique plus tardive n'y a point pris aisément cette pureté de goût qu'on y voit briller aujourd'hui ; et l'on ne peut guère donner une plus mauvaise idée de ce qu'elle était alors, qu'en remarquant qu'il n'y a eu pendant longtemps qu'une même musique en France et en Italie[32], et que les musiciens des deux contrées communiquaient familièrement entre eux, non pourtant sans qu'on pût remarquer déjà dans les nôtres le germe de cette jalousie qui est inséparable de l'infériorité. Lulli même, alarmé de l'arrivée de Corelli, se hâta de le faire chasser de France ; ce qui lui fut d'autant plus aisé que Corelli était plus grand homme, et, par conséquent, moins courtisan que lui. Dans ces temps où la musique naissait à peine, elle avait en Italie cette ridicule emphase de science harmonique, ces pédantesques prétentions de doctrine qu'elle a chèrement conservées parmi nous, et par lesquelles on distingue aujourd'hui cette musique méthodique, compassée, mais sans génie, sans invention et sans goût, qu'on appelle à Paris *musique écrite* par excellence, et qui, tout au plus, n'est bonne, en effet, qu'à écrire, et jamais à exécuter.

Depuis même que les Italiens ont rendu l'harmonie plus pure, plus simple, et donné tous leurs soins à la perfection de la mélodie, je ne nie pas qu'il ne soit encore demeuré parmi eux quelques légères traces des fugues et dessins gothiques, et quelquefois de doubles et triples mélodies : c'est de quoi je pourrais citer plusieurs exemples dans les intermèdes qui nous sont connus, et entre autres le mauvais quatuor qui est à la fin de *la Femme orgueilleuse*. Mais outre que ces choses sortent du caractère établi, outre qu'on ne trouve jamais rien de semblable dans les tragédies, et qu'il

Copyright Arvensa Editions

n'est pas plus juste de juger l'opéra italien sur ces farces, que de juger notre théâtre français sur l'*impromptu de campagne*, ou *le Baron de la Crasse* ; il faut aussi rendre justice à l'art avec lequel les compositeurs ont souvent évité, dans ces intermèdes, les pièges qui leur étaient tendus par les poètes, et ont fait tourner au profit de la règle des situations qui semblaient les forcer à l'enfreindre.

De toutes les parties de la musique, la plus difficile à traiter, sans sortir de l'unité de mélodie, est le duo ; et cet article mérite de nous arrêter un moment. L'auteur de la lettre sur Omphale a déjà remarqué que les duo sont hors de la nature ; car rien n'est moins naturel que de voir deux personnes se parler à la fois durant un certain temps, soit pour dire la même chose, soit pour se contredire, sans jamais s'écouter ni se répondre. Et quand cette supposition pourrait s'admettre en certains cas, il est bien certain que ce ne serait jamais dans la tragédie, où cette indécence n'est convenable ni à la dignité des personnages qu'on y fait parler, ni à l'éducation qu'on leur suppose. Or, le meilleur moyen de sauver cette absurdité, c'est de traiter, le plus qu'il est possible, le duo en dialogue, et ce premier soin regarde le poète : ce qui regarde le musicien, c'est de trouver un chant convenable au sujet, et distribué de telle sorte que, chacun des interlocuteurs parlant alternativement, toute la suite du dialogue ne forme qu'une mélodie, qui, sans changer de sujet, ou du moins sans altérer le mouvement, passe dans son progrès d'une partie à l'autre sans cesser d'être une, et sans enjamber. Quand on joint ensemble les deux parties, ce qui doit se faire rarement et durer peu, il faut trouver un chant susceptible d'une marche par tierces ou par sixtes dans lequel la seconde partie fasse son effet sans distraire l'oreille de la première : il faut garder la dureté des dissonances, les sons perçants et renforcés, le *fortisismo* de l'orchestre, pour des instants de désordre et de transport où les acteurs, semblant s'oublier eux-mêmes, portent leur égarement dans l'âme de tout spectateur sensible, et lui font éprouver le pouvoir de l'harmonie sobrement ménagée. Mais ces instants doivent être rares et amenés avec art. Il faut, par une musique douce et affectueuse, avoir déjà disposé l'oreille et le cœur à l'émotion pour que l'un et l'autre se prêtent à ces ébranlements violents : et il faut qu'ils passent avec la rapidité qui convient à notre faiblesse ; car, quand l'agitation est trop forte, elle ne saurait durer ; et tout ce qui est au-delà de la nature ne touche plus.

En disant ce que les duo doivent être, j'ai dit précisément ce qu'ils sont

Copyright Arvensa Editions

dans opéra italiens. Si quelqu'un a pu entendre sur un théâtre d'Italie un duo tragique chanté par deux bons acteurs, et accompagné par un véritable orchestre, sans en être attendri ; s'il a pu d'un œil sec assister aux adieux de Mandane et d'Arbace, je le tiens digne de pleurer à ceux de Libye et d'Épaphus.

Mais sans insister sur les duo tragiques, genre de musique dont on n'a pas même l'idée à Paris, je puis vous citer un duo comique qui est connu de tout le monde, et je le citerai hardiment comme un modèle de chant, d'unité, de mélodie, de dialogue et de goût, auquel, selon moi, rien ne manquera, quand il sera bien exécuté, que des auditeurs qui sachent l'entendre : c'est celui du premier acte de la Serva Padrona, *Lo conosco a quegl' occhietti*, etc. J'avoue que peu de musiciens français sont en état d'en sentir les beautés ; et je dirais volontiers du Pergolèse, comme Cicéron disait d'Homère, que c'est avoir déjà fait beaucoup de progrès dans l'art, que de se plaire à sa lecture.

J'espère, monsieur, que vous me pardonnerez la longueur de cet article en faveur de sa nouveauté et de l'importance de son objet : j'ai cru devoir m'étendre un peu sur une règle aussi essentielle que celle de l'unité de mélodie ; règle dont aucun théoricien, que je sache, n'a parlé jusqu'à ce jour, que les compositeurs italiens ont seuls sentie et pratiquée, sans se douter peut-être de son existence, et de laquelle dépendent la douceur du chant, la force de l'expression, et presque tout le charme de la bonne musique. Avant que de quitter ce sujet, il me reste à vous montrer qu'il en résulte de nouveaux avantages pour l'harmonie même, aux dépens de laquelle je semblais accorder tout l'avantage à la mélodie, et que l'expression du chant donne lieu à celle des accords en forçant le compositeur à les ménager.

Vous ressouvenez-vous, monsieur, d'avoir entendu quelquefois, dans les intermèdes qu'on nous a donnés cette année, le fils de l'entrepreneur italien, jeune enfant de dix ans au plus, accompagner quelquefois à l'Opéra ? Nous fumes frappés, dès le premier jour, de l'effet que produisait sous ses petits doigts l'accompagnement du clavecin ; et tout le spectacle s'aperçut à son jeu précis et brillant que ce n'était pas l'accompagnateur ordinaire. Je cherchai aussitôt les raisons de cette différence, car je ne doutais pas que le sieur Noblet ne fut bon harmoniste et n'accompagnât très exactement : mais quelle fut ma surprise, en observant les mains du petit bonhomme, de voir qu'il ne remplissait presque jamais les accords,

Copyright Arvensa Editions

qu'il supprimait beaucoup de sons, et n'employait très souvent que deux doigts, dont l'un sonnait presque toujours l'octave de la basse ! Quoi ! disais-je en moi-même, l'harmonie complète fait moins d'effet que l'harmonie mutilée, et nos accompagnateurs, en rendant tous les accords pleins, ne font qu'un bruit confus, tandis que celui-ci, avec moins de sons, fait plus d'harmonie, ou, du moins, rend son accompagnement plus sensible et plus agréable ! Ceci fut pour moi un problème inquiétant ; et j'en compris encore mieux toute l'importance, quand, après d'autres observations, je vis que les Italiens accompagnaient tous de la même manière que le petit bambin, et que, par conséquent, cette épargne dans leur accompagnement devait tenir au même principe que celle qu'ils affectent dans leur partition.

Je comprenais bien que la basse, étant le fondement de toute l'harmonie, doit toujours dominer sur le reste, et que, quand les autres parties l'étouffent ou la couvrent, il en résulte une confusion qui peut rendre l'harmonie plus sourde ; et je m'expliquais ainsi pourquoi les Italiens, si économes de leur main droite dans l'accompagnement, redoublent ordinairement à la gauche l'octave de la basse ; pourquoi ils mettent tant de contrebasses dans leurs orchestres, et pourquoi ils font si souvent marcher leurs quintes[33] avec la basse, au lieu de leur donner une autre partie, comme les Français ne manquent jamais de faire. Mais ceci, qui pouvait rendre raison de la netteté des accords, n'en rendait pas de leur énergie, et je vis bientôt qu'il devait y avoir quelque principe plus caché et plus fin de l'expression que je remarquais dans la simplicité de l'harmonie italienne, tandis que je trouvais la nôtre si composée, si froide et si languissante.

Je me souvins alors d'avoir lu dans quelque ouvrage de M. Rameau que chaque consonnance a son caractère particulier, c'est-à-dire une manière d'affecter l'âme qui lui est propre ; que l'effet de la tierce n'est point le même que celui de la quinte, ni l'effet de la quarte le même que celui de la sixte : de même les tierces et les sixtes mineures doivent produire des affections différentes de celles que produisent les tierces et les sixtes majeures ; et ces faits une fois accordés, il s'ensuit assez évidemment que les dissonances et tous les intervalles possibles seront aussi dans le même cas ; expérience que la raison confirme, puisque, toutes les fois que les rapports sont différents, l'impression ne saurait être la même.

Copyright Arvensa Editions

Or, me disais-je à moi-même en raisonnant d'après cette supposition, je vois clairement que deux consonnances ajoutées l'une à l'autre mal à propos, quoique selon les règles des accords, pourront, même en augmentant l'harmonie, affaiblir mutuellement leur effet, le combattre ou le partager. Si tout l'effet d'une quinte m'est nécessaire pour l'expression dont j'ai besoin, je peux risquer d'affaiblir cette expression par un troisième son, qui, divisant cette quinte en deux autres intervalles, en modifiera nécessairement l'effet par celui des deux tierces dans lesquelles je la résous ; et ces tierces mêmes, quoique le tout ensemble fusse une fort bonne harmonie, étant de différente espèce, peuvent encore nuire mutuellement à l'impression l'une de l'autre. De même si l'impression simultanée de la quinte et des deux tierces m'était nécessaire, j'affaiblirais et j'altérerais mal à propos cette impression en retranchant un des trois sons qui en forment l'accord. Ce raisonnement devient encore plus sensible appliqué à la dissonance. Supposons que j'aie besoin de toute la dureté du triton, ou de toute la fadeur de la fausse quinte, opposition, pour le dire en passant, qui prouve combien les divers renversements des accords en peuvent changer l'effet ; si, dans une telle circonstance, au lieu de porter à l'oreille les deux uniques sons qui forment la dissonance, je m'avise de remplir l'accord de tous ceux qui lui conviennent, alors j'ajoute au triton la seconde et la sixte, et à la fausse quinte la sixte et la tierce, c'est-à-dire qu'introduisant dans chacun de ces accords une nouvelle dissonance, j'y introduis en même temps trois consonnances qui doivent nécessairement eu tempérer et affaiblir l'effet, en rendant un de ces accords moins fade et l’autre moins dur. C'est donc un principe certain et fondé dans la nature, que toute musique où l'harmonie est scrupuleusement remplie, tout accompagnement où tous les accords sont complets, doit faire beaucoup de bruit, mais avoir très peu d'expression : ce qui est précisément le caractère de la musique française. Il est vrai qu'en ménageant les accords et les parties, le choix devient difficile et demande beaucoup d'expérience et de goût pour le faire toujours à propos : mais s'il y a une règle pour aider au compositeur à se bien conduire en pareille occasion, c'est certainement celle de l'unité de mélodie que j'ai tâché d'établir, ce qui se rapporte au caractère de la musique italienne, et rend raison de la douceur du chant, joint à la force d'expression qui y règne.

Il suit de tout ceci qu'après avoir bien étudié les règles élémentaires de l'harmonie, le musicien ne doit point se hâter de la prodiguer

Copyright Arvensa Editions

inconsidérément, ni se croire en état de composer parce qu'il sait remplir des accords, mais qu'il doit, avant que de mettre la main à l'œuvre, s'appliquer à l'étude beaucoup plus longue et plus difficile des impressions diverses que les consonnances, les dissonances, et tous les accords, font sur les oreilles sensibles, et se dire souvent à lui-même que le grand art du compositeur ne consiste pas moins à savoir discerner dans l'occasion les sons qu'on doit supprimer, que ceux dont il faut faire usage. C'est en étudiant et feuilletant sans cesse les chefs-d'œuvre de l'Italie qu'il apprendra à faire ce choix exquis, si la nature lui a donné assez de génie et de goût pour en sentir la nécessité ; car les difficultés de l'art ne se laissent apercevoir qu'à ceux qui sont faits pour les vaincre : et ceux-là ne s'aviseront pas de compter avec mépris les portées vides d'une partition ; mais voyant la facilité qu'un écolier aurait eue à les remplir, ils soupçonneront et chercheront les raisons de cette simplicité trompeuse, d'autant plus admirable qu'elle cache des prodiges sous une feinte négligence, et que l'*arte che tutto fa, nulla si scuopre*.

Voilà, à ce qu'il me semble, la cause des effets surprenants que produit l'harmonie de la musique italienne, quoique beaucoup moins chargée que la nôtre, qui en produit si peu : ce qui ne signifie pas qu'il ne faille jamais remplir l'harmonie, mais qu'il ne faut la remplir qu'avec choix et discernement. Ce n'est pas non plus à dire que pour ce choix le musicien soit obligé de faire tous ces raisonnements, mais qu'il en doit sentir le résultat. C'est à lui d'avoir du génie et du goût pour trouver les choses d'effet ; c'est au théoricien à en chercher les causes, et à dire pourquoi ce sont des choses d'effet.

Si vous jetez les yeux sur nos compositions modernes, surtout si vous les écoutez, vous reconnaîtrez bientôt que nos musiciens ont si mal compris tout ceci, que, s'efforçant d'arriver au même but, ils ont directement suivi la route opposée ; et, s'il m'est permis de vous dire naturellement ma pensée, je trouve que plus notre musique se perfectionne en apparence, et plus elle se gâte en effet. Il était peut-être nécessaire qu'elle vînt au point où elle est, pour accoutumer insensiblement nos oreilles à rejeter les préjugés de l'habitude, et à goûter d'autres airs que ceux dont nos nourrices nous ont endormis ; mais je prévois que, pour la porter au très médiocre degré de bonté dont elle est susceptible, il faudra tôt ou tard commencer par redescendre ou remonter au point où Lulli l'avait mise. Convenons que l'harmonie de ce célèbre

Copyright Arvensa Editions

musicien est plus pure et moins renversée ; que ses basses sont plus naturelles, et marchent plus rondement ; que son chant est mieux suivi ; que ses accompagnements, moins chargés, naissent mieux du sujet et en sortent moins ; que son récitatif est beaucoup moins maniéré, et par conséquent beaucoup meilleur que le nôtre : ce qui se confirme par le goût de l'exécution ; car l'ancien récitatif était rendu par les acteurs de ce temps-là tout autrement que nous ne faisons aujourd'hui. Il était plus vif et moins traînant ; on le chantait moins, et on le déclamait davantage[34]. Les cadences, les ports-de-voix se sont multipliés dans le nôtre ; il est devenu encore plus languissant, et l'on n'y trouve presque plus rien qui le distingue de ce qu'il nous plait d'appeler *air*.

Puisqu'il est question d'airs et de récitatifs, vous voulez bien, monsieur, que je termine cette lettre par quelques observations sur l'un et sur l'autre, qui deviendront peut-être des éclaircissements utiles à la solution du problème dont il s'agit.

On peut juger de l'idée de nos musiciens sur la constitution d'un opéra, par la singularité de leur nomenclature. Ces grands morceaux de musique italienne qui ravissent, ces chefs-d'œuvre de génie qui arrachent des larmes, qui offrent les tableaux les plus frappants, qui peignent les situations les plus vives, et portent dans l'âme toutes les passions qu'ils expriment, les Français les appellent des *ariettes*. Ils donnent le nom d'*airs* à ces insipides chansonnettes dont ils entremêlent les scènes de leurs opéras, et réservent celui de monologues par excellence à ces traînantes et ennuyeuses lamentations à qui il ne manque, pour assoupir tout le monde, que d'être chantées juste et sans cris.

Dans les opéra italiens tous les airs sont en situation et font partie des scènes. Tantôt c'est un père désespéré qui croit voir l'ombre d'un fils qu'il a fait mourir injustement lui reprocher sa cruauté ; tantôt c'est un prince débonnaire qui, forcé de donner un exemple de sévérité, demande aux dieux de lui ôter l'empire, ou de lui donner un cœur moins sensible. Ici c'est une mère tendre qui verse des larmes en retrouvant son fils qu'elle croyait mort ; là c'est le langage de l'amour, non rempli de ce fade et puérile galimatias de *flammes* et de *chaînes*, mais tragique, vif, bouillant, entrecoupé, et tel qu'il convient aux passions impétueuses. C'est sur de telles paroles qu'il sied bien de déployer toutes les richesses d'une musique pleine de force et d'expression, et de renchérir sur l'énergie de la

Copyright Arvensa Editions

poésie par celle de l'harmonie et du chant. Au contraire, les paroles de nos ariettes, toujours détachées du sujet, ne sont qu'un misérable jargon emmiellé, qu'on est trop heureux de ne pas entendre ; c'est une collection faite au hasard du très petit nombre de mots sonores que notre langue peut fournir, tournés et retournés de toutes les manières, excepté de celle qui pourrait leur donner du sens. C'est sur ces impertinents amphigouris que nos musiciens épuisent leur goût et leur savoir, et nos acteurs leurs gestes et leurs poumons : c'est à ces morceaux extravagants que nos femmes se pâment d'admiration. Et la preuve la plus marquée que la musique française ne sait ni peindre ni parler, c'est qu'elle ne peut développer le peu de beautés dont elle est susceptible que sur des paroles qui ne signifient rien. Cependant, à entendre les Français parler de musique, on croirait que c'est dans leurs opéra qu'elle peint de grands tableaux et de grandes passions, et qu'on ne trouve que des ariettes dans les opéra italiens, où le nom même d'ariette et la ridicule chose qu'il exprime sont également inconnus. Il ne faut pas être surpris de la grossièreté de ces préjugés ; la musique italienne n'a d'ennemis, même parmi nous, que ceux qui n'y connaissent rien ; et tous les Français qui ont tenté de l'étudier dans le seul dessein de la critiquer en connaissance de cause, ont bientôt été ses plus zélés admirateurs[35].

Après les ariettes, qui font à Paris le triomphe du goût moderne, viennent les fameux monologues qu'on admire dans nos anciens opéra : sur quoi l'on doit remarquer que nos plus beaux airs sont toujours dans les monologues et jamais dans les scènes, parce que nos acteurs n'ayant aucun jeu muet, et la musique n'indiquant aucun geste et ne peignant aucune situation, celui qui garde le silence ne sait que faire de sa personne pendant que l'autre chante.

Le caractère traînant de la langue, le peu de flexibilité de nos voix, et le ton lamentable qui règne perpétuellement dans notre opéra, mettent presque tous les monologues français sur un mouvement lent ; et comme la mesure ne s'y fait sentir ni dans le chant, ni dans la basse, ni dans l'accompagnement, rien n'est si traînant, si lâche, si languissant, que ces beaux monologues que tout le monde admire en bâillant : ils voudraient être tristes, et ne sont qu'ennuyeux ; ils voudraient toucher le cœur, et ne font qu'affliger les oreilles.

Les Italiens sont plus adroits dans leurs adagio ; car, lorsque le chant est

Copyright Arvensa Editions

si lent qu'il serait à craindre qu'il ne laissât affaiblir l'idée de la mesure, ils font marcher la basse par notes égales qui marquent le mouvement, et l'accompagnement le marque aussi par des subdivisions de notes, qui, soutenant la voix et l'oreille en mesure, ne rendent le chant que plus agréable et surtout plus énergique par cette précision. Mais la nature du chant français interdit cette ressource à nos compositeurs : car, dès que l'acteur serait forcé d'aller en mesure, il ne pourrait plus développer sa voix ni son jeu, traîner son chant, renfler, prolonger ses sons, ni crier à pleine tête, et par conséquent il ne serait plus applaudi.

Mais ce qui prévient encore plus efficacement la monotonie et l'ennui dans les tragédies italiennes, c'est l'avantage de pouvoir exprimer tous les sentiments et peindre tous les caractères avec telle mesure et tel mouvement qu'il plaît au compositeur. Notre mélodie, qui ne dit rien par elle-même, tire toute son expression du mouvement qu'on lui donne ; elle est forcément triste sur une mesure lente, furieuse ou gaie sur un mouvement vif, grave sur un mouvement modéré : le chant n'y fait presque rien ; la mesure seule, ou, pour parler plus juste, le seul degré de vitesse détermine le caractère. Mais la mélodie italienne trouve dans chaque mouvement des expressions pour tous les caractères, des tableaux pour tous les objets. Elle est, quand il plaît au musicien, triste sur un mouvement vif, gaie sur un mouvement lent, et, comme je l'ai déjà dit, elle change sur le même mouvement de caractère au gré du compositeur ; ce qui lui donne la facilité des contrastes, sans dépendre en cela du poète, et sans s'exposer à des contre-sens.

Voilà la source de cette prodigieuse variété que les grands maîtres d'Italie savent répandre dans leurs opéras, sans jamais sortir de la nature : variété qui prévient la monotonie, la langueur, et l'ennui, et que les musiciens français ne peuvent imiter, parce que leurs mouvements sont donnés par le sens des paroles, et qu'ils sont forcés de s'y tenir, s'ils ne veulent tomber dans des contre-sens ridicules.

À l'égard du récitatif, dont il me reste à parler, il me semble que, pour en bien juger, il faudrait une fois savoir précisément ce que c'est ; car jusqu'ici je ne sache pas que, de tous ceux qui en ont disputé, personne se soit avisé de le définir. Je ne sais, monsieur, quelle idée vous pouvez avoir de ce mot ; quant à moi, j'appelle récitatif une déclamation harmonieuse, c'est-à-dire une déclamation dont toutes les inflexions se font par intervalles harmoniques : d'où il suit que, comme chaque langue a une

Copyright Arvensa Editions

déclamation qui lui est propre, chaque langue doit aussi avoir son récitatif particulier ; ce qui n'empêche pas qu'on ne puisse très bien comparer un récitatif à un autre, pour savoir lequel des deux est le meilleur, ou celui qui se rapporte le mieux à son objet.

Le récitatif est nécessaire dans les drames lyriques, 1° pour lier l'action et rendre le spectacle un ; 2° pour faire valoir les airs dont la continuité deviendrait insupportable ; 3° pour exprimer une multitude de choses qui ne peuvent ou ne doivent point être exprimées par la musique chantante et cadencée. La simple déclamation ne pouvait convenir à tout cela dans un ouvrage lyrique, parce que la transition de la parole au chant, et surtout du chant à la parole, a une dureté à laquelle l'oreille se prête difficilement, et forme un contraste choquant qui détruit toute l'illusion, et par conséquent l'intérêt : car il y a une sorte de vraisemblance qu'il faut conserver, même à l'Opéra, en rendant le discours tellement uniforme, que le tout puisse être pris au moins pour une langue hypothétique. Joignez à cela que le secours des accords augmente l'énergie de la déclamation harmonieuse, et dédommage avantageusement de ce qu'elle a de moins naturel dans les intonations.

Il est évident, d'après ces idées, que le meilleur récitatif, dans quelque langue que ce soit, si elle a d'ailleurs les conditions nécessaires, est celui qui approche le plus de la parole ; s'il y en avait un qui en approchât tellement, en conservant l'harmonie qui lui convient, que l'oreille ou l'esprit pût s'y tromper, on devrait prononcer hardiment que celui-là aurait atteint toute la perfection dont aucun récitatif puisse être susceptible.

Examinons maintenant sur cette règle ce qu'on appelle en France récitatif ; et dites-moi, je vous prie, quel rapport vous pouvez trouver entre ce récitatif et notre déclamation. Comment concevrez-vous jamais que la langue française, dont l'accent est si uni, si simple, si modeste, si peu chantant, soit bien rendue par les bruyantes et criardes intonations de ce récitatif, et qu'il y ait quelque rapport entre les douces inflexions de la parole et ces sons soutenus et renflés, ou plutôt ces cris éternels qui font le tissu de cette partie de notre musique encore plus même que des airs ? Faites, par exemple, réciter à quelqu’un qui sache lire les quatre premiers vers de la fameuse reconnaissance d'Iphigénie ; à peine reconnaîtrez-vous quelques légères inégalités, quelques faibles inflexions de voix, dans un récit tranquille qui n'a rien de vif ni de passionné, rien qui doive engager celle qui le fait à élever ou à baisser la voix. Faites ensuite réciter par une

Copyright Arvensa Editions

de nos actrices ces mêmes vers sur la note du musicien, et tâchez, si vous le pouvez, de supporter cette extravagante criaillerie qui passe à chaque instant de bas en haut et de haut en bas, parcourt sans sujet toute l'étendue de la voix, et suspend le récit hors de propos pour *filer de beaux sons* sur des syllabes qui ne signifient rien, et qui ne forment aucun repos dans le sens.

Qu'on joigne à cela les fredons, les cadences, les ports-de-voix qui reviennent à chaque instant, et qu'on me dise quelle analogie il peut y avoir entre la parole et toute cette maussade prétentaille, entre la déclamation et ce prétendu récitatif ; qu'on me montre au moins quelque côté par lequel on puisse raisonnablement vanter ce merveilleux récitatif français dont l'invention fait la gloire de Lulli.

C'est une chose assez plaisante que d'entendre les partisans de la musique française se retrancher dans le caractère de la langue, et rejeter sur elle des défauts dont ils n'osent accuser leur idole, tandis qu'il est de toute évidence que le meilleur récitatif qui peut convenir à la langue française doit être opposé presque en tout à celui qui y est en usage ; qu'il doit rouler entre de fort petits intervalles, n'élever ni n'abaisser beaucoup la voix ; peu de sons soutenus, jamais d'éclats, encore moins de cris ; rien surtout qui ressemble au chant ; peu d'inégalité dans la durée ou valeur des notes, ainsi que dans leurs degrés. En un mot, le vrai récitatif français, s'il peut y en avoir un, ne se trouvera que dans une route directement contraire à celle de Lulli et de ses successeurs, dans quelque route nouvelle qu'assurément les compositeurs français, si fiers de leur faux savoir, et par conséquent si éloignés de sentir et d'aimer le véritable, ne s'aviseront pas de chercher si tôt, et que probablement ils ne trouveront jamais.

Ce serait ici le lieu de vous montrer, par l'exemple du récitatif italien, que toutes les conditions que j'ai supposées dans un bon récitatif peuvent en effet s'y trouver ; qu'il peut avoir à la fois toute la vivacité de la déclamation et toute l'énergie de l'harmonie ; qu'il peut marcher aussi rapidement que la parole, et être aussi mélodieux qu'un véritable chant ; qu'il peut marquer toutes les inflexions dont les passions les plus véhémentes animent le discours, sans forcer la voix du chanteur ni étourdir les oreilles de ceux qui écoutent. Je pourrais vous montrer comment, à l'aide d'une marche fondamentale particulière, on peut multiplier les modulations du récitatif d'une manière qui lui soit propre, et qui contribue à le distinguer des airs, où, pour conserver les grâces de la mélodie, il faut

Copyright Arvensa Editions

changer de ton moins fréquemment ; comment surtout, quand on veut donner à la passion le temps de déployer tous ses mouvements, on peut, à l'aide d'une symphonie habilement ménagée, taire exprimer à l'orchestre, par des chants pathétiques et variés, ce que l'acteur ne, doit que réciter : chef-d'œuvre de l'art du musicien, par lequel il sait, dans un récitatif obligé[36], joindre la mélodie la plus touchante à toute la véhémence de la déclamation, sans jamais confondre l'une avec l'autre : je pourrais vous déployer les beautés sans nombre de cet admirable récitatif, dont on fait en France tant de contes aussi absurdes que les jugements qu'on s'y mêle d'en porter ; comme si quelqu'un pouvait prononcer sur un récitatif sans connaître à fond la langue à laquelle il est propre. Mais, pour entrer dans ces détails, il faudrait, pour ainsi dire, créer un nouveau dictionnaire, inventer à chaque instant des termes pour offrir aux lecteurs français des idées inconnues parmi eux, et leur tenir des discours qui leur paraîtraient du galimatias. En un mot, pour en être compris, il faudrait leur parler un langage qu'ils entendissent, et par conséquent de sciences et d'arts de tout genre, excepté la seule musique. Je n'entrerai donc point sur cette matière dans un détail affecté qui ne servirait de rien pour l'instruction des lecteurs, et sur lequel ils pourraient présumer que je ne dois qu'à leur ignorance en cette partie la force apparente de mes preuves.

Par la même raison je ne tenterai pas non plus le parallèle qui a été proposé cet hiver, dans un écrit adressé au petit Prophète et à ses adversaires, de deux morceaux de musique, l'un italien et l'autre français, qui y sont indiqués. La scène italienne, confondue en Italie avec mille autres chefs-d'œuvre égaux ou supérieurs, étant peu connue à Paris, peu de gens pourraient suivre la comparaison, et il se trouverait que je n'aurais parlé que pour le petit nombre de ceux qui savaient déjà ce que j'avais à leur dire. Mais, quant à la scène française, j'en crayonnerai volontiers l'analyse, avec d'autant plus de plaisir, qu'étant le morceau consacré dans la nation par les plus unanimes suffrages, je n'aurai pas à craindre qu'on m'accuse d'avoir mis de la partialité dans le choix, ni d'avoir voulu soustraire mon jugement à celui des lecteurs par un sujet peu connu.

Au reste, comme je ne puis examiner ce morceau sans en adopter le genre, au moins par hypothèse, c'est rendre à la musique française tout l'avantage que la raison m'a forcé de lui ôter dans le cours de cette lettre ; c'est la juger sur ses propres règles : de sorte que, quand cette scène serait

Copyright Arvensa Editions

aussi parfaite qu'on le prétend, on n'en pourrait conclure autre chose, sinon que c'est de la musique française bien faite ; ce qui n'empêcherait pas que le genre étant démontré mauvais, ce ne fût absolument de mauvaise musique. Il ne s'agit donc ici que de voir si l'on peut l'admettre pour bonne, au moins dans son genre.

Je vais pour cela tâcher d'analyser en peu de mots ce célèbre monologue d'Armide, *Enfin il est en ma puissance*, qui passe pour lui chef-d'œuvre de déclamation, et que les maîtres donnent eux-mêmes pour le modèle le plus parfait du vrai récitatif français[37].

Je remarque d'abord que M. Rameau l'a cité, avec raison, en exemple d'une modulation exacte et très bien liée : mais cet éloge, appliqué au morceau dont il s'agit, devient une véritable satire, et M. Rameau lui-même se serait bien gardé de mériter une semblable louange en pareil cas ; car que peut-on penser de plus mal conçu que cette régularité scolastique dans une scène où l'emportement, la tendresse, et le contraste des passions opposées mettent l'actrice et les spectateurs dans la plus vive agitation ? Armide furieuse vient poignarder son ennemi : à son aspect elle hésite, elle se laisse attendrir, le poignard lui tombe des mains ; elle oublie tous ses projets de vengeance, et n'oublie pas un seul instant sa modulation. Les réticences, les interruptions, les transitions intellectuelles que le poète offrait au musicien, n'ont pas été une seule fois saisies par celui-ci. L'héroïne finit par adorer celui qu'elle voulait égorger au commencement ; le musicien finit en *E si mi*, comme il avait commencé, sans avoir jamais quitté les cordes les plus analogues au ton principal, sans avoir mis une seule fois dans la déclamation de l'actrice la moindre inflexion extraordinaire qui fît foi de l'agitation de son âme, sans avoir donné la moindre expression à l'harmonie : et je défie qui que ce soit d'assigner par la musique seule, soit dans le ton, soit dans la mélodie, soit dans la déclamation, soit dans l'accompagnement, aucune différence sensible entre le commencement et la fin de cette scène, par où le spectateur puisse juger du changement prodigieux qui s'est fait dans le cœur d'Armide.

Observez cette basse continue : que de croches ! que de petites notes passagères pour courir après la succession harmonique ! Est-ce ainsi que marche la basse d'un bon récitatif, où l'on ne doit entendre que de grosses notes, de loin en loin, le plus rarement qu'il est possible, et seulement

Copyright Arvensa Editions

pour empêcher la voix du récitant et l'oreille du spectateur de s'égarer ?

Mais voyons comment sont rendus les beaux vers de ce monologue, qui peut passer en effet pour un chef-d'œuvre de poésie :

Enfin il est en ma puissance…

Voilà un trille[38], et, qui pis est, un repos absolu dès le premier vers, tandis que le sens n'est achevé qu'au second. J'avoue que le poète eût peut-être mieux fait d'omettre ce second vers, et de laisser aux spectateurs le plaisir d'en lire le sens dans l'âme de l'actrice ; mais puisqu'il l'a employé, c'était au musicien de le rendre.

Ce fatal ennemi, ce superbe vainqueur !

Je pardonnerais peut-être au musicien d'avoir mis ce second vers dans un autre ton que le premier, s'il se permettait un peu plus d'en changer dans les occasions nécessaires.

Le charme du sommeil le livre à ma vengeance.

Les mots de charme et de sommeil ont été pour le musicien un piège inévitable ; il a oublié la fureur d'Armide, pour faire ici un petit somme dont il se réveillera au mot percer. Si vous croyez que c'est par hasard qu'il a employé des sons doux sur le premier hémistiche, vous n'avez qu'à écouter la basse : Lulli n'était pas homme à employer de ces dièses pour rien.

Je vais percer son invincible cœur.

Que cette cadence finale est ridicule dans un mouvement aussi impétueux ! Que ce trille est froid et de mauvaise grâce ! Qu'il est mal placé sur une syllabe brève, dans un récitatif qui devrait voler, et au milieu d'un transport violent !

Par lui tous mes captifs sont sortis d'esclavage :
Qu'il éprouve toute ma rage.

On voit qu'il y a ici une adroite réticence du poète. Armide, après avoir dit qu'elle a percé l'invincible cœur de Renaud, sent dans le sien les premiers mouvements de la pitié, ou plutôt de l'amour : elle cherche des raisons pour se raffermir, et cette transition intellectuelle amène fort bien ces deux vers, qui, sans cela, se lieraient mal avec les précédents, et deviendraient une répétition tout-à-fait superflue de ce qui n'est ignoré ni de l'actrice ni des spectateurs.

Voyons maintenant comment le musicien a exprimé cette marche secrète du cœur d'Armide. Il a bien vu qu'il fallait mettre un intervalle entre ces deux vers et les précédents, et il a fait un silence qu'il n'a rempli

Copyright Arvensa Editions

de rien, dans un moment où Armide avait tant de choses à sentir, et, par conséquent, l'orchestre à exprimer. Après cette pause, il recommence exactement dans le même ton, sur le même accord, sur la même note par où il vient de finir, passe successivement par tous les sons de l'accord durant une mesure entière, et quitte enfin avec peine, et dans un moment où cela n'est plus nécessaire, le ton autour duquel il vient de tourner si mal à propos.

Quel trouble me saisit ? Qui me fait hésiter ?

Autre silence, et puis c'est tout. Ce vers est dans le même ton, presque dans le même accord que le précédent. Pas une altération qui puisse indiquer le changement prodigieux qui se fait dans l'âme et dans le discours d'Armide. La tonique, il est vrai, devient dominante par un mouvement de basse. Eh dieux ! il est bien question de tonique et de dominante dans un instant où toute liaison harmonique doit être interrompue, où tout doit peindre le désordre et l'agitation ! D'ailleurs, une légère altération qui n'est que dans la basse, peut donner plus d'énergie aux inflexions de la voix, mais jamais y suppléer. Dans ce vers, le cœur, les yeux, le visage, le geste d'Armide, tout est changé, hormis sa voix : elle parle plus bas, mais elle garde le même ton.

Qu'est-ce qu'en sa faveur la pitié me veut dire ?
Frappons.

Comme ce vers peut être pris en deux sens différents, je ne veux pas chicaner Lulli pour n'avoir pas préféré celui que j'aurais choisi. Cependant il est incomparablement plus vif, plus animé, et fait mieux valoir ce qui suit. Armide, comme Lulli la fait parler, continue à s'attendrir en s'en demandant la cause à elle-même :

Qu'est-ce qu'en sa faveur la pitié me veut dire ?

Puis tout d'un coup elle revient à sa fureur par ce seul mot :

Frappons.

Armide indignée, comme je la conçois, après avoir hésité, rejette avec précipitation sa vaine pitié, et prononce vivement et tout d'une haleine, en levant le poignard :

Qu'est-ce qu'en sa faveur la pitié me veut dire ?
Frappons.

Peut-être Lulli lui-même a-t-il entendu ainsi ce vers, quoiqu'il l'ait rendu autrement : car sa note décide si peu la déclamation, qu'on lui peut donner sans risque le sens que l'on aime mieux.

… Ciel ! qui peut m'arrêter ?

Copyright Arvensa Editions

Achevons.... Je frémis. Vengeons-nous.... Je soupire.

Voilà certainement le moment le plus violent de toute la scène ; c'est ici que se fait le plus grand combat dans le cœur d'Armide. Qui croirait que le musicien a laissé toute cette agitation dans le même ton, sans la moindre transition intellectuelle, sans le moindre écart harmonique, d'une manière si insipide, avec une mélodie si peu caractérisée et une si inconcevable maladresse, qu'au lieu du dernier vers que dit le poète,

Achevons. Je frémis.... Vengeons-nous.... Je soupire.

le musicien dit exactement celui-ci,

Achevons, achevons. Vengeons-nous, vengeons-nous.

Les trilles font surtout un bel effet sur de telles paroles, et c'est une chose bien trouvée que la cadence parfaite sur le moi soupire !

Est-ce ainsi que je dois me venger aujourd'hui ?
Ma colère s'éteint quand j'approche de lui.

Ces deux vers seraient bien déclamés s'il y avait plus d'intervalle entre eux, et que le second ne finît pas par une cadence parfaite. Ces cadences parfaites sont toujours la mort de l'expression, surtout dans le récitatif français, où elles tombent si lourdement.

Plus je le vois, plus ma vengeance est vaine.

Toute personne qui sentira la véritable déclamation de ce vers, jugera que le second hémistiche est à contre-sens ; la voix doit s'élever sur *ma vengeance*, et retomber doucement sur *vaine*.

Mon bras tremblant se refuse à ma haine.

Mauvaise cadence parfaite, d'autant plus qu'elle est accompagnée d'un trille.

Ah ! quelle cruauté de lui ravir le jour !

Faites déclamer ce vers à mademoiselle Dumesnil, et vous trouverez que le mot *cruauté* sera le plus élevé, et que la voix ira toujours en baissant jusqu'à la fin du vers. Mais le moyen de ne pas faire poindre *le jour !* Je reconnais là le musicien.

Je passe, pour abréger, le reste de cette scène, qui n'a plus rien d'intéressant ni de remarquable que les contre-sens ordinaires et des trilles continuels, et je finis par le vers qui la termine.

Que, s'il se peut, je le haïsse.

Cette parenthèse, *s'il se peut*, me semble une épreuve suffisante du talent du musicien : quand on la trouve sur le même ton, sur les mêmes notes que *je le haïsse*, il est bien difficile de ne pas sentir combien Lulli

Copyright Arvensa Editions

était peu capable de mettre de la musique sur les paroles du grand homme qu'il tenait à ses gages.

À l'égard du petit air de guinguette qui est à la fin de ce monologue, je veux bien consentir à n'en rien dire ; et s'il y a quelques amateurs de la musique française qui connaissent la scène italienne qu'on a mise en parallèle avec celle-ci, et surtout l'air impétueux, pathétique et tragique qui la termine, ils me sauront gré sans doute de ce silence.

Pour résumer en peu de mots mon sentiment sur le célèbre monologue, je dis que si on l'envisage comme du chant, on n'y trouve ni mesure, ni caractère, ni mélodie ; si l'on veut que ce soit du récitatif, on n'y trouve ni naturel, ni expression : quelque nom qu'on veuille lui donner, on le trouve rempli de sons filés, de trilles, et autres ornements du chant, bien plus ridicules encore dans une pareille situation qu'ils ne le sont communément dans la musique française. La modulation en est régulière, mais puérile par cela même, scolastique, sans énergie, sans affection sensible. L'accompagnement s'y borne à la basse-continue, dans une situation où toutes les puissances de la musique doivent être déployées ; et cette basse est plutôt celle qu'on ferait mettre à un écolier sous sa leçon de musique, que l'accompagnement d'une vive scène d'opéra, dont l'harmonie doit être choisie et appliquée avec un discernement exquis pour rendre la déclamation plus sensible et l'expression plus vive. En un mot, si l'on s'avisait d'exécuter la musique de cette scène sans y joindre les paroles, sans crier ni gesticuler, il ne serait pas possible d'y rien démêler d'analogue à la situation qu'elle veut peindre et au sentiment qu'elle veut exprimer, et tout cela ne paraîtrait qu'une ennuyeuse suite de sons, modulée au hasard et seulement pour la faire durer.

Cependant ce monologue a toujours fait, et je ne doute pas qu'il ne fît encore un grand effet au théâtre, parce que les vers en sont admirables et la situation vive et intéressante. Mais, sans les bras et le jeu de l'actrice, je suis persuadé que personne n'en pourrait souffrir le récitatif, et qu'une pareille musique a grand besoin du secours des yeux pour être supportable aux oreilles.

Je crois avoir fait voir qu'il n'y a ni mesure ni mélodie dans la musique française, parce que la langue n'en est pas susceptible ; que le chant français n'est qu'un aboiement continuel, insupportable à toute oreille non prévenue ; que l'harmonie en est brute, sans expression, et sentant uniquement son remplissage d'écolier ; que les airs français ne sont point

Copyright Arvensa Editions

des airs ; que le récitatif français n'est point du récitatif. D'où je conclus que les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir[39], ou que, si jamais ils en ont une, ce sera tant pis pour eux.

Je suis, etc.

Copyright Arvensa Editions

LETTRE D'UN SYMPHONISTE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE

À SES CAMARADES DE L'ORCHESTRE

Jean-Jacques ROUSSEAU

ÉCRITS SUR LA MUSIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Enfin, mes chers camarades, nous triomphons ; les bouffons sont renvoyés : nous allons briller de nouveau dans les symphonies de M. Lulli ; nous n'aurons plus si chaud à l'Opéra, ni tant de fatigue à l'orchestre. Convenez, messieurs, que c'était un métier pénible que celui de jouer cette chienne de musique où la mesure allait sans miséricorde, et n'attendait jamais que nous pussions la suivre. Pour moi, quand je me sentais observé par quelqu'un de ces maudits habitants du Coin de la reine, et qu'un reste de mauvaise honte m'obligeait de jouer à peu près ce qui était sur ma partie, je me trouvais le plus embarrassé du monde, et au bout d'une ligne ou deux, ne sachant plus où j'en étais, je feignais de compter des pauses, ou bien je me tirais d'affaire en sortant pour aller pisser.

Vous ne sauriez croire quel tort nous a fait cette musique qui va si vite, ni jusqu'où s'étendait déjà la réputation d'ignorance que quelques prétendus connaisseurs osaient nous donner. Pour ses quarante sous, le moindre polisson se croyait en droit de murmurer lorsque nous jouions faux ; ce qui troublait très fréquemment l'attention des spectateurs. Il n'y avait pas jusqu'à certaines gens qu'on appelle, je crois, des philosophes, qui, sans le moindre respect pour une académie royale, n'eussent l'insolence de critiquer effrontément des personnes de notre sorte. Enfin j'ai vu le moment qu'enfreignant sans pudeur nos antiques et respectables privilèges, on allait obliger les officiers du roi à savoir la musique, et à jouer tout de bon de l'instrument pour lequel ils sont payés.

Hélas ! qu'est devenu le temps heureux de notre gloire ? Que sont devenus ces jours fortunés où, d'une voix unanime, nous passions, parmi les anciens de la chambre des comptes et les meilleurs bourgeois de la rue Saint-Denys, pour le premier orchestre de l'Europe ; où l'on se pâmait à cette célèbre ouverture d'Isis, à cette belle tempête d'Alcyone, à cette brillante logistille de Roland, et où le bruit de notre premier coup d'archet s'élevait jusqu'au ciel avec les acclamations du parterre. Maintenant chacun se mêle impudemment de contrôler notre exécution ; et parce que nous ne jouons pas trop juste et que nous n'allons guère bien ensemble, on nous traite sans façon de racleurs de boyau, et l'on nous chasserait volontiers du spectacle, si les sentinelles, qui sont ainsi que nous au service du roi, et par conséquent d'honnêtes gens et du bon parti, ne maintenaient un peu la subordination. Mais, mes chers camarades, qu'ai-je besoin, pour exciter votre juste colère, de vous rappeler notre antique

Copyright Arvensa Editions

splendeur, et les affronts qui nous en ont fait déchoir ? Ils sont tous présents à votre mémoire, ces affronts cruels, et vous avez montré, par votre ardeur à en éteindre l'odieuse cause, combien vous êtes peu disposés à les endurer. Oui, messieurs, c'est cette dangereuse musique étrangère qui, sans autre secours que ses propres charmes, dans un pays où tout était contre elle, a failli détruire la nôtre qu'on joue si à son aise. C'est elle qui nous perd d'honneur, et c'est contre elle que nous devons tous rester unis jusqu'au dernier soupir.

Je me souviens qu'avertis du danger par les premiers succès de la *Serva Padrona*, et nous étant assemblés en secret pour chercher les moyens d'estropier cette musique enchanteresse le plus qu'il serait possible, l'un de nous, que j'ai reconnu depuis pour un faux frère[40], s'avisa de dire d'un ton moitié goguenard que nous n'avions que faire de tant délibérer, et qu'il fallait hardiment la jouer tout de notre mieux : jugez de ce qu'il en serait arrivé si nous eussions eu la maladroite modestie de suivre cet avis, puisque tous nos soins, joints à nos grands talents pour laisser aux ouvrages que nous exécutons tout le mérite du plaisir qu'ils peuvent donner, ont eu peine à empêcher le public de sentir les beautés de la musique italienne livrée à nos archets. Nous avons donc écorché et cette musique et les oreilles des spectateurs avec une intrépidité sans exemple et capable de rebuter les plus déterminés bouffonnistes. Il est vrai que l'entreprise était hasardeuse, et que partout ailleurs la moitié de notre bande se serait fait mettre vingt fois au cachot ; mais nous connaissons nos droits, et nous en usons : c'est le public, s'il se plaint, qui sera mis au cachot.

Non contents de cela, nous avons joint l'intrigue à l'ignorance et à la mauvaise volonté : nous n'avons pas oublié de dire autant de mal des acteurs que nous en faisions à leur musique ; et le bruit du traitement qu'ils ont reçu de nous a opéré un très bon effet en dégoûtant de venir à Paris pour y recevoir des affronts, tous les bons sujets que Bambini a tâché d'attirer. Réunis par un puissant intérêt commun et par le désir de venger la gloire de notre archet, il ne nous a pas été difficile d'écraser de pauvres étrangers qui, ignorant les mystères de la boutique, n'avaient d'autres protecteurs que leurs talents, d'autres partisans que les oreilles sensibles et équitables, ni d'autre cabale que le plaisir qu'ils s'efforçaient de faire aux spectateurs. Ils ne savaient pas, les bonnes gens, que ce plaisir même

Copyright Arvensa Editions

aggravait leur crime et accélérait leur punition. Ils sont prêts à la recevoir enfin, sans même qu'ils s'en doutent ; car, pour qu'ils la sentent davantage, nous aurons la satisfaction de les voir congédiés brusquement, sans être avertis ni payés, et sans qu'ils aient eu le temps de chercher quelque asile où il leur soit permis de plaire impunément au public.

Nous espérons aussi, pour la consolation des vrais citoyens, et surtout des gens de goût qui fréquentent notre théâtre, que les comédiens français, délaissés de tout le monde et surchargés d'affronts, seront bientôt obligés à fermer le leur ; ce qui nous fera d'autant plus de plaisir que le Coin de la reine est composé de leurs plus ardents partisans, dignes admirateurs des farces de Corneille, Racine et Voltaire, ainsi que de celles des intermèdes. C'est ainsi que les étrangers, qui ont tous la grossièreté de rechercher la comédie française et l'opéra italien, ne trouvant plus à Paris que la comédie italienne et l'opéra français, monuments précieux du goût de la nation, cesseront d'y accourir avec tant d'empressement, ce qui sera un grand avantage pour le royaume, attendu qu'il y fera meilleur vivre, et que les loyers n'y seront plus si chers.

Tout ce que nous avons fait est quelque chose, et ce n'est pas encore assez. J'ai découvert un fait sur lequel il est bon que vous soyez tous prévenus, afin de concerter la conduite qu'il faut tenir en cette occasion : c'est que le sieur Bambini, encouragé par le succès de *la Bohémienne*, prépare un nouvel intermède qui pourrait bien paraître encore avant son départ. Je ne puis comprendre où diable il prend tant d'intermèdes, car nous assurions tous qu'il n'y en avait que trois ou quatre dans toute l'Italie. Je crois, pour moi, que ces maudits intermèdes tombent du ciel tout faits par les anges, exprès pour nous faire damner.

Il s'agit donc, messieurs, de nous bien réunir dans ce moment pour empêcher que celui-ci ne soit mis au théâtre, ou du moins pour l'y faire tomber avec éclat, surtout s'il est bon, afin que les bouffons s'en aillent chargés de la haine publique, et que tout Paris apprenne, par cet exemple, à craindre notre autorité et à respecter nos décisions. Dans cette vue, je me suis adroitement insinué chez le sieur Bambini, sous prétexte d'amitié ; et comme le bonhomme ne se défiait de rien, car il n'a pas seulement l'esprit de voir les tours que nous lui jouons, il m'a sans mystère montré son intermède. Le titre en est *l'Oiseleuse anglaise*, et l'auteur de la musique est un certain *Jommelli*. Or, vous saurez que ce *Jommelli* est un de ces ignorants d'Italiens qui ne savent rien, et qui font, on ne sait comment, de

Copyright Arvensa Editions

la musique ravissante que nous avons quelquefois beaucoup de peine à défigurer. Pour en méditer à loisir les moyens, j'ai examiné la partition avec autant de soin qu'il m'a été possible : malheureusement je ne suis pas, non plus que les autres, fort habile à déchiffrer, mais j'en ai vu suffisamment pour connaître que cette symphonie semble faite exprès pour favoriser nos projets ; elle est fort coupée, fort variée, pleine de petits jours, de petites réponses de divers instruments qui entrent les uns après les autres ; en un mot, elle demande une précision singulière dans l'exécution. Jugez de la facilité que nous aurons à brouiller tout cela sans affectation, et d'un air tout-à-fait naturel : pour peu que nous voulions nous entendre, nous allons faire un charivari de tous les diables ; cela sera délicieux. Voici donc un projet de règlement que nous avons médité avec nos illustres chefs, et entre autres avec M. l'Abbé et M. Caraffe, qui, en toute occasion, ont s bien mérité du bon parti et fait tant de mal à la bonne musique.

I. On ne suivra point en cette occasion la méthode ordinaire, employée avec succès dans les autres intermèdes : mais, avant que de mal parler de celui-ci, on attendra de le connaître dans les répétitions. Si la musique en est médiocre, nous en parlerons avec admiration ; nous affecterons tous unanimement de l'élever jusqu'aux nues, afin qu'on attende des prodiges, et qu'on se trouve plus loin de compte à la première représentation. Si malheureusement la musique se trouve bonne, comme il n'y a que trop lieu de le craindre, nous en parlerons avec dédain, avec un mépris outré, comme de la plus misérable chose qui ait été faite ; notre jugement séduira les sots, qui ne se rétractent jamais que quand ils ont eu raison, et le plus grand nombre sera pour nous.

II. Il faudra jouer de notre mieux aux répétitions pour disculper les chefs, à qui l'on reprocherait sans cela de n'avoir pas réitéré les répétitions jusqu'à ce que le tout allât bien. Ces répétitions ne seront pas pour cela à pure perte, car c'est là que nous concerterons entre nous les moyens d'être, aux représentations, le plus discordants qu'il sera possible.

III. L'accord se prendra, selon la règle, sur l'avis du premier violon, attendu qu'il est sourd.

IV. Les violons se distribueront en trois bandes, dont la première jouera un quart de ton trop haut, la deuxième lui quart de ton trop bas, et la troisième jouera le plus juste qu'il lui sera possible. Cette cacophonie se pratiquera facilement, en haussant ou baissant subtilement le ton de l'instrument durant l'exécution. À l'égard des hautbois, il n'y a rien à leur

Copyright Arvensa Editions

dire, et d'eux-mêmes ils iront à souhait.

V. On en usera pour la mesure à peu près comme pour le ton : un tiers la suivra, un tiers l'anticipera, et un autre tiers ira après tous les autres. Dans toutes les entrées, les violons se garderont surtout d'être ensemble ; mais partant successivement, et les uns après les autres, ils feront des manières de petites fugues ou d'imitations qui produiront un très grand effet. À l'égard des violoncelles, ils sont exhortés d'imiter l'exemple édifiant de l'un d'entre eux, qui se pique avec une juste fierté de n'avoir jamais accompagné un intermède italien dans le ton, et de jouer toujours majeur quand le mode est mineur, et mineur quand il est majeur.

VI. On aura grand soin d'adoucir les *fort* et de renforcer les *doux*, principalement sous le chant ; il faudra surtout racler à tour de bras quand la Tonelli chantera, car il est surtout d'une grande importance d'empêcher qu'elle ne soit entendue.

VII. Une autre précaution qu'il ne faut pas oublier, c'est de forcer les seconds autant qu'il sera possible, et d'adoucir les premiers, afin qu'on n'entende partout que la mélodie du second dessus. Il faudra aussi engager Durand à ne pas se donner la peine de copier les parties de quintes toutes les fois qu'elles sont à l'octave de la basse, afin que ce défaut de liaison entre les basses et les dessus rende l'harmonie plus sèche.

VIII. On recommande aux jeunes racleurs de ne pas manquer de prendre l'octave, de miauler sur le chevalet, et de doubler et défigurer leur partie, surtout lorsqu'ils ne pourront pas jouer le simple, afin de donner le change sur leur maladresse, de barbouiller toute la musique, et de montrer qu'ils sont au-dessus des lois de tous les orchestres du monde.

IX. Comme le public pourrait à la fin s'impatienter de tout ce charivari, si nous nous apercevons qu'il nous observe de trop près, il faudra changer de méthode pour prévenir les caquets : alors, tandis que trois ou quatre violons joueront comme ils savent, tous les autres se mettront à s'accorder durant les airs, et auront soin de racler de toute leur force et de faire un bruit de diable avec leurs cordes à vide, précisément dans les endroits les plus doux. Par ce moyen nous gâterons la plus belle musique sans qu'on ait rien à nous dire ; car encore faut-il bien s'accorder. Que si l'on nous reprenait là-dessus, nous aurions le plus beau prétexte du monde de jouer aussi faux qu'il nous plairait. Ainsi, soit qu'on nous permette d'accorder, soit qu'on nous en empêche, nous trouverons toujours le moyen de n'être jamais d'accord.

Copyright Arvensa Editions

X. Nous continuerons de crier tous au scandale et à la profanation : nous nous plaindrons hautement qu'on déshonore le séjour des dieux par des bateleurs ; nous tâcherons de prouver que nos acteurs ne sont pas des bateleurs comme les autres, attendu qu'ils chantent et gesticulent tout au plus, mais qu'ils ne jouent point ; que la petite Tonelli se sert de ses bras pour faire son rôle avec une intelligence et une gentillesse ignominieuse ; au lieu que l'illustre mademoiselle Chevalier ne se sert des siens que pour aider à l'effort de ses poumons, ce qui est beaucoup plus décent ; qu'au surplus il n'y a que le talent qui déroge, et que nos acteurs n'ont jamais dérogé. Nous ferons voir aussi que la musique italienne déshonore notre théâtre, par la raison qu'une Académie royale de Musique doit se soutenir avec la seule pompe de son titre et son privilège, et qu'il n'est pas de sa dignité d'avoir besoin pour cela de bonne musique.

XI. La plus essentielle précaution que nous avons à prendre en cette occasion est de tenir nos délibérations secrètes : de si grands intérêts ne doivent point être exposés aux yeux d'un vulgaire stupide, qui s'imagine follement que nous sommes payés pour le servir. Les spectateurs sont d'une telle arrogance, que si cette lettre venait à se divulguer par l'indiscrétion de quelqu'un de vous, ils se croiraient en droit d'observer de plus près notre conduite, ce qui ne laisserait pas d'avoir son incommodité : car enfin, quelque supérieur qu'on puisse être au public, il n'est point agréable d'en essuyer les clabauderies.

Voilà, messieurs, quelques articles préliminaires sur lesquels il nous paraît convenable de se concerter d'avance : à l’égard des discours particuliers que nous tiendrons quand l’ouvrage en question sera en train, comme ils doivent être modifiés sur la manière dont on le recevra, il est à propos de réserver à ce temps-là d'en convenir. Chacun de nous, à quelques-uns près, s'est jusqu'ici comporté si convenablement à l'intérêt commun, qu'il n'y a pas d'apparence que nul se démente là-dessus au moment de couronner l'œuvre ; et nous espérons que si l'on nous reproche de manquer de talent, ce ne sera pas au moins de celui de bien cabaler.

C'est ainsi qu'après avoir expulsé avec ignominie toute cette engeance italienne, nous allons nous établir un tribunal[41] redoutable ; bientôt le succès ou du moins la chute des pièces dépendra de nous seuls ; les auteurs, saisis d'une juste crainte, viendront en tremblant rendre hommage à l'archet qui peut les écorcher ; et d'une bande de misérables

Copyright Arvensa Editions

racleurs, pour laquelle on nous prend maintenant, nous deviendrons un jour les juges suprêmes de l'opéra français, et les arbitres souverains de la chaconne et du rigaudon.

J'ai l'honneur d'être avec un très profond respect, mes chers camarades, etc.

Copyright Arvensa Editions

EXAMEN DE DEUX PRINCIPES AVANCÉS PAR M. RAMEAU

Dans sa brochure intitulée, Erreurs sur la. Musique, dans l'Encyclopédie.

Jean-Jacques ROUSSEAU

ÉCRITS SUR LA MUSIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

EXAMEN DE DEUX PRINCIPES

Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Avertissement

Je jetai cet écrit sur le papier en 1755, lorsque parut la brochure de M. RAMEAU, et après avoir déclaré publiquement, sur la grande querelle que j'avais eue à soutenir, que je ne répondrais plus à mes adversaires. Content même d'avoir fait note de mes observations sur l'écrit de M. RAMEAU, je ne les publiai point ; et je ne les joins maintenant ici que parce qu'elles servent à l'éclaircissement de quelques articles de mon Dictionnaire, où la forme de l'ouvrage ne me permettait pas d'entrer dans de plus longues discussions.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
EXAMEN DE DEUX PRINCIPES
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Examen

C'est toujours avec plaisir que je vois paraître de nouveaux écrits de M. Rameau. De quelque manière qu'ils soient accueillis du public, ils sont précieux aux amateurs de l'art, et je me fais honneur d'être de ceux qui tâchent d'en profiter. Quand cet illustre artiste relève mes fautes, il m'instruit, il m'honore, je lui dois des remerciements ; et comme, en renonçant aux querelles qui peuvent troubler ma tranquillité, je ne m'interdis point celles de pur amusement, je discuterai par occasion quelques points qu'il décide, bien sûr d'avoir toujours fait une chose utile, s'il en peut résulter de sa part de nouveaux éclaircissements. C'est même entrer en cela dans les vues de ce grand musicien, qui dit qu'on ne peut contester les propositions qu'il avance, que pour lui fournir les moyens de les mettre dans un plus grand jour : d'où je conclus qu'il est bon qu'on les conteste.

Je suis au reste fort éloigné de vouloir défendre mes articles de l'Encyclopédie : personne à la vérité n'en devrait être plus content que M. Rameau qui les attaque ; mais personne au monde n'en est plus mécontent que moi. Cependant, quand on sera instruit du temps où ils ont été faits, de celui que j'eus pour les faire, et de l'impuissance où j'ai toujours été de reprendre un travail une fois fini ; quand on saura de plus que je n'eus point la présomption de me proposer pour celui-ci ; mais que ce fut, pour ainsi dire, une tâche imposée par l'amitié, on lira peut-être avec quelque indulgence des articles que j'eus à peine le temps d'écrire dans l'espace qui m'était donné pour les méditer, et que je n'aurais point entrepris si je n'avais consulté que le temps et mes forces.

Mais ceci est une justification envers le public, et pour un autre lieu. Revenons à M. Rameau, que j'ai beaucoup loué, et qui me fait un crime de

Copyright Arvensa Editions

ne l'avoir pas loué davantage. Si les lecteurs veulent bien jeter les yeux sur les articles qu'il attaque, tels que CHIFFRER, ACCORD, ACCOMPAGNEMEN etc. ; s'ils distinguent les vrais éloges que l'équité mesure aux talents, du vil encens que l'adulation prodigue à tout le monde ; enfin s'ils sont instruits du poids que les procédés de M. Rameau vis-à-vis de moi ajoutent à la justice que j'aime à lui rendre, j'espère qu'en blâmant les fautes que j'ai pu faire dans l'exposition de ses principes, ils seront contents au moins des hommages que j'ai rendus à l'auteur.

Je ne feindrai pas d'avouer que l'écrit intitulé. *Erreurs sur la musique*, me paraît en effet fourmiller d'erreurs, et que je n'y vois rien de plus juste que le titre. Mais ces erreurs ne sont point dans les lumières de M. Rameau : elles n'ont leur source que dans son cœur : et quand la passion ne l'aveuglera pas, il jugera mieux que personne des bonnes règles de son art. Je ne m'attacherai donc point à relever un nombre de petites fautes qui disparaîtront avec sa haine ; encore moins défendrai-je celles dont il m'accuse, et dont plusieurs en effet ne sauraient être niées. Il me fait un crime, par exemple, d'écrire pour être entendu ; c'est un défaut qu'il impute à mon ignorance, et dont je suis peu tenté de la justifier. J'avoue avec plaisir que, faute de choses savantes, je suis réduit à n'en dire que de raisonnables ; et je n'envie à personne le profond savoir qui n'engendre que des écrits inintelligibles.

Encore un coup, ce n'est point pour ma justification que j'écris ; c'est pour le bien de la chose. Laissons toutes ces disputes personnelles qui ne font rien au progrès de l'art, ni à l'instruction du public. Il faut abandonner ces petites chicanes aux commençants qui veulent se faire un nom aux dépens des noms déjà connus, et qui, pour une erreur qu'ils corrigent, ne craignent pas d'en commettre cent. Mais ce qu'on ne saurait examiner avec trop de soin, ce sont les principes de l'art même, dans lesquels la moindre erreur est une source d'égarements, et où l'artiste ne peut se tromper en rien, que tous les efforts qu'il fait pour perfectionner l'art n'en éloignent la perfection.

Je remarque dans les erreurs sur la musique deux de ces principes importants. Le premier, qui a guidé M. Rameau dans tous ses écrits, et qui pis est dans toute sa musique, est que l'harmonie est l'unique fondement de l'art, que la mélodie en dérive, et que tous les grands effets de la musique naissent de la seule harmonie.

L'autre principe, nouvellement avancé par M. Rameau, et qu'il me

Copyright Arvensa Editions

reproche de n'avoir pas ajouté à ma définition de l'accompagnement, est que cet *accompagnement représente le corps sonore*. J'examinerai séparément ces deux principes. Commençons par le premier et le plus important, dont la vérité ou la fausseté démontrée doit servir en quelque manière de base à tout l'art musical.

Il faut d'abord remarquer que M. Rameau fait dériver toute l'harmonie de la résonnance du corps sonore ; et il est certain que tout son est accompagné de trois autres sons harmoniques concomitants ou accessoires, qui forment avec lui un accord parfait, tierce majeure. En ce sens, l'harmonie est naturelle et inséparable de la mélodie et du chant, tel qu'il puisse être, puisque tout son porte avec lui son accord parfait. Mais, outre ces trois sons harmoniques, chaque son principal en donne beaucoup d'autres qui ne sont point harmoniques, et n'entrent point dans l'accord parfait. Telles sont toutes les aliquotes non réductibles par leurs octaves à quelqu'une de ces trois premières. Or, il y a une infinité de ces aliquotes qui peuvent échapper à nos sens, mais dont la résonnance est démontrée par induction, et n'est pas impossible à confirmer par expérience. L'art les a rejetées de l'harmonie, et voilà où il a commencé à substituer ses règles à celles de la nature.

Veut-on donner aux trois sons qui constituent l'accord parfait une prérogative particulière, parce qu'ils forment entre eux une sorte de proportion qu'il a plu aux anciens d'appeler harmonique, quoiqu'elle n'ait qu'une propriété de calcul ? Je dis que cette propriété se trouve dans des rapports de sons qui ne sont nullement harmoniques. Si les trois sons représentés par les chiffres ; lesquels sont en proportion harmonique, forment un accord consonnant, les trois sons représentés par ces autres chiffres sont de même en proportion harmonique, et ne forment qu'un accord discordant. Vous pouvez diviser harmoniquement une tierce majeure, une tierce mineure, un ton majeur, un ton mineur, etc. ; et jamais les sons donnés par ces divisions ne feront des accords consonnants. Ce n'est donc ni parce que les sons qui composent l'accord parfait résonnent avec le son principal, ni parce qu'ils répondent aux aliquotes de la corde entière, ni parce qu'ils sont en proportion harmonique, qu'ils ont été choisis exclusivement pour composer l'accord parfait, mais seulement parce que, dans l'ordre des intervalles, ils offrent les rapports les plus simples. Or, cette simplicité des rapports est une règle commune à l'harmonie et à la mélodie : règle dont celle-ci s'écarte pourtant en certains

Copyright Arvensa Editions

cas, jusqu'à rendre toute harmonie impraticable ; ce qui prouve que la mélodie n'a point reçu la loi d'elle, et ne lui est point naturellement subordonnée.

Je n'ai parlé que de l'accord parfait majeur. Que sera-ce quand il faudra montrer la génération du mode mineur, de la dissonance, et les règles de la modulation ! A l'instant je perds la nature de vue, l'arbitraire perce de toutes parts, le plaisir même de l'oreille est l'ouvrage de l'habitude. Et de quel droit l'harmonie, qui ne peut se donner à elle-même un fondement naturel, voudrait-elle être celui de la mélodie, qui fit des prodiges deux mille ans avant qu'il fût question d'harmonie et d'accords ?

Qu'une marche consonnante et régulière de basse fondamentale engendre des harmoniques qui procèdent diatoniquement et forment entre eux une sorte de chant, cela se connaît et peut s'admettre. On pourrait même renverser cette génération ; et comme, selon M. Rameau, chaque son n'a pas seulement la puissance d'ébranler ses aliquotes en dessus, mais ses multiples en dessous, le simple chant pourrait engendrer une sorte de basse, comme la basse engendre une sorte de chant ; et cette génération serait aussi naturelle que celle du mode mineur. Mais je voudrais demander à M. Rameau deux choses : l'une, si ces sons ainsi engendrés sont ce qu'il appelle de la mélodie ; et l'autre, si c'est ainsi qu'il trouve la sienne, ou s'il pense même que jamais personne en ait trouvé de cette manière. Puissions-nous préserver nos oreilles de toute musique dont l'auteur commencera par établir une belle basse fondamentale, et, pour nous mener savamment de dissonance en dissonance, changera de ton on de mode à chaque note, entassera sans cesse accords sur accords, sans songer aux accents d'une mélodie simple, naturelle et passionnée, qui ne tire pas son expression des progressions de la basse, mais des inflexions que le sentiment donne à la voix !

Non, ce n'est point là sans doute ce que M. Rameau veut qu'on fasse, encore moins ce qu'il fait lui-même. Il entend seulement que l'harmonie guide l'artiste, sans qu'il y songe, dans l'invention de sa mélodie, et que, toutes les fois qu'il fait un beau chant, il suit une harmonie régulière : ce qui doit être vrai par la liaison que l'art a mise entre ces deux parties dans tous les pays où l'harmonie a dirigé la marche des sons, les règles du chant, et l'accent musical ; car ce qu'on appelle chant prend alors une beauté de convention, laquelle n'est point absolue, mais relative au système harmonique, et à ce que, dans ce système, on estime plus que le chant.

Copyright Arvensa Editions

Mais si la longue routine de nos successions harmoniques guide l'homme exercé et le compositeur de profession, quel fut le guide de ces ignorants qui n'avaient jamais entendu d'harmonie dans ces chants que la nature a dictés longtemps avant l'invention de l'art ? Avaient-ils donc un sentiment d'harmonie antérieur à l'expérience ? et si quelqu'un leur eût fait entendre la basse fondamentale de l'air qu'ils avaient composé, pense-t-on qu'aucun d'eux eût reconnu là son guide, et qu'il eût trouvé le moindre rapport entre cette basse et cet air ?

Je dirai plus : à juger de la mélodie des Grecs par les trois ou quatre airs qui nous en restent, comme il est impossible d'ajuster sous ces airs une bonne basse fondamentale, il est impossible aussi que le sentiment de cette basse, d'autant plus régulière qu'elle est plus naturelle, leur ait suggéré ces mêmes airs. Cependant cette mélodie qui les transportait était excellente à leurs oreilles, et l'on ne peut douter que la nôtre ne leur eût paru d'une barbarie insupportable : donc ils en jugeaient sur un autre principe que nous.

Les Grecs n'ont reconnu pour consonnances que celles que nous appelons consonnances parfaites ; ils ont rejeté de ce nombre les tierces et les sixtes. Pourquoi cela ? C'est que l'intervalle du ton mineur étant ignoré d'eux ou du moins proscrit de la pratique, et leurs consonnances n'étant point tempérées, toutes leurs tierces majeures étaient trop fortes d'un comma, et leurs tierces mineures trop faibles d'autant, et par conséquent leurs sixtes majeures et mineures altérées de même. Qu'on pense maintenant quelles notions d'harmonie on peut avoir, et quels modes harmoniques on peut établir en bannissant les tierces et les sixtes du nombre des consonnances. Si les consonnances mêmes qu'ils admettaient leur eussent été connues par un vrai sentiment d'harmonie, ils les eussent dû sentir ailleurs que dans la mélodie ; ils les auraient, pour ainsi dire, sous-entendues au-dessous de leurs chants ; la consonnance tacite des marches fondamentales leur eût fait donner ce nom aux marches diatoniques qu'elles engendraient ; loin d'avoir eu moins de consonnances que nous, ils en auraient eu davantage ; et, préoccupés, par exemple, de la basse tacite ut sol, ils eussent donné le nom de consonnance à l'intervalle mélodieux d'*ut* à *re*.

« Quoique l'auteur d'un chant, dit M. Rameau, ne connaisse pas les sons fondamentaux dont ce chant dérive, il ne puise pas moins dans cette source unique de toutes nos productions en musique. » Cette doctrine est

Copyright Arvensa Editions

sans doute fort savante, car il m'est impossible de l'entendre. Tâchons, s'il se peut, de m'expliquer ceci.

La plupart des hommes qui ne savent pas la musique, et qui n'ont pas appris combien il est beau de faire grand bruit, prennent tous leurs chants dans le *medium* de leur voix ; et son diapason ne s'étend pas communément jusqu'à pouvoir en entonner la basse fondamentale, quand même ils la sauraient. Ainsi, non seulement cet ignorant qui compose un air n'a nulle notion de la basse fondamentale de cet air ; il est même également hors d'état et d'exécuter cette basse lui-même, et de la reconnaître lorsqu'un autre l'exécute. Mais cette basse fondamentale qui lui a suggéré son chant, et qui n'est ni dans son entendement, ni dans son organe, ni dans sa mémoire, où est-elle donc ?

M. Rameau prétend qu'un ignorant entonnera naturellement les sons fondamentaux les plus sensibles, comme, par exemple, dans le ton d'*ut*, un *sol* sous un *re*, et un *ut* sous un *mi*. Puisqu'il dit en avoir fait l'expérience, je ne veux pas en ceci rejeter son autorité. Mais quels sujets a-t-il pris pour cette épreuve ? Des gens qui, sans savoir la musique, avaient cent fois entendu de l'harmonie et des accords ; de sorte que l'impression des intervalles harmoniques, et du progrès correspondant des parties dans les passages les plus fréquents, était restée dans leur oreille, et se transmettait à leur voix sans même qu'ils s'en doutassent. Le jeu des racleurs de guinguettes suffit seul pour exercer le peuple des environs de Paris à l'intonation des tierces et des quintes. J'ai fait ces mêmes expériences sur des hommes plus rustiques et dont l'oreille était juste ; elles ne m'ont jamais rien donné de semblable. Ils n'ont entendu la basse qu'autant que je la leur soufflais ; encore souvent ne pouvaient-ils là saisir : ils n'apercevaient jamais le moindre rapport entre deux sons différents entendus à la fois : cet ensemble même leur déplaisait toujours, quelque juste que fût l'intervalle ; leur oreille était choquée d'une tierce comme la nôtre l'est d'une dissonance ; et je puis assurer qu'il n'y en avait pas un pour qui la cadence rompue n'eut pu terminer un air tout aussi bien que la cadence parfaite, si l'unisson s'y fût trouvé de même.

Quoique le principe de l'harmonie soit naturel, comme il ne s'offre au sens que sous l'apparence de l'unisson, le sentiment qui le développe est acquis et factice, comme la plupart de ceux qu'on attribue à la nature ; et c'est surtout en cette partie de la musique qu'il y a, comme dit très bien M. d'Alembert, un art d'entendre comme un art d'exécuter. J'avoue que ces

Copyright Arvensa Editions

observations, quoique justes, rendent, à Paris, les expériences difficiles, car les oreilles ne s'y préviennent guère moins vite que les esprits : mais c'est un inconvénient inséparable des grandes villes, qu'il y faut toujours chercher la nature au loin.

Un autre exemple dont M. Rameau *attend tout*, et qui me semble à moi ne prouver rien, c'est l'intervalle des deux notes *ut fa* dièse, sous lequel appliquant différentes basses qui marquent différentes transitions harmoniques, il prétend montrer, par les diverses affections qui en naissent, que la force de ces affections dépend de l'harmonie et non du chant. Comment M. Rameau a-t-il pu se laisser abuser par ses yeux, par ses préjugés, au point de prendre tous ces divers passages pour un même chant, parce que c'est le même intervalle apparent, sans songer qu'un intervalle ne doit être censé le même, et surtout eu mélodie, qu'autant qu'il a le même rapport au mode ; ce qui n'a lieu dans aucun des passages qu'il cite ? Ce sont bien sur le clavier les mêmes touches, et voilà ce qui trompe M. Rameau : mais ce sont réellement autant de mélodies différentes ; car, non seulement elles se présentent toutes à l'oreille sous des idées diverses, mais même leurs intervalles exacts diffèrent presque tous les uns des autres. Quel est le musicien qui dira qu'un triton et une fausse quinte, une septième diminuée et une sixte majeure, une tierce mineure et une seconde superflue, forment la même mélodie, parce que les intervalles qui les donnent sont les mêmes sur le clavier ? Comme si l'oreille n'appréciait pas toujours les intervalles selon leur justesse dans le mode, et ne corrigeait pas les erreurs du tempérament sur les rapports de la modulation ! Quoique la basse détermine quelquefois avec plus de promptitude et d'énergie les changements de ton, ces changements ne laisseraient pourtant pas de se faire sans elle ; et je n'ai jamais prétendu que l'accompagnement fût inutile à la mélodie, mais seulement qu'il lui devait être subordonné. Quand tous ces passages de l'*ut* au *fa* dièse seraient exactement le même intervalle, employés dans leurs différentes places, ils n'en seraient pas moins autant de chants différents, étant pris ou supposés sur différentes cordes du mode, et composés de plus ou moins de degrés. Leur variété ne vient donc pas de l'harmonie, mais seulement de la modulation, qui appartient incontestablement à la mélodie.

Nous ne parlons ici que de deux notes d'une durée indéterminée ; mais deux notes d'une durée indéterminée ne suffisent pas pour constituer un

Copyright Arvensa Editions

chant, puisqu'elles ne marquent ni mode, ni phrase, ni commencement, ni fin. Qui est-ce qui peut imaginer un chant dépourvu de tout cela ? À quoi pense M. Rameau de nous donner pour des accessoires de la mélodie, la mesure, la différence du haut ou du bas, du doux ou du fort, du vite et du lent ; tandis que toutes ces choses ne sont que la mélodie elle-même, et que, si on les en séparait, elle n'existerait plus ? La mélodie est un langage comme la parole : tout chant qui ne dit rien n'est rien, et celui-là seul peut dépendre de l'harmonie. Les sons aigus ou graves représentent les accents semblables dans le discours ; les brèves et les longues, les quantités semblables dans la prosodie ; la mesure égale et constante, le rythme et les pieds des vers ; les doux et les fort, la voix remisse ou véhémente de l'orateur. Y a-t-il un homme au monde assez froid, assez dépourvu de sentiment, pour dire ou lire des choses passionnées sans jamais adoucir ni renforcer la voix ? M. Rameau, pour comparer la mélodie à l'harmonie, commence par dépouiller la première de tout ce qui lui étant propre ne peut convenir à l'autre : il ne considère pas la mélodie comme un chant, mais comme un remplissage ; il dit que ce remplissage naît de l'harmonie, et il a raison.

Qu'est-ce qu'une suite de sons indéterminés quant à la durée ? Des sons isolés et dépourvus de tout effet commun, qu'on entend, qu'on saisit séparément les uns des autres, et qui, bien qu'engendrés par une succession harmonique, n'offrent aucun ensemble à l'oreille, et attendent, pour former une phrase et dire quelque chose, la liaison que la mesure leur donne. Qu'on présente au musicien une suite de notes de valeur indéterminée, il en va faire cinquante mélodies entièrement différentes, seulement par les diverses manières de les scander, d'en combiner et varier les mouvements ; preuve invincible que c'est à la mesure qu'il appartient de fixer toute mélodie. Que si la diversité d'harmonie qu'on peut donner à ces suites varie aussi leurs effets, c'est qu'elle en fait réellement encore autant de mélodies différentes, en donnant aux mêmes intervalles divers emplacements dans l'échelle du mode ; ce qui, comme je l'ai déjà dit, change entièrement les rapports des sons et le sens des phrases.

La raison pourquoi les anciens n'avaient point de musique purement instrumentale, c'est qu'ils n'avaient pas l'idée d'un chant sans mesure, ni d'une autre mesure que celle de la poésie ; et la raison pourquoi les vers se chantaient toujours et jamais la prose, c'est que la prose n'avait que la partie du chant qui dépend de l'intonation, au lieu que les vers avaient

Copyright Arvensa Editions

encore l'autre partie constitutive de la mélodie, savoir, le rythme.

Jamais personne, pas même M. Rameau, n'a divisé la musique en mélodie, harmonie et mesure, mais en harmonie et mélodie ; après quoi l'une et l'autre se considère par les sons et par les temps.

M. Rameau prétend que tout le charme, toute l'énergie de la musique est dans l'harmonie ; que la mélodie n'y a qu'une part subordonnée, et ne donne à l'oreille qu'un léger et stérile agrément. Il faut l'entendre raisonner lui-même ; ses preuves perdraient trop à être rendues par un autre que lui.

Tout chœur de musique, dit-il, *qui est lent et dont la succession harmonique est bonne, plait toujours sans le secours d'aucun dessin, ni d'une mélodie qui puisse affecter d'elle-même ; et ce plaisir est tout autre que celui qu'on éprouve ordinairement d'un chant agréable ou simplement vif et gai.* (Ce parallèle d'un chœur lent et d'un air vif et gai me paraît assez plaisant.) *L'un se rapporte directement à l'âme* (notez bien que c'est le grand chœur à quatre parties), *l'autre ne passe pas le canal de l'oreille.* (C'est le chant selon M. Rameau.) *J'en appelle encore à l'Amour triomphe, déjà cité plus d'une fois.* (Cela est vrai.) *Que l'on compare le plaisir qu'on éprouve à celui que cause un air, soit vocal, soit instrumental.* J'y consens. Qu'on me laisse choisir la voix et l'air sans me. restreindre au seul mouvement vif et gai, car cela n'est pas juste ; et que M. Rameau vienne de son côté avec son chœur *l'Amour triomphe*, et tout ce terrible appareil d'instruments et de voix : il aura beau se choisir des juges qu'on n'affecte qu'à force de bruit, et qui sont plus touchés d'un tambour que du rossignol, ils seront hommes enfin. Je n'en veux pas davantage pour leur faire sentir que les sons les plus capables d'affecter l'âme ne sont point ceux d'un chœur de musique.

L'harmonie est une cause purement physique ; l'impression qu'elle produit reste dans le même ordre : des accords ne peuvent qu'imprimer aux nerfs un ébranlement passager et stérile ; ils donneraient plutôt des vapeurs que des passions. Le plaisir qu'on prend à entendre un chœur lent, dépourvu de mélodie, est purement de sensation, et tournerait bientôt à l'ennui, si l'on n'avait soin de faire ce chœur très court, surtout lorsqu'on y met toutes les voix dans leur *medium*. Mais si les voix sont remisses et basses, il peut affecter l'âme sans le secours de l'harmonie ; car une voix remisse et lente est une expression naturelle de tristesse ; un chœur à l'unisson pourrait faire le même effet.

Les plus beaux accords, ainsi que les plus belles couleurs, peuvent

Copyright Arvensa Editions

porter aux sens une impression agréable et rien de plus ; mais les accents de la voix passent jusqu'à l'âme, car ils sont l'expression naturelle des passions, et, en les peignant, ils les excitent. C'est par eux que la musique devient oratoire, éloquente, imitative ; ils en forment le langage ; c'est par eux qu'elle peint à l'imagination les objets, qu'elle porte au cœur les sentiments. La mélodie est dans la musique ce qu'est le dessin dans la peinture, l'harmonie n'y fait que l'effet des couleurs. C'est par le chant, non par les accords, que les sons ont de l'expression, du feu, de la vie ; c'est le chant seul qui leur donne les effets moraux qui font toute l'énergie de la musique. En un mot, le seul physique de l'art se réduit à bien peu de chose, et l'harmonie ne passe pas au-delà.

Que s'il y a quelques mouvements de l'âme qui semblent excités par la seule harmonie, comme l'ardeur des soldats par les instruments militaires, c'est que tout grand bruit, tout bruit éclatant peut être bon pour cela, parce qu'il n'est question que d'une certaine agitation qui se transmet de l'oreille au cerveau, et que l'imagination, ébranlée ainsi, fait le reste ; encore cet effet dépend-il moins de l'harmonie que du rythme ou de la mesure, qui est une des parties constitutives de la mélodie, connue je l'ai fait voir ci-dessus.

Je ne suivrai point M. Rameau dans les exemples qu'il tire de ses ouvrages pour illustrer son principe. J'avoue qu'il ne lui est pas difficile de montrer par cette voie l'infériorité de la mélodie ; mais j'ai parlé de la musique et non de sa musique. Sans vouloir démentir les éloges qu'il se donne, je puis n'être pas de son avis sur tel ou tel morceau ; et tous ces jugements particuliers pour ou contre ne sont pas d'un grand avantage au progrès de l'art.

Après avoir établi, comme on a vu, le fait, vrai par rapport à nous, mais très faux généralement parlant, que l'harmonie engendre la mélodie, M. Rameau finit sa dissertation dans ces termes : *Ainsi, toute musique étant comprise dans l'harmonie, on en doit conclure que ce n'est qu'à cette seule harmonie qu'on doit comparer quelque science que ce soit*. (P. 64.) J'avoue que je ne vois rien à répondre à cette merveilleuse conclusion.

Le second principe avancé par M. Rameau, et duquel il me reste à parler, est que *l'harmonie représente le corps sonore*. Il me reproche de n'avoir pas ajouté cette idée dans la définition de l'accompagnement. Il est à croire que si je l'y eusse ajoutée, il me l'eût reproché davantage, ou du moins avec plus de raison. Ce n'est pas sans répugnance que j'entre dans

Copyright Arvensa Editions

l'examen de cette addition qu'il exige : car, quoique le principe que je viens d'examiner ne soit pas en lui-même plus vrai que celui-ci, l'on doit beaucoup l'en distinguer, en ce que, si c'est une erreur c'est au moins l'erreur d'un grand musicien qui s'égare à force de science. Mais ici je ne vois que des mots vides de sens, et je ne puis pas même supposer de la bonne foi dans l'auteur qui les ose donner au public comme un principe de l'art qu'il professe.

L'harmonie représente le corps sonore ! Ce mot de *corps sonore* a un certain éclat scientifique ; il annonce un physicien dans celui qui l'emploie : mais en musique, que signifie-t-il ? Le musicien ne considère pas le corps sonore en lui-même, il ne le considère qu'en action. Or, qu'est-ce que le corps sonore en action ? c'est le son : l'harmonie représente donc le son. Mais l'harmonie accompagne le son : le son n'a donc pas besoin qu'on le représente, puisqu'il est là. Si ce galimatias paraît risible, ce n'est pas ma faute assurément.

Mais ce n'est peut-être pas le son mélodieux que l'harmonie représente ; c'est la collection des sons harmoniques qui l'accompagnent. Mais ces sons ne sont que l'harmonie elle-même : l'harmonie représente donc l'harmonie, et l'accompagnement l'accompagnement.

Si l'harmonie ne représente ni le son mélodieux, ni ses harmoniques, que représente-t-elle donc ? Le son fondamental et ses harmoniques, dans lesquels est compris le son mélodieux. Le son fondamental et ses harmoniques sont donc ce que M. Rameau appelle le corps sonore. Soit ; mais voyons.

Si l'harmonie doit représenter le corps sonore, la basse ne doit jamais contenir que des sons fondamentaux ; car, à chaque renversement, le corps sonore ne rend point sur la basse l'harmonie renversée du son fondamental, mais l'harmonie directe du son renversé qui est à la basse, et qui, dans le corps sonore, devient ainsi fondamentale. Que M. Rameau prenne la peine de répondre à cette seule objection, mais qu'il y réponde clairement, et je lui donne gain de cause.

Jamais le son fondamental ni ses harmoniques, pris pour le corps sonore, ne donnent d'accord mineur ; jamais ils ne donnent la dissonance : je parle dans le système de M. Rameau. L'harmonie et l'accompagnement sont pleins de tout cela, principalement dans sa pratique : donc l'harmonie et l'accompagnement ne peuvent représenter le corps sonore.

Il faut qu'il y ait une différence inconcevable entre la manière de

Copyright Arvensa Editions

raisonner de cet auteur et la mienne ; car voici les premières conséquences que son principe admis par supposition me suggère.

Si l'accompagnement représente le corps sonore, il ne doit rendre que les sons rendus par le corps sonore : or, ces sons ne forment que des accords parfaits ; pourquoi donc hérisser l'accompagnement de dissonances ?

Selon M. Rameau, les sons concomitants rendus par le corps sonore se bornent à deux, savoir, la tierce majeure et la quinte. Si l'accompagnement représente le corps sonore, il faut donc le simplifier.

L'instrument dont on accompagne est un corps sonore lui-même, dont chaque son est toujours accompagné de ses harmoniques naturels. Si donc l'accompagnement représente le corps sonore, on ne doit frapper que des unissons ; car les harmoniques des harmoniques ne se trouvent point dans le corps sonore. En vérité, si ce principe que je combats m'était venu, et que je l'eusse trouvé solide, je m'en serais servi contre le système de M. Rameau, et je l'aurais cru renversé.

Mais donnons s'il se peut de la précision à ses idées ; nous pourrons mieux en sentir la justesse ou la fausseté.

Pour concevoir son principe, il faut entendre que le corps sonore est représenté par la basse et son accompagnement, de façon que la basse fondamentale représente le son générateur, et l'accompagnement ses productions harmoniques. Or, comme les sons harmoniques sont produits par la basse fondamentale, la basse fondamentale, à son tour, est produite par le concours des sons harmoniques. Ceci n'est pas un principe de système, c'est un fait d'expérience connu dans l'Italie depuis longtemps.

Il ne s'agit donc plus que de voir quelles conditions sont requises dans l'accompagnement pour représenter exactement les productions harmoniques du corps sonore, et fournir par leur concours la basse fondamentale qui leur convient.

Il est évident que la première et la plus essentielle de ces conditions est de produire, à chaque accord, un son fondamental unique : car si vous produisez deux sons fondamentaux, vous représentez deux corps sonores au lieu d'un ; et vous avez duplicité d'harmonie, comme il a déjà été observé par M. Serre.

Or, l'accord parfait, tierce majeure, est le seul qui ne donne qu'un son fondamental ; tout autre accord le multiplie. Ceci n'a besoin de démonstration pour aucun théoricien ; et je me contenterai d'un exemple

Copyright Arvensa Editions

si simple, que, sans figure ni note, il puisse être entendu des lecteurs les moins versés en musique, pourvu que les termes leur en soient connus.

Dans l'expérience dont je viens de parler, on trouve que la tierce majeure produit pour son fondamental l'octave du son grave, et que la tierce mineure produit la dixième majeure ; c'est-à-dire que cette tierce majeure *ut mi* vous donnera l'octave de *l'ut* pour son fondamental, et que cette tierce mineure *mi sol* vous donnera encore le même *ut* pour son fondamental. Ainsi tout cet accord entier *ut mi sol* ne vous donne qu'un son fondamental ; car la quinte *ut sol*, qui donne l'unisson de sa note grave, peut être censée en donner l'octave : ou bien, en descendant ce *sol* à son octave, l'accord est un à la dernière rigueur ; car le son fondamental de la sixte majeure *sol mi* est à la quinte du grave, et le son fondamental de la quarte *sol ut* est encore à la quinte du grave. De cette manière, l'harmonie est bien ordonnée et représente exactement le corps sonore. Mais au lieu de diviser harmoniquement la quinte en mettant la tierce majeure au grave et la mineure à l'aigu, transposons cet ordre en la divisant arithmétiquement, nous aurons cet accord parfait tierce mineure, *ut mi* bémol *sol,* et prenant d'autres notes pour plus de commodité, cet accord semblable, *la ut mi*.

Alors on trouve la dixième *fa* pour son fondamental de la tierce mineure *la ut*, et l'octave *ut* pour son fondamental de la tierce majeure *ut mi*. On ne saurait donc frapper cet accord complet sans produire à la fois deux sons fondamentaux. Il y a pis encore ; c'est qu'aucun de ces deux sons fondamentaux n'étant le vrai fondement de l'accord et du mode, il nous faut une troisième basse la qui donne ce fondement. Alors il est manifeste que raccompagnement ne peut représenter le corps sonore qu'en prenant seulement les notes deux à deux ; auquel cas on aura *la* pour basse engendrée sous la quinte *la mi, fa* sous la tierce mineure *la ut*, et *ut* sous la tierce majeure *ut mi*. Sitôt donc que vous ajouterez un troisième son, ou vous ferez un accord parfait majeur, ou vous aurez deux sons fondamentaux, et par conséquent la représentation du corps sonore disparaîtra.

Ce que je dis ici de l'accord parfait mineur doit s'entendre à plus forte raison de tout accord dissonant complet où les sons fondamentaux se multiplient par la composition de l'accord ; et l'on ne doit pas oublier que tout cela n'est déduit que du principe même de M. Rameau, adopté par supposition. Si l'accompagnement devait représenter le corps sonore,

Copyright Arvensa Editions

combien donc n'y devrait-on pas être circonspect dans le choix des sons et des dissonances, quoique régulières et bien sauvées ! Voilà la première conséquence qu'il faudrait tirer de ce principe supposé vrai. La raison, l'oreille, l'expérience, la pratique de tous les peuples qui ont le plus de justesse et de sensibilité dans l'organe, tout suggérait cette conséquence à M. Rameau. Il en tire pourtant une toute contraire ; et, pour l'établir, il réclame les droits de la nature, mots qu'en qualité d'artiste il ne devrait jamais prononcer.

Il me fait un grand crime d'avoir dit qu'il fallait retrancher quelquefois des sons dans l'accompagnement, et un bien plus grand encore d'avoir compté la quinte parmi ces sons qu'il fallait retrancher dans l'occasion. « La quinte, dit-il, qui est l'arc-boutant de l'harmonie, et qu'on doit par conséquent préférer partout où elle doit être « employée. » À la bonne heure qu'on la préfère quand elle doit être employée : mais cela ne prouve pas qu'elle doive toujours l'être ; au contraire, c'est justement parce qu'elle est trop harmonieuse et sonore qu'il la faut souvent retrancher, surtout dans les accords trop éloignés des cordes principales, de peur que l'idée du ton ne s'éloigne et ne s'éteigne, de peur que l'oreille incertaine ne partage son attention entre les deux sons qui forment la quinte, ou ne la donne précisément à celui qui est étranger à la mélodie, et qu'on doit le moins écouter. L'ellipse n'a pas moins d'usage dans l'harmonie que dans la grammaire ; il ne s'agit pas toujours de tout dire, mais de se faire entendre suffisamment. Celui qui, dans un accompagnement écrit, voudrait sonner la quinte dans chaque accord où elle entre, ferait une harmonie insupportable ; et M. Rameau lui-même s'est bien gardé d'en user ainsi.

Pour revenir au clavecin, j'interpelle tout homme dont une habitude invétérée n'a pas corrompu les organes ; qu'il écoute, s'il peut, l'étrange et barbare accompagnement prescrit par M. Rameau, qu'il le compare avec l'accompagnement simple et harmonieux des Italiens ; et s'il refuse de juger par la raison, qu'il juge au moins par le sentiment entre eux et lui. Comment un homme de goût a-t-il pu jamais imaginer qu'il fallût remplir tous les accords pour représenter le corps sonore, qu'il fallût employer toutes les dissonances qu'on peut employer ? Comment a-t-il pu faire un crime à Corelli de n'avoir pas chiffré toutes celles qui pouvaient entrer dans son accompagnement ? Comment la plume ne lui tombait-elle pas des mains à chaque faute qu'il reprochait à ce grand harmoniste de n'avoir pas faite ? Comment n'a-t-il pas senti que la confusion n'a jamais rien produit

Copyright Arvensa Editions

d'agréable ; qu'une harmonie trop chargée est la mort de toute expression ; et que c'est par cette raison que toute la musique sortie de son école n'est que du bruit sans effet ? Comment ne se reproche-t-il pas à lui-même d'avoir fait hérisser les basses françaises de ces forêts de chiffres qui font mal aux oreilles seulement à les voir ? Comment la force des beaux chants qu'on trouve quelquefois dans sa musique n'a-t-elle pas désarmé sa main paternelle quand il les gâtait sur son clavecin ?

Son système ne me paraît guère mieux fondé dans les principes de théorie que dans ceux de pratique. Toute sa génération harmonique se borne à des progressions d'accords parfaits majeurs ; on n'y comprend plus rien sitôt qu'il s'agit du mode mineur et de la dissonance ; et les vertus des nombres de Pythagore ne sont pas plus ténébreuses que les propriétés physiques qu'il prétend donner à de simples rapports.

M. Rameau dit que la résonnance d'une corde sonore met en mouvement une autre corde sonore triple ou quintuple de la première, et la fait frémir sensiblement dans sa totalité, quoiqu'elle ne résonne point. Voilà le fait sur lequel il établit les calculs qui lui servent à la production de la dissonance et du mode mineur. Examinons.

Qu'une corde vibrante, se divisant en ses aliquotes, les fasse vibrer et résonner chacune en particulier, de sorte que les vibrations plus fortes de la corde en produisent de plus faibles dans ses parties, ce phénomène se conçoit et n'a rien de contradictoire. Mais qu'une aliquote puisse émouvoir son tout en lui donnant des vibrations plus lentes, et conséquemment plus fortes[42], qu'une force quelconque en produise une autre triple et une autre quintuple d'elle-même, c'est ce que l'observation dément et que la raison ne peut admettre. Si l'expérience de M. Rameau est vraie, il faut nécessairement que celle de M. Sauveur soit fausse. Car si une corde résonnante fait vibrer son triple et son quintuple, il s'ensuit que les nœuds de M. Sauveur ne pouvaient exister, que sur la résonnance d'une partie la corde entière ne pouvait frémir, que les papiers blancs et rouges devaient également tomber, et qu'il faut rejeter sur ce fait le témoignage de toute l'Académie.

Que M. Rameau prenne la peine de nous expliquer ce que c'est qu'une corde sonore qui vibre et ne résonne pas. Voici certainement une nouvelle physique. Ce ne sont donc plus les vibrations du corps sonore qui produisent le son, et nous n'avons qu'à chercher une autre cause.

Copyright Arvensa Editions

Au reste, je n'accuse point ici M. Rameau de mauvaise foi ; je conjecture même comment il a pu se tromper. Premièrement, dans une expérience fine et délicate, un homme à système voit souvent ce qu'il a envie de voir. De plus, la grande corde se divisant en parties égales entre elles et la petite, on a vu frémir à la fois toutes ses parties, et l'on a pris cela pour le frémissement de la corde entière. On n'a point entendu de son ; cela est encore fort naturel : au lieu du son de la corde entière qu'on attendait, on n'a eu que l'unisson de la plus petite partie, et on ne l'a pas distingué. Le fait important dont il fallait s'assurer, et dont dépendait tout le reste, était qu'il n'existait point de nœuds immobiles, et que, tandis qu'on n'entendait que le son d'une partie, on voyait frémir la corde dans la totalité ; ce qui est faux.

Quand cette expérience serait vraie, les origines qu'en déduit M. Rameau ne seraient pas plus réelles : car l'harmonie ne consiste pas dans les rapports de vibrations, mais dans le concours des sons qui en résultent ; et si ces sons sont nuls, comment toutes les proportions du monde leur donneraient-elles une existence qu'ils n'ont pas ?

Il est temps de m'arrêter. Voilà jusqu'où l'examen des erreurs de M. Rameau peut importer à la science harmonique. Le reste n'intéresse ni les lecteurs ni moi-même. Armé par le droit d'une juste défense, j'avais à combattre deux principes de cet auteur, dont l'un a produit toute la mauvaise musique dont son école inonde le public depuis nombre d'années ; l'autre le mauvais accompagnement qu'on apprend par sa méthode. J'avais à montrer que son système harmonique est insuffisant, mal prouvé, fondé sur une fausse expérience. J'ai cru ces recherches intéressantes. J'ai dit mes raisons ; M. Rameau a dit ou dira les siennes : le public nous jugera. Si je finis si tôt cet écrit, ce n'est pas que la matière me manque, mais j'en ai dit assez pour l'utilité de l'art et pour l'honneur de la vérité. Je ne crois pas avoir à défendre le mien contre les outrages de M. Rameau. Tant qu'il m'attaque en artiste, je me fais un devoir de lui répondre, et discute avec lui volontiers les points contestés ; sitôt que l'homme se montre et m'attaque personnellement, je n'ai plus rien à lui dire, et ne vois en lui que le musicien.

Copyright Arvensa Editions

LETTRE À M. BURNEY, SUR LA MUSIQUE

AVEC FRAGMENTS D'OBSERVATIONS SUR L'ALCESTE ITALIEN DE M. LE CHEVALIER GLUCK

Jean-Jacques ROUSSEAU

ÉCRITS SUR LA MUSIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

LETTRE À M. BURNEY

Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Table des matières

Avertissement

Lettre à M. le docteur Burney

Fragments d'observations sur l'Alceste italien de M. Le Chevalier Gluck

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LETTRE À M. BURNEY
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Avertissement

Les deux pièces qui suivent ne sont que des fragments d'un ouvrage que M. Rousseau n'acheva point. Il donna son manuscrit, presque indéchiffrable, à M. Prévost, de l'Académie royale des Sciences et Belles Lettres de Berlin, qui a bien voulu nous le remettre. Il y a joint la copie qu'il en fit lui-même sous les yeux de M. Rousseau, qui la corrigea de sa main, et distribua ces fragments dans l'ordre où nous les donnons. M. Prévost, connu du public par une excellente traduction de l'ORESTE d'Euripide, a suppléé, dans les OBSERVATIONS SUR L'ALCESTE, quelques passages dont sens était resté suspendu, et qui ne semblaient point se lier avec le reste du discours. Nous avons fait écrire ces passages en italique[43] : sans cette précaution, il aurait été difficile de les distinguer du texte de M. Rousseau.

Nota. Cet Avertissement est des éditeurs de Genève.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LETTRE À M. BURNEY
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Lettre à M. le docteur Burney

Auteur de l'*Histoire Générale de la Musique*

Vous m'avez fait successivement, monsieur, plusieurs cadeaux précieux de vos écrits, chacun desquels méritait bien un remerciement exprès. La presque absolue impossibilité d'écrire m'a jusqu'ici empêché de remplir ce devoir ; mais le premier volume de votre histoire générale de la musique, en ranimant en moi un reste de zèle pour un art auquel le vôtre vous a fait employer tant de travaux, de temps, de voyages et de dépenses, m'excite à vous en marquer ma reconnaissance, en m'entretenant quelque temps avec vous du sujet favori de vos recherches, qui doit immortaliser votre nom chez les vrais amateurs de ce bel art.

Si j'avais eu le bonheur d'en conférer avec vous un peu à loisir, tandis qu'il me restait quelques idées encore fraîches, j'aurais pu tirer des vôtres bien des instructions dont le public pourra profiter, mais qui seront perdues pour moi, désormais privé de mémoire et hors d'état de rien lire. Mais je puis du moins consigner ici sommairement quelques-uns des points sur lesquels j'aurais désiré vous consulter, afin que les artistes ne soient pas privés des éclaircissements qu'ils leur vaudront de votre part ; et, laissant bavarder sur la musique en belles phrases ceux qui, sans en savoir-faire, ne laissent pas d'étonner le public de leurs savantes spéculations, je me bornerai à ce qui tient plus immédiatement à la pratique, qui ne donne pas une prise si commode aux oracles des beaux esprits, mais dont l'étude est seule utile aux véritables progrès de l'art.

1° Vous vous en êtes trop occupé, monsieur, pour n'avoir pas souvent remarqué combien notre manière d'écrire la musique est confuse, embrouillée, et souvent équivoque ; ce qui est une des causes qui rendent

Copyright Arvensa Editions

son étude si longue et si difficile. Frappé de ces inconvénients, j'avais imaginé, il y a une quarantaine d'années, une manière de l'écrire par chiffres, moins volumineuse, plus simple, et, selon moi, beaucoup plus claire. J'en lus le projet, en 1742, à l'Académie des Sciences, et je le proposai l'année suivante au public, dans une brochure que j'ai l'honneur de vous envoyer. Si vous prenez la peine de la parcourir, vous y verrez à quel point j'ai réduit le nombre et simplifié l'expression des signes. Comme il n'y a dans l'échelle que sept notes diatoniques, je n'ai non plus que sept caractères pour les exprimer. Toutes les autres, qui n'en sont que les répliques, s'y présentent à leur degré, mais toujours sous le signe primitif. Les intervalles majeurs, mineurs, superflus et diminués, ne s'y confondent jamais de position, comme dans la musique ordinaire ; mais chacun a son caractère inhérent et propre, qui, sans égard à hi position ni à la clef, se présente au premier coup d'œil. Je proscris le bécarre comme inutile : je n'ai jamais ni bémol ni dièse à la clef ; enfin les accords, l'harmonie et l'enchaînement des modulations s'y montrent dans une partition avec une clarté qui ne laisse rien échapper à l'œil ; de sorte que la succession en est aussi claire aux regards du lecteur que dans l'esprit du compositeur même.

Mais la partie la plus neuve et la plus utile de ce système, et celle cependant qu'on a le moins remarquée, est celle qui se rapporte aux valeurs des notes et à l'expression de la durée et des quantités dans le temps. C'est la grande simplicité de cette partie qui l'a empêchée de faire sensation. Je n'ai point de figures particulières pour les rondes, blanches, noires, croches, doubles croches, etc. ; tout cela, ramené par la position seule à des aliquotes égales, présente à l'œil les divisions de la mesure et des temps, sans presque avoir besoin pour cela de signes propres. Le zéro seul suffit pour exprimer un silence quelconque ; le point, après une note ou un zéro, marque tous les prolongements possibles d'un silence ou d'un son. Il peut représenter toutes sortes de valeurs ; ainsi les pauses, demi-pauses, soupirs, demi-soupirs, quarts de soupir, etc., sont proscrits, ainsi que les diverses figures de notes. J'ai pris en tout le contre-pied de la note ordinaire ; elle représente les valeurs par des figures, et les intervalles par des positions ; moi, j'exprime les valeurs par la position seule, et les intervalles par des chiffres, etc.

Cette manière de noter n'a point été adoptée. Comment aurait-elle pu l'être ? elle était nouvelle, et c'était moi qui la proposais. Mais ses défauts, que j'ai remarqués le premier, n'empêchent pas qu'elle n'ait de grands

Copyright Arvensa Editions

avantages sur l'autre, surtout pour la pratique de la composition, pour enseigner la musique à ceux qui ne la savent pas, et pour noter commodément, en petit volume, les airs qu'on entend et qu'on peut désirer de retenir. Je l'ai donc conservée pour mon usage, je l'ai perfectionnée en la pratiquant, et je l'emploie surtout à noter la basse sous un chant quelconque, parce que cette basse, écrite ainsi par une ligne de chiffres, m'épargne une portée, double mon espace, et fait que je suis obligé de tourner la moitié moins souvent.

2° En perfectionnant cette manière de noter, j'en ai trouvé une autre, avec laquelle je l'ai combinée, et dont j'ai maintenant à vous rendre compte.

Dans les exemples que vous avez donnés du chant des Juifs, vous les avez, avec raison, notés de droite à gauche. Cette direction des lignes est la plus ancienne, et elle est restée dans l'écriture orientale. Les Grecs eux-mêmes la suivirent d'abord ; ensuite ils imaginèrent d'écrire les lignes en sillons, c'est-à-dire alternativement de droite à gauche et de gauche à droite. Enfin la difficulté de lire et d'écrire dans les deux sens leur fit abandonner tout-à-fait l'ancienne direction, et ils écrivirent comme nous faisons aujourd'hui, uniquement de gauche à droite, revenant toujours à la gauche pour recommencer chaque ligne.

Cette marche a un inconvénient dans le saut que l'œil est forcé de faire de la fin de chaque ligne au commencement de la suivante, et du bas de chaque page au haut de celle qui suit. Cet inconvénient, que l'habitude nous rend insensible dans la lecture, se fait mieux sentir en lisant la musique, où, les lignes étant plus longues, l'œil a un plus grand saut à faire, et où la rapidité de ce saut fatigue à la longue, surtout dans les mouvements vites ; en sorte qu'il arrive quelquefois dans un concerto que le symphoniste se trompe de portée, et que l'exécution est arrêtée.

J'ai pensé qu'on pourrait remédier à cet inconvénient et rendre la musique plus commode et moins fatigante à lire, en renouvelant pour elle la méthode d'écrire par sillons pratiqués par les anciens Grecs, et cela d'autant plus heureusement que cette méthode n'a pas pour la musique la même difficulté que pour l'écriture ; car la note est également facile à lire dans les deux sens, et l'on n'a pas plus de peine, par exemple, à lire le plain-chant des Juifs comme vous l'avez noté, que s'il était noté de gauche à droite comme le nôtre. C'est un fait d'expérience que chacun peut vérifier sur-le-champ, que qui chante à livre ouvert de gauche à droite chantera de

Copyright Arvensa Editions

même à livre ouvert de droite à gauche, sans s'y être aucunement préparé. Ainsi point d'embarras pour la pratique.

Pour m'assurer de cette méthode par l'expérience, prévoir toutes les objections, et lever toutes les difficultés, j'ai écrit de cette manière beaucoup de musique tant vocale qu'instrumentale, tant en parties séparées qu'en partition, m'attachant toujours à cette constante règle, de disposer tellement la succession des lignes et des pages, que l'œil n'eût jamais de saut à faire ni de droite à gauche ni de bas en haut, mais qu'il recommençât toujours la ligne ou la page suivante, même en tournant, du lieu même où finit la précédente ; ce qui fait procéder alternativement la moitié de mes pages de bas en haut, comme la moitié de mes lignes de gauche à droite.

Je ne parlerai point des avantages de cette manière d'écrire la musique ; il suffit d'exécuter une sonate notée de cette façon pour les sentir. À l'égard des objections, je n'en ai pu trouver qu'une seule, et seulement pour la musique vocale ; c'est la difficulté de lire les paroles écrites à rebours, difficulté qui revient de deux en deux lignes : et j'avoue que je ne vois nul autre moyen de la vaincre, que de s'exercer quelques jours à lire et écrire de cette façon, comme font les imprimeurs, habitude qui se contracte très promptement. Mais quand on ne voudrait pas vaincre ce léger obstacle pour les parties de chant, les avantages resteraient toujours tout entiers sans aucun inconvénient pour les parties instrumentales et pour toute espèce de symphonies ; et certainement, dans l'exécution d'une sonate ou d'un concerto, ces avantages sauveront toujours beaucoup de fatigue aux concertants et surtout à l'instrument principal.

3° Les deux façons de noter dont je viens de vous parler ayant chacune ses avantages, j'ai imaginé de les réunir dans une note combinée des deux, afin surtout d'épargner de la place et d'avoir à tourner moins souvent. Pour cela, je note en musique ordinaire, mais à la grecque, c'est-à-dire en sillons, les parties chantantes et obligées ; et quant à la basse, qui procède ordinairement par notes plus simples et moins figurées, je la note de même en sillons, mais par chiffres, dans les entre-lignes qui séparent les portées. De cette manière chaque accolade a une portée de moins, qui est celle de la basse ; et comme cette basse est écrite à la place où l'on met ordinairement les paroles, j'écris ces paroles au-dessus du chant, au lieu de les mettre au-dessous, ce qui est indifférent en soi, et empêche que les chiffres de la basse ne se confondent avec l'écriture. Quand il n'y a que

Copyright Arvensa Editions

deux parties, cette manière de noter épargne la moitié de la place.

4° Si j'avais été à portée de conférer avec vous avant la publication de votre premier volume, où vous donnez l'histoire de la musique ancienne, je vous aurais proposé, monsieur, d'y discuter quelques points concernant la musique des Grecs, desquels l'éclaircissement me paraît devoir jeter de grandes lumières sur la nature de cette musique, tant jugée et si peu connue ; points qui néanmoins n'ont jamais excité de question chez nos érudits, parce qu'ils ne se sont pas même avisés d'y penser.

Je ne renouvelle point, parmi ces questions, celle qui regarde notre harmonie, demandant si elle a été connue et pratiquée des Grecs, parce que cette question me parait n'en pouvoir faire une pour quiconque a quelque notion de l'art, et de ce qui nous reste, sur cette matière, dans les auteurs grecs ; il faut laisser chamailler là-dessus les érudits, et se contenter de rire. Vous avez mis, sous l'air antique d'une ode de Pindare, une fort bonne basse ; mais je suis très sûr qu'il n'y avait pas une oreille grecque que cette basse n'eût écorchée au point de ne la pouvoir endurer.

Mais j'oserais demander, 1° si la poésie grecque était susceptible d'être chantée de plusieurs manières, s'il était possible de faire plusieurs airs différents sur les mêmes paroles, et s'il y a quelque exemple que cela ait été pratiqué. 2° Quelle était la distinction caractéristique de la poésie lyrique, ou accompagnée, d'avec la poésie purement oratoire ? Cette distinction ne consistait-elle que dans le mètre et dans le style, ou consistait-elle aussi dans le ton de la récitation ? N'y avait-il rien de chanté dans la poésie qui n'était pas lyrique, et y avait-il quelque cas où l’on pratiquât, comme parmi nous, le rythme cadencé sans aucune mélodie ? Qu’est-ce que c'était proprement que la musique instrumentale des Grecs ? Avaient-ils des symphonies proprement dites, composées sans aucunes paroles ? Ils jouaient des airs qu'on ne chantait pas, je sais cela ; mais n'y avait-il pas originairement des paroles sur tous ces airs ? et y en avait-il quelqu'un qui n'eût point été chanté ni fait pour l'être ? Vous sentez que cette question serait bien ridicule si celui qui la fait croyait qu'ils eussent des accompagnements semblables aux nôtres, qui eussent fait des parties différentes de la vocale ; car, en pareil cas, ces accompagnements auraient fait de la musique purement instrumentale. Il est vrai que leur note était différente pour les instruments et pour les voix ; mais cela n'empêchait pas, selon moi, que l'air noté des deux façons ne fut le même.

J'ignore si ces questions sont superficielles ; mais je sais qu'elles ne sont

Copyright Arvensa Editions

pas oiseuses. Elles tiennent toutes par quelque côté à d'autres questions intéressantes : comme de savoir s'il n'y a qu'une musique, comme le prononcent magistralement nos docteurs, ou si peut-être, comme moi et quelques autres esprits vulgaires avons osé le penser, il y a essentiellement et nécessairement une musique propre à chaque langue, excepté pour les langues qui, n'ayant point d'accent et ne pouvant avoir de musique à elles, se servent comme elles peuvent de celle d'autrui, prétendant, à cause de cela, que ces musiques étrangères, qu'elles usurpent au préjudice de nos oreilles, ne sont à personne ou sont à tous : comme encore à l'éclaircissement de ce grand principe de *l'unité de mélodie*, suivi trop exactement par Pergolèse et par Léo pour n'avoir pas été connu d'eux ; suivi très souvent encore, mais par instinct et sans le connaître, par les compositeurs italiens modernes ; suivi très rarement par hasard par quelques compositeurs allemands, mais ni connu par aucun compositeur français, ni suivi jamais dans aucune autre musique française que le seul *Devin du village*, et proposée par l'auteur de la Lettre sur la musique française et du *Dictionnaire de musique*, sans avoir été ni compris, ni suivi, ni peut-être lu par personne ; principe dont la musique moderne s'écarte journellement de plus en plus, jusqu'à ce qu'enfin elle vienne à dégénérer en un tel charivari, que les oreilles ne pouvant plus la souffrir, les auteurs soient ramenés de force à ce principe si dédaigné, et à la marche de la nature.

Ceci, monsieur, me mènerait à des discussions techniques, qui vous ennuieraient peut-être par leur inutilité, et infailliblement par leur longueur. Cependant, comme il pourrait se trouver par hasard dans mes vieilles rêveries musicales quelques bonnes idées, je m'étais proposé d'en jeter quelques-unes dans les remarques que M. Gluck m'avait prié de faire sur son opéra italien d'*Alceste* ; et j'avais commencé cette besogne quand il me retira son opéra, sans me demander mes remarques, qui n'étaient que commencées, et dont l'indéchiffrable brouillon n'était pas en état de lui être remis. J'ai imaginé de transcrire ici ce fragment dans cette occasion, et de vous l'envoyer, afin que, si vous avez la fantaisie d'y jeter les yeux, mes informes idées sur la musique lyrique puissent vous en suggérer de meilleures, dont le public profitera dans votre histoire de la musique moderne.

Je ne puis ni compléter cet extrait, ni donner à ses membres épars la liaison nécessaire, parce que je n'ai plus l'opéra sur lequel il a été fait. Ainsi

Copyright Arvensa Editions

je me borne à transcrire ici ce qui est fait. Comme l'opéra d'*Alceste* a été imprimé à Vienne, je suppose qu'il peut aisément passer sous vos yeux ; et au pis-aller il peut se trouver par-ci par-là dans ce fragment quelque idée générale qu'on peut entendre sans exemple et sans application. Ce qui me donne quelque confiance dans les jugements que je portais ci-devant dans cet extrait, c'est qu'ils ont été presque tous confirmés depuis lors par le public dans l'*Alceste* français que M. Gluck nous a donné cette année à l'Opéra, et où il a, avec raison, employé tant qu'il a pu la même musique de son *Alceste* italien.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LETTRE À M. BURNEY
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Fragments d'observations sur l'Alceste italien de M. Le Chevalier Gluck

L'examen de l'opéra d'*Alceste* de M. Gluck est trop au-dessus de mes forces, surtout dans l'état de dépérissement où sont depuis plusieurs années mes idées, ma mémoire, et toutes mes facultés, pour que j'eusse eu la présomption d'en faire de moi-même la pénible entreprise, qui d'ailleurs ne peut être bonne à rien ; mais M. Gluck m'en a si fort pressé, que je n'ai pu lui refuser cette complaisance, quoique aussi fatigante pour moi qu'inutile pour lui. Je ne suis plus capable de donner l'attention nécessaire à un ouvrage aussi travaillé. Toutes mes observations peuvent être fausses et mal fondées ; et, loin de les lui donner pour des règles, je les soumets à son jugement, sans vouloir en aucune façon les défendre : mais quand je me serais trompé dans toutes, ce qui restera toujours réel et vrai, c'est le témoignage qu'elles rendent à M. Gluck de ma déférence pour ses désirs, et de mon estime pour ses ouvrages.

En considérant d'abord la marche totale de cette pièce, j'y trouve une espèce de contre-sens général, en ce que le premier acte est le plus fort de musique, et le dernier le plus faible ; ce qui est directement contraire à la bonne gradation du drame, où l'intérêt doit toujours aller en se renforçant. Je conviens que le grand pathétique du premier acte serait hors de place dans les suivants ; mais les forces de la musique ne sont pas exclusivement dans le pathétique, mais dans l'énergie de tous les sentiments, et dans la vivacité de tous les tableaux. Partout où l'intérêt est plus vif, la musique doit être plus animée, et ses ressources ne sont pas moindres dans les expressions brillante et vives, que dans les gémissements et les pleurs.

Je conviens qu'il y a plus ici de la faute du poète que du musicien ; mais

Copyright Arvensa Editions

je n'en crois pas celui-ci tout-à-fait disculpé. Ceci demande un peu d'explication.

Je ne connais point d'opéra où les passions soient moins variées que dans l'*Alceste* : tout y roule presque sur deux seuls sentiments, l'affliction et l'effroi ; et ces deux sentiments, toujours prolongés, ont dû coûter des peines incroyables au musicien, pour ne pas tomber dans la plus lamentable monotonie. En général, plus il y a de chaleur dans les situations et dans les expressions, plus leur passage doit être prompt et rapide, sans quoi la force de l'émotion se ralentit dans les auditeurs ; et, quand la mesure est passée, l'acteur a beau continuer de se démener, le spectateur s'attiédit, se glace, et finit par s'impatienter.

Il résulte de ce défaut que l'intérêt, au lieu de s'échauffer par degrés dans la marche de la pièce, s'attiédit au contraire jusqu'au dénouement, qui, n'en déplaise à Euripide lui-même, est froid, plat, et presque risible, à force de simplicité.

Si l'auteur du drame a cru sauver ce défaut par la petite fête qu'il a mise au second acte, il s'est trompé. Cette fête, mal placée, et ridiculement amenée, doit choquer à la représentation, parce qu'elle est contraire à toute vraisemblance et à toute bienséance, tant à cause de la promptitude avec laquelle elle se prépare et s'exécute, qu'à cause de l'absence de la reine, dont on ne se met point en peine, jusqu'à ce que le roi s'avise à la fin d'y penser[44].

J'oserai dire que cet auteur, trop plein de son Euripide, n'a pas tiré de son sujet ce qu'il pouvait lui fournir pour soutenir l'intérêt, varier la scène, et donner au musicien de l'étoffe pour de nouveaux caractères de musique. Il fallait faire mourir Alceste au second acte, et employer tout le troisième à préparer, par un nouvel intérêt, sa résurrection ; ce qui pouvait amener un coup de théâtre aussi admirable et frappant que ce froid retour est insipide. Mais, sans m'arrêter à ce que l'auteur du drame aurait dû faire, je reviens ici à la musique.

Son auteur avait donc à vaincre l'ennui de cette uniformité de passion, et à prévenir l'accablement qui devait en être l'effet. Quel était le premier, le plus grand moyen qui se présentait pour cela ? C'était de suppléer à ce que n'avait pas fait l'auteur du drame, en graduant tellement sa marche, que la musique augmentât toujours de chaleur en avançant, et devint enfin d'une véhémence qui transportât l'auditeur ; et il fallait tellement ménager

Copyright Arvensa Editions

ce progrès, que cette agitation finît ou changeât d'objet avant de jeter l'oreille et le cœur dans l'épuisement.

C'est ce que M. Gluck me paraît n'avoir pas fait, puisque son premier acte, aussi fort de musique que le second, l'est beaucoup plus que le troisième ; qu'ainsi la véhémence ne va point en croissant ; et, dès les deux premières scènes du second acte, l'auteur ayant épuisé toutes les forces de son art, ne peut plus dans la suite que soutenir faiblement des émotions du même genre, qu'il a trop tôt portées au plus haut degré.

L'objection se présente ici d'elle-même. C'était à l'auteur des paroles de renforcer, par une marche graduée, la chaleur et l'intérêt. Celui de la musique n'a pu rendre les affections de ses personnages que dans le même ordre et au même degré que le drame les lui présentait : il eût fait des contresens, s'il eût donné à ses expressions d'autres nuances que celles qu'exigeaient de lui les paroles qu'il avait à rendre. Voilà l'objection : voici ma réponse. M. Gluck sentira bientôt qu'entre tous les musiciens de l'Europe elle n'est faite que pour lui seul.

Trois choses concourent à produire les grands effets de la musique dramatique ; savoir, l'accent, l'harmonie, et le rythme. L'accent est déterminé par le poète, et le musicien ne peut guère, sans faire des contre-sens, s'écarter en cela, ni pour le choix ni pour la force, de la juste expression des paroles. Mais quant aux deux autres parties, qui ne sont pas de même inhérentes à la langue, il peut, jusqu'à certain point, les combiner à son gré, pour modifier et graduer l'intérêt, selon qu'il convient à la marche qu'il s'est prescrite…

J'oserai même dire que le plaisir de l'oreille doit quelquefois l'emporter sur la vérité de l'expression ; car la musique ne saurait aller au cœur que par le charme de la mélodie ; et s'il n'était question que de rendre l'accent de la passion, l'art de la déclamation suffirait seul, et la musique, devenue inutile, serait plutôt importune qu'agréable : voilà l'un des écueils que le compositeur, trop plein de son expression, doit éviter soigneusement. Il y a dans tous les bons opéra, et surtout dans ceux de M. Gluck, mille morceaux qui font couler des larmes par la musique, et qui ne donneraient qu'une émotion médiocre ou nulle, dépourvus de son secours, quelque bien déclamés qu'ils pussent être.

Il suit de là que, sans altérer la vérité de l'expression, le musicien qui module longtemps dans les mêmes tons, et n'en change que rarement, est maître d'en varier les nuances par la combinaison des deux parties

Copyright Arvensa Editions

accessoires qu'il y fait concourir, savoir, l'harmonie et le rythme. Parlons d'abord de la première. J'en distingue de trois espèces : l'harmonie diatonique, la plus simple des trois, et peut-être, la seule naturelle ; l'harmonie chromatique, qui consiste en de continuels changements de ton par des successions fondamentales de quintes ; et enfin l'harmonie que j'appelle pathétique, qui consiste en des entrelacements d'accords superflus et diminués, à la faveur desquels on parcourt des tons qui ont peu d'analogie entre eux : on affecte l'oreille d'intervalles déchirants, et l'âme d'idées rapides et vives, capables de la troubler.

L'harmonie diatonique n'est nulle part déplacée, elle est propre à tous les caractères ; à l'aide du rythme et de la mélodie, elle peut suffire à toutes les expressions : elle est nécessaire aux deux autres harmonies, et toute musique où elle n'entrerait point ne pourrait jamais être qu'une musique détestable.

L'harmonie chromatique entre de même dans l'harmonie pathétique ; mais elle peut fort bien s'en passer, et rendre, quoique à son défaut peut-être plus faiblement, les expressions les plus pathétiques. Ainsi, par la succession ménagée de ces trois harmonies, le musicien peut graduer et renforcer les sentiments de même genre que le poète a soutenus trop longtemps au même degré d'énergie.

Il a pour cela une seconde ressource dans la mélodie, et surtout dans sa cadence diversement scandée par le rythme. Les mouvements extrêmes de vitesse et de lenteur, les mesures contrastées, les valeurs inégales, mêlées de lenteur et de rapidité, tout cela peut de même se graduer pour soutenir et ranimer l'intérêt et l'attention. Enfin, l'on a le plus ou moins de bruit et d'éclat, l'harmonie plus ou moins pleine, les silences de l'orchestre, dont le perpétuel fracas serait accablant pour l'oreille, quelque beaux qu'en pussent être les effets.

Quant au rythme, en quoi consiste la plus grande force de la musique, il demande un grand art pour être heureusement traité dans la vocale. J'ai dit, et je le crois, que les tragédies grecques étaient de vrais opéra. La langue grecque, vraiment harmonieuse et musicale, avait par elle-même un accent mélodieux ; il ne fallait qu'y joindre le rythme pour rendre la déclamation musicale : ainsi non seulement les tragédies, mais toutes les poésies étaient nécessairement chantées. Les poètes disaient avec raison, *je chante*, au commencement de leurs poèmes ; formule que les nôtres ont très ridiculement conservée : mais nos langues modernes, production des

Copyright Arvensa Editions

peuples barbares, n'étant point naturellement musicales, pas même l'italienne, il faut, quand on veut leur appliquer la musique, prendre de grandes précautions pour rendre cette union supportable, et pour la rendre assez naturelle dans la musique imitative pour faire illusion au théâtre. Mais, de quelque façon qu'on s'y prenne, on ne parviendra jamais à persuader à l'auditeur que le chant qu'il entend n'est que de la parole ; et si l'on y pouvait parvenir, ce ne serait jamais qu'en fortifiant une des grandes puissances de la musique, qui est le rythme musical, bien différent pour nous du rythme poétique, et qui ne peut même s'associer avec lui que très rarement et très imparfaitement.

C'est un grand et beau problème à résoudre, de déterminer jusqu'à quel point on peut faire chanter la langue et parler la musique. C'est d'une bonne solution de ce problème que dépend toute la théorie de la musique dramatique. L'instinct seul a conduit, sur ce point, les Italiens dans la pratique aussi bien qu'il était possible ; et les défauts énormes de leurs opéras ne viennent pas d'un mauvais genre de musique, mais d'une mauvaise application d'un bon genre.

L'accent oral par lui-même a sans doute une grande force, mais c'est seulement dans la déclamation : cette force est indépendante de toute musique, et, avec cet accent seul, on peut faire entendre une bonne tragédie, mais non pas un bon opéra. Sitôt que la musique s'y mêle, il faut qu'elle s'arme de tous ses charmes pour subjuguer le cœur par l'oreille. Si elle n'y déploie toutes-ses beautés, elle y sera importune, comme si l'on faisait accompagner un orateur par des instruments ; mais en y mêlant ses richesses, il faut pourtant que ce soit avec un grand ménagement, afin de prévenir l'épuisement où jetterait bientôt nos organes une longue action tout en musique.

De ces principes il suit qu'il faut varier dans un drame l'application de la musique, tantôt en laissant dominer l'accent de la langue et le rythme poétique, et tantôt en faisant dominer la musique à son tour, et prodiguant toutes les richesses de la mélodie, de l'harmonie, et du rythme musical, pour frapper l'oreille et toucher le cœur par des charmes auxquels il ne puisse résister. Voilà les raisons de la division d'un opéra en récitatif simple, récitatif obligé, et airs.

Quand le discours, rapide dans sa marche, doit être simplement débité, c'est le cas de s'y livrer uniquement à l'accent de la déclamation ; et quand la langue a un accent, il ne s'agit que de rendre cet accent appréciable, en

Copyright Arvensa Editions

le notant par des intervalles musicaux, en s'attachant fidèlement à la prosodie, au rythme poétique, et aux inflexions passionnées qu'exige le sens du discours. Voilà le récitatif simple, et ce récitatif doit être aussi près de la simple parole qu'il est possible ; il ne doit tenir à la musique que parce que la musique est la langue de l'opéra, et que parler et chanter alternativement, comme on fait ici dans les opéras-comiques, c'est s'énoncer successivement dans deux langues différentes ; ce qui rend toujours choquant et ridicule le passage de l'une à l'autre, et qu'il est souverainement absurde qu'au moment où l'on se passionne on change de voix pour dire une chanson. L'accompagnement de la basse est nécessaire dans le récitatif simple, non seulement pour soutenir et guider l'acteur, mais aussi pour déterminer l'espèce des intervalles, et marquer avec précision les entrelacements de modulation qui font tant d'effet dans un beau récitatif ; mais loin qu'il soit nécessaire de rendre cet accompagnement éclatant, je voudrais au contraire qu'il ne se fît point remarquer, et qu'il produisît son effet sans qu'on y fît aucune attention. Ainsi je crois que les autres instruments ne doivent point s'y mêler, quand ce ne serait que pour laisser reposer, tant les oreilles des auditeurs, que l'orchestre, qu'on doit tout-à-fait oublier, et dont les rentrées bien ménagées font par là un plus grand effet ; au lieu que, quand la symphonie règne tout le long de la pièce, elle a beau commencer par plaire, elle finit par accabler. Le récitatif ennuie sur les théâtres d'Italie, non seulement parce qu'il est trop long, mais parce qu'il est mal chanté et plus mal placé. Des scènes vives, intéressantes, comme doivent toujours être celles d'un opéra, rendues avec chaleur, avec vérité, et soutenues d'un jeu naturel et animé, ne peuvent manquer d'émouvoir et de plaire, à la faveur de l'illusion : mais débitées froidement et platement par des castrats, comme des leçons d'écolier, elles ennuieront sans doute, et surtout quand elles seront trop longues ; mais ce ne sera pas la faute du récitatif.

Dans les moments où le récitatif, moins récitant et plus passionné, prend un caractère plus touchant, on peut y placer avec succès un simple accompagnement de notes tenues, qui, par le concours de cette harmonie, donnent plus de douceur à l'expression. C'est le simple récitatif accompagné, qui, revenant par intervalles rares et bien choisis, contraste avec la sécheresse du récitatif nu, et produit un très bon effet.

Enfin, quand la violence de la passion fait entrecouper la parole par des propos commencés et interrompus, tant à cause de la force des sentiments

Copyright Arvensa Editions

qui ne trouvent point de termes suffisants pour s'exprimer, qu'à cause de leur impétuosité qui les fait succéder en tumulte les uns aux autres, avec une rapidité sans suite et sans ordre, je crois que le mélange alternatif de la parole et de la symphonie peut seul exprimer une pareille situation. L'acteur livré tout entier à sa passion n'en doit trouver que l'accent. La mélodie trop peu appropriée à l'accent de la langue, et le rythme musical qui ne s'y prête point du tout, affaibliraient, énerveraient toute l'expression en s'y mêlant ; cependant ce rythme et cette mélodie ont un grand charme pour l'oreille, et par elle une grande force sur le cœur. Que faire alors pour employer à la fois toutes ces espèces de forces ? Faire exactement ce qu'on fait dans le récitatif obligé : donner à la parole tout l'accent possible et convenable à ce qu'elle exprime, et jeter dans des ritournelles de symphonie toute la mélodie, toute la cadence et le rythme qui peuvent venir à l'appui. Le silence de l'acteur dit alors plus que ses paroles ; et ces réticences bien placées, bien ménagées, et remplies d'un côté par la voix de l'orchestre, et d'un autre par le jeu muet d'un acteur qui sent et ce qu'il dit et ce qu'il ne peut dire ; ces réticences, dis-je, font un effet supérieur à celui même de la déclamation, et l'on ne peut les ôter sans lui ôter la plus grande partie de sa force. Il n'y a point de bon acteur qui dans ces moments violents ne fasse de longues pauses ; et ces pauses, remplies d'une expression analogue par une ritournelle mélodieuse et bien ménagée, ne doivent-elles pas devenir encore plus intéressantes que lorsqu'il y règne un silence absolu ? Je n'en veux pour preuve que l'effet étonnant que ne manque jamais de produire tout récitatif obligé bien placé et bien traité.

Persuadé que la langue française, destituée de tout accent, n'est nullement propre à la musique et principalement au récitatif, j'ai imaginé un genre de drame, « dans lequel les paroles et la musique, lieu de marcher ensemble, se font entendre « successivement, et où la phrase parlée est en quelque sorte annoncée et préparée par la phrase a musicale. La scène de Pygmalion est un exemple a de ce genre de composition, qui n'a pas eu d'imitateurs. En perfectionnant cette méthode on réunirait le double avantage de soulager l'acteur par de fréquents repos, et d'offrir au spectateur français l'espèce de mélodrame le plus convenable a à sa langue. Cette réunion de l'art déclamatoire avec l'art musical ne produira qu'imparfaitement tous les effets du vrai récitatif, et les oreilles délicates s'apercevront toujours désagréablement du contraste qui règne entre le

Copyright Arvensa Editions

langage de l'acteur et celui de l'orchestre qui l'accompagne ; mais un acteur sensible et intelligent, en rapprochant le ton de sa voix et l'accent de sa déclamation de ce qu'exprime le trait musical, mêle ces couleurs étrangères avec tant d'art, que le spectateur n'en peut discerner les nuances. Ainsi cette espèce d'ouvrage pourrait constituer un genre moyen entre la simple déclamation et le véritable mélodrame, dont il n'atteindra jamais la beauté. Au reste, quelques difficultés qu'offre la langue, elles ne sont pas insurmontables ; l'auteur du Dictionnaire de Musique[45] a invité les compositeurs français à faire de nouveaux essais, et à introduire dans leurs opéra le récitatif obligé, qui, lorsqu'on l'emploie à propos, produit les plus grands effets. »

D'où naît le charme du récitatif obligé ? qu'est-ce qui fait son énergie ? L'accent oratoire et pathétique de l'acteur produirait-il seul autant d'effet ? Non, sans doute. Mais les traits alternatifs de symphonie, réveillant et soutenant le sentiment de la mesure, que le seul récitatif laisserait éteindre, joignent à l'expression purement déclamatoire toute celle du rythme musical qui la renforce. Je distingue ici le rythme et la mesure, parce que ce sont en effet deux choses très différentes : la mesure n'est qu'un retour périodique de temps égaux ; le rythme est la combinaison des valeurs ou quantités qui remplissent les mêmes temps, appropriée aux expressions qu'on veut rendre et aux passions qu'on veut exciter. Il peut y avoir mesure sans rythme, mais il n'y a point de rythme sans mesure... « C'est en approfondissant cette partie de son art, que le compositeur donne l'essor à son génie ; toute la science des accords ne peut suffire à ses besoins. »

Il importe ici de remarquer, contre le préjugé de tous les musiciens, que l'harmonie par elle-même, ne pouvant parler qu'à l'oreille et n'imitant rien, ne peut avoir que de très faibles effets. Quand elle entre avec succès dans la musique imitative, ce n'est jamais qu'en représentant, déterminant et renfonçant les accents mélodieux, qui par eux-mêmes ne sont pas toujours assez déterminés sans le secours de l'accompagnement. Des intervalles absolus n'ont aucun caractère par eux-mêmes ; une seconde superflue et une tierce mineure, une septième mineure et une sixte superflue, une fausse quinte et un triton, sont le même intervalle, et ne prennent les affections qui les déterminent que par leur place dans la modulation ; et c'est à l'accompagnement de leur fixer cette place, qui resterait souvent

Copyright Arvensa Editions

équivoque par le seul chant. Voilà quel est l'usage et l'effet de l'harmonie dans la musique imitative et théâtrale. C'est par les accents de la mélodie, c'est par la cadence du rythme, que la musique, imitant les inflexions que donnent les passions à la voix humaine, peut pénétrer jusqu'au cœur et l'émouvoir par des sentiments ; au lieu que la seule harmonie, n'imitant rien, ne peut donner qu'un plaisir de sensation. De simples accords peuvent flatter l'oreille, comme de belles couleurs flattent les yeux ; mais ni les uns ni les autres ne porteront jamais au cœur la moindre émotion, parce que ni les uns ni les autres n'imitent rien, si le dessin ne vient animer les couleurs, et si la mélodie ne vient animer les accords. Mais, au contraire, le dessin par lui-même peut, sans coloris, nous représenter des objets attendrissants ; et la mélodie imitative peut de même nous émouvoir seule sans le secours des accords…

Voilà ce qui rend toute la musique française si languissante et si fade, parce que dans leurs froides scènes, pleins de leurs sots préjugés et de leur science, qui, dans le fond, n'est qu'une ignorance véritable, puisqu'ils ne savent pas en quoi consistent les plus grandes beautés de leur art, les compositeurs français ne cherchent que dans les accords les grands effets dont l'énergie n'est que dans le rythme. M. Gluck sait mieux que moi que le rythme sans harmonie agit bien plus puissamment sur l'âme que l'harmonie sans rythme, lui qui, avec une harmonie à mon avis un peu monotone, ne laisse pas de produire de si grandes émotions, parce qu'il sent et qu'il emploie avec un art profond tous les prestiges de la mesure et de la quantité. Mais je l'exhorte à ne pas trop se prévenir pour la déclamation, et à penser toujours qu'un des défauts de la musique purement déclamatoire est de perdre une partie des ressources du rythme, dont la plus grande force est dans les airs…

« J'ai rempli la partie la moins pénible de la tâche que je me suis imposée : une observation générale sur la marche de l'opéra d'Alceste m'a conduit à traiter cette question vraiment intéressante : Quelle est la liberté qu'on doit accorder au musicien qui travaille sur un poème dont il n'est pas l'auteur ? J'ai distingué les trois parties de la musique imitative ; et, en convenant que l'accent est déterminé par le poète, j'ai fait voir que l'harmonie, et surtout le rythme, offraient au musicien des ressources dont il devait profiter. »

Il faut entrer dans les détails : c'est une grande fatigue pour moi de suivre des partitions un peu chargées ; celle d'*Alceste* l'est beaucoup, et de

Copyright Arvensa Editions

plus très embrouillée, pleine de fausses clefs, défausses notes, de parties entassées confusément…

En examinant le drame d'*Alceste*, et la manière dont M. Gluck s'est cru obligé de le traiter, on a peine à comprendre comment il en a pu rendre la représentation supportable : non que ce drame, écrit sur le plan des tragédies grecques, ne brille de solides beautés, non que la musique n'en soit admirable, mais par les difficultés qu'il a fallu vaincre dans une si grande uniformité de caractères et d'expression, pour prévenir l'accablement et l'ennui, et soutenir jusqu'au bout l'intérêt et l'attention…

L'ouverture, d'un seul morceau, d'une belle et simple ordonnance, y est bien et régulièrement dessinée : l'auteur a eu l'intention d'y préparer les spectateurs à la tristesse où il allait les plonger dès le commencement du premier acte et dans tout le cours de la pièce ; et pour cela il a modulé son ouverture presque tout entière en mode mineur, et même avec affectation, puisqu'il n'y a, dans tout ce morceau, qui est assez long, que la première accolade de la page 4 et la première accolade relative de la page 9, qui soient en majeur. Il a d'ailleurs affecté les dissonances superflues et diminuées, et des sons soutenus et forcés dans le haut, pour exprimer les gémissements et les plaintes. Tout cela est bon et bien entendu en soi, puisque l'ouverture ne doit être employée qu'à disposer le cœur du spectateur au genre d'intérêt par lequel on va l'émouvoir. Mais il en résulte trois inconvénients : le premier, l'emploi d'un genre d'harmonie trop peu sonore pour une ouverture destinée à éveiller le spectateur, en remplissant son oreille et le préparant à l'attention ; l'autre, d'anticiper sur ce même genre d'harmonie qu'on sera forcé d'employer si longtemps, et qu'il faut par conséquent ménager très sobrement pour prévenir la satiété ; et le troisième, d'anticiper aussi sur l'ordre des temps, en nous exprimant d'avance une douleur qui n'est pas encore sur la scène, et qu'y va seulement faire naître l'annonce du héraut public : et je ne crois pas qu'on doive marquer dans un ordre rétrograde ce qui est à venir comme déjà passé. Pour remédier à tout cela, j'aurais imaginé de composer l'ouverture de deux morceaux de caractères différents, mais tous deux traités dans une harmonie sonore et consonnante : le premier, portant dans les cœurs le sentiment d'une douce et tendre gaieté, eut représenté la félicité du règne d'Admète et les charmes de l'union conjugale ; le second, dans une mesure plus coupée, et par des mouvements plus vifs et un phrasé phis interrompu, eut exprimé l'inquiétude du peuple sur la maladie d'Admète,

Copyright Arvensa Editions

et eût servi d'introduction très naturelle au début de la pièce et à l'annonce du crieur…

Page 12. Après les deux mots qui suivent ce mot *Udite*, je ferais cesser l'accompagnement jusqu'à la fin du récitatif. Cela exprimerait mieux le silence du peuple écoutant le crieur ; et les spectateurs, curieux de bien entendre cette annonce, n'ont pas besoin de cet accompagnement ; la basse suffit toute seule, et l'entrée du chœur qui suit en ferait plus d'effet encore. Ce chœur alternatif avec les petits solo d'Évandre et d'Ismène me paraît un très beau début et d'un bon caractère. La ritournelle de quatre mesures qui s'y reprend plusieurs fois est triste sans être sombre, et d'une simplicité exquise. Tout ce chœur serait d'un très bon ton, s'il ne s'y mêlait souvent, et dès la seconde mesure, des expressions trop pathétiques. Je n'aime guère non plus le coup de tonnerre de la page 14 ; c'est un trait joué sur le mot, et qui me paraît déplacé : mais j'aime fort la manière dont le même chœur, repris page 34, s'anime ensuite à l'idée du malheur prêt à le foudroyer…

E vuoi morire, o misera. Cette lugubre psalmodie est d'une simplicité sublime, et doit produire un grand effet. Mais la même tenue, répétée de la même manière sur ces autres paroles, *Altro non puoi raccogliere*, me paraît froide et presque plate. Il est naturel à la voix de s'élever un peu quand on parle plusieurs fois de suite à la même personne : si l'on eût donc fait monter la seconde fois cette même psalmodie seulement d'un semi-ton sur *dis*, c'est-à-dire sur mi bémol, cela eût pu suffire pour la rendre plus naturelle et même plus énergique : mais je crois qu'il fallait un peu la varier de quelque manière. Au reste, il y a dans la huitième et dans la dixième mesure un triton qui n'est ni ne peut être sauvé, quoiqu'il paraisse l'être la deuxième fois par le second violon ; cela produit une succession d'accords qui n'ont pas un bon fondement et sont contre les règles. Je sais qu'on peut tout faire sur une tenue, surtout en pareil cas ; et ce n'est pas que je désapprouve le passage, quoique j'en marque l'irrégularité…

(*Fin d'une observation sur le chœur Fuggiamo, dont le commencement est perdu.)*

Ce ne doit pas être une fuite de précipitation, comme devant l'ennemi, mais une fuite de consternation, qui, pour ainsi dire, doit être honteuse et clandestine, plutôt qu'éclatante et rapide. Si l'auteur eût voulu faire de la fin de ce chœur une exhortation à la joie, il n'eût pas pu mieux réussir…

Copyright Arvensa Editions

Après le cœur *Fuggiamo*, j'aurais fait taire entièrement tout l'orchestre, et déclamer le récitatif *Ove son* avec la simple basse. Mais immédiatement après ces mots, *V'è chi t'ama a tal segno*, j'aurais fait commencer un récitatif obligé par une symphonie noble, éclatante, sublime, qui annonçât dignement le parti que va prendre Alceste, qui disposât l'auditeur à sentir toute l'énergie de ces mots, *Ah ! vi son io*, trop peu annoncés par les deux mesures qui précèdent. Cette symphonie aurait offert l'image de ces deux vers ; *Chi tolle alla mia mente luminare, si mostra* ; la grande idée eut été soutenue avec le même éclat durant toutes les ritournelles de ce récitatif. J'aurais traité l'air qui suit. *Ombre, larve*, sur deux mouvements contrastés ; savoir, un allegro sombre et terrible jusqu'à ces mots. *Non voglio pietà*, et un adagio ou largo plein de tristesse et de douceur sur ceux-ci. Se vi tolgo l'amato consorte. M. Gluck, qui n'aime pas les rondeaux, me permettra de lui dire que c'était ici le cas d'en employer un bien heureusement, en faisant du reste de ce monologue la seconde partie de l'air, et reprenant seulement l'allegro pour finir….

L'air *Eterni Dei* me paraît d'une grande beauté : j'aurais désiré seulement qu'on n'eût pas été obligé d'en varier les expressions par des mesures différentes. Deux, quand elles sont nécessaires, peuvent former des contrastes agréables ; mais trois, c'est trop, et cela rompt l'unité. Les oppositions sont bien plus belles et font plus d'effet quand elles se font sans changer de mesure, et par les seules combinaisons de valeur et de quantité. La raison pourquoi il vaut mieux contraster sur le même mouvement que d'en changer, est que, pour produire l'illusion et l'intérêt, il faut cacher l'art autant qu'il est possible, et qu'aussitôt qu'on change le mouvement, l'art se décèle et se fait sentir. Par la même raison je voudrais que, dans un même air, l'on changeât de ton le moins qu'il est possible ; qu'on se contentât autant qu'on pourrait des deux seules cadences, principale et dominante ; et qu'on cherchât plutôt les effets dans un beau phrasé et dans les combinaisons mélodieuses que dans une harmonie recherchée et des changements de ton…

L'air *Io non chiedo, eterni Dei*, est, surtout dans son commencement, d'un chant exquis, comme sont presque tous ceux du même auteur. Mais où est dans cet air l'unité de dessin, de tableau, de caractère ? Ce n'est point là, ce me semble, un air, mais une suite de plusieurs airs. Les enfants y mêlent leur chant à celui de leur mère ; ce n'est pas ce que je désapprouve : mais on y change fréquemment de mesure, non pour

Copyright Arvensa Editions

contraster et alterner les deux parties d'un même motif, mais pour passer successivement par des chants absolument différents. On ne saurait montrer dans ce morceau aucun dessin commun qui le lie et le fasse un : cependant c'est ce qui me parait nécessaire pour constituer véritablement un air. L'auteur, après avoir modulé dans plusieurs tons, se croit néanmoins obligé de finir en *E la fa,* comme il a commencé. Il sent donc bien lui-même que le tout doit être traité sur un même dessin, et former unité. Cependant je ne puis la voir dans les différents membres de cet air, à moins qu'on ne veuille la trouver dans la répétition modifiée de l'allégro *Non comprende i mali miei*, par laquelle finit ce morceau ; ce qui ne me paraît pas suffisant pour faire liaison entre tous les membres dont il est composé. J'avoue que le premier changement de mesure rend admirablement le sens et la ponctuation des paroles : mais il n'en est pas moins vrai qu'on pouvait y parvenir aussi sans en changer ; qu'en général ces changements de mesure dans un même air doivent faire contraste et changer aussi le mouvement ; et qu'enfin celui-ci amène deux fois de suite cadence sur la même dominante, sorte de monotonie qu'on doit éviter autant qu'il se peut. Je prendrai encore la liberté de dire que la dernière mesure de la page 27 me paraît d'une expression bien faible pour l'accent du mot qu'elle doit rendre. Cette quinte que le chant fait sur la basse, et la tierce mineure qui s'y joint, font à mon oreille un accord un peu languissant. J'aurais mieux aimé rendre le chant un peu plus animé, et substituer la sixte à la quinte, à peu près de la manière suivante, que je n'ai pas l'impertinence de donner comme une correction, mais que je propose seulement pour mieux expliquer mon idée.

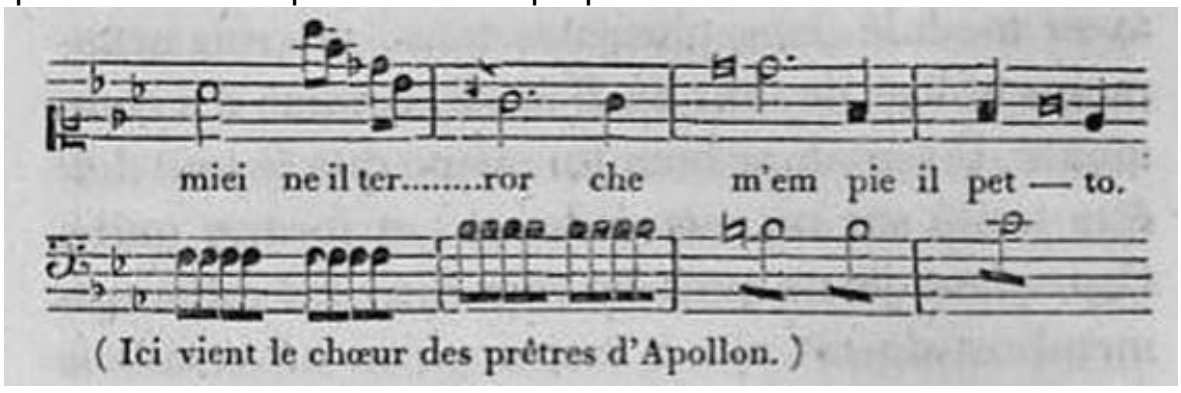

Le seul reproche que j'aie à faire à ce récitatif est qu'il est trop beau ; mais, dans la place où il est, ce reproche en est un. Si l'auteur commence dès à présent à prodiguer l'enharmonique, que fera-t-il donc dans les situations déchirantes qui doivent suivre ? Ce récitatif doit être touchant et

Copyright Arvensa Editions

pathétique, je le sais bien, mais non pas, ce me semble, à un si haut degré ; parce qu'à mesure qu'on avance il faut se ménager des coups de force pour réveiller l'auditeur quand il commence à se lasser même des belles choses : cette gradation me paraît absolument nécessaire dans un opéra.

(Page 55.) Le récitatif du grand-prêtre est un bel exemple de l'effet du récitatif obligé : on ne peut mieux annoncer l'oracle et la majesté de celui qui va le rendre. La seule chose que j'y désirerais serait une annonce qui fût plus brillante que terrible ; car il me semble qu'Apollon ne doit ni paraître ni parler comme Jupiter. Par la même raison, je ne voudrais pas donner à ce dieu, qu'on nous représente sous la figure d'un beau jeune blondin, une voix de basse-taille…

(Page 39.)

Dilegua il nero turbine
Che freme al trono intorno,
O faretrato Apolline,
Col chiaro tua splendor.

Tout ce chœur en rondeau pourrait être mieux : ces quatre vers doivent être d'abord chantés par le grand-prêtre, puis répétés entiers par le chœur, sans en excepter les deux derniers que Fauteur fait dire seul au grand-prêtre. Au contraire, le grand-prêtre doit dire seul les vers suivants :

Sai che, ed ramingo, esule,
T'accolse Admette un di,
Che dell’ Anfriso al margine
Tu fosti il suo pastor.

Et le chœur, au lieu de ces vers qu'il ne doit pas répéter non plus que le grand-prêtre, doit reprendre les quatre premiers. Je trouve aussi que la réponse des deux premières mesures en espèce d'imitation n'a pas assez de gravité : j'aimerais mieux que tout le chœur fût syllabique.

Au reste, j'ai remarqué avec grand plaisir la manière également agréable, simple et savante, dont l'auteur passe du ton de la médiante à celui de la septième note du ton dans les trois dernières mesures de la page 39… et, après y avoir séjourné assez longtemps, revient par une marche analogue à son ton principal, en repassant derechef par la médiante dans la 2ème, 3ème et 4ème mesure de la page 43 : mais ce que je n'ai pas trouvé si simple à beaucoup près, c'est le récitatif Nume

Copyright Arvensa Editions

eternoo, page 52…

Je ne parlerai point de l'air de danse de la page 17, ni de tous ceux de cet ouvrage. J'ai dit dans mon article *Opéra*, ce que je pensais des ballets coupant les pièces et suspendant la marche de l'intérêt ; je n'ai pas changé de sentiment depuis lors sur cet article, mais il est très possible que je me trompe…

Je ne voudrais point d'accompagnement que la basse au récitatif d'Évandre, pages 20, 21 et 22...

Je trouve encore le chœur, page 22, beaucoup trop pathétique, malgré les expressions douloureuses dont il est plein ; mais les alternatives de la droite et de la gauche, et les réponses des divers instruments, me paraissent devoir rendre cette musique très intéressante au théâtre…

Popoli di Tessaglia, page 24. Je citerai ce récitatif d'Alceste en exemple d'une modulation touchante et tendre, sans aller jusqu'au pathétique, si ce n'est tout à la fin. C'est par des renversements d'une harmonie assez simple que M. Gluck produit ces beaux effets : il eût été le maître de se tenir longtemps dans la même route sans devenir languissant et froid ; mais on voit par le récitatif accompagné *Nume eterno*, de la page 52, qu'il ne tarde pas à prendre un autre vol…

Copyright Arvensa Editions

EXTRAIT D'UNE RÉPONSE DU PETIT FAISEUR A SON PRÊTE-NOM

SUR UN MORCEAU DE L'ORPHÉE DE M. LE CHEVALIER GLUCK.

Jean-Jacques ROUSSEAU

ÉCRITS SUR LA MUSIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Quant au passage enharmonique de l'Orphée de M. Gluck, que vous dites avoir tant de peine à entonner et même à entendre, j'en sais bien la raison : c'est que vous ne pouvez rien sans moi, et qu'en quelque genre que ce puisse être, dépourvu de mon assistance, vous ne serez jamais qu'un ignorant. Vous sentez du moins la beauté de ce passage, et c'est déjà quelque chose ; mais vous ignorez ce qui la produit : je vais vous l'apprendre.

C'est que du même trait, et, qui plus est, du même accord, ce grand musicien a su tirer dans toute leur force les deux effets les plus contraires ; savoir, la ravissante douceur du chant d'Orphée, et le *stridor* déchirant du cri des furies. Quel moyen a-t-il pris pour cela ? Un moyen très simple, comme sont toujours ceux qui produisent les grands effets. Si vous eussiez mieux médité l'article *Enharmonique* que je vous dictai jadis, vous auriez compris qu'il fallait chercher cette cause remarquable non simplement dans la nature des intervalles et dans la succession des accords, mais dans les idées qu'ils excitent, et dont les plus grands ou moindres rapports, si peu connus des musiciens, sont pourtant, sans qu'ils s'en doutent, la source de toutes les expressions qu'ils ne trouvent que par instinct.

Le morceau dont il s'agit est en *mi* bémol majeur ; et une chose digne d'être observée est que cet admirable morceau est, autant que je puis me le rappeler, tout entier dans le même ton, ou du moins si peu modulé que l'idée du ton principal ne s'efface pas un moment. Au reste, n'ayant plus ce morceau sous les yeux et ne m'en souvenant qu'imparfaitement, je n'en puis parler qu'avec doute.

D'abord ce *no* des furies, frappé et réitéré de temps à autre pour toute réponse, est une des plus sublimes inventions en ce genre que je connaisse ; et, si peut-être elle est due au poète, il faut convenir que le musicien l'a saisie de manière à se l'approprier. J'ai ouï dire que dans l'exécution de cet opéra l'on ne peut s'empêcher de frémir à chaque fois que ce terrible *no* se répète, quoiqu'il ne soit chanté qu'à l'unisson ou à l'octave, et sans sortir dans son harmonie de l'accord parfait jusqu'au passage dont il s'agit. Mais, au moment qu'on s'y attend le moins, cette dominante diésée forme un glapissement affreux auquel l'oreille et le cœur ne peuvent tenir, tandis que dans le même instant le chant d'Orphée redouble de douceur et de charme ; et ce qui met le comble à l'étonnement est qu'en terminant ce court passage on se retrouve dans

Copyright Arvensa Editions

même ton par où l'on vient d'y entrer, sans qu'on puisse presque comprendre comment on a pu nous transporter si loin et nous ramener si proche avec tant de force et de rapidité.

Vous aurez peine à croire que toute cette magie s'opère par un passage tacite du mode majeur au mineur, et par le retour subit au majeur. Vous vous en convaincrez aisément sur le clavecin. Au moment que la basse qui sonnait la dominante avec son accord vient à frapper l'*ut* bémol, vous changez non de ton mais de mode, et passez en *mi* bémol tierce mineure : car non seulement cet *ut*, qui est la sixième note du ton, prend le bémol qui appartient au mode mineur ; mais l'accord précédent qu'il garde, à la fondamentale près, devient pour lui celui de septième diminuée sur le *re* naturel, et l'accord de septième diminuée sur le *re* appelle naturellement l'accord parfait mineur sur le *mi* bémol. Le chant d'Orphée *Furie, larve*, appartenant également au majeur et au mineur, reste le même dans l'un et dans l'autre : mais aux mots *Ombre sdegnose*, il détermine tout-à-fait le mode mineur. C'est probablement pour n'avoir pas pris assez tôt l'idée de ce mode que vous avez eu peine à entonner juste ce trait dans son commencement. Mais il rentre en finissant en majeur : c'est dans cette nouvelle transition à la fin du mot *sdegnose* qu'est le grand effet de ce passage ; et vous éprouverez que toute la difficulté de le chanter juste s'évanouit quand, en quittant le *la* bémol, on reprend à l'instant l'idée du mode majeur pour entonner le *sol* naturel qui en est la médiante.

Cette seconde superflue, ou septième diminuée, se suspend en passant alternativement et rapidement du majeur au mineur ; et *vice versa*, par l'alternation de la basse entre la dominante si bémol et la sixième note *ut* bémol ; puis il se résout enfin tout-à-fait sur la tonique, dont la basse sonne la médiante *sol*, après avoir passé par la sous-dominante *la* bémol portant tierce mineur et triton, ce qui fait toujours le même accord de septième diminuée sur la note sensible *re*.

Passons maintenant au glapissement *no* des furies sur le si bécarre. Pourquoi ce *si* bécarre, et non pas *ut* bémol comme à la basse ? Parce que ce nouveau son, quoique en vertu de l'enharmonique il entre dans l'accord précédent, n'est pourtant point dans le même ton, et en annonce un tout différent. Quel est le ton annoncé par ce *si* bécarre ? C'est le ton d'*ut* mineur, dont il devient note sensible. Ainsi l'âpre discordance du cri des furies vient de cette duplicité de ton qu'il fait sentir, gardant pourtant, ce qui est admirable, une étroite analogie entre les deux tons ; car l'*ut*

Copyright Arvensa Editions

mineur, comme vous devez au moins savoir, est l'analogue correspondant du *mi* bémol majeur, qui est ici le ton principal.

Vous me ferez une objection. Toute cette beauté, me direz-vous, n'est qu'une beauté de convention et n'existe que sur le papier, puisque ce si bécarre n'est réellement que l'octave de l'*ut* bémol de la basse : car, comme il ne se résout point comme note sensible, mais disparaît ou redescend sur le si bémol dominante du ton, quand on le noterait par ut bémol comme à la basse, le passage, et son effet, serait le même absolument au jugement de l'oreille. Ainsi toute cette merveille enharmonique n'est que pour les yeux.

Cette objection, mon cher prête-nom, serait solide si la division tempérée de l'orgue et du clavecin était la véritable division harmonique, et si les intervalles ne se modifiaient dans l'intonation de la voix sur les rapports dont la modulation donne l'idée, et non sur les altérations du tempérament. Quoiqu'il soit vrai que sur le clavecin le *si* bécarre est l'octave de l'*ut* bémol, il n'est pas vrai qu'entonnant chacun de ces deux sons, relativement au mode qui le donne, vous entonniez exactement ni l'unisson ni l'octave. Le *si* bécarre, comme note sensible, s'éloignera davantage du *si* bémol dominante, et s'approchera d'autant par excès de la tonique *ut* qu'appelle ce bécarre ; et l'*ut* bémol, comme sixième note en mode mineur, s'éloignera moins de la dominante qu'elle quitte, qu'elle rappelle, et sur laquelle elle va retomber. Ainsi le semi-ton que fait la basse en montant du *si* bémol à l'*ut* bémol est beaucoup moindre que celui que font les furies en montant du *si* bémol à son bécarre. La septième superflue, que semblent faire ces deux sons, surpasse même l'octave, et c'est par cet excès que se fait la discordance du cri des furies ; car l'idée de note sensible jointe au bécarre porte naturellement la voix plus haut que l'octave de l'*ut* bémol ; et cela est si vrai, que ce cri ne fait plus son effet sur le clavecin comme avec la voix, parce que le son de l'instrument ne se modifie pas de même.

Ceci, je le sais bien, est directement contraire aux calculs établis et à l'opinion commune, qui donne le nom de semi-ton mineur au passage d'une note à son dièse ou à son bémol, et de semi-ton majeur au passage d'une note au bémol supérieur ou au dièse inférieur. Mais dans ces dénominations on a eu plus d'égard à la différence du degré qu'au vrai rapport de l'intervalle, comme s'en convaincra bientôt tout homme qui aura de l'oreille et de la bonne foi. Et quant au calcul, je vous développerai

Copyright Arvensa Editions

quelque jour, mais à vous seul, une théorie plus naturelle, qui vous fera voir combien celle sur laquelle on a calculé les intervalles est à contre-sens.

Je finirai ces observations par une remarque qu'il ne faut pas omettre ; c'est que tout l'effet du passage que je viens d'examiner lui vient de ce que le morceau dans lequel il se trouve est en mode majeur ; car s'il eût été mineur, le chant d'Orphée restant le même eût été sans force et sans effet, l'intonation des furies par le bécarre eut été impossible et absurde, et il n'y aurait rien eu d'enharmonique dans le passage. Je parierais tout au monde qu'un Français, ayant ce morceau à faire, l'eut traité en mode mineur. Il y aurait pu mettre d'autres beautés sans doute, mais aucune qui fût aussi simple et qui valût celle-là.

Voilà ce que ma mémoire a pu me suggérer sur ce passage et sur son explication. Ces grands effets se trouvent par le génie, qui est rare, et se sentent par l'organe sensitif, dont tant de gens sont privés ; mais ils ne s’expliquent que par une étude réfléchie de l’art. Vous n'auriez pas besoin maintenant de mes analyses, si vous aviez un peu plus médité sur les réflexions que nous faisions jadis quand je vous dictais notre dictionnaire. Mais, avec un naturel très vif, vous avez un esprit d'une lenteur inconcevable. Vous ne saisissez aucune idée que longtemps après qu'elle s'est présentée à vous, et vous ne voyez aujourd'hui que ce que vous avez regardé hier. Croyez-moi, mon cher prête-nom, ne nous brouillons jamais ensemble, car sans moi vous êtes nid. Je suis complaisant, vous le savez ; je ne me refuse jamais au travail que vous désirez, quand vous vous donnez la peine de m'appeler et le temps de m'attendre : mais ne tentez jamais rien sans moi dans aucun genre ; ne vous mêlez jamais de l'impromptu en quoi que ce soit, si vous ne voulez gâter en un instant, par votre ineptie, tout ce que j'ai fait jusqu'ici pour vous donner l'air d'un homme pensant.

Copyright Arvensa Editions

SUR LA MUSIQUE MILITAIRE

Jean-Jacques ROUSSEAU
ÉCRITS SUR LA MUSIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique

SUR LA MUSIQUE MILITAIRE

Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Le luxe de musique qu'on étale aujourd'hui dans celle des régiments me paraît de mauvais goût. Je n'en trouve l'effet ni guerrier, ni grave, ni gai, ni sonore ; et toutes ces marches, plutôt barbouillées que travaillées, produisent toujours une mauvaise exécution, moins par la faute des musiciens que par celle de la musique.

Il y avait une distinction à faire, et qu'on n'a pas faite, entre les musiques convenables à la troupe en parade et celles qui lui conviennent en marchant, et qui sont proprement des marches. On joue alors des airs qui, n'ayant aucun rapport à la batterie des tambours, sont plus propres à troubler et interrompre la cadence du pas des soldats qu'à la soutenir.

Les autres symphonies sont faites pour tout le corps, et doivent plaire aux officiers : celles-ci sont plus faites pour les soldats, qu'il s'agit d'animer et de récréer en marchant, et qui aimeraient mieux des airs gais et bien cadencés qu'ils pussent retenir et y faire des chansons, que toutes ces musiques de haut appareil qui ne les égaient point du tout, et auxquelles ils n'entendent rien.

Je trouve encore qu'on a eu grand tort de supprimer les fifres, qui, perçant à travers les tambours, égaient beaucoup la marche. Il est vrai qu'ils étaient détestables et multipliés très mal à propos dans les troupes françaises : un seul eut suffi dans la colonelle de chaque régiment ; et alors on eût pu, sans grands frais, en choisir ou former un bon, comme j'en ai entendu d'excellent dans les troupes étrangères.

J'ai essayé de mettre mon idée en exemple dans le croquis ci-joint d'une marche adaptée à la batterie des gardes françaises.

Cette idée est que, dans l'alternation des tambours et de la musique, la cadence et la batterie ne soient point interrompues, et que le pas du soldat soit toujours également réglé. Elle est encore de lui faire entendre des airs d'une mélodie si simple qu'elle l'amuse, l'égaie, et l'excite lui-même à chanter ; ce qui, peut-être, n'est pas à négliger pour un état si plein de

Copyright Arvensa Editions

fatigue et de misères.

J'ai fait deux petits airs de la plus grande simplicité ; l'un en mineur pour le fifre, l'autre en majeur pour la musique. Ces deux airs doivent se succéder alternativement, sans interruption de la mesure ; mais, pour laisser plus de repos aux musiciens et plus de temps aux tambours, l'air du fifre sera répété au moins deux fois de suite avant que la musique reprenne le sien. Le fifre doit être seul parmi les tambours qui sont proche des instruments, et il doit y avoir parmi les instruments un seul tambour qui reprenne doucement la batterie sous la musique, de manière qu'il la guide et ne la couvre pas. Au moyen de ce tambour on ôterait cette ferraille de cymbales qui fait un très mauvais effet.

Il serait à désirer que les tambours fussent accordés sur la tonique *sol*, et que celui de la musique fût accordé sur la dominante *re*. Alors l'alternation de la batterie ferait un effet plus agréable, et la musique en sortirait mieux. Pour le fifre, il doit nécessairement être d'accord avec les autres instruments.

L'auteur de ces petits airs ne présume pas qu'une musique aussi simple puisse être goûtée, quoique sa passion pour cet art l'engage à les proposer : si néanmoins on en voulait faire l'essai, il avertit que cet essai ne doit pas être fait en place comme celui d'une symphonie ordinaire, mais en marchant, et dans la disposition qu'il vient de marquer. Ce n'est même qu'après une assez longue suite d'alternations qu'on peut juger si la marche est bien faite et produit bien son effet.

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
SUR LA MUSIQUE MILITAIRE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Airs pour être joués la troupe marchant

Savoir : le mineur, par un seul fifre, avec le corps des tambours accordés, s'il se peut, au *sol*.

Et le majeur, alternativement par la musique avec un seul tambour, battant à demi, et accordé, s'il se peut, au *re*. On aura soin que, dans les alternations du fifre et de la musique, la mesure ne s'interrompe jamais.

Nota. Les airs sont faits de manière à pouvoir être un peu pressés on ralentis sans les défigurer, selon qu'on veut marcher plus ou moins vite ; mais leur meilleur effet sera sur un mouvement modéré, et sans trop presser le pas.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
SUR LA MUSIQUE MILITAIRE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Air de cloches.

[46]

J'ai fait cet air en passant sur le Pont-Neuf, impatienté d'y voir mettre en carillon des airs qui semblent choisis exprès pour y mal aller. L'espèce de perfection qu'on a mise à l'exécution ne sert qu'à mieux faire sentir combien ceux qui choisissent ces airs connaissent peu le caractère convenable au sot instrument qu'ils emploient. Si l'on faisait des airs pour des guimbardes, il faudrait leur donner un caractère convenable à la guimbarde. Mais en France on se plaît à dénaturer le caractère de chaque instrument. Aussi chacun peut entendre à quels abominables charivaris ils donnent le nom de musique.

Copyright Arvensa Editions

Je ne saurais faire entendre, en termes de carillonneur, quelle sorte d'ornement il faut donner aux notes marquées - et ^ ; mais chacun sent qu'il en faut un sensible, mais très peu chargé.

Copyright Arvensa Editions

LETTRE À M. GRIMM

Au sujet des remarques ajoutées à sa lettre sur Omphale

Jean-Jacques ROUSSEAU
ÉCRITS SUR LA MUSIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Picas quis docuit verba nostra conari ?
[47]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

LETTRE À M. GRIMM

Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Présentation

Cette Lettre, imprimée sans nom d'auteur en 1752 (in – 8° de 29 pages), est certainement de Rousseau. L'abbé de La Porte a publié un extrait de cette Lettre dans le tome II de son édition des Oeuvres complètes de Rousseau, faite en 1764 ; et ce morceau lui avait été fourni par Rousseau lui-même, comme le prouve un passage d'une de ses Lettres à Panckoucke, du 25 mai 1764. Ce même extrait a été reproduit dans le tome Ier de l'édition des Oeuvres complètes de Rousseau, faite à Amsterdam en 1776. Voici quelle en fut l'occasion : L'opéra d'*Omphale*, paroles de Lamotte, musique de Destouches, représenté avec succès en 1701, fut repris en 1721, puis en 1733, puis pour la troisième fois en janvier 1752. C'est à l'occasion de cette reprise nouvelle que Grimm publia une brochure Intitulée *Lettre sur Omphale*, in-8°, dans laquelle il fit une critique amère de la musique d'*Omphal*e ; et se récriant contre un succès si peu mérité, il saisit cette occasion pour faire l'éloge de la musique italienne. À cette Lettre qui commença la querelle des deux musiques, et qui fit sensation, on répondit aussitôt par une autre brochure, intitulée *Remarques au sujet de la Lettre de M. Grimm sur Omphale*, in-8° ; et c'est ce qui donna lieu à la Lettre de Rousseau, *au sujet des Remarques*.

Il est à observer que c'est le seul ouvrage de notre auteur qu'il ait publié sous le voile de l'anonyme, et le motif en paraîtra sensible après l'avoir lu. En opposition à Grimm, qui, dans sa Lettre, fait un éloge magnifique de quelques ouvrages de Rameau, jusque-là qu'il appelle *divin* son *Pygmalion*, et qualifie cet opéra de *chef-d'œuvre de l'art*, Rousseau s'exprime sur le talent de ce compositeur avec autant de franchise que de liberté. Son jugement, équitable sans doute, n'en est pas moins très sévère ; et Rousseau, qui déjà avait tant à se plaindre de Rameau, devait craindre, en se nommant, que ce jugement ne parût dicté par un sentiment d'animosité personnelle. De plus, faisant alors répéter à l'Opéra son *Devin du village*,

Copyright Arvensa Editions

qu'on devait représenter à la cour, il n'avait garde d'exciter encore davantage la haine d'un homme qui avait tant de moyens de lui nuire[48].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique

LETTRE À M. GRIMM

Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Je vous félicite, monsieur, de votre nouvelle gloire. Vous voilà en possession d'un honneur qu'Homère et Platon n'ont eu que longtemps après leur mort, et dont Boileau seul avait joui de son vivant parmi nous : vous avez un commentateur. Les remarques sur votre lettre n'ont pas, il est vrai, le titre de commentaires ; mais vous savez que les commentateurs suppriment les choses essentielles, et étendent celles qui n'en ont pas besoin ; qu'ils ont la fureur d'interpréter tout ce qui est clair ; que leurs explications sont toujours plus obscures que le texte, et qu'il n'y a sorte de choses qu'ils n'aperçoivent dans leur auteur, excepté les grâces et la finesse.

Or, les remarques ne disent pas un mot d'Omphale, qui est le sujet de votre lettre : en revanche, elles s'étendent fort au long sur vos digressions un peu longues. Vous avez parlé du récitatif, et les remarques en un sermon dont vos paroles sont le texte. Le récitatif français est lent ; *premier point*. Le récitatif français est monotone ; *second point*. On a soin de suppléer à la définition qu'on prétend que vous deviez donner du récitatif italien. Après cela on définit le *récitatif ou la mélopée* des anciens. On définira bientôt l'ariette ; et que ne définit-on point !

Grand commentaire sur ce que vous voudriez défendre à certaines gens d'écouter la musique des Pergolèse, des Buranelli, des Adolfati : lequel commentaire prouve très méthodiquement que vous avez raison de dire qu'on ne doit rien conclure contre le récitatif italien, de ce qu'il n'est pas écouté à l'Opéra.

Autre grand commentaire sur l'ariette, inventée à Bologne par le fameux Bernachi, mais mise en usage par d'autres, attendu que le fameux Bernachi n'était point compositeur, mais chanteur célèbre.

Second commentaire sur l'art d'écouter, que le commentateur prend pour l'art d'ouvrir les oreilles. Sur quoi il se plaint très spirituellement de ce

Copyright Arvensa Editions

qu'on néglige l'art de comprendre.

Commentaire sur ce que vous avez dit de l'abus du geste : mais ici le commentateur prend la liberté de n'être pas de votre avis, parce que le geste est essentiel à la musique de Lulli.

Item, grand commentaire sur votre sensibilité pour les beaux-arts et pour les talents en tout genre. Vous avez élevé un temple au dieu du goût et des talents. Il faut en croire le commentateur quand il nous déclare que vos dieux ne sont point les siens. En le disant il l'a prouvé, et il peut bien être sûr qu'on ne le soupçonnera jamais de cette idolâtrie.

Passons à la clarté des interprétations : le commentateur, qui a la charité de suppléer aux définitions qu'il assure que vous avez eu tort d'omettre, vous dicte celle-ci pour le récitatif italien. « Le récitatif italien, terme dans sa marche, donne à chaque sentiment le temps à l'orchestre de lui faciliter ses transitions de tons, et par ce moyen « évite les cadences finales, et ne connaît de repos qu'à la fin du récit. L'orchestre n'obscurcit point la déclamation de l'acteur par un tas d'accords, mais à chaque différentes expressions[49] il lui confirme le même sentiment par une nouvelle façon de l'exprimer. Voilà ce qui le rend susceptible de variété. » Pour vous dire franchement mon avis sur une définition si claire, je pense que l'auteur aura entendu par hasard quelque récitatif italien, coupé de ritournelles et de traits de symphonie, et il aura bonnement pris cela pour le caractère général du récitatif ; ce qu'il y a de bien assuré dans tout ceci, c'est que l'auteur de cette définition, quel qu'il soit, n'a jamais su la musique. Mais une autre définition qu'il faut entendre par curiosité, c'est celle de l'ariette. Je vais la transcrire bien exactement. « Le fameux Bernachi a placé le mineur entre deux majeurs, et a fait répéter le premier et principal motif de chant par différentes transitions de tons, afin que l'oreille saisisse mieux, par cette répétition, le caractère des pensées de la musique. » Vous riez : patience, vous n'êtes pas au bout ; il faut encore, s'il vous plaît, essuyer la note. « Ce que j'ai dit mineur, n'est souvent que corrélation de ton. C'est à l'habileté du compositeur de chercher la corrélation relative au sujet, et qui entre le mieux dans le majeur. Le mineur ou corrélation change toute jours de mouvement, c'est-à-dire que si le majeur est C, le mineur sera 3/4 lent, et reprend le majeur C ; c'est ce qui fait l'ombre au tableau. » Ne faisons point l'injure à l'auteur de croire qu'il ait tiré tout ce galimatias de sa tête. Je pense entrevoir ici la vérité.

Copyright Arvensa Editions

Ces passages auront été transcrits de quelque vieux livre italien, et traduits tant bien que mal par quelqu'un qui n'entendait rien du tout à la musique, et pas grand-chose à l'italien.

Je consens à vous faire grâce de la suite à condition que vous conviendrez que les remarques sont de vrais commentaires. Jamais les Lexicocrassus et tous les savants en *us* n'en eurent le caractère mieux marqué. Ainsi je suppose la preuve faite.

J'ignore parfaitement qui est le commentateur, mais je ne le crois pas mal avec vous ; car, selon moi, ce n'est pas sans quelque finesse à sa manière qu'il affecte de relever tant de jolis endroits de votre lettre. C'est une espèce de compère qui répète les sentences de Polichinelle, et qui ne feint de s'en moquer que pour les faire mieux entendre aux spectateurs. Je sais bien que vous n'avez pas l'air de Polichinelle, mais pour le compère, je vous le dis encore, je le soupçonne d'être de vos amis.

Permettez donc que je m'adresse à vous pour lui faire passer quelques avis dont je m'imagine qu'il doit faire usage, avant que d'insérer son commentaire dans votre lettre. Comme je pourrais bien, par contagion, m'appesantir un peu sur les remarques, pour éviter du moins la monotonie, je donnerai différents noms à leur auteur. Quand il prendra la peine d'expliquer au long pourquoi il vous fait l'honneur d'être de votre avis, je l'appellerai *le commentateur*. Quand il fera semblant de vous réfuter, ce sera le *compère*, et ce sera *le critique* toutes les fois qu'il aura raison ; mais je serai contraint d'être un peu sobre sur l'usage de ce dernier nom.

Qu'un commentateur soit obscur, diffus, languissant, c'est le droit du métier ; mais il y a pourtant un certain point qu'il ne doit pas excéder. On ne saurait permettre à Matanasius même de citer, à propos de l'ariette, et Mainard, qui s'aperçut le premier que le troisième vers devait avoir lui sens fini ou repos dans la stance ; et la *Sophonisbe* du Trissino, modèle des trois unités ; et Maigret, qui le premier introduisit cette règle des trois unités dans la tragédie, et qui par conséquent en instruisit Sophocle, Euripide et Sénèque ; et le fameux Bernachi, dont ni vous, ni moi, ni bien d'autres n'avons entendu parler ; ce qui ne doit pourtant pas vous surprendre ; il y a comme cela tant de ces gens fameux que personne ne connaît, et qui passent leur vie à se célébrer les uns les autres, sans se faire connaître davantage ! Quoi qu'il en soit, voilà les raisons claires pourquoi l'ariette italienne n'est point réduite à folâtrer éternellement comme la française

Copyright Arvensa Editions

autour d'un *lance, vole, chaîne, ramage*, raisons que le compère vous reproche de n'avoir pas dites et qu'il a la bonté de dire à votre place.

Le compère prétend que parce que le genre bouffon est connu en Italie, il n'est pas vrai que M. Rameau en soit le créateur *en France* : cela est extrêmement plaisant ; car s'il n'eût point existé de genre bouffon en Italie, il eût été fort ridicule de dire que M. Rameau en avait créé un en France. Je n'examine point si le genre bouffon existe réellement dans la musique française. Ce que je sais très bien, c'est qu'il doit nécessairement être autre que le genre bouffon de la musique italienne : une oie grasse ne vole point comme une hirondelle. À l'égard de la musique de Platée, que le critique vous reproche d'avoir traitée de sublime, appelez-la divine, s'il l'aime mieux, mais ne vous repentez jamais de l'avoir regardée comme le chef-d'œuvre de M. Rameau, et le plus excellent morceau de musique qui jusqu'ici ait été entendu sur notre théâtre. Il faudra, je l'avoue, vous passer de l'approbation de tous ceux qui n'ont point d'autres moyens pour apprécier un ouvrage que de compter les voix qui l'ont applaudi ; mais vous n'en êtes pas à prendre votre parti sur cela.

Je voudrais demander à ce grand homme, qui prend la peine d'assigner les bornes du sublime, quelle épithète il donnerait à la première scène du Tartuffe, surtout aux deux derniers vers,

Allons, gaupe, marchons, etc.

et à ces autres vers de la même pièce,

C'en est fait ; je renonce à tous les gens de bien, etc.

Priez-le de vouloir décider si c'est là du sublime ou non. On lui en pourrait demander autant de la musique de la *Serva padrona* ; mais il n'en a peut-être jamais entendu parler.

Le compère, qui prend la liberté de vous dire qu'Adolfati est mal placé dans votre citation de Pergolèse et de Buranello, trouvera bon que nous prenions la liberté de lui demander des raisons, ou du moins des raisonnements, à lui qui ne veut passer aux autres que des propositions démontrées. Il peut n'avoir aucune connaissance des chefs-d'œuvre de cet auteur : mais l'ignorance n'excuse point un homme d'avoir mal dit, elle l'oblige seulement à se taire, surtout quand il est question de condamner publiquement un auteur vivant dont la carrière n'est que commencée. Il est vrai que cet Adolfati, qui n'a pas l'honneur d'agréer au compère, méprise très cordialement les musiciens français, mais il faut un peu le lui

Copyright Arvensa Editions

pardonner ; le pauvre diable a passé par le bec de l'oie.

Il fallait absolument substituer Hasse à la place d'Adolfati, et cela par quatre raisons sans réplique : l'une, que Hasse est votre compatriote, l'autre, qu'à l'âge de quarante-huit ans il avait fait cinquante-quatre opéra ; la troisième, qu'il est le seul étranger dont les Italiens exécutent la musique.

O le méchant Boileau de n'avoir pas encensé M. de Scudéri, M. le gouverneur de notre Dame-de-la-Garde, qui était son compatriote et son contemporain, qui faisait tant de livres, et qui enchantait tant d'honnêtes lecteurs ! Et ce coupable philosophe, qui a osé admirer ses compatriotes, n'aurait-il point par malheur oublié le compère ? Aussi n'a-t-il pas l'honneur d'être son philosophe, mais le vôtre ; et je me serais bien douté que vous n'aviez pas tous deux les mêmes philosophes non plus que les mêmes dieux. Hasse est le seul étranger dont les Italiens adoptent la musique. Le compère, en citant Terradeglias, a donc oublié qu'il est Espagnol. Hasse est admiré par les Italiens ; les Italiens admirent bien l'Arioste[50].

Et la quatrième raison ! demandera le compère. Il sera bien fâché de l'avoir oubliée. C'est que votre nom commençant par un G, et ceux de Hasse et de Haendel par un H, la proximité des lettres initiales était pour vous une obligation de nommer ces deux auteurs. Je vous demande pardon d'avoir fourni cette arme contre vous ; mais, à l'imitation du commentateur, je me réserve aussi le droit d'être quelquefois compère.

Le commentateur s'étend sur l'éloge de Pagin et de son illustre maître, et nous y applaudissons vous et moi de très bon cœur. Il voudrait que vous eussiez dit jusqu'à quel point la nation ingrate envers un talent si sublime a osé l'humilier publiquement.

Il fallait dire, *s'humilier publiquement*. Midas n'humilia point Apollon, et un cygne peut être hué par des oies sans être humilié.

Je veux être équitable, monsieur, et je ne suis pas moins prêt à donner à Fauteur des Remarques les éloges qui lui sont dus, qu'à lui proposer mes doutes. Par exemple, vous avez dit que le goût des arts était général en France, et il l'est beaucoup trop assurément. L'imbécile multitude des prétendus connaisseurs sans lumières engendre l'avide et méprisable multitude des artistes sans talent, et le génie demeure étouffé dans la foule des sots. Vous avez dit encore qu'en fait de goût la cour donne à la

Copyright Arvensa Editions

nation des modes, et les philosophes des lois. Le compère vous répond à cela par les magots de la Chine. Les vases *de fragile porcelaine*, les papiers des Indes, les estampes enluminées ; voilà, selon lui, les lois données par les philosophes : quant aux modes que nous tenons de la cour, il n'en parle point. Vous dites que les philosophes donnent insensiblement du goût aux peuples, c'est-à-dire du discernement pour les grands talents, et de l'admiration pour ceux qui les possèdent. Le compère vous répond que la philosophie n'inspire pas les talents, et vous avertit gravement de ne pas confondre le goût avec la sécheresse du calcul. Ma foi, je le dis de très bon coeur le compère me paraît un homme admirable.

Laissez dire le compère ; ne doutez pas qu'en effet nous ne soyons redevables aux philosophes de ces lumières agréables qui commencent à nous éclairer, et croyez que si la philosophie ne fait pas les grands artistes, l'argent les fait encore moins. Heureuse l'Italie, dont les habitants ont reçu de la nature ce goût exquis qui les rend sensibles aux charmes des beaux-arts ! Plus heureuse la France d'acquérir ce même goût à force d'études et de connaissances, et de devoir à l'art de penser l'art plus précieux de sentir ! La philosophie, je le sais, n'engendre point le génie ; mais si elle apprend aux nations à le connaître et à l'aimer, c'est lui donner un nouvel être non moins rare et non moins utile que celui qu'il tient de la nature.

Il assure qu'il n'y a point en Europe de nation plus attentive au spectacle que la française, et il convient que Paris est la seule ville où l'on soit contraint de poser des gardes dans les spectacles pour contenir la criaillerie des juges de Corneille, de Racine, de Quinault. Il dit dans ur endroit *que la musique na point reçu de nos jours d'augmentation en France du côté du goût* ; et dans un autre, *que M. Rameau nous a enrichis de son propre goût*. Ce sont des raffinements de l'art, monsieur, que ces contradictions-là ; c'est un moyen sûr de ne pas manquer la vérité dans les choses dont on veut raisonner sans y rien entendre.

Vous avez fini votre lettre par un trait de la plus grande beauté, et vous ne devez pas douter que celui qu'il regarde n'en ait senti la force et le vrai ; c'est à ces hommes-là, quand ils sont des hommes, qu'il appartient d'apprécier le sublime. N'oubliez pas, je vous prie, à ce sujet, un petit remerciement au compère ; car dans cet endroit il s'est surpassé lui-même.

C'est encore par un trait d'habileté, qui mérite quelque compliment, que le commentateur ne dit pas un mot du sujet de votre lettre. Ces mystères sont pour lui lettres closes ; croyez qu'il a eu de fort bonnes

Copyright Arvensa Editions

raisons pour n'en point parler. Vous nous avez appris, à tous tant que nous sommes, à faire l'analyse d'une pièce de musique ; vous avez trouvé l'art d'exprimer les idées, les fautes, les contre-sens du musicien, en parodiant les paroles du poète. Vous avez fait un choix exquis de pièces de comparaison, vous avez parlé des *duo*, de l'ariette, du récitatif, en homme de goût, qui entend la musique, et qui sait réfléchir ; et fuyant également l'air bêtement suffisant et la fourbe et maligne hypocrisie des écrits à la mode, vous avez eu la difficile modestie de ne juger que sur des raisons, et le courage de prononcer avec fermeté. Je me contente d'exposer ces choses, peut-être ne seront-elles louées de personne, mais à coup sûr beaucoup de gens en profiteront.

Quant à moi, qui vous dis librement ce que je pense à charge et à décharge, et à qui vos écrits donnent le droit d'être difficile avec vous, je voudrais premièrement que vous eussiez choisi un autre texte qu'Omphale ; cette misérable rapsodie n'était pas digne de vous occuper. Je voudrais encore que vous eussiez mieux fait sentir la différence qui caractérise les deux récitatifs, et la raison décisive qui assure la supériorité au récitatif italien : savoir le rapport plus grand de celui-ci à la déclamation italienne que du récitatif français à la déclamation française. Proprement les Français n'ont point de vrai récitatif ; ce qu'ils appellent ainsi n'est qu'une espèce de chant mêlé de cris, leurs airs ne sont à leur tour qu'une espèce de récitatif mêlé de chant et de cris ; tout cela se confond, on ne sait ce que c'est que tout cela. Je crois pouvoir défier tout homme d'assigner dans la musique française aucune différence précise qui distingue ce qu'ils appellent récitatif de ce qu'ils appellent air. Car je ne pense pas que personne ose alléguer la mesure : la preuve qu'il n'y en a point dans la musique française, c'est qu'il y faut toujours quelqu'un pour marquer la mesure. Combien d'étrangers ce maudit bâton ne fait-il pas déserter de notre Opéra !

En remarquant très bien la grande supériorité de l'ariette italienne, par la force et la variété des passions et des tableaux, vous auriez dû peut-être relever un ridicule contre-sens qu'on y trouve souvent, et qui est la seule chose que les musiciens français en ont fidèlement copiée : c'est que les paroles roulant ordinairement sur une comparaison, dont la première partie de l'ariette fait le premier membre, et la seconde le second, quand le musicien reprend le rondeau pour finir sur la première partie, il nous offre un sens tout semblable à celui d'un discours exactement ponctué, qui

Copyright Arvensa Editions

finirait par une virgule.

Mais revenons au pauvre compère qui se morfond peut-être à écouter, et ne point entendre.

Le critique vous a donné un avis dont je vous conseille de faire votre profit ; c'est d'être sobre sur les louanges dans un pays où elles sont si fort à la mode : déchirer ou encenser, voilà le partage des âmes basses. Soyez toujours prêt à rendre avec plaisir justice au mérite ; c'en est assez pour vous, et c'en serait beaucoup trop pour un homme ordinaire. Je ne vous dirai pas, Ne flattez jamais personne ; si je vous en croyais capable, je ne vous dirais rien : mais je vous dirai de très bon cœur, Vous méprisez trop les éloges pour qu'il vous soit permis d'en inquiéter les gens dignes de votre estime. Quant au critique, on peut croire, en lisant ses remarques, que son prétendu détachement des louanges pourrait bien être un tour d'adresse pour tâcher de donner quelque valeur aux siennes, c'est-à-dire à celles qu'il donne, et l'on y voit du moins très clairement qu'il n'est pas homme à s'en faire faute dans le besoin.

Le compère ne me paraît pas extrêmement content de votre temple, et comme il ne saurait le voir que par-dehors, il n'y a pas grand mal à cela ; mais le critique vous y reproche des groupes singuliers, et je vous avoue que je suis de son avis. Je sais bien que cette singularité, qu'il aura prise pour une maladresse, est un arrangement très méthodique et l'effet d'un système raisonné : mais c'est le système propre que je condamne. Vous admirez tous les talents, et c'est tant mieux pour eux et pour vous ; mais vous les admirez tous également, et voilà ce que je ne puis vous passer. Vous prétendez qu'ils ont tous la même origine, et que le génie qui les engendre les ennoblit également. Mais les génies eux-mêmes, direz-vous qu'ils sont tous égaux ? Il n'est pas temps d'entrer ici dans une longue dissertation à ce sujet ; je voudrais au moins vous faire convenir qu'il y a bien des différences dans les parties requises, dans les difficultés à surmonter, et que le génie étroit qui fait un fort bel adagio est bien loin du puissant génie qui ose expliquer l'univers.

J'aime la musique peut-être autant que vous, mais je n'en aime pas moins le mot de Philippe qui faisait honte à son fils de chanter si bien ; il ne lui eût pas fait honte d'être aussi savant que son maître. Vous me citerez peut-être un roi qui joue de la flûte, et je vous répondrai que ce n'est pas sans peine qu'il s'est acquis le droit d'en jouer.

Donnez-moi seulement du goût et des organes, je vais danser comme

Copyright Arvensa Editions

Dupré, ou chanter comme Jelyotte. Joignez au goût de la science et de l'imagination, je ferai un opéra comme Rameau. Pour composer un roman passable, il faut encore une grande connaissance du cœur humain et des extravagances de l'amour. La dialectique, et c'est un talent comme les autres, est nécessaire avec tout cela pour dialoguer une bonne tragédie : ce ne sera point encore assez pour faire un livre de philosophie, si vous n'avez un esprit juste, élevé, pénétrant, et exercé à la méditation. Le bon général doit être robuste, courageux, prudent, ferme, éloquent, prévoyant, et fertile en ressources. Enfin, toutes ces qualités, je dis toutes sans exception, et par-dessus toutes encore, une âme grande et sublime, maîtresse de ses passions, et une inouïe excellence de vertu, voilà les talents que celui qui gouverne un peuple est obligé d'avoir. Les talents ne sont donc pas égaux par leur nature ; ils le sont beaucoup moins encore par leur objet. Tous les autres sont bons pour amuser, gâter ou désoler les hommes. Ce dernier seul est fait pour les rendre heureux. Cela décide la question, ce me semble.

Le critique vous avertit encore de ne point vous montrer partial, et il vous dit cela au sujet de Rameau. C'est un autre avis très sage dont je le remercie pour vous. Ce sera aussi le sujet du dernier article de ma lettre ; car je me fais un vrai plaisir de commenter votre commentateur.

Je voudrais d'abord tâcher de fixer à peu près l'idée qu'un homme raisonnable et impartial doit avoir des ouvrages de M. Rameau ; car je compte pour rien les clabauderies des cabales pour et contre. Quant à moi, j'en pourrais mal juger par défaut de lumières ; mais si la raison ne se trouve pas dans ce que j'en dirai, l'impartialité s'y trouvera sûrement, et ce sera toujours avoir fait le plus difficile.

Les ouvrages théoriques de M. Rameau ont ceci de fort singulier, qu'ils ont fait une grande fortune sans avoir été lus, et ils le seront bien moins désormais, depuis qu'un philosophe[51] a pris la peine d'écrire le sommaire de la doctrine de cet auteur.

Il est bien sûr que cet abrégé anéantira les originaux, et avec un tel dédommagement on n'aura aucun sujet de les regretter. Ces différents ouvrages ne renferment rien de neuf ni d'utile, que le principe de la basse fondamentale[52] : mais ce n'est pas peu de chose que d'avoir donné un principe, fût-il même arbitraire, à un art qui semblait n'en point avoir, et d'en avoir tellement facilité les règles, que l'étude de la composition, qui

Copyright Arvensa Editions

était autrefois Une affaire de vingt années, est à présent celle de quelques mois. Les musiciens ont saisi avidement la découverte de M. Rameau, en affectant de la dédaigner. Les élèves se sont multipliés avec une rapidité étonnante ; on n'a vu de tous côtés que petits compositeurs de deux jours, la plupart sans talent, qui faisaient les docteurs aux dépens de leur maître ; et les services très réels, très grands et très solides que M. Rameau a rendus à la musique, ont en même temps amené cet inconvénient, que la France s'est trouvée inondée de mauvaise musique et de mauvais musiciens, parce que chacun croyant connaître toutes les finesses de l'art dès qu'il en a su les éléments, tous se sont mêlés de faire de l'harmonie, avant que l'oreille et l'expérience leur eussent appris à discerner la bonne.

À l'égard des opéra de M. Rameau, on leur a d'abord cette obligation, d'avoir les premiers élevé le théâtre de l'Opéra au-dessus des tréteaux du Pont-Neuf. Il a franchi hardiment le petit cercle de très petite musique autour duquel nos petits musiciens tournaient sans cesse depuis la mort du grand Lulli ; de sorte que quand on serait assez injuste pour refuser des talents supérieurs à M. Rameau, on ne pourrait au moins disconvenir qu'il ne leur ait en quelque sorte ouvert la carrière, et qu'il n'ait mis les musiciens qui viendront après lui à portée de déployer impunément les leurs ; ce qui assurément n'était pas une entreprise aisée. Il a senti les épines ; ses successeurs cueilleront les roses.

On l'accuse assez légèrement, ce me semble, de n'avoir travaillé que sur de mauvaises paroles ; d'ailleurs, pour que ce reproche eut le sens commun, il faudrait montrer qu'il a été à portée d'en choisir de bonnes. Aimerait-on mieux qu'il n'eût rien fait du tout ? Un reproche plus juste est de n'avoir pas toujours entendu celles dont il s'est chargé, d'avoir souvent mal saisi les idées du poète, ou de n'en avoir pas substitué de plus convenables, et d'avoir fait beaucoup de contre-sens. Ce n'est pas sa faute s'il a travaillé sur de mauvaises paroles ; mais on peut douter s'il en eût fait valoir de meilleures. Il est certainement, du côté de l'esprit et de l'intelligence, fort au-dessous de Lulli, quoiqu'il lui soit presque toujours supérieur du côté de l'expression. M. Rameau n'eût pas plus fait le monologue de Roland[53], que Lulli celui de Dardanus.

Il faut reconnaître dans M. Rameau un très grand talent, beaucoup de feu, une tête bien sonnante, une grande connaissance des renversements harmoniques et de toutes les choses d'effet ; beaucoup d'art pour

Copyright Arvensa Editions

s'approprier, dénaturer, orner, embellir les idées d'autrui, et retourner les siennes ; assez peu de facilité pour en inventer de nouvelles ; plus d'habileté que de fécondité, plus de savoir que de génie, ou du moins un génie étouffé par trop de savoir ; mais toujours de la force et de l'élégance, et très souvent du beau chant.

Son récitatif est moins naturel, mais beaucoup plus varié que celui de Lulli ; admirable dans un petit nombre de scènes, mauvais presque partout ailleurs : ce qui est peut-être autant la faute du genre que la sienne ; car c'est souvent pour avoir trop voulu s'asservir à la déclamation qu'il a rendu son chant baroque et ses transitions dures. S'il eût eu la force d'imaginer le vrai récitatif, et de le faire passer chez cette troupe moutonnière, je crois qu'il y eût pu exceller.

Il est le premier qui ait fait des symphonies et des accompagnements travaillés, et il en a abusé. L'orchestre de l'Opéra ressemblait, avant lui, à une troupe de quinze-vingts attaquée de paralysie. Il les a un peu dégourdis. Ils assurent qu'ils ont actuellement de l'exécution ; mais je dis, moi, que ces gens-là n'auront jamais ni goût ni âme. Ce n'est encore rien d'être ensemble, de jouer fort ou doux, et de bien suivre un acteur. Renforcer, adoucir, appuyer, dérober des sons, selon que le bon goût ou l'expression l'exigent ; prendre l'esprit d'un accompagnement, faire valoir et soutenir des voix, c'est l'art de tous les orchestres du monde, excepté celui de notre Opéra.

Je dis que M. Rameau a abusé de cet orchestre tel quel. Il a rendu ses accompagnements si confus, si chargés, si fréquents, que la tête a peine à tenir au tintamarre continuel de divers instruments pendant l'exécution de ces opéra, qu'on aurait tant de plaisir à entendre s'ils étourdissaient un peu moins les oreilles. Cela fait que l'orchestre, à force d'être sans cesse enjeu, ne saisit, ne frappe jamais, et manque presque toujours son effet.

Il faut qu'après une scène de récitatif un coup d'archet inattendu réveille le spectateur le plus distrait, et le force d'être attentif aux images que l'auteur va lui présenter, ou de se prêter aux sentiments qu'il veut exciter en lui. Voilà ce qu'un orchestre ne fera point, quand il ne cesse de racler.

Une autre raison plus forte contre les accompagnements trop travaillés, c'est qu'ils font tout le contraire de ce qu'ils devraient faire. Au lieu de fixer plus agréablement l'attention du spectateur, ils la détruisent en la partageant. Avant qu'on me persuade que c'est une belle chose que trois

Copyright Arvensa Editions

ou quatre dessins entassés l'un sur l'autre par trois ou quatre espèces d'instruments, il faudra qu'on me prouve que trois ou quatre actions sont nécessaires dans une comédie. Toutes ces belles finesses de l'art, ces imitations, ces doubles dessins, ces basses contraintes, ces contre-fugues, ne sont que des monstres difformes, des monuments du mauvais goût, qu'il faut reléguer dans les cloîtres comme dans leur dernier asile.

Pour revenir à M. Rameau, et finir cette digression, je pense que personne n'a mieux que lui saisi l'esprit des détails, personne n'a mieux su l'art des contrastes ;mais en même temps personne n'a moins su donner à ses opéra cette unité si savante et si désirée ; et il est peut-être le seul au monde qui n'ait pu venir à bout de faire un bon ouvrage de plusieurs beaux morceaux fort bien arrangés.

Et ungues,
Exprimet, et molles imitabitur aere capillos ;,
Infelix operis summâ, quia ponere totum,
Nesciet.,
(HOR., de Art. poet., v. 32.)

Voilà, monsieur, ce que je pense des ouvrages du célèbre M. Rameau, auquel il faudrait que la nation rendît bien des honneurs pour lui accorder ce qu'elle lui doit. Je sais fort bien que ce jugement ne contentera ni ses partisans ni ses ennemis : aussi n'ai-je voulu que le rendre équitable, et je vous le propose, non comme la règle du votre, mais comme un exemple de la sincérité avec laquelle il convient qu'un honnête homme parle des grands talents qu'il admire, et qu'il ne croit pas sans défaut.

J'approuve votre goût pour tout ce qui porte l'empreinte du génie ; mais si vous en croyez l'avis d'un homme sincère et qui a quelque expérience, pour l'honneur des arts, et la pureté de vos plaisirs, tenez-vous-en à l'admiration des ouvrages et ne désirez jamais d'en connaître les auteurs. Vous vivrez dans des sociétés où vous ne trouverez que cabales et enthousiastes, et dont tous les membres savent déjà très décidément s'ils trouveront bons ou mauvais des ouvrages qui sont encore à faire : garantissez-vous de tout ce vil fanatisme comme d'un vice fatal au jugement et capable même de souiller le cœur à la longue. Que votre esprit reste toujours aussi libre que votre âme ; souvenez-vous des justes railleries de Platon sur cet acteur que les vers d'un seul poète mettaient hors de lui, et qui n'était que glace à la lecture de tous les autres ; et sachez qu'il n'y a point d'homme au monde, quelque génie qu'il puisse

Copyright Arvensa Editions

avoir, qui soit en droit d'asservir votre raison, pas même M. de Voltaire, le maître dans l'art d'écrire de tous les hommes vivants. En un mot, je veux vous voir parcourant la Henriade, quand le cœur vous palpitera et que vous vous sentirez touché, transporté d'admiration, oser vous écrier en versant des larmes : Non, grand homme, vous n'êtes point encore le rival d'Homère.

Pardonnez-moi, monsieur, un zèle peut-être indiscret, mais dicté par l'estime que ceux de vos écrits que j'ai vus m'ont inspirée pour vous. Le public les a jugés et applaudis, et y a reconnu avec plaisir l'homme d'esprit et do goût ; quant à moi, j'ai cru, avec beaucoup plus de plaisir encore, y reconnaître le vrai philosophe et l'ami des hommes. Continuez donc d'aimer et de cultiver des talents qui vous sont chers et dont vous faites un bon usage ; mais n'oubliez pas pourtant de jeter de temps en temps sur tout cela le coup d'œil du sage, et de rire quelquefois de tous ces jeux d'enfants.

Je suis, etc.

Copyright Arvensa Editions

FRAGMENTS D'IPHIS

Jean-Jacques ROUSSEAU
ÉCRITS SUR LA MUSIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

FRAGMENTS D'IPHIS

Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Table des matières

Présentation
Personnages
Scène Première
Scène II
Scène III
Scène IV
Scène V
Scène VI

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

FRAGMENTS D'IPHIS

Table des matières du titre

Liste des Écrits sur la musique

Liste générale des titres

Présentation

Petit opéra, intitulé par Rousseau lui-même *Tragédie pour l'Académie royale de musique*, composé vers 1738 (cf. *Les Confessions*, Livre VII), à Chambéry. Rousseau avait alors 26 ans, et composa à la fois le livret et la musique. Plus tard, il avoua qu'*il eut le bon sens de le jeter au feu*. Il n'en subsiste que le premier acte du livret.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
FRAGMENTS D'IPHIS
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Personnages

ORTULE, roi d'Élide.
PHILOXIS, prince de Mycènes.
ANAXARETTE, fille du feu roi d'Élide.
ÉLISE, princesse de la cour d'Ortule.
IPHIS, officier de la maison d'Ortule.
ORANE, suivante d'Élise.
UN CHEF des guerriers de Philoxis.
CHOEUR de guerriers.
CHOEUR de la suite d'Anaxarette.
CHOEUR de dieux et de déesses.
CHOEUR de sacrificateurs et de peuples.
CHOEUR de furies dansantes.

Le théâtre représente un rivage, et, dans le fond, une mer, couverte de vaisseaux.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
FRAGMENTS D'IPHIS
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène Première

Élise, Orane

ORANE.
Princesse, enfin votre joie est parfaite ;
Rien ne troublera plus vos feux.
Philoxis de retour, Philoxis amoureux,
Vient d'obtenir du roi la main d'Anaxarette ;
Elle consent sans peine à ce choix glorieux ;
L'aspect d'un souverain puissant, victorieux,
Efface dans son coeur la plus vive tendresse :
Le trop constant Iphis n'est plus rien à ses yeux,
La seule grandeur l'intéresse.

ÉLISE.
En vain tout paraît conspirer
A favoriser ma flamme ;
Je n'ose point encore, cher Orane, espérer
Qu'il devienne sensible aux tourments de mon âme :
Je connais trop Iphis, je ne puis m'en flatter,
Son coeur est trop constant, son amour est trop tendre :
Non, rien ne pourra l'arrêter ;
Il saura même aimer, sans pouvoir rien prétendre.

ORANE.
Eh quoi ! vous penseriez qu'il osât refuser

Copyright Arvensa Editions

Un coeur qui bornerait les voeux de cent monarques !

ÉLISE.
Hélas ! il n'a déjà que trop su mépriser
De mes feux les plus tendres marques.

ORANE.
Pourrait-il oublier sa naissance, son rang,
Et l'éclat dont brille le sang
Duquel les dieux vous ont fait naître ?

ÉLISE.
Quels que soient les aïeux dont il a reçu l'être ;
Iphis sait mériter un plus illustre sort,
Et, par un courageux effort,
Se frayer le chemin d'une cour plus brillante.
Ses aimables vertus, sa valeur éclatante,
Ont su lui captiver mon coeur.
Je me ferais honneur
D'une semblable faiblesse,
Si, pour répondre à mon ardeur,
L'ingrat employait sa tendresse :
Mais, peu touché de ma grandeur,
Et moins encore de mon amour extrême,
Il a beau savoir que je l'aime,
Je n'en suis pas mieux dans son coeur.
Il ose soupirer pour la fille d'Ortule :
Elle-même, jusqu'à ce jour,
A su partager son amour ;
Et, malgré sa fierté, malgré tout son scrupule,
Je l'ai vu s'attendrir et l'aimer à son tour.
Seule de son secret je tiens la confidence,
Elle m'a fait l'aveu de leurs plus tendres feux.
Oh ! qu'une telle confiance
Est dure à supporter pour mon coeur amoureux !

ORANE.

Copyright Arvensa Editions

Quel que soit l'excès de sa flamme,
Elle brise aujourd'hui les noeuds les plus charmants.
Si l'amour régnait bien dans le fond de son âme,
Oublierait-elle ainsi les voeux et les serments ?
Laissez agir le temps, laissez agir vos charmes.
Bientôt Iphis, irrité des mépris
De la beauté dont son coeur est épris,
Va vous rendre les armes.

AIR.
Pour finir vos peines
Amour va lancer ses traits.
Faites briller vos attraits,
Formez de douces chaînes.
Pour finir vos peines
Amour va lancer ses traits.

ÉLISE.
Orane, malgré moi la crainte m'intimide.
Hélas ! je sens couler mes pleurs.
Iphis, que tu serais perfide,
Si sans les partager tu voyais mes douleurs !
Mais c'est assez tarder ; cherchons Anaxarette :
Philoxis en ces lieux lui prépare une fête.
Je dois l'accompagner. Orane, suivez-moi.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
FRAGMENTS D'IPHIS
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène II

Iphis

IPHIS *seul.*
Amour, que de tourments j'endure sous ta loi !
Que mes maux sont cruels ! que ma peine est extrême !
Je crains de perdre ce que j'aime ;
J'ai beau m'assurer sur son coeur,
Je sens, hélas ! que son ardeur
M'est une trop faible assurance
Pour me rendre mon espérance.
Je vois déjà sur ce rivage
Un rival orgueilleux, couronné de lauriers,
Au milieu de mille guerriers,
Lui présenter un doux hommage :
En cet état ose-t-on refuser
Un amant tout couvert de gloire ?
Hélas ! je ne puis accuser
Que sa grandeur et sa victoire.
De funestes pressentiments
Tour-à-tour dévorent mon âme ;
Mon trouble augmente à tous moments.
Anaxarette... Dieux... trahiriez-vous ma flamme ?

AIR.
Quel prix de ma constante ardeur,

Copyright Arvensa Editions

Si vous deveniez infidèle !
Élise était charmante et belle,
J'ai cent fois refusé son coeur.
Quel prix de ma constante ardeur,
Si vous deveniez infidèle !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
FRAGMENTS D'IPHIS
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène III

Le Roi, Philoxis

LE ROI.
Prince, je vous dois aujourd'hui
L'éclat dont brille la couronne ;
Votre bras est le seul appui
Qui vient de rassurer mon trône :
Vous avez terrassé mes plus fiers ennemis.
Tout parle de votre victoire.
Des sujets révoltés voulaient ternir ma gloire,
Votre valeur les a soumis :
Jugez de la grandeur de ma reconnaissance
Par l'excès du bienfait que j'ai reçu de vous.
Vous possédez déjà la suprême puissance ;
Soyez encore heureux époux.
Je dispose d'Anaxarette ;
Ortule, en expirant, m'en laissa le pouvoir.
Philoxis, si sa main peut flatter votre espoir,
A former cet hymen aujourd'hui je m'apprête.

PHILOXIS.
Que ne vous dois-je point, seigneur !
Que mes plaisirs sont doux, qu'ils sont remplis de charmes !
Ah ! l'heureux succès de mes armes
Est bien payé par un si grand bonheur !

Copyright Arvensa Editions

AIR.
Tendre amour aimable espérance,
Régnez à jamais dans mon coeur.
Je vois récompenser la plus parfaite ardeur,
Je reçois aujourd'hui le prix de ma constance.
Ce que j'ai senti de souffrance
N'est rien auprès de mon bonheur.
Tendre amour, aimable espérance,
Régnez à jamais dans mon cœur,
Je vais posséder ce que j'aime :
Ah ! Philoxis est trop heureux !

LE ROI.
Je sens une joie extrême
De pouvoir combler vos voeux.

(Ensemble.)
La paix succède aux plus vives alarmes,
Livrons-nous aux plus doux plaisirs,
Goûtons, goûtons-en tous les charmes ;
Nous ne formerons plus d'inutiles désirs.

LE ROI.
La gloire a couronné vos armes,
Et l'hymen en ce jour couronne vos soupirs,
(Ensemble.)
La paix succède, etc.

LE ROI.
Prince, je vais, pour cet ouvrage
Tout préparer dès ce moment ;
Vous allez être heureux amant :
C'est le fruit de votre courage.

PHILOXIS.
Et moi, pour annoncer en ces lieux mon bonheur,

Copyright Arvensa Editions

Allons, sur mes vaisseaux triomphant et vainqueur,
Des dépouilles de ma conquête
Faire un hommage aux pieds d'Anaxarette.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
FRAGMENTS D'IPHIS
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène IV

Anaxarette *seule*

Air

Je cherche en vain dissiper mon trouble ;
Non, rien ne saurait l'apaiser :
J'ai beau m'y vouloir opposer,
Malgré moi ma peine redouble.

Enfin il est donc vrai, j'épouse Philoxis,
Et j'ai pu consentir à trahir ma tendresse !
C'est inutilement que mon coeur s'intéresse
Au bonheur de l'aimable Iphis !

Fallait-il, dieux puissants ! qu'une si douce flamme,
Dont j'attendais tout mon bonheur,
N'ait pu passer jusqu'en mon âme
Sans offenser ma gloire et mon honneur ?

Je cherche en vain, etc.
Je sens encore tout mon amour,
Quoique pour l'étouffer l'ambition m'inspire,
Et je m'aperçois trop qu'à leur tour
Mes yeux versent des pleurs, et que mon coeur soupire.

Copyright Arvensa Editions

Mais quoi ! pourrais-je balancer ?
Pour deux objets puis-je m'intéresser ?
L'un est roi triomphant, l'autre amant sans naissance :
Ah ! sans rougir je ne puis y penser,
Et j'en sens trop la différence
Pour oser encore hésiter.

Non, sachons mieux noirs acquitter
Des lois que la gloire m'impose :
Régnons ; mon rang ne me propose
Qu'une couronne à souhaiter ;
Et je ne serais plus digne de la porter
Si je désirais autre chose.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
FRAGMENTS D'IPHIS
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène V

Élise, Anaxarette, Suite d'Anaxarette qui entre avec Élise.

ÉLISE.
Philoxis est enfin de retour en ces lieux,
Il ramène avec lui l'amour et la victoire ;
Et cet amant, comblé de gloire,
En vient faire hommage à vos yeux :
Ces vaisseaux triomphants, autour de ce rivage,
Semblent annoncer ses exploits.
Nos ennemis vaincus et soumis à nos lois
Sont des preuves de son courage.
Princesse, dans cet heureux jour,
Vous allez partager l'éclat qui l'environne :
Qu'avec plaisir on porte une couronne,
Quand on la reçoit de l'amour !

ANAXARETTE.
Je sens l'excès de mon bonheur extrême,
Et je vois accomplir mes plus tendres désirs.
Hélas ! que ne puis-je de même
Voir finir mes tendres soupirs !
(On entend des trompettes et des timbales derrière le théâtre.)
Mais qu'entends-je ? quel bruit de guerre
Vient en ces lieux frapper les airs ?

Copyright Arvensa Editions

ÉLISE.

Quels sons harmonieux ! quels éclatants concerts !

(Ensemble.)

Ciel ! quel auguste aspect paraît sur cette terre !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
FRAGMENTS D'IPHIS
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène VI

Anaxarette, Élise, suite d'Anaxarette, chef des guerriers, choeur de guerriers.

Ici quatre trompettes paraissent sur le théâtre,
suivis d'un grand nombre de guerriers vêtus magnifiquement.

LE CHEF *des guerriers à Anaxarette.*
Recevez, aimable princesse,
L'hommage d'un amant tendre et respectueux.
C'est de sa part que, dans ces lieux
Nous venons vous offrir ses voeux et sa richesse.
(En cet endroit on voit entrer, au son des trompettes, plusieurs guerriers, vêtus légèrement, qui portent des présents magnifiques, à la fin desquels est un beau trophée ; ils forment une marche, et vont en dansant offrir leurs présents à la princesse, pendant que le chef des guerriers chante.)

LE CHEF *des guerriers.*
Régnez à jamais sur son coeur,
Partagez son amour extrême,
Et que de sa flamme même
Puisse naître votre ardeur.
Et-vous, guerriers, chantons l'heureuse chaîne
Qui va couronner nos vœux :
Honorons notre souveraine,
Sous ses lois vivons sans peine ;

Copyright Arvensa Editions

Soyons à jamais heureux.

CHOEUR *des guerriers.*
Chantons, chantons l'heureuse chaîne
Qui va couronner nos voeux ;
Honorons notre souveraine,
Sous ses lois vivons sans peine ;
Soyons à jamais heureux.

ÉLISE.
Jeunes coeurs, en ce séjour
Rendez-vous sans plus attendre,
Craignez d'irriter l'amour.
Chaque coeur doit à son tour
Devenir amoureux et tendre.
On veut en vain se défendre,
Il faut aimer un jour.

Copyright Arvensa Editions

FIN des FRAGMENTS D'IPHIS

Copyright Arvensa Editions

LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE

Jean-Jacques ROUSSEAU

ÉCRITS SUR LA MUSIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE

Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Table des matières

Présentation
Personnages
ACTE PREMIER
- Scène Première
- Scène II
- Scène III
- Scène IV
- Scène V

ACTE II
- Scène Première
- Scène II
- Scène III

ACTE III
- Scène Première
- Scène II
- Scène III
- Scène IV
- Scène V

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE

Table des matières du titre

Liste des Écrits sur la musique

Liste générale des titres

Présentation

La découverte du Nouveau Monde est un petit opéra-tragédie en trois actes composé par Jean-Jacques Rousseau en 1740, à Lyon. Voyez *Confessions*, liv. VII.

Rousseau dit en avoir composé le Prologue (dont le livret n'a pas été conservé), et le premier acte, puis en avoir détruit la partition, quoiqu'un maître de musique de la ville, David, lui en eût fait compliment en lui assurant qu'il y avait des morceaux dignes de Bononcini.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Personnages

LE CACIQUE, de l'île de Guanahan, conquérant d'une partie des Antilles.
DIGIZÉ, épouse du Cacique.
CARIME, princesse américaine.
COLOMB, chef de la flotte espagnole.
ALVAR, officier castillan.
LE GRAND-PRÊTRE des Américains.
NOZIME, Américain.
TROUPE de Sacrificateurs Américains.
TROUPE d'Espagnols et d'Espagnoles de la flotte.
TROUPE d'Américains et d'Américaines.

La scène est dans l'île de Guanahan.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE

Table des matières du titre

Liste des Écrits sur la musique

Liste générale des titres

ACTE PREMIER

Le théâtre représente la forêt sacrée,
où les peuples de Guanahan venaient adorer leurs dieux.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE

Acte Premier

Table des matières du titre

Liste des Écrits sur la musique

Liste générale des titres

Scène Première

Le Cacique, Carime

LE CACIQUE.

Seule en ces bois sacrés ! eh ! qu'y faisait Carime ?

CARIME.

Eh ! quel autre que vous devrait le savoir mieux ?
De mes tourments secrets j'importunais les dieux ;
J'y pleurais mes malheurs ; m'en faites-vous un crime ?

LE CACIQUE.

Loin de vous condamner, j'honore la vertu
Qui vous fait près des dieux, chercher la confiance,
Que l'effroi vient d'ôter à mon peuple abattu.
Cent présages affreux, troublant notre assurance,
Semblent du ciel annoncer le courroux ;
Si nos crimes ont pu mériter sa vengeance,
Vos voeux l'éloigneront de nous,
En faveur de votre innocence.

CARIME.

Quel fruit espérez-vous de ces détours honteux ?
Cruel ! vous insultez à mon sort déplorable.
Ah ! si l'amour me rend coupable,

Copyright Arvensa Editions

Est-ce à vous à blâmer mes feux ?

LE CACIQUE.
Quoi ! vous parlez d'amour en ces moments funestes !
L'amour échauffe-t-il des coeurs glacés d'effroi ?

CARIME.
Quand l'amour est extrême,
Craint-on d'autre malheur.
Que la froideur
De ce qu'on aime ?
Si Digizé vous vantait son ardeur,
Lui répondriez-vous de même ?

LE CACIQUE.
Digizé m'appartient par des nœuds éternels ;
En partageant mes feux elle a rempli mon trône ;
Et, quand nous confirmons nos serments mutuels ;
L'amour le justifie, et le devoir l'ordonne

CARIME.
L'amour et le devoir s'accordent rarement :
Tour-à-tour seulement ils règnent dans une âme.
L'amour forme l'engagement,
Mais le devoir éteint la flamme.
Si l'hymen a pour vous des attraits si charmants,
Redoublez avec moi ses doux engagements :
Mon cœur consent à ce partage :
C'est un usage établi parmi nous.

LE CACIQUE.
Que me proposez-vous, Carime ? quel langage !

CARIME.
Tu t'offenses, cruel, d'un langage si doux !
Mon amour et mes pleurs excitent ton courroux !
Tu vas triompher en ce jour.

Copyright Arvensa Editions

Ah ! si tes yeux ont plus de charmes,
Ton cœur a-t-il autant d'amour ?

LE CACIQUE.
Cessez de vains regrets, votre plainte est injuste :
Ici vos pleurs blessent mes yeux.
Carime, ainsi que vous, en cet asile auguste,
Mon cœur a ses secrets à révéler aux dieux.

CARIME.
Quoi ! barbare, au mépris tu joins enfin l'outrage.
Va, tu n'entendras plus d'inutiles soupirs ;
À mon amour trahi tu préfères ma rage ;
Il faudra te servir au gré de tes désirs.

LE CACIQUE.
Que son sort est à plaindre !
Mais les fureurs n'obtiendront rien.
Pour un cœur fait comme le mien
Ses pleurs étaient bien plus à craindre.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE
Acte Premier
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène II

LE CACIQUE *seul.*
Lieu terrible, lieu révéré,
Séjour des dieux de cet empire,
Déployez dans les cœurs votre pouvoir sacré :
Dieux, calmez un peuple égaré,
De ses sens effrayés dissipez ce délire ;
Ou, si votre puissance enfin n'y peut suffire,
N'usurpez plus un nom vainement adoré.
Je me le cache en vain, moi-même je frissonne ;
Une sombre terreur m'agite malgré moi.
Cacique malheureux, ta vertu t'abandonne ;
Pour la première fois ton courage s'étonne ;
La crainte et la frayeur se font sentir à toi.
Lieu terrible, lieu révéré.
Séjour des dieux de cet empire,
Déployez dans les cœurs votre pouvoir sacré :
Rassurez un peuple égaré,
De ses sens effrayés dissipez ce délire ;
Ou, si votre puissance enfin n'y peut suffire,
N'usurpez plus un nom vainement adoré.
Mais quel est le sujet de ces craintes frivoles ?
Les vains pressentiments d'un peuple épouvanté.
Les mugissements des idoles.
Ou l'aspect effrayant d'un astre ensanglanté ?

Copyright Arvensa Editions

Ah ! n'ai-je tant de fois enchaîné la victoire,
Tant vaincu de rivaux, tant obtenu de gloire.
Que pour la perdre enfin par de si faibles coups ?
Gloire frivole ! eh ! sur quoi comptons-nous ?
Mais je vois Digizé. Cher objet de ma flamme.
Tendre épouse, ah ! mieux que les dieux.
L'éclat de tes beaux yeux
Ranimera mon âme.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE
Acte Premier
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène III

Digizé, le Cacique

DIGIZÉ.
Seigneur, vos sujets éperdus,
Saisis d'effroi, d'horreur, cèdent à leurs alarmes,
Et, parmi tant de cris, de soupirs et de larmes,
C'est pour vous qu'ils craignent le plus.
Quel que soit le sujet de leur terreur mortelle.
Ah ! fuyons, cher époux, fuyons, sauvons vos jours.
Par une crainte, hélas ! qui menace leur cours,
Mon cœur sent une mort réelle.

LE CACIQUE.
Moi fuir ! leur cacique ! leur roi !
Leur père enfin ! l'espères-tu de moi ?
Sur la vaine terreur dont ton esprit se blesse,
Moi, fuir ! ah ! Digizé, que me proposes-tu ?
Un cœur chargé d'une faiblesse
Conserverait-il ta tendresse
En abandonnant la vertu ?
Digizé, je chéris le nœud qui nous assemble ;
J'adore tes appas, ils peuvent tout sur moi :
Mais j'aime encore mon peuple autant que toi,
Et la vertu plus que tous deux ensemble.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE

Acte Premier

Table des matières du titre

Liste des Écrits sur la musique

Liste générale des titres

Scène IV

Nozime, Le Cacique, Digizé

NOZIME.
Par votre ordre, seigneur, les prêtres rassemblés
Vont bientôt en ces lieux commencer le mystère.

LE CACIQUE.
Et les peuples ?

NOZIME.
Toujours également troublés,
Tous frémissent au bruit d'un mal imaginaire.
Ils disent qu'en ces lieux les enfants du soleil
Doivent bientôt descendre en superbe appareil.
Tout, tremble à leur nom seul ; et ces hommes terribles.
Affranchis de la mort, aux coups inaccessibles.
Doivent tout asservir à leur pouvoir fatal :
Trop fiers d'être immortels, leur orgueil sans égal
Des rois fait leurs sujets, des peuples leurs esclaves.
Leurs récits effrayants étonnent les plus braves.
J'ai vainement cherché les auteurs insensés De ces bruits....

LE CACIQUE.
Laissez-nous, Nozime : c'est assez.

Copyright Arvensa Editions

DIGIZÉ.
Grands dieux ! que produira cette terreur publique ?
Quel sera ton destin, infortuné cacique ?
Hélas ! ce doute affreux ne trouble-t-il que moi ?

LE CACIQUE.
Mon sort est décidé ; je suis aimé de toi.
Dieux puissants, dieux jaloux de mon bonheur suprême,
Des fiers enfants du ciel secondez les projets :
Armez à votre gré la terre, l'enfer même ;
Je puis braver et la foudre et vos traits.
Déployez contre moi votre injuste vengeance,
J'en redoute peu les effets :
Digizé seule en sa puissance
Tient mon bonheur et mes succès.
Dieux puissants, dieux jaloux de mon bonheur suprême.
Des fiers enfants du ciel secondez les projets :
Armez à votre gré la terre, l'enfer même ;
Je puis braver et la foudre et vos traits.

DIGIZÉ.
Où vous emporte un excès de tendresse ?
Ah ! n'irritons point les dieux :
Plus on prétend braver les cieux,
Plus on sent sa propre faiblesse.
Ciel, protecteur de l'innocence,
Éloigne nos dangers, dissipe notre effroi.
Eh ! des faibles humains qui prendra la défense,
S'ils n'osent espérer en toi ?
Du plus parfait amour la flamme légitime
Aurait-elle offensé tes yeux ?
Ah ! si des yeux si purs devant toi sont un crime.
Détruis la race humaine et ne fais que des dieux.
Ciel, protecteur de l'innocence,
Éloigne nos dangers, dissipe notre effroi.
Eh ! des faibles humains qui prendra la défense,

Copyright Arvensa Editions

S'ils n'osent espérer en toi ?

LE CACIQUE.
Chère épouse, suspends d'inutiles alarmes :
Plus que de vains malheurs tes pleurs me vont coûter.
Ai-je, quand tu verses des larmes,
De plus grands maux à redouter ?
Mais j'entends retentir les instruments sacrés,
Les prêtres vont paraître :
Gardez-vous de laisser connaître
Le trouble auquel vous vous livrez.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE
Acte Premier
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène V

Le Cacique, le Grand-Prêtre, Digizé, Troupe de Prêtres

LE GRAND-PRÊTRE.

C'est ici le séjour de nos dieux formidables ;
Ils rendent en ces lieux leurs arrêts redoutables :
Que leur présence en nous imprime un saint respect !
Tout doit frémir à leur aspect.

LE CACIQUE.

Prêtres sacrés des dieux qui protègent[54] ces îles,
Implorez leur secours sur mon peuple et sur moi ;
Obtenez d'eux qu'ils bannissent l'effroi
Qui vient troubler ces lieux tranquilles.
Des présages affreux
Répandent l'épouvante ;
Tout gémit dans l'attente
De cent maux rigoureux.
Par vos accents terribles
Évoquez les destins :
Si nos maux sont certains,
Ils seront moins sensibles.

LE GRAND-PRÊTRE, *alternativement avec le chœur.*

Ancien du monde, être des jours.

Copyright Arvensa Editions

Sois attentif à nos prières ;
Soleil, suspends ton cours
Pour éclairer nos mystères.

LE GRAND-PRÊTRE.
Dieux qui veillez sur cet empire.
Manifestez vos soins ; soyez nos protecteurs.
Bannissez de vaines terreurs.
Un signe seul vous peut suffire :
Le vil effroi peut-il frapper des cœurs
Que votre confiance inspire ?

CHOEUR.
Ancien du monde, être des jours,
Sois attentif à nos prières ;
Soleil, suspends ton cours
Pour éclairer nos mystères.

LE GRAND-PRÊTRE.
Conservez à son peuple un prince généreux :
Que, de votre pouvoir digne dépositaire,
Il soit heureux comme les dieux,
Puisqu'il remplit leur ministère,
Et qu'il est bienfaisant comme eux !

CHOEUR.
Ancien du monde, etc.

LE GRAND-PRÊTRE.
C'en est assez. Que l'on fasse silence.
De nos rites sacrés déployons la puissance.
Que vos sublimes sons, vos pas mystérieux,
De l'avenir, soustrait aux mortels curieux,
Dans mon cœur inspiré portent la connaissance.
Mais la fureur divine agite mes esprits ;
Mes sens sont étonnés, mes regards éblouis ;
La nature succombe aux efforts réunis

Copyright Arvensa Editions

De ces ébranlements terribles....
Non, des transports nouveaux affermissent mes sens ;
Mes yeux avec effort percent la nuit des temps...
Écoutez du destin les décrets inflexibles....
Cacique infortuné,
Tes exploits sont flétris, ton règne est terminé :
Ce jour en d'autres mains fait passer ta puissance :
Tes peuples, asservis sous un joug odieux.
Vont perdre pour jamais les plus chers dons des cieux.
Leur liberté, leur innocence.
Fiers enfants du soleil, vous triomphez de nous ;
Vos arts sur nos vertus vous donnent la victoire :
Mais, quand nous tombons sous vos coups.
Craignez de payer cher nos maux et votre gloire.
Des nuages confus naissent de toutes parts....
Les siècles sont voilés à mes faibles regards.

LE CACIQUE.
De vos arts mensongers cessez les vains prestiges.
(Les prêtres se retirent, après quoi l'on entend le chœur suivant derrière le théâtre.)

CHŒUR, *derrière le théâtre.*
O ciel ! ô ciel ! quels prodiges nouveaux !
Et quels monstres ailés paraissent sur les eaux !

DIGIZÉ.
Dieux ! quels sont ces nouveaux prodiges ?

CHOEUR, *derrière le théâtre.*
O ciel ! ô ciel ! etc.

LE CACIQUE.
L'effroi trouble les yeux de ce peuple timide ;
Allons apaiser ses transports.

DIGIZÉ.

Copyright Arvensa Editions

Seigneur, où courez-vous ? quel vain espoir vous guide ?
Contre l'arrêt des dieux que servent vos efforts ?
Mais il ne m'entend plus, il fuit. Destin sévère !
Ah ! ne puis-je du moins, dans ma douleur amère,
Sauver un de ses jours au prix de mille morts ?

Copyright Arvensa Editions

Fin du premier Acte.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE

Table des matières du titre

Liste des Écrits sur la musique

Liste générale des titres

ACTE II

Le théâtre représente un rivage entrecoupé d'arbres et de rochers. On voit, dans l'enfoncement, débarquer la flotte espagnole, au son des trompettes et des timbales.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE
Acte II
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène Première

Colomb, Alvar, Troupe d'Espagnols et d'Espagnoles

CHOEUR.
Triomphons, triomphons*sur la terre et sur l'onde !
Donnons des lois à l'univers :
Notre audace en ce jour découvre un nouveau monde ;
Il est fait pour porter nos fers.

COLOMB, *tenant d'une main une épée nue, et de l'autre l'étendard de Castille.*
Climats dont à nos yeux s'enrichit la nature,
Inconnus aux humains, trop négligés des cieux,
Perdez la liberté :
(Il plante l'étendard en terre.)
Mais portez, sans murmure,
Un joug encore plus précieux.
Chers compagnons, jadis l'Argonaute timide
Éternisa son nom dans les champs de Colchos :
Aux rives de Gadès l'impétueux Alcide
Borna sa course et ses travaux :
Un art audacieux, en nous servant de guide,
De l'immense Océan nous a soumis les flots.
Mais qui célébrera notre troupe intrépide
À l'égal de tous ces héros ?

Copyright Arvensa Editions

Célébrez ce grand jour d'éternelle mémoire ;
Entrez, par les plaisirs, au chemin de la gloire ;
Que vos yeux enchanteurs brillent de toutes parts ;
De ce peuple sauvage étonnez les regards.

CHOEUR.
Célébrons ce grand jour d'éternelle mémoire ;
Que nos yeux enchanteurs brillent de toutes parts.

(On danse.)

ALVAR.
Fière Castille, étends partout tes lois,
Sur toute la nature exerce ton empire ;
Pour combler tes brillants exploits
Un monde entier n'a pu suffire.
Maîtres des éléments, héros dans les combats,
Répandons en ces lieux la terreur, le ravage ;
Le ciel en fit notre partage
Quand il rendit l'abord de ces climats
Accessible à notre courage.
Fière Castille,etc.
(Danses guerrières.)

UNE CASTILLANE.
Volez, conquérants redoutables,
Allez remplir de grands destins :
Avec des armes plus aimables.
Nos triomphes sont plus certains.
Qu'ici d'une gloire immortelle
Chacun se couronne à son tour.
Guerriers, vous y portez l'empire d'Isabelle,
Nous y portons l'empire de l'Amour.
Volez, conquérants, etc.

(Danses.)

Copyright Arvensa Editions

ALVAR et la CASTILLANE.
Jeunes beautés, guerriers terribles,
Unissez-vous, soumettez l'univers.
Si quelqu'un se dérobe à des coups invincibles.
Par de beaux yeux qu'il soit chargé de fers.

COLOMB.
C'est assez exprimer notre allégresse extrême,
Nous devons nos moments à de plus doux transports.
Allons aux habitants qui vivent sur ces bords
De leur nouveau destin porter l'arrêt suprême.
Alvar, de nos vaisseaux ne vous éloignez pas ;
Dans ces détours cachés dispersez vos soldats :
La gloire d'un guerrier est assez satisfaite
S'il peut favoriser une heureuse retraite.
Allez, si nous avons à livrer des combats,
Il sera bientôt temps d'illustrer votre bras.

CHOEUR.
Triomphons, triomphons sur la terre et sur l'onde ;
Portons nos lois au bout de l'univers :
Notre audace en ce jour découvre un nouveau monde ;
Nous sommes faits pour lui donner des fers.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE
Acte II
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène II

Carime

Transports de ma fureur, amour, rage funeste,
Tyrans de la raison, ou guidez-vous mes pas ?
C'est assez déchirer mon cœur par vos combats ;
Ah ! du moins éteignez un feu que je déteste,
Par mes pleurs ou par mon trépas.
Mais je l'espère en vain, l'ingrat y règne encore :
Ses outrages cruels n'ont pu me dégager ;
Je reconnais toujours, hélas ! que je l'adore,
Par mon ardeur à m'en venger.
Transports de ma fureur, etc.
Mais que servent ces pleurs ?.... Qu'elle pleure elle-même.
C'est ici le séjour des enfants du soleil,
Voilà de leur abord le superbe appareil ;
Qu'y viens-je faire, hélas ! dans ma fureur extrême ?
Je viens leur livrer ce que j'aime,
Pour leur livrer ce que je hais !
Oses-tu l'espérer, infidèle Carime ?
Les fils du ciel sont-ils faits pour le crime ?
Ils détesteront tes forfaits.
Mais s'ils avaient aimé.... s'ils ont des cœurs sensibles....
Ah ! sans doute ils le sont, s'ils ont reçu le jour.
Le ciel peut-il former des cœurs inaccessibles

Copyright Arvensa Editions

Aux tourments de l'amour ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE
Acte II
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène III

Alvar, Carime

ALVAR.
Que vois-je ? quel éclat ! Ciel ! comment tant de charmes
Se trouvent-ils en ces déserts ?
Que serviront ici la valeur et les armes ?
C'est à nous d'y porter les fers.

CARIME, en action de se prosterner.
Je suis encore, seigneur, dans l'ignorance
Des hommages qu'on doit....

ALVAR, *la retenant.*
J'en puis avoir reçus ;
Mais où brille votre présence
C'est à vous seule qu'ils sont dus.

CARIME.
Quoi donc ! refusez-vous, seigneur, qu'on vous adore ?
N'êtes-vous pas des dieux ?

ALVAR.
On ne doit adorer que vous seule en ces lieux ;
Au titre de héros nous aspirons encore.

Copyright Arvensa Editions

Mais daignez m'instruire à mon tour
Si mon cœur, en ce lieu sauvage,
Doit, en vous, admirer l'ouvrage
De la nature ou de l'Amour.

CARIME.
Vous séduisez le mien par un si doux langage,
Je n'en attendais pas de tels en ce séjour.

ALVAR.
L'Amour veut, par mes soins, réparer en ce jour
Ce qu'ici vos appas ont de désavantage :
Ces lieux grossiers ne sont pas faits pour vous ;
Daignez nous suivre en un climat plus doux.
Avec tant d'appas en partage,
L'indifférence est un outrage
Que vous ne craindrez pas de nous.

CARIME.
Je ferai plus encore ; et je veux que cette île
Avant la fin du jour reconnaisse vos lois.
Les peuples, effrayés, vont d'asile en asile
Chercher leur sûreté dans le fond de nos bois.
Le Cacique lui-même, en d'obscures retraites,
A déposé ses biens les plus chéris.
Je connais les détours de ces routes secrètes.
Des otages si chers....

ALVAR.
Croyez-vous qu'à ce prix
Nos cœurs soient satisfaits d'emporter la victoire ?
Notre valeur suffit pour nous la procurer.
Vos soins ne serviraient qu'à ternir notre gloire,
Sans la mieux assurer.

CARIME.
Ainsi tout se refuse à ma juste colère !

Copyright Arvensa Editions

ALVAR.
Juste ciel ! vous pleurez ! ai-je pu vous déplaire ?
Parlez, que fallait-il ?....

CARIME.
Il fallait me venger.

ALVAR.
Quel indigne mortel a pu vous outrager ?
Quel monstre a pu former ce dessein téméraire ?

CARIME.
Le Cacique.

ALVAR.
Il mourra : c'est fait de son destin.
Tous moyens sont permis pour punir une offense.
Pour courir à la gloire il n'est qu'un seul chemin,
Il en est cent pour la vengeance.
Il faut venger vos pleurs et vos appas.
Mais mon zèle empressé n'est pas ici le maître :
Notre chef en ces lieux va bientôt reparaître ;
Je vais tout préparer pour marcher sur vos pas.

(Ensemble.)
Vengeance, Amour, unissez-vous,
Portez partout le ravage.
Quand vous animez le courage,
Rien ne résiste à vos coups.

ALVAR.
La colère en est plus ardente
Quand ce qu'on aime est outragé.

CARIME.
Quand l'amour en haine est changé,

Copyright Arvensa Editions

La rage est cent fois plus puissante.

(Ensemble.)
Vengeance, Amour, unissez-vous, etc.

Copyright Arvensa Editions

Fin du second Acte.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

ACTE III

Le théâtre change et représente les appartements du Cacique.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE
Acte III
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène Première

Digizé

Tourments des tendres cœurs, terreurs, crainte fatale,
Tristes pressentiments, vous voilà donc remplis !
Funeste trahison d'une indigne rivale.
Noirs crimes de l'amour, restez-vous impunis ?
Hélas ! dans mon effroi timide,
Je ne soupçonnais pas, cher et fidèle époux.
De quelle main perfide
Te viendraient de si rudes coups.
Je connais trop ton cœur, le sort qui nous sépare
Terminera tes jours :
Et je n'attendrai pas qu'une main moins barbare
Des miens vienne trancher le cours.
Tourments des tendres cœurs, terreurs, crainte fatale,
Tristes pressentiments, etc.
Cacique redouté, quand cette heureuse rive
Retentissait partout de tes faits glorieux.
Qui t'eût dit qu'on verrait ton épouse captive
Dans le palais de tes aïeux ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE
Acte III
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène II

Digizé, Carime

DIGIZÉ.
Venez-vous insulter à mon sort déplorable ?

CARIME.
Je viens partager vos ennuis.

DIGIZÉ.
Votre fausse pitié m'accable
Plus que l'état même où je suis.

CARIME.
Je ne connais point l'art de feindre :
Avec regret je vois couler vos pleurs.
Mon désespoir a causé vos malheurs :
Mais mon cœur commence à vous plaindre,
Sans pouvoir guérir vos douleurs.
Renonçons à la violence :
Quand le cœur se croit outragé,
A peine a-t-on puni l'offense
Qu'on sent moins le plaisir que donne la vengeance
Que le regret d'être vengé.

Copyright Arvensa Editions

DIGIZÉ.
Quand le remède est impossible,
Vous regrettez les maux où vous me réduisez ;
C'est quand vous les avez causés
Qu'il y fallait être sensible.

(Ensemble.)
Amour, Amour, tes cruelles fureurs,
Tes injustes caprices,
Ne cesseront-ils point de tourmenter les cœurs ?
Fais-tu de nos supplices
Tes plus chères douceurs ?
Nos tourments font-ils tes délices ?
Te nourris-tu de nos pleurs ?
Amour, Amour, tes cruelles fureurs.
Tes injustes caprices,
Ne cesseront-ils point de tourmenter les cœurs ?

CARIME.
Quel bruit ici se fait entendre !
Quels cris ! quels sons étincelants !

DIGIZÉ.
Du Cacique en fureur les transports violents....
Si c'était lui.... Grands dieux ! qu'ose-t-il entreprendre ?
Le bruit redouble ; hélas ! peut-être il va périr.
Ciel, juste ciel, daigne le secourir !
(On entend des décharges de mousqueterie qui se mêlent au bruit de l'orchestre.)

(Ensemble.)
Dieux ! quel fracas ! quel bruit ! quels éclats de tonnerre !
Le soleil irrité renverse-t-il la terre ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE
Acte III
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène III

Colomb, suivi de quelques guerriers, Digizé, Carime

COLOMB.
C’est assez. Épargnons de faibles ennemis.
Qu’ils sentent leur faiblesse avec leur esclavage ;
Avec tant de fierté, d’audace et de courage,
Ils n’en seront que plus punis.

DIGIZÉ.
Cruels ! qu’avez-vous fait ?... Mais, ô ciel ! c’est lui-même !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE
Acte III
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène IV

Alvar, Le Cacique désarmé, et les acteurs précédents.

ALVAR.
Je l'ai surpris qui, seul, ardent et furieux.
Cherchait à pénétrer jusqu'en ces mêmes lieux.

COLOMB.
Parle, que voulais-tu dans ton audace extrême ?

LE CACIQUE.
Voir Digizé, t'immoler et mourir.

COLOMB.
Ta barbare fierté ne peut se démentir :
Mais, réponds, qu'attends-tu de ma juste colère ?

LE CACIQUE.
Je n'attends rien de toi ; va, remplis tes projets.
Fils du soleil, de tes heureux succès
Rends grâce aux foudres de ton père,
Dont il t'a fait dépositaire.
Sans ces foudres brûlants, ta troupe en ces climats
N'aurait trouvé que le trépas.

Copyright Arvensa Editions

COLOMB.
Ainsi donc ton arrêt est dicté par toi-même.

CARIME.
Calmez votre colère extrême ;
Accordez aux remords prêts à me déchirer
De deux tendres époux la vie et la couronne.
J'ai fait leurs maux, je veux les réparer :
Ou, si votre rigueur l'ordonne,
Avec eux je veux expirer.

COLOMB.
Daignent-ils recourir à la moindre prière !

LE CACIQUE.
Vainement ton orgueil l'espère,
Et jamais mes pareils n'ont prié que les dieux.

CARIME, *à Alvar.*
Obtenez ce bienfait si je plais à vos yeux.

CARIME, ALVAR, DIGIZÉ.
Excusez deux époux, deux amants trop sensibles ;
Tout leur crime est dans leur amour.
Ah ! si vous aimiez un jour,
Voudriez-vous à votre tour
Ne rencontrer que des cœurs inflexibles ?

CARIME.
Ne vous rendrez-vous point ?

COLOMB.
Allez, je suis vaincu.
Cacique malheureux, remonte sur ton trône.
(On lui rend son épée.)
Reçois mon amitié, c'est un bien qui t'est dû.
Je songe, quand je te pardonne.

Copyright Arvensa Editions

Moins à leurs pleurs qu'à ta vertu.
(à Carime.)
Pour ces tristes climats la vôtre n'est pas née.
Sensible aux feux d'Alvar, daignez les couronner.
Venez montrer l'exemple à l'Espagne étonnée,
Quand on pourrait punir, de savoir pardonner.

LE CACIQUE.
C'est toi qui viens de le donner ;
Tu me rends Digizé, tu m'as vaincu par elle.
Tes armes n'avaient pu dompter mon cœur rebelle,
Tu l'as soumis par tes bienfaits.
Sois sûr, dès cet instant, que tu n'auras jamais
D'ami plus empressé, de sujet plus fidèle.

COLOMB.
Je te veux pour ami, sois sujet d'Isabelle.
Vante-nous désormais ton éclat prétendu,
Europe : en ce climat sauvage,
On éprouve autant de courage.
On y trouve plus de vertu.
O vous que des deux bouts du monde
Le destin rassemble en ces lieux !
Venez, peuples divers, former d'aimables jeux :
Qu'à vos concerts l'écho réponde :
Enchantez les cœurs et les yeux.
Jamais une plus digne fête
N'attira vos regards.
Nos jeux sont les enfants des arts,
Et le monde en est la conquête.
Hâtez-vous, accourez, venez de toutes parts,
O vous que des deux bouts du monde
Le destin rassemble en ces lieux,
Venez former d'aimables jeux.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE
Acte III
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène V

Colomb, Digizé, Carime, La Cacique, Alvar, peuples espagnols et américains.

CHOEUR.
Accourons, accourons, formons d'aimables jeux ;
Qu'il nos concerts l'écho réponde :
Enchantons les cœurs et les veux.

UN AMÉRICAIN.
Il n'est point de cœur sauvage
Pour l'amour ;
Et dès qu'on s'engage
En ce séjour,
C'est sans partage.
Point d'autres plaisirs
Que de douces chaînes :
Nos uniques peines
Sont nos vains désirs,
Quand des inhumaines
Causent nos soupirs.
Il n'est point, etc.

UNE ESPAGNOLE.

Copyright Arvensa Editions

Voguons,
Parcourons
Les ondes,
Nos plaisirs auront leur tour,
Découvrir
De nouveaux mondes,
C'est offrir
De nouveaux myrtes à l'Amour.
Plus loin que Phébus n'étend
Sa carrière,
Plus loin qu'il ne répand
Sa lumière,
L'Amour fait sentir ses feux.
Soleil, tu fais nos jours ;
l'Amour les rend heureux.
Voguons, etc.

CHOEUR.
Répandons dans tout l'univers
Et nos trésors et l'abondance ;
Unissons par notre alliance
Deux mondes séparés par l'abîme des mers.

AIR
Ajouté à la fête du Troisième acte.

DIGIZÉ.
Triomphe, Amour, règne en ces lieux ;
Retour de mon bonheur, doux transports de ma flamme,
Plaisirs charmants, plaisirs des dieux.
Enchantez, enivrez mon âme ;
Coulez, torrents délicieux.
Fille de la vertu, tranquillité charmante,
Tu n'exclus point des cœurs l'aimable volupté.
Les doux plaisirs font la félicité,
Mais c'est toi qui la rends constante.

Copyright Arvensa Editions

Fin du troisième et dernier Acte
FIN de la DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE

Copyright Arvensa Editions

LES MUSES GALANTES

Jean-Jacques ROUSSEAU

ÉCRITS SUR LA MUSIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Ballet représenté en 1745 devant le duc de Richelieu ; en 1747, sur le théâtre de l'Opéra ; en 1761, devant le prince de Conti.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

LES MUSES GALANTES

Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Table des matières

Avertissement
Personnages du Prologue
Personnages du Ballet
Prologue
Scène I
Scène II
Scène III
Première Entrée
- Scène I
- Scène II
- Scène III
- Scène IV
- Scène V
- Scène VI
- Scène VII

Seconde Entrée
- Scène I
- Scène II
- Scène III
- Scène IV
- Scène V

Troisième Entrée
- Scène I
- Scène II

Copyright Arvensa Editions

Scène III
Scène IV
Scène V
Scène VI
Scène VII
Scène VIII

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LES MUSES GALANTES
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Avertissement

Cet ouvrage est si médiocre en son genre, et le genre en est si mauvais, que, pour comprendre comment il m'a pu plaire, il faut sentir toute la force de l'habitude et des préjugés. Nourri, dès mon enfance, dans le goût de la musique française et de l'espèce de poésie qui lui est propre, je prenais le bruit pour de l'harmonie, le merveilleux pour de l'intérêt, et des chansons pour un opéra.

En travaillant à celui-ci, je ne songeais qu'à me donner des paroles propres à déployer les trois caractères de musique dont j'étais occupé : dans ce dessein, je choisis Hésiode pour le genre élevé et fort, Ovide pour le tendre, Anacréon pour le gai. Ce plan n'était pas mauvais, si j'avais mieux su le remplir.

Cependant, quoique la musique de cette pièce ne vaille guère mieux que la poésie, on ne laisse pas d'y trouver de temps en temps des morceaux pleins de chaleur et de vie. L'ouvrage a été exécuté plusieurs fois avec assez de succès : savoir, en 1745, devant M. le duc de Richelieu, qui le destinait pour la cour ; en 1747, sur le théâtre de l'Opéra ; et, et 1761, devant M. le prince de Conti. Ce fut même sur l'exécution de quelques morceaux que j'en avais fait répéter chez M. de La Popelinière, que M. Rameau, qui les entendit, conçut contre moi cette violente haine dont il n'a cessé de donner des marques jusqu'à sa mort.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LES MUSES GALANTES
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Personnages du Prologue

L'AMOUR.
APOLLON.
LA GLOIRE.
LES MUSES.
LES GRACES.
TROUPE DE JEUX ET DE RIS.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LES MUSES GALANTES
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Personnages du Ballet

EUTERPE, sous le nom d''ÉGLÉ.
POLYCRATE.
OVIDE.
ANACRÉON,
HÉSIODE.
DORIS.
ÉRITHIE.
THÉMIRE.
UN SONGE.
UN HOMME DE LA FÊTE.
TROUPES DE JEUNES SAMIENNES.
PEUPLE.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

LES MUSES GALANTES

Table des matières du titre

Liste des Écrits sur la musique

Liste générale des titres

Prologue

Le théâtre représente le mont Parnasse ; Apollon y paraît sur son trône, et les Muses sont assises autour de lui.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LES MUSES GALANTES
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène I

APOLLON ET LES MUSES.

Naissez, divins esprits, naissez, fameux héros ;
Brillez par les beaux-arts, brillez par la victoire ;
Méritez d'être admis au temple de mémoire :
Nous réservons à votre gloire
Un prix digne de vos travaux.

APOLLON.
Muses, filles du ciel, que votre gloire est pure !
Que vos plaisirs sont doux !
Les plus beaux dons de la nature
Sont moins brillants que ceux qu'on tient de vous.
Sur ce paisible mont, loin du bruit et des armes,
Des innocents plaisirs vous goûtez les douceurs.
La fière ambition, l'amour ni ses faux charmes
Ne troublent point vos coeurs.

LES MUSES.
Non, non, l'amour ni ses faux charmes
Ne troubleront jamais nos cœurs.
(On entend une symphonie brillante et douce alternativement)

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LES MUSES GALANTES
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène II

La Gloire et l'Amour descendent du même char.

APOLLON, LES MUSES, L'AMOUR, LA GLOIRE.

APOLLON.
Que vois-je ? ô ciel ! dois-je le croire ?
L'Amour dans le char de la Gloire !

LA GLOIRE.
Quelle triste erreur vous séduit !
Voyez ce dieu charmant, soutien de mon empire :
Par lui lamant triomphe, et le guerrier soupire ;
Il forme les héros, et sa voix les conduit.
Il faut lui céder la victoire
Quand on veut briller à ma cour :
Rien n'est plus chéri de la Gloire
Qu'un grand cœur guidé par l'Amour.

APOLLON.
Quoi ! mes divins lauriers d'un enfant téméraire
Ceindraient le front audacieux ?

L'AMOUR.
Tu méprises l'Amour, éprouve sa colère.
Aux pieds d'une beauté sévère.
Va former d'inutiles vœux.

Copyright Arvensa Editions

Qu'un exemple éclatant montre aux cœurs amoureux
Que de moi seul dépend le don de plaire ;
Que les talents, l'esprit, l'ardeur sincère.
Ne font point les amants heureux.

APOLLON.
Ciel ! quel objet charmant se retrace à mon âme !
Quelle soudaine flamme
Il inspire à mes sens !
C'est ton pouvoir, Amour, que je ressens :
Du moins à mes soupirs naissants
Daigne rendre Daphné sensible.

L'AMOUR.
Je te rendrais heureux ! je prétends te punir.

APOLLON.
Quoi ! toujours soupirer sans pouvoir la fléchir !
Cruel, que ma peine est terrible !
(Il s'en va.)

L'AMOUR.
C'est la vengeance de l'Amour.

LES MUSES.
Fuyons un tyran perfide.
Craignons à notre tour.

LA GLOIRE.
Pourquoi cet effroi timide ?
Apollon régnait parmi vous,
Souffrez que l'Amour y préside
Sous des auspices plus doux.

L'AMOUR.
Ah ! qu'il est doux, qu'il est charmant de plaire !
C'est l'art le plus nécessaire.

Copyright Arvensa Editions

Ah ! qu'il est doux, qu'il est flatteur
De savoir parler au cœur !
(Les Muses, persuadées par l'Amour, répètent ces quatre vers.)

L'AMOUR.
Accourez, Jeux et Ris, doux séducteurs des belles ;
Vous par qui tout cède à l'Amour.
Confirmez mon triomphe, et parez ce séjour
De myrtes et de fleurs nouvelles :
Grâces plus brillantes qu'elles,
Venez embellir ma cour.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LES MUSES GALANTES
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène III

L'AMOUR, LA GLOIRE, LES MUSES, LES GRACES, troupes de jeux et de ris.

CHOEUR.
Accourons, accourons dans ce nouveau séjour ; Soupirez, beautés rebelles.
Par nous tout cède à l'Amour.
(On danse.)

LA GLOIRE.
Les vents, les affreux orages,
Font par d'horribles ravages
La terreur des matelots :
Amour, quand ta voix le guide,
On voit l'Alcyon timide
Braver la fureur des flots.
Tes divines flammes
Des plus faibles âmes
Peuvent faire des héros.
(On danse.)

CHOEUR.
Gloire, Amour, sur les cœurs partagez la victoire ;
Que le myrte au laurier soit uni dès ce jour.
Que les soins rendus à la Gloire
Soient toujours payés par l'Amour.

Copyright Arvensa Editions

L'AMOUR.

Quittez, Muses, quittez ce désert trop stérile.
Venez de vos appas enchanter l'univers ;
Après avoir orné mille climats divers,
Que l'empire des lys soit votre[55] heureux asile.
Au milieu des beaux-arts puissiez-vous y briller
De votre plus vive lumière !
Un règne glorieux vous y fera trouver
Des amants dignes de vous plaire,
Et des héros à célébrer.

Cette leçon est conforme à l'édition en 22. vol. in-8° de 1819, publiée par M. Lefèvre. Dans l'édition de Genève, 1782, et dans celle de Paris, en 38 vol. in-8°, on lit :
Que l'empire des lis soit *notre* heureux asile.

Copyright Arvensa Editions

FIN du PROLOGUE.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

LES MUSES GALANTES

Table des matières du titre

Liste des Écrits sur la musique

Liste générale des titres

Première Entrée

Le théâtre représente un bocage, au travers duquel on voit des hameaux.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LES MUSES GALANTES
Première entrée
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène I

ÉGLÉ, DORIS.

DORIS.
L'Amour va vous offrir la plus charmante fête ;
Déjà pour disputer chaque berger s'apprête :
Le don de votre main au vainqueur est promis.
Qu'Hésiode est à plaindre ! hélas ! il vous adore ;
Mais les jeux d'Apollon sont des arts qu'il ignore ;
De ses tendres soupirs il va perdre le prix.

ÉGLÉ.
Doris, j'aime Hésiode, et plus que l'on ne pense
Je m'occupe de son bonheur :
Mais c'est en éprouvant ses feux et sa constance
Que j'ai dû m'assurer qu'il méritait mon cœur.

DORIS.
À vos engagements pourrez-vous vous soustraire ?

ÉGLÉ.
Je ne sais point, Doris, manquer de foi.

DORIS.
Comment avec vos feux accorder votre loi ?

Copyright Arvensa Editions

ÉGLÉ.
Tu verras dès ce jour tout ce qu' Églé peut faire.

DORIS.
Églé, dans nos hameaux inconnue, étrangère,
Jouit sur tous les cœurs d'un pouvoir mérité ;
Rien ne lui doit être impossible
Avec le secours invincible
De l'esprit et de la beauté.

ÉGLÉ.
J'aperçois Hésiode.

DORIS.
Accablé de tristesse, Il plaint le malheur de ses feux.

ÉGLÉ.
Je saurai dissiper la douleur qui le presse :
Mais pour quelques instants cachons-nous à ses yeux.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LES MUSES GALANTES
Première entrée
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène II

HÉSIODE.

Églé méprise ma tendresse ;
Séduite par les chants de mes heureux rivaux,
Son cœur en est le prix : et seul dans ces hameaux
J'ignore les secrets de l'art qu'elle couronne !
Églé le sait et m'abandonne !
Je vais la perdre sans retour.
À de frivoles chants se peut-il qu'elle donne
Un prix qui n'était dû qu'au plus parfait amour ?
(On entend une symphonie douce.)
Quelle douce harmonie ici se fait entendre !...
Elle invite au repos....
Je ne puis m'en défendre....
Mes yeux appesantis laissent tarir leurs pleurs....
Dans le sein du sommeil je cède à ses douceurs....

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LES MUSES GALANTES
Première entrée
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène III

ÉGLÉ, HÉSIODE, endormi

ÉGLÉ.
Commencez le bonheur de ce berger fidèle,
Songes ; en ce séjour Euterpe vous appelle.
Accourez à ma voix, parlez à mon amant ;
Par vos images séduisantes,
Par vos illusions charmantes,
Annoncez-lui le destin qui l'attend.
(Entrée des Songes.)

UN SONGE.
Songes flatteurs,
Quand d'un cœur misérable
Vos soins apaisent les douleurs,
Douces erreurs,
Du sort impitoyable
Suspendez longtemps les rigueurs ;
Réveil, éloignez-vous :
Ah ! que le sommeil est doux !
Mais quand un songe favorable
Présage un bonheur véritable,
Sommeil, éloignez-vous :
Ah ! que le réveil est doux !
(Les Songes se retirent.)

Copyright Arvensa Editions

ÉGLÉ.

Toi pour qui j'ai quitté mes sœurs et le Parnasse,
Toi que le ciel a fait digne de mon amour,
Tendre berger, d'une feinte disgrâce
Ne crains point l'effet en ce jour.
Reçois le don des vers.
Qu'un nouveau feu t'anime.
Des transports d'Apollon ressens l'effet sublime ;
Et, par tes chants divins t'élevant jusqu'aux cieux,
Ose, en les célébrant, te rendre égal aux dieux.

(Une lyre suspendue à un laurier s'élève à côté d'Hésiode.)

Amour dont les ardeurs ont embrasé mon âme,
Daigne animer mes dons de ta divine flamme :
Nous pouvons du génie exciter les efforts ;
Mais les succès heureux sont dus à tes transports.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LES MUSES GALANTES
Première entrée
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène IV

HÉSIODE.

Où suis-je ? quel réveil ? quel nouveau feu m'inspire ?
Quel nouveau jour me luit ? Tous mes sens sont surpris !
(Il aperçoit la lyre.)
Mais quel prodige étonne mes esprits ?
(Il la touche et elle rend des sons.)
Dieux, quels sons éclatants partent de cette lyre ?
D'un transport inconnu j'éprouve le délire !
Je forme sans effort des chants harmonieux !
O lyre ! ô cher présent des dieux !
Déjà par ton secours je parle leur langage.
Le plus puissant de tous excite mon courage,
Je reconnais l'Amour à des transports si beaux,
Et je vais triompher de mes jaloux rivaux.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LES MUSES GALANTES
Première entrée
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène V

HÉSIODE, TROUPE DE BERGERS qui s'assemblent pour la fête.

CHOEUR.
Que tout retentisse,
Que tout applaudisse
À nos chants divers !
Que l'écho s'unisse,
Qu'Églé s'attendrisse
À nos doux concerts !
Doux espoir de plaire,
Animez nos jeux !
Apollon va faire
Un amant heureux.
Flatteuse victoire !
Triomphe enchanteur !
L'amour et la gloire
Suivront le vainqueur.

(On danse, après quoi Hésiode s'approche pour disputer.)

CHOEUR.
O berger ! déposez cette lyre inutile ;
Voulez-vous dans nos jeux disputer en ce jour !

HÉSIODE.
Rien n'est impossible à l'Amour.

Copyright Arvensa Editions

Je n'ai point fait de l'art une étude servile.
Et ma voix indocile
Ne s'est jamais unie aux chalumeaux.
Mais, dans le succès que j'espère,
J'attends tout du feu qui m'éclaire,
Et rien de mes faibles travaux.

CHOEUR.
Chantez, berger téméraire ;
Nous allons admirer vos prodiges nouveaux.

HÉSIODE *commence.*
Beau feu qui consumez mon âme,
Inspirez à mes chants votre divine ardeur :
Portez dans mon esprit cette brillante flamme
Dont vous brûlez mon cœur.

CHOEUR, *qui interrompt Hésiode.*
Sa lyre efface nos musettes.
Ah ! nous sommes vaincus !
Fuyons dans nos retraites.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LES MUSES GALANTES
Première entrée
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène VI

HÉSIODE, ÉGLÉ.

HÉSIODE.
Belle Églé.... Mais, ô ciel ! quels charmes inconnus !....
Vous êtes immortelle, et j'ai pu m'y méprendre !
Vos célestes appas n'ont-ils pas dû m'apprendre
Qu'il n'est permis qu'aux dieux de soupirer pour vous ?
Hélas ! à chaque instant, sans pouvoir m'en défendre.
Mon trop coupable coeur accroît votre courroux.

ÉGLÉ.
Ta crainte offense ma gloire.
Tu mérites le prix qu'ont promis mes serments ;
Je le dois h ta victoire,
Et le donne à tes sentiments.

HÉSIODE.
Quoi ! vous seriez ?... O ciel ! est-il possible ?
Muse, vos dons divins ont prévenu mes vœux :
Dois-je espérer encore que votre âme sensible
Daigne aimer un berger et partager mes feux ?

ÉGLÉ.
La vertu des mortels fait leur rang chez les dieux.
Une âme pure, un cœur tendre et sincère.

Copyright Arvensa Editions

Sont les biens les plus précieux ;
Et quand on sait aimer le mieux,
On est le plus digne de plaire.
(Aux bergers.)
Calmez votre dépit jaloux,
Bergers, rassemblez-vous :
Venez former les plus riantes fêtes.
Je me plais dans vos bois, je chéris vos musettes ;
Reconnaissez Euterpe, et célébrez ses feux.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LES MUSES GALANTES
Première entrée
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène VII

ÉGLÉ, HÉSIODE, LES BERGERS, DORIS.

CHOEUR.
Muse charmante, muse aimable,
Qui daignez parmi nous fixer vos tendres vœux,
Soyez-nous toujours favorable.
Présidez toujours à nos jeux.
(On danse.)

DORIS.
Dieux qui gouvernez la terre.
Tout répond à votre voix.
Dieux qui lancez le tonnerre,
Tout obéit à vos lois.
De votre gloire éclatante,
De votre grandeur brillante
Nos cœurs ne sont point jaloux :
D'autres biens sont faits pour nous.
Unis d'un amour sincère,
Un berger, une bergère.
Sont-ils moins heureux que vous ?

Copyright Arvensa Editions

FIN de la PREMIÈRE ENTRÉE

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LES MUSES GALANTES
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Seconde Entrée

Le théâtre représente les jardins d'Ovide à Thômes ; et dans le fond, des montagnes affreuses parsemées de précipices, et couvertes de neiges.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LES MUSES GALANTES
Seconde entrée
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène I

OVIDE.
Cruel amour, funeste flamme,
Faut-il encore t'abandonner mon âme ?
Cruel amour, funeste flamme,
Le sort d'Ovide est-il d'aimer toujours ?
Dans ces climats glacés, au fond de la Scythie,
Contre tes feux n'est-il point de secours ?
J'y brûle, bêlas ! pour la jeune Érithie :
Pour moi, sans elle, il n'est plus de beaux jours.
Cruel amour, etc.
Achève du moins ton ouvrage,
Soumets Érithie à son tour.
Ici tout languit sans amour,
Et de son cœur encore elle ignore l'usage !
Ces fleurs dans mes jardins l'attirent chaque jour.
Et je vais par des jeux.... C'est elle, ô doux présage !
Je m'éloigne à regret : mais bientôt sur mes pas
Tout va lui parler le langage
Du dieu charmant qu'elle ne connaît pas.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LES MUSES GALANTES
Seconde entrée
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène II

ÉRITHIE.
C'en est donc fait ! et dans quelques moments
Diane à ses autels recevra mes serments !
Jardins chéris, riants bocages,
Hélas ! à mes jeux innocents
Vous n'offrirez plus vos ombrages !
Oiseaux, vos séduisants ramages
Ne charmeront donc plus mes sens !
Vain éclat, grandeur importune,
Heureux qui dans l'obscurité
N'a point soumis à la fortune
Son bonheur et sa liberté !
Mais quels concerts se font entendre ?
Quel spectacle enchanteur ici vient me surprendre ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LES MUSES GALANTES
Seconde entrée
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène III

La statue de l'Amour s'élève au fond du théâtre, et toute la suite d'Ovide vient former des danses et des chants autour d'Érithie.

CHOEUR.
Dieu charmant, dieu des tendres cœurs.
Règne à jamais, lance tes flammes ;
Eh ! quel bien flatterait nos âmes
S'il n'était de tendres ardeurs ?
Chantons, ne cessons point de célébrer ses charmes,
Qu'il occupe tous nos moments ;
Ce dieu ne se sert de ses armes
Que pour faire d'heureux amants.
Les soins, les pleurs et les soupirs,
Sont les tributs de son empire ;
Mais tous les biens qu'il en retire,
Il nous les rend par les plaisirs.
(On danse.)

ÉRITHIE.
Quels doux concerts, quelle fête agréable !
Que je trouve charmant ce langage nouveau !
Quel est donc ce dieu favorable ?
(Elle considère la statue.)
Hélas ! c'est un enfant, mais quel enfant aimable !

Copyright Arvensa Editions

Pourquoi cet arc et ce bandeau,
Ce carquois, ces traits, ce flambeau ?

UN HOMME DE LA FÊTE.
Ce faible enfant est le maître du monde ;
La nature s'anime à sa flamme féconde.
Et l'univers sans lui périrait avec nous.
Reconnaissez, belle Érithie,
Un dieu fait pour régner sur vous ;
Il veut de votre aimable vie
Vous rendre les instants plus doux.
Étendez les droits légitimes
Du plus puissant des immortels ;
Tous les cœurs seront ses victimes
Quand vous servirez ses autels.

ÉRITHIE.
Ces aimables leçons ont trop l'art de me plaire.
Mais quel est donc ce dieu dont on veut me parler ?

OVIDE.
De ses plus doux secrets discret dépositaire,
À vous seule en ces lieux je dois les révéler.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LES MUSES GALANTES
Seconde entrée
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène IV

ÉRITHIE, OVIDE.

OVIDE.
C'est un aimable mystère
Qui de ses biens charmants assaisonne le prix :
Plus on les a sentis. Et mieux on sait les taire.

ÉRITHIE.
J'ignore encore quels sont des biens si doux ;
Mais je brûle de m'en instruire.

OVIDE.
Vous l'ignorez ? n'en accusez que vous,
Déjà dans nies regards vous auriez dû le lire.

ÉRITHIE.
Vos regards ?... Dans ses yeux quel poison séducteur !
Dieux ! quel trouble confus s'élève dans mon cœur !

OVIDE.
Trouble charmant, que mon âme partage,
Vous êtes le premier hommage
Que l'aimable Érithie ait offert à l'Amour.

ÉRITHIE.

Copyright Arvensa Editions

L'Amour est donc ce dieu si redoutable !

OVIDE.
L'Amour est ce dieu favorable
Que mon cœur enflammé vous annonce en ce jour ;
Profitons des bienfaits que sa main nous prépare :
Unis par ses liens....

ÉRITHIE.
Hélas ! on nous sépare !
Du temple de Diane on me commet le soin ;
Tout le peuple d'Ithome en veut être témoin,
Et je dois dès ce jour....

OVIDE.
Non, charmante Érithie,
Les peuples mêmes de Scythie
Sont soumis au vainqueur dont nous suivons les lois :
Il faut les attendrir, il faut unir nos voix.
Est-il des cœurs que notre amour ne touche,
S'il s'explique à la fois
Par vos larmes et par ma bouche ?
Mais on approche... on vient... Amour, si pour ta gloire
Dans un exil affreux il faut passer mes jours.
De mon encens du moins conserve la mémoire,
À mes tendres accents accorde ton secours.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LES MUSES GALANTES
Seconde entrée
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène V

OVIDE, ÉRITHIE, troupe de SARMATES.

CHOEUR.
Célébrons la gloire éclatante
De la déesse des forêts :
Sans soins, sans peine, et sans attente,
Nous subsistons par ses bienfaits :
Célébrons la beauté charmante
Qui va la servir désormais :
Que sa main longtemps lui présente
Les offrandes de ses sujets.
(On danse.)

LE CHEF DES SARMATES.
Venez, belle Érithie...

OVIDE.
Ah ! daignez m'écouter !
De deux tendres amants différez le supplice :
Ou, si vous achevez ce cruel sacrifice,
Voyez les pleurs que vous m'allez coûter.

CHOEUR.
Non, elle est promise à Diane :
Nos engagements sont des lois :

Copyright Arvensa Editions

Qui pourrait être assez profane
Pour priver les dieux de leurs droits !

OVIDE et ÉRITHIE.
Du plus puissant des dieux nos cœurs sont le partage,
Notre amour est son ouvrage :
Est-il des droits plus sacrés ?
Par une injuste violence
Les dieux ne sont point honorés.
Ah ! si votre indifférence
Méprise nos douleurs,
À ce dieu qui nous assemble
Nous jurons de mourir ensemble
Pour ne plus séparer nos cœurs.

CHOEUR.
Quel sentiment secret vient attendrir nos âmes
Pour ces amants infortunés ?
Par l'Amour l'un à l'autre ils étaient destinés ;
Que l'Amour couronne leurs flammes !

OVIDE.
Vous comblez mon bonheur, peuple trop généreux.
Quel prix de ce bienfait sera la récompense ?
Puissiez-vous par mes soins, par ma reconnaissance,
Apprendre à devenir heureux !
L'Amour vous appelle.
Écoutez sa voix ;
Que tout soit fidèle
À ses douces lois.
Des biens dont l'usage
Fait le vrai bonheur,
Le plus doux partage
Est un tendre cœur.

Copyright Arvensa Editions

FIN de la SECONDE ENTRÉE

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LES MUSES GALANTES
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Troisième Entrée

Le théâtre représente le péristyle du temple de Junon à Samos.

Copyright Arvensa Editions

Scène I

POLYCRATE, ANACRÉON.

ANACRÉON.
Les beautés de Samos aux pieds de la déesse
Par votre ordre aujourd'hui vont présenter leurs vœux :
Mais, seigneur, si j'en crois le soupçon qui me presse,
Sous ce zèle mystérieux
Un soin plus doux vous intéresse.

POLYCRATE.
On ne peut sur la tendresse
Tromper les yeux d'Anacréon.
Oui, le plus doux penchant m'entraîne :
Mais j'ignore à la fois le séjour et le nom
De l'objet qui m'enchaine.

ANACRÉON.
Je conçois le détour :
Parmi tant de beautés vous espérez connaître
Celle dont les attraits ont fixé votre amour ;
Mais cet amour enfin....

POLYCRATE.
Un instant le fit naître :
Ce fut dans ces superbes jeux

Copyright Arvensa Editions

Où mes heureux succès célébrés par ta lyre....

ANACRÉON.
Ce jour, il m'en souvient, je devins amoureux
De la jeune Thémire.

POLYCRATE.
Eh quoi ! toujours de nouveaux feux ?

ANACRÉON.
A de beaux yeux aisément mon cœur cède :
Il change de même aisément :
L'amour à l'amour y succède,
Le goût seul du plaisir y règne constamment.

POLYCRATE.
Bientôt une douce victoire
T'a sans doute asservi son cœur ?

ANACRÉON.
Ce triomphe manque à ma gloire, Et ce plaisir à mon bonheur.

POLYCRATE.
Mais on vient.... Que d'appas !
Ah ! les cœurs les plus sages,
En voyant tant d'attraits, doivent craindre des fers.

ANACRÉON.
Junon, dans ce beau jour, les plus tendres hommages
Ne sont pas ceux qui te seront offerts.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LES MUSES GALANTES
Troisième entrée
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène II

POLYCRATE, ANACRÉON.
TROUPE UE JEUNES SAMIENNES, qui viennent offrir leurs hommages à la déesse.

HYMNE À JUNON.
Reine des dieux, mère de l'univers.
Toi par qui tout respire,
Qui combles cet empire
De tes biens les plus chers,
Junon, vois ces offrandes :
Nos cœurs que tu demandes
Vont te les présenter.
Que tes mains bienfaisantes
De nos mains innocentes
Daignent les accepter.

(On danse.)

Thémire, portant une corbeille de fleurs, entre dans le temple à la tête des jeunes Samiennes.

POLYCRATE, *apercevant Thémire.*
O bonheur !

ANACRÉON.
O plaisir extrême !

POLYCRATE.

Copyright Arvensa Editions

Quels traits charmants ! quels regards enchanteurs !

ANACRÉON.
Ah ! qu'avec grâce elle porte ces fleurs !

POLYCRATE.
Ces fleurs ! que dites-vous ? C'est la beauté que j'aime.

ANACRÉON.
C'est Thémire elle-même.

POLYCRATE.
Ami trop cher, rival trop dangereux,
Ah ! que je crains tes redoutables feux !
De mon cœur agité fais cesser le martyre ;
Porte à d'autres appas tes volages désirs.
Laisse-moi goûter les plaisirs
De te chérir toujours, et d'adorer Thémire.

ANACRÉON.
Si ma flamme était volontaire,
Je l'immolerais à l'instant :
Mais l'amour dans mon cœur n'en est pas moins sincère
Pour n'être pas toujours constant.
La gloire et la grandeur, au gré de votre envie,
Vous assurent les plus beaux jours :
Mais que ferais-je de la vie,
Sans les plaisirs, sans les amours ?

POLYCRATE.
Eh ! que te servira ta vaine résistance ?
Ingrat, évite ma présence.

ANACRÉON.
Vous calmerez cet injuste courroux ;
Il est trop peu digne de vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LES MUSES GALANTES
Troisième entrée
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène III

POLYCRATE.
Transports jaloux, tourments que je déteste,
Ah ! faut-il me livrer à vos tristes fureurs ?
Faut-il toujours qu'une rage funeste
Inspire avec l'amour la haine et ses horreurs ?
Cruel Amour, ta fatale puissance
Désunit plus de coeurs
Qu'elle n'en met d'intelligence.
Je vois Thémire : ô transports enchanteurs !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LES MUSES GALANTES
Troisième entrée
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène IV

POLYCRATE, THÉMIRE.

POLYCRATE.
Thémire, en vous voyant la résistance est vaine.
Tout cède à vos attraits vainqueurs.
Heureux l'amant dont les tendres ardeurs
Vous feront partager la chaîne
Que vous donnez à tous les cœurs !

THÉMIRE.
Je fuis les soupirs, les langueurs,
Les soins, les tourments, les alarmes :
Un plaisir qui coûte des pleurs
Pour moi n'aura jamais de charmes.

POLYCRATE.
C'est un tourment de n'aimer rien ;
C'est un tourment affreux d'aimer sans espérance :
Mais il est un suprême bien,
C'est de s'aimer d'intelligence.

THÉMIRE.
Non, je crains jusqu'aux nœuds assortis par l'amour.

POLYCRATE.

Copyright Arvensa Editions

Ah ! connaissez du moins les biens qu'il vous apprête.
Vous devez à Junon le reste de ce jour :
Demain une illustre conquête
Vous est promise en ce séjour.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LES MUSES GALANTES
Troisième entrée
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène V

THÉMIRE.
Il me cachait son rang, je feignais à mon tour.
Polycrate m'offre un hommage
Qui comblerait l'ambition :
Un sort plus doux me flatte davantage,
Et mon cœur en secret chérit Anacréon.
Sur les fleurs, d'une aile légère.
On voit voltiger les zéphyrs :
Comme eux d'une ardeur passagère
Je voltige sur les plaisirs.
D'une chaîne redoutable
Je veux préserver mon cœur ;
L'amour m'amuserait comme un enfant aimable,
Je le crains comme un fier vainqueur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LES MUSES GALANTES
Troisième entrée
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène VI

ANACRÉON, THÉMIRE.

ANACRÉON.
Belle Thémire, enfin le roi vous rend les armes,
L'aveu de tous les cœurs autorise le mien :
Si l'amour animait vos charmes.
Il ne leur manquerait plus rien.

THÉMIRE.
Vous m'annoncez par cette indifférence
Combien le choix vous paraîtrait égal.
Qui voit sans peine un rival
N'est pas loin de l'inconstance.

ANACRÉON.
Vous faites à ma flamme une cruelle offense.
Vous la faites surtout à ma sincérité.
Même en amour
Je dis la vérité ;
Et quand je n'aime plus, je ne dis plus que j'aime.

THÉMIRE.
Quand on sent une ardeur extrême.
On a moins de tranquillité.

Copyright Arvensa Editions

ANACRÉON.
Thémire, jugez mieux de ma fidélité.
Ah ! qu'un amant a de folie
D'aimer, de haïr tour-à-tour !
Ce qu'il donne à la jalousie,
Je le donne tout à l'amour.

THÉMIRE.
Je crains ce qu'il en coûte à devenir trop tendre ;
Non, l'amour dans les cœurs cause trop de tourments.

ANACRÉON.
Si l'hiver dépare nos champs,
Est-ce à Flore de les défendre ?
S'il est des maux pour les amants,
Est-ce à l'Amour qu'il faut s'en prendre ?
Sans la neige et les orages,
Sans les vents et leurs ravages,
Les fleurs naîtraient en tous temps*.
Sans la froide indifférence,
Sans la hère résistance.
Tous les cœurs seraient contents.

THÉMIRE.
Vous vous piquez d'être volage :
Si je forme des nœuds, je veux qu'ils soient constants.

ANACRÉON.
L'excès de mon ardeur est un plus digne hommage
Que la fidélité des vulgaires amants ;
Il vaut mieux aimer davantage,
Et ne pas aimer si longtemps.

THÉMIRE.
Non, rien ne peut fixer un amant si volage.

ANACRÉON.

Copyright Arvensa Editions

Non, rien ne peut payer des transports si charmants.

THÉMIRE.
Vous séduisez plutôt que de convaincre ;
Je vois Terreur, et je me laisse vaincre.
Ah ! trompez-moi longtemps par ces tendres discours
L'illusion qui plaît devrait durer toujours.

ANACRÉON.
C'est en passant votre espérance
Que je prétends vous tromper désormais ;
Vous attendrez mon inconstance,
Et ne l'éprouverez jamais.
(ensemble.)
Unis par les mêmes désirs,
Unissons mon sort et le vôtre ;
Toujours fidèles aux plaisirs,
Nous devons l'être l'un à l'autre.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LES MUSES GALANTES
Troisième entrée
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène VII

POLYCRATE, THÉMIRE, ANACRÉON.

POLYCRATE.
Demeure, Anacréon ; je suspends mon courroux,
Et veux bien un instant t'égaler à moi-même.
Je n'abuserai point de mon pouvoir suprême :
Que Thémire décide et choisisse entre nous.
(à Thémire.)
Dites quels sont les nœuds que votre âme préfère,
N'hésitez point à les nommer :
Je jure de confirmer Le choix que vous allez faire.

THÉMIRE.
Je connais tout le prix du bonheur de vous plaire,
Si j'osais m'y livrer ; cependant en ce jour,
Seigneur, vous pourriez croire
Que je donne tout à la gloire ;
Je veux tout donner à l’amour.
Pardonnez à mon cœur un penchant invincible.

POLYCRATE.
Il suffit. Je cède en ce moment ;
Allez, soyez unis : je puis être sensible ;
Mais je n'oublierai point ma gloire et mon serment,

Copyright Arvensa Editions

THÉMIRE et ANACRÉON.
Digne exemple des rois, dont le cœur équitable
Triomphe de soi-même en couronnant nos feux.
Puisse toujours le ciel prévenir tous vos vœux !
Que votre règne aimable,
Par un bonheur constant à jamais mémorable,
Éternise vos jours heureux.

POLYCRATE *à Anacréon.*
Commence d'accomplir un si charmant présage ;
Rentre dans ma faveur, ne quitte point ma cour ;
Que l'amitié du moins me dédommage
Des disgrâces de l'amour.
Que tout célèbre cette fête,
L'heureux Anacréon voit combler ses désirs :
Accourez, chantez sa conquête
Comme il a chanté vos plaisirs.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LES MUSES GALANTES
Troisième entrée
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène VIII

ANACRÉON, THÉMIRE, peuples de samos.

CHOEUR.
Que tout célèbre cette fête,
L'heureux Anacréon voit combler ses désirs :
Accourons, chantons sa conquête
Comme il a chanté nos plaisirs.
(On danse.)

ANACRÉON, *alternativement avec le chœur.*
Jeux, brillez sans cesse :
Sans vous la tendresse
Languirait toujours.
Au plus tendre hommage
Un doux badinage
Prête du secours.
(On danse.)
Quand pour plaire aux belles
On voit autour d'elles
Folâtrer l'Amour,
Dans leur cœur le traître
Est bientôt le maître.
Et rit à son tour.

Copyright Arvensa Editions

FIN des MUSES GALANTES.

Copyright Arvensa Editions

LE DEVIN DU VILLAGE

Jean-Jacques ROUSSEAU
ÉCRITS SUR LA MUSIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Intermède représenté à Fontainebleau, devant le roi, les 18 et 24 octobre 1752 ; et à Paris, par l'Académie royale de Musique, le jeudi Ier mars 1753.

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

LE DEVIN DU VILLAGE

Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Table des matières

Avertissement
À M. DUCLOS,
Notes
Personnages
Scène I.
Scène II.
Scène III.
Scène IV.
Scène V.
Scène VI.
Scène VII.
Scène VIII.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LE DEVIN DU VILLAGE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Avertissement

Quoique j'aie approuvé les changements que mes amis jugèrent à propos de faire à cet intermède quand il fut joué à la cour, et que son succès leur soit dû en grande partie, je n'ai pas jugé à propos de les adopter aujourd'hui, et cela par plusieurs raisons. La première est que, puisque cet ouvrage porte mon nom, il faut que ce soit le mien, dût-il en être plus mauvais ; la seconde, que ces changements pouvaient être fort bien en eux-mêmes, et ôter pourtant à la pièce celte unité si peu connue, qui serait le chef-d'œuvre de l'art, si l'on pouvait la conserver sans répétition et sans monotonie. Ma troisième raison est que cet ouvrage n'ayant été fait que pour mon amusement, son vrai succès est de me plaire : or personne ne sait mieux que moi comment il doit être pour me plaire le plus.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

LE DEVIN DU VILLAGE

Table des matières du titre

Liste des Écrits sur la musique

Liste générale des titres

À M. DUCLOS,

HISTORIOGRAPHE DE FRANCE,

L'un des quarante de l'Académie française et de celle des Belles-Lettres

Souffrez, monsieur, que votre nom soit à la tête de cet ouvrage, qui, sans vous, n'eût point vu le jour. Ce sera ma première et unique dédicace : puisse-t-elle vous faire autant d'honneur qu'à moi !

Je suis, de tout mon cœur,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

J. J. ROUSSEAU

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LE DEVIN DU VILLAGE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Notes

« On disait de J.-J. Rousseau, C'est un hibou. Oui, dit quelqu'un, mais c'est celui de Minerve ; et quand je sors du Devin du village, j'ajouterais, déniché par les Grâces. » CHAMFORT, Caractères et Anecdotes.

On croira difficilement qu'on ait pu avoir l'idée de faire une parodie du Devin du village ; c'est ce qui a été fait cependant. En septembre 1753 on représenta sous ce titre, à la Comédie-Italienne, les Amours de Bastien et Bastienne, imprimés dans le tome V du Théâtre de Favart (Paris, 1763), et annoncés être l'ouvrage de madame Favart et de M. Harny. Ce n'est autre chose qu'une suite de vaudevilles et airs populaires offrant toutes les scènes et situations de l'opéra-pastorale, sous le travestissement du patois grossier de nos paysans, substitué au langage régulier que Rousseau fait parler à ses personnages. Dans la première scène Bastienne chante, sur l'air, J'ai perdu mon âne,

J'ons perdu mon ami,
D'puis c'temps-là j'n'avons point dormi.

Et deux auteurs ont réuni leurs forces pour cette belle oeuvre ! et cela, dit-on, s'est représenté avec grand succès ! Que penser d'un public qui pouvait alors accueillir de telles pauvretés ? (Note de M. Petitain.)

Ajoutons que, sans faire tort au Devin, la parodie eut un succès mérité. Le public parisien peut être indulgent une fois, ou abusé ; mais il ne persiste pas. Il est vrai que madame Favart contribua beaucoup au succès de la pièce. Mais cette circonstance suffirait pour justifier ce public (comme Valérie sous nos yeux), s'il n'y avait pas eu d'autres motifs de succès. (Note de M. Musset-Pathay.)

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LE DEVIN DU VILLAGE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Personnages

COLIN.
COLETTE.
LE DEVIN.
Troupe de jeunes gens du village.

Le théâtre représente d'un côté la maison du Devin ; de l'autre, des arbres et des fontaines ; et dans le fond, un hameau.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LE DEVIN DU VILLAGE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène I.

Colette

COLETTE, *soupirant, et s'essuyant les yeux de son tablier.*
J'ai perdu tout mon bonheur ;
J'ai perdu mon serviteur ;
Colin me délaisse.

Hélas ! il a pu changer !
Je voudrais n'y plus songer :
J'y songe sans cesse.

J'ai perdu mon serviteur ;
J'ai perdu tout mon bonheur ;
Colin me délaisse.

Il m'aimait autrefois, et ce fut mon malheur.
Mais quelle est donc celle qu'il me préfère ?
Elle est donc bien charmante ! Imprudente bergère !
Ne crains-tu point les maux que j'éprouve en ce jour ?
Colin m'a pu changer ; tu peux avoir ton tour.

Que me sert d'y rêver sans cesse ?
Rien ne peut guérir mon amour,
Et tout augmente ma tristesse.

Copyright Arvensa Editions

J'ai perdu mon serviteur ;
J'ai perdu tout mon bonheur ;
Colin me délaisse.

Je veux le haïr... je le dois...
Peut-être il m'aime encore... Pourquoi me fuir sans cesse ?
Il me cherchait tant autrefois !

Le Devin du canton fait ici sa demeure ;
Il sait tout ; il saura le sort de mon amour :
Je le vois, et je veux m'éclaircir en ce jour.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LE DEVIN DU VILLAGE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène II.

Le Devin, Colette

Tandis que le Devin s'avance gravement, Colette compte dans sa main de la monnaie, puis elle la plie dans un papier, et la présente au Devin, après avoir un peu hésité à l'aborder.

COLETTE, *d'un air timide.*
Perdrai-je Colin sans retour ?
Dites-moi s'il faut que je meure.

LE DEVIN, *gravement.*
Je lis dans votre coeur, et j'ai lu dans le sien.

COLETTE.
O dieux !

LE DEVIN.
Modérez-vous.

COLETTE.
Eh bien ?
Colin...

LE DEVIN.
Vous est infidèle.

Copyright Arvensa Editions

COLETTE.
Je me meurs.

LE DEVIN.
Et pourtant il vous aime toujours.

COLETTE, *vivement.*
Que dites-vous ?

LE DEVIN.
Plus adroite et moins belle,
La dame de ces lieux...

COLETTE.
Il me quitte pour elle !

LE DEVIN.
Je vous l'ai déjà dit, il vous aime toujours.

COLETTE, *tristement.*
Et toujours il me fuit !

LE DEVIN.
Comptez sur mon secours.
Je prétends à vos pieds ramener le volage.
Colin veut être brave, il aime à se parer :
Sa vanité vous a fait un outrage
Que son amour doit réparer.

COLETTE.
Si des galants de la ville
J'eusse écouté les discours,
Ah ! qu'il m'eût été facile
De former d'autres amours !

Mise en riche demoiselle,

Copyright Arvensa Editions

Je brillerais tous les jours ;
De rubans et de dentelle
Je chargerais mes atours.

Pour l'amour de l'infidèle
J'ai refusé mon bonheur ;
J'aimais mieux être moins belle
Et lui conserver mon coeur.

LE DEVIN.
Je vous rendrai le sien, ce sera mon ouvrage.
Vous, à le mieux garder appliquez tous vos soins ;
Pour vous faire aimer davantage,
Feignez d'aimer un peu moins.

L'amour croît, s'il s'inquiète ;
Il s'endort, s'il est content :
La bergère un peu coquette
Rend le berger plus constant.

COLETTE.
À vos sages leçons Colette s'abandonne.

LE DEVIN.
Avec Colin prenez un autre ton.

COLETTE.
Je feindrai d'imiter l'exemple qu'il me donne.

LE DEVIN.
Ne l'imitez pas tout de bon ;
Mais qu'il ne puisse le connaître.
Mon art m'apprend qu'il va paraître ;
Je vous appellerai quand il en sera temps.

[Arv. ed]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LE DEVIN DU VILLAGE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène III.

Le Devin

LE DEVIN.
J'ai tout su de Colin, et ces pauvres enfants
Admirent tous les deux la science profonde
Qui me fait deviner tout ce qu'ils m'ont appris.
Leur amour à propos en ce jour me seconde ;
En les rendant heureux, il faut que je confonde
De la dame du lieu les airs et les mépris.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LE DEVIN DU VILLAGE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène IV.

Le Devin, Colin

COLIN.
L'amour et vos leçons m'ont enfin rendu sage,
Je préfère Colette à des biens superflus :
Je sus lui plaire en habit de village,
Sous un habit doré qu'obtiendrais-je de plus ?

LE DEVIN.
Colin, il n'est plus temps, et Colette t'oublie.

COLIN.
Elle m'oublie, ô ciel ! Colette a pu changer !

LE DEVIN.
Elle est femme, jeune et jolie ;
Manquerait-elle à se venger ?

COLIN.
Non, Colette n'est point trompeuse,
Elle m'a promis sa foi :
Peut-elle être l'amoureuse
D'un autre berger que moi ?

LE DEVIN.

Copyright Arvensa Editions

Ce n'est point un berger qu'elle préfère à toi,
C'est un beau monsieur de la ville.

COLIN.
Qui vous l'a dit ?

LE DEVIN, avec emphase.
Mon art.

COLIN.
Je n'en saurais douter.
Hélas qu'il va m'en coûter
Pour avoir été trop facile !
Aurais-je donc perdu Colette sans retour ?

LE DEVIN.
On sert mal à la fois la fortune et l'amour.
D'être si beau garçon quelquefois il en coûte.

COLIN.
De grâce, apprenez-moi le moyen d'éviter
Le coup affreux que je redoute.

LE DEVIN.
Laisse-moi seul un moment consulter.
(Le Devin tire de sa poche un livre de grimoire et un petit bâton de Jacob, avec lesquels il fait un charme. De jeunes paysannes, qui venaient le consulter, laissent tomber leurs présents, et se sauvent tout effrayées en voyant ses contorsions.)
Le charme est fait. Colette en ce lieu va se rendre.
Il faut ici l'attendre.

COLIN.
A l'apaiser pourrai-je parvenir ?
Hélas ! voudra-t-elle m'entendre ?

LE DEVIN.

Copyright Arvensa Editions

Avec un coeur fidèle et tendre
On a droit de tout obtenir.
(à part.)
Sur ce qu'elle doit dire allons la prévenir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LE DEVIN DU VILLAGE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène V.

COLIN.
Je vais revoir ma charmante maîtresse.
Adieu, châteaux, grandeurs, richesse,
Votre éclat ne me tente plus.
Si mes pleurs, mes soins assidus,
Peuvent toucher ce que j'adore,
Je vous verrai renaître encore,
Doux moments que j'ai perdus.

Quand on sait aimer et plaire,
A-t-on besoin d'autre bien ?
Rends-moi ton coeur, ma bergère,
Colin t'a rendu le sien.
Mon chalumeau, ma houlette,
Soyez mes seules grandeurs ;
Ma parure est ma Colette,
Mes trésors sont ses faveurs.

Que de seigneurs d'importance
Voudraient bien avoir sa foi !
Malgré toute leur puissance,
Ils sont moins heureux que moi.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LE DEVIN DU VILLAGE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène VI.

Colin, Colette, parée.

COLIN, *à part.*
Je l'aperçois... Je tremble en m'offrant à sa vue...
... Sauvons-nous... Je la perds si je fuis...

COLETTE, *à part.*
Il me voit... Que je suis émue !
Le coeur me bat...

COLIN.
Je ne sais où j'en suis.

COLETTE.
Trop près, sans y songer, je me suis approchée.

COLIN.
Je ne puis m'en dédire, il la faut aborder.
(à Colette d'un ton radouci, et d'un air moitié riant, moitié embarrassé.)
Ma Colette...êtes-vous fâchée ?
Je suis Colin, daignez me regarder.

COLETTE, *osant à peine jeter les yeux sur lui.*
Colin m'aimait, Colin m'était fidèle :
Je vous regarde, et ne vois plus Colin.

Copyright Arvensa Editions

COLIN.
Mon coeur n'a point changé ; mon erreur trop cruelle
Venait d'un sort jeté par quelque esprit malin :
Le Devin l'a détruit ; je suis, malgré l'envie,
Toujours Colin, toujours plus amoureux.

COLETTE.
Par un sort à mon tour je me sens poursuivie.
Le Devin n'y peut rien.

COLIN.
Que je suis malheureux !

COLETTE.
D'un amant plus constant...

COLIN.
Ah ! de ma mort suivie
Votre infidélité...

COLETTE.
Vos soins sont superflus ;
Non, Colin, je ne t'aime plus.

COLIN.
Ta foi ne m'est point ravie ;
Non, consulte mieux ton coeur :
Toi-même en m'ôtant la vie,
Tu perdrais tout ton bonheur.

COLETTE, *à part.*
Hélas !
(à Colin.)
Non, vous m'avez trahie,
Vos soins sont superflus :
Non, Colin, je ne t'aime plus.

Copyright Arvensa Editions

COLIN.
C'en est donc fait ; vous voulez que je meure ;
Et je vais pour jamais m'éloigner du hameau.

COLETTE, *rappelant Colin qui s'éloigne lentement*.
Colin !

COLIN.
Quoi ?

COLETTE.
Tu me fuis ?

COLIN.
Faut-il que je demeure
Pour vous voir un amant nouveau ?

DUO.

COLETTE.
Tant qu'à mon Colin j'ai su plaire,
Mon sort comblait mes désirs.

COLIN.
Quand je plaisais à ma bergère,
Je vivais dans les plaisirs.

COLETTE.
Depuis que son coeur me méprise,
Un autre a gagné le mien.

COLIN.
Après le doux noeud qu'elle brise,
Serait-il un autre bien ?
(d'un ton pénétré.)
Ma Colette se dégage !

Copyright Arvensa Editions

COLETTE.
Je crains un amant volage.

ENSEMBLE.
Je me dégage à mon tour.
Mon coeur, devenu paisible,
Oubliera, s'il est possible,
Que tu lui fus (cher, chère) un jour

COLIN.
Quelque bonheur qu'on me promette
Dans les noeuds qui me sont offerts,
J'eusse encore préféré Colette
A tous les biens de l'univers.

COLETTE.
Quoiqu'un seigneur jeune, aimable,
Me parle aujourd'hui d'amour,
Colin m'eût semblé préférable
A tout l'éclat de la cour.

COLIN, *tendrement.*
Ah ! Colette !

COLETTE, *avec un soupir.*
Ah ! berger volage,
Faut-il t'aimer malgré moi !
(Colin se jette aux pieds de Colette ; elle lui fait remarquer à son chapeau un ruban fort riche qu'il a reçu de la dame. Colin le jette avec dédain. Colette lui en donne un plus simple dont elle était parée, et qu'il reçoit avec transport.)

ENSEMBLE.
A jamais Colin je t'engage/t'engage
Mon/ Son cœur et ma/sa foi.
Qu'un doux mariage

Copyright Arvensa Editions

M’unisse avec toi.
Aimons toujours sans partage,
Que l’Amour soit notre loi.
A jamais, etc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LE DEVIN DU VILLAGE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène VII.

Le Devin, Colin, Colette

LE DEVIN.
Je vous ai délivrés d'un cruel maléfice !
Vous vous aimez encore malgré les envieux.
(Colin et Colette offrent chacun un présent au Devin.)

COLIN.
Quel don pourrait jamais payer un tel service !

LE DEVIN, *recevant des deux mains.*
Je suis assez payé si vous êtes heureux.
Venez, jeunes garçons, venez, aimables filles,
Rassemblez-vous, venez les imiter ;
Venez, galants bergers, venez, beautés gentilles,
En chantant leur bonheur apprendre à le goûter.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
LE DEVIN DU VILLAGE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Scène VIII.

Le Devin, Colin, Colette, garçons
et filles du village

CHOEUR.
Colin revient à sa bergère ;
Célébrons un retour si beau.
Que leur amitié sincère
Soit un charme toujours nouveau.
Du Devin de notre village
Chantons le pouvoir éclatant :
Il ramène un amant volage,
Et le rend heureux et constant.
(On danse.)

ROMANCE.

COLIN.
Dans ma cabane obscure
Toujours soucis nouveaux ;
Vent, soleil, ou froidure,
Toujours peine et travaux.
Colette, ma bergère,
Si tu viens l'habiter,
Colin dans sa chaumière

Copyright Arvensa Editions

N'a rien à regretter.

Des champs, de la prairie,
Retournant chaque soir,
Chaque soir plus chérie,
Je viendrai te revoir :
Du soleil dans nos plaines
Devançant le retour,
Je charmerai mes peines
En chantant notre amour.
(On danse une pantomime.)

LE DEVIN.
Il faut tous à l'envi
Nous signaler ici :
Si je ne puis sauter ainsi,
Je dirai pour ma part une chanson nouvelle.
(Il tire une chanson de sa poche.)

L'art à l'Amour est favorable,
Et sans art l'Amour sait charmer ;
A la ville on est plus aimable,
Au village on sait mieux aimer.
Ah ! pour l'ordinaire,
L'Amour ne sait guère
Ce qu'il permet, ce qu'il défend ;
C'est un enfant, c'est un enfant.

COLIN, *avec le choeur, répète le refrain.*
Ah ! pour l'ordinaire,
L'Amour ne sait guère
Ce qu'il permet, ce qu'il défend ;
C'est un enfant, c'est un enfant.
(Regardant la chanson.)
Elle a d'autres couplets ! je la trouve assez belle.

Copyright Arvensa Editions

COLETTE, *avec empressement.*
Voyons, voyons ; nous chanterons aussi.
(Elle prend la chanson.)

II.

Ici de la simple nature
L'amour suit la naïveté ;
En d'autres lieux, de la parure
Il cherche l'éclat emprunté.
Ah ! pour l'ordinaire,
L'amour ne sait guère
Ce qu'il permet, ce qu'il défend ;
C'est un enfant, c'est un enfant.

CHOEUR.
C'est un enfant, c'est un enfant.

III.

COLIN.
Souvent une flamme chérie
Est celle d'un coeur ingénu ;
Souvent par la coquetterie
Un coeur volage est retenu.
Ah ! pour l'ordinaire, etc.
(À la fin de chaque couplet le choeur répète ce vers :)
C'est un enfant, c'est un enfant.

IV.

LE DEVIN.
L'amour, selon sa fantaisie,
Ordonne et dispose de nous ;
Ce dieu permet la jalousie,
Et ce dieu punit les jaloux.
Ah ! pour l'ordinaire, etc.

V.

COLIN.
A voltiger de belle en belle,

Copyright Arvensa Editions

On perd souvent l'heureux instant,
Souvent un berger trop fidèle
Est moins aimé qu'un inconstant.
Ah ! pour l'ordinaire, etc.

VI.

COLETTE.
A son caprice on est en butte,
Il veut les ris, il veut les pleurs ;
Par les... par les...

COLIN, *lui aidant à lire.*
Par les rigueurs on le rebute.

COLETTE.
On l'affaiblit par les faveurs.

ENSEMBLE.
Ah ! Pour l'ordinaire,
L'Amour ne sait guère
Ce qu'il permet, ce qu'il défend ;
C'est un enfant, c'est un enfant.

CHOEUR.
C'est un enfant, c'est un enfant
(On danse.)

COLETTE.
Avec l'objet de mes amours,
Rien ne m'afflige, tout m'enchante ;
Sans cesse il rit, toujours je chante :
C'est une chaîne d'heureux jours.
Quand on sait bien aimer, que la vie est charmante !
Tel, au milieu des fleurs qui brillent sur son cours,
Un doux ruisseau coule et serpente.
Quand on sait bien aimer, que la vie est charmante !
(On danse.)

Copyright Arvensa Editions

COLETTE.
Allons danser sous les ormeaux,
Animez-vous, jeunes fillettes :
Allons danser sous les ormeaux,
Galants, prenez vos chalumeaux.
(Les villageois répètent ces quatre vers.)

COLETTE.
Répétons mille chansonnettes ;
Et, pour avoir le coeur joyeux,
Dansons avec nos amoureux ;
Mais n'y restons jamais seulettes.
Allons danser sous les ormeaux, etc.

LES VILLAGEOISES.
Allons danser sous les ormeaux, etc.

COLETTE.
A la ville on fait bien plus de fracas ;
Mais sont-ils aussi gais dans leurs ébats ?
Toujours contents,
Toujours chantants ;
Beauté sans fard,
Plaisir sans art :
Tous leurs concerts valent-ils nos musettes ?
Allons danser sous les ormeaux, etc.

LES VILLAGEOISES.
Allons danser sous les ormeaux, etc.

Copyright Arvensa Editions

FIN du DEVIN DU VILLAGE

Copyright Arvensa Editions

AIRS PRINCIPAUX DU DEVIN DU VILLAGE

Jean-Jacques ROUSSEAU
ÉCRITS SUR LA MUSIQUE
Annexes

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

AIRS PRINCIPAUX DU DEVIN DU VILLAGE

Liste des Écrits sur la musique

Liste générale des titres

Note de l'éditeur

Nous reproduisons ici les airs principaux du *Devin du Village*.

Leur qualité de lecture peut varier en fonction de votre liseuse. Elles ont toutefois l'intérêt d'être tirées des ouvrages originaux.

Arvensa Éditions

Copyright Arvensa Editions

AIRS PRINCIPAUX
du Devin du Village.

Gravés par Richomme, Graveur du Roi.

Copyright Arvensa Editions

2

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

7

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

14

Colette

N: 15.

Copyright Arvensa Editions

Fin des AIRS PRINCIPAUX DU DEVIN DU VILLAGE

Copyright Arvensa Editions

NOTE DU JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE

Du 15 novembre 1780

ÉCRITS SUR LA MUSIQUE
Annexes

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

« L'identité du nom de M. Rousseau de Genève avec celui de l'auteur de ce journal, a occasionné une méprise dont on va rendre compte, et qui a contribué à élever des doutes sur la musique du *Devin du Village*. En 1750, M. Pierre Rousseau reçut une lettre qui était adressée tout simplement : *A M. Rousseau, Auteur, à Paris.* M. Jean-Jacques Rousseau n'avait pas encore cette grande et juste célébrité dont il a joui depuis cette époque ; M. Pierre Rousseau avait déjà donné des pièces à trois théâtres, et il était chargé d'un ouvrage public : le facteur crut naturellement qu'elle était pour celui-ci, qui en recevait beaucoup. Cette lettre était conçue à-peu-près en ces termes : *M. Je vous ai envoyé la musique du Devin du Village, dont vous ne m'avez pas accusé la réception : vous m'avez promis d'autres paroles ; je voudrais bien les avoir, parce que je vais passer quelque temps à la campagne, où je travaillerai, quoique ma santé soit toujours chancelante.* Cette lettre était signée Grenet ou Garnier, autant que nous pouvons nous le rappeler. Nous répondîmes tout de suite à ce musicien, que sans doute il s'était trompé dans la suscription de sa lettre, et que nous l'en prévenions, afin qu'il s'adressât à la personne qu'il avait en vue, (Observons que M. Jean-Jacques Rousseau n'était pas encore connu, du moins à Paris.) Comme nous ne pouvions pas présumer que cette lettre dût tirer à conséquence, nous négligeâmes de la garder, et elle eut le sort de tous les papiers qu'on croit inutiles, et dont nous étions alors surchargés. Quand on donna en 1753, *le Devin du Village,* nous fîmes part de cette anecdote à M. Duclos, de l'Académie Française, qui s'était déclaré ouvertement l'admirateur de cet intermède ; il parut en désirer quelque preuve. N'ayant point retrouvé cette lettre intéressante, nous écrivîmes à Lyon, d'où l'on nous répondit que le musicien, dont nous demandions des nouvelles, était mort depuis deux ans. *Le Devin du Village* eut le plus grand succès. Les choses en restèrent là ; mais ayant eu occasion de parler dans notre Journal des ouvrages de M. Jean-Jacques Rousseau, nous osâmes dire que nous doutions qu'il fût l'auteur de la musique de cet intermède ; et, pour qu'il ne prétendît point l'ignorer, nous lui envoyâmes le volume du Journal dans lequel il en était question : il garda le silence le plus profond. Quelque temps après, en rendant compte d'autres ouvrages de ce célèbre écrivain, nous revînmes à la charge, et nous nous expliquâmes encore plus clairement que la première fois : même attention pour lui ; même silence de sa part. Nous avons eu depuis occasion de nous rencontrer plusieurs

Copyright Arvensa Editions

fois, et jamais il ne nous en a parlé. Pourquoi s'est-il tant élevé contre ce bruit dont nous sommes les instigateurs, et dans un ouvrage qui ne devait paraître qu'après sa mort ? Au reste, il est très possible que n'ayant pas jugé bonne la musique du compositeur de Lyon, il en ait fait une nouvelle, qui est celle que nous connaissons ; mais aussi pourquoi les morceaux qu'en dernier lieu il a voulu substituer aux anciens, ont-ils été trouvés si médiocres, qu'il a fallu les faire disparaître à jamais, et en revenir aux premiers ? Nous supplions nos lecteurs, ajoute l'auteur du Journal, d'observer que nous n'avons pas attendu que la mort nous privât de cet homme illustre, pour élever un pareil doute, qui ne fait pas grand-chose à sa célébrité, et qui ne nous empêchera jamais de payer le juste tribut d'admiration que nous devons à son éloquence et à son génie. Nous aurions laissé en paix sa cendre, s'il n'avait rien dit de ce qui regarde la musique du *Devin du Village* dans la brochure dont nous rendons compte. »

Copyright Arvensa Editions

PYGMALION

Jean-Jacques ROUSSEAU
ÉCRITS SUR LA MUSIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

PYGMALION

Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Table des matières

Présentation
Personnages
La scène

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
PYGMALION
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Présentation

« Cette scène, que Rousseau composa pendant son séjour à Môtiers[56], fut représentée à Paris pour la première fois le 30 octobre 1775, et parut imprimée dans la même année chez la veuve Duchesne (in-8° de 29 pages). En tête de cette brochure est une lettre datée de Lyon, 26 novembre 1770, et signée *Coignet*, négociant à Lyon. Il y raconte que cette scène fut dès ce temps-là représentée à Lyon par des acteurs de société, et qu'il en a fait la musique, à l'exception de deux morceaux, qu'il déclare être de Rousseau, savoir l'*andante* de l'ouverture, et le premier morceau de l'interlocution qui caractérise, avant que Pygmalion ait parlé, les coups de ciseau qu'il donne sur ses ébauches. C'est cette musique qui fut exécutée à Paris lors des premières représentations en 1776 ; elle y fut même gravée tant en partition qu'en parties séparées. Mais quelque temps après on la jugea beaucoup trop faible pour l'ouvrage, et M. Baudron, maintenant encore chef d'orchestre au Théâtre-Français, se chargea d'y faire une musique nouvelle, dans laquelle il nous a dit lui-même avoir conservé le second des deux morceaux faits par Rousseau, et que l'on vient d'indiquer. Cette seconde musique, qui n'a point été gravée, est celle qui s'exécute maintenant à Paris, quand on y représente *Pygmalion*, et les directeurs de spectacle en province l'ont généralement adoptée. »

M. Petitain

À la première représentation avec la nouvelle musique, le public, accoutumé à l'ancienne, cria du parterre : *La musique de Coignet ! la musique de Coignet !* et l'orchestre fut obligé de la jouer. Par un hasard singulier et flatteur pour Coignet, il assistait à cette représentation.

La musique de Pygmalion a été refaite une troisième fois en 1822 par M.

Copyright Arvensa Editions

Plantade, pour le *Cercle des Arts*, qui n'eut qu'une existence éphémère. Lafond, des Français, jouait le rôle de Pygmalion.

Voyez beaucoup de détails sur cette scène lyrique, dans l'*Histoire de Rousseau*.

M. Musset-Pathay

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
PYGMALION
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Personnages

PYGMALION.
GALATHÉE.

La scène est à Tyr.

Le théâtre représente un atelier de sculpteur. Sur les côtés on voit des blocs de marbre, des groupes, des statues ébauchées. Dans le fond est une autre statue cachée sous un pavillon d'une étoffe légère et brillante, orné de crépines et de guirlandes.

Pygmalion, assis et accoudé, rêve dans l'altitude d'un homme inquiet et triste ; puis, se levant tout-à-coup, il prend sur une table les outils de son art, va donner par intervalles quelques coups de ciseau sur quelques-unes de ses ébauches, se recule, et regarde d'un air mécontent et découragé.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
PYGMALION
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

La scène

PYGMALION.

Il n'y a point là d'âme ni de vie ; ce n'est que de la pierre. Je ne ferai jamais rien de tout cela.

O mon génie ! où es-tu ? mon talent, qu'es-tu devenu ? Tout mon feu s'est éteint, mon imagination s'est glacée ; le marbre sort froid de mes mains.

Pygmalion, ne fais plus des dieux, tu n'es qu'un vulgaire artiste.... Vils instruments qui n'êtes plus ceux de ma gloire, allez, ne déshonorez point mes mains.

(Il jette avec dédain ses outils, puis se promène quelque temps en rêvant, les bras croisés.)

Que suis-je devenu ? quelle étrange révolution s'est faite en moi ?....

Tyr, ville opulente et superbe, les monuments des arts dont tu brilles ne m'attirent plus, j'ai perdu le goût que je prenais à les admirer : le commerce des artistes et des philosophes me devient insipide ; l'entretien des peintres et des poètes est sans attrait pour moi ; la louange et la gloire n'élèvent plus mon âme ; les éloges de ceux qui en recevront de la postérité ne me touchent plus, l'amitié même a perdu pour moi ses charmes.

Et vous, jeunes objets, chefs-d'œuvre de la nature, que mon art osait imiter, et sur les pas desquels les plaisirs m'attiraient sans cesse, vous, mes charmants modèles, qui m'embrasiez à la fois des feux de l'amour et du génie, depuis que je vous ai surpassés, vous m'êtes tous indifférents.

(Il s'assied, et contemple tout autour de lui.)

Copyright Arvensa Editions

Retenu dans cet atelier par un charme inconcevable, je n'y sais rien faire, et je ne puis m'en éloigner. J'erre de groupe en groupe, de figure en figure ; mon ciseau, faible, incertain, ne reconnaît plus son guide : ces ouvrages grossiers, restés à leur timide ébauche, ne sentent plus la main qui jadis les eût animés....

(Il se lève impétueusement.)

C'en est fait, c'en est fait ; j'ai perdu mon génie.... si jeune encore, je survis à mon talent.

Mais quelle est donc cette ardeur interne qui me dévore ? qu'ai-je en moi qui semble m'embraser ? Quoi ! dans la langueur d'un génie éteint, sent-on ces émotions, sent-on ces élans des passions impétueuses, cette inquiétude insurmontable, cette agitation secrète qui me tourmente et dont je ne puis démêler la cause ?

J'ai craint que l'admiration de mon propre ouvrage ne causât la distraction que j'apportais à mes travaux ; je l'ai caché sous ce voile.... mes profanes mains ont osé couvrir ce monument de leur gloire. Depuis que je ne le vois plus, je suis plus triste, et ne suis pas plus attentif.

Qu'il va m'être cher, qu'il va m'être précieux, cet immortel ouvrage ! Quand mon esprit éteint ne produira plus rien de grand, de beau, de digne de moi, je montrerai ma Galathée, et je dirai : Voilà mon ouvrage. O ma Galathée ! quand j'aurai tout perdu, tu me resteras, et je serai consolé.

(Il s'approche du pavillon, puis se retire ; va, vient, et s'arrête quelquefois à le regarder en soupirant.)

Mais pourquoi la cacher ? Qu'est-ce que j'y gagne ? Réduit à l'oisiveté, pourquoi m'ôter le plaisir de contempler la plus belle de mes œuvres ?.... Peut-être y reste-t-il quelque défaut que je n'ai pas remarqué ; peut-être pourrai-je encore ajouter quelque ornement à sa parure : aucune grâce imaginable ne doit manquer à un objet si charmant.... peut-être cet objet ranimera-t-il mon imagination languissante. Il la faut revoir, l'examiner de nouveau. Que dis-je ? Eh ! je ne l'ai point encore examinée : je n'ai fait jusqu'ici que l'admirer.

(Il va pour lever le voile, et le laisse retomber comme effrayé.)

Je ne sais quelle émotion j'éprouve en touchant ce voile ; une frayeur me saisit ; je crois toucher au sanctuaire de quelque divinité. Pygmalion, c'est une pierre, c'est ton ouvrage.... Qu'importe ? on sert des dieux dans nos temples, qui ne sont pas d'une autre matière, et n'ont pas été faits d'une autre main.

Copyright Arvensa Editions

(Il lève le voile en tremblant, et se prosterne. On voit la statue de Galathée posée sur un piédestal fort petit, mais exhaussé par un gradin de marbre, formé de quelques marches demi-circulaires.)

O Galathée ! recevez mon hommage. Oui, je me suis trompé : j'ai voulu vous faire nymphe, et je vous ai faite déesse. Vénus même est moins belle que vous.

Vanité, faiblesse humaine ! je ne puis me lasser d'admirer mon ouvrage ; je m'enivre d'amour-propre ; je m'adore dans ce que j'ai fait.... Non, jamais rien de si beau ne parut dans la nature ; j'ai passé l'ouvrage des dieux....

Quoi ! tant de beautés sortent de mes mains ! Mes mains les ont donc touchées.... ma bouche a donc pu.... Je vois un défaut. Ce vêtement couvre trop le nu ; il faut l'échancrer davantage ; les charmes qu'il recèle doivent être mieux annoncés.

(Il prend son maillet et son ciseau ; puis, s'avançant lentement, il monte, en hésitant, les gradins de la statue qu'il semble n'oser toucher. Enfin, le ciseau déjà levé, il s'arrête.)

Quel tremblement ! Quel trouble !.... Je tiens le ciseau d'une main mal assurée.... je ne puis.... je n'ose.... je gâterai tout.

(Il s'encourage ; et enfin, présentant son ciseau, il en donne un seul coup, et, saisi d'effroi, il le laisse tomber en poussant un grand cri.)

Dieux ! je sens la chair palpitante repousser le ciseau !....

(Il redescend tremblant et confus.)

....Vaine terreur, fol aveuglement !.... Non.... je n'y toucherai point ; les dieux m'épouvantent. Sans doute elle est déjà consacrée h leur rang.

(Il la considère de nouveau.)

Que veux-tu changer ? regarde ; quels nouveaux charmes veux-tu lui donner ?.... Ah ! c'est sa perfection qui fait son défaut.... Divine Galathée ! moins parfaite, il ne te manquerait rien....

(Tendrement.)

Mais il te manque une âme : ta figure ne peut s'en passer.

(Avec plus d'attendrissement encore.)

Que l'âme faite pour animer un tel corps doit être belle !

(Il s'arrête longtemps ; puis, retournant s'asseoir, il dit d'une voix lente et changée :)

Quels désirs osé-je former ! quels vœux insensés ! qu'est-ce que je sens ?.... O ciel ! le voile de l'illusion tombe, et je n'ose voir dans mon

Copyright Arvensa Editions

cœur : j'aurais trop à m'en indigner.

(Longue pause dans un profond accablement.)

....Voilà donc la noble passion qui m'égare ! c'est donc pour cet objet inanimé que je n'ose sortir d'ici !... un marbre ! une pierre ! une masse informe et dure, travaillée avec ce fer !... Insensé, rentre en toi-même ; gémis sur toi ; vois ton erreur, vois ta folie.

.... Mais non....

(Impétueusement.)

Non, je n'ai point perdu le sens ; non, je n'extravague point ; non, je ne me reproche rien. Ce n'est point de ce marbre mort que je suis épris, c'est d'un être vivant qui lui ressemble, c'est de la figure qu'il offre à mes yeux. En quelque lieu que soit cette figure adorable, quelque corps qui la porte, et quelque main qui l'ait faite, elle aura tous les vœux de mon cœur. Oui, ma seule folie est de discerner la beauté, mon seul crime est d'y être sensible. Il n'y a rien là dont je doive rougir.

(Moins vivement, mais toujours avec passion.)

Quels traits de feu semblent sortir de cet objet pour embraser mes sens, et retourner avec mon âme à leur source ! Hélas ! il reste immobile et froid, tandis que mon cœur embrasé par ses charmes voudrait quitter mon corps pour aller échauffer le sien. Je crois dans mon délire pouvoir m'élancer hors de moi, je crois pouvoir lui donner ma vie et l'animer de mon âme.

Ah ! que Pygmalion meure pour vivre dans Galathée ! Que dis-je, ô ciel ! Si j'étais elle, je ne la verrais pas ; je ne serais pas celui qui l'aime. Non, que ma Galathée vive, et que je ne sois pas elle. Ah ! que je sois toujours un autre, pour vouloir toujours être elle, pour la voir, pour l'aimer, pour en être aimé !...

(Transport.)

Tourments, voeux, désirs, rage, impuissance, amour terrible, amour funeste oh ! tout l'enfer est dans mon cœur agité.... Dieux puissants, dieux bienfaisants, dieux du peuple, qui connûtes les passions des hommes, ah ! vous avez tant fait de prodiges pour de moindres causes ! voyez cet objet, voyez mon cœur, soyez justes, et méritez vos autels.

(Avec un enthousiasme plus pathétique.)

Et toi, sublime essence qui te caches aux sens et te fais sentir aux cœurs, âme de l'univers, principe de toute existence, toi qui par l'amour donnes l'harmonie aux éléments, la vie à la matière, le sentiment aux corps, et la forme à tous les êtres ; feu sacré, céleste Vénus, par qui tout se

Copyright Arvensa Editions

conserve et se reproduit sans cesse ; ah ! où est ton équilibre ? où est ta force expansive ? où est la loi de la nature dans le sentiment que j'éprouve ? où est ta chaleur vivifiante dans l'inanité[57] de mes vains désirs ? Tous tes feux sont concentrés dans mon cœur, et le froid de la mort reste sur ce marbre ; je péris par l'excès de vie qui lui manque. Hélas ! je n'attends point un prodige ; il existe ; il doit cesser ; l'ordre est troublé, la nature est outragée ; rends leur empire à ses lois, rétablis son cours bienfaisant, et verse également ta divine influence. Oui, deux êtres manquent à la plénitude des choses ; partage-leur cette ardeur dévorante qui consume l'un sans animer l'autre : c'est toi qui formas par ma main ces charmes et ces traits qui n'attendent que le sentiment et la vie ; donne-lui la moitié de la mienne, donne-lui tout, s'il le faut, il me suffira de vivre en elle. O toi qui daignes sourire aux hommages des mortels, ce qui ne sent rien ne t'honore pas ; étends ta gloire avec tes œuvres. Déesse de la beauté, épargne cet affront à la nature, qu'un si parfait modèle soit l'image de ce qui n'est pas.

(Il revient à lui par degrés avec un mouvement d'assurance et de joie.)

Je reprends mes sens. Quel calme inattendu ! quel courage inespéré me ranime ! Une fièvre mortelle embrasait mon sang : un baume de confiance et d'espoir court dans mes veines ; je crois me sentir renaître.

Ainsi le sentiment de notre dépendance sert quelquefois à notre consolation. Quelque malheureux que soient les mortels, quand ils ont invoqué les dieux ils sont plus tranquilles....

Mais cette injuste confiance trompe ceux qui font des vœux insensés.... Hélas ! en l'état où je suis on invoque tout, et rien ne nous écoute ; l'espoir qui nous abuse est plus insensé que le désir.

Honteux de tant d'égarements, je n'ose plus même en contempler la cause. Quand je veux lever les yeux sur cet objet fatal, je sens un nouveau trouble, une palpitation me suffoque, une secrète frayeur m'arrête....

(Ironie amère.)

Eh ! regarde, malheureux ; deviens intrépide ; ose fixer une statue.

(Il la voit s'animer, et se détourne saisi d'effroi et le cœur serré de douleur.)

Qu'ai-je vu ? dieux ! qu'ai-je cru voir ? Le coloris des chairs, un feu dans les yeux, des mouvements même

Ce n'était pas assez d'espérer le prodige ; pour comble de misère, enfin

Copyright Arvensa Editions

je l'ai vu...

(Excès d'accablement.)

Infortuné, c'en est donc fait.... ton délire est à son dernier terme.... ta raison t'abandonne ainsi que ton génie Ne la regrette point, ô Pygmalion ! sa perte couvrira ton opprobre

(Vive indignation.)

Il est trop heureux pour l'amant d'une pierre de devenir un homme a visions.

(Il se retourne, et voit la statue se mouvoir et descendre elle-même les gradins par lesquels il a monté sur le piédestal. Il se jette à genoux, et lève les mains et les yeux au ciel.)

Dieux immortels ! Vénus ! Galathée ! ô prestige d'un amour forcené !

GALATHÉE *se touche, et dit* :

Moi.

PYGMALION, *transporté.*

Moi.

GALATHÉE, *se touchant encore.*

C'est moi.

PYGMALION.

Ravissante illusion qui passes jusqu'à mes oreilles, ah ! n'abandonne jamais mes sens.

GALATHÉE *fait quelques pas et touche un marbre.*

Ce n'est plus moi.

(Pygmalion, dans une agitation, dans des transports qu'il a peine à contenir, suit tous ses mouvements, l'écoute, l'observe avec une avide attention qui lui permet à peine de respirer. Galathée s'avance vers lui et le regarde ; il se lève précipitamment, lui tend les bras, et la regarde avec extase. Elle pose une main sur lui ; il tressaille, prend cette main, la porte à son cœur, et la couvre d'ardents baisers.)

GALATHÉE, avec un soupir.

Ah ! encore moi.

PYGMALION.

Oui, cher et charmant objet, oui, digne chef-d'œuvre de mes mains, de mon cœur et des dieux ; c'est toi, c'est toi seule : je t'ai donné tout mon être : je ne vivrai plus que par toi.

Copyright Arvensa Editions

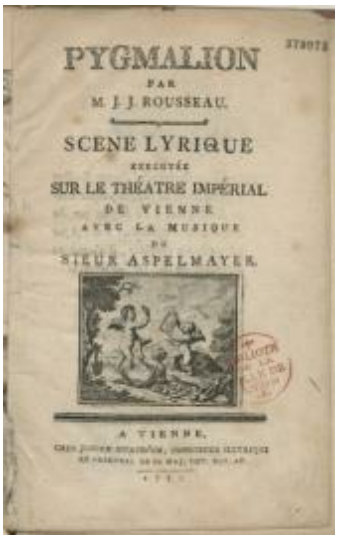
PYGMALION

PAR

M. J. J. ROUSSEAU.

SCENE LYRIQUE

EXECUTÉE

SUR LE THÉATRE IMPÉRIAL

DE VIENNE

AVEC LA MUSIQUE

DU

SIEUR ASPELMAYER.

A VIENNE.

Copyright Arvensa Editions

FIN de PYGMALION

Copyright Arvensa Editions

CHOIX DE ROMANCES

ET AIRS DÉTACHÉS

MUSIQUE DE J. J. ROUSSEAU

ÉCRITS SUR LA MUSIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

CHOIX DE ROMANCES

Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Table des matières

Le rosier
Air de trois notes
Rondeau
Romance de Roger
Romance d'Alexis

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

CHOIX DE ROMANCES

Table des matières du titre

Liste des Écrits sur la musique

Liste générale des titres

Le rosier

PAROLES DE DELEYRE

(N° 31 du Recueil gravé in-folio.)

Joyeux oiseaux, troupe amoureuse.
Ah ! par pitié ne chantez pas.
L'amant qui me rendait heureuse,
Est parti pour d'autres climats.

Pour les trésors du Nouveau-Monde
Il fuit l'amour, brave la mort.
Hélas ! pourquoi chercher sur l'onde

Le bonheur qu'il trouvait au port ?
Vous, passagères hirondelles,
Qui revenez chaque printemps,
Oiseaux sensibles et fidèles,
* Ramenez-le-moi tous les ans.

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

CHOIX DE ROMANCES

Table des matières du titre

Liste des Écrits sur la musique

Liste générale des titres

Air de trois notes

[58]

(N° 53 du Recueil gravé in-folio.)

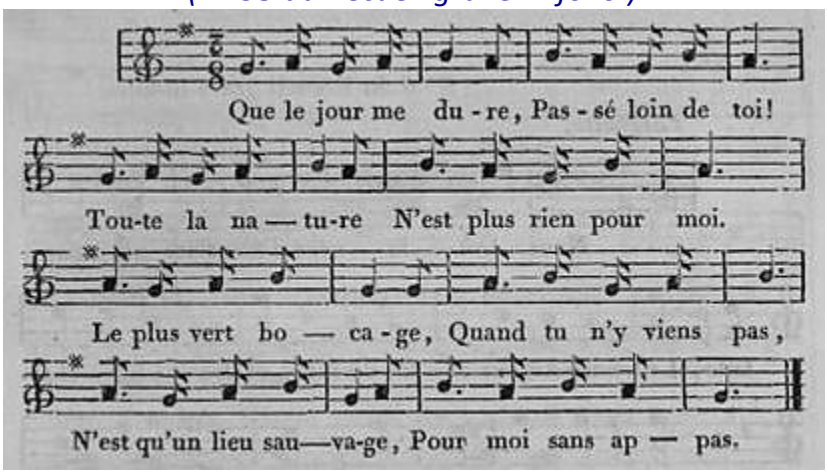

Hélas ! si je passe
Un jour sans le voir,
Je cherche ta trace
Dans mon désespoir.
Quand je l'ai perdue,
Je reste à pleurer ;
Mon âme éperdue
Est près d'expirer.

Le cœur me palpite
Quand j'entends ta voix ;
Tout mon sang s'agite
Dès que je te vois.

Copyright Arvensa Editions

Ouvres-tu la bouche,
Les cieux vont s'ouvrir ;
Si ta main me touche,
Je me sens frémir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

CHOIX DE ROMANCES

Table des matières du titre

Liste des Écrits sur la musique

Liste générale des titres

Rondeau

Composé pour M. de Grammont, qui a fourni les paroles[59]

(N° 6 du Recueil gravé in-folio.)

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

CHOIX DE ROMANCES

Table des matières du titre

Liste des Écrits sur la musique

Liste générale des titres

Romance de Roger

Parole de M. d'Ussieux

(N° 6 du Recueil gravé in-folio.)

Bien se voit que de ma vie
Fleur se passe chaque jour.
Si n'aimez à votre tour.
Las ! dans peu, gente Émilie,
Mourrai victime d'amour.

Ah ! si me pouviez entendre,
Si saviez qui m'amoindrit,
Que Roger d'amour périt,
Vous connais âme assez tendre,

Copyright Arvensa Editions

Me pleureriez un petit.

Mais non, non, ne craignez mie,
Mon secret point ne dirai ;
Avec moi, quand finirai,
Vous le promets, belle amie,
Au tombeau l'emporterai.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

CHOIX DE ROMANCES

Table des matières du titre

Liste des Écrits sur la musique

Liste générale des titres

Romance d'Alexis

Les paroles sont tirées d'un prospectus de M. de la Borde

(N° 8 du Recueil gravé in-folio.)

Il frappa tout doucement.
Elle ouvrit la porte.
Ah ! dit-il, un seul moment
Écoutez mon tourment ;
De la tendresse la plus forte

Copyright Arvensa Editions

Laissez-moi vous conter l'ardeur ;
Et dans mon âme presque morte
Faites renaître le bonheur.

Vous ne pouvez pas entrer,
Lui répondit-elle ;
Vous me faites frissonner,
On peut nous écouter.
Non, non, je ne suis pas cruelle ;
Par tant d'amour vous me charmez ;
Mais voyez ma frayeur mortelle,
Et laissez-moi, si vous m'aimez.

Eh bien ! je vous obéis.
O vous que j'adore,
Si vous aimez Alexis
Tous ses maux sont finis.
Mais jurez-moi qu'avant l'aurore,
En menant paître vos moutons,
Nous nous dirons cent fois encore
Que pour toujours nous nous aimons.

La peur fît qu'elle jura
D'aller sur l'herbette.
Il prit sa main, la baisa,
Et puis s'en alla.
Le lendemain la bergerette
Voulut accomplir son serment ;
Hélas ! on dit que la pauvrette
Perdit beaucoup en s'acquittant.

Copyright Arvensa Editions

Fin du CHOIX DE ROMANCES

Copyright Arvensa Editions

DICTIONNAIRE DE MUSIQUE

Jean-Jacques ROUSSEAU

ÉCRITS SUR LA MUSIQUE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

DICTIONNAIRE DE MUSIQUE

Liste des Écrits sur la musique

Liste générale des titres

Table des matières

Lettre à M. Clairaut

Préface

Avertissement

A

B

C

D

E

F

G

H

I-J

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

Z

Copyright Arvensa Editions

Planche A
Planche B
Planche C
Planche D
Planche E
Planche F
Planche G
Planche H
Planche I
Planche K
Planche L
Planche M
Planche N

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
DICTIONNAIRE DE MUSIQUE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Lettre à M. Clairaut

Môtiers-Travers, le 3 mars 1765.

Le souvenir, monsieur, de vos anciennes bontés pour moi vous cause une nouvelle importunité de ma part. Il s'agirait de vouloir bien être, pour la seconde fois, censeur d'un de mes ouvrages. C'est une très mauvaise rapsodie que j'ai compilée, il y a plusieurs années, sous le nom de Dictionnaire de musique, et que je suis forcé de donner aujourd'hui pour avoir du pain. Dans le torrent des malheurs qui m'entraîne je suis hors d'état de revoir ce recueil. Je sais qu'il est plein d'erreurs et de bévues. Si quelque intérêt pour le sort du plus malheureux des hommes vous portait à voir son ouvrage avec un peu plus d'attention que celui d'un autre, je vous serais sensiblement obligé de toutes les fautes que vous voudriez bien corriger, chemin faisant. Les indiquer sans les corriger ne serait rien faire, car je suis absolument hors d'état d'y donner la moindre attention ; et si vous daignez en user comme de votre bien pour changer, ajouter ou retrancher, vous exercerez une charité très utile, et dont je serai très reconnaissant. Recevez, monsieur, mes très humbles excuses et mes salutations

J.-J. Rousseau.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

DICTIONNAIRE DE MUSIQUE

Table des matières du titre

Liste des Écrits sur la musique

Liste générale des titres

Préface

La musique est, de tous les beaux-arts, celui dont le vocabulaire est le plus étendu, et pour lequel un dictionnaire est, par conséquent, le plus utile. Ainsi, l'on ne doit pas mettre celui-ci au nombre de ces compilations ridicules que la mode ou plutôt la manie des dictionnaires multiplie de jour en jour. Si ce livre est bien fait, il est utile aux artistes. S'il est mauvais, ce n'est ni par le choix du sujet, ni par la forme de l'ouvrage. Ainsi l'on aurait tort de le rebuter sur son titre ; il faut le lire pour en juger.

L'utilité du sujet n'établit pas, j'en conviens, celle du livre ; elle me justifie seulement de l'avoir entrepris, et c'est aussi tout ce que je puis prétendre ; car d'ailleurs, je sens bien ce qui manque à l'exécution. C'est ici moins un dictionnaire en forme, qu'un recueil de matériaux pour un dictionnaire, qui n'attendent qu'une meilleure main pour être employés. Les fondements de cet ouvrage furent jetés si à la hâte, il y a quinze ans, dans l'Encyclopédie, que, quand j'ai voulu le reprendre sous oeuvre, je n'ai pu lui donner la solidité qu'il aurait eue, si j'avais eu plus de temps pour en digérer le plan et pour l'exécuter.

Je ne formai pas de moi-même cette entreprise ; elle me fut proposée : on ajouta que le manuscrit entier de l'Encyclopédie devait être complet avant qu'il en fût imprimé une seule ligne ; on ne me donna que trois mois pour remplir ma tâche, et trois ans pouvaient me suffire à peine pour lire, extraire, comparer et compiler les auteurs dont j'avais besoin : mais le zèle de l'amitié m'aveugla sur l'impossibilité du succès. Fidèle à ma parole, aux dépens de ma réputation, je fis vite et mal, ne pouvant bien faire en si peu de temps. Au bout de trois mois mon manuscrit entier fut écrit, mis au net et livré. Je ne l'ai pas revu depuis. Si j'avais travaillé volume à volume

Copyright Arvensa Editions

comme les autres, cet essai, mieux digéré, eût pu rester dans l'état où je l'aurais mis. Je ne me repens pas d'avoir été exact, mais je me repens d'avoir été téméraire, et d'avoir plus promis que je ne pouvais exécuter.

Blessé de l'imperfection de mes articles à mesure que les volumes de l'Encyclopédie paraissaient, je résolus de refondre le tout sur mon brouillon, et d'en faire à loisir un ouvrage à part traité avec plus de soin. J'étais, en recommençant ce travail, à portée de tous les secours nécessaires ; vivant au milieu des artistes et des gens de lettres, je pouvais consulter les uns et les autres. M. l'Abbé Sallier me fournissait, de la Bibliothèque du roi, les livres et manuscrits dont j'avais besoin, et souvent je tirais, de ses entretiens, des lumières plus sûres que de mes recherches. Je crois devoir à la mémoire de cet honnête et savant homme un tribut de reconnaissance que tous les gens de lettres qu'il a pu servir partageront sûrement avec moi.

Ma retraite à la campagne m'ôta toutes ces ressources au moment que je commençais d'en tirer parti. Ce n'est pas ici le lieu d'expliquer les raisons de cette retraite : on conçoit que, dans ma façon de penser, l'esprit de faire un bon livre sur la musique n'en était pas une pour me retenir. Éloigné des amusements de la ville, je perdis bientôt les goûts qui s'y rapportaient ; privé des communications qui pouvaient m'éclairer sur mon ancien objet, j'en perdis aussi toutes les vues ; et soit que depuis ce temps l'art ou sa théorie aient fait des progrès, n'étant pas même à portée d'en rien savoir, je ne fus plus en état de les suivre. Convaincu cependant de l'utilité du travail que j'avais entrepris, je m'y remettais de temps à autre, mais toujours avec moins de succès, et toujours éprouvant que les difficultés d'un livre de cette espèce demandent pour les vaincre des lumières que je n'étais plus en état d'acquérir, et une chaleur d'intérêt que j'avais cessé d'y mettre. Enfin, désespérant d'être jamais à portée de mieux faire, et voulant quitter pour toujours des idées dont mon esprit s'éloigne de plus en plus, je me suis occupé, dans ces montagnes, à rassembler ce que j'avais fait à Paris et à Montmorency, et, de cet amas indigeste est sorti l'espèce de dictionnaire qu'on voit ici.

Cet historique m'a paru nécessaire pour expliquer comment les circonstances m'ont forcé de donner en si mauvais état un livre que j'aurais pu mieux faire, avec les secours dont je suis privé. Car j'ai toujours cru que le respect qu'on doit au public n'est pas de lui dire des fadeurs, mais de ne lui rien dire que de vrai et d'utile, ou du moins qu'on ne juge tel ; de ne lui

Copyright Arvensa Editions

rien présenter sans y avoir donné tous les soins dont on est capable, et de croire qu'en faisant de son mieux on ne fait jamais assez bien pour lui.

Je n'ai pas cru toutefois que l'état d'imperfection où j'étais forcé de laisser cet ouvrage dût m'empêcher de le publier, parce qu'un livre de cette espèce étant utile à l'art, il est infiniment plus aisé d'en faire un bon sur celui que je donne, que de commencer par tout créer. Les connaissances nécessaires pour cela ne sont peut-être pas fort grandes, mais elles sont fort variées, et se trouvent rarement réunies dans la même tête. Ainsi, mes compilations peuvent épargner beaucoup de travail à ceux qui sont en état d'y mettre l'ordre nécessaire ; et tel, marquant mes erreurs, peut faire un excellent livre, qui n'eût jamais rien fait de bon sans le mien.

J'avertis donc ceux qui ne veulent souffrir que des livres bien faits de ne pas entreprendre la lecture de celui-ci ; bientôt ils en seraient rebutés : mais pour ceux que le mal ne détourne pas du bien, ceux qui ne sont pas tellement occupés des fautes, qu'ils comptent pour rien ce qui les rachète ; ceux enfin qui voudront bien chercher ici de quoi compenser les miennes, y trouveront peut-être assez de bons articles pour tolérer les mauvais, et, dans les mauvais même, assez d'observations neuves et vraies, pour valoir la peine d'être triées et choisies parmi le reste[60]. Les musiciens lisent peu, et cependant je connais peu d'arts où la lecture et la réflexion soient plus nécessaires. J'ai pensé qu'un ouvrage de la forme de celui-ci serait précisément celui qui leur convenait, et que, pour le leur rendre aussi profitable qu'il était possible, il fallait moins y dire ce qu'ils savent, que ce qu'ils auraient besoin d'apprendre.

Si les manoeuvres et les croque-notes relèvent souvent ici des erreurs, j'espère que les vrais artistes et les hommes de génie y trouveront des vues utiles dont ils sauront bien tirer parti. Les meilleurs livres sont ceux que le vulgaire décrie, et dont les gens à talent profitent sans en parler.

Après avoir exposé les raisons de la médiocrité de l'ouvrage et celles de l'utilité que j'estime qu'on en peut tirer, j'aurais maintenant à entrer dans le détail de l'ouvrage même, à donner un précis du plan que je me suis tracé et de la manière dont j'ai tâché de le suivre. Mais à mesure que les idées qui s'y rapportent se sont effacées de mon esprit, le plan sur lequel je les arrangeais s'est de même effacé de ma mémoire. Mon premier projet était d'en traiter si relativement les articles, d'en lier si bien les suites par des renvois, que le tout, avec la commodité d'un dictionnaire, eût

Copyright Arvensa Editions

l'avantage d'un traité suivi : mais pour exécuter ce projet, il eût fallu me rendre sans cesse présentes toutes les parties de l'art, et n'en traiter aucune sans me rappeler les autres ; ce que le défaut de ressources et mon goût attiédi m'ont bientôt rendu impossible, et que j'eusse eu même bien de la peine à faire, au milieu de mes premiers guides, et plein de ma première ferveur. Livré à moi seul, n'ayant plus ni savants ni livres à consulter ; forcé, par conséquent, de traiter chaque article en lui-même, et, sans égard à ceux qui s'y rapportaient, pour éviter des lacunes, j'ai dû faire bien des redites. Mais j'ai cru que dans un livre de l'espèce de celui-ci, c'était encore un moindre mal de commettre des fautes, que de faire des omissions.

Je me suis donc attaché surtout à bien complète le vocabulaire, et non seulement à n'omettre aucun terme technique, mais à passer plutôt quelquefois les limites de l'art que de n'y pas toujours atteindre, et cela m'a mis dans la nécessité de parsemer souvent ce dictionnaire de mots italiens et de mots grecs : les uns, tellement consacrés par l'usage, qu'il faut les entendre même dans la pratique ; les autres, adoptés de même par les savants, et auxquels, vu la désuétude de ce qu'ils expriment, on n'a pas donné de synonymes en français. J'ai tâché, cependant, de me renfermer dans ma règle, et d'éviter l'excès de Brossard, qui, donnant un dictionnaire français, en fait le vocabulaire tout italien, et l'enfle de mots absolument étrangers à l'art qu'il traite. Car, qui s'imaginera jamais que *la vierge, les apôtres, la messe, les morts*, soient des termes de musique, parce qu'il y a des musiques relatives à ce qu'ils expriment ; que ces autres mots, *page, feuillet, quatre, cinq, gosier, raison, déjà,* soient aussi des termes techniques, parce qu'on s'en sert quelquefois en parlant de l'art ?

Quant aux parties qui tiennent à l'art sans lui être essentielles, et qui ne sont pas absolument nécessaires à l'intelligence du reste, j'ai évité, autant que j'ai pu, d'y entrer. Telle est celle des instruments de musique, partie vaste et qui remplirait seule un dictionnaire, surtout par rapport aux instruments des anciens. M. Diderot s'était chargé de cette partie dans l'Encyclopédie ; et comme elle n'entrait pas dans mon premier plan, je n'ai eu garde de l'y ajouter dans la suite, après avoir si bien senti la difficulté d'exécuter ce plan tel qu'il était.

J'ai traité la partie harmonique dans le système de la basse-fondamentale, quoique ce système, imparfait et défectueux à tant d'égards, ne soit point, selon moi, celui de la nature et de la vérité, et qu'il

Copyright Arvensa Editions

en résulte un remplissage sourd et confus, plutôt qu'une bonne harmonie : mais c'est un système enfin ; c'est le premier, et c'était le seul, jusqu'à celui de M. Tartini, où l'on ait lié par des principes ces multitudes de règles isolées qui semblaient toutes arbitraires, et qui faisaient de l'art harmonique, une étude de mémoire plutôt que de raisonnement. Le système de M. Tartini, quoique meilleur à mon avis, n'étant pas encore aussi généralement connu, et n'ayant pas, du moins en France, la même autorité que celui de M. Rameau, n'a pas dû lui être substitué dans un livre destiné principalement pour la nation française. Je me suis donc contenté d'exposer de mon mieux les principes de ce système dans un article de mon Dictionnaire ; et du reste j'ai cru devoir cette déférence à la nation pour laquelle j'écrivais, de préférer son sentiment au mien sur le fond de la doctrine harmonique. Je n'ai pas dû cependant m'abstenir, dans l'occasion, des objections nécessaires à l'intelligence des articles que j'avais à traiter : c'eût été sacrifier l'utilité du livre au préjugé des lecteurs ; c'eût été flatter sans instruire, et changer la déférence en lâcheté.

J'exhorte les artistes et les amateurs de lire ce livre sans défiance, et de le juger avec autant d'impartialité que j'en ai mis à l'écrire. Je les prie de considérer que, ne professant pas, je n'ai d'autre intérêt ici que celui de l'art ; et quand j'en aurais, je devrais naturellement appuyer en faveur de la musique française, où je puis tenir une place, contre l'italienne, où je ne puis être rien. Mais cherchant sincèrement le progrès d'un art que j'aimais passionnément, mon plaisir a fait taire ma vanité. Les premières habitudes m'ont longtemps attaché à la musique française, et j'en étais enthousiaste ouvertement. Des comparaisons attentives et impartiales m'ont entraîné vers la musique italienne, et je m'y suis livré avec la même bonne foi. Si quelquefois j'ai plaisanté, c'était pour répondre aux autres sur leur propre ton ; mais je n'ai pas, comme eux, donné des bons mots pour toute preuve, et je n'ai plaisanté qu'après avoir raisonné. Maintenant que les malheurs et les maux m'ont enfin détaché d'un goût qui n'avait pris sur moi que trop d'empire, je persiste, par le seul amour de la vérité, dans les jugements que le seul amour de l'art m'avait fait porter. Mais, dans un ouvrage comme celui-ci, consacré à la musique en général, je n'en connais qu'une, qui, n'étant d'aucun pays, est celle de tous ; et je n'y suis jamais entré dans la querelle des deux musiques que quand il s'est agi d'éclaircir quelque point important au progrès commun. J'ai fait bien des fautes, sans doute ; mais je suis assuré que la partialité ne m'en a pas fait commettre une seule. Si elle

Copyright Arvensa Editions

m'en fait imputer à tort par les lecteurs, qu'y puis-je faire ? Ce sont eux alors qui ne veulent pas que mon livre leur soit bon.

Si l'on a vu, dans d'autres ouvrages, quelques articles peu importants qui sont aussi dans celui-ci, ceux qui pourront faire cette remarque, voudront bien se rappeler que, dès l'année 1750, le manuscrit est sorti de mes mains sans que je sache ce qu'il est devenu depuis ce temps-là. Je n'accuse personne d'avoir pris mes articles ; mais il n'est pas juste que d'autres m'accusent d'avoir pris les leurs.

Môtiers-Travers le 20 Décembre 1764

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
DICTIONNAIRE DE MUSIQUE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Avertissement

Quand l'espèce grammaticale des mots pouvait embarrasser quelque Lecteur, on l'a désignée par les abréviations usitées : *v. n.,* VERBE NEUTRE s. m., SUBSTANTIF MASCULIN, etc. On ne s'est pas asservi à cet spécification pour chaque article, parce que ce n'est pas ici un dictionnaire de langue. On a pris un soin plus nécessaire pour des mots qui ont plusieurs sens, en les distinguant par une lettre majuscule quand ou les prend dans le sens technique, et par une petite lettre quand on les prend dans le sens du discours. Ainsi, ces mots : *air* et *Air*, *mesure* et *Mesure*, *note* et *Note*, *temps* et *Temps*, *portée* et *Portée*, ne sont jamais équivoques, et le sens en est toujours déterminé par la manière de les écrire. Quelques autres sont plus embarrassants, comme *Ton*, qui a dans l'art deux acceptions toutes différentes. On a pris le parti de l'écrire en italique pour distinguer un intervalle, et en romain pour désigner une modulation. Au moyen de cette précaution, la phrase suivante, par exemple, n'a plus rien d'équivoque :

« Dans les Tons majeurs, l'Intervalle de la Tonique à la Médiante est composé d'un *Ton* majeur et d'un *Ton* mineur[61]. »

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

DICTIONNAIRE DE MUSIQUE

Table des matières du titre

Liste des Écrits sur la musique

Liste générale des titres

A

A mi la, A la mi re, ou simplement **A** :
Sixième son de la gamme diatonique et naturelle, lequel s'appelle autrement *la*. (Voyez GAMME.)

A battula. (Voyez MESURÉ.)

À livre ouvert, ou à l'ouverture du livre. (Voyez LIVRE.)

A tempo. (Voyez MESURÉ.)

ACADÉMIE DE MUSIQUE :
C'est ainsi qu'on appelait autrefois en France, et qu'on appelle encore en Italie, une assemblée de musiciens ou d'amateurs, à laquelle les Français ont depuis donné le nom de *Concert*. (Voyez CONCERT.)

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE :
C'est le titre que porte encore aujourd'hui l'opéra de Paris. Je ne dirai rien ici de cet établissement célèbre, sinon que de toutes les académies du royaume et du monde, c'est assurément celle qui fait le plus de bruit. (Voyez OPÉRA.)

ACCENT :
On appelle ainsi, selon l'acception la plus générale, toute modification de la voix parlante, dans la durée, ou dans le ton des syllabes et des mots dont le discours est composé ; ce qui montre un rapport très exact entre

Copyright Arvensa Editions

les deux usages des *accents* et les deux parties de la mélodie, savoir le rythme et l'intonation. *Accentus*, dit le grammairien Sergius dans Donat, *quasi ad cantus*. Il y a autant d'*accents* différents qu'il y a de manières de modifier ainsi la voix ; et il y a autant de genres d'*accents* qu'il y a de causes générales de ces modifications.

On distingue trois de ces genres dans le simple discours : savoir, l'*accent* grammatical, qui renferme la règle des *accents* proprement dits, par lesquels le son des syllabes est grave ou aigu, et celle de la quantité par laquelle chaque syllabe est brève ou longue ; l'*accent* logique ou rationnel, que plusieurs confondent mal à propos avec le précédent : cette seconde sorte d'*accent*, indiquant le rapport, la connexion plus ou moins grande que les propositions et les idées ont entre elles, se marque en partie par la ponctuation ; enfin l'*accent* pathétique ou oratoire, qui, par diverses inflexions de voix, par un ton plus ou moins élevé par un parler plus vif ou plus lent, exprime les sentiments dont celui qui parle est agité et les communique à ceux qui l'écoutent. L'étude de ces divers *accents* et de leurs effets dans la langue doit être la grande affaire du musicien ; et Denys d'Halycarnasse regarde avec raison l'*accent* en général comme la semence de toute musique. Aussi devons-nous admettre pour une maxime incontestable que le plus ou moins d'*accent* est la vraie cause qui rend les langues plus ou moins musicales : car quel serait le rapport de la musique au discours si les tons de la voix chantante n'imitaient les *accents* de la parole ? D'où il suit que moins une langue a de pareils *accents*, plus la mélodie y doit être monotone, languissante et fade ; à moins qu'elle ne cherche dans le bruit et la force des sons le charme qu'elle ne peut trouver dans leur variété.

Quant à l'*accent* pathétique et oratoire, qui est l'objet le plus immédiat de la musique imitative du théâtre, on ne doit pas opposer à la maxime que je viens d'établir que tous les hommes étant sujets aux mêmes passions doivent en avoir également le langage : car autre chose est l'*accent* universel de la nature, qui arrache à tout homme des cris inarticulés, et autre chose l'*accent* de la langue, qui engendre la mélodie particulière à une nation. La seule différence du plus ou moins d'imagination et de sensibilité qu'on remarque d'un peuple l'autre en doit introduire une infinie dans l'idiome accentué, si j'ose parler ainsi. L'Allemand, par exemple, hausse également et fortement la voix dans la colère ; il crie toujours sur le même ton. L'Italien, que mille mouvements

Copyright Arvensa Editions

divers agitent rapidement et successivement dans le même cas, modifie sa voix de mille manières : le même fond de passion règne dans son âme ; mais quelle variété d'expressions dans ses *accents* et dans son langage ! Or, c'est à cette seule variété quand le musicien sait l'imiter, qu'il doit l'énergie et la grâce de son chant.

Malheureusement tous ces *accents* divers qui s'accordent parfaitement dans la bouche de l'orateur, ne sont pas si faciles à concilier sous la plume du musicien, déjà si gêné par les règles particulières de son art. On ne peut douter que la musique la plus parfaite ou du moins la plus expressive ne soit celle où tous les *accents* sont le plus exactement observés ; mais ce qui rend ce concours si difficile est que trop de règles dans cet art sont sujettes à se contrarier mutuellement, et se contrarient d'autant plus que la langue est moins musicale ; car nulle ne l'est parfaitement : autrement ceux qui s'en servent chanteraient au lieu de parler.

Cette extrême difficulté de suivre à la fois les règles de tous les *accents* oblige donc souvent le compositeur à donner la préférence à l'une ou à l'autre, selon les divers genres de musique qu'il traite. Ainsi les airs de danse exigent surtout un *accent* rythmique et cadencé dont en chaque nation le caractère est déterminé par la langue. L'*accent* grammatical doit être le premier consulté dans le récitatif, pour rendre plus sensible l'articulation des mots, sujette à se perdre par la rapidité du débit dans la résonance harmonique : mais l'*accent* passionné l'emporte à son tour dans les airs dramatiques ; et tous deux y sont subordonnés, surtout dans la symphonie, à une troisième sorte d'*accent*, qu'on pourrait appeler musical, et qui est en quelque sorte déterminé par l'espèce de mélodie que le musicien veut approprier aux paroles.

En effet le premier et principal objet de toute musique est de plaire à l'oreille ; ainsi tout air doit avoir un chant agréable : voilà la première loi, qu'il n'est jamais permis d'enfreindre. L'on doit donc premièrement consulter la mélodie et l'*accent* musical dans le dessein d'un air quelconque : ensuite s'il est question d'un chant dramatique et imitatif, il faut chercher l'*accent* pathétique qui donne au sentiment son expression, et l'*accent* rationnel par lequel le musicien rend avec justesse les idées du poète ; car pour inspirer aux autres la chaleur dont nous sommes animés en leur parlant, il faut leur faire entendre ce que nous disons. L'*accent* grammatical est nécessaire par la même raison ; est cette règle, pour être ici la dernière en ordre, n'est pas moins indispensable que les deux

Copyright Arvensa Editions

précédentes, puisque le sens des propositions et des phrases dépend absolument de celui des mots : mais le musicien qui sait sa langue a rarement besoin de songer à cet *accent* ; il ne saurait chanter son air sans s'apercevoir s'il parle bien ou mal, et il lui suffit de savoir qu'il doit toujours bien parler. Heureux toutefois quand une mélodie flexible et coulante ne cesse jamais de se prêter à ce qu'exige la langue ! Les musiciens français ont en particulier des secours qui rendent sur ce point leurs erreurs impardonnables, et surtout le *Traité de la Prosodie française* de M. l'Abbé d'Olivet, qu'ils devraient tous consulter. Ceux qui seront en état de s'élever plus haut pourront étudier la *Grammaire de Port-Royal*, et les savantes notes du philosophe qui l'a commentée ; alors en appuyant l'usage sur les règles, et les règles sur les principes, ils seront toujours sûrs de ce qu'ils doivent faire dans l'emploi de l'*accent* grammatical de toute espèce.

Quant aux deux sortes d'*accents*, on peut moins les réduire en règles, et la pratique en demande moins d'étude et plus de talent. On ne trouve point de sang-froid le langage des passions, et c'est une vérité rebattue qu'il faut être ému soi-même pour émouvoir les autres. Rien ne peut donc suppléer, dans la recherche de l'*accent* pathétique, à ce génie qui réveille à volonté tous les sentiments ; et il n'y a d'autre art en cette partie que d'allumer en son propre coeur le feu qu'on veut porter dans celui des autres. (Voyez GÉNIE.) Est-il question de l'accent rationnel : l'art a tout aussi peu de prise pour le saisir, par la raison qu'on n'apprend point à entendre à des sourds. Il faut avouer aussi que cet *accent* est moins que les autres du ressort de la musique, parce qu'elle est bien plus le langage des sens que celui de l'esprit. Donnez donc au musicien beaucoup d'images ou de sentiments et peu de simples idées à rendre : car il n'y a que les passions qui chantent, l'entendement ne fait que parler.

ACCENT :
Sorte d'agrément du chant français, qui se notait autrefois avec la musique, mais que les maîtres de goût du chant marquent aujourd'hui seulement avec du crayon jusqu'à ce que les écoliers sachent le placer d'eux-mêmes. L'*accent* ne se pratique que sur une syllabe longue, et sert de passage d'une note appuyée à une autre note non appuyée, placée sur le même degré ; il consiste en un coup de gosier qui élève le son d'un degré pour reprendre à l'instant sur la note suivante le même son d'où l'on est parti. Plusieurs donnaient le nom de *plainte* à l'*accent*. (Voyez le signe et l'effet de l'*accent*,

Copyright Arvensa Editions

Planche B, figure 13)

ACCENTS :
Les poètes emploient souvent ce mot au pluriel pour signifier le chant même, et l'accompagnent ordinairement d'une épithète, comme *doux, tendres, tristes accents* : alors ce mot reprend exactement le sens de sa racine ; car il vient de *canere, cantus*, d'où l'on a fait *accentus*, comme *concentus*.

ACCIDENT, ACCIDENTEL :
On appelle *accidents* ou *signes accidentels* les bémols, dièses ou bécarres qui se trouvent, par accident dans le courant d'un air, et qui, par conséquent, n'étant pas à la clef ne se rapportent pas au mode ou ton principal. (Voyez DIÈSE, BÉMOL, TON, MODE, CLEF TRANSPOSÉE.)

On appelle aussi *lignes accidentelles* celles qu'on ajoute au-dessus ou au-dessous de la portée pour placer les notes qui passent son étendue. (Voyez LIGNE, PORTÉE.)

ACCOLADE :
Trait perpendiculaire aux lignes, tiré à la marge d'une partition, et par lequel on joint ensemble les portées de toutes les parties. Comme toutes ces parties doivent s'exécuter en même temps, on compte les lignes d'une partition, non par les portées, mais par les *accolades*, et tout ce qui est compris sous une *accolade* ne forme qu'une seule ligne. (Voyez PARTITION.)

ACCOMPAGNATEUR :
Celui qui dans un concert accompagne de l'orgue, du clavecin, ou de tout autre instrument d'accompagnement. (Voyez ACCOMPAGNEMENT.)

Il faut qu'un bon *accompagnateur* soit grand musicien, qu'il sache à fond l'harmonie, qu'il connaisse son clavier, qu'il ait l'oreille sensible, les doigts souples, et le goût sûr.

C'est à l'*accompagnateur* de donner le ton aux voix et le mouvement à l'orchestre. La première de ces fonctions exige qu'il ait toujours sous un doigt la note du chant pour la refrapper au besoin, et soutenir ou remettre la voix, quand elle faiblit ou s'égare. La seconde exige qu'il marque la basse et son accompagnement par des coups fermés, égaux, détachés, et bien réglés à tous égards, afin de bien faire sentir la mesure aux concertants,

Copyright Arvensa Editions

surtout au commencement des airs.

On trouvera dans les trois articles suivants les détails qui peuvent manquer à celui-ci.

ACCOMPAGNEMENT :

C'est l'exécution d'une harmonie complète et régulière sur un instrument propre à la rendre, tel que l'orgue, le clavecin, le théorbe, la guitare, etc. Nous prendrons ici le clavecin pour exemple, d'autant plus qu'il est presque le seul instrument qui soit demeuré en usage pour l'*accompagnement*.

On y a pour guide une des parties de la musique, qui est ordinairement la basse. On touche cette basse de la main gauche, et de la droite l'harmonie indiquée par la marche de la basse, par le chant des autres parties qui marchent en même temps, par la partition qu'on a devant les yeux, ou par les chiffres qu'on trouve ajoutés à la basse. Les Italiens méprisent les chiffres ; la partition même leur est peu nécessaire ; la promptitude et la finesse de leur oreille y supplée, et ils accompagnent fort bien sans tout cet appareil. Mais ce n'est qu'à leur disposition naturelle qu'ils sont redevables de cette facilité et les autres peuples, qui ne sont pas nés comme eux pour la musique, trouvent à la pratique de l'*accompagnement* des obstacles presque insurmontables : il faut des huit et dix années pour y réussir passablement. Quelles sont donc les causes qui retardent ainsi l'avancement des élèves et embarrassent si longtemps les maures, si la seule difficulté de l'art ne fait point cela ?

Il y en a deux principales : l'une dans la manière de chiffrer les basses ; l'autre, dans la méthode de l'*accompagnement*. Parlons d'abord de la première.

Les signes dont on se sert pour chiffrer les basses sont en trop grand nombre : il y a si peu d'accords fondamentaux ! Pourquoi faut-il tant de chiffres pour les exprimer ? Ces mêmes signes sont équivoques, obscurs, insuffisants : par exemple, ils ne déterminent presque jamais l'espèce des intervalles qu'ils expriment, ou, qui pis est, ils en indiquent d'une autre espèce. On barre les uns, pour marquer des dièses ; on en barre d'autres, pour marquer des bémols : les intervalles majeurs et les superflus, même les diminués, s'expriment souvent de la même manière : quand les chiffres sont doubles, ils sont trop confus ; quand ils sont simples, ils n'offrent presque jamais que l'idée d'un seul intervalle ; de sorte qu'on en a toujours

Copyright Arvensa Editions

plusieurs à sous-entendre et à déterminer.

Comment remédier à ces inconvénients ? Faudra-t-il multiplier les signes pour tout exprimer ? Mais on se plaint qu'il y en a déjà trop. Faudra-t-il les réduire ? On laissera plus de choses deviner à l'accompagnateur, qui n'est déjà que trop occupé ; et dès qu'on fait tant que d'employer des chiffres, il faut qu'ils puissent tout dire. Que faire donc ? Inventer de nouveaux signes, perfectionner le doigter, et faire des signes et du doigter deux moyens combinés qui concourent à soulager l'accompagnateur. C'est ce que M. Rameau a tenté avec beaucoup de sagacité dans sa Dissertation sur les différentes méthodes d'accompagnement. Nous exposerons aux mots chiffres et doigter les moyens qu'il propose. Passons aux méthodes.

Comme l'ancienne musique n'était pas si composée que la nôtre, ni pour le chant, ni pour l'harmonie, et qu'il n'y avait guère d'autre basse que la fondamentale, tout l'*accompagnement* ne consistait qu'en une suite d'accords parfaits, dans lesquels l'accompagnateur substituait de temps en temps quelque sixte à la quinte, selon que l'oreille le conduisait : ils n'en savaient pas davantage. Aujourd'hui qu'on a varié les modulations, renversé les parties, surchargé peut-être gâté l'harmonie par des foules de dissonances, on est contraint de suivre d'autres règles. Campion imagina, dit-on, celle qu'on appelle règle de l'octave :(voyez RÈGLE DE L'OCTAVE.) ; et c'est par cette méthode que la plupart des maures enseignent encore aujourd'hui l'*accompagnement*.

Les accords sont déterminés par la règles de l'octave relativement au rang qu'occupent les notes de la basse et à la marche qu'elles suivent dans un ton donné Ainsi le ton étant connu, la note de la basse-continue aussi connue, le rang de cette note dans le ton, le rang de la note qui la précède immédiatement, et le rang de la note qui la suit, on ne se trompera pas beaucoup en accompagnant par la règle de l'octave, si le compositeur a suivi l'harmonie la plus simple et la plus naturelle : mais c'est ce qu'on ne doit guère attendre de la musique d'aujourd'hui, si ce n'est peut-être en Italie, où l'harmonie paraît se simplifier à mesure qu'elle s'altère ailleurs. De plus, le moyen d'avoir toutes ces choses incessamment présentes ? et tandis que l'accompagnateur s'en instruit, que deviennent les doigts ? À peine atteint-on un accord qu'il s'en offre un autre, et le moment de la réflexion est précisément celui de l'exécution. Il n'y a qu'une habitude consommée de musique, une expérience réfléchie, la facilité de lire une ligne de musique d'un coup d'oeil, qui puissent aider en ce moment :

Copyright Arvensa Editions

encore les plus habiles se trompent-ils avec ce secours. Que de fautes échappent, durant l'exécution, à l'accompagnateur le mieux exercé.

Attendra-t-on, même pour accompagner, que l'oreille soit formée, qu'on sache lire aisément et rapidement toute musique, qu'on puisse débrouiller à livre ouvert une partition ? Mais, en fût-on là on aurait encore besoin d'une habitude de doigter fondée sur d'autres principes d'*accompagnement* que ceux qu'on a donnés jusqu'à M. Rameau.

Les maures zélés ont bien senti l'insuffisance de leurs règles : pour y suppléer, ils ont eu recours à l'énumération et à la description des consonances dont chaque dissonance se prépare, s'accompagne, et se sauve dans tous les différents cas : détail prodigieux que la multitude des dissonances et de leurs combinaisons fait assez sentir, et dont la mémoire demeure accablée.

Plusieurs conseillent d'apprendre la composition avant de passer à l'*accompagnement* : comme si l'*accompagnement* n'était pas la composition même, à l'invention près, qu'il faut de plus au compositeur ! c'est comme si l'on proposait de commencer par se faire orateur pour apprendre lire. Combien de gens, au contraire, veulent qu'on commence par l'*accompagnement* à apprendre la composition ! et cet ordre est assurément plus raisonnable et plus naturel.

La marche de la basse, la règle de l'octave, la manière de préparer et sauver les dissonances, la composition en général, tout cela ne concourt guère qu'à montrer la succession d'un accord un autre ; de sorte qu'à chaque accord, nouvel objet, nouveau sujet de réflexion. Quel travail continuel ! Quand l'esprit sera-t-il assez instruit ? Quand l'oreille sera-t-elle assez exercée, pour que les doigts ne soient plus arrêtés ?

Telles sont les difficultés que M. Rameau s'est proposé d'aplanir par ses nouveaux chiffres et par ses nouvelles règles d'*accompagnement*.

Je tâcherai d'exposer en peu de mots les principes sur lesquels sa méthode est fondée.

Il n'y dans l'harmonie que des consonances et des dissonances ; il n'y a donc que des accords consonants et des accords dissonants.

Chacun de ces accords est fondamentalement divisé par tierces. (C'est le système de M. Rameau.) L'accord consonant est composé de trois notes, comme *ut mi sol* ; et le dissonant de quatre, comme *sol si re fa* ; laissant à part la supposition et la suspension, qui, à la place des notes, dont elles exigent le retranchement, en introduisent d'autres comme par licence ;

Copyright Arvensa Editions

mais l'*accompagnement* n'en porte toujours que quatre. (Voyez SUPPOSITION et SUSPENSION.)

Ou des accords consonants se succèdent, ou des accords dissonants sont suivis d'autres accords dissonants, ou les consonants et les dissonants sont entrelacés.

L'accord consonant parfait ne convenant qu'à la tonique, la succession des accords consonants fournit autant de toniques, et par conséquent autant de changements de ton.

Les accords dissonants se succèdent ordinairement dans un même ton, si les sons n'y sont point altérés. La dissonance lie le sens harmonique, un accord y fait désirer l'autre, et sentir que la phrase n'est pas finie. Si le ton change dans cette succession, ce changement est toujours annoncé par un dièse ou par un bémol. Quant à la troisième succession, savoir l'entrelacement des accords consonants et dissonants, M. Rameau la réduit à deux cas seulement ; et prononce en général qu'un accord consonant ne peut être immédiatement précédé d'aucun autre accord dissonant, que celui de septième de la dominante-tonique, ou de celui de sixte-quinte de la sous-dominante ; excepté dans la cadence rompue et dans les suspensions ; encore prétend-il qu'il n'y a pas d'exception quant au fond. Il me semble que l'accord parfait peut encore être précédé de l'accord de septième diminuée, et même de celui de sixte-superflue ; deux accords originaux, dont le dernier ne se renverse point.

Voilà donc trois textures différentes des phrases harmoniques : 1. des toniques qui se succèdent et forment autant de nouvelles modulations ; 2. des dissonances qui se succèdent ordinairement dans le même ton ; 3. enfin des consonances et des dissonances qui s'entrelacent, et où la consonance est, selon M. Rameau, nécessairement précédée de la septième de la dominante, ou de la sixte-quinte de la sous-dominante. Que reste-t-il donc à faire pour la facilité de l'*accompagnement*, sinon d'indiquer à l'accompagnateur quelle est celle de ces textures qui règne dans ce qu'il accompagne ? Or, c'est ce que M. Rameau veut qu'on exécute avec des caractères de son invention.

Un seul signe peut aisément indiquer le ton, la tonique, et son accord.

De là se tire la connaissance des dièses et des bémols qui doivent entrer dans la composition des accords d'une tonique à une autre.

La succession fondamentale par tierces ou par quintes, tant en montant qu'en descendant, donne la première texture des phrases harmoniques,

Copyright Arvensa Editions

toute composée d'accords consonants.

La succession fondamentale par quintes ou par tierces, en descendant, donne la seconde texture, composée d'accords dissonants, savoir des accords de septième ; et cette succession donne une harmonie descendante.

L'harmonie ascendante est fournie par une succession de quintes en montant ou de quartes en descendant, accompagnées de la dissonance propre à cette succession, qui est la sixte-ajoutée ; et c'est la troisième texture des phrases harmoniques. Cette dernière n'avait jusqu'ici été observée par personne, pas même par M. Rameau, quoiqu'il en ait découvert le principe dans la cadence qu'il appelle irrégulière. Ainsi, par les règles ordinaires, l'harmonie qui naît d'une succession de dissonances, descend toujours, quoique, selon les vrais principes et selon la raison, elle doive avoir en montant une progression tout aussi régulière qu'en descendant.

Les cadences fondamentales donnent la quatrième texture de phrases harmoniques, où les consonances et les dissonances s'entrelacent.

Toutes ces textures peuvent être indiquées par des caractères simples, clairs, peu nombreux, qui puissent en même temps indiquer quand il le faut la dissonance en général ; car l'espèce en est toujours déterminée par la texture même. On commence par s'exercer sur ces textures prises séparément ; puis on les fait succéder les unes aux autres sur chaque ton et sur chaque mode successivement.

Avec ces précautions, M. Rameau prétend qu'on apprend plus d'accompagnement en six mois qu'on n'en apprenait auparavant en six ans, et il a l'expérience pour lui. (Voyez CHIFFRES et DOIGTER.)

À l'égard de la manière d'accompagner avec intelligence, comme elle dépend plus de l'usage et du goût que des règles qu'on en peut donner, je me contenterai de faire ici quelques observations générales que ne doit ignorer aucun accompagnateur.

I. Quoique dans les principes de M. Rameau, l'on doive toucher tous les sons de chaque accord, il faut bien se garder de prendre toujours cette règle à la lettre. Il y a des accords qui seraient insupportables avec tout ce remplissage. Dans la plupart des accords dissonants, surtout dans les accords par supposition, il y a quelque son à retrancher pour en diminuer la dureté : ce son est quelquefois la septième, quelquefois la quinte ; quelquefois l'une et l'autre se retranchent. On retranche encore assez

Copyright Arvensa Editions

souvent la quinte ou l'octave de la basse dans les accords dissonants, pour éviter des octaves ou des quintes de suite qui peuvent faire un mauvais effet, surtout aux extrémités. Par la même raison, quand la note sensible est dans la basse, on ne la met pas dans l'*accompagnement* ; et l'on double au lieu de cela la tierce ou la sixte de la main droite. On doit éviter aussi les intervalles de seconde, et d'avoir deux doigts joints, car cela fait une dissonance fort dure, qu'il faut garder quelques occasions où l'expression la demande. En général on doit penser, en accompagnant, que quand M. Rameau veut qu'on remplisse tous les accords, il a bien plus d'égard à la mécanique des doigts et son système particulier d'*accompagnement*, qu'à la pureté de l'harmonie. Au lieu du bruit confus que fait un pareil *accompagnement*, il faut chercher à le rendre agréable et sonore, et faire qu'il nourrisse et renforce la basse, au lieu de la couvrir et de l'étouffer.
Que si l'on demande comment ce retranchement de sons s'accorde avec la définition de l'*accompagnement* par une harmonie complète, je réponds que ces retranchements ne sont, dans le vrai, qu'hypothétiques et seulement dans le système de M. Rameau ; que, suivant la nature, ces accords, en apparence ainsi mutilés, ne sont pas moins complets que les autres, puisque les sons qu'on y suppose ici retranchés les rendraient choquants et souvent insupportables ; qu'en effet les accords dissonants ne sont point remplis dans le système de M. Tartini comme dans celui de M. Rameau ; que par conséquent des accords défectueux dans celui-ci sont complets dans l'autre ; qu'enfin le bon goût dans l'exécution demandant qu'on s'écarte souvent de la règle générale, et l'*accompagnement* le plus régulier n'étant pas toujours le plus agréable, la définition doit dire la règle, et l'usage apprendre quand on s'en doit écarter.

II. On doit toujours proportionner le bruit de l'*accompagnement* au caractère de la musique et à celui des instruments ou des voix que l'on doit accompagner. Ainsi dans un choeur on frappe de la main droite les accords pleins ; de la gauche on redouble l'octave ou la quinte, quelquefois tout l'accord. On en doit faire autant dans le récitatif italien ; car les sons de la basse, n'y étant pas soutenus, ne doivent se faire entendre qu'avec toute leur harmonie, et de manière à rappeler fortement et pour longtemps l'idée de la modulation. Au contraire, dans un air lent et doux, quand on n'a qu'une voix faible ou un seul instrument à accompagner, on retranche des sons, on arpège doucement, on prend le petit clavier. En un mot on a toujours attention que l'*accompagnement*, qui n'est fait que pour soutenir

Copyright Arvensa Editions

et embellir le chant, ne le gâte et ne le couvre pas.

III. Quand on frappe les mêmes touches pour prolonger le son dans une note longue ou une tenue, que ce soit plutôt au commencement de la mesure ou du temps fort, que dans un autre moment : on ne doit rebattre qu'en marquant bien la mesure. Dans le récitatif italien, quelque durée que puisse avoir une note de basse, il ne faut jamais la frapper qu'une fois et fortement avec tout son accord ; on refrappe seulement l'accord quand il change sur la même note : mais quand un accompagnement de violons règne sur le récitatif, alors il faut soutenir la basse et en arpéger l'accord.

IV. Quand on accompagne de la musique vocale, on doit par l'*accompagnement* soutenir la voix, la guider, lui donner le ton à toutes les rentrées, et l'y remettre quand elle détonne : l'accompagnateur, ayant toujours le chant sous les yeux et l'harmonie présente à l'esprit, est chargé spécialement d'empêcher que la voix ne s'égare. (Voyez ACCOMPAGNATEUR.)

V. On ne doit pas accompagner de la même manière la musique italienne et la française. Dans celle-ci, il faut soutenir les sons, les arpéger gracieusement et continuellement de bas en haut, remplir toujours l'harmonie autant qu'il se peut, jouer proprement la basse, en un mot, se prêter à tout ce qu'exige le genre. Au contraire, en accompagnant de l'italien, il faut frapper simplement et détacher les notes de la basse, n'y faire ni trilles ni agréments, lui conserver la marche égale et simple qui lui convient : l'*accompagnement* doit être plein, sec et sans arpéger, excepté le cas dont j'ai parlé numéro 3, et quelques tenues ou point d'orgue. On n'y peut sans scrupule retrancher des sons ; mais alors il faut bien choisir ceux qu'on fait entendre, en sorte qu'ils se fondent dans l'harmonie et se marient bien avec la voix. Les Italiens ne veulent pas qu'on entende rien dans l'*accompagnement* ni dans la basse qui puisse distraire un moment l'oreille du chant ; et leurs *accompagnements* sont toujours dirigés sur ce principe que le plaisir et l'attention s'évaporent en se partageant.

VI. Quoique l'*accompagnement* de l'orgue soit le même que celui du clavecin, le goût en est très différent. Comme les sons de l'orgue sont soutenus, la marche en doit être plus liée et moins sautillante : il faut lever la main entière le moins qu'il se peut, glisser les doigts d'une touche à l'autre, sans ôter ceux qui, dans la place où ils sont, peuvent servir l'accord où l'on passe. Rien n'est si désagréable que d'entendre hacher sur l'orgue cette espèce d'*accompagnement* sec, arpégé qu'on est forcé de pratiquer

Copyright Arvensa Editions

sur le clavecin. (Voyez le mot DOIGTER.) En général l'orgue, cet instrumen si sonore et si majestueux, ne s'associe avec aucun autre, et ne fait qu'un mauvais effet dans l'*accompagnement*, si ce n'est tout au plus pour fortifier les rippienes et les choeurs.

M. Rameau, dans ses *Erreurs sur la musique*, vient d'établir ou du moins d'avancer un nouveau principe dont il me censure fort de n'avoir pas parlé dans l'Encyclopédie ; savoir que l'*accompagnement* représente le corps sonore. Comme j'examine ce principe dans un autre écrit, je me dispenserai d'en parler dans cet article qui n'est déjà que trop long. Mes disputes avec M. Rameau sont les choses du monde les plus inutiles au progrès de l'art, et par conséquent au but de ce Dictionnaire.

ACCOMPAGNEMENT, est encore toute partie de basse ou d'un autre instrument, qui est composée sous un chant pour y faire harmonie. Ainsi u n *solo* de violon s'accompagne du violoncelle ou du clavecin, et un *accompagnement* de flûte se marie fort bien avec la voix. L'harmonie de l'*accompagnement* ajoute à l'agrément du chant, en rendant les sons plus sûrs, leur effet plus doux, la modulation plus sensible, et portant à l'oreille un témoignage de justesse qui la flatte. Il y a même, par rapport aux voix, une forte raison de les faire toujours accompagner de quelque instrument, soit en partie, soit à l'unisson ; car quoique plusieurs prétendent qu'en chantant la voix se modifie naturellement selon les lois du tempérament, (Voyez TEMPÉRAMENT.) cependant l'expérience nous dit que les voix le plus justes et les mieux exercées ont bien de la peine à se maintenir longtemps dans la justesse du ton, quand rien ne les y soutient. À force de chanter on monte ou l'on descend insensiblement ; et il est très rare qu'on se trouve exactement en finissant dans le ton d'où l'on était parti. C'est pour empêcher ces variations que l'harmonie d'un instrument est employée ; elle maintient la voix dans le même diapason, ou l'y rappelle aussitôt, quand elle s'égare. La basse est de toutes les parties la plus propre à l'*accompagnement*, celle qui soutient le mieux la voix, et satisfait le plus l'oreille, parce qu'il n'y en a point dont les vibrations soient si fortes, si déterminantes, ni qui laisse moins d'équivoque dans le jugement de l'harmonie fondamentale.

ACCOMPAGNER, *v. a*. et *n*.
C'est en général jouer les parties d'accompagnement dans l'exécution d'un

Copyright Arvensa Editions

morceau de musique ; c'est plus particulièrement, sur un instrument convenable, frapper avec chaque note de la basse les accords qu'elle doit porter, et qui s'appellent l'accompagnement. J'ai suffisamment expliqué dans les précédents articles en quoi consiste cet accompagnement. J'ajouterai seulement que ce mot même avertit celui qui *accompagne* dans un concert qu'il n'est chargé que d'une partie accessoire, qu'il ne doit s'attacher qu'à en faire valoir d'autres, que sitôt qu'il a la moindre prétention pour lui-même, il gâte l'exécution, et impatiente à la fois les concertants et les auditeurs ; plus il croit se faire admirer, plus il se rend ridicule ; et sitôt qu'à force de bruit ou d'ornements déplacés il détourne à soi l'attention due à la partie principale, tout ce qu'il montre de talent et d'exécution montre à la fois sa vanité et son mauvais goût. Pour *accompagner* avec intelligence et avec applaudissement, il ne faut songer qu'à soutenir et faire valoir les parties essentielles, et c'est exécuter fort habilement la sienne que d'en faire sentir l'effet sans la laisser remarquer.

ACCORD, *s. m*.
Union de deux ou plusieurs sons rendus à la fois, et formant ensemble un tout harmonique.

L'harmonie naturelle produit par la résonance d'un corps sonore est composée de trois sons différents, sans compter leurs octaves, lesquels forment entre eux l'*accord* le plus agréable et le plus parfait que l'on puisse entendre : d'où on l'appelle par excellence, *accord parfait*. Ainsi pour rendre complète harmonie, il faut que chaque *accord* soit au moins composé de trois sons. Aussi les musiciens trouvent-ils dans le trio la perfection harmonique, soit parce qu'ils y emploient les *accords* en entier, soit parce que, dans les occasions où ils ne les emploient pas en entier, ils ont l'art de donner le change à l'oreille, et de lui persuader le contraire, en lui présentant les sons principaux des *accords* de manière à lui faire oublier les autres. (Voyez TRIO.) Cependant l'octave du son principal produisant de nouveaux rapports et de nouvelles consonances par les compléments des intervalles,(Voyez COMPLÉMENT.) on ajoute ordinairement cette octave pour avoir ensemble de toutes les consonances dans un même *accord*. (Voyez CONSONANCE) De plus, l'addition de la dissonance,(Voyez DISSONANCE) produisant un quatrième son ajouté à l'*accord* parfait, c'est une nécessité si l'on veut remplir l'*accord*, d'avoir une quatrième partie pour exprimer cette dissonance. Ainsi la suite des accords ne peut être

Copyright Arvensa Editions

complète et liée qu'au moyen de quatre parties.

On divise les *accords* en parfaits et imparfaits. L'*accord* parfait est celui dont nous venons de parler, lequel est composé du son fondamental au grave, de sa tierce, de sa quinte et de son octave : il se subdivise en majeur ou mineur, selon l'espèce de sa tierce. (Voyez MAJEUR, MINEUR.) Quelque auteurs donnent aussi le nom de parfaits à tous les *accords*, même dissonants, dont le son fondamental est au grave. Les *accords* imparfaits sont ceux où règne la sixte au lieu de la quinte, et en général tous ceux où le son grave n'est pas le fondamental. Ces dénominations, qui ont été données avant que l'on connût la basse fondamentale, sont fort mal appliquées : celles d'*accords* directs ou renversés sont beaucoup plus convenables dans le même sens. (Voyez RENVERSEMENT.)

Les *accords* se divisent encore en consonants et dissonants. Les *accords* consonants sont l'*accord* parfait et ses dérivés : tout autre accord est dissonant. Je vais donner une table des uns et des autres selon le système de M. Rameau.

TABLE DE TOUS LES ACCORDS REÇUS DANS L'HARMONIE

ACCORDS FONDAMENTAUX

ACCORD PARFAIT, ET SES DÉRIVÉS

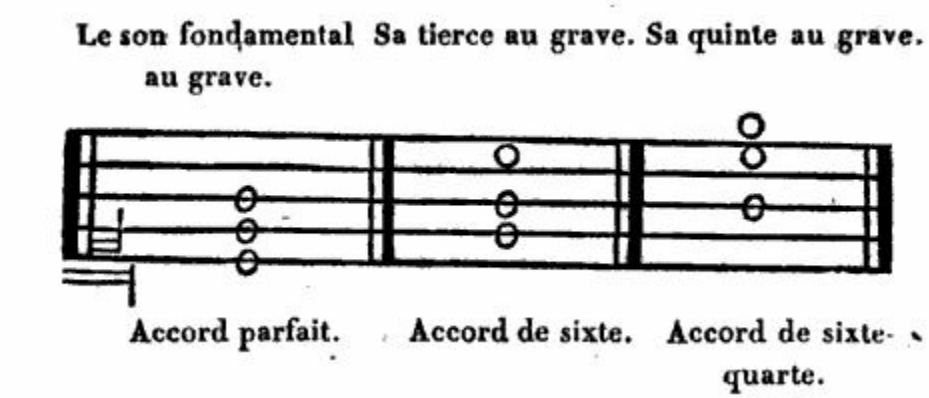

Cet *accord* constitue le ton, et ne se fait que sur la tonique : sa tierce peut être majeure ou mineure, et c'est elle qui constitue le mode.

ACCORD SENSIBLE OU DOMINANT, ET SE DÉRIVÉS

Copyright Arvensa Editions

Aucun des sons de cet *accord* ne peut s'altérer.

ACCORD DE SEPTIÈME ET SES DÉRIVÉS

La tierce, la quinte, et la septième peuvent s'altérer dans cet *accord.*

ACCORD DE SEPTIÈME DIMINUÉE, ET SES DÉRIVÉS

Aucun des sons de cet *accord* ne peut s'altérer.

ACCORD DE SIXTE AJOUTÉE, ET SES DÉRIVÉS

Copyright Arvensa Editions

Je joins ici partout le mot ajouté pour distinguer cet accord et ses renversés des productions semblables de l'*accord* de septième.

Ce dernier renversement de septième ajoutée n'est pas admis par M. Rameau, parce que ce renversement forme un accord de septième, et que l'*accord* de septième est fondamental. Cette raison paraît peu solide. Il ne faudrait donc pas non plus admettre la grande-sixte comme un renversement ; puisque dans les propres principes de M. Rameau ce même accord est souvent fondamental. Mais la pratique des plus grands musiciens, et la sienne même dément l'exclusion qu'il voudrait établir.

ACCORD DE SIXTE SUPERFLUE

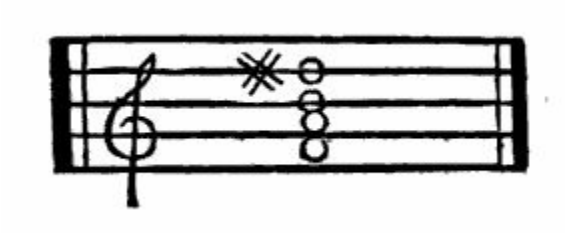

Cet accord ne se renverse point, et aucun de ses sons ne peut s'altérer. Ce n'est proprement qu'un accord de petite-sixte majeure, diésée par accident, et dans lequel on substitue quelquefois la quinte à la quarte.

ACCORDS PAR SUPPOSITION (VOYEZ SUPPOSITION.)

(Voyez SUPPOSITION)

ACCORD DE NEUVIÈME ET SES DÉRIVÉS

Copyright Arvensa Editions

C'est un *accord* de septième auquel on ajoute un cinquième son à la tierce au-dessous du fondamental.

On retranche ordinairement la septième, c'est-à-dire, la quinte du son fondamental, qui est ici la note marquée en noir ; dans cet état l'*accord* de neuvième peut se renverser en retranchant encore de l'accompagnement l'octave de la note qu'on porte à la basse.

ACCORD DE QUINTE SUPERFLUE

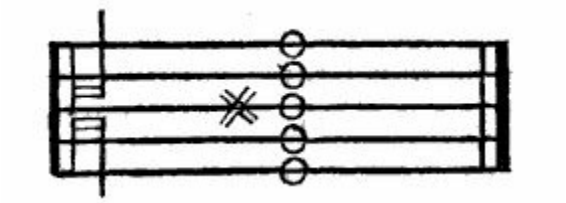

C'est l'*accord* sensible d'un ton mineur, au-dessous duquel on fait entendre la médiante : ainsi c'est un véritable *accord* de neuvième. Mais il ne se renverse point, à cause de la quarte diminuée que donnerait avec la note sensible le son supposé porté à l'aigu, laquelle quarte est un intervalle banni de l'harmonie.

ACCORD D'ONZIÈME OU QUARTE

Copyright Arvensa Editions

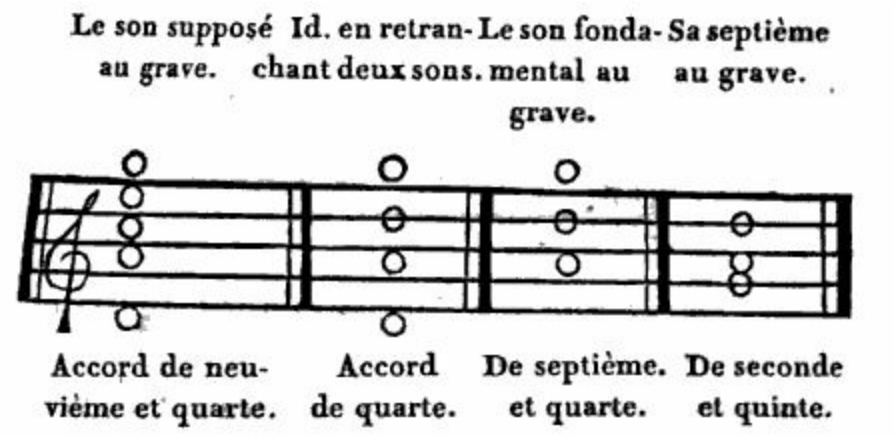

C'est un *accord* de septième, au-dessous duquel on ajoute un cinquième son à la quinte du fondamental. On ne frappe guère cet *accord* plein, à cause de sa dureté : on en retranche ordinairement la neuvième et la septième ; et pour le renverser, ce retranchement est indispensable.

ACCORD DE SEPTIÈME SUPERFLUE

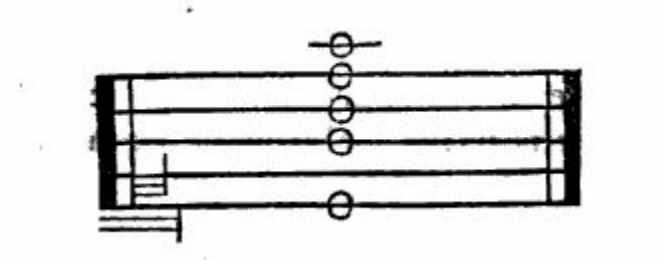

C'est l'*accord* dominant sous lequel la basse fait la tonique.

ACCORD DE SEPTIÈME SUPERFLUE ET SIXTE MINEURE

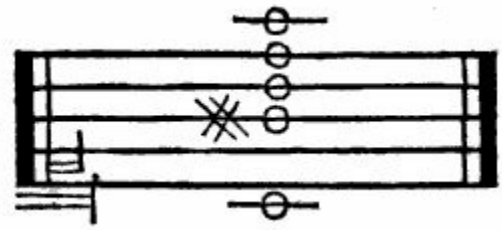

C'est l'*accord* de septième diminuée sur la note sensible, sous lequel la basse fait la tonique.

Ces deux derniers *accords* ne se renversent point, parce que la note sensible et la tonique s'entendraient ensemble dans les parties supérieures ; ce qui ne peut se tolérer.

Quoique tous les *accords* soient pleins et complets dans cette table, comme il le fallait pour montrer tous leurs éléments, ce n'est pas à dire qu'il faille les employer tels. On ne le peut pas toujours, et on le doit très rarement. Quant aux sons qui doivent être préférés selon la place et

Copyright Arvensa Editions

l'usage des accords ; c'est dans ce choix exquis et nécessaire que consiste le plus grand art du compositeur. (Voyez COMPOSITION, MÉLODIE, EFFE EXPRESSION, etc.)

Nous parlerons, aux mots HARMONIE, BASSE-FONDAMENTA COMPOSITION, etc., de la manière d'employer tous ces *accords* pour en former une harmonie régulière. J'ajouterai seulement ici les observations suivantes.

I. C'est une grande erreur de penser que le choix des renversements d'un même *accord* soit indifférent pour l'harmonie ou pour l'expression. Il n'y a pas un de ces renversements qui n'ait son caractère propre. Tout le monde sent l'opposition qui se trouve entre la douceur de la fausse-quinte et l'aigreur du triton ; et cependant l'un de ces intervalles est renversé de l'autre. Il en est de même de la septième diminuée et de la seconde superflue, de la seconde ordinaire et de la septième. Qui ne sait combien la quinte est plus sonore que la quarte ? L'*accord* de grand-sixte et celui de petite-sixte mineure sont deux faces du même *accord* fondamental, mais de combien l'une n'est-elle pas plus harmonieuse que l'autre ? L'*accord* de petite-sixte majeur, au contraire, n'est-il pas plus brillant que celui de fausse-quinte ? Et, pour ne parler que du plus simple de tous les *accord*s, considérez la majesté de l'*accord* parfait, la douceur de l'*accord* de sixte, et la fadeur de celui de sixte-quarte, tous cependant composés des mêmes sons. En général les intervalles superflus, les dièses dans le haut, sont propres par leur dureté à exprimer l'emportement, la colère et les passions aigues : au contraire, les bémols à l'aigu, et les intervalles diminués forment une harmonie plaintive, qui attendrit le coeur. C'est une multitude d'observations semblables qui, lorsqu'un habile musicien sait s'en prévaloir, le rendent maître des affections de ceux qui l'écoutent.

II. Le choix des intervalles simples n'est guère moins important que celui des *accord*s pour la place où l'on doit les employer. C'est, par exemple, dans le bas qu'il faut placer les quintes et les octaves par préférence, dans le haut les tierces et les sixtes. Transposez cet ordre, vous gâterez l'harmonie en laissant les mêmes *accord*s.

III. Enfin, l'on rend les *accord*s plus harmonieux encore en les rapprochant par de petits intervalles plus convenables que les grands à la capacité de l'oreille. C'est ce qu'on appelle resserrer l'harmonie, et que si peu de musiciens savent pratiquer. Les bornes du diapason des voix sont

Copyright Arvensa Editions

une raison de plus pour resserrer les choeurs. On peut assurer qu'un choeur est mal fait lorsque les *accord*s divergent, lorsque les parties crient, sortent de leur diapason, et sont si éloignées les unes des autres qu'elles semblent n'avoir plus de rapport entre elles.
On appelle encore *accord* l'état d'un instrument dont les sons fixes sont entre eux dans toute la justesse qu'ils doivent avoir. On dit en ce sens qu'un instrument est d'*accord*, qu'il n'est pas d'*accord*, qu'il garde ou ne garde pas son *accord*. La même expression s'emploie pour deux voix qui chantent ensemble, pour deux sons qui se font entendre à la fois, soit à l'unisson, soit en contreparties.

ACCORD DISSONANT, FAUX ACCORD, ACCORD FAUX, sont autant de différentes choses qu'il ne faut pas confondre. *Accord dissonant* est celui qui contient quelque dissonance ; *accord faux,* celui dont les sons sont mal accordés, et ne gardent pas entre eux la justesse des intervalles ; *faux accord*, celui qui choque l'oreille, parce qu'il est mal composé et que les sons, quoique justes, n'y forment pas un tout harmonique.

ACCORDER des instruments, c'est tendre ou lâcher les cordes, allonger ou raccourcir les tuyaux, augmenter ou diminuer la masse du corps sonore, jusqu'à ce que toutes les parties de l'instrument soient au ton qu'elles doivent avoir.

Pour *accorder* un instrument, il faut d'abord fixer un son qui serve aux autres de terme de comparaison. C'est ce qu'on appelle prendre ou donner le ton. (Voyez TON.) Ce son est ordinairement l'*ut* pour orgue et le clavecin, le la pour le violon et la basse, qui ont ce *la* sur une corde à vide et dans un *medium* propre à être aisément saisi par l'oreille.
À l'égard des flûtes, hautbois, bassons, et autres instruments à vent, ils sont leur ton à peu près fixé qu'on ne peut guère changer qu'en changeant quelque pièce de l'instrument. On peut encore les allonger un peu à l'embouchure des pièces, ce qui baisse le ton de quelque chose ; mais il doit nécessairement résulter des tons faux de ces variations, parce que la juste proportion est rompue entre la longueur totale de l'instrument et les distances d'un trou à l'autre.

Quand le ton est déterminé on y fait rapporter tous les autres sons de l'instrument, lesquels doivent être fixés par l'accord selon les intervalles qui leur conviennent. L'orgue et le clavecin s'*accordent* par quintes jusqu'à

Copyright Arvensa Editions

ce que la partition soit faite, et par octaves pour reste du clavier : la basse et le violon, par quintes ; la viole et la guitare, par quartes et par tierces, etc. En général on choisit toujours des intervalles consonants et harmonieux, afin que l'oreille en saisisse plus aisément la justesse.

Cette justesse des intervalles ne peut, dans la pratique, s'observer à toute rigueur, et pour qu'ils puissent tous s'*accorder* entre eux, il faut que chacun en particulier souffre quelque altération. Chaque espèce d'instrument a pour cela ses règles particulières et sa méthode d'*accorder*. (Voyez TEMPÉRAMENT.)

On observe que les instruments dont on tire le son par inspiration, comme la flûte et le hautbois, montent insensiblement quand on a joué quelque temps ; ce qui vient, selon quelques-uns, de l'humidité qui, sortant de la bouche avec l'air, les renfle et les raccourcit ; ou plutôt, suivant la doctrine de M. Euler, c'est que la chaleur et la réfraction que l'air reçoit pendant l'inspiration rendent ses vibrations plus fréquentes, diminuent son poids, et augmentant ainsi le poids relatif de l'atmosphère, rendent le son un peu plus aigu.

Quoi qu'il en soit de la cause, il faut, en *accordant*, avoir égard à l'effet prochain, et forcer un peu le vent quand on donne ou reçoit le ton sur ces instruments ; car, pour rester d'accord durant le concert, ils doivent être un peu trop bas en commençant.

ACCORDEUR, *s. m.*

On appelle *accordeurs* d'orgue ou de clavecin ceux qui vont dans les églises ou dans les maisons accommoder et accorder ces instruments, et qui, pour l'ordinaire, en sont aussi les facteurs.

ACOUSTIQUE, *s. f.*

Doctrine ou théorie des sons. (Voyez SON.) Ce mot est de l'invention de M Sauveur, et vient du grec ἀκούω, *j'entends*.

L'*acoustique* est proprement la partie théorique de la musique ; c'est elle qui donne ou doit donner les raisons du plaisir que nous font l'harmonie et le chant, qui détermine les rapports des intervalles harmoniques, qui découvre les affections ou propriétés des cordes vibrantes, etc. (Voyez CORDES, HARMONIE.)

Acoustique est aussi quelquefois adjectif ; on dit : l'organe *acoustique*, un phénomène *acoustique*, etc.

Copyright Arvensa Editions

ACTE, *s. m.*
Partie d'un opéra séparée d'une autre dans la représentation par un espace appelé entracte. (Voyez ENTRACTE.)

L'unité de temps et de lieu doit être aussi rigoureusement observée dans un *acte* d'opéra que dans une tragédie entière du genre ordinaire, et même plus à certains égards ; car le poète ne doit point donner à un *acte* d'opéra une durée hypothétique plus longue que celle qu'il a réellement, parce qu'on ne peut supposer que ce qui se passe sous nos yeux dure plus longtemps que nous ne le voyons durer en effet ; mais il dépend du musicien de précipiter ou ralentir l'action jusqu'à un certain point, pour augmenter la vraisemblance ou l'intérêt ; liberté qui l'oblige à bien étudier la gradation des passions théâtrales, le temps qu'il faut pour les développer, celui où le progrès est au plus haut point, et celui où il convient de s'arrêter pour prévenir l'inattention, la langueur, l'épuisement du spectateur. Il n'est pas non plus permis de changer de décoration et de faire sauter le théâtre d'un lieu à un autre, au milieu d'un *acte*, même dans le genre merveilleux, parce qu'un pareil saut choque la raison, la vérité la vraisemblance, et détruit l'illusion, que la première loi du théâtre est de favoriser en tout. Quand donc l'action est interrompue par de tels changements, le musicien ne peut savoir ni comment il les doit marquer, ni ce qu'il doit faire de son orchestre pendant qu'ils durent, à moins d'y représenter le même chaos qui règne alors sur la scène.

Quelquefois le premier *acte* d'un opéra ne tient point à l'action principale et ne lui sert que d'introduction : alors il s'appelle *prologue*. (Voyez ce mot.) Comme le prologue ne fait pas partie de la pièce, on ne le compte point dans le nombre des actes qu'elle contient, et qui est souvent de cinq dans les opéras français, mais toujours de trois dans les italiens. (Voyez OPÉRA.)

ACTE DE CADENCE, est un mouvement dans une des parties, et surtout dans la basse, qui oblige toutes les autres parties à concourir à former une cadence ou à l'éviter expressément. (Voyez CADENCE, ÉVITER.)

ACTEUR, *s. m.*
Chanteur qui fait un rôle dans la représentation d'un opéra. Outre toutes les qualités qui doivent lui être communes avec l'*acteur* dramatique, il doit

Copyright Arvensa Editions

en avoir beaucoup de particulières pour réussir dans son art. Ainsi il ne suffit pas qu'il ait un bel organe pour la parole, s'il ne l'a tout aussi beau pour le chant ; car il n'y a pas une telle liaison entre la voix parlante et la voix chantante, que la beauté de l'une suppose toujours celle de l'autre. Si l'on pardonne à un *acteur* le défaut de quelque qualité qu'il a pu se flatter d'acquérir, on ne peut lui pardonner d'oser se destiner au théâtre, destitué des qualités naturelles qui y sont nécessaires, telles entre autres que la voix dans un chanteur. Mais par ce mot voix, j'entends moins la force du timbre que l'étendue, la justesse et la flexibilité. Je pense qu'un théâtre dont l'objet est d'émouvoir le coeur par les chants doit être interdit ces voix dures et bruyantes qui ne font qu'étourdir les oreilles ; et que, quelque peu de voix que puisse avoir un *acteur*, s'il l'a juste, touchante, facile, et suffisamment tendue, il en a tout autant qu'il faut : il saura toujours bien se faire entendre, s'il sait se faire écouter.

Avec une voix convenable, l'*acteur* doit l'avoir cultivée par l'art ; et quand sa voix n'en aurait pas besoin, il en aurait besoin lui-même pour saisir et rendre avec intelligence la partie musicale de ses rôles. Rien n'est plus insupportable et plus dégoûtant que de voir un héros, dans les transports des passions les plus vives, contraint et gêné dans son rôle, peiner, et s'assujettir en écolier qui répète mal sa leçon ; montrer, au lieu des combats de l'amour et de la vertu, ceux d'un mauvais chanteur avec la mesure et l'orchestre, et plus incertain sur le ton que sur le parti qu'il doit prendre. Il n'y a ni chaleur ni grâce sans facilité et l'*acteur* dont le rôle lui coûte ne le rendra jamais bien.

Il ne suffit pas à l'*acteur* d'opéra d'être un excellent chanteur, s'il n'est encore un excellent pantomime ; car il ne doit pas seulement faire sentir ce qu'il dit lui-même, mais aussi ce qu'il laisse dire à la symphonie.

L'orchestre ne rend pas un sentiment qui ne doive sortir de son âme ; ses pas, ses regards, son geste, tout doit s'accorder sans cesse avec la musique, sans pourtant qu'il paraisse de y songer ; il doit intéresser toujours, même en gardant le silence, et quoique occupé d'un rôle difficile, s'il laisse un instant oublier le personnage pour s'occuper du chanteur, ce n'est qu'un musicien sur la scène, il n'est plus *acteur*. Tel excella dans les autres parties, qui s'est fait siffler pour avoir négligé celle-ci. Il n'y a point d'*acteur* à qui l'on ne puisse, à cet égard, donner le célèbre *Chassé* pour modèle. Cet excellent pantomime, en mettant toujours son art au-dessus de lui et s'efforçant toujours d'y exceller, s'est ainsi mis lui-même fort au-

Copyright Arvensa Editions

dessus de ses confrères : *acteur* unique et homme estimable, il laissera l'admiration et le regret de ses talents aux amateurs de son théâtre, et un souvenir honorable de sa personne à tous les honnêtes gens.

ADAGIO, *adv.*
Ce mot écrit à la tête d'un air désigne le second, du lent au vite, des cinq principaux degrés de mouvement distingués dans la musique italienne. (Voyez MOUVEMENT.) *Adagio* est un adverbe italien, qui signifie *à l'aise*, *posément*, et c'est ainsi de cette manière qu'il faut battre la mesure des airs auxquels il s'applique.

Le mot *adagio* se prend quelquefois substantivement, et s'applique par métaphore aux morceaux de musique dont il détermine le mouvement : il en est de même des autres mots semblables. Ainsi l'on dira, un *adagio* de Tartini, un *andante* de S. Martino, un allegro de Locatelli, etc.

AFFETTUOSO, *adj.pris adverbialement.*

Ce mot écrit à la tête d'un air indique un mouvement moyen entre l'*andante* et l'*adagio*, et dans le caractère du chant une expression affectueuse et douce.

AGOGÉ :
Conduite. Une des subdivisions de l'ancienne mélopée, laquelle donne les règles de la marche du chant par degrés alternativement conjoints ou disjoints, soit en montant, soit en descendant. (Voyez MÉLOPÉE.)

Martianus Capella donne, après Aristide Quintilien, au mot *agogé*, un autre sens que j'expose au mot TIRADE.

AGRÉMENTS DU CHANT :
On appelle ainsi dans la musique française certains tours de gosier et autres ornements affectés aux notes qui sont dans telle ou telle position, selon les règles prescrites par le goût du chant. (Voyez GOÛT DU CHANT.)

Les principaux de ces *agréments* sont : l'ACCENT, le COULÉ, le FLATTÉ, l MARTELLEMENT, la CADENCE PLEINE, la CADENCE BRISÉE, et le POR VOIX. (Voyez ces articles chacun en son lieu, et la *Planche B, Figure 13*.)

AIGU, *adj.*
Se dit d'un son perçant ou élevé par rapport à quelque autre son. (Voyez

Copyright Arvensa Editions

SON.)
En ce sens le mot *aigu* est opposé au mot *grave*. Plus les vibrations du corps sonore sont fréquentes, plus le son est *aigu.*

Les sons considérés sous les rapports d'*aigus* et de *graves* sont le sujet de l'harmonie. (Voyez HARMONIE, ACCORD.)

AJOUTÉE, ou *acquise, ou surnuméraire, adj. pris substantivement.*

C'était dans la musique grecque la corde ou le son qu'ils appelaient PROSLAMBANOMENOS. (Voyez ce mot.)

Sixte-ajoutée est une sixte qu'on ajoute à l'accord parfait, et de laquelle cet accord ainsi augmenté prend le nom. (Voyez ACCORD et SIXTE.)

AIR :
Chant qu'on adapte aux paroles d'une chanson ou d'une petite pièce de poésie propre à être chantée, et par extension l'on appelle *air* la chanson même.

Dans les opéras l'on donne le nom d'*airs* à tous les chants mesurés, pour les distinguer du récitatif, et généralement on appelle *air* tout morceau complet de musique vocale ou instrumentale formant un chant, soit que ce morceau fasse lui seul une pièce entière, soit qu'on puisse le détacher du tout dont il fait partie, et l'exécuter séparément.

Si le sujet ou le chant est partagé en deux parties, l'*air* s'appelle *duo ;* si en trois, *trio*, etc.
Saumaise croit que ce mot vient du latin *aera* ; et Burette est de son sentiment, quoique Ménage le combatte dans ses étymologies de la langue française.

Les Romains avaient leurs signes pour le rythme ainsi que les Grecs avaient les leurs, et ces signes, tirés aussi de leurs caractères, se nommaient non seulement *numerus*, mais encore *aera*, c'est-à-dire nombre, ou la marque du nombre : numeri nota, dit Nonnius Marcellus. C'est en ce sens que le mot *aera* se trouve employé dans ce vers de Lucile :

Hac est ratio ? Perversa aera ! Summa subducta improbe !

Et Sextus Rufus s'en est servi de même.
Or, quoique ce mot ne se prît ordinairement que pour le nombre ou la mesure du chant, dans la suite on en fit le même usage qu'on avait fait du

Copyright Arvensa Editions

mot *numerus*, et l'on se servit du mot *aera* pour désigner le chant même ; d'où est venu, selon les deux auteurs cités, le mot français *air*, et l'italien *aria* pris dans le même sens.

Les Grecs avaient plusieurs sortes d'*airs* qu'ils appelaient *nomes* ou *chansons*. (Voyez CHANSON.) Les nomes avaient chacun leur caractère e leur usage, et plusieurs étaient propres quelque instrument particulier, à peu près comme ce que nous appelons aujourd'hui *pièces* ou *sonates*.

La musique moderne à diverses espèces d'*airs* qui conviennent chacune à quelque espèce de danse dont ces *airs* portent le nom. (Voyez MENUET, GAVOTTE, MUSETTE, PASSE PIED, etc.)

Les *airs* de nos opéra sont, pour ainsi dire, la toile ou le fond sur quoi se peignent les tableaux de la musique imitative ; la mélodie est le dessin ; l'harmonie est le coloris ; tous les objets pittoresques de la belle nature, tous les sentiments réfléchis du coeur humain sont les modèles que l'artiste imite ; l'attention, l'intérêt, le charme de l'oreille, et l'émotion du coeur, sont la fin de ces imitations. (Voyez IMITATION.) Un *air* savant et agréable, un *air* trouvé par le génie et composé par le goût, est le chef-d'oeuvre de la musique ; c'est là que se développe une belle voix, que brille une belle symphonie ; c'est là que la passion vient insensiblement émouvoir l'âme par le sens. Après un bel *air*, on est satisfait, l'oreille ne désire plus rien ; il reste dans l'imagination, on l'emporte avec soi, on le répète à volonté ; sans pouvoir en rendre une seule note, on l'exécute dans son cerveau tel qu'on l'entendit au spectacle ; on voit la scène, l'acteur, le théâtre ; on entend l'accompagnement, l'applaudissement ; le véritable amateur ne perd jamais les beaux *airs* qu'il entendit en sa vie ; il fait recommencer l'opéra quand il veut.

Les paroles des *airs* ne vont point toujours de suite, ne se débitent point comme celles du récitatif, quoique assez courtes pour l'ordinaire ; elles se coupent, se répètent, se transposent au gré du compositeur : elles ne font pas une narration qui passe ; elles peignent ou un tableau qu'il faut voir sous divers points du vue, ou un sentiment dans lequel le coeur se complaît, duquel il ne peut, pour ainsi dire, se détacher, et les différentes phrases de l'*air* ne sont qu'autant de manières d'envisager la même image. Voilà pourquoi le sujet doit être un. C'est par ces répétitions bien entendues, c'est par ces coups redoublés qu'une expression qui d'abord n'a pu vous émouvoir, vous ébranle enfin, vous agite, vous transporte hors de vous, et c'est encore par le même principe que les

Copyright Arvensa Editions

roulades qui, dans les *airs* pathétiques, paraissent si déplacées, ne le sont pourtant pas toujours : le coeur pressé d'un sentiment très vif, l'exprime souvent par des sons inarticulés plus vivement que par des paroles. (Voyez NEUME.)

La forme des *airs* est de deux espèces. Les petits *airs* sont ordinairement composés de deux reprises qu'on chante chacune deux fois ; mais les grands *airs* d'opéra sont le plus souvent en rondeau. (Voyez RONDEAU.)

AL SEGNO.
Ces mots écrits à la fin d'un *air* en rondeau, marquent qu'il faut reprendre la première partie, non tout à fait au commencement, mais à l'endroit où est marqué le renvoi.

ALLA BREVE.
Terme italien qui marque une sorte de mesure à deux temps fort vite, et qui se note pourtant avec une ronde ou semi-brève par temps. Elle n'est plus guère d'usage qu'en Italie, et seulement dans la musique d'église. Elle répond assez à ce qu'on appelait en France du *gros-fa*.

ALLA ZOPPA.
Terme italien qui annonce un mouvement contraint et syncopant entre deux temps sans syncoper entre deux mesures ; ce qui donne aux notes une marche inégale et comme boiteuse. C'est un avertissement que cette même marche continue ainsi jusqu'à la fin de l'air.

ALLEGRO*, adj. pris adverbialement.*

Ce mot italien écrit à la tête d'un air indique, du vite au lent, le second des cinq principaux degrés de mouvement distingués dans la musique italienne. *Allegro* signifie *gai* ; et c'est aussi l'indication d'un mouvement gai, le plus vif de tous après le *presto*. Mais il ne faut pas croire pour cela que ce mouvement soit propre qu'à des sujets gais ; il s'applique souvent à des transports de fureur, d'emportement et de désespoir, qui n'ont rien moins que de la gaité (Voyez MOUVEMENT.)

Le diminutif *allegretto* indique une gaité plus modérée, un peu moins de vivacité dans la mesure.

ALLEMANDE, *s. f.*

Copyright Arvensa Editions

Sorte d'air ou de pièce de musique dont la mesure est à quatre temps et se bat gravement. Il paraît par son nom que ce caractère d'air nous est venu d'Allemagne ; quoiqu'il n'y soit point connu du tout. L'*allemande* en sonate est partout vieillie, et à peine les musiciens s'en servent-ils aujourd'hui : ceux qui s'en servent encore lui donnent un mouvement plus gai.

ALLEMANDE, est aussi l'air d'une danse fort commune en Suisse et e Allemagne. Cet air, ainsi que la danse, a beaucoup de gaité ; il se bat à deux temps.

ALTUS. (Voyez HAUTE-CONTRE.)

AMATEUR.
Celui qui, sans être musicien de profession, fait sa partie dans un concert pour son plaisir et par amour pour la musique.

On appelle encore *amateurs* ceux qui, sans savoir la musique ou du moins sans l'exercer, s'y connaissent, ou prétendent s'y connaître, et fréquentent les concerts.

Ce mot est traduit de l'italien *dilettante.*

AMBITUS, *s. m.*
Nom qu'on donnait autrefois à l'étendue de chaque ton ou mode du grave à l'aigu : car quoique l'étendue d'un mode fût en quelque manière fixée à deux octaves, il y avait des modes irréguliers dont l'*ambitus* excédait cette étendue, et d'autres imparfaits où il n'y arrivait pas.

Dans le plain-chant, ce mot est encore usité : mais l'*ambitus* des modes parfaits n'y est que d'une octave : ceux qui la passent s'appellent *modes superflus* ; ceux qui n'y arrivent pas, *modes diminués*. (Voyez MODES, TON DE L'ÉGLISE.)

AMOROSO. Voyez TENDREMENT.

ANACAMPTOS :.
Terme de la musique grecque, qui signifie une suite de notes rétrogrades, ou procédant de l'aigu au grave ; c'est le contraire de l'*euthia*. Une des parties de l'ancienne mélopée portait aussi le nom d'*anacamptos*. (Voyez MÉLOPÉE.)

Copyright Arvensa Editions

ANDANTE, *adj.pris substantivement.*

Ce mot écrit à la tête d'un air désigne, du lent au vite, le troisième des cinq principaux degrés de mouvement distingués dans la musique italienne. *Andante* est le participe du verbe italien *andare*, aller. Il caractérise un mouvement marqué sans être gai, et qui répond à peu près à celui qu'on désigne en français par le mot *gracieusement*. (Voyez MOUVEMENT.)

Le diminutif ANDANTINO indique un peu moins de gaité dans l mesure : ce qu'il faut bien remarquer, le diminutif *larghetto* signifiant tout le contraire. (Voyez LARGO.)

ANONNER, *v. n.*

C'est déchiffrer avec peine et en hésitant la musique qu'on a sous les yeux.

ANTIENNE, *s. f.*

En latin, *antiphona*. Sorte de chant usité dans l'Église catholique.

Les *antiennes* ont été ainsi nommées, parce que dans leur origine on les chantait à deux choeurs qui se répondaient alternativement, et l'on comprenait sous ce titre les psaumes et les hymnes que l'on chantait dans l'église. Ignace, disciple des apôtres, a été selon Socrate, l'auteur de cette manière de chanter parmi les Grecs, et Ambroise l'a introduite dans l'Église latine. Théodoret en attribue l'invention à Diodore et à Flavien.

Aujourd'hui la signification de ce terme est restreinte à certains passages courts tirés de l'Écriture, qui conviennent à la fête qu'on célèbre, et qui précédant les psaumes et les cantiques, en règlent l'intonation.

L'on a aussi conservé le nom d'*antiennes* à quelques hymnes qu'on chante en l'honneur de la Vierge, telles que *Regina coeli ; Salve regina,* etc.

ANTIPHONIE, *s. f.*

Nom que donnaient les Grecs à cette espèce de symphonie qui s'exécutait par diverses voix, ou par divers instruments à l'octave ou à la double octave, par opposition à celle qui s'exécutait au simple unisson, et qu'ils appelaient *homophonie*. (Voyez SYMPHONIE, HOMOPHONIE.)

Ce mot vient d' contre, et de voix, comme qui dirait *opposition de voix*.

ANTIPHONIER ou **ANTIPHONAIRE**, *s. m.*

Copyright Arvensa Editions

Livre qui contient en notes les antiennes et autre chants dont on use dans l'Église catholique.

APOPHETUS.
Sorte de nom propre aux flûtes dans l'ancienne musique des Grecs.

APOTOME, *s. m.*
Ce qui reste d'un ton majeur après qu'on en a retranché un *limma*, qui est un intervalle moindre d'un comma que le demi-ton majeur. Par conséquent, l'*apotome* est d'un comma plus grand que le demi-ton moyen. (Voyez COMMA, SEMI-TON.)

Les Grecs qui n'ignoraient pas que le ton majeur ne peut, par des divisions rationnelles, se partager en deux parties égales, le partageaient inégalement de plusieurs manières. (Voyez INTERVALLE.)
De l'une de ces divisions, inventée par Pythagore, ou plutôt par Philolaus son disciple, résultait le dièse ou limma d'un côté et de l'autre l'*apotome*, dont la raison est de 2048 à 2187.

La génération de cet apotome se trouve à la septième quinte *ut* dièse en commençant par *ut* naturel : car la quantité dont cet *ut* dièse surpasse l'*ut* naturel le plus rapproché est précisément le rapport que je viens de marquer.

Les anciens donnaient encore le même nom à d'autres intervalles. Ils appelaient *apotome majeur* un petit intervalle, que M. Rameau appelle quart de ton enharmonique, lequel est formé de deux sons en raison de 125 à 128.

Et ils appelaient *apotome mineur* l'intervalle de deux sons en raison de 2025 à 2048 : intervalle encore moins sensible à l'oreille que le précédent.

Jean de Muris et ses contemporains donnent partout le nom d'*apotome* au demi-ton mineur, et celui de dièse au demi-ton majeur.

APPRÉCIABLE, *adj.*
Les sons *appréciables* sont ceux dont on peut trouver ou sentir l'unisson et calculer les intervalles. M. Euler donne un espace de huit octaves depuis le son le plus aigu jusqu'au son le plus grave *appréciables* à notre oreille : mais ces sons extrêmes n'étant guère agréables, on ne passe pas communément dans la pratique les bornes de cinq octaves, telles que les donne le clavier à ravalement. Il y a aussi un degré de force au-delà duquel

Copyright Arvensa Editions

le son ne peut plus s'apprécier. On ne saurait apprécier le son d'une grosse cloche dans le clocher même ; il faut en diminuer la force en s'éloignant, pour le distinguer. De même les sons d'une voix qui crie, cessent d'être *appréciables ;* c'est pourquoi ceux qui chantent fort sont sujets à chanter faux. A l'égard du bruit, il ne s'apprécie jamais ; et c'est ce qui fait sa différence d'avec le son. (Voyez BRUIT et SON.)

APYCNI, *adj.plur.*
Les anciens appelaient ainsi dans les genres épais trois des huit sons stables de leur système ou diagramme, lesquels ne touchaient d'aucun côté les intervalles serrés : savoir, la proslambanomène, la néte synnéménon, et la néte hyperboléon.

Ils appelaient aussi *apycnos* ou *non épais* le genre diatonique, parce que dans les tétracordes de ce genre la somme des deux premiers intervalles était plus grande que le troisième. (Voyez ÉPAIS, GENRE, SON TÉTRACORDE.)

ARBITRIO. Voyez CADENZA.

ARCO, *archet, s. m.*
Ces mots italiens con l'arco, marquent qu'après avoir pincé les cordes, il faut reprendre l'archet à l'endroit où ils sont écrits.

ARIETTE, *s. f.*
Ce diminutif, venu de l'italien, signifie proprement *petit air* ; mais le sens de ce mot est changé en France, et l'on y donne le nom d'*ariette* à de grands morceaux de musique d'un mouvement pour l'ordinaire assez gai et marqué qui se chantent avec des accompagnements de symphonie, et qui sont communément en rondeau. (Voyez AIR, RONDEAU.)

ARIOSO, *adj.pris adverbialement.*
Ce mot italien, à la tête d'un air, indique une manière de chant, soutenue, développée, et affectée aux grands airs.

ARISTOXÉNIENS :
Secte qui eut pour chef Aristoxène de Tarente, disciple d'Aristote, et qui était opposée aux pythagoriciens sur la mesure des intervalles et sur la

Copyright Arvensa Editions

manière de déterminer les rapports des sons ; de sorte que les *aristoxéniens* s'en rapportaient uniquement au jugement de l'oreille, et les pythagoriciens à la précision du calcul. (Voyez PYTHAGORICIENS)

ARMER LA CLEF.
C'est y mettre le nombre de dièses ou de bémols convenables au ton et au mode dans lequel on veut écrire de la musique. (Voyez BÉMOL, CLEF DIÈSE.)

ARPÉGER, *v. n.*
C'est faire une suite d'arpèges. (*Voyez l'article suivant.*)

ARPEGGIO, **ARPÈGE** ou **ARPÈGEMENT**, *s. m.*

Manière de faire entendre successivement et rapidement les divers son d'un accord, au lieu de les frapper tous à la fois.

Il y a des instruments sur lesquels on ne peut former un accord plein qu'en arpégeant ; tels sont le violon, le violoncelle, la viole, et tous ceux dont on joue avec l'archet ; car la convexité du chevalet empêche que l'archet ne puisse appuyer à la fois sur toutes les cordes.

Pour former donc des accords sur ces instruments, on est contraint d'arpéger, et comme on ne peut tirer qu'autant de sons qu'il y a de cordes, l'*arpège* du violoncelle ou du violon ne saurait être composé de plus de quatre sons. Il faut pour arpéger que les doigts soient arrangés chacun sur sa corde, et que l'*arpège* se tire d'un seul et grand coup d'achet qui commence fortement sur la plus grosse corde, et vienne finir en tournant et adoucissant sur la chanterelle. Si les doigts ne s'arrangeaient sur les cordes que successivement, ou qu'on donnât plusieurs coups d'archet, ce ne serait plus arpéger, ce serait passer très vite plusieurs notes de suite.

Ce qu'on fait sur le violon par nécessité on le pratique par goût sur le clavecin. Comme on ne peut tirer de cet instrument que des sons qui ne tiennent pas, on est obligé de les refrapper sur des notes de longue durée. Pour faire durer un accord plus longtemps, on le frappe en arpégeant, commençant par les sons bas, et observant que les doigts qui ont frappé les premiers ne quittent point leurs touches que tout l'*arpège* ne soit achevé afin que l'on puisse entendre à la fois tous les sons de l'accord. (Voyez ACCOMPAGNEMENT.)

Arpeggio est un mot italien qu'on a francisé dans celui d'*arpège*. Il vient

Copyright Arvensa Editions

du mot *arpa*, à cause que c'est du jeu de la harpe qu'on a tiré l'idée de l'*arpègement*.

ARSIS et **THÉSIS** :
Termes de musique et de prosodie. Ces deux mots sont grecs. *Arsis* vient du verbe αἴρω, *tollo,* j'élève, et marque l'élévation de la voix ou de la main ; l'abaissement qui suit cette élévation est ce qu'on appelle θέσις, *depositio, remissio.*

Par rapport donc à la mesure, *per arsin* signifie *en levant*, ou *durant le premier temps* ; per *thesin, en baissant*, ou *durant le dernier temps*. Sur quoi l'on doit observer que notre manière de marquer la mesure est contraire à celle des anciens ; car nous frappons le premier temps et levons le dernier. Pour ôter toute équivoque, on peut dire qu'*arsis* indique le *temps fort* et *thesis* le *temps faible*. (Voyez MESURE, TEMPS, BATTRE LA MESURE.)

Par rapport à la voix, on dit qu'un chant, un contre-point, une fugue, sont *per thesin*, quand les notes montent du grave à l'aigu ; *per arsin*, quand elles descendent de l'aigu au grave. Fugue *per arsin et thesin*, est celle qu'on appelle aujourd'hui fugue renversée ou contre-fugue, dans laquelle la réponse se fait en sens contraire, c'est-à-dire en descendant si la guide a monté et en montant si la guide a descendu. (Voyez FUGUE.)

ASSAI. Adverbe augmentatif qu'on trouve assez souvent joint au mot qui indique le mouvement d'un air. Ainsi *presto assai, largo assai*, signifient *fort vite, fort lent*. L'Abbé Brossard a fait sur ce mot une de ses bévues ordinaires, en substituant à son vrai et unique sens celui d'une *sage médiocrité de lenteur* ou *de vitesse*. Il a cru qu'*assai* signifiait *assez*. Sur quoi l'on doit admirer la singulière idée qu'a eue cet auteur de préférer, pour son vocabulaire, à sa langue maternelle, une langue étrangère qu'il n'entendait pas.

AUBADE, *s. f.*
Concert de nuit en plein air sous les fenêtres de quelqu'un. (Voyez SÉRÉNADE.)

AUTHENTIQUE ou **AUTHENTE**, *adj.*

Quand l'octave se trouve divisée harmoniquement, comme dans cette proportion 6.4 :3, c'est-à-dire quand la quinte est au grave, et la quarte à

Copyright Arvensa Editions

l'aigu, le mode ou le ton s'appelle *authentique* ou *authente* ; à la différence du ton *plagal* où l'octave est divisée arithmétiquement, comme dans cette proportions 4.3.2 ; ce qui met la quarte au grave et la quinte à l'aigu.

A cette explication adoptée par tous les auteurs, mais qui ne dit rien, j'ajouterai la suivante ; le lecteur pourra choisir.

Quand la finale d'un chant en est aussi la tonique, et que le chant ne descend pas jusqu'à la dominante au-dessous, le ton s'appelle *authentique* : mais si le chant descend ou finit à la dominante, le ton est *plagal*. Je prends ici ces mots de *tonique* et de *dominante* dans l'acception musicale.

Ces différences d'*authente* et de *plagal* ne s'observent plus que dans le plain-chant ; et, soit qu'on place la finale au bas du diapason, ce qui rend le ton *authentique*, soit qu'on la place au milieu, ce qui le rend *plagal*, pourvu qu'au surolus la modulation soit régulière, la musique moderne admet tous les chants comme *authentiques* également, en quelque lieu du diapason que puisse tomber la finale. (Voyez MODE.)

Il y a dans les huit tons de l'Église romaine quatre tons *authentiques* ; savoir, le premier, le troisième, le cinquième et le septième. (Voyez TON DE L'ÉGLISE.)

On appelait autrefois *fugue authentique* celle dont le sujet procédait en montant, mais cette dénomination n'est plus d'usage.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
DICTIONNAIRE DE MUSIQUE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

B

B fa si, ou **B *fa b mi***, ou simplement B : :
Nom du septième son de la gamme de l'Arétin, pour lequel les Italiens et les autres peuples de l'Europe répètent le B, disant B *mi* quand il est naturel, B *fa* quand il est bémol ; mais les Français l'appellent *si*. (Voyez SI.)

B *mol.* (Voyez BÉMOL.)

B *quarre*. (Voyez BÉCARRE.)

BALLET, *s. m.*
Action théâtrale qui se représente par la danse guidée par la musique. Ce mot vient du vieux français *baller*, danser, chanter, se réjouir.

La musique d'un *ballet* doit avoir encore plus de cadence et d'accent que la musique vocale, parce qu'elle est chargée de signifier plus de choses, que c'est à elle seule d'inspirer au danseur la chaleur et l'expression que le chanteur peut tirer des paroles, et qu'il faut, de plus, qu'elle supplée, dans le langage de l'âme et des passions, tout ce que la danse ne peut dire aux yeux du spectateur.

Ballet est encore le nom qu'on donne en France à une bizarre sorte d'opéra, où la danse n'est guère mieux placée que dans les autres, et n'y fait pas un meilleur effet. Dans la plupart de ces *ballets* les actes forment autant de sujets différents liés seulement entre eux par quelques rapports généraux étrangers à l'action, et que le spectateur n'apercevrait jamais si l'auteur n'avait soin de l'en avertir dans le prologue.

Copyright Arvensa Editions

Ces *ballets* contiennent d'autres *ballets* qu'on appelle autrement *divertissements* ou *fêtes*. Ce sont des suites de danses qui se succèdent sans sujet ni liaison entre elles, ni avec l'action principale, et où les meilleurs danseurs ne savent vous dire autre chose sinon qu'ils dansent bien. Cette ordonnance, peu théâtrale, suffit pour un bal où chaque acteur a rempli son objet lorsqu'il s'est amusé lui-même, et où l'intérêt que le spectateur prend aux personnes le dispense d'en donner à la chose ; mais ce défaut de sujet et de liaison ne doit jamais être souffert sur la scène, pas même dans la représentation d'un bal, où le tout doit être lié par quelque action secrète qui soutienne l'attention et donne de l'intérêt au spectateur. Cette adresse d'auteur n'est pas sans exemple, même à l'opéra français, et l'on ne peut voir un très agréable dans les *Fêtes vénitiennes*, acte du bal.

En général, toute danse qui ne peint rien qu'elle-même, et tout *ballet* qui n'est qu'un bal, doivent être bannis du théâtre lyrique. En effet l'action de la scène est toujours la représentation d'une autre action, et ce qu'on y voit n'est que l'image de ce qu'on y suppose ; de sorte que ce ne doit jamais être un tel ou un tel danseur qui se présente à vous, mais le personnage dont il est revêtu. Ainsi, quoique la danse de société puisse ne rien représenter qu'elle-même, la danse théâtrale doit nécessairement être l'imitation de quelque autre chose, de même que l'acteur chantant représente un homme qui parle, et la décoration d'autres lieux que ceux qu'elle occupe.

La pire sorte de *ballets* est celle qui roule sur des sujets allégoriques, et où par conséquent il n'y a qu'imitation d'imitation. Tout l'art de ces sortes de drames consiste à présenter sous des images sensibles des rapports purement intellectuels, et à faire penser au spectateur tout autre chose que ce qu'il voit, comme si, loin de l'attacher à la scène, c'était un mérite de l'en éloigner. Ce genre exige d'ailleurs tant de subtilité dans le dialogue, que le musicien se trouve dans un pays perdu parmi des pointes, les allusions et les épigrammes, tandis que le spectateur ne s'oublie pas un moment : comme qu'on fasse, il n'y aura jamais que le sentiment qui puisse amener celui-ci sur la scène et l'identifier pour ainsi dire avec les acteurs ; tout ce qui n'est qu'intellectuel l'arrache à la pièce et le rend à lui-même. Aussi voit-on que les peuples qui veulent et mettent le plus d'esprit au théâtre sont ceux qui se soucient le moins de l'illusion. Que fera donc le musicien sur des drames qui ne donnent aucune prise à son art ? Si la musique ne peint que des sentiments ou des images, comment rendra-t-

Copyright Arvensa Editions

elle des idées purement métaphysiques, telles que les allégories, où l'esprit est sans cesse occupé du rapport des objets qu'on lui présente avec ceux qu'on veut lui rappeler

Quand les compositeurs voudront réfléchir sur les vrais principes de leur art, ils mettront, avec plus de discernement dans le choix des drames dont ils se chargent, plus de vérité dans l'expression de leurs sujets ; et quand les paroles des opéras diront quelque chose, la musique apprendra bientôt à parler.

BARBARE, *adj*.
Mode barbare. (Voyez LYDIEN.)

BARCAROLLES, *s. f.*
Sorte de chansons en langue vénitienne que chantent les gondoliers à Venise. Quoique les airs des *barcarolles* soient faits pour le peuple, et souvent composés par les gondoliers mêmes, ils ont tant de mélodie et un accent si agréable qu'il n'y a pas de musicien dans toute l'Italie qui ne se pique d'en savoir et d'en chanter. L'entrée gratuite qu'ont les gondoliers tous les théâtres les mets à portée de se former sans frais l'oreille et le goût, de sorte qu'ils composent et chantent leurs airs en gens qui, sans ignorer les finesses de la musique, ne veulent point altérer le genre simple et naturel de leurs *barcarolles*. Les paroles de ces chansons sont communément plus que naturelles, comme les conversations de ceux qui les chantent : mais ceux à qui les peintures fidèles des moeurs du peuple peuvent plaire, et qui aiment d'ailleurs le dialecte vénitien, s'en passionnent facilement, séduits par la beauté des airs ; de sorte que plusieurs curieux en ont de très amples recueils.

N'oublions pas de remarquer à la gloire du Tasse, que la plupart des gondoliers savent par coeur une grande partie de son poème de *La Jérusalem délivrée*, que plusieurs le savent tout entier, qu'ils passent les nuits d'été sur leurs barques à le chanter alternativement d'une barque à l'autre, que c'est assurément une belle *barcarolle* que le poème du Tasse, qu'Homère seul eut avant lui l'homme d'être ainsi chanté et que nul autre poème épique n'en a eu depuis un pareil.

BARDES.
Sorte d'hommes très singuliers, et très respectés jadis dans les Gaules,

Copyright Arvensa Editions

lesquels étaient à la fois prêtres, prophètes, poètes et musiciens.
Bochard fait dériver ce nom de *parat*, chanter ; et Camden convient avec Festus que *barde* signifie un chanteur, en celtique *bard*.

BARIPYCNI, *adj.*
Les anciens appelaient ainsi cinq des huit sons ou cordes stables de leur système ou diagramme ; savoir, l'hypaté-hypaton, l'hypaté-meson, la mèse, la paramèse, et la nété-diézeugménon. (Voyez PYCNI, SON, TÉTRACORDE.)

BARYTON.
Sorte de voix entre la taille et la basse. (Voyez CONCORDANT)

BAROQUE.
Une musique *baroque* est celle dont l'harmonie est confuse, chargée de modulations et dissonances, le chant dur et peu naturel, l'intonation difficile et le mouvement contraint.

Il y a bien de l'apparence que ce terme vient du *baroco* des logiciens.

BARRÉ, **C *barré***, sorte de mesure. (Voyez C.)

BARRES.
Traits tirés perpendiculairement à la fin de chaque mesure, sur les cinq lignes de la portée, pour séparer la mesure qui finit de celle qui recommence. Ainsi les notes contenues entre deux *barres* forment toujours une mesure complète, égale en valeur et en durées à chacune des autres mesures comprises entre deux autres *barres*, tant que le mouvement ne change pas : mais comme il y a plusieurs sortes de mesures qui diffèrent considérablement en durée, les mêmes différences se trouvent dans les valeurs contenues entre deux *barres* de chacune de ces espèces de mesures. Ainsi, dans le grand triple, qui se marque par ce signe 2/3, et qui se bat lentement, la somme des notes comprises entre deux *barres* doit faire une ronde et demie ; et dans le petit triple 3/8, qui se bat vite, les deux *barres* n'enferment que trois croches ou leur valeur : de sorte que huit fois la valeur contenues entre deux *barres* de cette dernière mesure ne font qu'une fois la valeur contenue entre deux *barres* de l'autre.

Le principal usage des *barres* est de distinguer les mesures et d'en indiquer le *frappé,* lequel se fait toujours sur la note qui suit

Copyright Arvensa Editions

immédiatement la *barre*. Elles servent aussi dans les partitions à montrer les mesures correspondantes dans chaque portée. (Voyez PARTITION.)

Il n'y a pas plus de cent ans qu'on s'est avisé de tirer des *barres* de mesure en mesure. Auparavant la musique était simple ; on n'y voyait guère que des rondes, des blanches et des noires, peu de croches, presque jamais de doubles croches. Avec des divisions moins inégales, la mesure en était plus aisée à suivre. Cependant j'ai vu nos meilleurs musiciens embarrassés à bien exécuter l'ancienne musique d'Orlande et de Claudin. Ils se perdaient dans la mesure faute de *barres* auxquelles ils étaient accoutumés, et ne suivaient qu'avec peine de parties chantées autrefois couramment par les musiciens d'Henri III et de Charles IX.

BAS.

En musique, signifie la même chose que *grave*, et ce terme est opposé à *haut* ou *aigu*. On dit ainsi que le ton est trop *bas*, qu'on chant trop *bas*, qu'il faut renforcer les sons dans le *bas*. Bas signifie aussi quelquefois doucement, à demi-voix ; et en ce sens il est opposé à *fort*. On dit *parler bas*, chanter ou psalmodier à basse-voix. Il chantait ou parlait si *bas* qu'on avait peine à l'entendre.

Coulez si lentement, et murmurez si BAS
Qu'Issé ne vous entende pas.
LA MOTTE

Bas se dit encore dans la subdivision des dessus chantants, de celui des deux qui est au-dessous de l'autre ; ou, pour mieux dire, bas-dessus est un dessus dont le diapason est au-dessous du *medium* ordinaire. (Voyez DESSUS.)

BASSE.

Celle de quatre parties de la musique qui est au-dessous des autres, la plus basse de toutes, d'où lui vient le nom de *basse*. (Voyez PARTITION.)

La *basse* est la plus importante des parties, c'est sur elle que s'établit le corps de l'harmonie ; aussi est-ce une maxime chez les musiciens que, quand la *basse* est bonne, rarement l'harmonie est mauvaise.

Il y a plusieurs sortes de *basses*. *Basse-fondamentale*, dont nous ferons un article ci-après.

Basse-continue : ainsi appelée parce qu'elle dure pendant toute la pièce.

Copyright Arvensa Editions

Son principal usage, outre celui de régler l'harmonie, est de soutenir la voix et de conserver le ton. On prétend que c'est un *Ludovico Viana,* dont il en reste un Traité qui vers le commencement du dernier siècle, la mit le premier en usage.

Basse-figurée, qui, au lieu d'une seule note, en partage la valeur en plusieurs autres notes sous un même accord. (Voyez HARMONIE-FIGURÉE.)

Basse-contrainte, dont le sujet ou le chant, borné à un petit nombre de mesures a comme quatre ou huit, recommence sans cesse, tandis que les parties supérieures poursuivent leur chant et leur harmonie, et les varient de différentes manières. Cette *basse* appartient originairement aux couplets de la chaconne ; mais on ne s'y asservit plus aujourd'hui. La *basse-contrainte* descendant diatoniquement ou chromatiquement et avec lenteur de la tonique ou de la dominante dans les tons mineurs, est admirable pour les morceaux pathétiques. Ces retours fréquents et périodiques affectent insensiblement l'âme, et la disposent à la langueur et à la tristesse. On en voit des exemples dans plusieurs scènes des opéras français. Mais si ces *basses* font un bon effet à l'oreille, il en est rarement de même des chants qu'on leur adapte, et qui ne sont pour l'ordinaire qu'un véritable accompagnement. Outre les modulations dures et mal amenées qu'on y évite avec peine, ces chants, retournés de mille manières, et cependant monotones, produisent des renversements peu harmonieux, et sont eux-mêmes assez peu chantants, en sorte que le dessus s'y ressent beaucoup de la contrainte de la *basse*.

Basse-chantante est l'espèce de voix qui chante la partie de la basse. Il y a des *basses-récitantes* et des *basses-de-choeur* ; des concordants ou *basses-tailles* qui tiennent le milieu entre la taille et la *basse* ; des *basses* proprement dites, que l'usage fait encore appeler *basses-tailles*, et enfin des *basses-contres*, les plus graves de toutes les voix, qui chantent la *basse* sous la *basse* même, et qu'il ne faut pas confondre avec les *contrebasses*, qui sont des instruments.

BASSE-FONDAMENTALE, est celle qui n'est formée que des sons fondamentaux de l'harmonie ; de sorte qu'au-dessous de chaque accord elle fait entendre le vrai son fondamental de cet accord, c'est-à dire celui duquel il dérive par les règles de l'harmonie. Par où l'on voit que la *basse-fondamentale* ne peut avoir d'autre contexture que celle d'une succession régulière et fondamentale, sans quoi la marche des parties supérieures

Copyright Arvensa Editions

serait mauvaise.

Pour bien entendre ceci, il faut savoir que, selon le système de M. Rameau, que j'ai suivi dans cet ouvrage, tout accord, quoique formé de plusieurs sons, n'en a qu'un qui lui soit fondamental, savoir, celui qui a produit cet accord et qui lui sert de *basse* dans l'ordre direct et naturel. Or, la *basse* qui règne sous toutes les autres parties n'exprime pas toujours les sons fondamentaux des accords : car entre tous les sons qui forment un accord, le compositeur peut porter à la *basse* celui qu'il croit préférable, eu égard à la marche de cette *basse*, au beau chant, et surtout à l'expression, comme je l'expliquerai dans la suite. Alors le vrai son fondamental, au lieu d'être à sa place naturelle qui est la *basse*, se transporte dans les autres parties, ou même ne s'exprime point du tout ; et un tel accord s'appelle accord renversé Dans le fond, un accord renversé ne diffère point de l'accord direct qui l'a produit, car ce sont toujours les mêmes sons : mais ces sons formant des combinaisons différentes, on a longtemps pris toutes ces combinaisons pour autant d'accords fondamentaux, et on leur a donné différents noms qu'on peut voir au mot *ACCORD*, et qui ont achevé de les distinguer, comme si la différence des noms en produisait réellement dans l'espèce.

M. Rameau a montré dans son *Traité de l'Harmonie,* et M. d'Alembert, dans ses *Eléments de musique*, a fait voir encore plus clairement, que plusieurs de ces prétendus accords n'étaient que des reversements d'un seul. Ainsi l'accord de sixte n'est qu'un accord parfait dont la tierce est transportée à la *basse* ; en y portant la quinte, on aura l'accord de sixte-quarte. Voilà donc trois combinaisons d'un accord qui n'a que trois sons ; ceux qui en ont quatre sont susceptibles de quatre combinaisons, chaque son pouvant être porté à la *basse*. Mais en portant au-dessous de celle-ci une autre *basse*, qui, sous toutes les combinaisons d'un même accord présente toujours le son fondamental, il est évident qu'on réduit au tiers le nombre des accords consonants, et au quart le nombre des dissonants. Ajoutez à cela tous les accords par supposition, qui se réduisent encore aux mêmes fondamentaux, vous trouverez l'harmonie simplifiée à un point qu'on n'eût jamais espéré dans l'état de confusion où étaient ses règles avant M. Rameau. C'est certainement, comme l'observe cet auteur, une chose étonnante qu'on ait pu pousser la pratique de cet art au point où elle est parvenue sans en connaître le fondement, et qu'on ait exactement trouvé toutes les règles, sans avoir découvert le principe qui les donne.

Copyright Arvensa Editions

Après avoir dit ce qu'est la *basse-fondamentale* sous les accords, parlons maintenant de sa marche et de la manière dont elle lie ces accords entre eux. Les préceptes de l'art sur ce point peuvent se réduire aux six règles suivantes.

I. La *basse-fondamentale* ne doit jamais sonner d'autres notes que celles de la gamme du ton où l'on est, ou de celui où l'on veut passer. C'est la première et la plus indispensable de toutes ses règles.

II. Par la seconde, sa marche doit être tellement soumise aux lois de la modulation, qu'elle ne laisse jamais perdre l'idée d'un ton qu'en prenant celle d'un autre ; c'est-à dire que la *basse-fondamentale* ne doit jamais être errante ni laisser oublier un moment dans quel ton l'on est.

III. Par la troisième, elle est assujettie à la liaison des accords et à la préparation des dissonances : préparation qui n'est, comme je le ferai voir, qu'un des cas de la liaison, et qui, par conséquent n'est jamais nécessaire quand la liaison peut exister sans elle. (Voyez LIAISON, PRÉPARER.)

IV. Par la quatrième, elle doit, après toute dissonance, suivre le progrès qui lui est prescrit par la nécessité de la sauver. (Voyez SAUVER.)

V. Par la cinquième, qui n'est qu'une suite des précédentes, la *basse-fondamentale* ne doit marcher que par intervalles consonants ; si ce n'est seulement dans un acte de cadence rompue, ou après un accord de septième diminuée qu'elle monte diatoniquement. Toute autre marche de la *basse-fondamentale* est mauvaise.

VI. Enfin, par la sixième, la *basse-fondamentale* ou l'harmonie ne doit pas syncoper, mais marquer la mesure et les temps par des changements d'accords bien cadencés ; en sorte, par exemple, que les dissonances qui doivent être préparées le soient sur le temps faible, mais surtout que tous les repos se trouvent sur le temps fort. Cette sixième règle souffre une infinité d'exceptions : mais le compositeur doit pourtant y songer, s'il veut faire une musique où le mouvement soit bien marqué et dont la mesure tombe avec grâce.

Partout où ces règles seront observées, l'harmonie sera régulière et sans faute ; ce qui n'empêchera pas que la musique n'en puisse être détestable. (Voyez COMPOSITION.)

Un mot d'éclaircissement sur la cinquième règle ne sera peut-être pas inutile. Qu'on retourne comme on voudra une *basse-fondamentale*, si elle est bien faite, on n'y trouvera jamais que ces deux choses, ou des accords

Copyright Arvensa Editions

parfaits sur des mouvements consonants, sans lesquels ces accords n'auraient point de liaison, ou des accords dissonants dans des actes de cadence ; en tout autre cas la dissonance ne saurait être ni bien placée, ni bien sauvée.

Il suit de là que la *basse-fondamentale* ne peut marcher régulièrement que d'une de ces trois manières. 1. monter ou descendre de tierce ou de sixte. 2. De quarte ou de quinte. 3. Monter diatoniquement au moyen de la dissonance qui forme la liaison, ou par licence sur un accord parfait. Quant à la descente diatonique, c'est une marche absolument interdite à la *basse-fondamentale*, ou tout au plus tolérée dans le cas de deux accords parfaits consécutifs, séparés par un repos exprimé ou sous-entendu : cette règle n'a point d'autre exception, et c'est pour n'avoir pas démêlé le vrai fondement de certains passages, que M. Rameau a fait descendre diatoniquement la *basse-fondamentale* sous des accords de septième ; ce qui ne se peut en bonne harmonie. (Voyez CADENCE, DISSONANCE.)

L a *basse-fondamentale* qu'on n'ajoute que pour servir de preuve à l'harmonie, se retranche dans l'exécution, et souvent elle y ferait un fort mauvais effet ; car elle est, comme dit très bien M. Rameau, pour le jugement et non pour l'oreille. Elle produirait tout au moins une monotonie très ennuyeuse par les retours fréquents du même accord qu'on déguise et qu'on varie plus agréablement en le combinant en différentes manières sur la basse-continue ; sans compter que les divers reversements d'harmonie fournissent mille moyens de prêter de nouvelles beautés au chant, et une nouvelle énergie à l'expression. (Voyez ACCORD RENVERSEMENT.)

Si la *basse-fondamentale* ne sert pas à composer de bonne musique, me dira-t-on, si même on doit la retrancher dans l'exécution, à quoi donc est-elle utile ? Je réponds qu'en premier lieu elle sert de règle aux écoliers, pour apprendre à former une harmonie régulière, et à donner à toutes les parties la marche diatonique et élémentaire qui leur est prescrite par cette *basse-fondamentale* ; elle sert de plus, comme je l'ai déjà dit, à prouver si une harmonie déjà faite est bonne et régulière ; car toute harmonie qui ne peut être soumise à une *basse-fondamentale* est régulièrement mauvaise. Elle sert enfin à trouver une basse-continue sous un chant donné ; quoiqu'à la vérité celui qui ne saura pas faire directement une basse-continue, ne fera guère mieux une *basse-fondamentale*, et bien moins encore saura-t-il transformer cette *basse-fondamentale* en une bonne

Copyright Arvensa Editions

basse-continue. Voici toutefois les principales règles que donne M. Rameau pour trouver la *basse-fondamentale* d'un chant donné :

I. S'assurer du ton et du mode par lesquels on commence, et de tous ceux par où l'on passe. Il y a aussi des règles pour cette recherche des tons, mais si longues, si vagues, si incomplètes, que l'oreille est formée, à cet égard, longtemps avant que les règles soient apprises, et que le stupide qui voudra tenter de les employer n'y gagnera que l'habitude d'aller toujours note à note, sans jamais savoir où il est.

II. Essayer successivement sous chaque note les cordes principales du ton, commençant par les plus analogues, et passant jusqu'aux plus éloignées, lorsque l'on s'y voit forcé.

III. Considérer si la corde choisie peut cadrer avec le dessus, dans ce qu précède et dans ce qui suit, par une bonne succession fondamentale, et quand cela ne se peut, revenir sur ses pas.

IV. Ne changer la note de *basse-fondamentale* que lorsqu'on a épuisé toutes les notes consécutives du dessus qui peuvent entrer dans son accord, ou que quelque note syncopant dans le chant peut recevoir deux ou plusieurs notes de basse, pour préparer des dissonances sauvées ensuite régulièrement.

V. Etudier l'entrelacement des phrases, les successions possibles de cadences, soit pleines, soit évitées, et surtout les repos, qui viennent ordinairement de quatre en quatre mesures ou de deux en deux, afin de les faire tomber toujours sur les cadences parfaites ou irrégulières.

VI. Enfin observer toutes les règles données ci-devant pour la composition de la *basse-fondamentale*. Voilà les principales observations à faire pour en trouver une sous un chant donné ; car il y en a quelquefois plusieurs de trouvables : mais, quoi qu'on en puisse dire, si le chant a de l'accent et du caractère, il n'y a qu'une bonne *basse-fondamentale* qu'on lui puisse adapter.

Après avoir exposé sommairement la manière de composer une *basse-fondamentale*, il resterait donner les moyens de la transformer en basse-continue ; et cela serait facile s'il ne fallait regarder qu'à la marche diatonique et au beau chant de cette basse : mais ne croyons pas que la basse, qui est le guide et le soutien de l'harmonie, l'âme et, pour ainsi dire, l'interprète du chant, se borne à des règles si simples ; il y en a d'autres qui naissent d'un principe plus sûr et plus radical, principe fécond, mais caché qui a été senti par tous les artistes de génie, sans avoir été développé par

Copyright Arvensa Editions

personne. Je pense en avoir jeté le germe dans ma Lettre sur la musique française. J'en ai dit assez pour ceux qui m'entendent ; je n'en dirais jamais assez pour les autres. (Voyez toutefois UNITÉ DE MÉLODIE.)

Je ne parle point ici du système ingénieux de M. Serre de Genève, ni de sa double *basse-fondamentale*, parce que les principes qu'il avait entrevus avec une sagacité digne d'éloges ont été depuis développés par M. Tartini dans un ouvrage dont je rendrai compte avant la fin de celui-ci. (Voyez SYSTÈME)

BATARD, *nothus.*
C'est l'épithète donnée par quelqu'un au mode hypophrygien, qui a sa finale en *si*, et conséquemment sa quinte fausse ; ce qui le retranche des modes authentiques : et au mode éolien, dont la finale est en *fa*, et la quarte superflue ; ce qui l'ôte du nombre des modes plagaux.

BATON :
Sorte de barre épaisse qui traverse perpendiculairement une ou plusieurs lignes de la portée, et qui, selon le nombre des lignes qu'il embrasse, exprime une plus grande ou moindre quantité de mesures qu'on doit passer en silence.

Anciennement il y avait autant de sortes de *bâtons* que de différentes valeurs de notes, depuis la ronde, qui vaut une mesure, jusqu'à la maxime, qui en valait huit, et dont la durée en silence s'évaluait par un *bâton* qui, partant d'une ligne, traversait trois espaces et allait joindre la quatrième ligne.

Aujourd'hui le plus grand *bâton* est de quatre mesures : ce *bâton*, partant d'une ligne, traverse la suivante et va joindre la troisième. (*Planche* A, *figure* 12.) On le répète une fois, deux fois, autant de fois qu'il faut pour exprimer huit mesures, ou douze, ou tout autre multiple de quatre, et l'on ajoute ordinairement au-dessus un chiffre qui dispense de calculer la valeur de tous ces *bâtons*. Ainsi les signes couverts du chiffre 16 dans la même figure 12 indiquent un silence de seize mesures. Je ne vois pas trop à quoi bon ce double signe d'une même chose. Aussi les Italiens, à qui une plus grande pratique de la musique suggère toujours les premiers moyens d'en abréger les signes, commencent-ils à supprimer les *bâtons*, auxquels ils substituent le chiffre qui marque le nombre de mesures à compter. Mais une attention qu'il faut avoir alors est de ne pas confondre ces chiffres

Copyright Arvensa Editions

dans la portée avec d'autres chiffres semblables qui peuvent marquer l'espèce de la mesure employée. Ainsi, dans la figure 13, il faut bien distinguer le signe du *trois temps* d'avec le nombre des pauses comptées, de peur qu'au lieu de 31 mesures ou pauses, on en comptât 331.

Le plus petit *bâton* est de deux mesures, et traversant un seul espace, il s'étend seulement d'une ligne à sa voisine. (*Même Planche, figure* 12.)
Les autres moindres silences, comme d'une mesure, d'une demi-mesure, d'un temps, d'un demi-temps, etc. s'expriment par les mots de *pause*, de *demi-pause*, de *soupir*, de *demi-soupir*, etc. (Voyez ces mots.) Il est aisé de comprendre qu'en combinant tous ces signes, on peut exprimer à volonté des silences d'une durée quelconque.

Il ne faut pas confondre avec les *bâtons* des silences d'autres *bâtons* précisément de même figure, qui sous le nom de pauses initiales, servaient dans nos anciennes musiques annoncer le mode, c'est-à dire la mesure, et dont nous parlerons au mot MODE.

BATON DE MESURE, est un bâton fort court, ou même un rouleau de papier dont le maître de musique se sert dans un concert pour régler le mouvement et marquer la mesure et le temps. (Voyez BATTRE LA MESURE.)

A l'Opéra de Paris il n'est pas question d'un rouleau de papier, mais d'un bon gros bâton de bois bien dur dont le maître frappe avec force pour être entendu de loin.

BATTEMENT, *s. m.*
Agrément du chant français, qui consiste à élever et battre un trille sur une note qu'on a commencée uniment. Il y a cette différence de la cadence au *battement*, que la cadence commence par la note supérieure à celle sur laquelle elle est marquée ; après quoi l'on bat alternativement cette note supérieure et la véritable ; au lieu que le *battement* commence par le son même de la note qui le porte ; après quoi l'on bat alternativement cette note et celle qui est au-dessus. Ainsi ces coups de gosier, *mi re mi re mi re ut ut* sont une cadence ; et ceux-ci, *re mi re mi re mi re ut re mi*, font un *battement*.

BATTEMENTS *au* pluriel.
Lorsque deux sons forts et soutenus, comme ceux de l'orgue, sont mal d'accord et dissonant entre eux à l'approche d'un intervalle consonant, ils

Copyright Arvensa Editions

forment, par secousses plus ou moins fréquentes, des renflements de son qui font à peu près à l'oreille l'effet des battements du pouls au toucher ; c'est pourquoi M. Sauveur leur a aussi donné le nom de *battements*. Ces *battements* deviennent d'autant plus fréquents que l'intervalle approche plus de la justesse, et lorsqu'il y parvient, ils se confondent avec les vibrations du son.

M. Serre prétend, dans ses *Essais sur les principes de l'harmonie*, que ces *battements* produits par la concurrence de deux sons, ne sont qu'une apparence acoustique, occasionnée par les vibrations coïncidentes de ces deux sons. Ces *battements*, selon lui, n'ont pas moins lieu lorsque l'intervalle est consonant ; mais la rapidité avec laquelle ils se confondent alors ne permettant point à l'oreille de les distinguer, il en doit résulter, non la cessation absolue de ces *battements*, mais une apparence de son grave et continu, une espèce de faible bourdon, tel précisément que celui qui résulte dans les expériences citées par M. Serre, et depuis détaillées par M. Tartini, du concours de deux sons aigus et consonants. (On peut voir au mot SYSTÈME, que des dissonances les donnent aussi.)*Ce qu'il y a de bien certain*, continue M. Serre, *c'est que ces battements, ces vibrations coïncidentes qui se suivent avec plus ou moins de rapidité sont exactement isochrones aux vibrations que ferait réellement le son fondamental, si, par le moyen d'un troisième corps sonore, on le faisait actuellement résonner.*

Cette explication, très spécieuse n'est peut-être pas sans difficulté ; car le rapport de deux sons n'est jamais plus composé que quand il approche de la simplicité qui en fait une consonance, et jamais les vibrations ne doivent coïncider plus rarement que quand elles touchent presque à l'isochronisme. D'où il suivrait, ce me semble, que les *battements* devraient se ralentir à mesure qu'ils s'accélèrent, puis se réunir tout d'un coup à l'instant que l'accord est juste.

L'observation des *battements* est une bonne règle à consulter sur le meilleur système de tempérament. (Voyez TEMPÉRAMENT.) Car il est clai que de tous les tempéraments possibles celui qui laisse le moins de *battements* dans l'orgue est celui que l'oreille et la nature préfèrent. Or c'est une expérience constante et reconnue de tous les facteurs, que les altérations des tierces majeurs produisent des *battements* plus sensibles et plus désagréables que celles des quintes. Ainsi la nature elle-même a choisi.

Copyright Arvensa Editions

BATTERIE, *s. f.*
Manière de frapper et répéter successivement sur diverses d'un instrument les divers sons qui composent un accord, et de passer ainsi d'accord en accord par un même mouvement de notes. La *batterie* n'est qu'un arpège continué mais dont toutes les notes sont détachées au lieu d'être liées comme dans l'arpège.

BATTEUR DE MESURE.
Celui qui bat la mesure dans un concert. (Voyez l'article suivant.)

BATTRE LA MESURE.
C'est en marquer les temps par des mouvements de la main ou du pied, qui en règlent la durée, et par lesquels toutes les mesures semblables sont rendues parfaitement égales en valeur chronique, ou en temps dans l'exécution.

Il y a des mesures qui ne se *battent* qu'à un temps, d'autres à deux, à trois ou à quatre, ce qui est le plus grand nombre de temps marqués que puisse renfermer une mesure : encore une mesure à quatre temps peut-elle toujours se résoudre en deux mesures à deux temps. Dans toutes ces différentes mesures le temps frappé est toujours sur la note qui suit la barre immédiatement ; le temps levé est toujours celui qui la précède, à moins que la mesure ne soit un seul temps ; et même, alors il faut toujours supposer le temps faible, puisqu'on ne saurait frapper sans avoir levé

Le degré de lenteur ou de vitesse qu'on donne à la mesure dépend de plusieurs choses. 1° de la valeur des notes qui composent la mesure. On voit bien qu'une mesure qui contient une ronde doit se battre plus posément et durer davantage que celle qui ne contient qu'une noire. 2° du mouvement indiqué par le mot français ou italien qu'on trouve ordinairement à la tête de l'air ; *gai, vif, lent*, etc. Tous ces mots indiquent autant de modifications dans le mouvement d'une même sorte de mesure. 3° enfin du caractère de l'air même, qui, s'il est bien fait, en fera nécessairement sentir le vrai mouvement.

Les musiciens français ne *battent* pas *la mesure* comme les italiens. Ceux-ci, dans la mesure à quatre temps, frappent successivement les deux premiers temps et lèvent les deux autres ; ils frappent aussi les deux premiers dans la mesure à trois temps, et lèvent le troisième. Les Français ne frappent jamais que le premier temps, et marquent les autres par

Copyright Arvensa Editions

différents mouvements de la main à droite et à gauche. Cependant la musique française aurait beaucoup plus besoin que l'italienne d'une mesure bien marquée ; car elle ne porte point sa cadence en elle-même ; ses mouvements n'ont aucune précision naturelle : on presse, on ralentit la mesure au gré du chanteur. Combien les oreilles ne sont-elles pas choquées à l'Opéra de Paris du bruit désagréable et continuel que fait avec son bâton celui qui *bat la mesure*, et que le Petit Prophète compare plaisamment à un bûcheron qui coupe du bois ! Mais c'est un mal inévitable ; sans ce bruit on ne pourrait sentir la mesure ; la musique par elle-même ne la marque pas : aussi les étrangers n'aperçoivent-ils point le mouvement de nos airs. Si l'on y fait attention, l'on trouvera que c'est ici l'une des différences spécifiques de la musique française à l'italienne. En Italie la mesure est l'âme de la musique ; c'est la mesure bien sentie qui lui donne cet accent qui la rend si charmante ; c'est la mesure aussi qui gouverne le musicien dans l'exécution. En France, au contraire, c'est le musicien qui gouverne la mesure ; il l'énerve et la défigure sans scrupule. Que dis-je ? le bon goût même consiste à ne la pas laisser sentir ; précaution dont au reste elle n'a pas grand besoin. L'Opéra de Paris est le seul théâtre de l'Europe où l'on *batte la mesure* sans la suivre ; partout ailleurs on la suit sans la *battre*.

Il règne là-dessus une erreur populaire qu'un peu de réflexion détruit aisément. On s'imagine qu'un auditeur ne *bat* par instinct la mesure d'un air qu'il entend que parce qu'il la sent vivement ; et c'est, au contraire, parce qu'elle n'est pas assez sensible ou qu'il ne la sent pas assez, qu'il tâche, à force de mouvements des mains et des pieds, de suppléer ce qui manque en ce point à son oreille. Pour peu qu'une musique donne prise à la cadence, on voit la plupart des Français qui l'écoutent faire mille contorsions et un bruit terrible, pour aider la mesure à marcher ou leur oreille à la sentir. Substituez des Italiens ou des Allemands, vous n'entendrez pas le moindre bruit, et ne verrez pas le moindre geste qui s'accorde avec la mesure. Serait-ce peut-être que les Allemands, les Italiens, sont moins sensibles à la mesure que les Français ? Il y a tel de mes lecteurs qui ne se ferait guère presser pour le dire ; mais dira-t-il aussi que les musiciens les plus habiles sont ceux qui sentent le moins la mesure ? Il est incontestable que ce sont ceux qui la *battent* le moins ; et quand, à force d'exercice, ils ont acquis l'habitude de la sentir continuellement, ils ne la *battent* plus du tout ; c'est un fait d'expérience qui est sous les yeux

Copyright Arvensa Editions

de tout le monde. L'on pourra dire encore que les mêmes gens à qui je reproche de ne *battre la mesure* que parce qu'ils ne la sentent pas assez, ne la *battent* plus dans les airs où elle n'est point sensible ; et je répondrai que c'est parce qu'alors ils ne la sentent point du tout. Il faut que l'oreille soit frappée au moins d'un faible sentiment de mesure pour que l'instinct cherche à le renforcer.

Les anciens, dit M. Burette, *battaient la mesure* en plusieurs façons. La plus ordinaire consistait dans le mouvement du pied qui s'élevait de terre et la frappait alternativement selon la mesure des deux temps égaux ou inégaux. (Voyez RHYTHME.) C'était ordinairement la fonction du maître de musique appelé coryphée, κορυφαῖος, parce qu'il était placé au milieu du choeur des musiciens, et dans une situation élevée pour être plus facilement vu et entendu de toute la troupe. Ces batteurs de mesure se nommaient en grec κοδίκτυποι, et ποδόψοφοι, à cause du bruit de leurs pieds, συντονάρχαι, à cause de l'uniformité du geste, et, si l'on peut parler ainsi, de la monotonie du rythme, qu'ils battaient toujours à deux temps. Ils s'appelaient en latin *pedarii, podarii, pedicularii*. Ils garnissaient ordinairement leurs pieds de certaines chaussures ou sandales de bois ou de fer, destinées à rendre la percussion rythmique plus éclatante, nommées en grec χρουπέζια, κορύπαλλα, κρούπεζα ; en latin, *pedicula, scabella* ou *scabilla*, à cause qu'elles ressemblaient à de petits marchepieds ou de petites escabelles.

Ils *battaient la mesure*, non seulement du pied, mais aussi de la main droite, dont ils réunissaient tous les doigts pour frapper dans le creux de la main gauche, et celui qui marquait ainsi le rythme s'appelait *manuductor*. Outre ce claquement de mains et le bruit des sandales, les anciens avaient encore, pour *battre la mesure*, celui des coquilles, des écailles d'huîtres, et des ossements d'animaux qu'on frappait l'un contre l'autre, comme on fait aujourd'hui les castagnettes, le triangle, et autres pareils instruments.

Tout ce bruit si désagréable et si superflu parmi nous à cause de l'égalité constante de la mesure, ne l'était pas de même chez eux, où les fréquents changements de pieds et de rythmes exigeaient un accord plus difficile, et donnaient au bruit même une variété plus harmonieuse et plus piquante. Encore peut-on dire que l'usage de battre ainsi ne s'introduisit qu'à mesure que la mélodie devint plus languissante, et perdit de son accent et de son énergie. Plus on remonte, moins on trouve d'exemples de ces batteurs de mesure, et dans la musique de la plus haute antiquité l'on

Copyright Arvensa Editions

n'en trouve plus du tout.

BÉMOL ou **B MOL**, *s. m.*
Caractère de musique auquel on donne à peu près la figure d'un *b*, et qui fait abaisser d'un demi-ton mineur la note à laquelle il est joint. (Voyez SEMI-TON.)
Guy d'Arezzo ayant autrefois donné des noms à six des notes de l'octave, desquelles il fit son célèbre hexacorde, laissa la septième sans autre nom que celui de la lettre b, qui lui est propre, comme le c à l'*ut*, le d au *re*, etc. Or ce b se chantait de deux manières ; savoir, à un ton au-dessus du *la*, selon l'ordre naturel de la gamme, ou seulement à un demi-ton du même *la*, lorsqu'on voulait conjoindre les tétracordes ; car il n'était pas encore question de nos modes ou tons modernes. Dans le premier cas, le *si* sonnant assez durement à cause des trois tons consécutifs, ou jugea qu'il faisait à l'oreille un effet semblable à celui que les corps anguleux et durs font à la main : c'est pourquoi on l'appela b *dur* ou b *quarre*, en italien b *quadro*. Dans le second cas, au contraire, on trouva que le *si* était extrêmement doux ; c'est pourquoi on l'appela b *mol* ; par la même analogie, on aurait pu l'appeler aussi b *rond*, et en effet les Italiens le nomment quelquefois b *rondo*.

Il y a deux manières d'employer le *bémol* ; l'une accidentelle, quand dans le cours du chant on le place à la gauche d'une note. Cette note est presque toujours la note sensible dans les tons majeurs, quand la clef n'est pas correctement armée. Le *bémol* accidentel n'altère que la note qu'il touche et celles qui la rebattent immédiatement, ou tout au plus celles qui, dans la même mesure, se trouvent sur le même degré sans aucun signe contraire.

L'autre manière est d'employer le *bémol* à la clef, et alors il la modifie, il agit dans toute la suite de l'air et sur toutes les notes placées sur le même degré à moins que ce *bémol* ne soit détruit accidentellement par quelque dièse ou bécarre, ou que la clef ne vienne à changer.

La position des *bémols* à la clef n'est pas arbitraire ; en voici la raison. Ils sont destinés à changer le lieu des demi-tons de l'échelle : or ces deux demi-tons doivent toujours garder entre eux des intervalles prescrits ; savoir, celui d'une quarte d'un côté et celui d'une quinte de l'autre. Ainsi la note *mi* inférieure de son demi-ton fait au grave la quinte du *si* qui est son homologue dans l'autre demi-ton ; et à l'aigu la quarte du même *si* ; et

Copyright Arvensa Editions

réciproquement la note *si* fait au grave la quarte du *mi*, et à l'aigu la quinte du même *mi*.

Si donc laissant, par exemple, le *si* naturel, on donnait un *bémol* au *mi*, le demi-ton changerait de lieu, et se trouverait descendu d'un degré entre le *re* et le *mi bémol*. Or, dans cette position, l'on voit que les deux demi-tons ne garderaient plus entre eux la distance prescrite, car le *re*, qui serait la note inférieure de l'un, ferait au grave la sixte du *si* son homologue dans l'autre ; et à l'aigu, la tierce du même *si*, et ce *si* serait au grave la tierce du *re*, et à l'aigu, la sixte du même *re*. Ainsi les deux demi-tons seraient trop voisins d'un côté et trop éloignés de l'autre.

L'ordre des *bémols* ne doit donc pas commencer par *mi*, ni par aucune autre note de l'octave que par *si*, la seule qui n'a pas le même inconvénient ; car bien que le demi-ton y change de place, et cessant d'être entre le *si* et l'*ut*, descende entre le *si bémol* et le *la*, toutefois l'ordre prescrit n'est point détruit ; le *la*, dans ce nouvel arrangement, se trouvant d'un côté à la quarte, et de l'autre à la quinte du *mi*, son homologue, et réciproquement.

La même raison qui fait placer le premier *bémol* sur le *si*, fait mettre le second sur le *mi*, et ainsi de suite, en montant de quarte ou descendant de quinte jusqu'au *sol*, auquel on s'arrête ordinairement, parce que le *bémol* de l'*ut*, qu'on trouverait ensuite ne diffère point du *si* dans la pratique. Cela fait donc une suite de cinq *bémols* dans cet ordre :

1	2	3	4	5
Si	Mi	La	Re	Sol

Toujours, par la même raison, l'on ne saurait employer les derniers *bémols* à la clef sans employer aussi ceux qui les précèdent : ainsi le *bémol* du *mi* ne se pose qu'avec celui du *si*, celui du *la* qu'avec les deux précédents, et chacun des suivants qu'avec tous ceux qui le précèdent.

On trouvera dans l'article *CLEF* une formule pour savoir tout d'un coup si un ton ou un mode donné doit porter des *bémols* à la clef et combien.

BÉMOLISER, v. a.
Marquer une note d'un *bémol*, ou armer la clef par *bémol*. *Bémolisez* ce *mi*. Il faut *bémoliser* la clef pour le ton de *fa*.

BÉQUARRE ou **B QUARRE**[62], s. m.

Copyright Arvensa Editions

Caractère de musique qui s'écrit ainsi, et qui, placé à la gauche d'une note, marque que cette note ayant été précédemment haussée par un dièse ou baissée par un *bémol*, doit être remise à son élévation naturelle ou diatonique.

Le *bécarre* fut inventé par Guy d'Arezzo. Cet auteur, qui donna des noms aux six premières notes de l'octave, n'en laissa point d'autre que la lettre b pour exprimer le *si* naturel. Car chaque note avait dès lors sa lettre correspondante ; et comme le chant diatonique de ce *si* est dur quand on y monte depuis le *fa*, il l'appela simplement *b dur*, *b quarré,* ou *b quarre*, par une allusion dont j'ai par-là dans l'article précédent.

Le *bécarre* servit dans la suite à détruire l'effet du bémol antérieur sur la note qui suivait le *bécarre* : c'est que le bémol se plaçant ordinairement sur le *si*, le *bécarre*, qui venait ensuite, ne produisait, en détruisant ce bémol, que son effet naturel, qui était de représenter la note *si* sans altération. A la fin on s'en servit par extension, et faute d'autre signe, pour détruire aussi l'effet du dièse, et c'est ainsi qu'il s'emploie encore aujourd'hui. Le *bécarre* efface également le dièse ou le bémol qui l'ont précédé.

Il y a cependant une distinction à faire. Si le dièse ou le bémol étaient accidentels, ils sont détruits sans retour par le *bécarre* dans toutes les notes qui le suivent médiatement ou immédiatement sur le même degré jusqu'à ce qu'il s'y présente un nouveau bémol ou un nouveau dièse. Mais si le bémol ou le dièse sont à la clef, le *bécarre* ne les efface que pour la note qu'il précède immédiatement, ou tout au plus pour toutes celles qui suivent dans la même mesure et sur le même degré ; et à chaque note altérée à la clef dont on veut détruire l'altération, il faut autant de nouveaux *béquarres*. Tout cela est assez mal entendu ; mais tel est l'usage.

Quelques-uns donnaient un autre sens au *bécarre*, et lui accordant seulement le droit d'effacer les dièses ou bémols accidentels, lui étaient celui de rien changer à l'état de la clef : de sorte qu'en ce sens sur un *fa* dièse ou sur un *si* bémolisé à la clef, le *bécarre* ne servirait qu'à détruire un dièse accidentel sur ce *si*, ou un bémol sur ce *fa*, et signifierait toujours le *fa* dièse ou le *si* bémol tel qu'il est à la clef.

D'autres, enfin se servaient bien du *bécarre* pour effacer le bémol, même celui de la clef, mais jamais pour effacer le dièse : c'est le bémol seulement qu'ils employaient dans ce dernier cas.

Le premier usage a tout à fait prévalu ; ceux-ci deviennent plus rares et s'abolissent de jour en jour ; mais il est bon d'y faire attention en lisant

Copyright Arvensa Editions

d'anciennes musiques, sans quoi l'on se tromperait souvent.

BI.
Syllabe dont quelques musiciens étrangers se servaient autrefois pour prononcer le son de la gamme que les Français appellent *si*. (Voyez SI.)

BISCROME, *s. f.*
Mot italien qui signifie *triples-croches*. Quand ce mot est écrit sous une suite de notes égales et de plus grande valeur que des triples-croches, il marque qu'il faut diviser en triples-croches les valeurs de toutes ces notes, selon la division réelle qui se trouve ordinairement faite au premiers temps. C'est une invention des auteurs adoptée par les copistes, surtout dans les partitions, pour épargner le papier et la peine. (Voyez CROCHET.)

BLANCHE, *s. f.*
C'est le nom d'une note qui vaut deux noirs ou la moitié d'une ronde. (Voyez l'article NOTES, et la valeur de la *blanche*, Planche D, figure 9.)

BOURDON.
Basse-continue qui résonne toujours sur le même ton, comme sont communément celles des airs appelés musettes. (Voyez POINT D'ORGUE.)

BOURRÉE, *s. f.*
Sorte d'air propre à une danse de même nom, que l'on croit venir d'Auvergne, et qui est encore en usage dans cette province. La *bourrée* est à deux temps gais, et commence par une noire avant le frappé Elle doit avoir, comme la plupart des autres danses, deux parties et quatre mesures, ou un multiple de quatre à chacune. Dans ce caractère d'air on lie assez fréquemment la seconde moitié du premier temps et la première du second par une blanche syncopée.

BOUTADE, *s. f.*
Ancienne sorte de petit ballet qu'on exécutait ou qu'on paraissait exécuter impromptu. Les musiciens ont aussi quelques fois donné ce nom aux pièces ou idées qu'ils exécutaient de même sur leurs instruments, et qu'on appelait autrement CAPRICE, FANTAISIE. (Voyez ces mots.)

Copyright Arvensa Editions

BRAILLER, *v. n.*
C'est excéder le volume de sa voix et chanter tant qu'on a de force, comme font au lutrin les marguilliers de village, et certains musiciens ailleurs.

BRANLE, s. m.
Sorte de danse fort gaie, qui se danse en rond sur un air court et en rondeau ; c'est-à dire avec un même refrain à la fin de chaque couplet.

BREF.
Adverbe qu'on trouve quelquefois écrit dans d'anciennes musiques au-dessus de la note qui finit une phrase ou un air, pour marquer que cette finale doit être coupée par un son bref et sec, au lieu de durer toute sa valeur. (Voyez COUPER.) Ce mot est maintenant inutile depuis qu'on a ur signe pour l'exprimer.

BRÈVE, *s. f.*
Note qui passe deux fois plus vite que celle qui la précède : ainsi la noire est *brève* après une blanche pointée, la croche après une noire pointée. On ne pourrait pas de même appeler *brève* une note qui vaudrait la moitié de la précédente : ainsi la noire n'est pas une *brève* après la blanche simple, ni la croche après la noire, à moins qu'il ne soit question de syncope.

C'est autre chose dans le plain-chant. Pour répondre exactement à la quantité des syllabes, la *brève* y vaut la moitié de la longue. De plus, la longue a quelquefois une queue pour la distinguer de la *brève* qui n'en a jamais ; ce qui est précisément l'opposé de musique, où la ronde, qui n'a point de queue, est double de la blanche qui en a une. (Voyez MESURE VALEUR DES NOTES.)

BRÈVE est aussi le nom que donnaient nos anciens musiciens, et que donnent encore aujourd'hui les Italiens à cette vieille figure de note que nous appelons *quarré*. Il y avait deux sortes de *brèves* ; savoir, la droite ou parfaite, qui se divise en trois parties égales et vaut trois rondes ou semi-brèves dans la mesure triple, et la *brève* altérée ou imparfaite, qui se divise en deux parties égales, et ne vaut que deux semi-brèves dans la mesure double. Cette dernière sorte de *brève* est celle qui s'indique par le signe du C barré et les Italiens nomment encore *alla brève* la mesure à deux temps fort vites, dont ils se servent dans les musiques *da capella*. (Voyez ALLA BREVE.)

Copyright Arvensa Editions

BRODERIES, **DOUBLES**, **FLEURTIS**.
Tout cela se dit en musique de plusieurs notes de goût que le musicien ajoute à sa partie dans l'exécution, pour varier un chant souvent répété pour orner des passages trop simples, ou pour faire briller la légèreté de son gosier ou de ses doigts. Rien ne montre mieux le bon ou le mauvais goût d'un musicien que le choix et l'usage qu'il fait de ces ornements. La vocale française est fort retenue sur les *broderies* ; elle le devient même davantage de jour en jour, et, si l'on excepte le célèbre Jéliotte et mademoiselle Fel, aucun acteur Français ne se hasarde plus au théâtre à faire des *doubles* ; car le chant français ayant pris un ton plus traçant et plus lamentable encore depuis quelques années, ne les comporte plus. Les Italiens s'y donnent carrière : c'est chez eux à qui en fera davantage, émulation qui mène toujours à en faire trop. Cependant l'accent de leur mélodie étant très sensible, ils n'ont pas à craindre que le vrai chant disparaisse sous ces ornements que l'auteur même y a souvent supposés.

À l'égard des instruments, on fait ce qu'on veut dans un solo, mais jamais symphoniste qui *brode* ne fut souffert dans un bon orchestre.

BRUIT, *s. m.*
C'est, en général, toute émotion de l'air qui se rend sensible à l'organe auditif. Mais en musique le mot *bruit* est opposé au mot *son*, et s'entend de toute sensation de l'ouïe qui n'est pas sonore et appréciable. On peut supposer, pour expliquer la différence qui se trouve à cet égard entre le *bruit* et le *son*, que ce dernier n'est appréciable que par le concours de ses harmoniques, et que le *bruit* ne l'est point parce qu'il en est dépourvu. Mais outre que cette manière d'appréciation n'est pas facile à concevoir si l'émotion de l'air, causée par le son, fait vibrer avec une corde les aliquotes de cette corde, on ne voit pas pourquoi l'émotion de l'air, causée par le *bruit*, ébranlant cette même corde, n'ébranlerait pas de même ses aliquotes. Je ne sache pas qu'on ait observé aucune propriété de l'air qui puisse faire soupçonner que l'agitation qui produit le son, et celle qui produit le *bruit* prolongé ne soient pas de même nature, et que l'action et réaction de l'air et du corps sonore, ou de l'air et du corps bruyant, se fassent par des lois différentes dans l'un et dans l'autre effet.

Ne pourrait-on pas conjecturer que le *bruit* n'est point d'une autre nature que le son ; qu'il n'est lui-même que la somme d'une multitude

Copyright Arvensa Editions

confuse de sons divers, qui se font entendre la fois, et contrarient en quelque sorte mutuellement leurs ondulations ? Tous les corps élastiques semblent être plus sonores à mesure que leur matière est plus homogène, que le degré de cohésion est plus égal partout, et que le corps n'est pas, pour ainsi dire, partagé en une multitude de petites masses qui, ayant des solidités différentes, résonnent conséquemment différents tons.

Pourquoi le *bruit* ne serait-il pas du son, puisqu'il en excite ? Car tout *bruit* fait résonner les cordes d'un clavecin, non quelques-unes, comme fait un son, mais toutes ensemble, parce qu'il n'y en a pas une qui ne trouve son unisson ou ses harmoniques. Pourquoi le *bruit* ne serait-il pas du son, puisque avec des sons on fait du *bruit* ? Touchez à la fois toutes les touches d'un clavier, vous produirez une sensation totale qui ne sera que du *bruit*, et qui ne prolongera son effet par la résonance des cordes que comme tout autre *bruit* qui ferait résonner les mêmes cordes. Pourquoi le *bruit* ne serait-il pas du son, puisqu'un son trop fort n'est plus qu'un véritable *bruit*, comme une voix qui crie à pleine tête, et surtout comme le son d'une grosse cloche qu'on entend dans le clocher même ? Car il est impossible de l'apprécier, si, sortant du clocher, on n'adoucit le son par l'éloignement.

Mais, me dira-t-on, d'où vient ce changement d'un son excessif en bruit ? C'est que la violence des vibrations rend sensible la résonance d'un si grand sombre d'aliquotes, que le mélange de tant de sons divers fait alors son effet ordinaire et n'est plus que du *bruit*. Ainsi les aliquotes qui résonnent ne sont pas seulement la moitié le tiers, le quart et toutes les consonances ; mais la septième partie, la neuvième, la centième, et plus encore. Tout cela fait ensemble un effet semblable à celui de toutes les touches d'un clavecin frappées à la fois, et voilà comment le son devient *bruit*.

On donne aussi, par mépris, le nom de *bruit* à une musique étourdissante et confuse, où l'on entend plus de fracas que d'harmonie, et plus de clameurs que de chant. Ce n'est que du *bruit.* Cet opéra fait beaucoup de *bruit* et peu d'effet.

BUCOLIASME.

Ancienne chanson des bergers. (Voyez CHANSON.)

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
DICTIONNAIRE DE MUSIQUE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

C

C
Cette lettre était, dans nos anciennes musiques, le signe de la prolation mineure imparfaite, d'où la même lettre est restée parmi nous celui de la mesure à quatre temps, laquelle renferme exactement les mêmes valeurs de notes. (Voyez MODE, PROLATION.)

C BARRÉ.
Signe de la mesure à quatre temps vites, ou à deux temps posés. Il se marque en traversant le C de haut en bas par une ligne perpendiculaire à la portée.

***C sol ut*, *C sol fa ut*, *ou simplement* *C*.**
Caractère ou terme de musique qui indique la première note de la gamme, que nous appelons ut. (Voyez GAMME.) C'est aussi l'ancien signe d'une des trois clefs de la musique. (Voyez CLEF.)

***CACOPHONIE**, s. f.*
Union discordante de plusieurs sons mal choisis ou mal accordés. Ce mot vient de κακὸς*, mauvais, et de* φωνὴ*, son. Ainsi, c'est mal à propos que la plupart des musiciens prononcent cacaphonie. Peut-être feront-ils, à la fin, passer cette prononciation comme ils ont déjà fait passer celle de colophane.*

***CADENCE**, s. f.*
Terminaison d'une phrase harmonique sur un repos ou sur un accord parfait,

Copyright Arvensa Editions

ou, pour parler plus généralement, c'est tout passage d'un accord dissonant à un accord quelconque ; car on ne peut jamais sortir d'un accord dissonant que par un acte de cadence. Or comme toute phrase harmonique est nécessairement liée par des dissonances exprimées ou sous-entendues, il s'ensuit que toute l'harmonie n'est proprement qu'une suite de cadences.
Ce qu'on appelle acte de cadence, résulte toujours de deux sons fondamentaux, dont l'un annonce la cadence et l'autre la termine.

Comme il n'y a point de dissonances sans *cadence*, il n'y a point non plus de *cadence* sans dissonance, exprimée ou sous-entendue : car pour faire sentir le repos, il faut que quelque chose d'antérieur le suspende, et ce quelque chose ne peut être que la dissonance ou le sentiment implicite de la dissonance. Autrement les deux accords étant également parfaits, ou pourrait se reposer sur le premier ; le second ne s'annoncerait point et ne serait pas nécessaire. L'accord formé sur le premier son d'une *cadence* doit donc toujours être dissonant, c'est-à-dire porter ou supposer une dissonance.

À l'égard du second, il peut être consonant ou dissonant, selon qu'on veut établir ou éluder le repos. S'il est consonant, la *cadence* est pleine ; s'il est dissonant, la *cadence* est évitée ou imitée.

On compte ordinairement quatre espèces de *cadences* ; savoir, *cadence parfaite*, *cadence imparfaite* ou *irrégulière*, *cadence interrompue*, et *cadence rompue*. Ce sont les dénominations que leur a données M. Rameau, et dont on verra ci-après les raisons.

I. Toutes les fois qu'après un accord de septième la basse-fondamentale descend de quinte sur un accord parfait, c'est une *cadence parfaite* pleine, qui procède toujours d'une dominante tonique à la tonique : mais si la *cadence parfaite* est évitée par une dissonance ajoutée la seconde note, on peut commencer une seconde *cadence* en évitant la première sur cette seconde note, éviter derechef cette seconde *cadence* et en commencer une troisième sur la troisième note, enfin continuer ainsi tant qu'on veut, en montant de quarte ou descendant de quinte sur toutes les cordes du ton, et cela forme une succession de *cadences parfaites évitées*. Dans cette succession, qui est sans contredit la plus harmonique, deux parties, savoir, celles qui font la septième et la quinte, descendent sur la tierce et l'octave de l'accord suivant, tandis que deux autres parties, savoir, celles qui font la tierce et l'octave, restent pour faire, à leur tour, la septième et la quinte, et descendent ensuite alternativement avec les deux autres. Ainsi une telle

Copyright Arvensa Editions

succession donne une harmonie descendante. Elle ne doit jamais s'arrêter qu'à une dominante tonique pour tomber ensuite sur la tonique par une *cadence* pleine. Planche A, Fig. 1.

II. Si la basse-fondamentale, au lieu de descendre de quinte après un accord de septième, descend seulement de tierce, la *cadence* s'appelle *interrompue* : celle-ci ne peut jamais être pleine, mais il faut nécessairement que la seconde note de cette *cadence* porte un autre accord dissonant. On peut de même continuer à descendre de tierce ou monter de sixte par des accords de septième ; ce qui fait une deuxième succession de *cadences* évitées, mais bien moins parfaite que la précédente : car la septième, qui se sauve sur la tierce dans la *cadence parfaite*, se sauve ici sur l'octave, ce qui rend moins d'harmonie, et fait même sous-entendre deux octaves ; de sorte que, pour les éviter, il faut retrancher la dissonance ou renverser l'harmonie.

Puisque la *cadence interrompue* ne peut jamais être pleine, il s'ensuit qu'une phrase ne peut finir par elle ; mais il faut recourir à la *cadence parfaite* pour faire entendre l'accord dominant. Figure 2.

La *cadence interrompue* forme encore, par sa succession, une harmonie descendante ; mais il n'y a qu'un seul son qui descende. Les trois autres restent en place pour descendre, chacun à son tour, dans une marche semblable. Même Figure. Quelques-uns prennent mal à propos pour une *cadence interrompue* un renversement de la *cadence parfaite*, où la basse, après un accord de septième, descend de tierce portant un accord de sixte : mais chacun voit qu'une telle marche, n'étant point fondamentale, ne peut constituer une *cadence* particulière.

III. *Cadence rompue* est celle où la basse-fondamentale, au lieu de monter de quarte après un accord de septième, comme dans la *cadence parfaite*, monte seulement d'un degré. Cette *cadence* s'évite le plus souvent par une septième sur la seconde note. Il est certain qu'on ne peut la faire pleine que par licence, car alors il y a nécessairement défaut ce liaison. Voyez Figure 3.

Une succession de *cadences rompues* évitées est encore descendante ; trois sons y descendent et l'octave reste seule pour préparer la dissonance ; mais une telle succession est dure, mal modulée, et se pratique rarement.

IV. Quand la basse descend, par un intervalle de quinte, de la dominante sur la tonique, c'est, comme je l'ai dit, un acte de *cadence parfaite*. Si au contraire la basse monte par quinte de la tonique à la

Copyright Arvensa Editions

dominante, c'est un acte de *cadence irrégulière* ou *imparfaite*. Pour l'annoncer, on ajoute une sixte majeure à l'accord de la tonique ; d'où cet accord prend le nom de sixte-ajoutée. (Voyez ACCORD.) Cette sixte qui fait dissonance sur la quinte, est aussi traitée comme dissonance sur la basse-fondamentale, et, comme telle, obligée de se sauver en montant diatoniquement sur la tierce de l'accord suivant.

La *cadence imparfaite* forme une opposition presque entière à la *cadence parfaite*. Dans le premier accord de l'une et de l'autre, on divise la quarte qui se trouve entre la quinte et l'octave par une dissonance qui y produit une nouvelle tierce, et cette dissonance doit aller se résoudre sur l'accord suivant par une marche fondamentale de quinte. Voilà ce que ces deux *cadences* ont de commun : voici maintenant ce qu'elles ont d'opposé.

Dans la *cadence parfaite*, le son ajouté se prend au haut de l'intervalle de quarte, auprès de l'octave, formant tierce avec la quinte, et produit une dissonance mineure qui se sauve en descendant, tandis que la basse-fondamentale monte de quarte ou descend de quinte de la dominante à la tonique, pour établir un repos parfait. Dans la *cadence imparfaite*, le son ajouté se prend au bas de l'intervalle de quarte auprès de la quinte, et, formant tierce avec l'octave, il produit une dissonance majeure qui se sauve en montant, tandis que la basse-fondamentale descend de quarte ou monte de quinte de la tonique à la dominante pour établir un repos imparfait.

M. Rameau, qui a le premier parlé de cette *cadence*, et qui en admet plusieurs renversements, nous défend, dans son Traité de l'Harmonie, page 117, d'admettre celui où le son ajouté est au grave portant un accord de septième, et cela par une raison peu solide dont j'ai parlé au mot *ACCORD*. Il a pris cet accord de septième pour fondamental ; de sorte qu'il fait sauver une septième par une autre septième, une dissonance par une dissonance pareille, par un mouvement semblable sur la basse-fondamentale. Si une telle manière de traiter les dissonances pouvait se tolérer, il faudrait se boucher les oreilles et jeter les règles au feu. Mais l'harmonie sous laquelle cet auteur a mis une si étrange basse-fondamentale, est visiblement renversée d'une *cadence imparfaite*, évitée par une septième ajoutées sur la seconde note. (Voyez *Planche A, Figure* 4.) Et cela est si vrai, que la basse-continue qui frappe la dissonance est nécessairement obligée de monter diatoniquement pour la sauver, sans quoi le passage ne vaudrait rien. J'avoue que dans le même ouvrage, page

Copyright Arvensa Editions

272, M. Rameau donne un exemple semblable avec la vraie basse-fondamentale ; mais puisqu'il improuve en termes formels le reversement qui résulte de cette basse, un tel passage ne sert qu'à monter dans son livre une contradiction de plus ; et, bien que dans un ouvrage postérieur, (*Génér. Harmon*. page 186), le même auteur semble reconnaître le vrai fondement de ce passage, il en parle si obscurément, et dit encore si nettement que la septième est sauvé par une autre, qu'on voit bien qu'il ne fait ici qu'entrevoir, et qu'au fond il n'a pas changé d'opinion : de sorte qu'on est en droit de rétorquer contre lui le reproche qu'il fait à Masson de n'avoir pas su voir la *cadence imparfaite* dans un de ses renversements.

La même *cadence imparfaite* se prend encore de la sous-dominante à la tonique. On peut aussi l'éviter, et lui donner de cette manière une succession de plusieurs notes, dont les accords formeront une harmonie ascendante, dans laquelle la sixte et l'octave montent sur la tierce et la quinte de l'accord, tandis que la tierce et la quinte restent pour faire l'octave et préparer la sixte.

Nul auteur, que je sache, n'a parlé, jusqu'à M. Rameau, de cette ascension harmonique ; lui-même ne la fait qu'entrevoir, et il est vrai qu'on ne pourrait ni pratiquer une longue suite de pareilles *cadences*, à cause des sixtes majeures qui éloigneraient la modulation, ni même en remplir, sans précaution, toute l'harmonie.

Après avoir exposé les règles et la constitution des diverses *cadences*, passons aux raisons que M. d'Alembert donne, d'après M. Rameau, de leurs dénominations.

La *cadence parfaite* consiste dans une marche de quinte en descendant ; et au contraire, l'*imparfaite* consiste dans une marche de quinte en montant : en voici la raison. Quand je dis, *ut sol*, *sol* est déjà renfermé dans l'*ut*, puisque tout son, comme *ut*, porte avec lui sa douzième, dont sa quinte *sol* est l'octave : ainsi, quand on va d'*ut* à *sol*, c'est le son générateur qui passe à son produit, de manière pourtant que l'oreille désire toujours de revenir à ce premier générateur ; au contraire, quand on dit *sol ut*, c'est le produit qui retourne au générateur ; l'oreille est satisfaite et ne désire plus rien. De plus, dans cette marche *sol ut*, le *sol* se fait encore entendre dans *ut* : ainsi, l'oreille entend à la fois le générateur et son produit ; au lieu que dans la marche *ut sol*, l'oreille qui, dans le premier son, avait entendu *ut* et *sol*, n'entend plus, dans le second, que *sol* sans *ut*. Ainsi le repos ou la *cadence* de *sol* à *ut*, a plus de perfection que la *cadence* ou le

Copyright Arvensa Editions

repos d'*ut* à *sol*.

Il semble, continue M. d'Alembert, que dans les principes de M. Rameau on peut encore expliquer l'effet de la *cadence rompue* et de la *cadence interrompue*. Imaginons, pour cet effet, qu'après un accorde de septième, *sol si re fa*, on monte diatoniquement par une *cadence rompue* à l'accord *la ut mi sol* ; il est visible que cet accord est renversé de l'accord de sous-dominante *ut mi sol la* : ainsi la marche de *cadence rompue* équivaut à cette succession *sol si re fa, ut mi sol la*, qui n'est autre chose qu'une *cadence parfaite*, dans laquelle *ut*, au lieu d'être traitée comme tonique, est rendue sous-dominante. Or, toute tonique, dit M. d'Alembert, peut toujours être rendue sous-dominante, en changeant de mode ; j'ajouterai qu'elle peut même porter l'accord de sixte-ajoutée, sans en changer.

À l'égard de la *cadence interrompue*, qui consiste à descendre d'une dominante sur une autre par l'intervalle de tierce en cette sorte *sol si re fa, mi sol si re*, il semble qu'on peut encre l'expliquer. En effet, le second accord *mi sol si re*, est renversé de l'accord de sous-dominante *sol si re mi* : ainsi la *cadence interrompue* équivaut à cette succession, *sol si re fa, sol si re mi*, où la note *sol*, après avoir été traitée comme dominante, est rendue sous-dominante en changeant de mode ; ce qui est permis et dépend du compositeur.

Ces explications sont ingénieuses et montrent quel usage on peut faire du double emploi dans les passages qui semblent s'y rapporter le moins. Cependant l'intention de M. d'Alembert n'est sûrement pas qu'on s'en serve réellement dans ceux-ci pour la pratique, mais seulement pour l'intelligence du renversement. Par exemple, le double emploi de la *cadence interrompue* sauverait la dissonance *fa* par la dissonance *mi*, ce qui est contraire aux règles, l'esprit des règles, et surtout au jugement de l'oreille : car dans la sensation du second accord, *sol si re mi*, à la suite du premier *sol si re fa*, l'oreille s'obstine plutôt à rejeter le *re* du nombre des consonances, que d'admettre le *mi* pour dissonant. En général, les commençants doivent savoir que le double emploi peut être admis sur un accord de septième à la suite d'un accord consonant, mais que sitôt qu'un accord de septième en suit un semblable, le double emploi ne peut avoir lieu. Il est bon qu'ils sachent encore qu'on ne doit changer de ton par nul autre accord dissonant que le sensible ; d'où il suit que dans la *cadence rompue* on ne peut supposer aucun changement de ton.

Il y a une autre espèce de *cadence* que les musiciens ne regardent point

Copyright Arvensa Editions

comme telle, et qui, selon la définition, en est pourtant une véritable : c'est le passage de l'accord de septième diminuée sur la note sensible à l'accord de la tonique. Dans ce passage il ne se trouve aucune liaison harmonique, et c'est le second exemple de ce défaut dans ce qu'on appelle *cadence*. On pourrait regarder les transitions enharmoniques comme des manières d'éviter cette même *cadence*, de même qu'on évite la *cadence parfaite* d'une dominante à sa tonique par une transition chromatique : mais je me borne à expliquer ici les dénominations établies.

CADENCE est, en terme de chant, ce battement de gosier que les Italiens appellent *trillo*, que nous appelons autrement *tremblement*, et qui se fait ordinairement sur la pénultième note d'une phrase musicale, d'où sans doute il a pris le nom de *cadence*. On dit : *Cette actrice a une belle* cadence ; *ce chanteur bat mal la* cadence, etc.
Il y a deux sortes de *cadences* : l'une est la *cadence pleine*. Elle consiste à ne commencer le battement de voix qu'après en avoir appuyé la note supérieure ; l'autre s'appelle *cadence brisée*, et l'on y fait le battement de voix sans aucune préparation. Voyez l'exemple de l'une et de l'autre, Pl. B, Figure 13.

CADENCE (la) est une qualité de la bonne musique, qui donne à ceux qui l'exécutent ou qui l'écoutent un sentiment vif de la mesure, en sorte qu'ils la marquent et la sentent tomber à propos, sans qu'ils y pensent et comme par instinct. Cette qualité est surtout requise dans les airs à danser. *Ce menuet marque bien la* cadence, *cette chaconne manque de* cadence. La *cadence*, en ce sens, étant une qualité, porte ordinairement l'article défini *la*, au lieu que la cadence harmonique porte, comme individuelle, l'article numérique. *Une* cadence *parfaite*. T*rois* cadences *évitées*, etc.

Cadence signifie encore la conformité des pas du danseur avec la mesure marquée par l'instrument. *Il sort de* cadence ; *il est bien en* cadence. Mais il faut observer que la *cadence* ne se marque pas toujours comme se bat la mesure. Ainsi le maître de musique marque le mouvement du menuet en frappant au commencement de chaque mesure ; au lieu que le maître danser ne bat que de deux en deux mesures, parce qu'il en faut autant pour former les quatre pas du menuet.

Copyright Arvensa Editions

CADENCÉ, *adj.*
Une musique bien *cadencé* est celle où la cadence est sensible, où le rythme et l'harmonie concourent le plus parfaitement qu'il est possible à faire sentir le mouvement. Car le choix des accords n'est pas indifférent pour marquer les temps de la mesure, et l'on ne doit pas pratiquer indifféremment la même harmonie sur le frappé et sur le levé. De même il ne suffit pas de partager les mesures en valeurs égales pour en faire sentir les retours égaux ; mais le rythme ne dépend pas moins de l'accent qu'on donne à la mélodie que des valeurs qu'on donne aux notes ; car on peut avoir des temps très égaux en valeurs, et toutefois très mal *cadencés* ; ce n'est pas assez que l'égalité y soit, il faut encore qu'on la sente.

CADENZA, *s. f.*
Mot italien, par lequel on indique un point d'orgue non écrit, et que l'auteur laisse à la volonté de celui qui exécute la partie principale, afin qu'il y fasse, relativement au caractère de l'air, les passages les plus convenables à sa voix, à son instrument, ou à son goût.

Ce point d'orgue s'appelle *cadenza*, parce qu'il se fait ordinairement sur la première note d'une cadence finale, et il s'appelle aussi *arbitrio* à cause de la liberté qu'on y laisse l'exécutant de se livrer à ses idées et de suivre son propre goût. La musique française, surtout la vocale, qui est extrêmement servile, ne laisse au chanteur aucune pareille liberté, dont même il serait fort embarrassé de faire usage.

CANARDER, *v. n.*
C'est, en jouant du hautbois, tirer un son nasillard et rauque, approchant du cri du canard : c'est ce qui arrive aux commençants, et surtout dans le bas, pour ne pas serrer assez l'anche des lèvres. Il est aussi très ordinaire à ceux qui chantent la haute-contre de *canarder* ; parce que la haute-contre est une voix factice et forcée, qui se sent toujours de la contrainte avec laquelle elle sort.

CANARIE, *s. f.*
Espèce de gigue dont l'air est d'un mouvement encore plus vif que celui de la gigue ordinaire : c'est pourquoi l'on le marque quelquefois par 6/16. Cette danse n'est plus en usage aujourd'hui. (Voyez GIGUE.)

Copyright Arvensa Editions

CANEVAS, *s. m.*
C'est ainsi qu'on appelle à l'opéra de Paris des paroles que le musicien ajuste aux notes d'un air à parodier. Sur ces paroles, qui ne signifient rien, le poète en ajuste d'autres qui ne signifient pas grand-chose, où l'on ne trouve pour l'ordinaire pas plus d'esprit que de sens, où la prosodie française est ridiculement estropiée, et qu'on appelle encore avec grande raison des *canevas*.

CANON, *s. m.*
C'était dans la musique ancienne une règle ou méthode pour déterminer les rapports des intervalles. L'on donnait aussi le nom de *canon* à l'instrument par lequel on trouvait ces rapports, et Ptolomée a donné le même nom au livre que nous avons de lui sur les rapports de tous les intervalles harmoniques. En général on appelait *sectio canonis*, la division du monocorde par tous ces intervalles, et *canon universalis*, le monocorde ainsi divisé, ou la table qui le représentait. (Voyez MONOCORDE.)

CANON, en musique moderne, est une sorte de fugue qu'on appelle *perpétuelle*, parce que les parties, partant l'une après l'autre, répètent sans cesse le même chant.

Autrefois, dit Zarlin, on mettait à la tête des fugues perpétuelles, qu'il appelle *fughe in conseguenza*, certains avertissements qui marquaient comment il fallait chanter ces sortes de fugues, et ces avertissements étant proprement les règles de ces fugues, s'intitulaient *canoni*, règles, *canons*. De là prenant le titre pour la chose, on a, par métonymie, nommé *canon*, cette espèce de fugue.

Les *canons* les plus aisés à faire et les plus communs se prennent à l'unisson ou à l'octave ; c'est-à-dire, que chaque partie répète sur le même ton le chant de celle qui la précède. Pour composer cette espèce de *canon*, il ne faut qu'imaginer un chant à son gré ; y ajouter en partition autant de parties qu'on veut, à voix égales ; puis, de toutes ces parties chantées successivement, former un seul air ; tâchant que cette succession produise un tout agréable, soit dans l'harmonie, soit dans le chant.

Pour exécuter un tel *canon*, celui qui doit chanter le premier part seul, chantant de suite l'air entier, et le recommençant aussitôt sans interrompre la mesure. Dès que celui-ci a fini le premier couplet, qui doit servir de sujet perpétuel, et sur lequel le *canon* entier a été composé, le

Copyright Arvensa Editions

second entre, et commence ce même premier couplet, tandis que le premier entré, poursuit le second : les autres partent de même successivement, dès que celui qui les précède est à la fin du même premier couplet : en recommençant ainsi sans cesse, on ne trouve jamais de fin générale, et l'on poursuit le *canon* aussi longtemps qu'on veut.

L'on peut encore prendre une fugue perpétuelle à la quinte, ou à la quarte ; c'est-à-dire que chaque partie répétera le chant de la précédente une quinte ou une quarte plus haut ou plus bas. Il faut alors que le *canon* soit imaginé tout entier, *di prima intenzione*, comme disent les Italiens, et que l'on ajoute des bémols ou des dièses aux notes dont les degrés naturels ne rendraient pas exactement, à la quinte ou à la quarte, le chant de la partie précédente. On ne doit avoir égard ici à aucune modulation ; mais seulement à l'identité du chant, ce qui rend la composition du *canon* plus difficile ; car à chaque fois qu'une partie reprend la fugue, elle entre dans un nouveau ton ; elle en change presque à chaque note, et, qui pis est, nulle partie ne se trouve à la fois dans le même ton qu'une autre, ce qui fait que ces sortes de *canons*, d'ailleurs peu faciles à suivre, ne font jamais un effet agréable, quelque bonne qu'en soit l'harmonie, et quelque bien chantés qu'ils soient.

Il y a une troisième sorte de *canons* très rares, tant à cause de l'excessive difficulté, que parce que ordinairement dénués d'agréments, ils n'ont d'autre mérite que d'avoir coûté beaucoup de peine à faire. C'est ce qu'on pourrait appeler *double canon reversé*, tant par l'inversion qu'on y met dans le chant des parties, que par celle qui se trouve entre les parties mêmes en les chantant. Il y a un tel artifice dans cette espèce de *canons*, que, soit qu'on chante les parties dans l'ordre naturel, soit qu'on renverse le papier pour les chanter dans un ordre rétrograde, en sorte que l'on commence par la fin, et que la basse devienne le dessus, on a toujours une bonne harmonie et un *canon* régulier. (Voyez *Planche D, Fig.* 11.) Deux exemples de cette espèce de *canons* tirés de Bontempi, lequel donne aussi des règles pour les composer. Mais on trouvera le vrai principe de ces règles au mot SYSTÈME, dans l'exposition de celui de M.Tartini.

Pour faire un *canon* dont l'harmonie soit un peu variée, il faut que les parties ne se suivent pas trop promptement, que l'une n'entre que longtemps après l'autre. Quand elles se suivent si rapidement, comme à la pause ou demi-pause, on n'a pas le temps d'y faire passer plusieurs accords, et le *canon* ne peut manquer d'être monotone ; mais c'est un

Copyright Arvensa Editions

moyen de faire sans beaucoup de peine des *canons* à tant de parties qu'on veut : car un *canon* de quatre mesures seulement sera déjà à huit parties, si elles se suivent à la demi-pause, et à chaque mesure qu'on ajoutera, l'on gagnera encore deux parties.

L'empereur Charles VI, qui était grand musicien et composait très bien, se plaisait beaucoup faire et chanter des *canons*. L'Italie est encore pleine de fort beaux *canons* qui ont été faits pour ce prince, par les meilleurs maîtres de ce pays-là.

CANTABILE.
Adjectif italien, qui signifie *chantable, commode à chanter*. Il se dit de tous les chants dont, en quelque mesure que ce soit, les intervalles ne sont pas trop grands ni les notes trop précipitées ; de sorte qu'on peut les chanter aisément sans forcer ni gêner la voix. Le mot *cantabile* passe aussi peu à peu dans l'usage français. On dit : *Parlez-moi du* cantabile ; *un beau* cantabile *me plaît plus que tous vos airs d'exécution*.

CANTATE, *s. f.*
Sorte de petit poème lyrique qui se chante avec des accompagnements, et qui, bien que fait pour la chambre, doit recevoir du musicien la chaleur et les grâces de la musique imitative et théâtrale. Les *cantates* sont ordinairement composées de trois récitatifs et d'autant d'airs. Celles qui sont en récit, et les airs en maximes, sont toujours froides et mauvaises ; le musicien doit les rebuter. Les meilleures sont celles où, dans une situation vive et touchante, le principal personnage parle lui-même ; car nos *cantates* sont communément à voix seule. Il y a en a pourtant quelques-unes à deux voix en forme de dialogue, et celles-là sont encore agréables quand on y sait introduire de l'intérêt. Mais comme il faut toujours un peu d'échafaudage pour faire une sorte d'exposition et mettre l'auditeur au fait, ce n'est pas sans raison que les *cantates* ont passé de mode, et qu'on leur a substitué, même dans les concerts, des scènes d'opéra.

La mode des *cantates* nous est venue d'Italie, comme on le voit par leur nom qui est italien, et c'est l'Italie aussi qui les a proscrites la première. Les *cantates* qu'on y fait aujourd'hui sont de véritables pièces dramatiques à plusieurs acteurs, qui ne diffèrent des opéra qu'en ce que ceux-ci se représentent au théâtre, et que les *cantates* ne s'exécutent qu'en concert : de sorte que la *cantate* est sur un sujet profane, ce qu'est l'oratorio sur un

Copyright Arvensa Editions

sujet sacré.

CANTATILLE, *s. f.*
Diminutif de *cantate*, n'est en effet qu'une cantate fort courte, dont le sujet est lié par quelques vers de récitatif, en deux ou trois airs en rondeau pour l'ordinaire avec des accompagnements de symphonie. Le genre de la *cantatille* vaut moins encore que celui de la cantate, auquel on l'a substitué parmi nous. Mais comme on n'y peut développer ni passions ni tableaux, et qu'elle n'est susceptible que de gentillesse, c'est une ressource pour les petits faiseurs de vers, et pour les musiciens sans génie.

CANTIQUE, *s. m.*
Hymne que l'on chante en l'honneur de la Divinité.

Les premiers et les plus anciens *cantiques* furent composés à l'occasion de quelque événement mémorable, et doivent être comptés entre les plus anciens monuments historiques.

Ces *cantiques* étaient chantés par des choeurs de musique et souvent accompagnés de danses, comme il paraît par l'Écriture. La plus grande pièce qu'elle nous offre, en ce genre, est le *Cantique des Cantiques*, ouvrage attribué à Salomon, et que quelques auteurs prétendent n'être que l'épithalame de son mariage avec la fille du roi d'Égypte. Mais les théologiens montrent, sous cet emblème, l'union de Jésus-Christ et de l'Église. Le sieur de Cahusac ne voyait dans le *Cantique des Cantiques* qu'un opéra très bien fait ; les scènes, les récits, les duos, les choeurs, rien n'y manquait, selon lui, et il ne doutait pas même que cet opéra n'eût été représenté.

Je ne sache pas qu'on ait conservé le nom de *cantique* à aucun des chants de l'Église romaine, si ce n'est le *Cantique* de Siméon, celui de Zacharie, et le *Magnificat* appelé le *Cantique* de la Vierge. Mais parmi nous on appelle *cantique* tout ce qui se chante dans nos temples, excepté les psaumes qui conservent leur nom… *cantiques* à certains monologues passionnés de leurs tragédies, qu'on chantait sur le mode hypodorien, ou sur l'hypophrygien ; comme nous l'apprend Aristote au dix-neuvième de ses problèmes.

CANTO.
Ce mot italien, écrit dans une partition sur la portée vide du premier

Copyright Arvensa Editions

violon, marque qu'il doit jouer à l'unisson sur la partie chantante.

CAPRICE.
Sorte de pièce de musique libre, dans laquelle l'auteur, sans s'assujettir à aucun sujet, donne carrière à son génie et se livre à tout le feu de la composition. Le caprice de Rebel était estimé dans son temps. Aujourd'hui les caprices de Locatelli donnent de l'exercice à nos violons.

CARACTÈRES DE MUSIQUE.
Ce sont les divers signes qu'on emploie pour représenter tous les sons de la mélodie, et toutes les valeurs des temps et de la mesure ; de sorte qu'à l'aide de ces *caractères* on puisse lire et exécuter la musique exactement comme elle a été composée, et cette manière d'écrire s'appelle *noter*. (Voyez NOTES.)

Il n'y a que les nations de l'Europe qui sachent écrire leur musique. Quoique dans les autres parties du monde chaque peuple ait aussi la sienne, il ne paraît pas qu'aucun d'eux ait poussé ses recherches jusqu'à des *caractères* pour la noter. Au moins est-il sûr que les Arabes ni les Chinois, les deux peuples étrangers qui ont le plus cultivé les lettres, n'ont ni l'un ni l'autre de pareils *caractères*. A la vérité les Persans donnent des noms de villes de leur pays ou des parties du corps humain aux quarante-huit sons de leur musique. Ils disent, par exemple, pour donner l'intonation d'un air : *Allez de cette ville à celle-là* ; ou, *allez du doigt au coude*. Mais ils n'ont aucun signe propre pour exprimer sur le papier ces mêmes sons ; et, quant aux Chinois, on trouve dans le P. du Halde, qu'ils furent étrangement surpris de voir les jésuites noter et lire sur cette même note tous les airs chinois qu'on leur faisait entendre.
Les anciens Grecs se servaient pour *caractères* dans leur musique, ainsi que dans leur arithmétique, des lettres de leur alphabet : mais au lieu de leur donner dans la musique une valeur numéraire qui marquât les intervalles, ils se contentaient de les employer comme signes, les combinant en diverses manières, les mutilant, les accouplant, les couchant, les retournant différemment, selon les genres et les modes, comme on peut voir dans le recueil d'Alypius. Les Latins les imitèrent en se servant, à leur exemple, des lettres de l'alphabet, et il nous en reste encore la lettre jointe au nom de chaque note de notre échelle diatonique et naturelle.

Gui Arétin imagina les lignes, les portées, les signes particuliers, qui

Copyright Arvensa Editions

nous sont demeurés sous le nom de *notes*, et qui sont aujourd'hui la langue musicale et universelle de toute l'Europe. Comme ces derniers signes, quoique admis unanimement et perfectionnés depuis l'Arétin, ont encore de grands défauts, plusieurs ont tenté de leur substituer d'autres notes : de ce nombre ont été Parran, Souhaitti, Sauveur, Dumas et moi-même. Mais comme, au fond, tous ces systèmes, en corrigeant d'anciens défauts auxquels on est tout accoutumé, ne faisaient qu'en substituer d'autres dont l'habitude est encore à prendre ; je pense que le public a très sagement fait de laisser les choses comme elles sont, et de nous renvoyer, nous et nos systèmes, au pays des vaines spéculations.

CARILLON.
Sorte d'air fait pour être exécuté par plusieurs cloches accordées à différents tons. Comme on fait plutôt le *carillon* pour les cloches que les cloches pour le *carillon*, l'on n'y fait entrer qu'autant de sons divers qu'il y a de cloches. Il faut observer de plus, que tous leurs sons ayant quelque permanence, chacun de ceux qu'on frappe doit faire harmonie avec celui qui le précède et avec celui qui le suit ; assujettissement qui, dans un mouvement gai, doit s'étendre à toute une mesure et même au-delà, afin que les sons qui durent ensemble ne dissonent point à l'oreille. Il y a beaucoup d'autres observations à faire pour composer un bon *carillon*, et qui rendent ce travail plus pénible que satisfaisant : car c'est toujours une sotte musique que celle des cloches, quand même tous les sons en seraient exactement justes ; ce qui n'arrive jamais. On trouvera, (*Planche A, Fig.* 14.) l'exemple d'un *carillon* consonant, composé pour être exécuté sur une pendule à neuf timbres, faite par M. Romilly, célèbre horloger. On conçoit que l'extrême gêne, à laquelle assujettissent le concours harmonique des sons voisins et le petit nombre des timbres, ne permet guère de mettre du chant dans un semblable air.

CARTELLES.
Grandes feuilles de peau d'âne préparées, sur lesquelles on entaille les traits des portées, pour pouvoir y noter tout ce qu'on veut en composant, et l'effacer ensuite avec une éponge ; l'autre côté qui n'a point de portées, peut servir à écrire et barbouiller, et s'efface de même, pourvu qu'on n'y laisse pas trop vieillir l'encre. Avec une *cartelle* un compositeur soigneux en a pour sa vie, et épargne bien des rames de papier réglé : mais il y a ceci

Copyright Arvensa Editions

d'incommode, que la plume passant continuellement sur les lignes entaillées, gratte et s'émousse facilement. Les *cartelles* viennent toutes de Rome ou de Naples.

CASTRATO, *s. m.*
Musicien qu'on a privé, dans son enfance, des organes de la génération, pour lui conserver la voix aiguë qui chante la partie appelée *dessus* ou *soprano*. Quelque peu de rapport qu'on aperçoive entre deux organes si différents, il est certain que la mutilation de l'un prévient et empêche dans l'autre cette mutation qui survient aux hommes à l'âge nubile, et qui baisse tout à coup leur voix d'une octave. Il se trouve en Italie des pères barbares qui, sacrifiant la nature à la fortune, livrent leurs enfants à cette opération, pour le plaisir des gens voluptueux et cruels qui osent rechercher le chant des malheureux. Laissons aux honnêtes femmes des grandes villes les ris modestes, l'air dédaigneux et les propos plaisants dont ils sont l'éternel objet ; mais faisons entendre, s'il se peut, la voix de la pudeur et de l'humanité qui crie et s'élève contre cet infâme usage, et que les princes qui l'encouragent par leurs recherches, rougissent une fois de nuire en tant de façons à la conservation de l'espèce humaine.

Au reste, l'avantage de la voix se compense dans les *castrati* par beaucoup d'autres pertes. Ces hommes qui chantent si bien, sont sur le théâtre les plus maussades acteurs du monde ; ils perdent leur voix de très bonne heure, et prennent un embonpoint dégoûtant. Ils parlent et prononcent plus mal que les vrais hommes, et il y a même des lettres, telles que l'*r*, qu'ils ne peuvent point prononcer du tout.

Quoique le mot *castrato* ne puisse offenser les plus délicates oreilles, il n'en est pas de même de son synonyme français. Preuve évidente que ce qui rend les mots indécents et déshonnêtes dépend moins des idées qu'on leur attache, que de l'usage de la bonne compagnie, qui les tolère ou les proscrit à son gré.

On pourrait dire, cependant, que le mot italien s'admet comme représentant une profession, au lieu que le mot français ne représente que la privation qui y est jointe.

CATABAUCALÈSE.
Chanson des nourrices chez les anciens. (Voyez CHANSON.)

Copyright Arvensa Editions

CATACOUSTIQUE, *s. f.*
Science qui a pour objet les sons réfléchis, ou cette partie de l'acoustique qui considère les propriétés des échos. Ainsi la *catacoustique* est à l'acoustique ce que la catoptrique est à l'optique.

CATAPHONIQUE, *s. f.*
Science des sons réfléchis, qu'on appelle aussi catacoustique. (Voyez l'article précédent.)

CAVATINE, *s. f.*
Sorte d'air pour l'ordinaire assez court, qui n'a ni reprise, ni seconde partie, et qui se trouve souvent dans des récitatifs obligés. Ce changement subit du récitatif au chant mesuré, et le retour inattendu du chant mesuré au récitatif, produisent un effet admirable dans les grandes expressions, comme sont toujours celles du récitatif obligé.

Le mot *cavatina* est italien, et quoique je ne veuille pas, comme Brossard, expliquer dans un dictionnaire français tous les mots techniques italiens, surtout lorsque ces mots ont des synonymes dans notre langue, je me crois pourtant obligé d'expliquer ceux de ces mêmes mots qu'on emploie dans la musique notée, parce qu'en exécutant cette musique, il convient d'entendre les termes qui s'y trouvent, et que l'auteur n'y a pas mis pour rien.

CENTONISER, *v. n.*
Terme de plain-chant. C'est composer un chant de traits recueillis et arrangés pour la mélodie qu'on a en vue. Cette manière de composer n'est pas de l'invention des symphoniastes modernes, puisque, selon l'abbé Le Beuf, Saint Grégoire lui-même a *centonisé.*

CHACONNE, *s. f.*
Sorte de pièce de musique faite pour la danse, dont la mesure est bien marquée et le mouvement modéré. Autrefois il y avait des chaconnes à deux temps et à trois. Mais on n'en fait plus qu'à trois. Ce sont pour l'ordinaire des chants qu'on appelle couplets, composés et variés en diverses manières sur une basse contrainte de quatre en quatre mesures, commençant presque toujours par le second temps pour prévenir l'interruption. On s'est affranchi peu à peu de cette contrainte de la basse,

Copyright Arvensa Editions

et l'on n'y a presque plus aucun égard.

La beauté de la *chaconne* consiste à trouver des chants qui marquent bien le mouvement, et comme elle est souvent fort longue, à varier tellement les couplets qu'ils contrastent bien ensemble, et qu'ils réveillent sans cesse l'attention de l'auditeur. Pour cela, on passe et repasse à volonté du majeur au mineur, sans quitter pourtant beaucoup le ton principal, et du grave au gai, ou du tendre au vif, sans presser ni ralentir jamais la mesure.

La *chaconne* est née en Italie, et elle y était autrefois fort en usage, de même qu'en Espagne. On ne la connaît plus aujourd'hui qu'en France dans nos opéras.

CHANSON.

Espèce de petit poème lyrique fort court, qui roule ordinairement sur des sujets agréables, auquel on ajoute un air pour être chanté dans des occasions familières, comme à table, avec ses amis, avec sa ma tresse, et même seul, pour éloigner quelques instants l'ennui, si l'on est riche, et pour supporter plus doucement la misère et le travail, si l'on est pauvre.

L'usage des *chansons* semble être une suite naturelle de celui de la parole, et n'est en effet pas moins général ; car partout où l'on parle, on chante. Il n'a fallu pour les imaginer que déployer ses organes, donner un tour agréable aux idées dont on aimait à s'occuper, et fortifier par l'expression dont la voix est capable le sentiment qu'on voulait rendre, ou l'image qu'on voulait peindre. Aussi les anciens n'avaient-ils point encore l'art d'écrire, qu'ils avaient déjà des *chansons*. Leurs lois et leurs histoires, les louages des dieux et des héros, furent chantées avant d'être écrites. Et de là vient, selon Aristote, que le même nom grec fut donné aux lois et aux *chansons*.

Toute la poésie lyrique n'était proprement que des *chansons* ; mais je dois me borner ici parler de celle qui portait plus particulièrement ce nom, et qui en avait mieux le caractère selon nos idées. Commençons par les airs de table. Dans les premiers temps, dit M.de la Nauze, tous les convives, au rapport de Dicéarque, de Plutarque et d'Artémon, chantaient ensemble et d'une seule voix les louages de la Divinité. Ainsi ces *chansons* étaient de véritables péans ou cantiques sacrés. Les dieux n'étaient point pour eux des trouble-fêtes, et ils ne dédaignaient pas de les admettre dans leurs plaisirs.

Copyright Arvensa Editions

Dans la suite les convives chantaient successivement, chacun à son tour, tenant une branche de mythe, qui passait de la main de celui qui venait de chanter, à celui qui chantait après lui. Enfin quand la musique se perfectionna dans la Grèce, et qu'on employa la lyre dans les festins, il n'y eut plus, disent les auteurs déjà cités, que les habiles gens qui fussent en état de chanter à table ; du moins en s'accompagnant de la lyre. Les autres, contraints de s'en tenir à la branche de mythe, donnèrent lieu à un proverbe grec, par lequel on disait qu'un homme chantait au mythe, quand on voulait le taxer d'ignorance.

C e s *chansons* accompagnées de la lyre, et dont Terpandre fut l'inventeur, s'appellent *scolies*, mot qui signifie *oblique* ou *tortueux*, pour marquer, selon Plutarque, la difficulté de la *chanson* ; ou comme le veut Artémon, la situation irrégulière de ceux qui chantaient : car comme il fallait être habile pour chanter ainsi, chacun ne chantait pas à son rang, mais seulement ceux qui savaient la musique, lesquels se trouvaient dispersés çà et là, et placés obliquement l'un par rapport à l'autre.

Les sujets des scolies se tiraient non seulement de l'amour et du vin, ou du plaisir en général, comme aujourd'hui ; mais encore de l'histoire, de la guerre, et même de la morale. Telle est la *chanson* d'Aristote sur la mort d'Hermias son ami et son allié, laquelle fit accuser son auteur d'impiété.

« O vertu ! qui, malgré les difficultés que vous présentez aux faibles mortels, êtes l'objet charmant de leurs recherches ! Vertu pure et aimable ! Ce fut toujours aux Grecs un destin digne d'envie de mourir pour vous, et de souffrir avec constance les maux les plus affreux. Telles sont les semences d'immortalité que vous répandez dans tous les coeurs. Les fruits en sont plus précieux que l'or, que l'amitié des parents, que le sommeil le plus tranquille. Pour vous le divin Hercule et les fils de Léda supportèrent mille travaux, et le succès de leurs exploits annonça votre puissance. C'est par amour pour vous qu'Achille et Ajax descendirent dans l'empire de Pluton, et c'est en vue de votre céleste beauté que le prince d'Atarne s'est aussi privé de la lumière du soleil. Prince à jamais célèbre par ses actions, les filles de mémoire chanteront sa gloire toutes les fois qu'elles chanteront le culte de Jupiter hospitalier, et le prix d'une amitié durable et sincère. »

Toutes leurs *chansons* morales n'étaient pas si graves que celle-là. En voici une d'un goût différent, tirée d'Athénée :

« Le premier de tous les biens est la santé, le second la beauté, le

Copyright Arvensa Editions

troisième les richesses amassées sans fraude, et le quatrième la jeunesse qu'on passe avec ses amis. »

Quant aux scolies qui roulent sur l'amour et le vin, on peut en juger par les soixante-dix odes d'Anacréon qui nous restent. Mais dans ces sortes de *chansons* mêmes, on voyait encore briller cet amour de la patrie et de la liberté dont tous les Grecs étaient transportés.

« Du vin et de la santé, dit une de ces *chansons*, pour ma Clitagora et pour moi, avec le secours des Thessaliens. » C'est qu'outre que Clitagora était Thessalienne, les Athéniens avaient autrefois reçu du secours des Thessaliens contre la tyrannie des Pisistratides.

Ils avaient aussi des *chansons* pour les diverses professions. Telles étaient les *chansons* des bergers, dont une espèce, appelée *bucoliasme*, était le véritable chant de ceux qui conduisaient le bétail ; et l'autre, qui est proprement la *pastorale*, en était l'agréable imitation : la *chanson* des moissonneurs, appelée le *lytierse*, du nom d'un fils de Midas, qui s'occupait par goût à faire la moisson ; la *chanson* des meuniers, appelée *hymée*, ou *épiaulie* ; comme celle-ci tirée de Plutarque, *Moulez, meule, moulez : car Pittacus, qui règne dans l'auguste Mitylène, aime à moudre ;* parce que Pittacus était grand mangeur : la *chanson* des tisserands, qui s'appelait *éline* : la *chanson yule* des ouvriers en laine : celle des nourrices, qui s'appelait *catabaucalèse* ou *nunnie* : la *chanson* des amants, appelée *nomion* ; celle des femmes, appelée *calyce* ; *harpalice*, celle des filles. Ces deux dernières, attendu le sexe, étaient aussi des *chansons* d'amour.

Pour des occasions particulières, ils avaient la *chanson* des noces, qui s'appelait *hyménée*, *épithalame* : la *chanson* de *Datis*, pour des occasions joyeuses : les lamentations, *l'ialème* et le *linos* pour des occasions funèbres et tristes. Ce *linos* se chantait aussi chez Égyptiens, et s'appelait par eux *maneros*, du nom d'un de leurs princes, au deuil duquel il avait été chanté. Par un passage d'*Euripide*, cité par Athénée, on voit que *lelinos* pouvait aussi marquer la joie.

Enfin il y avait encore des hymnes ou *chansons* en l'honneur des dieux et des héros. Telles étaient les *iules* de Cérès et Proserpine, la *philélie* d'Apollon, les *upinges* de Diane, etc.

Ce genre passa des Grecs aux Latins, et plusieurs odes d'Horace sont des *chansons* galantes ou bachiques. Mais cette nation, plus guerrière que sensuelle, fit, durant très longtemps, un médiocre usage de la musique et des *chansons*, et n'a jamais approché, sur ce point, des grâces de la volupté

Copyright Arvensa Editions

grecque. Il paraît que le chant resta toujours rude et grossier chez les Romains. Ce qu'ils chantaient aux noces était plutôt des clameurs que des *chansons*, et il n'est guère à présumer que les *chansons* satiriques des soldats aux triomphe de leurs généraux eussent une mélodie fort agréable.

Les modernes ont aussi leurs *chansons* de différentes espèces, selon le génie et le goût de chaque nation. Mais les Français l'emportent sur toute l'Europe dans l'art de les composer, sinon pour le tour et la mélodie des airs, au moins pour le sel, la grâce et la finesse des paroles ; quoique, pour l'ordinaire, l'esprit et la satire s'y montrent bien mieux encore que le sentiment et la volupté. Ils se sont plus à cet amusement, et y ont excellé dans tous les temps, témoin les anciens troubadours. Cet heureux peuple est toujours gai, et le pays produit d'excellent vin ; le moyen de n'y pas chanter sans cesse ? Nous avons encore d'anciennes *chansons* de Thibault, comte de Champagne, l'homme le plus galant de son siècle, mises en musique par Guillaume de Machault. Marot en fit beaucoup qui nous restent, et grâce aux airs d'Orlande et de Claudin, nous en avons aussi plusieurs de la Pléiade de Charles IX. Je ne parlerai point des*chansons* plus modernes, par lesquelles les musiciens Lambert, du Bousset, La Garde et autres, ont acquis un nom, et dont on trouve autant de poètes qu'il y a de gens de plaisir parmi le peuple du monde qui s'y livre le plus, quoique non pas tous aussi célèbres que le comte de Coulange et l'abbé de l'Attaignant. La Provence et le Languedoc n'ont point non plus dégénéré de leur premier talent. On voit toujours régner dans ces provinces un air de gaîté qui porte sans cesse leurs habitants au chant et à la danse. Un Provençal menace, dit-on, son ennemi d'une *chanson*, comme un Italien menacerait le sien d'un coup de stylet ; chacun a ses armes. Les autres pays ont aussi leurs provinces chansonnières ; en Angleterre c'est l'Ecosse, en Italie c'est Venise. (Voyez BARCAROLLES.)

Nos *chansons* sont de plusieurs sortes ; mais en général elles roulent ou sur l'amour, ou sur le vin, ou sur la satyre. Les *chansons* d'amour sont ; les airs tendres qu'on appelle encore airs sérieux ; les romances dont le caractère est d'émouvoir l'âme insensiblement par le récit tendre et naïf de quelque histoire amoureuse et tragique, les *chansons* pastrales et rustiques, dont plusieurs sont faites pour danser ; comme les musettes, les gavottes, les branles, etc.

Les *chansons* à boire sont assez communément des airs de basse ou des rondes de table : c'est avec beaucoup de raison qu'on en fait peu pour les

Copyright Arvensa Editions

dessus ; car il n'y a pas une idée de débauche plus crapuleuse et plus vile que celle d'une femme ivre.

À l'égard des *chansons* satiriques, elles sont comprises sous le nom de vaudevilles, et lancent indifféremment leurs traits sur le vice et sur la vertu, en les rendant également ridicules ; ce qui doit proscrire le vaudeville de la bouche des gens de bien.

Nous avons encore une espèce de *chanson* qu'on appelle parodie. Ce sont des paroles qu'on ajuste comme on peut sur des airs de violon ou d'autres instruments, et qu'on fait rimer tant bien que mal, sans avoir égard à la mesure des vers, ni au caractère de l'air, ni au sens des paroles, ni le plus souvent à l'honnêteté. (Voyez PARODIE.)

CHANT, *s. m.*

Sorte de modification de la voix humaine, par laquelle on forme des sons variés et appréciables. Observons que pour donner à cette définition toute l'universalité qu'elle doit avoir, il ne faut pas seulement entendre par *sons appréciables* ceux qu'on peut assigner par les notes de notre musique, et rendre par les touches de notre clavier, mais tous ceux dont on peut trouver ou sentir l'unisson, et calculer les intervalles de quelque manière que ce soit.

Il est très difficile de déterminer en quoi la voix qui forme la parole diffère de la voix qui forme le *chant*. Cette différence est sensible, mais on ne voit pas bien clairement en quoi elle consiste, et quand on veut le chercher, on ne le trouve pas. M.Dodard a fait des observations anatomiques, à la faveur desquelles il croit, à la vérité, trouver dans les différentes situations du larynx la cause de ces deux sortes de voix. Mais je ne sais si ces observations, ou les conséquences qu'il en tire, sont bien certaines. (Voyez VOIX.) Il semble ne manquer aux sons, qui forment la parole, que la permanence pour former un véritable *chant* : il paraît aussi que les diverses inflexions qu'on donne à la voix en parlant forment des intervalles qui ne sont point harmoniques, qui ne font pas partie de nos système de musique, et qui, par conséquent, ne pouvant être exprimés en note, ne sont pas proprement du *chant* pour nous.

Le *chant* ne semble pas naturel à l'homme. Quoique les sauvages de l'Amérique chantent, parce qu'ils parlent, le vrai sauvage ne chanta jamais. Les muets ne chantent point ; ils ne forment que des voix sans permanence, des mugissements sourds que le besoin leur arrache. Je

Copyright Arvensa Editions

douterais que le sieur Pereyre, avec tout son talent, pût jamais tirer d'eux aucun *chant* musical. Les enfants crient, pleurent, et ne chantent point. Les premières expressions de la nature n'ont rien en eux de mélodieux ni de sonore, et ils apprennent à chanter, comme parler, à notre exemple. Le *chant* mélodieux et appréciable n'est qu'une imitation paisible et artificielle des accents de la voix parlante ou passionnée ; on crie et l'on se plaint sans chanter : mais on imite en chantant les cris et les plaintes ; et comme de toutes les imitations la plus intéressante est celle des passions humaines, de toutes les manières d'imiter, la plus agréable est le *chant*.

Chant, appliqué plus particulièrement à notre musique, en est la partie mélodieuse, celle qui résulte de la durée et de la succession des sons, celle d'où dépend toute l'expression, et laquelle tout le reste est subordonné. (Voyez MUSIQUE, MÉLODIE.) Les *chants* agréables frappent d'abord, ils se gravent facilement dans la mémoire ; mais ils sont souvent l'écueil des compositeurs, parce qu'il faut du talent pour imaginer des *chants* gracieux. Il y a dans chaque nation des tours de *chant* triviaux et usés, dans lesquels les mauvais musiciens retombent sans cesse ; il y en a de baroques, qu'on n'use jamais, parce que le public les rebute toujours. Inventer des *chants* nouveaux, appartient à l'homme de génie : trouver de beaux *chants*, appartient à l'homme de goût.

Enfin, dans son sens le plus resserré, chant se dit seulement de la musique vocale, et dans celle qui est mêlée de symphonie, on appelle parties de chant, celles qui sont destinées pour les voix.

CHANT AMBROSIEN.

Sorte de plain-chant dont l'invention est attribuée à Saint-Ambroise, archevêque de Milan. (Voyez PLAIN-CHANT.)

CHANT GRÉGORIEN.

Sorte de plain-chant dont l'invention est attribuée à Saint-Grégoire, pape, et qui a été substitué ou préféré dans la plupart des églises au *chant* ambrosien. (Voyez PLAIN-CHANT.)

CHANT EN ISON ou **CHANT ÉGAL.**

On appelle ainsi un *chant* ou une psalmodie qui ne roule que sur deux sons, et ne forme, par conséquent, qu'un seul intervalle. Quelques ordres religieux n'ont dans leurs églises d'autre *chant* que le *chant en ison*.

Copyright Arvensa Editions

CHANT SUR LE LIVRE.
Plain-chant ou contre-point à quatre parties, que les musiciens composent et chantent impromptu sur une seule ; savoir, le livre de choeur qui est au lutrin : en sorte qu'excepté la partie notée, qu'on met ordinairement à la taille, les musiciens affectés aux trois autres parties n'ont que celle-là pour guide, et composent chacun la leur en chantant.

Le *chant sur le livre* demande beaucoup de science, d'habitude et d'oreille dans ceux qui l'exécutent, d'autant plus qu'il n'est pas toujours aisé de rapporter les tons du plain-chant à ceux de notre musique. Cependant il y a des musiciens d'église si versés dans cette sorte de *chant*, qu'ils y commencent et poursuivent même des fugues, quand le sujet en peut comporter, sans confondre et croiser les parties, ni faire de faute dans l'harmonie.

CHANTER, *v. n.*
C'est, dans l'acception la plus générale, former avec la voix des sons variés et appréciables. (Voyez CHANT.) Mais c'est plus communément faire diverses inflexions de voix, sonores, agréables à l'oreille, par des intervalles admis dans la musique, et dans les règles de la modulation.

On *chante* plus ou moins agréablement, à proportion qu'on a la voix plus ou moins agréable et sonore, l'oreille plus ou moins juste, l'organe plus ou moins flexible, le goût plus ou moins formé, et plus ou moins de pratique de l'art du *chant*. À quoi l'on doit ajouter, dans la musique imitative et théâtrale, le degré de sensibilité qui nous avons à rendre. On a aussi plus ou moins de disposition à *chanter* selon le climat sous lequel on est né, et selon le plus ou moins d'accent de sa langue naturelle ; car plus la langue est accentuée, et par conséquent mélodieuse et chantante, plus aussi ceux qui la parlent ont naturellement de facilité à *chanter*.

On a fait un art du *chant*, c'est-à-dire que, des observations sur les voix qui *chantaient* le mieux, on a composé des règles pour faciliter et perfectionner l'usage de ce don naturel. (Voyez MAITRE A CHANTER.) Mais il reste bien des découvertes à faire sur la manière la plus facile, la plus courte et la plus sûre d'acquérir cet art.

CHANTERELLE, *s. f.*
Celle des cordes du violon et des instruments semblables qui a le son le

Copyright Arvensa Editions

plus aigu. On dit d'une symphonie qu'elle ne quitte pas la *chanterelle*, lorsqu'elle ne roule qu'entre le son de cette corde et ceux qui lui sont les plus voisins, comme sont presque toutes les parties de violon des opéra de Lully et des symphonies de son temps.

CHANTEUR.
musicien qui chante dans un concert.

CHANTRE, *s. m.*
Ceux qui chantent au choeur dans les églises catholiques s'appellent chantres. On ne dit point *chanteur* à l'église, ni *chantre* dans un concert.

Chez les réformés on appelle *chantre* celui qui entonne et soutient le chant des psaumes dans le temple ; il est assis au-dessous de la chaire du ministre sur le devant. Sa fonction exige une voix très forte, capable de dominer sur celle de tout le peuple, et de se faire entendre jusqu'aux extrémités du temple. Quoiqu'il n'y ait ni prosodie ni mesure dans notre manière de chanter les psaumes, et que le chant en soit si lent qu'il est facile à chacun de le suivre, il me semble qu'il serait nécessaire que le *chantre* marquât une sorte de mesure. La raison en est que le *chantre* se trouvant fort éloigné de certaines parties de l'église, et le son parcourant assez lentement ces grands intervalles, sa voix se fait à peine entendre aux extrémités, qu'il a déjà pris un autre ton et commencé d'autres notes ; ce qui devient d'autant plus sensible en certains lieux, que le son arrivant encore beaucoup plus lentement d'une extrémité à l'autre, que du milieu où est le *chantre*, la masse d'air qui remplit le temple se trouve partagée à la fois en divers sons fort discordants qui enjambent sans cesse les uns sur les autres et choquent fortement une oreille exercée, défaut que l'orgue même ne fait qu'augmenter, parce qu'au lieu d'être au milieu de l'édifice comme le *chantre*, il ne donne le ton que d'une extrémité.

Or le remède à cet inconvénient me paraît très simple ; car comme les rayons visuels se communiquent à l'instant de l'objet à l'oeil, ou du moins avec une vitesse incomparablement plus grande que celle avec laquelle le son se transmet du corps sonore à l'oreille ; il suffit de substituer l'un à l'autre pour avoir dans toute l'étendue du temple un chant bien simultané et parfaitement d'accord. Il ne faut pour cela que placer le *chantre*, ou quelqu'un chargé de cette partie de sa fonction, de manière qu'il soit à la vue de tout le monde, et qu'il se serve d'un bâton de mesure dont le

Copyright Arvensa Editions

mouvement s'aperçoive aisément de loin, comme, par exemple, un rouleau de papier : car alors, avec la précaution de prolonger assez la première note, pour que l'intonation en soit partout entendue avant qu'on poursuive, tout le reste du chant marchera bien ensemble, et la discordance dont je parle disparaîtra infailliblement. On pourrait même, au lieu d'un homme, employer un chronomètre dont le mouvement serait encore plus égal dans une mesure si lent.

Il résulterait de là deux autres avantages ; l'un que, sans presque altérer le chant des psaumes, il serait aisé d'y introduire un peu de prosodie, et d'y observer du moins les longues et les brèves les plus sensibles ; l'autre, que ce qu'il y a de monotonie et de langueur dans ce chant, pourrait, selon la première intention de l'auteur, être effacé par la basse et les autres parties, dont l'harmonie est certainement la plus majestueuse et la plus sonore qu'il soit possible d'entendre.

CHAPEAU, *s. m.*
Trait demi-circulaire, dont on couvre deux ou plusieurs notes, et qu'on appelle plus communément liaison. (Voyez LIAISON.)

CHASSE, *s. f.*
On donne ce nom à certains airs ou à certaines fanfares de cors ou d'autres instruments qui *re* veillent, à ce qu'on dit, l'idée des tons que ces mêmes cors donnent à la chasse.

CHEVROTTER, *v. n.*
C'est, au lieu de battre nettement et alternativement du gosier les deux sons qui forment la cadence ou le trille, (*Voyez* ces mots.) en battre un seul à coups précipités, comme plusieurs doubles-croches détachées et à l'unisson ; ce qui se fait en forçant du poumon l'air contre la glotte fermée, qui sert alors de soupape, en sorte qu'elle s'ouvre par secousses pour livrer passage à cet air, et se referme à chaque instant par une mécanique semblable à celle du tremblant de l'orgue. Le *chevrotement* est la désagréable ressource de ceux qui n'ayant aucun trille en cherchant l'imitation grossière ; mais l'oreille ne peut supporter cette substitution, et un seul *chevrotement* au milieu du plus beau chant du monde suffit pour le rendre insupportable et ridicule.

Copyright Arvensa Editions

CHIFFRER.

C'est écrire sur les notes de la basse des chiffres ou autres caractères indiquant les accords que ces notes doivent porter, pour servir de guide à l'accompagnateur. (Voyez CHIFFRES, ACCORD.)

CHIFFRES.

Caractères qu'on place au-dessus ou au-dessous des notes de la basse, pour indiquer les accords qu'elles doivent porter. Quoique parmi ces caractères il y en ait plusieurs qui ne sont pas des *chiffres*, on leur en a généralement donné le nom, parce que c'est la sorte de signes qui s'y présente le plus fréquemment.

Comme chaque accord est composé de plusieurs sons, s'il avait fallu exprimer chacun de ces sons par un *chiffre*, on aurait tellement multiplié et embrouillé les *chiffres*, que l'accompagnateur n'aurait jamais eu le temps de les lire au moment de l'exécution. On s'est donc appliqué, autant qu'on a pu, à caractériser chaque accord par un seul *chiffre* ; de sorte que ce *chiffre* peut suffire pour indiquer, relativement à la basse, l'espèce de l'accord, et par conséquent tous les sons qui doivent le composer. Il y a même un accord qui se trouve chiffré en ne le chiffrant point ; car selon la précision des *chiffres*, toute note qui n'est point chiffrée, ou ne porte aucun accord, ou porte l'accord parfait.

Le *chiffre* qui indique chaque accord est ordinairement celui qui répond au nom de l'accord : ainsi l'accord de seconde, se chiffre 2 ; celui de septième 7 ; celui de sixte 6, etc. Il y a des accords qui portent un double nom, et qu'on exprime aussi par un double *chiffre* ; tels sont les accords de sixte-quarte, de sixte-quinte, de septième-et-sixte, etc. Quelquefois même on en met trois, ce qui rentre dans l'inconvénient qu'on voulait éviter ; mais comme la composition des *chiffres* est venue du temps et du hasard, plutôt que d'une étude réfléchie, il n'est pas étonnant qu'il s'y trouve des fautes et des contradictions.

Voici une table de tous les *chiffres* pratiqués dans l'accompagnement ; sur quoi l'on observera qu'il y a plusieurs accords qui se chiffrent diversement en différents pays, ou dans le même pays par différents auteurs, ou quelquefois par le même. Nous donnons toutes ces manières, afin que chacun, pour chiffrer, puisse choisir celle qui lui paraîtra la plus claire ; et pour accompagner, rapporter chaque *chiffre* à l'accord qui lui convient, selon la manière de chiffrer de l'auteur.

Copyright Arvensa Editions

TABLE GÉNÉRALE DE TOUS LES CHIFFRES DE L'ACCOMPAGNEMENT

Nota. On a ajouté une étoile à ceux qui sont plus usités en France aujourd'hui.

CHIFFRES.	NOMS DES ACCORDS.
*	Accord parfait.
8.	Idem.
5.	Idem.
3.	Idem.
5 / 3	Idem.
3 ♭	Accord parfait, tierce mineure.
♭ 3	Idem.
* ♭	Idem.
5 / ♭	Idem.
3♯	Accord parfait, tierce majeure.
♯3	Idem.
* ♯	Idem.
5 / ♯	Idem.
3 ♮	Accord parfait, tierce naturelle.
♮ 3	Idem.
* ♮	Idem.
5 / ♮	Idem.
6 / 3	Accord de sixte.

Copyright Arvensa Editions

CHIFFRES.	NOMS DES ACCORDS.
* 6.	Accord de sixte.
	Les différentes sixtes, dans cet accord, se marquent par un accident au chiffre, comme les tierces dans l'accord parfait.
*6 4	Accord de sixte-quarte.
6.	Idem.
7 5 3	Accord de septième.
7 5	Idem.
7 3	Idem.
* 7.	Idem.
* 7 #	Septième avec tierce majeure.
* 7 ♭	Avec tierce mineure.
* 7 ♮	Avec tierce naturelle.
7 ♭.	Accord de septième mineure.
*♭ 7.	Idem.
7#.	Accord de septième majeure.
*#7.	Idem.
7 ♮.	De septième naturelle.
*♮ 7.	Idem.
* 7 5	Septième avec la quinte fausse.

Copyright Arvensa Editions

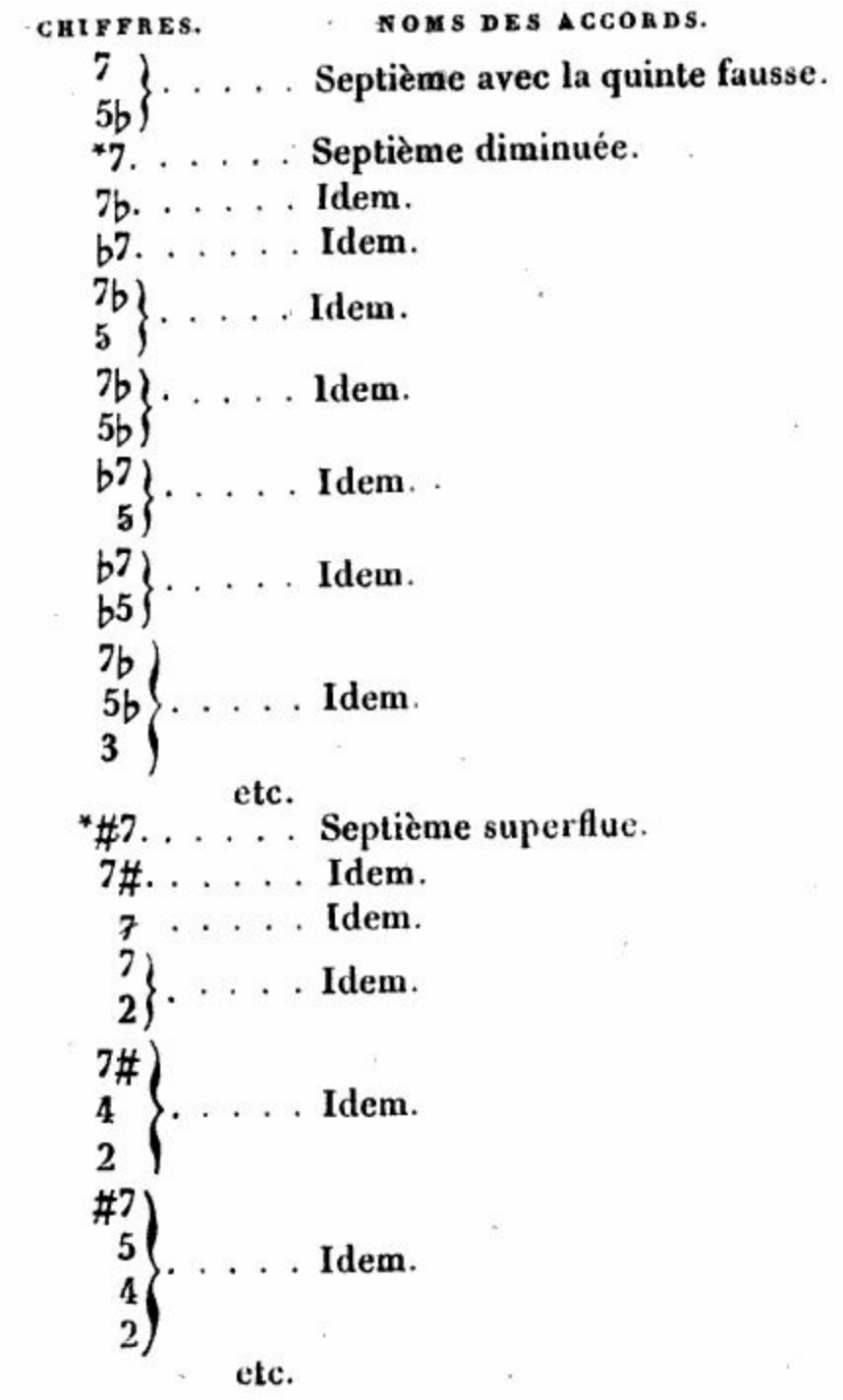

Copyright Arvensa Editions

CHIFFRES.	NOMS DES ACCORDS.
7♯ / 6♭	Septième superflue avec sixte mineure.
*X7 / ♭6	Idem.
X7 / 6♭ / 2	Idem.
X7 / ♭6 / 4	Idem.
etc.	
*7 / 2	Septième et seconde.
*6 / 5	Grande sixte.
6.	Idem.
*5.	Fausse-quinte.
5♭.	Idem.
♭5.	Idem.
6 / ♭5	Idem.
5 / 6	Idem.
6 / 5	Fausse-quinte et sixte majeure.
*X6 / 5	Idem.
X6 / ♭5	Idem.

Copyright Arvensa Editions

CHIFFRES.	NOMS DES ACCORDS.
6# / 5♭	. . . . . Fausse-quinte et sixte majeure.
4 / 3	. . . . . Petite sixte.
6 / 4 / 3	. . . . . Idem.
6*	. . . . . Idem.
6	. . . . . Idem.
#6	. . . . . Idem majeure.
X6 / 4 / 3	. . . . . Idem.
	etc.
*X6	. . . . . Petite sixte superflue.
X6 / 4 / 3	. . . . . Idem.
#6	. . . . . Idem.
X6 / 5 / 3	. . . . . Idem, avec la quinte.
X6 / 5	. . . . . Idem.
6 / 4 / 3	. . . . . Petite sixte, avec la quarte superflue.

Copyright Arvensa Editions

CHIFFRES.	NOMS DES ACCORDS.
6 / X4 / 3	. . . . . Petite sixte avec la quarte superflue.
6 / *X4	. . . . . Idem.
X4 / 3	. . . . . Idem.
*2	. . . . . Accord de seconde.
4 / 2	. . . . . Idem.
6 / 2	. . . . . Idem.
*5 / 2	. . . . . Seconde et quinte.
9 / 4	. . . . . Triton.
6 / 4X	. . . . . Idem.
6 / X4	. . . . . Idem.
6 / 4	. . . . . Idem.
6 / 4 / 2	. . . . . Idem.
4 / 2	. . . . . Idem.
4X / 2	. . . . . Triton.

Copyright Arvensa Editions

CHIFFRES.	NOMS DES ACCORDS.
X4 / 2	. . . . . Triton.
4X	. . . . . Idem.
*X4	. . . . . Idem.
4	. . . . . Idem.
4X / 3♭	. . . . . Triton avec tierce mineure.
*4 / ♭	. . . . . Idem.
6 / 4 / 3♭	. . . . . Idem.
*X4 / ♭	. . . . . Idem.
*X2	. . . . . Seconde superflue.
X4 / X2	. . . . . Idem.
4 / 2	. . . . . Idem.
6 / 4 / 2	. . . . . Idem.
etc.	
*9	. . . . . Accord de neuvième.
9 / 5	. . . . . Idem.
9 / 3	. . . . . Idem.

Copyright Arvensa Editions

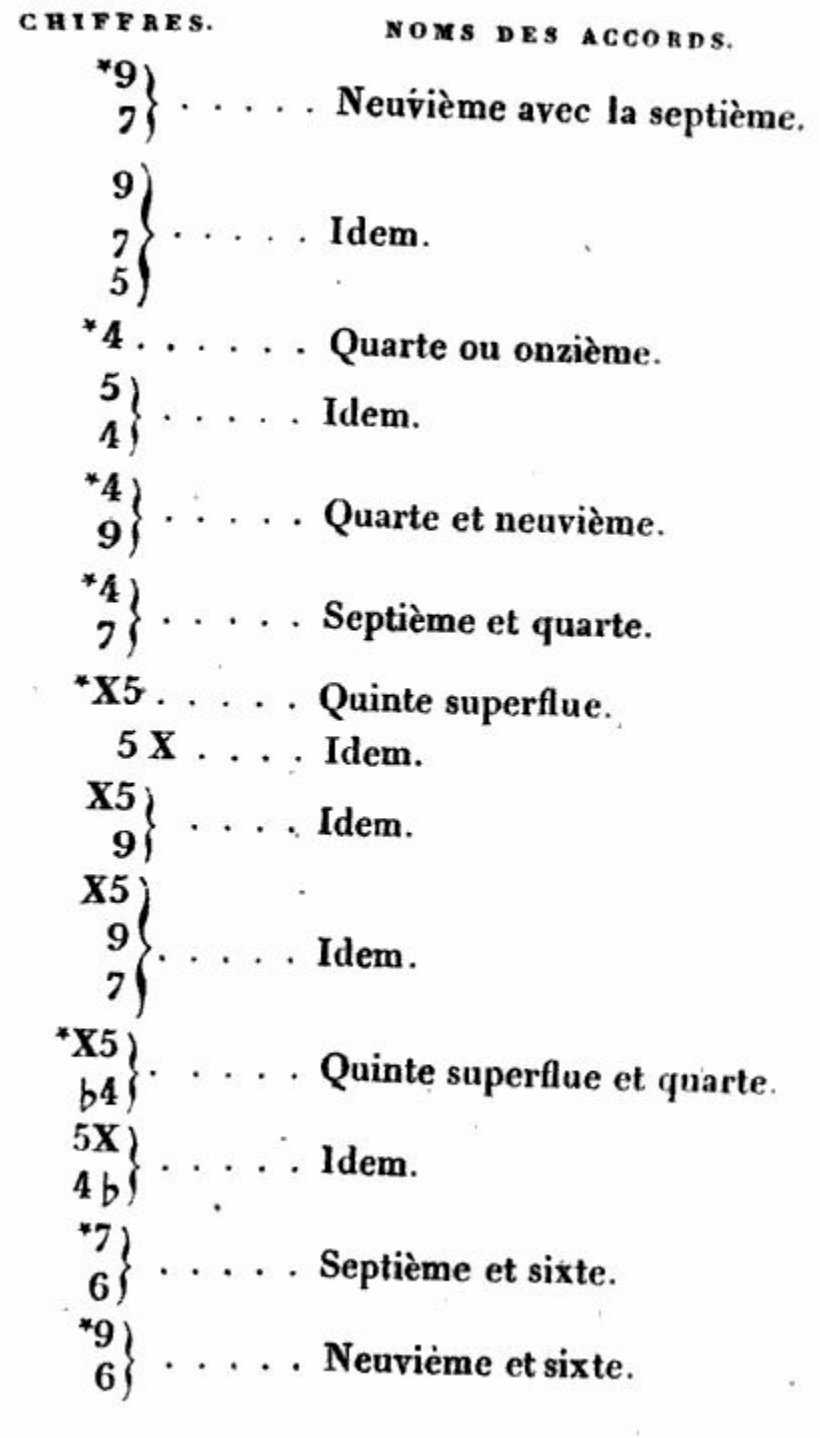

Quelques auteurs avaient introduit l'usage de couvrir d'un trait toutes les notes de la basse qui passaient sous un même accord ; c'est ainsi que les jolies cantates de M.Clérambault sont chiffrées : mais cette invention était trop commode pour durer ; elle montrait aussi trop clairement à l'oeil toutes les syncopes d'harmonie. Aujourd'hui, quand on soutient le même

Copyright Arvensa Editions

accord sous quatre différentes notes de basse, ce sont quatre *chiffres* différents qu'on leur fait porter, de sorte que l'accompagnateur, induit en erreur, se hâte de chercher l'accord même qu'il a sous la main. Mais c'est la mode en France de charger les basses d'une confusion de *chiffres* inutiles : on chiffre tout, jusqu'aux accords les plus évidents, et celui qui met le plus d e *chiffre* croit être le plus savant. Une basse ainsi hérissée de *chiffres* triviaux rebute l'accompagnateur et lui fait souvent négliger les *chiffres* nécessaires. L'auteur doit supposer, ce me semble, que l'accompagnateur sait les éléments de l'accompagnement, qu'il sait placer une sixte sur une médiante, une fausse quinte sur une note sensible, une septième sur une dominante, etc. Il ne doit donc pas chiffrer des accords de cette évidence, à moins qu'il ne faille annoncer un changement de ton. Les *chiffres* ne sont faits que pour déterminer le choix de l'harmonie dans les cas douteux, ou le choix des sons dans les accords qu'on ne doit pas remplir. Du reste, c'est très bien fait d'avoir des basses chiffrées exprès pour les écoliers. Il faut que les *chiffres* montrent à ceux-ci l'application des règles ; pour les maîtres il suffit d'indiquer les exceptions.

M. Rameau, dans sa Dissertation sur les différentes méthodes d'accompagnement, a trouvé un grand nombre de défauts dans les *chiffres* établis. Il a fait voir qu'ils sont trop nombreux et pourtant insuffisants, obscurs, équivoques ; qu'ils multiplient inutilement les accords, et qu'ils n'en montrent en aucune manière la liaison.

Tous ces défauts viennent d'avoir voulu rapporter les *chiffres* aux notes arbitraires de la basse-continue, au lieu de les rapporter immédiatement à l'harmonie fondamentale. La basse-continue fait sans doute une partie de l'harmonie, mais elle n'en fait pas le fondement : cette harmonie est indépendante des notes de cette basse, et elle a son progrès déterminé, auquel la basse même doit assujettir sa marche. En faisant dépendre les accords et les *chiffres* qui les annoncent des notes de la basse et de leurs différentes marches, on ne montre que des combinaisons de l'harmonie, au lieu d'en montrer la base, on multiplie à l'infini le petit nombre des accords fondamentaux, et l'on force en quelque sorte l'accompagnateur de perdre de vue à chaque instant la véritable succession harmonique.

Après avoir fait de très bonnes observations sur la mécanique des doigts dans la pratique de l'accompagnement, M. Rameau propose de substituer à nos *chiffres* d'autres *chiffres* beaucoup plus simples, qui rendent cet accompagnement tout à fait indépendant de la basse-

Copyright Arvensa Editions

continue ; de sorte que, sans égard à cette basse et même sans la voir, on accompagnerait sur les *chiffres* seuls avec plus de précision qu'on ne peut faire par la méthode établie avec le concours de la basse et des *chiffres*.

Les *chiffres* inventés par M. Rameau indiquent deux choses. 1° l'harmonie fondamentale dans les accords parfaits, qui n'ont aucune succession nécessaire, mais qui constatent toujours le ton. 2° la succession harmonique déterminée par la marche régulière des doigts dans les accords dissonants.

Tout cela se fait au moyen de sept *chiffres* seulement. I. Une lettre de la gamme indique le ton, la tonique et son accord : si l'on passe d'un accord parfait à un autre, on change de ton ; c'est l'affaire d'une nouvelle lettre. II. Pour passer de la tonique à un accord dissonant, M. Rameau n'admet que six manières, chacune desquelles il assigne un caractère particulier, savoir :
1. Un X pour l'accord sensible : pour la septième diminuée il suffit d'ajouter un bémol sous cet X.
2. Un 2 pour l'accord de seconde sur la tonique.
3. Un 7 pour son accord de septième.
4. Cette abréviation *aj*. pour sa sixte ajoutée.
5. Ces deux *chiffres* 3/4 relatifs à cette tonique pour l'accord qu'il appelle de tierce-quarte, et qui revient à l'accord de neuvième sur la seconde note.
6. Enfin ce *chiffre* 4 pour l'accord de quarte-et-quinte sur la dominante.

III. Un accord dissonant est suivi d'un accord parfait ou d'un autre accord dissonant : dans le premier cas, l'accord s'indique par une lettre ; le second se rapporte à la mécanique des doigts. (Voyez DOIGTER.) C'est un doigt qui doit descendre diatoniquement, ou deux, ou trois. On indique cela par autant de points l'un sur l'autre, qu'il faut descendre par préférence sont indiqués par la mécanique ; les dièses ou bémols qu'il doivent faire sont connus par le ton ou substitués dans les *chiffres* aux points correspondants : ou bien, dans la chromatique et l'enharmonique, on marque une petite ligne inclinée en descendant ou en montant depuis le signe d'une note connue pour marquer qu'elle doit descendre ou monter d'un demi-ton. Ainsi tout est prévu, et ce petit nombre de signes suffit pour exprimer toute bonne harmonie possible.

On sent bien qu'il faut supposer ici que toute dissonance se sauve en descendant ; car s'il y en avait qui se dussent sauver en montant, s'il y avait des marches de doigts ascendantes dans des accords dissonants, les points de M. Rameau seraient insuffisants pour exprimer cela.

Copyright Arvensa Editions

Quelque simple que soit cette méthode, quelque favorable qu'elle paraisse pour la pratique, elle n'a point eu de cours ; peut-être a-t-on cru que les *chiffres* de M. Rameau ne corrigeraient un défaut que pour en substituer un autre : car s'il simplifie les signes, s'il diminue le nombre des accords, non seulement il n'exprime point encore la véritable harmonie fondamentale, mais il rend de plus ces signes tellement dépendants les uns des autres, que si l'on vient à s'égarer ou à se distraire un instant, à prendre un doigt pour un autre, on est perdu sans ressource, les points ne signifient plus rien, plus de moyen de se remettre jusqu'à un nouvel accord parfait. Mais avec tant de raisons de préférence n'a-t-il point fallu d'autres objections encore pour faire rejeter la méthode de M. Rameau ? Elle était nouvelle ; elle était proposée par un homme supérieur en génie à tous ses rivaux ; voilà sa condamnation.

CHOEUR, *s. m.*

Morceau d'harmonie complète à quatre parties ou plus, chanté à la fois toutes les voix et joué par tout l'orchestre. On cherche dans les *choeurs* un bruit agréable et harmonieux, qui charme et remplisse l'oreille. Un beau *choeur* est le chef-d'oeuvre d'un commençant, et c'est par ce genre d'ouvrage qu'il se montre suffisamment instruit de toutes les règles de l'harmonie. Les Français passent en France pour réussir mieux dans cette partie qu'aucune autre nation de l'Europe.

Le *choeur*, dans la musique française, s'appelle quelquefois *grand-choeur*, par opposition au *petit-choeur*, qui est seulement composé de trois parties, savoir deux dessus et la haute-contre qui leur sert de basse. On fait de temps en temps entendre séparément ce petit-choeur, dont la douceur contraste agréablement avec la bruyante harmonie du grand.

On appelle encore petit-choeur, à l'Opéra de Paris, un certain nombre de meilleurs instruments de chaque genre qui forment comme un petit orchestre particulier autour du clavecin et de celui qui bat la mesure. Ce petit-choeur est destiné pour les accompagnements qui demandent le plus de délicatesse et de précision.

Il y a des musiques à deux ou plusieurs *choeurs* qui se répondent et chantent quelquefois tous ensemble. On en peut voir un exemple dans l'opéra de Jephté. Mais cette pluralité de *choeurs* simultanés qui se pratique assez souvent en Italie, est peu usitée en France : on trouve qu'elle ne fait pas un bien grand effet, que la composition n'en est pas fort

Copyright Arvensa Editions

facile, et qu'il faut un trop grand nombre de musiciens pour l'exécuter.

CHORION.
Nome de la musique grecque, qui se chantait en l'honneur de la mère des dieux, et qui, dit-on, fut inventé par Olympe Phrygien.

CHORISTE, s. m.
Chanteur non récitant et qui ne chante que dans les choeurs.
On appelle aussi choristes les chantres d'église qui chantent au chœur : *Une antienne à deux choristes*.

Quelques musiciens étrangers donnent encore le nom de *choriste* à un petit instrument destiné à donner le ton pour accorder les autres. (Voyez TON.)

CHORUS.
Faire *chorus*, c'est répéter en choeur, à l'unisson, ce qui vient d'être chanté à voix seule.

CHRESES ou **CHRESIS.**
Une des parties de l'ancienne mélopée, qui apprend au compositeur à mettre un tel arrangement dans la suite diatonique des sons, qu'il en résulte une bonne modulation et une mélodie agréable. Cette partie s'applique à différentes successions de sons appelées par les anciens *agoge, euthia, anacamptos.* (Voyez TIRADE.)

CHROMATIQUE, *adj. pris quelquefois substantivement.*
Genre de musique qui procède par plusieurs demi-tons consécutifs. Ce mot vient du grec χρῶμα, qui signifie couleur, soit parce que les Grecs marquaient ce genre par des caractères rouges ou diversement colorés ; soit, disent les auteurs, parce que le genre *chromatique* est moyen entre les deux autres, comme la couleur est moyenne entre le blanc et le noir ; ou, selon d'autres, parce que ce genre varie et embellit le diatonique par ses demi-tons, qui font, dans la musique le même effet que la variété des couleurs fait dans la peinture.
Boëce attribue à Timothée de Milet, l'invention du genre *chromatique* ; mais Athénée la donne à Epigonus.

Aristoxène divise ce genre en trois espèces qu'il appelle *molle*, *hémiolion*

Copyright Arvensa Editions

et *tonicum*, dont on trouvera les rapports, (*Pl. M, Fig.* 5, no A.) le tétracorde étant supposé divisé en 60 parties égales.

Ptolomée ne divise ce même genre qu'en deux espèces, *molle* ou *anticum,* qui procède par de plus petits intervalles, et *intensum*, dont les intervalles sont plus grands. (*Même Figure*, n° B.)

Aujourd'hui le genre *chromatique* consiste à donner une telle marche à la basse-fondamentale, que les parties de l'harmonie, ou du moins quelques-unes, puissent procéder par demi-tons tant en montant qu'en descendant ; ce qui se trouve plus fréquemment dans le mode mineur, à cause des altérations auxquelles la sixième et la septième notes y sont sujettes par la nature même du mode.

Les semi-tons successifs pratiqués dans le *chromatique* ne sont pas tous du même genre, mais presque alternativement mineurs et majeurs, c'est-à-dire *chromatiques* et *diatoniques* : car l'intervalle d'un *ton* mineur contient un semi-ton mineur ou *chromatique*, et un semi-ton majeur ou diatonique ; mesure que le tempérament rend commune à tous les tons : de sorte qu'on ne peut procéder par deux demi-tons mineurs conjoints et successifs sans entrer dans l'enharmonique ; mais deux demi-tons majeurs se suivent deux fois dans l'ordre *chromatique* de la gamme.

La route élémentaire de la basse-fondamentale pour engendrer le *chromatique* ascendant, est de descendre de tierce et remonter de quarte alternativement, tous les accords portant la tierce majeure. Si la basse-fondamentale procède de dominante en dominante par des cadences parfaites évitées, elle engendre le *chromatique* descendant. Pour produire à la fois l'un et l'autre, on entrelace la cadence parfaite et l'interrompu, en les évitant.

Comme à chaque note on change de ton dans le *chromatique*, il faut borner et régler ces successions de peur de s'égarer. On se souviendra pour cela que l'espace le plus convenable pour les mouvements *chromatiques* est entre la dominante et la tonique en montant, et entre la tonique et la dominante en descendant. Dans le mode majeur on peut encore descendre *chromatique*ment de la dominante sur la seconde note. Ce passage est fort commun en Italie, et, malgré sa beauté, commence à l'être un peu trop parmi nous.

Le genre *chromatique* est admirable pour exprimer la douleur est l'affliction : ses sons renforcés en montant arrachent l'âme. Il n'est pas moins énergique en descendant ; on croit alors entendre de vrais

Copyright Arvensa Editions

gémissements. Chargé de son harmonie, ce même genre devient propre à tout, mais son remplissage, en étouffant le chant, lui ôte une partie de son expression ; et c'est alors au caractère du mouvement à lui rendre ce dont le prive la plénitude de son harmonie. Au reste, plus ce genre a d'énergie, moins il doit être prodigué. Semblable à ces mets délicats dont l'abondance dégoûte bientôt, autant il charme sobrement ménagé, autant devient-il rebutant quand on le prodigue.

CHRONOMETRE, *s. m.*
Nom générique des instruments qui servent à mesurer le temps. Ce mot est composé de « kronos », *temps*, et de « mitrone », *mesure*.

On dit, en ce sens, que les montres, les horloges sont des *chronomètres.*

Il y a néanmoins quelques instruments qu'on a appelés en particulier *chronomètres*, et nommément un que M. Sauveur décrit dans ses *Principes d'acoustique.* C'était un pendule particulier, qu'il destinait à déterminer exactement les mouvements en musique. L'Affilard, dans ses *Principes dédiés aux dames religieuses*, avait mis à la tête de tous les airs des *chiffres* qui exprimaient le nombre des vibrations de ce pendule pendant la durée de chaque mesure.

Il y a une trentaine d'années qu'on vit paraître le projet d'un instrument semblable, sous le nom de métromètre, qui battait la mesure tout seul ; mais il n'a réussi ni dans un temps, ni dans l'autre. Plusieurs prétendent, cependant, qu'il serait fort à souhaiter qu'on eût un tel instrument pour fixer avec précision le temps de chaque mesure dans une pièce de musique : on conserverait par ce moyen plus facilement le vrai mouvement des airs, sans lequel ils perdent leur caractère, et qu'on ne peut connaître après la mort des auteurs que par une espèce de tradition fort sujette à s'éteindre ou à s'altérer. On se plaint déjà que nous avons oublié les mouvements d'un grand nombre d'airs, et il est à croire qu'on les a ralentis tous. Si l'on eût pris la précaution dont je parle, et à laquelle on ne voit pas d'inconvénient, on aurait aujourd'hui le plaisir d'entendre ces mêmes airs teks que l'auteur les faisait exécuter.

À cela les connaisseurs en musique ne demeurent pas sans réponse. Ils objecteront, dit M. Diderot,(*Mémoires sur différents sujets de mathématiques*) contre tout *chronomètre* en général, qu'il n'y a peut-être pas dans un air deux mesures qui soient exactement de la même durée, deux choses contribuant nécessairement à ralentir les unes, et à précipiter

Copyright Arvensa Editions

les autres, le goût et l'harmonie dans les pièces à plusieurs parties, le goût et le pressentiment de l'harmonie dans les solo. Un musicien qui sait son art, n'a pas joué quatre mesures d'un air qu'il en saisit le caractère, et qu'il s'y abandonne ; il n'y a que le plaisir de l'harmonie qui le suspende. Il veut ici que les accords soient frappés, là qu'ils soient dérobés ; c'est-à-dire qu'il chante ou joue plus ou moins lentement d'une mesure à l'autre, et même d'un temps et d'un quart de temps à celui qui le suit.

A la vérité cette objection, qui est d'une grande force pour la musique française, n'en aurait aucune pour l'italienne, soumise irrémissiblement à la plus exacte mesure : rien même ne montre mieux l'opposition parfaite de ces deux musiques ; puisque ce qui est beauté dans l'une serait dans l'autre le plus grand défaut. Si la musique italienne tire son énergie de cet asservissement à la rigueur de la mesure, la française cherche la sienne à maîtriser à son gré cette même mesure, à la presser, à la ralentir selon que l'exige le goût du chant ou le degré de flexibilité des organes du chanteur.

Mais quand on admettrait l'utilité d'un *chronomètre*, il faut toujours, continue M. Diderot, commencer par rejeter tous ceux qu'on a proposés jusqu'à présent, parce qu'on y a fait du musicien et du *chronomètre* deux machines distinctes, dont l'une ne peut jamais bien assujettir l'autre : cela n'a presque pas besoin d'être prouvé ; il n'est pas possible que le musicien ait, pendant toute sa pièce, l'oeil au mouvement, et l'oreille au bruit du pendule, et s'il s'oublie un instant, adieu le frein qu'on a prétendu lui donner.

J'ajouterai que, quelque instrument qu'on pût trouver pour régler la durée de la mesure, il serait impossible, quand même l'exécution en serait de la dernière facilité, qu'il eût jamais lieu dans la pratique. Les musiciens, gens confiants, et faisant, comme bien d'autres, de leur propre goût la règle du bon, ne l'adopteraient jamais ; ils laisseraient le *chronomètre*, et ne s'en rapporteraient qu'à eux du vrai caractère et du vrai mouvement des airs, c'est un habile musicien qui ait du goût, qui ait bien lu la musique qu'il doit faire exécuter, et qui sache en battre la mesure : machine pour machine, il vaut mieux s'en tenir à celle-ci.

CIRCONVOLUTION, *s. f.*

Terme de plain-chant. C'est une sorte de périélese qui se fait en insérant entre la pénultième et la dernière note de l'intonation d'une pièce de chant trois autres notes ; savoir, une au-dessus et deux au-dessous de la

Copyright Arvensa Editions

dernière note, lesquelles se lient avec elle, et forment un contour de tierce avant que d'y arriver ; comme si vous avez ces trois notes *mi, fa, mi* pour terminer l'intonation, vous y interpolerez par circonvolution ces trois autres*, fa, re, re,* et vous aurez alors votre intonation terminée de cette sorte, *mi, fa, fa, re, re, mi*, etc. (Voyez PÉRIÉLÈSE.)

CITHARISQUE, *s. f.*
Genre de musique et de poésie, approprié à l'accompagnement de la cithare. Ce genre, dont Amphion fils de Jupiter et d'Antiope, fut l'inventeur, prit depuis le nom de lyrique.

CLAVIER, *s. m.*
Portée générale ou somme des sons de tout le système qui résulte de la position relative des trois clefs. Cette position donne une étendue de douze lignes, et par conséquent de vingt-quatre degrés ou de trois octaves et une quarte. Tout ce qui excède en haut ou en bas cet espace, ne peut se noter qu'à l'aide d'une ou plusieurs lignes postiches ou accidentelles, ajoutées aux cinq qui composent la portée d'une clef. Voyez (*Pl. A, fig.* 5.) l'étendue générale du *clavier*.

Les notes ou touches diatoniques du *clavier*, lesquelles sont toujours constantes, s'expriment par des lettres de l'alphabet, à la différence des notes de la gamme, qui étant mobiles et relatives à la modulation, portent des noms qui expriment ces rapports. (Voyez GAMME et SOLFIER.)
Chaque octave du *clavier* comprend treize sons, sept diatoniques et cinq *chromatiques*, représentés sur le *clavier* instrumental par autant de touches. (Voyez *pl., fig.* 1.) Autrefois ces treize touches répondaient à quinze cordes ; savoir, une de plus entre le *re* dièse et le *mi* naturel, l'autre entre le *sol* dièse et le *la* ; et ces deux cordes qui formaient des intervalles enharmoniques, et qu'on faisait sonner à volonté au moyen de deux touches brisées, furent regardées alors comme la perfection du système ; mais en vertu de nos règles de modulation, ces deux ont été retranchées, parce qu'il en aurait fallu mettre partout. (Voyez CLEF, PORTÉE.)

CLEF, *s. f.*
Caractère de musique qui se met au commencement d'une portée, pour déterminer le degré d'élévation de cette portée dans le clavier général, et indiquer les noms de toutes les notes qu'elle contient dans la ligne de cette

Copyright Arvensa Editions

clef.

Anciennement on appelait *clefs* les lettres par lesquelles on désignait les sons de la gamme. Ainsi la lettre A était la *clef* de la note *la,* C la *clef* d'*ut*, E la *clef* de *mi*, etc. À mesure que le système s'étendit, on sentit l'embarras et l'inutilité de cette multitude de *clefs*. Gui d'Arezzo, qui les avait inventées, marquait une lettre ou *clef* au commencement notes dans les espaces. Dans la suite on ne marqua plus qu'une des sept *clefs* au commencement d'une des lignes seulement ; celle-là suffisant pour fixer la position de toutes les autres, selon l'ordre naturel. Enfin de ces sept lignes o u *clefs*, on en choisit quatre qu'on nomma claves signatoe ou *clefs* marquées, parce qu'on se contentait d'en marquer une sur une des lignes, pour donner l'intelligence de toutes les autres ; encore en retrancha-t-on bientôt une des quatre ; savoir, le gamma dont on s'était servi pour désigner le *sol* d'en bas, c'est-à-dire l'hypoproslambanomène ajoutée au système des Grecs.

En effet Kircher prétend que si l'on est au fait des anciennes écritures, et qu'on examine bien la figure de nos *clefs*, on trouvera qu'elles se rapportent chacune à la lettre un peu défigurée de la note qu'elle représente. Ainsi la *clef* de *sol* était originairement un G ; la *clef* d'*ut* un C, et la *clef* de *fa* une F.

Nous avons donc trois *clefs* à la quinte l'une de l'autre. La *clef* d'F *ut fa*, ou de *fa*, qui est la plus basse ; la *clef* d'*ut* ou de C *sol ut*, qui est une quinte au-dessus de la première, et la *clef* de *sol* ou de G *re sol*, qui est une quinte au-dessus de celle d'*ut*, dans l'ordre marqué *pl. A. fg*.5. sur quoi l'on doit remarquer que par un reste de l'ancien usage, la *clef* se pose toujours sur une ligne et jamais dans un espace. On doit savoir aussi que la *clef* de *fa* se fait de trois manières différentes ; l'une dans la musique imprimée ; une autre dans la musique écrite ou gravée, et la dernière dans le plain-chant. Voyez ces trois Figures. (*Planche M, figure* 8.)

En ajoutant quatre lignes au-dessus de la *clef* de *sol*, et trois lignes au-dessous de la *clef* de *fa*, ce qui donne de part et d'autre la plus grande étendue de lignes stables, on voit que le système total des notes, qu'on peut placer sur les degrés relatifs à ces *clefs*, se monte à vingt-quatre, c'est-à-dire, trois octaves et une quarte, depuis le *fa* qui se trouve au-dessous de la première ligne jusqu'au si qui se trouve au-dessus de la dernière, et tout cela forme ensemble ce qu'on appelle le *clavier général* ; par où l'on peut juger que cette étendue a fait longtemps celle du système. Aujourd'hui

Copyright Arvensa Editions

qu'il acquiert sans cesse de nouveaux degrés, tant à l'aigu qu'au grave, on marque ces degrés sur des lignes postiches, qu'on ajoute en haut ou en bas selon le besoin.

Au lieu de joindre ensemble toutes les lignes comme j'ai fait (*Pl. A, fig.* 5.) pour marquer le rapport des *clefs*, on les sépare de cinq en cinq, parce que c'est à peu près aux degrés compris dans cet espace qu'est bornée l'étendue d'une voix commune. Cette collection de cinq lignes s'appelle *portée*, et l'on y met une *clef* pour déterminer le nom des notes, le lieu des demi-tons, et montrer quelle place la portée occupe dans le clavier.

De quelque manière qu'on prenne dans le clavier cinq lignes consécutives, on y trouve une *clef* comprise, et quelquefois deux ; auquel cas on en retranche une comme inutile. L'usage a même prescrit celle des deux qu'il faut retrancher, et celle qu'il faut poser ; ce qui a fixé aussi le nombre des positions assignées à chaque *clef*.

Si je fais une portée des cinq premières lignes du clavier, en commençant par le bas, j'y trouve la *clef* de *fa* sur la quatrième ligne : voilà donc une position de *clef*, et cette position appartient évidemment aux notes les plus graves ; aussi est-elle celle de la *clef* de basse.

Si je veux gagner une tierce dans le haut, il faut ajouter une ligne au-dessus ; il en faut donc retrancher une au-dessous, autrement la portée aurait plus de cinq lignes. Alors la *clef* de *fa* se trouve transportée de la quatrième ligne à la troisième, et la *clef* d'*ut* se trouve aussi sur la cinquième ; mais comme deux *clefs* sont inutiles, on retranche ici celle d'*ut*. On voit que la portée de cette *clef* est d'une tierce plus levée que la précédente.

En abandonnant encore une ligne en bas pour en gagner une en haut, on a une troisième portée où la *clef* de *fa* se trouverait sur la deuxième ligne, et celle d'*ut* sur la quatrième. Ici l'on abandonne la *clef* de *fa*, et l'on prend celle d'*ut*. On a encore gagné une tierce à l'aigu, et on l'a perdue au grave.

En continuant ainsi de ligne en ligne, on passe successivement par quatre positions différentes de la *clef* d'*ut*. Arrivant à celle de *sol*, on la trouve posée sur la deuxième ligne, et puis sur la première ; cette position embrasse les cinq plus hautes lignes, et donne le diapason le plus aigu que l'on puisse établir par les *clefs*.

On peut voir, (*Pl. A, fig.* 6.) cette succession des *clefs* du grave à l'aigu ; ce qui fait en tout huit portées, *clefs* ou positions de *clefs* différentes.

Copyright Arvensa Editions

De quelque caractère que puisse être une voix ou un instrument, pourvu que son étendue n'excède pas à l'aigu ou au grave celle du clavier général, on peut dans ce nombre lui trouver une portée et une *clef* convenables, et il y en a en effet de déterminées pour toutes les parties de la musique. (Voyez PARTIES.) Si l'étendue d'une partie est fort grande, que le nombre de lignes qu'il faudrait ajouter au-dessus ou au-dessous devienne incommode, alors on change la *clef* dans le courant de l'air. On voit clairement par la figure, quelle *clef* il faudrait prendre pour élever ou baisser la portée, de quelque *clef* qu'elle soit armée actuellement.

On voit aussi que pour rapporter une *clef* à l'autre, il faut les rapporter toutes deux sur le clavier général, au moyen duquel on voit ce que chaque note de l'une des *clefs* est à l'égard de l'autre. C'est par cet exercice réitéré qu'on prend l'habitude de lire aisément les partitions.

Il suit de cette mécanique qu'on peut placer telle note qu'on voudra de la gamme sur une ligne ou sur un espace quelconque de la portée, puisqu'on a le choix de huit différentes positions, nombre des notes de l'octave. Ainsi l'on pourrait noter un air entier sur la même ligne, en changeant la *clef* à chaque degré. La Figure 7 montre par la suite des *clefs* la suite des notes *re fa la ut mi sol* si *re*, montant de tierce en tierce, et toutes placées sur la même ligne. La figure suivante 8 représente sur la suite des mêmes *clefs* la note *ut* qui paraît descendre de tierce en tierce sur toutes les lignes de la portée et au-delà, et qui cependant, au moyen des changements de *clef*, garde toujours l'unisson. C'est sur des exemples semblables qu'on doit s'exercer pour connaître au premier coup d'oeil le jeu de toutes les *clefs*.

Il y a deux de leurs positions, savoir, la *clef* de *sol* sur la première ligne, et la *clef* de *fa* sur la troisième, dont l'usage paraît s'abolir de jour en jour. La première peut sembler moins nécessaire, puisqu'elle ne rend qu'une position toute semblable à celle de *fa* sur la quatrième ligne, dont elle diffère pourtant de deux octaves. Pour la *clef* de *fa*, il est évident qu'en l'étant tout à fait de la troisième ligne, on n'aura plus de position équivalente, et que la composition du clavier, qui est complète aujourd'hui, deviendra par-là défectueuse.

CLEF TRANSPOSÉE.

On appelle ainsi toute *clef* armée de dièses ou de bémols. Ces signes y servent à changer le lieu des deux demi-tons de l'octave, comme je l'ai

Copyright Arvensa Editions

expliqué au mot *bémol*, et à établir l'ordre naturel de la gamme, sur quelque degré de l'échelle qu'on veuille choisir.

La nécessité de ces altérations naît de la similitude des modes dans tous les tons : car comme il n'y a qu'une formule pour le mode majeur, il faut que tous les degrés de ce mode se trouvent ordonnés de la même façon sur leur tonique ; ce qui ne peut se faire qu'à l'aide des dièses ou des bémols. Il en est de même du mode mineur ; mais comme la même combinaison qui donne la formule pour un ton majeur, la donne aussi pour un ton mineur sur une autre tonique,(Voyez MODE.) il s'ensuit que pour les vingt-quatre modes il suffit de douze combinaisons : or si avec la gamme naturelle on compte six modifications par dièses, et cinq par bémols, ou six par bémols, et cinq par dièses, on trouvera ces douze combinaisons auxquelles se bornent toutes les variétés possibles de tons et de modes dans le système établi.

J'explique, au mot *dièse* et *bémol,* l'ordre selon lequel ils doivent être placés à la *clef*. Mais pour transposer tout d'un coup la *clef* convenablement à un ton ou mode quelconque, voici une formule générale, trouvée par M. de Boisgelou, conseiller au Grand-Conseil, et qu'i a bien voulu me communiquer.

Prenant l'*ut* naturel pour terme de comparaison, nous appellerons intervalles mineurs la quarte *ut fa*, et tous les intervalles du même *ut* à une note bémolisée quelconque ; tout autre intervalle est majeur. Remarquez qu'on ne doit pas prendre par dièse la note supérieure d'un intervalle majeur, parce qu'alors on ferait un intervalle superflu : mais il faut chercher la même chose par bémol, ce qui donnera un intervalle mineur. Ainsi l'on ne composera pas en *la* dièse, parce que la sixte *ut la*, étant majeure naturellement, deviendrait superflue par ce dièse ; mais on prendra la note *si* bémol, qui donne la même toucher par un intervalle mineur ; ce qui rentre dans la règle.

On trouvera, (*Pl. N, fig.* 5.) une table des douze sons de l'octave divisée par intervalles majeurs et mineurs, sur laquelle on transposera la *clef* de la manière suivante, selon le ton et le mode où l'on veut composer.

Ayant pris une de ces douze notes pour tonique ou fondamentale, il faut voir d'abord si l'intervalle qu'elle fait avec *ut* est majeur ou mineur : s'il est majeur, il faut des dièses ; s'il est mineur, il faut des bémols. Si cette note est l'*ut* lui-même, l'intervalle est nul, et il ne faut ni bémol ni dièse.

Pour déterminer à présent combien il faut de dièses ou de bémols, soit

Copyright Arvensa Editions

a le nombre qui exprime l'intervalle d'*ut* à la note en question. La formule par dièse sera $\frac{a-1\times 2}{7}$, et le reste donnera le nombre des dièses qu'il faut mettre à la *clef*. La formule par bémol sera $\frac{a-1\times 5}{7}$, et le reste sera le nombre des bémols qu'il faut mettre à la *clef*.

Je veux, par exemple, composer en la mode majeur. Je vois d'abord qu'il faut des dièses, parce que la fait un intervalle majeur avec *ut*. L'intervalle est une sixte dont le nombre est 6 ; j'en retranche 1 ; je multiplie le reste 5 par 2, et du produit 10 rejetant 7 autant de fois qu'il se peut, j'ai le reste 3 qui manque le nombre de dièses dont il faut armer la *clef* pour le ton majeur de la.

Que si je veux prendre *fa* mode majeur, je vois, par la table, que l'intervalle est mineur, et qu'il faut par conséquent des bémols. Je retranche donc 1 du nombre 4 de l'intervalle ; je multiplie par 5 le reste 3, et du produit 15 rejetant 7 autant de fois qu'il se peut, j'ai 1 de reste : c'est un bémol qu'il faut mettre à la *clef*.

On voit par là que le nombre des dièses ou des bémols de la *clef* ne peut jamais passer six, puisqu'ils doivent être le reste d'une division par sept.

Pour les tons mineurs il faut appliquer la même formule des tons majeurs, non sur la tonique, mais sur la note qui est une tierce majeure au-dessus de cette même tonique sur sa médiante.

Ainsi, pour composer en si mode majeur, je transposerai la *clef* comme pour le ton majeur de *re*. Pour *fa* dièse mineur, je la transposerai comme pour la majeur, etc.

Les musiciens ne déterminent les transpositions qu'à force de pratique, ou en tâtonnant ; mais la règle que je donne est démontrée, générale et sans exception.

COMARCHIOS.

Sorte de nome pour les flûtes dans l'ancienne musique des Grecs.

COMMA, *s. m.*

Petit intervalle qui se trouve dans quelque cas entre deux sons produits sous le même nom par des progressions différentes.

On distingue trois espèces de *comma*.

Copyright Arvensa Editions

1°. Le mineur, dont la raison est de 2025 à 2048 ; ce qui est la quantité dont le si dièse, quatrième quinte de *sol* dièse pris comme tierce majeur de *mi*, est surpassé par l'*ut* naturel qui lui correspond. Ce *comma* est la différence du demi-ton majeur au demi-ton moyen.
2°. Le *comma* majeur est celui qui se trouve entre le *mi* produit par la progression triple comme quatrième quinte, en commençant par *ut*, et le même *mi*, ou sa réplique, considéré comme tierce majeur de ce même *ut*. La raison en est de 80 à 81. C'est la *comma* ordinaire, et il est la différence du ton majeur au ton mineur.

3°. Enfin le *comma* maxime, qu'on appelle *comma* de Pythagore, a son rapport de 524288 à 531441, et il est l'excès du si dièse produit par la progression triple comme douzième quinte de l'*ut* sur le même *ut* élevé par ses octaves au degré correspondant.
Les musiciens entendent par *comma* la huitième ou la neuvième partie d'un ton, la moitié de ce qu'ils appellent un quart de ton. Mais on peut assurer qu'ils ne savent ce qu'ils veulent dire en s'exprimant ainsi, puisque pour des oreilles comme les nôtres un si petit intervalle n'est appréciable que par le calcul. (Voyez INTERVALLE.)

COMPAIR, *adj. corrélatif de lui-même.*
Les tons *compairs* dans le plain-chant, sont l'authente et le plagal qui lui correspond. Ainsi le premier ton est compair avec le second ; le troisième avec le quatrième, et ainsi de suite : chaque ton pair est *compair* avec l'impair qui le précède. (Voyez TON DE L'ÉGLISE.)

COMPLÉMENT d'un intervalle est la quantité qui lui manque pour arriver à l'octave : ainsi la seconde et la septième, la tierce et la sixte, la quarte et la quinte sont *compléments* l'une de l'autre. Quand il n'est question que d'un intervalle, *complément* et *renversement* sont la même chose. Quant aux espèces, le juste est *complément* du juste, le majeur du mineur, le superflu du diminué et réciproquement. (Voyez INTERVALLE.)

COMPOSÉ, *dj*.
Ce mot a trois sens en musique ; deux par rapport aux intervalles et un par rapport à la mesure.

I. Tout intervalle qui passe l'étendue de l'octave est intervalle *composé*, parce qu'en retranchant l'octave on simplifie l'intervalle sans le changer.

Copyright Arvensa Editions

Ainsi la neuvième, la dixième, la douzième sont des intervalles *composés* ; le premier, de la seconde et de l'octave ; le deuxième, de la tierce et de l'octave ; le troisième, de la quinte et de l'octave, etc.

II. Tout intervalle qu'on peut diviser musicalement en deux intervalles peut encore être considéré comme *composé*. Ainsi la quinte est *composée* de deux tierces, la tierce de deux secondes, la seconde majeur de deux demi-tons ; mais le demi-ton n'est point *composé*, parce qu'on ne peut plus le diviser ni sur le clavier ni par notes. C'est le sens du discours qui, des deux précédentes acceptions, doit déterminer celles selon laquelle un intervalle est dit *composé*.

III. On appelle*mesures composées* toutes celles qui sont désignées par deux *chiffres*. (Voyez MESURE.)

COMPOSER, v. a.
Inventer de la musique nouvelle, selon les règles de l'art.

COMPOSITEUR, s. m.
Celui qui compose de la musique ou qui sait les règles de la composition. Voyez au mot COMPOSITION, l'exposé des connaissances nécessaires pou savoir composer. Ce n'est pas encore assez pour former un vrai *compositeur :* toute la science possible ne suffit point sans le génie qui la met en oeuvre. Quelque effort que l'on puisse faire, quelque acquis que l'on puisse avoir, il faut être né pour cet art ; autrement on n'y fera jamais rien que de médiocre. Il en est du *compositeur* comme du poète : la nature en naissant ne l'a formé tel ;

S'il n'a reçu du ciel l'influence secrète.
Pour lui Phébus est sourd et Pégase est rétif.

Ce que j'entends par génie n'est point ce goût bizarre et capricieux qui sème partout le baroque et le difficile, qui ne sait orner l'harmonie qu'à force de dissonances de contrastes et de bruit. C'est ce feu intérieur qui brûle, qui tourment le *compositeur* malgré lui, qui lui inspire incessamment des chants nouveaux et toujours agréables ; des expressions vives, naturelles et qui vont au coeur ; une harmonie pure, touchante, majestueuse, qui renforce et pare le chant sans l'étouffer. C'est ce divin guide qui a conduit Corelli, Vinci, Perez, Rinaldo, Jomelli, Durante plus savant qu'eux tous, dans le sanctuaire de l'harmonie ; Leo, Pergolèse,

Copyright Arvensa Editions

Hasse, Terradéglias, Galuppi dans celui du bon goût et de l'expression.

COMPOSITION, *s. f.*
C'est l'art d'inventer et d'écrire des chants, de les accompagner d'une harmonie convenable, de faire, en un mot, une pièce complète de musique avec toutes ses parties.

La connaissance de l'harmonie et de ses règles est le fondement de la *composition*. Sans doute il faut savoir remplir des accords, préparer, sauver des dissonances, trouver des basses-fondamentales, et posséder toutes les autres petites connaissances élémentaires ; mais avec les seules règles de l'harmonie, on n'est pas plus près de savoir la *composition* qu'on ne l'est d'être un orateur avec celles de la grammaire. Je ne dirai point qu'il faut, outre cela, bien connaître la portée et le caractère des voix et des instruments, les chants qui sont de facile ou difficile exécution, ce qui fait de l'effet et ce qui n'en fait pas ; sentir le caractère des différentes mesures, celui des différentes modulations pour appliquer toujours l'une et l'autre à propos ; savoir, toutes les règles particulières établies par convention, par goût, par caprice, ou par pédanterie, comme les fugues, les imitations, les sujets contraints, etc. Toutes ces choses ne sont encore que des préparatifs à la *composition* : mais il faut trouver en soi-même la source des beaux chants, de la grande harmonie, les tableaux, l'expression ; être enfin capable de saisir ou de former l'ordonnance de tout un ouvrage, d'en suivre les convenances de toute espèce, et de se remplir de l'esprit du poète, sans s'amuser à courir après les mots. C'est avec raison que nos musiciens ont donné le nom de paroles aux poèmes qu'ils mettent en chant. On voit bien, par leur manière de les rendre, que ce ne sont en effet pour eux que des paroles. Il semble, surtout depuis quelques années, que les règles des accords aient fait oublier ou négliger toutes les autres, et que l'harmonie n'ait acquis plus de facilité qu'aux dépens de l'art en général. Tous nos artistes savent le remplissage, à peine en avons-nous qui sachent la *composition*.

Au reste, quoique les règles fondamentales du contre-point soient toujours les mêmes, elles ont plus ou moins de rigueur selon le nombre des parties ; car à mesure qu'il y a plus de parties, la *composition* devient plus difficile, et les règles sont moins sévères. La *composition* à deux parties s'appelle *duo*, quand les deux parties chantent également, c'est-à-dire quand le sujet se trouve partagé entre elles. Que si le sujet est dans une

Copyright Arvensa Editions

partie seulement, et que l'autre ne fasse qu'accompagner, on appelle alors la première *récit* ou *solo ;* et l'autre, *accompagnement* ou *basse-continue*, si c'est une basse. Il en est de même du *trio* ou de la *composition* à trois parties, du *quatuor,* du *quinque*, etc. (Voyez ces mots.)

On donne aussi le nom de *compositions* aux pièces mêmes de musique faites dans les règles de la *composition* : c'est pourquoi les *duo, trio, quatuor* dont je viens de parler, s'appellent des *compositions*.

On compose ou pour les voix seulement, ou pour les instruments, ou pour les instruments et les voix. Le plain-chant et les chansons sont les seules *compositions* qui ne soient que pour les voix ; encore y joint-on souvent quelque instrument pour les soutenir. Les *compositions* instrumentales sont pour un choeur d'orchestre, et alors elles s'appellent *symphonies, concerts ;* ou pour quelque espèce particulière d'instrument, et elles s'appellent *pièces, sonates*. (Voyez ces mots.)

Quant aux *compositions* destinées pour les voix et pour les instruments, elles se divisent communément en deux espèces principales ; savoir, musique latine ou musique d'église ; et musique française. Les musiques destinées pour l'église, soit psaumes, hymnes, antiennes, répons, portent en général le nom de *motets*. (Voyez MOTET.) La musique française se divise encore en musique de théâtre, comme nos opéras, et en musique de chambre, comme nos cantates ou cantailles. (Voyez CANTATE, OPÉRA.)

Généralement, la *composition* latine passe pour demander plus de science et de règles, et la française plus de génie et de goût.

Dans la *composition* l'auteur a pour sujet le son physiquement considéré, et pour objet le seul plaisir de l'oreille, ou bien il s'élève à la musique imitative et cherche à émouvoir ses auditeurs par des effets moraux. Au premier égard, il suffit qu'il cherche de beaux sons et des accords agréables ; mais au second il doit considérer la musique par ses rapports aux accents de la voix humaine, et par les conformités possibles entre les sons harmoniquement combinés et les objets imitables. On trouvera dans l'article *opéra* quelques idées sur les moyens d'élever et d'ennoblir l'art, en faisant de la musique, une langue plus éloquente que le discours même.

CONCERT, *s. m.*

Assemblée de musiciens qui exécutent des pièces de musique vocale et instrumentale. On ne se sert guère du mot de *concert* que pour une

Copyright Arvensa Editions

assemblée d'au moins sept ou huit musiciens, et pour une musique à plusieurs parties. Quant aux anciens, comme ils ne connaissaient pas le contre-point, leurs *concerts* ne s'exécutaient qu'à l'unisson ou à l'octave ; et ils en avaient rarement ailleurs qu'aux théâtres et dans les temples.

CONCERT SPIRITUEL.
Concert qui tient lieu de spectacle public à Paris, durant les temps où les autres spectacles sont fermés. Il est établi au château des Tuileries ; les concertants y sont très nombreux et la salle est fort bien décorée. On y exécute des motets, des symphonies, et l'on se donne aussi le plaisir d'y défigurer de temps en temps quelques airs italiens.

CONCERTANT, *adj.*
Parties *concertantes* sont, selon l'abbé Brossard, celles qui ont quelque chose à réciter dans une pièce ou dans un *concert*, et ce mot sert à les distinguer des parties qui ne sont que de choeur.

Il est vieilli dans ce sens, s'il l'a jamais eu. L'on dit aujourd'hui parties récitantes : mais on se sert de celui de *concertant* en parlant du nombre de musiciens qui exécutent dans un *concert*, et l'on dira. *Nous étions vingt-cinq* concertants ; *une assemblée de huit à dix* concertants.

CONCERTO, *s. m.*
Mot italien francisé, qui signifie généralement une symphonie faite pour être exécutée par tout un orchestre ; mais on appelle plus particulièrement *concerto* une pièce faite pour quelque instrument particulier, qui joue seul de temps en temps avec un simple accompagnement, après un commencement en grand orchestre ; et la pièce continue ainsi toujours alternativement entre le même instrument récitant, et l'orchestre en choeur. Quant aux concertos où tout se joue en rippieno, et où nul instrument ne récite, les Français les appellent quelquefois *trio*, et les Italiens *sinfonie*.

CONCORDANT, ou ***basse-taille*,** ou ***baryton*.**
Celle des parties de la musique qui tient le milieu entre la taille et la basse. Le nom de *concordant* n'est guère en usage que dans les musiques d'église non plus la partie qu'il désigne. Partout ailleurs cette partie s'appelle basse-taille et se confond avec la basse. Le *concordant* est proprement la

Copyright Arvensa Editions

partie qu'en Italie on appelle *tenor*. (Voyez PARTIES.)

CONCOURS, *s. m.*
Assemblée de musiciens et de connaisseurs autorisés, dans laquelle une place vacante de maître de musique ou d'organiste est emportée, à la pluralité des suffrages, par celui qui a fait le meilleur motet, ou qui s'est distingué par la meilleure exécution.

Le *concours* était en usage autrefois dans la plupart des cathédrales ; mais dans ces temps malheureux où l'esprit d'intrigue s'est emparé de tous les états, il est naturel que le *concours* s'abolisse insensiblement, et qu'on lui substitue des moyens plus aisés de donner la faveur ou à l'intérêt, le prix qu'on doit au talent et au mérite.

CONJOINT, *adj.*
Tétracorde *conjoint* est, dans l'ancienne musique, celui dont la corde la plus grave est l'unisson de la corde la plus aiguë du tétracorde qui est immédiatement au-dessous de lui, ou dont la corde la plus aiguë est à l'unisson de la plus grave du tétracorde qui est immédiatement au-dessus de lui. Ainsi, dans le système des Grecs, tous les cinq tétracordes sont *conjoints* par quelque côté ; savoir, 1° le tétracorde meson *conjoint* au tétracorde hypaton ; 2° le tétracorde hyperboléon *conjoint* au tétracorde diezeugménon : et comme le tétracorde auquel un autre était *conjoint* lui était *conjoint* réciproquement, cela eût fait en tout six tétracordes ; c'est-à-dire, plus qu'il n'y en avait dans le système, si le tétracorde meson étant *conjoint* par ses deux extrémités, n'eût été pris deux fois pour une.

Parmi nous, *conjoint* se dit d'un intervalle ou degré. On appelle degrés *conjoints* ceux qui sont tellement disposés entre eux, que le son le plus aigu du degré inférieur, se trouve à l'unisson du son le plus grave du degré supérieur. Il faut de plus qu'aucun des degrés *conjoints* ne puisse être partagé en d'autres de degrés plus petits, nais qu'ils soient eux-mêmes les plus petits qu'il soit possible ; savoir, ceux d'une seconde. Ainsi ces deux intervalles *ut re*, et *re mi* sont *conjoints* ; mais *ut re* et *fa sol* ne le sont pas, faute de la première condition ; *ut mi* et *mi sol* ne le sont pas non plus, faute de la seconde.

Marche par degrés conjoints signifie la même chose que marche diatonique. (Voyez DEGRÉ, *DIATONIQUE.)*

Copyright Arvensa Editions

CONJOINTES, *s. f.*
Tétracorde des *conjointes*. (Voyez SYNNÉMÉNON.)

CONNEXE, *adj.*
Terme de plain-chant. (Voyez MIXTE.)

CONSONANCE[63], s. f.
C'est, selon l'étymologie du mot, l'effet de deux ou plusieurs sons entendus à la fois ; mais on restreint communément la signification de ce terme aux intervalles formés par deux sons dont l'accord plaît à l'oreille, et c'est en ce sens que j'en parlerai dans cet article.

De cette infinité d'intervalles qui peuvent diviser les sons, il n'y en a qu'un très petit nombre qui fassent des *consonances* ; tous les autres choquent l'oreille et sont appelés pour cela *dissonances*. Ce n'est pas que plusieurs de celle-ci ne soient employées dans l'harmonie ; mais elles ne le sont qu'avec des précautions dont les *consonances*, toujours agréables par elles-mêmes, n'ont pas également besoin.

Les Grecs n'admettaient que cinq *consonances* ; savoir l'octave, la quinte, la douzième qui est la réplique de la quinte, la quarte, et l'onzième qui est sa réplique. Nous y ajoutons les tierces et les sixtes majeures et mineures, les octaves doubles et triples, et en un mot, les diverses répliques de tout cela sans exception, selon toute l'étendue du système.

On distingue les *consonances* en parfaites ou justes, dont l'intervalle ne varie point, et en imparfaites, qui peuvent être majeures ou mineures. Les *consonances* parfaites sont l'octave, la quinte et la quarte ; les imparfaites sont les tierces et les sixtes.

Les *consonances* se divisent encore en simples et composées. Il n'y a de consonnances simples que la tierce et la quarte : car la quinte, par exemple, est composée de deux tierces ; la sixte est composée de tierce et de quarte, etc.

Le caractère physique des *consonances* se tire de leur production dans un même son ; ou, si l'on veut, du frémissement des cordes. De deux cordes bien d'accord formant entre elles un intervalle d'octave ou de douzième qui est l'octave de la quinte, ou de dix-septième majeure qui est la double octave de la tierce majeure, si l'on fait sonner la plus grave, l'autre frémit et résonne. À l'égard de la sixte majeure et mineure, de la

Copyright Arvensa Editions

tierce mineure, de la quinte et de la tierce majeure simples, qui toutes sont des combinaisons et des renversements des précédentes *consonances*, elles se trouvent non directement, mais entre des diverses cordes qui frémissent au même son.

Si je touche la corde *ut*, les cordes montées à son octave *ut*, à la quinte *sol* de cette octave, à la tierce *mi* de la double octave, frémiront toutes et résonneront à la fois ; et quand la première corde serait seule, on distinguerait encore tous ces sons dans sa résonance. Voilà donc l'octave, la tierce majeure, et la quinte directes. Les autres *consonances* se trouvent aussi par combinaisons ; savoir, la tierce majeure, de *mi* au *sol* ; la sixte mineure, du même *mi* à l'*ut* d'en haut ; la quarte, du *sol* à ce même *ut* ; et la sixte majeure, du même *sol* au *mi* qui est au-dessus de lui.

Telle est la génération de toutes les *consonances*. Il s'agirait de rendre raison des phénomènes.

Premièrement, le frémissement des cordes s'explique par l'action de l'air et le concours des vibrations. (Voyez UNISSON.)

2°. Que le son d'une corde soit toujours accompagné de ses harmoniques, cela paraît une propriété du son qui dépend de sa nature, qui en est inséparable, et qu'on ne saurait expliquer qu'avec des hypothèses qui ne sont pas sans difficulté. La plus ingénieuse qu'on ait jusqu'à présent imaginée sur cette manière est sans contredit, celle de M. de Mairan, dont M. Rameau dit avoir fait son profit.

3°. À l'égard du plaisir que les *consonances* font à l'oreille à l'exclusion de tout autre intervalle, on en voit clairement la source dans leur génération. Les *consonances* naissent toutes de l'accord parfait, produit par un son unique, et réciproquement l'accord parfait se forme par l'assemblage des *consonances*. Il est donc naturel que l'harmonie de cet accord se communique à ses parties ; que chacune d'elles y participe, et que tout autre intervalle qui ne fait pas partie de cet accord n'y participe pas. Or la nature qui a doué les objets de chaque sens de qualités propres à le flatter, a voulu qu'un son quelconque fût toujours accompagné d'autres sons agréables, comme elle a voulu qu'un rayon de lumière fût toujours formé des plus belles couleurs. Que si l'on presse la question, et qu'on demande encore d'où naît le plaisir que cause l'accord parfait à l'oreille, tandis qu'elle est choquée du concours de tout autre son, que pourrait-on répondre à cela, sinon de demander à son tour pourquoi le vert plutôt que le gris réjouit la vue, et pourquoi le parfum de la rose

Copyright Arvensa Editions

enchante, tandis que l'odeur du pavot déplaît ?

Ce n'est pas que les physiciens n'aient expliqué tout cela ; et que n'expliquent-ils point ? Mais que toutes ces explications sont conjecturales, et qu'on leur trouve peu de solidité quand on les examine de près ! Le lecteur en jugera par l'exposé des principales, que je vais tâcher de faire en peu de mots.

Ils disent donc que la sensation du son étant produite par les vibrations du corps sonore propagées jusqu'au tympan par celles que l'air reçoit de ce même corps, lorsque deux sons se font entendre ensemble l'oreille est affectée à la fois de leurs diverses vibrations. Si ces vibrations sont isochrones ; c'est-à-dire qu'elles s'accordent à commencer et finir en même temps, ce concours forme l'unisson, et l'oreille, qui saisit l'accord de ces retours égaux et bien concordants, en est agréablement affectée. Si les vibrations d'un des deux sons sont doubles en durée de celle de l'autre, durant chaque vibration du plus grave, l'aigu en fera précisément deux, et à la troisième ils partiront ensemble. Ainsi, de deux en deux, chaque vibration impaire de l'aigu concourra avec chaque vibration du grave, et cette fréquente concordance qui constitue l'octave, selon eux moins douce que l'unisson, le sera plus qu'aucune autre *consonance*. Après vient la quinte dont l'un des sons fait deux vibrations, tandis que l'autre en fait trois ; de sorte qu'ils ne s'accordent qu'à chaque troisième vibration de l'aigu ; ensuite, la double octave, dont l'un des sons fait quatre vibrations pendant que l'autre n'en fait qu'une, s'accordant seulement à chaque quatrième vibration de l'aigu ; pour la quarte, les vibrations se répondent de quarte en quarte à l'aigu, et de trois en trois au grave : celles de la tierce majeur sont comme 4 et 5, de la sixte majeur comme 3 et 5, de la tierce mineure comme 5 et 6, et de la sixte mineure comme 5 et 8. Au-delà de ces nombres il n'y a plus que leurs multiples qui produisent des *consonances*, c'est-à-dire des octaves de celles-ci ; tout le reste est dissonant.

D'autres trouvant l'octave plus agréable que l'unisson, et la quinte plus agréable que l'octave, en donnent pour raison que les retours égaux des vibrations dans l'unisson et leurs concours trop fréquent dans l'octave confondent, identifient les sons et empêchent l'oreille d'en apercevoir la diversité. Pour qu'elle puisse, avec plaisir, comparer les sons, il faut bien, disent-ils, que les vibrations s'accordent par intervalles, mais non pas qu'elles se confondent trop souvent, autrement au lieu de deux sons on croirait n'en entendre qu'un, et l'oreille perdrait le plaisir de la

Copyright Arvensa Editions

comparaison. C'est ainsi que du même principe on déduit son gré le pour et le contre, selon qu'on juge que les expériences l'exigent.

Mais premièrement toute cette explication n'est, comme on voit, fondée que sur le plaisir qu'on prétend que reçoit l'âme par l'organe de l'ouïe du concours des vibrations ; ce qui, dans le fond, n'est déjà qu'une pure supposition. De plus, il faut supposer encore, pour autoriser ce système, que la première vibration de chacun des deux corps sonores commence exactement avec celle de l'autre ; car de quelque peu que l'une précédât, elles ne concourraient plus dans le rapport déterminé, peut-être même ne concourraient-elles jamais, et par conséquent l'intervalle sensible devrait changer, la *consonance* n'existerait plus, ou ne serait plus la même. Enfin il faut supposer que les diverses vibrations des deux sons d'une *consonance* frappent l'organe sans confusion, et transmettent au cerveau la sensation de l'accord sans se nuire mutuellement : chose difficile à concevoir et dont j'aurai occasion de parler ailleurs.

Mais sans disputer sur tant de suppositions, voyons ce qui doit s'ensuivre de ce système. Les vibrations ou les sons de la dernière *consonance*, qui est la tierce mineure, sont comme 5 et 6, et l'accord en est fort agréable. Que doit-il naturellement résulter de deux autres sons dont les vibrations seraient entre elles comme 6 et 7 ? Une *consonance* un peu moins harmonieuse, à la vérité, mais encore assez agréable, à cause de la petite différence des raisons ; car elles ne diffèrent que d'un trente-sixième. Mais qu'on me dise comment il se peut faire que deux sons, dont l'un fait cinq vibrations pendant que l'autre en fait 6, produisent une *consonance* agréable, et que deux sons, dont l'un fait 6 vibrations pendant que l'autre en fait 7, produisent une dissonance aussi dure. Quoi ! dans l'un de ses rapports les vibrations s'accordent de six en six, et mon oreille est charmée ; dans l'autre elles s'accordent de sept en sept, et mon oreille est écorchée ? Je demande encore comment il se fait qu'après cette première dissonance la dureté des autres n'augmente pas en raison de la composition des rapports ? Pourquoi, par exemple, la dissonance qui résulte du rapport de 89 à 90, n'est pas beaucoup plus choquante que celle qui résulte du rapport de 12 à 13 ? Si le retour plus ou moins fréquent du concours des vibrations était la cause du degré de plaisir ou de peine que me font les accords, l'effet serait proportionné à cette cause, et je n'y trouve aucune proportion. Donc ce plaisir et cette peine ne viennent point de là.

Copyright Arvensa Editions

Il reste encore à faire attention aux altérations dont une *consonance* est susceptible sans cesser d'être agréable à l'oreille, quoique ces altérations dérangent entièrement le concours périodique des vibrations, et que ce concours même deviennent plus rare à mesure que l'altération est moindre. Il reste à considérer que l'accord de l'orgue ou du clavecin ne devrait offrir à l'oreille qu'une cacophonie d'autant plus horrible que ces instruments seraient accordés avec plus de soin, puisque excepté l'octave il n'y se trouve aucune *consonance* dans son rapport exact.

Dira-t-on qu'un rapport rapproché est supposé tout-à-fait exact, qu'il est reçu pour tel par l'oreille, et qu'elle supplée par instinct ce qui manque à la justesse de l'accord ? Je demande alors pourquoi cette inégalité de jugement et d'appréciation par laquelle elle admet des rapports plus ou moins rapprochés, et en rejette d'autres selon la diverse nature des *consonances* ? Dans l'unisson, par exemple, l'oreille ne supplée rien ; il est juste ou faux, point de milieu. De même encore dans l'octave, si l'intervalle n'est exact, l'oreille est choquée, elle n'admet point d'approximation. Pourquoi en admet-elle plus dans la quinte, et moins dans la tierce majeure ? Une explication vague, sans preuve, et contraire au principe qu'on veut établir, ne rend point raison de ces différences.

Le philosophe qui nous a donné des principes d'acoustique, laissant à part tous ces concours de vibration, et renouvelant sur ce point le système de Descartes, rend raison du plaisir que les *consonances* font à l'oreille par la simplicité des rapports qui sont entre les sons qui les forment. Selon cet auteur et selon Descartes, le plaisir diminue à mesure que ces rapports deviennent plus composés, et quand l'esprit ne les saisit plus, ce sont de véritables dissonances ; ainsi c'est une opération de l'esprit qu'ils prennent pour le principe du sentiment de l'harmonie. D'ailleurs, quoique cette hypothèse s'accorde avec le résultat des premières divisions harmoniques, et qu'elles s'étendent même à d'autres phénomènes qu'on remarque dans les beaux-arts, comme elle est sujette aux mêmes objections que la précédente, il n'est pas possible à la raison de s'en contenter.

Celle de toutes qui paraît la plus satisfaisante a pour auteur M. Estève, de la Société Royales de Montpellier. Voici là-dessus comment il raisonne.

Le sentiment du son est inséparable de celui de ses harmoniques, et puisque tout son porte avec soi ses harmoniques ou plutôt son accompagnement, ce même accompagnement est dans l'ordre de nos organes. Il y a dans le son le plus simple une gradation de sons qui sont et

Copyright Arvensa Editions

plus faibles et plus aigus, qui adoucissent, par nuances, le son principal, et le font perdre dans la grande vitesse des sons les plus hauts. Voilà ce que c'est qu'un son ; l'accompagnement lui est essentiel, en fait la douceur et la mélodie. Ainsi toutes les fois que cet adoucissement, cet accompagnement, ces harmoniques seront renforcés et mieux développés, les sons seront plus mélodieux, les nuances mieux soutenues. C'est une perfection, et l'âme y doit être sensible.

Or les *consonances* ont cette propriété que les harmoniques de chacun de deux sons concourant avec les harmoniques de l'autre, ces harmoniques se soutiennent mutuellement, deviennent plus sensibles, durant plus longtemps, rendent ainsi plus agréable l'accord des sons qui les donnent.

Pour rendre plus claire l'application de ce principe, M. Estève a dressé deux tables, l'une des *consonances*, et l'autre des dissonances qui sont dans l'ordre de la gamme ; et ces tables sont tellement disposées, qu'on voit dans chacune le concours ou l'opposition des harmoniques des deux sons qui forment chaque intervalle.

Par la table des *consonances*, on voit que l'accord de l'octave conserve presque tous ses harmoniques, et c'est la raison de l'identité qu'on suppose dans la pratique de l'harmonie entre les deux sons de l'octave ; on voit que l'accord de la quinte ne conserve que trois harmoniques, que la quarte n'en conserve que deux, qu'enfin les *consonances* imparfaites n'en conservent qu'un, excepté la sixte majeure qui en porte deux.

Par la table des dissonances on voit qu'elles ne se conservent aucun harmonique, excepté la septième mineure qui conserve son quatrième harmonique, savoir la tierce majeure de la troisième octave du son aigu.

De ces observations, l'auteur conclut que, plus entre deux sons il y aura d'harmoniques concourants, plus l'accord en sera agréable, et voilà les *consonances* parfaites. Plus il y aura d'harmoniques détruits, moins l'âme sera satisfaite de ces accords, voilà les *consonances* imparfaites. Qui s'il arrive qu'aucun harmonique ne soit conservé, les sons seront privés de leur douceur et de leur mélodie ; ils seront aigres et comme décharnés, l'âme s'y refusera, et au lieu de l'adoucissement qu'elle éprouvait dans les *consonances*, ne trouvant partout qu'une rudesse soutenue, elle éprouvera un sentiment d'inquiétude désagréable, qui est l'effet de la dissonance.

Cette hypothèse est sans contredit la plus simple, la plus naturelle, la plus heureuse de toutes : mais elle laisse pourtant encore quelque chose à désirer pour le contentement de l'esprit, puisque les causes qu'elle assigne

Copyright Arvensa Editions

ne sont pas toujours proportionnelles aux différences des effets ; que, par exemple, elle confond dans la même catégorie la tierce mineure et la septième mineure, comme réduites également à un seul harmonique, quoique l'une soit consonante, l'autre dissonante, et que l'effet, à l'oreille en soit très différent.
À l'égard du principe d'harmonie imaginé par M. Sauveur, et qu'il faisait consister dans les battements, comme il n'est en nulle façon soutenable, et qu'il n'a été adopté de personne, je ne m'y arrêterai pas ici, et il suffira de renvoyer le lecteur à ce que j'en ai dit au mot BATTEMENTS.

CONSONANT, *adj.*
Un intervalle *consonant* est celui qui donne une *consonance* ou qui en produit l'effet ; ce qui arrive, en certains cas aux dissonances par la force de la modulation. Un accord consonant est celui qui n'est composé que de *consonances*.

CONTRA, *s. m.*
Nom qu'on donnait autrefois à la partie qu'on appelait plus communément *altus*, et qu'aujourd'hui nous nommons *haute-contre*. (Voyez HAUTE-CONTRE.)

CONTRAINT, *adj.*
Ce mot s'applique, soit à l'harmonie, soit au chant, soit à la valeur des notes, quand par la nature du dessein on s'est assujetti à une loi d'uniformité dans quelqu'une de ces trois parties. (Voyez BASSE-CONTRAINTE.)

CONTRASTE, s. m.
Opposition de caractères. Il y a *contraste* dans une pièce de musique, lorsque le mouvement passe du lent au vite, ou du vite au lent ; lorsque le diapason de la mélodie passe du grave à l'aigu, ou de l'aigu au grave ; lorsque le chant passe du doux au fort, ou du fort au doux ; lorsque l'accompagnement passe du simple au figuré, ou du figuré au simple ; enfin, lorsque l'harmonie a des jours et des pleins alternatifs : et le *contraste* le plus parfait est celui qui réunit à la fois toutes ces oppositions.

Il est très ordinaire aux compositeurs qui manquent d'invention d'abuser du *contraste*, et d'y chercher, pour nourrir l'attention, les

Copyright Arvensa Editions

ressources que leur génie ne leur fournit pas. Mais le *contraste*, employé à propos et sobrement ménagé, produit des effets admirables.

CONTRA-TENOR.
Nom donné dans les commencements du contre-point à la partie qu'on a depuis nommé *tenor* ou *taille*. (Voyez TAILLE.)

CONTRE-CHANT, *s. m.*
Nom donné par Gerson et par d'autres à ce qu'on appelait alors plus communément *déchant* ou *contre-point.* (Voyez ces mots.)

CONTRE-DANSE.
Air d'une sorte de danse de même nom, qui s'exécute à quatre, à six et à huit personnes, et qu'on danse ordinairement dans les bals après les menuets, comme étant plus et occupant plus de monde. Les airs des *contre-danses* sont le plus souvent à deux temps ; ils doivent être bien cadencés, brillants et gais, et avoir cependant beaucoup de simplicité ; car comme on les reprend très souvent, ils deviendraient insupportables, s'ils étaient chargés. En tout genre les choses les plus simples sont celles dont on se lasse le moins.

CONTRE-FUGUE ou **FUGUE-RENVERSÉE**, *s. f.*
Sorte de fugue dont la marche est contraire à celle d'une autre fugue qu'on a établie auparavant dans le même morceau. Ainsi quand la fugue s'est fait entendre en montant de la tonique à la dominante, ou de la dominante à la tonique, la *contre-fugue* doit se faire entendre en descendant de la dominante à la tonique, ou de la tonique à la dominante, et *vice versa*. Du reste se règles sont entièrement semblables à celles de la fugue. (Voyez FUGUE.)

CONTRE-HARMONIQUE, *adj.*
Nom d'une sorte de proportion. (Voyez PROPORTION.)

CONTRE-PARTIE, *s. f.*
Ce terme ne s'emploie en musique que pour signifier une des deux parties d'un duo considérée relativement à l'autre.

Copyright Arvensa Editions

CONTRE-POINT, s. m.
C'est à peu près la même chose que composition ; si ce n'est que *composition* peut se dire des chants, et d'une seule partie, et que *contre-point* ne se dit que de l'harmonie, et d'une *composition* à deux ou plusieurs parties différentes.

Ce mot de *contre-point* vient de ce qu'anciennement les notes ou signes des sons étaient de simples points, et qu'en composant à plusieurs parties, on plaçait ainsi ses point l'un sur l'autre, ou l'un contre l'autre.

Aujourd'hui le nom de *contre-point* s'applique spécialement aux parties ajoutées sur un sujet donné, pris ordinairement du plain-chant. Le sujet peut être à la taille ou à quelque autre partie supérieure, et l'on dit alors que le *contre-point* est sous le sujet ; mais il est ordinairement à la basse, ce qui met le sujet sous le *contre-point*. Quand le *contre-point* est syllabique ou note sur note, on l'appelle *contre-point simple* ; *contre-point figuré*, quand il s'y trouve différentes figures ou valeurs de notes, et qu'on y fait des desseins, des fugues, des imitations : on sent bien que tout cela ne peut se faire qu'à l'aide de la mesure, et que ce plain-chant devient alors de véritable musique. Une composition faite et exécutée ainsi sur le champ, et sans préparation sur un sujet donné, s'appelle *chant sur le livre*, parce qu'alors chacun compose impromptu sa partie ou son chant sur le livre du choeur. (Voyez CHANT SUR LE LIVRE.)

On a longtemps disputé si les anciens avaient connu le contre-point ; mais par tout ce qui nous reste de leur musique et de leurs écrits, principalement par les règles de pratique d'Aristoxène, livre troisième, on voit clairement qu'ils n'en eurent jamais la moindre notion.

CONTRE-SENS, *s. m.*
Vice dans lequel tombe le musicien, quand il rend une autre pensée que celle qu'il doit rendre. La musique, dit M. d'Alembert, n'étant et ne devant être qu'une traduction des paroles qu'on met en chant, il est visible qu'on y peut tomber dans des *contre-sens* ; et ils n'y sont guère plus faciles à éviter que dans une véritable traduction. *Contre-sens* dans l'expression, quand la musique est triste au lieu d'être gaie, gaie au lieu d'être triste, légère au lieu d'être grave, grave au lieu d'être légère, etc. *Contre-sens* dans la prosodie, lorsqu'on est bref sur des syllabes longues, long sur des syllabes brèves, qu'on n'observe pas l'accent de la langue, etc. *Contre-sens* dans la déclamation, lorsqu'on y exprime par les mêmes modulations des

Copyright Arvensa Editions

sentiments opposés ou différents, lorsqu'on y rend moins les sentiments que les mots, lorsqu'on s'y appesantit sur des détails sur lesquels on doit glisser, lorsque les répétitions sont entassées hors de propos. *Contre-sens* dans la ponctuation, lorsque la phrase de musique se termine par une cadence parfaite dans les endroits où le sens est suspendu, ou forme un repos imparfait quand le sens est achevé. Je parle ici des *contre-sens* pris dans la rigueur du mot ; mais le manque d'expression est peut-être le plus norme de tous. J'aime encore mieux que la musique dise autre chose que ce qu'elle doit dire, que de parler et ne rien dire du tout.

CONTRE-TEMPS, *s. m.*
Mesure à contretemps est celle où l'on pause sur le temps faible, où l'on glisse sur le temps fort, et où le chant semble être en contre-sens avec la mesure. (Voyez SYNCOPE.)

COPISTE, *s. m.*
Celui qui fait profession de copier de la musique.

Quelque progrès qu'ait fait l'art typographique, on n'a jamais pu l'appliquer à la musique avec autant de succès qu'à l'écriture, soit parce que les goûts de l'esprit étant plus constants que ceux de l'oreille, on s'ennuie moins vite des mêmes livres que des mêmes chansons ; soit par les difficultés particulières que la combinaison des notes et des lignes ajoute à l'impression de la musique : car si l'on imprime premièrement les portées et ensuite les notes, il est impossible de donner à leurs positions relatives la justesse nécessaire ; et si le caractère de chaque note tient à une portion de la portée, comme dans notre musique imprimée, les lignes s'ajustent si mal entre elles, il faut une si prodigieuse quantité de caractères, et le tout fait un si vilain effet à l'oeil, qu'on a quitté cette manière avec raison pour lui substituer la gravure. Mais outre que la gravure elle-même n'est pas exempte d'inconvénients, elle a toujours celui de multiplier trop ou trop peu les exemplaires ou les parties, de mettre en partition ce que les uns voudraient en parties séparées, ou en parties séparées ce que d'autres voudraient en partition, et de n'offrir guère aux curieux que de la musique déjà vieille qui court dans les mains de tout le monde. Enfin il est sûr qu'en Italie, le pays de la terre où l'on fait le plus de musique, on a proscrit depuis longtemps la note imprimée sans que l'usage de la gravure ait pu s'y établir ; d'où je conclus qu'au jugement des experts

Copyright Arvensa Editions

celui de la simple *copie* est le plus commode.

Il est plus important que la musique soit nettement et correctement copiée que la simple écriture : parce que celui qui lit et médite dans son cabinet aperçoit, corrige aisément les fautes qui sont dans son livre, et que rien ne l'empêche de suspendre sa lecture ou de la recommencer : mais dans un concert où chacun ne voit que sa partie, et où la rapidité et la continuité de l'exécution ne laissent le temps de revenir sur aucune faute, elles sont toutes irréparables : souvent un morceau sublime est estropié, l'exécution est interrompu ou même arrêtée, tout va de travers, partout manque l'ensemble et l'effet, l'auditeur est rebuté et l'auteur déshonoré, par la seule faute du *copiste.*

De plus, l'intelligence d'une musique difficile dépend beaucoup de la manière dont elle est copiée ; car outre la netteté de la note, il y a divers moyens de présenter plus clairement au lecteur les idées qu'on veut lui peindre et qu'il doit rendre. On trouve souvent la copie d'un homme plus lisible que celle d'un autre, qui pourtant note plus agréablement ; c'est que l'un ne veut que plaire aux yeux, et que l'autre est plus attentif aux soins utiles. Le plus habile *copiste* est celui dont la musique s'exécute avec le plus de facilité, sans que le musicien même devine pourquoi. Tout cela m'a persuadé que ce n'était pas faire un article inutile que s'exposer un peu en détail le devoir et les soins d'un bon *copiste* : tout ce qui tend à faciliter l'exécution n'est point indifférent à la perfection d'un art dont elle est toujours le plus grand écueil. Je sens combien je vais me nuire à moi-même si l'on compare mon travail mes règles : mais je n'ignore pas que celui qui cherche l'utilité publique doit avoir oublié la sienne. Homme de lettres, j'ai dit de mon état le mal que j'en pense ; je n'ai fait que de la musique française, et n'aime que l'italienne ; j'ai montré toutes les misères de la société quand j'étais heureux par elle : mauvais *copiste*, j'expose ici ce que font les bons. O vérité ! mon intérêt ne fut jamais rien devant toi ; qu'il ne souille en rien le culte que je t'ai voué.

Je suppose d'abord que le *copiste* est pourvu de toutes les connaissances nécessaires à sa profession. Je lui suppose de plus les talents qu'elle exige pour être exercée supérieurement. Quels sont les talents, et quelles sont ces connaissances ? Sans en parler expressément, c'est de quoi cet article pourra donner une suffisante idée. Tout ce que j'oserai dire ici, c'est que tel compositeur qui se croit un fort habile homme, est bien loin d'en savoir assez pour copier correctement la composition d'autrui.

Copyright Arvensa Editions

Comme la musique écrite, surtout en partition, est faite pour être lue de loin par les concertants, la première chose que doit faire le *copiste* est d'employer les matériaux les plus convenables pour rendre sa note bien lisible et bien nette. Ainsi il doit choisir de beau papier fort, blanc, médiocrement fin, et qui ne perce point : on préfère celui qui n'a pas besoin de laver, parce que le lavage avec l'alun lui ôte un peu de sa blancheur. L'encre doit être très noire, sans être luisante ni gommée ; la réglure fine, égale et bien marquée, mais non pas noire comme la note ; il faut au contraire que les lignes soient un peu pâles, afin que les croches, doubles-croches, les soupirs, demi-soupirs et autres petits signes ne se confondent pas avec elles, et que la note sorte mieux. Loin que la pâleur des lignes empêche de lire la musique à une certaine distance, elle aide au contraire à la netteté ; et quand même la ligne échapperait un moment à la vue la position des notes l'indiquent que du travail mal fait ; si le *copiste* veut se faire honneur, il doit régler son papier lui-même.

Il y a deux formats de papier réglé ; l'un pour la musique française, dont la longueur est de bas en haut ; l'autre pour la musique italienne, dont la longueur est dans le sens des lignes. On peut employer pour les deux le même papier en le coupant et réglant en sens contraire : mais quand on l'achète réglé, il faut renverser les noms chez les papetiers de Paris, demander du papier à l'italienne quand on le veut à la française et à la française quand on le veut l'italienne ; ce *quiproquo* importe peu, dès qu'on en est prévenu.

Pour copier une partition il faut compter les portes qu'enferme l'accolade, et choisir du papier qui ait, par page, le même nombre de portées, ou un multiple de ce nombre ; afin de ne perdre aucune portée, ou d'en perdre le moins qu'il est possible, quand le multiple n'est pas exact.

Le papier à l'italienne est ordinairement à dix portées, ce qui divise chaque page en deux accolades de cinq portées chacune pour les airs ordinaires ; savoir, deux portées pour les deux dessus de violon, une pour la quinte, une pour le chant, et une pour la basse. Quand on a des duos ou des parties de flûtes, de hautbois, de cors, de trompettes ; alors, à ce nombre de portées on ne peut plus mettre qu'une accolade par page, à moins qu'on ne trouve le moyen de supprimer quelque portée inutile, comme celle de la quinte, quand elle marche sans cesse avec la basse.

Voici maintenant les observations qu'on doit faire pour bien distribuer

Copyright Arvensa Editions

la partition. 1° Quelque nombre de parties de symphonie qu'on puisse avoir, il faut toujours que les parties de violon, comme principales, occupent le haut de l'accolade où les yeux se portent plus aisément ; ceux qui les mettent au-dessous de toutes les autres et immédiatement sur la quinte pour la commodité de l'accompagnateur, se trompent ; sans compter qu'il est ridicule de voir dans une partition les parties de violon au-dessous, par exemple, de celles des cors qui sont beaucoup plus basses. 2° Dans toute la longueur de chaque morceau, l'on ne doit jamais rien changer au nombre des portées, afin que chaque partie ait toujours la sienne au même lieu. Il vaut mieux laisser des portées vides, ou, s'il le faut absolument, en charger quelqu'une de deux parties, que d'étendre ou resserrer l'accolade inégalement. Cette règle n'est que pour la musique italienne ; car l'usage de la gravure a rendu les compositeurs français plus attentifs à l'économie de l'espace qu'à la commodité de l'exécution. 3° Ce n'est qu'à toute extrémité qu'on doit mettre deux parties sur une même portée ; c'est surtout ce qu'on doit éviter pour les parties de violon ; car, outre que la confusion y serait à craindre, il y aurait équivoque avec la double-corde : il faut aussi regarder si jamais les parties ne se croisent, ce qu'on ne pourrait guère écrire sur la même portée d'une manière nette et lisible. 4° Les *clefs* une fois écrites et correctement armées ne doivent plus se répéter non plus que le signe de la mesure, si ce n'est dans la musique française, quand, les accolades étant inégales, chacun ne pourrait plus reconnaître sa partie ; mais dans les parties séparées on doit répéter la clef au commencement de chaque portée, ne fût-ce que pour marquer le commencement de la ligne au défaut de l'accolade.

Le nombre des portées ainsi fixé, il faut faire la division des mesures, et ces mesures doivent être toutes égales en espace comme en durée, pour mesurer en quelque sorte le temps au compas et guider la voix par les yeux. Cet espace doit être assez étendu dans chaque mesure pour recevoir toutes les notes qui peuvent y entrer, selon sa plus grande subdivision. On ne saurait croire combien ce soin jette de clarté sur une partition, et dans quel embarras on se jette en le négligeant. Si l'on serre une mesure sur une ronde, comment placer les seize doubles-croches que contient peut-être une autre partie dans la même mesure ? Si l'on se règle sur la partie vocale, comment fixer l'espace des ritournelles ? En un mot, si l'on ne regarde qu'aux divisions d'une des parties, comment y rapporter les divisions souvent contraires des autres parties ?

Copyright Arvensa Editions

Ce n'est pas assez de diviser l'air en mesures égales, il faut aussi diviser les mesures en temps égaux. Si dans chaque partie on proportionne ainsi l'espace à la durée, toutes les parties et toutes les notes simultanées de chaque partie se correspondront avec une justesse qui fera plaisir aux yeux, et facilitera beaucoup la lecture d'une partition. Si, par exemple, on partage une mesure à quatre temps en quatre espaces bien égaux entre eux et dans chaque partie, qu'on étende les noires, qu'on rapproche les croches, qu'on resserre les doubles-croches à proportion et chacune dans son espace, sans qu'on ait besoin de regarder une partie en copiant l'autre, toutes les notes correspondantes se trouveront plus exactement perpendiculaires, que si on les eût confrontées en les écrivant ; et l'on remarquera dans le tout la plus exacte proportion, soit entre les diverses parties d'une même mesure.

A l'exactitude des rapports il faut joindre, autant qu'il se peut, la netteté des signes. Par exemple on n'écrira jamais de notes inutiles, mais sitôt qu'on s'aperçoit que deux parties se réunissent et marchent à l'unisson, l'on doit renvoyer de l'une à l'autre lorsqu'elles sont voisines et sur la même clef. À l'égard de la quinte, sitôt qu'elle marche à l'octave de la basse, il faut aussi l'y renvoyer. La même attention de ne pas inutilement multiplier les signes, doit empêcher d'écrire pour la symphonie les *piano* aux entrée du chant, et les *forte* quand il cesse : partout ailleurs il les faut écrire exactement sous le premier violon, où toutes les parties peuvent et doivent se régler sur ces deux-là.

Enfin le devoir du *copiste* écrivant une partition est de corriger toutes les fausses notes qui peuvent se trouver dans son original. Je n'entends pas par fausses notes les fautes de l'ouvrage, mais celle de la copie qui lui sert d'original. La perfection de la sienne est de rendre fidèlement les idées de l'auteur, bonnes ou mauvaises : ce n'est pas son affaire ; car il n'est pas auteur ni correcteur, mais *copiste*. Il est bien vrai que, si l'auteur a mis par mégarde une note pour une autre, il doit la corriger ; mais si ce même auteur a fait par ignorance une faute de composition, il la doit laisser. Qu'il compose mieux lui-même, s'il veut ou s'il peut, à la bonne heure ; mais sitôt qu'il copie, il doit respecter son original. On voit par là qu'il ne suffit pas au *copiste* d'être bon harmoniste et de bien savoir la composition, mais qu'il doit de plus être exercé dans les divers styles, reconnaître un auteur par sa manière, et savoir bien distinguer ce qu'il a fait de ce qu'il n'a pas fait. Il y a de plus une sorte de critique propre à restituer un passage par la

Copyright Arvensa Editions

comparaison d'un autre, remettre un *fort* ou un *doux* où il a été oublié, à détacher des phrases liées mal à propos, restituer même des mesures omises ; ce qui n'est pas sans exemple, même dans des partitions. Sans doute, il faut du savoir et du goût pour rétablir un texte dans toute sa pureté : l'on me dira que peu de *copistes* le font ; je répondrai que tous le devraient faire.

Avant de finir ce qui regarde les partitions, je dois dire comment on y rassemble des parties séparées ; travail embarrassant pour bien des *copistes*, mais facile et simple quand on s'y prend avec méthode.

Pour cela, il faut d'abord compter avec soin les mesures dans toutes les parties, pour s'assurer qu'elles sont correctes. Ensuite on pose toutes les parties l'une sur l'autre, en commençant par la basse, et la couvrant successivement des autres parties dans le même ordre qu'elles doivent avoir sur la partition. On fait l'accolade d'autant de portées qu'on a de parties ; on la divise en mesures égales, puis mettant toutes ces parties ainsi rangées devant soi et à sa gauche, on copie d'abord la première ligne de la première partie, que je suppose être le premier violon ; on y fait une légère marque en crayon à l'endroit où l'on s'arrête ; puis on la transporte renversée à sa droite. On copie de même la première ligne du second violon, renvoyant au premier partout où ils marchent à l'unisson ; puis faisant une marque comme ci-devant, on renverse la partie sur la précédente à sa droite, et ainsi de toutes les parties l'une après l'autre. Quand on est à la basse, on parcourt des yeux toute l'accolade pour vérifier si l'harmonie est bonne, si le tout est bien d'accord, et si l'on ne s'est point trompé. Cette première ligne faite, on prend ensemble toutes les parties qu'on a renversées l'une sur l'autre à sa droite, on les renverse derechef à gauche, et elles se retrouvent ainsi dans le même ordre et dans la même situation où elles étaient quand on a commencé ; on recommence la seconde accolade à la petite marque en crayon, l'on fait une autre marque à la fin de la seconde ligne, et l'on poursuit comme ci-devant, jusqu'à ce que le tout soit fait.

J'aurai peu de choses à dire sur la manière de tirer une partition en parties séparées ; car c'est l'opération la plus simple de l'art, et il suffira d'y faire les observations suivantes. 1° Il faut tellement comparer la longueur des morceaux à ce que peut contenir une page, qu'on ne soit jamais obligé de tourner sur un même morceau dans les parties instrumentales, à moins qu'il n'y ait beaucoup de mesures à compter qui en laissent le temps. Cette

Copyright Arvensa Editions

règle oblige de commencer à la page verso tous les morceaux qui remplissent plus d'une page ; et il n'y en a guère qui en remplissent plus de deux. 2° Les doux et les fort doivent être écrits avec la plus grande exactitude sur toutes les parties, même ceux où rentre et cesse le chant, qui ne sont pas pour l'ordinaire écrits sur la partition. 3° On ne doit point couper une mesure d'une ligne à l'autre ; mais tâcher qu'il y ait toujours une barre à la fin de chaque portée. 4° Toutes les lignes postiches qui excèdent, en haut ou en bas, les cinq de la portée, ne doivent point être continues mais séparées à chaque note, de peur que le musicien, venant à les confondre avec celles de la portée, ne se trompe de note et ne sache plus où il est. Cette règle n'est pas moins nécessaire dans les partitions, et n'est suivie par aucun *copiste* français. 5° Les parties de hautbois, qu'on tire sur les parties de violon pour un grand orchestre, ne doivent pas être exactement copiées comme elles sont dans l'original : mais, outre l'étendue que cet instrument a de moins que le violon ; outre les doux, qu'il ne peut faire de même ; outre l'agilité qui lui manque ou qui lui va mal dans certaines vitesses, la force du hautbois doit être ménagée pour marquer mieux les notes principales, et donner plus d'accent à la musique. Si j'avais à juger du goût d'un symphoniste sans l'entendre, je lui donnerais à tirer sur la partie de violon la partie de hautbois ; tout *copiste* doit savoir le faire. 6° Quelquefois les parties de cors et de trompettes ne sont pas notées sur le même ton que le reste de l'air ; il faut les transposer au ton ; ou bien, si on les copie telles qu'elles sont, il faut écrire au haut le nom de la véritable tonique. *Corni in* D *sol re*, *corni in E la fa*, etc. 7° Il ne faut point bigarrer la partie de quinte ou de viola de la clef de la basse et de la sienne, mais transposer à la clef de viola tous les endroits où elle marche avec la basse ; et il y a là-dessus encore une autre attention à faire : c'est de ne jamais laisser monter la viola au-dessus des parties de violon ; de sorte que quand la basse monte trop haut, il n'en faut pas prendre l'octave, mais l'unisson ; afin que la viola ne sorte jamais du *medium* qui lui convient. 8° La partie vocale ne se doit copier qu'en partition avec la basse, afin que le chanteur se puisse accompagner lui-même et n'ait pas la peine ni de tenir sa partie à la main, ni de compter ses pauses : dans les duos ou trio, chaque partie de chant doit contenir, outre la basse, sa contrepartie, et quand on copie un récitatif obligé, il faut pour chaque partie d'instrument ajouter la partie du chant à la sienne, pour le guider au défaut de la mesure. 9° Enfin, dans les parties vocales, il faut avoir soin de

Copyright Arvensa Editions

lier ou détacher les croches, afin que le chanteur voie clairement celles qui appartiennent à chaque syllabe. Les partitions qui sortent des mains des compositeurs sont sur ce point très équivoques, et le chanteur ne sait la plupart du temps comment distribuer la note sur la parole. Le *copiste* versé dans la prosodie, et qui connaît également l'accent du discours et celui du chant, détermine le partage des notes et prévient l'indécision du chanteur. Les paroles doivent être écrites bien exactement sous les notes, et correctes quant aux accents et à l'orthographe : mais on n'y doit mettre ni points ni virgules, les répétitions fréquentes et irrégulières rendant la ponctuation grammaticale impossible ; c'est à la musique ponctuer les paroles ; le *copiste* ne doit pas s'en mêler : car ce serait ajouter des signes que le compositeur s'est chargé de rendre inutiles.

Je m'arrête pour ne pas étendre à l'excès cet article : j'en ai dit trop pour tout *copiste* instruit qui a une bonne main et le goût de son métier ; je n'en dirais jamais assez pour les autres. J'ajouterai seulement un mot en finissant : il y a bien des intermédiaires entre ce que le compositeur imagine et ce qu'entendent les auditeurs. C'est au *copiste* de rapprocher ces deux termes le plus qu'il est possible, d'indiquer avec clarté tout ce qu'on doit faire pour que la musique exécutée rendre exactement à l'oreille du compositeur ce qui s'est peint dans sa tête en la composant.

CORDE SONORE.

Toute *corde* tendue dont on peut tirer du son. De peur de m'égarer dans cet article, j'y transcrirai en partie celui de M. d'Alembert, et n'y ajouterai du mien que ce qui lui donne un rapport plus immédiat au son et à la musique.

« Si une *corde* tendue est frappée en quelqu'un de ses points par une puissance quelconque, elle s'éloignera jusqu'à une certaine distance de situation qu'elle avait étant en repos, reviendra ensuite, et fera des vibrations en vertu de l'élasticité que sa tension lui donne, comme en fait un pendule qu'on tire de son aplomb. Que si, de plus la matière de cette *corde* est elle-même assez élastique ou assez homogène pour que le même mouvement se communique à toutes ses parties, en frémissant elle rendra du son, et sa résonance accompagnera toujours ses vibrations. Les géomètres ont trouvé les lois de ces vibrations, et les musiciens celles des sons qui en résultent.

« On savait depuis longtemps, par l'expérience et par des

Copyright Arvensa Editions

raisonnements assez vagues que, toutes choses d'ailleurs égales, plus une *corde* était tendue, plus ses vibrations étaient promptes, qu'à tension égale, les *cordes* faisaient leurs vibrations plus ou moins promptement en même raison qu'elles étaient moins ou plus longues ; c'est-à-dire que la raison des longueurs étaient toujours inverse de celle du nombre des vibrations. M. Taylor, célèbre géomètre anglais, est le premier qui ait démontré les lois des vibrations des *cordes* avec quelque exactitude, dans son savant ouvrage intitulé : *Methodus incrementorum directa et inversa*, 1715 ; et ces mêmes lois ont été démontrées encore depuis par M. Bernoulli, dans le second tome des *Mémoires de l'Académie impériale de Pétersbourg*. De la formule qui résulte de ces lois, et qu'on peut trouver dans l'Encyclopédie, article Corde, je tire les trois corollaires suivants qui servent de principes à la théorie de la musique.

I. Si deux *cordes* de même matière sont égales en longueur et en grosseur, les nombres de leurs vibrations en temps égaux seront comme les racines des nombres qui expriment le rapport des tensions des *cordes*.

II. Si les tensions et les longueurs sont égales, les nombres des vibrations et temps égaux seront en raison inverse de grosseur ou du diamètre des *cordes*.

III. Si les tensions et les grosseurs sont égales, les nombres des vibrations en temps égaux seront en raison inverse des longueurs.

Pour l'intelligence de ces théorèmes, je crois devoir avertir que la tension des *cordes* ne se représente pas par les poids tendants, mais par les racines de ces mêmes poids ; ainsi les vibrations étant entre elles comme les racines quarrées des tensions, les poids tendants sont entre eux comme les cubes des vibrations, etc.

Des lois des vibrations des *cordes* se déduisent celles des sons qui résultent de ces mêmes vibrations dans la *corde* sonore. Plus une *corde* fait de vibrations dans un temps donné, plus le son qu'elle rend est aigu ; moins elle fait de vibrations, plus le son est grave ; en sorte que, les sons suivant entre eux les rapports des vibrations, leurs intervalles s'expriment par les mêmes rapports ; ce qui soumet toute la musique au calcul.

On voit par les théorèmes précédents qu'il y a trois moyens de changer le son d'une *corde* ; savoir, en changeant le diamètre ; c'est-à-dire, la grosseur de la *corde*, ou sa longueur, ou sa tension. Ce que ces altérations produisent successivement sur une même *corde*, on peut le produire à la

Copyright Arvensa Editions

fois sur diverses *cordes*, en leur donnant différents degrés de grosseur, de longueur, ou de tension. Cette méthode combinée est celle qu'on met en usage dans la fabrique, l'accord est le jeu du clavecin, du violon, de la basse, de la guitare et autres pareils instruments composés de *cordes* de différentes grosseurs et différemment tendues, lesquelles ont par conséquent des sons différents. De plus, dans les uns, comme le clavecin, ces *cordes* ont différentes longueurs fixes par lesquelles les sons se varient encore ; et dans les autres, comme le violon, les *cordes*, quoique égales en longueur fixe, se raccourcissent ou s'allongent à volonté sous les doigts du joueur, et ces doigts avancés ou reculés sur le manche font alors la fonction de chevalets mobiles, qui donnent à la *corde* ébranlée par l'archet autant de sons divers que de diverses longueurs. À l'égard des rapports des sons et de leurs intervalles relativement aux longueurs des *cordes* et à leurs vibrations, voyez SON, INTERVALLE, CONSONANCE.

La *corde sonore*, outre le son principal qui résulte de toute sa longueur, rend d'autres sons accessoires moins sensibles, et ces sons semblent prouver que cette *corde* ne vibre pas seulement dans toute sa longueur, mais fait vibrer aussi aliquotes chacune en particulier selon la loi de leurs dimensions. À quoi je dois ajouter que cette propriété qui sert ou doit servir de fondement à toute l'harmonie, et que plusieurs attribuent, non à la *corde sonore*, mais l'air frappé du son, n'est pas particulière aux *cordes* seulement, mais se trouve dans tous les corps sonores. (Voyez CORPS SONORE, HARMONIQUE.)

Une autre propriété non moins surprenante de la *corde sonore*, et qui tient à la précédente, est que si le chevalet qui la divise n'appuie que légèrement et laisse un peu de communication aux vibrations d'une partie à l'autre, alors au lieu du son total de chaque partie ou de l'une des deux, on n'entendra que le son de la grande aliquote commune aux deux parties. (Voyez SONS HARMONIQUES.)

Le mot de *corde* se prend figurément en composition pour les sons fondamentaux du mode, et l'on appelle souvent *corde d'harmonie* les notes de basse qui, à la faveur de certaines dissonances, prolongent la phrase, varient, et entrelacent la modulation.

CORDE-A-JOUER ou **CORDE-A-VIDE**.
(Voyez VIDE.)

Copyright Arvensa Editions

CORDES MOBILES.
(Voyez MOBILE.)

CORDES STABLES.
(Voyez STABLE.)

CORPS-DE-VOIX, *s. m.*
Les voix ont divers degrés de force ainsi que d'étendue. Le nombre de ces degrés que chacun embrasse porte le nom de *corps-de-voix* quand il s'agit de force ; et de *volume*, quand il s'agit d'étendue. (Voyez VOLUME.) Ainsi de deux voix semblables formant le même son, celle qui remplit le mieux l'oreille et se fait entendre de plus loin, est dite avoir plus de *corps.* En Italie, les premières qualités qu'on recherche dans les voix sont la justesse et la flexibilité : mais en France on exige surtout un bon *corps-de-voix*.

CORPS SONORE, *s. m.*
On appelle ainsi tout *corps* qui rend ou peut rendre immédiatement du son. Il ne suit pas de cette définition que tout instrument de musique soit un *corps sonore* ; on ne doit donner ce nom qu'à la partie de l'instrument qui sonne elle-même, et sans laquelle il n'y aurait point de son. Ainsi dans un violoncelle ou dans un violon, chaque corde est un *corps sonore* ; mais la caisse de l'instrument, qui ne fait que répercuter et réfléchir le son, n'est point le *corps sonore* et n'en fait point partie. On doit avoir cet article présent à l'esprit toutes les fois qu'il sera parlé du *corps sonore* dans cet ouvrage.

CORYPHÉE, *s. m.*
Celui qui conduisait le choeur dans les spectacles de Grecs, et battait la mesure dans leur musique. (Voyez BATTRE LA MUSIQUE.)

COULÉ, *participe pris substantivement.*
Le *coulé* se fait lorsqu'au lieu de marquer en chantant chaque note d'un coup de gosier, ou d'un coup d'archet sur les instruments à corde, ou d'un coup de langue sur les instruments à vent, on passe deux ou plusieurs notes sous la même articulation en prolongeant la même inspiration, ou en continuant de tirer ou de pousser le même coup d'archet sur toutes les notes couvertes d'un *coulé*. Il y a des instruments, tels que le clavecin, le

Copyright Arvensa Editions

tympanon, etc. sur lesquels le *coulé* paraît presque impossible à pratiquer ; et cependant on vient à bout de l'y faire sentir par un toucher doux et lié, très difficile à décrire, et que l'écolier apprend plus aisément de l'exemple du maître que de ses discours. Le *coulé* se marque par une liaison qui couvre toutes les notes qu'il doit embrasser.

COUPER, *v. a.*
On coupe une note lorsqu'au lieu de la soutenir durant toute sa valeur, on se contente de la frapper au moment qu'elle commence, passant en silence le reste de sa durée. Ce mot ne s'emploie que pour les notes qui ont une certaine longueur ; on se sert du mot *détacher* pour celles qui passent plus vite.

COUPLET.
Nom qu'on donne dans les vaudevilles et autres chansons à cette partie du poème qu'on appelle *strophe* dans les odes. Comme tous les *couplets* sont composés sur la même mesure de vers, on les chante aussi sur le même air ; ce qui fait estropier souvent l'accent et la prosodie, parce que deux vers français n'en sont pas moins dans la même mesure, quoique les longues et brèves n'y soient pas dans les mêmes endroits.

COUPLETS, se dit aussi des doubles et variations qu'on fait sur un même air, en le reprenant plusieurs fois avec de nouveaux changements ; mais toujours sans défigurer le fond de l'air, comme dans les *Folies d'Espagne* et dans de vieilles chaconnes. Chaque fois qu'on reprend ainsi l'air en le variant différemment, on fait un nouveau *couplet.* (Voyez VARIATIONS.)

COURANTE. *s. f.*
Air propre à une espèce de danse ainsi nommée à cause des allées et des venues dont elle est remplie plus qu'aucune autre. Cet air est ordinairement d'une mesure à trois temps graves, et se note en triple de blanches avec deux reprises. Il n'est plus en usage, non plus que la danse dont il porte le nom.

COURONNE, *s. f.*
Espèce de C renversé avec un point dans le milieu qui se fait ainsi :
Quand la *couronne*, qu'on appelle aussi *point de repos*, est à la fois dans

Copyright Arvensa Editions

toutes les parties sur la note correspondante, c'est le signe d'un repos général : on doit y suspendre la mesure, et souvent même on peut finir par cette note. Ordinairement la partie principale y fait, à sa volonté, quelque passage, que les Italiens appellent *cadenza*, pendant que toutes les autres prolongent et soutiennent le son qui leur est marqué, ou même s'arrêtent tout-à-fait. Mais si la *couronne* est sur la note finale d'une seule partie, alors on l'appelle en français *point d'orgue,* et elle marque qu'il faut continuer le son de cette note jusqu'à ce que les autres parties arrivent à leur conclusion naturelle. On s'en sert aussi dans les canons pour marquer l'endroit où toutes les parties peuvent s'arrêter quand on veut finir. (Voyez REPOS, CANON, POINT D'ORGUE.)

CRIER.
C'est forcer tellement la voix en chantant que les sons n'en soient plus appréciables, et ressemblent plus à des cris qu'à du chant. La musique française veut être *criée* ; c'est en cela que consiste sa plus grande expression.

CROCHE, *s. f.*
Note de musique qui ne vaut en durée que le quart d'une blanche ou la moitié d'une noire. Il faut par conséquent huit *croches* pour une ronde ou pour une mesure à quatre temps. (Voyez MESURE, VALEUR DES NOTES.)

On peut voir (*Planche* D, *figure* 9.) comment se fait la *croche*, soit seule ou chantée seule sur une syllabe, soit liée avec d'autres *croches* quand on en passe plusieurs dans un même temps en jouant, ou sur une même syllabe en chantant. Elles se lient ordinairement de quatre en quatre dans les mesures à quatre temps et à deux, de trois en trois dans la mesure à six-huit, selon la division des temps ; et de six en six dans la mesure à trois temps, selon la division des mesures.

Le nom de *croche* a été donné à cette espèce de note, à cause de l'espèce de crochet qui la distingue.

CROCHET, signe d'abréviation dans la note. C'est un petit trait en travers sur la queue d'une blanche ou d'une noire, pour marquer sa division en croches, gagner de la place, et prévenir la confusion. Le *crochet* désigne par

Copyright Arvensa Editions

conséquent quatre croches au lieu d'une blanche, ou deux au lieu d'une noire, comme on voit *Planche D*, à l'exemple A de la *Figure 10*, où les trois portées accolées signifient exactement la même chose. La ronde n'ayant point de queue, ne peut porter de *crochet* ; mais on en peut cependant faire aussi huit croches par abréviation, en la divisant en deux blanches ou quatre noires, auxquelles on ajoute des *crochets*. Le *copiste* doit soigneusement distinguer la figure du *crochet*, qui n'est qu'une abréviation, de celle de la croche, qui manque une valeur réelle.

CROME, *s. f.*
Ce pluriel italien signifie *croches*. Quand ce mot se trouve écrit sous des notes noires, blanches ou rondes, il signifie la même chose que signifierait le crochet, et marque qu'il faut diviser chaque note en croches, selon sa valeur. (Voyez CROCHET.)

CROQUE-NOTE ou **CROQUE-SOL**, *s. m.*
Nom qu'on donne par dérision à ces musiciens ineptes, qui, versés dans la combinaison des notes, et en état de rendre à livre ouvert les compositions les plus difficiles, exécutent au surplus sans sentiment, sans expression, sans goût. Un *croque-sol* rendant plutôt les sons que les phrases, lit la musique la plus énergique sans y rien comprendre, comme un maître d'école pourrait lire un chef-d'oeuvre d'éloquence écrit avec les caractères de sa langue, dans une langue qu'il n'entendrait pas.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
DICTIONNAIRE DE MUSIQUE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

D

Cette lettre signifie la même chose dans la musique française que *P.* dans l'italienne ; c'est-à-dire *doux*. Les Italiens l'emploient aussi quelquefois de même pour le mot *dolce*, et ce mot *dolce* n'est pas seulement opposé à *fort*, mais à *rude*.

D.C. (Voyez DA CAPO.)

D *la re*, D *sol re*, ou simplement **D.**
Deuxième note de la gamme naturelle ou diatonique, laquelle s'appelle autrement *re*. (Voyez GAMME.)

DA CAPO.
Ces deux mots italiens se trouvent fréquemment écrits à la fin des airs en rondeau, quelquefois tout au long, et souvent en abrégé par ces deux lettres, D.C. Ils marquent qu'ayant fini la seconde partie de l'air, il en faut reprendre le commencement jusqu'au point final. Quelquefois il ne faut pas reprendre tout-à-fait au commencement, mais à un lieu marqué d'un renvoi. Alors, au lieu de ces mots *da capo*, on trouve écrits ceux-ci *Al segno*.

DACTYLIQUE, *adj.*
Nom qu'on donnait, dans l'ancienne musique, à cette espèce de rythme dont la mesure se partageait en deux temps égaux. (Voyez RYTHME.)

On appelait aussi *dactylique* une sorte de nome où ce rythme était

Copyright Arvensa Editions

fréquemment employé, tel que le nome harmathias et le nome orhien.

Julius Pollux révoque en doute si le *dactylique* était une sorte d'instrument ou une forme de chant ; doute qui se confirme par ce qu'en dit Aristide Quintilien dans son second livre, et qu'on ne peut résoudre qu'en supposant que le mot *dactylique* signifiait à la fois un instrument et un air, comme parmi nous les mots *musette* et *tambourin*.

DÉBIT, s. m.
Récitation précipitée. (Voyez l'article suivant.)

DÉBITER, *v. a. pris en sens neutre.*
C'est presser à dessein le mouvement du chant, et le rendre d'une manière approchant de la rapidité de la parole ; sens qui n'a lieu, non plus que le mot, que dans la musique française. On défigure toujours les airs en les *débitant*, parce que la mélodie, l'expression, la grâce y dépendent toujours de la précision du mouvement, et que presser le mouvement c'est le détruire. On défigure encore le récitatif français en le *débitant*, parce qu'alors il en devient plus rude, et fait mieux sentir l'opposition choquante qu'il y a parmi nous entre l'accent musical et celui du discours. À l'égard du récitatif italien, qui n'est qu'un parler harmonieux, vouloir le *débiter*, ce serait vouloir parler plus vite que la parole, et par conséquent bredouiller : de sorte qu'en quelque sens que ce soit, le mot *débit* ne signifie qu'une chose barbare, qui doit être prescrite de la musique.

DÉCAMÉRIDE, *s. f.*
C'est le nom de l'un des éléments du système de M. Sauveur, qu'on peut voir dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1701.

Pour former un système général qui fournisse le meilleur tempérament, et qu'on puisse ajuster tous les systèmes, cet auteur, après avoir divisé l'octave en 43 parties, qu'il appelle *mérides*, et subdivisé chaque méride en 7 parties, qu'il appelle *eptamérides*, divise encore chaque eptaméride en 10 autres parties, auxquelles il donne le nom de *décamérides*. L'octave se trouve ainsi divisé en 3010 parties égales, par lesquelles on peut exprimer sans erreur sensible les rapports de tous les intervalles de la musique.

Ce mot est formé de δέκα, *dix*, et de μερὶς, *partie*.

Copyright Arvensa Editions

DÉCHANT ou **DISCANT**, *s. m.*
Terme ancien par lequel on désignait ce qu'on a depuis appelé contre-point. (Voyez CONTRE-POINT.)

DÉCLAMATION, *s. f.*
C'est, en musique, l'art de rendre, par les inflexions et le nombre de la mélodie, l'accent grammatical et l'accent oratoire. (Voyez ACCENT, RÉCITATIF.)

DÉDUCTION, *s. f.*
Suite de notes montant diatoniquement ou par degrés conjoints. Ce terme n'est guère en usage que dans le plain-chant.

DEGRÉ, *s. m.*
Différence de position ou d'élévation qui se trouve entre deux notes placées dans une même portée. Sur la même ligne ou dans le même espace, elles sont au même *degré* ; et elles y seraient encore, quand même l'une des deux serait haussée ou baissée d'un demi-ton par un dièse ou par un bémol. Au contraire, elles pourraient être à l'unisson, quoique posées sur différents *degrés* ; comme l'*ut* bémol et le *si* naturel, le *fa* dièse et le *sol* bémol, etc.

Si deux notes se suivent diatoniquement, de sorte que l'une étant sur une ligne, l'autre soit dans l'espace voisin, l'intervalle est d'un *degré* ; de deux, si elles sont à la tierce ; de trois, si elles sont à la quarte ; de sept, si elles sont à l'octave, etc.

Ainsi, en ôtant 1 du nombre exprimé par le nom de l'intervalle, on a toujours le nombre des *degrés* diatoniques qui séparent les deux notes.

Ces *degrés* diatoniques ou simplement *degrés*, sont encore appelés *degrés conjoints*, par opposition aux *degrés disjoints*, qui sont composés de plusieurs *degrés* conjoints. Par exemple, l'intervalle de seconde est un *degré* conjoint ; mais celui de tierce est un *degré* disjoint, composé de deux *degrés* conjoints ; et ainsi des autres. (Voyez CONJOINT, DISJOINT, INTERVALLE.)

DÉMANCHER, *v. n.*
C'est sur les instruments à manche, tels que le violoncelle, le violon, etc., ôter la main gauche de sa position naturelle pour l'avancer sur une

Copyright Arvensa Editions

position plus haute ou plus à l'aigu. (Voyez POSITION.) Le compositeur doi connaître l'étendue qu'à l'instrument sans *démancher*, afin que quand il passe cette étendue et qu'il *démarche*, cela se fasse d'une manière praticable.

DEMI-JEU, **A DEMI-JEU**, ou simplement **A DEMI.**
Terme de musique instrumentale qui répond à l'italien *sotto voce*, ou *mezza voce*, ou *mezzo forte*, et qui indique une manière de jouer qui tienne le milieu entre le *fort* et le *doux*.

DEMI-MESURE*, s. f.*
Espace de temps qui dure la moitié d'une mesure. Il n'y a proprement de *demi-mesure* que dans les mesures dont les temps sont en nombre pair : car dans la mesure à trois temps, la première *demi-mesure* commence avec le temps fort, et la seconde à contretemps ; ce qui les rend inégales.

DEMI-PAUSE, s. f.
Caractère de musique qui se fait comme il est marqué dans la *figure* 9 de la *Planche D*, et qui marque un silence, dont la durée doit être égale à celle d'une demi-mesure à quatre temps, ou d'une blanche. Comme il y a des mesures de différentes valeurs, et que celle de la *demi-pause* ne varie point, elle n'équivaut à la moitié d'une mesure que quand la mesure entière vaut une ronde ; à la différence de la pause entière qui vaut toujours exactement une mesure grande ou petite. (Voyez PAUSE.)

DEMI-SOUPIR.
Caractère de musique qui se fait comme il est marqué dans la *fig*. 9 de la *Planche D*, et qui marque un silence, dont la durée est égale à celle d'une croche ou de la moitié d'un soupir. (Voyez SOUPIR.)

DEMI-TEMPS.
Valeur qui dure exactement la moitié d'un temps. Il faut appliquer au *demi-temps* par rapport au temps, ce que j'ai dit ci-devant de la demi-mesure par rapport à la mesure.

DEMI-TON.
Intervalle de musique valent à peu près la moitié d'un ton, et qu'on appelle

Copyright Arvensa Editions

communément *demi-ton*. (Voyez SEMI-TON.)

DESCENDRE, v. n.
C'est baisser la voix, *vocem remittere* ; c'est faire succéder les sons de l'aigu au grave, ou du haut au bas. Cela se présente à l'oeil par notre manière de noter.

DESSEIN. s. m.
C'est l'invention et la conduite du sujet, la disposition de chaque partie, et l'ordonnance générale du tout.

Ce n'est pas assez de faire de beaux chants et une bonne harmonie ; il faut lier tout cela par un sujet principal, auquel se rapportent toutes les parties de l'ouvrage, et par lequel il soit un. Cette unité doit régner dans le chant, dans le mouvement, dans le caractère, dans l'harmonie, dans la modulation. Il faut que tout cela se rapporte à une idée commune qui le réunisse. La difficulté est d'associer ces préceptes avec une élégante variété, sans laquelle tout devient ennuyeux. Sans doute le musicien, aussi bien que le poète et le peintre, peut tout oser en faveur de cette variété charmante, pourvu que, sous prétexte de contraster, on ne nous donne pas pour des ouvrages bien dessinés des musiques toutes hachées, composées de petits morceaux étranglés, et de caractères si opposés, que l'assemblage en fasse un tout monstrueux.

Non ut placidis coeant immitia, non ut
Serpentes avibus geminentur, tigribus agni.

C'est donc dans une distribution bien entendue, dans une juste proportion entre toutes les parties, que consiste la perfection du *dessein*, et c'est surtout en ce point que l'immortel Pergolèse a montré son jugement, son goût, et a laissé si loin derrière lui tous ses rivaux. Son *Stabat Mater*, son *Orfeo*, sa *Serva Padrona* sont, dans trois genres différents, trois chefs-d'oeuvre de *dessein* également parfaits.

Cette idée du *dessein* général d'un ouvrage, s'applique aussi en particulier à chaque morceau qui le compose. Ainsi l'on dessine un air, un duo, un choeur, etc. Pour cela, après avoir imaginé son sujet, on le distribue, selon les règles d'une bonne modulation, dans toutes les parties où il doit être entendu, avec une telle proportion qu'il ne s'efface point de

Copyright Arvensa Editions

l'esprit des auditeurs, et qu'il ne se représente pourtant jamais à leur oreille qu'avec les grâces de la nouveauté. C'est une faute de *dessein* de laisser oublier son sujet ; c'en est une plus grande de le poursuivre jusqu'à l'ennui.

DESSINER, *v. a.*
Faire le dessein d'une pièce ou d'un morceau de musique. (Voyez DESSEIN. *Ce compositeur* dessine *bien ses ouvrages. Voilà un choeur fort mal* dessiné.

DESSUS, *s. m.*
La plus aiguë des parties de la musique, celle qui règne au-dessus de toutes les autres. C'est dans ce sens qu'on dit, dans la musique instrumentale, *dessus* de violon, *dessus* de flûte ou de hautbois, et en général *dessus* de symphonie.

Dans la musique vocale, le *dessus* s'exécute par des voix de femmes, d'enfants, et encore par des *castrati*, dont la voix, par des rapports difficiles à concevoir, gagne une octave en haut, et en perd une en bas, au moyen de cette mutilation.

Le *dessus* se divise ordinairement en premier et second, et quelquefois même en trois. La partie vocale qui exécute le second *dessus* s'appelle *bas-dessus*, et l'on fait aussi des récits à voix seule pour cette partie. Un beau *bas-dessus* plein et sonore n'est pas moins estimé en Italie que les voix claires et aiguës ; mais on n'en fait aucun cas en France. Cependant par un caprice de la mode, j'ai vu fort applaudir à l'opéra de Paris, une mademoiselle Gondré, qui en effet avait un fort beau *bas-dessus*.

DÉTACHÉ, *participe pris substantivement.*

Genre d'exécution par lequel, au lieu de soutenir les notes durant toute leur valeur, on les sépare par des silences pris sur cette même valeur. Le *détaché* tout-à-fait bref et sec, se marque sur les notes par des points allongés.

DÉTONNER, *v. n.*
C'est sortir de l'intonation ; c'est altérer mal à propos la justesse des intervalles, et par conséquent chanter faux. Il y a des musiciens dont l'oreille est si juste qu'ils ne *détonent* jamais ; mais ceux-là sont rares. Beaucoup d'autres ne *détonent* point par une raison contraire ; car pour

Copyright Arvensa Editions

sortir du ton il faudrait y être entré. Chanter sans clavecin, crier, forcer sa voix en haut ou en bas, et avoir plus d'égard au volume qu'à la justesse, sont des moyens presque sûrs de se gâter l'oreille et de *détonner*.

DIACOMMATIQUE, *adj.*
Nom donné par M. Serre, à une pièce de quatrième genre, qui consiste en certaines transitions harmoniques, par lesquelles la même note restant en apparence sur le même degré, monte ou descend d'un comma, en passant d'un accord à un autre avec lequel elle paraît faire liaison.

Par exemple, sur ce passage de basse $\overset{32}{fa}\ \overset{27}{re}$ dans le mode majeur d'*ut*, le $\overset{80}{la}$, tierce majeure de la première note, reste pour devenir quinte de *re* : or la quinte juste de $\overset{27}{re}$ ou de $\overset{34}{re}$ n'est pas $\overset{80}{la}$, mais $\overset{81}{la}$: ainsi le musicien qui entonne le *la* doit naturellement lui donner les deux intonations consécutives $\overset{80}{la}\ \overset{81}{la}$, lesquelles diffèrent d'un comma.
De même dans la *Folie d'Espagne*, au trois me temps de la troisième mesure : on peut y concevoir que la tonique $\overset{80}{re}$ monte d'un comma pour former la seconde $\overset{81}{re}$ du mode majeur d'*ut*, lequel se déclare dans la mesure suivante et se trouve ainsi subitement amené par ce paralogisme musical, par ce double emploi du *re*.

Lors encore que, pour passer brusquement du mode mineur de *la* en celui d'*ut* majeur, on change l'accord de septième diminuée *sol* dièse, *si, re, fa*, en accord de simple septième *sol, si, re, fa*, le mouvement chromatique du *sol* dièse au *sol* naturel est bien plus sensible, mais il n'est pas le seul, le *re* monte aussi d'un mouvement diacommatique de $\overset{80}{re}$ à $\overset{81}{re}$; quoique la note le suppose permanent sur le même degré.

On trouvera quantité d'exemples de ce genre *diacommatique*, particulièrement lorsque la modulation passe subitement du majeur au mineur, ou du mineur au majeur. C'est surtout dans l'*adagio*, ajoute M. Serre, que les grands maîtres, quoique guidés uniquement par le sentiment, font usage de ce genre de transitions, si propre à donner à la modulation une apparence d'indécision, dont l'oreille et le sentiment éprouvent souvent des effets qui ne sont point équivoques.

Copyright Arvensa Editions

DIACOUSTIQUE, s. f.
C'est la recherche des propriétés du son réfracté en passant à travers différents milieux, c'est-à-dire d'un plus dense dans un plus rare, et au contraire. Comment les rayons visuels se dirigent plus aisément que les sons par des lignes aux certains points, aussi les expériences de la *diacoustique* sont-elles infiniment plus difficiles que celles de la dioptique. (Voyez SON.)
Ce mot est formé du grec διὰ, *par*, et d'ἀκούω, *j'entends*.

DIAGRAMME, *s. m.*
C'était, dans la musique ancienne, la table ou le modèle qui présentait à l'oeil l'étendue générale de tous les sons d'un système, ou ce que nous appelons aujourd'hui *échelle, gamme, clavier*. (Voyez ces mots.)

DIALOGUE, *s. m.*
Composition à deux voix ou deux instruments qui se répondent l'un à l'autre, et qui souvent se réunissent. La plupart des scènes d'opéra sont, en ce sens, des *dialogues* et les *duo* italiens en sont toujours : mais ce mot s'applique plus précisément à l'orgue ; c'est sur cet instrument qu'un organiste joue des *dialogues*, en se répondant avec différents jeux ou sur différents claviers.

DIAPASON, *s. m.*
Terme de l'ancienne musique par lequel les Grecs exprimaient l'intervalle ou la *consonance* de l'octave. (Voyez OCTAVE.)

Les facteurs d'instruments de musique nomment aujourd'hui *diapasons* certaines tables où sont marquées les mesures de ces instruments et de toutes leurs parties.
On appelle encore *diapason* l'étendue convenable à une voix ou à un instrument. Ainsi, quand une voix se force, on dit qu'elle sort du *diapason*, et l'on dit la même chose d'un instrument dont les cordes sont trop lâches ou trop tendues, qui ne rend que peu de son, ou qui rend un son désagréable, parce que le ton en est trop haut ou trop bas.

Ce mot est formé de διὰ, *par*, et πασῶν, *toutes* ; parce que l'octave embrasse toutes les notes du système parfait.

DIAPENTE, *s. f.*

Copyright Arvensa Editions

Nom donné par les Grecs à l'intervalle que nous appelons quinte, et qui est la seconde des *consonances*. (Voyez CONSONANCE, INTERVALLE, QUINTE.)

Ce mot est formé de διὰ, par, et de πέντε, cinq, parce qu'en parcourant cet intervalle diatoniquement on prononce cinq différents sons.

DIAPENTER, *en latin* **DIAPENTISSARE**, *v. n.*

Mot barbare employé par Muris et par nos anciens musiciens. (Voyez QUINTER.)

DIAPHONIE, s. f.

Nom donné par les Grecs à tout intervalle ou accord dissonant, parce que les deux sons, se choquant mutuellement, se divisent, pour ainsi dire, et font sentir désagréablement leur différence. Gui Arétin donne aussi le nom de *diaphonie* à ce qu'on a depuis appelé *discant*, à cause des deux parties qu'on y distingue.

DIAPTOSE, ***intercidence***, ou ***petite chute***, *s. f.*

C'est dans le plain-chant une sorte de périélèse, ou du passage qui se fait sur la dernière note d'un chant, ordinairement après un grand intervalle en montant. Alors, pour assurer la justesse de cette finale, on la marque deux fois, en séparant cette répétition par une troisième note, que l'on baisse d'un degré en manière de note sensible, comme *ut si ut* ou *mi re mi*.

DIASCHISMA, *s. m.*

C'est, dans la musique ancienne, un intervalle faisant la moitié du demi-ton mineur. Le rapport en est de 24 à $\sqrt[2]{600}$ et par conséquent irrationnel.

DIASTEME, *s. m.*

Ce mot, dans la musique ancienne, signifie proprement *intervalle*, et c'est le nom que donnaient les Grecs à l'intervalle simple, par opposition à l'intervalle composé qu'ils appelaient *système*. (Voyez INTERVALLE SYSTÈME.)

DIATESSARON.

Nom que donnaient les Grecs à l'intervalle que nous appelons quarte, et qui est la troisième des *consonances*. (Voyez CONSONNANCE, INTERVALLE QUARTE.)

Copyright Arvensa Editions

Ce mot est composé de διὰ, *par*, et du génitif de τέσσαρες, *quatre* ; parce qu'en parcourant diatoniquement cet intervalle, on prononce quatre différents sons.

DIATESSERONER, *en latin* **DIATESSERONARE**, *v. n.*
Mot barbare employé par Muris et par nos anciens musiciens. (Voyez QUARTER.)

DIATONIQUE, *(*
Le genre *diatonique* est celui des trois qui procède par tons et demi-tons majeurs, selon la division naturelle de la gamme, c'est-à-dire celui dont le moindre intervalle est d'un degré conjoint : ce qui n'empêche pas que les parties ne puissent procéder par de plus grands intervalles, pourvu qu'ils soient tous pris sur des degrés *diatoniques*.

Ce mot vient du grec « dia », *par*, et de « tonos », *ton* ; c'est-à-dire passant d'un ton à un autre.
Le genre *diatonique* des Grecs résultait de l'une des trois règles principales qu'ils avaient établies pour l'accord des tétracordes. Ce genre se divisait en plusieurs espèces, selon les divers rapports dans lesquels se pouvait diviser l'intervalle qui le déterminait ; car cet intervalle ne pouvait se resserrer au-delà d'un certain point sans changer de genre. Ces diverses espèces du même genre sont appelées « kromas », *couleurs*, par Ptolomée qui en distingue six ; mais la seule en usage dans la pratique était celle qu'il appelle *diatonique-diatonique*, dont le tétracorde était composé d'un demi-ton faible et de deux tons majeurs. Aristoxène divise ce même genre en deux espèces seulement ; savoir, le *diatonique tendre* ou *mol*, et le *symonique* ou *dur*. Ce dernier revient au *diatonique* de Ptolomée. Voyez les rapports de l'un et de l'autre, *planche* M, *figure* 5.)

Le genre *diatonique* moderne résulte de la marche consonante de la basse sur les cordes d'un même mode, comme on peut le voir par la Figure 7 de la Planche K. Les rapports en ont été fixés par l'usage des mêmes cordes en divers tons ; de sorte que, si l'harmonie a d'abord engendré l'échelle *diatonique*, c'est la modulation qui l'a modifiée, et cette échelle, telle que nous l'avons aujourd'hui, n'est exacte ni quant au chant ni quant à l'harmonie, mais seulement quant au moyen d'employer les mêmes sons à divers usages.

Le genre *diatonique* est sans contredit le plus naturel des trois, puisqu'il

Copyright Arvensa Editions

est le seul qu'on peut employer sans changer de ton. Aussi l'intonation en est-elle incomparablement plus aisée que celle des deux autres, et l'on ne peut guère douter que les premiers chants n'aient été trouvés dans ce genre : mais il faut remarquer que, selon les lois de la modulation, qui permet et qui prescrit même le passage d'un ton et d'un mode à l'autre, nous n'avons presque point, dans notre musique, de *diatonique* bien pur. Chaque ton particulier est bien, si l'on veut, dans le genre *diatonique* ; mais on ne saurait passer de l'un à l'autre sans quelque transition chromatique, au moins sous-entendue dans l'harmonie. Le *diatonique* pur, dans lequel aucun des sons n'est altéré ni par la clef ni accidentellement, est appelé par Zarlin *diatono-diatonique*, et il en donne pour exemple le plain-chant de l'église. Si la clef est armée d'un bémol, pour lors c'est, selon lui, le *diatonique mol*, qu'il ne faut pas confondre avec celui d'Aristoxène. (Voyez MOL.) A l'égard de la transposition par dièse, cet auteur n'en parle point, et l'on ne la pratiquait pas encore de son temps. Sans doute il lui aurait donné le nom de *diatonique dur*, quand même il en aurait résulté un mode mineur, comme celui d'*E la mi* : car dans ces temps où l'on n'avait point encore les notions harmoniques de ce que nous appelons tons et modes, et où l'on avait déjà perdu les autres notions que les anciens attachaient aux mêmes mots, on regardait plus aux altérations particulières des notes qu'aux rapports généraux qui en résultaient. (Voyez TRANSPOSITION.)

SONS OU **CORDES DIATONIQUES.**
Euclide distingue sous ce nom, parmi les sons mobiles, ceux qui ne participent point du genre épais, même dans le chromatique et l'enharmonique. Ces sons dans chaque genre sont au nombre de cinq ; savoir, le troisième de chaque tétracorde ; et ce sont les mêmes que d'autres auteurs appellent *apycni*. (Voyez APYCNI, GENRE, TÉTRACORDE.)

DIAZEUXIS*, s. f.*
Mot grec qui signifie *division, séparation, disjonction*. C'est ainsi qu'on appelait, dans l'ancienne musique, le ton qui séparait deux tétracordes disjoints, et qui, ajouté à l'un des deux, en formait la *diapente*. C'est notre *ton* majeur, dont le rapport est de 8 à 9, et qui est en effet la différence de la quinte à la quarte.

La *diazeuxis* se trouvait, dans leur musique, entre la mese et la paramese, c'est-à-dire entre le son le plus aigu du second tétracorde et le

Copyright Arvensa Editions

plus grave du troisième, ou bien entre la nete synnéménon et la paramèse hyperboléon, c'est-à-dire entre le troisième et le quatrième tétracorde, selon que la disjonction se faisait dans l'un ou dans l'autre lieu : car elle ne pouvait se pratiquer à la fois dans tous les deux.

Les cordes homologues de deux tétracordes entre lesquels il y avait *diazeuxis* sonnaient la quarte quand ils étaient conjoints.

DIÉSER, *v. a.*
C'est armer la clef de dièses, pour changer l'ordre et le lieu des demi-tons majeurs, ou donner à quelque note un dièse accidentel, soit pour le chant, soit pour la modulation. (Voyez DIÈSE.)

DIÉSIS, *s. m.*
C'est, selon le vieux Bacchius, le petit intervalle de l'ancienne musique. Zarlin dit que Philolaus pythagoricien, donna le nom de *diésis* au limma ; mais il ajoute peu après que le *diésis* de Pythagore est la différence du limma et de l'apotome. Pour Aristoxène, il divisait sans beaucoup de façons le *ton* en deux parties égales, ou en trois, ou en quatre. De cette dernière division résultait le *dièse* enharmonique mineur ou quart-de-ton ; de la seconde, le *dièse* mineur chromatique ou le tiers d'un ton ; et de la troisième, le *dièse* majeur, qui faisait juste un demi-ton.

DIÈSE ou **DIÉSIS**, chez les modernes, n'est pas proprement, comme chez les anciens, un intervalle de musique, mais un signe de cet intervalle, qui marque qu'il faut élever le son de la note devant laquelle il se trouve, au-dessus de celui qu'elle devrait avoir naturellement, sans cependant la faire changer de degré ni même de nom. Or comme cette élévation se peut faire du moins de trois manières dans les genres établis, il y a trois sortes de *dièses* ; savoir :

1° Le *dièse* enharmonique mineur ou simple *dièse*, qui se figure par une croix de saint André, ainsi Selon tous nos musiciens, qui suivent la pratique d'Aristoxène, il élève la note d'un quart-de-ton ; mais il n'est proprement que l'excès du demi-ton majeur sur le demi-ton mineur. Ainsi du *mi* naturel au *fa* bémol, il y a un *dièse* enharmonique dont le rapport est de 125 à 128.

2° Le *dièse* chromatique, double *dièse* ou *dièse* ordinaire, marqué par une double croix élève la note d'un demi-ton mineur. Cet intervalle est

Copyright Arvensa Editions

égal à celui du bémol ; c'est-à-dire la différence du demi-ton majeur au ton mineur : ainsi, pour monter d'un ton depuis le *mi* naturel, il faut passer au *fa dièse*. Le rapport de ce *dièse* est de 24 à 25. (Voyez sur cet article une remarque essentielle au mot SEMI-TON.)

3° Le dièse enharmonique majeur ou triple *dièse*, marqué par une croix triple ✠,élève, selon les aristoxéniens, la note d'environ trois quarts de ton. Zarlin dit qu'il l'élève d'un demi-ton mineur ; ce qui ne saurait s'entendre de notre demi-ton, puisque alors ce *dièse* ne différerait en rien de notre *dièse* chromatique.

De ces trois *dièses*, dont les intervalles étaient tous pratiqués dans la musique ancienne, il n'y a plus que le chromatique qui soit en usage dans la nôtre ; l'intonation des *dièses* enharmoniques étant pour nous d'une difficulté presque insurmontable, et leur usage étant d'ailleurs aboli par notre système tempéré.

Le *dièse*, de même que le bémol, se place toujours à gauche devant la note qui le doit porter ; et devant ou après le chiffre, il signifie la même chose que devant une note. (Voyez CHIFFRES.) Les*dièses* qu'on mêle parmi les chiffres de la basse-continue ne sont souvent que de simples croix, comme le *dièse* enharmonique : mais cela ne saurait causer d'équivoque, puisque celui-ci n'est plus en usage.

Il y a deux manières d'employer le *dièse* : l'une accidentelle, quand, dans le cours du chant, ou le place à la gauche d'une note. Cette note dans les modes majeurs, se trouve le plus communément la quatrième du ton ; dans les modes mineurs, il faut le plus souvent deux *dièses* accidentels, surtout en montant ; savoir, un sur la sixième note et un autre sur la septième. Le *dièse* accidentel n'altère que la note qui le suit immédiatement, ou tout au plus, celles qui dans la même mesure se trouvent sur le même degré, et quelquefois à l'octave, sans aucun signe contraire.

L'autre manière est d'employer le dièse à la clef, et alors il agit dans toute la suite de l'air et sur toutes les notes qui sont placées sur le même degré où est le *dièse*, à moins qu'il ne soit contrarié par quelque bémol ou bécarre, ou bien que la clef ne change.

La position des *dièses* à la clef n'est pas arbitraire, non plus que celle des bémols ; autrement les deux demi-tons de l'octave seraient sujets à se trouver entre eux hors des intervalles prescrits. Il faut donc appliquer aux *dièses* un raisonnement semblable à celui que nous avons fait au bémols,

Copyright Arvensa Editions

et l'on trouvera que l'ordre des *dièses* qui convient à la clef est celui des notes suivantes, en commençant par *fa* et montant successivement de quinte, ou descendant de quarte jusqu'au *la*, auquel on s'arrête ordinairement, parce que le *dièse* du *mi*, qui le suivrait, ne diffère point du *fa* sur nos claviers.

ORDRE DES DIÈSES A LA CLEF.

Fa, ut, sol, re, la, etc.

Il faut remarquer qu'on ne saurait employer un *dièse* à la clef sans employer aussi ceux qui le précédent ; ainsi le *dièse* de l'*ut* ne se pose qu'avec celui du *fa* ; celui du *sol* qu'avec les deux précédents, etc.

J'ai donné, au mot CLEF TRANSPOSÉE, une formule pour trouver tou d'un coup si un ton ou mode doit porter des *dièses* à la clef, et combien.

Voilà l'acception du mot *dièse*, et son usage, dans la pratique. Le plus ancien manuscrit où j'en aie vu le signe employé est celui de Jean de Muris ; ce qui me fait croire qu'il pourrait bien être de son invention. Mais il ne paraît avoir, dans ses exemples, que l'effet du bécarre : aussi cet auteur donne-t-il toujours le nom de *diésis* au demi-ton majeur.

On appelle *dièses*, dans les calculs harmoniques, certains intervalles plus grands qu'un comma et moindres qu'un demi-ton, qui font la différence d'autres intervalles engendrés par les progressions et rapports des *consonances*. Il y a trois de ces *dièses*. 1° le *dièse majeur*, qui est la différence du demi-ton majeur au demi-ton mineur, et dont le rapport est de 125 à 128. 2° Le *dièse mineur*, qui est la différence du demi-ton mineur au *dièse majeur*, et en rapport de 3072 à 3125. 3° Et le *dièse maxime*, en rapport de 243 à 250, qui est la différence du ton mineur au demi-ton maxime. (Voyez SEMI-TON.)

Il faut avouer que tant d'acceptions diverses du même mot dans le même art, ne sont guère propres qu'à causer de fréquentes équivoques, et à produire un embrouillement continuel.

DIÉZEUGMÉNON, *génit.fémin.plur.*

Tétracorde *diézeugménon* ou des *séparées*, est le nom que donnaient les Grecs à leur troisième tétracorde quand il était disjoint d'avec le second. (Voyez TÉTRACORDE.)

DIMINUÉ, *adj.*

Intervalle *diminué* est tout intervalle mineur dont on retranche un demi-

Copyright Arvensa Editions

ton par un dièse à la note inférieure, ou par un bémol à la supérieure. À l'égard des intervalles justes que forment les *consonances* parfaites, lorsqu'on les diminue d'un demi-ton l'on ne doit point les appeler *diminués*, mais faux ; quoiqu'on dise quelquefois mal à propos *quarte diminuée*, au lieu de dire fausse-quarte, et *octave diminuée*, au lieu de dire fausse-octave.

DIMINUTION, *s. f.*
Vieux mot, qui signifiait la division d'une note longue, comme une ronde ou une blanche, en plusieurs autres notes de moindre valeur. On entendait encore par ce mot tous les fredons et autres passages qu'on a depuis appelés *roulements* ou *roulades*. (Voyez ces mots.)

DIOXIE, *s. f.*
C'est, au rapport de Nicomaque, un nom que les anciens donnaient quelquefois à la *consonance* de la quinte, qu'ils appelaient plus communément *diapente*. (Voyez DIAPENTE.)

DIRECT, *adj.*
Un intervalle *direct* est celui qui fait un harmonique quelconque sur le son fondamental qui le produit. Ainsi la quinte, la tierce majeure, l'octave, et leurs répliques sont rigoureusement les seuls intervalles *directs* : mais par extension l'on appelle encore intervalles *directs* tous les autres, tant consonants que dissonants, que fait chaque partie avec le son fondamental pratique, qui est ou doit être au-dessous d'elle ; ainsi la tierce mineure est un intervalle *direct* sur un accord en tierce mineure, et de même la septième ou la sixte ajoutée sur les accords qui portent leur nom.

Accord direct est celui qui a le son fondamental au grave et dont les parties sont distribuées, non pas selon leur ordre le plus naturel, mais selon leur ordre le plus rapproché. Ainsi l'accord parfait *direct* n'est pas octave, quinte et tierce, mais tierce, quinte et octave.

DISCANT ou **DÉCHANT**, *s. m.*
C'était, dans nos anciennes musiques, cette espèce de contre-point que composaient sur-le-champ les parties supérieures en chantant impromptu sur le tenor ou la basse ; ce qui fait juger de la lenteur avec laquelle devait marcher la musique pour pouvoir être exécutée de cette manière par des

Copyright Arvensa Editions

musiciens aussi peu habiles que ceux de ce temps-là. »Discantat, dit Jean de Muris, qui simul cum uno vel pluribus dulciter cantat, ut ex distinctis sonis sonus unus fiat, non unitate simplicitatis, sed dulcis concordisque mixtionis unione. » Après avoir expliqué ce qu'il entend par *consonances* et le choix qu'il convient d'en faire entre elles, il reprend aigrement les chanteurs de son temps qui les pratiquaient presque indifféremment. »De quel front, dit-il, si nos règles sont bonnes, osent *déchanter* ou composer le *discant* ceux qui n'entendent rien au choix des accords, qui ne se doutent pas même de ceux qui sont plus ou moins concordants, qui ne savent ni desquels il faut s'abstenir, ni desquels on doit user le plus fréquemment, ni dans lesquels lieux il les faut employer, ni rien de ce qu'exige, la pratique de l'art bien entendu ? S'ils rencontrent, c'est par hasard ; leurs voix errent sans règle sur le tenor : qu'elles s'accordent, si Dieu le veut ; ils jettent leurs sons l'aventure, comme la pierre que lance au but une main maladroite, et qui de cent fois le touche peine une. » Le bon magister Muris apostrophe ensuite ces corrupteurs de la pure et simple harmonie, dont son siècle abondait ainsi que le nôtre. »Heu ! proh dolor ! His temporibus aliqui suum defectum inepto proverbio colorare moliuntur. Iste est, inquiunt, novus discantandi modus, novis scilicet uti consonantiis. Offendunt ii intellectum eorum qui tales defectus agnoscunt, offendunt sensum ; nam inducere cum deberent delectationem, adducunt tristiam. O incongruum proverbium ! ô mala coloratio ! irrationabilis excusatio ! ô magnus abusus, magna ruditas, magna bestialitas, ut asinus sumatur pro homine, capra pro leone, ovis pro pisce, serpens pro salmone ! Sic enim concordiae confunduntur cum discordiis, ut nullatenus una distinguatur ab alia. O ! si antiqui periti musicae doctores tales audissent discantatores, quid dixissent ? quid fecissent ? Sic discantantem increparent, et dicerent : Non tuum cantum unum et concordantem cum me facis. De quo te intromittis ? Mihi non congruis, mihi adversarius, scandalum tu mihi es ; ô utinam taceres ! Non concordas, sed deliras et discordas. »

DISCORDANT, *adj.*
On appelle ainsi tout instrument dont on joue et qui n'est pas d'accord, toute voix qui chante faux, toute partie qui ne s'accorde pas avec les autres. Une intonation qui n'est pas juste fait un ton *faux*. Une suite de tons *faux* fait un chant *discordant* ; c'est la différence de ces deux mots.

Copyright Arvensa Editions

DISDIAPASON, *s. m.*
Nom que donnaient les Grecs à l'intervalle que nous appelons *double octave*.

Le *disdiapason* est à peu près la plus grande étendue que puisse parcourir les voix humaines sans se forcer ; il y en a même assez peu qui l'entonnent bien pleinement. C'est pourquoi les Grecs avaient borné chacun de leurs modes à cette étendue, et lui donnaient le nom de système parfait. (Voyez MODE, GENRE, SYSTÈME.)

DISJOINT, *adj.*
Les Grecs donnaient le nom relatif de *disjoints* à deux tétracordes qui se suivaient immédiatement, lorsque la corde la plus grave de l'aigu était un ton au-dessus de la plus aiguë du grave, au lieu d'être la même. Ainsi les deux tétracordes hypaton et diezeugmenon étaient *disjoints*, et les deux tétracordes synnemenon et hyperboleon l'étaient aussi. (Voyez TÉTRACORDE.)

On donne parmi nous, le nom de *disjoints* aux intervalles qui ne se suivent pas immédiatement, mais sont séparés par un autre intervalle. Ainsi ces deux intervalles *ut mi* et *sol si* sont *disjoints*. Les degrés qui ne sont pas conjoints, mais qui sont composés de deux ou plusieurs degrés conjoints, s'appellent aussi degrés *disjoints*. Ainsi chacun de deux intervalles dont je viens de parler forme un degré *disjoint*.

DISJONCTION.
C'était, dans l'ancienne musique, l'espace qui séparait la mese de la paramese, ou en général une tétracorde du tétracorde voisin, lorsqu'ils n'étaient pas conjoints. Cet espace était d'un *ton*, et s'appelait en grec*diazeuxis*.

DISSONANCE, *s. f.*
Tout son qui forme avec un autre un accord désagréable à l'oreille, ou mieux, tout intervalle qui n'est pas consonant. Or, comme il n'y a point d'autres *consonances* que celles que forment entre eux et avec le fondamental les sons de l'accord parfait, il s'ensuit que tout autre intervalle est une véritable *dissonance* : même les anciens comptaient pour telles les tierces et les sixtes qu'ils retranchaient des accords consonants.

Le terme de *dissonance* vient de deux mots, l'un grec, l'autre latin, qui

Copyright Arvensa Editions

signifient *sonner à double*. En effet, ce qui rend la *dissonance* désagréable est que les sons qui la forment, loin de s'unir à l'oreille, se repoussent, pour ainsi dire, et sont entendus par elle comme deux sons distincts, quoique frappés à la fois.

On donne le nom de *dissonance* tantôt à l'intervalle et tantôt à chacun des deux sons qui le forment. Mais quoique deux sons dissonent entre eux, le nom de *dissonance* se donne plus spécialement à celui des deux qui est étranger à l'accord.

Il y a une infinité de *dissonances* possibles ; mais comme dans la musique on exclut tous les intervalles que le système reçu ne fournit pas, elles se réduisent à un petit nombre ; encore pour la pratique ne doit-on choisir parmi celle-là que celles qui conviennent au genre et au mode, et enfin exclure même de ces dernières celles qui ne peuvent s'employer selon les règles prescrites. Quelles sont ces règles ? Ont-elles quelque fondement naturel, ou sont-elles purement arbitraires ? Voilà ce que je me propose d'examiner dans cet article. Le principe physique de l'harmonie se tire de la production de l'accord parfait par la résonance d'un son quelconque : toutes les *consonances* en naissent, et c'est la nature même qui les fournit. Il n'en va pas ainsi de la *dissonance*, du moins telle que nous la pratiquons. Nous trouvons bien, si l'on veut, sa génération dans les progressions des intervalles consonants et dans leurs différences, mais nous n'apercevons pas de raison physique qui nous autorise à l'introduire dans le corps même de l'harmonie. Le P. Mersenne se contente de montrer la génération par le calcul et les divers rapports des *dissonances*, tant de celles qui sont rejetées, que de celles qui sont admises ; mais il ne dit rien du droit de les employer. M. Rameau dit en termes formels que la *dissonance* n'est pas naturelle à l'harmonie, et qu'elle n'y peut être employée que par le secours de l'art. Cependant, dans un autre ouvrage, il essaie d'en trouver le principe dans les rapports des nombres et les proportions harmonique et arithmétique, comme s'il y avait quelque identité entre les propriétés de la quantité abstraite et les sensations de l'ouïe. Mais après avoir bien épuisé des analogies, après bien des métamorphoses de ces diverses proportions les unes dans les autres, après bien des opérations et d'inutiles calculs, il finit par établir, sur de légères convenances, la *dissonance* qu'il s'est tant donné de peine à chercher. Ainsi, parce que dans l'ordre des sons harmoniques la proportion arithmétique lui donne, par les longueurs des cordes, une tierce mineure au grave

Copyright Arvensa Editions

(remarquez qu'elle la donne à l'aigu par le calcul des vibrations), il ajoute au grave de la sous-dominante une nouvelle tierce mineure. La proportion harmonique lui donne une tierce mineure à l'aigu, (elle la donnerait au grave par les vibrations), et il ajoute à l'aigu de la dominante une nouvelle tierce mineure. Ces tierces ainsi ajoutées ne font point, il est vrai, de proportion avec les rapports précédents : les rapports mêmes qu'elles devraient avoir se trouvent altérés ; mais n'importe : M. Rameau fait tout valoir pour le mieux ; la proportion lui sert pour introduire la *dissonance*, et le défaut de proportion pour la faire sentir.

L'illustre géomètre qui a daigné interpréter au public le système de M. Rameau ayant supprimé tous ces vains calculs, je suivrai son exemple, ou plutôt je transcrirai ce qu'il dit de la *dissonance*, et M. Rameau me devra des remerciements d'avoir tiré cette explications des Éléments de musique, plutôt que de ses propres écrits.

Supposons qu'on connaisse les cordes essentielles du ton selon le système de M. Rameau ; savoir, dans le ton d'*ut*, la tonique *ut*, la dominante *sol*, et la sous-dominante *fa*, on doit savoir aussi que ce même ton d'*ut* a les deux cordes *ut* et *sol* communes avec le ton de *sol*, et les deux cordes *ut* et *fa* communes avec le ton de *fa*. Par conséquent cette marche de basse *ut sol* peut appartenir au ton d'*ut* ou au ton de *sol*, comme la marche de basse *fa ut* ou *ut fa* peut appartenir au ton d'*ut* ou au ton de *fa*. Donc, quand on passe d'*ut* à *fa* ou à *sol* dans une basse-fondamentale, on ignore encore jusque-là dans quel ton l'on est. Il serait pourtant avantageux de le savoir et de pouvoir, par quelque moyen, distinguer le générateur de ses quintes.

On obtiendra cet avantage en joignant ensemble les sons *sol* et *fa* dans une même harmonie ; c'est-à-dire, en joignant à l'harmonie *sol si re* de la quinte *sol* l'autre quinte *fa*, en cette manière *sol si re fa* : ce *fa* ajouté étant la septième de *sol* fait *dissonance* : c'est pour cette raison que l'accord *sol si re fa* est appelé accord dissonant ou accord de septième. Il sert à distinguer la quinte *sol* du générateur *ut*, qui porte toujours sans mélange et sans altération, l'accord parfait *ut mi sol ut*, donné par la nature même. (Voyez ACCORD, CONSONNANCE, HARMONIE.) Par là on voit que quand on pas d'*ut* à *sol*, parce que le *fa* se trouve compris dans l'accord de *sol*, et le ton d'*ut* se trouve par ce moyen entièrement déterminé, parce qu'il n'y a que ce ton seul auquel les sons *fa* et *sol* appartiennent à la fois.

Voyons maintenant, continue M d'Alembert, ce que nous ajouterons à

Copyright Arvensa Editions

l'harmonie *fa la ut* de la quinte *fa* au-dessous du générateur, pour distinguer cette harmonie de celle de ce même générateur. Il semble d'abord que l'on doive y ajouter l'autre quinte *sol*, afin que le générateur *ut* passant à *fa*, passe en même temps à *sol*, et que le ton soit déterminé par-là, mais cette introduction de *sol* dans l'accord *fa la ut* donnerait deux secondes de suite, *fa sol*, *sol la*, c'est-à-dire deux *dissonances* dont l'union serait trop désagréable à l'oreille ; inconvénient qu'il faut éviter : car si, pour distinguer le ton, nous altérons l'harmonie de cette quinte *fa*, il ne faut l'altérer que le moins qu'il est possible.

C'est pourquoi, au lieu de *sol*, nous prendrons sa quinte *re*, qui est le son qui en approche le plus ; et nous aurons pour la sous-dominante *fa* l'accord *fa la ut re*, qu'on appelle accord de grand-sixte ou sixte-ajoutée.

On peut remarquer ici l'analogie qui s'observe entre l'accord de la dominante *sol* et celui de la sous-dominante *fa*.

La dominante *sol*, en montant au-dessus du générateur, a un accord tout composé de tierces en montant depuis *sol* ; *sol si re fa*. Or la sous-dominante *fa* étant au-dessous du générateur *ut*, on trouvera, en descendant d'*ut* vers *fa* par tierces, *ut la fa re*, qui contient les mêmes sons que l'accord *fa la ut re* donne à la sous-dominante *fa*.

On voit de plus que l'altération de l'harmonie des deux quintes ne consiste que dans la tierce mineure *re fa* ou *fa re*, ajoutée de part et d'autre à l'harmonie de ces deux quintes.

Cette explication est d'autant plus ingénieuse qu'elle montre à la fois l'origine, l'usage, la marche de la *dissonance*, son rapport intime avec le ton, et le moyen de déterminer réciproquement l'un par l'autre. Le défaut que j'y trouve, mais défaut essentiel qui faut tout crouler, c'est l'emploi d'une corde étrangère au ton, comme corde essentielle du ton, et cela par une fausse analogie qui, servant de base au système de M. Rameau, le détruit en s'évanouissant.

Je parle de cette quinte au-dessous de la tonique, de cette sous-dominante entre laquelle et la tonique on n'aperçoit pas la moindre liaison qui puisse autoriser l'emploi de cette sous-dominante, non seulement comme corde essentielle du ton, mais même en quelque qualité que ce puisse être. En effet, qu'y a-t-il de commun entre la résonance, le frémissement des unissons d'*ut*, et le son de sa quinte en dessous ? Ce n'est point parce que la corde entière est un *fa* que ses aliquotes résonnent au son d'*ut*, mais parce qu'elle est un multiple de la corde *ut*, et

Copyright Arvensa Editions

il n'y a aucun des multiples de ce même *ut* qui ne sonne un semblable phénomène. Prenez le septuple, il frémira et résonnera dans ses parties ainsi que le triple ; est-ce à dire que le son de ce septuple ou ses octaves soient des cordes essentielles du ton ? Tant s'en faut ; puisqu'il ne forme pas même avec la tonique un rapport commensurable en notes.

Je sais que M. Rameau a prétendu qu'au son d'une corde quelconque une autre corde à sa douzième en dessous frémissait sans résonner ; mais, outre que c'est un étrange phénomène en acoustique qu'une corde sonore qui vibre et ne résonne pas, il est maintenant reconnu que cette prétendue expérience est une erreur, que la corde grave frémit parce qu'elle se partage, et qu'elle paraît ne pas résonner parce qu'elle ne rend dans ses parties que l'unisson de l'aigu, qui ne se distingue pas aisément.

Que M. Rameau nous dise donc qu'il prend la quinte en dessous, parce qu'il trouve la quinte en dessus, et que ce jeu des quintes lui paraît commode pour établir son système, on pourra le féliciter d'une ingénieuse invention ; mais qu'il ne l'autorise point d'une expérience chimérique, qu'il ne se tourmente point à chercher dans les renversements des proportions harmonique et arithmétique les fondements de l'harmonie, ni à prendre les propriétés des nombres pour celles des sons.

Remarquez encore que si la contre-génération qu'il suppose pouvait avoir lieu, l'accord de la sous-dominante *fa* ne devrait point porter une tierce majeure, mais mineure ; parce que le la bémol est l'harmonique véritable qui lui est assigne par ce renversement $^{1}_{ut}\ ^{\frac{4}{3}}_{fa}\ ^{\frac{4}{5}}_{la\,b}$. De sorte qu'à ce compte la gamme du mode majeur devrait avoir naturellement la sixte mineure ; mais elle a la majeure, comme quatrième quinte ou comme quinte de la seconde note : ainsi voilà encore une contradiction.

Enfin remarquez que la quatrième note donnée par la série des aliquotes, d'où naît le vrai diatonique naturel n'est point l'octave de la prétendue sous-dominante dans le rapport de 4 à 3, mais une autre quatrième note toute différente dans le rapport de 11 à 8, ainsi que tout théoricien doit l'apercevoir au premier coup d'oeil.

J'en appelle maintenant à l'expérience et à l'oreille des musiciens. Qu'on écoute combien la cadence imparfaite de la sous-dominante à la tonique est dure et sauvage en comparaison de cette même cadence dans la place naturelle, qui est de la tonique à la dominante. Dans le premier cas, peut-on dire que l'oreille ne désire plus rien après l'accord de la tonique ?

Copyright Arvensa Editions

N'attend-on pas, malgré qu'on en ait, une suite ou une fin ? Or, qu'est-ce qu'une tonique après laquelle l'oreille désire quelque chose ? Peut-on la regarder comme une véritable tonique, et n'est-on pas alors réellement dans le ton de *fa*, tandis qu'on pense être dans celui d'*ut* ? Qu'on observe combien l'intonation diatonique et successive de la quatrième note et de la note sensible, tant en montant qu'en descendant, paraît étrangère au mode et même pénible à la voix. Si la longue habitude y accoutume l'oreille et la voix du musicien, la difficulté des commençants à entonner cette note doit lui montrer assez combien elle est peu naturelle. On attribue cette difficulté aux trois tons consécutifs : ne devrait-on pas voir que ces trois tons consécutifs, de même que la note qui les introduit, donnent une modulation barbare qui n'a nul fondement dans la nature ? Elle avait assurément mieux guidé les Grecs lorsqu'elle leur fit arrêter leur tétracorde précisément au *mi* de notre échelle, c'est-à-dire à la note qui précède cette quatrième ; ils aimèrent mieux prendre cette quatrième en dessous, et ils trouvèrent ainsi avec leur seule oreille ce que toute notre théorie harmonique n'a pu encore nous faire apercevoir.

Si le témoignage de l'oreille et celui de la raison se réunissent, au moins dans le système donné, pour rejeter la prétendue sous-dominante non seulement du nombre des cordes essentielles du ton, mais du nombre des sons qui peuvent entrer dans l'échelle du mode, que devient toute cette théorie des *dissonances* ? que devient l'explication du mode mineur ? que devient tout le système de M. Rameau ?

N'apercevant donc, ni dans la physique, ni dans le calcul, la véritable génération de la *dissonance*, je lui cherchais une origine purement mécanique, et c'est de la manière suivante que je tâchais de l'expliquer dans l'Encyclopédie, sans m'écarter du système pratique de M. Rameau.

Je suppose la nécessité de la *dissonance* reconnue. (Voyez HARMONIE e CADENCE.) Il s'agit de voir où l'on doit prendre cette*dissonance* et comment il faut l'employer.

Si l'on compare successivement tous les sons de l'échelle diatonique avec le son fondamental dans chacun des deux modes, on n'y trouvera pour toute *dissonance* que la seconde et la septième, qui n'est qu'une seconde renversée, et qui fait réellement seconde avec l'octave. Que la septième soit renversée de la seconde, et non la seconde de la septième, c'est ce qui est vident par l'expression des rapports : car celui de la seconde 8. 9. étant plus simple que celui de la septième 9. 16., l'intervalle qu'il

Copyright Arvensa Editions

représente n'est pas par conséquent l'engendré, mais le générateur. Je sais bien que d'autres intervalles altérés peuvent devenir dissonants ; mais si la seconde ne s'y trouve pas exprimée ou sous-entendue, ce sont seulement des accidents de modulation auxquels l'harmonie n'a aucun égard, et ces *dissonances* ne sont point alors traitées comme telles. Ainsi c'est une chose certaine qu'où il n'y a point de seconde il n'y a point de *dissonance* ; et la seconde est proprement la seule *dissonance* qu'on puisse employer.

Pour réduire toutes les *consonances* à leur moindre espace, ne sortons point des bornes de l'octave, elles y sont toutes contenues dans l'accord parfait. Prenons donc cet accord parfait, *sol si re sol*, et voyons en quel lieu de cet accord, que je ne suppose encore dans aucun ton, nous pourrions placer une *dissonance* ; c'est-à-dire, une seconde, pour la rendre le moins choquante à l'oreille qu'il est possible. Sur le *la* entre le *sol* et le *si* elle serait une seconde avec l'un et avec l'autre, et par conséquent dissonerait doublement. Il en serait de même entre le *si* et le *re*, comme entre tout intervalle de tierce : reste l'intervalle de quarte entre le *re* et le *sol*. Ici l'on peut introduire un son de deux manières : 1° on peut ajouter la note *fa* qui fera seconde avec le *sol* et tierce avec le *re* ; 2° ou la note *mi* qui fera seconde avec le *re* et tierce avec le *sol*. Il est évident qu'on aura de chacun de ces deux manières la *dissonance* la moins dure qu'on puisse trouver, car elle ne dissonera qu'avec un seul son, et elle engendrera une nouvelle tierce qui, aussi bien que les deux précédentes, contribuera à la douceur de l'accord total. D'un côté nous aurons l'accord de septième, et de l'autre celui de sixte-ajoutée, les deux seuls accords *dissonants* admis dans le système de la basse-fondamentale.

Il ne suffit pas de faire entendre la *dissonance*, il faut la résoudre ; vous ne choquez d'abord l'oreille que pour la flatter ensuite plus agréablement. Voilà deux sons joints ; d'un côté la quinte et la sixte, de l'autre la septième et l'octave ; tant qu'ils feront ainsi la seconde, ils resteront dissonants ; mais que les parties lui les font entendre s'éloignent d'un degré, que l'une monte ou que l'autre descend diatoniquement, votre seconde de part et d'autre sera devenue une tierce ; c'est-à-dire une des plus agréables *consonances*. Ainsi après *sol fa* vous aurez *sol mi* ou *fa la*, et après *re mi*, *mi ut* ou *re fa* ; c'est ce qu'on appelle sauver la *dissonance*.

Reste à déterminer lequel des deux sons joints doit monter ou descendre, et lequel doit rester en place : mais le motif de détermination saute aux yeux. Que la quinte ou l'octave restent comme cordes

Copyright Arvensa Editions

principales, que la sixte monte et que la septième descende, comme sons accessoires, comme *dissonances*. De plus, si, des deux sons joints, c'est à celui qui a le moins de chemin à faire de marcher par préférence, le *fa* descendra encore sur le *mi* après la septième, et le *mi* de l'accord de sixte-ajoutée montera sur le *fa* : car il n'y a point d'autre marche plus courte pour sauver la *dissonance*.

Voyons maintenant quelle marche doit faire le son fondamental relativement au mouvement assigné à la *dissonance*. Puisque l'un des deux sons joints reste en place, il doit faire liaison dans l'accord suivant. L'intervalle que doit former la basse-fondamentale en quittant l'accord, doit donc être déterminé sur ces deux conditions ; 1. que l'octave du son fondamental précédent puisse rester en place après l'accord de septième, la quinte après l'accord de sixte-ajoutée. 2. que le son sur lequel se résout l a *dissonance* soit un des harmoniques de celui auquel passe la basse fondamentale. Or le meilleur mouvement de la basse étant par intervalle de quinte, si elle descend de quinte dans le premier cas, ou qu'elle monte de quinte dans le second, toutes les conditions seront parfaitement remplies, comme il est évident par la seule inspection de l'exemple, *Planche A, figure* 9.

De là on tire un moyen de connaître à quelle corde du ton chacun de ces deux accords convient le mieux. Quelles sont dans chaque ton les deux cordes les plus essentielles ? C'est la tonique et la dominante. Comment la basse peut-elle marcher en descendant de quinte sur deux cordes essentielles du ton ? C'est en passant de la dominante à la tonique ; donc la dominante est la corde à laquelle convient le mieux l'accord de septième. Comment la basse en montant de quinte peut-elle marcher sur deux cordes essentielles du ton ? C'est en passant de la tonique à la dominante : donc la tonique est la corde à laquelle convient l'accord de sixte-ajoutée. Voilà pourquoi, dans l'exemple, j'ai donné un dièse au *fa* de l'accord qui suit celui-là : car le *re* étant dominante-tonique, doit porter la tierce majeure. La basse peut avoir d'autres marches ; mais ce sont là les plus parfaites, et les deux principales cadences. (Voyez CADENCE.)

Si l'on compare ces deux *dissonances* avec le son fondamental, on trouve que celle qui descend est une septième mineure, et celle qui monte une sixte majeure, d'où l'on tire cette nouvelle règle que les *dissonances* majeures doivent monter, et les mineures descendre : car en général un intervalle mineur a moins de chemin à faire en montant, et un intervalle

Copyright Arvensa Editions

mineur en descendant ; et en général aussi, dans les marches diatoniques, les moindres intervalles sont à préférer.

Quand l'accord de septième porte tierce majeure, cette tierce fait, avec la septième une autre *dissonance*, qui est la fausse quinte, ou, par renversement, le triton. Cette tierce vis-à-vis de la septième s'appelle encore *dissonance* majeure, et il lui est prescrit de monter, mais c'est en qualité de note sensible, et sans la seconde, cette prétendue *dissonance* n'existerait point ou ne serait point traitée comme telle.

Une observation qu'il ne faut pas oublier est, que les deux seuls notes de l'échelle qui ne se trouvent point dans les harmoniques des deux cordes principales *ut* et *sol*, sont précisément celles qui s'y trouvent introduites par la *dissonance*, et achèvent par ce moyen la gamme diatonique, qui sans cela serait imparfaite : ce qui explique comment le *fa* et le *la*, quoique étrangers au mode, se trouvent dans son échelle, et pourquoi leur intonation, toujours rude malgré l'habitude, éloigne l'idée du ton principal.

Il faut remarquer encore que ces deux *dissonances* ; savoir, la sixte majeure et la septième mineure, ne diffèrent que d'un demi-ton, et différeraient encore moins si les intervalles étaient bien justes. A l'aide de cette observation l'on peut tirer du principe de la résonance une origine très approchée de l'une et de l'autre, comme je vais le montrer.

Les harmoniques qui accompagnent un son quelconque ne se bornent pas à ceux qui composent l'accord parfait. Il y en a une infinité d'autres moins sensibles à mesure qu'ils deviennent plus aigus et leurs rapports plus composés, et ces rapports sont exprimés par la série naturelle des aliquotes 1/2 1/3 1/4 1/5 1/6 1/7, etc. Les six premiers termes de cette série donnent les sons qui composent l'accord parfait et ses répliques, le septième en est exclus ; cependant ce septième terme entre comme eux dans la résonance totales du son générateur, quoique moins sensiblement : mais il n'y entre point comme *consonance* ; il y entre donc comme *dissonance*, et cette *dissonance* est donnée par la nature. Reste à voir son rapport avec celles dont je viens de parler.

Or ce rapport est intermédiaire entre l'un et l'autre, et fort rapproché de tous deux ; car le rapport de la sixte majeure est 3/5, et celui de la septième mineure 9/16. Ces deux rapports réduits aux mêmes termes sont 48/80 et 45/80.

Le rapport de l'aliquote 1/7 rapproché au simple par ses octaves est 4/7, et ce rapport réduit au même terme avec les précédents, se trouve

Copyright Arvensa Editions

intermédiaire entre les deux de cette manière 326/162, 320/560, 315/560 ; où l'on voit que ce rapport moyen en diffère de la sixte majeure que d'un 1/35 ou à peu près deux comma, et de la septième mineure que d'un 1/112 qui est beaucoup moins qu'un comma. Pour employer les mêmes sons dans le genre diatonique et dans divers modes, il a fallu l'altérer ; mais cette altération n'est pas assez grande pour nous faire perdre la trace de leur origine.

J'ai fait voir, au mot CADENCE, comment l'induction de ces deux principales *dissonances*, la septième et la sixte-ajoutée, donne le moyen de lier une suite d'harmonie en la faisant monter ou descendre à volonté par l'entrelacement des *dissonances*.

Je ne parle point ici de la préparation de la *dissonance*, moins parce qu'elle a trop d'exceptions pour en faire une règle générale, que parce que ce n'en est pas ici le lieu. (Voyez PRÉPARER.) A l'égard des *dissonances* par supposition ou par suspension, voyez aussi ces deux mots. Enfin je ne dis rien non plus de la septième diminuée, accord singulier dont j'aurai occasion de parler au mot ENHARMONIQUE.

Quoique cette manière de concevoir la *dissonance* en donne une idée du fond de l'harmonie, mais de certaines convenances entre les parties, je suis bien éloigné d'en faire plus de cas qu'elle ne mérite, et je ne l'ai jamais donnée que pour ce qu'elle valait ; mais on avait jusqu'ici raisonné si mal sur la *dissonance*, que je ne crois pas avoir fait en cela pis que les autres. M. Tartini est le premier, et jusqu'à présent le seul qui ait déduit une théorie des *dissonances* des vrais principes de l'harmonie. Pour éviter d'inutiles répétitions, je renvoie là-dessus au mot SYSTÈME où j'ai fait l'exposition du sien. Je m'abstiendrai de juger s'il a trouvé ou non celui de la nature : mais je dois remarquer au moins que les principes de cet auteur paraissent avoir dans leurs conséquences cette universalité et cette connexion qu'on ne trouve guère que dans ceux qui mènent à la vérité.

Encore une observation avant de finir cet article. Tout intervalle commensurable est réellement consonant : il n'y a de vraiment dissonants que ceux dont les rapports sont irrationnels ; car il n'y a que ceux-là auxquels on ne puisse assigner aucun son fondamental commun. Mais passé le point où les harmoniques naturels sont encore sensibles, cette *consonance* des intervalles commensurables ne s'admet plus que par induction. Alors ces intervalles font bien partie du système harmonique, puisqu'ils sont dans l'ordre de sa génération naturelle et se rapportent au

Copyright Arvensa Editions

son fondamental commun ; mais ils ne peuvent être admis comme consonants par l'oreille, parce qu'elle ne les aperçoit point dans l'harmonie naturelle du corps sonore. D'ailleurs, plus l'intervalle se compose, plus il s'élève à l'aigu du son fondamental ; ce qui se prouve par la génération réciproque du son fondamental et des intervalles supérieures. (Voyez le système de M. Tartini.) Or, quand la distance du son fondamental au plus aigu de l'intervalle générateur ou engendré excède l'étendue du système musical ou appréciable, tout ce qui est au-delà de cette étendue devant être censé nul, un tel intervalle n'a point de fondement sensible, et doit être rejeté de la pratique, ou seulement admis comme dissonant. Voilà non le système de M. Rameau, ni celui de M. Tartini, ni le mien, mais le texte de la nature, qu'au reste je n'entreprends pas d'expliquer.

DISSONANCE MAJEURE, est celle qui se sauve en montant. Cette *dissonance* n'est telle que relativement à la *dissonance* mineure ; car elle fait tierce ou sixte majeure sur le vrai son fondamental, et n'est autre que la note sensible dans un accord dominant, ou la sixte-ajoutée dans son accord.

DISSONANCE MINEURE, est celle qui se sauve en descendant : c'est toujours la *dissonance* proprement dite ; c'est-à-dire, la septième du vrai son fondamental.

La *dissonance mineure* est aussi celle qui se forme par un intervalle superflu, et la *dissonance mineure* est celle qui se forme par un intervalle diminué. Ces diverses acceptions viennent de ce que le mot même de *dissonance* est équivoque et signifie quelquefois un intervalle et quelquefois un simple son.

DISSONANT, *partic.* (Voyez DISSONER.)

DISSONER, *v. n.*
Il n'y a que les sons qui *dissonent*, et un son *dissone* quand il forme dissonance avec un autre son. On ne dit pas qu'un intervalle *dissone*, on dit qu'il est dissonant.

DITHYRAMBE. *s. m.*
Sorte de chanson grecque en l'honneur de Bacchus, laquelle se chantait sur le mode phrygien, et se sentait du feu et de la gaieté qu'inspire le dieu

Copyright Arvensa Editions

auquel elle était consacrée. Il ne faut pas demander si nos littérateurs modernes, toujours sages et compassés, se sont récriés sur la fougue et le désordre des *dithyrambes*. C'est fort mal fait sans doute de s'enivrer, surtout en l'honneur de la divinité ; mais j'aimerais mieux encore être ivre moi-même que de n'avoir que ce sot bon sens qui mesure sur la froide raison tous les discours d'un homme échauffé par le vin.

DITON, *s. m.*
C'est dans la musique grecque, un intervalle composé de deux tons ; c'est-à-dire, une tierce majeure. (Voyez INTERVALLE, TIERCE.)

DIVERTISSEMENT, *s. m.*
C'est le nom qu'on donne à certains recueils de danses et de chansons qu'il est de règle à Paris d'insérer dans chaque acte d'un opéra, soit ballet, soit tragédie : *divertissement* importun dont l'auteur a soin de couper l'action dans quelque moment intéressant, et que les acteurs assis et les spectateurs debout ont la patience de voir et d'entendre.

DIX-HUITIÈME, *s. f.*
Intervalle qui comprend dix-sept degrés conjoints, et par conséquent dix-huit sons diatoniques, en comptant les deux extrêmes. C'est la double-octave de la quarte. (Voyez QUARTE.)

DIXIÈME, *s. f.*
Intervalle qui comprend neuf degrés conjoints, et par conséquent dix sons diatoniques, en comptant les deux qui le forment. C'est l'octave de la tierce ou la tierce de l'octave, et la *dixième* est majeure ou mineure, comme l'intervalle simple dont elle est la réplique. (Voyez TIERCE.)

DIX-NEUVIÈME, *s. f.*
Intervalle qui comprend dix-huit degrés conjoints, par conséquent dix-neuf sons diatoniques, en comptant les deux extrêmes. C'est la double-octave de la quinte. (Voyez QUINTE.)

DIX-SEPTIÈME, *s. f.*
Intervalle qui comprend seize degrés conjoints, et par conséquent dix-sept sons diatoniques, en comptant les deux extrêmes. C'est la double-octave

Copyright Arvensa Editions

de la tierce, et la dix-septième est majeure ou mineure comme elle.

Toute corde sonore rend avec le son principal celui de sa *dix-septième* majeure, plutôt que celui de sa tierce simple ou de sa dixième, parce que cette dix-septième est produite par une aliquote de la corde entière ; savoir, la cinquième partie : au lieu que les 4/5 que donnerait la tierce, ni les 2/5 que donnerait la dixième, ne sont pas une aliquote de cette même corde. (Voyez INTERVALLE, HARMONIE.)

DO.

Syllabe les Italiens substituent, en solfiant à celle d'*ut* dont ils trouvent le son trop sourd. Le même motif a fait entreprendre à plusieurs personnes, et entre autres à M. Sauveur, de changer les noms de toutes les syllabes de notre gamme ; mais l'ancien usage a toujours prévalu parmi nous. C'est peut-être un avantage : il est bon de s'accoutumer à solfier par des syllabes sourdes, quand on n'en a guère de plus sonores à leur substituer dans le chant.

DODÉCACORDE.

C'est le titre donné par Henri Glaréan à un gros livre de sa composition, dans lequel, ajoutant quatre nouveaux tons aux huit usités de son temps, et qui restent encore aujourd'hui dans le chant ecclésiastique romain, il pense avoir rétabli dans leur pureté les douze modes d'Aristoxène, qui cependant en avait treize ; mais cette prétention a été réfutée par J. B. Doni, dans son *Traité des Genres et des Modes.*

DOIGTER, *v. n.*

C'est faire marcher d'une manière convenable et régulière les doigts sur quelque instrument, et principalement sur l'orgue ou le clavecin, pour en jouer le plus facilement et le plus nettement qu'il est possible.

Sur les instruments à manche, tels que le violon et le violoncelle, la plus grande règle du *doigter* consiste dans les diverses positions de la main gauche sur le manche ; c'est par là que les mêmes passages peuvent devenir faciles ou difficiles, selon les positions et selon les cordes sur lesquelles on peut prendre ces passages : c'est quand un symphoniste est parvenu à passer rapidement, avec justesse et précision, par toutes ces différentes positions, qu'on dit qu'il possède bien son manche. (Voyez POSITION.)

Copyright Arvensa Editions

Sur l'orgue ou le clavecin, le *doigter* est autre chose. Il y a deux manières de jouer sur ces instruments ; savoir, l'accompagnement et les pièces. Pour jouer des pièces, on a égard à la faciliter de l'exécution et à la bonne grâce de la main. Comme il y a un nombre excessif de passages possibles dont la plupart demandent une manière particulière de faire marcher les doigts, et que d'ailleurs chaque pays et chaque maître a sa règle, il faudrait sur cette partie des détails que cet ouvrage ne comporte pas, et sur lesquels l'habitude et la commodité tiennent lieu de règles, quand une fois on a la main bien posée. Les préceptes généraux qu'on peut donner sont :

1. de placer les deux mains sur le clavier, de manière qu'on n'ait rien de gêné dans l'attitude ; ce qui oblige d'exclure communément le pouce de la main droite, parce que les deux pouces posées sur le clavier, et principalement sur les touches blanches donneraient aux bras une situation contrainte et de mauvaise grâce. Il faut observer aussi que les coudes soient un peu plus élevés que le niveau du clavier, afin que la main tombe comme d'elle-même sur les touches ; ce qui dépend de la hauteur du siège.

2. De tenir le poignet peu près à la hauteur du clavier, c'est-à-dire au niveau du coude, les doigts écartés de la largeur des touches, et un peu recourbés sur elles, pour être prêts à tomber sur des touches différentes.

3. De ne point porter successivement le même doigt sur deux touches consécutives, mais d'employer tous les doigts de chaque main. Ajoutez à ces observations les règles suivantes que je donne avec confiance, parce que je les tiens de M. Duphli, excellent maître de clavecin et qui possède surtout la perfection du *doigter*.

Cette perfection consiste en général dans un mouvement doux, léger et régulier.

Le mouvement des doigts se prend à leur racine ; c'est-à-dire, à la jointure qui les attache à la main.

Il faut que les doigts soient courbés naturellement, et que chaque doigt ait son mouvement propre indépendant des autres doigts. Il faut que les doigts tombent sur les touches et non qu'ils les frappent, et de plus qu'ils coulent de l'une à l'autre en se succédant ; c'est-à-dire qu'il ne faut quitter une touche qu'après en avoir pris une autre. Ceci regarde particulièrement le jeu français.

Pour continuer un roulement, il faut s'accoutumer à passer le pouce par-dessous tel doigt que ce soit, et à passer tel autre doigt par-dessus le

Copyright Arvensa Editions

pouce. Cette manière est excellente, surtout quand il se rencontre des dièses ou des bémols ; alors faites en sorte que le pouce se trouve sur la touche qui précède le dièse ou le bémol, ou placez-le immédiatement après : par ce moyen vous vous procurerez autant de doigts de suite que vous aurez de notes à faire.

Évitez, autant qu'il se pourra de toucher du pouce ou du cinquième doigt une touche blanche, surtout dans les roulements de vitesse.

Souvent on exécute un même roulement avec les deux mains, dont les doigts se succèdent pour lors consécutivement. Dans ces roulements *les mains* passent l'une sur l'autre ; mais il faut observer que le son de la première touche sur laquelle passe une des mains soit aussi lié au son précédent que s'ils étaient touchés de la même main.

Dans le genre de musique harmonieux et lié, il est bon de s'accoutumer à substituer un doigt la place d'un autre sans relever la touche ; cette manière donne des facilités pour l'exécution et prolonge la durée des sons.

Pour l'accompagnement, le *doigter* de la main gauche est le même que pour les pièces, parce qu'il faut toujours que cette main joue les basses qu'on doit accompagner ; ainsi les règles de M.Duphli y servent également pour cette partie, excepté dans les occasions où l'on veut augmenter le bruit au moyen de l'octave, qu'on embrasse du pouce et du petit doigt : car alors, au lieu de *doigter*, la main entière se transporte d'une touche à l'autre. Quant à la main droite, son *doigter* consiste dans l'arrangement des doigts, et dans les marches qu'on leur donne pour faire entendre les accords et leur succession ; de sorte que quiconque entend bien la mécanique des doigts en cette partie, possède l'art de l'accompagnement. M. Rameau a fort bien expliqué cette mécanique dans sa *Dissertation sur l'accompagnement*, et je crois ne pouvoir mieux faire que de donner ici un précis de la partie de cette dissertation qui regarde le *doigter*.

Tout accord peut s'arranger par tierces. L'accord parfait, c'est-à-dire, l'accord d'une tonique ainsi arrangé sur le clavier, est formé par trois touches qui doivent être frappées du second, du quatrième et du cinquième doigt. Dans cette situation c'est le doigt le plus bas, c'est-à-dire le second qui touche la tonique ; dans les deux autres faces, il se trouve toujours un doigt au moins au-dessous de cette même tonique ; il faut le placer à la quarte. Quant au troisième doigt, qui se trouve au-dessus ou au-dessous des deux autres, il faut le placer à la tierce de son voisin.

Une règle générale pour la succession des accords est qu'il doit y avoir

Copyright Arvensa Editions

liaison entre eux, c'est-à-dire que quelqu'un des sons de l'accord précédent doit être prolongé sur l'accord suivant et entrer dans son harmonie. C'est de cette règle que se tire toute la mécanique du *doigter*.

Puisque pour passer régulièrement d'un accord à un autre il faut que quelque doigt reste en place, il est évident qu'il n'y a que quatre manières de succession régulière entre deux accords parfaits ; savoir, la basse-fondamentale montant ou descendant de tierce ou de quinte.

Quand la basse procède par tierces, deux doigts restent en place ; en montant, ceux qui formaient la tierce et la quinte restent pour former l'octave et la tierce, tandis que celui qui formait l'octave descend sur la quinte ; en descendant, les doigts qui formaient l'octave et la tierce restent pour former la tierce et la quinte, tandis que celui qui faisait la quinte monte sur l'octave.

Quand la basse procède par quintes, un doigt seul reste en place et les deux autres marchent ; en montant, c'est la quinte qui reste pour faire l'octave, tandis que l'octave et la tierce descendent sur la tierce et sur la quinte ; en descendant, l'octave reste pour faire la quinte, tandis que la tierce et la quinte montent sur l'octave et sur la tierce. Dans toutes ces successions les deux mains ont toujours un mouvement contraire.

En s'exerçant ainsi sur divers endroits du clavier, on se familiarise bientôt au jeu des doigts sur chacune de ces marches, et les suites d'accords parfaits ne peuvent plus embarrasser.

Pour les dissonances, il faut d'abord remarquer que tout accord dissonant complet occupe les quatre doigts, lesquels peuvent être arrangés tous par tierces, ou trois par tierces, et l'autre joint à quelqu'un des premiers faisant avec lui un intervalle de seconde. Dans le premier cas, c'est le plus bas des doigts, c'est-à-dire l'index qui sonne le son fondamental de l'accord ; dans le second cas, c'est le supérieur des deux doigts joints. Sur cette observation l'on connaît aisément le doigt qui fait la dissonance, et qui par conséquent doit descendre pour la sauver.

Selon les différents accords consonants ou dissonants qui suivent un accord dissonant, il faut faire descendre un doigt seul, ou deux, ou trois. À la suite d'un accord dissonant, l'accord parfait qui le sauve se trouve aisément sous les doigts. Dans une suite d'accords *dissonants*, quand un doigt seul descend, comme dans la cadence interrompue, c'est toujours celui qui a fait la dissonance ; c'est-à-dire l'inférieur des deux joints, ou le supérieur de tous, s'ils sont arrangés par tierces. Faut-il faire descendre

Copyright Arvensa Editions

deux doigts, comme dans la cadence parfaite : ajoutez à celui dont je viens de parler son voisin au-dessous, et s'il n'en a point, le supérieur de tous : ce sont les deux doigts qui doivent descendre. Faut-il en faire descendre trois, comme dans la cadence rompue : conservez le fondamental sur sa touche, et faites descendre les trois autres.

La suite de toutes ces différentes successions bien étudiée vous montre le jeu des doigts dans toutes les phrases possibles ; et comme c'est des cadences parfaites que se tire la succession la plus commune des phrases harmoniques, c'est aussi à celle-là qu'il faut s'exercer davantage ; on y trouvera toujours deux doigts marchant et s'arrêtant alternativement. Si les deux doigts d'en haut descendent sur un accord où les deux inférieurs restent en place, dans l'accord suivant les deux supérieurs restent, et les deux inférieurs descendent à leur tour ; ou bien ce sont les deux doigts extrêmes qui font le même jeu avec les deux moyens.

On peut trouver encore une succession harmonique ascendante par dissonances, à la faveur de la sixte-ajoutée ; mais cette succession, moins commune que celle dont je viens de parler, est plus difficile à ménager, moins prolongée, et les accords se remplissent rarement de tous leurs sons. Toutefois la marche des doigts aurait encore ici ses règles ; et en supposant un entrelacement de cadences imparfaites, on y trouverait toujours, ou les quatre doigts par tierces ou deux doigts joints : dans le premier cas, ce serait aux deux supérieurs alternativement : dans le second, le supérieur des deux doigts joints doit monter avec celui qui est au-dessus de lui, et, s'il n'y en a point, avec le plus bas de tous, etc.

On n'imagine pas jusqu'à quel point l'étude du *doigter*, prise de cette manière, peut faciliter la pratique de l'accompagnement. Après un peu d'exercice, les doigts prennent insensiblement l'habitude de marcher comme d'eux-mêmes ; ils préviennent l'esprit et accompagnent avec une facilité qui a de quoi surprendre. Mais il faut convenir que l'avantage de cette méthode n'est pas sans inconvénient ; car sans parler des octaves et des quintes de suite qu'on y rencontre à tout moment, il résulte de tout ce remplissage une harmonie brute et dure dont l'oreille est étrangement choquée, surtout dans les accords par supposition.

Les maîtres enseignent d'autres manières de *doigter*, fondées sur les mêmes principes, sujettes, il est vrai, à plus d'exceptions ; mais par lesquelles, retranchant des sons, on gêne moins la main par trop d'extension, l'on évite les octaves et les quintes de suite, et l'on rend une

Copyright Arvensa Editions

harmonie, non pas aussi pleine, mais plus pure et plus agréable.

DOLCE. (Voyez D.)

DOMINANT, *adj.*
Accord *dominant* ou sensible est celui qui se pratique sur la dominante du ton, et qui annonce la cadence parfaite. Tout accord parfait majeur devient *dominant*, sitôt qu'on lui ajoute la septième mineure.

DOMINANTE, *s. f.*
C'est des trois notes essentielles du ton celle qui est une quinte au-dessus de la tonique. La tonique et la *dominante* déterminent le ton ; elles y sont chacune la fondamentale d'un accord particulier ; au lieu que la médiante, qui constitue le mode, n'a point d'accord à elle, et fait seulement partie de celui de la tonique.

M. Rameau donne généralement le nom de *dominante* à toute note qui porte un accord de septième, et distingue celle qui porte l'accord sensible par le nom de *dominante-tonique* ; mais à cause de la longueur du mot, cette addition n'est pas adoptée des artistes, ils continuent d'appeler simplement *dominante* la quinte de la tonique, et ils n'appellent pas *dominantes*, mais *fondamentales*, les autres notes portant accord de septième ; ce qui suffit pour s'expliquer, et prévient la confusion.

DOMINANTE, dans le plain-chant, est la note que l'on rebat le plus souvent, à quelque degré que l'on soit de la tonique. Il y a dans le plain-chant *dominante* et tonique, mais point de médiante.

DORIEN, *adj.*
Le mode dorien était un des plus anciens de la musique des Grecs, et c'était le plus grave ou le plus bas de ceux qu'on a depuis appelés authentiques.

Le caractère de ce mode était sérieux et graves, mais d'une gravité tempérée ; ce qui le rendait propre pour la guerre et pour les sujets de religion.

Platon regarde la majesté du mode *dorien* comme très propre à conserver les bonnes moeurs, et c'est pour cela qu'il en permet l'usage dans sa République.

Copyright Arvensa Editions

Il s'appelait *dorien* parce que c'était chez les peuples de ce nom qu'il avait été d'abord en usage. On attribue l'invention de ce mode à Thamiris de Thrace, qui, ayant eu le malheur de défier les Muses et d'être vaincu, fut privé par elles de la lyre et des yeux.

DOUBLE, *adj.*
Intervalles *doubles* ou *redoublés* sont tous ceux qui excèdent l'étendue de l'octave. En ce sens, la dixième est *double* de la tierce et la douzième, *double* de la quinte. Quelques-uns donnent aussi le nom d'intervalles *doubles* à ceux qui sont composés de deux intervalles égaux, comme la fausse-quinte qui est composée de deux tierces mineures.

DOUBLE, *s. m.*
On appelle *doubles*, des airs d'un chant simple en lui-même, qu'on figure et qu'on double par l'addition de plusieurs notes qui varient et ornent le chant sans le gâter. C'est ce que les Italiens appellent *variazioni*. (Voyez VARIATIONS.)
Il y a cette différence des *doubles* aux broderies ou fleurtis, que ceux-ci sont à la liberté du musicien, qu'il peut les faire ou les quitter quand il lui plaît pour reprendre le simple. Mais le *double* ne se quitte point, et sitôt qu'on l'a commencé, il faut le poursuivre jusqu'à la fin de l'air.

DOUBLE est encore un mot employé à l'Opéra de Paris pour désigner les acteurs en sous-ordre, qui remplacent les premiers acteurs dans les rôles que ceux-ci quittent par maladie ou par air, ou lorsqu'un opéra est sur ses fins et qu'on en prépare un autre. Il faut avoir entendu un opéra en *doubles* pour concevoir ce que c'est qu'un tel spectacle, et quelle doit être la patience de ceux qui veulent bien le fréquenter en cet état. Tout le zèle des bons citoyens français bien pourvus d'oreilles à l'épreuve, suffit à peine pour tenir à ce détestable charivari.

DOUBLER, *v. a.*
Doubler un air, c'est y faire des doubles ; *doubler* un rôle, c'est y remplacer l'acteur principal. (Voyez DOUBLE.)

DOUBLE-CORDE, *s. f.*

Copyright Arvensa Editions

Manière de jeu sur le violon, laquelle consiste à toucher deux cordes à la fois faisant deux parties différentes. La double-corde *fait souvent beaucoup d'effet*. *Il est difficile de jouer très juste sur la* double-corde.

DOUBLE-CROCHE, *s. f.*
Note de musique qui ne vaut que le quart d'une noire, ou la moitié d'une croche. Il faut par conséquent seize *doubles-croches* pour une ronde ou pour une mesure à quatre temps. (Voyez MESURE, VALEUR DES NOTES.)

On peut voir la figure de la *double-croche* liée ou détachée dans la *figure* 9 de la *Planche* D. Elle s'appelle *double-croche*, à cause du double-crochet qu'elle porte à sa queue, et qu'il faut pourtant bien distinguer du double-crochet proprement dit, qui fait le sujet de l'article suivant.

DOUBLE-CROCHET, *s. m.*
Signe d'abréviation qui marque la division des notes en doubles-croches, comme le simple crochet marque leur division en croches simples. (Voyez CROCHET.) Voyez aussi la figure et l'effet du*double-crochet*, Figure 10 de la Planche D, à l'exemple B.

DOUBLE-EMPLOI, *s. m.*
Nom donné par M. Rameau aux deux différentes manières dont on peut considérer et traiter l'accord de sous-dominante ; savoir, comme accord fondamental de sixte-ajoutée, ou comme accord de grande sixte, renversé d'un accord fondamental de septième. En effet, ces deux accords portent exactement les mêmes notes, se chiffrent de même, s'emploient sur les mêmes cordes du ton ; de sorte que souvent on ne peut discerner celui que l'auteur a voulu employer qu'à l'aide de l'accord suivant qui le sauve, et qui est différent dans l'un et dans l'autre cas.

Pour faire ce discernement on considère le progrès diatonique des deux notes qui font la quinte et la sixte, et qui, formant entre elles un intervalle de seconde sont l'une ou l'autre la dissonance de l'accord. Or ce progrès est déterminé par le mouvement de la basse. Si donc de ces deux notes, la supérieure est dissonante, elle montera d'un degré dans l'accord suivant, l'inférieure restera en place, et l'accord sera une sixte-ajouté. Si c'est l'inférieure qui est dissonante, elle descendra dans l'accord suivant, la supérieure restera en place, et l'accord sera celui de grande-sixte. Voyez les deux cas du *double-emploi*, Planche D, Figure 12.

Copyright Arvensa Editions

À l'égard du compositeur, l'usage qu'il peut faire du *double-emploi* est de considérer l'accord qui le comporte sous une face pour y entrer, et sous l'autre pour en sortir ; de sorte qu'y étant arrivé comme à un accord de sixte-ajoutée, il le sauve comme un accord de grande-sixte, et réciproquement.

M. d'Alembert a fait voir qu'un des principaux usages du *double-emploi* est de pouvoir porter la succession diatonique de la gamme jusqu'à l'octave sans changer de mode, du moins en montant ; car en descendant on en change. On trouvera (Pl. D, Fig. 13.), l'exemple de cette gamme et de sa basse-fondamentale. Il est évident, selon le système de M. Rameau, que toute la succession harmonique qui en résulte est dans le même ton ; car on n'y emploie à la rigueur, que les trois accords, de la tonique, de la dominante, et de la sous-dominante ; ce dernier donnant par le *double-emploi* celui de septième de la seconde note, qui s'emploie sur la sixième.

À l'égard de ce qu'ajoute M. d'Alembert dans ses *Éléments de musique*, page 80, et qu'il répète dans l'Encyclopédie, article *Double-emploi* ; savoir, que l'accord de septième *re fa la ut*, quand même on le regarderait comme renversé de *fa la ut re*, ne peut être suivi de l'accord *ut mi sol ut*, je ne puis être de son avis sur ce point.

La preuve qu'il en donne est que la dissonance *ut* du premier accord ne peut être sauvée dans le second ; et cela est vrai, puisqu'elle reste en place : mais dans cette accord de septième *re fa la ut* renversé de cet accord *fa la ut re* de sixte-ajoutée, ce n'est point *ut*, mais *re* qui est la dissonance ; laquelle par conséquent doit être sauvée en montant sur *mi*, comme elle fait réellement dans l'accord suivant ; tellement que cette marche est forcée dans la basse même, qui de *re* ne pourrait sans faute retourner à *ut*, mais doit monter à *mi* pour sauver la dissonance.

M. d'Alembert fait voir ensuite que cet accord *re fa la ut*, précédé et suivi de celui de la tonique, ne peut s'autoriser par le *double-emploi* ; et cela est encore très vrai, puisque cet accord, quoique chiffré d'un 7, n'est traité comme accord de septième, ni quand on y entre ni quand on en sort, ou du moins qu'il n'est point nécessaire de le traiter comme tel, mais simplement comme un renversement de la sixte-ajoutée, dont la dissonance est à la basse ; sur quoi l'on ne doit pas oublier que cette dissonance ne se prépare jamais. Ainsi, quoique dans un tel passage il ne soit pas question du *double-emploi*, que l'accord de septième n'y soit qu'apparent et impossible à sauver dans les règles, cela n'empêche pas que

Copyright Arvensa Editions

le passage ne soit bon et régulier, comme je viens de le prouver aux théoriciens, et comme je vais le prouver aux artistes par un exemple de ce passage, qui sûrement ne sera condamné d'aucun d'eux, ni justifié par aucune autre basse-fondamentale que la mienne. (Voyez *Planche* D, *figure* 14.)

J'avoue que ce renversement de l'accord de sixte-ajoutée, qui transporte la dissonance à la basse, a été blâmé par M. Rameau : cet auteur, prenant pour fondamental l'accord de septième qui en résulte, a mieux aimé faire descendre diatoniquement la basse-fondamentale, et sauver une septième par une autre septième, que d'expliquer cette septième par un renversement. J'avais relevé cette erreur et beaucoup d'autres dans des papiers qui depuis longtemps avaient passé dans les mains de M. d'Alembert, quand il fit ses *Éléments de musique* ; de sorte que ce n'est pas son sentiment que j'attaque, c'est le mien que je défends.

Au reste, on ne saurait user avec trop de réserve du *double-emploi*, et les plus grands maîtres sont les plus sobres à s'en servir.

DOUBLE-FUGUE, *s. f.*

On fait une *double-fugue*, lorsqu'à la suite d'une fugue déjà annoncée on annonce une autre fugue d'un dessein tout différent ; et il faut que cette seconde fugue ait sa réponse et ses rentrées ainsi que la première ; ce qui ne peut guère se pratiquer qu'à quatre parties. (Voyez FUGUE.) On peut avec plus de parties faire entendre à la fois un plus grand nombre encore de différentes fugues : mais la confusion est toujours à craindre, et c'est alors le chef-d'oeuvre de l'art de les bien traiter. Pour cela il faut, dit M. Rameau, observer autant qu'il est possible de ne les faire entrer que l'une après l'autre ; surtout la première fois, que leur progression soit renversée, qu'elles soient caractérisées différemment, et que, si elles ne peuvent être entendues ensemble, au moins une portion de l'autre. Mais ces exercices pénibles sont plus faits pour les écoliers que pour les maîtres ; ce sont les semelles de plomb qu'on attache aux pieds des jeunes coureurs, pour les faire courir plus légèrement quand ils en sont délivrés.

DOUBLE-OCTAVE, *s. f.*

Intervalle composé de deux octaves, qu'on appelle autrement *quinzième*, et que les Grecs appelaient *disdiapason*.

La *double-octave* est en raison doublée de l'octave simple, et c'est le seul

Copyright Arvensa Editions

intervalle qui ne change pas de nom en se composant avec lui-même.

DOUBLE-TRIPLE.
Ancien nom de la triple de blanches ou de la mesure à trois pour deux, laquelle se bat à trois temps, et contient une blanche pour chaque temps. Cette mesure n'est plus en usage qu'en France, où même elle commence à s'abolir.

DOUX, *adj. pris adverbialement.*
Ce mot en musique est opposé à *fort*, et s'écrit au-dessus des portées pour la musique française, et au-dessous pour l'italienne, dans les endroits où l'on veut faire diminuer le bruit, tempérer et radoucir l'éclat et la véhémence du son, comme dans les échos et dans les parties d'accompagnement. Les Italiens écrivent *dolce*, et plus communément *piano* dans le même sens ; mais leurs puristes en musique soutiennent que ces deux mots en sont pas synonymes, et que c'est par abus que plusieurs auteurs les emploient comme tels. Ils disent que *piano* signifie simplement une modération de son, une diminution de bruit ; mais que *dolce* indique, outre cela, une manière de jouer *più soave*, plus douce, plus liée, et répondant à peu près au mot *louré* des Français.

Le *doux* a trois nuances qu'il faut bien distinguer ; savoir le *demi-jeu*, le *doux*, et le *très doux*. Quelque voisines que paraissent être ces trois nuances, un orchestre entendu les rend très sensibles et très distinctes.

DOUZIÈME, *s. f.*
Intervalle composé de onze degrés conjoints, c'est-à-dire de douze sons diatoniques en comptant les deux extrêmes : c'est l'octave de la quinte. (Voyez QUINTE.)

Toute corde sonore rend avec le son principal celui de la *douzième*, plutôt que celui de quinte, parce que cette *douzième* est produite par une aliquote de la corde entière qui est le tiers ; au lieu que les deux tiers, qui donneraient la quinte, ne sont pas une aliquote de cette même corde.

DRAMATIQUE, *adj.*
Cette épithète se donne à la musique imitative, propre aux pièces de théâtre qui se chantent, comme les opéras. On l'appelle aussi musique lyrique. (Voyez IMITATION.)

Copyright Arvensa Editions

DUO, *s. m.*

Ce nom se donne en général à toute musique à deux parties ; mais on en restreint aujourd'hui le sens à deux parties récitantes, vocales ou instrumentales, à l'exclusion des simples accompagnements qui ne sont comptés pour rien. Ainsi l'on appelle *duo* une musique à deux voix, quoiqu'il y ait une troisième partie pour la basse-continue, et d'autres pour la symphonie. En un mot, pour constituer un *duo* il faut deux parties principales, entre lesquelles le chant soit également distribué.

Les règles du *duo* et en général de la musique à deux parties sont les plus rigoureuses pour l'harmonie ; on y défend plusieurs passages, plusieurs mouvements qui seraient permis à un plus grand nombre de parties : car tel passage ou tel accord, qui plaît à la faveur d'un troisième ou d'un quatrième son, sans eux choquerait l'oreille. D'ailleurs on ne serait pas pardonnable de mal choisir, n'ayant que deux sons à prendre dans chaque accord. Ces règles étaient encore bien plus sévères autrefois ; mais on s'est relâché sur tout cela dans ces derniers temps où tout le monde s'est mis à composer.

On peut envisager le *duo* sous deux aspects ; savoir, simplement comme un chant à deux parties, tel par exemple que le premier verset du *Stabat* de Pergolèse, *duo* le plus parfait et le plus touchant qui soit sorti de la plume d'aucun musicien ; ou comme partie de la musique imitative et théâtrale, tels que sont les *duo* des scènes d'opéra. Dans l'un et dans l'autre cas, le *duo* est de toutes les sortes de musique celle qui demande le plus de goût, de choix, et la plus difficile à traiter sans sortir de l'unité de mélodie. On me permettra de faire ici quelques observations sur le *duo* dramatique, dont les difficultés particulières se joignent à celles qui sont communes à tous les *duos*.

L'auteur[64] de la Lettre sur l'opéra d'*Omphale* a sensément remarqué que les *duo* sont hors de la nature dans la musique imitative : car rien n'est moins naturel que de voir deux personnes se parler à la fois durant un certain temps, soit pour dire la même chose, soit pour se contredire, sans jamais s'écouter ni se répondre ; et quand cette supposition pourrait s'admettre en certains cas, ce ne serait pas du moins dans la tragédie, où cette indécence n'est convenable ni à la dignité des personnages qu'on y fait parler, ni à l'éducation qu'on leur suppose. Il n'y a donc que les

Copyright Arvensa Editions

transports d'une passion violente qui puissent porter deux interlocuteurs héroïques à s'interrompre l'un et l'autre, à parler tous deux à la fois ; et même, en pareil cas, il est très ridicule que ces discours simultanés soient prolongés de manière à faire une suite chacun de leur côté.

Le premier moyen de sauver cette absurdité est donc de ne placer les *duos* que dans des situations vives et touchantes, où l'agitation des interlocuteurs les jette dans une sorte de délire capable de faire oublier aux spectateurs et à eux-mêmes ces bienséances théâtrales, qui renforcent l'illusion dans les scènes froides, et la détruisent dans la chaleur des passions. Le second moyen est de traiter le plus qu'il est possible le *duo* en dialogue. Ce dialogue ne doit pas être phrasé, et divisé en grandes périodes comme celui de récitatif, mais formé d'interrogations, de réponses, d'exclamations vives et courtes, qui donnent occasion à la mélodie de passer alternativement et rapidement d'une partie à l'autre, sans cesser de former une suite que l'oreille puisse saisir. Une troisième attention est de ne pas prendre indifféremment pour sujets toutes les passions violentes, mais seulement celles qui sont susceptibles de la mélodie douce et un peu contrastée, convenable au *duo*, pour en rendre le chant accentué et l'harmonie agréable. La fureur, l'emportement marchent trop vite ; on ne distingue rien, on n'entend qu'un aboiement confus, et le *duo* ne fait point d'effet. D'ailleurs ce retour perpétuel d'injures, d'insultes, conviendrait mieux à des bouviers qu'à des héros, et cela ressemble tout-à-fait aux fanfaronnades de gens qui veulent se faire plus de peur que de mal. Bien moins encore faut-il employer ces propos doucereux d'*appas*, de *chaînes*, de *flammes*, jargons plat et froid que la passion ne connut jamais, et dont la bonne musique n'a pas plus besoin que la bonne poésie. L'instant d'une séparation, celui où l'un des deux amants va à la mort ou dans les bras d'un autre, le retour sincère d'un infidèle, le touchant combat d'une mère et d'un fils voulant mourir l'un pour l'autre ; tous ces moments d'affliction où l'on ne laisse pas de verser des larmes délicieuses : voilà les vrais sujets qu'il faut traiter en *duo* avec cette simplicité de paroles qui convient au langage du coeur. Tous ceux qui ont fréquenté les théâtres lyriques savent combien ce seul mot *addio* peut exciter d'attendrissement et d'émotion dans tout un spectacle. Mais sitôt qu'un trait d'esprit ou un tour phrasé se laisse apercevoir, à l'instant le charme est détruit, et il faut s'ennuyer ou rire.

Voilà quelques-uns des observations qui regardent le poète. À l'égard

Copyright Arvensa Editions

du musicien, c'est à lui de trouver un chant convenable au sujet, et distribué de telle sorte que, chacun des interlocuteurs parlant à son tour, toute la suite du dialogue ne forme qu'une mélodie, qui, sans changer de sujet, ou du moins sans altérer le mouvement, passe dans son progrès d'une partie à l'autre, sans cesser d'être une et sans enjamber. Les *duos* qui font le plus d'effet sont ceux des voix égales, parce que l'harmonie en est plus rapprochée ; et entre les voix égales celles qui font le plus d'effet sont les dessus, parce que leur diapason plus aigu se rend plus distinct, et que le son en est plus touchant. Aussi les *duos* de cette espèce sont-ils les seuls employés par les Italiens dans leurs tragédies ; et je ne doute pas que l'usage des castrati dans les rôles d'hommes ne soit dû en partie à cette observation. Mais quoiqu'il doive y avoir égalité entre les voix, et unité dans la mélodie, ce n'est pas à dire que les deux parties doivent être exactement semblables dans leur tour de chant ; car outre la diversité des styles qui leur convient, il est très rare que la situation des deux acteurs soit si parfaitement la même qu'ils doivent exprimer leurs sentiments de la même manière : ainsi le musicien doit varier leur accent, et donner à chacun des deux la caractère qui peint le mieux l'état de son âme, surtout dans le récit alternatif.

Quand on joint ensemble les deux parties (ce qui doit se faire rarement et durer peu), il faut trouver un chant susceptible d'une marche par tierces ou par sixte, dans lequel la seconde partie fasse son effet sans distraire de la première. (Voyez UNITÉ DE MÉLODIE.) Il faut garder la dureté de dissonances, les sons perçants et renforcés, le *fortissiomo* de l'orchestre pour des instants de désordre et de transports où les acteurs, semblant s'oublier eux-mêmes, portent leur égarement dans l'âme de tout spectateur sensible, et lui font éprouver le pouvoir de l'harmonie sobrement ménagée ; mais ces instants doivent être rares, courts et amenées avec art. Il faut, par une musique douce et affectueuse, avoir déjà disposé l'oreille et le coeur l'émotion, pour que l'une et l'autre se prêtent à ces ébranlements violents, et il faut qu'ils passent avec la rapidité qui convient à notre faiblesse ; car quand l'agitation est trop forte, elle ne peut durer, et tout ce qui est au-delà de la nature ne touche plus.

Comme je ne flatte pas d'avoir pu me faire entendre partout assez éclairement dans cet article, je crois devoir y joindre un exemple sur lequel le lecteur comparant mes idées pourra les concevoir plus aisément. Il est tiré de l'Olympiade de M. Metastasio ; les curieux feront bien de chercher

Copyright Arvensa Editions

dans la musique du même opéra, par Pergolèse, comment ce premier musicien de son temps et du nôtre a traité ce *duo* dont voici le sujet.

Mégaclès s'étant engagé à combattre pour son ami dans des jeux où le prix du vainqueur doit être la belle Aristée, retrouve dans cette même Aristée la maîtresse qu'il adore. Charmée du combat qu'il va soutenir et qu'elle attribue à son amour les plus tendres, auxquelles il répond non moins tendrement, mais avec le désespoir secret de ne pouvoir retirer sa parole, ni se dispenser de faire, aux dépens de tout son bonheur, celui d'un ami auquel il doit la vie. Aristée, alarmée de la douleur qu'elle lit dans ses yeux, et que confirment ses discours équivoques et interrompus, lui témoigne son inquiétude, et Mégaclès, ne pouvant plus supporter à la fois son désespoir et le trouble de sa maîtresse, part sans s'expliquer, et la laisse en proie aux plus vives craintes. C'est dans cette situation qu'ils chantent le *duo* suivant.

MÉGACLÈS
Mia vita.....addio.
Ne'giorni tuoi felici.
Ricordati di me.

ARISTÉE
Perchè cosi mi dici.
Anima mia, perchè ?

MÉGACLÈS
Taci, bell'idol mio.

ARISTÉE
Parla, mio dolce amor.

ENSEMBLE
MÉGACLÈS. Ah ! che parlando,
ARISTÉE. Ah ! che tacendo, oh Dio !
Tu mi traffigi il cor !

ARISTÉE, à part.
Veggio languir chi adoro,

Copyright Arvensa Editions

Ne intendo il suo languir !

MÉGACLÈS, à part.
Di gelosia mi moro,
E non lo posso dir !

ENSEMBLE.
Chi mai provò di questo
Affanno più funesto,
Più barbaro dolor ?

Bien que tout ce dialogue semble n'être qu'une suite de la scène, ce qui le rassemble en un seul *duo*, c'est l'unité de dessein par laquelle le musicien en réunit toutes les parties, selon l'intention du poète.

À l'égard des *duo*s bouffons qu'on emploie dans les intermèdes et autres opéras-comiques, ils ne sont pas communément à voix égales, mais entre basse et dessus. S'ils n'ont pas le pathétique des *duo*s tragiques, en revanche ils sont susceptibles d'une variété plus piquante, d'accents plus différents et de caractères plus marqués. Toute la gentillesse de la coquetterie, toute la charge des rôles à manteaux, tout le contraste des sottises de notre sexe et de la ruse de l'autre, enfin toutes les idées accessoires dont le sujet est susceptible ; ces choses peuvent concourir toutes à jeter de l'agrément et de l'intérêt dans ces *duo*, dont les règles sont d'ailleurs les mêmes que des précédents en ce qui regarde le dialogue et l'unité de mélodie. Pour trouver un *duo* comique parfait à mon gré dans toutes ses parties, je ne quitterai point l'auteur immortel qui m'a fourni les deux autres exemples, mais je citerai le premier *duo* de Serva Padrona ; *Lo conosco a que gl'occhietti, etc.*, et je le citerai hardiment comme un modèle de chant agréable, d'unité de mélodie, d'harmonie simple, brillante et pure, d'accent, de dialogue et de goût, auquel rien ne peut marquer, quand il sera bien rendu, que des auditeurs qui sachent l'entendre et l'estimer ce qu'il vaut.

DUPLICATION, *s. f.*
Terme de plain-chant. L'intonation par *duplication* se fait par une sorte de périélèse, en doublant la pénultième note du mot qui termine l'intonation ; ce qui n'a lieu que lorsque cette pénultième note est

Copyright Arvensa Editions

immédiatement au-dessous de la dernière. Alors la *duplication* sert à la marquer davantage, en manière de note sensible.

DUR, *adj.*
On appelle ainsi tout ce qui blesse l'oreille par son âpreté. Il y a des voix *dures* et glapissantes, des instruments aigres et *durs*, des compositions *dures*. La *dureté* du bécarre lui fit donner autrefois le nom de B *dur*. Il y a des intervalles durs dans la mélodie ; tel est le progrès diatoniques des trois tons, soit en montant, soit en descendant, et telles sont en général toutes les fausses relations. Il y a dans l'harmonie des accords *durs* ; tels que sont le triton, la quinte superflue, et en général toutes les dissonances majeures. La *dureté* prodiguée révolte l'oreille et rend une musique désagréable ; mais ménagée avec art, elle sert au clair-obscur, et ajoute à l'expression.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
DICTIONNAIRE DE MUSIQUE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

E

E *si mi*, **E *la mi***, ou simplement **E.**
Troisième son de la gamme de l'Arétin, que l'on appelle autrement *mi*. (Voyez GAMME.)

ECBOLÉ, ou **ÉLÉVATION.**
C'était, dans les plus anciennes musiques grecques, une altération du genre enharmonique, lorsqu'une corde était accidentellement élevée de cinq dièses au-dessus de son accord ordinaire.

ÉCHELLE, s. f.
C'est le nom qu'on a donné à la succession diatonique des sept notes, *ut re mi fa sol la si*, de la gamme notée, parce que ces notes se trouvent rangées en manière d'échelons sur les portées de notre musique.

Cette énumération de tous les sons diatoniques de notre système, rangés par ordre, que nous appelons *échelle*, les Grecs dans le leur l'appelaient tétracorde, parce qu'en effet leur *échelle* n'était composée que de quatre sons qu'ils répétaient de tétracorde en tétracorde, comme nous faisons d'octave en octave. (Voyez TÉTRACORDE.)

Saint Grégoire fut, dit-on, le premier qui changea les tétracordes des anciens en un eptacorde ou système de sept notes ; au bout desquelles, commençant une autre octave, on trouve des sons semblables répétés dans le même ordre. Cette découverte est très belle, et il semblera singulier que les Grecs, qui voyaient fort bien les propriétés de l'octave, aient cru, malgré cela, devoir rester attachés à leurs tétracordes. Grégoire exprima ces sept notes avec les sept premières lettres de l'alphabet latin.

Copyright Arvensa Editions

Gui Arétin donna des noms aux six premiers ; mais il négligea d'en donner un à la septième, qu'en France on a depuis appelée *si*, et qui n'a point encore d'autre nom que *B mi*, chez la plupart des peuples de l'Europe.

Il ne faut pas croire que les rapports des tons et demi-tons dont l'*échelle* est composée soient des choses purement arbitraires, et qu'on eût pu par d'autres divisions tout aussi bonnes donner aux sons de cette *échelle* un ordre et des rapports différents. Notre système diatonique est le meilleur à certains égards, parce qu'il est engendré par les *consonances* et par les différences qui sont entre elles. »Que l'on ait entendu plusieurs fois, dit M. Sauveur, l'accord de la quinte et celui de la quarte on est porté naturellement à imaginer la différence qui est entre eux ; elle s'unit et se lie avec eux dans notre esprit, et participe à leur agrément : voilà le ton majeur. Il en va de même du ton mineur, qui est la différence de la tierce mineure à la quarte ; et du demi-ton majeur, qui est celle de la même quarte à la tierce majeure. ». Or, le ton majeur, le ton mineur, et le demi-ton majeur ; voilà les degrés diatoniques dont notre *échelle* est composée selon les rapports suivants.

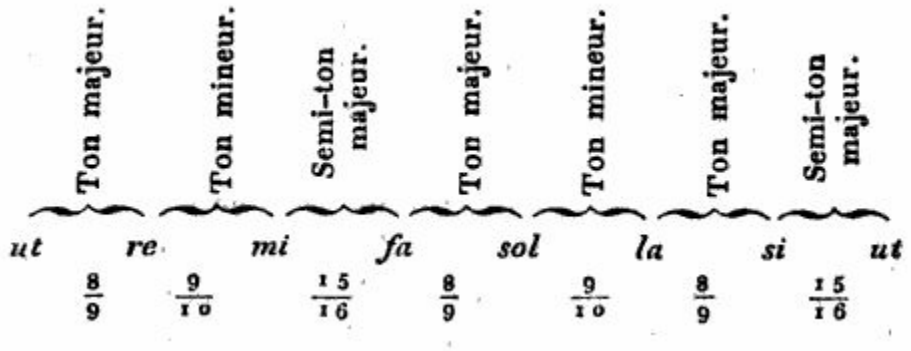

Pour faire la preuve de ce calcul, il faut composer tous les rapports, compris entre deux termes consonants, et l'on trouvera que leur produit donne exactement le rapport de la *consonance* ; et si l'on réunit tous les termes de l'*échelle*, on trouvera le rapport total en raison sous-double ; c'est-à-dire, comme 1 est à 2 : ce qui est en effet le rapport exacte des deux termes extrêmes ; c'est-à-dire de l'*ut* à son octave.

L'*échelle* qu'on vient de voir est celle qu'on nomme naturelle ou diatonique ; mais les modernes, divisant ses degrés en d'autres intervalles plus petits, en ont tiré une autre *échelle*, qu'ils ont appelée *échelle* demi-tonique ou chromatique, parce qu'elle procède par demi-tons.

Pour former cette *échelle* on n'a fait que partager en deux intervalles égaux, ou supposés tels, chacun des cinq tons entiers de l'octave, sans

Copyright Arvensa Editions

distinguer le ton majeur du ton mineur ; ce qui, avec les deux demi-tons majeurs qui s'y trouvaient déjà, fait une succession de douze demi-tons sur treize sons consécutifs d'une octave à l'autre.

L'usage de cette *échelle* est de donner les moyens de moduler sur telle note qu'on veut choisir pour fondamentale, et de pouvoir, non seulement faire sur cette note un intervalle quelconque, mais y établir une *échelle* diatonique semblable à l'*échelle* diatonique de l'*ut*. Tant qu'on s'est contenté d'avoir pour tonique une note de la gamme prise à volonté, sans s'embarrasser si les sons par lesquels devait passer la modulation étaient avec cette note et entre eux dans les rapports convenables, l'*échelle* demi-tonique était peu nécessaire, quelque *fa* dièse, quelque *si* bémol, composaient ce qu'on appelait les *feintes* de la musique : c'étaient seulement deux touches à ajouter au clavier diatonique. Mais, depuis qu'on a cru sentir la nécessité d'établir entre les divers tons une similitude parfaite, il a fallu trouver des moyens de transporter les mêmes chants et les mêmes intervalles plus haut ou plus bas, selon le ton que l'on choisissait. L'*échelle* chromatique est donc devenue d'une nécessité indispensable ; et c'est par son moyen qu'on porte un chant sur tel degré du clavier que l'on veut choisir, et qu'on le rend exactement sur cette nouvelle position, tel qu'il peut avoir été imaginé pour un autre.

Ces cinq sons ajoutés ne forment pas dans la musique de nouveaux degrés : mais ils se marquent tous sur le degré le plus voisin par un bémol, si le degré est plus haut ; par un dièse, s'il est plus bas ; et la note prend toujours le nom du degré sur lequel elle est placée. (Voyez BÉMOL et DIÈSE.)

Pour assigner maintenant les rapports de ces nouveaux intervalles, il faut savoir que les deux parties, ou demi-tons qui composent le ton majeur, sont dans les rapports de 15 à 16 et de 128 à 135, et que les deux qui composent aussi le ton mineur sont dans les rapports de 15 à 16, et de 24 à 25 : de sorte qu'en divisant toute l'octave selon l'*échelle* demi-tonique, on en a tous les termes dans les rapports exprimés dans la Planche L, Figure 1.

Mais il faut remarquer que cette division, tirée de M. Malcolm, paraît à bien des égards manquer de justesse. Premièrement, les demi-tons, qui doivent être mineurs, y sont majeurs, et celui du *sol* dièse au *la*, qui doit être majeur, y est mineur. En second lieu, plusieurs tierces majeures, comme celle du *la* à l'*ut* dièse et du *mi* au *sol* dièse, y sont trop fortes d'un

Copyright Arvensa Editions

comma ; ce qui doit les rendre insupportables. Enfin le demi-ton moyen y étant substitué au demi-ton maxime, donne des intervalles faux partout où il est employé. Sur quoi l'on ne doit pas oublier que ce demi-ton moyen est plus grand que le majeur même, c'est-à-dire moyen entre le maxime et le majeur. (Voyez SEMI-TON.)

Une division meilleure et plus naturelle serait donc de partager le ton majeur en deux demi-tons, l'un mineur de 24 à 25, et l'autre maxime de 25 à 27, laissant le ton mineur divisé en deux demi-tons, l'un majeur et l'autre mineur, comme dans la table ci-dessus.

Il y a encore deux autres *échelles* demi-toniques, qui viennent de deux autres manières de diviser l'octave par demi-tons.

La première se fait en prenant une moyenne harmonique ou arithmétique entre les deux termes du ton majeur, et une autre entre ceux du ton mineur, qui divise l'un et l'autre ton en deux demi-tons presque égaux : aussi le ton majeur 8/9 est divisé en 16/17 et 17/18 arithmétiquement, les nombres représentant les longueurs des cordes ; mais quand ils représentent les vibrations, les longueurs des cordes sont réciproques et en proportion harmonique comme I 168/179, ce qui met le plus grand demi-ton au grave.

De la même manière le ton mineur 9/10 se divise arithmétiquement en deux demi-tons 18/10 et 19/20, ou réciproquement I 18/19 9/10 : mais cette dernière division n'est pas harmonique.

Toute l'octave ainsi calculée donne les rapports exprimés dans la *Planche L, figure* 2.

M. Salmon rapporte, dans les Transactions philosophiques, qu'il a fait devant la Société royale une expérience de cette *échelle* sur des cordes divisées exactement selon ces proportions, et qu'elles furent parfaitement d'accord avec d'autres instruments touchés par les meilleures mains. M. Malcolm ajoute qu'ayant calculé et comparé ces rapports, il en trouva un plus grand nombre de faux dans cette *échelle* que dans la précédente ; mais que les erreurs étaient considérablement moindres ; ce qui fait compensation.

Enfin l'autre *échelle* demi-tonique est celle des aristoxéniens, dont le P. Mersenne a traité fort au long, et que M. Rameau a tenté de renouveler dans ces derniers temps. Elle consiste diviser géométriquement l'octave par onze moyennes proportionnelles en douze demi-tons parfaitement égaux. Comme les rapports n'en sont pas rationnels, je ne donnerai point ici ces

Copyright Arvensa Editions

rapports, qu'on ne peut exprimer que par la formule même, ou par les logarithmes des termes de la progression entre les extrêmes 1 et 2. (Voyez TEMPÉRAMENT.)

Comme au genre diatonique et au chromatique les harmonistes en ajoutent un troisième, savoir l'enharmonique, ce troisième genre doit avoir aussi sont *échelle*, du moins par supposition : car quoique les intervalles vraiment enharmoniques n'existent point dans notre clavier, il est certain que tout passage enharmonique les suppose, et que l'esprit, corrigeant sur ce point la sensation de l'oreille, ne passe alors d'une idée à l'autre qu'à la faveur de cet intervalle sous-entendu. Si chaque ton était exactement composé de deux demi-tons mineurs, tout intervalle enharmonique serait nul, et ce genre n'existerait pas. Mais comme un ton mineur même contient plus de deux demi-tons mineurs, le complément de la somme de ces deux demi-tons au ton, c'est-à-dire l'espace qui reste entre le dièse de la note inférieure, et le bémol de la supérieure, est précisément l'intervalle enharmonique, appelé communément quart-de-ton. Ce quart-de-ton est de deux espèces, savoir l'enharmonique majeur et l'enharmonique mineur, dont on trouvera les rapports au mot QUART-DE-TON.

Cette explication doit suffire à tout lecteur pour concevoir aisément l'*échelle* enharmonique que j'ai calculée et insérée dans la *Planche L, fig.* 3. Ceux qui chercheront de plus grands éclaircissements sur ce point pourront lire le mot ENHARMONIQUE.

ÉCHO, *s. m.*

Son renvoyé ou réfléchi par un corps solide, et qui par-là se répète et se renouvelle l'oreille.

Ce mot vient du grec ἦχος, son.

On appelle aussi *écho* le lieu où la répétition se fait entendre.

On distingue les *échos* pris en ce sens en deux espèces ; savoir :

1. L'*écho simple* qui ne répète la voix qu'une fois, et 2. l'*écho double* ou *multiple* qui répète les mêmes sons deux ou plusieurs fois.

2. Dans les *échos* simples il y en a de toniques, c'est-à-dire qui ne répète que le son musical et soutenu ; et d'autres syllabiques, qui répètent aussi la voix parlante.

On peut tirer parti des *échos* multiples pour former des accords et de l'harmonie avec une seule voix, en faisant entre la voix et l'*écho* une espèce de canon dont la mesure doit être réglée sur le temps qui s'écoule entre les

Copyright Arvensa Editions

sons prononcés et les mêmes sons répétés. Cette manière de faire un concert à soi tout seul devrait, si le chanteur était habile et l'*écho* vigoureux, paraître étonnante et presque magique aux auditeurs non prévenus.

Le nom d'*écho* se transporte en musique à ces sortes d'airs ou de pièces dans lesquelles, l'imitation de l'*écho*, l'on répète de temps en temps et fort doux un certain nombre de notes. C'est sur l'orgue qu'on emploie le plus communément cette manière de jouer, à cause de la facilité qu'on a de faire des *échos* sur le positif ; on peut faire aussi des *échos* sur la clavecin au moyen du petit clavier.

L'abbé Brossard dit qu'on se sert quelquefois du mot *écho* en la place de celui de *doux* ou *piano*, pour marquer qu'il faut adoucir la voix ou le son de l'instrument, comme pour faire un *écho*. Cet usage ne subsiste plus

ÉCHOMÈTRE, *s. m.*
Espèce d'échelle graduée, ou de règle divisée en plusieurs parties, dont on se sert pour mesurer la durée ou longueur des sons, pour déterminer leurs valeurs diverses, et même les rapports de leurs intervalles.

Ce mot vient du grec ἦχος, son, et de μέτρον, mesure.

Je n'entreprendrai pas la description de cette machine, parce qu'on n'en fera jamais aucun usage, et qu'il n'y a de bon *échomètre* qu'une oreille sensible et une longue habitude de la musique. Ceux qui voudront en savoir là-dessus davantage peuvent consulter le Mémoire de M. Sauveur, inséré dans ceux de l'Académie des Sciences, année 1701. Ils y trouveront deux échelles de cette espèce ; l'une de M. Sauveur, et l'autre de M. Loulié. (Voyez aussi l'article CHRONOMÈTRE.)

ÉCLYSE, *s. f.*
Abaissement. C'était, dans les plus anciennes musiques grecques, une altération dans le genre enharmonique, lorsqu'une corde était accidentellement abaissée de trois dièses au-dessous de son accord ordinaire. Ainsi l'*éclyse* était le contraire du *spondéasme*.

ECMÈLE, *adj.*
Les sons *ecmèles* étaient, chez les Grecs, ceux de la voix inappréciable ou parlante, qui ne peut fournir de mélodie, par opposition aux sons *emmêles* ou musicaux.

Copyright Arvensa Editions

EFFET, *s. m.*
Impression agréable et forte que produit une excellente musique sur l'oreille et l'esprit des écoutants : ainsi le seul mot *effet* signifie en musique un grand et bel *effet*. Et non seulement on dira d'un ouvrage qu'il fait de l'*effet* ; mais on y distinguera sous le nom de choses d'*effet*, toutes celles où la sensation produite paraît supérieure aux moyens employés pour l'exciter.

Une longue pratique peut apprendre à connaître sur le papier les choses d'*effet* ; mais il n'y a que le génie qui les trouve. C'est le défaut des mauvais compositeurs et de tous les commençants d'entasser parties sur parties, instruments sur instruments, pour trouver l'*effet* qui les fuit et d'ouvrir, comme disait un ancien, une grande bouche pour souffler dans une petite flûte. Vous diriez, à voir leurs partitions si chargées, si hérissées, qu'ils vont vous surprendre par des *effets* prodigieux, et si vous êtes surpris en écoutant tout cela, c'est d'entendre une petite musique maigre, chétive, confuse, sans *effet*, et plus propre à étourdir les oreilles qu'à les remplir. Au contraire, l'oeil cherche sur les partitions des grands maîtres ces *effets* sublimes et ravissants que produit leur musique exécutée. C'est que les menus détails sont ignorés ou dédaignés du vrai génie, qu'il ne vous amuse point par des foules d'objets petits et puérils, mais qu'il vous émeut par de grands *effets*, et que la force et la simplicité réunies forment toujours son caractère.

ÉGAL, *adj.*
Nom donné par les Grecs au système d'Aristoxène, parce que cet auteur divisait généralement chacun de ces tétracordes en trente parties égales, dont il assignait ensuite un certain nombre chacune des trois divisions du tétracorde, selon le genre et l'espèce du genre qu'il voulait établir. (Voyez GENRE, SYSTÈME.)

ÉLÉGIE.
Sorte de nome pour les flûtes, inventé, dit-on, par Sacadas Argien.

ÉLÉVATION, *s. f. Arsis.*
L'*élévation* de la main ou du pied, en battant la mesure, sert à marquer le temps faible, et s'appelle proprement *levé* : c'était le contraire chez les

Copyright Arvensa Editions

anciens. L'*élévation* de la voix en chantant, c'est le mouvement par lequel on la porte à l'aigu.

ÉLINE.
Nom donné par les Grecs à la chanson des tisserandes. (Voyez CHANSON.)

EMMÈLE, *adj.*
Les sons *emmêles* étaient chez les Grecs ceux de la voix distincte, chantante et appréciable, qui peuvent donner une mélodie.

ENDEMATIE, s. f.
C'était l'air d'une sorte de danse particulière aux Argiens.

ENHARMONIQUE, *adj. pris subst.*
Un des trois genres de la musique des Grecs, appelé aussi très fréquemment *harmonie* par Aristoxène et ses sectateurs.

Ce genre résultait d'une division particulière du tétracorde, selon laquelle l'intervalle qui se trouve entre le lichanos ou la troisième corde, et la mese ou la quatrième, étant d'un diton ou d'une tierce majeure, il ne restait, pour achever le tétracorde au grave, qu'un demi-ton partager en deux intervalles, savoir, de l'hypate à la parhypate, et de la parhypate au lichanos. Nous expliquerons au mot *genre* comment se faisait cette division.

Le genre *enharmonique* était le plus doux des trois, au rapport d'Aristide Quintilien. Il passait pour très ancien, et la plupart des auteurs en attribuaient l'invention à l'Olympe Phrygien. Mais son tétracorde, ou plutôt son diatessaron de ce genre, ne contenait que trois cordes, qui formaient entre elles deux intervalles incomposés ; le premier d'un demi-ton, et l'autre d'une tierce majeure ; et de ces deux seuls intervalles, répétés de tétracorde en tétracorde, résultait alors tout le genre *enharmonique*. Ce ne fut qu'après Olympe qu'on s'avisa d'insérer, à l'imitation des autres genres, une quatrième corde entre les deux premières, pour faire la division dont je viens de parler. On en trouvera les rapports selon les systèmes de Ptolomée et d'Aristoxène. (*Pl. M, figure* 5.)

Ce genre si merveilleux, si admiré des anciens, et, selon quelques-uns, le premier trouvé des trois, ne demeura pas longtemps en vigueur. Son extrême difficulté le fit bientôt abandonner à mesure que l'art gagnait des

Copyright Arvensa Editions

combinaisons en perdant de l'énergie, et qu'on suppléait à la finesse de l'oreille par l'agilité des doigts. Aussi Plutarque reprend-il vivement les musiciens de son temps d'avoir perdu le plus beau des trois genres, et d'oser dire que les intervalles n'en sont pas sensibles ; comme si tout ce qui échappe à leurs sens grossiers, ajoute ce philosophe, devait être hors de la nature.

Nous avons aujourd'hui une sorte de genre *enharmonique* entièrement différent de celui des Grecs. Il consiste, comme les deux autres, dans une progression particulière de l'harmonie, qui engendre dans la marche des parties des intervalles *enharmoniques*, en employant à la fois ou successivement entre deux notes qui sont à un ton l'une de l'autre le Bémol de la supérieure et le dièse de l'inférieure. Mais quoique, selon la rigueur des rapports, ce dièse et de bémol dussent former un intervalle entre eux ; (voyez ÉCHELLE et QUART-DE-TON.) cet intervalle se trouve nu au moyen du tempérament, qui, dans le système établi, fait servir le même son à deux usages : ce qui n'empêche pas qu'un tel passage ne produise, par la force de la modulation et de l'harmonie, une partie de l'effet qu'on cherche dans les transitions *enharmoniques*.

Comme ce genre est assez peu connu, et que nos auteurs se sont contentés d'en donner quelques notions trop succinctes, je crois devoir l'expliquer ici un peu plus au long.

Il faut remarquer d'abord que l'accord de septième diminuée est le seul sur lequel on puisse pratiquer des passages vraiment *enharmoniques* ; et cela en vertu de cette propriété singulière qu'il a de diviser l'octave entière en quatre intervalles égaux. Qu'on prenne dans les quatre sons qui composent cet accord celui qu'on voudra pour fondamental, on trouvera toujours également que les trois autres sons forment sur celui-ci un accord de septième diminuée est toujours une note sensible, de sorte que, sans rien changer à cet accord, on peut, par une manière de double ou de quadruple emploi, le faire servir successivement sur quatre différentes fondamentales, c'est-à-dire sur quatre différentes notes sensibles.

Il suit de là que ce même accord, sans rien changer ni à l'accompagnement, ni à la basse, peut porter quatre noms différents, et par conséquent se chiffrer de quatre différentes manières : savoir, d'un 7 ♭ sous le nom de septième diminuée ; d'un $\frac{6}{5}\times$ sous le nom de sixte majeure et fausse-quinte ; d'un $\times\frac{4}{♭}$ sous le nom de tierce mineure et triton ; et enfin d'un × 2 sous le nom de seconde superflue. Bien entendu que la clef doit être

Copyright Arvensa Editions

censée armée différemment, selon les tons où l'on est supposé être.

Voilà donc quatre manières de sortir d'un accord de septième diminuée, en se supposant successivement dans quatre tons différents : car la marche fondamentale et naturelle du son qui porte un accord de septième diminuée, est de résoudre sur la tonique du mode mineur, dont il est la note sensible.

Imaginons maintenant l'accord de septième diminuée sur *ut* dièse note sensible, si je prends la tierce *mi* pour fondamentale, elle deviendra note sensible à son tour, et annoncera par conséquent le mode mineur de *fa* ; or cet *ut* dièse reste bien dans l'accord de *mi* note sensible : mais c'est en qualité de *re* bémol, c'est-à-dire de sixième note du ton, et de septième diminuée de la note sensible : ainsi cet *ut* dièse qui, comme note sensible, était obligé de monter dans le ton de *re*, devenu *re* bémol dans le ton de *fa*, est obligé de descendre comme septième diminuée : voilà une transition *enharmonique*. Si au lieu de la tierce, on prend, dans le même accord d'*ut* dièse, la fausse-quinte *sol* pour nouvelle note sensible, l'*ut* dièse deviendra encore *re* bémol, en qualité de quatrième note : autre passage *enharmonique*. Enfin si l'on prend pour note sensible la septième diminuée elle-même, au lieu de *si* bémol, il faudra nécessairement la considérer comme la dièse ; ce qui fait un troisième passage *enharmonique* sur le même accord.

A la faveur de ces quatre différentes manières d'envisager successivement le même accord, on passe d'un ton à une autre qui en paraît fort éloigné ; on donne aux parties des progrès différents de celui qu'elles auraient dû avoir en premier lieu, et ces passages ménagés à propos sont capables, non seulement de surprendre, mais de ravir l'auditeur, quand ils sont bien rendus.

Une autre source de variété dans le même genre se tire des différentes manières dont on peut résoudre l'accord qui l'annonce ; car quoique la modulation la plus naturelle soit de passer de l'accord de septième diminuée sur la note sensible à celui de la tonique en mode mineur, on peut, en substituant la tierce majeure à la mineure, rendre le mode majeur, et même y ajouter la septième pour la changer cette tonique en dominante, et passer ainsi dans un autre ton. A la faveur de ces diverses combinaisons réunies, on peut sortir de l'accord en douze manières. Mais de ces douze, il n'y en a que neuf qui, donnant la conversion du dièse en bémol ou réciproquement, soient véritablement *enharmoniques* ; parce que

Copyright Arvensa Editions

dans les trois autres on ne change point de note sensible : encore dans ces neuf diverses modulations n'y a-t-il que trois diverses notes sensibles, chacune desquelles se résout par trois passages différents : de sorte qu'à bien prendre la chose, on ne trouve sur chaque note sensible que trois vrais passages *enharmoniques* possibles, tous les autres n'étant point réellement *enharmoniques*, ou se rapportant à quelqu'un des trois premiers. (*Voyez Pl. L, figure* 4, un exemple de tous ces passages.)

A l'imitation des modulations du genre diatonique, on a plusieurs fois essayé de faire des morceaux entiers dans le genre *enharmonique*, et pour donner une sorte de règle aux marches fondamentales de ce genre, on l'a divisé en *diatonique-enharmonique*, qui procède par une succession de demi-tons majeurs, et en *chromatique-enharmonique*, qui procède par une succession de demi-tons mineurs.

Le chant de la première espèce est *diatonique*, parce que les demi-tons y sont majeurs ; et il est *enharmonique*, parce que deux demi-tons majeurs de suite forment un ton trop fort d'un intervalle *enharmonique*. Pour former cette espèce de chant, il faut faire une basse qui descende de quarte et monte de tierce majeure alternativement. Une partie du trio des Parques de l'opéra d'*Hippolyte*, est dans ce genre ; mais il n'a jamais pu être exécuté à l'Opéra de Paris, quoique M. Rameau assure qu'il l'avait été ailleurs par des musiciens de bonne volonté, et que l'effet en fut surprenant.

Le chant de la seconde espèce est *chromatique*, parce qu'il procède par demi-tons mineurs ; il est *enharmonique*, parce que les deux demi-tons mineurs consécutifs forment un ton trop faible d'un intervalle *enharmonique*. Pour former cette espèce de chant, il faut faire une basse-fondamentale qui descende de tierce mineure et monte de tierce majeure alternativement. M. Rameau nous apprend qu'il avait fait dans ce genre de musique un tremblement de terre dans l'opéra des Indes galantes ; mais qu'il fut si mal servi qu'il fut obligé de le changer en une musique commune. (Voyez les *Éléments de musique* de M. d'Alembert, pages 91, 92, 93 et 166.)

Malgré les exemples cités et l'autorité de M. Rameau, je crois devoir avertir les jeunes artistes que l'*enharmonique-diatonique* et l'*enharmonique-chromatique* me paraissent tous deux à rejeter comme genres, et je ne puis croire qu'une musique modulée de cette manière, même avec la plus parfaite exécution, puisse jamais rien valoir. Mes raisons sont que les

Copyright Arvensa Editions

passages brusques d'une idée à une autre idée extrêmement éloignée y sont si fréquents, qu'il n'est pas possible à l'esprit de suivre ces transitions avec autant de rapidité que la musique les présente ; que l'oreille n'a pas le temps d'apercevoir le rapport très secret et très composé des modulations, ni de sous-entendre les intervalles supposés ; qu'on ne trouve plus dans de pareilles successions ombre de ton ni de mode ; qu'il est également impossible de retenir celui d'où l'on sort, ni de prévoir celui où l'on va ; et qu'au milieu de tout cela l'on ne sait plus du tout où l'on est. L'*enharmonique* n'est qu'un passage inattendu dont l'étonnante impression se fait fortement et dure longtemps ; passage que par conséquent on ne doit pas trop brusquement ni trop souvent répéter, de peur que l'idée de la modulation ne se trouble et ne se perdu entièrement : car sitôt qu'on n'entend que des accords isolés qui n'ont plus de rapport sensible et de fondement commun, l'harmonie n'a plus aussi d'union ni de suite apparente, et l'effet qui en résulte n'est qu'un vain bruit sans liaison et sans agrément. Si M. Rameau, moins occupé de calculs inutiles, eût mieux étudié la métaphysique de son art, il est à croire que le feu naturel de savant artiste eût produit des prodiges, dont le germe était dans son génie, mais que ses préjugés ont toujours étouffé.

Je ne crois pas même que les simples transitions *enharmoniques* puissent jamais bien réussir ni dans les choeurs ni dans les airs, parce que chacun de ces morceaux forme un tout où doit régner l'unité, et dont les parties doivent avoir entre elles une liaison plus sensible que ce genre ne peut la marquer.

Quel est donc le vrai lieu de l'*enharmonique* ? C'est, selon moi, le récitatif obligé. C'est dans une scène sublime et pathétique où la voix doit multiplier et varier les inflexions musicales à l'imitation de l'accent grammatical, oratoire, et souvent inappréciable ; c'est, dis-je, dans une telle scène que les transitions *enharmoniques* sont bien placées, quand on sait les ménager pour les grandes expressions, et les affermir, pour ainsi dire, par des traits de symphonie qui suspendent la parole et renforcent l'expression. Les Italiens, qui font un usage admirable de ce genre, ne l'emploient que de cette manière. On peut voir dans le premier récitatif de l'Orphée de Pergolèse un exemple frappant et simple des effets que ce grand musicien sut tirer de l'*enharmonique*, et comment, loin de faire une modulation dure, ces transitions, devenus naturelles et faciles à entonner, donnent une douceur énergique toute la déclamation.

Copyright Arvensa Editions

J'ai déjà dit que notre genre *enharmonique* est entièrement différent de celui des anciens. J'ajouterai que, quoique nous n'ayant point comme eux d'intervalles *enharmoniques* à entonner, cela n'empêche pas que l'*enharmonique* moderne ne soit d'une exécution plus difficile que le leur. Chez les Grecs les intervalles *enharmoniques*, purement mélodieux, ne demandaient ni dans le chanteur ni dans l'écoutant aucun changements d'idées, mais seulement une grande délicatesse d'organe ; au lieu qu'à cette même délicatesse, il faut joindre encore, dans notre musique, une connaissance exacte et un sentiment exquis des métamorphoses harmoniques les plus brusques et les moins naturelles : car si l'on n'entend pas la phrase, on ne saurait donner aux mots le ton qui leur convient, ni chanter juste dans un système harmonieux, si l'on sent l'harmonie.

ENSEMBLE, *adv. souvent pris substantivement.*
Je ne m'arrêterai pas à l'explication de ce mot pris pour le rapport convenable de toutes les parties d'un ouvrage entre elles et avec le tout, parce que c'est un sens qu'on lui donne rarement en musique. Ce n'est guère qu'à l'exécution que ce terme s'applique, lorsque les concertants sont si parfaitement d'accord, soit pour l'intonation, soit pour la mesure, qu'ils semblent être tous animés d'un même esprit, et que l'exécution rend fidèlement à l'oreille tout ce que l'oeil voit sur la partition.

L'*ensemble* ne dépend pas seulement de l'habileté avec laquelle chacun lit sa partie, mais de l'intelligence avec laquelle il en sent le caractère particulier et la liaison avec le tout ; soit pour phraser avec exactitude, soit pour suivre la précision des mouvements, soir pour saisir le moment et les nuances des *fort* et des *doux*, soit enfin pour ajouter aux ornements marqués ceux qui sont si nécessairement supposés par l'auteur, qu'il n'est permis à personne de les omettre. Les musiciens ont beau être habiles, il n'y a d'ensemble qu'autant qu'ils ont l'intelligence de la musique qu'ils exécutent, et qu'ils s'entendent entre eux : car il serait impossible de mettre un parfait *ensemble* dans un concert de sourds, ni dans une musique dont le style serait parfaitement étranger à ceux qui l'exécutent. Ce sont surtout les maîtres de musique, conducteurs et chefs d'orchestre, qui doivent guider, ou retenir, ou presser les musiciens pour mettre partout l'*ensemble* ; et c'est ce que fait toujours un bon premier violon par une certaine charge d'exécution qui en imprime fortement le caractère dans toutes les oreilles. La voix récitante est assujettie à la basse et à la

Copyright Arvensa Editions

mesure ; le premier violon doit écouter et suivre la voix ; la symphonie doit écouter et suivre le premier violon : enfin le clavecin, qu'on suppose tenu par le compositeur, doit être le véritable et premier guide de tout.

En général, plus le style, les périodes, les phrases, la mélodie et l'harmonie ont de caractère, plus l'ensemble est facile à saisir, parce que la même idée imprimée vivement dans tous les esprits préside à toute l'exécution. Au contraire, quand la musique ne dit rien, et qu'on n'y sent qu'une suite de notes sans liaison, il n'y a point de tout auquel chacun rapporte sa partie, et l'exécution va toujours mal. Voilà pourquoi la musique française n'est jamais *ensemble*.

ENTONNER, *v. a.*

C'est dans l'exécution d'un chant, former avec justesse les sons et les intervalles qui sont marqués. Ce qui ne peut guère se faire qu'à l'aide d'une idée commune à laquelle doivent se rapporter ces sons et ces intervalles ; savoir, celle du ton et du mode où ils sont employés, d'où vient peut-être le mot *entonner*. On peut aussi l'attribuer à la marche diatonique ; marche qui paraît la plus commode et la plus naturelle à la voix. Il y a plus de difficulté à entonner des intervalles plus grands ou plus petits, parce qu'alors la glotte se modifie par des rapports trop grands dans le premier cas, ou trop composés dans le second.

Entonner est encore commencer le chant d'une hymne, d'un psaume, d'une antienne, pour donner le ton à tout le choeur. Dans l'église catholique, c'est, par exemple, l'officiant qui entonne le Te D*eum* ; dans nos temples, c'est le chantre qui *entonne* les psaumes.

ENTRACTE, *s. m.*

Espace de temps qui s'écoule entre la fin d'un acte d'opéra et le commencement de l'acte suivant, et durant lequel la représentation est suspendue, tandis que l'action est supposée se continuer ailleurs. L'orchestre remplit cet espace en France par l'exécution d'une symphonie qui porte aussi le nom d'*entracte*.

Il ne paraît pas que les Grecs aient jamais divisé leurs drames par actes, ni par conséquent connu les *entractes*. La représentation n'était point suspendue sur leurs théâtres depuis le commencement de la pièce jusqu'à la fin. Ce furent les Romains qui, moins épris du spectacle, commencèrent le premier à le partager en plusieurs parties, dont les intervalles offraient

Copyright Arvensa Editions

du relâche à l'attention des spectateurs, et cet usage s'est continué parmi nous.

Puisque l'*entracte* est fait pour suspendre l'attention et reposer l'esprit du spectateur, le théâtre doit rester vide, et les intermèdes dont on le remplissait autrefois formaient une interruption de très mauvais goût, qui ne pouvait manquer de nuire à la pièce en faisant perdre le fil de l'action. Cependant Molière lui-même ne vit point cette vérité si simple, et les *entractes* de sa dernière pièce étaient remplis par des intermèdes. Les Français, dont les spectacles ont plus de raison que de chaleur, et qui n'aiment pas qu'on les tienne longtemps en silence, ont depuis lors réduit les *entractes* à la simplicité qu'ils doivent avoir, et il est à désirer pour la perfection des théâtres, qu'en cela leur exemple soit suivi partout.

Les Italiens qu'un sentiment exquis guide souvent mieux que le raisonnement, ont proscrit la danse de l'action dramatique ;(Voyez OPÉRA.) Mais par une inconséquence qui naît de la trop grande durée qu'ils veulent donner au spectacle, ils remplissent leurs *entractes* des ballets qu'ils bannissent de la pièce, et s'ils évitent l'absurdité de la double imitation, ils donnent dans celle de la transposition de scène, et promenant ainsi le spectateur d'objet en objet, lui font oublier l'action principale, perdre l'intérêt, et pour lui donner le plaisir des yeux, lui ôtent celui du coeur. Ils commencent pourtant à sentir le défaut de ce monstrueux assemblage, et après avoir déjà presque chassé les intermèdes des *entractes*, sans doute ils ne tarderont pas d'en chasser encore la danse, et la réserver, comme il convient, pour en faire un spectacle brillant et isolé à la fin de la grande pièce.

Mais quoique le théâtre reste vide dans l'*entracte*, ce n'est pas à dire que la musique doive être interrompue : car à l'opéra où elle fait une partie de l'existence des choses, le sens de l'ouïe doit avoir une telle liaison avec celui de la vue, que tant qu'on voit le lieu de la scène on entende l'harmonie qui en est supposée inséparable, afin que son concours ne paraisse ensuite étranger ni nouveau sous le chant des acteurs.

La difficulté qui se présente à ce sujet est de savoir ce que le musicien doit dicter à l'orchestre quand il ne se passe plus rien sur la scène : car si la symphonie, ainsi que toute la musique dramatique, n'est qu'une imitation continuelle, que doit-elle faire, quand il n'y a plus d'action ? Je réponds à cela, que quoique le théâtre soit vide, le coeur des spectateurs ne l'est pas ; il a dû leur rester une forte impression de ce qu'ils viennent de voir et

Copyright Arvensa Editions

d'entendre. C'est à l'orchestre à nourrir et soutenir cette impression durant l'*entracte*, afin que le spectateur ne se trouve pas au début de l'acte suivant aussi froid qu'il l'était au commencement de la pièce, et que l'intérêt soit, pour ainsi dire, lié dans son âme comme les événements le sont dans l'action représentée. Voilà comment le musicien ne cesse jamais d'avoir un objet d'imitation ou dans la situation des personnages, ou dans celle des spectateurs. Ceux-ci n'entendant jamais sortir de l'orchestre que l'expression des sentiments qu'ils éprouvent, s'identifient, pour ainsi dire, avec ce qu'ils entendent, et leur état est d'autant plus délicieux qu'il règne un accord plus parfait entre ce qui frappe leurs sens et ce qui touche leur coeur.

L'habile musicien tire encore de son orchestre un autre avantage pour donner à la représentation tout l'effet qu'elle peut avoir, en amenant par degrés le spectateur oisif à la situation d'âme la plus favorable à l'effet des scènes qu'il va voir dans l'acte suivant.

La durée de l'*entracte* n'a pas de mesure fixe, mais elle est supposée plus ou moins grande, à proportion du temps qu'exige la partie de l'action qui se passe derrière le théâtre. Cependant cette durée doit avoir des bornes de supposition relativement à la durée hypothétique de l'action totale, et des bornes réelles relatives à la durée de la représentation.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si la règle des vingt-quatre heures a un fondement suffisant, et s'il n'est jamais permis de l'enfreindre. Mais si l'on veut donner à la durée supposée d'un *entracte* des bornes tirées de la nature des choses, je ne vois point qu'on en puisse trouver d'autres que celles du temps durant lequel il ne se fait aucun changement sensible et régulier dans la nature, comme il ne s'en fait point d'apparent sur la scène durant l'*entracte*. Or ce temps est dans sa plus grande étendue à peu près de douze heures, qui font la durée moyenne d'un jour ou d'une nuit. Passé cet espace, il n'y a plus de possibilité ni d'illusion dans la durée supposée de l'*entracte*.

Quant à la durée réelle, elle doit être, comme je l'ai dit, proportionnée et à la durée totale de la représentation, et à la durée partielle et relative de ce qui se passe derrière le théâtre. Mais il y a d'autres bornes tirées de la fin générale qu'on se propose ; savoir, la mesure de l'attention, car on doit bien se garder de faire durer l'*entracte* jusqu'à laisser le spectateur tomber dans l'engourdissement et approcher de l'ennui. Cette mesure n'a pas, au reste, une telle précision par elle-même, que le musicien qui a du

Copyright Arvensa Editions

feu, du génie et de l'âme, ne puisse, à l'aide de son orchestre, l'étendre beaucoup plus qu'un autre.

Je ne doute pas même qu'il n'y ait des moyens d'abuser le spectateur sur la durée effective de l'*entracte*, en la lui faisant estimer plus ou moins grande par la manière d'entrelacer les caractères de la symphonie. Mais il est temps de finir cet article qui n'est déjà que trop long.

ENTRÉE, *s. f.*
Air de symphonie par lequel débute un ballet.
Entrée se dit encore à l'opéra, d'un acte entier, dans les opéras-ballets dont chaque acte forme un sujet séparé. L'entrée *de Vertumne dans les Éléments*. L'entrée *des Incas dans les Indes galantes*.

Enfin, *entrée* se dit aussi du moment où chaque partie qui en suit une autre commence à se faire entendre.

ÉOLIEN, *adj.*
Le ton ou mode *éolien* était un des cinq modes moyens ou principaux de la musique grecque, et sa corde fondamentale était immédiatement au-dessus de celle du mode phrygien. (Voyez MODE.)

Le mode éolien était grave, au rapport de Lassus. Je chante, dit-il, Cérès et sa fille Mélibée, épouse de Pluton, sur le mode éolien, rempli de gravité.

Le nom d' éolien que portait ce mode ne lui venait pas des îles éoliennes, mais de l'Éolie, contrée de l'Asie Mineure, où il fut premièrement en usage.

ÉPAIS, *adj.*
Genre épais, dense, ou serré, πυκνὸς, est, selon la définition d'Aristoxène, celui où, dans chaque tétracorde, la somme des deux premiers intervalles est moindre que le troisième. Ainsi le genre enharmonique est épais, parce que les deux premiers intervalles, qui sont chacun d'un quart de ton, ne forment ensemble qu'un demi-ton ; somme beaucoup moindre que le troisième intervalle, qui est une tierce majeure. Le chromatique est aussi un genre épais ; car ses deux premiers intervalles ne forment qu'un ton moindre encore que la tierce mineure qui suit. Mais le genre diatonique n'est point épais, puisque ses deux premiers intervalles forment un ton et demi, somme plus grande que le ton qui suit. (Voyez GENRE, TÉTRACORDE.)

De ce mot « puknos », comme radical, sont composés les termes *apycni,*

Copyright Arvensa Editions

baripycni, mesopycni, oxipycni, dont on trouvera les articles chacun à sa place.
Cette dénomination n'est point en usage dans la musique moderne.

ÉPIAULIE.
Nom que donnaient les Grecs à la chanson des meuniers, appelée autrement *Hymée*. (Voyez CHANSON.)

Le mot burlesque *piauler* ne tirerait-il point d'ici son étymologie ? Le piaulement d'une femme ou d'un enfant, qui pleure et se lamente longtemps sur le même ton, ressemble assez à la chanson d'un moulin, et par métaphore, à celle d'un meunier.

ÉPILÈNE.
Chanson des vendangeurs, laquelle s'accompagnait de la flûte. (Voyez Athénée, livre V.)

ÉPINICION.
Chant de victoire, par lequel on célébrait chez les Grecs le triomphe des vainqueurs.

ÉPISYNAPHE, s. f.
C'est, au rapport de Bacchius, la conjonction des trois tétracordes consécutifs, comme sont les tétracordes *hypaton, méson et synnéménon*. (Voyez SYSTÈME, TÉTRACORDE.)

ÉPITHALAME, s. m.
Chant nuptial qui se chantait autrefois à la porte des nouveaux époux, pour leur souhaiter une heureuse union. De telles chansons ne sont guère en usage parmi nous ; car on sait bien que c'est peine perdue. Quand on en fait pour ses amis et familiers, on substitue ordinairement ces voeux honnêtes et simples quelques pensées équivoques et obscènes, plus conformes au goût du siècle.

ÉPITRITE.
Nom d'un des rythmes de la musique grecque, duquel les temps étaient en raison de ses quitierce ou de 3 à 4. Ce rythme était représenté par le pied que les poètes et grammairiens appellent aussi *épitrite* ; pied composé de

Copyright Arvensa Editions

quatre syllabes, dont les deux premières sont en effet aux deux dernières dans la raison de 3 à 4. (Voyez RYTHME.)

ÉPODE, *s. f.*
Chant du troisième couplet, qui, dans les odes, terminait ce que les Grecs appelaient *la période*, laquelle était composée de trois couplets ; savoir, la *strophe*, l'*antistrophe*, et l'*épode*. On attribue à Archiloque l'invention de l'*épode*.

EPTACORDE, *s. m.*
Lyre ou cithare à sept cordes, comme, au dire de plusieurs, était celle de Mercure.
Les Grecs donnaient aussi le nom d'*eptacorde* à un système de musique formé de sept sons, tel qu'est aujourd'hui notre gamme. L'*eptacorde* synnemenon, qu'on appelait autrement *lyre de Terpandre*, était composé des sons exprimés par ces lettres de la gamme, E, F, G, a, b, c, d. L'*eptacorde* de Philolaüs substituait le bécarre au bémol, et peut s'exprimer ainsi, 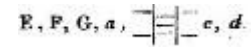 . Il en rapportait chaque corde à une des planètes, l'hypate à Saturne, la parhypate à Jupiter, et ainsi de suite.

EPTAMÉRIDES, s. f.
Nom donné par M. Sauveur à l'un des intervalles de son système exposé dans les Mémoires de l'Académie, année 1701.
Cet auteur divise d'abord l'octave en 43 parties ou *mérides* ; puis chacune de celles-ci en 7 *eptamérides* ; de sorte que l'octave entière comprend 301 *eptamérides* qu'il subdivise encore. (Voyez DÉCAMÉRIDE.)
Ce mot est formé de ἑπτὰ, sept, et de μερὶς, partie.

EPTAPHONE, *s. m.*
Nom d'un portique de la ville d'Olympie, dans lequel on avait ménagé un écho qui répétait la voix sept fois de suite. Il y a grande apparence que l'écho se trouva là par hasard, et qu'ensuite les Grecs, grands charlatans, en firent honneur à l'art de l'architecte.

ÉQUISONNANCE, *s. f.*
Nom par lequel les anciens distinguaient des autres *consonances* celles de l'octave et de la double octave, les seules qui fassent paraphonie. Comme

Copyright Arvensa Editions

on a aussi quelquefois besoin de la même distinction dans la musique moderne, on peut l'employer avec d'autant moins de scrupule, que la sensation de l'octave se confond très souvent à l'oreille avec celle de l'unisson.

ESPACE, *s. m.*
Intervalle blanc, ou distance qui se trouve dans la portée entre une ligne et celle qui la suit immédiatement au-dessus et au-dessous. Il y a quatre *espaces* dans les cinq lignes, et il y a de plus deux *espaces*, l'un au-dessus, l'autre au-dessous de la portée entière ; l'on borne, quand il le faut, ces deux *espaces* indéfinis par des lignes postiches ajoutées en haut ou en bas, lesquelles augmentent l'étendue de la portée et fournissent de nouveaux *espaces*. Chacun de ces *espaces* divise l'intervalle des deux lignes qui le terminent en deux degrés diatoniques ; savoir, un de la ligne inférieure à l'*espace*, et l'autre de l'*espace* à la ligne supérieure. (Voyez PORTÉE.)

ÉTENDUE, s. f.
Différence de deux sons donnés qui en ont d'intermédiaires, ou somme de tous les intervalles compris entre les deux extrêmes. Ainsi la plus grande *étendue* possible ou celle qui comprend toutes les autres, est celle du plus grave au plus aigu de tous les sons sensibles ou appréciables. Selon les expériences de M. Euler, toute cette *étendue* forme un intervalle d'environ huit octaves, entre un son qui fait 30 vibrations par seconde, et un autre qui en fait 7552 dans le même temps.

Il n'y a point d'*étendue* en musique entre les deux termes de laquelle on ne puisse insérer une infinité de sons intermédiaires qui le partagent en une infinité d'intervalles, d'où il suit que l'*étendue* sonore ou musicale est divisible à l'infini, comme celle du temps et du lieu. (Voyez INTERVALLE.)

EUDROMÉ.
Nom de l'air que jouaient les hautbois aux jeux Athéniens, institués dans Argos en l'honneur de Jupiter. Hiérax, Argien, était l'inventeur de cet air.

ÉVITER, *v. a.*
Éviter une cadence, c'est ajouter une dissonance à l'accord final, pour changer le mode ou prolonger la phrase. (Voyez CADENCE.)

Copyright Arvensa Editions

ÉVITÉ, *participe.*
Cadence *évitée*. (Voyez CADENCE.)

ÉVOVAÉ, s. m.
Mot barbare formé de six voyelles qui marquent les syllabes des deux mots, *seculorum amen*, et qui n'est d'usage que dans le plain-chant. C'est sur les lettres de ce mot qu'on trouve indiquées dans les psautiers et antiphonaires des églises catholiques les notes par lesquelles, dans chaque ton et dans les diverses modifications du ton, il faut terminer les versets des psaumes ou des cantiques.
L'*évovaé* commence toujours par la dominante du ton de l'antienne qui le précède, et finit toujours par la finale.

EUTHIA, *s. f.*
Terme de la musique grecque, qui signifie une suite de notes procédant du grave à l'aigu. L'*euthia* était une des parties de l'ancienne mélopée.

EXACORDE, *s. m.*
Instrument à six cordes, ou système composé de six sons, tel que l'*exacorde* de Gui d'Arezzo.

EXÉCUTANT, *part. pris subst.*
Musicien qui exécutant sa partie dans un concert ; c'est la même chose que concertant (Voyez CONCERTANT.) Voyez aussi les deux mots qui suivent.

EXÉCUTER.*v.a.*
Exécuter une pièce de musique, c'est chanter et jouer toutes les parties qu'elle contient, tant vocales qu'instrumentales, dans l'ensemble qu'elles doivent avoir, et la rendre telle qu'elle est notée sur la partition.

Comme la musique est faite pour être entendue, on n'en peut bien juger que par l'exécution. Telle partition paraît admirable sur le papier, qu'on ne peut entendre exécuter sans dégoût, et telle autre n'offre aux yeux qu'une apparence simple et commune, dont l'exécution ravit par des effets inattendus. Les petits compositeurs, attentifs à donner de la symétrie et du jeu toutes leurs parties, paraissent ordinairement les plus habiles gens du monde, tant qu'on ne juge de leurs ouvrages que par les yeux. Aussi ont-ils souvent l'adresse de mettre tant d'instruments divers,

Copyright Arvensa Editions

tant de parties dans leur musique, qu'on ne puisse rassembler que très difficilement tous les sujets nécessaires pour l'*exécuter*.

EXÉCUTION. *s. f.*
L'action d'exécuter une pièce de musique.
Comme la musique est ordinairement composée de plusieurs parties dont le rapport exact, soit pour l'intonation, soit pour la mesure, est extrêmement difficile à observer, et dont l'esprit dépend plus du goût que des signes, rien n'est si rare qu'une bonne exécution. C'est peu de lire la musique exactement sur la note, il faut entrer dans toutes les idées du compositeur, sentir et rendre le feu de l'expression, avoir surtout l'oreille juste et toujours attentive pour écouter et suivre l'ensemble. Il faut, en particulier dans la musique française, que la partie principale sache presser ou ralentir le mouvement selon que l'exigent le goût du chant, le volume de voix, et le développement des bras du chanteur ; il faut, par conséquent, que toutes les autres parties soient, sans relâche, attentives à bien suivre celle-là. Aussi l'ensemble de l'Opéra de Paris, où la musique n'a point d'autre mesure que celle du geste, serait-il, à mon avis, ce qu'il y a de plus admirable en fait d'*exécution*.

« Si les Français, dit Saint-Évremont, par leur commerce avec les Italiens, sont parvenus composer plus hardiment, les Italiens ont aussi gagné au commerce des Français, en ce qu'ils ont appris d'eux à rendre leur *exécution* plus agréable, plus touchante et plus parfaite. » Le lecteur se passera bien, je crois, de mon commentaire sur ce passage. Je dirai seulement que les Français croient toute la terre occupée de leur musique, et qu'au contraire, dans les trois quarts de l'Italie, les musiciens ne savent pas même qu'il existe une musique française différente de la leur.

On appelle encore *exécution* la facilité de lire et d'exécuter une partie instrumentale, et l'on dit, par exemple, d'un symphoniste, qu'il a beaucoup d'*exécution*, lorsqu'il exécute correctement, sans hésiter, et à la première vue, les choses les plus difficiles : l'*exécution* prise en ce sens dépend surtout de deux choses : premièrement, d'une habitude parfaite de la touche et du doigter de son instrument ; en second lieu, d'une grande habitude de lire la musique et phraser en la regardant : car tant qu'on ne voit que des notes isolées, on hésite toujours à les prononcer : on n'acquiert la grande facilité de l'*exécution* qu'en les unissant par le sens commun qu'elles doivent former, et en mettant la chose à la place du

Copyright Arvensa Editions

signe. C'est ainsi que la mémoire du lecteur ne l'aide pas moins que ses yeux, et qu'il lirait avec peine une langue inconnue, quoique écrite avec les mêmes caractères, et composées des mêmes mots qu'il lit couramment dans la sienne.

EXPRESSION, *s. f.*
Qualité par laquelle le musicien sent vivement et rend avec énergie toutes les idées qu'il doit rendre, et tous les sentiments qu'il doit exprimer. Il y a une *expression* de composition et une d'exécution, et c'est de leur concours que résulte l'effet musical le plus puissant et le plus agréable.

Pour donner de l'*expression* à ses ouvrages, le compositeur doit saisir et comparer tous les rapports qui peuvent se trouver entre les traits de son objet et les productions de son art ; il doit connaître ou sentir l'effet de tous les caractères afin de porter exactement celui qui choisit au degré qui lui convient : car comme un bon peintre ne donne pas la même lumière tous ses objets, l'habile musicien ne donnera pas non plus la même énergie à tous ses sentiments, ni la même force à tous ses tableaux, et placera chaque partie au lieu qui convient, moins pour la faire valoir seule que pour donner un plus grand effet au tout.

Après avoir bien vu ce qu'il doit dire, il cherche comment il le dira ; et voici où commence l'application des préceptes de l'art, qui est comme la langue particulière dans laquelle le musicien veut se faire entendre.

La mélodie, l'harmonie, le mouvement, le choix des instruments et des voix sont les éléments du langage musical ; et la mélodie, par son rapport immédiat avec l'accent grammatical et oratoire, est celui qui donne le caractère à tous les autres. Ainsi c'est toujours du chant que se doit tirer la principale *expression*, tant dans la musique instrumentale que dans la vocale.

Ce qu'on cherche donc à rendre par la mélodie, c'est le ton dont s'expriment les sentiments qu'on veut représenter, et l'on doit bien se garder d'imiter en cela la déclamation théâtrale, qui n'est elle-même qu'une imitation, mais la voix de la nature parlant sans affectation et sans art. Ainsi le musicien cherchera d'abord un genre de mélodie qui lui fournisse les inflexions musicales les plus convenables au sens des paroles, en subordonnant toujours l'*expression* des mots à celle de la pensée, et celle-ci même à la situation de l'âme de l'interlocuteur : car quand on est fortement affecté, tous les discours que l'on tient prennent, pour ainsi dire,

Copyright Arvensa Editions

la teinte du sentiment général qui domine en nous, et l'on ne querelle point ce qu'on aime du ton dont on querelle un indifférent.

La parole est diversement accentuée selon les diverses passions qui l'inspirent, tantôt aigu et véhémente, tantôt remisse et lâche, tantôt variée et impétueuse, tantôt égale et tranquille dans ses inflexions. De là le musicien tire les différences des modes de chant qu'il emploie et des lieux divers dans lesquels il maintient la voix, la faisant procéder dans le bas par de petits intervalles pour exprimer les longueurs de la tristesse et de l'abattement, lui arrachant dans le haut les sons aigus de l'emportement et de la douleur, et l'entraînant rapidement, par tous les intervalles de son diapason, dans l'agitation du désespoir ou l'égarement des passions contrastées. Surtout il faut bien observer que le charme de la musique ne consiste pas seulement dans l'imitation, mais dans une imitation agréable ; et que la déclaration même, pour faire un si grand effet, doit être subordonnée à la mélodie : de sorte qu'on ne peut peindre le sentiment sans lui donner ce charme secret qui en est inséparable, ni toucher le coeur si l'on ne plaît à l'oreille. Et ceci est encore très conforme à la nature, qui donne au ton des personnes sensibles je ne sais quelle inflexions touchantes et délicieuses que n'eut jamais celui des gens qui ne sentent rien. N'allez donc pas prendre le baroque pour l'expressif, ni la dureté pour de l'énergie, ni donner un tableau hideux des passions que vous voulez rendre, ni faire en un mot comme à l'opéra français, où le ton passionné ressemble aux cris de la colique, bien plus qu'aux transports de l'amour.

Le plaisir physique qui résulte de l'harmonie augmente à son tour le plaisir moral de l'imitation, en joignant les sensations agréables des accords à l'*expression* de la mélodie par le même principe dont je viens de parler. Mais l'harmonie fait plus encore ; elle renforce l'*expression* même, en donnant plus de justesse et de précision aux intervalles mélodieux ; elle anime leur caractère, et marquant exactement leur place dans l'ordre de la modulation, elle rappelle ce qui précède, annonce ce qui doit suivre, et lie ainsi les phrases dans le chant, comme les idées se lient dans le discours. L'harmonie, envisagée de cette manière, fournit au compositeur de grands moyens d'*expression*, qui lui échappent quand il ne cherche l'*expression* que dans la seule harmonie ; car alors, au lieu d'animer l'accent, il l'étouffe par ses accords, et tous les intervalles, confondus dans un continuel remplissage, n'offrent à l'oreille qu'une suite de sons fondamentaux qui n'ont rien de touchant ni d'agréable, et dont l'effet s'arrête au cerveau.

Copyright Arvensa Editions

Que fera donc l'harmoniste pour concourir à l'*expression* de la mélodie et lui donner plus d'effet ? Il évitera soigneusement de couvrir le son principal dans la combinaison des accords ; il subordonnera tous ses accompagnements à la partie chantante ; il en aiguisera l'énergie par le concours des autres parties ; il renforcera l'effet de certains passages par des accords sensibles ; il en dérobera d'autres par supposition ou par suspension, en les comptant pour rien sur la basse ; il fera sortir les *expressions* fortes par des dissonances majeures, il réservera les mineures pour des sentiments plus doux. Tantôt il liera toutes ces parties par des sons continus et coulés ; tantôt il les fera contraster sur le chant par des notes piquées. Tantôt il frappera l'oreille par des accords pleins ; tantôt il renforcera l'accent par le choix d'un seul intervalle. Partout il rendra présent et sensible l'enchaînement des modulations, et fera servir la basse et son harmonie à déterminer le lieu de chaque passage dans le mode, afin qu'on entende jamais un intervalle ou un trait de chant sans sentir en même temps son rapport avec le tout.

À l'égard du rythme, jadis si puissant pour donner de la force, de la variété, de l'agrément l'harmonie poétique ; si nos langues, moins accentuées et moins prosodiques, ont perdu le charme qui en résultait, notre musique en substitue un autre plus indépendant du discours dans l'égalité de la mesure, et dans les diverses combinaisons de ses temps, soit à la fois dans le tout, soit séparément dans chaque partie. Les quantités de la langue sont presque perdues sous celles des notes ; et la musique, au lieu de parler avec la parole, emprunte en quelque sorte de la mesure un langage à part. La force de l'*expression* consiste, en cette partie, à réunir ces deux langages le plus qu'il est possible, et à faire que, si la mesure et le rythme ne parlent pas de la même manière, ils disent au moins les mêmes choses.

La gaîté qui donne de la vivacité à tous nos mouvements en doit donner de même à la mesure ; la tristesse resserre le coeur, ralentit les mouvements, et la même langueur se fait sentir dans les chants qu'elle inspire : mais quand la douleur est vive ou qu'il se passe dans l'âme de grands combats, la parole est inégale ; elle marche alternativement avec la lenteur du spondée et avec la rapidité du pyrrhique, et souvent s'arrête tout court comme dans le récitatif obligé : c'est pour cela que les musiques les plus expressives, ou du moins les plus passionnées, sont communément celles où les temps, quoique égaux entre eux, sont le plus inégalement

Copyright Arvensa Editions

divisés ; au lieu que l'image du sommeil, du repos, de la paix de l'âme, se peint volontiers avec des notes égales, qui ne marchent ni vite, ni lentement.

Une observation que le compositeur ne doit pas négliger, c'est que plus l'harmonie est recherchée, moins le mouvement doit être vif, afin que l'esprit ait le temps de saisir la marche des dissonances et le rapide enchaînement des modulations ; il n'y a que le dernier emportement des passions qui permette d'allier la rapidité de la mesure et la dureté des accords. Alors quand la tête est perdue, et qu'à force d'agitation l'acteur semble ne savoir plus ce qu'il dit, ce désordre énergique et terrible peut se porter ainsi jusqu'à l'âme du spectateur, et le mettre de même hors de lui. Mais si vous n'êtes bouillant et sublime, vous ne serez que baroque et froid ; jetez vos auditeurs dans le délire, ou gardez-vous d'y tomber : car celui qui perd la raison n'est jamais qu'un insensé aux yeux de ceux qui la conservent, et les fous n'intéressent plus.

Quoique la plus grande force de l'*expression* se tire de la combinaison des sons, la qualité de leur timbre n'est pas indifférente pour le même effet. Il y a des voix fortes et sonores qui en imposent par leur étouffe ; d'autres légères et flexibles bonnes pour les choses d'exécution ; d'autres sensibles et délicates qui vont au coeur par des chants doux et pathétiques. En général les dessus et toutes les voix aiguës sont plus propres pour exprimer la tendresse et la douceur, les basses et concordants pour l'emportement et la colère : mais les Italiens ont banni les basses de leurs tragédies, comme une partie dont le chant est trop rude pour le genre héroïque, et leur ont substitué les tailles ou ténor, dont le chant a le même caractère avec un effet plus agréable. Ils emploient ces mêmes basses plus convenablement dans le comique pour les rôles à manteaux, et généralement pour tous les caractères de charge.

Les instruments ont aussi des *expressions* très différentes selon que le son en est fort ou faible, que le timbre en est aigre ou doux, que le diapason en est grave ou aigu, et qu'on en peut tirer des sons en plus grande ou moindre quantité. La flûte est tendre, le hautbois gai, la trompette guerrière, le cor sonore, majestueux, propre aux grandes *expressions*. Mais il n'y a point d'instrument dont on tire une *expression* plus variée et plus universelle que le violon. Cet instrument admirable fait le fond de tous les orchestres, et suffit au grand compositeur pour en tirer tous les effets que les mauvais musiciens cherchent inutilement dans

Copyright Arvensa Editions

l'alliage d'une multitude d'instruments divers. Le compositeur doit connaître le manche du violon pour doigter ses airs, pour disposer ses arpèges, pour avoir l'effet des cordes à vide, et pour employer et choisir ses tons selon les diverse caractères qu'ils ont sur cet instrument.

Vainement le compositeur saura-t-il animer son ouvrage, si la chaleur qui doit y régner ne passe à ceux qui l'exécutent. Le chanteur qui ne voit que des notes dans sa partie n'est point en état de saisir l'*expression* du compositeur, ni d'en donner une à ce qu'il chante, s'il n'en a bien saisi le sens. Il faut entendre ce qu'on lit pour le faire entendre aux autres, et il ne suffit pas d'être sensible en général, si l'on ne l'est en particulier à l'énergie de la langue qu'on parle. Commencez donc par bien connaître le caractère du chant que vous avez rendre, son rapport au sens des paroles, la distinction de ses phrases, l'accent qu'il a par lui-même, celui qu'il suppose dans la voix de l'exécutant, l'énergie que le compositeur a donnée au poète, et celle que vous pouvez donner à votre tour au compositeur. Alors livrez vos organes à toute la chaleur que ces considérations vous auront inspirée ; faites ce que vous feriez si vous étiez à la fois le poète, le compositeur, l'acteur et le chanteur : et vous aurez toute l'*expression* qu'il vous est possible de donner à l'ouvrage que vous avez à rendre. De cette manière il arrivera naturellement que vous mettrez de la délicatesse et des ornements dans les chants qui ne sont qu'élégants et gracieux, du piquant et du feu dans ceux qui sont animés et gais, des gémissements et des plaintes dans ceux qui sont tendres et pathétiques, et toute l'agitation du *forte-piano* dans l'emportement des passions violentes. Partout où l'on réunira fortement l'accent musical à l'accent oratoire, partout où la mesure se fera vivement sentir et servira de guide aux accents du chant, partout où l'accompagnement et la voix sauront tellement accorder et unir leurs effets, qu'il n'en résulte qu'une mélodie, et que l'auditeur trompé attribue à la voix les passages dont l'orchestre l'embellit ; enfin partout où les ornements, sobrement ménagés, porteront témoignage de la facilité du chanteur, sans couvrir et défigurer le chant, l'*expression* sera douce, agréable et forte, l'oreille sera charmée et le coeur ému ; le physique et le moral concourront à la fois au plaisir des écoutants, et il régnera un tel accord entre la parole et le chant, que le tout semblera n'être qu'une langue délicieuse qui sait tout dire et plaît toujours.

EXTENSION, *s. f,* est, selon Aristoxène, une des quatre parties de la

Copyright Arvensa Editions

mélopée qui consiste à soutenir longtemps certains sons, et au-delà même de leur quantité grammaticale. Nous appelons aujourd'hui *tenues* les sons ainsi soutenus. (Voyez TENUE.)

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
DICTIONNAIRE DE MUSIQUE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

F

F *ut fa*, **F *fa ut***, ou simplement **F.**
Quatrième son de la gamme diatonique et naturelle, lequel s'appelle autrement (Voyez GAMME.)

C'est aussi le nom de la plus basse des trois *clefs* de la musique. (Voyez CLEF.)

FACE, *s. f.*
Combinaison, ou des sons d'un accord en commençant par un de ces sons et prenant les autres selon leur suite naturelle, ou des touches du clavier qui forment le même accord. D'où il suit qu'un accord peut avoir autant de *faces* qu'il y a de sons qui le composent ; car chacun peut être le premier à son tour.

L'accord parfait *ut mi sol* a trois *faces*. Par la première, tous les doigts sont rangés par tierces, et la tonique est sous l'index ; par la seconde, *mi sol ut*, il y a une quarte entre les deux derniers doigts, et la tonique est sous le dernier ; par la troisième, *sol ut mi*, la quarte est entre l'index et le quatrième, et la tonique est sous celui-ci. (Voyez RENVERSEMENT.)

Comme les accords dissonants ont ordinairement quatre sons, ils ont aussi quatre *faces*, qu'on peut trouver avec la même facilité. (Voyez DOIGTER.)

FACTEUR, *s. m.*
Ouvrier qui fait des orgues ou des clavecins.

FAIBLE, *adj.*

Copyright Arvensa Editions

Temps *faible*. (Voyez TEMPS)

FANFARE, *s. f.*
Sorte d'air militaire, pour l'ordinaire court et brillant, qui s'exécute par des trompettes, et qu'on imite sur d'autres instruments. La *fanfare* est communément à deux dessus de trompettes accompagnées de timbales ; et bien exécutée, elle a quelque chose de martial et de gai qui convient fort à son usage. De toutes les troupes de l'Europe, les allemandes sont celles qui ont les meilleurs instruments militaires : aussi leurs marches et *fanfares* font-elles un effet admirable. C'est une chose à remarquer que dans tout le royaume de France il n'y a pas un seul trompette qui sonne juste, et la nation la plus guerrière de l'Europe a les instruments militaires les plus discordants ; ce qui n'est pas sans inconvénient. Durant les dernières guerres, les paysans de Bohème, d'Autriche, et de Bavière, tous musiciens nés, ne pouvant croire que les troupes réglées eussent des instruments si faux et si détestables, prirent tous ces vieux corps pour de nouvelles levées qu'ils commencèrent à mépriser, et l'on ne saurait dire à combien de braves sens des tons faux ont coûté la vie : tant il est vrai que, dans l'appareil de la guerre, il ne faut rien négliger de ce qui frappe les sens !

FANTAISIE, *s. f.*
Pièce de musique instrumentale qu'on exécute en la composant. Il y a cette différence du *caprice* à la *fantaisie*, que le caprice est un recueil d'idées singulières et disparates que rassemble une imagination échauffée, et qu'on peut même composer à loisir ; au lieu que la *fantaisie* peut être une pièce très régulière, qui ne diffère des autres qu'en ce qu'on l'invente en l'exécutant, et qu'elle n'existe plus sitôt qu'elle est achevée. Ainsi le caprice est dans l'espèce et l'assortiment des idées, et la *fantaisie* dans leur promptitude à se présenter. Il suit de là qu'un *caprice* peut fort bien s'écrire, mais jamais une *fantaisie* ; car sitôt qu'elle est écrite ou répétée, ce n'est plus une *fantaisie*, c'est une pièce ordinaire.

FAUCET. (Voyez FAUSSET.)

FAUSSE-QUARTE. (Voyez QUARTE.)

FAUSSE-QUINTE, *s. f.*

Copyright Arvensa Editions

Intervalle dissonant, appelé par les Grecs *hemi-diapente*, dont les deux termes sont distants de quatre degrés diatoniques, ainsi que ceux de la quinte juste, mais dont l'intervalle est moindre d'un semi-ton ; celui de la quinte étant de deux tons majeurs, d'un ton mineur, et d'un semi-ton majeur, et celui de la *fausse-quinte* seulement d'un ton majeur, d'un ton mineur, et de deux semi-tons majeurs. Si, sur nos claviers ordinaires, on divise l'octave en deux parties égales, on aura d'un côté la *fausse-quinte*, comme *si fa*, et de l'autre le triton, comme *fa si* : mais ces deux intervalles, égaux en ce sens, ne le sont ni quant au nombre des degrés, puisque le triton n'en a que trois, ni dans la précision des rapports, celui de la *fausse-quinte* étant de 45 à 64, et celui du triton de 32 à 45.

L'accord de *fausse-quinte* est renversé de l'accord dominant, en mettant la note sensible au grave. Voyez au mot ACCORD comment celui-là s'accompagne.

Il faut bien distinguer quinte dissonance, de la *quinte-fausse* réputée consonnance, et qui n'est altérée que par accident. (Voyez QUINTE.)

Il faut bien distinguer la dissonance, de la, réputée *consonance*, et qui n'est altérée que par accident. (Voyez QUINTE.)

FAUSSE-RELATION, *s. f.*
Intervalle diminué ou superflu. (Voyez RELATION.)

FAUSSET, *s. m.*
C'est cette espèce de voix par laquelle un homme, sortant à l'aigu du diapason de sa voix naturelle, imite celle de la femme. Un homme fait à peu près, quand il chante le *fausset,* ce que fait un tuyau d'orgue quand il octavie. (Voyez OCTAVIER.)

Si ce mot vient du français *faux* opposé à *juste*, il faut l'écrire comme je fais ici, en suivant l'orthographe de l'Encyclopédie : mais s'il vient, comme je le crois, du latin *faux, faucis*, la gorge, il fallait, au lieu des deux *ss* qu'on a substituées, laisser le *c* que j'y avais mis : *faucet.*

FAUX, *adj.et adv.*
Ce mot est opposé à *juste*.

On chante *faux,* quand on n'entonne pas les intervalles dans leur justesse, qu'on forme des sons trop hauts ou trop bas.

Il y a des voix *fausses*, des cordes *fausses*, des instruments *faux*. Quant aux voix, on prétend que le défaut est dans l'oreille et non dans la glotte : cependant j'ai vu des gens qui chantaient très *faux*, et qui accordaient un instrument très

Copyright Arvensa Editions

juste. La fausseté de leur voix n'avait donc pas sa cause dans leur oreille. Pour les instruments, quand les tons en sont *faux*, c'est que l'instrument est mal construit, que les tuyaux en sont mal proportionnés, ou les cordes *fausses*, ou qu'elles ne sont pas d'accord ; que celui qui en joue touche *faux*, ou qu'il modifie mal le vent ou les lèvres.

FAUX-ACCORD.
Accord discordant, soit parce qu'il contient des dissonances proprement dites, soit parce que les consonnances n'en sont pas justes. (Voyez ACCORD-FAUX.)

FAUX-BOURDON, *s. m.*
musique à plusieurs parties, mais simple et sans mesure, dont les notes sont presque toutes égales et dont l'harmonie est toujours syllabique. C'est la psalmodie des catholiques romains chantée à plusieurs parties. Le chant de nos psaumes à quatre parties peut aussi passer pour une espèce de *faux-bourdon*, mais qui procède avec beaucoup de lenteur et de gravité.

FEINTE, *s. f.*
Altération d'une note ou d'un intervalle par un dièse ou par un bémol. C'est proprement le nom commun et générique du dièse et du bémol accidentels. Ce mot n'est plus en usage, mais on ne lui en a point substitué. La crainte d'employer des tours surannés énerve tous les jours notre langue ; la crainte d'employer de vieux mots l'appauvrit tous les jours : ses plus grands ennemis seront toujours les puristes.

On appelait aussi *feintes* les touches chromatiques du clavier, que nous appelons aujourd'hui touches blanches, et qu'autrefois on faisait noires, parce que nos grossiers ancêtres n'avaient pas songé à faire le clavier noir, pour donner de l'éclat à la main des femmes. On appelle encore aujourd'hui *feintes coupées* celles de ces touches qui sont brisées pour suppléer au ravalement.

FÊTE, *s. f.*
Divertissement de chant et de danse qu'on introduit dans un acte d'opéra, et qui interrompt ou suspend toujours l'action.

Ces *fêtes* ne sont amusantes qu'autant que l'opéra même est ennuyeux.

Copyright Arvensa Editions

Dans un drame intéressant et bien conduit, il serait impossible de les supporter.

La différence qu'on assigne à l'Opéra entre les mots de *fête* et de *divertissement*, est que le premier s'applique plus particulièrement aux tragédies, et le second aux ballets.

FI.

Syllabe avec laquelle quelques musiciens solfient le *fa* dièse, comme ils solfient par *ma* le *mi* bémol ; ce qui paraît assez bien entendu. (Voyez SOLFIER.)

FIGURÉ.

Cet adjectif s'applique aux notes ou à l'harmonie : aux notes, comme dans ce mot, *basse-figurée*, pour exprimer une basse dont les notes portant accord sont subdivisées en plusieurs autres notes de moindre valeur, (Voyez BASSE-FIGURÉE.) ; à l'harmonie, quand on emploi, par suppositio et dans une marche diatonique, d'autres notes que celles qui forment l'accord. (Voyez HARMONIE-FIGURÉE et SUPPOSITION.)

FIGURER, *v. a.*

C'est passer plusieurs notes pour une ; c'est faire des doubles, des variations ; c'est ajouter des notes au chant de quelque manière que ce soit ; enfin c'est donner aux sons harmonieux une figure de mélodie, en les liant par d'autres sons intermédiaires. (Voyez DOUBLE, FLEURTI HARMONIE-FIGURÉE.)

FILER UN SON, c'est en chantant ménager sa voix, en sorte qu'on puisse le prolonger longtemps sans reprendre haleine. Il y a deux manières de *filer* un son : la première en le soutenant toujours également ; ce qui se fait pour l'ordinaire sur les tenues où l'accompagnement travaille : la seconde en le renforçant ; ce qui est plus usité dans les passages et roulades. La première manière demande plus de justesse, et les Italiens la préfèrent ; la seconde a plus d'éclat et plaît davantage aux Français.

FIN, *s. f.*

Ce mot se place quelquefois sur la finale de la première partie d'un rondeau, pour marquer qu'ayant repris cette première partie, c'est sur

Copyright Arvensa Editions

cette finale qu'on doit s'arrêter et finir. (Voyez RONDEAU.)

On n'emploie plus guère ce mot à cet usage, les Français lui ayant substitué le point final, l'exemple des Italiens. (Voyez POINT-FINAL.)

FINALE, *s. f.*
Principale corde du mode qu'on appelle aussi tonique, et sur laquelle l'air ou la pièce doit finir. (Voyez MODE.)

Quand on compose à plusieurs parties, et surtout des chœurs, il faut toujours que la basse tombe en finissant sur la note même de la *finale*. Les autres parties peuvent s'arrêter sur sa tierce ou sur sa quinte. Autrefois c'était une règle de donner toujours à la fin d'une pièce la tierce majeure à la *finale*, même en mode mineur ; mais cet usage a été trouvé de mauvais goût et tout-à-fait abandonné.

FIXE, *adj.*
Cordes ou sons *fixes* ou stables. (Voyez SON, STABLE.)

FLATTÉ, *s. m.*
Agrément du chant français, difficile à définir ; mais dont on comprendra suffisamment l'effet par un exemple. (Voyez *Planche B, figure* 13, *au mot* FLATTÉ.)

FLEURTIS, *s. m.*
Sorte de contre-point figuré, lequel n'est point syllabique ou note sur note. C'est aussi l'assemblage de divers agréments dont on orne un chant trop simple. Ce mot a vieilli en tout sens. (Voyez BRODERIES, DOUBLE VARIATIONS, PASSAGES.)

FONDAMENTAL, adj. :
Son *fondamental* est celui qui sert de fondement à l'accord (voyez ACCORD), ou au ton (voyez TONIQUE). Basse-*fondamentale* est celle qui sert de fondement à l'harmonie. (Voyez BASSE-FONDAMENTALE.) Accord *fondamental* est celui dont la basse est *fondamentale*, et dont les sons sont arrangés selon l'ordre de leur génération : mais comme cet ordre écarte extrêmement les parties, on les rapproche par des combinaisons ou renversements ; et, pourvu que la basse reste la même, l'accord ne laisse pas pour cela de porter le nom de *fondamental* ; tel est, par exemple, cet accord ut mi soi, renfermé dans un intervalle de quinte : au lieu que dans

Copyright Arvensa Editions

l'ordre de sa génération *ut sol mi* y il comprend une dixième et même une dix-septième, puisque l'*ut fondamental* n'est pas la quinte de *sol,* mais l'octave de cette quinte.

FORCE, s. f.
Qualité du son appelée aussi quelquefois *intensité*, qui le rend plus sensible et le fait entendre de plus loin. Les vibrations plus ou moins fréquentes du corps sonore sont ce qui rend le son aigu ou gave ; leur plus grand ou moindre écart de la ligne de repos est ce qui rend fort ou faible. Quand cet écart est trop grand et qu'on force l'instrument ou la voix, (Voyez FORCER.) le son devient bruit, et cesse d'être appréciable.

FORCER la voix, c'est excéder en haut ou en bas son diapason, ou son volume à force d'haleine ; c'est crier au lieu de chanter. Toute voix qu'on *force* perd sa justesse : cela arrive même aux instruments où l'on *force* l'archet ou le vent ; et voilà pourquoi les Français chantent rarement juste.

FORLANE, *s. f.*
Air d'une danse du même nom, commune à Venise, surtout parmi les gondoliers. Sa mesure est à 6/8 ; elle se bat gaiement, et la danse est aussi fort gaie. On l'appelle *forlane* parce qu'elle a pris naissance dans le Frioul, dont les habitants s'appellent *Forlans*.

FORT, *adv.*
Ce mot s'écrit dans les parties pour marquer qu'il faut forcer le son avec véhémence, mais sans le hausser ; chanter à pleine voix, tirer de l'instrument beaucoup de son : ou bien il s'emploie pour détruire l'effet du mot *doux* employé précédemment.
Les Italiens ont encore superlatif *fortissimo*, dont on n'a guère besoin dans la musique française ; car on y chante ordinairement *très fort*.

FORT, *adj.*
Temps *fort*. (Voyez TEMPS.)

FORTE-PIANO. :
Substantif italien composé, et que les musiciens devraient franciser, comme les peintres ont francisé celui de *chiaro-scuro*, en adoptant l'idée

Copyright Arvensa Editions

qu'il exprime. Le *forte-piano* est l'art d'adoucir et renforcer les sons dans la mélodie imitative, comme on fait dans la parole qu'elle doit imiter. Non seulement quand on parle avec chaleur on ne s'exprime point toujours sur le même ton, mais on ne parle pas toujours avec le même degré de force. La musique, en imitant la variété des accents et des tons, doit donc imiter aussi les degrés intenses ou remisses de la parole, et parler tantôt doux, tantôt fort, tantôt à demi-voix ; et voilà ce qu'indique en général le mot *forte-piano*.

FRAGMENTS.
On appelait aussi à l'Opéra de Paris le choix de trois ou quatre actes de ballet, qu'on tire de divers opéra, et qu'on rassemble, quoiqu'ils n'aient aucun rapport entre eux, pour être représentés successivement le même jour, et remplir, avec leurs entractes, la durée d'un spectacle ordinaire. Il n'y a qu'un homme sans goût qui puisse imaginer un pareil ramassis, et qu'un théâtre sans intérêt où l'on puisse le supporter.

FRAPPÉ, *adj. pris subst.*
C'est le temps où l'on baisse la main ou le pied, et où l'on frappe pour marquer la mesure. (Voyez THÉSIS.) On ne frappe ordinairement du pied que le premier temps de chaque mesure ; mais ceux qui coupent en deux la mesure à quatre frappent aussi le troisième. En battant de la main la mesure, les Français ne frappent jamais que le premier temps, et marquent les autres par divers mouvements de main : mais les Italiens frappent les deux premiers de la mesure à trois, et lèvent le troisième ; ils frappent de même les deux premiers de la mesure à quatre, et lèvent les deux autres. Ces mouvements sont plus simples et semblent plus commodes.

FREDON, *s. m.*
Vieux mot qui signifie un passage rapide et presque toujours diatonique de plusieurs notes sur la même syllabe ; c'est à peu près ce que l'on a depuis appelé *roulade*, avec cette différence que la roulade dure davantage et s'écrit, au lieu que le *fredon* n'est qu'une courte addition de goût, ou, comme on disait autrefois, une *diminution* que le chanteur fait sur quelque note.

FREDONNER, *v. n. et a.*

Copyright Arvensa Editions

Faire des *fredons*. Ce mot est vieux, et ne s'emploie plus qu'en dérision.

FUGUE, *s. f.*
Pièce ou morceau de musique où l'on traite, selon certaines règles d'harmonie et de modulation, un chant appelé *sujet*, en le faisant passer successivement et alternativement d'une partie à une autre.

Voici les principales règles de la *fugue*, dont les unes lui sont propres, et les autres communes avec l'imitation.

I. Le sujet procède de la tonique à la dominante, ou de la dominante à la tonique, en montant ou en descendant.

II Toute *fugue* a sa réponse dans la partie qui suit immédiatement celle qui a commencé.

III Cette réponse doit rendre le sujet à la quarte ou à la quinte, et par mouvement semblable, le plus exactement qu'il est possible ; procédant de la dominante à la tonique, quand le sujet s'est annoncé de la tonique à la dominante, et *vice versa*. Une partie peut aussi reprendre le même sujet à l'octave ou à l'unisson de la précédente ; mais alors c'est répétition plutôt qu'une véritable réponse.

IV. Comme l'octave se divise en deux parties inégales, dont l'une comprend quatre degrés en montant de la tonique à la dominante, et l'autre seulement trois en continuant de monter de la dominante à la tonique, cela oblige d'avoir égard à cette différence dans l'expression du sujet, et de faire quelque changement dans la réponse, pour ne pas quitter les cordes essentielles du mode. C'est autre chose quand on se propose de changer de ton ; alors l'exactitude même de la réponse prise sur une autre corde produit les altérations propres à ce changement.

V. Il faut que la fugue soit dessinée de telle sorte que la réponse puisse entrer avant la fin du premier chant, afin qu'on entende en partie l'une et l'autre à la fois, que par cette anticipation le sujet se lie pour ainsi dire à lui-même, et que l'art du compositeur se montre dans ce concours. C'est se moquer que de donner pour *fugue* un chant qu'on ne fait que promener d'une partie à l'autre, sans autre gêne que de l'accompagner ensuite à sa volonté : cela mérite tout au plus le nom d'imitation. (Voyez IMITATION.)

Outre ces règles qui sont fondamentales, pour réussir dans ce genre de composition, il y en a d'autres qui, pour n'être que de goût, n'en sont pas moins essentielles. Les *fugues*, en général, rendent la musique plus bruyante qu'agréable ; c'est pourquoi elles conviennent mieux dans les

Copyright Arvensa Editions

chœurs que partout ailleurs. Or, comme leur principal mérite est de fixer toujours l'oreille sur le chant principal ou sujet, qu'on fait pour cela passer incessamment de partie en partie, et de modulation en modulation, le compositeur doit mettre tous ses soins à rendre toujours ce chant bien distinct, ou à empêcher qu'il ne soit étouffé ou confondu parmi les autres parties. Il y a pour cela deux moyens. L'un, dans le mouvement qu'il faut sans cesse contraster : de sorte que, si la marche de la *fugue* est précipitée, les autres parties procèdent posément par des notes longues ; et, au contraire, si la *fugue* marche gravement, que les accompagnements travaillent davantage. Le second moyen est d'écarter l'harmonie, de peur que les autres parties, s'approchant trop de celle qui chante le sujet, ne se confondent avec elle, et ne l'empêchent de se faire entendre assez nettement ; en sorte que ce qui serait un vice partout ailleurs devient ici une beauté.

Unité de mélodie *;* voilà la grande règle commune qu'il faut souvent pratiquer par des moyens différents. Il faut choisir les accords, les intervalles, afin qu'un certain son, et non pas un autre, fasse l'effet principal : unité de mélodie.

Il faut quelquefois mettre en jeu des instruments ou des voix d'espèce différente, afin que la partie qui doit dominer se distingue plus aisément : *unité de mélodie*. Une autre attention non moins nécessaire est, dans les divers enchaînements de modulations qu'amène la marche et le progrès de la *fugue*, de faire que toutes ces modulations se correspondent à la fois dans toutes les parties, de lier le tout dans son progrès par une exacte conformité de ton, de peur qu'une partie étant dans un ton et l'autre dans un autre, l'harmonie entière ne soit dans aucun, et ne présente plus d'effet simple à l'oreille, ni d'idée simple à l'esprit : *unité de mélodie*. En un mot, dans toute *fugue*, la confusion de mélodie et de modulation est en même temps ce qu'il y a de plus à craindre et de plus difficile à éviter ; et le plaisir que donne ce genre de musique étant toujours médiocre, on peut dire qu'une belle *fugue* est l'ingrat chef-d'oeuvre d'un bon harmoniste.

Il y a encore plusieurs autres manières de *fugues ;* comme les *fugues perpétuelles*, appelées *canons*, les *doubles fugues*, les *contre-fugues*, ou *fugues renversées*, qu'on peut voir chacune à son mot, et qui servent plus à étaler l'art des compositeurs qu'à flatter l'oreille des écoutants.

Fugue, du latin *fuga*, *fuite* ; parce que les parties, partant ainsi

Copyright Arvensa Editions

successivement, semblent se fuir et se poursuivre l'une l'autre.

FUGUE RENVERSÉE. C’est une *fugue* dont la réponse se fait par mouvement contraire à celui du sujet. (Voyez CONTRE-FUGUE.)

FUSÉE, *s. f.*
Trait rapide et continu qui monte ou descend pour joindre diatoniquement deux notes à un grand intervalle l'une de l'autre. (Voyez *Pl. C, figure* 4.) A moins que la *fusée* ne soit notée, il faut, pour l'exécuter, qu'une des deux notes extrêmes ait une durée sur laquelle on puisse passer la *fusée* sans altérer la mesure.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
DICTIONNAIRE DE MUSIQUE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

G

G *re sol*, **G *sol re ut***, ou simplement **G.**
Cinquième son de la gamme diatonique, lequel s'appelle autrement *sol*. (Voyez GAMME.)
C'est aussi le nom de la plus haute des trois *clefs* de la musique. (Voyez CLEF.)

GAI, *adv.*
Ce mot, écrit au-dessus d'un air ou d'un morceau de musique, indique un mouvement moyen entre le vite et le modéré : il répond au mot italien *allegro*, employé pour le même usage. (Voyez ALLEGRO.)

Ce mot peut s'entendre aussi du caractère d'une musique, indépendamment du mouvement.

GAILLARDE, *s. f.*
Air à trois temps gais d'une danse de même nom. On la nommait autrefois *romanesque*, parce qu'elle nous est, dit-on, venue de Rome, ou du moins d'Italie.

Cette danse est hors d'usage depuis longtemps. Il en est resté seulement un pas appelé, *pas de gaillarde*.

GAMME, **GAMM'UT**, ou **GAMMA-UT.**
Table ou échelle inventée par Gui l'Arétin, sur laquelle on apprend à nommer et à entonner juste les degrés de l'octave par les six notes de musique *ut re mi fa sol la*, suivant toutes les dispositions qu'on peut leur donner ; ce qui s'appelle *solfier*. (Voyez ce mot.)

Copyright Arvensa Editions

La *gamme* a aussi été nommée *main harmonique*, parce que Gui employa d'abord la figure d'une main, sur les doigts de laquelle il rangea ses notes, pour montrer les rapports de ses hexacordes avec les cinq tétracordes des Grecs. Cette main a été en usage pour apprendre à nommer les notes jusqu'à l'invention du *si* qui a aboli chez nous les muances, et par conséquent la main harmonique qui sert à les expliquer.

Gui Arétin ayant, selon l'opinion commune, ajouté au diagramme des Grecs un tétracorde à l'aigu, et une corde au grave, ou plutôt, selon Meibomius, ayant, par ces additions, rétabli ce diagramme dans son ancienne étendue, il appela cette corde grave hypoproslambanomenos, et la marqua par le « gamma » des Grecs ; et comme cette lettre se trouva ainsi à la tête de l'échelle, en plaçant dans le haut les sons graves, selon la méthode des anciens, elle a fait donner à cette échelle le nom barbare de *gamme*.

Cette *gamme* donc, dans toute son étendue, était composée de vingt cordes ou notes, c'est-à-dire, de deux octaves et d'une sixte majeure. Ces cordes étaient représentées par des lettres et par des syllabes. Les lettres désignaient invariablement chacune une corde déterminée de l'échelle, comme elles font encore aujourd'hui ; mais comme il n'y avait d'abord que six lettres, enfin que sept, et qu'il fallait recommencer d'octave en octave, on distinguait ces octaves par les figures des lettres. La première octave se marquait par des lettres capitales de cette manière : Γ. A. B. etc. la seconde, par des caractères courants *g. a. b.* ; et pour la sixte surnuméraire, on employait des lettres doubles, *gg, aa, bb,* etc.

Quant aux syllabes, elles ne représentaient que les noms qu'il fallait donner aux notes en les chantant. Or, comme il n'y avait que six noms pour sept notes, c'était une nécessité qu'au moins un même nom fût donné à deux différentes notes ; ce qui se fit de manière que ces deux notes *mi fa*, ou *la fa*, tombassent sur les demi-tons. Par conséquent, dès qu'il se présentait un dièse ou un bémol qui amenait un nouveau demi-ton, c'étaient encore des noms changer ; ce qui faisait donner le même nom à différentes notes, et différents noms à la même note, selon le progrès du chant ; et ces changements de noms s'appelaient *muances*.

On appelait donc ces muances par la gamme. A la gauche de chaque degré on voyait une lettre qui indiquait la corde précise appartenant à ce degré. A la droite, dans les cases, on trouvait les différents noms que cette même note devait porter en montant ou en descendant par bécarre ou par

Copyright Arvensa Editions

bémol, selon le progrès.

Les difficultés de cette méthode ont fait faire en divers temps plusieurs changements à la *gamme*. La figure 10, Planche A, représente cette *gamme*, telle qu'elle est actuellement usitée en Italie. C'est à peu près la même chose en Espagne et en Portugal, si ce n'est qu'on trouve quelquefois à la dernière place la colonne du bécarre, qui est ici la première, où quelque autre différence aussi peu importante.

Pour se servir de cette échelle, si l'on veut chanter au naturel, on applique *ut* à Γ de la première colonne, le long de laquelle on monte jusqu'au *la* ; après quoi, passant à droite dans la colonne du *b* naturel, on nomme *fa* ; on monte au *la* de la même colonne, puis on retourne dans la précédente à *mi*, et ainsi de suite ; ou bien on peut commencer par *ut* au C de la seconde colonne, arrivé au *la*, passer à *mi* dans la première colonne, puis repasser dans l'autre colonne au *fa*. Par ce moyen l'une de ces transitions forme toujours un demi-ton, savoir *la fa* : et l'autre toujours un ton ; savoir, *la mi*. Par bémol, on peut commencer à l'*ut* en *c* ou *f*, et faire les transitions de la même manière, etc.

En descendant par bécarre ou quitte l'*ut* de la colonne du milieu pour passer au *mi* de celle par bécarre, ou au *fa* de celle par bémol ; puis descendant jusqu'à l'*ut* de cette nouvelle colonne, on en sort par *fa* de gauche à droite, par *mi* de droite à gauche, etc.

Les Anglais n'emploient pas toutes ces syllabes, mais seulement les quatre premières, *ut re mi fa*, changeant ainsi de colonne de quatre en quatre notes, ou de trois en trois par une méthode semblable à celle que je viens d'expliquer, si ce n'est qu'au lieu de *la fa* et de *la mi*, il faut muer par *fa ut*, et par *mi ut*.

Les Allemands n'ont point d'autre *gamme* que les lettres initiales qui marquent les sons fixes dans les autres *gammes*, et ils solfient même avec ces lettres de la manière qu'on pourra voir au mot SOLFIER.

La *gamme* française, autrement dite *gamme* du *si*, lève les embarras de toutes ces transitions. Elle consiste en une simple échelle de six degrés sur deux colonnes, outre celle des lettres. (Voyez Planche A, Fig. 11.) La première colonne à gauche est pour chanter par bémol, c'est-à-dire avec un bémol à la clef ; la seconde, pour chanter au naturel. Voilà tout le mystère de la *gamme* française, qui n'a guère plus de difficulté que d'utilité, attendu que toute autre altération qu'un bémol la met à l'instant hors d'usage. Les autres *gammes* n'ont par-dessus celle-là que l'avantage d'avoir

Copyright Arvensa Editions

aussi une colonne pour le bécarre, c'est-à-dire pour un dièse à la clef ; mais sitôt qu'on y met plus d'un dièse ou d'un bémol (ce qui ne se faisait jamais autrefois), toutes ces *gammes* sont également inutiles.

Aujourd'hui que les musiciens français chantent tout au naturel, ils n'ont que faire de *gamme*. *C sol ut*, *ut*, et C ne sont pour eux que la même chose. Mais dans le système de Gui, *ut* et une chose, et C en est une autre fort différence ; et quand il a donné à chaque note une syllabe et une lettre, il n'a pas prétendu en faire des synonymes ; ce qui eût été doubler inutilement les noms et les embarras.

GAVOTTE, *s. f.*
Sorte de danse dont l'air est à deux temps, et se coupe en deux reprises, dont chacune commence avec le second temps et finit sur le premier. Le mouvement de la *gavotte* est ordinairement gracieux, souvent gai, quelquefois aussi tendu et lent. Elle marque ses phrases et ses repos de deux et deux mesures.

GÉNIE, *s. m.*
Ne cherche point, jeune artiste, ce que c'est que le génie. En as-tu, tu le sens en toi-même. N'en as-tu pas, tu ne le connaîtras jamais. Le *génie* du musicien soumet l'univers entier à son art. Il peint tous les tableaux par des sons ; il fait parler le silence même ; il rend les idées par des sentiments, les sentiments par des accents ; et les passions qu'il exprime, il les excite au fond des coeurs. La volupté, par lui, prend de nouveaux charmes ; la douleur qu'il fait gémir arrache des cris ; il brûle sans cesse et ne se consume jamais. Il exprime avec chaleur les frimats et les glaces ; même en peignant les horreurs de la mort, il porte dans l'âme ce sentiment de vie qui ne l'abandonne point, et qu'il communique aux coeurs faits pour le sentir. Mais hélas ! il ne sait rien dire à ceux où son germe n'est pas, et ses prodiges sont peu sensibles à qui ne les peut imiter. Veux-tu donc savoir si quelque étincelle de ce feu dévorant t'anime ? Cours, vole à Naples écouter les chefs-d'oeuvre de *Leo*, de *Durante*, de *Jomelli*, de *Pergolèse*. Si tes yeux s'emplissent de larmes, si tu sens ton coeur palpiter, si des tressaillements t'agitent, si l'oppression te suffoque dans tes transports, prends le Métastase et travaille ; son *génie* échauffera le tien, tu créeras à son exemple : c'est là ce que fait le *génie*, et d'autres yeux te rendront bientôt les pleurs que les maîtres t'ont fait verser. Mais si les

Copyright Arvensa Editions

charmes de ce grand art te laissent tranquille, si tu n'as ni délire ni ravissement, si tu ne trouves que beau ce qui transporte, oses-tu demander ce qu'est le *génie* ? Homme vulgaire, ne profane point ce nom sublime. Que t'importerait de le connaître ? tu ne saurais le sentir : fais de la musique française.

GENRE, *s. m.*
Division et disposition du tétracorde, considéré dans les intervalles des quatre sons qui le composent. On conçoit que cette définition, qui est celle d'Euclide, n'est applicable qu'à la musique grecque, dont j'ai à parler en premier lieu.

La bonne constitution de l'accord du tétracorde, c'est-à-dire l'établissement d'un genre régulier, dépendait des trois règles suivantes, que je tire d'Aristoxène.
La première était que les deux cordes extrêmes du tétracorde devaient toujours rester immobiles, afin que leur intervalle fût toujours celui d'une quarte juste ou du diatessaron. Quant aux deux cordes moyennes, elles variaient à la vérité ; mais l'intervalle du lichanos la mese ne devait jamais passer deux *tons*, ni diminuer au-delà d'un *ton* ; de sorte qu'on avait précisément l'espace d'un ton pour varier l'accord du lichanos, et c'est la seconde règle. La troisième était que l'intervalle de la parhypate, ou seconde corde à l'hypate, n'excédât jamais celui de la même parhypate au lichanos.

Comme en général cet accord pouvait se diversifier de trois façons, cela constituait trois principaux *genres* ; savoir, le diatonique, le chromatique et l'enharmonique. Ces deux derniers *genres*, où les deux premiers intervalles faisaient toujours ensemble une somme moindre que le troisième intervalle, s'appelaient, à cause de cela, *genres épais* ou *serrés*. (Voyez ÉPAIS.)

Dans le diatonique, la modulation procédait par un demi-ton, un *ton*, et un autre *ton*, *si ut re mi* ; et comme on y passait par deux *tons* consécutifs, de là lui venait le nom de *diatonique*. Le chromatique procédait successivement par deux demi-tons et un hémi-diton ou une tierce majeure, *si, ut, ut dièse, mi* ; cette modulation tenait le milieu entre celles du diatonique et de l'enharmonique, y faisant, pour ainsi dire, sentir diverses nuances de sons, de même qu'entre deux couleurs principales on introduit plusieurs nuances intermédiaires, et de là vient qu'on appelait ce

Copyright Arvensa Editions

genre chromatique ou coloré. Dans l'enharmonique, la modulation procédait par deux quarts de ton, en divisant, selon la doctrine d'Aristoxène, le demi-ton majeur en deux parties égales, et un diton ou une tierce majeure, comme *si*, *si* dièse enharmonique, *ut*, et *mi* : ou bien, selon les pythagoriciens, en divisant le demi-ton majeur en deux intervalles inégaux, qui formaient, l'un le demi-ton mineur, c'est-à-dire notre dièse ordinaire, et l'autre le complément de ce même demi-ton mineur au demi-ton majeur, et ensuite le diton, comme ci-devant, *si*, *si* dièse ordinaire, *ut*, *mi*. Dans le premier cas, les deux intervalles égaux du *si* à l'*ut* étaient tous deux enharmoniques ou d'un quart de ton ; dans le second cas, il n'y avait d'enharmonique que le passage du *si* dièse à l'*ut*, c'est-à-dire la différence du demi-ton mineur au demi-ton majeur, laquelle est le dièse appelé *de Pythagore*, et le véritable intervalle enharmonique donné par la nature.

Comme donc cette modulation, dit M.Burette, se tenait d'abord très serrée, ne parcourant que de petits intervalles, des intervalles presque insensibles, on la nommait *enharmonique*, comme qui dirait *bien jointe*, bien assemblée, *probè coagmentata*.

Outre ces genres principaux, il y en avait d'autres qui résultaient tous des divers partages du tétracorde, ou de façons de l'accorder différentes de celles dont je viens de parler. Aristoxène subdivise le *genre* diatonique en syntonique et diatonique mol,(voyez DIATONIQUE.) et le*genre* chromatique en mol, hémolien et tonique,(voyez CHROMATIQUE.) dont i donne les différences comme je les rapporte à leurs articles. Aristide Quintilien fait mention de plusieurs autres *genres* particuliers, et il en compte six qu'il donne pour très anciens ; savoir, le lydien, le dorien, le phrygien, l'ionien, le mixolydien, et syntonolydien. Ces six *genres*, qu'il ne faut pas confondre avec les tons ou modes de m mes noms, différaient par leurs degrés ainsi que par leur accord ; les uns n'arrivaient pas à l'octave, les autres l'atteignaient, les autres la passaient ; en sorte qu'ils participaient à la fois du *genre* et du mode. On en peut voir le détail dans le *Musicien grec*.

En général, le diatonique se divise en autant d'espèces qu'on peut assigner d'intervalles différents entre le demi-ton et le *ton*.

Le *chromatique*, en autant d'espèces qu'on peut assigner d'intervalles entre le demi-ton et le dièse enharmonique.

Quant à l'enharmonique, il ne se subdivise point.

Indépendamment de toutes ces subdivisions, il y avait encore un genre

Copyright Arvensa Editions

commun dans lequel on n'employait que des sons stables qui appartiennent à tous les *genres*, et un *genre* mixte qui participait du caractère de deux *genres* ou de tous les trois. Or, il faut bien remarquer que dans ce mélange des *genres*, qui était très rare, on n'employait pas pour cela plus de quatre cordes, mais on les tendait ou relâchait diversement durant une même pièce ; ce qui ne paraît pas trop facile à pratiquer. Je soupçonne que peut-être un tétracorde était accord dans un *genre*, et un autre dans un autre ; mais les auteurs ne s'expliquent pas clairement là-dessus.

On dit dans Aristoxène (Liv. I, Part. II.) que jusqu'au temps d'Alexandre le diatonique et le chromatique étaient négligés des anciens musiciens, et qu'ils ne s'exerçaient que dans le *genre* enharmonique, comme le seul digne de leur habileté ; mais ce *genre* était entièrement abandonné du temps de Plutarque, et le chromatique aussi fut oublié, même avant Macrobe.

L'étude des écrits des anciens, plus que le progrès de notre musique, nous a rendu ces idées perdues chez leurs successeurs. Nous avons comme eux le *genre* diatonique, le chromatique, et l'enharmonique, mais sans aucunes divisions, et nous considérons ces *genres* sous ces idées fort différentes de celles qu'ils en avaient. C'étaient pour eux autant de manières particulières de conduire le chant sur certaines cordes prescrites. Pour nous, ce sont autant de manières de conduire le corps entier de l'harmonie, qui forcent les parties à suivre les intervalles prescrits par ces *genres* ; de sorte que le *genre* appartient encore plus l'harmonie qui l'engendre, qu'à la mélodie qui le fait sentir.

Il faut encore observer que, dans notre musique, les *genres* sont presque toujours mixtes ; c'est-à-dire, que le diatonique entre pour beaucoup dans le chromatique, et que l'un et l'autre sont nécessairement mêlés à l'enharmonique. Une pièce de musique tout entière dans un seul *genre* serait très difficile à conduire et ne serait pas supportable ; car dans le diatonique, il serait impossible de changer de ton, dans le chromatique, on serait forcé de changer de ton à chaque note, et dans l'enharmonique il n'y aurait absolument aucune sorte de liaison. Tout cela vient encore des règles de l'harmonie, qui assujettissent la succession des accords à certaines règles incompatibles avec une continuelle succession enharmonique ou chromatique, et aussi de celle de la mélodie, qui n'en saurait tirer de beaux chants. Il n'en toit pas de même des *genres* des

Copyright Arvensa Editions

anciens. Comme les tétracordes étaient également complets, quoique divisés différemment dans chacun des trois systèmes, si dans la mélodie ordinaire un *genre* eût emprunté d'un autre d'autres sons que ceux qui se trouvaient nécessairement communs entre eux, le tétracorde aurait eu plus de quatre cordes, et toutes les règles de leur musique auraient été confondues.

M. Serre de Genève a fait la distinction d'un quatrième *genre* duquel j'ai parlé dans son article. (Voyez DIACOMMATIQUE.)

GIGUE, s. f.
Air d'une danse de même nom, dont la mesure est à six-huit et d'un mouvement assez gai. Les opéra français contiennent beaucoup de *gigues*, et les *gigues* de Correlli ont été longtemps célèbres : mais ces airs sont entièrement passés de mode ; on n'en fait plus du tout en Italie, et l'on n'en fait plus guère en France.

GOÛT, s. m.
De tous les dons naturels le *goût* est celui qui se sent le mieux et qui s'explique le moins ; il ne serait pas ce qu'il est, si l'on pouvait le définir, car il juge des objets sur lesquels le jugement n'a plus de prise, et sert, si j'ose parler ainsi, de lunettes à la raison.

Il y a, dans la mélodie, des chants plus agréables que d'autres, quoique également bien modulés ; il y a, dans l'harmonie, des choses d'effet et des choses sans effet, toutes également régulières ; il y a dans l'entrelacement des morceaux un art exquis de faire valoir les uns par les autres, qui tient à quelque chose de plus fin que la loi des contrastes. Il y a dans l'exécution du même morceau des manières différentes de le rendre, sans jamais sortir de son caractère : de ces manières, les unes plaisent plus que les autres, et loin de les pouvoir soumettre aux règles, on ne peut pas même les déterminer. Lecteur, rendez-moi raison de ces différences, et je vous dirai ce que c'est que le *goût*.

Chaque homme a un *goût* particulier par lequel il donne aux choses qu'il appelle belles et bonnes un ordre qui n'appartient qu'à lui. L'un est plus touché des morceaux pathétiques, l'autre aime mieux les airs gais. Une voix douce et flexible changera ses chants d'ornements agréables, une voix sensible et forte animera les siens des accents de la passion. L'un cherchera la simplicité dans la mélodie : l'autre fera cas des traits

Copyright Arvensa Editions

recherchés : et tous deux appelleront élégance le *goût* qu'ils auront préféré. Cette diversité vient, tantôt de la différente disposition des organes, dont le *goût* enseigne à tirer parti, tantôt du caractère particulier de chaque homme, qui le rend plus sensible à un plaisir ou à un défaut qu'à un autre, tantôt de la diversité d'âge ou de sexe, qui tourne les désirs vers des objets différents. Dans tous ces cas, chacun n'ayant que son *goût* à opposer à celui d'un autre, il est évident qu'il n'en faut point disputer.

Mais il y a aussi un *goût* général sur lequel tous les gens bien organisés s'accordent ; et c'est celui-ci seulement auquel on peut donner absolument le nom de *goût*. Faites entendre un concert à des oreilles suffisamment exercées et à des hommes suffisamment instruits, le plus grand nombre s'accordera, pour l'ordinaire, sur le jugement des morceaux et sur l'ordre de préférence qui leur convient. Demandez à chacun raison de son jugement, il y a des choses sur lesquelles ils la rendront d'un avis presque unanime : ces choses sont celles qui se trouvent soumises aux règles ; et ce jugement commun est alors celui de l'artiste ou du connaisseur. Mais de ces choses qu'ils s'accordent à trouver bonnes ou mauvaises, il y en a sur lesquelles ils ne pourront autoriser leur jugement par aucune raison solide et commune à tous ; et ce dernier jugement appartient à l'homme de *goût*. Que si l'unanimité parfaite ne s'y trouve pas, c'est que tous ne sont pas également bien organisés, que tous ne sont pas gens de *goût*, et que les préjugés de l'habitude ou de l'éducation changent souvent, par des conventions arbitraires, l'ordre des beautés naturelles. Quant à ce *goût*, on en peut disputer, parce qu'il n'y en a qu'un qui soit le vrai : mais je ne vois guère d'autre moyen de terminer la dispute que celui de compter les voix, quand on ne convient pas même de celle de la nature. Voilà donc ce qui doit décider de la préférence entre la musique française et l'italienne.

Au reste, le génie crée, mais le *goût* choisit ; et souvent un génie trop abondant a besoin d'un censeur sévère qui l'empêche d'abuser de ses richesses. Sans *goût* on peut faire de grandes choses ; mais c'est lui qui les rend intéressantes. C'est le *goût* qui fait saisir au compositeur les idées du poète ; c'est le *goût* qui fournit à l'un et à l'autre tout ce qui peut orner et faire valoir leur sujet ; et c'est le *goût* qui donne à l'auditeur le sentiment de toutes ces convenances. Cependant le *goût* n'est point la sensibilité. On peut avoir beaucoup de *goût* avec une âme froide, et tel homme transporté des choses vraiment passionnées est peu touché des gracieuses. Il semble que le *goût* s'attache plus volontiers aux petites expressions, et la

Copyright Arvensa Editions

sensibilité aux grandes.

GOÛT-DU-CHANT.
C'est ainsi qu'on appelle en France l'art de chanter ou de jouer les notes avec les agréments qui leur conviennent, pour couvrir un peu la fadeur du chant français. On trouve à Paris plusieurs maîtres de *goût-de-chant*, et ce *goût* a plusieurs termes qui lui sont propres ; on trouvera les principaux au mot AGRÉMENTS.

Le *goût-de-chant* consiste aussi beaucoup à donner artificiellement à la voix du chanteur le timbre, bon ou mauvais, de quelque acteur ou actrice à la mode. Tantôt il consiste à nasillonner, tantôt à canarder, tantôt à chevroter, tantôt à glapir : mais tout cela sont des grâces passagères qui changent sans cesse avec leurs auteurs.

GRAVE OU **GRAVEMENT.**
Adverbe qui marque lenteur dans le mouvement, et de plus, une certaine gravité dans l'exécution.

GRAVE, *adj.,* est opposé à *aigu*. Plus les vibrations du corps sonore sont lentes, plus le son est *grave*. (Voyez SON, GRAVITÉ.)

GRAVITÉ, *s. f.*
C'est cette modification du son par laquelle on le considère comme *grave* ou *bas* par rapport à d'autres sons qu'on appelle *hauts* ou *aigus*. Il n'a point dans la langue française de corrélatif à ce mot ; car celui d'*acuité* n'a pu passer.

La *gravité* des sons dépend de la grosseur, longueur, tension des cordes, de la longueur et du diamètre des tuyaux, et en général du volume et de la masse des corps sonores. Plus ils ont de tout cela, plus leur *gravité* est grande ; mais il n'y a point de *gravité* absolue, et nul son n'est grave ou aigu que par comparaison.

GROS-FA.
Certaines vieilles musiques d'église, en notes quarrées, rondes, ou blanches, s'appelaient jadis du *gros-fa*.

GROUPE, *s. m.*

Copyright Arvensa Editions

Selon l'abbé Brossard, quatre notes égales et diatoniques, dont la première et la troisième sont sur le même degré, forment un *groupe*. Quand la deuxième descend et que la quatrième monte, c'est *groupe ascendant* ; quand la deuxième monte et que la quatrième descend, c'est *groupe descendant* ; il ajoute que ce nom a été donné à ces notes à cause de la figure qu'elles forment ensemble.
Je ne me souviens pas d'avoir jamais ouï employer ce mot, en parlant, dans le sens que lui donne l'abbé Brossard, ni même de l'avoir lu dans le même sens ailleurs que dans son dictionnaire.

GUIDE, *s. f.*
C'est la partie qui entre la première dans une fugue et annonce le sujet. (Voyez FUGUE.) Ce mot, commun en Italie, est peu usité en France dans l même sens.

GUIDON, *s. m.*
Petit signe de musique, lequel se met à l'extrémité de chaque portée sur le degré où sera placée la note qui doit commencer la portée suivante. Si cette première note est accompagnée accidentellement d'un dièse, d'un bémol, ou d'un bécarre, il convient d'en accompagner aussi le *guidon*.
On ne se sert plus de *guidons* en Italie, surtout dans les partitions où, chaque portée ayant toujours dans l'accolade sa place fixe, on ne saurait guère se tromper en passant de l'une à l'autre. Mais les *guidons* sont nécessaires dans les partitions françaises, parce que, d'une ligne à l'autre, les accolades embrassant plus ou moins de portées, vous laissent dans une continuelle incertitude de la portée correspondante à celle que vous avez quittée.

GYMNOPÉDIE, *s. f.*
Air ou nome sur lequel dansaient à nu les jeunes Lacédémoniennes.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
DICTIONNAIRE DE MUSIQUE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

H

HARMTIAS.
Nom d'un nome dactylique de la musique grecque, inventé par le premier Olympe phrygien.

HARMONIE, *s. f.*
Le sens que donnaient les Grecs à ce mot dans leurs musique est d'autant moins facile à déterminer, qu'étant originairement un nom propre, il n'a point de racine par lesquelles on puisse le décomposer pour en tirer l'étymologie. Dans les anciens traités qui nous restent, l'*harmonie* paraît être la partie qui a pour objet la succession convenable des sons, en tant qu'ils sont aigus ou graves, par opposition aux deux autres parties appelées *rhythmica* et *metrica*, qui se rapportent au temps et à la mesure : ce qui laisse à cette convenance une idée vague et indéterminée qu'on ne peut fixer que par une étude expresse de toutes les règles de l'art ; et encore, après cela, l'*harmonie* sera-t-elle fort difficile à distinguer de la mélodie, à moins qu'on n'ajoute à cette dernière les idées de rythme et de mesure, sans lesquelles, en effet, nulle mélodie ne peut avoir un caractère déterminé, au lieu que l'*harmonie* a le sien par elle-même indépendamment de toute autre quantité. (Voyez MÉLODIE.)

On voit, par un passage de Nicomaque et par d'autres, qu'ils donnaient aussi quelquefois le nom d'*harmonie* à la *consonance* de l'octave, et aux concerts de voix et d'instruments qui s'exécutaient à l'octave, et qu'ils appelaient plus communément *antiphonies*. Harmonie, selon les modernes, est une succession d'accords selon les lois de la modulation. Longtemps cette *harmonie* n'eut d'autres principes que des règles presque arbitraires

Copyright Arvensa Editions

ou fondées uniquement sur l'approbation d'une oreille exercée, qui jugeait de la bonne ou mauvaise succession des *consonances*, et dont on mettait ensuite les décisions en calcul. Mais le P. Mersenne et M. Sauveur ayant trouvé que tout son, bien que simple en apparence, était toujours accompagné d'autres sons moins sensibles qui formaient avec lui l'accord parfait majeur, M. Rameau est parti de cette expérience, et en a fait la base de son système harmonique, dont il a rempli beaucoup de livres, et qu'enfin M. d'Alembert a pris la peine d'expliquer au public.

M.Tartini partant d'une autre expérience plus neuve, plus délicate, et non moins certaine, est parvenu à des conclusions assez semblables par un chemin tout opposé. M. Rameau fait engendrer les dessus par la basse ; M. Tartini fait engendrer la basse par des dessus : celui-ci tire l'*harmonie* de la mélodie, et le premier fait tout le contraire. Pour décider de laquelle de deux écoles doivent sortir les meilleurs ouvrages, il ne faut que savoir lequel doit être fait pour l'autre, du chant ou de l'accompagnement. On trouvera au mot SYSTÈME un court exposé de celui de M. Tartini. Je continue à parler ici dans celui de M. Rameau, que j'ai suivi dans tout cet ouvrage, comme le seul admis dans le pays où j'écris.

Je dois pourtant déclarer que ce système, quelque ingénieux qu'il soit, n'est rien moins que fondé sur la nature, comme il le répète sans cesse ; qu'il n'est établi que sur des analogies et des convenances qu'un homme inventif peut renverser demain par d'autres plus naturelles ; qu'enfin des expériences dont il le déduit, l'une est reconnue fausse, et l'autre ne fournit point les conséquences qu'il en tire. En effet, quand cet auteur a voulu décorer du titre de démonstration les raisonnements sur lesquels il établit sa théorie, tout le monde s'est moqué de lui ; l'Académie a hautement désapprouvé cette qualification obreptice ; et M. Estève, de la Société royale de Montpellier, lui a fait voir qu'à commencer par cette proposition, que, dans la loi de la nature, les octaves des sons les représentent et peuvent se prendre pour eux, il n'y avait rien du tout qui fût démontré, ni même solidement établi dans sa prétendue démonstration. Je reviens à son système.

Le principe physique de la résonance nous offre les accords isolés et solitaires ; il n'en établit pas la succession. Une succession régulière est pourtant nécessaire. Un dictionnaire de mots choisis n'est pas une harangue, ni un recueil de bons accords une pièce de musique : il faut un sens, il faut de la liaison dans la musique ainsi que dans le langage ; il faut

Copyright Arvensa Editions

que quelque chose de ce qui précède se transmette à ce qui suit, pour que le tout fasse un ensemble et puisse être appelé véritablement un.

Or la sensation composée qui résulte d'un accord parfait se résout dans la sensation absolue de chacun ses sons qui le composent, et dans la sensation comparée de chacun des intervalles que ces mêmes sons forment entre eux : il n'y a rien au-delà de sensible dans cet accord ; d'où il suit que ce n'est que par le rapport des sons et par l'analogie des intervalles qu'on peut établir la liaison dont il s'agit, et c'est là le vrai et l'unique principe d'où découlent toutes les lois de l'*harmonie* et de la modulation. Si donc toute l'*harmonie* n'était formée que par une succession d'accords parfaits majeurs, il suffirait d'y procéder par intervalles semblables à ceux qui composent un tel accord ; car alors, quelque son de l'accord précèdent se prolongeant nécessairement dans le suivant, tous les accords se trouveraient suffisamment liés, et l'*harmonie* serait une au moins en ce sens.

Mais outre que de telles succession excluraient toute mélodie en exécutant le genre diatonique qui en fait la base, elles n'iraient point au vrai but de l'art, puisque la musique, étant un discours, doit avoir comme lui ses périodes, ses phrases, ses suspensions, se repos, sa ponctuation de toute espèce, et que l'uniformité des marches harmoniques, n'offrirait rien de tout cela. Les marches diatoniques exigeaient que les accords majeurs et mineurs fussent entremêlés, et l'on a senti la nécessité des dissonances pour marquer les phrases et les repos. Or, la succession liée des accords parfaits majeurs ne donne ni l'accord parfait mineur, ni la dissonance, ni aucune espèce de phrase, et la ponctuation s'y trouve tout-à-fait en défaut.

M. Rameau voulant absolument, dans son système, tirer de la nature toute notre *harmonie*, a eu recours pour cet effet, à une autre expérience de son invention, de laquelle j'ai parlé ci-devant, et qui est renversée de la première. Il a prétendu qu'un son quelconque fournissait dans ses multiples un accord parfait mineur au grave, dont il était la dominante ou quinte, comme il en fournit un majeur dans ses aliquotes, dont il est la tonique ou fondamentale. Il a avancé, comme un fait assuré, qu'une corde sonore faisait vibrer dans leur totalité, sans pourtant les faire résonner, deux autres cordes plus graves, l'une à douzième majeure, et l'autre à sa dix-septième ; et de ce fait, joint au précèdent, il a déduit fort ingénieusement, non seulement l'introduction du mode mineur et de la dissonance dans l'*harmonie*, mais les règles de la phrase harmonique et de

Copyright Arvensa Editions

toute la modulation, telles qu'on les trouve aux mots ACCORD, ACCOMPAGNEMENT, BASSE-FONDAMENTALE, CADENCE, DISSONA MODULATION.

Mais premièrement, l'expérience est fausse. Il est reconnu que les cordes accordées au-dessous du son fondamental, ne frémissent point en entier à ce son fondamental, mais qu'elles se divisent pour en rendre seulement l'unisson, lequel conséquemment n'a point d'harmoniques en dessous. Il est reconnu de plus que la propriété qu'ont les cordes de se diviser n'est point particulière à celles qui sont accordées à la douzième et à la dix-septième en dessous du son principal, mais qu'elle est commune à tous ses multiples. D'où il suit que, les intervalles de douzième et de dix-septième en dessous n'étant pas uniques en leur manière, on n'en peut rien conclure en faveur de l'accord parfait mineur qu'ils représentent.

Quand on supposerait la vérité de cette expérience, cela ne lèverait pas à beaucoup près des difficultés. Si, comme le prétend M. Rameau, toute l'*harmonie* est dérivée de la résonance du corps sonore, il n'en dérive donc point des seules vibrations du corps sonore qui ne résonne pas. En effet, c'est une étrange théorie de tirer de ce qui ne résonne pas les principes de l'*harmonie* ; et c'est une étrange physique de faire vibrer et non résonner le corps sonore, comme si le son lui-même était autre chose que l'air ébranlé par ces vibrations. D'ailleurs, le corps sonore ne donne pas seulement, outre le son principal, les sons qui composent avec lui l'accord parfait, mais une infirmité d'autres sons, formés par toutes les aliquotes du corps sonore, lesquels n'entrent point dans cet accord parfait. Pourquoi les premiers sont-ils consonants, et pourquoi les autres ne le sont-ils pas, puisqu'ils sont tous également donnés par la nature ?

Tout son donne un accord vraiment parfait, puisqu'il est formé de tous ses harmoniques, et que c'est par eux qu'il est un son. Cependant ces harmoniques ne s'entendent pas, et l'on ne distingue qu'un son simple, à moins qu'il ne soit extrêmement fort ; d'où il suit que la seule bonne *harmonie* est l'unisson, et qu'aussitôt qu'on distingue les *consonances*, la proportion naturelle étant altérée, l'*harmonie* a perdu sa pureté.

Cette altération se fait alors de deux manières. Premièrement en faisant sonner certains harmoniques, et non pas les autres, on change le rapport de force qui doit régner entre eux tous, pour produire la sensation d'un son unique, et l'unité de la nature est détruite. On produit, en doublant ces harmoniques, un effet semblable à celui qu'on produirait en étouffant

Copyright Arvensa Editions

tous les autres ; car alors il ne faut pas douter qu'avec le son générateur on n'entendît ceux des harmoniques qu'on aurait laissés : au lieu qu'en les laissant tous, ils s'entre-détruisent et concourent ensemble à produire et renforcer la sensation unique du son principal. C'est le même effet que donne le plein jeu de l'orgue, lorsque ôtant successivement les registres, on laisse avec le principal la doublette et la quinte : car alors cette quinte et cette tierce, qui restaient confondues, se distinguent séparément et désagréablement.

De plus, les harmoniques qu'on fait sonner ont eux-mêmes d'autres harmoniques, lesquels ne le sont pas du son fondamental : c'est par ces harmoniques ajoutés que celui qui les produit se distingue encore plus durement ; et ces mêmes harmoniques qui font ainsi sentir l'accord n'entre point dans son *harmonie*. Voilà pourquoi les *consonances* les plus parfaites déplaisent naturellement aux oreilles peu faites à les entendre, et je ne doute pas que l'octave elle-même ne déplût, comme les autres, si le mélange des voix d'hommes et de femmes n'en donnait l'habitude dès l'enfance.

C'est encore pis dans la dissonance ; puisque, non seulement les harmoniques du son qui la donnent, mais ce son lui-même n'entre point dans le système harmonieux du son fondamental : ce qui fait que la dissonance se distingue toujours d'une manière choquante parmi tous les autres sons.

Chaque touche d'un orgue, dans le plein-jeu, donne un accord parfait tierce majeure, qu'on ne distingue pas du son fondamental, à moins qu'on ne soit d'une attention extrême et qu'on ne tire successivement les jeux ; mais ces sons harmoniques ne se confondent avec le principal qu'à la faveur du grand bruit et d'un arrangement de registres par lequel les tuyaux qui font résonner le son fondamental couvrent de leur force ceux qui donnent ses harmoniques. Or, on n'observe point et l'on ne saurait observer cette proportion continuelle dans un concert, attendu le renversement de l'*harmonie*, il faudrait que cette plus grande force passât chaque instant d'une partie à une autre ; ce qui n'est pas praticable, et défigurerait toute la mélodie.

Quand on joue de l'orgue, chaque touche de la basse fait sonner l'accord parfait majeur ; mais parce que cette basse n'est pas toujours fondamentale, et qu'on module souvent en accord parfait mineur, cet accord parfait majeur est rarement celui que frappe la main droite ; de

Copyright Arvensa Editions

sorte qu'on entend la tierce mineure avec la majeure, la quinte avec le triton, la septième superflue avec l'octave, et mille autres cacophonies, dont nos oreilles sont peu choquées, parce que l'habitude les rend accommodantes ; mais il n'est point à présumer qu'il en fût ainsi d'une oreille naturellement juste, et qu'on mettrait pour la première fois à l' preuve de cette *harmonie*.

M. Rameau prétend que les dessus d'une certaine simplicité suggèrent naturellement leur basse, et qu'un homme, ayant l'oreille juste et non exercée, entonnera naturellement cette basse. C'est là un préjugé de musicien démenti par toute expérience. non seulement celui qui n'aura jamais entendu ni basse ni *harmonie* se trouvera de lui-même ni cette *harmonie* ni cette basse, mais elles lui déplairont si on les lui fait entendre, et il aimera beaucoup mieux le simple unisson.

Quand on songe que, de tous les peuples de la terre, qui tous ont une musique et un chant, les Européens sont les seuls qui aient une *harmonie*, des accords, et qui trouvent ce mélange agréable ; quand on songe que le mode a duré tant de siècles, sans que, de toutes les nations qui ont cultivé les beaux-arts, aucune ait connu cette *harmonie* ; qu'aucun animal, qu'aucun oiseau, qu'aucun être dans la nature ne produit d'autre accord que l'unisson, ni d'autre musique que la mélodie ; que les langues orientales, si sonores, si musicales, exercées avec tant d'art, n'ont jamais guidé ces peuples voluptueux et passionnés vers notre *harmonie* ; que sans elle leur musique avait des effets si prodigieux ; qu'avec elle la nôtre en a de si faibles ; qu'enfin il était réservé à des peuples du Nord, dont les organes durs et grossiers sont plus touchés de l'éclat et du bruit des voix que de la douceur des accents et de la mélodie des inflexions, de faire cette grande découverte et de la donner pour principe à toutes les règles de l'art ; quand, dis-je, on fait attention à tout cela, il est bien difficile de soupçonner que toute notre *harmonie* n'est qu'une invention gothique et barbare, dont nous ne nous fusions jamais avisés si nous eussions été plus sensibles aux véritables beautés de l'art et à la musique vraiment naturelle.

M. Rameau prétend cependant que l'*harmonie* est la source des plus grandes beautés de la musique ; mais ce sentiment est contredit par les faits et par la raison. Par les faits, puisque tous les grands effets de la musique ont cessé, et qu'elle a perdu son énergie et sa force depuis l'invention du contre-point : à quoi j'ajoute que les beautés purement harmoniques sont des beautés savantes, qui ne transportent que des gens

Copyright Arvensa Editions

versés dans l'art ; au lieu que les véritables beautés de la musique étant de la nature, sont et doivent être également sensibles à tous les hommes savants et ignorants.

Par la raison, puisque l'*harmonie* ne fournit aucun principe d'imitation par lequel la musique, formant des images ou exprimant des sentiments, se puisse élever au genre dramatique ou imitatif, qui est la partie de l'art la plus noble, et la seule énergique, tout ce qui ne tient qu'au physique des sons étant très borné dans le plaisir qu'il nous donne, et n'ayant que très peu de pouvoir sur le coeur humain. (Voyez MÉLODIE.)

HARMONIE.
Genre de musique. Les anciens ont souvent donné ce nom au genre appelé plus communément *genre enharmonique*. (Voyez ENHARMONIQUE.)

HARMONIE DIRECTE, est celle où la basse est fondamentale, et où les parties supérieures conservent l'ordre direct entre elles et avec cette basse. HARMONIE RENVERSÉE, est celle où le son générateur ou fondamental e dans quelqu'une des parties supérieures, et où quelque autre son de l'accord est transporté à la basse au-dessous des autres. (Voyez DIRECT RENVERSÉ.)

HARMONIE FIGURÉE, est celle où l'on fait passer plusieurs notes sur un accord. On *figure* l'*harmonie* par degrés conjoints ou disjoints. Lorsqu'on figure par degrés conjoints, on emploie nécessairement d'autres notes que celles qui forment l'accord, des notes qui ne sonnent point sur la basse, et sont comptées pour rien dans l'*harmonie* : ces notes intermédiaires ne doivent pas se montrer au commencement des temps, principalement des temps forts, si ce n'est comme coulés, ports-de-voix, ou lorsqu'on fait la première note du temps brève pour appuyer la seconde. Mais quand on figure par degrés disjoints, on ne peut absolument employer que les notes qui forment l'accord, soit consonant, soit dissonant. L'*harmonie* se *figure* encore par des sons suspendus ou supposés. (Voyez SUPPOSITION SUSPENSION.)

HARMONIEUX, *adj.*
Tout ce qui fait de l'effet dans l'harmonie, et même quelquefois tout ce qui est sonore et remplit l'oreille dans les voix, dans les instruments, dans la

Copyright Arvensa Editions

simple mélodie.

HARMONIQUES, *adj.*
Ce qui appartient à l'harmonie ; comme les divisions *harmoniques* du monocorde, la proportion *harmonique*, le canon *harmonique*, etc.

HARMONIQUES, *s. des deux genres.*
On appelle ainsi tous les sons concomitants ou accessoires qui, par le principe de la résonance, accompagnent un son quelconque et le rendent appréciable. Ainsi toutes les aliquotes d'une corde sonore en donnent les *harmoniques*. Ce mot s'emploie au masculin quand on sous-entend le mot son, et au féminin quand on sous-entend le mot *corde*.

SONS HARMONIQUES. (Voyez SON.)

HARMONISTE, *s. m.*
musicien savant dans l'harmonie. *C'est un bon* harmoniste ; *Durante est le plus grand* harmoniste *de l'Italie, c'est-à-dire du monde*.

HARMONOMÈTRE, s. m.
Instrument propre à mesurer les rapports harmoniques. Si l'on pouvait observer et suivre à l'oreille et à l'oeil les ventres, les noeuds, et toutes les divisions d'une corde sonore en vibration, l'on aurait un *harmonomètre* naturel très exact ; mais nos sens trop grossiers ne pouvant suffire à ces observations, on y supplée par un monocorde que l'on divise à volonté par des chevalets mobiles ; et c'est le meilleur *harmonomètre* naturel que l'on ait trouvé jusqu'ici. (Voyez MONOCORDE.)

HARPALICE.
Sorte de chanson propre aux filles parmi les anciens Grecs. (Voyez CHANSON.)

HAUT, *adj.*
Ce mot signifie la même chose qu'*aigu*, et ce terme est opposé à *bas*. C'est ainsi qu'on dira que le ton est trop haut, qu'il faut monter l'instrument plus *haut*.
Haut s'emploie aussi quelquefois improprement pour *fort*. *Chantez plus*

Copyright Arvensa Editions

haut, *on ne vous entend pas*.

Les anciens donnaient à l'ordre des sons une dénomination tout opposée à la nôtre ; ils plaçaient en *haut* les sons graves, et en bas les sons aigus : ce qu'il importe de remarquer pour entendre plusieurs de leurs passages.

Haut est encore, dans celles des quatre parties de la musique qui se subdivisent, l'épithète qui distingue la plus élevée ou la plus aiguë. HAUTE-CONTRE, HAUTE-TAILLE, HAUT-DESSUS. (Voyez ces mots.)

HAUT-DESSUS, *s. m.* C'est, quand les dessus chantants se subdivisent, la partie supérieure. Dans les parties instrumentales on dit toujours *premier dessus et second dessus* ; mais dans le vocal on dit quelquefois *haut-dessus* et bas-*dessus*.

HAUTE-CONTRE, **ALTUS** OU **CONTRA.**

Celle des quatre parties de la musique qui appartient aux voix d'homme les plus aiguës ou les plus hautes, par opposition à la *basse-contre* qui est pour les plus graves ou les plus basses. (Voyez PARTIES.)

Dans la musique italienne, cette partie, qu'ils appellent *contralto*, et qui répond à la *haute-contre*, est presque toujours chantée par des *bas-dessus*, soit femmes, soit castrati. En effet la *haute-contre* en voix d'homme n'est point naturelle ; il faut la forcer pour la porter à ce diapason : quoi qu'on fasse, elle a toujours de l'aigreur, et rarement de la justesse.

HAUTE-TAILLE, **TENOR**, est cette partie de la musique qu'on appelle aussi simplement *taille*. Quand la taille se subdivise en deux autres parties, l'inférieure prend le nom de *basse-taille* ou concordant, et la supérieure s'appelle *haute-taille*.

HÉMI.

Mot grec fort usité dans la musique, et qui signifie *demi* ou *moitié*. (Voyez SEMI.)

HÉMIDITION.

C'était, dans la musique grecque, l'intervalle de tierce majeure, diminuée d'un demi-ton, c'est-à-dire la tierce mineure. L'*hémiditon* n'est point, comme on pourrait croire, la moitié du diton ou le *ton* : mais c'est le diton

Copyright Arvensa Editions

moins la moitié d'un *ton* ; ce qui est tout différent.

HÉMIOLE.
Mot grec qui signifie l'*entier et demi*, et qu'on a consacré en quelque sorte à la musique. Il exprime le rapport de deux quantités dont l'une est à l'autre comme 15 à 10, ou comme 3 à 2 : on l'appelle autrement *rapport sesquialtère*.
C'est de ce rapport que naît la *consonance* appelée *diapente* ou quinte, et l'ancien rythme sesquialtère en naissait aussi.

Les anciens auteurs italiens donnent encore le nom d'*hémiole* ou *hémiolie* à cette espèce de mesure triple dont chaque temps est une noire. Si cette noire est sans queue, la mesure s'appelle *hemiolia maggiore*, parce qu'elle se bat plus lentement et qu'il faut deux noires queue pour chaque temps. Si chaque temps ne contient qu'une noire à queue, la mesure se bat du double plus vite, et s'appelle *hemiolia minore*.

HÉMIOLIEN, *adj.*
C'est le nom que donne Aristoxène à l'une des trois espèces du genre chromatique, dont il explique les divisions. Le tétracorde 30 y est partagé en trois intervalles, dont les deux premiers, égaux entre eux, sont chacun la sixième partie, et dont le troisième est les deux tiers. 5+5+20=30.

HEPTACORDE, HEPTAMÉRIDE, HEPTAPHONE, HEXACORDE, etc. (Voyez EPTACORDE, EPTAMÉRIDE, EPTAPHONE, etc.)

HERMOSMENON. (Voyez MOEURS.)

HEXARMONIEN, *adj.*
Nome, ou chant d'une mélodie efféminée et lâche, comme Aristophane le reproche à Philoxène son auteur.

HOMOPHONIE, *s. f.*
C'était dans la musique grecque, cette espèce de symphonie qui se faisait à l'unisson, par opposition à l'antiphonie qui s'exécutait à l'octave. Ce mot vient de ὁμὸς, pareil, et de φωνὴ, son.

Copyright Arvensa Editions

HYMÉE.
Chanson des meuniers chez les anciens Grecs, autrement dite *épiaulie*. (Voyez ce mot.)

HYMENÉE.
Chanson de noces chez les anciens Grecs, autrement dite *épithalame*. (Voyez ÉPITHALAME.)

HYMNE, *s. f.*
Chant en l'honneur des dieux ou des héros. Il y a cette différence entre l'*hymne* et le cantique, que celui-ci se rapporte plus communément aux actions, et l'*hymne* aux personnes. Les premiers chants de toutes les nations ont été des cantiques ou des *hymnes*. Orphée et Linus passaient, chez les Grecs, pour auteurs des premières *hymnes* ;et il nous reste parmi les poésies d'Homère un recueil d'hymnes en l'honneur des dieux.

HYPATE, *adj.*
Épithète par laquelle les Grecs distinguaient le tétracorde le plus bas, et la plus basse corde de chacun des deux plus bas tétracordes ; ce qui, pour eux était tout le contraire, car ils suivaient dans leurs dénominations un ordre rétrograde au nôtre, et plaçaient en haut le grave que nous plaçons en bas. Ce choix est arbitraire, puisque les idées attachées aux mots *aigu et grave* n'ont aucune liaison naturelle avec les idées attachées aux mots *haut et bas*.

On appelait donc *tétracorde hypaton*, ou *hypates*, celui qui était le plus grave de tous et immédiatement au-dessus de la *proslambanomène* ou plus basse corde du mode ; et la première corde du tétracorde qui suivait immédiatement celle-là s'appelait *hypate-hypaton*, c'est-à-dire, comme le traduisaient les Latins, la *principale* du tétracorde des *principales*. Le tétracorde immédiatement suivant du grave à l'aigu s'appelait *tétracorde-méson*, ou des moyennes ; et la plus grave corde s'appelait *hypate-méson*, c'est-à-dire la principale des moyennes.

Nicomaque le Gérasénien prétend que ce mot d'*hypate, principale, élevée* ou *suprême*, a été donné à la plus grave des cordes du diapason, par allusion à Saturne, qui des sept planètes est la plus éloignée de nous. On se doutera bien par là que ce Nicomaque était pythagoricien.

Copyright Arvensa Editions

HYPATE-HYPATON.
C'était la plus basse corde du plus bas tétracorde des Grecs, et d'un ton plus haut que la proslambanomène. (Voyez l'article précédent.)

HYPATE-MESON.
C'était la plus basse corde du second tétracorde, laquelle était aussi la plus aiguë du premier, parce que ces deux tétracordes étaient conjoints. (Voyez HYPATE.)

HYPATOÏDES. Sons graves. (Voyez LEPSIS.)

HYPERBOLÉIEN, *adj*.
Nome ou chant de même caractère que l'héxarmonien. (Voyez HEXARMONIEN.)

HYPERBOLÉON.
Le tétracorde *hyperboléon* était le plus aigu des cinq tétracordes du système des Grecs.
Ce mot est le génitif du substantif pluriel « uperbolaï », sommets, extrémités ; les sons les plus aigus étant à l'extrémité des autres.

HYPER-DIAZEUXIS.
Disjonction de deux tétracordes séparés par l'intervalle d'une octave, comme étaient le tétracorde des hypates et celui des hyperbolées.

HYPER-DORIEN.
Mode de la musique grecque, autrement appelé *mixo-lydien*, duquel la fondamentale ou tonique était une quarte au-dessus de celle du mode dorien. (Voyez MODE.)
On attribue à Pythoclide l'invention du mode *hyper-dorien*.

HYPER-ÉOLIEN.
Le pénultième à l'aigu des quinze modes de la musique des Grecs, et duquel la fondamentale ou tonique était une quarte au-dessus de celle du mode éolien. (Voyez MODE.)
Le mode *hyper-éolien*, non plus que l'hyper-lidien qui le suit, n'étaient pas si anciens que les autres. Aristoxène n'en fait aucune mention, et Ptolomée

Copyright Arvensa Editions

qui n'en admettait que sept, n'y comprenait pas ces deux-là.

HYPER-IASTIEN, ou ***mixo-lydien aigu.***
C'est le nom qu'Euclide et plusieurs anciens donnent au mode appelé plus communément *hyper-ionien*.

HYPER-IONIEN.
Mode de la musique grecque, appelé aussi par quelques-uns hyper-astien, ou *mixo-lydien aigu* ; lequel avait sa fondamentale une quarte au-dessus de celle du mode ionien. Le mode ionien est le douzième en ordre du grave à l'aigu, selon le dénombrement d'Alypius. (Voyez MODE.)

HYPER-LYDIEN.
Le plus aigu des quinze modes de la musique des Grecs, duquel la fondamentale était une quarte au-dessus de celle du mode lydien. Ce mode, non plus que son voisin l'hyper-éolien, n'était pas si ancien que les treize autres ; et Aristoxène, qui les nomme tous, ne fait aucune mention de ces deux-là. (Voyez MODE.)

HYPER-MIXO-LYDIEN.
Un des modes de la musique grecque, autrement appelé *hyper-phrygien*. (Voyez ce mot.)

HYPER-PHRYGIEN, appelé aussi par Euclide, *hyper-mixo-lydien*, est le plus aigu des treize modes d'Aristoxène, faisant le diapason ou l'octave avec l'hypo-dorien, le plus grave de tous. (Voyez MODE.)

HYPO-DIAZEUXIS, est, selon le vieux Bacchius, l'intervalle de quinte qui se trouve entre deux tétracordes séparés par une disjonction, et de plus par un troisième tétracorde intermédiaire. Ainsi il y a *hypo-diazeuxis* entre les tétracordes hypaton et diézeugménon, et entre les tétracordes synnéménon et hyperboléon. (Voyez TÉTRACORDE.)

HYPO-DORIEN.
Le plus grave de tous les modes de l'ancienne musique. Euclide dit que c'est le plus élevé ; mais le vrai sens de cette expression est expliqué au mot *hypate*.

Copyright Arvensa Editions

Le mode *hypo-dorien* a sa fondamentale une quarte au-dessous de celle du mode-dorien. Il fut inventé, dit-on, par Philoxène ; ce mode est affectueux, mais gai, alliant la douceur à la majesté.

HYPO-ÉOLIEN.
Mode de l'ancienne musique, appelé aussi par Euclide, *hypo-lydien grave*. Ce mode a sa fondamentale une quarte au-dessous de celle du mode éolien. (Voyez MODE.)

HYPO-IASTIEN. (Voyez HYPO-IONIEN.)

HYPO-IONIEN.
Le second des modes de l'ancienne musique, en commençant par le grave. Euclide l'appelle aussi *hypo-astien* et *hypo-phrygien grave*. Sa fondamentale est une quarte au-dessous de celle du mode ionien. (Voyez MODE.)

HYPO-LYDIEN.
Le cinquième mode de l'ancienne musique, en commençant par le grave. Euclide l'appelle aussi *hypo-ïastien* et *hypo-phrygien grave*. Sa fondamentale est une quarte au-dessous de celle du mode lydien. (Voyez MODE.)

Euclide distingue deux modes *hypo-lydiens* ; savoir, l'aigu qui est celui de cet article, et le grave qui est le même que l'hypo-éolien.

Le mode *hypo-lydien* était propre aux chants funèbres, aux méditations sublimes et divines : quelques-uns en attribuent l'invention à Polymneste de Colophon, d'autres à Damon l'Athénien.

HYPO-MIXO-LYDIEN.
Mode ajouté par Gui d'Arezzo à ceux de l'ancienne musique : c'est proprement le plagal du mode mixo-lydien, et sa fondamentale est la même que celle du mode dorien. (Voyez MODE.)

HYPO-PHRYGIEN.
Un des modes de l'ancienne musique dérivé du mode phrygien dont la fondamentale était une quarte au-dessus de la sienne.

Euclide parle encore d'un autre mode hypo-phrygien au grave de celui-ci : c'est celui qu'on appelle plus correctement hypo-ionien. (Voyez ce mot.)

Le caractère du mode *hypo-phrygien* était calme, paisible, et propre à

Copyright Arvensa Editions

tempérer la véhémence du phrygien. Il fut inventé, dit-on, par Damon, l'ami de Pythias et l'élève de Socrate.

HYPO-PROSLAMBANOMÉNOS.
Nom d'une corde ajoutée, à ce qu'on prétend, par Gui d'Arezzo un ton plus bas que la proslambanomène des Grecs ; c'est-à-dire, au-dessous de tout le système. L'auteur de cette nouvelle corde l'exprima par la lettre Γ de l'alphabet grec, et de là nous est venu le nom de la *gamme*.

HYPORCHEMA.
Sorte de cantique sur lequel on dansait aux fêtes des dieux.

HYPO-SYNAPHE est, dans la musique des Grecs, la disjonction des deux tétracordes séparés par l'interposition d'un troisième tétracorde conjoint avec chacun des deux ; en sorte que les cordes homologues de deux tétracordes disjoints par hypo-synaphe ont entre elles cinq tons ou une septième mineure d'intervalle. Tels sont les deux tétracordes hypaton et s*ynnéménon.*

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
DICTIONNAIRE DE MUSIQUE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

I-J

IALÈME.
Sorte de chant funèbre jadis en usage parmi les Grecs ; comme le *linos* chez le même peuple, et le *manéros* chez les Egyptiens. (Voyez CHANSON.)

IAMBIQUE, *adj.*
Il y avait dans la musique des anciens deux sortes de vers *iambiques*, dont on ne faisait que réciter les uns au son des instruments, au lieu que les autres se chantaient. On ne comprend pas bien quel effet devait produire l'accompagnement des instruments sur une simple récitation, et tout ce qu'on en peut conclure raisonnablement, c'est que la plus simple manière de prononcer la poésie grecque, ou du moins l'*iambique*, se faisait par des sons appréciables, harmoniques, et tenait encore beaucoup de l'intonation du chant.

IASTIEN.
Nom donné par Aristoxène et Alypius au mode que les autres auteurs appellent plus communément *ionien*. (Voyez MODE.)

JEU, *s. m.*
L'action de jouer d'un instrument. (Voyez JOUER.) On dit *plein-jeu*, *demi-jeu*, selon la manière plus forte ou plus douce de tirer les sons de l'instrument.

IMITATION, *s. f.*
La musique dramatique ou théâtrale concourt à l'*imitation* ainsi que la poésie et la peinture : c'est à ce principe commun que se rapportent tous

Copyright Arvensa Editions

les beaux-arts, comme l'a montré M. le Batteux. Mais cette *imitation* n'a pas pour tous la même entendue. Tout ce que l'imagination peut se représenter est du ressort de la poésie. La peinture, qui n'offre point ses tableaux à l'imagination, mais au sens et à un seul sens, ne peint que les objets soumis à la vue. La musique semblerait avoir les mêmes bornes par rapport à l'ouïe ; cependant elle peint tout, même les objets qui ne sont que visibles : par un prestige presque inconcevable elle semble mettre l'oeil dans l'oreille, et la plus grande merveille d'un art qui n'agit que par le mouvement, est d'en pouvoir former jusqu'à l'image du repos. La nuit, le sommeil, la solitude et le silence, entrent dans le nombre des grands tableaux de la musique. On sait que le bruit peut produire l'effet du silence, et le silence l'effet du bruit ; comme quand on s'endort à une lecture égale et monotone, et qu'on s'éveille à l'instant qu'elle cesse. Mais la musique agit plus intimement sur nous en excitant, par un sens, des affections semblables à celles qu'on peut exciter par un autre ; et, comme le rapport ne peut être sensible que l'impression ne soit forte, la peinture dénuée de cette force ne peut rendre à la musique les *imitations* que celle-ci tire d'elle. Que toute la nature soit endormie, celui qui la contemple ne dort pas, et l'art du musicien consiste à substituer à l'image insensible de l'objet celle des mouvements que sa présence excite dans le coeur du contemplateur. non seulement il agitera la mer, animera la flamme d'un incendie, fera couler les ruisseaux, tomber la pluie et grossir les torrents ; mais il peindra l'horreur d'un d sert affreux, rembrunira les murs d'une prison souterraine, calmera la tempête, rendra l'air tranquille et serein, et répandra de l'orchestre une fraîcheur nouvelle sur les bocages. Il ne représentera pas directement ces choses, mais il excitera dans l'âme les mêmes mouvements qu'on éprouve en les voyant.

J'ai dit au mot *HARMONIE* qu'on ne tire d'elle aucun principe qui mène à l'*imitation* musicale, puisqu'il n'y a aucun rapport entre des accords et les objets qu'on veut peindre, ou les passions qu'on veut exprimer. Je ferai voir au mot MÉLODIE quel est ce principe que l'harmonie ne fournit pas, et quels traits donnés par la nature sont employés par la musique pour représenter ces objets et ces passions.

IMITATION, dans son sens technique, est l'emploi d'un même chant, ou d'un chant semblable dans plusieurs parties qui le font entendre l'une après l'autre, à l'unisson, à la quinte, à la quarte, à la tierce, ou à quelque autre intervalle que ce soit. L'*imitation* est toujours bien prise, même en

Copyright Arvensa Editions

changeant plusieurs notes, pourvu que ce même chant se reconnaisse toujours et qu'on ne s'écarte point des lois d'une bonne modulation. Souvent, pour rendre l'*imitation* plus sensible, on la fait précéder de silence ou de notes longues, qui semblent laisser éteindre le chant au moment que l'*imitation* le ranime. On traite l'*imitation* comme on veut ; on l'abandonne, on la reprend, on en commence une autre à volonté ; en un mot, les règles en sont aussi relâchées que celles de la figure sont sévères : c'est pourquoi les grands maîtres la dédaignent, et toute *imitation* trop affectée décèle presque toujours un écolier en composition.

IMPARFAIT, *adj.*
Ce mot a plusieurs sens en musique. Un accord *imparfait* est, par opposition à l'accord parfait, celui qui porte une sixte ou une dissonance ; et, par opposition à l'accord plein, c'est celui qui n'a pas tous les sons qui lui conviennent et qui doivent le rendre complet. (Voyez ACCORD.)

Le temps ou mode *imparfait* était, dans nos anciennes musiques, celui de la division double. (Voyez MODE.)

Une cadence *imparfaite* est celle qu'on appelle autrement cadence irrégulière. (Voyez CADENCE.)

Une *consonance imparfaite* est celle qui peut être majeure ou mineure, comme la tierce ou la sixte. (Voyez CONSONNANCE.)
On appelle, dans le plain-chant, *modes imparfaits* ceux qui sont défectueux en haut ou en bas, et restent en-deçà d'un des deux termes qu'ils doivent atteindre.

IMPROVISER, *v. n.*
C'est faire et chanter impromptu des chansons, airs et paroles, qu'on accompagne communément d'une guitare ou autre pareil instrument. Il n'y a rien de plus commun en Italie que de voir deux masques se rencontrer, se défier, s'attaquer, se riposter ainsi par des couplets sur le même air, avec une vivacité de dialogue, de chant, d'accompagnement, dont il faut avoir été témoin pour la comprendre.

Le mot *improvisar* est purement italien ; mais, comme il se rapporte à la musique, j'ai été contraint de le franciser pour faire entendre ce qu'il signifie.

INCOMPOSÉ, *adj.*

Copyright Arvensa Editions

Un intervalle *incomposé* est celui qui ne peut se résoudre en intervalles plus petits, et n'a point d'autre élément que lui-même ; tel, par exemple, que le dièse enharmonique, le comma, même le demi-ton.

Chez les Grecs, les intervalles *incomposés* étaient différents dans les trois genres, selon la manière d'accorder les tétracordes. Dans le diatonique le demi-ton et chacun des deux tons qui le suivent étaient des intervalles *incomposés*. La tierce mineure qui se trouve entre la troisième et la quatrième corde dans le genre chromatique, et la tierce majeure qui se trouve entre les mêmes cordes dans le genre enharmonique, étaient aussi des intervalles *incomposés*. En ce sens, il n'y a dans le système moderne qu'un seul intervalle *incomposé*, savoir le demi-ton. (Voyez SEMI-TON.)

INHARMONIQUE, *adj.*

Relation inharmonique, est, selon M.Savérien, un terme de musique ; et il renvoie, pour l'expliquer, au mot *Relation*, auquel il n'en parle pas. Ce terme de musique ne m'est point connu.

INSTRUMENT, *s. m.*

Terme générique sous lequel on comprend tous les corps artificiels qui peuvent rendre et varier les sons, à l'imitation de la voix. Tous les corps capables d'agiter l'air par quelque choc, et d'exciter ensuite, par leurs vibrations, dans cet air agité, des ondulations assez fréquentes, peuvent sonner du son ; et tous les corps capables d'accélérer ou retarder ces ondulations peuvent varier les sons. (Voyez SON.)

Il y a trois manières de rendre des sons sur des instruments ; savoir, par les vibrations des cordes, par celle de certains corps élastiques, et par la collision de l'air enfermé dans des tuyaux. J'ai parlé, au mot *musique*, de l'invention de ces *instruments*.

Ils se divisent généralement en *instruments* à cordes, *instruments* à vent, *instruments* de percussion. Les *instruments* à cordes, chez les anciens, étaient en grand nombre ; les plus connu sont les suivants : *lyra, psalterium, trigonium, sambuca, cithara, pectis, magas barbiton, testudo, epigonium, simmicium, epandoron*, etc. On touchait tous ces *instruments* avec les doigts, ou avec le plectrum, espèce d'archet.

Pour leurs principaux *instruments* à vent, ils avaient ceux appelés *tibia, fistula, tuba, cornu, lituus*, etc.

Les *instruments* de percussion étaient ceux qu'ils nommaient *tympanum,*

Copyright Arvensa Editions

cympalum, crepitaculum, tintinnabulum, crotalum, etc. Mais plusieurs de ceux-ci ne variaient point les sons.

On ne trouvera point ici des articles pour ces *instruments* ne pour ceux de la musique moderne, dont le nombre est excessif. La partie instrumentale, dont un autre s'était chargé, n'étant pas d'abord entrée dans le plan de mon travail pour l'Encyclopédie, m'a rebuté, par l'étendue des connaissances qu'elle exige, de la remettre dans celui-ci.

INSTRUMENTAL.
Qui appartient au jeu des instruments. *Tour de chant* instrumental ; *musique* instrumentale.

INTENSE, *adj.*
Les sons *intenses* sont ceux qui ont le plus de force, qui s'entendent de plus loin : ce sont aussi ceux qui, étant rendus par des cordes fort tendues, vibrent par là même plus fortement. Ce mot est latin, ainsi que celui de *remisse* qui lui est opposé : mais dans les écrits de musique théorique on est obligé de franciser l'un et l'autre.

INTERCIDENCE, *s. f.*
Terme de plain-chant. (Voyez DIAPTOSE.)

INTERMÈDE, *s. m.*
Pièce de musique et de danse qu'on insère à l'opéra, et quelquefois à la Comédie, entre les actes d'une grande pièce, pour égayer et reposer en quelque sorte l'esprit du spectateur attristé par le tragique et tendu sur les grands intérêts.

Il y a des *intermèdes* qui sont de véritables drames comiques ou burlesques, lesquels, coupant ainsi l'intérêt par un intérêt tout différent, ballottent et tiraillent, pour ainsi dire, l'attention du spectateur en sens contraire, et d'une manière très opposée au bon goût et la raison. Comme la danse en Italie n'entre point et ne doit point entrer dans la constitution du drame lyrique, on est forcé, pour l'admettre sur le théâtre, de l'employer hors-d'oeuvre et détachée de la pièce. Ce n'est pas cela que je blâme ; au contraire, je pense qu'il convient d'effacer, par un ballet agréable, les impressions tristes laissées par la représentation d'un grand opéra, et j'approuve fort que ce ballet fasse un sujet particulier qui

Copyright Arvensa Editions

n'appartienne point à la pièce : mais ce que je n'approuve pas, c'est qu'on coupe les actes par de semblables ballets qui, divisant ainsi l'action et détruisant l'intérêt, font, pour ainsi dire, de chaque acte une pièce nouvelle.

INTERVALLE, *s. m.*

Différence d'un son à un autre entre le grave et l'aigu ; c'est tout l'espace que l'un des deux aurait à parcourir pour arriver à l'unisson de l'autre. La différence qu'il y a de l'*intervalle* à l'étendue est que l'*intervalle* est considéré comme indivisé, et l'étendue comme divisée. Dans l'*intervalle*, on ne considère que les deux termes ; dans l'étendue, on en suppose d'intermédiaires. L'étendue forme un système, mais l'*intervalle* peut être incomposé.

À prendre ce mot dans son sens le plus général, il est évident qu'il y a une infinité d'*intervalles* : mais comme en musique on borne le nombre des sons à ceux qui composent un certain système, on borne aussi par là le nombre des *intervalles* à ceux que ces sons peuvent former entre eux. De sorte qu'en combinant deux à deux tous les sons d'un système quelconque, on aura tous les *intervalles* possibles dans ce même système ; sur quoi il restera à réduire sous la même espèce tous ceux qui se trouveront égaux.

Les anciens divisaient les *intervalles* de leur musique en *intervalles* simples ou incomposés, qu'ils appelaient *diastèmes*, et en *intervalles* composés, qu'ils appelaient *systèmes*. (Voyez ces mots.) Les *intervalles*, dit Aristoxène, diffèrent entre eux en cinq manières. 1° en étendue ; un grand *intervalle* diffère ainsi d'un plus petit. 2° en résonance ou en accord ; c'est ainsi qu'un *intervalle* consonant diffère d'un dissonant. 3° en quantité ; comme un *intervalle* simple diffère d'un *intervalle* composé. 4° en genre ; c'est ainsi que les *intervalles* diatoniques, *chromatiques*, enharmoniques, diffèrent entre eux. 5° en nature de rapport ; comme l'*intervalle* dont la raison peut s'exprimer en nombres diffère d'un *intervalle* irrationnel. Disons quelques mots de toutes ces différences.

I. Le moindre de tous les *intervalles*, selon Bacchius et Gaudence, est le dièse enharmonique. Le plus grand, à le prendre à l'extrémité grave du mode hypo-dorien jusqu'à l'extrémité aiguë de l'hypo-mixo-lydien, serait de trois octaves complètes ; mais comme il y a une quinte à retrancher, ou même une sixte, selon un passage d'Adraste, cité par Meibomius, reste la quarte par-dessus le dis-diapason, c'est-à-dire la dix-huitième, pour le plus

Copyright Arvensa Editions

grand *intervalle* du diagramme des Grecs.

II. Les Grecs divisaient comme nous les*intervalles* en consonants et dissonants : mais leurs divisions n'étaient pas les mêmes que les nôtres. (Voyez CONSONNANCE.) Ils subdivisaient encore les*intervalles* consonants en deux espèces, sans y compter l'unisson, qu'ils appelaient *homophonie*, ou parité de sons, et dont l'*intervalle* est nul. La première espèce était l'*antiphonie*, ou opposition des sons, qui se faisait à l'octave ou à la double octave, et qui n'était proprement qu'une réplique du même son, mais pourtant avec opposition du grave à l'aigu. La seconde espèce était la *paraphonie*, ou distinction de sons, sous laquelle on comprenait toute *consonance* autre que l'octave et ses répliques, tous les *intervalles*, dit Théon de Smyrne, qui ne sont ni dissonants ni unisson.

III. Quand les Grecs parlent de leurs diastèmes ou*intervalles* simples, il ne faut pas prendre ce terme à toute rigueur ; car le diésis même n'était pas, selon eux, exempt de composition ; mais il faut toujours le rapporter au genre auquel l'*intervalle* s'applique. Par exemple, le demi-ton est un *intervalle* simple dans le genre chromatique et dans le diatonique, composé dans l'enharmonique. Le ton est composé dans le chromatique, et simple dans le diatonique ; et le diton même, ou la tierce majeure, qui est u n *intervalle* composé dans le diatonique, est incomposé dans l'enharmonique. Ainsi ce qui est système dans un genre peut être diastème dans un autre, et réciproquement.

IV. Sur les genres, divisez successivement le même tétracorde selon le genre diatonique, selon le chromatique, et selon l'enharmonique, vous aurez trois accords différents, lesquels, comparés entre eux, au lieu de trois *intervalles*, vous en donneront neuf, outre les combinaisons et compositions qu'on ne peut faire, et les différences de tous ces *intervalles* qui en produiront des multitudes d'autres. Si vous comparez, par exemple, le premier *intervalle* de chaque tétracorde dans l'enharmonique et dans le chromatique mol d'Aristoxène, vous aurez d'un côté un quart ou 3/12 de ton, de l'autre un tiers ou 4/12, et les deux cordes aiguës feront entre elles u n *intervalle* qui sera la différence des deux précédents, ou la douzième partie d'un ton.

V. Passant maintenant aux rapports, cet article me mène à une petite digression.

Les aristoxéniens prétendaient avoir bien simplifié la musique par leurs divisions égales des *intervalles*, et se moquaient fort de tous les calculs de

Copyright Arvensa Editions

Pythagore. Il me semble cependant que cette prétendue simplicité n'était guère que dans les mots, et que si les pythagoriciens avaient un peu mieux entendu leur maître et la musique, ils auraient bientôt fermé la bouche leurs adversaires.

Pythagore n'avait pas imaginé le rapport des sons qu'il calcula le premier. Guidé par l'expérience, il ne fit que prendre note de ses observations. Aristoxène incommodé de tous ces calculs, bâtit dans sa tête un système tout différent ; et comme s'il eût pu changer la nature à son gré, pour avoir simplifié les mots, il crut avoir simplifié les choses, au lieu qu'il fit réellement le contraire.

Comme les rapports des *consonances* étaient simples et faciles à exprimer, ces deux philosophes étaient d'accords là-dessus : car ils convenaient également que le *ton* était la différence de la quarte à la quinte : mais comment déterminer déjà cette différence autrement que par le calcul ? Aristoxène partait pourtant de là pour n'en point vouloir, et sur ce *ton*, dont il vantait d'ignorer le rapport, il bâtissait toute sa doctrine musicale. Qu'y avait-il de plus aisé que de lui montrer la fausseté de ses opérations et la justesse de celles de Pythagore ? Mais, aurait-il dit, je prends toujours des doubles, ou des moitiés, ou des tiers ; cela est plus simple et plutôt fait que vos comma, vos limma, vos apotomes. Je l'avoue, eût répondu Pythagore ; mais, dites-moi, je vous prie, comment vous les prenez, ces doubles, ces moitiés, ces tiers. L'autre eût répliqué qu'il les entonnait naturellement, ou qu'il les prenait sur son monocorde. Eh bien ! eût dit Pythagore, entonnez-moi juste le quart d'un ton. Si l'autre eût été assez charlatan pour le faire, Pythagore eût ajouté : mais est-il bien divisé votre monocorde ? Montrez-moi, je vous prie, de quelle méthode vous vous êtes servi pour y prendre la quart ou le tiers d'un ton ? Je ne saurais voir, en pareil cas, ce qu'Aristoxène eût pu répondre. Car, de dire que l'instrument avait été accordé sur la voix, outre que c'eût été tomber dans le cercle, cela ne pouvait convenir aux aristoxéniens, puisqu'ils avouaient tous avec leur chef qu'il fallait exercer longtemps la voix sur un instrument de la dernière justesse pour venir à bout de bien entonner les *intervalles* du chromatique mol et du genre enharmonique.

Or, puisqu'il faut des calculs non moins composés, et même des opérations géométriques plus difficiles pour mesurer les tiers et les quarts de ton d'Aristoxène que pour assigner les rapports de Pythagore, c'est avec raison que Nicomaque, Boèce, et plusieurs autres théoriciens préféraient

Copyright Arvensa Editions

les rapports justes et harmoniques de leurs maître aux divisions du système aristoxénien, qui n'étaient pas plus simples, et qui ne donnaient aucun *intervalle* dans la justesse de sa génération.

Il faut remarquer que ces raisonnements qui convenaient à la musique des Grecs ne conviendraient pas également à la nôtre, parce que tous les sons de notre système s'accordent par des *consonances* ; ce qui ne pouvait se faire dans le leur que pour le seul genre diatonique.

Il s'ensuit de tout ceci qu'Aristoxène distinguait avec raison les *intervalles* en rationnels et irrationnels ; puisque, bien qu'ils fussent tous rationnels dans le système de Pythagore, la plupart des dissonances étaient irrationnelles dans le sien.

Dans la musique moderne on considère aussi les *intervalles* de plusieurs manières ; ou généralement comme l'espace ou la distance quelconque de deux sons donnés, ou seulement comme celles de ces distances qui peuvent se noter, ou enfin comme celles qui se marquent sur des degrés différents. Selon le premier sens, toute raison numérique, comme est le comma, ou sourde, comme est le dièse d'Aristoxène, peut exprimer un *intervalle*. Le second sens s'applique aux seuls *intervalles* reçus dans le système de notre musique, dont le moindre est le demi-ton mineur, exprimé sur le même degré par un dièse ou par un bémol. (Voyez SEMI·TON.) La troisième acception suppose quelque différence de position, c'est-à-dire un ou plusieurs degrés entre les deux sons qui forment l'intervalle. C'est à cette dernière acception que le mot est fixé dans la pratique, de sorte que deux *intervalles* égaux, tels que sont la fausse quinte et le triton, portent pourtant des noms différents, si l'un a plus de degrés que l'autre.

Nous divisons, comme faisaient les anciens, les *intervalles* en consonants et dissonants. Les *consonances* sont parfaites ou imparfaites. (Voyez CONSONNANCE.) Les dissonances sont telles par leur nature, ou l deviennent par accident. Il n'y a que deux *intervalles* dissonants par leur nature ; savoir, la seconde, et la septième, en y comprenant leurs octaves ou répliques : encore ces deux peuvent-ils se réduire à un seul ; mais toutes les *consonances* peuvent devenir dissonantes par accident. (Voyez DISSONANCE.)

De plus, tout *intervalle* est simple ou redoublé. L'*intervalle* simple est celui qui est contenu dans les bornes de l'octave. Tout *intervalle* qui excède cette étendue est redoublé, c'est-à-dire composé d'un ou plusieurs octaves, et de l'*intervalle* simple dont il est la réplique.

Copyright Arvensa Editions

Les *intervalles* simples se divisent encore en directs et renversés. Prenez pour direct un *intervalle* simple quelconque, son complément à l'octave est toujours renversé de celui-là, et réciproquement.

Il n'y a que six espèces d'*intervalles* simples, dont trois sont compléments des trois autres l'octave, et par conséquent aussi leurs reversés. Si vous prenez d'abord les moindres *intervalles*, vous aurez pour directs la seconde, la tierce et la quarte ; pour renversés, la septième, la sixte et la quinte. Que ceux-ci soient directs, les autres seront renversés : tout est réciproque.

Pour trouver le nom d'un *intervalle* quelconque il ne faut qu'ajouter l'unité au nombre des degrés qu'il contient. Ainsi l'*intervalle* d'un degré donnera la seconde ; de deux, la tierce ; de trois, la quarte ; de sept, l'octave ; de neuf, la dixième, etc. Mais ce n'est pas assez pour bien déterminer un *intervalle* : car sous le même nom il peut être majeur ou mineur, juste ou faux, diminué ou superflu.

Les *consonances* imparfaites et les deux dissonances naturelles peuvent être majeures ou mineures ; ce qui, sans changer le degré, fait dans l'*intervalle* la différence d'un demi-ton. Que si d'un *intervalle* mineur on ôte encore un demi-ton, cet *intervalle* devient diminué. Si l'on augmente d'un demi-ton un *intervalle* majeur, il devient superflu.

Les *consonances* parfaites sont invariables par leur nature. Quand leur *intervalle* est ce qu'il doit être, elles s'appellent justes. Que si l'on altère cet *intervalle* d'un demi-ton, la *consonance* s'appelle fausse et devient dissonance ; *superflue*, si le demi-ton est ajouté ; *diminuée*, s'il est retranché. On donne mal à propos le nom de fausse quinte la quinte diminuée ; c'est prendre le genre pour l'espèce : la quinte superflue est tout aussi fausse que la diminuée, et l'est même davantage à tous égards.

On trouvera (*Planche C, fig.* 2) une table de tous les *intervalles* simples praticables dans la musique, avec leurs noms, leurs degrés, leurs valeurs, et leurs rapports.

Il faut remarquer sur cette table que l'*intervalle* appelé par les harmonistes *septième superflue*, n'est qu'une septième majeure avec un accompagnement particulier ; la véritable septième superflue, telle qu'elle est marquée dans la table, n'ayant pas lieu dans l'harmonie, ou n'ayant lieu que successivement comme transition enharmonique, jamais rigoureusement dans le même accord.

On observera aussi que la plupart de ces rapports peuvent se

Copyright Arvensa Editions

déterminer de plusieurs manières ; j'ai préféré la plus simple, et celle qui donne les moindres nombres.

Pour composer ou redoubler un de ces *intervalles* simples, il suffit d'y ajouter l'octave autant de fois que l'on veut, et pour avoir le nom de ce nouvel *intervalle*, il faut au nom de l'*intervalle* simple ajouter autant de fois sept qu'il contient d'octaves. Réciproquement, pour connaître le simple d'un *intervalle* redoublé dont on a le nom, il ne faut qu'en rejeter sept autant de fois qu'on le peut ; le reste donnera le nom de l'*intervalle* simple qui l'a produit. Voulez-vous une quinte redoublée, c'est-à-dire l'octave de la quinte, ou la quinte de l'octave ? A 5 ajoutez 7, vous aurez 12. La quinte redoublée est donc une douzième. Pour trouver le simple d'une douzième, rejetez 7 du nombre 12 autant de fois que vous le pourrez, le reste 5 vous indique une quinte. À l'égard du rapport, il ne faut que doubler le conséquent, ou prendre la moitié de l'antécédent de la raison simple autant de fois qu'on ajoute d'octaves, et l'on aura la raison de l'*intervalle* redoublé. Ainsi 2, 3 étant la raison de la quinte, 1, 3 ou 2, 6 sera celle de la douzième, etc. Sur quoi l'on observera qu'en terme de musique, composer ou redoubler un *intervalle*, ce n'est pas l'ajouter à lui-même, c'est y ajouter une octave ; le tripler, c'est en ajouter deux, etc.

Je dois avertir ici que tous les *intervalles* exprimés dans ce dictionnaire par les noms des notes doivent toujours se compter du grave à l'aigu ; en sorte que cet *intervalle*, *ut si*, n'est pas une seconde, mais une septième ; et *si ut* n'est pas une septième, mais une seconde.

INTONATION, *s. f.*
Action d'entonner. (Voyez ENTONNER.) L'*intonation* peut être juste ou fausse, trop haut ou trop basse, trop forte ou trop faible, et alors le mot *intonation* accompagné d'une épithète, s'étend de la manière d'entonner.

INVERSÉ. (Voyez RENVERSÉ.)

IONIEN ou **IONIQUE**, *adj*.
Le mode *ionien* était, en comptant du grave à l'aigu, le second des cinq modes moyens de la musique des Grecs. Ce mode s'appelait aussi *ïastien*, et Euclide l'appelle encore *phrygien grave*. (Voyez MODE.)

JOUER des instruments, c'est exécuter sur ces instruments des airs de

Copyright Arvensa Editions

musique, surtout ceux qui leur sont propres, ou les chants notés pour eux. On dit *jouer du violon, de la basse, du hautbois, de la flûte ; toucher le clavecin, l'orgue ; sonner de la trompette ; donner du cor ; pincer la guitare, etc*. Mais l'affectation de ces termes propres tient de la pédanterie. Le mot *jouer* devient générique et gagne insensiblement pour toutes sortes d'instruments.

JOUR.
Corde à jour. (Voyez VIDE.)

IRRÉGULIER, *adj.*
On appelle dans le plain-chant modes *irréguliers* ceux dont l'étendue est trop grande, ou qui ont quelque autre irrégularité.
On nommait autrefois cadence *irrégulière* celle qui ne tombait pas sur une des cordes essentielles du ton ; mais M. Rameau a donné ce nom à une cadence particulière dans laquelle la basse-fondamentale monte de quinte ou descend de quart après un accord de sixte-ajoutée. (Voyez CADENCE.)

ISON.
Chant en *ison*. (Voyez CHANT.)

JULE, *s. f.*
Nom d'une sorte d'hymne ou chanson parmi les Grecs en l'honneur de Cérès ou de Proserpine. (Voyez CHANSON.)

JUSTE, *adj.*
Cette épithète se donne généralement aux intervalles dont les sons sont exactement dans le rapport qu'ils doivent avoir, et aux voix qui entonnent toujours ces intervalles dans leur justesse : mais elle s'applique spécialement aux *consonances* parfaites. Les imparfaites peuvent être majeures ou mineures, les parfaites ne sont que justes. Dès qu'on les altère d'un demi-ton elles deviennent fausses, et par conséquent dissonances. (Voyez INTERVALLE.)
JUSTE est aussi quelquefois adverbe. *Chanter* juste, *jouer* juste.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
DICTIONNAIRE DE MUSIQUE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

L

LA.
Nom de la sixième note de notre gamme inventée par Gui Arétin. (Voyez GAMME, SOLFIER.)

LARGE, *adj.*
Nom d'une sorte de note dans nos vieilles musiques, de laquelle on augmentait la valeur en tirant plusieurs traits non seulement par les côtés, mais par le milieu de la note, ce que Muris blâme avec force comme une horrible innovation.

LARGHETTO. (Voyez LARGO.)

LARGO, *adv.*
Ce mot écrit à la tête d'un air, indique un mouvement plus lent que l'*adagio*, et le dernier de tous en lenteur. Il marque qu'il faut filer de longs sons, étendre les temps et la mesure, etc.
Le diminutif *larghetto* annonce un mouvement un peu moins lent que le *largo*, plus que l'*andante*, et très approchant de l'*andantino*.

LÉGÈREMENT, *adv.*
Ce mot indique un mouvement encore plus vif que le *gai*, un mouvement moyen entre le gai et le vite. Il répond à peu près à l'italien *vivace*.

LEMME, *s. m.*
Silence ou pause d'un temps bref dans le rythme catalectique. (Voyez

Copyright Arvensa Editions

RYTHME.)

LENTEMENT, *adv.*
Ce mot répond à l'italien *largo*, et marque un mouvement lent. Son superlatif, très lentement, marque le plus tardif de tous les mouvements.

LEPSIS.
Nom grec d'une des trois parties de l'ancienne mélopée, appelée aussi quelquefois *euthia*, par laquelle le compositeur discerne s'il doit placer son chant dans le système des sons bas, qu'ils appellent *hypathoïdes*, dans celui des sons aigus, qu'ils appellent *néthoïdes* ou dans celui des sons moyens, qu'ils appellent *mésoïdes*. (Voyez MÉLOPÉE.)

LEVÉ, *adj. pris substantivement.*
C'est le temps de la musique où on lève la main ou le pied ; c'est un temps qui suit et précède le frappé ; c'est par conséquent toujours un temps faible. Les temps levés sont, à deux temps, le second ; à trois, le troisième ; à quarte, le second et le quatrième. (Voyez ARSIS.)

LIAISON, *s. f.*
Il y a *liaison* d'harmonie et *liaison* de chant.
La *liaison* a lieu dans l'harmonie, lorsque cette harmonie procède par un tel progrès de sons fondamentaux, que quelques-uns des sons qui accompagnaient celui qu'on quitte, demeurent et accompagnent encore celui où l'on passe. Il y a *liaison* dans les accords de la tonique et de la dominante, puisque le même son fait la quinte de la première, et l'octave de la seconde : il y a *liaison* dans les accords de la tonique et de la sous-dominante, attendu que le même son sert de quinte à l'une et d'octave à l'autre : enfin, il y a *liaison* dans les accords dissonants toutes les fois que la dissonance est préparée, puisque cette préparation elle-même n'est autre chose que la *liaison*. (Voyez PRÉPARER.)

La *liaison* dans le chant a lieu toutes les fois qu'on passe deux ou plusieurs notes sous un seul coup d'archet ou de gosier, et se marque par un trait recourbé dont on couvre les notes qui doivent être liées ensemble.

Dans le plain-chant on appelle *liaison* une suite de plusieurs notes passées sur la même syllabe, parce que sur le papier elles sont ordinairement attachées ou liées ensemble. Quelques-uns nomment aussi

Copyright Arvensa Editions

liaison ce qu'on nomme plus proprement syncope. (Voyez SYNCOPE.)

LICENCE, *s. f.*
Liberté que prend le compositeur, et qui semble contraire aux règles, quoiqu'elle soit dans le principe des règles ; car voilà ce qui distingue les *licences* des fautes. Par exemple, c'est une règle en composition de ne point monter de la tierce mineure ou de la sixte mineure à l'octave. Cette règle dérive de la loi de la liaison harmonique, et de celle de la préparation. Quand donc on monte de la tierce mineure ou de la sixte mineure à l'octave, en sorte qu'il y ait pourtant liaison entre les deux accords, ou que la dissonance y soit préparée, on prend une *licence* ; mais s'il n'y a ni liaison ni préparation, l'on fait une faute. De même c'est une règle de ne pas faire deux quintes justes de suite entre les mêmes parties, surtout par mouvement semblable ; le principe de cette règle est dans la loi de l'unité de mode. Toutes les fois donc qu'on peut faire ces deux quintes sans faire sentir deux modes à la fois, il y a *licence*, mais il n'y a point de faute. Cette explication était nécessaire parce que les musiciens n'ont aucune idée bien nette de ce mot de *licence*.

Comme la plupart des règles de l'harmonie sont fondées sur des principes arbitraires, et changent par l'usage et le goût des compositeurs, il arrive de là que ces règles varient, sont sujettes à la mode, et que ce qui est *licence* en un temps ne l'est pas dans un autre. Il y a deux ou trois siècles qu'il n'était pas permis de faire deux tierces de suite, surtout de la même espèce. Maintenant on fait des morceaux entiers tout par tierces. Nos anciens ne permettaient pas d'entonner diatoniquement trois tons consécutifs. Aujourd'hui nous en entonnons, sans scrupule et sans peine, autant que la modulation le permet. Il en est de même des fausses relations, de l'harmonie syncopée, et de mille autres accidents de composition, qui d'abord furent des fautes, puis des *licences*, et n'ont plus rien d'irrégulier aujourd'hui.

LICHANOS, *s. m.*
C'est le nom que portait, parmi les Grecs, la troisième corde de chacun de leurs deux premiers tétracordes, parce que cette troisième corde se touchait de l'index, qu'ils appelaient *lichanos*.

La troisième corde à l'aigu du plus bas tétracorde qui était celui des hypates, s'appelait autrefois *lichanos-hypaton*, quelquefois *hypaton-*

Copyright Arvensa Editions

diatonos, *enharmonios*, ou *chromatiké*, selon le genre. Celle du second tétracorde ou du tétracorde des moyennes, s'appelait *lichanos-méson*, ou *méson-diatonos*, etc.

LIÉES, *adj.*
On appelle *notes liées* deux ou plusieurs notes qu'on passe d'un seul coup d'archet sur le violon ou le violoncelle, ou d'un seul coup de langue sur la flûte et le hautbois, en un mot toutes les notes qui sont sous une même liaison.

LIGATURE, *s. f.*
C'était, dans nos anciennes musiques, l'union par un trait de deux ou plusieurs notes passées, ou diatoniquement, ou par degrés disjoints sur une même syllabe. La figure de ces notes, qui était carrée, donnait beaucoup de facilité pour les lier ainsi ; ce qu'on ne saurait faire aujourd'hui qu'au moyen du chapeau, à cause de la rondeur de nos notes.

La valeur des notes qui composaient la *ligature* variait beaucoup selon qu'elles montaient ou descendaient, selon qu'elles étaient différemment liées, selon qu'elles étaient à queue ou sans queue, selon que ces queues étaient placées à droite ou à gauche, ascendantes ou descendantes, enfin selon un nombre infini de règles si parfaitement oubliées à présent, qu'il n'y a peut-être pas en Europe en seul musicien qui soit en état de déchiffrer des musiques de quelque antiquité.

LIGNE, *s. f.*
Les *lignes* de musique sont ces traits horizontaux et parallèles qui composent la portée, et sur lesquels, ou dans les espaces qui les séparent, on place les notes selon leurs degrés. La portée du plain-chant n'est que de quatre *lignes*, celle de la musique a cinq *lignes* stables et continues, outre les *lignes* postiches qu'on ajoute de temps en temps au-dessus ou au-dessous de la portée pour les notes qui passent son étendue.

Les *lignes*, soit dans le plain-chant, soit dans la musique, se comptent en commençant par la plus basse. Cette plus basse est la première, la plus haute est la quatrième dans le plain-chant, la cinquième dans la musique. (Voyez PORTÉE.)

LIMMA, *s. m.*

Copyright Arvensa Editions

Intervalle de la musique grecque, lequel est moindre d'un comma que le demi-ton majeur, et, retranché d'un ton majeur, laisse pour reste l'apotome.

Le rapport du *limma* est de 243 à 256, et sa génération se trouve, en commençant par *ut*, la cinquième quinte *si* : car alors la quantité dont ce *si* est surpassé par l'*ut* voisin est précisément dans le rapport que je viens d'établir.

Philolaüs et tous les pythagoriciens faisaient du *limma* un intervalle diatonique qui répondait à notre demi-ton majeur. Car, mettant deux tons majeurs consécutifs, il ne leur restait que cet intervalle pour achever la quarte juste ou le tétracorde : en sorte que, selon eux, l'intervalle du *mi* au *fa* eût été moindre que celui du *fa* à son dièse. Notre échelle chromatique donne tout le contraire.

LINOS, *s. m.*

Sorte de chant rustique chez les anciens Grecs ; ils avaient aussi un chant funèbre du même nom, qui revient à ce que les Latins ont appelé *noenia*. Les uns disent que le *linos* fut inventé en Égypte, d'autres en attribuaient l'invention à Linus Eubéen.

LIVRE OUVERT, **À LIVRE OUVERT**, OU **À L'OUVERTURE DU LIVRE**, *adv.*

Chanter ou jouer *à livre ouvert*, c'est exécuter toute musique qu'on vous présente en jetant les yeux dessus. Tous les musiciens se piquent d'exécuter *à livre ouvert* ; mais il y en a peu qui, dans cette exécution, prennent bien l'esprit de l'ouvrage, et qui, s'ils ne font pas des fautes sur la note, ne fassent pas du moins des contre-sens dans l'expression. (Voyez EXPRESSION.)

LONGUE, *s. f.*

C'est dans nos anciennes musiques, une note carrée avec une queue à droite, ainsi : . Elle vaut ordinairement quatre mesures à deux temps, c'est-à-dire deux brèves ; quelquefois elle en vaut trois, selon le mode. (Voyez MODE.)

Muris et ses contemporains avaient des *longues* de trois espèces ; savoir, la parfaite, l'imparfaite, et la double. La *longue parfaite* a, du côté droit, une queue descendante, ou . Elle vaut trois temps parfaits, et s'appelle parfaite elle-même, à cause, dit Muris, de son rapport numérique avec la

Copyright Arvensa Editions

Trinité. La *longue imparfaite* se figure comme la parfaite, et ne se distingue que par le mode : on l'appelle imparfaite, parce qu'elle ne peut marcher seule, et qu'elle doit toujours être précédée ou suivie d'une brève. La *longue* double contient deux temps égaux imparfaits : elle se figure comme la *longue* simple, mais avec une double largeur, . Muris cite Aristote pour prouver que cette note n'est pas du plain-chant.

Aujourd'hui le mot *longue* est le corrélatif du mot *brève*. (Voyez BRÈVE. Ainsi toute note qui précède une brève est une *longue*.

LOURE, *s. f.*
Sorte de danse dont l'air est assez lent, et se marque ordinairement par la mesure à 6/4. Quand chaque temps porte trois notes, on pointe la première, et l'on fait brève celle du milieu. *Loure* est le nom d'un ancien instrument semblable à une musette, sur lequel on jouait l'air de la danse dont il s'agit.

LOURER, v. a. et *n.*
C'est nourrir les sons avec douceur, et marquer la première note de chaque temps plus sensiblement que la seconde, quoique de même valeur.

LUTHIER, *s. m.*
Ouvrier qui fait des violons, des violoncelles, et autres instruments semblables. Ce nom, qui signifie *facteur de luths*, est demeuré par synecdoque à cette sorte d'ouvriers ; parce que autrefois le luth était l'instrument le plus commun et dont il se faisait le plus.

LUTRIN, *s. m.*
Pupitre de choeur sur lequel on met les livres de chant dans les églises catholiques.

LYCHANOS. (Voyez LICHANOS.)

LYDIEN. *adj.*
Nom d'un des modes de la musique des Grecs, lequel occupait le milieu entre l'éolien et l'hyper-dorien. On l'appelait aussi quelquefois mode barbare, parce qu'il portait le nom d'un peuple asiatique.

Copyright Arvensa Editions

Euclide distingue deux modes *lydiens*. Celui-ci proprement dit, et un autre qu'il appelle *lydien grave*, et qui est le même que le mode éolien, du moins quant à sa fondamentale. (Voyez MODE.)

Le caractère du mode *lydien* était animé, piquant, triste cependant, pathétique et propre à la mollesse ; c'est pourquoi Platon le bannit de sa *République*. C'est sur ce mode qu'Orphée apprivoisait, dit-on, les bêtes mêmes, et qu'Amphion bâtit les murs de Thèbes. Il fut inventé, les uns disent par cet Amphion, fils de Jupiter et d'Antiope ; d'autres, par Olympe, Mysien, disciple de Marsyas ; d'autres enfin, par Mélampides : et Pindare dit qu'il fut employé pour la première fois aux noces de Niobé.

LYRIQUE, *adj.*
Qui appartient à la lyre. Cette épithète se donnait autrefois à la poésie faite pour être chantée et accompagnée de la lyre ou cithare par la chanteur, comme les odes et autres chansons, à la différence de la poésie dramatique ou théâtrale, qui s'accompagnait avec des flûtes par d'autres que le chanteur : mais aujourd'hui elle s'applique au contraire à la fade poésie de nos opéra, et par extension, à la musique dramatique et imitative du théâtre. (Voyez IMITATION.)

LYTIERSE.
Chansons des moissonneurs chez les anciens Grecs. (Voyez CHANSON.)

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
DICTIONNAIRE DE MUSIQUE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

M

MA.

Syllabe avec laquelle quelques musiciens solfient le *mi* bémol : comme ils solfient par *si* le *fa* dièse. (Voyez SOLFIER)

MACHICOTAGE, *s. m.*

C'est ainsi qu'on appelle, dans le plain-chant, certaines additions et compositions de notes qui remplissent, par une marche diatonique, les intervalles de tierces et autres. Le nom de cette manière de chant vient de celui des ecclésiastiques appelés *machicots*, qui l'exécutaient autrefois après les enfants de choeur.

MADRIGAL.

Sorte de pièce de musique travaillée et savante, qui était fort à la mode en Italie au seizième siècle, et même au commencement du précédent. Les *madrigaux* se composaient ordinairement, pour la vocale, à cinq ou six parties, toutes obligées, à cause des fugues et desseins dont ces pièces étaient remplies : mais les organistes composaient et exécutaient aussi des *madrigaux* sur l'orgue ; et l'on prétend même que ce fut sur cet instrument que le *madrigal* fut inventé. Ce genre de contre-point, qui était assujetti à des lois très rigoureuses, portait le nom de *style madrigalesque*. Plusieurs auteurs, pour y avoir excellé, ont immortalisé leurs noms dans les fastes de l'art : tels furent entre autres, *Luca Marentio, Luigi Prenestino, Pomponio Nenna, Tommaso Pecci*, et surtout le fameux prince de *Venosa*, dont les *madrigaux* pleins de science et de goût, étaient admirés par tous les maîtres, et chantés par toutes les dames.

Copyright Arvensa Editions

MAGADISER, *v. n.*
C'était, dans la musique grecque, chanter à l'octave, comme faisaient naturellement les voix de femmes et d'hommes mêlées ensemble ; ainsi les chants *magadisés* étaient toujours des antiphonies. Ce mot vient de *magas*, chevalet d'instrument, et, par extension, instrument à cordes doubles, montées à l'octave l'une de l'autre, au moyen d'un chevalet, comme aujourd'hui nos clavecins.

MAGASIN.
Hôtel de la dépendance de l'opéra de Paris, où logent les directeurs et d'autres personnes attachées à l'opéra, et dans lequel est un petit théâtre, appelé aussi *magasin* ou *théâtre du magasin*, sur lequel se font les premières répétitions. C'est l'*odeum* de la musique française. (Voyez ODEUM)

MAJEUR, *adj.*
Les intervalles susceptibles de variations sont appelés majeurs, quand ils sont aussi grands qu'ils peuvent l'être sans devenir faux.

Les intervalles appelés parfaits, tels que l'octave, la quinte et la quarte, ne varient point et ne sont que *justes* ; sitôt qu'on les altère, ils sont *faux*. Les autres intervalles peuvent, sans changer de nom et sans cesser d'être justes, varier d'une certaine différence ; quand cette différence peut être ôtée, ils sont *majeurs* : *mineurs*, quand elle peut être ajoutée.

Ces intervalles variables sont au nombre de cinq ; savoir, le demi-ton, le ton, la tierce, la sixte et la septième. À l'égard du ton et du demi-ton, leur différence du *majeur* au mineur ne saurait s'exprimer en notes, mais en nombres seulement. Le demi-ton *majeur* est l'intervalle d'une seconde mineure, comme de *si* à *ut*, ou de *mi* à *fa*, et son rapport est de 15 à 16. Le ton *majeur* est la différence de la quarte à la quinte, et son rapport est de 8 à 9.

Les trois autres intervalles, savoir, la tierce, la sixte et la septième, diffèrent toujours d'un demi-ton du *majeur* au mineur, et ces différences peuvent se noter. Ainsi la tierce mineure a un ton et demi, et la tierce *majeure* deux tons.

Il y a quelques autres plus petits intervalles, comme le dièse et le comma, qu'on distingue en moindres, mineurs, moyens, *majeurs* et

Copyright Arvensa Editions

maximes ; mais comme ces intervalles ne peuvent s'exprimer qu'en nombre, ces distinctions sont inutiles dans la pratique.
Majeur se dit aussi du mode, lorsque la tierce de la tonique est *majeure*, et alors souvent le mot mode ne fait que se sous-entendre. Préluder en majeur, passer du majeur au mineur, etc. (Voyez MODE)

MAIN HARMONIQUE.
C'est le nom que donna l'Arétin à la gamme qu'il inventa pour montrer le rapport de ses hexacordes, de ses six lettres et de ses six syllabes, avec les cinq tétracordes des Grecs. Il représenta cette gamme sous la figure d'un main gauche, sur les doigts de laquelle étaient marqués tous les sons de la gamme, tant par les lettres correspondantes, que par les syllabes qu'il y avait jointes, en passant, par la règle des muances, d'un tétracorde ou d'un doigt à l'autre, selon le lieu où se trouvaient les deux demi-tons de l'octave par le bécarre ou par le bémol, c'est-à-dire selon que les tétracordes étaient conjoints ou disjoints. (Voy. GAMME, MUANCES, SOLFIER)

MAÎTRE A CHANTER.
Musicien qui enseigne à lire la musique vocale et à chanter sur la note.
Les fonctions du *maître à chanter* se rapportent à deux objets principaux. Le premier, qui regarde la culture de la voix, est d'en tirer tout ce qu'elle peut donner en fait de chant, soit par l'étendue, soit par la justesse, soit par le timbre, soit par la légèreté, soit par l'art de renforcer et radoucir les sons, et d'apprendre à les ménager et modifier avec tout l'art possible. (Voyez CHANT, VOIX)

Le second objet regarde l'étude des signes, c'est-à-dire l'art de lire la note sur le papier, et l'habitude de la déchiffrer avec tant de facilité qu'à l'ouverture du livre on soit en état de chanter toute sorte de musique. (Voyez NOTE, SOLFIER)

Une troisième partie de fonctions du *maître à chanter* regarde la connaissance de la langue, surtout des accents, de la quantité et de la meilleure manière de prononcer ; parce que les défauts de la prononciation sont beaucoup plus sensibles dans le chant que dans la parole, et qu'une vocale bien faite ne doit être qu'une manière plus énergique et plus agréable de marquer la prosodie et les accents. (Voyez ACCENT)

Copyright Arvensa Editions

MAÎTRE DE CHAPELLE.
Voyez MAÎTRE DE MUSIQUE.

MAÎTRE DE MUSIQUE.
Musicien gagé pour composer de la musique et la faire exécuter. C'est le *maître de musique* qui bat la mesure et dirige les musiciens : il doit savoir la composition, quoiqu'il ne compose pas toujours le musique qu'il fait exécuter. À l'opéra de Paris, par exemple, l'emploi de battre la mesure est un office particulier ; au lieu que la musique des opéra est composé par quiconque en a le talent et la volonté. En Italie, celui qui a composé un opéra en dirige toujours l'exécution, non en battant la mesure, mais au clavecin. Ainsi l'emploi de *maître de musique* n'a guère lieu que dans les églises ; aussi ne dit-on point en Italie, *maître de musique*, mais *maître de chapelle* : dénomination qui commence à passer aussi en France.

MARCHE, *s. f.*
Air militaire qui se joue par des instruments de guerre et marque le mètre et la cadence des tambours, laquelle est proprement la *marche*.
Chardin dit qu'en Perse, quand on veut abattre des maisons, aplanir un terrain, ou faire quelque autre ouvrage expéditif qui demande une multitude de bras, on assemble les habitants de tout un quartier, qu'ils travaillent au son des instruments, et qu'ainsi l'ouvrage se fait avec beaucoup plus de zèle et de promptitude que si les instruments n'y étaient pas.

Le maréchal de Saxe a montré dans ses Rêveries que l'effet des tambours ne se bornait pas non plus à un vain bruit sans utilité, mais que, selon que le mouvement en était plus vif ou plus lent, ils portaient naturellement le soldat à presser ou ralentir son pas : on peut dire aussi que les *airs des marches* doivent avoir différents caractères, selon les occasions où on les emploie ; et c'est ce qu'on a dû sentir jusqu'à certain point quand on les a distingués et diversifiés, l'un pour la générale, l'autre pour la *marche*, l'autre pour la charge, etc. Mais il s'en faut bien qu'on ait mis à profit ce principe autant qu'il aurait pu l'être ; on s'est borné jusqu'ici à composer des airs qui fissent bien sentir le mètre et la batterie des tambours : encore fort souvent les airs des *marches* remplissent-ils assez mal cet objet. Les troupes françaises ayant peu d'instruments militaires pour l'infanterie, hors les fifres et les tambours, ont aussi fort peu de

Copyright Arvensa Editions

marches, et la plupart très mal faites : mais il y en a d'admirables dans les troupes allemandes.

Pour exemple de l'accord de l'air et de la *marche*, je donnerai (*Planche C, figure* 3) la première partie de celle des mousquetaires du roi de France.

Il n'y a dans les troupes que l'infanterie et la cavalerie légère qui aient des *marches*. Les timbales de la cavalerie n'ont point de *marche* réglée ; les trompettes n'ont qu'un ton presque uniforme, et des fanfares. (Voyez FANFARE)

MARCHER, v. n.
Ce terme s'emploie figurément en musique, et se dit de la succession des sons ou des accords qui se suivent dans certain ordre. *La basse et le dessus* marchent *par mouvements contraires*. Marche *de basse*. Marcher *à contretemps*.

MARTELLEMENT, *s. m.*
Sorte d'agrément du chant français. Lorsque descendant diatoniquement d'une note sur une autre par trille, on appuie avec force le son de la première note sur la seconde, tombant ensuite sur cette seconde note par un seul coup de gosier, on appelle cela faire un *martellement*. (Voyez *Planche B, figure* 13)

MAXIME, *adj.*
On appelle intervalle *maxime* celui qui est plus grand que le majeur de la même espèce, et qui ne peut se noter ; car s'il pouvait se noter, il ne s'appellerait pas *maxime*, mais *superflu*.

Le semi-ton *maxime* fait la différence du semi-ton mineur au ton majeur, et son rapport est de 25 à 27. Il y aurait entre l'*ut* dièse et le *re* un semi-ton de cette espèce, si tous les semi-tons n'étaient pas rendus égaux ou supposés tels par le tempérament.
Le dièse *maxime* est la différence du ton mineur au demi-ton *maxime*, en rapport de 243 à 250.

Enfin le comma *maxime*, ou comma de Pythagore, est la quantité dont diffèrent entre eux les deux termes les plus voisins d'une progression par quintes, et d'une progression par octaves, c'est-à-dire l'excès de la douzième quinte *si* dièse sur la septième octave *ut* ; et cet excès, dans le rapport de 524288 à 531441, est la différence que le tempérament fait

Copyright Arvensa Editions

évanouir.

MAXIME, *s. f.*
C'est une note faite en carré long horizontal avec une queue au côté droit, de cette manière , laquelle vaut huit mesures à deux temps, c'est-à-dire deux longues, et quelquefois trois, selon le mode. (Voyez MODE) Cette sorte de note n'est plus d'usage depuis qu'on sépare les mesures par des barres, et qu'on marque avec des liaisons les tenues ou continuités des sons. (Voyez BARRES, MESURE)

MÉDIANTE, *s. f.*
C'est la corde ou la note qui partage en deux tierces l'intervalle de quinte qui se trouve entre la tonique et la dominante. L'une de ces tierces est majeure, l'autre mineure ; et c'est leur position relative qui détermine le mode. Quand la tierce majeure est au grave, c'est-à-dire entre la *médiante* et la tonique, le mode est majeur ; quand la tierce majeure est à l'aigu et la mineure au grave, le mode est mineur. (Voyez MODE, TONIQUE DOMINANTE)

MÉDIATION, *s. f.*
Partage de chaque vers et d'un psaume en deux parties, l'une psalmodiée ou chantée par un côté du choeur, et l'autre par l'autre, dans les églises catholiques.

MÉDIUM, *s. m.*
Lieu de la voix également distant de ses deux extrémités au grave et à l'aigu. Le haut est plus éclatant, mais il est presque toujours forcé ; le bas est grave et majestueux, mais il est plus sourd. Un beau *médium*, auquel on suppose une certaine latitude, donne les sons les mieux nourris, les plus mélodieux, et remplit le plus agréablement l'oreille. (Voyez SON)

MÉLANGE, *s. m.*
Une partie de l'ancienne mélopée, appelée *agogé* par les Grecs, laquelle consiste à savoir entrelacer et mêler à propos les modes et les genres. (Voyez MÉLOPÉE)

MÉLODIE, *s. f.*

Copyright Arvensa Editions

Succession de sons tellement ordonnés selon les lois du rythme et de la modulation, qu'elle forme un sens agréable à l'oreille ; la mélodie vocale s'appelle chant, et l'instrumentale, symphonie.

L'idée du rythme entre nécessairement dans celle de la *mélodie* ; un chant n'est un chant qu'autant qu'il est mesuré ; la même succession de sons peut recevoir autant de caractères, autant de *mélodies* différentes qu'on peut la scander différemment ; et le seul changement de valeur des notes peut défigurer cette même succession au point de la rendre méconnaissable. Ainsi la *mélodie* n'est rien par elle-même ; c'est la mesure qui la détermine, et il n'y a point de chant sans le temps. On ne doit donc pas comparer la *mélodie* avec l'harmonie, abstraction faite de la mesure dans toutes les deux ; car elle est essentielle à l'une et non pas à l'autre.

L a *mélodie* se rapporte à deux principes différents, selon la manière dont on la considère. Prise par les rapports des sons et par les règles du mode, elle a son principe dans l'harmonie, puisque c'est une analyse harmonique qui donne les degrés de la gamme, les cordes du mode, et les lois de la modulation, uniques éléments du chant. Selon ce principe, toute la force de la *mélodie* se borne à flatter l'oreille par des sons agréables, comme on peut flatter la vue par d'agréables accords de couleur ; mais prise pour un art d'imitation par lequel on peut affecter l'esprit de diverses images, émouvoir le coeur de divers sentiments, exciter et calmer les passions, opérer, en un mot, des effets moraux qui passent l'empire immédiat des sens, il lui faut chercher un autre principe : car on ne voit aucune prise par laquelle la seule harmonie, et tout ce qui vient d'elle, puisse nous affecter ainsi.

Quel est le second principe ? Il est dans la nature que le premier ; mais pour l'y découvrir il faut une observation plus fine, quoique plus simple, et plus de sensibilité dans l'observateur. Ce principe est le même qui fait varier le ton de la voix quand on parle, selon les choses qu'on dit et les mouvements qu'on épreuve en les disant. C'est l'accent des langues, qui détermine la *mélodie* de chaque nation ; c'est l'accent qui fait qu'on parle en chantant, et qu'on parle avec plus ou moins d'énergie, selon que la langue a plus ou moins d'accent. Celle dont l'accent est plus marqué doit donner une *mélodie* plus vive et plus passionnée ; celle qui n'a que peu ou point d'accent ne peut avoir qu'une *mélodie* languissante et froide, sans caractère et sans expression. Voilà les vrais principes ; tant qu'on en sortira et qu'on voudra parler du pouvoir de la musique sur le coeur humain, on

Copyright Arvensa Editions

parlera sans s'entendre, on ne saura ce qu'on dira.

Si la musique ne peint que par la *mélodie*, et tire d'elle toute sa force, il s'ensuit que toute musique qui ne chante pas, quelque harmonieuse qu'elle puisse être, n'est point une musique imitative, et, ne pouvant ni toucher ni peindre avec ses beaux accords, laisse bientôt les oreilles, et laisse toujours le coeur froid. Il suit encore que, malgré la diversité des parties que l'harmonie a introduites, et dont on abuse tant aujourd'hui, sitôt que deux *mélodies* se font entendre à la fois, elles s'effacent l'une l'autre et demeurent de nul effet, quelque belles qu'elles puissent être chacune séparément : d'où l'on peut juger avec quel goût les compositeurs français ont introduit à leur opéra l'usage de faire servir un air d'accompagnement à un choeur ou à un autre air ; ce qui est comme si on s'avisait de réciter deux discours à la fois, pour donner plus de force à leur éloquence. (Voyez UNITÉ DE MÉLODIE)

MÉLODIEUX, *adj.*
Qui donne de la mélodie. *Mélodieux*, dans l'usage, se dit des sons agréables, des voix sonores, des chants doux et gracieux, etc.

MÉLOPÉE, s. f.
C'était, dans l'ancienne musique, l'usage régulier de toutes les parties harmoniques, c'est-à-dire l'art ou les règles de la composition du chant, desquelles la pratique et l'effet s'appelait *mélodie*.

Les anciens avaient diverses règles pour la manière de conduire la chant par degrés conjoints, disjoints, ou mêlés ; en montant ou en descendant. On en trouve plusieurs dans Aristoxène, lesquelles dépendent toutes de ce principe, que, dans tout système harmonique, le troisième ou le quatrième son après le fondamental en doit toujours frapper la quarte ou la quinte, selon que les tétracordes sont conjoints ou disjoints ; différence qui rend un mode authentique ou plagal au gré du compositeur. C'est le recueil de toutes ces règles qui s'appelle *mélopée*.

La *mélopée* est composée de trois parties : savoir, la *prise, lepsis*, qui enseigne au musicien en quel lieu de la voix il doit établir son diapason ; le *mélange, mixis*, selon lequel il entrelace ou mêle à propos les genres et les modes ; et l'*usage, chresès*, qui se subdivise en trois autres parties. La première, appelée *euthia*, guide la marche du chant, laquelle est, ou directe du grave à l'aigu, ou renversée de l'aigu au grave, ou mixte, c'est-à-dire

Copyright Arvensa Editions

composée de l'une et de l'autre. La deuxième, appelée *agogée*, marche alternativement par degrés disjoints en montant, et conjoints en descendant, ou au contraire. La troisième, appelée *petteïa*, par laquelle il discerne et choisit les sons qu'il faut rejeter, ceux qu'il faut admettre, et ceux qu'il faut employer le plus fréquemment.

Aristide Quintilien divise toute la *mélopée* en trois espèces qui se rapportent à autant de modes, en prenant ce dernier nom dans un nouveau sens. La première espèce était l'*hypatoïde*, appelée ainsi de la corde hypate, la principale ou la plus basse, parce que le chant, régnant seulement sur les sons graves, ne s'éloignait pas de cette corde, et ce chant était approprié au mode tragique. La seconde espèce était la *mésoïde*, de *mèse*, la corde du milieu, parce que le chant régnait sur les sons moyens, et celle-ci répondait au mode nomique, consacré à Apollon. La troisième s'appelait *nétoïde*, de *nete*, la dernière corde ou la plus haute ; son chant ne s'étendait que sur les sons aigus, et constituait le mode dithyrambique ou bachique. Ces modes en avaient d'autres qui leur étaient subordonnés, et variaient la *mélopée* ; tels que l'érotique ou amoureux, le comique, l'encômiaque, destiné aux louanges.

Tous ces modes, étant propres à exciter ou calmer certaines passions, influaient beaucoup sur les moeurs ; et par rapport à cette influence, la *mélopée* se partageait encore en trois genres ; savoir : 1° le *systaltique*, ou celui qui inspirait les passions tendres et affectueuses, les passions tristes et capables de resserrer le coeur, suivant le sens du mot grec ; 2° le *diastaltique*, ou celui qui était propre à l'épanouir, en excitant la joie, le courage, la magnanimité, les grands sentiments ; 3° l'*euchastique*, qui tenait le milieu entre les deux autres, qui ramenait l'âme à un état tranquille. La première espèce de *mélopée* convenait aux poésies amoureuses, aux plaintes, aux regrets, et autres expressions semblables. La seconde était propre aux tragédies, aux chants de guerre, aux sujets héroïques. La troisième aux hymnes, aux louanges, aux instructions.

MÉLOS, *s. m.*

Douceur du chant. Il est difficile de distinguer dans les auteurs grecs le sens du mot *mélos* du sens du mot *mélopée*. Platon, dans son Protagoras, met le *mélos* dans le simple discours, et semble entendre par là le chant de la parole. Le *mélos* paraît être ce par quoi la *mélopée* est agréable. Ce mot vient de « méli », miel.

Copyright Arvensa Editions

MENUET, *s. m.*
Air d'une danse de même nom, que l'abbé Brossard dit nous venir du Poitou. Selon lui cette danse est fort gaie, et son mouvement est fort vite ; mais, au contraire, le caractère du *menuet* est une élégante et noble simplicité ; le mouvement en est plus modéré que vite, et l'on peut dire que le moins gai de tous les genres de danses usités dans nos bals est le *menuet*. C'est autre chose sur le théâtre.
La mesure du *menuet* est à trois temps légers, qu'on marque par le 3 simple, ou par le 3/4, ou par le 3/8. Le nombre des mesures de l'air dans chacune de ses reprises doit être quatre ou un multiple de quatre, parce qu'il en faut autant pour achever le pas du *menuet* ; et le soin du musicien doit être de faire sentir cette division par des chutes bien marquées, pour aider l'oreille du danseur et le maintenir en cadence.

MÉSE, *s. f.*
Nom de la corde la plus aiguë du second tétracorde des Grecs. (Voyez MESON)
Mése signifie *moyenne*, et ce nom fut donné à cette corde, non, comme dit l'abbé Brossard, parce qu'elle est commune ou mitoyenne entre les deux octaves de l'ancien système, car elle portait ce nom bien avant que le système eût acquis cette étendue, mais parce qu'elle formait précisément le milieu entre les deux premiers tétracordes dont ce système avait d'abord été composé.

MÉSOÏDE, *s. f.*
Sorte de mélopée dont les chants roulaient sur les cordes moyennes, lesquelles s'appelaient aussi *mésoïdes* de la mèse ou du tétracorde méson.

MÉSOÏDES.
Sons moyens, ou pris dans le medium du système. (Voyez MÉLOPÉE)

MÉSON.
Nom donné par les Grecs à leur second tétracorde, en commençant à compter du grave ; et c'est aussi le nom par lequel on distingue chacune de ses quatre cordes de celles qui leur correspondent dans les autres tétracordes : ainsi, dans celui dont je parle, la première corde s'appelle

Copyright Arvensa Editions

hypate-méson ; la seconde, *parhypate-méson* ; la troisième, *lychanos-mèson*, ou *mèson-diatonos*, et la quatrième, *mèse*. (Voyez SYSTÈME)

Méson est le génitif pluriel de *mèse, moyenne*, parce que le tétracorde *méson* occupe le milieu entre le premier et le troisième, ou plutôt parce que la corde *mèse* donne son nom à ce tétracorde dont elle forme l'extrémité aiguë. (Voyez Planche H, figure 2)

MÉSOPYCNI, *adj.*
Les anciens appelaient ainsi, dans les genres épais, le second son de chaque tétracorde. Ainsi les sons *mésopycni* étaient cinq en nombre. (Voyez SON, SYSTÈME, TÉTRACORDE)

MESURE, *s. f.*
Division de la durée ou du temps en plusieurs parties égales, assez longues pour que l'oreille en puisse saisir et subdiviser la quantité, et assez courtes pour que l'idée de l'une ne s'efface pas avant le retour de l'autre, et qu'on en sente l'égalité.

Chacune de ses parties égales s'appelle aussi *mesure* : elles se subdivisent en d'autres aliquotes qu'on appelle temps, et qui se marquent par des mouvements égaux de la main ou du pied. (Voyez BATTRE LA MESURE) La durée égale de chaque temps ou de chaque *mesure* est remplie par plusieurs notes qui passent plus ou moins vite en proportion de leur nombre, et auxquelles on donne diverses figures pour marquer leurs différentes durées. (Voyez VALEUR DES NOTES)

Plusieurs, considérant le progrès de notre musique, pensent que la mesure est de nouvelle invention, parce qu'un temps elle a été négligée ; mais au contraire, non seulement les anciens pratiquaient la *mesure*, ils lui avaient même donné des règles très sévères et fondées sur des principes que la nôtre n'a plus. En effet, chanter sans *mesure* n'est pas chanter ; et le sentiment de la *mesure* n'étant pas moins naturel que celui de l'intonation, l'invention de ces deux choses n'a pu se faire séparément.

La *mesure* des Grecs tenait à leur langue ; c'était la poésie qui l'avait donnée à la musique ; les *mesures* de l'une répondaient aux pieds de l'autre : on n'aurait pas pu mesurer de la prose en musique. Chez nous c'est le contraire : le peu de prosodie de nos langues fait que dans nos chants la valeur des notes détermine la quantité des syllabes ; c'est sur la mélodie qu'on est forcé de scander le discours ; on n'aperçoit pas même si

Copyright Arvensa Editions

ce qu'on chante est vers ou prose : nos poésies n'ayant plus de pieds, nos vocales n'ont plus de *mesures* ; le chant guide et la parole obéit.

L a *mesure* tomba dans l'oubli, quoique l'intonation fût toujours cultivée, lorsque après les victoires des Barbares les langues changèrent de caractère et perdirent leur harmonie. Il n'est pas étonnant que le mètre qui servait à exprimer la *mesure* de la poésie fût négligé dans les temps où on ne la sentait plus, et où l'on chantait moins de vers que de prose. Les peuples ne connaissaient guère alors d'autre amusement que les cérémonies de l'église, ni d'autre musique que celle de l'office, et comme cette musique n'exigeait pas la régularité du rythme, cette partie fut enfin tout-à-fait oubliée. Gui nota sa musique avec des points qui n'exprimaient pas des quantités différentes, et l'invention des notes fut certainement postérieure à cet auteur.

On attribue communément cette invention des diverses valeurs des notes à Jean de Muris, vers l'an 1330. Mais le P. Mersenne le nie avec raison, et il faut n'avoir jamais lu les écrits de ce chanoine pour soutenir une opinion qu'ils démentent si clairement. non seulement il compare les valeurs que les notes avaient avant lui à celles qu'on leur donnait de son temps, et dont il ne se donne point pour l'auteur, mais même il parle de la *mesure*, et dit que les modernes, c'est-à-dire ses contemporains, la ralentissent beaucoup, et *moderni nunc morosà multùm utuntur mensurà :* ce qui suppose évidemment que la *mesure*, et par conséquent les valeurs des notes, étaient connues et usitées avant lui. Ceux qui voudront rechercher plus en détail l'état où était cette partie de la musique du temps de cet auteur, pourront consulter son traité manuscrit intitulé, *Speculum Musicae*, qui est à la Bibliothèque du roi de France, numéro 7207, page 280 et suivantes.

Les premiers qui donnèrent aux notes quelques règles de quantité s'attachèrent plus aux valeurs ou durées relatives de ces notes qu'à la mesure même ou au contraire du mouvement ; de sorte qu'avant la distinction des différentes mesures il y avait des notes au moins de cinq valeurs différentes ; savoir, la maxime, la longue, la brève, la semi-brève et la minime, que l'on peut voir à leurs mots. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on trouve toutes ces différentes valeurs et même davantage dans les manuscrits de Machault, sans y trouver jamais aucun signe de *mesure*.

Dans la suite, les rapports en valeur d'une de ces notes à l'autre dépendirent du temps de la prolation du mode. Par le mode on

Copyright Arvensa Editions

déterminait le rapport de la maxime à la longue, ou de la longue à la brève ; par le temps, celui de la longue à la brève, ou de la brève à la semi-brève, ou de la semi-brève à la minime. (Voyez MODE, PROLATIO, TEMPS.) En général, toutes ces différentes modifications se peuvent rapporter à la *mesure* double ou à la *mesure* triple, c'est-à-dire à la division de chaque valeur entière en deux ou trois temps égaux.

Cette manière d'exprimer le temps ou la *mesure* des notes changea entièrement durant le cours du dernier siècle. Dès qu'on eut pris l'habitude de renfermer chaque *mesure* entre deux barres, il fallut nécessairement proscrire toutes les espèces de notes qui renfermaient plusieurs *mesures*. La *mesure* en devint plus claire, les partitions mieux ordonnées, et l'exécution plus facile ; ce qui était fort nécessaire pour compenser les difficultés que la musique acquérait en devenant chaque jour plus composée. J'ai vu d'excellents musiciens fort embarrassés d'exécuter bien en *mesure* des trio d'Orlande et de Claudin, compositeurs du temps de Henri III.

Jusque-là la raison triple avait passé pour la plus parfaite : mais la double prit enfin l'ascendant, et le C, ou la *mesure* à quatre temps fut prise pour la basse de toutes les autres. Or, la *mesure* a quatre temps se résout toujours en *mesure* à deux temps ; ainsi c'est proprement à la *mesure* double qu'on fait rapporter toutes les autres, du moins quant aux valeurs des notes et aux signes des *mesures*.

Au lieu donc des maximes, longues, brèves, semi-brèves, etc. On substitua les rondes, blanches, noires, croches, doubles et triples-croches, etc. qui toutes furent prises en division sous-double. De sorte que chaque espèce de note valait précisément la moitié de la précédente. Division manifestement insuffisante, puisque ayant conservé la *mesure* triple aussi bien que la double ou quadruple, et chaque temps pouvant être divisé comme chaque *mesure* en raison sous-double ou sous-triple, à la volonté du compositeur, il fallait assigner, ou plutôt conserver aux notes des divisions répondantes à ceux deux raisons.

Les musiciens sentirent bientôt le défaut ; mais au lieu d'établir une nouvelle division, ils tâchèrent de suppléer à cela par quelque signe étranger : ainsi, ne pouvant diviser une blanche en trois parties égales, ils se sont contentés d'écrire trois noires, ajoutant le chiffre 3 sur celle du milieu. Ce chiffre même leur a enfin paru trop incommode, et, pour tendre des pièges plus sûrs à ceux qui ont à lire leur musique, ils prennent le parti

Copyright Arvensa Editions

de supprimer le 3 ou même le 6 ; en sorte que, pour savoir si la division est double ou triple, on n'a d'autre parti prendre que celui de compter les notes ou de deviner.

Quoiqu'il n'y ait dans notre musique que deux sortes de *mesures*, on y a fait tant de divisions, qu'on en peut compter au moins de seize espèces, dont voici les signes :

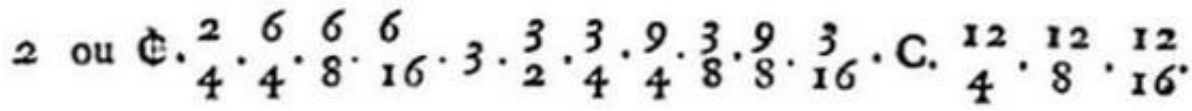

(Voyez les exemples *Planche B, figure* 1)

De toutes ces *mesures*, il y en a trois qu'on appelle simples, parce qu'elles n'ont qu'un seul chiffre ou signe ; savoir le 2 ou ¢, le 3, et le C, ou quatre temps. Toutes les autres, qu'on appelle doubles, tirent leur dénomination et leurs signes de cette dernière ou de la note ronde qui la remplit ; en voici la règle :

Le chiffre inférieur marque un nombre de notes de valeur égale, faisant ensemble la durée d'une ronde ou d'une *mesure* à quatre temps.

Le chiffre supérieur montre combien il faut de ces mêmes notes pour remplir chaque *mesure* de l'air qu'on va noter.

Par cette règle on voit qu'il faut trois blanches pour remplir une mesure au signe 2/3 ; deux noires pour celle au signe 2/4 ; trois croches pour celle au signe 3/8, etc. Tout cet embarras de chiffres est mal entendu ; car quoique ce rapport de tant de différentes *mesures* à celle de quatre temps, qui leur est si peu semblable ? ou pourquoi ce rapport de tant de diverses notes à une ronde, dont la durée est si peu déterminée ? Si tous ces signes sont institués pour marquer autant de différentes sortes de *mesures*, il y en a beaucoup trop ; et s'ils le sont pour exprimer les divers degrés de mouvement, il n'y en a pas assez, puisque indépendamment de l'espèce de *mesure* et de la division des temps, on est presque toujours contraint d'ajouter un mot au commencement de l'air pour déterminer le temps.

Il n'y a réellement que deux sortes de *mesures* dans notre musique ; savoir, à deux et trois temps égaux. Mais comme chaque temps, ainsi que chaque *mesure*, peut se diviser en deux ou en trois parties égales, cela fait une subdivision qui donne quatre espèces de *mesures* en tout ; nous n'en avons pas davantage.

On pourrait cependant en ajouter une cinquième, en combinant les deux premières en une *mesure* à deux temps inégaux, l'un composé de deux notes, et l'autre de trois. On peut trouver dans cette *mesure* des

Copyright Arvensa Editions

chants très bien cadencés, qu'il serait impossible de noter par les *mesures* usitées. J'en donne un exemple dans la Planche B, figure 10. Le sieur Adolfati fit à Gênes, en 1750, un essai de cette *mesure* en grand orchestre, dans l'air *Se la sorte mi condanna* de son opéra d'Ariane. Ce morceau fit de l'effet et fut applaudi. Malgré cela je n'apprends pas que cet exemple ait été suivi.

MESURE, *part.*
Ce mot répond à l'italien *a tempo* ou *a batuta*, et s'emploie, sortant d'un récitatif, pour marquer le lieu où l'on doit commencer à chanter en *mesure*.

MÉTRIQUE, *adj.*
La *musique métrique*, selon Aristide Quintilien, est la partie de la musique en général qui a pour objet les lettres, les syllabes, les pieds, les vers et le poème ; et il y a cette différence entre la *métrique* et la *rythmique*, que la première ne s'occupe que de la forme des vers, et la seconde, de celle des pieds qui les composent : ce qui peut même s'appliquer à la prose. D'où il suit que les langues modernes peuvent encore avoir une *musique métrique*, puisqu'elles ont une poésie ; mais non pas une *musique rythmique*, puisque leur poésie n'a plus de pieds. (Voyez rythme)

MEZZA-VOCE. (Voyez SOTTO-VOCE)

MEZZO-FORTE. (Voyez SOTTO-VOCE)

MI.
La troisième des six syllabes inventés par Gui d'Arétin pour nommer ou solfier les notes, lorsqu'on ne joint pas la parole au chant. (Voyez E SI MI GAMME)

MINEUR, *adj.*
Nom que portent certains intervalles, quand ils sont aussi petits qu'ils peuvent l'être sans devenir faux. (Voy. MAJEUR, INTERVALLE)
Mineur se dit aussi du mode, lorsque la tierce de la tonique est *mineure*. (Voyez MODE)

MINIME, *adj.*

Copyright Arvensa Editions

On appelle intervalle *minime* ou *moindre*, celui qui est plus petit que le mineur de même espèce, et qui ne peut se noter ; car s'ils pouvait se noter, il ne s'appellerait pas *minime*, mais *diminué.*

Le semi-ton *minime* est la différence du semi-ton maxime au semi-ton moyen, dans le rapport de 125 à 128. (Voyez SEMI-TON)

MINIME, *s. f.*
par rapport à la durée ou au temps, est dans nos anciennes musiques la note qu'aujourd'hui nous appelons blanche. (Voyez VALEUR DES NOTES)

MIXIS, *s. f. Mélange.*
Une des parties de l'ancienne mélopée, par laquelle le compositeur apprend à bien combiner les intervalles et à bien distribuer les genres et les modes selon le caractère du chant qu'il s'est proposé de faire. (Voyez MÉLOPÉE)

MIXO-LYDIEN, *adj*.
Nom d'un des modes de l'ancienne musique, appelé autrement *hyper-dorien*. (Voyez ce mot) Le mode *mixo-lydien* était le plus aigu des sept auxquels Ptolomée avait réduit tous ceux de la musique des Grecs. (Voyez MODE)

Ce mode est affectueux, passionné, convenable aux grands mouvements, et par cela même à la tragédie. Aristoxène assure que Sapho en fut l'inventrice ; mais Plutarque dit que d'anciennes tables attribuent cette invention à Pytoclide : il dit aussi que les Argiens mirent à l'amende le premier qui s'en était servi, et qui avait introduit dans la musique l'usage des sept cordes, c'est-à-dire une tonique sur la septième corde.

MIXTE, *adj.*
On appelle modes *mixtes* ou connexes dans le plain-chant, les chants dont l'étendue excède leur octave et entre d'un mode dans l'autre, participant ainsi de l'authente et du plagal. Ce mélange ne se fait que des modes compairs, comme du premier ton avec le second, du troisième avec le quatrième, en un mot du plagal avec son authente, et réciproquement.

MOBILE, *adj.*
On appelait *cordes mobiles* ou *sons mobiles*, dans la musique grecque, les

Copyright Arvensa Editions

deux cordes moyennes de chaque tétracorde, parce qu'elles s'accordaient différemment selon les genres, à la différence des deux cordes extrêmes, qui, ne variant jamais, s'appelaient cordes stables. (Voyez TÉTRACORDE GENRE, SON)

MODE, *s. m.*
Disposition régulière du chant et de l'accompagnement relativement à certains sons principaux sur lesquels une pièce de musique est constituée, et qui s'appellent les cordes essentielles du *mode*.

Le *mode* diffère du ton en ce que celui-ci n'indique que la corde ou le lieu du système qui doit servir de base au chant, et le *mode* détermine la tierce et modifie toute l'échelle sur ce son fondamental.

Nos *modes* ne sont fondés sur aucun caractère de sentiment, comme ceux des anciens ; mais uniquement sur notre système harmonique. Les cordes essentielles au *mode* sont au nombre de trois, et forment ensemble un accord parfait : 1. La tonique, qui est la corde fondamentale du ton et du mode. (Voyez TON et TONIQUE) 2. La dominante à la quinte de la tonique. (Voyez DOMINANTE) 3. Enfin la médiante, qui constitue proprement le *mode*, et qui est à la tierce de cette même tonique. (Voyez MÉDIANTE) Comme cette tierce peut être de deux espèces, il y a aussi deux *modes* différents. Quand la médiante fait tierce majeure avec la tonique, le *mode* est majeur ; il est mineur, quand la tierce est mineure.

Le *mode* majeur est engendré immédiatement par la résonance du corps sonore qui rend la tierce majeure du son fondamental ; mais le *mode* mineur n'est point donné par la nature, il ne se trouve que par analogie et renversement. Cela est vrai dans le système de M.Tartini, ainsi que dans celui de M. Rameau.

Ce dernier auteur, dans ses divers ouvrages successifs, a expliqué cette origine du mode mineur de différentes manières, dont aucune n'a contenté son interprète M d'Alembert. C'est pourquoi M. d'Alembert fonde cette même origine sur un autre principe, que je ne puis mieux exposer qu'en transcrivant les propres termes de ce grand géomètre.

« Dans le chant ut mi sol qui constitue le *mode* majeur, les sons *mi* et sol sont tels que le son principal *ut* les fait résonner tous deux ; mais le second son *mi* ne fait point résonner *sol*, qui n'est que sa tierce mineure.

« Or, imaginons qu'au lieu de ce son *mi* on place entre les sons *ut* et *sol* un autre son qui ait, ainsi que le son *ut*, la propriété de faire résonner *sol*,

Copyright Arvensa Editions

et qui soit pourtant différent d'*ut* ; ce son qu'on cherche doit être tel qu'il ait pour dix-septième majeure le son sol ou l'une des octaves de *sol* : par conséquent le son cherché doit être la dix-septième majeure au-dessous de *sol,* ou, ce qui revient au même, à la tierce majeure au-dessous de ce même son *sol.* Or, le son *mi* étant à la tierce mineure au-dessous de *sol*, et la tierce majeure étant d'un semi-ton plus grande que la tierce mineure, il s'ensuit que le son qu'on cherche sera d'un semi-ton plus bas que le *mi,* et sera par conséquent mi bémol.

« Ce nouvel arrangement, *ut, mi bémol, sol,* dans lequel les sons *ut* et *mi* bémol font l'un et l'autre résonner *sol* sans que ut fasse résonner *mi* bémol, n'est pas à la vérité, aussi parfait que le premier arrangement *ut, mi, sol ;* parce que dans celui-ci les deux sons *mi* et *sol* sont l'un et l'autre engendrés par le sons principal *ut,* au lieu que dans l'autre le son *mi* bémol n'est pas engendré par le son *ut* : mais cet arrangement *ut, mi bémol, sol,* est aussi dicté par la nature, quoique moins immédiatement que le premier ; et en effet l'expérience prouve que l'oreille s'en accommode à peu près aussi bien.

« Dans ce chant *ut, mi bémol, sol, ut,* il est évident que la tierce d'*ut* à *mi* bémol est mineure ; et telle est l'origine du genre ou *mode* appelé *mineur*. » *Éléments de musique*, pag.22.

Le *mode* une fois déterminé, tous les sons de la gamme prennent un nom relatif au fondamental, et propre à la place qu'ils occupent dans ce *mode*-là. Voici les noms de toutes les notes relativement à leur *mode*, en prenant l'octave d'*ut* pour exemple du *mode* majeur, et celle de *la* pour exemple du *mode* mineur.

Majeur.	*Ut*	*Ré*	*Mi*	*Fa*	*Sol*	*La*	*Si*	*Ut.*
Mineur.	*La*	*Si*	*Ut*	*Ré*	*Mi*	*Fa*	*Sol*	*La.*
	Tonique.	Seconde note.	Médiante.	Sous-dominante ou Quatrième note,	Dominante.	Sous-dominante ou Sixième note,	Septième note.	Octave.

Il faut remarquer que quand la septième note n'est qu'à un demi-ton de l'octave, c'est-à-dire quand elle fait la tierce majeure de la dominante, comme le *si* naturel en majeur, ou le *sol* dièse en mineur, alors cette septième note s'appelle note sensible, parce qu'elle annonce la tonique et

Copyright Arvensa Editions

fait sentir le ton.

non seulement chaque degré prend le nom qui lui convient, mais chaque intervalle est déterminé relativement au *mode*. Voici les règles établies pour cela.

1° La seconde note doit faite sur la tonique une seconde majeure ; la quatrième et la dominante une quarte et une quinte justes, et cela également dans les deux *modes*.

2° Dans le *mode* majeur la médiante ou tierce, la sixte et la septième de la tonique doivent toujours être majeures ; c'est le caractère du *mode*. Par la même raison, ces trois intervalles doivent être mineurs dans le *mode* mineur : cependant, comme il faut qu'on y aperçoive aussi la note sensible, ce qui ne peut se faire sans fausse relation, cela cause des exceptions auxquelles on a égard dans le cours de l'harmonie et du chant : mais il faut toujours que la clef avec ses transpositions donne tous les intervalles déterminés par rapport à la tonique selon l'espèce du *mode*. On trouvera au mot CLEF une règle générale pour cela.

Comme toutes les cordes naturelles de l'octave d'*ut* donnent relativement à cette tonique tous les intervalles prescrits pour le *mode* majeur, et qu'il en est de même de l'octave de la pour le *mode* mineur, l'exemple précédent, que je n'ai proposé que pour les noms des notes, doit servir aussi de formule pour la règle des intervalles dans chaque *mode*.

Cette règle n'est point, comme on pourrait le croire ; elle a son fondement dans la génération harmonique, au moins jusqu'à certain point. Si vous donnez l'accord parfait majeur à la tonique, à la dominante et à la sous-dominante, vous aurez tous les sons de l'échelle diatonique pour le *mode* majeur : pour avoir celle du *mode* mineur, laissant toujours la tierce majeure à la dominante, donnez la tierce mineure aux deux autres accords ; telle est l'analogie du mode.

Comme ce mélange d'accords majeurs et mineurs introduit en *mode* mineur une fausse relation entre la sixième note et la note sensible, on donne quelquefois, pour éviter cette fausse relation, la tierce majeure à la quatrième note en montant, ou la tierce mineure à la dominante en descendant, surtout par renversement ; mais ce sont alors des exceptions.

Il n'y a proprement que deux *modes*, comme on vient de le voir : mais comme il y a douze sons fondamentaux qui donnent autant de tons dans le système, et chacun de ces tons est susceptible du *mode* majeur et du *mode* mineur, on peut composer en vingt-quatre *modes* ou manières ;

Copyright Arvensa Editions

maneries, disaient nos vieux auteurs en leur latin. Il y en a même trente-quatre possibles dans la manière de noter ; mais dans la pratique on en exclut dix, qui ne sont au fond que la répétition de dix autres, sous des relations beaucoup plus difficiles, où toutes les cordes changeraient de noms, et où l'on aurait peine à se reconnaître : tels sont les *modes* majeurs sur les notes diésées, et les *modes* mineurs sur les bémols. Ainsi, au lieu de composer en *sol* dièse tierce majeure, vous composerez en *la* bémol qui donne les mêmes touches, et au lieu de composer en *re* bémol mineur, vous prendrez *ut* dièse par la même raison ; savoir, pour éviter d'un côté un *F* double dièse, qui deviendrait un G naturel ; et de l'autre un B double bémol, qui deviendrait un A naturel.

On ne reste pas toujours dans le ton ni dans le *mode* par lequel on a commencé un air ; mais, soit pour l'expression, soit pour la variété, on change de ton et de *mode*, selon l'analogie harmonique, revenant pourtant toujours à celui qu'on a fait entendre le premier ; ce qui s'appelle *moduler*.

De là naît une nouvelle distinction du *mode* en principal et relatif ; le principal est celui par lequel commence et finit la pièce ; les relatifs sont ceux qu'on entrelace avec le principal dans le courant de la modulation. (Voyez MODULATION)

Le sieur Blainville, savant musicien de Paris, proposa, en 1751, l'essai d'un troisième *mode*, qu'il appelle *mode mixte*, parce qu'il participe à la modulation des deux autres, ou plutôt qu'il en est composé ; mélange que l'auteur ne regarde point comme un inconvénient, mais plutôt comme un avantage et une source de variété et de liberté dans les chants et dans l'harmonie.

Ce nouveau *mode* n'étant point donné par l'analyse de trois accords comme les deux autres, ne se détermine pas comme eux par des harmoniques essentiels au *mode*, mais par une gamme entière qui lui est propre, tant en montant qu'en descendant ; en sorte que dans nos deux *modes* la gamme est donné par les accords, et que dans le *mode* mixte les accords sont donnés par la gamme.

La formule de cette gamme est dans la succession ascendante et descendante des notes suivantes :

Mi Fa Sol La Si Ut Ré Mi,

dont la différence essentielle est, quant à la mélodie, dans la position des deux demi-tons, dont le premier se trouve entre la tonique et la seconde

Copyright Arvensa Editions

note, et l'autre entre la cinquième et la sixième ; et, quant à l'harmonie, en ce qu'il porte sur sa tonique la tierce mineure en commençant, et majeure en finissant, comme on peut le voir(*Pl. L, fig.* 5)dans l'accompagnement de cette gamme, tant en montant qu'en descendant, tel qu'il a été donné par l'auteur, et exécuté au concert spirituel le 30 mai 1751.

On objecte au lieu de Blainville que son *mode* n'a ni accord, ni corde essentielle, ni cadence qui lui soit propre, et le distingue suffisamment des *modes* majeur ou mineur. Il répond à cela que la différence de son *mode* est moins dans l'harmonie que dans la mélodie, et moins dans le *mode* même que dans la modulation ; qu'il est distingué dans son commencement du *mode* majeur par sa tierce mineure, et dans sa fin du *mode* mineur par sa cadence plagal. À quoi l'on réplique qu'une modulation qui n'est pas exclusive ne suffit pas pour établir un *mode* ; que la sienne est inévitable dans les deux autres *modes*, surtout dans le mineur : et quant à sa cadence plagale, qu'elle a lieu nécessairement dans le même *mode* mineur toutes les fois qu'on passe de l'accord de la tonique à celui de la dominante, comme cela se pratiquait jadis, même sur les finales, dans les *modes* plagaux et dans le ton du quart ; d'où l'on conclut que son *mode* mixte est moins une espèce particulière qu'une dénomination nouvelle à des manières d'entrelacer et combiner les *modes* majeur et mineur, aussi anciennes que l'harmonie, pratiquées de tous les temps ; et cela paraît si vrai, que, même en commençant sa gamme, l'auteur n'ose donner ni la quinte ni la sixte à sa tonique, de peur de déterminer une tonique en *mode* mineur par la première, ou une médiante en *mode* majeur par la seconde : il laisse l'équivoque en ne remplissant pas son accord.

Mais quelque objection qu'on puisse faire contre le *mode* mixte, dont on rejette plutôt le nom que la pratique, cela n'empêchera pas que la manière dont l'auteur l'établit et le traiter ne le fasse connaître pour un homme d'esprit et pour un musicien très versé dans les principes de son art.

Les anciens diffèrent prodigieusement entre eux sur les définitions, les divisions et les noms de leurs tons ou *modes* : obscurs sur toutes les parties de leur musique, ils sont presque inintelligibles sur celle-ci. Tous conviennent à la vérité qu'un *mode* est un certain système ou une constitution de sons, et il paraît que cette constitution n'est autre chose en elle-même qu'une certaine octave remplie de tous les sons intermédiaires,

Copyright Arvensa Editions

selon le genre. Euclide et Ptolomée semblent la faire consister dans les diverses positions des deux demi-tons de l'octave relativement à la corde principale du *mode*, comme on le voit encore aujourd'hui dans les huit tons du plain-chant ; mais le plus grand nombre paraît mettre cette différence uniquement dans le lieu qu'occupe le diapason du mode dans le système général, c'est-à-dire en ce que la base ou corde principale du *mode* est plus aiguë ou plus grave, étant prise en divers lieux du système, toutes les cordes de la série gardant toujours un même rapport avec la fondamentale, et par conséquent changeant d'accord à chaque *mode* pour conserver l'analogie de ce rapport : telle est la différence des tons de notre musique.

Selon le premier sens, il n'y aurait que sept *modes* possibles dans le système diatonique ; et, en effet, Ptolomée n'en admet pas davantage : car il n'y a que sept manières de varier la position de deux demi-tons relativement au son fondamental, en gardant toujours entre ces deux demi-tons l'intervalle prescrit. Selon le second sens il y aurait autant de *modes* possibles que de sons, c'est-à-dire une infinité ; mais si l'on se renferme de même dans le système diatonique, on n'y en trouvera non plus que sept, à moins qu'on ne veuille prendre pour de nouveaux *modes* ceux qu'on établirait à l'octave des premiers.

En combinant ensemble ce deux manières, on n'a encore besoin que de sept *modes* ; car si l'on prend ces *modes* en divers lieux du système, on trouve en même temps les sons fondamentaux distingués du grave à l'aigu ; et les deux demi-tons différemment situés relativement au son principal.

Mais outre ces *modes* on en peut former plusieurs autres, en prenant dans la même série et sur le même son fondamental différents sons pour les cordes essentielles du *mode* : par exemple, quand on prend pour dominante la quinte du son principal, le *mode* est authentique ; il est plagal si l'on choisit la quarte ; et ce sont proprement deux *modes* différents sur la même fondamentale. Or, comme pour constituer un *mode* agréable, il faut, disent les Grecs, que la quarte et la quinte soient justes, ou du moins une des deux, il est évident qu'on n'a dans l'étendue de l'octave que cinq sons fondamentaux sur chacun desquels on puisse établir un *mode* authentique et un plagal. Outre ces dix *modes* on en trouve encore deux, l'un authentique, qui ne peut fournir de plagal, parce que sa quarte fait le triton ; l'autre plagal, qui ne peut fournir d'authentique,

Copyright Arvensa Editions

parce que sa quinte est fausse. C'est peut-être ainsi qu'il faut entendre un passage de Plutarque où la musique se plaint que Phrynis l'a corrompue en voulant tirer de cinq cordes, ou plutôt de sept, douze harmonies différentes.

Voilà donc douze *modes* possibles dans l'étendue d'une octave ou de deux tétracordes disjoints : que si l'on vient à conjoindre les deux tétracordes, c'est-à-dire à donner un bémol la septième en retranchant l'octave ; ou si l'on divise les tons entiers par les intervalles harmoniques, pour y introduire de nouveaux *modes* intermédiaires ; ou si, ayant seulement égard aux différences du grave à l'aigu, on place d'autres *modes* à l'octave des précédents : tout cela fournira divers moyens de multiplier le nombre des *modes* beaucoup au-delà de douze. Et ce sont là les seuls manières d'expliquer les divers nombres de *modes* admis ou rejetés par les anciens en divers temps.

L'ancienne musique ayant d'abord été renfermée dans les bornes étroites du tétracorde, du pentacorde, de l'hexacorde, de l'eptacorde et de l'octacorde, on n'y admit premièrement que trois *modes* dont les fondamentales étaient à un *ton* de distance l'une de l'autre : le plus grave des trois s'appelait le *dorien* ; le *phrygien* tenait le milieu ; le plus aigu était le *lydien*. En partageant chacun de ces *tons* en deux intervalles, on fit place à deux autres *modes*, l'ionien et l'éolien, dont le premier fut inséré entre le dorien et le phrygien, et le second entre le phrygien et le lydien.

Dans la suite le système s'étant étendu à l'aigu et au grave, les musiciens établirent de part et d'autre de nouveaux *modes*, qui tiraient leur dénomination des cinq premiers, en y joignant la préposition *hyper, sur*, pour ceux d'en-haut, et la préposition *hypo, sous*, pour ceux d'en-bas. Ainsi le *mode* lydien était suivi de l'hyper-dorien, de l'hyper-ionien, de l'hyper-phrygien, de l'hyper-éolien, et de l'hyper-lydien en montant ; et après le *mode* dorien venaient l'hypo-lydien, l'hypo-éolien, l'hypo-phrygien, l'hypo-ionien, et l'hypo-dorien en descendant. On trouve le dénombrement de ces quinze *modes* dans Alipius, auteur grec. (Voyez Planche E) Leur ordre et leurs intervalles exprimés par les noms des notes de notre musique. Mais il faut remarquer que l'hypo-dorien était le seul *mode* qu'on exécutait dans toute son étendue : à mesure que les autres s'élevaient, on en retranchait des sons à l'aigu pour ne pas excéder la portée de la voix. Cette observation sert à l'intelligence de quelques passages des anciens par lesquels ils semblent dire que les *modes* les plus graves avaient un chant

Copyright Arvensa Editions

plus aigu ; ce qui était vrai en ce que ces chants s'élevaient davantage au-dessus de la tonique. Pour n'avoir pas connu cela le *Doni* s'est furieusement embarrassé dans ces apparentes contradictions.

De tous ces *modes* Platon en rejetait plusieurs, comme capables d'altérer les moeurs. Aristoxène, au rapport d'Euclide, en admettait seulement treize, supprimant les deux plus élevés ; savoir, l'hyper-éolien et l'Hyper-lydien ; mais dans l'ouvrage qui nous reste d'Aristoxène il en nomme seulement six, sur lesquels il rapporte les divers sentiments qui régnaient déjà de son temps.

Enfin Ptolomée réduisait le nombre de ces *modes* à sept, disant que les *modes* n'étaient pas introduits dans le dessein de varier les chants selon le grave et l'aigu, car il est évident qu'on aurait pu les multiplier fort au-delà de quinze, mais plutôt afin de faciliter le passage d'un mode à l'autre par des intervalles consonants et faciles à entonner.

Il renfermait donc tous les *modes* dans l'espace d'une octave dont le *mode* dorien faisait comme le centre ; en sorte que le mixo-lydien était une quarte au-dessus, et l'hypo-dorien une quarte au-dessous ; le phrygien, une quinte au-dessus de l'hypo-dorien ; l'hypo-phrygien, une quarte au-dessus du phrygien ; et le lydien, une quinte au-dessus de l'hypo-phrygien : d'où il paraît qu'à compter de l'hypo-dorien, qui est le *mode* le plus bas, il y avait jusqu'à l'hypo-phrygien l'intervalle d'un ton ; de l'hypo-phrygien à l'hypo-lydien, un autre ton ; de l'hypo-lydien au dorien, un demi-ton ; de celui-ci au phrygien, un ton ; du phrygien au lydien encore un ton ; et du lydien au mixo-lydien un demi-ton : ce qui fait l'étendue d'une septième, en cet ordre :

1....Fa....mixo-lydien.
2....Mi....lydien.
3....Ré....phrygien.
4....Ut....dorien.
5....Si....hypo-lydien.
6....La....hypo-phrygien.
7....Sol...hypo-dorien.

Ptolomée retranchait tous les autres *modes*, prétendant qu'on n'en pouvait placer un plus grand nombre dans le système diatonique d'une octave, toutes les cordes qui la composaient se trouvant employées. Ce sont ces sept *modes* de Ptolomée, qui, en y joignant l'hypo-mixo-lydien, ajouté, dit-on, par l'Arétin, font aujourd'hui les huit tons de plain-chant.

Copyright Arvensa Editions

(Voyez TONS DE L'ÉGLISE)

Telle est la notion la plus claire qu'on peut tirer des tons ou *modes* de l'ancienne musique, en tant qu'on les regardait comme ne différant entre eux que du grave à l'aigu : mais ils avaient encore d'autres différences qui les caractérisaient plus particulièrement, quant à l'expression ; elles se tiraient du genre de poésie qu'on mettait en musique, de l'espèce d'instrument qui devait l'accompagner, du rythme ou de la cadence qu'on y observait, de l'usage où étaient certains chants parmi certains peuples, et d'où sont venus originairement les noms des principaux *modes*, le dorien, le phrygien, le lydien, l'ionien, l'éolien.

Il y avait encore d'autres sortes de *modes* qu'on aurait pu mieux appeler styles ou genres de composition ; tels étaient le *mode* tragique destiné pour le théâtre, le *mode* nomique consacré à Apollon, le dithyrambique à Bacchus, etc. (Voyez STYLE et MÉLOPÉE)

Dans nos anciennes musiques, on appelait aussi *modes*, par rapport à la mesure ou au temps, certaines manières de fixer la valeur relative de toutes les notes par un signe général : le *mode* était à peu près alors ce qu'est aujourd'hui la mesure ; il se marquait de même après la clef, d'abord par des cercles ou demi-cercles ponctués ou sans points suivis des chiffres 2 ou 3 différemment combinés, à quoi l'on ajouta ou substitua dans la suite des lignes perpendiculaires, différentes, selon le *mode*, en nombre et en longueur ; et c'est de cet antique usage que nous est resté celui du C et du C barré. (Voyez PROLATION)

Il y avait en ce sens deux sortes de *modes* : le majeur, qui se rapportait à la note maxime ; et le mineur, qui était pour la longue : l'un et l'autre se divisait en parfait et imparfait.

Le *mode* majeur parfait se marquait avec trois lignes ou bâtons qui remplissaient chacun trois espaces de la portée, et trois autres qui n'en remplissaient que deux ; sous ce *mode* la maxime valait trois longues. (Voyez *Planche B, figure* 2)

Le *mode* majeur imparfait était marqué par deux lignes qui traversaient chacune trois espaces, et deux autres qui n'en traversaient que deux ; et alors la maxime ne valait que deux longues. (*Figure* 3)

Le *mode* mineur parfait était marqué par une seule ligne qui traversait trois espaces, et la longue valait trois brèves. (*Figure* 4)

Le *mode* mineur imparfait était marqué par une ligne qui ne traversait que deux espaces, et la longue n'y valait que deux brèves. (*Figure* 5)

Copyright Arvensa Editions

L'abbé Brossard a mêlé mal à propos les cercles et demi-cercles avec les figures de ces *modes*. Ces signes réunis n'avaient jamais lieu dans les *modes* simples, mais seulement quand les mesures étaient doubles ou conjointes.

Tout cela n'est plus en usage depuis longtemps ; mais il faut nécessairement entendre ces signes pour savoir déchiffrer les anciennes musiques : en quoi les plus savants musiciens sont souvent fort embarrassés.

MODÉRÉ, *adj.*
Ce mot indique un mouvement moyen entre le lent et le gai ; il répond à l'italien andante. (Voyez ANDANTE)

MODULATION, *s. f.*
C'est proprement la manière d'établir et traiter le mode ; mais ce mot se prend plus communément aujourd'hui pour l'art de conduire l'harmonie et le chant successivement dans plusieurs modes d'une manière agréable à l'oreille et conforme aux règles.

Si le mode est produit par l'harmonie, c'est d'elle aussi que naissent les lois de la *modulation*. Ces lois sont simples à concevoir, mais difficiles à bien observer. Voici en quoi elles consistent.

Pour bien moduler dans un même ton, il faut 1° en parcourir tous les sons avec un beau chant, en rebattant plus souvent les cordes essentielles et s'y appuyant davantage, c'est-à-dire que l'accord sensible et l'accord de la tonique doivent s'y remontrer fréquemment, mais sous différentes faces et par différentes routes, pour prévenir la monotonie. 2° n'établir de cadences ou de repos que sur ces deux accords, ou tout au plus sur celui de la sous-dominante. 3° enfin n'altérer jamais aucun des sons du mode ; car on ne peut, sans le quitter, faire entendre un dièse ou un bémol qui ne lui appartienne pas, ou en retrancher quelqu'un qui lui appartienne.

Mais, pour passer d'un ton à un autre, il faut consulter l'analogie, avoir égard au rapport des toniques et à la quantité des cordes communes aux deux tons.

Partons d'abord du mode majeur : soit que l'on considère la quinte de la tonique comme ayant avec elle le plus simple de tous les rapports après celui de l'octave, soit qu'on la considère comme le premier des sons qui entrent dans la résonance de cette même tonique, on trouvera toujours que cette quinte, qui est la dominante du ton, est la corde sur laquelle on

Copyright Arvensa Editions

peut établir la modulation la plus analogique à celle du ton principal.

Cette dominante, qui faisait partie de l'accord parfait de cette première tonique, fait aussi partie du sien propre, dont elle est le son fondamental. Il y a donc liaison entre ces deux accords. De plus, cette même dominante portant, ainsi que la tonique, un accord parfait majeur par le principe de la résonance, ces deux accords ne diffèrent entre eux que par la dissonance, qui, de la tonique passant à la dominante, est la sixte ajoutée, et, de la dominante repassant la tonique, est la septième. Or ces deux accords, ainsi distingués par la dissonance qui convient à chacun, forment, par les sons qui les composent rangés en ordre, précisément l'octave ou échelle diatonique que nous appelons gamme, laquelle détermine le ton.

Cette même gamme de la tonique forme, altérée seulement par un dièse, la gamme du ton de la dominante : ce qui montre la grande analogie de ces deux tons, et donne la facilité de passer de l'un à l'autre au moyen d'une seule altération. Le ton de la dominante est donc le premier qui se présente après celui de la tonique dans l'ordre des *modulations*.

La même simplicité de rapport que nous trouvons entre une tonique et sa dominante se trouve aussi entre la même tonique et sa sous-dominante ; car la quinte que la dominante fait à l'aigu avec cette tonique, la sous-dominante la fait au grave : mais cette sous-dominante n'est quinte de la tonique que par renversement ; elle est directement quarte en plaçant cette tonique au grave, comme elle doit être ; ce qui établit la gradation des rapports : car en ce sens la quarte, dont le rapport est de 3 à 4, suit immédiatement la quinte, dont le rapport est de 2 à 3. Que si cette sous-dominante n'entre pas de même dans l'accord de la tonique, en revanche la tonique entre dans le sien. Car soit *ut mi sol* l'accord de la tonique, celui de la sous-dominante sera *fa la ut* ; ainsi c'est l'*ut* qui fait ici liaison, et les deux autres sons de ce nouvel accord sont précisément les deux dissonances des précédents. D'ailleurs il ne faut pas altérer plus de sons pour ce nouveau ton que pour celui de la dominante ; ce sont dans l'une et dans l'autre toutes les mêmes cordes du ton principal, à une près. Donnez un bémol à la note sensible *si*, et toutes les notes du ton d'*ut* serviront à celui de *fa*. Le ton de la sous-dominante n'est donc guère moins analogue au ton principal que celui de la dominante.

On doit remarquer encore qu'après s'être servi de la première *modulation* pour passer d'un ton principal *ut* à celui de sa dominante *sol*, on est obligé d'employer la seconde pour revenir au ton principal : car si *sol*

Copyright Arvensa Editions

est dominante du ton d'*ut*, *ut* est sous-dominante du ton de *sol* ; ainsi l'une de ces *modulations* n'est moins nécessaire que l'autre.

Le troisième son qui entre dans l'accord de la tonique est celui de sa tierce ou médiante, et c'est aussi le plus simple des rapports après les deux précédents 2/3 3/4 4/5. Voilà donc une nouvelle *modulation* qui se présente, et d'autant plus analogue que deux des sons de la tonique principale entrent aussi dans l'accord mineur de sa médiante ; car le premier accord tant *ut mi sol*, celui-ci sera *mi sol si*, où l'on veut voit que *mi* ou *sol* sont communs.

Mais ce qui éloigne un peu cette *modulation*, c'est la quantité de son qu'il y faut altérer, même pour le mode mineur, qui convient le mieux à ce *mi*. J'ai donné ci-devant la formule de l'échelle pour les deux modes : or, appliquant cette formule à *mi* mode mineur, on n'y trouve à la vérité que le quatrième son *fa* altéré par un dièse en descendant ; mais, en montant, on en trouve encore deux autres, savoir, la principale tonique *ut*, et sa seconde note *re*, qui devient ici note sensible : il est certain que l'altération de tant de sons, et surtout de la tonique, éloigne le mode et affaiblit l'analogie.

Si l'on renverse la tierce comme on a renversé la quinte, et qu'on prenne cette tierce au-dessous de la tonique sur la sixième note *la*, qu'on devrait appeler aussi sous-médiante ou médiante en-dessous, on formera sur ce la une *modulation* plus analogue au ton principal que n'était celle de *mi* ; car l'accord parfait de cette sous-médiante étant *la ut mi*, on y retrouve, comme dans celui de la médiante, deux des sons qui entre dans l'accord de la tonique ; savoir, *ut* et *mi* ; et de plus, l'échelle de ce nouveau ton étant composée, du moins en descendant, des mêmes sons que celle du ton principal, et n'ayant que deux sons altérés en montant, c'est-à-dire un des moins que l'échelle de la médiante, il s'ensuit que la *modulation* de la sixième note est préférable à celle de cette médiante, d'autant plus que la tonique principale y fait une des cordes essentielles du mode, ce qui est plus propre à rapprocher l'idée de la *modulation*. Le *mi* peut venir ensuite.

Voilà donc quatre cordes, *mi fa sol la*, sur chacune desquelles on peut moduler en sortant du ton majeur d'*ut*. Restent le *re* et le *si*, les deux harmoniques de la dominante. Ce dernier, comme note sensible, ne peut devenir tonique par aucune bonne *modulation*, du moins immédiatement : ce serait appliquer brusquement au même son des idées trop opposées et lui donner un harmonie trop éloignée de la principale. Pour la seconde

Copyright Arvensa Editions

note *re*, on peut encore la faveur d'une marche consonante de la basse-fondamentale, y moduler en tierce mineure, pourvu qu'on n'y reste qu'un instant, afin qu'on n'ait pas le temps d'oublier la *modulation* de l'*ut*, qui lui-même y est altéré ; autrement il faudrait, au lieu de revenir immédiatement en *ut*, passer par d'autres tons intermédiaires, où il serait dangereux de s'égarer.

En suivant les mêmes analogies, on modulera dans l'ordre suivant, pour sortir d'un ton mineur ; la médiante premièrement, ensuite la dominante, la sous-dominante et la sous-médiante ou sixième note. Le mode de chacun de ces tons accessoires est déterminé par sa médiante prise dans l'échelle du ton principal. Par exemple, sortant d'un ton majeur *ut* pour moduler sur sa médiante, on fait mineur le mode de cette médiante, parce que la dominante *sol* du ton principal fait tierce mineure sur cette médiante *mi* : au contraire, sortant d'un ton mineur *la*, on module sur sa médiante *ut* en mode majeur, parce que la dominante *mi*, du ton d'où l'on sort, fait tierce majeure sur la tonique de celui où l'on entre, etc.

Ces règles renfermées dans une formule générale, sont que les modes de la dominante et de la sous-dominante soient semblables à celui de la tonique, et que la médiante et la sixième note portent le mode opposé. Il faut remarquer cependant qu'en vertu du droit qu'on a de passer du majeur au mineur, et réciproquement, dans un même ton, on peut aussi changer l'ordre du mode d'un ton à l'autre ; mais en s'éloignant ainsi de la *modulation* naturelle il faut songer au retour : car c'est une règle générale que tout morceau de musique doit finir dans le ton par lequel il a commencé.

J'ai rassemblé dans deux exemples fort courts tous les tons dans lesquels on peut passer immédiatement ; le premier, en sortant du mode majeur, et l'autre, en sortant du mode mineur. Chaque note indique une *modulation*, et la valeur des notes dans chaque exemple indique aussi la durée relative convenable à chacun de ces modes selon son rapport avec le ton principal.

Ces *modulations* immédiates fournissent les moyens de passer par les mêmes règles dans des tons plus éloignés, et de revenir ensuite au ton principal, qu'il ne faut jamais perdre de vue. Mais il ne suffit pas de connaître les routes qu'on doit suivre, il faut savoir aussi comment y entrer. Voici le sommaire des préceptes qu'on peut donner en cette partie.
Dans la mélodie, il ne faut, pour annoncer la *modulation* qu'on a choisie,

Copyright Arvensa Editions

que faire entendre les altérations qu'elle produit dans les sons du ton d'où l'on sort, pour les rendre propres au ton où l'on entre. Est-on en *ut* majeur, il ne faut que sonner un *fa* dièse pour annoncer le ton de la dominante, ou un *si* bémol pour annoncer le ton de la sous-dominante. Parcourez ensuite les cordes essentielles du ton où vous entrez ; s'il est bien choisi, votre *modulation* sera toujours bonne et régulière.

Dans l'harmonie, il y a un peu plus de difficulté : car comme il faut que le changement de ton se fasse en même temps dans toutes les parties, on doit prendre garde à l'harmonie et au chant, pour éviter de suivre à la fois deux différentes *modulations*. Huyghens a fort bien remarqué que la proscription des deux quintes consécutives a cette règle pour principe : en effet on ne peut guère former entre deux parties plusieurs quintes justes de suite sans moduler en deux tons différents.

Pour annoncer un ton, plusieurs prétendent qu'il suffit de former l'accord parfait de sa tonique, et cela est indispensable pour donner le mode ; mais il est certain que le ton ne peut être bien déterminé que par l'accord sensible ou dominant : il faut donc faire entendre cet accord en commençant la nouvelle *modulation*. La bonne règle serait que la septième ou dissonance mineure y fût toujours préparée, au moins la première fois qu'on la fait entendre ; mais cette règle n'est pas praticable dans toutes les *modulations* permises ; et pourvu que la basse-fondamentale marche par intervalles consonants, qu'on observe la liaison harmonique, l'analogie du mode, et qu'on évite les fausses relations, la *modulation* est toujours bonne. Les compositeurs donnent pour une autre règle de ne changer de ton qu'après une cadence parfaite ; mais cette règle est inutile, et personne ne s'y assujettit.

Toutes les manières possibles de passer d'un ton dans un autre se réduisent à cinq pour le mode majeur, et à quatre pour le mode mineur ; lesquelles on trouvera énoncées par une basse-fondamentale pour chaque *modulation* dans la Planche B, Figure 8. S'il y a quelque autre*modulation* qui ne revienne à aucune de ces neuf, à moins que cette *modulation* ne soit enharmonique, elle est mauvaise infailliblement. (Voyez ENHARMONIQUE)

MODULER, *v. n.*

C'est composer ou préluder, soit par écrit, soit sur un instrument, soit avec la voix, en suivant les règles de la *modulation*. (Voyez MODULATION)

Copyright Arvensa Editions

MOEURS, *s. f.*
Partie considérable de la musique des Grecs, appelée par eux *hermosmenon*, laquelle consistait à connaître et choisir le bienséant en chaque genre, et ne leur permettait pas de donner à chaque sentiment, à chaque objet, à chaque caractère toutes les formes dont il était susceptible, mais les obligeait de se borner à ce qui était convenable au sujet, à l'occasion, aux personnes, aux circonstances. Les moeurs consistaient encore à tellement accorder et proportionner dans une pièce toutes les parties de la musique, le mode, le temps, le rythme, la mélodie, et même les changements, qu'on sentît dans le tout une certaine conformité qui n'y laissât point de disparate, et le rendît parfaitement un. Cette seule partie, dont l'idée n'est pas même connue dans notre musique, montre à quel point de perfection devait être porté un art où l'on avait même réduit en règles ce qui est honnête, convenable et bienséant.

MOINDRE, *adj.* (Voyez MINIME)

MOL, *adj.*
Épithète que donne Aristoxène et Ptolomée à une espèce du genre diatonique et à une espèce du genre chromatique dont j'ai parlé au mot GENRE.
Pour la musique moderne, le mot *mol* n'y est employé que dans la composition du mot *bémol* ou B *mol*, par opposition au mot *bécarre*, qui jadis s'appelait aussi B *dur*.
Zarlin cependant appelle diatonique *mol* une espèce du genre diatonique dont j'ai parlé ci-devant. (Voyez DIATONIQUE)

MONOCORDE, *s. m.*
Instrument ayant une seule corde qu'on divise à volonté par des chevalets mobiles, lequel sert à trouver les rapports des intervalles et toutes les divisions du canon harmonique. Comme la partie des instruments n'entre point dans mon plan, je ne parlerai pas plus longtemps de celui-ci.

MONODIE, *s. f.*
Chant à voix seule, par opposition à ce que les anciens appelaient *chorodies*, ou musiques exécutées par le choeur.

Copyright Arvensa Editions

MONOLOGUE, *s. m.*
Scène d'opéra où l'acteur est seul et ne parle qu'avec lui-même. C'est dans les *monologues* que se déploient toutes les forces de la musique ; le musicien pouvant s'y livrer à toute l'ardeur de son génie, sans être gêné dans la longueur de ses morceaux par la présence d'un interlocuteur. Ces récitatifs obligés, qui font un si grand effet dans les opéras italiens, n'ont lieu que dans les *monologues*.

MONOTONIE, *s. f.*
C'est, au propre, une psalmodie ou un chant qui marche toujours sur le même ton ; mais ce mot ne s'emploie guère que dans le figuré.

MONTER, *v. n.*
C'est faire succéder les sons du bas en haut, c'est-à-dire du grave à l'aigu. Cela se présente à l'oeil par notre manière de noter.

MOTIF, *s. m.*
Ce mot, francisé de l'italien *motivo* n'est guère employé dans le sens technique que par les compositeurs : il signifie l'idée primitive et principale sur laquelle le compositeur détermine son sujet et arrange son dessein ; c'est le *motif* qui, pour ainsi dire, lui met la plume à la main pour jeter sur le papier telle chose et non pas telle autre. Dans ce sens le *motif* principal doit être toujours présent à l'esprit du compositeur, et il doit faire en sorte qu'il le soit aussi toujours à l'esprit des auditeurs. On dit qu'un auteur bat la campagne lorsqu'il perd son *motif* de vue, et qu'il coud des accords ou des chants qu'aucun sens commun n'unit entre eux.

Outre ce *motif*, qui n'est que l'idée principale de la pièce, il y a des *motifs* particuliers, qui sont les idées déterminantes de la modulation, des entrelacements, des textures harmoniques ; et sur ces idées, que l'on pressent dans l'exécution, l'on juge si l'auteur a bien suivi ses *motifs*, ou s'il a pris le change, comme il arrive souvent à ceux qui procèdent note après note, et qui manquent de savoir ou d'invention. C'est dans cette acception qu'on dit *motif* de fugue, *motif* de cadence, *motif* de changement de mode, etc.

MOTET, s. m. v
Ce mot signifiait anciennement une composition fort recherchée,

Copyright Arvensa Editions

enrichie, de toutes les beautés de l'art, et cela sur une période fort courte : d'où lui vient, selon quelques-uns, le nom de *motet*, comme si ce n'était qu'un mot.

Aujourd'hui l'on donne le nom de *motet* à toute pièce de musique faite sur des paroles latines à l'usage de l'Église romaine, comme psaumes, hymnes, antiennes, répons, etc. Et tout cela s'appelle en général musique latine.

Les Français réunissent mieux dans ce genre de musique que dans la française, la langue étant moins défavorable ; mais ils y recherchent trop de travail, et, comme le leur a reproché l'abbé du Bos, ils jouent trop sur le mot. En général la musique latine n'a pas assez de gravité pour l'usage auquel elle est destinée ; on n'y doit point rechercher l'imitation, comme dans la musique théâtrale : les chants sacrés ne doivent point représenter le tumulte des passions humaines, mais seulement la majesté de celui à qui ils s'adressent, et l'égalité d'âme de ceux qui les prononcent. Quoi que puissent dire les paroles, toute autre expression dans le chant est un contre-sens. Il faut n'avoir, je ne dis pas aucune piété, mais je dis aucun goût pour préférer dans les églises la musique au plain-chant.

Les musiciens du treizième et du quatrième siècle donnaient le nom de *mottetus* à la partie que nous nommons aujourd'hui *haute-contre*. Ce nom et d'autres aussi étranges causent souvent bien de l'embarras à ceux qui s'appliquent à déchiffrer les anciens manuscrits de musique, laquelle ne s'écrivait pas en partition comme à présent.

MOUVEMENT, *s. m.*

Degré de vitesse ou de lenteur que donne à la mesure le caractère de la pièce qu'on exécute. Chaque espèce de mesure a un *mouvement* qui lui est le plus propre, et qu'on désigne en italien par ces mots *tempo giusto*. Mais outre celui-là il y a cinq principales modifications de *mouvement* qui, dans l'ordre du lent au vite, s'expriment par les mots *largo, adagio, andante, allegro, presto* ; et ces mots se rendent en français par les suivants, *lent, modéré, gracieux, gai, vite*. Il faut cependant observer que, le *mouvement* ayant toujours beaucoup moins de précision dans la musique française, les mots qui le désignent y ont un sens beaucoup plus vague que dans la musique italienne.

Chacun de ces degrés se subdivise et se modifie encore en d'autres, dans lesquels il faut distinguer ceux qui n'indiquent que le degré de vitesse

Copyright Arvensa Editions

ou de lenteur, comme *larghetto, andantino, allegretto, prestissimo* , et ceux qui marquent de plus le caractère et l'expression de l'air, comme *agitato, vivace, gustoso, con brio*, etc. Les premiers peuvent être saisis et rendus par tous les musiciens, mais il n'y a que ceux qui ont du sentiment et du goût qui sentent et rendent les autres.

Quoique généralement les *mouvements* lents conviennent aux passions tristes, et les *mouvements* animés aux passions gaies, il y a pourtant souvent des modifications par lesquelles un passion parle sur le ton d'un autre : il est vrai toutefois que la gaîté ne s'exprime guère avec lenteur ; mais souvent les douleurs les plus vives ont le langage le plus emporté.

MOUVEMENT est encore la marche ou le progrès des sons du grave à l'aigu ou du l'aigu au grave : ainsi quand on dit qu'il faut, autant qu'on le peut, faire marcher la basse et le dessus par *mouvements contraires*, cela signifie que l'une des parties doit monter tandis que l'autre descend. *Mouvement semblable*, c'est quand les deux parties marchent en même sens. Quelques-uns appellent *mouvement oblique* celui où l'une des parties reste en place tandis que l'autre monte ou descend.

Le savant Jérôme Mei, à l'imitation d'Aristoxène, distingue généralement dans la voix humaine deux sortes de *mouvement* : savoir, celui de la voix parlante, qu'il appelle *mouvement continu*, et qui ne se fixe qu'au moment qu'on se tait ; et celui de la voix chantante, qui marche par intervalles déterminés, et qu'il appelle *mouvement diastématique* ou *intervallatif*.

MUANCES, *s. f.*

On appelle ainsi les diverses manières d'appliquer aux notes les syllabes de la gamme selon les diverses positions des deux demi-tons de l'octave, et selon les différentes routes pour y arriver. Comme l'Arétin n'inventa que six de ces syllabes, et qu'il y a sept notes à nommer dans une octave, il fallait nécessairement répéter le nom de quelque note ; cela fit qu'on nomma toujours *mi fa* ou *fa la* les deux notes entre lesquelles se trouvait un des demi-tons. Ces noms déterminaient en même temps ceux des notes les plus voisines, soit en montant, soit en descendant. Or, comme les deux demi-tons sont sujets à changer de place dans la modulation, et qu'il y a dans la musique une multitude de manières différentes de leur appliquer les six mêmes syllabes, ces manières s'appelaient *muances*, parce que les mêmes notes y changeaient incessamment de noms. (Voyez GAMME)

Copyright Arvensa Editions

Dans le siècle dernier on ajouta en France la syllabe *si* aux six premières de la gamme de l'Arétin. Par ce moyen la septième note de l'échelle se trouvant nommé, les *muances* devinrent inutiles et furent proscrites de la musique française ; mais chez toutes les autres nations, où, selon l'esprit du métier, les musiciens prennent toujours leur vieille routine pour la perfection de l'art, on n'a point adopté le *si* ; et il y a apparence qu'en Italie, en Espagne, en Allemagne, en Angleterre, les*muances* serviront longtemps encore à la désolation des commençants.

MUANCES, dans la musique ancienne. (Voyez MUTATIONS)

MUSETTE, *s. f.*
Sorte d'air convenable à l'instrument de ce nom, dont la mesure est à deux ou trois temps, le caractère naïf et doux, le mouvement un peu lent, portant une basse pour l'ordinaire en tenue ou point d'orgue, telle que la peut faire une *musette*, et qu'on appelle à cause de cela basse de *musette*. Sur ces airs on forme des danses d'un caractère convenable, et qui portent aussi le nom de *musettes*.

MUSICAL, *adjectif.*
Appartenant à la musique. (Voyez MUSIQUE)

MUSICALEMENT, *adv.*
D'une manière musicale, dans les règles de la musique. (Voyez MUSIQUE)

MUSICIEN, *s. m.*
Ce nom se donne également à celui qui compose la musique et à celui qui l'exécute. Le premier s'appelle aussi *compositeur*. Voyez ce mot.

Les anciens musiciens étaient des poètes, des philosophes, des orateurs du premier ordre ; tels étaient Orphée, Terpandre, Stésichore, etc. Aussi Boëce ne veut-il pas honorer du nom de *musicien* celui qui pratique seulement la musique par le ministère servile des doigts et de la voix, mais celui qui possède cette science par le raisonnement et la spéculation : et il semble de plus que pour s'élever aux grandes expressions de la musique oratoire et imitative, il faudrait avoir fait une étude particulière des passions humaines et du langage de la nature. Cependant les *musiciens* de nos jours, bornés pour la plupart à la pratique des notes et de quelques

Copyright Arvensa Editions

tours de chant, ne seront guère offensés, je pense, quand on ne les tiendra pas pour de grands philosophes.

MUSIQUE, *s. f.*
art de combiner les sons d'une manière agréable à l'oreille. Cet art devient une science, et même très profonde, quand on veut trouver les principes de ces combinaisons et les raisons des affections qu'elles nous causent. Aristide Quintilien définit la *musique* l'art du beau et de la décence dans les voix et dans les mouvements. Il n'est pas étonnant qu'avec des définitions si vagues et si générales les anciens aient donné une étendue prodigieuse à l'art qu'ils d finissaient ainsi.

On suppose communément que le mot de *musique* vient de *musa*, parce qu'on croit que les muses ont inventé cet art : mais Kircher, d'après Diodore, fait venir ce nom d'un mot égyptien, prétendant que c'est en Égypte que la *musique* a commencé à se rétablir après le déluge, et qu'on en reçut la première idée du son que rendaient les roseaux qui croissent sur les bords du Nil quand le vent soufflait dans leurs tuyaux. Quoi qu'il en soit de l'étymologie du nom, l'origine de l'art est certainement plus près de l'homme, et si la parole n'a pas commencé par du chant, il est sûr qu'on chante partout où l'on parle.

La musique se divise naturellement en *musique théorique* ou *spéculative* et en *musique pratique*.

La *musique* spéculative est, si l'on peut parler ainsi, la connaissance de la matière musicale, c'est-à-dire, des différents rapports du grave à l'aigu, du vite au lent, de l'aigre au doux, du fort au faible, dont les sons sont susceptibles ; rapports qui, comprenant toutes les combinaisons possibles de la musique et des sons, semblent comprendre aussi toutes les causes des impressions que peut faire leur succession sur l'oreille et sur l'âme.

L a *musique* pratique est l'art d'appliquer et mettre en usage les principes de la spéculative, c'est-à-dire de conduire et disposer les sons par rapport à la *consonance*, à la durée, à la succession, de telle sorte que le tout produise sur l'oreille l'effet qu'on s'est proposé : c'est cet art qu'on appelle *composition*. (Voyez ce mot) A l'égard de la production actuelle des sons par les voix ou par les instruments, qu'on appelle exécution, c'est la partie purement mécanique et opérative, qui, supposant seulement la faculté d'entonner juste les intervalles, de marquer justes les durées, de donner aux sons le degré prescrit dans le ton et à la valeur prescrite dans

Copyright Arvensa Editions

le temps, ne demande en rigueur d'autre connaissance que celle des caractères de la *musique*, et l'habitude de les exprimer.

La *musique* spéculative se divise en deux parties ; savoir, la connaissance du rapport des sons ou de leurs intervalles, et celle de leurs durées relatives, c'est-à-dire de la mesure et du temps.

La première est proprement celle que les anciens ont appelée *musique harmonique* : elle enseigne en quoi consiste la nature du chant, et marque ce qui est consonant, dissonant, agréable ou déplaisant dans la modulation. Elle fait connaître, en un mot, les diverses manières dont les sons affectent l'oreille par leur timbre, par leur force, par leurs intervalles, ce qui s'applique également à leur accord et à leur succession.

La seconde a été appelée *rythmique*, parce qu'elle traite des sons eu égard au temps et la quantité : elle contient l'explication du *rythme*, du *mètre*, des mesures longues et courtes, vives et lentes, des temps et des diverses parties dans lesquelles on les divise pour y appliquer la succession des sons.

La *musique pratique* se divise aussi en deux parties qui répondent aux deux précédentes.

Celle qui répond à la *musique harmonique*, et que les anciens appelaient *mélopée*, contient les règles pour combiner et varier les intervalles consonants et dissonants d'une manière agréable et harmonieuse. (Voyez MÉLOPÉE)

La seconde, qui répond à la *musique rythmique*, et qu'ils appelaient *rythmopée*, contient les règles pour l'application des temps, des pieds, des mesures, en un mot, pour la pratique du rythme. (Voyez rythme)

Porphyre donne une autre division de la *musique*, en tant qu'elle a pour objet la mouvement muet ou sonore, et, sans la distinguer en spéculative et pratique, il y trouve les six parties suivantes : la *rythmique*, pour les mouvements de la danse ; la *métrique*, pour la cadence et le nombre des vers ; l'*organique*, pour la pratique des instruments ; la *poétique*, pour les tons et l'accent de la poésie ; l'*hypocritique*, pour les attitudes des pantomimes ; et l'*harmonique*, pour le chant.

La *musique* se divise aujourd'hui plus simplement en *mélodie* et en *harmonie* ; car la rythmique n'est plus rien pour nous, et la métrique est très peu de chose, attendu que nos vers dans le chant prennent presque uniquement leur mesure de la *musique*, et perdent le peu qu'ils en ont par eux-mêmes.

Copyright Arvensa Editions

Par la mélodie on dirige la succession des sons de manière à produire des chants agréables. (Voyez MÉLODIE, CHANT, MODULATION)

L'harmonie consiste à unir à chacun des sons d'une succession régulière deux ou plusieurs autres sons qui, frappant l'oreille en même temps, la flattent par leur concours. (Voyez HARMONIE)

On pourrait et l'on devrait peut-être encore diviser la *musique* en *naturelle* et *imitative*. La première, bornée au seul physique des sons et n'agissant que sur le sens, ne porte point ses impressions jusqu'au coeur, et ne peut donner que des sensations plus ou moins agréables : telle est la musique des chansons, des hymnes, des cantiques, de tous les chants qui ne sont que des combinaisons de sons mélodieux, et en général tout musique qui n'est qu'harmonieuse.

La seconde, par des inflexions vives, accentuées, et pour ainsi dire parlantes, exprime toutes les passions, peint tous les tableaux, rend tous les objets, soumet la nature entière à ses savantes imitations, et porte ainsi jusqu'au coeur de l'homme des sentiments propres à l'émouvoir. Cette musique vraiment lyrique et théâtrale était celle des anciens poèmes, et c'est de nos jours celle qu'on s'efforce d'appliquer aux drames qu'on exécute en chant sur nos théâtres. Ce n'est que dans cette musique, et non dans l'harmonique ou naturelle, qu'on doit chercher la raison des effets prodigieux qu'elle a produits autrefois. Tant qu'on cherchera des effets moraux dans le seul physique des sons, on ne les y trouvera point, et l'on raisonnera sans s'entendre.

Les anciens écrivains diffèrent beaucoup entre eux sur la nature, l'objet, l'étendue, et les parties de la *musique*. En général ils donnaient à ce mot un sens beaucoup plus étendu que celui qui lui reste aujourd'hui : non seulement sous le nom de *musique* ils comprenaient, comme on vient de le voir, la danse, le geste, la poésie, mais même la collection de toutes les sciences. Hermès définit la *musique* la connaissance de l'ordre de toutes choses ; c'était aussi la doctrine de l'école de Pythagore et celle de Platon, qui enseignaient que tout dans l'univers était *musique*. Selon Hésychius, les Athéniens donnaient à tous les arts le nom de *musique* et tout cela n'est plus étonnant depuis qu'un musicien moderne a trouvé dans la *musique* le principe de tous les rapports et le fondement de toutes les sciences.

De là toutes ces *musiques* sublimes dont nous parlent les philosophes ; *musique* divine, *musique* des hommes, *musique* céleste, *musique* terrestre, *musique* active, *musique* contemplative, *musique* énonciative, intellective,

Copyright Arvensa Editions

oratoire, etc.

C'est sous ces vastes idées qu'il faut entendre plusieurs passages des anciens sur la *musique*, qui seraient inintelligibles dans le sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot.

Il paraît que la *musique* a été l'un des premiers arts : on le trouve mêlé parmi les plus anciens monuments du genre humain. Il est très vraisemblable aussi que la *musique* vocale a été trouvée avant l'instrumentale, si même il y a jamais en parmi les anciens une *musique* vraiment instrumentale, c'est-à-dire faite uniquement pour les instruments. non seulement les hommes, avant d'avoir trouvé aucun instrument, ont dû faire des observations sur les différents tons de leur voix, mais ils ont dû apprendre de bonne heure, par le concert naturel des oiseaux, modifier leur voix et leur gosier d'une manière agréable et mélodieuse ; après cela les instruments à vent ont dû être les premiers inventés. Diodore et d'autres auteurs en attribuent l'invention à l'observation du sifflement des vents dans les roseaux ou autres tuyaux des plantes. C'est ainsi le sentiment de Lucrèce :

At liquidas avium voces imitarier ore
Ante fuit multo, quam laevia carmina cantu
Concelebrare homines possent, auresque juvare ;
Et Zephyri cava per calamorum sibila primùm
Agrestes docuere cavas inflare sicutas.
Lucret, De Nat. Rer., Lib. V.

À l'égard des autres sortes d'instruments, les cordes sonores sont si communes que les hommes en ont dû observer de bonne heure les différents tons ; ce qui a donné naissance aux instruments à corde. (Voyez CORDE)

Les instruments qu'on bat pour en tirer du son, comme les tambours et les timbales, doivent leur origine au bruit sourd que rendent les corps creux quand on les frappe.

Il est difficile de sortir de ces généralités pour constater quelque fait sur l'invention de la *musique* réduite en art. Sans remonter au-delà du déluge, plusieurs anciens attribuent cette invention à Mercure, aussi-bien que celle de la lyre ; d'autres veulent que les Grecs en soient redevables à Cadmus, qui, en se sauvant de la cour du roi de Phénicie, amena en Grèce la musicienne Hermione ou Harmonie ; d'où il s'ensuivrait que cet art était

Copyright Arvensa Editions

connu en Phénicie avant Cadmus. Dans un endroit du dialogue de Plutarque sur la *musique*, Lysias dit que c'est Amphion qui l'a inventée ; dans un autre, Sotérique dit que c'est Apollon ; dans un autre encore, il semble en faire honneur à Olympe : on ne s'accorde guère sur tout cela, et c'est ce qui n'importe pas beaucoup non plus. A ces premiers inventeurs succédèrent Chiron, Démodocus, Hermès, Orphée, qui, selon quelques-uns, inventa la lyre ; après ceux-là vint Phoemius, puis Terpandre, contemporain de Lycurgue, et qui donna des règles à la *musique* : quelques personnes lui attribuent l'invention des premiers modes. Enfin l'on ajoute Thalès et Thamiris qu'on dit avoir été l'inventeur de la *musique* instrumentale.

Ces grands musiciens vivaient la plupart avant Homère : d'autres plus modernes sont Lasus d'Hermione, Melnippides, Philoxène, Timothée, Phrynnis, Epigonius, Lysandre, Simmicus et Diodore, qui tous ont considérablement perfectionné la *musique*.

Lasus est, à ce qu'on prétend, le premier qui ait écrit sur cet art du temps de Darius Hystaspes. Epigonius inventa l'instrument de quarante cordes qui portait son nom ; Simmicus inventa aussi un instrument de trente-cinq cordes, appelé *simmicium*.

Diodore perfectionna la flûte et y ajouta de nouveaux trous, et Timothée la lyre, en y ajoutant une nouvelle corde ; ce qui le fait mettre à l'amende par les Lacédémoniens.

Comme les anciens auteurs s'expliquent fort obscurément sur les inventeurs des instruments de *musique*, ils sont aussi fort obscurs sur les instruments mêmes. À peine en connaissons-nous autre chose que les noms. (Voyez INSTRUMENT)

L a *musique* était dans la plus grande estime chez divers peuples de l'antiquité, et principalement chez les Grecs, et cette estime était proportionnée à la puissance et aux effets surprenants qu'ils attribuaient à cet art. Leurs auteurs ne croient pas nous en donner une trop grande idée en nous disant qu'elle était en usage dans le ciel, et qu'elle faisait l'amusement principal des dieux et des âmes des bienheureux. Platon ne craint pas de dire qu'on ne peut faire de changement dans la *musique* qui n'en soit un dans la constitution de l'état, et il prétend qu'on peut assigner les sons capables de faire naître la bassesse de l'âme, l'insolence, et les vertus contraires. Aristote, qui semble n'avoir écrit sa politique que pour opposer ses sentiments à ceux de Platon, est pourtant d'accord avec lui touchant la puissance de la *musique* sur les moeurs. Le judicieux Polybe

Copyright Arvensa Editions

nous dit que la *musique* était nécessaire pour adoucir les moeurs des Arcades, qui habitaient un pays où l'air est triste et froid ; que ceux de Cynete, qui négligèrent la *musique*, surpassèrent en cruauté tous les Grecs, et qu'il n'y a point de ville où l'on ait tant vu de crimes. Athénée nous assure qu'autrefois toutes les lois divines et humaines, les exhortations à la vertu, la connaissance de ce qui concernait les dieux et les héros, les vies et les actions des hommes illustres étaient écrites en vers et chantées publiquement par des choeurs au son des instruments ; et nous voyons par nos livres sacrés que tels étaient, dès les premiers temps, les usages des Israélites. On n'avait point trouvé de moyen plus efficace pour graver dans l'esprit des hommes les principes de la morale et l'amour de la vertu ; ou plutôt tout cela n'était point l'effet d'un moyen prémédité, mais de la grandeur des sentiments et de l'élévation des idées qui cherchaient, par des accents proportionnés à se faire un langage digne d'elles.

La *musique* faisait partie de l'étude des anciens pythagoriciens : ils s'en servaient pour exciter le coeur à des actions louables, et pour s'enflammer de l'amour de la vertu. Selon ces philosophes, notre âme n'était pour ainsi dire formée que d'harmonie, et ils croyaient rétablir, par le moyen de l'harmonie sensuelle, l'harmonie intellectuelle et primitive des facultés de l'âme, c'est-à-dire celle qui, selon eux, existait en elle avant qu'elle animât nos corps, et lorsqu'elle habitait les cieux.

La *musique* est déchue aujourd'hui de ce degré de puissance et de majesté au point de nous faire douter de la vérité des merveilles qu'elle opérait autrefois, quoique attestées par les plus judicieux historiens et par les plus graves philosophes de l'antiquité. Cependant on retrouve dans l'histoire moderne quelques faits semblables. Si Timothée excitait les fureurs d'Alexandre par le mode phrygien, et les calmait par le mode lydien, une *musique* plus moderne renchérissait encore en excitant, dit-on, dans Eric, roi de Danemark, une telle fureur qu'il tuait ses meilleurs domestiques : sans doute ces malheureux étaient moins sensibles que leur prince à la *musique*, autrement il eût pu courir la moitié du danger. D'Aubigny rapporte une autre histoire toute pareille à celle de Timothée : il dit que, sous Henri III, le musicien Claudin, jouant aux noces du duc de Joyeuse sur le mode phrygien, anima, non le roi, mais un courtisan qui s'oublia jusqu'à mettre la main aux armes en présence de son souverain ; mais le musicien se hâta de le calmer en prenant le mode hypo-phrygien : cela est dit avec autant d'assurance que si le musicien Claudin avait pu

Copyright Arvensa Editions

savoir exactement en quoi consistait le mode phrygien et le mode hypo-phrygien.

Si notre *musique* a peu de pouvoir sur les affections de l'âme, en revanche elle est capable d'agir physiquement sur les corps ; témoin l'histoire de la tarentule, trop connue pour en parler ici ; témoin ce chevalier gascon dont parle Boyle, lequel, au son d'une cornemuse, ne pouvait retenir son urine ; à quoi il faut ajouter ce que raconte le même auteur de ces femmes qui fondaient en larmes lorsqu'elles entendaient un certain ton dont le reste des auditeurs n'était point affectés : et je connais à Paris une femme de condition, laquelle ne peut écouter quelque *musique* que ce soit sans être saisie d'un rire involontaire et convulsif. On lit aussi dans l'Histoire de l'Académie des Sciences de Paris qu'un musicien fut guéri d'une violente fièvre par un concert qu'on fit dans sa chambre.

Les sons agissent même sur les corps inanimés, comme on le voit par le frémissement et la résonance d'un corps sonore au son d'un autre avec lequel il est accord dans certain rapport. Morhoff fait mention d'un certain Petter, Hollandais, qui brisait un verre au son de sa voix. Kircher parle d'une grande pierre qui frémissait au son d'un certain tuyau d'orgue. Le P. Mersenne parle aussi d'une sorte de carreau que le jeu d'orgue ébranlait comme aurait pu faire un tremblement de terre. Boyle ajoute que les stalles tremblent souvent au son des orgues ; qu'il les a senties frémir sous sa main au son de l'orgue ou de la voix, et qu'on l'a assuré que celles qui étaient bien faites tremblaient toutes à quelque ton déterminé. Tout le monde a ouï parler du fameux pilier d'une église de Reims, qui s'ébranle sensiblement au son d'une certaine cloche, tandis que les autres piliers restent immobiles ; mais ce qui ravit au son l'honneur du merveilleux est que ce même pilier s'ébranle également quand on a ôté le batail de la cloche.

Tous ces exemples, dont la plupart appartiennent plus au son qu'à la *musique*, et dont la physique peut donner quelque explication, ne nous rendent point plus intelligibles ni plus croyables les effets merveilleux et presque divins que les anciens attribuent à la *musique*. Plusieurs auteurs se sont tourmentés pour tâcher d'en rendre raison : Wallis les attribue en partie à la nouveauté de l'art, et les rejette en partie sur l'exagération des auteurs ; d'autres en font honneur seulement à la poésie ; d'autres supposent que les Grecs, plus sensibles que nous par la constitution de leur climat ou par leur manière de vivre, pouvaient être émus de choses

Copyright Arvensa Editions

qui ne nous auraient nullement touchés. M. Burette, même en adoptant tous ces faits, prétend qu'ils ne prouvent point la perfection de la *musique* qui les a produits ; il n'y voit rien que de mauvais racleurs de village n'aient pu faire, selon lui, tout aussi bien que les premiers musiciens du monde.

La plupart de ces sentiments sont fondés sur la persuasion où nous sommes de l'excellence de notre *musique*, et sur le mépris que nous avons pour celle des anciens. Mais ce mépris est-il lui-même aussi bien fondé que nous le prétendons ? C'est ce qui a été examiné bien des fois, et qui, vu l'obscurité de la matière et l'insuffisance des juges, aurait grand besoin de l'être mieux. De tous ceux qui se sont mêlés jusqu'ici de cet examen, Vossius, dans son traité *de miribus cantûs et rhythmi*, paraît être celui qui a le mieux discuté la question et le plus approché de la vérité. J'ai jeté là-dessus quelques idées dans un autre écrit non public encore, où mes idées seront mieux placées que dans cet ouvrage, qui n'est pas fait pour arrêter le lecteur à discuter.

On a beaucoup souhaité de voir quelques fragments de *musique* ancienne. Le P. Kircher et M. Burette ont travaillé là-dessus à contenter la curiosité du public : pour le mettre plus à portée de profiter de leurs soins, j'ai transcrit dans la Planche C deux morceaux de *musique* grecque, traduits en note moderne par ces auteurs. Mais qui osera juger de l'ancienne musique sur de tels échantillons ? Je les suppose fidèles, je veux même que ceux qui voudraient en juger connaissent suffisamment le génie et l'accent de la langue grecque ; qu'ils réfléchissent qu'un Italien est juge incompétent d'un air français, qu'un Français n'entend rien du tout à la mélodie italienne ; puis qu'il compare les temps et les lieux, et qu'il prononce s'il l'ose.

Pour mettre le lecteur à portée de juger des divers accents musicaux des peuples, j'ai transcrit aussi dans la Planche un air chinois tiré du P. du Halde, un air persan tiré du chevalier Chardin, et deux chansons des sauvages de l'Amérique, tirées du P. Mersenne. On trouvera dans tous ces morceaux une conformité de modulation avec notre musique, qui pourra faire admirer aux uns la bonté et l'universalité de nos règles, et peut-être rendre suspecte d'autres l'intelligence ou la fidélité de ceux qui nous ont transmis ces airs.

J'ai ajouté dans la même Planche le célèbre *rans-des-vaches*, cet air si chéri des Suisses qu'il fut défendu, sous peine de mort, de le jouer dans leurs troupes, parce qu'il faisait fondre en larmes, déserter ou mourir ceux

Copyright Arvensa Editions

qui l'entendaient, tant il excitait en eux l'ardent désir de revoir leurs pays. On cherchait en vain dans cet air les accents énergiques capables de produire de si étonnants effets : ces effets, qui n'ont aucun lieu sur les étrangers, ne viennent que de l'habitude, des souvenirs, de mille circonstances qui, retracées par cet air à ceux qui l'entendent, et leur rappelant leur pays, leurs anciens plaisirs, leur jeunesse et toutes leurs façons de vivre, excitent en eux une douleur amère d'avoir perdu tout cela. La *musique* alors n'agit point précisément comme *musique*, mais comme signe mémoratif. Cet air, quoique toujours le même, ne produit plus aujourd'hui les mêmes effets qu'il produisait ci-devant sur les Suisses, parce que, ayant perdu le goût de leur première simplicité, ils ne la regrettent plus quand on la leur rappelle : tant il est vrai que ce n'est pas dans leur action physique qu'il faut chercher les plus grands effets des sons sur le coeur humain.

La manière dont les anciens notaient leur *musique* était établie sur un fondement très simple, qui était le rapport des chiffres, c'est-à-dire par les lettres de leur alphabet ; mais, au lieu de se borner sur cette idée à un petit nombre de caractères faciles à retenir, ils se perdirent dans des multitudes de signes différents dont ils embrouillèrent gratuitement leur *musique* ; en sorte qu'ils avaient autant de manières de noter que de genres et de modes. Boëce prit dans l'alphabet latin des caractères correspondants à ceux des Grecs : le pape Grégoire perfectionna sa méthode. En 1024, Gui d'Arezzo, bénédictin, introduisit l'usage des portées ;(voyez PORTÉE) sur les lignes desquelles il marqua les notes en forme de points ; (voyez NOTES) désignant par leur position l'élévation ou l'abaissement de la voix. Kircher cependant prétend que cette invention est antérieure à Gui ; et, en effet, je n'ai pas vu dans les écrits de ce moine qu'il se l'attribue : mais il inventa la gamme, et appliqua aux notes de son hexacorde les noms tirés de l'hymne de saint Jean-Baptiste, qu'elles conservent encore aujourd'hui. (voyez Pl. G, fig. 2) Enfin cet homme né pour la *musique* inventa différents instruments appelés *polyplectra*, tels que le clavecin, l'épinette, la vielle, etc. (Voyez GAMME)

Les caractères de la *musique* ont, selon l'opinion commune, reçu leur dernière augmentation considérable en 1330, temps où l'on dit que Jean de Muris, appelé mal à propos par quelques-uns *Jean de Meurs* ou *de Murià,* docteur de Paris, quoique Gesner le fasse Anglais, inventa les différentes figures des notes qui désignent la durée ou la quantité, et que

Copyright Arvensa Editions

nous appelons aujourd'hui rondes, blanches, noires, etc. Mais ce sentiment, bien que très commun, me paraît peu fondé, à en juger par son traité de *musique*, intitulé *Speculum Musicae*, que j'ai eu le courage de lire presque entier pour y constater l'invention que l'on attribue à cet auteur. Au reste, ce grand musicien a eu, comme le roi des poètes, l'honneur d'être réclamé par divers peuples ; car les Italiens le prétendent aussi de leur nation, trompés apparemment par une fraude ou une erreur de Bontempi qui le dit *Perugino* au lieu de *Parigino*.

Lasus est, ou paraît être, comme il est dit ci-dessus, le premier qui ait écrit sur la *musique* : mais son ouvrage est perdu, aussi-bien que plusieurs autres livres des Grecs et des Romains sur la même matière. Aristoxène, disciple de Aristote et chef de secte en *musique*, est le plus ancien auteur qui nous reste sur cette science. Après lui vient Euclide d'Alexandrie : Aristide Quintilien écrivait après Cicéron. Alypius vient ensuite ; puis Gaudentius, Nicomaque et Bacchius.

Marc Meibomius nous a donné une belle édition de ces sept auteurs grecs, avec la traduction latine et des notes.

Plutarque a écrit un dialogue sur la *musique*, Ptolomée, célèbre mathématicien, écrivit en grec les principes de l'harmonie vers le temps de l'empereur Antonin. Cet auteur garde un milieu entre les pythagoriciens et aristoxéniens. Longtemps après, Manuel Bryennius écrivit aussi sur le même sujet.

Parmi les latins, Boèce a écrit du temps de Théodoric, et non loin du même temps, Martianus, Cassiodore et Saint Augustin.

Les modernes sont en grand nombre ; les plus connus sont, Zarlin, Salinas, Valgulio, Galilée, Mei, Doni, Kircher, Mersenne, Parran, Perrault, Wallis, Descartes, Holder, Mengoli, Malcolm, Burette, Valloti ; enfin M.Tartini, dont le livre est plein de profondeur, de génie, de longueurs et d'obscurité ; et M. Rameau, dont les écrits ont ceci de singulier qu'ils ont fait une grande fortune sans avoir été lus de personne. Cette lecture est d'ailleurs venue absolument superflue depuis que M. d'Alembert a pris la peine d'expliquer au public le système de la basse-fondamentale, la seule chose utile et intelligible qu'on trouve dans les écrits de ce musicien.

MUTATIONS ou **MUANCES.** μεταβολαὶ

On appelait ainsi, dans la *musique* ancienne, généralement tous les passages d'un ordre ou d'un sujet de chant à un autre. Aristoxène définit la

Copyright Arvensa Editions

mutation une espèce de passion dans l'ordre de la mélodie ; Bacchius, un changement de sujet, ou la transposition du semblable dans un lieu dissemblable ; Aristide Quintilien, une variation dans le système proposé, et dans le caractère de la voix ; Martianus Cappella, une transition de la voix dans un autre ordre de sons.

Toutes ces définitions, obscures et trop générales, ont besoin d'être éclaircies par les divisions ; mais les auteurs ne s'accordent pas mieux sur ces divisions que sur la définition même. Cependant on recueille a peu près que toutes ces *mutations* pouvaient se réduire à cinq espèces principales. 1 . *Mutation* dans le genre, lorsque le chant passait, par exemple, du diatonique au chromatique ou à l'enharmonique, et réciproquement. 2. Dans le système, lorsque la modulation unissait deux tétracordes disjoints ou en séparait deux conjoints ; ce qui revient au passage du bécarre au bémol, et réciproquement. 3. Dans le mode, quand on passait, par exemple, du dorien au phrygien ou au lydien, et réciproquement, etc. 4. Dans le rythme, quand on passait du vite au lent, ou d'un mesure à une autre. 5. Enfin dans la mélodie, lorsqu'on interrompait un chant grave, sérieux, magnifique, par un chant enjoué, gai, impétueux, etc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
DICTIONNAIRE DE MUSIQUE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

N

NATUREL, *adj.*
Ce mot en musique a plusieurs sens. 1° musique *naturelle* est celle que forme la voix humaine par opposition à la musique artificielle qui s'exécute avec des instruments. 2° On dit qu'un chant est *naturel*, quand il est aisé, doux, gracieux, facile : qu'une harmonie est *naturelle*, quand elle a peu produite par les cordes essentielles et *naturelles* du mode. 3° *Naturel* se dit encore de tout chant qui n'est ni forcé ni baroque, qui ne va ni trop haut ni trop bas, ni trop vite ni trop lentement. 4° Enfin la signification la plus commune de ce mot, et la seule dont l'abbé Brossard n'a point parlé, s'applique aux tons ou modes dont les sons se tirent de la gamme ordinaire sans aucune altération : de sorte qu'un mode *naturel* est celui où l'on n'emploie ni dièse ni bémol. Dans le sens exact il n'y aurait qu'un seul ton *naturel*, qui serait celui d'*ut* ou de *C* tierce majeure ; mais on étend le nom de *naturels* à tous les tons dont les cordes essentielles, ne portant ni dièses ni bémols, permettant qu'on n'arme la clef ni de l'un ni de l'autre : tels sont les modes majeurs de *G* et de *F*, les modes mineurs d'*A* et de *D*, etc. (Voyez *CLEFS* TRANSPOSÉES, MODES, TRANSPOSITIONS.)

Les Italiens notent toujours leur récitatif au *naturel*, les changements de tons y étant si fréquents et les modulations si serrées que, de quelque manière qu'on armât la clef pour un mode, on n'épargnerait ni dièses ni bémols pour les autres, et l'on se jetterait pour la suite de la modulation dans des confusions de signes très embarrassantes, lorsque les notes altérées à la clef par un signe se trouveraient altérées par le signe contraire accidentellement. (Voyez RÉCITATIF.)

Copyright Arvensa Editions

Solfier au *naturel*, c'est solfier par les noms *naturels* des sons de la gamme ordinaire, sans égard au ton où l'on est. (Voyez SOLFIER.)

NÈTE, *s. f.*
C'était, dans la musique grecque, la quatrième corde ou la plus aiguë de chacun des trois tétracordes qui suivaient les deux premiers du grave à l'aigu.

Quand le troisième tétracorde était conjoint avec le second, c'était le tétracorde synnéménon, et sa *nète* s'appelait *nète-synnéménon*.

Ce troisième tétracorde portait le nom de *diezeugmenon* quand il était disjoint ou séparé du second par l'intervalle d'un *ton*, et sa *nete* s'appelait *nete-diezeugmenon*.
Enfin le quatrième tétracorde portant toujours le nom d'hyperboléon, sa *nete* s'appelait aussi toujours *nete-hyperboléon*.

À l'égard des deux premiers tétracordes, comme ils étaient toujours conjoints, ils n'avaient point de *nète* ni l'un ni l'autre : la quatrième corde du premier, étant toujours la première du second, s'appelait hypate-meson, et la quatrième corde du second, formant le milieu du système, s'appelait mèse.

Nète, dit Boèce, *quasi neate, id est inferior* ; car les anciens, dans leurs diagrammes, mettaient en haut les sons graves, et en bas les sons aigus.

NÉTOÏDES : Sons aigus. (Voyez LEPSIS.)

NEUME, *s. f.*
Terme de plain-chant. La *neume* est une espèce de courte récapitulation du chant d'un mode, laquelle se fait à la fin d'une antienne par une simple variété de sons et sans y joindre aucunes paroles. Les catholiques autorisent ce singulier usage sur un passage de saint Augustin, qui dit que, ne pouvant trouver des paroles dignes de plaire à Dieu, l'on fait bien de lui adresser des chants confus de jubilation. « Car à qui convient une telle jubilation sans paroles, si ce n'est à l'être ineffable ? et comment célébrer cet être ineffable, lorsqu'on ne peut ni se traire, ni rien trouver dans ses transports qui les exprime, si ce n'est des sons inarticulés ? »

NEUVIÈME, *s. f.*
Octave de la seconde. Cet intervalle porte le nom de *neuvième*, parce qu'il

Copyright Arvensa Editions

faut former neuf sons consécutifs pour arriver diatoniquement d'un de ces deux termes à l'autre. La *neuvième* est majeure ou mineure, comme la seconde dont elle est la réplique. (Voyez SECONDE.)

Il y a un accord par supposition qui s'appelle accord de *neuvième*, pour le distinguer de l'accord de seconde, qui se prépare, s'accompagne, et se sauve différemment. L'accord de *neuvième* est formé par un son mis à la basse une tierce au-dessous de l'accord de septième ; ce qui fait que la septième elle-même fait *neuvième* sur ce nouveau son. La *neuvième* s'accompagne par conséquent de tierce, de quinte, et quelquefois de septième. La quatrième note du ton est généralement celle sur laquelle cet accord convient le mieux, mais on la peut placer partout dans des entrelacements harmoniques. La basse doit toujours arriver en montant à la note qui porte *neuvième* ; la partie qui fait la *neuvième* doit syncoper, et sauve cette *neuvième* comme une septième en descendant diatoniquement d'un degré sur l'octave, si la basse reste en place, ou sur la tierce, si la basse descend de tierce. (Voyez ACCORD, SUPPOSITION, SYNCOPE.)

En mode mineur l'accord sensible sur la médiante perd le nom d'accord d e *neuvième* et prend celui de quinte superflue. (Voyez QUINTE SUPERFLUE.)

NIGLARIEN, *adj.*
Nom d'un nome ou chant d'une mélodie efféminée et molle, comme Aristophane le reproche à Philox ne son auteur.

NOELS.
Sorte d'airs destinés à certains cantiques que le peuple chante aux fêtes de Noël. Les airs des *noëls* doivent avoir un caractère champêtre et pastoral convenable à la simplicité des paroles, et à celle des bergers qu'on suppose les avoir chantés en allant rendre hommage à l'enfant Jésus dans la crèche.

NOEUDS.
On appelle *noeuds* les points fixes dans lesquels une corde sonore mise en vibration se divise en aliquotes vibrantes qui rendent un autre son que celui de la corde entière. Par exemple, si de deux cordes, dont l'une sera triple de l'autre, on fait sonner la plus petite, la grande répondra, non par le son de la plus petite, parce qu'alors cette grande corde au lieu de vibrer dans sa totalité, se divise, et ne vibre que par chacun de ses tiers. Les

Copyright Arvensa Editions

points immobiles qui sont les divisions et qui tiennent en quelque sorte lieu de chevalets, sont ce que M. Sauveur a nommé les *noeuds*, et il a nommé *ventres* les points milieux de chaque aliquote où la vibration est la plus grande, et où la corde s'écarte le plus de la ligne de repos.

Si, au lieu de faire sonner une autre corde plus petite, on divise la grande au point d'une de ses aliquotes par un obstacle léger qui la gêne sans l'assujettir, le même cas arrivera encore en faisant sonner une des deux parties ; car alors les deux résonneront à l'unisson de la petite, et l'on verra les mêmes *noeuds* et les mêmes *ventres* que ci-devant.

Si la petite partie n'est pas aliquote immédiate de la grande, mais qu'elles aient seulement une aliquote commune, alors elles se diviseront toutes deux selon cette aliquote commune, et l'on verra des *noeuds* et des *ventres* même dans la petite partie.

Si les deux parties sont incommensurables, c'est-à-dire qu'elles n'aient aucune aliquote commune, alors il n'y aura aucune résonance, ou il n'y aura que celle de la petite partie, moins qu'on ne frappe assez fort pour forcer l'obstacle et faire résonner la corde entière.

M. Sauveur trouva le moyen de montrer ces *ventres* et ces *noeuds* à l'Académie d'une manière très sensible en mettant sur la corde des papiers de deux couleurs, l'une aux divisions des *noeuds*, et l'autre au milieu des *ventres* ; car alors au son de l'aliquote on voyait toujours tomber les papiers des *ventres*, et ceux des *noeuds* rester en place. (Voyez *Pl. M*, *Figure 6*.)

NOIRE, *subst. fém.*

Note de musique qui se fait ainsi ou ainsi , et qui vaut deux croches ou la moitié d'une blanche. Dans nos anciennes musiques, on se servait de plusieurs sortes de *noires* ; *noire* à queue, *noire* carrée, *noire* en losange. Ces deux dernières espèces sont demeurées dans le plain-chant ; mais dans la musique on ne se sert plus que de la *noire* à queue. (Voyez VALEUR DES NOTES.)

NOME, *s. m.*

Tout chant déterminé par des règles qu'il n'était pas permis d'enfreindre portait chez les Grecs le nom de *nome*.

Les *nomes* empruntaient leur dénomination : 1° ou de certains peuples ;

Copyright Arvensa Editions

nome éolien, *nome* lydien : 2° ou de la nature du rythme, *nome* orthien, *nome* dactylique, *nome* trochaïque : 3° ou de leurs inventeurs, *nome* hiéracien, *nome* polymnestan : 4° ou de leurs sujets, *nome* pythien, *nome* comique : 5° ou enfin de leur mode, *nome* hypathoïde ou grave, *nome* nétoïde ou aigu, etc.

Il y avait des *nomes* bipartites qui se chantaient sur des modes ; il y avait même un *nome* appelé tripartite, duquel Sacadas ou Clonas fut l'inventeur, et qui se chantait sur trois modes, savoir, le dorien, le phrygien et lydien. (Voyez CHANSON, MODE.)

NOMION.
Sorte de chanson d'amour chez les Grecs. (Voyez CHANSON.)

NOMIQUE, *adj*.
Le mode *nomique* ou le genre de style musical qui portait ce nom, était consacré, chez les Grecs, à Apollon dieu des vers et des chansons, et l'on tâchait d'en rendre les chants brillants et dignes du dieu auquel ils étaient consacrés. (Voyez MODE, MÉLOPÉE, STYLE.)

NOMS des notes. (Voyez SOLFIER.)

NOTES, *s. f.*
Signes ou caractères dont on se sert pour noter, c'est-à-dire pour écrire la musique.

Les Grecs se servaient des lettres de leur alphabet pour noter leur musique. Or comme ils avaient vingt-quatre lettres, et que leur plus grand système, qui dans un même mode n'était que deux octaves, n'excédait pas le nombre de seize sons, il semblerait que l'alphabet devait être plus que suffisant pour les exprimer, puisque leur musique n'étant autre chose que leur poésie notée, le rythme était suffisamment déterminé par le mètre, sans qu'il fût besoin pour cela de valeurs absolues et de signes propres à la musique ; car, bien que par surabondance ils eussent aussi des caractères pour marquer des divers pieds, il est certain que la musique vocale n'en avait aucun besoin, et la musique instrumentale n'étant qu'une musique vocale jouée par des instruments, n'en avait pas besoin non plus lorsque les paroles étaient écrites ou que le symphoniste les savait par coeur.

Mais il faut remarquer, en premier lieu, que les deux mêmes sons étant

Copyright Arvensa Editions

tantôt à l'extrémité et tantôt au milieu du troisième tétracorde, selon le lieu où se faisait la disjonction, (voyez ce mot.) on donnait à chacun de ces sons des noms et des signes qui marquaient ces diverses situations ; secondement, que ces seize sons n'étaient pas tous les mêmes dans les trois genres, qu'il y en avait de communs aux trois, et de propre à chacun, et qu'il fallait, par conséquent, des *notes* pour exprimer ces différences : troisièmement, que la musique se notait pour les instruments autrement que pour les voix, comme nous avons encore aujourd'hui, pour certains instruments à cordes, une tablature qui ne ressemble en rien à celle de la musique ordinaire ; enfin que les anciens ayant jusqu'à quinze modes différents, selon le dénombrement d'Alypius, (voyez MODE.) il fallut approprier des caractères à chaque mode, comme on le voit dans les tables du même auteur. Toutes ces modifications exigeaient des multitudes de signes auxquels les vingt-quatre lettres étaient bien éloignées de suffire. De là la nécessité d'employer les mêmes lettres pour plusieurs sortes de *notes* ; ce qui les obligea de donner à ces lettres différentes situations, de les accoupler, de les mutiler, de les allonger en divers sens. Par exemple, la lettre *pi*, écrite de toutes les manières, exprimait cinq différentes *notes*. En combinant toutes les modifications qu'exigeaient ces diverses circonstances, on trouve jusqu'à 1620 différentes *notes* : nombre prodigieux, qui devait rendre l'étude de la musique de la plus grande difficulté. Aussi l'était-elle, selon Platon, qui veut que les jeunes gens se contentent de donner deux ou trois ans à la musique, seulement pour en apprendre les rudiments. Ce pendant les Grecs n'avaient pas un si grand nombre de caractères, mais la même *note* avait quelquefois différentes significations selon les occasions : ainsi le même caractère qui marque la proslambanomène du mode lydien marque la parhypate-meson du mode hypo-ïastien, l'hypate-meson de l'hypo-phrygien, le lychanos-hypaton de l'hypo-lydien, la pathypate-hypaton de l'ïastien, et l'hypate-hypaton du phrygien. Quelquefois aussi la *note* change, quoique le son reste le même ; comme, par exemple, la proslambanomène de l'hypo-phrygien, laquelle a un même signe dans les modes hyper-phrygien, hyper-dorien, phrygien, dorien, hypo-phrygien, et hypo-dorien, et un autre même signe dans les modes lydien et hypo-lydien.

On trouvera (*Pl.* H, *Fig. 1*) la table des *notes* du genre diatonique dans le mode lydien, qui était le plus usité ; ces *notes*, ayant été préférées à celles des autres modes par Bacchius, suffisent pour entendre tous les exemples

Copyright Arvensa Editions

qu'il donne dans son ouvrage ; et la musique des Grecs n'étant plus en usage, cette table suffit aussi pour désabuser le public, qui croit leur manière de noter tellement perdue que cette musique nous serait maintenant impossible à déchiffrer. Nous la pourrions déchiffrer tout aussi exactement que les Grecs mêmes auraient pu faire, mais la phraser, l'accentuer, l'entendre, la juger, voilà ce qui n'est plus possible à personne et qui ne le deviendra jamais. En toute musique, ainsi qu'en toute langue, déchiffrer et lire sont deux choses très différentes.

Les Latins, qui, à l'imitation des Grecs, notèrent aussi la musique avec les lettres de leur alphabet, retranchèrent beaucoup de cette quantité de *notes*, le genre enharmonique ayant tout-à-fait cessé d'être pratiqué, et plusieurs modes n'étant plus en usage, il paraît que Boèce établit l'usage de quinze lettres seulement, et Grégoire, évêque de Rome, considérant que les rapports des sons sont les mêmes dans chaque octave, réduisit encore ces quinze *notes* aux sept premières lettres de l'alphabet, que l'on répétait en diverses formes d'une octave l'autre.

Enfin, dans le onzième siècle, un bénédictin d'Arezzo, nommée Gui, substitua à ces lettres des points posés sur différentes lignes parallèles, à chacune desquelles une lettre servait de clef. Dans la suite on grossit ces points, on s'avisa d'en poser aussi dans les espaces compris entre ces lignes, et l'on multiplia, selon le besoin, ces lignes et ces espaces. (Voyez PORTÉE.) A l'égard des noms donnés aux *notes*, voyez SOLFIER.

Les *notes* n'eurent, durant un certain temps, d'autre usage que de marquer les degrés et les différences de l'intonation. Elles étaient toutes, quant au degré, d'égale valeur, et ne recevaient, à cet égard, d'autres différences que celles des syllabes longues et brèves sur lesquelles on les chantait : c'est à peu près dans cet état qu'est demeuré le plain-chant des catholiques jusqu'à ce jour, et la musique des psaumes, chez les protestants, est plus imparfaite encore, puisqu'on n'y distingue pas même dans l'usage les longues des brèves, ou les rondes des blanches, quoiqu'on y ait conservé ces deux figures.

Cette indistinction de figures dura, selon l'opinion commune, jusqu'en 1330, que Jean de Muris, docteur et chanoine de Paris donna, à ce qu'on prétend, différentes figures aux *notes*, pour marquer les rapports de durée qu'elles devaient avait entre elles : il inventa aussi certains signes de mesures, appelés modes ou prolations, pour déterminer, dans le cours d'un chant, si le rapport des longues aux brèves serait double ou triple, etc.

Copyright Arvensa Editions

Plusieurs de ces figures ne subsistent plus ; on leur en a substitué d'autres en différents temps. (Voyez MESURE, TEMPS, VALEUR DES NOTES.) Voy aussi, au mot MUSIQUE, ce que j'ai dit de cette opinion.

Pour lire la musique écrite par nos *notes*, et la rendre exactement, il y a huit choses à considérer : savoir, 1° La clef et sa position. 2° Les dièses ou bémols qui peuvent l'accompagner. 3° Le lieu ou la position de chaque note. 4° Son intervalle, c'est-à-dire son rapport à celle qui précède, ou à la tonique, ou à quelque *note* fixe dont on ait le ton. 5° Sa figure, qui détermine sa valeur. 6° Le temps où elle se trouve et la place qu'elle occupe. 7° Le dièse, bémol, ou bécarre accidentel qui peut la précéder. 8° L'espèce de la mesure et la caractère du mouvement. Et tout cela sans compter ni la parole ou la syllabe à laquelle appartient chaque *note*, ni l'accent ou l'expression convenable au sentiment ou à la pensée. Une seule de ces huit observations omise peut faire détonner ou chanter hors de mesure.

La musique a eu le sort des arts qui ne se perfectionnent que lentement. Les inventeurs des *notes* n'ont songé qu'à l'état où elle se trouvait de leur temps, sans songer à celui où elle pouvait parvenir, et dans la suite leurs signes se sont trouvés d'autant plus défectueux que l'art s'est plus perfectionné. À mesure qu'on avançait on établissait de nouvelles règles pour remédier aux inconvénients présents ; en multipliant les signes on a multiplié les difficultés, et à force d'additions et de chevilles, on a tiré d'un principe assez simple un système fort embrouillé et fort mal assorti.

On peut en réduire les défauts à trois principaux. Le premier est dans la multitude des signes et de leurs combinaisons, qui surchargent tellement l'esprit et la mémoire des commençants, que l'oreille est formée et les organes ont acquis l'habitude et la facilité nécessaires longtemps avant qu'on soit en état de chanter à livre ouvert ; d'où il suit que la difficulté est toute dans l'attention aux règles, et nullement dans l'exécution du chant. Le second est le peu d'évidence dans l'espèce des intervalles, majeurs, mineurs, diminués, superflus, tous indistinctement confondus dans les mêmes positions : défaut d'une telle influence, que non seulement il est la principale cause de la lenteur du progrès des écolier ; mais encore qu'il n'est aucun musicien formé qui n'en soit incommodé dans l'exécution. Le troisième est l'extrême diffusion des caractères et le trop grand volume qu'ils occupent ; ce qui, joint à ces lignes, à ces portées si incommodes à tracer, devient une source d'embarras de plus d'une pièce. Si le premier

Copyright Arvensa Editions

avantage des signes d'institution est d'être clairs, le second est d'être concis, quel jugement doit-on porter d'un ordre de signes à qui l'un et l'autre manquent ?

Les musiciens, il est vrai, ne voient point tout cela. L'usage habitue à tout. La musique pour eux n'est pas la science des sons ; c'est celle des noires, des blanches, des croches, etc. Dès que ces figures cesseraient de frapper leurs yeux, ils ne croiraient plus voir de la musique. D'ailleurs ce qu'ils ont appris difficilement, pourquoi le rendraient-ils facile aux autres ? Ce n'est donc pas le musicien qu'il faut consulter ici ; mais l'homme qui sait la musique, et qui a réfléchi sur cet art.

Il n'y a pas deux avis dans cette dernière classe sur les défauts de notre *note* ; mais ces défauts sont plus aisés à connaître qu'à corriger. Plusieurs ont tenté jusqu'à présent cette correction sans succès. Le public, sans discuter beaucoup l'avantage des signes qu'on lui propose, s'en tient à ceux qu'il trouve établis, et préférera toujours une mauvaise manière de savoir à une meilleure d'apprendre.

Ainsi de ce qu'un nouveau système est rebuté, cela ne prouve autre chose sinon que l'auteur est venu trop tard, et l'on peut toujours discuter et comparer les deux systèmes, sans égard en ce point au jugement du public.

Toutes les manières de *noter* qui n'ont pas eu pour première loi l'évidence des intervalles ne me paraissent pas valoir la peine d'être relevées. Je ne m'arrêterai donc point à celle de M. Sauveur, qu'on peut voir dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1721, ni à celle de M. Demaux, données quelques années après. Dans ces deux systèmes, les intervalles étant exprimés par des signes tout-à-fait arbitraires, et sans aucun vrai rapport à la chose représentée, échappent aux yeux les plus attentifs, et ne peuvent se placer que dans la mémoire ; car que font des têtes différemment figurés, et des queues différemment dirigées, aux intervalles qu'elles doivent exprimer ? De tels signes n'ont rien en eux qui doive les faire préférer à d'autres ; la netteté de la figure et le peu de place qu'elle occupe sont des avantages qu'on peut trouver dans un système tout différent, le hasard a pu donner les premiers signes, mais il faut un choix plus propre à la chose dans ceux qu'on leur veut substituer. Ceux qu'on a proposés en 1743 dans un petit ouvrage intitulé, *Dissertation sur la musique moderne*, ayant cet avantage, leur simplicité m'invite à en exposer le système abrégé dans cet article.

Copyright Arvensa Editions

Les caractères de la musique ont un double objet ; savoir, de représenter les sons. 1° Selon leurs divers intervalles du grave à l'aigu, ce qui constitue le chant et l'harmonie. 2° Et selon leurs durées relatives du vite au lent, ce qui détermine le temps et la mesure.

Pour le premier point, de quelque manière que l'on retourne et combine la musique écrite et régulière, on n'y trouvera jamais que des combinaisons de sept *notes* de la gamme portées à diverses octaves, ou transposées sur différents degrés selon le ton et le mode qu'on aura choisis. L'auteur exprime ces sept sons par les sept premiers chiffres ; de sorte que le chiffre 1 forme la *note ut*, le 2 la *note re*, le 3 la *note mi*, etc. et il les traverse d'une ligne horizontale.

Il écrit au-dessus de la ligne les *notes* qui, continuant de monter, se trouveraient dans l'octave supérieure : ainsi l'*ut* qui suivrait immédiatement le *si* en montant d'un demi-ton, doit être au-dessus de la ligne de cette manière ; et de même, les *notes* qui appartiennent à l'octave aigue, dont cet *ut* est le commencement, doivent toutes êtres au-dessus de la même ligne. Si l'on entrait dans une troisième octave à l'aigu, il ne faudrait qu'en traverser les *notes* par une seconde ligne accidentelle au-dessus de la première. Voulez-vous, au contraire, descendre dans les octaves inférieures à celle de la ligne principale ? Écrivez immédiatement au-dessous de cette ligne les *notes* de l'octave qui la suit en descendant : si vous descendez encore d'une octave, ajoutez une ligne au-dessous, comme vous en avez mis une au-dessus pour monter, etc. Au moyen de trois lignes seulement vous pouvez parcourir l'étendue de cinq octaves : ce qu'on ne saurait faire dans la musique ordinaire à moins de 18 lignes.

On peut même se passer de tirer aucune ligne. On place toutes les *notes* horizontalement sur le même rang. Si l'on trouve une *note* qui passe, en montant, le *si* de l'octave où l'on est ; c'est-à-dire qui entre dans l'octave supérieure, on met un point sur cette *note*. Ce point suffit pour toutes les *notes* suivantes qui demeurent sans interruption dans l'octave où l'on est entré. Que si l'on redescend d'une octave à l'autre, c'est l'affaire d'un autre point sous la *note* par laquelle on y rendre, etc. On voit dans l'exemple suivant le progrès de deux octaves étant en montant qu'en descendant, notées de cette manière.

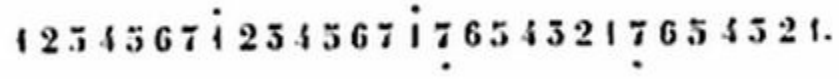

La première manière de *noter* avec des lignes convient pour les

Copyright Arvensa Editions

musiques fort travaillées et fort difficiles, pour les grandes partitions, etc. La seconde avec des points est propre aux musiques plus simples et aux petits airs : mais rien n'empêche qu'on ne puisse à sa volonté l'employer à la place de l'autre, et l'auteur s'en est servi pour transcrire la fameuse ariette l'*Objet qui règne dans mon âme*, qu'on trouve *notée* en partition par les chiffres de cet auteur à la fin de son ouvrage.

Par cette méthode tous les intervalles deviennent d'une évidence dont rien n'approche ; les octaves portent toujours le même chiffre, les intervalles simples se reconnaissent toujours dans leurs doubles ou composés : on reconnaît dans la dixième $\frac{1}{3}$ ou $\frac{1}{3}$ que c'est l'octave de la tierce majeure : les intervalles majeurs ne peuvent jamais se confondre avec les mineurs ; 2 4 sera éternellement une tierce mineure, 4 6 éternellement une tierce majeure ; la position ne fait rien à cela.

Après avoir ainsi réduit toute l'étendue du clavier sous un beaucoup moindre volume avec des signes beaucoup plus clairs, on passe aux transpositions.

Il n'y a que deux modes dans notre musique. Qu'est-ce que chanter ou jouer en *re* majeur ? c'est transporter l'échelle ou la gamme d'*ut* un ton plus haut, et la placer sur *re*, comme tonique ou fondamentale ; tous les rapports qui appartenaient à l'*ut* passent au *re* par cette transposition. C'est pour exprimer ce système de rapports haussé ou baissé qu'il a tant fallu d'altérations de dièses ou de bémols à la clef. L'auteur du nouveau système supprime tout d'un coup tous ces embarras : le seul mot *re* mis en tête et à la marge, avertit que la pièce est en *re* majeur ; et comme alors le *re* prend tous les rapports qu'avait l'*ut*, il en prend aussi le signe et le nom, il se marque avec le chiffre 2, 3, 4, etc. comme ci-devant : le *re* de la marge lui sert de clef, c'est la touche *re* ou D du clavier naturel : mais ce même *re* devenu tonique sous le nom d'*ut* devient aussi la fondamentale du mode.

Mais cette fondamentale qui est tonique dans les tons majeurs, n'est que médiante dans les tons mineurs ; la tonique, qui prend le nom de *la*, se trouvant alors une tierce mineure au-dessous de cette fondamentale : cette distinction se fait par une petite ligne horizontale qu'on tire sous la clef. *Ré* sans cette ligne désigne le mode majeur de *re* ; mais *re* souligné désigne le mode mineur de *si* dont ce *re* est médiante. Au reste, cette distinction, qui ne sert qu'à déterminer nettement le ton par la clef, n'est pas plus nécessaire dans le nouveau système que dans la *note* ordinaire où elle n'a pas lieu ; ainsi quand on n'y aurait aucun égard, on n'en solfierait

Copyright Arvensa Editions

pas moins exactement.

Au lieu des noms mêmes des *notes* on pourrait se servir pour *clefs* des lettres de la gamme qui leur répondent ; C pour *ut*, D pour *re*, etc. (Voyez GAMME)

Les musiciens affectent beaucoup de mépris pour la méthode des transpositions, sans doute parce qu'elle rend l'art trop facile. L'auteur fait voir que ce mépris est mal fond ; que c'est leur méthode qu'il faut mépriser, puisqu'elle est pénible en pure perte, et que les transpositions, dont il montre les avantages, sont, même sans qu'ils y songent, la véritable règle qui suivent tous les grands musiciens et les bons compositions. (Voyez TRANSPOSITION)

Le ton, le mode, et tous leurs rapports bien déterminés, il ne suffit pas de faire connaître toutes les *notes* de chaque octave, ni le passage d'une octave à l'autre par des signes précis et clairs ; il faut encore indiquer le lieu du clavier qu'occupent ces octaves. Si j'ai d'abord un *sol* à entonner, il faut savoir lequel ; car il y en a cinq dans le clavier, le uns hauts, les autres moyens, les autres bas, selon les différentes octaves. Ces octaves ont chacune leur lettre, et l'une de ces lettres mise sur la ligne qui sert de portée marque à quelle octave appartient cette ligne, et conséquemment les octaves qui sont au-dessus et au-dessous. Il faut voir la figure qui est à la fin du livre et l'explication qu'en donne l'auteur pour se mettre en cette partie au fait de son système, qui est des plus simples.

Il reste, pour l'expression de tous les sons possibles, dans notre système musical, à rendre les altérations accidentelles amenées par la modulation ; ce qui se fait bien aisément. Le dièse se forme en traversant la *note* d'un trait montant de gauche à droite de cette manière ; *fa* dièse 4, *ut* dièse 1. On marque le bémol par un semblable trait descendant ; *si* bémol 7, *mi* bémol 3. À l'égard du bécarre, l'auteur le supprime, comme un signe inutile dans son système.

Cette partie ainsi remplie, il faut venir au temps ou à la mesure. D'abord l'auteur fait main-basse sur cette foule de différentes mesures dont on a si mal à propos chargé la musique. Il n'en connaît que deux, comme les anciens ; savoir, mesure à deux temps, et mesure à trois temps. Les temps de chacune de ces mesures peuvent, à leur tour, être divisés en deux parties égales ou en trois. De ces règles combinées il tire des expressions exactes pour tous les mouvements possibles.

On rapporte dans la musique ordinaire les diverses valeurs des *notes* à

Copyright Arvensa Editions

celle d'une *note* particulière, qui est la ronde ; ce qui fait que la valeur de cette ronde variant continuellement, les *notes* qu'on lui compare n'ont point de valeur fixe. L'auteur s'y prend autrement : il ne détermine les valeurs des *notes* que sur la sorte de mesure dans laquelle elles sont employées et sur le temps qu'elles y occupent ; ce qui le dispense d'avoir, pour ces valeurs, aucun signe particulier autre que la place qu'elles tiennent. Une *note* seule entre deux barres remplit toute une mesure. Dans la mesure à deux temps, deux *notes* remplissant la mesure forment chacune un temps. Trois *notes* font la même chose dans la mesure à trois temps. S'il y a quatre *notes* dans une mesure à deux temps, ou six dans une mesure à trois, c'est que chaque temps est divisé en deux parties égales : on passe deux *notes* pour un temps ; on en passe trois quand il y a six *notes* dans l'une et neuf dans l'autre. En un mot, quand il n'y a nul signe d'inégalité, les *notes* sont égales, leur nombre se distribue dans une mesure, selon le nombre des temps et l’espèce de la mesure : pour rendre cette distribution plus aisée on sépare, si l’on veut, les temps par des virgules ; de sorte qu'en lisant la musique, on voit clairement la valeur des *notes*, sans qu'il faille pour cela leur donner aucune figure particulière.

Les divisions inégales se marquent avec la même facilité. Ces inégalités ne sont jamais que des subdivisions qu'on ramène à l'égalité par un trait dont on couvre deux ou plusieurs *notes*. Par exemple, si un temps contient une croche et deux doubles-croches, un trait en ligne droite, au-dessus ou au-dessous des deux doubles-croches, montrera qu'elles ne font ensemble qu'une quantité égale à la précédente, et par conséquent qu'une croche. Ainsi le temps entier se retrouve divisé en deux parties égales ; savoir, la *note* seule et le trait qui en comprend deux. Il y a encore des subdivisions d'inégalité qui peuvent exiger deux traits ; comme si une croche pointée était suivie de deux triples-croches, alors il faudrait premièrement un trait sur les deux *notes* qui représentent les triples-croches, ce qui les rendrait ensemble égales au point ; puis un second trait qui, couvrant le trait précédent et le point, rendrait tout ce qu'il couvre égal à la croche. Mais quelque vitesse que puissent avoir les notes, ces traits ne sont jamais nécessaires que quand les valeurs sont inégales ; et quelque inégalité qu'il puisse y avoir, on n'aura jamais besoin de plus de deux traits, surtout en séparant les temps par des virgules, comme on verra dans l'exemple ci-après.

L'auteur du nouveau système emploie aussi le point, mais autrement

Copyright Arvensa Editions

que dans la musique ordinaire ; dans celle-ci, le point vaut la moitié de la *note* qui le précède ; dans la sienne, le point, qui marque aussi le prolongement de la *note* précédente, n'a point d'autre valeur que celle de la place qu'il occupe : si le point remplit un temps, il vaut un temps ; s'il remplit une mesure, il vaut une mesure ; s'il est dans un temps avec une autre *note*, il vaut la moitié de ce temps. En un mot, le point se compte pour une *note*, se mesure comme les *notes* ; et pour marquer des tenues ou des syncopes, on peut employer plusieurs points de suite, de valeurs égales ou inégales, selon celles des temps ou des mesures que ces points ont à remplir.

Tous les silences n'ont besoin que d'un seul caractère ; c'est le zéro. Le zéro s'emploie comme les *notes*, et comme le point ; le point se marque après un zéro pour prolonger un silence, comme après une *note* pour prolonger un son.

Tel est le précis de ce nouveau système. Nous ne suivrons point l'auteur dans le détail de ces règles, ni dans la comparaison qu'il fait des caractères en usage avec les siens : on s'attend bien qu'il met tout l'avantage de son côté ; mais ce préjugé ne détournera point tout lecteur impartial d'examiner les raisons de cet auteur dans son livre même ; comme cet auteur est celui de ce dictionnaire, il n'en peut dire davantage dans cet article, sans s'écarter de la fonction qu'il doit faire ici un air noté par ces nouveaux caractères : mais il sera difficile de tout déchiffrer bien exactement sans recourir au livre même, parce qu'un article de ce dictionnaire ne doit pas être un livre, et que, dans l'explication des caractères d'un art aussi compliqué, il est impossible de tout dire en peu de mots.

NOTE SENSIBLE est celle qui est une tierce majeure au-dessus de la dominante, ou un demi-ton au-dessous de la tonique. Le *si* est *note sensible* dans le ton d'*ut*, le *sol* dièse dans le ton de *la*.
On l'appelle *note sensible*, parce qu'elle fait sentir le ton et la tonique, sur laquelle, après l'accord dominant, la *note sensible* prenant le chemin le plus court, est obligée de monter : ce qui fait que quelques-uns traitent cette *note sensible* de dissonance majeure, faute de voir que la dissonance étant un rapport, ne peut être constituée que par deux *notes*.

Je ne dis pas que la *note sensible* est la septième *note* du ton, parce qu'en

Copyright Arvensa Editions

mode mineur cette septième *note* n'est *note sensible* qu'en montant ; car, en descendant, elle est un ton de la tonique et à une tierce mineure de la dominante. (Voyez MODE, TONIQUE, DOMINANTE)

NOTES DE GOÛT. :
Il y en a de deux espèces ; les unes qui appartiennent à la mélodie, mais non pas à l'harmonie, en sorte que, quoiqu'elles entrent dans la mesure, elles n'entrent pas dans l'accord : celles-là se notent en plein. Les autres *notes de goût*, n'entrant ni dans l'harmonie ni dans la mélodie, se marquent seulement avec de petites *notes* qui ne se comptent pas dans la mesure, et dont la durée très rapide se prend sur la *note* qui précède ou sur celle qui suit. Voyez dans la Planche F, figure 5, un exemple des *notes de goût* des deux espèces.

NOTER, *v. a.*
C'est écrire de la musique avec les caractères destinés à cet usage, et appelés *notes*. (Voyez NOTES)
Il y a, dans la manière de *noter* la musique, une élégance de copie, qui consiste moins dans la beauté de la *note* que dans une certaine exactitude é placer convenablement tous les signes, et qui rend la musique ainsi *notée* bien plus facile à exécuter ; c'est ce qui a été expliqué au mot COPISTE.

NOURRIR les sons, c'est non seulement leur donner du timbre sur l'instrument, mais aussi les soutenir exactement durant toute leur valeur, au lieu de les laisser éteindre avant que cette valeur soit écoulée, comme on fait souvent. Il y a des musiques qui veulent des sons *nourris*, d'autres les veulent détachés, et marqués seulement du bout de l'archet.

NUNNIE, *s. f.*
C'était chez les Grecs la chanson particulière aux nourrices. (Voyez CHANSON)

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
DICTIONNAIRE DE MUSIQUE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

O

O. Cette lettre capitale, formée en cercle ou double est, dans nos musiques anciennes, le signe de ce qu'on appelait temps parfait, c'est-à-dire de la mesure triple ou à trois temps, à la différence du temps imparfait ou de la mesure double qu'on marquait par un C simple, ou un O tronqué à droite ou à gauche, C ou Ↄ

Le temps parfait se marquait quelquefois par un O simple, quelquefois par un O pointé en dedans, ou par un O barré (Voyez TEMPS)

OBLIGÉ, *adj.*
On appelle *partie obligé* celle qui récite quelquefois, celle qu'on ne saurait retrancher sans gâter l'harmonie ou le chant ; ce qui la distingue des parties de remplissage, qui ne sont ajoutées que pour une plus grande perfection d'harmonie, mais par le retranchement desquelles la pièce n'est point mutilée. Ceux qui sont aux parties de remplissage peuvent s'arrêter quand ils veulent, et la musique n'en va pas moins ; mais celui qui est chargé d'une *partie obligé* ne peut la quitter un moment sans faire manquer l'exécution.
Brossard dit qu'*obligé* se prend aussi pour contraint ou assujetti. Je ne sache pas que ce mot ait aujourd'hui un pareil sens en musique. (Voyez CONTRAINT)

OCTACORDE, *s. m.*
Instrument ou système de musique composé de huit sons ou de sept

Copyright Arvensa Editions

degrés. L'*octacorde*, ou la lyre de Pythagore, comprenait les huit sons exprimés par ces lettres E. F. G. a. c. d. e., c'est-à-dire deux tétracordes disjoints.

OCTAVE, *s. f.*

La première des *consonances* dans l'ordre de leur génération. L'*octave* est la plus parfaite des *consonances* ; elle est, après l'unisson, celui de tous les accords dont le rapport est le plus simple : l'unisson est en raison d'égalité, c'est-à-dire comme 1 est à 1 : l'*octave* est en raison double, c'est-à-dire comme 1 est à 2 ; les harmoniques des deux sons dans l'un et dans l'autre s'accordent tous sans exception, ce qui n'a lieu dans aucun autre intervalle. Enfin ces deux accords ont tant de conformité qu'ils se confondent souvent dans la mélodie, et que, dans l'harmonie même, on les prend presque indifféremment l'un pour l'autre.

Cet intervalle s'appelle *octave*, parce que pour marcher diatoniquement d'un de ces termes l'autre il faut passer par sept degrés, et faire entendre huit sons différents.

Voici les propriétés qui distinguent si singulièrement l'*octave* de tous les autres intervalles.

I. L'*octave* renferme entre ses bornes tous les sons primitifs et originaux ; ainsi, après avoir établi un système ou une suite de sons dans l'étendue d'une *octave*, si l'on veut prolonger cette suite, il faut nécessairement reprendre le même ordre dans une seconde *octave* par une série semblable, et de même pour une troisième et pour une quatrième *octave*, où l'on ne trouvera jamais aucun son qui ne soit la réplique de quelqu'un des premiers. Une telle série est appelée échelle de musique dans sa première *octave*, et réplique dans toutes les autres. (voyez ÉCHELLE, RÉPLIQUE) C'est en vertu de cette propriété de l'*octave* qu'elle a été appelée *diapason* par les Grecs. (Voyez DIAPASON)

II. L'*octave* embrasse encore toutes les *consonances* et toutes les différences, c'est-à-dire tous les intervalles simples tant consonants que dissonants, et par conséquent toute l'harmonie. Établissons toutes les *consonances* sur un même son fondamental, nous aurons la table suivante,

$$\frac{120}{120}. \quad \frac{100}{120}. \quad \frac{96}{120}. \quad \frac{90}{120}. \quad \frac{80}{120}. \quad \frac{75}{120}. \quad \frac{72}{120}. \quad \frac{60}{120}.$$

Copyright Arvensa Editions

qui revient à celle-ci :

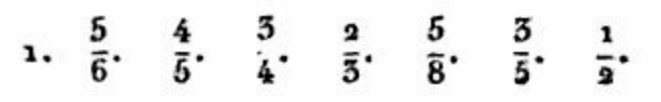

Où l'on trouve toutes les *consonances* dans cet ordre : la tierce mineure, la tierce majeure, la quarte, la quinte, la sixte mineure, la sixte majeure, et enfin l'*octave*. Par cette table on voit que les *consonances* simples sont toutes contenues entre l'*octave* et l'unisson ; elles peuvent même être entendues toutes à la fois dans l'étendue d'une *octave* sans mélange de dissonances. Frappez à la fois ces quatre sons *ut mi sol ut*, en montant du premier *ut* à son octave ; ils formeront entre eux toutes les *consonances*, excepté la sixte majeure, qui est composée, et ne formeront nul autre intervalle. Prenez deux de ces mêmes sons comme il vous plaira, l'intervalle en sera toujours consonant. C'est de cette union de toutes les *consonances* que l'accord qui les produit s'appelle *accord parfait*.

L'*octave* donnant toutes les *consonances* donne par conséquent aussi toutes leurs différences, et par elles tous les intervalles simples de notre système musical, lesquels ne sont que ces différences mêmes. La différence de la tierce majeure à la tierce mineure donne le demi-ton mineur ; la différence de la tierce majeure à la quarte donne le demi-ton majeur ; la différence de la quarte à la quinte donne le ton majeur, et la différence de la quinte à la sixte majeure donne le ton mineur. Or, le demi-ton mineur, le demi-ton majeur, le ton mineur, et le ton majeur sont les seuls éléments de tous les intervalles de notre musique.

III. Tout son consonant avec un des termes de l'*octave* consonne aussi avec l'autre ; par conséquent tout son qui dissone avec l'un dissone avec l'autre.

IV. Enfin l'*octave* a encore cette propriété, la plus singulière de toutes, de pouvoir être ajoutée à elle-même, triplée, et multipliée à volonté, sans changer de nature, et sans que le produit cesse d'être une *consonance*.

Cette multiplication de l'*octave*, de même que sa division, est cependant bornée à notre égard par la capacité de l'organe auditif ; et un intervalle de huit *octaves* excède déjà cette capacité. (Voyez ÉTENDUE) Les*octaves* mêmes perdent quelque chose de leur harmonie en se multipliant ; et, passé une certaine mesure, tous les intervalles deviennent pour l'oreille moins faciles à saisir : une double *octave* commence déjà d'être moins agréable qu'une *octave* simple ; une triple qu'une double ; enfin à la

Copyright Arvensa Editions

cinquième *octave* l'extrême distance des sons ôte presque à la *consonance* tout son agrément.

C'est de l'*octave* qu'on tire la génération ordonnée de tous les intervalles par des divisions et subdivisions harmoniques. Divisez harmoniquement l'*octave* 3.6. par le nombre 4, vous aurez d'un côté la quarte 3.4. et de l'autre la quinte 4.6.

Divisez de même la quinte 10.15. harmoniquement par le nombre 12, vous aurez la tierce mineure 10.12. et la tierce majeure 12.15 ; enfin divisez la tierce majeure 72.90. encore harmoniquement par le nombre 80., vous aurez le ton mineur 72.80. ou 9. 10., et le ton majeur 80.90.ou 8.9. etc.

Il faut remarquer que ces divisions harmoniques donnent toujours deux intervalles inégaux, dont le moindre est au grave et le grand à l'aigu. Que si l'on fait les mêmes divisions selon la proportion arithmétique, on aura le moindre intervalle à l'aigu et le plus grand au grave. Ainsi l'*octave* 2.4. partagée arithmétiquement, donnera d'abord la quinte 2.3. au grave, puis la quarte 3.4. à l'aigu. La quinte 4.6. donnera premièrement la tierce majeure 4.5. puis la tierce mineure 5.6., et ainsi des autres. On aurait les mêmes rapports en sens contraires, si, au lieu de les prendre, comme je fais ici, par les vibrations, on les prenait par les longueurs des croches. Ces connaissances, au reste, sont peu utiles en elles-mêmes, mais elles sont nécessaires pour entendre les vieux auteurs.

Le système complet et rigoureux de l'*octave* est composé de trois tons majeurs, deux tons mineurs, et deux demi-tons majeurs. Le système tempéré est de cinq tons égaux et deux demi-tons formant entre eux autant de degrés diatoniques sur les sept sons de la gamme jusqu'à l'octave du premier. Mais comme chaque *ton* peut se partager en deux demi-tons, la même octave se divise aussi chromatiquement en douze intervalles d'un demi-ton chacun, dont les sept précédents gardent leur nom, et les cinq autres prennent chacun le nom de son diatonique le plus voisin, au-dessous par dièse et au-dessus par bémol. (Voyez ÉCHELLE)

Je ne parle point ici des *octaves* diminuées ou superflues, parce que cet intervalle ne s'altère guère dans la mélodie, et jamais dans l'harmonie.

Il est défendu, en composition, de faire deux *octaves* de suite, entre différentes parties, surtout par mouvement semblable ; mais cela est permis et même élégant, fait à dessein et à propos dans toute la suite d'un air ou d'une période : c'est ainsi que dans plusieurs *concerto* toutes les parties reprennent par intervalles le ripiéno à l'*octave* ou l'unisson.

Copyright Arvensa Editions

Sur la règle de l'*octave*, voyez RÈGLE.

OCTAVIER, *v. n.*
Quand on force le vent dans un instrument à vent, le son monte aussitôt à l'octave ; c'est ce qu'on appelle *octavier* : en renforçant ainsi l'inspiration, l'air renfermé dans le tuyau et contraint par l'air extérieur, est obligé, pour céder à la vitesse des oscillations, de se partager en deux colonnes égales, ayant chacune la moitié de la longueur du tuyau ; et c'est ainsi que chacune de ces moitiés sonne l'octave du tout. Une corde de violoncelle *octavie* par un principe semblable quand le coup d'archet est trop brusque ou trop voisin du chevalet. C'est un d faut dans l'orgue quand un tuyau *octavie* ; cela vient de ce qu'il prend trop de vent.

ODE, *s. f.*
Mot grec qui signifie chant ou chanson.

ODÉUM, *s. m.*
C'était chez les anciens un lieu destiné à la répétition de la musique qui devait être chantée sur le théâtre, comme est, à l'opéra de Paris, le petit théâtre du magasin. (Voyez MAGASIN)
On donnait quelquefois le nom d'*odéum* à des bâtiments qui n'avaient point de rapport au théâtre. On lit dans Vitruve que Périclès fit bâtir à Athènes un *odéum* où l'on disputait des prix de musique, et dans Pausanias, qu'Hérode l'Athénien fit construire un magnifique *odéum* pour le tombeau de sa femme.

Les écrivains ecclésiastiques désignent aussi quelquefois le choeur d'une église par le mot *odéum*.

OEUVRE.
Ce mot est masculin pour désigner un des ouvrages de musique d'un auteur. On dit le troisième oeuvre de Corelli, le cinquième oeuvre de Vivaldi, etc. mais ces titres ne sont plus guère en usage. À mesure que la musique se perfectionne, elle prend ces noms pompeux par lesquels nos anciens s'imaginaient la glorifier.

ONZIÈME, *s. f.*
Réplique ou octave de la quarte. Cet intervalle s'appelle *onzième* parce

Copyright Arvensa Editions

qu'il faut former onze sons diatoniques pour passer de l'un de ces termes à l'autre.
M. Rameau a voulu donner le nom d'*onzième* à l'accord qu'on appelle ordinairement quarte ; mais comme cette dénomination n'est pas suivie, et que M. Rameau lui-même a continué de chiffrer le même accord d'un 4 et non pas d'un 11, il faut se conformer à l'usage. (Voyez ACCORD, QUARTE SUPPOSITION)

OPÉRA, *s. m.*
Spectacle dramatique et lyrique où l'on s'efforce de réunir tous les charmes des beaux-arts dans la représentations d'une action passionnée, pour exciter, à l'aide des sensations agréables, l'intérêt et l'illusion.

Les parties constitutives d'un *opéra* sont, le poème, la musique, et la décoration. Par la poésie on parle à l'esprit ; par la musique, à l'oreille ; par la peinture, aux yeux : et le tout doit se réunir pour émouvoir le coeur, et y porter à la fois la même impression par divers organes. De ces trois parties, mon sujet ne me permet de considérer la première et la dernière que par le rapport qu'elles peuvent avoir avec la seconde : ainsi je passe immédiatement à celle-ci.

L'art de combiner agréablement les sons peut être envisagé sous deux aspects très différents. Considérée comme une institution de la nature, la musique borne son effet à la sensation et au plaisir physique qui résulte de la mélodie, de l'harmonie et du rythme : telle est ordinairement la musique d'église ; tels sont les airs à danser, et ceux des chansons. Mais comme partie essentielle de la scène lyrique, dont l'objet principal est l'imitation, la musique devient un des beaux-arts, capable de peindre tous les tableaux, d'exciter tous les sentiments, de lutter avec la poésie, de lui donner une force nouvelle, de l'embellir de nouveaux charmes, et d'en triompher en la couronnant.

Les sons de la voix parlant, n'étant ni soutenus ni harmoniques, sont inappréciables, et ne peuvent par conséquent s'allier agréablement avec ceux de la voix chantante et des instruments, au moins dans nos langues, trop éloignées du caractère musical ; car on ne saurait entendre les passages des Grecs sur leur manière de réciter qu'en supposant leur langue tellement accentuée que les inflexions du discours dans la déclamation soutenue formassent entre elles des intervalles musicaux et appréciables : ainsi l'on peut dire que leurs pièces de théâtre étaient des espèces

Copyright Arvensa Editions

d'*opéra* ; et c'est pour cela même qu'il ne pouvait y avoir d'*opéra* proprement dit parmi eux.

Par la difficulté d'unir le chant au discours dans nos langues, il est aisé de sentir que l'intervention de la musique, comme partie essentielle, doit donner au poème lyrique un caractère différent de celui de la tragédie et de la comédie, et en faire une troisième espèce de drame, qui a ses règles particulières : mais ces différences ne peuvent se déterminer sans une parfaite connaissance de la partie ajoutée, des moyens de l'unir à la parole, et de ses relations naturelles avec le coeur humain : détails qui appartiennent moins à l'artiste qu'au philosophe, et qu'il faut laisser à une plume faite pour éclairer tous les arts, pour montrer ceux qui les professent les principes de leurs règles, et aux hommes de goût les sources de leurs plaisirs.

En me bornant donc sur ce sujet, à quelques observations plus historiques que raisonnées, je remarquerai d'abord que les Grecs n'avaient pas au théâtre un genre lyrique ainsi que nous, et que ce qu'ils appelaient de ce nom ne ressemblait point au nôtre : comme ils avaient beaucoup d'accent dans leur langue et peut de fracas dans leurs concerts, toute leur poésie était musicale et toute leur musique déclamatoire ; de sorte que leur chant n'était presque qu'un discours soutenu, et qu'ils chantaient réellement leurs vers, comme ils l'annoncent à la tête de leurs poèmes ; ce qui, par imitation, a donné aux Latins, puis à nous, le ridicule usage de dire *je chante*, quand on ne chante point. Quant à ce qu'ils appelaient genre lyrique en particulier, c'était une poésie héroïque dont le style était pompeux et figuré, laquelle s'accompagnait de la lyre ou cithare préférablement à tout autre instrument. Il est certain que les tragédies grecques se récitaient d'une manière très semblable au chant, qu'elles s'accompagnaient d'instruments, et qu'il y entrait des choeurs.

Mais si l'on veut pour cela que ce fussent des *opéra* semblables aux nôtres, il faut donc imaginer des *opéra* sans airs ; car il me paraît prouvé que la musique grecque, sans en excepter même l'instrumentale, n'était qu'un véritable récitatif. Il est vrai que ce récitatif, qui réunissait le charme des sons musicaux à toute l'harmonie de la poésie et à toute la force de la déclamation, devait avoir beaucoup plus d'énergie que le récitatif moderne, qui ne peut guère ménager un de ces avantages qu'aux dépens des autres. Dans nos langues vivantes, qui se ressentent pour la plupart de la rudesse du climat dont elle sont originaires, l'application de la musique à

Copyright Arvensa Editions

la parole est beaucoup moins naturelle ; une prosodie incertaine s'accorde mal avec la régularité de la mesure ; des syllabes muettes et sourdes, des articulations dures, des sons peu éclatants et moins variés se prêtent difficilement à la mélodie ; et une poésie cadencée uniquement par le nombre des syllabes prend une harmonie peu sensible dans le rythme musical, et s'oppose sans cesse à la diversité des valeurs et des mouvements. Voilà des difficultés qu'il fallut vaincre ou éluder dans l'invention du poème lyrique : on tâcha donc, par un choix de mots, de tours et de vers, de se faire une langue propre ; et cette langue, qu'on appela lyrique, fut riche ou pauvre à proportion de la douceur ou de la rudesse de celle dont elle était tirée.

Ayant en quelque sorte préparé la parole pour la musique, il fut ensuite question d'appliquer la musique à la parole, et de la lui rendre tellement propre sur la scène lyrique que le tout pût être pris pour un seul et même idiome ; ce qui produisit la nécessité de chanter toujours, pour paraître toujours parler, nécessité qui croît en raison de ce qu'une langue est peu musicale ; car moins la langue a de douceur et d'accent, plus le passage alternatif de la parole au chant et du chant à la parole y devient dur et choquant pour l'oreille. De là le besoin de substituer au discours en récit un discours en chant, qui pût l'imiter de si près qu'il n'y eût que la justesse des accords qui le distinguât de la parole. (Voyez RÉCITATIF)

Cette manière d'unir au théâtre la musique à la poésie, qui, chez les Grecs, suffisait pour l'intérêt et l'illusion, parce qu'elle était naturelle, par la raison contraire, ne pouvait suffire chez nous pour la même fin. En écoutant un langage hypothétique et contraint, nous avons peine à concevoir ce qu'on veut nous dire ; avec beaucoup de bruit on nous donne peu d'émotion : de là naît la nécessité d'amener la plaisir physique au secours du moral, et de suppléer par l'attrait de l'harmonie à l'énergie de l'expression. Ainsi moins on sait toucher le coeur, plus il faut savoir flatter l'oreille, et nous sommes forcés de chercher dans la sensation le plaisir que le sentiment nous refuse. Voilà l'origine des airs, des choeurs, de la symphonie, et de cette mélodie enchanteresse dont la musique moderne s'embellit souvent aux dépens de la poésie, mais que l'homme de goût rebute au théâtre quand on le flatte sans l'émouvoir.

A la naissance de l'*opéra*, ses inventeurs, voulant éluder ce qu'avait de peu naturel l'union de la musique au discours dans l'imitation de la vie humaine, s'avisèrent de transporter la scène aux cieux et dans les enfers ;

Copyright Arvensa Editions

et, faute de savoir faire parler les hommes, ils aimèrent mieux faire chanter les dieux et les diables que les héros et les bergers. Bientôt la magie et le merveilleux devinrent les fondements du théâtre lyrique ; et, contents de s'enrichir d'un nouveau genre, on ne songea pas même à rechercher si c'était bien celui-là qu'on avait dû choisir. Pour soutenir une si forte illusion il fallut épuiser tout ce que l'art humain pouvait imaginer de plus séduisant chez un peuple où le goût du plaisir et celui des beaux-arts régnaient à l'envie. Cette nation célèbre, à laquelle il ne reste de son ancienne grandeur que celle des idées dans les beaux-arts, prodigua son goût, ses lumières, pour donner à ce nouveau spectacle tout l'éclat dont il avait besoin : on vit s'élever par toute l'Italie des théâtres égaux en étendue aux palais des rois, et en élégance aux monuments de l'antiquité dont elle était remplie ; on inventa pour les orner l'art de la perspective et de la décoration ; les articles dans chaque genre y firent à l'envie briller leurs talents ; les machines les plus ingénieuses, les vols les plus hardis, les tempêtes, la foudre, l' clair et tous les prestiges de la baguette furent employés à fasciner les yeux, tandis que des multitudes d'instruments et de voix étonnaient les oreilles.

Avec tout cela l'action restait toujours froide, et toutes les situations manquaient d'intérêt. Comme il n'y avait point d'intrigue qu'on ne dénouât facilement à l'aide de quelque dieu, le spectateur, qui connaissait tout le pouvoir du poète, se reposait tranquillement sur lui du soin de tirer ses héros des plus grands dangers. Ainsi l'appareil était immense et produisait peu d'effet, parce que l'imitation était toujours imparfaite et grossière, que l'action prise hors de la nature, est sans intérêt pour nous, et que les sens se prêtent mal à l'illusion quand le coeur ne s'en mêle pas ; de sorte qu'à tout compter il eût été difficile d'ennuyer une assemblée à plus grands frais.

Ce spectacle, tout imparfait qu'il était, fit longtemps l'admiration des contemporains qui n'en connaissaient point de meilleur : ils se félicitaient même de la découverte d'un si beau genre ; voilà, disaient-ils, un nouveau principe joint à ceux d'Aristote ; voilà l'admiration ajoutée la terreur et à la pitié. Ils ne voyaient pas que cette richesse apparente n'était au fond qu'un signe de stérilité, comme les fleurs qui couvrent les champs avant la moisson. C'était faute de savoir toucher qu'ils voulaient surprendre, et cette admiration prétendue n'était en effet qu'un étonnement puéril dont ils auraient dû rougir ; un faux air de magnificence, de féerie et

Copyright Arvensa Editions

d'enchantement, leur en imposait au point qu'ils ne parlaient qu'avec enthousiasme et respect d'un théâtre qui ne méritait que des huées ; ils avaient de la meilleure foi du mode autant de vénération pour la scène même que pour les chimériques objets qu'on tâchait d'y représenter : comme s'il y avait plus de mérite à faire parler platement le roi des dieux que le dernier des mortels, et que les valets de Molière ne fussent pas préférables aux héros de Pradon !

Quoique les auteurs de ces premiers *opéras* n'eussent guère d'autre but que d'éblouir les yeux et d'étourdir les oreilles, il était difficile que le musicien ne fût jamais de chercher à tirer de son art l'expression des sentiments répandus dans le poème. Les chansons des nymphes, les hymnes des prêtres, les cris des guerriers, les hurlements infernaux, ne remplissaient pas tellement ces drames grossiers qu'il ne s'y trouvât quelqu'un de ces instants d'intérêt et de situation où le spectateur ne demande qu'à s'attendrir. Bientôt on commença de sentir qu'indépendamment de la déclamation musicale, que souvent la langue comportait mal, le choix du mouvement, de l'harmonie et des chants, n'était pas indifférent aux choses qu'on avait dire, et que par conséquent l'effet de la seule musique, borné jusque alors aux sens, pouvait aller jusqu'au coeur. La mélodie, qui ne s'était d'abord séparée de la poésie que par nécessité, tira parti de cette indépendance pour se donner des beautés absolues et purement musicales ; l'harmonie découverte ou perfectionnée lui ouvrit de nouvelles routes pour plaire et pour émouvoir ; et la mesure, affranchie de la gêne du rythme poétique, acquit aussi une sorte de cadence à part qu'elle ne tenait que d'elle seule.

La musique, étant ainsi devenue un troisième art d'imitation, eut bientôt son langage, son expression, ses tableaux tout-à-fait indépendants de la poésie. La symphonie même apprit à parler sans le secours des paroles, et souvent il ne sortait pas des sentiments moins vifs de l'orchestre que de la bouche des acteurs. C'est alors que, commençant à se dégoûter de tout le clinquant de la féerie, du puéril fracas des machines, et de la fantastique image des choses qu'on n'a jamais vues, on chercha dans l'imitation de la nature des tableaux plus intéressants et plus vrais. Jusque-là l'*opéra* avait été constitué comme il pouvait l'être ; car quel meilleur usage pouvait-on faire au théâtre d'une musique qui ne savait rien peindre, que de l'employer à la représentation des choses qui ne pouvaient exister, et sur lesquelles personne n'était en état de comparer l'image à

Copyright Arvensa Editions

l'objet ? Il est impossible de savoir si l'on est affecté par la peinture du merveilleux comme on le serait par sa présence, au lieu que tout homme peut juger par lui-même si l'artiste a bien su faire parler aux passions leur langage, et si les objets de la nature sont bien imités. Aussi, dès que la musique eut appris à peindre et à parler, les charmes du sentiment firent-ils bientôt négliger ceux de la baguette ; le théâtre fut purgé du jargon de la mythologie ; l'intérêt fut substitué au merveilleux, les machines des poètes et des charpentiers furent détruites, et le drame lyrique prit une forme plus noble et moins gigantesque : tout ce qui pouvait émouvoir le coeur y fut employé avec succès ; on n'eut plus besoin d'en imposer par des êtres de raison, ou plutôt de folie ; et les dieux furent chassés de la scène quand on y sut représenter des hommes. Cette forme plus sage et plus régulière se trouva encore la plus propre à l'illusion : l'on sentit que le chef-d'oeuvre de la musique était de se faire oublier elle-même ; qu'en jetant le désordre et le trouble dans l'âme du spectateur, elle l'empêchait de distinguer les chants tendres et pathétiques d'une héroïne gémissante, des vrais accents de la douleur ; et qu'Achille en fureur pouvait nous glacer d'effroi avec le même langage qui nous eût choqués dans sa bouche en tout autre temps.

Ces observations donnèrent lieu à une seconde réforme non moins importante que la première : on sentit qu'il ne fallait à l'*opéra* rien de froid et de raisonné, rien que le spectateur pût écouter assez tranquillement pour réfléchir sur l'absurdité de ce qu'il entendait : et c'est en cela surtout que consiste la différence essentielle du drame lyrique à la simple tragédie. Toutes les délibérations politiques, tous les projets de conspiration, les expositions, les récits, les maximes sentencieuses, en un mot tout ce qui ne parle qu'à la raison fut banni du langage du coeur, avec les jeux d'esprit, les madrigaux, et tout ce qui n'est que des pensées : le ton même de la simple galanterie, qui cadre mal avec les grandes passions, fut à peine admis dans le remplissage des situations tragiques, dont il gâte presque toujours l'effet ; car jamais on ne sent mieux que l'acteur chante que lorsqu'il dit une chanson.

L'énergie de tous les sentiments, la violence de toutes les passions, sont donc l'objet principal du drame lyrique ; et l'illusion qui en fait le charme est toujours détruite aussitôt que l'auteur et l'acteur laissent un moment le spectateur à lui-même. Tels sont les principes sur lesquels l'*opéra* moderne est établi. Apostolo Zéno, le Corneille de l'Italie ; son tendre élève, qui en

Copyright Arvensa Editions

est le Racine, ont ouvert et perfectionné cette nouvelle carrière : ils ont osé mettre les héros de l'histoire sur un théâtre qui semblait ne convenir qu'aux fantômes de la fable. Cyrus, César, Caton même, ont paru sur la scène avec succès ; et les spectateurs les plus révoltés d'entendre chanter de tels hommes, ont bientôt oublié qu'ils chantaient, subjugués et ravis par l'éclat d'une musique aussi pleine de noblesse et de dignité que d'enthousiasme et de feu. L'on suppose aisément que des sentiments si différents des nôtres doivent s'exprimer aussi sur un autre ton.

Ces nouveaux poèmes, que le génie avait créés, et que lui seul pouvait soutenir, écartèrent sans efforts les mauvais musiciens qui n'avaient que la mécanique de leur art, et, privés du feu de l'invention et du don de l'imitation, faisaient des *opéra* comme ils auraient faire des sabots. À peine les cris des Bacchantes, les conjurations des sorciers et tous les chants qui n'étaient qu'un vain bruit furent-ils bannis du théâtre ; à peine eut-on tenté de substituer ce barbare fracas les accents de la colère, de la douleur, des menaces, de la tendresse, des pleurs, des gémissements, et tous les mouvements d'une âme agitée, que, forcés de donner des sentiments aux héros et un langage au coeur humain, les Vinci, les Léo, les Pergolèse, dédaignant la servile imitation de leurs prédécesseurs, et s'ouvrant une nouvelle carrière, la franchirent sur l'aile du génie, et se trouvèrent au but presque dès les premiers pas. Mais on ne peut marcher longtemps dans la route du bon goût sans monter ou descendre, et la perfection est un point où il est difficile de se maintenir. Après avoir essayé et senti ses forces, la musique, en état de marcher seule, commence à dédaigner la poésie qu'elle doit accompagner, et croit en valoir mieux en tirant d'elle-même les beautés qu'elle partageait avec sa compagne. Elle se propose encore, il est vrai, de rendre les idées et les sentiments du poète ; mais elle prend en quelque sorte un autre langage ; et quoique l'objet soit le même, le poète et le musicien, trop séparés dans leur travail, en offrent à la fois deux images ressemblantes, mais distinctes, qui se nuisent mutuellement. L'esprit, forcé de se partager, choisit et se fixe une image plutôt qu'à l'autre. Alors le musicien, s'il a plus d'art que le poète, l'efface et le fait oublier : l'acteur, voyant que le spectateur sacrifice les paroles à la musique, sacrifice à son tour le geste et l'action théâtrale au chant et au brillant de la voix ; ce qui fait tout-à-fait oublier la pièce, et change le spectacle en un véritable concert. Que si l'avantage, au contraire, se trouve du côté du poète, la musique à son tour deviendra presque indifférente, et

Copyright Arvensa Editions

le spectateur, trompé par le bruit, pourra prendre le change au point d'attribuer à un mauvais musicien le mérite d'un excellent poète, et de croire admirer des chefs-d'oeuvre d'harmonie en admirant des poèmes bien composés.

Tels sont les défauts que la perfection absolue de la musique et son défaut d'application à la langue peuvent introduire dans les *opéra* à proportion du concours de ces deux causes. Sur quoi l'on doit remarquer que les langues les plus propres à fléchir sous les lois de la mesure et de la mélodie sont celles où la duplicité dont je viens de parler est la moins apparente, parce que la musique se prêtant seulement aux idées de la poésie, celle-ci se prête à son tour aux inflexions de la mélodie, et que, quand la musique cesse d'observer le rythme, l'accent et l'harmonie du vers, le vers se plie et s'asservit à la cadence de la mesure et à l'accent musical. Mais lorsque la langue n'a ni douceur ni flexibilité, l'âpreté de la poésie l'empêche de s'asservir au chant, la douceur même de la mélodie l'empêche de se prêter à la bonne récitation des vers, et l'on sent, dans l'union forcée de ces deux arts, une contrainte perpétuelle qui choque l'oreille, et détruit à la fois l'attrait de la mélodie et l'effet de la déclamation. Ce défaut est sans remède ; et vouloir à toute force appliquer la musique à une langue qui n'est pas musicale, c'est lui donner plus de rudesse qu'elle n'en aurait sans cela.

Par ce que j'ai dit jusqu'ici, l'on a pu voir qu'il y a plus de rapport entre l'appareil des yeux ou la décoration, et la musique ou l'appareil des oreilles, qu'il n'en paraît entre deux sens qui semblent n'avoir rien de commun, et qu'à certains égards l'*opéra*, constitué comme il est, n'est pas un tout aussi monstrueux qu'il paraît l'être. Nous avons vu que voulant offrir aux regards l'intérêt et les mouvements qui manquaient à la musique, on avait imaginé les grossiers prestiges des machines des vols, et que jusqu'à ce qu'on sût nous émouvoir on s'était contenté de nous surprendre. Il est donc très naturel que la musique, devenue passionnée et pathétique, ait renvoyé sur les théâtres des foires ces mauvais suppléments dont elle n'avait plus besoin sur le sien. Alors l'*opéra*, purgé de tout ce merveilleux qui l'avilissait, devint un spectacle également touchant et majestueux, digne de plaire aux gens de goût et d'intéresser les coeurs sensibles.

Il est certain qu'on aurait pu retrancher de la pompe du spectacle autant qu'on ajoutait à l'intérêt de l'action ; car plus on s'occupe des

Copyright Arvensa Editions

personnages, moins on est occupé des objets qui les entourent : mais il faut cependant que le lieu de la scène soit convenable aux acteurs qu'on y fait parler ; et l'imitation de la nature, souvent plus difficile et toujours plus agréable que celle des très imaginaires, n'en devient que plus intéressante en devenant plus vraisemblable. Un beau palais, des jardins délicieux, de savantes ruines, plaisent encore plus à l'oeil que la fantastique image du Tartare, de l'Olympe, du char du Soleil ; image d'autant plus inférieure à celle que chacun se trace en lui-même, que, dans les objets chimériques, il n'en coûte rien à l'esprit d'aller au-delà du possible et de se faire des modèles au-dessus de toute imitation. De là vient que le merveilleux, quoique déplacé dans la tragédie, ne l'est pas dans le poème épique, où l'imagination, toujours industrieuse et dépensière, se charge de l'exécution, et en tire un tout autre parti que ne peut faire sur nos théâtres le talent du meilleur machiniste, et la magnificence du plus puissant roi.

Quoique la musique prise pour un art d'imitation ait encore plus de rapport à la poésie qu'à la peinture ; celle-ci, de la manière qu'on l'emploie au théâtre, n'est pas aussi sujette que la poésie à faire avec la musique une double représentation du même objet ; parce que l'une rend les sentiments des hommes, et l'autre seulement l'image du lieu où ils se trouvent, image qui renforce l'illusion et transporte le spectateur partout où l'acteur est supposé être. Mais ce transport d'un lieu à un autre doit avoir des règles et des bornes ; il n'est permis de se prévaloir à cet égard de l'agilité de l'imagination qu'en consultation la loi de la vraisemblance ; et, quoique le spectateur ne cherche qu'à se prêter à des fictions dont il tire tout son plaisir, il ne faut pas abuser de sa crédulité au point de lui en faire honte ; en un mot, on doit songer qu'on parle à des coeurs sensibles, sans oublier qu'on parle à des gens raisonnables. Ce n'est pas que je voulusse transporter à l'*opéra* cette rigoureuse unité de lieu qu'on exige dans la tragédie, et à laquelle on ne peut guère s'asservir qu'aux dépens de l'action ; de sorte qu'on n'est exact à quelque égard que pour être absurde à mille autres : ce serait d'ailleurs s'ôter l'avantage des changements de scènes, lesquelles se font valoir mutuellement ; ce serait s'exposer, par une vicieuse uniformité, à des oppositions mal conçues entre la scène qui reste toujours et les situations qui changent ; ce serait gâter l'un par l'autre l'effet de la musique et celui de la décoration, comme de faire entendre des symphonies voluptueuses parmi des rochers, ou des airs gais dans les palais des rois.

Copyright Arvensa Editions

C'est donc avec raison qu'on a laissé subsister d'acte en acte les changements de scène ; et, pour qu'ils soient réguliers et admissibles, il suffit qu'on ait pu naturellement se rendre du lieu d'où l'on sort au lieu où l'on passe, dans l'intervalle de temps qui s'écoule ou que l'action suppose entre les deux actes : de sorte que, comme l'unité de temps doit se renfermer peu près dans la durée de vingt-quatre heures, l'unité de lieu doit se renfermer à peu près dans l'espace d'une journée de chemin. À l'égard des changements de scène pratiqués quelquefois dans un même acte, ils me paraissent également contraires à l'illusion et à la raison, et devoir être absolument proscrits du théâtre.

Voilà comment le concours de l'acoustique et de la perspective peut perfectionner l'illusion, flatter les sens par des impressions diverses, mais analogues, et porter à l'âme un même intérêt avec un double plaisir. Ainsi ce serait une grande erreur de penser que l'ordonnance du théâtre n'a rien de commun avec celle de la musique, si ce n'est la convenance générale qu'elles tirent du poème : c'est à l'imagination des deux artistes à déterminer entre eux ce que celle du poète a laissé à leur disposition, et à s'accorder si bien en cela que le spectateur sente toujours l'accord parfait de ce qu'il voit et de ce qu'il entend. Mais il faut avouer que la tâche du musicien est la plus grande. L'imitation de la peinture est toujours froide, parce qu'elle marque de cette succession d'idées et d'impressions qui échauffe l'âme par degrés, et que tout est dit au premier coup d'oeil ; la puissance imitative de cet art, avec beaucoup d'objets apparents, se borne en effet à de très faibles représentations. C'est un des grands avantages du musicien de pouvoir peindre les choses qu'on ne saurait entendre, tandis qu'il est impossible au peintre de peindre celles qu'on ne saurait voir ; et le plus grand prodige d'un art qui n'a d'activité que par ses mouvements est d'en pouvoir former jusqu'à l'image du repos. Le sommeil, le calme de la nuit, la solitude, et le silence même, entrent dans le nombre des tableaux de la musique : quelquefois le bruit produit l'effet du silence, et le silence l'effet du bruit, comme quand un homme s'endort à une lecteur égale et monotone, et s'éveille à l'instant qu'on se tait : et il en est de même pour d'autres effets. Mais l'art a des substitutions plus fertiles et bien plus fines que celles-ci ; il sait exciter par un sens des émotions semblables à celles qu'on peut exciter par un autre ; et, comme le rapport ne peut être sensible que l'impression ne soit forte, la peinture, dénuée de cette force, rend difficilement à la musique les imitations que celle-ci tire d'elle. Que

Copyright Arvensa Editions

toute la nature soit endormie, celui qui la contemple ne dort pas ; et l'art du musicien consiste à substituer l'image insensible de l'objet celle des mouvements que sa présence excite dans l'esprit du spectateur ; il ne représente pas directement la chose, mais il réveille dans notre âme le même sentiment qu'on éprouve en la voyant.

Ainsi, bien que le peintre n'ait rien à tirer de la partition du musicien, l'habile musicien ne sortira point sans fruit de l'atelier du peintre : non seulement il agitera la mer à son gré, excitera les flammes d'un incendie, fera couler les ruisseaux, tomber la pluie, et grossir les torrents ; mais il augmentera l'horreur d'un d sert affreux, rembrunira les murs d'une prison souterraine, calmera l'orage, rendra l'air tranquille, le ciel serein, et répandra de l'orchestre une fraîcheur nouvelle sur les bocages.

Nous venons de voir comment l'union des trois arts qui constituent la scène lyrique forme entre eux un tout très bien lié. On a tenté d'y en introduire un quatrième, dont il me reste à parler.

Tous les mouvements du corps ordonnés selon certaines lois pour affecter les regards par quelque action prennent en général le nom de gestes. Le geste se divise en deux espèces, dont l'une sert d'accompagnement à la parole, et l'autre de supplément. Le premier, naturel à tout homme qui parle, se modifie différemment, selon les hommes, les langues et les caractères. Le second est l'art de parler aux yeux sans le secours de l'écriture, par des mouvements du corps devenus signes de convention. Comme ce geste est plus pénible, moins naturel pour nous que l'usage de la parole, et qu'elle le rend inutile, il l'exclut, et même en suppose la privation ; c'est ce qu'on appelle art des pantomimes. À cet art ajoutez un choix d'attitudes agréables et de mouvements cadencés, vous aurez ce que nous appelons la danse, qui ne mérite guère le nom d'art quand elle ne dit rien à l'esprit.

Ceci posé, il s'agit de savoir si, la danse étant un langage, et par conséquent pouvant être un art d'imitation, peut entrer avec les trois autres dans la marche de l'action lyrique, ou bien si elle peut interrompre et suspendre cette action sans gâter l'effet et l'unité de la pièce.

Or je ne vois pas que ce dernier cas puisse même faire une question : car chacun sent que tout l'intérêt d'une action suivie dépend de l'impression continue et redoublée que sa représentation fait sur nous ; que tous les objets qui suspendent ou partagent l'attention sont autant de contre-charmes qui détruisent celui de l'intérêt ; qu'en coupant le spectacle

Copyright Arvensa Editions

par d'autres spectacles qui lui sont étrangers, on divise le sujet principal en parties indépendantes qui n'ont rien de commun entre elles que le rapport général de la matière qui les compose, et qu'enfin plus les spectacles insérés seraient agréables, plus la mutilation du tout serait difforme. De sorte qu'en supposant un *opéra* coupé par quelques divertissements qu'on pût imaginer, s'ils laissaient oublier le sujet principal, le spectateur, à la fin de chaque fête, se trouverait aussi peu ému qu'au commencement de la pièce ; et pour l'émouvoir de nouveau et ranimer l'intérêt, ce serait toujours à recommencer. Voilà pourquoi les Italiens ont enfin banni des entr'actes de leurs *opéra* ces intermèdes comiques qu'ils y avaient insérés ; genre de spectacle agréable, piquant, et bien pris dans la nature, mais si déplacé dans le milieu d'une action tragique, que les deux pièces se nuisaient mutuellement, et que l'une des deux ne pouvait jamais intéresser qu'aux dépens de l'autre.

Reste donc à voir si la danse ne pouvant entrer dans la composition du genre lyrique comme ornement étranger, on ne l'y pourrait pas faire entrer comme partie constitutive, et faire concourir à l'action un art qui ne doit pas la suspendre. Mais comment admettre à la fois deux langages qui s'excluent mutuellement, et joindre l'art pantomime à la parole qui le rend superflu ? Le langage du geste, étant la ressource des muets ou des gens qui ne peuvent s'entendre, devient ridicule entre ceux qui parlent : on ne répond point à des mots par des gambades, ni au geste par des discours ; autrement je ne vois point pourquoi celui qui entend le langage de l'autre ne lui répond pas sur le même ton. Supprimez donc la parole si vous voulez employer la danse : sitôt que vous introduisez la pantomime dans l'*opéra*, vous en devez bannir la poésie ; parce que de toutes les unités la plus nécessaire est celle du langage, et qu'il est absurde et ridicule de dire à la fois la même chose à la même personne, et de bouche et par écrit.

Les deux raisons que je viens d'alléguer se réunissent dans toute leur force pour bannir du drame lyrique les fêtes et les divertissements qui non seulement en suspendent l'action, mais ou ne disent rien, ou substituent brusquement au langage adopté un autre langage opposé, dont le contraste détruit la vraisemblance, affaiblit l'intérêt, et, soit dans la même action poursuivie, sont dans un épisode inséré, blesse également la raison. Ce serait bien pis si ces fêtes n'offraient au spectateur que des sauts sans liaison et des danses sans objet, tissu gothique et barbare dans un genre d'ouvrage où tout doit être peinture et imitation.

Copyright Arvensa Editions

Il faut avouer cependant que la danse est si avantageusement placée au théâtre que ce serait le priver d'un de ses plus grands agréments de l'en retrancher tout-à-fait. Aussi, quoiqu'on ne doive point avilir une action tragique par des sauts et des entrechats, c'est terminer très agréablement le spectacle que de donner un ballet après l'*opéra*, comme une petite pièce après la tragédie. Dans ce nouveau spectacle, qui ne tient point au précédent, on peut aussi faire choix d'une autre langue ; c'est une autre nation qui paraît sur la scène. L'art pantomime ou la danse devenant alors la langue de convention, la parole en doit être bannie à son tour, et la musique, restant le moyen de liaison, s'applique à la danse dans la petite pièce, comme elle s'appliquait dans la grande à la poésie. Mais avant d'employer cette langue nouvelle il faut la créer. Commencer par donner des ballets en action sans avoir préalablement établi la convention des gestes, c'est parler une langue à gens qui n'en ont pas le dictionnaire, et qui par conséquent ne l'entendront point.

OPÉRA, *s. m.* Est aussi un mot consacré pour distinguer les différents ouvrages d'un même auteur, selon l'ordre dans lequel ils ont été imprimés ou gravés, et qu'il marque ordinairement lui-même sur les titres par des chiffres. (Voyez OEUVRE) Ces deux mots sont principalement en usage pou les compositions de symphonie.

ORATOIRE. :
De l'italien *oratorio*. Espèce de drame en latin ou en langue vulgaire, divisé par scènes, à l'imitation des pièces de théâtre, mais qui roule toujours sur des sujets sacrés, et qu'on met en musique pour être exécuté dans quelque église durant le carême ou en d'autres temps. Cet usage, assez commun en Italie, n'est point admis en France : la musique française est si peu propre au genre dramatique, que c'est bien assez qu'elle y montre son insuffisance au théâtre, sans l'y montrer encore à l'église.

ORCHESTRE*, s. m.*
On prononce *orquestre*. C'était, chez les Grecs, la partie inférieure du théâtre ; elle était faite en demi-cercle et garnie de sièges tout autour : on l'appelait *orchestre* parce que c'était là que s'exécutaient les danses.

Chez eux l'*orchestre* faisait une partie du théâtre ; à Rome, il en était séparé et rempli de sièges destinés pour les sénateurs, les magistrats, les

Copyright Arvensa Editions

vestales, et les autres personnes de distinction. A paris, l'*orchestre* des Comédies française et italienne, et ce qu'on appelle ailleurs le *parquet*, est destiné en partie à un usage semblable.

Aujourd'hui ce mot s'applique plus particulièrement à la musique, et s'entend tantôt du lieu où se tiennent ceux qui jouent des instruments, comme l'*orchestre* de l'opéra, tantôt du lieu où se tiennent tous les musiciens en général, comme l'*orchestre* du Concert spirituel au château des Tuileries : c'est dans ce dernier sens que l'on dit de l'exécution de musique que l'*orchestre* était bon ou mauvais, pour dire que les instruments étaient bien ou mal joués.

Dans les musiques nombreuses en symphonistes, telles que celle d'un opéra, c'est un soin qui n'est pas à négliger que la bonne distribution de l'*orchestre*. On doit en grande partie à ce soin l'effet étonnant de la symphonie dans les opéras d'Italie. On porte la première attention sur la fabrique même de l'*orchestre*, c'est-à-dire de l'enceinte qui le contient ; on lui donne les proportions convenables pour que les symphonistes y soient le plus rassemblés et le mieux distribués qu'il est possible : on a soin d'en faire la caisse d'un bois léger et résonnant comme le sapin, de l'établir sur un vide avec des arcs-boutants, d'en écarter les spectateurs par un râteau placé dans le parterre à un pied ou deux de distance ; de sorte que le corps même de l'*orchestre* portant, pour ainsi dire, en l'air, et ne touchant presque rien, vibre et résonne sans obstacle, et forme comme un grand instrument qui répond à tous les autres et en augmente l'effet.

À l'égard de la distribution intérieure, on a soin, 1° que le nombre de chaque espèce d'instrument se proportionne à l'effet qu'ils doivent produire tous ensemble ; que, par exemple, les basses n'étouffent pas les dessus et n'en soient pas étouffées ; que les hautbois ne dominent pas sur les violons, ni les seconds sur les premiers. 2° que les instruments de chaque espèce, excepté les basses, soient rassemblés entre eux, pour qu'ils s'accordent mieux et marchent ensemble avec plus d'exactitude. 3° que les basses soient dispersées autour des deux clavecins et par tout l'*orchestre*, parce que c'est la basse qui doit régler et soutenir toutes les autres parties, et que tous les musiciens doivent l'entendre également. 4° que tous les symphonistes aient l'oeil sur le maître à son clavecin, et le maître sur chacun d'eux ; que de même chaque violon soit vu de son premier et le voie : c'est pourquoi ces instrument étant et devant être le plus nombreux, doit être distribué sur deux lignes qui se regardent ; savoir, les premiers

Copyright Arvensa Editions

assis en face du théâtre le dos tourné vers les spectateurs ; les seconds vis-à-vis d'eux, le dos tourné vers le théâtre, etc.

Le premier *orchestre* de l'Europe pour le nombre et l'intelligence des symphonistes est celui de Naples ; mais celui qui est le mieux distribué et forme l'ensemble le plus parfait est l'*orchestre* de l'opéra du roi de Pologne à Dresde, dirigé par l'illustre Hasse. *Ceci s'écrivait en* 1754. (Voyez *Pl.* G, *fig. 1*) la représentation de cet *orchestre*, où, sans s'attacher aux mesures qu'on n'a pas prises sur les lieux, on pourra mieux juger à l'oeil de la distribution totale qu'on ne pourrait faire sur une longue description.

On a remarqué que de tous les *orchestres* de l'Europe, celui de l'opéra de Paris, quoiqu'un des plus nombreux, était celui qui faisait le moins d'effet. Les raisons en sont faciles à comprendre : Premièrement, la mauvaise construction de l'*orchestre*, enfoncé dans la terre, et clos d'une enceinte de bois lourd, massif, et chargé de fer étouffe toute résonance. 2° le mauvais choix des symphonistes, dont le plus grand nombre, reçu par faveur, sait à peine la musique, et n'a nulle intelligence de l'ensemble. 3° leur assommante habitude de racler, s'accorder, préluder continuellement à grand bruit, sans jamais pouvoir être d'accord. 4° le génie français, qui est en général de négliger et dédaigner tout ce qui devient devoir journalier. 5° les mauvais instruments des symphonistes, lesquels, restant sur le lieu, sont toujours des instruments de rebut, destinés à mugir durant les représentations, et à pourrir dans les intervalles. 6° le mauvais emplacement du maître, qui, sur le devant du théâtre, et tout occupé des acteurs, ne peut veiller suffisamment sur son *orchestre*, et l'a derrière lui, au lieu de l'avoir sous ses yeux. 7° le bruit insupportable de son bâton qui couvre et amortit tout l'effet de symphonie. 8° la mauvaise harmonie de leurs compositions, qui, n'étant jamais pure et choisie, ne fait entendre, au lieu de choses d'effet, qu'un remplissage sourd et confus. 9° pas assez de contrebasses et trop de violoncelles, dont les sons, traînés à leur manière, étouffent la mélodie et assomment le spectateur. 10° enfin le défaut de mesure, et le caractère indéterminé de la musique française, où c'est toujours l'acteur qui règle l'*orchestre*, au lieu que l'*orchestre* doit régler l'acteur, et où les dessus mènent la basse, au lieu que la basse doit mener les dessus.

OREILLE, *s. f.*

Ce mot s'emploie figurément en terme de musique. Avoir de l'*oreille*, c'est

Copyright Arvensa Editions

avoir l'ouïe sensible, fine et juste ; en sorte que, soit pour l'intonation, soit pour la mesure, on soit choqué du moindre défaut, et qu'aussi l'on soit frappé des beautés de l'art quand on les entend. On a l'*oreille* fausse lorsqu'on chante constamment faux, lorsqu'on ne distingue point les intonations fausses des intonations justes, ou lorsqu'on n'est point sensible à la précision de la mesure, qu'on la bat inégale ou à contretemps. Ainsi le mot *oreille* se prend toujours pour la finesse de la sensation ou pour le jugement du sens : dans cette acception, le mot *oreille* ne se prend jamais qu'au singulier et avec l'article partitif. *Avoir de l'oreille ; Il a peu d'oreille*.

ORGANIQUE, *adj. pris subst. au féminin.*
C'était, chez les Grecs, cette partie de la musique qui s'exécutait sur les instruments, et cette partie avait ses caractères, ses notes particulières, comme on le voit, dans les tables de Bacchius et d'Alypius. (Voyez MUSIQUE, NOTES)

ORGANISER le chant, *v. a.*
C'était, dans le commencement de l'invention du contrepoint, insérer quelques tierces dans une suite de plain-chant à l'unisson ; de sorte, par exemple, qu'un partie du choeur chantant ces quatre notes *ut re si ut*, l'autre partie chantait en même temps ces quatre-ci *ut re re ut*. Il paraît, par les exemples cités par l'abbé Le Boeuf et par d'autre, que l'organisation ne se pratiquait guère que sur la note sensible à l'approche de la finale ; d'où il suit qu'on n'*organisait* presque jamais que par une tierce mineure. Pour un accord si facile et si peu varié, les chantres qui *organisaient* ne laissaient pas d'être payés plus cher que les autres.

À l'égard de l'*organum triplum*, ou *quadruplum*, qui s'appelait aussi *triplum* ou *quadruplum* tout simplement, ce n'était autre chose que le même chant des parties *organisantes* entonné par des hautes-contre à l'octave des basses, et par des dessus l'octave des tailles.

ORTHIEN, *adj.*
L e *nome orthien* dans la musique grecque était un nome dactylique, inventé, selon les uns, par l'ancien Olympus le Phrygien, et selon d'autres, par le Mysien. C'est sur ce nome *orthien*, disent Hérodote et Aulu Gelle, que chantait Arion quand il se précipita dans la mer.

Copyright Arvensa Editions

OUVERTURE, *s. f.*

Pièce de symphonie qu'on s'efforce de rendre éclatante, imposante, harmonieuse, et qui sert (p. 966)de début aux opéra et autres drames lyriques d'une certaine étendue.

Les *ouvertures* des opéras français sont presque toutes calquées sur celles de Lully. Elles sont composées d'un morceau traînant appelé grave, qu'on joue ordinairement deux fois, et d'une reprise sautillante appelée gaie, laquelle est communément fuguée : plusieurs de ces reprises rentrent encore dans le grave en finissant.

Il a été un temps où les *ouvertures* françaises servaient de modèle dans toute l'Europe. Il n'y a pas soixante ans qu'on faisait venir en Italie des *ouvertures* de France pour mettre à la tête des opéras : j'ai vu même plusieurs anciens opéra italiens notés avec une *ouverture* de Lully à la tête. C'est de quoi les Italiens ne conviennent pas aujourd'hui que tout a si fort changé ; mais le fait ne laisse pas d'être très certain.

La musique instrumentale ayant fait un progrès étonnant depuis une quarantaine d'années, les vieilles *ouvertures* faites pour des symphonistes qui savaient peu tirer parti de leurs instruments ont bientôt été laissées aux Français, et l'on s'est d'abord contenté d'en garder peu près la disposition. Les Italiens n'ont pas même tardé de s'affranchir de cette gêne, et ils distribuent aujourd'hui leurs *ouvertures* d'une autre manière : ils débutent par un morceau saillant et vif, à deux ou quatre temps ; puis ils donnent un *andante* à demi-jeu, dans lequel ils tâchent de déployer toutes les grâces du beau chant, et ils finissent par un brillant *allegro*, ordinairement à trois temps.

La raison qu'ils donnent de cette distribution est que dans un spectacle nombreux où les spectateurs font beaucoup de bruit, il faut d'abord les porter au silence et fixer leur attention par un début éclatant qui les frappe. Ils disent que le grave de nos *ouvertures* n'est entendu ni écouté de personne, et que notre premier coup d'archet, que nous vantons avec tant d'emphase, moins bruyant que l'accord des instruments qui le précède, et avec lequel il se confond, est plus propre à préparer l'auditeur à l'ennui qu'à l'attention. Ils ajoutent qu'après avoir rendu le spectateur attentif, il convient de l'intéresser avec moins de bruit par un chant agréable et flatteur qui le dispose à l'attendrissement qu'on tâchera bientôt de lui inspirer ; et de terminer enfin l'*ouverture* par un morceau d'un autre

Copyright Arvensa Editions

caractère, qui, tranchant avec le commencement du drame, marque, en finissant avec bruit, le silence que l'acteur arrivé sur la scène exige du spectateur.

Notre vieille routine d'*ouvertures* a fait naître en France une plaisante idée. Plusieurs se sont imaginé qu'il y avait une telle convenance entre la forme des *ouvertures* de Lully et un opéra quelconque, qu'on ne saurait la changer sans rompre l'accord du tout ; de sorte que d'un début de symphonie qui serait dans un autre goût, tel, par exemple, qu'une *ouverture* italienne, ils diront avec mépris que c'est une sonate et non pas une *ouverture* : comme si toute *ouverture* n'était pas une sonate.

Je sais bien qu'il serait à désirer qu'il y eût un rapport propre et sensible entre le caractère d'une *ouverture* et celui de l'ouvrage qu'elle annonce ; mais au lieu de dire que toutes les *ouvertures* doivent être jetés au même moule, cela dit précisément le contraire. D'ailleurs, si nos musiciens manquent si souvent de saisir le vrai rapport de la musique aux paroles dans chaque morceau, comment saisiront-ils les rapports plus éloignés et plus fins entre l'ordonnance d'une *ouverture* et celle du corps entier de l'ouvrage ? Quelques musiciens se sont imaginé bien saisir ces rapports en rassemblant d'avance dans l'*ouverture* tous les caractères exprimés dans la pièce, comme s'ils voulaient exprimer deux fois la même action, et que ce qui est à venir fût déjà passé. Ce n'est pas cela ; l'*ouverture* la mieux entendue est celle qui dispose tellement les coeurs des spectateurs qu'ils s'ouvrent sans effort à l'intérêt qu'on veut leur donner dès le commencement de la pièce : voilà le véritable effet que doit produire une bonne *ouverture*, voilà le plan sur lequel il la faut traiter.

OUVERTURE DU LIVRE, **A L'OUVERTURE DU LIVRE**. (Voyez LIVRE)

OXIPYCNI, *adj. plur.*
C'est le nom que donnaient les anciens dans le genre épais au troisième son en montant de chaque tétracorde. Ainsi les sons *opxipycni* étaient cinq en nombre. (Voyez APYCNI, ÉPAIS, SYSTÈME, TÉTRACORDE)

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
DICTIONNAIRE DE MUSIQUE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

P

P. Par abréviation, signifie *piano*, c'est-à-dire doux. (Voyez DOUX)

Le double *pp.* signifie, *pianissimo*, c'est-à-dire *très doux*.

PANTOMIME, *s. f.*

Air sur lequel deux ou plusieurs danseurs exécutent en danse une action qui porte aussi le nom de *pantomime*. Les airs des *pantomimes* ont pour l'ordinaire un couplet principal qui revient souvent dans le cours de la pièce, et qui doit être simple, par la raison dite au mot *contre-danse* ; mais ce couplet est entremêlé d'autres plus saillants, qui parlent, pour ainsi dire, et font image dans les situations où le danseur doit mettre une expression déterminée.

PAPIER RÉGLÉ.

On appelle ainsi le papier préparé avec les portées toutes tracées pour y noter la musique. (Voyez PORTÉE)

Il y a du *papier réglé* de deux espèces, savoir, celui dont le format est plus long que large, tel qu'on l'emploie communément en France ; et celui dont le format est plus large que long, ce dernier est le seul dont on se serve en Italie. Cependant, par une bizarrerie dont j'ignore la cause, les papetiers de Paris appellent *papier réglé à la française* celui dont on se sert en Italie, et *papier réglé à l'italienne* celui qu'on préfère en France.

Le format plus large que long paraît plus commode, soit parce qu'un livre de cette forme se tient mieux ouvert sur un pupitre, soit parce que les portées étant plus longues, on en change moins fréquemment : or, c'est

Copyright Arvensa Editions

dans ces changements que les musiciens sont sujets à prendre une portée pour l'autre, surtout dans les partitions. (Voyez PARTITION)

Le *papier réglé* en usage en Italie est toujours de dix portées, ni plus ni moins ; et cela fait juste deux lignes ou accolades dans les partitions ordinaires, où l'on a toujours cinq parties ; savoir, deux dessus de violon, la viola, la partie chantante, et la basse. Cette division étant toujours la même, et chacun trouvant dans toutes les partitions sa partie semblable placée, passe toujours d'une accolade à l'autre, sans embarras et sans risque de se méprendre. Mais dans les partitions françaises, où le nombre des portées n'est fixe et déterminé ni dans les pages ni dans les accolades, il faut toujours hésiter à la fin de chaque portée pour trouver dans l'accolade qui suit la portée correspondante à celle où l'on est ; ce qui rend le musicien moins sûr, et l'exécution plus sujette à manquer.

PARADIAZEUXIS ou **DISJONCTION PROCHAINE**, *s. f.*
C'était, dans la musique grecque, au rapport du vieux Bacchius, l'intervalle d'un ton seulement entre les cordes de deux tétracordes, et telle est l'espèce de disjonction qui règne entre le tétracorde synnéménon et le tétracorde diézeugménon. (Voyez ces mots)

PARAMÈSE, *s. f.*
C'était, dans la musique grecque, le nom de la première corde du tétracorde diézeugménon. Il faut se souvenir que le troisième tétracorde pouvait être conjoint avec le second ; alors sa première corde était la mèse ou la quatrième corde du second, c'est-è-dire que cette mèse commence aux deux.

Mais quand ce troisième tétracorde était disjoint, il commençait par la corde appelée *paramèse*, laquelle, au lieu de se confondre avec la mèse, se trouvait alors un *ton* plus haut, et ce *ton* faisait la disjonction ou distance entre la quatrième corde ou la plus aiguë du tétracorde méson, et la première ou la plus grave du tétracorde diézeugménon. (Voyez SYSTÈME TÉTRACORDE)

Paramèse signifie proche de la mèse, parce qu'en effet la *paramèse* n'en était qu'à un *ton* de distance, quoiqu'il y eût quelquefois une corde entre deux. (Voyez TRITE)

PARANÈTE, *s. f.*

Copyright Arvensa Editions

C'est, dans la musique ancienne, le nom donné par plusieurs auteurs à la troisième corde de chacun des trois tétracordes synnéménon, diézeugménon et hyperboléon ; corde que quelques-uns de distinguaient que par le nom du genre où ces tétracordes étaient employés : ainsi la troisième corde du tétracorde hyperboléon, laquelle est appelée hyperboléon-diatonos par Aristoxène et Alypius, et appelée *paranète*-hyperboléon par Euclide, etc.

PARAPHONIE, *subst.fem.*
C'est, dans la musique ancienne, cette espèce de *consonance* qui ne résulte pas des mêmes sons comme l'unisson, qu'on appelle homophonie, ni de la réplique des mêmes sons, comme l'octave, qu'on appelle *antiphonie*, mais des sons réellement différents, comme la quinte et la quarte, seules *paraphonies* admises dans cette musique : car pour la sixte et la tierce, les Grecs ne les mettaient pas au rang des *paraphonies*, ne les admettant pas même pour *consonances*.

PARFAIT, *adj.*
Ce mot, dans la musique, a plusieurs sens : joint au mot *accord*, il signifie un accord qui comprend toutes les *consonances* sans aucun dissonance ; joint au mot *cadence*, il exprime celle qui porte la note sensible, et de la dominante tombe sur la finale ; joint au mot *consonance*, il exprime un intervalle juste et déterminé, qui ne peut être ni majeur ni mineur ; ainsi l'octave, la quinte et la quarte sont des *consonances* parfaites, et ce sont les seules ; joint au mot *mode*, il s'applique à la mesure par une acception qui n'est plus connue, et qu'il faut expliquer pour l'intelligence des anciens auteurs.

Ils divisaient le temps ou le mode par rapport à la mesure, en *parfait* ou *imparfait*, et prétendant que le nombre ternaire était plus parfait que le binaire, ce qu'ils prouvaient par la Trinité, ils appelaient temps ou mode *parfait*, celui dont la mesure était à trois temps ; et ils le marquaient par un O ou cercle, quelquefois seul, et quelquefois barré, . Le temps ou mode *imparfait* formait une mesure à deux temps, et se marquait par un O tronqué ou un C, tantôt seul et tantôt barré. (Voyez MESURE, MODE PROLATION, TEMPS)

PARHYPATE, *s. f.*

Copyright Arvensa Editions

Nom de la corde qui suit immédiatement l'hypate du grave à l'aigu. Il y avait deux *parhypates* dans le diagramme des Grecs, savoir, la *parhypate-hypaton* et la *parhypate-méson*. Ce mot *parhypate* signifie *sous-principale, ou proche la principale*. (Voyez HYPATE)

PARODIE, *s. f.*
Air de symphonie dont on fait un air chantant en y ajustant des paroles, Dans une musique bien faite le chant est fait sur les paroles, et dans la *parodie* les paroles sont faites sur le chant : tous les couplets d'une chanson, excepté le premier, sont des espèces de *parodies* ; et c'est pour l'ordinaire ce que l'on ne sent que trop à la manière dont la prosodie y est estropiées. (Voyez CHANSON)

PAROLES, *s. f. plur.*
C'est le nom qu'on donne au poème que le compositeur met en musique, soit que ce poème soit petit ou grand, soit que ce soit un drame ou une chanson. La mode est de dire d'un nouvel opéra que la musique en est passable ou bonne, mais que les *paroles* en sont détestables : on pourrait dire le contraire des vieux opéras de Lully.

PARTIE, s. f.
C'est le nom de chaque voix ou mélodie séparée, dont la réunion forme le concert. Pour constituer un accord il faut que deux sons au moins se fassent entendre à la fois ; ce qu'une seule voix ne saurait faire. Pour former en chantant une harmonie ou une suite d'accords, il faut donc plusieurs voix : le chant qui appartient à chacune de ces voix, s'appelle *partie*, et la collection de toutes les parties d'un même ouvrage écrites l'une au-dessous de l'autre, s'appelle partition. (Voyez PARTITION)

Comme un accord complet est composé de quatre sons, il y a aussi dans la musique quatre *parties* principales, dont la plus aiguë s'appelle *dessus*, et se chante par des voix de femmes, d'enfants ou de *musici* ; les trois autres sons, la *haute-contre*, la *taille*, et la *basse*, qui toutes appartiennent à des voix d'hommes. On peut voir (*Planche F, fig. 6*) l'étendue de voix de chacune de ces *parties*, et la clef qui lui appartient. Les notes blanches montrent les sons pleins où chaque *partie* peut arriver tant en haut qu'en bas ; et les croches qui suivent montrent les sons où la voix commencerait à se forcer, et qu'elle ne doit former qu'en passant. Les voix italiennes

Copyright Arvensa Editions

excèdent presque toujours cette étendue dans le haut, surtout les dessus ; mais la voix devient alors une espèce de *faucet*, et avec quelque art que ce défaut se déguise, c'en est certainement un.

Quelqu'une ou chacune de ces *parties* se subdivise, quand on compose à plus de quatre *parties*. (Voyez DESSUS, TAILLE, BASSE)

Dans la première invention du contrepoint, il n'eut d'abord que deux *parties* dont l'une s'appelait *tenor*, et l'autre *discant*. Ensuite on en ajouta une troisième qui prit le nom de *triplum* ; et enfin une quatrième, qu'on appela quelquefois *quadruplum*, et plus communément *mottetus*. Ces *parties* se confondaient et enjambaient très fréquemment les unes sur les autres ; ce n'est que peu à peu qu'en s'étendant à l'aigu et au grave, elles ont pris avec des diapasons plus séparés et plus fixes les noms qu'elles ont aujourd'hui.

Il y a aussi des *parties* instrumentales. Il y a même des instruments, comme l'orgue, le clavecin, la viole, qui peuvent faire plusieurs *parties* à la fois. On divise aussi la musique instrumentale en quatre *parties*, qui répondent à celles de la musique vocale, et qui s'appellent *dessus, quinte, taille* et *basse* ; mais ordinairement le dessus se sépare en deux, et la quinte s'unit avec la taille sous le nom commun de *viole*. On trouve aussi (*Planche F, figure 7*) les *clefs* et l'étendue des quatre *parties* instrumentales : mais il faut remarquer que la plupart des instruments n'ont pas dans le haut des bornes précises, et qu'on les peut faire démancher autant qu'on veut aux dépens des oreilles des auditeurs, au lieu que dans le bas ils ont un terme fixe qu'ils ne sauraient passer : ce terme est à la note que j'ai marquée, mais je n'ai marqué dans le haut que celle où l'on peut atteindre sans démancher.

Il y a des *parties* qui ne doivent être chantées que par une seule voix, ou jouées que par un seul instrument, et celle-là s'appellent *parties récitantes*. D'autres *parties* s'exécutent par plusieurs personnes chantant ou jouant à l'unisson, et on les appelle *parties concertantes* ou *parties de choeur*.

On appelle encore *partie*, le papier de musique sur lequel est écrite la *partie* séparée de chaque musicien : quelquefois plusieurs chantent ou jouent sur le même papier ; mais quand ils ont chacun le leur, comme cela se pratique ordinairement dans les grandes musiques, alors, quoiqu'en ce sens chaque concertant ait sa *partie*, ce n'est pas à dire dans l'autre sens qu'il y ait autant de *parties* que de concertants, attendu que la même *partie* est souvent doublée, triplée et multipliée à proportion du nombre

Copyright Arvensa Editions

total des exécutants.

PARTITION, *s. f.*
Collection de toutes les parties d'une pièce de musique, où l'on voit, par la réunion des portées correspondantes, l'harmonie qu'elles forment entre elles. On écrit pour cela toutes les parties portée à portée, l'une au-dessous de l'autre, avec la clef qui convient à chacune, commençant par les plus aiguës, et plaçant la basse au-dessous du tout ; on les arrange, comme j'ai dit au mot COPISTE, de manière que chaque mesure d'une portée soit placé perpendiculairement au-dessus et au-dessous de la mesure correspondante des autres parties, et enfermées dans les mêmes barres prolongées de l'une à l'autre, afin que l'on puisse voir d'un coup d'oeil tout ce qui doit s'entendre à la fois.
Comme dans cette disposition une seule ligne de musique comprend autant de portées qu'il y a de parties, on embrasse toutes ces portées par un trait de plume qu'on appelle *accolade*, et qui se tire à la marge au commencement de cette ligne ainsi composée ; puis on recommence, pour une nouvelle ligne, à tracer une nouvelle accolade qu'on remplit de la suite des mêmes portées écrites dans le même ordre.

Ainsi, quand on veut suivre une partie, après avoir parcouru la portée jusqu'au bout, on ne passe pas à celle qui est immédiatement au-dessous ; mais on regarde quel rang la portée que l'on quitte occupe dans son accolade ; on va chercher dans l'accolade qui suit la portée correspondante, et l'on y trouve la suite de la même partie.

L'usage des *partitions* est indispensable pour composer. Il faut ainsi que celui qui conduit un concert ait la *partition* sous les yeux pour voir si chacun suit sa partie, et remettre ceux qui peuvent manquer : elle est même utile à l'accompagnateur pour bien suivre l'harmonie ; mais quant aux autres musiciens, on donne ordinairement à chacun sa partie séparée, étant inutile pour lui de voir celle qu'il n'exécute pas.

Il y a pourtant quelques cas où l'on joint dans une partie séparée d'autres parties en *partition* partielle, pour la commodité des exécutants. 1. Dans les parties vocales, on note ordinairement la basse-continue en *partition* avec chaque partie récitante, soit pour éviter au chanteur la peine de compter ses pauses en suivant la basse, soit pour qu'il se puisse accompagner lui-même en répétant ou récitant sa partie. 2. Les deux parties d'un duo chantant se notent en *partition* dans chaque partie

Copyright Arvensa Editions

séparée, afin que chaque chanteur ayant sous les yeux tout le dialogue, en saisisse mieux l'esprit, et s'accorde plus aisément avec sa contrepartie. 3. Dans les parties instrumentales, on a soin, pour les récitatifs obligés, de noter toujours la partie chantante en *partition* avec celle de l'instrument, afin que dans ces alternatives de chant non mesuré et de symphonie mesurée, le symphoniste prenne juste le temps des ritournelles sans enjamber et sans retarder.

PARTITION est encore, chez les facteurs d'orgues et de clavecin, une règle pour accorder l'instrument, en commençant par une corde ou un tuyau de chaque touche dans l'étendue d'une octave ou un peu plus, prise vers le milieu du clavier, et sur cette octave ou *partition* l'on accorde après tout le reste. Voici comment on s'y prend pour former la *partition*.

Sur un son donné par un instrument dont je parlerai au mot *ton*, l'on accorde à l'unisson ou l'octave le C *sol ut* qui appartient à la clef de ce nom, et qui se trouve au milieu du clavier ou à peu près ; on accorde ensuite le *sol*, quinte aiguë de cet *ut* ; puis le *re*, quinte aiguë de ce *sol* ; après quoi l'on redescend à l'octave de ce *re*, à côté du premier *ut* ; on remonte à la quinte *la*, puis encore à la quinte *mi* ; on redescend à l'octave de ce *mi*, et l'on continue de même, montant de quinte en quinte, et redescendant à l'octave lorsqu'on avance trop à l'aigu. Quand on est parvenu au *sol* dièse, on s'arrête.

Alors on reprend le premier *ut*, et l'on accorde son octave aiguë, puis la quinte grave de cette octave *fa* ; l'octave aiguë de ce *fa* ; ensuite le *si* bémol, quinte de cette octave ; enfin le *mi* bémol, quinte grave de ce *si* bémol ; l'octave aiguë duquel *mi* bémol doit faire quinte juste ou à peu près avec le *la* bémol ou *sol* dièse précédemment accordé. Quand cela arrive, la partition est juste ; autrement elle est fausse, et cela vient de n'avoir pas bien suivi les règles expliquées au mot TEMPÉRAMENT. Voye (*Planche F, fig. 8*) la succession d'accords qui forme la *partition*.

La *partition* bien faite, l'accord du reste est très facile, puisqu'il n'est plus question que d'unissons et d'octaves pour achever d'accorder tout le clavier.

PASSACAILLE, *s. f.*
Espèce de chaconne dont le chant est plus tendre et le mouvement plus lent que dans les chaconnes ordinaires. (Voyez CHACONNE) Les *passacailles*

Copyright Arvensa Editions

d'Armide et d'Issé sont célèbres dans l'opéra français.

PASSAGE, *s. m.*
Ornement dont on charge un trait de chant, pour l'ordinaire assez court, lequel est composé de plusieurs notes ou diminutions qui se chantent ou se jouent très légèrement : c'est ce que les Italiens appellent aussi *passo*. Mais tout chanteur en Italie est obligé de savoir composer des *passi*, au lieu que la plupart des chanteurs français ne s'écartent jamais de la note et ne font de *passages* que ceux qui sont écrits.

PASSE-PIED, *s. m.*
Air d'une danse de même nom, fort commune, dont la mesure est triple, se marque 3/8, et se bat à un temps. Le mouvement en est plus vif que celui du menuet, le caractère de l'air à peu près semblable ; excepté que le *passe-pied* admet la syncope, et que le menuet ne l'admet pas. Les mesures de chaque reprise y doivent entrer de même en nombre pairement pair. Mais l'air du *passe-pied*, au lieu de commencer sur le frappé de la mesure, doit dans chaque reprise commencer sur la corde qui le précède.

PASTORALE, *s. f.*
opéra champêtre dont les personnages sont des bergers, et dont la musique doit être assortie à la simplicité de goût et de moeurs qu'on leur suppose.
Une *pastorale* est aussi une pièce de musique faite sur des paroles relatives à l'état *pastoral*, ou un chant qui imite celui des bergers, qui en a la douceur, la tendresse et le naturel : l'air d'une danse composée dans le même caractère s'appelle aussi *pastorale*.

PASTORELLE, *s. f.*
Air italien dans le genre pastoral. Les airs français appelés pastorales sont ordinairement à deux temps et dans le caractère de musette. Les *pastorelles* italiennes ont plus d'accent, plus de grâce, autant de douceur et moins de fadeur : leur mesure est toujours le six-huit.

PATHÉTIQUE, *adj.*
Genre de musique dramatique et théâtrale, qui tend à peindre et émouvoir les grandes passions, et plus particulièrement la douleur et la tristesse.

Copyright Arvensa Editions

Toute l'expression de la musique française, dans le genre *pathétique*, consiste dans les sons traînés, renforcés, glapissants, et dans une telle lenteur de mouvement que tout sentiment de la mesure y soit effacé. De là vient que les Français croient que tout ce qui est lent est *pathétique*, et que tout ce qui est *pathétique* doit être lent : ils ont même des airs qui deviennent gais et badins, ou tendres et *pathétiques*, selon qu'on les chante vite ou lentement ; tel est un air si connu dans tout Paris, auquel on donne le premier caractère, sur ces paroles : *Il y a trente ans que mon cotillon traîne, etc.* et le second sur celles-ci : *Quoi ! vous partez sans que rien vous arrête*, etc. C'est l'avantage de la mélodie française ; elle sert à tout ce qu'on veut. *Fiet avis, et, cum volet, arbor*.

Mais la musique italienne n'a pas le même avantage ; chaque chant, chaque mélodie a son caractère tellement propre qu'il est impossible de l'en dépouiller ; son *pathétique* d'accent et de mélodie se fait sentir en toute sorte de mesure, et même dans les mouvements les plus vifs. Les airs français changent de caractère selon qu'on presse ou qu'on ralentit le mouvement : chaque air italien a son mouvement tellement déterminé qu'on ne peut l'altérer sans anéantir la mélodie : l'air ainsi défiguré ne change pas son caractère, il le perd ; ce n'est plus du chant, ce n'est rien.

Si le caractère du *pathétique* n'est pas dans le mouvement, on ne peut pas dire non plus qu'il soit dans le genre, ni dans le mode, ni dans l'harmonie, puisqu'il y a des morceaux également *pathétiques* dans les trois genres, dans les deux modes, et dans toutes les harmonies imaginables. Le vrai *pathétique* est dans l'accent passionné, qui ne se détermine point par les règles, mais que le génie trouve et que le coeur sent, sans que l'art puisse en aucune manière en donner la loi.

PATTE A RÉGLER, *s. f.*

On appelle ainsi un petit instrument de cuivre, composé de cinq petites rainures également espacées, attachées à un manche commun, par lesquelles on trace à la fois sur le papier, et le long d'une règle, cinq lignes parallèles qui forment une portée. (Voyez PORTÉE)

PAVANE, *s. f.*

Air d'une danse ancienne du même nom, laquelle depuis longtemps n'est plus en usage. Ce nom de *pavane* lui fut donné parce que les figurants faisaient, en se regardant, une espèce de roue à la manière des paons.

Copyright Arvensa Editions

L'homme se servait, pour cette roue, de sa cape et de son épée qu'il gardait dans cette danse, et c'est par allusion à la vanité de cette attitude qu'on a fait le verbe réciproque *se pavaner*.

PAUSE, *s. f.*
Intervalle de temps qui, dans l'exécution, doit se passer en silence par la partie où la *pause* est marquée. (Voyez TACET, SILENCE)

Le nom de *pause* peut s'appliquer à des silences de différentes durées ; mais communément il s'entend d'une mesure pleine. Cette *pause* se marque par demi bâton qui, partant d'une des lignes intérieures de la portée, descend jusqu'à la moitié de l'espace compris entre cette ligne et la ligne qui est immédiatement au-dessous. Quand on a plusieurs *pauses* à marquer, alors on doit se servir des figures dont j'ai parlé au mot bâton, et qu'on trouve marquées *Planche D, figure 9.*

À l'égard de la *demi-pause*, qui vaut une blanche, ou la moitié d'une mesure à quatre temps, elle se marque comme la *pause* entière, avec cette différence que la *pause* tient à une ligne par le haut, et que la *demi-pause* y tient par le bas. Voyez, dans la même figure 9, la distinction de l'une et de l'autre.

Il faut remarquer que la *pause* vaut toujours une mesure juste, dans quelque espèce de mesure qu'on soit, au lieu que la *demi-pause* a une valeur fixe et invariable ; de sorte que, dans toute mesure qui vaut plus ou moins d'une ronde ou de deux blanches, on ne doit point se servir de la *demi-pause* pour marquer une demi-mesure, mais des autres silences qui en expriment la juste valeur.

Quant à cette autre espèce de *pauses* connues dans nos anciennes musiques sous le nom de *pauses initiales*, parce qu'elles se plaçaient après la clef, et qui servaient, non à exprimer des silences, mais à déterminer le mode, ce nom de *pauses* ne leur fut donné qu'abusivement : c'est pourquoi je renvoie sur cet article aux mots *BATON* et *MODE*.

PAUSER, *v. n.*
Appuyer sur une syllabe en chantant. On ne doit *pauser* que sur les syllabes longues, et l'on ne *pause* jamais sue les *e* muets.

PÉAN, *s. m.*
Chant de victoire parmi les Grecs, en l'honneur des dieux et surtout

Copyright Arvensa Editions

d'Apollon.

PENTACORDE, *s. m.*
C'était chez les Grecs, tantôt un instrument à cinq cordes, et tantôt un ordre ou système formé de cinq sons ; c'est en ce dernier sens que la quinte ou diapente s'appelait quelquefois *pentacorde*.

PENTATONON, *s. m.*
C'était, dans la musique ancienne, le nom d'un intervalle que nous appelons aujourd'hui sixte-superflue. (Voyez SIXTE) Il est composé de quatre tons, d'un demi-ton majeur, et d'un demi-ton mineur ; d'où lui vient le nom de *pentatonon*, qui signifie cinq *tons*.

PERFIDIE, *s. f.*
Terme emprunté de la musique italienne, et qui signifie une certaine affectation de faire toujours la même chose, de poursuivre toujours le même dessein, de conserver le même mouvement, le même caractère de chant, les mêmes passages, les mêmes figures de notes. (Voyez DESSEIN CHANT, MOUVEMENT) Telles sont les basse-contraintes, comme celles de anciennes chaconnes, et une infinité de manières d'accompagnement contrait ou *perfidié, perfidiato*, qui dépend du caprice des compositeurs.

Ce terme n'est point usité en France, et je ne sais s'il a jamais été écrit en ce sens ailleurs que dans le Dictionnaire de Brossard.

PÉRIÉLÈSE, *s. f.*
Terme de plain-chant. C'est l'interposition d'une ou plusieurs notes dans l'intonation de certaines pièces de chant, pour en assurer la finale, et avertir le choeur que c'est à lui de reprendre et poursuivre ce qui suit.

La *périélèse* s'appelle autrement *cadence* ou *petite neume*, et se fait de trois manières, savoir : 1° par *circonvolution*. 2° Par *intercidence* ou *diaptose*. 3° Ou par simple *duplication*. (Voyez ces mots)

PÉRIPHÈRES, *s. f.*
Terme de la musique grecque, qui signifie une suite de notes tant ascendantes que descendantes, et qui reviennent, pour ainsi dire, sur elles-mêmes. La *peripherès* était formée de l'*anacamptos* et de l'*euthia*.

Copyright Arvensa Editions

PETTEIA, *s. f.*
Mot grec qui n'a point de correspondant dans notre langue, et qui est le nom de la dernière des trois parties dans lesquelles on subdivise la mélopée. (Voyez MÉLOPÉE)

La *petteia* est, selon Aristide Quintilien, l'art de discerner les sons dont on doit faire ou ne pas faire usage, ceux qui doivent être plus ou moins fréquents, ceux par où l'on doit commencer et ceux par où l'on doit finir.

C'est la *petteia* qui constitue les modes de la musique ; elle détermine le compositeur dans le choix du genre de mélodie relatif au mouvement qu'il veut peindre ou exciter dans l'âme, selon les personnes et selon les occasions ; en un mot la *petteia*, partie de l'hermosménon qui regarde la mélodie, est à cet égard ce que les moeurs sont en poésie.

On ne voit pas ce qui a porté les anciens à lui donner ce nom, à moins qu'ils ne l'aient pris de leur jeu d'échecs, la *petteia*, dans la musique, étant une règle pour combiner et arranger les sons, comme le jeu d'échecs en est une autre pour arranger les pièces appelées *calculi*.

PHILÉLIE, *s. f.*
C'était chez les Grecs une sorte d'hymne ou de chanson en l'honneur d'Apollon. (Voyez CHANSON)

PHONIQUE, *s. f.*
art de traiter et combiner les sons sur les principes de l'acoustique. (Voyez ACOUSTIQUE)

PHRASE, *s. f.*
Suite de chant ou d'harmonie qui forme sans interruption une sens plus ou moins achevé, et qui se termine sur un repos par une cadence plus ou moins parfaite.

Il y a deux espèces de *phrases* musicales. En mélodie la *phrase* est constituée par le chant, c'est-à-dire par une suite de sons tellement disposés, soit par rapport au ton, soit par rapport au mouvement, qu'ils fassent un tout bien lié, lequel aille se résoudre sur une corde essentielle du mode où l'on est.

Dans l'harmonie, la phrase est une suite régulière d'accords tous liés entre eux par des dissonances exprimées ou sous-entendues, laquelle se résout sur une cadence absolue ; et selon l'espèce de cette cadence, selon

Copyright Arvensa Editions

que le sens en est plus ou moins achevé, le repos est aussi plus ou moins parfaite.

C'est dans l'invention des *phrases* musicales, dans leurs proportions, dans leur entrelacement, que consistent les véritables beautés de la musique : un compositeur qui ponctue et *phrase* bien est un homme d'esprit ; un chanteur qui sent, marque bien ses *phrases* et leur accent, est un homme de goût ; mais celui qui ne sait voir et rendre que les notes, les tons, les temps, les intervalles, sans entrer dans le sens des *phrases*, quelque sûr, quelque exact d'ailleurs qu'il puisse être, n'est qu'un croque-*sol*.

PHRYGIEN, *adj.*
Le mode *phrygien* est un des quatre principaux et plus anciens modes de la musique des Grecs. Le caractère en était ardent, fier, impétueux, véhément, terrible : aussi était-ce, selon Athénée, sur le ton ou mode*phrygien* que l'on sonnait les trompettes et autres instruments militaires.

Ce mode inventé, dit-on, par Marsyas Phrygien, occupe le milieu entre le lydien et le dorien, et sa finale est à un *ton* de distance de celles de l'un et de l'autre.

PIÈCE, *s. f.*
ouvrage de musique d'une certaine étendue, quelquefois d'un seul morceau, et quelquefois de plusieurs, formant un ensemble et un tout fait pour être exécuté de suite : ainsi une ouverture est une *pièce*, quoique composée de trois morceaux, et un opéra même est une *pièce*, quoique divisé par actes. Mais, outre cette acception générique, le mot *pièce* en a une plus particulière dans la musique instrumentale, et seulement pour certains instruments, tels que la viole et le clavecin ; par exemple, on ne dit point une *pièce de violon*, l'on dit *une sonate* ; et l'on ne dit guère une sonate de clavecin, l'on dit *une pièce*.

PIED*, s. m.*
Mesure de temps ou de quantité, distribuée en deux ou plusieurs valeurs égales ou inégales. Il y avait dans l'ancienne musique cette différence des temps aux pieds, que les temps étaient comme les points ou éléments indivisibles, et les *pieds* les premiers composés de ces éléments ; les *pieds*,

Copyright Arvensa Editions

à leur tour, étaient les éléments du mètre ou du rythme.

Il y avait des *pieds* simples, qui pouvaient seulement se diviser en temps ; et de composés, qui pouvaient se diviser en d'autres *pieds*, comme le choriambe, qui pouvait se résoudre en un trochée et un Ïambe ; l'ionique en un pyrrique et un spondée, etc.

Il y avait des *pieds* rythmiques, dont les quantités relatives et déterminées étaient propres à établir des rapports agréable, comme égales, doubles, sesquialtères, sesquitierces, etc. et de non rythmiques, entre lesquels les rapports étaient vagues, incertains, peu sensibles ; tels, par exemple, qu'on en pourrait former des mots français, qui, pour quelques syllabes brèves ou longues, en ont une infinité d'autres sans valeur déterminée, ou qui, brèves ou longues seulement dans les règles des grammairiens, ne sont senties comme telles ni par l'oreille des poètes, ni dans la pratique du peuple.

PINCÉ, *s. m.*
Sorte d'agrément propre à certains instruments, et surtout au clavecin : il se fait en battant alternativement le son de la note écrite avec le son de la note inférieure, et observant de commencer et finir par la note qui porte le *pincé.* Il y a cette différence du *pincé* au tremblement ou trille, que celui-ci se bat avec la note supérieure, et le *pincé* avec la note inférieure ; ainsi le trille sur *ut* se bat sur l'*ut* et sur le *re*, et le *pincé* sur le même *ut* se bat sur l'*ut* et sur le *si*. Le *pincé* est marqué, dans les pièces de Couperin, avec une petite croix fort semblable à celle avec laquelle on marque le trille dans la musique ordinaire. Voyez les signes de l'un et de l'autre à la tête des pièces de cet auteur.

PINCER, *v. a.*
C'est employer les doigts au lieu d l'archet pour faire sonner les cordes d'un instrument. Il y a des instruments à cordes qui n'ont point d'archet, et dont on ne joue qu'en les *pinçant* ; tels sont le sistre, le luth, la guitare : mais on pince aussi quelquefois ceux où l'on se sert ordinairement de l'archet, comme le violon et le violoncelle ; et cette manière de jouer, presque inconnue dans la musique française, se marque dans l'italienne par le mot *pizzicate*.

PIQUÉ, *adj. pris adverbialement.*

Copyright Arvensa Editions

Manière de jouer en pointant les notes et marquant fortement le pointé.

Notes *piquées* sont des suites de notes montant ou descendant diatoniquement, ou rebattues sur le même degré, sur chacune desquelles on met un point, quelquefois un peu allongé pour indiquer qu'elles doivent être marquées égales par des coups de langue ou d'archet secs et détachés, sans retirer ou repousser l'archet, mais en le faisant passer en frappant et sautant sur la corde autant de fois qu'il y a de notes, dans le même sens qu'on a commencé.

PIZZICATO.

Ce mot écrit dans les musiques italiennes avertit qu'il faut *pincer*. (Voyez PINCER)

PLAGAL, *adj.*

Ton ou mode *plagal*. Quand l'octave se trouve divisée arithmétiquement, suivant le langage ordinaire, c'est-à-dire quand la quarte est au grave et la quinte à l'aigu, on dit que le ton est *plagal*, pour le distinguer de l'authentique, où la quinte est au grave et la quarte à l'aigu.

Supposons l'octave *A a* divisée en deux parties par la dominante E ; si vous modulez entre les deux *la*, dans l'espace de une octave, et que vous fassiez votre finale sur l'un de ces *la*, votre mode est authentique ; mais si, modulant de même entre ces deux *la*, vous faites votre finale sur la dominante *mi*, qui est intermédiaire, ou que, modulant de la dominante à son octave, vous fassiez la finale sur la tonique intermédiaire, dans ces deux cas le mode est *plagal*.

Voilà toute la différence, par laquelle on voit que tous les tons sont réellement authentiques, et que la distinction n'est que dans le diapason du chant et dans le choix de la note sur laquelle on s'arrête, qui est toujours la tonique dans l'authentique, et le plus souvent la dominante dans le *plagal*.

L'étendue des voix et de la division des parties a fait disparaître ces distinctions dans la musique, et on ne les connaît plus que dans le plain-chant. On y compte quatre tons *plagaux* ou collatéraux ; savoir, le second, le quatrième, le sixième et le huitième ; tous ceux dont le nombre est pair. (Voyez TONS DE L'ÉGLISE)

PLAIN-CHANT, *s. m.*

Copyright Arvensa Editions

C'est le nom qu'on donne dans l'Église romaine au chant ecclésiastique. Ce chant, tel qu'il subsiste encore aujourd'hui, est un reste bien défiguré, mais bien précieux de l'ancienne musique grecque, laquelle après avoir passé par les mains des barbares, n'a pu perdre encore toutes ses premières beautés : il lui en reste assez pour être de beaucoup préférable, même dans l'état où il est actuellement, et pour l'usage auquel il est destiné, à ces musiques efféminées et théâtrales, ou maussades et plates, qu'on y substitue en quelques églises, sans gravité, sans goût, sans convenance et sans respect pour le lieu qu'on ose ainsi profaner.

Le temps où les chrétiens commencèrent d'avoir des églises et d'y chanter des psaumes et d'autres hymnes fut celui où la musique avait déjà perdu presque toute son ancienne énergie par un progrès dont j'ai exposé ailleurs les causes. Les chrétiens s'étant saisis de la musique dans l'état où ils la trouvèrent, lui ôtèrent encore la plus grande force qui lui était restée ; savoir, celle du rythme et du mètre, lorsque, des vers auxquels elle avait toujours été appliquée, ils la transportèrent à la prose des livres sacrés, ou à je ne sais quelle barbare poésie, pire pour la musique que la prose même. Alors l'une des deux parties constitutives s'évanouit ; et le chant, se traînant uniformément et sans aucune espèce de mesure, de notes en notes presque égales, perdit avec sa marche rythmique et cadencée toute l'énergie qu'il en recevait. Il n'y eut plus que quelques hymnes, dans lesquelles, avec la prosodie et la quantité des pieds conservés, on sentit encore un peu la cadence du vers ; mais ce ne fut plus là le caractère général du *plain-chant*, dégénéré le plus souvent en une psalmodie toujours monotone, et quelquefois ridicule, sur une langue telle que la latine, beaucoup moins harmonieuse et accentuée que la langue grecque.

Malgré ces pertes si grandes, si essentielles, le *plain-chant*, conservé d'ailleurs par les prêtres dans son caractère primitif, ainsi que tout ce qui est extérieur et cérémonie dans leur église, offre encore aux connaisseurs de précieux fragments de l'ancienne mélodie et de ses divers modes, autant qu'elle peut se faire sentir sans mesure et sans rythme, et dans le seul genre diatonique, qu'on peut dire n'être dans sa pureté que le plain-chant : les divers modes y conservent leurs deux distinctions principales ; l'une par la différence des fondamentales ou toniques, et l'autre par la différente position de deux demi-tons, selon le degré du système diatonique naturel où se trouve la fondamentale, et selon que le mode authentique ou plagal représente les deux tétracordes conjoints ou

Copyright Arvensa Editions

disjoints. (Voyez SYSTÈME, TÉTRACORDE, TONS DE L'ÉGLISE)

Ces modes, tels qu'ils nous ont été transmis dans les anciens chants ecclésiastiques, y conservent une beauté de caractère et une variété d'affections bien sensibles aux connaisseurs non prévenus, et qui ont conservé quelque jugement d'oreille pour les systèmes mélodieux établis sur des principes différents des nôtres : mais on peut dire qu'il n'y a rien de plus ridicule et de plus plat que ces *plains-chants* accommodés à la moderne, pretintaillés des ornements de notre musique, et modulés sur les cordes de nos modes ; comme si l'on pouvait jamais marier notre système harmonique avec celui des modes anciens, qui est établit sur des principes tout différents ! On doit savoir gré aux évêques, prévôts et chantres, qui s'opposent ce barbare mélange, et désirer, pour le progrès et la perfection d'un art qui n'est pas beaucoup près au point où l'on croit l'avoir mis, que ces précieux restes de l'antiquité soient fidèlement transmis à ceux qui auront assez de talent et d'autorité pour en enrichir le système moderne. Loin qu'on doive porter notre musique dans le *plain-chant*, je suis persuadé qu'on gagnerait à transporter le *plain-chant* dans notre musique ; mais il faudrait avoir pour cela beaucoup de goût, encore plus de savoir, et surtout être exempt de préjugés.

Le *plain-chant* ne se note que sur quatre lignes, et l'on n'y emploie que deux *clefs*, savoir la clef d'*ut* et la clef de *fa* ; qu'une seule transposition, savoir un bémol ; et que deux figures de notes, savoir la longue ou carrée, à laquelle on ajoute quelquefois une queue, et la brève qui est en losange.

Ambroise, archevêque de Milan, fut, à ce qu'on prétend, l'inventeur du *plain-chant* ; c'est-à-dire qu'il donne le premier une forme et des règles au chant ecclésiastique pour l'approprier mieux à son objet, et la garantir de la barbarie et du dépérissement où tombait de son temps la musique. Grégoire, Pape, le perfectionna, et lui donna la forme qu'il conserve encore aujourd'hui à Rome et dans les autres églises où se pratique le chant romain. L'Église gallicane n'admit qu'en partie, avec beaucoup de peine et presque par force, le chant grégorien. L'extrait suivant d'un ouvrage du temps même, imprimé à Francfort en 1594, contient le détail d'un ancienne querelle sur le *plain-chant*, qui s'est renouvelée de nos jours sur la musique, mais qui n'a pas eu la même issue. Dieu fasse paix au grand Charlemagne.

« Le très pieux roi Charles étant retourné célébrer la pâque à Rome avec le seigneur apostolique, il s'émut durant les fêtes une querelle entre les

Copyright Arvensa Editions

chantres romains et les chantres français. Les français prétendaient chanter mieux et plus agréablement que les romains ; les romains, se disant les plus savants dans le chant ecclésiastique, qu'ils avaient appris du pape Saint Grégoire, accusaient les français de corrompre, écorcher et défigurer le vrai chant. La dispute ayant été portée devant le seigneur roi, les français, qui se tenaient forts de son appui, insultaient aux chantres romains ; les romains, fiers de leur grand savoir, et comparant la doctrine de Saint Grégoire à la rusticité des autres, les traitaient d'ignorants, de rustres, de sots et de grosses bêtes : comme cette altercation ne finissait point, les très pieux roi Charles dit à ses chantres : Déclarez-nous quelle est l'eau la plus pure et la meilleure, celle qu'on prend à la source vive d'une fontaine, ou celle des rigoles qui n'en découlent que de bien loin. Ils dirent tous que l'eau de la source était la plus pure, et celle des rigoles d'autant plus altérée et sale qu'elle venait de plus loin. Remontez donc, reprit le seigneur roi Charles, à la fontaine de Saint Grégoire dont vous avez évidemment corrompu le chant. Ensuite le seigneur roi demanda au pape Adrien des chantres pour corriger le chant français, et le pape lui donna Théodore et Benoît, deux chantres très savants et instruits par Saint Grégoire même ; il lui donna aussi des antiphoniers de Saint Grégoire qu'il avait notés lui-même en note romaine. De ces deux chantres le seigneur roi Charles, de retour en France, en envoya un à Metz, et l'autre à Soissons, ordonnant à tous les maîtres de chant des villes de France de leur donner à corriger les antiphoniers, et d'apprendre d'eux à chanter. Ainsi furent corrigés les antiphoniers français, que chacun avait altérés par des additions et retranchements à sa mode, et tous les chantres de France apprirent le chant romain, qu'ils appellent maintenant chant français ; mais quant aux sons tremblants, flattés, battus, coupés dans le chant, les Français ne purent jamais bien les rendre, faisant plutôt des chevrotements que des roulements, à cause de la rudesse naturelle et barbare de leur gosier. Du reste, la principale école de chant demeura toujours à Metz ; et autant le chant romain surpasse celui de Metz, autant le chant de Metz surpasse celui des autres écoles françaises. Les chantres romains apprirent de même aux chantres français à s'accompagner des instruments ; et le seigneur roi Charles, ayant derechef avec soi en France des maîtres de grammaire et de calcul, ordonna qu'on établît partout l'étude des lettres ; car avant ledit seigneur roi l'on n'avait en France aucune connaissance des arts libéraux. »

Copyright Arvensa Editions

Ce passage est si curieux que les lecteurs me sauront gré sans doute d'en transcrire ici l'original.

« Et reversus est Rex piissimus Carolus, et celebravit Romae pascha cum domno apostolico. Ecce orta est contention per dies festos Paschae inter cantores Romanorum et Gallorum : dicebant se Galli meliùs cantare et pulchriùs quàm Romani. Dicebant se Romani doctissimè cantilenas ecclesasticas proferre, sicut doct fuerant à sancto Gregorio papâ ; Gallos corruptè cantare, et cantilenam sanam destruendo dilacerare. Quae contentio ante domnum regem Carolum pervenit. Galli verò, propter securitatem domni regis Caroli, valdè exprobrabant cantoribus romanis ; Romani verò, propter auctoritatem magnae doctrinae, eos stultos, rusticos et indoctos velut bruta animalia affirmabant, et doctrinam Sancti Gregorii praeferebant rusticitati eorum : et cum altercatio de neutrà parte finiret, ait Domnus piissimus rex Carolus ad suos cantores : Dicite palàm quis purior est et quis melior, aut fons vivus, aut rivuli ejus longe decurrentes. Responderunt omnes unâ voce fontem, velut caput et originem, puriorem esse ; rivulos autem ejus quantò longiùs a fonte recesserint, tantò turbulentos et sordibus ac immunditiis corruptos ; et ait domnus rex Carolus : Revertimini vos ad fontem sancti Gregorii, quia manifestè corrupistis cantilenam ecclesiasticam. Mox petiit domnus rex Carolus ab Adriano papâ cantores qui Franciam corrigerent de cantu : at ille dedit ei Theodorum et Benedictum, doctissimos cantores qui a sancto Gregorio eruditi fuerant, tribuitque antiphonarios sancti Gregorii, quos ipse notaverat notâ romanâ : domnus verò rex Carolus, revertens in Franciam, misit unum cantorem in Metis civitate, alterum in Suessonis civitate, praecipiens de omnibus civitatibus Franciae magistros scholae antiphonarios eis ad corrigendum tradere, et ab eis discere cantare. Correcti sunt ergò antiphonarii Francorum, quos unusquisque pro suo arbitrio vitiaverat, addens vel minuens ; et omnes Franciae cantores didicerunt notam romanam, quam nunc vocant notam franciscam ; excepto quòd tremulas vel vinnulas, sive collisibiles vel secabiles voces in cantu non poterant perfectè exprimere Franci, naturali voce barbaricâ frangentes in gutture voces, quàm potiùs exprimentes. Majus autem magisterium cantandi in Metis remansit ; quantùnque magisterium romanum superat Metense in arte cantandi, tantò superat Metensis cantilena caeteras scholas Gallorum. Similiter erudierunt romani cantores supradictos cantores Francorum in arte organandi ; et domnus rex Carolus iterùm a

Copyright Arvensa Editions

Româ artis grammaticae et computatoriae magistros secum adduxit in Franciam, et ubique studium litterarum expandere jussit. Ante ipsum enim domnum regem Carolum in Galliâ nullum studium fuerat liberalium artium. » *Vide Annal. et Hist. Francor. ab an. 708. ad an. 990. Scriptores coaetaneos, impr. Francofurti 1594* **[65]** *. sub vitâ Caroli-magni.*

PLAINTE, *s. f.* (Voyez ACCENT)

PLEIN-CHANT. (Voyez PLAIN-CHANT)

PLEIN-JEU, se dit du jeu de l'orgue lorsqu'on a mis tous les registres, et aussi lorsqu'on remplit toute l'harmonie ; il se dit encore des instruments d'archet lorsqu'on en tire tout le son qu'ils peuvent donner.

PLIQUE, *s. f.*
Plica, sorte de ligature dans nos anciennes musiques. La *plique* était un signe de retardement ou de lenteur (*signum morositatis*, dit Muris). Elle se faisait en passant d'un son à un autre, depuis le demi-ton jusqu'à la quinte, soit en montant, soit en descendant ; et il y en avait de quatre sortes. 1. La *plique* longue ascendant est une figure quadrangulaire avec un seul trait ascendant à droite, ou avec deux traits dont celui de la droite est le plus grand . 2. La *plique* longue descendante a deux traits descendants, dont celui de la droite est le plus grand . 3. La *plique* brève ascendante a le trait montant de la gauche plus long que celui de la droite . 4. Et la descendante a le trait descendant de la gauche plus grand que celui de la droite .

POINCT ou **POINT**, *s. m.*
Ce mot en musique signifie plusieurs choses différentes. Il y a dans nos vieilles musiques six sortes de *points* ; savoir, *point* de perfection, *point* d'imperfection, *point* d'accroissement, *point* de division, *point* de translation, et *point* d'altération.
I. Le *point* de perfection appartient à la division ternaire ; il rend parfaite toute note suivie d'une autre note moindre de la moitié par sa figure ; alors, par la force du *point* intermédiaire la note précédente vaut le triple

Copyright Arvensa Editions

au lieu du double de celle qui suit.

II. Le *point* d'imperfection placé à la gauche de la longue diminue sa valeur, quelquefois d'une ronde ou semi-brève, quelquefois de deux. Dans le premier cas, on met une ronde entre la longue et le *point* ; dans le second, on met deux rondes à la droite de la longue.

III. Le *point* d'accroissement appartient à la division binaire, et entre deux notes égales, il fait valoir celle qui précède le double de celle qui suit.

IV. Le *point* de division se met avant une semi-brève suivie d'une brève dans le temps parfait : il ôte un temps à cette brève, et fait qu'elle ne vaut plus que deux rondes au lieu de trois.

V. Si une ronde entre deux *points* se trouve suivie de deux ou plusieurs brèves en temps imparfait, le second *point* transfère sa signification à la dernière de ces brèves, la rend parfaite, et la fait valeur trois temps : c'est le *point* de translation.

VI. Un *point* entre deux rondes, placées elles-mêmes entre deux brèves ou carrées dans le temps parfait, ôte un temps à chacune de ces deux brèves ; de sorte que chaque brève ne vaut plus que deux rondes au lieu de trois : c'est le *point* d'altération.

Ce même *point* devant une ronde suivie de deux autres rondes entre deux brèves ou carrées double la valeur de la dernière de ces rondes.

Comme ces anciennes divisions du temps en parfait et imparfait ne sont plus d'usage dans la musique, toutes ces significations du *point*, qui, à dire vrai, sont fort embrouillées, se sont abolies depuis longtemps.

Aujourd'hui le *point*, pris comme valeur de note, vaut toujours la moitié de celle qui le précède : ainsi après la ronde, le *point* vaut une blanche, après la blanche une noire, après la noire une croche, etc. Mais cette manière de fixer la valeur du *point* n'est sûrement pas la meilleure qu'on eût pu imaginer, et cause souvent bien des embarras inutiles.

POINT-D'ORGUE ou POINT-DE-REPOS est une espèce de *point* dont j'ai parlé au mot *couronne* : c'est relativement à cette espèce de point qu'on appelle généralement *point d'orgue* ces sortes de chants, mesurés ou non mesurés, écrits ou non écrits, et toutes ces successions harmoniques qu'on fait passer sur une seule note de basse toujours prolongée. (Voyez CADENZA)

Quand ce même point surmonté d'une couronne s'écrit sur la dernière note d'un air ou d'un morceau de musique, il s'appelle alors *point final*.

Enfin il y a encore une autre espèce de *points*, appelés *points détachés*,

Copyright Arvensa Editions

lesquels se placent immédiatement au-dessus ou au-dessous de la tête des notes ; on en met presque toujours plusieurs de suite, et cela avertit que les notes ainsi ponctuées doivent être marquées par des coups de langue ou d'archet égaux, secs et détachés.

POINTER, *v. a.*
C'est, au moyen du point, rendre alternativement longues et brèves des suites de notes naturellement égales, telles, par exemple, qu'une suite de croches. Pour les *pointer* sur la note, on ajoute un point après la première, une double-croche sur la seconde, un point après la troisième, puis une double-croche, et ainsi de suite. De cette manière elles gardent de deux en deux la même valeur qu'elles avaient auparavant ; mais cette valeur se distribue inégalement entre les deux croches, de sorte que la première ou longue en a les trois quarts, et la seconde ou brève l'autre quart.

Pour les *pointer* dans l'exécution, on les passe inégales selon ces mêmes proportions, quand même elles seraient notées égales.

Dans la musique italienne toutes les croches sont toujours égales, à moins qu'elles ne soient marquées *pointées*. Mais dans la musique française, on ne fait les croches exactement égales que dans la mesure à quatre temps ; dans toutes les autres, on les pointe toujours un peu, à moins qu'il ne soit écrit *croches égales*.

POLYCÉPHALE, *adj*.
Sorte de nome pour les flûtes en l'honneur d'Apollon. Le nome *polycéphale* fut inventé, selon les uns, par le second Olympe, Phrygien, descendant du fils de Marsyas, et, selon d'autres, par Cratès, disciple de même Olympe.

POLYMNASTIE ou **POLYMNASTIQUE**, *adj.*
Nome pour les flûtes, inventé, selon les uns, par une femme nommée Polymneste, et selon d'autres, par Polymnestus, fils de Mélès, Colophonien.

PONCTUER, *v. a.*
C'est, en terme de composition, marquer les repos plus ou moins parfaits, et diviser tellement les phrases qu'on sente par la modulation et par les cadences leurs commencements, leurs chutes, et leurs liaisons plus ou moins grandes, comme on sent tout cela dans le discours l'aide de la ponctuation.

Copyright Arvensa Editions

PORT-DE-VOIX, *s. m.*
Agrément du chant, lequel se marque par une petite note, appelée en italien *appoggiatura*, et se pratique en montant diatoniquement d'une note à celle qui la suit par un coup de gosier.

PORT-DE-VOIX JETÉ, se fait, lorsque, montant diatoniquement d'une note à sa tierce, on appuie la troisième note sur le son de la seconde, pour faire sentir seulement cette troisième note par un coup de gosier redoublé, tel qu'il est marqué *Planche B, figure 13.*

PORTÉE, *s. f.*
La *portée* ou ligne de musique est composée de cinq lignes parallèles, sur lesquelles ou entre lesquelles les diverses positions de notes en marquent les intervalles ou degrés. La *portée* du plain-chant n'a que quatre lignes : elle en avait d'abord huit, selon Kircher, marquées chacune d'une lettre de la gamme, de sorte qu'il n'y avait qu'un degré conjoint d'une ligne à l'autre. Lorsqu'on doubla les degrés en plaçant aussi des notes dans les intervalles, la *portée* de huit lignes, réduites à quatre, se trouva de la même étendue qu'auparavant.
A ce nombre de cinq lignes dans la musique, et de quatre dans le plain-chant, on en ajoute de postiches ou accidentelles, quand cela est nécessaire et que les notes passent en haut ou en bas l'étendue de la *portée*. Cette étendue, dans une *portée* de musique, est en tout d'onze notes formant dix degrés diatoniques ; et dans le plain-chant, de neuf notes formant huit degrés. (Voyez CLEF, NOTES, LIGNES)

POSITION, *s. f.*
Lieu de la portée où est placée une note pour fixer le degré d'élévation du son qu'elle représente.

Les notes n'ont, par rapport aux lignes, que deux différentes *positions* ; savoir, sur une ligne ou dans un espace, et ces *positions* sont toujours alternatives lorsqu'on marche diatoniquement : c'est ensuite le lieu qu'occupe la ligne même ou l'espace dans la portée et par rapport à la clef qui détermine la véritable position de la note dans un clavier général.
On appelle aussi *position* dans la mesure le temps qui se marque en frappant, en baissant, ou posant la main, et qu'on nomme plus commun

Copyright Arvensa Editions

ment le *frappé.* (Voyez THÉSIS)
Enfin l'on appelle *position*, dans le jeu des instruments à manche, le lieu où la main se pose sur le manche, selon le ton dans lequel on veut jouer. Quand on a la main tout au haut du manche contre le sillet, en sorte que l'index pose à un ton de la corde-à-jour, c'est la *position* naturelle. Quand on d manche on compte les *positions* par les degrés diatoniques dont la main s'éloigne du sillet.

PRÉLUDE, *s. m.*
Morceau de symphonie qui sert d'introduction et de préparation à une pièce de musique. Ainsi les ouvertures d'opéra sont des *préludes* ; comme aussi les ritournelles, qui sont assez souvent au commencement des scènes et monologues.

Prélude est encore un trait de chant qui passe par les principales cordes du ton, pour l'annoncer, pour vérifier si l'instrument est d'accord, etc. (Voyez l'article suivant)

PRÉLUDER, *v. n.*
C'est en général chanter ou jouer quelque trait de fantaisie irrégulier et assez court, mais passant par les cordes essentielles du ton, soit pour l'établir, soit pour disposer sa voix ou bien poser sa main sur un instrument avant de commencer une pièce de musique.

Mais sur l'orgue et sur le clavecin l'art de *préluder* est plus considérable. C'est composer et jouer impromptu des pièces chargées de tout ce que la composition a de plus savant en dessein, en fugue, en imitation, en modulation et en harmonie. C'est surtout en préludant que les grands musiciens, exempts de cet extrême asservissement aux règles que l'oeil des critiques leur impose sur le papier, font briller ces transitions savantes qui ravissent les auditeurs. C'est là qu'il ne suffit pas d'être bon compositeur, ni de bien posséder son clavier, ni d'avoir la main bonne et bien exercée, mais qu'il faut encore abonder de ce feu de génie et de cet esprit inventif qui font trouver et traiter sur-le-champ les sujets les plus favorables à l'harmonie et les plus flatteurs à l'oreille. C'est par ce grand art de *préluder* que brillent en France les excellents organistes, tels que sont maintenant les sieurs Calvière et Daquin, surpassés toutefois l'un et l'autre par M. le prince d'Ardore, ambassadeur de Naples, lequel, pour la vivacité de l'invention de la force de l'exécution, efface les plus illustres artistes, et fait

Copyright Arvensa Editions

à Paris l'admiration des connaisseurs.

PRÉPARATION, *s. f.*
Acte de préparer la dissonance. (Voyez PRÉPARER)

PRÉPARER, *v. a.*
Préparer la dissonance, c'est la traiter dans l'harmonie de manière qu'à la faveur de ce qui précède elle soit moins dure à l'oreille qu'elle ne serait sans cette précaution : selon cette d finition toute dissonance veut être préparée. Mais lorsque pour *préparer* une dissonance, on exige que le son qui la forme ait fait *consonance* auparavant, alors il n'y a fondamentalement qu'une seule dissonance qui se *prépare*, savoir la septième : encore cette préparation n'est-elle point nécessaire dans l'accord sensible, parce qu'alors la dissonance étant caractéristique et dans l'accord et dans le mode, est suffisamment annoncée, que l'oreille s'y attend, la reconnaît, et ne se trompe ni sur l'accord ni sur son progrès naturel : mais lorsque la septième se fait entendre sur un son fondamental qui n'est pas essentiel au mode, on doit la *préparer*, pour prévenir toute équivoque, pour empêcher que l'oreille de l'écoutant ne s'égare ; et, comme cet accord de septième se renverse et se combine de plusieurs manières, de là naissent aussi diverses manières apparentes de *préparer*, qui, dans le fond, reviennent pourtant toujours à la même.

Il faut considérer trois choses dans la pratique des dissonances ; savoir, l'accord qui précède la dissonance, celui où elle se trouve, et celui qui la suit. La préparation ne regarde que les deux premiers ; pour le troisième, voyez SAUVER.

Quand on veut *préparer* régulièrement une dissonance, il faut choisir pour arriver à son accord une telle marche de basse-fondamentale, que le son qui forme la dissonance soit un prolongement dans le temps fort d'une *consonance* frappée sur le temps faible dans l'accord précédent ; c'est ce qu'on appelle syncoper. (Voyez SYNCOPE)

De cette préparation résulte deux avantages : savoir, 1. qu'il y a nécessairement liaison harmonique entre les deux accords, puisque la dissonance elle-même forme cette liaison ; et 2. que cette dissonance n'étant que le prolongement d'un son consonant devient beaucoup moins dure à l'oreille qu'elle ne le serait sur un son nouvellement frappé. Or c'est là tout ce qu'on cherche dans la préparation. (Voyez CADENCE

Copyright Arvensa Editions

DISSONANCE, HARMONIE)
On voit, par ce que je viens de dire, qu'il n'y a aucune partie destinée spécialement à *préparer* la dissonance que celle même qui la fait entendre : de sorte que si le dessus sonne la dissonance, c'est à lui de syncoper ; mais, si la dissonance est à la basse, il faut que la basse syncope. Quoiqu'il n'y ait rien là que de très simple, les maîtres de composition ont furieusement embrouillé tout cela.

Il y a des dissonances qui ne se *préparent* jamais, telle est la sixte-ajoutée ; d'autres qui se *préparent* fort rarement ; telle est la septième-diminuée.

PRESTO, *adv.*
Ce mot écrit à la tête d'un morceau de musique, indique le plus prompt et le plus animé des cinq principaux mouvements établis dans la musique italienne. *Presto* signifie *vite*. Quelquefois on marque un mouvement encore plus pressé par le superlatif *prestissimo*.

PRIMA INTENZIONE.
Mot technique italien, qui n'a point de correspondant en français, et qui n'en a pas besoin, puisque l'idée que ce mot exprime n'est pas connue dans la musique française. Un air, un morceau *di prima intenzione*, est celui qui s'est formé tout d'un coup tout entier et avec toutes ses parties dans l'esprit du compositeur, comme Pallas sortit tout armée du cerveau de Jupiter. Les morceaux *di prima intenzione* sont de ces rares coups de génie, dont toutes les idées sont si étroitement liées qu'elles n'en font pour ainsi dire qu'une seule, et n'ont pu se présenter à l'esprit l'une sans l'autre ; ils sont semblables à ces périodes de Cicéron, longues, mais éloquentes, dont le sens, suspendu pendant toute leur durée, n'est déterminé qu'au dernier mot, et qui, par conséquent, n'ont formé qu'une seule pensée dans l'esprit de l'auteur. Il y a dans les arts des inventions produites par de pareils efforts de génie, et sont tous les raisonnements, intimement unis l'un à l'autre, n'ont pu se faire successivement, mais se sont nécessairement offerts à l'esprit tout à la fois, puisque le premier, sans le dernier, n'aurait en aucun sens. Telle est, par exemple, l'invention de cette prodigieuse machine du métier à bas, qu'on peut regarder, dit le philosophe qui l'a décrite dans l'Encyclopédie, comme un seul et unique raisonnement dont la fabrication de l'ouvrage est la conclusion. Ces sortes d'opérations de

Copyright Arvensa Editions

l'entendement, qu'on explique à peine même par l'analyse, sont des prodiges pour la raison, et ne se conçoivent que par les génies capables de les produire ; l'effet en est toujours proportionné à l'effort de tête qu'ils ont coûté, et dans la musique, les morceaux *di prima intenzione* sont les seuls qui puissent causer ces extases, ces ravissements, ces élans de l'âme qui transportent les auditeurs hors d'eux-mêmes ; on les sent, on les devine à l'instant, les connaisseurs ne s'y trompent jamais. À la suite d'un de ces morceaux sublimes faites passer un de ces airs décousus, dont toutes les phrases ont été composées l'une après l'autre, ou ne se sont qu'une même phrase promenée en différents tons, et dont l'accompagnement n'est qu'un remplissage fait après coup ; avec quelque goût que ce dernier morceau soit composé, si le souvenir de l'autre vous laisse quelque attention à lui donner, ce ne sera que pour en être glacés, transis, impatientés. Après un air *di prima intenzione*, toute autre musique est sans effet.

PRISE : *Lepsis*.
Une des parties de l'ancienne mélopée. (Voyez MÉLOPÉE)

PROGRESSION, *s. f.*
Proportion continue prolongée au-delà de trois termes. (Voyez PROPORTION) Les suites d'intervalles égaux sont toutes en *progressions*, et c'est en identifiant les termes voisins de différentes *progressions* qu'on parvient à compléter l'échelle diatonique et chromatique au moyen du tempérament. (Voyez TEMPÉRAMENT)

PROLATION, *s. f.*
C'est dans nos anciennes musiques, une manière de déterminer la valeur des notes semi-brèves sur celle de la brève, ou des minimes sur celle de la semi-brève. Cette *prolation* se marquait après la clef, et quelquefois après le signe du mode, par un cercle ou un demi-cercle, ponctué ou non ponctué, selon les règles suivantes.

Considérant toujours la division sous-triple comme la plus excellente, ils divisaient la *prolation* en parfaite et imparfaite, et l'une et l'autre en majeure et mineure, de même que pour le mode.

La *prolation* parfaite était pour la mesure ternaire, et se marquait par un point dans le cercle, quand elle était majeure, c'est-à-dire, quand elle

Copyright Arvensa Editions

indiquait le rapport de la brève la semi-brève, ou par un point dans un demi-cercle, quand elle était mineure, c'est-à-dire, quand elle indiquait le rapport de la semi-brève à la minime.

La *prolation* imparfaite était pour la mesure binaire, et se marquait, comme le temps, par un simple cercle, quand elle était majeure, ou par un demi-cercle, quand elle était mineure ;

Depuis on ajouta quelques autres signes à la *prolation* parfaite ; outre le cercle et le demi-cercle on se servit du chiffre 3/1 pour exprimer la valeur de trois rondes ou semi-brèves, pour celle de la brève ou carrée ; et du chiffre 3/2 pour exprimer la valeur de trois minimes ou blanches, pour la ronde ou semi-brève.

Aujourd'hui toutes les *prolations* sont abolies ; la division sous-double l'emporté sur la sous-ternaire, et il faut avoir recours à des exceptions et à des signes particuliers pour exprimer le partage d'une note quelconque en trois autres notes égales. (Voyez VALEUR DES NOTES)

On lit dans le Dictionnaire de l'Académie que *prolation* signifie *roulement*. Je n'ai point lu ailleurs ni ouï dire que ce mot ait jamais eu ce sens-là.

PROLOGUE, *s. m.*

Sorte de petit opéra qui précède le grand, l'annonce, et lui sert d'introduction. Comme le sujet des *prologues* est ordinairement élevé, merveilleux, ampoulé, magnifique et plain de louanges, la musique en doit être brillante, harmonieuse, et plus imposante que tendre et pathétique. On ne doit point épuiser sur le *prologue* les grands mouvements qu'on veut exciter dans la pièce, et il faut que le musicien, sans être maussade et plat dans le début, sache pourtant s'y ménager de manière à se montrer encore intéressant et neuf dans le corps de l'ouvrage. Cette gradation n'est ni sentie ni rendue par la plupart des compositeurs ; mais elle est pourtant nécessaire quoique difficile. Le mieux serait de n'en avoir pas besoin, et de supprimer tout-à-fait les *prologues*, qui ne font guère qu'ennuyer et impatienter les spectateurs, ou nuire à l'intérêt de la pièce, en usant d'avance les moyens de plaire et d'intéresser. Aussi les opéras français sont-ils les seuls où l'on ait conservé des *prologues* ; encore ne les y souffre-t-on que parce qu'on n'ose murmurer contre les fadeurs dont ils sont pleins.

PROPORTION, *s. f.*

Copyright Arvensa Editions

Égalité entre deux rapports. Il y a quatre sortes de *proportions* ; savoir, la *proportion* arithmétique, la géométrique, l'harmonique et la contre-harmonique. Il faut avoir l'idée de ces diverses *proportions* pour entendre les calculs dont les auteurs ont chargé la théorie de la musique.

Soient quatre termes ou quantités *a b c d* ; si la différence du premier terme *a* au second *b* est égale à la différence du troisième *c* au quatrième *d*, ces quatre termes sont en *proportion* arithmétique : tels sont, par exemple, les nombres suivants, 2. 4 : 8. 10.

Que si, au lieu d'avoir égard à la différence, on compare ces termes par la manière de contenir ou d'être contenus ; si, par exemple, le premier *a* est au second *b* comme le troisième *c* est au quatrième *d*, la *proportion* est géométrique : telle est celle que forment ces quatre nombres 2 : 4 : : 8 : 16.

Dans le premier exemple, l'excès dont le premier terme 2 est surpassé par le second 4 est 2 ; et l'excès dont le troisième 8 est surpassé par le quatrième 10 est aussi 2. Ces quatre termes sont donc en *proportion* arithmétiques.

Dans le second exemple, le premier terme 2 est la moitié du second 4, et le troisième terme 8 est aussi la moitié du quatrième 16. Ces quatre termes sont donc en *proportion* géométrique.

Une *proportion*, soit arithmétique, soit géométrique, lorsque après avoir comparé le premier terme au second, l'on compare, non le troisième au quatrième, comme dans la *proportion* directe, mais à rebours le quatrième au troisième, et que les rapports ainsi pris se trouvent égaux. Ces quatre nombres 2,4 : 8,6, sont en *proportion* arithmétique réciproque ; et ces quatre 2 : 4 : : 6 : 3, sont en *proportion* géométrique réciproque.

Lorsque, dans une *proportion* directe, le second terme, ou le conséquent du premier rapport est égal au premier terme, ou à l'antécédent du second rapport, ces deux termes, étant égaux, sont pris pour le même, et ne s'écrivent qu'une fois au lieu de deux : ainsi, dans cette *proportion* arithmétique 2. 4 : 4. 6, au lieu d'écrire deux fois le nombre 4, on ne l'écrit qu'une fois, et la *proportion* se pose ainsi ÷ 2. 4. 6.

De même, dans cette *proportion* géométrique 2 : 4 : : 4 :8, au lieu d'écrire 4 deux fois, on ne l'écrit qu'une, de cette manière, ÷÷ 2 : 4 : 8.

Lorsque le conséquent du premier rapport sert ainsi d'antécédent au second rapport, et que la *proportion* se pose avec trois termes, cette *proportion* s'appelle continue, parce qu'il n'y a plus entre les deux rapports qui la forment l'interruption qui s'y trouve quand on la pose en quatre

Copyright Arvensa Editions

termes.

Ces trois termes ÷ 2. 4. 6, sont donc en *proportion* arithmétique continue ; et ces trois-ci, ÷÷ 2 : 4 : 8, sont en *proportion* géométrique continue.

Lorsqu'une *proportion* continue se prolonge, c'est-à-dire lorsqu'elle a plus de trois termes ou de deux rapports égaux, elle s'appelle *progression*.

Ainsi ces quatre termes 2, 4, 6, 8, forment une progression arithmétique, qu'on peut prolonger autant qu'on veut en ajoutant la différence au dernier terme.

Et ces quatre termes 2, 4, 8, 16, forment une *progression* géométrique, qu'on peut de même prolonger autant qu'on veut en doublant le dernier terme, ou en général, en le multipliant par le quotient du second terme divisé par le premier, lequel quotient s'appelle l'*exposant* du rapport ou de la progression.

Lorsque trois termes sont tels que le premier est au troisième comme la différence du premier au second est à la différence du second au troisième, ces trois termes forment une sorte de *proportion* appelée *harmonique* ; tels sont, par exemple, ces trois nombres 3, 4, 6 :car comme le premier 3 est la moitié du troisième 6, de même l'excès 1 du second sur le premier est la moitié de l'excès 2 du troisième sur le second.

Enfin, lorsque trois termes sont tels que la différence du premier au second est à la différence du second au troisième, ainsi que dans la *proportion* harmonique, mais au contraire comme le troisième est au premier ; alors ces trois termes forment entre eux une sorte de *proportion* appelée *proportion contre-harmonique*. Ainsi ces trois nombres 3, 5, 6, sont en *proportion* contre-harmonique.

L'expérience a fait connaître que les rapports de trois cordes sonnant ensemble l'accord parfait tierce majeure formaient entre elles la sorte de *proportion* qu'à cause de cela on a nommée harmonique : mais c'est là une pure propriété de nombres qui n'a nulle affinité avec les sons, ni avec leur effet sur l'organe auditif ; ainsi la *proportion* harmonique et la *proportion* contre-harmonique n'appartiennent pas plus à l'art que la *proportion* arithmétique, et la *proportion* géométrique, qui même y sont beaucoup plus utiles. Il faut toujours penser que les propriétés des quantités abstraites ne sont point des propriétés des sons, et ne pas chercher, à l'exemple des pythagoriciens, je ne sais quelles chimériques analogies entre choses de différente nature, qui n'ont entre elles que des rapports de

Copyright Arvensa Editions

convention.

PROPREMENT, *adv.*
Chanter ou jouer *proprement*, c'est exécuter la mélodie française avec les ornements qui lui conviennent. Cette mélodie n'étant rien par la seule force des sons, et n'ayant par elle-même aucun caractère, n'en prend un que par les tournures affectées qu'on lui donne en l'exécutant. Ces tournures, enseignées par les maîtres de *goût du chant*, font ce qu'on appelle les agréments du chant français. (Voyez AGRÉMENT)

PROPRETÉ, *s. f.*
Exécution du chant français avec les ornements qui lui sont propres, et qu'on appelle agréments de chant. (Voyez AGRÉMENT)

PROSLAMBANOMÉNOS.
C'était, dans la musique ancienne, le son le plus grave de tout le système, un ton au-dessous de l'hypate-hypaton.

Son nom signifie *surnuméraire*, acquise, ou ajoutée, parce que la corde qui rend ce son-là fut ajoutée au-dessous de tous les tétracordes pour achever le diapason ou l'octave avec la mèse et le diapason ou la double octave avec la nète-hyperboléon, qui était la corde la plus aiguë de tout le système. (Voyez SYSTÈME)

PROSODIAQUE, *adj.*
Le nome *prosodiaque* se chantait en l'honneur de Mars, et fut, dit-on, inventé par Olympus.

PROSODIE, *s. f.*
Sorte de nome pour les flûtes, et propre aux cantiques que l'on chantait chez les Grecs, à l'entrée des sacrifices. Plutarque attribue l'invention des *prosodies* à Clonas, de Tégée selon les Arcadiens, et de Thébes selon les Béotiens.

PROTÉSIS, *s. f.*
Pause d'un temps long dans la musique ancienne, à la différence du *lemme*, qui était la pause d'un temps bref.

Copyright Arvensa Editions

PSALMODIER, *v. n.*
C'est chez les catholiques chanter ou réciter les psaumes et l'office d'une manière particulière, qui tient le milieu entre le chant et la parole : c'est du chant, parce que la voix est soutenue ; c'est de la parole, parce qu'on garde presque toujours le même ton.

PYCNI, **PYCNOI**. (Voyez ÉPAIS)

PYTHAGORICIENS, *sub. masc. plur.*
Nom d'une des deux sectes dans lesquelles se divisaient les théoriciens dans la musique grecque : elle portait le nom de Pythagore, son chef, comme l'autre secte portait le nom d'Aristoxène. (Voyez ARISTOXÉNIENS)

Les *pythagoriciens* fixaient tous les intervalles tant consonants que dissonants par le calcul des rapports ; les aristoxéniens, au contraire, disaient s'en tenir au jugement de l'oreille. Mais au fond leur dispute n'était qu'une dispute de mots, et, sous des d nominations plus simples, les moitiés ou les quarts de ton des aristoxéniens, ou ne signifiaient rien, ou n'exigeaient pas de calculs moins composés que ceux des limma, des comma, des apotomes fixés par les *pythagoriciens* : en proposant, par exemple, de prendre la moitié d'un ton, que proposait un aristoxénien ? Rien sur quoi l'oreille pût porter un jugement fixe ; ou il ne savait ce qu'il voulait dire, ou il proposait de trouver une moyenne proportionnelle entre 8 et 9 : or cette moyenne proportionnelle est la racine carrée de 72, et cette racine carrée est un nombre irrationnel. Il n'y avait aucun autre moyen possible d'assigner cette moitié de ton que par la géométrie, et cette méthode géométrique n'était pas plus simple que les rapports de nombre à nombre calculés par les *pythagoriciens*. La simplicité des aristoxéniens n'était donc qu'apparente ; c'était une simplicité semblable à celle du système de M. de Boisgelou, dont il sera parlé ci-après. (Voyez INTERVALLE, SYSTÈME)

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
DICTIONNAIRE DE MUSIQUE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Q

QUADRUPLE-CROCHE, *s. f.*
Note de musique valant le quart d'une croche ou la moitié d'une double-croche. Il faut soixante-quatre *quadruples-croches* pour une mesure à quatre temps, mais on remplit rarement une mesure et même un temps de cette espèce de notes. (Voyez VALEUR DES NOTES)

La *quadruple-croche* est presque toujours liée avec d'autres notes de pareilles ou de différente valeur, et se figure ainsi ou ; elle tire son nom des quatre traits ou croches qu'elle porte.

QUANTITÉ.
Ce mot, en musique, de même qu'en prosodie, ne signifie pas le nombre des notes ou des syllabes, mais la durée relative qu'elles doivent avoir. La *quantité* produit le rythme, comme l'accent produit l'intonation : du rythme et de l'intonation résulte la mélodie. (Voyez MÉLODIE)

QUARRÉ, *adj.*
On appelait autrefois B quarré ou B dur, le signe qu'on appelle aujourd'hui *bécarre*. (Voyez B)

QUARRÉE, ou **BRÈVE**, *adj. pris substantivement.*
Sorte de note faite ainsi , et qui tire son nom de sa figure. Dans nos anciennes musiques, elle valait tantôt trois rondes ou semi-brèves, et tantôt deux, selon que la prolation était parfaite ou imparfaite. (Voyez PROLATION)
Maintenant la *quarrée* vaut toujours deux rondes, mais on l'emploie assez

Copyright Arvensa Editions

rarement.

QUART-DE-SOUPIR, *s. m.*
Valeur de silence qui, dans la musique italienne, se figure ainsi ; dans la française ainsi et qui marque, comme le porte son nom, la quatrième partie d'un soupir, c'est-à-dire l'équivalent d'une double-croche. (Voyez SOUPIR, VALEUR DES NOTES)

QUART-DE-TON, *s. m.*
Intervalle introduit dans le genre enharmonique par Aristoxène, et duquel la raison est sourde. (Voyez ÉCHELLE, ENHARMONIQUE, INTERVAL PYTHAGORICIENS)

Nous n'avons ni dans l'oreille ni dans les calculs harmoniques aucun principe qui nous puisse fournir l'intervalle exact d'un *quart-de-ton* ; et quand on considère quelles opérations géométriques sont nécessaires pour le déterminer sur le monocordes, on est bien tenté de soupçonner qu'on n'a peut-être jamais entonné et qu'on n'entonnera peut-être jamais de *quart-de ton* juste ni par la voix ni su aucun instrument.

Les musiciens appellent aussi *quart-de-ton* l'intervalle qui, de deux notes à un ton l'un de l'autre, se trouve entre le bémol de la supérieure et le dièse de l'inférieure ; intervalle que le tempérament fait évanouir, mais que le calcul peut déterminer.

Ce *quart-de-ton* de deux espèces ; savoir, l'enharmonique majeur, dans le rapport de 576 à 625, qui est le complément de deux demi-tons mineurs au *ton* majeur, et l'enharmonique mineur, dans la raison de 125 à 128, qui est le complément des deux mêmes demi-tons mineurs au *ton* mineur.

QUARTE, s. f.
La troisième des *consonances* dans l'ordre de leur génération. La *quarte* est une *consonance* parfaite ; son rapport est de 3 à 4 ; elle est composée de trois degrés diatoniques formés par quatre sons, d'où lui vient le nom de *quarte* ; son intervalle est de deux *tons* et demi, savoir, un *ton* majeur, un *ton* mineur, et un demi-ton majeur.

La *quarte* peut s'altérer de deux manières ; savoir, en diminuant son intervalle d'un demi-ton, et alors elle s'appelle *quarte-diminuée* ou *fausse-quarte* ; ou en augmentant d'un demi-ton ce même intervalle, et alors elle s'appelle *quarte-superflue* ou *triton*, parce que l'intervalle en est de trois

Copyright Arvensa Editions

tons pleins : il n'est que de deux *tons*, c'est-à-dire d'un *ton* et deux demi-tons dans la *quarte-diminuée* ; mais ce dernier intervalle est banni de l'harmonie, et pratiqué seulement dans le chant.

Il y a un accord qui porte le nom de *quarte*, ou *quarte* et *quinte* ; quelques-uns l'appellent accord de onzième : c'est celui où sous un accord de septième on suppose à la basse un cinquième son, une quinte au-dessous du fondamental ; car alors ce fondamental fait quinte, et sa septième fait onzième avec le son supposé. (Voyez SUPPOSITION)

Un autre accord s'appelle *quarte-superflue* ou *triton*. C'est un accord sensible dont la dissonance est portée à la basse ; car alors la note sensible fait triton sur cette dissonance. (Voyez ACCORD)

Deux *quartes* justes de suite sont permises en composition, même par mouvement semblable, pourvu qu'on y ajoute la sixte ; mais ce sont des passages dont on ne doit pas abuser, et que la basse-fondamentale n'autorise pas extrêmement.

QUARTER, *v. n.*
C'était, chez nos anciens musiciens, une manière de procéder dans le déchant ou contre-point plutôt par quartes que par quintes ; c'était ce qu'ils appelaient aussi par un mot latin, plus barbare encore que le français, *diatesseronare*.

QUATORZIÈME, *s. f.*
Réplique ou octave de la septième. Cet intervalle s'appelle *quatorzième*, parce qu'il faut former quatorze sons pour passer diatoniquement d'un de ses termes à l'autre.

QUATUOR, *s. m.*
C'est le nom qu'on donne aux morceaux de musiques vocale ou instrumentale qui sont à quatre parties récitantes. (Voyez PARTIES) Il n'y a point de vrais quatuor, ou ils ne valent rien. Il faut que dans un bon quatuor les parties soient presque toujours alternatives, parce que dans tout accord il n'y a que deux parties tout au plus qui fassent chant et que l'oreille puisse distinguer à la fois ; les deux autres ne sont qu'un pur remplissage, et l'on ne doit point mettre de remplissage dans un *quatuor*.

QUEUE, *s. f.*

Copyright Arvensa Editions

On distingue dans les notes la tête et la *queue*. La tête est le corps même de la note, la queue est ce trait perpendiculaire qui tient à la tête et qui monte ou descend indifféremment à travers la portée. Dans le plain-chant la plupart des notes n'ont pas de *queue* ; mais dans la musique il n'y a que la ronde qui n'en ait point. Autrefois la brève ou quarrée n'en avait pas non plus, mais les différentes positions de la *queue* servaient à distinguer les valeurs des autres notes, et surtout de la plique. (Voyez PLIQUE)

Aujourd'hui la *queue* ajoutée aux notes du plain-chant prolonge leur durée ; elle l'abrège, au contraire, dans la musique, puisqu'une blanche ne vaut que la moitié d'une ronde.

QUINQUE, *s. m.*
Nom qu'on donne aux morceaux de musique vocale ou instrumentale qui sont à cinq parties récitantes. Puisqu'il n'y a pas de vrai *quatuor*, à plus forte raison n'y a-t-il pas de véritable *quinque*. L'un et l'autre de ces mots, quoique passés de la langue latine dans la française, se prononcent comme en latin.

QUINTE, *s. f.*
La seconde des *consonances* dans l'ordre de leur génération. La *quinte* est une *consonance* parfaite. (Voyez CONSONNANCE) Son rapport est de 2 à 3 elle est composée de quatre degrés diatoniques, arrivant au cinquième son, d`où lui vient le nom de *quinte*. Son intervalle est de trois *tons* et demi ; savoir, deux *tons* majeurs, un *ton* mineur, et un demi-ton majeur.

La *quinte* peut s'altérer de deux manières, savoir, en diminuant son intervalle d'un demi-ton, et alors elle s'appelle *fausse-quinte*, et devrait s'appeler *quinte diminué ;* ou en augmentant d'un demi-ton le même intervalle, et alors elle s'appelle *quinte-superflue*. De sorte que la *quinte-superflue* a quatre *tons*, et la *fausse-quinte* trois seulement, comme le triton, dont elle ne diffère dans nos systèmes que par le nombre des degrés. (Voyez FAUSSE-QUINTE)

Il y a deux accords qui portent le nom de *quinte* ; savoir, l'accord de *quinte* et sixte, qu'on appelle aussi *grande-sixte* ou *sixte-ajoutée*, et l'accord de *quinte-superflue*.

Le premier de ces deux accords se considère en deux manières ; savoir, comme un reversement de l'accord de septième, la tierce de son fondamental étant portée au grave ; c'est l'accord de *grande-sixte* (Voyez

Copyright Arvensa Editions

SIXTE) ; ou bien comme un accord direct dont le son fondamental est au grave, et c'est alors l'accord de *sixte-ajoutée*. (Voyez DOUBLE-EMPLOI)
Le second se considère aussi de deux manières, l'une par les Français, l'autre par les Italiens. Dans l'harmonie française la *quinte-superflue* est l'accord dominante en mode mineur, au-dessous duquel on fait entendre la médiante qui fait *quinte-superflue* avec la note sensible. Dans l'harmonie italienne, la *quinte-superflue* ne se pratique que sur la tonique en mode mineur, lorsque, par accident, sa quinte est diésée, faisant alors tierce majeure sur la médiante, et par conséquent *quinte-superflue* sur la tonique. Le principe de cet accord, qui paraît sortir du mode, se trouvera dans l'exposition du système de M. Tartini. (Voyez SYSTÈME)

Il est défendu en composition de faire deux *quintes* de suite par mouvement semblable entre les mêmes parties ; cela choquerait l'oreille en formant une double modulation.

M. Rameau prétend rendre raison de cette règle par le défaut de liaison entre les accords : il se trompe. Premièrement on peut former ces deux *quintes* et conserver la liaison harmonique. Secondement, avec cette liaison, les deux *quintes* sont encore mauvaises. Troisièmement, il faudrait, par le même principe, étendre, comme autrefois, la règle aux tierces majeures ; ce qui n'est pas et ne doit pas être. Il n'appartient pas à nos hypothèses de contrarier le jugement de l'oreille, mais seulement d'en rendre raison.

Quinte-fausse, est une *quinte* réputée juste dans l'harmonie, mais qui, par la force de la modulation, se trouve affaiblie d'un demi-ton ; telle est ordinairement la quinte de l'accord de septième sur la seconde note du ton en mode mineur.

La *fausse-quinte* est une dissonance qu'il fait sauver ; mais la *quinte-fausse* peut passer pour *consonance* et être traitée comme telle quand on compose à quatre parties. (Voyez FAUSSE-QUINTE)

QUINTE, est aussi le nom qu'on donne en France à cette partie instrumentale de remplissage qu'en Italie on appelle *viola*. Le nom de cette partie a passé à l'instrument qui la joue.

QUINTER, *v. n.*
C'était, chez nos anciens musiciens, une manière de procéder dans le déchant ou contre-point plutôt par *quintes* que par quartes. C'est ce qu'ils

Copyright Arvensa Editions

appelaient aussi dans leur latin, *diapentissare*. Muris s'étend fort au long sur les règles convenables pour *quinter* ou quarter à propos.

QUINZIÈME, *s. f.*
Intervalle de deux octaves. (Voyez DOUBLE-OCTAVE)

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
DICTIONNAIRE DE MUSIQUE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

R

RANS-DES-VACHES.
Air célèbre parmi les Suisses, et que leurs jeunes bouviers jouent sur la cornemuse en gardant le bétail dans les montagnes. Voyez l'air noté, *Planche N*. Voyez aussi l'article MUSIQUE où il est fait mention des étranges effets de cet air.

RAVALEMENT.
Le clavier ou système à *ravalement* est celui, au lieu de se borner à quatre octaves, comme le clavier ordinaire, s'étend à cinq, ajoutant une quinte au-dessous de l'*ut* d'en-bas, une quarte au-dessus de l'*ut* d'en-haut, et embrassant ainsi cinq octaves entre deux *fa*. Le mot *ravalement* vient des facteurs d'orgue et de clavecin, et il n'y a guère que ces instruments sur lesquels on puisse embrasser cinq octaves. Les instruments aigus passent même rarement l'*ut* d'en-haut sans jouer faux, et l'accord des basses ne leur permet point de passer l'*ut* d'en-bas.

RE
Syllabe par laquelle on solfie la seconde note de la gamme. Cette note, au naturel, s'exprime par la lettre D. (Voyez D et GAMME)

RECHERCHE, *s. f.*
Espèce de prélude ou de fantaisie sur l'orgue ou sur le clavecin, dans laquelle le musicien affecte de rechercher et de rassembler les principaux traits d'harmonie et de chant qui viennent d'être exécutés, ou qui vont

Copyright Arvensa Editions

l'être dans un concert ; cela se fait ordinairement sur le champ, sans préparation, et demande par conséquent beaucoup d'habileté.

Les Italiens appellent encore *recherches*, ou *cadences*, ces *arbitrii* ou point d'orgue que le chanteur se donne la liberté de faire sur certaines notes de sa partie, suspendant la mesure, parcourant les diverses cordes du mode, et même en sortant quelquefois selon les idées de son génie et les routes de son gosier, tandis que tout l'accompagnement s'arrête jusqu'à ce qu'il lui plaise de finir.

RÉCIT, *s. m.*
Nom générique de tout ce qui se chante à voix seule. On dit, un *récit* de basse, un *récit* de haute-contre. Ce mot s'applique même en ce sens aux instruments. On dit un *récit* de violon, de flûte, de hautbois. En un mot *réciter* c'est chanter ou jouer seul une partie quelconque, par opposition au choeur et à la symphonie en général, où plusieurs chantent ou jouent la même partie à l'unisson.

On peut encore appeler *récit* la partie où règne le sujet principal, et sont toutes les autres ne sont que l'accompagnement. On a mis dans le Dictionnaire de l'Académie Française, les *récits ne sont point assujettis à la mesure comme les airs*. Un *récit* est souvent un air, et par conséquent mesuré. L'Académie aurait-elle confondu le *récit* avec le *récitatif* ?

RÉCITANT, *partic.*
Partie *récitante* est celle qui se chante par une seule voix, ou se joue par un seul instrument, par opposition aux parties de symphonie et de choeur qui sont exécutées à l'unisson par plusieurs concertants. (Voyez RÉCIT)

RÉCITATION, *s. f.*
Action de réciter la musique. (Voyez RÉCITER)

RÉCITATIF, *s. m.*
Discours récité d'un ton musical et harmonieux. C'est une manière de chant qui approche beaucoup de la parole, une déclamation en musique, dans laquelle le musicien doit imiter, autant qu'il est possible, les inflexions de voix du déclamateur. Ce chant est nommé *récitatif*, parce qu'il s'applique à la narration, au récit, et qu'on s'en sert dans le dialogue dramatique. On a mis dans le Dictionnaire de l'Académie que le *récitatif* doit être débité : il y

Copyright Arvensa Editions

a des *récitatifs* qui doivent être débités, d'autres qui doivent être soutenus.

La perfection du *récitatif* dépend beaucoup du caractère de la langue ; plus la langue est accentuée et mélodieuse, plus le *récitatif* est naturel, et approche du vrai discours : il n'est que l'accent noté dans une langue vraiment musicale ; mais dans une langue pesante, sourde et sans accent, le *récitatif* n'est que du chant, des cris, de la psalmodie ; on n'y reconnaît plus la parole. Ainsi le meilleur *récitatif* est celui où l'on chante le moins. Voilà, ce me semble, le seul vrai principe tiré de la nature de la chose sur lequel on doive se fonder pour juger du *récitatif*, et comparer celui d'une langue à celui d'une autre.

Chez les Grecs, toute la poésie était en *récitatif*, parce que, la langue étant mélodieuse, il suffisait d'y ajouter la cadence du mètre et la récitation soutenue, pour rendre cette récitation tout-à-fait musicale ; d'où vient que ceux qui versifiaient appelait cela *chanter*. Cet usage, passé ridiculement dans les autres langues, fait dire encore aux poètes, *je chante*, lorsqu'ils ne font aucune sorte de chant. Les Grecs pouvaient chanter en parlant ; mais chez nous il faut parler ou chanter ; on ne saurait faire à la fois l'un et l'autre. C'est cette distinction même qui nous a rendu le *récitatif* nécessaire. La musique domine trop dans nos airs, la poésie y est presque oubliée. Nos drames lyriques sont trop chantés pour pouvoir l'être toujours. Un opéra qui ne serait qu'une suite d'airs ennuierait presque autant qu'un seul air de la même étendue. Il faut couper et séparer les chants par de la parole ; mais il faut que cette parole soit modifiée par la musique. Les idées doivent chanter, mais la langue doit rester la même. Cette langue une fois donnée, en changer dans le cours d'une pièce, serait vouloir parler moitié français, moitié allemand. Le passage du discours au chant, et réciproquement, est trop disparate ; il choque à la fois l'oreille et la vraisemblance : deux interlocuteurs doivent parler ou chanter ; ils ne sauraient faire alternativement l'un et l'autre. Or le *récitatif* est le moyen d'union du chant et de la parole ; c'est lui qui sépare et distingue les airs, qui repose l'oreille étonnée de celui qui précède, et la dispose à goûter celui qui suit : enfin c'est à l'aide du *récitatif* que ce qui n'est que dialogue, récit, narration dans le drame, peut se rendre sans sortir de la langue donnée, et sans déplacer l'éloquence des airs.

On ne mesure point le *récitatif* en chantant. Cette mesure, qui caractérise les airs, gâterait la déclamation récitative. C'est l'accent, soit grammatical, soit oratoire, qui doit seul diriger la lenteur ou la rapidité des

Copyright Arvensa Editions

sons, de même que leur élévation ou leur abaissement. Le compositeur, en notant le *récitatif* sur quelque mesure déterminée, n'a en vue que de fixer la correspondance de la basse-continue et du chant, et d'indiquer à peu près comment on doit marquer la quantité des syllabes, cadencer et scander les vers. Les Italiens ne se servent jamais pour leur *récitatif* que de la mesure à quatre temps ; mais les Français entremêlent le leur de toutes sortes de mesures.

Ces derniers arment aussi la clef de toutes sortes de transpositions, tant pour le *récitatif* que pour les airs : ce que ne font pas les Italiens ; mais ils notent toujours le *récitatif* au naturel : la quantité de modulations dont ils le chargent, et la promptitude des transitions faisant que la transposition convenable à un ton ne l'est plus à ceux dans lesquels on passe, multiplierait trop les accidents sur les mêmes notes, et rendrait le *récitatif* presque impossible à suivre, et très difficile à noter.

En effet, c'est dans le *récitatif* qu'on doit faire usage des transitions harmoniques les plus recherchées, et des plus savantes modulations. Les airs n'offrant qu'un sentiment, qu'une image ; renfermés enfin dans quelque unité d'expression, ne permettent guère au compositeur de s'éloigner du ton principal ; et, s'il voulait moduler beaucoup dans un si court espace, il n'offrirait que des phrases étranglées, entassées, et qui n'auraient ni liaison, ni goût, ni chant. Défaut très ordinaire dans la musique française, et même dans l'allemande.

Mais dans le *récitatif*, où les expressions, les sentiments, les idées varient à chaque instant, on doit employer des modulations également variées, qui puissent représenter, par leurs contextures, les successions exprimées par le discours du récitant. Les inflexions de la voix parlante ne sont pas bornées aux intervalles musicaux ; elles sont infinies et impossibles à déterminer. Ne pouvant donc les fixer avec une certaine précision, le musicien, pour suivre la parole, doit au moins les imiter le plus qu'il est possible ; et afin de porter dans l'esprit des auditeurs l'idée des intervalles et des accents qu'il ne peut exprimer en notes, il a recours à des transitions qui les supposent : si, par exemple, l'intervalle du demi-ton majeur au mineur lui est nécessaire, il ne le notera pas, il ne saurait ; mais il vous en donnera l'idée à l'aide d'un passage enharmonique. Une marche de basse suffit souvent pour changer toutes les idées, et donner au *récitatif* l'accent et l'inflexion que l'auteur ne peut exécuter.

Au reste, comme il importe que l'auditeur soit attentif au *récitatif*, et

Copyright Arvensa Editions

non pas à la basse, qui doit faire son effet sans être écoutée, il suit de là que la basse doit rester sur la même note autant qu'il est possible ; car c'est au moment qu'elle change de note et frappe une autre corde qu'elle se fait écouter. Ces moments, étant rares et bien choisis, n'usent point les grands effets ; ils distraient moins fréquemment le spectateur, et le laissent plus aisément dans la persuasion qu'il n'entend que parler, quoique l'harmonie agisse continuellement sur son oreille. Rien ne marque un plus mauvais *récitatif* que ces basses perpétuellement sautillantes, qui courent de croche en croche après la succession harmonique, et font, sous la mélodie de la voix, une autre manière de mélodie fort plate et fort ennuyeuse. Le compositeur doit savoir prolonger et varier ses accords sur la même note de basse, et n'en changer qu'au moment où l'inflexion du *récitatif*, devenant plus vive, reçoit plus d'effet par ce changement de basse, et empêche l'auditeur et le remarquer.

Le *récitatif* ne doit servir qu'à lier la contexture du drame, à séparer et faire valoir les airs, à prévenir l'étourdissement que donnerait la continuité du grand bruit ; mais, quelque éloquent que soit le dialogue, quelque énergique et savant que puisse être le *récitatif*, il ne doit durer qu'autant qu'il est nécessaire à son objet, parce que ce n'est point dans le *récitatif* qu'agit le charme de la musique, et que ce n'est cependant que pour déployer ce charme qu'est institué l'opéra. Or c'est en ceci qu'est le tort des Italiens, qui, par l'extrême longueur de leurs scènes, abusent du *récitatif*. Quelque beau qu'il soit en lui-même, il ennuie, parce qu'il dure trop, et que ce n'est pas pour entendre du *récitatif* que l'on va à l'opéra. Démosthène parlant tout le jour ennuierait à la fin ; mais il ne s'ensuivrait pas de là que Démosthène fût un orateur ennuyeux. Ceux qui disent que les Italiens eux-mêmes trouvent leur *récitatif* mauvais, le disent bien gratuitement, puisqu'au contraire il n'y a point de partie dans la musique dont les connaisseurs fassent tant de cas et sur laquelle ils soient aussi difficiles. Il suffit même d'exceller dans cette seule partie, fût-on médiocre dans toutes les autres, pour s'élever chez eux au rang des plus illustres artistes, et le célèbre Porpora ne s'est immortalisé que par là.

J'ajoute que, quoiqu'on ne cherche pas communément dans le *récitatif* la même énergie d'expression que dans les airs, elle s'y trouve pourtant quelquefois ; et quand elle s'y trouve, elle y fait plus d'effet que dans les airs mêmes. Il y a peu de bons opéras où quelque grand morceau de *récitatif* n'excite l'admiration des connaisseurs, et l'intérêt dans tout le

Copyright Arvensa Editions

spectacle ; l'effet de ces morceaux montre assez que le défaut qu'on impute au genre n'est que la manière de la traiter.

M. Tartini rapporte avoir entendu, en 1714, à l'opéra d'Ancône, un morceau de *récitatif* d'une seule ligne, et sans autre accompagnement que la basse, faire un effet prodigieux, non seulement sur les professeurs de l'art, mais sur tous les spectateurs. « C'était, dit-il au commencement du troisième acte. À chaque représentation un silence profond dans tout le spectacle annonçait les approches de ce terrible morceau ; on voyait les visages pâlir, on se sentait frissonner, et l'on se regardait l'un l'autre avec une sorte d'effroi : car ce n'étaient ni des pleurs, ni des plaintes ; c'était un certain sentiment de rigueur âpre et dédaigneuse qui troublait l'âme, serrait le cœur, et glaçait le sang. » Il faut transcrire le passage original : ces effets sont si peu connus sur nos théâtres que notre langue est peu exercée à les exprimer.

« L'anno quatordecimo del secolo présente, nel dramma che si rapresentava in Ancona, v'era su'l principio dell' atto terzo una riga di recitativo non accompagnato da altri stromenti che dal basso ; per cui, tanto in noi professori, quanto negli ascoltanti, si destava una tale e tanta comozione di animo, che tutti si guardavano in faccia l'un l'altro, per la evidente mutazione di colore che si faceva in ciascheduno di noi. L'effetto non era di pianto (mi ricordo benissimo che le parole erano di sdegno), ma di un certo rigore e freddo nel sangue, che di fatto turbava l'animo. Tredeci volte si recitô il dramma, e sempre segui l'effetto stesso universalmente ; di che era segno palpabile il sommo previo silenzio, con cui l'uditorio tutto si apparecchiava a goderne l'effetto. »

RÉCITATIF ACCOMPAGNÉest celui auquel, outre la basse-continue, on ajoute un accompagnement de violons. Cet accompagnement, qui ne peut guère être syllabique, vu la rapidité du débit, est ordinairement formé de longues notes soutenues sur des mesures entières ; et l'on écrit pour cela sur toutes les parties de symphonie le mot *sostenuto*, principalement à la basse, qui, sans cela, ne frapperait que des coups secs et détachés à chaque changement de note, comme dans le *récitatif* ordinaire ; au lieu qu'il faut alors filer et soutenir les sons selon toute la valeur des notes. Quand l'accompagnement est mesuré, cela force de mesurer aussi le *récitatif*, lequel alors suit et accompagne en quelque sorte l'accompagnement.

Copyright Arvensa Editions

RÉCITATIF MESURÉ.

Ces deux mots sont contradictoires. Tout *récitatif* où l'on sent quelque autre mesure que celle des vers n'est plus du *récitatif*. Mais souvent un *récitatif* ordinaire se change tout d'un coup en chant, et prend de la mesure et de la mélodie ; ce qui se marque en écrivant sur les parties *a tempo* ou *a battuta*. Ce contraste, ce changement bien ménagé produit des effets surprenants. Dans le cours d'un *récitatif* débité, une réflexion tendre et plaintive prend l'accent musical et se développe à l'instant par les plus douces inflexions du chant ; puis, coupée de la même manière par quelque autres réflexion vive et impétueuse, elle s'interrompt brusquement pour reprendre à l'instant tout le débit de la parole. Ces morceaux courts et mesurés, accompagnés pour l'ordinaire, de flûtes et de cors de chasse, ne sont pas rares dans les grands *récitatifs* italiens.

On mesure encore le *récitatif*, lorsque l'accompagnement dont on le charge, étant chantant et mesuré lui-même, oblige le *récitant* d'y conformer son débit. C'est moins alors un *récitatif mesuré* que, comme je l'ai dit plus haut, un *récitatif* accompagnant l'accompagnement.

RÉCITATIF OBLIGÉ.

C'est celui qui, entremêlé de ritournelles et de traits de symphonie, *oblige* pour ainsi dire le récitant et l'orchestre l'un envers l'autre, en sorte qu'ils doivent être attentifs et s'attendre mutuellement. Ces passages alternatifs de récitatif et de mélodie revêtue de tout l'éclat de l'orchestre sont ce qu'il y a de plus touchant, de plus ravissant, de plus énergique dans toute la musique moderne. L'acteur agité, transporté d'une passion qui ne lui permet pas de tout dire, s'interrompt, s'arrête, fait des réticences, durant lesquelles l'orchestre parle pour lui, et ces silences ainsi remplis affectent infiniment plus l'auditeur que si l'acteur disait lui-même tout ce que la musique fait entendre. Jusqu'ici la musique française n'a su faire aucun usage du *récitatif obligé.* L'on a tâché d'en donner quelque idée dans une scène du *Devin du Village*, et il paraît que le public a trouvé qu'une situation vive ainsi traitée en devenait plus intéressante. Que ne ferait point le *récitatif obligé* dans des scènes grandes et pathétiques, si l'on en peut tirer ce parti dans un genre rustique et badin ?

RÉCITER, *v.a.et n.*

Copyright Arvensa Editions

C'est chanter ou jouer seul dans une musique, c'est exécuter un récit. (Voyez RÉCIT)

RÉCLAME, *s. f.*
C'est dans le plain-chant la partie du répons que l'on reprend après le verset. (Voyez RÉPONS)

REDOUBLÉ, *adj.*
On appelle *intervalle redoublé* tout intervalle simple porté à son octave. Ainsi la treizième, composée d'une sixte et de l'octave, est une *sixte redoublée* ; et la quinzième, qui est une octave ajoutée à l'octave, est une octave *redoublée*. Quand, au lieu d'une octave, on en ajoute deux, l'intervalle est triplé ; quadruplé, quand on ajoute trois octaves.

Tout intervalle dont le nom passe sept en nombre, est tout au moins *redoublé.* Pour trouver le simple d'un intervalle *redoublé* quelconque, rejetez sept autant de fois que vous le pourrez, du nom de cet intervalle, et le reste sera le nom de l'intervalle simple : de treize rejetez sept, il reste six ; ainsi la treizième est une sixte *redoublée*. De quinze ôtez deux fois sept ou quatorze, il reste un : ainsi la quinzième est un unisson triplé, ou une octave *redoublée*.

Réciproquement, pour *redoubler* un intervalle simple quelconque, ajoutez-y sept, et vous aurez le nom du même intervalle *redoublé.* Pour tripler un intervalle simple, ajoutez-y quatorze, etc. (Voyez INTERVALLE)

RÉDUCTION, *s. f.*
Suite de notes descendant diatoniquement. Ce terme, non plus que son opposé, *déduction*, n'est guère en usage que dans le plain-chant.

REFRAIN.
Terminaison de tous les couplets d'une chanson par les mêmes paroles et par le même chant, qui se dit ordinairement deux fois.

RÈGLE DE L'OCTAVE.
Formule harmonique publiée la première fois par le sieur Delaire en 1700, laquelle détermine, sur la marche diatonique de la basse, l'accord convenable à chaque degré du ton, tant en mode majeur qu'en mode mineur, et tant en montant qu'en descendant.

Copyright Arvensa Editions

On trouve, *Pl. L, fig. 6*, cette formule chiffrée sur l'octave du mode majeur, et *fig. 7*, sur l'octave du mode mineur.

Pourvu que le ton soit bien déterminé, on ne se trompera pas en accompagnement sur cette *règle*, tant que l'auteur sera resté dans l'harmonie simple et naturelle que comporte le mode. S'il sort de cette simplicité par des accords par supposition ou d'autres licences, c'est lui d'en avertir par des chiffres convenables ; ce qu'il doit faire aussi à chaque changement de ton : mais tout ce qui n'est point chiffré doit s'accompagner selon la *règle de l'octave*, et cette *règle* doit s'étudier sur la basse-fondamentale pour en bien comprendre le sens.

Il est cependant fâcheux qu'une formule destinée à la pratique des *règles* élémentaires de l'harmonie contienne une faute contre ces mêmes *règles* ; c'est apprendre de bonne heure aux commençants à transgresser les lois qu'on leur donne. Cette faute est dans l'accompagnement de la sixième note, dont l'accord, chiffré d'un 6, pèche contre les règles, car il ne s'y trouve aucune liaison, et la basse-fondamentale descend diatoniquement d'un accord parfait sur un autre accord parfait ; licence trop grande pour pouvoir faire *règle*.

On pourrait faire qu'il y eût liaison et ajoutant une septième à l'accord parfait de la dominante ; mais alors cette septième, devenue octave sur la note suivante, ne serait point sauvée, et la basse-fondamentale, descendant diatoniquement sur un accord parfait, après un accord de septième, ferait une marche entièrement intolérable.

On pourrait aussi donner à cette septième note l'accord de petite-sixte, dont la quarte ferait liaison ; mais ce serait fondamentalement un accord de septième avec une tierce mineure, où la dissonance ne serait pas préparée ; ce qui est encore contre les *règles*. (Voyez PRÉPARER)

On pourrait chiffrer sixte-quarte sur cette sixième note, et ce serait alors l'accord parfait de la seconde ; mais je doute que les musiciens approuvassent un renversement aussi mal entendu que celui-là ; renversement que l'oreille n'adopte point, et sur un accord qui éloigne trop l'idée de la modulation principale.

On pourrait changer l'accord de la dominante en lui donnant la sixte-quarte au lieu de la septième, et alors la sixte simple irait très bien sur la sixième note qui suit ; mais la sixte-quarte irait très mal sur la dominante, à moins qu'elle n'y fût suivie de l'accord parfait ou de la septième ; ce qui ramènerait la difficulté. Une *règle* qui sert non seulement dans la pratique,

Copyright Arvensa Editions

mais de modèle pour la pratique, ne doit point se tirer de ces combinaisons théoriques rejetées par l'oreille ; et chaque note, surtout la dominante, y doit porter son accord propre, lorsqu'elle peut en avoir un.

Je tiens donc pour une chose certaine que nos *règles* sont mauvaises, ou que l'accord de sixte, dont on accompagne la sixième note en montant, est une faute qu'on doit corriger ; et que pour accompagner régulièrement cette note comme il convient dans une formule, il n'y a qu'un seul accord à lui donner, savoir celui de septième, non une septième fondamentale, qui, ne pouvant dans cette marche se sauver que d'une autre septième, serait une faute, mais une septième renversée d'un accord de sixte-ajoutée sur la tonique. Il est clair que l'accord de la tonique est le seul qu'on puisse insérer régulièrement entre l'accord parfait ou de septième sur la dominante, et le même accord sur la note sensible qui suit immédiatement. Je souhaite que les gens de l'art trouvent cette correction bonne ; je suis sûr au moins qu'ils la trouveront régulière.

RÉGLER LE PAPIER.
C'est marquer sur un papier blanc les portées pour y noter la musique. (Voyez PAPIER RÉGLÉ)

RÉGLEUR, *s. m.*
Ouvrier qui fait profession de régler les papiers de musique. (Voyez COPISTE)

RÉGLURE, *s. f.*
Manière dont est réglé le papier. *Cette réglure est trop noire. Il y a plaisir de noter sur une réglure bien nette.* (Voyez PAPIER RÉGLÉ)

RELATION, *s. f.*
Rapport qu'ont entre eux les deux sons qui forment un intervalle, considéré par le genre de cet intervalle. La relation est juste quand l'intervalle est juste, majeur ou mineur ; elle est fausse quand il est superflu ou diminué. (Voyez INTERVALLE)

Parmi les *fausses relations* on ne considère comme telles dans l'harmonie que celles dont les deux sons ne peuvent entrer dans le même mode. Ainsi le triton, qui dans la mélodie est une *fausse relation*, n'en est une dans l'harmonie que lorsqu'un des deux sons qui le forment est une

Copyright Arvensa Editions

corde étrangère au mode. La quarte diminuée, quoique bannie de l'harmonie, n'est pas toujours une *fausse relation*. Les octaves diminuée et superflue, tant non seulement des intervalles bannis de l'harmonie, mais impraticables dans le même mode, sont toujours de *fausses relations*. Il en est de même des tierces et des sixtes diminuée et superflue, quoique la dernière soit admise aujourd'hui.

Autrefois les *fausses relations* étaient toutes défendues. À présent elles sont presque toutes permises dans la mélodie, mais non dans l'harmonie. On peut pourtant les y faire entendre, pourvu qu'un des deux sons qui forment la *fausse relation* ne soit admis que comme note de goût, et non comme partie constitutive de l'accord.

On appelle encore *relation enharmonique*, entre deux cordes qui sont à un ton d'intervalle, le rapport qui se trouve entre le dièse de l'inférieure et le bémol de la supérieure : c'est par le tempérament, la même touche sur l'orgue et sur le clavecin ; mais en rigueur ce n'est pas le même son, et il y a entre eux un intervalle chromatique. (Voyez ENHARMONIQUE)

REMISSE, *adj.*
Les sons *remisses* sont ceux qui ont peu de force, ceux qui étant fort graves, ne peuvent être rendus que par des cordes extrêmement lâches, ni entendus que de fort près. *Remisse* est l'opposé d'*intense*, et il y a cette différence entre *remisse* et *bas* ou *faible*, de même qu'entre *intense* et *haut* o u *fort*, que *bas* et *haut* se disent de la sensation que le son porte à l'oreille, au lieu qu'*intense* et *remisse* se rapportent plutôt à la cause qui le produit.

RENFORCER, *v. a. pris en sens neutre.*
C'est passer du *doux* au *fort*, ou du *fort* au très *fort*, non tout d'un coup, mais par une gradation continue en renflant en augmentant les sons, soit sur une tenue, soit sur une suite de notes, jusqu'à ce qu'ayant atteint celle qui sert de terme au *renforcé,* l'on reprenne ensuite le jeu ordinaire. Les Italiens indiquent le *renforcé* dans leur musique par le mot *crescendo*, ou par le mot *rinforzando* indifféremment.

RENTRÉE, *s. f.*
Retour du sujet, surtout après quelques pauses de silence, dans une fugue, une imitation, ou dans quelque autre dessein.

Copyright Arvensa Editions

RENVERSÉ.
En fait d'intervalle, *renversé* est opposé à *direct*. (Voyez DIRECT) Et en fai d'accords, il est opposé à *fondamental*. (Voyez FONDAMENTAL)

RENVERSEMENT, *s. m.*
Changement d'ordre dans les sons qui composent les accords, et dans les parties qui composent l'harmonie ; ce qui se fait en substituant à la basse, par des octaves, les sons qui doivent être au-dessus, ou aux extrémités ceux qui doivent occuper le milieu, et réciproquement.

Il est certain que dans tout accord il y a un ordre fondamental et naturel, qui est celui de la génération de l'accord même : mais les circonstances d'une succession, le goût, l'expression, le beau chant, la variété, le rapprochement de l'harmonie, obligent souvent le compositeur de changer cet ordre en renversant les accords, et par conséquent la disposition des parties.

Comme trois choses peuvent être ordonnées en six manières, et quatre choses en vingt-quatre manières, il semble d'abord qu'un accord parfait devrait être susceptible de six *renversements*, et un accord dissonant de vingt-quatre ; puisque celui-ci est composé de quatre sons, l'autre de trois, et que le *renversement* ne consiste qu'en des transpositions d'octaves. Mais il faut observer que dans l'harmonie on ne compte point pour des *renversements* toutes les dispositions différentes des sons supérieurs tant que le même son demeure au grave : ainsi ces deux ordres de l'accord parfait *ut mi sol*, et *ut sol mi*, ne sont pris que pour un même *renversement*, et ne portent qu'un même nom, ce qui réduit à trois tous les *renversements* de l'accord parfait, et à quatre tous ceux de l'accord dissonant, c'est-à-dire, à autant de *renversements* qu'il entre de différents sons dans l'accord ; car les répliques des mêmes sons ne sont ici comptées pour rien.

Toutes les fois donc que la basse-fondamentale se fait entendre dans la partie la plus grave, ou, si la basse-fondamentale est retranchée, toutes les fois que l'ordre naturel est gardé dans les accords, l'harmonie est directe. Dès que cet ordre est changé, ou que les sons fondamentaux, sans être au grave, se font entendre dans quelque autre partie, l'harmonie est *renversée*. *Renversement* de l'accord quand le son fondamental est transposé ; *renversement* de l'harmonie quand le dessus ou quelque autre

Copyright Arvensa Editions

partie marche comme devrait faire la basse.

Partout où un accord direct sera bien placé, ses *renversements* seront bien placés aussi quant à l'harmonie : ainsi à chaque note de basse-fondamentale on est maître de disposer l'accord à sa volonté, et par conséquent de faire à tout moment des *renversements* différents, pourvu qu'on ne change point la succession régulière et fondamentale, que les dissonances soient toujours préparées et sauvées par les parties qui les font entendre, que la note sensible monte toujours, et qu'on évite les fausses relations trop dures dans une même partie. Voilà la clef de ces différences mystérieuses que mettent les compositeurs entre les accords où le dessus syncope, et ceux où la basse doit syncoper ; comme, par exemple, entre la neuvième et la seconde : c'est que dans les premiers l'accord est direct et la dissonance dans le dessus ; dans les autres, l'accord est *renversé,* et la dissonance est à la basse.

À l'égard des accords par supposition, il faut plus de précautions pour les *renverser*. Comme le son qu'on ajoute à la basse est entièrement étranger à l'harmonie, souvent il n'y est souffert qu'à cause de son grand éloignement des autres sons, qui rend la dissonance moins dure : que si ce son ajouté vient à être transposé dans les parties supérieures, comme il l'est quelquefois ; si cette transposition n'est faite avec beaucoup d'art, elle y peut produire un très mauvais effet ; et jamais cela ne saurait se pratiquer heureusement sans retrancher quelque autre son de l'accord. Voyez au mot *ACCORD* les cas est le choix de ces retranchements.

L'intelligence parfaite du *renversement* ne dépend que de l'étude et de l'art : le choix est autre chose ; il faut de l'oreille et du goût, il y faut l'expérience des effets divers ; et quoique le choix du *renversement* soit indifférent pour le fond de l'harmonie, il ne l'est pas pour l'effet et l'expression. Il est certain que la basse-fondamentale est faite pour soutenir l'harmonie et régner au-dessous d'elle. Toutes les fois donc qu'on change l'ordre et qu'on *renverse* l'harmonie, on doit avoir de bonnes raisons pour cela ; sans quoi l'on tombera dans le défaut de nos musiques récentes, où les dessus chantent quelquefois comme des dessus, où tout est confus, *renversé,* mal ordonné, sans autre raison que de pervertir l'ordre établi et de gâter l'harmonie.

Sur l'orgue et le clavecin les divers *renversements* d'un accord, autant qu'une seule main peut les faire, s'appellent *faces*. (Voyez FACE)

Copyright Arvensa Editions

RENVOI, *s. m.*
Signe figuré à volonté, placée communément au-dessus de la portée, lequel correspondant à un autre signe semblable, marque qu'il faut, d'où est le second, retourner où est le premier, et de là suivre jusqu'à ce qu'on trouve le point final. (Voyez POINT)

RÉPERCUSSION, *s. f.*
Répétition fréquente des mêmes sons. C'est ce qui arrive dans toute modulation bien déterminée, où les cordes essentielles du mode, celles qui composent la tirade harmonique, doivent être rebattues plus souvent qu'aucune des autres. Entre les trois cordes de cette tirade, les deux extrêmes, c'est-à-dire la finale et la dominante, qui sont proprement la répercussion du ton, doivent être plus souvent rebattues que celle du milieu, qui n'est que la répercussion du mode. (Voyez TON et MODE)

RÉPÉTITION, *s. f.*
Essai que l'on fait en particulier d'une pièce de musique que l'on veut exécuter en public. Les *répétitions* sont nécessaires pour s'assurer que les copies sont exactes, pour que les acteurs puissent prévoir leurs parties, pour qu'ils se concertent et s'accordent bien ensemble, pour qu'ils saisissent l'esprit de l'ouvrage, et rendent fidèlement ce qu'ils ont à exprimer. Les *répétitions* servent au compositeur même pour juger de l'effet de sa pièce, et faire les changements dont elle peut avoir besoin.

RÉPLIQUE, *s. f.*
Ce terme en musique signifie la même chose qu'*octave*. (Voyez OCTAVE) Quelquefois en composition l'on appelle aussi *réplique* l'unisson de la même note dans deux parties différentes. Il y a nécessairement des *répliques* à chaque accord dans toute musique à plus de quatre parties. (Voyez UNISSON)

RÉPONS, *s. m.*
Espèce d'antienne redoublée qu'on chante dans l'Église romaine après les leçons de matines ou les capitules, et qui fait en manière de rondeau par une reprise appelée *réclame*.

Le chant du *répons* doit être plus orné que celui d'une antienne ordinaire, sans sortir pourtant d'une mélodie mâle et grave, ni de celle

Copyright Arvensa Editions

qu'exige le mode qu'on a choisi. Il n'est cependant pas nécessaire que le verset d'un *répons* se termine par la note finale du mode ; il suffit que cette finale termine le *répons* même.

RÉPONSE, *s. f.*
C'est, dans une fugue, la rentrée du sujet par une autre partie, après que la première l'a fait entendre ; mais c'est surtout, dans une contre-fugue, la rentrée du sujet renversé de celui qu'on vient d'entendre. (Voyez FUGUE CONTRE-FUGUE)

REPOS, *s. m.*
C'est la terminaison de la phrase, sur laquelle terminaison le chant se repose plus ou moins parfaitement. Le *repos* ne peut s'établir que par une cadence pleine : si la cadence est évitée, il ne peut y avoir de vrai *repos* ; car il est impossible à l'oreille de se reposer sur une dissonance. On voit par là qu'il y a précisément autant d'espèces de *repos* que de sortes de cadences pleines ;(voyez CADENCE) et ces différents *repos* produisent dans la musique l'effet de la ponctuation dans le discours.

Quelques-uns confondent mal à propos les *repos* avec les silences, quoique ces choses soient fort différentes. (Voyez SILENCE)

REPRISE, *s. f.*
Toute partie d'un air, laquelle se répète deux fois, sans être écrite deux fois, s'appelle *reprise*. C'est en ce sens qu'on dit que la première *reprise* d'une ouverture est grave, et la seconde gaie. Quelquefois aussi l'on n'entend par *reprise* que la seconde partie d'un air. On dit ainsi que la *reprise* du joli menuet de Dardanus ne vaut rien du tout. Enfin *reprise* est encore chacune des parties d'un rondeau, qui souvent en a trois, et quelquefois davantage, dont on ne répète que la première.

Dans la note on appelle *reprise* un signe qui marque que l'on doit répéter la partie de l'air qui précède ; ce qui évite la peine de la noter deux fois. En ce sens on distingue deux *reprises*, la grande et la petite. La grande *reprise* se figure à l'italienne par une double barre perpendiculaire avec deux points en dehors de chaque côté, ou à la française, par deux barres perpendiculaires un peu plus écartées, qui traversent toute la portée, et entre lesquelles on insère un point dans chaque espace : mais cette seconde manière s'abolit peu à peu ; car ne pouvant imiter tout-à-fait la

Copyright Arvensa Editions

musique italienne, nous en prenons du moins les mots et les signes ; comme ces jeunes gens qui croient prendre le style de M. de Voltaire en suivant son orthographe.

Cette *reprise*, ainsi ponctuée à droite et à gauche, marque ordinairement qu'il faut recommencer deux fois, tant la partie qui précède que celle qui suit ; c'est pourquoi on la trouve ordinairement vers le milieu des passe-pieds, menuets, gavottes, etc.

Lorsque la *reprise* a seulement des points à sa gauche, c'est pour la répétition de ce qui précède, et lorsqu'elle a des points à sa droite, c'est pour la répétition de ce qui suit. Il serait du moins à souhaiter que cette convention, adoptée par quelques-uns, fût tout-à-fait établie ; car elle me paraît fort commode. Voyez (Planche L, figure 8) la figure de ces différentes *reprises*.

La petite *reprise* est, lorsque après une grande *reprise* on recommence encore quelques-unes des dernières mesures avant de finir. Il n'y a point de signes particuliers pour la petite *reprise*, mais on se sert ordinairement de quelque signe de renvoi figuré au-dessus de la portée. (Voyez RENVOI)

Il faut observer que ceux qui notent correctement ont toujours soin que la dernière note d'une *reprise* se rapporte exactement, pour la mesure, et à celle qui commence la même *reprise*, et à celle qui commence la *reprise* qui suit, quand il y en une. Que si le rapport de ces notes ne remplit pas exactement la mesure, après la note qui termine une *reprise*, on ajoute deux ou trois notes de ce qui doit être commencé, jusqu'à ce qu'on ait suffisamment indiqué comment il faut remplir la mesure. Or, comme à la fin d'une première partie on a premièrement la première partie à reprendre, puis la seconde partie à commencer, et que cela ne se fait pas toujours dans des temps ou parties de temps semblables, on est souvent obligé de noter deux fois la finale de la première *reprise* ; l'une avant le signe de *reprise* avec les premières notes de la première partie, l'autre après le même signe pour commencer la seconde partie ; alors on trace un demi-cercle ou chapeau depuis cette première finale jusqu'à sa répétition, pour marquer qu'à la seconde fois il faut passer comme nul tout ce qui est compris sous le demi-cercle. Il m'est impossible de rendre cette explication plus courte, plus claire, ni plus exacte ; mais la figure 9 de la Planche L suffira pour la faire entendre parfaitement.

RÉSONNANCE, *s. f.*

Copyright Arvensa Editions

Prolongement ou réflexion du son, soit par les vibrations continuées des cordes d'un instrument, soit par les parois d'un corps sonore, soit par la collision de l'air renfermé dans un instrument à vent. (Voyez SON, MUSIQUE, INSTRUMENT)
Les voûtes elliptiques et paraboliques résonnent, c'est-à-dire réfléchissent le son. (Voyez ÉCHO)

Selon M. Dodard, le nez, la bouche, ni ses parties, comme le palais, la langue, les dents, les lèvres, ne contribuent en rien au ton de la voix ; mais leur effet est bien grand pour la *résonnance*. (Voyez VOIX) Un exemple bier sensible de cela se tire d'un instrument d'acier appelé trompe de Béarn ou guimbarde ; lequel, si on le tient avec les doigts et qu'on frappe sur la languette, ne rendra aucun son ; mais si le tenant entre les dents, on frappe de même, il rendra un son qu'on varie en serrant plus ou moins, et qu'on entend d'assez loin, surtout dans le bas.

Dans les instruments à cordes, tels que le clavecin, le violon, le violoncelle, le son vient uniquement de la corde ; mais la *résonnance* dépend de la caisse de l'instrument.

RESSERRER L'HARMONIE. :
C'est rapprocher les parties les unes des autres dans les moindres intervalles qu'il est possible. Ainsi pour resserrer cet accord *ut sol mi*, qui comprend une dixième, il faut reverser ainsi *ut mi sol*, et alors il ne comprend qu'une quinte. (Voyez ACCORD, RENVERSEMENT)

RESTER, *v. n.*
Rester sur une syllabe, c'est la prolonger plus que n'exige la prosodie, comme on fait sous les roulades, et *rester* sur une note, c'est y faire une tenue, ou la prolonger jusqu'à ce que le sentiment de la mesure soit oublié.

RYTHME, *s. m.*
C'est, dans sa définition la plus générale, la proportion qu'ont entre elles les parties d'un même tout. C'est, en musique, la différence du mouvement qui résulte de la vitesse ou de la lenteur, de la longueur ou de la brièveté des temps.

Aristide Quintilien divise le *rythme* en trois espèces : savoir, le *rythme* des corps immobiles, lequel résulte de la juste proportion de leurs parties,

Copyright Arvensa Editions

comme dans une statue bien faite ; le *rythme* du mouvement local, comme dans la danse, la démarche bien composée, les attitudes des pantomimes ; et le *rythme* des mouvements de la voix ou de la durée relative des sons, dans une telle proportion, que, soit qu'on frappe toujours la même corde, soit qu'on varie les sons du grave à l'aigu, l'on fasse toujours résulter de leur succession des effets agréables par la durée et la quantité. Cette dernière espèce de *rythme* est la seule dont j'ai à parler ici.

Le *rythme* applique à la voix peut encore s'entendre de la parole ou du chant. Dans le premier sens, c'est du *rythme* que naissent le nombre et l'harmonie dans l'éloquence, la mesure et la cadence dans la poésie : dans le second, le *rythme* s'applique proprement à la valeur des notes, et s'appelle aujourd'hui *mesure*. (Voyez MESURE) C'est encore à cette seconde acception que doit se borner ce que j'ai à dire ici sur le *rythme* des anciens.

Comme les syllabes de la langue grecque avaient une quantité et des valeurs plus sensibles, plus déterminées, que celles de notre langue, et que les vers qu'on chantait étaient composés d'un certain nombre de pieds que formaient ces syllabes, longues ou brèves, différemment combinées, le *rythme* du chant suivait régulièrement la marche de ces pieds, et n'en était proprement que l'expression : il se divisait, ainsi qu'eux, en deux temps, l'un frappé, l'autre levé ; l'on en comptait trois genres, même quatre, et plus, selon les divers rapports de ces *temps* ; ces genres étaient l'*égal*, qu'ils appelaient aussi dactylique, où le *rythme* étaient divisé en deux temps égaux ; le *double*, trochaïque ou ïambique, dans lequel la durée de l'un des deux temps était double de celle de l'autre ; le *sesquialtère*, qu'ils appelaient aussi *péonique*, dont la durée de l'un des deux temps était à celle de l'autre en rapport de 3 à 2 ; et enfin l'*épitrite*, moins usité, où le rapport des deux temps était de 3 à 4.

Les temps de ces *rythmes* étaient susceptibles de plus ou moins de lenteur, par un plus grand ou moindre nombre de syllabes ou de notes longues ou brèves, selon le mouvement ; et dans ce sens un temps pouvait recevoir jusqu'à huit degrés différents de mouvement par le nombre des syllabes qui le composaient ; mais les deux temps conservaient toujours entre eux le rapport déterminé par le genre du *rythme*.

Outre cela le mouvement et la marche des syllabes, et par conséquent des temps et du *rythme* qui en résultait était susceptible d'accélération et de ralentissement, à la volonté du poète, selon l'expression des paroles et le caractère des passions qu'il fallait exprimer. Ainsi de ces deux moyens

Copyright Arvensa Editions

combinés naissaient des foules de modifications possibles dans le mouvement d'un même *rythme*, qui n'avaient d'autres bornes que celles au-deçà ou au-delà desquelles l'oreille n'est plus à portée d'apercevoir les proportions.

Le *rythme*, par rapport aux pieds qui entraient dans la poésie, se partageaient en trois autres genres. Le *simple*, qui n'admettait qu'une sorte de pieds ; le *composé,* qui résultait de deux ou plusieurs espèces de pieds ; et le mixte, qui pouvait se résoudre en deux ou plusieurs *rythmes* égaux ou inégaux, selon les diverses combinaisons dont il était susceptible.

Une autre source de variété dans le *rythme* était la différence des marches ou successions de ce même *rythme*, selon l'entrelacement des différents vers. Le *rythme* pouvait être toujours uniforme, c'est-à-dire se battre à deux temps toujours égaux, comme dans les vers hexamètres, pentamètre, adoniens, anapestiques, etc. ; ou toujours inégaux, comme dans les vers purs ïambiques ; ou diversifié, c'est-à-dire mêlé de pieds égaux et d'inégaux, comme dans les scazons, les choriambiques, etc. Mais dans tous ces cas les *rythmes*, même semblables ou égaux, pouvaient, comme je l'ai dit, être fort différents en vitesse selon la nature des pieds ; ainsi de deux *rythmes* de même genre, résultants l'un de deux spondées, l'autre de deux pyriques, le premier aurait été double de l'autre en durée.

Les silences se trouvaient aussi dans le *rythme* ancien, non pas, à la vérité, comme les nôtres, pour faire taire seulement quelqu'une des parties, ou pour donner certains caractères au chant, mais seulement pour remplir la mesure de ces vers appelés catalectiques, qui manquaient d'une syllabe : ainsi le silence ne pouvait jamais se trouver qu'à la fin du vers, pour suppléer à cette syllabe.

À l'égard des tenues, ils les connaissaient sans doute, puisqu'ils avaient un mot pour les exprimer ; la pratique ne devait cependant être fort rare parmi eux ; du moins cela peut-il s'insérer de la nature de leur *rythme*, qui n'était que l'expression de la mesure et de l'harmonie des vers. Il ne paraît pas non plus qu'ils pratiquassent les roulades, les syncopes, ni les points, à moins que les instruments ne fissent quelque chose de semblables en accompagnant la voix ; de quoi nous n'avons nul indice.

Vossius dans son livre de *poëmatum Cantu, et viribus rhythmi*, relève beaucoup le *rythme* ancien, et il lui attribue toute la force de l'ancienne musique. Il dit qu'un *rythme* détaché comme le nôtre, qui ne représente aucune image des choses, ne peut avoir aucun effet, et que les anciens

Copyright Arvensa Editions

nombres poétiques n'avaient été inventés que pour cette fin que nous négligeons. Il ajoute que le langage et la poésie modernes sont peu propres pour la musique, et que nous n'aurons jamais de bonne musique vocale jusqu'à ce que nous fassions des vers favorables pour le chant ; c'est-à-dire jusqu'à ce que nous réformions notre langage, et que nous lui donnions, à l'exemple des anciens, la quantité et les pieds mesurés, en proscrivant pour jamais l'invention barbare de la rime.

Nos vers, dit-il, sont précisément comme s'ils n'avaient qu'un seul pied ; de sorte que nous n'avons dans notre poésie aucun *rythme* véritable, et qu'en fabricant nos vers nous ne pensons qu'à y faire entrer un certain nombre de syllabes, sans presque nous embarrasser de quelle nature elles sont. Ce n'est sûrement pas là de l'étoffe pour la musique.

Le *rythme* est une partie essentielle de la musique, et surtout de l'imitative ; sans lui la mélodie n'est rien, et par lui-même il est quelque chose, comme on le sent par l'effet des tambours. Mais d'où vient l'impression que font sur nous la mesure et la cadence ? quel est le principe par lequel ces retours, tantôt égaux et tantôt variés, affectent nos âmes, et peuvent y porter le sentiment des passions ? Demandez-le au métaphysicien : tout ce que nous pouvons dire ici est que, comme la mélodie tire son caractère des accents de la langue, le *rythme* tire le sien du caractère de la prosodie, et alors il agit comme image de la parole : à quoi nous ajouterons que certaines passions ont dans la nature un caractère rythmique aussi bien qu'un caractère mélodieux, absolu, et indépendant de la langue ; comme la tristesse, qui marche par temps égaux et lents, de même que par tons remisses et bas ; la joie, par temps sautillants et vifs, de même que par tons aigus et intenses : d'où je présume qu'on pourrait observer dans toutes les autres passions un caractère propre, mais plus difficile à saisir, à cause que la plupart de ces autres passions, étant composées, participent plus ou moins tant des précédentes que l'une de l'autre.

RYTHMIQUE, *s. f.*
Partie de l'art musical qui enseignait à pratiquer les règles du mouvement et du *rythme* selon les lois de la rythmopée.

La *rythmique*, pour le dire un peu plus en détail, consistait à savoir choisir entre les trois modes établis par la rythmopée le plus propre au caractère dont il s'agissait, connaître et posséder à fond toutes les sortes

Copyright Arvensa Editions

de rythmes, à discerner et employer les plus convenables en chaque occasion, à les entrelacer de la manière à la fois la plus expressive et la plus agréable, et enfin à distinguer l'*arsis* et la *thésis* par la marche la plus sensible et la mieux cadencée.

RYTHMOPÉE, ῥυθμοποία *s. f.*
Partie de la science musicale qui prescrivait à l'art rythmique les lois du rythme et de tout ce qui lui appartient. (Voyez RYTHME) La*rythmopée* était à la rythmique ce qu'était la mélopée à la mélodie.

La *rythmopée* avait pour objet le mouvement ou le temps dont elle marquait la mesure, les divisions, l'ordre et le mélange, soit pour émouvoir les passions, soit pour les changer, soit pour les calmer. Elle renfermait aussi la science des mouvements muets, appelés *orchesis*, et en général de tous les mouvements réguliers. Mais elle se rapportait principalement à la poésie, parce qu'alors la poésie réglait seule les mouvements de la musique, et qu'il n'y avait point de musique purement instrumentale qui eût un rythme indépendant.

On sait que la *rythmopée* se partageait en trois modes ou tropes principaux, l'un bas et serré, un autre élevé et grand, et le moyen paisible et tranquille ; mais du reste les anciens ne nous ont laissé que des préceptes fort généraux sur cette partie de leur musique, et ce qu'ils en ont dit se rapporte toujours aux vers ou aux paroles destinées pour le chant.

RIGAUDON, *s. m.*
Sorte de danse dont l'air se bat à deux temps, d'un mouvement gai, et se divise ordinairement en deux reprises phrasées de quatre en quatre mesures, et commençant par la dernière note du second temps.

On trouve *rigodon* dans le *Dictionnaire de l'académie ;* mais cette orthographe n'est pas usitée. J'ai ouï dire à un maître à danser que le nom de cette danse venait de celui de l'inventeur, lequel s'appelait *Rigaud*.

RIPPIENO*, s. m.*
Mot italien qui se trouve assez fréquemment dans les musiques d'Église, et qui équivaut au mot *choeur* ou *tous*.

RITOURNELLE, *s. f.*
Trait de symphonie qui s'emploie en manière de prélude à la tête d'un air,

Copyright Arvensa Editions

dont ordinairement il annonce le chant, ou à la fin, pour imiter et assurer la fin du même chant, ou dans le milieu, pour reposer la voix, pour renforcer l'expression, ou simplement pour embellir la pièce.

Dans les recueils ou partitions de vieille musique italienne, les *ritournelles* sont souvent désignées par les mots *si suona*, qui signifient que l'instrument qui accompagne doit répéter ce que la voix a chanté.

Ritournelle vient de l'italien *ritornello*, et signifie *petit retour*. Aujourd'hui que la symphonie a pris un caractère plus brillant, et presque indépendant de la vocale, on ne s'en tient plus guère à de simples répétitions : aussi le mot *ritournelle* a-t-il vieilli.

ROLLE, *s. m.*
Le papier séparé qui contient la musique que doit exécuter un concertant, et qui s'appelle *partie* dans un concert, s'appelle *rolle* à l'opéra. Ainsi l'on doit distribuer une *partie* à chaque musicien, et un *rolle* à chaque acteur.

ROMANCE, *s. f.*
Air sur lequel on chante un petit poème du même nom, divisé par couplets, duquel le sujet est pour l'ordinaire quelque histoire amoureuse, et souvent tragique. Comme la *romance* doit être écrite d'un style simple, touchant, et d'un goût un peu antique, l'air doit répondre au caractère des paroles ; point d'ornement, rien de maniéré, une mélodie douce, naturelle, champêtre, et qui produise son effet par elle-même, indépendamment de la manière de la chanter. Il n'est pas nécessaire que le chant soit piquant, il suffit qu'il soit naïf, qu'il n'offusque point la parole, qu'il la fasse bien entendre, et qu'il n'exige pas une grande étendue de voix. Une *romance* bien faite, n'ayant rien de saillant, n'affecte pas d'abord ; mais chaque couplet ajoute quelque chose à l'effet des précédents, l'intérêt augmente insensiblement, et quelquefois on se trouve attendri jusqu'aux larmes, sans pouvoir dire où est le charme qui a produit cet effet. C'est une expérience certaine que tout accompagnement d'instrument affaiblit cette impression ; il ne faut, pour le chant de la *romance*, qu'une voix juste, nette, qui prononce bien, et qui chante simplement.

ROMANESQUE, *s. f.*
Air à danser. (Voyez GAILLARDE)

Copyright Arvensa Editions

RONDE, *adj. pris subst.*
Note blanche et ronde, sans queue, laquelle vaut une mesure entière à quatre temps, c'est-à-dire deux blanches ou quatre noires. La *ronde* est de toutes les notes restées en usage celle qui a le plus de valeur. Autrefois, au contraire, elle était celle qui en avait le moins, et elle s'appelait semi-brève. (Voyez SEMI-BRÈVE et VALEUR DES NOTES)

RONDE DE TABLE.
Sorte de chanson à boire, et pour l'ordinaire mêlée de galanterie, composée de divers couplets qu'on chante à table chacun à son tour, et sur lesquels tous les convives font chorus en reprenant le refrain.

RONDEAU, *s. m.*
Sorte d'air à deux ou plusieurs reprises, et dont la forme est telle qu'après avoir fini la seconde reprise on reprend la première ; et ainsi de suite, revenant toujours et finissant par cette même première reprise par laquelle on a commencé. Pour cela, on doit tellement conduire la modulation, que la fin de la première reprise convienne au commencement de toutes les autres, et que la fin de toutes les autres convienne au commencement de la première.

Les grands airs italiens et toutes nos ariettes sont en *rondeau*, de même que la plus grande partie des pièces de clavecin françaises.

Les routines sont des magasins de contre-sens pour ceux qui lui suivent sans réflexion. Telle est pour les musiciens celle des *rondeaux*. Il faut bien du discernement pour faire un choix de paroles qui leur soient propres. Il est ridicule de mettre en *rondeau* une pensée complète, divisée en deux membres, en reprenant la première incise et finissant par là. Il est ridicule de mettre en *rondeau* une comparaison dont l'application ne se fait que dans le second membre, en reprenant le premier et finissant par là. Enfin il est ridicule de mettre en *rondeau* une pensée générale limitée par une exception relative à l'état de celui qui parle, en sorte qu'oubliant derechef l'exception qui se rapporte à lui, il finisse en reprenant la pensée générale.

Mais toutes les fois qu'un sentiment exprimé dans le premier membre, amène une réflexion qui le renforce et l'appuie dans le second ; toutes les fois qu'une description de l'état de celui qui parle, emplissant le premier membre, éclaircit une comparaison dans le second ; toutes les fois qu'une affirmation dans le premier membre contient sa preuve et sa confirmation

Copyright Arvensa Editions

dans le second ; toutes les fois enfin que le premier membre contient la proportion de faire une chose, et le second la raison de la proposition, dans ces divers cas et dans les semblables, le *rondeau* est toujours bien placé.

ROULADE, *s. f.*
Passage dans le chant de plusieurs notes sur une même syllabe.

La *roulade* n'est qu'une imitation de la mélodie dans les occasions où, soit pour les grâces du chant, soit pour la vérité de l'image, soir pour la force de l'expression, il est à propos de suspendre le discours et de prolonger la mélodie ; mais il faut de plus que la syllabe soit longue, que la voix en soit éclatante et propre à laisser au gosier la facilité d'entonner nettement et légèrement les notes de la *roulade* sans fatiguer l'organe du chanteur, ni par conséquent l'oreille des écoutants.

Les voyelles les plus favorables pour faire sortir la voix sont les *a* ; ensuite les *o*, les *è* ouverts : l'*i* et l'*u* sont peu sonores ; encore moins les diphtongues. Quant aux voyelles nasales, on n'y doit jamais faire de *roulades*. La langue italienne, pleine d'*o* et d'*a*, est beaucoup plus propre pour les inflexions de voix que n'est la française ; aussi les musiciens italiens ne les épargnent-ils pas. Au contraire, les Français, obligés de composer presque toute leur musique syllabique, à cause des voyelles peu favorables, sont contraints de donner aux notes une marche lente et posée, ou de faire heurter les consonnes en faisant courir les syllabes ; ce qui rend nécessairement le chant languissant ou dur. Je ne vois pas comment la musique française pourrait jamais surmonter cet inconvénient.

C'est un préjugé populaire de penser qu'une *roulade* soit toujours hors de place dans un chant triste et pathétique. Au contraire, quand le coeur est le plus vivement ému, la voix trouve plus aisément des accents que l'esprit ne peut trouver des paroles, et de là vient l'usage des interjections dans toutes les langues. (Voyez NEUME)

Ce n'est pas une moindre erreur de croire qu'une *roulade* est toujours bien placée sur une syllabe ou dans un mot qui la comporte, sans considérer si la situation du chanteur, si le sentiment qu'il doit prouver la comporte aussi.

La *roulade* est une invention de la musique moderne. Il ne paraît pas que les anciens en aient fait aucun usage, ni jamais battu plus de deux notes sur la même syllabe. Cette différence est un effet de celle des deux

Copyright Arvensa Editions

musiques, dont l'une était asservie à la langue, et dont l'autre lui donne la loi.

ROULEMENT, *s. m. (*Voyez ROULADE)

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
DICTIONNAIRE DE MUSIQUE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

S

S. Cette lettre écrite seule dans la partie récitante d'un concerto signifie *solo*, et alors elle est alternative avec T, qui signifie *tutti*.

SARABANDE, *s. f.*
Air d'une danse grave, portant le même nom, laquelle paraît nous être venue d'Espagne, et se dansait autrefois avec des castagnettes. Cette danse n'est plus en usage, si ce n'est dans quelques vieux opéras français. L'air de la sarabande est à trois temps lents.

SAUT, *s. m.*
Tout passage d'un son à un autre par degré disjoints est un *saut*. Il y a *saut régulier* qui se fait toujours sur un intervalle consonant, et *saut irrégulier*, qui se fait sur un intervalle dissonant. Cette distinction vient de ce que toutes les dissonances, excepté la seconde, qui n'est pas un *saut*, sont plus difficiles à entonner que les *consonances*. Observation nécessaire dans la mélodie pour composer des chants faciles et agréables.

SAUTER, *v. n.*
On fait *sauter* le ton, lorsque, donnant trop de vent dans une flûte, ou dans un tuyau d'un instrument à vent, on force l'air à se diviser et à faire résonner, au lieu du ton plein de la flûte ou du tuyau, quelqu'un seulement de ses harmoniques. Quand le *saut* est d'une octave entière, cela s'appelle *octavier*. (Voyez OCTAVIER) Il est clair que, pour varier les sons de la trompette et du cor de chasse, il faut nécessairement *sauter*, et

Copyright Arvensa Editions

ce n'est encore qu'en *sautant* qu'on fait des octaves sur la flûte.

SAUVER, *v. a.*
Sauver une dissonance, c'est la résoudre selon les règles, sur une *consonance* de l'accord suivant. Il y a sur cela une marche prescrite et à la basse-fondamentale de l'accord dissonant et à la partie qui forme la dissonance.

Il n'y a aucune manière de *sauver* qui ne dérive d'un acte de cadence ; c'est donc par l'espèce de la cadence qu'on veut faire qu'est déterminé le mouvement de la basse-fondamentale. (Voyez CADENCE) A l'égard de la partie qui forme la dissonance, elle ne doit ni rester en place, ni marcher par degrés disjoints, mais elle doit monter ou descendre diatoniquement selon la nature de la dissonance. Les maîtres disent que les dissonances majeures doivent monter, et les mineures descendre ; ce qui n'est pas sans exception, puisque, dans certaines cordes d'harmonie, une septième, bien que majeure, ne doit pas monter, mais descendre, si ce n'est dans l'accord appelé fort incorrectement accord de septième superflue. Il vaut donc mieux dire que la septième, et toute dissonance qui en dérive, doit descendre ; et que la sixte ajoutée, et toute dissonance qui en dérive, doit monter. C'est là une règle vraiment générale et sans aucune exception. Il en est de même de la loi de *sauver* la dissonance. Il y a des dissonances qu'on ne peut préparer ; mais il n'y en a aucune qu'on ne doive *sauver*.

À l'égard de la note sensible appelée improprement dissonance majeure, si elle doit monter, c'est moins par la règle de *sauver* la dissonance, que par celle de la marche diatonique, et de préférer le plus court chemin ; et en effet il y a des cas, comme celui de la cadence interrompue, où cette note sensible ne monte point.

Dans les accords par supposition, un même accord fournit souvent deux dissonances, comme la septième et la neuvième et la quarte, etc. Alors ces dissonances ont dû se préparer et doivent se *sauver* toutes deux : c'est qu'il faut avoir égard à tout ce qui dissone, non seulement sur la basse-fondamentale, mais aussi sur la basse-continue.

SCÈNE, *s. f.*
On distingue en musique lyrique la *scène* du monologue, en ce qu'il n'y a qu'un seul acteur dans le monologue, et qu'il y a dans la *scène* au moins deux interlocuteurs. Par conséquent dans le monologue le caractère du

Copyright Arvensa Editions

chant doit être un, du moins quant à la personne ; mais dans les *scènes* le chant doit avoir autant de caractères différents qu'il y a d'interlocuteurs. En effet comme en parlant chacun garde toujours la même voix, le même accent, le même timbre, et communément le même style dans toutes les choses qu'il dit ; chaque acteur, dans les diverses passions qu'il exprime, doit toujours garder un caractère qui lui soit propre, et qui le distingue d'un autre acteur. La douleur d'un vieillard n'a pas le même ton que celle d'un jeune homme ; la colère d'une femme a d'autres accents que celle d'un guerrier ; un barbare ne dira point *je vous aime*, comme un galant de profession. Il faut donc rendre dans les *scènes* non seulement le caractère de la passion qu'on veut peindre, mais celui de la personne qu'on fait parler. Ce caractère s'indique en partie par la sorte de voix qu'on approprie à chaque rôle ; car le tour de chant d'une haute-contre est différent de celui d'une basse-taille ; on met plus de gravité dans les chants de bas-dessus, et plus de légèreté dans ceux des voix plus aiguës. Mais, outre ces différences, l'habile compositeur en trouve d'individuelles qui caractérisent ses personnages ; en sorte qu'on connaîtra bientôt à l'accent particulier du récitatif et du chant si c'est Mandane ou Emire, si c'est Olinte ou Alceste qu'on entend. Je conviens qu'il n'y a que les hommes de génie qui sentent et marquent ces différences ; mais je dis cependant que ce n'est qu'en les observant et d'autres semblables qu'on parvient à produire l'illusion.

SCHISMA, *s. m.*
Petit intervalle qui vaut la moitié du comma, et dont par conséquent la raison est sourde, puisque pour l'exprimer en nombres il faudrait trouver une moyenne proportionnelle entre 80 et 81.

SCHOENION.
Sorte de nome pour les flûtes dans l'ancienne musique des Grecs.

SCHOLIE ou **SCOLIE**, *s. f.*
Sorte de chansons chez les anciens Grecs, dont les caractères étaient extrêmement diversifiés selon les sujets et les personnes. (Voyez CHANSON)

SECONDE, *adj. pris substantiv.*
Intervalle d'un degré conjoint. Ainsi les marches diatoniques se font toutes

Copyright Arvensa Editions

sur des intervalles de *seconde*.

Il y a quatre sortes de *secondes*. La première, appelée seconde diminuée, se fait sur un ton majeur, dont la note inférieure est rapprochée par un dièse, et la supérieure par un bémol. Tel est, par exemple, l'intervalle du *re* bémol à l'*ut* dièse. Le rapport de cette *seconde* est de 375 à 384. Mais elle n'est d'aucun usage si ce n'est dans le genre enharmonique ; encore l'intervalle s'y trouve-t-il nul en vertu du tempérament. À l'égard de l'intervalle d'une note à son dièse, que Brossard appelle *seconde diminuée*, ce n'est pas une *seconde*, c'est un unisson altéré.

La deuxième, qu'on appelle *seconde-mineure*, est constituée par le demi-ton majeur ; comme du *si* à l'*ut* ou du *mi* au *fa*. Son rapport est de 15 à 16.

La troisième est la seconde majeure, laquelle forme l'intervalle d'un *ton*. Comme ce *ton* peut être majeur ou mineur, le rapport de cette seconde est de 8 à 9 dans le premier cas, et de 9 à 10 dans le second : mais cette différence s'évanouit dans notre musique.

Enfin la quatrième est la *seconde superflue*, composée d'un ton majeur et d'un demi-ton mineur, comme du *fa* au *sol* dièse : son rapport est de 64 à 75.

Il y a dans l'harmonie deux accords qui portent le nom de *seconde*. Le premier s'appelle simplement accord de *seconde* ; c'est un accord de septième renversé, dont la dissonance est la basse, d'où il s'ensuit bien clairement qu'il faut que la basse syncope pour la préparer. (Voyez PRÉPARER) Quand l'accord de septième est dominant, c'est-à-dire quand la tierce est majeure, l'accord de *seconde* s'appelle accord de triton, et la syncope n'est pas nécessaire, parce que la préparation ne l'est pas.

L'autre s'appelle accord de *seconde-superflue* ; c'est un accord renversé de celui de septième diminuée, dont la septième elle-même est portée à la basse. Cet accord est également bon avec ou sans syncope. (Voyez SYNCOPE)

SEMI.

Mot emprunté du latin et qui signifie *demi*. On s'en sert en musique au lieu d u *hemi* des Grecs, pour composer très barbarement plusieurs mots techniques, moitié grecs et moitié latins.

Ce mot au-devant du nom grec de quelque intervalle que ce soit, signifie toujours une diminution, non pas de la moitié de cet intervalle, mais

Copyright Arvensa Editions

seulement d'un *demi-ton* mineur ; ainsi *semi-diton* est la tierce mineure, *semi-diapente* est la fausse-quinte, *semi-diatessaron* la quarte diminuée, etc.

SEMI-BRÈVE, *s. f.*
C'est, dans nos anciennes musiques, une valeur de note ou une mesure de temps, qui comprend l'espace de deux minimes ou blanches, c'est-à-dire la moitié d'une brève. La *semi-brève* s'appelle maintenant ronde, parce qu'elle a cette figure, mais autrefois elle était en losange.

Anciennement la *semi-brève* se divisait en majeure et mineure. La majeure vaut deux tiers de la brève parfaite, et la mineure vaut l'autre tiers de la même brève : ainsi la *semi-brève* majeure en contient deux mineures.

La *semi-brève*, avant qu'on eût inventé la minime, étant la note de moindre valeur, ne se subdivisait plus. Cette indivisibilité, disait-on, est en quelque manière indiquée par sa figure en losange, terminée en-haut, en-bas et des deux côtés par des points. Or, Muris prouve, par l'autorité d'Aristote et d'Euclide, que le point est indivisible ; d'où il conclut que la *semi-brève* enfermée entre quatre points est indivisible comme eux.

SEMI-TON[66], *s. m.*
C'est le moindre de tous les intervalles admis dans la musique moderne : il vaut à peu près la moitié d'un *ton*.

Il y a plusieurs espèces de *demi-tons*. On en peut distinguer deux dans la pratique ; le *demi-ton* majeur et le *demi-ton* mineur. Trois autres sont connus dans les calculs harmoniques ; savoir, le *demi-ton* maxime, le minime et le moyen.

Le *demi-ton* majeur est la différence de la tierce majeure à la quarte, comme *mi fa*. Son rapport est de 15 à 16, et il forme le plus petit de tous les intervalles diatoniques.
Le demi-ton mineur est la différence de la tierce majeure à la tierce mineure ; il se marque sur le même degré par un dièse ou par un bémol, il ne forme qu'un intervalle chromatique, et son rapport est de 24 à 25.

Quoiqu'on mette de la différence entre ces deux *demi-tons* par la manière de les noter, il n'y en a pourtant aucune sur l'orgue et le clavecin, et le *demi-ton* est tantôt majeur et tantôt mineur, tantôt diatonique et tantôt chromatique, selon le mode où l'on est. Cependant on appelle, dans

Copyright Arvensa Editions

la pratique, *demi-tons* mineurs, ceux qui se marquant par bémol ou par dièse, ne changent point le degré, et *demi-tons* majeurs ceux qui forment un intervalle de seconde.
Quant aux trois autres *demi-tons* admis seulement dans la théorie, le *demi-ton* maxime est la différence du *ton* majeur au *demi-ton* mineur, et son rapport est de 25 à 27. Le *demi-ton* moyen est la différence du *demi-ton* majeur au *ton* majeur, et son rapport est de 128 à 135. Enfin le *demi-ton* minime est la différence du *demi-ton* maxime au *demi-ton* moyen, et son rapport est de 125 à 128.

De tous ces intervalles il n'y a que le *demi-ton* majeur qui, en qualité de seconde, soit quelquefois admis dans l'harmonie.

SEMI-TONIQUE, *adj.*
Échelle *demi-tonique* ou *chromatique*. (Voyez ÉCHELLE)

SENSIBILITÉ, *s. f.*
Disposition de l'âme qui inspire au compositeur les idées vives dont il a besoin, à l'exécutant la vive expression de ces mêmes idées, et à l'auditeur la vive impression des beautés et des défauts de la musique qu'on lui fait entendre. (Voyez GOUT)

SENSIBLE, adj. :
Accord sensible est celui qu'on appelle autrement *accord dominant*. (Voyez ACCORD) Il se pratique uniquement sur la dominante du ton ; de là lu vient le non d'*accord dominant*, et il porte toujours la note *sensible* pour tierce de cette dominante ; d'où lui vient le nom d'*accord sensible*. (Voyez ACCORD) A l'égard de la note *sensible*, voyez NOTE.

SEPTIÈME, *adj. pris subst.*
Intervalle dissonant renversé de la seconde, et appelé par les Grecs, *heptachordon*, parce qu'il est formé de sept sons ou de six degrés diatoniques. Il y en a de quatre sortes.
La première est la *septième* mineure, composée de quatre *tons*, trois majeurs et un mineur, et de deux demi-tons majeurs, comme de *mi* à *re* ; et chromatiquement de dix demi-tons, dont six majeurs et quatre mineurs. Son rapport est de 5 à 9.

La deuxième est la *septième* majeure, composée diatoniquement de

Copyright Arvensa Editions

cinq *tons*, trois majeurs et deux mineurs, et d'un demi-ton majeur ; de sorte qu'il ne faut plus qu'un demi-ton majeur pour faire une octave, comme d'*ut* à *si* : et chromatiquement d'onze demi-tons, dont six majeurs et cinq mineurs. Son rapport est de 8 à 15.

La troisième est la *septième* diminuée : elle est composée de trois *tons*, deux mineurs et un majeur ; et de trois demi-tons majeurs, comme de l'*ut* dièse au *si* bémol. Son rapport est de 75 à 128.

La quatrième est la *septième* superflue. Elle est composée de cinq *tons*, trois mineurs et deux majeurs, un demi-ton majeur et un demi-ton mineur, comme du *si* bémol au *la* dièse ; de sorte qu'il ne lui manque qu'un comma pour faire une octave. Son rapport est de 81 à 160. Mais cette dernière espèce n'est point usitée en musique, si ce n'est dans quelques transitions enharmoniques.

Il y a trois accords de *septième*.

Le premier est fondamental, et porte simplement le nom de *septième* ; mais quand la tierce est majeure et la *septième* mineure, il s'appelle accord sensible ou dominant. Il se compose de la tierce, de la quinte et de la *septième*.

Le second est encore fondamental, et s'appelle accord de *septième diminuée*. Il est composé de la tierce mineure, et de la fausse-quinte et de la *septième diminuée* dont il prend le nom, c'est-à-dire de trois tierces mineures consécutives, et c'est le seul accord qui soit ainsi formé d'intervalles égaux ; il ne se fait que sur la note sensible. (Voyez ENHARMONIQUE)

Le troisième s'appelle accord de *septième superflue* ; c'est un accord par supposition formé par l'accord dominant, au-dessous duquel la basse fait entendre la tonique.

Il y a encore un accord de *septième-et-sixte*, qui n'est qu'un renversement de l'accord de neuvième : il ne se pratique guère que dans les points-d'orgue à cause de sa dureté. (Voyez ACCORD)

SÉRÉNADE, *s. f.*

Concert qui se donne la nuit sous les fenêtres de quelqu'un. Il n'est ordinairement composé que de musique instrumental ; quelquefois cependant on y ajoute des voix. On appelle aussi *sérénades* les pièces que l'on compose ou que l'on exécute dans ces occasions. La mode des *sérénades* est passée depuis longtemps, ou ne dure plus que parmi le

Copyright Arvensa Editions

peuple ; et c'est grand dommage. Le silence de la nuit, qui bannit toute distraction, fait mieux valoir la musique et la rend plus délicieuse.

Ce mot, italien d'origine, vient sans doute de *sereno*, ou du latin *serum*, le soir. Quand le concert se fait sur le matin ou à l'aube du jour, il s'appelle *aubade*.

SERRÉ, *adj.*
Les intervalles *serrés* dans les genres épais de la musique grecque sont le premier et le second de chaque tétracorde. (Voyez ÉPAIS)

SESQUI.
Particule souvent employée par nos anciens musiciens dans la composition des mots servant à exprimer différentes sortes de mesures.

Ils appelaient donc *sesqui-altères* les mesures dont la principal note valait une moitié en sus de plus que sa valeur ordinaire, c'est-à-dire trois des notes dont elle n'aurait autrement valu que deux ; ce qui avait lieu dans toutes les mesures triples, soit dans les majeures, où la brève même sans points valait trois semi-brèves, soit dans les mineures, où la semi-brève valait trois minimes, etc.

Ils appelaient encore *sesqui-octave* le triple, marqué par le signe $\mathbf{C}_{8}^{9}$.

Double *sesqui-quarte*, le triple marqué $\mathbf{C}\frac{3}{4}$, et ainsi des autres.

Sesqui-diton o u *hémi-diton*, dans la musique grecque, est l'intervalle d'une tierce majeur diminuée d'un demi-ton, c'est-à-dire une tierce mineure.

SEXTUPLE, *adj.*
Nom donné assez improprement aux mesures à deux temps, composée de six notes égales, trois pour chaque temps. Ces sortes de mesures ont été appelées encore plus mal à propos par quelques-uns, *mesures à six temps*.

On peut compter cinq pièces de ces mesures *sextuples*, c'est-à-dire autant qu'il y a de différentes valeurs de notes, depuis celle qui est composée de six rondes ou semi-brèves, appelée en France *triple de six pour un*, jusqu'à celle appelée *triple de six pour seize*, composée de six doubles-croches seulement

La plupart de ces distinctions sont abolies, et en effet elles sont assez inutiles, puisque toutes ces différentes figures de notes sont moins des mesures différentes que des modifications de mouvements dans la même

Copyright Arvensa Editions

espèce de mesure : ce qui se marque encore mieux avec un seul mot écrit à la tête de l'air, qu'avec tout ce fatras de chiffres et de notes, qui ne servent qu'à embrouiller un art déjà assez difficile en lui-même. (Voyez DOUBLE TRIPLE, TEMPS, MESURE, VALEUR DES NOTES)

SI.

Une des sept syllabes dont on se sert en France pour solfier les notes. Guy Arétin, en composant sa gamme, n'inventa que six de ces syllabes, par ce qu'il ne fit que changer en hexacordes les tétracordes des Grecs, quoiqu'au fond sa gamme fût, ainsi que la nôtre, composée de sept notes. Il arriva de là que, pour nommer la septième, il fallait à chaque instant changer les noms des autres et les nommer de diverses manières ; embarras que nous n'avons plus depuis l'invention du *si*, sur la gamme duquel un musicien, nommé *de Nivers* fit, au commencement du siècle, un ouvrage exprès.

Brossard, et ceux qui l'ont suivi, attribuent l'invention du *si* à un autre musicien nommé *Le Maire*, entre le milieu et la fin du dernier siècle ; d'autres en font honneur à un certain *Vander-Putten* ; d'autres remontent jusqu'à Jean de Muris, vers l'an 1330 ; et le cardinal Bona dit que dès l'onzième siècle, qui était celui de l'Arétin, Ericius Depuis ajouta une note aux six de Guy, pour éviter les difficultés des muances et faciliter l'étude du chant.

Mais, sans s'arrêter à l'invention d'Ericius Dupuis, morte sans doute avec lui, ou sur laquelle Bona, plus récent de cinq siècles, a pu se tromper, il est même aisé de prouver que l'invention du *si* est de beaucoup postérieure à Jean de Muris, dans les écrits duquel on ne voit rien de semblable. À l'égard de Vander-Putten, je n'en puis rien dire, parce que je ne le connais point. Reste Le Maire, en faveur duquel les voix semblent se réunir. Si l'invention consiste à avoir introduit dans la pratique l'usage de cette syllabe *si*, je ne vois pas beaucoup de raisons pour lui en disputer l'honneur. Mais si le véritable inventeur est celui qui a vu le premier la nécessité d'une septième syllabe, et qui en a ajouté une en conséquence, il ne faut pas avoir fait beaucoup de recherches pour voir que Le Maire en mérite nullement ce titre ; car on trouve, en plusieurs endroits des écrits du P. Mersenne, la nécessité de cette septième syllabe, pour éviter les muances ; et il témoigne que plusieurs avaient inventé ou mis en pratique cette septième syllabe à peu près dans le même temps, et entre autres Gilles Grand-Jean, maître écrivain de Sens ; mais que les uns nommaient

Copyright Arvensa Editions

cette syllabe *ci*, d'autres *di*, d'autres *ni*, d'autres *si*, d'autres *za*, etc. Même avant le P. Mersenne, on trouve dans un ouvrage de Banchieri, moine olivétan, imprimé en 1614, et intitulé, *Cartella di musica*, l'addition de la même septième syllabe ; il l'appelle *bi* par bécarre, *ba* par bémol, et il assure que cette addition a été fort approuvée à Rome. De sorte que toute la prétendue invention de Le Maire consiste, tout au plus, à avoir écrit ou prononcé *si*, au lieu d'écrire ou prononcer *bi* ou *ba*, *ni* ou *di* ; et voilà avec quoi un homme est immortalisé. Du reste l'usage du *si* n'est connu qu'en France, et malgré ce qu'en dit le moine Banchieri, il ne s'est pas même conservé en Italie.

SICILIENNE, *s. f.*
Sorte d'air à danser, dans la mesure à six-quatre ou six-huit, d'un mouvement beaucoup plus lent, mais encore plus marqué que celui de la gigue.

SIGNES, *s. m.*
Ce sont, en général, tous les divers caractères dont on se sert pour noter la musique. Mais ce mot s'entend plus particulièrement des dièses, bémols, bécarres, points, reprises, pauses, guidons et autres petits caractères détachés, qui, sans être de véritables notes, sont des modifications des notes et de la manière de les exécuter.

SILENCES, *s. m.*
Signes répondants aux diverses valeurs des notes, lesquels, mis à la place de ces notes, marquent que tout le temps de leur valeur doit être passé en silence.

Quoiqu'il y ait dix valeurs de notes différentes depuis la maxime jusqu'à la quadruple-croche, il n'y a cependant que neuf caractères différents pour les *silences* ; car celui qui doit correspondre à la maxime a toujours manqué, et pour en exprimer la durée, on double le bâton de quatre mesures équivalant à la longue.

Ces divers *silences* sont donc : 1° Le bâton de quatre mesures, qui vaut une longue : 2° le bâton de deux mesures, qui vaut une brève ou carrée : 3° la pause, qui vaut une semi-brève ou ronde : 4° la demi-pause, qui vaut une minime ou blanche : 5° le soupir, qui vaut une noire : 6° le demi-soupir, qui vaut une croche : 7° le quart-de-soupir, qui vaut une double-

Copyright Arvensa Editions

croche : 8° le demi-quart-de-soupir, qui vaut une triple-croche : 9° et enfin le seizième-de-soupir, qui vaut une quadruple-croche. Voyez les figures de tous ces *silences*, *Planche D, figure 9*.

Il faut remarquer que le point n'a pas lieu parmi les *silences* comme parmi les notes ; car bien qu'une noire et un soupir soient d'égale valeur, il n'est pas d'usage de pointer le soupir pour exprimer la valeur d'une noire pointée ; mais on doit, après le soupir, écrire encore un demi-soupir. Cependant, comme quelques-uns pointent aussi les *silences*, il faut que l'exécutant soit prêt à tout.

SIMPLE, *s. m.*
Dans les doubles et dans les variations, le premier couplet ou l'air original, tel qu'il est d'abord noté, s'appelle le *simple*. (Voyez DOUBLE, VARIATIONS)

SIXTE, *s. f.*
La seconde des deux *consonances* imparfaites, appelée par les Grecs *hexacorde*, parce que son intervalle est formé de six sons ou de cinq degrés diatoniques. La *sixte* est bien une *consonance* naturelle, mais seulement par combinaison ; car il n'y a point dans l'ordre des *consonances* de *sixte* simple et directe.

À ne considérer les *sixtes* que par leurs intervalles, on en trouve de quatre sortes : deux consonantes et deux dissonantes.

Les consonantes sont : 1° la *sixte mineure*, composée de trois *tons* et deux demi-tons majeurs, comme *mi ut* ; son rapport est de 5 à 8. 2° La *sixte majeure*, composée de quatre *tons* et un demi-ton majeur, comme *sol mi* ; son rapport est de 3 à 5.

Les *sixtes* dissonantes sont, 1° la *sixte diminuée*, composée de deux *tons* et trois demi-tons majeurs, comme *ut* dièse, *la* bémol, et dont le rapport est de 125 à 192. 2° La *sixte-superflue*, composée de quatre *tons*, un demi-ton majeur et un demi-ton mineur, comme *si* bémol et *sol* dièse. Le rapport de cette sixte est de 72 à 125.

Ces deux derniers intervalles ne s'emploient jamais dans la mélodie, et la *sixte diminuée* ne s'emploie point non plus dans l'harmonie.

Il y a sept accords qui portent le nom de *sixte*. Le premier s'appelle simplement accord de *sixte*. C'est l'accord parfait, dont la tierce est portée à la basse. Sa place est sur la médiante du ton, ou sur la note sensible, ou sur la sixième note.

Copyright Arvensa Editions

Le second s'appelle accord de *sixte-quarte*. C'est encore l'accord parfait, dont la quinte est portée à la basse : il ne se fait guère que sur la dominante ou sur la tonique.

Le troisième est appelé accord de *petite-sixte*. C'est un accord de septième, dont la quinte est portée à la basse. La *petite-sixte* se met ordinairement sur la seconde note du ton, ou sur la sixième.

Le quatrième est l'accord de *sixte-et-quinte* ou *grande-sixte*. C'est encore un accord de septième, mais dont la tierce est portée à la basse. Si l'accord fondamental est dominant, alors l'accord de *grande-sixte* perd ce nom et s'appelle accord de *fausse-quinte*. (Voyez FAUSSE-QUINTE) La *grande-sixte* ne se met communément que sur la quatrième note du ton.

Le cinquième est l'accord de *sixte-ajoutée* ; accord fondamental, composé, ainsi que celui de *grande-sixte*, de tierce, de quinte, *sixte* majeure, et qui se place de même sur la tonique ou sur la quatrième note. On ne peut donc distinguer ces deux accords que par la manière de les sauver ; car si la quinte descend et que la *sixte* reste, c'est l'accord de *grande-sixte*, et la basse fait une cadence parfaite ; mais si la quinte reste et que la *sixte* monte, c'est l'accord de *sixte-ajoutée*, et la basse-fondamentale fait une cadence irrégulière. Or, comme, après avoir frappé cet accord, on est maître de le sauver de l'une de ces deux manières, cela tient l'auditeur en suspens sur le vrai fondement de l'accord jusqu'à ce que la suite l'ait déterminé ; et c'est cette liberté de choisir que M. Rameau appelle *double-emploi*. (Voyez DOUBLE-EMPLOI)

Le sixième accord est celui de *sixte-majeure* et *fausse-quinte*, lequel n'est autre chose qu'un accord de *petite-sixte* en mode mineur, dans lequel la *fausse-quinte* est substituée à la quarte : c'est, pour m'exprimer autrement, un accord de *septième diminuée*, dans lequel la tierce est portée à la basse. Il ne se place que sur la seconde note du ton.

Enfin, le septième accord de *sixte* est celui de *sixte-superflue*. C'est une espèce de *petite-sixte* qui ne se pratique jamais que sur la sixième note d'un ton mineur descendant sur la dominante ; comme alors la *sixte* de cette sixième note est naturellement majeure, on la rend quelquefois superflue en y ajoutant encore un dièse. Alors cette *sixte-superflue* devient un accord original, lequel ne se renverse point. (Voyez ACCORD)

SOL.

La cinquième des six syllabes inventées par l'Arétin, pour prononcer les

Copyright Arvensa Editions

notes de la gamme. Le *sol* naturel répond à la lettre G. (Voyez GAMME)

SOLFIER, *v. n.*
C'est, en entonnant des sons, prononcer en m même temps les syllabes de la gamme qui leur correspondent. Cet exercice est celui par lequel on fait toujours commencer ceux qui apprennent la musique, afin que l'idée de ces différentes syllabes s'unissant dans leur esprit à celle des intervalles qui s'y rapportent, ces syllabes leur aident à se rappeler ces intervalles.

Aristide Quintilien nous apprend que les Grecs avaient pour *solfier* quatre syllabes ou dénominations des notes, qu'ils répétaient à chaque tétracorde, comme nous en répétons sept à chaque octave. Ces quatre syllabes étaient les suivantes, *te, ta, thè, tho*. La première répondait au premier son ou à l'hypate du premier tétracorde et des suivants ; la seconde, à la parhypate ; la troisième, au lachanos ; la quatrième, à la nète ; et ainsi de suite en recommençant : manière de *solfier* qui, nous montrant clairement que leur modulation était renfermée dans l'étendue du tétracorde, et que les sons homologues, gardant et les mêmes rapports et les mêmes noms d'un tétracorde à l'autre, étaient censés répétés de quatre en quatre, comme chez nous d'octave en octave, prouve en même temps que leur génération harmonique n'avait aucun rapport à la nôtre, et s'établissait sur des principes tout différents.

Guy d'Arezzo ayant substitué son hexacorde au tétracorde ancien, substitua aussi, pour le *solfier*, six autres syllabes aux quatre que les Grecs employaient autrefois. Ces six syllabes sont les suivantes : *ut re mi fa sol la*, tirées, comme chacun sait, de l'hymne de Saint Jean-Baptiste. Mais chacun ne sait pas que l'air de cette hymne, tel qu'on le chante aujourd'hui dans l'Église romaine, n'est pas exactement celui dont l'Arétin tira ses syllabes, puisque les sons qui les portent dans cette hymne ne sont pas ceux qui les portent dans sa gamme. On trouve, dans un ancien manuscrit conservé dans la bibliothèque du chapitre de Sens, cette hymne telle probablement qu'on la chantait du temps de l'Arétin, et dans laquelle chacune des six syllabes est exactement appliquée au son correspondant de la gamme, comme on peut le voir (*Planche G, fig. 2*) où j'ai transcrit cette hymne en notes de plain-chant.

Il paraît que l'usage des six syllabes de Guy ne s'étendit pas bien promptement hors de l'Italie, puisque Muris témoigne avoir entendu employer dans Paris les syllabes *pro to do no tu a*, au lieu de celles-là. Mais

Copyright Arvensa Editions

enfin celles de Guy l'emportèrent et furent admises généralement en France comme dans le reste de l'Europe. Il n'y a plus aujourd'hui que l'Allemagne où l'on *solfie* seulement par les lettres de la gamme, et non par les syllabes : en sorte que la note qu'en *solfiant* nous appelons *la*, ils l'appellent A ; celle que nous appelons *ut*, ils l'appellent C. Pour les notes diésées ils ajoutent un *s* à la lettre et prononcent cet *s, is* ; en sorte, par exemple, que pour *solfier re* dièse, ils prononcent *dis*. Ils ont aussi ajouté la lettre H pour ôter l'équivoque du *si*, qui n'est B qu'étant bémol ; lorsqu'il est bécarre, il est H : ils ne connaissent, en *solfiant*, de bémol que celui-là seul ; au lieu du bémol de toute autre note, ils prennent le dièse de celle qui est au-dessous ; ainsi pour *la* bémol ils *solfient Gs*, pour *mi* bémol *Ds*, etc. Cette manière de *solfier* est si dure et si embrouillée, qu'il faut être Allemand pour s'en servir, et de devenir toutefois grand musicien.

Depuis l'établissement de la gamme de l'Arétin on a essayé en différents temps de substituer d'autres syllabes aux siennes. Comme la voix des trois premières est assez sourde, M. Sauveur, en changeant de manière de noter, avait aussi changé celle de *solfier*, et il nommait les huit notes de l'octave par les huit syllabes suivantes, *pa ra ga da so bo lo do*. Ces noms n'ont pas plus passé que les notes ; mais pour la syllabe *do*, elle était antérieure à M. Sauveur ; les Italiens l'ont toujours employée au lieu d'*ut* pour *solfier*, quoiqu'ils nomment *ut* et non pas *do*, dans la gamme. Quant à l'addition du *si*, voyez SI.

À l'égard des notes altérées par dièse ou par bémol, elles portent le nom de la note au naturel, et cela cause dans la manière de *solfier*, bien des embarras auxquels M.de Boisgelou s'est proposé de remédier en ajoutant cinq notes pour compléter le système chromatique et donner un nom particulier à chaque note. Ces noms avec les anciens sont, en tout, au nombre de douze, autant qu'il y a de cordes dans ce système ; avoir, *ut de re ma mi fa fi sol be la sa si*. Au moyen de ces cinq notes ajoutées, et des noms qu'elles portent, tous les bémols et les dièses sont anéantis, comme on le pourra voir au mot SYSTÈME dans l'exposition de celui de M. de Boisgelou.

Il y a diverses manières de *solfier* ; savoir, par muances, par transposition, et au naturel. (Voyez MUANCES, NATUREL et TRANSPOSITION) La première méthode est la plus ancienne, la seconde est la meilleure, la troisième est la plus commune en France. Plusieurs nations ont gardé dans les muances l'ancienne nomenclature des six syllabes de

Copyright Arvensa Editions

l'Arétin. D'autres en ont encore retranché, comme les Anglais, qui *solfient* sur ces quatre syllabes seulement, *mi fa sol la*. Les Français, au contraire, ont ajouté une syllabe pour renfermer sous des noms différents tous les sept sons diatoniques de l'octave.

Les inconvénients de la méthode de l'Arétin sont considérables ; car faute d'avoir rendu complète la gamme de l'octave, les syllabes de cette gamme ne signifient ni des touches fixes du clavier, ni des degrés du ton, ni même des intervalles déterminés. Par les muances, *la fa* peut former un intervalle de tierce majeure en descendant, ou de tierce mineure en montant, ou d'un demi-ton encore en montant, comme il est aisé de voir par la gamme, etc. (Voyez GAMME, MUANCES) C'est encore pis par l méthode anglaise : on trouve à chaque instant différents intervalles qu'on ne peut exprimer que par les mêmes syllabes, et les mêmes noms des notes y reviennent à toutes les quartes, comme parmi les Grecs ; au lieu de n'y revenir qu'à toutes les octaves, selon le système moderne.

La manière de *solfier* établie en France par l'addition du *si*, vaut assurément mieux que tout cela ; car la gamme se trouvant complète, les muances deviennent inutiles, et l'analogie des octaves est parfaitement observée. Mais les muances ont encore gâté cette méthode par la bizarre imagination de rendre les noms des notes toujours fixes et déterminés sur les touches du clavier, en sorte que ces touches ont toutes un double nom, tandis que les degrés s'un ton transposé n'en ont point. Défaut qui charge inutilement la mémoire de tous les dièses ou bémols de la clef, qui ôte aux noms des notes l'expression des intervalles qui leur sont propres, et qui efface enfin autant qu'il est possible toutes les traces de la modulation.

Ut ou *re* ne sont point ou ne doivent point être telle ou telle touche du clavier, mais telle ou telle corde du ton. Quant aux touches fixes, c'est par des lettres de l'alphabet qu'elles s'expriment. La touche que vous appelez *ut*, je l'appelle C ; celle que vous appelez *re*, je l'appelle D. Ce ne sont pas des signes que j'invente, ce sont des signes tout établis, par lesquels je détermine très nettement la fondamentale d'un ton. Mais ce ton une fois déterminé, dites-moi de grâce à votre tour comment vous nommez la tonique que je nomme *ut*, et la seconde note que je nomme *re*, et la médiante que je nomme *mi* ? Car ces noms relatifs au ton et au mode sont essentiels pour la détermination des idées et pour la justesse des intonations. Qu'on y réfléchisse bien, et l'on trouvera que ce que les musiciens français appellent *solfier* au naturel est tout-à-fait hors de la

Copyright Arvensa Editions

nature. Cette méthode est inconnue chez toute autre nation, et sûrement ne fera jamais fortune dans aucune : chacun doit sentir, au contraire, que rien n'est plus naturel que de *solfier* par transposition lorsque le mode est transposé.

On a, en Italie, un recueil de leçons à *solfier*, appelées *solfeggi*. Ce recueil, composé par le célèbre Léo, pour l'usage des commençants, est très estimé.

SOLO, *adj. pris substant.*
Ce mot italien s'est francisé dans la musique, et s'applique à une pièce ou à un morceau qui se chante à voix seul, ou qui se joue sur un seul instrument avec un simple accompagnement de basse ou de clavecin ; et c'est ce qui distingue le *solo* du *récit*, qui peut être accompagné de tout l'orchestre. Dans les pièces appelées *concerto*, on écrit toujours le mot *solo* sur la partie principale, quand elle récite.

SON, *s. m.*
Quand l'agitation communiquée à l'air par la collision d'un corps frappé par un autre parvient jusqu'à l'organe auditif, elle y produit une sensation qu'on appelle *bruit*. (Voyez BRUIT) Mais il y a un bruit résonnant et appréciable qu'on appelle *son*. Les recherches sur le *son* absolu appartiennent au physicien. Le musicien n'examine que le *son* relatif ; il l'examine seulement par ses modifications sensibles ; et c'est selon cette dernière idée que nous l'envisageons dans cet article.

Il y a trois objets principaux à considérer dans le *son* ; le ton, la force et le timbre. Sous chacun de ces rapports le *son* se conçoit comme modifiable : 1° du grave à l'aigu : 2° du fort au faible : 3° de l'aigu au doux, ou du sourd à l'éclatant, et réciproquement.

Je suppose d'abord, quelle que soit la nature du *son*, que son véhicule n'est autre chose que l'air même : premièrement, parce que l'air est le seul corps intermédiaire de l'existence duquel on soit parfaitement assuré, entre le corps sonore et l'organe auditif, qu'il ne faut pas multiplier les êtres sans nécessité, que l'air suffit pour expliquer la formation du *son* ; et, de plus parce que l'expérience nous apprend qu'un corps sonore ne rend pas de *son* dans un lieu tout-à-fait privé d'air. Si l'on veut imaginer un autre fluide, on peut aisément lui appliquer tout ce que je dis de l'air dans cet article.

Copyright Arvensa Editions

La résonance du *son*, ou, pour mieux dire, sa permanence et son prolongement, ne peut naître que de la durée de l'agitation de l'air. Tant que cette agitation dure, l'air ébranlé vient sans cesse frapper l'organe auditif et prolonge ainsi la sensation du *son*. Mais il n'y a point de manière plus simple de concevoir cette durée qu'en supposant dans l'air des vibrations qui se succèdent, et qui renouvellent ainsi à chaque instant l'impression. De plus cette agitation de l'air, de quelque espèce qu'elle soit, ne peut être produite que par une agitation semblable dans les parties du corps sonore : or c'est un fait certain que les parties du corps sonore éprouvent de telles vibrations. Si l'on touche le corps d'un violoncelle dans le temps qu'on en tire du *son*, on le sent frémir sous la main, et l'on voit bien sensiblement durer les vibrations de la corde jusqu'à ce que le *son* s'éteigne. Il en est de même d'une cloche qu'on fait sonner en la frappant du batail ; on la sent, on la voit même frémir, et l'on voir sautiller les grains de sable qu'on jette sur la surface. Si la corde se détend ou que la cloche se fende, plus de frémissement, plus de *son*. Si donc cette cloche ni cette corde ne peuvent communiquer à l'air que les mouvements qu'elles ont elles-mêmes, on ne saurait douter que le *son* produit par les vibrations du corps sonore ne se propage par des vibrations semblables que ce corps communique à l'air.

Tout ceci supposé, examinons premièrement ce qui constitue le rapport des sons du grave l'aigu.

I. Théon de Smyrne dit que Lazus d'Hermione, de même que le pythagoricien Hyppase de Métapont, pour calculer les rapports des *consonances*, s'étaient servis de deux vases semblables et résonnants à l'unisson ; que laissant vide l'un des deux, et remplissant l'autre jusqu'au quart, la percussion de l'un et de l'autre avait fait entendre la *consonance* de la quarte ; que remplissant ensuite le second jusqu'au tiers, puis jusqu'à la moitié, la percussions des deux avait produit la *consonance* de la quinte, puis de l'octave.

Pythagore, au rapport de Nicomaque et de Censorin, s'y était pris d'une autre manière pour calculer les mêmes rapports. Il suspendit, disent-ils, aux mêmes cordes sonores différent poids, et détermina les rapports des divers *sons* sur ceux qu'il trouva entre les poids tendants, mais les calculs de Pythagore sont trop justes pour avoir été faits de cette manière, puisque chacun sait aujourd'hui, sur les expériences de Vincent Galilée, que les *sons* sont entre eux, non comme les poids tendants, mais en raison

Copyright Arvensa Editions

sous-double de ces mêmes poids.

Enfin l'on inventa le monocorde, appelé par les anciens, *canon harmonicus*, parce qu'il donnait la règle des divisions harmoniques. Il faut en expliquer le principe.

Deux cordes de même métal égales et également tendues forment un unisson parfait en tous sens : si les longueurs sont inégales, la plus courte donnera un *son* plus aigu, et fera aussi plus de vibrations dans un temps donné ; d'où l'on conclut que la différence des *sons* du grave à l'aigu ne procède que de celle des vibrations faites dans un même espace de temps par les cordes ou corps sonores qui les font entendre ; ainsi l'on exprime les rapports des *sons* par les nombres des vibrations qui les donnent.

On sait encore, par des expériences non moins certaines, que les vibrations des cordes, toutes choses d'ailleurs égales, sont toujours réciproques aux longueurs. Ainsi, une corde double d'une autre ne fera, dans le même temps, que la moitié du nombre des vibrations de celle-ci, et le rapport des *sons* qu'elles feront entendre s'appelle *octave*. Si les cordes sont comme 3 et 2, les vibrations seront comme 2 et 3 ; et le rapport des *sons* s'appellera *quinte*, etc. (Voyez INTERVALLE)

On voit par là qu'avec des chevalets mobiles il est aisé de former sur une seule corde des divisions qui donnent des *sons* dans tous les rapports possibles, soit entre eux, soit avec la corde entière. C'est le monocorde dont je viens de parler. (Voyez MONOCORDE)

On peut rendre des *sons* aigus ou graves par d'autres moyens. Deux cordes de longueur égale ne forment pas toujours l'unisson ; car si l'une est plus grosse ou moins tendue que l'autre, elle fera moins de vibrations en temps égaux, et conséquemment donnera un *son* plus grave. (Voyez CORDE)

Il est aisé d'expliquer sur ces principes la construction des instruments à cordes, tels que le clavecin, le tympanon, et le jeu des violons et basses qui, par différents raccourcissements des cordes sous les doigts ou chevalets mobiles, produit la diversité des *sons* qu'on tire de ces instruments. Il faut raisonner de même pour les instruments à vent ; les plus longs forment des *sons* plus graves, si le vent est égal. Les trous, comme dans les flûtes et hautbois, servent à les raccourcir pour rendre les *sons* plus aigus. En donnant plus de vent on les fait octavier, et les *sons* deviennent plus aigus encore. La colonne d'air forme alors le corps sonore, et les divers tons de la trompette et du cor de chasse ont les mêmes principes que les *sons* harmoniques du violoncelle et du violon, etc. (Voyez

Copyright Arvensa Editions

SONS HARMONIQUES)

Si l'on fait résonner avec quelque force une des grosses cordes d'une viole ou d'un violoncelle, en passant l'archet un peu plus près du chevalet qu'à l'ordinaire, on entendra distinctement, pour peu qu'on ait l'oreille exercée et attentive, outre le *son* de la corde entière, au moins celui de la double octave de sa tierce : on verra même frémir et l'on entendra résonner toutes les cordes montrées à l'unisson de ces *sons*-là : ces *sons* accessoires accompagnent toujours un *son* principal quelconque ; mais quand ce *son* principal est aigu, les autres y sont moins sensibles. On appelle ceux-ci les harmoniques du son principal ; c'est par eux, selon M. Rameau, que tout *son* est appréciable, et c'est en eux que lui et M. Tartini ont cherché le principe de toute harmonie, mais par des routes directement contraires. (Voyez HARMONIE, SYSTÈME)

Une difficulté qui reste à expliquer dans la théorie du *son*, est de savoir comment deux ou plusieurs *sons* peuvent se faire entendre à la fois. Lorsqu'on entend, par exemple, les deux *sons* de la quinte, dont l'un fait deux vibrations tandis que l'autre en fait trois, on ne conçoit pas bien comment la même masse d'air peut fournir dans un même temps ces différents nombres de vibrations distincts l'un de l'autre, et bien moins encore lorsqu'il se fait ensemble plus de deux *sons* et qu'ils sont tous dissonants entre eux. Mengoli et les autres se tirent d'affaire par des comparaisons. Il en est, disent-ils, comme de deux pierres qu'on jette à la fois dans l'eau, et dont les différents cercles qu'elles produisent se croisent sans se confondre. M. de Mairan donne une explication plus philosophique. L'air, selon lui, est divisé en particules de diverses grandeurs, dont chacune est capable d'un ton particulier, et n'est susceptible d'aucun autre ; de sorte qu'à chaque *son* qui se forme, les particules d'air qui lui sont analogues s'ébranlent seules, elles et leurs harmoniques, tandis que toutes les autres restent tranquilles jusqu'à ce qu'elles soient émues à leur tour par les *sons* qui leur correspondent ; de sorte qu'on entend à la fois deux *sons*, comme on voit la fois deux couleurs, parce qu'étant produits par différentes parties ils affectent l'organe en différents points.

Ce système est ingénieux, mais l'imagination se prête avec peine à l'infinité de particules d'air différentes en grandeur et en mobilité, qui devraient être répandues dans chaque point de l'espace, pour être toujours prêtes au besoin, à rendre en tout lieu l'infinité de tous les *sons*

Copyright Arvensa Editions

possibles. Quand elles sont une fois arrivées au tympan de l'oreille, on conçoit encore moins comment, en le frappant plusieurs ensemble, elles peuvent y produire un ébranlement capable d'envoyer au cerveau la sensation de chacune en particulier. Il semble qu'on a éloigné la difficulté plutôt que de la résoudre : on allègue en vain l'exemple de la lumière dont les rayons se croisent dans un point sans confondre les objets ; car, outre qu'une difficulté n'en résout pas une autre, la parité n'est pas exacte, puisque l'objet est vu sans exciter dans l'air un mouvement semblable à celui qu'y doit exciter le corps sonore pour être ouï. Mengoli semblait vouloir prévenir cette objection en disant que les masses d'air, chargées, pour ainsi dire, de différents *sons*, ne frappent le tympan que successivement, alternativement, et chacune à son tour ; sans trop songer à quoi il occuperait celles qui sont obligées d'attendre que les premières aient achevé leur office, ou sans expliquer comment l'oreille, frappée de tant de coups successifs, peut distinguer ceux qui appartiennent à chaque *son*.

À l'égard des harmoniques qui accompagnent un *son* quelconque, ils offrent moins une nouvelle difficulté qu'un nouveau cas de la précédente ; car sitôt qu'on expliquera comment plusieurs *sons* peuvent être entendus à la fois, on expliquera facilement le phénomène des harmoniques. En effet, supposons qu'un *son* mette en mouvement les particules susceptibles de *sons* plus aigus à l'infini ; de ces diverses particules, il y en aura dont les vibrations, commençant et finissant exactement avec celles du corps sonore, seront sans cesse aidées et renouvelées par les siennes ; ces particules seront celles qui donneront l'unisson. Vient ensuite l'octave, dont deux vibrations s'accordant avec une du *son* principal, en sont aidées et renforcées seulement de deux en deux ; par conséquent l'octave sera sensible, mais moins que l'unisson : vient ensuite la douzième ou l'octave de la quinte, qui fait trois vibrations précises pendant que le *son* fondamental en fait une ; ainsi ne recevant un nouveau coup qu'à chaque troisième vibration, la douzième sera moins sensible que l'octave, qui reçoit ce nouveau coup dès la seconde. En suivant cette même gradation, l'on trouve le concours des vibrations plus tardifs, les coups moins renouvelés, et par conséquent les harmoniques toujours moins sensibles, jusqu'à ce que les rapports se composent au point que l'idée du concours trop rare s'efface, et que, les vibrations ayant le temps de s'éteindre avant d'être renouvelées, l'harmonique s'entend plus du tout. Enfin quand le

Copyright Arvensa Editions

rapport cesse d'être rationnel, les vibrations ne concourent jamais ; celles du *son* plus aigu, toujours contrariées, sont bientôt étouffées par celles de la corde, et ce *son* aigu est absolument dissonant et nul. Telle est la raison pourquoi tous les autres *sons* ne s'entendent pas. Mais en voilà trop sur la première qualité du *son* ; passons aux deux autres.

II. La force du *son* dépend de celle des vibrations du coup sonore ; plus ces vibrations sont grandes et fortes, plus le *son* fort et vigoureux et s'entend de loin. Quand la corde est assez tendue, et qu'on ne force pas trop la voix ou l'instrument, les vibrations restent toujours isochrones, et par conséquent le ton demeure le même, soit qu'on renfle ou qu'on affaiblisse le *son* ; mais en raclant trop fort l'archet, en relâchant trop la corde, en soufflant ou criant trop, on peut faire perdre aux vibrations l'isochronisme nécessaire pour l'identité du ton ; et c'est une des raisons pourquoi, dans la musique française où le premier mérite est de bien crier, on est plus sujet à chanter faux que dans l'italienne où la voix se modère avec plus de douceur.

La vitesse du *son*, qui semblerait dépendre de sa force, n'en dépend point. Cette vitesse est toujours égale et constante, si elle n'est accélérée ou retardée par le vent ; c'est-à-dire que le *son*, fort ou faible, s'étendra toujours uniformément, et qu'il fera toujours dans deux une. Au rapport de Halley et de Flamsteed, le *son* parcourt en Angleterre 1070 pieds de France en une seconde, et au Pérou 174 toises, selon M. de La Condamine Le P. Mersenne et Gassendi ont assuré que le vent favorable ou contraire n'accélérait ni ne retardait le *son* : depuis les expériences que Derham et l'Académie des Sciences ont faites sur ce sujet, cela passe pour une erreur.

Sans ralentir sa marche, le *son* s'affaiblit en s'étendant, et cet affaiblissement, si la propagation est libre, qu'elle ne soit gênée par aucun obstacle ni ralentie par le vent, suit ordinairement la raison du carré des distances.

III. Quant à la différence qui se trouve encore entre les *sons* par la qualité du timbre, il est évident qu'elle ne tient ni au degré d'élévation, ni même à celui de force. Un hautbois aura beau se mettre à l'unisson d'une flûte, il aura beau radoucir le *son* au même degré, le *son* de la flûte aura toujours je ne sais quoi de moelleux et de doux, celui du hautbois je ne sais quoi de rude et d'aigre, qui empêchera que l'oreille ne les confonde, sans parler de la diversité du timbre des voix. (Voyez VOIX) Il n'y a pas ur

Copyright Arvensa Editions

instrument qui n'ait le sien particulier, qui n'est point celui de l'autre, et l'orgue seul a une vingtaine de jeux tous de timbre différent. Cependant personne, que je sache, n'a examiné le *son* dans cette partie, laquelle, aussi bien que les autres, se trouvera peut-être avoir ses difficultés ; car la qualité du timbre ne peut dépendre ni du nombre des vibrations, qui fait le degré du grave à l'aigu, ni de la grandeur ou de la force de ces mêmes vibrations, qui fait le degré du fort au faible. Il faudra donc trouver dans le corps sonore une troisième cause différente de ces deux pour expliquer cette troisième qualité du *son* et ses différences ; ce qui peut-être n'est pas trop aisé.

Les trois qualités principales dont je viens de parler entrent toutes, quoiqu'en différentes proportions, dans l'objet de la musique, qui est le *son* en général.

En effet le compositeur ne considère pas seulement si les *sons* qu'il emploie doivent être hauts ou bas, graves ou aigus, mais s'ils doivent être forts ou faibles, aigres ou doux, sourds ou éclatants, et il les distribue à différents instruments, à diverses voix, en récit ou en choeurs, aux extrémités ou dans le *medium* des instruments ou des voix, avec des *doux* ou des *fort*, selon les convenances de tout cela.

Mais il est vrai que c'est uniquement dans la comparaison des *sons* du grave à l'aigu que consiste toute la science harmonique ; de sorte que, comme le nombre des *sons* est infini, l'on peut dire dans son objet. On ne conçoit point de bornes précises à l'étendue des *sons* du grave à l'aigu, et quelque petit que puisse être l'intervalle qui est entre deux *sons*, on le concevra toujours divisible par un troisième *son* : mais la nature et l'art ont limité cette infinité dans la pratique de la musique. On trouve bientôt dans les instruments les bornes des *sons* praticables, tant au grave qu'à l'aigu. Allongez ou raccourcissez jusqu'à un certain point une corde sonore, elle n'aura plus de *son*. L'on ne peut pas non plus augmenter ou diminuer à volonté la capacité d'une flûte ou d'un tuyau d'orgue, ni sa longueur ; il y a des bornes passé lesquelles ni l'un ni l'autre ne résonne plus. L'inspiration a aussi sa mesure et ses lois. Trop faible, elle ne rend point de *son* ; trop forte, elle ne produit qu'un cri perçant qu'il est impossible d'apprécier. Enfin il est constaté par mille expériences que tous les *sons* sensibles sont renfermés dans une certaine latitude, passé laquelle, ou trop graves ou trop aigus, ils ne sont plus aperçus ou deviennent inappréciables à l'oreille. M. Euler en a même en quelque sorte fixé les limites, et, selon ses

Copyright Arvensa Editions

observations, rapportées par M. Diderot dans ses Principes d'Acoustique, tous les *sons* sensibles sont compris entre les nombres 30 et 7552 ; c'est-à-dire que, selon ce grand géomètre, le *son* le plus grave appréciable à notre oreille fait 30 vibrations par second, et le plus aigu 7552 vibrations dans le même temps ; intervalle qui renferme à peu près 8 octaves.

D'un autre côté l'on voit, par la génération harmonique des *sons*, qu'il n'y en a dans leur infinité possible qu'un très petit nombre qui puissent être admis dans le système harmonieux. Car tous ceux qui ne forment pas des *consonances* avec les *sons* fondamentaux, ou qui ne naissent pas médiatement ou immédiatement des différences de ces *consonances*, doivent être proscrits du système. Voilà pourquoi, quelque parfait qu'on suppose aujourd'hui le nôtre, il est pourtant borné à douze *sons* seulement dans l'étendue d'une octave, desquels douze toutes les autres octaves ne contiennent que des répliques. Que si l'on veut compter toutes ces répliques pour autant de *sons* différents, en les multipliant par le nombre des octaves auquel est bornée l'étendue des *sons* appréciables, on trouvera 96 en tout pour le plus grand nombre des *sons* praticables dans notre musique sur un même *son* fondamental.

On ne pourrait pas évaluer avec la même précision le nombre des *sons* praticables dans l'ancienne musique. Car les Grecs formaient, pour ainsi dire, autant de systèmes de musique qu'ils avaient de manières différentes d'accorder leurs tétracordes. Il paraît, par la lecture de leurs traités de musique, que le nombre de ces manières était grand et peut-être indéterminé. Or chaque accord particulier changeait les *sons* de la moitié du système, c'est-à-dire des deux cordes mobiles de chaque tétracorde. Ainsi l'on voit bien ce qu'ils avaient de *sons* dans une seule manière d'accords, mais on ne peut calculer au juste combien ce nombre se multipliait dans tous les changements de genre et de mode qui introduisaient de nouveaux *sons*.

Par rapport à leurs tétracordes, ils distinguaient les *sons* en deux classes générales ; savoir, les *sons* stables et fixes dont l'accord changeait jamais, et les *sons* mobiles dont l'accord changeait avec l'espèce du genre. Les premiers étaient huit en tout, savoir, les deux extrêmes de chaque tétracorde et la corde proslambanomène ; les seconds étaient aussi tout au moins au nombre de huit, quelquefois de neuf ou de dix, parce que deux *sons* voisins quelquefois se confondaient en un, et quelquefois se séparaient.

Copyright Arvensa Editions

Ils divisaient derechef, dans les genres épais, les sons stables en deux espèces, dont l'une contenait trois *sons*, appelés *apycni* ou *non-serrés*, parce qu'ils ne formaient au grave ni demi-tons ni moindres intervalles ; ces trois *sons apycni* étaient la proslambanomène, la nète-synnéménon, et la nète-hyperboléon. L'autre espèce portait le nom de *sons barypycni* ou *sons-serrés*, parce qu'ils formaient le grave des petits intervalles : les*sons barypycni* étaient au nombre de cinq ; savoir, l'hypate-hypaton, l'hypate-méson, la mèse, la paramèse et la nète-diezeugménon.

Les *sons* mobiles se subdivisaient pareillement en *sons mésopycni* ou moyens dans le serré, lesquels étaient aussi cinq en nombre, savoir le second en montant de chaque tétracorde ; et en cinq autres *sons*, appelés *oxipycni* ou sur-aigus, qui étaient le troisième en montant de chaque tétracorde. (Voyez TÉTRACORDE)

À l'égard des douze *sons* du système moderne, l'accord n'en change jamais et ils sont tous immobiles. Brossard prétend qu'ils sont tous mobiles, fondé sur ce qu'ils peuvent être altérés par dièse ou bémol : mais autre chose est de changer de corde, et autre chose de changer l'accord d'une corde.

SON FIXE, *s. m.*

Pour avoir ce qu'on appelle un *son fixe* il faudrait s'assurer que ce *son* serait toujours le même dans tous les temps et dans tous les lieux. Or, il ne faut pas croire qu'il suffise pour cela d'avoir un tuyau, par exemple, d'une longueur déterminée ; car, premièrement, le tuyau restant toujours le même, la pesanteur de l'air ne restera pas pour cela toujours la même, le *son* changera, et deviendra plus grave ou plus aigu, selon que l'air deviendra plus léger ou plus pesant. Par la même raison le *son* du même tuyau changera encore avec la colonne de l'atmosphère, selon que ce même tuyau sera porté plus haut ou plus bas, dans les montagnes ou dans les vallées.

En second lieu, ce même tuyau, quelle qu'en soit la matière, sera sujet aux variations que le chaud ou le froid cause dans les dimensions de tous les corps ; le tuyau se raccourcissant ou s'allongeant, deviendra proportionnellement plus aigu ou plus grave, et de ces deux causes combinées vient la difficulté d'avoir un *son fixe*, et presque l'impossibilité de s'assurer du même *son* dans deux lieux en même temps, ni dans deux temps en même lieu.

Copyright Arvensa Editions

Si l'on pouvait compter exactement les vibrations que fait un *son* dans un temps donné, l'on pourrait, par le même nombre des vibrations, s'assurer de l'identité du *son* ; mais ce calcul étant impossible, on ne peut s'assurer de cette identité du *son* que par celle des instruments qui le donnent ; savoir, le tuyau, quant à ses dimensions, et l'air, quant à sa pesanteur. M. Sauveur proposa pour cela des moyens qui ne réussirent pas à l'expérience. M. Diderot en a proposé depuis de plus praticables, et qui consistent à graduer un tuyau d'une longueur suffisante pour que les divisions y soient justes et sensibles, en le composant de deux parties mobiles par lesquelles on puisse l'allonger et le raccourcir selon les dimensions proportionnelles aux altérations de l'air, indiquées par le thermomètre quant à la température, et par le baromètre quant à la pesanteur. Voyez là-dessus les Principes d'Acoustique de cet auteur.

SON FONDAMENTAL. (Voyez FONDAMENTAL)

SONS FLUTÉS :(Voyez SONS HARMONIQUES)

SONS HARMONIQUES ou **SONS FLUTÉS.**
Espèce singulière de *sons* qu'on tire de certains instruments, tels que le violon et le violoncelle, par un mouvement particulier de l'archet qu'on approche davantage du chevalet, et en posant légèrement le doigt sur certaines divisions de la corde. Ces *sons* sont fort différents, pour le timbre et pour le ton, de ce qu'ils seraient si l'on appuyait tout-à-fait le doigt. Quant au ton, par exemple, ils donneront la quinte quand ils donneraient la tierce, la tierce quand ils donneraient la sixte, etc. Quant aux timbres, ils sont beaucoup plus doux que ceux qu'on tire pleins de la même division, en faisant porter la corde sur le manche ; et c'est à cause de cette douceur qu'on les appelle *sons flûtés*. Il faut, pour en bien juger, avoir entendu M. Mondonville tirer sur son violon, ou M. Bertaud sur son violoncelle, des suites de ces beaux *sons*. En glissant légèrement le doigt de l'aigu au grave depuis le milieu d'une corde qu'on touche en même temps de l'archet en la manière susdite, on entend distinctement une succession de *sons harmoniques* du grave à l'aigu, qui étonne fort ceux qui n'en connaissent pas la théorie.

Le principe sur lequel cette théorie est fondée est qu'une corde étant divisée en deux parties commensurables entre elles, et par conséquent

Copyright Arvensa Editions

avec la corde entière, si l'obstacle qu'on met au point de division n'empêche qu'imparfaitement la communication des vibrations d'une partie l'autre, toutes les fois qu'on fera sonner la corde dans cet état, elle rendra, non le son de la corde entière, ni celui de sa grande partie, mais celui de la plus petite partie, si elle mesure exactement l'autre, ou, si elle ne la mesure pas, le son de la plus grande aliquote commune à ces deux parties.

Qu'on divise une corde 6 en deux parties 4 et 2, le *son harmonique* résonnera par la longueur de la petite partie 2, qui est aliquote de la grande partie 4 ; mais si la corde 5 est divisée par 2 et 3 ; alors, comme le petite partie ne mesure pas la grande ; le *on harmonique* ne résonnera que selon la moitié 1 de cette même petite partie, laquelle moitié est la plus grande commune mesure des deux parties 3 et 2, et de toute la corde 5.

Au moyen de cette loi tirée de l'observation conforme aux expériences faites par M. Sauveur l'Académie des Sciences, tout le merveilleux disparaît ; avec un calcul très simple on assigne pour chaque degré le *son harmonique* qui lui répond. Quant au doigt glissé le long de la corde, il ne donne qu'une suite de *sons harmoniques* qui se succèdent rapidement dans l'ordre qu'ils doivent avoir selon celui des divisions sur lesquelles on passe successivement le doigt, et les points qui ne forment pas des divisions exactes, ou qui en forment de trop composées, ne donnent aucun son sensible ou appréciable.

On trouvera, Planche G, Figure 3, une table des*sons harmoniques*, qui peut en faciliter la recherche à ceux qui désirent de les pratiquer. La première colonne indique les *sons* que rendraient les divisions de l'instrument touchées en plein, et la seconde colonne montre les *sons flûtés* correspondants quand la corde est touchée harmoniquement.

Après la première octave, c'est-à-dire depuis le milieu de la corde en avançant vers le chevalet, on retrouve les mêmes *sons harmoniques* dans le même ordre, sur les mêmes divisions de l'octave aiguë, c'est-à-dire la dix-neuvième sur la dixième mineure, la dix-septième sur la dixième majeure, etc.

Je n'ai fait, dans cette table, aucune mention des *sons harmoniques* relatifs à la seconde et à la septième : premièrement, parce que les divisions qui les forment n'ayant entre elles que des aliquotes fort petites, en rendraient les *sons* trop aigus pour être agréables, et trop difficiles à tirer par le coup d'archet, et de plus parce qu'il faudrait entrer dans des

Copyright Arvensa Editions

sous-divisions trop étendues, qui ne peuvent s'admettre dans la pratique ; car le *son harmonique* du *ton* majeur serait la vingt-troisième, ou la triple octave de la seconde, et l'harmonique du *ton* mineur serait la vingt-quatrième, ou la triple octave de la tierce mineure : mais quelle est l'oreille assez fin et la main assez juste pour distinguer et toucher à sa volonté un *ton* majeur ou un *ton* mineur ?

Tout le jeu de la trompette marine est en *sons harmoniques* ; ce qui fait qu'on n'en tire pas aisément toute sorte de *sons*.

SONATE, *s. f.*

Pièce de musique instrumentale composée de trois ou quatre morceaux consécutifs de caractères différents. La *sonate* est à peu près pour les instruments ce qu'est la cantate pour la voix.

La *sonate* est faite ordinairement pour un seul instrument qui récite accompagné d'une basse-continue ; et dans une telle composition on s'attache à tout ce qu'il y a de plus favorable pour faire briller l'instrument pour lequel on travaille, soit par le tour des chants, soit par le choix des sons qui conviennent le mieux à cette espèce d'instrument, soit par la hardiesse de l'exécution. Il y a aussi des *sonates* en trio, que les Italiens appellent plus communément *sinfonie* ; mais quand elles passent trois parties, ou qu'il y en a quelqu'une récitante, elles prennent le nom de concerto. (Voyez CONCERTO)

Il y a plusieurs sortes de *sonates*. Les Italiens réduisent à deux espèces principales. L'une, qu'ils appellent *sonate da* camera, *sonate de* chambre, lesquelles sont composées de plusieurs airs familiers ou à danser, tels à peu près que ces recueils qu'on appelle en France des *suites*. L'autre espèce est appelée *sonate da chiesa, sonate* d'église, dans la composition desquelles il doit entrer plus de recherche, de travail, d'harmonie, et des chants plus convenables à la dignité du lieu. De quelque espèce que soient les *sonates*, elles commencent d'ordinaire par un adagio, et après avoir passé par deux ou trois mouvements différents, finissent par un allegro ou un presto.

Aujourd'hui que les instruments sont la partie la plus importante de la musique, les *sonates* sont extrêmement à la mode, de même que toute espèce de symphonie ; le vocal n'en est guère que l'accessoire, et le chant accompagne l'accompagnement. Nous tenons ce mauvais goût de ceux qui, voulant introduire le tour de la musique italienne dans une langue qui n'en

Copyright Arvensa Editions

est pas susceptible, nous ont obligés de chercher à faire avec les instruments ce qu'il nous est impossible de faire avec nos voix. J'ose prédire qu'un goût si peu naturel ne durera pas. La musique purement harmonique est peu de chose : pour plaire constamment, et prévenir l'ennui, elle doit s'élever au rang des arts d'imitation, mais son imitation n'est pas toujours immédiate comme celle de la poésie et de la peinture ; la parole est le moyen par lequel la musique détermine le plus souvent l'objet dont elle nous offre l'image ; et c'est par les sons touchants de la voix humaine que cette image éveille au fond du coeur le sentiment qu'elle y doit produire. Qui ne sent combien la pure symphonie, dans laquelle on ne cherche qu'à faire briller l'instrument, est loin de cette énergie ? Toutes les folies du violon de M. Mondonville m'attendriront-elles comme deux sons de la voix de mademoiselle Le Maure ? La symphonie anime le chant et ajoute à son expression, mais elle n'y supplée pas. Pour savoir ce que veulent dire tous ces fatras de *sonates* dont on est accablé, il faudrait faire comme ce peintre grossier, qui étaient obligé d'écrire au-dessous de ses figures, *C'est un arbre, c'est un homme, c'est un cheval*. Je n'oublierai jamais la saillie du célèbre Fontenelle, qui, se trouvant excédé de ces éternelles symphonies, s'écria tout haut dans un transport d'impatience : *Sonate, que me veux-tu ?*

SONNER, *v.a.et n.*
On dit en composition qu'une note *sonne* sur la basse, lorsqu'elle entre dans l'accord et fait harmonie ; à la différence des notes qui ne sont que de goût, et ne servent qu'à figurer, lesquelles ne *sonnent* point. On dit aussi *sonner* une note, un accord, pour dire, frapper ou faire entendre le son, l'harmonie de cette note ou de cet accord.

SONORE, *adj.*
Qui rend du son. *Un métal sonore*. De là, *corps sonore*. (Voyez CORPS SONORE)
Sonore se dit particulièrement et par excellence de tout ce qui rend des sons moelleux, forts, nets, justes et bien timbrés *Une cloche sonore, une voix sonore*, etc.

SOTTO-VOCE, *adv.*
Ce mot italien marque, dans les lieux où il est écrit, qu'il ne faut chanter

Copyright Arvensa Editions

qu'à demi-voix, ou jouer qu'Mezzo-forte et *mezzo-voce* signifient la même chose.

SOUPIR. :
Silence équivalant à une noire, et qui se marque par un trait courbe approchant de la figure du 7 de chiffre, mais tourné en sens contraire, en cette sorte . (Voyez SILENCE, NOTES)

SOURDINE, *s. f.*
Petit instrument de cuivre ou d'argent, qu'applique au chevalet du violon ou du violoncelle, pour rendre les sons plus sourds et plus faibles, en interceptant et gênant la vibration du corps entier de l'instrument. La *sourdine*, en affaiblissant les sons, change leur timbre et leur donne un caractère extrêmement attendrissant et triste. Les musiciens français, qui pensent qu'un jeu doux produit le même effet que la *sourdine*, et qui n'aiment pas l'embarras de la placer et déplacer, ne s'en servent point. Mais on en fait usage avec un grand effet dans tous les orchestres d'Italie, et c'est parce qu'on trouve souvent ce mot *sordini* écrit dans les symphonies, que j'en ai dû faire un article.

Il y a des *sourdines* aussi pour les cors de chasse, pour le clavecin, etc.

SOUS-DOMINANTE ou **SOUDOMINANTE**. :
Nom donné par M. Rameau à la quatrième note du ton, laquelle est par conséquent au même intervalle de la tonique en descendant, qu'est la dominante en montant. Cette dénomination vient de l'affinité que cet auteur trouve par renversement entre le mode mineur de la *sous-dominante*, et le mode majeur de la tonique. (Voyez HARMONIE) Voye aussi l'article qui suit.

SOUS-MÉDIANTE ou **SOUMÉDIANTE**.
C'est aussi dans le vocabulaire de M. Rameau, le nom de la sixième note du ton. Mais cette *sous-médiante* devant être au même intervalle de la tonique en dessous, qu'en est la médiante en dessus, doit faire tierce majeure sous cette tonique, et par conséquent tierce mineure sous la sous-dominante, et c'est sur cette analogie que le même M. Rameau établit le principe du mode mineur ; mais il s'ensuivrait de là que le mode majeur d'une tonique, et le mode mineur de sa sous-dominante, devraient avoir

Copyright Arvensa Editions

une grande affinité, et que l'échelle presque entière est altérée par une telle modulation.

Je puis me tromper dans l'acception des deux mots précédents, n'ayant pas sous les yeux, en écrivant cet article, les écrits de M. Rameau. Peut-être entend-il simplement, par *sous-dominante*, la note qui est une degré au-dessous de la dominante, et par *sous-médiante*, la note qui est un degré au-dessous de la médiante. Ce qui me tient en suspens entre ces deux sens, est que, dans l'un et dans l'autre, la sous-dominante est la même note *fa* pour le ton d'*ut* : mais il n'en serait pas ainsi de la *sous-médiante* ; elle serait *la* dans le premier sens, et *re* dans le second. Le lecteur pourra vérifier lequel des deux est celui de M. Rameau ; ce qu'il y a de sûr, est que celui que je donne est préférable pour l'usage de la composition.

SOUTENIR, v. a. *pris en sens neut.*
C'est faire exactement durer les sons toute leur valeur sans les laisser éteindre avant la fin, comme font très souvent les musiciens, et surtout les symphonistes.

SPICCATO, *adj.*
Mot italien, lequel, écrit sur la musique, indique des sons secs et bien détachés.

SPONDAULA, *s. m.*
C'était, chez les anciens, un joueur de flûte ou autre semblable instrument, qui, pendant qu'on offrait le sacrifice, jouait à l'oreille du prêtre quelque air convenable pour l'empêcher de rien écouter qui pût le distraire.

SPONDÉASME, *s. m.*
C'était, dans les plus anciennes musiques grecques, une altération dans le genre harmonique, lorsqu'une corde était accidentellement élevée de trois dièses au-dessus de son accord ordinaire ; de sorte que le *spondéasme* était précisément le contraire de l'*éclyse*.

STABLES*, adj.*
Sons ou cordes *stables* : c'étaient, outre la corde proslambanomène, les deux extrêmes de chaque tétracorde, desquels extrêmes sonnant ensemble le diatessaron ou la quarte, l'accord ne changeait jamais, comme faisait

Copyright Arvensa Editions

celui des cordes du milieu, qu'on tendait ou relâchait suivant les genres, et qu'on appelait pour cela *sons* ou *cordes mobiles*.

STYLE, *s. m.*
Caractère distinctif de composition ou d'exécution. Ce caractère vraie beaucoup selon les pays, le goût des peuples, le génie des auteurs : selon les matières, les lieux, les temps, les sujets, les expressions, etc.

On dit en France le *style* de Lully, de Rameau, de Mondonville, etc. En Allemagne, on dit le *style* de Hasse, de Gluck, de Graun. En Italie, on dit le *style* de Léo, de Pergolèse, de Jomelli, de Buranello. Le *style* des musiques d'église n'est pas le même que celui des musiques pour le théâtre ou pour la chambre. Le *style* des compositions allemandes est sautillant, coupé, mais harmonieux. Le *style* des compositions françaises est fade, plat ou dur, mal cadencé, monotone ; celui des compositions italiennes est fleuri, piquant, énergique.

Style dramatique ou imitatif, est un *style* propre à exciter ou peindre les passions. *Style* d'église, est un *style* sérieux, majestueux, grave, *style* de motet, où l'artiste affecte de se montrer tel, est plutôt classique et savant qu'énergique ou affectueux. *Style* hyporchématique, propre à la joie, au plaisir, à la danse, et plein de mouvements vifs, gais et bien marqués. *Style* symphonique ou instrumental. Comme chaque instrument a sa touche, son doigter, son caractère particulier, il a aussi son *style*. *Style* mélismatique ou naturel, et qui se présente le premier aux gens qui n'ont point appris. *Style* de fantaisie, peu lié, plein d'idées, libre de toute contrainte. *Style* choraïque ou dansant, lequel se divise en autant de branches différentes qu'il y a de caractères dans la danse, etc.

Les anciens avaient aussi leurs *styles* différents. (Voyez MODE, MÉLOPÉE)

SUJET, *s. m.*
Terme de composition : c'est la partie principale du dessein, l'idée qui sert de fondement à toutes les autres. (Voyez DESSEIN) Toutes les autres parties ne demandent que de l'art et du travail ; celle-ci seule dépend du génie, et c'est en elle que consiste l'invention. Les principaux *sujets* en musique produisent des rondeaux, des imitations, des fugues, etc. Voyez ces mots. Un compositeur stérile et froid, après avoir avec peine trouvé quelque mince *sujet*, ne fait que le retourner, et le promener de modulation en modulation ; mais l'artiste qui a de la chaleur et de l'imagination, sait, sans

Copyright Arvensa Editions

laisser oublier son *sujet*, lui donner un air neuf chaque fois qu'il le représente.

SUITE, *s. f.* Voyez SONATE.

SUPER-SUS, s. m.
Nom qu'on donnait jadis aux dessus quand ils étaient très aigus.

SUPPOSITION, *s. f.*
Ce mot a deux sens en musique.

1° Lorsque plusieurs notes montent ou descendent diatoniquement dans une partie sur une même note d'une autre partie ; alors ces notes diatoniques ne sauraient toutes faire harmonie, ni entrer à la fois dans le même accord : il y en a donc qu'on y compte pour rien, et ce sont ces notes étrangères à l'harmonie qu'on appelle notes *par supposition*.

La règle générale est, quand les notes sont égales, que toutes celles qui frappent sur le temps fort portent harmonie ; celles qui passent sur le temps faible sont des notes de *supposition*, qui ne sont mises que pour le chant et pour former des degrés conjoints. Remarquez que, par *temps fort* et *temps faible*, j'entends moins ici les principaux temps de la mesure que les parties mêmes de chaque temps. Ainsi, s'il y a deux notes égales dans un même temps, c'est la première qui porte harmonie, la seconde est de *supposition*. Si le temps est composé de quatre notes égales, la première et la troisième portent harmonie, la seconde et la quatrième sont les notes de *supposition*, etc.

Quelquefois on pervertit cet ordre, on passe la première note par *supposition*, et l'on fait porter la seconde ; mais alors la valeur de cette seconde note est ordinairement augmentée par un point aux dépens de la première.

Tout ceci suppose toujours une marche diatonique par degrés conjoints : car quand les degrés sont disjoints il n'y a point de *supposition*, et toutes les notes doivent entrer dans l'accord.

2° On appelle accords par *supposition* ceux où la basse-continue ajoute ou suppose un nouveau son au-dessous de la basse-fondamentale ; ce qui fait que de tels accords excèdent toujours l'étendue de l'octave.

Les dissonances des accords par *supposition* doivent toujours être préparées par des syncopes, et sauvées en descendant diatoniquement sur

Copyright Arvensa Editions

des sons d'un accord sous lequel la même basse *supposée* puisse tenir comme basse-fondamentale, ou du moins comme basse-continue. C'est ce qui fait que les accords par *supposition*, bien examinés, peuvent tous passer pour de pures suspensions. (Voyez SUSPENSION)

Il y a trois sortes d'accords par *supposition* : tous sont des accords de septième. La première, quand le son ajouté est une tierce au-dessous du son fondamental ; tel est l'accord de neuvième : si l'accord de neuvième est formé par la médiante ajoutée au-dessous de l'accord sensible en mode mineur, alors l'accord prend le nom de quinte superflue. La seconde espèce est quand le son supposé est une quinte au-dessous du fondamental, comme dans l'accord de quatre ou onzième : si l'accord est sensible et qu'on suppose la tonique, l'accord prend le nom de septième superflue. La troisième espèce est celle où le son supposé est au-dessous d'un accord de septième diminuée ; s'il est une tierce au-dessous, c'est-à-dire que le son supposé soit la dominante, l'accord s'appelle accord de seconde mineure et tierce majeure ; il est fort peu usité : si le son ajouté est une quinte au-dessous, ou que ce son soit la médiante, l'accord s'appelle accord de quatre et quinte superflue ; et s'il est une septième au-dessous, c'est-à-dire la tonique elle-même, l'accord prend le nom de sixte mineure et septième superflue. À l'égard des renversements de ces divers accords, où le son supposé se transporte dans les parties supérieures, n'étant admis que par licence, ils ne doivent être pratiqués qu'avec choix et circonspection. L'on trouvera au mot *ACCORD* tous ceux qui peuvent se tolérer.

SURAIGUËS.
Tétracorde des *suraiguës* ajouté par l'Arétin. (Voyez SYSTÈME)

SURNUMÉRAIRE ou **AJOUTÉE**, s. f.
C'était le nom de la plus basse corde du système des Grecs, ils l'appelaient en leur langue proslambanoménos. Voyez ce mot.

SUSPENSION, *s. f.*
Il y a *suspension* dans tout accord sur la basse duquel on soutient un ou plusieurs sons de l'accord précédent avant que de passer à ceux qui lui appartiennent ; comme si, la basse passant de la tonique à la dominante, je prolonge encore quelques instants sur cette dominante l'accord de la tonique qui la précède avant de le résoudre sur le sien, c'est une

Copyright Arvensa Editions

suspension.

Il y a des *suspensions* qui se chiffrent et entrent dans l'harmonie. Quand elles sont dissonantes, ce sont toujours des accords par *suspension*. (Voyez SUPPOSITION) D'autre*s suspensions* ne sont que de goût ; mais, de quelque nature qu'elles soient, on doit toujours les assujettir aux trois règles suivantes.

I. La *suspension* doit toujours se faire sur le frappé de la mesure, ou du moins sur un temps fort.

II. Elle doit toujours se résoudre diatoniquement, soit en montant, soit en descendant, c'est-à-dire que chaque partie qui a suspendu ne doit ensuite monter ou descendre que d'un degré pour arriver à l'accord naturel de la note de basse qui a porté la *suspension*.

III. Toute *suspension* chiffrée doit se sauver en descendant, excepté la seule note sensible qui se sauve en montant.

Moyennant ces précautions, il n'y a point de *suspension* qu'on ne puisse pratiquer avec succès, parce qu'alors l'oreille, pressentant sur la basse la marche des parties, suppose d'avance l'accord qui suit. Mais c'est au goût seul qu'il appartient de choisir et distribuer à propos les *suspensions* dans le chant et dans l'harmonie.

SYLLABE, *s. f.*

Ce nom a été donné par quelques anciens, et, entre autres, par Nicomaque, à la *consonance* de la quatre, qu'ils appelaient communément diatessaron. Ce qui prouve encore par l'étymologie, qu'ils regardaient le tétracorde ainsi que nous regardons l'octave, comme comprenant tous les sons radicaux ou composants.

SYMPHONIASTE, *s. m.*

compositeur de plain-chant. Ce terme est devenu technique depuis qu'il a été employé par M. l'abbé Le Beuf.

SYMPHONIE, *s. f.*

Ce mot, formé du grec σὺν, *avec*, et φωνὴ, *son*, signifie, dans la musique ancienne, cette union des sons qui forme un concert. C'est un sentiment reçu, et je crois, démontré, que les Grecs ne connaissaient pas l'harmonie dans le sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot. Ainsi leur *symphonie* ne formait pas des accords, mais elle résultait du concours de plusieurs

Copyright Arvensa Editions

voix ou de plusieurs instruments, ou d'instruments mêlés aux voix chantant ou jouant la même partie. Cela se faisait de deux manières ; ou tout concertait à l'unisson, et alors la *symphonie* s'appelait plus particulièrement *homophonie* ; ou la moitié des concertants était l'octave ou même à la double octave de l'autre, et cela se nommait *antiphonie*. On trouve la preuve de ces distinctions dans les problèmes d'Aristote, section 19.

Aujourd'hui le mot de *symphonie* s'applique à toute musique instrumentale, tant des pièces qui ne sont destinées que pour les instruments, comme les sonates et les concerto, que de celles où les instruments se trouvent mêlés avec les voix, comme dans nos opéra et dans plusieurs autres sortes de musiques. On distingue la musique vocale en musique sans *symphonie*, qui n'a d'autre accompagnement que la basse-continue ; et musique avec *symphonie*, qui a au moins un dessus d'instruments, violons, flûtes ou hautbois. On dit d'une pièce qu'elle est en grande *symphonie*, quand, outre la basse et les dessus, elle a encore deux autres parties instrumentales, savoir, taille et quinte de violon. La musique de la chapelle du roi, celle de plusieurs églises, et celle des opéras sont presque toujours en grande *symphonie*.

SYNAPHE, *s. f.*
Conjonction de deux tétracordes, ou, plus précisément, résonances de quatre ou diatessaron, qui se fait entre les cordes homologues de deux tétracordes conjoints. Ainsi il y a trois *synaphes* dans le système des Grecs : l'une entre le tétracorde des hypates et celui des mèses ; l'autre, entre le tétracorde des mèses et celui des conjointes ; et la troisième, entre le tétracorde des disjointes et celui des hyperbolées. (Voyez SYSTÈME TÉTRACORDE)

SYNAULIE, *s. f.*
Concert de plusieurs musiciens, qui, dans la musique ancienne, jouaient et se répondaient alternativement sur des flûtes, sans aucun mélange de voix.

M. Malcolm, qui doute que les anciens eussent une musique composée uniquement pour les instruments, ne laisse pas de citer cette *synaulie* après Athénée, et il a raison, car ces *synaulie* n'étaient autre chose qu'une musique vocale jouée par des instruments.

Copyright Arvensa Editions

SYNCOPE, *s. f.*
Prolongement sur le temps fort d'un son commencé sur le temps faible ; ainsi, toute note *syncopée* est à contretemps, et toute suite de notes syncopées est une marche à contretemps.

Il faut remarquer que la *syncope* n'existe pas moins dans l'harmonie, quoique le son qui la forme, au lieu d'être continu, soit refrappé par deux ou plusieurs notes, pourvu que la disposition de ces notes qui répètent le même son soit conforme à la définition.

La *syncope* a ses usages dans la mélodie pour l'expression et le goût du chant ; mais sa principale utilité est dans l'harmonie pour la pratiquer des dissonances. La première partie de la *syncope* sert à la préparation : la dissonance se frappe sur la seconde ; et, dans une succession de dissonances, la première partie de la *syncope* suivante sert en même temps sauver la dissonance qui précède, et à préparer celle qui suit.

Syncope, de σὺν, *avec*, et de κόπτω, *je coupe*, je bats ; parce que la *syncope* retranche de chaque temps, heurtant, pour ainsi dire, l'un avec l'autre. M. Rameau veut que ce mot vienne du choc des sons qui s'entre-heurtent en quelque sorte dans la dissonance ; mais les *syncopes* sont antérieures à notre harmonie, et il y a souvent des *syncopes* sans dissonances.

SYNNÉMÉNON, *gen. plur. fem.*
Tétracorde *synnéménon* ou des conjointes. C'est le nom que donnaient les Grecs à leur troisième tétracorde, quand il était conjoint avec le second et divisé d'avec le quatrième. Quand au contraire il était conjoint au quatrième et divisé du second, ce même tétracorde prenait le nom de *diézeugménon* ou des divisées. Voyez ce mot. (Voyez aussi TÉTRACORDE SYSTÈME)

SYNNÉMÉNON DIATONOS était, dans l'ancienne musique, la troisième corde du tétracorde *synnéménon* dans le genre diatonique, et comme cette troisième corde était la même que la seconde corde du tétracorde des disjointes, elle portait aussi dans ce tétracorde le nom de *trite diézeugménon*. (Voyez TRITE, SYSTÈME, TÉTRACORDE)
Cette même corde dans les deux autres genres, portait le nom du genre où elle était employée ; mais alors elle ne se confondait pas avec la trite diézeugménon. (Voyez GENRE)

Copyright Arvensa Editions

SYNTONIQUE ou **DUR**, *adj.*
C'est l'épithète par laquelle Aristoxène distingue celle des deux espèces du genre diatonique ordinaire, dont le tétracorde est divisé en un demi-*ton* et deux *tons* égaux ; au lieu que dans le diatonique mol, après le demi-ton, le premier intervalle est de trois quarts de *ton*, et le second de cinq. (Voyez GENRE, TÉTRACORDE)

Outre le genre *syntonique* d'Aristoxène, appelé aussi *diatono-diatonique*, Ptolomée en établit un autre par lequel il divise le tétracorde en trois intervalles : le premier, d'un demi-ton majeur ; le second, d'un *ton* majeur ; et le troisième, d'un *ton* mineur. Ce diatonique dur ou *syntonique* de Ptolomée nous est resté, et c'est aussi la diatonique unique de Dydime ; à cette différence près, que, Dydime ayant mis ce *ton* mineur au grave, et le *ton* majeur à l'aigu, Ptolomée renversa cet ordre.

On verra d'un coup d'oeil la différence de ces deux genres *syntoniques* par les rapports des intervalles qui composent le tétracorde dans l'un et dans l'autre.

Syntonique d'Aristoxène, $\frac{3}{20} + \frac{6}{20} + \frac{6}{20} = \frac{3}{4}$

Syntonique de Ptolomée, $\frac{15}{16} + \frac{8}{9} + \frac{9}{10} = \frac{5}{4}$

Il y avait d'autres *syntoniques* encore, et l'on en comptait quatre espèces principales, savoir, l'ancien, le réformé, le tempéré, et l'égal. Mais c'est perdre son temps et abuser de celui du lecteur, que de le promener par toutes ces divisions.

SYNTONO-LYDIEN, *adj.*
Nom d'un des modes de l'ancienne musique. Platon dit que les modes mixolydien, et syntono-lydien sont propres aux larmes.

On voit dans le premier livre d'Aristide Quintilien une liste des divers modes, qu'il ne faut pas confondre avec les tons qui portent le même nom, et dont j'ai parlé sous le mot mode, pour me conformer à l'usage moderne, introduit fort mal à propos par Glaréan. Les modes étaient des manières différentes de varier l'ordre des intervalles. Les tons différaient, comme aujourd'hui, par leurs cordes fondamentales. C'est dans le premier sens qu'il faut entendre le mode syntono-lydien, dont parle Platon, et duquel nous n'avons, au reste, aucune explication.

Copyright Arvensa Editions

SYSTÈME, *s. m.*

Ce mot, ayant plusieurs acceptions dont je ne puis parler que successivement, me forcera d'en faire un très long article.

Pour commencer par le sens propre et technique, je dirai d'abord qu'on donne le nom de *système* à tout intervalle composé ou conçu comme composé d'autres intervalles plus petits, lesquels, considérés comme les éléments du *système*, s'appellent *diastème*. (Voyez DIASTÈME)

Il y a une infinité d'intervalles différents, et par conséquent aussi une infinité de *systèmes* possibles. Pour me borner ici à quelque chose de réel, je parlerai seulement des *systèmes* harmoniques, c'est-à-dire de ceux dont les éléments sont ou des *consonances*, ou des différences des *consonances*, ou des différences de ces différences. (Voyez INTERVALLE)

Les anciens divisaient les *systèmes* en généraux et particuliers. Ils appelaient *système particulier* tout composé d'au moins deux intervalles ; tels que sont ou peuvent être conçues l'octave, la quinte, la quarte, la sixte, et même la tierce. J'ai parlé des *systèmes* particuliers au mot INTERVALLE.

Les *systèmes* généraux, qu'ils appelaient plus communément *diagrammes*, étaient formés par la somme de tous les *systèmes* particuliers, et comprenaient par conséquent tous les sons employés dans la musique. Je me borne ici à l'examen de leur *système* dans le genre diatonique ; les différences du chromatique et de l'enharmonique étant suffisamment expliquées à leurs mots.

On doit juger de l'état des progrès de l'ancien *système* par ceux des instruments destinés à l'exécution ; car ces instruments accompagnant à l'unisson les voix, et jouant tout ce qu'elles chantaient, devaient dans le *système*. Or les cordes de ces premiers instruments se touchaient toujours à vide ; il y fallait donc autant de cordes que le *système* renfermait de sons ; et c'est ainsi que, dès l'origine de la musique, on peut, sur le nombre des cordes de l'instrument, déterminer le nombre des sons du *système*.

Tout le *système* des Grecs ne fut donc d'abord composé que de quatre sons tout au plus, qui formaient l'accord de leur lyre ou cithare. Ces quatre sons, selon quelques-uns, étaient par degrés conjoints ; selon d'autres ils n'étaient pas diatoniques, mais les deux extrêmes sonnaient l'octave, et les deux moyens la partageaient en une quarte de chaque côté et un *ton* dans le milieu ; de la manière suivante.

Copyright Arvensa Editions

Ut — trite deézeugménon
Sol — lichanos méson
Fa — parhypate méson
Ut — parhypate hypaton.

C'est ce que Boèce appelle le tétracorde de Mercure, quoique Diodore avance que la lyre de Mercure n'avait que trois cordes. Ce *système* ne demeura pas longtemps borné à si peu de sons ; Chorèbe, fils d'Athis, roi de Lydie, y ajouta une cinquième corde ; Hyagnis, une sixième ; Terpandre, une septième, pour égaler le nombre des planètes ; et enfin Lychaon de Samos, la huitième.

Voilà ce que dit Boèce : mais Pline dit que Terpandre, ayant ajouté trois cordes aux quatre anciennes, joua le premier de la cithare à sept cordes ; que Simonide y en joignit une huitième, et Timothée une neuvième. Nicomaque le Gérasénien attribue cette huitième corde à Pythagore, la neuvième à Théophraste de Piérie, puis une dixième à Hystiée de Colophon, et une onzième à Timothée de Milet. Phérécrate, dans Plutarque, fait faire au *système* un progrès plus rapide ; il donne douze cordes à la cythare de Ménalippide, et autant à celle de Timothée. Et comme Phérécrate était contemporain de ces musiciens, en supposant qu'il a dit en effet ce que Plutarque lui fait dire, son témoignage est d'un grand poids sur un fait qu'il avait sous les yeux.

Mais comment s'assurer de la vérité parmi tant de contradictions, soit dans la doctrine des auteurs, soit dans l'ordre des faits qu'ils rapportent ? Par exemple, le tétracorde de Mercure donne évidemment l'octave ou le diapason. Comment donc s'est-il pu faire qu'après l'addition de trois cordes, tout le diagramme se soit trouvé diminué d'un degré et réduit à un intervalle de septième ? C'est pourtant ce que font entendre la plupart des auteurs, et, entre autres, Nicomaque, qui dit que Pythagore trouvant tout l e *système* composé seulement de deux tétracordes conjoints, qui formaient entre leurs extrémités un intervalle dissonant, il le rendit consonant en divisant ces deux tétracordes par l'intervalle d'un *ton*, ce qui produisit l'octave.

Quoiqu'il en soit, c'est du moins une chose certaine que le *système* des Grecs s'étendit insensiblement tant en-haut qu'en-bas, et qu'il atteignit et passa même l'étendue du dis-diapason ou de la double octave ; étendue qu'ils appelèrent *systema perfectum, maximum, immuntatum* ; le grand *système*, le *système* parfait, immuable par excellence : à cause qu'entre ses

Copyright Arvensa Editions

extrémités, qui formaient entre elles une *consonance* parfaite, étaient contenues toutes les *consonances* simples, doubles, directes et renversées, tous les *systèmes* particuliers, et selon eux, les plus grands intervalles qui puissent avoir lieu dans la mélodie.

Ce *système* entier était composé de quatre tétracordes, trois conjoints et un disjoint, et d'un *ton* de plus, qui fut ajouté au-dessous du tout pour achever la double octave ; d'où la corde qui le formait prit le nom de *proslambanomène* ou d'*ajoutée*. Cela n'aurait dû, ce semble, produire que quinze sons dans le genre diatonique ; il y en avait pourtant seize. C'est que la disjonction se faisant sentir, tantôt entre le second et le troisième tétracorde, tantôt entre le troisième et le quatrième, il arrivait, dans le premier cas, qu'après le son *la* le plus aigu du second tétracorde, suivait en montant le *si* naturel, qui commençait le troisième tétracorde, ou bien, dans le second cas, que ce même son *la* commençant lui-même le troisième tétracorde, était immédiatement suivi du *si* bémol : car le premier degré de chaque tétracorde dans le genre diatonique, était toujours d'un demi-ton. Cette différence produisait donc une seizième son à cause du *si* qu'on avait naturel d'un côté et bémol de l'autre. Les seize sons étaient représentés par dix-huit noms : c'est-à-dire que l'*ut* et l'*ere* étant ou les sons aigus ou les sons moyens du troisième tétracorde, selon ces deux cas de disjonction, l'on donnait à chacun de ces deux sons un nom qui déterminait sa position.

Mais comme le son fondamental variait selon le mode, il s'ensuivait pour le lieu qu'occupait chaque mode dans le *système* total une différence du grave à l'aigu qui multipliait beaucoup les sons ; car si les divers modes avaient plusieurs sons communs, ils en avaient aussi de particuliers à chacun ou à quelques-uns seulement. Ainsi, dans le seul genre diatonique, l'étendue de tous les sons admis dans les quinze modes dénombrés par Alypius est de trois octaves ; et, comme la différence du son fondamental de chaque mode à celui de son voisin était seulement d'un demi-ton, il est évident que tout cet espace gradué de demi-ton en demi-ton produisait, dans le diagramme général, la quantité de 34 sons pratiqués dans la musique ancienne. Que si, déduisant toutes les répliques des mêmes sons, on se renferme dans les bornes d'une octave, on la trouvera divisée chromatiquement en douze sons différents, comme dans la musique moderne. Ce qui est manifeste par l'inspection des tables mises par Meibomius à la tête de l'ouvrage d'Alypius. Ces remarques sont nécessaires

Copyright Arvensa Editions

pour guérir l'erreur de ceux qui croient, sur la foi de quelques modernes, que la musique ancienne n'était composée en tout que de seize sons.

On trouvera *(Planche H, figure 2)* une table du *système* général des Grecs pris dans un seul mode et dans le genre diatonique. À l'égard des genres enharmonique et chromatique, les tétracordes s'y trouvaient bien divisés selon d'autres proportions ; mais comme ils contenaient toujours également quatre sons et trois intervalles consécutifs, de même que le genre diatonique, ces sons portaient chacun dans leur genre le même nom qui leur correspondait dans celui-ci : c'est pourquoi je ne donne point de tables particulières pour chacun de ces genres. Les curieux pourront consulter celles que Meibomius a mises à la tête de l'ouvrage d'Aristoxène. On y en trouvera six ; une pour le genre enharmonique, trois pour le chromatique, et deux pour le diatonique, selon les dispositions de chacun de ces genres dans le *système* aristoxénien.

Tel fut, dans sa perfection, le *système* général des Grecs, lequel demeura à peu près dans cet état jusqu'à l'onzième siècle, temps où Guy d'Arezzo y fit des changements considérables. Il ajouta dans le bas une nouvelle corde qu'il appela *hypoproslambanomène*, ou *sous-ajoutée*, et dans le haut un cinquième tétracorde, qu'il appela le tétracorde des suraiguës. Outre cela, il inventa, dit-on, le bémol, nécessaire pour distinguer la deuxième corde d'un tétracorde conjoint d'avec la première corde du même tétracorde disjoint ; c'est-à-dire qu'il fixa cette double signification de la lettre B, que saint Grégoire, avant lui, avait déjà assignée à la note *si*. Car puisqu'il est certain que les Grecs avaient depuis longtemps ces mêmes conjonctions et disjonctions de tétracordes, et par conséquent des signes pour en exprimer chaque degré dans ces deux différents cas, il s'ensuit que ce n'était pas un nouveau son introduit dans le *système* par Guy, mais seulement un nouveau nom qu'il donnait à ce son, réduisant ainsi à un même degré ce qui en faisait deux chez les Grecs. Il faut dire aussi de ces hexacordes substitués à leurs tétracordes que ce fut moins un changement au *système* qu'à la méthode, et que tout celui qui en résultait, était une autre manière de solfier les mêmes sons. (Voyez GAMME, MUANCES, SOLFIER)

On conçoit aisément que l'invention du contre-point, à quelque auteur qu'elle soit due, dut bientôt reculer encore les bornes de ce *système*. Quatre parties doivent avoir plus d'étendue qu'une seule. Le *système* fut fixé à quatre octaves, et c'est l'étendue du clavier de toutes les anciennes

Copyright Arvensa Editions

orgues. Mais on s'est enfin trouvé gêné par des limites, quelque espace qu'elles pussent contenir ; on les franchies, on s'est étendu en haut et en bas ; on a fait des claviers à ravalement ; on a démanché sans cesse ; on a forcé les voix, et enfin l'on s'est tant donné de carrière à cet égard, que le *système* moderne n'a plus d'autres bornes dans le haut que le chevalet du violon. Comme on ne peut pas de même démancher pour descendre, la plus basse corde des basses ordinaires ne passe pas encore le C *sol ut* : mais on trouvera également le moyen de gagner de ce côté-là en baissant le ton du *système* général ; et je tiens pour certain qu'en France le ton de l'opéra est plus bas aujourd'hui qu'il ne l'était du temps de Lully. Au contraire, celui de la musique instrumentale est monté comme en Italie, et ces différences commencent même à devenir assez sensibles pour qu'on s'en aperçoive dans la pratique.

Voyez *(Planche I, figure 1)* une table générale du grand clavier à ravalement, et de tous les sons qui y sont contenus dans l'étendue de cinq octaves.

SYSTÈME est encore, ou une méthode de calcul pour déterminer les rapports des sons admis dans la musique, ou un ordre de signes établis pour les exprimer. C'est dans le premier sens que les anciens distinguaient le *système* pythagoricien et le *système* aristoxénien. (Voyez ces mots) C'est dans le second que nous distinguons aujourd'hui le *système* de Guy, le *système* de Sauveur, de Démos, du P. Souhaitti, etc., desquels il a été parlé au mot *NOTE*.

Il faut remarquer que quelques-uns de ces *systèmes* portent ce nom dans l'une et dans l'autre acception, et des notes pour les exprimer, comme on peut le voir dans les Mémoires de cet auteur, répandus dans ceux de l'Académie des Sciences. (Voyez aussi les mots MÉRIDE, EPTAMÉRID DÉCAMÉRIDE)

Tel est encore un autre *système* plus nouveau, lequel étant demeuré manuscrit, et destiné peut-être à n'être jamais vu du public en entier, vaut la peine que nous en donnions ici l'extrait, qui nous a été communiqué par l'auteur, M. Roualle de Boisgelou, Conseiller au Grand-Conseil, déjà cité dans quelques articles de ce dictionnaire[67].

Il s'agit premièrement de déterminer le rapport exact des sons dans le genre diatonique et dans le chromatique ; ce qui se faisant d'une manière

Copyright Arvensa Editions

uniforme pour tous les tons, fait par conséquent évanouir le tempérament.

Tout le *système* de M. de Boisgelou est sommairement renfermé dans les quatre formules que je vais transcrire, après avoir rappelé au lecteur les règles établies en divers endroits de ce dictionnaire sur la manière de comparer et composer les intervalles ou les rapports qui les expriment. On se souviendra donc :

1. Que pour ajouter un intervalle à un autre, il faut en composer les rapports. Ainsi, par exemple, ajoutant la quinte 2/3, à la quarte 3/4, on a 6/12, ou 1/2 ; savoir l'octave.

2. Que pour ajouter un intervalle à lui-même, il ne faut qu'en doubler le rapport. Ainsi, pour ajouter une quinte à une autre quinte, il ne faut qu'élever le rapport de la quinte à sa seconde puissance $\frac{2^2}{3^2} = \frac{4}{9}$.

3. Que pour rapprocher ou simplifier un intervalle redoublé tel que celui-ci 4/9, il suffit d'ajouter le petit nombre à lui-même une ou plusieurs fois, c'est-à-dire d'abaisser les octaves jusqu'à ce que les deux termes, étant aussi rapprochés qu'il est possible, donnent un intervalle simple. Ainsi, de 4/9 faisant 8/9, on a pour le produit de la quinte redoublée le rapport du *ton* majeur.

J'ajouterai que dans ce dictionnaire j'ai toujours exprimé les rapports des intervalles par ceux des vibrations, au lieu que M. de Boisgelou les exprime par les longueurs des cordes, ce qui rend ses expressions inverses des miennes. Ainsi, le rapport de la quinte par les vibrations étant 2/3, est 3/2 par les longueurs des cordes. Mais on va voir que ce rapport n'est qu'approché dans le *système* de M. de Boisgelou.

Voici maintenant les quatre formules de cet auteur avec leur explication.

FORMULES.

$$\begin{cases} \text{A.} & 12s - 7r \pm t = 0. \\ \text{B.} & 12x - 5t \pm r = 0. \end{cases}$$

$$\begin{cases} \text{C.} & 7s - 4r \pm x = 0. \\ \text{D.} & 7x - 4t \pm s = 0. \end{cases}$$

EXPLICATION.

Rapport de l'octave....2 : 1.
Rapport de la quinte...n : 1.

Copyright Arvensa Editions

Rapport de la quarte...2 : n.

Rapport de l'intervalle qui vient de quinte $n^r : 2^s$.

Rapport de l'intervalle qui vient de quatre $2^s : n_r$.

r. Nombre de quintes ou de quartes de l'intervalle.

s. Nombre d'octaves combinées de l'intervalle.

t. Nombre de demi-tons de l'intervalle.

x. Gradation diatonique de l'intervalle ; c'est-à-dire nombre des secondes diatoniques majeures et mineures de l'intervalle.

x $\pm$ 1. Gradation des termes d'où l'intervalle tire son nom.

Le premier cas de chaque formule a lieu lorsque l'intervalle vient de quintes.

Le second cas de chaque formule a lieu lorsque l'intervalle vient de quartes.

Pour rendre ceci plus clair par des exemples, commençons par donner des noms à chacune des douze touches du clavier.

Ces noms, dans l'arrangement du clavier proposé par M.de Boisgelou, (Planche I, Figure 3) sont les suivants.

ut de re ma mi fa fi sol be la sa si.

Tout intervalle est formé par la progression de quintes ou par celle de quartes, ramenées à l'octave. Par exemple, l'intervalle *si ut* est formé par cette progression de 5 quartes *si mi la re sol ut*, ou par cette progression de 7 quintes *si fi de be ma sa fa ut*.

De même l'intervalle *fa la* est formé par cette progression de 4 quintes *fa ut sol re la*, ou par cette progression de 8 quartes *fa sa ma be de fi si mi la*.

De ce que le rapport de tout intervalle qui vient de quintes est $n^r : 2^s$, et que celui qui vient de quartes, est $2^s : n^r$, il s'ensuit qu'on a pour le rapport de l'intervalle *si ut*, quand il vient de quartes, cette proportion $2^s : n^r. : : 2^3 : n^5$. Et si l'intervalle *si ut* vient de quintes, on a cette proportion $n^r. : 2^s : : n^7 : 2^4$. Voici comment on prouve cette analogie.

Le nombre de quartes, d'où vient l'intervalle *si ut*, étant de 5, le rapport de cet intervalle est de $2^5 : n^5$, puisque le rapport de la quarte est 2 :n.

Mais ce rapport $2^5 : n^5$ désignerait un intervalle de 2 demi-tons, puisque chaque quarte a 5 demi-tons, et que cet intervalle a 5 quartes. Ainsi l'octave n'ayant que 12 demi-tons, l'intervalle *si ut* passerait deux octaves.

Donc pour que l'intervalle *si ut* soit moindre que l'octave, il faut

Copyright Arvensa Editions

diminuer ce rapport $2^5 : n^5$, de deux octaves, c'est-à-dire du rapport de $2^2 : 1$. Ce qui se fait par un rapport composé du rapport direct $2^5 : n^5$, et du rapport $1 : 2^2$, inverse de celui $2^2 : 1$, en cette sorte :

$$2^5 \times 1 : n^5 \times 2^2 : : 2^5 : 2^2 n^5 : : 2^3 : n^5$$

Or, l'intervalle *si ut* venant de quartes, son rapport, comme il a été dit ci-devant, est $2^s : n^r$. Donc $2^s : n^r : : 2^3 : n^5$. Donc s=3, et r=5.

Ainsi, réduisant les lettres du second cas de chaque formule aux nombres correspondants, on a pour C, 7s-4r-x=21-20-1=0, et pour D, 7x-4t-s=7-4-3=0.

Lorsque le même intervalle *si ut* vient de quintes, il donne cette proportion $n^r : 2^s : : n : 2^4$. Ainsi l'on a r=7, s=4, et par conséquent, pour A de la première formule, 12s-7r-t=48-49+1=0 ; et pour B, 12x-5t $\pm$ r=12-5-7=0.

De même l'intervalle *fa* la venant de quintes, donne cette proportion $n^r : 2^s : : n^4 : 2^2$, et par conséquent on a r=4 et s=2. Le même intervalle venant de quartes, donne cette proportion $2^s : n^r : : 2^5 : n^8$, etc. Il serait trop long d'expliquer ici comment on peut trouver les rapports et tout ce qui regarde les intervalles par le moyen des formules. Ce sera mettre un lecteur attentif sur la route que de lui donner les valeurs de *n* et de ses puissances.

Valeurs des puissances de *n*

$n^4 = 5$, c'est un fait d'expérience.

Donc $n^8 = 25$. $n^{12} = 125$, etc.

Valeurs précises des trois premières puissances de *n*

$$n = \sqrt[4]{5}, n = \sqrt{5}, n = \sqrt[4]{125}.$$

Valeurs approchées des trois premières puissances de *n*

$$m = \frac{5}{2}, m^2 = \frac{5^2}{2^2}, m^3 = \frac{5^3}{2^3}.$$

Donc le rapport 3/2, qu'on a cru jusqu'ici être celui de la quinte juste, n'est qu'un rapport d'approximation, et donne une quinte trop forte, et de là le véritable principe du tempérament, qu'on ne peut appeler ainsi que par abus, puisque la quinte doit être faible pour être juste.

REMARQUES SUR LES INTERVALLES

Un intervalle d'un nombre donné de demi-tons, a toujours deux rapports différents ; l'un comme venant de quintes, et l'autre comme venant de quartes. La somme des deux valeurs de *r* dans ces deux rapports égale 12, et la somme des deux valeurs de *s* égale 7. Celui des deux

Copyright Arvensa Editions

rapports de quintes ou de quartes, dans lequel *r* est le plus petit, est l'intervalle diatonique, l'autre est l'intervalle chromatique. Ainsi l'intervalle *si ut*, qui a ces deux rapports $2^3 : n^5$ et $n^7 : 2^4$, est un intervalle diatonique comme venant de quartes, et son rapport est $2^3 : n^5$; mais ce même intervalle *si ut* est chromatique comme venant de quintes, et son rapport est $n^7 : 2^4$, parce que dans le premier cas *r = 5* est moindre que *r = 7* du second cas.

Au contraire l'intervalle *fa la* qui a ces deux rapports $n^4 : 2^2$ et $2^5 : n^8$, est diatonique dans le premier cas où il vient de quintes, et chromatique dans le second où il vient de quartes.

L'intervalle *si ut*, diatonique, est une seconde mineure ; l'intervalle *si ut*, chromatique, ou plutôt l'intervalle *si si* dièse (car alors *ut* est pris pour *si* dièse) est un unisson superflue.

L'intervalle *fa la*, diatonique, est une tierce majeure ; l'intervalle *fa la*, chromatique, ou plutôt l'intervalle *mi* dièse *la* (car alors *fa* est pris comme *mi* dièse) est une quarte diminuée. Ainsi des autres.

Il est évident, 1° qu'à chaque intervalle diatonique correspond un intervalle chromatique d'un même nombre de demi-tons, et *vice versa*. Ces deux intervalles de même nombre de demi-tons, l'un diatonique et l'autre chromatique, sont appelés intervalles correspondants.

2° Que quand la valeur de *r* est égale à un de ces nombres 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, l'intervalle est diatonique, soit que cet intervalle vienne de quintes ou de quartes ; mais que si *r* est égal à un de ces nombres, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, l'intervalle est chromatique.

3° Que lorsque r = 6, l'intervalle est en même temps diatonique et chromatique, soit qu'il vienne de quintes ou de quartes : tels sont les deux intervalles *fa si*, appelé triton, et *si fa*, appelé fausse-quinte ; le triton *fa si* est dans le rapport $n^6 : 2^3$, et vient de six quintes ; la fausse-quinte *si fa* est dans le rapport $2^4 : n^6$, et vient de six quartes : où l'on voit que dans les deux cas on a r = 6. Ainsi le triton, comme intervalle diatonique, est une quarte majeure : et, comme intervalle chromatique, une quarte superflue : la fausse-quinte *si fa*, comme intervalle diatonique, est une quinte mineure ; comme intervalle chromatique, une quinte diminuée. Il n'y a que ces deux intervalles et leurs répliques qui soient dans le cas d'être en même temps diatoniques et chromatiques.

Les intervalles diatoniques de même nom, et conséquemment de même

Copyright Arvensa Editions

gradation, se divisent en diminués et superflus. À chaque intervalle diatonique mineur correspond un intervalle chromatique superflu, et à chaque intervalle diatonique majeur correspond un intervalle chromatique diminué.

Tout intervalle en montant, qui vient de quintes, est majeur ou diminué, selon cet intervalle est diatonique ou chromatique ; et réciproquement tout intervalle majeur ou diminué vient de quintes.

Tout intervalle en montant, qui vient de quartes, est mineur ou superflu, selon que cet intervalle est diatonique ou chromatique ; et *vice versa* tout intervalle mineur ou superflu vient de quartes.

Ce serait le contraire si l'intervalle était pris en descendant

De deux intervalles correspondants, c'est-à-dire l'un diatonique et l'autre chromatique, et qui par conséquent viennent, l'un de quintes et l'autres de quartes, le plus grand est celui qui vient de quartes, et il surpasse celui qui vient de quintes, quant à la gradation, d'une unité, et, quant à l'intonation, d'un intervalle, dont le rapport est $2^7 : n^{12}$; c'est-à-dire 128, 125. Cet intervalle est la seconde diminuée, appelée communément grand comma ou quarte-de-ton ; et voilà la porte ouverte au genre enharmonique.

Pour achever de mettre les lecteurs sur la voie des formules propres à perfectionner la théorie de la musique, je transcrirai, *(Planche I, Figure 4,* les deux tables de progressions dressées par M.de Boisgelou, par lesquelles on voit d'un coup d'oeil les rapports de chaque intervalle et les puissances des termes de ces rapports selon le nombre de quartes ou de quintes qui les composent.

On voit, dans ces formules, que les demi-tons sont réellement les intervalles primitifs et élémentaires qui composent tous les autres ; ce qui a engagé l'auteur à faire, pour ce même *système*, un changement considérable dans les caractères, en divisant chromatiquement la portée par intervalles ou degrés égaux et tous d'un demi-ton, au lieu que dans la musique ordinaire, chacun de ces degrés est tantôt un comma, tantôt un demi-ton, tantôt un ton, et tantôt un ton et demi ; ce qui laisse à l'oeil l'équivoque et à l'esprit le doute de l'intervalle, puisque, les degrés étant les mêmes, les intervalles sont tantôt les mêmes et tantôt différents.

Pour cette réforme, il suffit de faire la portée de dix lignes au lieu de cinq, et d'assigner à chaque position une des douze notes du clavier chromatique, ci-devant indiqué, selon l'ordre de ces notes, lesquelles,

Copyright Arvensa Editions

restant ainsi toujours les mêmes, déterminent leurs intervalles avec la dernière précision, et rendent absolument inutiles tous les dièses, bémols ou bécarres, dans quelque ton qu'on puisse être, et tant à la clef qu'accidentellement. Voyez la Planche I, où vous trouverez, Figure 6, l'échelle chromatique sans dièse ni bémol, et Figure 7, l'échelle diatonique. Pour peu qu'on s'exerce sur cette nouvelle manière de noter de lire la musique, on sera surpris de la netteté, de la simplicité qu'elle donne à la note, et de la facilité qu'elle apporte dans l'exécution, sans qu'il soit possible d'y voir aucun autre inconvénient que de remplir un peu plus d'espace sur le papier, et peut-être de papilloter un peu aux yeux dans les vitesses par la multitude des lignes, surtout dans la symphonie.

Mais comme ce *système* de notes est absolument chromatique, il me paraît que c'est un inconvénient d'y laisser subsister les dénominations des degrés diatoniques, et que, selon M.de Boisgelou, *ut re* ne devrait pas être une seconde, mais une tierce ; ni *ut mi* une tierce, mais une quinte ; ni *ut ut* une octave, mais une douzième, puisque chaque demi-ton formant réellement un degré sur la note, devrait en prendre aussi la dénomination ; alors x + 1 étant toujours égal à *t* dans les formules de cet auteur, ces formules se trouveraient extrêmement simplifiées. Du reste, ce *système* me paraît également profond et avantageux ; il serait à désirer qu'il fût développé et publié par l'auteur, ou par quelque habile théoricien.

SYSTÈME, enfin, est l'assemblage des règles de l'harmonie, tirées de quelques principes communs qui les rassemblent, qui forment leur liaison, desquels elles découlent, et par lesquels on en rend raison.

Jusqu'à notre siècle l'harmonie, née successivement et comme par hasard, n'a eu que des règles éparses, établies par l'oreille, confirmées par l'usage, et qui paraissaient absolument arbitraires. M. Rameau est le premier qui, par le *système* de la basse-fondamentale, a donné des principes à ces règles. Son *système*, sur lequel ce dictionnaire a été composé, s'y trouvant suffisamment développé dans les principaux articles, ne sera point exposé dans celui-ci, qui n'est déjà que trop long, et que ces répétitions superflues allongeraient encore à l'excès. D'ailleurs l'objet de cet ouvrage ne m'oblige pas d'exposer tous les *systèmes*, mais seulement de bien expliquer ce que c'est qu'un *système*, et d'éclaircir au besoin cette explication par des exemples. Ceux qui voudront voir le *système* de M. Rameau, si obscur, si diffus dans ses écrits, exposé avec une clarté dont on

Copyright Arvensa Editions

ne l'aurait pas cru susceptible, pourront recourir aux *Éléments de musique* de M. d'Alembert.

M. Serre, de Genève, ayant trouvé les principes de M. Rameau insuffisants à bien des égards, imagina un autre *système* sur le sien, dans lequel prétend montrer que toute l'harmonie porte sur une double basse-fondamental ; et comme cet auteur, ayant voyagé en Italie, n'ignorait pas les expériences de M. Tartini, il en composa, en les joignant avec celles de M. Rameau, un *système* mixte, qu'il fit imprimer à Paris en 1753, sous ce titre, *Essais sur les principes de l'Harmonie*[68], etc. La facilité que chacun a de consulter cet ouvrage, et l'avantage qu'on trouve à le lire en entier, me dispensent aussi d'en rendre compte au public.

Il n'en est pas de même de celui de l'illustre M. Tartini, dont il me reste à parler, lequel étant écrit en langue étrangère, souvent profond et toujours diffus, n'est à portée d'être consulté que peu de gens, dont même la plupart sont rebutés par l'obscurité du livre avant d'en pouvoir sentir les beautés. Je ferai le plus brièvement qu'il me sera possible l'extrait de ce nouveau *système*, qui, s'il n'est pas celui de la nature, est au moins, de tous ceux qu'on a publiés jusqu'ici, celui dont le principe est le plus simple, et duquel toutes les lois de l'harmonie paraissent naître le moins arbitrairement.

SYSTÈME DE M.TARTINI

Il y a trois manières de calculer les rapports des sons.

I. En coupant sur le monocorde la corde entière en ses parties par des chevalets mobiles, les vibrations ou les sons seront en raison inverse des longueurs de la corde et de ses parties.

II. En tendant, par des poids inégaux, des cordes égales, les sons seront comme les racines carrées des poids.

III. En tendant, par des poids égaux, des cordes égales en grosseur et inégales en longueur, ou égales en longueur et inégales en grosseur, les sons seront en raison inverse des racines carrées de la dimension où se trouve la différence.

En général les sons sont toujours entre eux en raison inverse des racines cubiques des corps sonores. Or, les sons des cordes s'altèrent de trois manières : savoir, en altérant, ou la grosseur, c'est-à-dire le diamètre de la grosseur, ou la longueur, ou la tension. Si tout cela est égal les cordes sont à l'unisson. Si l'une de ses choses seulement est altérée, les sons suivent en

Copyright Arvensa Editions

raison inverse les rapports des altérations. Si deux ou toutes les trois sont altérées, les sons sont, en raison inverse comme les racines des rapports composés des altérations. Tels sont les principes de tous les phénomènes qu'on observe en comparant les rapports des sons et ceux des dimensions des corps sonores.

Ceci compris, ayant mis les registres convenables, touchez sur l'orgue la pédale qui rend la plus basse note marquée dans la *Planche I, Figure 7*, toutes les autres notes marquées au-dessus résonneront en même temps, et cependant vous n'entendrez que le son le plus grave.

Les sons de cette série confondus dans le son grave formeront dans leur rapports la suite naturelle des fractions 1/1 1/2 1/3 1/4 1/5 1/6, etc., laquelle suite est en progression harmonique.

Cette même série sera celle de cordes égales tendues par des poids qui seraient comme les carrés 1/1 1/4 1/9 1/16 1/25 1/36, etc., des mêmes fractions susdites.

Et les sons que rendraient ces cordes sont les mêmes exprimés en notes dans l'exemple.

Ainsi donc tous les sons qui sont en progression harmonique depuis l'unité se réunissent pour n'en former qu'un sensible à l'oreille, et tout le *système* harmonique se trouve dans l'unité.

Il n'y a dans un son quelconque que ses aliquotes qu'il fasse résonner, parce que dans toute autres fraction, comme serait celle-ci 3/5, il se trouve après la division de la corde en parties égales, un reste dont les vibrations heurtent, arrêtent les vibrations des parties égales, et en sont réciproquement heurtées ; de sorte que, des deux sons qui en résulteraient, le plus faible est détruit par le choc de tous les autres.

Or, les aliquotes étant toutes comprises dans la série des fractions 1/1 1/2 1/3 1/4, etc., ci-devant donnée, chacune de ces aliquotes est ce que M. Tartini appelle unité ou monade harmonique, du concours desquelles résulte un son. Ainsi, toute l'harmonie étant nécessairement comprise entre la monade ou l'unité composante et le son plein ou l'unité composée, il s'ensuit que l'harmonie a, des deux côtés, l'unité pour terme, et consiste essentiellement dans l'unité.

L'expérience suivante, qui sert de principe à toute l'harmonie artificielle, met encore cette vérité dans un plus grand jour.

Toutes les fois que deux sons forts, justes et soutenus, se font entendre au même instant, il résulte de leur choc un troisième son, plus ou moins

Copyright Arvensa Editions

sensible, à proportion de la simplicité du rapport des deux premiers et de la finesse d'oreille des écoutants.

Pour rendre cette expérience aussi sensible qu'il est possible il faut placer deux hautbois bien d'accord à quelques pas d'intervalle, et se mettre entre deux, à égale distance de l'un et de l'autre. A défaut de hautbois on peut prendre deux violons, qui, bien que le son en soit moins fort, peuvent, en touchant avec force et justesse, suffire pour faire distinguer le troisième son.

La production de ce troisième son par chacune de nos connaissances est telle que la montre la table, *(Planche I, Figure 8)* et l'on peut la poursuivre au-delà des *consonances* par tous les intervalles représentés par les aliquotes de l'unité.

L'octave n'en donne aucun, et c'est le seul intervalle excepté.

La quinte donne l'unisson du son grave, unisson qu'avec de l'attention l'on ne laisse pas de distinguer.

Les troisièmes sons produits par les autres intervalles sont tous au grave.

La quarte donne l'octave du son aigu.

La tierce majeure donne l'octave du son grave, et la sixte mineure, qui en est renversée, donne la double-octave du son aigu.

La tierce mineure donne la deuxième majeure du son grave ; mais la sixte majeure, qui en est renversée, ne donne que la dixième majeure du son aigu.

Le *ton* majeur donne la quinzième ou double-octave du son grave.

Le *ton* mineur donne la dix-septième, ou la double-octave de la tierce majeure du son aigu.

Le *semi-ton* majeur donne la vingt-deuxième, ou triple-octave du son aigu.

Enfin le *semi-ton* mineur donne la vingt-sixième du son grave.

On voit, par la comparaison des quatre derniers intervalles, qu'un changement peu sensible dans l'intervalle change très sensiblement le son produit ou fondamental. Ainsi, dans le *ton* majeur, rapprochez l'intervalle en abaissant le son supérieur ou élevant l'inférieur seulement d'un 80/81, aussitôt le son produit descendra d'un ton. Faites la même opération sur le *semi-ton* majeur, et le son produit descendra d'une quinte.

Quoique la production du troisième son ne se borne pas à ces intervalles, nos notes n'en pouvant exprimer de plus composé, il est pour le présent inutile d'aller au-delà de ceux-ci. On voit dans la suite régulière

Copyright Arvensa Editions

des *consonances* qui composent cette table qu'elles se rapportent toutes à une basse commune, et produisent toutes exactement le même troisième son.

Voilà donc, par ce nouveau phénomène, une démonstration physique de l'unité du principe de l'harmonie.

Dans les sciences physico-mathématiques, telles que la musique, les démonstrations doivent bien être géométriques, mais déduites physiquement de la chose démontrée. C'est alors seulement que l'union du calcul à la physique fournit, dans les vérités établies sur l'expérience et démontrées géométriquement, les vrais principes de l'art. Autrement la géométrie seule donnera des théorèmes certains, mais sans usage dans la pratique ; la physique donnera des faits particuliers, mais isolés, sans liaison entre eux et sans aucune loi générale.

Le principe physique de l'harmonie est un, comme nous venons de la voir, et se résout dans la proportion harmonique. Or ces deux propriétés conviennent au cercle ; car nous verrons bientôt qu'on y retrouve les deux unités extrêmes de la monade et du son ; et quant à la proportion harmonique, elle s'y trouve aussi, puisque dans quelque point C, *(Planche I, Figure 9)* que l'on coupe inégalement le diamètre A B, le carré de l'ordonnée C D sera moyen proportionnel harmonique entre les deux rectangles des parties A C et C B du diamètre par le rayon, propriété qui suffit pour établir la nature harmonique du cercle. Car bien que les ordonnées soient moyennes géométriques entre les parties du diamètre, les carrés de ces ordonnées étant moyens harmoniques entre rectangles, leurs rapports représentent d'autant plus exactement ceux des cordes sonores, que les rapports de ces cordes ou des poids tendants sont aussi comme les carrés, tandis que les sons sont comme les racines.

Maintenant, du diamètre A B, (Planche I, Figure 10) divisé selon la série des fractions 1/2 1/3 1/4 1/5 1/6, lesquelles sont en progression harmonique, soient tirées les ordonnées C, CC ; G, GG ; c, cc ; e, ee ; et g gg.

Le diamètre représente une corde sonore.

Pour éviter les fractions, donnons 60 parties au diamètre, les sections contiendront ces nombres entiers BC = ½ = 30 ; BG = 1/3 =20 ; Bc = ¼ =15 ; Be = 1/5 = 12 ; Bg = 1/6 = 10.

Des points où les ordonnées coupent le cercle, tirons de part et d'autres des cordes aux deux extrémités du diamètre. La somme du carré de chaque

Copyright Arvensa Editions

corde, et du carré de la corde correspondante, que j'appelle son complément, sera toujours égale au carré du diamètre. Les carrés des cordes seront entre eux comme les abscisses correspondantes, par conséquent aussi en progression harmonique, et représenteront de même l'exemple O, à l'exception du premier son.

Les carrés des compléments de ces mêmes cordes seront entre eux comme les compléments des abscisses au diamètre, par conséquent dans les raisons suivantes,

$$\overline{A\ C}^2 = \tfrac{1}{2} = 30.$$
$$\overline{A\ G}^2 = \tfrac{3}{5} = 40.$$
$$\overline{A\ c}^2 = \tfrac{1}{4} = 45.$$
$$A\ e^2 = \tfrac{4}{5} = 48.$$
$$\overline{A\ g}^2 = \tfrac{1}{6} = 50.$$

et représenteront les sons de l'exemple P ; sur lequel on doit remarquer en passant que cet exemple, comparé au suivant Q et au précédent O, donne le fondement naturel de la règle des mouvements contraires.

Les carrés des ordonnées seront au carré 3600 du diamètre dans les raisons suivantes :

$$\overline{A\ B}^2 = 1 = 3600.$$
$$\overline{C, C\ C}^2 = \tfrac{1}{4} = 900.$$
$$\overline{G, G\ G}^2 = \tfrac{1}{9} = 800.$$
$$\overline{c, c\ c}^2 = \tfrac{1}{16} = 675.$$
$$\overline{e, e\ e}^2 = \tfrac{4}{25} = 576.$$
$$\overline{g, g\ g}^2 = \tfrac{1}{36} = 500.$$

et représenteront les sons de l’exemple Q.

Or cette dernière série, qui n'a point d'homologue dans les divisions du diamètre, et sans laquelle on ne saurait pourtant compléter le *système* harmonique, montre la nécessité de chercher du *système*, qu'on ne peut trouver, ni dans la ligne droite, ni dans les seuls nombres abstraits.

Je passe à dessein toutes les autres propositions de M. Tartini sur la nature arithmétique, harmonique et géométrique du cercle, de même que

Copyright Arvensa Editions

sur les bornes de la série harmonique donnée par la raison sextuple, parce que ses preuves, énoncées seulement en chiffres, n'établissent aucune démonstration générale ; que, de plus, comparant souvent des grandeurs hétérogènes, il trouve des propositions où l'on ne saurait même voir de rapport. Ainsi, quand il croit prouver que le carré d'une ligne est moyen proportionnel d'une telle raison, il ne prouve autre chose sinon que tel nombre est moyen proportionnel entre eux tels autres nombres ; car les surfaces et les nombres abstraits n'étant point de même nature, ne peuvent se comparer. M. Tartini sent cette difficulté, et s'efforce de la prévenir : on peut voir ses raisonnements dans son livre.

Cette théorie établie, il s'agit maintenant d'en déduire les faits donnés, et les règles de l'art harmonique.

L'octave, qui n'engendre aucun son fondamental n'étant point essentiel à l'harmonie, peut être retranchée des parties constitutives de l'accord. Ainsi l'accord, réduit à sa plus grande simplicité, doit être considéré sans elle. Alors il est composé seulement de ces trois termes 1 1/3 1/5, lesquels sont en proportion harmonique, et où les deux monades 1/3 1/5 sont les seuls vrais éléments de l'unité sonore, qui porte le nom d'accord parfait ; car la fraction 1/4 est élément de l'octave 1/2, et la fraction 1/6 est octave de la monade 1/3.

Cet accord parfait, 1 1/3 1/5, produit par une seule corde et dont les termes sont en proportion harmonique, est la loi générale de la nature, qui sert de base à toute la science des sons, loi que la physique peut tenter d'expliquer, mais dont l'explication est inutile aux règles de l'harmonie.

Les calculs des cordes et des poids tendants servent à donner en nombre les rapports des sons, qu'on ne peut considérer comme des quantités qu'à la faveur de ces calculs.

Le troisième son, engendré par le concours de deux autres, est comme le produit de leurs quantités ; et quand, dans une catégorie commune, ce troisième son se trouve toujours le même, quoique engendré par des intervalles différents, c'est que les produits des générateurs sont égaux entre eux.

Ceci se déduit manifestement des proportions précédentes.

Quel est, par exemple, le troisième son qui résulte de CB et de GB ? *(Planche I, Figure 10)* c'est l'unisson de CB. Pourquoi ? Parce que, dans les deux proportions harmoniques dont les carrés des deux proportions C, CC, et G, GG, sont moyens proportionnels, les sommes des extrêmes sont

Copyright Arvensa Editions

égales entre elles, et par conséquent produisent le même son commun CB, ou C, CC.

En effet la somme des deux rectangles de BC par C, CC, et de AC par C CC est égale à la somme des deux rectangles de BG par C, CC, et de GA pa C, CC ; car chacune de ces deux sommes est égale à deux fois le carré du rayon. D'où il suit que le son C, CC ou CB, doit être commun aux deu cordes ; or, ce son est précisément la note Q de l'exemple O.

Quelques ordonnées que vous puissiez prendre dans le cercle pour les comparer deux à deux, ou même trois à trois, elles engendreront toujours le même troisième son représenté par la note Q, parce que les rectangles des deux parties du diamètre par le rayon donneront toujours des sommes égales.

Mais l'octave XQ n'engendre que des harmoniques à l'aigu, et point de son fondamental, parce qu'on ne peut élever d'ordonnée sur l'extrémité du diamètre, et que par conséquent le diamètre et le rayon ne sauraient, dans leurs proportions harmoniques, avoir aucun produit commun.

Au lieu de diviser harmoniquement le diamètre par les fractions 1/2 1/3 1/4 1/5 1/6, qui donnent le *système* naturel de l'accord majeur, si on le divise arithmétiquement en six parties égales, on aura le *système* de l'accord majeur renversé, et ce renversement donne exactement l'accord mineur ; car *(Planche I, Figure 12)* une de ces parties donnera la dix-neuvième, c'est-à-dire la double octave de la quinte ; deux donneront l'octave, quatre, la quinte, et cinq, la tierce mineure.

Mais sitôt qu'unissant deux de ces sons, on cherchera le troisième son qu'ils engendrent, ces deux sons simultanés, au lieu du son C, *(Fig. 13)* ne produiront jamais pour fondamental que le son Eb ; ce qui prouve que ni l'accord mineur ni son mode ne sont donnés par la nature. Que si l'on fait consonner deux ou plusieurs intervalles de l'accord mineur, les sons fondamentaux se multiplieront, et relativement à ces sons, on entendra plusieurs accords majeurs à la fois, sans aucun accord mineur.

Ainsi, par expérience faite en présence de huit célèbre professeurs de musique, deux hautbois et un violon sonnant ensemble les notes blanches marquées dans la portée A, *(Pl. G, Fig 5)* on entendait distinctement les sons marqués en noir dans la même figure, savoir, ceux qui sont marqués à part dans la portée B pour les intervalles qui sont au-dessus, et ceux marqués dans la portée C, aussi pour les intervalles qui sont au-dessus.

En jugeant de l'horrible cacophonie qui devait résulter de cet ensemble,

Copyright Arvensa Editions

on doit conclure que toute musique en mode mineur serait insupportable à l'oreille si les intervalles étaient assez justes et les instruments assez forts pour rendre les sons engendrés aussi sensibles que les générateurs.

On me permettra de remarquer, en passant, que l'inverse de deux modes, marquée dans la *figure 13*, ne se borne pas à l'accord fondamental qui les constitue, mais qu'on peut l'étendre toute la suite d'un chant et d'une harmonie qui, notée en sens direct dans le mode majeur, lorsqu'on renverse le papier et qu'on met des *clefs* à la fin des lignes devenues le commencement, présente à rebours une autre suite de chant et d'harmonie en mode mineur, exactement inverse de la première où les basses deviennent les dessus, *et vice versa*. C'est ici la clef de la manière de composer ces doubles canons dont j'ai parlé au mot CANON. M. Serre, ci devant cité, lequel a très bien exposé dans son livre cette curiosité harmonique, annonce une symphonie de cette espèce composée par M. de Morambert, qui avait dû la faire graver : c'était mieux fait assurément que de la faire exécuter. Une composition de cette nature doit être meilleure à présenter aux yeux qu'aux oreilles.

Nous venons de voir que de la division harmonique du diamètre résulte le mode majeur, et de la division arithmétique le mode mineur. C'est d'ailleurs un fait connu de tous les théoriciens que les rapports de l'accord mineur se trouvent dans la division arithmétique de la quinte. Pour trouver le premier fondement du mode mineur dans le *système* harmonique, il suffit donc de montrer dans ce *système* la division arithmétique dans la quinte.

Tout le *système* harmonique est fondé sur la raison double, rapport de la corde entière à son octave, ou du diamètre au rayon, et sur la raison sesquialtère, qui donne le premier son harmonique ou fondamental auquel se rapportent tous les autres.

Or, si*, (Pl. I, Fig. 11)* dans la raison double on compare successivement la deuxième note G, et la troisième F de la série P au son fondamental Q, et à son octave grave, qui est la corde entière, on trouvera que la première est moyenne harmonique, et la seconde moyenne arithmétique entre ces deux termes.

De même, si dans la raison sesquialtère on compare successivement la quatrième note *e*, et la cinquième *eb* de la même série à la corde entière et à sa quinte G, on trouvera que la quatrième *e* est moyenne harmonique, et la cinquième *eb* moyenne arithmétique entre les deux termes de cette

Copyright Arvensa Editions

quinte. Donc le mode mineur étant fondé sur la division arithmétique de la quinte, et la note *eb*, prise dans la série des compléments du *système* harmonique, donnant cette division, le mode mineur est fondé sur cette note dans le *système* harmonique.

Après avoir trouvé toutes les *consonances* dans la division harmonique du diamètre donnée par l'exemple O, le mode majeur dans l'ordre direct de ces *consonances*, le mode mineur dans leur ordre rétrograde, et dans leurs compléments représentés par l'exemple P, il nous reste à examiner le troisième exemple Q, qui exprime en notes les rapports des carrés des ordonnées, et qui donne le *système* des dissonances.

Si l'on joint par accords simultanés, c'est-à-dire par *consonances*, les intervalles successifs de l'exemple O, comme on a fait dans la Fig. 8, même Planche, l'on trouvera que carrer les ordonnées c'est doubler l'intervalle qu'elles représentent. Ainsi ajoutant un troisième son qui représente le carré, ce son ajouté doublera toujours l'intervalle de la *consonance*, comme on le voit *Figure 4* de la *Planche G*.

Ainsi, la première note K de l'exemple Q double l'octave, premier intervalle de l'exemple O ; la deuxième note L double la quinte, second intervalle ; la troisième note M double la quarte, troisième intervalle, etc., et c'est ce doublement d'intervalles qu'exprime la *Fig. 4* de la *Planche G*.

Laissant à part l'octave du premier intervalle, qui, n'engendrant aucun son fondamental, ne doit point passer pour harmonique, la note ajoutée L forme, avec les deux qui sont au-dessous d'elles, une proportion continue géométrique en raison sesquialtère ; et les suivantes, doublant toujours les intervalles, forment aussi toujours des proportions géométriques.

Mais les proportions et progressions harmonique et arithmétique, qui constituent le *système* consonant majeur et mineur, sont opposées par leur nature à la progression géométrique, puisque celle-ci résulte essentiellement des mêmes rapports, et les autres de rapports toujours différents. Donc, si les deux proportions harmonique et arithmétique sont consonantes, la proportion géométrique sera dissonante nécessairement, et par conséquent le *système* qui résulte de l'exemple Q sera le *système* des dissonances. Mais ce *système*, tiré des carrés des ordonnées est lié aux deux précédents tirés des carrés des cordes. Donc le *système* dissonant est lié de même au *système* universel harmonique. Il suit de là : 1. que tout accord sera dissonant lorsqu'il contiendra deux intervalles semblables autres que l'octave, soit que ces deux intervalles se trouvent conjoints ou

Copyright Arvensa Editions

séparés dans l'accord. 2. Que de ces deux intervalles, celui qui appartiendra a u *système* harmonique ou arithmétique, sera consonant, et l'autre dissonant. Ainsi, dans les deux exemples S.T. d'accords dissonants, *(Pl. G, Fig. 6)* les intervalles GC et *ce* sont consonants, et les intervalles CF et *eg* dissonants.

En rapportant maintenant chaque terme de la série dissonante au son fondamental ou engendré C de la série harmonique, on trouvera que les dissonances qui résulteront de ce rapport seront les suivantes, et les seules directes qu'on puisse établir sur le *système* harmonique.

I. La première est la neuvième ou double quinte L.

II. La seconde est l'onzième, qu'il ne faut pas confondre avec la simple quarte, attendu que la première quarte ou quarte simple GC, étant dans le *système* harmonique particulier, est consonante, ce qui n'est pas la deuxième quarte ou onzième CM, étrangère à ce même *système*.

III. La troisième est la douzième ou quinte superflue que M. Tartini appelle *accord de nouvelle invention*, ou parce qu'il en a le premier trouvé le principe, ou parce que l'accord sensible sur la médiante en mode mineur, que nous appelons quinte superflue, n'a jamais été admis en Italie à cause de son horrible dureté. Voyez *(Pl. K, Fig. 3)* la pratique de cet accord la française, et (Figure 5) la pratique du même accord à l'italienne.

Avant que d'achever l'énumération commencée, je dois remarquer que la même distinction des deux quartes, consonante et dissonante, qui j'ai faite ci-devant, se doit entendre de même des deux tierces majeurs de cet accord et des deux tierces mineurs de l'accord suivant.

IV. La quatrième et dernière dissonance donnée par la série est la quatorzième H, *(Pl. G, Fig. 4)* c'est-à-dire l'octave de la septième ; quatorzième qu'on ne réduit au simple que par licence et selon le droit qu'on s'est attribué dans l'usage de confondre indifféremment les octaves.

Si le *système* dissonant se déduit du *système* harmonique, les règles de préparer et sauver les dissonances ne s'en déduisent pas moins, et l'on voit, dans la série harmonique et consonante, la préparation de tous les sons de la série arithmétique. En effet, comparant les trois séries O.P.Q., on trouve toujours dans la progression successive des sons de la série O, non seulement, comme on vient devoir, les raisons simples, qui, doublées, donnent les sons de la série Q, mais encore les mêmes intervalles que forment entre eux les sons des deux P et Q, de sorte que la série O prépare toujours antérieurement ce que donnent ensuite les deux séries P et Q.

Copyright Arvensa Editions

Ainsi le premier intervalle de la série O est celui de la corde à vide à son octave, et l'octave est aussi l'intervalle ou accord que donne le premier son de la série Q, comparé au premier son de la série P.

De même le second intervalle de la série O (comptant toujours de la corde entière) est une douzième ; l'intervalle ou accord du second son de la série Q, comparé au second son de la série P, est aussi une douzième. Le troisième, de part et d'autre, est une double octave, et ainsi de suite.

De plus, si l'on compare la série P à la corde entière, *(Pl. K, Fig. 6)* on trouve exactement les mêmes intervalles que donne antérieurement la série O, savoir, octave, quinte, quarte, tierce majeure, et tierce mineure.

D'où il suit que la série harmonique particulière donne avec précision non seulement l'exemplaire et le modèle des deux séries arithmétique et géométrique, qu'elle engendre et qui complètent avec elle le *système* harmonique universel, mais aussi prescrit à l'une l'ordre de ses sons, et prépare à l'autre l'emploi de ses dissonances.

Cette préparation, donnée par la série harmonique, est exactement la même qui est établie dans la pratique, car la neuvième doublée de la quinte, se prépare aussi par un mouvement de quinte ; l'onzième, doublée de la quarte, se prépare par un mouvement de quarte ; la douzième ou quinte superflue, doublée de la tierce majeure, se prépare par un mouvement de tierce majeure ; enfin la quatorzième ou la fausse-quinte, doublée de la tierce mineure, se prépare aussi par un mouvement de tierce mineure.

Il est vrai qu'il ne faut pas chercher ces préparations dans ces marches appelées fondamentales dans le *système* de M. Rameau, mais qui ne sont pas telles dans celui de M. Tartini ; et il est vrai encore qu'on prépare les mêmes dissonances de beaucoup d'autres manières, soit par des renversements d'harmonie, soit par des basses substituées ; mais tout découle toujours du même principe, et ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail des règles.

Celle de résoudre et sauver les dissonances naît du même principe que leur préparation ; car comme chaque dissonance est préparée par le rapport antécédent du *système* harmonique, de même elle est sauvée par le rapport conséquent du même *système*.

Ainsi, dans la série harmonique, le rapport 2/3 ou le progrès de quinte étant celui dont la neuvième est préparée et doublée, le rapport suivant 3/4 ou progrès de quarte, est celui dont cette même neuvième doit être

Copyright Arvensa Editions

sauvée : la neuvième doit donc descendre d'un degré pour venir chercher dans la série harmonique l'unisson de ce deuxième progrès, et par conséquent l'octave du son fondamental.

En suivant la même méthode, on trouvera que l'onzième F doit descendre de même, d'un degré sur l'unisson E de la série harmonique selon le rapport correspondant 4/5, que la douzième ou quinte superflue G dièse doit redescendre sur le même G naturel selon le rapport 5/6 ; où l'on voit la raison, jusqu'ici tout-à-fait ignorée, pourquoi la basse doit monter pour préparer les dissonances, et pourquoi le dessus doit descendre pour les sauver. On peut remarquer aussi que la septième qui, dans le *système* de M. Rameau, est la première et presque l'unique dissonance, est la dernière en rang dans celui de M. Tartini ; tant il faut que ces deux auteurs soient opposés en toute chose !

Si l'on a bien compris les générations et analogies des trois ordres ou *systèmes*, tous fondés sur le premier, donné par la nature, et tous représentés par les parties du cercle ou par leurs puissances, on trouvera 1. que le *système* harmonique particulier, qui donne le mode majeur, est produit par la division sextuple en progression harmonique du diamètre ou de la corde entière, considérée comme l'unité. 2. Que le *système* arithmétique, d'où résulte le mode mineur, est produit par la série arithmétique des compléments, prenant le moindre terme pour l'unité, et l'élevant de terme en terme jusqu'à la raison sextuple, qui donne enfin le diamètre ou la corde entière. 3. Que le *système* géométrique ou dissonant est aussi tiré du *système* harmonique particulier, en doublant la raison de chaque intervalle ; d'où il suit que le *système* harmonique du mode majeur, le seul immédiatement donné par la nature, sert de principe et de fondamental aux deux autres.

Par ce qui a été dit jusqu'ici, on voit que le *système* harmonique n'est point composé de parties qui se réunissent pour former un tout, mais qu'au contraire, c'est de la division du tout ou de l'unité intégrale que se tirent les parties ; que l'accord ne se forme point des sons, mais qu'il les donne ; et qu'enfin partout où le *système* harmonique a lieu, l'harmonie ne dérive point de la mélodie, mais la mélodie de l'harmonie.

Les éléments de la mélodie diatonique sont contenus dans les degrés successifs de l'échelle ou octave commune du mode majeur commençant par C, de laquelle se tire aussi l'échelle du mode mineur commençant par A.

Copyright Arvensa Editions

Cette échelle n'étant pas exactement dans l'ordre des aliquotes, n'est pas non plus celle que donnent les divisions naturelles des cors, trompettes marines, et autres instruments semblables, comme on peut le voir dans la *Figure 1* de la *Planche K* par la comparaison de ces deux échelles, comparaison qui montre par ces instruments. Cependant l'échelle commune, pour n'être pas moins une origine physique et naturelle qu'il faut développer.

La portion de la première série O, *(Pl. I, Fig. 10)* qui détermine le *système* harmonique est la sesquialtère ou quinte CG, c'est-à-dire l'octave harmoniquement divisée. Or les deux termes qui correspondent à ceux-là dans la série P des compléments, (Figure 11) sont les notes GF. Ces deux cordes sont moyennes, l'une harmonique, et l'autre arithmétique, entre la corde entière et sa moitié, ou entre le diamètre et le rayon, et ces deux moyennes G et F, se rapportant toutes deux à la même fondamentale, déterminent le ton et même le mode, puisque la proportion harmonique y domine et qu'elles paraissent avant la génération du mode mineur : n'ayant donc d'autre loi que celle qui est déterminée par la série harmonique dont elles dérivent, elles doivent en porter l'une et l'autre la caractère, savoir, l'accord parfait majeur, composé de tierce majeure et de quinte.

Si donc on rapporte et range successivement selon l'ordre le plus rapproché, les notes qui constituent ces trois accords, on aura très exactement, tant en notes musicales qu'en rapports numériques, l'octave où échelle diatonique ordinaire rigoureusement établie.

En notes, la chose est évidente par la seule opération.

En rapports numériques, cela se prouve presque aussi facilement : car supposant 360 pour la longueur de la corde entière, ces trois notes C, G, F, seront comme 180, 240, 270 ; leurs accords seront comme dans la Figure 8, Planche G, et l'échelle entière qui s'en déduit sera dans les rapports marqués Planche K, Figure 2, où l'on voit que tous les intervalles sont justes, excepté l'accord parfait D F A, dans lequel la quinte D A est faible d'un comma, de même que la tierce mineure D F, à cause du ton mineur D E ; mais dans tout *système* ce défaut ou l'équivalent est inévitable.

Quant aux autres altérations que la nécessité d'employer les mêmes touches en divers tons introduit dans notre échelle, voyez TEMPÉRAMENT.

L'échelle une fois établie, le principal usage des trois notes C, G, F, dont elle est tirée, est la formation des cadences, qui, donnant un progrès de

Copyright Arvensa Editions

notes fondamentales de l'une à l'autre, sont la basse de toute la modulation. G, étant moyen harmonique, et F moyen arithmétique entre les deux termes de l'octave, le passage du moyen à l'extrême forme une cadence qui tire son nom du moyen qui la produit. G C est donc une cadence harmonique, F C une cadence arithmétique, et l'on appelle cadence mixte celle qui, du moyen arithmétique passant au moyen harmonique, se compose des deux avant de se résoudre sur l'extrême.

De ces trois cadences, l'harmonique est la principale et la première en ordre ; son effet est d'une harmonie mâle, forte, et terminant un sens absolu. L'arithmétique est faible, douce, et laisse encore quelque chose à désirer. La cadence mixte suspend le sens et produit à peu près l'effet du point interrogatif et admiratif.

De la succession naturelle de ces trois cadences, telle qu'on la voit même Planche, Figure 7, résulte exactement la basse-fondamentale de l'échelle, et de leurs divers entrelacements se tire la manière de traiter un ton quelconque, et d'y moduler une suite de chants ; car chaque note de la cadence est supposée porter l'accord parfait, comme il a été dit ci-devant.

À l'égard de ce qu'on appelle *la règle de l'octave*, (voyez ce mot) il est évident que, quand même on admettrait l'harmonie qu'elle indique pour pure et régulière, comme on ne la trouve qu'à force d'art et de déductions, elle ne peut jamais être proposée en qualité de principe et de loi générale.

Les compositeurs du quinzième siècle, excellents harmonistes, pour la plupart, employaient toute l'échelle comme basse fondamentale d'autant d'accords parfaits qu'elle avait de notes, excepté la septième, à cause de la quinte fausse ; et cette harmonie bien conduite eût fait un fort grand trop dur par ses deux fausses relations avec l'accord qui le précède et avec celui qui le suit. Pour rendre cette suite d'accords parfaits aussi pure et douce qu'il est possible, il faut la réduire à cette autre basse-fondamentale, (Figure 8) qui fournit avec la précédente une nouvelle source de variétés.

Comme on trouve dans cette formule deux accords parfaits en tierce mineure, savoir, D et A, il est bon de chercher l'analogie que doivent avoir entre les tons majeurs et mineurs dans une modulation régulière.

Considérons la note *eb* de l'exemple P unie aux deux notes correspondantes des exemples O et Q ; prise pour fondamentale, elle se trouve ainsi base ou fondement d'un accord en tierce majeure ; mais prise pour moyen arithmétique entre la corde entière et sa quinte, elle se trouve alors médiante ou seconde base du mode mineur ; ainsi cette même note

Copyright Arvensa Editions

considérée sous deux rapports différents, et tous deux déduits du *système*, donne deux harmonies ; d'où il suit que l'échelle du mode majeur est d'une tierce mineure au-dessus de l'échelle analogue à l'échelle d'*ut* est celui de *la*, et la mode mineur analogue à celui de *fa* est celui de *re*. Or *la* et *re* donnent exactement, dans la basse-fondamentale de l'échelle de diatonique, les deux accords mineurs analogues aux deux tons d'*ut* et de *fa* déterminés par les deux cadences harmoniques d'*ut* à *fa* et de *sol* à *ut*. La basse-fondamentale où l'on fait entrer ces deux accords est donc aussi régulière et plus variée que la précédente, qui ne renferme que l'harmonie du mode majeur.

À l'égard des deux dernières dissonances N et R de l'exemple Q, comme elles sortent du genre diatonique, nous n'en parlerons que ci-après.

L'origine de la mesure, des périodes, des phrases et de tout rythme musical se trouve aussi dans la génération des cadences, dans leur suite naturelle et dans leurs diverses combinaisons. Premièrement, le moyen étant homogène à sons extrême, les deux membres d'une cadence doivent, dans leur première simplicité, être de même nature et de valeurs égales ; par conséquent les huit notes qui forment les quatre cadences, basse-fondamentale de l'échelle, sont égales entre elles, et formant aussi quatre mesures égales, une pour chaque cadence, le tout donne un sens complet et une période harmonique. De plus, comme tout le *système* harmonique est fondé sur la raison double et sur la sesquialtère, qui, à cause de l'octave, se confond avec la raison triple, de même toute mesure bonne et sensible se résout en celle à deux temps ou en celle trois ; tout ce qui est au-delà, souvent tenté et toujours sans succès, ne pouvant produire aucun bon effet.

Des divers fondements d'harmonie donnés par les trois sortes de cadences et des diverses manières de les entrelacer, naît la variété des sens, des phrases, et de toute la mélodie, dont l'habile musicien exprime toute celle des phrases du discours, et ponctue les sons aussi correctement que le grammairien les paroles. De la mesure donnée par les cadences résulte aussi l'exacte expression de la prosodie et du rythme ; car comme la syllabe brève s'appuie sur la longue, de même la note qui prépare la cadence en levant s'appuie et pose sur la note qui la résout en frappant ; ce qui divise les temps en forts et en faibles, comme les syllabes en longues et en brèves : cela montre comment on peut, même en observant les quantités, renverser la prosodie, et tout mesurer à contretemps, lorsqu'on

Copyright Arvensa Editions

frappe les syllabes brèves et qu'on lève les longues, quoiqu'on croie observer leurs durées relatives et leurs valeurs musicales.

L'usage des notes dissonantes par degrés conjoints dans les temps faibles de la mesure se déduit aussi des principes établis ci-dessus ; car supposons l'échelle diatonique et mesurée, marquée Figure 9, Planche K, il est évident que la note soutenue ou rebattue dans la basse X, au lieu des notes de la basse Z, n'est ainsi tolérée que parce que, revenant toujours dans les temps forts, elle échappe aisément à notre attention dans les temps faibles, et que les cadences dont elle tient lieu n'en sont pas moins supposées ; ce qui ne pourrait être si les notes dissonantes changeaient de lieu et se frappaient sur les temps forts.

Voyons maintenant quels sons peuvent être ajoutés ou substitués à ceux de l'échelle diatonique pour la formation des genres chromatique et enharmonique.

En insérant dans leur ordre naturel les sons donnés par la série des dissonances, on aura premièrement la note *sol* dièse N, qui donne le genre chromatique et le passage régulier du ton majeur d'*ut* à son mineur correspondant *la*.

Puis on a la note R ou *si* bémol, laquelle, avec celle dont je viens de parler, donne le genre enharmonique.

Quoique, eu égard au diatonique, tout le *système* harmonique soit, comme on a vu, renfermé dans la raison sextuple, cependant les divisions ne sont pas tellement bornées à cette étendue qu'entre la dix-neuvième ou triple quinte 1/6, et la vingt-deuxième ou quadruple octave 1/8, on ne puisse encore insérer une moyenne harmonique 1/7, prise dans l'ordre des aliquotes, donnée d'ailleurs par la nature dans les cors de chasse et trompettes marines, et d'une intonation très facile sur le violon.

Ce terme 1/7 qui divise harmoniquement l'intervalle de la quarte *sol ut* ou 6/8, ne forme pas avec le *sol* une tierce majeure juste, dont le rapport serait 5/6, mais un intervalle un peu moindre, dont le rapport est 6/7 ; de sorte qu'on ne saurait exactement l'exprimer en note ; car le *la* dièse est déjà trop fort : nous le représenterons par la note *si* précédée du signe , un peu différent du bémol ordinaire.

L'échelle augmentée, ou, comme disaient les Grecs, le genre épaissi de ces trois nouveaux sons placés dans leur rang, sera donc comme l'exemple 12, Planche K, le tout pour le même ton, ou du moins pour les tons naturellement analogues.

Copyright Arvensa Editions

De ces trois sons ajoutés, dont, comme le fait voir M. Tartine, le premier constitue le genre chromatique, et le troisième l'enharmonique, le *sol* dièse et le *si* bémol sont dans l'ordre des dissonances ; mais le *si* ♭ ne laisse pas d'être consonant, quoiqu'il n'appartienne pas au genre diatonique, étant hors de la progression sextuple qui renferme et détermine ce genre ; car, puisqu'il est immédiatement donné par la série harmonique des aliquotes, puisqu'il est moyen harmonique entre la quinte et l'octave du son fondamental, il s'ensuit qu'il est consonant comme eux, et n'a pas besoin d'être ni préparé ni sauvé ; c'est aussi ce que l'oreille confirme parfaitement dans l'emploi régulier de cette espèce de septième.

À l'aide de ce nouveau son, la basse de l'échelle diatonique retourne exactement sur elle-même, en descendant, selon la nature du cercle qui la représente ; et la quatorzième ou septième redoublée se trouve alors sauvée régulièrement par cette note sur la basse-tonique ou fondamental, comme toutes les autres dissonances.

Voulez-vous, des principes ci-devant posés, déduire les règles de la modulation, prenez les trois tons majeurs relatifs, *ut, sol, fa*, et les trois tons mineurs analogues, *la, mi, re* ; vous aurez six toniques, et ce sont les seules sur lesquelles on puisse moduler en sortant du ton principal ; modulations qu'on entrelace à son choix, selon le caractère du chant et l'expression des paroles : non, cependant, qu'entre ces modulations il n'y en ait de préférables à d'autres ; même ces préférences, trouvées d'abord par le sentiment, ont aussi leurs raisons dans les principes, et leurs exceptions, soit dans les impressions diverses que veut faire le compositeur, soit dans la liaison plus ou moins grande qu'il veut donner à ses phrases. Par exemple, la plus naturelle et la plus agréable de toutes les modulations en mode majeur est celle qui passe de la tonique *ut* au ton de sa dominante *sol* ; parce que le mode majeur étant fondé sur les divisions harmoniques, le passage du premier terme au moyen est le plus naturel. Au contraire, dans le mode mineur *la*, fondé sur la proportion arithmétique, le passage au ton de la quatrième note *re*, qui divise l'octave arithmétiquement, est beaucoup plus naturel que le passage au ton *mi* de la dominante, qui divise harmoniquement la même octave ; et si l'on y regarde attentivement, on trouvera que les modulations plus ou moins agréables dépendent toutes des plus grandes ou moindres rapports établis dans ce *système*.

Examinons maintenant les accords ou intervalles particuliers au mode

Copyright Arvensa Editions

mineur, qui se déduisent des sons ajoutés à l'échelle.

L'analogie entre les deux modes donne les trois accords marqués Fig. 14 de la Planche K, dont tous les sons ont été trouvés consonants dans l'établissement du mode majeur. Il n'y a que le son ajouté dont la *consonance* puisse être disputée.

Il faut remarquer d'abord que cet accord ne se résout point en l'accord dissonant de septième diminuée, qui aurait *sol* dièse pour base, parce que, outre la septième diminuée *sol* dièse et *fa* naturel, il s'y trouve encore une tierce diminuée *sol* dièse et *si* bémol, qui rompt toute proportion ; ce que l'expérience confirme par l'insurmontable rudesse de cet accord. Au contraire, outre que cet arrangement de sixte superflue plaît à l'oreille et se résout très harmonieusement, M. Tartini prétend que l'intervalle est réellement bon, régulier, et même consonant. 1. parce que cette sixte est à très peu près quatrième harmonique aux trois notes B*b, d, f*, représentées par les frictions 1/4, 1/5, 1/6, dont 1/7 est la quatrième proportionnelle harmonique exacte. 2. parce que cette même sixte est à très peu près moyenne harmonique de la quarte *fa, si* bémol, formée par la quinte du son fondamental et par son octave. Que si l'on emploie en cette occasion la note marquée *sol* dièse plutôt que la note marquée *la* bémol, qui semble être le vrai moyen harmonique, c'est non seulement que cette division nous rejetterait fort loin du mode, mais encore que cette même note *la* bémol n'est moyenne harmonique qu'en apparence, attendu que la quarte *fa, si* bémol, est altérée et trop faible d'un comma ; de sorte que *sol* dièse, qui a un moindre rapport à *fa*, approche plus du vrai moyen harmonique que *la* bémol, qui a un plus grand rapport au même *fa*.

Au reste, on doit observer que tous les sons de cet accord qui se réunissent ainsi en une harmonie régulière et simultanée, sont exactement les quatre mêmes sons fournis ci-devant dans la série dissonante Q par les compléments des divisions de la sextuple harmonique ; ce qui forme, en quelque manière, le cercle harmonieux, et confirme la liaison de toutes les parties du *système*.

À l'aide de cette sixte et de tous les autres sons que la proportion harmonique et l'analogie fournissent dans le mode mineur, on a un moyen facile de prolonger et varier assez longtemps l'harmonie sans sortir du mode, ni même employer aucune véritable dissonance, comme on peut le voir dans l'exemple de contre-point donné par M. Tartini, et dans lequel il prétend n'avoir employé aucune dissonance, si ce n'est la quarte-et-quinte

Copyright Arvensa Editions

finale.

Cette même sixte superflue a encore des usages plus importants et plus fins dans les modulations détournées par des passages enharmoniques, en ce qu'elle peut se prendre indifféremment dans la pratique pour la septième bémolisée par le signe ♭, de laquelle cette sixte diésée diffère très peu dans le calcul et point du tout sur le clavier. Alors cette septième ou cette sixte, toujours consonante, mais marquée tantôt par dièse et tantôt par bémol, selon le ton d'où l'on sort et celui où l'on entre, produit dans l'harmonie d'apparentes et subites métamorphoses, dont, quoique régulières dans ce *système*, le compositeur aurait bien de la peine à rendre raison dans tout autre, comme on peut le voir dans les exemples I, II, III, de la Planche M, surtout dans celui marqué +, où le *fa* pris pour naturel, et formant une septième apparente qu'on ne sauve point, n'est au fond qu'une sixte superflue formée par un *mi* dièse sur le *sol* de la basse ; ce qui rentre dans la rigueur des règles. Mais il est superflu de s'étendre sur ces finesses de l'art, qui n'échappent pas aux grands harmonistes, et dont les autres ne feraient qu'abuser en les employant mal à propos. Il suffit d'avoir montré que tout se tient par quelque côté, et que le vrai *système* de la nature mène aux plus cachés détours de l'art.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
DICTIONNAIRE DE MUSIQUE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

T

T

Cette lettre s'écrit quelquefois dans les partitions pour désigner la partie de la taille, lorsque cette taille prend la planche de la basse et qu'elle est écrite sur la même portée, la basse gardant le tacet.

Quelquefois, dans les parties de symphonie, le T signifie *tous* ou *tutti*, et est opposé la lettre S, ou au mot *seul* ou *solo*, qui alors doit nécessairement avoir été écrit auparavant dans la même partie.

TA.

L'une des quatre syllabes avec lesquelles les Grecs solfiaient la musique. (Voyez SOLFIER)

TABLATURE.

Ce mot signifiait autrefois la totalité des signes de la musique ; de sorte que qui connaissait bien la note et pouvait chanter à livre ouvert, était dit savoir la *tablature*.

Aujourd'hui le mot *tablature* se restreint à une certaine manière de noter par lettres, qu'on emploie pour les instruments à cordes, qui se touchent avec les doigts, tels que le luth, la guitare, le cistre, et autrefois le théobre et la viole.

Pour noter en *tablature*, on tire autant de lignes parallèles que l'instrument a de cordes. On écrit ensuite sur ces lignes des lettres de l'alphabet qui indiquent les diverses positions des doigts sur la corde, de demi-ton en demi-ton. La lettre *a* indique la corde à vide, *b* indique la première position, *c* la seconde, *d* la troisième, etc.

Copyright Arvensa Editions

À l'égard des valeurs des notes, on les marque par des ordinaires de valeurs semblables, toutes placées sur une même ligne, parce que ces notes ne servent qu'à marquer la valeur et non le degré. Quand les valeurs sont toujours semblables, c'est-à-dire que la manière de scander les notes est la même dans toutes les mesures, on se contente de la marquer dans la première, et l'on suit.

Voilà tout le mystère de la *tablature*, lequel achèvera de s'éclaircir par l'inspection de la Figure 4, Planche M, où j'ai noté le premier couplet des *Folies d'Espagne* en *tablature* pour la guitare.

Comme les instruments pour lesquels on employait la *tablature* sont la plupart hors d'usage, et que, pour ceux dont on joue encore, la *tablature* est presque entièrement abandonnée, ou ne sert qu'aux premières leçons des écoliers.

TABLEAU.

Ce mot s'emploie souvent en musique pour désigner la réunion de plusieurs objets formant un tout peint par la musique imitative. *Le* tableau *de cet air est bien dessiné ; ce choeur fait* tableau ; *cet opéra est plein de* tableaux *admirables*.

TACET.

Mot latin qu'on emploie dans la musique pour indiquer le silence d'une partie. Quand, dans le cours d'un morceau de musique, on veut marquer un silence d'un certain temps, on l'écrit avec des *bâtons* ou des *pauses*. (Voyez ces mots) Mais quand quelque partie doit garder le silence durant un morceau entier, on exprime cela par le mot *tacet* écrit dans cette partie au-dessus du nom de l'air ou des premières notes du chant.

TAILLE, anciennement **TENOR.**

La seconde des quatre parties de la musique, en comptant du grave à l'aigu. C'est la partie qui convient le mieux à la voix d'homme la plus commune ; ce qui fait qu'on l'appelle aussi voix humaine par excellence.

La *taille* se divise quelquefois en deux autres parties, l'une plus élevée, qu'on appelle *première* ou *haute-taille* ; l'autre plus basse, qu'on appelle *seconde* ou *basse-taille*. Cette dernière est en quelque manière une partie mitoyenne ou commune entre la *taille* et la basse, et s'appelle aussi, à cause de cela, *concordant*. (Voyez PARTIES)

Copyright Arvensa Editions

On n'emploie presque aucun rôle de *taille* dans les opéras français ; au contraire, les italiens préfèrent dans les leurs le *tenor* à la basse, comme une voix plus flexible, aussi sonore, et beaucoup moins dure.

TAMBOURIN.
Sorte de danse fort à la mode aujourd'hui sur les théâtres français. L'air en est très gai et se bat à deux temps vifs. Il doit être sautillant et bien cadencé, à l'imitation du flutet des Provençaux ; et la basse doit refrapper la même note, à l'imitation du *tambourin* ou *galoubé*, dont celui qui joue du flutet s'accompagne ordinairement.

TASTO SOLO.
Ces deux mots italiens écrits dans une basse-continue, et d'ordinaire sous quelque point-d'orgue, marquent que l'accompagnateur ne doit faire aucun accord de la main droite, mais seulement frapper de la gauche la note marquée, et tout au plus son octave, sans y rien ajouter, attendu qu'il lui serait presque impossible de deviner et suivre la tournure d'harmonie ou les notes de goût que le compositeur fait passer sur la basse pendant ce temps-là.

TÉ.
L'une des quatre syllabes par lesquelles les Grecs solfiaient la musique. (Voyez SOLFIER)

TEMPÉRAMENT.
Opération par laquelle, au moyen d'une légère altération dans les intervalles, faisant évanouir la différence de deux sons voisins, on les confond en un, qui, sans choquer l'oreille, forme les intervalles respectifs de l'un et de l'autre. Par cette opération l'on simplifie l'échelle en diminuant le nombre des sons nécessaires. Sans le *tempérament*, au lieu de douze sons seulement que contient l'octave, il en faudrait plus de soixante pour moduler dans tous les tons.

Sur l'orgue, sur le clavecin, sur tout autre instrument à clavier, il n'y a, et il ne peut guère y avoir d'intervalle parfaitement d'accord que la seule octave. La raison en est que trois tierces majeures ou quatre tierces mineures devant faire une octave juste, celles-ci la passent, et les autres n'y arrivent pas. Car

Copyright Arvensa Editions

$\frac{5}{4} \times \frac{5}{4} \times \frac{5}{4} = \frac{125}{64} < \frac{128}{64} = \frac{2}{1}$; et $\frac{6}{5} \times \frac{6}{5} \times \frac{6}{5} \times \frac{6}{5} = \frac{1296}{625} > \frac{1296}{648} = \frac{2}{1}$.

Ainsi l'on est contraint de renforcer les tierces majeurs et d'affaiblir les mineures pour que les octaves et tous les autres intervalles se correspondent exactement, et que les mêmes touches puissent être employées sous leurs divers rapports. Dans un moment je dirai comment cela se fait.

Cette nécessité ne se fit pas sentir tout d'un coup ; on ne la reconnut qu'en perfectionnant le système musical. Pythagore, qui trouva le premier les rapports des intervalles harmoniques, prétendait que ces rapports fussent observés dans toute la rigueur mathématique, sans rien accorder à la tolérance de l'oreille. Cette sévérité pouvait être bonne pour son temps où toute l'étendue du système se bornait encore à un si petit nombre de cordes. Mais comme la plupart des instruments des anciens étaient composés de cordes qui se touchaient à vide, et qu'il leur fallait par conséquent une corde pour chaque son, à mesure que le système s'étendit, ils s'aperçurent que la règle de Pythagore, en trop multipliant les cordes, empêchait d'en tirer les usages convenables.

Aristoxène, disciple d'Aristote, voyant combien l'exactitude des calculs nuisait aux progrès de la musique et à la facilité de l'exécution, prit tout d'un coup l'autre extrémité ; abandonnant presque entièrement le calcul, il s'en remit au seul jugement de l'oreille, et rejeta comme inutile tout ce que Pythagore avait établi.

Cela forma dans la musique deux sectes, qui ont longtemps divisé les Grecs, l'une des aristoxéniens, qui étaient les musiciens de pratique ; l'autre des pythagoriciens, qui étaient les philosophes. (Voyez ARISTOXÉNIENS et PYTHAGORICIENS)

Dans la suite, Ptolomée et Dydime, trouvant avec raison que Pythagore et Aristoxène avaient donné dans deux excès également vicieux, et consultant à la fois les sens et la raison, travaillèrent chacun de leur côté à la réforme de l'ancien système diatonique. Mais comme ils ne s'éloignèrent pas des principes établis pour la division du tétracorde, et que, reconnaissant enfin la différence du ton majeur au ton mineur, ils n'osèrent toucher à celui-ci pour le partager comme l'autre par une corde chromatique en deux parties réputées égales, le système demeura encore longtemps dans un état d'imperfection qui ne permettait pas d'apercevoir le vrai principe du *tempérament*.

Copyright Arvensa Editions

Enfin vint Gui d'Arezzo, qui refondit en quelque manière la musique, et inventa, dit-on, le clavecin. Or il est certain que cet instrument n'a pu exister, non plus que l'orgue, que l'on n'ait en même temps trouvé le *tempérament*, sans lequel il est impossible de les accorder, et il est impossible au moins que la première invention ait de beaucoup précédé la seconde : c'est à peu près tout ce que nous en savons.

Mais quoique la nécessité du *tempérament* soit connue depuis longtemps, il n'en est pas de même de la meilleure règle à suivre pour le déterminer. Le siècle dernier, qui fut le siècle des découvertes en tout genre, est le premier qui nous ait donné des lumières bien nettes sur ce chapitre. Le P. Mersenne et M. Loulié ont fait des calculs ; M. Sauveur a trouvé des divisions qui fournissent tous les *tempéraments* possibles ; enfin M. Rameau, après tous les autres, a cru développer le premier le véritable théorie du *tempérament*, et a même prétendu sur cette théorie établir comme neuve une pratique très ancienne, dont je parlerai dans un moment.

J'ai dit qu'il s'agissait, pour tempérer les sons du clavier, de renforcer les tierces majeures, d'affaiblir les mineures, et de distribuer ces altérations de manière à les rendre le moins sensibles qu'il était possible. Il faut pour cela répartir sur l'accord de l'instrument, et cet accord se fait ordinairement par quintes ; c'est donc par son effet sur les quintes que nous avons à considérer le *tempérament*.

Si l'on accorde bien juste quatre quintes de suite, comme *ut sol re la mi*, on trouvera que cette quatrième quinte *mi* fera, avec l'*ut* d'où l'on est parti, une tierce majeure discordante, et de beaucoup trop forte ; et en effet ce *mi*, produit comme quinte de *la*, n'est pas le même son qui doit faire la tierce majeure d'*ut*. En voici la preuve.

Le rapport de la quinte est 2/3 ou 1/3, à cause des octaves 1 et 2 prises l'une pour l'autre indifféremment. Ainsi la succession des quintes, formant une progression triple, donnera *ut* 1, *sol* 3, *re* 9, *la* 27 et *mi* 81.

Considérons à présent ce *mi* comme tierce majeure d'*ut* ; son rapport est 4/5 ou 1/5, 4 n'étant que la double octave de 1. Si d'octave en octave nous rapprochons ce *mi* du précédent, nous trouverons *mi* 5, *mi* 10, *mi* 20, *mi* 40, et *mi* 80. Ainsi la quinte de *la* étant *mi* 81, et la tierce majeure d'*ut* étant *mi* 80, ces deux *mi* ne sont pas le même, et leur rapport est 80/81, qui fait précisément le comma majeur.

Que si nous poursuivons la progression des quintes jusqu'à la douzième

Copyright Arvensa Editions

puissance, qui arrive au *si* dièse, nous trouverons que ce *si* excède l'*ut* dont il devrait faire l'unisson, et qu'il est avec lui dans le rapport de 531441 à 524288, rapport qui donne le comma de Pythagore. De sorte que par le calcul précédent le *si* dièse devrait excéder l'*ut* de trois comma majeurs ; et par celui-ci il l'excède seulement du comma de Pythagore.

Mais il faut que le même son *mi*, qui fait la quinte de *la*, serve encore à faire la tierce majeure d'*ut* ; il faut que le même *si* dièse, qui forme la douzième quinte de ce même *ut*, en fasse aussi l'octave ; et il faut enfin que ces différents accords concourent à constituer le système général sans multiplier les cordes. Voilà ce qui s'exécute au moyen du *tempérament*.

Pour cela 1. on commence par l'*ut* du milieu du clavier, et l'on affaiblit les quatre premières quintes en montant jusqu'à ce que la quatrième *mi* fasse la tierce majeure bien juste avec le premier son *ut* ; ce qu'on appelle la première preuve. 2. En continuant d'accorder par quintes, dès qu'on est arrivé sur les dièses, on renforce un peu les quintes, quoique les tierces en souffrent ; et, quand on est arrivé au *sol* dièse, on s'arrête. Ce *sol* dièse doit faire avec le *mi* une tierce majeure juste ou du moins souffrable ; c'est la seconde preuve. 3. On reprend l'*ut* et l'on accorde les quintes au grave, savoir, *fa, si* bémol, etc., faibles d'abord, puis les renforçant par degrés, c'est-à-dire affaiblissant les sons jusqu'à ce qu'on soit parvenu au *re* bémol, lequel, pris comme *ut* dièse, doit se trouver d'accord et faire quintes avec le *sol* dièse auquel on s'était ci-devant arrêté ; c'est la troisième preuve. Les dernières quintes se trouveront un peu fortes, de même que les tierces majeures ; c'est ce qui rend les tons majeurs de *si* bémol et de *mi* bémol sombres et même un peu durs. Mais cette dureté sera supportable si la partition est bien faite ; et d'ailleurs ces tierces, par leur situation, sont moins employées que les premières, et ne doivent que par choix.

Les organistes et les facteurs regardent ce *tempérament* comme le plus parfait que l'on puisse employer ; en effet les tons naturels jouissent par cette méthode de toute la pureté de l'harmonie, et les tons transposés, qui forment des modulations moins fréquentes, offrent de grandes ressources au musicien, quand il a besoin d'expressions plus marquées : car il est bon d'observer, dit M. Rameau, que nous recevons des impressions différentes des intervalles à proportion de leurs différentes altérations. Par exemple, la tierce majeure, qui nous excite naturellement à la joie, nous imprime jusqu'à des idées de fureur, quand elle est trop forte, et la tierce mineure qui nous porte à la tendresse et à la douceur, nous attriste lorsqu'elle est

Copyright Arvensa Editions

trop faible.

Les habiles musiciens, continue le même auteur, savent profiter à propos de ces différents effets des intervalles, et font valoir par l'expression qu'ils en tirent, l'altération qu'on y pourrait condamner.

Mais, dans sa *Génération harmonique*, le même M. Rameau tient un tout autre langage. Il se reproche sa condescendance pour l'usage actuel, et détruisant tout ce qu'il avait établi auparavant, il donne une formule d'onze moyennes proportionnelles entre les deux termes de l'octave, sur laquelle formule il veut qu'on règle toute la succession du système chromatique ; de sorte que ce système résultant de douze demi-tons parfaitement égaux, c'est une nécessité que tous les intervalles semblables qui en seront formés soient aussi parfaitement égaux entre eux.

Pour la pratique prenez, dit-il, telle touche du clavecin qu'il vous plaira ; accordez-en d'abord la quinte juste, puis diminuez-la si peu que rien ; procédez ainsi d'une quinte à l'autre, toujours en montant, c'est-à-dire du grave à l'aigu, jusqu'à la dernière dont le son aigu aura été le grave de la première ; vous pouvez être certain que le clavecin sera bien d'accord.

Cette méthode que nous propose aujourd'hui M. Rameau, avait déjà été proposée et abandonnée par le fameux Couperin. On la trouve aussi tout au long dans le P. Mersenne, qui en fait auteur un nommé Gallé, et qui a même pris la peine de calculer les onze moyennes proportionnelles dont M. Rameau nous donne la formule algébrique.

Malgré l'air scientifique de cette formule, il ne paraît pas que la pratique qui en résulte ait été jusqu'ici goûtée des musiciens ni des facteurs. Les premiers ne peuvent se résoudre à se priver de l'énergique variété qu'ils trouvent dans les diverses affections des tons qu'occasionne le *tempérament* établi. M. Rameau leur dit en vain qu'ils se trompent, que la variété se trouve dans l'entrelacement des modes ou dans les divers degrés des toniques, et nullement dans l'altération des intervalles ; le musicien répond que l'un n'exclut pas l'autre, qu'il ne se tient pas convaincu par une assertion, et que les diverses affections des tons ne sont nullement proportionnelles aux différents degrés de leurs finales. Car, disent-ils, quoiqu'il n'y ait qu'un demi-ton de distance entre la finale de *re* et celle de *mi* bémol, comme entre la finale de *la* et celle de *si* bémol ; cependant la même musique nous affectera très différemment en A *la mi re* qu'en B *fa*, et en D *sol re* qu'en E *la fa* ; et l'oreille attentive du musicien ne s'y trompera jamais, quand même le ton général serait haussé ou baissé

Copyright Arvensa Editions

d'un demi-ton et plus ; preuve évidente que la variété vient d'ailleurs que de la simple différente élévation de la tonique.

À l'égard des facteurs, ils trouvent qu'un clavecin accordé de cette manière n'est point aussi bien d'accord que l'assure M. Rameau. Les tierces majeures leur paraissent dures et choquantes, et quand on leur dit qu'ils n'ont qu'à se faire à l'altération des tierces comme ils s'étaient faits ci-devant à celle des quintes, ils répliquent qu'ils ne conçoivent pas comment l'orgue pourra se faire à supprimer les battements qu'on y entend par cette manière de l'accorder, ou comment l'oreille cessera d'en être offensée. Puisque par la nature des *consonances* la quinte peut être plus altérée que la tierce sans choquer l'oreille et sans faire des battements, n'est-il pas convenable de jeter l'altération du côté où elle est le moins choquante, et de laisser plus justes, par préférence, les intervalles qu'on ne peut altérer sans les rendre discordants ?

Le P. Mersenne assurait qu'on disait de son temps que les premiers qui pratiquèrent sur la clavier les demi-tons, qu'il appelle *feintes*, accordèrent d'abord toutes les quintes à peu près selon l'accord égal proposé par M. Rameau ; mais que leur oreille ne pouvant souffrir la discordance des tierces majeures nécessairement trop fortes, ils tempérèrent l'accord en affaiblissant les premières quintes pour baisser les tierces majeures. Il paraît donc que s'accoutumer à cette manière d'accord n'est pas pour une oreille exercée et sensible une habitude aisée à prendre.

Au reste, je ne puis m'empêcher de rappeler ici ce que j'ai dit au mot CONSONANCE, sur la raison du plaisir que les *consonances* font à l'oreille, tirée de la simplicité des rapports. Le rapport d'une quinte tempérée, selon la méthode de M. Rameau, est celui-ci $\frac{\sqrt[12]{80} \times \sqrt[12]{81}}{120}$. Ce rapport cependant plaît à l'oreille ; je demande si c'est par sa simplicité ?

TEMPS.

Mesure du son, quant à la durée.

Une succession de sons, quelque bien dirigée qu'elle puisse être dans sa marche, dans ses degrés du grave à l'aigu ou de l'aigu au grave, ne produit, pour ainsi dire, que des effets indéterminés. Ce sont les durées relatives et proportionnelles de ces mêmes sons qui fixent le vrai caractère d'une musique, et lui donnent sa plus grande énergie. Le *temps* est l'âme du chant ; les airs dont la mesure est lente nous attristent naturellement ;

Copyright Arvensa Editions

mais un air gai, vif et bien cadencé, nous excite à la joie et à peine les pieds peuvent-ils se retenir de danser. Ôtez la mesure, détruisez la proportion des *temps*, les mêmes airs que cette proportion vous rendait agréables, restés sans charme et sans force, deviendront incapables de plaire et d'intéresser. Le *temps*, au contraire, a sa force en lui-même ; elle dépend de lui seul, et peut subsister sans la diversité des sons. Le tambour nous en offre un exemple, grossier toutefois et très imparfait, parce que le son ne s'y peut soutenir.

On considère le *temps* en musique, ou par rapport au mouvement général d'un air, et, dans ce sens, on dit qu'il est lent ou vite ; (voyez MESURE, MOUVEMENT.) ou, selon les parties aliquotes de chaque mesure parties qui se marquent par des mouvements de la main ou du pied et qu'on appelle particulièrement des *temps* ; ou enfin selon la valeur propre de chaque note. (Voyez VALEUR DES NOTES.)

J'ai suffisamment parlé, au mot *RYTHME*, des *temps* de la musique grecque ; il me reste parler ici des *temps* de la musique moderne.

Nos anciens musiciens ne reconnaissaient que deux espèces de mesures ou du *temps* ; lune à trois *temps*, qu'ils appelaient mesure parfaite ; l'autre à deux, qu'ils traitaient de mesure imparfaite, et ils appelaient *temps*, *modes* ou *prolations*, les signes qu'ils ajoutaient à la clef pour déterminer l'une ou l'autre de ces mesures. Ces signes ne servaient pas à cet unique usage comme ils font aujourd'hui ; mais ils fixaient aussi la valeur relative des notes, comme on a déjà pu voir aux mots *MODE* et *PROLATION*, par rapport à la maxime, à la longue et à la semi-brève. À l'égard de la brève, la manière de la diviser était ce qu'ils appelaient plus précisément *temps*, et ce *temps* était parfait ou imparfait.

Quand le *temps* était imparfait, la brève ne valait que deux rondes ; et cela se marquait par un demi-cercle ou C. Quelquefois ils tournaient le C à rebours ; et cela marquait une diminution de moitié sur la valeur de chaque note. Nous indiquons aujourd'hui la même chose en barrant le C. Quelques-uns ont aussi appelé *temps mineur* cette mesure du C barré où les notes ne durent que la moitié de leur valeur ordinaire, et *temps majeur* celle du C plein ou de la mesure ordinaire à quatre *temps*.

Nous avons bien retenu la mesure triple des anciens de même que la double ; mais par la plus étrange bizarrerie de leurs deux manières de diviser les notes, nous n'avons retenu que la sous-double, quoique nous n'ayons pas moins besoin de l'autre ; de sorte que, pour diviser une

Copyright Arvensa Editions

mesure ou un *temps* en trois parties égales, les signes nous manquent, et à peine sait-on comment s'y prendre. Il faut recourir au chiffre 3 et à d'autres expédients qui montrent l'insuffisance des signes. (Voyez TRIPLE.)

Nous avons ajouté aux anciennes musiques une combinaison de *temps*, qui est la mesure quatre ; mais comme elle se peut toujours résoudre en deux mesures à deux, on peut dire que nous n'avons absolument que deux *temps* et trois *temps* pour parties aliquotes de toutes nos différentes mesures.

Il y a autant de différentes valeurs de *temps* qu'il y a de sorte de mesures et de modifications de mouvement. Mais quand une fois la mesure et le mouvement sont déterminés, toutes les mesures doivent être parfaitement égales et tous les *temps* de chaque mesure parfaitement égaux entre eux. Or, pour rendre sensible cette égalité, on frappe chaque mesure et l'on marque chaque *temps* par un mouvement de la main ou du pied, et sur ces mouvements on règle exactement les différentes valeurs des notes selon le caractère de la mesure. C'est une chose étonnante de voir avec quelle précision l'on vient à bout, à l'aide d'un peu d'habitude, de marquer et de suivre tous les *temps* avec une si parfaite égalité, qu'il n'y a point de pendule qui surpasse en justesse la main ou le pied d'un bon musicien, et qu'enfin le sentiment seul de cette égalité suffit pour le guider, et supplée à tout mouvement sensible ; en sorte que dans un concert chacun suit la même mesure avec la dernière précision, sans qu'un autre la marque et sans la marquer soi-même.

Des divers *temps* d'une mesure, il y en a de plus sensibles, de plus marqués que d'autres, quoique de valeurs égales. Le *temps* qui marque davantage s'appelle *temps fort* ; celui qui marque moins s'appelle *temps faible* : c'est ce que M. Rameau, dans son *Traité d'Harmonie*, appelle *temps bon* et *temps mauvais*. Les *temps* forts sont, le premier dans la mesure à deux *temps* ; le premier et le troisième dans les mesures à trois et quatre. À l'égard du second *temps*, il est toujours faible dans toutes les mesures, et il en est de même du quatrième dans la mesure à quatre *temps*.

Si l'on subdivise chaque *temps* en deux autres parties égales qu'on peut encore appeler *temps* ou *demi-temps*, on aura derechef *temps fort* pour la première moitié, *temps faible* pour la seconde, et il n'y a point de partie d'un *temps* qu'on ne puisse subdiviser de la même manière. Toute note qui commence sur le *temps faible* et finit sur le *temps fort* est une note *à contretemps* ; et parce qu'elle heurte et choque en quelque façon la

Copyright Arvensa Editions

mesure, on l'appelle *syncope*. (Voyez SYNCOPE.)

Ces observations sont nécessaires pour apprendre à bien traiter les dissonances. Car toute dissonance bien préparée doit l'être sur le *temps* faible, et frappée sur le *temps* fort ; excepté cependant dans des suites de cadences évitées où cette règle, quoique applicable à la première dissonance, ne l'est pas également aux autres. (Voyez DISSONANCE PRÉPARER.)

TENDREMENT.

Cet adverbe écrit à la tête d'un air indique un mouvement lent et doux, de sons filés gracieusement et animés d'un expression tendre et touchante. Les Italiens se servent du mot *amoroso* pour exprimer à peu près la même chose : mais le caractère de l'*amoroso* a plus d'accent, et respire je ne sais quoi de moins fade et de plus passionné.

TENEDIUS.

Sorte de nome pour les flûtes dans l'ancienne musique des Grecs.

TENEUR, *s. f.*

Terme de plain-chant qui marque dans la psalmodie la partie qui règne depuis la fin de l'intonation jusqu'à la médiation, et depuis la médiation jusqu'à la terminaison. Cette *teneur*, qu'on peut appeler la dominante de la psalmodie, est presque toujours sur le même ton.

TENOR.

Voyez TAILLE. Dans les commencements du contre-point, on donnait le nom de *tenor* à la partie la plus basse.

TENUE, *s. f.*

Son soutenu par une partie durant deux ou plusieurs mesures, tandis que d'autres parties travaillent. (Voyez MESURE, TRAVAILLER.) Il arriv quelquefois, mais rarement, que toutes les parties font des *tenues* à la fois ; et alors il ne faut pas que la *tenue* soit si longue que le sentiment de la mesure s'y laisse oublier.

TÊTE.

La *tête* ou le corps d'une note est cette partie qui en détermine la position,

Copyright Arvensa Editions

et à laquelle tient la queue quand elle en a une. (Voyez QUEUE.)
Avant l'invention de l'imprimerie, les notes n'avaient que des *têtes* noires : car la plupart des notes étant carrées, il eût été trop long de les faire blanches en écrivant. Dans l'impression l'on forma des *têtes* de notes blanches, c'est-à-dire vides dans le milieu. Aujourd'hui les unes et les autres sont en usage, et, tout le reste égal, une *tête* blanche marque toujours une valeur double de celle d'une *tête* noire. (Voyez NOTES, VALEUR DES NOTES.)

TÉTRACORDE, *s. m.*
C'était, dans la musique ancienne, un ordre ou système particulier de sons dont les cordes extrêmes sonnaient la quarte. Ce système s'appelait *tétracorde*, parce que les sons qui le composaient étaient ordinairement au nombre de quatre ; ce qui pourtant n'était pas toujours vrai.

Nicomaque, au rapport de Boèce, dit que la musique, dans sa première simplicité, n'avait que quatre sons, ou cordes, dont les deux extrêmes sonnaient le diapason entre elles, tandis que les deux moyennes, distances d'un ton l'une de l'autre, sonnaient chacune la quarte avec l'extrême dont elle était la plus proche, et la quinte avec celle dont elle était la plus éloignée. Il appelle cela le *tétracorde* de Mercure, du nom de celui qu'on en disait l'inventeur.

Boèce dit encore qu'après l'addition de trois cordes faite par différents auteurs, Lychaon, Samien en ajouta une huitième, qu'il plaça entre la trite et la paramèse, qui étaient auparavant la même corde ; ce qui rendit l'octacorde complet et composé de deux *tétracordes* disjoints, de conjoints qu'ils étaient auparavant dans l'eptacorde.
J'ai consulté l'ouvrage de Nicomaque, et il me semble qu'il ne dit point cela ; il dit au contraire que Pythagore ayant remarqué que bien que le son moyen des deux *tétracordes* conjoints sonnât la *consonance* de la quarte avec chacun des extrêmes, ces extrêmes comparés entre eux étaient toutefois dissonants : il inséra entre les deux *tétracordes* une huitième corde, qui, les divisant par un ton d'intervalle, substitua le diapason ou l'octave à la septième entre leurs extrêmes, et produisit encore une nouvelle *consonance* entre chacune des deux cordes moyennes et l'extrême qui lui était opposée.

Sur la manière dont se fit cette addition, Nicomaque et Boèce sont tous deux également embrouillés, et non contents de se contredire entre eux,

Copyright Arvensa Editions

chacun d'eux se contredit encore lui-même. (Voyez SYSTÈME, TRITI PARAMÈSE.)

Si l'on avait égard à ce que disent Boèce et d'autres plus anciens écrivains, on ne pourrait donner de bornes fixes à l'étendue du *tétracorde* : mais soit que l'on compte ou que l'on pèse les voix, on trouvera que la définition la plus exacte est celle du vieux Bacchius, et c'est aussi celle que j'ai préférée.

En effet, cet intervalle de quarte est essentiel au *tétracorde* ; c'est pourquoi les sons extrêmes qui forment cet intervalle sont appelés *immuables* ou *fixes* par les anciens, au lieu qu'ils appellent *mobiles* ou *changeants* les sons moyens, parce qu'ils peuvent s'accorder de plusieurs manières.

Au contraire, le nombre de quatre cordes d'où le *tétracorde* a pris son nom, lui est si peu essentiel, qu'on voit, dans l'ancienne musique, des *tétracordes* qui n'en avaient que trois. Tels furent, durant un temps, les *tétracordes* enharmoniques. Tel était, selon Meibomius, le second *tétracorde* du système ancien avant qu'on y eût inséré une nouvelle corde.

Quant au premier *tétracorde*, il était certainement complet avant Pythagore, ainsi qu'on le voit dans le pythagoricien Nicomaque ; ce qui n'empêche pas M. Rameau d'affirmer que, selon le rapport unanime, Pythagore trouva le *ton*, le diton, le semi-ton, et que du tout il forma le *tétracorde* diatonique ;(notez que cela ferait un pentacorde :) au lieu de dire que Pythagore trouva seulement les raisons de ces intervalles, lesquels, selon un rapport plus unanime, étaient connus longtemps avant lui.

Les *tétracordes* ne restèrent pas longtemps bornés au nombre de deux ; il s'en forma bientôt un troisième, puis un quatrième ; nombre auquel le système des Grecs demeura fixé.

Tous ces *tétracordes* étaient conjoints, c'est-à-dire que la dernière corde du premier servait toujours de première corde au second, et ainsi de suite, excepté un seul lieu à l'aigu ou au grave du troisième *tétracorde*, où il y avait disjonction, laquelle (voyez ce mot) mettait un ton d'intervalle entre la plus haute corde du *tétracorde* inférieur et la plus basse du *tétracorde* supérieur. (Voyez SYNAPHE, DIAZEUXIS.) Or, comme cette disjonction d troisième *tétracorde* un nom particulier pour chacun de ces deux cas. De sorte que, quoiqu'il n'y eût proprement que quatre *tétracordes*, il y avait pourtant cinq dénominations. (Voyez Pl. H, figure 2.)

Copyright Arvensa Editions

Voici les noms de ces *tétracordes*. Le plus grave des quatre, et qui se trouvait placé un *ton* au-dessus de la corde proslambanomène, s'appelait le *tétracorde-hypaton*, ou des principales ; le second en montant, lequel était toujours conjoint au premier, s'appelait le *tétracorde-méson*, ou des moyennes ; le troisième, quand il était conjoint au second et séparé du quatrième, s'appelait le *tétracorde-synnéménon*, ou des conjointes ; mais quand il était séparé du second et conjoints au quatrième, alors ce troisième *tétracorde* prenait le nom de *diézeugménon*, ou des divisées. Enfin, le quatrième s'appelait le *tétracorde-hyperboléon*, ou des excellentes. L'Arétin ajouta à ce système un cinquième *tétracorde* que Meibomius prétend qu'il ne fit que rétabli. Quoi qu'il en soit, les systèmes particuliers des *tétracordes* firent enfin place à celui de l'octave, qui les fournit tous.

Les deux cordes extrêmes de chacun de ces *tétracordes* étaient appelées *immuables*, parce que leur accord ne changeait jamais ; mais ils contenaient aussi chacun deux cordes moyennes, qui, bien qu'accordées semblablement dans tous les *tétracordes*, étaient pourtant sujettes, comme je l'ai dit, à être haussées ou baissées selon le genre, et même selon l'espèce du genre, ce qui se faisait dans tous les *tétracordes* également : c'est pour cela que ces cordes étaient appelées *mobiles*.

Il y avait six espèces principales d'accord, selon les aristoxéniens ; savoir, deux pour le genre diatonique, trois pour le chromatique, et une seulement pour l'enharmonique. (Voyez ces mots.) Ptolomée réduit ces six espèces à cinq. (Voyez *Pl.* M, *figure* 5.)

Ces diverses espèces ramenées à la pratique la plus commune, n'en formaient que trois, une par genre.

I. L'accord diatonique ordinaire du *tétracorde* formait trois intervalles, dont le premier était toujours d'un demi-ton, et les deux autres d'un ton chacun, de cette manière : *mi, fa, sol, la*.

Pour le genre chromatique, il fallait baisser d'un demi-ton la troisième corde, et l'on avait deux demi-tons consécutifs, puis une tierce mineure : *mi, fa, fa* dièse, *la*.

Enfin, pour le genre enharmonique, il fallait baisser les deux cordes du milieu jusqu'à ce qu'on eût deux quarts de *ton* consécutifs, puis une tierce majeure : *mi, mi* demi-dièse, *fa, la* ; ce qui donnait entre le *mi* dièse et le *fa* un véritable intervalle enharmonique.

Les cordes semblables, quoiqu'elles se solfiassent par les mêmes syllabes, ne portaient pas les mêmes noms dans tous les *tétracordes*, mais

Copyright Arvensa Editions

elles avaient dans les *tétracordes* graves des dénominations différentes de celles qu'elles avaient dans les *tétracordes* aigus. On trouvera toutes ces différentes dénominations dans la *figure 2* de la *planche H.*

Les cordes homologues, considérées comme telles, portaient des noms génériques qui exprimaient le rapport de leur position dans leurs *tétracordes* respectifs : ainsi l'on donnait le nom de *barypycni* aux premiers sons de l'intervalle serré ; c'est-à-dire, au son le plus grave de chaque *tétracorde*, de *mésopycni* aux seconds ou moyens, d'*oxypycni* aux troisième ou aigus, et d'*apycni* à ceux qui ne touchaient d'aucun côté aux intervalles serrés. (Voyez SYSTÈME.)

Cette division du système des Grecs par *tétracordes* semblables, comme nous divisons le nôtre par octaves semblables divisées, prouve, ce me semble, que ce système n'avait été produit par aucun sentiment d'harmonie, mais qu'ils avaient tâché d'y rendre par des intervalles plus serrés les inflexions de voix que leur langue sonore et harmonieuse donnait à leur récitation soutenue, et surtout à celle de leur poésie, qui d'abord fut un véritable chant ; de sorte que la musique n'était alors que l'accent de la parole, et ne devint un art séparé qu'après un long trait de temps. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'ils bornaient leurs divisions primitives quatre cordes, dont toutes les autres n'étaient que les répliques, et qu'ils ne regardaient tous les autres *tétracordes* que comme autant de répétitions du premier. D'où je conclus qu'il n'y a pas plus d'analogie entre leur système et le nôtre qu'entre un *tétracorde* et une octave, et que la marche fondamentale à notre mode, que nous donnons pour base à leur système, ne s'y rapporte en aucune façon.

1° Parce qu'un *tétracorde* formait pour eux un tout aussi complet que le forme pour nous une octave.

2° Parce qu'ils n'avaient que quatre syllabes pour solfier, au lieu que nous en avons sept.

3°Parce que leurs *tétracordes* étaient conjoints ou disjoints à volonté ; ce qui marquait leur entière indépendance respective.

4° Enfin, parce que les divisions y étaient exactement semblables dans chaque genre, et se pratiquaient dans le même mode ; ce qui pouvait se faire dans nos idées aucune modulation véritablement harmonique.

TÉTRADIAPASON.

C'est le nom grec de la quadruple octave, qu'on appelle aussi vingt-

Copyright Arvensa Editions

neuvième. Les Grecs ne connaissaient que le nom de cet intervalle ; car leur système de musique n'y arrivait pas. (Voyez SYSTÈME.)

TÉTRATONON.
C'est le nom grec d'un intervalle de quatre *tons*, qu'on appelle aujourd'hui quinte-superflue. (Voyez QUINTE.)

TEXTE.
C'est le poème, ou ce sont les paroles qu'on met en musique. Mais ce mot est vieilli dans ce sens, et l'on ne dit plus le *texte* chez les musiciens ; on dit les paroles. (Voyez PAROLES.)

THÉ.
L'une des quatre syllabes dont les Grecs se servaient pour solfier. (Voyez SOLFIER.)

THÉSIS, s. f.
Abaissement ou position. C'est ainsi qu'on appelait autrefois le temps fort ou le frappe de la mesure.

THO.
L'une des quatre syllabes dont les Grecs se servaient pour solfier. (Voyez SOLFIER.)

TIERCE.
La dernière des *consonances* simples et directes dans l'ordre de leur génération, et la première des deux *consonances* imparfaites. (Voyez CONSONANCE.) Comme les Grecs ne l'admettaient pas pour consonante elle n'avait point parmi eux de nom générique, mais elle prenait seulement le nom de l'intervalle plus ou moins grand dont elle était formée. Nous l'appelons *tierce*, parce que son intervalle est toujours composé de deux degrés ou de trois sons diatoniques. À ne considérer les *tierces* que dans ce dernier sens, c'est-à-dire par leurs degrés, on en trouve quatre sortes ; deux consonantes, et deux dissonantes.

Les consonantes sont : 1. la *tierce majeure*, que les Grecs appelaient *diton*, composée de deux *tons*, comme d'*ut* à *mi*. Son rapport est de 4 à 5. 2. La *tierce mineure*, appelée par les Grecs *hémi-diton*, composée d'un *ton* et

Copyright Arvensa Editions

demi, comme *mi sol*. Son rapport est de 5 à 6.

Les *tierces* dissonantes sont : 1. la *tierce* diminuée, composée de deux demi-tons majeurs, comme *si re* bémol, dont le rapport est de 125 à 144. 2. La *tierce* superflue, composée de deux *tons* et demi, comme *fa la* dièse ; son rapport est 96 à 125.

Ce dernier intervalle ne pouvant avoir lieu dans un même mode, ne s'emploie jamais ni dans l'harmonie ni dans la mélodie. Les Italiens pratiquent quelquefois, dans le chant, la *tierce* diminuée, mais elle n'a lieu dans aucune harmonie ; et voilà pourquoi l'accord de sixte superflue ne se renverse pas.

Les *tierces* consonantes sont l'âme de l'harmonie, surtout la *tierce* majeure, qui est sonore et brillante : la *tierce* majeure est plus tendre et plus triste ; elle a beaucoup de douceur, quand l'intervalle en est redoublé, c'est-à-dire qu'elle fait la dixième. En général les *tierces* veulent être portées dans le haut : dans le bas, elles sont sourdes et peu harmonieuses ; c'est pourquoi jamais duo de basses n'a fait un bon effet.

Nos anciens musiciens avaient sur les *tierces* des lois presque aussi sévères que sur les quintes. Il était défendu d'en faire deux de suite, même d'espèces différentes, surtout par mouvements semblables. Aujourd'hui, qu'on a généralisé par les bonnes lois du mode les règles particulières des accords, on fait sans faute, par mouvements semblables ou contraires, par degrés conjoints ou disjoints, autant de *tierces* majeures ou mineures consécutives que la modulation en peut comporter, et l'on a des *duo* fort agréables qui, du commencement à la fin, ne procèdent que par *tierces*.

Quoique la *tierce* entre dans la plupart des accords, elle ne donne son nom à aucun, si ce n'est à celui que quelques-uns appellent accord de *tierce-quarte*, et que nous connaissons plus communément sous le nom de petit-sixte. (Voyez ACCORD, SIXTE.)

TIERCE DE PICARDIE.

Les musiciens appellent ainsi, par plaisanterie, la *tierce* majeure donnée, au lieu de la mineure, à la finale d'un morceau composé en mode mineur. Comme l'accord parfait majeur est plus harmonieux que le mineur, on se faisait autrefois une loi de finir toujours sur ce premier ; mais cette finale, bien qu'harmonieuse, avait quelque chose de niais et de mal-chantant qui l'a fait abandonner On finit toujours aujourd'hui par l'accord qui convient au mode de la pièce, si ce n'est lorsqu'on veut passer du mineur au

Copyright Arvensa Editions

majeur : car alors la finale du premier mode porte élégamment la *tierce* majeure pour annoncer le second.

Tierce de Picardie ; parce que l'usage de cette finale est resté plus longtemps dans la musique d'église, et, par conséquent en Picardie, où il y a musique dans un grand nombre de cathédrales, et d'autres églises.

TIRADE, *s. f.*

Lorsque deux notes sont séparées par un intervalle disjoint, et qu'on remplit cet intervalle de toutes ses notes diatoniques, cela s'appelle une *tirade*. La *tirade* diffère de la fusée, en ce que les sons intermédiaires qui lient les deux extrémités de la fusée sont très rapides, et ne sont pas sensibles dans la mesure, au lieu que ceux de la *tirade*, ayant une valeur sensible, peuvent être lents et même inégaux.

Les anciens nommaient en grec ἀγωγὶς et en latin *ductus*, ce que nous appelons aujourd'hui *tirade* ; et ils en distinguaient de trois sortes : 1° Si les sons se suivaient en montant, ils appelaient cela εὐθεῖα, *ductus rectus ;* 2° S'ils se suivaient en descendant, c'était ἀνακάμπτουσα, *ductus revertens ;* 3° Que si, après avoir monté par bémol, ils redescendaient par bécarre, ou réciproquement, cela s'appelait « perifirès », *ductus circumcurrens*. (Voyez EUTHIA, ANACAMPTOS, PÉRIPHERES.)

On aurait beaucoup à faire aujourd'hui que la musique est si travaillée, si l'on voulait donner des noms à tous ses différents passages.

TON.

Ce mot a plusieurs sens en musique.

1° Il se prend d'abord pour un intervalle qui caractérise le système et le genre diatonique. Dans cette acception il y a deux sortes de *tons* ; savoir, le *ton majeur*, dont le rapport est de 8 à 9, et qui résulte de la différence de la quarte à la quinte ; et le *ton mineur*, dont le rapport est de 9 à 10, et qui résulte de la différence de la tierce mineure à la quarte.

La génération du *ton* majeur et celle du *ton* mineur se trouvent également à la deuxième quinte *re* commençant par *ut* ; car la quantité dont ce *re* surpasse l'octave du premier *ut* est justement dans le rapport de 8 à 9, et celle dont ce même *re* est surpassé par *mi*, tierce majeure de cette octave, est dans le rapport de 9 à 10.

2° On appelle *ton* le degré d'élévation que prennent les voix, ou sur lequel sont montés les instruments pour exécuter la musique. C'est en ce

Copyright Arvensa Editions

sens qu'on dit dans un concert, que le *ton* est trop haut ou trop bas. Dans les églises il y a le *ton* du choeur pour le plain-chant. Il y a, pour la musique, *ton* de chapelle et *ton* d'opéra. Ce dernier n'a rien de fixe ; mais en France il est ordinairement plus bas que l'autre.

3° On donne encore le même nom à un instrument qui sert à donner le *ton* de l'accord à tout un orchestre. Cet instrument, que quelques-uns appellent aussi choriste, est un sifflet, qui, au moyen d'une espèce de piston gradué, par lequel on allonge ou raccourcit le tuyau à volonté, donne toujours à peu près le même son sous la même division. Mais cet à peu près, qui dépend des variations de l'air, empêche qu'on ne puisse s'assurer d'un son fixe qui soit toujours exactement le même. Peut-être, depuis qu'il existe de la musique, n'a-t-on jamais concerté deux fois sur le même *ton*. M. Diderot a donné, dans ses Principes d'Acoustique, les moyens de fixer le *ton* avec beaucoup plus de précision, en remédiant aux effets des variations de l'air.

4° Enfin, *ton* se prend pour une règle de modulation relative à une note ou corde principale, qu'on appelle *tonique*. (Voyez TONIQUE.)

Sur les *tons* des anciens voyez MODE.

Comme notre système moderne est composé de douze cordes ou sons différents, chacun de ces sons peut servir de fondement à un *ton*, c'est-à-dire en être la tonique. Ce sont déjà douze *tons* ; et comme le mode majeur et le mode mineur sont applicables à chaque *ton*, ce sont vingt-quatre modulations dont notre musique est susceptible sur ces douze *tons*. (Voyez MODULATION.)

Ces *tons* diffèrent entre eux par les divers degrés d'élévation entre le grave et l'aigu qu'occupent les toniques. Ils diffèrent encore par les diverses altérations des sons et des intervalles produites en chaque *ton* par le tempérament ; de sorte que, sur un clavecin bien d'accord, une oreille exercée reconnaît sans peine un *ton* quelconque dont on lui fait entendre la modulation ; et ces *tons* se reconnaissent également sur des clavecins accordés plus haut ou plus bas les uns que les autres : ce qui montre que cette connaissance vient du moins autant des diverses modifications que chaque *ton* reçoit de l'accord total, que du degré d'élévation que la tonique occupe dans le clavier.

De là naît une source de variétés et de beautés dans la modulation. De là naît une diversité et une énergie admirable dans l'expression. De là naît enfin la faculté d'exciter des sentiments différents avec des accords

Copyright Arvensa Editions

semblables frappés en différents *tons*. Faut-il du majestueux, du grave ? L'F *ut fa*, et les *tons* majeurs par bémol l'exprimeront noblement. Faut-il du gai, du brillant ? Prenez A *mi la*, D *la re*, les *tons* majeurs par dièse. Faut-il du touchant, du tendre ? Prenez les *tons* mineurs par bémol. C *sol ut* mineur porte la tendresse dans l'âme ; F *ut fa* mineur va jusqu'au lugubre et à la douleur. En un mot, chaque *ton*, chaque mode a son expression propre qu'il faut savoir connaître, et c'est là un des moyens qui rendent un habile compositeur maître en quelque manière, des affections de ceux qui l'écoutent ; c'est une espèce d'équivalent aux modes anciens, quoique fort éloigné de leur variété et de leur énergie.

C'est pourtant de cette agréable et riche diversité que M. Rameau voudrait priver la musique, en ramenant une égalité et une monotonie entière dans l'harmonie de chaque mode, par sa règle du tempérament, règle déjà si souvent proposée et abandonnée avant lui. Selon cet auteur, toute l'harmonie en serait plus parfaite. Il est certain cependant qu'on ne peut rien gagner en ceci d'un côté qu'on ne perde autant de l'autre ; et quand on supposerait,(ce qui n'est pas,) que l'harmonie en général en serait plus pure, cela dédommagerait-il de ce qu'on y perdrait du côté de l'expression ? (Voyez TEMPÉRAMENT.)

TON DU QUART.

C'est ainsi que les organistes et musiciens d'église ont appelé le plagal du mode mineur qui s'arrête et finit sur la dominante au lieu de tomber sur la tonique. Ce nom de *ton du quart* lui vient de ce que telle est spécialement la modulation du quatrième *ton* dans le plain-chant.

TONS DE L'ÉGLISE.

Ce sont des manières de moduler le plain-chant sur telle ou telle finale prise dans le nombre prescrit, en suivant certaines règles admises dans toutes les églises où l'on pratique le chant grégorien.

On compte huit *tons* réguliers, dont quatre authentiques ou principaux, et quatre plagaux ou collatéraux. On appelle *tons* authentiques ceux où la tonique occupe à peu près le plus bas degré du chant ; mais si le chant descend jusqu'à trois degrés plus bas que le tonique, alors le *ton* est plagal.

Les quatre *tons* authentiques ont leur finales à un degré l'une de l'autre selon l'ordre de ces quatre notes, *re mi fa sol*. Ainsi le premier de ces *tons* répondant au mode dorien des Grecs, le second répond au phrygien, le

Copyright Arvensa Editions

troisième à l'éolien, (et non pas au lydien, comme disent les symphoniastes) et le dernier au mixo-lydien. C'est saint Miroclet, évêque de Milan, ou, selon d'autres, saint Ambroise, qui, vers l'an 370, choisit ces quatre *tons* pour en composer le chant de l'église de Milan ; et c'est, à ce qu'on dit, le choix et l'approbation de ces deux évêques qui ont fait donner à ces quatre *tons* le nom d'authentiques.

Comme les sons, employés dans ces quatre *tons*, n'occupaient pas tout le disdiapason ou les quinze cordes de l'ancien système, saint Grégoire forma le projet de les employer tous par l'addition de quatre nouveaux *tons* qu'on appelle plagaux, lesquels ayant les mêmes diapasons que les précédents, mais leur finale plus élevée d'une quarte, reviennent proprement l'hyper-dorien, à l'hyper-phrygien, à l'hyper-éolien, et à l'hyper-mixolydien. D'autres attribuent à Gui d'Arezzo l'invention de ce dernier.

C'est de là que les quatre *tons* authentiques ont chacun un plagal pour collatéral ou supplément ; de sorte qu'après le premier *ton*, qui est authentique, vient le second *ton*, qui est son plagal ; le troisième authentique, le quatrième plagal, et ainsi de suite. Ce qui fait que les modes ou *tons* authentiques s'appellent aussi impairs, et les plagaux pairs, eu égard à leur place dans l'ordre des *tons*.

Le discernement des *tons* authentiques ou plagaux est indispensable à celui qui donne le *ton* du choeur ; car si le chant est dans un *ton* plagal, il doit prendre la finale à peu près dans le *medium* de la voix ; et si le *ton* est authentique il doit la prendre dans le bas. Faute de cette observation, on expose les voix à se forcer ou à n'être pas entendues.

Il y a encore des *tons* qu'on appelle *mixtes*, c'est-à-dire mêlés de l'authente et du plagal, ou qui sont en partie principaux et en partie collatéraux ; on les appelle aussi *tons* ou modes communs. En ces cas, le nom numéral ou la dénomination du *ton* se prend de celui des deux qui domine ou qui se fait sentir le plus, surtout à la fin de la pièce.

Quelquefois on fait dans un *ton* des transpositions à la quinte ; ainsi, au lieu de *re* dans le premier *ton*, l'on aura *la* pour finale, *si* pour *mi*, *ut* pour *fa*, et ainsi de suite. Mais si l'ordre et la modulation ne changent pas, le *ton* ne change pas non plus, quoique pour la commodité des voix, la finale soit transposée. Ce sont des observations à faire pour le chantre ou l'organiste qui donne l'intonation.

Pour approprier, autant qu'il est possible, l'étendue de tous ces *tons* à

Copyright Arvensa Editions

celle d'une seule voix, les organistes ont cherché les *tons* de la musique les plus correspondants à ceux-là. Voici ceux qu'ils ont établis.

Premier ton....*Re* mineur
Second ton.....*Sol* mineur
Troisième ton...*La* mineur ou *sol*
Quatrième ton...*La* mineur, finissant sur la dominante
Cinquième ton...*Ut* majeur ou *re*
Sixième ton.....*Fa* majeur
Septième ton....*Re* majeur
Huitième ton....*Sol* majeur, en faisant sentir le ton d'*ut*.

On aurait pu réduire ces huit *tons* encore à une moindre étendue en mettant à l'unisson la plus haute note de chaque *ton*, ou, si l'on veut, celle qu'on rebat le plus, et qui s'appelle, en terme de plain-chant, *dominante* : mais comme on n'a pas trouvé que l'étendue de tous ces *tons* ainsi réglés excédât celle de la voix humaine, on n'a pas jugé à propos de diminuer encore cette étendue par des transpositions plus difficiles et moins harmonieuses que celle qui sont en usage.

Au reste, les *tons de l'église* ne sont point asservis aux lois des *tons* de la musique ; il n'y est point question de médiante ni de note sensible, le mode y est peu déterminé, et on y laisse les demi-tons où ils se trouvent dans l'ordre naturel de l'échelle ; pourvu seulement qu'ils ne produisent ni triton ni fausse-quinte sur la tonique.

TONIQUE, *s. f.*
Nom de la corde principale sur laquelle le ton est établi. Tous les airs finissent communément par cette note, surtout à la basse. C'est l'espèce de tierce que porte la *tonique*, qui détermine le mode. Ainsi l'on peut composer dans les deux modes sur la même *tonique*. Enfin, les musiciens reconnaissent cette propriété dans la *tonique*, que l'accord parfait n'appartient rigoureusement qu'à elle seule Lorsqu'on frappe cet accord sur une autre note, ou quelque dissonance est sous-entendue, ou cette note devient *tonique* pour le moment.

Par la méthode des transpositions la *tonique* porte le nom d'*ut* en mode majeur, et de *la* en mode mineur. (Voyez TON, MODE, GAMME, SOLFIE TRANSPOSITION, CLEF TRANSPOSÉE.)
Tonique est aussi le nom donné par Aristoxène à l'une des trois espèces de genre chromatique dont il explique les divisions, et qui est le chromatique

Copyright Arvensa Editions

ordinaire des Grecs, procédant par deux demi-tons consécutifs, puis une tierce mineure. (Voyez GENRE.)
Tonique est quelquefois adjectif. On dit corde *tonique*, note *tonique*, accord *tonique*, écho *tonique*, etc.

TOUS, et en italien **TUTTI.**
Ce mot s'écrit souvent dans les parties de symphonie d'un concert, après cet autre mot *seul* ou *solo* qui marque un récit. Le mot *tous* indique le lieu où finit ce récit, et où reprend tout l'orchestre.

TRAIT.
Terme de plain-chant, marquant la psalmodie d'un psaume ou de quelques versets de psaume, traînée ou allongée sur un air lugubre qu'on substitue en quelques occasions aux chants joyeux de l'*alléluia* et des proses. Le chant des *traits* doit être composé dans le second ou dans le huitième ton ; les autres n'y sont pas propres.

TRAIT, *tractus*, est aussi le nom d'une ancienne figure de note appelée autrement *plique*. (Voyez PLIQUE.)

TRANSITION, *s. f.*
C'est, dans le chant, une manière d'adoucir le saut d'un intervalle disjoint en insérant des sons diatoniques entre ceux qui forment cet intervalle. La *transition* est proprement une tirade non notée ; quelquefois aussi elle n'est qu'un port-de-voix, quand il s'agit seulement de rendre plus doux le passage d'un degré diatonique. Ainsi, pour passer de l'*ut* au *re* avec plus de douceur, la *transition* se prend sur l'*ut*.

TRANSITION, dans l'harmonie, est une marche fondamentale propre changer de genre ou de ton d'une manière sensible, régulière, et quelquefois par des intermédiaires. Ainsi, dans le genre diatonique, quand la basse marche de manière à exiger, dans les parties, le passage d'un demi-ton mineur, c'est une *transition* chromatique. (Voyez CHROMATIQUE. Que si l'on passe d'un ton dans un autre à la faveur d'un accord de septième diminuée, c'est une *transition* enharmonique. (Voyez ENHARMONIQUE.)

TRANSLATION.

Copyright Arvensa Editions

C'est, dans nos vieilles musiques, le transport de la signification d'un point à une note séparée par d'autres notes de ce même point. (Voyez POINT.)

TRANSPOSER, *v. a.et n.*
Ce mot a plusieurs sens en musique.

On *transpose* en exécutant, lorsqu'on transpose une pièce de musique dans un autre ton que celui où elle est écrite. (Voyez TRANSPOSITION.)

On *transpose* en écrivant lorsqu'on note une pièce de musique dans un autre ton que celui où elle a été composée. Ce qui oblige non seulement à changer la position de toutes les notes dans le même rapport, mais encore à armer la clef différemment selon les règles prescrites à l'article CLEF TRANSPOSÉE.

Enfin l'on *transpose* en solfiant, lorsque sans avoir égard au nom naturel des notes, on leur en donne de relatifs au ton, au mode dans lequel on chante. (Voyez SOLFIER.)

TRANSPOSITION.
Changement par lequel on transporte un air ou une pièce de musique d'un ton à un autre.

Comme il n'y a que deux modes dans notre musique, composer en telle ou telle tonique celui de ces deux modes qu'on a choisi. Mais comme l'ordre des sons ne se trouve pas naturellement disposé sur toutes les toniques, comme il devrait l'être pour y pouvoir établir un même mode, on corrige ces différences par le moyen des dièses ou des bémols dont on arme la clef, qui transportent les deux demi-tons de la place où ils étaient, à celle où ils doivent être pour le mode et le ton dont il s'agit. (Voy. CLEF TRANSPOSÉE.)

Quand on veut donc transposer dans un ton un air composé dans un autre, il s'agit premièrement d'en élever ou abaisser la tonique et toutes les notes d'un ou de plusieurs degrés, selon le ton que l'on a choisi, puis d'armer la clef comme l'exige l'analogie de ce nouveau ton. Tout cela est égal pour les voix, car en appelant toujours *ut* la tonique du mode majeur et la celle du mode mineur, elles suivent toutes les affections du mode, sans même y songer. (Voyez SOLFIER.) Mais ce n'est pas pour un symphoniste une attention légère de jouer dans un ton ce qui est noté dans un autre ; car, quoiqu'il se guide par les notes qu'il a sous les yeux, il faut que ses doigts en sonnent de toutes différentes, et qu'il les altère tout

Copyright Arvensa Editions

différemment selon la différente manière dont la clef doit être armée pour le ton noté, et pour le ton transposé ; de sorte que souvent il doit faire des dièses où il voit des bémols, et vice versa, etc.

C'est, ce me semble, un grand avantage du système de l'auteur de ce dictionnaire de rendre la musique notée également propre à tous les tons en changeant une seule lettre. Cela fait qu'en quelque ton qu'on transpose, les instruments qui exécutent n'ont d'autre difficulté que celle de jouer la note, sans avoir jamais l'embarras de la *transposition*. (Voyez NOTES.)

TRAVAILLER, *v. n.*

On dit qu'une partie *travaille*, quand elle fait beaucoup de notes et de diminutions, tandis que d'autres parties font des tenues et marchent plus posément.

TREIZIÈME.

Intervalle qui forme l'octave de la sixte ou la sixte de l'octave. Cet intervalle s'appelle *treizième*, parce qu'il est formé de douze degrés diatoniques, c'est-à-dire de treize sons.

TREMBLEMENT, *s. m.*

Agrément du chant que les Italiens appellent *trillo*, et qu'on désigne plus souvent en français par le mot *cadence*. (Voyez CADENCE.)

On employait aussi jadis le terme de *tremblement*, en italien *tremolo*, pour avertir ceux qui jouaient des instruments à archet, de battre plusieurs fois la note du même coup d'archet, comme pour imiter le *tremblant* de l'orgue. Le nom ni la chose ne sont plus en usage aujourd'hui.

TRIADE HARMONIQUE, *s. f.*

Ce terme en musique a deux sens différents. Dans le calcul, c'est la proportion harmonique ; dans la pratique, c'est l'accord parfait majeur qui résulte de cette même proportion, et qui est composé d'un son fondamental, de sa tierce majeure et de sa quinte.

Triade, parce qu'elle est composée de trois termes.

Harmonique, parce qu'elle est dans la proportion harmonique, et qu'elle est la source de toute harmonie.

Copyright Arvensa Editions

TRIHÉMITON.
C'est le nom que donnaient les Grecs à l'intervalle que nous appelons tierce mineure ; ils l'appelaient aussi quelquefois *hémiditon*. (Voyez HEMI ou SEMI.)

TRILLE ou **TREMBLEMENT**. (Voyez CADENCE.)

TRIMÈLES.
Sorte de nome pour les flûtes dans l'ancienne musique des Grecs.

TRIMÈRES.
Nome qui s'exécutait en trois modes consécutifs, savoir, le phrygien, le dorien et le lydien. Les uns attribuent l'invention de ce nome composé à Sacadas Argien, et d'autres à Clonas Thégéate.

TRIO.
En italien *terzetto*. Musique à trois parties principales ou récitantes. Cette espèce de composition passe pour la plus excellente, et doit être aussi la plus régulière de toutes. Outre les règles générales du contre-point, il y en a pour le *trio* de plus rigoureuses, dont la parfaite observation tend à produire la plus agréable de toutes les harmonies. Ces règles découlent toutes de ce principe, que l'accord parfait étant composé de trois sons différents, il faut dans chaque accord, pour remplir l'harmonie, distribuer ces trois sons, autant qu'il se peut, aux trois parties du *trio*. À l'égard des dissonances, comme on ne les doit jamais doubler, et que leur accord est composé de plus de trois sons, c'est encore une plus grande nécessité de les diversifier, et de bien choisir, outre la dissonance, les sons qui doivent par préférence l'accompagner.

De là ces diverses règles de ne passer aucun accord sans y faire entendre la tierce ou la sixte, par conséquent d'éviter de frapper à la fois la quinte et l'octave, ou la quarte et la quinte, de ne pratiquer l'octave qu'avec beaucoup de précaution, et de n'en jamais sonner deux de suite, même entre différentes parties, d'éviter la quarte autant qu'il se peut ; car toutes les parties d'un *trio*, prises deux à deux, doivent former des duo parfaits. De là, en un mot, toutes ces petites règles de détail qu'on pratique même sans les avoir apprises, quand on en fait bien, le principe.

Comme toutes ces règles sont incompatibles avec l'unité de mélodie, et

Copyright Arvensa Editions

qu'on n'entendit jamais *trio* régulier et harmonieux avoir un chant déterminé et sensible dans l'exécution, il s'ensuit que le *trio* rigoureux est un mauvais genre de musique. Aussi ces règles si sévères sont-elles depuis longtemps abolies en Italie, où l'on ne reconnaît jamais pour bonne une musique qui ne chante point, quelque harmonieuse d'ailleurs qu'elle puisse être, et quelque peine qu'elle ait coûté à composer.

On doit se rappeler ici ce que j'ai dit au mot DUO. Ces termes*duo et trio* s'entendent seulement de parties principales et obligées, et l'on n'y comprend ni les accompagnements e ni les remplissages. De sorte qu'une musique à quatre ou cinq parties peut n'être pourtant qu'un *trio*.

Les Français, qui aiment beaucoup la multiplication des parties, attendu qu'ils trouvent plus aisément des accords que des chants, non contents des difficultés du *trio* ordinaire, ont encore imaginé ce qu'ils appellent *double-trio*, dont les parties sont doublées et toutes obligées ; ils ont un *double-trio* su sieur Duché qui passe pour un chef-d'oeuvre d'harmonie.

TRIPLE, *adj.*

Genre de mesures dans laquelle les mesures, les temps ou les aliquotes des temps, se divisent en trois parties égales.

On peut réduire à deux classes générales ce nombre infini de mesures *triples* dont Bononcini, Lorenzo Penna et Brossard après eux, ont surchargé, l'un son *Musico pratico*, l'autre ses *Alberi musicali*, et le troisième son Dictionnaire. Ces deux classes sont la mesure ternaire ou à trois temps, et la mesure binaire dont les temps sont divisés en raison sous-triple.

Nos anciens musiciens regardaient la mesure à trois temps comme beaucoup plus excellente que la binaire, et lui donnaient, à cause de cela, le nom de *mode parfait*. Nous avons expliqué aux mots MODE, TEMPS PROLATION, les différents signes dont ils se servaient pour indiquer ces mesures selon les diverses valeurs des notes qui les remplissaient ; mais quelles que fussent ces notes, dès que la mesure était *triple* ou parfaite, il y avait toujours une espèce de note qui, même sans point, remplissait exactement une mesure, et se subdivisait en trois autres notes égales, une pour chaque temps. Ainsi dans la *triple parfaite*, la brève ou carrée valait, non deux, mais trois semi-brèves ou rondes ; ainsi des autres espèces de mesures *triples*. Il y avait pourtant un cas d'exception ; c'était lorsque cette brève était immédiatement précédée ou suivie d'une semi-brève ; car alors les deux ensemble en faisant qu'une mesure juste, dont la semi-brève

Copyright Arvensa Editions

valait un temps, c'était une nécessité que la brève n'en valût que deux, et ainsi des autres mesures.

C'est ainsi que se formaient les temps de la mesure *triple* : mais quant aux subdivisions de ces mêmes temps, elles se faisaient toujours selon la raison sous-double, et je ne connais point d'ancienne musique où les temps soient divisés en raison *sous-triple*.

Les modernes ont aussi plusieurs mesures à trois temps, de différentes valeurs, dont la plus simple se marque par un trois, et se remplit d'une blanche pointée faisant une noire pour chaque temps. Toutes les autres sont des mesures appelées doubles, à cause que leur signe est composé de deux chiffres. (Voyez MESURE.)

La seconde espèce de *triple* est celle qui se rapporte, non au nombre des temps de la mesure, mais à la division de chaque temps en raison sous-triple. Cette mesure est, comme je viens de le dire, de moderne invention, et se subdivise en deux espèces, mesure à deux temps, et mesure à trois temps, dont celles-ci peuvent être considérées comme des mesures doublement *triples* ; savoir 1. par les trois temps de la mesure, et 2. par les trois parties égales de chaque temps. Les *triples* de cette dernière espèce s'expriment toutes en mesures doubles.

Voici une récapitulation de toutes les mesures *triples* en usage aujourd'hui. Celles que j'ai marquées d'une étoile ne sont plus guère usitées.

I. *Triples* de la première espèce ; c'est-à-dire dont la mesure est à trois temps, et chaque temps divisé en raison sous-double.

*3	*3	3	3	3	*3
	1	2	4	8	16

II. *Triples* de la deuxième espèce, c'est-à-dire dont la mesure est à deux temps, et chaque temps divisé en raison sous-*triple*.

*6	6	6	12	*12
2	4	8	8	16

Ces deux dernières mesures se battent à quatre temps.

III. *Triples* composées, c'est-à-dire dont la mesure est à trois temps, et chaque temps encore divisé en trois parties égales.

*9	9	*9
4	8	16

Toutes ces mesures *triples*se réduisent encore plus simplement à trois espèces, en ne comptant pour telles que celles qui se battent à trois

Copyright Arvensa Editions

temps ; savoir, la *triple* de blanches, qui contient une blanche par temps, se marque ainsi 3/2.

La *triple* de noires, qui contient une noire par temps, et se marque ainsi 3/4.

Et la *triple* de croches, qui contient une croche par temps ou une noire pointée par mesure, et se marque ainsi 3/8.

Voyez au commencement de la Planche B des exemples de ces diverses mesures *triples*.

TRIPLÉ, *adj.*

Un intervalle *triplé* est celui qui est porté à la triple octave. (Voyez INTERVALLE.)

TRIPLUM.

C'est le nom qu'on donnait à la partie la plus aiguë dans les commencements du contre-point.

TRITE, *s. f.*

C'était, en comptant de l'aigu au grave, comme faisaient les anciens, la troisième corde du tétracorde, c'est-à-dire la seconde, en comptant du grave à l'aigu. Comme il y avait cinq différents tétracordes, il aurait dû y avoir autant de *trites*, mais ce nom n'était en usage que dans les trois tétracordes aigus. Pour les deux graves, voyez PARHYPATE.

Ainsi il y avait *trite* hyperboléon, *trite* diézeugménon, et *trite* synnéménon. (Voyez SYSTÈME, TÉTRACORDE.)

Boèce dit que, le système n'étant encore composé que de deux tétracordes conjoints, on donna le nom de *trite* à la cinquième corde qu'on appelait aussi *paramèse* ; c'est-à-dire, à la seconde corde en montant du second tétracorde ; mais que Lychaon Samien, ayant inséré une nouvelle corde entre la sixième ou *paranète*, et la *trite*, celle-ci garda le seul nom de *trite* celui de *paramèse*, qui fut donné à cette nouvelle corde. Ce n'est pas là tout-à-fait ce que dit Boèce ; mais c'est ainsi qu'il faut l'expliquer pour l'entendre.

TRITON.

Intervalle dissonant composé de trois tons, deux majeurs et un mineur, et qu'on peut appeler *quarte-superflue*. (Voyez QUARTE.) Cet intervalle es

Copyright Arvensa Editions

égal, sur la clavier, à celui de la fausse-quinte : cependant les rapports numériques n'en sont pas égaux, celui de *triton* n'étant que de 32 à 45 ; ce qui vient de ce qu'aux intervalles égaux de part et d'autre le *triton* n'a de plus qu'un *ton* majeur, au lieu de deux demi-tons majeurs qu'à la fausse-quinte. (Voyez FAUSSE-QUINTE.)

Mais la plus considérable différence de la fausse-quinte et du *triton* est que celui-ci est une dissonance majeure, que les parties sauvent en s'éloignant, et l'autre une dissonance mineure, que les parties sauvent en s'approchant.

L'accord du *triton* n'est qu'un renversement de l'accord sensible dont la dissonance est portée à la basse. D'où il suit que cet accord ne doit se placer que sur la quatrième note du ton, qu'il doit s'accompagner de seconde et de sixte, et se sauver de la sixte. (Voyez SAUVER.)

TYMBRE. (TIMBRE)

On appelle ainsi, par métaphore, cette qualité du son par laquelle il est aigre ou doux, sourd ou éclatant, sec ou moelleux. Les sons doux ont ordinairement peu d'éclat, comme ceux de la flûte et du luth ; les sons éclatants sont sujets à l'aigreur, comme ceux de la vielle ou du hautbois. Il y a même des instruments, tels que le clavecin, qui sont à la fois sourds et aigres : et c'est le plus mauvais *timbre*. Le beau *timbre* est celui qui réunit la douceur l'éclat. Tel est le *timbre* du violon. (Voyez SON.)

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
DICTIONNAIRE DE MUSIQUE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

U

[69]

UDEVILLE.
Sorte de chanson à couplets, qui roule ordinairement sur des sujets badins ou satiriques. On fait remonter l'origine de ce petit poème jusqu'au règne de Charlemagne ; mais, selon la plus commune opinion, il fut inventé par un certain Basselin, Foulon de Vire en Normandie, et comme, pour danser sur ces chants, on s'assemblait dans le Val-de-vire, ils furent appelés, dit-on, vaux-de-vire, puis, par corruption, *vaudevilles*.

L'air des *vaudevilles* est communément peu musical. Comme on n'y fait attention qu'aux paroles, l'air ne sert qu'à rendre la récitation un peu plus appuyée ; du reste on n'y sent, pour l'ordinaire, ni goût, ni chant, ni mesure. Le *vaudeville* appartient exclusivement aux Français, et ils en ont de très piquants et de très plaisants.

UNISSON, s. m.
Union de deux sons qui sont au même degré, dont l'un n'est ni plus grave ni plus aigu que l'autre, et dont l'intervalle étant nul, ne donne qu'un rapport d'égalité.

Si deux cordes sont de même matière, égales en longueur, en grosseur, et également tendues, elles seront à l'*unisson*. Mais il est faux de dire que deux sons à l'*unisson* se confondent si parfaitement, et aient une telle identité que l'oreille ne puisse distinguer ; car ils peuvent différer de beaucoup quant au timbre et quant au degré de force. Une cloche peut

Copyright Arvensa Editions

être à l'*unisson* d'une corde de guitare, une vielle à l'*unisson* d'une flûte, et l'on n'en confondra point les sons.

Le zéro n'est pas un nombre, ni l'*unisson* un intervalle ; mais l'*unisson* est la série des nombres ; c'est le terme d'où ils partent, c'est le point de leur commencement.

Ce qui constitue l'*unisson*, c'est l'égalité du nombre des vibrations faites en temps égaux par deux sons. Dès qu'il y a inégalité entre les nombres de ces vibrations, il y a intervalle entre les sons qui les donnent. (Voyez CORDE, VIBRATION.)

On s'est beaucoup tourmenté pour savoir si l'*unisson* était une *consonance*. Aristote prétend que non, Muris assure que si, et le P. Mersenne se range à ce dernier avis. Comme cela dépend de la définition du mot *consonance*, je ne vois pas quelle dispute il peut y avoir là-dessus. Si l'on n'entend par ce mot *consonance* qu'une union de deux sons agréables à l'oreille, l'*unisson* sera *consonance* assurément ; mais si l'on y ajoute de plus une différence du grave à l'aigu, il est clair qu'il ne le sera pas.

Une question plus importante est de savoir quel est le plus agréable à l'oreille de l'*unisson* ou d'un intervalle consonant, tel, par exemple, que l'octave ou la quinte : tous ceux qui ont l'oreille exercée à l'harmonie, préfèrent l'accord des *consonances* à l'identité de l'*unisson* ; mais tous ceux qui, sans habitude de l'harmonie, n'ont, si j'ose parler ainsi, nul préjugé dans l'oreille, portent un jugement contraire : l'*unisson* seul plaît, ou tout au plus l'octave ; tout autre intervalle leur paraît discordant : d'où il s'ensuivrait, ce me semble, que l'harmonie la plus naturelle, et par conséquent la meilleure, est à l'*unisson*. (Voyez HARMONIE.)

C'est une observation connue de tous les musiciens que celle du frémissement et de la résonance d'une corde, au son d'une autre corde, montée à l'*unisson* de la première, ou même son octave, ou même à l'octave de sa quinte, etc.

Voici comme on explique ce phénomène.

Le son d'une corde A met l'air en mouvement. Si une autre corde B se trouve dans la sphère du mouvement de cet air, il agira sur elle. Chaque corde n'est susceptible, dans un temps donné, que d'un certain nombre de vibrations. Si les vibrations dont la corde B est susceptible sont égales en nombre à celles de la corde A, l'air ébranlé par l'une agissant sur l'autre, et la trouvant disposée à un mouvement semblable à celui qu'il a reçu, le lui communique. Les deux cordes marchant ainsi de pas égal, toutes les

Copyright Arvensa Editions

impulsions que l'air reçoit de la corde A, et qu'il communique à la corde B, sont coïncidentes avec les vibrations de cette corde, et par conséquent augmenteront son mouvement, loin de le contrarier : ce mouvement, ainsi successivement augmenté, ira bientôt jusqu'à un frémissement sensible. Alors la corde B rendra du son ; car toute corde sonore qui frémit, sonne ; et ce son sera nécessairement à l'*unisson* de celui de la corde A.

Par la même raison, l'octave aiguë frémira et résonnera aussi, mais moins fortement que l'*unisson* ; parce que la coïncidence des vibrations et par conséquent l'impulsion de l'air y est moins fréquente de la moitié : elle l'est encore moins dans la douzième ou quinte redoublée, et moins dans la dix-septième ou tierce majeure triplée, dernière des *consonances* qui frémisse et résonne sensiblement et directement : car quant à la tierce mineure et aux sixtes, elles ne résonnent que par combinaison.

Toutes les fois que les nombres des vibrations dont deux cordes sont susceptibles en temps égal sont commensurables, on ne peut douter que le son de l'une ne communique à l'autre quelque ébranlement par l'aliquote commune ; mais cet ébranlement n'étant plus sensible au-delà des quatre cordes précédents, il est compté pour rien dans tout le reste. (Voyez CONSONNANCE.)

Il paraît, par cette explication, qu'un son n'en fait jamais résonner un autre qu'en vertu de quelque *unisson* ; car un son quelconque donne toujours l'*unisson* de ses aliquotes : mais comme il ne saurait donner l'*unisson* de ses multiples, il s'ensuit qu'une corde sonore en mouvement n'en peut jamais faire résonner ni frémir une plus grave qu'elle. Sur quoi l'on peut juger de la vérité de l'existence dont M. Rameau tire l'origine du mode mineur.

UNISSONI.

Ce mot italien, écrit tout au long ou en abrégé dans une partition sur la portée vide du second violon, marque qu'il doit jouer à l'unisson sur la partie du premier ; et ce même mot, écrit sur la portée vide du premier violon, marque qu'il doit jouer à l'unisson sur la partie du chant.

UNITÉ DE MÉLODIE.

Tous les beaux-arts ont quelque unité d'objet, source du plaisir qu'ils donnent à l'esprit ; car l'attention partagée ne se repose nulle part, et quand deux objets nous occupent, c'est une preuve qu'aucun des deux ne

Copyright Arvensa Editions

nous satisfait. Il y a dans la musique une *unité* successive qui se rapporte au sujet, et par laquelle toutes les parties bien liées composent un seul tout, dont on aperçoit l'ensemble et tous les rapports.

Mais il y a une autre *unité* d'objet plus fine, plus simultanée, et d'où naît, sans qu'on y songe, l'énergie de la musique et la force de ses expressions.

Lorsque j'entends chanter nos psaumes à quatre parties, je commence toujours par être saisi, ravi de cette harmonie pleine et nerveuse ; et les premiers accords, quand ils sont entonnés bien juste, m'émeuvent jusqu'à frissonner. Mais à peine en ai-je écouté la suite pendant quelques minutes, que mon attention se relâche, le bruit m'étourdit peu à peu ; bientôt il me lasse, et je suis enfin ennuyé de n'entendre que des accords.

Cet effet ne m'arrive point quand j'entends de bonne musique moderne, quoique l'harmonie en soit moins vigoureuse ; et je me souviens qu'à l'opéra de Venise, loin qu'un bel air bien exécuté m'ait jamais ennuyé, je lui donnais, quelque long qu'il fût, une attention toujours nouvelle, et l'écoutais avec plus d'intérêt à la fin qu'au commencement.

Cette différence vient de celle du caractère des deux musiques, dont l'une n'est seulement qu'une suite d'accords, et l'autres est une suite de chant. Or le plaisir de l'harmonie n'est qu'un plaisir de pure sensation, et la jouissance des sens est toujours courte, la satiété et l'ennui la suivent de près : mais le plaisir de la mélodie et du chant est un plaisir d'intérêt et de sentiment qui parle au coeur, et que l'artiste peut toujours soutenir et renouveler à force de génie.

La musique doit donc nécessairement chanter pour toucher, pour plaire, pour soutenir l'intérêt et l'attention. Mais comment, dans nos systèmes d'accords et d'harmonie, la musique s'y prendra-t-elle pour chanter ? Si chaque partie a son chant propre, tous ces chants, entendus à la fois, se détruiront mutuellement, et ne feront plus de chant ; si toutes les parties font le même chant, l'on n'aura plus d'harmonie, et le concert sera tout à l'unisson.

La manière dont un instinct musical, un certain sentiment sourd du génie a levé cette difficulté sans la voir, et en a même tiré avantage, est bien remarquable. L'harmonie, qui devrait étouffer la mélodie, l'anime, la renforce, la détermine : les diverses parties, sans se confondre, concourent au même effet ; et quoique chacune d'elle paraisse avoir son chant propre, de toutes ces parties réunies on n'entend sortir qu'un seul et même chant.

Copyright Arvensa Editions

C'est là que j'appelle *unité de mélodie*.

Voici comment l'harmonie concourt elle-même à cette *unité*, loin d'y nuire. Ce sont nos modes qui caractérisent nos chants, et nos modes sont fondés sur notre harmonie. Toutes les fois donc que l'harmonie renforce ou détermine le sentiment du mode et de la modulation, elle ajoute à l'expression du chant, pourvu qu'elle ne le couvre pas.

L'art du compositeur est donc, relativement à l'*unité de mélodie*, 1. quand le mode n'est pas assez déterminé par le chant, de le déterminer mieux par l'harmonie. 2. De choisir et tourner ses accords de manière que le son le plus saillant soit toujours celui qui chante, et que celui qui le fait le mieux sortir soit à la basse. 3. D'ajouter à l'énergie de chaque passage par des accords durs, si l'expression est dure, et doux si l'expression est douce. 4. D'avoir égard dans la tournure de l'accompagnement au *forte-piano* de la mélodie. 5.Enfin de faire en sorte que le chant des autres parties, loin de contrarier celui de la partie principale, le soutienne, le seconde, et lui donne un plus vif accent.

M. Rameau, pour prouver que l'énergie de la musique vient toute de l'harmonie, donne l'exemple d'un même intervalle, qu'il appelle un même chant, lequel prend des caractères tout différents selon les diverses manières de l'accompagner. M. Rameau n'a pas vu qu'il prouvait tout le contraire de ce qu'il voulait prouver ; car dans tous les exemples qu'il donne, l'accompagnement de la basse ne sert qu'à déterminer le chant. Un simple intervalle n'est point un chant, il ne devient chant que quand il a sa place assignée dans le mode ; et la basse, en déterminant le mode et le lieu du mode qu'occupe cet intervalle, détermine alors cet intervalle à être tel ou tel chant ; de sorte que si, par ce qui précède l'intervalle dans la même partie, on détermine bien le lieu qu'il a dans sa modulation, je soutiens qu'il aura son effet dans aucune basse : ainsi l'harmonie n'agit, dans cette occasion, qu'en déterminant la mélodie que l'intervalle a différentes expressions selon le lieu de mode où il est employé. L'*unité de mélodie* exige bien qu'on n'entende jamais deux mélodies à la fois, mais non pas que la mélodie ne passe jamais d'une partie à l'autre ; au contraire, il y a souvent de l'élégance et du goût à ménager à propos ce passage, même du chant à l'accompagnement, pourvu que la parole soit toujours entendue. Il y a même des harmonies savantes et bien ménagées, où la mélodie, sans être dans aucune partie, résulte seulement de l'effet du tout. On en trouvera un exemple, qui, bien que grossier, suffit pour faire entendre ce

Copyright Arvensa Editions

que je veux dire.

Il faudrait un traité pour montrer en détail l'application de ce principe aux *duo, trio, quatuor*, aux choeurs, aux pièces de symphonie. Les hommes de génie en découvriront suffisamment l'étendue et l'usage, et leurs ouvrages en instruiront les autres. Je conclus donc, et je dis que du principe que je viens d'établir il s'ensuit, premièrement, que toute musique qui ne chante point est ennuyeuse, quelque harmonie qu'elle puisse avoir : secondement, que toute musique où l'on distingue plusieurs chants simultanés est mauvaise, et qu'il en résulte le même effet que de deux ou plusieurs discours prononcés à la fois nulle exception, l'on voit ce qu'on doit penser de ces merveilleuses musiques où un air sert d'accompagnement à un autre air.

C'est dans ce principe de l'*unité* de mélodie, que les Italiens ont senti et suivi sans le connaître, mais que les Français n'ont ni connu ni suivi, c'est, dis-je, dans ce grand principe que consiste la différence essentielle des deux musiques : et c'est, je crois, ce qu'en dira tout juge impartial qui voudra donner à l'une et à l'autre la même attention, si toutefois la chose est possible.

Lorsque j'eus découvert ce principe, je voulus, avant de le proposer, en essayer l'application par moi-même ; cet essai produisit le *Devin du village* ; après le succès, j'en parlai dans ma *Lettre sur la musique française*. C'est aux maîtres de l'art à juger si le principe est bon, et si j'ai bien suivi les règles qui en découlent.

UNIVOQUE, *adj.*

Les *consonances univoques* sont l'octave et ses répliques, parce que toutes portent le même nom. Ptolomée fit le premier qui les appela ainsi.

UPINGE.

Sorte de chanson consacrée à Diane parmi les Grecs. (Voyez CHANSON.)

UT.

La première des six syllabes de la gamme de l'Arétin, laquelle répond à la lettre C.

Par la méthode des transpositions on appelle toujours *ut* la tonique des modes majeurs et la médiante des modes mineurs. (Voyez GAMME TRANSPOSITION)

Copyright Arvensa Editions

Les Italiens trouvent cette syllabe *ut* trop sourde, lui substituent, en solfiant, la syllabe *do*.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Écrits sur la musique
DICTIONNAIRE DE MUSIQUE
Table des matières du titre
Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

V

V

Cette lettre majuscule sert à indiquer les parties du violon, et quand elle est double VV, elle marque que le premier et le second sont à l'unisson.

VALEUR DES NOTES.

Outre la position des notes, qui en marquent le ton, elles ont toutes quelque figure déterminée qui en marque la durée ou le temps, c'est-à-dire qui détermine la *valeur* de la note.

C'est à Jean de Muris qu'on attribue l'invention de ces figures, vers l'an 1330 : car les Grecs n'avaient point d'autre *valeur de notes* que la quantité des syllabes ; ce qui seul prouverait qu'ils n'avaient pas musique purement instrumentale. Cependant le P. Mersenne, qui avait lu les ouvrages de Muris, assure n'y avoir rien vu qui pût confirmer cette opinion, et après en avoir lu moi-même la plus grande partie, je n'ai pas été plus heureux que lui : de plus, l'examen des manuscrits du quatorzième siècle, qui sont à la Bibliothèque du roi, ne porte point à juger que les diverses figures de notes qu'on y trouve fussent de si nouvelle institution. Enfin c'est une chose difficile à croire que durant trois cents ans et plus, qui se sont écoulés entre Gui Arétin et Jean de Muris, la musique ait été totalement privée du rythme et de la mesure, qui en font l'âme et le principal agrément.

Quoi qu'il en soit, il est certain que les différentes *valeurs des notes* sont de fort ancienne invention. J'en trouve, dès les premiers temps, de cinq sortes de figures, sans compter la ligature et le point. Ces cinq sont, la maxime, la longue, la brève, la semi-brève et la minime. *(Pl. D, Fig. 8.)*

Copyright Arvensa Editions

Toutes ces différentes notes sont noires dans le manuscrit de Guillaume de Machault ; ce n'est que depuis l'invention de l'imprimerie qu'on s'est avisé de les faire blanches, et, ajoutant de nouvelles notes, de distinguer les *valeurs* par la couleur aussi bien que par la figure.

Les notes, quoique figurées de même, n'avaient pas toujours la même *valeur*. Quelquefois la maxime valait deux longues, ou la longue deux brèves ; quelquefois elle en valait trois : cela dépendait du mode ; (Voyez MODE.) Il en était de même de la brève, par rapport à la semi-brève, et cela dépendait du temps ; (Voyez TEMPS.) de même enfin de la semi-brève, par rapport à la minime ; et cela dépendait de la prolation. (Voyez PROLATION.)

Il y avait donc longue double, longue parfaite, longue imparfaite, brève parfaite, brève altérée, semi-brève majeure, et semi-brève mineure : sept différentes *valeurs* auxquelles répondent quatre figures seulement, sans compter la maxime ni la minime, notes de plus moderne invention. (Voyez ces divers mots.) Il y avait encore beaucoup d'autres manières de modifier les différentes *valeurs de* ces *notes*, par le point, par la ligature, et par la position de la queue. (Voyez LIGATURE, PLIQUE, POINT.)

Les figures qu'on ajouta dans la suite à ces cinq ou six premières, furent la noire, la croche, la double-croche, la triple et même la quadruple-croche ; ce qui ferait onze figures en tout : mais dès qu'on eut pris l'usage de séparer les mesures par des barres, on abandonna toutes les figures de notes qui valaient plusieurs mesures, comme la maxime, qui en valait huit ; la longue, qui en valait quatre ; et la brève ou quarrée, qui en valait deux.

La semi-brève ou ronde, qui vaut une mesure entière, est la plus longue *valeur de notes* demeurée en usage, et sur laquelle on a déterminé les *valeurs* de toutes les autres notes, et comme la mesure binaire, qui avait passé longtemps pour moins parfaite que la ternaire, prit enfin le dessus et servit de base à toutes les autres mesures, de même la division sous-double l'emporta sur la sous-triple qui avait aussi passé pour plus parfaite ; la ronde ne valut plus quelquefois trois blanches, mais deux seulement ; la blanche, deux noires ; la noire, deux croches, et ainsi de suite jusqu'à la quadruple-croche, si ce n'est dans les cas d'exception où la division sous-triple fut conservée et indiquée par le chiffre 3 placé au-dessus ou au-dessous des notes.

Les ligatures furent aussi abolies en même temps, du moins quant aux changements qu'elles produisaient dans les *valeurs des notes*. Les queues, de quelque manière qu'elles fussent placées, n'eurent plus qu'un sens fixe

Copyright Arvensa Editions

et toujours le même ; et enfin la signification du point fut aussi toujours bornée à la moitié de la note qui est immédiatement avant lui. Tel est l'état où les figures des notes ont été mises, quant à la *valeur*, et où elles sont actuellement. Les silences équivalents sont expliqués à l'article SILENCE.

L'auteur de la Dissertation sur la musique moderne trouve tout cela fort mal imaginé. J'ai dit au mot NOTE quelques-unes des raisons qu'il allègue.

VARIATIONS.

On entend sous ce nom toutes les manières de broder et doubler un air, soit par des diminutions, soit par des passages ou autres agréments qui ornent et figurent cet air. A quelque degré qu'on multiplie et charge les *variations*, il faut toujours qu'à travers ces broderies on reconnaisse le fond de l'air que l'on appelle *le simple*, et il faut en même temps que le caractère de chaque *variation* soit marqué par des différences qui soutiennent l'attention et préviennent l'ennui.

Les symphonistes font souvent des *variations* impromptu ou supposées telles ; mais plus souvent on les note. Les divers couplets des Folies d'Espagne sont autant de *variations* notées ; on en trouve souvent aussi dans les chaconnes françaises, et dans de petits airs italiens pour le violon ou le violoncelle. Tout Paris est allé admirer, au concert spirituel, les *variations* des sieurs Guignon et Mondonville, et plus récemment des sieurs Guignon et Gaviniès, sur des airs du Pont-neuf, qui n'avaient d'autre mérite que d'être ainsi *variés* par les plus habiles violons de France.

VENTRE.

Point du milieu de vibration d'une corde sonore, où, par cette vibration, elle s'écarte le plus de la ligne de repos. (Voyez NOEUD.)

VIBRATION, *s. f.*

Le corps sonore en action sort de son état de repos par des ébranlements légers, mais sensibles, fréquents et successifs, dont chacun s'appelle une *vibration*. Ces *vibrations*, communiquées à l'air, portent à l'oreille, par ce véhicule, la sensation du son, et ce son est grave ou aigu selon que les *vibrations* sont plus ou moins fréquentes dans le même temps. (Voyez SON.)

Copyright Arvensa Editions

VICARIER, *v. n.*
Mot familier par lequel les musiciens d'église expriment ce que font ceux d'entre eux qui courent de ville en ville, et de cathédrale en cathédrale, pour attraper quelques rétributions, et vivre aux dépens des maîtres de musique qui sont sur leur route.

VIDE.
Corde à *vide*, ou corde à *jour* ; c'est sur les instruments à manche, tels que la viole ou le violon, le son qu'on tire de la corde dans toute sa longueur, depuis le sillet jusqu'au chevalet, sans y placer aucun doigt.

Le son des *cordes à vide* est non seulement plus grave, mais plus résonnant et plus plein que quand on y pose quelque doigt ; ce qui vient de la mollesse du doigt qui gêne et intercepte le jeu des vibrations. Cette différence fait que les bons joueurs de violon évitent de toucher les *cordes à vide*, pour ôter cette inégalité de timbre qui fait un mauvais effet quand elle n'est pas dispensée à propos. Cette manière d'exécuter exige des points recherchées, qui augmentent la difficulté du jeu. Mais aussi quand on en a une fois acquis l'habitude, on est vraiment maître de son instrument, et dans les tons les plus difficiles, l'exécution marche alors comme dans les plus aisés.

VIF, *vivement,* en italien *vivace.*
Ce mot marque un mouvement gai, prompt, animé, une exécution hardie et pleine de feu.

VILLANELLE, *s. f.*
Sorte de danse rustique, dont l'air doit être gai, marqué, d'une mesure très sensible. Le fond de cet air est ordinairement un couplet assez simple, sur lequel on fait ensuite des doubles ou variations. (Voyez DOUBLE VARIATIONS.)

VIOLE, *s. f.*
C'est ainsi qu'on appelle, dans la musique italienne, cette partie de remplissage qu'on appelle, dans la musique française, quinte ou taille ; car les Français doublent souvent cette partie, c'est à dire en font deux pour une ; ce que ne font jamais les Italiens. La *viole* sert à lier les dessus aux basses, et à remplir d'une manière harmonieuse le trop grand vide qui

Copyright Arvensa Editions

resterait entre deux C'est pourquoi la *viole* est toujours nécessaire pour l'accord du tout, même quand elle ne fait que jouer la basse à l'octave, comme il arrive souvent dans la musique italienne.

VIOLON.
Symphoniste qui joue du *violon* dans un orchestre. Les *violons* se divisent ordinairement en premiers, qui jouent le premier dessus ; et seconds, qui jouent le second dessus : chacune des deux parties a son chef ou guide, qui s'appelle aussi le premier ; savoir, le premier des premiers, et le premier des seconds. Le premier des premiers *violons* s'appelle aussi *premier violon* tout court ; il est le chef de tout l'orchestre ; c'est lui qui donne l'accord, qui guide tous les symphonistes, qui les remet quand ils marquent, et sur lequel ils doivent tous ses régler.

VIRGULE.
C'est ainsi que nos anciens musiciens appelaient cette partie de la note qu'on a depuis appelée la queue. (Voyez QUEUE.)

VITE : en italien *presto*.
Ce mot, à la tête d'un air, indique le plus prompt de tous les mouvements ; et il n'a après lui que son superlatif *prestissimo* ou *presto assai*, *très vite*.

VIVACE. Voyez VIF.

V
Cette lettre majuscule sert à indiquer les parties du violon, et quand elle est double VV, elle marque que le premier et le second sont à l'unisson.

VOCAL, *adj.*
Qui appartient au chant des voix. Tour de chant *vocal* ; musique *vocale*.

VOCALE.
On prend quelquefois substantivement cet adjectif pour exprimer la partie de la musique qui s'exécute par des voix. Les *symphonies d'un tel opéra sont assez bien faites ; mais la vocale est mauvaise*.

VOIX, *s. f.*

Copyright Arvensa Editions

La somme de tous les sons qu'un homme peut, en parlant, en chantant, en criant, tirer de son organe, forme ce qu'on appelle sa *voix*, et les qualités de cette *voix* dépendent aussi de celles des sons qui la forment. Ainsi l'on doit d'abord appliquer à la *voix* tout ce que j'ai dit du son en général. (Voyez SON.)

Les physiciens distinguent dans l'homme différentes sortes de *voix*, ou, si l'on veut, ils considèrent la même *voix* sous différentes faces.

1° Comme un simple son, tel que le cri des enfants.
2° Comme un son articulé, tel qu'il est dans la parole.
3° Dans le chant, qui ajoute à la parole la modulation et la variété des tons.
4° Dans la déclamation, qui paraît dépendre d'une nouvelle modification dans le son et dans la substance même de la *voix* ; modification différente de celle du chant et de celle de la parole, puisqu'elle peut s'unir à l'une et à l'autre, ou en être retranchée.

On peut voir, dans l'Encyclopédie, à l'article *Déclamation des Anciens*, d'où ces divisions sont tirées, l'explication que donne M. Duclos de ces différentes sortes de *voix*. Je me contenterai de transcrire ici ce qu'il dit de la *voix* chantante ou musicale, la seule qui se rapporte à mon sujet.

« Les anciens musiciens ont établi, après Aristoxène : 1° que la *voix* de chant passe d'un degré d'élévation ou d'abaissement à un autre degré, c'est-à-dire d'un ton à l'autre, par saut, sans parcourir l'intervalle qui les sépare ; au lieu que celle du discours s'élève et s'abaisse par un mouvement continu. 2° Que la *voix* de chant se soutient sur le même ton, considéré comme un point indivisible, ce qui n'arrive pas dans la simple prononciation.

« Cette marche par sauts et avec des repos, est en effet celle de la *voix* de chant : mais n'y a-t-il rien de plus dans le chant ? Il y a eu une déclamation tragique qui admettait le passage par saut d'un ton à l'autre, et le repos sur un ton. On remarque la même chose dans certains orateurs. Cependant cette déclamation est encore différente de la *voix* de chant.

M. Dodard, qui joignait à l'esprit de discussion et de recherche la plus grande connaissance de la physique, de l'anatomie, et du jeu des parties du corps humain, avait particulièrement porté son attention sur les organes de la *voix*. Il observe, 1° que tel homme, dont la *voix* de parole est déplaisante, a le chant très agréable, et au contraire ; 2° que si nous n'avons pas entendu chanter quelqu'un, quelque connaissance que nous ayons de sa *voix* de parole, nous ne le reconnaîtrons pas à sa *voix* de chant.

Copyright Arvensa Editions

« M. Dodard, en continuant ses recherches, découvrit que dans la *voix* de chant il y a, de plus que dans celle de la parole, un mouvement de tout le larynx ; c'est-à-dire de la partie de la trachée-artère qui forme comme un nouveau canal qui se termine à la glotte, qui en enveloppe et soutient les muscles. La différence entre les deux *voix* vient donc de celle qu'il y a entre le larynx assis et en repos sur ses attaches, dans la parole, et ce même larynx suspendu sur ses attaches, en action, et mû par un balancement de haut en bas et de bas en haut. Ce balancement peut se comparer au mouvement des oiseaux qui planent, ou des poissons qui se soutiennent à la même place contre le fil de l'eau. Quoique les ailes des uns et les nageoires des autres paraissent immobiles à l'oeil, elles font de continuelles vibrations, mais si courtes et si promptes qu'elles sont imperceptibles.

« Le balancement du larynx produit, dans la *voix* de chant, une espèce d'ondulation qui n'est pas dans la simple parole. L'ondulation soutenue et modérée dans les belles *voix* se fait trop sentir dans les *voix* chevrotantes ou faibles. Cette ondulation ne doit pas se confondre avec les cadences et les roulements, qui se font par des mouvements très prompts et très délicats de l'ouverture de la glotte, et qui sont composés de l'intervalle d'un ton ou d'un demi-ton.

« La *voix*, soit du chant, soit de la parole, vient tout entière de la glotte pour le son et pour le ton ; mais l'ondulation vient entièrement du balancement de tout le larynx ; elle ne fait point partie de la *voix*, mais elle en affecte la totalité.

« Il résulte de ce qui vient d'être exposé que la *voix* de chant consiste dans la marche par sauts d'un ton à un autre, dans le séjour sur les tons, et dans cette ondulation du larynx qui affecte la totalité et la substance même du son. »

Quoique cette explication soit très nette et très philosophique, elle laisse à mon avis, quelque chose à désirer, et ce caractère d'ondulation donné par le balancement du larynx, à la *voix* de chant ne me paraît pas lui être plus essentiel que la marche par sauts, et le séjour sur les tons, qui, de l'aveu de M. Duclos, ne sont pas pour cette *voix* des caractères spécifiques.

Car, premièrement, on peut, à volonté donner ou ôter à la *voix* cette ondulation quand on chante, et l'on n'en chante pas moins quand on file un son tout uni sans aucune espèce d'ondulation. Secondement, les sons des instruments ne diffèrent en aucune sorte de ceux de la *voix* chantante,

Copyright Arvensa Editions

quant à leur nature de sons musicaux, et n'ont rien par eux-mêmes de cette ondulation. Troisièmement, cette ondulation se forme dans le ton et non dans le timbre ; la preuve en est que, sur le violon et sur d'autres instruments, on imite cette ondulation, non par aucun balancement semblable au mouvement du doigt sur la corde, laquelle ainsi raccourcie et rallongée alternativement et presque imperceptiblement, rend deux sons alternatifs à mesure que le doigt se recule ou s'avance. Ainsi l'ondulation, quoi qu'en dise M. Dodard, ne consiste pas dans un balancement très léger du même son, mais dans l'alternation plus ou moins fréquente de deux sons très voisins, et quand les sons sont trop éloignés et que les secousses alternatives sont trop rudes, alors l'ondulation devient chevrotement.

Je penserais que le vrai caractère distinctif de la *voix* de chant est de former des sons appréciables dont on peut prendre ou sentir l'unisson, et de passer de l'un à l'autre par des intervalles harmoniques et commensurables, au lieu que, dans la *voix* parlante, ou les sons ne sont pas assez soutenus, et, pour ainsi dire, assez uns pour pouvoir être appréciés, ou les intervalles qui les séparent ne sont point assez harmoniques, ni leurs rapports assez simples.

Les observations qu'a faites M. Dodard sur les différences de la *voix* de parole, et de la *voix* de chant dans le même homme, loin de contrarier cette explication, la confirment ; car, comme il y a des langues plus ou moins harmonieuses, dont les accents sont plus ou moins musicaux, on remarque aussi dans ces langues que les *voix* de parole et de chant se rapprochent ou s'éloignent dans la même proportion. Ainsi comme la langue italienne est plus musicale que la française, la parole s'y éloigne moins du chant ; et il est plus aisé d'y reconnaître au chant l'homme qu'on a entendu parler. Dans une langue qui serait tout harmonieuse, comme était au commencement la langue grecque, la différence de la *voix* de parole à la *voix* de chant serait nulle ; on n'aurait que la même *voix* pour parler et pour chanter : peut-être est-ce encore aujourd'hui le cas des Chinois.

En voilà trop peut-être sur les différents genres de *voix* ; je reviens à la *voix* de chant, et je m'y bornerai dans le reste de cet article.

Chaque individu a sa *voix* particulière qui se distingue de toute autre *voix* par quelque différence propre, comme un visage se distingue d'un autre ; mais il y a aussi de ces différences qui sont communes à plusieurs, et qui, formant autant d'espèces de *voix*, demandent pour chacune une

Copyright Arvensa Editions

dénomination particulière.

Le caractère le plus général qui distingue les *voix* n'est pas celui qui se tire de leur timbre ou de leur volume ; mais du degré qu'occupe ce volume dans le système général des sons.

On distingue donc généralement les *voix* en deux classes ; savoir, les *voix* aiguës, et les *voix* graves. La différence comme des unes aux autres est à peu près d'une octave ; ce qui fait que les *voix* aiguës chantent réellement à l'octave des *voix* graves, quand elles semblent chanter à l'unisson.

Les *voix* graves sont les plus ordinaires aux hommes faits ; les *voix* aiguës sont celle des femmes : les eunuques et les enfants ont aussi à peu près le même diapason de *voix* que les femmes, tous les hommes en peuvent même approcher en chantant le fausset : mais, de toutes les *voix* aiguës, il faut convenir, malgré la prévention des Italiens pour les castrati, qu'il n'y en a point d'espèce comparable à celle des femmes ni pour l'étendue ni pour la beauté du timbre. La *voix* des enfants a peu de consistance, et n'a point de bas ; celle des eunuques, au contraire, n'a d'éclat que dans le haut ; et pour le fausset, c'est le plus désagréable de tous les timbres de la *voix* humaine : il suffit, pour en convenir, d'écouter à Paris les choeurs du concert spirituel, et d'en comparer les dessus avec ceux de l'0péra.

Tous ces différents diapasons, réunis et mis en ordre, forment une étendue générale d'à peu près trois octaves, qu'on a divisées en quatre parties, dont trois, appelées *haute-contre, taille* et *basse*, appartiennent aux *voix* graves ; et la quatrième seulement, qu'on appelle *dessus*, est assignée aux *voix* aiguës. Sur quoi voici quelques remarques qui se présentent.

I. Selon la portée des *voix* ordinaires, qu'on peut fixer à peu près à une dixième majeure, en mettant deux degrés d'intervalle entre chaque espèce de *voix* et celle qui la suit, ce qui est toute la différence qu'on peut leur donner, le système général des *voix* humaines dans les deux sexes, qu'on fait passer trois octaves, ne devrait enfermer que deux octaves et deux tons. C'était en effet à cette étendue que se bornèrent les quatre parties de la musique longtemps après l'invention du contre-point, comme on le voit dans les compositions du quatorzième siècle, où la même clef, sur quatre positions successives, de ligne en ligne, sert pour la basse, qu'ils appelaient *tenor*, pour la taille, qu'ils appelaient *contratenor*, pour la haute-contre, qu'ils appelaient *mottetus*, et pour le dessus qu'ils

Copyright Arvensa Editions

appelaient *triplum*. Cette distribution devait rendre, à la vérité, la composition plus difficile, mais en même temps l'harmonie plus serrée et plus agréable.

II. Pour pousser le système vocal à l'étendue de trois octaves avec la gradation dont je viens de parler, il faudrait six parties au lieu de quatre ; et rien ne serait plus naturel que cette division, non par rapport à l'harmonie, qui ne comporte pas tant de sons différents, mais par rapport aux *voix*, qui sont actuellement assez mal distribuées. En effet pourquoi trois parties dans les *voix* d'hommes et une seulement dans les *voix* de femmes, si la totalité de celles-ci renferme une aussi grande étendue que la totalité des autres ? Qu'on mesure l'intervalle des sons les plus graves des *voix* féminines les plus graves, qu'on fasse la même chose pour les *voix* d'hommes ; et non seulement on n'y trouvera pas une différence suffisante pour établir trois parties d'un côté et une seule de l'autre, mais cette différence même, s'il y en a, se réduira à très peu de chose. Pour juger sainement de cela, il ne faut pas se borner à l'examen des choses telles qu'elles sont, mais voir encore ce qu'elles pourraient être, et considérer que l'usage contribue beaucoup à former les *voix* sur le caractère qu'on veut leur donner. En France, où l'on veut des basses, des hautes-contres, et où l'on ne fait aucun cas des bas-dessus, et les *voix* d'hommes prennent différents caractères, et les *voix* de femmes n'en gardent qu'un seul : mai en Italie, où l'on fait autant de cas d'un beau bas-dessus que de la *voix* la plus aiguë, il se trouve parmi les femmes de très belles *voix* graves qu'ils appellent *contr'alti*, et de très belles *voix* aiguës qu'ils appellent *soprani* : au contraire, en *voix* d'hommes récitantes, ils n'ont que des *tenori* : de sorte que s'il n'y a qu'un caractère de *voix* de femmes dans nos opéra, dans les leurs il n'y a qu'un caractère de *voix* d'hommes.

À l'égard des choeurs, si généralement les parties en sont distribuées en Italie comme en France, c'est un usage universel, mais arbitraire, qui n'a point de fondement naturel. D'ailleurs n'admire-t-on pas en plusieurs lieux, et singulièrement à Venise, de très belles musiques à grand choeur, exécutées uniquement par de jeunes filles ?

III. Le trop grand éloignement des*voix* entre elles, qui leur fait à toutes excéder leur portée, obligent souvent d'en subdiviser plusieurs. C'est ainsi qu'on divise les basses en basses-contre et basses-tailles, les tailles en hautes-tailles et concordants, les dessus en premiers et seconds ; mais dans tout cela on n'aperçoit rien de fixe, rien de réglé sur quelque principe.

Copyright Arvensa Editions

L'esprit général des compositeurs français est toujours de forcer les *voix* pour les faire crier plutôt que chanter : c'est pour cela qu'on paraît aujourd'hui se borner aux basses et hautes-contre qui sont dans les deux extrêmes. À l'égard de la taille, partie si naturelle à l'homme qu'on l'appelle *voix humaine* par excellence, elle est déjà bannie de nos opéra où l'on ne veut rien de naturel ; et par la même raison, elle ne tardera pas à l'être de toute la musique française.

On distingue encore les *voix* par beaucoup d'autres différences que celles du grave à l'aigu. Il y a des *voix* fortes dont les sons forts et bruyants, des *voix* douces dont les sons sont doux et flûtés, de grandes *voix* qui ont beaucoup d'étendue, de belles *voix* dont les sons sont pleins, justes et harmonieux, il y a aussi les contraires de tout cela. Il y a des *voix* dures et pesantes ; il y a des *voix* flexibles et légères ; il y en a dont les beaux sons sont inégalement distribués, aux unes dans le haut, à d'autres dans le medium, à d'autres dans le bas ; il y a aussi des *voix* égales, qui font sentir le même timbre dans toute leur étendue. C'est au compositeur à tirer parti de chaque *voix*, par ce que son caractère a de plus avantageux. En Italie, où chaque fois qu'on remet au théâtre un opéra, c'est toujours de nouvelle musique, les compositeurs ont toujours grand soin d'approprier tous les rôles aux *voix* qui les doivent chanter. Mais en France où la même musique dure des siècles, il faut que chaque rôle serve toujours à toutes les *voix* de même espèce, et c'est peut-être une des raisons pourquoi le chant français, loin d'acquérir aucune perfection, devient de jour en jour plus traînant et plus lourd.

L a *voix* la plus étendue, la plus flexible, la plus douce, la plus harmonieuse qui peut-être ait jamais existé, paraît avoir été celle du chevalier Balthasar Ferri, Pérousin, dans le siècle dernier, chanteur unique et prodigieux, que s'arrachaient tour à tour les souverains de l'Europe, qui fut comblé de biens et d'honneurs durant sa vie, et dont toutes les muses d'Italie célébrèrent à l'envie les talents et la gloire après sa mort. Tous les écrits faits à la louange de ce musicien célèbre respirent le ravissement, l'enthousiasme, et l'accord de tous ses contemporains montre qu'un talent si parfait et si rare était même au-dessus de l'envie. Rien, disent-ils, ne peut exprimer l'éclat de sa *voix* ni les grâces de son chant ; il avait au plus haut degré tous les caractères de perfection dans tous les genres ; il était gai, fier, grave, tendre à sa volonté, et les coeurs se fondaient à son pathétique. Parmi l'infinité de tours de force qu'il faisait de sa *voix*, je n'en

Copyright Arvensa Editions

citerai qu'un seul. Il montait et redescendait tout d'une haleine deux octaves pleines par un trille continuel marqué sur tous les degrés chromatiques, avec tant de justesse, quoique sans accompagnement, que si l'on venait frapper brusquement cet accompagnement sous la note où il se trouvait, soit bémol, soit dièse, on sentait à l'instant l'accord d'une justesse à surprendre tous les auditeurs.

On appelle encore *voix* les parties vocales et récitantes pour lesquelles une pièce de musique est composée ; ainsi l'on dit un motet à *voix* seule, au lieu de dire un motet en récit ; une cantate à deux *voix*, au lieu de dire une cantate en duo ou à deux parties, etc. (Voyez DUO, TRIO, etc.)

VOLTE, *s. f.*
Sorte d'air à trois temps propre à une danse de même nom, laquelle est composée de beaucoup de tours et retours, d'où lui est venu le nom de *volte*. Cette danse était une espèce de gaillarde, et n'est plus en usage depuis longtemps.

VOLUME.
Le *volume* d'une voix est l'étendue ou l'intervalle qui est entre le son le plus aigu et le son le plus grave qu'elle peut rendre. Le *volume* des voix les plus ordinaires est d'environ huit à neuf tons ; les plus grandes voix ne passent guère les deux octaves en sons bien justes et bien pleins.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Écrits sur la musique

DICTIONNAIRE DE MUSIQUE

Table des matières du titre

Liste des Écrits sur la musique

Liste générale des titres

Z

ZA.

Syllabe par laquelle on distingue, dans le plain-chant, le *si* bémol du *si* naturel, auquel on laisse le nom de *si*.

Copyright Arvensa Editions

FIN du DICTIONNAIRE DE MUSIQUE

Copyright Arvensa Editions

PLANCHES DU DICTIONNAIRE DE MUSIQUE

Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Planche A

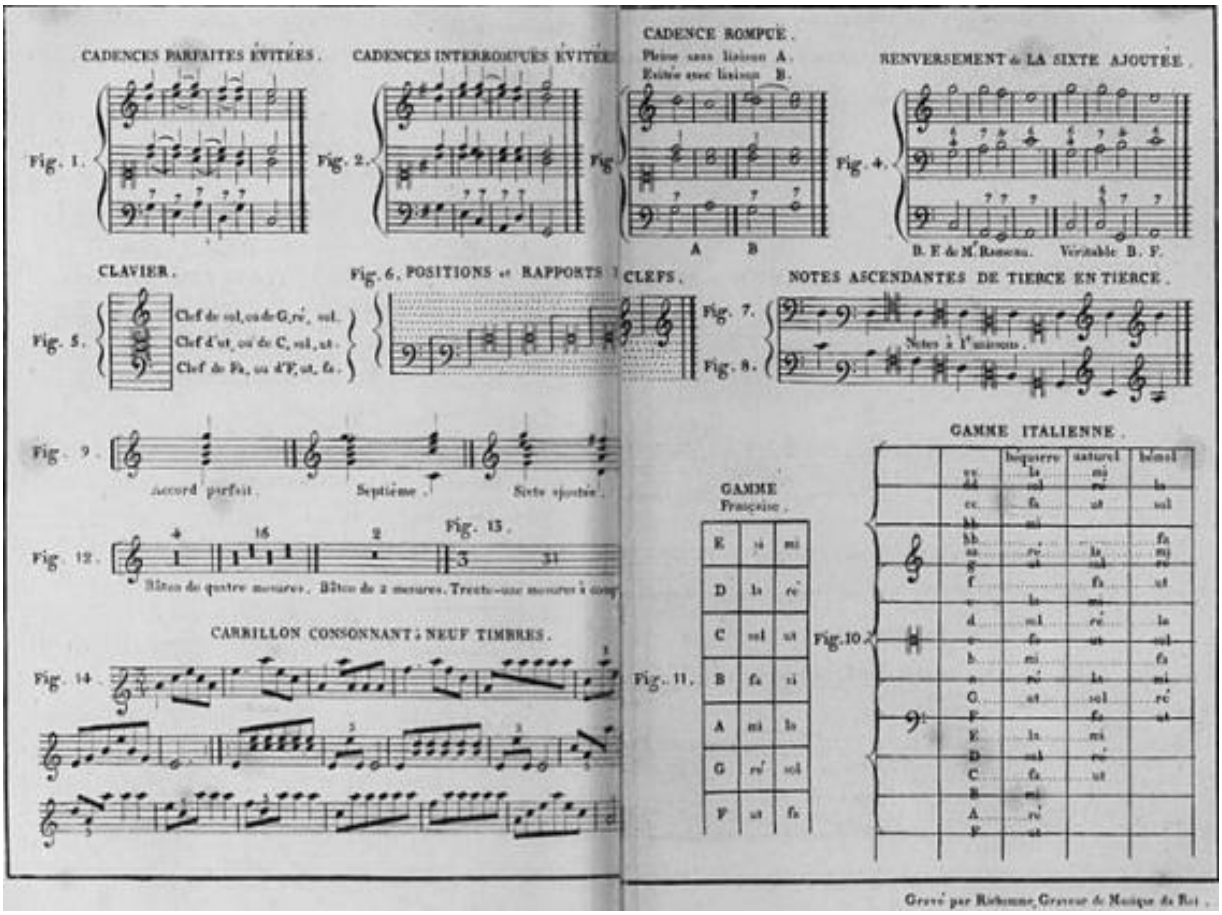

Copyright Arvensa Editions

PLANCHES DU DICTIONNAIRE DE MUSIQUE

Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Planche B

Copyright Arvensa Editions

PLANCHES DU DICTIONNAIRE DE MUSIQUE

Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Planche C

Copyright Arvensa Editions

PLANCHES DU DICTIONNAIRE DE MUSIQUE

Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Planche D

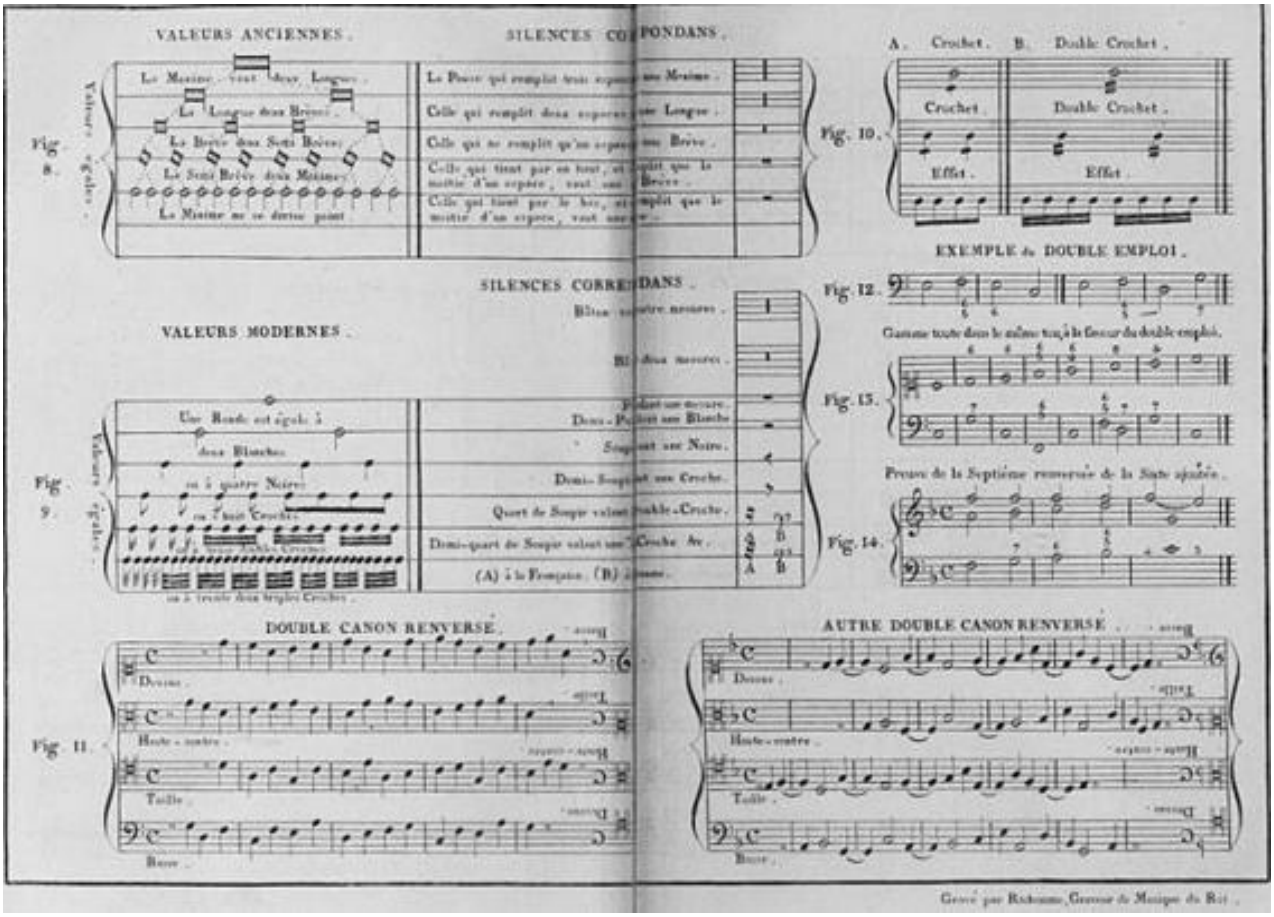

Copyright Arvensa Editions

PLANCHES DU DICTIONNAIRE DE MUSIQUE

Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Planche E

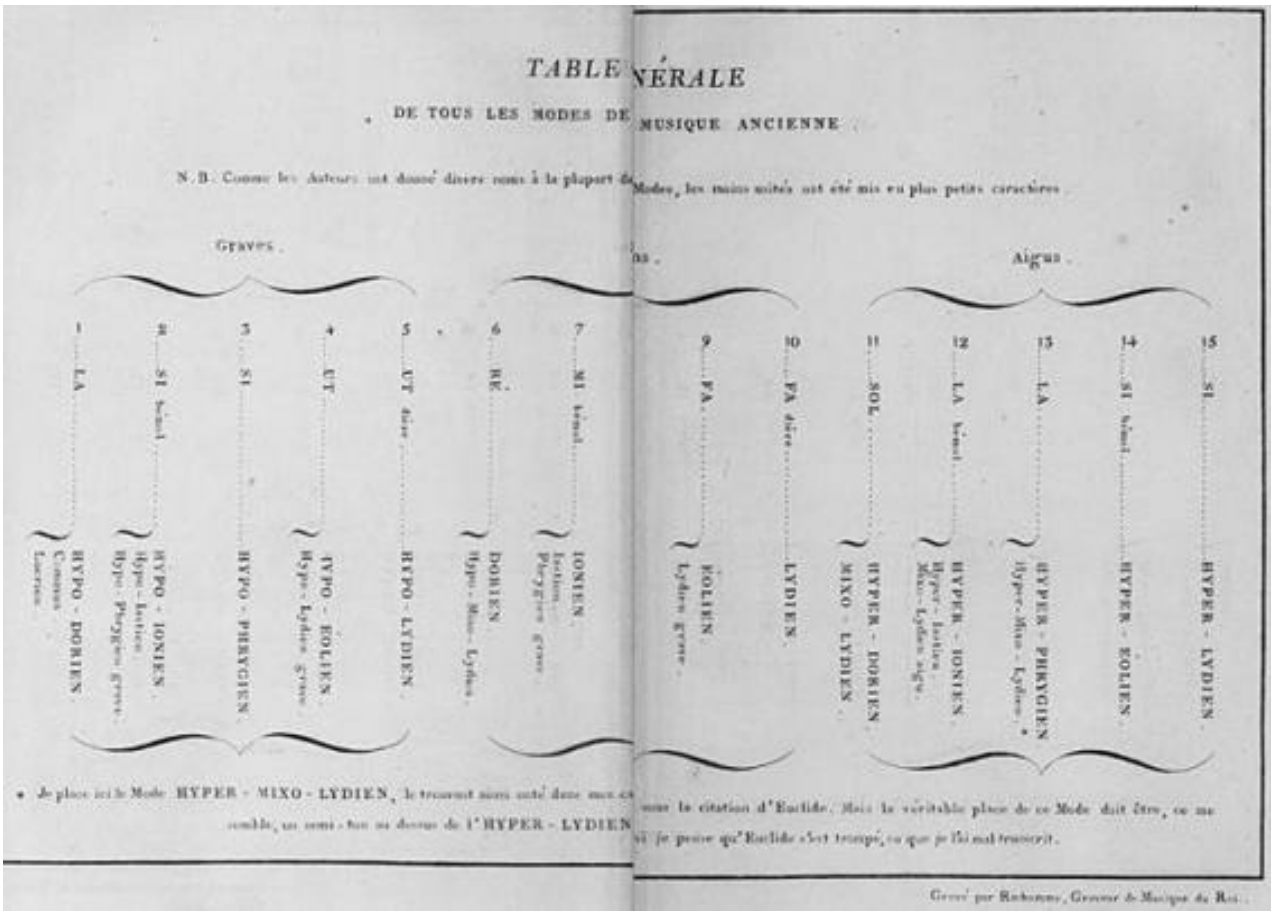

Copyright Arvensa Editions

PLANCHES DU DICTIONNAIRE DE MUSIQUE

Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Planche F

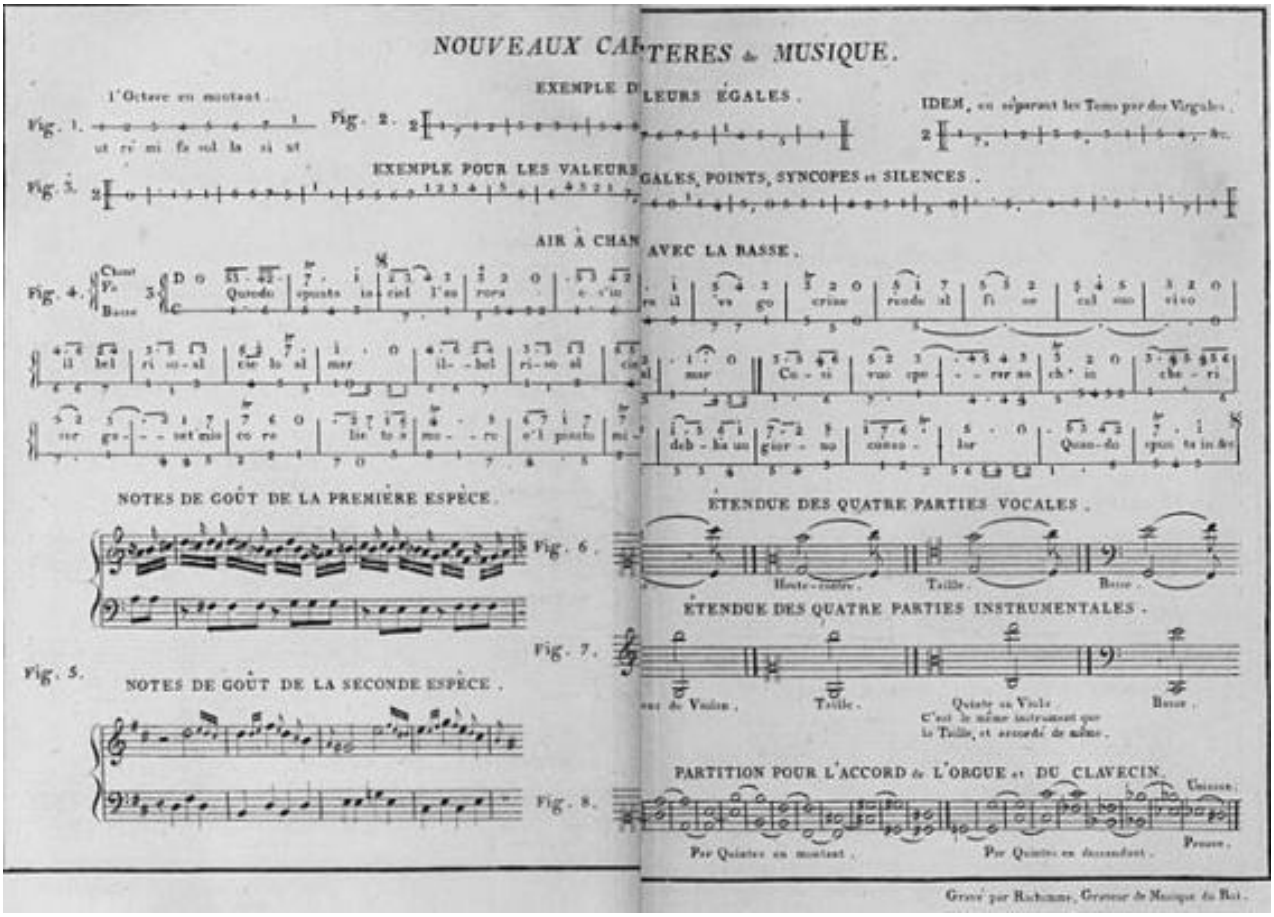

Copyright Arvensa Editions

PLANCHES DU DICTIONNAIRE DE MUSIQUE

Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Planche G

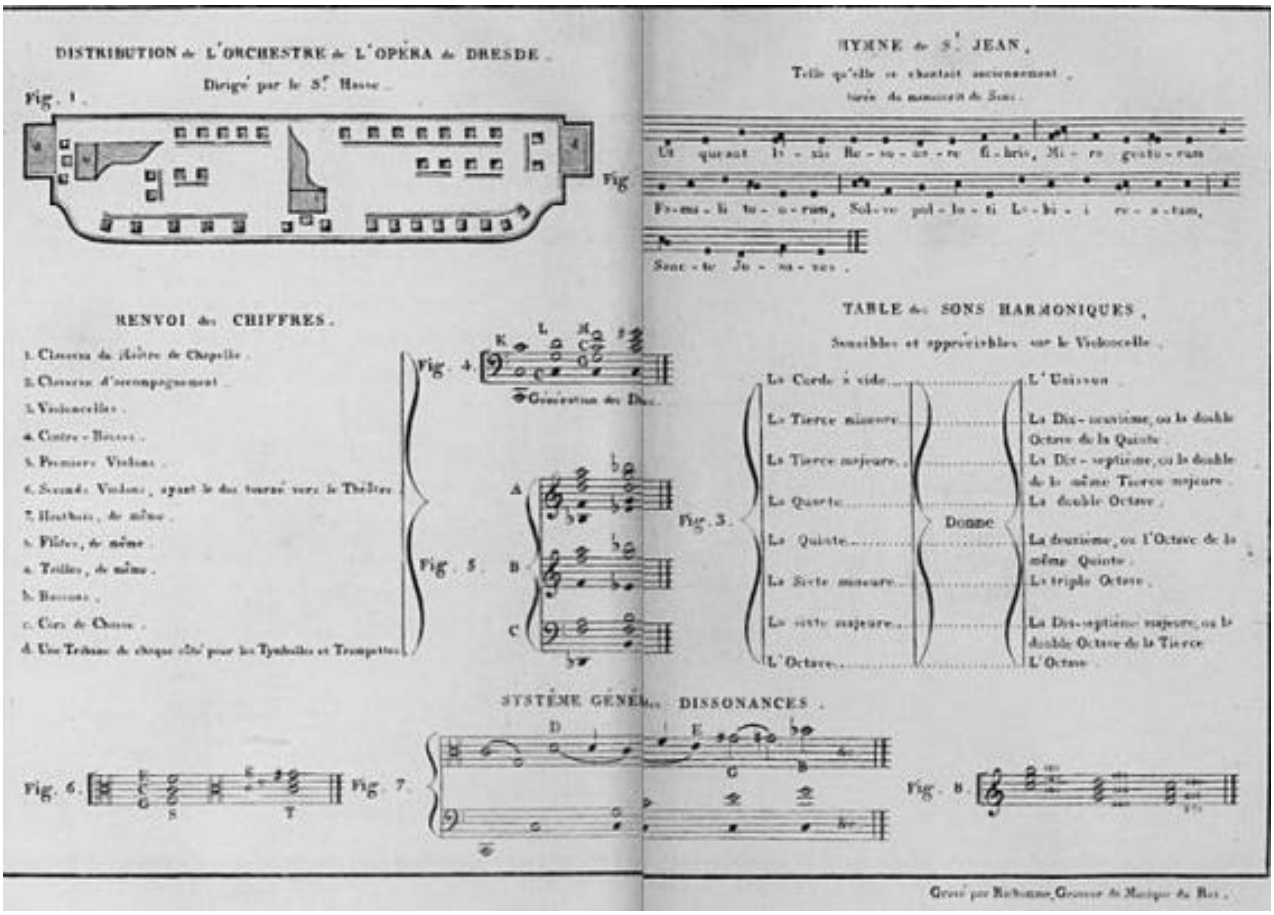

Copyright Arvensa Editions

PLANCHES DU DICTIONNAIRE DE MUSIQUE

Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Planche H

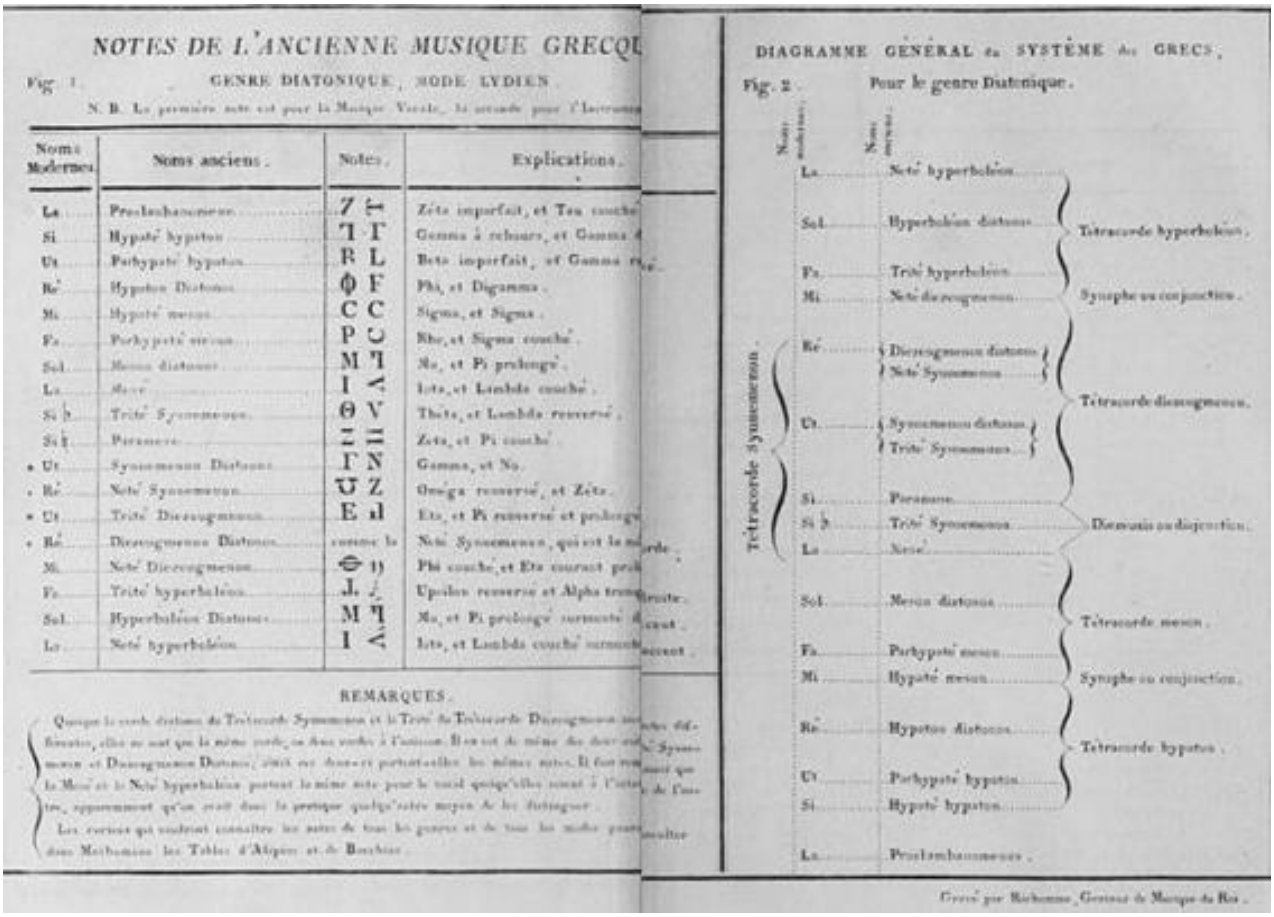

NOTES DE L'ANCIENNE MUSIQUE GRECQUE

Fig. 1. GENRE DIATONIQUE, MODE LYDIEN

N. B. La première note est pour la Musique Vocale, la seconde pour l'Instrumentale.

Noms Modernes.	Noms anciens.	Notes.	Explications.
La	Proslambanomenos	Ζ ϛ	Zéte imparfait, et Tau couché
Si	Hypaté hypaton	Ͱ Γ	Gamma à rebours, et Gamma
Ut	Parhypaté hypaton	R L	Rete imparfait, et Gamma
Ré	Hypaton Diatonos	Φ F	Phi, et Digamma.
Mi	Hypaté meson	C C	Sigma, et Sigma.
Fa	Parhypaté meson	P ↄ	Rho, et Sigma couché.
Sol	Meson diatonos	M ⅂	Nu, et Pi prolongé.
La	Mese	I ⅄	Iota, et Lambda couché.
Si ♭	Trité Synemmenon	Θ V	Théta, et Lambda renversé.
Si ♮	Paramese	= ⅀	Zeta, et Pi couché.
• Ut	Synemmenon Diatonos	Γ N	Gamma, et Nu.
• Ré	Nété Synemmenon	Ʊ Z	Omega renversé, et Zéte.
• Ut	Trité Diezeugmenon	E ⅃	Eta, et Pi renversé et prolongé
• Ré	Diezeugmenon Diatonos	comme le	Nété Synemmenon, qui est le même
Mi	Nété Diezeugmenon	⊕ Ч	Phi couché, et Eta couvert
Fa	Trité hyperboléon	⅃. ⅃	Upsilon renversé et Alpha
Sol	Hyperboléon Diatonos	M ⅂	Nu, et Pi prolongé surmonté
La	Nété hyperboléon	I ⅄	Iota, et Lambda couché surmonté

REMARQUES.

Quoique le corde diatonos du Tetracorde Synemmenon et le Trité du Tetracorde Diezeugmenon soient [illegible] elles ne sont que le même corde, ou deux cordes à l'unisson. Il en est de même des deux cordes mese et Diezeugmenon Diatonos; ainsi ces deux-ci portent toutes les mêmes notes. Il faut remarquer que le Mese et le Nété hyperboléon portent le même note pour le tuyau quoiqu'elles soient à l'octave, apparemment qu'on avait dans la pratique quelqu'autre moyen de les distinguer.

Les curieux qui voudront connaître les notes de tous les genres et de tous les modes pourront consulter dans Mersenne les Tables d'Alipius et de Bacchius.

DIAGRAMME GÉNÉRAL du SYSTÈME des GRECS.

Fig. 2. Pour le genre Diatonique.

Noms modernes. Noms anciens.

La	Nété hyperboléon	
Sol	Hyperboléon diatonos	Tétracorde hyperboléon.
Fa	Trité hyperboléon	
Mi	Nété diezeugmenon	Synaphe ou conjonction.
Ré	Diezeugmenon diatonos / Nété Synemmenon	
Ut	Synemmenon diatonos / Trité Synemmenon	Tétracorde diezeugmenon.
Si	Paramese	
Si ♭	Trité Synemmenon	Diazeuxis ou disjonction.
La	Mese	
Sol	Meson diatonos	Tétracorde meson.
Fa	Parhypaté meson	
Mi	Hypaté meson	Synaphe ou conjonction.
Ré	Hypaton diatonos	Tétracorde hypaton.
Ut	Parhypaté hypaton	
Si	Hypaté hypaton	
La	Proslambanomenos.	

Tétracorde Synemmenon.

Gravé par Richomme, Graveur de Musique du Roi.

Copyright Arvensa Editions

PLANCHES DU DICTIONNAIRE DE MUSIQUE

Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Planche I

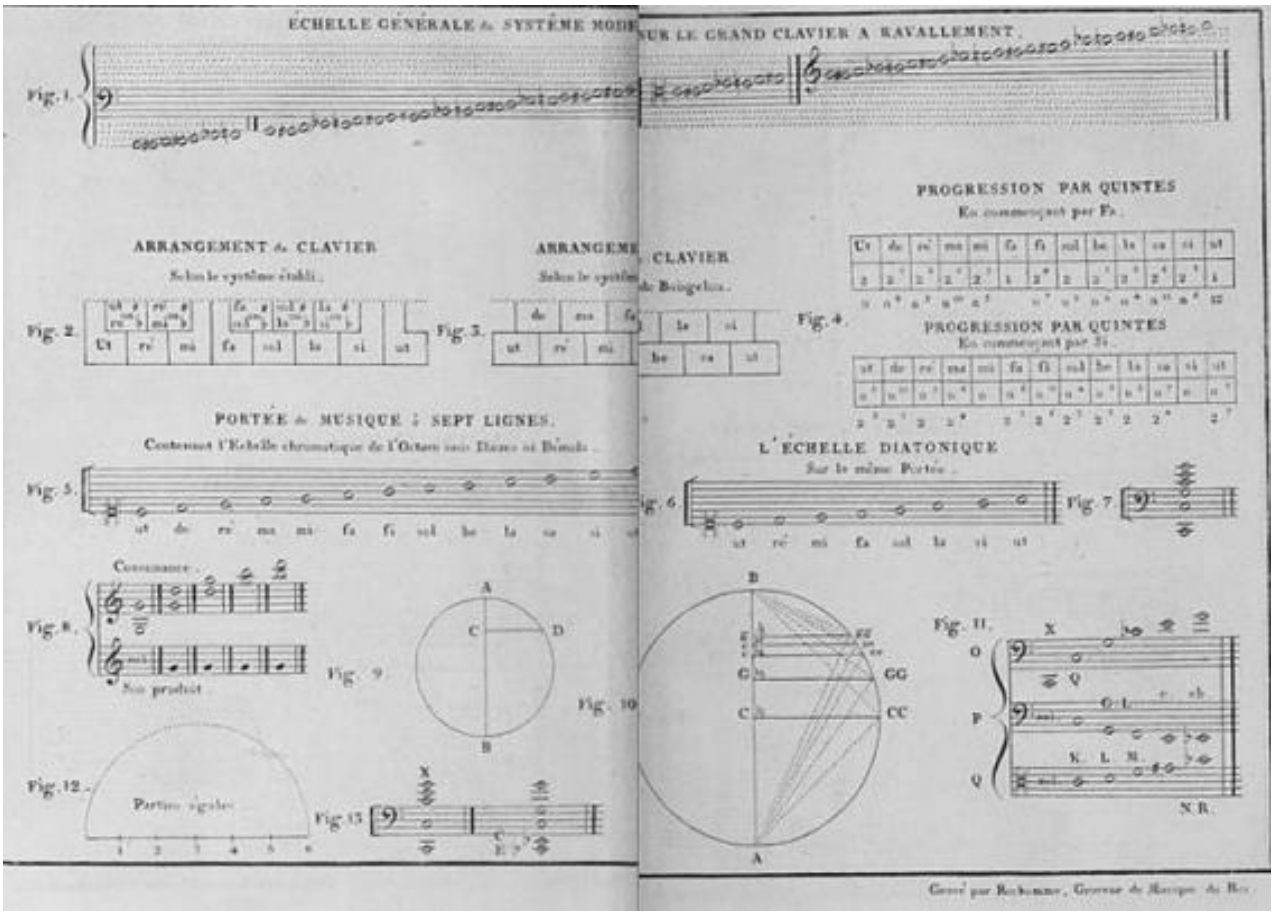

Copyright Arvensa Editions

PLANCHES DU DICTIONNAIRE DE MUSIQUE

Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Planche K

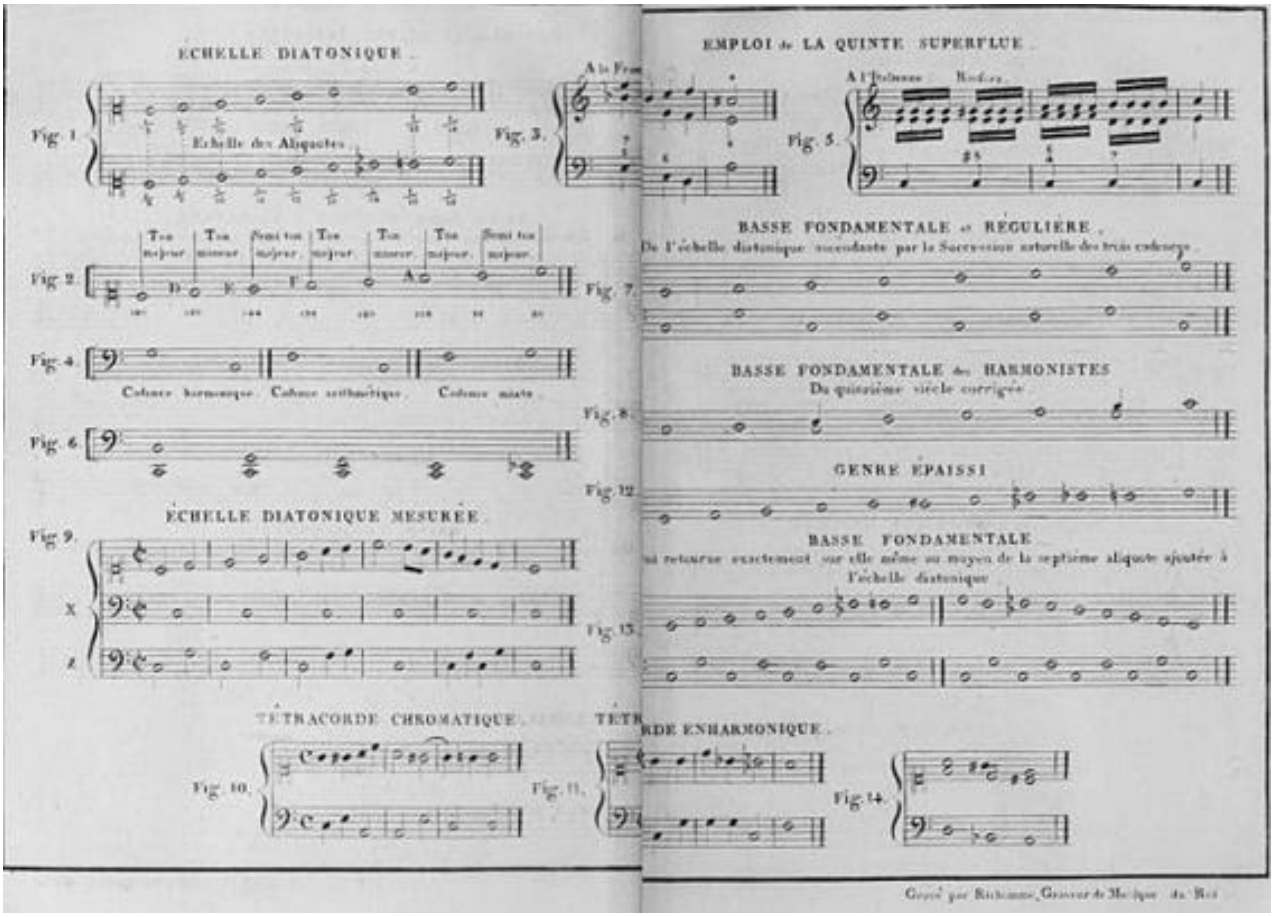

Copyright Arvensa Editions

PLANCHES DU DICTIONNAIRE DE MUSIQUE

Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Planche L

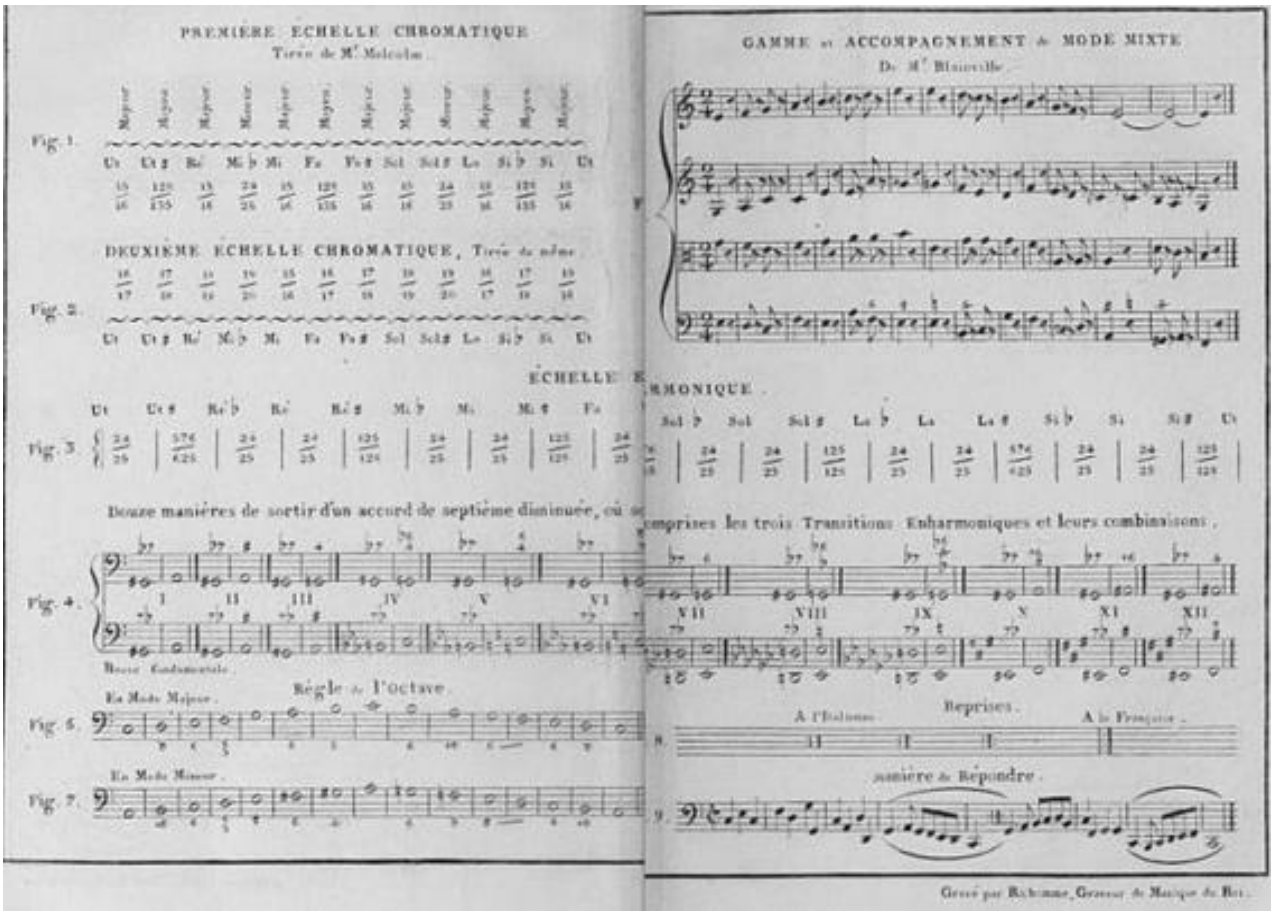

Copyright Arvensa Editions

PLANCHES DU DICTIONNAIRE DE MUSIQUE

Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Planche M

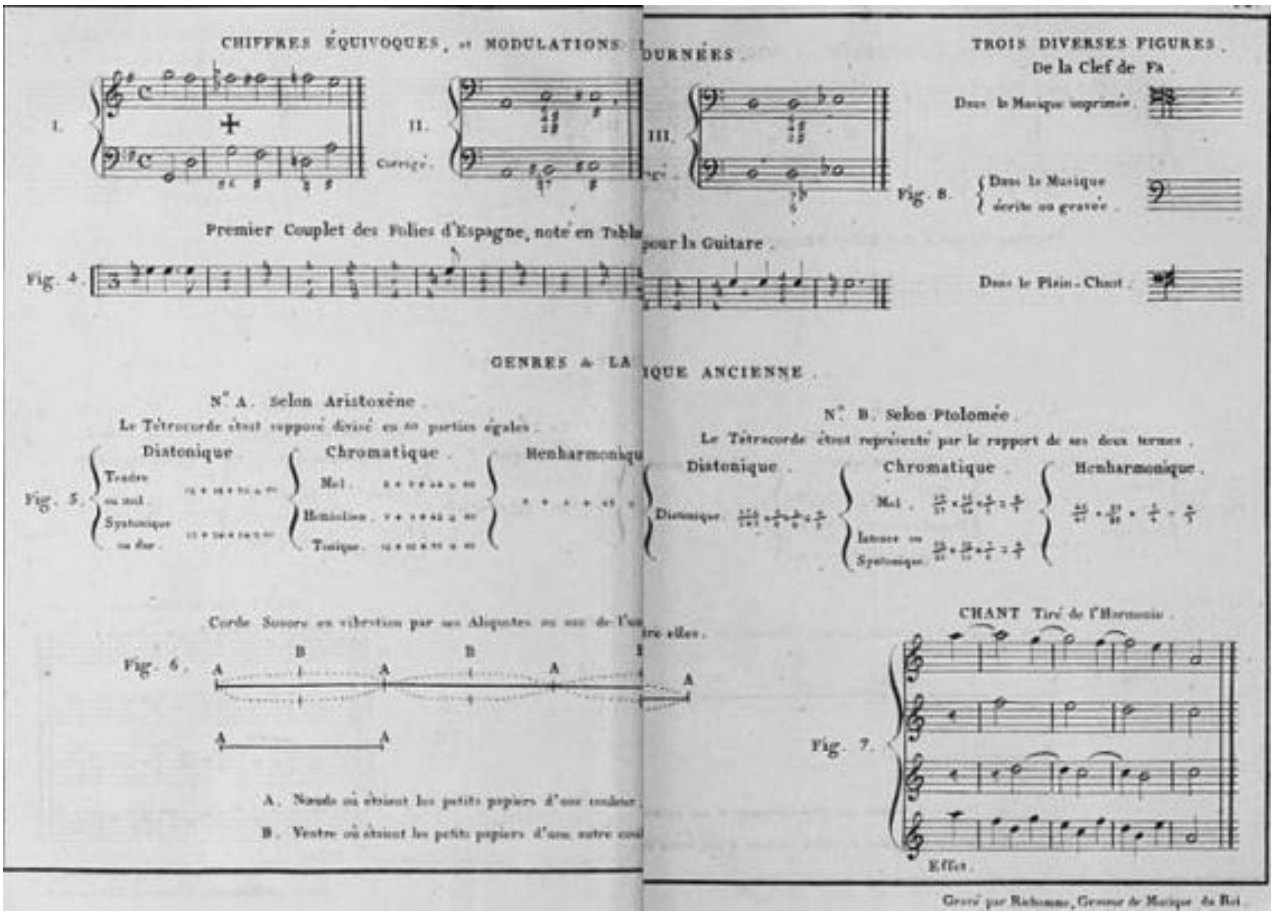

Copyright Arvensa Editions

PLANCHES DU DICTIONNAIRE DE MUSIQUE

Liste des Écrits sur la musique
Liste générale des titres

Planche N

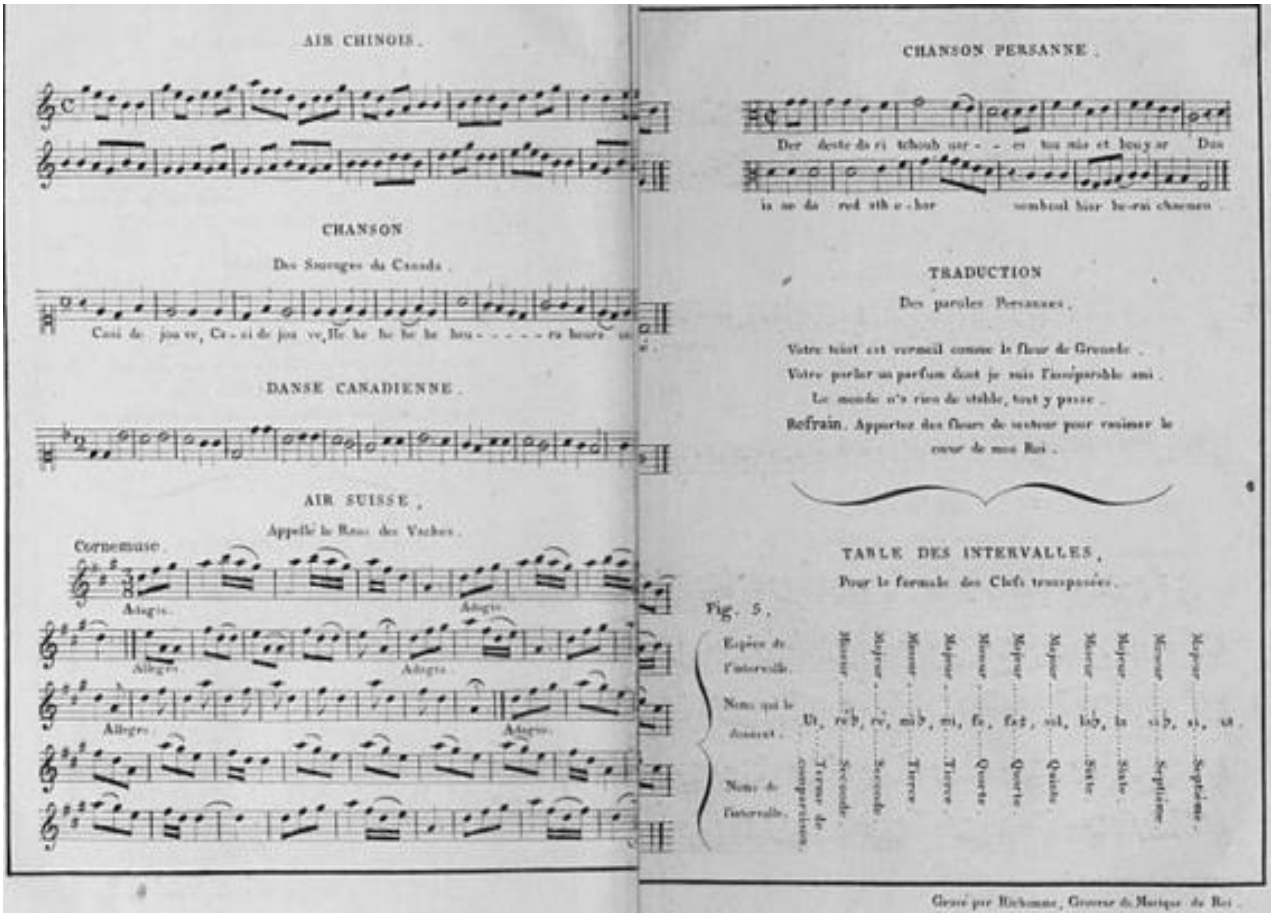

Copyright Arvensa Editions

PLANCHES DU DICTIONNAIRE DE MUSIQUE

---

[1] On est embarrassé sur la dénomination qu'on doit donner au *Devin du village. Opéra,* suivant les uns, *intermède,* selon d'autres, cette production réunit dans le temps tous les suffrages. Il me semble que la définition que Rousseau donne dans son *Dictionnaire de Musique,* lui convient sous tous les rapports. « *Pastorale,* opéra champêtre, dont les personnages sont des bergers, et dont la musique doit être assortie à la simplicité de goût et de mœurs qu'on leur suppose.»

[2] M. Musset-Pathay a rendu compte des chicanes qu'on fit à ce sujet à Rousseau et des circonstances dans lesquelles il composa ses divers ouvrages sur la musique. (Cf Hist. De J J. Rousseau). Voyez aussi dans la catégorie Annexes de l'édition complète des œuvres de Jean-Jacques Rousseau (Arvensa Éditions) ce qu'en dit G-H. Morin dans son intéressant ouvrage *Essai sur la vie et le caractère de J. J. Rousseau.*

[3] *L'Essai sur l'origine des langues* se trouvent dans la catégorie Œuvre Philosophique et politique de notre édition numérique. Nous suivons en cela le raisonnement et la classification de M. Musset-Pathay.

[4] Les *Écrits sur la musique* de notre édition numérique (Arv. Ed.)

[5] Un passage du premier de ses *Dialogues* prouverait qu'il en existe ou qu'il en a existé une cinquième. Il y déclare en effet qu'à son arrivée à Paris, eu 1770, il chercha douze chansonnettes italiennes qu'il y avait fait graver environ vingt ans auparavant, et *qui étaient de lui comme le Devin du village,* mais que *le recueil, les airs, les planches, tout avait disparu.*

[6] C'est-à-dire le Do (ou ut)

[7] Soit Gui d'Arezze, soit Jean de Mure, le nom de l'auteur ne fait rien au système ; et je ne parle du premier que parce qu'il est plus connu.

[8] C'est-à-dire à la douzième, qui est la réplique de la quinte, et à la dix-septième, qui est la duplique de la tierce majeure. L'octave, même plusieurs octaves s'entendent aussi assez distinctement, et s'entendraient bien mieux encore si l'oreille ne les confondait quelquefois avec le son principal.

[9] Le fa qui fait la tierce majeure du *re* se trouve, par conséquent, dièse dans cette progression ; et il faut avouer qu'il n'est pas aisé de développer l'origine du *fa* naturel considéré comme quatrième note du ton: mais il y aurait là-dessus des observations à faire qui nous mèneraient loin, et qui ne seraient pas propres à cet ouvrage. Au reste, nous devons d'autant moins nous arrêter à cette légère exception, qu'on peut démontrer que le *fa* naturel ne saurait être traité dans le ton d'*ut* que comme dissonance ou préparation à la

Copyright Arvensa Editions

dissonance.

[10] Voyez M. Rameau, Nouveau système, page 21 ; et Traité de l'Harmonie, pages 12 et 13.

[11] Ce n'est qu'en vertu du tempérament que la même touche peut servir de dièse à l'une et de bémol à l'autre, puisque d'ailleurs personne n'ignore que la somme de deux demi-tons mineurs ne saurait faire un ton.

[12] Je dis les douze cordes, pour n'omettre aucune des difficultés possibles, puisqu'on pourrait se contenter des sept cordes naturelles, et qu'il est rare qu'on établisse la fondamentale d'un ton sur un des cinq sons altérés, excepté peut-être le si bémol. Il est vrai qu'on y parvient assez fréquemment par la suite de la modulation ; mais alors quoiqu'on ait changé de ton, la même fondamentale subsiste toujours, et le changement est amené par des altérations particulières.

[13] * Cette longue période fut critiquée par M. l'abbé Desfontaines. Rousseau, confus, avoua que le critique avait raison, et qu'il ne pouvait plus, sans rougir, songer à cette phrase. Voyez la lettre qu'il écrivit à ce sujet, et qui n'a point, jusqu'à ce jour, fait partie d'aucune édition générale de ses oeuvres. Nous avons, dans celle-ci, réparé cette omission, dans le premier volume de la *Correspondance,* février 1743.

[14] De peur que mes lecteurs ne prennent les dernières lignes de cet alinéa pour une satire ajoutée après coup, je dois les avertir qu'elles sont tirées exactement de la première édition de cette Lettre ; tout ce qui suit fut ajouté dans la seconde.

[15] C'est le sentiment de l'auteur de la Lettre sur les sourds et les muets, sentiment qu'il soutient très bien dans l'addition à cet ouvrage, et qu'il prouve encore mieux par tous ses écrits.

[16] Les curieux seront peut-être bien aises de trouver ici le passage suivant, tiré d'un ancien partisan du Coin de la reine, et que je m'abstiens de traduire pour de fort bonnes raisons * ;

« Et reversus est rex piissimus Carolus, et celebravit Romae pascha cum domno apostolico. Ecce orta est contentio per dies festos paschae inter cantores Romanorum et Gallorum : dicebant se Galli meliùs cantare et pulchriùs quàm Romani : dicebant se Romani doctissimè cantilenas ecclesiasticas proferre, sicut docti fuerant à sancto Gregorio papa ; Gallos corruptè cantare, et cantilenam sanam destruendo dilacerare. Quae contentio ante domnum regem Carolum pervenit. Galli vero, propter securitatem domni régis Caroli, yaldè exprobrabant cantoribus romanis. Romani vero, propter auctoritatem magnae doctrinae, eos stultos, rusticos et indoctos velut bruta animalia affîrmabant, et doctrinam sancti Gregorii praeferebant rusticitati eorum. Et cùm altercatio de neutrà parte finiret, ait domnus piissimus rex Carolus ad suos cantores: Dicite palàm, quis purior est, et quis melior, aut fons vivus, aut rivuli ejus longè decurrentes? Responderunt omnes unà voce, fontem, velut caput et originem, puriorem esse ; rivulos autem ejus quanto longiùs à fonte

Copyright Arvensa Editions

recesserint, tanto turbulentos et sordibus ac immunditiis corruptos. Et ait domnus rex Carolus ; Revertimini vos ad fontem sancti Gregorii, quia manifestè corrupistis cantilenam ecclesiasticam. Mox petiit domnus rex Carolus ab Adriano papa cantores qui Franciam corrigerent de cantu. At ille dédit ei Theodorum et Benedictum, doctissimos cantores, qui à sancto Gregorio eruditi fuerant, tribuitque antiphonarios sancti Gregorii, quos ipse notaverat nota romanâ, Doninus vero rex Carolus revertens in Franciam misit unum cantorem in Metis civitate, alterum in Suessonis civitate, praecipiens de omnibus civitatibus Franciae magistros scholae antiphonarios eis ad corrigendum tradere, et ab eis discere cantare. Correcti sunt ergo antipiionarii Francorum, quos unusqnisque pro suo arbitrio vitiaverat, addens vel minuens ; et omnes Franciae ; cantores didicerunt notam romana, quam nunc vocant notam francicam : excepto quod *tremulas* et *vinnula*s, sive collisibiles vel secabiles voces in cantu non poterant perfectè exprimere Franci, naturali voce barbaricâ frangentes in gutture voces, quàm potiùs exprimentes. Majus autem magisterium cantandi in Metis remansit ; quantùmque magisterium romanum superat metense in arte cantandi, tanto superat metensis cantilena caeteras scholas Gallorum. Similiter erudierunt romani cantores supradictos cantores Francorum in arte organandi. Et domnus rex Carolus iterùm à Romà artis grammaticae et computatoriae magistros secum adduxit in Franciam, et ubique studium litterarum expandere jussit. Ante ipsum enim domnum regem Carolum, in Gallià nullum.studium fuerat liberalium artium. »

* Le morceau qui suit se retrouve cité dans le Dictionnaire de musique, au mot *Plain-Chant*. Rousseau en donne une traduction, et fait connaître l'ouvrage d'où il est tiré.

[17] De Leg., lib. II. (Tome VIII, page 71, éd. de Deux-Ponts.) Ficin, dont Rousseau transcrit ici la traduction, après ces mots, *voluptate musicam judicandam*, ajoute, *non tamen quorumvis hominum voluptate ; sed illam*... etc.

[18] Quoiqu'on entende par *mesure* la détermination du nombre et du rapport des temps, et par *mouvement* celle du degré de vitesse, j'ai cru pouvoir ici confondre ces choses sous l'idée générale de modifications de la durée ou du temps.

[19] Il n'y a peut-être pas quatre symphonistes français qui sachent la différence de *piano* et *dolce* ; et c'est fort inutilement qu'ils la sauraient, car qui d'entre eux serait en état de la rendre ?

[20] Comme on m'a assuré qu'il y avait parmi les symphonistes de l'Opéra non seulement de très bons violons, ce que je confesse qu'ils sont presque tous, pris séparément, mais de véritablement honnêtes gens, qui ne se prêtent point aux cabales de leurs confrères pour mal servir le public, je me hâte d'ajouter ici cette distinction, pour réparer, autant qu'il est en moi, le tort que je puis avoir vis-à-vis de ceux qui la méritent.

[21] Il a été un temps, dit milord Shaftesbury, où l'usage de parler français avait mis parmi nous la musique française à la mode. Mais bientôt la musique italienne nous montrant la nature de plus près, nous dégoûta de l'autre, et nous la fit apercevoir aussi lourde, aussi plate, et aussi maussade qu'elle l'est en effet.

[22] Il me semble qu'on n'ose plus tant faire ce reproche à la mélodie italienne, depuis qu'elle s'est fait entendre parmi nous : c'est ainsi que cette musique admirable n'a qu'à se montrer telle qu'elle est pour se justifier de tous les torts dont on l'accuse.

Copyright Arvensa Editions

[23] Plusieurs condamnent l'exclusion totale que les amateurs de musique donnent sans balancer à la musique française ; ces modérés conciliateurs ne voudraient pas de goûts exclusifs, comme si l'amour des bonnes choses devait faire aimer les mauvaises.

[24] C'est donner toute la faveur à la musique française, que de s'y prendre ainsi : car ces notes sous-entendues dans l'italienne ne sont pas moins de l'essence de la mélodie que celles qui sont sur le papier. Il s'agit moins de ce qui est écrit que de ce qui doit se chanter, et cette manière de noter doit seulement passer pour une sorte d'abréviation : au lieu que les cadences et les ports-de-voix du chant français sont bien, si l'on veut, exigés par le goût, mais ne constituent point la mélodie et ne sont pas de son essence : c'est pour elle une sorte de fard qui couvre sa laideur sans la détruire, et qui ne la rend que plus ridicule aux oreilles sensibles.

[25] Nos musiciens prétendent tirer un grand avantage de cette différence. *Nous exécutons la musique italienne*, disent-ils avec leur fierté accoutumée, *et les Italiens ne peuvent exécuter la nôtre ; donc notre musique vaut mieux que la leur.* Ils ne voient pas qu'ils devraient tirer une conséquence toute contraire, et dire, *donc les Italiens ont une mélodie, et nous n'en avons point.*

[26] Au reste, c'est une erreur de croire qu'en général les chanteurs italiens aient moins de voix que les français. Il faut au contraire qu'ils aient le timbre plus fort et plus harmonieux pour pouvoir se faire entendre sur les théâtres immenses de l'Italie, sans cesser de ménager les sons, comme le veut la musique italienne. Le chant français exige tout l'effort des poumons, toute l'étendue de la voix. Plus fort, nous disent nos maîtres ; enflez les sons, ouvrez la bouche, donnez toute votre voix. Plus doux, disent les maîtres italiens ; ne forcez point, chantez sans gêne ; rendez vos sons doux, flexibles et coulants ; réservez les éclats pour ces moments rares et passagers où il faut surprendre et déchirer. Or, il me parait que, dans la nécessité de se faire entendre, celui-là doit avoir plus de voix, qui peut se passer de crier.

[27] Pour ne pas sortir du genre comique, le seul connu à Paris, voyez les airs, « Quando sciolto avro il contratto, etc. Io o un vespajo, etc. O questo o quello t'ai a risolvere, etc. A un gusto da stordire, etc. Stizzoso mio, stizzoso, etc. Io sono una donzella, etc. Quanti maestri, quanti dottori, etc. I sbirri gia lo aspettano, etc. Ma dunque il testamento, etc. Senti me, se brami stare, o che risa ! che piacere ! etc. ; » tous caractères d'airs dont la musique française n'a pas les premiers éléments, et dont elle n'est pas en état d'exprimer un seul mot*.

*Voyez la notice en tête de cette lettre.

[28] Je me contenterai d'en citer un seul exemple, mais très frappant ; c'est l'air *Se pur d'un infelice*, etc. de la Fausse Suivante, air très pathétique, sur un mouvement très gai, auquel il n'a manqué qu'une voix pour le chanter, un orchestre pour l'accompagner, des oreilles pour l'entendre, et la seconde partie qu'il ne fallait pas supprimer.

[29] On en trouve des exemples fréquents dans les intermèdes qui nous ont été donnés cette année, entre autres dans l'air *A un gusto da stordire*, du Maître de musique ; dans celui *Son padrone*, de la Femme orgueilleuse ; dans celui *Vi sto ben*, du Tracollo ; dans celui *Tu non pensi, no, signora*, de la Bohémienne, et dans presque tous ceux qui demandent du

Copyright Arvensa Editions

jeu.

[30] On trouvera le mot *diminution* dans le quatrième volume de l'Encyclopédie.

[31] Les Italiens ne sont pas eux-mêmes tout-à-fait revenus de ce préjugé barbare. Ils se piquent encore d'avoir, dans leurs églises, de la musique bruyante ; ils ont souvent des messes et des motets à quatre chœurs, chacun sur un dessin différent ; mais les grands maîtres ne font que rire de tout ce fatras. Je me souviens que Terradeglias, me parlant de plusieurs motets de sa composition où il avait mis des chœurs travaillés avec un grand soin, était honteux d'en avoir fait de si beaux, et s'en excusait sur sa jeunesse. Autrefois, disait-il, j'aimais à faire du bruit ; à présent je tâche de faire de la musique.

[32] L'abbé du Bos se tourmente beaucoup pour faire honneur aux Pays-Bas du renouvellement de la musique, et cela pourrait s'admettre si l'on donnait le nom de musique à un continuel remplissage d'accords ; mais si l'harmonie n'est que la base commune, et que la mélodie seule constitue le caractère, non seulement la musique moderne est née en Italie, mais il y a quelque apparence que, dans toutes nos langues vivantes, la musique italienne est la seule qui puisse réellement exister. Du temps d'Orlande et de Goudimel, on faisait de l'harmonie et des sons ; Lulli y a joint un peu de cadence ; Corelli, Buononcini, Vinci et Pergolèse, sont les premiers qui aient fait de la musique.

[33] On peut remarquer à l'orchestre de notre Opéra que, dans la musique italienne, les quintes ne jouent presque jamais leur partie quand elle est à l'octave de la basse ; peut-être ne daigne-t-on pas même la copier en pareil cas. Ceux qui conduisent l'orchestre ignoreraient-ils que ce défaut de liaison entre la basse et le dessus rend l'harmonie trop sèche ?

[34] Cela se prouve par la durée des opéra de Lulli, beaucoup plus grande aujourd'hui que de son temps, selon le rapport unanime de tous ceux qui les ont vus anciennement. Aussi toutes les fois qu'on redonne ces opéra est-on obligé d'y faire des retranchements considérables.

[35] C’est un préjugé peu favorable à la musique française, que ceux qui la méprisent le plus soient précisément ceux qui la connaissent le mieux ; car elle est aussi ridicule quand on l’examine, qu’insupportable quand on l’écoute.

[36] J'avais espéré que le sieur Caffarelli nous donnerait, au concert spirituel, quelque morceau de grand récitatif et de chant pathétique, pour faire entendre une fois aux prétendus connaisseurs ce qu'ils jugent depuis si longtemps ; mais, sur ses raisons pour n'en rien faire, j'ai trouvé qu'il connaissait encore mieux que moi la portée de ses auditeurs.

[37] * On trouve ce monologue gravé avec sa basse continue et la basse fondamentale dans les *Éléments de musique* de d'Alembert, 1766, in-8°.

[38] Je suis contraint de franciser ce mot, pour exprimer le battement de gosier que les Italiens appellent ainsi, parce que, me trouvant à chaque instant dans la nécessite de me servir du mot de *cadence* dans une autre acception, il ne m'était pas possible d'éviter autrement des équivoques continuelles.

[39] Je n'appelle pas avoir une musique, que d'emprunter celle d'une autre langue pour

Copyright Arvensa Editions

tâcher de l'appliquer à la sienne ; et j'aimerais mieux que nous gardassions notre maussade et ridicule chant que d'associer encore plus ridiculement la mélodie italienne à la langue française. Ce dégoûtant assemblage, qui peut-être fera désormais l'étude de nos musiciens, est trop monstrueux pour être admis, et le caractère de notre langue ne s'y prêtera jamais. Tout au plus quelques pièces comiques pourront-elles passer en faveur de la symphonie ; mais je prédis hardiment que le genre tragique ne sera pas même tenté. On a applaudi, cet été, à l'Opéra-Comique, l'ouvrage d'un boni me de talent, qui paraît avoir écouté la bonne musique avec de bonnes oreilles, et qui en a traduit le genre en français d'aussi près qu'il était possible : ses accompagnements sont bien imités sans être copiés ; et s'il n'a point fait de chant, c'est qu'il n'est pas possible d'en faire. Jeunes musiciens qui vous sentez du talent, continuez de mépriser en public la musique italienne, je sens bien que votre intérêt présent l'exige ; mais hâtez-vous d'étudier en particulier cette langue et cette musique, si vous voulez pouvoir tourner un jour contre vos camarades le dédain que vous affectez aujourd'hui contre vos maîtres.

[40] IL y a quelques jours que, polissonnant avec lui à l'Opéra, comme nous avons tous accoutumé de faire, je surpris dans sa poche un papier qui contenait cette scandaleuse épigramme :

O Pergolèse inimitable,
Quand notre orchestre impitoyable
Te fait crier sous son lourd violon,
Je crois qu'au rebours de la fable
Marsyas écorche Apollon.

Ils sont comme cela deux ou trois dans l'orchestre qui s'avisent de blâmer vos cabales, qui osent publiquement approuver la musique italienne, et qui, sans égard pour le corps, veulent se mêler de faire leur devoir et d'être honnêtes gens ; mais nous comptons les faire bientôt déguerpir à force d'avanies, et nous ne voulons souffrir que des camarades qui fassent cause commune avec nous.

[41] Cette leçon est conforme à toutes les anciennes éditions. Dans l'édition en 22 volumes in-8°, publiée par M. Lefevre, on lit : *Nous allons nous établir* EN *tribunal redoutable.*

[42] Ce qui rend les vibrations plus lentes, c'est, ou plus de matière à mouvoir dans la corde, ou son plus grand écart de la ligne de repos.

[43] Dans cette édition les passages en question sont indiqués par des guillemets.

[44] J'ai donné, pour mieux encadrer cette fête, et la rendre touchante et déchirante par sa gaieté même, une idée dont M. Gluck a profité dans son *Alceste* français.

[45] Dictionnaire de Musique, article *Récitatif obligé.*

[46] Cet Air et la note qui le précède sont extraits du Recueil gravé et publié après la mort de Rousseau, sous le titre de *Consolations des misères de ma vie*. Voyez la *Notice* sur ses Oeuvres musicales, en tête de cette édition. — On trouve dans le Dictionnaire de musique,

Copyright Arvensa Editions

au mot *Carillon*, un autre exemple de carillon compose selon les règles établies par lui-même pour les airs de cette espèce.

[47] Pers. prolog. V. 10.—

[48] Ce texte qui figure en note dans l'édition Musset-Pathay est de l'édition de M. Petitain. On trouvera dans l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. J. Rousseau*, des renseignements sur les motifs qui déterminèrent l'auteur à garder l'anonyme.

[49] C'est ainsi que, dans les *Remarques*, ces mots sont on effet écrits.

[50] Je ne prétends point ici dire du mal de Hasse, qui réellement a beaucoup de mérite, de talent, et une fécondité prodigieuse, quoique très éloigné, selon moi, d'être l'égal de Pergolèse. J'examine seulement les raisons sur lesquelles le compère s'ingère de prescrire à M. Grimm les auteurs qu'il doit nommer, et ceux qu'il doit rejeter. Lequel des deux est le plus répréhensible, celui qui ne dit rien de Hasse, ou celui qui parle mal d'Adolfati ?

[51] M. d'Alembert.

[52] Ce n'est point par oubli que je ne dis rien ici du prétendu principe physique de l'harmonie.

[53] Acte IV, scène II.

[54] *Dans l'édition de Genève, 1782, et dans l'édition de Paris, 38 vol. in-8°, on lit,

Prêtres sacrés des dieux, qui protégez ces îles,

mais je pense que c'est une faute.
M.D.P.

[55]

[56] *Séjour de l'année 1762

[57] L'édition première porte *dans l'égarement*. Il se peut que l'auteur ait postérieurement substitué à cette faible expression le mot *inanité* qui lui appartient ou qu'il a adopté ; il n'est pas dans le Dictionnaire de l'académie.

[58] Tout dispose à croire que les paroles de cet air sont de Rousseau ; cependant on ne peut l'affirmer

[59] Ce rondeau, composé pour une haute-contre, est dans le ton d'*ut* mineur. Il a été transposé ici pour la commodité de la voix.

[60] Dans une Lettre à de Lalande, du mois de mars 1768, et dans le premier de ses *Dialogues*, Rousseau indique spécialement comme digne d'une attention particulière et comme n'appartenant qu'à lui seul, les articles de ce Dictionnaire se rapportant aux mots *Accent, Consonnance, Dissonance, Expression, Fugue, Goût, Harmonie, Intervalle, Licence*

Copyright Arvensa Editions

Mode, Modulation, Opéra, Préparation, Récitatif, Son, Tempérament, Trio, Unité de mélodie, Voix, et surtout l'article *Enharmonique*, dans lequel, dît-il, ce genre, jusqu'à présent très mal entendu, est *mieux expliqué que dans aucun livre*.

[61] Tel est l'*Avertissement* mis en tête des deux édîtions premières (in-4° etin-8°, 1758) de ce Dictionnaire, dans l'impression desquelles la règle qu'on annonce s'y être prescrîte a été en effet rigoureusement suivie. Mais nous nous sommes bien convaincus qu'il ne résultait autre chose de cette multiplication de majuscules qu'une bigarrure peu agréable à l'oeil, et sans utilîté réelle pour le lecteur, dont l'intelligence n'a jamais nul effort à faire pour distinguer le cas où les mots *note, temps, mesure,* etc., sont employés dans le sens technique, de celui où ils sont à prendre dans le sens communément adopté. Nous n'avons donc pas hésîté à suivre, dans cette édition, et pour ce Dictionnaire comme pour tous les autres ouvrages dont elle se compose, l'usage généralement reçu relativement à l'emploi des majuscules. — Quant à la manière différente d'imprimer le mot *ton* suivant les deux acceptions qui lui sont propres dans l'art musical, on s'est conformé avec soin aux intentions de l'auteur, à la majuscule près, qui n'a pas paru plus nécessaire pour ce mot-là que pour tous les autres. (Note de M. Petîtain, dans l'édîtion en 22 volumes, publiée par M. Lefèvre.)

[62] On écrit actuellement *Bécarre. (NdE)*

[63] Depuis la réforme de l'ortographe de 1990, *consonnance* s'écrit désormais *consonance.*

[64] Grimm, qui, dans cette lettre sur l'opéra de Lamote, critique la musique attribuée à Destouches, puis à Campra.

[65] C'est une collection publiée par André Duchesne, en 5 volumes *in-folio*. Le passage rapporté ici est tiré d'une vie de Charlemagne écrite par un moine (*a monaco cenobii Engolismensis*, Sainte-Éparchie), et qui fait partie du tome II.

[66] Aujourd'hui DEMI-TON (Note de l'éditeur)

[67] * M. de Boisgelou, disent les auteurs du *Dictionnaire des Musiciens* (art. *Boisgelou*), est l'auteur d'une théorie musicale dont le but était de trouver entre les intervalles, en y appliquant le calcul, des rapports qui fussent symétriques. Rousseau, ajoutent les mêmes auteurs, a dénaturé le système de M. de Boisgelou, parce qu'il ne l'entendait pas ; mais il a été rétabli depuis par M. Surremain-Missery, qui est arrivé aux mêmes résultats par des voies différentes, et en a étendu les applications théoriques. Voyez dans le même Dictionnaire l'article *Surremain-Missery*. — Le célèbre Dionis du Séjour fut à la fois l'élève et l'ami de M. de Boisgelou.

[68] *M. Serre a réclamé contre ces assertions dans une Lettre aux éditeurs de Genève, où il assure n'avoir jamais été en Italie, et n'avoir eu aucune connaissance ni des expériences, ni de la théorie musicale de M. Tartini avant l'année 1756. Cette Lettre de M. Serre a été insérée dans le tome II du *Supplément* de l'édition de Genève. On y apprend

Copyright Arvensa Editions

qu'indépendamment des ses *Essais* il a publié des *Observations sur le principe de l'Harmonie*, imprimées à Genève en 1763, et que la seconde Partie de cet ouvrage est consacrée à l'*Analyse critique du Traité de musique* de M. Tartini.

[69] *Les premières éditions du Dictionnaire de musique plaçaient la lettre U parmi la lettre V. Nous avons, dans cette édition, respecter l'ordre de l'alphabet..

Copyright Arvensa Editions

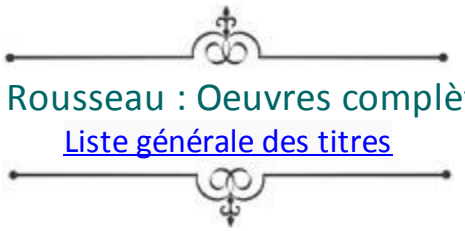

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Liste générale des titres

— MÉMOIRES —

LES CONFESSIONS

EXAMEN DES CONFESSIONS ET DES CRITIQUES QU'ON EN A FAITES (Annexe)

DÉCLARATION RELATIVE À M. LE PASTEUR VERNES

QUATRE LETTRES À M. LE PRÉSIDENT DE MALESHERBES

LES RÊVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE

ÉCRITS EN FORME DE CIRCULAIRE

ROUSSEAU JUGE DE JEAN-JACQUES (DIALOGUES)

Copyright Arvensa Editions

LES CONFESSIONS

Jean-Jacques ROUSSEAU
MÉMOIRES ET CORRESPONDANCE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

Illustrations Maurice Leloir[1]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mémoires

LES CONFESSIONS

Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Table des matières

Présentation de l'éditeur
Livre Premier
Livre Second
Livre Troisième
Livre Quatrième
Livre Cinquième
Livre Sixième
Livre Septième
Livre Huitième
Livre Neuvième
Lire Dixième
Livre Onzième
Livre Douzième

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mémoires

LES CONFESSIONS

Table des matières du titre

Liste des Mémoires

Liste générale des titres

Présentation de l'éditeur

Les *Confessions* figurent parmi les œuvres majeures de Jean-Jacques Rousseau.

Dans ce récit autobiographique, il raconte, en 12 livres, les cinquante-trois premières années de sa vie, jusqu'à 1767.

Préambule et Livres I à IV : composés entre 1763 et 1765. Premières éditions : Editions de Genève (1782) et Editions de Neufchâtel (1850).

Livres V et VI : composés entre 1766 et 1768.

Préambule et Livres VII à XIIIV : composés entre 1763 et 1765. Première éditions : Paris (1778), Editions de Genève (1789) et Editions de Neufchâtel (1890).

Pour compléter la lecture, nous vous invitons à lire l'interressante analyse de M. Musset-Pathay *Examen des Confessions et des critiques qu'on en a faites* que nous publions à la suite des Confessions ainsi que, dans la partie *Annexes* de notre édition complète, *Essai sur la vie et le caractère de Jean-Jacques Rousseau* de G. H. Morin

Copyright Arvensa Editions

Intus et in cute

[2]

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mémoires

LES CONFESSIONS

Table des matières du titre

Liste des Mémoires

Liste générale des titres

Livre Premier

1712 – 1728

Intus, et in cute [3]

[4]

Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple et dont l'exécution n'aura point d'imitateur. Je veux montrer à mes semblables un homme dans toute la vérité de la nature ; et cet homme ce sera moi.

Moi seul. Je sens mon cœur et je connais les hommes. Je ne suis fait comme aucun de ceux que j'ai vus ; j'ose croire n'être fait comme aucun de ceux qui existent. Si je ne vaux pas mieux, au moins je suis autre. Si la nature a bien ou mal fait de briser le moule dans lequel elle m'a jeté, c'est ce dont on ne peut juger qu'après m'avoir lu.

Que la trompette du jugement dernier sonne quand elle voudra ; je viendrai, ce livre à la main, me présenter devant le souverain juge. Je dirai hautement : voilà ce que j'ai fait, ce que j'ai pensé, ce que je fus. J'ai dit le bien et le mal avec la même franchise. Je n'ai rien tu de mauvais, rien ajouté de bon, et s'il m'est arrivé d'employer quelque ornement

Copyright Arvensa Editions

indifférent, ce n'a jamais été que pour remplir un vide occasionné par mon défaut de mémoire ; j'ai pu supposer vrai ce que je savais avoir pu l'être, jamais ce que je savais être faux. Je me suis montré tel que je fus, méprisable et vil quand je l'ai été, bon, généreux, sublime, quand je l'ai été : j'ai dévoilé mon intérieur tel que tu l'as vu toi-même. Être éternel, rassemble autour de moi l'innombrable foule de mes semblables ; qu'ils écoutent mes confessions, qu'ils gémissent de mes indignités, qu'ils rougissent de mes misères. Que chacun d'eux découvre à son tour son cœur aux pieds de ton trône avec la même sincérité ; et puis qu'un seul te dise, s'il l'ose : *Je fus meilleur que cet homme-là.*

(1712 – 1719) Je suis né à Genève, en 1712[5] d'Isaac Rousseau, citoyen, et de Susanne Bernard, citoyenne. Un bien fort médiocre à partager entre quinze enfants ayant réduit presque à rien la portion de mon père, il n'avait pour subsister que son métier d'horloger, dans lequel il était à la vérité fort habile. Ma mère, fille du ministre Bernard, était plus riche ; elle avait de la sagesse et de la beauté : ce n'était pas sans peine que mon père l'avait obtenue. Leurs amours avaient commencé presque avec leur vie : dès l'âge de huit à neuf ans ils se promenaient ensemble tous les soirs sur la Treille ; à dix ans ils ne pouvaient plus se quitter. La sympathie, l'accord des âmes affermit en eux le sentiment qu'avait produit l'habitude. Tous deux, nés tendres et sensibles, n'attendaient que le moment de trouver dans un autre la même disposition, ou plutôt ce moment les attendait eux-mêmes, et chacun d'eux jeta son cœur dans le premier qui s'ouvrit pour le recevoir. Le sort, qui semblait contrarier leur passion, ne fit que l'animer. Le jeune amant, ne pouvant obtenir sa maîtresse, se consumait de douleur ; elle lui conseilla de voyager pour l'oublier. Il voyagea sans fruit, et revint plus amoureux que jamais. Il retrouva celle qu'il aimait tendre et fidèle. Après cette épreuve, il ne restait qu'à s'aimer toute la vie ; ils le jurèrent, et le ciel bénit leur serment.

Gabriel Bernard, frère de ma mère, devint amoureux d'une des sœurs de mon père ; mais elle ne consentit à épouser le frère qu'à condition que son frère épouserait la sœur. L'amour arrangea tout, et les deux mariages se firent le même jour. Ainsi mon oncle était le mari de ma tante, et leurs enfants furent doublement mes cousins germains. Il en naquit un de part et d'autre au bout d'une année ; ensuite il fallut encore se séparer.

Mon oncle Bernard était ingénieur : il alla servir dans l'Empire et en

Copyright Arvensa Editions

Hongrie sous le prince Eugène. Il se distingua au siège et à la bataille de Belgrade. Mon père, après la naissance de mon frère unique, partit pour Constantinople, où il était appelé, et devint horloger du sérail. Durant son absence, la beauté de ma mère, son esprit, ses talents[6], lui attirèrent des hommages. M. de la Closure, résident de France, fut des plus empressés à lui en offrir. Il fallait que sa passion fût vive, puisqu'au bout de trente ans je l'ai vu s'attendrir en me parlant d'elle. Ma mère avait plus que de la vertu pour s'en défendre, elle aimait tendrement son mari, elle le pressa de revenir : il quitta tout et revint. Je fus le triste fruit de ce retour. Dix mois après, je naquis infirme et malade ; je coûtai la vie à ma mère, et ma naissance fut le premier de mes malheurs.[7].

Je n'ai pas su comment mon père supporta cette perte, mais je sais qu'il ne s'en consola jamais. Il croyait la revoir en moi, sans pouvoir oublier que je la lui avais ôtée ; jamais il ne m'embrassa que je ne sentisse à ses soupirs, à ses convulsives étreintes, qu'un regret amer se mêlait à ses caresses ; elles n'en étaient que plus tendres. Quand il me disait : Jean-Jacques, parlons de ta mère, je lui disais : hé bien ! mon père, nous allons donc pleurer ; et ce mot seul lui tirait déjà des larmes. Ah ! disait-il en gémissant, rends-la-moi, console-moi d'elle, remplis le vide qu'elle a laissé dans mon âme. T'aimerais-je ainsi si tu n'étais que mon fils ? Quarante ans après l'avoir perdue, il est mort dans les bras d'une seconde femme, mais le nom de la première à la bouche, et son image au fond du cœur.

Tels furent les auteurs de mes jours. De tous les dons que le ciel leur avait départis, un cœur sensible est le seul qu'ils me laissèrent ; mais il avait fait leur bonheur, et fit tous les malheurs de ma vie.

J'étais né presque mourant ; on espérait peu de me conserver. J'apportai le germe d'une incommodité que les ans ont renforcée[8], et qui maintenant ne me donne quelquefois des relâches que pour me laisser souffrir plus cruellement d'une autre façon. Une sœur de mon père, fille aimable et sage, prit si grand soin de moi, qu'elle me sauva. Au moment où j'écris ceci, elle est encore en vie, soignant, à l'âge de quatre-vingts ans, un mari plus jeune qu'elle, mais usé par la boisson. Chère tante, je vous pardonne de m'avoir fait vivre, et je m'afflige de ne pouvoir vous rendre à la fin de vos jours les tendres soins que vous m'avez prodigués au commencement des miens[9]. J'ai aussi ma mie Jacqueline encore vivante,

Copyright Arvensa Editions

saine et robuste. Les mains qui m'ouvrirent les yeux à ma naissance pourront me les fermer à ma mort.

Je sentis avant de penser : c'est le sort commun de l'humanité. Je l'éprouvai plus qu'un autre. J'ignore ce que je fis jusqu'à cinq ou six ans ; je ne sais comment j'appris à lire ; je ne me souviens que de mes premières lectures et de leur effet sur moi : c'est le temps d'où je date sans interruption la conscience de moi-même. Ma mère avait laissé des romans. Nous nous mîmes à les lire après souper mon père et moi. Il n'était question d'abord que de m'exercer à la lecture par des livres amusants ; mais bientôt l'intérêt devint si vif, que nous lisions tour à tour sans relâche et passions les nuits à cette occupation. Nous ne pouvions jamais quitter qu'à la fin du volume. Quelquefois mon père, entendant le matin les hirondelles, disait tout honteux : allons nous coucher ; je suis plus enfant que toi.

En peu de temps j'acquis, par cette dangereuse méthode, non seulement une extrême facilité à lire et à m'entendre, mais une intelligence unique à mon âge sur les passions. Je n'avais aucune idée des choses, que tous les sentiments m'étaient déjà connus. Je n'avais rien conçu, j'avais tout senti[10]. Ces émotions confuses que j'éprouvais coup sur coup n'altéraient point la raison que je n'avais pas encore ; mais elles m'en formèrent une d'une autre trempe, et me donnèrent de la vie humaine des notions bizarres et romanesques, dont l'expérience et la réflexion n'ont jamais bien pu me guérir.

(1719-1723) Les romans finirent avec l'été de 1719. L'hiver suivant, ce fut autre chose. La bibliothèque de ma mère épuisée, on eut recours à la portion de celle de son père qui nous était échue. Heureusement, il s'y trouva de bons livres ; et cela ne pouvait guère être autrement ; cette bibliothèque ayant été formée par un ministre, à la vérité, et savant même, car c'était la mode alors, mais homme de goût et d'esprit. L'*Histoire de l'Église et de l'Empire*, par Le Sueur ; le Discours de Bossuet*sur l'Histoire universelle ; les Hommes illustres* de Plutarque ; l'*Histoire de Venise* par Nani ; les *Métamorphoses* d'Ovide ; La Bruyère ; les *Mondes* de Fontenelle ; ses *Dialogues des Morts*, et quelques tomes de Molière, furent transportés dans le cabinet de mon père, et je les lui lisais tous les jours, durant son travail. J'y pris un goût rare et peut-être unique à cet âge. Plutarque surtout devint ma lecture favorite. Le plaisir que je prenais à le relire sans

Copyright Arvensa Editions

cesse me guérit un peu des romans ; et je préférai bientôt Agésilas, Brutus, Aristide, à Orondate, Artamène et Juba. De ces intéressantes lectures, des entretiens qu'elles occasionnaient entre mon père et moi, se forma cet esprit libre et républicain, ce caractère indomptable et fier, impatient de joug et de servitude, qui m'a tourmenté tout le temps de ma vie dans les situations les moins propres à lui donner l'essor. Sans cesse occupé de Rome et d'Athènes, vivant pour ainsi dire avec leurs grands hommes, né moi-même citoyen d'une république, et fils d'un père dont l'amour de la patrie était la plus forte passion, je m'en enflammais à son exemple ; je me croyais Grec ou Romain ; je devenais le personnage dont je lisais la vie : le récit des traits de constance et d'intrépidité qui m'avaient frappé me rendait les yeux étincelants et la voix forte. Un jour que je racontais à table l'aventure de Scævola, on fut effrayé de me voir avancer et tenir la main sur un réchaud pour représenter son action.

J'avais un frère plus âgé que moi de sept ans. Il apprenait la profession de mon père. L'extrême affection qu'on avait pour moi le faisait un peu négliger, et ce n'est pas cela que j'approuve. Son éducation se sentit de cette négligence. Il prit le train du libertinage, même avant l'âge d'être un vrai libertin. On le mit chez un autre maître, d'où il faisait des escapades comme il en avait fait de la maison paternelle. Je ne le voyais presque point, à peine puis-je dire avoir fait connaissance avec lui ; mais je ne laissais pas de l'aimer tendrement, et il m'aimait autant qu'un polisson peut aimer quelque chose. Je me souviens qu'une fois que mon père le châtiait rudement et avec colère, je me jetai impétueusement entre deux, l'embrassant étroitement. Je le couvris ainsi

Copyright Arvensa Editions

de mon corps, recevant les coups qui lui étaient portés, et je m'obstinai si bien dans cette attitude, qu'il fallut enfin que mon père lui fît grâce, soit désarmé par mes cris et mes larmes, soit pour ne pas me maltraiter plus que lui. Enfin mon frère tourna si mal, qu'il s'enfuit et disparut tout à fait. Quelque temps après, on sut qu'il était en Allemagne. Il n'écrivit pas une seule fois. On n'a plus eu de ses nouvelles depuis ce temps-là, et voilà comment je suis demeuré fils unique.

Si ce pauvre garçon fut élevé négligemment, il n'en fut pas ainsi de son frère, et les enfants des rois ne sauraient être soignés avec plus de zèle que je le fus durant mes premiers ans, idolâtré de tout ce qui m'environnait, et toujours, ce qui est bien plus rare, traité en enfant chéri, jamais en enfant gâté. Jamais une seule fois, jusqu'à ma sortie de la maison paternelle, on ne m'a laissé courir seul dans la rue avec les autres enfants, jamais on n'eut à réprimer en moi ni à satisfaire aucune de ces fantasques humeurs qu'on impute à la nature, et qui naissent toutes de la seule éducation. J'avais les défauts de mon âge ; j'étais babillard, gourmand, quelquefois menteur. J'aurais volé des fruits, des bonbons, de la mangeaille ; mais jamais je n'ai pris plaisir à faire du mal, du dégât, à charger les autres, à tourmenter de pauvres animaux. Je me souviens pourtant d'avoir une fois pissé dans la marmite d'une de nos voisines, appelée M^{me} Clot, tandis qu'elle était au prêche. J'avoue même que ce souvenir me fait encore rire, parce que M^{me} Clot, bonne femme au demeurant, était bien la vieille la plus grognon que je connus de ma vie. Voilà la courte et véridique histoire de tous mes méfaits enfantins.

Comment serais-je devenu méchant, quand je n'avais sous les yeux que des exemples de douceur, et autour de moi que les meilleures gens du monde ? Mon père, ma tante, ma mie, mes parents, nos amis, nos voisins, tout ce qui m'environnait ne m'obéissait pas à la vérité, mais m'aimait, et moi je les aimais de même. Mes volontés étaient si peu excitées et si peu contrariées, qu'il ne me venait pas dans l'esprit d'en avoir. Je puis jurer que jusqu'à mon asservissement sous un maître, je n'ai pas su ce que c'était qu'une fantaisie. Hors le temps que je passais à lire ou écrire auprès de mon père, et celui où ma mie me menait promener, j'étais toujours avec ma tante, à la voir broder, à l'entendre chanter, assis ou debout à côté d'elle, et j'étais content. Son enjouement, sa douceur, sa figure agréable, m'ont laissé de si fortes impressions, que je vois encore son air, son regard, son attitude : je me souviens de ses petits propos caressants ; je dirais

Copyright Arvensa Editions

comment elle était vêtue et coiffée, sans oublier les deux crochets que ses cheveux noirs faisaient sur ses tempes, selon la mode de ce temps-là.

Je suis persuadé que je lui dois le goût ou plutôt la passion pour la musique, qui ne s'est bien développée en moi que longtemps après. Elle savait une quantité prodigieuse d'airs et de chansons qu'elle chantait avec un filet de voix douce. La sérénité d'âme de cette excellente fille éloignait d'elle et de tout ce qui l'environnait la rêverie et la tristesse. L'attrait que son chant avait pour moi fut tel que non seulement plusieurs de ses chansons me sont toujours restées dans la mémoire, mais qu'il m'en revient même, aujourd'hui que je l'ai perdue, qui, totalement oubliées depuis mon enfance, se retracent à mesure que je vieillis, avec un charme que je ne puis exprimer. Dirait-on que moi, vieux radoteur, rongé de soucis et de peines, je me surprends quelquefois à pleurer comme un enfant en marmottant ces petits airs d'une voix déjà cassée et tremblante ? Il y en a un surtout qui m'est bien revenu tout entier quant à l'air ; mais la seconde moitié des paroles s'est constamment refusée à tous mes efforts pour me la rappeler, quoiqu'il m'en revienne confusément les rimes. Voici le commencement et ce que j'ai pu me rappeler du reste :

Tircis, je n'ose
Écouter ton chalumeau
Sous l'ormeau ;
Car on en cause
Déjà dans notre hameau.
…
… un berger …
… s'engager …
…sans danger ;
*Et toujours l'épine est sous la rose**

*. Voici cette chanson, air et paroles. Elle était très connue à Paris, et se chante encore dans la classe ouvrière.

Copyright Arvensa Editions

Je cherche où est le charme attendrissant que mon cœur trouve à cette chanson : c'est un caprice auquel je ne comprends rien ; mais il m'est de toute impossibilité de la chanter jusqu'à la fin sans être arrêté par mes larmes. J'ai cent fois projeté d'écrire à Paris pour faire chercher le reste des paroles, si tant est que quelqu'un les connaisse encore. Mais je suis presque sûr que le plaisir que je prends à me rappeler cet air s'évanouirait en partie, si j'avais la preuve que d'autres que ma pauvre tante Suzon l'ont chanté.

Telles furent les premières affections de mon entrée à la vie : ainsi commençait à se former ou à se montrer en moi ce cœur à la fois si fier et si tendre, ce caractère efféminé, mais pourtant indomptable, qui, flottant toujours entre la faiblesse et le courage, entre la mollesse et la vertu, m'a jusqu'au bout mis en contradiction avec moi-même, et a fait que l'abstinence et la jouissance, le plaisir et la sagesse, m'ont également échappé.

Ce train d'éducation fut interrompu par un accident dont les suites ont influé sur le reste de ma vie. Mon père eut un démêlé avec un M. Gautier, capitaine en France et apparenté dans le Conseil. Ce Gautier, homme insolent et lâche, saigna du nez, et, pour se venger, accusa mon père d'avoir mis l'épée à la main dans la ville. Mon père, qu'on voulut envoyer en prison, s'obstinait à vouloir que, selon la loi, l'accusateur y entrât aussi bien que lui. N'ayant pu l'obtenir, il aima mieux sortir de Genève, et s'expatrier pour le reste de sa vie, que de céder sur un point où l'honneur et la liberté lui paraissaient compromis.

Je restai sous la tutelle de mon oncle Bernard, alors employé aux fortifications de Genève. Sa fille aînée était morte, mais il avait un fils de

Copyright Arvensa Editions

même âge que moi. Nous fûmes mis ensemble à Bossey, en pension chez le ministre Lambercier, pour y apprendre avec le latin tout le menu fatras dont on l'accompagne sous le nom d'éducation.

Deux ans passés au village adoucirent un peu mon âpreté romaine, et me ramenèrent à l'état d'enfant. A Genève, où l'on ne m'imposait rien, j'aimais l'application, la lecture ; c'était presque mon seul amusement ; à Bossey, le travail me fit aimer les jeux qui lui servaient de relâche. La campagne était pour moi si nouvelle, que je ne pouvais me lasser d'en jouir. Je pris pour elle un goût si vif, qu'il n'a jamais pu s'éteindre. Le souvenir des jours heureux que j'y ai passés m'a fait regretter son séjour et ses plaisirs dans tous les âges, jusqu'à celui qui m'y a ramené.

M. Lambercier était un homme fort raisonnable, qui, sans négliger notre instruction, ne nous chargeait point de devoirs extrêmes. La preuve qu'il s'y prenait bien est que, malgré mon aversion pour la gêne, je ne me suis jamais rappelé avec dégoût mes heures d'étude, et que, si je n'appris pas de lui beaucoup de choses, ce que j'appris je l'appris sans peine, et n'en ai rien oublié.

La simplicité de cette vie champêtre me fit un bien d'un prix inestimable en ouvrant mon cœur à l'amitié. Jusqu'alors je n'avais connu que des sentiments élevés, mais imaginaires. L'habitude de vivre ensemble dans un état paisible m'unit tendrement à mon cousin Bernard. En peu de temps j'eus pour lui des sentiments plus affectueux que ceux que j'avais eus pour mon frère, et qui ne se sont jamais effacés. C'était un grand garçon fort efflanqué, fort fluet, aussi doux d'esprit que faible de corps, et qui n'abusait pas trop de la prédilection qu'on avait pour lui dans la maison comme fils de mon tuteur. Nos travaux, nos amusements, nos goûts, étaient les mêmes : nous étions seuls ; nous étions de même âge ; chacun des deux avait besoin d'un camarade ; nous séparer était, en quelque sorte, nous anéantir. Quoique nous eussions peu d'occasions de faire preuve de notre attachement l'un pour l'autre, il était extrême, et non seulement nous ne pouvions vivre un instant séparés, mais nous n'imaginions pas que nous puissions jamais l'être. Tous deux d'un esprit facile à céder aux caresses, complaisants quand on ne voulait pas nous contraindre, nous étions toujours d'accord sur tout. Si, par la faveur de ceux qui nous gouvernaient, il avait sur moi quelque ascendant sous leurs yeux, quand nous étions seuls j'en avais un sur lui qui rétablissait l'équilibre. Dans nos études, je lui soufflais sa leçon quand il hésitait ;

Copyright Arvensa Editions

quand mon thème était fait je lui aidais à faire le sien, et dans nos amusements mon goût plus actif lui servait toujours de guide. Enfin nos deux caractères s'accordaient si bien, et l'amitié qui nous unissait était si vraie, que, dans plus de cinq ans que nous fûmes presque inséparables, tant à Bossey qu'à Genève, nous nous battîmes souvent, je l'avoue, mais jamais on n'eut besoin de nous séparer, jamais une de nos querelles ne dura plus d'un quart d'heure, et jamais une seule fois nous ne portâmes l'un contre l'autre aucune accusation. Ces remarques sont, si l'on veut, puériles, mais il en résulte pourtant un exemple peut-être unique depuis qu'il existe des enfants.

La manière dont je vivais à Bossey me convenait si bien, qu'il ne lui a manqué que de durer plus longtemps pour fixer absolument mon caractère. Les sentiments tendres, affectueux, paisibles, en faisaient le fond. Je crois que jamais individu de notre espèce n'eut naturellement moins de vanité que moi. Je m'élevais par élans, à des mouvements sublimes, mais je retombais aussitôt dans ma langueur. Être aimé de tout ce qui m'approchait était le plus vif de mes désirs. J'étais doux, mon cousin l'était ; ceux qui nous gouvernaient l'étaient eux-mêmes. Pendant deux ans entiers je ne fus ni témoin ni victime d'un sentiment violent. Tout nourrissait dans mon cœur les dispositions qu'il reçut de la nature. Je ne connaissais rien d'aussi charmant que de voir tout le monde content de moi et de toute chose. Je me souviendrai toujours qu'au temple, répondant au catéchisme, rien ne me troublait plus, quand il m'arrivait d'hésiter, que de voir sur le visage de M^lle^ Lambercier des marques d'inquiétude et de peine. Cela seul m'affligeait plus que la honte de manquer en public, qui m'affectait pourtant extrêmement ; car, quoique peu sensible aux louanges, je le fus toujours beaucoup à la honte, et je puis dire ici que l'attente des réprimandes de M^lle^ Lambercier me donnait moins d'alarmes que la crainte de la chagriner.

Cependant elle ne manquait pas au besoin de sévérité, non plus que son frère ; mais comme cette sévérité, presque toujours juste, n'était jamais emportée, je m'en affligeais, et ne m'en mutinais point. J'étais plus fâché de déplaire que d'être puni, et le signe du mécontentement m'était plus cruel que la peine afflictive. Il est embarrassant de s'expliquer mieux, mais cependant il le faut. Qu'on changerait de méthode avec la jeunesse, si l'on voyait mieux les effets éloignés de celle qu'on emploie toujours indistinctement, et souvent indiscrètement ! La grande leçon qu'on peut

Copyright Arvensa Editions

tirer d'un exemple aussi commun que funeste me fait résoudre à le donner.

Comme M^lle^ Lambercier avait pour nous l'affection d'une mère, elle en avait aussi l'autorité, et la portait quelquefois jusqu'à nous infliger la punition des enfants quand nous l'avions méritée. Assez longtemps elle s'en tint à la menace, et cette menace d'un châtiment tout nouveau pour moi me semblait très effrayante ; mais après l'exécution, je la trouvai moins terrible à l'épreuve que l'attente ne l'avait été, et ce qu'il y a de plus bizarre est que ce châtiment m'affectionna davantage encore à celle qui me l'avait imposé. Il fallait même toute la vérité de cette affection et toute ma douceur naturelle pour m'empêcher de chercher le retour du même traitement en le méritant ; car j'avais trouvé dans la douleur, dans la honte même, un mélange de sensualité qui m'avait laissé plus de désir que de crainte de l'éprouver derechef par la même main. Il est vrai que, comme il se mêlait sans doute à cela quelque instinct précoce du sexe, le même châtiment reçu de son frère ne m'eût point du tout paru plaisant. Mais, de l'humeur dont il était, cette substitution n'était guère à craindre, et si je m'abstenais de mériter la correction, c'était uniquement de peur de fâcher M^lle^ Lambercier ; car tel est en moi l'empire de la bienveillance, et même de celle que les sens ont fait naître, qu'elle leur donna toujours la loi dans mon cœur.

Cette récidive, que j'éloignais sans la craindre, arriva sans qu'il y eût de ma faute, c'est-à-dire de ma volonté, et j'en profitai, je puis dire, en sûreté de conscience. Mais cette seconde fois fut aussi la dernière, car M^lle^ Lambercier, s'étant sans doute aperçue à quelque signe que ce châtiment

Copyright Arvensa Editions

n'allait pas à son but, déclara qu'elle y renonçait et qu'il la fatiguait trop. Nous avions jusque-là couché dans sa chambre, et même en hiver quelquefois dans son lit. Deux jours après on nous fit coucher dans une autre chambre, j'eus désormais l'honneur, dont je me serais bien passé, d'être traité par elle en grand garçon.

Qui croirait que ce châtiment d'enfant, reçu à huit ans par la main d'une fille de trente, a décidé de mes goûts, de mes désirs, de mes passions, de moi pour le reste de ma vie, et cela précisément dans le sens contraire à ce qui devait s'ensuivre naturellement ? En même temps que mes sens furent allumés, mes désirs prirent si bien le change, que, bornés à ce que j'avais éprouvé, ils ne s'avisèrent point de chercher autre chose. Avec un sang brûlant de sensualité presque dès ma naissance, je me conservai pur de toute souillure jusqu'à l'âge où les tempéraments les plus froids et les plus tardifs se développent. Tourmenté longtemps sans savoir de quoi, je dévorais d'un œil ardent les belles personnes ; mon imagination me les rappelait sans cesse, uniquement pour les mettre en œuvre à ma mode, et en faire autant de demoiselles Lambercier.

Même après l'âge nubile, ce goût bizarre, toujours persistant et porté jusqu'à la dépravation, jusqu'à la folie, m'a conservé les mœurs honnêtes qu'il semblerait avoir dû m'ôter. Si jamais éducation fut modeste et chaste, c'est assurément celle que j'ai reçue. Mes trois tantes n'étaient pas seulement des personnes d'une sagesse exemplaire, mais d'une réserve que depuis longtemps les femmes ne connaissaient plus. Mon père, homme de plaisir, mais galant à la vieille mode, n'a jamais tenu, près des femmes qu'il aimait le plus, des propos dont une vierge eût pu rougir, et jamais on n'a poussé plus loin que dans ma famille et devant moi le respect qu'on doit aux enfants ; je ne trouvai pas moins d'attention chez M. Lambercier sur le même article, et une fort bonne servante y fut mise à la porte pour un mot un peu gaillard qu'elle avait prononcé devant nous. Non seulement je n'eus jusqu'à mon adolescence aucune idée distincte de l'union des sexes, mais jamais cette idée confuse ne s'offrit à moi que sous une image odieuse et dégoûtante. J'avais pour les filles publiques une horreur qui ne s'est jamais effacée : je ne pouvais voir un débauché sans dédain, sans effroi même, car mon aversion pour la débauche allait jusque-là, depuis qu'allant un jour au Petit Sacconex par un chemin creux, je vis des deux côtés des cavités dans la terre, où l'on me dit que ces gens-là faisaient leurs accouplements. Ce que j'avais vu de ceux des chiennes me

Copyright Arvensa Editions

revenait aussi toujours à l'esprit en pensant aux autres, et le cœur me soulevait à ce seul souvenir.

Ces préjugés de l'éducation, propres par eux-mêmes à retarder les premières explosions d'un tempérament combustible, furent aidés, comme j'ai dit, par la diversion que rirent sur moi les premières pointes de la sensualité. N'imaginant que ce que j'avais senti, malgré des effervescences de sang très incommodes, je ne savais porter mes désirs que vers l'espèce de volupté qui m'était connue, sans aller jamais jusqu'à celle qu'on m'avait rendue haïssable et qui tenait de si près à l'autre sans que j'en eusse le moindre soupçon. Dans mes sottes fantaisies, dans mes érotiques fureurs, dans les actes extravagants auxquels elles me portaient quelquefois, j'empruntais imaginairement le secours de l'autre sexe, sans penser jamais qu'il fût propre à nul autre usage qu'à celui que je brûlais d'en tirer.

Le Peigne cassé

Non seulement donc c'est ainsi qu'avec un tempérament très ardent, très lascif, très précoce, je passai toutefois l'âge de puberté sans désirer, sans connaître d'autres plaisirs des sens que ceux dont M^lle^ Lambercier m'avait très innocemment donné l'idée ; mais quand, enfin le progrès des ans m'eut fait homme, c'est encore ainsi que ce qui devait me perdre me conserva. Mon ancien goût d'enfant, au lieu de s'évanouir, s'associa tellement à l'autre, que je ne pus jamais l'écarter des désirs allumés par mes sens, et cette folie, jointe à ma timidité naturelle, m'a toujours rendu très peu entreprenant près des femmes, faute d'oser tout dire ou de pouvoir tout faire, l'espèce de jouissance dont l'autre n'était pour moi que le dernier terme ne pouvant être usurpée par celui qui la désire, ni devinée

Copyright Arvensa Editions

par celle qui peut l'accorder. J'ai ainsi passé ma vie à convoiter et me taire auprès des personnes que j'aimais le plus. N'osant jamais déclarer mon goût, je l'amusais du moins par des rapports qui m'en conservaient l'idée. Être aux genoux d'une maîtresse impérieuse, obéir à ses ordres, avoir des pardons à lui demander, étaient pour moi de très douces jouissances, et plus ma vive imagination m'enflammait le sang, plus j'avais l'air d'un amant transi. On conçoit que cette manière de faire l'amour n'amène pas des progrès bien rapides, et n'est pas fort dangereuse à la vertu de celles qui en sont l'objet. J'ai donc fort peu possédé, mais je n'ai pas laissé de jouir beaucoup à ma manière, c'est-à-dire par l'imagination.

Voilà comment mes sens, d'accord avec mon humeur timide et mon esprit romanesque, m'ont conservé des sentiments purs et des mœurs honnêtes, par les mêmes goûts qui peut-être, avec un peu plus d'effronterie, m'auraient plongé dans les plus brutales voluptés.

J'ai fait le premier pas et le plus pénible dans le labyrinthe obscur et fangeux de mes confessions. Ce n'est pas ce qui est criminel qui coûte le plus à dire, c'est ce qui est ridicule et honteux. Dès à présent je suis sûr de moi : après ce que je viens d'oser dire, rien ne peut plus m'arrêter. On peut juger de ce qu'ont pu me coûter de semblables aveux, sur ce que, dans tout le cours de ma vie, emporté quelquefois près de celles que j'aimais par les fureurs d'une passion qui m'ôtait la faculté de voir, d'entendre, hors de sens et saisi d'un tremblement convulsif dans tout mon corps, jamais je n'ai pu prendre sur moi de leur déclarer ma folie, et d'implorer d'elles, dans la plus intime familiarité[11], la seule faveur qui manquait aux autres. Cela ne m’est jamais arrivé qu’une fois dans l’enfance avec une enfant de mon âge, encore fut-ce elle qui en fit la première proposition.

En remontant de cette sorte aux premières traces de mon être sensible, je trouve des éléments qui, semblant quelquefois incompatibles, n'ont pas laissé de s'unir pour produire avec force un effet uniforme et simple, et j'en trouve d'autres qui, les mêmes en apparence, ont formé, par le concours de certaines circonstances, de si différentes combinaisons, qu'on n'imaginerait jamais qu'ils eussent entre eux aucun rapport. Qui croirait, par exemple, qu'un des ressorts les plus vigoureux de mon âme fut trempé dans la même source d'où la luxure et la mollesse ont coulé dans mon sang ? Sans quitter le sujet dont je viens de parler, on en va voir sortir une impression bien différente.

Copyright Arvensa Editions

J'étudiais un jour seul ma leçon dans la chambre contiguë à la cuisine. La servante avait mis sécher à la plaque les peignes de M^lle^ Lambercier. Quand elle revint les prendre, il s'en trouva un dont tout un côté de dents était brisé. A qui s'en prendre de ce dégât ? personne autre que moi n'était entré dans la chambre. On m'interroge : je nie d'avoir touché le peigne. M. et M^lle^ Lambercier se réunissent, m'exhortent, me pressent, me menacent ; je persiste avec opiniâtreté ; mais la conviction était trop forte, elle l'emporta sur toutes mes protestations, quoique ce fût la première fois qu'on m'eût trouvé tant d'audace à mentir. La chose fut prise au sérieux ; elle méritait de l'être. La méchanceté, le mensonge, l'obstination, parurent également dignes de punition ; mais pour le coup ce ne fut pas par M^lle^ Lambercier qu'elle me fut infligée. On écrivit à mon oncle Bernard ; il vint. Mon pauvre cousin était chargé d'un autre délit, non moins grave ; nous fûmes enveloppés dans la même exécution. Elle fut terrible. Quand, cherchant le remède dans le mal même, on eût voulu pour jamais amortir mes sens dépravés, on n'aurait pu mieux s'y prendre. Aussi me laissèrent-ils en repos pour longtemps.

On ne put m'arracher l'aveu qu'on exigeait. Repris à plusieurs fois et mis dans l'état le plus affreux, je fus inébranlable. J'aurais souffert la mort, et j'y étais résolu. Il fallut que la force même cédât au diabolique entêtement d'un enfant, car on n'appela pas autrement ma constance. Enfin je sortis de cette cruelle épreuve en pièces, mais triomphant.

Il y a maintenant près de cinquante ans de cette aventure, et je n'ai pas peur d'être aujourd'hui puni derechef pour le même fait. Eh bien, je déclare à la face du Ciel que j'en étais innocent, que je n'avais ni cassé, ni touché le peigne, que je n'avais pas approché de la plaque, et que je n'y avais pas même songé. Qu'on ne me demande pas comment ce dégât se fit : je l'ignore et ne puis le comprendre ; ce que je sais très certainement, c'est que j'en étais innocent.

Qu'on se figure un caractère timide et docile dans la vie ordinaire, mais ardent, fier, indomptable dans les passions ; un enfant toujours gouverné par la voix de la raison, toujours traité avec douceur, équité, complaisance, qui n'avait pas même l'idée de l'injustice, et qui, pour la première fois, en éprouve une si terrible de la part précisément des gens qu'il chérit et qu'il respecte le plus. Quel renversement d'idées ! quel désordre de sentiments ! quel bouleversement dans son cœur, dans sa cervelle, dans tout son petit être intelligent et moral ! Je dis qu'on s'imagine tout cela, s'il

Copyright Arvensa Editions

est possible, car pour moi, je ne me sens pas capable de démêler, de suivre la moindre trace de ce qui se passait alors en moi.

Je n'avais pas encore assez de raison pour sentir combien les apparences me condamnaient, et pour me mettre à la place des autres. Je me tenais à la mienne, et tout ce que je sentais, c'était la rigueur d'un châtiment effroyable pour un crime que je n'avais pas commis. La douleur du corps, quoique vive, m'était peu sensible ; je ne sentais que l'indignation, la rage, le désespoir. Mon cousin, dans un cas à peu près semblable, et qu'on avait puni d'une faute involontaire comme d'un acte prémédité, se mettait en fureur à mon exemple, et se montait, pour ainsi dire, à mon unisson. Tous deux dans le même lit nous nous embrassions avec des transports convulsifs, nous étouffions et quand nos jeunes cœurs un peu soulagés pouvaient exhaler leur colère, nous nous levions sur notre séant, et nous nous mettions tous deux à crier cent fois de toute notre force : *Carnifex, Carnifex, Carnifex !*

Je sens en écrivant ceci que mon pouls s'élève encore ; ces moments me seront toujours présents quand je vivrais cent mille ans. Ce premier sentiment de la violence et de l'injustice est resté si profondément gravé dans mon âme, que toutes les idées qui s'y rapportent me rendent ma première émotion, et ce sentiment, relatif à moi dans son origine, a pris une telle consistance en lui-même, et s'est tellement détaché de tout intérêt personnel, que mon cœur s'enflamme au spectacle ou au récit de toute action injuste, quel qu'en soit l'objet et en quelque lieu qu'elle se commette, comme si l'effet en retombait sur moi. Quand je lis les cruautés

Copyright Arvensa Editions

d'un tyran féroce, les subtiles noirceurs d'un fourbe de prêtre, je partirais volontiers pour aller poignarder ces misérables, dussé-je cent fois y périr. Je me suis souvent mis en nage à poursuivre à la course ou à coups de pierre un coq, une vache, un chien, un animal que j'en voyais tourmenter un autre, uniquement parce qu'il se sentait le plus fort. Ce mouvement peut m'être naturel, et je crois qu'il l'est ; mais le souvenir profond de la première injustice que j'ai soufferte y fut trop longtemps et trop fortement lié pour ne l'avoir pas beaucoup renforcé.

Là fut le terme de la sérénité de ma vie enfantine. Dès ce moment je cessai de jouir d'un bonheur pur, et je sens aujourd'hui même que le souvenir des charmes de mon enfance s'arrête là. Nous restâmes encore à Bossey quelques mois. Nous y fûmes comme on nous représente le premier homme encore dans le paradis terrestre, mais ayant cessé d'en jouir. C'était en apparence la même situation, et en effet une tout autre manière d'être. L'attachement, le respect, l'intimité, la confiance, ne liaient plus les élèves à leurs guides ; nous ne les regardions plus comme des dieux qui lisaient dans nos cœurs : nous étions moins honteux de mal faire et plus craintifs d'être accusés : nous commencions à nous cacher, à nous mutiner, à mentir. Tous les vices de notre âge corrompaient notre innocence, et enlaidissaient nos jeux. La campagne même perdit à nos yeux cet attrait de douceur et de simplicité qui va au cœur. Elle nous semblait déserte et sombre ; elle s'était comme couverte d'un voile qui nous en cachait les beautés. Nous cessâmes de cultiver nos petits jardins, nos herbes, nos fleurs. Nous n'allions plus gratter légèrement la terre, et crier de joie en découvrant le germe du grain que nous avions semé. Nous nous dégoûtâmes de cette vie ; on se dégoûta de nous ; mon oncle nous retira, et nous nous séparâmes de M. et M^{lle} Lambercier, rassasiés les uns des autres, et regrettant peu de nous quitter.

Près de trente ans se sont passés depuis ma sortie de Bossey sans que je m'en sois rappelé le séjour d'une manière agréable par des souvenirs un peu liés : mais depuis qu'ayant passé l'âge mûr je décline vers la vieillesse, je sens que ces mêmes souvenirs renaissent tandis que les autres s'effacent, et se gravent dans ma mémoire avec des traits dont le charme et la force augmentent de jour en jour ; comme si, sentant déjà la vie qui s'échappe, je cherchais à la ressaisir par ses commencements. Les moindres faits de ce temps-là me plaisent par cela seul qu'ils sont de ce temps-là. Je me rappelle toutes les circonstances des lieux, des personnes, des heures.

Copyright Arvensa Editions

Je vois la servante ou le valet agissant dans la chambre, une hirondelle entrant par la fenêtre, une mouche se poser sur ma main tandis que je récitais ma leçon : je vois tout l'arrangement de la chambre où nous étions ; le cabinet de M. Lambercier à main droite, une estampe représentant tous les papes, un baromètre, un grand calendrier, des framboisiers qui, d'un jardin fort élevé dans lequel la maison s'enfonçait sur le derrière, venaient ombrager la fenêtre, et passaient quelquefois jusqu'en dedans. Je sais bien que le lecteur n'a pas grand besoin de savoir tout cela, mais j'ai besoin, moi, de le lui dire. Que n'osé-je lui raconter de même toutes les petites anecdotes de cet heureux âge, qui me font encore tressaillir d'aise quand je me les rappelle ! Cinq ou six surtout… Composons. Je vous fais grâce des cinq ; mais j'en veux une, une seule, pourvu qu'on me la laisse conter le plus longuement qu'il me sera possible, pour prolonger mon plaisir.

Si je ne cherchais que le vôtre, je pourrais choisir celle du derrière de M^lle^ Lambercier, qui, par une malheureuse culbute au bas du pré, fut étalé tout en plein devant le Roi de Sardaigne à son passage : mais celle du noyer de la terrasse est plus amusante pour moi qui fus acteur, au lieu que je ne fus que spectateur de la culbute, et j'avoue que je ne trouvai pas le moindre mot pour rire à un accident qui, bien que comique en lui-même, m'alarmait pour une personne que j'aimais comme une mère, et peut-être plus.

O vous, lecteurs curieux de la grande histoire du noyer de la terrasse, écoutez-en l'horrible tragédie et vous abstenez de frémir, si vous pouvez.

Il y avait, hors la porte de la cour, une terrasse à gauche en entrant, sur laquelle on allait souvent s'asseoir l'après-midi, mais qui n'avait point d'ombre. Pour lui en donner, M. Lambercier y fit planter un noyer. La plantation de cet arbre se fit avec solennité : les deux pensionnaires en furent les parrains ; et, tandis qu'on comblait le creux, nous tenions l'arbre chacun d'une main avec des chants de triomphe. On fit pour l'arroser une espèce de bassin tout autour du pied. Chaque jour, ardents spectateurs de cet arrosement, nous nous confirmions, mon cousin et moi, dans l'idée très naturelle qu'il était plus beau de planter un arbre sur la terrasse qu'un drapeau sur la brèche, et nous résolûmes de nous procurer cette gloire sans la partager avec qui que ce fût.

Pour cela nous allâmes couper une bouture d'un jeune saule, et nous la plantâmes sur la terrasse, à huit ou dix pieds de l'auguste noyer. Nous

Copyright Arvensa Editions

n'oubliâmes pas de faire aussi un creux autour de notre arbre : la difficulté était d'avoir de quoi le remplir ; car l'eau venait d'assez loin, et on ne nous laissait pas courir pour en aller prendre. Cependant il en fallait absolument pour notre saule. Nous employâmes toutes sortes de ruses pour lui en fournir durant quelques jours, et cela nous réussit si bien, que nous le vîmes bourgeonner et pousser de petites feuilles dont nous mesurions l'accroissement d'heure en heure, persuadés, quoiqu'il ne fût pas à un pied de terre, qu'il ne tarderait pas à nous ombrager.

Comme notre arbre, nous occupant tout entiers, nous rendait incapables de toute application, de toute étude, que nous étions comme en délire, et que, ne sachant à qui nous en avions, on nous tenait de plus court qu'auparavant, nous vîmes l'instant fatal où l'eau nous allait manquer, et nous nous désolions dans l'attente de voir notre arbre périr de sécheresse. Enfin la nécessité, mère de l'industrie, nous suggéra une invention pour garantir l'arbre et nous d'une mort certaine : ce fut de faire par-dessous terre une rigole qui conduisît secrètement au saule une partie de l'eau dont on arrosait le noyer. Cette entreprise, exécutée avec ardeur, ne réussit pourtant pas d'abord. Nous avions si mal pris la pente, que l'eau ne coulait point ; la terre s'éboulait et bouchait la rigole, l'entrée se remplissait d'ordures ; tout allait de travers. Rien ne nous rebuta : *Omnia vincit labor improbus*. Nous creusâmes davantage et la terre et notre bassin, pour donner à l'eau son écoulement ; nous coupâmes des fonds de boîtes en petites planches étroites, dont les unes mises de plat à la file, et d'autres posées en angle des deux côtes sur celles-là, nous firent un canal triangulaire pour notre conduit. Nous plantâmes à l'entrée de petits bouts de bois minces et à claire-voie, qui, faisant une espèce de grillage ou de crapaudine, retenaient le limon et les pierres sans boucher le passage à l'eau. Nous recouvrîmes soigneusement notre ouvrage de terre bien foulée, et le jour où tout fut fait, nous attendîmes dans des transes d'espérance et de crainte l'heure de l'arrosement. Après des siècles d'attente, cette heure vint enfin, M. Lambercier vint aussi à son ordinaire assister à l'opération, durant laquelle nous nous tenions tous deux derrière lui pour cacher notre arbre, auquel très heureusement il tournait le dos.

À peine achevait-on de verser le premier seau d'eau, que nous commençâmes d'en voir couler dans notre bassin. À cet aspect la prudence nous abandonna ; nous nous mîmes à pousser des cris de joie qui firent retourner M. Lambercier, et ce fut dommage, car il prenait grand plaisir à

Copyright Arvensa Editions

voir comment la terre du noyer était bonne et buvait avidement son eau. Frappé de la voir se partager entre deux bassins, il s'écrie à son tour, regarde, aperçoit la friponnerie, se fait brusquement apporter une pioche, donne un coup, fait voler deux ou trois éclats de nos planches, et criant à pleine tête : *Un aqueduc ! un aqueduc !* il frappe de toutes parts des coups impitoyables, dont chacun portait au milieu de nos cœurs. En un moment, les planches, le conduit, le bassin, le saule, tout fut détruit, tout fut labouré, sans qu'il y eût, durant cette expédition terrible, nul autre mot prononcé, sinon l'exclamation qu'il répétait sans cesse. *Un aqueduc !* s'écriait-il en brisant tout, *un aqueduc ! un aqueduc !*

On croira que l'aventure finit mal pour les petits architectes. On se trompera : tout fut fini. M. Lambercier ne nous dit pas un mot de reproche, ne nous fit pas plus mauvais visage, et ne nous en parla plus ; nous l'entendîmes même un peu après rire auprès de sa sœur à gorge déployée, car le rire de M. Lambercier s'entendait de loin, et ce qu'il y eut de plus étonnant encore, c'est que, passé le premier saisissement, nous ne fûmes pas nous-mêmes fort affligés. Nous plantâmes ailleurs un autre arbre, et nous nous rappelions souvent la catastrophe du premier, en répétant entre nous avec emphase : *Un aqueduc ! un aqueduc !* Jusque-là j'avais eu des accès d'orgueil par intervalles quand j'étais Aristide ou Brutus. Ce fut ici mon premier mouvement de vanité bien marquée. Avoir pu construire un aqueduc de nos mains, avoir mis une bouture en concurrence avec un grand arbre, me paraissait le suprême degré de la gloire. A dix ans j'en jugeais mieux que César à trente.

Copyright Arvensa Editions

L'idée de ce noyer et la petite histoire qui s'y rapporte m'est si bien restée ou revenue, qu'un de mes plus agréables projets dans mon voyage de Genève, en 1754, était d'aller à Bossey y revoir les monuments des jeux de mon enfance, et surtout le cher noyer, qui devait alors avoir déjà le tiers d'un siècle. Je fus si continuellement obsédé, si peu maître de moi-même, que je ne pus trouver le moment de me satisfaire. Il y a peu d'apparence que cette occasion renaisse jamais pour moi. Cependant je n'en ai pas perdu le désir avec l'espérance, et je suis presque sûr que si jamais, retournant dans ces lieux chéris, j'y retrouvais mon cher noyer encore en être, je l'arroserais de mes pleurs.

De retour à Genève, je passai deux ou trois ans chez mon oncle en attendant qu'on résolût ce que l'on ferait de moi. Comme il destinait son fils au génie, il lui fit apprendre un peu de dessin, et lui enseignait les Éléments d'Euclide. J'apprenais tout cela par compagnie, et j'y pris goût, surtout au dessin. Cependant on délibérait si l'on me ferait horloger, procureur ou ministre. J'aimais mieux être ministre, car je trouvais bien beau de prêcher. Mais le petit revenu du bien de ma mère à partager entre mon frère et moi ne suffisait pas pour pousser mes études. Comme l'âge où j'étais ne rendait pas ce choix bien pressant encore, je restais en attendant chez mon oncle, perdant à peu près mon temps, et ne laissant pas de payer, comme il était juste, une assez forte pension.

Mon oncle, homme de plaisir ainsi que mon père, ne savait pas comme lui se captiver par ses devoirs, et prenait assez peu de soin de nous. Ma tante était une dévote un peu piétiste, qui aimait mieux chanter les psaumes que veiller à notre éducation. On nous laissait presque une liberté entière dont nous n'abusâmes jamais. Toujours inséparables, nous nous suffisions l'un à l'autre, et n'étant point tentés de fréquenter les polissons de notre âge, nous ne prîmes aucune des habitudes libertines que l'oisiveté nous pouvait inspirer. J'ai même tort de nous supposer oisifs, car de la vie nous ne le fûmes moins, et ce qu'il y avait d'heureux était que tous les amusements dont nous nous passionnions successivement nous tenaient ensemble occupés dans la maison sans que nous fussions même tentés de descendre à la rue. Nous faisions des cages, des flûtes, des volants, des tambours, des maisons, des *équiffles*[12], des arbalètes. Nous gâtions les outils de mon bon vieux grand-père pour faire des montres à son imitation. Nous avions surtout un goût de préférence pour barbouiller

Copyright Arvensa Editions

du papier, dessiner, laver, enluminer, faire un dégât de couleurs. Il vint à Genève un charlatan italien, appelé *Gamba-Corta* ; nous allâmes le voir une fois, et puis nous n'y voulûmes plus aller : mais il avait des marionnettes, et nous nous mîmes à faire des marionnettes ; ses marionnettes jouaient des manières de comédies, et nous fîmes des comédies pour les nôtres. Faute de pratique, nous contrefaisions du gosier la voix de Polichinelle, pour jouer ces charmantes comédies que nos pauvres bons parents avaient la patience de voir et d'entendre. Mais mon oncle Bernard ayant un jour lu dans la famille un très beau sermon de sa façon, nous quittâmes les comédies, et nous nous mîmes à composer des sermons. Ces détails ne sont pas fort intéressants, je l'avoue ; mais ils montrent à quel point il fallait que notre première éducation eût été bien dirigée, pour que, maîtres presque de notre temps et de nous dans un âge si tendre, nous fussions si peu tentés d'en abuser. Nous avions si peu besoin de nous faire des camarades que nous en négligions même l'occasion. Quand nous allions nous promener, nous regardions en passant leurs jeux sans convoitise, sans songer même à y prendre part. L'amitié remplissait si bien nos cœurs, qu'il nous suffisait d'être ensemble pour que les plus simples goûts fissent nos délices.

À force de nous voir inséparables, on y prit garde ; d'autant plus que, mon cousin étant très grand et moi très petit, cela faisait un couple assez plaisamment assorti. Sa longue figure effilée, son petit visage de pomme cuite, son air mou, sa démarche nonchalante, excitaient les enfants à se moquer de lui.

Dans le patois du pays on lui donna le surnom de *Barnâ Bredanna*, et sitôt que nous sortions nous n'entendions que *Barnâ Bredanna* tout autour de nous. Il endurait cela plus tranquillement que moi. Je me fâchai, je voulus me battre ; c'était ce que les petits coquins demandaient. Je battis, je fus battu. Mon pauvre cousin me soutenait de son mieux ; mais il était faible, d'un coup de poing on le renversait. Alors je devenais furieux. Cependant, quoique j'attrapasse force horions, ce n'était pas à moi qu'on en voulait, c'était à *Barnâ Bredanna* ; mais j'augmentai tellement le mal par ma mutine colère que nous n'osions plus sortir qu'aux heures où l'on était en classe, de peur d'être hués et suivis par les écoliers.

Me voilà déjà redresseur des torts. Pour être un Paladin dans les formes, il ne me manquait que d'avoir une dame ; j'en eus deux. J'allais de temps en temps voir mon père à Nyon, petite ville du pays de Vaud, où il

Copyright Arvensa Editions

s'était établi. Mon père était fort aimé, et son fils se sentait de cette bienveillance. Pendant le peu de séjour que je faisais près de lui, c'était à qui me fêterait. Une M^me^ de Vulson, surtout, me faisait mille caresses ; et pour y mettre le comble, sa fille me prit pour son galant. On sent ce que c'est qu'un galant de onze ans pour une fille de vingt-deux. Mais toutes ces friponnes sont si aises de mettre ainsi de petites poupées en avant pour cacher les grandes, ou pour les tenter par l'image d'un jeu qu'elles savent rendre attirant ! Pour moi, qui ne voyais point entre elle et moi de disconvenance, je pris la chose au sérieux ; je me livrai de tout mon cœur, ou plutôt de toute ma tête, car je n'étais guère amoureux que par là, quoique je le fusse à la folie, et que mes transports, mes agitations, mes fureurs donnassent des scènes à pâmer de rire.

Je connais deux sortes d'amours très distincts, très réels, et qui n'ont presque rien de commun, quoique très vifs l'un et l'autre, et tous deux différents de la tendre amitié. Tout le cours de ma vie s'est partagé entre ces deux amours de si diverses natures, et je les ai même éprouvés tous deux à la fois ; car, par exemple, au moment dont je parle, tandis que je m'emparais de M^lle^ de Vulson si publiquement et si tyranniquement que je ne pouvais souffrir qu'aucun homme approchât d'elle, j'avais avec une petite M^lle^ Goton des tête-à-tête assez courts, mais assez vifs, dans lesquels elle daignait faire la maîtresse d'école, et c'était tout ; mais ce tout, qui en effet était tout pour moi, me paraissait le bonheur suprême, et, sentant déjà le prix du mystère, quoique je n'en susse user qu'en enfant, je rendais à M^lle^ de Vulson, qui ne s'en doutait guère, le soin qu'elle prenait de m'employer à cacher d'autres amours. Mais à mon grand regret mon secret fut découvert, ou moins bien gardé de la part de ma petite maîtresse d'école que de la mienne, car on ne tarda pas à nous séparer. [13]

C'était en vérité, une singulière personne que cette petite M^lle^ Goton. Sans être belle, elle avait une figure difficile à oublier, et que je me rappelle encore, souvent beaucoup trop pour un vieux fou. Ses yeux surtout n'étaient pas de son âge, ni sa taille, ni son maintien. Elle avait un petit air imposant et fier, très propre à son rôle, et qui en avait occasionné la première idée entre nous. Mais ce qu'elle avait de plus bizarre était un mélange d'audace et de réserve difficile à concevoir. Elle se permettait avec moi les plus grandes privautés, sans jamais m'en permettre aucune avec elle ; elle me traitait exactement en enfant : ce qui me fait croire, ou qu'elle

Copyright Arvensa Editions

avait déjà cessé de l'être, ou qu'au contraire elle l'était encore assez elle-même pour ne voir qu'un jeu dans le péril auquel elle s'exposait.

J'étais tout entier, pour ainsi dire, à chacune de ces deux personnes, et si parfaitement, qu'avec aucune des deux il ne m'arrivait jamais de songer à l'autre. Mais du reste rien de semblable en ce qu'elles me faisaient éprouver. J'aurais passé ma vie entière avec M^lle^ de Vulson sans songer à la quitter ; mais en l'abordant ma joie était tranquille et n'allait pas à l'émotion. Je l'aimais surtout en grande compagnie ; les plaisanteries, les agaceries, les jalousies même, m'attachaient, m'intéressaient ; je triomphais avec orgueil de ses préférences près des grands rivaux qu'elle paraissait maltraiter. J'étais tourmenté, mais j'aimais ce tourment. Les applaudissements, les encouragements, les ris m'échauffaient, m'animaient. J'avais des emportements, des saillies ; j'étais transporté d'amour dans un cercle ; tête-à-tête j'aurais été contraint, froid, peut-être ennuyé. Cependant je m'intéressais tendrement à elle ; je souffrais quand elle était malade, j'aurais donné ma santé pour rétablir la sienne, et notez que je savais très bien par expérience ce que c'était que maladie, et ce que c'était que santé. Absent d'elle, j'y pensais, elle me manquait ; présent, ses caresses m'étaient douces au cœur, non aux sens. J'étais impunément familier avec elle ; mon imagination ne me demandait que ce qu'elle m'accordait ; cependant je n'aurais pu supporter de lui en voir faire autant à d'autres. Je l'aimais en frère, mais j'en étais jaloux en amant.

Je l'eusse été de M^lle^ Goton en Turc, en furieux, en tigre, si j'avais seulement imaginé qu'elle pût faire à un autre le même traitement qu'elle

Copyright Arvensa Editions

m'accordait, car cela même était une grâce qu'il fallait demander à genoux. J'abordais M^lle^ de Vulson avec un plaisir très vif, mais sans trouble ; au lieu qu'en voyant seulement M^lle^ Goton, je ne voyais plus rien ; tous mes sens étaient bouleversés. J'étais familier avec la première sans avoir de familiarités ; au contraire, j'étais aussi tremblant qu'agité devant la seconde, même au fort des plus grandes familiarités. Je crois que si j'étais resté trop longtemps avec elle, je n'aurais pu vivre ; les palpitations m'auraient étouffé. Je craignais également de leur déplaire ; mais j'étais plus complaisant pour l'une et plus obéissant pour l'autre. Pour rien au monde je n'aurais voulu fâcher M^lle^ de Vulson ; mais si M^lle^ Goton m'eût ordonné de me jeter dans les flammes, je crois qu'à l'instant j'aurais obéi.

Mes amours ou plutôt mes rendez-vous avec celle-ci durèrent peu, très heureusement pour elle et pour moi. Quoique mes liaisons avec M^lle^ de Vulson n'eussent pas le même danger, elles ne laissèrent pas d'avoir aussi leur catastrophe, après avoir un peu plus longtemps duré. Les fins de tout cela devaient toujours avoir l'air un peu romanesque, et donner prise aux exclamations. Quoique mon commerce avec M^lle^ de Vulson fût moins vif, il était plus attachant peut-être. Nos séparations ne se faisaient jamais sans larmes, et il est singulier dans quel vide accablant je me sentais plongé après l'avoir quittée. Je ne pouvais parler que d'elle, ni penser qu'à elle : mes regrets étaient vrais et vifs ; mais je crois qu'au fond ces héroïques regrets n'étaient pas tous pour elle, et que, sans que je m'en aperçusse, les amusements dont elle était le centre y avaient leur bonne part. Pour tempérer les douleurs de l'absence, nous nous écrivions des lettres d'un pathétique à faire fendre les rochers. Enfin j'eus la gloire qu'elle n'y put plus tenir, et qu'elle vint me voir à Genève. Pour le coup, la tête acheva de me tourner ; je fus ivre et fou les deux jours qu'elle y resta. Quand elle partit, je voulais me jeter dans l'eau après elle, et je fis longtemps retentir l'air de mes cris. Huit jours après, elle m'envoya des bonbons et des gants ; ce qui m'eût paru fort galant, si je n'eusse appris en même temps qu'elle était mariée, et que ce voyage, dont il lui avait plu de me faire honneur, était pour acheter ses habits de noces. Je ne décrirai pas ma fureur ; elle se conçoit. Je jurai dans mon noble courroux de ne plus revoir la perfide, n'imaginant pas pour elle de plus terrible punition. Elle n'en mourut pas cependant ; car vingt ans après, étant allé voir mon père, et me promenant avec lui sur le lac, je demandai qui étaient des dames que je voyais dans un

Copyright Arvensa Editions

bateau peu loin du nôtre. Comment ! me dit mon père en souriant, le cœur ne te le dit-il pas ? ce sont tes anciennes amours ; c'est M^me^ Christin, c'est M^lle^ de Vulson. Je tressaillis à ce nom presque oublié : mais je dis aux bateliers de changer de route ; ne jugeant pas, quoique j'eusse assez beau jeu pour prendre ma revanche, que ce fût la peine d'être parjure, et de renouveler une querelle de vingt ans avec une femme de quarante.

Adieu Rotl

(1723-1728) Ainsi se perdait en niaiseries le plus précieux temps de mon enfance avant qu'on eût décidé de ma destination [14]. Après de longues délibérations pour suivre mes dispositions naturelles, on prit enfin le parti pour lequel j'en avais le moins, et l'on me mit chez M. Masseron, greffier de la ville, pour apprendre sous lui, comme disait M. Bernard, l'utile métier de grapignan. Ce surnom me déplaisait souverainement ; l'espoir de gagner force écus par une voie ignoble flattait peu mon humeur hautaine ; l'occupation me paraissait ennuyeuse, insupportable ; l'assiduité, l'assujettissement, achevèrent de m'en rebuter, et je n'entrais jamais au greffe qu'avec une horreur qui croissait de jour en jour. M. Masseron, de son côté, peu content de moi, me traitait avec mépris, me reprochant sans cesse mon engourdissement, ma bêtise, me répétant tous les jours que mon oncle l'avait assuré *que je savais, que je savais*, tandis que dans le vrai je ne savais rien ; qu'il lui avait promis un joli garçon, et qu'il ne le lui avait donné qu'un âne. Enfin je fus renvoyé du greffe ignominieusement pour mon ineptie, et il fut prononcé par les clercs de M. Masseron que je n'étais bon qu'à mener la lime.

Ma vocation ainsi déterminée, je fus mis en apprentissage, non

Copyright Arvensa Editions

toutefois chez un horloger, mais chez un graveur. Les dédains du greffier m'avaient extrêmement humilié et j'obéis sans murmure. Mon maître, appelé M. Ducommun, était un jeune homme rustre et violent, qui vint à bout, en très peu de temps, de ternir tout l'éclat de mon enfance, d'abrutir mon caractère aimant et vif, et de me réduire, par l'esprit ainsi que par la fortune, à mon véritable état d'apprenti. Mon latin, mes antiquités, mon histoire, tout fut pour longtemps oublié ; je ne me souvenais pas même qu'il y eût eu des Romains au monde. Mon père, quand je l'allais voir, ne trouvait plus en moi son idole, je n'étais plus pour les dames le galant Jean-Jacques, et je sentais si bien moi-même que M. et M^lle^ Lambercier n'auraient plus reconnu en moi leur élève, que j'eus honte de mec représenter à eux, et ne les ai plus revus depuis lors. Les goûts les plus vils, la plus basse polissonnerie, succédèrent à mes aimables amusements, sans m'en laisser même la moindre idée. Il faut que, malgré l'éducation la plus honnête, j'eusse un grand penchant à dégénérer ; car cela se fit très rapidement, sans la moindre peine, et jamais César si précoce ne devint si promptement Laridon.

Le métier ne me déplaisait pas en lui-même : j'avais un goût vif pour le dessin, le jeu du burin m'amusait assez, et, comme le talent du graveur pour l'horlogerie est très borné, j'avais l'espoir d'en atteindre la perfection. J'y serais parvenu peut-être si la brutalité de mon maître et la gêne excessive ne m'avaient rebuté du travail. Je lui dérobais mon temps pour l'employer en occupations du même genre, mais qui avaient pour moi l'attrait de la liberté. Je gravais des espèces de médailles pour nous servir, à moi et à mes camarades, d'ordre de chevalerie. Mon maître me surprit à ce travail de contrebande, et me roua de coups, disant que je m'exerçais à faire de la fausse monnaie, parce que nos médailles avaient les armes de la République. Je puis bien jurer que je n'avais nulle idée de la fausse monnaie, et très peu de la véritable. Je savais mieux comment se faisaient les as romains que nos pièces de trois sols.

La tyrannie de mon maître finit par me rendre insupportable le travail que j'aurais aimé, et par me donner des vices que j'aurais haïs, tels que le mensonge, la fainéantise, le vol. Rien ne m'a mieux appris la différence qu'il y a de la dépendance filiale à l'esclavage servile, que le souvenir des changements que produisit en moi cette époque. Naturellement timide et honteux, je n'eus jamais plus d'éloignement pour aucun défaut que pour l'effronterie. Mais j'avais joui d'une liberté honnête, qui seulement s'était

Copyright Arvensa Editions

restreinte jusque-là par degrés, et s'évanouit enfin tout à fait. J'étais hardi chez mon père, libre chez M. Lambercier, discret chez mon oncle ; je devins craintif chez mon maître, et dès lors je fus un enfant perdu. Accoutumé à une égalité parfaite avec mes supérieurs dans la manière de vivre, à ne pas connaître un plaisir qui ne fût à ma portée, à ne pas voir un mets dont je n'eusse ma part, à n'avoir pas un désire que je ne témoignasse, à mettre enfin tous les mouvements de mon cœur sur mes lèvres : qu'on juge de ce que je dus devenir dans une maison où je n'osais pas ouvrir la bouche, où il fallait sortir de table au tiers du repas, et de la chambre aussitôt que je n'y avais rien à faire, où, sans cesse enchaîné à mon travail, je ne voyais qu'objets de jouissance pour d'autres et de privations pour moi seul ; où l'image de la liberté du maître et des compagnons augmentait le poids de mon assujettissement ; où dans les disputes sur ce que je savais le mieux, je n'osais ouvrir la bouche ; où tout enfin ce que je voyais devenait pour mon cœur un objet de convoitise, uniquement parce que j'étais privé de tout. Adieu l'aisance, la gaieté, les mots heureux qui jadis souvent dans mes fautes m'avaient fait échapper au châtiment. Je ne puis me rappeler sans rire qu'un soir, chez mon père, étant condamné pour quelque espièglerie à m'aller coucher sans souper, et passant par la cuisine avec mon triste morceau de pain, je vis et flairai le rôti tournant à la broche. On était autour du feu ; il fallut en passant saluer tout le monde. Quand la ronde fut faite, lorgnant du coin de l'œil ce rôti qui avait si bonne mine et qui sentait si bon, je ne pus m'abstenir de lui faire aussi la révérence, et de lui dire d'un ton piteux : *Adieu, rôti*. Cette saillie de naïveté parut si plaisante, qu'on me fit rester à souper. Peut-être eût-elle eu le même bonheur chez mon maître, mais il est sûr qu'elle ne m'y serait pas venue, ou que je n'aurais jamais osé m'y livrer.

Copyright Arvensa Editions

Voilà comment j'appris à convoiter en silence, à me cacher, à dissimuler, à mentir, et à dérober enfin, fantaisie qui jusqu'alors ne m'était pas venue, et dont je n'ai pu depuis lors bien me guérir. La convoitise et l'impuissance mènent toujours là. Voilà pourquoi tous les laquais sont fripons, et pourquoi tous les apprentis doivent l'être ; mais dans un état égal et tranquille, où tout ce qu'ils voient est à leur portée, ces derniers perdent en grandissant ce honteux penchant. N'ayant pas eu le même avantage, je n'en ai pu tirer le même profit.

Ce sont presque toujours de bons sentiments mal dirigés qui font faire aux enfants le premier pas vers le mal. Malgré les privations et les tentations continuelles, j'avais demeuré plus d'un an chez mon maître sans pouvoir me résoudre à rien prendre, pas même des choses à manger. Mon premier vol fut une affaire de complaisance ; mais il ouvrit la porte à d'autres qui n'avaient pas une si louable fin.

Il y avait chez mon maître un compagnon appelé M. Verrat, dont la maison, dans le voisinage, avait un jardin assez éloigné qui produisait de très belles asperges. Il prit envie à M. Verrat, qui n'avait pas beaucoup d'argent, de voler à sa mère des asperges dans leur primeur, et de les vendre pour faire quelques bons déjeuners. Comme il ne voulait pas s'exposer lui-même et qu'il n'était pas fort ingambe, il me choisit pour cette expédition. Après quelques cajoleries préliminaires, qui me gagnèrent d'autant mieux que je n'en voyais pas le but, il me la proposa comme une idée qui lui venait sur le champ. Je disputai beaucoup, il insista. Je n'ai jamais pu résister aux caresses, je me rendis. J'allais tous les matins

Copyright Arvensa Editions

moissonner les plus belles asperges, je les portais au Molard, où quelque bonne femme, qui voyait que je venais de les voler, me le disait pour les avoir à meilleur compte. Dans ma frayeur je prenais ce qu'elle voulait bien me donner, je le portais à M. Verrat. Cela se changeait promptement en un déjeuner dont j'étais le pourvoyeur, et qu'il partageait avec un autre camarade ; car pour moi, très content d'en avoir quelque bribe, je ne touchais pas même à leur vin.

Ce petit manège dura plusieurs jours sans qu'il me vînt même à l'esprit de voler le voleur, et de dîner sur M. Verrat le produit de ses asperges. J'exécutais ma friponnerie avec la plus grande fidélité ; mon seul motif était de complaire à celui qui me la faisait faire. Cependant, si j'eusse été surpris, que de coups, que d'injures, quels traitements cruels n'eussé-je point essuyés, tandis que le misérable, en me démentant, eût été cru sur sa parole, et moi doublement puni pour avoir osé le charger, attendu qu'il était compagnon et que je n'étais qu'apprenti ! Voilà comment en tout état le fort coupable se sauve aux dépens du faible innocent.

J'appris ainsi qu'il n'était pas si terrible de voler que je l'avais cru, et je tirais bientôt si bon parti de ma science, que rien de ce que je convoitais n'était à ma portée en sûreté. Je n'étais pas absolument mal nourri chez mon maître et la sobriété ne m'était pénible qu'en la lui voyant si mal garder. L'usage de faire sortir de table les jeunes gens quand on y sert ce qui les tente le plus, me paraît très bien entendu pour les rendre aussi friands que fripons. Je devins en peu de temps l'un et l'autre ; et je m'en trouvais fort bien pour l'ordinaire, quelquefois fort mal quand j'étais

Copyright Arvensa Editions

surpris.

Un souvenir qui me fait frémir encore et rire tout à la fois, est celui d'une chasse aux pommes qui me coûta cher. Ces pommes étaient au fond d'une dépense qui, par une jalousie élevée recevait du jour de la cuisine. Un jour que j'étais seul dans la maison, je montai sur la maie pour regarder dans le jardin des Hespérides ce précieux fruit dont je ne pouvais approcher. J'allai chercher la broche pour voir si elle pourrait y atteindre : elle était trop courte. Je l'allongeai par une autre petite broche qui servait pour le menu gibier ; car mon maître aimait la chasse. Je piquai plusieurs fois sans succès, enfin je sentis avec transport que j'amenais une pomme. Je tirai très doucement : déjà la pomme touchait à la jalousie : j'étais prêt à la saisir. Qui dira ma douleur ? La pomme était trop grosse, elle ne put passer par le trou. Que d'inventions ne mis-je point en usage pour la tirer ! Il fallut trouver des supports pour tenir la broche en état, un couteau assez long pour fendre la pomme, une latte pour la soutenir. À force d'adresse et de temps je parvins à la partager, espérant tirer ensuite les pièces l'une après l'autre, mais à peine furent-elles séparées, qu'elles tombèrent toutes deux dans la dépense. Lecteur pitoyable, partagez mon affliction.

Je ne perdis point courage, mais j'avais perdu beaucoup de temps. Je craignais d'être surpris, je renvoie au lendemain une tentative plus heureuse, et je me remets à l'ouvrage tout aussi tranquillement que si je n'avais rien fait, sans songer aux deux témoins indiscrets qui déposaient contre moi dans la dépense.

Le lendemain, retrouvant l'occasion belle, je tente un nouvel essai. Je monte sur mes tréteaux, j'allonge la broche, je l'ajuste, j'étais prêt à piquer… Malheureusement le dragon ne dormait pas, tout à coup la porte de la dépense s'ouvre mon maître en sort, croise les bras, me regarde et me dit : Courage !… La plume me tombe des mains.

Bientôt, à force d'essuyer de mauvais traitements, j'y devins moins sensible, ils me parurent enfin une sorte de compensation du vol, qui me mettait en droit de le continuer. Au lieu de retourner les yeux en arrière et de regarder la punition, je les portais en avant et je regardais la vengeance. Je jugeais que me battre comme fripon, c'était m'autoriser à l'être. Je trouvais que voler et être battu allaient ensemble, et constituaient en quelque sorte un état, et qu'en remplissant la partie de cet état qui dépendait de moi, je pouvais laisser le soin de l'autre à mon maître. Sur cette idée je me mis à voler plus tranquillement qu'auparavant. Je me

Copyright Arvensa Editions

disais : Qu'en arrivera-t-il enfin ? Je serai battu. Soit : je suis fait pour l'être.

J'aime à manger, sans être avide : je suis sensuel, et non pas gourmand. Trop d'autres goûts me distraient de celui-là. Je ne me suis jamais occupé de ma bouche que quand mon cœur était oisif, et cela m'est si rarement arrivé dans ma vie, que je n'ai guère eu le temps de songer aux bons morceaux. Voilà pourquoi je ne bornai pas longtemps ma friponnerie au comestible, je l'étendis bientôt à tout ce qui me tentait, et si je ne devins pas un voleur en forme, c'est que je n'ai jamais été beaucoup tenté d'argent. Dans le cabinet commun, mon maître avait un autre cabinet à part qui fermait à clef ; je trouvai le moyen d'en ouvrir la porte et de la refermer sans qu'il y parût. Là je mettais à contribution ses bons outils, ses meilleurs dessins, ses empreintes, tout ce qui me faisait envie et qu'il affectait d'éloigner de moi. Dans le fond, ces vols étaient bien innocents, puisqu'ils n'étaient faits que pour être employés à son service : mais j'étais transporté de joie d'avoir ces bagatelles en mon pouvoir ; je croyais voler le talent avec ses productions. Du reste, il y avait dans des boîtes des recoupes d'or et d'argent, de petits bijoux, des pièces de prix, de la monnaie. Quand j'avais quatre ou cinq sols dans ma poche, c'était beaucoup : cependant, loin de toucher à rien de tout cela, je ne me souviens pas même d'y avoir jeté de ma vie un regard de convoitise. Je le voyais avec plus d'effroi que de plaisir. Je crois bien que cette horreur du vol de l'argent et de ce qui en produit me venait en grande partie de l'éducation. Il se mêlait à cela des idées secrètes d'infamie, de prison, de châtiment, de potence qui m'auraient fait frémir si j'avais été tenté ; au lieu que mes tours ne me semblaient que des espièglerie, et n'étaient pas autre chose en effet. Tout cela ne pouvait valoir que d'être bien étrillé par mon maître, et d'avance je m'arrangeais là-dessus.

Mais, encore une fois, je ne convoitais pas même assez pour avoir à m'abstenir ; je ne sentais rien à combattre. Une seule feuille de beau papier à dessiner me tentait plus que l'argent pour en payer une rame. Cette bizarrerie tient à une des singularités de mon caractère, elle a eu tant d'influence sur ma conduite qu'il importe de l'expliquer.

J'ai des passions très ardentes, et tandis qu'elles m'agitent, rien n'égale mon impétuosité : je ne connais plus ni ménagement, ni respect, ni crainte, ni bienséance : je suis à cynique, effronté, violent, intrépide ; il n'y a ni honte qui m'arrête, ni danger qui m'effraye : hors le seul objet qui m'occupe, l'univers n'est plus rien pour moi. Mais tout cela ne dure qu'un

Copyright Arvensa Editions

moment, et le moment qui suit me jette dans l'anéantissement. Prenez-moi dans le calme, je suis l'indolence et la timidité même : tout m'effarouche, tout me rebute ; une mouche en volant me fait peur ; un mot à dire, un geste à faire épouvante ma paresse ; la crainte et la honte me subjuguent à tel point que je voudrais m'éclipser aux yeux de tous les mortels. S'il faut agir, je ne sais que faire ; s'il faut parler, je ne sais que dire ; si l'on me regarde, je suis décontenancé. Quand je me passionne, je sais trouver quelquefois ce que j'ai à dire ; mais dans les entretiens ordinaires, je ne trouve rien, rien du tout ; ils me sont insupportables par cela seul que je suis obligé de parler.

Ajoutez qu'aucun de mes goûts dominants ne consiste en choses qui s'achètent. Il ne me faut que des plaisirs purs, et l'argent les empoisonne tous. J'aime par exemple ceux de la table ; mais, ne pouvant souffrir ni la gêne de la bonne compagnie, ni la crapule du cabaret, je ne puis les goûter qu'avec un ami ; car seul, cela ne m'est pas possible ; mon imagination s'occupe alors d'autre chose, et je n'ai pas le plaisir de manger. Si mon sang allumé me demande des femmes, mon cœur ému me demande encore plus de l'amour. Des femmes à prix d'argent perdraient pour moi tous leurs charmes ; je doute même s'il serait en moi d'en profiter. Il en est ainsi de tous les plaisirs à ma portée ; s'ils ne sont gratuits, je les trouve insipides. J'aime les seuls biens qui ne sont à personne qu'au premier qui sait les goûter.

Jamais l'argent ne me parut une chose aussi précieuse qu'on la trouve. Bien plus, il ne m'a même jamais paru fort commode ; il n'est bon à rien par lui-même, il faut le transformer pour en jouir ; il faut acheter, marchander, souvent être dupe, bien payer, être mal servi. Je voudrais une chose bonne dans sa qualité : avec mon argent je suis sûr de l'avoir mauvaise. J'achète cher un œuf frais, il est vieux, un beau fruit, il est vert ; une fille, elle est gâtée. J'aime le bon vin, mais où en prendre ? Chez un marchand de vin ? comme que je fasse, il m'empoisonnera. Veux-je absolument être bien servi ? que de soins, que d'embarras ! avoir des amis, des correspondants, donner des commissions, écrire, aller, venir, attendre ; et souvent au bout être encore trompé. Que de peine avec mon argent ! Je la crains plus que je n'aime le bon vin.

Mille fois, durant mon apprentissage et depuis, je suis sorti dans le dessein d'acheter quelque friandise. J'approche de la boutique d'un pâtissier, j'aperçois des femmes au comptoir ; je crois déjà les voir rire et se

Copyright Arvensa Editions

moquer entre elles du petit gourmand. Je passe devant une fruitière, je lorgne du coin de l'œil de belles poires, leur parfum me tente, deux ou trois jeunes gens tout près de là me regardent, un homme qui me connaît est devant sa boutique ; je vois de loin venir une fille, n'est-ce point la servante de la maison ? Ma vue courte me fait mille illusions. Je prends tous ceux qui passent pour des gens de connaissance ; partout je suis intimidé, retenu par quelque obstacle ; mon désir croît avec ma honte, et je rentre enfin comme un sot, dévoré de convoitise, ayant dans ma poche de quoi la satisfaire, et n'ayant osé rien acheter.

Le vol des pommes

J'entrerais dans les plus insipides détails, si je suivais dans l'emploi de mon argent, soit par moi, soit par d'autres, l'embarras, la honte, la répugnance, les inconvénients, les dégoûts de toute espèce que j'ai toujours éprouvés. À mesure qu'avançant dans ma vie le lecteur prendra connaissance de mon humeur, il sentira tout cela sans que je m'appesantisse à le lui dire.

Cela compris, on comprendra sans peine une de mes prétendues contradictions : celle d'allier une avance presque sordide avec le plus grand mépris pour l'argent. C'est un meuble pour moi si peu commode, que je ne m'avise pas même de désirer celui que je n'ai pas, et que quand j'en ai je le garde longtemps sans le dépenser, faute de savoir l'employer à ma fantaisie ; mais l'occasion commode et agréable se présente-t-elle, j'en profite si bien que ma bourse se vide avant que je m'en sois aperçu. Du reste, ne cherchez pas en moi le tic des avares, celui de dépenser pour l'ostentation ; tout au contraire, je dépense en secret et pour le plaisir :

Copyright Arvensa Editions

loin de me faire gloire de dépenser, je m'en cache. Je sens si bien que l'argent n'est pas à mon usage, que je suis presque honteux d'en avoir, encore plus de m'en servir. Si j'avais eu jamais un revenu suffisant pour vivre commodément, je n'aurais point été tenté d'être avare, j'en suis très sûr. Je dépenserais tout mon revenu sans chercher à l'augmenter : mais ma situation précaire me tient en crainte. J'adore la liberté. J'abhorre la gêne, la peine, l'assujettissement. Tant que dure l'argent que j'ai dans ma bourse, il assure mon indépendance ; il me dispense de m'intriguer pour en trouver d'autre ; nécessité que j'eus toujours en horreur : mais de peur de le voir finir, je le choie. L'argent qu'on possède est l'instrument de la liberté ; celui qu'on pourchasse est celui de la servitude. Voilà pourquoi je serre bien et ne convoite rien.

Mon désintéressement n'est donc que paresse ; le plaisir d'avoir ne vaut pas la peine d'acquérir : et ma dissipation n'est encore que paresse ; quand l'occasion de dépenser agréablement se présente, on ne peut trop la mettre à profit. Je suis moins tenté de l'argent que des choses, parce qu'entre l'argent et la possession désirée il y a toujours un intermédiaire ; au lieu qu'entre la chose même et sa jouissance il n'y en a point. Je vois la chose, elle me tente ; si je ne vois que le moyen de l'acquérir, il ne me tente pas. J'ai donc été fripon et quelquefois je le suis encore de bagatelles qui me tentent et que j'aime mieux prendre que demander : mais, petit ou grand, je ne me souviens pas d'avoir pris de ma vie un liard à personne, hors une seule fois, il n'y a pas quinze ans, que je volai sept livres dix sous. L'aventure vaut la peine d'être contée, car il s'y trouve un concours impayable d'effronterie et de bêtise, que j'aurais peine moi-même à croire s'il regardait un autre que moi.

C'était à Paris. Je me promenais avec M. de Francueil au Palais-Royal, sur les cinq heures. Il tire sa montre, la regarde, et me dit : Allons à l'Opéra : je le veux bien ; nous allons. Il prend deux billets d'amphithéâtre, m'en donne un, et passe le premier avec l'autre, je le suis, il entre. En entrant après lui, je trouve la porte embarrassée. Je regarde, je vois tout le monde debout ; je juge que je pourrai bien me perdre dans cette foule, ou du moins laisser supposer à M. de Francueil que j'y suis perdu. Je sors, je reprends ma contremarque, puis mon argent, et je m'en vais, sans songer qu'à peine avais-je atteint la porte que tout le monde était assis, et qu'alors M. de Francueil voyait clairement que je n'y étais plus.[15].

Copyright Arvensa Editions

Comme jamais rien ne fut plus éloigné de mon humeur que ce trait-là, je le note, pour montrer qu'il y a des moments d'une espèce de délire où il ne faut point juger des hommes par leurs actions. Ce n'était pas précisément voler cet argent ; c'était en voler l'emploi : moins c'était un vol, plus c'était une infamie.

Je ne finirais pas ces détails si je voulais suivre toutes les routes par lesquelles, durant mon apprentissage, je passai de la sublimité de l'héroïsme à la bassesse d'un vaurien. Cependant, en prenant les vices de mon état, il me fut impossible d'en prendre tout à fait les goûts. Je m'ennuyais des amusements de mes camarades ; et quand la trop grande gêne m'eut aussi rebuté du travail, je m'ennuyai de tout. Cela me rendit le goût de la lecture que j'avais perdu depuis longtemps. Ces lectures, prises sur mon travail, devinrent un nouveau crime qui m'attira de nouveaux châtiments. Ce goût irrité par la contrainte devint passion, bientôt fureur. La Tribu, fameuse loueuse de livres, m'en fournissait de toute espèce. Bons et mauvais, tout passait ; je ne choisissais point : je lisais tout avec une égale avidité. Je lisais à l'établi, je lisais en allant faire mes messages, je lisais à la garde-robe, et m'y oubliais des heures entières ; la tête me tournait de la lecture, je ne faisais plus que lire. Mon maître m'épiait, me surprenait, me battait, me prenait mes livres. Que de volumes furent déchirés, brûlés, jetés par les fenêtres ! que d'ouvrages restèrent s dépareillés chez la Tribu ! Quand je n'avais plus de quoi la payer, je lui donnais mes chemises, mes cravates, mes hardes ; mes trois sols d'étrennes tous les dimanches lui étaient régulièrement portés.

Copyright Arvensa Editions

Voilà donc, me dira-t-on, l'argent devenu nécessaire. Il est vrai, mais ce fut quand la lecture m'eut ôté toute activité. Livré tout entier à mon nouveau goût, je ne faisais plus que lire, je ne volais plus. C'est encore ici une de mes différences caractéristiques. Au fort d'une certaine habitude d'être, un rien me distrait, me change, m'attache, enfin me passionne ; et alors tout est oublié, je ne songe plus qu'au nouvel objet qui m'occupe. Le cœur me battait d'impatience de feuilleter le nouveau livre que j'avais dans la poche ; je le tirais aussitôt que j'étais seul, et ne songeais plus à fouiller le cabinet de mon maître. J'ai même peine à croire que j'eusse volé quand même j'aurais eu des passions plus coûteuses. Borné au moment présent, il n'était pas dans mon tour d'esprit de m'arranger ainsi pour l'avenir. La Tribu me faisait crédit : les avances étaient petites ; et quand j'avais empoché mon livre, je ne songeais plus à rien. L'argent qui me venait naturellement passait de même à cette femme, et quand elle devenait pressante, rien n'était plus tôt sous ma main que mes propres effets. Voler par avance était trop de prévoyance, et voler pour payer n'était pas même une tentation.

À force de querelles, de coups, de lectures dérobées et mal choisies, mon humeur devint taciturne, sauvage ; ma tête commençait à s'altérer, et je vivais en vrai loup-garou. Cependant si mon goût ne me préserva pas des livres plats et fades, mon bonheur me préserva des livres obscènes et licencieux : non que la Tribu, femme à tous égards très accommodante, se fît un scrupule de m'en prêter. Mais, pour les faire-valoir, elle me les nommait avec un air de mystère qui me forçait précisément à les refuser, tant par dégoût que par honte ; et le hasard seconda si bien mon humeur pudique, que j'avais plus de trente ans avant que j'eusse jeté les yeux sur aucun de ces dangereux livres qu'une belle dame de par le monde trouve incommodes, en ce qu'on ne peut, dit-elle, les lire que d'une main.[16].

En moins d'un an j'épuisai la mince boutique de la Tribu, et alors je me trouvai dans mes loisirs cruellement désœuvré. Guéri de mes goûts d'enfant et de polisson par celui de la lecture, et même par mes lectures, qui, bien que sans choix et souvent mauvaises, ramenaient pourtant mon cœur à des sentiments plus nobles que ceux que m'avait donnés mon état ; dégoûté de tout ce qui était à ma portée, et sentant trop loin de moi tout ce qui m'aurait tenté, je ne voyais rien de possible qui pût flatter mon cœur. Mes sens émus depuis longtemps me demandaient une jouissance

Copyright Arvensa Editions

dont je ne savais pas même imaginer l'objet. J'étais aussi loin du véritable que si je n'avais point eu de sexe ; et, déjà pubère et sensible, je pensais quelquefois à mes folies, mais je ne voyais rien au-delà. Dans cette étrange situation, mon inquiète imagination prit un parti qui me sauva de moi-même et calma ma naissante sensualité ; ce fut de se nourrir des situations qui m'avaient intéressé dans mes lectures, de les rappeler, de les varier, de les combiner, de me les approprier tellement que je devinsse un des personnages que j'imaginais, que je me visse toujours dans les positions les plus agréables selon mon goût, enfin que l'état fictif où je venais à bout de me mettre, me fît oublier mon état réel dont j'étais si mécontent. Cet amour des objets imaginaires et cette facilité de m'en occuper achevèrent de me dégoûter de tout ce qui m'entourait, et déterminèrent ce goût pour la solitude qui m'est toujours resté depuis ce temps-là. On verra plus d'une fois dans la suite les bizarres effets de cette disposition si misanthrope et si sombre en apparence, mais qui vient en effet d'un cœur trop affectueux, trop aimant, trop tendre, qui, faute d'en trouver d'existants qui lui ressemblent, est forcé de s'alimenter de fictions. Il me suffit, quant à présent, d'avoir marqué l'origine et la première cause d'un penchant qui a modifié toutes mes passions, et qui, les contenant par elles-mêmes, m'a toujours rendu paresseux à faire, par trop d'ardeur à désirer.

J'atteignis ainsi ma seizième année, inquiet, mécontent de tout et de moi, sans goûts de mon état, sans plaisirs de mon âge, dévoré de désirs dont j'ignorais l'objet, pleurant sans sujets de larmes, soupirant sans savoir de quoi ; enfin caressant tendrement mes chimères, faute de rien voir autour de moi qui les valût. Les dimanches, mes camarades venaient me chercher après le prêche pour aller m'ébattre avec eux. Je leur aurais volontiers échappé si j'avais pu ; mais une fois en train dans leurs jeux, j'étais le plus ardent et j'allais plus loin qu'aucun autre ; difficile à ébranler et à retenir. Ce fut là de tout temps ma disposition constante. Dans nos promenades hors de la ville, j'allais toujours en avant sans songer au retour, à moins que d'autres n'y songeassent pour moi. J'y fus pris deux fois ; les portes furent fermées avant que je pusse arriver. Le lendemain je fus traité comme on s'imagine, et la seconde fois il me fut promis un tel accueil pour la troisième, que je résolus de ne m'y pas exposer. Cette troisième fois si redoutée arriva pourtant. Ma vigilance fut mise en défaut par un maudit capitaine appelé M. Minutoli, qui fermait toujours la porte où il était de garde une demi-heure avant les autres. Je revenais avec deux

Copyright Arvensa Editions

camarades. À demi-lieue de la ville, j'entends sonner la retraite ; je double le pas ; j'entends battre la caisse, je cours à toutes jambes : j'arrive essoufflé, tout en nage ; le cœur me bat ; je vois de loin les soldats à leur poste ; j'accours, je crie d'une voix étouffée. Il était trop tard. À vingt pas de l'avancée je vois lever le premier pont. Je frémis en voyant en l'air ces cornes terribles, sinistre et fatal augure du sort inévitable que ce moment commençait pour moi.

Dans le premier transport de douleur, je me jetai sur le glacis et mordis la terre. Mes camarades, riant de leur malheur, prirent à l'instant leur parti. Je pris aussi le mien ; mais ce fut d'une autre manière. Sur le lieu même je jurai de ne retourner jamais chez mon maître ; et le lendemain, quand, à l'heure de la découverte, ils rentrèrent en ville, je leur dis adieu pour jamais, les priant seulement d'avertir en secret mon cousin Bernard de la résolution que j'avais prise, et du lieu où il pourrait me voir encore une fois.

À mon entrée en apprentissage, étant plus séparé de lui, je le vis moins : toutefois, durant quelque temps nous nous rassemblions les dimanches ; mais insensiblement chacun prit d'autres habitudes, et nous nous vîmes plus rarement. Je suis persuadé que sa mère contribua beaucoup à ce changement. Il était, lui, un garçon du haut ; moi, chétif apprenti, je n'étais plus qu'un enfant *de Saint-Gervais*[17]. Il n'y avait plus entre nous d'égalité malgré la naissance ; c'était déroger que de me fréquenter. Cependant les liaisons ne cessèrent point tout à fait entre nous, et comme c'était un garçon d'un bon naturel, il suivait quelquefois

Copyright Arvensa Editions

son cœur malgré les leçons de sa mère. Instruit de ma résolution, il accourut, non pour m'en dissuader ou la partager, mais pour jeter, par de petits présents, quelque agrément dans ma fuite ; car mes propres ressources ne pouvaient me mener fort loin. Il me donna entre autres une petite épée, dont j'étais fort épris, que j'ai portée jusqu'à Turin, où le besoin m'en fit défaire, et où je me la passai, comme on dit, au travers du corps. Plus j'ai réfléchi depuis à la manière dont il se conduisit avec moi dans ce moment critique, plus je me suis persuadé qu'il suivit les instructions de sa mère, et peut-être de son père ; car il n'est pas possible que de lui-même, il n'eût fait quelque effort pour me retenir, ou qu'il n'eût été tenté de me suivre : mais point. Il m'encouragea dans mon dessein plutôt qu'il ne m'en détourna ; puis, quand il me vit bien résolu, il me quitta sans beaucoup de larmes. Nous ne nous sommes jamais écrit ni revus. C'est dommage : il était d'un caractère essentiellement bon : nous étions faits pour nous aimer.

Avant de m'abandonner à la fatalité de ma destinée, qu'on me permette de tourner un moment les yeux sur celle qui m'attendait naturellement si j'étais tombé dans les mains d'un meilleur maître. Rien n'était plus convenable à mon humeur, ni plus propre à me rendre heureux, que l'état tranquille et obscur d'un bon artisan, dans certaines classes surtout, telle qu'est à Genève celle des graveurs. Cet état, assez lucratif pour donner une subsistance aisée, et pas assez pour mener à la fortune, eût borné mon ambition pour le reste de mes jours, et, me laissant un loisir honnête pour cultiver des goûts modérés, il m'eût contenu dans ma sphère sans m'offrir aucun moyen d'en sortir. Ayant une imagination assez riche pour orner de ses chimères tous les états, assez puissante pour me transporter, pour ainsi dire à mon gré, de l'un à l'autre, il m'importait peu dans lequel je fusse en effet. Il ne pouvait y avoir si loin du lieu où j'étais au premier château en Espagne, qu'il ne me fût aisé de m'y établir. De cela seul il suivait que l'état le plus simple, celui qui donnait le moins de tracas et de soins, celui qui laissait l'esprit le plus libre, était celui qui me convenait le mieux ; et c'était précisément le mien. J'aurais passé dans le sein de ma religion, de ma patrie, de ma famille et de mes amis, une vie paisible et douce, telle qu'il la fallait à mon caractère, dans l'uniformité d'un travail de mon goût et d'une société selon mon cœur. J'aurais été bon chrétien, bon citoyen, bon père de famille, bon ami, bon ouvrier, bon homme en toute chose. J'aurais aimé mon état, je l'aurais

Copyright Arvensa Editions

honoré peut-être, et après avoir passé une vie obscure et simple, mais égale et douce, je serais mort paisiblement dans le sein des miens. Bientôt oublié, sans doute, j'aurais été regretté du moins aussi longtemps qu'on se serait souvenu de moi.

Au lieu de cela… quel tableau vais-je faire ? Ah ! n'anticipons point sur les misères de ma vie ! Je n'occuperai que trop mes lecteurs de ce triste sujet.

Copyright Arvensa Editions

FIN du PREMIER LIVRE

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mémoires
LES CONFESSIONS
Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Livre Second

1728 – 1731

Autant le moment où l'effroi me suggéra le projet de fuir m'avait paru triste, autant celui où je l'exécutai me parut charmant. Encore enfant, quitter mon pays, mes parents, mes appuis, mes ressources ; laisser un apprentissage à moitié fait sans savoir mon métier assez pour en vivre ; me livrer aux horreurs de la misère sans voir aucun moyen d'en sortir ; dans l'âge de la faiblesse et de l'innocence, m'exposer à toutes les tentations du vice et du désespoir ; chercher au loin les maux, les erreurs, les pièges, l'esclavage et la mort, sous un joug bien plus inflexible que celui que je n'avais pu souffrir : c'était là ce que j'allais faire ; c'était la perspective que j'aurais dû envisager. Que celle que je me peignais était différente ! L'indépendance que je croyais avoir acquise était le seul sentiment qui m'affectait. Libre et maître de moi-même, je croyais pouvoir tout faire, atteindre à tout : je n'avais qu'à m'élancer pour m'élever et voler dans les airs. J'entrais avec sécurité dans le vaste espace du monde ; mon mérite

Copyright Arvensa Editions

allait le remplir ; à chaque pas j'allais trouver des festins, des trésors, des aventures, des amis prêts à me servir, des maîtresses empressées à me plaire : en me montrant j'allais occuper de moi l'univers, non pas pourtant l'univers tout entier, je l'en dispensais en quelque sorte, il ne m'en fallait pas tant. Une société charmante me suffisait sans m'embarrasser du reste. Ma modération m'inscrivait dans une sphère étroite, mais délicieusement choisie, où j'étais assuré de régner. Un seul château bornait mon ambition. Favori du seigneur et de la dame, amant de la demoiselle, ami du frère et protecteur des voisins, j'étais content ; il ne m'en fallait pas davantage.

En attendant ce modeste avenir, j'errai quelques jours autour de la Ville, logeant chez des paysans de ma connaissance, qui tous me reçurent avec plus de bonté que n'auraient fait des urbains. Ils m'accueillaient, me logeaient, me nourrissaient trop bonnement pour en avoir le mérite. Cela ne pouvait pas s'appeler faire l'aumône ; ils n'y mettaient pas assez l'air de la supériorité.

À force de voyager et de parcourir le monde, j'allai jusqu'à Confignon, terres de Savoie à deux lieues de Genève. Le curé s'appelait M. de Pontverre. Ce nom fameux dans l'histoire de la République me frappa beaucoup. J'étais curieux de voir comment étaient faits les descendants des gentilshommes de la Cuiller[18]. J'allai voir M. de Pontverre : il me reçut bien, me parla de l'hérésie de Genève, de l'autorité de la Sainte Mère Église, et me donna à dîner. Je trouvai peu de chose à répondre à des arguments qui finissaient ainsi s, et je jugeai que des curés chez qui l'on dînait si bien valaient tout au moins nos ministres. J'étais certainement plus savant que M. de Pontverre, tout gentilhomme qu'il était ; mais j'étais trop bon convive pour être si bon théologien ; et son vin de Frangy, qui me parut excellent, argumentait si victorieusement pour lui, que j'aurais rougi de fermer la bouche à un si bon hôte. Je cédais donc, ou du moins je ne résistais pas en face. À voir les ménagements dont j'usais, on m'aurait cru faux. On se fût trompé ; je n'étais qu'honnête, cela est certain. La flatterie, ou plutôt la condescendance, n'est pas toujours un vice, elle est plus souvent une vertu, surtout dans les jeunes gens. La bonté avec laquelle un homme nous traite nous attache à lui : ce n'est pas pour l'abuser qu'on lui cède, c'est pour ne pas l'attrister, pour ne pas lui rendre le mal pour le bien. Quel intérêt avait M. de Pontverre à m'accueillir, à me bien traiter, à vouloir me convaincre ? Nul autre que le mien propre. Mon jeune cœur se

Copyright Arvensa Editions

disait cela. J'étais touché de reconnaissance et de respect pour le bon prêtre. Je sentais ma supériorité ; je ne voulais pas l'en accabler pour prix de son hospitalité. Il n'y avait points de motif hypocrite à cette conduite : je ne songeais point à changer de religion ; et, bien loin de me familiariser si vite avec cette idée, je ne l'envisageais qu'avec une horreur qui devait l'écarter de moi pour longtemps : je voulais seulement ne point fâcher ceux qui me caressaient dans cette vue ; je voulais cultiver leur bienveillance, et leur laisser l'espoir du succès en paraissant moins armé que je ne l'étais en effet. Ma faute en cela ressemblait à la coquetterie des honnêtes femmes qui, quelquefois, pour parvenir à leurs fins, savent, sans rien permettre ni rien promettre, faire espérer plus qu'elles ne veulent tenir.

La raison, la pitié, l'amour de l'ordre exigeaient assurément que, loin de se prêter à ma folie, on m'éloignât de ma perte où je courais, en me renvoyant dans ma famille. C'est là ce qu'aurait fait ou tâché de faire tout homme vraiment vertueux. Mais quoique M. de Pont verre fût un bon homme, ce n'était assurément pas un homme vertueux ; au contraire, c'était un dévot qui ne connaissait d'autre vertu que d'adorer les images et de dire le rosaire ; une espèce de missionnaire qui n'imaginait rien de mieux, pour le bien de la foi, que faire des libelles contre les ministres de Genève. Loin de penser à me renvoyer chez moi, il profita du désir que j'avais de m'en éloigner, pour me mettre hors d'état d'y retourner quand même il m'en prendrait envie. Il y avait tout à parier qu'il m'envoyait périr de misère ou devenir un vaurien. Ce n'était point là ce qu'il voyait : il voyait une âme ôtée à l'hérésie et rendue à l'Église. Honnête homme ou vaurien, qu'importait cela pourvu que j'allasse à la messe ? Il ne faut pas croire, au reste, que cette façon de penser soit particulière aux Catholiques ; elle est celle de toute religion dogmatique où l'on fait l'essentiel non de faire, mais de croire.

Dieu vous appelle, me dit M. de Pontverre : allez à Annecy ; vous y trouverez une bonne Dame bien charitable, que les bienfaits du Roi mettent en état de retirer d'autres âmes de l'erreur dont elle est sortie elle-même. Il s'agissait de M^{me} de Warens, nouvelle convertie, que les prêtres forçaient, en effet, de partager avec la canaille qui venait vendre sa foi, une pension de deux mille francs que lui donnait le Roi de Sardaigne. Je me sentais fort humilié d'avoir besoin d'une bonne Dame bien charitable. J'aimais fort qu'on me donnât mon nécessaire, mais non pas qu'on me fît la charité ; et une dévote n'était pas pour moi fort attirante. Toutefois, pressé

Copyright Arvensa Editions

par M. de Pontverre, par la faim qui me talonnait, bien aise aussi de faire un voyage et d'avoir un but, je prends mon parti, quoique avec peine, et je pars pour Annecy. J'y pouvais être aisément en un jour g ; mais je ne me pressais pas, j'en mis trois. Je ne voyais pas un château à droite ou à gauche sans aller chercher l'aventure que j'étais sûr qui m'y attendait. Je n'osais entrer dans le château ni heurter, car j'étais fort timide, mais je chantais sous la fenêtre qui avait le plus d'apparence, fort surpris, après m'être longtemps époumoné, de ne voir paraître ni Dames ni Demoiselles qu'attirât la beauté de ma voix ou le sel de mes chansons, vu que j'en savais d'admirables que mes camarades m'avaient apprises, et que je chantais admirablement.

J'arrive enfin ; je vois M^{me} de Warens. Cette époque de ma vie a décidé de mon caractère ; je ne puis me résoudre à la passer légèrement. J'étais au milieu de ma seizième année. Sans être ce qu'on appelle un beau garçon, j'étais bien pris dans ma petite taille ; j'avais un joli pied, la jambe fine, l'air dégagé, la physionomie animée, la bouche mignonne, les sourcils et les cheveux noirs, les yeux petits et même enfoncés, mais qui lançaient avec force le feu dont mon sang était embrasé. Malheureusement je ne savais rien de tout cela, et de ma vie il ne m'est arrivé de songer à ma figure que lorsqu'il n'était plus temps d'en tirer parti. Ainsi j'avais avec la timidité de mon âge celle d'un naturel très aimant, toujours troublé par la crainte de déplaire. D'ailleurs, quoique j'eusse l'esprit assez orné, n'ayant jamais vu le monde, je manquais totalement de manières, et mes connaissances, loin d'y suppléer, ne servaient qu'à m'intimider davantage, en me faisant sentir combien j'en manquais.

Copyright Arvensa Editions

Craignant donc que mon abord ne prévînt pas en ma faveur, je pris autrement mes avantages, et je fis une belle lettre en style d'orateur, où, cousant des phrases des livres avec des locutions d'apprenti, je déployais toute mon éloquence pour capter la bienveillance de M^me^ de Warens. J'enfermai la lettre de M. de Pontverre dans la mienne, et je partis pour cette terrible audience. Je ne trouvai point M^me^ de Warens ; on me dit qu'elle venait de sortir pour aller à l'église. C'était le jour des Rameaux de l'année 1728[19]. Je cours pour la suivre : je la vois, je l'atteins, je lui parle… Je dois me souvenir du lieu ; je l'ai souvent depuis mouillé de mes larmes et couvert de mes baisers. Que ne puis-je entourer d'un balustre d'or cette heureuse place ! que n'y puis-je attirer les hommages de toute la terre ! Quiconque aime à honorer les monuments du salut des hommes n'en devrait approcher qu'à genoux.

C'était un passage derrière sa maison, entre un ruisseau à main droite qui la séparait du jardin, et le mur de la cour à gauche, conduisant par une fausse porte à l'église des Cordeliers. Prête à entrer dans cette porte, M^me^ de Warens se retourne à ma voix. Que devins-je à cette vue ! Je m'étais figuré une vieille dévote bien rechignée ; la bonne Dame de M. de Pontverre ne pouvait être autre chose à mon avis. Je vois un visage pétri de grâces, de beaux yeux bleus pleins de douceur, un teint éblouissant, le contour d'une gorge enchanteresse. Rien n'échappa au rapide coup d'œil du jeune prosélyte ; car je devins à l'instant le sien, sûr qu'une religion

Copyright Arvensa Editions

prêchée par de tels missionnaires ne pouvait manquer de mener en paradis s. Elle prend en souriant la lettre que je lui présente d'une main tremblante, l'ouvre, jette un coup d'œil sur celle de M. de Pontverre, revient à la mienne, qu'elle lit tout entière, et qu'elle eût relue encore si son laquais ne l'eût avertie qu'il était temps d'entrer. Eh ! mon enfant, me dit-elle d'un ton qui me fit tressaillir, vous voilà courant le pays bien jeune ; c'est dommage en vérité. Puis, sans attendre ma réponse, elle ajouta : Allez chez moi m'attendre ; dites qu'on vous donne à déjeuner ; après la messe j'irai causer avec vous.

Louise-Éléonore de Warens était une demoiselle de la Tour de Pil, noble et ancienne famille de Vevey, ville du pays de Vaud. Elle avait épousé fort jeune M. de Warens de la maison de Loys, fils aîné de M. de Villardin de Lausanne. Ce mariage, qui ne produisit point d'enfants, n'ayant pas trop réussi, M^{me} de Warens, poussée par quelque chagrin domestique, prit le temps que le Roi Victor-Amédée était à Évian, pour passer le lac et venir se jeter aux pieds de ce prince, abandonnant ainsi son mari, sa famille et son pays, par une étourderie assez semblable à la mienne, et qu'elle a eu tout le temps de pleurer aussi. Le Roi, qui aimait à faire le zélé catholique, la prit sous sa protection, lui donna une pension de quinze cents livres de Piémont, ce qui était beaucoup pour un prince aussi peu prodigue, et voyant que sur cet accueil on l'en croyait amoureux, il l'envoya à Annecy, escortée par un détachement de ses gardes, où, sous la direction de Michel Gabriel de Bernex, évêque titulaire de Genève, elle fit abjuration au couvent de la Visitation.

Copyright Arvensa Editions

Il y avait six ans qu'elle y était quand j'y vins, et elle en avait alors vingt-huit, étant née avec le siècle. Elle avait de ces beautés qui se conservent parce qu'elles sont plus dans la physionomie que dans les traits ; aussi la sienne était-elle encore dans tout son premier éclat. Elle avait un air caressant et tendre, un regard très doux, un sourire angélique, une bouche à la mesure de la mienne, des cheveux cendrés d'une beauté peu commune, et auxquels elle donnait un tour négligé qui la rendait très piquante. Elle était petite de stature, courte même, et ramassée un peu dans sa taille, quoique sans difformité ; mais il était impossible de voir une plus belle tête, un plus beau sein, de plus belles mains et de plus beaux bras.

Son éducation avait été fort mêlée : elle avait ainsi que moi perdu sa mère dès sa naissance, et recevant indifféremment des instructions comme elles s'étaient présentées, elle avait appris un peu de sa gouvernante, un peu de son père, un peu de ses maîtres, et beaucoup de ses amants, surtout d'un M. de Tavel, qui, ayant du goût et des connaissances, en orna la personne qu'il aimait. Mais tant de genres différents se nuisirent les uns aux autres, et le peu d'ordre qu'elle y mit empêcha que ses diverses études n'étendissent la justesse naturelle de son esprit. Ainsi, quoiqu'elle eût quelques principes de philosophie et de physique, elle ne laissa pas de prendre le goût que son père avait pour la médecine empirique et pour l'alchimie : elle faisait des élixirs, des teintures, des baumes, des magistères ; elle prétendait avoir des secrets. Les charlatans, profitant de sa faiblesse, s'emparèrent d'elle, l'obsédèrent, la ruinèrent, et consumèrent, au milieu des fourneaux et des drogues, son esprit, ses talents et ses charmes, dont elle eût pu faire les délices des meilleures sociétés.

Mais si de vils fripons abusèrent de son éducation mal dirigée pour obscurcir les lumières de sa raison, son excellent cœur fut à l'épreuve et demeura toujours le même : son caractère aimant et doux, sa sensibilité pour les malheureux, son inépuisable bonté, son humeur gaie, ouverte et franche, ne s'altérèrent jamais ; et même aux approches de la vieillesse, dans le sein de l'indigence, des maux, des calamités diverses, la sérénité de sa belle âme lui conserva jusqu'à la fin de sa vie toute la gaieté de ses plus beaux jours.

Ses erreurs lui vinrent d'un fonds d'activité inépuisable qui voulait sans cesse de l'occupation. Ce n'étaient pas des intrigues de femmes qu'il lui

Copyright Arvensa Editions

fallait, c'étaient des entreprises à faire et à diriger. Elle était née pour les grandes affaires. À sa place M^me^ de Longueville n'eût été qu'une tracassière ; à la place de M^me^ de Longueville elle eût gouverné l'État. Ses talents ont été déplacés ; et ce qui eût fait sa gloire dans une situation plus élevée a fait sa perte dans celle où elle a vécu. Dans les choses qui étaient à sa portée, elle étendait toujours son plan dans sa tête et voyait toujours son objet en grand. Cela faisait qu'employant des moyens proportionnés à ses vues plus qu'à ses forces, elle échouait par la faute des autres, et son projet venant à manquer, elle était ruinée où d'autres n'auraient presque rien perdu. Ce goût des affaires, qui lui fit tant de maux, lui fit du moins un grand bien dans son asile monastique, en l'empêchant de s'y fixer pour le reste de ses jours comme elle en était tentée. La vie uniforme et simple des religieuses, leur petit cailletage de parloir, tout cela ne pouvait flatter un esprit toujours en mouvement, qui, formant chaque jour de nouveaux systèmes, avait besoin de liberté pour s'y livrer. Le bon évêque de Bernex, avec moins d'esprit que François de Sales, lui ressemblait sur bien des points ; et M^me^ de Warens, qu'il appelait sa fille, et qui ressemblait à M^me^ de Chantal sur beaucoup d'autres, eût pu lui ressembler encore dans sa retraite, si son goût ne l'eût détournée de l'oisiveté d'un couvent. Ce ne fut point manque de zèle si cette aimable femme ne se livra pas aux menues pratiques de dévotion qui semblaient convenir à une nouvelle convertie vivant sous la direction d'un prélat. Quel qu'eût été le motif de son changement de religion, elle fut sincère dans celle qu'elle avait embrassée. Elle a pu se repentir d'avoir commis la faute, mais non pas désirer d'en revenir. Elle n'est pas seulement morte bonne catholique, elle a vécu telle de bonne foi, et j'ose affirmer, moi qui pense avoir lu dans le fond de son âme, que c'était uniquement par aversion pour les simagrées qu'elle ne faisait point en public la dévote : elle avait une piété trop solide pour affecter de la dévotion. Mais ce n'est pas ici le lieu de m'étendre sur ses principes ; j'aurai d'autres occasions d'en parler.

Que ceux qui nient la sympathie des âmes expliquent, s'ils peuvent, comment, de la première entrevue, du premier mot, du premier regard, M^me^ de Warens m'inspira non seulement le plus vif attachement, mais une confiance parfaite et qui ne s'est jamais démentie. Supposons que ce que j'ai senti pour elle fût véritablement de l'amour, ce qui paraîtra tout au moins douteux à qui suivra l'histoire de nos liaisons ; comment cette passion fut-elle accompagnée, dès sa naissance, des sentiments qu'elle

Copyright Arvensa Editions

inspire le moins : la paix du cœur, le calme, la sérénité, la sécurité, l'assurance ? Comment, en approchant pour la première fois d'une femme aimable, polie, éblouissante, d'une Dame d'un état supérieur au mien, dont je n'avais jamais abordé la pareille, de celle dont dépendait mon sort en quelque sorte par l'intérêt plus ou moins grand qu'elle y prendrait ; comment, dis-je, avec tout cela me trouvai-je à l'instant aussi libre, aussi à mon aise que si j'eusse été parfaitement sûr de lui plaire ? Comment n'eus-je pas un moment d'embarras, de timidité, de gêne ? Naturellement honteux, décontenancé, n'ayant jamais vu le monde, comment pris-je avec elle, du premier jour, du premier instant les manières faciles, le langage tendre, le ton familier que j'avais dix ans après, lorsque la plus grande intimité l'eût rendu naturel ? A-t-on de l'amour, je ne dis pas sans désirs, j'en avais ; mais sans inquiétude, sans jalousie ? Ne veut-on pas au moins apprendre de l'objet qu'on aime si l'on est aimé ? C'est une question qu'il ne m'est pas plus venu dans l'esprit de lui faire une fois en ma vie que de me demander à moi-même si je m'aimais, et jamais elle n'a été plus curieuse avec moi. Il y eut certainement quelque chose de singulier dans mes sentiments pour cette charmante femme, et l'on y trouvera dans la suite des bizarreries auxquelles on ne s'attend pas.

Il fut question de ce que je deviendrais, et pour en causer plus à loisir, elle me retint à dîner. Ce fut le premier repas de ma vie où j'eusse manqué d'appétit, et sa femme de chambre, qui nous servait, dit aussi que j'étais le premier voyageur de mon âge et de mon étoffe qu'elle en eût vu manquer. Cette remarque, qui ne me nuisit pas dans l'esprit de sa maîtresse, tombait un peu à plomb sur un gros manant qui dînait avec nous et qui dévora lui tout seul un repas honnête pour six personnes. Pour moi, j'étais dans un ravissement qui ne me permettait pas de manger. Mon cœur se nourrissait d'un sentiment tout nouveau dont il occupait tout mon être ; il ne me laissait des esprits pour nulle autre fonction.

M^me^ de Warens voulut savoir les détails de ma petite histoire ; je retrouvai pour la lui conter tout le feu que j'avais perdu chez mon maître. Plus j'intéressais cette excellente âme en ma faveur, plus elle plaignait le sort auquel j'allais m'exposer. Sa tendre compassion se marquait dans son air, dans son regard, dans ses gestes. Elle n'osait m'exhorter à retourner à Genève. Dans sa position c'eût été un crime de lèse-catholicité, et elle n'ignorait pas combien elle était surveillée et combien ses discours étaient pesés. Mais elle me parlait d'un ton si touchant de l'affliction de mon père,

Copyright Arvensa Editions

qu'on voyait bien qu'elle eût approuvé que j'allasse le consoler. Elle ne savait pas combien, sans y songer, elle plaidait contre elle-même. Outre que ma résolution était prise, comme je crois l'avoir dit, plus je la trouvais éloquente, persuasive, plus ses discours m'allaient au cœur, et moins je pouvais me résoudre à me détacher d'elle. Je sentais que retourner à Genève était mettre entre elle et moi une barrière presque insurmontable, à moins de revenir à la démarche que j'avais faite, et à laquelle mieux valait me tenir tout d'un coup. Je m'y tins donc. M^me^ de Warens voyant ses efforts inutiles, ne les poussa pas jusqu'à se compromettre ; mais elle me dit avec un regard de commisération : « Pauvre petit, tu dois aller où Dieu t'appelle ; mais quand tu seras grand, tu te souviendras de moi. » Je crois qu'elle ne pensait pas elle-même que cette prédiction s'accomplirait si cruellement.

La difficulté restait tout entière. Comment subsister si jeune hors de mon pays ? À peine à la moitié de mon apprentissage, j'étais bien loin de savoir mon métier. Quand je l'aurais su, je n'en aurais pu vivre en Savoie, pays trop pauvre pour avoir des arts. Le manant qui dînait pour nous, forcé de faire une pause pour reposer sa mâchoire, ouvrit un avis qu'il disait venir du Ciel, et qui, à juger par les suites, venait bien plutôt du côté contraire ; c'était que j'allasse à Turin, où, dans un hospice établi pour l'instruction des catéchumènes, j'aurais, dit-il, la vie temporelle et spirituelle, jusqu'à ce qu'entré dans le sein de l'Église je trouvasse, par la charité des bonnes âmes, une place qui me convînt. À l'égard des frais du voyage, continua mon homme, Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque ne manquera pas, si Madame lui propose cette sainte œuvre, de vouloir charitablement y pourvoir, et Madame la Baronne, qui est si charitable, dit-il en s'inclinant sur son assiette, s'empressera sûrement d'y contribuer aussi.

Je trouvais toutes ces charités bien dures : j'avais le cœur serré, je ne disais rien, et M^me^ de Warens, sans saisir ce projet avec autant d'ardeur qu'il était offert, se contenta de répondre que chacun devait contribuer au bien selon son pouvoir, et qu'elle en parlerait à Monseigneur : mais mon diable d'homme, qui craignit qu'elle n'en parlât à son gré, et qui avait son petit intérêt dans cette affaire, courut prévenir les aumôniers, et emboucha si bien les bons prêtres, que quand M^me^ de Warens, qui craignait pour moi ce voyage, en voulut parler à l'Évêque, elle trouva que c'était une affaire arrangée, et il lui remit à l'instant l'argent destiné pour

Copyright Arvensa Editions

mon petit viatique. Elle n'osa insister pour me faire rester : j'approchais d'un âge où une femme du sien ne pouvait décemment vouloir retenir un jeune homme auprès d'elle.

Mon voyage étant ainsi réglé par ceux qui prenaient soin de moi, il fallut bien me soumettre et c'est même ce que je fis sans beaucoup de répugnance. Quoique Turin fût plus loin que Genève, je jugeai qu'étant la capitale, elle avait avec Annecy des relations plus étroites qu'une ville étrangère d'état et de religion ; et puis, partant pour obéir à M^me^ de Warens, je me regardais comme vivant toujours sous sa direction ; c'était plus que de vivre à son voisinage. Enfin l'idée d'un grand voyage flattait ma manie ambulante, qui déjà commençait à se déclarer. Il me paraissait beau de passer les monts à mon âge, et de m'élever au-dessus de mes camarades de toute la hauteur des Alpes. Voir du pays est un appât auquel un Genevois ne résiste guère. Je donnai donc mon consentement. Mon manant devait partir dans deux jours avec sa femme. Je leur fus confié et recommandé. Ma bourse leur fut remise, renforcée par M^me^ de Warens qui de plus me donna secrètement un petit pécule, auquel elle joignit d'amples instructions, et nous partîmes le Mercredi Saint.

Le lendemain de mon départ d'Annecy, mon père y arriva courant à ma piste avec un M. Rival, son ami, horloger comme lui, homme d'esprit, bel esprit même, qui faisait des vers mieux que La Motte, et parlait presque aussi bien que lui ; de plus, parfaitement honnête homme, mais dont la littérature déplacée n'aboutit qu'à faire un de ses fils comédien.

Ces messieurs virent M^me^ de Warens et se contentèrent de pleurer mon sort avec elle, au lieu de me suivre et de m'atteindre, comme ils l'auraient pu facilement, étant à cheval et moi à pied. La même chose était arrivée à mon oncle Bernard. Il était venu à Confignon, et de là, sachant que j'étais à Annecy, il s'en retourna à Genève. Il semblait que mes proches conspirassent avec mon étoile pour me livrer au destin qui m'attendait. Mon frère s'était perdu par une semblable négligence, et si bien perdu qu'on n'a jamais su ce qu'il était devenu.

Mon père n'était pas seulement un homme d'honneur, c'était un homme d'une probité sûre, et il avait une de ces âmes fortes qui font les grandes vertus ; de plus, il était bon père, surtout pour moi. Il m'aimait très tendrement ; mais il aimait aussi ses plaisirs, et d'autres goûts avaient un peu attiédi l'affection paternelle depuis que je vivais loin de lui. Il s'était remarié à Nyon, et quoique sa femme ne fût plus en âge de me donner des

Copyright Arvensa Editions

frères, elle avait des parents ; cela faisait une autre famille, d'autres objets, un nouveau ménage, qui ne rappelait plus si souvent mon souvenir. Mon père vieillissait et n'avait aucun bien pour soutenir sa vieillesse. Nous avions, mon frère et moi, quelque bien de ma mère, dont le revenu devait appartenir à mon père durant notre éloignement. Cette idée ne s'offrait pas à lui directement, et ne l'empêchait pas de faire son devoir ; mais elle agissait sourdement sans qu'il s'en aperçût lui-même, et ralentissait quelquefois son zèle qu'il eût poussé plus loin sans cela. Voilà, je crois, pourquoi, venu d'abord à Annecy sur mes traces, il ne me suivit pas jusqu'à Chambéry, où il était moralement sûr de m'atteindre.
Voilà pourquoi encore l'étant allé voir souvent depuis ma fuite, je reçus toujours de lui des caresses de père, mais sans grands efforts pour me retenir.

Cette conduite d'un père dont j'ai si bien connu la tendresse et la vertu m'a fait faire des réflexions sur moi-même qui n'ont pas peu contribué à me maintenir le cœur sain. J'en ai tiré cette grande maxime de morale, la seule peut-être d'usage dans la pratique, d'éviter les situations qui mettent nos devoirs en opposition avec nos intérêts, et qui nous montrent notre bien dans le mal d'autrui : sûr que, dans de telles situations, quelque sincère amour de la vertu qu'on y porte, on faiblit tôt ou tard sans s'en apercevoir, et l'on devient injuste et méchant dans le fait, sans avoir cessé d'être juste et bon dans l'âme.

Cette maxime fortement imprimée au fond de mon cœur, et mise en pratique, quoiqu'un peu tard, dans toute ma conduite, est une de celles qui m'ont donné l'air le plus bizarre et le plus fou dans le public, et surtout parmi mes connaissances. On m'a imputé de vouloir être original et faire autrement que les autres. En vérité, je ne songeais guère à faire ni comme les autres ni autrement qu'eux. Je désirais sincèrement de faire ce qui était bien. Je me dérobais de toute ma force à des situations qui me donnassent un intérêt contraire à l'intérêt d'un autre homme, et par conséquent un désir secret, quoique involontaire, du mal de cet homme-là.

Il y a deux ans que Milord Maréchal me voulut mettre dans son testament. Je m'y opposai de toute ma force. Je lui marquai que je ne voudrais pour rien au monde me savoir dans le testament de qui que ce fût, et beaucoup moins dans le sien. Il se rendit : maintenant il veut me faire une pension viagère, et je ne m'y oppose pas. On dira que je trouve mon compte à ce changement, cela peut être. Mais, ô mon bienfaiteur et

Copyright Arvensa Editions

mon père, si j'ai le malheur de vous survivre, je sais qu'en vous perdant j'ai tout à perdre, et que je n'ai rien à gagner.

C'est là, selon moi, la bonne philosophie, la seule vraiment assortie au cœur humain. Je me pénètre chaque jour davantage de sa profonde solidité, et je l'ai retournée de différentes manières dans tous mes derniers écrits ; mais le public, qui est frivole, ne l'y a pas su remarquer. Si je survis assez à cette entreprise consommée pour en reprendre une autre, je me propose de donner dans la suite de l'*Émile* un exemple si charmant et si frappant de cette même maxime, que mon lecteur soit forcé d'y faire attention. Mais c'est assez de réflexions pour un voyageur ; il est temps de reprendre ma route.

Je la fis plus agréablement que je n'aurais dû m'y attendre, et mon manant ne fut pas si bourru qu'il en avait l'air. C'était un homme entre deux âges, portant en queue ses cheveux noirs grisonnants, l'air grenadier, la voix forte, assez gai, marchant bien, mangeant mieux, et qui faisait toute sorte de métiers, faute d'en savoir aucun. Il avait proposé, je crois, d'établir à Annecy je ne sais quelle manufacture. M^me^ de Warens n'avait pas manqué de donner dans le projet, et c'était pour tâcher de le faire agréer au ministre qu'il faisait, bien défrayé, le voyage de Turin. Notre homme avait le talent d'intriguer en se fourrant toujours avec les prêtres, et faisant l'empressé pour les servir ; il avait pris à leur école un certain jargon dévot dont il usait sans cesse, se piquant d'être un grand prédicateur. Il savait même un passage latin de la Bible, et c'était comme s'il en avait su mille, parce qu'il le répétait mille fois le jour : du reste, manquant rarement

Copyright Arvensa Editions

d'argent quand il en savait dans la bourse des autres ; plus adroit pourtant que fripon, et qui, débitant d'un ton de racoleur ses capucinades, ressemblait à l'ermite Pierre prêchant la croisade le sabre au côté.

Pour M^me^ Sabran, son épouse, c'était une assez bonne femme, plus tranquille le jour que la nuit. Comme je couchais toujours dans leur chambre, ses bruyantes insomnies m'éveillaient souvent et m'auraient éveillé bien davantage si j'en avais compris le sujet. Mais je ne m'en doutais pas même, et j'étais sur ce chapitre d'une bêtise qui a laissé à la seule nature tout le soin de mon instruction.

Je m'acheminais gaiement avec mon dévot guide et sa sémillante compagne. Nul accident ne troubla mon voyage ; j'étais dans la plus heureuse situation de corps et d'esprit où j'aie été de mes jours. Jeune, vigoureux, plein de santé, de sécurité, de confiance en moi et aux autres, j'étais dans ce court, mais précieux moment de la vie, où sa plénitude expansive étend pour ainsi dire notre être par toutes nos sensations, et embellit à nos yeux la nature entière du charme de notre existence. Ma douce inquiétude avait un objet qui la rendait moins errante et fixait mon imagination. Je me regardais comme l'ouvrage, l'élève, l'ami, presque l'amant de M^me^ de Warens. Les choses obligeantes qu'elle m'avait dites, les petites caresses qu'elle m'avait faites, l'intérêt si tendre qu'elle avait paru prendre à moi, ses regards charmants, qui me semblaient pleins d'amour parce qu'ils m'en inspiraient ; tout cela nourrissait mes idées durant la marche, et me faisait rêver délicieusement. Nulle crainte, nul doute sur mon sort ne troublait ces rêveries. M'envoyer à Turin, c'était, selon moi, s'engager à m'y faire vivre, à m'y placer convenablement. Je n'avais plus de souci sur moi-même ; d'autres s'étaient chargés de ce soin. Ainsi je marchais légèrement, allégé de ce poids ; les jeunes désirs, l'espoir enchanteur, les brillants projets remplissaient mon âme. Tous les objets que je voyais me semblaient les garants de ma prochaine félicité. Dans les maisons j'imaginais des festins rustiques ; dans les prés, de folâtres jeux ; le long des eaux, les bains, des promenades, la pêche ; sur les arbres, des fruits délicieux ; sous leur ombre, de voluptueux tête-à-tête ; sur les montagnes, des cuves de lait et de crème, une oisiveté charmante, la paix, la simplicité, le plaisir d'aller sans savoir où. Enfin rien ne frappait mes yeux sans porter à mon cœur quelque attrait de jouissance. La grandeur, la variété, la beauté réelle du spectacle, rendaient cet attrait digne de la raison ; la vanité même y mêlait sa pointe. Si jeune, aller en Italie, avoir

Copyright Arvensa Editions

déjà vu tant de pays, suivre Annibal à travers les monts, me paraissait une gloire au-dessus de mon âge. Joignez à tout cela des stations fréquentes et bonnes, un grand appétit et de quoi le contenter ; car en vérité ce n'était pas la peine de m'en faire faute, et sur le dîner de M. Sabran, le mien ne paraissait pas.

Je ne me souviens pas d'avoir eu, dans tout le cours de ma vie, d'intervalle plus parfaitement exempt de soucis et de peine que celui des sept ou huit jours que nous mîmes à ce voyage ; car le pas de M^me^ Sabran, sur lequel il fallait régler le nôtre, n'en fit qu'une longue promenade. Ce souvenir m'a laissé le goût le plus vif pour tout ce qui s'y rapporte, surtout pour les montagnes et pour les voyages pédestres. Je n'ai voyagé à pied que dans mes beaux jours, et toujours avec délices. Bientôt les devoirs, les affaires, un bagage à porter, m'ont forcé de faire le monsieur et de prendre des voitures ; les soucis rongeants, les embarras, la gêne, y sont montés avec moi, et dès lors, au lieu qu'auparavant dans mes voyages je ne sentais que le plaisir d'aller, je n'ai plus senti que le besoin d'arriver. J'ai cherché longtemps, à Paris, deux camarades du même goût que moi qui voulussent consacrer chacun cinquante louis de sa bourse et un an de son temps à faire ensemble, à pied, le tour de l'Italie, sans autre équipage qu'un garçon qui portât avec nous un sac de nuit. Beaucoup de gens se sont présentés, enchantés de ce projet en apparence, mais au fond le prenant tous pour un pur château en Espagne dont on cause en conversation sans vouloir l'exécuter en effet. Je me souviens que, parlant avec passion de ce projet avec Diderot et Grimm, je leur en donnai enfin la fantaisie. Je crus une fois l'affaire faite ; mais le tout se réduisit à vouloir faire un voyage par écrit, dans lequel Grimm ne trouvait rien de si plaisant que de faire faire à Diderot beaucoup d'impiétés, et de me faire fourrer à l'Inquisition à sa place.[20] .

Mon regret d'arriver si vite à Turin fut tempéré par le plaisir de voir une grande ville, et par l'espoir d'y faire bientôt une figure digne de moi, car déjà les fumées de l'ambition me montaient à la tête ; déjà je me regardais comme infiniment au-dessus de mon ancien état d'apprenti ; j'étais bien loin de prévoir que dans peu j'allais être fort au-dessous.

Avant que d'aller plus loin, je dois au lecteur mon excuse ou ma justification, tant sur les menus détails où je viens d'entrer que sur ceux où j'entrerai dans la suite, et qui n'ont rien d'intéressant à ses yeux. Dans

Copyright Arvensa Editions

l'entreprise que j'ai faite de me montrer tout entier au public, il faut que rien de moi ne lui reste obscur ou cache ; il faut que je me tienne incessamment sous ses yeux ; qu'il me suive dans tous les égarements de mon cœur, dans tous les recoins de ma vie ; qu'il ne me perde pas de vue un seul instant, de peur que, trouvant dans mon récit la moindre lacune, le moindre vide, et se demandant : Qu'a-t-il fait durant ce temps-là ? il ne m'accuse de n'avoir pas voulu tout dire. Je donne assez de prise à la malignité des hommes par mes récits, sans lui en donner encore par mon silence.

Mon petit pécule était parti : j'avais jasé, et mon indiscrétion ne fut pas pour mes conducteurs à pure perte. M^me^ Sabran trouva le moyen de m'arracher jusqu'à un petit ruban glacé d'argent que M^me^ de Warens m'avait donné pour ma petite épée, et que je regrettai plus que tout le reste ; l'épée même eût resté dans leurs mains si je m'étais moins obstiné. Ils m'avaient fidèlement défrayé dans la route, mais ils ne m'avaient rien laissé. J'arrive à Turin sans habits, sans argent, sans linge, et laissant très exactement à mon seul mérite tout l'honneur de la fortune que j'allais faire.

J'avais des lettres, je les portai ; et tout de suite je fus mené à l'Hospice des catéchumènes, pour y être instruit dans la religion pour laquelle on me vendait ma subsistance. En entrant je vis une grosse porte à barreaux de fer, qui dès que je fus passé fut fermée à double tour sur mes talons. Ce début me parut plus imposant qu'agréable, et commençait à me donner à penser, quand on me fit entrer dans une grande pièce. J'y vis pour tout

Copyright Arvensa Editions

meuble un autel de bois surmonté d'un grand crucifix au fond de la chambre, et autour quatre ou cinq chaises aussi de bois, qui paraissaient avoir été cirées, mais qui seulement étaient luisantes à force de s'en servir et de les frotter. Dans cette salle d'assemblée étaient quatre ou cinq affreux bandits, mes camarades d'instruction, et qui semblaient plutôt des archers du diable que des aspirants à se faire enfants de Dieu. Deux de ces coquins étaient des Esclavons, qui se disaient Juifs et Maures, et qui, comme ils me l'avouèrent, passaient leur vie à courir l'Espagne et l'Italie, embrassant le christianisme et se faisant baptiser partout où le produit en valait la peine. On ouvrit une autre porte de fer qui partageait en deux un grand balcon régnant sur la cour. Par cette porte entrèrent nos sœurs les catéchumènes, qui comme moi s'allaient régénérer, non par le baptême, mais par une solennelle abjuration. C'étaient bien les plus grandes salopes et les plus vilaines coureuses qui jamais aient empuanti le bercail du Seigneur. Une seule me parut jolie et assez intéressante. Elle était à peu près de mon âge, peut-être un an ou deux de plus. Elle avait des yeux fripons qui rencontraient quelquefois les miens. Cela m'inspira quelque désir de faire connaissance avec elle ; mais, pendant près de deux mois qu'elle demeura encore dans cette maison, où elle était depuis trois, il me fut absolument impossible de l'accoster, tant elle était recommandée à notre vieille geôlière, et obsédée par le saint missionnaire, qui travaillait à sa conversion avec plus de zèle que de diligence. Il fallait qu'elle fût extrêmement stupide, quoiqu'elle n'en eût pas l'air, car jamais instruction ne fut plus longue. Le saint homme ne la trouvait toujours point en état d'abjurer. Mais elle s'ennuya de sa clôture, et dit qu'elle voulait sortir, chrétienne ou non. Il fallut la prendre au mot tandis qu'elle consentait encore à l'être, de peur qu'elle ne se mutinât et qu'elle ne le voulût plus.

La petite communauté fut assemblée en l'honneur du nouveau venu. On nous fit une courte exhortation ; à moi, pour m'engager à répondre à la grâce que Dieu me faisait ; aux autres, pour les inviter à m'accorder leurs prières et à m'édifier par leurs exemples. Après quoi, nos vierges étant rentrées dans leur clôture, j'eus le temps de m'étonner tout à mon aise de celle où je me trouvais.

Le lendemain matin on nous assembla de nouveau pour l'instruction, et ce fut alors que je commençai à réfléchir pour la première fois sur le pas que j'allais faire et sur les démarches qui m'y avaient entraîné.

J'ai dit, je répète et je répéterai peut-être une chose dont je suis tous les

Copyright Arvensa Editions

jours plus pénétré ; c'est que si jamais enfant reçut une éducation raisonnable et saine, ç'a été moi. Né dans une famille que ses mœurs distinguaient du peuple, je n'avais reçu que des leçons de sagesse et des exemples d'honneur de tous mes parents. Mon père, quoique homme de plaisir, avait non seulement une probité sûre, mais beaucoup de religion. Galant homme dans le monde, et chrétien dans l'intérieur, il m'avait inspiré de bonne heure les sentiments dont il était pénétré. De mes trois tantes, toutes sages et vertueuses, les deux aînées étaient dévotes, et la troisième, fille à la fois pleine de grâces, d'esprit et de sens, l'était peut-être encore plus qu'elles, quoique avec moins d'ostentation. Du sein de cette estimable famille, je passai chez M. Lambercier, qui, bien qu'homme d'église et prédicateur, était croyant en dedans et faisait presque aussi bien qu'il disait. Sa sœur et lui cultivèrent, par des instructions douces et judicieuses, les principes de piété qu'ils trouvèrent dans mon cœur. Ces dignes gens employèrent pour cela des moyens si vrais, si discrets, si raisonnables, que, loin de m'ennuyer au sermon, je n'en sortais jamais sans être intérieurement touché et sans faire des résolutions de bien vivre, auxquelles je manquais rarement en y pensant. Chez ma tante Bernard la dévotion m'ennuyait un peu plus, parce qu'elle en faisait un métier. Chez mon maître je n'y pensais plus guère, sans pourtant penser différemment. Je ne trouvai point de jeunes gens qui me pervertissent. Je devins polisson, mais non libertin.

J'avais donc de la religion tout ce qu'un enfant à l'âge où j'étais en pouvait avoir. J'en avais même davantage, car pourquoi déguiser ici ma pensée ? Mon enfance ne fut point d'un enfant ; je sentis, je pensai toujours en homme. Ce n'est qu'en grandissant que je suis rentré dans la classe ordinaire ; en naissant, j'en étais sorti. L'on rira de me voir me donner modestement pour un prodige. Soit : mais quand on aura bien ri, qu'on trouve un enfant qu'à six ans les romans attachent, intéressent, transportent au point d'en pleurer à chaudes larmes ; alors je sentirai ma vanité ridicule, et je conviendrai que j'ai tort.

Ainsi, quand j'ai dit qu'il ne fallait point parler aux enfants de religion si l'on voulait qu'un jour ils en eussent, et qu'ils étaient incapables de connaître Dieu, même à notre manière, j'ai tiré mon sentiment de mes observations, non de ma propre expérience : je savais qu'elle ne concluait rien pour les autres. Trouvez des J.-J. Rousseau à six ans, et parlez-leur de Dieu à sept, je vous réponds que vous ne courez aucun risque.

Copyright Arvensa Editions

On sent, je crois, qu'avoir de la religion, pour un enfant, et même pour un homme, c'est suivre celle où il est né. Quelquefois on en ôte ; rarement on y ajoute ; la foi dogmatique est un fruit de l'éducation. Outre ce principe commun qui m'attachait au culte de mes pères, j'avais l'aversion particulière à notre ville[21] pour le catholicisme, qu'on nous donnait pour une affreuse idolâtrie, et dont on nous peignait le clergé sous les plus noires couleurs. Ce sentiment allait si loin chez moi qu'au commencement je n'entrevoyais jamais le dedans d'une église, je ne rencontrais jamais un prêtre en surplis, je n'entendais jamais la sonnette d'une procession sans un frémissement de terreur et d'effroi, qui me quitta bientôt dans les villes mais qui souvent m'a repris dans les paroisses de campagne, plus semblables à celles où je l'avais d'abord éprouvé. Il est vrai que cette impression était singulièrement contrastée par le souvenir des caresses que les curés des environs de Genève font volontiers aux enfants de la ville. En même temps que la sonnette du viatique me faisait peur, la cloche de la messe ou de vêpres me rappelait un déjeuner, un goûter, du beurre frais, des fruits, du laitage. Le bon dîner de M. de Pontverre avait produit encore un grand effet. Ainsi je m'étais aisément étourdi sur tout cela. N'envisageant le papisme que par ses liaisons avec les amusements et la gourmandise, je m'étais apprivoisé sans peine avec l'idée d'y vivre ; mais celle d'y entrer solennellement ne s'était présentée à moi qu'en fuyant, et dans un avenir éloigné. Dans ce moment il n'y eut plus moyen de prendre le change : je vis avec l'horreur la plus vive l'espèce d'engagement que j'avais pris et sa suite inévitable. Les futurs néophytes que j'avais autour de moi n'étaient pas propres à soutenir mon courage par leur exemple, et je ne pus me dissimuler que la sainte œuvre que j'allais faire n'était au fond que l'action d'un bandit. Tout jeune encore, je sentis que, quelque religion qui fût la vraie, j'allais vendre la mienne, et que, quand même je choisirais bien, j'allais au fond de mon cœur mentir au Saint-Esprit et mériter le mépris des hommes. Plus j'y pensais, plus je m'indignais contre moi-même ; et je gémissais du sort qui m'avait amené là, comme si ce sort n'eût pas été mon ouvrage. Il y eut des moments où ces réflexions devinrent si fortes, que si j'avais un instant trouvé la porte ouverte, je me serais certainement évadé ; mais il ne me fut pas possible, et cette résolution ne tint pas non plus bien fortement.

Trop de désirs secrets la combattaient pour ne la pas (vaincre. D'ailleurs,

Copyright Arvensa Editions

l'obstination du dessein formé de ne pas retourner à Genève, la honte, la difficulté même de repasser les monts, l'embarras de me voir loin de mon pays, sans amis, sans ressources ; tout cela concourait à me faire regarder comme un repentir tardif les remords de ma conscience ; j'affectais de me reprocher ce que j'avais fait, pour excuser ce que j'allais faire. En aggravant les torts du passé, j'en regardais l'avenir comme une suite nécessaire. Je ne me disais pas : rien n'est fait encore et tu peux être innocent si tu veux ; mais je me disais : gémis du crime dont tu t'es rendu coupable et que tu t'es mis dans la nécessité d'achever.

En effet, quelle rare force d'âme ne me fallait-il point à mon âge pour révoquer tout ce que jusque-là j'avais pu promettre ou laissé espérer, pour rompre les chaînes que je m'étais données, pour déclarer avec intrépidité que je voulais rester dans la religion de mes pères, au risque de tout ce qui en pouvait arriver ! Cette vigueur n'était pas de mon âge, et il est peu probable qu'elle eût eu un heureux succès. Les choses étaient trop avancées pour qu'on voulût en avoir le démenti, et plus ma résistance eût été grande, plus de manière ou d'autre, on se fût fait une loi de la surmonter.

Le sophisme qui me perdit est celui de la plupart des hommes, qui se plaignent de manquer de force quand il est déjà trop tard pour en user. La vertu ne nous coûte que par notre faute, et si nous voulions être toujours sages, rarement aurions-nous besoin d'être vertueux. Mais des penchants faciles à surmonter nous entraînent sans résistance ; nous cédons à des tentations légères dont nous méprisons le danger. Insensiblement nous tombons dans des situations périlleuses, dont nous pouvions aisément nous garantir, mais dont nous ne pouvons plus nous tirer sans des efforts héroïques qui nous effrayent, et nous tombons enfin dans l'abîme en disant à Dieu : « Pourquoi m'as-tu fait si faible ? » Mais malgré nous il répond à nos consciences : « Je t'ai fait trop faible pour sortir du gouffre, parce que je t'ai fait assez fort pour n'y pas tomber. »

Je ne pris pas précisément la résolution de me faire catholique ; mais, voyant le terme encore éloigné, je pris le temps de m'apprivoiser à cette idée, et en attendant je me figurais quelque événement imprévu qui me tirerait d'embarras. Je résolus, pour gagner du temps, de faire la plus belle défense qu'il me serait possible. Bientôt ma vanité me dispensa de songer à ma résolution, et dès que je m'aperçus que j'embarrassais quelquefois ceux qui voulaient m'instruire, il ne m'en fallut pas davantage pour

Copyright Arvensa Editions

chercher à les terrasser tout à fait. Je mis même à cette entreprise un zèle bien ridicule ; car tandis qu'ils travaillaient sur moi, je voulus travailler sur eux. Je croyais bonnement qu'il ne fallait que les convaincre pour les engager à se faire protestants.

Ils ne trouvèrent donc pas en moi tout à fait autant de facilité qu'ils en attendaient, ni du côté des lumières ni du côté de la volonté. Les Protestants sont généralement mieux instruits que les Catholiques. Cela doit être : la doctrine des uns exige la discussion, celle des autres la soumission. Le Catholique doit adopter la décision qu'on lui donne ; le Protestant doit apprendre à se décider. On savait cela ; mais on n'attendait ni de mon état ni de mon âge de grandes difficultés pour des gens exercés. D'ailleurs je n'avais point fait encore ma première communion ni reçu les instructions qui s'y rapportent : on le savait encore, mais on ne savait pas qu'en revanche j'avais été bien instruit chez M. Lambercier, et que de plus j'avais par-devers moi un petit magasin fort incommode à ces messieurs dans l'*Histoire de l'Église et de l'Empire,* que j'avais apprise presque par cœur chez mon père, et depuis à peu près oubliée, mais qui me revint à mesure que la dispute s'échauffait.

Un vieux prêtre, petit, mais assez vénérable, nous fit en commun la première conférence. Cette conférence était pour mes camarades un catéchisme plutôt qu'une controverse, et il avait plus à faire à les instruire qu'à résoudre leurs objections. Il n'en fut pas de même avec moi. Quand mon tour vint, je l'arrêtai sur tout ; je ne lui sauvai pas une des difficultés que je pus lui faire. Cela rendit la conférence fort longue et fort ennuyeuse pour les assistants. Mon vieux prêtre parlait beaucoup, s'échauffait, battait la campagne, et se tirait d'affaire en disant qu'il n'entendait pas bien le français. Le lendemain, de peur que mes indiscrètes objections ne scandalisassent mes camarades, on me mit à part dans une autre chambre avec un autre prêtre, plus jeune, beau parleur, c'est-à-dire faiseur de longues phrases, et content de lui si jamais Docteur le fut. Je ne me laissai pourtant pas trop subjuguer à sa mine imposante, et, sentant qu'après tout je faisais ma tâche, je me mis à lui répondre avec assez d'assurance et à le bourrer par-ci par-là du mieux que je pus. Il croyait m'assommer avec saint Augustin, saint Grégoire et les autres Pères, et il trouvait, avec une surprise incroyable, que je maniais tous ces Pères-là presque aussi légèrement que lui : ce n'était pas que je les eusse jamais lus, ni lui peut-être ; mais j'en avais retenu beaucoup de passages tirés de mon Le Sueur ;

Copyright Arvensa Editions

et sitôt qu'il m'en citait un, sans disputer sur sa citation, je lui ripostais par une autre du même Père, et qui souvent l'embarrassait beaucoup. Il l'emportait pourtant à la fin par deux raisons : l'une, qu'il était le plus fort, et que, me sentant pour ainsi dire à sa merci, je jugeais très bien, quelque jeune que je fusse, qu'il ne fallait pas le pousser à bout ; car je voyais assez que le vieux petit prêtre n'avait pris en amitié ni mon érudition ni moi ; l'autre raison était que le jeune avait de l'étude et que je n'en avais point. Cela faisait qu'il mettait dans sa manière d'argumenter une méthode que je ne pouvais pas suivre, et que, sitôt qu'il se sentait pressé d'une objection imprévue, il la remettait au lendemain, disant que je sortais du sujet présent. Il rejetait même quelquefois toutes mes citations, soutenant qu'elles étaient fausses, et, s'offrant à m'aller chercher le livre, me défiait de les y trouver. Il sentait qu'il ne risquait pas grand-chose, et qu'avec toute mon érudition d'emprunt, j'étais trop peu exercé à manier les livres, et trop peu latiniste pour trouver un passage dans un gros volume, quand même je serais assuré qu'il y est. Je le soupçonne même d'avoir usé de l'infidélité dont il accusait les Ministres, et d'avoir fabriqué quelquefois des passages pour se tirer d'une objection qui l'incommodait. Tandis que duraient ces petites ergoteries, et que les jours se passaient à disputer, à marmotter des prières et à faire le vaurien, il m'arriva une petite vilaine aventure assez dégoûtante[22], et qui faillit même à tourner fort mal pour moi.

Il n'y a point d'âme si vile et de cœur si barbare qui ne soit susceptible de quelque sorte d'attachement. L'un de ces deux bandits qui se disaient Maures me prit en affection. Il m'accostait volontiers, causait avec moi dans son baragouin franc, me rendait de petits services, me faisait part quelquefois de sa portion à table, et me donnait surtout de fréquents baisers avec une ardeur qui m'était fort incommode. Quelque effroi que j'eusse naturellement de ce visage de pain d'épice, orné d'une longue balafre, et de ce regard allumé qui semblait plutôt furieux que tendre, j'endurais ces baisers en me disant en moi-même : le pauvre homme a conçu pour moi une amitié bien vive ; j'aurais tort de le rebuter. Il passait par degrés à des manières plus libres, et tenait de si singuliers propos, que je croyais quelquefois que la tête lui avait tourné. Un soir, il voulut venir coucher avec moi ; je m'y opposai, disant que mon lit était trop petit. Il me pressa d'aller dans le sien ; je le refusai encore ; car ce misérable était si

Copyright Arvensa Editions

malpropre et puait si fort le tabac mâché, qu'il me faisait mal au cœur.

Le lendemain, d'assez bon matin, nous étions tous deux seuls dans la salle d'assemblée : il recommença ses caresses, mais avec des mouvements si violents qu'il en était effrayant. Enfin, il voulut passer par degrés aux privautés les plus malpropres et me forcer, en disposant de ma main, d'en faire autant. Je me dégageai impétueusement en poussant un cri et faisant un saut en arrière, et, sans marquer ni indignation ni colère, car je n'avais pas la moindre idée de ce dont il s'agissait, j'exprimai ma surprise et mon dégoût avec tant d'énergie, qu'il me laissa là : mais tandis qu'il achevait de se démener, je vis partir vers la cheminée et tomber à terre je ne sais quoi de gluant et de blanchâtre qui me fit soulever le cœur. Je m'élançai sur le balcon, plus ému, plus troublé, plus effrayé même que je ne l'avais été de ma vie, et prêt à me trouver mal.

Je ne pouvais comprendre ce qu'avait ce malheureux ; je le crus saisi du haut mal, ou de quelque frénésie encore plus terrible, et véritablement je ne sache rien de plus hideux à voir pour quelqu'un de sang-froid que cet obscène et sale maintien, et ce visage affreux enflammé de la plus brutale concupiscence. Je n'ai jamais vu d'autre homme en pareil état ; mais si nous sommes ainsi dans nos transports près des femmes, il faut qu'elles aient les yeux bien fascinés pour ne pas nous prendre en horreur.

Je n'eus rien de plus pressé que d'aller conter à tout le monde ce qui venait de m'arriver. Notre vieille intendante me dit de me taire, mais je vis que cette histoire l'avait fort affectée, et je l'entendais grommeler entre ses dents : *Can maledet ! brutta bestia !* Comme je ne comprenais pas pourquoi je devais me taire, j'allai toujours mon train, malgré la défense, et je bavardai si bien que le lendemain un des administrateurs vint de bon matin m'adresser une assez vive mercuriale, m'accusant de faire beaucoup de bruit pour peu de mal et de commettre l'honneur d'une maison sainte.

Il prolongea sa censure en m'expliquant beaucoup de choses que j'ignorais, mais qu'il ne croyait pas m'apprendre, persuadé que je m'étais défendu sachant ce qu'on me voulait, et n'y voulant pas consentir. Il me dit gravement que c'était une œuvre défendue, ainsi que la paillardise, mais dont au reste l'intention n'était pas plus offensante pour la personne qui en était l'objet, et qu'il n'y avait pas de quoi s'irriter si fort pour avoir été trouvé aimable. Il me dit sans détour que lui-même, dans sa jeunesse, avait eu le même honneur, et qu'ayant été surpris hors d'état de faire résistance, il n'avait rien trouvé là de si cruel. Il poussa l'impudence jusqu'à se servir

Copyright Arvensa Editions

des propres termes, et s'imaginant que la cause de ma résistance était la crainte de la douleur, il m'assura que cette crainte était vaine, et qu'il ne fallait pas s'alarmer de rien.

J'écoutais cet infâme avec un étonnement d'autant plus grand qu'il ne parlait point pour lui-même ; il semblait ne m'instruire que pour mon bien. Son discours lui paraissait si simple qu'il n'avait pas même cherché le secret du tête-à-tête ; et nous avions en tiers un ecclésiastique que tout cela n'effarouchait pas plus que lui. Cet air naturel m'en imposa tellement, que j'en vins à croire que c'était sans doute un usage admis dans le monde, et dont je n'avais pas eu plus tôt occasion d'être instruit. Cela fit que je l'écoutai sans colère, mais non sans dégoût. L'image de ce qui m'était arrivé, mais surtout de ce que j'avais vu, restait si fortement empreinte dans ma mémoire, qu'en y pensant, le cœur me soulevait encore. Sans que j'en susse davantage, l'aversion de la chose s'étendit à l'apologiste, et je ne pus me contraindre assez pour qu'il ne vît pas le mauvais effet de ses leçons. Il me lança un regard peu caressant, et dès lors il n'épargna rien pour me rendre le séjour de l'hospice désagréable. Il y parvint si bien que, n'apercevant pour en sortir qu'une seule voie, je m'empressai de la prendre, autant que jusque-là je m'étais efforcé de l'éloigner.

Cette aventure me mit pour l'avenir à couvert des entreprises des Chevaliers de la manchette, et la vue des gens qui passaient pour en être, me rappelant l'air et les gestes de mon effroyable Maure, m'a toujours inspiré tant d'horreur, que j'avais peine à la cacher. Au contraire, les femmes gagnèrent beaucoup dans mon esprit à cette comparaison : il me semblait que je leur devais en tendresse de sentiments, en hommage de ma personne, la réparation des offenses de mon sexe, et la plus laide guenon devenait à mes yeux un objet adorable, par le souvenir de ce faux Africain.

Pour lui, je ne sais ce qu'on put lui dire ; il ne me parut pas que, excepté la dame Lorenza, personne le vît de plus mauvais œil qu'auparavant. Cependant il ne m'accosta ni ne me parla plus. Huit jours après, il fut baptisé en grande cérémonie, et habillé de blanc de la tête aux pieds, pour représenter la candeur de son âme régénérée. Le lendemain il sortit de l'hospice et je ne l'ai jamais revu.

Mon tour vint un mois après ; car il fallut tout ce temps-là pour donner à mes directeurs l'honneur d'une conversion difficile, et l'on me fit passer en revue tous les dogmes pour triompher de ma nouvelle docilité.

Copyright Arvensa Editions

Enfin, suffisamment instruit et suffisamment disposé au gré de mes maîtres, je fus mené processionnellement à l'église métropolitaine de Saint-Jean pour y faire une abjuration solennelle et recevoir les accessoires du baptême, quoiqu'on ne me baptisât pas réellement : mais comme ce sont à peu près les mêmes cérémonies, cela sert à persuader au peuple que les protestants ne sont pas chrétiens. J'étais revêtu d'une certaine robe grise, garnie de brandebourgs blancs, et destinée pour ces sortes d'occasions. Deux hommes portaient, devant et derrière moi, des bassins de cuivre, sur lesquels ils frappaient avec une clef, et où chacun mettait son aumône, au gré de sa dévotion ou de l'intérêt qu'il prenait au nouveau converti. Enfin, rien du faste catholique ne fut omis pour rendre la solennité plus édifiante pour le public, et plus humiliante pour moi. Il n'y eut que l'habit blanc, qui m'eût été fort utile, et qu'on ne me donna pas comme au Maure, attendu que je n'avais pas l'honneur d'être Juif.

Ce ne fut pas tout. Il fallut ensuite aller à l'Inquisition recevoir l'absolution du crime d'hérésie, et rentrer dans le sein de l'Église avec la même cérémonie à laquelle Henri IV fut soumis par son ambassadeur. L'air et les manières du très Révérend Père Inquisiteur n'étaient pas propres à dissiper la terreur secrète qui m'avait saisi en entrant dans cette maison. Après plusieurs questions sur ma foi, sur mon état, sur ma famille, il me demanda brusquement si ma mère était damnée. L'effroi me fit réprimer le premier mouvement de mon indignation ; je me contentai de répondre que je voulais espérer qu'elle ne l'était pas, et que Dieu avait pu l'éclairer à sa dernière heure. Le moine se tut, mais il fit une grimace qui ne me parut

Copyright Arvensa Editions

point du tout un signe d'approbation.

Tout cela fait, au moment où je pensais être enfin placé selon mes espérances, on me mit à la porte avec un peu plus de vingt francs en petite monnaie qu'avait produits ma quête. On me recommanda de vivre en bon chrétien, d'être fidèle à la grâce ; on me souhaita bonne fortune, on ferma sur moi la porte, et tout disparut.

Ainsi s'éclipsèrent en un instant toutes mes grandes espérances, et il ne me resta de la démarche intéressée que je venais de faire que le souvenir d'avoir été apostat[23] et dupe tout à la fois. Il est aisé de juger quelle brusque révolution dut se faire dans mes idées, lorsque de mes brillants projets de fortune je me vis tomber dans la plus complète misère, et qu'après avoir délibéré le matin sur le choix du palais que j'habiterais, je me vis le soir réduit à coucher dans la rue. On croira que je commençai par me livrer à un désespoir d'autant plus cruel que le regret de mes fautes devait s'irriter, en me reprochant que tout mon malheur était mon ouvrage. Rien de tout cela. Je venais pour la première fois de ma vie d'être enfermé pendant plus de deux mois ; le premier sentiment que je goûtai fut celui de la liberté que j'avais recouvrée. Après un long esclavage, redevenu maître de moi-même et de mes actions, je me voyais au milieu d'une grande ville abondante en ressources, pleine de gens de condition dont mes talents et mon mérite ne pouvaient manquer de me faire accueillir sitôt que j'en serais connu. J'avais de plus tout le temps d'attendre, et vingt francs que j'avais dans ma poche me semblaient un trésor qui ne pouvait s'épuiser. J'en pouvais disposer à mon gré, sans rendre compte à personne. C'était la première fois que je m'étais vu si riche. Loin de me livrer au découragement et aux larmes, je ne fis que changer d'espérances, et l'amour-propre n'y perdit rien. Jamais je ne me sentis tant de confiance et de sécurité ; je croyais déjà ma fortune faite, et je trouvais beau de n'en avoir l'obligation qu'à moi seul.

La première chose que je fis fut de satisfaire ma curiosité en parcourant toute la ville, quand ce n'eût été que pour faire un acte de ma liberté. J'allai voir monter la garde ; les instruments militaires me plaisaient beaucoup. Je suivis des processions ; j'aimais le faux-bourdon des prêtres ; j'allai voir le Palais du Roi ; j'en approchais avec crainte ; mais voyant d'autres gens entrer, je fis comme eux ; on me laissa faire. Peut-être dus-je cette grâce au petit paquet que j'avais sous le bras. Quoi qu'il en soit, je

Copyright Arvensa Editions

conçus une grande opinion de moi-même, en me trouvant dans ce palais ; déjà je m'en regardais presque comme un habitant. Enfin, à force d'aller et venir, je me lassai ; j'avais faim, il faisait chaud : j'entrai chez une marchande de laitage ; on me donna de la giuncà, du lait caillé, et avec deux grisses de cet excellent pain de Piémont que j'aime plus qu'aucun autre, je fis pour mes cinq ou six sols un des bons dîners que j'aie faits de mes jours.

Il fallut chercher un gîte. Comme je savais déjà assez de piémontais pour me faire entendre, il ne me fut pas difficile à trouver, et j'eus la prudence de le choisir plus selon ma bourse que selon mon goût.

On m'enseigna[24] dans la rue du Pô la femme d'un soldat qui retirait à un sol par nuit des domestiques hors de service. Je trouvai chez elle un grabat vide, et je m'y établis. Elle était jeune et nouvellement mariée, quoiqu'elle eût déjà cinq ou six enfants. Nous couchâmes tous dans la même chambre, la mère, les enfants, les hôtes ; et cela dura de cette façon tant que je restai chez elle. Au demeurant c'était une bonne femme, jurant comme un charretier, toujours débraillée et décoiffée, mais douce de cœur, officieuse, qui me prit en amitié, et qui même me fut utile.

Je passai plusieurs jours à me livrer uniquement au plaisir de l'indépendance et de la curiosité. J'allais errant dedans et dehors la ville, furetant, visitant tout ce qui me paraissait curieux et nouveau ; et tout l'était pour un jeune homme sortant de sa niche, qui n'avait jamais vu de capitale. J'étais surtout fort exact à faire ma cour, et j'assistais régulièrement tous les matins à la messe du Roi. Je trouvais beau de me voir dans la même chapelle avec ce Prince et sa suite : mais ma passion pour la musique, qui commençait à se déclarer, avait plus de part à mon assiduité que la pompe de la Cour, qui, bientôt vue et toujours la même, ne frappe pas longtemps. Le roi de Sardaigne avait alors la meilleure symphonie de l'Europe. Somis, Desjardins, les Bezozzi y brillaient alternativement. Il n'en fallait pas tant pour attirer un jeune homme que le jeu du moindre instrument, pourvu qu'il fût juste, transportait d'aise. Du reste, je n'avais pour la magnificence qui frappait mes yeux qu'une admiration stupide et sans convoitise. La seule chose qui m'intéressât dans tout l'éclat de la cour était de voir s'il n'y aurait point là quelque jeune Princesse qui méritât mon hommage, et avec laquelle je pusse faire un roman.

Copyright Arvensa Editions

Je faillis en commencer un dans un état moins brillant, mais où, si je l'eusse mis à fin, j'aurais trouvé des plaisirs mille fois plus délicieux.

Quoique je vécusse avec beaucoup d'économie, ma bourse insensiblement s'épuisait. Cette économie, au reste, était moins l'effet de la prudence que d'une simplicité de goût que même aujourd'hui l'usage des grandes tables n'a point altéré. Je ne connaissais pas et je ne connais pas encore de meilleure chère que celle d'un repas rustique. Avec du laitage, des œufs, des herbes, du fromage, du pain bis et du vin passable, on est toujours sûr de me bien régaler ; mon bon appétit fera le reste, quand un maître d'hôtel et des laquais autour de moi ne me rassasieront pas de leur importun aspect. Je faisais alors de beaucoup meilleurs repas, avec six ou sept sols de dépense, que je ne les ai faits depuis à six ou sept francs. J'étais donc sobre, faute d'être tenté de ne pas l'être : encore ai-je tort d'appeler tout cela sobriété, car j'y mettais toute la sensualité possible. Mes poires, ma giuncà, mon fromage, mes grisses, et quelques verres d'un gros vin de Montferrat à couper par tranches, me rendaient le plus heureux des gourmands. Mais encore avec tout cela pouvait-on voir la fin de vingt livres. C'était ce que j'apercevais plus sensiblement de jour en jour, et malgré l'étourderie de mon âge, mon inquiétude sur l'avenir alla bientôt jusqu'à l'effroi. De tous mes châteaux en Espagne, il ne me resta que celui de chercher une occupation qui me fît vivre, encore n'était-il pas facile à réaliser. Je songeai à mon ancien métier ; mais je ne le savais pas assez pour aller travailler chez un maître, et les maîtres même n'abondaient pas à Turin. Je pris donc, en attendant mieux, le parti d'aller m'offrir de boutique en boutique pour graver un chiffre ou des armes sur de la vaisselle, espérant tenter les gens par le bon marché, en me mettant à leur discrétion. Cet expédient ne fut pas fort heureux. Je fus presque partout éconduit, et ce que je trouvais à faire était si peu de chose, qu'à peine y gagnai-je quelques repas. Un jour, cependant, passant d'assez bon matin dans la Contrà nova, je vis, à travers les vitres d'un comptoir, une jeune marchande de si bonne grâce et d'un air si attirant, que, malgré ma timidité près des dames, je n'hésitai pas d'entrer et de lui offrir mon petit talent. Elle ne me rebuta point, me fit asseoir, conter ma petite histoire, me plaignit, me dit d'avoir bon courage, et que les bons chrétiens ne m'abandonneraient pas ; puis, tandis qu'elle envoyait chercher, chez un orfèvre du voisinage, les outils dont j'avais dit avoir besoin, elle monta dans sa cuisine, et m'apporta elle-même à déjeuner. Ce début me parut de

Copyright Arvensa Editions

bon augure ; la suite ne le démentit pas. Elle parut contente de mon petit travail, encore plus de mon petit babil quand je me fus un peu rassuré ; car elle était brillante et parée, et, malgré son air gracieux, cet éclat m'en avait imposé. Mais son accueil plein de bonté, son ton compatissant, ses manières douces et caressantes, me mirent bientôt à mon aise. Je vis que je réussissais, et cela me fit réussir davantage. Mais quoique Italienne, et trop jolie pour n'être pas un peu coquette, elle était pourtant si modeste, et moi si timide, qu'il était difficile que cela vînt sitôt à bien. On ne nous laissa pas le temps d'achever l'aventure. Je ne m'en rappelle qu'avec plus de charmes les courts moments que j'ai passés auprès d'elle, et je puis dire y avoir goûté dans leurs prémices les plus doux ainsi que les plus purs plaisirs de l'amour.

C'était une brune extrêmement piquante, mais dont le bon naturel peint sur son joli visage rendait la vivacité touchante. Elle s'appelait M^me^ Basile. Son mari, plus âgé qu'elle et passablement jaloux, la laissait, durant ses voyages, sous la garde d'un commis trop maussade pour être séduisant, et qui ne laissait pas d'avoir des prétentions pour son compte, qu'il ne montrait guère que par sa mauvaise humeur. Il en prit beaucoup contre moi, quoique j'aimasse à l'entendre jouer de la flûte, dont il jouait assez bien. Ce nouvel Égisthe grognait toujours quand il me voyait entrer chez sa dame : il me traitait avec un dédain qu'elle lui rendait bien. Il semblait même qu'elle se plût, pour le tourmenter, à me caresser en sa présence, et cette sorte de vengeance, quoique fort de mon goût, l'eût été bien plus dans le tête-à-tête. Mais elle ne la poussait pas jusque-là, ou du moins ce n'était pas de la même manière. Soit qu'elle me trouvât trop jeune, soit qu'elle ne sût point faire les avances, soit qu'elle voulût sérieusement être sage, elle avait alors une sorte de réserve qui n'était pas repoussante, mais qui m'intimidait sans que je susse pourquoi. Quoique je ne me sentisse pas pour elle ce respect aussi vrai que tendre que j'avais pour M^me^ de Warens, je me sentais plus de crainte et bien moins de familiarité. J'étais embarrassé, tremblant ; je n'osais la regarder, je n'osais respirer auprès d'elle ; cependant je craignais plus que la mort de m'en éloigner. Je dévorais d'un œil avide tout ce que je pouvais regarder sans être aperçu : les fleurs de sa robe, le bout de son joli pied, l'intervalle d'un bras ferme et blanc qui paraissait entre son gant et sa manchette, et celui qui se faisait quelquefois entre son tour de gorge et son mouchoir. Chaque objet ajoutait à l'impression des autres. À force de regarder ce que je pouvais

Copyright Arvensa Editions

voir, et même au-delà, mes yeux se troublaient, ma poitrine s'oppressait, ma respiration, d'instant en instant plus embarrassée, me donnait beaucoup de peine à gouverner, et tout ce que je pouvais faire était de filer sans bruit des soupirs fort incommodes dans le silence où nous étions assez souvent. Heureusement M^me^ Basile occupée à son ouvrage, ne s'en apercevait pas, à ce qu'il me semblait. Cependant je voyais quelquefois, par une sorte de sympathie, son fichu se renfler assez fréquemment. Ce dangereux spectacle achevait de me perdre, et quand j'étais prêt à céder à mon transport, elle m'adressait quelque mot d'un ton tranquille qui me faisait rentrer en moi-même à l'instant.

Je la vis plusieurs fois seule de cette manière, sans que jamais un mot, un geste, un regard même trop expressif marquât entre nous la moindre intelligence. Cet état, très tourmentant pour moi, faisait cependant mes délices, et à peine dans la simplicité de mon cœur pouvais-je imaginer pourquoi j'étais si tourmenté. Il paraissait que ces petits tête-à-tête ne lui déplaisaient pas non plus, du moins elle en rendait les occasions assez fréquentes ; soin bien gratuit assurément de sa part pour l'usage qu'elle en faisait et qu'elle m'en laissait faire.

Un jour qu'ennuyée des sots colloques du commis elle avait monté dans sa chambre, je me hâtai, dans l'arrière-boutique où j'étais, d'achever ma petite tâche et je la suivis. Sa chambre était entr'ouverte ; j'y entrai sans être aperçu. Elle brodait près d'une fenêtre, ayant, en face, le côté de la chambre opposé à la porte. Elle ne pouvait me voir entrer, ni m'entendre, à cause du bruit que des chariots faisaient dans la rue. Elle se mettait toujours bien : ce jour-là sa parure approchait de la coquetterie. Son attitude était gracieuse, sa tête un peu baissée laissait voir la blancheur de son cou ; ses cheveux relevés avec élégance étalent ornés de fleurs. Il régnait dans toute sa figure un charme que j'eus le temps de considérer, et qui me mit hors de moi. Je me jetai à genoux à l'entrée de la chambre, en tendant les bras vers elle d'un mouvement passionné, bien sûr qu'elle ne pouvait m'entendre, et ne pensant pas qu'elle pût me voir : mais il y avait à la cheminée une glace qui me trahit. Je ne sais quel effet ce transport fit sur elle ; elle ne me regarda point, ne me parla point ; mais tournant à demi la tête, d'un simple mouvement de doigt, elle me montra la natte à ses pieds. Tressaillir, pousser un cri, m'élancer à la place qu'elle m'avait marquée, ne fut pour moi qu'une même chose : mais ce qu'on aurait peine à croire est que dans cet état je n'osai rien entreprendre au-delà, ni dire un

Copyright Arvensa Editions

seul mot, ni lever les yeux sur elle, ni la toucher même, dans une attitude aussi contrainte, pour m'appuyer un instant sur ses genoux. J'étais muet, immobile : mais non pas tranquille assurément : tout marquait en moi l'agitation, la joie, la reconnaissance, les ardents désirs incertains dans leur objet, et contenus par la frayeur de déplaire sur laquelle mon jeune cœur ne pouvait se rassurer.

Elle ne paraissait ni plus tranquille ni moins timide que moi. Troublée de me voir là, interdite de m'y avoir attiré, et commençant à sentir toute la conséquence d'un signe partir sans doute avant la réflexion, elle ne m'accueillait ni me repoussait, elle n'ôtait pas les yeux de dessus son ouvrage, elle tâchait de faire comme si elle ne m'eût pas vu à ses pieds : mais toute ma bêtise ne m'empêchait pas de juger qu'elle partageait mon embarras, peut-être mes désirs, et qu'elle était retenue par une honte semblable à la mienne, sans que cela me donnât la force de la surmonter. Cinq ou six ans qu'elle avait de plus que moi devaient, selon moi, mettre de son côté toute la hardiesse, et je me disais que, puisqu'elle ne faisait rien pour exciter la mienne, elle ne voulait pas que j'en eusse. Même encore aujourd'hui je trouve que je pensais juste, et sûrement elle avait trop d'esprit pour ne pas voir qu'un novice tel que moi avait besoin non seulement d'être encouragé, mais d'être instruit.

Je ne sais comment eût fini cette scène vive et muette, ni combien de temps j'aurais demeuré immobile dans cet état ridicule et délicieux, si nous n'eussions été interrompus. Au plus fort de mes agitations, j'entendis ouvrir la porte de la cuisine, qui touchait la chambre où nous étions, et

Copyright Arvensa Editions

M^me^ Basile alarmée me dit vivement de la voix et du geste : Levez-vous, voici Rosina. En me levant en hâte, je saisis une main qu'elle me tendait, et j'y appliquai deux baisers brûlants, au second desquels je sentis cette charmante main se presser un peu contre mes lèvres. De mes jours je n'eus un si doux moment : mais l'occasion que j'avais perdue ne revint plus, et nos jeunes amours en restèrent là.

C'est peut-être pour cela même que l'image de cette aimable femme est restée empreinte au fond de mon cœur en traits si charmants. Elle s'y est même embellie à mesure que j'ai mieux connu le monde et les femmes. Pour peu qu'elle eût eu d'expérience, elle s'y fût prise autrement pour animer un petit garçon : mais si son cœur était faible, il était honnête ; elle cédait involontairement au penchant qui l'entraînait : c'était, selon toute apparence, sa première infidélité, et j'aurais peut-être eu plus à faire à vaincre sa honte que la mienne. Sans être venu là, j'ai goûté près d'elle des douceurs inexprimables. Rien de tout ce que m'a fait sentir la possession des femmes ne vaut les deux minutes que j'ai passées à ses pieds sans même oser toucher à sa robe. Non, il n'y a point de jouissances pareilles à celles que peut donner une honnête femme qu'on aime ; tout est faveur auprès d'elle. Un petit signe du doigt, une main légèrement pressée contre ma bouche, sont les seules faveurs que je reçus jamais de M^me^ Basile, et le souvenir de ces faveurs si légères me transporte encore en y pensant.

Les deux jours suivants, j'eus beau guetter un nouveau tête-à-tête, il me fut impossible d'en trouver le moment, et je n'aperçus de sa part aucun soin pour le ménager. Elle eut même le maintien non plus froid, mais plus retenu qu'à l'ordinaire, et je crois qu'elle évitait mes regards, de peur de ne pouvoir assez gouverner les siens. Son maudit commis fut plus désolant que jamais : il devint même railleur, goguenard ; il me dit que je ferais mon chemin près des dames. Je tremblais d'avoir commis quelque indiscrétion, et, me regardant déjà comme d'intelligence avec elle, je voulus couvrir du mystère un goût qui jusqu'alors n'en avait pas grand besoin. Cela me rendit plus circonspect à saisir les occasions de le satisfaire, et à force de les vouloir sûres, je n'en trouvai plus du tout.

Voici encore une autre folie romanesque dont jamais je n'ai pu me guérir, et qui, jointe à ma timidité naturelle, a beaucoup démenti les prédictions du commis. J'aimais trop sincèrement, trop parfaitement, j'ose dire, pour pouvoir aisément être heureux. Jamais passions ne furent en même temps plus vives et plus pures que les miennes, jamais amour ne fut

Copyright Arvensa Editions

plus tendre, plus vrai, plus désintéressé. J'aurais mille fois sacrifié mon bonheur à celui de la personne que j'aimais ; sa réputation m'était plus chère que ma vie, et jamais pour tous les plaisirs de la jouissance je n'aurais voulu compromettre un moment son repos. Cela m'a fait apporter tant de soins, tant de secret, tant de précaution dans mes entreprises, que jamais aucune n'a pu réussir. Mon peu de succès près des femmes est toujours venu de les trop aimer.

Pour revenir au flûteur Égisthe, ce qu'il y avait de singulier, était qu'en devenant plus insupportable, le traître semblait devenir plus complaisant. Dès le premier jour que sa dame m'avait pris en affection, elle avait songé à me rendre utile dans le magasin. Je savais passablement l'arithmétique ; elle lui avait proposé de m'apprendre à tenir les livres ; mais mon bourru reçut très mal la proposition, craignant peut-être d'être supplanté. Ainsi tout mon travail après mon burin était de transcrire quelques comptes et mémoires, de mettre au net quelques livres, et de traduire quelques lettres de commerce d'italien en français. Tout d'un coup mon homme s'avisa de revenir à la proposition faite et rejetée, et dit qu'il m'apprendrait les comptes à parties doubles ; et qu'il voulait me mettre en état d'offrir mes services à M. Basile, quand il serait de retour. Il y avait dans son ton, dans son air, je ne sais quoi de faux, de malin, d'ironique, qui ne me donnait pas de la confiance. M^{me} Basile, sans attendre ma réponse, lui dit sèchement que je lui étais obligé de ses offres, qu'elle espérait que la fortune favoriserait enfin mon mérite, et que ce serait grand dommage qu'avec tant d'esprit je ne fusse qu'un commis.

Elle m'avait dit plusieurs fois qu'elle voulait me faire faire une connaissance qui pourrait m'être utile. Elle pensait assez sagement pour sentir qu'il était temps de me détacher d'elle. Nos muettes déclarations s'étaient faites le jeudi. Le dimanche elle donna un dîner, où je me trouvai et où se trouva aussi un Jacobin de bonne mine auquel elle me présenta. Le moine me traita très affectueusement, me félicita sur ma conversion, et me dit plusieurs choses sur mon histoire qui m'apprirent qu'elle la lui avait détaillée ; puis, me donnant deux petits coups d'un revers de main sur la joue, il me dit d'être sage, d'avoir bon courage, et de l'aller voir, que nous causerions plus à loisir ensemble. Je jugeai, par les égards que tout le monde avait pour lui, que c'était un homme de considération, et par le ton paternel qu'il prenait avec M^{me} Basile, qu'il était son confesseur. Je me rappelle bien aussi que sa décente familiarité était mêlée de marques

Copyright Arvensa Editions

d'estime et même de respect pour sa pénitente, qui me firent alors moins d'impression qu'elles ne m'en font aujourd'hui. Si j'avais eu plus d'intelligence, combien j'eusse été touché d'avoir pu rendre sensible une jeune femme respectée par son confesseur !

La table ne se trouva pas assez grande pour le nombre que nous étions ; il en fallut une petite, où j'eus l'agréable tête-à-tête[25] de M. le Commis. Je n'y perdis rien du côté des attentions et de la bonne chère ; il y eut bien des assiettes envoyées à la petite table dont l'intention n'était sûrement pas pour lui. Tout allait très bien jusque-là : les femmes étaient fort gaies, les hommes fort galants ; M^me^ Basile faisait ses honneurs avec une grâce charmante. Au milieu du dîner, l'on entend arrêter une chaise à la porte ; quelqu'un monte, c'est M. Basile. Je le vois comme s'il entrait actuellement, en habit d'écarlate à boutons d'or, couleur que j'ai prise en aversion depuis ce jour-là. M. Basile était un grand et bel homme qui se présentait très bien. Il entre avec fracas, et de l'air de quelqu'un qui surprend son monde, quoiqu'il n'y eût là que de ses amis. Sa femme lui saute au cou, lui prend les mains, lui fait mille caresses qu'il reçoit sans les lui rendre. Il salue la compagnie, on lui donne un couvert, il mange. À peine avait-on commencé de parler de son voyage, que, jetant les yeux sur la petite table, il demande d'un ton sévère ce que c'est que ce petit garçon qu'il aperçoit là. M^me^ Basile le lui dit tout naïvement. Il demande si je loge dans la maison. On lui dit que non. Pourquoi non ? reprend-il grossièrement : puisqu'il s'y tient le jour, il peut bien y rester la nuit. Le moine prit la parole, et après un éloge grave et vrai de M^me^ Basile, il fit le mien en peu de mots ; ajoutant que, loin de blâmer la pieuse charité de sa femme, il devait s'empresser d'y prendre part, puisque rien n'y passait les bornes de la discrétion. Le mari répliqua d'un ton d'humeur, dont il cachait la moitié, contenu par la présence du moine, mais qui suffit pour me faire sentir qu'il avait des instructions sur mon compte, et que le commis m'avait servi de sa façon.

À peine était-on hors de table, que celui-ci, dépêché par son bourgeois, vint en triomphe me signifier de sa part de sortir à l'instant de chez lui, et de n'y remettre les pieds de ma vie. Il assaisonna sa commission de tout ce qui pouvait la rendre insultante et cruelle. Je partis sans rien dire, mais le cœur navré, moins de quitter cette aimable femme que de la laisser en proie à la brutalité de son mari. Il avait raison, sans doute, de ne vouloir pas qu'elle fût infidèle ; mais, quoique sage et bien née, elle était italienne,

Copyright Arvensa Editions

c'est-à-dire sensible et vindicative, et il avait tort, ce me semble, de prendre avec elle les moyens les plus propres à s'attirer le malheur qu'il craignait.

Tel fut le succès de ma première aventure. Je voulus essayer de repasser deux ou trois fois dans la rue, pour revoir au moins celle que mon cœur regrettait sans cesse ; mais au lieu d'elle je ne vis que son mari et le vigilant commis, qui, m'ayant aperçu, me fit, avec l'aune de la boutique, un geste plus expressif qu'attirant. Me voyant si bien guetté, je perdis courage et n'y passai plus. Je voulus aller voir au moins le patron qu'elle m'avait ménagé. Malheureusement je ne savais pas son nom. Je rôdai plusieurs fois inutilement autour du couvent, pour tâcher de le rencontrer. Enfin d'autres événements m'ôtèrent les charmants souvenirs de M^me^ Basile, et dans peu je l'oubliai si bien, qu'aussi simple et aussi novice qu'auparavant je ne restai pas même affriandé de jolies femmes.

Cependant ses libéralités avaient un peu remonté mon petit équipage, très modestement toutefois, et avec la précaution d'une femme prudente, qui regardait plus à la propreté qu'à la parure, et qui voulait m'empêcher de souffrir, et non pas me faire briller. Mon habit, que j'avais apporté de Genève, était bon et portable encore ; elle y ajouta seulement un chapeau et quelque linge. Je n'avais point de manchettes ; elle ne voulut point m'en donner, quoique j'en eusse bonne envie. Elle se contenta de me mettre en état de me tenir propre, et c'est un soin qu'il ne fallut pas me recommander tant que je parus devant elle.

Peu de jours après ma catastrophe, mon hôtesse, qui, comme je l'ai dit, m'avait pris en amitié, me dit qu'elle m'avait peut-être trouvé une place, et

Copyright Arvensa Editions

qu'une dame de condition voulait me voir. A ce mot, je me crus tout de bon dans les hautes aventures : car j'en revenais toujours là. Celle-ci ne se trouva pas aussi brillante que je me l'étais figuré. Je fus chez cette dame avec le domestique qui lui avait parlé de moi. Elle m'interrogea, m'examina : je ne lui déplus pas ; et tout de suite j'entrai à son service, non pas tout à fait en qualité de favori, mais en qualité de laquais. Je fus vêtu de la couleur de ses gens ; la seule distinction fut qu'ils portaient l'aiguillette, et qu'on ne me la donna pas ; comme il n'y avait point de galons à sa livrée, cela faisait à peu près un habit bourgeois. Voilà le terme inattendu auquel aboutirent enfin toutes mes grandes espérances.

Madame la Comtesse de Vercellis, chez qui j'entrai, était veuve et sans enfants : son mari était piémontais ; pour elle, je l'ai toujours crue savoyarde, ne pouvant imaginer qu'une Piémontaise parlât si bien français, et eût un accent si pur. Elle était entre deux âges, d'une figure fort noble, d'un esprit orné, aimant la littérature française, et s'y connaissant. Elle écrivait beaucoup, et toujours en français. Ses lettres avaient le tour et presque la grâce de celles de M^me^ de Sévigné ; on aurait pu s'y tromper à quelques-unes. Mon principal emploi, et qui ne me déplaisait pas, était de les écrire sous sa dictée, un cancer au sein, qui la faisait beaucoup souffrir, ne lui permettant plus d'écrire elle-même.

M^me^ de Vercellis avait non seulement beaucoup d'esprit, mais une âme élevée et forte. J'ai suivi sa dernière maladie ; je l'ai vue souffrir et mourir sans jamais marquer un instant de faiblesse, sans faire le moindre effort pour se contraindre, sans sortir de son rôle de femme, et sans se douter qu'il y eût à cela de la philosophie, mot qui n'était pas encore à la mode, et qu'elle ne connaissait même pas dans le sens qu'il porte aujourd'hui. Cette force de caractère allait quelquefois jusqu'à la sécheresse. Elle m'a toujours paru aussi peu sensible pour autrui que pour elle-même : et quand elle faisait du bien aux malheureux, c'était pour faire ce qui était bien en soi, plutôt que par une véritable commisération. J'ai un peu éprouvé de cette insensibilité pendant les trois mois que j'ai passés auprès d'elle. Il était naturel qu'elle prît en affection un jeune homme de quelque espérance, qu'elle avait incessamment sous les yeux, et qu'elle songeât, se sentant mourir, qu'après elle il aurait besoin de secours et d'appui : cependant, soit qu'elle ne me jugeât pas digne d'une attention particulière, soit que les gens qui l'obsédaient ne lui aient permis de songer qu'à eux, elle ne fit rien pour moi.

Copyright Arvensa Editions

Je me rappelle pourtant fort bien qu'elle avait marqué quelque curiosité de me connaître. Elle m'interrogeait quelquefois : elle était bien aise que je lui montrasse les lettres que j'écrivais à M^me^ de Warens, que je lui rendisse compte de mes sentiments. Mais elle ne s'y prenait assurément pas bien pour les connaître, en ne me montrant jamais les siens. Mon cœur aimait à s'épancher, pourvu qu'il sentît que c'était dans un autre. Des interrogations sèches et froides, sans aucun signe d'approbation ni de blâme sur mes réponses ne me donnaient, aucune confiance. Quand rien ne m'apprenait si mon babil plaisait ou déplaisait, j'étais toujours en crainte, et je cherchais moins à montrer ce que je pensais qu'à ne rien dire qui pût me nuire. J'ai remarqué depuis que cette manière sèche d'interroger les gens pour les connaître est un tic assez commun chez les femmes qui se piquent d'esprit. Elles s'imaginent qu'en ne laissant point paraître leur sentiment, elles parviendront à mieux pénétrer le vôtre : mais elles ne voient pas qu'elles ôtent par là le courage de le montrer. Un homme qu'on interroge commence par cela seul à se mettre en garde, et s'il croit que, sans prendre à lui un véritable intérêt, on ne veut que le faire jaser, il ment, ou se tait, ou redouble d'attention sur lui-même, et aime encore mieux passer pour un sot que d'être dupe de votre curiosité. Enfin c'est toujours un mauvais moyen de lire dans le cœur des autres que d'affecter de cacher le sien.

M^me^ de Vercellis ne m'a jamais dit un mot qui sentît l'affection, la pitié, la bienveillance. Elle m'interrogeait froidement ; je répondais avec réserve. Mes réponses étaient si timides qu'elle dut les trouver basses et s'en ennuya. Sur la fin elle ne me questionnait plus, ne me parlait plus que pour son service. Elle me jugea moins sur ce que j'étais que sur ce qu'elle m'avait fait, et à force de ne voir en moi qu'un laquais, elle m'empêcha de lui paraître autre chose.

Je crois que j'éprouvai dès lors ce jeu malin des intérêts cachés qui m'a traversé toute ma vie, et qui m'a donné une aversion bien naturelle pour l'ordre apparent qui les produit. M^me^ de Vercellis, n'ayant point d'enfants, avait pour héritier son neveu le comte de la Roque, qui lui faisait assidûment sa cour. Outre cela, ses principaux domestiques, qui la voyaient tirer à sa fin, ne s'oubliaient pas, et il y avait tant d'empressés autour d'elle, qu'il était difficile qu'elle eût du temps pour penser à moi. A la tête de sa maison était un nommé M. Lorenzi, homme adroit, dont la femme, encore plus adroite, s'était tellement insinuée dans les bonnes grâces de sa maîtresse, qu'elle était plutôt chez elle sur le pied d'une amie que d'une

Copyright Arvensa Editions

femme à gages. Elle lui avait donné pour femme de chambre une nièce à elle appelée M^lle^ Pontal, fine mouche, qui se donnait des airs de demoiselle suivante, et aidait sa tante à obséder si bien leur maîtresse qu'elle ne voyait que par leurs yeux et n'agissait que par leurs mains. Je n'eus pas le bonheur d'agréer à ces trois personnes : je leur obéissais, mais je ne les servais pas ; je n'imaginais pas qu'outre le service de notre commune maîtresse, je dusse être encore le valet de ses valets. J'étais d'ailleurs une espèce de personnage inquiétant pour eux. Ils voyaient bien que je n'étais pas à ma place ; ils craignaient que Madame ne le vît aussi, et que ce qu'elle ferait pour m'y mettre ne diminuât leurs portions : car ces sortes de gens, trop avides pour être justes, regardent tous les legs qui sont pour d'autres comme pris sur leur propre bien. Ils se réunirent donc pour m'écarter de ses yeux. Elle aimait à écrire des lettres ; c'était un amusement pour elle dans son état : ils l'en dégoûtèrent et l'en firent détourner par le médecin, en la persuadant que cela la fatiguait. Sous prétexte que je n'entendais pas le service, on employait au lieu de moi deux gros manants de porteurs de chaise autour d'elle ; enfin l'on fit si bien, que, quand elle fit son testament, il y avait huit jours que je n'étais entré dans sa chambre. Il est vrai qu'après cela j'y entrai comme auparavant, et j'y fus même plus assidu que personne, car les douleurs de cette pauvre femme me déchiraient ; la constance avec laquelle elle les souffrait me la rendait extrêmement respectable et chère, et j'ai bien versé dans sa chambre des larmes sincères, sans qu'elle ni personne s'en aperçût.

Nous la perdîmes enfin. Je la vis expirer. Sa vie avait été celle d'une femme d'esprit et de sens ; sa mort fut celle d'un sage. Je puis dire qu'elle me rendit la religion catholique aimable par la sérénité d'âme avec laquelle elle en remplit les devoirs sans négligence et sans affectation. Elle était naturellement sérieuse. Sur la fin de sa maladie, elle prit une sorte de gaieté trop égale pour être jouée, et qui n'était qu'un contrepoids donné par la raison même contre la tristesse de son état. Elle ne garda le lit que les deux derniers jours, et ne cessa de s'entretenir paisiblement avec tout le monde. Enfin, ne parlant plus, et déjà dans les combats de l'agonie, elle fit un gros pet. Bon ! dit-elle en se retournant, femme qui pète n'est pas morte. Ce furent les derniers mots qu'elle prononça.

Elle avait légué un an de leurs gages à ses bas domestiques ; mais n'étant point couché sur l'état de sa maison, je n'eus rien. Cependant le comte de la Roque me fit donner trente livres, et me laissa l'habit neuf que

Copyright Arvensa Editions

j'avais sur le corps, et que M. Lorenzi voulait m'ôter. Il promit même de chercher à me placer et me permit de l'aller voir. J'y fus deux ou trois fois sans pouvoir lui parler. J'étais facile à rebuter, je n'y retournai plus. On verra bientôt que j'eus tort.

Que n'ai-je achevé tout ce que j'avais à dire de mon séjour chez M^me^ de Vercellis ! Mais bien que mon apparente situation demeurât la même, je ne sortis pas de sa maison comme j'y étais entré. J'en emportai les longs souvenirs du crime et l'insupportable poids des remords dont au bout de quarante ans ma conscience est encore chargée, et dont l'amer sentiment, loin de s'affaiblir, s'irrite à mesure que je vieillis. Qui croirait que la faute d'un enfant pût avoir des suites aussi cruelles ? C'est de ces suites plus que probables que mon cœur ne saurait se consoler. J'ai peut-être fait périr dans l'opprobre et dans la misère une fille aimable, honnête, estimable, et qui sûrement valait beaucoup mieux que moi.

Il est bien difficile que la dissolution d'un ménage n'entraîne un peu de confusion dans la maison, et qu'il ne s'égare bien des choses : cependant, telle était la fidélité des domestiques et la vigilance de M. et M^me^ Lorenzi, que rien ne se trouva de manque sur l'inventaire. La seule M^lle^ Pontal perdit un petit ruban couleur de rose et argent, déjà vieux[26]. Beaucoup d'autres meilleures choses étaient à ma portée ; ce ruban seul me tenta, je le volai, et comme je ne le cachais guère, on me le trouva bientôt. On voulut savoir où je l'avais pris. Je me trouble, je balbutie, et enfin je dis, en rougissant, que c'est Marion qui me l'a donné. Marion était une jeune Mauriennoise dont M^me^ de Vercellis avait fait sa cuisinière, quand, cessant de donner à manger, elle avait renvoyé la sienne, ayant plus besoin de bons bouillons que de ragoûts fins. Non seulement Marion était jolie, mais elle avait une fraîcheur de coloris qu'on ne trouve que dans les montagnes, et surtout un air de modestie et de douceur qui faisait qu'on ne pouvait la voir sans l'aimer ; d'ailleurs bonne fille, sage, et d'une fidélité à toute épreuve. C'est ce qui surprit quand je la nommai. L'on n'avait guère moins de confiance en moi qu'en elle, et l'on jugea qu'il importait de vérifier lequel était le fripon des deux. On la fit venir ; l'assemblée était nombreuse, le comte de la Roque y était. Elle arrive, on lui montre le ruban, je la charge effrontément ; elle reste interdite, se tait, me jette un regard qui aurait désarmé les démons, et auquel mon barbare cœur résiste. Elle nie enfin avec assurance, mais sans emportement,

Copyright Arvensa Editions

m'apostrophe, m'exhorte à rentrer en moi-même, à ne pas déshonorer une fille innocente qui ne m'a jamais fait de mal ; et moi, avec une impudence infernale, je confirme ma déclaration, et lui soutiens en face qu'elle m'a donné le ruban. La pauvre fille se mit à pleurer, et ne me dit que ces mots : Ah ! Rousseau, je vous croyais un bon caractère. Vous me rendez bien malheureuse ; mais je ne voudrais pas être à votre place. Voilà tout. Elle continua de se défendre avec autant de simplicité que de fermeté, mais sans se permettre jamais contre moi la moindre invective. Cette modération, comparée à mon ton décidé, lui fit tort. Il ne semblait pas naturel de supposer d'un côté une audace aussi diabolique, et de l'autre une aussi angélique douceur. On ne parut pas se décider absolument, mais les préjugés étaient pour moi. Dans le tracas où l'on était, on ne se donna pas le temps d'approfondir la chose ; et le comte de la Roque, en nous renvoyant tous deux, se contenta de dire que la conscience du coupable vengerait assez l'innocent. Sa prédiction n'a pas été vaine ; elle ne cesse pas un seul jour de s'accomplir.

J'ignore ce que devint cette victime de ma calomnie ; mais il n'y a pas d'apparence qu'elle ait après cela trouvé facilement à se bien placer. Elle emportait une imputation cruelle à son honneur de toutes manières. Le vol n'était qu'une bagatelle, mais enfin c'était un vol, et, qui pis est, employé à séduire un jeune garçon : enfin le mensonge et l'obstination ne laissaient rien à espérer de celle en qui tant de vices étaient réunis. Je ne regarde pas même la misère et l'abandon comme le plus grand danger auquel je l'aie exposée. Qui sait, à son âge, où le découragement de l'innocence avilie a pu la porter ? Eh ! si le remords d'avoir pu la rendre malheureuse est insupportable, qu'on juge de celui d'avoir pu la rendre pire que moi !

Ce souvenir cruel me trouble quelquefois et me bouleverse au point de voir dans mes insomnies cette pauvre fille venir me reprocher mon crime, comme s'il n'était commis que d'hier. Tant que j'ai vécu tranquille, il m'a moins tourmenté ; mais au milieu d'une vie orageuse il m'ôte la plus douce consolation des innocents persécutés : il me fait bien sentir ce que je crois avoir dit dans quelque ouvrage, que le remords s'endort durant un destin prospère, et s'aigrit dans l'adversité. Cependant je n'ai jamais pu prendre sur moi de décharger mon cœur de cet aveu dans le sein d'un ami. La plus étroite intimité ne me l'a jamais fait faire à personne, pas même à M^{me} de Warens. Tout ce que j'ai pu faire a été d'avouer que j'avais à me reprocher une action atroce, mais jamais je n'ai dit en quoi elle consistait. Ce poids

Copyright Arvensa Editions

est donc resté jusqu'à ce jour sans allégement sur ma conscience, et je puis dire que le désir de m'en délivrer en quelque sorte a beaucoup contribué à la résolution que j'ai prise d'écrire mes confessions.

J'ai procédé rondement dans celle que je viens de faire, et l'on ne trouvera sûrement pas que j'aie ici pallié la noirceur de mon forfait. Mais je ne remplirais pas le but de ce livre[27], si je n'exposais en même temps mes dispositions intérieures, et que je craignisse de m'excuser en ce qui est conforme à la vérité. Jamais la méchanceté ne fut plus loin de moi que dans ce cruel moment, et lorsque je chargeai cette malheureuse fille, il est bizarre, mais il est vrai que mon amitié pour elle en fut la cause. Elle était présente à ma pensée, je m'excusai sur le premier objet qui s'offrit. Je l'accusai d'avoir fait ce que je voulais faire, et de m'avoir donné le ruban, parce que mon intention était de le lui donner. Quand je la vis paraître ensuite, mon cœur fut déchiré, mais la présence de tant de monde fut plus forte que mon repentir. Je craignais peu la punition, je ne craignais que la honte ; mais je la craignais plus que la mort, plus que le crime, plus que tout au monde. J'aurais voulu m'enfoncer, m'étouffer dans le centre de la terre ; l'invincible honte l'emporta sur tout, la honte seule fit mon impudence ; et plus je devenais criminel, plus l'effroi d'en convenir me rendait intrépide. Je ne voyais que l'horreur d'être reconnu, déclaré publiquement, moi présent, voleur, menteur, calomniateur. Un trouble universel m'ôtait tout autre sentiment. Si l'on m'eût laissé revenir à moi-même, j'aurais infailliblement tout déclaré. Si M. de la Roque m'eût pris à part, qu'il m'eût dit : Ne perdez pas cette pauvre fille ; si vous êtes coupable, avouez-le-moi ; je me serais jeté à ses pieds dans l'instant, j'en suis parfaitement sûr. Mais on ne fit que m'intimider quand il fallait me donner du courage. L'âge est encore une attention qu'il est juste de faire ; à peine étais-je sorti de l'enfance, ou plutôt j'y étais encore. Dans la jeunesse, les véritables noirceurs sont plus criminelles encore que dans l'âge mûr : mais ce qui n'est que faiblesse l'est beaucoup moins, et ma faute au fond n'était guère autre chose. Aussi son souvenir m'afflige-t-il moins à cause du mal en lui-même qu'à cause de celui qu'il a dû causer. Il m'a même fait ce bien de me garantir pour le reste de ma vie de tout acte tendant au crime, par l'impression terrible qui m'est restée du seul que j'aie jamais commis ; et je crois sentir que mon aversion pour le mensonge me vient en grande partie du regret d'en avoir pu faire un aussi noir. Si

Copyright Arvensa Editions

c'est un crime qui puisse être expié, comme j'ose le croire, il doit l'être par tant de malheurs dont la fin de ma vie est accablée, par quarante ans de droiture et d'honneur dans des occasions difficiles, et la pauvre Marion trouve tant de vengeurs en ce monde, que, quelque grande qu'ait été mon offense envers elle, je crains peu d'en emporter la coulpe avec moi. Voilà ce que j'avais à dire sur cet article. Qu'il me soit permis de n'en reparler jamais.

Copyright Arvensa Editions

FIN du SECOND LIVRE

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mémoires

LES CONFESSIONS

Table des matières du titre

Liste des Mémoires

Liste générale des titres

Livre Troisième

1728 – 1731

Sorti de chez M^me^ de Vercellis à peu près comme j'y étais entré, je retournai chez mon ancienne hôtesse, et j'y restai cinq ou six semaines, durant lesquelles la santé, la jeunesse et l'oisiveté me rendirent souvent mon tempérament importun. J'étais inquiet, distrait, rêveur ; je pleurais, je soupirais, je désirais un bonheur dont je n'avais pas l'idée, et dont je sentais pourtant la privation. Cet état ne peut se décrire, et peu d'hommes même le peuvent imaginer, parce que la plupart ont prévenu cette plénitude de vie, à la fois tourmentante et délicieuse, qui, dans l'ivresse du désir, donne un avant-goût de la jouissance. Mon sang allumé remplissait incessamment mon cerveau de filles et de femmes : mais, n'en sentant pas le véritable usage, je les occupais bizarrement en idée à mes fantaisies sans en savoir rien faire de plus ; et ces idées tenaient mes sens dans une activité très incommode, dont, par bonheur, elles ne m'apprenaient point à me délivrer. J'aurais donné ma vie pour retrouver un quart d'heure une

Copyright Arvensa Editions

demoiselle Goton. Mais ce n'était plus le temps où les jeux de l'enfance allaient là comme d'eux-mêmes. La honte, compagne de la conscience du mal, était venue avec les années ; elle avait accru ma timidité naturelle au point de la rendre invincible ; et jamais, ni dans ce temps-là ni depuis, je n'ai pu parvenir à faire une proposition lascive, que celle à qui je la faisais ne m'y ait en quelque sorte contraint par ses avances, quoique sachant qu'elle n'était pas scrupuleuse, et presque assuré d'être pris au mot.

Mon agitation crût au point que, ne pouvant contenter mes désirs, je les attisais par les plus extravagantes manœuvres. J'allais chercher des allées sombres, des réduits cachés, où je pusse m'exposer de loin aux personnes du sexe dans l'état où j'aurais voulu pouvoir être auprès d'elles. Ce qu'elles voyaient n'était pas l'objet obscène, je n'y songeais même pas ; c'était l'objet ridicule. Le sot plaisir que j'avais de l'étaler à leurs yeux ne peut se décrire. Il n'y avait de là plus qu'un pas à faire pour sentir le traitement désiré, et je ne doute pas que quelque résolue, en passant, ne m'en eût donné l'amusement, si j'eusse eu l'audace d'attendre. Cette folie eut une catastrophe à peu près aussi comique, mais un peu moins plaisante pour moi.

Un jour j'allai m'établir au fond d'une cour dans laquelle était un puits où les filles de la maison venaient souvent chercher de l'eau. Dans ce fond il y avait une petite descente qui menait à des caves par plusieurs communications. Je sondai dans l'obscurité ces allées souterraines, et, les trouvant longues et obscures, je jugeai qu'elles ne finissaient point, et que, si j'étais vu et surpris, j'y trouverais un refuge assuré. Dans cette confiance, j'offrais aux filles qui venaient au puits un spectacle plus risible que séducteur. Les plus sages feignirent de ne rien voir ; d'autres se mirent à rire ; d'autres se crurent insultées et firent du bruit. Je me sauvai dans ma retraite : j'y fus suivi. J'entendis une voix d'homme sur laquelle je n'avais pas compté, et qui m'alarma. Je m'enfonçai dans les souterrains, au risque de m'y perdre : le bruit, les voix, la voix d'homme, me suivaient toujours. J'avais compté sur l'obscurité, je vis de la lumière. Je frémis, je m'enfonçai davantage. Un mur m'arrêta, et, ne pouvant aller plus loin, il fallut attendre là ma destinée. En un moment je fus atteint et saisi par un grand homme portant une grande moustache, un grand chapeau, un grand sabre, escorté de quatre ou cinq vieilles femmes armées chacune d'un manche à balai, parmi lesquelles j'aperçus la petite coquine qui m'avait décelé, et qui voulait sans doute me voir au visage.

Copyright Arvensa Editions

L'homme au sabre, en me prenant par le bras, me demanda rudement ce que je faisais là. On conçoit que ma réponse n'était pas prête. Je me remis cependant ; et, m'évertuant dans ce moment critique, je tirai de ma tête un expédient romanesque qui me réussit. Je lui dis, d'un ton suppliant, d'avoir pitié de mon âge et de mon état ; que j'étais un jeune étranger de grande naissance, dont le cerveau s'était dérangé ; que je m'étais échappé de la maison paternelle parce qu'on voulait m'enfermer ; que j'étais perdu s'il me faisait connaître ; mais que, s'il voulait bien me laisser aller, je pourrais peut-être un jour reconnaître cette grâce. Contre toute attente, mon discours et mon air firent effet : l'homme terrible en fut touché ; et après une réprimande assez courte, il me laissa doucement aller sans me questionner davantage. A l'air dont la jeune et les vieilles me virent partir, je jugeai que l'homme que j'avais tant craint m'était fort utile, et qu'avec elles seules je n'en aurais pas été quitte à si bon marché. Je les entendis murmurer je ne sais quoi dont je ne me souciais guère ; car, pourvu que le sabre et l'homme ne s'en mêlassent pas, j'étais bien sûr, leste et vigoureux comme j'étais, de me délivrer bientôt et de leurs tricots et d'elles.

Quelques jours après, passant dans une rue avec un jeune abbé, mon voisin, j'allai donner du nez contre l'homme au sabre. Il me reconnut, et me contrefaisant d'un ton railleur : Je suis prince, me dit-il, je suis prince ; et moi je suis un coïon : mais que Son Altesse n'y revienne. Il n'ajouta rien de plus, et je m'esquivai en baissant la tête et le remerciant, dans mon cœur, de sa discrétion. J'ai jugé que ces maudites vieilles lui avaient fait honte de

Copyright Arvensa Editions

sa crédulité. Quoi qu'il en soit, tout piémontais qu'il était, c'était un bon homme, et jamais je ne pense à lui sans un mouvement de reconnaissance : car l'histoire était si plaisante, que, par le seul désir de faire rire, tout autre à sa place m'eût déshonoré. Cette aventure, sans avoir les suites que j'en pouvais craindre, ne laissa pas de me rendre sage pour longtemps.

Mon séjour chez M^me^ de Vercellis m'avait procuré quelques connaissances, que j'entretenais dans l'espoir qu'elles pourraient m'être utiles. J'allais voir quelquefois entre autres un abbé savoyard appelé M. Gaime, précepteur des enfants du comte de Mellarède. Il était jeune encore et peu répandu, mais plein de bon sens, de probité, de lumières, et l'un des plus honnêtes hommes que j'aie connus. Il ne me fut d'aucune ressource pour l'objet qui m'attirait chez lui : il n'avait pas assez de crédit pour me placer ; mais je trouvai près de lui des avantages plus précieux qui m'ont profité toute ma vie, les leçons de la saine morale et les maximes de la droite raison. Dans l'ordre successif de mes goûts et de mes idées, j'avais toujours été trop haut ou trop bas ; Achille ou Thersite, tantôt héros et tantôt vaurien. M. Gaime prit le soin de me mettre à ma place et de me montrer à moi-même, sans m'épargner ni me décourager. Il me parla très honorablement de mon naturel et de mes talents : mais il ajouta qu'il en voyait naître les obstacles qui m'empêcheraient d'en tirer parti ; de sorte qu'ils devaient, selon lui, bien moins me servir de degrés pour monter à la fortune que de ressources pour m'en passer. Il me fit un tableau vrai de la vie humaine, dont je n'avais que de fausses idées ; il me montra comment, dans un destin contraire, l'homme sage peut toujours tendre au bonheur et courir au plus près du vent pour y parvenir ; comment il n'y a point de vrai bonheur sans sagesse, et comment la sagesse est de tous les états. Il amortit beaucoup mon admiration pour la grandeur, en me prouvant que ceux qui dominaient les autres n'étaient ni plus sages ni plus heureux qu'eux. Il me dit une chose qui m'est souvent revenue à la mémoire, c'est que si chaque homme pouvait lire dans les cœurs de tous les autres, il y aurait plus de gens qui voudraient descendre que de ceux qui voudraient monter. Cette réflexion, dont la vérité frappe, et qui n'a rien d'outré, m'a été d'un grand usage dans le cours de ma vie pour me faire tenir à ma place paisiblement. Il me donna les premières vraies idées de l'honnête, que mon génie ampoulé n'avait saisi que dans ses excès. Il me fit sentir que l'enthousiasme des vertus sublimes était peu d'usage dans la société, qu'en

Copyright Arvensa Editions

s'élançant trop haut on était sujet aux chutes ; que la continuité des petits devoirs toujours bien remplis ne demandait pas moins de force que les actions héroïques ; qu'on en tirait meilleur parti pour l'honneur et pour le bonheur ; et qu'il valait infiniment mieux avoir toujours l'estime des hommes que quelquefois leur admiration.

Pour établir les devoirs de l'homme il fallait bien remonter à leur principe. D'ailleurs, le pas que je venais de faire, et dont mon état présent était la suite, nous conduisait à parler de religion. L'on conçoit déjà que l'honnête M. Gaime est, du moins en grande partie, l'original du Vicaire Savoyard. Seulement, la prudence l'obligeant à parler avec plus de réserve, il s'expliqua moins ouvertement sur certains points ; mais au reste ses maximes, ses sentiments, ses avis, furent les mêmes, et, jusqu'au conseil de retourner dans ma patrie, tout fut comme je l'ai rendu depuis au public. Ainsi, sans m'étendre sur des entretiens dont chacun peut avoir la substance, je dirai que ses leçons, sages, mais d'abord sans effet, furent dans mon cœur un germe de vertu et de religion qui ne s'y étouffa jamais, et qui n'attendait, pour fructifier, que les soins d'une main plus chérie.

Quoique alors ma conversion fût peu solide, je ne laissais pas d'être ému. Loin de m'ennuyer de ses entretiens, j'y pris goût à cause de leur clarté, de leur simplicité, et surtout d'un certain intérêt de cœur dont je sentais qu'ils étaient pleins. J'ai l'âme aimante, et je me suis toujours attaché aux gens moins à proportion du bien qu'ils m'ont fait que de celui qu'ils m'ont voulu, et c'est sur quoi mon tact ne me trompe guère. Aussi je m'affectionnais véritablement à M. Gaime ; j'étais pour ainsi dire son second disciple ; et cela me fit pour le moment même l'inestimable bien de me détourner de la pente du vice où m'entraînait mon oisiveté.

Un jour que je ne pensais à rien moins, on vint me chercher de la part du comte de la Roque. À force d'y aller et de ne pouvoir lui parler, je m'étais ennuyé, je n'y allais plus : je crus qu'il m'avait oublié, ou qu'il lui était resté de mauvaises impressions de moi. Je me trompais. Il avait été témoin plus d'une fois du plaisir avec lequel je remplissais mon devoir auprès de sa tante ; il le lui avait même dit, et il m'en reparla quand moi-même je n'y songeais plus. Il me reçut bien, me dit que, sans m'amuser de promesses vagues, il avait cherché à me placer, qu'il avait réussi, qu'il me mettait en chemin de devenir quelque chose, que c'était à moi de faire le reste ; que la maison où il me faisait entrer était puissante et considérée, que je n'avais pas besoin d'autres protecteurs pour m'avancer, et que

Copyright Arvensa Editions

quoique traité d'abord en simple domestique, comme je venais de l'être, je pouvais être assuré que si l'on me jugeait par mes sentiments et par ma conduite au-dessus de cet état, on était disposé à ne m'y pas laisser. La fin de ce discours démentit cruellement les brillantes espérances que le commencement m'avait données. Quoi ! toujours laquais ? me dis-je en moi-même avec un dépit amer que la confiance effaça bientôt. Je me sentais trop peu fait pour cette place pour craindre qu'on m'y laissât.

Il me mena chez le Comte de Gouvon, premier écuyer de la Reine, et chef de l'illustre maison de Solar. L'air de dignité de ce respectable vieillard me rendit plus touchante l'affabilité de son accueil. Il m'interrogea avec intérêt, et je lui répondis avec sincérité. Il dit au comte de la Roque que j'avais une physionomie agréable et qui promettait de l'esprit ; qu'il lui paraissait qu'en effet je n'en manquais pas, mais que ce n'était pas là tout, et qu'il fallait voir le reste ; puis, se tournant vers moi : Mon enfant, me dit-il, presque en toutes choses les commencements sont rudes ; les vôtres ne le seront pourtant pas beaucoup. Soyez sage, et cherchez à plaire ici à tout le monde ; voilà, quant à présent, votre unique emploi : du reste, ayez bon courage ; on veut prendre soin de vous. Tout de suite il passa chez la marquise de Breil, sa belle-fille, et me présenta à elle, puis à l'abbé de Gouvon, son fils. Ce début me parut de bon augure. J'en savais assez déjà pour juger qu'on ne fait pas tant de façon à la réception d'un laquais. En effet, on ne me traita pas comme tel. J'eus la table de l'office ; on ne me donna point d'habit de livrée, et le comte de Favria, jeune étourdi, m'ayant voulu faire monter derrière son carrosse, son grand-père défendit que je montasse derrière aucun carrosse, et que je suivisse personne hors de la maison. Cependant je servais à table, et je faisais à peu près au-dedans le service d'un laquais ; mais je le faisais en quelque façon librement, sans être attaché nommément à personne. Hors quelques lettres qu'on me dictait, et des images que le comte de Favria me faisait découper, j'étais presque le maître de tout mon temps dans la journée. Cette épreuve dont je ne m'apercevais pas, était assurément très dangereuse ; elle n'était pas même fort humaine ; car cette grande oisiveté pouvait me faire contracter des vices que je n'aurais pas eus sans cela.

Mais c'est ce qui très heureusement n'arriva point. Les leçons de M. Gaime avaient fait impression sur mon cœur, et j'y pris tant de goût que je m'échappais quelquefois pour aller les entendre encore. Je crois que ceux qui me voyaient sortir ainsi furtivement ne devinaient guère où j'allais. Il

Copyright Arvensa Editions

ne se peut rien de plus censé que les avis qu'il me donna sur ma conduite. Mes commencements furent admirables ; j'étais d'une assiduité, d'une attention, d'un zèle, qui charmaient tout le monde. L'abbé Gaime m'avait sagement averti de modérer cette première ferveur, de peur qu'elle ne vînt à se relâcher et qu'on n'y prît garde. Votre début, me dit-il, est la règle de ce qu'on exigera de vous : tâchez de vous ménager de quoi faire plus dans la suite, mais gardez-vous de faire jamais moins.

Comme on ne m'avait guère examiné sur mes petits talents et qu'on ne me supposait que ceux que m'avait donnés la nature, il ne paraissait pas, malgré ce que le comte de Gouvon m'avait pu dire, qu'on songeât à tirer parti de moi. Des affaires vinrent à la traverse, et je fus à peu près oublié. Le marquis de Breil, fils du comte de Gouvon, était alors ambassadeur à Vienne. Il survint des mouvements à la cour qui se firent sentir dans la famille, et l'on y fut quelques semaines dans une agitation qui ne laissait guère le temps de penser à moi. Cependant jusque-là je m'étais peu relâché. Une chose me fit du bien et du mal, en m'éloignant de toute dissipation extérieure, mais en me rendant un peu plus distrait sur mes devoirs.

M^lle^ de Breil était une jeune personne à peu près de mon âge, bien faite, assez belle, très blanche, avec des cheveux très noirs, et, quoique brune, portant sur son visage cet air de douceur des blondes auquel mon cœur n'a jamais résisté. L'habit de cour, si favorable aux jeunes personnes, marquait sa jolie taille, dégageait sa poitrine et ses épaules, et rendait son teint encore plus éblouissant par le deuil qu'on portait alors. On dira que ce n'est pas à un domestique de s'apercevoir de ces choses-là. J'avais tort, sans doute ; mais je m'en apercevais toutefois, et même je n'étais pas le seul. Le maître d'hôtel et les valets de chambre en parlaient quelquefois à table avec une grossièreté qui me faisait cruellement souffrir. La tête ne me tournait pourtant pas au point d'être amoureux tout de bon. Je ne m'oubliais point ; je me tenais à ma place, et mes désirs même ne s'émancipaient pas. J'aimais à voir M^lle^ de Breil, à lui entendre dire quelques mots qui marquaient de l'esprit, du sens, de l'honnêteté : mon ambition, bornée au plaisir de la servir, n'allait point au-delà de mes droits. À table j'étais attentif à chercher l'occasion de les faire valoir. Si son laquais quittait un moment sa chaise, à l'instant on m'y voyait établi : hors de là je me tenais vis-à-vis d'elle ; je cherchais dans ses yeux ce qu'elle allait demander, j'épiais le moment de changer son assiette. Que n'aurais-je

Copyright Arvensa Editions

point fait pour qu'elle daignât m'ordonner quelque chose, me regarder, me dire un seul mot ; mais point ; j'avais la mortification d'être nul pour elle ; elle ne s'apercevait pas même que j'étais là. Cependant, son frère, qui m'adressait quelquefois la parole à table, m'ayant dit je ne sais quoi de peu obligeant, je lui fis une réponse si fine et si bien tournée, qu'elle y fit attention, et jeta les yeux sur moi. Ce coup d'œil, qui fut court, ne laissa pas de me transporter. Le lendemain, l'occasion se présenta d'en obtenir un second, et j'en profitai. On donnait ce jour-là un grand dîner, où, pour la première fois, je vis avec beaucoup d'étonnement le maître d'hôtel servir l'épée au côté et le chapeau sur la tête. Par hasard on vint à parler de la devise de la maison de Solar, qui était sur la tapisserie avec les armoiries : *Tel fiert qui ne tue pas.* Comme les Piémontais ne sont pas pour l'ordinaire consommés dans la langue française, quelqu'un trouva dans cette devise une faute d'orthographe, et dit qu'au mot *fiert* il ne fallait point de *t*.

Le vieux comte de Gouvon allait répondre ; mais ayant jeté les yeux sur moi, il vit que je souriais sans oser rien dire : il m'ordonna de parler. Alors je dis que je ne croyais pas que le *t* fût de trop, que *fiert* était un vieux mot français qui ne venait pas du nom *ferus*, fier, menaçant, mais du verbe *ferit*, il frappe, il blesse ; qu'ainsi la devise ne me paraissait pas dire : Tel menace, mais *tel frappe qui ne tue pas*.

Tout le monde me regardait et se regardait sans rien dire. On ne vit de la vie un pareil étonnement. Mais ce qui me flatta davantage fut de voir clairement sur le visage de M^lle^ de Breil un air de satisfaction. Cette personne si dédaigneuse daigna me jeter un second regard qui valait tout au moins le premier ; puis, tournant les yeux vers son grand-papa, elle semblait attendre avec une sorte d'impatience la louange qu'il me devait, et qu'il me donna en effet si pleine et entière et d'un air si content, que toute la table s'empressa de faire chorus. Ce moment fut court, mais délicieux à tous égards. Ce fut un de ces moments trop rares qui replacent les choses dans leur ordre naturel, et vengent le mérite avili des outrages de la fortune. Quelques minutes après, M^lle^ de Breil, levant derechef les yeux sur moi, me pria, d'un ton de voix aussi timide qu'affable, de lui donner à boire. On juge que je ne la fis pas attendre ; mais en approchant je fus saisi d'un tel tremblement, qu'ayant trop rempli le verre, je répandis une partie de l'eau sur l'assiette et même sur elle. Son frère me demanda étourdiment pourquoi je tremblais si fort. Cette question ne servit pas à me rassurer, et M^lle^ de Breil rougit jusqu'au blanc des yeux.

Copyright Arvensa Editions

Ici finit le roman où l'on remarquera, comme avec M^me^ Basile, et dans toute la suite de ma vie, que je ne suis pas heureux dans la conclusion de mes amours. Je m'affectionnai inutilement à l'antichambre de M^me^ de Breil : je n'obtins plus une seule marque d'attention de la part de sa fille. Elle sortait et rentrait sans me regarder, et moi, j'osais à peine jeter les yeux sur elle. J'étais même si bête et si maladroit, qu'un jour qu'elle avait en passant laissé tomber son gant, au lieu de m'élancer sur ce gant que j'aurais voulu couvrir de baisers, je n'osai sortir de ma place, et je laissai ramasser le gant par un gros butor de valet que j'aurais volontiers écrasé. Pour achever de m'intimider, je m'aperçus que je n'avais pas le bonheur d'agréer à M^me^ de Breil. Non seulement elle ne m'ordonnait rien, mais elle n'acceptait jamais mon service ; et deux fois, me trouvant dans son antichambre, elle me demanda d'un ton fort sec si je n'avais rien à faire. Il fallut renoncer à cette chère antichambre. J'en eus d'abord du regret, mais les distractions vinrent à la traverse, et bientôt je n'y pensai plus.

J'eus de quoi me consoler du dédain de M^me^ de Breil par les bontés de son beau-père, qui s'aperçut enfin que j'étais là. Le soir du dîner dont j'ai parlé, il eut avec moi un entretien d'une demi-heure, dont il parut content et dont je fus enchanté. Ce bon vieillard, quoique homme d'esprit, en avait moins que M^me^ de Vercellis, mais il avait plus d'entrailles, et je réussis mieux auprès de lui. Il me dit de m'attacher à l'abbé de Gouvon son fils, qui m'avait pris en affection ; que cette affection, si j'en profitais, pouvait m'être utile, et me faire acquérir ce qui me manquait pour les vues qu'on avait sur moi. Dès le lendemain matin je volai chez M. l'abbé. Il ne me reçut

Copyright Arvensa Editions

point en domestique ; il me fit asseoir au coin de son feu, et, m'interrogeant avec la plus grande douceur, il vit bientôt que mon éducation, commencée sur tant de choses, n'était achevée sur aucune. Trouvant surtout que j'avais peu de latin, il entreprit de m'en enseigner davantage. Nous convînmes que je me rendrais chez lui tous les matins, et je commençai dès le lendemain. Ainsi, par une de ces bizarreries qu'on trouvera souvent dans le cours de ma vie, en même temps au-dessus et au-dessous de mon état, j'étais disciple et valet dans la même maison, et dans ma servitude j'avais cependant un précepteur d'une naissance à ne l'être que des enfants des rois.

M. l'Abbé de Gouvon était un cadet destiné par sa famille à l'épiscopat, et dont par cette raison l'on avait poussé les études plus qu'il n'est ordinaire aux enfants de qualité. On l'avait envoyé à l'Université de Sienne, où il était resté plusieurs années et dont il avait rapporté une assez forte dose de cruscantisme[28] pour être à peu près à Turin ce qu'était jadis à Paris l'abbé de Dangeau. Le dégoût de la théologie l'avait jeté dans les belles-lettres, ce qui est très ordinaire en Italie à ceux qui courent la carrière de la prélature. Il avait bien lu les poètes ; il faisait passablement des vers latins et italiens. En un mot il avait le goût qu'il fallait pour former le mien et mettre quelque choix dans le fatras dont je m'étais farci la tête. Mais, soit que mon babil lui eût fait quelque illusion sur mon savoir, soit qu'il ne pût supporter l'ennui du latin élémentaire, il me mit d'abord beaucoup trop haut ; et à peine m'eut-il fait traduire quelques fables de Phèdre, qu'il me jeta dans Virgile, où je n'entendais presque rien. J'étais destiné, comme on verra dans la suite, à rapprendre souvent le latin et à ne le savoir jamais. Cependant je travaillais avec assez de zèle, et M. l'Abbé me prodiguait ses soins avec une bonté dont le souvenir m'attendrit encore. Je passais avec lui une bonne partie de la matinée, tant pour mon instruction que pour son service ; non pour celui de sa personne, car il ne souffrit jamais que je lui en rendisse aucun, mais pour écrire sous sa dictée et pour copier ; et ma fonction de secrétaire me fut plus utile que celle d'écolier. Non seulement j'appris ainsi l'italien dans sa pureté, mais je pris du goût pour la littérature et quelque discernement des bons livres qui ne s'acquérait pas chez la Tribu, et qui me servit beaucoup dans la suite, quand je me mis à travailler seul.

Ce temps fut celui de ma vie où, sans projets romanesques, je pouvais le

Copyright Arvensa Editions

plus raisonnablement me livrer à l'espoir de parvenir. M. l'Abbé, très content de moi, le disait à tout le monde, et son père m'avait pris dans une affection si singulière, que le comte de Favria m'apprit qu'il avait parlé de moi au Roi. M^me^ de Breil elle-même avait quitté pour moi son air méprisant. Enfin je devins une espèce de favori dans la maison, à la grande jalousie des autres domestiques, qui, me voyant honoré des instructions du fils de leur maître, sentaient bien que ce n'était pas pour rester longtemps leur égal.

Autant que j'ai pu juger des vues qu'on avait sur moi par quelques mots lâchés à la volée, et auxquels je n'ai réfléchi qu'après coup, il m'a paru que la maison de Solar, voulant courir la carrière des ambassades, et peut-être s'ouvrir de loin celle du ministère, aurait été bien aise de se former d'avance un sujet qui eût du mérite et des talents, et qui, dépendant uniquement d'elle, eût pu dans la suite obtenir sa confiance et la servir utilement. Ce projet du comte de Gouvon était noble, judicieux, magnanime, et vraiment digne d'un grand seigneur bienfaisant et prévoyant : mais, outre que je n'en voyais pas alors toute l'étendue, il était trop censé pour ma tête, et demandait un trop long assujettissement. Ma folle ambition ne cherchait la fortune qu'à travers les aventures, et ne voyant point de femme à tout cela, cette manière de parvenir me paraissait lente, pénible et triste ; tandis que j'aurais dû la trouver d'autant plus honorable et sûre que les femmes ne s'en mêlaient pas, l'espèce de mérite qu'elles protègent ne valant assurément pas celui qu'on me supposait.

Tout allait à merveilles. J'avais obtenu, presque arraché l'estime de tout le monde : les épreuves étaient finies ; et l'on me regardait généralement dans la maison comme un jeune homme de la plus grande espérance, qui n'était pas à sa place et qu'on s'attendait d'y voir arriver. Mais ma place n'était pas celle qui m'était assignée par les hommes, et j'y devais parvenir par des chemins bien différents. Je touche à un de ces traits caractéristiques qui me sont propres, et qu'il suffit de présenter au lecteur sans y ajouter de réflexion.

Quoiqu'il y eût à Turin beaucoup de nouveaux convertis de mon espèce, je ne les aimais pas et n'en avais jamais voulu voir aucun. Mais j'avais vu quelques Genevois qui ne l'étaient pas, entre autres un M. Mussard, surnommé Tord-Gueule, peintre en miniature, et un peu mon parent. Ce M. Mussard déterra ma demeure chez le comte de Gouvon, et vint m'y voir avec un autre Genevois appelé Bâcle, dont j'avais été camarade durant

Copyright Arvensa Editions

mon apprentissage. Ce Bâcle était un garçon très amusant, très gai, plein de saillies bouffonnes que son âge rendait agréables. Me voilà tout d'un coup engoué de M. Bâcle, mais engoué au point de ne pouvoir le quitter. Il allait partir bientôt pour s'en retourner à Genève. Quelle perte j'allais faire ! J'en sentais bien toute la grandeur. Pour mettre du moins à profit le temps qui m'était laissé, je ne le quittais plus, ou plutôt il ne me quittait pas lui-même ; car la tête ne me tourna pas d'abord au point d'aller hors de l'hôtel passer la journée avec lui sans congé ; mais bientôt, voyant qu'il m'obsédait entièrement, on lui défendit la porte, et je m'échauffai si bien, qu'oubliant tout, hors mon ami Bâcle, je n'allais ni chez M. l'Abbé, ni chez M. le Comte, et l'on ne me voyait plus dans la maison. On me fit des réprimandes que je n'écoutai pas. On me menaça de me congédier. Cette menace fut ma perte : elle me fit entrevoir qu'il était possible que Bâcle ne s'en allât pas seul. Dès lors, je ne vis plus d'autre plaisir, d'autre sort, d'autre bonheur, que celui de faire un pareil voyage, et je ne voyais à cela que l'ineffable félicité du voyage, au bout duquel, pour surcroît, j'entrevoyais M^{me} de Warens, mais dans un éloignement immense ; car pour retourner à Genève, c'est à quoi je ne pensai jamais. Les monts, les prés, les bois, les ruisseaux, les villages, se succédaient sans fin et sans cesse avec de nouveaux charmes ; ce bienheureux trajet semblait devoir absorber ma vie entière. Je me rappelais avec délices combien ce même voyage m'avait paru charmant en venant. Que devait-ce être lorsqu'à tout l'attrait de l'indépendance se joindrait celui de faire route avec un camarade de mon âge, de mon goût et de bonne humeur, sans gêne, sans devoir, sans contrainte, sans obligation d'aller ou rester que comme il nous plairait ? Il fallait être fou pour sacrifier une pareille fortune à des projets d'ambition d'une exécution lente, difficile, incertaine, et qui, les supposant réalisés un jour, ne valaient pas dans tout leur éclat un quart d'heure de vrai plaisir et de liberté dans la jeunesse.

Plein de cette sage fantaisie, je me conduisis si bien que je vins à bout de me faire chasser, et en vérité ce ne fut pas sans peine. Un soir, comme je rentrais, le maître d'hôtel me signifia mon congé de la part de M. le Comte. C'était précisément ce que je demandais ; car, sentant malgré moi l'extravagance de ma conduite, j'y ajoutais, pour m'excuser, l'injustice et l'ingratitude, croyant mettre ainsi les gens dans leur tort, et me justifier à moi-même un parti pris par nécessité. On me dit de la part du comte de Favria d'aller lui parler le lendemain matin avant mon départ ; et comme

Copyright Arvensa Editions

on voyait que, la tête m'ayant tourné, j'étais capable de n'en rien faire, le maître d'hôtel remit après cette visite à me donner quelque argent qu'on m'avait destiné, et qu'assurément j'avais fort mal gagné ; car ne voulant pas me laisser dans l'état de valet, on ne m'avait pas fixé de gages.

Le comte de Favria, tout jeune et tout étourdi qu'il était, me tint en cette occasion les discours les plus censés, et j'oserais presque dire les plus tendres, tant il m'exposa d'une manière flatteuse et touchante les soins de son oncle et les intentions de son grand-père. Enfin, après m'avoir mis vivement devant les yeux tout ce que je sacrifiais pour courir à ma perte, il m'offrit de faire ma paix, exigeant pour toute condition que je ne visse plus ce petit malheureux qui m'avait séduit.

Il était si clair qu'il ne disait pas tout cela de lui-même, que malgré mon stupide aveuglement, je sentis toute la bonté de mon vieux maître, et j'en fus touché : mais ce cher voyage était trop empreint dans mon imagination pour que rien pût en balancer le charme. J'étais tout à fait hors de sens : je me raffermis, je m'endurcis, je fis le fier, et je répondis arrogamment que, puisqu'on m'avait donné mon congé, je l'avais pris, qu'il n'était plus temps de s'en dédire, et que quoi qu'il pût m'arriver en ma vie, j'étais bien résolu de ne jamais me faire chasser deux fois d'une maison. Alors ce jeune homme, justement irrité, me donna les noms que je méritais, me mit hors de sa chambre par les épaules, et me ferma la porte aux talons. Moi, je sortis triomphant, comme si je venais d'emporter la plus grande victoire et de peur d'avoir un second combat à soutenir, j'eus l'indignité de partir sans aller remercier M. l'Abbé de ses bontés.

Pour concevoir jusqu'où mon délire allait dans ce moment, il faudrait connaître à quel point mon cœur est sujet à s'échauffer sur les moindres choses, et avec quelle force il se plonge dans l'imagination de l'objet qui l'attire, quelque vain que soit quelquefois cet objet. Les plans les plus bizarres, les plus enfantins, les plus fous, viennent caresser mon idée favorite et me montrer de la vraisemblance à m'y livrer. Croirait-on qu'à près de dix-neuf ans on puisse fonder sur une fiole vide la subsistance du reste de ses jours ? Or, écoutez.

L'abbé de Gouvon m'avait fait présent, il y avait quelques semaines, d'une petite fontaine de Héron fort jolie[29], et dont j'étais transporté. À force de faire jouer cette fontaine et de parler de notre voyage, nous pensâmes, le sage Bâcle et moi, que l'une pourrait bien servir à l'autre et le

Copyright Arvensa Editions

prolonger. Qu'y avait-il dans le monde d'aussi curieux qu'une fontaine de Héron ? Ce principe fut le fondement sur lequel nous bâtîmes l'édifice de notre fortune. Nous devions, dans chaque village, assembler les paysans autour de notre fontaine, et là les repas et la bonne chère devaient nous tomber avec d'autant plus d'abondance que nous étions persuadés l'un et l'autre que les vivres ne coûtent rien à ceux qui les recueillent, et que quand ils n'en gorgent pas les passants, c'est pure mauvaise volonté de leur part. Nous n'imaginions partout que festins et noces, comptant que, sans débourser que le vent de nos poumons, et l'eau de notre fontaine, elle pouvait nous défrayer en Piémont, en Savoie, en France, et par tout le monde. Nous faisions des projets de voyage qui ne finissaient point, et nous dirigions d'abord notre course au nord, plutôt pour le plaisir de passer les Alpes que pour la nécessité supposée de nous arrêter enfin quelque part.

(1731-1732) — Tel fut le plan sur lequel je me mis en campagne, abandonnant sans regret mon protecteur, mon précepteur, mes études, mes espérances, et l'attente d'une fortune presque assurée, pour commencer la vie d'un vrai vagabond. Adieu la capitale ; adieu la cour, l'ambition, la vanité, l'amour, les belles, et toutes les grandes aventures dont l'espoir m'avait amené l'année précédente. Je pars avec ma fontaine et mon ami Bâcle, la bourse légèrement garnie, mais le cœur saturé de joie, et ne songeant qu'à jouir de cette ambulante félicité à laquelle j'avais tout à coup borné mes brillants projets.

Je fis cet extravagant voyage presque aussi agréablement toutefois que

Copyright Arvensa Editions

je m'y étais attendu, mais non pas tout à fait de la même manière ; car bien que notre fontaine amusât quelques moments dans les cabarets les hôtesses et leurs servantes, il n'en fallait pas moins payer en sortant. Mais cela ne nous troublait guère, et nous ne songions à tirer parti tout de bon de cette ressource que quand l'argent viendrait à nous manquer. Un accident nous en évita la peine : la fontaine se cassa près de Bramans ; et il en était temps, car nous sentions, sans oser nous le dire, qu'elle commençait à nous ennuyer. Ce malheur nous rendit plus gais qu'auparavant, et nous rîmes beaucoup de notre étourderie, d'avoir oublié que nos habits et nos souliers s'useraient, ou d'avoir cru les renouveler avec le jeu de notre fontaine. Nous continuâmes notre voyage aussi allègrement que nous l'avions commencé, mais filant un peu plus droit vers le terme où notre bourse tarissante nous faisait une nécessité d'arriver.

À Chambéry je devins pensif, non sur la sottise que je venais de faire : jamais homme ne prit sitôt ni si bien son parti sur le passé ; mais sur l'accueil qui m'attendait chez M^me^ de Warens : car j'envisageais exactement sa maison comme ma maison paternelle. Je lui avais écrit mon entrée chez le comte de Gouvon ; elle savait sur quel pied j'y étais, et en m'en félicitant, elle m'avait donné des leçons très sages sur la manière dont je devais correspondre aux bontés qu'on avait pour moi. Elle regardait ma fortune comme assurée, si je ne la détruisais pas par ma faute. Qu'allait-elle dire en me voyant arriver ? Il ne me vint pas même à l'esprit qu'elle pût me fermer sa porte : mais je craignais le chagrin que j'allais lui donner ; je craignais ses reproches plus durs pour moi que la misère. Je résolus de tout endurer en silence et de tout faire pour l'apaiser. Je ne voyais plus dans l'univers qu'elle seule : vivre dans sa disgrâce était une chose qui ne se pouvait pas.

Ce qui m'inquiétait le plus était mon compagnon de voyage, dont je ne voulais pas lui donner le surcroît, et dont je craignais de ne pouvoir me débarrasser aisément. Je préparai cette séparation en vivant assez froidement avec lui la dernière journée. Le drôle me comprit ; il était plus fou que sot. Je crus qu'il s'affecterait de mon inconstance ; j'eus tort ; mon ami Bâcle ne s'affectait de rien. À peine, en entrant à Annecy, avions-nous mis le pied dans la ville, qu'il me dit : Te voilà chez toi, m'embrassa, me dit adieu, fit une pirouette et disparut. Je n'ai jamais plus entendu parler de lui. Notre connaissance et notre amitié durèrent en tout environ six semaines, mais les suites en dureront autant que moi.

Que le cœur me battit en approchant de la maison de M^me^ de Warens !

Copyright Arvensa Editions

Mes jambes tremblaient sous moi, mes yeux se couvraient d'un voile, je ne voyais rien, je n'entendais rien, je n'aurais reconnu personne ; je fus contraint de m'arrêter plusieurs fois pour respirer et reprendre mes sens. Était-ce la crainte de ne pas obtenir les secours dont j'avais besoin qui me troublait à ce point ? À l'âge où j'étais, la peur de mourir de faim donne-t-elle de pareilles alarmes ? Non, non ; je le dis avec autant de vérité que de fierté, jamais en aucun temps de ma vie il n'appartint à l'intérêt ni à l'indigence de m'épanouir ou de me serrer le cœur. Dans le cours d'une vie inégale et mémorable par ses vicissitudes, souvent sans asile et sans pain, j'ai toujours vu du même œil l'opulence et la misère. Au besoin, j'aurais pu mendier ou voler comme un autre, mais non pas me troubler pour en être réduit là. Peu d'hommes ont autant gémi que moi, peu ont autant versé de pleurs dans leur vie ; mais jamais la pauvreté ni la crainte d'y tomber ne m'ont fait pousser un soupir ni répandre une larme. Mon âme, à l'épreuve de la fortune, n'a connu de vrais biens ni de vrais maux que ceux qui ne dépendent pas d'elle, et c'est quand rien ne m'a manqué pour le nécessaire que je me suis senti le plus malheureux des mortels.

À peine parus-je aux yeux de M^me^ de Warens que son air me rassura. Je tressaillis au premier son de sa voix ; je me précipite à ses pieds, et, dans les transports de la plus vive joie, je colle ma bouche sur sa main. Pour elle, j'ignore si elle avait su de mes nouvelles ; mais je vis peu de surprise sur son visage, et je n'y vis aucun chagrin. Pauvre petit, me dit-elle d'un ton caressant, te revoilà donc ? Je savais bien que tu étais trop jeune pour ce voyage ; je suis bien aise au moins qu'il n'ait pas aussi mal tourné que

Copyright Arvensa Editions

j'avais craint. Ensuite elle me fit conter mon histoire, qui ne fut pas longue, et que je lui fis très fidèlement, en supprimant cependant quelques articles, mais au reste sans m'épargner ni m'excuser.

Il fut question de mon gîte. Elle consulta sa femme de chambre. Je n'osais respirer durant cette délibération ; mais quand j'entendis que je coucherais dans la maison, j'eus à peine à me contenir, et je vis porter mon petit paquet dans la chambre qui m'était destinée, à peu près comme Saint-Preux vit remiser sa chaise chez M^me^ de Wolmar. J'eus pour surcroît le plaisir d'apprendre que cette faveur ne serait point passagère ; et dans un moment où l'on me croyait attentif à tout autre chose, j'entendis qu'elle disait : On dira ce qu'on voudra ; mais puisque la providence me le renvoie, je suis déterminée à ne pas l'abandonner.

Me voilà donc enfin établi chez elle. Cet établissement ne fut pourtant pas encore celui dont je date les jours heureux de ma vie, mais il servit à le préparer. Quoique cette sensibilité de cœur, qui nous fait vraiment jouir de nous, soit l'ouvrage de la nature et peut-être un produit de l'organisation, elle a besoin de situations qui la développent. Sans ces causes occasionnelles ?, un homme né très sensible ne sentirait rien, et mourrait sans avoir connu son être. Tel à peu près j'avais été jusqu'alors, et tel j'aurais toujours été peut-être, si je n'avais jamais connu M^me^ de Warens, ou si même l'ayant connue, je n'avais pas vécu assez longtemps auprès d'elle pour contracter la douce habitude des sentiments affectueux qu'elle m'inspira. J'oserai le dire ; qui ne sent que l'amour ne sent pas ce qu'il y a de plus doux dans la vie. Je connais un autre sentiment, moins impétueux peut-être, mais plus délicieux mille fois, qui quelquefois est joint à l'amour et qui souvent en est séparé. Ce sentiment n'est pas non plus l'amitié seule ; il est plus voluptueux, plus tendre : je n'imagine pas qu'il puisse agir pour quelqu'un du même sexe ; du moins je fus ami si jamais homme le fut, et je ne l'éprouvai jamais près d'aucun de mes amis. Ceci n'est pas clair, mais il le deviendra dans la suite ; les sentiments ne se décrivent bien que par leurs effets.

Elle habitait une vieille maison mais assez grande pour avoir une belle pièce de réserve, dont elle fit sa chambre de parade, et qui fut celle où l'on me logea. Cette chambre était sur le passage dont j'ai parlé, où se fit notre première entrevue, et au-delà du ruisseau et des jardins, on découvrait la campagne. Cet aspect n'était pas pour le jeune habitant une chose indifférente. C'était, depuis Bossey, la première fois que j'avais du vert

Copyright Arvensa Editions

devant mes fenêtres. Toujours masqué par des murs, je n'avais eu sous les yeux que des toits ou le gris des rues. Combien cette nouveauté me fut sensible et douce ! Elle augmenta beaucoup mes dispositions à l'attendrissement. Je faisais de ce charmant paysage encore un des bienfaits de ma chère patronne : il me semblait qu'elle l'avait mis là tout exprès pour mois ; je m'y plaçais paisiblement auprès d'elle ; je la voyais partout entre les fleurs et la verdure ; ses charmes et ceux du printemps se confondaient à mes yeux. Mon cœur, jusqu'alors comprimé, se trouvait plus au large dans cet espace, et mes soupirs s'exhalaient plus librement parmi ces vergers.

On ne trouvait pas chez M^me^ de Warens la magnificence que j'avais vue à Turin ; mais on y trouvait la propreté, la décence et une abondance patriarcale avec laquelle le faste ne s'allie jamais. Elle avait peu de vaisselle d'argent, point de porcelaine, point de gibier dans sa cuisine, ni dans sa cave de vins étrangers ; mais l'une et l'autre étaient bien garnies au service de tout le monde, et dans des tasses de faïence elle donnait d'excellent café. Quiconque la venait voir était invité à dîner avec elle ou chez elle ; et jamais ouvrier, messager ou passant ne sortait sans manger ou boire. Son domestique était composé d'une femme de chambre fribourgeoise assez jolie, appelée Merceret, d'un valet de son pays appelé Claude Anet, dont il sera question dans la suite, d'une cuisinière et de deux porteurs de louage quand elle allait en visite, ce qu'elle faisait rarement. Voilà bien des choses pour deux mille livres de rente ; cependant son petit revenu bien ménagé eût pu suffire à tout cela dans un pays où la terre est très bonne et l'argent très rare. Malheureusement l'économie ne fut jamais sa vertu favorite : elle s'endettait, elle payait ; l'argent faisait la navette, et tout allait.

La manière dont son ménage était monté était précisément celle que j'aurais choisie : on peut croire que j'en profitais avec plaisir. Ce qui m'en plaisait moins était qu'il fallait rester très longtemps à table. Elle supportait avec peine la première odeur du potage et des mets ; cette odeur la faisait presque tomber en défaillance, et ce dégoût durait longtemps. Elle se remettait peu à peu, causait et ne mangeait point. Ce n'était qu'au bout d'une demi-heure qu'elle essayait le premier morceau. J'aurais dîné trois fois dans cet intervalle ; mon repas était fait longtemps avant qu'elle eût commencé le sien. Je recommençais de compagnie ; ainsi je mangeais pour deux, et ne m'en trouvais pas plus mail. Enfin je me livrais d'autant plus au doux sentiment du bien-être que j'éprouvais auprès

Copyright Arvensa Editions

d'elle, que ce bien-être dont je jouissais n'était mêlé d'aucune inquiétude sur les moyens de le soutenir. N'étant point encore dans l'étroite confidence de ses affaires, je les supposais en état d'aller toujours sur le même pied. J'ai retrouvé les mêmes agréments dans sa maison par la suite : mais, plus instruit de sa situation réelle, et voyant qu'ils anticipaient sur ses rentes, je ne les ai plus goûtés si tranquillement. La prévoyance a toujours gâté chez moi la jouissance. J'ai vu l'avenir à pure perte : je n'ai jamais pu l'éviter.

Dès le premier jour, la familiarité la plus douce s'établit entre nous au même ! degré où elle a continué tout le reste de sa vie. *Petit* fut mon nom, *Maman* fut le sien, et toujours nous demeurâmes *Petit* et *Maman*, même quand le nombre des années en eut presque effacé la différence entre nous. Je trouve que ces deux noms rendent à merveilles l'idée de notre ton, la simplicité de nos manières, et surtout la relation de nos cœurs. Elle fut pour moi la plus tendre des mères, qui jamais ne chercha son plaisir, mais toujours mon bien ; et si les sens entrèrent dans mon attachement pour elle, ce n'était pas pour en changer la nature, mais pour le rendre seulement plus exquis, pour m'enivrer du charme d'avoir une maman jeune et jolie qu'il m'était délicieux de caresser : je dis caresser au pied de la lettre, car jamais elle n'imagina de m'épargner les baisers ni les plus tendres caresses maternelles, et jamais il n'entra dans mon cœur d'en abuser. On dira que nous avons eu à la fin des relations d'une autre espèce ; j'en conviens ; mais il faut attendre, je ne puis tout dire à la fois.

Le coup d'œil de notre première entrevue fut le seul moment vraiment passionné qu'elle m'ait jamais fait sentir ; encore ce moment fut-il l'ouvrage de la surprise. Mes regards indiscrets n'allaient jamais fureter sous son mouchoir, quoiqu'un embonpoint mal caché dans cette place eût bien pu les y attirer. Je n'avais ni transports ni désirs auprès d'elle ; j'étais dans un calme ravissant, jouissant sans savoir de quoi. J'aurais ainsi passé ma vie et l'éternité même sans m'ennuyer un instant. Elle est la seule personne avec qui je n'ai jamais senti cette sécheresse de conversation qui me fait un supplice du devoir de la soutenir. Nos tête-à-tête étaient moins des entretiens qu'un babil intarissable, qui pour finir avait besoin d'être interrompu. Loin de me faire une loi de parler, il fallait plutôt m'en faire une de me taire. À force de méditer ses projets, elle tombait souvent dans la rêverie. Hé bien ! je la laissais rêver, je me taisais, je la contemplais, et j'étais le plus heureux des hommes. J'avais encore un tic fort singulier. Sans

Copyright Arvensa Editions

prétendre aux faveurs du tête-à-tête, je le recherchais sans cesse, et j'en jouissais avec une passion qui dégénérait en fureur quand des importuns venaient le troubler. Sitôt que quelqu'un arrivait, homme ou femme, il n'importait pas, je sortais en murmurant, ne pouvant souffrir de rester en tiers auprès d'elle. J'allais compter les minutes dans son antichambre, maudissant mille fois ces éternels visiteurs, et ne pouvant concevoir ce qu'ils avaient tant à dire, parce que j'avais à dire encore plus.

Je ne sentais toute la force de mon attachement pour elle que quand je ne la voyais pas. Quand je la voyais, je n'étais que content ; mais mon inquiétude en son absence allait au point d'être douloureuse. Le besoin de vivre avec elle me donnait des élans d'attendrissement qui souvent allaient jusqu'aux larmes. Je me souviendrai toujours qu'un jour de grande fête, tandis qu'elle était à vêpres, j'allai me promener hors de la ville, le cœur plein de son image et du désir ardent de passer mes jours auprès d'elle. J'avais assez de sens pour voir que quant à présent cela n'était pas possible, et qu'un bonheur que je goûtais si bien serait court. Cela donnait à ma rêverie une tristesse qui n'avait pourtant rien de sombre, et qu'un espoir flatteur tempérait. Le son des cloches, qui m'a toujours singulièrement affecté, le chant des oiseaux, la beauté du jour, la douceur du paysage, les maisons éparses et champêtres dans lesquelles je plaçais en idée notre commune demeure ; tout cela me frappait tellement d'une impression vive, tendre, triste et touchante, que je me vis comme en extase transporté dans cet heureux temps et dans cet heureux séjour où mon cœur, possédant toute la félicité qui pouvait lui plaire, la goûtait dans des ravissements inexprimables, sans songer même à la volupté des sens. Je ne me souviens pas de m'être élancé jamais dans l'avenir avec plus de force et d'illusion que je fis alors ; et ce qui m'a frappé le plus dans le souvenir de cette rêverie, quand elle s'est réalisée, c'est d'avoir retrouvé des objets tels exactement que je les avais imaginés. Si jamais rêve d'un homme éveillé eut l'air d'une vision prophétique, ce fut assurément celui-là[30]. Je n'ai été déçu que dans sa durée imaginaire ; car les jours, et les ans, et la vie entière, s'y passaient dans une inaltérable tranquillité ; au lieu qu'en effet tout cela n'a duré qu'un moment. Hélas ! mon plus constant bonheur fut en songe. Son accomplissement fut presque à l'instant suivi du réveil.

Je ne finirais pas si j'entrais dans le détail de toutes les folies que le souvenir de cette chère Maman me faisait faire quand je n'étais plus sous

Copyright Arvensa Editions

ses yeux. Combien de fois j'ai baisé mon lit en songeant qu'elle y avait couché ; mes rideaux, tous les meubles de ma chambre, en songeant qu'ils étaient à elle, que sa belle main les avait touchés ; le plancher même sur lequel je me prosternais en songeant qu'elle y avait marché ! Quelquefois même en sa présence il m'échappait des extravagances que le plus violent amour seul semblait pouvoir inspirer. Un jour, à table, au moment qu'elle avait mis un morceau dans sa bouche, je m'écrie que j'y vois un cheveu : elle rejette le morceau sur son assiette ; je m'en saisis avidement et l'avale. En un mot, de moi à l'amant le plus passionné il n'y avait qu'une différence unique, mais essentielle, et qui rend mon état presque inconcevable à la raison.

J'étais revenu d'Italie, non tout à fait comme j'y étais allé, mais comme peut-être jamais à mon âge on n'en est revenu. J'en avais rapporté non ma virginité, mais mon pucelage. J'avais senti le progrès des ans ; mon tempérament inquiet s'était enfin déclaré, et sa première éruption, très involontaire, m'avait donné sur ma santé des alarmes qui peignent mieux que toute autre chose l'innocence dans laquelle j'avais vécu jusqu'alors. Bientôt rassuré, j'appris ce dangereux supplément qui trompe la nature, et sauve aux jeunes gens de mon humeur beaucoup de désordres aux dépens de leur santé, de leur vigueur, et quelquefois de leur vie. Ce vice que la honte et la timidité trouvent si commode, a de plus un grand attrait pour les imaginations vives : c'est de disposer, pour ainsi dire, à leur gré, de tout le sexe, et de faire servir à leurs plaisirs la beauté qui les tente, sans avoir besoin d'obtenir son aveu. Séduit par ce funeste avantage, je travaillais à détruire la bonne constitution qu'avait rétablie en moi la nature, et à qui j'avais donné le temps de se bien former. Qu'on ajoute à cette disposition le local de ma situation présente ; logé chez une jolie femme, caressant son image au fond de mon cœur, la voyant sans cesse dans la journée ; le soir entouré d'objets qui me la rappellent, couché dans un lit où je sais qu'elle a couché. Que de stimulants ! tel lecteur qui se les représente me regarde déjà comme à demi mort. Tout au contraire ce qui devait me perdre fut précisément ce qui me sauva, du moins pour un temps. Enivré du charme de vivre auprès d'elle, du désir ardent d'y passer mes jours, absente ou présente, je voyais toujours en elle une tendre mère, une sœur chérie, une délicieuse amie, et rien de plus. Je la voyais toujours ainsi, toujours la même, et ne voyais jamais qu'elle. Son image, toujours présente à mon cœur, n'y laissait place à nulle autre ; elle était pour moi la seule femme

Copyright Arvensa Editions

qui fût au monde ; et l'extrême douceur des sentiments qu'elle m'inspirait, ne laissant pas à mes sens le temps de s'éveiller pour d'autres, me garantissait d'elle et de tout son sexe. En un mot, j'étais sage parce que je l'aimais. Sur ces effets, que je rends mal, dise qui pourra de quelle espèce était mon attachement pour elle. Pour moi, tout ce que j'en puis dire est que s'il paraît déjà fort extraordinaire, dans la suite il le paraîtra beaucoup plus.

Je passais mon temps le plus agréablement du monde, occupé des choses qui me plaisaient le moins. C'étaient des projets à rédiger, des mémoires à mettre au net, des recettes à transcrire ; c'étaient des herbes à trier, des drogues à piler, des alambics à gouverner. Tout à travers tout cela venaient des foules de passants, de mendiants, de visites de toute espèce. Il fallait entretenir tout à la fois un soldat, un apothicaire, un chanoine, une belle dame, un frère lai. Je pestais, je grommelais, je jurais, je donnais au diable toute cette maudite cohue. Pour elle, qui prenait tout en gaieté, mes fureurs la faisaient rire aux larmes ; et ce qui la faisait rire encore plus était de me voir d'autant plus furieux que je ne pouvais moi-même m'empêcher de rire. Ces petits intervalles où j'avais le plaisir de grogner étaient charmants ; et s'il survenait un nouvel importun durant la querelle, elle en savait encore tirer parti pour l'amusement en prolongeant malicieusement la visite, et me jetant des coups d'œil pour lesquels je l'aurais volontiers battue. Elle avait peine à s'abstenir d'éclater en me voyant, contraint et retenu par la bienséance, lui faire des yeux de possédé, tandis qu'au fond de mon cœur, et même en dépit de moi, je trouvais tout cela très comique.

Tout cela, sans me plaire en soi, m'amusait pourtant parce qu'il faisait partie d'une manière d'être qui m'était charmante. Rien de ce qui se faisait autour de moi, rien de tout ce qu'on me faisait faire, n'était selon mon goût, mais tout était selon mon cœur. Je crois que je serais parvenu à aimer la médecine, si mon dégoût pour elle n'eût fourni des scènes folâtres qui nous égayaient sans cesse : c'est peut-être la première fois que cet art a produit un pareil effet. Je prétendais connaître à l'odeur un livre de médecine, et ce qu'il y a de plaisant est que je m'y trompais rarement. Elle me faisait goûter des plus détestables drogues. J'avais beau fuir ou vouloir me défendre ; malgré ma résistance et mes horribles grimaces, malgré moi et mes dents, quand je voyais ses jolis doigts barbouillés s'approcher de ma bouche, il fallait finir par l'ouvrir et sucer. Quand tout son petit ménage

Copyright Arvensa Editions

était rassemblé dans la même chambre, à nous entendre courir et crier au milieu des éclats de rire, on eût cru qu'on y jouait quelque farce, et non pas qu'on y faisait de l'opiat ou de l'élixir.

Mon temps ne se passait pourtant pas tout entier à ces polissonneries. J'avais trouvé quelques livres dans la chambre que j'occupais : *Le Spectateur*, Pufendorf, Saint-Évremond, *La Henriade.* Quoique je n'eusse plus mon ancienne fureur de lecture, par désœuvrement je lisais un peu de tout cela. *Le Spectateur* surtout me plut beaucoup, et me fit du bien. M. l'abbé de Gouvon m'avait appris à lire moins avidement et avec plus de réflexion ; la lecture me profitait mieux. Je m'accoutumais à réfléchir sur l'élocution, sur les constructions élégantes ; je m'exerçais à discerner le français pur de mes idiomes provinciaux.

Par exemple, je fus corrigé d'une faute d'orthographe, que je faisais avec tous nos Genevois, par ces deux vers de la *Henriade* :

Soit qu'un ancien respect pour le sang de leurs maîtres
Parlât encor pour lui dans le cœur de ces traîtres.

Ce mot *parlât* qui me frappa, m'apprit qu'il fallait un *t* à la troisième personne du subjonctif, au lieu qu'auparavant je l'écrivais et prononçais parla comme le présent de l'indicatif.

Quelquefois je causais avec Maman de mes lectures ; quelquefois je lisais auprès d'elle ; j'y prenais grand plaisir ; je m'exerçais à bien lire, et cela me fut utile aussi. J'ai dit qu'elle avait l'esprit orné : il était alors dans toute sa fleur. Plusieurs gens de lettres s'étaient empressés à lui plaire, et lui avaient appris à juger des ouvrages d'esprit. Elle avait, si je puis parler ainsi, le goût un peu protestant ; elle ne parlait que de Bayle et faisait

Copyright Arvensa Editions

grand cas de Saint-Évremond, qui depuis longtemps était mort en France. Mais cela n'empêchait pas qu'elle ne connût la bonne littérature et qu'elle n'en parlât fort bien. Elle avait été élevée dans des sociétés choisies : et, venue en Savoie encore jeune, elle avait perdu dans le commerce charmant de la noblesse du pays ce ton maniéré du pays de Vaud, où les femmes prennent le bel esprit pour l'esprit du monde, et ne savent parler que par épigrammes.

Quoiqu'elle n'eût vu la Cour qu'en passant, elle y avait jeté un coup d'œil rapide qui lui avait suffi pour la connaître. Elle s'y conserva toujours des amis, et malgré de secrètes jalousies, malgré les murmures qu'excitaient sa conduite et ses dettes, elle n'a jamais perdu sa pension. Elle avait l'expérience du monde et l'esprit de réflexion qui fait tirer parti de cette expérience. C'était le sujet favori de ses conversations, et c'était précisément, vu mes idées chimériques, la sorte d'instruction dont j'avais le plus grand besoin. Nous lisions ensemble La Bruyère : il lui plaisait plus que La Rochefoucauld, livre triste et désolant, principalement dans la jeunesse, où l'on n'aime pas à voir l'homme comme il est. Quand elle moralisait, elle se perdait quelquefois un peu dans les espaces ; mais, en lui baisant de temps en temps la bouche ou les mains, je prenais patience, et ses longueurs ne m'ennuyaient pas.

Cette vie était trop douce pour pouvoir durer. Je le sentais, et l'inquiétude de la voir finir était la seule chose qui en troublait la jouissance. Tout en folâtrant, Maman m'étudiait, m'observait, m'interrogeait, et bâtissait pour ma fortune force projets dont je me serais bien passé. Heureusement ce n'était pas le tout de connaître mes penchants, mes goûts, mes petits talents : il fallait trouver ou faire naître les occasions d'en tirer parti, et tout cela n'était pas l'affaire d'un jour. Les préjugés mêmes qu'avait conçus la pauvre femme en faveur de mon mérite reculaient les moments de le mettre en œuvre, en la rendant plus difficile sur le choix des moyens. Enfin, tout allait au gré de mes désirs, grâce à la bonne opinion qu'elle avait de moi : mais il en fallut rabattre, et dès lors adieu la tranquillité. Un de ses parents, appelé M. d'Aubonne, la vint voir. C'était un homme de beaucoup d'esprit, intrigant, génie à projets comme elle, mais qui ne s'y ruinait pas, une espèce d'aventurier. Il venait de proposer au cardinal de Fleury un plan de loterie très composée, qui n'avait pas été goûté. Il allait le proposer à la cour de Turin, où il fut adopté et mis en exécution. Il s'arrêta quelque temps à Annecy, et devint

Copyright Arvensa Editions

amoureux de M^me^ l'Intendante, qui était une personne fort aimable, fort de mon goût, et la seule que je visse avec plaisir chez Maman. M. d'Aubonne me vit ; sa parente lui parla de moi : il se chargea de m'examiner, de voir à quoi j'étais propre, et, s'il me trouvait de l'étoffe, de chercher à me placer.

M^me^ de Warens m'envoya chez lui deux ou trois matins de suite, sous prétexte de quelque commission, et sans me prévenir de rien. Il s'y prit très bien pour me faire jaser, se familiarisa avec moi, me mit à mon aise autant qu'il était possible, me parla de niaiseries et de toutes sortes de sujets, le tout sans paraître m'observer, sans la moindre affectation, et comme si, se plaisant avec moi, il eût voulu converser sans gêne. J'étais enchanté de lui. Le résultat de ses observations fut que, malgré ce que promettaient mon extérieur et ma physionomie animée, j'étais sinon tout à fait inepte, au moins un garçon de peu d'esprit, sans idées, presque sans acquis, très borné en un mot à tous égards, et que l'honneur de devenir quelque jour curé de village était la plus haute fortune à laquelle je dusse aspirer. Tel fut le compte qu'il rendit de moi à M^me^ de Warens. Ce fut la seconde ou troisième fois que je fus ainsi jugé : ce ne fut pas la dernière, et l'arrêt de M. Masseron a souvent été confirmé.

La cause de ces jugements tient trop à mon caractère pour n'avoir pas ici besoin d'explication ; car en conscience on sent bien que je ne puis sincèrement y souscrire, et qu'avec toute l'impartialité possible, quoi qu'aient pu dire MM. Masseron, d'Aubonne et beaucoup d'autres, je ne les saurais prendre au mot.

Deux choses presque inalliables s'unissent en moi sans que j'en puisse concevoir la manière : un tempérament très ardent, des passions vives, impétueuses, et des idées lentes à naître, embarrassées et qui ne se présentent jamais qu'après coup. On dirait que mon cœur et mon esprit n'appartiennent pas au même individu. Le sentiment, plus prompt que l'éclair, vient remplir mon âme, mais au lieu de m'éclairer, il me brûle et m'éblouit. Je sens tout et je ne vois rien. Je suis emporté, mais stupide ; il faut que je sois de sang-froid pour penser. Ce qu'il y a d'étonnant est que j'ai cependant le tact assez sûr, de la pénétration, de la finesse même, pourvu qu'on m'attende : je fais d'excellents impromptus à loisir, mais sur le temps je n'ai jamais rien fait ni dit qui vaille. Je ferais une fort jolie conversation par la poste, comme on dit que les Espagnols jouent aux échecs. Quand je lus le trait d'un duc de Savoie qui se retourna, faisant

Copyright Arvensa Editions

route, pour crier : *À votre gorge, marchand de Paris*[31], je dis, Me voilà.

Cette lenteur de penser, jointe à cette vivacité de sentir, je ne l'ai pas seulement dans la conversation, je l'ai même seul et quand je travaille. Mes idées s'arrangent dans ma tête avec la plus incroyable difficulté : elles y circulent sourdement, elles y fermentent jusqu'à m'émouvoir, m'échauffer, me donner des palpitations ; et, au milieu de toute cette émotion, je ne vois rien nettement, je ne saurais écrire un seul mot, il faut que j'attende. Insensiblement ce grand mouvement s'apaise, ce chaos se débrouille, chaque chose vient se mettre à sa place, mais lentement, et après une longue et confuse agitation. N'avez-vous point vu quelquefois l'opéra en Italie ? Dans les changements de scènes il règne sur ces grands théâtres un désordre désagréable et qui dure assez longtemps ; toutes les décorations sont entremêlées ; on voit de toutes parts un tiraillement qui fait peine, on croit que tout va renverser : cependant, peu à peu tout s'arrange, rien ne manque, et l'on est tout surpris de voir succéder à ce long tumulte un spectacle ravissant. Cette manœuvre est à peu près celle qui se fait dans mon cerveau quand je veux écrire. Si j'avais su premièrement attendre, et puis rendre dans leur beauté les choses qui s'y sont ainsi peintes, peu d'auteurs m'auraient surpassé.

De là vient l'extrême difficulté que je trouve à écrire. Mes manuscrits, raturés, barbouillés, mêlés, indéchiffrables, attestent la peine qu'ils m'ont coûtée. Il n'y en a pas un qu'il ne m'ait fallu transcrire quatre ou cinq fois avant de le donner à la presse. Je n'ai jamais pu rien faire la plume à la main vis-à-vis d'une table et de mon papier : c'est à la promenade, au milieu des rochers et des bois, c'est la nuit dans mon lit et durant mes insomnies, que j'écris dans mon cerveau ; l'on peut juger avec quelle lenteur, surtout pour un homme absolument dépourvu de mémoire verbale, et qui de la vie n'a pu retenir six vers par cœur. Il y a telle de mes périodes que j'ai tournée et retournée cinq ou six nuits dans ma tête avant qu'elle fût en état d'être mise sur le papier. De là vient encore que je réussis mieux aux ouvrages qui demandent du travail qu'à ceux qui veulent être faits avec une certaine légèreté, comme les lettres, genre dont je n'ai jamais pu prendre le ton, et dont l'occupation me met au supplice. Je n'écris point de lettres sur les moindres sujets qui ne me coûtent des heures de fatigue, ou, si je veux écrire de suite ce qui me vient, je ne sais ni commencer ni finir ; ma lettre est un long et confus verbiage ; à peine

Copyright Arvensa Editions

m'entend-on quand on la lit.

Non seulement les idées me coûtent à rendre, elles me coûtent même à recevoir. J'ai étudié les hommes, et je me crois assez bon observateur : cependant je ne sais rien voir de ce que je vois ; je ne vois bien que ce que je me rappelle, et je n'ai de l'esprit que dans mes souvenirs. De tout ce qu'on dit, de tout ce qu'on fait, de tout ce qui se passe en ma présence, je ne sens rien, je ne pénètre rien. Le signe extérieur est tout ce qui me frappe. Mais ensuite tout cela me revient : je me rappelle le lieu, le temps, le ton, le regard, le geste, la circonstance ; rien ne m'échappe. Alors, sur ce qu'on a fait ou dit, je trouve ce qu'on a pensé, et il est rare que je me trompe.

Si peu maître de mon esprit seul avec moi-même, qu'on juge de ce que je dois être dans la conversation, où, pour parler à propos, il faut penser à la fois et sur-le-champ à mille choses. La seule idée de tant de convenances, dont je suis sûr d'oublier au moins quelqu'une, suffit pour m'intimider. Je ne comprends pas même comment on ose parler dans un cercle : car à chaque mot il faudrait passer en revue tous les gens qui sont là ; il faudrait connaître tous leurs caractères, savoir leurs histoires, pour être sûr de ne rien dire qui puisse offenser quelqu'un. Là-dessus, ceux qui vivent dans le monde ont un grand avantage : sachant mieux ce qu'il faut taire, ils sont plus sûrs de ce qu'ils disent ; encore leur échappe-t-il souvent des balourdises. Qu'on juge de celui qui tombe là des nues : il lui est presque impossible de parler une minute impunément. Dans le tête-à-tête, il y a un autre inconvénient que je trouve pire, la nécessité de parler toujours : quand on vous parle il faut répondre, et si l'on ne dit mot il faut relever la conversation. Cette insupportable contrainte m'eût seule dégoûté de la société. Je ne trouve point de gêne plus terrible que l'obligation de parler sur-le-champ et toujours. Je ne sais si ceci tient à ma mortelle aversion pour tout assujettissement ; mais c'est assez qu'il faille absolument que je parle pour que je dise une sottise infailliblement.

Ce qu'il y a de plus fatal est qu'au lieu de savoir me taire quand je n'ai rien à dire, c'est alors que pour payer plus tôt ma dette, j'ai la fureur de vouloir parler. Je me hâte de balbutier promptement des paroles sans idées, trop heureux quand elles ne signifient rien du tout. En voulant vaincre ou cacher mon ineptie, je manque rarement de la montrer. Entre mille exemples que j'en pourrais citer, j'en prends un qui n'est pas de ma jeunesse, mais d'un temps où, ayant vécu plusieurs années dans le monde,

Copyright Arvensa Editions

j'en aurais pris l'aisance et le ton, si la chose eût été possible. J'étais un soir avec deux grandes dames et un homme qu'on peut nommer ; c'était M. le duc de Gontaut. Il n'y avait personne autre dans la chambre, et je m'efforçais de fournir quelques mots, Dieu sait quels ! à une conversation entre quatre personnes, dont trois n'avaient assurément pas besoin de mon supplément. La maîtresse de la maison se fit apporter un opiate dont elle prenait tous les jours deux fois pour son estomac. L'autre dame, lui voyant faire la grimace, dit en riant : Est-ce de l'opiate[32] de M. Tronchin ? — Je ne crois pas, répondit sur le même ton la première. — Je crois qu'elle ne vaut guère mieux, ajouta galamment le spirituel Rousseau. Tout le monde resta interdit ; il n'échappa ni le moindre mot ni le moindre sourire, et, à l'instant d'après, la conversation prit un autre tour. Vis-à-vis d'une autre, la balourdise eût pu n'être que plaisante ; mais adressée à une femme trop aimable pour n'avoir pas un peu fait parler d'elle, et qu'assurément je n'avais pas dessein d'offenser, elle était terrible ; et je crois que les deux témoins, homme et femme, eurent bien de la peine à s'abstenir d'éclater. Voilà de ces traits d'esprit qui m'échappent pour vouloir parler sans avoir rien à dire. J'oublierai difficilement celui-là ; car, outre qu'il est par lui-même très mémorable, j'ai dans la tête qu'il a eu des suites qui ne me le rappellent que trop souvent.

Je crois que voilà de quoi faire assez comprendre comment, n'étant pas un sot, j'ai cependant souvent passé pour l'être, même chez des gens en état de bien juger : d'autant plus malheureux que ma physionomie et mes yeux promettent davantage, et que cette attente frustrée rend plus choquante aux autres ma stupidité. Ce détail, qu'une occasion particulière a fait naître, n'est pas inutile à ce qui doit suivre. Il contient la clef de bien des choses extraordinaires qu'on m'a vu faire et qu'on attribue à une humeur sauvage que je n'ai point. J'aimerais la société comme un autre, si je n'étais sûr de m'y montrer non seulement à mon désavantage, mais tout autre que je ne suis. Le parti que j'ai pris d'écrire et de me cacher est précisément celui qui me convenait. Moi présent, on n'aurait jamais su ce que je valais, on ne l'aurait pas soupçonné même ; et c'est ce qui est arrivé à M^me^ Dupin, quoique femme d'esprit, et quoique j'aie vécu dans sa maison plusieurs années ; elle me l'a dit bien des fois elle-même depuis ce temps-là. Au reste, tout ceci souffre de certaines exceptions et j'y reviendrai dans la suite.[33]

Copyright Arvensa Editions

La mesure de mes talents ainsi fixée, l'état qui me convenait ainsi désigné, il ne fut plus question, pour la seconde fois, que de remplir ma vocation. La difficulté fut que je n'avais pas fait mes études, et que je ne savais pas même assez de latin pour être prêtre. M^me^ de Warens imagina de me faire instruire au séminaire pendant quelque temps. Elle en parla au supérieur. C'était un lazariste appelé M. Gros, bon petit homme, à moitié borgne, maigre, grison, le plus spirituel et le moins pédant lazariste que j'aie connu ; ce qui n'est pas beaucoup dire, à la vérité.

Il venait quelquefois chez Maman, qui l'accueillait, le caressait, l'agaçait même, et se faisait quelquefois lacer par lui, emploi dont il se chargeait assez volontiers. Tandis qu'il était en fonction, elle courait par la chambre de côté et d'autre, faisant tantôt ceci, tantôt cela. Tiré par le lacet, M. le Supérieur suivait en grondant, et disant à tout moment : Mais, Madame, tenez-vous donc. Cela faisait un sujet assez pittoresque.

M. Gros se prêta de bon cœur au projet de Maman. Il se contenta d'une pension très modique, et se chargea de l'instruction. Il ne fut question que du consentement de l'évêque, qui non seulement l'accorda, mais qui voulut payer la pension. Il permit aussi que je restasse en habit laïque jusqu'à ce qu'on pût juger, par un essai, du succès qu'on devait espérer.

Quel changement ! Il fallut m'y soumettre. J'allai au séminaire comme j'aurais été au supplice. La triste maison qu'un séminaire, surtout pour qui sort de celle d'une aimable femme ! J'y portai un seul livre, que j'avais prié Maman de me prêter, et qui me fut d'une grande ressource. On ne devinera pas quelle sorte de livre c'était : un livre de musique. Parmi les talents qu'elle avait cultivés, la musique n'avait pas été oubliée. Elle avait de la voix, chantait passablement, et jouait un peu du clavecin : elle avait eu la complaisance de me donner quelques leçons de chant, et il fallut commencer de loin, car à peine savais-je la musique de nos psaumes. Huit ou dix leçons de femme, et fort interrompues, loin de me mettre en état de solfier, ne m'apprirent pas le quart des signes de la musique.

Cependant j'avais une telle passion pour cet art, que je voulus essayer de m'exercer seul. Le livre que j'emportai n'était pas même des plus faciles ; c'étaient les cantates de Clérambault. On concevra quelle fut mon application et mon obstination, quand je dirai que, sans connaître ni transposition, ni quantité, je parvins à déchiffrer et chanter sans faute le premier récitatif et le premier air de la cantate d'*Alphée et Aréthuse ;* et il est vrai que cet air est scandé si juste, qu'il ne faut que réciter les vers avec

Copyright Arvensa Editions

leur mesure pour y mettre celle de l'air.

Il y avait au séminaire un maudit lazariste qui m'entreprit, et qui me fit prendre en horreur le latin qu'il voulait m'enseigner. Il avait des cheveux plats, gras et noirs, un visage de pain d'épice, une voix de buffle, un regard de chat-huant, des crins de sanglier au lieu de barbe ; son sourire était sardonique ; ses membres jouaient comme les poulies d'un mannequin : j'ai oublié son odieux nom ; mais sa figure effrayante et doucereuse m'est bien restée, et j'ai peine à me la rappeler sans frémir. Je crois le rencontrer encore dans les corridors, avançant gracieusement son crasseux bonnet carré pour me faire signe d'entrer dans sa chambre, plus affreuse pour moi qu'un cachot. Qu'on juge du contraste d'un pareil maître pour le disciple d'un abbé de cour !

Si j'étais resté deux mois à la merci de ce monstre, je suis persuadé que ma tête n'y aurait pas résisté. Mais le bon M. Gros, qui s'aperçut que j'étais triste, que je ne mangeais pas, que je maigrissais, devina le sujet de mon chagrin ; cela n'était pas difficile. Il m'ôta des griffes de ma bête, et, par un autre contraste encore plus marqué, me remit au plus doux des hommes : c'était un jeune abbé faucigneran[34], appelé M. Gâtier, qui faisait son séminaire, et qui, par complaisance pour M. Gros, et je crois par humanité, voulait bien prendre sur ses études le temps qu'il donnait à diriger les miennes ; je n'ai jamais vu de physionomie plus touchante que celle de M. Gâtier. Il était blond, et sa barbe tirait sur le roux : il avait le maintien ordinaire aux gens de sa province, qui, sous une figure épaisse, cachent tous beaucoup d'esprit ; mais ce qui se marquait vraiment en lui était une âme sensible, affectueuse, aimante. Il y avait dans ses grands yeux bleus un mélange de douceur, de tendresse et de tristesse, qui faisait qu'on ne pouvait le voir sans s'intéresser à lui. Aux regards, au ton de ce pauvre jeune homme, on eût dit qu'il prévoyait sa destinée, et qu'il se sentait né pour être malheureux.

Son caractère ne démentait point sa physionomie ; plein de patience et de complaisance, il semblait plutôt étudier avec moi que m'instruire. Il n'en fallait pas tant pour me le faire aimer : son prédécesseur avait rendu cela très facile. Cependant, malgré tout le temps qu'il me donnait, malgré toute la bonne volonté que nous y mettions l'un et l'autre, et quoiqu'il s'y prît très bien, j'avançai peu en travaillant beaucoup. Il est singulier qu'avec assez de conception, je n'ai jamais pu rien apprendre avec des maîtres,

Copyright Arvensa Editions

excepté mon père et M. Lambercier. Le peu que je sais de plus, je l'ai appris seul, comme on verra ci-après. Mon esprit impatient de toute espèce de joug ne peut s'asservir à la loi du moment ; la crainte même de ne pas apprendre m'empêche d'être attentif ; de peur d'impatienter celui qui me parle, je feins d'entendre, il va en avant, et je n'entends rien. Mon esprit veut marcher à son heure, il ne peut se soumettre à celle d'autrui.

Le temps des ordinations étant venu, M. Gâtier s'en retourna diacre dans sa province. Il emporta mes regrets, mon attachement, ma reconnaissance. Je fis pour lui des vœux qui n'ont pas été plus exaucés que ceux que j'ai faits pour moi-même. Quelques années après j'appris qu'étant vicaire dans une paroisse, il avait fait un enfant à une fille, la seule dont, avec un cœur très tendre, il eût jamais été amoureux. Ce fut un scandale effroyable dans un diocèse administré très sévèrement. Les prêtres, en bonne règle, ne doivent faire des enfants qu'à des femmes mariées. Pour avoir manqué à cette loi de convenance, il fut mis en prison, diffamé, chassé. Je ne sais s'il aura pu dans la suite rétablir ses affaires ; mais le sentiment de son infortune, profondément gravé dans mon cœur, me revint quand j'écrivis l'*Émile*, et réunissant M. Gâtier avec M. Gaime, je fis de ces deux dignes prêtres l'original du Vicaire savoyard. Je me flatte que l'imitation n'a pas déshonoré mes modèles.

Pendant que j'étais au séminaire, M. d'Aubonne fut obligé de quitter Annecy. M. l'Intendant s'avisa de trouver mauvais qu'il fît l'amour à sa femme. C'était faire comme le chien du jardinier : car, quoique M^{me} Corvesi fût aimable, il vivait fort mal avec elle ; des goûts ultramontains la lui rendaient inutile, et il la traitait si brutalement qu'il fut question de séparation. M. Corvesi était un vilain homme, noir comme une taupe, fripon comme une chouette, et qui à force de vexations finit par se faire chasser lui-même. On dit que les Provençaux se vengent de leurs ennemis par des chansons : M. d'Aubonne se vengea du sien par une comédie ; il envoya cette pièce à M^{me} de Warens, qui me la fit voir. Elle me plut, et me fit naître la fantaisie d'en faire une pour essayer si j'étais en effet aussi bête que l'auteur l'avait prononcé : mais ce ne fut qu'à Chambéry que j'exécutai ce projet en écrivant l'*Amant de lui-même*. Ainsi quand j'ai dit dans la préface de cette pièce que je l'avais écrite à dix-huit ans, j'ai menti de quelques années.

C'est à peu près à ce temps-ci que se rapporte un événement peu important en lui-même, mais qui a eu pour moi des suites, et qui a fait du

Copyright Arvensa Editions

bruit dans le monde quand je l'avais oublié. Toutes les semaines j'avais une fois la permission de sortir ; je n'ai pas besoin de dire quel usage j'en faisais. Un dimanche que j'étais chez Maman, le feu prit à un bâtiment des Cordeliers attenant à la maison qu'elle occupait. Ce bâtiment, où était leur four, était plein jusqu'au comble de fascines sèches. Tout fut embrasé en très peu de temps : la maison était en grand péril et couverte par les flammes que le vent y portait. On se mit en devoir de déménager en hâte et de porter les meubles dans le jardin, qui était vis-à-vis mes anciennes fenêtres et au-delà du ruisseau dont j'ai parlé. J'étais si troublé, que je jetais indifféremment par la fenêtre tout ce qui me tombait sous la main, jusqu'à un gros mortier de pierre qu'en tout autre temps j'aurais eu peine à soulever. J'étais prêt à y jeter de même une grande glace si quelqu'un ne m'eût retenu. Le bon évêque, qui était venu voir Maman ce jour-là, ne resta pas non plus oisif : il l'emmena dans le jardin, où il se mit en prières avec elle et tous ceux qui étaient là ; en sorte qu'arrivant quelque temps après, je vis tout le monde à genoux, et m'y mis, comme les autres. Durant la prière du saint homme le vent changea, mais si brusquement et si à propos, que les flammes qui couvraient la maison et entraient déjà par les fenêtres furent portées de l'autre côté de la cour, et la maison n'eut aucun mal. Deux ans après, M. de Bernex étant mort, les Antonins, ses anciens confrères, commencèrent à recueillir les pièces qui pouvaient servir à sa béatification. À la prière du père Boudait, je joignis à ces pièces une attestation du fait que je viens de rapporter, en quoi je fis bien ; mais en quoi je fis mal, ce fut de donner ce fait pour un miracle. J'avais vu l'évêque en prière, et durant sa prière, j'avais vu le vent changer et même très à propos ; voilà ce que je pouvais dire et certifier ; mais qu'une de ces deux choses fût la cause de l'autre, voilà ce que je ne devais pas attester, parce que je ne pouvais le savoir. Cependant, autant que je puis me rappeler mes idées, alors sincèrement catholique, j'étais de bonne foi. L'amour du merveilleux, si naturel au cœur humain, ma vénération pour ce vertueux prélat, l'orgueil secret d'avoir peut-être contribué moi-même au miracle aidèrent à me séduire ; et ce qu'il y a de sûr est que si ce miracle eût été l'effet des plus ardentes prières, j'aurais bien pu m'en attribuer ma part.

Plus de trente ans après, lorsque j'eus publié les *Lettres de la Montagne*, M. Fréron déterra ce certificat, je ne sais comment, et en fit usage dans ses feuilles. Il faut avouer que la découverte était heureuse, et l'à-propos me parut à moi-même très plaisant.

Copyright Arvensa Editions

J'étais destiné à être le rebut de tous les états. Quoique M. Gâtier eût rendu de mes progrès le compte le moins défavorable qui lui fût possible, on voyait qu'ils n'étaient pas proportionnés à mon travail, et cela n'était pas encourageant pour me faire pousser mes études. Aussi l'évêque et le supérieur se rebutèrent-ils, et on me rendit à M^me^ de Warens comme un sujet qui n'était pas même bon pour être prêtre ; au reste assez bon garçon, disait-on, et point vicieux : ce qui fit que, malgré tant de préjugés rebutants sur mon compte, elle ne m'abandonna pas.

Je rapportai chez elle en triomphe son livre de musique, dont j'avais tiré si bon parti. Mon air d'*Alphée et Aréthuse* était à peu près tout ce que j'avais appris au séminaire. Mon goût marqué pour cet art lui fit naître la pensée de me faire musicien : l'occasion était commode ; on faisait chez elle, au moins une fois la semaine, de la musique, et le maître de musique de la cathédrale, qui dirigeait ce petit concert, venait la voir très souvent. C'était un Parisien nommé M. Le Maître, bon compositeur, fort vif, fort gai, jeune encore, assez bien fait, peu d'esprit, mais au demeurant très bon homme. Maman me fit faire sa connaissance : je m'attachais à lui, je ne lui déplaisais pas : on parla de pension, l'on en convint. Bref, j'entrai chez lui, et j'y passai l'hiver d'autant plus agréablement que, la maîtrise n'étant qu'à vingt pas de la maison de Maman[35], nous étions chez elle en un moment, et nous y soupions très souvent ensemble.

On jugera bien que la vie de la maîtrise, toujours chantante et gaie, avec les musiciens et les enfants de chœur, me plaisait plus que celle du séminaire avec les pères de Saint-Lazare. Cependant cette vie, pour être plus libre, n'en était pas moins égale et réglée. J'étais fait pour aimer l'indépendance et pour n'en abuser jamais. Durant six mois entiers je ne sortis pas une seule fois que pour aller chez Maman ou à l'église, et je n'en fus pas même tenté. Cet intervalle est un de ceux où j'ai vécu dans le plus grand calme, et que je me suis rappelés avec le plus de plaisir. Dans les situations diverses où je me suis trouvé, quelques-uns ont été marqués par un tel sentiment de bien-être, qu'en les remémorant j'en suis affecté comme si j'y étais encore. Non seulement je me rappelle les temps, les lieux, les personnes, mais tous les objets environnants, la température de l'air, son odeur, sa couleur, une certaine impression locale qui ne s'est fait sentir que là, et dont le souvenir vif m'y transporte de nouveau. Par exemple, tout ce qu'on répétait à la maîtrise, tout ce qu'on chantait au

Copyright Arvensa Editions

chœur, tout ce qu'on y faisait, le bel et noble habit des chanoines, les chasubles des prêtres, les mitres des chantres, la figure des musiciens, un vieux charpentier boiteux qui jouait de la contrebasse, un petit abbé blondin qui jouait du violon, le lambeau de soutane qu'après avoir posé son épée, M. Le Maître endossait pardessus son habit laïque, et le beau surplis fin dont il en couvrait les loques pour aller au chœur ; l'orgueil avec lequel j'allais, tenant ma petite flûte à bec, m'établir dans l'orchestre à la tribune pour un petit bout de récit que M. Le Maître avait fait exprès pour moi, le bon dîner qui nous attendait ensuite, le bon appétit qu'on y portait ; ce concours d'objets vivement retracé m'a cent fois charmé dans ma mémoire, autant et plus que dans la réalité. J'ai gardé toujours une affection tendre pour un certain air du *Conditor alme siderum* qui marche par ïambes, parce qu'un dimanche de l'Avent j'entendis de mon lit chanter cette hymne avant le jour sur le perron de la cathédrale, selon un rite de cette église-là. M^lle^ Merceret, femme de chambre de Maman, savait un peu de musique ; je n'oublierai jamais un petit motet *Afferte* que M. Le Maître me fit chanter avec elle, et que sa maîtresse écoutait avec tant de plaisir. Enfin tout, jusqu'à la bonne servante Perrine, qui était si bonne fille et que les enfants de chœur faisaient tant endêver, tout, dans les souvenirs de ces temps de bonheur et d'innocence, revient souvent me ravir et m'attrister.

Je vivais à Annecy depuis près d'un an sans le moindre reproche ; tout le monde était content de moi. Depuis mon départ de Turin je n'avais point fait de sottise, et je n'en fis point tant que je fus sous les yeux de Maman. Elle me conduisait, et me conduisait toujours bien ; mon attachement pour elle était devenu ma seule passion ; et ce qui prouve que ce n'était pas une passion folle, c'est que mon cœur formait ma raison. Il est vrai qu'un seul sentiment, absorbant pour ainsi dire toutes mes facultés, me mettait hors d'état de rien apprendre, pas même la musique, bien que j'y fisse tous mes efforts. Mais il n'y avait point de ma faute ; la bonne volonté y était tout entière, l'assiduité y était. J'étais distrait, rêveur, je soupirais : qu'y pouvais-je faire ? Il ne manquait à mes progrès rien qui dépendît de moi ; mais pour que je fisse de nouvelles folies il ne fallait qu'un sujet qui vînt me les inspirer. Ce sujet se présenta ; le hasard arrangea les choses, et, comme on verra dans la suite, ma mauvaise tête en tira parti.

Un soir du mois de février qu'il faisait bien froid, comme nous étions tous autour du feu, nous entendîmes frapper à la porte de la rue. Perrine prend sa lanterne, descend, ouvre ; un jeune homme entre avec elle,

Copyright Arvensa Editions

monte, se présente d'un air aisé, et fait à M. Le Maître un compliment court et bien tourné, se donnant pour un musicien français que le mauvais état de ses finances forçait de vicarier pour passer son chemin. À ce mot de musicien français le cœur tressaillit au bon Le Maître ; il aimait passionnément son pays et son art. Il accueillit le jeune passager, lui offrit le gîte, dont il paraissait avoir grand besoin, et qu'il accepta sans beaucoup de façon. Je l'examinai tandis qu'il se chauffait et qu'il jasait en attendant le souper. Il était court de stature, mais large de carrure ; il avait je ne sais quoi de contrefait dans sa taille sans aucune difformité particulière ; c'était pour ainsi dire un bossu à épaules plates, mais je crois qu'il boitait un peu. Il avait un habit noir plutôt usé que vieux, et qui tombait par pièces, une chemise très fine et très sale, de belles manchettes d'effilé, des guêtres dans chacune desquelles il aurait mis ses deux jambes, et pour se garantir de la neige un petit chapeau à porter sous le bras. Dans ce comique équipage il y avait pourtant quelque chose de noble que son maintien ne démentait pas ; sa physionomie avait de la finesse et de l'agrément ; il parlait facilement et bien, mais très peu modestement. Tout marquait en lui un jeune débauché qui avait eu de l'éducation, et qui n'allait pas gueusant comme un gueux, mais comme un fou. Il nous dit qu'il s'appelait Venture de Villeneuve, qu'il venait de Paris, qu'il s'était égaré dans sa route, et oubliant un peu son rôle de musicien, il ajouta qu'il allait à Grenoble voir un parent qu'il avait dans le parlement.

Pendant le souper on parla de musique, et il en parla bien. Il connaissait tous les grands virtuoses, tous les ouvrages célèbres, tous les acteurs, toutes les actrices, toutes les jolies femmes, tous les grands seigneurs. Sur tout ce qu'on disait il paraissait au fait ; mais à peine un sujet était-il entamé qu'il brouillait l'entretien par quelque polissonnerie qui faisait rire et oublier ce qu'on avait dit. C'était un samedi ; il y avait le lendemain musique à la cathédrale ; M. Le Maître lui propose d'y chanter :*Très volontiers* ; lui demande quelle est sa partie : *la haute-contre* ; et il parle d'autre chose. Avant d'aller à l'église on lui offrit sa partie à prévoir ; il n'y jeta pas les yeux. Cette gasconnade surprit Le Maître. Vous verrez, me dit-il à l'oreille, qu'il ne sait pas une note de musique. J'en ai grand-peur, lui répondis-je. Je les suivis très inquiet. Quand on commença, le cœur me battit d'une terrible force, car je m'intéressais beaucoup à lui.

J'eus bientôt de quoi me rassurer. Il chanta ses deux récits avec toute la justesse et tout le goût imaginables, et qui plus est, avec une très jolie voix.

Copyright Arvensa Editions

Je n'ai guère eu de plus agréable surprise. Après la messe, M. Venture reçut des compliments à perte de vue des chanoines et des musiciens, auxquels il répondait en polissonnant, mais toujours avec beaucoup de grâce. M. Le Maître l'embrassa de bon cœur, j'en fis autant : il vit que j'étais bien aise, et cela parut lui faire plaisir.

On conviendra, je m'assure, qu'après m'être engoué de M. Bâcle, qui tout compté n'était qu'un manant, je pouvais m'engouer de M. Venture, qui avait de l'éducation, des talents, de l'esprit, de l'usage du monde, et qui pouvait passer pour un aimable débauché. C'est aussi ce qui m'arriva, et ce qui serait arrivé, je pense, à tout autre jeune homme à ma place, d'autant plus facilement encore qu'il aurait eu un meilleur tact pour sentir le mérite, et un meilleur goût pour s'y attacher ; car Venture en avait, sans contredit, et il en avait surtout un bien rare à son âge, celui de n'être point pressé de montrer son acquis. Il est vrai qu'il se vantait de beaucoup de choses qu'il ne savait point ; mais pour celles qu'il savait et qui étaient en assez grand nombre, il n'en disait rien : il attendait l'occasion de les montrer ; il s'en prévalait alors sans empressement, et cela faisait le plus grand effet. Comme il s'arrêtait après chaque chose sans parler du reste, on ne savait plus quand il aurait tout montré. Badin, folâtre, inépuisable, séduisant dans la conversation, souriant toujours et ne riant jamais, il disait du ton le plus élégant les choses les plus grossières, et les faisait passer. Les femmes mêmes les plus modestes s'étonnaient de ce qu'elles enduraient de lui. Elles avaient beau sentir qu'il fallait se fâcher, elles n'en avaient pas la force. Il ne lui fallait que des filles perdues, et je ne crois pas qu'il fût fait pour avoir des bonnes fortunes, mais il était fait pour mettre un agrément infini dans la société des gens qui en avaient. Il était difficile qu'avec tant de talents agréables, dans un pays où l'on s'y connaît et où on les aime, il restât borné longtemps à la sphère des musiciens.

Mon goût pour M. Venture, plus raisonnable dans sa cause, fut aussi moins extravagant dans ses effets, quoique plus vif et plus durable que celui que j'avais pris pour M. Bâcle. J'aimais à le voir, à l'entendre ; tout ce qu'il faisait me paraissait charmant ; tout ce qu'il disait me semblait des oracles ; mais mon engouement n'allait point jusqu'à ne pouvoir me séparer de lui. J'avais à mon voisinage un bon préservatif contre cet excès. D'ailleurs, trouvant ses maximes très bonnes pour lui, je sentais qu'elles n'étaient pas à mon usage ; il me fallait une autre sorte de volupté, dont il n'avait pas l'idée, et dont je n'osais même lui parler, bien sûr qu'il se serait

Copyright Arvensa Editions

moqué de moi. Cependant j'aurais voulu allier cet attachement avec celui qui me dominait. J'en parlais à Maman avec transport ; Le Maître lui en y parlait avec éloges. Elle consentit qu'on le lui amenât. Mais cette entrevue ne réussit point du tout : il la trouva précieuse ; elle le trouva libertin ; et, s'alarmant pour moi d'une aussi mauvaise connaissance, non seulement elle me défendit de le lui ramener, mais elle me peignit si fortement les dangers que je courais avec ce jeune homme, que je devins un peu plus circonspect à m'y livrer, et très heureusement pour mes mœurs et pour ma tête, nous fûmes bientôt séparés.

M. Le Maître avait les goûts de son art, il aimait le vin. À table cependant il était sobre, mais en travaillant dans son cabinet il fallait qu'il bût. Sa servante le savait si bien, que, sitôt qu'il préparait son papier pour composer, et qu'il prenait son violoncelle, son pot et son verre arrivaient l'instant d'après, et le pot se renouvelait de temps à autre. Sans jamais être absolument ivre, il était presque toujours pris de vin, et en vérité c'était dommage, car c'était un garçon essentiellement bon et si gai que Maman ne l'appelait que *petit chat*. Malheureusement il aimait son talent, travaillait beaucoup, et buvait de même. Cela prit sur sa santé et enfin sur son humeur : il était quelquefois ombrageux et facile à offenser. Incapable de grossièreté, incapable de manquer à qui que ce ? fût, il n'a jamais dit une mauvaise parole, même à un de ses enfants de chœur ; mais il ne fallait pas non plus lui manquer, et cela était juste. Le mal était qu'ayant peu d'esprit, il ne discernait pas les tons et les caractères, et prenait souvent la mouche sur rien.

L'ancien Chapitre de Genève, où jadis tant de princes et d'évêques se faisaient un honneur d'entrer, a perdu dans son exil son ancienne splendeur, mais il a conservé sa fierté. Pour pouvoir y être admis, il faut toujours être gentilhomme ou docteur de Sorbonne, et s'il est un orgueil pardonnable, après celui qui se tire du mérite personnel, c'est celui qui se tire de la naissance. D'ailleurs tous les prêtres qui ont des laïques à leurs gages les traitent d'ordinaire avec asse de hauteur. C'est ainsi que les chanoines traitaient souvent le pauvre Le Maître. Le chantre surtout, appelé M. l'abbé de Vidonne, qui du reste était un très galant homme, mais trop plein de sa noblesse, n'avait pas toujours pour lui les égards que méritaient ses talents, et l'autre n'endurait pas volontiers ces dédains. Cette année ils eurent, durant la semaine sainte, un démêlé plus vif qu'à l'ordinaire dans un dîner de règle que l'évêque donnait aux chanoines, et

Copyright Arvensa Editions

où Le Maître était toujours invité. Le chantre lui fit quelque passe-droit, et lui dit quelque parole dure que celui-ci ne put digérer, il prit sur-le-champ la résolution de s'enfuir la nuit suivante, et rien ne put l'en faire démordre, quoique M^{me} de Warens, à qui il alla faire ses adieux, n'épargnât rien pour l'apaiser. Il ne put renoncer au plaisir de se venger de ses tyrans, en les laissant dans l'embarras aux fêtes de Pâques, temps où l'on avait le plus grand besoin de lui. Mais ce qui l'embarrassait lui-même était sa musique qu'il voulait emporter, ce qui n'était pas facile : elle formait une caisse assez grosse et fort lourde, qui ne s'emportait pas sous le bras.

Maman fit ce que j'aurais fait, et ce que je ferais encore à sa place. Après bien des efforts inutiles pour le retenir, le voyant résolu de partir comme que ce fût, elle prit le parti de l'aider en tout ce qui dépendait d'elle. J'ose dire qu'elle le devait. Le Maître s'était consacré, pour ainsi dire, à son service. Soit en ce qui tenait à son art, soit en ce qui tenait à ses soins, il était entièrement à ses ordres, et le cœur avec lequel il les suivait donnait à sa complaisance un nouveau prix. Elle ne faisait donc que rendre à un ami, dans une occasion essentielle, ce qu'il faisait pour elle en détail depuis trois ou quatre ans ; mais elle avait une âme qui, pour remplir de pareils devoirs, n'avait pas besoin de songer que c'en étaient pour elle. Elle me fit venir, m'ordonna de suivre M. Le Maître au moins jusqu'à Lyon, et de m'attacher à lui aussi longtemps qu'il aurait besoin de moi. Elle m'a depuis avoué que le désir de m'éloigner de Venture était entré pour beaucoup dans cet arrangement. Elle consulta Claude Anet, son fidèle domestique, pour le transport de la caisse. Il fut d'avis qu'au lieu de prendre à Annecy une bête de somme, qui nous ferait infailliblement découvrir, il fallait, quand il serait nuit, porter la caisse à bras jusqu'à une certaine distance, et louer ensuite un âne dans un village pour la transporter jusqu'à Seyssel où, étant sur terres de France, nous n'aurions plus rien à risquer. Cet avis fut suivi ; nous partîmes le même soir à sept heures, et Maman, sous prétexte de payer ma dépense, grossit la petite bourse du pauvre *petit chat* d'un surcroît qui ne lui fut pas inutile. Claude Anet, le jardinier et moi, portâmes la caisse comme nous pûmes jusqu'au premier village, ou un âne nous relaya, et la même nuit nous nous rendîmes à Seyssel.

Je crois avoir déjà remarqué qu'il y a des temps où je suis si peu semblable à moi-même qu'on me prendrait pour un autre homme de caractère tout opposé. On en va voir un exemple. M. Reydelet, curé de Seyssel, était chanoine de Saint-Pierre, par conséquent de la connaissance

Copyright Arvensa Editions

de M. Le Maître, et l'un des hommes dont il devait le plus se cacher. Mon avis fut au contraire d'aller nous présenter à lui, et lui demander gîte sous quelque prétexte, comme si nous étions là du consentement du Chapitre. Le Maître goûta cette idée qui rendait sa vengeance moqueuse et plaisante. Nous allâmes donc effrontément chez M. Reydelet, qui nous reçut très bien. Le Maître lui dit qu'il allait à Belley, à la prière de l'évêque, diriger sa musique aux fêtes de Pâques ; qu'il comptait repasser dans peu de jours, et moi, à l'appui de ce mensonge, j'en enfilai cent autres si naturels, que M. Reydelet, me trouvant joli garçon, me prit en amitié et me fit mille caresses. Nous fûmes bien régalés, bien couchés. M. Reydelet ne savait quelle chère nous faire, et nous nous séparâmes les meilleurs amis du monde, avec promesse de nous arrêter plus longtemps au retour. À peine pûmes-nous attendre que nous fussions seuls pour commencer nos éclats de rire, et j'avoue qu'ils me reprennent encore en y pensant, car on ne saurait imaginer une espièglerie mieux soutenue et plus heureuse. Elle nous eût égayés durant toute la route, si M. Le Maître, qui ne cessait de boire et de battre la campagne, n'eût été attaqué deux ou trois fois d'une atteinte à laquelle il devenait très sujet et qui ressemblait fort à l'épilepsie. Cela me jeta dans des embarras qui m'effrayèrent, et dont je pensai bientôt à me tirer comme je pourrais.

Nous allâmes à Belley passer les fêtes de Pâques comme nous l'avions dit à M. Reydelet ; et, quoique nous n'y fussions point attendus, nous fûmes reçus du Maître de musique et accueillis de tout le monde avec grand plaisir. M. Le Maître avait de la considération dans son art, et la méritait. Le maître de musique de Belley se fit honneur de ses meilleurs ouvrages et tâcha d'obtenir l'approbation d'un si bon juge : car outre que Le Maître était connaisseur, il était équitable, point jaloux et point flagorneur. Il était si supérieur à tous ces maîtres de musique de province, et ils le sentaient si bien eux-mêmes, qu'ils le regardaient moins comme leur confrère que comme leur chef.

Après avoir passé très agréablement quatre ou cinq jours à Belley, nous en repartîmes et continuâmes notre route sans autre accident que ceux dont je viens de parler. Arrivés à Lyon, nous fûmes logés à Notre-Dame-de-Pitié, et en attendant la caisse, qu'à la faveur d'un autre mensonge nous avions embarquée sur le Rhône par les soins de notre bon patron M. Reydelet, M. Le Maître alla voir ses connaissances, entre autres le P. Caton, cordelier, dont il sera parlé dans la suite, et l'abbé Dortan, comte de Lyon.

Copyright Arvensa Editions

L'un et l'autre le reçurent bien ; mais ils le trahirent comme on verra tout à l'heure ; son bonheur s'était épuisé chez M. Reydelet.

Deux jours après notre arrivée à Lyon, comme nous passions dans une petite rue, non loin de notre auberge, Le Maître fut surpris d'une de ses atteintes, et celle-là fut si violente que j'en fus saisi d'effroi. Je fis des cris, appelai du secours, nommai son auberge et suppliai qu'on l'y fît porter ; puis, tandis qu'on s'assemblait et s'empressait autour d'un homme tombé sans sentiment et écumant au milieu de la rue, il fut délaissé du seul ami sur lequel il eût dû compter. Je pris l'instant où personne ne songeait à moi ; je tournai le coin de la rue et je disparus. Grâce au Ciel, j'ai fini ce troisième aveu pénible. S'il m'en restait beaucoup de pareils à faire, j'abandonnerais le travail que j'ai commencé.

De tout ce que j'ai dit jusqu'à présent, il en est resté quelques traces dans les lieux où j'ai vécu ; mais ce que j'ai à dire dans le livre suivant est presque entièrement ignoré. Ce sont les plus grandes extravagances de ma vie, et il est heureux qu'elles n'aient pas plus mal fini. Mais ma tête, montée au ton d'un instrument étranger, était hors de son diapason : elle y revint d'elle-même, et alors je cessai mes folies, ou du moins j'en fis de plus accordantes à mon naturel. Cette époque de ma jeunesse est celle dont j'ai l'idée la plus confuse. Rien presque ne s'y est passé d'assez intéressant à mon cœur pour m'en retracer vivement le souvenir, et il est difficile que dans tant d'allées et venues, dans tant de déplacements successifs, je ne fasse pas quelques transpositions de temps ou de lieu. J'écris absolument de mémoire, sans monuments, sans matériaux qui puissent me la rappeler.

Copyright Arvensa Editions

Il y a des événements de ma vie qui me sont aussi présents que s'ils venaient d'arriver ; mais il y a des lacunes et des vides que je ne peux remplir qu'à l'aide de récits aussi confus que le souvenir qui m'en est resté. J'ai donc pu faire des erreurs quelquefois, et j'en pourrai faire encore sur des bagatelles, jusqu'au temps où j'ai de moi des renseignements plus sûrs ; mais en ce qui importe vraiment au sujet, je suis assuré d'être exact et fidèle, comme je tâcherai toujours de l'être en tout : voilà sur quoi l'on peut compter.

Sitôt que j'eus quitté M. Le Maître, ma résolution fut prise et je repartis pour Annecy. La cause et le mystère de notre départ m'avaient donné un grand intérêt pour la sûreté de notre retraite ; et cet intérêt, m'occupant tout entier, avait fait diversion durant quelques jours à celui qui me rappelait en arrière ; mais dès que la sécurité me laissa plus tranquille, le sentiment dominant reprit sa place. Rien ne me flattait, rien ne me tentait, je n'avais de désir pour rien que pour retourner auprès de Maman. La tendresse et la vérité de mon attachement pour elle avaient déraciné de mon cœur tous les projets imaginaires, toutes les folies de l'ambition. Je ne voyais plus d'autre bonheur que celui de vivre auprès d'elle, et je ne faisais pas un pas sans sentir que je m'éloignais de ce bonheur. J'y revins donc aussitôt que cela me fut possible. Mon retour fut si prompt et mon esprit si distrait, que, quoique je me rappelle avec tant de plaisir tous mes autres voyages, je n'ai pas le moindre souvenir de celui-là ; je ne m'en rappelle rien du tout, sinon mon départ de Lyon et mon arrivée à Annecy. Qu'on juge surtout si cette dernière époque a dû sortir de ma mémoire ! En arrivant, je ne trouvai plus M^{me} de Warens ; elle était partie pour Paris.

Je n'ai jamais bien su le secret de ce voyage. Elle me l'aurait dit, j'en suis très sûr, si je l'en avais pressée ; mais jamais homme ne fut moins curieux que moi du secret de ses amis : mon cœur, uniquement occupé du présent, en remplit toute sa capacité, tout son espace et, hors les plaisirs passés qui font désormais mes uniques jouissances, il n'y reste pas un coin de vide pour ce qui n'est plus. Tout ce que j'ai cru d'entrevoir dans le peu qu'elle m'en a dit est que, dans la révolution causée à Turin par l'abdication du roi de Sardaigne, elle craignit d'être oubliée, et voulut, à la faveur des intrigues de M. d'Aubonne, chercher le même avantage à la cour de France, où elle m'a souvent dit qu'elle l'eût préféré, parce que la multitude des grandes affaires fait qu'on n'y est pas si désagréablement surveillé. Si cela est, il est bien étonnant qu'à son retour on ne lui ait pas fait plus mauvais visage, et

Copyright Arvensa Editions

qu'elle ait toujours joui de sa pension sans aucune interruption. Bien des gens ont cru qu'elle avait été chargée de quelque commission secrète, soit de la part de l'évêque, qui avait alors des affaires à la cour de France, où il fut lui-même obligé d'aller, soit de la part de quelqu'un plus puissant encore, qui sut lui ménager un heureux retour. Ce qu'il y a de sûr, si cela est, est que l'ambassadrice n'était pas mal choisie, et que, jeune et belle encore, elle avait tous les talents nécessaires pour se bien tirer d'une négociation.

Copyright Arvensa Editions

FIN du TROISIÈME LIVRE

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mémoires

LES CONFESSIONS

Table des matières du titre

Liste des Mémoires

Liste générale des titres

Livre Quatrième

1731 – 1732

J'arrive, et je ne la trouve plus. Qu'on juge de ma surprise et de ma douleur ! C'est alors que le regret d'avoir lâchement abandonné. M. Le Maître commença de se faire sentir ; il fut plus vif encore quand j'appris le malheur qui lui était arrivé. Sa caisse de musique qui contenait toute sa fortune, cette précieuse caisse, sauvée avec tant de fatigue, avait été saisie en arrivant à Lyon, par les soins du comte Dortan, à qui le Chapitre avait fait écrire pour le prévenir de cet enlèvement furtif. Le Maître avait en vain réclamé son bien, son gagne-pain, le travail de toute sa vie. La propriété de cette caisse était tout au moins sujette à litige ; il n'y en eut point. L'affaire fut décidée à l'instant même par la loi du plus fort, et le pauvre Le Maître perdit ainsi le fruit de ses talents, l'ouvrage de sa jeunesse, et la ressource de ses vieux jours.

Il ne manqua rien au coup que je reçus pour le rendre accablant. Mais j'étais dans un âge où les grands chagrins ont peu de prise, et je me forgeai

Copyright Arvensa Editions

bientôt des consolations. Je comptais avoir dans peu des nouvelles de M^me^ de Warens, quoique je ne susse pas son adresse et qu'elle ignorât que j'étais de retour ; et quant à ma désertion, tout bien compté, je ne la trouvais pas si coupable. J'avais été utile à M. Le Maître dans sa retraite, c'était le seul service qui dépendît de moi. Si j'étais resté avec lui en France, je ne l'aurais pas guéri de son mal, je n'aurais pas sauvé sa caisse, je n'aurais fait que doubler sa dépense, sans lui pouvoir être bon à rien. Voilà comment alors je voyais la chose : je la vois autrement aujourd'hui. Ce n'est pas quand une vilaine action vient d'être faite qu'elle nous tourmente, c'est quand longtemps après on se la rappelle ; car le souvenir ne s'en éteint point.

Le seul parti que j'avais à prendre pour avoir des nouvelles de Maman était d'en attendre ; car où l'aller chercher à Paris, et avec quoi faire le voyage ? Il n'y avait point de lieu plus sûr qu'Annecy pour savoir tôt ou tard où elle était. J'y restai donc. Mais je me conduisis assez mal. Je n'allai pas voir l'évêque qui m'avait protégé et qui me pouvait protéger encore. Je n'avais plus ma patronne auprès de lui et je craignais les réprimandes sur notre évasion. J'allai moins encore au séminaire. M. Gros n'y était plus. Je ne vis personne de ma connaissance ; j'aurais pourtant bien voulu aller voir M^me^ l'Intendante, mais je n'osai jamais. Je fis plus mal que tout cela. Je retrouvai M. Venture, auquel, malgré mon enthousiasme, je n'avais pas même pensé depuis mon départ. Je le retrouvai brillant et fêté dans tout Annecy ; les dames se l'arrachaient. Ce succès acheva de me tourner la tête. Je ne vis plus rien que M. Venture, et il me fit presque oublier M^me^ de Warens. Pour profiter de ses leçons plus à mon aise, je lui proposai de partager avec moi son gîte ; il y consentit. Il était logé chez un cordonnier, plaisant et bouffon personnage, qui, dans son patois, n'appelait pas sa femme autrement que *salopiéré ;* nom qu'elle méritait assez. Il avait avec elle des prises que Venture avait soin de faire durer en paraissant vouloir faire le contraire. Il leur disait d'un ton froid et dans son accent provençal des mots qui faisaient le plus grand effet ; c'étaient des scènes à pâmer de rire. Les matinées se passaient ainsi sans qu'on y songeât : à deux ou trois heures, nous mangions un morceau ; Venture s'en allait dans ses sociétés, où il soupait, et moi j'allais me promener seul, méditant sur son grand mérite, admirant, convoitant ses rares talents, et maudissant ma maussade étoile qui ne m'appelait point à cette heureuse vie. Eh ! que je m'y connaissais mal ! la mienne eût été cent fois plus charmante si j'avais été

Copyright Arvensa Editions

moins bête, et si j'en avais su mieux jouir.

M^me^ de Warens n'avait emmené qu'Anet avec elle ; elle avait laissé Merceret, sa femme de chambre, dont j'ai parlé. Je la trouvai occupant encore l'appartement de sa maîtresse. M^lle^ Merceret était une fille un peu plus âgée que moi, non pas jolie, mais assez agréable ; une bonne Fribourgeoise sans malice, et à qui je n'ai connu d'autre défaut que d'être quelquefois un peu mutine avec sa maîtresse. Je l'allais voir assez souvent ; c'était une ancienne connaissance, et sa vue m'en rappelait une plus chère qui me la faisait aimer. Elle avait plusieurs amies, entre autres une M^lle^ Giraud, genevoise, qui pour mes péchés s'avisa de prendre du goût pour moi. Elle pressait toujours Merceret de m'amener chez elle ; je m'y laissais mener, parce que j'aimais assez Merceret, et qu'il y avait là d'autres jeunes personnes que je voyais volontiers. Pour M^lle^ Giraud, qui me faisait toutes sortes d'agaceries, on ne peut rien ajouter à l'aversion que j'avais pour elle. Quand elle approchait de mon visage son museau sec et noir, barbouillé de tabac d'Espagne, j'avais peine à m'abstenir d'y cracher. Mais je prenais patience ; à cela près, je me plaisais fort au milieu de toutes ces filles, et, soit pour faire leur cour à M^lle^ Giraud, soit pour moi-même, toutes me fêtaient à l'envi. Je ne voyais à tout cela que de l'amitié. J'ai pensé depuis qu'il n'eût tenu qu'à moi d'y voir davantage : mais je ne m'en avisais pas, je n'y pensais pas.

D'ailleurs des couturières, des filles de chambre, de petites marchandes ne me tentaient guère. Il me fallait des Demoiselles. Chacun a ses fantaisies ; ç'a toujours été la mienne, et je ne pense pas comme Horace sur ce point-là. Ce n'est pourtant pas du tout la vanité de l'état et du rang qui m'attire ;[36] c'est un teint mieux conservé, de plus belles mains, une parure plus gracieuse, un air de délicatesse et de propreté sur toute la personne, plus de goût dans la manière de se mettre et de s'exprimer, une robe plus fine et mieux faite, une chaussure plus mignonne, des rubans, de la dentelle, des cheveux mieux ajustés. Je préférerais toujours la moins jolie ayant plus de tout cela. Je trouve moi-même cette préférence très ridicule, mais mon cœur la donne malgré moi.

Hé bien ! cet avantage se présentait encore, et il ne tint encore qu'à moi d'en profiter. Que j'aime à tomber de temps en temps sur les moments agréables de ma jeunesse ! Ils m'étaient si doux ; ils ont été si courts, si rares, et je les ai goûtés à si bon marché ! Ah ! leur seul souvenir rend

Copyright Arvensa Editions

encore à mon cœur une volupté pure dont j'ai besoin pour ranimer mon courage et soutenir les ennuis du reste de mes ans.

L'aurore un matin me parut si belle que m'étant habillé précipitamment, je me hâtai de gagner la campagne pour voir lever le soleil. Je goûtai ce plaisir dans tout son charme ; c'était la semaine après la Saint-Jean. La terre, dans sa plus grande parure, était couverte d'herbe et de fleurs ; les rossignols, presque à la fin de leur ramage, semblaient se plaire à le renforcer ; tous les oiseaux, faisant en concert leurs adieux au printemps, chantaient la naissance d'un beau jour d'été, d'un de ces beaux jours qu'on ne voit plus à mon âge, et qu'on n'a jamais vus dans le triste sol où j'habite aujourd'hui.[37]

Je m'étais insensiblement éloigné de la ville, la chaleur augmentait, et je me promenais sous des ombrages dans un vallon le long d'un ruisseau. J'entends derrière moi des pas de chevaux et des voix de filles qui semblaient embarrassées, mais qui n'en riaient pas de moins bon cœur. Je me retourne, on m'appelle par mon nom, je m'approche, je trouve deux jeunes personnes de ma connaissance, M^lle^ de Graffenried et M^lle^ Galley, qui, n'étant pas d'excellentes cavalières, ne savaient comment forcer leurs chevaux à passer le ruisseau. M^lle^ de Graffenried était une jeune Bernoise fort aimable, qui, par quelque folie de son âge, ayant été jetée hors de son pays, avait imité M^me^ de Warens, chez qui je l'avais vue quelquefois ; mais, n'ayant pas eu une pension comme elle, elle avait été trop heureuse de s'attacher à M^lle^ Galley, qui, l'ayant prise en amitié, avait engagé sa mère à

Copyright Arvensa Editions

la lui donner pour compagne jusqu'à ce qu'on la pût placer de quelque façon. M^lle^ Galley, d'un an plus jeune qu'elle, était encore plus jolie ; elle avait je ne sais quoi de plus délicat, de plus fin ; elle était en même temps très mignonne et très formée, ce qui est pour une fille le plus beau moment. Toutes deux s'aimaient tendrement et leur bon caractère à l'une et à l'autre ne pouvait qu'entretenir longtemps cette union, si quelque amant ne venait pas la déranger. Elles me dirent qu'elles allaient à Thônes, vieux château appartenant à M^me^ Galley ; elles implorèrent mon secours pour faire passer leurs chevaux, n'en pouvant venir à bout elles seules. Je voulus fouetter les chevaux ; mais elles craignaient pour moi les ruades et pour elles les haut-le-corps. J'eus recours à un autre expédient. Je pris par la bride le cheval de M^lle^ Galley, puis, le tirant après moi, je traversai le ruisseau ayant de l'eau jusqu'à mi-jambes, et l'autre cheval suivit sans difficulté. Cela fait, je voulus saluer ces demoiselles, et m'en aller comme un benêt : elles se dirent quelques mots tout bas, et M^lle^ de Graffenried s'adressant à moi : Non pas, non pas, me dit-elle, on ne nous échappe pas comme cela. Vous vous êtes mouillé pour notre service ; et nous devons en conscience avoir soin de vous sécher : il faut, s'il vous plaît, venir avec nous ; nous vous arrêtons prisonnier. Le cœur me battait, je regardais M^lle^ Galley. Oui, oui, ajouta-elle en riant de ma mine effarée, prisonnier de guerre ; montez en croupe derrière elle ; nous voulons rendre compte de vous. — Mais Mademoiselle, je n'ai point l'honneur d'être connu de Madame votre mère ; que dira-t-elle en me voyant arriver ? — Sa mère, reprit M^lle^ de Graffenried, n'est pas à Thônes, nous sommes seules ; nous revenons ce soir, et vous reviendrez avec nous.

Copyright Arvensa Editions

L'effet de l'électricité n'est pas plus prompt que celui que ces mots firent sur moi. En m'élançant sur le cheval de M^lle^ de Graffenried je tremblais de joie, et quand il fallut l'embrasser pour me tenir, le cœur me battait si fort qu'elle s'en aperçut ; elle me dit que le sien lui battait aussi par la frayeur de tomber ; c'était presque, dans ma posture, une invitation de vérifier la chose ; je n'osai jamais, et durant tout le trajet mes deux bras lui servirent de ceinture, très serrée à la vérité, mais sans se déplacer un moment. Telle femme qui lira ceci me soufflетterait volontiers, et n'aurait pas tort.

La gaieté du voyage et le babil de ces filles aiguisèrent tellement le mien, que jusqu'au soir, et tant que nous fûmes ensemble, nous ne déparlâmes pas un moment. Elles m'avaient mis si bien à mon aise, que ma langue parlait autant que mes yeux, quoiqu'elle ne dît pas les mêmes choses. Quelques instants seulement, quand je me trouvais tête-à-tête avec l'une ou l'autre, l'entretien s'embarrassait un peu ; mais l'absente revenait bien vite, et ne nous laissait pas le temps d'éclaircir cet embarras.

Arrivés à Thônes, et moi bien séché, nous déjeunâmes. Ensuite il fallut procéder à l'importante affaire de préparer le dîner. Les deux demoiselles, tout en cuisinant, baisaient de temps en temps les enfants de la grangère et le pauvre marmiton regardait faire en rongeant son frein. On avait envoyé des provisions de la ville, et il y avait de quoi faire un très bon dîner, surtout en friandises ; mais malheureusement on avait oublié du vin.

Copyright Arvensa Editions

Cet oubli n'était pas étonnant pour des filles qui n'en buvaient guère : mais j'en fus fâché, car j'avais un peu compté sur ce secours pour m'enhardir. Elles en furent fâchées aussi, par la même raison peut-être, mais je n'en crois rien. Leur gaieté vive et charmante était l'innocence même ; et d'ailleurs qu'eussent-elles fait de moi entre elles deux ? Elles envoyèrent chercher du vin partout aux environs ; on n'en trouva point, tant les paysans de ce canton sont sobres et pauvres. Comme elles m'en marquaient leur chagrin, je leur dis de n'en pas être si fort en peine, qu'elles n'avaient pas besoin de vin pour m'enivrer. Ce fut la seule galanterie que j'osai leur dire de la journée ; mais je crois que les friponnes voyaient de reste que cette galanterie était une vérité.

Nous dînâmes dans la cuisine de la grangère, les deux amies assises sur des bancs aux deux côtés de la longue table, et leur hôte entre elles deux sur une escabelle à trois pieds. Quel dîner ! quel souvenir plein de charmes ! Comment, pouvant à si peu de frais goûter des plaisirs si purs et si vrais, vouloir en rechercher d'autres ? Jamais souper des petites maisons de Paris n'approcha de ce repas, je ne dis pas seulement pour la gaieté, pour la douce joie, mais je dis pour la sensualité.

Après le dîner nous fîmes une économie. Au lieu de prendre le café qui nous restait du déjeuner, nous le gardâmes pour le goûter avec de la crème et des gâteaux qu'elles avaient apportés ; et pour tenir notre appétit en haleine, nous allâmes dans le verger achever notre dessert avec des cerises. Je montai sur l'arbre, et je leur en jetais des bouquets dont elles me rendaient les noyaux à travers les branches. Une fois, M^lle^ Galley, avançant son tablier et reculant la tête, se présentait si bien, et je visai si juste, que je lui fis tomber un bouquet dans le sein ; et de rire. Je me disais en moi-même : Que mes lèvres ne sont-elles des cerises ! comme je les leur jetterais ainsi de bon cœur.

La journée se passa de cette sorte à folâtrer avec la plus grande liberté, et toujours avec la plus grande décence. Pas un seul mot équivoque, pas une seule plaisanterie hasardée ; et cette décence, nous ne nous l'imposions point du tout, elle venait toute seule, nous prenions le ton que nous donnaient nos cœurs. Enfin ma modestie, d'autres diront ma sottise, fut telle, que la plus grande privauté qui m'échappa fut de baiser une seule fois la main de M^lle^ Galley. Il est vrai que la circonstance donnait du prix à cette légère faveur[38]. Nous étions seuls, je respirais avec embarras, elle

Copyright Arvensa Editions

avait les yeux baissés. Ma bouche, au lieu de trouver des paroles, s'avisa de se coller sur sa main, qu'elle retira doucement après qu'elle fut baisée, en me regardant d'un air qui n'était point irrité. Je ne sais ce que j'aurais pu lui dire : son amie entra, et me parut laide en ce moment.

Enfin elles se souvinrent qu'il ne fallait pas attendre la nuit pour rentrer en ville. Il ne nous restait que le temps qu'il fallait pour arriver de jour, et nous nous hâtâmes de partir en nous distribuant comme nous étions venus. Si j'avais osé, j'aurais transposé cet ordre ; car le regard de M^lle^ Galley m'avait vivement ému le cœur ; mais je n'osai rien dire, et ce n'était pas à elle de le proposer. En marchant nous disions que la journée avait tort de finir, mais, loin de nous plaindre qu'elle eût été courte, nous trouvâmes que nous avions eu le secret de la faire longue, par tous les amusements dont nous avions su la remplir.

Je les quittai à peu près au même endroit où elles m'avaient pris. Avec quel regret nous nous séparâmes ! Avec quel plaisir nous projetâmes de nous revoir ! Douze heures passées ensemble nous valaient des siècles de familiarité. Le doux souvenir de cette journée ne coûtait rien à ces aimables filles ; la tendre union qui régnait entre nous trois valait des plaisirs plus vifs, et n'eût pu subsister avec eux : nous nous aimions sans mystère et sans honte, et nous voulions nous aimer toujours ainsi. L'innocence des mœurs a sa volupté, qui vaut bien l'autre, parce qu'elle n'a point d'intervalle et qu'elle agit continuellement. Pour moi, je sais que la mémoire d'un si beau jour me touche plus, me charme plus, me revient plus au cœur que celle d'aucuns plaisirs que j'aie goûtés en ma vie. Je ne savais pas trop bien ce que je voulais à ces deux charmantes personnes, mais elles m'intéressaient beaucoup toutes deux. Je ne dis pas que, si j'eusse été le maître de mes arrangements, mon cœur se serait partagé ; j'y sentais un peu de préférence. J'aurais fait mon bonheur d'avoir pour maîtresse M^lle^ de Graffenried ; mais à choix, je crois que je l'aurais mieux aimée pour confidente. Quoi qu'il en soit, il me semblait en les quittant que je ne pourrais plus vivre sans l'une et sans l'autre. Qui m'eût dit que je ne les reverrais de ma vie, et que là finiraient nos éphémères amours ?

Copyright Arvensa Editions

Ceux qui liront ceci ne manqueront pas de rire de mes aventures galantes, en remarquant qu'après beaucoup de préliminaires, les plus avancées finissent par baiser la main. O mes lecteurs ! ne vous y trompez pas. J'ai peut-être eu plus de plaisir dans mes amours, en finissant par cette main baisée, que vous n'en aurez jamais dans les vôtres, en commençant tout au moins par là.

Venture, qui s'était couché fort tard la veille, rentra peu de temps après moi. Pour cette fois, je ne le vis pas avec le même plaisir qu'à l'ordinaire, et je me gardai de lui dire comment j'avais passé ma journée. Ces demoiselles m'avaient parlé de lui avec peu d'estime, et m'avaient paru mécontentes de me savoir en si mauvaises mains : cela lui fit tort dans mon esprit ; d'ailleurs tout ce qui me distrayait d'elles ne pouvait que m'être désagréable. Cependant, il me rappela bientôt à lui et à moi en me parlant de ma situation. Elle était trop critique pour pouvoir durer. Quoique je dépensasse très peu de chose, mon petit pécule achevait de s'épuiser ; j'étais sans ressource. Point de nouvelle de Maman ; je ne savais que devenir, et je sentais un cruel serrement de cœur de voir l'ami de M^{lle} Galley réduit à l'aumône.

Venture me dit qu'il avait parlé de moi à M. le Juge-maje ; qu'il voulait m'y mener dîner le lendemain ; que c'était un homme en état de me rendre service par ses amis, d'ailleurs une bonne connaissance à faire, un homme

Copyright Arvensa Editions

d'esprit et de lettres, d'un commerce fort agréable, qui avait des talents et qui les aimait : puis, mêlant à son ordinaire aux choses les plus sérieuses la plus mince frivolité, il me fit voir un joli couplet, venu de Paris, sur un air d'un opéra de Mouret qu'on jouait alors. Ce couplet avait plu si fort à M. Simon (c'était le nom du Juge-maje), qu'il voulait en faire un autre en réponse sur le même air : avait dit à Venture d'en faire aussi un ; et la folie prit à celui-ci de m'en faire faire un troisième, afin, disait-il, qu'on vît les couplets arriver le lendemain comme les brancards du *Roman comique*.[39]

La nuit, ne pouvant dormir, je fis comme je pus mon couplet. Pour les premiers vers que j'eusse faits, ils étaient passables, meilleurs même, ou du moins faits avec plus de goût qu'ils n'auraient été la veille, le sujet roulant sur une situation fort tendre, à laquelle mon cœurs était déjà tout disposé. Je montrai le matin mon couplet à Venture, qui, le trouvant joli, le mit dans sa poche sans me dire s'il avait fait le sien. Nous allâmes dîner chez M. Simon, qui nous reçut bien. La conversation fut agréable : elle ne pouvait manquer de l'être entre deux hommes d'esprit, à qui la lecture avait profité. Pour moi, je faisais mon rôle, j'écoutais, et je me taisais. Ils ne parlèrent de couplets ni l'un ni l'autre ; je n'en parlai point non plus, et jamais, que je sache, il n'a été question du mien.

M. Simon parut content de mon maintien : c'est à peu près tout ce qu'il vit de moi dans cette entrevue. Il m'avait déjà vu plusieurs fois chez M^me^ de Warens sans faire une grande attention à moi. Ainsi c'est de ce dîner que je puis dater sa connaissance, qui ne me servit de rien pour l'objet qui me l'avait fait faire, mais dont je tirai dans la suite d'autres avantages qui me font rappeler sa mémoire avec plaisir.

J'aurais tort de ne pas parler de sa figure, que, sur sa qualité de magistrat, et sur le bel esprit dont il se piquait, on n'imaginerait pas si je n'en disais rien. M. le Juge-maje Simon n'avait assurément pas deux pieds de haut[40]. Ses jambes, droites, menues et même assez longues, l'auraient agrandi si elles eussent été verticales ; mais elles posaient de biais comme celles d'un compas très ouvert. Son corps était non seulement court, mais mince et en tout sens d'une petitesse inconcevable. Il devait paraître une sauterelle quand il était nu. Sa tête, de grandeur naturelle, avec un visage bien formé, l'air noble, d'assez beaux yeux, semblait une tête postiche qu'on aurait plantée sur un moignon. Il eût pu s'exempter de faire de la dépense en parure, car sa grande perruque seule l'habillait parfaitement

Copyright Arvensa Editions

de pied en cap.

Il avait deux voix toutes différentes, qui s'entremêlaient sans cesse dans sa conversation avec un contraste d'abord très plaisant, mais bientôt très désagréable. L'une était grave et sonore ; c'était, si j'ose ainsi parler, la voix de sa tête. L'autre, claire, aiguë et perçante, était la voix de son corps. Quand il s'écoutait beaucoup, qu'il parlait très posément, qu'il ménageait son haleine, il pouvait parler toujours de sa grosse voix ; mais pour peu qu'il s'animât et qu'un accent plus vif vînt se présenter, cet accent devenait comme le sifflement d'une clef, et il avait toute la peine du monde à reprendre sa basse.

Avec la figure que je viens de peindre, et qui n'est point chargée, M. Simon était galant, grand conteur de fleurettes, et poussait jusqu'à la coquetterie le soin de son ajustement. Comme il cherchait à prendre ses avantages, il donnait volontiers ses audiences du matin dans son lit ; car quand on voyait sur l'oreiller une belle tête, personne n'allait s'imaginer que c'était là tout. Cela donnait lieu quelquefois à des scènes dont je suis sûr que tout Annecy se souvient encore.

Un matin qu'il attendait dans ce lit, ou plutôt sur ce lit, les plaideurs, en belle coiffe de nuit bien fine et bien blanche, ornée de deux grosses bouffettes de ruban couleur de rose, un paysan arrive, heurte à la porte. La servante était sortie. M. le Juge-maje, entendant redoubler, crie : *entrez ;* et cela, comme dit un peu trop fort, partit de sa voix aiguë. L'homme entre ; il cherche d'où vient cette voix de femme, et voyant dans ce lit une cornette, une fontange, il veut ressortir, en faisant à Madame de grandes excuses. M. Simon se fâche, et n'en crie que plus clair. Le paysan, confirmé dans son idée, et se croyant insulté, lui chante pouilles, lui dit qu'apparemment elle n'est qu'une coureuse, et que M. le Juge-maje ne donne guère bon exemple chez lui. Le Juge-maje, furieux, et n'ayant pour toute arme que son pot de chambre, allait le jeter à la tête de ce pauvre homme, quand sa gouvernante arriva.

Ce petit nain, si disgracié dans son corps par la nature, en avait été dédommagé du côté de l'esprit : il l'avait naturellement agréable, et il avait pris soin de l'orner. Quoiqu'il fût, à ce qu'on disait, assez bon jurisconsulte, il n'aimait pas son métier. Il s'était jeté dans la belle littérature, et il y avait réussi. Il en avait pris surtout cette brillante superficie, cette fleur qui jette de l'agrément dans le commerce, même avec les femmes. Il savait par cœur tous les petits traits des *ana* et autres semblables : il avait l'art de les faire

Copyright Arvensa Editions

valoir, en contant avec intérêt, avec mystère, et comme une anecdote de la veille, ce qui s'était passé il y avait soixante ans. Il savait la musique et chantait agréablement de sa voix d'homme : enfin il avait beaucoup de jolis talents pour un magistrat. À force de cajoler les dames d'Annecy, il s'était mis à la mode parmi elles ; elles l'avaient à leur suite comme un petit sapajou. Il prétendait même à des bonnes fortunes, et cela les amusait beaucoup. Une M^me^ d'Épagny disait que pour lui la dernière faveur était de baiser une femme au genou.

Comme il connaissait les bons livres, et qu'il en parlait volontiers, sa conversation était non seulement amusante, mais instructive. Dans la suite, lorsque j'eus pris du goût pour l'étude, je cultivai sa connaissance, et je m'en trouvai très bien. J'allais quelquefois le voir de Chambéry, où j'étais alors. Il louait, animait mon émulation, et me donnait pour mes lectures de bons avis, dont j'ai souvent fait mon profit. Malheureusement dans ce corps si fluet logeait une âme très sensible. Quelques années après, il eut je ne sais quelle mauvaise affaire qui le chagrina, et il en mourut. Ce fut dommage ; c'était assurément un bon petit homme, dont on commençait par rire, et qu'on finissait par aimer. Quoique sa vie ait été peu liée à la mienne, comme j'ai reçu de lui des leçons utiles, j'ai cru pouvoir, par reconnaissance, lui consacrer un petit souvenir[41].

Sitôt que je fus libre, je courus dans la rue de M^lle^ Galley, me flattant de voir entrer ou sortir quelqu'un, ou du moins ouvrir quelque fenêtre. Rien ; pas un chat ne parut, et tout le temps que je fus là, la maison demeura aussi close que si elle n'eût point été habitée. La rue était petite et déserte, un homme s'y remarquait : de temps en temps quelqu'un passait, entrait ou sortait au voisinage. J'étais fort embarrassé de ma figure ; il me semblait qu'on devinait pourquoi j'étais là, et cette idée me mettait au supplice, car j'ai toujours préféré à mes plaisirs l'honneur et le repos de celles qui m'étaient chères.

Enfin, las de faire l'amant espagnol, et n'ayant point de guitare, je pris le parti d'aller écrire à M^lle^ de Graffenried. J'aurais préféré d'écrire à son amie ; mais je n'osais, et il convenait de commencer par celle à qui je devais la connaissance de l'autre et avec qui j'étais plus familier. Ma lettre faite, j'allai la porter à M^lle^ Giraud, comme j'en étais convenu avec ces demoiselles en nous séparant. Ce furent elles qui me donnèrent cet expédient. M^lle^ Giraud était contrepointière, et travaillant quelquefois chez

Copyright Arvensa Editions

M^me^ Galley, elle avait l'entrée de sa maison. La messagère ne me parut pourtant pas trop bien choisie ; mais j'avais peur, si je faisais des difficultés sur celle-là, qu'on ne m'en proposât point d'autre. Déplus, je n'osais dire qu'elle voulait travailler pour son compte. Je me sentais humilié qu'elle osât se croire pour moi du même sexe que ces demoiselles. Enfin j'aimais mieux cet entrepôt-là que point, et je m'y tins à tout risque.

Au premier mot la Giraud me devina : cela n'était pas difficile. Quand une lettre à porter à de jeunes filles n'aurait pas parlé d'elle-même, mon air sot et embarrassé m'aurait seul décelé. On peut croire que cette commission ne lui donna pas grand plaisir à faire ; elle s'en chargea toutefois et l'exécuta fidèlement. Le lendemain matin je courus chez elle, et j'y trouvai ma réponse. Comme je me pressai de sortir pour l'aller lire et baiser à mon aise ! Cela n'a pas besoin d'être dit ; mais ce qui en a besoin davantage, c'est le parti que prit M^lle^ Giraud, et où j'ai trouvé plus de délicatesse et de modération que je n'en aurais attendu d'elle. Ayant assez de bon sens pour voir qu'avec ses trente-sept ans, ses yeux de lièvre, son nez barbouillé, sa voix aigre et sa peau noire, elle n'avait pas beau jeu contre deux jeunes personnes pleines de grâces et dans tout l'éclat de la beauté, elle ne voulut ni les trahir ni les servir, et aima mieux me perdre que de me ménager pour elles.

(1732) — Il y avait déjà quelque temps que la Merceret, n'ayant aucune nouvelle de sa maîtresse, songeait à s'en retourner à Fribourg ; elle l'y détermina tout à fait. Elle fit plus, elle lui fit entendre qu'il serait bien que quelqu'un la conduisît chez son père, et me proposa. La petite Merceret, à qui je ne déplaisais pas non plus, trouva cette idée fort bonne à exécuter. Elles m'en parlèrent dès le même jour comme d'une affaire arrangée ; et comme je ne trouvais rien qui me déplût dans cette manière de disposer de moi, j'y consentis, regardant ce voyage comme une affaire de huit jours tout au plus. La Giraud, qui ne pensa pas de même, arrangea tout. Il fallut bien avouer l'état de mes finances. On y pourvut : la Merceret se chargea de me défrayer ; et, pour regagner d'un côté ce qu'elle dépensait de l'autre, à ma prière on décida qu'elle enverrait devant son petit bagage, et que nous irions à pied à petites journées. Ainsi fut fait.

Je suis fâché de faire tant de filles amoureuses de moi. Mais comme il n'y a pas de quoi être bien vain du parti que j'ai tiré de toutes ces amours-là, je crois pouvoir dire la vérité sans scrupule. La Merceret, plus jeune et moins déniaisée que la Giraud, ne m'a jamais fait des agaceries aussi vives ;

Copyright Arvensa Editions

mais elle imitait mes tons, mes accents, redisait mes mots, avait pour moi les attentions que j'aurais dû avoir pour elle, et prenait toujours grand soin, comme elle était fort peureuse, que nous couchassions dans la même chambre : identité qui se borne rarement là dans un voyage, entre un garçon de vingt ans et une fille de vingt-cinq.

Elle s'y borna pourtant cette fois. Ma simplicité fut telle, que quoique la Merceret ne fût pas désagréable, il ne me vint pas même à l'esprit durant tout le voyage, je ne dis pas la moindre tentation galante, mais même la moindre idée qui s'y rapportât ; et, quand cette idée me serait venue, j'étais trop sot pour en savoir profiter. Je n'imaginais pas comment une fille et un garçon parvenaient à coucher ensemble ; je croyais qu'il fallait des siècles pour préparer ce terrible arrangement. Si la pauvre Merceret, en me défrayant, comptait sur quelque équivalent, elle en fut la dupe, et nous arrivâmes à Fribourg exactement comme nous étions partis d'Annecy.

En passant à Genève je n'allai voir personne, mais je fus prêt à me trouver mal sur les ponts. Jamais je n'ai vu les murs de cette heureuse ville, jamais je n'y suis entré, sans sentir une certaine défaillance de cœur qui venait d'un excès d'attendrissement. En même temps que la noble image de la liberté m'élevait l'âme, celle de l'égalité, de l'union, de la douceur des mœurs, me touchaient jusqu'aux larmes, et m'inspiraient un vif regret d'avoir perdu tous ces biens. Dans quelle erreur j'étais, mais qu'elle était naturelle ! Je croyais voir tout cela dans ma patrie, parce que je le portais dans mon cœur.

Il fallait passer à Nyon. Passer sans voir mon bon père ! Si j'avais eu ce courage, j'en serais mort de regret. Je laissai la Merceret à l'auberge, et je l'allai voir à tout risque. Eh ! que j'avais tort de le craindre ! Son âme à mon abord s'ouvrit aux sentiments paternels dont elle était pleine. Que de pleurs nous versâmes en nous embrassant ! Il crut d'abord que je revenais à lui. Je lui fis mon histoire, et je lui dis ma résolution. Il la combattit faiblement. Il me fit voir les dangers auxquels je m'exposais, me dit que les plus courtes folies étaient les meilleures. Du reste, il n'eut pas même la tentation de me retenir de force ; et en cela je trouve qu'il eut raison ; mais il est certain qu'il ne fit pas pour me ramener tout ce qu'il aurait pu faire, soit qu'après le pas que j'avais fait, il jugeât lui-même que je n'en devais pas revenir, soit qu'il fût embarrassé peut-être à savoir ce qu'à mon âge il pourrait faire de moi. J'ai su depuis qu'il eut de ma compagne de voyage une opinion bien injuste et bien éloignée de la vérité, mais du reste assez

Copyright Arvensa Editions

naturelle. Ma belle-mère, bonne femme, un peu mielleuse, fit semblant de vouloir me retenir à souper. Je ne restai point, mais je leur dis que je comptais m'arrêter avec eux plus longtemps au retour, et je leur laissai en dépôt mon petit paquet, que j'avais fait venir par le bateau, et dont j'étais embarrassé. Le lendemain, je partis de bon matin, bien content d'avoir vu mon père et d'avoir osé faire mon devoir.

Nous arrivâmes heureusement à Fribourg. Sur la fin du voyage les empressements de M^lle^ Merceret diminuèrent un peu. Après notre arrivée, elle ne me marqua plus que de la froideur, et son père, qui ne nageait pas dans l'opulence, ne me fit pas non plus un bien grand accueil ; j'allai loger au cabaret. Je les fus voir le lendemain, ils m'offrirent à dîner, je l'acceptai. Nous nous séparâmes sans pleurs : je retournai le soir à ma gargote, et je repartis le surlendemain de mon arrivée, sans trop savoir où j'avais dessein d'aller.

Voilà encore une circonstance de ma vie où la providence m'offrait précisément ce qu'il me fallait pour couler des jours heureux. La Merceret était une très bonne fille, point brillante, point belle, mais point laide non plus ; peu vive, fort raisonnable, à quelques petites humeurs près, qui se passaient à pleurer, et qui n'avaient jamais de suite orageuse. Elle avait un vrai goût pour moi ; j'aurais pu l'épouser sans peine, et suivre le métier de son père[42]. Mon goût pour la musique me l'aurait fait aimer. Je me serais établi à Fribourg, petite ville peu jolie, mais peuplée de très bonnes gens. J'aurais perdu sans doute de grands plaisirs, mais j'aurais vécu en paix jusqu'à ma dernière heure ; et je dois savoir mieux que personne qu'il n'y avait pas à balancer sur ce marché.

Je revins non pas à Nyon, mais à Lausanne. Je voulais me rassasier de la vue de ce beau lac qu'on voit là dans sa plus grande étendue. La plupart de mes secrets motifs déterminants n'ont pas été plus solides. Des vues éloignées ont rarement assez de force pour me faire agir. L'incertitude de l'avenir m'a toujours fait regarder les projets de longue exécution comme des leurres de dupe. Je me livre à l'espoir comme un autre, pourvu qu'il ne me coûte rien à nourrir ; mais, s'il faut prendre longtemps de la peine, je n'en suis plus. Le moindre petit plaisir qui s'offre à ma portée me tente plus que les joies du Paradis. J'excepte pourtant le plaisir que la peine doit suivre ; celui-là ne me tente pas, parce que je n'aime que des jouissances pures, et que jamais on n'en a de telles quand on sait qu'on s'apprête un

Copyright Arvensa Editions

repentir.

J'avais grand besoin d'arriver où que ce fût, et le plus proche était le mieux ; car, m'étant égaré dans ma route, je me trouvai le soir à Moudon, où je dépensai le peu qui me restait, hors dix creutzer, qui partirent le lendemain à la dînée : et, arrivé le soir à un petit village auprès de Lausanne, j'y entrai dans un cabaret sans un sol pour payer ma couchée, et sans savoir que devenir. J'avais grand'faim ; je fis bonne contenance, et je demandai à souper, comme si j'eusse eu de quoi bien payer. J'allai me coucher sans songer à rien, je dormis tranquillement ; et, après avoir déjeuné le matin, et compté avec l'hôte, je voulus, pour sept batz, à quoi montait ma dépense, lui laisser ma veste en gage. Ce brave homme la refusa ; il me dit que, grâce au ciel, il n'avait jamais dépouillé personne, qu'il ne voulait pas commencer pour sept batz, que je gardasse ma veste, et que je payerais quand je pourrais. Je fus touché de sa bonté, mais moins que je ne devais l'être, et que je ne l'ai été depuis en y repensant. Je ne tardai guère à lui renvoyer son argent avec des remerciements par un homme sûr : mais, quinze ans après, repassant par Lausanne à mon retour d'Italie, j'eus un vrai regret d'avoir oublié le nom du cabaret et de l'hôte[43]. Je l'aurais été voir ; je me serais fait un vrai plaisir de lui rappeler sa bonne œuvre, et de lui prouver qu'elle n'avait pas été mal placée. Des services plus importants sans doute, mais rendus avec plus d'ostentation, ne m'ont pas paru si dignes de reconnaissance que l'humanité simple et sans éclat de cet honnête homme.

En approchant de Lausanne, je rêvais à la détresse où je me trouvais, aux moyens de m'en tirer sans aller montrer ma misère à ma belle-mère, et je me comparais dans ce pèlerinage pédestre à mon ami Venture arrivant à Annecy. Je m'échauffai si bien de cette idée, que, sans songer que je n'avais ni sa gentillesse, ni ses talents, je me mis en tête de faire à Lausanne le petit Venture, d'enseigner la musique, que je ne savais pas, et de me dire de Paris, où je n'avais jamais été. En conséquence de ce beau projet, comme il n'y avait point là de maîtrise où je pusse vicarier, et que d'ailleurs je n'avais garde d'aller me fourrer parmi les gens de l'art, je commençai par m'informer d'une petite auberge où l'on pût être assez bien et à bon marché. On m'enseigna un nommé Perrotet, qui tenait des pensionnaires. Ce Perrotet se trouva être le meilleur homme du monde, et me reçut fort bien. Je lui contai mes petits mensonges comme je les avais arrangés. Il me

Copyright Arvensa Editions

promit de parler de moi, et de tâcher de me procurer des écoliers ; il me dit qu'il ne me demanderait de l'argent que quand j'en aurais gagné. Sa pension était de cinq écus blancs ; ce qui était peu pour la chose, mais beaucoup pour moi. Il me conseilla de ne me mettre d'abord qu'à la demi-pension, qui consistait pour le dîner en une bonne soupe et rien de plus, mais bien à souper le soir. J'y consentis. Ce pauvre Perrotet me fit toutes ces avances du meilleur cœur du monde, et n'épargnait rien pour m'être utile. Pourquoi faut-il qu'ayant trouvé tant de bonnes gens dans ma jeunesse, j'en trouve si peu dans un âge avancé ? Leur race est-elle épuisée ? Non ; mais l'ordre où j'ai besoin de les chercher aujourd'hui n'est plus le même où je les trouvais alors. Parmi le peuple, où les grandes passions ne parlent que par intervalles, les sentiments de la nature se font plus souvent entendre. Dans les états plus élevés ils sont étouffés absolument, et sous le masque du sentiment il n'y a jamais que l'intérêt ou la vanité qui parle.

J'écrivis de Lausanne à mon père, qui m'envoya mon paquet et me marqua d'excellentes choses, dont j'aurais dû mieux profiter. J'ai déjà noté des moments de délire inconcevables où je n'étais plus moi-même. En voici encore un des plus marqués. Pour comprendre à quel point la tête me tournait alors, à quel point je m'étais pour ainsi dire venturisé, il ne faut que voir combien tout à la fois j'accumulai d'extravagances. Me voilà maître à chanter sans savoir déchiffrer un air ; car quand les six mois que j'avais passés avec Le Maître m'auraient profité, jamais ils n'auraient pu suffire ; mais outre cela j'apprenais d'un maître : c'en était assez pour apprendre mal. Parisien de Genève, et catholique en pays protestant, je crus devoir changer mon nom ainsi que ma religion et ma patrie. Je m'approchais toujours de mon grand modèle autant qu'il m'était possible. Il s'était appelé Venture de Villeneuve, moi je fis l'anagramme du nom de Rousseau dans celui de Vaussore, et je m'appelai Vaussore de Villeneuve. Venture savait la composition, quoiqu'il n'en eût rien dit ; moi, sans la savoir je m'en vantai à tout le monde, et, sans pouvoir noter le moindre vaudeville, je me donnai pour compositeur. Ce n'est pas tout : ayant été présenté à M. de Treytorens, professeur en droit, qui aimait la musique et faisait des concerts chez lui, je voulus lui donner un échantillon de mon talent, et je me mis à composer une pièce pour son concert, aussi effrontément que si j'avais su comment m'y prendre. J'eus la constance de travailler pendant quinze jours à ce bel ouvrage, de le mettre au net, d'en

Copyright Arvensa Editions

tirer les parties et de les distribuer avec autant d'assurance que si c'eût été un chef-d'œuvre d'harmonie. Enfin, ce qu'on aura peine à croire, et qui est très vrai, pour couronner dignement cette sublime production, je mis à la fin un joli menuet, qui courait les rues, et que tout le monde se rappelle peut-être encore, sur ces paroles jadis si connues :

Quel caprice !
Quelle injustice !
Quoi ! ta Clarice
Trahirait tes feux ! etc.

Venture m'avait appris cet air avec la basse sur d'autres paroles infâmes, à l'aide desquelles je l'avais retenu. Je mis donc à la fin de ma composition ce menuet et sa basse, en supprimant les paroles, et je le donnai pour être de moi, tout aussi résolument que si j'avais parlé à des habitants de la lune.

On s'assemble pour exécuter ma pièce. J'explique à chacun le genre du mouvement, le goût de l'exécution, les renvois des parties ; j'étais fort affairé. On s'accorde pendant cinq ou six minutes, qui furent pour moi cinq ou six siècles. Enfin, tout étant prêt, je frappe avec un beau rouleau de papier sur mon pupitre magistral les cinq ou six coups du *prenez garde à vous*. On fait silence, je me mets gravement à battre la mesure ; on commence… Non, depuis qu'il existe des opéras français, de la vie on n'ouït un semblable charivari. Quoi qu'on eût pu penser de mon prétendu talent, l'effet fut pire que tout ce qu'on semblait attendre. Les musiciens étouffaient de rire ; les auditeurs ouvraient de grands yeux, et auraient bien voulu fermer les oreilles ; mais il n'y avait pas moyen. Mes bourreaux de symphonistes, qui voulaient s'égayer, raclaient à percer le tympan d'un quinze-vingt. J'eus la constance d'aller toujours mon train, suant, il est vrai, à grosses gouttes, mais retenu par la honte, n'osant m'enfuir et tout planter là. Pour ma consolation, j'entendais autour de moi les assistants se dire à leur oreille, ou plutôt à la mienne, l'un : Il n'y a rien là de supportable ; un autre : Quelle musique enragée ? un autre : Quel diable de sabbat ? Pauvre Jean-Jacques, dans ce cruel moment tu n'espérais guère qu'un jour devant le Roi de France et toute sa cour tes sons exciteraient des murmures de surprise et d'applaudissement, et que, dans toutes les loges autour de toi, les plus aimables femmes se diraient à demi-voix : Quels sons charmants ! quelle musique enchanteresse ! tous ces chants-là vont au cœur !

Copyright Arvensa Editions

Mais ce qui mit tout le monde de bonne humeur fut le menuet. À peine en eut-on joué quelques mesures, que j'entendis partir de toutes parts les éclats de rire. Chacun me félicitait sur mon joli goût de chant ; on m'assurait que ce menuet ferait parler de moi, et que je méritais d'être chanté partout. Je n'ai pas besoin de dépeindre mon angoisse ni d'avouer que je la méritais bien.

Le lendemain, l'un de mes symphonistes, appelé Lutold, vint me voir, et fut assez bon homme pour ne pas me féliciter sur mon succès. Le profond sentiment de ma sottise, la honte, le regret, le désespoir de l'état où j'étais réduit, l'impossibilité de tenir mon cœur fermé dans ses grandes peines, me firent ouvrir à lui ; je lâchai la bonde à mes larmes ; et, au lieu de me contenter de lui avouer mon ignorance, je lui dis tout, en lui demandant le secret, qu'il me promit, et qu'il me garda comme on peut le croire. Dès le même soir tout Lausanne sut qui j'étais ; et, ce qui est remarquable, personne ne m'en fit semblant, pas même le bon Perrotet, qui pour tout cela ne se rebuta pas de me loger et de me nourrir.

Je vivais, mais bien tristement. Les suites d'un pareil début ne firent pas pour moi de Lausanne un séjour fort agréable. Les écoliers ne se présentaient pas en foule ; pas une seule écolière, et personne de la ville.

Copyright Arvensa Editions

J'eus en tout deux ou trois gros Teutsches, aussi stupides que j'étais ignorant, qui m'ennuyaient à mourir, et qui, dans mes mains, ne devinrent pas de grands croque-notes. Je fus appelé dans une seule maison, où un petit serpent de fille se donna le plaisir de me montrer beaucoup de musique, dont je ne pus pas lire une note, et qu'elle eut la malice de chanter ensuite devant Monsieur le maître, pour lui montrer comment cela s'exécutait. J'étais si peu en état de lire un air de première vue, que, dans le brillant concert dont j'ai parlé, il ne me fut pas possible de suivre un moment l'exécution pour savoir si l'on jouait bien ce que j'avais sous les yeux et que j'avais composé moi-même.

Au milieu de tant d'humiliations j'avais des consolations très douces dans les nouvelles que je recevais de temps en temps des deux charmantes amies. J'ai toujours trouvé dans le sexe une grande vertu consolatrice, et rien n'adoucit plus mes afflictions dans mes disgrâces que de sentir qu'une personne aimable y prend intérêt. Cette correspondance cessa pourtant bientôt après, et ne fut jamais renouée ; mais ce fut ma faute. En changeant de lieu je négligeai de leur donner mon adresse, et, forcé par la nécessité de songer continuellement à moi-même, je les oubliai bientôt entièrement.

Il y a longtemps que je n'ai parlé de ma pauvre Maman : mais si l'on croit que je l'oubliais aussi, l'on se trompe fort. Je ne cessais de penser à elle, et de désirer de la retrouver, non seulement pour le besoin de ma subsistance, mais bien plus pour le besoin de mon cœur. Mon attachement

Copyright Arvensa Editions

pour elle, quelque vif, quelque tendre qu'il fût, ne m'empêchait pas d'en aimer d'autres ; mais ce n'était pas de la même façon. Toutes devaient également ma tendresse à leurs charmes mais elle tenait uniquement à ceux des autres, et ne leur eût pas survécu ; au lieu que Maman pouvait devenir vieille et laide sans que je l'aimasse moins tendrement. Mon cœur avait pleinement transmis à sa personne l'hommage qu'il fit d'abord à sa beauté ; et, quelque changement qu'elle éprouvât, pourvu que ce fût toujours elle, mes sentiments ne pouvaient changer. Je sais bien que je lui devais de la reconnaissance ; mais en vérité je n'y songeais pas. Quoi qu'elle eût fait ou n'eût pas fait pour moi, c'eût été toujours la même chose. Je ne l'aimais ni par devoir, ni par intérêt, ni par convenance : je l'aimais parce que j'étais né pour l'aimer. Quand je devenais amoureux de quelque autre, cela faisait distraction, je l'avoue, et je pensais moins souvent à elle ; mais j'y pensais avec le même plaisir, et jamais, amoureux ou non, je ne me suis occupé d'elle sans sentir qu'il ne pouvait y avoir pour moi de vrai bonheur dans la vie tant que j'en serais séparé.

N'ayant point de ses nouvelles depuis si longtemps, je ne crus jamais que je l'eusse tout à fait perdue, ni qu'elle eût pu m'oublier. Je me disais : Elle saura tôt ou tard que je suis errant, et me donnera quelque signe de vie ; je la retrouverai, j'en suis certain. En attendant, c'était une douceur pour moi d'habiter son pays, de passer dans les rues où elle avait passé, devant les maisons où elle avait demeuré, et le tout par conjecture, car une de mes ineptes bizarreries était de n'oser m'informer d'elle ni prononcer son nom sans la plus absolue nécessité. Il me semblait qu'en la nommant je disais tout ce qu'elle m'inspirait, que ma bouche révélait le secret de mon cœur, que je la compromettais en quelque sorte. Je crois même qu'il se mêlait à cela quelque frayeur qu'on ne me dît du mal d'elle.

On avait parlé beaucoup de sa démarche, et un peu de sa conduite. De peur qu'on n'en dît pas ce que je voulais entendre, j'aimais mieux qu'on n'en parlât point du tout.

Comme mes écoliers ne m'occupaient pas beaucoup, et que sa ville natale n'était qu'à quatre lieues de Lausanne, j'y fis une promenade de deux ou trois jours, durant lesquels la plus douce émotion ne me quitta point. L'aspect du lac de Genève et de ses admirables côtes eut toujours à mes yeux un attrait particulier que je ne saurais expliquer, et qui ne tient pas seulement à la beauté du spectacle, mais à je ne sais quoi de plus intéressant qui m'affecte et m'attendrit. Toutes les fois que j'approche du

Copyright Arvensa Editions

pays de Vaud, j'éprouve une impression composée du souvenir de M^lle^ de Warens qui y est née, de mon père qui y vivait, de M^lle^ de Vulson qui y eut les prémices de mon cœur, de plusieurs voyages de plaisir que j'y fis dans mon enfance, et, ce me semble, de quelque autre cause encore plus secrète et plus forte que tout cela. Quand l'ardent désir de cette vie heureuse et douce qui me fuit et pour laquelle j'étais né vient enflammer mon imagination, c'est toujours au pays de Vaud, près du lac, dans des campagnes charmantes, qu'elle se fixe. Il me faut absolument un verger au bord de ce lac et non pas d'un autre ; il me faut un ami sûr, une femme aimable, une vache et un petit bateau. Je ne jouirai d'un bonheur parfait sur la terre que quand j'aurai tout cela. Je ris de la simplicité avec laquelle je suis allé plusieurs fois dans ce pays-là uniquement pour y chercher ce bonheur imaginaire. J'étais toujours surpris d'y trouver les habitants, surtout les femmes, d'un tout autre caractère que celui que j'y cherchais. Combien cela me semblait disparate ! Le pays et le peuple dont il est couvert ne m'ont jamais paru faits l'un pour l'autre.

Dans ce voyage de Vevey, je me livrais, en suivant ce beau rivage, à la plus douce mélancolie. Mon cœur s'élançait avec ardeur à mille félicités innocentes : je m'attendrissais, je soupirais, et pleurais comme un enfant. Combien de fois, m'arrêtant pour pleurer à mon aise, assis sur une grosse pierre, je me suis amusé à voir tomber mes larmes dans l'eau !

J'allai à Vevey loger à *La Clef*, et pendant deux jours que j'y restai sans voir personne, je pris pour cette ville un amour qui m'a suivi dans tous mes

Copyright Arvensa Editions

voyages, et qui m'y a fait établir enfin les héros de mon roman. Je dirais volontiers à ceux qui ont du goût et qui sont sensibles : Allez à Vevey, visitez le pays, examinez les sites, promenez-vous sur le lac, et dites si la nature n'a pas fait ce beau pays pour une Julie, pour une Claire, et pour un Saint-Preux ; mais ne les y cherchez pas. Je reviens à mon histoire.

Comme j'étais catholique et que je me donnais pour tel, je suivais sans mystère et sans scrupule le culte que j'avais embrassé. Les dimanches, quand il faisait beau, j'allais à la messe à Assens, à deux lieues de Lausanne. Je faisais ordinairement cette course avec d'autres catholiques, surtout avec un brodeur parisien dont j'ai oublié le nom. Ce n'était pas un Parisien comme moi, c'était un vrai Parisien de Paris, un archi-Parisien du bon Dieu, bon homme comme un Champenois. Il aimait si fort son pays, qu'il ne voulut jamais douter que j'en fusse de peur de[44] perdre cette occasion d'en parler. M. de Crousaz, lieutenant-baillival, avait un jardinier de Paris aussi, mais moins complaisant, et qui trouvait la gloire de son pays compromise à ce qu'on osât se donner pour en être lorsqu'on n'avait pas cet honneur. Il me questionnait de l'air d'un homme sûr de me prendre en faute, et puis souriait malignement. Il me demanda une fois ce qu'il y avait de remarquable au Marché-Neuf. Je battis la campagne comme on peut croire. Après avoir passé vingt ans à Paris, je dois à présent connaître cette ville ; cependant, si l'on me faisait aujourd'hui pareille question, je ne serais pas moins embarrassé d'y répondre ; et de cet embarras on pourrait aussi bien conclure que je n'ai jamais été à Paris : tant, lors même qu'on rencontre la vérité, l'on est sujet à se fonder sur des principes trompeurs !

Je ne saurais dire exactement combien de temps je demeurai à Lausanne. Je n'apportai pas de cette ville des souvenirs bien rappelants. Je sais seulement que, n'y trouvant pas à vivre, j'allai de là à Neufchâtel, et que j'y passai l'hiver. Je réussis mieux dans cette dernière ville ; j'y eus des écolières, et j'y gagnai de quoi m'acquitter avec mon bon ami Perrotet, qui m'avait fidèlement envoyé mon petit bagage, quoique je lui redusse assez d'argent.

J'apprenais insensiblement la musique en l'enseignant. Ma vie était assez douce ; un homme raisonnable eût pu s'en contenter : mais mon cœur inquiet me demandait autre chose. Les dimanches et les jours où j'étais libre, j'allais courir les campagnes et les bois des environs, toujours errant, rêvant, soupirant ; et quand j'étais une fois sorti de la ville, je n'y

Copyright Arvensa Editions

rentrais plus que le soir. Un jour, étant à Boudry, j'entrai pour dîner dans un cabaret : j'y vis un homme à grande barbe avec un habit violet à la grecque, un bonnet fourré, l'équipage et l'air assez nobles, et qui souvent avait peine à se faire entendre, ne parlant qu'un jargon presque indéchiffrable, mais plus ressemblant à l'italien qu'à nulle autre langue. J'entendais presque tout ce qu'il disait, et j'étais le seul ; il ne pouvait s'énoncer que par signes avec l'hôte et les gens du pays. Je lui dis quelques mots en italien qu'il entendit parfaitement : il se leva, et vint m'embrasser avec transport. La liaison fut bientôt faite, et dès ce moment je lui servis de truchement. Son dîner était bon, le mien était moins que médiocre. Il m'invita de prendre part au sien ; je fis peu de façons. En buvant et baragouinant nous achevâmes de nous familiariser, et dès la fin du repas nous devînmes inséparables. Il me conta qu'il était prélat grec et archimandrite de Jérusalem ; qu'il était chargé de faire une quête en Europe pour le rétablissement du Saint-Sépulcre. Il me montra de belles patentes de la Czarine et de l'Empereur ; il en avait de beaucoup d'autres souverains. Il était assez content de ce qu'il avait amassé jusqu'alors ; mais il avait eu des peines incroyables en Allemagne, n'entendant pas un mot d'allemand, de latin ni de français, et réduit à son grec, au turc et à la langue franque pour toute ressource ; ce qui ne lui en procurait pas beaucoup dans le pays où il s'était enfourné. Il me proposa de l'accompagner pour lui servir de secrétaire et d'interprète. Malgré mon petit habit violet, nouvellement acheté, et qui ne cadrait pas mal avec mon nouveau poste, j'avais l'air si peu étoffé, qu'il ne me crut pas difficile à gagner, et il ne se trompa point. Notre accord fut bientôt fait ; je ne demandais rien, et il promettait beaucoup. Sans caution, sans sûreté, sans connaissance, je me livre à sa conduite, et dès le lendemain me voilà parti pour Jérusalem.

Nous commençâmes notre tournée par le canton de Fribourg, où il ne fit pas grand-chose. La dignité épiscopale ne permettait pas de faire le mendiant, et de quêter aux particuliers ; mais nous présentâmes sa commission au Sénat, qui lui donna une petite somme. De là nous fûmes à Berne. Il fallut ici plus de façon, et l'examen de ses titres ne fut pas l'affaire d'un jour. Nous logions au *Faucon*, bonne auberge alors, où l'on trouvait bonne compagnie. La table était nombreuse et bien servie. Il y avait longtemps que je faisais mauvaise chère ; j'avais grand besoin de me refaire, j'en avais l'occasion, et j'en profitai. Monseigneur l'archimandrite

Copyright Arvensa Editions

était lui-même un homme de bonne compagnie, aimant assez à tenir table, gai, parlant bien pour ceux qui l'entendaient, ne manquant pas de certaines connaissances, et plaçant son érudition grecque avec assez d'agrément. Un jour, cassant au dessert des noisettes, il se coupa le doigt fort avant ; et comme le sang sortait avec abondance, il montra son doigt à la compagnie, et dit en riant : *Mirate, signori ; questo è sangue pelasgo*.

À Berne mes fonctions ne lui furent pas inutiles, et je ne m'en tirai pas aussi mal que j'avais craint. J'étais bien plus hardi et mieux parlant que je n'aurais été pour moi-même. Les choses ne se passèrent pas aussi simplement qu'à Fribourg. Il fallut de longues et fréquentes conférences avec les premiers de l'État, et l'examen de ses titres ne fut pas l'affaire d'un jour.] Enfin, tout étant en règle, il fut admis à l'audience du Sénat. J'entrai avec lui comme son interprète, et l'on me dit de parler. Je ne m'attendais à rien moins, et il ne m'était pas venu dans l'esprit qu'après avoir longuement conféré avec les membres, il fallût s'adresser au corps comme si rien n'eût été dit. Qu'on juge de mon embarras ! Pour un homme aussi honteux, parler non seulement en public, mais devant le Sénat de Berne, et parler impromptu sans avoir une seule minute pour me préparer, il y avait là de quoi m'anéantir. Je ne fus pas même intimidé. J'exposai succinctement et nettement la commission de l'archimandrite. Je louai la piété des Princes qui avaient contribué à la collecte qu'il était venu faire. Piquant d'émulation celle de leurs Excellences, je dis qu'il n'y avait pas moins à espérer de leur munificence accoutumée ; et puis, tâchant de prouver que cette bonne œuvre en était également une pour tous les chrétiens sans distinction de secte, je finis par promettre les bénédictions du Ciel à ceux qui voudraient y prendre part. Je ne dirai pas que mon discours fit effet ; mais il est sûr qu'il fut goûté, et qu'au sortir de l'audience l'Archimandrite reçut un présent fort honnête, et de plus, sur l'esprit de son secrétaire, des compliments dont j'eus l'agréable emploi d'être le truchement, mais que je n'osai lui rendre à la lettre. Voilà la seule fois dans ma vie que j'aie parlé en public et devant un souverain, et la seule fois aussi peut-être que j'aie parlé hardiment et bien. Quelle différence dans les dispositions du même homme ! Il y a trois ans qu'étant allé voir à Yverdon mon vieux ami M. Roguin, je reçus une députation pour me remercier de quelques livres que j'avais donnés à la bibliothèque de cette ville. Les Suisses sont grands harangueurs ; ces messieurs me haranguèrent. Je me crus obligé de répondre ; mais je m'embarrassai tellement dans ma

Copyright Arvensa Editions

réponse, et ma tête se brouilla si bien, que je restai court et me fis moquer de moi. Quoique timide naturellement, j'ai été hardi quelquefois dans ma jeunesse, jamais dans mon âge avancé. Plus j'ai vu le monde, moins j'ai pu me faire à son ton.

Partis de Berne, nous allâmes à Soleure ; car le dessein de l'Archimandrite était de reprendre la route d'Allemagne, et de s'en retourner par la Hongrie ou par la Pologne, ce qui faisait une route immense : mais, comme chemin faisant, sa bourse s'emplissait plus qu'elle ne se vidait, il craignait peu les détours. Pour moi, qui me plaisais presque autant à cheval qu'à pied, je n'aurais pas mieux demandé que de voyager ainsi toute ma vie : mais il était écrit que je n'irais pas si loin.

La première chose que nous fîmes, arrivant à Soleure, fut d'aller saluer M. l'Ambassadeur de France. Malheureusement pour mon évêque, cet ambassadeur était le marquis de Bonac, qui avait été ambassadeur à la Porte, et qui devait être au fait de tout ce qui regardait le Saint-Sépulcre. L'Archimandrite eut une audience d'un quart d'heure, où je ne fus pas admis, parce que M. l'Ambassadeur entendait la langue franque, et parlait l'italien du moins aussi bien que moi. À la sortie de mon Grec je voulus le suivre ; on me retint : ce fut mon tour. M'étant donné pour parisien, j'étais comme tel sous la juridiction de Son Excellence. Elle me demanda qui j'étais, m'exhorta de lui dire la vérité ; je le lui promis en lui demandant une audience particulière qui me fut accordée. M. l'Ambassadeur m'emmena dans son cabinet, dont il ferma sur nous la porte, et là, me

Copyright Arvensa Editions

jetant à ses pieds, je lui tins parole. Je n'aurais pas moins dit quand je n'aurais rien promis, car un continuel besoin d'épanchement met à tout moment mon cœur sur mes lèvres ; et, après m'être ouvert sans réserve au musicien Lutold, je n'avais garde de faire le mystérieux avec le marquis de Bonac. Il fut si content de ma petite histoire et de l'effusion de cœur avec laquelle il vit que je l'avais contée, qu'il me prit par la main, entra chez M^me^ l'Ambassadrice, et me présenta à elle en lui faisant un abrégé de mon récit. M^me^ de Bonac m'accueillit avec bonté, et dit qu'il ne fallait pas me laisser aller avec ce moine grec. Il fut résolu que je resterais à l'hôtel en attendant qu'on vît ce qu'on pourrait faire de moi. Je voulais aller faire mes adieux à mon pauvre Archimandrite, pour lequel j'avais conçu de l'attachement : on ne me le permit pas. On envoya lui signifier mes arrêts, et un quart d'heure après je vis arriver mon petit sac. M. de la Martinière, secrétaire d'ambassade, fut en quelque façon chargé de moi. En me conduisant dans la chambre qui m'était destinée, il me dit : Cette chambre a été occupée sous le comte Du Luc par un homme célèbre du même nom que vous : il ne tient qu'à vous de le remplacer de toutes manières, et de faire dire un jour, Rousseau premier, Rousseau second. Cette conformité, qu'alors je n'espérais guère, eût moins flatté mes désirs si j'avais pu prévoir à quel prix je l'achèterais un jour.

Ce que m'avait dit M. de la Martinière me donna de la curiosité. Je lus les ouvrages de celui dont j'occupais la chambre, et sur le compliment qu'on m'avait fait, croyant avoir du goût pour la poésie, je fis pour mon coup d'essai une cantate à la louange de M^me^ de Bonac. Ce goût ne se soutint pas. J'ai fait de temps en temps quelques médiocres vers ; c'est un exercice assez bon pour se rompre aux inversions élégantes, et apprendre à mieux écrire en prose ; mais je n'ai jamais trouvé dans la poésie française assez d'attrait pour m'y livrer tout à fait[45].

M. de la Martinière voulut voir de mon style, et me demanda par écrit le même détail que j'avais fait à M. l'Ambassadeur. Je lui écrivis une longue lettre, que j'apprends avoir été conservée par M. de Marianne, qui était attaché depuis longtemps au marquis de Bonac, et qui depuis a succédé à M. de la Martinière sous l'ambassade de M. de Courteilles. J'ai prié M. de Malesherbes de tâcher de me procurer une copie de cette lettre[46]. Si je puis l'avoir par lui ou par d'autres, on la trouvera dans le recueil qui doit

Copyright Arvensa Editions

accompagner mes confessions.

L'expérience que je commençais d'avoir modérait peu à peu mes projets romanesques, et par exemple, non seulement je ne devins point amoureux de M^me^ de Bonac, mais je sentis d'abord que je ne pouvais faire un grand chemin dans la maison de son mari. M. de la Martinière en place, et M. de Marianne pour ainsi dire en survivance, ne me laissaient espérer pour toute fortune qu'un emploi de sous-secrétaire qui ne me tentait pas infiniment. Cela fit que, quand on me consulta sur ce que je voulais faire, je marquai beaucoup d'envie d'aller à Paris. M. l'Ambassadeur goûta cette idée, qui tendait au moins à le débarrasser de moi. M. de Merveilleux, secrétaire interprète de l'ambassade, dit que son ami M. Gaudard, colonel suisse au service de la France, cherchait quelqu'un pour mettre auprès de son neveu, qui entrait fort jeune au service, et pensa que je pourrais lui convenir. Sur cette idée assez légèrement prise, mon départ fut résolu ; et moi, qui voyais un voyage à faire et Paris au bout, j'en fus dans la joie de mon cœur. On me donna quelques lettres, cent francs pour mon voyage, accompagnés de force bonnes leçons, et je partis.

Je mis à ce voyage une quinzaine de jours, que je peux compter parmi les heureux de ma vie. J'étais jeune, je me portais bien, j'avais assez d'argent, beaucoup d'espérance, je voyageais, je voyageais à pied, et je voyageais seul. On serait étonné de me voir compter un pareil avantage, si déjà l'on n'avait dû se familiariser avec mon humeur. Mes douces chimères me tenaient compagnie, et jamais la chaleur de mon imagination n'en enfanta de plus magnifiques. Quand on m'offrait quelque place vide dans une voiture, ou que quelqu'un m'accostait en route, je rechignais de voir renverser la fortune dont je bâtissais l'édifice en marchant. Cette fois mes idées étaient martiales. J'allais m'attacher à un militaire et devenir militaire moi-même ; car on avait arrangé que je commencerais par être cadet. Je croyais déjà me voir en habit d'officier avec un beau plumet blanc. Mon cœur s'enflait à cette noble idée. J'avais quelque teinture de géométrie et de fortifications ; j'avais un oncle ingénieur ; j'étais en quelque sorte enfant de la balle. Ma vue courte offrait un peu d'obstacle, mais qui ne m'embarrassait pas ; et je comptais bien à force de sang-froid et d'intrépidité suppléer à ce défaut. J'avais lu que le maréchal Schomberg avait la vue très courte ; pourquoi le maréchal Rousseau ne l'aurait-il pas ? Je m'échauffais tellement sur ces folies, que je ne voyais plus que troupes, remparts, gabions, batteries, et moi, au milieu du feu et de la fumée,

Copyright Arvensa Editions

donnant tranquillement mes ordres, la lorgnette à la main. Cependant, quand je passais dans des campagnes agréables, que je voyais des bocages et des ruisseaux, ce touchant aspect me faisait soupirer de regret ; je sentais au milieu de ma gloire que mon cœur n'était pas fait pour tant de fracas, et bientôt, sans savoir comment, je me retrouvais au milieu de mes chères bergeries, renonçant pour jamais aux travaux de Mars.

Combien l'abord de Paris démentit l'idée que j'en avais ! La décoration extérieure que j'avais vue à Turin, la beauté des rues, la symétrie et l'alignement des maisons, me faisaient chercher à Paris autre chose encore. Je m'étais figuré une ville aussi belle que grande, de l'aspect le plus imposant, où l'on ne voyait que de superbes rues, des palais de marbre et d'or. En entrant par le faubourg Saint-Marceau, je ne vis que de petites rues sales et puantes, de vilaines maisons noires, l'air de la malpropreté, de la pauvreté, des mendiants, des charretiers, des ravaudeuses, des crieuses de tisanes et de vieux chapeaux. Tout cela me frappa d'abord à tel point, que tout ce que j'ai vu depuis à Paris de magnificence réelle n'a pu détruire cette première impression, et qu'il m'en est resté toujours un secret dégoût pour l'habitation de cette capitale. Je puis dire que tout le temps que j'y ai vécu dans la suite ne fut employé qu'à y chercher des ressources pour me mettre en état d'en vivre éloigné. Tel est le fruit d'une imagination trop active, qui exagère par-dessus l'exagération des hommes, et voit toujours plus que ce qu'on lui dit. On m'avait tant vanté Paris, que je me l'étais figuré comme l'ancienne Babylone, dont je trouverais peut-être autant à rabattre, si je l'avais vue, du portrait que je m'en suis fait. La même chose m'arriva à l'Opéra, où je me pressai d'aller le lendemain de mon arrivée ; la même chose m'arriva dans la suite à Versailles ; dans la suite encore en voyant la mer ; et la même chose m'arrivera toujours en voyant des spectacles qu'on m'aura trop annoncés : car il est impossible aux hommes et difficile à la nature elle-même de passer en richesse mon imagination.

À la manière dont je fus reçu de tous ceux pour qui j'avais des lettres, je crus ma fortune faite. Celui à qui j'étais le plus recommandé, et qui me caressa le moins, était M. de Surbeck, retiré du service et vivant philosophiquement à Bagneux, où je fus le voir plusieurs fois, et où jamais il ne m'offrit un verre d'eau. J'eus plus d'accueil de M^me^ de Merveilleux, belle-sœur de l'interprète, et de son neveu, officier aux gardes : non seulement la mère et le fils me reçurent bien, mais ils m'offrirent leur table,

Copyright Arvensa Editions

dont je profitai souvent durant mon séjour à Paris. M^me^ de Merveilleux me parut avoir été belle ; ses cheveux étaient d'un[47] beau noir, et faisaient, à la vieille mode, le crochet sur ses tempes. Il lui restait ce qui ne périt point avec les attraits, un esprit très agréable. Elle me parut goûter le mien, et fit tout ce qu'elle put pour me rendre service ; mais personne ne la seconda, et je fus bientôt désabusé de tout ce grand intérêt qu'on avait paru prendre à moi. Il faut pourtant rendre justice aux Français ; ils ne s'épuisent point tant qu'on dit en protestations, et celles qu'ils font sont presque toujours sincères ; mais ils ont une manière de paraître s'intéresser à vous qui trompe plus que des paroles. Les gros compliments des Suisses n'en peuvent imposer qu'à des sots : les manières des Français sont plus séduisantes en cela même qu'elles sont plus simples ; on croirait qu'ils ne vous disent pas tout ce qu'ils veulent faire, pour vous surprendre plus agréablement. Je dirai plus ; ils ne sont point faux dans leurs démonstrations ; ils sont naturellement officieux, humains, bienveillants, et même, quoi qu'on en dise, plus vrais qu'aucune autre nation ; mais ils sont légers et volages. Ils ont en effet le sentiment qu'ils vous témoignent, mais ce sentiment s'en va comme il est venu. En vous parlant, ils sont pleins de vous ; ne vous voient-ils plus, ils vous oublient. Rien n'est permanent dans leur cœur : tout est chez eux l'œuvre du moment.

Je fus donc beaucoup flatté et peu servi. Ce colonel Gaudard au neveu duquel on m'avait donné, se trouva être un vilain vieux avare, qui, quoique tout cousu d'or, voyant ma détresse, me voulut avoir pour rien. Il prétendait que je fusse auprès de son neveu une espèce de valet sans gages plutôt qu'un vrai gouverneur. Attaché continuellement à lui, et par là dispensé du service, il fallait que je vécusse de ma paye de cadet, c'est-à-dire de soldat ; et à peine consentait-il à me donner l'uniforme ; il aurait voulu que je me contentasse de celui du régiment. M^me^ de Merveilleux, indignée de ses propositions, me détourna elle-même de les accepter ; son fils fut du même sentiment. On cherchait autre chose, et l'on ne trouvait rien. Cependant je commençais d'être pressé, et cent francs, sur lesquels j'avais fait mon voyage, ne pouvaient me mener bien loin. Heureusement je reçus, de la part de M. l'Ambassadeur, encore une petite remise qui me fit grand bien, et je crois qu'il ne m'aurait pas abandonné si j'eusse eu plus de patience : mais languir, attendre, solliciter, sont pour moi choses impossibles. Je me rebutai, je ne parus plus, et tout fut fini. Je n'avais pas

Copyright Arvensa Editions

oublié ma pauvre Maman ; mais comment la trouver ? où la chercher ? M^me^ de Merveilleux, qui savait mon histoire, m'avait aidé dans cette recherche, et longtemps inutilement. Enfin elle m'apprit que M^me^ de Warens était repartie il y avait plus de deux mois, mais qu'on ne savait si elle était allée en Savoie ou à Turin, et que quelques personnes la disaient retournée en Suisse. Il ne m'en fallut pas davantage pour me déterminer à la suivre, bien sûr qu'en quelque lieu qu'elle fût, je la trouverais plus aisément en province que je n'avais pu faire à Paris.

Avant de partir j'exerçai mon nouveau talent poétique dans une épître au colonel Gaudard, où je le drapai de mon mieux. Je montrai ce barbouillage à M^me^ de Merveilleux, qui, au lieu de me censurer comme elle aurait dû faire, rit beaucoup de mes sarcasmes, de même que son fils, qui, je crois, n'aimait pas M. Gaudard, et il faut avouer qu'il n'était pas aimable. J'étais tenté de lui envoyer mes vers, ils m'y encouragèrent : j'en fis un paquet à son adresse, et comme il n'y avait point alors à Paris de petite poste, je le mis dans ma poche, et je le lui envoyai d'Auxerre en passant. Je ris quelquefois encore en songeant aux grimaces qu'il dut faire en lisant ce panégyrique, où il était peint trait pour trait. Il commençait ainsi :

Tu croyais, vieux pénard, qu'une folle manie
D'élever ton neveu m'inspirerait l'envie.

Cette petite pièce, mal faite à la vérité, mais qui ne manquait pas de sel, et qui annonçait du talent pour la satire, est cependant le seul écrit satirique qui soit sorti de ma plume. J'ai le cœur trop peu haineux pour me prévaloir d'un pareil talent : mais je crois qu'on peut juger par quelques écrits polémiques faits de temps à autre pour ma défense, que, si j'avais été d'humeur batailleuse, mes agresseurs auraient eu rarement les rieurs de leur côte.

La chose que je regrette le plus dans les détails de ma vie dont j'ai perdu la mémoire est de n'avoir pas fait des journaux de mes voyages. Jamais je n'ai tant pensé, tant existé, tant vécu, tant été moi, si j'ose ainsi dire, que dans ceux que j'ai faits seul et à pied. La marche a quelque chose qui anime et avive mes idées : je ne puis presque penser quand je reste en place, il faut que mon corps soit en branle pour y mettre mon esprit. La vue de la campagne, la succession des aspects agréables, le grand air, le grand appétit, la bonne santé que je gagne en marchant, la liberté du cabaret, l'éloignement de tout ce qui me fait sentir ma dépendance, de tout ce qui me rappelle à ma situation, tout cela dégage mon âme, me donne une plus

Copyright Arvensa Editions

grande audace de penser, me jette en quelque sorte dans l'immensité des êtres pour les combiner, les choisir, me les approprier à mon gré, sans gêne et sans crainte. Je dispose en maître de la nature entière, mon cœur, errant d'objet en objet, s'unit, s'identifie à ceux qui le flattent, s'entoure d'images charmantes, s'enivre de sentiments délicieux. Si pour les fixer je m'amuse à les décrire en moi-même, quelle vigueur de pinceau, quelle fraîcheur de coloris, quelle énergie d'expression je leur donne ! On a, dit-on, trouvé de tout cela dans mes ouvrages, quoique écrits vers le déclin de mes ans. Oh ! si l'on eût vu ceux de ma première jeunesse, ceux que j'ai faits durant mes voyages, ceux que j'ai composés et que je n'ai jamais écrits… Pourquoi, direz-vous, ne les pas écrire ? Et pourquoi les écrire ? vous répondrai-je : pourquoi m'ôter le charme actuel de la jouissance, pour dire à d'autres que j'avais joui ? Que m'importaient des lecteurs, un public, et toute la terre, tandis que je planais dans le ciel ? D'ailleurs, portais-je avec moi du papier, des plumes ? Si j'avais pensé à tout cela, rien ne me serait venu. Je ne prévoyais pas que j'aurais des idées ; elles viennent quand il leur plaît, non quand il me plaît. Elles ne viennent point, ou elles viennent en foule, elles m'accablent de leur nombre et de leur force. Dix volumes par jour n'auraient pas suffi. Où prendre du temps pour les écrire ? En arrivant je ne songeais qu'à bien dîner. En partant je ne songeais qu'à bien marcher. Je sentais qu'un nouveau paradis m'attendait à la porte. Je ne songeais qu'à l'aller chercher.

Jamais je n'ai si bien senti tout cela que dans le retour dont je parle. En venant à Paris, je m'étais borné aux idées relatives à ce que j'y allais faire. Je m'étais élancé dans la carrière où j'allais entrer, et je l'avais parcourue avec assez de gloire : mais cette carrière n'était pas celle où mon cœur m'appelait et les êtres réels nuisaient aux êtres imaginaires. Le colonel Gaudard et son neveu figuraient mal avec un héros tel que moi. Grâce au ciel, j'étais maintenant délivré de tous ces obstacles : je pouvais m'enfoncer à mon gré dans le pays des chimères, car il ne restait que cela devant moi. Aussi je m'y égarai si bien, que je perdis réellement plusieurs fois ma route ; et j'eusse été fort fâché d'aller plus droit, car, sentant qu'à Lyon j'allais me retrouver sur la terre, j'aurais voulu n'y jamais arriver.

Un jour entre autres, m'étant à dessein détourné pour voir de près un lieu qui me parut admirable, je m'y plus si fort et j'y fis tant de tours que je me perdis enfin tout à fait. Après plusieurs heures de course inutile, las et mourant de soif et de faim, j'entrai chez un paysan dont la maison n'avait

Copyright Arvensa Editions

pas belle apparence, mais c'était la seule que je visse aux environs. Je croyais que c'était comme à Genève ou en Suisse où tous les habitants à leur aise sont en état d'exercer l'hospitalité. Je priai celui-ci de me donner à dîner en payant. Il m'offrit du lait écrémé et de gros pain d'orge, en me disant que c'était tout ce qu'il avait. Je buvais ce lait avec délices, et je mangeais ce pain, paille et tout ; mais cela n'était pas fort restaurant pour un homme épuisé de fatigue. Ce paysan, qui m'examinait, jugea de la vérité de mon histoire par celle de mon appétit. Tout de suite, après m'avoir dit qu'il voyait bien[48] que j'étais un bon jeune honnête homme qui n'était pas là pour le vendre, il ouvrit une petite trappe à côté de sa cuisine, descendit, et revint un moment après avec un bon pain bis de pur froment, un jambon très appétissant quoique entamé, et une bouteille de vin dont l'aspect me réjouit le cœur plus que tout le reste. On joignit à cela une omelette assez épaisse, et je fis un dîner tel qu'autre qu'un piéton n'en connut jamais. Quand ce vint à payer, voilà son inquiétude et ses craintes qui le reprennent, il ne voulait point de mon argent, il le repoussait avec un trouble extraordinaire ; et ce qu'il y avait de plaisant était que je ne pouvais imaginer de quoi il avait peur. Enfin, il prononça en frémissant ces mots terribles de Commis et de Rats-de-Cave. Il me fit entendre qu'i cachait son vin à cause des aides, qu'il cachait son pain à cause de la taille, et qu'il serait un homme perdu si l'on pouvait se douter qu'il ne mourût pas de faim. Tout ce qu'il me dit à ce sujet, et dont je n'avais pas la moindre idée, me fit une impression qui ne s'effacera jamais. Ce fut là le germe de cette haine inextinguible qui se développa depuis dans mon cœur contre les vexations qu'éprouve le malheureux peuple et contre ses oppresseurs. Cet homme, quoique aise, n'osait manger le pain qu'il avait gagné à la sueur de son front, et ne pouvait éviter sa ruine qu'en montrant la même misère qui régnait autour de lui. Je sortis de sa maison aussi indigné qu'attendri, et déplorant le sort de ces belles contrées à qui la nature n'a prodigué ses dons que pour en faire la proie des barbares publicains.

Voilà le seul souvenir bien distinct qui me reste de ce qui m'est arrivé durant ce voyage. Je me rappelle seulement qu'en approchant de Lyon je fus tenté de prolonger ma route pour aller voir les bords du Lignon ; car, parmi les romans que j'avais lus avec mon père l'*Astrée* n'avait pas été oubliée, et c'était celui qui me revenait au cœur le plus fréquemment. Je

Copyright Arvensa Editions

demandai la route du Forez ; et tout en causant avec une hôtesse, elle m'apprit que c'était un bon pays de ressource pour les ouvriers, qu'il y avait beaucoup de forges, et qu'on y travaillait fort bien en fer. Cet éloge calma tout à coup ma curiosité romanesque, et je ne jugeai pas à propos d'aller chercher des Dianes et des Sylvandres chez un peuple de forgerons. La bonne femme qui m'encourageait de la sorte m'avait sûrement pris pour un garçon serrurier.

Je n'allais pas tout à fait à Lyon sans vues. En arrivant, j'allai voir aux Chasottes M^lle^ du Châtelet, amie de M^me^ de Warens, et pour laquelle elle m'avait donné une lettre quand je vins avec M. Le Maître : ainsi c'était une connaissance déjà faite. M^lle^ du Châtelet m'apprit qu'en effet son amie avait passé à Lyon, mais qu'elle ignorait si elle avait poussé sa route jusqu'en Piémont, et qu'elle était incertaine elle-même en partant si elle ne s'arrêterait point en Savoie ; que si je voulais, elle écrirait pour en avoir des nouvelles, et que le meilleur parti que j'eusse à prendre était de les attendre à Lyon. J'acceptai l'offre : mais je n'osai dire à M^lle^ du Châtelet que j'étais pressé de la réponse, et que ma petite bourse épuisée ne me laissait pas en état de l'attendre longtemps. Ce qui me retint n'était pas qu'elle m'eût mal reçu. Au contraire, elle m'avait fait beaucoup de caresses, et me traitait sur un pied d'égalité qui m'ôtait le courage de lui laisser voir mon état, et de descendre du rôle de bonne compagnie à celui d'un malheureux mendiant.

Il me semble de voir assez clairement la suite de tout ce que j'ai marqué dans ce livre. Cependant je crois me rappeler, dans le même intervalle, un autre voyage de Lyon, dont je ne puis marquer la place, et où je me trouvai déjà fort à l'étroit. Une petite anecdote assez difficile à dire ne me permettra jamais de l'oublier[49]. J'étais un soir assis en Bellecour, après un très mince souper, rêvant aux moyens de me tirer d'affaire, quand un homme en bonnet vint s'asseoir à côté de moi ; cet homme avait l'air d'un de ces ouvriers en soie qu'on appelle à Lyon des taffetatiers. Il m'adresse la parole ; je lui réponds : voilà la conversation liée. À peine avions-nous causé un quart d'heure, que, toujours avec le même sang-froid et sans changer de ton, il me propose de nous amuser de compagnie. J'attendais qu'il m'expliquât quel était cet amusement ; mais, sans rien ajouter, il se mit en devoir de m'en donner l'exemple. Nous nous touchions presque, et la nuit n'était pas assez obscure pour m'empêcher de voir à quel exercice il

Copyright Arvensa Editions

se préparait. Il n'en voulait point à ma personne ; du moins rien n'annonçait cette intention, et le lieu ne l'eût pas favorisée. Il ne voulait exactement, comme il me l'avait dit, que s'amuser et que je m'amusasse, chacun pour son compte ; et cela lui paraissait si simple, qu'il n'avait même pas supposé qu'il ne me le parût pas comme à lui. Je fus si effrayé de cette impudence que, sans lui répondre, je me levai précipitamment et me mis à fuir à toutes jambes, croyant avoir ce misérable à mes trousses. J'étais si troublé, qu'au lieu de gagner mon logis par la rue Saint-Dominique, je courus du côté du quai, et ne m'arrêtai qu'au-delà du pont de bois, aussi tremblant que si je venais de commettre un crime. J'étais sujet au même vice ; ce souvenir m'en guérit pour longtemps.

À ce voyage-ci j'eus une autre aventure à peu près du même genre, mais qui me mit en plus grand danger. Sentant mes espèces tirer à leur fin, j'en ménageais le chétif reste. Je prenais moins souvent des repas à mon auberge, et bientôt je n'en pris plus du tout, pouvant pour cinq ou six sols, à la taverne, me rassasier tout aussi bien que je faisais là pour mes vingt-cinq. N'y mangeant plus, je ne savais comment y aller coucher, non que j'y dusse grand-chose, mais j'avais honte d'occuper une chambre sans rien faire gagner à mon hôtesse. La saison était belle. Un soir qu'il faisait fort chaud, je me déterminai à passer la nuit dans la place, et déjà je m'étais établi sur un banc, quand un abbé qui passait, me voyant ainsi couché s'approcha et me demanda si je n'avais point de gîte. Je lui avouai mon cas, il en parut touché ; il s'assit à côté de moi, et nous causâmes. Il parlait agréablement ; tout ce qu'il me dit me donna de lui la meilleure opinion du monde. Quand il me vit bien disposé, il me dit qu'il n'était pas logé fort au large, qu'il n'avait qu'une seule chambre, mais qu'assurément il ne me laisserait pas coucher ainsi dans la place ; qu'il était tard pour me trouver un gîte, et qu'il m'offrait pour cette nuit la moitié de son lit. J'accepte l'offre, espérant déjà me faire un ami qui pourrait m'être utile. Nous allons ; il bat le fusil. Sa chambre me parut propre dans sa petitesse : il m'en fit les honneurs fort poliment. Il tira d'une armoire un pot de verre où étaient des cerises à l'eau-de-vie ; nous en mangeâmes chacun deux, et nous fûmes nous coucher.

Cet homme avait les mêmes goûts que mon Juif de l'hospice, mais il ne les manifestait pas si brutalement. Soit que, sachant que je pouvais être entendu, il craignît de me forcer à me défendre, soit qu'en effet il fût moins confirmé dans ses projets, il n'osa m'en proposer ouvertement l'exécution,

Copyright Arvensa Editions

et cherchait à m'émouvoir sans m'inquiéter. Plus instruit que la première fois, je compris bientôt son dessein, et j'en frémis ; ne sachant ni dans quelle maison, ni entre les mains de qui j'étais, je craignis, en faisant du bruit, de le payer de ma vie. Je feignis d'ignorer ce qu'il me voulait ; mais paraissant très importuné de ses caresses et très décidé à n'en pas endurer le progrès, je fis si bien qu'il fut obligé de se contenir. Alors je lui parlai avec toute la douceur et toute la fermeté dont j'étais capable ; et, sans paraître rien soupçonner, je m'excusai de l'inquiétude que je lui avais montrée, sur mon ancienne aventure, que j'affectai de lui conter en termes si pleins de dégoût et d'horreur, que je lui fis, je crois, mal au cœur à lui-même, et qu'il renonça tout à fait à son sale dessein. Nous passâmes tranquillement le reste de la nuit. Il me dit même beaucoup de choses très bonnes, très censées, et ce n'était assurément pas un homme sans mérite, quoique ce fût un grand vilain.

Le matin, M. l'Abbé, qui ne voulait pas avoir l'air mécontent, parla de déjeuner, et pria une des filles de son hôtesse, qui était fort jolie, d'en faire apporter. Elle lui dit qu'elle n'avait pas le temps : il s'adressa à sa sœur, qui ne daigna pas lui répondre. Nous attendions toujours : point de déjeuner. Enfin nous passâmes dans la chambre de ces demoiselles. Elles reçurent M. l'Abbé d'un air très peu caressant ; j'eus encore moins à me louer de leur accueil. L'aînée, en se retournant, m'appuya son talon pointu sur le bout du pied, où un cor fort douloureux m'avait forcé de couper mon soulier ; l'autre vint ôter brusquement de derrière moi une chaise sur laquelle j'étais prêt à m'asseoir ; leur mère, en jetant de l'eau par la fenêtre, m'en aspergea le visage : en quelque place que je me misse, on m'en faisait ôter pour chercher quelque chose ; je n'avais été de ma vie à pareille fête. Je voyais dans leurs regards insultants et moqueurs une fureur cachée, à laquelle j'avais la stupidité de ne rien comprendre. Ébahi, stupéfait, prêt à les croire toutes possédées, je commençais tout de bon à m'effrayer, quand l'Abbé, qui ne faisait semblant de voir ni d'entendre, jugeant bien qu'il n'y avait point de déjeuner à espérer, prit le parti de sortir, et je me hâtai de le suivre, fort content d'échapper à ces trois furies. En marchant il me proposa d'aller déjeuner au café. Quoique j'eusse grand'faim, je n'acceptai pas cette offre, sur laquelle il n'insista pas beaucoup non plus, et nous nous séparâmes au trois ou quatrième coin de rue ; moi, charmé de perdre de vue tout ce qui appartenait à cette maudite maison ; et lui fort aise, à ce que je crois, de m'en avoir assez éloigné pour qu'elle ne me fût pas facile à

Copyright Arvensa Editions

reconnaître. Comme à Paris, ni dans aucune autre ville, jamais rien ne m'est arrivé de semblable à ces deux aventures, il m'en est resté une impression peu avantageuse au peuple de Lyon, et j'ai toujours regardé cette ville comme celle de l'Europe où règne la plus affreuse corruption.

Le souvenir des extrémités où j'y fus réduit ne contribue pas non plus à m'en rappeler agréablement la mémoire. Si j'avais été fait comme un autre, que j'eusse eu le talent d'emprunter et de m'endetter à mon cabaret, je me serais aisément tiré d'affaire ; mais c'est à quoi mon inaptitude égalait ma répugnance ; et pour imaginer à quel point vont l'une et l'autre, il suffit de savoir qu'après avoir passé presque toute ma vie dans le mal-être, et souvent prêt à manquer de pain, il ne m'est jamais arrivé une seule fois de me faire demander de l'argent par un créancier sans lui en donner à l'instant même. Je n'ai jamais su faire des dettes criardes, et j'ai toujours mieux aimé souffrir que devoir.

C'était souffrir assurément que d'être réduit à passer la nuit dans la rue, et c'est ce qui m'est arrivé plusieurs fois à Lyon. J'aimais mieux employer quelques sols qui me restaient à payer mon pain que mon gîte ; parce qu'après tout je risquais moins de mourir de sommeil que de faim. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que dans ce cruel état je n'étais ni inquiet ni triste. Je n'avais pas le moindre souci sur l'avenir, et j'attendais les réponses que devait recevoir M^lle^ du Châtelet, couchant à la belle étoile, et dormant étendu par terre ou sur un banc aussi tranquillement que sur un lit de roses. Je me souviens même d'avoir passé une nuit délicieuse hors de la ville, dans un chemin qui côtoyait le Rhône ou la Saône, car je ne me rappelle pas lequel des deux. Des jardins élevés en terrasse bordaient le chemin du côté opposé. Il avait fait très chaud ce jour-là, la soirée était charmante ; la rosée humectait l'herbe flétrie ; point de vent, une nuit tranquille ; l'air était frais, sans être froid ; le soleil, après son coucher, avait laissé dans le ciel des vapeurs rouges dont la réflexion rendait l'eau couleur de rose ; les arbres des terrasses étaient chargés de rossignols qui se répondaient de l'un à l'autre. Je me promenais dans une sorte d'extase, livrant mes sens et mon cœur à la jouissance de tout cela, et soupirant seulement un peu du regret d'en jouir seul. Absorbé dans ma douce rêverie, je prolongeai fort avant dans la nuit ma promenade, sans m'apercevoir que j'étais las. Je m'en aperçus enfin. Je me couchai voluptueusement sur la tablette d'une espèce de niche ou de fausse porte enfoncée dans un mur de terrasse ; le ciel de mon lit était formé par les

Copyright Arvensa Editions

têtes des arbres ; un rossignol était précisément au-dessus de moi ; je m'endormis à son chant : mon sommeil fut doux, mon réveil le fut davantage. Il était grand jour : mes yeux en s'ouvrant virent l'eau[50], la verdure, un paysage admirable. Je me levai, me secouai, la faim me prit, je m'acheminai gaiement vers la ville, résolu de mettre à un bon déjeuner deux pièces de six blancs qui me restaient encore. J'étais de si bonne humeur, que j'allais chantant tout le long du chemin, et je me souviens même que je chantais une cantate de Batistin, intitulée *Les bains de Thomery*, que je savais par cœur. Que béni soit le bon Batistin et sa bonne cantate, qui m'a valu un meilleur déjeuner que celui sur lequel je comptais et un dîner bien meilleur encore, sur lequel je n'avais point compté du tout. Dans mon meilleur train d'aller et de chanter, j'entends quelqu'un derrière moi, je me retourne, je vois un Antonin[51] qui me suivait et qui paraissait m'écouter avec plaisir. Il m'accoste, me salue, me demande si je sais la musique. Je réponds, *un peu*, pour faire entendre *beaucoup*. Il continue à me questionner ; je lui conte une partie de mon histoire. Il me demande si je n'ai jamais copié de la musique. Souvent, lui dis-je. Et cela était vrai ; ma meilleure manière de l'apprendre était d'en copier. Eh bien ! me dit-il, venez avec moi ; je pourrai vous occuper quelques jours, durant lesquels rien ne vous manquera, pourvu que vous consentiez à ne pas sortir de la chambre. J'acquiesçai très volontiers et je le suivis.

Cet Antonin s'appelait M. Rolichon ; il aimait la musique, il la savait, et chantait dans de petits concerts qu'il faisait avec ses amis. Il n'y avait rien là que d'innocent et d'honnête ; mais ce goût dégénérait apparemment en fureur, dont il était obligé de cacher une partie. Il me conduisit dans une petite chambre que j'occupai, et où je trouvai beaucoup de musique qu'il avait copiée. Il m'en donna d'autre à copier, particulièrement la cantate que j'avais chantée, et qu'il devait chanter lui-même dans quelques jours. J'en demeurai là trois ou quatre à copier tout le temps où je ne mangeais pas ; car de ma vie je ne fus si affamé ni mieux nourri. Il apportait mes repas lui-même de leur cuisine, et il fallait qu'elle fût bonne si leur ordinaire valait le mien. De mes jours je n'eus tant de plaisir à manger, et il faut avouer aussi que ces lippées me venaient fort à propos, car j'étais sec comme du bois. Je travaillais presque d'aussi bon cœur que je mangeais, et ce n'est pas peu dire. Il est vrai que je n'étais pas aussi correct que diligent. Quelques jours après, M. Rolichon, que je rencontrai dans la rue, m'apprit

Copyright Arvensa Editions

que mes parties avaient rendu la musique inexécutable, tant elles s'étaient trouvées pleines d'omissions, de duplications et de transpositions. Il faut avouer que j'ai choisi là dans la suite le métier du monde auquel j'étais le moins propre. Non que ma note ne fût belle et que je ne copiasse fort nettement ; mais l'ennui d'un long travail me donne des distractions si grandes, que je passe plus de temps à gratter qu'à noter, et que si je n'apporte la plus grande attention à collationner mes parties, elles font toujours manquer l'exécution. Je fis donc très mal en voulant bien faire, et pour aller vite j'allais tout de travers. Cela n'empêcha pas M. Rolichon de me bien traiter jusqu'à la fin, et de me donner encore en sortant un petit écu que je ne méritais guère, et qui me remit tout à fait en pied ; car peu de jours après je reçus des nouvelles de Maman qui était à Chambéry, et de l'argent pour l'aller joindre, ce que je fis avec transport. Depuis lors mes finances ont souvent été fort courtes, mais jamais assez pour être obligé de jeûner. Je marque cette époque avec un cœur sensible aux soins de la providence. C'est la dernière fois de ma vie que j'ai senti la misère et la faim.

Je restai à Lyon sept ou huit jours encore pour attendre les commissions dont Maman avait chargé M^lle^ du Châtelet, que je vis durant ce temps-là plus assidûment qu'auparavant, ayant le plaisir de parler avec elle de son amie, et n'étant plus distrait par ces cruels retours sur ma situation, qui me forçaient de la cacher. M^lle^ du Châtelet n'était ni jeune ni jolie, mais elle ne manquait pas de grâce ; elle était liante et familière, et son esprit donnait du prix à cette familiarité. Elle avait ce goût de morale observatrice qui porte à étudier les hommes ; et c'est d'elle, en première origine, que ce même goût m'est venu. Elle aimait les romans de Le Sage, et particulièrement *Gil Blas* ; elle m'en parla, me le prêta, je le lus avec plaisir ; mais je n'étais pas mûr encore pour ces sortes de lectures ; il me fallait des romans à grands sentiments. Je passais ainsi mon temps à la grille de M^lle^ du Châtelet avec autant de plaisir que de profit, et il est certain que les entretiens intéressants et censés d'une femme de mérite sont plus propres à former un jeune homme que toute la pédantesque philosophie des livres. Je fis connaissance aux Chasottes avec d'autres pensionnaires et de leurs amies ; entre autres avec une jeune personne de quatorze ans, appelée M^lle^ Serre, à laquelle je ne fis pas alors une grande attention, mais dont je me passionnai huit ou neuf ans après, et avec raison, car c'était une charmante fille.

Copyright Arvensa Editions

Occupé de l'attente de revoir bientôt ma bonne-Maman, je fis un peu de trêve à mes chimères, et le bonheur réel qui m'attendait me dispensa d'en chercher dans mes visions. Non seulement je la retrouvais, mais je retrouvais près d'elle et par elle un état agréable ; car elle marquait m'avoir trouvé une occupation qu'elle espérait qui me conviendrait, et qui ne m'éloignerait pas d'elle. Je m'épuisais en conjectures pour deviner quelle pouvait être cette occupation, et il aurait fallu deviner en effet pour rencontrer juste. J'avais suffisamment d'argent pour faire commodément la route. M^lle^ du Châtelet voulait que je prisse un cheval ; je n'y pus consentir, et j'eus raison : j'aurais perdu le plaisir du dernier voyage pédestre que j'ai fait en ma vie ; car je ne peux donner ce nom aux excursions que je faisais souvent à mon voisinage, tandis que je demeurais à Môtiers.

C'est une chose bien singulière que mon imagination ne se monte jamais plus agréablement que quand mon état est le moins agréable, et qu'au contraire elle est moins riante lorsque tout rit autour de moi. Ma mauvaise tête ne peut s'assujettir aux choses. Elle ne saurait embellir, elle veut créer. Les objets réels s'y peignent tout au plus tels qu'ils sont ; elle ne sait parer que les objets imaginaires. Si je veux peindre le printemps, il faut que je sois en hiver ; si je veux décrire un beau paysage, il faut que je sois dans des murs ; et j'ai dit cent fois que si j'étais mis à la Bastille, j'y ferais le tableau de la liberté. Je ne voyais en partant de Lyon qu'un avenir agréable ; j'étais aussi content, et j'avais tout lieu de l'être, que je l'étais peu quand je partis de Paris. Cependant je n'eus point durant ce voyage ces rêveries délicieuses qui m'avaient suivi dans l'autre. J'avais le cœur serein, mais c'était tout. Je me rapprochais avec attendrissement de l'excellente amie que j'allais revoir. Je goûtais d'avance, mais sans ivresse, le plaisir de vivre auprès d'elle : je m'y étais toujours attendu ; c'était comme s'il ne m'était rien arrivé de nouveau. Je m'inquiétais de ce que j'allais faire comme si cela eût été fort inquiétant. Mes idées étaient paisibles et douces, non célestes et ravissantes. Tous les objets que je passais frappaient ma vue ; je donnais de l'attention aux paysages ; je remarquais les arbres, les maisons, les ruisseaux ; je délibérais aux croisées des chemins, j'avais peur de me perdre, et je ne me perdais point. En un mot, je n'étais plus dans l'empyrée, j'étais tantôt où j'étais, tantôt où j'allais, jamais plus loin.

Je suis, en racontant mes voyages, comme j'étais en les faisant ; je ne saurais arriver. Le cœur me battait de joie en approchant de ma chère

Copyright Arvensa Editions

Maman, et je n'en allais pas plus vite. J'aime à marcher à mon aise, et m'arrêter quand il me plaît. La vie ambulante est celle qu'il me faut. Faire route à pied par un beau temps, dans un beau pays, sans être pressé, et avoir pour terme de ma course un objet agréable : voilà de toutes les manières de vivre celle qui est le plus de mon goût. Au reste, on sait déjà ce que j'entends par un beau pays. Jamais pays de plaine, quelque beau qu'il fût, ne parut tel à mes yeux. Il me faut des torrents, des rochers, des sapins, des bois noirs, des montagnes, des chemins raboteux à monter et à descendre, des précipices à mes côtés qui me fassent bien peur. J'eus ce plaisir, et je le goûtai dans tout son charme en approchant de Chambéry. Non loin d'une montagne coupée qu'on appelle le Pas-de-l'Échelle, au-dessous du grand chemin taillé dans le roc à l'endroit appelé Chailles, court et bouillonne dans des gouffres affreux une petite rivière qui paraît avoir mis à les creuser des milliers de siècles. On a bordé le chemin d'un parapet pour prévenir les malheurs : cela faisait que je pouvais contempler au fond et gagner des vertiges tout à mon aise ; car ce qu'il y a de plaisant dans mon goût pour les lieux escarpés, est qu'ils me font tourner la tête, et j'aime beaucoup ce tournoiement, pourvu que je sois en sûreté. Bien appuyé sur le parapet, j'avançais le nez, et je restais là des heures entières, entrevoyant de temps en temps cette écume et cette eau bleue dont j'entendais le mugissement à travers les cris des corbeaux et des oiseaux de proie qui volaient de roche en roche et de broussaille en broussaille à cent toises au-dessous de moi. Dans les endroits où la pente était assez unie et la broussaille assez claire pour laisser passer des cailloux, j'en allais chercher au loin d'aussi gros que je les pouvais porter ; je les rassemblais sur le parapet en pile ; puis, les lançant l'un après l'autre, je me délectais à les voir rouler, bondir et voler en mille éclats, avant que d'atteindre le fond du précipice.

Copyright Arvensa Editions

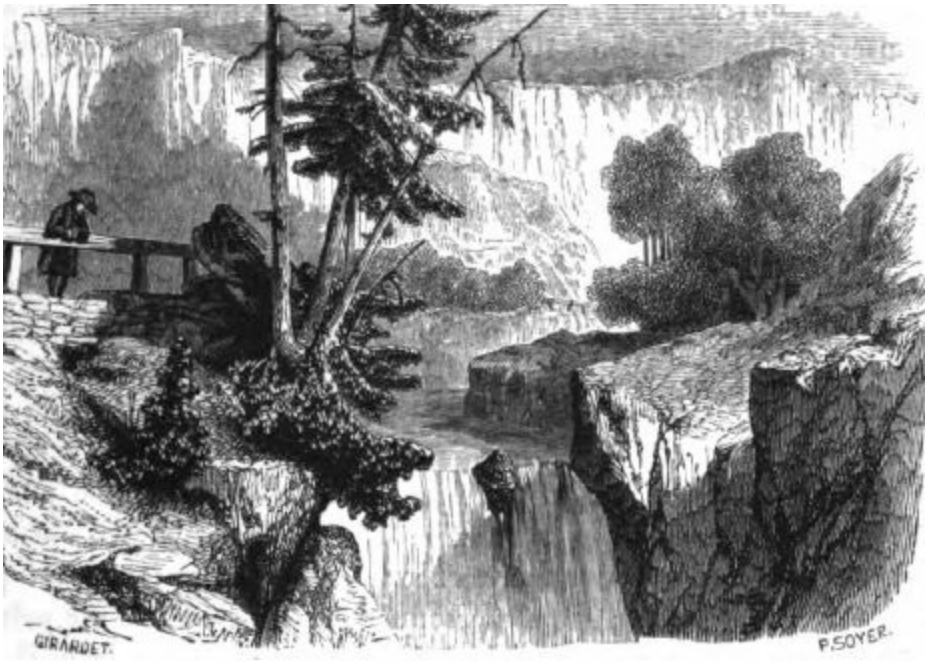

Plus près de Chambéry j'eus un spectacle semblable, en sens contraire. Le chemin passe au pied de la plus belle cascade que je vis de mes jours. La montagne est tellement escarpée, que l'eau se détache net et tombe en arcade, assez loin pour qu'on puisse passer entre la cascade et la roche quelquefois sans être mouillé. Mais si l'on ne prend bien ses mesures, on y est aisément trompé, comme je le fus : car, à cause de l'extrême hauteur, l'eau se divise et tombe en poussière, et lorsqu'on approche un peu trop de ce nuage, sans s'apercevoir d'abord qu'on se mouille, à l'instant on est tout trempé.

J'arrive enfin, je la revois. Elle n'était pas seule. M. l'Intendant généra était chez elle au moment que j'entrai. Sans me parler, elle me prend par la main, et me présente à lui avec cette grâce qui lui ouvrait tous les cœurs : Le voilà, monsieur, ce pauvre jeune homme ; daignez le protéger aussi longtemps qu'il le méritera, je ne suis plus en peine de lui pour le reste de sa vie. Puis, m'adressant la parole : Mon enfant, me dit-elle, vous appartenez au Roi ; remerciez M. l'Intendant qui vous donne du pain. J'ouvrais de grands yeux sans rien dire, sans savoir trop qu'imaginer ; il s'en fallut peu que l'ambition naissante ne me tournât la tête, et que je ne fisse déjà le petit Intendant. Ma fortune se trouva moins brillante que sur ce début je ne l'avais imaginée ; mais quant à présent, c'était assez pour vivre, et pour moi c'était beaucoup. Voici de quoi il s'agissait.

Le roi Victor-Amédée, jugeant, par le sort des guerres précédentes et par la position de l'ancien patrimoine de ses pères, qu'il lui échapperait

Copyright Arvensa Editions

quelque jour, ne cherchait qu'à l'épuiser. Il y avait peu d'années qu'ayant résolu d'en mettre la noblesse à la taille, il avait ordonné un cadastre général de tout le pays, afin que, rendant l'imposition réelle, on pût la répartir avec plus d'équité. Ce travail, commencé sous le père, fut achevé sous le fils[52]. Deux ou trois cents hommes, tant arpenteurs qu'on appelait géomètres, qu'écrivains qu'on appelait secrétaires, furent employés à cet ouvrage, et c'était parmi ces derniers que Maman m'avait fait inscrire. Le poste, sans être fort lucratif, donnait de quoi vivre au large dans ce pays-là. Le mal était que cet emploi n'était qu'à temps, mais il mettait en état de chercher et d'attendre, et c'était par prévoyance qu'elle tâchait de m'obtenir de l'Intendant une protection particulière pour pouvoir passer à quelque emploi plus solide quand le temps de celui-là serait fini.

J'entrai en fonction peu de jours après mon arrivée. Il n'y avait à ce travail rien de difficile, et je fus bientôt au fait. C'est ainsi qu'après quatre ou cinq ans de courses, de folies et de souffrances depuis ma sortie de Genève, je commençai pour la première fois de gagner mon pain avec honneur.

Ces longs détails de ma première jeunesse auront paru bien puérils, et j'en suis fâché : quoique né homme à certains égards, j'ai été longtemps enfant, et je le suis encore à beaucoup d'autres. Je n'ai pas promis d'offrir au public un grand personnage ; j'ai promis de me peindre tel que je suis ; et, pour me connaître dans mon âge avancé, il faut m'avoir bien connu dans ma jeunesse. Comme en général les objets font moins d'impression sur moi que leurs souvenirs, et que toutes mes idées sont en images, les premiers traits qui se sont gravés dans ma tête y sont demeurés, et ceux qui s'y sont empreints dans la suite se sont plutôt combinés avec eux qu'ils ne les ont effacés. Il y a une certaine succession d'affections et d'idées qui modifient celles qui les suivent, et qu'il faut connaître pour en bien juger. Je m'applique à bien développer partout les premières causes pour faire sentir l'enchaînement des effets. Je voudrais pouvoir en quelque façon rendre mon âme transparente aux yeux du lecteur, et pour cela je cherche à la lui montrer sous tous les points de vue, à l'éclairer par tous les jours, à faire en sorte qu'il ne s'y passe pas un mouvement qu'il n'aperçoive, afin qu'il puisse juger par lui-même du principe qui les produit.

Si je me chargeais du résultat et que je lui disse : Tel est mon caractère,

Copyright Arvensa Editions

il pourrait croire sinon que je le trompe, au moins que je me trompe. Mais en lui détaillant avec simplicité tout ce qui m'est arrivé, tout ce que j'ai fait, tout ce que j'ai pensé, tout ce que j'ai senti, je ne puis l'induire en erreur, à moins que je ne le veuille ; encore même en le voulant, n'y parviendrais-je pas aisément de cette façon. C'est à lui d'assembler ces éléments et de déterminer l'être qu'ils composent : le résultat doit être son ouvrage ; et s'il se trompe alors, toute l'erreur sera de son fait. Or, il ne suffit pas pour cette fin que mes récits soient fidèles, il faut aussi qu'ils soient exacts. Ce n'est pas à moi de juger de l'importance des faits, je les dois tous dire, et lui laisser le soin de choisir. C'est à quoi je me suis appliqué jusqu'ici de tout mon courage, et je ne me relâcherai pas dans la suite. Mais les souvenirs de l'âge moyen sont toujours moins vifs que ceux de la première jeunesse. J'ai commencé par tirer de ceux-ci le meilleur parti qu'il m'était possible. Si les autres me reviennent avec la même force, des lecteurs impatients s'ennuieront peut-être, mais moi je ne serai pas mécontent de mon travail. Je n'ai qu'une chose à craindre dans cette entreprise : ce n'est pas de trop dire ou de dire des mensonges, mais c'est de ne pas tout dire, et de taire des vérités.

Copyright Arvensa Editions

FIN du QUATRIÈME LIVRE

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mémoires
LES CONFESSIONS
Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Livre Cinquième

1732 – 1736

Ce fut, ce me semble, en 1732 que j'arrivai à Chambéry, comme je viens de le dire, et que je commençai d'être employé au cadastre pour le service du Roi. J'avais vingt ans passés, près de vingt et un. J'étais assez formé pour mon âge, du côté de l'esprit, mais le jugement ne l'était guère, et j'avais grand besoin des mains dans lesquelles je tombai pour apprendre à me conduire : car quelques années d'expérience n'avaient pu me guérir encore radicalement de mes visions romanesques, et malgré tous les maux que j'avais soufferts, je connaissais aussi peu le monde et les hommes que si je n'avais pas acheté ces instructions.

Je logeai chez moi, c'est-à-dire chez Maman ; mais je ne retrouvai pas ma chambre d'Annecy. Plus de jardin, plus de ruisseau, plus de paysage. La maison qu'elle occupait était sombre et triste, et ma chambre était la plus sombre et la plus triste de la maison. Un mur pour vue, un cul-de-sac pour rue, peu d'air, peu de jour, peu d'espace, des grillons, des rats, des

Copyright Arvensa Editions

planches pourries ; tout cela ne faisait pas une plaisante habitation. Mais j'étais chez elle, auprès d'elle ; sans cesse à mon bureau ou dans sa chambre, je m'apercevais peu de la laideur de la mienne ; je n'avais pas le temps d'y rêver. Il paraîtra bizarre qu'elle se fût fixée [53] à Chambéry tout exprès pour habiter cette vilaine maison : cela même fut [54] un trait d'habileté de sa part que je ne dois pas taire.

Elle allait à Turin avec répugnance, sentant bien qu'après des révolutions encore toutes récentes(45), et dans l'agitation où l'on était encore à la cour, ce n'était pas le moment de s'y présenter. Cependant ses affaires demandaient qu'elle s'y montrât ; elle craignait d'être oubliée ou desservie. Elle savait surtout que le comte de Saint-Laurent, intendant général des finances, ne la favorisait pas. Il avait à Chambéry une maison vieille, mal bâtie, et dans une si vilaine position, qu'elle restait toujours vide ; elle la loua et s'y établit. Cela lui réussit mieux qu'un voyage ; sa pension ne fut point supprimée, et depuis lors le comte de Saint-Laurent fut toujours de ses amis.

J'y trouvai son ménage à peu près monté comme auparavant, et le fidèle Claude Anet toujours avec elle. C'était, comme je crois l'avoir dit, un paysan de Montru, qui, dans son enfance, herborisait dans le Jura, pour faire du thé de Suisse, et qu'elle avait pris à son service à cause de ses drogues, trouvant commode d'avoir un herboriste dans son laquais. Il se passionna si bien pour l'étude des plantes, et elle favorisa si bien son goût, qu'il devint un vrai botaniste, et que, s'il ne fût mort jeune, il se serait fait un nom dans cette science, comme il en méritait un parmi les honnêtes gens. Comme il était sérieux, même grave, et que j'étais plus jeune que lui, il devint pour moi une espèce de gouverneur, qui me sauva beaucoup de folies : car il m'en imposait, et je n'osais m'oublier devant lui. Il en imposait même à sa maîtresse, qui connaissait son grand sens, sa droiture, son inviolable attachement pour elle, et qui le lui rendait bien. Claude Anet était sans contredit un homme rare, et le seul même de son espèce que j'aie jamais vu. Lent, posé, réfléchi, circonspect dans sa conduite, froid dans ses manières, laconique et sentencieux dans ses propos, il était dans ses passions d'une impétuosité qu'il ne laissait jamais paraître, mais qui le dévorait en dedans, et qui ne lui a fait faire en sa vie qu'une sottise, mais terrible, c'est de s'être empoisonné. Cette scène tragique se passa peu après mon arrivée, et il la fallait pour m'apprendre l'intimité de ce garçon

Copyright Arvensa Editions

avec sa maîtresse ; car si elle ne me l'eût dit elle-même, jamais je ne m'en serais douté. Assurément, si l'attachement, le zèle et la fidélité peuvent mériter une pareille récompense, elle lui était bien due, et ce qui prouve qu'il en était digne, il n'en abusa jamais. Ils avaient rarement des querelles, et elles finissaient toujours bien. Il en vint pourtant une qui finit mal : sa maîtresse lui dit dans la colère un mot outrageant qu'il ne put digérer. Il ne consulta que son désespoir, et trouvant sous sa main une fiole de laudanum, il l'avala, puis fut se coucher tranquillement, comptant ne se réveiller jamais. Heureusement M^{me} de Warens, inquiète, agitée elle-même, errant dans sa maison, trouva la fiole vide et devina le reste. En volant à son secours, elle poussa des cris qui m'attirèrent ; elle m'avoua tout, implora mon assistance, et parvint avec beaucoup de peine à lui faire vomir l'opium. Témoin de cette scène, j'admirai ma bêtise de n'avoir jamais eu le moindre soupçon des liaisons qu'elle m'apprenait. Mais Claude Anet était si discret, que de plus clairvoyants auraient pu s'y méprendre. Le raccommodement fut tel que j'en fus vivement touché moi-même, et depuis ce temps, ajoutant pour lui le respect à l'estime, je devins en quelque façon son élève, et ne m'en trouvai pas plus mal.

Je n'appris pourtant pas sans peine que quelqu'un pouvait vivre avec elle dans une plus grande intimité que moi. Je n'avais pas songé même à désirer pour moi cette place, mais il m'était dur de la voir remplir par un autre ; cela était fort naturel. Cependant, au lieu de prendre en aversion celui qui me l'avait soufflée, je sentis réellement s'étendre à lui l'attachement que j'avais pour elle. Je désirais sur toute chose qu'elle fût heureuse : et, puisqu'elle avait besoin de lui pour l'être, j'étais content qu'il fût heureux aussi. De son côté, il entrait parfaitement dans les vues de sa maîtresse, et prit en sincère amitié l'ami qu'elle s'était choisi. Sans affecter avec moi l'autorité que son poste le mettait en droit de prendre, il prit naturellement celle que son jugement lui donnait sur le mien. Je n'osais rien faire qu'il parût désapprouver, et il ne désapprouvait que ce qui était mal. Nous vivions ainsi dans une union qui nous rendait tous heureux, et que la mort seule a pu détruire. Une des preuves de l'excellence du caractère de cette aimable femme est que tous ceux qui l'aimaient s'aimaient entre eux. La jalousie, la rivalité même cédait au sentiment dominant qu'elle inspirait, et je n'ai vu jamais aucun de ceux qui l'entouraient se vouloir du mal l'un à l'autre. Que ceux qui me lisent suspendent un moment leur lecture à cet éloge, et s'ils trouvent en y

Copyright Arvensa Editions

pensant quelque autre femme dont ils puissent en dire autant, qu'ils s'attachent à elle pour le repos de leur vie, fût-elle au reste la dernière des catins[55].

Ici commence, depuis mon arrivée à Chambéry jusqu'à mon départ pour Paris en 1741 un intervalle de huit ou neuf ans, durant lequel j'aurai peu d'événements à dire, parce que ma vie a été aussi simple que douce, et cette uniformité était précisément ce dont j'avais le plus grand besoin pour achever de former mon caractère, que des troubles continuels empêchaient de se fixer. C'est durant ce précieux intervalle que mon éducation, mêlée et sans suite, ayant pris de la consistance, m'a fait ce que je n'ai plus cessé d'être à travers les orages qui m'attendaient. Ce progrès fut insensible et lent, chargé de peu d'événements mémorables ; mais il mérite cependant d'être suivi et développé.

Au commencement je n'étais guère occupé que de mon travail ; la gêne du bureau ne me faisait pas songer à autre chose. Le peu de temps que j'avais de libre se passait auprès de la bonne maman, et n'ayant pas même celui de lire, la fantaisie ne m'en prenait pas. Mais quand ma besogne, devenue une espèce de routine, occupa moins mon esprit, il reprit ses inquiétudes ; la lecture me redevint nécessaire, et comme si ce goût se fût toujours irrité par la difficulté de m'y livrer, il serait redevenu passion comme chez mon maître, si d'autres goûts venus à la traverse n'eussent fait diversion à celui-là.

Quoiqu'il ne fallût pas à nos opérations une arithmétique bien transcendante, il en fallait assez pour m'embarrasser quelquefois. Pour vaincre cette difficulté, j'achetai des livres d'arithmétique, et je l'appris bien, car je l'appris seul. L'arithmétique pratique s'étend plus loin qu'on ne pense quand on y veut mettre l'exacte précision. Il y a des opérations d'une longueur extrême, au milieu desquelles j'ai vu quelquefois de bons géomètres s'égarer. La réflexion jointe à l'usage donne des idées nettes, et alors on trouve des méthodes abrégées, dont l'invention flatte l'amour-propre, dont la justesse satisfait l'esprit, et qui font faire avec plaisir un travail ingrat par lui-même. Je m'y enfonçai si bien, qu'il n'y avait point de question soluble par les seuls chiffres qui m'embarrassât, et maintenant que tout ce que j'ai su s'efface journellement de ma mémoire, cet acquis y demeure encore en partie au bout de trente ans d'interruption. Il y a quelques jours que, dans un voyage que j'ai fait à Davenport, chez mon

Copyright Arvensa Editions

hôte, assistant à la leçon d'arithmétique de ses enfants, j'ai fait sans faute, avec un plaisir incroyable, une opération des plus composées. Il me semblait, en posant mes chiffres, que j'étais encore à Chambéry dans mes heureux jours. C'était revenir de loin sur mes pas.

Le lavis des mappes de nos géomètres m'avait aussi rendu le goût du dessin. J'achetai des couleurs, et je me mis à faire des fleurs et des paysages. C'est dommage que je me sois trouvé peu de talent pour cet art ; l'inclination y était tout entière. Au milieu de mes crayons et de mes pinceaux j'aurais passé des mois entiers sans sortir. Cette occupation devenant pour moi trop attachante, on était obligé de m'en arracher. Il en est ainsi de tous les goûts auxquels je commence à me livrer ; ils augmentent, deviennent passion, et bientôt je ne vois plus rien au monde que l'amusement dont je suis occupé. L'âge ne m'a pas guéri de ce défaut, et ne l'a pas diminué même, et maintenant que j'écris ceci, me voilà comme un vieux radoteur engoué d'une autre étude inutile où je n'entends rien[56], et que ceux même qui s’y sont livrés dans leur jeunesse sont forcés d’abandonner à l’âge où je la veux commencer.

C'était alors qu'elle eût été à sa place. L'occasion était belle, et j'eus quelque tentation d'en profiter. Le contentement que je voyais dans les yeux d'Anet, revenant chargé de plantes nouvelles, me mit deux ou trois fois sur le point d'aller herboriser avec lui. Je suis presque assuré que si j'y avais été une seule fois, cela m'aurait gagné, et je serais peut-être

Copyright Arvensa Editions

aujourd'hui un grand botaniste : car je connais point d'étude au monde qui s'associe mieux avec mes goûts naturels que celle des plantes, et la vie que je mène depuis dix ans à la campagne n'est guère qu'une herborisation continuelle, à la vérité sans objet et sans progrès ; mais n'ayant alors aucune idée de la botanique, je l'avais prise en une sorte de mépris et même de dégoût ; je ne la regardais que [57] comme une étude d'apothicaire. Maman, qui l'aimait, n'en faisait pas elle-même un autre usage ; elle ne recherchait que les plantes usuelles, pour les appliquer à ses drogues. Ainsi la botanique, la chimie et l'anatomie, confondues dans mon esprit sous le nom de médecine, ne servaient qu'à me fournir des sarcasmes plaisants toute la journée, et à m'attirer des soufflets de temps en temps. D'ailleurs, un goût différent et trop contraire à celui-là croissait par degrés, et bientôt absorba tous les autres. Je parle de la musique. Il faut assurément que je sois né pour cet art, puisque j'ai commencé de l'aimer dès mon enfance, et qu'il est le seul que j'aie aimé constamment dans tous les temps. Ce qu'il y a d'étonnant est qu'un art pour lequel j'étais né m'ait néanmoins tant coûté de peine à apprendre, et avec des succès si lents, qu'après une pratique de toute ma vie, jamais je n'ai pu parvenir à chanter sûrement tout à livre ouvert. Ce qui me rendait surtout alors cette étude agréable était que je la pouvais faire avec Maman. Ayant des goûts d'ailleurs fort différents, la musique était pour nous un point de réunion dont j'aimais à faire usage. Elle ne s'y refusait pas ; j'étais alors à peu près aussi avancé qu'elle ; en deux ou trois fois nous déchiffrions un air. Quelquefois, la voyant empressée autour d'un fourneau, je lui disais : Maman, voici un duo charmant qui m'a bien l'air de faire sentir l'empyreume à vos drogues. Ah ! par ma foi, me disait-elle, si tu me les fais brûler, je te les ferai manger. Tout en disputant, je l'entraînais à son clavecin : on s'y oubliait ; l'extrait de genièvre ou d'absinthe était calciné : elle m'en barbouillait le visage, et tout cela était délicieux.

On voit qu'avec peu de temps de reste j'avais beaucoup de choses à quoi l'employer. Il me vint pourtant encore un amusement de plus qui fit bien valoir tous les autres.

Nous occupions un cachot si étouffé, qu'on avait besoin quelquefois d'aller prendre l'air sur la terre. Anet engagea Maman à louer, dans un faubourg, un jardin pour y mettre des plantes. À ce jardin était jointe une guinguette assez jolie qu'on meubla suivant l'ordonnance. On y mit un lit ;

Copyright Arvensa Editions

nous allions souvent y dîner, et j'y couchais quelquefois. Insensiblement je m'engouai de cette petite retraite ; j'y mis quelques livres, beaucoup d'estampes ; je passais une partie de mon temps à l'orner et à y préparer à Maman quelque surprise agréable lorsqu'elle s'y venait promener. Je la quittais pour venir m'occuper d'elle, pour y penser avec plus de plaisir ; autre caprice que je n'excuse ni n'explique, mais que j'avoue parce que la chose était ainsi. Je me souviens qu'une fois M^me^ de Luxembourg me parlait en raillant d'un homme qui quittait sa maîtresse pour lui écrire. Je lui dis que j'aurais bien été cet homme-là, et j'aurais pu ajouter que je l'avais été quelquefois. Je n'ai pourtant jamais senti près de Maman ce besoin de m'éloigner d'elle pour l'aimer davantage : car tête-à-tête avec elle j'étais aussi parfaitement à mon aise que si j'eusse été seul, et cela ne m'est jamais arrivé près de personne autre, ni homme ni femme, quelque attachement que j'aie eu pour eux. Mais elle était si souvent entourée, et de gens qui me convenaient si peu, que le dépit et l'ennui me chassaient dans mon asile, où je l'avais comme je la voulais, sans crainte que les importuns vinssent nous y suivre.

Tandis qu'ainsi partagé entre le travail, le plaisir et l'instruction, je vivais dans le plus doux repos, l'Europe n'était pas si tranquille que moi. La France et l'Empereur venaient de s'entre-déclarer la guerre[58] : le roi de

Copyright Arvensa Editions

Sardaigne était entré dans la querelle, et l'armée française filait en Piémont pour entrer dans le Milanais. Il en passa une colonne par Chambéry, et entre autres le régiment de Champagne, dont était colonel M. le duc de la Trimouille, auquel je fus présenté, qui me promit beaucoup de choses, et qui sûrement n'a jamais repensé à moi. Notre petit jardin était précisément au haut du faubourg par lequel entraient les troupes, de sorte que je me rassasiais du plaisir d'aller les voir passer, et je me passionnais pour le succès de cette guerre comme s'il m'eût beaucoup intéressé. Jusque-là je ne m'étais pas encore avisé de songer aux affaires publiques, et je me mis à lire les gazettes, pour la première fois, mais avec une telle partialité pour la France, que le cœur me battait de joie à ses moindres avantages et que ses revers m'affligeaient comme s'ils fussent tombés sur moi. Si cette folie n'eût été que passagère, je ne daignerais pas en parler ; mais elle s'est tellement enracinée dans mon cœur sans aucune raison, que lorsque j'ai fait dans la suite, à Paris, l'anti-despote et le fier républicain, je sentais en dépit de moi-même une prédilection secrète pour cette même nation que je trouvais servile et pour ce gouvernement que j'affectais de fronder. Ce qu'il y avait de plaisant était qu'ayant honte d'un penchant si contraire à mes maximes, je n'osais l'avouer à personne, et je raillais les Français de leurs défaites, tandis que le cœur m'en saignait plus qu'à eux. Je suis sûrement le seul qui, vivant chez une nation qui le traitait bien, et qu'il adorait, se soit fait chez elle un faux air de la dédaigner. Enfin, ce penchant s'est trouvé si désintéressé de ma part, si fort, si constant, si invincible, que même depuis ma sortie du royaume, depuis que le gouvernement, les magistrats, les auteurs, s'y sont à l'envi déchaînés contre moi, depuis qu'il est devenu de bon air de m'accabler d'injustices et d'outrages, je n'ai pu me guérir de ma folie. Je les aime en dépit de moi quoiqu'ils me maltraitent[59].

J'ai cherché longtemps la cause de cette partialité, et je n'ai pu la trouver que dans l'occasion qui la vit naître. Un goût croissant pour la littérature m'attachait aux livres français, aux auteurs de ces livres, et au pays de ces auteurs. Au moment même que défilait sous mes yeux l'armée française, je lisais les grands capitaines de Brantôme. J'avais la tête pleine des Clisson, des Bayard, des Lautrec, des Coligny, des Montmorency, des la Trimouille, et je m'affectionnais à leurs descendants comme aux héritiers de leur mérite et de leur courage. À chaque régiment qui passait, je croyais revoir ces fameuses bandes noires qui jadis avaient tant fait d'exploits en

Copyright Arvensa Editions

Piémont. Enfin j'appliquais à ce que je voyais les idées que je puisais dans les livres ; mes lectures continuées et toujours tirées de la même nation nourrissaient mon affection pour elle, et m'en firent enfin une passion aveugle que rien n'a pu surmonter. J'ai eu dans la suite occasion de remarquer dans mes voyages que cette impression ne m'était pas particulière, et qu'agissant plus ou moins dans tous les pays sur la partie de la nation qui aimait la lecture et qui cultivait les lettres, elle balançait la haine générale qu'inspire l'air avantageux des Français. Les romans plus que les hommes leur attachent les femmes de tous les pays, leurs chefs-d'œuvre dramatiques affectionnent la jeunesse à leurs théâtres. La célébrité de celui de Paris y attire des foules d'étrangers qui en reviennent enthousiastes : enfin l'excellent goût de leur littérature leur soumet tous les esprits qui en ont, et dans la guerre si malheureuse dont ils sortent, j'ai vu leurs auteurs et leurs philosophes soutenir la gloire du nom français ternie par leurs guerriers.

J'étais donc Français ardent, et cela me rendit nouvelliste. J'allais avec la foule des gobe-mouches attendre sur la place l'arrivée des courriers, et, plus bête que l'âne de la fable, je m'inquiétais beaucoup pour savoir de quel maître j'aurais l'honneur de porter le bât ; car on prétendait alors que nous appartiendrions à la France, et l'on faisait de la Savoie un échange pour le Milanais. Il faut pourtant convenir que j'avais quelques sujets de crainte ; car si cette guerre eût mal tourné pour les alliés, la pension de Maman courait un grand risque. Mais j'étais plein de confiance dans mes bons amis, et pour le coup, malgré la surprise de M. de Broglie, cette confiance ne fut pas trompée, grâce au roi de Sardaigne, à qui je n'avais pas pensé.

Tandis qu'on se battait en Italie, on chantait en France. Les opéras de Rameau commençaient à faire du bruit, et relevèrent ses ouvrages théoriques que leur obscurité laissait à la portée de peu de gens. Par hasard, j'entendis parler de son *Traité de l'harmonie*, et je n'eus point de repos que je n'eusse acquis ce livre. Par un autre hasard, je tombai malade. La maladie était inflammatoire ; elle fut vive et courte, mais ma convalescence fut longue, et je ne fus d'un mois en état de sortir. Durant ce temps, j'ébauchai, je dévorai mon *Traité de l'harmonie* [60] ; mais il était si long, si diffus, si mal arrangé, que je sentis qu'il me fallait un temps considérable pour l'étudier et le débrouiller. Je suspendais mon application

Copyright Arvensa Editions

et je récréais mes yeux avec de la musique. Les cantates de Bernier, sur lesquelles je m'exerçais, ne me sortaient pas de l'esprit. J'en appris par cœur quatre ou cinq, entre autres celle des *Amours dormants,* que je n'ai pas revue depuis ce temps-là, et que je sais encore presque tout entière, de même que *l'Amour piqué par une abeille,* très jolie cantate de Clérambault, que j'appris à peu près dans le même temps.

Pour m'achever, il arriva du Val-d'Aoste un jeune organiste appelé l'abbé Palais, bon musicien, bon homme, et qui accompagnait très bien du clavecin. Je fais connaissance avec lui ; nous voilà inséparables. Il était élève d'un moine italien, grand organiste. Il me parlait de ses principes ; je les comparais avec ceux de mon Rameau ; je remplissais ma tête d'accompagnements, d'accords, d'harmonie. Il fallait se former l'oreille à tout cela : je proposai à Maman un petit concert tous les mois ; elle y consentit. Me voilà si plein de ce concert, que ni jour ni nuit, je ne m'occupais d'autre chose ; et réellement cela m'occupait, et beaucoup, pour rassembler la musique, les concertants, les instruments, tirer les parties, etc. Maman chantait ; le P. Caton, dont j'ai parlé, et dont j'ai à parler encore, chantait aussi ; un maître à danser appelé Roche et son fils jouaient du violon ; Canavas, musicien piémontais qui travaillait au cadastre, et qui depuis s'est marié à Paris, jouait du violoncelle ; l'abbé Palais accompagnait du clavecin : j'avais l'honneur de conduire la musique, sans oublier le bâton du bûcheron. On peut juger combien tout cela était beau ! pas tout à fait comme chez M. de Treytorens ; mais il ne s'en fallait guère.

Le petit concert de M^me^ de Warens, nouvelle convertie, et vivant, disait-on, des charités du Roi, faisait murmurer la séquelle dévote ; mais c'était un amusement agréable pour plusieurs honnêtes gens. On ne devinerait pas qui je mets à leur tête en cette occasion ? Un moine, mais un moine homme de mérite, et même aimable, dont les infortunes m'ont dans la suite bien vivement affecté, et dont la mémoire, liée à celle de mes beaux jours, m'est encore chère. Il s'agit du P. Caton, cordelier, qui, conjointement avec le comte Dortan, avait fait saisir à Lyon la musique du pauvre *petit chat ;* ce qui n'est pas le plus beau trait de sa vie. Il était bachelier de Sorbonne : il avait vécu longtemps à Paris dans le plus grand monde et très faufilé surtout chez le marquis d'Entremont, alors ambassadeur de Sardaigne. C'était un grand homme, bien fait, le visage plein, les yeux à fleur de tête, des cheveux noirs qui faisaient sans affectation le crochet à

Copyright Arvensa Editions

côté du front[61], l'air à la fois noble, ouvert, modeste, se présentant simplement et bien ; n'ayant ni le maintien cafard ou effronté des moines, ni l'abord cavalier d'un homme à la mode, quoiqu'il le fût, mais l'assurance d'un honnête homme qui, sans rougir de sa robe, s'honore lui-même et se sent toujours à sa place parmi les honnêtes gens. Quoique le P. Caton n'eût pas beaucoup d'étude pour un docteur, il en avait beaucoup pour un homme du monde ; et n'étant point pressé de montrer son acquis, il le plaçait si à propos qu'il en paraissait davantage. Ayant beaucoup vécu dans la société, il s'était plus attaché aux talents agréables qu'à un solide savoir. Il avait de l'esprit, faisait des vers, parlait bien, chantait mieux, avait la voix belle, touchait l'orgue et le clavecin. Il n'en fallait pas tant pour être recherché ; aussi l'était-il ; mais cela lui fit si peu négliger les soins de son état, qu'il parvint, malgré des concurrents très jaloux, à être élu définiteur de sa province, ou, comme on dit, un des grands colliers de l'ordre.

Ce P. Caton fit connaissance avec Maman chez le marquis d'Entremont. Il entendit parler de nos concerts, il en voulut être ; il en fut, et les rendit brillants. Nous fûmes bientôt liés par notre goût commun pour la musique, qui chez l'un et chez l'autre était une passion très vive ; avec cette différence qu'il était vraiment musicien, et que je n'étais qu'un barbouillon. Nous allions avec Canavas et l'abbé Palais faire de la musique dans sa chambre, et quelquefois à son orgue les jours de fête. Nous dînions souvent à son petit couvert ; car ce qu'il avait encore d'étonnant pour un moine est qu'il était généreux, magnifique, et sensuel sans grossièreté. Les jours de nos concerts il soupait chez Maman. Ces soupers étaient très gais, très agréables ; on y disait le mot et la chose ; on y chantait des duos ; j'étais à mon aise, j'avais de l'esprit, des saillies : le P. Caton était charmant, Maman était adorable, l'abbé Palais, avec sa voix de bœuf, était le plastron. Moments si doux de la folâtre jeunesse, qu'il y a de temps que vous êtes partis !

Comme je n'aurai plus à parler de ce pauvre P. Caton, que j'achève ici en deux mots sa triste histoire. Les autres moines, jaloux ou plutôt furieux de lui voir un mérite, une élégance de mœurs qui n'avait rien de la crapule monastique, le prirent en haine, parce qu'il n'était pas aussi haïssable qu'eux. Les chefs se liguèrent contre lui, et ameutèrent les moinillons envieux de sa place, et qui n'osaient auparavant le regarder. On lui fit mille affronts, on le destitua, on lui ôta sa chambre, qu'il avait meublée avec

Copyright Arvensa Editions

goût, quoique avec simplicité, on le relégua je ne sais où ; enfin ces misérables l'accablèrent de tant d'outrages, que son âme honnête et fière avec justice n'y put résister, et après avoir fait les délices des sociétés les plus aimables, il mourut de douleur sur un vil grabat, dans quelque fond de cellule ou de cachot, regretté, pleuré de tous les honnêtes gens dont il fut connu, et qui ne lui ont trouvé d'autre défaut que d'être moine.

Avec ce petit train de vie, je fis si bien en très peu de temps, qu'absorbé tout entier par la musique, je me trouvai hors d'état de penser à autre chose. Je n'allais plus à mon bureau qu'à contre-cœur ; la gêne et l'assiduité au travail m'en firent un supplice insupportable, et j'en vins enfin à vouloir quitter mon emploi pour me livrer totalement à la musique. On peut croire que cette folie ne passa pas sans opposition. Quitter un poste honnête et d'un revenu fixe pour courir après des écoliers incertains, était un parti trop peu sensé pour plaire à Maman. Même en supposant mes progrès futurs aussi grands que je me les figurais, c'était borner bien modestement mon ambition que de me réduire pour la vie à l'état de musicien. Elle qui ne formait que des projets magnifiques, et qui ne me prenait plus tout à fait au mot de M. d'Aubonne, me voyait avec peine occupé sérieusement d'un talent qu'elle trouvait si frivole, et me répétait souvent ce proverbe de province, un peu moins juste à Paris, que *qui bien chante et bien danse fait un métier qui peu avance*. Elle me voyait d'un autre côté entraîné par un goût irrésistible ; ma passion de musique devenait une fureur, et il était à craindre que mon travail, se sentant de mes distractions, ne m'attirât un congé qu'il valait beaucoup mieux prendre de moi-même. Je lui représentais encore que cet emploi n'avait pas longtemps à durer, qu'il me fallait un talent pour vivre, et qu'il était plus sûr d'achever d'acquérir par la pratique celui auquel mon goût me portait, et qu'elle m'avait choisi, que de me mettre à la merci des protections, ou de faire de nouveaux essais qui pouvaient mal réussir, et me laisser, après avoir passé l'âge d'apprendre, sans ressource pour gagner mon pain. Enfin j'extorquai son consentement plus à force d'importunités et de caresses que de raisons dont elle se contentât. Aussitôt je courus remercier fièrement M. Coccelli, directeur général du cadastre, comme si j'avais fait l'acte le plus héroïque, et je quittai volontairement mon emploi, sans sujet, sans raison, sans prétexte, avec autant et plus de joie que je n'en avais eu à le prendre il n'y avait pas deux ans.

Cette démarche, toute folle qu'elle était, m'attira dans le pays une sorte

Copyright Arvensa Editions

de considération qui me fut utile. Les uns me supposèrent des ressources que je n'avais pas ; d'autres, me voyant livré tout à fait à la musique, jugèrent de mon talent par mon sacrifice, et crurent qu'avec tant de passion pour cet art je devais le posséder supérieurement. Dans le royaume des aveugles les borgnes sont rois ; je passai là pour un bon maître, parce qu'il n'y en avait que de mauvais. Ne manquant pas, au reste, d'un certain goût de chant, favorisé d'ailleurs par mon âge et par ma figure, j'eus bientôt plus d'écolières qu'il ne m'en fallait pour remplacer ma paye de secrétaire.

Il est certain que pour l'agrément de la vie on ne pouvait passer plus rapidement d'une extrémité à l'autre. Au cadastre, occupé huit heures par jour du plus maussade travail, avec des gens encore plus maussades, enfermé dans un triste bureau empuanti de l'haleine et de la sueur de tous ces manants, la plupart fort mal peignés et fort malpropres, je me sentais quelquefois accablé jusqu'au vertige par l'attention, l'odeur, la gêne et l'ennui. Au lieu de cela, me voilà tout à coup jeté parmi le beau monde, admis, recherché dans les meilleures maisons ; partout un accueil gracieux, caressant, un air de fête : d'aimables demoiselles bien parées m'attendent, me reçoivent avec empressement ; je ne vois que des objets charmants, je ne sens que la rose et la fleur d'orange ; on chante, on cause, on rit, on s'amuse ; je ne sors de là que pour aller ailleurs en faire autant. On conviendra qu'à égalité dans les avantages il n'y avait pas à balancer dans le choix. Aussi me trouvai-je si bien du mien, qu'il ne m'est arrivé jamais de m'en repentir, et je ne m'en repens pas même en ce moment, où je pèse au poids de la raison les actions de ma vie, et où je suis délivré des motifs peu sensés qui m'ont entraîné.

Voilà presque l'unique fois qu'en n'écoutant que mes penchants je n'ai pas vu tromper mon attente. L'accueil aisé, l'esprit liant, l'humeur facile des habitants du pays, me rendirent le commerce du monde aimable, et le goût que j'y pris alors m'a bien prouvé que si je n'aime pas à vivre parmi les hommes, c'est moins ma faute que la leur.

C'est dommage que les Savoyards ne soient pas riches, ou peut-être serait-ce dommage qu'ils le fussent ; car tels qu'ils sont, c'est le meilleur et le plus sociable[62] peuple que je connaisse. S'il est une petite ville au monde où l'on goûte la douceur de la vie dans un commerce agréable et sûr, c'est Chambéry. La noblesse de la province, qui s'y rassemble, n'a que

Copyright Arvensa Editions

ce qu'il faut de bien pour vivre ; elle n'en a pas assez pour parvenir ; et ne pouvant se livrer à l'ambition, elle suit par nécessité le conseil de Cinéas. Elle dévoue sa jeunesse à l'état militaire, puis revient vieillir paisiblement chez soi. L'honneur et la raison président à ce partage. Les femmes sont belles, et pourraient se passer de l'être ; elles ont tout ce qui peut faire valoir la beauté, et même y suppléer. Il est singulier qu'appelé par mon état à voir beaucoup de jeunes filles, je ne me rappelle pas d'en avoir vu à Chambéry une seule qui ne fût pas charmante. On dira que j'étais disposé à les trouver telles, et l'on peut avoir raison ; mais je n'avais pas besoin d'y mettre du mien pour cela. Je ne puis, en vérité, me rappeler sans plaisir le souvenir de mes jeunes écolières. Que ne puis-je, en nommant ici les plus aimables, les rappeler de même, et moi avec elles, à l'âge heureux où nous étions lors des moments aussi doux qu'innocents que j'ai passés auprès d'elles ! La première fut M^lle^ de Mellarède, ma voisine, sœur de l'élève de M. Gaime. C'était une brune très vive, mais d'une vivacité caressante, pleine de grâces, et sans étourderie. Elle était un peu maigre, comme sont la plupart des filles à son âge ; mais ses yeux brillants, sa taille fine et son air attirant n'avaient pas besoin d'embonpoint pour plaire. J'y allais le matin, et elle était encore ordinairement en déshabillé, sans autre coiffure que ses cheveux négligemment relevés, ornés de quelques fleurs qu'on mettait à mon arrivée, et qu'on ôtait à mon départ pour se coiffer. Je ne crains rien tant dans le monde[63] qu'une jolie personne en déshabillé ; je la redouterais cent fois moins parée. M^lle^ de Menthon, chez qui j'allais l'après-midi, l'était toujours, et me faisait une impression tout aussi douce, mais différente. Ses cheveux étaient d'un blond cendré : elle était très mignonne, très timide et très blanche ; une voix nette, juste et flûtée, mais qui n'osait se développer. Elle avait au sein la cicatrice d'une brûlure d'eau bouillante, qu'un fichu de chenille bleue ne cachait pas extrêmement. Cette marque attirait quelquefois de ce côté mon attention, qui bientôt n'était plus pour la cicatrice. M^lle^ de Challes, une autre de mes voisines, était une fille faite ; grande, belle carrure, de l'embonpoint ; elle avait été très bien. Ce n'était plus une beauté, mais c'était une personne à citer pour la bonne grâce, pour l'humeur égale, pour le bon naturel. Sa sœur, M^me^ de Charly, la plus belle femme de Chambéry, n'apprenait plus la musique, mais elle la faisait apprendre à sa fille, toute jeune encore, mais dont la beauté naissante eût promis d'égaler celle de sa mère, si malheureusement

Copyright Arvensa Editions

elle n'eût été un peu rousse. J'avais à la Visitation une petite demoiselle française, dont j'ai oublié le nom, mais qui mérite une place dans la liste de mes préférences. Elle avait pris le ton lent et traînant des religieuses, et sur ce ton traînant elle disait des choses très saillantes qui ne semblaient pas aller avec son maintien. Au reste, elle était paresseuse, n'aimait pas à prendre la peine de montrer son esprit, et c'était une faveur qu'elle n'accordait pas à tout le monde. Ce ne fut qu'après un mois ou deux de leçons et de négligence qu'elle s'avisa de cet expédient pour me rendre plus assidu ; car je n'ai jamais pu prendre sur moi de l'être. Je me plaisais à mes leçons quand j'y étais, mais je n'aimais pas être obligé de m'y rendre ni que l'heure me commandât. En toute chose la gêne et l'assujettissement me sont insupportables ; ils me feraient prendre en haine le plaisir même. On dit que chez les mahométans un homme passe au point du jour dans les rues pour ordonner aux maris de rendre le devoir à leurs femmes. Je serais un mauvais Turc à ces heures-là.

J'avais quelques écolières aussi dans la bourgeoisie, et une entre autres qui fut la cause indirecte d'un changement de relation dont j'ai à parler, puisque enfin je dois tout dire. Elle était fille d'un épicier, et se nommait M^lle^ Lard, vrai modèle d'une statue grecque, et que je citerais pour la plus belle fille que j'aie jamais vue, s'il y avait quelque véritable beauté sans vie et sans âme. Son indolence, sa froideur, son insensibilité, allaient à un point incroyable. Il était également impossible de lui plaire et de la fâcher, et je suis persuadé que, si on eût fait sur elle quelque entreprise, elle aurait laissé faire, non par goût, mais par stupidité. Sa mère, qui n'en voulait pas courir le risque, ne la quittait pas d'un pas. En lui faisant apprendre à chanter, en lui donnant un jeune maître, elle faisait tout de son mieux pour l'émoustiller ; mais cela ne réussit point. Tandis que le maître agaçait la fille, la mère agaçait le maître, et cela ne réussissait pas beaucoup mieux. M^me^ Lard ajoutait à sa vivacité naturelle toute celle que sa fille aurait dû avoir. C'était un petit minois éveillé, chiffonné, marqué de petite vérole. Elle avait de petits yeux très ardents, et un peu rouges, parce qu'elle y avait presque toujours mal. Tous les matins, quand j'arrivais, je trouvais prêt mon café à la crème, et la mère ne manquait jamais de m'accueillir par un baiser bien appliqué sur la bouche, et que par curiosité j'aurais voulu rendre à la fille, pour voir comment elle l'aurait pris. Au reste, tout cela se faisait si simplement et si fort sans conséquence, que, quand M. Lard était là, les agaceries et les baisers n'en allaient pas moins

Copyright Arvensa Editions

leur train. C'était une bonne pâte d'homme, le vrai père de sa fille, et que sa femme ne trompait pas, parce qu'il n'en était pas besoin.

Je me prêtais à toutes ces caresses avec ma balourdise ordinaire, les prenant tout bonnement pour des marques de pure amitié. J'en étais pourtant importuné quelquefois ; car la vive M^me^ Lard ne laissait pas d'être exigeante, et si dans la journée j'avais passé devant la boutique sans m'arrêter, il y aurait eu du bruit. Il fallait, quand j'étais pressé, que je prisse un détour pour passer dans une autre rue, sachant bien qu'il n'était pas aussi aisé de sortir de chez elle que d'y entrer.

M^me^ Lard s'occupait trop de moi pour que je ne m'occupasse point d'elle. Ses attentions me touchaient beaucoup ; j'en parlais à Maman comme d'une chose sans mystère, et quand il y en aurait eu, je ne lui en aurais pas moins parlé ; car lui faire un secret de quoi que ce fût ne m'eût pas été possible : mon cœur était ouvert devant elle comme devant Dieu. Elle ne prit pas tout à fait la chose avec la même simplicité que moi. Elle vit des avances où je n'avais vu que des amitiés ; elle jugea que M^me^ Lard, se faisant un point d'honneur de me laisser moins sot qu'elle ne m'avait trouvé, parviendrait de manière ou d'autre à se faire entendre, et outre qu'il n'était pas juste qu'une autre femme se chargeât de l'instruction de son élève, elle avait des motifs plus dignes d'elle pour me garantir des pièges auxquels mon âge et mon état m'exposaient. Dans le même temps, on m'en tendit un d'une espèce plus dangereuse, auquel j'échappai, mais qui lui fit sentir que les dangers qui me menaçaient sans cesse rendaient nécessaires tous les préservatifs qu'elle y pouvait apporter.

Madame la comtesse de Menthon, mère d'une de mes écolières, était une femme de beaucoup d'esprit, et passait pour n'avoir pas moins de méchanceté. Elle avait été cause, à ce qu'on disait, de bien des brouilleries, et d'une entre autres qui avait eu des suites fatales à la maison d'Entremont. Maman avait été assez liée avec elle pour connaître son caractère ; ayant très innocemment inspiré du goût à quelqu'un sur qui M^me^ de Menthon avait des prétentions, elle resta chargée auprès d'elle du crime de cette préférence, quoiqu'elle n'eût été ni recherchée ni acceptée ; et M^me^ de Menthon chercha depuis lors à jouer à sa rivale plusieurs tours, dont aucun ne réussit. J'en rapporterai un des plus comiques, par manière d'échantillon. Elles étaient ensemble à la campagne avec plusieurs gentilshommes du voisinage, et entre autres l'aspirant en question. M^me^ de

Copyright Arvensa Editions

Menthon dit un jour à un de ces messieurs que Mme de Warens n'était qu'une précieuse ; qu'elle n'avait point de goût, qu'elle se mettait mal, qu'elle couvrait sa gorge comme une bourgeoise. Quant à ce dernier article, lui dit l'homme, qui était un plaisant, elle a ses raisons, et je sais qu'elle a un gros vilain rat empreint sur le sein, mais si ressemblant qu'on dirait qu'il court. La haine ainsi que l'amour rend crédule. Mme de Menthon résolut de tirer parti de cette découverte, et un jour que Maman était au jeu avec l'ingrat favori de la dame, celle-ci prit son temps pour passer derrière sa rivale, puis renversant à demi sa chaise, elle découvrit adroitement son mouchoir. Mais au lieu du gros rat, le Monsieur ne vit qu'un objet fort différent, qu'il n'était pas plus aisé d'oublier que de voir, et cela ne fit pas le compte de la dame.

Je n'étais pas un personnage à occuper Mme de Menthon, qui ne voulait que des gens brillants autour d'elle. Cependant elle fit quelque attention à moi, non pour ma figure, dont assurément elle ne se souciait point du tout, mais pour l'esprit qu'on me supposait, et qui m'eût pu rendre utile à ses goûts. Elle en avait un assez vif pour la satire. Elle aimait à faire des chansons et des vers sur les gens qui lui déplaisaient. Si elle m'eût trouvé assez de talent pour lui aider à tourner ses vers, et assez de complaisance pour les écrire, entre elle et moi nous aurions bientôt mis Chambéry sens dessus dessous. On serait remonté à la source de ces libelles : Mme de Menthon se serait tirée d'affaire en me sacrifiant, et j'aurais été enfermé le reste de mes jours peut-être, pour m'apprendre à faire le Phébus avec les dames.

Heureusement rien de tout cela n'arriva. Mme de Menthon me retint à dîner deux ou trois fois pour me faire causer, et trouva que je n'étais qu'un sot. Je le sentais moi-même, et j'en gémissais, enviant les talents de mon ami Venture, tandis que j'aurais dû remercier ma bêtise des périls dont elle me sauvait. Je demeurai pour Mme de Menthon le maître à chanter de sa fille, et rien de plus : mais je vécus tranquille et toujours bien voulu dans Chambéry. Cela valait mieux que d'être un bel esprit pour elle et un serpent pour le reste du pays.

Quoi qu'il en soit, Maman vit que, pour m'arracher au péril de ma jeunesse, il était temps de me traiter en homme, et c'est ce qu'elle fit, mais de la façon la plus singulière dont jamais femme se soit avisée en pareille occasion[64]. Je lui trouvai l'air plus grave, et le propos plus moral qu'à son

Copyright Arvensa Editions

ordinaire. À la gaieté folâtre dont elle entremêlait ordinairement ses instructions succéda tout à coup un ton toujours soutenu, qui n'était ni familier, ni sévère, mais qui semblait préparer une explication. Après avoir cherché vainement en moi-même la raison de ce changement, je la lui demandai ; c'était ce qu'elle attendait. Elle me proposa une promenade au petit jardin pour le lendemain : nous y fûmes dès le matin. Elle avait pris ses mesures pour qu'on nous laissât seuls toute la journée ; elle l'employa à me préparer aux bontés qu'elle voulait avoir pour moi, non, comme une autre femme, par du manège et des agaceries ; mais par des entretiens pleins de sentiment et de raison[65], plus faits pour m'instruire que pour me séduire, et qui parlaient plus à mon cœur qu'à mes sens. Cependant, quelque excellents et utiles que fussent les discours qu'elle me tint, et quoiqu'ils ne fussent rien moins que froids et tristes, je n'y fis pas toute l'attention qu'ils méritaient, et je ne les gravai pas dans ma mémoire comme j'aurais fait dans tout autre temps. Son début, cet air de préparatif m'avait donné de l'inquiétude : tandis qu'elle parlait, rêveur et distrait malgré moi, j'étais moins occupé de ce qu'elle disait que de chercher à quoi elle en voulait venir, et sitôt que je l'eus compris, ce qui ne me fut pas facile, la nouveauté de cette idée, qui depuis que je vivais auprès d'elle ne m'était pas venue une seule fois dans l'esprit, m'occupant alors tout entier, ne me laissa plus le maître de penser à ce qu'elle me disait.
Je ne pensais qu'à elle et je ne l'écoutais pas.

Vouloir rendre les jeunes gens attentifs à ce qu'on leur veut dire, en leur montrant au bout un objet très intéressant pour eux, est un contresens très ordinaire aux instituteurs, et que je n'ai pas évité moi-même dans mon *Émile*. Le jeune homme, frappé de l'objet qu'on lui présente, s'en occupe uniquement, et saute à pieds joints par-dessus vos discours préliminaires pour aller d'abord où vous le menez trop lentement à son gré. Quand on veut le rendre attentif, il ne faut pas se laisser pénétrer d'avance, et c'est en quoi Maman fut maladroite. Par une singularité qui tenait à son esprit systématique, elle prit la précaution très vaine de faire ses conditions ; mais sitôt que j'en vis le prix, je ne les écoutai pas même, et je me dépêchai de consentir à tout. Je doute même qu'en pareil cas il y ait sur la terre entière un homme assez franc ou assez courageux pour oser marchander, et une seule femme qui pût pardonner de l'avoir fait. Par une suite de la même bizarrerie, elle mit à cet accord les formalités les plus graves, et me

Copyright Arvensa Editions

donna pour y penser huit jours, dont je l'assurai faussement que je n'avais pas besoin : car pour comble de singularité, je fus très aise de les avoir, tant la nouveauté de ces idées m'avait frappé, et tant je sentais un bouleversement dans les miennes qui me demandait du temps pour les arranger !

On croira que ces huit jours me durèrent huit siècles. Tout au contraire ; j'aurais voulu qu'ils les eussent duré en effet. Je ne sais comment décrire l'état où je me trouvais, plein d'un certain effroi mêlé d'impatience, redoutant ce que je désirais, jusqu'à chercher quelquefois tout de bon dans ma tête quelque honnête moyen d'éviter d'être heureux. Qu'on se représente mon tempérament ardent et lascif, mon sang enflammé, mon cœur enivré d'amour, ma vigueur, ma santé, mon âge ; qu'on pense que dans cet état altéré de la soif des femmes, je n'avais encore approché d'aucune ; que l'imagination, le besoin, la vanité, la curiosité, se réunissaient pour me dévorer de l'ardent désir d'être homme et de le paraître. Qu'on ajoute surtout, car c'est ce qu'il ne faut pas qu'on oublie, que mon vif et tendre attachement pour elle, loin de s'attiédir, n'avait fait qu'augmenter de jour en jour ; que je n'étais bien qu'auprès d'elle ; que je ne m'en éloignais que pour y penser ; que j'avais le cœur plein, non seulement de ses bontés, de son caractère aimable, mais de son sexe, de sa figure, de sa personne, d'elle, en un mot, par tous les rapports sous lesquels elle pouvait m'être chère ; et qu'on n'imagine pas que pour dix ou douze ans que j'avais de moins qu'elle, elle fût vieillie ou me parût l'être. Depuis cinq ou six ans que j'avais éprouvé des transports si doux à sa première vue, elle était réellement très peu changée, et ne me le paraissait point du tout. Elle a toujours été charmante pour moi, et l'était encore pour tout le monde. Sa taille seule avait pris un peu plus de rondeur. Du reste, c'était le même œil, le même teint, le même sein, les mêmes traits, les mêmes beaux cheveux blonds, la même gaieté, tout jusqu'à la même voix, cette voix argentée de la jeunesse, qui fit toujours sur moi tant d'impression, qu'encore aujourd'hui je ne puis entendre sans émotion le son d'une jolie voix de fille.

Naturellement, ce que j'avais à craindre dans l'attente de la possession d'une personne si chérie était de l'anticiper, et de ne pouvoir assez gouverner mes désirs et mon imagination pour rester maître de moi-même. On verra que, dans un âge avancé, la seule idée de quelques légères faveurs qui m'attendaient près de la personne aimée, allumait mon sang à

Copyright Arvensa Editions

tel point, qu'il m'était impossible de faire impunément le court trajet qui me séparait d'elle. Comment, par quel prodige, dans la fleur de ma jeunesse, eus-je si peu d'empressement pour la première jouissance ? Comment pus-je en voir approcher l'heure avec plus de peine que de plaisir ? Comment, au lieu des délices qui devaient m'enivrer, sentais-je presque de la répugnance et des craintes ? Il n'y a point à douter que, si j'avais pu me dérober à mon bonheur avec bienséance, je ne l'eusse fait de tout mon cœur. J'ai promis des bizarreries dans l'histoire de mon attachement pour elle ; en voilà sûrement une à laquelle on ne s'attendait pas[66].

Le lecteur, déjà révolté, juge qu'étant possédée par un autre homme, elle se dégradait à mes yeux en se partageant, et qu'un sentiment de mésestime attiédissait ceux qu'elle m'avait inspirés : il se trompe. Ce partage, il est vrai, me faisait une cruelle peine, tant par une délicatesse fort naturelle, que parce qu'en effet je le trouvais peu digne d'elle et de moi ; mais quant à mes sentiments pour elle, il ne les altérait point, et je peux jurer que jamais je ne l'aimai plus tendrement que quand je désirais si peu de la posséder. Je connaissais trop son cœur chaste et son tempérament de glace pour croire un moment que le plaisir des sens eût aucune part à cet abandon d'elle-même : j'étais parfaitement sûr que le seul soin de m'arracher à des dangers autrement presque inévitables, et de me conserver tout entier à moi et à mes devoirs, lui en faisait enfreindre un qu'elle ne regardait pas du même œil que les autres femmes, comme il sera dit ci-après. Je la plaignais et je me plaignais. J'aurais voulu lui dire : Non, Maman, il n'est pas nécessaire ; je vous réponds de moi sans cela. Mais je n'osais ; premièrement parce que ce n'était pas une chose à dire, et puis parce qu'au fond je sentais que cela n'était pas vrai, et qu'en effet il n'y avait qu'une femme qui pût me garantir des autres femmes et me mettre à l'épreuve des tentations. Sans désirer de la posséder, j'étais bien aise qu'elle m'ôtât le désir d'en posséder d'autres ; tant je regardais tout ce qui pouvait me distraire d'elle comme un malheur.

La longue habitude de vivre ensemble et d'y vivre innocemment, loin d'affaiblir mes sentiments pour elle, les avait renforcés, mais leur avait en même temps donné une autre tournure qui les rendait plus affectueux, plus tendres peut-être, mais moins sensuels. À force de l'appeler Maman, à force d'user avec elle de la familiarité d'un fils, je m'étais accoutumé à me

Copyright Arvensa Editions

regarder comme tel. Je crois que voilà la véritable cause du peu d'empressement que j'eus de la posséder, quoiqu'elle me fût si chère. Je me souviens très bien que mes premiers sentiments, sans être plus vifs, étaient plus voluptueux. À Annecy, j'étais dans l'ivresse ; à Chambéry, je n'y étais plus. Je l'aimais aussi passionnément qu'il fût possible ; mais je l'aimais plus pour elle et moins pour moi, ou du moins je cherchais plus mon bonheur que mon plaisir auprès d'elle : elle était pour moi plus qu'une sœur, plus qu'une mère, plus qu'une amie, plus même qu'une maîtresse, et c'était pour cela qu'elle n'était pas une maîtresse. Enfin, je l'aimais trop pour la convoiter : voilà ce qu'il y a de plus clair dans mes idées.

Ce jour, plutôt redouté qu'attendu, vint enfin. Je promis tout, et je ne mentis pas. Mon cœur confirmait mes engagements sans en désirer le prix. Je l'obtins pourtant. Je me vis pour la première fois dans les bras d'une femme, et d'une femme que j'adorais. Fus-je heureux ? Non, je goûtai le plaisir. Je ne sais quelle invincible tristesse en empoisonnait le charme. J'étais comme si j'avais commis un inceste. Deux ou trois fois, en la pressant avec transport dans mes bras, j'inondai son sein de mes larmes. Pour elle, elle n'était ni triste ni vive ; elle était caressante et tranquille. Comme elle était peu sensuelle et n'avait point recherché la volupté, elle n'en eut pas les délices et n'en a jamais eu les remords.

Je le répète : toutes ses fautes lui vinrent de ses erreurs, jamais de ses passions. Elle était bien née, son cœur était pur, elle aimait les choses honnêtes, ses penchants étaient droits et vertueux, son goût était délicat ; elle était faite pour une élégance de mœurs qu'elle a toujours aimée, et qu'elle n'a jamais suivie, parce qu'au lieu d'écouter son cœur, qui la menait bien, elle écouta sa raison, qui la menait mal. Quand des principes faux l'ont égarée, ses vrais sentiments les ont toujours démentis : mais malheureusement elle se piquait de philosophie, et la morale qu'elle s'était faite gâta celle que son cœur lui dictait.

M. de Tavel, son premier amant, fut son maître de philosophie, et les principes qu'il lui donna furent ceux dont il avait besoin pour la séduire. La trouvant attachée à son mari, à ses devoirs, toujours froide, raisonnante, et inattaquable par les sens, il l'attaqua par des sophismes, et parvint à lui montrer ses devoirs auxquels elle était si attachée comme un bavardage de catéchisme fait uniquement pour amuser les enfants, l'union des sexes comme l'acte le plus indifférent en soi, la fidélité conjugale comme une

Copyright Arvensa Editions

apparence obligatoire dont toute la moralité regardait l'opinion, le repos des maris comme la seule règle du devoir des femmes, en sorte que des infidélités ignorées, nulles pour celui qu'elles offensaient, l'étaient aussi pour la conscience ; enfin il lui persuada que la chose en elle-même n'était rien, qu'elle ne prenait d'existence que par le scandale, et que toute femme qui paraissait sage, par cela seul l'était en effet. C'est ainsi que le malheureux parvint à son but en corrompant la raison d'un enfant dont il n'avait pu corrompre le cœur. Il en fut puni par la plus dévorante jalousie, persuadé qu'elle le traitait lui-même comme il lui avait appris à traiter son mari. Je ne sais s'il se trompait sur ce point. Le ministre Perret passa pour son successeur. Ce que je sais, c'est que le tempérament froid de cette jeune femme, qui l'aurait dû garantir de ce système, fut ce qui l'empêcha dans la suite d'y renoncer. Elle ne pouvait concevoir qu'on donnât tant d'importance à ce qui n'en avait point pour elle. Elle n'honora jamais du nom de vertu une abstinence qui lui coûtait si peu.

Elle n'eût donc guère abusé de ce faux principe pour elle-même ; mais elle en abusa pour autrui, et cela par une autre maxime presque aussi fausse, mais plus d'accord avec la bonté de son cœur. Elle a toujours cru que rien n'attachait tant un homme à une femme que la possession, et quoiqu'elle n'aimât ses amis que d'amitié, c'était d'une amitié si tendre, qu'elle employait tous les moyens qui dépendaient d'elle pour se les attacher plus fortement. Ce qu'il y a d'extraordinaire est qu'elle a presque toujours réussi. Elle était si réellement aimable que plus l'intimité dans laquelle on vivait avec elle était grande, plus on y trouvait de nouveaux sujets de l'aimer. Une autre chose digne de remarque est qu'après sa première faiblesse elle n'a guère favorisé que des malheureux ; les gens brillants ont tous perdu leur peine auprès d'elle : mais il fallait qu'un homme qu'elle commençait par plaindre fût bien peu aimable si elle ne finissait par l'aimer. Quand elle se fit des choix peu dignes d'elle, bien loin que ce fût par des inclinations basses, qui n'approchèrent jamais de son noble cœur, ce fut uniquement par son cœur trop généreux, trop humain, trop compatissant, trop sensible, qu'elle ne gouverna pas toujours avec assez de discernement.

Si quelques principes faux l'ont égarée, combien n'en avait-elle pas d'admirables dont elle ne se départait jamais ! Par combien de vertus ne rachetait-elle pas ses faiblesses, si l'on peut appeler de ce nom des erreurs où les sens avaient si peu de part ! Ce même homme qui la trompa sur un

Copyright Arvensa Editions

point l'instruisit excellemment sur mille autres ; et ses passions, qui n'étaient pas fougueuses, lui permettant de suivre toujours ses lumières, elle allait bien quand ses sophismes ne l'égaraient pas. Ses motifs étaient louables jusque dans ses fautes ; en s'abusant elle pouvait mal faire, mais elle ne pouvait vouloir rien qui fût mal. Elle abhorrait la duplicité, le mensonge ; elle était juste, équitable, humaine, désintéressée, fidèle à sa parole, à ses amis, à ses devoirs qu'elle reconnaissait pour tels, incapable de vengeance et de haine, et ne concevant pas même qu'il y eût le moindre mérite à pardonner. Enfin, pour revenir à ce qu'elle avait de moins excusable, sans estimer ses faveurs ce qu'elles valaient, elle n'en fit jamais un vil commerce ; elle les prodiguait, mais elle ne les vendait pas, quoiqu'elle fût sans cesse aux expédients pour vivre ; et j'ose dire que si Socrate put estimer Aspasie, il eût respecté M^me^ de Warens[67].

Je sais d'avance qu'en lui donnant un caractère sensible et un tempérament froid, je serai accusé de contradiction comme à l'ordinaire, et avec autant de raison. Il se peut que la nature ait eu tort et que cette combinaison n'ait pas dû être ; je sais seulement qu'elle a été. Tous ceux qui ont connu M^me^ de Warens, et dont un si grand nombre existe encore, ont pu savoir qu'elle était ainsi. J'ose même ajouter qu'elle n'a connu qu'un seul vrai plaisir au monde ; c'était d'en faire à ceux qu'elle aimait. Toutefois, permis à chacun d'argumenter là-dessus tout à son aise, et de prouver doctement que cela n'est pas vrai. Ma fonction est de dire la vérité, mais non pas de la faire croire.

J'appris peu à peu tout ce que je viens de dire dans les entretiens qui suivirent notre union, et qui seuls la rendirent délicieuse. Elle avait eu raison d'espérer que sa complaisance me serait utile ; j'en tirai pour mon instruction de grands avantages. Elle m'avait jusqu'alors parlé de moi seul comme à un enfant. Elle commença de me traiter en homme, et me parla d'elle. Tout ce qu'elle me disait m'était si intéressant, je m'en sentais si touché, que, me repliant sur moi-même, j'appliquai à mon profit ses confidences plus que je n'avais fait ses leçons. Quand on sent vraiment que le cœur parle, le nôtre s'ouvre pour recevoir ses épanchements ; et jamais toute la morale d'un pédagogue ne vaudra le bavardage affectueux et tendre d'une femme sensée pour qui l'on a de l'attachement.

L'intimité dans laquelle je vivais avec elle l'ayant mise à portée de m'apprécier plus avantageusement qu'elle n'avait fait, elle jugea que,

Copyright Arvensa Editions

malgré mon air gauche, je valais la peine d'être cultivé pour le monde, et que, si je m'y montrais un jour sur un certain pied, je serais en état d'y faire mon chemin. Sur cette idée, elle s'attachait non seulement à former mon jugement, mais mon extérieur, mes manières, à me rendre aimable autant qu'estimable, et s'il est vrai qu'on puisse allier les succès dans le monde avec la vertu, ce que pour moi je ne crois pas, je suis sûr au moins qu'il n'y a pour cela d'autre route que celle qu'elle avait prise, et qu'elle voulait m'enseigner. Car M^me^ de Warens connaissait les hommes et savait supérieurement l'art de traiter avec eux sans mensonge et sans imprudence, sans les tromper et sans les fâcher. Mais cet art était dans son caractère bien plus que dans ses leçons ; elle savait mieux le mettre en pratique que l'enseigner, et j'étais l'homme du monde le moins propre à l'apprendre. Aussi tout ce qu'elle fit à cet égard fut-il, peu s'en faut, peine perdue, de même que le soin qu'elle prit de me donner des maîtres pour la danse et pour les armes. Quoique leste et bien pris dans ma taille, je ne pus apprendre à danser un menuet. J'avais tellement pris, à cause de mes cors, l'habitude de marcher du talon, que Roche ne put me la faire perdre, et jamais avec l'air assez ingambe, je n'ai pu sauter un médiocre fossé. Ce fut encore pis à la salle d'armes. Après trois mois de leçons je tirais encore à la muraille, hors d'état de faire assaut, et jamais je n'eus le poignet assez souple, ou le bras assez ferme, pour retenir mon fleuret quand il plaisait au maître de le faire sauter. Ajoutez que j'avais un dégoût mortel pour cet exercice et pour le maître qui tâchait de me l'enseigner. Je n'aurais jamais cru qu'on pût être si fier de l'art de tuer un homme. Pour mettre son vaste génie à ma portée, il ne s'exprimait que par des comparaisons tirées de la musique qu'il ne savait point. Il trouvait des analogies frappantes entre les bottes de tierce et de quarte et les intervalles musicaux du même nom. Quand il voulait faire une feinte, il me disait de prendre garde à ce dièse, parce qu'anciennement les dièses s'appelaient *des feintes* ; quand il m'avait fait sauter de la main mon fleuret, il disait en ricanant que c'était *une pause*. Enfin je ne vis de ma vie un pédant plus insupportable que ce pauvre homme avec son plumet et son plastron.

Je fis donc peu de progrès dans mes exercices, que je quittai bientôt par pur dégoût ; mais j'en fis davantage dans un art plus utile, celui d'être content de mon sort, et de n'en pas désirer un plus brillant pour lequel je commençais à sentir que je n'étais pas né. Livré tout entier au désir de rendre à Maman la vie heureuse, je me plaisais toujours auprès d'elle, et

Copyright Arvensa Editions

quand il fallait m'en éloigner pour courir en ville, malgré ma passion pour la musique, je commençais à sentir la gêne de mes leçons.

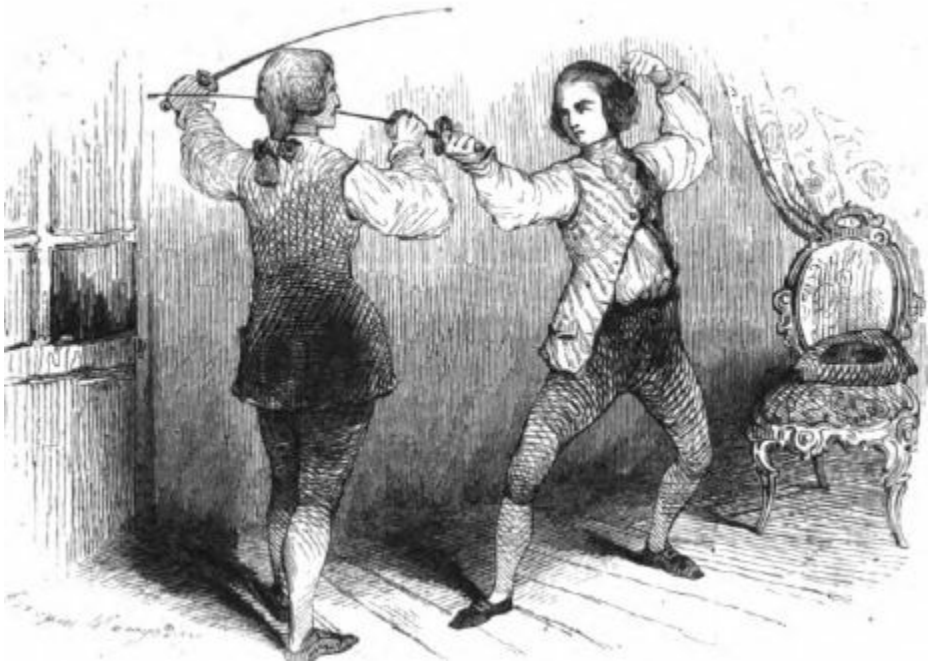

J'ignore si Claude Anet s'aperçut de l'intimité de notre commerce. J'ai lieu de croire qu'il ne lui fut pas caché. C'était un garçon très clairvoyant, mais très discret, qui ne parlait jamais contre sa pensée, mais qui ne la disait pas toujours. Sans me faire le moindre semblant qu'il fût instruit, par sa conduite il paraissait l'être, et cette conduite ne venait sûrement pas de bassesse d'âme, mais de ce qu'étant entré dans les principes de sa maîtresse, il ne pouvait désapprouver qu'elle agît conséquemment. Quoique aussi jeune qu'elle, il était si mûr et si grave, qu'il nous regardait presque comme deux enfants dignes d'indulgence, et nous le regardions l'un et l'autre comme un homme respectable dont nous avions l'estime à ménager. Ce ne fut qu'après qu'elle lui fut infidèle que je connus bien tout l'attachement qu'elle avait pour lui. Comme elle savait que je ne pensais, ne sentais, ne respirais que par elle, elle me montrait combien elle l'aimait, afin que je l'aimasse de même, et elle appuyait encore moins sur son amitié pour lui que sur son estime, parce que c'était le sentiment que je pouvais partager le plus pleinement. Combien de fois elle attendrit nos cœurs et nous fit embrasser avec des larmes, en nous disant que nous étions nécessaires tous deux au bonheur de sa vie ! Et que les femmes qui liront ceci ne sourient pas malignement. Avec le tempérament qu'elle avait, ce besoin n'était pas équivoque : c'était uniquement celui de son cœur.

Ainsi s'établit entre nous trois une société sans autre exemple peut-être

Copyright Arvensa Editions

sur la terre. Tous nos vœux, nos soins, nos cœurs, étaient en commun. Rien n'en passait au-delà de ce petit cercle. L'habitude de vivre ensemble et d'y vivre exclusivement devint si grande, que si dans nos repas un des trois manquait ou qu'il vînt un quatrième, tout était dérangé, et, malgré nos liaisons particulières, les tête-à-tête nous étaient moins doux que la réunion. Ce qui prévenait entre nous la gêne était une extrême confiance réciproque, et ce qui prévenait l'ennui était que nous étions tous fort occupés. Maman, toujours projetante et toujours agissante, ne nous laissait guère oisifs ni l'un ni l'autre, et nous avions encore chacun pour notre compte de quoi bien remplir notre temps. Selon moi, le désœuvrement n'est pas moins le fléau de la société que celui de la solitude. Rien ne rétrécit plus l'esprit, rien n'engendre plus de riens, de rapports, de paquets, de tracasseries, de mensonges, que d'être éternellement renfermés vis-à-vis les uns des autres dans une chambre, réduits pour tout ouvrage à la nécessité de babiller continuellement. Quand tout le monde est occupé, l'on ne parle que quand on a quelque chose à dire, mais quand on ne fait rien, il faut absolument parler toujours, et voilà de toutes les gênes la plus incommode et la plus dangereuse. J'ose même aller plus loin, et soutiens que pour rendre un cercle vraiment agréable, il faut non seulement que chacun y fasse quelque chose, mais quelque chose qui demande un peu d'attention. Faire des nœuds, c'est ne rien faire, et il faut tout autant de soin pour amuser une femme qui fait des nœuds que celle qui tient les bras croisés. Mais quand elle brode, c'est autre chose ; elle s'occupe assez pour remplir les intervalles du silence. Ce qu'il y a de choquant, de ridicule, est de voir pendant ce temps une douzaine de flandrins se lever, s'asseoir, aller, venir, pirouetter sur leurs talons, retourner deux cents fois les magots de la cheminée, et fatiguer leur minerve à maintenir un intarissable flux de paroles : la belle occupation ! Ces gens-là, quoi qu'ils fassent, seront toujours à charge aux autres et à eux-mêmes. Quand j'étais à Môtiers, j'allais faire des lacets chez mes voisines, si je retournais dans le monde, j'aurais toujours dans ma poche un bilboquet, et j'en jouerais toute la journée pour me dispenser de parler quand je n'aurais rien à dire. Si chacun en faisait autant, les hommes deviendraient moins méchants, leur commerce deviendrait plus sûr, et je pense, plus agréable. Enfin, que les plaisants rient, s'ils veulent, mais je soutiens que la seule morale à la portée du présent siècle est la morale du bilboquet.

Copyright Arvensa Editions

Au reste, on ne nous laissait guère le soin d'éviter l'ennui par nous-mêmes ; et les importuns nous en donnaient trop par leur influence, pour nous en laisser quand nous restions seuls. L'impatience qu'ils m'avaient donnée autrefois n'était pas diminuée, et toute la différence était que j'avais moins de temps pour m'y livrer. La pauvre Maman n'avait point perdu son ancienne fantaisie d'entreprises et de systèmes. Au contraire, plus ses besoins domestiques devenaient pressants, plus, pour y pourvoir, elle se livrait à ses visions. Moins elle avait de ressources présentes, plus elle s'en forgeait dans l'avenir. Le progrès des ans ne faisait qu'augmenter en elle cette manie ; et à mesure qu'elle perdait le goût des plaisirs du monde et de la jeunesse, elle le remplaçait par celui des secrets et des projets. La maison ne désemplissait pas de charlatans, de fabricants, de souffleurs, d'entrepreneurs de toute espèce, qui, distribuant par millions la fortune, finissaient par avoir besoin d'un écu. Aucun ne sortait de chez elle à vide, et l'un de mes étonnements est qu'elle ait pu suffire aussi longtemps à tant de profusions sans en épuiser la source, et sans lasser ses créanciers.

Le projet dont elle était le plus occupée au temps dont je parle, et qui n'était pas le plus déraisonnable qu'elle eût formé, était de faire établir à Chambéry un Jardin royal de plantes, avec un démonstrateur appointé, et l'on comprend d'avance à qui cette place était destinée. La position de cette ville au milieu des Alpes était très favorable à la botanique, et Maman, qui facilitait toujours [68] un projet par un autre, y joignit celui d'un Collège de pharmacie, qui véritablement paraissait très utile dans un pays aussi pauvre, où les apothicaires sont presque les seuls médecins. La retraite du proto-médecin Grossi à Chambéry, après la mort du roi Victor, lui parut favoriser beaucoup cette idée, et la lui suggéra peut-être. Quoi qu'il en soit, elle se mit à cajoler Grossi, qui pourtant n'était pas trop cajolable ; car c'était bien le plus caustique et le plus brutal monsieur que j'aie jamais connu. On en jugera par deux ou trois traits que je vais citer pour échantillon.

Un jour il était en consultation avec d'autres médecins, un entre autres qu'on avait fait venir d'Annecy, et qui était le médecin ordinaire du malade. Ce jeune homme, encore mal appris pour un médecin, osa n'être pas de l'avis de Monsieur le proto. Celui-ci, pour toute réponse, lui demanda, quand il s'en retournait, par où il passait, et quelle voiture il

Copyright Arvensa Editions

prenait. L'autre, après l'avoir satisfait, lui demande à son tour s'il y a quelque chose pour son service. Rien, rien, dit Grossi, sinon que je veux m'aller mettre à une fenêtre, sur votre passage, pour avoir le plaisir de voir passer un âne à cheval. Il était aussi avare que riche et dur. Un de ses amis lui voulut un jour emprunter de l'argent avec de bonnes sûretés : Mon ami, lui dit-il, en lui serrant le bras et grinçant les dents, quand saint Pierre descendrait du Ciel pour m'emprunter dix pistoles, et qu'il me donnerait la Trinité pour caution, je ne les lui prêterais pas. Un jour, invité à dîner chez M. le comte Picon, gouverneur de Savoie, et très dévot, il arrive avant l'heure, et S. E., alors occupée à dire le rosaire, lui en propose l'amusement. Ne sachant trop que répondre, il fait une grimace affreuse, et se met à genoux. Mais à peine avait-il récité deux *Ave*, que, n'y pouvant plus tenir, il se lève brusquement, prend sa canne et s'en va sans mot dire. Le comte Picon court après, et lui crie : M. Grossi ! M. Grossi ! restez donc, vous avez là-bas à la broche une excellente bartavelle. — M. le comte ! lui répond l'autre en se retournant, vous me donneriez un ange rôti que je ne resterais pas. Voilà quel était M. le proto-médecin Grossi, que Maman entreprit et vint à bout d'apprivoiser. Quoique extrêmement occupé, il s'accoutuma à venir très souvent chez elle, prit Anet en amitié, marqua faire cas de ses connaissances, en parlait avec estime, et, ce qu'on n'aurait pas attendu d'un pareil ours, affectait de le traiter avec considération, pour effacer les impressions du passé. Car, quoique Anet ne fût plus sur le pied d'un domestique, on savait qu'il l'avait été, et il ne fallait pas moins que l'exemple et l'autorité de M. le Proto-médecin pour donner à son égard le ton qu'on n'aurait pas pris de tout autre. Claude Anet avec un habit noir, une perruque bien peignée, un maintien grave et décent, une conduite sage et circonspecte, des connaissances assez étendues en matière médicale et en botanique, et la faveur du chef de la faculté, pouvait raisonnablement espérer de remplir avec applaudissement la place de démonstrateur royal des plantes, si l'établissement projeté avait lieu, et réellement Grossi en avait goûté le plan, l'avait adopté, et n'attendait, pour le proposer à la cour, que le moment où la paix permettrait de songer aux choses utiles, et laisserait disposer de quelque argent pour y pourvoir.

Mais ce projet, dont l'exécution m'eût probablement jeté dans la botanique, pour laquelle il me semble que j'étais né, manqua par un de ces coups inattendus qui renversent les desseins les mieux concertés. J'étais destiné à devenir, par degrés, un exemple des misères humaines. On dirait

Copyright Arvensa Editions

que la Providence, qui m'appelait à ces grandes épreuves, écartait de la main tout ce qui m'eût empêché d'y arriver. Dans une course qu'Anet avait faite au haut des montagnes, pour aller chercher du *Génipi*, plante rare qui ne croît que sur les Alpes, et dont M. Grossi avait besoin, ce pauvre garçon s'échauffa tellement, qu'il gagna une pleurésie, dont le génipi ne put le sauver, quoiqu'il y soit, dit-on, spécifique, et malgré tout l'art de Grossi, qui certainement était un très habile homme, malgré les soins infinis que nous prîmes de lui, sa bonne maîtresse et moi, il mourut le cinquième jour entre nos mains après la plus cruelle agonie, durant laquelle il n'eut d'autres exhortations que les miennes ; et je les lui prodiguai avec des élans de douleur et de zèle qui, s'il était en état de m'entendre, devaient être de quelque consolation pour lui. Voilà comment je perdis le plus solide ami que j'eus en toute ma vie, homme estimable et rare, en qui la nature tint lieu d'éducation, qui nourrit dans la servitude toutes les vertus des grands hommes, et à qui, peut-être, il ne manqua, pour se montrer tel à tout le monde, que de vivre et d'être placé.

Le lendemain j'en parlais avec Maman dans l'affliction la plus vive et la plus sincère, et tout d'un coup, au milieu de l'entretien, j'eus la vile et indigne pensée que j'héritais de ses nippes, et surtout d'un bel habit noir qui m'avait donné dans la vue. Je le pensai, par conséquent je le dis ; car près d'elle c'était pour moi la même chose. Rien ne lui fit mieux sentir la perte qu'elle avait faite que ce lâche et odieux mot, le désintéressement et la noblesse d'âme étant des qualités que le défunt avait éminemment

Copyright Arvensa Editions

possédées. La pauvre femme, sans rien répondre, se tourna de l'autre côté et se mit à pleurer. Chères et précieuses larmes ! Elles furent entendues et coulèrent toutes dans mon cœur ; elles y lavèrent jusqu'aux dernières traces d'un sentiment bas et malhonnête, il n'y en est jamais entré depuis ce temps-là.

Cette perte causa à Maman autant de préjudice que de douleur. Depuis ce moment ses affaires ne cessèrent d'aller en décadence. Anet était un garçon exact et rangé, qui maintenait l'ordre dans la maison de sa maîtresse. On craignait sa vigilance, et le gaspillage était moindre. Elle-même craignait sa censure, et se contenait davantage dans ses dissipations. Ce n'était pas assez pour elle de son attachement, elle voulait conserver son estime, et elle redoutait le juste reproche qu'il osait quelquefois lui faire qu'elle prodiguait le bien d'autrui autant que le sien. Je pensais comme lui, je le disais même ; mais je n'avais pas le même ascendant sur elle, et mes discours n'en imposaient pas comme les siens. Quand il ne fut plus, je fus bien forcé de prendre sa place, pour laquelle j'avais aussi peu d'aptitude que de goût ; je la remplis mal. J'étais peu soigneux, j'étais fort timide ; tout en grondant à part moi, je laissais tout aller comme il allait. D'ailleurs j'avais bien obtenu la même confiance, mais non pas la même autorité. Je voyais le désordre, j'en gémissais, je m'en plaignais, et je n'étais pas écouté. J'étais trop jeune et trop vif pour avoir le droit d'être raisonnable, et quand je voulais me mêler de faire le censeur, Maman me donnait de petits soufflets de caresses, m'appelait son petit Mentor, et me forçait à reprendre le rôle qui me convenait.

Le sentiment profond de la détresse où ses dépenses peu mesurées devaient nécessairement la jeter tôt ou tard me fit une impression d'autant plus forte, qu'étant devenu l'inspecteur de sa maison, je jugeais par moi-même de l'inégalité de la balance entre le *doit* et l'*avoir*. Je date de cette époque le penchant à l'avarice que je me suis toujours senti depuis ce temps-là. Je n'ai jamais été follement prodigue que par bourrasques ; mais jusqu'alors je ne m'étais jamais beaucoup inquiété si j'avais peu ou beaucoup d'argent. Je commençai à faire cette attention et à prendre du souci de ma bourse. Je devenais vilain par un motif très noble ; car, en vérité, je ne songeais qu'à ménager à Maman quelque ressource dans la catastrophe que je prévoyais. Je craignais que ses créanciers ne fissent saisir sa pension, qu'elle ne fût tout à fait supprimée, et je m'imaginais, selon mes vues étroites, que mon petit magot lui serait alors d'un grand

Copyright Arvensa Editions

secours. Mais pour le faire, et surtout pour le conserver, il fallait me cacher d'elle ; car il n'eût pas convenu, tandis qu'elle était aux expédients, qu'elle eût su que j'avais de l'argent mignon. J'allais donc cherchant par-ci par-là de petites caches où je fourrais quelques louis en dépôt, comptant augmenter ce dépôt sans cesse jusqu'au moment de le mettre à ses pieds. Mais j'étais si maladroit dans le choix de mes cachettes, qu'elle les éventait toujours ; puis, pour m'apprendre qu'elle les avait trouvées, elle ôtait l'or que j'y avais mis, et en mettait davantage en autres espèces. Je venais tout honteux rapporter à la bourse commune mon petit trésor, et jamais elle ne manquait de l'employer en nippes ou meubles à mon profit, comme épée d'argent, montre, ou autre chose pareille.

Bien convaincu qu'accumuler ne me réussirait jamais, et serait pour elle une mince ressource, je sentis enfin que je n'en avais point d'autre contre le malheur que je craignais que de me mettre en état de pourvoir par moi-même à sa subsistance, quand, cessant de pourvoir à la mienne, elle verrait le pain prêt à lui manquer. Malheureusement, jetant mes projets du côté de mes goûts, je m'obstinais à chercher follement ma fortune dans la musique, et sentant naître des idées et des chants dans ma tête, je crus qu'aussitôt que je serais en état d'en tirer parti j'allais devenir un homme célèbre, un Orphée moderne dont les sons devaient attirer tout l'argent du Pérou. Ce dont il s'agissait pour moi, commençant à lire passablement la musique, était d'apprendre la composition. La difficulté était de trouver quelqu'un pour me l'enseigner ; car avec mon Rameau seul, je n'espérais pas y parvenir par moi-même, et depuis le départ de M. Le Maître, il n'y avait personne en Savoie qui entendît rien à l'harmonie.

Ici l'on va voir encore une de ces inconséquences dont ma vie est remplie, et qui m'ont fait si souvent aller contre mon but, lors même que j'y pensais tendre directement. Venture m'avait beaucoup parlé de l'abbé Blanchard, son maître de composition, homme de mérite et d'un grand talent, qui pour lors était maître de musique de la cathédrale de Besançon, et qui l'est maintenant de la chapelle de Versailles. Je me mis en tête d'aller à Besançon prendre leçon de l'abbé Blanchard, et cette idée me parut si raisonnable, que je parvins à la faire trouver telle à Maman. La voilà travaillant à mon petit équipage, et cela avec la profusion qu'elle mettait à toute chose. Ainsi, toujours avec le projet de prévenir une banqueroute et de réparer dans l'avenir l'ouvrage de sa dissipation, je commençai dans le moment même par lui causer une dépense de huit

Copyright Arvensa Editions

cents francs : j'accélérais sa ruine pour me mettre en état d'y remédier. Quelque folle que fût cette conduite, l'illusion était entière de ma part, et même de la sienne. Nous étions persuadés l'un et l'autre, moi que je travaillais utilement pour elle, elle que je travaillais utilement pour moi.

J'avais compté trouver Venture encore à Annecy, et lui demander une lettre pour l'abbé Blanchard. Il n'y était plus. Il fallut, pour tout renseignement, me contenter d'une messe à quatre parties de sa composition et de sa main, qu'il m'avait laissée. Avec cette recommandation je vais à Besançon, passant par Genève, où je fus voir mes parents, et par Nyon, où je fus voir mon père, qui me reçut comme à son ordinaire et se chargea de me faire parvenir ma malle, qui ne venait qu'après moi, parce que j'étais à cheval. J'arrive à Besançon. L'abbé Blanchard me reçoit bien, me promet ses instructions, et m'offre ses services. Nous étions prêts à commencer quand j'apprends par une lettre de mon père que ma malle a été saisie et confisquée aux *Rousses*, bureau de France sur les frontières de Suisse. Effrayé de cette nouvelle, j'emploie les connaissances que je m'étais faites à Besançon pour savoir le motif de cette confiscation ; car, bien sûr de n'avoir point de contrebande, je ne pouvais concevoir sur quel prétexte on l'avait pu fonder. Je l'apprends enfin : il faut le dire, car c'est un fait curieux.

Je voyais à Chambéry un vieux Lyonnais, fort bon homme, appelé M. Duvivier, qui avait travaillé au *visa* sous la Régence, et qui, faute d'emploi, était venu travailler au cadastre. Il avait vécu dans le monde ; il avait des talents, quelque savoir, de la douceur, de la politesse ; il savait la musique, et comme j'étais de chambrée avec lui, nous nous étions liés de préférence au milieu des ours mal léchés qui nous entouraient. Il avait à Paris des correspondances qui lui fournissaient ces petits riens, ces nouveautés éphémères, qui courent on ne sait pourquoi, qui meurent on ne sait comment, sans que jamais personne y repense quand on a cessé d'en parler. Comme je le menais quelquefois dîner chez Maman, il me faisait sa cour en quelque sorte, et, pour se rendre agréable, il tâchait de me faire aimer ces fadaises pour lesquelles j'eus toujours un tel dégoût, qu'il ne m'est arrivé de la vie d'en lire une à moi seul[69]. Malheureusement un de ces maudits papiers resta dans la poche de veste d'un habit neuf que j'avais porté deux ou trois fois pour être en règle avec les commis. Ce papier était une parodie janséniste, assez plate, de la belle scène du

Copyright Arvensa Editions

Mithridate de Racine. Je n'en avais pas lu dix vers, et l'avais laissé par oubli dans ma poche. Voilà ce qui fit confisquer mon équipage. Les commis firent à la tête de l'inventaire de cette malle un magnifique procès-verbal, où, supposant que cet écrit venait de Genève pour être imprimé et distribué en France, ils s'étendaient en saintes invectives contre les ennemis de Dieu et de l'Église, et en éloges de leur pieuse vigilance, qui avait arrêté l'exécution de ce projet infernal. Ils trouvèrent sans doute que mes chemises sentaient aussi l'hérésie ; car, en vertu de ce terrible papier, tout fut confisqué, sans que jamais, comme que j'aie pu m'y prendre, j'aie eu ni raison ni nouvelle de ma pauvre pacotille. Les gens des fermes à qui l'on s'adressa demandaient tant d'instructions, de renseignements, de certificats, de mémoires, que, me perdant mille fois dans ce labyrinthe, je fus contraint de tout abandonner. J'ai un vrai regret de n'avoir pas conservé le procès-verbal du bureau des Rousses. C'était une pièce à figurer avec distinction parmi celles dont le recueil doit accompagner cet écrit.

Cette perte me fit revenir à Chambéry, tout de suite, sans avoir rien fait avec l'abbé Blanchard, et, tout bien pesé, voyant le malheur me suivre dans toutes mes entreprises, je résolus de m'attacher uniquement à Maman, de courir sa fortune, et de ne plus m'inquiéter inutilement d'un avenir auquel je ne pouvais rien. Elle me reçut comme si j'avais rapporté des trésors, remonta peu à peu ma petite garde-robe, et mon malheur, assez grand pour l'un et pour l'autre, fut presque aussitôt oublié qu'arrivé.

Quoique ce malheur m'eût refroidi sur mes projets de musique, je ne laissais pas d'étudier toujours mon Rameau ; et à force d'efforts je parvins enfin à l'entendre et à faire quelques petits essais de composition dont le succès m'encouragea. Le comte de Bellegarde, fils du marquis d'Entremont, était revenu de Dresde, après la mort du roi Auguste. Il avait vécu longtemps à Paris : il aimait extrêmement la musique, et avait pris en passion celle de Rameau. Son frère, le comte de Nangis, jouait du violon, Madame la comtesse de la Tour, leur sœur, chantait un peu. Tout cela mit à Chambéry la musique à la mode, et l'on établit une manière de concert public, dont on voulut d'abord me donner la direction ; mais on s'aperçut bientôt qu'elle passait mes forces, et l'on s'arrangea autrement. Je ne laissais pas d'y donner quelques petits morceaux de ma façon, et entre autres une cantate qui plut beaucoup. Ce n'était pas une pièce bien faite, mais elle était pleine de chants nouveaux et de choses d'effet que l'on

Copyright Arvensa Editions

n'attendait pas de moi. Ces messieurs ne purent croire que, lisant si mal la musique, je fusse en état d'en composer de passable, et ils ne doutèrent pas que je ne me fusse fait honneur du travail d'autrui. Pour vérifier la chose, un matin M. de Nangis vint me trouver avec une cantate de Clérambault, qu'il avait transposée, disait-il, pour la commodité de la voix, et à laquelle il fallait faire une autre basse, la transposition rendant celle de Clérambault impraticable sur l'instrument. Je répondis que c'était un travail considérable, et qui ne pouvait être fait sur-le-champ. Il crut que je cherchais une défaite, et me pressa de lui faire au moins la basse d'un récitatif. Je la fis donc, mal sans doute, parce qu'en toute chose il me faut, pour bien faire, mes aises et la liberté ; mais je la fis du moins dans les règles, et comme il était présent, il ne put douter que je ne susse les éléments de la composition. Ainsi je ne perdis pas mes écolières, mais je me refroidis un peu sur la musique, voyant qu'on faisait un concert et que l'on s'y passait de moi.

Ce fut à peu près dans ce temps-là que, la paix étant faite[70], l'armée française repassa les monts. Plusieurs officiers vinrent voir Maman, entre autres M. le comte de Lautrec, colonel du régiment d'Orléans, depuis plénipotentiaire à Genève, et enfin maréchal de France, auquel elle me présenta. Sur ce qu'elle lui dit, il parut s'intéresser beaucoup à moi, et me promit beaucoup de choses, dont il ne s'est souvenu que la dernière année de sa vie, lorsque je n'avais plus besoin de lui. Le jeune marquis de Sennecterre, dont le père était alors ambassadeur à Turin, passa dans le même temps à Chambéry. Il dîna chez M^me^ de Menthon ; j'y dînais aussi ce jour-là. Après le dîner il fut question de musique ; il la savait très bien. L'opéra de *Jephté*[71] était alors dans sa nouveauté ; il en parla, on le fit apporter. Il me fit frémir, en me proposant d'exécuter à nous deux cet opéra, et tout en ouvrant le livre, il tomba sur ce morceau célèbre, à deux chœurs :

La terre, l'enfer, le Ciel même,
Tout tremble devant le Seigneur.

Il me dit : Combien voulez-vous faire de parties ? je ferai pour ma part ces six-là. Je n'étais pas encore accoutumé à cette pétulance française ; et quoique j'eusse quelquefois ânonné des partitions, je ne comprenais pas comment le même homme pouvait faire en même temps six parties, ni

Copyright Arvensa Editions

même deux. Rien ne m'a plus coûté dans l'exercice de[72] la musique que de sauter aussi légèrement d'une partie à l'autre, et d'avoir l'œil à la fois sur toute une partition. À la manière dont je me tirai de cette entreprise, M. de Sennecterre dut être tenté de croire que je ne savais pas la musique. Ce fut peut-être pour vérifier ce doute qu'il me proposa de noter une chanson qu'il voulait donner à M^lle^ de Menthon. Je ne pouvais m'en défendre. Il chanta la chanson ; je l'écrivis, même sans le faire beaucoup répéter. Il la lut ensuite, et trouva, comme il était vrai, qu'elle était très correctement notée. Il avait vu mon embarras, il prit plaisir à faire valoir ce petit succès. C'était pourtant une chose très simple. Au fond, je savais fort bien la musique ; je ne manquais que de cette vivacité du premier coup d'œil que je n'eus jamais sur rien, et qui ne s'acquiert en musique que par une pratique consommée. Quoi qu'il en soit, je fus sensible à l'honnête soin qu'il prit d'effacer dans l'esprit des autres, et dans le mien, la petite honte que j'avais eue ; et douze ou quinze ans après, me rencontrant avec lui dans diverses maisons de Paris, je fus tenté plusieurs fois de lui rappeler cette anecdote, et de lui montrer que j'en gardais le souvenir. Mais il avait perdu les yeux depuis ce temps-là : je craignis de renouveler ses regrets en lui rappelant l'usage qu'il en avait su faire, et je me tus.

Je touche au moment qui commence à lier mon existence passée avec la présente. Quelques amitiés de ce temps-là, prolongées jusqu'à celui-ci, me sont devenues bien précieuses. Elles m'ont souvent fait regretter cette heureuse obscurité où ceux qui se disaient mes amis l'étaient et m'aimaient pour moi, par pure bienveillance, non par la vanité d'avoir des liaisons avec un homme connu, ou par le désir secret de trouver ainsi plus d'occasions de lui nuire. C'est d'ici que je date ma première connaissance avec mon vieux ami Gauffecourt, qui m'est toujours resté, malgré les efforts qu'on a faits pour me l'ôter. Toujours resté ! non. Hélas ! je viens de le perdre. Mais il n'a cessé de m'aimer qu'en cessant de vivre, et notre amitié n'a fini qu'avec lui. M. de Gauffecourt était un des hommes les plus aimables qui aient existé. Il était impossible de le voir sans l'aimer, et de vivre avec lui sans s'y attacher tout à fait. Je n'ai vu de ma vie une physionomie plus ouverte, plus caressante, qui eût plus de sérénité, qui marquât plus de sentiment et d'esprit, qui inspirât plus de confiance. Quelque réservé qu'on pût être, on ne pouvait, dès la première vue, se défendre d'être aussi familier avec lui que si on l'eût connu depuis vingt

Copyright Arvensa Editions

ans, et moi qui avais tant de peine d'être à mon aise avec les nouveaux visages, j'y fus avec lui du premier moment. Son ton, son accent, son propos, accompagnaient parfaitement sa physionomie. Le son de sa voix était net, plein, bien timbré, une belle voix de basse, étoffée et mordante, qui remplissait l'oreille et sonnait au cœur. Il est impossible d'avoir une gaieté plus égale et plus douce, des grâces plus vraies et plus simples, des talents plus naturels et cultivés avec plus de goût. Joignez à cela un cœur aimant, mais aimant un peu trop tout le monde, un caractère officieux avec peu de choix, servant ses amis avec zèle, ou plutôt se faisant l'ami des gens qu'il pouvait servir, et sachant faire très adroitement ses propres affaires en faisant très chaudement celles d'autrui. Gauffecourt était fils d'un simple horloger, et avait été horloger lui-même. Mais sa figure et son mérite l'appelaient dans une autre sphère, où il ne tarda pas d'entrer. Il fit connaissance avec M. de La Closure, résident de France à Genève, qui le prit en amitié. Il lui procura à Paris d'autres connaissances qui lui furent utiles, et par lesquelles il parvint à avoir la fourniture des sels du Valais, qui lui valait vingt mille livres de rente. Sa fortune, assez belle, se borna là du côté des hommes ; mais du côté des femmes la presse y était : il eut à choisir, et fit ce qu'il voulut[73]. Ce qu'il y eut de plus rare et de plus honorable pour lui fut qu'ayant des liaisons dans tous les états, il fut partout chéri, recherché de tout le monde, sans jamais être envié ni haï de personne, et je crois qu'il est mort sans avoir eu de sa vie un seul ennemi. Heureux homme ! Il venait tous les ans aux bains d'Aix, où se rassemble la bonne compagnie des pays voisins. Lié avec toute la noblesse de Savoie, il venait d'Aix à Chambéry voir le comte de Bellegarde, et son père le marquis d'Entremont, chez qui Maman fit et me fit faire connaissance avec lui. Cette connaissance, qui semblait devoir n'aboutir à rien, et fut nombre d'années interrompue, se renouvela dans l'occasion que je dirai et devint un véritable attachement. C'est assez pour m'autoriser à parler d'un ami avec qui j'ai été si étroitement lié ; mais, quand je ne prendrais aucun intérêt personnel à sa mémoire, c'était un homme si aimable et si heureusement né, que, pour l'honneur de l'espèce humaine, je la croirais toujours bonne à conserver. Cet homme si charmant avait pourtant ses défauts, ainsi que les autres, comme on pourra voir ci-après ; mais s'il ne les eût pas eus, peut-être eût-il été moins aimable. Pour le rendre intéressant autant qu'il pouvait l'être, il fallait qu'on eût quelque chose à lui pardonner.

Copyright Arvensa Editions

Une autre liaison du même temps n'est pas éteinte, et me leurre encore de cet espoir du bonheur temporel, qui meurt si difficilement dans le cœur de l'homme. M. de Conzié, gentilhomme savoyard, alors jeune et aimable, eut la fantaisie d'apprendre la musique, ou plutôt de faire connaissance avec celui qui l'enseignait. Avec de l'esprit et du goût pour les belles connaissances, M. de Conzié avait une douceur de caractère qui le rendait très liant, et je l'étais beaucoup moi-même pour les gens en qui je la trouvais. La liaison fut bientôt faite[74]. Le germe de littérature et de philosophie qui commençait à fermenter dans ma tête, et qui n'attendait qu'un peu de culture et d'émulation pour se développer tout à fait, les trouvait en lui. M. de Conzié avait peu de disposition pour la musique ; ce fut un bien pour moi ; les heures des leçons se passaient à tout autre chose qu'à solfier. Nous déjeunions, nous causions, nous lisions quelques nouveautés, et pas un mot de musique. La correspondance de Voltaire avec le Prince royal de Prusse faisait du bruit alors[75] : nous nous entretenions souvent de ces deux hommes célèbres, dont l'un, depuis peu sur le trône[76][77], s'annonçait déjà tel qu'il devait dans peu se montrer ; et dont l'autre, aussi décrié qu'il est admiré maintenant, nous faisait plaindre sincèrement le malheur qui semblait le poursuivre, et qu'on voit si souvent être l'apanage des grands talents. Le Prince de Prusse avait été peu heureux dans sa jeunesse, et Voltaire semblait fait pour ne l'être jamais. L'intérêt que nous prenions à l'un et à l'autre s'étendait à tout ce qui s'y rapportait. Rien de tout ce qu'écrivait Voltaire ne nous échappait. Le goût que je pris à ces lectures m'inspira le désir d'apprendre à écrire avec élégance, et de tâcher d'imiter le beau coloris de cet auteur, dont j'étais enchanté. Quelque temps après parurent ses *Lettres philosophiques*. Quoiqu'elles ne soient assurément pas son meilleur ouvrage, ce fut celui qui m'attira le plus vers l'étude, et ce goût naissant ne s'éteignit plus depuis ce temps-là.

Mais le moment n'était pas venu de m'y livrer tout de bon. Il me restait encore une humeur un peu volage, un désir d'aller et venir, qui s'était plutôt borné qu'éteint, et que nourrissait le train de la maison de M^me^ de Warens, trop bruyant pour mon humeur solitaire. Ce tas d'inconnus qui lui affluaient journellement de toutes parts, et la persuasion où j'étais que ces gens-là ne cherchaient qu'à la duper chacun à sa manière, me faisaient un

Copyright Arvensa Editions

vrai tourment de mon habitation. Depuis qu'ayant succédé à Claude Anet dans la confidence de sa maîtresse je suivais de plus près l'état de ses affaires, j'y voyais un progrès en mal dont j'étais effrayé. J'avais cent fois remontré, prié, pressé, conjuré, et toujours inutilement. Je m'étais jeté à ses pieds, je lui avais représenté fortement la catastrophe qui la menaçait, je l'avais vivement exhortée à réformer sa dépense, à commencer par moi, à souffrir plutôt un peu tandis qu'elle était encore jeune que, multipliant toujours ses dettes et ses créanciers, de s'exposer sur ses vieux jours à leurs vexations et à la misère. Sensible à la sincérité de mon zèle, elle s'attendrissait avec moi, et me promettait les plus belles choses du monde. Un croquant arrivait-il, à l'instant tout était oublié. Après mille épreuves de l'inutilité de mes remontrances, que me restait-il à faire que de détourner les yeux du mal que je ne pouvais prévenir ? Je m'éloignais de la maison dont je ne pouvais garder la porte ; je faisais de petits voyages à Nyon, à Genève, à Lyon, qui, m'étourdissant sur ma peine secrète, en augmentaient en même temps le sujet par ma dépense. Je puis jurer que j'en aurais souffert tous les retranchements avec joie si Maman eût vraiment profité de cette épargne, mais certain que ce que je me refusais passait à des fripons, j'abusais de sa facilité pour partager avec eux, et, comme le chien qui revient de la boucherie, j'emportais mon lopin du morceau que je n'avais pu sauver.

Les prétextes ne me manquaient pas pour tous ces voyages, et Maman seule m'en eût fourni de reste, tant elle avait partout de liaisons, de négociations, d'affaires, de commissions à donner à quelqu'un de sûr. Elle ne demandait qu'à m'envoyer, je ne demandais qu'à aller ; cela ne pouvait manquer de faire une vie assez ambulante. Ces voyages me mirent à portée de faire quelques bonnes connaissances, qui m'ont été dans la suite agréables ou utiles ; entre autres, à Lyon, celle de M. Perrichon, que je me reproche de n'avoir pas assez cultivée, vu les bontés qu'il a eues pour moi ; celle du bon Parisot, dont je parlerai dans son temps ; à Grenoble, celles de M^{me} Deybens et de M^{me} la présidente de Bardonanche, femme de beaucoup d'esprit, et qui m'eût pris en amitié si j'avais été à portée de la voir plus souvent ; à Genève, celle de M. de La Closure, résident de France qui me parlait souvent de ma mère, dont malgré la mort et le temps son cœur n'avait pu se déprendre ; celle des deux Barillot, dont le père, qui m'appelait son petit-fils, était d'une société très aimable, et l'un des plus dignes hommes que j'aie jamais connus. Durant les troubles de la

Copyright Arvensa Editions

République, ces deux citoyens se jetèrent dans les deux partis contraires : le fils dans celui de la bourgeoisie, le père dans celui des magistrats, et lorsqu'on prit les armes en 1737, je vis, étant à Genève, le père et le fils sortir armés de la même maison, l'un pour monter à l'hôtel de ville, l'autre pour se rendre à son quartier, sûrs de se trouver deux heures après, l'un vis-à-vis de l'autre, exposés à s'entr'égorger. Ce spectacle affreux me fit une impression si vive, que je jurai de ne tremper jamais dans aucune guerre civile, et de ne soutenir jamais au dedans la liberté par les armes, ni de ma personne, ni de mon aveu, si jamais je rentrais dans mes droits de citoyen. Je me rends le témoignage d'avoir tenu ce serment dans une occasion délicate, et l'on trouvera, du moins je le pense, que cette modération fut de quelque prix.

Mais je n'en étais pas encore à cette première fermentation de patriotisme que Genève en armes excita dans mon cœur. On jugera combien j'en étais loin par un fait très grave à ma charge, que j'ai oublié de mettre à sa place, et qui ne doit pas être omis.

Mon oncle Bernard était, depuis quelques années, passé dans la Caroline pour y faire bâtir la ville de Charlestown dont il avait donné le plan. Il y mourut peu après ; mon pauvre cousin était aussi mort au service du roi de Prusse, et ma tante perdait ainsi son fils et son mari presque en même temps. Ces pertes réchauffèrent un peu son amitié pour le plus proche parent qui lui restât et qui était moi. Quand j'allais à Genève, je logeais chez elle, et je m'amusais à fureter et feuilleter les livres et papiers que mon oncle avait laissés. J'y trouvai beaucoup de pièces curieuses, et des lettres dont assurément on ne se douterait pas. Ma tante, qui faisait peu de cas de ces paperasses, m'eût laissé tout emporter si j'avais voulu. Je me contentai de deux ou trois livres commentés de la main de mon grand-père Bernard, le ministre, et entre autres les *Œuvres posthumes* de Rohault in-quarto, dont les marges étaient pleines d'excellentes scholies qui me firent aimer les mathématiques. Ce livre est resté parmi ceux de M^{me} de Warens ; j'ai toujours été fâché de ne l'avoir pas gardé. À ces livres je joignis cinq ou six mémoires manuscrits, et un seul imprimé qui était du fameux Micheli Ducret, homme d'un grand talent, savant éclairé, mais trop remuant, traité bien cruellement par les magistrats de Genève, et mort dernièrement dans la forteresse d'Arberg, où il était enfermé depuis de longues années pour avoir, disait-on, trempé dans la conspiration de Berne.

Copyright Arvensa Editions

Ce mémoire était une critique assez judicieuse de ce grand et ridicule plan de fortification qu'on a exécuté en partie à Genève, à la grande risée des gens du métier, qui ne savent pas le but secret qu'avait le Conseil dans l'exécution de cette magnifique entreprise. M. Micheli, ayant été exclu de la Chambre des fortifications pour avoir blâmé ce plan, avait cru, comme membre des Deux Cents, et même comme citoyen, pouvoir en dire son avis plus au long, et c'était ce qu'il avait fait par ce mémoire, qu'il eut l'imprudence de faire imprimer, mais non pas publier ; car il n'en fit tirer que le nombre d'exemplaires qu'il envoyait aux Deux Cents, et qui furent tous interceptés à la poste par ordre du Petit Conseil. Je trouvai ce mémoire parmi les papiers de mon oncle, avec la réponse qu'il avait été chargé d'y faire, et j'emportai l'un et l'autre. J'avais fait ce voyage peu après ma sortie du cadastre, et j'étais demeuré en quelque liaison avec l'avocat Coccelli, qui en était le chef. Quelque temps après, le directeur de la Douane s'avisa de me prier de lui tenir un enfant, et me donna M^me^ Coccelli pour commère. Les honneurs me tournaient la tête ; et, fier d'appartenir de si près à M. l'Avocat, je tâchais de faire l'important pour me montrer digne de cette gloire.

Dans cette idée je crus ne pouvoir rien faire de mieux que de lui faire voir mon mémoire imprimé de M. Micheli, qui réellement était une pièce rare, pour lui prouver que j'appartenais à des notables de Genève qui savaient les secrets de l'État. Cependant, par une demi-réserve dont j'aurais peine à rendre raison, je ne lui montrai point la réponse de mon oncle à ce mémoire, peut-être parce qu'elle était manuscrite, et qu'il ne fallait à M. l'Avocat que du moulé. Il sentit pourtant si bien le prix de l'écrit que j'eus la bêtise de lui confier, que je ne pus jamais le ravoir ni le revoir, et que, bien convaincu de l'inutilité de mes efforts, je me fis un mérite de la chose et transformai ce vol en présent. Je ne doute pas un moment qu'il n'ait bien fait valoir à la cour de Turin cette pièce, plus curieuse cependant qu'utile, et qu'il n'ait eu grand soin de se faire rembourser de manière ou d'autre de l'argent qu'il lui en avait dû coûter pour l'acquérir. Heureusement, de tous les futurs contingents, un des moins probables est qu'un jour le roi de Sardaigne assiégera Genève. Mais comme il n'y a pas d'impossibilité à la chose, j'aurai toujours à reprocher à ma sotte vanité d'avoir montré les plus grands défauts de cette place à son plus ancien ennemi.

Je passai deux ou trois ans de cette façon entre la musique, les

Copyright Arvensa Editions

magistères, les projets, les voyages, flottant incessamment d'une chose à l'autre, cherchant à me fixer sans savoir à quoi, mais entraîné pourtant par degrés vers l'étude, voyant des gens de lettres, entendant parler de littérature, me mêlant quelquefois d'en parler moi-même, et prenant plutôt le jargon des livres que la connaissance de leur contenu. Dans mes voyages de Genève j'allais de temps en temps voir en passant mon ancien bon ami M. Simon, qui fomentait beaucoup mon émulation naissante par des nouvelles toutes fraîches de la république des lettres, tirées de Baillet ou de Colomiès. Je voyais aussi beaucoup à Chambéry un jacobin, professeur de physique, bonhomme de moine, dont j'ai oublié le nom, et qui faisait souvent de petites expériences qui m'amusaient extrêmement. Je voulus à son exemple[78] faire de l'encre de sympathie. Pour cet effet, après avoir rempli une bouteille plus qu'à demi de chaux vive, d'orpiment et d'eau, je la bouchai bien. L'effervescence commença presque à l'instant très violemment. Je courus à la bouteille pour la déboucher, mais je n'y fus pas à temps ; elle me sauta au visage comme une bombe. J'avalai de l'orpiment, de la chaux ; j'en faillis mourir. Je restai aveugle plus de six semaines, et j'appris ainsi à ne pas me mêler de physique expérimentale sans en savoir les éléments[79].

Cette aventure m'arriva mal à propos pour ma santé, qui depuis quelque temps s'altérait sensiblement. Je ne sais d'où venait qu'étant bien conformé par le coffre et ne faisant d'excès d'aucune espèce, je déclinais à vue d'œil. J'ai une assez bonne carrure, la poitrine large, mes poumons doivent y jouer à l'aise ; cependant j'avais la courte haleine, je me sentais oppressé, je soupirais involontairement, j'avais des palpitations, je crachais du sang ; la fièvre lente survint, et je n'en ai jamais été bien quitte. Comment peut-on tomber dans cet état à la fleur de l'âge, sans avoir aucun viscère vicié, sans avoir rien fait pour détruire sa santé ?

L'épée use le fourreau, dit-on quelquefois. Voilà mon histoire. Mes passions m'ont fait vivre, et mes passions m'ont tué. Quelles passions ? dira-t-on. Des riens : les choses du monde les plus puériles, mais qui m'affectaient comme s'il se fût agi de la possession d'Hélène ou du trône de l'univers. D'abord les femmes. Quand j'en eus une, mes sens furent tranquilles, mais mon cœur ne le fut jamais. Les besoins de l'amour me dévoraient au sein de la jouissance. J'avais une tendre mère, une amie chérie ; mais il me fallait une maîtresse. Je me la figurais à sa place ; je me

Copyright Arvensa Editions

la créais de mille façons pour me donner le change à moi-même. Si j'avais cru tenir Maman dans mes bras quand je l'y tenais, mes étreintes n'auraient pas été moins vives, mais tous mes désirs se seraient éteints, j'aurais sangloté de tendresse, mais je n'aurais pas joui. Jouir ! Ce sort est-il fait pour l'homme ? Ah ! si jamais une seule fois dans ma vie j'avais goûté dans leur plénitude toutes les délices de l'amour, je n'imagine pas que ma frêle existence y eût pu suffire ; je serais mort sur le fait.

J'étais donc brûlant d'amour sans objet, et c'est peut-être ainsi qu'il épuise le plus. J'étais inquiet, tourmenté du mauvais état des affaires de ma pauvre Maman, et de son imprudente conduite, qui ne pouvait manquer d'opérer sa ruine totale en peu de temps. Ma cruelle imagination, qui va toujours au-devant des malheurs, me montrait celui-là sans cesse dans tout son excès et dans toutes ses suites. Je me voyais d'avance forcément séparé par la misère de celle à qui j'avais consacré ma vie, et sans qui je n'en pouvais jouir. Voilà comment j'avais toujours l'âme agitée. Les désirs et les craintes me dévoraient alternativement.

La musique était pour moi une autre passion, moins fougueuse, mais non moins consumante par l'ardeur avec laquelle je m'y livrais, par l'étude opiniâtre des obscurs livres de Rameau, par mon invincible obstination à vouloir en charger ma mémoire, qui s'y refusait toujours, par mes courses continuelles, par les compilations immenses que j'entassais, passant très souvent à copier les nuits entières. Et pourquoi m'arrêter aux choses permanentes, tandis que toutes les folies qui passaient dans mon inconstante tête, les goûts fugitifs d'un seul jour, un voyage, un concert, un souper, une promenade à faire, un roman à lire, une comédie à voir, tout ce qui était le moins du monde prémédité dans mes plaisirs ou dans mes affaires, devenait pour moi tout autant de passions violentes qui, dans leur impétuosité ridicule, me donnaient le plus vrai tourment ? La lecture des malheurs imaginaires de Cléveland, faite avec fureur et souvent interrompue, m'a fait faire, je crois, plus de mauvais sang que les miens.

Il y avait un Genevois nommé M. Bagueret, lequel avait été employé sous Pierre le Grand à la cour de Russie ; un des plus vilains hommes [80] et des plus grands fous que j'aie jamais vus, toujours plein de projets aussi fous que lut, qui faisait tomber les millions comme la pluie, et à qui les zéros ne coûtaient rien. Cet homme, étant venu à Chambéry pour quelque procès au Sénat, s'empara de Maman comme de raison, et, pour ses trésors

Copyright Arvensa Editions

de zéros qu'il lui prodiguait généreusement, lui tirait ses pauvres écus pièce à pièce. Je ne l'aimais point, il le voyait ; avec moi cela n'est pas difficile : il n'y avait sorte de bassesse qu'il n'employât pour me cajoler. Il s'avisa de me proposer d'apprendre les échecs, qu'il jouait un peu. J'essayai presque malgré moi, et après avoir tant bien que mal appris la marche, mon progrès fut si rapide, qu'avant la fin de la première séance je lui donnai la tour qu'il m'avait donnée en commençant. Il ne m'en fallut pas davantage : me voilà forcené des échecs. J'achète un échiquier ; j'achète le Calabrais ; je m'enferme dans ma chambre ; j'y passe les jours et les nuits à vouloir apprendre par cœur toutes les parties, à les fourrer dans ma tête bon gré, mal gré, à jouer seul sans relâche et sans fin. Après deux ou trois mois de ce beau travail et d'efforts inimaginables, je vais au café, maigre, jaune et presque hébété. Je m'essaye, je rejoue avec M. Bagueret : il me bat une fois, deux fois, vingt fois ; tant de combinaisons s'étaient brouillées dans ma tête, et mon imagination s'était si bien amortie, que je ne voyais plus qu'un nuage devant moi. Toutes les fois qu'avec le livre de Philidor ou celui de Stamma j'ai voulu m'exercer à étudier des parties, la même chose m'est arrivée, et, après m'être épuisé de fatigue, je me suis trouvé plus faible qu'auparavant. Du reste, que j'aie abandonné les échecs, ou qu'en jouant je me sois remis en haleine, je n'ai jamais avancé d'un cran depuis cette première séance, et je me suis toujours retrouvé au même point où j'étais en la finissant. Je m'exercerais des milliers de siècles, que je finirais par pouvoir donner la tour à Bagueret, et rien de plus. Voilà du temps bien employé ! direz-vous. Et je n'y en ai pas employé peu. Je ne finis ce premier essai que quand je n'eus plus la force de continuer. Quand j'allai me montrer sortant de ma chambre, j'avais l'air d'un déterré, et, suivant le même train, je n'aurais pas resté déterré longtemps. On conviendra qu'il est difficile, et surtout dans l'ardeur de la jeunesse, qu'une pareille tête laisse toujours le corps en santé.

L'altération de la mienne agit sur mon humeur, et tempéra l'ardeur de mes fantaisies. Me sentant affaiblir, je devins plus tranquille et perdis un peu la fureur des voyages. Plus sédentaire, je fus pris non de l'ennui, mais de la mélancolie ; les vapeurs succédèrent aux passions ; ma langueur devint tristesse ; je pleurais et soupirais à propos de rien ; je sentais la vie m'échapper sans l'avoir goûtée ; je gémissais sur l'état où je laissais ma pauvre Maman, sur celui où je la voyais prête à tomber ; je puis dire que la quitter et la laisser à plaindre était mon unique regret. Enfin je tombai tout

Copyright Arvensa Editions

à fait malade. Elle me soigna comme jamais mère n'a soigné son enfant, et cela lui fit du bien à elle-même, en faisant diversion aux projets et tenant écartés les projeteurs. Quelle douce mort si alors elle fût venue ! Si j'avais peu goûté les biens de la vie, j'en avais peu senti les malheurs. Mon âme paisible pouvait partir sans le sentiment cruel de l'injustice des hommes, qui empoisonne la vie et la mort. J'avais la consolation de me survivre dans la meilleure moitié de moi-même ; c'était à peine mourir. Sans les inquiétudes que j'avais sur son sort, je serais mort comme j'aurais pu m'endormir, et ces inquiétudes mêmes avaient un objet affectueux et tendre qui en tempérait l'amertume. Je lui disais : Vous voilà dépositaire de tout mon être ; faites en sorte qu'il soit heureux. Deux ou trois fois, quand j'étais le plus mal, il m'arriva de me lever dans la nuit, et de me traîner à sa chambre pour lui donner, sur sa conduite, des conseils, j'ose dire pleins de justesse et de sens, mais où l'intérêt que je prenais à son sort se marquait mieux que toute autre chose. Comme si les pleurs étaient ma nourriture et mon remède, je me fortifiais de ceux que je versais auprès d'elle, avec elle, assis sur son lit, et tenant ses mains dans les miennes. Les heures coulaient dans ces entretiens nocturnes, et je m'en retournais en meilleur état que je n'étais venu ; content et calme dans les promesses qu'elle m'avait faites, dans les espérances qu'elle m'avait données, je m'endormais là-dessus avec la paix du cœur et la résignation à la Providence. Plaise à Dieu qu'après tant de sujets[81] de haïr la vie, après tant d’orages qui ont agité la mienne et qui ne m’en font plus qu’un fardeau, la mort qui doit la terminer me soit aussi peu cruelle qu’elle me l’eût été dans ce moment-là !

À force de soins, de vigilance et d'incroyables peines, elle me sauva, et il est certain qu'elle seule pouvait me sauver. J'ai peu de foi à la médecine des médecins, mais j'en ai beaucoup à celle des vrais amis ; les choses dont notre bonheur dépend se font toujours beaucoup mieux que toutes les autres. S'il y a dans la vie un sentiment délicieux, c'est celui que nous éprouvâmes d'être rendus l'un à l'autre. Notre attachement mutuel n'en augmenta pas, cela n'était pas possible ; mais il prit je ne sais quoi de plus intime, de plus touchant dans sa grande simplicité. Je devenais tout à fait son œuvre, tout à fait son enfant, et plus que si elle eût été ma vraie mère. Nous commençâmes, sans y songer, à ne plus nous séparer l'un de l'autre, à mettre en quelque sorte notre existence en commun, et sentant que réciproquement nous nous étions non seulement nécessaires, mais

Copyright Arvensa Editions

suffisants, nous nous accoutumâmes à ne plus penser à rien d'étranger à nous, à borner absolument notre bonheur et tous nos désirs à cette possession mutuelle, et peut-être unique parmi les humains, qui n'était point, comme je l'ai dit, celle de l'amour, mais une possession plus essentielle, qui, sans tenir aux sens, au sexe, à l'âge, à la figure, tenait à tout ce par quoi l'on est soi, et qu'on ne peut perdre qu'en cessant d'être.

À quoi tint-il que cette précieuse crise n'amenât le bonheur du reste de ses jours et des miens ? Ce ne fut pas à moi, je m'en rends le consolant témoignage. Ce ne fut pas non plus à elle, du moins à sa volonté. Il était écrit que bientôt l'invincible naturel[82] reprendrait son empire. Mais ce fatal retour ne se fit pas tout d'un coup. Il y eut, grâce au ciel, un intervalle ; court et précieux intervalle, qui n'a pas fini par ma faute, et dont je ne me reprocherai pas d'avoir mal profité !

Quoique guéri de ma grande maladie, je n'avais pas repris ma vigueur. Ma poitrine n'était pas rétablie ; un reste de fièvre durait toujours, et me tenait en langueur. Je n'avais plus de goût à rien qu'à finir mes jours près de celle qui m'était chère, à la maintenir dans ses bonnes résolutions, à lui faire sentir en quoi consistait le vrai charme d'une vie heureuse, à rendre la sienne telle, autant qu'il dépendait de moi. Mais je voyais, je sentais même que dans une maison sombre et triste la continuelle solitude du tête-à-tête deviendrait à la fin triste aussi. Le remède à cela se présenta comme de lui-

Copyright Arvensa Editions

même. Maman m'avait ordonné le lait, et voulait que j'allasse le prendre à la campagne. J'y consentis, pourvu qu'elle y vînt avec moi. Il n'en fallut pas davantage pour la déterminer ; il ne s'agit plus que du choix du lieu. Le jardin du faubourg n'était pas proprement à la campagne ; entouré de maisons et d'autres jardins, il n'avait point les attraits d'une retraite champêtre. D'ailleurs, après la mort d'Anet, nous avions quitté ce jardin pour raison d'économie, n'ayant plus à cœur d'y tenir des plantes, et d'autres vues nous faisant peu regretter ce réduit.

Profitant maintenant[83] du dégoût que je lui trouvai pour la ville, je lui proposai de l'abandonner tout à fait, et de nous établir dans une solitude agréable, dans quelque petite maison assez éloignée pour dérouter les importuns. Elle l'eût fait, et ce parti que son bon ange et le mien me suggérait nous eût vraisemblablement assuré des jours heureux et tranquilles jusqu'au moment où la mort devait nous séparer. Mais cet état n'était pas celui où nous étions appelés. Maman devait éprouver toutes les peines de l'indigence et du mal-être, après avoir passé sa vie dans l'abondance, pour la lui faire quitter avec moins de regret ; et moi, par un assemblage de maux de toute espèce, je devais être un jour un exemple à quiconque, inspiré du seul amour du bien public et de la justice, ose, fort de sa seule innocence, dire ouvertement la vérité aux hommes sans s'étayer par des cabales, sans s'être fait des partis pour le protéger.

Une malheureuse crainte la retint. Elle n'osa quitter sa vilaine maison, de peur de fâcher le propriétaire. Ton projet de retraite est charmant, me dit-elle, et fort de mon goût ; mais dans cette retraite il faut vivre. En quittant ma prison, je risque de perdre mon pain, et quand nous n'en aurons plus dans les bois, il en faudra bien retourner chercher à la ville. Pour avoir moins besoin d'y venir, ne la quittons pas tout à fait. Payons cette petite pension au Comte de Saint-Laurent, pour qu'il me laisse la mienne. Cherchons quelque réduit assez loin de la ville pour vivre en paix et assez près pour y revenir toutes les fois qu'il sera nécessaire. Ainsi fut fait. Après avoir un peu cherché, nous nous fixâmes aux Charmettes, une terre de M. de Conzié, à la porte de Chambéry, mais retirée et solitaire comme si l'on était à cent lieues. Entre deux coteaux assez élevés est un petit vallon nord et sud au fond duquel coule une rigole entre des cailloux et des arbres. Le long de ce vallon, à mi-côte, sont quelques maisons éparses, fort agréables pour quiconque aime un asile un peu sauvage et

Copyright Arvensa Editions

retiré. Après avoir essayé deux ou trois de ces maisons, nous choisîmes enfin la plus jolie, appartenant à un gentilhomme qui était au service, appelé M. Noëray. La maison était très logeable. Au-devant était un jardin en terrasse, une vigne au-dessus, un verger au-dessous, vis-à-vis un petit bois de châtaigniers, une fontaine à portée ; plus haut dans la montagne, des prés pour l'entretien du bétail ; enfin tout ce qu'il fallait pour le petit ménage champêtre que nous y voulions établir. Autant que je puis me rappeler les temps et les dates, nous en prîmes possession vers la fin de l'été de 1736. J'étais transporté le premier jour que nous y couchâmes. O Maman ! dis-je à cette chère amie en l'embrassant et l'inondant de larmes d'attendrissement et de joie, ce séjour est celui du bonheur et de l'innocence. Si nous ne les trouvons pas ici l'un avec l'autre, il ne les faut chercher nulle part[84].

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

FIN du CINQUIÈME LIVRE

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mémoires

LES CONFESSIONS

Table des matières du titre

Liste des Mémoires

Liste générale des titres

Livre Sixième

1736

« Hoc erat in votis : modus agri non ita magnus,
Hortus ubi, et tecto vicinus jugis aquae fons ;
Et paulum sylvae super his foret.[85] …»

Je ne puis pas ajouter,

« Auctius atque
Di melius fecere.[86]. »

mais n'importe, il ne m'en fallait pas davantage ; il ne m'en fallait pas même la propriété, c'était assez pour moi de la jouissance : et il y a longtemps que j'ai dit et senti que le propriétaire et le possesseur sont souvent deux personnes très différentes, même en laissant à part les maris et les amants.

Ici commence le court bonheur de ma vie ; ici viennent les paisibles, mais rapides moments qui m'ont donné le droit de dire que j'ai vécu.

Copyright Arvensa Editions

Moments précieux et si regrettés ! ah ! recommencez pour moi votre aimable cours, coulez plus lentement dans mon souvenir, s'il est possible, que vous ne fîtes réellement dans votre fugitive succession. Comment ferai-je pour prolonger à mon gré ce récit si touchant et si simple, pour redire toujours les mêmes choses, et n'ennuyer pas plus mes lecteurs en les répétant que je ne m'ennuyais moi-même en les recommençant sans cesse ? Encore si tout cela consistait en faits, en actions, en paroles, je pourrais le décrire et le rendre en quelque façon ; mais comment dire ce qui n'était ni dit, ni fait, ni pensé même, mais goûté, mais senti, sans que je puisse énoncer d'autre objet de mon bonheur que ce sentiment même ? Je me levais avec le soleil et j'étais heureux ; je me promenais et j'étais heureux ; je voyais Maman et j'étais heureux ; je la quittais et j'étais heureux ; je parcourais les bois, les coteaux, j'errais dans les vallons, je lisais, j'étais oisif ; je travaillais au jardin, je cueillais les fruits, j'aidais au ménage, et le bonheur me suivait partout : il n'était dans aucune chose assignable, il était tout en moi-même, il ne pouvait me quitter un seul instant.

Rien de tout ce qui m'est arrivé durant cette époque chérie, rien de ce que j'ai fait, dit et pensé tout le temps qu'elle a duré, n'est échappé de ma mémoire. Les temps qui précèdent et qui suivent me reviennent par intervalles ; je me les rappelle inégalement et confusément : mais je me rappelle celui-là tout entier comme s'il durait encore. Mon imagination, qui dans ma jeunesse allait toujours en avant, et maintenant rétrograde, compense par ces doux souvenirs l'espoir que j'ai pour jamais perdu. Je ne vois plus rien dans l'avenir qui me tente ; les seuls retours du passé peuvent me flatter, et ces retours si vifs et si vrais dans l'époque dont je parle me font souvent vivre heureux malgré mes malheurs.

Copyright Arvensa Editions

Je donnerai de ces souvenirs un seul exemple qui pourra faire juger de leur force et de leur vérité. Le premier jour que nous allâmes coucher aux Charmettes, Maman était en chaise à porteurs, et je la suivais à pied. Le chemin monte : elle était assez pesante, et craignant de trop fatiguer ses porteurs, elle voulut descendre à peu près à moitié chemin pour faire le reste à pied. En marchant elle vit quelque chose de bleu dans la haie, et me dit : Voilà de la pervenche encore en fleur. Je n'avais jamais vu de la pervenche, je ne me baissai pas pour l'examiner, et j'ai la vue trop courte pour distinguer à terre les plantes de ma hauteur. Je jetai seulement en passant un coup d'œil sur celle-là, et près de trente ans se sont passés sans que j'aie revu de la pervenche ou que j'y aie fait attention. En 1764, étant à Cressier avec mon ami M. Du Peyrou, nous montions une petite montagne au sommet de laquelle il a un joli salon qu'il appelle avec raison Belle-Vue. Je commençais alors d'herboriser un peu. En montant et regardant parmi les buissons, je pousse un cri de joie : *Ah ! voilà de la pervenche !* et c'en était en effet. Du Peyrou s'aperçut du transport, mais il en ignorait la cause ; il l'apprendra, je l'espère, lorsqu'un jour il lira ceci. Le lecteur peut juger par l'impression d'un si petit objet, de celle que m'ont faite tous ceux qui se rapportent à la même époque.

Cependant l'air de la campagne ne me rendit point ma première santé. J'étais languissant ; je le devins davantage. Je ne pus supporter le lait ; il fallut le quitter. C'était alors la mode de l'eau pour tout remède ; je me mis à l'eau, et si peu discrètement, qu'elle faillit me guérir, non de mes maux,

Copyright Arvensa Editions

mais de la vie. Tous les matins, en me levant, j'allais à la fontaine avec un grand gobelet, et j'en buvais successivement, en me promenant, la valeur de deux bouteilles. Je quittai tout à fait le vin à mes repas. L'eau que je buvais était un peu crue et difficile à passer, comme sont la plupart des eaux des montagnes. Bref, je fis si bien, qu'en moins de deux mois je me détruisis totalement l'estomac, que j'avais eu très bon jusqu'alors. Ne digérant plus, je compris qu'il ne fallait plus espérer de guérir. Dans ce même temps il m'arriva un accident aussi singulier par lui-même que par ses suites, qui ne finiront qu'avec moi.

Un matin que je n'étais pas plus mal qu'à l'ordinaire, en dressant une petite table sur son pied, je sentis dans tout mon corps une révolution subite et presque inconcevable. Je ne saurais mieux la comparer qu'à une espèce de tempête qui s'éleva dans mon sang, et gagna dans l'instant tous mes membres. Mes artères se mirent à battre d'une si grande force, que non seulement je sentais leur battement, mais que je l'entendais même, et surtout celui des carotides[87]. Un grand bruit d'oreilles se joignit à cela, et ce bruit était triple ou plutôt quadruple, savoir : un bourdonnement grave et sourd, un murmure plus clair comme d'une eau courante, un sifflement très aigu et le battement que je viens de dire, et dont je pouvais aisément compter les coups sans me tâter le pouls ni toucher mon corps de mes mains. Ce bruit interne était si grand, qu'il m'ôta la finesse d'ouïe que j'avais auparavant, et me rendit non tout à fait sourd mais dur d'oreille, comme je le suis depuis ce temps-là.

On peut juger de ma surprise et de mon effroi. Je me crus mort ; je me mis au lit : le médecin fut appelé ; je lui contai mon cas en frémissant et le jugeant sans remède. Je crois qu'il en pensa de même ; mais il fit son métier. Il m'enfila de longs raisonnements où je ne compris rien du tout ; puis en conséquence de sa sublime théorie, il commença *in anima vili* la cure expérimentale qu'il lui plut de tenter. Elle était si pénible, si dégoûtante, et opérait si peu, que je m'en lassai bientôt ; et au bout de quelques semaines, voyant que je n'étais ni mieux ni pis, je quittai le lit et repris ma vie ordinaire avec mon battement d'artères et mes bourdonnements, qui, depuis ce temps-là, c'est-à-dire depuis trente ans, ne m'ont pas quitté une minute.

J'avais été jusqu'alors grand dormeur. La totale privation du sommeil qui se joignit à tous ces symptômes, et qui les a constamment

Copyright Arvensa Editions

accompagnés jusqu'ici, acheva de me persuader qu'il me restait peu de temps à vivre. Cette persuasion me tranquillisa pour un temps sur le soin de guérir. Ne pouvant prolonger ma vie, je résolus de tirer du peu qu'il m'en restait tout le parti qu'il était possible ; et cela se pouvait par une singulière faveur de la nature, qui, dans un état si funeste, m'exemptait des douleurs qu'il semblait devoir m'attirer. J'étais importuné de ce bruit, mais je n'en souffrais pas : il n'était accompagné d'aucune autre incommodité habituelle que de l'insomnie durant les nuits, et en tout temps d'une courte haleine qui n'allait pas jusqu'à l'asthme et ne se faisait sentir que quand je voulais courir ou agir un peu fortement.

Cet accident qui devait tuer mon corps, ne tua que mes passions, et j'en bénis le ciel chaque jour par l'heureux effet qu'il produisit sur mon âme. Je puis bien dire que je ne commençai de vivre que quand je me regardai comme un homme mort. Donnant leur véritable prix aux choses que j'allais quitter, je commençai de m'occuper de soins plus nobles, comme par anticipation sur ceux que j'aurais bientôt à remplir et que j'avais fort négligés jusqu'alors. J'avais souvent travesti la religion à ma mode, mais je n'avais jamais été tout à fait sans religion. Il m'en coûta moins de revenir à ce sujet, si triste pour tant de gens, mais si doux pour qui s'en fait un objet de consolation et d'espoir. Maman me fut, en cette occasion, beaucoup plus utile que tous les théologiens ne me l'auraient été.

Elle qui mettait toute chose en système[88], n'avait pas manqué d'y mettre aussi la religion ; et ce système était composé d'idées très disparates, les unes très saines, les autres très folles, de sentiments relatifs à son caractère et de préjugés venus de son éducation. En général, les croyants font Dieu comme ils sont eux-mêmes ; les bons le font bon, les méchants le font méchant ; les dévots, haineux et bilieux, ne voient que l'enfer, parce qu'ils voudraient damner tout le monde ; les âmes aimantes et douces n'y croient guère ; et l'un des étonnements dont je ne reviens point est de voir le bon Fénelon en parler dans son *Télémaque* comme s'il y croyait tout de bon : mais j'espère qu'il mentait alors ; car enfin, quelque véridique qu'on soit, il faut bien mentir quelquefois quand on est évêque. Maman ne mentait pas avec moi ; et cette âme sans fiel, qui ne pouvait imaginer un Dieu vindicatif et toujours courroucé, ne voyait que clémence et miséricorde où les dévots ne voient que justice et punition. Elle disait souvent qu'il n'y aurait point de justice en Dieu d'être juste envers nous,

Copyright Arvensa Editions

parce que, ne nous ayant pas donné ce qu'il faut pour l'être, ce serait redemander plus qu'il n'a donné. Ce qu'il y avait de bizarre était que, sans croire à l'enfer, elle ne laissait pas de croire au purgatoire. Cela venait de ce qu'elle ne savait que faire des âmes des méchants, ne pouvant ni les damner ni les mettre avec les bons jusqu'à ce qu'ils le fussent devenus, et il faut avouer qu'en effet, et dans ce monde et dans l'autre, les méchants sont toujours bien embarrassants.

Autre bizarrerie. On voit que toute la doctrine du péché originel et de la rédemption est détruite par ce système, que la base du christianisme vulgaire en est ébranlée, et que le catholicisme au moins ne peut subsister. Maman, cependant, était bonne catholique, ou prétendait l'être, et il est sûr qu'elle le prétendait de très bonne foi. Il lui semblait qu'on expliquait trop littéralement et trop durement l'Écriture. Tout ce qu'on y lit des tourments éternels lui paraissait comminatoire ou figuré. La mort de Jésus-Christ lui paraissait un exemple de charité vraiment divine pour apprendre aux hommes à aimer Dieu et à s'aimer entre eux de même. En un mot, fidèle à la religion qu'elle avait embrassée, elle en admettait sincèrement toute la profession de foi ; mais quand on venait à la discussion de chaque article, il se trouvait qu'elle croyait tout autrement que l'Église, toujours en s'y soumettant.

Elle avait là-dessus une simplicité de cœur, une franchise plus éloquente que des ergoteries, et qui souvent embarrassait jusqu'à son confesseur, car elle ne lui déguisait rien. Je suis bonne catholique, lui disait-elle, je veux toujours l'être ; j'adopte de toutes les puissances de mon âme les décisions de Sainte mère Église. Je ne suis pas maîtresse de ma foi, mais je le suis de ma volonté. Je la soumets sans réserve, et je veux tout croire. Que me demandez-vous de plus ?

Quand il n'y aurait point eu de morale chrétienne, je crois qu'elle l'aurait suivie, tant elle s'adaptait bien à son caractère. Elle faisait tout ce qui était ordonné ; mais elle l'eût fait de même quand il n'aurait pas été ordonné. Dans les choses indifférentes elle aimait à obéir, et s'il ne lui eût pas été permis, prescrit même, de faire gras, elle aurait fait maigre entre Dieu et elle, sans que la prudence eût eu besoin d'y entrer pour rien. Mais toute cette morale était subordonnée aux principes de M. de Tavel, ou plutôt elle prétendait n'y rien voir de contraire. Elle eût couché tous les jours avec vingt hommes en repos de conscience, et même sans en avoir plus de scrupule que de désir. Je sais que force dévotes ne sont pas sur ce

Copyright Arvensa Editions

point plus scrupuleuses ; mais la différence est qu'elles sont séduites par leurs passions, et qu'elle ne l'était que par ses sophismes. Dans les conversations les plus touchantes, et j'ose dire les plus édifiantes, elle fût tombée sur ce point sans changer ni d'air ni de ton, sans se croire en contradiction avec elle-même. Elle l'eût même interrompue au besoin pour le fait, et puis l'eût reprise avec la même sérénité qu'auparavant : tant elle était intimement persuadée que tout cela n'était qu'une maxime de police sociale, dont toute personne sensée pouvait faire l'interprétation, l'application, l'exception, selon l'esprit de la chose, sans le moindre risque d'offenser Dieu. Quoique sur ce point je ne fusse assurément pas de son avis, j'avoue que je n'osais le combattre, honteux du rôle peu galant qu'il m'eût fallu faire pour cela. J'aurais bien cherché d'établir la règle pour les autres, en tâchant de m'en excepter ; mais, outre que son tempérament prévenait assez l'abus de ses principes, je sais qu'elle n'était pas femme à prendre le change, et que réclamer l'exception pour moi c'était la lui laisser pour tous ceux qu'il lui plairait. Au reste, je compte ici par occasion cette inconséquence avec les autres, quoiqu'elle ait eu toujours peu d'effet dans sa conduite, et qu'alors elle n'en eût point du tout : mais j'ai promis d'exposer fidèlement ses principes, et je veux tenir cet engagement. Je reviens à moi.

Trouvant en elle toutes les maximes dont j'avais besoin pour garantir mon âme des terreurs de la mort et de ses suites, je puisais avec sécurité dans cette source de confiance. Je m'attachais à elle plus que je n'avais jamais fait ; j'aurais voulu transporter tout en elle ma vie que je sentais prête à m'abandonner. De ce redoublement d'attachement pour elle, de la persuasion qu'il me restait peu de temps à vivre, de ma profonde sécurité sur mon sort à venir, résultait un état habituel très calme, et sensuel même, en ce qu'amortissant toutes les passions qui portent au loin nos craintes et nos espérances, il me laissait jouir sans inquiétude et sans trouble du peu de jours qui m'étaient laissés. Une chose contribuait à les rendre plus agréables, c'était le soin de nourrir son goût pour la campagne par tous les amusements que j'y pouvais rassembler. En lui faisant aimer son jardin, sa basse-cour, ses pigeons, ses vaches, je m'affectionnais moi-même à tout cela ; et ces petites occupations, qui remplissaient ma journée sans troubler ma tranquillité, me valurent mieux que le lait et tous les remèdes pour conserver ma pauvre machine, et la rétablir même autant que cela se pouvait.

Copyright Arvensa Editions

Les vendanges, la récolte des fruits, nous amusèrent le reste de cette année, et nous attachèrent de plus en plus à la vie rustique, au milieu des bonnes gens dont nous étions entourés. Nous vîmes arriver l'hiver avec grand regret, et nous retournâmes à la ville comme nous serions allés en exil ; moi surtout, qui, doutant de revoir le printemps, croyais dire adieu pour toujours aux Charmettes. Je ne les quittai pas sans baiser la terre et les arbres, et sans me retourner plusieurs fois en m'en éloignant. Ayant quitté depuis longtemps mes écolières, ayant perdu le goût des amusements et des sociétés de la ville, je ne sortais plus, je ne voyais plus personne, excepté Maman, et M. Salomon, devenu depuis peu son médecin et le mien ; honnête homme, homme d'esprit, grand cartésien, qui parlait assez bien du système du monde, et dont les entretiens agréables et instructifs me valurent mieux que toutes ses ordonnances. Je n'ai jamais pu supporter ce sot et niais remplissage des conversations ordinaires ; mais des conversations utiles et solides m'ont toujours fait grand plaisir, et je ne m'y suis jamais refusé. Je pris beaucoup de goût à celle de M. Salomon ; il me semblait que j'anticipais avec lui sur ces hautes connaissances que mon âme allait acquérir quand elle aurait perdu ses entraves. Ce goût que j'avais pour lui s'étendit aux sujets qu'il traitait, et je commençai de rechercher les livres qui pouvaient m'aider à le mieux entendre. Ceux qui mêlaient la dévotion aux sciences m'étaient les plus convenables, tels étaient particulièrement ceux de l'Oratoire et de Port-Royal. Je me mis à les lire, ou plutôt à les dévorer. Il m'en tomba dans les mains un du P. Lamy, intitulé : *Entretiens sur les Sciences*[89]. C'était une espèce d'introduction à la connaissance des livres qui en traitent. Je le lus et relus cent fois ; je résolus d'en faire mon guide. Enfin je me sentis entraîné peu à peu, malgré mon état, ou plutôt par mon état, vers l'étude avec une force irrésistible, et tout en regardant chaque jour comme le dernier de mes jours, j'étudiais avec autant d'ardeur que si j'avais dû toujours vivre. On disait que cela me faisait du mal ; je crois, moi, que cela me fit du bien, et non seulement à mon âme, mais à mon corps ; car cette application pour laquelle je me passionnais me devint si délicieuse, que, ne pensant plus à mes maux, j'en étais beaucoup moins affecté. Il est pourtant vrai que rien ne me procurait un soulagement réel ; mais, n'ayant pas de douleurs vives, je m'accoutumais à languir, à ne pas dormir, à penser au lieu d'agir, et enfin à regarder le dépérissement successif et lent de ma machine comme un

Copyright Arvensa Editions

progrès inévitable que la mort seule pouvait arrêter.

Non seulement cette opinion me détacha de tous les vains soins de la vie, mais elle me délivra de l'importunité des remèdes auxquels on m'avait jusqu'alors soumis malgré moi. Salomon, convaincu que ses drogues ne pouvaient me sauver, m'en épargna le déboire, et se contenta d'amuser la douleur de ma pauvre Maman avec quelques-unes de ces ordonnances indifférentes qui leurrent l'espoir du malade et maintiennent le crédit du médecin. Je quittai l'étroit régime ; je repris l'usage du vin et tout le train de vie d'un homme en santé, selon la mesure de mes forces, sobre sur toute chose, mais ne m'abstenant de rien. Je sortis même, et recommençai d'aller voir mes connaissances, surtout M. de Conzié, dont le commerce me plaisait fort. Enfin, soit qu'il me parût beau d'apprendre jusqu'à ma dernière heure, soit qu'un reste d'espoir de vivre se cachât au fond de mon cœur, l'attente de la mort, loin de ralentir [90] mon goût pour l'étude, semblait l'animer, et je me pressais d'amasser un peu d'acquis pour l'autre monde, comme si j'avais cru n'y avoir que celui que j'aurais emporté. Je pris en affection la boutique d'un libraire appelé Bouchard, où se rendaient quelques gens de lettres ; et le printemps que j'avais cru ne pas revoir étant proche, je m'assortis de quelques livres pour les Charmettes, en cas que j'eusse le bonheur d'y retourner.

J'eus ce bonheur, et j'en profitai de mon mieux. La joie avec laquelle je vis les premiers bourgeons est inexprimable. Revoir le printemps était pour moi ressusciter en paradis. À peine les neiges commençaient à fondre que nous quittâmes notre cachot, et nous fûmes assez tôt aux Charmettes pour y avoir les prémices du rossignol. Dès lors je ne crus plus mourir, et réellement il est singulier que je n'ai jamais fait de grandes maladies à la campagne. J'y ai beaucoup souffert, mais je n'y ai jamais été alité. Souvent, j'ai dit, me sentant plus mal qu'à l'ordinaire : Quand vous me verrez prêt à mourir, portez-moi à l'ombre d'un chêne, je vous promets que j'en reviendrai.

Quoique faible, je repris mes fonctions champêtres, mais d'une manière proportionnée à mes forces. J'eus un vrai chagrin de ne pouvoir faire le jardin tout seul ; mais quand j'avais donné six coups de bêche, j'étais hors d'haleine, la sueur me ruisselait, je n'en pouvais plus. Quand j'étais baissé, mes battements redoublaient, et le sang me montait à la tête avec tant de force, qu'il fallait bien vite me redresser. Contraint de me borner à des

Copyright Arvensa Editions

soins moins fatigants, je pris entre autres celui du colombier, et je m'y affectionnai si fort, que j'y passais souvent plusieurs heures de suite sans m'ennuyer un moment. Le pigeon est fort timide et difficile à apprivoiser. Cependant je vins à bout d'inspirer aux miens tant de confiance, qu'ils me suivaient partout, et se laissaient prendre quand je voulais. Je ne pouvais paraître au jardin ni dans la cour sans en avoir à l'instant deux ou trois sur les bras, sur la tête, et enfin, malgré le plaisir que j'y prenais, ce cortège me devint si incommode, que je fus obligé de leur ôter cette familiarité. J'ai toujours pris un singulier plaisir à apprivoiser les animaux, surtout ceux qui sont craintifs et sauvages. Il me paraissait charmant de leur inspirer une confiance que je n'ai jamais trompée. Je voulais qu'ils m'aimassent en liberté.

J'ai dit que j'avais apporté des livres ; j'en fis usage, mais d'une manière moins propre à m'instruire qu'à m'accabler. La fausse idée que j'avais des choses me persuadait que pour lire un livre avec fruit il fallait avoir toutes les connaissances qu'il supposait, bien éloigné de penser que souvent l'auteur ne les avait pas lui-même, et qu'il les puisait dans d'autres livres à mesure qu'il en avait besoin. Avec cette folle idée, j'étais arrêté à chaque instant, forcé de courir incessamment d'un livre à l'autre, et quelquefois avant d'être à la dixième page de celui que je voulais étudier, il m'eût fallu épuiser des bibliothèques. Cependant je m'obstinai si bien à cette extravagante méthode, que j'y perdis un temps infini, et faillis à me brouiller la tête au point de ne pouvoir plus ni rien voir ni rien savoir. Heureusement je m'aperçus que j'enfilais une fausse route qui m'égarait dans un labyrinthe immense, et j'en sortis avant d'y être tout à fait perdu.

Pour peu qu'on ait un vrai goût pour les sciences, la première chose qu'on sent en s'y livrant, c'est leur liaison, qui fait qu'elles s'attirent, s'aident, s'éclairent mutuellement, et que l'une ne peut se passer de l'autre. Quoique l'esprit humain ne puisse suffire à toutes, et qu'il en faille toujours préférer une comme la principale, si l'on n'a quelque notion des autres, dans la sienne même on se trouve souvent dans l'obscurité. Je sentis que ce que j'avais entrepris était bon et utile en lui-même, qu'il n'y avait que la méthode à changer. Prenant d'abord l'encyclopédie, j'allais la divisant dans ses branches. Je vis qu'il fallait faire tout le contraire, les prendre chacune séparément, et les poursuivre chacune à part[91] jusqu'au point où elles se réunissent. Ainsi je revins à la synthèse ordinaire, mais j'y

Copyright Arvensa Editions

revins en homme qui sait ce qu'il fait. La méditation me tenait en cela lieu de connaissance et une réflexion très naturelle aidait à me bien guider. Soit que je vécusse ou que je mourusse, je n'avais point de temps à perdre. Ne rien savoir à près de vingt-cinq ans, et vouloir tout apprendre, c'est s'engager à bien mettre le temps à profit. Ne sachant à quel point le sort ou la mort pouvait arrêter mon zèle, je voulais à tout événement acquérir des idées de toutes choses, tant pour sonder mes dispositions naturelles que pour juger par moi-même de ce qui méritait le mieux d'être cultivé.

Je trouvai dans l'exécution de ce plan un autre avantage auquel je n'avais pas pensé, celui de mettre beaucoup de temps à profit. Il faut que je ne sois pas né pour l'étude, car une longue application me fatigue à tel point qu'il m'est impossible de m'occuper demi-heure de suite avec force du même sujet, surtout en suivant les idées d'autrui ; car il m'est arrivé quelquefois de me livrer plus longtemps aux miennes, et même avec assez de succès. Quand j'ai suivi durant quelques pages un auteur qu'il faut lire avec application, mon esprit l'abandonne et se perd dans les nuages. Si je m'obstine, je m'épuise inutilement ; les éblouissements me prennent, je ne vois plus rien. Mais que des sujets différents se succèdent, même sans interruption, l'un me délasse de l'autre, et sans avoir besoin de relâche, je les suis plus aisément. Je mis à profit cette observation dans mon plan d'études, et je les entremêlai tellement, que je m'occupais tout le jour, et ne me fatiguais jamais. Il est vrai que les soins champêtres et domestiques faisaient des diversions utiles ; mais dans ma ferveur croissante, je trouvai bientôt le moyen d'en ménager encore le temps pour l'étude, et de m'occuper à la fois de deux choses, sans songer que chacune en allait moins bien.

Dans tant de menus détails qui me charment et dont j'excède souvent mon lecteur, je mets pourtant une discrétion dont il ne se douterait guère, si je n'avais soin de l'en avertir. Ici, par exemple, je me rappelle avec délices tous les différents essais que je fis pour distribuer mon temps de façon que j'y trouvasse à la fois autant d'agrément et d'utilité qu'il était possible ; et je puis dire que ce temps où je vivais dans la retraite, et toujours malade, fut celui de ma vie où je fus le moins oisif et le moins ennuyé. Deux ou trois mois se passèrent ainsi à tâter la pente de mon esprit, et à jouir, dans la plus belle saison de l'année, et dans un lieu qu'elle rendait enchanté, du charme de la vie dont je sentais si bien le prix, de celui d'une société aussi libre que douce, si l'on peut donner le nom de société à une aussi parfaite

Copyright Arvensa Editions

union, et de celui des belles connaissances que je me proposais d'acquérir ; car c'était pour moi comme si je les avais déjà possédées, ou plutôt c'était mieux encore, puisque le plaisir d'apprendre entrait pour beaucoup dans mon bonheur.

Il faut passer sur ces essais, qui tous étaient pour moi des jouissances, mais trop simples pour pouvoir être expliquées. Encore un coup, le vrai bonheur ne se décrit pas, il se sent, et se sent d'autant mieux qu'il peut le moins se décrire, parce qu'il ne résulte pas d'un recueil de faits, mais qu'il est un état permanent. Je me répète souvent, mais je me répéterais bien davantage si je disais la même chose autant de fois qu'elle me vient dans l'esprit. Quand enfin mon train de vie, souvent changé, eut pris un cours uniforme, voici à peu près quelle en fut la distribution.

Je me levais tous les matins avant le soleil. Je montais par un verger voisin dans un très joli chemin qui était au-dessus de la vigne, et suivait la côte jusqu'à Chambéry. Là, tout en me promenant, je faisais ma prière qui ne consistait pas en un vain balbutiement de lèvres, mais dans une sincère élévation de cœur à l'auteur de cette aimable nature dont les beautés étaient sous mes yeux. Je n'ai jamais aimé à prier dans la chambre ; il me semble que les murs et tous ces petits ouvrages des hommes s'interposent entre Dieu et moi. J'aime à le contempler dans ses œuvres tandis que mon cœur s'élève à lui. Mes prières étaient pures, je puis le dire, et dignes par là d'être exaucées. Je ne demandais pour moi, et pour celle dont mes vœux ne me séparaient jamais, qu'une vie innocente et tranquille, exempte du

Copyright Arvensa Editions

vice, de la douleur, des pénibles besoins, la mort des justes et leur sort dans l'avenir. Du reste cet acte se passait plus en admiration et en contemplation qu'en demandes, et je savais qu'auprès du dispensateur des vrais biens le meilleur moyen d'obtenir ceux qui nous sont nécessaires est moins de les demander que de les mériter. Je revenais en me promenant par un assez grand tour, occupé à considérer avec intérêt et volupté les objets champêtres dont j'étais environné, les seuls dont l'œil et le cœur ne se lassent jamais. Je regardais de loin s'il était jour chez Maman : quand je voyais son contrevent ouvert, je tressaillais de joie[92] et j'accourais. S'il était fermé, j'entrais au jardin en attendant qu'elle fût éveillée, m'amusant à repasser ce que j'avais appris la veille, ou à jardiner. Le contrevent s'ouvrait, j'allais l'embrasser dans son lit, souvent encore à moitié endormie, et cet embrassement aussi pur que tendre tirait de son innocence même un charme qui n'est jamais joint à la volupté des sens.

Nous déjeunions ordinairement avec du café au lait. C'était le temps de la journée où nous étions le plus tranquilles, où nous causions le plus à notre aise. Ces séances, pour l'ordinaire assez longues, m'ont laissé un goût vif pour les déjeuners, et je préfère infiniment l'usage d'Angleterre et de Suisse, où le déjeuner est un vrai repas qui rassemble tout le monde, à celui de France, où chacun déjeune seul dans sa chambre, ou le plus souvent ne déjeune point du tout. Après une heure ou deux de causerie, j'allais à mes livres jusqu'au dîner. Je commençais par quelque livre de philosophie, comme la *Logique* de Port-Royal, l'*Essai* de Locke, Malebranche, Leibnitz, Descartes, etc. Je m'aperçus bientôt que tous ces auteurs étaient entre eux en contradiction presque perpétuelle, et je formai le chimérique projet de les accorder, qui me fatigua beaucoup et me fit perdre bien du temps. Je me brouillais la tête, et je n'avançais point. Enfin, renonçant encore à cette méthode, j'en pris une infiniment meilleure, et à laquelle j'attribue tout le progrès que je puis avoir fait, malgré mon défaut de capacité ; car il est certain que j'en eus toujours fort peu pour l'étude. En lisant chaque auteur, je me fis une loi d'adopter et suivre toutes ses idées sans y mêler les miennes ni celles d'un autre, et sans jamais disputer avec lui. Je me dis : Commençons par me faire un magasin d'idées, vraies ou fausses, mais nettes, en attendant que ma tête en soit assez fournie pour pouvoir les comparer et choisir. Cette méthode n'est pas sans inconvénient, je le sais, mais elle m'a réussi dans l'objet de

Copyright Arvensa Editions

m'instruire. Au bout de quelques années passées à ne penser exactement que d'après autrui, sans réfléchir pour ainsi dire et presque sans raisonner, je me suis trouvé un assez grand fonds d'acquis pour me suffire à moi-même, et penser sans le secours d'autrui. Alors, quand les voyages et les affaires m'ont ôté les moyens de consulter les livres, je me suis amusé à repasser et comparer ce que j'avais lu, à peser chaque chose à la balance de la raison, et à juger quelquefois mes maîtres. Pour avoir commencé tard à mettre en exercice ma faculté judiciaire, je n'ai pas trouvé qu'elle eût perdu sa vigueur ; et quand j'ai publié mes propres idées, on ne m'a pas accusé d'être un disciple servile et de jurer *in verba magistri*.

Je passais de là à la géométrie élémentaire ; car je n'ai jamais été plus loin, m'obstinant à vouloir vaincre mon peu de mémoire, à force de revenir cent et cent fois sur mes pas et de recommencer incessamment la même marche. Je ne goûtai pas celle d'Euclide, qui cherche plutôt la chaîne des démonstrations que la liaison des idées ; je préférai la géométrie du P. Lami, qui dès lors devint un de mes auteurs favoris, et dont je relis encore avec plaisir les ouvrages. L'algèbre suivait, et ce fut toujours le P. Lami que je pris pour guide. Quand je fus plus avancé, je pris la *Science du calcul* du P. Reyneau, puis son *Analyse démontrée*, que je n'ai fait qu'effleurer. Je n'ai jamais été assez loin pour bien sentir l'application de l'algèbre à la géométrie. Je n'aimais point cette manière d'opérer sans voir ce qu'on fait, et il me semblait que résoudre un problème de géométrie par les équations, c'était jouer un air en tournant une manivelle. La première fois que je trouvai par le calcul que le carré d'un binôme était composé du carré de chacune de ses parties, et du double produit de l'une par l'autre, malgré la justesse de ma multiplication, je n'en voulus rien croire jusqu'à ce que j'eusse fait la figure. Ce n'était pas que je n'eusse un grand goût pour l'algèbre en n'y considérant que la quantité abstraite ; mais appliquée à l'étendue, je voulais voir l'opération sur les lignes, autrement je n'y comprenais plus rien.

Après cela venait le latin. C'était mon étude la plus pénible et dans laquelle je n'ai jamais fait de grands progrès. Je me mis d'abord à la méthode latine de Port-Royal, mais sans fruit. Ces vers ostrogoths me faisaient mal au cœur, et ne pouvaient entrer dans mon oreille. Je me perdais dans ces foules de règles, et en apprenant la dernière j'oubliais tout ce qui avait précédé. Une étude de mots n'est pas ce qu'il faut à un homme sans mémoire, et c'était précisément pour forcer ma mémoire à

Copyright Arvensa Editions

prendre de la capacité que je m'obstinais à cette étude. Il fallut l'abandonner à la fin. J'entendais assez la construction pour pouvoir lire un auteur facile, à l'aide d'un dictionnaire. Je suivis cette route, et je m'en trouvai bien. Je m'appliquai à la traduction, non par écrit, mais mentale, et je m'en tins là. À force de temps et d'exercice, je suis parvenu à lire assez couramment les auteurs latins, mais jamais à pouvoir ni parler ni écrire dans cette langue ; ce qui m'a souvent mis dans l'embarras quand je me suis trouvé, je ne sais comment, enrôlé parmi les gens de lettres. Un autre inconvénient, conséquent à cette manière d'apprendre, est que je n'ai jamais su la prosodie, encore moins les règles de la versification. Désirant pourtant de sentir l'harmonie de la langue en vers et en prose, j'ai fait bien des efforts pour y parvenir ; mais je suis convaincu que sans maître cela est presque impossible. Ayant appris la composition du plus facile de tous les vers, qui est l'hexamètre, j'eus la patience de scander presque tout Virgile, et d'y marquer les pieds et la quantité ; puis, quand j'étais en doute si une syllabe était longue ou brève, c'était mon Virgile que j'allais consulter. On sent que cela me faisait faire bien des fautes, à cause des altérations permises par les règles de la versification. Mais s'il y a de l'avantage à étudier seul, il y a aussi de grands inconvénients, et surtout une peine incroyable. Je sais cela mieux que qui que ce soit.

Avant midi je quittais mes livres, et si le dîner n'était pas prêt, j'allais faire visite à mes amis les pigeons, ou travailler au jardin en attendant l'heure.

Quand je m'entendais appeler, j'accourais fort content et muni d'un grand appétit ; car, c'est encore une chose à noter, que, quelque malade que je puisse être, l'appétit ne me manque jamais. Nous dînions très agréablement, en causant de nos affaires, en attendant que Maman pût manger. Deux ou trois fois la semaine, quand il faisait beau, nous allions derrière la maison prendre le café dans un cabinet frais et touffu, que j'avais garni de houblon, et qui nous faisait grand plaisir durant la chaleur ; nous passions là une petite heure à visiter nos légumes, nos fleurs, à des entretiens relatifs à notre manière de vivre, et qui nous en faisaient mieux goûter la douceur[93]. J'avais une autre petite famille au bout du jardin : c'étaient des abeilles. Je ne manquais guère, et souvent Maman avec moi, d'aller leur rendre visite ; je m'intéressais beaucoup à leur ouvrage, je m'amusais infiniment à les voir revenir de la picorée, leurs petites cuisses

Copyright Arvensa Editions

quelquefois si chargées qu'elles avaient peine à marcher. Les premiers jours la curiosité me rendit indiscret, et elles me piquèrent deux ou trois fois ; mais ensuite nous fîmes si bien connaissance, que quelque près que je vinsse, elles me laissaient faire, et quelque pleines que fussent les ruches prêtes à jeter leur essaim, j'en étais quelquefois entouré, j'en avais sur les mains, sur le visage sans qu'aucune me piquât jamais. Tous les animaux se défient de l'homme, et n'ont pas tort : mais sont-ils sûrs une fois qu'il ne leur veut pas nuire, leur confiance devient si grande qu'il faut être plus que barbare pour en abuser.

Je retournais à mes livres : mais mes occupations de l'après-midi devaient moins porter le nom de travail et d'étude que de récréation et d'amusement. Je n'ai jamais pu supporter l'application du cabinet après mon dîner, et en général toute peine me coûte durant la chaleur du jour. Je m'occupais pourtant, mais sans gêne et presque sans règle, à lire sans étudier. La chose que je suivais le plus exactement était l'histoire et la géographie, et comme cela ne demandait point de contention d'esprit, j'y fis autant de progrès que le permettait mon peu de mémoire. Je voulus étudier le P. Pétau, et je m'enfonçai dans les ténèbres de la chronologie ; mais je me dégoûtai de la partie critique qui n'a ni fond ni rive, et je m'affectionnai par préférence à l'exacte mesure des temps et à la marche des corps célestes. J'aurais même pris du goût pour l'astronomie si j'avais eu des instruments, mais il fallut me contenter de quelques éléments pris dans des livres, et de quelques observations grossières faites avec une lunette d'approche, seulement pour connaître la situation générale du ciel : car ma vue courte ne me permet pas de distinguer, à yeux nus, assez nettement les astres. Je me rappelle à ce sujet une aventure dont le souvenir m'a souvent fait rire. J'avais acheté un planisphère céleste pour étudier les constellations. J'avais attaché ce planisphère sur un châssis, et les nuits où le ciel était serein, j'allais dans le jardin poser mon châssis sur quatre piquets de ma hauteur, le planisphère tourné en dessous, et pour l'éclairer sans que le vent soufflât ma chandelle, je la mis dans un seau à terre entre les quatre piquets ; puis, regardant alternativement le planisphère avec mes yeux et les astres avec ma lunette, je m'exerçais à connaître les étoiles et à discerner les constellations. Je crois avoir dit que le jardin de M. Noëray était en terrasse ; on voyait du chemin tout ce qui s'y faisait. Un soir, des paysans passant assez tard me virent dans un grotesque équipage occupé à mon opération. La lueur qui donnait sur mon

Copyright Arvensa Editions

planisphère, et dont ils ne voyaient pas la cause parce que la lumière était cachée à leurs yeux par les bords du seau, ces quatre piquets, ce grand papier barbouillé de figures, ce cadre, et le jeu de ma lunette, qu'ils voyaient aller et venir, donnaient à cet objet un air de grimoire qui les effraya. Ma parure n'était pas propre à les rassurer ; un chapeau clabaud par-dessus mon bonnet, et un pet-en-l'air ouaté de Maman qu'elle m'avait obligé de mettre, offraient à leurs yeux l'image d'un vrai sorcier, et comme il était près de minuit, ils ne doutèrent point que ce ne fût le commencement du sabbat. Peu curieux d'en voir davantage, ils se sauvèrent très alarmés, éveillèrent leurs voisins pour leur conter leur vision, et l'histoire courut si bien, que dès le lendemain chacun sut dans le voisinage que le sabbat se tenait chez M. Noëray. Je ne sais ce qu'eût produit enfin cette rumeur, si l'un des paysans, témoin de mes conjurations, n'en eût le même jour porté sa plainte à deux Jésuites qui venaient nous voir, et qui sans savoir de quoi il s'agissait, les désabusèrent par provision. Ils nous contèrent l'histoire ; je leur en dis la cause, et nous rîmes beaucoup. Cependant il fut résolu, crainte de récidive, que j'observerais désormais sans lumière, et que j'irais consulter le planisphère dans la maison. Ceux qui ont lu, dans les *Lettres de la Montagne*, ma magie de Venise trouveront, je m'assure, que j'avais de longue main une grande vocation pour être sorcier[94].

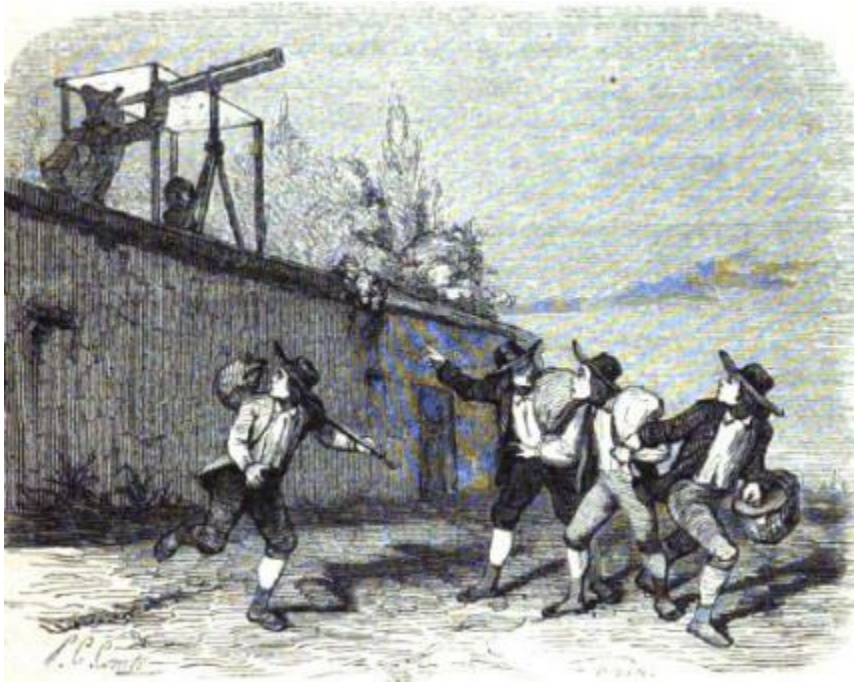

Tel était mon train de vie aux Charmettes quand je n'étais occupé

Copyright Arvensa Editions

d'aucuns soins champêtres ; car ils avaient toujours la préférence, et dans ce qui n'excédait pas mes forces, je travaillais comme un paysan ; mais il est vrai que mon extrême faiblesse ne me laissait guère alors sur cet article que le mérite de la bonne volonté. D'ailleurs je voulais faire à la fois deux ouvrages, et par cette raison je n'en faisais bien aucun. Je m'étais mis dans la tête de me donner par force de la mémoire ; je m'obstinais à vouloir beaucoup apprendre par cœur. Pour cela je portais toujours avec moi quelque livre qu'avec une peine incroyable j'étudiais et repassais tout en travaillant. Je ne sais pas comment l'opiniâtreté de ces vains et continuels efforts ne m'a pas enfin rendu stupide. Il faut que j'aie appris et rappris bien vingt fois les églogues de Virgile, dont je ne sais pas un seul mot. J'ai perdu ou dépareillé des multitudes de livres par l'habitude que j'avais d'en porter partout avec moi, au colombier, au jardin, au verger, à la vigne. Occupé d'autre chose, je posais mon livre au pied d'un arbre ou sur la haie ; partout j'oubliais de le reprendre, et souvent au bout de quinze jours, je le retrouvais pourri ou rongé des fourmis et des limaçons. Cette ardeur d'apprendre devint une manie qui me rendait comme hébété, tout occupé que j'étais sans cesse à marmotter quelque chose entre mes dents.

Les écrits de Port-Royal et de l'Oratoire, étant ceux que je lisais le plus fréquemment, m'avaient rendu demi-janséniste, et, malgré toute ma confiance, leur dure théologie m'épouvantait quelquefois. La terreur de l'enfer, que jusque-là j'avais très peu craint, troublait peu à peu ma sécurité, et si Maman ne m'eût tranquillisé l'âme, cette effrayante doctrine m'eût enfin tout à fait bouleversé. Mon confesseur, qui était aussi le sien, contribuait pour sa part à me maintenir dans une bonne assiette. C'était le P. Hemet, jésuite, bon et sage vieillard dont la mémoire me sera toujours en vénération. Quoique jésuite, il avait la simplicité d'un enfant, et sa morale, moins relâchée que douce, était précisément ce qu'il me fallait pour balancer les tristes impressions du jansénisme. Ce bonhomme et son compagnon, le P. Coppier, venaient souvent nous voir aux Charmettes, quoique le chemin fût fort rude et assez long pour des gens de leur âge. Leurs visites me faisaient grand bien : que Dieu veuille le rendre à leurs âmes, car ils étaient trop vieux alors pour que je les présume en vie encore aujourd'hui. J'allais aussi les voir à Chambéry ; je me familiarisais peu à peu avec leur maison ; leur bibliothèque était à mon service ; le souvenir de cet heureux temps se lie avec celui des Jésuites au point de me faire aimer l'un par l'autre, et quoique leur doctrine m'ait toujours paru dangereuse, je n'ai

Copyright Arvensa Editions

jamais pu trouver en moi le pouvoir de les haïr sincèrement.

Je voudrais savoir s'il passe quelquefois dans les cœurs des autres hommes des puérilités pareilles à celles qui passent quelquefois dans le mien. Au milieu de mes études et d'une vie innocente autant qu'on la puisse mener, et malgré tout ce qu'on m'avait pu dire, la peur de l'enfer m'agitait encore. Souvent je me demandais : En quel état suis-je ? Si je mourais à l'instant même, serais-je damné ? Selon mes jansénistes la chose était indubitable, mais selon ma conscience il me paraissait que non. Toujours craintif, et flottant dans cette cruelle incertitude, j'avais recours, pour en sortir, aux expédients les plus risibles, et pour lesquels je ferais volontiers enfermer un homme si je lui en voyais faire autant. Un jour, rêvant à ce triste sujet, je m'exerçais machinalement à lancer des pierres contre les troncs des arbres, et cela avec mon adresse ordinaire, c'est-à-dire sans presque en toucher aucun. Tout au milieu de ce bel exercice, je m'avisai de m'en faire une espèce de pronostic pour calmer mon inquiétude. Je me dis : Je m'en vais jeter cette pierre contre l'arbre qui est vis-à-vis de moi ; si je le touche, signe de salut ; si je le manque, signe de damnation. Tout en disant ainsi, je jette ma pierre d'une main tremblante et avec un horrible battement de cœur, mais si heureusement, qu'elle va frapper au beau milieu de l'arbre ; ce qui véritablement n'était pas difficile, car j'avais eu soin de le choisir fort gros et fort près. Depuis lors je n'ai plus douté de mon salut. Je ne sais, en me rappelant ce trait, si je dois rire ou gémir sur moi-même. Vous autres grands hommes, qui riez sûrement, félicitez-vous ; mais n'insultez pas à ma misère, car je vous jure que je la sens bien.

Au reste, ces troubles, ces alarmes, inséparables peut-être de la dévotion, n'étaient pas un état permanent. Communément j'étais assez tranquille, et l'impression que l'idée d'une mort prochaine faisait sur mon âme était moins de la tristesse qu'une langueur paisible, et qui même avait ses douceurs. Je viens de retrouver parmi de vieux papiers une espèce d'exhortation que je me faisais à moi-même, et où je me félicitais de mourir à l'âge où l'on trouve assez de courage en soi pour envisager la mort, et sans avoir éprouvé de grands maux, ni de corps ni d'esprit, durant ma vie. Que j'avais bien raison ! Un pressentiment me faisait craindre de vivre pour souffrir. Il semblait que je prévoyais le sort qui m'attendait sur mes vieux jours. Je n'ai jamais été si près de la sagesse que durant cette heureuse époque. Sans grands remords sur le passé, délivré des soucis de

Copyright Arvensa Editions

l'avenir, le sentiment qui dominait constamment dans mon âme était de jouir du présent. Les dévots ont pour l'ordinaire une petite sensualité très vive qui leur fait savourer avec délices les plaisirs innocents qui leur sont permis. Les mondains leur en font un crime, je ne sais pourquoi, ou plutôt je le sais bien, c'est qu'ils envient aux autres la jouissance des plaisirs simples dont eux-mêmes ont perdu le goût. Je l'avais ce goût, et je trouvais charmant de le satisfaire en sûreté de conscience. Mon cœur, neuf encore, se livrait à tout avec un plaisir d'enfant, ou plutôt, si je l'ose dire, avec une volupté d'ange, car en vérité ces tranquilles jouissances ont la sérénité de celles du paradis. Des dîners faits sur l'herbe, à Montagnole, des soupers sous le berceau, la récolte des fruits, les vendanges, les veillées à teiller avec nos gens, tout cela faisait pour nous autant de fêtes auxquelles Maman prenait le même plaisir que moi. Des promenades plus solitaires avaient un charme plus grand encore, parce que le cœur s'épanchait plus en liberté. Nous en fîmes une entre autres qui fait époque dans ma mémoire, un jour de Saint-Louis dont Maman portait le nom. Nous partîmes ensemble et seuls de bon matin, après la messe qu'un carme était venu dire à la pointe du jour, dans une chapelle attenante à la maison. J'avais proposé d'aller parcourir la côte opposée à celle où nous étions, et que nous n'avions point visitée encore. Nous avions envoyé nos provisions d'avance, car la course devait durer tout le jour. Maman, quoique un peu ronde et grasse, ne marchait pas mal : nous allions de colline en colline et de bois en bois, quelquefois au soleil et souvent à l'ombre, nous reposant de temps en temps, et nous oubliant des heures entières ; causant de nous, de notre union, de la douceur de notre sort, et faisant pour sa durée des vœux qui ne furent pas exaucés. Tout semblait conspirer au bonheur de cette journée. Il avait plu depuis peu ; point de poussière, et des ruisseaux bien courants ; un petit vent frais agitait les feuilles, l'air était pur, l'horizon sans nuage, la sérénité régnait au ciel comme dans nos cœurs. Notre dîner fut fait chez un paysan, et partagé avec sa famille qui nous bénissait de bon cœur. Ces pauvres Savoyards sont si bonnes gens ! Après le dîner nous gagnâmes l'ombre sous de grands arbres, où, tandis que j'amassais des brins de bois sec pour faire notre café, Maman s'amusait à herboriser parmi les broussailles, et avec les fleurs du bouquet que, chemin faisant, je lui avais ramassé, elle me fit remarquer dans leur structure mille choses curieuses qui m'amusèrent beaucoup, et qui devaient me donner du goût pour la botanique ; mais le moment n'était

Copyright Arvensa Editions

pas venu, j'étais distrait par trop d'autres études. Une idée qui vint me frapper fit diversion aux fleurs et aux plantes. La situation d'âme où je me trouvais, tout ce que nous avions dit et fait ce jour-là, tous les objets qui m'avaient frappé me rappelèrent l'espèce de rêve que tout éveillé j'avais fait à Annecy sept ou huit ans auparavant, et dont j'ai rendu compte en son lieu[95]. Les rapports en étaient si frappants, qu'en y pensant j'en fus ému jusqu'aux larmes. Dans un transport d'attendrissement j'embrassai cette chère amie : Maman, Maman, lui dis-je avec passion, ce jour m'a été promis depuis longtemps, et je ne vois rien au-delà. Mon bonheur, grâce à vous, est à son comble ; puisse-t-il ne pas décliner désormais ! puisse-t-il durer aussi longtemps que j'en conserverai le goût ! il ne finira qu'avec moi.

Ainsi coulèrent mes jours heureux, et d'autant plus heureux que, n'apercevant rien qui les dût troubler, je n'envisageais en effet leur fin qu'avec la mienne. Ce n'était pas que la source de mes soucis fût absolument tarie ; mais je lui voyais prendre un autre cours que je dirigeais de mon mieux sur des objets utiles, afin qu'elle portât son remède avec elle. Maman aimait naturellement la campagne, et ce goût ne s'attiédissait pas avec moi. Peu à peu elle prit celui des soins champêtres ; elle aimait à faire valoir les terres ; et elle avait sur cela des connaissances dont elle faisait usage avec plaisir. Non contente de ce qui dépendait de la maison qu'elle avait prise, elle louait tantôt un champ, tantôt un pré. Enfin, portant son humeur entreprenante sur des objets d'agriculture, au lieu de rester oisive dans sa maison, elle prenait le train de devenir bientôt une grosse fermière. Je n'aimais pas trop à la voir ainsi s'étendre, et je m'y opposais tant que je pouvais, bien sûr qu'elle serait toujours trompée, et que son humeur libérale et prodigue porterait toujours la dépense au-delà du produit. Toutefois je me consolais en pensant que ce produit du moins ne serait pas nul, et lui aiderait à vivre. De toutes les entreprises qu'elle pouvait former, celle-là me paraissait la moins ruineuse, et, sans y envisager comme elle un objet de profit, j'y envisageais une occupation continuelle, qui la garantirait des mauvaises affaires et des escrocs. Dans cette idée je désirais ardemment de recouvrer autant de force et de santé qu'il m'en fallait pour veiller à ses affaires, pour être piqueur de ses ouvriers, ou son premier ouvrier, et naturellement l'exercice que cela me faisait faire, m'arrachant souvent à mes livres et me distrayant sur mon état, devait le rendre meilleur.

Copyright Arvensa Editions

(1737 — 1741.) L'hiver suivant, Barillot revenant d'Italie m'apporta quelques livres, entre autres le Bontempi et la *Cartella per musica* du P. Banchieri, qui me donnèrent du goût pour l'histoire de la musique et pour les recherches théoriques de ce bel art. Barillot resta quelque temps avec nous, et comme j'étais majeur depuis plusieurs mois, il fut convenu que j'irais le printemps suivant à Genève redemander le bien de ma mère, ou du moins la part qui m'en revenait, en attendant qu'on sût ce que mon frère était devenu. Cela s'exécuta comme il avait été résolu. J'allai à Genève, mon père y vint de son côté. Depuis longtemps il y revenait sans qu'on lui cherchât querelle, quoiqu'il n'eût jamais purgé son décret : mais comme on avait de l'estime pour son courage et du respect pour sa probité, on feignait d'avoir oublié son affaire, et les magistrats, occupés du grand projet qui éclata peu après[96], ne voulaient pas effaroucher avant le temps la bourgeoisie, en lui rappelant mal à propos leur ancienne partialité.

Je craignais qu'on ne me fît des difficultés sur mon changement de religion ; l'on n'en fit aucune. Les lois de Genève sont à cet égard moins dures que celles de Berne, où quiconque change de religion perd non seulement son état, mais son bien. Le mien ne me fut donc pas disputé, mais se trouva, je ne sais comment, réduit à fort peu de chose. Quoiqu'on fût à peu près sûr que mon frère était mort, on n'en avait point de preuve juridique. Je manquais de titres suffisants pour réclamer sa part, et je la laissai sans regret pour aider à vivre à mon père qui en a joui tant qu'il a vécu. Sitôt que les formalités de justice furent faites et que j'eus reçu mon argent, j'en mis quelque partie en livres, et je volai porter le reste aux pieds de Maman. Le cœur me battait de joie durant la route, et le moment où je déposai cet argent dans ses mains me fut mille fois plus doux que celui où il entra dans les miennes. Elle le reçut avec cette simplicité des belles âmes, qui, faisant ces choses-là sans effort, les voient sans admiration. Cet argent fut employé presque tout entier à mon usage, et cela avec une égale simplicité. L'emploi en eût exactement été le même s'il lui fût venu d'autre part.

Cependant ma santé ne se rétablissait point ; je dépérissais au contraire à vue d'œil ; j'étais pâle comme un mort et maigre comme un squelette : mes battements d'artères étaient terribles, mes palpitations plus fréquentes ; j'étais continuellement oppressé, et ma faiblesse enfin devint

Copyright Arvensa Editions

telle que j'avais peine à me mouvoir ; je ne pouvais presser le pas sans étouffer, je ne pouvais me baisser sans avoir de vertiges, je ne pouvais soulever le plus léger fardeau ; j'étais réduit à l'inaction la plus tourmentante pour un homme aussi remuant que moi. Il est certain qu'il se mêlait à tout cela beaucoup de vapeurs. Les vapeurs sont les maladies des gens heureux, c'était la mienne : les pleurs que je versais souvent sans raison de pleurer, les frayeurs vives au bruit d'une feuille ou d'un oiseau, l'inégalité d'humeur dans le calme de la plus douce vie, tout cela marquait cet ennui du bien-être qui fait pour ainsi dire extravaguer la sensibilité. Nous sommes si peu faits pour être heureux ici-bas, qu'il faut nécessairement que l'âme ou le corps souffre quand ils ne souffrent pas tous les deux, et que le bon état de l'un fait presque toujours tort à l'autre. Quand j'aurais pu jouir délicieusement de la vie, ma machine en décadence m'en empêchait, sans qu'on pût dire où la cause du mal avait son vrai siège. Dans la suite, malgré le déclin des ans, et des maux très réels et très graves, mon corps semble avoir repris des forces pour mieux sentir mes malheurs, et maintenant que j'écris ceci, infirme et presque sexagénaire, accablé de douleurs de toute espèce, je me sens pour souffrir plus de vigueur et de vie que je n'en eus pour jouir à la fleur de mon âge et dans le sein du plus vrai bonheur.

Pour m'achever, ayant fait entrer un peu de physiologie dans mes lectures, je m'étais mis à étudier l'anatomie, et passant en revue la multitude et le jeu des pièces qui composaient ma machine, je m'attendais à sentir détraquer tout cela vingt fois le jour : loin d'être étonné de me trouver mourant je l'étais que je pusse encore vivre, et je ne lisais pas la description d'une maladie que je ne crusse être la mienne. Je suis sûr que si je n'avais pas été malade, je le serais devenu par cette fatale étude. Trouvant dans chaque maladie des symptômes de la mienne, je croyais les avoir toutes, et j'en gagnai par-dessus une plus cruelle encore dont je m'étais cru délivré : la fantaisie de guérir ; c'en est une difficile à éviter quand on se met à lire des livres de médecine. À force de chercher, de réfléchir, de comparer, j'allai m'imaginer que la base de mon mal était un polype au cœur, et Salomon lui-même parut frappé de cette idée. Raisonnablement je devais partir de cette opinion pour me confirmer dans ma résolution précédente. Je ne fis point ainsi. Je tendis tous les ressorts de mon esprit pour chercher comment on pouvait guérir d'un polype au cœur, résolu d'entreprendre cette merveilleuse cure. Dans un voyage

Copyright Arvensa Editions

qu'Anet avait fait à Montpellier, pour aller voir le Jardin des Plantes et le démonstrateur, M. Sauvages, on lui avait dit que M. Fizes avait guéri un pareil polype. Maman s'en souvint et m'en parla. Il n'en fallut pas davantage pour m'inspirer le désir d'aller consulter M. Fizes. L'espoir de guérir me fait retrouver du courage et des forces pour entreprendre ce voyage. L'argent venu de Genève en fournit le moyen. Maman, loin de m'en détourner, m'y exhorte, et me voilà parti pour Montpellier.

Je n'eus pas besoin d'aller si loin pour trouver le médecin qu'il me fallait. Le cheval me fatiguant trop, j'avais pris une chaise à Grenoble. À Moirans, cinq ou six chaises arrivèrent à la file après la mienne. Pour le coup c'était vraiment l'aventure des brancards. La plupart de ces chaises étaient le cortège d'une nouvelle mariée appelée M^me^ du Colombier. Avec elle était une autre femme, appelée M^me^ de Larnage, moins jeune et moins belle que M^me^ du Colombier, mais non moins aimable, et qui de Romans, où s'arrêtait celle-ci, devait poursuivre sa route jusqu'au Bourg Saint-Andéol, près le Pont du Saint-Esprit. Avec la timidité qu'on me connaît, on s'attend que la connaissance ne fût pas sitôt faite avec des femmes brillantes et la suite qui les entourait ; mais enfin, suivant la même route, logeant dans les mêmes auberges, et, sous peine de passer pour un loup-garou, forcé de me présenter à la même table, il fallait bien que cette connaissance se fît. Elle se fit donc, et même plus tôt que je n'aurais voulu ; car tout ce fracas ne convenait guère à un malade, et surtout à un malade de mon humeur. Mais la curiosité rend ces coquines de femmes si insinuantes, que pour parvenir à connaître un homme, elles commencent par lui faire tourner la tête. Ainsi arriva de moi. M^me^ du Colombier, trop entourée de ses jeunes roquets, n'avait guère le temps de m'agacer, et d'ailleurs ce n'en était pas la peine, puisque nous allions nous quitter ; mais M^me^ de Larnage, moins obsédée, avait des provisions à faire pour sa route. Voilà M^me^ de Larnage qui m'entreprend, et adieu le pauvre Jean-Jacques, ou plutôt adieu la fièvre, les vapeurs, le polype ; tout part auprès d'elle, hors certaines palpitations qui me restèrent et dont elle ne voulait pas me guérir. Le mauvais état de ma santé fut le premier texte de notre connaissance. On voyait que j'étais malade, on savait que j'allais à Montpellier, et il faut que mon air et mes manières n'annonçassent pas un débauché, car il fut clair dans la suite qu'on ne m'avait pas soupçonné d'aller y faire un tour de casserole. Quoique l'état de maladie ne soit pas

Copyright Arvensa Editions

pour un homme une grande recommandation près des dames, il me rendit toutefois intéressant pour celles-ci. Le matin elles envoyaient savoir de mes nouvelles et m'inviter à prendre le chocolat avec elles ; elles s'informaient comment j'avais passé la nuit. Une fois, selon ma louable coutume de parler sans penser, je répondis que je ne savais pas. Cette réponse leur fit croire que j'étais fou ; elles m'examinèrent davantage, et cet examen ne me nuisit pas. J'entendis une fois M^me^ du Colombier dire à son amie : Il manque de monde, mais il est aimable. Ce mot me rassura beaucoup, et fit que je le devins en effet.

En se familiarisant, il fallait parler de soi, dire d'où l'on venait, qui l'on était. Cela m'embarrassait ; car je sentais très bien que, parmi la bonne compagnie, et avec des femmes galantes, ce mot de nouveau converti m'allait tuer. Je ne sais par quelle bizarrerie je m'avisai de passer pour Anglais, je me donnai pour Jacobite, on me prit pour tel ; je m'appelai Dudding, et l'on m'appela M. Dudding. Un maudit marquis de Torignan qui était là, malade ainsi que moi, vieux au par-dessus et d'assez mauvaise humeur, s'avisa de lier conversation avec M. Dudding. Il me parla du roi Jacques, du prétendant, de l'ancienne cour de Saint-Germain. J'étais sur les épines : je ne savais de tout cela que le peu que j'en avais lu dans le comte Hamilton et dans les gazettes ; cependant je fis de ce peu si bon usage que je me tirai d'affaire : heureux qu'on ne se fût pas avisé de me questionner sur la langue anglaise, dont je ne savais pas un seul mot.

Toute la compagnie se convenait et voyait à regret le moment de se quitter. Nous faisions des journées de limaçon. Nous nous trouvâmes un dimanche à Saint-Marcellin. M^me^ de Larnage voulut aller à la messe, j'y fus avec elle : cela faillit à gâter mes affaires. Je me comportai comme j'ai toujours fait. Sur ma contenance modeste et recueillie elle me crut dévot, et prit de moi la plus mauvaise opinion du monde, comme elle me l'avoua deux jours après. Il me fallut ensuite beaucoup de galanterie pour effacer cette mauvaise impression ; ou plutôt M de Larnage, en femme d'expérience et qui ne se rebutait pas aisément, voulut bien courir les risques de ses avances pour voir comment je m'en tirerais. Elle m'en fit beaucoup et de telles, que bien éloigné de présumer de ma figure, je crus qu'elle se moquait de moi. Sur cette folie il n'y eut sorte de bêtises que je ne fisse ; c'était pis que le marquis du *Legs*. M^me^ de Larnage tint bon, me fit tant d'agaceries et me dit des choses si tendres, qu'un homme beaucoup moins sot eût eu bien de la peine à prendre tout cela sérieusement. Plus

Copyright Arvensa Editions

elle en faisait, plus elle me confirmait dans mon idée, et ce qui me tourmentait davantage était qu'à bon compte je me prenais d'amour tout de bon. Je me disais, et je lui disais en soupirant : Ah ! que tout cela n'est-il vrai ! je serais le plus heureux des hommes. Je crois que ma simplicité de novice ne fit qu'irriter sa fantaisie ; elle n'en voulut pas avoir le démenti.

Nous avions laissé à Romans M^me^ du Colombier et sa suite. Nous continuions notre route le plus lentement et le plus agréablement du monde, M^me^ de Larnage, le marquis de Torignan et moi. Le marquis, quoique malade et grondeur, était un assez bon homme, mais qui n'aimait pas trop à manger son pain à la fumée du rôti. M^me^ de Larnage cachait si peu le goût qu'elle avait pour moi, qu'il s'en aperçut plus tôt que moi-même ; et ses sarcasmes malins auraient dû me donner au moins la confiance que je n'osais prendre aux bontés de la dame, si, par un travers d'esprit dont moi seul étais capable, je ne m'étais imaginé qu'ils s'entendaient pour me persifler. Cette sotte idée acheva de me renverser la tête, et me fit faire le plus plat personnage dans une situation où mon cœur, étant réellement pris, m'en pouvait dicter un assez brillant. Je ne conçois pas comment M^me^ de Larnage ne se rebuta pas de ma maussaderie, et ne me congédia pas avec le dernier mépris. Mais c'était une femme d'esprit qui savait discerner son monde, et qui voyait bien qu'il y avait plus de bêtise que de tiédeur dans mes procédés.

Elle parvint enfin à se faire entendre, et ce ne fut pas sans peine. À Valence, nous étions arrivés pour dîner, et, selon notre louable coutume, nous y passâmes le reste du jour. Nous étions logés hors de la ville, à Saint-Jacques ; je me souviendrai toujours de cette auberge, ainsi que de la chambre que M^me^ de Larnage y occupait. Après le dîner elle voulut se promener : elle savait que M. de Torignan n'était pas allant ; c'était le moyen de se ménager un tête-à-tête dont elle avait bien résolu de tirer parti, car il n'y avait plus de temps à perdre pour en avoir à mettre à profit. Nous nous promenions autour de la ville le long des fossés. Là je repris la longue histoire de mes complaintes, auxquelles elle répondait d'un ton si tendre, me pressant quelquefois contre son cœur le bras qu'elle tenait, qu'il fallait une stupidité pareille à la mienne pour m'empêcher de vérifier si elle parlait sérieusement. Ce qu'il y avait d'impayable était que j'étais moi-même excessivement ému. J'ai dit qu'elle était aimable : l'amour la rendait charmante ; il lui rendait tout l'éclat de la première jeunesse, et

Copyright Arvensa Editions

elle ménageait ses agaceries avec tant d'art, qu'elle aurait séduit un homme à l'épreuve. J'étais donc fort mal à mon aise et toujours sur le point de m'émanciper ; mais la crainte d'offenser ou de déplaire, la frayeur plus grande encore d'être hué, sifflé, berné, de fournir une histoire à table, et d'être complimenté sur mes entreprises par l'impitoyable Torignan, me retinrent au point d'être indigné moi-même de ma sotte honte, et de ne la pouvoir vaincre en me la reprochant. J'étais au supplice : j'avais déjà quitté mes propos de Céladon, dont je sentais tout le ridicule en si beau chemin : ne sachant plus quelle contenance tenir ni que dire, je me taisais ; j'avais l'air boudeur, enfin je faisais tout ce qu'il fallait pour m'attirer le traitement que j'avais redouté. Heureusement M^me^ de Larnage prit un parti plus humain. Elle interrompit brusquement ce silence en passant un bras autour de mon cou, et dans l'instant sa bouche parla trop clairement sur la mienne pour me laisser mon erreur. La crise ne pouvait se faire plus à propos. Je devins aimable. Il en était temps. Elle m'avait donné cette confiance dont le défaut m'a presque toujours empêché d'être moi. Je le fus alors. Jamais mes yeux, mes sens, mon cœur et ma bouche n'ont si bien parlé ; jamais je n'ai si pleinement réparé mes torts ; et si cette petite conquête avait coûté des soins à M^me^ de Larnage, j'eus lieu de croire qu'elle n'y avait pas regret.

Quand je vivrais cent ans, je ne me rappellerais jamais sans plaisir le souvenir de cette charmante femme. Je dis charmante, quoiqu'elle ne fût ni belle ni jeune ; mais n'étant non plus ni laide ni vieille, elle n'avait rien dans sa figure qui empêchât son esprit et ses grâces de faire tout leur effet. Tout au contraire des autres femmes, ce qu'elle avait de moins frais était le visage, et je crois que le rouge le lui avait gâté. Elle avait ses raisons pour être facile, c'était le moyen de valoir tout son prix. On pouvait la voir sans l'aimer, mais non pas la posséder sans l'adorer. Et cela prouve, ce me semble, qu'elle n'était pas toujours aussi prodigue de ses bontés qu'elle le fut avec moi. Elle s'était prise d'un goût trop prompt et trop vif pour être excusable, mais où le cœur entrait du moins autant que les sens ; et durant le temps court et délicieux que je passai auprès d'elle j'eus lieu de croire, aux ménagements forcés qu'elle m'imposait, que, quoique sensuelle et voluptueuse, elle aimait encore mieux ma santé que ses plaisirs.

Notre intelligence n'échappa pas au marquis de Torignan. Il n'en tirait pas moins sur moi ; au contraire, il me traitait plus que jamais en pauvre amoureux transi, martyr des rigueurs de sa dame. Il ne lui échappa jamais

Copyright Arvensa Editions

un mot, un sourire, un regard qui pût me faire soupçonner qu'il nous eût devinés, et je l'aurais cru notre dupe, si M^me^ de Larnage, qui voyait mieux que moi, ne m'eût dit qu'il ne l'était pas, mais qu'il était galant homme ; et en effet on ne saurait avoir des intentions plus honnêtes, ni se comporter plus poliment qu'il fit toujours, même envers moi, sauf ses plaisanteries, surtout depuis mon succès. Il m'en attribuait l'honneur peut-être, et me supposait moins sot que je ne l'avais paru. Il se trompait, comme on a vu : mais n'importe, je profitais de son erreur, et il est vrai qu'alors les rieurs étant pour moi, je prêtais le flanc de bon cœur et d'assez bonne grâce à ses épigrammes, et j'y ripostais quelquefois, même assez heureusement, tout fier de me faire honneur auprès de M^me^ de Larnage de l'esprit qu'elle m'avait donné. Je n'étais plus le même homme.

Nous étions dans un pays et dans une saison de bonne chère ; nous la faisions partout excellente, grâce aux bons soins de M. de Torignan. Je me serais pourtant passé qu'il les étendît jusqu'à nos chambres, mais il envoyait devant son laquais pour les retenir, et le coquin, soit de son chef, soit par l'ordre de son maître, le logeait toujours à côté de M^me^ de Larnage, et me fourrait à l'autre bout de la maison. Mais cela ne m'embarrassait guère, et nos rendez-vous n'en étaient que plus piquants. Cette vie délicieuse dura quatre ou cinq jours, pendant lesquels je me gorgeai, je m'enivrai des plus douces voluptés. Je les goûtai pures, vives, sans aucun

Copyright Arvensa Editions

mélange de peine : ce sont les premières et les seules que j'aie ainsi goûtées, et je puis dire que je dois à M^me^ de Larnage de ne pas mourir sans avoir connu le plaisir.

Si ce que je sentais pour elle n'était pas précisément de l'amour, c'était du moins un retour si tendre pour celui qu'elle me témoignait, c'était une sensualité si brûlante dans le plaisir, et une intimité si douce dans les entretiens, qu'elle avait tout le charme de la passion sans en avoir le délire qui tourne la tête et fait qu'on ne sait pas jouir. Je n'ai senti l'amour vrai qu'une seule fois en ma vie, et ce ne fut pas auprès d'elle. Je ne l'aimais pas non plus comme j'avais aimé et comme j'aimais M^me^ de Warens ; mais c'était pour cela même que je la possédais cent fois mieux. Près de Maman mon plaisir était toujours troublé par un sentiment de tristesse, par un secret serrement de cœur que je ne surmontais pas sans peine ; au lieu de me féliciter de la posséder, je me reprochais de l'avilir. Près de M^me^ de Larnage, au contraire, fier d'être homme et d'être heureux, je me livrais à mes sens avec joie, avec confiance : je partageais l'impression que je faisais sur les siens : j'étais assez à moi pour contempler avec autant de vanité que de volupté mon triomphe et pour tirer de là de quoi le redoubler.

Je ne me souviens pas de l'endroit où nous quitta le marquis de Torignan, qui était du pays, mais nous nous trouvâmes seuls avant d'arriver à Montélimar, et dès lors M^me^ de Larnage établit sa femme de chambre dans ma chaise et je passai dans la sienne avec elle. Je puis assurer que la route ne nous ennuyait pas de cette manière, et j'aurais eu bien de la peine à dire comment le pays que nous parcourions était fait. À Montélimar, elle eut des affaires qui l'y retinrent trois jours, durant lesquels elle ne me quitta pourtant qu'un quart d'heure pour une visite qui lui attira des importunités désolantes et des invitations qu'elle n'eut garde d'accepter. Elle prétexta des incommodités, qui ne nous empêchèrent pourtant pas d'aller nous promener tous les jours tête-à-tête dans le plus beau pays et sous le plus beau ciel du monde. Oh ! ces trois jours ! j'ai dû les regretter quelquefois, il n'en est plus revenu de semblables.

Des amours de voyage ne sont pas faits pour durer. Il fallut nous séparer, et j'avoue qu'il en était temps, non que je fusse rassasié ni prêt à l'être, je m'attachais chaque jour davantage ; mais, malgré toute la discrétion de la dame, il ne me restait guère que la bonne volonté [97]. Nous donnâmes le change à nos regrets par des projets pour notre

Copyright Arvensa Editions

réunion. Il fut décidé que, puisque ce régime me faisait du bien, j'en userais et que j'irais passer l'hiver au Bourg Saint-Andéol, sous la direction de M^me^ de Larnage. Je devais seulement rester à Montpellier cinq ou six semaines, pour lui laisser le temps de préparer les choses de manière à prévenir les caquets. Elle me donna d'amples instructions sur ce que je devais savoir, sur ce que je devais dire, sur la manière dont je devais me comporter. En attendant nous devions nous écrire. Elle me parla beaucoup et sérieusement du soin de ma santé ; m'exhorta de consulter d'habiles gens, d'être très attentif à tout ce qu'ils me prescriraient, et se chargea, quelque sévère que pût être leur ordonnance, de me la faire exécuter tandis que je serais auprès d'elle. Je crois qu'elle parlait sincèrement, car elle m'aimait : elle m'en donna mille preuves plus sûres que des faveurs. Elle jugea par mon équipage que je ne nageais pas dans l'opulence ; quoiqu'elle ne fût pas riche elle-même, elle voulut, à notre séparation, me forcer de partager sa bourse, qu'elle apportait de Grenoble assez bien garnie, et j'eus beaucoup de peine à m'en défendre. Enfin je la quittai le cœur tout plein d'elle, et lui laissant, ce me semble, un véritable attachement pour moi.

J'achevai ma route en la recommençant dans mes souvenirs, et pour le coup très content d'être dans une bonne chaise pour y rêver plus à mon aise aux plaisirs que j'avais goûtés et à ceux qui m'étaient promis. Je ne pensais qu'au Bourg Saint-Andéol et à la charmante vie qui m'y attendait ; je ne voyais que M^me^ de Larnage et ses entours : tout le reste de l'univers n'était rien pour moi, Maman même était oubliée. Je m'occupais à combiner dans ma tête tous les détails dans lesquels M^me^ de Larnage était entrée, pour me faire d'avance une idée de sa demeure, de son voisinage, de ses sociétés, de toute sa manière de vivre. Elle avait une fille dont elle m'avait parlé très souvent en mère idolâtre. Cette fille avait quinze ans passés ; elle était vive, charmante et d'un caractère aimable. On m'avait promis que j'en serais caressé : je n'avais pas oublié cette promesse, et j'étais fort curieux d'imaginer comment M^lle^ de Larnage traiterait le bon ami de sa maman. Tels furent les sujets de mes rêveries depuis le Pont-Saint-Esprit jusqu'à Remoulin. On m'avait dit d'aller voir le Pont du Gard ; je n'y manquai pas. Après un déjeuner d'excellentes figues, je pris un guide, et j'allai voir le Pont du Gard. C'était le premier ouvrage des Romains que j'eusse vu. Je m'attendais à voir un monument digne des mains qui l'avaient construit. Pour le coup l'objet passa mon attente ; et ce fut la seule fois en ma vie. Il n'appartenait qu'aux Romains de produire cet effet.

Copyright Arvensa Editions

L'aspect de ce simple et noble ouvrage me frappa d'autant plus qu'il est au milieu d'un désert où le silence et la solitude rendent l'objet plus frappant et l'admiration plus vive, car ce prétendu pont n'était qu'un aqueduc. On se demande quelle force a transporté ces pierres énormes si loin de toute carrière, et a réuni les bras de tant de milliers d'hommes dans un lieu où il n'en habite aucun. Je parcourus les trois étages de ce superbe édifice, que le respect m'empêchait presque d'oser fouler sous mes pieds. Le retentissement de mes pas sous ces immenses voûtes me faisait croire entendre la forte voix de ceux qui les avaient bâties. Je me perdais comme un insecte dans cette immensité. Je sentais, tout en me faisant petit, je ne sais quoi qui m'élevait l'âme, et je me disais en soupirant : Que ne suis-je né Romain ! Je restai là plusieurs heures dans une contemplation ravissante. Je m'en revins distrait et rêveur, et cette rêverie ne fut pas favorable à M^{me} de Larnage. Elle avait bien songé à me prémunir contre les filles de Montpellier, mais non pas contre le Pont du Gard. On ne s'avise jamais de tout.

À Nîmes, j'allai voir les Arènes. C'est un ouvrage beaucoup plus magnifique que le Pont du Gard, et qui me fit beaucoup moins d'impression, soit que mon admiration se fût épuisée sur le premier objet, soit que la situation de l'autre au milieu d'une ville fût moins propre à l'exciter. Ce vaste et superbe cirque est entouré de vilaines petites maisons, et d'autres maisons plus petites et plus vilaines encore en remplissent l'arène, de sorte que le tout ne produit qu'un effet disparate et confus où le regret et l'indignation étouffent le plaisir et la surprise. J'ai vu depuis le cirque de Vérone, infiniment plus petit et moins beau que celui de Nîmes, mais entretenu et conservé avec toute la décence et la propreté possibles, et qui par cela même me fit une impression plus forte et plus agréable. Les Français n'ont soin de rien et ne respectent aucun monument. Ils sont tout feu pour entreprendre et ne savent rien finir ni rien entretenir.[98]

J'étais changé à tel point, et ma sensualité mise en exercice s'était si bien éveillée, que je m'arrêtai un jour au Pont de Lunel pour y faire bonne chère avec de la compagnie qui s'y trouva. Ce cabaret, le plus estimé de l'Europe, méritait alors de l'être. Ceux qui le tenaient avaient su tirer parti de son heureuse situation pour le tenir abondamment approvisionné et avec choix. C'était réellement une chose curieuse de trouver dans une

Copyright Arvensa Editions

maison seule et isolée au milieu de la campagne une table fournie en poisson de mer et d'eau douce, en gibier excellent, en vins fins, servie avec ces attentions et ces soins qu'on ne trouve que chez les grands et les riches, et tout cela pour vos trente-cinq sols. Mais le Pont de Lunel ne resta pas longtemps sur ce pied, et à force d'user sa réputation, la perdit enfin tout à fait.

J'avais oublié, durant ma route, que j'étais malade ; je m'en souvins en arrivant à Montpellier. Mes vapeurs étaient bien guéries, mais tous mes autres maux me restaient et quoique l'habitude m'y rendît moins sensible, c'en serait assez pour se croire mort à qui s'en trouverait attaqué tout d'un coup. En effet, ils étaient moins douloureux qu'effrayants, et faisaient plus souffrir l'esprit que le corps dont ils semblaient annoncer la destruction. Cela faisait que, distrait par des passions vives, je ne songeais plus à mon état ; mais comme il n'était pas imaginaire, je le sentais sitôt que j'étais de sang-froid. Je songeai donc sérieusement aux conseils de M^me^ de Larnage et au but de mon voyage. J'allai consulter les praticiens les plus illustres, surtout M. Fizes, et, pour surabondance de précaution, je me mis en pension chez un médecin. C'était un Irlandais appelé Fitz-Moris, qui tenait une table assez nombreuse d'étudiants en médecine, et il y avait cela de commode pour un malade à s'y mettre, que M. Fitz-Moris se contentait d'une pension honnête pour la nourriture, et ne prenait rien de ses pensionnaires pour ses soins comme médecin. Il se chargea de l'exécution des ordonnances de M. Fizes, et de veiller sur ma santé. Il s'acquitta fort bien de cet emploi quant au régime ; on ne gagnait pas d'indigestion à cette pension-là, et, quoique je ne sois pas fort sensible aux privations de cette espèce, les objets de comparaison étaient si proches, que je ne pouvais m'empêcher de trouver quelquefois en moi-même que M. de Torignan était un meilleur pourvoyeur que M. Fitz-Moris. Cependant, comme on ne mourait pas de faim non plus, et que toute cette jeunesse était fort gaie, cette manière de vivre me fit du bien réellement, et m'empêcha de retomber dans mes langueurs. Je passais la matinée à prendre des drogues, surtout je ne sais quelles eaux, je crois les eaux de Vals, et à écrire à M^me^ de Larnage ; car la correspondance allait son train, et Rousseau se chargeait de retirer les lettres de son ami Dudding. À midi, j'allais faire un tour à la Canourgue, avec quelqu'un de nos jeunes commensaux, qui tous étaient de très bons enfants ; on se rassemblait, on allait dîner. Après dîner une importante affaire occupait la plupart d'entre

Copyright Arvensa Editions

nous jusqu'au soir, c'était d'aller hors de la ville jouer le goûter en deux ou trois parties de mail. Je ne jouais pas, je n'en avais ni la force ni l'adresse ; mais je pariais, et suivant, avec l'intérêt du pari, nos joueurs et leurs boules à travers des chemins raboteux et pleins de pierres, je faisais un exercice agréable et salutaire qui me convenait tout à fait. On goûtait dans un cabaret hors la ville. Je n'ai pas besoin de dire que ces goûters étaient gais ; mais j'ajouterai qu'ils étaient assez décents, quoique les filles du cabaret fussent jolies. M. Fitz-Moris, grand joueur de mail, était notre président, et je puis dire, malgré la mauvaise réputation des étudiants, que je trouvai plus de mœurs et d'honnêteté parmi toute cette jeunesse qu'il ne serait aisé d'en trouver dans le même nombre d'hommes faits. Ils étaient plus bruyants que crapuleux, plus gais que libertins, et je me monte si aisément à un train de vie quand il est volontaire, que je n'aurais pas mieux demandé que de voir durer celui-là toujours. Il y avait parmi ces étudiants plusieurs Irlandais avec lesquels je tâchais d'apprendre quelques mots d'anglais par précaution pour le Bourg-Saint-Andéol, car le temps approchait de m'y rendre. M^me^ de Larnage m'en pressait chaque ordinaire, et je me préparais à lui obéir. Il était clair que mes médecins, qui n'avaient rien compris à mon mal, me regardaient comme un malade imaginaire, et me traitaient sur ce pied avec leur squine, leurs eaux, et leur petit-lait. Tout au contraire des théologiens, les médecins et les philosophes n'admettent pour vrai que ce qu'ils peuvent expliquer, et font de leur intelligence la mesure des possibles. Ces messieurs ne connaissaient rien à mon mal, donc je n'étais pas malade : car comment supposer que des docteurs ne sussent pas tout ? Je vis qu'ils ne cherchaient qu'à m'amuser et me faire manger mon argent, et jugeant que leur substitut du Bourg-Saint-Andéol ferait cela tout aussi bien qu'eux, mais plus agréablement, je résolus de lui donner la préférence, et je quittai Montpellier dans cette sage intention.

Je partis vers la fin de novembre, après six semaines ou deux mois de séjour dans cette ville, où je laissai une douzaine de louis sans aucun profit pour ma santé ni pour mon instruction, si ce n'est un cours d'anatomie commencé sous M. Fitz-Moris, et que je fus obligé d'abandonner par l'horrible puanteur des cadavres qu'on disséquait, et qu'il me fut impossible de supporter.

Mal à mon aise au-dedans de moi sur la résolution que j'avais prise, j'y réfléchissais en m'avançant toujours vers le Pont-Saint-Esprit, qui était

Copyright Arvensa Editions

également la route du Bourg-Saint-Andéol et de Chambéry. Les souvenirs de Maman, et ses lettres, quoique moins fréquentes que celles de M^me^ de Larnage, réveillaient dans mon cœur des remords que j'avais étouffés durant ma première route. Ils devinrent si vifs au retour, que, balançant l'amour du plaisir, ils me mirent en état d'écouter la raison seule. D'abord, dans le rôle d'aventurier que j'allais recommencer, je pouvais être moins heureux que la première fois ; il ne fallait, dans tout le Bourg-Saint-Andéol, qu'une seule personne qui eût été en Angleterre, qui connût les Anglais, ou qui sût leur langue, pour me démasquer. La famille de M^me^ de Larnage pouvait se prendre de mauvaise humeur contre moi et me traiter peu honnêtement. Sa fille, à laquelle malgré moi je pensais plus qu'il n'eût fallu, m'inquiétait encore : je tremblais d'en devenir amoureux, et cette peur faisait déjà la moitié de l'ouvrage. Allais-je donc, pour prix des bontés de la mère, chercher à corrompre sa fille, à lier le plus détestable commerce, à mettre la dissension, le déshonneur, le scandale et l'enfer dans sa maison ? Cette idée me fit horreur ; je pris bien la ferme résolution de me combattre et de me vaincre si ce malheureux penchant venait à se déclarer. Mais pourquoi m'exposer à ce combat ? Quel misérable état de vivre avec la mère, dont je serais rassasié, et de brûler pour la fille sans oser lui montrer mon cœur ! Quelle nécessité d'aller chercher cet état, et m'exposer aux malheurs, aux affronts, aux remords, pour des plaisirs dont j'avais d'avance épuisé le plus grand charme ? Car il est certain que ma fantaisie avait perdu sa première vivacité ; le goût du plaisir y était encore, mais la passion n'y était plus. À cela se mêlaient des réflexions relatives à ma situation, à mes devoirs, à cette Maman si bonne, si généreuse, qui, déjà chargée de dettes, l'était encore de mes folles dépenses, qui s'épuisait pour moi, et que je trompais si indignement. Ce reproche devint si vif qu'il l'emporta à la fin. En approchant du Saint-Esprit, je pris la résolution de brûler l'étape du Bourg-Saint-Andéol, et de passer tout droit. Je l'exécutai courageusement, avec quelques soupirs, je l'avoue, mais aussi avec cette satisfaction intérieure, que je goûtais pour la première fois de ma vie, de me dire : Je mérite ma propre estime : je sais préférer mon devoir à mon plaisir. Voilà la première obligation véritable que j'aie à l'étude. C'était elle qui m'avait appris à réfléchir, à comparer. Après les principes si purs que j'avais adoptés il y avait peu de temps, après les règles de sagesse et de vertu que je m'étais faites et que je m'étais senti si fier de suivre, la honte d'être si peu conséquent à moi-même, de démentir si tôt et si haut mes

Copyright Arvensa Editions

propres maximes, l'emporta sur la volupté. L'orgueil eut peut-être autant de part à ma résolution que la vertu ; mais si cet orgueil n'est pas la vertu même, il a des effets si semblables, qu'il est pardonnable de s'y tromper.

L'un des avantages des bonnes actions est d'élever l'âme et de la disposer à en faire de meilleures : car telle est la faiblesse humaine, qu'on doit mettre au nombre des bonnes actions l'abstinence du mal qu'on est tenté de commettre. Sitôt que j'eus pris ma résolution je devins un autre homme, ou plutôt je redevins celui que j'étais auparavant, et que ce moment d'ivresse avait fait disparaître. Plein de bons sentiments et de bonnes dispositions, je continuai ma route dans la bonne intention [99] d'expier ma faute, ne pensant qu'à régler désormais ma conduite sur les lois de la vertu, à me consacrer sans réserve au service de la meilleure des mères, à lui vouer autant de fidélité que j'avais d'attachement pour elle, et à n'écouter plus d'autre amour que celui de mes devoirs. Hélas ! la sincérité de mon retour au bien semblait me promettre une autre destinée ; mais la mienne était écrite et déjà commencée et quand mon cœur, plein d'amour pour les choses bonnes et honnêtes, ne voyait plus qu'innocence et bonheur dans la vie, je touchais au moment funeste qui devait traîner à sa suite la longue chaîne de mes malheurs.

L'empressement d'arriver me fit faire plus de diligence que je n'avais compté. Je lui avais annoncé de Valence le jour et l'heure de mon arrivée. Ayant gagné une demi-journée sur mon calcul, je restai autant de temps à Chaparillan, afin d'arriver juste au moment que j'avais marqué. Je voulais goûter dans tout son charme le plaisir de la revoir. J'aimais mieux le différer un peu pour y joindre celui d'être attendu. Cette précaution m'avait toujours réussi. J'avais vu toujours marquer mon arrivée par une espèce de petite fête : je n'en attendais pas moins cette fois ; et ces empressements, qui m'étaient si sensibles, valaient bien la peine d'être ménagés.

J'arrivai donc exactement à l'heure. De tout loin je regardais si je ne la verrais point sur le chemin ; le cœur me battait de plus en plus à mesure que j'approchais. J'arrive essoufflé, car j'avais quitté ma voiture en ville ; je ne vois personne dans la cour, sur la porte, à la fenêtre : je commence à me troubler, je redoute quelque accident. J'entre ; tout est tranquille ; des ouvriers goûtaient dans la cuisine ; du reste aucun apprêt. La servante parut surprise de me voir ; elle ignorait que je dusse arriver. Je monte, je la

Copyright Arvensa Editions

vois enfin cette chère Maman, si tendrement, si vivement, si purement aimée ; j'accours, je m'élance à ses pieds. Ah ! te voilà, petit, me dit-elle en m'embrassant ; as-tu fait bon voyage ? comment te portes-tu ? Cet accueil m'interdit un peu. Je lui demandai si elle n'avait pas reçu ma lettre. Elle me dit que oui. J'aurais cru que non, lui dis-je, et l'éclaircissement finit là. Un jeune homme était avec elle. Je le connaissais pour l'avoir vu déjà dans la maison avant mon départ ; mais cette fois il y paraissait établi ; il l'était. Bref, je trouvai ma place prise.

Le nouveau venu s'était montré zélé, diligent, exact pour toutes ses petites commissions, qui étaient toujours en grand nombre ; il s'était fait le piqueur de ses ouvriers. Aussi bruyant que je l'étais peu, il se faisait voir et surtout entendre à la fois à la charrue, aux foins, au bois, à l'écurie, à la basse-cour. Il n'y avait que le jardin qu'il négligeait, parce que c'était un travail trop paisible et qui ne faisait point de bruit. Son grand plaisir était de charger et charrier, de scier ou fendre du bois ; on le voyait toujours la hache ou la pioche à la main ; on l'entendait courir, cogner, crier à pleine tête. Je ne sais de combien d'hommes il faisait le travail, mais il faisait toujours le bruit de dix ou douze. Tout ce tintamarre en imposa à ma pauvre Maman ; elle crut ce jeune homme un trésor pour ses affaires. Voulant se l'attacher, elle employa pour cela tous les moyens qu'elle y crut propres, et n'oublia pas celui sur lequel elle comptait le plus.

On a dû connaître mon cœur, ses sentiments les plus constants, les plus vrais, ceux surtout qui me ramenaient en ce moment auprès d'elle. Quel prompt et plein bouleversement dans tout mon être ! qu'on se mette à ma

Copyright Arvensa Editions

place pour en juger. En un moment je vis évanouir pour jamais tout l'avenir de félicité que je m'étais peint. Toutes les douces idées que je caressais si affectueusement disparurent, et moi, qui depuis mon enfance ne savais voir mon existence qu'avec la sienne, je me vis seul pour la première fois. Ce moment fut affreux : ceux qui le suivirent furent toujours sombres. J'étais jeune encore, mais ce doux sentiment de jouissance et d'espérance qui vivifie la jeunesse me quitta pour jamais. Dès lors, l'être sensible fut mort à demi. Je ne vis plus devant moi que les tristes restes d'une vie insipide, et si quelquefois encore une image de bonheur effleura mes désirs, ce bonheur n'était plus celui qui m'était propre ; je sentais qu'en l'obtenant je ne serais pas vraiment heureux.

J'étais si bête et ma confiance était si pleine, que malgré le ton familier du nouveau venu, que je regardais comme un effet de cette facilité d'humeur de Maman qui rapprochait tout le monde d'elle, je ne me serais pas avisé d'en soupçonner la véritable cause si elle ne me l'eût dit elle-même ; mais elle se pressa de me faire cet aveu avec une franchise capable d'ajouter à ma rage, si mon cœur eût pu se tourner de ce côté-là ; trouvant quant à elle la chose toute simple, me reprochant ma négligence dans la maison, et m'alléguant mes fréquentes absences, comme si elle eût été d'un tempérament fort pressé d'en remplir les vides. Ah ! Maman, lui dis-je, le cœur serré de douleur, qu'osez-vous m'apprendre ! quel prix d'un attachement pareil au mien ! Ne m'avez-vous tant de fois conservé la vie que pour m'ôter tout ce qui me la rendait chère ? J'en mourrai, mais vous me regretterez. Elle me répondit d'un ton tranquille à me rendre fou, que j'étais un enfant, qu'on ne mourait point de ces choses-là ; que je ne perdrais rien ; que nous n'en serions pas moins bons amis, pas moins intimes dans tous les sens ; que son tendre attachement pour moi ne pouvait ni diminuer ni finir qu'avec elle. Elle me fit entendre, en un mot, que tous mes droits demeuraient les mêmes, et qu'en les partageant avec un autre, je n'en étais pas privé pour cela.

Jamais la pureté, la vérité, la force de mes sentiments pour elle, jamais la sincérité, l'honnêteté de mon âme ne se firent mieux sentir à moi que dans ce moment. Je me précipitai à ses pieds, j'embrassai ses genoux en versant des torrents de larmes. Non, Maman, lui dis-je avec transport, je vous aime trop pour vous avilir ; votre possession m'est trop chère pour la partager ; les regrets qui l'accompagnèrent quand je l'acquis se sont accrus avec mon amour ; non, je ne la puis conserver au même prix. Vous aurez

Copyright Arvensa Editions

toujours mes adorations, soyez-en toujours digne : il m'est plus nécessaire encore de vous honorer que de vous posséder. C'est à vous, ô Maman ! que je vous cède ; c'est à l'union de nos cœurs que je sacrifie tous mes plaisirs. Puissé-je périr mille fois avant d'en goûter qui dégradent ce que j'aime !

Je tins cette résolution avec une constance digne, j'ose le dire, du sentiment qui me l'avait fait former. Dès ce moment je ne vis plus cette Maman si chérie que des yeux d'un véritable fils ; et il est à noter que, bien que ma résolution n'eût point son approbation secrète, comme je m'en suis trop aperçu, elle n'employa jamais pour m'y faire renoncer ni propos insinuants, ni caresses, ni aucune de ces adroites agaceries dont les femmes savent user sans se commettre et qui manquent rarement de leur réussir. Réduit à me chercher un sort indépendant d'elle, et n'en pouvant même imaginer, je passai bientôt à l'autre extrémité, et le cherchai tout en elle. Je l'y cherchai si parfaitement que je parvins presque à m'oublier moi-même. L'ardent désir de la voir heureuse, à quelque prix que ce fût, absorbait toutes mes affections : elle avait beau séparer son bonheur du mien, je le voyais mien en dépit d'elle.

Ainsi commencèrent à germer avec mes malheurs les vertus dont la semence était au fond de mon âme, que l'étude avait cultivées, et qui n'attendaient pour éclore que le ferment de l'adversité. Le premier fruit de cette disposition si désintéressée fut d'écarter de mon cœur tout sentiment de haine et d'envie contre celui qui m'avait supplanté. Je voulus, au contraire, et je voulus sincèrement, m'attacher à ce jeune homme, le former, travailler à son éducation, lui faire sentir son bonheur, l'en rendre digne, s'il était possible, et faire en un mot pour lui tout ce qu'Anet avait fait pour moi dans une occasion pareille. Mais la parité manquait entre les personnes. Avec plus de douceur et de lumières, je n'avais pas le sang-froid et la fermeté d'Anet, ni cette force de caractère qui en imposait, et dont j'aurais eu besoin pour réussir. Je trouvai encore moins dans le jeune homme les qualités qu'Anet avait trouvées en moi : la docilité, l'attachement, la reconnaissance, surtout le sentiment du besoin que j'avais de ses soins, et l'ardent désir de les rendre utiles. Tout cela manquait ici. Celui que je voulais former ne voyait en moi qu'un pédant importun qui n'avait que du babil. Au contraire, il s'admirait lui-même comme un homme important dans la maison, et mesurant les services qu'il y croyait rendre sur le bruit qu'il y faisait, il regardait ses haches et ses

Copyright Arvensa Editions

pioches comme infiniment plus utiles que tous mes bouquins. À quelque égard il n'avait pas tort ; mais il partait de là pour se donner des airs à faire mourir de rire. Il tranchait avec les paysans du gentilhomme campagnard ; bientôt il en fit autant avec moi, et enfin avec Maman elle-même. Son nom de Wintzenried ne lui paraissant pas assez noble, il le quitta pour celui de M. de Courtilles, et c'est sous ce dernier nom qu'il a été connu depuis à Chambéry et en Maurienne, où il s'est marié.

Enfin, tant fit l'illustre personnage qu'il fut tout dans la maison, et moi rien. Comme, lorsque j'avais le malheur de lui déplaire, c'était Maman et non pas moi qu'il grondait, la crainte de l'exposer à ses brutalités me rendait docile à tout ce qu'il désirait, et chaque fois qu'il fendait du bois, emploi qu'il remplissait avec une fierté sans égale, il fallait que je fusse là spectateur oisif et tranquille admirateur de sa prouesse. Ce garçon n'était pourtant pas absolument d'un mauvais naturel ; il aimait Maman, parce qu'il était impossible de ne la pas aimer ; il n'avait même pas pour moi de l'aversion, et quand les intervalles de ses fougues permettaient de lui parler, il nous écoutait quelquefois assez docilement, convenant franchement qu'il n'était qu'un sot : après quoi il n'en faisait pas moins de nouvelles sottises. Il avait d'ailleurs une intelligence si bornée et des goûts si bas, qu'il était difficile de lui parler raison et presque impossible de se plaire avec lui. À la possession d'une femme pleine de charmes, il ajouta le ragoût d'une femme de chambre vieille, rousse, édentée, dont Maman avait la patience d'endurer le dégoûtant service, quoiqu'elle lui fît mal au cœur. Je m'aperçus de ce nouveau ménage, et j'en fus outré d'indignation : mais je m'aperçus d'une autre chose qui m'affecta bien plus vivement encore, et qui me jeta dans un plus profond découragement que tout ce qui s'était passé jusqu'alors ; ce fut le refroidissement de Maman envers moi.

La privation que je m'étais imposée et qu'elle avait fait semblant d'approuver est une de ces choses que les femmes ne pardonnent point, quelque mine qu'elles fassent, moins par la privation qui en résulte pour elles-mêmes, que par l'indifférence qu'elles y voient pour leur possession. Prenez la femme la plus sensée, la plus philosophe, la moins attachée à ses sens ; le crime le plus irrémissible que l'homme dont au reste elle se soucie le moins, puisse commettre envers elle, est d'en pouvoir jouir et de n'en rien faire. Il faut bien que ceci soit sans exception, puisqu'une sympathie si naturelle et si forte fut altérée en elle par une abstinence qui n'avait que

Copyright Arvensa Editions

des motifs de vertu, d'attachement et d'estime. Dès lors je cessai de trouver en elle cette intimité des cœurs qui fit toujours la plus douce jouissance du mien. Elle ne s'épanchait plus avec moi que quand elle avait à se plaindre du nouveau venu ; quand ils étaient bien ensemble, j'entrais peu dans ses confidences. Enfin elle prenait peu à peu une manière d'être dont je ne faisais plus partie. Ma présence lui faisait plaisir encore, mais elle ne lui faisait plus besoin, et j'aurais passé des jours entiers sans la voir, qu'elle ne s'en serait pas aperçue.

Insensiblement je me sentis isolé et seul dans cette même maison dont auparavant j'étais l'âme, et où je vivais pour ainsi dire à double. Je m'accoutumai peu à peu à me séparer de tout ce qui s'y faisait, de ceux mêmes qui l'habitaient, et pour m'épargner de continuels déchirements, je m'enfermais avec mes livres, ou bien j'allais soupirer et pleurer à mon aise au milieu des bois. Cette vie me devint bientôt tout à fait insupportable. Je sentis que la présence personnelle et l'éloignement de cœur d'une femme qui m'était si chère irritaient ma douleur, et qu'en cessant de la voir je m'en sentirais moins cruellement séparé. Je formai le projet de quitter sa maison ; je le lui dis, et, loin de s'y opposer, elle le favorisa. Elle avait à Grenoble une amie appelée M^me^ Deybens, dont le mari était ami de M. de Mably, grand prévôt à Lyon. M. Deybens me proposa l'éducation des enfants de M. de Mably : j'acceptai, et je partis pour Lyon sans laisser ni presque sentir le moindre regret d'une séparation dont auparavant la seule idée nous eût donné les angoisses de la mort.

J'avais à peu près les connaissances nécessaires pour un précepteur, et j'en croyais avoir le talent. Durant un an que je passai chez M. de Mably, j'eus le temps de me désabuser. La douceur de mon naturel m'eût rendu propre à ce métier, si l'emportement n'y eût mêlé ses orages. Tant que tout allait bien, et que je voyais réussir mes soins et mes peines, qu'alors je n'épargnais point, j'étais un ange ; j'étais un diable quand les choses allaient de travers. Quand mes élèves ne m'entendaient pas, j'extravaguais, et, quand ils marquaient de la méchanceté, je les aurais tués : ce n'était pas le moyen de les rendre savants et sages. J'en avais deux ; ils étaient d'humeurs très différentes. L'un de huit à neuf ans, appelé Sainte-Marie, était d'une jolie figure, l'esprit assez ouvert, assez vif, étourdi, badin, malin, mais d'une malignité gaie. Le cadet, appelé Condillac [100], paraissait presque stupide, musard, têtu comme une mule, et ne pouvant rien

Copyright Arvensa Editions

apprendre. On peut juger qu'entre ces deux sujets je n'avais pas besogne faite. Avec de la patience et du sang-froid peut-être aurais-je pu réussir ; mais, faute de l'une et de l'autre, je ne fis rien qui vaille, et mes élèves tournaient très mal. Je ne manquais pas d'assiduité, mais je manquais d'égalité, surtout de prudence. Je ne savais employer auprès d'eux que trois instruments toujours inutiles et souvent pernicieux auprès des enfants : le sentiment, le raisonnement, la colère. Tantôt je m'attendrissais avec Sainte-Marie jusqu'à pleurer ; je voulais l'attendrir lui-même, comme si l'enfant était susceptible d'une véritable émotion de cœur ; tantôt je m'épuisais à lui parler raison, comme s'il avait pu m'entendre ; et comme il me faisait quelquefois des arguments très subtils, je le prenais tout de bon pour raisonnable, parce qu'il était raisonneur. Le petit Condillac était encore plus embarrassant, parce que, n'entendant rien, ne répondant rien, ne s'émouvant de rien, et d'une opiniâtreté à toute épreuve, il ne triomphait jamais mieux de moi que quand il m'avait mis en fureur ; alors c'était lui qui était le sage, et c'était moi qui étais l'enfant. Je voyais toutes mes fautes, je les sentais ; j'étudiais l'esprit de mes élèves, je les pénétrais très bien, et je ne crois pas que jamais une seule fois j'aie été la dupe de leurs ruses. Mais que me servait de voir le mal sans savoir appliquer le remède ? En pénétrant tout je n'empêchais rien, je ne réussissais à rien, et tout ce que je faisais était précisément ce qu'il ne fallait pas faire.

Je ne réussissais guère mieux pour moi que pour mes élèves. J'avais été recommandé par M^me^ Deybens à M^me^ de Mably. Elle l'avait priée de former mes manières et de me donner le ton du monde. Elle y prit quelques soins, et voulut que j'apprisse à faire les honneurs de sa maison, mais je m'y pris si gauchement, j'étais si honteux, si sot, qu'elle se rebuta, et me planta là. Cela ne m'empêcha pas de devenir, selon ma coutume, amoureux d'elle. J'en fis assez pour qu'elle s'en aperçût, mais je n'osai jamais me déclarer. Elle ne se trouva pas d'humeur à faire les avances, et j'en fus pour mes lorgneries et mes soupirs, dont même je m'ennuyai bientôt[101], voyant qu'ils n'aboutissaient à rien.

J'avais tout à fait perdu chez Maman le goût des petites friponneries, parce que, tout étant à moi, je n'avais rien à voler. D'ailleurs les principes élevés que je m'étais faits devaient me rendre désormais bien supérieur à de telles bassesses, et il est certain que depuis lors je l'ai d'ordinaire été : mais c'est moins pour avoir appris à vaincre mes tentations que pour en

Copyright Arvensa Editions

avoir coupé la racine, et j'aurais grand-peur de voler comme dans mon enfance si j'étais sujet aux mêmes désirs. J'eus la preuve de cela chez M. de Mably. Environné de petites choses volables que je ne regardais même pas, je m'avisai de convoiter un certain petit vin blanc d'Arbois très joli, dont quelques verres que par-ci par-là je buvais à table m'avaient fort affriandé. Il était un peu louche, je croyais savoir bien coller le vin, je m'en vantai, on me confia celui-là ; je le collai et le gâtai, mais aux yeux seulement, il resta toujours agréable à boire, et l'occasion fit que je m'en accommodai de temps en temps de quelques bouteilles pour boire à mon aise en mon petit particulier. Malheureusement je n'ai jamais pu boire sans manger. Comment faire pour avoir du pain ? Il m'était impossible d'en mettre en réserve. En faire acheter par les laquais, c'était me déceler, et presque insulter le maître de la maison. En acheter moi-même, je n'osai jamais. Un beau monsieur, l'épée au côté, aller chez un boulanger acheter un morceau de pain, cela se pouvait-il ? Enfin je me rappelai le pis-aller d'une grande princesse à qui l'on disait que les paysans n'avaient pas de pain, et qui répondit : Qu'ils mangent de la brioche. J'achetai de la brioche. Encore que de façons pour en venir là ! Sorti seul à ce dessein, je parcourais quelquefois toute la ville, et passais devant trente pâtissiers avant d'entrer chez aucun. Il fallait qu'il n'y eût qu'une seule personne dans la boutique, et que sa physionomie m'attirât beaucoup, pour que j'osasse franchir le pas. Mais aussi quand j'avais une fois ma chère petite brioche, et que, bien enfermé dans ma chambre, j'allais trouver ma bouteille au fond d'une armoire, quelles bonnes petites buvettes je faisais là tout seul, en lisant quelques pages de roman ! Car lire en mangeant fut toujours ma fantaisie, au défaut d'un tête-à-tête. C'est le supplément de la société qui me manque. Je dévore alternativement une page et un morceau : c'est comme si mon livre dînait avec moi.

Copyright Arvensa Editions

Je n'ai jamais été dissolu ni crapuleux, et ne me suis enivré de ma vie. Ainsi mes petits vols n'étaient pas fort indiscrets : cependant ils se découvrirent, les bouteilles me décelèrent. On ne m'en fit pas semblant, mais je n'eus plus la direction de la cave. En tout cela, M. de Mably se conduisit honnêtement et prudemment. C'était un très galant homme, qui, sous un air aussi dur que son emploi, avait une véritable douceur de caractère et une rare bonté de cœur. Il était judicieux, équitable, et, ce qu'on n'attendrait pas d'un officier de maréchaussée, même très humain. En sentant son indulgence, je lui en devins plus attaché, et cela me fit prolonger mon séjour dans sa maison plus que je n'aurais fait sans cela. Mais enfin, dégoûté d'un métier auquel je n'étais pas propre et d'une situation très gênante qui n'avait rien d'agréable pour moi, après un an d'essai, durant lequel je n'épargnai point mes soins, je me déterminai à quitter mes disciples, bien convaincu que je ne parviendrais jamais à les bien élever. M. de Mably lui-même voyait cela tout aussi bien que moi. Cependant je crois qu'il n'eût jamais pris sur lui de me renvoyer si je ne lui en eusse épargné la peine, et cet excès de condescendance en pareil cas n'est assurément pas ce que j'approuve.

Ce qui me rendait mon état plus insupportable était la comparaison continuelle que j'en faisais avec celui que j'avais quitté, c'était le souvenir de mes chères Charmettes, de mon jardin, de mes arbres, de ma fontaine, de mon verger, et surtout de celle pour qui j'étais né, qui donnait de l'âme à tout cela. En repensant à elle, à nos plaisirs, à notre innocente vie, il me prenait des serrements de cœur, des étouffements qui m'ôtaient le courage

Copyright Arvensa Editions

de rien faire. Cent fois j'ai été violemment tenté de partir à l'instant et à pied pour retourner auprès d'elle ; pourvu que je la revisse encore une fois, j'aurais été content de mourir à l'instant même.
Enfin je ne pus résister à ces souvenirs si tendres, qui me rappelaient auprès d'elle à quelque prix que ce fût. Je me disais que je n'avais pas été assez patient, assez complaisant, assez caressant, que je pouvais encore vivre heureux dans une amitié très douce, en y mettant du mien plus que je n'avais fait. Je forme les plus beaux projets du monde, je brûle de les exécuter. Je quitte tout, je renonce à tout, je pars, je vole, j'arrive dans tous les mêmes transports de ma première jeunesse, et je me retrouve à ses pieds. Ah ! j'y serais mort de joie si j'avais retrouvé dans son accueil, dans ses caresses[102], dans son cœur enfin, le quart de ce que j'y retrouvais autrefois[103], et que j'y reportais encore.

Affreuse illusion des choses humaines ! Elle me reçut toujours avec son excellent cœur, qui ne pouvait mourir qu'avec elle ; mais je venais rechercher le passé qui n'était plus et qui ne pouvait renaître. À peine eus-je resté une demi-heure avec elle, que je sentis mon ancien bonheur mort pour toujours. Je me retrouvai dans la même situation désolante que j'avais été forcé de fuir, et cela sans que je pusse dire qu'il y eût de la faute de personne ; car au fond Courtilles n'était pas mauvais, et parut me revoir avec plus de plaisir que de chagrin. Mais comment me souffrir surnuméraire près de celle pour qui j'avais été tout, et qui ne pouvait cesser d'être tout pour moi ? Comment vivre étranger dans la maison dont j'étais l'enfant ? L'aspect des objets témoins de mon bonheur passé me rendait la comparaison plus cruelle. J'aurais moins souffert dans une autre habitation. Mais me voir rappeler incessamment tant de doux souvenirs, c'était irriter le sentiment de mes pertes. Consumé de vains regrets, livre à la plus noire mélancolie, je repris le train de rester seul hors les heures des repas. Enfermé avec mes livres, j'y cherchais des distractions utiles, et sentant le péril imminent que j'avais tant craint autrefois, je me tourmentais derechef à chercher en moi-même les moyens d'y pourvoir quand Maman n'aurait plus de ressources. J'avais mis les choses dans sa maison sur le pied d'aller sans empirer ; mais depuis moi tout était changé. Son économe était un dissipateur. Il voulait briller : bon cheval, bon équipage ; il aimait à s'étaler noblement aux yeux des voisins ; il faisait des entreprises continuelles en choses où il n'entendait rien. La pension se

Copyright Arvensa Editions

mangeait d'avance, les quartiers en étaient engagés, les loyers étaient arriérés, et les dettes allaient leur train. Je prévoyais que cette pension ne tarderait pas d'être saisie et peut-être supprimée. Enfin je n'envisageais que ruine et désastres, et le moment m'en semblait si proche, que j'en sentais d'avance toutes les horreurs.

Mon cher cabinet était ma seule distraction. À force d'y chercher des remèdes contre le trouble de mon âme, je m'avisai d'y en chercher contre les maux que je prévoyais, et revenant à mes anciennes idées, me voilà bâtissant de nouveaux châteaux en Espagne pour tirer cette pauvre Maman des extrémités cruelles où je la voyais prête à tomber. Je ne me sentais pas assez savant et ne me croyais pas assez d'esprit pour briller dans la république des lettres et faire une fortune par cette voie. Une nouvelle idée qui se présenta m'inspira la confiance que la médiocrité de mes talents ne pouvait me donner. Je n'avais pas abandonné la musique en cessant de l'enseigner ; au contraire, j'en avais assez étudié la théorie pour pouvoir me regarder au moins comme savant en cette partie. En réfléchissant à la peine que j'avais eue d'apprendre à déchiffrer la note, et à celle que j'avais encore à chanter à livre ouvert, je vins à penser que cette difficulté pouvait bien venir de la chose autant que de moi, sachant surtout qu'en général apprendre la musique n'était pour personne une chose aisée. En examinant la constitution des signes, je les trouvais souvent fort mal inventés. Il y avait longtemps que j'avais pensé à noter l'échelle par chiffres, pour éviter d'avoir toujours à tracer des lignes et portées lorsqu'il fallait noter le moindre petit air. J'avais été arrêté par les difficultés des octaves et par celles de la mesure et des valeurs. Cette ancienne idée me revint dans l'esprit, et je vis, en y repensant, que ces difficultés n'étaient pas insurmontables. J'y rêvai avec succès, et je parvins à noter quelque musique que ce fût par mes chiffres avec la plus grande exactitude, et je puis dire avec la plus grande simplicité. Dès ce moment je crus ma fortune faite, et dans l'ardeur de la partager avec celle à qui je devais tout, je ne songeai qu'à partir pour Paris, ne doutant pas qu'en présentant mon projet à l'Académie je ne fisse une révolution. J'avais rapporté de Lyon quelque argent, je vendis mes livres. En quinze jours ma résolution fut prise et exécutée. Enfin, plein des idées magnifiques qui me l'avaient inspirée, et toujours le même dans tous les temps, je partis de Savoie avec mon système de musique comme autrefois j'étais parti de Turin avec ma fontaine de Héron.

Copyright Arvensa Editions

Telles ont été les erreurs et les fautes de ma jeunesse. J'en ai narre l'histoire avec une fidélité dont mon cœur est content. Si dans la suite, j'honorai mon âge mûr de quelques vertus, je les aurais dites avec la même franchise, et c'était mon dessein. Mais il faut m'arrêter ici. Le temps peut lever bien des voiles. Si ma mémoire parvient à la postérité, peut être un jour elle apprendra ce que j'avais à dire. Alors on saura pourquoi je me tais.

Ces cahiers pleins de fautes de toute espèce, et que je n'ai pas même le temps de relire, suffisent pour mettre tout ami de la vérité sur sa trace, et lui donner les moyens de s'en assurer par ses propres informations. Malheureusement, il me paraît difficile et même impossible qu'ils échappent à la vigilance de mes ennemis. S'ils tombent entre les mains d'un honnête homme ou des amis de M. de Choiseul, s'ils parviennent à M. de Choiseul lui-même, je ne crois pas l'honneur de ma mémoire encore sans ressource. Mais, ô ciel, protecteur de l'innocence, garantis ces derniers renseignements de la mienne des mains des Dames de Boufflers, de Verdelin, et de celles de leurs amis. Dérobe du moins à ces deux furies la mémoire d'un infortuné que tu leur as abandonné de son vivant[104].

J. -J. Rousseau

Intus, et in cute

Copyright Arvensa Editions

FIN du SIXIÈME LIVRE

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mémoires

LES CONFESSIONS

Table des matières du titre

Liste des Mémoires

Liste générale des titres

Livre Septième

1741

Après deux ans de silence et de patience, malgré mes résolutions, je reprends la plume. Lecteur, suspendez votre jugement sur les raisons qui m'y forcent. Vous n'en pouvez juger qu'après m'avoir lu.

On a vu s'écouler ma paisible jeunesse dans une vie égale, assez douce, sans de grandes traverses ni de grandes prospérités. Cette médiocrité fut en grande partie l'ouvrage de mon naturel ardent, mais faible, moins prompt encore à entreprendre que facile à décourager ; sortant du repos par secousses, mais y rentrant par lassitude et par goût, et qui, me ramenant toujours, loin des grandes vertus et plus loin des grands vices, à la vie oiseuse et tranquille pour laquelle je me sentais né, ne m'a jamais permis d'aller à rien de grand, soit en bien, soit en mal.

Quel tableau différent j'aurai bientôt à développer ! Le sort, qui durant trente ans favorisa mes penchants, les contraria durant les trente autres, et, de cette opposition continuelle entre ma situation et mes inclinations,

Copyright Arvensa Editions

on verra naître des fautes énormes, des malheurs inouïs, et toutes les vertus, excepté la force, qui peuvent honorer l'adversité.

Ma première partie a été toute écrite de mémoire ; j'y ai dû faire beaucoup d'erreurs[105]. Forcé d'écrire la seconde de mémoire aussi, j'y en ferai probablement beaucoup davantage. Les doux souvenirs de mes beaux ans, passés avec autant de tranquillité[106] que d'innocence, m'ont laissé mille impressions charmantes que j'aime sans cesse à me rappeler. On verra bientôt combien sont différents ceux du reste de ma vie. Les rappeler, c'est en renouveler l'amertume. Loin d'aigrir celle de ma situation par ces tristes retours, je les écarte autant qu'il m'est possible ; et souvent j'y réussis au point de ne les pouvoir plus retrouver au besoin. Cette facilité d'oublier les maux est une consolation que le ciel m'a ménagée dans ceux que le sort devait un jour accumuler sur moi. Ma mémoire, qui me retrace uniquement les objets agréables, est l'heureux contrepoids de mon imagination effarouchée, qui ne me fait prévoir que de cruels avenirs.

Copyright Arvensa Editions

Tous les papiers que j'avais rassemblés pour suppléer à ma mémoire et me guider dans cette entreprise, passés en d'autres mains, ne rentreront plus dans les miennes. Je n'ai qu'un guide fidèle sur lequel je puisse compter, c'est la chaîne des sentiments qui ont marqué la succession de mon être, et par eux celle des événements qui en ont été la cause ou l'effet. J'oublie aisément mes malheurs ; mais je ne puis oublier mes fautes, et j'oublie encore moins mes bons sentiments. Leur souvenir m'est trop cher pour s'effacer jamais de mon cœur. Je puis faire des omissions dans les faits, des transpositions, des erreurs de dates ; mais je ne puis me tromper sur ce que j'ai senti, ni sur ce que mes sentiments m'ont fait faire ; et voilà de quoi principalement il s'agit. L'objet propre de mes confessions est de faire connaître exactement mon intérieur dans toutes les situations de ma vie. C'est l'histoire de mon âme que j'ai promise, et pour l'écrire fidèlement je n'ai pas besoin d'autres mémoires ; il me suffit, comme j'ai fait jusqu'ici, de rentrer au-dedans de moi[107].

Il y a cependant, et très heureusement, un intervalle de six à sept ans dont j'ai des renseignements sûrs dans un recueil transcrit de lettres dont les originaux sont dans les mains de M. Du Peyrou. Ce recueil, qui finit en 1760, comprend tout le temps de mon séjour à l'Ermitage et de ma grande brouillerie avec mes soi-disant amis : époque mémorable dans ma vie et qui fut la source de tous mes autres malheurs. À l'égard des lettres originales plus récentes qui peuvent me rester, et qui sont en très petit nombre, au lieu de les transcrire à la suite du recueil, trop volumineux pour que je puisse espérer de le soustraire à la vigilance de mes Argus, je les transcrirai dans cet écrit même, lorsqu'elles me paraîtront fournir quelque éclaircissement soit à mon avantage, soit à ma charge : car je n'ai pas peur que le lecteur oublie jamais que je fais mes confessions pour croire que je fais mon apologie ; mais il ne doit pas s'attendre non plus que je taise la vérité lorsqu'elle parle en ma faveur.

Au reste, cette seconde partie n'a que cette même vérité de commune avec la première, ni d'avantage sur elle que par l'importance des choses. À cela près, elle ne peut que lui être inférieure en tout. J'écrivais la première avec plaisir, avec complaisance, à mon aise, à Wootton, ou dans le château de Trye[108] ; tous les souvenirs que j'avais à me rappeler étaient autant de nouvelles jouissances. J'y revenais sans cesse avec un nouveau plaisir, et je pouvais tourner mes descriptions sans gêne jusqu'à ce que j'en fusse

Copyright Arvensa Editions

content. Aujourd'hui, ma mémoire et ma tête affaiblies me rendent presque incapable de tout travail ; je ne m'occupe de celui-ci que par force et le cœur serré de détresse. Il ne m'offre que malheurs, trahisons, perfidies, que souvenirs attristants et déchirants. Je voudrais pour tout au monde pouvoir ensevelir dans la nuit des temps ce que j'ai à dire, et, forcé de parler malgré moi, je suis réduit encore à me cacher, à ruser, à tâcher de donner le change, à m'avilir aux choses pour lesquelles j'étais le moins né ; les planchers sous lesquels je suis ont des yeux, les murs qui m'entourent ont des oreilles ; environné d'espions et de surveillants malveillants et vigilants, inquiet et distrait, je jette à la hâte sur le papier quelques mots interrompus qu'à peine j'ai le temps de relire, encore moins de corriger. Je sais que, malgré les barrières immenses qu'on entasse sans cesse autour de moi, l'on craint toujours que la vérité ne s'échappe par quelque fissure. Comment m'y prendre pour la faire percer ? Je le tente avec peu d'espoir de succès. Qu'on juge si c'est là de quoi faire des tableaux agréables et leur donner un coloris bien attrayant. J'avertis donc ceux qui voudront commencer cette lecture, que rien, en la poursuivant, ne peut les garantir de l'ennui, si ce n'est le désir d'achever de connaître un homme, et l'amour sincère de la justice et de la vérité.

Je me suis laissé, dans ma première partie, partant à regret pour Paris, déposant mon cœur aux Charmettes, y fondant mon dernier château en Espagne, projetant d'y rapporter un jour aux pieds de Maman, rendue à elle-même, les trésors que j'aurais acquis, et comptant sur mon système de musique comme sur une fortune assurée.

Je m'arrêtai quelque temps à Lyon pour y voir mes connaissances, pour m'y procurer quelques recommandations pour Paris, et pour vendre mes livres de géométrie que j'avais apportés avec moi. Tout le monde m'y fit accueil. M. et M^{me} de Mably marquèrent du plaisir à me revoir, et me donnèrent à dîner plusieurs fois. Je fis chez eux connaissance avec l'abbé de Mably, comme je l'avais faite déjà avec l'abbé de Condillac, qui tous deux étaient venus voir leur frère. L'abbé de Mably me donna des lettres pour Paris, entre autres une pour M. de Fontenelle et une pour le comte de Caylus. L'un et l'autre me furent des connaissances très agréables, surtout le premier, qui jusqu'à sa mort n'a point cessé de me marquer de l'amitié[109] et de me donner dans nos tête-à-tête des conseils dont j'aurais dû mieux profiter.

Copyright Arvensa Editions

Je revis M. Bordes, avec lequel j'avais depuis longtemps fait connaissance, et qui m'avait souvent obligé de grand cœur et avec le plus vrai plaisir. En cette occasion je le retrouvai toujours le même. Ce fut lui qui me fit vendre mes livres, et il me donna par lui-même ou me procura de bonnes recommandations pour Paris.

Je revis M. l'Intendant, dont je devais la connaissance à M. Bordes, et à qui je dus celle de M. le duc de Richelieu, qui passa à Lyon dans ce temps-là. M. Pallu me présenta à lui. M. de Richelieu me reçut bien et me dit de l'aller voir à Paris ; ce que je fis plusieurs fois, sans pourtant que cette haute connaissance, dont j'aurai souvent à parler dans la suite, m'ait été jamais utile à rien.

Je revis le musicien David, qui m'avait rendu service dans ma détresse à un de mes précédents voyages. Il m'avait prêté ou donné un bonnet et des bas, que je ne lui ai jamais rendus, et qu'il ne m'a jamais redemandés, quoique nous nous soyons revus souvent depuis ce temps-là. Je lui ai pourtant fait dans la suite un présent à peu près équivalent. Je dirais mieux que cela s'il s'agissait ici de ce que j'ai dû ; mais il s'agit de ce que j'ai fait, et malheureusement ce n'est pas la même chose.

Je revis le noble et généreux Perrichon, et ce ne fut pas sans me ressentir de sa magnificence ordinaire ; car il me fit le même cadeau qu'il avait fait auparavant au Gentil Bernard, en me défrayant de ma place à la diligence. Je revis le chirurgien Parisot, le meilleur et le mieux faisant des hommes ; je revis sa chère Godefroi, qu'il entretenait depuis dix ans, et dont la douceur de caractère et la bonté de cœur faisaient à peu près tout le mérite, mais qu'on ne pouvait aborder sans intérêt ni quitter sans attendrissement ; car elle était au dernier terme d'une étisie dont elle mourut peu après. Rien ne montre mieux les vrais penchants d'un homme que l'espèce de ses attachements[110]. Quand on avait vu la douce Godefroi, on connaissait le bon Parisot.

J'avais obligation à tous ces honnêtes gens. Dans la suite je les négligeai tous, non certainement par ingratitude, mais par cette invincible paresse qui m'en a souvent donné l'air. Jamais le sentiment de leurs services n'est sorti de mon cœur ; mais il m'en eût moins coûté de leur prouver ma reconnaissance que de la leur témoigner assidûment. L'exactitude à écrire a toujours été au-dessus de mes forces ; sitôt que je commence à me relâcher, la honte et l'embarras de réparer ma faute me la font aggraver, et

Copyright Arvensa Editions

je n'écris plus du tout. J'ai donc gardé le silence, et j'ai paru les oublier. Parisot et Perrichon n'y ont même pas fait attention, et je les ai toujours trouvés les mêmes ; mais on verra vingt ans après, dans M. Bordes, jusqu'où l'amour-propre d'un bel esprit peut porter la vengeance lorsqu'il se croit négligé.

Avant de quitter Lyon, je ne dois pas oublier une aimable personne que j'y revis avec plus de plaisir que jamais, et qui laissa dans mon cœur des souvenirs bien tendres. C'est M^lle^ Serre, dont j'ai parlé dans ma première partie[111], et avec laquelle j'avais renouvelé connaissance tandis que j'étais chez M. de Mably. À ce voyage, ayant plus de loisir, je la vis davantage ; mon cœur se prit et très vivement. J'eus quelque lieu de penser que le sien ne m'était pas contraire, mais elle m'accorda une confiance qui m'ôta la tentation d'en abuser. Elle n'avait rien, ni moi non plus ; nos situations étaient trop semblables pour que nous pussions nous unir, et, dans les vues qui m'occupaient, j'étais bien éloigné de songer au mariage. Elle m'apprit qu'un jeune négociant appelé M. Genève paraissait vouloir s'attacher à elle. Je le vis chez elle une fois ou deux ; il me parut honnête homme, il passait pour l'être. Persuadé qu'elle serait heureuse avec lui, je désirai qu'il l'épousât, comme il a fait dans la suite, et, pour ne pas troubler leurs innocentes amours, je me hâtai de partir, faisant pour le bonheur de cette charmante personne des vœux qui n'ont été exaucés ici-bas que pour un temps, hélas ! bien court, car j'appris dans la suite qu'elle était morte au bout de deux ou trois ans de mariage. Occupé de mes tendres regrets durant toute ma route, je sentis et j'ai souvent senti depuis lors, en y repensant, que si les sacrifices qu'on fait au devoir et à la vertu coûtent à faire, on en est bien payé par les doux souvenirs qu'ils laissent au fond du cœur.

Autant à mon précédent voyage j'avais vu Paris par son côté défavorable, autant à celui-ci je le vis par son côté brillant ; non pas toutefois quant à mon logement ; car, sur une adresse que m'avait donnée M. Bordes, j'allai loger à l'hôtel Saint-Quentin, rue des Cordiers, proche la Sorbonne, vilaine rue, vilain hôtel, vilaine chambre, mais où cependant avaient logé des hommes de mérite, tels que Gresset, Bordes, les abbés de Mably, de Condillac, et plusieurs autres dont malheureusement je n'y trouvai plus aucun. Mais j'y trouvai un M. de Bonnefond, hobereau boiteux, plaideur, faisant le puriste, auquel je dus la connaissance de M.

Copyright Arvensa Editions

Roguin, maintenant le doyen de mes amis, et par lui celle du philosophe Diderot, dont j'aurai beaucoup à parler dans la suite.

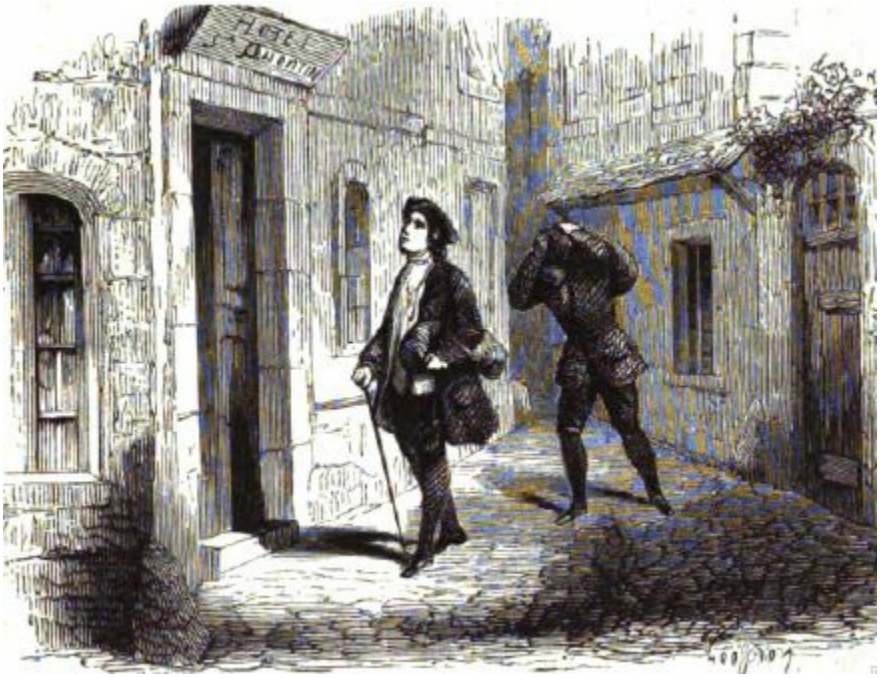

J'arrivai à Paris dans l'automne de 1741, avec quinze louis d'argent comptant, ma comédie de *Narcisse,* et mon projet de musique pour toute ressource, et ayant par conséquent peu de temps à perdre pour tâcher d'en tirer parti. Je me pressai de faire valoir mes recommandations. Un jeune homme qui arrive à Paris avec une figure passable, et qui s'annonce par des talents, est toujours sûr d'être accueilli. Je le fus ; cela me procura des agréments sans me mener à grand-chose. De toutes les personnes à qui je fus recommandé, trois seules me furent utiles : M. Damesin, gentilhomme savoyard, alors écuyer, et, je crois, favori de M^me^ la princesse de Carignan ; M. de Boze, secrétaire de l'Académie des inscriptions, et garde des médailles du cabinet du roi ; et le P. Castel, jésuite, auteur du Clavecin oculaire. Toutes ces recommandations, excepté celle de M. Damesin, me venaient de l'abbé de Mably.

M. Damesin pourvut au plus pressé par deux connaissances qu'il me procura : l'une de M. de Gasc, président à mortier au parlement de Bordeaux, et qui jouait très bien du violon ; l'autre, de M. l'abbé de Léon, qui logeait alors en Sorbonne, jeune seigneur très aimable, qui mourut à la fleur de son âge après avoir brillé quelques instants dans le monde sous le nom de chevalier de Rohan. L'un et l'autre eurent la fantaisie d'apprendre la composition. Je leur en donnai quelques mois de leçon qui soutinrent un peu ma bourse tarissante. L'abbé de Léon me prit en amitié, et voulait

Copyright Arvensa Editions

m'avoir pour son secrétaire ; mais il n'était pas riche, et ne put m'offrir en tout que huit cents francs, que je refusai bien à regret, mais qui ne pouvaient me suffire pour mon logement, ma nourriture et mon entretien.

M. de Boze me reçut fort bien. Il aimait le savoir, il en avait ; mais il était un peu pédant. M^me^ de Boze aurait été sa fille ; elle était brillante et petite-maîtresse. J'y dînais quelquefois. On ne saurait avoir l'air plus gauche et plus sot que je l'avais vis-à-vis d'elle. Son maintien dégagé m'intimidait et rendait le mien plus plaisant. Quand elle me présentait une assiette, j'avançais ma fourchette pour piquer modestement un petit morceau de ce qu'elle m'offrait ; de sorte qu'elle rendait à son laquais l'assiette qu'elle m'avait destinée, en se tournant pour que je ne la visse pas rire. Elle ne se doutait guère que dans la tête de ce campagnard il ne laissait pas d'y avoir quelque esprit. M. de Boze me présenta à M. de Réaumur, son ami, qui venait dîner chez lui tous les vendredis, jours d'Académie des sciences. Il lui parla de mon projet, et du désir que j'avais de le soumettre à l'examen de l'Académie. M. de Réaumur se chargea de la proposition, qui fut agréée ; le jour donné, je fus introduit et présenté par M. de Réaumur, et le même jour, 22 août 1742, j'eus l'honneur de lire à l'Académie le Mémoire que j'avais préparé pour cela. Quoique cette illustre assemblée fût assurément très imposante, j'y fus bien moins intimidé que devant M^me^ de Boze, et je me tirai passablement de mes lectures et de mes réponses. Le Mémoire réussit, et m'attira des compliments, qui me surprirent autant qu'ils me flattèrent, imaginant à peine que devant une Académie, quiconque n'en était pas pût avoir le sens commun. Les commissaires qu'on me donna furent : MM. de Mairan, Hellot et de Fouchy : tous trois gens de mérite assurément, mais dont pas un ne savait la musique, assez du moins pour être en état de juger de mon projet.

(1742.) — Durant mes conférences avec ces Messieurs, je me convainquis, avec autant de certitude que de surprise, que si quelquefois les savants ont moins de préjugés que les autres hommes, ils tiennent, en revanche, encore plus fortement à ceux qu'ils ont. Quelque faibles, quelque fausses que fussent la plupart de leurs objections, et quoique j'y répondisse timidement, je l'avoue, et en mauvais termes, mais par des raisons péremptoires, je ne vins pas une seule fois à bout de me faire entendre et de les contenter. J'étais toujours ébahi de la facilité avec laquelle, à l'aide de quelques phrases sonores, ils me réfutaient sans m'avoir compris. Ils déterrèrent, je ne sais où, qu'un moine appelé le P.

Copyright Arvensa Editions

Souhaitti avait jadis imaginé de noter la gamme par chiffres ; c'en fut assez pour prétendre que mon système n'était pas neuf, et passe pour cela ; car bien que je n'eusse jamais ouï parler du P. Souhaitti, et bien que sa manière d'écrire les sept notes du plain-chant sans même songer aux octaves ne méritât en aucune sorte d'entrer en parallèle avec ma simple et commode invention pour noter aisément par chiffres toute musique imaginable, clefs, silences, octaves, mesures, temps, et valeurs des notes, choses auxquelles Souhaitti n'avait pas même songé ; il était néanmoins très vrai de dire que, quant à l'élémentaire expression des sept notes, il en était le premier inventeur. Mais outre qu'ils donnèrent à cette invention primitive plus d'importance qu'elle n'en avait, ils ne s'en tinrent pas là, et sitôt qu'ils voulurent parler du fond du système, ils ne firent plus que déraisonner. Le plus grand avantage du mien était d'abroger les transpositions et les clefs, en sorte que le même morceau se trouvait noté et transposé à volonté, dans quelque ton qu'on voulût, au moyen du changement supposé d'une seule lettre initiale à la tête de l'air. Ces Messieurs avaient ouï dire aux croque-sol de Paris que la méthode d'exécuter par transposition ne valait rien. Ils partirent de là pour tourner en invincible objection contre mon système son avantage le plus marqué, et ils décidèrent que ma note était bonne pour la vocale, et mauvaise pour l'instrumentale ; au lieu de décider, comme ils l'auraient dû, qu'elle était bonne pour la vocale, et meilleure pour l'instrumentale. Sur leur rapport, l'Académie m'accorda un certificat plein de très beaux compliments à travers lesquels on démêlait, pour le fond, qu'elle ne jugeait mon système ni neuf ni utile. Je ne crus pas devoir orner d'une pareille pièce l'ouvrage intitulé *Dissertation sur la musique moderne*, par lequel j'en appelais au public[112].

J'eus lieu de remarquer en cette occasion combien, même avec un esprit borné, la connaissance unique, mais profonde, de la chose est préférable, pour en bien juger, à toutes les lumières que donne la culture des sciences, lorsqu'on n'y a pas joint l'étude particulière de celle dont il s'agit. La seule objection solide qu'il y eût à faire à mon système y fut faite par Rameau. À peine le lui eus-je expliqué, qu'il en vit le côté faible. Vos signes, me dit-il, sont très bons en ce qu'ils déterminent simplement et clairement les valeurs, en ce qu'ils représentent nettement les intervalles et montrent toujours le simple dans le redoublé, toutes choses que ne fait pas la note

Copyright Arvensa Editions

ordinaire ; mais ils sont mauvais en ce qu'ils exigent[113] une opération de l'esprit qui ne peut toujours suivre la rapidité de l'exécution. La position de nos notes, continua-t-il, se peint à l'œil sans le concours de cette opération. Si deux notes, l'une très haute, l'autre très basse, sont jointes par une tirade de notes intermédiaires, je vois du premier coup d'œil le progrès de l'une à l'autre par degrés conjoints ; mais pour m'assurer chez vous de cette tirade, il faut nécessairement que j'épelle tous vos chiffres l'un après l'autre : le coup d'œil ne peut suppléer à rien. L'objection me parut sans réplique, et j'en convins à l'instant : quoiqu'elle soit simple et frappante, il n'y a qu'une grande pratique de l'art qui puisse la suggérer, et il n'est pas étonnant qu'elle ne soit venue à aucun académicien ; mais il l'est que tous ces grands savants, qui savent tant de choses, sachent si peu que chacun ne devrait juger que de son métier.

Mes fréquentes visites à mes commissaires et à d'autres académiciens me mirent à portée de faire connaissance avec tout ce qu'il y avait à Paris de plus distingué dans la littérature, et par là cette connaissance se trouva toute faite lorsque je me vis, dans la suite, inscrit tout d'un coup parmi eux. Quant à présent, concentré dans mon système de musique, je m'obstinai à vouloir par lui faire une révolution dans cet art, et parvenir de la sorte à une célébrité qui, dans les beaux-arts, se conjoint toujours à Paris avec la fortune. Je m'enfermai dans ma chambre et travaillai deux ou trois mois avec une ardeur inexprimable à refondre, dans un ouvrage destiné pour le public, le mémoire que j'avais lu à l'Académie. La difficulté fut de trouver un libraire qui voulût se charger de mon manuscrit, vu qu'il y avait quelque dépense à faire pour les nouveaux caractères, que les libraires ne jettent pas leurs écus à la tête des débutants, et qu'il me semblait cependant bien juste que mon ouvrage me rendît le pain que j'avais mangé en l'écrivant.

Bonnefond me procura Quillau le père, qui fit avec moi un traité à moitié profit, sans compter le privilège que je payai seul. Tant fut opéré par ledit Quillau, que j'en fus pour mon privilège, et n'ai tiré jamais un liard de cette édition, qui vraisemblablement eut un débit médiocre, quoique l'abbé Desfontaines[114] m'eût promis de la faire aller, et que les autres journalistes en eussent dit assez de bien.

Le plus grand obstacle à l'essai de mon système était la crainte que, s'il n'était pas admis, on ne perdît le temps qu'on mettrait à l'apprendre. Je

Copyright Arvensa Editions

disais à cela que la pratique de ma note rendait les idées si claires, que pour apprendre la musique par les caractères ordinaires on gagnerait encore du temps à commencer par les miens. Pour en donner la preuve par l'expérience, j'enseignai gratuitement la musique à une jeune Américaine appelée M^lle^ Desroulins, dont M. Roguin m'avait procuré la connaissance ; en trois mois elle fut en état de déchiffrer sur ma note quelque musique que ce fût, et même de chanter à livre ouvert mieux que moi-même toute celle qui n'était pas chargée de difficultés. Ce succès fut frappant, mais ignoré. Un autre en aurait rempli les journaux ; mais avec quelque talent pour trouver des choses utiles, je n'en eus jamais pour les faire valoir.

Voilà comment ma fontaine de Héron fut encore cassée : mais cette seconde fois j'avais trente ans, et je me trouvais sur le pavé de Paris, où l'on ne vit pas pour rien. Le parti que je pris dans cette extrémité n'étonnera que ceux qui n'auront pas bien lu ma première partie. Je venais de me donner des mouvements aussi grands qu'inutiles ; j'avais besoin de reprendre haleine. Au lieu de me livrer au désespoir, je me livrai tranquillement à ma paresse et aux soins de la Providence, et, pour lui donner le temps de faire son œuvre, je me mis à manger, sans me presser, quelques louis qui me restaient encore, réglant la dépense de mes nonchalants plaisirs sans la retrancher, n'allant plus au café que de deux jours l'un, et au spectacle que deux fois la semaine. À l'égard de la dépense des filles, je n'eus aucune réforme à y faire, n'ayant mis de ma vie un sol à cet usage, si ce n'est une seule fois, dont j'aurai bientôt à parler.

La sécurité, la volupté, la confiance avec laquelle je me livrais à cette vie indolente et solitaire, que je n'avais pas de quoi faire durer trois mois, est une des singularités de ma vie et une des bizarreries de mon humeur. L'extrême besoin que j'avais qu'on pensât à moi était précisément ce qui m'ôtait le courage de me montrer, et la nécessité de faire des visites me les rendit insupportables, au point que je cessai même de voir les académiciens et autres gens de lettres avec lesquels j'étais déjà faufilé. Marivaux, l'abbé de Mably, Fontenelle, furent presque les seuls chez qui je continuai d'aller quelquefois. Je montrai même au premier ma comédie de *Narcisse*. Elle lui plut, et il eut la complaisance de la retoucher. Diderot, plus jeune qu'eux, était à peu près de mon âge. Il aimait la musique ; il en savait la théorie ; nous en parlions ensemble ; il me parlait aussi de ses projets d'ouvrages. Cela forma bientôt entre nous des liaisons plus intimes, qui ont duré quinze ans, et qui probablement dureraient encore si

Copyright Arvensa Editions

malheureusement, et bien par sa faute[115], je n'eusse été jeté dans son même métier.

On n'imaginerait pas à quoi j'employais ce court et précieux intervalle qui me restait encore avant d'être forcé de mendier mon pain : à étudier par cœur des passages de poètes, que j'avais appris cent fois et autant de fois oubliés. Tous les matins, vers les dix heures, j'allais me promener au Luxembourg, un Virgile ou un Rousseau dans ma poche, et là, jusqu'à l'heure du dîner, je remémorais tantôt une ode sacrée et tantôt une bucolique, sans me rebuter de ce qu'en repassant celle du jour je ne manquais point d'oublier celle de la veille. Je me rappelais qu'après la défaite de Nicias à Syracuse, les Athéniens captifs gagnaient leur vie à réciter les poèmes d'Homère. Le parti que je tirai de ce trait d'érudition, pour me prémunir contre la misère, fut d'exercer mon heureuse mémoire à retenir tous les poètes par cœur.

J'avais un autre expédient non moins solide dans les échecs, auxquels je consacrais régulièrement, chez Maugis, les après-midi des jours que je n'allais pas au spectacle. Je fis là connaissance avec M. de Légal, avec un M Husson, avec Philidor, avec tous les grands joueurs d'échecs de ce temps-là, et n'en devins pas plus habile. Je ne doutais pas cependant que je ne devinsse à la fin plus fort qu'eux tous, et c'en était assez, selon moi, pour me servir de ressource. De quelque folie que je m'engouasse, j'y portais toujours la même manière de raisonner. Je me disais : Quiconque prime en quelque chose est toujours sûr d'être recherché. Primons donc, n'importe en quoi ; je serai recherché, les occasions se présenteront, et mon mérite fera le reste. Cet enfantillage n'était pas le sophisme de ma raison, c'était celui de mon indolence. Effrayé des grands et rapides efforts qu'il aurait fallu faire pour m'évertuer, je tâchais de flatter ma paresse, et je m'en voilais la honte par des arguments dignes d'elle.

J'attendais ainsi tranquillement la fin de mon argent, et je crois que je serais arrivé au dernier sou sans m'en émouvoir davantage, si le P. Castel, que j'allais voir quelquefois en allant au café, ne m'eût arraché de ma léthargie. Le P. Castel était fou, mais bon homme au demeurant : il était fâché de me voir consumer ainsi sans rien faire. Puisque les musiciens, me dit-il, puisque les savants ne chantent pas à votre unisson, changez de corde et voyez les femmes. Vous réussirez peut-être mieux de ce côté-là. J'ai parlé de vous à M^me^ de Bezenval ; allez la voir de ma part. C'est une

Copyright Arvensa Editions

bonne femme qui verra avec plaisir un pays de son fils et de son mari. Vous verrez chez elle M^me^ de Broglie, sa fille, qui est une femme d'esprit. M^me^ Dupin en est une autre à qui j'ai aussi parlé de vous : portez-lui votre ouvrage ; elle a envie de vous voir, et vous recevra bien. On ne fait rien dans Paris que par les femmes : ce sont comme des courbes dont les sages sont les asymptotes ; ils s'en approchent sans cesse, mais ils n'y touchent jamais.

Après avoir remis d'un jour à l'autre ces terribles corvées, je pris enfin courage, et j'allai voir M^me^ de Bezenval. Elle me reçut avec bonté. M^me^ de Broglie étant entrée dans sa chambre, elle lui dit : Ma fille, voilà M. Rousseau dont le P. Castel nous a parlé. M^me^ de Broglie me fit compliment sur mon ouvrage, et me menant à son clavecin, me fit voir qu'elle s'en était occupée. Voyant à sa pendule qu'il était près d'une heure, je voulus m'en aller. M^me^ de Bezenval me dit : Vous êtes loin de votre quartier, restez, vous dînerez ici. Je ne me fis pas prier. Un quart d'heure après je compris par quelques mots que le dîner auquel elle m'invitait était celui de son office. M^me^ de Bezenval était une très bonne femme, mais bornée, et trop pleine de son illustre noblesse polonaise ; elle avait peu d'idées des égards qu'on doit aux talents. Elle me jugeait même en cette occasion sur mon maintien plus que sur mon équipage, qui, quoique très simple, était fort propre, et n'annonçait point du tout un homme fait pour dîner à l'office. J'en avais oublié le chemin depuis trop longtemps pour vouloir le rapprendre. Sans laisser voir tout mon dépit, je dis à M^me^ de Bezenval qu'une petite affaire, qui me revenait en mémoire, me rappelait dans mon quartier, et je voulus partir. M ^me^ de Broglie s'approcha de sa mère, et lui dit à l'oreille quelques mots qui firent effet. M^me^ de Bezenval se leva pour me retenir et me dit : Je compte que c'est avec nous que vous nous ferez l'honneur de dîner. Je crus que faire le fier serait faire le sot, et je restai. D'ailleurs la bonté de M^me^ de Broglie m'avait touché et me la rendait intéressante. Je fus fort aise de dîner avec elle et j'espérai qu'en me connaissant davantage elle n'aurait pas regret à m'avoir procuré cet honneur. M. le président de Lamoignon, grand ami de la maison, y dîna aussi. Il avait, ainsi que M^me^ de Broglie, ce petit jargon de Paris, tout en petits mots, tout en petites allusions fines. Il n'y avait pas là de quoi briller pour le pauvre Jean-Jacques. J'eus le bon sens de ne vouloir pas faire le gentil malgré Minerve, et je me tus. Heureux si j'eusse été toujours aussi

Copyright Arvensa Editions

sage ! je ne serais pas dans l'abîme où je suis aujourd'hui.

J'étais désolé de ma lourdise, et de ne pouvoir justifier aux yeux de M^me^ de Broglie ce qu'elle avait fait en ma faveur. Après le dîner, je m'avisai de ma ressource ordinaire. J'avais dans ma poche une épître en vers, écrite à Parisot pendant mon séjour à Lyon. Ce morceau ne manquait pas de chaleur ; j'en mis dans la façon de le réciter, et je les fis pleurer tous trois. Soit vanité, soit vérité dans mes interprétations, je crus voir que les regards de M^me^ de Broglie disaient à sa mère : Eh bien, maman, avais-je tort de vous dire que cet homme était plus fait pour dîner avec vous qu'avec vos femmes ? Jusqu'à ce moment j'avais eu le cœur un peu gros ; mais après m'être ainsi vengé, je fus content. M^me^ de Broglie, poussant un peu trop loin le jugement avantageux qu'elle avait porté de moi, crut que j'allais faire sensation dans Paris et devenir un homme à bonnes fortunes. Pour guider mon inexpérience, elle me donna les *Confessions du Comte de****. Ce livre, me dit-elle, est un Mentor dont vous aurez besoin dans le monde : vous ferez bien de le consulter quelquefois. J'ai gardé plus de vingt ans cet exemplaire avec reconnaissance pour la main dont il me venait, mais riant souvent de l'opinion que paraissait avoir cette dame de mon mérite galant. Du moment que j'eus lu cet ouvrage, je désirai d'obtenir l'amitié de l'auteur. Mon penchant m'inspirait très bien : c'est le seul ami vrai que j'aie eu parmi les gens de lettres.[116]

Dès lors j'osai compter que M^me^ la baronne de Bezenval et M^me^ la marquise de Broglie, prenant intérêt à moi, ne me laisseraient pas longtemps sans ressource, et je ne me trompai pas. Parlons maintenant de mon entrée chez M^me^ Dupin, qui a eu de plus longues suites.

M^me^ Dupin était, comme on sait, fille de Samuel Bernard et de M^me^ Fontaine. Elles étaient trois sœurs qu'on pouvait appeler les trois Grâces. M^me^ de la Touche qui fit une escapade en Angleterre avec le duc de Kingston ; M^me^ d'Arty, la maîtresse, et, bien plus l'amie, l'unique et sincère amie de M. le prince de Conti, femme adorable autant par la douceur, par la bonté de son charmant caractère, que par l'agrément de son esprit et par l'inaltérable gaieté de son humeur ; enfin, M^me^ Dupin, la plus belle des trois, et la seule à qui l'on n'ait point reproché d'écart dans sa conduite. Elle fut le prix de l'hospitalité de M. Dupin, à qui sa mère la donna avec une place de fermier général et une fortune immense, en reconnaissance du bon accueil qu'il lui avait fait dans sa province. Elle était encore, quand

Copyright Arvensa Editions

je la vis pour la première fois, une des plus belles femmes de Paris. Elle me reçut à sa toilette. Elle avait les bras nus, les cheveux épars, son peignoir mal arrangé. Cet abord m'était très nouveau ; ma pauvre tête n'y tint pas ; je me trouble, je m'égare, et bref me voilà épris de M^me^ Dupin.

Mon trouble ne parut pas me nuire auprès d'elle, elle ne s'en aperçut point. Elle accueillit le livre et l'auteur, me parla de mon projet en personne instruite, chanta, s'accompagna du clavecin, me retint à dîner, me fit mettre à table à côté d'elle ; il n'en fallait pas tant pour me rendre fou, je le devins. Elle me permit de la venir voir : j'usai, j'abusai de la permission. J'y allais presque tous les jours, j'y dînais deux ou trois fois la semaine. Je mourais d'envie de parler ; je n'osais jamais. Plusieurs raisons renforçaient ma timidité naturelle. L'entrée d'une maison opulente était une porte ouverte à la fortune ; je ne voulais pas, dans ma situation, risquer de me la fermer. M^me^ Dupin, tout aimable qu'elle était, était sérieuse et froide ; je ne trouvais rien dans ses manières d'assez agaçant pour m'enhardir. Sa maison, aussi brillante alors qu'aucune autre dans Paris, rassemblait des sociétés auxquelles il ne manquait que d'être un peu moins nombreuses pour être d'élite dans tous les genres. Elle aimait à voir tous les gens qui jetaient de l'éclat, les grands, les gens de lettres, les belles femmes. On ne voyait chez elle que ducs, ambassadeurs, cordons-bleus. M^me^ la princesse de Rohan, M^me^ la comtesse de Forcalquier, M^me^ de

Copyright Arvensa Editions

Mirepoix, M^me^ de Brignole, milady Hervey, pouvaient passer pour ses amies. M. de Fontenelle, l'abbé de Saint-Pierre, l'abbé Sallier, M. de Fourmont, M. de Bernis, M. de Buffon, M. de Voltaire étaient de son cercle et de ses dîners. Si son maintien réservé n'attirait pas beaucoup les jeunes gens, sa société, d'autant mieux composée, n'en était que plus imposante, et le pauvre Jean-Jacques n'avait pas de quoi se flatter de briller beaucoup au milieu de tout cela. Je n'osai donc parler ; mais, ne pouvant plus me taire, j'osai écrire. Elle garda deux jours ma lettre sans m'en parler. Le troisième jour elle me la rendit, m'adressant verbalement quelques mots d'exhortation d'un ton froid qui me glaça. Je voulus parler, la parole expira sur mes lèvres ; ma subite passion s'éteignit avec l'espérance, et, après une déclaration dans les formes, je continuai de vivre avec elle comme auparavant, sans plus lui parler de rien, même des yeux.

Je crus ma sottise oubliée ; je me trompai. M. de Francueil, fils de M. Dupin et beau-fils de madame, était à peu près de son âge et du mien. Il avait de l'esprit, de la figure ; il pouvait avoir des prétentions ; on disait qu'il en avait auprès d'elle, uniquement peut-être parce qu'elle lui avait donné une femme bien laide, bien douce, et qu'elle vivait parfaitement

Copyright Arvensa Editions

bien avec tous les deux. M. de Francueil aimait et cultivait les talents. La musique, qu'il savait fort bien, fut entre nous un moyen de liaison. Je le vis beaucoup ; je m'attachais à lui : tout d'un coup il me fit entendre que M^me^ Dupin trouvait mes visites trop fréquentes, et me priait de les discontinuer. Ce compliment aurait pu être à sa place quand elle me rendit ma lettre ; mais huit ou dix jours après, et sans aucune autre cause, il venait, ce me semble, hors de propos. Cela faisait une position d'autant plus bizarre, que je n'en étais pas moins bien venu qu'auparavant chez M. et M^me^ de Francueil. J'y allai cependant plus rarement, et j'aurais cessé d'y aller tout à fait, si, par un autre caprice imprévu, M^me^ Dupin ne m'avait fait prier de veiller pendant huit ou dix jours à son fils, qui, changeant de gouverneur, restait seul durant cet intervalle. Je passai ces huit jours dans un supplice que le plaisir d'obéir à M^me^ Dupin pouvait seul me rendre souffrable ; car le pauvre Chenonceau avait dès lors cette mauvaise tête qui a failli déshonorer sa famille, et qui l'a fait mourir à l'île de Bourbon. Pendant que je fus auprès de lui, je l'empêchai de faire du mal à lui-même ou à d'autres, et voilà tout : encore ne fut-ce pas une médiocre peine ; je ne m'en serais pas chargé huit autres jours de plus, quand M^me^ Dupin se serait donnée à moi pour récompense.

M. de Francueil me prenait en amitié, je travaillais avec lui : nous commençâmes ensemble un cours de chimie chez Rouelle. Pour me rapprocher de lui, je quittai mon hôtel Saint-Quentin et vins me loger au jeu de Paume de la rue Verdelet, qui donne dans la rue Plâtrière, où logeait M. Dupin. Là, par la suite d'un rhume négligé, je gagnai une fluxion de poitrine dont je faillis mourir. J'ai eu souvent dans ma jeunesse de ces maladies inflammatoires, pleurésies, et surtout des esquinancies auxquelles j'étais très sujet, dont je ne tiens pas ici le registre, et qui toutes m'ont fait voir la mort d'assez près pour me familiariser avec son image. Durant ma convalescence, j'eus le temps de réfléchir sur mon état, et de déplorer ma timidité, ma faiblesse, et mon indolence qui, malgré le feu dont je me sentais embrasé, me laissait languir dans l'oisiveté d'esprit toujours à la porte de la misère. La veille du jour où j'étais tombé malade, j'étais allé à un opéra de Royer, qu'on donnait alors, et dont j'ai oublié le titre. Malgré ma prévention pour les talents des autres, qui m'a toujours fait défier des miens, je ne pouvais m'empêcher de trouver cette musique faible, sans chaleur, sans invention. J'osais quelquefois me dire : Il me

Copyright Arvensa Editions

semble que je ferais mieux que cela. Mais la terrible idée que j'avais de la composition d'un opéra, et l'importance que j'entendais donner par les gens de l'art à cette entreprise, m'en rebutaient à l'instant même, et me faisaient rougir d'oser y penser. D'ailleurs où trouver quelqu'un qui voulût me fournir des paroles et prendre la peine de les tourner à mon gré ? Ces idées de musique et d'opéra me revinrent durant ma maladie, et dans le transport de ma fièvre, je composais des chants[117], des duos, des chœurs. Je suis certain d'avoir fait deux ou trois morceaux *di prima intenzione* dignes peut-être de l'admiration des maîtres s'ils avaient pu les entendre exécuter. Oh ! si l'on pouvait tenir registre des rêves d'un fiévreux, quelles grandes et sublimes choses on verrait sortir quelquefois de son délire !

Ces sujets de musique et d'opéra m'occupèrent encore pendant ma convalescence, mais plus tranquillement. À force d'y penser, et même malgré moi, je voulus en avoir le cœur net, et tenter de faire à moi seul un opéra, paroles et musique. Ce n'était pas tout à fait mon coup d'essai. J'avais fait à Chambéry un opéra tragédie, intitulé *Iphis et Anaxarète*, que j'avais eu le bon sens de jeter au feu. J'en avais fait à Lyon un autre intitulé *La découverte du nouveau monde* dont, après l'avoir lu à M. Bordes, à l'abbé de Mably, à l'abbé Trublet et à d'autres, j'avais fini par faire le même usage, quoique j'eusse déjà fait la musique du prologue et du premier acte, et que David m'eût dit, en voyant cette musique, qu'il y avait des morceaux dignes du Buononcini.

Cette fois, avant de mettre la main à l'œuvre, je me donnai le temps de méditer mon plan. Je projetai dans un ballet héroïque trois sujets différents en trois actes détachés, chacun dans un différent caractère de musique ; et, prenant pour chaque sujet les amours d'un poète, j'intitulai cet opéra *Les Muses galantes*. Mon premier acte, en genre de musique forte, était le Tasse ; le second, en genre de musique tendre, était Ovide ; et le troisième, intitulé *Anacréon*, devait respirer la gaieté du dithyrambe. Je m'essayai d'abord sur le premier acte, et je m'y livrai avec une ardeur qui, pour la première fois, me fit goûter les délices de la verve dans la composition. Un soir, près d'entrer à l'Opéra, me sentant tourmenté, maîtrisé par mes idées, je remets mon argent dans ma poche, je cours m'enfermer chez moi, je me mets au lit, après avoir bien fermé tous mes rideaux pour empêcher le jour d'y pénétrer, et là, me livrant à tout l'œstre

Copyright Arvensa Editions

poétique et musical, je composai rapidement en sept ou huit heures la meilleure partie de mon acte. Je puis dire que mes amours pour la princesse de Ferrare (car j'étais le Tasse pour lors) et mes nobles et fiers sentiments vis-à-vis de son injuste frère, me donnèrent une nuit cent fois plus délicieuse que je ne l'aurais trouvée dans les bras de la princesse elle-même[118]. Il ne resta le matin dans ma tête qu'une bien petite partie de ce que j'avais fait ; mais ce peu, presque effacé par la lassitude et le sommeil, ne laissait pas de marquer encore l'énergie des morceaux dont il offrait les débris.

Pour cette fois, je ne poussai pas fort loin ce travail, en ayant été détourné par d'autres affaires. Tandis que je m'attachais à la maison Dapin, M^me^ de Bezenval et M^me^ de Broglie, que je continuais de voir quelquefois, ne m'avaient pas oublié. M. le comte de Montaigu, capitaine aux Gardes, venait d'être nommé ambassadeur à Venise. C'était un ambassadeur de la façon de Barjac[119], auquel il faisait assidûment sa cour. Son frère, le chevalier de Montaigu, gentilhomme de la manche de M. le Dauphin, était de la connaissance de ces deux dames et de celle de M. l'abbé Alary, de l'Académie française, que je voyais aussi quelquefois. M^me^ de Broglie, sachant que l'ambassadeur cherchait un secrétaire, me proposa. Nous entrâmes en pourparlers. Je demandai cinquante louis d'appointement, ce qui était bien peu dans une place où l'on est obligé de figurer. Il ne voulait me donner que cent pistoles, et que je fisse le voyage à mes frais. La proposition était ridicule. Nous ne pûmes nous accorder. M. de Francueil, qui faisait ses efforts pour me retenir, l'emporta. Je restai, et M. de Montaigu partit, emmenant un autre secrétaire appelé M. Follau, qu'on lui avait donné au bureau des Affaires étrangères. À peine furent-ils arrivés à Venise qu'ils se brouillèrent. Follau, voyant qu'il avait affaire à un fou, le planta là ; et M. de Montaigu n'ayant qu'un jeune abbé appelé de Binis, qui écrivait sous le secrétaire et n'était pas en état d'en remplir la place, eut recours à moi. Le chevalier son frère, homme d'esprit, me tourna si bien, me faisant entendre qu'il y avait des droits attachés à la place de secrétaire, qu'il me fit accepter les mille francs. J'eus vingt louis pour mon voyage, et je partis.

(1743 — 1744) — À Lyon, j'aurais bien voulu prendre la route du Mont Cenis pour voir en passant ma pauvre Maman. Mais je descendis le Rhône et fus m'embarquer à Toulon, tant à cause de la guerre et par raison

Copyright Arvensa Editions

d'économie, que pour prendre un passeport de M. de Mirepoix, qui commandait alors en Provence, et à qui j'étais adressé. M. de Montaigu, ne pouvant se passer de moi, m'écrivait lettre sur lettre, pour presser mon voyage. Un incident le retarda.

C'était le temps de la peste de Messine. La flotte anglaise y avait mouillé et visita la felouque sur laquelle j'étais. Cela nous assujettit en arrivant à Gênes, après une longue et pénible traversée, à une quarantaine de vingt et un jours. On donna le choix aux passagers de la faire à bord ou au lazaret, dans lequel on nous prévint que nous ne trouverions que les quatre murs, parce qu'on n'avait pas encore eu le temps de le meubler. Tous choisirent la felouque. L'insupportable chaleur, l'espace étroit, l'impossibilité d'y marcher, la vermine, me firent préférer le lazaret, à tout risque. Je fus conduit dans un grand bâtiment à deux étages absolument nu, où je ne trouvai ni fenêtre, ni lit, ni table, ni chaise, pas même un escabeau pour m'asseoir, ni une botte de paille pour me coucher. On m'apporta mon manteau, mon sac de nuit, mes deux malles ; on ferma sur moi de grosses portes à grosses serrures, et je restai là, maître de me promener à mon aise de chambre en chambre et d'étage en étage, trouvant partout la même solitude et la même nudité.

Tout cela ne me fit pas repentir d'avoir choisi le lazaret plutôt que la felouque, et, comme un nouveau Robinson, je me mis à m'arranger pour mes vingt et un jours comme j'aurais fait pour toute ma vie. J'eus d'abord l'amusement d'aller à la chasse aux poux que j'avais gagnés dans la felouque. Quand, à force de changer de linge et hardes, je me fus enfin rendu net, je procédai à l'ameublement de la chambre que je m'étais choisie. Je me fis un bon matelas de mes vestes et de mes chemises, des draps de plusieurs serviettes que je cousus, une couverture de ma robe de chambre, un oreiller de mon manteau roulé. Je me fis un siège d'une malle posée à plat, et une table de l'autre posée de champ. Je tirai du papier, une écritoire, j'arrangeai en manière de bibliothèque une douzaine de livres que j'avais. Bref, je m'accommodai si bien, qu'à l'exception des rideaux et des fenêtres, j'étais presque aussi commodément à ce lazaret absolument nu qu'à mon jeu de paume de la rue Verdelet. Mes repas étaient servis avec beaucoup de pompe ; deux grenadiers, la baïonnette au bout du fusil, les escortaient ; l'escalier était ma salle à manger, le palier me servait de table, la marche inférieure me servait de siège, et quand mon dîner était servi, l'on sonnait en se retirant une clochette pour m'avertir de

Copyright Arvensa Editions

me mettre à table. Entre mes repas, quand je ne lisais ni n'écrivais, ou que je ne travaillais pas à mon ameublement, j'allais me promener dans le cimetière des protestants, qui me servait de cour, ou je montais dans une lanterne qui donnait sur le port et d'où je pouvais voir entrer et sortir les navires. Je passai de la sorte quatorze jours, et j'y aurais passé la vingtaine entière sans m'ennuyer un moment si M. de Jonville, envoyé de France, à qui je fis parvenir une lettre vinaigrée, parfumée et demi-brûlée, n'eût fait abréger mon temps de huit jours : je les allai passer chez lui, et je me trouvai mieux, je l'avoue, du gîte de sa maison que de celui du lazaret. Il me fit force caresses. Dupont, son secrétaire, était un bon garçon, qui me mena, tant à Gênes qu'à la campagne, dans plusieurs maisons où l'on s'amusait assez, et je liai avec lui connaissance et correspondance, que nous entretînmes fort longtemps. Je poursuivis agréablement ma route à travers la Lombardie. Je vis Milan, Vérone, Bresse, Padoue, et j'arrivai enfin à Venise, impatiemment attendu par M. l'ambassadeur.

Je trouvai des tas de dépêches, tant de la cour que des autres ambassadeurs, dont il n'avait pu lire ce qui était chiffré, quoiqu'il eût tous les chiffres nécessaires pour cela. N'ayant jamais travaillé dans aucun bureau ni vu de ma vie un chiffre de ministre, je craignis d'abord d'être embarrassé ; mais je trouvai que rien n'était plus simple, et en moins de huit jours j'eus déchiffré le tout, qui assurément n'en valait pas la peine ; car, outre que l'ambassade de Venise est toujours assez oisive, ce n'était pas à un pareil homme qu'on eût voulu confier la moindre négociation. Il s'était trouvé dans un grand embarras jusqu'à mon arrivée, ne sachant ni dicter, ni écrire lisiblement. Je lui étais très utile ; il le sentait, et me traita bien. Un autre motif l'y portait encore. Depuis M. de Froulay, son prédécesseur, dont la tête s'était dérangée, le consul de France, appelé M. le Blond, était resté chargé des affaires de l'ambassade, et, depuis l'arrivée de M. de Montaigu, il continuait de les faire jusqu'à ce qu'il l'eût mis au fait. M. de Montaigu, jaloux qu'un autre fît son métier, quoique lui-même en fût incapable, prit en guignon le consul, et sitôt que je fus arrivé, il lui ôta les fonctions de secrétaire d'ambassade pour me les donner. Elles étaient inséparables du titre ; il me dit de le prendre. Tant que je restai près de lui, jamais il n'envoya que moi sous ce titre au Sénat et à son confèrent ; et dans le fond il était fort naturel qu'il aimât mieux avoir pour secrétaire d'ambassade un homme à lui, qu'un consul ou un commis des bureaux nommé par la cour.

Copyright Arvensa Editions

Cela rendit ma situation assez agréable, et empêcha ses gentilshommes, qui étaient Italiens, ainsi que ses pages et la plupart de ses gens, de me disputer la primauté dans sa maison. Je me servis avec succès de l'autorité qui y était attachée pour maintenir son droit de liste, c'est-à-dire la franchise de son quartier contre les tentatives qu'on fit plusieurs fois pour l'enfreindre, et auxquelles ses officiers vénitiens n'avaient garde de résister. Mais aussi je ne souffris jamais qu'il s'y réfugiât des bandits, quoiqu'il m'en eût pu revenir des avantages dont Son Excellence n'aurait pas dédaigné sa part.

Elle osa même la réclamer sur les droits du secrétariat qu'on appelait la chancellerie. On était en guerre ; il ne laissait pas d'y avoir bien des expéditions de passeports. Chacun de ces passeports payait un sequin au secrétaire qui l'expédiait et le contresignait. Tous mes prédécesseurs s'étaient fait payer indistinctement ce sequin, tant des Français que des étrangers. Je trouvai cet usage injuste ; et, sans être Français, je l'abrogeai pour les Français ; mais j'exigeai si rigoureusement mon droit de tout autre, que le marquis Scotti, frère du favori de la reine d'Espagne, m'ayant fait demander un passeport sans m'envoyer le sequin, je le lui fis demander, hardiesse que le vindicatif Italien n'oublia pas. Dès qu'on sut la réforme que j'avais faite dans la taxe des passeports, il ne se présenta plus, pour en avoir, que des foules de prétendus Français, qui, dans des baragouins abominables, se disaient l'un Provençal, l'autre Picard, l'autre Bourguignon. Comme j'ai l'oreille assez fine, je n'en fus guère la dupe, et je doute qu'un seul Italien m'ait soufflé mon sequin et qu'un seul Français l'ait payé. J'eus la bêtise de dire à M. de Montaigu, qui ne savait rien de rien, ce que j'avais fait. Ce mot de sequin lui fit ouvrir les oreilles, et sans me dire son avis sur la suppression de ceux des Français, il prétendit que j'entrasse en compte avec lui sur les autres, me promettant des avantages équivalents. Plus indigné de cette bassesse qu'affecté par mon propre intérêt, je rejetai hautement sa proposition ; il insista, je m'échauffai : Non, monsieur, lui dis-je très vivement ; que Votre Excellence garde ce qui est à elle et me laisse ce qui est à moi ; je ne lui en céderai jamais un sol. Voyant qu'il ne gagnait rien par cette voie, il en prit une autre, et n'eut pas honte de me dire que, puisque j'avais les profits de sa chancellerie, il était juste que j'en fisse les frais. Je ne voulus pas chicaner sur cet article, et depuis lors j'ai fourni de mon argent encre, papier, cire, bougie, nonpareille, jusqu'au sceau, que je fis refaire, sans qu'il m'en ait remboursé jamais un liard. Cela

Copyright Arvensa Editions

ne m'empêcha pas de faire une petite part du produit des passeports à l'abbé de Binis, bon garçon, et bien éloigné de prétendre à rien de semblable. S'il était complaisant envers moi, je n'étais pas moins honnête envers lui, et nous avons toujours bien vécu ensemble.

Sur l'essai de ma besogne, je la trouvai moins embarrassante que je n'avais craint pour un homme sans expérience, auprès d'un ambassadeur qui n'en avait pas davantage, et dont, pour surcroît, l'ignorance et l'entêtement contrariaient comme à plaisir tout ce que le bon sens et quelques lumières m'inspiraient de bien pour son service et celui du roi. Ce qu'il fit de plus raisonnable fut de se lier avec le marquis Mari, ambassadeur d'Espagne, homme adroit et fin, qui l'eût mené par le nez s'il l'eût voulu, mais qui, vu l'union d'intérêt des deux couronnes, le conseillait d'ordinaire assez bien, si l'autre n'eût gâté ses conseils en fourrant toujours du sien dans leur exécution. La seule chose qu'ils eussent à faire de concert était d'engager les Vénitiens à maintenir la neutralité. Ceux-ci ne manquaient pas de protester de leur fidélité à l'observer, tandis qu'ils fournissaient publiquement des munitions aux troupes autrichiennes, et même des recrues, sous prétexte de désertion. M. de Montaigu, qui, je crois, voulait plaire à la République, ne manquait pas aussi, malgré mes représentations, de me faire assurer dans toutes ses dépêches qu'elle n'enfreindrait jamais la neutralité. L'entêtement et la stupidité de ce pauvre homme me faisaient écrire et faire à tout moment des extravagances dont j'étais bien forcé d'être l'agent, puisqu'il le voulait, mais qui me rendaient quelquefois mon métier insupportable et même presque impraticable. Il voulait absolument, par exemple, que la plus grande partie de sa dépêche au roi et de celle au ministre fût en chiffres, quoique l'une et l'autre ne contînssent absolument rien qui demandât cette précaution. Je lui représentai qu'entre le vendredi qu'arrivaient les dépêches de la cour et le samedi que partaient les nôtres, il n'y avait pas assez de temps pour l'employer à tant de chiffres et à la forte correspondance dont j'étais chargé pour le même courrier. Il trouva à cela un expédient admirable, ce fut de faire dès le jeudi la réponse aux dépêches qui devaient arriver le lendemain. Cette idée lui parut même si heureusement trouvée, quoi que je pusse lui dire sur l'impossibilité, sur l'absurdité de son exécution, qu'il en fallut passer par là ; et tout le temps que j'ai demeuré chez lui, après avoir tenu note de quelques mots qu'il me disait dans la semaine à la volée, et de quelques nouvelles triviales que j'allais écumant par-ci par-là, muni de

Copyright Arvensa Editions

ces uniques matériaux, je ne manquais jamais le jeudi matin de lui porter le brouillon des dépêches qui devaient partir le samedi, sauf quelques additions ou corrections que je faisais à la hâte sur celles qui devaient venir le vendredi, et auxquelles les nôtres servaient de réponses. Il avait un autre tic fort plaisant et qui donnait à sa correspondance un ridicule difficile à imaginer. C'était de renvoyer chaque nouvelle à sa source, au lieu de lui faire suivre son cours. Il marquait à M. Amelot les nouvelles de la cour, à M. de Maurepas celles de Paris, à M. d'Havrincourt celles de Suède, à M. de La Chétardie celles de Pétersbourg, et quelquefois à chacun celles qui venaient de lui-même, et que j'habillais en termes un peu différents. Comme de tout ce que je lui portais à signer il ne parcourait que les dépêches de la cour et signait celles des autres ambassadeurs sans les lire, cela me rendait un peu plus le maître de tourner ces dernières à ma mode, et j'y fis au moins croiser les nouvelles. Mais il me fut impossible de donner un tour raisonnable aux dépêches essentielles : heureux encore quand il ne s'avisait pas d'y larder impromptu quelques lignes de son estoc, qui me forçaient de retourner transcrire en hâte toute la dépêche ornée de cette nouvelle impertinence, à laquelle il fallait donner l'honneur du chiffre, sans quoi il ne l'aurait pas signée. Je fus tenté vingt fois, pour l'amour de sa gloire, de chiffrer autre chose que ce qu'il avait dit ; mais sentant que rien ne pouvait autoriser une pareille infidélité, je le laissai délirer à ses risques, content de lui parler avec franchise, et de remplir aux miens mon devoir auprès de lui.

C'est ce que je fis toujours avec une droiture, un zèle et un courage qui méritaient de sa part une autre récompense que celle que j'en reçus à la fin. Il était temps que je fusse une fois ce que le ciel qui m'avait doué d'un heureux naturel, ce que l'éducation que j'avais reçue de la meilleure des femmes, ce que celle que je m'étais donnée à moi-même m'avait fait être ; et je le fus. Livré à moi seul, sans ami, sans conseil, sans expérience, en pays étranger, servant une nation étrangère, au milieu d'une foule de fripons, qui, pour leur intérêt et pour écarter le scandale du bon exemple, m'excitaient à les imiter, loin d'en rien faire, je servis bien la France, à qui je ne devais rien, et mieux l'ambassadeur, comme il était juste, en tout ce qui dépendit de moi. Irréprochable dans un poste assez en vue, je méritai, j'obtins l'estime de la République, celle de tous les ambassadeurs avec qui nous étions en correspondance, et l'affection de tous les Français établis à Venise, sans en excepter le consul même, que je supplantais à regret dans

Copyright Arvensa Editions

des fonctions que je savais lui être dues, et qui me donnaient plus d'embarras que de plaisir.

M. de Montaigu, livré sans réserve au marquis Mari, qui n'entrait pas dans les détails de ses devoirs, les négligeait à tel point que, sans moi, les Français qui étaient à Venise ne se seraient pas aperçus qu'il y eût un ambassadeur de leur nation. Toujours éconduits sans qu'il voulût les entendre lorsqu'ils avaient besoin de sa protection, ils se rebutèrent, et l'on n'en voyait plus aucun ni à sa suite ni à sa table, où il ne les invita jamais. Je fis souvent de mon chef ce qu'il aurait dû faire : je rendis aux Français qui avaient recours à lui, ou à moi, tous les services qui étaient en mon pouvoir. En tout autre pays j'aurais fait davantage ; mais, ne pouvant voir personne en place à cause de la mienne, j'étais forcé de recourir souvent au consul, et le consul, établi dans le pays où il avait sa famille, avait des ménagements à garder qui l'empêchaient de faire ce qu'il aurait voulu. Quelquefois cependant, le voyant mollir et n'oser parler, je m'aventurais à des démarches hasardeuses dont plusieurs m'ont réussi. Je m'en rappelle une dont le souvenir me fait encore rire. On ne se douterait guère que c'est à moi que les amateurs du spectacle à Paris ont dû Coralline et sa sœur Camille : rien cependant n'est plus vrai. Véronèse, leur père, s'était engagé avec ses enfants pour la troupe italienne ; et après avoir reçu deux mille francs pour son voyage, au lieu de partir, il s'était tranquillement mis à Venise au théâtre de Saint-Luc[120], où Coralline, tout enfant qu'elle était encore, attirait beaucoup de monde. M. le duc de Gesvres, comme premier gentilhomme de la chambre, écrivit à l'ambassadeur pour réclamer le père et la fille. M. de Montaigu, me donnant la lettre, me dit pour toute instruction : *Voyez cela.* J'allai chez M. Le Blond le prier de parler au patricien à qui appartenait le théâtre de Saint-Luc, et qui était, je crois, un Zustinian, afin qu'il renvoyât Véronèse, qui était engagé au service du roi. Le Blond, qui ne se souciait pas trop de la commission, la fit mal. Zustinian battit la campagne, et Véronèse ne fut point renvoyé. J'étais piqué. L'on était en carnaval. Ayant pris la bahute et le masque, je me fis mener au palais Zustiniani. Tous ceux qui virent entrer ma gondole avec la livrée de l'ambassadeur furent frappés ; Venise n'avait jamais vu pareille chose. J'entre, je me fais annoncer sous le nom d'*una Siora Maschera.* Sitôt que je fus introduit, j'ôte mon masque et je me nomme. Le sénateur pâlit et reste stupéfait. Monsieur, lui dis-je en

Copyright Arvensa Editions

vénitien, c'est à regret que j'importune Votre Excellence de ma visite ; mais vous avez à votre théâtre de Saint-Luc un homme nommé Véronèse qui est engagé au service du Roi, et qu'on vous a fait demander inutilement : je viens le réclamer au nom de Sa Majesté.
Ma courte harangue fit effet. À peine étais-je parti, que mon homme courut rendre compte de son aventure aux Inquisiteurs d'État, qui lui lavèrent la tête. Véronèse fut congédié le jour même. Je lui fis dire que s'il ne partait dans la huitaine je le ferais arrêter ; et il partit.

Dans une autre occasion, je tirai de peine un capitaine de vaisseau marchand par moi seul et presque sans le secours de personne. Il s'appelait le capitaine Olivet, de Marseille ; j'ai oublié le nom du vaisseau. Son équipage avait pris querelle avec des Esclavons au service de la République : il y avait eu des voies de fait, et le vaisseau avait été mis aux arrêts avec une telle sévérité, que personne, excepté le seul capitaine, n'y pouvait aborder ni en sortir sans permission. Il eut recours à l'ambassadeur, qui l'envoya promener ; il fut au consul, qui lui dit que ce n'était pas une affaire de commerce et qu'il ne pouvait s'en mêler ; ne sachant plus que faire, il revint à moi. Je représentai à M. de Montaigu qu'il devait me permettre de donner sur cette affaire un mémoire au Sénat ; je ne me rappelle pas s'il y consentit et si je présentai le mémoire ; mais je me rappelle bien que mes démarches n'aboutissant à rien, et l'embargo durant toujours, je pris un parti qui me réussit. J'insérai la relation de cette affaire dans une dépêche à M. de Maurepas, et j'eus même assez de peine à faire consentir M. de Montaigu à passer cet article. Je savais que nos dépêches, sans valoir trop la peine d'être ouvertes, l'étaient à Venise. J'en avais la preuve dans les articles que j'en trouvais mot pour mot dans la gazette : infidélité dont j'avais inutilement voulu porter l'ambassadeur à se plaindre. Mon objet, en parlant de cette vexation dans la dépêche, était de tirer parti de leur curiosité pour leur faire peur et les engager à délivrer le vaisseau ; car s'il eût fallu attendre pour cela la réponse de la Cour, le capitaine était ruiné avant qu'elle fût venue. Je fis plus, je me rendis au vaisseau pour interroger l'équipage. Je pris avec moi l'abbé Patizel, chancelier du consulat, qui ne vint qu'à contre-cœur ; tant tous ces pauvres gens craignaient de déplaire au Sénat. Ne pouvant monter à bord à cause de la défense, je restai dans ma gondole, et j'y dressai mon verbal, interrogeant à haute voix et successivement tous les gens de l'équipage, et dirigeant mes questions de manière à tirer des réponses qui leur fussent

Copyright Arvensa Editions

avantageuses. Je voulus engager Patizel à faire les interrogations et le verbal lui-même, ce qui en effet était plus de son métier que du mien. Il n'y voulut jamais consentir, ne dit pas un seul mot, et voulut à peine signer le verbal après moi. Cette démarche un peu hardie eut cependant un heureux succès, et le vaisseau fut délivré longtemps avant la réponse du ministre. Le capitaine voulut me faire un présent. Sans me fâcher, je lui dis, en lui frappant sur l'épaule : Capitaine Olivet, crois-tu que celui qui ne reçoit pas des Français un droit de passeport qu'il trouve établi, soit homme à leur vendre la protection du Roi ? Il voulut au moins me donner sur son bord un dîner, que j'acceptai, et où je menai le secrétaire d'ambassade d'Espagne, nommé Carrio, homme d'esprit et très aimable, qu'on a vu depuis secrétaire d'ambassade à Paris et chargé des affaires, avec lequel je m'étais intimement lié, à l'exemple de nos ambassadeurs.

Heureux si, lorsque je faisais avec le plus parfait désintéressement tout le bien que je pouvais faire, j'avais su mettre assez d'ordre et d'attention dans tous ces menus détails pour n'en pas être la dupe et servir les autres à mes dépens ! Mais dans des places comme celle que j'occupais, où les moindres fautes ne sont point sans conséquence, j'épuisais toute mon attention pour n'en point faire contre mon service ; je fus jusqu'à la fin du plus grand ordre et de la plus grande exactitude en tout ce qui regardait mon devoir essentiel. Hors quelques erreurs qu'une précipitation forcée me fit faire en chiffrant, et dont les commis de M. Amelot se plaignirent une fois, ni l'ambassadeur ni personne n'eut jamais à me reprocher une seule négligence dans aucune de mes fonctions, ce qui est à noter pour un homme aussi négligent et aussi étourdi que moi ; mais je manquais parfois de mémoire et de soin dans les affaires particulières dont je me chargeais, et l'amour de la justice m'en a toujours fait supporter le préjudice de mon propre mouvement avant que personne songeât à se plaindre. Je n'en citerai qu'un seul trait, qui se rapporte à mon départ de Venise, et dont j'ai senti le contrecoup dans la suite à Paris.

Notre cuisinier, appelé Rousselot, avait apporté de France un ancien billet de deux cents francs, qu'un perruquier de ses amis avait d'un noble vénitien appelé Zanetto Nani, pour fournitures de perruques. Rousselot m'apporta ce billet, me priant de tâcher d'en tirer quelque chose par accommodement. Je savais, il savait aussi que l'usage constant des nobles vénitiens est de ne jamais payer, de retour dans leur patrie, les dettes qu'ils ont contractées en pays étranger ; quand on les y veut contraindre,

Copyright Arvensa Editions

ils consument en tant de longueurs et de frais le malheureux créancier, qu'il se rebute, et finit par tout abandonner, ou s'accommoder presque pour rien. Je priai M. Le Blond de parler à Zanetto ; celui-ci convint du billet, non du paiement. À force de batailler, il promit enfin trois sequins. Quand Le Blond lui porta le billet, les trois sequins ne se trouvèrent pas prêts ; il fallut attendre. Durant cette attente survint ma querelle avec l'ambassadeur et ma sortie de chez lui. Je laissai les papiers de l'ambassade dans le plus grand ordre, mais le billet de Rousselot ne se trouva point. M. Le Blond m'assura me l'avoir rendu ; je le connaissais trop honnête homme pour en douter ; mais il me fut impossible de me rappeler ce qu'était devenu ce billet. Comme Zanetto avait avoué la dette, je priai M. Le Blond de tâcher d'en tirer les trois sequins sur un reçu, ou de l'engager à renouveler le billet par duplicata. Zanetto, sachant le billet perdu, ne voulut faire ni l'un ni l'autre. J'offris à Rousselot les trois sequins de ma bourse pour l'acquit du billet. Il les refusa, et me dit que je m'accommoderais à Paris avec le créancier, dont il me donna l'adresse. Le perruquier, sachant ce qui s'était passé, voulut son billet ou son argent en entier. Que n'aurais-je point donné dans mon indignation pour retrouver ce maudit billet ! Je payai les deux cents francs, et cela dans ma plus grande détresse. Voilà comment la perte du billet valut au créancier le paiement de la somme entière, tandis que si, malheureusement pour lui, ce billet se fût retrouvé, il en aurait difficilement tiré les dix écus promis par Son Excellence Zanetto Nani.

Le talent que je crus me sentir pour mon emploi me le fit remplir avec goût, et hors la société de mon ami de Carrio, celle du vertueux Altuna, dont j'aurai bientôt à parler, hors les récréations bien innocentes de la place Saint-Marc, du spectacle, et de quelques visites que nous faisions presque toujours ensemble, je fis mes seuls plaisirs de mes devoirs. Quoique mon travail ne fût pas fort pénible, surtout avec l'aide de l'abbé de Binis, comme la correspondance était très étendue et qu'on était en temps de guerre, je ne laissais pas d'être occupé raisonnablement. Je travaillais tous les jours une bonne partie de la matinée, et les jours de courrier quelquefois jusqu'à minuit. Je consacrais le reste du temps à l'étude du métier que je commençais, et dans lequel je comptais bien, par le succès de mon début, être employé plus avantageusement dans la suite. En effet, il n'y avait qu'une voix sur mon compte, à commencer par celle de l'ambassadeur, qui se louait hautement de mon service, qui ne s'en est

Copyright Arvensa Editions

jamais plaint, et dont toute la fureur ne vint dans la suite que de ce que, m'étant plaint inutilement moi-même, je voulus enfin avoir mon congé. Les ambassadeurs et ministres du roi, avec qui nous étions en correspondance, lui faisaient, sur le mérite de son secrétaire, des compliments qui devaient le flatter, et qui, dans sa mauvaise tête, produisirent un effet tout contraire. Il en reçut un surtout dans une circonstance essentielle, qu'il ne m'a jamais pardonné. Ceci vaut la peine d'être expliqué.

Il pouvait si peu se gêner, que le samedi même, jour de presque tous les courriers, il ne pouvait attendre pour sortir que le travail fût achevé ; et me talonnant sans cesse pour expédier les dépêches du roi et des ministres, il les signait en hâte, et puis courait je ne sais où, laissant la plupart des autres lettres sans signature : ce qui me forçait, quand ce n'étaient que des nouvelles, de les tourner en bulletins ; mais lorsqu'il s'agissait d'affaires qui regardaient le service du roi, il fallait bien que quelqu'un signât, et je signais. J'en usai ainsi pour un avis important que nous venions de recevoir de M. Vincent, chargé des affaires du roi à Vienne. C'était dans le temps que le prince de Lobkowitz marchait à Naples, et que le comte de Gages[121] fit cette mémorable retraite, la plus belle manœuvre de guerre de tout le siècle, et dont l'Europe a trop peu parlé. L'avis portait qu'un homme dont M. Vincent nous envoyait le signalement partait de Vienne, et devait passer à Venise, allant furtivement dans l'Abruzze, chargé d'y faire soulever le peuple à l'approche des Autrichiens. En l'absence de M. le comte de Montaigu, qui ne s'intéressait à rien, je fis passer à M. le marquis de l'Hôpital cet avis si à propos, que c'est peut-être à ce pauvre Jean-Jacques si bafoué que la maison de Bourbon doit la conservation du royaume de Naples[122].

Le marquis de l'Hôpital, en remerciant son collègue comme il était juste, lui parla de son secrétaire et du service qu'il venait de rendre à la cause commune. Le comte de Montaigu, qui avait à se reprocher sa négligence dans cette affaire, crut entrevoir dans ce compliment un reproche, et m'en parla avec humeur. J'avais été dans le cas d'en user avec le comte de Castellane, ambassadeur à Constantinople, comme avec le marquis de l'Hôpital, quoique en chose moins importante. Comme il n'y avait point d'autre poste pour Constantinople que les courriers que le Sénat envoyait de temps en temps à son Bayle, on donnait avis du départ de ces courriers à l'ambassadeur de France, pour qu'il pût écrire par cette voie à son

Copyright Arvensa Editions

collègue, s'il le jugeait à propos. Cet avis venait d'ordinaire un jour ou deux à l'avance : mais on faisait si peu de cas de M. de Montaigu, qu'on se contentait d'envoyer chez lui pour la forme, une heure ou deux avant le départ du courrier ; ce qui me mit plusieurs fois dans le cas de faire la dépêche en son absence. M. de Castellane, en y répondant, faisait mention de moi en termes honnêtes ; autant en faisait à Gênes M. de Jonville ; autant de nouveaux griefs.

J'avoue que je ne fuyais pas l'occasion de me faire connaître, mais je ne la cherchais pas non plus hors de propos ; et il me paraissait fort juste, en servant bien, d'aspirer au prix naturel des bons services, qui est l'estime de ceux qui sont en état d'en juger et de les récompenser. Je ne dirai pas si mon exactitude à remplir mes fonctions était de la part de l'ambassadeur un légitime sujet de plainte, mais je dirai bien que c'est le seul qu'il ait articulé jusqu'au jour de notre séparation.

Sa maison, qu'il n'avait jamais mise sur un trop bon pied, se remplissait de canaille ; les Français y étaient maltraités, les Italiens y prenaient l'ascendant ; et même, parmi eux, les bons serviteurs attachés depuis longtemps à l'ambassade furent tous malhonnêtement chassés, entre autres son premier gentilhomme, qui l'avait été du comte de Froulay, et qu'on appelait, je crois, le comte Peati, ou d'un nom très approchant. Le second gentilhomme du choix de M. de Montaigu était un bandit de Mantoue, appelé Dominique Vitali, à qui l'ambassadeur confia le soin de sa maison, et qui, à force de patelinage et de basse lésine, obtint sa confiance et devint son favori, au grand préjudice du peu d'honnêtes gens qui y étaient encore, et du secrétaire qui était à leur tête. L'œil intègre d'un honnête homme est toujours inquiétant pour les fripons. Il n'en aurait pas fallu davantage pour que celui-ci me prît en haine ; mais cette haine avait une autre cause encore qui la rendit bien plus cruelle. Il faut dire cette cause, afin qu'on me condamne si j'avais tort.

L'ambassadeur avait, selon l'usage, une loge à chacun des cinq spectacles. Tous les jours à dîner il nommait le théâtre où il voulait aller ce jour-là ; je choisissais après lui, et les gentilshommes disposaient des autres loges. Je prenais en sortant la clef de la loge que j'avais choisie. Un jour, Vitali n'étant[123] pas là, je chargeai le valet de pied qui me servait de m'apporter la mienne dans une maison que je lui indiquai. Vitali, au lieu de m'envoyer ma clef, dit qu'il en avait disposé. J'étais d'autant plus outré,

Copyright Arvensa Editions

que le valet de pied m'avait rendu compte de ma commission devant tout le monde. Le soir, Vitali voulut me dire quelques mots d'excuse que je ne reçus point : Demain, monsieur, lui dis-je, vous viendrez me les faire à telle heure dans la maison où j'ai reçu l'affront et devant les gens qui en ont été témoins, ou après-demain, quoi qu'il arrive, je vous déclare que vous ou moi sortirons d'ici. Ce ton décidé lui en imposa. Il vint au lieu et à l'heure me faire des excuses publiques avec une bassesse digne de lui ; mais il prit à loisir ses mesures, et, tout en me faisant de grandes courbettes, il travailla tellement à l'italienne[124], que, ne pouvant porter l'ambassadeur à me donner mon congé, il me mit dans la nécessité de le prendre.

Un pareil misérable n'était assurément pas fait pour me connaître ; mais il connaissait de moi ce qui servait à ses vues. Il me connaissait bon et doux à l'excès pour supporter des torts involontaires, fier et peu endurant pour des offenses préméditées, aimant la décence et la dignité dans les choses convenables, et non moins exigeant pour l'honneur qui m'était dû qu'attentif à rendre celui que je devais aux autres. C'est par là qu'il entreprit et vint à bout de me rebuter. Il mit la maison sens dessus dessous ; il en ôta ce que j'avais tâché d'y maintenir de règle, de subordination, de propreté, d'ordre. Une maison sans femme a besoin d'une discipline un peu sévère pour y faire régner la modestie inséparable de la dignité. Il fit bientôt de la nôtre un lieu de crapule et de licence, un repaire de fripons et de débauchés. Il donna pour second gentilhomme à Son Excellence, à la place de celui qu'il avait fait chasser, un autre maquereau comme lui qui tenait bordel public à la Croix-de-Malte ; et ces deux coquins bien d'accord étaient d'une indécence égale à leur insolence. Hors la seule chambre de l'ambassadeur, qui même n'était pas trop en règle, il n'y avait pas un seul coin dans la maison souffrable pour un honnête homme.

Comme Son Excellence ne soupait pas, nous avions le soir, les gentilshommes et moi, une table particulière, où mangeaient aussi l'abbé de Binis et les pages. Dans la plus vilaine gargote on est servi plus proprement, plus décemment, en linge moins sale, et l'on a mieux à manger. On nous donnait une seule petite chandelle bien noire, des assiettes d'étain, des fourchettes de fer. Passe encore pour ce qui se faisait en secret ; mais on m'ôta ma gondole ; seul de tous les secrétaires d'ambassadeurs, j'étais forcé d'en louer une, ou d'aller à pied, et je n'avais

Copyright Arvensa Editions

plus la livrée de Son Excellence que quand j'allais au Sénat. D'ailleurs, rier de ce qui se passait au dedans n'était ignoré dans la ville. Tous les officiers de l'ambassadeur jetaient les hauts cris. Dominique, la seule cause de tout, criait le plus haut, sachant bien que l'indécence avec laquelle nous étions traités m'était plus sensible qu'à tous les autres. Seul de la maison, je ne disais rien au dehors, mais je me plaignais vivement à l'ambassadeur et du reste et de lui-même, qui, secrètement excité par son âme damnée, me faisait chaque jour quelque nouvel affront. Forcé de dépenser beaucoup pour me tenir au pair de mes confrères, et convenablement à mon poste, je ne pouvais arracher un sol de mes appointements, et quand je lui demandais de l'argent, il me parlait de son estime et de sa confiance, comme si elle eût dû remplir ma bourse et pourvoir à tout.

Ces deux bandits finirent par faire tourner tout à fait la tête à leur maître, qui ne l'avait déjà pas trop droite, et le ruinaient dans un brocantage continuel par des marchés de dupe, qu'ils lui persuadaient être des marchés d'escroc. Ils lui firent louer sur la Brenta un Palazzo le double de sa valeur, dont ils partagèrent le surplus avec le propriétaire. Les appartements en étaient incrustés en mosaïque et garnis de colonnes et de pilastres de très beaux marbres, à la mode du pays. M. de Montaigu fit superbement masquer tout cela d'une boiserie de sapin, par l'unique raison qu'à Paris les appartements sont ainsi boisés. Ce fut par une raison semblable que, seul de tous les ambassadeurs qui étaient à Venise, il ôta l'épée à ses pages et la canne à ses valets de pied. Voilà quel était l'homme qui, toujours par le même motif peut-être, me prit en grippe, uniquement sur ce que je le servais fidèlement.

J'endurai patiemment ses dédains, sa brutalité, ses mauvais traitements, tant qu'en y voyant de l'humeur je crus n'y pas voir de la haine : mais dès que je vis le dessein formé de me priver de l'honneur que je méritais par mon bon service, je résolus d'y renoncer. La première marque que je reçus de sa mauvaise volonté fut à l'occasion d'un dîner qu'il devait donner à M. le duc de Modène et à sa famille, qui étaient alors à Venise, et dans lequel il me signifia que je n'aurais pas place à sa table. Je lui répondis piqué, mais sans me fâcher, qu'ayant l'honneur d'y dîner journellement, si M. le duc de Modène exigeait que je m'en abstinsse quand il y viendrait, il était de la dignité de Son Excellence et de mon devoir de n'y pas consentir. Comment ! dit-il avec emportement, mon secrétaire, qui même n'est pas gentilhomme, prétend dîner avec un

Copyright Arvensa Editions

souverain quand mes gentilshommes n'y dînent pas ? Oui, monsieur, lui répliquai-je, le poste dont m'a honoré Votre Excellence m'anoblit si bien tant que je le remplis, que j'ai même le pas sur vos gentilshommes, ou soi-disant tels, et suis admis où ils ne peuvent l'être. Vous n'ignorez pas que, le jour que vous ferez votre entrée publique, je suis appelé par l'étiquette, et par un usage immémorial, à vous y suivre en habit de cérémonie et à l'honneur d'y dîner avec vous au palais de Saint-Marc ; et je ne vois pas pourquoi un homme qui peut et doit manger en public avec le doge et le Sénat de Venise, ne pourrait pas manger en particulier avec M. le duc de Modène. Quoique l'argument fût sans réplique, l'ambassadeur ne s'y rendit point : mais nous n'eûmes pas occasion de renouveler la dispute, M. le duc de Modène n'étant point venu dîner chez lui.

Dès lors il ne cessa de me donner des désagréments, de me faire des passe-droits, s'efforçant de m'ôter les petites prérogatives attachées à mon poste pour les transmettre à son cher Vitali ; et je suis sûr que s'il eût osé l'envoyer au Sénat à ma place, il l'aurait fait. Il employait ordinairement l'abbé de Binis pour écrire dans son cabinet ses lettres particulières : il se servit de lui pour écrire à M. de Maurepas une relation de l'affaire du capitaine Olivet, dans laquelle, loin de lui faire aucune mention de moi qui seul m'en étais mêlé, il m'ôtait même l'honneur du verbal, dont il lui envoyait un double, pour l'attribuer à Patizel, qui n'avait pas dit un seul mot. Il voulait me mortifier et complaire à son favori ; mais non pas se défaire de moi. Il sentait qu'il ne lui serait plus aussi aisé de me trouver un successeur qu'à M. Follau, qui l'avait déjà fait connaître. Il lui fallait absolument un secrétaire qui sût l'italien à cause des réponses du Sénat ; qui fit toutes ses dépêches, toutes ses affaires, sans qu'il se mêlât de rien ; qui joignît au mérite de le bien servir la bassesse d'être le complaisant de messieurs ses faquins de gentilshommes. Il voulait donc me garder et me mater, en me tenant loin de mon pays et du sien, sans argent pour y retourner : et il aurait réussi, peut-être, s'il s'y fût pris modérément : mais Vitali, qui avait d'autres vues, et qui voulait me forcer de prendre mon parti, en vint à bout. Dès que je vis que je perdais toutes mes peines, que l'ambassadeur me faisait des crimes de mes services au lieu de m'en savoir gré, que je n'avais plus à espérer chez lui que désagréments au dedans, injustice au dehors, et que dans le décri général où il s'était mis, ses mauvais offices pouvaient me nuire sans que les bons pussent me servir, je pris mon parti et lui demandai mon congé, lui laissant le temps de se

Copyright Arvensa Editions

pourvoir d'un secrétaire. Sans me dire ni oui, ni non, il alla toujours son train. Voyant que rien n'allait mieux et qu'il ne se mettait en devoir de chercher personne, j'écrivis à son frère, et, lui détaillant mes motifs, je le priai d'obtenir mon congé de Son Excellence, ajoutant que de manière ou d'autre il m'était impossible de rester. J'attendis longtemps et n'eus point de réponse. Je commençais d'être fort embarrassé, mais l'ambassadeur reçut enfin une lettre de son frère. Il fallait qu'elle fût vive, car, quoiqu'il fût sujet à des emportements très féroces, je ne lui en vis jamais un pareil. Après des torrents d'injures abominables, ne sachant plus que dire, il m'accusa d'avoir vendu ses chiffres. Je me mis à rire et lui demandai d'un ton moqueur s'il croyait qu'il y eût dans tout Venise un homme assez sot pour en donner un écu. Cette réponse le fit écumer de rage. Il fit mine d'appeler ses gens pour me faire, dit-il, jeter par la fenêtre. Jusque-là j'avais été fort tranquille ; mais à cette menace la colère et l'indignation me transportèrent à mon tour. Je m'élançai vers la porte ; et après avoir tiré un bouton qui la fermait en dedans : Non pas, monsieur le comte, lui dis-je en revenant à lui d'un pas grave ; vos gens ne se mêleront pas de cette affaire, trouvez bon qu'elle se passe entre nous. Mon action, mon air, le calmèrent à l'instant même : la surprise et l'effroi se marquèrent dans son maintien. Quand je le vis revenu de sa furie, je lui fis mes adieux en peu de mots ; puis, sans attendre sa réponse, j'allai rouvrir la porte, je sortis, et passai posément dans l'antichambre au milieu de ses gens, qui se levèrent à l'ordinaire, et qui, je crois, m'auraient plutôt prêté main-forte contre lui qu'à lui contre moi. Sans remonter chez moi, je descendis l'escalier tout de suite, et sortis sur-le-champ du palais pour n'y plus rentrer.

Copyright Arvensa Editions

J'allai droit chez M. Le Blond lui conter l'aventure. Il en fut peu surpris il connaissait l'homme. Il me retint à dîner. Ce dîner, quoique impromptu, fut brillant. Tous les Français de considération qui étaient à Venise s'y trouvèrent. L'ambassadeur n'eut pas un chat. Le consul conta mon cas à la compagnie. À ce récit, il n'y eut qu'un cri, qui ne fut pas en faveur de Son Excellence. Elle n'avait point réglé mon compte, ne m'avait pas donné un sol, et réduit pour toute ressource à quelques louis que j'avais sur moi, j'étais dans l'embarras pour mon retour. Toutes les bourses me furent ouvertes. Je pris une vingtaine de sequins dans celle de M. Le Blond, autant dans celle de M. de Saint-Cyr, avec lequel, après lui, j'avais le plus de liaison ; je remerciai tous les autres, et en attendant mon départ, j'allai loger chez le chancelier du consulat, pour bien prouver au public que la nation n'était pas complice des injustices de l'ambassadeur. Celui-ci, furieux de me voir fêté dans mon infortune, et lui délaissé, tout ambassadeur qu'il était, perdit tout à fait la tête, et se comporta comme un forcené. Il s'oublia jusqu'à présenter un mémoire au Sénat pour me faire arrêter. Sur l'avis que m'en donna l'abbé de Binis, je résolus de rester encore quinze jours, au lieu de partir le surlendemain, comme j'avais compté. On avait vu et approuvé ma conduite ; j'étais universellement estimé. La Seigneurie ne daigna pas même répondre à l'extravagant mémoire de l'ambassadeur, et me fit dire par le consul que je pouvais

Copyright Arvensa Editions

rester à Venise aussi longtemps qu'il me plairait, sans m'inquiéter des démarches d'un fou. Je continuai de voir mes amis : j'allai prendre congé de M. l'ambassadeur d'Espagne, qui me reçut très bien, et du comte de Finochietti, ministre de Naples, que je ne trouvai pas, mais à qui j'écrivis, et qui me répondit la lettre du monde la plus obligeante. Je partis enfin, ne laissant, malgré mes embarras, d'autres dettes que les emprunts dont je viens de parler et une cinquantaine d'écus chez un marchand nommé Morandi, que Carrio se chargea de payer, et que je ne lui ai jamais rendus, quoique nous nous soyons souvent revus depuis ce temps-là : mais quant aux deux emprunts dont j'ai parlé, je les remboursai très exactement sitôt que la chose me fut possible.

Ne quittons pas Venise sans dire un mot des célèbres amusements de cette ville, ou du moins de la très petite part que j'y pris durant mon séjour. On a vu dans le cours de ma jeunesse combien peu j'ai couru les plaisirs de cet âge, ou du moins ceux qu'on nomme ainsi. Je ne changeai pas de goût à Venise ; mais mes occupations, qui d'ailleurs m'en auraient empêché, rendirent plus piquantes les récréations simples que je me permettais. La première et la plus douce était la société des gens de mérite, [125]
MM. Le Blond, de Saint-Cyr, Carrio, Altuna et un gentilhomme forlan dont j'ai grand regret d'avoir oublié le nom, et dont je ne me rappelle point sans émotion l'aimable souvenir : c'était, de tous les hommes que j'ai connus dans ma vie, celui dont le cœur ressemblait le plus au mien. Nous étions liés aussi avec deux ou trois Anglais pleins d'esprit et de connaissances, passionnés de la musique ainsi que nous. Tous ces messieurs avaient leurs femmes, ou leurs amies, ou leurs maîtresses ; ces dernières, presque toutes filles à talents, chez lesquelles on faisait de la musique ou des bals. On y jouait aussi, mais très peu ; les goûts vifs, les talents, les spectacles, nous rendaient cet amusement insipide. Le jeu n'est que la ressource des gens ennuyés. J'avais apporté de Paris le préjugé qu'on a dans ce pays-là contre la musique italienne ; mais j'avais aussi reçu de la nature cette sensibilité de tact contre laquelle les préjugés ne tiennent pas. J'eus bientôt pour cette musique la passion qu'elle inspire à ceux qui sont faits pour en juger. En écoutant des barcarolles, je trouvais que je n'avais pas ouï chanter jusqu'alors, et bientôt je m'engouai tellement de l'opéra, qu'ennuyé de babiller, manger et jouer dans les loges, quand je n'aurais voulu qu'écouter, je me dérobais souvent à la compagnie

Copyright Arvensa Editions

pour aller d'un autre côté. Là, tout seul, enfermé dans ma loge, je me livrais, maigre la longueur du spectacle, au plaisir d'en jouir à mon aise et jusqu'à la fin. Un jour, au théâtre de Saint-Chrysostome, je m'endormis, et bien plus profondément que je n'aurais fait dans mon lit. Les airs bruyants et brillants ne me réveillèrent point. Mais qui pourrait exprimer la sensation délicieuse que me firent la douce harmonie et les chants angéliques de celui qui me réveilla ? Quel réveil, quel ravissement, quelle extase quand j'ouvris au même instant les oreilles et les yeux ! Ma première idée fut de me croire en paradis. Ce morceau ravissant, que je me rappelle encore et que je n'oublierai de ma vie, commençait ainsi :

Conservami la bella
Che si m'accende il cor.

Je voulus avoir ce morceau : je l'eus, et je l'ai gardé longtemps ; mais il n'était pas sur mon papier comme dans ma mémoire. C'était bien la même note, mais ce n'était pas la même chose. Jamais cet air divin ne peut être exécuté que dans ma tête, comme il le fut en effet le jour qu'il me réveilla.

Une musique à mon gré bien supérieure à celle des opéras, et qui n'a pas sa semblable en Italie ni dans le reste du monde, est celle des *scuole*. Les *scuole* sont des maisons de charité établies pour donner l'éducation à de jeunes filles sans bien, et que la république dote ensuite, soit pour le mariage, soit pour le cloître. Parmi les talents qu'on cultive dans les jeunes filles, la musique est au premier rang. Tous les dimanches, à l'église de chacune de ces quatre *scuole*, on a durant les vêpres des motets à grand chœur et en grand orchestre, composés et dirigés par les plus grands maîtres de l'Italie, exécutés dans des tribunes grillées uniquement par des filles dont la plus vieille n'a pas vingt ans. Je n'ai l'idée de rien d'aussi voluptueux, d'aussi touchant que cette musique : les richesses de l'art, le goût exquis des chants, la beauté des voix, la justesse de l'exécution, tout dans ces délicieux concerts concourt à produire une impression qui n'est assurément pas du bon costume, mais dont je doute qu'aucun cœur d'homme soit à l'abri. Jamais Carrio ni moi ne manquions ces vêpres aux *Mendicanti*, et nous n'étions pas les seuls. L'église était toujours pleine d'amateurs : les acteurs mêmes de l'Opéra venaient se former au vrai goût du chant sur ces excellents modèles. Ce qui me désolait était ces maudites grilles, qui ne laissaient passer que des sons, et me cachaient les anges de beauté dont ils étaient dignes. Je ne parlais d'autre chose. Un jour que j'en parlais chez M. Le Blond : Si vous êtes si curieux, me dit-il, de voir ces

Copyright Arvensa Editions

petites filles, il est aisé de vous contenter. Je suis un des administrateurs de la maison. Je veux vous y donner à goûter avec elles. Je ne le laissai pas en repos qu'il ne m'eût tenu parole. En entrant dans le salon qui renfermait ces beautés si convoitées, je sentis un frémissement d'amour que je n'avais jamais éprouvé. M. Le Blond me présenta l'une après l'autre ces chanteuses célèbres, dont la voix et le nom étaient tout ce qui m'était connu. *Venez, Sophie…* Elle était horrible. *Venez, Cattina…* Elle était borgne. *Venez, Bettina…* La petite vérole l'avait défigurée. Presque pas une n'était sans quelque notable défaut. Le bourreau riait de ma cruelle surprise. Deux ou trois cependant me parurent passables : elles ne chantaient que dans les chœurs. J'étais désolé. Durant le goûter on les agaça ; elles s'égayèrent. La laideur n'exclut pas les grâces ; je leur en trouvai. Je me disais : On ne chante pas ainsi sans âme ; elles en ont. Enfin ma façon de les voir changea si bien, que je sortis presque amoureux de tous ces laiderons. J'osais à peine retourner à leurs vêpres. J'eus de quoi me rassurer. Je continuai de trouver leurs chants délicieux et leurs voix fardaient si bien leurs visages, que tant qu'elles chantaient je m'obstinais, en dépit de mes yeux, à les trouver belles.

La musique en Italie coûte si peu de chose, que ce n'est pas la peine de s'en faire faute quand on a du goût pour elle. Je louai un clavecin, et pour un petit écu j'avais chez moi quatre ou cinq symphonistes, avec lesquels je m'exerçais une fois la semaine à exécuter les morceaux qui m'avaient fait le plus de plaisir à l'Opéra. J'y fis essayer aussi quelques symphonies de mes *Muses galantes*. Soit qu'elles plussent, ou qu'on me voulût cajoler, le maître des ballets de St Jean Chrysostome m'en fit demander deux, que j'eus le plaisir d'entendre exécuter par cet admirable orchestre, et qui furent dansées par une petite Bettina, jolie et surtout aimable fille, entretenue par un Espagnol de nos amis appelé Fagoaga, et chez laquelle nous allions passer la soirée assez souvent.

Mais, à propos de filles, ce n'est pas dans une ville comme Venise qu'on s'en abstient ; n'avez-vous rien, pourrait-on me dire, à confesser sur cet article ? Oui, j'ai quelque chose à dire en effet, et je vais procéder à cette confession avec la même naïveté que j'ai mise à toutes les autres.

J'ai toujours eu du dégoût pour les filles publiques, et je n'avais pas à Venise autre chose à ma portée, l'entrée de la plupart des maisons du pays m'étant interdite à cause de ma place. Les filles de M. Le Blond étaient très aimables, mais d'un difficile abord, et je considérais trop le père et la mère

Copyright Arvensa Editions

pour penser même à les convoiter. J'aurais eu plus de goût pour une jeune personne appelée M^lle^ de Cataneo, fille de l'agent du roi de Prusse : mais Carrio était amoureux d'elle, il a même été question de mariage. Il était à son aise, et je n'avais rien ; il avait cent louis d'appointements, je n'avais que cent pistoles ; et, outre que je ne voulais pas aller sur les brisées d'un ami, je savais que partout, et surtout à Venise, avec une bourse aussi mal garnie on ne doit pas se mêler de faire le galant. Je n'avais pas perdu la funeste habitude de donner le change à mes besoins ; trop occupé pour sentir vivement ceux que le climat donne, je vécus près d'un an dans cette ville aussi sage que j'avais fait à Paris, et j'en suis reparti au bout de dix-huit mois sans avoir approché du sexe que deux seules fois par les singulières occasions que je vais dire.

La première me fut procurée par l'honnête gentilhomme Vitali, quelque temps après l'excuse que je l'obligeai de me demander dans toutes les formes. On parlait à table des amusements de Venise. Ces messieurs me reprochaient mon indifférence pour le plus piquant de tous, vantant la gentillesse des courtisanes vénitiennes, et disant qu'il n'y en avait point au monde qui les valussent. Dominique dit qu'il fallait que je fisse connaissance avec la plus aimable de toutes ; qu'il voulait m'y mener, et que j'en serais content. Je me mis à rire de cette offre obligeante ; et le comte Piati, homme déjà vieux et vénérable, dit avec plus de franchise que je n'en aurais attendu d'un Italien qu'il me croyait trop sage pour me laisser mener chez des filles par mon ennemi. Je n'en avais en effet ni l'intention ni la tentation, et malgré cela, par une de ces inconséquences que j'ai peine à comprendre moi-même, je finis par me laisser entraîner, contre mon goût, mon cœur, ma raison, ma volonté même, uniquement par faiblesse, par honte de marquer de la défiance, et, comme on dit dans ce pays-là, *per non parer troppo coglione*. La Padoana, chez qui nous allâmes, était d'une assez jolie figure, belle même, mais non pas d'une beauté qui me plût. Dominique me laissa chez elle ; je fis venir des *sorbetti*, je la fis chanter, et au bout d'une demi-heure je voulus m'en aller, en laissant sur la table un ducat ; mais elle eut le singulier scrupule de n'en vouloir point qu'elle ne l'eût gagné, et moi la singulière bêtise de lever son scrupule. Je m'en revins au palais si persuadé que j'étais poivré, que la première chose que je fis en arrivant fut d'envoyer chercher le chirurgien pour lui demander des tisanes. Rien ne peut égaler le malaise d'esprit que je souffris durant trois semaines, sans qu'aucune incommodité réelle,

Copyright Arvensa Editions

aucun signe apparent le justifiât. Je ne pouvais concevoir qu'on pût sortir impunément des bras de la Padoana. Le chirurgien lui-même eut toute la peine imaginable à me rassurer. Il n'en put venir à bout qu'en me persuadant que j'étais conformé d'une façon particulière à ne pouvoir pas aisément être infecté, et quoique je me sois moins exposé peut-être qu'aucun autre homme à cette expérience, ma santé de ce côté n'ayant jamais reçu d'atteinte m'est une preuve que le chirurgien avait raison. Cette opinion cependant ne m'a jamais rendu téméraire, et, si je tiens en effet cet avantage de la nature, je puis dire que je n'en ai pas abusé.

Mon autre aventure, quoique avec une fille aussi, fut d'une espèce bien différente, et quant à son origine, et quant à ses effets. J'ai dit que le capitaine Olivet m'avait donné à dîner sur son bord, et que j'y avais mené le secrétaire d'Espagne. Je m'attendais au salut du canon. L'équipage nous reçut en haie ; mais il n'y eut pas une amorce brûlée, ce qui me mortifia beaucoup à cause de Carrio, que je vis en être un peu piqué ; et il était vrai que sur les vaisseaux marchands on accordait le salut du canon à des gens qui ne nous valaient certainement pas : d'ailleurs je croyais avoir mérité quelque distinction du capitaine. Je ne pus me déguiser, parce que cela m'est toujours impossible ; et quoique le dîner fût très bon et qu'Olivet en fît très bien les honneurs, je le commençai de mauvaise humeur, mangeant peu et parlant encore moins.

À la première santé, du moins, j'attendais une salve : rien. Carrio, qui me lisait dans l'âme, riait de me voir grogner comme un enfant. Au tiers du

Copyright Arvensa Editions

dîner je vois approcher une gondole. Ma foi, Monsieur, me dit le capitaine, prenez garde à vous, voici l'ennemi. Je lui demande ce qu'il veut dire ; il répond en plaisantant. La gondole aborde, et j'en vois sortir une jeune personne éblouissante, fort coquettement mise et fort leste, qui dans trois sauts fut dans la chambre ; et je la vis établie à côté de moi avant que j'eusse aperçu qu'on y avait mis un couvert. Elle était aussi charmante que vive, une brunette de vingt ans au plus. Elle ne parlait qu'italien ; son accent seul eût suffi pour me tourner la tête. Tout en mangeant, tout en causant, elle me regarde, me fixe un moment, puis s'écriant : Bonne Vierge ! Ah ! mon cher Brémond, qu'il y a de temps que je ne t'ai vu ! se jette entre mes bras, colle sa bouche contre la mienne, et me serre à m'étouffer. Ses grands yeux noirs à l'orientale lançaient dans mon cœur des traits de feu ; et, quoique la surprise fît d'abord quelque diversion, la volupté me gagna très rapidement, au point que, malgré les spectateurs, il fallut bientôt que cette belle me contînt elle-même ; car j'étais ivre ou plutôt furieux. Quand elle me vit au point où elle me voulait, elle mit plus de modération dans ses caresses, mais non dans sa vivacité ; et quand il lui plut de nous expliquer la cause vraie ou fausse de toute cette pétulance, elle nous dit que je ressemblais, à s'y tromper, à M. de Brémond, directeur des douanes de Toscane ; qu'elle avait raffolé de ce M. de Brémond ; qu'elle en raffolait encore ; qu'elle l'avait quitté parce qu'elle était une sotte ; qu'elle me prenait à sa place ; qu'elle voulait m'aimer parce que cela lui convenait ; qu'il fallait, par la même raison, que je l'aimasse tant que cela lui conviendrait ; et que, quand elle me planterait là, je prendrais patience comme avait fait son cher Brémond. Ce qui fut dit fut fait. Elle prit possession de moi comme d'un homme à elle, me donnait à garder ses gants, son éventail, son *cinda*, sa coiffe ; m'ordonnait d'aller ici ou là, de faire ceci ou cela, et j'obéissais. Elle me dit d'aller renvoyer sa gondole, parce qu'elle voulait se servir de la mienne, et j'y fus ; elle me dit de m'ôter de ma place, et de prier Carrio de s'y mettre, parce qu'elle avait à lui parler, et je le fis. Ils causèrent très longtemps ensemble et tout bas ; je les laissai faire. Elle m'appela, je revins. Écoute, Zanetto, me dit-elle, je ne veux point être aimée à la française, et même il n'y ferait pas bon. Au premier moment d'ennui, va-t'en ; mais ne reste pas à demi, je t'en avertis. Nous allâmes après le dîner voir la verrerie à Murano. Elle acheta beaucoup de petites breloques qu'elle nous laissa payer sans façon ; mais elle donna partout des tringueltes beaucoup plus forts que tout ce que nous avions

Copyright Arvensa Editions

dépensé. Par l'indifférence avec laquelle elle jetait son argent et nous laissait jeter le nôtre, on voyait qu'il n'était d'aucun prix pour elle. Quand elle se faisait payer, je crois que c'était par vanité plus que par avarice. Elle s'applaudissait du prix qu'on mettait à ses faveurs.

Le soir nous la ramenâmes chez elle. Tout en causant, je vis deux pistolets sur sa toilette. Ah ! ah ! dis-je en en prenant un, voici une boîte à mouches de nouvelle fabrique ; pourrait-on savoir quel en est l'usage ? Je vous connais d'autres armes qui font feu mieux que celles-là. Après quelques plaisanteries sur le même ton, elle nous dit, avec une naïve fierté qui la rendait encore plus charmante : Quand j'ai des bontés pour des gens que je n'aime point, je leur fais payer l'ennui qu'ils me donnent ; rien n'est plus juste : mais en endurant leurs caresses, je ne veux pas endurer leurs insultes, et je ne manquerai pas le premier qui me manquera.

En la quittant j'avais pris son heure pour le lendemain. Je ne la fis pas attendre. Je la trouvai *in vestito di confidenza*, dans un déshabillé plus que galant, qu'on ne connaît que dans les pays méridionaux, et que je ne m'amuserai pas à décrire, quoique je me le rappelle trop bien. Je dirai seulement que ses manchettes et son tour de gorge étaient bordés d'un fil de soie garni de pompons couleur de rose. Cela me parut animer fort une belle peau. Je vis ensuite que c'était la mode à Venise ; et l'effet en est si charmant, que je suis surpris que cette mode n'ait jamais passé en France. Je n'avais point d'idée des voluptés qui m'attendaient. J'ai parlé de M^me^ de Larnage, dans les transports que son souvenir me rend quelquefois encore ; mais qu'elle était vieille, et laide, et froide auprès de ma Zulietta ! Ne tâchez pas d'imaginer les charmes et les grâces de cette fille enchanteresse, vous resteriez trop loin de la vérité. Les jeunes vierges des cloîtres sont moins fraîches, les beautés du sérail sont moins vives, les houris du paradis sont moins piquantes. Jamais si douce jouissance ne s'offrit au cœur et aux sens d'un mortel. Ah ! du moins, si je l'avais su goûter pleine et entière un seul moment !… Je la goûtai, mais sans charme. J'en émoussai toutes les délices, je les tuai comme à plaisir. Non, la nature ne m'a point fait pour jouir. Elle a mis dans ma mauvaise tête le poison de ce bonheur ineffable dont elle a mis l'appétit dans mon cœur.

S’il est une circonstance de ma vie qui peigne bien mon naturel[126], c'est celle que je vais raconter. La force avec laquelle je me rappelle en ce moment l'objet de mon livre me fera mépriser ici la fausse bienséance qui

Copyright Arvensa Editions

m'empêcherait de le remplir. Qui que vous soyez, qui voulez connaître un homme, osez lire les deux ou trois pages qui suivent ; vous allez connaître à plein J.-J. Rousseau.

J'entrai dans la chambre d'une courtisane comme dans le sanctuaire de l'amour et de la beauté ; j'en crus voir la divinité dans sa personne. Je n'aurais jamais cru que, sans respect et sans estime, on pût rien sentir de pareil à ce qu'elle me fit éprouver. À peine eus-je connu, dans les premières familiarités, le prix de ses charmes et de ses caresses, que, de peur d'en perdre le fruit d'avance, je voulus me hâter de le cueillir. Tout à coup, au lieu des flammes qui me dévoraient, je sens un froid mortel courir dans mes veines, les jambes me flageolent, et prêt à me trouver mal, je m'assieds[127], et je pleure comme un enfant.

Qui pourrait deviner la cause de mes larmes, et ce qui me passait par la tête en ce moment ? Je me disais : Cet objet dont je dispose est le chef-d'œuvre de la nature et de l'amour ; l'esprit, le corps, tout en est parfait ; elle est aussi bonne et généreuse qu'elle est aimable et belle. Les grands, les princes, devraient être ses esclaves ; les sceptres devraient être à ses pieds. Cependant la voilà, misérable coureuse, livrée au public ; un capitaine de vaisseau marchand dispose d'elle ; elle vient se jeter à ma tête, à moi qu'elle sait qui n'ai rien, à moi dont le mérite, qu'elle ne peut connaître, doit être nul à ses yeux. Il y a là quelque chose d'inconcevable. Ou mon cœur me trompe, fascine mes sens et me rend la dupe d'une indigne salope, ou il faut que quelque défaut secret que j'ignore détruise l'effet de ses charmes et la rende odieuse à ceux qui devraient se la disputer. Je me mis à chercher ce défaut avec une contention d'esprit singulière, et il ne me vint pas même à l'esprit que la vérole pût y avoir part. La fraîcheur de ses chairs, l'éclat de son coloris, la blancheur de ses dents, la douceur de son haleine, l'air de propreté répandu sur toute sa personne, éloignaient de moi si parfaitement cette idée, qu'en doute encore sur mon état depuis la Padoana, je me faisais plutôt un scrupule de n'être pas assez sain pour elle, et je suis très persuadé qu'en cela ma confiance ne me trompait pas.

Ces réflexions, si bien placées, m'agitèrent au point d'en pleurer. Zulietta, pour qui cela faisait sûrement un spectacle tout nouveau dans la circonstance, fut un moment interdite. Mais ayant fait un tour de chambre et passé devant son miroir, elle comprit, et mes yeux lui confirmèrent que

Copyright Arvensa Editions

le dégoût n'avait point de part à ce rat. Il ne lui fut pas difficile de m'en guérir et d'effacer cette petite honte. Mais, au moment que j'étais prêt à me pâmer sur une gorge qui semblait pour la première fois souffrir la bouche et la main d'un homme, je m'aperçus qu'elle avait un téton borgne[128]. Je me frappe, j'examine, je crois voir que ce téton n'est pas conformé comme l'autre. Me voilà cherchant dans ma tête comment on peut avoir un téton borgne ; et, persuadé que cela tenait à quelque notable vice naturel, à force de tourner et retourner cette idée, je vis clair comme le jour que dans la plus charmante personne dont je pusse me former l'image, je ne tenais dans mes bras qu'une espèce de monstre, le rebut de la nature, des hommes et de l'amour. Je poussai la stupidité jusqu'à lui parler de ce téton borgne. Elle prit d'abord la chose en plaisantant, et, dans son humeur folâtre, dit et fit des choses à me faire mourir d'amour. Mais gardant un fond d'inquiétude que je ne pus lui cacher, je la vis enfin rougir, se rajuster, se redresser, et, sans dire un seul mot, s'aller mettre à sa fenêtre. Je voulus m'y mettre à côté d'elle ; elle s'en ôta, fut s'asseoir sur un lit de repos, se leva le moment d'après, et se promenant par la chambre en s'éventant, me dit d'un ton froid et dédaigneux : *Zanetto, lascia le donne, e studia la matamatica*.

Avant de la quitter, je lui demandai pour le lendemain un autre rendez-vous, qu'elle remit au troisième jour, en ajoutant, avec un sourire ironique, que je devais avoir besoin de repos. Je passai ce temps mal à mon aise, le cœur plein de ses charmes et de ses grâces, sentant mon extravagance, me la reprochant, regrettant les moments si mal employés, qu'il n'avait tenu qu'à moi de rendre les plus doux de ma vie, attendant avec la plus vive impatience celui d'en réparer la perte, et néanmoins inquiet encore, malgré que j'en eusse, de concilier les perfections de cette adorable fille avec l'indignité de son état. Je courus, je volai chez elle à l'heure dite. Je ne sais si son tempérament ardent eût été plus content de cette visite. Son orgueil l'eût été du moins, et je me faisais d'avance une jouissance délicieuse de lui montrer de toutes manières comment je savais réparer mes torts. Elle m'épargna cette épreuve. Le gondolier qu'en abordant j'envoyai chez elle me rapporta qu'elle était partie la veille pour Florence. Si je n'avais pas senti tout mon amour en la possédant, je le sentis bien cruellement en la perdant. Mon regret insensé ne m'a point quitté. Tout aimable, toute charmante qu'elle était à mes yeux, je pouvais me consoler de la perdre ;

Copyright Arvensa Editions

mais de quoi je n'ai pu me consoler, je l'avoue, c'est qu'elle n'ait emporté de moi qu'un souvenir méprisant.

Voilà mes deux histoires. Les dix-huit mois que j'ai passés à Venise ne m'ont fourni de plus à dire qu'un simple projet tout au plus. Carrio était galant. Ennuyé de n'aller toujours que chez des filles engagées à d'autres, il eut la fantaisie d'en avoir une à son tour ; et, comme nous étions inséparables, il me proposa l'arrangement, peu rare à Venise, d'en avoir une à nous deux. J'y consentis. Il s'agissait de la trouver sûre. Il chercha tant qu'il déterra une petite fille d'onze à douze ans, que son indigne mère cherchait à vendre. Nous fûmes la voir ensemble. Mes entrailles s'émurent en voyant cette enfant. Elle était blonde et douce comme un agneau : on ne l'aurait jamais crue italienne. On vit pour très peu de chose à Venise. Nous donnâmes quelque argent à la mère, et pourvûmes à l'entretien de la fille. Elle avait de la voix : pour lui procurer un talent de ressource, nous lui donnâmes une épinette et un maître à chanter. Tout cela nous coûtait à peine à chacun deux sequins par mois, et nous en épargnait davantage en autres dépenses ; mais comme il fallait attendre qu'elle fût mûre, c'était semer beaucoup avant que de recueillir. Cependant, contents d'aller là passer les soirées, causer et jouer très innocemment avec cette enfant, nous nous amusions plus agréablement peut-être que si nous l'avions possédée : tant il est vrai que ce qui nous attache le plus aux femmes est moins la débauche qu'un certain agrément de vivre auprès d'elles. Insensiblement mon cœur s'attachait à la petite Anzoletta, mais d'un attachement paternel, auquel les sens avaient si peu de part, qu'à mesure qu'il augmentait il m'aurait été moins possible de les y faire entrer ; et je sentais que j'aurais eu horreur d'approcher de cette fille devenue nubile comme d'un inceste abominable. Je voyais les sentiments du bon Carrio prendre, à son insu, le même tour. Nous nous ménagions, sans y penser, des plaisirs non moins doux, mais bien différents de ceux dont nous avions d'abord eu l'idée ; et je suis certain que, quelque belle qu'eût pu devenir cette pauvre enfant, loin d'être jamais les corrupteurs de son innocence, nous en aurions été les protecteurs. Ma catastrophe, arrivée peu de temps après, ne me laissa pas celui d'avoir part à cette bonne œuvre ; et je n'ai à me louer dans cette affaire que du penchant de mon cœur. Revenons à mon voyage.

Mon premier projet en sortant de chez M. de Montaigu était de me retirer à Genève, en attendant qu'un meilleur sort, écartant les obstacles,

Copyright Arvensa Editions

pût me réunir à ma pauvre Maman ; mais l'éclat qu'avait fait notre querelle, et la sottise qu'il fit d'en écrire à la cour, me fit prendre le parti d'aller moi-même y rendre compte de ma conduite, et me plaindre de celle d'un forcené. Je marquai de Venise ma résolution à M. du Theil, chargé par *intérim* des Affaires étrangères après la mort[129] de M. Amelot. Je partis aussitôt que ma lettre : je pris ma route par Bergame, Côme et Domodossola ; je traversai le Simplon. À Sion, M. de Chaignon, chargé des affaires de France, me fit mille amitiés ; à Genève, M. de la Closure m'en fit autant. J'y renouvelai connaissance avec M. de Gauffecourt, dont j'avais quelque argent à recevoir. J'avais traversé Nyon sans voir mon père, non qu'il ne m'en coûtât extrêmement ; mais je n'avais pu me résoudre à me montrer à ma belle-mère après mon désastre, certain qu'elle me jugerait sans vouloir m'écouter. Le libraire Duvillard, ancien ami de mon père, me reprocha vivement ce tort. Je lui en dis la cause ; et, pour le réparer sans m'exposer à voir ma belle-mère, je pris une chaise, et nous fûmes ensemble à Nyon descendre au cabaret. Duvillard s'en fut chercher mon pauvre père qui vint tout courant m'embrasser. Nous soupâmes ensemble, et, après avoir passé une soirée bien douce à mon cœur, je retournai le lendemain matin à Genève avec Duvillard, pour qui j'ai toujours conservé de la reconnaissance du bien qu'il me fit en cette occasion.

Mon plus court chemin n'était pas par Lyon ; mais j'y voulus passer pour vérifier une friponnerie bien basse de M. de Montaigu. J'avais fait venir de Paris une petite caisse contenant une veste brodée en or, quelques paires de manchettes et six paires de bas de soie blancs ; rien de plus. Sur la proposition qu'il m'en fit lui-même, je fis ajouter cette caisse, ou plutôt cette boîte, à son bagage. Dans le mémoire d'apothicaire qu'il voulut me donner en payement de mes appointements, et qu'il avait écrit de sa main, il avait mis que cette boîte, qu'il appelait ballot, pesait onze quintaux, et il m'en avait passé le port à un prix énorme. Par les soins de M. Boy de La Tour, auquel j'étais recommandé par M. Roguin, son oncle, il fut vérifié sur les registres des douanes de Lyon et de Marseille que ledit ballot ne pesait que quarante-cinq livres, et n'avait payé le port qu'à raison de ce poids. Je joignis cet extrait authentique au mémoire de M. de Montaigu ; et, muni de ces pièces et de plusieurs autres de la même force, je me rendis à Paris, très impatient d'en faire usage. J'eus, durant toute cette longue route, de petites aventures à Côme, en Valais et ailleurs. Je vis plusieurs choses,

Copyright Arvensa Editions

entre autres les îles Borromées, qui mériteraient d'être décrites. Mais le temps me gagne, les espions m'obsèdent ; je suis forcé de faire à la hâte et mal un travail qui demanderait le loisir et la tranquillité qui me manquent. Si jamais la Providence, jetant les yeux sur moi, me procure enfin des jours plus calmes, je les destine à refondre, si je puis, cet ouvrage, ou à y faire au moins un supplément dont je sens qu'il a grand besoin.[130]

Le bruit de mon histoire m'avait devancé, et en arrivant je trouvai que dans les bureaux et dans le public tout le monde était scandalisé des folies de l'ambassadeur. Malgré cela, malgré le cri public dans Venise, malgré les preuves sans réplique que j'exhibais, je ne pus obtenir aucune justice. Loin d'avoir ni satisfaction ni réparation, je fus même laissé à la discrétion de l'ambassadeur pour mes appointements, et cela par l'unique raison que, n'étant pas Français, je n'avais pas droit à la protection nationale, et que c'était une affaire particulière entre lui et moi. Tout le monde convint avec moi que j'étais offensé, lésé, malheureux ; que l'ambassadeur était un extravagant cruel, inique, et que toute cette affaire le déshonorait à jamais. Mais quoi ! il était l'ambassadeur ; je n'étais, moi, que le secrétaire. Le bon ordre, ou ce qu'on appelle ainsi, voulait que je n'obtinsse aucune justice, et je n'en obtins aucune. Je m'imaginai qu'à force de crier et de traiter publiquement ce fou comme il le méritait, on me dirait à la fin de me taire ; et c'était ce que j'attendais, bien résolu de n'obéir qu'après qu'on aurait prononcé. Mais il n'y avait point alors de ministre des Affaires étrangères. On me laissa clabauder, on m'encouragea même, on faisait *chorus* ; mais l'affaire en resta toujours là, jusqu'à ce que, las d'avoir toujours raison et jamais justice, je perdis enfin courage, et plantai là tout[131].

La seule personne qui me reçut mal et dont j'aurais le moins attendu cette injustice, fut M^me^ de Bezenval. Toute pleine des prérogatives du rang et de la noblesse, elle ne put jamais se mettre dans la tête qu'un ambassadeur pût avoir tort avec son secrétaire. L'accueil qu'elle me fit fut conforme à ce préjugé. J'en fus si piqué, qu'en sortant de chez elle je lui écrivis une des fortes et vives lettres que j'aie peut-être écrites, et n'y suis jamais retourné. Le P. Castel me reçut mieux ; mais, à travers le patelinage jésuitique, je le vis suivre assez fidèlement une des grandes maximes de la Société, qui est d'immoler toujours le plus faible au plus puissant. Le vif sentiment de la justice de ma cause et ma fierté naturelle ne me laissèrent

Copyright Arvensa Editions

pas endurer patiemment cette partialité. Je cessai de voir le P. Castel, et par là d'aller aux Jésuites, où je ne connaissais que lui seul. D'ailleurs, l'esprit tyrannique et intrigant de ses confrères, si différent de la bonhomie du bon P. Hemet, me donnait tant d'éloignement pour leur commerce, que je n'en ai vu aucun depuis ce temps-là, si ce n'est le P. Berthier, que je vis deux ou trois fois chez M. Dupin, avec lequel il travaillait de toute sa force à la réfutation de Montesquieu.

Achevons, pour n'y plus revenir, ce qui me reste à dire de M. de Montaigu. Je lui avais dit dans nos démêlés qu'il ne lui fallait pas un secrétaire, mais un clerc de procureur. Il suivit cet avis et me donna réellement pour successeur un vrai procureur, qui dans moins d'un an lui vola vingt ou trente mille livres. Il le chassa, le fit mettre en prison, chassa ses gentilshommes avec esclandre et scandale ; se fit partout des querelles, reçut des affronts qu'un valet n'endurerait pas et finit, à force de folies, par se faire rappeler et renvoyer planter ses choux. Apparemment que, parmi les réprimandes qu'il reçut à la cour, son affaire avec moi ne fut pas oubliée. Du moins, peu de temps après son retour, il m'envoya son maître d'hôtel pour solder mon compte et me donner de l'argent. J'en manquais dans ce moment-là ; mes dettes de Venise, dettes d'honneur si jamais il en fut, me pesaient sur le cœur. Je saisis le moyen qui se présentait de les acquitter, de même que le billet de Zanetto Nani. Je reçus ce qu'on voulut me donner ; je payai toutes mes dettes, et je restai sans un sol, comme auparavant, mais soulagé d'un poids qui m'était insupportable. Depuis lors, je n'ai plus entendu parler de M. de Montaigu qu'à sa mort, que j'appris par la voix publique. Que Dieu fasse paix à ce pauvre homme ! Il était aussi propre au métier d'ambassadeur que je l'avais été dans mon enfance à celui de grapignan. Cependant il n'avait tenu qu'à lui de se soutenir honorablement par mes services, et de me faire avancer rapidement dans l'état auquel le comte de Gouvon m'avait destiné dans ma jeunesse, et dont par moi seul je m'étais rendu capable dans un âge plus avancé.

La justice et l'inutilité de mes plaintes me laissèrent dans l'âme un germe d'indignation contre nos sottes institutions civiles, où le vrai bien public et la véritable justice sont toujours sacrifiés à je ne sais quel ordre apparent, destructif en effet de tout ordre, et qui ne fait qu'ajouter la sanction de l'autorité publique à l'oppression du faible et à l'iniquité du fort. Deux choses empêchèrent ce germe de se développer pour lors comme il a fait dans la suite : l'une, qu'il s'agissait de moi dans cette

Copyright Arvensa Editions

affaire, et que l'intérêt privé, qui n'a jamais rien produit de grand et de noble, ne saurait tirer de mon cœur les divins élans qu'il n'appartient qu'au plus pur amour du juste et du beau d'y produire. L'autre fut le charme de l'amitié, qui tempérait et calmait ma colère par l'ascendant d'un sentiment plus doux. J'avais fait connaissance à Venise avec un Biscayen, ami de mon ami de Carrio, et digne de l'être de tout homme de bien. Cet aimable jeune homme, né pour tous les talents et pour toutes les vertus, venait de faire le tour de l'Italie pour prendre le goût des beaux-arts ; et, n'imaginant rien de plus à acquérir, il voulait s'en retourner en droiture dans sa patrie. Je lui dis que les arts n'étaient que le délassement d'un génie comme le sien, fait pour cultiver les sciences ; et je lui conseillai, pour en prendre le goût, un voyage et six mois de séjour à Paris. Il me crut et fut à Paris. Il y était et m'attendait quand j'y arrivai. Son logement était trop grand pour lui, il m'en offrit la moitié ; je l'acceptai[132]. Je le trouvai dans la ferveur des hautes connaissances[133].

Rien n'était au-dessus de sa portée ; il dévorait et digérait tout avec une prodigieuse rapidité. Comme il me remercia d'avoir procuré cet aliment à son esprit, que le besoin de savoir tourmentait sans qu'il s'en doutât lui-même ! quels trésors de lumières et de vertus je trouvai dans cette âme forte ! Je sentis que c'était l'ami qu'il me fallait : nous devînmes intimes. Nos goûts n'étaient pas les mêmes ; nous disputions toujours. Tous deux opiniâtres, nous n'étions jamais d'accord sur rien. Avec cela nous ne pouvions nous quitter ; et, tout en nous contrariant sans cesse, aucun des deux n'eût voulu que l'autre fût autrement.

Ignacio Emanuel de Altuna était un de ces hommes rares que l'Espagne seule produit, et dont elle produit trop peu pour sa gloire. Il n'avait pas ces violentes passions nationales, communes dans son pays. L'idée de la vengeance ne pouvait pas plus entrer dans son esprit que le désir dans son cœur. Il était trop fier pour être vindicatif, et je lui ai souvent ouï dire avec beaucoup de sang-froid qu'un mortel ne pouvait pas offenser son âme. Il était galant sans être tendre. Il jouait avec les femmes comme avec de jolis enfants. Il se plaisait avec les maîtresses de ses amis ; mais je ne lui en ai jamais vu aucune, ni aucun désir d'en avoir. Les flammes de la vertu dont son cœur était dévoré ne permirent jamais à celles de ses sens de naître. Après ses voyages, il s'est marié ; il est mort jeune ; il a laissé des enfants, et je suis persuadé, comme de mon existence, que sa femme est la

Copyright Arvensa Editions

première et la seule qui lui ait fait connaître les plaisirs de l'amour. À l'extérieur, il était dévot comme un Espagnol, mais en dedans était la piété d'un ange. Hors moi, je n'ai vu que lui seul de tolérant depuis que j'existe. Il ne s'est jamais informé d'aucun homme comment il pensait en matière de religion. Que son ami fût juif, protestant, turc, bigot, athée, peu lui importait, pourvu qu'il fût honnête homme. Obstiné, têtu pour des opinions indifférentes, dès qu'il s'agissait de religion, même de morale, il se recueillait, se taisait, ou disait simplement : Je ne suis chargé que de moi. Il est incroyable qu'on puisse associer autant d'élévation d'âme avec un esprit de détail porté jusqu'à la minutie. Il partageait et fixait d'avance l'emploi de sa journée par heures, quarts d'heure et minutes, et suivait cette distribution avec un tel scrupule, que si l'heure eût sonné tandis qu'il lisait sa phrase, il eût fermé le livre sans achever. De toutes ces mesures de temps ainsi rompues, il y en avait pour telle étude, il y en avait pour telle autre ; il y en avait pour la réflexion, pour la conversation, pour l'office, pour Locke, pour le rosaire, pour les visites, pour la musique, pour la peinture ; et il n'y avait ni plaisir, ni tentation, ni complaisance qui pût intervertir cet ordre. Un devoir à remplir seul l'aurait pu. Quand il me faisait la liste de ses distributions, afin que je m'y conformasse, je commençais par rire et je finissais par pleurer d'admiration. Jamais il ne gênait personne, ni ne supportait la gêne ; il brusquait les gens qui, par politesse, voulaient le gêner. Il était emporté sans être boudeur. Je l'ai vu souvent en colère, mais je ne l'ai jamais vu fâché. Rien n'était si gai que son humeur : il entendait raillerie et il aimait à railler. Il y brillait même, et il avait le talent de l'épigramme. Quand on l'animait, il était bruyant et tapageur en paroles, sa voix s'entendait de loin. Mais, tandis qu'il criait, on le voyait sourire, et tout à travers ses emportements, il lui venait quelque mot plaisant qui faisait éclater tout le monde. Il n'avait pas plus le teint espagnol que le flegme. Il avait la peau blanche, les joues colorées, les cheveux d'un châtain presque blond. Il était grand et bien fait. Son corps fut formé pour loger son âme.

Ce sage de cœur ainsi que de tête se connaissait en hommes et fut mon ami. C'est toute ma réponse à quiconque ne l'est pas. Nous nous liâmes si bien, que nous fîmes le projet de passer nos jours ensemble. Je devais, dans quelques années, aller à Azcoytia pour vivre avec lui dans sa terre. Toutes les parties de ce projet furent arrangées entre nous la veille de son départ. Il n'y manqua que ce qui ne dépend pas des hommes dans les

Copyright Arvensa Editions

projets les mieux concertés. Les événements postérieurs, mes désastres, son mariage, sa mort enfin, nous ont séparés pour toujours.

On dirait qu'il n'y a que les noirs complots des méchants qui réussissent ; les projets innocents des bons n'ont presque jamais d'accomplissement.

Ayant senti l'inconvénient de la dépendance, je me promis bien de ne m'y plus exposer. Ayant vu renverser dès leur naissance des projets d'ambition que l'occasion m'avait fait former, rebuté de rentrer dans la carrière que j'avais si bien commencée, et dont néanmoins je venais d'être expulsé, je résolus de ne plus m'attacher à personne, mais de rester dans l'indépendance en tirant parti de mes talents, dont enfin je commençais à sentir la mesure, et dont j'avais trop modestement pensé jusqu'alors. Je repris le travail de mon opéra, que j'avais interrompu pour aller à Venise ; et pour m'y livrer plus tranquillement, après le départ d'Altuna, je retournai loger à mon ancien hôtel Saint-Quentin, qui, dans un quartier solitaire et peu loin du Luxembourg, m'était plus commode pour travailler à mon aise que la bruyante rue Saint-Honoré. Là m'attendait la seule consolation réelle que le ciel m'ait fait goûter dans ma misère, et qui seule me la rend supportable. Ceci n'est pas une connaissance passagère ; je dois entrer dans quelque détail sur la manière dont elle se fit.

Nous avions une nouvelle hôtesse qui était d'Orléans. Elle prit pour travailler en linge une fille de son pays, d'environ vingt-deux à vingt-trois ans, qui mangeait avec nous ainsi que l'hôtesse. Cette fille, appelée Thérèse Le Vasseur, était de bonne famille ; son père était officier de la Monnaie d'Orléans ; sa mère était marchande. Ils avaient beaucoup d'enfants. La Monnaie d'Orléans n'allant plus, le père se trouva sur le pavé ; la mère, ayant essuyé des banqueroutes, fit mal ses affaires, quitta le commerce, et vint à Paris avec son mari et sa fille, qui les nourrissait tous trois de son travail.

Copyright Arvensa Editions

La première fois que je vis paraître cette fille à table, je fus frappé de son maintien modeste, et plus encore de son regard vif et doux, qui pour moi n'eut jamais son semblable. La table était composée, outre M. de Bonnefond, de plusieurs abbés irlandais, gascons, et autres gens de pareille étoffe. Notre hôtesse elle-même avait rôti le balai : il n'y avait là que moi seul qui parlât et se comportât décemment. On agaça la petite ; je pris sa défense. Aussitôt les lardons tombèrent sur moi. Quand je n'aurais eu naturellement aucun goût pour cette pauvre fille, la compassion, la contradiction m'en auraient donné. J'ai toujours aimé l'honnêteté dans les manières et dans les propos, surtout avec le sexe. Je devins hautement son champion. Je la vis sensible à mes soins, et ses regards, animés par la reconnaissance, qu'elle n'osait exprimer de bouche, n'en devenaient que plus pénétrants.

Elle était très timide ; je l'étais aussi. La liaison que cette disposition commune semblait éloigner se fit pourtant très rapidement. L'hôtesse, qui s'en aperçut, devint furieuse, et ses brutalités avancèrent encore mes affaires auprès de la petite, qui, n'ayant d'appui que moi seul dans la maison, me voyait sortir avec peine et soupirait après le retour de son protecteur. Le rapport de nos cœurs, le concours de nos dispositions eut bientôt son effet ordinaire. Elle crut voir en moi un honnête homme ; elle ne se trompa pas. Je crus voir en elle une fille sensible, simple et sans coquetterie ; je ne me trompai pas non plus. Je lui déclarai d'avance que je ne l'abandonnerais ni ne l'épouserais jamais. L'amour, l'estime, la sincérité

Copyright Arvensa Editions

naïve, furent les ministres de mon triomphe ; et c'était parce que son cœur était tendre et honnête que je fus heureux sans être entreprenant.

La crainte qu'elle eut que je ne me fâchasse de ne pas trouver en elle ce qu'elle croyait que j'y cherchais recula mon bonheur plus que toute autre chose. Je la vis interdite et confuse avant de se rendre, vouloir se faire entendre, et n'oser s'expliquer. Loin d'imaginer la véritable cause de son embarras, j'en imaginai une bien fausse et bien insultante pour ses mœurs, et croyant qu'elle m'avertissait que ma santé courait des risques, je tombai dans des perplexités qui ne me retinrent pas, mais qui durant plusieurs jours empoisonnèrent mon bonheur. Comme nous ne nous entendions point l'un l'autre, nos entretiens à ce sujet étaient autant d'énigmes et d'amphigouris plus que risibles. Elle fut prête à me croire absolument fou ; je fus prêt à ne savoir plus que penser d'elle. Enfin nous nous expliquâmes : elle me fit, en pleurant, l'aveu d'une faute unique au sortir de l'enfance, fruit de son ignorance et de l'adresse d'un séducteur. Sitôt que je la compris, je fis un cri de joie : Pucelage ! m'écriai-je ; c'est bien à Paris, c'est bien à vingt ans qu'on en cherche ! Ah ! ma Thérèse, je suis trop heureux de te posséder sage et saine, et de ne pas trouver ce que je ne cherchais pas.

Je n'avais cherché d'abord qu'à me donner un amusement. Je vis que j'avais plus fait, et que je m'étais donné une compagne. Un peu d'habitude avec cette excellente fille, un peu de réflexion sur ma situation, me firent sentir qu'en ne songeant qu'à mes plaisirs j'avais beaucoup fait pour mon bonheur. Il me fallait à la place de l'ambition éteinte un sentiment vif qui remplît mon cœur. Il fallait, pour tout dire, un successeur à Maman : puisque je ne devais plus vivre avec elle, il me fallait quelqu'un qui vécût avec son élève, et en qui je trouvasse la simplicité, la docilité de cœur qu'elle avait trouvée en moi. Il fallait que la douceur de la vie privée et domestique me dédommageât du sort brillant auquel je renonçais. Quand j'étais absolument seul, mon cœur était vide ; mais il n'en fallait qu'un pour le remplir. Le sort m'avait ôté, m'avait aliéné, du moins en partie, celui pour lequel la nature m'avait fait. Dès lors j'étais seul ; car il n'y eut jamais pour moi d'intermédiaire entre tout et rien. Je trouvai dans Thérèse le supplément dont j'avais besoin ; par elle je vécus heureux autant que je pouvais l'être selon le cours des événements.

Je voulus d'abord former son esprit. J'y perdis ma peine. Son esprit est ce que l'a fait la nature ; la culture et les soins n'y prennent pas. Je ne

Copyright Arvensa Editions

rougis point d'avouer qu'elle n'a jamais bien su lire[134], quoiqu'elle écrive passablement. Quand j'allai loger dans la rue Neuve-des-Petits-Champs, j'avais à l'hôtel de Pontchartrain, vis-à-vis mes fenêtres[135], un cadran sur lequel je m'efforçai durant plus d'un mois à lui faire connaître les heures. À peine les connaît-elle encore à présent. Elle n'a jamais pu suivre l'ordre des douze mois de l'année, et ne connaît pas un seul chiffre, malgré tous les soins que j'ai pris pour les lui montrer. Elle ne sait ni compter l'argent ni le prix d'aucune chose. Le mot qui lui vient en parlant est souvent l'opposé de celui qu'elle veut dire. Autrefois j'avais fait un dictionnaire de ses phrases pour amuser M^me^ de Luxembourg, et ses quiproquos sont devenus célèbres dans les sociétés où j'ai vécu. Mais cette personne si bornée, et, si l'on veut, si stupide, est d'un conseil excellent dans les occasions difficiles. Souvent, en Suisse, en Angleterre, en France, dans les catastrophes où je me trouvais, elle a vu ce que je ne voyais pas moi-même ; elle m'a donné les avis les meilleurs à suivre ; elle m'a tiré des dangers où je me précipitais aveuglément ; et devant les dames du plus haut rang, devant les grands et les princes, ses sentiments, son bon sens, ses réponses et sa conduite lui ont attiré l'estime universelle, et à moi, sur son mérite, des compliments dont je sentais la sincérité.

Auprès des personnes qu'on aime, le sentiment nourrit l'esprit ainsi que le cœur, et l'on a peu besoin de chercher ailleurs des idées. Je vivais avec ma Thérèse aussi agréablement qu'avec le plus beau génie de l'univers. Sa mère, fière d'avoir été jadis élevée auprès de la marquise de Monpipeau, faisait le bel esprit, voulait diriger le sien, et gâtait, par son astuce, la simplicité de notre commerce. L'ennui de cette importunité me fit un peu surmonter la sotte honte de n'oser me montrer avec Thérèse en public, et nous faisions tête-à-tête de petites promenades champêtres et de petits goûters qui m'étaient délicieux. Je voyais qu'elle m'aimait sincèrement, et cela redoublait ma tendresse. Cette douce intimité me tenait lieu de tout ; l'avenir ne me touchait plus, ou ne me touchait que comme le présent prolongé : je ne désirais rien que d'en assurer la durée.

Cet attachement me rendit toute autre dissipation superflue et insipide. Je ne sortais plus que pour aller chez Thérèse ; sa demeure devint presque la mienne. Cette vie retirée devint si avantageuse à mon travail, qu'en moins de trois mois mon opéra tout entier fut fait, paroles et musique. Il restait seulement quelques accompagnements et remplissages à faire. Ce

Copyright Arvensa Editions

travail de manœuvre m'ennuyait fort. Je proposai à Philidor de s'en charger, en lui donnant part au bénéfice. Il vint deux fois, et fit quelques remplissages dans l'acte d'Ovide, mais il ne put se captiver à ce travail assidu pour un profit éloigné et même incertain. Il ne revint plus, et j'achevai ma besogne moi-même.

Mon opéra fait, il s'agit d'en tirer parti : c'était un autre opéra bien plus difficile. On ne vient à bout de rien à Paris quand on y vit isolé. Je pensai à me faire jour par M. de la Poplinière, chez qui Gauffecourt, de retour de Genève, m'avait introduit. M. de la Poplinière était le Mécène de Rameau M^me^ de la Poplinière était sa très humble écolière. Rameau faisait, comme on dit, la pluie et le beau temps dans cette maison. Jugeant qu'il protégerait avec plaisir l'ouvrage d'un de ses disciples, je voulus lui montrer le mien. Il refusa de le voir, disant qu'il ne pouvait lire des partitions, et que cela le fatiguait trop. La Poplinière dit là-dessus qu'on pouvait le lui faire entendre, et m'offrit de rassembler des musiciens pour en exécuter des morceaux ; je ne demandais pas mieux. Rameau consentit en grommelant, et répétant sans cesse que ce devait être une belle chose que de la composition d'un homme qui n'était pas enfant de la balle, et qui avait appris la musique tout seul. Je me hâtai de tirer en parties cinq ou six morceaux choisis. On me donna une dizaine de symphonistes, et pour chanteurs Albert, Bérard et M^lle^ Bourbonnois. Rameau commença, dès l'ouverture, à faire entendre, par ses éloges outrés, qu'elle ne pouvait être de moi. Il ne laissa passer aucun morceau sans donner des signes d'impatience ; mais à un air de haute-contre, dont le chant était mâle et sonore et l'accompagnement très brillant, il ne put plus se contenir ; il m'apostropha avec une brutalité qui scandalisa tout le monde, soutenant qu'une partie de ce qu'il venait d'entendre était d'un homme consommé dans l'art, et le reste d'un ignorant qui ne savait pas même la musique ; et il est vrai que mon travail, inégal et sans règle, était tantôt sublime et tantôt très plat, comme doit être celui de quiconque ne s'élève que par quelques élans de génie, et que la science ne soutient point. Rameau prétendit ne voir en moi qu'un petit pillard sans talent et sans goût. Les assistants, et surtout le maître de la maison, ne pensèrent pas de même. M. de Richelieu, qui, dans ce temps-là, voyait beaucoup M., et, comme on sait, M^me^ de la Poplinière, ouït parler de mon ouvrage, et voulut l'entendre en entier, avec le projet de le faire donner à la cour s'il en était content. Il fut exécuté à grand chœur et en grand orchestre, aux frais du roi, chez M.

Copyright Arvensa Editions

de Bonneval, intendant des Menus. Francœur dirigeait l'exécution. L'effet en fut surprenant. M. le Duc ne cessait de s'écrier et d'applaudir, et à la fin d'un chœur, dans l'acte du Tasse, il se leva, vint à moi, et me serrant la main : M. Rousseau, me dit-il, voilà de l'harmonie qui transporte. Je n'ai jamais rien entendu de plus beau : je veux faire donner cet ouvrage à Versailles. M^me^ de la Poplinière, qui était là, ne dit pas un mot. Rameau, quoique invité, n'y avait pas voulu venir. Le lendemain, M^me^ de la Poplinière me fit à sa toilette un accueil fort dur, affecta de rabaisser ma pièce, et me dit que, quoique un peu de clinquant eût d'abord ébloui M. de Richelieu, il en était bien revenu, et qu'elle ne me conseillait pas de compter sur mon opéra. M. le Duc arriva peu après et me tint un tout autre langage, me dit des choses flatteuses sur mes talents, et me parut toujours disposé à faire donner ma pièce devant le Roi. Il n'y a, dit-il, que l'acte du Tasse qui ne peut passer à la cour : il en faut faire un autre. Sur ce seul mot j'allai m'enfermer chez moi, et dans trois semaines j'eus fait à la place du Tasse un autre acte dont le sujet était Hésiode inspiré par une muse. Je trouvai le secret de faire passer dans cet acte une partie de l'histoire de mes talents, et de la jalousie dont Rameau voulait bien les honorer. Il y avait dans ce nouvel acte une élévation moins gigantesque et mieux soutenue que celle du Tasse. La musique en était aussi noble et beaucoup mieux faite, et si les deux autres actes avaient valu celui-là, la pièce entière eût avantageusement soutenu la représentation : mais tandis que j'achevais de la mettre en état, une autre entreprise suspendit l'exécution de celle-là.

(1745 — 1747) — L'hiver qui suivit la bataille de Fontenoy, il y eut beaucoup de fêtes à Versailles, entre autres plusieurs opéras au théâtre des Petites-Écuries. De ce nombre fut le drame de Voltaire intitulé *La Princesse de Navarre*, dont Rameau avait fait la musique, et qui venait d'être changé et réformé sous le nom des *Fêtes de Ramire*. Ce nouveau sujet demandait plusieurs changements aux divertissements de l'ancien, tant dans les vers que dans la musique. Il s'agissait de trouver quelqu'un qui pût remplir ce double objet, Voltaire, alors en Lorraine, et Rameau, tous deux occupés pour lors à l'opéra du *Temple de la Gloire*, ne pouvant donner des soins à celui-là. M. de Richelieu pensa à moi, me fit proposer de m'en charger, et pour que je pusse examiner mieux ce qu'il y avait à faire, il m'envoya séparément le poème et la musique. Avant toute chose, je ne voulus toucher aux paroles que de l'aveu de l'auteur ; je lui écrivis à

Copyright Arvensa Editions

ce sujet une lettre très honnête, et même respectueuse, comme il convenait[136]. Voici sa réponse, dont l'original est dans la liasse A, n° I.

« 15 décembre 1745.

Vous réunissez, monsieur, deux talents qui ont toujours été séparés jusqu'à présent. Voilà déjà deux bonnes raisons pour moi de vous estimer et de chercher à vous aimer. Je suis fâché pour vous que vous employiez ces deux talents à un ouvrage qui n'en est pas trop digne. Il y a quelques mois que M. le duc de Richelieu m'ordonna absolument de faire en un clin d'œil une petite et mauvaise esquisse de quelques scènes insipides et tronquées, qui devaient s'ajouter à des divertissements qui ne sont point faits pour elles. J'obéis avec la plus grande exactitude ; je fis très vite et très mal. J'envoyai ce misérable croquis à M. le duc de Richelieu, comptant qu'il ne servirait pas, ou que je le corrigerais. Heureusement il est entre vos mains, vous en êtes le maître absolu ; j'ai perdu entièrement tout cela de vue. Je ne doute pas que vous n'ayez rectifié toutes les fautes échappées nécessairement dans une composition si rapide d'une simple esquisse, que vous n'ayez suppléé à tout.

Je me souviens qu'entre autres balourdises il n'est pas dit, dans ces scènes qui lient les divertissements, comment la princesse Grenadine passe tout d'un coup d'une prison dans un jardin ou dans un palais. Comme ce n'est point un magicien qui lui donne des fêtes, mais un seigneur espagnol, il me semble que rien ne doit se faire par enchantement. Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien revoir cet endroit, dont je n'ai qu'une idée confuse. Voyez s'il est nécessaire que la prison s'ouvre et qu'on fasse passer notre princesse de cette prison dans un beau palais doré et verni, préparé pour elle. Je sais très bien que tout cela est fort misérable, et qu'il est au-dessous d'un être pensant de faire une affaire sérieuse de ces bagatelles ; mais enfin, puisqu'il s'agit de déplaire le moins qu'on pourra, il faut mettre le plus de raison qu'on peut, même dans un mauvais divertissement d'opéra.

Je me rapporte de tout à vous et à M. Ballod, et je compte avoir bientôt l'honneur de vous faire mes remerciements, et de vous assurer, Monsieur, à quel point j'ai celui d'être, etc. »

Qu'on ne soit pas surpris de la grande politesse de cette lettre comparée aux autres lettres demi-cavalières qu'il m'a écrites depuis ce temps-là. Il me crut en grande faveur auprès de M. de Richelieu, et la souplesse courtisane qu'on lui connaît l'obligeait à beaucoup d'égards pour un nouveau venu, jusqu'à ce qu'il connût mieux la mesure de son crédit.

Copyright Arvensa Editions

Autorisé par M. de Voltaire et dispensé de tous égards pour Rameau, qui ne cherchait qu'à me nuire, je me mis au travail, et en deux mois ma besogne fut faite. Elle se borna, quant aux vers, à très peu de chose. Je tâchai seulement qu'on n'y sentît pas la différence des styles, et j'eus la présomption de croire avoir réussi. Mon travail en musique fut plus long et plus pénible. Outre que j'eus à faire plusieurs morceaux d'appareil, et entre autres l'ouverture, tout le récitatif dont j'étais chargé se trouva d'une difficulté extrême, en ce qu'il fallait lier, souvent en peu de vers et par des modulations très rapides, des symphonies et des chœurs dans des tons fort éloignés ; car, pour que Rameau ne m'accusât pas d'avoir défiguré ses airs, je n'en voulus changer ni transposer aucun. Je réussis à ce récitatif. Il était bien accentué, plein d'énergie, et surtout excellemment modulé. L'idée des deux hommes supérieurs auxquels on daignait m'associer m'avait élevé le génie, et je puis dire que dans ce travail ingrat et sans gloire, dont le public ne pouvait pas même être informé, je me tins presque toujours à côté de mes modèles.

La pièce, dans l'état où je l'avais mise, fut répétée au grand théâtre de l'Opéra. Des trois auteurs, je m'y trouvai seul. Voltaire était absent, et Rameau n'y vint pas, ou se cacha.

Les paroles du premier monologue étaient très lugubres. En voici le début :

O mort ! viens terminer les malheurs de ma vie.

Il avait bien fallu faire une musique assortissante. Ce fut pourtant là-dessus que M^me^ de la Poplinière fonda sa censure, en m'accusant, avec beaucoup d'aigreur, d'avoir fait une musique d'enterrement. M. de Richelieu commença judicieusement par s'informer de qui étaient les vers de ce monologue. Je lui présentai le manuscrit qu'il m'avait envoyé, et qui faisait foi qu'ils étaient de Voltaire. En ce cas, dit-il, c'est Voltaire seul qui a tort. Durant la répétition, tout ce qui était de moi fut successivement improuvé par M^me^ de la Poplinière, et justifié par M. de Richelieu. Mais enfin j'avais affaire à trop forte partie, et il me fut signifié qu'il y avait à refaire à mon travail plusieurs choses sur lesquelles il fallait consulter M. Rameau. Navré d'une conclusion pareille, au lieu des éloges que j'attendais, et qui certainement m'étaient dus, je rentrai chez moi, la mort dans le cœur. J'y tombai malade, épuisé de fatigue, dévoré de chagrin, et de six semaines je ne fus en état de sortir.

Rameau, qui fut chargé des changements indiqués par M^me^ de la

Copyright Arvensa Editions

Poplinière, m'envoya demander l'ouverture de mon grand opéra pour la substituer à celle que je venais de faire. Heureusement je sentis le croc-en-jambe, et je la refusai. Comme il n'y avait plus que cinq ou six jours jusqu'à la représentation il n'eut pas le temps d'en faire une, et il fallut laisser la mienne. Elle était à l'italienne, et d'un style très nouveau pour lors en France. Cependant, elle fut goûtée, et j'appris par M. de Valmalette, maître d'hôtel du roi, et gendre de M. Mussard, mon parent et mon ami, que les amateurs avaient été très contents de mon ouvrage, et que le public ne l'avait pas distingué de celui de Rameau. Mais celui-ci, de concert avec M^me^ de la Poplinière, prit des mesures pour qu'on ne sût pas même que j'y avais travaillé. Sur les livres qu'on distribue aux spectateurs, et où les auteurs sont toujours nommés, il n'y eut de nommé que Voltaire, et Rameau aima mieux que son nom fût supprimé que d'y voir associer le mien[137].

Sitôt que je fus en état de sortir, je voulus aller chez M. de Richelieu. Il n'était plus temps. Il venait de partir pour Dunkerque, où il devait commander le débarquement destiné pour l'Écosse. À son retour, je me dis, pour autoriser ma paresse, qu'il était trop tard. Ne l'ayant plus revu depuis lors, j'ai perdu l'honneur que méritait mon ouvrage, l'honoraire qu'il devait me produire, et mon temps, mon travail, mon chagrin, ma maladie et l'argent qu'elle me coûta, tout cela fut à mes frais, sans me rendre un sol de bénéfice, ou plutôt de dédommagement. Il m'a cependant toujours paru que M. de Richelieu avait naturellement de l'inclination pour moi et pensait avantageusement de mes talents. Mais mon malheur et M^me^ de la Poplinière empêchèrent tout l'effet de sa bonne volonté.

Je ne pouvais rien comprendre à l'aversion de cette femme à qui je m'étais efforcé de plaire et à qui je faisais assez régulièrement ma cour. Gauffecourt m'en expliqua les causes. D'abord, me dit-il, son amitié pour Rameau, dont elle est la prôneuse en titre et qui ne veut souffrir aucun concurrent, et de plus un péché originel qui vous damne auprès d'elle, et qu'elle ne vous pardonnera jamais, c'est d'être Genevois. Là-dessus, il m'expliqua que l'abbé Hubert, qui l'était, et sincère ami de M. de la Poplinière, avait fait ses efforts pour l'empêcher d'épouser cette femme qu'il connaissait bien, et qu'après le mariage elle lui avait voué une haine implacable, ainsi qu'à tous les Genevois. Quoique la Poplinière, ajouta-t-il, ait de l'amitié pour vous, et que je le sache, ne comptez pas sur son appui. Il est amoureux de sa femme ; elle vous hait ; elle est méchante, elle est

Copyright Arvensa Editions

adroite ; vous ne ferez jamais rien dans cette maison. Je me le tins pour dit.

Ce même Gauffecourt me rendit à peu près dans le même temps un service dont j'avais grand besoin. Je venais de perdre mon vertueux père âgé d'environ soixante ans. Je sentis moins cette perte que je n'aurais fait en d'autres temps, où les embarras de ma situation m'auraient moins occupé. Je n'avais point voulu réclamer de son vivant ce qui restait du bien de ma mère et dont il tirait le petit revenu. Je n'eus plus là-dessus de scrupule après sa mort. Mais le défaut de preuve juridique de la mort de mon frère faisait une difficulté que Gauffecourt se chargea de lever, et qu'il leva en effet par les bons offices de l'avocat Delorme. Comme j'avais le plus grand besoin de cette petite ressource, et que l'événement était douteux, j'en attendais la nouvelle définitive avec le plus vif empressement. Un soir, en rentrant chez moi, je trouvai la lettre qui devait contenir cette nouvelle, et je la pris pour l'ouvrir avec un tremblement d'impatience dont j'eus honte au-dedans de moi. Eh quoi ! me dis-je avec dédain, Jean-Jacques se laissera-t-il subjuguer à ce point par l'intérêt et par la curiosité ? Je remis sur-le-champ la lettre sur ma cheminée. Je me déshabillai, me couchai tranquillement, dormis mieux qu'à mon ordinaire, et me levai le lendemain assez tard, sans plus penser à ma lettre. En m'habillant, je l'aperçus ; je l'ouvris sans me presser ; j'y trouvai une lettre de change. J'eus bien des plaisirs à la fois, mais je puis jurer que le plus vif fut celui d'avoir su me vaincre. J'aurais vingt traits pareils à citer en ma vie, mais je suis trop pressé pour pouvoir tout dire. J'envoyai une petite partie de cet argent à ma pauvre Maman, regrettant avec larmes l'heureux temps où j'aurais mis le tout à ses pieds. Toutes ses lettres se sentaient de sa détresse. Elle m'envoyait des tas de recettes et de secrets dont elle prétendait que je fisse ma fortune et la sienne. Déjà le sentiment de sa misère lui resserrait le cœur et lui rétrécissait l'esprit. Le peu que je lui envoyai fut la proie des fripons qui l'obsédaient. Elle ne profita de rien. Cela me dégoûta de partager mon nécessaire avec ces misérables, surtout après l'inutile tentative que je fis pour la leur arracher, comme il sera dit ci-après.

Copyright Arvensa Editions

Le temps s'écoulait et l'argent avec lui. Nous étions deux, même quatre, ou, pour mieux dire, nous étions sept ou huit. Car, quoique Thérèse fût d'un désintéressement qui a peu d'exemples, sa mère n'était pas comme elle. Sitôt qu'elle se vit un peu remontée par mes soins, elle fit venir toute sa famille pour en partager le fruit. Sœurs, fils, filles, petites-filles, tout vint, hors sa fille aînée, mariée au directeur des carrosses d'Angers. Tout ce que je faisais pour Thérèse était détourné par sa mère en faveur de ces affamés. Comme je n'avais pas affaire à une personne avide, et que je n'étais pas subjugué par une passion folle, je ne faisais pas des folies. Content de tenir Thérèse honnêtement, mais sans luxe, à l'abri des pressants besoins, je consentais que ce qu'elle gagnait par son travail fût tout entier au profit de sa mère, et je ne me bornais pas à cela. Mais, par une fatalité qui me poursuivait, tandis que Maman était en proie à ses croquants, Thérèse était en proie à sa famille, et je ne pouvais rien faire d'aucun côté qui profitât à celle pour qui je l'avais destiné. Il était singulier que la cadette des enfants de M^{me} Le Vasseur, la seule qui n'eût point été dotée, était la seule qui nourrissait son père et sa mère, et qu'après avoir été longtemps battue par ses frères, par ses sœurs, même par ses nièces, cette pauvre fille en était maintenant pillée, sans qu'elle pût mieux se défendre de leurs vols que de leurs coups. Une seule de ses nièces, appelée Goton Leduc, était assez aimable et d'un caractère assez doux, quoique gâtée par l'exemple et les leçons des autres. Comme je les voyais souvent ensemble, je leur donnais les noms qu'elles s'entre-donnaient ; j'appelais la

Copyright Arvensa Editions

nièce, *ma nièce,* et la tante, *ma tante*. Toutes deux m'appelaient leur oncle. De là le nom de *tante*, duquel j'ai continué d'appeler Thérèse, et que mes amis répétaient quelquefois en plaisantant.

On sent que, dans une pareille situation, je n'avais pas un moment à perdre pour tâcher de m'en tirer. Jugeant que M. de Richelieu m'avait oublié, et n'espérant plus rien du côté de la cour, je fis quelques tentatives pour faire passer à Paris mon opéra ; mais j'éprouvai des difficultés qui demandaient bien du temps pour les vaincre, et j'étais de jour en jour plus pressé. Je m'avisai de présenter ma petite comédie de *Narcisse* aux Italiens ; elle y fut reçue, et j'eus les entrées, qui me firent grand plaisir. Mais ce fut tout. Je ne pus jamais parvenir à faire jouer ma pièce ; et ennuyé de faire ma cour à des comédiens je les plantai là. Je revins enfin au dernier expédient qui me restait, et le seul que j'aurais dû prendre. En fréquentant la maison de M. de la Poplinière je m'étais éloigné de celle de M. Dupin. Les deux dames, quoique parentes, étaient mal ensemble et ne se voyaient point. Il n'y avait aucune société entre les deux maisons, et Thieriot seul vivait dans l'une et dans l'autre. Il fut chargé de tâcher de me ramener chez M. Dupin. M. de Francueil suivait alors l'histoire naturelle et la chimie, et faisait un cabinet. Je crois qu'il aspirait à l'Académie des sciences ; il voulait pour cela faire un livre, et il jugeait que je pouvais lui être utile dans ce travail. M^me^ Dupin, qui, de son côté, méditait un autre livre, avait sur moi des vues à peu près semblables. Ils auraient voulu m'avoir en commun pour une espèce de secrétaire, et c'était là l'objet des semonces de Thieriot. J'exigeai préalablement que M. de Francuei emploierait son crédit avec celui de Jelyotte pour faire répéter mon ouvrage à l'Opéra ; il y consentit. Les *Muses galantes* furent répétées d'abord plusieurs fois au Magasin puis au grand théâtre. Il y avait beaucoup de monde à la grande répétition, et plusieurs morceaux furent très applaudis. Cependant je sentis moi-même durant l'exécution, fort mal conduite par Rebel, que la pièce ne passerait pas, et même qu'elle n'était pas en état de paraître sans de grandes corrections. Ainsi je la retirai sans mot dire et sans m'exposer au refus ; mais je vis clairement par plusieurs indices que l'ouvrage, eût-il été parfait, n'aurait pas passé. Francueil m'avait bien promis de le faire répéter, mais non pas de le faire recevoir. Il me tint exactement parole. J'ai toujours cru voir dans cette occasion et dans beaucoup d'autres que ni lui ni M^me^ Dupin ne se souciaient de me laisser acquérir une certaine réputation dans le monde, de peur peut-être

Copyright Arvensa Editions

qu'on ne supposât, en voyant leurs livres, qu'ils avaient greffé leurs talents sur les miens. Cependant, comme M^me^ Dupin m'en a toujours supposé de très médiocres, et qu'elle ne m'a jamais employé qu'à écrire sous sa dictée, ou à des recherches de pure érudition, ce reproche, surtout à son égard, eût été bien injuste.

(1747 — 1749) — Ce dernier mauvais succès acheva de me décourager. J'abandonnai tout projet d'avancement et de gloire ; et, sans plus songer à des talents vrais ou vains qui me prospéraient si peu, je consacrai mon temps et mes soins à me procurer ma subsistance et celle de ma Thérèse, comme il plairait à ceux qui se chargeraient d'y pourvoir. Je m'attachai donc tout à fait à M^me^ Dupin et à M. de Francueil. Cela ne me jeta pas dans une grande opulence ; car, avec huit à neuf cents francs par an que j'eus les deux premières années, à peine avais-je de quoi fournir à mes premiers besoins, forcé de me loger à leur voisinage, en chambre garnie, dans un quartier assez cher, et payant un autre loyer à l'extrémité de Paris, tout au haut de la rue Saint-Jacques, où, quelque temps qu'il fît, j'allais souper presque tous les soirs. Je pris bientôt le train et même le goût de mes nouvelles occupations. Je m'attachai à la chimie. J'en fis plusieurs cours avec M. de Francueil chez M. Rouelle et nous nous mîmes à barbouiller du papier tant bien que mal sur cette science dont nous possédions à peine les éléments. En 1747 nous allâmes passer l'automne en Touraine, au château de Chenonceau, maison royale sur le Cher, bâtie par Henri second pour Diane de Poitiers, dont on y voit encore les chiffres, et maintenant possédée par M. Dupin, fermier général. On s'amusa beaucoup dans ce beau lieu ; on y faisait très bonne chère ; j'y devins gras comme un moine. On y fit beaucoup de musique. J'y composai plusieurs trios à chanter, pleins d'une assez forte harmonie, et dont je reparlerai peut-être dans mon supplément, si jamais j'en fais un. On y joua la comédie. J'y en fis, en quinze jours, une en trois actes, intitulée *L'Engagement téméraire*, qu'on trouvera parmi mes papiers, et qui n'a d'autre mérite que beaucoup de gaieté. J'y composai d'autres petits ouvrages, entre autres une pièce en vers, intitulée *L'Allée de Sylvie*, du nom d'une allée du parc qui bordait le Cher[138] ; et tout cela se fit sans discontinuer mon travail sur la chimie, et celui que je faisais auprès de madame Dupin.

Tandis que j'engraissais à Chenonceau, ma pauvre Thérèse engraissait à Paris d'une autre manière, et quand j'y revins, je trouvai l'ouvrage que

Copyright Arvensa Editions

j'avais mis sur le métier plus avancé que je ne l'avais cru. Cela m'eût jeté, vu ma situation, dans un embarras extrême, si des camarades de table ne m'eussent fourni la seule ressource qui pouvait m'en tirer. C'est un de ces récits essentiels que je ne puis faire avec trop de simplicité, parce qu'il faudrait, en les commentant, m'excuser ou me charger, et que je ne dois faire ici ni l'un ni l'autre.

Durant le séjour d'Altuna à Paris, au lieu d'aller manger chez un traiteur, nous mangions ordinairement lui et moi à notre voisinage, presque vis-à-vis le cul-de-sac de l'Opéra, chez une M^me^ La Selle, femme d'un tailleur, qui donnait assez mal à manger, mais dont la table ne laissait pas d'être recherchée à cause de la bonne et sûre compagnie qui s'y trouvait ; car on n'y recevait aucun inconnu, et il fallait être introduit par quelqu'un de ceux qui y mangeaient d'ordinaire. Le commandeur de Graville, vieux débauché, plein de politesse et d'esprit, mais ordurier, y logeait, et y attirait une folle et brillante jeunesse en officiers aux gardes et mousquetaires. Le commandeur de Nonant, chevalier de toutes les filles de l'Opéra, y apportait journellement toutes les nouvelles de ce tripot. M. du Plessis, lieutenant-colonel retiré, bon et sage vieillard, et Ancelet[139], officier des mousquetaires, y maintenaient un certain ordre parmi ces jeunes gens. Il y venait aussi des commerçants, des financiers, des vivriers, mais polis, honnêtes, et de ceux qu'on distinguait dans leur métier ; M. de Besse, M. de Forcade, et d'autres dont j'ai oublié les noms. Enfin l'on y voyait des gens de mise de tous les états, excepté des abbés et des gens de robe que je n'y ai jamais vus ; et c'était une convention de n'y en point introduire. Cette table, assez nombreuse, était très gaie sans être bruyante, et l'on y polissonnait beaucoup sans grossièreté. Le vieux commandeur, avec tous ses contes gras quant à la substance, ne perdait jamais sa politesse de la vieille cour, et jamais un mot de gueule ne sortait de sa bouche qu'il ne fût si plaisant que des femmes l'auraient pardonné. Son ton servait de règle à toute la table : tous ces jeunes gens contaient leurs aventures galantes avec autant de licence que de grâce, et les contes de filles manquaient d'autant moins que le magasin était à la porte ; car l'allée par où l'on allait chez M^me^ La Selle était la même où donnait la boutique de la Duchapt, célèbre marchande de modes, qui avait alors de très jolies filles avec lesquelles nos messieurs allaient causer avant ou après dîner. Je m'y serais amusé comme les autres si j'eusse été plus hardi. Il ne fallait qu'entrer

Copyright Arvensa Editions

comme eux ; je n'osai jamais. Quant à M^me^ La Selle, je continuai d'y aller manger assez souvent après le départ d'Altuna. J'y apprenais des foules d'anecdotes très amusantes, et j'y pris aussi peu à peu, non, grâce au ciel, jamais les mœurs, mais les maximes que j'y vis établies. D'honnêtes personnes mises à mal, des maris trompés, des femmes séduites, des accouchements clandestins, étaient là les textes les plus ordinaires, et celui qui peuplait le mieux les Enfants-Trouvés était toujours le plus applaudi. Cela me gagna ; je formai ma façon de penser sur celle que je voyais en règne chez des gens très aimables, et dans le fond très honnêtes gens, et je me dis : Puisque c'est l'usage du pays, quand on y vit on peut le suivre. Voilà l'expédient que je cherchais. Je m'y déterminai gaillardement sans le moindre scrupule, et le seul que j'eus à vaincre fut celui de Thérèse, à qui j'eus toutes les peines du monde de faire adopter cet unique moyen de sauver son honneur. Sa mère, qui de plus craignait un nouvel embarras de marmaille, étant venue à mon secours, elle se laissa vaincre. On choisit une sage-femme prudente et sûre, appelée M^lle^ Gouin, qui demeurait à la pointe S^t^-Eustache, pour lui confier ce dépôt, et quand le temps fut venu, Thérèse fut menée par sa mère chez la Gouin pour y faire ses couches. J'allai l'y voir plusieurs fois, et je lui portai un chiffre que j'avais fait à double sur deux cartes, dont une fut mise dans les langes de l'enfant, et il fut déposé par la sage-femme au bureau des Enfants-Trouvés, dans la forme ordinaire. L'année suivante, même inconvénient et même expédient, au chiffre près qui fut négligé. Pas plus de réflexion de ma part, pas plus d'approbation de celle de la mère : elle obéit en gémissant. On verra successivement toutes les vicissitudes que cette fatale conduite a produites dans ma façon de penser, ainsi que dans ma destinée. Quant à présent, tenons-nous à cette première époque. Ses suites, aussi cruelles qu'imprévues, ne me forceront que trop d'y revenir.

Je marque ici celle de ma première connaissance avec M^me^ d'Épinay, dont le nom reviendra souvent dans ces Mémoires. Elle s'appelait M^lle^ d'Esclavelles, et venait d'épouser M. d'Épinay, fils de M. de Lalive de Bellegarde, fermier général. Son mari était musicien, ainsi que M. de Francueil. Elle était musicienne aussi, et la passion de cet art mit entre ces trois personnes une grande intimité. M. de Francueil m'introduisit chez M^me^ d'Épinay ; j'y soupais quelquefois avec lui. Elle était aimable, avait de l'esprit, des talents ; c'était assurément une bonne connaissance à faire.

Copyright Arvensa Editions

Mais elle avait une amie, appelée M^lle^ d'Ette, qui passait pour méchante, et qui vivait avec le chevalier de Valory, qui ne passait pas pour bon. Je crois que le commerce de ces deux personnes fit tort à M^me^ d'Épinay, à qui la nature avait donné, avec un tempérament très exigeant, des qualités excellentes pour en régler ou racheter les écarts. M. de Francueil lui communiqua une partie de l'amitié qu'il avait pour moi, et m'avoua ses liaisons avec elle, dont, par cette raison, je ne parlerais pas ici si elles ne fussent devenues publiques au point de n'être pas même cachées à M. d'Épinay. M. de Francueil me fit même sur cette dame des confidences bien singulières, qu'elle ne m'a jamais faites elle-même et dont elle ne m'a jamais cru instruit ; car je n'en ouvris ni n'en ouvrirai de ma vie la bouche ni à elle ni à qui que ce soit[140].

Toute cette confiance de part et d'autre rendait ma situation très embarrassante, surtout avec M^me^ de Francueil, qui me connaissait assez pour ne pas se défier de moi, quoique en liaison avec sa rivale. Je consolais de mon mieux cette pauvre femme, à qui son mari ne rendait assurément pas l'amour qu'elle avait pour lui. J'écoutais séparément ces trois personnes ; je gardais leurs secrets avec la plus grande fidélité, sans qu'aucune des trois m'en arrachât jamais aucun de ceux des deux autres, et sans dissimuler à chacune des deux femmes mon attachement pour sa rivale. M^me^ de Francueil, qui voulait se servir de moi pour bien des choses, essuya des refus formels ; et M^me^ d'Épinay, m'ayant voulu charger une fois d'une lettre pour Francueil, non seulement en reçut un pareil, mais encore une déclaration très nette que, si elle voulait me chasser pour jamais de chez elle, elle n'avait qu'à me faire une seconde fois pareille proposition. Il faut rendre justice à M^me^ d'Épinay : loin que ce procédé parût lui déplaire, elle en parla à Francueil, avec éloge, et ne m'en reçut pas moins bien. C'est ainsi que, dans des relations orageuses entre trois personnes que j'avais à ménager, dont je dépendais en quelque sorte, et pour qui j'avais de l'attachement, je conservai jusqu'à la fin leur amitié, leur estime, leur confiance, en me conduisant avec douceur et complaisance, mais toujours avec droiture et fermeté. Malgré ma bêtise et ma gaucherie, M^me^ d'Épinay voulut me mettre des amusements de la Chevrette, château près de Saint-Denis, appartenant à M. de Bellegarde. Il y avait un théâtre où l'on jouait souvent des pièces. On me chargea d'un rôle que j'étudiai six mois sans relâche, et qu'il fallut me souffler d'un bout à l'autre à la représentation.

Copyright Arvensa Editions

Après cette épreuve, on ne me proposa plus de rôle[141].

En faisant la connaissance de M^me^ d'Épinay, je fis aussi celle de sa belle-sœur, M^lle^ de Bellegarde, qui devint bientôt comtesse de Houdetot. La première fois que je la vis, elle était à la veille de son mariage ; elle me causa longtemps[142] avec cette familiarité charmante qui lui est naturelle. Je la trouvai très aimable ; mais j'étais bien éloigné de prévoir que cette jeune personne ferait un jour le destin de ma vie, et m'entraînerait, quoique bien innocemment, dans l'abîme où je suis aujourd'hui.

Quoique je n'aie pas parlé de Diderot depuis mon retour de Venise, non plus que de mon ami M. Roguin, je n'avais pourtant négligé ni l'un ni l'autre, et je m'étais surtout lié de jour en jour plus intimement avec le premier. Il avait une Nanette ainsi que j'avais une Thérèse ; c'était entre nous une conformité de plus. Mais la différence était que ma Thérèse, aussi bien de figure[143] que sa Nanette, avait une humeur douce et un caractère aimable, fait pour attacher un honnête homme ; au lieu que la sienne, pie-grièche et harengère, ne montrait rien aux yeux des autres qui pût racheter la mauvaise éducation. Il l'épousa toutefois : ce fut fort bien fait, s'il l'avait promis. Pour moi, qui n'avais rien promis de semblable, je ne me pressai pas de l'imiter.

Je m'étais aussi lié avec l'abbé de Condillac, qui n'était rien, non plus que moi, dans la littérature, mais qui était fait pour devenir ce qu'il est aujourd'hui. Je suis le premier peut-être qui ait vu sa portée et qui l'ait estimé ce qu'il valait. Il paraissait aussi se plaire avec moi ; et tandis qu'enfermé dans ma chambre, rue Jean S^t^-Denis, près l'Opéra, je faisais mon acte d'Hésiode, il venait quelquefois dîner avec moi tête-à-tête, en pique-nique. Il travaillait alors à l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines*[144], qui est son premier ouvrage. Quand il fut achevé, l'embarras fut de trouver un libraire qui voulût s'en charger. Les libraires de Paris sont arrogants et durs pour tout homme qui commence, et la métaphysique, alors très peu à la mode, n'offrait pas un sujet bien attrayant. Je parlai à Diderot de Condillac et de son ouvrage ; je leur fis faire connaissance. Ils étaient faits pour se convenir ; ils se convinrent. Diderot engagea le libraire Durand à prendre le manuscrit de l'abbé, et ce grand métaphysicien eut de son premier livre, et presque par grâce, cent

Copyright Arvensa Editions

écus qu'il n'aurait peut-être pas trouvés sans moi. Comme nous demeurions dans des quartiers fort éloignés les uns des autres, nous nous rassemblions tous trois une fois la semaine au Palais-Royal, et nous allions dîner ensemble à l'hôtel du Panier-Fleuri. Il fallait que ces petits dîners hebdomadaires plussent extrêmement à Diderot, car lui qui manquait presque à tous ses rendez-vous[145], ne manqua jamais aucun de ceux-là. Je formai là le projet d'une feuille périodique, intitulée *Le Persifleur,* que nous devions faire alternativement, Diderot et moi. J'en esquissai la première feuille et cela me fit faire connaissance avec d'Alembert, à qui Diderot en avait parlé. Des événements imprévus nous barrèrent, et ce projet en demeura là.

Ces deux auteurs venaient d'entreprendre le *Dictionnaire Encyclopédique,* qui ne devait d'abord être qu'une espèce de traduction de Chambers, semblable à peu près à celle du *Dictionnaire de Médecine,* de James, que Diderot venait d'achever. Celui-ci voulut me faire entrer pour quelque chose dans cette seconde entreprise, et me proposa la partie de la musique, que j'acceptai, et que j'exécutai très à la hâte et très mal, dans les trois mois qu'il m'avait donnés, comme à tous les auteurs qui devaient concourir à cette entreprise ; mais je fus le seul qui fut prêt au terme prescrit.

Je lui remis mon manuscrit, que j'avais fait mettre au net par un laquais de M. de Francueil, appelé Dupont, qui écrivait très bien, et à qui je payai dix écus, tirés de ma poche, qui ne m'ont jamais été remboursés. Diderot m'avait promis, de la part des libraires, une rétribution dont il ne m'a jamais reparlé, ni moi à lui.

Cette entreprise de l'*Encyclopédie* fut interrompue par sa détention. Les *Pensées philosophiques* lui avaient attiré quelques chagrins qui n'eurent point de suite. Il n'en fut pas de même de la *Lettre sur les Aveugles*[146], qui n'avait rien de répréhensible que quelques traits personnels, dont M^me^ Dupré de S^t^-Maur et M. de Réaumur furent choqués, et pour lesquels il fut mis au Donjon de Vincennes. Rien ne peindra jamais les angoisses que me fit sentir le malheur de mon ami. Ma funeste imagination, qui porte toujours le mal au pis, s'effaroucha. Je le crus là pour le reste de sa vie. La tête faillit à m'en tourner. J'écrivis à M^me^ de Pompadour pour la conjurer de le faire relâcher, ou d'obtenir qu'on m'enfermât avec lui. Je n'eus

Copyright Arvensa Editions

aucune réponse à ma lettre : elle était trop peu raisonnable pour être efficace, et je ne me flatte pas qu'elle ait contribué aux adoucissements qu'on mit quelque temps après à la captivité du pauvre Diderot. Mais si elle eût duré quelque temps encore avec la même rigueur, je crois que je serais mort de désespoir au pied de ce malheureux Donjon. Au reste, si ma lettre a produit peu d'effet, je ne m'en suis pas, non plus, beaucoup fait valoir ; car je n'en parlai qu'à très peu de gens, et jamais à Diderot lui-même.

Copyright Arvensa Editions

FIN du SEPTIÈME LIVRE

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mémoires

LES CONFESSIONS

Table des matières du titre

Liste des Mémoires

Liste générale des titres

Livre Huitième

1749 — 1755

J’ai dû faire une pause à la fin du précédent livre. Avec celui-ci commence, dans sa première origine, la longue chaîne de mes malheurs.

Copyright Arvensa Editions

Ayant vécu dans deux des plus brillantes maisons de Paris, je n'avais pas laissé, malgré mon peu d'entregent, d'y faire quelques connaissances. J'avais fait, entre autres, chez M^me^ Dupin, celle du jeune prince héréditaire de, Saxe-Gotha, et du baron de Thun, son gouverneur. J'avais fait chez M. de la Poplinière celle de M. Seguy, ami du baron de Thun, et connu dans le monde littéraire par sa belle édition de Rousseau. Le baron nous invita, M. Seguy et moi, d'aller passer un jour ou deux à Fontenay-sous-Bois[147], où le prince avait une maison. Nous y fûmes. En passant devant Vincennes, je sentis à la vue du Donjon un déchirement de cœur dont le baron remarqua l'effet sur mon visage. À souper, le prince parla de la détention de Diderot. Le baron, pour me faire parler, accusa le prisonnier d'imprudence : j'en mis dans la manière impétueuse dont je le défendis. L'on pardonna cet excès de zèle à celui qu'inspire un ami malheureux, et l'on parla d'autre chose. Il y avait là deux Allemands attachés au prince. L'un, appelé M. Klupffel, homme de beaucoup d'esprit, était son chapelain, et devint ensuite son gouverneur, après avoir supplanté le baron. L'autre était un jeune homme appelé M. Grimm, qui lui servait de lecteur en attendant qu'il trouvât quelque place, et dont l'équipage très mince annonçait le pressant besoin de la trouver. Dès ce même soir, Klupffel et moi commençâmes une liaison

Copyright Arvensa Editions

qui bientôt devint amitié. Celle avec le sieur Grimm n'alla pas tout à fait si vite. Il ne se mettait guère en avant, bien éloigné de ce ton avantageux que la prospérité lui donna dans la suite. Le lendemain à dîner on parla de musique : il en parla bien. Je fus transporté d'aise en apprenant qu'il accompagnait du clavecin. Après le dîner on fit apporter de la musique. Nous musiquâmes tout le jour au clavecin du prince, et ainsi commença cette amitié qui d'abord me fut si douce, enfin si funeste, et dont j'aurai tant à parler désormais.

En revenant à Paris, j'y appris l'agréable nouvelle que Diderot était sorti du Donjon, et qu'on lui avait donné le château et le parc de Vincennes pour prison, sur sa parole, avec permission de voir ses amis. Qu'il me fut dur de n'y pouvoir courir à l'instant même ! Mais retenu deux ou trois jours chez M^{me} Dupin par des soins indispensables, après trois ou quatre siècles d'impatience je volai dans les bras de mon ami. Moment inexprimable ! il n'était pas seul. D'Alembert et le trésorier de la Sainte-Chapelle étaient avec lui. En entrant je ne vis que lui, je ne fis qu'un saut, un cri, je collai mon visage sur le sien, je le serrai étroitement sans lui parler autrement que par mes pleurs et par mes sanglots ; j'étouffais de tendresse et de joie. Son premier mouvement, sorti de mes bras, fut de se tourner vers l'ecclésiastique, et de lui dire : Vous voyez, monsieur, comment m'aiment mes amis. Tout entier à mon émotion, je ne réfléchis pas alors à cette manière d'en tirer avantage. Mais en y pensant quelquefois depuis ce temps-là, j'ai toujours jugé qu'à la place de Diderot, ce n'eût pas été là la première idée qui me serait venue.

Je le trouvai très affecté de sa prison. Le Donjon lui avait fait une impression terrible, et quoiqu'il fût fort agréablement au château, et maître de ses promenades dans un parc qui n'est pas même fermé de murs, il avait besoin de la société de ses amis pour ne pas se livrer à son humeur noire. Comme j'étais assurément celui qui compatissait le plus à sa peine, je crus être aussi celui dont la vue lui serait la plus consolante, et tous les deux jours au plus tard, malgré des occupations très exigeantes, j'allais, soit seul, soit avec sa femme, passer avec lui les après-midi.

Cette année 1749, l'été fut d'une chaleur excessive. On compte deux lieues de Paris à Vincennes. Peu en état de payer des fiacres, à deux heures après midi j'allais à pied quand j'étais seul, et j'allais vite pour arriver plus tôt. Les arbres de la route toujours élagués à la mode du pays ne donnaient presque aucune ombre, et souvent, rendu de chaleur et de

Copyright Arvensa Editions

fatigue, je m'étendais par terre n'en pouvant plus. Je m'avisai, pour modérer mon pas, de prendre quelque livre. Je pris un jour le *Mercure de France,* et tout en marchant et le parcourant, je tombai sur cette question proposée par l'Académie de Dijon pour le prix de l'année suivante : *Si le progrès des sciences et des arts a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs*.

À l'instant de cette lecture je vis un autre univers et je devins un autre homme. Quoique j'aie un souvenir vif de l'impression que j'en reçus, les détails m'en sont échappés depuis que je les ai déposés dans une de mes quatre lettres à M. de Malesherbes. C'est une des singularités de ma mémoire qui méritent d'être dites. Quand elle me sert, ce n'est qu'autant que je me suis reposé sur elle : sitôt que j'en confie le dépôt au papier, elle m'abandonne ; et dès qu'une fois j'ai écrit une chose, je ne m'en souviens plus du tout. Cette singularité me suit jusque dans la musique. Avant de l'apprendre je savais par cœur des multitudes de chansons : sitôt que j'ai su chanter des airs notés, je n'en ai pu retenir aucun ; et je doute que de ceux que j'ai le plus aimés j'en puisse aujourd'hui redire un seul tout entier.

Ce que je me rappelle bien distinctement dans cette occasion, c'est qu'en arrivant à Vincennes j'étais dans une agitation qui tenait du délire. Diderot l'aperçut : je lui en dis la cause, et je lui lus la prosopopée de Fabricius, écrite en crayon sous un chêne. Il m'exhorta de donner l'essor à mes idées, et de concourir au prix. Je le fis, et dès cet instant je fus perdu. Tout le reste de ma vie et de mes malheurs fut l'effet inévitable de cet instant d'égarement[148].

Mes sentiments se montèrent, avec la plus inconcevable rapidité, au ton de mes idées. Toutes mes petites passions furent étouffées par l'enthousiasme de la vérité, de la liberté, de la vertu, et ce qu'il y a de plus étonnant est que cette effervescence se soutint dans mon cœur, durant plus de quatre ou cinq ans, à un aussi haut degré peut-être qu'elle ait jamais été dans le cœur d'aucun autre homme.

Je travaillai ce discours d'une façon bien singulière, et que j'ai presque toujours suivie dans mes autres ouvrages. Je lui consacrais les insomnies de mes nuits. Je méditais dans mon lit à yeux fermés, et je tournais et retournais mes périodes dans ma tête avec des peines incroyables ; puis, quand j'étais parvenu à en être content, je les déposais dans ma mémoire

Copyright Arvensa Editions

jusqu'à ce que je pusse les mettre sur le papier : mais le temps de me lever et de m'habiller me faisait tout perdre, et quand je m'étais mis à mon papier il ne me venait presque plus rien de ce que j'avais composé. Je m'avisai de prendre pour secrétaire M^me^ Le Vasseur. Je l'avais logée avec sa fille et son mari plus près de moi, et c'était elle qui, pour m'épargner un domestique, venait tous les matins allumer mon feu et faire mon petit service. À son arrivée, je lui dictais de mon lit mon travail de la nuit, et cette pratique, que j'ai longtemps suivie, m'a sauvé bien des oublis.

Quand ce discours fut fait, je le montrai à Diderot, qui en fut content, et m'indiqua quelques corrections. Cependant cet ouvrage, plein de chaleur et de force, manque absolument de logique et d'ordre ; de tous ceux qui sont sortis de ma plume, c'est le plus faible de raisonnement et le plus pauvre de nombre et d'harmonie ; mais avec quelque talent qu'on puisse être né, l'art d'écrire ne s'apprend pas tout d'un coup.

Je fis partir cette pièce sans en parler à personne autre, si ce n'est, je pense, à Grimm, avec lequel, depuis son entrée chez le comte de Friese, je commençais à vivre dans la plus grande intimité. Il avait un clavecin qui nous servait de point de réunion, et autour duquel je passais avec lui tous les moments que j'avais de libres, à chanter des airs italiens et des barcarolles sans trêve et sans relâche du matin au soir, ou plutôt du soir au matin, et sitôt qu'on ne me trouvait pas chez M^me^ Dupin, on était sûr de

Copyright Arvensa Editions

me trouver chez M. Grimm, ou du moins avec lui, soit à la promenade, soit au spectacle. Je cessai d'aller à la Comédie-Italienne, où j'avais mes entrées, mais qu'il n'aimait pas, pour aller avec lui, en payant, à la Comédie-Française, dont il était passionné. Enfin, un attrait si puissant me liait à ce jeune homme, et j'en devins tellement inséparable, que la pauvre tante elle-même en était négligée ; c'est-à-dire que je la voyais moins, car jamais un moment de ma vie mon attachement pour elle ne s'est affaibli.

Cette impossibilité de partager à mes inclinations le peu de temps que j'avais de libre, renouvela plus vivement que jamais le désir que j'avais depuis longtemps de ne faire qu'un ménage avec Thérèse : mais l'embarras de sa nombreuse famille, et surtout le défaut d'argent pour acheter des meubles, m'avaient jusqu'alors retenu. L'occasion de faire un effort se présenta, et j'en profitai. M. de Francueil et M^me^ Dupin, sentant bien que huit à neuf cents francs par an ne pouvaient me suffire, portèrent de leur propre mouvement mon honoraire annuel jusqu'à cinquante louis, et de plus, M^me^ Dupin, apprenant que je cherchais à me mettre dans mes meubles, m'aida de quelques secours pour cela. Avec les meubles qu'avait déjà Thérèse, nous mîmes tout en commun, et ayant loué un petit appartement à l'hôtel de Languedoc, rue de Grenelle-Saint-Honoré, chez de très bonnes gens, nous nous y arrangeâmes comme nous pûmes ; et nous y avons demeuré paisiblement et agréablement pendant sept ans, jusqu'à mon délogement pour l'Ermitage.

Le père de Thérèse était un vieux bonhomme, très doux, qui craignait extrêmement sa femme, et qui lui avait donné pour cela le surnom de Lieutenant-criminel, que Grimm, par plaisanterie, transporta dans la suite à la fille. M^me^ Le Vasseur ne manquait pas d'esprit, c'est-à-dire d'adresse, elle se piquait même de politesse et d'airs du grand monde ; mais elle avait un patelinage mystérieux qui m'était insupportable, donnant d'assez mauvais conseils à sa fille, cherchant à la rendre dissimulée avec moi, et cajolant séparément mes amis aux dépens les uns des autres et aux miens ; du reste, assez bonne mère, parce qu'elle trouvait son compte à l'être, et couvrant les fautes de sa fille, parce qu'elle en profitait. Cette femme, que je comblais d'attentions, de soins, de petits cadeaux, et dont j'avais extrêmement à cœur de me faire aimer, était, par l'impossibilité que j'éprouvais d'y parvenir, la seule cause de peine que j'eusse dans mon petit ménage, et du reste je puis dire avoir goûté, durant ces six ou sept ans, le plus parfait bonheur domestique que la faiblesse humaine puisse

Copyright Arvensa Editions

comporter. Le cœur de ma Thérèse était celui d'un ange : notre attachement croissait avec notre intimité, et nous sentions davantage de jour en jour combien nous étions faits l'un pour l'autre. Si nos plaisirs pouvaient se décrire, ils feraient rire par leur simplicité. Nos promenades tête-à-tête hors de la ville, où je dépensais magnifiquement huit ou dix sols à quelque guinguette. Nos petits soupers à la croisée de ma fenêtre, assis en vis-à-vis sur deux petites chaises posées sur une malle qui tenait la largeur de l'embrasure. Dans cette situation, la fenêtre nous servait de table, nous respirions l'air, nous pouvions voir les environs, les passants, et, quoiqu'au quatrième étage, plonger dans la rue tout en mangeant. Qui décrira, qui sentira les charmes de ces repas, composés, pour tous mets, d'un quartier de gros pain, de quelques cerises, d'un petit morceau de fromage et d'un demi-setier de vin que nous buvions à nous deux ? Amitié, confiance, intimité, douceur d'âme, que vos assaisonnements sont délicieux ! Quelquefois nous restions là jusqu'à minuit sans y songer et sans nous douter de l'heure, si la vieille maman ne nous en eût avertis. Mais laissons ces détails qui paraîtront insipides ou risibles. Je l'ai toujours dit et senti, la véritable jouissance ne se décrit point.

J'en eus à peu près dans le même temps une plus grossière, la dernière de cette espèce que j'aie eu à me reprocher. J'ai dit que le ministre Klupffel était aimable : mes liaisons avec lui n'étaient guère moins étroites qu'avec Grimm, et devinrent aussi familières ; ils mangeaient quelquefois chez moi. Ces repas, un peu plus que simples, étaient égayés par les fines et folles polissonneries de Klupffel, et par les plaisants germanismes de Grimm, qui n'était pas encore devenu puriste.

La sensualité ne présidait pas à nos petites orgies, mais la joie y suppléait, et nous nous trouvions si bien ensemble, que nous ne pouvions plus nous quitter. Klupffel avait mis dans ses meubles une petite fille, qui ne laissait pas[149] d'être à tout le monde, parce qu'il ne pouvait l'entretenir à lui seul. Un soir, en entrant au café, nous le trouvâmes qui en sortait pour aller souper avec elle. Nous le raillâmes ; il s'en vengea galamment en nous mettant du même souper, et puis nous raillant à son tour. Cette pauvre créature me parut d'un assez bon naturel, très douce, et peu faite à son métier, auquel une sorcière qu'elle avait avec elle la stylait de son mieux. Les propos et le vin nous égayèrent au point que nous nous oubliâmes. Le bon Klupffel ne voulut pas faire ses honneurs à demi, et

Copyright Arvensa Editions

nous passâmes tous trois successivement dans la chambre voisine avec la pauvre petite, qui ne savait si elle devait rire ou pleurer. Grimm a toujours affirmé qu'il ne l'avait pas touchée : c'était donc pour s'amuser à nous impatienter qu'il resta si longtemps avec elle, et s'il s'en abstint, il est peu probable que ce fût par scrupule, puisqu'avant d'entrer chez le comte de Friese, il logeait chez des filles au même quartier St-Roch.

Je sortis de la rue des Moineaux, où logeait cette fille, aussi honteux que Saint-Preux sortit de la maison où on l'avait enivré, et je me rappelai bien mon histoire en écrivant la sienne. Thérèse s'aperçut, à quelque signe, et surtout à mon air confus, que j'avais quelque reproche à me faire ; j'en allégeai le poids par ma franche et prompte confession. Je fis bien ; car dès le lendemain Grimm vint en triomphe lui raconter mon forfait en l'aggravant, et depuis lors il n'a jamais manqué de lui en rappeler malignement le souvenir, en cela d'autant plus coupable que, l'ayant mis librement et volontairement dans ma confidence, j'avais droit d'attendre de lui qu'il ne m'en ferait pas repentir. Jamais je ne sentis mieux qu'en cette occasion la bonté de cœur de ma Thérèse ; car elle fut plus choquée du procédé de Grimm qu'offensée de mon infidélité, et je n'essuyai de sa part que des reproches touchants et tendres, dans lesquels je n'aperçus jamais la moindre trace de dépit.

La simplicité d'esprit de cette excellente fille égalait sa bonté de cœur, c'est tout dire : mais un exemple qui se présente mérite pourtant d'être ajouté. Je lui avais dit que Klupffel était ministre et chapelain du prince de Saxe-Gotha. Un ministre était pour elle un homme si singulier, que, confondant comiquement les idées les plus disparates, elle s'avisa de prendre Klupffel pour le pape ; je la crus folle la première fois qu'elle me dit, comme je rentrais, que le pape m'était venu voir. Je la fis expliquer, je n'eus rien de plus pressé que d'aller conter cette histoire à Grimm et à Klupffel, à qui le nom de pape en resta parmi nous. Nous donnâmes à la fille de la rue des Moineaux le nom de papesse Jeanne. C'étaient des rires inextinguibles ; nous étouffions. Ceux qui, dans une lettre qu'il leur a plu de m'attribuer, m'ont fait dire que je n'avais ri que deux fois en ma vie, ne m'ont pas connu dans ce temps-là, ni dans ma jeunesse, car assurément cette idée n'aurait jamais pu leur venir.

(1750 — 1752) — L'année suivante, 1750, comme je ne songeais plus à mon *Discours*, j'appris qu'il avait remporté le prix à Dijon. Cette nouvelle réveilla toutes les idées qui me l'avaient dicté, les anima d'une nouvelle

Copyright Arvensa Editions

force, et acheva de mettre en fermentation dans mon cœur ce premier levain d'héroïsme et de vertu que mon père, et ma patrie, et Plutarque, y avaient mis dans mon enfance. Je ne trouvai plus rien de grand et de beau que d'être libre et vertueux, au-dessus de la fortune et de l'opinion, et de se suffire à soi-même. Quoique la mauvaise honte et la crainte des sifflets m'empêchassent de me conduire d'abord sur ces principes et de rompre brusquement en visière aux maximes de mon siècle, j'en eus dès lors la volonté décidée, et je ne tardai à l'exécuter qu'autant de temps qu'il en fallait aux contradictions pour l'irriter et la rendre triomphante.

Tandis que je philosophais sur les devoirs de l'homme, un événement vint me faire mieux réfléchir sur les miens. Thérèse devint grosse pour la troisième fois. Trop sincère avec moi, trop fier en dedans pour vouloir démentir mes principes par mes œuvres, je me mis à examiner la destination de mes enfants, et mes liaisons avec leur mère, sur les lois de la nature, de la justice et de la raison, et sur celles de cette religion pure, sainte, éternelle comme son auteur, que les hommes ont souillée en feignant de vouloir la purifier, et dont ils n'ont plus fait, par leurs formules, qu'une religion de mots, vu qu'il en coûte peu de prescrire l'impossible quand on se dispense de le pratiquer.

Si je me trompai dans mes résultats, rien n'est plus étonnant que la sécurité d'âme avec laquelle je m'y livrai. Si j'étais de ces hommes mal nés, sourds à la douce voix de la nature, au-dedans desquels aucun vrai sentiment de justice et d'humanité ne germa jamais, cet endurcissement serait tout simple. Mais cette chaleur de cœur, cette sensibilité si vive, cette facilité à former des attachements, cette force avec laquelle ils me subjuguent, ces déchirements cruels quand il les faut rompre, cette bienveillance innée pour mes semblables, cet amour ardent du grand, du vrai, du beau, du juste, cette horreur du mal en tout genre, cette impossibilité de haïr, de nuire, et même de le vouloir, cet attendrissement, cette vive et douce émotion que je sens à l'aspect de tout ce qui est vertueux, généreux, aimable : tout cela peut-il jamais s'accorder dans la même âme, avec la dépravation qui fait fouler aux pieds, sans scrupule, le plus doux des devoirs ? Non, je le sens, et le dis hautement, cela n'est pas possible. Jamais un seul instant de sa vie Jean-Jacques n'a pu être un homme sans sentiment, sans entrailles, un père dénaturé. J'ai pu me tromper, mais non m'endurcir. Si je disais mes raisons, j'en dirais trop. Puisqu'elles ont pu me séduire, elles en séduiraient bien d'autres : je ne

Copyright Arvensa Editions

veux pas exposer les jeunes gens qui pourraient me lire à se laisser abuser par la même erreur. Je me contenterai de dire qu'elle fut telle, qu'en livrant mes enfants[150] à l'éducation publique, faute de pouvoir les élever moi-même, en les destinant à devenir ouvriers et paysans, plutôt qu'aventuriers et coureurs de fortunes, je crus faire un acte de citoyen et de père ; et je me regardai comme un membre de la république de Platon. Plus d'une fois, depuis lors, les regrets de mon cœur m'ont appris que je m'étais trompé ; mais, loin que ma raison m'ait donné le même avertissement, j'ai souvent béni le ciel de les avoir garantis par là du sort de leur père, et de celui qui les menaçait quand j'aurais été forcé de les abandonner. Si je les avais laissés à M^me^ d'Épinay ou à M^me^ de Luxembourg qui, soit par amitié, soit par générosité, soit par quelque autre motif, ont voulu s'en charger dans la suite, auraient-ils été plus heureux, auraient-ils été élevés du moins en honnêtes gens ? Je l'ignore ; mais je suis sûr qu'on les aurait portés à haïr, peut-être à trahir leurs parents : il vaut mieux cent fois qu'ils ne les aient point connus.

Mon troisième enfant fut donc mis aux Enfants-Trouvés, ainsi que les premiers, et il en fut de même des deux suivants ; car j'en ai eu cinq en tout. Cet arrangement me parut si bon, si sensé, si légitime, que si je ne m'en vantai pas ouvertement, ce fut uniquement par égard pour la mère ; mais je le dis à tous ceux à qui j'avais déclaré nos liaisons ; je le dis à Diderot, à Grimm ; je l'appris dans la suite à M^me^ d'Épinay, et dans la suite encore à M^me^ de Luxembourg, et cela librement, franchement, sans aucune espèce de nécessité, et pouvant aisément le cacher à tout le monde ; car la Gouin était une honnête femme, très discrète, et sur laquelle je comptais parfaitement. Le seul de mes amis à qui j'eus quelque intérêt de m'ouvrir fut le médecin Thierry, qui soigna ma pauvre tante dans une de ses couches où elle se trouva fort mal. En un mot, je ne mis aucun mystère à ma conduite, non seulement parce que je n'ai jamais rien su cacher à mes amis, mais parce qu'en effet je n'y voyais aucun mal. Tout pesé, je choisis pour mes enfants le mieux, ou ce que je crus l'être. J'aurais voulu, je voudrais encore avoir été élevé et nourri comme ils l'ont été.

Tandis que je faisais ainsi mes confidences, M^me^ Le Vasseur les faisait aussi de son côté, mais dans des vues moins désintéressées. Je les avais introduites, elle et sa fille, chez M^me^ Dupin, qui, par amitié pour moi, avait mille bontés pour elles. La mère la mit dans le secret de sa fille. M^me^ Dupin,

Copyright Arvensa Editions

qui est bonne et généreuse, et à qui elle ne disait pas combien, malgré la modicité de mes ressources, j'étais attentif à pourvoir à tout, y pourvoyait de son côté avec une libéralité que, par l'ordre de la mère, la fille m'a toujours cachée durant mon séjour à Paris, et dont elle ne me fit l'aveu qu'à l'Ermitage, à la suite de plusieurs autres épanchements de cœur. J'ignorais que M^me^ Dupin, qui ne m'en a jamais fait le moindre semblant, fût si bien instruite ; j'ignore encore si M^me^ de Chenonceau, sa bru, le fut aussi : mais M^me^ de Francueil, sa belle-fille, le fut, et ne put s'en taire. Elle m'en parla l'année suivante lorsque j'avais déjà quitté leur maison. Cela m'engagea à lui écrire à ce sujet une lettre qu'on trouvera dans mes recueils[151], et dans laquelle j'expose celles de mes raisons que je pouvais dire sans compromettre M^me^ Le Vasseur et sa famille ; car les plus déterminantes venaient de là, et je les tus[152].

Je suis sûr de la discrétion de M^me^ Dupin et de l'amitié de M^me^ de Chenonceau ; je l'étais de celle de M^me^ de Francueil, qui d'ailleurs mourut longtemps avant que mon secret fût ébruité. Jamais il n'a pu l'être que par les gens mêmes à qui je l'avais confié, et ne l'a été en effet qu'après ma rupture avec eux. Par ce seul fait, ils sont jugés : sans vouloir me disculper du blâme que je mérite, j'aime mieux en être chargé que de celui que mérite leur méchanceté. Ma faute est grande, mais c'est une erreur ; j'ai négligé mes devoirs, mais le désir de nuire n'est pas entré dans mon cœur, et les entrailles de père ne sauraient parler bien puissamment pour des enfants qu'on n'a jamais vus : mais trahir la confiance de l'amitié, violer le plus saint de tous les pactes, publier les secrets versés dans notre sein, déshonorer à plaisir l'ami qu'on a trompé, et qui nous respecte encore en nous quittant, ce ne sont pas là des fautes, ce sont des bassesses d'âme et des noirceurs[153].

J'ai promis ma confession, non ma justification ; ainsi je m'arrête ici sur ce point. C'est à moi d'être vrai, c'est au lecteur d'être juste. Je ne lui demanderai jamais rien de plus.

Le mariage de M. de Chenonceau me rendit la maison de sa mère encore plus agréable, par le mérite et l'esprit de la nouvelle mariée, jeune personne très aimable et qui parut me distinguer parmi les scribes de M. Dupin. Elle était fille unique de M^me^ la vicomtesse de Rochechouart, grande amie du comte de Friese, et par contrecoup de Grimm qui lui était attaché.

Copyright Arvensa Editions

Ce fut pourtant moi qui l'introduisis chez sa fille : mais leurs humeurs ne se convenant pas, cette liaison n'eut point de suite ; et Grimm, qui dès lors visait au solide, préféra la mère, femme du grand monde, à la fille, qui voulait des amis sûrs et qui lui convinssent, sans se mêler d'aucune intrigue ni chercher du crédit parmi les grands. M^me^ Dupin, ne trouvant pas dans M^me^ de Chenonceau toute la docilité qu'elle en attendait, lui rendit sa maison fort triste, et M^me^ de Chenonceau, fière de son mérite, peut-être de sa naissance, aima mieux renoncer aux agréments de la société, et rester presque seule dans son appartement, que de porter un joug pour lequel elle ne se sentait pas faite. Cette espèce d'exil augmenta mon attachement pour elle, par cette pente naturelle qui m'attire vers les malheureux. Je lui trouvai l'esprit métaphysique et penseur, quoique parfois un peu sophistique. Sa conversation, qui n'était point du tout celle d'une jeune femme qui sort du couvent, était pour moi très attrayante. Cependant elle n'avait pas vingt ans. Son teint était d'une blancheur éblouissante ; sa taille eût été grande et belle si elle se fût mieux tenue ; ses cheveux, d'un blond cendré et d'une beauté peu commune, me rappelaient ceux de ma pauvre Maman dans son bel âge, et m'agitaient vivement le cœur. Mais les principes sévères que je venais de me faire, et que j'étais résolu de suivre à tout prix, me garantirent d'elle et de ses charmes. J'ai passé, durant tout un été, trois ou quatre heures par jour tête-à-tête avec elle, à lui montrer gravement l'arithmétique, et à l'ennuyer de mes chiffres éternels, sans lui dire un seul mot galant ni lui jeter une œillade. Cinq ou six ans plus tard je n'aurais pas été si sage ou si fou ; mais il était écrit que je ne devais aimer d'amour qu'une fois en ma vie, et qu'une autre qu'elle aurait les premiers et les derniers soupirs de mon cœur.

Copyright Arvensa Editions

Depuis que je vivais chez M^me^ Dupin, je m'étais toujours contenté de mon sort, sans marquer aucun désir de le voir améliorer. L'augmentation qu'elle avait faite à mes honoraires, conjointement avec M. de Francueil, était venue uniquement de leur propre mouvement. Cette année, M. de Francueil, qui me prenait de jour en jour plus en amitié, songea à me mettre un peu plus au large et dans une situation moins précaire. Il était receveur général des finances. M. Dudoyer, son caissier, était vieux, riche, et voulait se retirer. M. de Francueil m'offrit cette place, et pour me mettre en état de la remplir, j'allai pendant quelques semaines chez M. Dudoyer prendre les instructions nécessaires. Mais, soit que j'eusse peu de talent pour cet emploi, soit que Dudoyer, qui me parut vouloir se donner un autre successeur, ne m'instruisît pas de bonne foi, j'acquis lentement et mal les connaissances dont j'avais besoin, et tout cet ordre de comptes embrouillés à dessein ne put jamais bien m'entrer dans la tête. Cependant, sans avoir saisi le fin du métier, je ne laissai pas d'en prendre la marche courante assez pour pouvoir l'exercer rondement. J'en commençai même les fonctions ; je tenais les registres et la caisse ; je donnais et recevais de l'argent, des récépissés, et quoique j'eusse aussi peu de goût que de talent pour ce métier, la maturité des ans commençant à me rendre sage, j'étais déterminé à vaincre ma répugnance pour me livrer tout entier à mon emploi. Malheureusement, comme je commençais à me mettre en train, M. de Francueil fit un petit voyage, durant lequel je restai chargé de sa caisse, où il n'y avait cependant pour lors que vingt-cinq à trente mille francs. Les

Copyright Arvensa Editions

soucis, l'inquiétude d'esprit que me donna ce dépôt me firent sentir que je n'étais point fait pour être caissier, et je ne doute point que le mauvais sang que je fis durant cette absence n'ait contribué à la maladie où je tombai après son retour.

J'ai dit, dans ma première partie, que j'étais né mourant. Un vice de conformation dans la vessie me fit éprouver, durant mes premières années, une rétention d'urine presque continuelle, et ma tante Suzon, qui prit soin de moi, eut des peines incroyables à me conserver. Elle en vint à bout cependant ; ma robuste constitution prit enfin le dessus, et ma santé s'affermit tellement, durant ma jeunesse, qu'excepté la maladie de langueur dont j'ai raconté l'histoire, et de fréquents besoins d'uriner, que le moindre échauffement me rendit toujours incommodes, je parvins jusqu'à l'âge de trente ans sans presque me sentir de ma première infirmité. Le premier ressentiment que j'en eus fut à mon arrivée à Venise. La fatigue du voyage et les terribles chaleurs que j'avais souffertes me donnèrent une ardeur d'urine et des maux de reins que je gardai jusqu'à l'entrée de l'hiver. Après avoir vu la Padoana, je me crus mort, et n'eus pas la moindre incommodité. Après m'être épuisé plus d'imagination que de corps pour ma Zulietta, je me portai mieux que jamais. Ce ne fut qu'après la détention de Diderot, que l'échauffement contracté dans mes courses de Vincennes, durant les terribles chaleurs qu'il faisait alors, me donna une violente néphrétique, depuis laquelle je n'ai jamais recouvré ma première santé.

Au moment dont je parle, m'étant peut-être un peu fatigué au maussade travail de cette maudite caisse, je retombai plus bas qu'auparavant, et je demeurai dans mon lit cinq ou six semaines, dans le plus triste état que l'on puisse imaginer. M^me^ Dupin m'envoya le célèbre Morand, qui, malgré son habileté et la délicatesse de sa main, me fit souffrir des maux incroyables, et ne put jamais venir à bout de me sonder. Il me conseilla de recourir à Daran, dont les bougies plus flexibles parvinrent en effet à s'insinuer ; mais, en rendant compte à M^me^ Dupin de mon état, Morand lui déclara que dans six mois je ne serais pas en vie. Ce discours, qui me parvint, me fit faire de sérieuses réflexions sur mon état et sur la bêtise de sacrifier le repos et l'agrément du peu de jours qui me restaient à vivre, à l'assujettissement d'un emploi pour lequel je ne me sentais que du dégoût. D'ailleurs, comment accorder les sévères principes que je venais d'adopter avec un état qui s'y rapportait si peu, et n'aurais-je

Copyright Arvensa Editions

pas bonne grâce, caissier d'un receveur général des finances, à prêcher le désintéressement et la pauvreté ? Ces idées fermentèrent si bien dans ma tête, avec la fièvre, elles s'y combinèrent avec tant de force, que rien depuis lors ne les en put arracher, et durant ma convalescence je me confirmai de sens froid dans les résolutions que j'avais prises dans mon délire. Je renonçai pour jamais à tout projet de fortune et d'avancement. Déterminé à passer dans l'indépendance et la pauvreté le peu de temps qui me restait à vivre, j'appliquai toutes les forces de mon âme à briser les fers de l'opinion, et à faire avec courage tout ce qui me paraissait bien, sans m'embarrasser aucunement du jugement des hommes. Les obstacles que j'eus à combattre, et les efforts que je fis pour en triompher, sont incroyables. Je réussis autant qu'il était possible, et plus que je n'avais espéré moi-même. Si j'avais aussi bien secoué le joug de l'amitié que celui de l'opinion, je venais à bout de mon dessein, le plus grand peut-être, ou du moins le plus utile à la vertu, que mortel ait jamais conçu ; mais, tandis que je foulais aux pieds les jugements insensés de la tourbe vulgaire des soi-disant grands et des soi-disant sages, je me laissais subjuguer et mener comme un enfant par de soi-disant amis, qui, jaloux de me voir marcher seul[154] dans une route nouvelle, tout en paraissant s'occuper beaucoup à me rendre heureux, ne s'occupaient en effet qu'à me rendre ridicule, et commencèrent par travailler à m'avilir, pour parvenir dans la suite à me diffamer. Ce fut moins ma célébrité littéraire que ma réforme personnelle, dont je marque ici l'époque, qui m'attira leur jalousie : ils m'auraient pardonné peut-être de briller dans l'art d'écrire, mais ils ne purent me pardonner de donner par ma conduite un exemple qui semblait les importuner. J'étais né pour l'amitié ; mon humeur facile et douce la nourrissait sans peine. Tant que je vécus ignoré du public, je fus aimé de tous ceux qui me connurent, et je n'eus pas un seul ennemi. Mais sitôt que j'eus un nom, je n'eus plus d'amis. Ce fut un très grand malheur ; un plus grand encore fut d'être environné de gens qui prenaient ce nom, et qui n'usèrent des droits qu'il leur donnait que pour m'entraîner à ma perte. La suite de ces Mémoires développera cette odieuse trame ; je n'en montre ici que l'origine : on en verra bientôt former le premier nœud.

Dans l'indépendance où je voulais vivre, il fallait cependant subsister. J'en imaginai un moyen très simple : ce fut de copier de la musique à tant la page. Si quelque occupation plus solide eût rempli le même but, je

Copyright Arvensa Editions

l'aurais prise ; mais ce talent étant de mon goût, et le seul qui, sans assujettissement personnel, pût me donner du pain au jour le jour, je m'y tins. Croyant n'avoir plus besoin de prévoyance, et faisant taire la vanité, de caissier d'un financier je me fis copiste de musique. Je crus avoir gagné beaucoup à ce choix, et je m'en suis si peu repenti, que je n'ai quitté ce métier que par force, pour le reprendre aussitôt que je pourrai[155].

Le succès de mon premier discours me rendit l'exécution de cette résolution plus facile. Quand il eut remporté le prix, Diderot se chargea de le faire imprimer. Tandis que j'étais dans mon lit, il m'écrivit un billet pour m'en annoncer la publication et l'effet. *Il prend*, me marquait-il, *tout par-dessus les nues ; il n'y a pas d'exemple d'un succès pareil.* Cette faveur du public, nullement briguée, et pour un auteur inconnu, me donna la première assurance véritable de mon talent, dont, malgré le sentiment intime, j'avais toujours douté jusqu'alors. Je compris tout l'avantage que j'en pouvais tirer pour le parti que j'étais prêt à prendre, et je jugeai qu'un copiste de quelque célébrité dans les lettres ne manquerait vraisemblablement pas de travail.

Sitôt que ma résolution fut bien prise et bien confirmée, j'écrivis un billet à M. de Francueil pour lui en faire part, pour le remercier, ainsi que M^me^ Dupin, de toutes leurs bontés, et pour leur demander leur pratique. Francueil, ne comprenant rien à ce billet, et me croyant encore dans le transport de la fièvre, accourut chez moi ; mais il trouva ma résolution si bien prise qu'il ne put parvenir à l'ébranler. Il alla dire à M^me^ Dupin et à tout le monde que j'étais devenu fou. Je laissai dire et j'allai mon train. Je commençai ma réforme par ma parure ; je quittai la dorure et les bas blancs, je pris une perruque ronde, je posai l'épée, je vendis ma montre, en me disant avec une joie incroyable : Grâce au Ciel, je n'aurai plus besoin de savoir l'heure qu'il est. M. de Francueil eut l'honnêteté d'attendre assez longtemps encore avant de disposer de sa caisse. Enfin, voyant mon parti bien pris, il la remit à M. Dalibard, jadis gouverneur du jeune Chenonceau, et connu dans la botanique par sa *Flora parisiensis*[156].

Quelque austère que fût ma réforme somptuaire, je ne l'étendis pas d'abord jusqu'à mon linge, qui était beau et en quantité, reste de mon équipage de Venise, et pour lequel j'avais un attachement particulier. À force d'en faire un objet de propreté, j'en avais fait un objet de luxe, qui ne laissait pas de m'être coûteux. Quelqu'un me rendit le bon office de me

Copyright Arvensa Editions

délivrer de cette servitude. La veille de Noël, tandis que les Gouverneuses étaient à vêpres et que j'étais au Concert spirituel, on força la porta d'un grenier où était étendu tout notre linge, après une lessive qu'on venait de faire. On vola tout, et entre autres quarante-deux chemises à moi, de très belle toile, et qui faisaient le fond de ma garde-robe en linge. À la façon dont les voisins dépeignirent un homme qu'on avait vu sortir de l'hôtel, portant des paquets à la même heure, Thérèse et moi soupçonnâmes son frère, qu'on savait être un très mauvais sujet. La mère repoussa vivement ce soupçon ; mais tant d'indices le confirmèrent qu'il nous resta, malgré qu'elle en eût. Je n'osai faire d'exactes recherches, de peur de trouver plus que je n'aurais voulu. Ce frère ne se montra plus chez moi, et disparut enfin tout à fait. Je déplorai le sort de Thérèse et le mien de tenir à une famille si mêlée, et je l'exhortai plus que jamais de secouer un joug aussi dangereux. Cette aventure me guérit de la passion du beau linge, et je n'en ai plus eu depuis[157] que de très commun, plus assortissant au reste de mon équipage.

Ayant ainsi complété ma réforme, je ne songeai plus qu'à la rendre solide et durable, en travaillant à déraciner de mon cœur tout ce qui tenait encore au jugement des hommes, tout ce qui pouvait me détourner, par la crainte du blâme, de ce qui était bon et raisonnable en soi. À l'aide du bruit que faisait mon ouvrage, ma résolution fit du bruit aussi, et m'attira

Copyright Arvensa Editions

des pratiques ; de sorte que je commençai mon métier avec assez de succès. Plusieurs causes cependant m'empêchèrent d'y réussir comme j'aurais pu faire en d'autres circonstances. D'abord ma mauvaise santé. L'attaque que je venais d'essuyer eut des suites qui ne m'ont laissé jamais aussi bien portant qu'auparavant ; et je crois que les médecins auxquels je me livrai me firent bien autant de mal que la maladie. Je vis successivement Morand, Daran, Helvétius, Malouin, Thierry, qui, tous très savants, tous mes amis, me traitèrent chacun à sa mode, ne me soulagèrent point, et m'affaiblirent considérablement. Plus je m'asservissais à leur direction, plus je devenais jaune, maigre, faible. Mon imagination qu'ils effarouchaient, mesurant mon état sur l'effet de leur drogues, ne me montrait avant la mort qu'une suite de souffrances, les rétentions, la gravelle, la pierre. Tout ce qui soulage les autres, les tisanes, les bains, la saignée, empirait mes maux. M'étant aperçu que les sondes de Daran, qui seules me faisaient quelque effet, et sans lesquelles je ne croyais plus pouvoir vivre, ne me donnaient cependant qu'un soulagement momentané, je me mis à faire à grands frais d'immenses provisions de sondes, pour pouvoir en porter toute ma vie, même au cas que Daran vînt à manquer. Pendant huit ou dix ans que je m'en suis servi si souvent, il faut, avec tout ce qui m'en reste, que j'en aie acheté pour cinquante louis. On sent qu'un traitement si coûteux, si douloureux, si pénible, ne me laissait pas travailler sans distraction, et qu'un mourant ne met pas une ardeur bien vive à gagner son pain quotidien.

Les occupations littéraires firent une autre distraction non moins préjudiciable à mon travail journalier. À peine mon *Discours* eut-il paru, que les défenseurs des lettres fondirent sur moi comme de concert. Indigné de voir tant de petits Messieurs Josse, qui n'entendaient pas même la question, vouloir en décider en maîtres, je pris la plume, et j'en traitai quelques-uns de manière à ne pas laisser les rieurs de leur côté. Un certain M. Gautier, de Nancy, le premier qui tomba sous ma plume, fut rudement malmené dans une lettre à M. Grimm. Le second fut le roi Stanislas lui-même, qui ne dédaigna pas d'entrer en lice avec moi. L'honneur qu'il me fit me força de changer de ton pour lui répondre ; j'en pris un plus grave, mais non moins fort ; et, sans manquer de respect à l'auteur, je réfutai pleinement l'ouvrage. Je savais qu'un jésuite appelé le P. de Menou y avait mis la main. Je me fiai à mon tact pour démêler ce qui était du prince et ce qui était du moine ; et, tombant sans ménagement sur toutes les phrases

Copyright Arvensa Editions

jésuitiques, je relevai, chemin faisant, un anachronisme que je crus ne pouvoir venir que du Révérend. Cette pièce, qui, je ne sais pourquoi, a fait moins de bruit que mes autres écrits, est jusqu'à présent un ouvrage unique dans son espèce. J'y saisis l'occasion qui m'était offerte d'apprendre au public comment un particulier pouvait défendre la cause de la vérité contre un souverain même. Il est difficile de prendre en même temps un ton plus fier et plus respectueux que celui que je pris pour lui répondre. J'avais le bonheur d'avoir affaire à un adversaire pour lequel mon cœur plein d'estime pouvait, sans adulation, la lui témoigner ; c'est ce que je fis avec assez de succès, mais toujours avec dignité. Mes amis, effrayés pour moi, croyaient déjà me voir à la Bastille. Je n'eus pas cette crainte un seul moment, et j'eus raison. Ce bon prince, après avoir vu ma réponse, dit : J'ai mon compte ; je ne m'y frotte plus. Depuis lors, je reçus de lui diverses marques d'estime et de bienveillance, dont j'aurai quelques-unes à citer, et mon écrit courut tranquillement la France et l'Europe, sans que personne y trouvât rien à blâmer.

J'eus peu de temps après un autre adversaire auquel je ne m'étais pas attendu : ce même M. Bordes, de Lyon, qui dix ans auparavant m'avait fait beaucoup d'amitiés et rendu plusieurs services. Je ne l'avais pas oublié, mais je l'avais négligé par paresse ; et je ne lui avais pas envoyé mes écrits, faute d'occasion toute trouvée pour les lui faire passer. J'avais donc tort, et il m'attaqua, honnêtement toutefois, et je répondis de même. Il répliqua sur un ton plus décidé. Cela donna lieu à ma dernière réponse, après laquelle il ne dit plus rien ; mais il devint mon plus ardent ennemi, saisit le temps de mes malheurs pour faire contre moi d'affreux libelles, et fit un voyage à Londres exprès pour m'y nuire.

Toute cette polémique m'occupait beaucoup, avec beaucoup de perte de temps pour ma copie, peu de progrès pour la vérité, et peu de profit pour ma bourse ; Pissot, alors mon libraire, me donnant toujours très peu de chose de mes brochures, souvent rien du tout, et par exemple, je n'eus pas un liard de mon premier *Discours*, Diderot le lui donna gratuitement ; il fallait attendre longtemps, et tirer sol à sol le peu qu'il me donnait ; cependant la copie n'allait point. Je faisais deux métiers : c'était le moyen de faire mal l'un et l'autre.

Ils se contrariaient encore d'une autre façon, par les diverses manières de vivre auxquelles ils m'assujettissaient. Le succès de mes premiers écrits m'avait mis à la mode. L'état que j'avais pris excitait la curiosité ; l'on

Copyright Arvensa Editions

voulait connaître cet homme bizarre qui ne recherchait personne, et ne se souciait de rien que de vivre libre et heureux à sa manière : c'en était assez pour qu'il ne le pût point. Ma chambre ne désemplissait pas de gens qui, sous divers prétextes, venaient s'emparer de mon temps. Les femmes employaient mille ruses pour m'avoir à dîner. Plus je brusquais les gens, plus ils s'obstinaient. Je ne pouvais refuser tout le monde. En me faisant mille ennemis par mes refus, j'étais incessamment subjugué par ma complaisance, et de quelque façon que je m'y prisse, je n'avais pas par jour une heure de temps à moi.

Je sentis alors qu'il n'est pas toujours aussi aisé qu'on se l'imagine d'être pauvre et indépendant. Je voulais vivre de mon métier, le public ne le voulait pas. On imaginait mille petits moyens de me dédommager du temps qu'on me faisait perdre[158]. Bientôt il aurait fallu me montrer comme Polichinelle à tant par personne. Je ne connais pas d'assujettissement plus avilissant et plus cruel que celui-là. Je n'y vis de remède que de refuser les cadeaux grands et petits et de ne faire d'exception pour qui que ce fût. Tout cela ne fit qu'attirer les donneurs, qui voulaient avoir la gloire de vaincre ma résistance, et me forcer de leur être obligé malgré moi. Tel qui ne m'aurait pas donné un écu, si je l'avais demandé, ne cessait de m'importuner de ses offres, et, pour se venger de les voir rejetées, taxait mes refus d'arrogance et d'ostentation.

On se doutera bien que le parti que j'avais pris, et le système que je voulais suivre, n'étaient pas du goût de M^me^ Le Vasseur. Tout le désintéressement de la fille ne l'empêchait pas de suivre les directions de sa mère, et les Gouverneuses, comme les appelait Gauffecourt, n'étaient pas toujours aussi fermes que moi dans leurs refus. Quoiqu'on me cachât bien des choses, j'en vis assez pour juger que je ne voyais pas tout, et cela me tourmenta, moins par l'accusation de connivence qu'il m'était aisé de prévoir, que par l'idée cruelle de ne pouvoir jamais être maître chez moi ni de moi. Je priais, je conjurais, je me fâchais, le tout sans succès ; la maman me faisait passer pour un grondeur éternel, pour un bourru. C'étaient avec mes amis des chuchoteries continuelles ; tout était mystère et secret pour moi dans mon ménage, et pour ne pas m'exposer sans cesse à des orages, je n'osais plus m'informer de ce qui s'y passait. Il aurait fallu, pour me tirer de tous ces tracas, une fermeté dont je n'étais pas capable. Je savais crier, et non pas agir ; on me laissait dire et l'on allait son train.

Copyright Arvensa Editions

Ces tiraillements continuels, et les importunités journalières auxquelles j'étais assujetti, me rendirent enfin ma demeure et le séjour de Paris désagréables. Quand mes incommodités me permettaient de sortir, et que je ne me laissais pas entraîner ici ou là par mes connaissances, j'allais me promener seul ; je rêvais à mon grand système, j'en jetais quelque chose sur le papier, à l'aide d'un livret blanc et d'un crayon que j'avais toujours dans ma poche. Voilà comment les désagréments imprévus d'un état de mon choix me jetèrent par diversion tout à fait dans la littérature, et voilà comment je portai dans tous mes premiers ouvrages la bile et l'humeur qui m'en faisaient occuper.

Une autre chose y contribuait encore. Jeté malgré moi dans le monde sans en avoir le ton, sans être en état de le prendre et de m'y pouvoir assujettir, je m'avisai d'en prendre un à moi qui m'en dispensât. Ma sotte et maussade timidité que je ne pouvais vaincre, ayant pour principe la crainte de manquer aux bienséances, je pris, pour m'enhardir, le parti de les fouler aux pieds. Je me fis cynique et caustique par honte ; j'affectai de mépriser la politesse que je ne savais pas pratiquer. Il est vrai que cette âpreté, conforme à mes nouveaux principes, s'ennoblissait dans mon âme, y prenait l'intrépidité de la vertu, et c'est, je l'ose dire, sur cette auguste base qu'elle s'est soutenue mieux et plus longtemps qu'on aurait dû l'attendre d'un effort si contraire à mon naturel. Cependant, malgré la réputation de misanthropie que mon extérieur et quelques mots heureux me donnèrent dans le monde, il est certain que, dans le particulier, je soutins toujours mal mon personnage ; que mes amis et mes connaissances menaient cet ours si farouche comme un agneau, et que, bornant mes sarcasmes à des vérités dures, mais générales, je n'ai jamais su dire un mot désobligeant à qui que ce fût.

Le *Devin du village* acheva de me mettre à la mode, et bientôt il n'y eut pas d'homme plus recherché que moi dans Paris. L'histoire de cette pièce, qui fait époque, tient à celle des liaisons que j'avais pour lors. C'est un détail dans lequel je dois entrer pour l'intelligence de ce qui doit suivre.

J'avais un assez grand nombre de connaissances, mais deux seuls amis de choix, Diderot et Grimm. Par un effet du désir que j'ai de rassembler tout ce qui m'est cher, j'étais trop l'ami de tous les deux pour qu'ils ne le fussent pas bientôt l'un de l'autre. Je les liai, ils se convinrent, et s'unirent encore plus étroitement entre eux qu'avec moi. Diderot avait des connaissances sans nombre ; mais Grimm, étranger et nouveau venu, avait

Copyright Arvensa Editions

besoin d'en faire. Je ne demandais pas mieux que de lui en procurer. Je lui avais donné Diderot, je lui donnai Gauffecourt. Je le menai chez M^me^ de Chenonceau, chez M^me^ d'Épinay, chez le baron d'Holbach, avec lequel je me trouvais lié presque malgré moi. Tous mes amis devinrent les siens, cela était tout simple : mais aucun des siens ne devint jamais le mien, voilà ce qui l'était moins. Tandis qu'il logeait chez le comte de Friese, il nous donnait souvent à dîner chez lui ; mais jamais je n'ai reçu aucun témoignage d'amitié ni de bienveillance du comte de Friese, ni du comte de Schomberg, son parent, très familier avec Grimm, ni d'aucune des personnes, tant hommes que femmes, avec lesquelles Grimm eut par eux des liaisons. J'excepte le seul abbé Raynal, qui, quoique son ami, se montra des miens, et m'offrit dans l'occasion sa bourse avec une générosité peu commune. Mais je connaissais l'abbé Raynal longtemps avant que Grimm le connût lui-même, et je lui avais toujours été attaché depuis un procédé plein de délicatesse et d'honnêteté qu'il eut pour moi dans une occasion bien légère, mais que je n'oubliai jamais.

Cet abbé Raynal est certainement un ami chaud. J'en eus la preuve à peu près au temps dont je parle, envers le même Grimm, avec lequel il était très étroitement lié. Grimm, après avoir vu quelque temps de bonne amitié M^lle^ Fel, s'avisa tout d'un coup d'en devenir éperdument amoureux, et de vouloir supplanter Cahusac. La belle, se piquant de constance, éconduisit ce nouveau prétendant. Celui-ci prit l'affaire au tragique et s'avisa d'en vouloir mourir. Il tomba tout subitement dans la plus étrange maladie dont jamais peut-être on ait ouï parler. Il passait les jours et les nuits dans une continuelle léthargie, les yeux bien ouverts, le pouls bien battant, mais sans parler, sans manger, sans bouger, paraissant quelquefois entendre, mais ne répondant jamais, pas même par signe, et du reste sans agitation, sans douleur, sans fièvre, et restant là comme s'il eût été mort. L'abbé Raynal et moi nous partageâmes sa garde : l'abbé, plus robuste et mieux portant, y passait les nuits, moi les jours, sans le quitter jamais ensemble ; et l'un ne partait jamais que l'autre ne fût arrivé. Le comte de Friese, alarmé, lui amena Sénac, qui, après l'avoir bien examiné, dit que ce ne serait rien, et n'ordonna rien. Mon effroi pour mon ami me fit observer avec soin la contenance du médecin, et je le vis sourire en sortant. Cependant le malade resta plusieurs jours immobile, sans prendre ni bouillon, ni quoi que ce fût que des cerises confites que je lui mettais de temps en temps sur la langue, et qu'il avalait fort bien. Un beau

Copyright Arvensa Editions

matin il se leva, s'habilla, et reprit son train de vie ordinaire, sans que jamais il m'ait reparlé, ni, que je sache, à l'abbé Raynal, ni à personne, de cette singulière léthargie, ni des soins que nous lui avions rendus tandis qu'elle avait duré.

Cette aventure ne laissa pas de faire du bruit, et c'eût été réellement une anecdote merveilleuse, que la cruauté d'une fille de l'Opéra eût fait mourir un homme de désespoir. Cette belle passion mit Grimm à la mode ; bientôt il passa pour un prodige d'amour, d'amitié, d'attachement de toute espèce. Cette opinion le fit rechercher et fêter dans le grand monde, et par là l'éloigna de moi, qui jamais n'avais été pour lui qu'un pis-aller. Je le vis prêt à m'échapper tout à fait[159], car tous les sentiments vifs dont il faisait parade étaient ceux qu'avec moins de bruit j'avais pour lui. J'étais bien aise qu'il réussît dans le monde, mais je n'aurais pas voulu que ce fût en oubliant son ami. Je lui dis un jour : Grimm, vous me négligez ; je vous le pardonne. Quand la première ivresse des succès bruyants aura fait son effet, et que vous en sentirez le vide, j'espère que vous reviendrez à moi, et vous me retrouverez toujours. Quant à présent, ne vous gênez point ; je vous laisse libre, et je vous attends. Il me dit que j'avais raison, s'arrangea en conséquence, et se mit si bien à son aise, que je ne le vis plus qu'avec nos amis communs.

Notre principal point de réunion, avant qu'il fût aussi lié avec M^me^ d'Épinay qu'il le fut dans la suite, était la maison du baron d'Holbach. Ce dit baron était un fils de parvenu, qui jouissait d'une assez grande fortune, dont il usait noblement, recevant chez lui des gens de lettres et de mérite, et, par son savoir et ses lumières, tenant bien sa place au milieu d'eux. Lié depuis longtemps avec Diderot, il m'avait recherché par son entremise, même avant que mon nom fût connu. Une répugnance naturelle m'empêcha longtemps de répondre à ses avances. Un jour qu'il m'en demanda la raison, je lui dis : Vous êtes trop riche. Il s'obstina et vainquit enfin. Mon plus grand malheur fut toujours de ne pouvoir résister aux caresses. Je ne me suis jamais bien trouvé d'y avoir cédé.

Une autre connaissance, qui devint amitié sitôt que j'eus un titre pour y prétendre, fut celle de M. Duclos. Il y avait plusieurs années que je l'avais vu pour la première fois, à la Chevrette, chez M^me^ d'Épinay, avec laquelle il était très bien. Nous ne fîmes que dîner ensemble ; il repartit le même jour. Mais nous causâmes quelques moments après le dîner. M^me^ d'Épinay lui

Copyright Arvensa Editions

avait parlé de moi et de mon opéra des *Muses galantes*. Duclos, doué de trop grands talents pour ne pas aimer ceux qui en avaient, s'était prévenu pour moi, m'avait invité à l'aller voir. Malgré mon ancien penchant renforcé par la connaissance, ma timidité, ma paresse, me retinrent tant que je n'eus aucun passeport auprès de lui que sa complaisance ; mais encouragé par mon premier succès et par ses éloges qui me revinrent, je fus le voir, il vint me voir, et ainsi commencèrent entre nous des liaisons qui me le rendront toujours cher, et à qui je dois de savoir, outre le témoignage de mon propre cœur, que la droiture et la probité peuvent s'allier quelquefois avec la culture des lettres.

Beaucoup d'autres liaisons moins solides, et dont je ne fais pas ici mention, furent l'effet de mes premiers succès, et durèrent jusqu'à ce que la curiosité fût satisfaite. J'étais un homme sitôt vu, qu'il n'y avait rien à voir de nouveau dès le lendemain. Une femme cependant qui me rechercha dans ce temps-là tint plus solidement que toutes les autres : ce fut M^me^ la marquise de Créqui, nièce de M. le bailli de Froulay, ambassadeur de Malte, dont le frère avait précédé M. de Montaigu dans l'ambassade de Venise, et que j'avais été voir à mon retour de ce pays-là. M^me^ de Créqui m'écrivit ; j'allai chez elle : elle me prit en amitié. J'y dînais quelquefois ; j'y vis plusieurs gens de lettres, et entre autres M. Saurin, l'auteur de *Spartacus*, de *Barnevelt*, etc., devenu depuis lors mon très cruel ennemi, sans que j'en puisse imaginer d'autre cause, sinon que je porte le nom d'un homme que son père a bien vilainement persécuté.

On voit que, pour un copiste qui devait être occupé de son métier du matin jusqu'au soir, j'avais bien des distractions qui ne rendaient pas ma journée fort lucrative, et qui m'empêchaient d'être assez attentif à ce que je faisais pour le bien faire ; aussi perdais-je à effacer ou gratter mes fautes, ou à recommencer ma feuille, plus de la moitié du temps qu'on me laissait. Cette importunité me rendait de jour en jour Paris plus insupportable, et me faisait rechercher la campagne avec ardeur. J'allai plusieurs fois passer quelques jours à Marcoussis, dont M^me^ Le Vasseur connaissait le vicaire, chez lequel nous nous arrangions tous de façon qu'il ne s'en trouvait pas mal. Grimm y vint une fois avec nous[160].

Le vicaire avait de la voix, chantait bien, et quoiqu'il ne sût pas la musique, il apprenait sa partie avec beaucoup de facilité et de précision. Nous y passions le temps à chanter mes trios de Chenonceau. J'y en fis

Copyright Arvensa Editions

deux ou trois nouveaux, sur des paroles que Grimm et le vicaire bâtissaient tant bien que mal. Je ne puis m'empêcher de regretter ces trios faits et chantés dans des moments de bien pure joie, et que j'ai laissés à Wootton avec toute ma musique. M^lle^ Davenport en a peut-être déjà fait des papillotes ; mais ils méritaient d'être conservés et sont pour la plupart d'un très bon contrepoint. Ce fut après quelqu'un de ces petits voyages, où j'avais le plaisir de voir la tante à son aise, bien gaie, et où je m'égayais fort aussi, que j'écrivis au vicaire, fort rapidement et fort mal, une épître en vers qu'on trouvera parmi mes papiers.

J’avais, plus près de Paris, une autre station[161] fort de mon goût chez M. Mussard, mon compatriote, mon parent et mon ami, qui s'était fait à Passy une retraite charmante, où j'ai coulé de biens paisibles moments. M. Mussard était un joaillier, homme de bon sens, qui, après avoir acquis dans son commerce une fortune honnête, et avoir marié sa fille unique à M. de Valmalette, fils d'un agent de change, et maître d'hôtel du roi, prit le sage parti de quitter sur ses vieux jours le négoce et les affaires, et de mettre un intervalle de repos et de jouissance entre les tracas de la vie et la mort. Le bonhomme Mussard, vrai philosophe de pratique, vivait sans souci, dans une maison très agréable qu'il s'était bâtie, et dans un très joli jardin qu'il avait planté de ses mains. En fouillant à fond de cuve les terrasses de ce jardin, il trouva des coquillages fossiles, et il en trouva en si grande quantité, que son imagination exaltée ne vit plus que coquilles dans la

Copyright Arvensa Editions

nature, et qu'il crut enfin tout de bon que l'univers n'était que coquilles, débris de coquilles, et que la terre entière n'était que du cron. Toujours occupé de cet objet et de ses singulières découvertes, il s'échauffa si bien sur ces idées, qu'elles se seraient enfin tournées dans sa tête en système, c'est-à-dire en folie, si, très heureusement pour sa raison, mais bien malheureusement pour ses amis auxquels il était cher, et qui trouvaient chez lui l'asile le plus agréable, la mort ne fût venue le leur enlever par la plus étrange et cruelle maladie. C'était une tumeur dans l'estomac, toujours croissante, qui l'empêchait de manger, sans que durant très longtemps on en trouvât la cause, et qui finit, après plusieurs années de souffrances, par le faire mourir de faim. Je ne puis me rappeler, sans des serrements de cœur, les derniers temps de ce pauvre et digne homme, qui, nous recevant encore avec tant de plaisir Lenieps et moi, les seuls amis que le spectacle des maux qu'il souffrait n'écarta pas de lui jusqu'à sa dernière heure ; qui, dis-je, était réduit à dévorer des yeux le repas qu'il nous faisait servir, sans pouvoir presque humer quelques gouttes d'un thé bien léger, qu'il fallait rejeter un moment après. Mais avant ces temps de douleurs, combien j'en ai passés chez lui d'agréables, avec les amis d'élite qu'il s'était faits ! À leur tête je mets l'abbé Prévost, homme très aimable et très simple, dont le cœur vivifiait ses écrits, digne de l'immortalité, et qui n'avait rien dans l'humeur, ni dans sa société, du sombre coloris qu'il donnait à ses ouvrages ; le médecin Procope, petit Ésope à bonnes fortunes ; Boulanger, le célèbre auteur posthume du *Despotisme oriental*, et qui je crois étendait les systèmes de Mussard sur la durée du monde. En femmes, M^me^ Denis, nièce de Voltaire, qui, n'étant alors qu'une bonne femme, ne faisait pas encore du bel esprit ; M^me^ Vanloo, non pas belle assurément, mais charmante, qui chantait comme un ange ; M^me^ de Valmalette elle-même, qui chantait aussi, et qui, quoique fort maigre, eût été très aimable si elle en eût moins eu la prétention. Telle était à peu près la société de M. Mussard, qui m'aurait assez plu, si son tête-à-tête avec sa conchyliomanie ne m'avait plu davantage, et je puis dire que pendant plus de six mois j'ai travaillé à son cabinet avec autant de plaisir que lui-même.

Il y avait longtemps qu'il prétendait que pour mon état les eaux de Passy me seraient salutaires, et qu'il m'exhortait à les venir prendre chez lui. Pour me tirer un peu de l'urbaine cohue, je me rendis à la fin, et je fus à Passy huit ou dix jours, qui me firent plus de bien parce que j'étais à la campagne que parce que j'y prenais les eaux. Mussard jouait du

Copyright Arvensa Editions

violoncelle, et aimait passionnément la musique italienne. Un soir, nous en parlâmes beaucoup avant que de nous coucher, et surtout des *opere buffe* que nous avions vus l'un et l'autre en Italie, et dont nous étions tous deux transportés. La nuit, ne dormant pas, j'allais rêver comment on pourrait faire pour donner en France l'idée d'un drame de ce genre ; car les *Amours de Ragonde*[162] n'y ressemblaient point du tout. Le matin en me promenant et prenant les eaux, je fis quelques manières de vers très à la hâte, et j'y adaptai des chants qui me vinrent en les faisant. Je barbouillai le tout dans une espèce de salon voûté qui était au haut du jardin ; et au thé je ne pus m'empêcher de montrer ces airs à Mussard et à M^lle^ Duvernois, sa gouvernante, qui était en vérité une très bonne et aimable fille. Les trois morceaux que j'avais esquissés étaient le premier monologue, *J'ai perdu mon serviteur*, l'air du Devin, *L'amour croît s'il s'inquiète*, et le dernier duo, *À jamais, Colin, je t'engage*, etc. J'imaginais si peu que cela valût la peine d'être suivi, que, sans les applaudissements et les encouragements de l'un et de l'autre, j'allais jeter au feu mes chiffons et n'y plus penser, comme j'ai fait tant de fois pour des choses du moins aussi bonnes : mais ils m'excitèrent si bien, qu'en six jours mon drame fut écrit, à quelques vers près, et toute ma musique esquissée, tellement que je n'eus plus à faire à Paris qu'un peu de récitatif et tout le remplissage, et j'achevai le tout avec une telle rapidité, qu'en trois semaines mes scènes furent mises au net et en état d'être représentées. Il n'y manquait que le divertissement, qui ne fut fait que longtemps après.

(1752) — Échauffé de la composition de cet ouvrage j'avais une grande passion de l'entendre, et j'aurais donné tout au monde pour le voir représenter à ma fantaisie, à portes fermées, comme on dit que Lulli fit une fois jouer *Armide* pour lui seul. Comme il ne m'était pas possible d'avoir ce plaisir qu'avec le public, il fallait nécessairement, pour jouir de ma pièce, la faire passer à l'Opéra. Malheureusement elle était dans un genre absolument neuf, auquel les oreilles n'étaient point accoutumées ; et, d'ailleurs, le mauvais succès des *Muses galantes* me faisait prévoir celui du *Devin*, si je le présentais sous mon nom. Duclos me tira de peine, et se chargea de faire essayer l'ouvrage en laissant ignorer l'auteur. Pour ne pas me déceler, je ne me trouvai point à cette répétition ; et les *petits violons*,[163] qui la dirigèrent, ne surent eux-mêmes quel en était l'auteur qu'après qu'une acclamation générale eut attesté la bonté de l'ouvrage.

Copyright Arvensa Editions

Tous ceux qui l'entendirent en étaient enchantés, au point que dès le lendemain, dans toutes les sociétés, on ne parlait d'autre chose. M. de Cury, intendant des Menus, qui avait assisté à la répétition, demanda l'ouvrage pour être donné à la cour. Duclos, qui savait mes intentions, jugeant que je serais moins le maître de ma pièce à la cour qu'à Paris, la refusa. Cury la réclama d'autorité ; Duclos tint bon, et le débat entre eux devint si vif, qu'un jour à l'Opéra ils allaient sortir ensemble, si on ne les eût séparés. On voulut s'adresser à moi : je renvoyai la décision de la chose à M. Duclos. Il fallut retourner à lui. M. le duc d'Aumont s'en mêla. Duclos crut enfin devoir céder à l'autorité, et la pièce fut donnée pour être jouée à Fontainebleau.

La partie à laquelle je m'étais le plus attaché, et où je m'éloignais le plus de la route commune, était le récitatif. Le mien était accentué d'une façon toute nouvelle, et marchait avec le débit de la parole. On n'osa laisser cette horrible innovation, l'on craignait qu'elle ne révoltât les oreilles moutonnières. Je consentis que Francueil et Jelyotte fissent un autre récitatif, mais je ne voulus pas m'en mêler.

Quand tout fut prêt et le jour fixé pour la représentation, l'on me proposa le voyage de Fontainebleau, pour voir au moins la dernière répétition. J'y fus avec M^lle^ Fel, Grimm, et, je crois, l'abbé Raynal, dans une voiture de la cour. La répétition fut passable ; j'en fus plus content que je ne m'y étais attendu. L'orchestre était nombreux, composé de ceux de l'Opéra et de la musique du roi. Jelyotte faisait Colin ; M^lle^ Fel, Colette ; Cuvilier, le Devin ; les chœurs étaient ceux de l'Opéra. Je dis peu de chose : c'était Jelyotte qui avait tout dirigé ; je ne voulus pas contrôler ce qu'il avait fait, et malgré mon ton romain, j'étais honteux comme un écolier au milieu de tout ce monde.

Le lendemain, jour de la représentation, j'allai déjeuner au café du Grand-Commun. Il y avait là beaucoup de monde. On parlait de la répétition de la veille, et de la difficulté qu'il y avait eu d'y entrer. Un officier qui était là dit qu'il y était entré sans peine, conta au long ce qui s'y était passé, dépeignit l'auteur, rapporta ce qu'il avait fait, ce qu'il avait dit ; mais ce qui m'émerveilla de ce récit assez long, fait avec autant d'assurance que de simplicité, fut qu'il ne s'y trouva pas un seul mot de vrai. Il m'était très clair que celui qui parlait si savamment de cette répétition n'y avait point été, puisqu'il avait devant les yeux, sans le connaître, cet auteur qu'il disait avoir tant vu. Ce qu'il y eut de plus singulier dans cette scène fut

Copyright Arvensa Editions

l'effet qu'elle fit sur moi. Cet homme était d'un certain âge ; il n'avait point l'air ni le ton fat et avantageux ; sa physionomie annonçait un homme de mérite, sa croix de Saint-Louis annonçait un ancien officier. Il m'intéressait malgré son impudence et malgré moi ; tandis qu'il débitait ses mensonges je rougissais, je baissais les yeux, j'étais sur les épines ; je cherchais quelquefois en moi-même s'il n'y aurait pas moyen de le croire dans l'erreur et de bonne foi. Enfin, tremblant que quelqu'un ne me reconnût et ne lui en fît l'affront, je me hâtai d'achever mon chocolat sans rien dire, et baissant la tête en passant devant lui, je sortis le plus tôt qu'il me fut possible, tandis que les assistants péroraient sur sa relation. Je m'aperçus dans la rue que j'étais en sueur, et je suis sûr que si quelqu'un m'eût reconnu et nommé avant ma sortie, on m'aurait vu la honte et l'embarras d'un coupable, par le seul sentiment de la peine que ce pauvre homme aurait à souffrir si son mensonge était reconnu.

Me voici dans un de ces moments critiques de ma vie où il est difficile de ne faire que narrer, parce qu'il est presque impossible que la narration même ne porte empreinte de censure ou d'apologie. J'essayerai toutefois de rapporter comment et sur quels motifs je me conduisis, sans y ajouter ni louange ni blâme.

Copyright Arvensa Editions

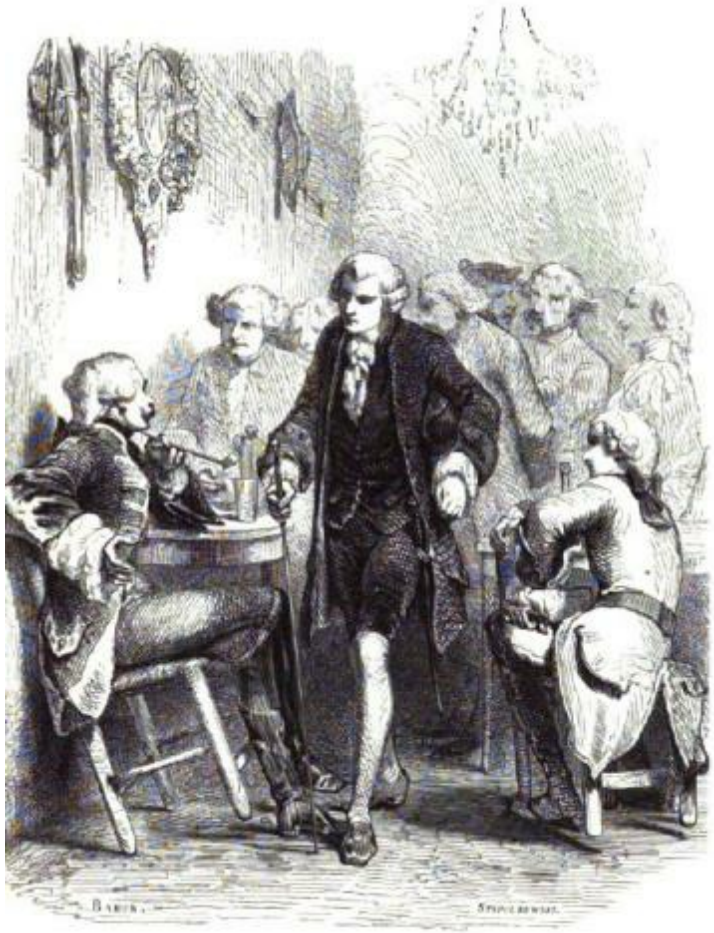

J'étais ce jour-là dans le même équipage négligé qui m'était ordinaire ; grande barbe et perruque assez mal peignée. Prenant ce défaut de décence pour un acte de courage, j'entrai de cette façon dans la même salle où devaient arriver, peu de temps après, le Roi, la Reine, la famille royale et toute la cour. J'allai m'établir dans la loge où me conduisit M. de Cury, et qui était la sienne. C'était une grande loge sur le théâtre, vis-à-vis une petite loge plus élevée, où se plaça le Roi avec M^{me} de Pompadour. Environné de dames, et seul homme sur le devant de la loge, je ne pouvais douter qu'on m'eût mis là précisément pour être en vue. Quand on eut allumé, me voyant dans cet équipage, au milieu de gens tous excessivement parés, je commençai d'être mal à mon aise : je me demandai si j'étais à ma place, si j'y étais mis convenablement, et après quelques minutes d'inquiétude, je me répondis : Oui, avec une intrépidité qui venait peut-être plus de l'impossibilité de m'en dédire que de la force de mes raisons. Je me dis : Je suis à ma place, puisque je vois jouer ma pièce, que j'y suis invité, que je ne l'ai faite que pour cela, et qu'après tout personne

Copyright Arvensa Editions

n'a plus de droit que moi-même à jouir du fruit de mon travail et de mes talents. Je suis mis à mon ordinaire, ni mieux ni pis. Si je recommence à m'asservir à l'opinion dans quelque chose, m'y voilà bientôt asservi derechef en tout. Pour être toujours moi-même, je ne dois rougir en quelque lieu que ce soit d'être mis selon l'état que j'ai choisi : mon extérieur est simple et négligé, mais non crasseux ni malpropre ; la barbe ne l'est point en elle-même, puisque c'est la nature qui nous la donne, et que, selon les temps et les modes, elle est quelquefois un ornement. On me trouvera ridicule, impertinent ; eh ! que m'importe ! Je dois savoir endurer le ridicule et le blâme, pourvu qu'ils ne soient pas mérités. Après ce petit soliloque, je me raffermis si bien, que j'aurais été intrépide si j'eusse eu besoin de l'être. Mais, soit effet de la présence du maître, soit naturelle disposition des cœurs, je n'aperçus rien que d'obligeant et d'honnête dans la curiosité dont j'étais l'objet. J'en fus touché jusqu'à recommencer d'être inquiet sur moi-même et sur le sort de ma pièce, craignant d'effacer des préjugés si favorables, qui semblaient ne chercher qu'à m'applaudir. J'étais armé contre leur raillerie ; mais leur air caressant, auquel je ne m'étais pas attendu, me subjugua si bien, que je tremblais comme un enfant quand on commença.

J'eus bientôt de quoi me rassurer. La pièce fut très mal jouée quant aux

Copyright Arvensa Editions

acteurs, mais bien chantée et bien exécutée quant à la musique. Dès la première scène, qui véritablement est d'une naïveté touchante, j'entendis s'élever dans les loges un murmure de surprise et d'applaudissement jusqu'alors inouï dans ce genre de pièces. La fermentation croissante alla bientôt au point d'être sensible dans toute l'assemblée et, pour parler à la Montesquieu, d'augmenter son effet par son effet même. À la scène des deux petites bonnes gens, cet effet fut à son comble. On ne claque point devant le Roi ; cela fit qu'on entendit tout : la pièce et l'auteur y gagnèrent. J'entendais autour de moi un chuchotement de femmes qui me semblaient belles comme des anges, et qui s'entredisaient à demi-voix : Cela est charmant, cela est ravissant ; il n'y a pas un son là qui ne parle au cœur. Le plaisir de donner de l'émotion à tant d'aimables personnes m'émut moi-même jusqu'aux larmes ; et je ne les pus contenir au premier duo en remarquant que je n'étais pas seul à pleurer. J'eus un moment de retour sur moi-même en me rappelant le concert de M. Treytorens. Cette réminiscence eut l'effet de l'esclave qui tenait la couronne sur la tête des triomphateurs ; mais elle fut courte, et je me livrai bientôt pleinement et sans distraction au plaisir de savourer ma gloire. Je suis pourtant sûr qu'en ce moment la volupté du sexe y entrait beaucoup plus que la vanité d'auteur ; et sûrement s'il n'y eût eu là que des hommes, je n'aurais pas été dévoré, comme je l'étais sans cesse, du désir de recueillir de mes lèvres les délicieuses larmes que je faisais couler. J'ai vu des pièces exciter de plus vifs transports d'admiration, mais jamais une ivresse aussi pleine, aussi douce, aussi touchante, régner dans tout un spectacle, et surtout à la cour, un jour de première représentation. Ceux qui ont vu celle-là doivent s'en souvenir ; car l'effet en fut unique.

Le même soir, M. le duc d'Aumont me fit dire de me trouver au château le lendemain sur les onze heures, et qu'il me présenterait au Roi. M. de Cury, qui me fit ce message, ajouta qu'on croyait qu'il s'agissait d'une pension, et que le Roi voulait me l'annoncer lui-même.

Croira-t-on que la nuit qui suivit une aussi brillante journée fut une nuit d'angoisse et de perplexité pour moi ? Ma première idée, après celle de cette présentation, se porta sur un fréquent besoin de sortir, qui m'avait fait beaucoup souffrir le soir même au spectacle, et qui pouvait me tourmenter le lendemain, quand je serais dans la galerie ou dans les appartements du Roi, parmi tous ces grands, attendant le passage de Sa Majesté. Cette infirmité était la principale cause qui me tenait écarté des

Copyright Arvensa Editions

cercles, et qui m'empêchait d'aller m'enfermer chez des femmes. L'idée seule de l'état où ce besoin pouvait me mettre était capable de me le donner au point de m'en trouver mal, à moins d'un esclandre auquel j'aurais préféré la mort. Il n'y a que les gens qui connaissent cet état qui puissent juger de l'effroi d'en courir le risque.

Je me figurais ensuite devant le Roi, présenté à Sa Majesté, qui daignait s'arrêter et m'adresser la parole. C'était là qu'il fallait de la justesse et de la présence d'esprit pour répondre. Ma maudite timidité, qui me trouble devant le moindre inconnu, m'aurait-elle quitté devant le Roi de France, ou m'aurait-elle permis de bien choisir à l'instant ce qu'il fallait dire ? Je voulais, sans quitter l'air et le ton sévère que j'avais pris, me montrer sensible à l'honneur que me faisait un si grand monarque. Il fallait envelopper quelque grande et utile vérité dans une louange belle et méritée. Pour préparer d'avance une réponse heureuse, il aurait fallu prévoir juste ce qu'il pourrait me dire ; et j'étais sûr après cela de ne pas retrouver en sa présence un mot de ce que j'aurais médité. Que deviendrais-je en ce moment et sous les yeux de toute la cour, s'il allait m'échapper dans mon trouble quelqu'une de mes balourdises ordinaires ? Ce danger m'alarma, m'effraya, me fit frémir au point de me déterminer, à tout risque, à ne m'y pas exposer.

Je perdais, il est vrai, la pension qui m'était offerte en quelque sorte ; mais je m'exemptais aussi du joug qu'elle m'eût imposé. Adieu la vérité, la liberté, le courage. Comment oser désormais parler d'indépendance et de désintéressement ? Il ne fallait plus que flatter ou me taire, en recevant cette pension : encore qui m'assurait qu'elle me serait payée ? Que de pas à faire, que de gens à solliciter ! Il m'en coûterait plus de soins, et bien plus désagréables, pour la conserver, que pour m'en passer. Je crus donc, en y renonçant, prendre un parti très conséquent à mes principes, et sacrifier l'apparence à la réalité. Je dis ma résolution à Grimm, qui n'y opposa rien. Aux autres j'alléguai ma santé, et je partis le matin même.

Mon départ fit du bruit et fut généralement blâmé. Mes raisons ne pouvaient être senties par tout le monde. M'accuser d'un sot orgueil était bien plus tôt fait, et contentait mieux la jalousie de quiconque sentait en lui-même qu'il ne se serait pas conduit ainsi. Le lendemain, Jelyotte m'écrivit un billet, où il me détailla les succès de ma pièce et l'engouement où le Roi lui-même en était. Toute la journée, me marquait-il, Sa Majesté ne cesse de chanter, avec la voix la plus fausse de son royaume : *J'ai perdu*

Copyright Arvensa Editions

mon serviteur ; j'ai perdu tout mon bonheur. Il ajoutait que, dans la quinzaine, on devait donner une seconde représentation du *Devin,* qui constaterait aux yeux de tout le public le plein succès de la première.

Deux jours après, comme j'entrais le soir sur les neuf heures chez M^me^ d'Épinay, où j'allais souper, je me vis croisé par un fiacre à la porte. Quelqu'un qui était dans ce fiacre me fit signe d'y monter ; j'y monte : c'était Diderot. Il me parla de la pension avec un feu que sur pareil sujet je n'aurais pas attendu d'un philosophe. Il ne me fit pas un crime de n'avoir pas voulu être présenté au Roi ; mais il m'en fit un terrible de mon indifférence pour la pension. Il me dit que, si j'étais désintéressé pour mon compte, il ne m'était pas permis de l'être pour celui de M^me^ Le Vasseur et de sa fille ; que je leur devais de n'omettre aucun moyen possible et honnête de leur donner du pain et comme on ne pouvait pas dire, après tout, que j'eusse refusé cette pension, il soutint que, puisqu'on avait paru disposé à me l'accorder, je devais la solliciter et l'obtenir, à quelque prix que ce fût. Quoique je fusse touché de son zèle, je ne pus goûter ses maximes, et nous eûmes à ce sujet une dispute très vive, la première que j'aie eue avec lui ; et nous n'en avons jamais eu que de cette espèce, lui me prescrivant ce qu'il prétendait que je devais faire, et moi m'en défendant, parce que je croyais ne le devoir pas.

Il était tard quand nous nous quittâmes. Je voulus le mener souper chez M^me^ d'Épinay ; il ne le voulut point, et quelque effort que le désir d'unir tous ceux que j'aime m'ait fait faire en divers temps pour l'engager à la voir, jusqu'à la mener à sa porte, qu'il nous tint fermée, il s'en est toujours défendu, ne parlant d'elle qu'en termes très méprisants. Ce ne fut qu'après ma brouillerie avec elle et avec lui qu'ils se lièrent, et qu'il commença d'en parler avec honneur.

Depuis lors, Diderot et Grimm semblèrent prendre à tâche d'aliéner de moi les Gouverneuses, leur faisant entendre que si elles n'étaient pas plus à leur aise, c'était mauvaise volonté de ma part, et qu'elles ne feraient jamais rien avec moi. Ils tâchaient de les engager à me quitter, leur promettant un regrat de sel, un bureau à tabac et je ne sais quoi encore, par le crédit de M^me^ d'Épinay. Ils voulurent même entraîner Duclos, ainsi que d'Holbach, dans leur ligue, mais le premier s'y refusa toujours. J'eus alors quelque vent de tout ce manège ; mais je ne l'appris bien distinctement que longtemps après, et j'eus souvent à déplorer le zèle aveugle et peu discret de mes amis, qui cherchant à me réduire,

Copyright Arvensa Editions

incommodé comme j'étais, à la plus triste solitude, travaillaient dans leur, idée à me rendre heureux par les moyens les plus propres en effet à me rendre misérable.

(1753) — Le carnaval suivant, 1753, le *Devin* fut joué à Paris et j'eus le temps, dans cet intervalle, d'en faire l'ouverture et le divertissement. Ce divertissement, tel qu'il est gravé, devait être en action d'un bout à l'autre, et dans un sujet suivi, qui, selon moi, fournissait des tableaux très agréables. Mais quand je proposai cette idée à l'Opéra, on ne m'entendit seulement pas, et il fallut coudre des chants et des danses à l'ordinaire : cela fit que ce divertissement, quoique plein d'idées charmantes, qui ne déparent point les scènes, réussit très médiocrement. J'ôtai le récitatif de Jelyotte, et je rétablis le mien, tel que je l'avais fait d'abord et qu'il est gravé ; et ce récitatif, un peu francisé, je l'avoue, c'est-à-dire traîné par les acteurs, loin de choquer personne, n'a pas moins réussi que les airs, et a paru, même au public, tout aussi bien fait pour le moins. Je dédiai ma pièce à M. Duclos, qui l'avait protégée, et je déclarai que ce serait ma seule dédicace. J'en ai pourtant fait une seconde avec son consentement ; mais il a dû se tenir encore plus honoré de cette exception, que si je n'en avais fait aucune.

J'ai sur cette pièce beaucoup d'anecdotes, sur lesquelles des choses plus importantes à dire ne me laissent pas le loisir de m'étendre ici. J'y reviendrai peut-être un jour dans le supplément. Je n'en saurais pourtant omettre une qui peut avoir trait à tout ce qui suit. Je visitais un jour dans le cabinet du baron d'Holbach sa musique ; après en avoir parcouru de beaucoup d'espèces, il me dit, en me montrant un recueil de pièces de clavecin : Voilà des pièces qui ont été composées pour moi ; elles sont pleines de goût, bien chantantes ; personne ne les connaît ni ne les verra que moi seul. Vous en devriez choisir quelqu'une pour l'insérer dans votre divertissement. Ayant dans la tête des sujets d'airs et de symphonies beaucoup plus que je n'en pouvais employer, je me souciais très peu des siens. Cependant il me pressa tant, que par complaisance je choisis une pastorale que j'abrégeai, et que je mis en trio pour l'entrée des compagnes de Colette. Quelques mois après, et tandis qu'on représentait le *Devin*, entrant un jour chez Grimm, je trouvai du monde autour de son clavecin, d'où il se leva brusquement à mon arrivée. En regardant machinalement sur son pupitre, j'y vis ce même recueil du baron d'Holbach, ouvert précisément à cette même pièce qu'il m'avait pressé de prendre, en

Copyright Arvensa Editions

m'assurant qu'elle ne sortirait jamais de ses mains. Quelque temps après je vis encore ce même recueil ouvert sur le clavecin de M. d'Épinay, un jour qu'il avait musique chez lui. Grimm ni personne ne m'a jamais parlé de cet air, et je n'en parle ici moi-même que parce qu'il se répandit quelque temps après un bruit que je n'étais pas l'auteur du *Devin du village*[164]. Comme je ne fus jamais un grand croque-note, je suis persuadé que sans mon *Dictionnaire de musique* on aurait dit à la fin que je ne la savais pas.[165]

Quelque temps avant qu'on donnât *Le Devin du village*, il était arrivé à Paris des Bouffons italiens, qu'on fit jouer sur le théâtre de l'Opéra sans prévoir l'effet qu'ils y allaient faire[166]. Quoiqu'ils fussent détestables, et que l'orchestre, alors très ignorant, estropiât à plaisir les pièces qu'ils donnèrent, elles ne laissèrent pas de faire à l'Opéra français un tort qu'il n'a jamais réparé. La comparaison de ces deux musiques, entendues le même jour, sur le même théâtre, déboucha les oreilles françaises. Il n'y en eut point qui pût endurer la traînerie de leur musique, après l'accent vif et marqué de l'italienne. Sitôt que les Bouffons avaient fini, tout s'en allait. On fut forcé de changer l'ordre, et de mettre les Bouffons à la fin. On donnait *Eglé*, *Pygmalion*, *Le Sylphe* ; rien ne tenait. Le seul Devin du village soutint la comparaison, et plut encore après la *Serva padrona*. Quand je composai mon intermède, j'avais l'esprit rempli de ceux-là ; ce furent eux qui m'en donnèrent l'idée, et j'étais bien éloigné de prévoir qu'on les passerait en revue à côté de lui. Si j'eusse été un pillard, que de vols seraient alors devenus manifestes, et combien on eût pris soin de les faire sentir ! Mais rien : on a eu beau faire, on n'a pas trouvé dans ma musique la moindre réminiscence d'aucune autre ; et tous mes chants, comparés aux prétendus originaux, se sont trouvés aussi neufs que le caractère de musique que j'avais créé. Si l'on eût mis Mondonville ou Rameau à pareille épreuve, ils n'en seraient sortis qu'en lambeaux.

Les Bouffons firent à la musique italienne des sectateurs très ardents. Tout Paris se divisa en deux partis plus échauffés que s'il se fût agi d'une affaire d'état ou de religion. L'un, plus puissant, plus nombreux, composé des grands, des riches et des femmes, soutenait la musique française ; l'autre, plus vif, plus fier, plus enthousiaste, était composé des vrais connaisseurs, des gens à talents, des hommes de génie. Son petit peloton

Copyright Arvensa Editions

se rassemblait à l'Opéra, sous la loge de la Reine. L'autre parti remplissait tout le reste du parterre et de la salle ; mais son foyer principal était sous la loge du Roi. Voilà d'où vinrent ces noms de partis célèbres dans ce temps-là, de *Coin du Roi* et de *Coin de la Reine*. La dispute, en s'animant, produisit des brochures. Le coin du Roi voulut plaisanter ; il fut moqué par *Le Petit Prophète* : il voulut se mêler de raisonner ; il fut écrasé par la *Lettre sur la musique française*. Ces deux petits écrits, l'un de Grimm, et l'autre de moi, sont les seuls qui survivent à cette querelle ; tous les autres sont déjà morts.

Mais *Le Petit Prophète*, qu'on s'obstina longtemps à m'attribuer malgré moi, fut pris en plaisanterie, et ne fit pas la moindre peine à son auteur ; au lieu que la *Lettre sur la musique* fut prise au sérieux, et souleva contre moi toute la nation, qui se crut offensée dans sa musique. La description de l'incroyable effet de cette brochure serait digne de la plume de Tacite. C'était le temps de la grande querelle du Parlement et du Clergé. Le Parlement venait d'être exilé ; la fermentation était au comble ; tout menaçait d'un prochain soulèvement. La brochure parut ; à l'instant toutes les autres querelles furent oubliées ; on ne songea qu'au péril de la musique française, et il n'y eut plus de soulèvement que contre moi. Il fut tel que la nation n'en est jamais bien revenue. À la cour on ne balançait qu'entre la Bastille et l'exil, et la lettre de cachet allait être expédiée, si M. de Voyer n'en eût fait sentir le ridicule. Quand en lira que cette brochure a peut-être empêché une révolution dans l'état, on croira rêver. C'est pourtant une vérité bien réelle, que tout Paris peut encore attester, puisqu'il n'y a pas aujourd'hui plus de quinze ans de cette singulière anecdote.

Si l'on n'attenta pas à ma liberté, l'on ne m'épargna pas du moins les insultes ; ma vie même fut en danger. L'orchestre de l'Opéra fit l'honnête complot de m'assassiner quand j'en sortirais. On me le dit : je n'en fus que plus assidu à l'Opéra ; et je ne sus que longtemps après que M. Ancelet, officier des mousquetaires, qui avait de l'amitié pour moi, avait détourné l'effet du complot en me faisant escorter à mon insu à la sortie du spectacle. La ville venait d'avoir la direction de l'Opéra. Le premier exploit du prévôt des marchands fut de me faire ôter mes entrées, et cela de la façon la plus malhonnête qu'il fût possible, c'est-à-dire en me les faisant refuser publiquement à mon passage ; de sorte que je fus obligé de prendre un billet d'amphithéâtre, pour n'avoir pas l'affront de m'en

Copyright Arvensa Editions

retourner ce jour-là. L'injustice était d'autant plus criante que le seul prix que j'avais mis à ma pièce, en la leur cédant, était mes entrées à perpétuité ; car, quoique ce fût un droit pour tous les auteurs, et que j'eusse ce droit à double titre, je ne laissai pas de le stipuler expressément en présence de M. Duclos. Il est vrai qu'on m'envoya pour mes honoraires, par le caissier de l'Opéra, cinquante louis que je n'avais pas demandés ; mais, outre que ces cinquante louis ne faisaient pas même la somme qui me revenait dans les règles, ce paiement n'avait rien de commun avec le droit d'entrée, formellement stipulé, et qui en était entièrement indépendant. Il y avait dans ce procédé une telle complication d'iniquité et de brutalité, que le public, alors dans sa plus grande animosité contre moi, ne laissa pas d'en être unanimement choqué ; et tel qui m'avait insulté la veille, criait le lendemain tout haut dans la salle qu'il était honteux d'ôter ainsi les entrées à un auteur qui les avait si bien méritées, et qui pouvait même les réclamer pour deux. Tant est juste le proverbe italien, qu'*ogn'un ama la giustizia in casa d'altrui*.

Je n'avais là-dessus qu'un parti à prendre ; c'était de réclamer mon ouvrage, puisqu'on m'en ôtait le prix convenu. J'écrivis pour cet effet à M. d'Argenson qui avait le département de l'Opéra ; et je joignis à ma lettre un mémoire qui était sans réplique, et qui demeura sans réponse et sans effet, ainsi que ma lettre. Le silence de cet homme injuste me resta sur le cœur, et ne contribua pas à augmenter l'estime très médiocre que j'eus toujours pour son caractère et pour ses talents. C'est ainsi qu'on a gardé ma pièce à l'Opéra, en me frustrant du prix pour lequel je l'avais cédée. Du faible au fort, ce serait voler ; du fort au faible, c'est seulement s'approprier le bien d'autrui.

Quant au produit pécuniaire de cet ouvrage, quoiqu'il ne m'ait pas rapporté le quart de ce qu'il aurait rapporté dans les mains d'un autre, il ne laissa pas d'être assez grand pour me mettre en état de subsister plusieurs années, et suppléer la copie qui allait toujours assez mal. J'eus cent louis du Roi, cinquante de M^{me} de Pompadour pour la représentation de Bellevue, où elle fit elle-même le rôle de Colin ; cinquante de l'Opéra, et cinq cents francs de Pissot pour la gravure ; en sorte que cet intermède, qui ne me coûta jamais que cinq ou six semaines de travail, me rapporta presque autant d'argent, malgré mon malheur et ma balourdise, que m'en a depuis rapporté l'*Émile*, qui m'avait coûté vingt ans de méditations et trois ans de travail. Mais je payai bien l'aisance pécuniaire où me mit cette

Copyright Arvensa Editions

pièce, par les chagrins infinis qu'elle m'attira. Elle fut le germe des secrètes jalousies qui n'ont éclaté que longtemps après. Depuis son succès, je ne remarquai plus ni dans Grimm, ni dans Diderot, ni dans presque aucun des gens de lettres de ma connaissance, cette cordialité, cette franchise, ce plaisir de me voir, que j'avais cru trouver en eux jusqu'alors. Dès que je paraissais chez le Baron, la conversation cessait d'être générale. On se rassemblait par petits pelotons, on se chuchotait à l'oreille, et je restais seul sans savoir avec qui parler. J'endurai longtemps ce choquant abandon et voyant que M^me^ d'Holbach, qui était douce et aimable, me recevait toujours bien, je supportai les grossièretés de son mari tant qu'elles furent supportables. Mais un jour il m'entreprit sans sujet, sans prétexte, et avec une telle brutalité devant Diderot, qui ne dit pas un mot, et devant Margency, qui m'a dit souvent depuis lors avoir admiré la douceur et la modération de mes réponses, qu'enfin chassé de chez lui par ce traitement indigne, j'en sortis résolu de n'y plus rentrer. Cela ne m'empêcha pas de parler toujours honorablement de lui et de sa maison ; tandis qu'il ne s'exprimait jamais sur mon compte qu'en termes outrageants, méprisants, sans me désigner autrement que par *ce petit cuistre*, et sans pouvoir cependant articuler aucun tort d'aucune espèce que j'aie eu jamais avec lui, ni avec personne à laquelle il prît intérêt. Voilà comment il finit par vérifier mes prédictions et mes craintes. Pour moi, je crois que mesdits amis m'auraient pardonné de faire des livres, et d'excellents livres, parce que cette gloire ne leur était pas étrangère ; mais qu'ils ne purent me pardonner d'avoir fait un opéra, ni les succès brillants qu'eut cet ouvrage, parce qu'aucun d'eux n'était en état de courir la même carrière, ni d'aspirer aux mêmes honneurs. Duclos seul, au-dessus de cette jalousie, parut même augmenter d'amitié pour moi, et m'introduisit chez M^lle^ Quinault, où je trouvai autant d'attentions, d'honnêtetés, de caresses, que j'avais peu trouvé de tout cela chez M. d'Holbach.

Copyright Arvensa Editions

Tandis qu'on jouait *Le Devin du village* à l'Opéra, il était aussi question de son auteur à la Comédie-Française, mais un peu moins heureusement. N'ayant pu, dans sept ou huit ans, faire jouer mon *Narcisse* aux Italiens, je m'étais dégoûté de ce théâtre, par le mauvais jeu des acteurs dans le français, et j'aurais bien voulu avoir fait passer ma pièce aux Français, plutôt que chez eux. Je parlai de ce désir au comédien La Noue, avec lequel j'avais fait connaissance, et qui, comme on sait, était homme de mérite et auteur. *Narcisse* lui plut, il se chargea de le faire jouer anonyme, et en attendant il me procura les entrées qui me furent d'un grand agrément, car j'ai toujours préféré le Théâtre-Français aux deux autres. La pièce fut reçue avec applaudissement, et représentée sans qu'on en nommât l'auteur ; mais j'ai lieu de croire que les comédiens et bien d'autres ne l'ignoraient pas. Les demoiselles Gaussin et Grandval jouaient les rôles d'amoureuses ; et quoique l'intelligence du tout fût manquée, à mon avis, on ne pouvait pas appeler cela une pièce absolument mal jouée. Toutefois je fus surpris et touché de l'indulgence du public, qui eut la patience de l'entendre tranquillement d'un bout à l'autre, et d'en souffrir même une seconde représentation, sans donner le moindre signe d'impatience. Pour moi, je m'ennuyai tellement à la première, que je ne pus tenir jusqu'à la fin, et sortant du spectacle, j'entrai au café de Procope où je trouvai Boissy et quelques autres, qui probablement s'étaient ennuyés comme moi. Là, je dis hautement mon *peccavi*, m'avouant humblement ou fièrement l'auteur de la pièce, et en parlant comme tout le monde en pensait. Cet aveu public de l'auteur d'une mauvaise pièce qui tombe fut fort admiré, et me parut très peu pénible. J'y trouvai même un dédommagement d'amour-propre dans le

Copyright Arvensa Editions

courage avec lequel il fut fait, et je crois qu'il y eut en cette occasion plus d'orgueil à parler, qu'il n'y aurait eu de sotte honte à se taire. Cependant, comme il était sûr que la pièce, quoique glacée à la représentation, soutenait la lecture, je la fis imprimer, et dans la préface, qui est un de mes bons écrits, je commençai de mettre à découvert mes principes, un peu plus que je n'avais fait jusqu'alors.

J'eus bientôt occasion de les développer tout à fait dans un ouvrage de plus grande importance ; car ce fut, je pense, en cette année 1753, que parut le programme de l'Académie de Dijon sur l'*Origine de l'inégalité parmi les hommes.* Frappé de cette grande question, je fus surpris que cette Académie eût osé la proposer ; mais, puisqu'elle avait eu ce courage, je pouvais bien avoir celui de la traiter et je l'entrepris.

Pour méditer à mon aise ce grand sujet, je fis à Saint-Germain un voyage de sept ou huit jours, avec Thérèse, notre hôtesse, qui était une bonne femme, et une de ses amies. Je compte cette promenade pour une des plus agréables de ma vie. Il faisait très beau ; ces bonnes femmes se chargèrent des soins et de la dépense ; Thérèse s'amusait avec elles ; et moi, sans souci de rien, je venais m'égayer sans gêne aux heures des repas. Tout le reste du jour, enfoncé dans la forêt, j'y cherchais, j'y trouvais l'image des premiers temps, dont je traçais fièrement l'histoire ; je faisais main basse sur les petits mensonges des hommes ; j'osais dévoiler à nu leur nature, suivre le progrès du temps et des choses qui l'ont défigurée, et comparant l'homme de l'homme avec l'homme naturel, leur montrer dans son perfectionnement prétendu la véritable source de ses misères. Mon âme, exaltée par ces contemplations sublimes, s'élevait auprès de la Divinité, et voyant de là mes semblables suivre, dans l'aveugle route de leurs préjugés, celle de leurs erreurs, de leurs malheurs, de leurs crimes, je leur criais d'une faible voix qu'ils ne pouvaient entendre : Insensés qui vous plaignez sans cesse de la nature, apprenez que tous vos maux vous viennent de vous.

De ces méditations résulta le *Discours sur l'Inégalité*, ouvrage qui fut plus du goût de Diderot que tous mes autres écrits, et pour lequel ses conseils me furent le plus utiles[167], mais qui ne trouva dans toute l'Europe que peu de lecteurs qui l'entendissent, et aucun de ceux-là qui voulût en parler. Il avait été fait pour concourir au prix, je l'envoyai donc, mais sûr d'avance qu'il ne l'aurait pas, et sachant bien que ce n'est pas pour des pièces de cette étoffe que sont fondés les prix des académies.

Copyright Arvensa Editions

Cette promenade et cette occupation firent du bien à mon humeur et à ma santé. Il y avait déjà plusieurs années que, tourmenté de ma rétention, je m'étais livré tout à fait aux médecins, qui, sans alléger mon mal, avaient épuisé mes forces et détruit mon tempérament. Au retour de Saint-Germain, je me trouvai plus de forces, et me sentis beaucoup mieux. Je suivis cette indication, et résolu de guérir ou mourir sans médecins et sans remèdes, je leur dis adieu pour jamais, et je me mis à vivre au jour la journée, restant coi quand je ne pouvais aller, et marchant sitôt que j'en avais la force. Le train de Paris parmi les gens à prétentions était si peu de mon goût ; les cabales des gens de lettres, leurs honteuses querelles, leur peu de bonne foi dans leurs livres, leurs airs tranchants dans le monde m'étaient si odieux, si antipathiques ; je trouvais si peu de douceur, d'ouverture de cœur, de franchise dans le commerce même de mes amis, que, rebuté de cette vie tumultueuse, je commençais de soupirer ardemment après le séjour de la campagne, et ne voyant pas que mon métier me permît de m'y établir, j'y courais du moins passer les heures que j'avais de libres. Pendant plusieurs mois, d'abord après mon dîner, j'allais me promener seul au Bois de Boulogne, méditant des sujets d'ouvrages, et je ne revenais qu'à la nuit.

(1754 — 1756) — Gauffecourt, avec lequel j'étais alors extrêmement lié, se voyant obligé d'aller à Genève pour son emploi, me proposa ce voyage ; j'y consentis. Je n'étais pas assez bien pour me passer des soins de la Gouverneuse : il fut décidé qu'elle serait du voyage, que sa mère garderait la maison, et tous nos arrangements pris, nous partîmes tous trois ensemble le premier juin 1754.

Je dois noter ce voyage comme l'époque de la première expérience qui, jusqu'à l'âge de quarante-deux ans que j'avais alors, ait porté atteinte au naturel pleinement confiant avec lequel j'étais né, et auquel je m'étais toujours livré sans réserve et sans inconvénient. Nous avions un carrosse bourgeois, qui nous menait avec les mêmes chevaux à très petites journées. Je descendais et marchais souvent à pied. À peine étions-nous à la moitié de notre route, que Thérèse marqua la plus grande répugnance à rester seule dans la voiture avec Gauffecourt, et que quand, malgré ses prières, je voulais descendre, elle descendait et marchait aussi. Je la grondai longtemps de ce caprice, et même je m'y opposai tout à fait, jusqu'à ce qu'elle se vît forcée enfin à m'en déclarer la cause. Je crus rêver, je tombai des nues quand j'appris que mon ami M. de Gauffecourt, âgé de

Copyright Arvensa Editions

plus de soixante ans, podagre, impotent, usé de plaisirs et de jouissances[168], travaillait depuis notre départ à corrompre une personne qui n'était plus ni belle ni jeune, qui appartenait à son ami, et cela par les moyens les plus bas, les plus honteux, jusqu'à lui présenter sa bourse, jusqu'à tenter de l'émouvoir par la lecture d'un livre abominable, et par la vue des figures infâmes dont il était plein. Thérèse, indignée, lui lança une fois son vilain livre par la portière, et j'appris que le premier jour, une violente migraine m'ayant fait aller coucher sans souper, il avait employé tout le temps de ce tête-à-tête à des tentatives et des manœuvres plus dignes d'un satyre et d'un bouc que d'un honnête homme auquel j'avais confié ma compagne et moi-même. Quelle surprise ! quel serrement de cœur tout nouveau pour moi ! Moi qui jusqu'alors avais cru l'amitié inséparable de tous les sentiments aimables et nobles qui font tout son charme, pour la première fois de ma vie je me vois forcé de l'allier au dédain, et d'ôter ma confiance et mon estime à un homme que j'aime et dont je me crois aimé ! Le malheureux me cachait sa turpitude. Pour ne pas exposer Thérèse, je me vis forcé de lui cacher mon mépris, et de recéler au fond de mon cœur des sentiments qu'il ne devait pas connaître. Douce et sainte illusion de l'amitié ! Gauffecourt leva le premier son voile à mes yeux. Que de mains cruelles l'ont empêché depuis lors de retomber !

À Lyon, je quittai Gauffecourt pour prendre ma route par la Savoie, ne pouvant me résoudre à passer derechef si près de Maman sans la revoir. Je la revis… Dans quel état, mon Dieu ! quel avilissement ! Que lui restait-il de sa vertu première ? Était-ce la même M^me^ de Warens, jadis si brillante, à qui le curé de Pontverre m'avait adressé ? Que mon cœur fut navré ! Je ne vis plus pour elle d'autre ressource que de se dépayser. Je lui réitérai vivement et vainement les instances que je lui avais faites plusieurs fois dans mes lettres, de venir vivre paisiblement avec moi, qui voulais consacrer mes jours et ceux de Thérèse à rendre les siens heureux. Attachée à sa pension, dont cependant, quoique exactement payée, elle ne tirait plus rien depuis longtemps, elle ne m'écouta pas. Je lui fis encore quelque légère part de ma bourse, bien moins que je n'aurais dû, bien moins que je n'aurais fait, si je n'eusse été parfaitement sûr qu'elle n'en profiterait pas d'un sol. Durant mon séjour à Genève, elle fit un voyage en Chablais, et vint me voir à Grange-Canal. Elle manquait d'argent pour achever son voyage ; je n'avais pas sur moi ce qu'il fallait pour cela ; je le lui

Copyright Arvensa Editions

envoyai une heure après par Thérèse. Pauvre Maman ! Que je dise encore ce trait de son cœur. Il ne lui restait pour dernier bijou qu'une petite bague. Elle l'ôta de son doigt pour la mettre à celui de Thérèse, qui la remit à l'instant au sien, en baisant cette noble main qu'elle arrosa de ses pleurs. Ah ! c'était alors le moment d'acquitter ma dette ! Il fallait tout quitter pour la suivre, m'attacher à elle jusqu'à sa dernière heure, et partager son sort quel qu'il fût. Je n'en fis rien ; distrait par un autre attachement, je sentis relâcher le mien pour elle, faute d'espoir de pouvoir le lui rendre utile. Je gémis sur elle, et ne la suivis pas. De tous les remords que j'ai sentis en ma vie, voilà le plus vif et le plus permanent. Je méritai par là les châtiments terribles qui depuis lors n'ont cessé de m'accabler : puissent-ils avoir expié mon ingratitude ! Elle fut dans ma conduite ; mais elle a trop déchiré mon cœur pour que jamais ce cœur ait été celui d'un ingrat.

Avant mon départ de Pans, j'avais esquissé la dédicace de mon *Discours sur l'Inégalité*. Je l'achevai à Chambéry, et la datai du même lieu, jugeant qu'il était mieux, pour éviter toute chicane, de ne la dater ni de France ni de Genève. Arrivé dans cette ville, je me livrai à l'enthousiasme républicain qui m'y avait amené. Cet enthousiasme augmenta par l'accueil que j'y reçus. Fêté, caressé dans tous les états, je me livrai tout entier au zèle patriotique, et, honteux d'être exclu de mes droits de citoyen par la profession d'un autre culte que celui de mes pères, je résolus de reprendre ouvertement ce dernier. Je pensais que l'Évangile étant le même pour tous les chrétiens, et le fond du dogme n'étant différent qu'en ce qu'on se mêlait d'expliquer ce qu'on ne pouvait entendre, il appartenait en chaque pays au seul souverain de fixer et le culte et ce dogme inintelligible, et qu'il était par conséquent du devoir du citoyen d'admettre le dogme et de suivre le culte prescrit par la loi. La fréquentation des Encyclopédistes, loin d'ébranler ma foi, l'avait affermie par mon aversion naturelle pour la dispute et pour les partis. L'étude de l'homme et de l'univers m'avait montré partout les causes finales et l'intelligence qui les dirigeait. La lecture de la Bible, et surtout de l'Évangile, à laquelle je m'appliquais depuis quelques années, m'avait fait mépriser les basses et sottes interprétations que donnaient à Jésus-Christ les gens les moins dignes de l'entendre. En un mot, la philosophie, en m'attachant à l'essentiel de la Religion, m'avait détaché de ce fatras de petites formules dont les hommes l'ont offusquée. Jugeant qu'il n'y avait pas pour un homme raisonnable deux manières d'être chrétien, je jugeais aussi que tout ce qui est forme et

Copyright Arvensa Editions

discipline était dans chaque pays du ressort des lois. De ce principe si sensé, si social, si pacifique, et qui m'a attiré de si cruelles persécutions, il s'ensuivait que, voulant être citoyen, je devais être protestant, et rentrer dans le culte établi dans mon pays. Je m'y déterminai ; je me soumis même aux instructions du pasteur de la paroisse où je logeais, laquelle était hors la ville. Je désirai seulement de n'être pas obligé de paraître en Consistoire. L'Édit Ecclésiastique cependant y était formel ; on voulut bien y déroger en ma faveur, et l'on nomma une commission de cinq ou six membres pour recevoir en particulier ma profession de foi. Malheureusement le ministre Perdriau, homme aimable et doux, avec qui j'étais lié, s'avisa de me dire qu'on se réjouissait de m'entendre parler dans cette petite assemblée. Cette attente m'effraya si fort, qu'ayant étudié jour et nuit, pendant trois semaines, un petit discours que j'avais préparé, je me troublai lorsqu'il fallut le réciter, au point de n'en pouvoir pas dire un seul mot, et je fis dans cette conférence le rôle du plus sot écolier. Les commissaires parlaient pour moi ; je répondais bêtement *oui* et *non* ; ensuite je fus admis à la communion, et réintégré dans mes droits de Citoyen : je fus inscrit comme tel dans le rôle des gardes que payent les seuls citoyens et bourgeois, et j'assistai à un conseil général extraordinaire, pour recevoir le serment du syndic Mussard. Je fus si touché des bontés que me témoignèrent en cette occasion le Conseil, le Consistoire, et des procédés obligeants et honnêtes de tous les magistrats, ministres et citoyens, que pressé par le bonhomme De Luc, qui m'obsédait sans cesse, et encore plus par mon propre penchant, je ne songeai à retourner à Paris que pour dissoudre mon ménage, mettre en règle mes petites affaires, placer M^{me} Le Vasseur et son mari, ou pourvoir à leur subsistance, et revenir avec Thérèse m'établir à Genève pour le reste de mes jours.

Cette résolution prise, je fis trêve aux affaires sérieuses pour m'amuser avec mes amis jusqu'au temps de mon départ. De tous ces amusements celui qui me plut davantage, fut une promenade autour du lac, que je fis en bateau avec De Luc père, sa bru, ses deux fils et ma Thérèse. Nous mîmes sept jours à cette tournée, par le plus beau temps du monde. J'en gardai le vif souvenir des sites qui m'avaient frappé à l'autre extrémité du lac, et dont je fis la description, quelques années après, dans la *Nouvelle Héloïse*.

Les principales liaisons que je fis à Genève, outre les De Luc, dont j'a parlé, furent le jeune ministre Vernes, que j'avais déjà connu à Paris, et

Copyright Arvensa Editions

dont j'augurais mieux qu'il n'a valu dans la suite ; M. Perdriau, alors pasteur de campagne, aujourd'hui professeur de belles-lettres, dont la société, pleine de douceur et d'aménité, me sera toujours regrettable, quoiqu'il ait cru du bel air de se détacher de moi ; M. Jalabert, alors professeur de physique, depuis conseiller et syndic, auquel je lus mon *Discours sur l'Inégalité* (mais non pas la dédicace), et qui en parut transporté ; le professeur Lullin, avec lequel, jusqu'à sa mort, je suis resté en correspondance, et qui m'avait même chargé d'emplettes de livres pour la Bibliothèque ; le professeur Vernet, qui me tourna le dos, comme tout le monde, après que je lui eus donné des preuves d'attachement et de confiance qui l'auraient dû toucher, si un théologien pouvait être touché de quelque chose ; Chappuis, commis et successeur de Gauffecourt, qu'il voulut supplanter et qui bientôt fut supplanté lui-même ; Marcet de Mézières, ancien ami de mon père, et qui s'était aussi montré le mien ; mais qui après avoir jadis bien mérité de la patrie, s'étant fait auteur dramatique, et prétendant aux Deux-Cents, changea de maximes, et devint ridicule avant sa mort. Mais celui de tous dont j'attendis davantage, fut Moultou[169], jeune homme de la plus grande espérance par ses talents, par son esprit plein de feu, que j'ai toujours aimé, quoique sa conduite à mon égard ait été souvent équivoque, et qu'il ait des liaisons avec mes plus cruels ennemis, mais qu'avec tout cela, je ne puis m'empêcher de regarder encore comme appelé à être un jour le défenseur de ma mémoire et le vengeur de son ami.

Au milieu de ces dissipations, je ne perdis ni le goût ni l'habitude de mes promenades solitaires, et j'en faisais souvent d'assez grandes sur les bords du lac, durant lesquelles ma tête, accoutumée au travail, ne demeurait pas oisive. Je digérais le plan déjà formé de mes *Institutions politiques*, dont j'aurai bientôt à parler ; je méditais une *Histoire du Valais*, un plan de tragédie en prose, dont le sujet, qui n'était pas moins que Lucrèce, ne m'ôtait pas l'espoir d'atterrer les rieurs, quoique j'osasse laisser paraître encore cette infortunée, quand elle ne le peut plus sur aucun théâtre français. Je m'essayais en même temps sur Tacite, et je traduisis le premier livre de son histoire, qu'on trouvera parmi mes papiers.

Après quatre mois de séjour à Genève, je retournai au mois d'octobre à Paris, et j'évitai de passer par Lyon, pour ne pas me retrouver en route avec Gauffecourt. Comme il entrait dans mes arrangements de ne revenir à

Copyright Arvensa Editions

Genève que le printemps prochain, je repris pendant l'hiver mes habitudes et mes occupations, dont la principale fut de voir les épreuves de mon *Discours sur l'Inégalité*, que je faisais imprimer en Hollande par le libraire Rey, dont je venais de faire la connaissance à Genève. Comme cet ouvrage était dédié à la République, et que cette dédicace pouvait ne pas plaire au Conseil, je voulais attendre l'effet qu'elle ferait à Genève, avant que d'y retourner. Cet effet ne me fut pas favorable, et cette dédicace, que le plus pur patriotisme m'avait dictée, ne fit que m'attirer des ennemis dans le Conseil, et des jaloux dans la bourgeoisie. M. Chouet, alors premier syndic, m'écrivit une lettre honnête, mais froide, qu'on trouvera dans mes recueils, liasse A, n° 3. Je reçus des particuliers, entre autres de De Luc et de Jalabert, quelques compliments ; et ce fut là tout : je ne vis point qu'aucun Genevois me sût un vrai gré du zèle de cœur qu'on sentait dans cet ouvrage. Cette indifférence scandalisa tous ceux qui la remarquèrent. Je me souviens que, dînant un jour à Clichy, chez M^me^ Dupin, avec Crommelin, résident de la République, et avec M. de Miran, celui-ci dit, en pleine table, que le Conseil me devait un présent et des honneurs publics pour cet ouvrage, et qu'il se déshonorait s'il y manquait. Crommelin, qui était un petit homme noir et bassement méchant, n'osa rien répondre en ma présence, mais il fit une grimace effroyable qui fit sourire M^me^ Dupin. Le seul avantage que me procura cet ouvrage, outre celui d'avoir satisfait mon cœur, fut le titre de citoyen, qui me fut donné par mes amis, puis par le public à leur exemple, et que j'ai perdu dans la suite pour l'avoir trop bien mérité[170].

Ce mauvais succès ne m'aurait pourtant pas détourné d'exécuter ma retraite à Genève, si des motifs plus puissants sur mon cœur n'y avaient concouru. M. d'Épinay, voulant ajouter une aile qui manquait au château de Chevrette, faisait une dépense immense pour l'achever. Étant allé voir un jour, avec M^me^ d'Épinay, ces ouvrages, nous poussâmes notre promenade un quart de lieue plus loin, jusqu'au réservoir des eaux du parc qui touchait la forêt de Montmorency, et où était un joli potager, avec une petite loge fort délabrée, qu'on appelait l'Ermitage. Ce lieu solitaire et très agréable m'avait frappé, quand je le vis pour la première fois, avant mon voyage de Genève. Il m'était échappé de dire dans mon transport : Ah ! madame, quelle habitation délicieuse ! Voilà un asile tout fait pour moi. M^me^ d'Épinay ne releva pas beaucoup mon discours ; mais à ce second

Copyright Arvensa Editions

voyage je fus tout surpris de trouver, au lieu de la vieille masure, une petite maison presque entièrement neuve, fort bien distribuée, et très logeable pour un petit ménage de trois personnes. M^me^ d'Épinay avait fait faire cet ouvrage en silence et à très peu de frais, en détachant quelques matériaux et quelques ouvriers de ceux du château. Au second voyage, elle me dit en voyant ma surprise : Mon ours, voilà votre asile ; c'est vous qui l'avez choisi, c'est l'amitié qui vous l'offre ; j'espère qu'il vous ôtera la cruelle idée de vous éloigner de moi. Je ne crois pas avoir été[171] de mes jours plus vivement, plus délicieusement ému : je mouillai de pleurs la main bienfaisante de mon amie, et si je ne fus pas vaincu dès cet instant même, je fus extrêmement ébranlé. M^me^ d'Épinay, qui ne voulait pas en avoir le démenti, devint si pressante, employa tant de moyens, tant de gens pour me circonvenir, jusqu'à gagner pour cela M^me^ Le Vasseur et sa fille, qu'enfin elle triompha de mes résolutions. Renonçant au séjour de ma patrie, je résolus, je promis d'habiter l'Ermitage ; et en attendant que le bâtiment fût sec, elle prit soin d'en préparer les meubles, en sorte que tout fut prêt pour y entrer le printemps suivant[172].

Copyright Arvensa Editions

Une chose qui aida beaucoup à me déterminer fut l'établissement de Voltaire auprès de Genève. Je compris que cet homme y ferait révolution ; que j'irais retrouver dans ma patrie le ton, les airs, les mœurs qui me chassaient de Paris, qu'il me faudrait batailler sans cesse, et que je n'aurais d'autre choix dans ma conduite que celui d'être un pédant insupportable, ou un lâche et mauvais citoyen. La lettre que Voltaire m'écrivit sur mon dernier ouvrage me donna lieu d'insinuer mes craintes dans ma réponse ; l'effet qu'elle produisit les confirma. Dès lors je tins Genève perdue, et je ne me trompai pas. J'aurais dû peut-être aller faire tête à l'orage, si je m'en étais senti le talent. Mais qu'eussé-je fait seul, timide et parlant très mal, contre un homme arrogant, opulent, étayé du crédit des grands, d'une brillante faconde, et déjà l'idole des femmes et des jeunes gens ? Je craignis d'exposer inutilement au péril mon courage ; je n'écoutai que mon naturel paisible, que mon amour du repos, qui, s'il me trompa, me trompe encore aujourd'hui sur le même article. En me retirant à Genève, j'aurais pu m'épargner de grands malheurs à moi-même ; mais je doute qu'avec tout mon zèle ardent et patriotique j'eusse fait rien de grand et d'utile pour mon pays.

Tronchin qui, dans le même temps à peu près, fut s'établir à Genève, vint quelque temps après à Paris faire le saltimbanque, et en emporta des trésors. À son arrivée, il me vint voir avec le chevalier de Jaucourt. M^me^ d'Épinay souhaitait fort de le consulter en particulier, mais la presse n'était pas facile à percer. Elle eut recours à moi. J'engageai Tronchin à l'aller voir. Ils commencèrent ainsi, sous mes auspices, des liaisons qu'ils resserrèrent ensuite à mes dépens. Telle a toujours été ma destinée ; sitôt que j'ai rapproché l'un de l'autre deux amis que j'avais séparément, ils n'ont jamais manqué de s'unir contre moi. Quoique dans le complot que formaient dès lors les Tronchin d'asservir leur patrie, ils dussent tous me haïr mortellement, le docteur pourtant continua longtemps à me témoigner de la bienveillance. Il m'écrivit même après son retour à Genève, pour m'y proposer la place de bibliothécaire honoraire. Mais mon parti était pris, et cette offre ne m'ébranla pas.

Je retournais dans ce temps-là chez M. d'Holbach. L'occasion en avait été la mort de sa femme, arrivée, ainsi que celle de M^me^ de Francueil, durant mon séjour à Genève. Diderot, en me la marquant, me parla de la profonde affliction du mari. Sa douleur émut mon cœur. Je regrettais vivement moi-même cette aimable femme. J'écrivis sur ce sujet à M.

Copyright Arvensa Editions

d'Holbach[173]. Ce triste événement me fit oublier tous ses torts, et lorsque je fus de retour de Genève, et qu'il fut de retour lui-même d'un tour de France qu'il avait fait pour se distraire, avec Grimm et d'autres amis, j'allai le voir, et je continuai jusqu'à mon départ pour l'Ermitage. Quand on sut dans sa coterie que M^me^ d'Épinay, qu'il ne voyait point encore, m'y préparait un logement, les sarcasmes tombèrent sur moi comme la grêle, fondés sur ce qu'ayant besoin de l'encens et des amusements de la ville, je ne soutiendrais pas la solitude seulement quinze jours. Sentant en moi ce qu'il en était, je laissai dire, et j'allai mon train. M. d'Holbach ne laissa pas de m'être utile, pour placer le vieux bonhomme Le Vasseur, qui avait plus de quatre-vingts ans, et dont sa femme, qui s'en sentait surchargée, ne cessait de me prier de la débarrasser. Il fut mis dans une maison de charité, où l'âge et le regret de se voir loin de sa famille le mirent au tombeau presque en arrivant. Sa femme et ses autres enfants le regrettèrent peu. Mais Thérèse, qui l'aimait tendrement, n'a jamais pu se consoler de sa perte, et d'avoir souffert que, si près de son terme, il allât loin d'elle achever ses jours.

J'eus à peu près dans le même temps une visite à laquelle je ne m'attendais guère, quoique ce fût une bien ancienne connaissance. Je parle de mon ami Venture, qui vint me surprendre un beau matin, lorsque je ne pensais à rien moins. Un autre homme était avec lui. Qu'il me parut changé ! Au lieu de ses anciennes grâces, je ne lui trouvai plus qu'un air

Copyright Arvensa Editions

crapuleux, qui m'empêcha de m'épanouir avec lui. Ou mes yeux n'étaient plus les mêmes, ou la débauche avait abruti son esprit, ou tout son premier éclat tenait à celui de la jeunesse, qu'il n'avait plus. Je le vis presque avec indifférence, et nous nous séparâmes assez froidement. Mais quand il fut parti, le souvenir de nos anciennes liaisons me rappela si vivement celui de mes jeunes ans, si doucement, si sagement consacrés[174] à cette femme angélique qui maintenant n'était guère moins changée que lui, les petites anecdotes de cet heureux temps, la romanesque journée de Thônes, passée avec tant d'innocence et de jouissance entre ces deux charmantes filles dont une main baisée avait été l'unique faveur, et qui, malgré cela, m'avait laissé des regrets si vifs, si touchants, si durables : tous ces ravissants délires d'un jeune cœur, que j'avais sentis alors dans toute leur force, et dont je croyais le temps passé pour jamais ; toutes ces tendres réminiscences me firent verser des larmes sur ma jeunesse écoulée, et sur ses transports désormais perdus pour moi. Ah ! combien j'en aurais versé sur leur retour tardif et funeste, si j'avais prévu les maux qu'il m'allait coûter !

Avant de quitter Paris, j'eus, durant l'hiver qui précéda ma retraite, un plaisir bien selon mon cœur, et que je goûtai dans toute sa pureté. Palissot, académicien de Nancy, connu par quelques drames, venait d'en donner un à Lunéville, devant le roi de Pologne. Il crut apparemment faire sa cour en jouant, dans ce drame, un homme qui avait osé se mesurer avec le Roi, la plume à la main. Stanislas, qui était généreux et qui n'aimait pas la satire, fut indigné qu'on osât ainsi personnaliser en sa présence. M. le comte de Tressan écrivit, par l'ordre de ce prince, à d'Alembert et à moi, pour m'informer que l'intention de Sa Majesté était que le sieur Palissot fût chassé de son Académie. Ma réponse fut une vive prière à M. de Tressan d'intercéder auprès du Roi de Pologne pour obtenir la grâce du sieur Palissot. La grâce fut accordée, et M. de Tressan, en me le marquant au nom du Roi, ajouta que ce fait serait inscrit sur les registres de l'Académie. Je répliquai que c'était moins accorder une grâce que perpétuer un châtiment. Enfin, j'obtins, à force d'instances, qu'il ne serait fait mention de rien dans les registres, et qu'il ne resterait aucune trace publique de cette affaire. Tout cela fut accompagné, tant de la part du Roi que de celle de M. de Tressan, de témoignages d'estime et de considération dont je fus extrêmement flatté, et je sentis en cette occasion que l'estime des hommes

Copyright Arvensa Editions

qui en sont si dignes eux-mêmes, produit dans l'âme un sentiment bien plus doux et plus noble que celui de la vanité. J'ai transcrit dans mon recueil les lettres de M. de Tressan avec mes réponses, et l'on en trouvera les originaux dans la liasse A, numéros 9, 10 et 11.

Je sens bien que, si jamais ces Mémoires parviennent à voir le jour, je perpétue ici moi-même le souvenir d'un fait dont je voulais effacer la trace ; mais j'en transmets bien d'autres malgré moi. Le grand objet de mon entreprise, toujours présent à mes yeux, l'indispensable devoir de la remplir dans toute son étendue, ne m'en laisseront point détourner par de plus faibles considérations qui m'écarteraient de mon but. Dans l'étrange, dans l'unique situation où je me trouve, je me dois trop à la vérité pour devoir rien de plus à autrui. Pour me bien connaître, il faut me connaître dans tous mes rapports, bons et mauvais. Mes confessions sont nécessairement liées avec celles de beaucoup de gens : je fais les unes et les autres avec la même franchise, en tout ce qui se rapporte à moi, ne croyant devoir à qui que ce soit plus de ménagements que je n'en ai pour moi-même, et voulant toutefois en avoir beaucoup plus. Je veux être toujours juste et vrai, dire d'autrui le bien tant qu'il me sera possible, ne dire jamais que le mal qui me regarde, et qu'autant que j'y suis forcé. Qui est-ce qui, dans l'état où l'on m'a mis, a droit d'exiger de moi davantage ? Mes confessions ne sont point faites pour paraître de mon vivant, ni de celui des personnes intéressées. Si j'étais le maître de ma destinée et de celle de cet écrit, il ne verrait le jour que longtemps après ma mort et la leur. Mais les efforts que la terreur de la vérité fait faire à mes puissants oppresseurs pour en effacer les traces me forcent à faire, pour les conserver, tout ce que me permettent le droit le plus exact et la plus sévère justice. Si ma mémoire devait s'éteindre avec moi, plutôt que de compromettre personne, je souffrirais un opprobre injuste et passager sans murmure ; mais puisque enfin mon nom doit vivre, je dois tâcher de transmettre avec lui le souvenir de l'homme infortuné qui le porta, tel qu'il fut réellement, et non tel que d'injustes ennemis travaillent sans relâche à le peindre.

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

FIN du HUITIÈME LIVRE

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mémoires

LES CONFESSIONS

Table des matières du titre

Liste des Mémoires

Liste générale des titres

Livre Neuvième

1756 – 1757

[175]

L'impatience d'habiter l'Ermitage ne me permit pas d'attendre le retour de la belle saison ; et, sitôt que mon logement fut prêt, je me hâtai de m'y rendre, aux grandes huées de la coterie holbachique, qui prédisait hautement que je ne supporterais pas trois mois de solitude, et qu'on me verrait dans peu revenir, avec ma courte honte, vivre comme eux à Paris. Pour moi qui, depuis quinze ans hors de mon élément, me voyais près d'y rentrer, je ne faisais pas même attention à leurs plaisanteries. Depuis que je m'étais, malgré moi, jeté dans le monde, je n'avais cessé de regretter mes chères Charmettes, et la douce vie que j'y avais menée. Je me sentais fait pour la retraite et la campagne ; il m'était impossible de vivre heureux ailleurs. À Venise dans le train des affaires publiques, dans la dignité d'une espèce de représentation, dans l'orgueil des projets d'avancement ; à Paris dans le tourbillon de la grande société, dans la sensualité des soupers,

Copyright Arvensa Editions

dans l'éclat des spectacles, dans la fumée de la gloriole ; toujours mes bosquets, mes ruisseaux, mes promenades solitaires, venaient, par leur souvenir, me distraire, me contrister, m'arracher des soupirs et des désirs. Tous les travaux auxquels j'avais pu m'assujettir, tous les projets d'ambition, qui, par accès, avaient animé mon zèle, n'avaient d'autre but que d'arriver un jour à ces bienheureux loisirs champêtres auxquels, en ce moment, je me flattais de toucher. Sans m'être mis dans l'honnête aisance que j'avais cru seule pouvoir m'y conduire, je jugeais, par ma situation particulière, être en état de m'en passer, et pouvoir arriver au même but par un chemin tout contraire. Je n'avais pas un sou de rente ; mais j'avais un nom, des talents ; j'étais sobre, et je m'étais ôté les besoins les plus dispendieux, tous ceux de l'opinion. Outre cela, quoique paresseux, j'étais laborieux cependant quand je voulais l'être, et ma paresse était moins celle d'un fainéant que celle d'un homme indépendant, qui n'aime à travailler[176] qu'à son heure. Mon métier de copiste de musique n'était ni brillant ni lucratif ; mais il était sûr. On me savait gré dans le monde d'avoir eu le courage de le choisir. Je pouvais compter que l'ouvrage ne me manquerait pas, et il pouvait me suffire pour vivre en bien travaillant. Deux mille francs qui me restaient du produit du *Devin du village* et de mes autres écrits me faisaient une avance pour n'être pas à l'étroit, et plusieurs ouvrages que j'avais sur le métier me promettaient, sans rançonner les libraires, des suppléments suffisants pour travailler à mon aise, sans m'excéder, et même en mettant à profit les loisirs de la promenade. Mon petit ménage, composé de trois personnes, qui toutes s'occupaient utilement, n'était pas d'un entretien fort coûteux. Enfin mes ressources, proportionnées à mes besoins et à mes désirs, pouvaient raisonnablement me promettre une vie heureuse et durable dans celle que mon inclination m'avait fait choisir.

J'aurais pu me jeter tout à fait du côté le plus lucratif, et, au lieu d'asservir ma plume à la copie, la dévouer entière à des écrits qui, du vol que j'avais pris et que je me sentais en état de soutenir, pouvaient me faire vivre dans l'abondance et même dans l'opulence, pour peu que j'eusse voulu joindre des manœuvres d'auteur au soin de publier de bons livres. Mais je sentais qu'écrire pour avoir du pain eût bientôt étouffé mon génie et tué mon talent, qui était moins dans ma plume que dans mon cœur, et né uniquement d'une façon de penser élevée et fière, qui seule pouvait le

Copyright Arvensa Editions

nourrir. Rien de vigoureux, rien de grand ne peut partir d'une plume toute vénale. La nécessité, l'avidité peut-être m'eût fait faire plus vite que bien. Si le besoin du succès ne m'eût pas plongé dans les cabales, il m'eût fait chercher à dire moins des choses utiles et vraies que des choses qui plussent à la multitude, et d'un auteur distingué que je pouvais être, je n'aurais été qu'un barbouilleur de papier. Non, non : j'ai toujours senti que l'état d'auteur n'était, ne pouvait être illustre et respectable qu'autant qu'il n'était pas un métier. Il est trop difficile de penser noblement quand on ne pense que pour vivre. Pour pouvoir, pour oser dire de grandes vérités, il ne faut pas dépendre de son succès. Je jetais mes livres dans le public avec la certitude d'avoir parlé pour le bien commun, sans aucun souci du reste. Si l'ouvrage était rebuté, tant pis pour ceux qui n'en voulaient pas profiter : pour moi, je n'avais pas besoin de leur approbation pour vivre. Mon métier pouvait me nourrir si mes livres ne se vendaient pas ; et voilà précisément ce qui les faisait vendre.

Ce fut le 9 avril 1756 que je quittai la ville pour n'y plus habiter[177] ; car je ne compte pas pour habitation quelques courts séjours que j'ai faits depuis, tant à Paris qu'à Londres et dans d'autres villes, mais toujours de passage, ou toujours malgré moi. M^me^ d'Épinay vint nous prendre tous trois dans son carrosse ; son fermier vint charger mon petit bagage, et je fus installé dès le même jour[178]. Je trouvai ma petite retraite arrangée et meublée simplement, mais proprement et même avec goût. La main qui avait donné ses soins à cet ameublement le rendait à mes yeux d'un prix inestimable, et je trouvais délicieux d'être l'hôte de mon amie, dans une maison de mon choix, qu'elle avait bâtie exprès pour moi.

Copyright Arvensa Editions

Quoiqu'il fît froid, et qu'il y eût même encore de la neige, la terre commençait à végéter ; on voyait des violettes et des primevères ; les bourgeons des arbres commençaient à poindre, et la nuit même de mon arrivée fut marquée par le premier chant du rossignol, qui se fit entendre presque à ma fenêtre, dans un bois qui touchait la maison. Après un léger sommeil, oubliant à mon réveil ma transplantation, je me croyais encore dans la rue Grenelle, quand tout à coup ce ramage me fit tressaillir, et je m'écriai dans mon transport : Enfin tous mes vœux sont accomplis ! Mon premier soin fut de me livrer à l'impression des objets champêtres dont j'étais entouré. Au lieu de commencer à m'arranger dans mon logement, je commençai par m'arranger pour mes promenades, et il n'y eut pas un sentier, pas un taillis, pas un bosquet, pas un réduit autour de ma demeure, que je n'eusse parcouru dès le lendemain. Plus j'examinais cette charmante retraite, plus je la sentais faite pour moi. Ce lieu solitaire plutôt que sauvage me transportait en idée au bout du monde. Il avait de ces beautés touchantes qu'on ne trouve guère auprès des villes ; et jamais, en s'y trouvant transporté tout d'un coup, on n'eût pu se croire à quatre lieues de Paris.

Copyright Arvensa Editions

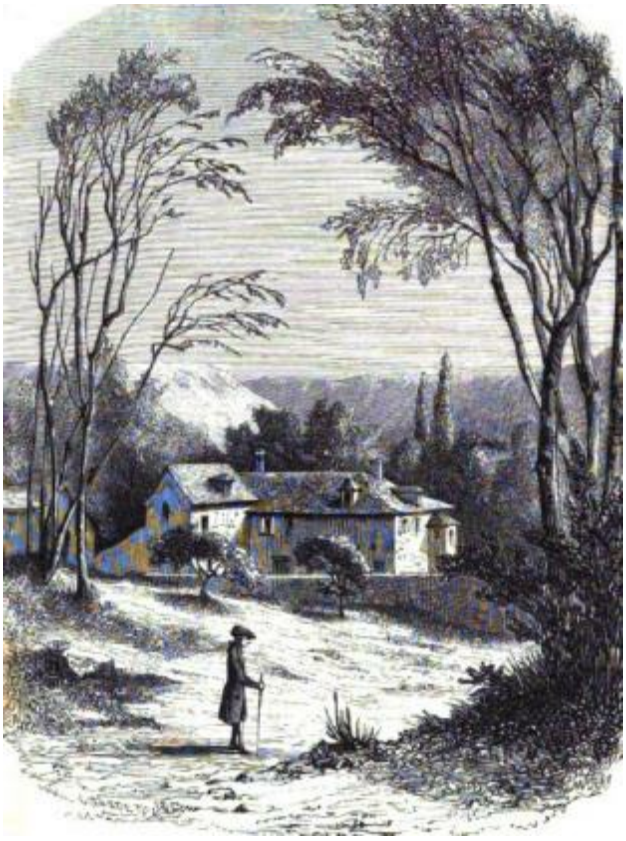

Après quelques jours livrés à mon délire champêtre, je songeai à ranger mes paperasses et à régler mes occupations. Je destinai, comme j'avais toujours fait, mes matinées à la copie, et mes après-dînées à la promenade, muni de mon petit livret blanc et de mon crayon : car n'ayant jamais pu écrire et penser à mon aise que *sub dio*, je n'étais pas tenté de changer de méthode, et je comptais bien que la forêt de Montmorency, qui était presque à ma porte, serait désormais mon cabinet de travail. J'avais plusieurs écrits commencés ; j'en fis la revue. J'étais assez magnifique en projets ; mais, dans les tracas de la ville, l'exécution jusqu'alors avait marché lentement. J'y comptais mettre un peu plus de diligence quand j'aurais moins de distraction. Je crois avoir assez bien rempli cette attente, et pour un homme souvent malade, souvent à la Chevrette, à Épinay, à Eaubonne, au château de Montmorency, souvent obsédé chez lui de curieux désœuvrés, et toujours occupé la moitié de la journée à la copie, si l'on compte et mesure les écrits que j'ai faits dans les six ans que j'ai passés tant à l'Ermitage qu'à Montmorency, l'on trouvera, je m'assure, que si j'ai perdu mon temps durant cet intervalle, ce n'a pas été du moins dans l'oisiveté.

Des divers ouvrages que j'avais sur le chantier celui que je méditais depuis plus longtemps, dont je m'occupais avec le plus de goût, auquel je

Copyright Arvensa Editions

voulais travailler toute ma vie, et qui devait, selon moi, mettre le sceau à ma réputation, était mes *Institutions politiques*. Il y avait treize ou quatorze ans que j'en avais conçu la première idée, lorsque étant à Venise j'avais eu quelque occasion de remarquer les défauts de ce gouvernement si vanté. Depuis lors mes vues s'étaient beaucoup étendues par l'étude historique de la morale. J'avais vu que tout tenait radicalement à la politique, et que, de quelque façon qu'on s'y prît, aucun peuple ne serait jamais que ce que la nature de son gouvernement le ferait être ; ainsi cette grande question du meilleur gouvernement possible me paraissait se réduire à celle-ci : Quelle est la nature du gouvernement propre à former un peuple le plus vertueux, le plus éclairé, le plus sage, le meilleur enfin, à prendre ce mot dans son plus grand sens ? J'avais cru voir que cette question tenait de bien près à cette autre-ci, si même elle en était différente : Quel est le gouvernement qui, par sa nature, se tient toujours le plus près de la loi ? De là, qu'est-ce que la loi ? et une chaîne de questions de cette importance. Je voyais que tout cela me menait à de grandes vérités, utiles au bonheur du genre humain, mais surtout à celui de ma patrie, où je n'avais pas trouvé, dans le voyage que je venais d'y faire, les notions des lois et de la liberté assez justes ni assez nettes à mon gré : et j'avais cru cette manière indirecte de les leur donner, la plus propre à ménager l'amour-propre de ses membres, et à me faire pardonner d'avoir pu voir là-dessus un peu plus loin qu'eux.

Quoiqu'il y eût déjà cinq ou six ans que je travaillais à cet ouvrage, il n'était encore guère avancé. Les livres de cette espèce demandent de la méditation, du loisir, de la tranquillité. De plus je faisais celui-là, comme on dit, en bonne fortune et je n'avais voulu communiquer mon projet à personne, pas même à Diderot. Je craignais qu'il ne parût trop hardi pour le siècle et le pays où j'écrivais et que l'effroi de mes amis[179] ne me gênât dans l'exécution. J'ignorais encore s'il serait fait à temps et de manière à pouvoir paraître de mon vivant. Je voulais pouvoir, sans contrainte, donner à mon sujet tout ce qu'il me demandait ; bien sûr que, n'ayant point l'humeur satirique, et ne voulant jamais chercher d'application, je serais toujours irrépréhensible en toute équité. Je voulais user pleinement, sans doute, du droit de penser, que j'avais par ma naissance, mais toujours en respectant le gouvernement sous lequel j'avais à vivre, sans jamais désobéir à ses lois, et très attentif à ne pas violer le droit des gens, je ne

Copyright Arvensa Editions

voulais pas non plus renoncer par crainte à ses avantages.

J'avoue même qu'étranger et vivant en France je trouvais ma position très favorable pour oser dire la vérité ; sachant bien que, continuant, comme je voulais faire, à ne rien imprimer dans l'État sans permission, je n'y devais compte à personne de mes maximes et de leur publication partout ailleurs. J'aurais été bien moins libre à Genève même, où, dans quelque lieu que mes livres fussent imprimés, le magistrat avait droit d'épiloguer sur leur contenu. Cette considération avait beaucoup contribué à me faire céder aux instances de M^me^ d'Épinay, et renoncer au projet d'aller m'établir à Genève. Je sentais, comme je l'ai dit dans l'*Émile*[180], qu'à moins d'être homme d'intrigues, quand on veut consacrer des livres au vrai bien de la patrie, il ne faut point les composer dans son sein.

Ce qui me faisait trouver ma position plus heureuse était la persuasion où j'étais que le gouvernement de France, sans peut-être me voir de fort bon œil, se ferait un honneur, sinon de me protéger, au moins de me laisser tranquille. C'était, ce me semblait, un trait de politique très simple et cependant très adroite, de se faire un mérite de tolérer ce qu'on ne pouvait empêcher ; puisque si l'on m'eût chassé de France, ce qui était tout ce qu'on avait droit de faire, mes livres n'auraient pas moins été faits, et peut-être avec moins de retenue ; au lieu qu'en me laissant en repos on gardait l'auteur pour caution de ses ouvrages, et de plus, on effaçait des préjugés bien enracinés dans le reste de l'Europe, en se donnant la réputation d'avoir un respect éclairé pour le droit des gens.

Ceux qui jugeront sur l'événement que ma confiance m'a trompé pourraient bien se tromper eux-mêmes. Dans l'orage qui m'a submergé, mes livres ont servi de prétexte, mais c'était à ma personne qu'on en voulait. On se souciait très peu de l'auteur, mais on voulait perdre Jean-Jacques, et le plus grand mal qu'on ait trouvé[181] dans mes écrits était l'honneur qu'ils pouvaient me faire. N'enjambons point sur l'avenir. J'ignore si ce mystère, qui en est encore un pour moi, s'éclaircira dans la suite aux yeux des lecteurs. Je sais seulement que, si mes principes manifestés avaient dû m'attirer les traitements que j'ai soufferts, j'aurais tardé moins longtemps à en être la victime, puisque celui de tous mes écrits où ces principes sont manifestés avec le plus de hardiesse, pour ne pas dire d'audace, avait paru, avait fait son effet, même avant ma retraite à l'Ermitage, sans que personne eût songé je ne dis pas à me chercher

Copyright Arvensa Editions

querelle, mais à empêcher seulement la publication de l'ouvrage en France, où il se vendait aussi publiquement qu'en Hollande. Depuis lors *La Nouvelle Héloïse* parut encore avec la même facilité, j'ose dire avec le même applaudissement, et ce qui semble presque incroyable, la profession de foi de cette même Héloïse mourante est exactement la même que celle du Vicaire savoyard. Tout ce qu'il y a de hardi dans le *Contrat social* était auparavant dans le *Discours sur l'inégalité* ; tout ce qu'il y a de hardi dans l'*Émile* était auparavant dans la *Julie* [182]. Or, ces choses hardies n'excitèrent aucune rumeur contre les deux premiers ouvrages ; donc ce ne furent pas elles qui l'excitèrent contre les derniers.

Une autre entreprise à peu près du même genre, mais dont le projet était plus récent, m'occupait davantage en ce moment : c'était l'extrait des ouvrages de l'Abbé de Saint-Pierre, dont, entraîné par le fil de ma narration, je n'ai pu parler jusqu'ici. L'idée m'en avait été suggérée, depuis mon retour de Genève, par l'abbé de Mably, non pas immédiatement, mais par l'entremise de M^me^ Dupin, qui avait une sorte d'intérêt à me la faire adopter. Elle était une des trois ou quatre jolies femmes de Paris dont le vieux Abbé de Saint-Pierre avait été l'enfant gâté, et si elle n'avait pas eu décidément la préférence, elle l'avait partagée au moins avec M^me^ d'Aiguillon. Elle conservait pour la mémoire du bon homme un respect et une affection qui faisaient honneur à tous deux, et son amour-propre eût été flatté de voir ressusciter, par son secrétaire, les ouvrages mort-nés de son ami. Ces mêmes ouvrages ne laissaient pas de contenir d'excellentes choses, mais si mal dites, que la lecture en était difficile à soutenir, et il est étonnant que l'Abbé de Saint-Pierre, qui regardait ses lecteurs comme de grands enfants, leur parlât cependant comme à des hommes par le peu de soin qu'il prenait de s'en faire écouter. C'était pour cela qu'on m'avait proposé ce travail, comme utile en lui-même, et comme très convenable à un homme laborieux en manœuvre, mais paresseux comme auteur, qui, trouvant la peine de penser très fatigante, aimait mieux, en chose de son goût, éclaircir et pousser les idées d'un autre que d'en créer. D'ailleurs, en ne me bornant pas à la fonction de traducteur, il ne m'était pas défendu de penser quelquefois par moi-même, et je pouvais donner telle forme à mon ouvrage, que bien d'importantes vérités y passeraient sous le manteau de l'abbé de Saint-Pierre, encore plus heureusement que sous le mien. L'entreprise, au reste, n'était pas légère, il ne s'agissait de rien moins que

Copyright Arvensa Editions

de lire, de méditer, d'extraire vingt-trois volumes, diffus, confus, pleins de longueurs, de redites, de petites vues courtes ou fausses, parmi lesquelles il en fallait pêcher quelques-unes, grandes, belles, et qui donnaient le courage de supporter ce pénible travail. Je l'aurais moi-même souvent abandonné, si j'eusse honnêtement pu m'en dédire ; mais en recevant les manuscrits de l'Abbé qui me furent donnés par son neveu, le comte de Saint-Pierre, à la sollicitation de Saint-Lambert, je m'étais en quelque sorte engagé d'en faire usage, et il fallait ou les rendre, ou tâcher d'en tirer parti. C'était dans cette dernière intention que j'avais apporté ces manuscrits à l'Ermitage, et c'était là le premier ouvrage auquel je comptais donner mes loisirs.

J'en méditais un troisième, dont je devais l'idée à des observations faites sur moi-même, et je me sentais d'autant plus de courage à l'entreprendre que j'avais lieu d'espérer faire un livre vraiment utile aux hommes, et même un des plus utiles qu'on pût leur offrir, si l'exécution répondait dignement au plan que je m'étais tracé. L'on a remarqué que la plupart des hommes sont, dans le cours de leur vie, souvent dissemblables à eux-mêmes, et semblent se transformer en des hommes tout différents. Ce n'était pas pour établir une chose aussi connue que je voulais faire un livre : j'avais un objet plus neuf et même plus important ; c'était de chercher les causes de ces variations, et de m'attacher à celles qui dépendent de nous, pour montrer comment elles pouvaient être dirigées par nous-mêmes, pour nous rendre meilleurs et plus sûrs de nous. Car il est, sans contredit, plus pénible à l'honnête homme de résister à des désirs déjà tout formés qu'il doit vaincre, que de prévenir, changer ou modifier ces mêmes désirs dans leur source, s'il était en état d'y remonter. Un homme tenté résiste une fois parce qu'il est fort, et succombe une autre fois parce qu'il est faible ; s'il eût été le même qu'auparavant, il n'aurait pas succombé.

En sondant en moi-même, et en recherchant dans les autres à quoi tenaient ces diverses manières d'être, je trouvai qu'elles dépendaient en grande partie de l'impression antérieure des objets extérieurs, et que, modifiés continuellement par nos sens et par nos organes, nous portions, sans nous en apercevoir, dans nos idées, dans nos sentiments, dans nos actions même l'effet de ces modifications. Les frappantes et nombreuses observations que j'avais recueillies étaient au-dessus de toute dispute, et par leurs principes physiques, elles me paraissaient propres à fournir un

Copyright Arvensa Editions

régime extérieur, qui, varié selon les circonstances, pouvait mettre ou maintenir l'âme dans l'état le plus favorable à la vertu. Que d'écarts on sauverait à la raison, que de vices on empêcherait de naître si l'on savait forcer l'économie animale à favoriser l'ordre moral qu'elle trouble si souvent ! Les climats, les saisons, les sons, les couleurs, l'obscurité, la lumière, les éléments, les aliments, le bruit, le silence, le mouvement, le repos, tout agit sur notre machine, et sur notre âme ; par conséquent tout nous offre mille prises presque assurées, pour gouverner dans leur origine les sentiments dont nous nous laissons dominer. Telle était l'idée fondamentale dont j'avais déjà jeté l'esquisse sur le papier, et dont j'espérais un effet d'autant plus sûr pour les gens bien nés, qui, aimant sincèrement la vertu, se défient de leur faiblesse, qu'il me paraissait aisé d'en faire un livre agréable à lire, comme il l'était à composer[183]. J'ai cependant bien peu travaillé à cet ouvrage, dont le titre était *la Morale sensitive*, ou le *Matérialisme du sage*. Des distractions, dont on apprendra bientôt la cause, m'empêchèrent de m'en occuper, et l'on saura aussi quel fut le sort de mon esquisse, qui tient au mien de plus près qu'il ne semblerait.

Outre tout cela, je méditais depuis quelque temps un système d'éducation, dont M^me^ de Chenonceau, que celle de son mari faisait trembler pour son fils, m'avait prié de m'occuper. L'autorité de l'amitié faisait que cet objet, quoique moins de mon goût en lui-même, me tenait au cœur plus que tous les autres. Aussi, de tous les sujets dont je viens de parler, celui-là est-il le seul que j'ai conduit à sa fin. Celle que je m'étais proposée, en y travaillant, méritait, ce semble, à l'auteur, une autre destinée. Mais n'anticipons pas ici sur ce triste sujet. Je ne serai que trop forcé d'en parler dans la suite de cet écrit.

Tous ces divers projets m'offraient des sujets de méditation pour mes promenades : car, comme je crois l'avoir dit, je ne puis méditer[184] qu'en marchant ; sitôt que je m'arrête, je ne pense plus, et ma tête ne va qu'avec mes pieds. J'avais cependant eu la précaution de me pourvoir aussi d'un travail de cabinet pour les jours de pluie. C'était mon *Dictionnaire de Musique*, dont les matériaux épars, mutilés, informes, rendaient l'ouvrage nécessaire à reprendre presque à neuf. J'apportais quelques livres dont j'avais besoin pour cela ; j'avais passé deux mois à faire l'extrait de beaucoup d'autres, qu'on me prêtait à la Bibliothèque du Roi, et dont on

Copyright Arvensa Editions

me permit même d'emporter quelques-uns à l'Ermitage. Voilà mes provisions pour compiler au logis, quand le temps ne me permettait pas de sortir, et que je m'ennuyais de ma copie. Cet arrangement me convenait si bien que j'en tirai parti, tant à l'Ermitage qu'à Montmorency, et même ensuite à Môtiers, où j'achevai ce travail tout en en faisant d'autres, et trouvant toujours qu'un changement d'ouvrage est un véritable délassement.

Je suivis assez exactement, pendant quelque temps, la distribution que je m'étais prescrite, et je m'en trouvais très bien ; mais quand la belle saison ramena plus fréquemment M^me^ d'Épinay à Épinay, ou à la Chevrette, je trouvai que des soins qui d'abord ne me coûtaient pas, mais que j'en avais pas mis en ligne de compte, dérangeaient beaucoup mes autres projets. J'ai déjà dit que M^me^ d'Épinay avait des qualités très aimables ; elle aimait bien ses amis, elle les servait avec beaucoup de zèle, et n'épargnant pour eux ni son temps ni ses soins, elle méritait assurément bien qu'en retour ils eussent des attentions pour elle. Jusqu'alors j'avais rempli ce devoir sans songer que c'en était un ; mais enfin je compris que je m'étais chargé d'une chaîne dont l'amitié seule m'empêchait de sentir le poids : j'avais aggravé ce poids par ma répugnance pour les sociétés nombreuses. M^me^ d'Épinay s'en prévalut pour me faire une proposition qui paraissait m'arranger, et qui l'arrangeait davantage. C'était de me faire avertir toutes les fois qu'elle serait seule, ou à peu près. J'y consentis, sans voir à quoi je m'engageais. Il s'ensuivit de là que je ne lui faisais plus de visite à mon heure, mais à la sienne, et que je n'étais jamais sûr de pouvoir disposer de moi-même un seul jour. Cette gêne altéra beaucoup le plaisir que j'avais pris jusqu'alors à l'aller voir. Je trouvai que cette liberté qu'elle m'avait tant promise ne m'était donnée qu'à condition de ne m'en prévaloir jamais, et pour une fois ou deux que j'en voulus essayer, il y eut tant de messages, tant de billets, tant d'alarmes sur ma santé, que je vis bien qu'il n'y avait que l'excuse d'être à plat de lit qui pût me dispenser de courir à son premier mot. Il fallait me soumettre à ce joug ; je le fis, et même assez volontiers pour un aussi grand ennemi de la dépendance, l'attachement sincère que j'avais pour elle m'empêchant en grande partie de sentir le lien qui s'y joignait. Elle remplissait ainsi, tant bien que mal, les vides que l'absence de sa cour ordinaire laissait dans ses amusements. C'était pour elle un supplément bien mince, mais qui valait encore mieux qu'une solitude absolue, qu'elle ne pouvait supporter. Elle avait cependant

Copyright Arvensa Editions

de quoi la remplir bien plus aisément, depuis qu'elle avait voulu tâter de la littérature et qu'elle s'était fourré dans la tête de faire bon gré mal gré des romans, des lettres, des comédies, des contes, et d'autres fadaises comme cela. Mais ce qui l'amusait n'était pas tant de les écrire que de les lire ; et s'il lui arrivait de barbouiller de suite deux ou trois pages, il fallait qu'elle fût sûre au moins de deux ou trois auditeurs bénévoles, au bout de cet immense travail. Je n'avais guère l'honneur d'être au nombre des élus qu'à la faveur de quelque autre. Seul, j'étais presque toujours compté pour rien en toute chose ; et cela non seulement dans la société de M^me^ d'Épinay, mais dans celle de M. d'Holbach, et partout où M. Grimm donnait le ton Cette nullité m'accommodait fort partout ailleurs que dans le tête-à-tête, où je ne savais quelle contenance tenir, n'osant parler de littérature, dont il ne m'appartenait pas de juger, ni de galanterie, étant trop timide, et craignant plus que la mort le ridicule d'un vieux galant ; outre que cette idée ne me vint jamais près de M^me^ d'Épinay, et ne m'y serait peut-être pas venue une seule fois en ma vie, quand je l'aurais passée entière auprès d'elle : non que j'eusse pour sa personne aucune répugnance ; au contraire, je l'aimais peut-être trop comme ami, pour pouvoir l'aimer comme amant. Je sentais du plaisir à la voir, à causer avec elle. Sa conversation, quoique assez agréable en cercle, était aride en particulier ; la mienne, qui n'était pas plus fleurie, n'était pas pour elle d'un grand secours. Honteux d'un trop long silence, je m'évertuais pour relever l'entretien ; et quoiqu'il me fatiguât souvent, il ne m'ennuyait jamais. J'étais fort aise de lui rendre de petits soins, de lui donner de petits baisers bien fraternels qui ne me paraissaient pas plus sensuels pour elle : c'était là tout. Elle était fort maigre, fort blanche, de la gorge comme sur ma main. Ce défaut seul eût suffi pour me glacer : jamais mon cœur ni mes sens n'ont su voir une femme dans quelqu'un qui n'eût pas des tétons et d'autres causes inutiles à dire[185], m’ont toujours fait oublier son sexe auprès d’elle.

Ayant ainsi pris mon parti sur un assujettissement nécessaire, je m'y livrai sans résistance, et le trouvai, du moins la première année, moins onéreux que je ne m'y serais attendu. M^me^ d'Épinay, qui d'ordinaire passait l'été presque entier à la campagne, n'y passa qu'une partie de celui-ci, soit que ses affaires la retinssent davantage à Paris, soit que l'absence de Grimm lui rendît moins agréable le séjour de la Chevrette. Je profitai des intervalles qu'elle n'y passait pas, ou durant lesquels elle y avait beaucoup

Copyright Arvensa Editions

de monde, pour jouir de ma solitude avec ma bonne Thérèse et sa mère, de manière à m'en bien faire sentir le prix. Quoique depuis quelques années j'allasse assez fréquemment à la campagne, c'était presque sans la goûter, et ces voyages, toujours faits avec des gens à prétentions, toujours gâtés par la gêne, ne faisaient qu'aiguiser en moi le goût des plaisirs rustiques, dont je n'entrevoyais de plus près l'image que pour mieux sentir leur privation. J'étais si ennuyé de salons, de jets d'eau, de bosquets, de parterres, et des plus ennuyeux montreurs de tout cela ; j'étais si excédé de brochures, de clavecins, de tris, de nœuds, de sots bons mots, de fades minauderies, de petits conteurs et de grands soupers, que quand je lorgnais du coin de l'œil un simple pauvre buisson d'épines, une haie, une grange, un pré ; quand je humais, en traversant un hameau, la vapeur d'une bonne omelette au cerfeuil ; quand j'entendais de loin le rustique refrain de la chanson des bisquières, je donnais au diable et le rouge et les falbalas et l'ambre, et regrettant le dîner de la ménagère et le vin du cru, j'aurais de bon cœur paumé la gueule à M. le Chef et à M. le Maître, qui me faisaient dîner à l'heure où je soupe, souper à l'heure où je dors ; mais surtout à Messieurs les laquais, qui dévoraient des yeux mes morceaux, et, sous peine de mourir de soif, me vendaient le vin drogué de leurs maîtres dix fois plus cher que je n'en aurais payé de meilleur au cabaret.

Me voilà donc enfin chez moi, dans un asile agréable et solitaire, maître d'y couler mes jours dans cette vie indépendante, égale et paisible, pour laquelle je me sentais né. Avant de dire l'effet que cet état, si nouveau pour moi, fit sur mon cœur, il convient d'en récapituler les affections secrètes, afin qu'on suive mieux dans ses causes le progrès de ces nouvelles modifications.

J'ai toujours regardé le jour qui m'unit à ma Thérèse comme celui qui fixa mon être moral. J'avais besoin d'un attachement, puisque enfin celui qui devait me suffire avait été si cruellement rompu. La soif du bonheur ne s'éteint point dans le cœur de l'homme. Maman vieillissait et s'avilissait. Il m'était prouvé qu'elle ne pouvait plus être heureuse ici-bas. Restait à chercher un bonheur qui me fût propre, ayant perdu tout espoir de jamais partager le sien. Je flottai quelque temps d'idée en idée et de projet en projet. Mon voyage de Venise m'eût jeté dans les affaires publiques, si l'homme avec qui j'allais me fourrer avait eu le sens commun. Je suis facile à décourager, surtout dans les entreprises pénibles et de longue haleine. Le mauvais succès de celle-ci me dégoûta de toute autre, et regardant, selon

Copyright Arvensa Editions

mon ancienne maxime, les objets lointains comme des leurres de dupe, je me déterminai à vivre désormais au jour la journée, ne voyant plus rien dans la vie qui me tentât de m'évertuer.

Ce fut précisément alors que se fit notre connaissance. Le doux caractère de cette bonne fille me parut si bien convenir au mien, que je m'unis à elle d'un attachement à l'épreuve du temps et des torts, et que tout ce qui l'aurait dû rompre n'a jamais fait qu'augmenter. On connaîtra la force de cet attachement dans la suite, quand je découvrirai les plaies, les déchirures dont elle a navré mon cœur dans le fort de mes misères, sans que, jusqu'au moment où j'écris ceci, il m'en soit échappé jamais un seul mot de plainte à personne.

Quand on saura qu'après avoir tout fait, tout bravé pour ne m'en point séparer, qu'après vingt-cinq ans passés avec elle, en dépit du sort et des hommes, j'ai fini sur mes vieux jours par l'épouser[186], sans attente et sans sollicitation de sa part, sans engagement ni promesse de la mienne, on croira qu'un amour forcené, m'ayant dès le premier jour tourné la tête, n'a fait que m'amener par degrés à la dernière extravagance, et on le croira bien plus encore, quand on saura les raisons particulières et fortes qui devaient m'empêcher d'en jamais venir là. Que pensera donc le lecteur quand je lui dirai, dans toute la vérité qu'il doit maintenant me connaître, que du premier moment que je la vis jusqu'à ce jour, je n'ai jamais senti la moindre étincelle d'amour pour elle, que je n'ai pas plus désiré de la posséder que M^me^ de Warens, et que les besoins des sens, que j'ai satisfaits auprès d'elle, ont uniquement été pour moi ceux du sexe, sans avoir rien de propre à l'individu ? Il croira qu'autrement constitué qu'un autre homme, je fus incapable de sentir l'amour, puisqu'il n'entrait point dans les sentiments qui m'attachaient aux femmes qui m'ont été les plus chères. Patience, ô mon lecteur ! le moment funeste approche où vous ne serez que trop bien désabusé.

Je me répète, on le sait ; il le faut. Le premier de mes besoins, le plus grand, le plus fort, le plus inextinguible, était tout entier dans mon cœur ; c'était le besoin d'une société intime, et aussi intime qu'elle pouvait l'être ; c'était surtout pour cela qu'il me fallait une femme plutôt qu'un homme, une amie plutôt qu'un ami. Ce besoin singulier était tel, que la plus étroite union des corps ne pouvait encore y suffire : il m'aurait fallu deux âmes dans le même corps ; sans cela je sentais toujours du vide. Je me crus au

Copyright Arvensa Editions

moment de n'en plus sentir. Cette jeune personne, aimable par mille excellentes qualités, et même alors par la figure, sans ombre d'art ni de coquetterie, eût borné dans elle seule mon existence, si j'avais pu borner la sienne en moi, comme je l'avais espéré. Je n'avais rien à craindre de la part des hommes ; je suis sûr d'être le seul qu'elle ait véritablement aimé, et ses tranquilles sens ne lui en ont guère demandé d'autres, même quand j'ai cessé d'en être un pour elle à cet égard. Je n'avais point de famille ; elle en avait une, et cette famille, dont tous les naturels différaient trop du sien, ne se trouva pas telle que j'en pusse faire la mienne. Là fut la première cause de mon malheur. Que n'aurais-je point donné pour me faire l'enfant de sa mère ! Je fis tout pour y parvenir, et n'en pus venir à bout. J'eus beau vouloir unir tous nos intérêts, cela me fut impossible. Elle s'en fit toujours un différent du mien, contraire au mien, et même à celui de sa fille, qui déjà n'en était plus séparé. Elle et ses autres enfants et petits-enfants devinrent autant de sangsues, dont le moindre mal qu'ils fissent à Thérèse était de la voler. La pauvre fille, accoutumée à fléchir, même sous ses nièces, se laissait dévaliser et gouverner sans mot dire ; et je voyais avec douleur qu'épuisant ma bourse et mes leçons, je ne faisais rien pour elle dont elle pût profiter. J'essayai de la détacher de sa mère ; elle y résista toujours. Je respectai sa résistance, et l'en estimais davantage ; mais son refus n'en tourna pas moins à son préjudice et au mien. Livrée à sa mère et aux siens, elle fut à eux plus qu'à moi, plus qu'à elle-même. Leur avidité lui fut moins ruineuse que leurs conseils ne lui furent pernicieux. Enfin si, grâce à son amour pour moi, si, grâce à son bon naturel, elle ne fut pas tout à fait subjuguée, c'en fut assez du moins pour empêcher, en grande partie, l'effet des bonnes maximes que je m'efforçais de lui inspirer ; c'en fut assez pour que, de quelque façon que je m'y sois pu prendre, nous ayons toujours continué d'être deux.

Voilà comment, dans un attachement sincère et réciproque, où j'avais mis toute la tendresse de mon cœur, le vide de ce cœur ne fut pourtant jamais bien rempli. Les enfants, par lesquels il l'eût été, vinrent ; ce fut encore pis. Je frémis de les livrer à cette famille mal élevée, pour en être élevés encore plus mal. Les risques de l'éducation des Enfants-Trouvés étaient beaucoup moindres[187]. Cette raison du parti que je pris, plus forte que toutes celles que j'énonçai dans ma lettre à M^me^ de Francueil, fut pourtant la seule que je n'osai lui dire. J'aimai mieux être moins disculpé

Copyright Arvensa Editions

d'un blâme aussi grave, et ménager la famille d'une personne que j'aimais. Mais on peut juger, par les mœurs de son malheureux frère, si jamais, quoi qu'on en pût dire, je devais exposer mes enfants à recevoir une éducation semblable à la sienne.

Ne pouvant goûter dans sa plénitude cette intime société dont je sentais le besoin, j'y cherchais des suppléments qui n'en remplissaient pas le vide, mais qui me le laissaient moins sentir. Faute d'un ami qui fût à moi tout entier, il me fallait des amis dont l'impulsion surmontât mon inertie : c'est ainsi que je cultivai, que je resserrai mes liaisons avec Diderot, avec l'abbé de Condillac, que j'en fis avec Grimm une nouvelle, plus étroite encore, et qu'enfin je me trouvai, par ce malheureux Discours dont j'ai raconté l'histoire[188], rejeté, sans y songer, dans la littérature, dont je me croyais sorti pour toujours.

Mon début me mena par une route nouvelle dans un autre monde intellectuel, dont je ne pus, sans enthousiasme, envisager la simple et fière économie. Bientôt, à force de m'en occuper, je ne vis plus qu'erreur et folie dans la doctrine de nos sages, qu'oppression et misère dans notre ordre social. Dans l'illusion de mon sot orgueil, je me crus fait pour dissiper tous ces prestiges ; et jugeant que, pour me faire écouter, il fallait mettre ma conduite d'accord avec mes principes, je pris l'allure singulière qu'on ne m'a pas permis de suivre, dont mes prétendus amis ne m'ont pu pardonner l'exemple, qui d'abord me rendit ridicule, et qui m'eût enfin rendu respectable, s'il m'eût été possible d'y persévérer.

Jusque-là j'avais été bon : dès lors je devins vertueux, ou du moins enivré de la vertu. Cette ivresse avait commencé dans ma tête, mais elle avait passé dans mon cœur. Le plus noble orgueil y germa sur les débris de la vanité déracinée. Je ne jouai rien : je devins en effet tel que je parus, et pendant quatre ans au moins que dura cette effervescence dans toute sa force, rien de grand et de beau ne peut entrer dans un cœur d'homme dont je ne fusse capable entre le ciel et moi. Voilà d'où naquit ma subite éloquence ; voilà d'où se répandit dans mes premiers livres ce feu vraiment céleste qui m'embrasait, et dont pendant quarante ans il ne s'était pas échappé la moindre étincelle, parce qu'il n'était pas encore allumé.

J'étais vraiment transformé ; mes amis, mes connaissances ne me reconnaissaient plus. Je n'étais plus cet homme timide, et plutôt honteux que modeste, qui n'osait ni se présenter ni parler ; qu'un mot badin

Copyright Arvensa Editions

déconcertait, qu'un regard de femme faisait rougir. Audacieux, fier, intrépide, je portais partout une assurance d'autant plus ferme, qu'elle était simple et résidait dans mon âme plus que dans mon maintien. Le mépris que mes profondes méditations m'avaient inspiré pour les mœurs, les maximes et les préjugés de mon siècle, me rendaient insensible aux railleries de ceux qui les avaient, et j'écrasais leurs petits bons mots avec mes sentences, comme j'écraserais un insecte entre mes doigts. Quel changement ! Tout Paris répétait les âcres et mordants sarcasmes de ce même homme qui, deux ans auparavant et dix ans après, n'a jamais su trouver la chose qu'il avait à dire, ni le mot qu'il devait employer. Qu'on cherche l'état du monde le plus contraire à mon naturel, on trouvera celui-là. Qu'on se rappelle un de ces courts moments de ma vie, où je devenais un autre et cessais d'être moi ; on le trouve encore dans le temps dont je parle : mais au lieu de durer six jours, six semaines, il dura près de six ans, et durerait peut-être encore, sans les circonstances particulières qui le firent cesser, et me rendirent à la nature, au-dessus de laquelle j'avais voulu m'élever.

Ce changement commença sitôt que j'eus quitté Paris, et que le spectacle des vices de cette grande ville cessa de nourrir l'indignation qu'il m'avait inspirée. Quand je ne vis plus les hommes, je cessai de les mépriser ; quand je ne vis plus les méchants, je cessai de les haïr. Mon cœur, peu fait pour la haine, ne fit plus que déplorer leur misère et n'en distinguait pas leur méchanceté. Cet état plus doux, mais bien moins sublime, amortit bientôt l'ardent enthousiasme qui m'avait transporté si longtemps ; et sans qu'on s'en aperçût, sans presque m'en apercevoir moi-même, je redevins craintif, complaisant, timide [189] ; en un mot, le même Jean-Jacques que j’avais été auparavant.

Si la révolution n'eût fait que me rendre à moi-même, et s'arrêter là, tout était bien ; mais malheureusement elle alla plus loin, et m'emporta rapidement à l'autre extrême. Dès lors mon âme en branle n'a plus fait que passer par la ligne de repos, et ses oscillations toujours renouvelées ne lui ont jamais permis d'y rester Entrons dans le détail de cette seconde révolution : époque terrible et fatale d'un sort qui n'a point d'exemple chez les mortels.

N'étant que trois dans notre retraite, le loisir et la solitude devaient naturellement resserrer notre intimité. C'est aussi ce qu'ils firent entre

Copyright Arvensa Editions

Thérèse et moi. Nous passions tête-à-tête, sous les ombrages, des heures charmantes, dont je n'avais jamais si bien senti la douceur. Elle me parut la goûter elle-même encore plus qu'elle n'avait fait jusqu'alors. Elle m'ouvrit son cœur sans réserve, et m'apprit de sa mère et de sa famille des choses qu'elle avait eu la force de me taire pendant longtemps. L'une et l'autre avaient reçu de M^me^ Dupin des multitudes de présents faits à mon intention, mais que la vieille madrée, pour ne pas me fâcher, s'était appropriés pour elle et pour ses autres enfants, sans en rien laisser à Thérèse, et avec très sévères défenses de m'en parler[190] ; ordre que la pauvre fille avait suivi avec une obéissance incroyable.

Mais une chose qui me surprit beaucoup davantage fut d'apprendre qu'outre les entretiens particuliers que Diderot et Grimm avaient eus souvent avec l'une et l'autre pour les détacher de moi, et qui n'avaient pas réussi, par la résistance de Thérèse, tous deux avaient eu depuis lors de fréquents et secrets colloques avec sa mère, sans qu'elle eût pu rien savoir de ce qui se brassait entre eux. Elle savait seulement que les petits présents s'en étaient mêlés, et qu'il y avait de petites allées et venues dont on tâchait de lui faire un mystère, et dont elle ignorait absolument le motif. Quand nous partîmes de Paris, il y avait déjà longtemps que M^me^ Le Vasseur était dans l'usage d'aller voir M. Grimm deux ou trois fois par mois, et d'y passer quelques heures à des conversations si secrètes, que le laquais de Grimm était toujours renvoyé.

Je jugeai que ce motif n'était autre que le même projet dans lequel on avait tâché de faire entrer la fille, en promettant de leur procurer, par M^me^ d'Épinay, un regrat de sel, un bureau à tabac, et les tentant, en un mot, par l'appât du gain. On leur avait représenté qu'étant hors d'état de rien faire pour elles, je ne pouvais pas même, à cause d'elles, parvenir à rien faire pour moi. Comme je ne voyais à tout cela que de la bonne intention, je ne leur en savais pas absolument mauvais gré. Il n'y avait que le mystère qui me révoltât, surtout de la part de la vieille, qui, de plus, devenait de jour en jour plus flagorneuse et plus pateline avec moi : ce qui ne l'empêchait pas de reprocher sans cesse en secret à sa fille qu'elle m'aimait trop, qu'elle me disait tout, qu'elle n'était qu'une bête, et qu'elle en serait la dupe.

Cette femme possédait au suprême degré l'art de tirer d'un sac dix moutures, de cacher à l'un ce qu'elle recevait de l'autre, et à moi ce qu'elle recevait de tous. J'aurais pu lui pardonner son avidité, mais je ne pouvais

Copyright Arvensa Editions

lui pardonner sa dissimulation. Que pouvait-elle avoir à me cacher, à moi qu'elle savait si bien qui faisais mon bonheur presque unique de celui de sa fille et du sien ? Ce que j'avais fait pour sa fille, je l'avais fait pour moi ; mais ce que j'avais fait pour elle méritait de sa part quelque reconnaissance[191] ; elle en aurait dû savoir gré, du moins à sa fille, et m'aimer pour l'amour d'elle, qui m'aimait. Je l'avais tirée de la plus complète misère ; elle tenait de moi sa subsistance, elle me devait toutes ces connaissances dont elle tirait si bon parti. Thérèse l'avait longtemps nourrie de son travail, et la nourrissait maintenant de mon pain. Elle tenait tout de cette fille, pour laquelle elle n'avait rien fait ; et ses autres enfants qu'elle avait dotés, pour lesquels elle s'était ruinée, loin de lui aider à subsister, dévoraient encore sa subsistance et la mienne. Je trouvais que dans une pareille situation elle devait me regarder comme son unique ami, son plus sûr protecteur, et, loin de me faire un secret de mes propres affaires, loin de comploter contre moi dans ma propre maison, m'avertir fidèlement de tout ce qui pouvait m'intéresser, quand elle l'apprenait plus tôt que moi. De quel œil pouvais-je donc voir sa conduite fausse et mystérieuse ? Que devais-je penser surtout des sentiments qu'elle s'efforçait de donner à sa fille ? Quelle monstrueuse ingratitude devait être la sienne quand elle cherchait à lui en inspirer !

Toutes ces réflexions aliénèrent enfin mon cœur de cette femme, au point de ne pouvoir plus la voir sans dédain. Cependant je ne cessai jamais de traiter avec respect la mère de ma compagne, et de lui marquer en toutes choses presque les égards et la considération d'un fils ; mais il est vrai que je n'aimais guère à rester longtemps avec elle, et il n'est guère en moi de savoir me gêner.

C'est encore ici un de ces courts moments de ma vie où j'ai vu le bonheur de bien près, sans pouvoir l'atteindre, et sans qu'il y ait eut[192] de ma faute à l'avoir manqué. Si cette femme se fût trouvée d'un bon caractère, nous étions heureux tous les trois jusqu'à la fin de nos jours ; le dernier vivant seul fût resté à plaindre. Au lieu de cela, vous allez voir la marche des choses, et vous jugerez si j'ai pu la changer.

M^me^ Le Vasseur, qui vit que j'avais gagné du terrain sur le cœur de sa fille, et qu'elle en avait perdu, s'efforça de le reprendre, et au lieu de revenir à moi par elle, tenta de me l'aliéner tout à fait. Un des moyens qu'elle employa fut d'appeler sa famille à son aide. J'avais prié Thérèse de

Copyright Arvensa Editions

n'en faire venir personne à l'Ermitage ; elle me le promit. On les fit venir en mon absence, sans la consulter ; et puis on lui fit promettre de ne m'en rien dire. Le premier pas fait, tout le reste fut facile ; quand une fois on fait à quelqu'un qu'on aime un secret de quelque chose, on ne se fait bientôt plus guère de scrupule de lui en faire sur tout. Sitôt que j'étais à la Chevrette, l'Ermitage était plein de monde qui s'y réjouissait assez bien. Une mère est toujours bien forte sur une fille d'un bon naturel ; cependant, de quelque façon que s'y prît la vieille, elle ne put jamais faire entrer Thérèse dans ses vues, et l'engager à se liguer contre moi. Pour elle, elle se décida sans retour : et voyant d'un côté sa fille et moi, chez qui l'on pouvait vivre, et puis c'était tout ; de l'autre, Diderot, Grimm, d'Holbach, M^{me} d'Épinay, qui promettaient beaucoup et donnaient quelque chose, elle n'estima pas qu'on pût avoir jamais tort dans le parti d'une fermière générale et d'un baron. Si j'eusse eu de meilleurs yeux, j'aurais vu dès lors que je nourrissais un serpent dans mon sein ; mais mon aveugle confiance, que rien encore n'avait altérée, était telle, que je n'imaginais pas même qu'on pût vouloir nuire à quelqu'un qu'on devait aimer ; en voyant ourdir autour de moi mille trames, je ne savais me plaindre que de la tyrannie de ceux que j'appelais mes amis et qui voulaient, selon moi, me forcer d'être heureux à leur mode, plutôt qu'à la mienne.

Quoique Thérèse refusât d'entrer dans la ligue avec sa mère, elle lui garda derechef le secret : son motif était louable ; je ne dirai pas si elle fit bien ou mal. Deux femmes qui ont des secrets aiment à babiller ensemble : cela les rapprochait, et Thérèse, en se partageant, me laissait sentir

Copyright Arvensa Editions

quelquefois que j'étais seul, car je ne pouvais plus compter pour société celle que nous avions tous trois ensemble. Ce fut alors que je sentis vivement le tort que j'avais eu, durant nos premières liaisons, de ne pas profiter de la docilité que lui donnait son amour, pour l'orner de talents et de connaissances qui, nous tenant plus rapprochés dans notre retraite, auraient agréablement rempli son temps et le mien, sans jamais nous laisser sentir la longueur du tête-à-tête. Ce n'était pas que l'entretien tarît entre nous, et qu'elle parût s'ennuyer dans nos promenades ; mais enfin nous n'avions pas assez d'idées communes pour nous faire un grand magasin : nous ne pouvions plus parler sans cesse de nos projets, bornés désormais à celui de jouir. Les objets qui se présentaient m'inspiraient des réflexions qui n'étaient pas à sa portée. Un attachement de douze ans [193] n'avait plus besoin de paroles ; nous nous connaissions trop pour avoir plus rien à nous apprendre. Restait la ressource des caillettes, médire, et dire des quolibets. C'est surtout dans la solitude qu'on sent l'avantage de vivre avec quelqu'un qui sait penser. Je n'avais pas besoin de cette ressource pour me plaire avec elle ; mais elle en aurait eu besoin pour se plaire toujours avec moi. Le pis était qu'il fallait avec cela prendre nos tête-à-tête en bonne fortune : sa mère, qui m'était devenue importune, me forçait à les épier. J'étais gêné chez moi, c'est tout dire ; l'air de l'amour gâtait la bonne amitié. Nous avions un commerce intime, sans vivre dans l'intimité.

Dès que je crus voir que Thérèse cherchait quelquefois des prétextes pour éluder les promenades que je lui proposais, je cessai de lui en proposer, sans lui savoir mauvais gré de ne pas s'y plaire autant que moi. Le plaisir n'est point une chose qui dépende de la volonté. J'étais sûr de son cœur, ce m'était assez. Tant que mes plaisirs étaient les siens, je les goûtais avec elle : quand cela n'était pas, je préférais son contentement au mien.

Voilà comment, à demi trompé dans mon attente, menant une vie de mon goût, dans un séjour de mon choix, avec une personne qui m'était chère, je parvins pourtant à me sentir presque isolé. Ce qui me manquait m'empêchait de goûter ce que j'avais. En fait de bonheur et de jouissance, il me fallait tout ou rien. On verra pourquoi ce détail m'a paru nécessaire. Je reprends à présent le fil de mon récit.

Je croyais avoir des trésors dans les manuscrits que m'avait donnés le

Copyright Arvensa Editions

comte de Saint-Pierre. En les examinant, je vis que ce n'était presque que le recueil des ouvrages imprimés de son oncle, annotés et corrigés de sa main, avec quelques autres petites pièces qui n'avaient pas vu le jour. Je me confirmai, par ses écrits de morale, dans l'idée que m'avaient donnée quelques lettres de lui, que M^{me} de Créqui m'avait montrées, qu'il avait beaucoup plus d'esprit que je n'avais cru : mais l'examen approfondi de ses ouvrages de politique ne me montra que des vues superficielles, des projets utiles, mais impraticables par l'idée dont l'auteur n'a jamais pu sortir, que les hommes se conduisaient par leurs lumières plutôt que par leurs passions. La haute opinion qu'il avait des connaissances modernes lui avait fait adopter ce faux principe de la raison perfectionnée, base de tous les établissements qu'il proposait, et source de tous ses sophismes politiques. Cet homme rare, l'honneur de son siècle et de son espèce, et le seul peut-être, depuis l'existence du genre humain, qui n'eût d'autre passion que celle de la raison, ne fit cependant que marcher d'erreur en erreur dans tous ses systèmes, pour avoir voulu rendre les hommes semblables à lui, au lieu de les prendre tels qu'ils sont, et qu'ils continueront d'être. Il n'a travaillé que pour des êtres imaginaires, en pensant travailler pour ses contemporains.

Tout cela vu, je me trouvai dans quelque embarras sur la forme à donner à mon ouvrage. Passer à l'auteur ses visions, c'était ne rien faire d'utile ; les réfuter à la rigueur était faire une chose malhonnête, puisque le dépôt de ses manuscrits, que j'avais accepté, et même demandé, m'imposait l'obligation d'en traiter honorablement l'auteur. Je pris enfin le parti qui me parut le plus décent, le plus judicieux et le plus utile. Ce fut de donner séparément les idées de l'auteur et les miennes, et, pour cela, d'entrer dans ses vues, de les éclaircir, de les étendre, et de ne rien épargner pour leur faire valoir tout leur prix.

Mon ouvrage devait donc être composé de deux parties absolument séparées : l'une, destinée à exposer de la façon que je viens de dire les divers projets de l'auteur ; dans l'autre, qui ne devait paraître qu'après que la première aurait fait son effet, j'aurais porté mon jugement sur ces mêmes projets : ce qui, je l'avoue, eût pu les exposer quelquefois au sort du sonnet du *Misanthrope*. À la tête de tout l'ouvrage devait être une vie de l'auteur, pour laquelle j'avais ramassé d'assez bons matériaux, que je me flattais de ne pas gâter en les employant. J'avais un peu vu l'abbé de Saint-Pierre dans sa vieillesse, et la vénération que j'avais pour sa mémoire

Copyright Arvensa Editions

m'était garant qu'à tout prendre M. le Comte ne serait pas mécontent de la manière dont j'aurais traité son parent.

Je fis mon essai sur la *Paix perpétuelle*, le plus considérable et le plus travaillé de tous les ouvrages qui composaient ce recueil, et avant de me livrer à mes réflexions, j'eus le courage de lire absolument tout ce que l'abbé avait écrit sur ce beau sujet, sans jamais me rebuter par ses longueurs et par ses redites. Le public a vu cet extrait, ainsi je n'ai rien à en dire. Quant au jugement que j'en ai porté, il n'a point été imprimé, et j'ignore s'il le sera jamais ; mais il fut fait en même temps que l'extrait. Je passai de là à la *Polysynodie*, ou pluralité des conseils, ouvrage fait sous le Régent, pour favoriser l'administration qu'il avait choisie, et qui fit chasser de l'Académie française l'abbé de Saint-Pierre, pour quelques traits contre l'administration précédente, dont la duchesse du Maine et le cardinal de Polignac furent fâchés. J'achevai ce travail comme le précédent, tant le jugement que l'extrait : mais je m'en tins là, sans vouloir continuer cette entreprise, que je n'aurais pas dû commencer.

La réflexion qui m'y fit renoncer se présente d'elle-même, et il était étonnant qu'elle ne me fût pas venue plus tôt. La plupart des écrits de l'abbé de Saint-Pierre étaient ou contenaient des observations critiques sur quelques parties du gouvernement de France, et il y en avait même de si libres, qu'il était heureux pour lui de les avoir faites impunément. Mais dans les bureaux des ministres, on avait de tout temps regardé l'abbé de Saint-Pierre comme une espèce de prédicateur, plutôt que comme un vrai politique, et on le laissait dire tout à son aise, parce qu'on voyait bien que personne ne l'écoutait. Si j'étais parvenu à le faire écouter, le cas eût été différent. Il était français, je ne l'étais pas ; et en m'avisant de répéter ses censures, quoique sous son nom, je m'exposais à me faire demander un peu rudement, mais sans injustice, de quoi je me mêlais. Heureusement, avant d'aller plus loin, je vis la prise que j'allais donner sur moi, et me retirai bien vite. Je savais que, vivant seul au milieu des hommes, et d'hommes tous plus puissants que moi, je ne pouvais jamais, de quelque façon que je m'y prisse, me mettre à l'abri du mal qu'ils voudraient me faire. Il n'y avait qu'une chose en cela qui dépendît de moi, c'était de faire en sorte au moins que, quand ils m'en voudraient faire, ils ne le pussent qu'injustement. Cette maxime, qui me fit abandonner l'abbé de Saint-Pierre, m'a fait souvent renoncer à des projets beaucoup plus chéris. Ces gens, toujours prompts à faire un crime de l'adversité, seraient bien surpris

Copyright Arvensa Editions

s'ils savaient tous les soins que j'ai pris en ma vie pour qu'on ne pût jamais me dire avec vérité dans mes malheurs : *tu les as bien mérités.*

Cet ouvrage abandonné me laissa quelque temps incertain sur celui que j'y ferais succéder, et cet intervalle de désœuvrement fut ma perte, en me laissant tourner mes réflexions sur moi-même, faute d'objet étranger qui m'occupât. Je n'avais plus de projet pour l'avenir qui pût amuser mon imagination ; il ne m'était pas même possible d'en faire, puisque la situation où j'étais était précisément celle où s'étaient réunis tous mes désirs : je n'en avais plus à former, et j'avais encore le cœur vide. Cet état était d'autant plus cruel, que je n'en voyais point à lui préférer. J'avais rassemblé mes plus tendres affections dans une personne selon mon cœur, qui me les rendait. Je vivais avec elle sans gêne, et pour ainsi dire à discrétion. Cependant un secret serrement de cœur ne me quittait ni près ni loin d'elle. En la possédant, je sentais qu'elle me manquait encore, et la seule idée que je n'étais pas tout pour elle faisait qu'elle n'était presque rien pour moi.

J'avais des amis des deux sexes, auxquels j'étais attaché par la plus pure amitié, par la plus parfaite estime ; je comptais sur le plus vrai retour de leur part, et il ne m'était pas même venu dans l'esprit de douter une seule fois de leur sincérité. Cependant cette amitié m'était plus tourmentante que douce, par leur obstination, par leur affectation même à contrarier tous mes goûts, mes penchants, ma manière de vivre ; tellement qu'il me suffisait de paraître désirer une chose qui n'intéressait que moi seul, et qui ne dépendait pas d'eux, pour les voir tous se liguer à l'instant même pour me contraindre d'y renoncer. Cette obstination de me contrôler en tout dans mes fantaisies, d'autant plus injuste que, loin de contrôler les leurs, je ne m'en informais pas même, me devint si cruellement onéreuse qu'enfin je ne recevais pas une de leurs lettres sans sentir, en l'ouvrant, un certain effroi qui n'était que trop justifié par sa lecture. Je trouvais que, pour des gens tous plus jeunes que moi, et qui tous auraient eu grand besoin pour eux-mêmes des leçons qu'ils me prodiguaient, c'était aussi trop me traiter en enfant. Aimez-moi, leur disais-je, comme je vous aime ; et du reste, ne vous mêlez pas plus de mes affaires que je ne me mêle des vôtres : voilà tout ce que je vous demande. Si de ces deux choses ils m'en ont accordé une, ce n'a pas été du moins la dernière.

J'avais une demeure isolée, dans une solitude charmante ; maître chez moi, j'y pouvais vivre à ma mode, sans que personne eût à m'y contrôler.

Copyright Arvensa Editions

Mais cette habitation m'imposait des devoirs doux à remplir, mais indispensables. Toute ma liberté n'était que précaire ; plus asservi que par des ordres, je devais l'être par ma volonté. Je n'avais pas un seul jour dont en me levant, je pusse dire : J'emploierai ce jour comme il me plaira. Bien plus, outre ma dépendance des arrangements de M^me^ d'Épinay, j'en avais une autre bien plus importune du public et des survenants. La distance où j'étais de Paris n'empêchait pas qu'il ne me vînt journellement des tas de désœuvrés qui, ne sachant que faire de leur temps, prodiguaient le mien sans aucun scrupule. Quand j'y pensais le moins, j'étais impitoyablement assailli, et rarement j'ai fait un joli projet pour ma journée, sans le voir renverser par quelque arrivant.

Bref ; au milieu des biens que j'avais le plus convoités, ne trouvant point de pure jouissance, je revenais par élans aux jours sereins de ma jeunesse, et je m'écriais quelquefois en soupirant : Ah ! ce ne sont pas encore ici les Charmettes !

Les souvenirs des divers temps de ma vie m'amenèrent à réfléchir sur le point où j'étais parvenu, et je me vis déjà sur le déclin de l'âge, en proie à des maux douloureux, et croyant approcher du terme de ma carrière, sans avoir goûté dans sa plénitude presque aucun des plaisirs dont mon cœur était avide, sans avoir donné l'essor aux vifs sentiments que j'y sentais en réserve, sans avoir savouré, sans avoir effleuré du moins cette enivrante volupté que je sentais dans mon âme en puissance, et qui, faute d'objet, s'y trouvait toujours comprimée, sans pouvoir s'exhaler autrement que par mes soupirs.

Comment se pouvait-il qu'avec une âme naturellement expansive, pour qui vivre, c'était aimer, je n'eusse pas trouvé jusqu'alors un ami tout à moi, un véritable ami, moi qui me sentais si bien fait pour l'être ? Comment se pouvait-il qu'avec des sens si combustibles, avec un cœur tout pétri d'amour, je n'eusse pas du moins une fois [194] brûlé de sa flamme pour un objet déterminé ? Dévoré du besoin d'aimer sans jamais l'avoir pu bien satisfaire, je me voyais atteindre aux portes de la vieillesse, et mourir sans avoir vécu.

Ces réflexions tristes, mais attendrissantes, me faisaient replier sur moi-même avec un regret qui n'était pas sans douceur. Il me semblait que la destinée me devait quelque chose qu'elle ne m'avait pas donné. À quoi bon m'avoir fait naître avec des facultés exquises, pour les laisser jusqu'à la

Copyright Arvensa Editions

fin sans emploi ? Le sentiment de mon prix interne, en me donnant celui de cette injustice, m'en dédommageait en quelque sorte, et me faisait verser des larmes que j'aimais à laisser couler.

Je faisais ces méditations dans la plus belle saison de l'année, au mois de juin, sous des bocages frais, au chant du rossignol, au gazouillement des ruisseaux. Tout concourut à me replonger dans cette mollesse trop séduisante, pour laquelle j'étais né, mais dont le ton dur et sévère où venait de me monter une longue effervescence m'aurait dû délivrer pour toujours. J'allai malheureusement me rappeler le dîner du château de Thônes, et ma rencontre avec ces deux charmantes filles, dans la même saison et dans des lieux à peu près semblables à ceux où j'étais en ce moment. Ce souvenir, que l'innocence qui s'y joignait me rendait plus doux encore, m'en rappela d'autres de la même espèce. Bientôt je vis rassemblés autour de moi tous les objets qui m'avaient donné de l'émotion dans ma jeunesse. M^lle^ Galley, M^lle^ de Graffenried, M^lle^ de Breil, M^me^ Basile, M^me^ de Larnage, mes jolies écolières, et jusqu'à la piquante Zulietta, que mon cœur ne peut oublier. Je me vis entouré d'un sérail de houris, de mes anciennes connaissances pour qui le goût le plus vif ne m'était pas un sentiment nouveau. Mon sang s'allume et pétille, la tête me tourne, malgré mes cheveux déjà grisonnants, et voilà le grave citoyen de Genève, voilà l'austère Jean-Jacques, à près de quarante-cinq ans, redevenu tout à coup le berger extravagant. L'ivresse dont je fus saisi, quoique si prompte et si folle, fut si durable et si forte, qu'il n'a pas moins fallu, pour m'en guérir, que la crise imprévue et terrible des malheurs où elle m'a précipité.

Cette ivresse, à quelque point qu'elle fût portée, n'alla pourtant pas jusqu'à me faire oublier mon âge et ma situation, jusqu'à me flatter de pouvoir inspirer de l'amour encore, jusqu'à tenter de communiquer enfin ce feu dévorant, mais stérile, dont depuis mon enfance je sentais en vain consumer mon cœur. Je ne l'espérai point, je ne le désirai pas même. Je savais que le temps d'aimer était passé, je sentais trop le ridicule des galants surannés pour y tomber, et je n'étais pas homme à devenir avantageux et confiant sur mon déclin, après l'avoir été si peu durant mes belles années. D'ailleurs, ami de la paix, j'aurais craint les orages domestiques, et j'aimais trop sincèrement ma Thérèse pour l'exposer au chagrin de me voir porter à d'autres des sentiments plus vifs que ceux qu'elle m'inspirait.

Que fis-je en cette occasion ? Déjà mon lecteur l'a deviné, pour peu qu'il

Copyright Arvensa Editions

m'ait suivi jusqu'ici. L'impossibilité d'atteindre aux êtres réels me jeta dans le pays des chimères, et ne voyant rien d'existant qui fût digne de mon délire, je le nourris dans un monde idéal, que mon imagination créatrice eut bientôt peuplé d'êtres selon mon cœur. Jamais cette ressource ne vint plus à propos, et ne se trouva si féconde. Dans mes continuelles extases, je m'enivrais à torrents des plus délicieux sentiments qui jamais soient entrés dans un cœur d'homme. Oubliant tout à fait la race humaine, je me fis des sociétés de créatures parfaites, aussi célestes par leurs vertus que par leurs beautés, d'amis sûrs, tendres, fidèles, tels que je n'en trouvai jamais ici-bas. Je pris un tel goût à planer ainsi dans l'empyrée, au milieu des objets charmants dont je m'étais entouré, que j'y passais les heures, les jours sans compter ; et perdant le souvenir de toute autre chose, à peine avais-je mangé un morceau à la hâte, que je brûlais de m'échapper pour courir retrouver mes bosquets. Quand, prêt à partir pour le monde enchanté, je voyais arriver de malheureux mortels qui venaient me retenir sur la terre, je ne pouvais ni modérer, ni cacher mon dépit, et n'étant plus maître de moi, je leur faisais un accueil si brusque, qu'il pouvait porter le nom de brutal. Cela ne fit qu'augmenter ma réputation de misanthropie, par tout ce qui m'en eût acquis une bien contraire, si l'on eût mieux lu dans mon cœur.

Au fort de ma plus grande exaltation, je fus retiré tout d'un coup par le cordon comme un cerf-volant, et remis à ma place par la nature, à l'aide d'une attaque assez vive de mon mal. J'employai le seul remède qui m'eût soulagé, savoir les bougies, et cela fit trêve à mes angéliques amours : car, outre qu'on n'est guère amoureux quand on souffre, mon imagination, qui s'anime à la campagne et sous les arbres, languit et meurt dans la chambre et sous les solives d'un plancher. J'ai souvent regretté qu'il n'existât pas des dryades ; c'eût infailliblement été parmi elles que j'aurais fixé mon attachement.

D'autres tracas domestiques vinrent en même temps augmenter mes chagrins. M^me^ Le Vasseur, en me faisant les plus beaux compliments du monde, aliénait de moi sa fille tant qu'elle pouvait. Je reçus des lettres de mon ancien voisinage, qui m'apprirent que la bonne vieille avait fait à mon insu plusieurs dettes au nom de Thérèse, qui le savait et qui ne m'en avait rien dit. Les dettes à payer me fâchaient beaucoup moins que le secret qu'on m'en avait fait. Eh ! comment celle pour qui je n'eus jamais aucun secret pouvait-elle en avoir pour moi ? Peut-on dissimuler quelque chose

Copyright Arvensa Editions

aux gens qu'on aime ? La coterie holbachique, qui ne me voyait faire aucun voyage à Paris, commençait à craindre tout de bon que je ne me plusse en campagne, et que je ne fusse assez fou pour y demeurer. Là commencèrent les tracasseries par lesquelles on cherchait à me rappeler indirectement à la ville. Diderot, qui ne voulait pas se montrer sitôt lui-même, commença par me détacher Deleyre, à qui j'avais procuré sa connaissance, lequel recevait et me transmettait les impressions que voulait lui donner Diderot, sans que lui, Deleyre, en vît le vrai but.

Tout semblait concourir à me tirer de ma douce et folle rêverie. Je n'étais pas guéri de mon attaque, quand je reçus un exemplaire du poème sur la ruine de Lisbonne[195], que je supposai m'être envoyé par l'auteur. Cela me mit dans l'obligation de lui écrire, et de lui parler de sa pièce. Je le fis par une lettre qui a été imprimée longtemps après sans mon aveu, comme il sera dit ci-après.

Frappé de voir ce pauvre homme, accablé, pour ainsi dire, de prospérités et de gloire, déclamer toutefois amèrement contre les misères de cette vie, et trouver toujours que tout était mal, je formai l'insensé projet de le faire rentrer en lui-même, et de lui prouver que tout était bien. Voltaire, en paraissant toujours croire en Dieu, n'a réellement jamais cru qu'au Diable, puisque son Dieu prétendu n'est qu'un être malfaisant qui, selon lui, ne prend de plaisir qu'à nuire. L'absurdité de cette doctrine, qui saute aux yeux, est surtout révoltante dans un homme comblé des biens de toute espèce, qui, du sein du bonheur, cherche à désespérer ses semblables par l'image affreuse et cruelle de toutes les calamités dont il est exempt. Autorisé plus que lui à compter et peser les maux de la vie humaine, j'en fis l'équitable examen, et je lui prouvai que de tous ces maux, il n'y en avait pas un dont la Providence ne fût disculpée, et qui n'eût sa source dans l'abus que l'homme a fait de ses facultés plus que dans la nature elle-même. Je le traitai dans cette lettre avec tous les égards, toute la considération, tout le ménagement, et je puis dire avec tout le respect possibles. Cependant, lui connaissant un amour-propre extrêmement irritable, je ne lui envoyai pas cette lettre à lui-même, mais au docteur Tronchin, son médecin et son ami, avec plein pouvoir de la donner ou supprimer, selon ce qu'il trouverait le plus convenable. Tronchin donna la lettre. Voltaire me répondit en peu de lignes qu'étant malade et garde-malade lui-même, il remettait à un autre temps sa réponse, et ne dit

Copyright Arvensa Editions

pas un mot sur la question. Tronchin, en m'envoyant cette lettre, en joignit une où il marquait peu d'estime pour celui qui la lui avait remise[196].

Je n'ai jamais publié ni même montré ces deux lettres, n'aimant point à faire parade de ces sortes de petits triomphes ; mais elles sont en originaux dans mes recueils. (Liasse A. n^{os} 20 et 21.) Depuis lors Voltaire a publié cette réponse qu'il m'avait promise, mais qu'il ne m'a pas envoyée. Elle n'est autre que le roman de *Candide*, dont je ne puis parler, parce que je ne l'ai pas lu.

Toutes ces distractions m'auraient dû guérir radicalement de mes fantasques amours[197], et c'était peut-être un moyen que le Ciel m'offrait d'en prévenir les suites funestes : mais ma mauvaise étoile fut la plus forte, et à peine recommençai-je à sortir, que mon cœur, ma tête et mes pieds reprirent les mêmes routes. Je dis les mêmes, à certains égards ; car mes idées, un peu moins exaltées, restèrent cette fois sur la terre, mais avec un choix si exquis de tout ce qui pouvait s'y trouver d'aimable en tout genre, que cette élite n'était guère moins chimérique que le monde imaginaire que j'avais abandonné.

Je me figurai l'amour, l'amitié, les deux idoles de mon cœur, sous les plus ravissantes images. Je me plus à les orner de tous les charmes du sexe que j'avais toujours adoré. J'imaginai deux amies plutôt que deux amis, parce que si l'exemple est plus rare, il est aussi plus aimable. Je les douai de deux caractères analogues, mais différents ; de deux figures non pas parfaites, mais de mon goût, qu'animaient la bienveillance et la sensibilité. Je fis l'une brune et l'autre blonde, l'une vive et l'autre douce, l'une sage et l'autre faible ; mais d'une si touchante faiblesse, que la vertu semblait y gagner. Je donnai à l'une des deux un amant dont l'autre fut la tendre amie, et même quelque chose de plus ; mais je n'admis ni rivalité ni querelle, ni jalousie, parce que tout sentiment pénible me coûte à imaginer, et que je ne voulais ternir ce riant tableau par rien qui dégradât la nature. Épris de mes deux charmants modèles, je m'identifiais avec l'amant et l'ami le plus qu'il m'était possible ; mais je le fis aimable et jeune, lui donnant au surplus les vertus et les défauts que je me sentais.

Copyright Arvensa Editions

Pour placer mes personnages dans un séjour qui leur convînt, je passai successivement en revue les plus beaux lieux que j'eusse vus dans mes voyages, mais je ne trouvai point de bocage assez frais, point de paysage assez touchant à mon gré. Les vallées de la Thessalie m'auraient pu contenter, si je les avais vues ; mais mon imagination fatiguée à inventer voulait quelque lieu réel qui pût lui servir de point d'appui, et me faire illusion sur la réalité des habitants que j'y voulais mettre. Je songeai longtemps aux îles Borromées, dont l'aspect délicieux m'avait transporté ; mais j'y trouvai trop d'ornement et d'art pour mes personnages. Il me fallait cependant un lac, et je finis par choisir celui autour duquel mon cœur n'a jamais cessé d'errer. Je me fixai sur la partie des bords de ce lac à laquelle depuis longtemps mes vœux ont placé ma résidence dans le bonheur imaginaire auquel le sort m'a borné. Le lieu natal de ma pauvre Maman avait encore pour moi un attrait de prédilection. Le contraste des positions, la richesse et la variété des sites, la magnificence, la majesté de l'ensemble qui ravit les sens, émeut le cœur, élève l'âme, achevèrent de me déterminer, et j'établis à Vevey mes jeunes pupilles. Voilà tout ce que j'imaginai du premier bond ; le reste n'y fut ajouté que dans la suite.

Je me bornai longtemps à un plan si vague, parce qu'il suffisait pour remplir mon imagination d'objets agréables, et mon cœur de sentiments dont il aime à se nourrir. Ces fictions, à force de revenir, prirent enfin plus de consistance, et se fixèrent dans mon cerveau sous une forme déterminée. Ce fut alors que la fantaisie me prit d'exprimer sur le papier quelques-unes des situations qu'elles m'offraient, et rappelant tout ce que

Copyright Arvensa Editions

j'avais senti dans ma jeunesse, de donner ainsi l'essor en quelque sorte au désir d'aimer que je n'avais pu satisfaire, et dont je me sentais dévoré.

Je jetai d'abord sur le papier quelques lettres éparses sans suite et sans liaison, et lorsque je m'avisai de les vouloir coudre, j'y fus souvent fort embarrassé. Ce qu'il y a de peu croyable et de très vrai est que les deux premières parties ont été écrites presque en entier de cette manière, sans que j'eusse aucun plan bien formé, et même sans prévoir qu'un jour je serais tenté d'en faire un ouvrage en règle. Aussi voit-on que ces deux parties, formées après coup de matériaux qui n'ont pas été taillés pour la place qu'ils occupent, sont pleines d'un remplissage verbeux, qu'on ne trouve pas dans les autres.

Au plus fort de mes douces rêveries, j'eus une visite de M^me^ d'Houdetot, la première qu'elle m'eût faite en sa vie, mais qui malheureusement ne fut pas la dernière, comme on verra ci-après. La comtesse d'Houdetot était fille de feu M. de Bellegarde, fermier général, sœur de M. d'Épinay et de MM de Lalive et de La Briche, qui depuis ont été tous deux introducteurs des ambassadeurs. J'ai parlé de la connaissance que je fis avec elle étant fille. Depuis son mariage, je ne la vis qu'aux fêtes de la Chevrette, chez M^me^ d'Épinay, sa belle-sœur. Ayant souvent passé plusieurs jours avec elle, tant à la Chevrette qu'à Épinay, non seulement je la trouvai toujours très aimable, mais je crus lui voir aussi pour moi de la bienveillance. Elle aimait assez à se promener avec moi ; nous étions marcheurs l'un et l'autre, et l'entretien ne tarissait pas entre nous. Cependant je n'allai jamais la voir à Paris, quoiqu'elle m'en eût prié et même sollicité plusieurs fois. Ses liaisons avec M. de Saint-Lambert, avec qui je commençais d'en avoir, me la rendirent encore plus intéressante, et c'était pour m'apporter des nouvelles de cet ami, qui pour lors était je crois à Mahon, qu'elle vint me voir à l'Ermitage.

Cette visite eut un peu l'air d'un début de roman. Elle s'égara dans la route. Son cocher, quittant le chemin qui tournait, voulut traverser en droiture, du moulin de Clairvaux à l'Ermitage : son carrosse s'embourba dans le fond du vallon ; elle voulut descendre et faire le reste du trajet à pied. Sa mignonne chaussure fut bientôt percée ; elle enfonçait dans la crotte ; ses gens eurent toutes les peines du monde à la dégager, et enfin elle arriva à l'Ermitage en bottes, et perçait l'air d'éclats de rire, auxquels je mêlai les miens en la voyant arriver. Il fallut changer de tout ; Thérèse y pourvut, et je l'engageai d'oublier la dignité pour faire une collation

Copyright Arvensa Editions

rustique dont elle se trouva fort bien. Il était tard, elle resta peu ; mais l'entrevue fut si gaie qu'elle y prit goût et parut disposée à revenir. Elle n'exécuta pourtant ce projet que l'année suivante ; mais, hélas ! ce retard ne me garantit de rien[198].

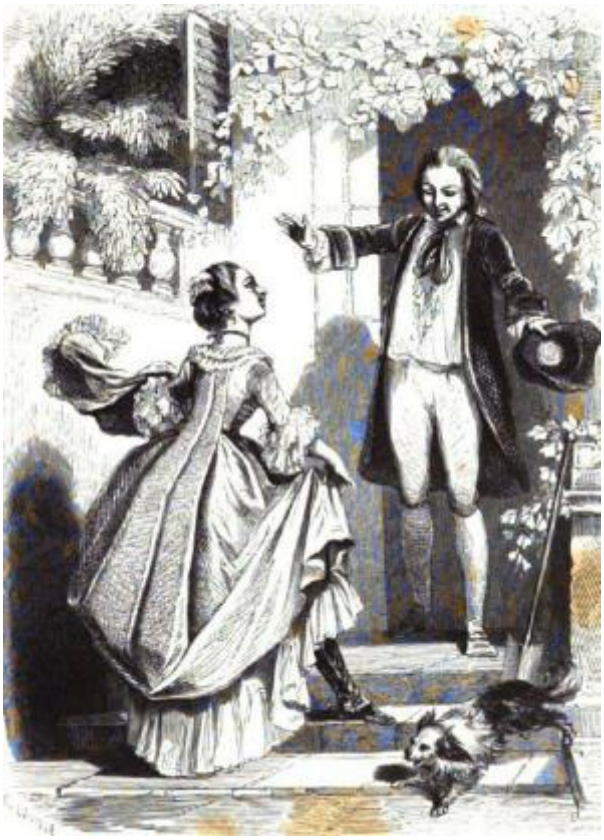

Je passai l'automne à une occupation dont on ne se douterait pas, à la garde du fruit de M. d'Épinay. L'Ermitage était le réservoir des eaux du parc de la Chevrette. Il y avait un jardin clos de murs, et garni d'espaliers et d'autres arbres, qui donnaient plus de fruits à M. d'Épinay que son potager de la Chevrette, quoiqu'on lui en volât les trois quarts. Pour n'être pas un hôte absolument inutile, je me chargeai de la direction du jardin et de l'inspection du jardinier. Tout alla bien jusqu'au temps des fruits ; mais à mesure qu'ils mûrissaient, je les voyais disparaître, sans savoir ce qu'ils étaient devenus. Le jardinier m'assura que c'étaient les loirs qui mangeaient tout. Je fis la guerre aux loirs, j'en détruisis beaucoup, et le fruit n'en disparaissait pas moins. Je guettai si bien, qu'enfin je trouvai que le jardinier lui-même était le grand loir. Il logeait à Montmorency, d'où il venait les nuits, avec sa femme et ses enfants, enlever les dépôts de fruits qu'il avait faits pendant la journée, et qu'il faisait vendre à la halle à Paris aussi publiquement que s'il eût eu un jardin à lui. Ce misérable que je

Copyright Arvensa Editions

comblais de bienfaits, dont Thérèse habillait les enfants, et dont je nourrissais presque le père, qui était mendiant, nous dévalisait aussi aisément qu'effrontément, aucun des trois n'étant assez vigilant pour y mettre ordre ; et dans une seule nuit il parvint à vider ma cave, où je ne trouvai rien le lendemain. Tant qu'il ne parut s'adresser qu'à moi, j'endurai tout ; mais voulant rendre compte du fruit, je fus obligé d'en dénoncer le voleur. M^me^ d'Épinay me pria de le payer, de le mettre dehors, et d'en chercher un autre ; ce que je fis. Comme ce grand coquin rôdait toutes les nuits autour de l'Ermitage, armé d'un gros bâton ferré qui avait l'air d'une massue, et suivi d'autres vauriens de son espèce, pour rassurer les Gouverneuses que cet homme effrayait terriblement, je fis coucher son successeur toutes les nuits à l'Ermitage, et, cela ne les tranquillisant pas encore, je fis demander à M^me^ d'Épinay un fusil que je tins dans la chambre du jardinier, avec charge à lui de ne s'en servir qu'au besoin, si l'on tentait de forcer la porte ou d'escalader le jardin, et de ne tirer qu'à poudre, uniquement pour effrayer les voleurs. C'était assurément la moindre précaution que pût prendre, pour la sûreté commune, un homme incommodé, ayant à passer l'hiver au milieu des bois, seul avec deux femmes timides. Enfin, je fis l'acquisition d'un petit chien pour servir de sentinelle. Deleyre m'étant venu voir dans ce temps-là, je lui contai mon cas, et ris avec lui de mon appareil militaire.

De retour à Paris, il en voulut amuser Diderot à son tour, et voilà comment la coterie holbachique apprit que je voulais tout de bon passer l'hiver à l'Ermitage. Cette constance, qu'ils n'avaient pu se figurer, les désorienta, et en attendant qu'ils imaginassent quelque autre tracasserie pour me rendre mon séjour déplaisant[199], ils me détachèrent, par Diderot, le même Deleyre, qui, d'abord, ayant trouvé mes précautions toutes simples, finit par les trouver inconséquentes à mes principes, et pis que ridicules, dans des lettres où il m'accablait de plaisanteries amères, et assez piquantes pour m'offenser, si mon humeur eût été tournée de ce côté-là. Mais alors, saturé de sentiments affectueux et tendres, et n'étant susceptible d'aucun autre, je ne voyais dans ses aigres sarcasmes que le mot pour rire, et ne le trouvais que folâtre où tout autre l'eût trouvé extravagant[200].

À force de vigilance et de soins, je parvins à garder si bien le jardin, que, quoique la récolte du fruit eût presque manqué cette année, le produit fut

Copyright Arvensa Editions

triple de celui des années précédentes, et il est vrai que je ne m'épargnais point pour le préserver, jusqu'à escorter les envois que je faisais à la Chevrette et à Épinay, jusqu'à porter des paniers moi-même, et je me souviens que nous en portâmes un si lourd, la tante et moi, que, prêts à succomber sous le faix, nous fûmes contraints de nous reposer de dix en dix pas, et n'arrivâmes que tout en nage.

(1757) — Quand la mauvaise saison commença de me renfermer au logis, je voulus reprendre mes occupations casanières ; il ne me fut pas possible. Je ne voyais partout que les deux charmantes amies, que leur ami, leurs entours, le pays qu'elles habitaient, qu'objets créés ou embellis pour elles par mon imagination. Je n'étais plus un moment à moi-même, le délire ne me quittait plus. Après beaucoup d'efforts inutiles pour écarter de moi toutes ces fictions, je fus enfin tout à fait séduit par elles, et je ne m'occupai plus qu'à tâcher d'y mettre quelque ordre et quelque suite, pour en faire une espèce de roman.

Mon grand embarras était la honte de me démentir ainsi moi-même si nettement et si hautement. Après les principes sévères que je venais d'établir avec tant de fracas, après les maximes austères que j'avais si fortement prêchées, après tant d'invectives mordantes contre les livres efféminés qui respiraient l'amour et la mollesse, pouvait-on rien imaginer de plus inattendu, de plus choquant, que de me voir tout d'un coup m'inscrire de ma propre main parmi les auteurs de ces livres que j'avais si durement censurés ? Je sentais cette inconséquence dans toute sa force, je me la reprochais, j'en rougissais, je m'en dépitais : mais tout cela ne put suffire pour me ramener à la raison. Subjugué complètement, il fallut me soumettre à tout risque, et me résoudre à braver le qu'en dira-t-on ; sauf à délibérer dans la suite si je me résoudrais à montrer mon ouvrage ou non : car je ne supposais pas encore que j'en vinsse à le publier.

Ce parti pris, je me jette à plein collier dans mes rêveries, et à force de les tourner et retourner dans ma tête, j'en forme enfin l'espèce de plan dont on a vu l'exécution. C'était assurément le meilleur parti qui se pût tirer de mes folies : l'amour du bien, qui n'est jamais sorti de mon cœur, les tourna vers des objets utiles, et dont la morale eût pu faire son profit. Mes tableaux voluptueux auraient perdu toutes leurs grâces, si le doux coloris de l'innocence y eût manqué. Une fille faible est un objet de pitié, que l'amour peut rendre intéressant, et qui souvent n'est pas moins aimable : mais qui peut supporter sans indignation le spectacle des mœurs à la

Copyright Arvensa Editions

mode ? et qu'y a-t-il de plus révoltant que l'orgueil d'une femme infidèle, qui, foulant ouvertement aux pieds tous ses devoirs, prétend que son mari soit pénétré de reconnaissance de la grâce qu'elle lui accorde de vouloir bien ne pas se laisser prendre sur le fait ? Les êtres parfaits ne sont pas dans la nature, et leurs leçons ne sont pas assez près de nous. Mais qu'une jeune personne, née avec un cœur aussi tendre qu'honnête, se laisse vaincre à l'amour étant fille, et retrouve, étant femme, des forces pour le vaincre à son tour, et redevenir vertueuse[201], quiconque vous dira que ce tableau dans sa totalité est scandaleux et n'est pas utile est un menteur et un hypocrite ; ne l'écoutez pas.

Outre cet objet de mœurs et d'honnêteté conjugale, qui tient radicalement à tout l'ordre social, je m'en fis un plus secret de concorde et de paix publique ; objet plus grand, plus important peut-être en lui-même, et du moins pour le moment où l'on se trouvait. L'orage excité par l'*Encyclopédie*, loin de se calmer, était alors dans sa plus grande force. Les deux partis, déchaînés l'un contre l'autre avec la dernière fureur, ressemblaient plutôt à des loups enragés, acharnés à s'entre-déchirer, qu'à des chrétiens et des philosophes qui veulent réciproquement s'éclairer, se convaincre, et se ramener dans la voie de la vérité. Il ne manquait peut-être à l'un et l'autre que des chefs remuants qui eussent du crédit, pour dégénérer en guerre civile, et Dieu sait ce qu'eût produit une guerre civile de religion, où l'intolérance la plus cruelle était au fond la même des deux côtés. Ennemi né de tout esprit de parti, j'avais dit franchement aux uns et aux autres des vérités dures qu'ils n'avaient pas écoutées. Je m'avisai d'un autre expédient, qui, dans ma simplicité, me parut admirable : c'était d'adoucir leur haine réciproque en détruisant leurs préjugés, et de montrer à chaque parti le mérite et la vertu dans l'autre, dignes de l'estime publique et du respect de tous les mortels[202]. Ce projet peu sensé, qui supposait de la bonne foi dans les hommes, et par lequel je tombai dans le défaut que je reprochais à l'abbé de Saint-Pierre, eut le succès qu'il devait avoir ; il ne rapprocha point les partis, et ne les réunit que pour m'accabler. En attendant que l'expérience m'eût fait sentir ma folie, je m'y livrai, j'ose le dire, avec un zèle digne du motif qui me l'inspirait, et je dessinai les deux caractères de Wolmar et de Julie, dans un ravissement qui me faisait espérer de parvenir à les rendre aimables tous les deux, et, qui plus est, l'un par l'autre.

Copyright Arvensa Editions

Content d'avoir grossièrement esquissé mon plan, je revins aux situations de détail que j'avais tracées ; et de l'arrangement que je leur donnai résultèrent les deux premières parties de la *Julie*, que je fis et mis au net durant cet hiver avec un plaisir inexprimable, employant pour cela le plus beau papier doré, de la poudre d'azur et d'argent pour sécher l'écriture, de la nonpareille bleue pour coudre mes cahiers, enfin ne trouvant rien d'assez galant, rien d'assez mignon pour les charmantes filles dont je raffolais comme un autre Pygmalion[203]. Tous les soirs, au coin de mon feu, je lisais et relisais ces deux parties aux Gouverneuses. La fille, sans rien dire, sanglotait avec moi d'attendrissement ; la mère, qui ne trouvant point là de compliments, n'y comprenait rien, restait tranquille, et se contentait dans les moments de silence, de me répéter toujours : *Monsieur, cela est bien beau*.

M^me^ d'Épinay, inquiète de me savoir seul en hiver au milieu des bois, dans une maison isolée, envoyait très souvent savoir de mes nouvelles. Jamais je n'eus de si vrais témoignages de son amitié pour moi, et jamais la mienne n'y répondit plus vivement. J'aurais tort de ne pas spécifier, parmi ces témoignages, qu'elle m'envoya son portrait, et qu'elle me demanda des instructions pour avoir le mien, peint par La Tour, et qui avait été exposé au Salon. Je ne dois pas non plus omettre une autre de ses attentions, qui paraîtra risible, mais qui fait trait à l'histoire de mon caractère, par l'impression qu'elle fit sur moi. Un jour qu'il gelait très fort, en ouvrant un paquet qu'elle m'envoyait, de plusieurs commissions dont elle s'était chargée, j'y trouvai un petit jupon de dessous, de flanelle d'Angleterre, qu'elle me marquait avoir porté, et dont elle voulait que je me fisse faire un gilet. Le tour de son billet était charmant, plein de caresse et de naïveté. Ce soin, plus qu'amical, me parut si tendre, comme si elle se fût dépouillée pour me vêtir, que dans mon émotion je baisai vingt fois, en pleurant, le billet et le jupon. Thérèse me croyait devenu fou. Il est singulier que, de toutes les marques d'amitié que M^me^ d'Épinay m'a prodiguées, aucune ne m'a jamais touché comme celle-là, et que même depuis notre rupture je n'y ai jamais repensé sans attendrissement. J'ai longtemps conservé son petit billet, et je l'aurais encore s'il n'eût eu le sort de mes autres lettres du même temps[204].

Quoique mes rétentions me laissassent alors peu de relâche en hiver, et qu'une partie de celui-ci je fusse réduit à l'usage des sondes, ce fut

Copyright Arvensa Editions

pourtant, à tout prendre, la saison que, depuis ma demeure en France, j'ai passée avec le plus de douceur et de tranquillité. Durant quatre ou cinq mois que le mauvais temps me tint davantage à l'abri des survenants, je savourai, plus que je n'ai fait avant et depuis, cette vie indépendante, égale et simple, dont la jouissance ne faisait pour moi qu'augmenter le prix, sans autre compagnie que celle des deux Gouverneuses en réalité, et celle des deux cousines en idée. C'est alors surtout que je me félicitais chaque jour davantage du parti que j'avais eu le bon sens de prendre, sans égard aux clameurs de mes amis, fâchés de me voir affranchi de leur tyrannie ; et quand j'appris l'attentat d'un forcené[205], quand Deleyre et M^me^ d'Épinay me parlaient dans leurs lettres du trouble et de l'agitation qui régnaient dans Paris, combien je remerciai le Ciel de m'avoir éloigné de ces spectacles d'horreurs et de crimes, qui n'eussent fait que nourrir, qu'aigrir l'humeur bilieuse que l'aspect des désordres publics m'avait donnée ; tandis que, ne voyant plus autour de ma retraite que des objets riants et doux, mon cœur ne se livrait qu'à des sentiments aimables. Je note ici avec complaisance le cours des derniers moments paisibles qui m'ont été laissés. Le printemps qui suivit cet hiver si calme vit éclore le germe des malheurs qui me restent à décrire, et dans le tissu desquels on ne verra plus d'intervalle semblable, où j'aie eu le loisir de respirer.

Je crois pourtant me rappeler que durant cet intervalle de paix et jusqu'au fond de ma solitude, je ne restai pas tout à fait tranquille de la part des Holbachiens. Diderot me suscita quelque tracasserie, et je suis fort trompé si ce n'est durant cet hiver que parut *Le Fils naturel*, dont j'aurai bientôt à parler. Outre que par des causes qu'on saura dans la suite, il m'est resté peu de monuments sûrs de cette époque, ceux mêmes qu'on m'a laissés sont très peu précis quant aux dates. Diderot ne datait jamais ses lettres. M^me^ d'Épinay, M^me^ d'Houdetot, ne dataient guère les leurs que du jour de la semaine, et Deleyre faisait comme elles le plus souvent. Quand j'ai voulu ranger ces lettres dans leur ordre, il a fallu suppléer, en tâtonnant, des dates incertaines, sur lesquelles je ne puis compter. Ainsi, ne pouvant fixer avec certitude le commencement de ces brouilleries, j'aime mieux rapporter ci-après dans un seul article tout ce que je m'en puis rappeler.

Le retour du printemps avait redoublé mon tendre délire, et dans mes érotiques transports, j'avais composé pour les dernières parties de la *Julie*

Copyright Arvensa Editions

plusieurs lettres qui se sentent du ravissement dans lequel je les écrivis. Je puis citer entre autres celles de l'Élysée et de la promenade sur le lac, qui, si je m'en souviens bien, sont à la fin de la quatrième partie. Quiconque, en lisant ces deux lettres, ne sent pas amollir et fondre son cœur dans l'attendrissement qui me les dicta, doit fermer le livre : il n'est pas fait pour juger des choses de sentiment.

Précisément dans le même temps, j'eus de M^me^ d'Houdetot une seconde visite imprévue. En l'absence de son mari, qui était capitaine de gendarmerie, et de son amant, qui servait aussi, elle était venue à Eaubonne, au milieu de la vallée de Montmorency, où elle avait loué une assez jolie maison. Ce fut de là qu'elle vint faire à l'Ermitage une nouvelle excursion. À ce voyage, elle était à cheval et en homme. Quoique je n'aime guère ces sortes de mascarades, je fus pris à l'air romanesque de celle-là, et, pour cette fois, ce fut de l'amour. Comme il fut le premier et l'unique en toute ma vie, et que ses suites le rendront à jamais mémorable et terrible à mon souvenir, qu'il me soit permis d'entrer dans quelques détails sur cet article.

M^me^ la comtesse d'Houdetot approchait de la trentaine, et n'était point belle ; son visage était marqué de la petite vérole ; son teint manquait de finesse, elle avait la vue basse et les yeux un peu ronds : mais elle avait l'air jeune avec tout cela, et sa physionomie, à la fois vive et douce, était caressante[206]. Elle avait une forêt de grands cheveux noirs, naturellement bouclés, qui lui tombaient au jarret ; sa taille était mignonne, et elle mettait dans tous ses mouvements de la gaucherie et de la grâce tout à la fois. Elle avait l'esprit très naturel et très agréable ; la gaieté, l'étourderie et la naïveté s'y mariaient heureusement : elle abondait en saillies charmantes qu'elle ne recherchait point et qui partaient quelquefois malgré elle. Elle avait plusieurs talents agréables, jouait du clavecin, dansait bien, faisait d'assez jolis vers. Pour son caractère, il était angélique ; la douceur d'âme en faisait le fond ; mais, hors la prudence et la force, il rassemblait toutes les vertus. Elle était surtout d'une telle sûreté dans le commerce, d'une telle fidélité dans la société, que ses ennemis même n'avaient pas besoin de se cacher d'elle. J'entends par ses ennemis ceux ou plutôt celles qui la haïssaient ; car, pour elle, elle n'avait pas un cœur qui pût haïr, et je crois que cette conformité contribua beaucoup à me passionner pour elle. Dans les confidences de la plus intime amitié, je

Copyright Arvensa Editions

ne lui ai jamais ouï parler mal des absents, pas même de sa belle-sœur. Elle ne pouvait ni déguiser ce qu'elle pensait à personne, ni même contraindre aucun de ses sentiments, et je suis persuadé qu'elle parlait de son amant à son mari même, comme elle en parlait à ses amis, à ses connaissances, et à tout le monde indifféremment. Enfin, ce qui prouve sans réplique la pureté et la sincérité de son excellent naturel, c'est qu'étant sujette aux plus énormes distractions et aux plus visibles étourderies, il lui en échappait souvent de très imprudentes pour elle-même, mais jamais d'offensantes pour qui que ce fût.

On l'avait mariée très jeune[207] et malgré elle au comte d'Houdetot, homme de condition, bon militaire, mais joueur, chicaneur, très peu aimable, et qu'elle n'a jamais aimé. Elle trouva dans M. de Saint-Lambert tous les mérites de son mari, avec des qualités plus agréables, de l'esprit, des vertus, des talents[208]. S'il faut pardonner quelque chose aux mœurs du siècle, c'est sans doute un attachement que sa durée épure, que ses effets honorent, et qui ne s'est cimenté que par une estime réciproque[209] [210].

C'était un peu par goût, à ce que j'ai pu croire, mais beaucoup pour complaire à Saint-Lambert, qu'elle venait me voir. Il l'y avait exhortée, et il avait raison de croire que l'amitié qui commençait à s'établir entre nous rendrait cette société agréable à tous les trois. Elle savait que j'étais instruit de leurs liaisons, et pouvant me parler de lui sans gêne, il était naturel qu'elle se plût avec moi. Elle vint ; je la vis ; j'étais ivre d'amour sans objet ; cette ivresse fascina mes yeux, cet objet se fixa sur elle ; je vis ma Julie en M^me^ d'Houdetot, et bientôt je ne vis plus que M^me^ d'Houdetot, mais revêtue de toutes les perfections dont je venais d'orner l'idole de mon cœur. Pour m'achever, elle me parla de Saint-Lambert en amante passionnée. Force contagieuse de l'amour ! en l'écoutant, en me sentant auprès d'elle, j'étais saisi d'un frémissement délicieux, que je n'avais éprouvé jamais auprès de personne. Elle parlait, et je me sentais ému ; je croyais ne faire que m'intéresser à ses sentiments, quand j'en prenais de semblables ; j'avalais à longs traits la coupe empoisonnée, dont je ne sentais encore que la douceur. Enfin, sans que je m'en aperçusse et sans qu'elle s'en aperçût, elle m'inspira pour elle-même tout ce qu'elle exprimait pour son amant. Hélas ! ce fut bien tard, ce fut bien cruellement brûler

Copyright Arvensa Editions

d'une passion non moins vive que malheureuse pour une femme dont le cœur était plein d'un autre amour.

Malgré les mouvements extraordinaires que j'avais éprouvés auprès d'elle, je ne m'aperçus pas d'abord de ce qui m'était arrivé : ce ne fut qu'après son départ que, voulant penser à Julie, je fus frappé de ne pouvoir plus penser qu'à M^me^ d'Houdetot. Alors mes yeux se dessillèrent ; je sentis mon malheur, j'en gémis, mais je n'en prévis pas les suites.

J'hésitai longtemps sur la manière dont je me conduirais avec elle, comme si l'amour véritable laissait assez de raison pour suivre des délibérations. Je n'étais pas déterminé quand elle revint me prendre au dépourvu. Pour lors j'étais instruit. La honte, compagne du mal, me rendit muet, tremblant devant elle ; je n'osais ouvrir la bouche ni lever les yeux ; j'étais dans un trouble inexprimable, qu'il était impossible qu'elle ne vît pas. Je pris le parti de le lui avouer, et de lui en laisser deviner la cause : c'était la lui dire assez clairement.

Si j'eusse été jeune et aimable, et que dans la suite M^me^ d'Houdetot eût été faible, je blâmerais ici sa conduite : mais tout cela n'étant pas, je ne puis que l'applaudir et l'admirer. Le parti qu'elle prit était également celui de la générosité et de la prudence. Elle ne pouvait s'éloigner brusquement de moi sans en dire la cause à Saint-Lambert, qui l'avait lui-même engagée à me voir ; c'était exposer deux amis à une rupture, et peut-être à un éclat qu'elle voulait éviter. Elle avait pour moi de l'estime et de la bienveillance. Elle eut pitié de ma folie ; sans la flatter elle la plaignit et tâcha de m'en guérir. Elle était bien aise de conserver à son amant et à elle-même un ami dont elle faisait cas : elle ne me parlait de rien avec plus de plaisir que de l'intime et douce société que nous pouvions former entre nous trois, quand je serais devenu raisonnable ; elle ne se bornait pas toujours à ces exhortations amicales, et ne m'épargnait pas au besoin les reproches plus durs que j'avais bien mérités.

Je me les épargnais encore moins moi-même. Sitôt que je fus seul, je revins à moi ; j'étais plus calme après avoir parlé : l'amour connu de celle qui l'inspire en devient plus supportable. La force avec laquelle je me reprochais le mien m'en eût dû guérir, si la chose eût été possible. Quels puissants motifs n'appelai-je point à mon aide pour l'étouffer ! Mes mœurs, mes sentiments, mes principes, la honte, l'infidélité, le crime, l'abus d'un dépôt confié par l'amitié, le ridicule enfin de brûler à mon âge de la passion la plus extravagante pour un objet dont le cœur préoccupé

Copyright Arvensa Editions

ne pouvait ni me rendre aucun retour, ni me laisser aucun espoir : passion de plus, qui, loin d'avoir rien à gagner par la constance, devenait moins souffrable de jour en jour.

Qui croirait que cette dernière considération, qui devait ajouter du poids à toutes les autres, fut celle qui les éluda ? Quel scrupule, pensai-je, puis-je me faire d'une folie nuisible à moi seul ? Suis-je donc un jeune cavalier fort à craindre pour M^me^ d'Houdetot ? Ne dirait-on pas, à mes présomptueux remords, que ma galanterie, mon air, ma parure, vont la séduire ? Eh ! pauvre Jean-Jacques, aime à ton aise, en sûreté de conscience, et ne crains pas que tes soupirs nuisent à Saint-Lambert.

On a vu que jamais je ne fus avantageux, même dans ma jeunesse. Cette façon de penser était dans mon tour d'esprit, elle flattait ma passion ; c'en fut assez pour m'y livrer sans réserve, et rire même de l'impertinent scrupule que je croyais m'être fait par vanité plus que par raison. Grande leçon pour les âmes honnêtes, que le vice n'attaque jamais à découvert, mais qu'il trouve le moyen de surprendre, en se masquant toujours de quelque sophisme, et souvent de quelque vertu.

Coupable sans remords, je le fus bientôt sans mesure, et de grâce, qu'on voie comment ma passion suivit la trace de mon naturel pour m'entraîner enfin dans l'abîme. D'abord elle prit un air humble pour me rassurer, et pour me rendre entreprenant, elle poussa cette humilité jusqu'à la défiance. M^me^ d'Houdetot, sans cesser de me rappeler à mon devoir, à la raison, sans jamais flatter un moment ma folie, me traitait au reste avec la plus grande douceur, et prit avec moi le ton de l'amitié la plus tendre. Cette amitié m'eût suffi, je le proteste, si je l'avais crue sincère ; mais la trouvant trop vive pour être vraie, n'allai-je pas me fourrer dans la tête que l'amour, désormais si peu concevable à mon âge, à mon maintien, m'avait avili aux yeux de M^me^ d'Houdetot ; que cette jeune folle ne voulait que se divertir de moi et de mes douceurs surannées ; qu'elle en avait fait confidence à Saint-Lambert, et que l'indignation de mon infidélité ayant fait entrer son amant dans ses vues, ils s'entendaient tous les deux pour achever de me faire tourner la tête et me persifler ? Cette bêtise, qui m'avait fait extravaguer à vingt-six ans, auprès de M^me^ de Larnage, que je ne connaissais pas, m'eût été pardonnable à quarante-cinq, auprès de M^me^ d'Houdetot, si j'eusse ignoré qu'elle et son amant étaient trop honnêtes gens l'un et l'autre pour se faire un aussi barbare amusement.

Copyright Arvensa Editions

M^me^ d'Houdetot continuait à me faire des visites que je ne tardai pas à lui rendre. Elle aimait à marcher, ainsi que moi : nous faisions de longues promenades dans un pays enchanté. Content d'aimer et de l'oser dire, j'aurais été dans la plus douce situation, si mon extravagance n'en eût détruit tout le charme. Elle ne comprit rien d'abord à la sotte humeur avec laquelle je recevais ses caresses : mais mon cœur, incapable de savoir jamais rien cacher de ce qui s'y passe, ne lui laissa pas longtemps ignorer mes soupçons ; elle en voulut rire ; cet expédient ne réussit pas ; des transports de rage en auraient été l'effet : elle changea de ton. Sa compatissante douceur fut invincible ; elle me fit des reproches qui me pénétrèrent ; elle me témoigna, sur mes injustes craintes, des inquiétudes dont j'abusai. J'exigeai des preuves qu'elle ne se moquait pas de moi. Elle vit qu'il n'y avait nul autre moyen de me rassurer. Je devins pressant, le pas était délicat. Il est étonnant, il est unique peut-être qu'une femme ayant pu venir jusqu'à marchander, s'en soit tirée à si bon compte. Elle ne me refusa rien de ce que la plus tendre amitié pouvait accorder. Elle ne m'accorda rien qui pût la rendre infidèle, et j'eus l'humiliation de voir que l'embrasement dont ses légères faveurs allumaient mes sens n'en porta jamais aux siens la moindre étincelle.

J'ai dit quelque part[211] qu'il ne faut rien accorder aux sens, quand on veut leur refuser quelque chose. Pour connaître combien cette maxime se trouva fausse avec M^me^ d'Houdetot, et combien elle eut raison de compter sur elle-même, il faudrait entrer dans les détails de nos longs et fréquents tête-à-tête, et les suivre dans toute leur vivacité durant quatre mois que nous passâmes ensemble dans une intimité presque sans exemple entre deux amis de différents sexes, qui se renferment dans les bornes dont nous ne sortîmes jamais. Ah ! si j'avais tardé si longtemps à sentir le véritable amour, qu'alors mon cœur et mes sens lui payèrent bien l'arrérage ! et quels sont donc les transports qu'on doit éprouver auprès d'un objet aimé qui nous aime, si même un amour non partagé peut en inspirer de pareils ?

Mais j'ai tort de dire un amour non partagé ; le mien l'était en quelque sorte ; il était égal des deux côtés, quoiqu'il ne fût pas réciproque. Nous étions ivres d'amour l'un et l'autre, elle pour son amant, moi pour elle ; nos soupirs, nos délicieuses larmes se confondaient. Tendres confidents l'un de l'autre, nos sentiments avaient tant de rapports, qu'il était impossible qu'ils ne se mêlassent pas en quelque chose ; et toutefois, au milieu de

Copyright Arvensa Editions

cette dangereuse ivresse, jamais elle ne s'est oubliée un moment ; et moi je proteste, je jure que si, quelquefois égaré par mes sens, j'ai tenté de la rendre infidèle, jamais je ne l'ai véritablement désiré. La véhémence de ma passion la contenait par elle-même. Le devoir des privations avait exalté mon âme. L'éclat de toutes les vertus ornait à mes yeux l'idole de mon cœur ; en souiller la divine image eût été l'anéantir. J'aurais pu commettre le crime, il a cent fois été commis dans mon cœur ; mais avilir ma Sophie ? Ah ! cela se pouvait-il jamais ? Non, non ; je le lui ai cent fois dit à elle-même, eussé-je été le maître de me satisfaire, sa propre volonté l'eût-elle mise à ma discrétion, hors quelques courts moments de délire, j'aurais refusé d'être heureux à ce prix. Je l'aimais trop pour vouloir la posséder.

Il y a près d'une lieue de l'Ermitage à Eaubonne ; dans mes fréquents voyages, il m'est arrivé quelquefois d'y coucher ; un soir, après avoir soupé tête-à-tête, nous allâmes nous promener au jardin par un très beau clair de lune. Au fond de ce jardin était un assez grand taillis, par où nous fûmes chercher un joli bosquet orné d'une cascade dont je lui avais donné l'idée,

Copyright Arvensa Editions

et qu'elle avait fait exécuter[212]. Souvenir immortel d'innocence et de jouissance ! Ce fut dans ce bosquet, qu'assis avec elle sur un banc de gazon, sous un acacia tout chargé de fleurs, je trouvai, pour rendre les mouvements de mon cœur, un langage vraiment digne d'eux. Ce fut la première et l'unique fois de ma vie ; mais je fus sublime, si l'on peut nommer ainsi tout ce que l'amour le plus tendre et le plus ardent peut porter d'aimable et de séduisant dans un cœur d'homme. Que d'enivrantes larmes je versai sur ses genoux ! Que je lui en fis verser malgré elle ! Enfin, dans un transport involontaire, elle s'écria : Non, jamais homme ne fut si aimable, et jamais amant n'aima comme vous ! Mais votre ami Saint-Lambert nous écoute, et mon cœur ne saurait aimer deux fois. Je me tus en soupirant ; je l'embrassai ; quel embrassement ! Mais ce fut tout. Il y avait six mois qu'elle vivait seule, c'est-à-dire loin de son amant et de son mari ; il y en avait trois que je la voyais presque tous les jours, et toujours l'amour en tiers entre elle et moi. Nous avions soupé tête-à-tête, nous étions seuls, dans un bosquet, au clair de la lune, et après deux heures de l'entretien le plus vif et le plus tendre, elle sortit au milieu de la nuit de ce bosquet et des bras de son ami, aussi intacte, aussi pure de corps et de cœur qu'elle y était entrée. Lecteurs, pesez toutes ces circonstances ; je n'ajouterai rien de plus.

Et qu'on n'aille pas s'imaginer qu'ici mes sens me laissaient tranquille, comme auprès de Thérèse et de Maman. Je l'ai déjà dit, c'était de l'amour cette fois, et l'amour dans toute son énergie et dans toutes ses fureurs. Je ne décrirai ni les agitations, ni les frémissements, ni les palpitations, ni les mouvements convulsifs, ni les défaillances de cœur que j'éprouvais continuellement ; on en pourra juger par l'effet que sa seule image faisait sur moi. J'ai dit qu'il y avait loin de l'Ermitage à Eaubonne : je passais par les coteaux d'Andilly, qui sont charmants. Je rêvais en marchant à celle que j'allais voir, à l'accueil caressant qu'elle me ferait, au baiser qui m'attendait à mon arrivée. Ce seul baiser, ce baiser funeste, avant même de le recevoir, m'embrasait le sang à tel point, que ma tête se troublait, un éblouissement m'aveuglait, mes genoux tremblants ne pouvaient me soutenir ; j'étais forcé de m'arrêter, de m'asseoir ; toute ma machine était dans un désordre inconcevable : j'étais prêt à m'évanouir. Instruit du danger, je tâchais, en partant, de me distraire et de penser à autre chose. Je n'avais pas fait vingt pas que les mêmes souvenirs et tous les accidents qui en étaient la suite

Copyright Arvensa Editions

revenaient m'assaillir sans qu'il me fût possible de m'en délivrer, et de quelque façon que je m'y sois pu prendre, je ne crois pas qu'il me soit jamais arrivé de faire seul ce trajet impunément. J'arrivais à Eaubonne, faible, épuisé, rendu, me soutenant à peine. À l'instant que je la voyais, tout était réparé, je ne sentais plus auprès d'elle que l'importunité d'une vigueur inépuisable et toujours inutile. Il y avait sur ma route, à la vue d'Eaubonne, une terrasse agréable, appelée le mont Olympe, où nous nous rendions quelquefois, chacun de notre côté. J'arrivais le premier ; j'étais fait pour l'attendre ; mais que cette attente me coûtait cher ! Pour me distraire, j'essayais d'écrire avec mon crayon des billets que j'aurais pu tracer du plus pur de mon sang : je n'en ai pu jamais achever un qui fût lisible. Quand elle en trouvait quelqu'un dans la niche dont nous étions convenus, elle n'y pouvait voir autre chose que l'état vraiment déplorable où j'étais en l'écrivant. Cet état, et surtout sa durée, pendant trois mois d'irritation continuelle et de privation, me jeta dans un épuisement dont je n'ai pu me tirer de plusieurs années, et finit par me donner une descente que j'emporterai ou qui m'emportera au tombeau. Telle a été la seule jouissance amoureuse de l'homme du tempérament le plus combustible, mais le plus timide en même temps, que peut-être la nature ait jamais produit. Tels ont été les derniers beaux jours qui m'aient été comptés sur la terre : ici commence le long tissu des malheurs de ma vie, où l'on verra peu d'interruption.

On a vu, dans tout le cours de ma vie, que mon cœur, transparent comme le cristal, n'a jamais su cacher durant une minute entière un sentiment un peu vif qui s'y fût réfugié. Qu'on juge s'il me fut possible de cacher longtemps mon amour pour M^me^ d'Houdetot. Notre intimité frappait tous les yeux, nous n'y mettions ni secret ni mystère. Elle n'était pas de nature à en avoir besoin, et comme M^me^ d'Houdetot avait pour moi l'amitié la plus tendre, qu'elle ne se reprochait point, que j'avais pour elle une estime dont personne ne connaissait mieux que moi toute la justice ; elle, franche, distraite, étourdie ; moi, vrai, maladroit, fier, impatient, emporté, nous donnions encore sur nous, dans notre trompeuse sécurité, beaucoup plus de prise que nous n'aurions fait si nous eussions été coupables. Nous allions l'un et l'autre à la Chevrette, nous nous y trouvions souvent ensemble, quelquefois même par rendez-vous. Nous y vivions à notre ordinaire, nous promenant tous les jours tête-à-tête, en parlant de nos amours, de nos devoirs, de notre ami, de nos innocents projets, dans

Copyright Arvensa Editions

le parc, vis-à-vis l'appartement de Mme d'Épinay, sous ses fenêtres, d'où, ne cessant de nous examiner, et se croyant bravée, elle assouvissait son cœur, par ses yeux, de rage et d'indignation.

Les femmes ont toutes l'art de cacher leur fureur, surtout quand elle est vive ; Mme d'Épinay, violente, mais réfléchie, possède surtout cet art éminemment. Elle feignit de ne rien voir, de ne rien soupçonner, et dans le même temps qu'elle redoublait avec moi d'attentions, de soins, et presque d'agaceries, elle affectait d'accabler sa belle-sœur de procédés malhonnêtes, et de marques d'un dédain qu'elle semblait vouloir me communiquer. On juge bien qu'elle ne réussissait pas ; mais j'étais au supplice. Déchiré de sentiments contraires, en même temps que j'étais touché de ses caresses, j'avais peine à contenir ma colère quand je la voyais manquer à Mme d'Houdetot. La douceur angélique de celle-ci lui faisait tout endurer sans se plaindre, et même sans lui en savoir plus mauvais gré. Elle était d'ailleurs souvent si distraite, et toujours si peu sensible à ces choses-là, que la moitié du temps elle ne s'en apercevait pas.

J'étais si préoccupé de ma passion, que ne voyant rien que Sophie (c'était un des noms de Mme d'Houdetot), je ne remarquais pas même que j'étais devenu la fable de toute la maison et des survenants. Le baron d'Holbach, qui n'était jamais venu, que je sache, à la Chevrette, fut au nombre de ces derniers. Si j'eusse été aussi défiant que je le suis devenu dans la suite, j'aurais fort soupçonné Mme d'Épinay d'avoir arrangé ce voyage pour lui donner l'amusant cadeau de voir le Citoyen amoureux. Mais j'étais alors si bête, que je ne voyais pas même ce qui crevait les yeux à tout le monde. Toute ma stupidité ne m'empêcha pourtant pas de trouver au Baron l'air plus content, plus jovial qu'à son ordinaire. Au lieu de me regarder noir, selon la coutume, il me lâchait cent propos goguenards, auxquels je ne comprenais rien. J'ouvrais de grands yeux sans rien répondre : Mme d'Épinay se tenait les côtés de rire : je ne savais sur quelle herbe ils avaient marché. Comme rien ne passait encore les bornes de la plaisanterie, tout ce que j'aurais eu de mieux à faire, si je m'en étais aperçu, eût été de m'y prêter. Mais il est vrai qu'à travers la railleuse gaieté du Baron l'on voyait briller dans ses yeux une maligne joie, qui m'aurait peut-être inquiété, si je l'eusse aussi bien remarquée alors que je me la rappelai dans la suite.

Copyright Arvensa Editions

Un jour que j'allai voir M^me^ d'Houdetot à Eaubonne, au retour d'un de ses voyages de Paris, je la trouvai triste, et je vis qu'elle avait pleuré. Je fus obligé de me contraindre, parce que M^me^ de Blainville, sœur de son mari, était là ; mais sitôt que je pus trouver un moment, je lui marquai mon inquiétude. Ah ! me dit-elle en soupirant, je crains bien que vos folies ne me coûtent le repos de mes jours. Saint-Lambert est instruit et m'a instruite. Il me rend justice, mais il a de l'humeur, dont, qui pis est, il me cache une partie. Heureusement je ne lui ai rien tu de nos liaisons, qui se sont faites sous ses auspices. Mes lettres étaient pleines de vous, ainsi que mon cœur : je ne lui ai caché que votre amour insensé, dont j'espérais vous guérir, et dont, sans m'en parler, je vois qu'il me fait un crime. On nous a desservis ; l'on m'a fait tort ; mais n'importe. Ou rompons tout à fait, ou soyez tel que vous devez être. Je ne veux plus rien avoir à cacher à mon amant.

Ce fut là le premier moment où je fus sensible à la honte de me voir humilié, par le sentiment de ma faute, devant une jeune femme dont j'éprouvais les justes reproches et dont j'aurais dû être le mentor. L'indignation que j'en ressentis contre moi-même eût suffi peut-être pour surmonter ma faiblesse, si la tendre compassion que m'en inspirait la victime n'eût encore amolli mon cœur. Hélas ! était-ce le moment de pouvoir l'endurcir, lorsqu'il était inondé par des larmes qui le pénétraient

Copyright Arvensa Editions

de toutes parts ? Cet attendrissement se changea bientôt en colère contre les vils délateurs qui n'avaient vu que le mal d'un sentiment criminel, mais involontaire, sans croire, sans imaginer même la sincère honnêteté de cœur qui le rachetait. Nous ne restâmes pas longtemps en doute sur la main d'où partait le coup.

Nous savions l'un et l'autre que Mme d'Épinay était en commerce de lettres avec Saint-Lambert. Ce n'était pas le premier orage qu'elle avait suscité à Mme d'Houdetot, dont elle avait fait mille efforts pour le détacher, et que les succès[213] de quelques-uns de ces efforts faisaient trembler pour la suite. D'ailleurs Grimm, qui, ce me semble, avait suivi M. de Castries à l'armée, était en Westphalie, aussi bien que Saint-Lambert ; ils se voyaient quelquefois. Grimm avait fait près de Mme d'Houdetot quelques tentatives qui n'avaient pas réussi. Grimm, très piqué, cessa tout à fait de la voir. Qu'on juge du sang-froid avec lequel, modeste comme on sait qu'il l'est, il lui supposait des préférences pour un homme plus âgé que lui, et dont lui Grimm, depuis qu'il fréquentait les grands, ne parlait plus que comme de son protégé.

Mes soupçons sur Mme d'Épinay se changèrent en certitude quand j'appris ce qui s'était passé chez moi. Quand j'étais à la Chevrette, Thérèse y venait souvent, soit pour m'apporter mes lettres, soit pour me rendre des soins nécessaires à ma mauvaise santé. Mme d'Épinay lui avait demandé si nous ne nous écrivions pas, Mme d'Houdetot et moi. Sur son aveu, Mme d'Épinay la pressa de lui remettre les lettres de Mme d'Houdetot, l'assurant qu'elle les recachetterait si bien qu'il n'y paraîtrait pas. Thérèse, sans montrer combien cette proposition la scandalisait et même sans m'avertir, se contenta de mieux cacher les lettres qu'elle m'apportait : précaution très heureuse, car Mme d'Épinay la faisait guetter à son arrivée, et l'attendant au passage, poussa plusieurs fois l'audace jusqu'à chercher dans sa bavette. Elle fit plus : s'étant un jour invitée à venir avec M. de Margency dîner à l'Ermitage, pour la première fois depuis que j'y demeurais, elle prit le temps que je me promenais avec Margency pour entrer dans mon cabinet avec la mère et la fille, et les presser de lui montrer les lettres de Mme d'Houdetot. Si la mère eût su où elles étaient, les lettres étaient livrées ; mais heureusement, la fille seule le savait, et nia que j'en eusse conservé aucune. Mensonge assurément plein d'honnêteté, de fidélité, de

Copyright Arvensa Editions

générosité, tandis que la vérité n'eût été qu'une perfidie. M^me^ d'Épinay, voyant qu'elle ne pouvait la séduire, s'efforça de l'irriter par la jalousie, en lui reprochant sa facilité et son aveuglement. Comment pouvez-vous, lui dit-elle, ne pas voir qu'ils ont entre eux un commerce criminel ? Si, malgré tout ce qui frappe vos yeux, vous avez besoin d'autres preuves, prêtez-vous donc à ce qu'il faut faire pour les avoir : vous dites qu'il déchire les lettres de M^me^ d'Houdetot aussitôt qu'il les a lues. Eh bien ! recueillez avec soin les pièces, et donnez-les-moi ; je me charge de les rassembler. Telles étaient les leçons que mon amie donnait à ma compagne.

Thérèse eut la discrétion de me taire assez longtemps toutes ces tentatives ; mais voyant mes perplexités, elle se crut obligée à me tout dire, afin que, sachant à qui j'avais affaire, je prisse mes mesures pour me garantir des trahisons qu'on me préparait. Mon indignation, ma fureur ne peut se décrire. Au lieu de dissimuler avec M^me^ d'Épinay, à son exemple, et de me servir de contre-ruses, je me livrai sans mesure à l'impétuosité de mon naturel, et avec mon étourderie ordinaire, j'éclatai tout ouvertement. On peut juger de mon imprudence par les lettres suivantes, qui montrent suffisamment la manière de procéder de l'un et de l'autre en cette occasion.

[214]

Billet de madame d'Épinay.

(liasse A, n° 44.)

« Pourquoi donc ne vous vois-je pas, mon cher ami ? Je suis inquiète de vous. Vous m'aviez tant promis de ne faire qu'aller et venir de l'Ermitage ici ! Sur cela je vous ai laissé libre ; et point du tout, vous laissez passer huit jours. Si on ne m'avait pas dit que vous étiez en bonne santé, je vous croirais malade. Je vous attendais avant-hier ou hier, et je ne vous vois point arriver. Mon Dieu ! qu'avez-vous donc ? Vous n'avez point d'affaires ; vous n'avez pas non plus de chagrins, car je me flatte que vous seriez venu sur-le-champ me les confier. Vous êtes donc malade ? Tirez-moi d'inquiétude bien vite, je vous en prie. Adieu, mon cher ami ; que cet adieu me donne un bonjour de vous. »

RÉPONSE.

Ce mercredi matin.

« Je ne puis rien vous dire encore. J'attends d'être mieux instruit, et je le serai tôt ou tard. En attendant, soyez sûre que l'innocence accusée

Copyright Arvensa Editions

trouvera un défenseur assez ardent pour donner quelque repentir aux calomniateurs, quels qu'ils soient.»

Second billet de la même.

(liasse A, no 45.)

« Savez-vous que votre lettre m'effraye ? Qu'est-ce qu'elle veut donc dire ? Je l'ai relue plus de vingt-cinq fois. En vérité je n'y comprends rien. J'y vois seulement que vous êtes inquiet et tourmenté, et que vous attendez que vous ne le soyez plus pour m'en parler. Mon cher ami, est-ce là ce dont nous étions convenus ? Qu'est donc devenue cette amitié, cette confiance ? Et comment l'ai-je perdue ? Est-ce contre moi ou pour moi que vous êtes fâché ? Quoi qu'il en soit, venez dès ce soir, je vous en conjure : souvenez-vous que vous m'avez promis il n'y a pas huit jours de ne rien garder sur le cœur, et de me parler sur-le-champ. Mon cher ami, je vis dans cette confiance… Tenez, je viens encore de lire votre lettre : je n'y conçois pas davantage, mais elle me fait trembler. Il me semble que vous êtes cruellement agité. Je voudrais vous calmer, mais comme j'ignore le sujet de vos inquiétudes, je ne sais que vous dire, sinon que me voilà tout aussi malheureuse que vous jusqu'à ce que je vous aie vu. Si vous n'êtes pas ici ce soir à six heures, je pars demain pour l'Ermitage, quelque temps qu'il fasse, et dans quelque état que je sois ; car je ne saurais tenir à cette inquiétude. Bonjour, mon cher bon ami. À tout hasard je risque de vous dire, sans savoir si vous en avez besoin ou non, de tâcher de prendre garde et d'arrêter les progrès que fait l'inquiétude dans la solitude. Une mouche devient un monstre. Je l'ai souvent éprouvé. »

RÉPONSE.

Ce mercredi soir.

« Je ne puis vous aller voir ni recevoir votre visite, tant que durera l'inquiétude où je suis. La confiance dont vous parlez n'est plus, et il ne vous sera pas aisé de la recouvrer. Je ne vois à présent dans votre empressement que le désir de tirer des aveux d'autrui quelque avantage qui convienne à vos vues ; et mon cœur, si prompt à s'épancher dans un cœur qui s'ouvre pour le recevoir, se ferme à la ruse et à la finesse. Je reconnais votre adresse ordinaire dans la difficulté que vous trouvez à comprendre mon billet. Me croyez-vous assez dupe pour penser que vous ne l'ayez pas compris ? Non ; mais je saurai vaincre vos subtilités à force de franchise. Je vais m'expliquer plus clairement, afin que vous m'entendiez

Copyright Arvensa Editions

encore moins.

« Deux amants bien unis et dignes de s'aimer me sont chers ; je m'attends bien que vous ne saurez pas qui je veux dire, à moins que je ne vous les nomme. Je présume qu'on a tenté de les désunir, et que c'est de moi qu'on s'est servi pour donner de la jalousie à l'un des deux. Le choix n'est pas fort adroit, mais il a paru commode à la méchanceté, et cette méchanceté, c'est vous que j'en soupçonne. J'espère que ceci devient plus clair.

« Ainsi donc la femme que j'estime le plus aurait, de mon su, l'infamie de partager son cœur et sa personne entre deux amants, et moi celle d'être un de ces deux lâches ? Si je savais qu'un seul moment de la vie vous eussiez pu penser ainsi d'elle et de moi, je vous haïrais jusqu'à la mort. Mais c'est de l'avoir dit, et non de l'avoir cru, que je vous taxe. Je ne comprends pas, en pareil cas, auquel c'est des trois que vous avez voulu nuire ; mais si vous aimez le repos, craignez d'avoir eu le malheur de réussir. Je n'ai caché ni à vous ni à elle tout le mal que je pense de certaines liaisons ; mais je veux qu'elles finissent par un moyen aussi honnête que sa cause, et qu'un amour illégitime se change en une éternelle amitié. Moi, qui ne fis jamais de mal à personne, servirais-je innocemment à en faire à mes amis ? Non ; je ne vous le pardonnerais jamais, je deviendrais votre irréconciliable ennemi. Vos secrets seuls seraient respectés, car je ne serai jamais un homme sans foi.

« Je n'imagine pas que les perplexités où je suis puissent durer bien longtemps. Je ne tarderai pas à savoir si je me suis trompé. Alors j'aurai peut-être de grands torts à réparer, et je n'aurai rien fait en ma vie de si bon cœur. Mais savez-vous comment je rachèterai mes fautes durant le peu de temps qui me reste à passer près de vous ? En faisant ce que nul autre ne fera que moi ; en vous disant franchement ce qu'on pense de vous dans le monde, et les brèches que vous avez à réparer à votre réputation. Malgré tous les prétendus amis qui vous entourent, quand vous m'aurez vu partir, vous pourrez dire adieu à la vérité ; vous ne trouverez plus personne qui vous la dise. »

Troisième billet de la même.

(liasse A, no 46.)

« Je n'entendais pas votre lettre de ce matin : je vous l'ai dit, parce que cela était. J'entends celle de ce soir ; n'ayez pas peur que j'y réponde

Copyright Arvensa Editions

jamais : je suis trop pressée de l'oublier, et quoique vous me fassiez pitié, je n'ai pu me défendre de l'amertume dont elle me remplit l'âme. Moi ! user de ruse, de finesse avec vous ; moi ! accusée de la plus noire des infamies ! Adieu ; je regrette que vous ayez la… Adieu : je ne sais pas ce que je dis… Adieu : je serai bien pressée de vous pardonner. Vous viendrez quand vous voudrez ; vous serez reçu mieux que ne l'exigeraient vos soupçons. Dispensez-vous seulement de vous mettre en peine de ma réputation. Peu m'importe celle qu'on me donne. Ma conduite est bonne, et cela me suffit. Au surplus, j'ignorais absolument ce qui est arrivé aux deux personnes qui me sont aussi chères qu'à vous[215].»

Cette dernière lettre me tira d'un terrible embarras, et me replongea dans un autre qui n'était guère moindre. Quoique toutes ces lettres et réponses fussent allées et venues dans l'espace d'un jour, avec une extrême rapidité, cet intervalle avait suffi pour en mettre entre mes transports de fureur, et pour me laisser réfléchir sur l'énormité de mon imprudence. M^me^ d'Houdetot ne m'avait rien tant recommandé que de rester tranquille, et de lui laisser le soin de se tirer seule de cette affaire, et d'éviter, surtout dans le moment même, toute rupture et tout éclat, et moi, par les insultes les plus ouvertes et les plus atroces, j'allais achever de porter la rage dans le cœur d'une femme qui n'y était déjà que trop disposée. Je ne devais naturellement attendre de sa part qu'une réponse si fière, si dédaigneuse, si méprisante, que je n'aurais pu, sans la plus indigne lâcheté, m'abstenir de quitter sa maison sur-le-champ. Heureusement, plus adroite encore que je n'étais emporté, elle évita, par le tour de sa réponse, de me réduire à cette extrémité. Mais il fallait ou sortir, ou l'aller voir sur-le-champ ; l'alternative était inévitable. Je pris le dernier parti, fort embarrassé de ma contenance dans l'explication que je prévoyais. Car comment m'en tirer sans compromettre ni M^me^ d'Houdetot, ni Thérèse ? Et malheur à celle que j'aurais nommée ! Il n'y avait rien que la vengeance d'une femme implacable et intrigante ne me fît craindre pour celle qui en serait l'objet. C'était pour prévenir ce malheur que je n'avais parlé que de soupçons dans mes lettres, afin d'être dispensé d'énoncer mes preuves. Il est vrai que cela rendait mes emportements plus inexcusables, nuls simples soupçons ne pouvant m'autoriser à traiter une femme, et surtout une amie, comme je venais de traiter M^me^ d'Épinay. Mais ici commence la grande et noble tâche que j'ai dignement remplie, d'expier mes fautes et

Copyright Arvensa Editions

mes faiblesses cachées en me chargeant de fautes plus graves, dont j'étais incapable, et que je ne commis jamais.

Je n'eus pas à soutenir la prise que j'avais redoutée, et j'en fus quitte pour la peur. À mon abord, M^me^ d'Épinay me sauta au cou, en fondant en larmes. Cet accueil inattendu, et de la part d'une ancienne amie, m'émut extrêmement ; je pleurai beaucoup aussi. Je lui dis quelques mots qui n'avaient pas grand sens ; elle m'en dit quelques-uns qui en avaient encore moins, et tout finit là. On avait servi ; nous allâmes à table, où, dans l'attente de l'explication que je croyais remise après le souper, je fis mauvaise figure, car je suis tellement subjugué par la moindre inquiétude qui m'occupe, que je ne la saurais cacher aux moins clairvoyants. Mon air embarrassé devait lui donner du courage ; cependant elle ne risqua point l'aventure : il n'y eut pas plus d'explication après le souper qu'avant. Il n'y en eut pas plus le lendemain, et nos silencieux tête-à-tête ne furent remplis que de choses indifférentes, ou de quelques propos honnêtes de ma part, par lesquels, lui témoignant ne pouvoir encore rien prononcer sur le fondement de mes soupçons, je lui protestais avec bien de la vérité que, s'ils se trouvaient mal fondés, ma vie entière serait employée à réparer leur injustice. Elle ne marqua pas la moindre curiosité de savoir précisément quels étaient ces soupçons, ni comment ils m'étaient venus, et tout notre raccommodement, tant de sa part que de la mienne, consista dans l'embrassement du premier abord. Puisqu'elle était seule offensée, au moins dans la forme, il me parut que ce n'était pas à moi de chercher un éclaircissement qu'elle ne cherchait pas elle-même, et je m'en retournai comme j'étais venu. Continuant au reste à vivre avec elle comme auparavant, j'oubliai bientôt presque entièrement cette querelle, et je crus bêtement qu'elle l'oubliait elle-même, parce qu'elle paraissait ne s'en plus souvenir.

Ce ne fut pas là, comme on verra bientôt, le seul chagrin que m'attira ma faiblesse ; mais j'en avais d'autres non moins sensibles, que je ne m'étais point attirés, et qui n'avaient pour cause que le désir de m'arracher de ma solitude[216], à force de m'y tourmenter. Ceux-ci me venaient de la part de Diderot et des Holbachiens. Depuis mon établissement à l'Ermitage, Diderot n'avait cessé de m'y harceler, soit par lui-même, soit par Deleyre, et je vis bientôt, aux plaisanteries de celui-ci sur mes courses boscaresques, avec quel plaisir ils avaient travesti l'ermite en galant berger. Mais il n'était

Copyright Arvensa Editions

pas question de cela dans mes prises avec Diderot ; elles avaient des causes plus graves. Après la publication du *Fils naturel*, il m'en avait envoyé un exemplaire, que j'avais lu avec l'intérêt et l'attention qu'on donne aux ouvrages d'un ami. En lisant l'espèce de poétique en dialogue qu'il y a jointe, je fus surpris, et même un peu contristé, d'y trouver, parmi plusieurs choses désobligeantes, mais tolérables, contre les solitaires, cette âpre et dure sentence, sans aucun adoucissement : *Il n'y a que le méchant qui soit seul*. Cette sentence est équivoque, et présente deux sens, ce me semble : l'un très vrai, l'autre très faux ; puisqu'il est même impossible qu'un homme qui est et veut être seul puisse et veuille nuire à personne, et par conséquent qu'il soit un méchant. La sentence en elle-même exigeait donc une interprétation ; elle l'exigeait bien plus encore de la part d'un auteur qui, lorsqu'il imprimait cette sentence, avait un ami retiré dans une solitude. Il me paraissait choquant et malhonnête, ou d'avoir oublié, en la publiant, cet ami solitaire, ou, s'il s'en était souvenu, de n'avoir pas fait, du moins en maxime générale, l'honorable et juste exception qu'il devait non seulement à cet ami, mais à tant de sages respectés, qui dans tous les temps ont cherché le calme et la paix dans la retraite, et dont, pour la première fois depuis que le monde existe, un écrivain s'avise, avec un seul trait de plume, de faire indistinctement autant de scélérats.

J'aimais tendrement Diderot ; je l'estimais sincèrement, et je comptais avec une entière confiance sur les mêmes sentiments de sa part. Mais excédé de son infatigable obstination à me contrarier éternellement sur mes goûts, mes penchants, ma manière de vivre, sur tout ce qui n'intéressait que moi seul ; révolté de voir un homme plus jeune que moi vouloir à toute force me gouverner comme un enfant ; rebuté de sa facilité à promettre et de sa négligence à tenir ; ennuyé de tant de rendez-vous donnés et manqués de sa part, et de sa fantaisie d'en donner toujours de nouveaux pour y manquer derechef ; gêné de l'attendre inutilement trois ou quatre fois par mois, les jours marqués par lui-même, et de dîner seul le soir, après être allé au-devant de lui jusqu'à Saint-Denis, et l'avoir attendu toute la journée, j'avais déjà le cœur plein de ses torts multipliés. Ce dernier me parut plus grave, et me navra davantage. Je lui écrivis pour m'en plaindre, mais avec une douceur et un attendrissement qui me fit inonder mon papier de mes larmes ; et ma lettre était assez touchante pour avoir dû lui en tirer. On ne devinerait jamais quelle fut sa réponse sur cet article ; la voici mot pour mot (liasse A, n° 33).

Copyright Arvensa Editions

« Je suis bien aise que mon ouvrage vous ait plus, qu'il vous ait touché. Vous n'êtes pas de mon avis sur les Ermites ; dites-en tant de bien qu'il vous plaira, vous serez le seul au monde dont j'en penserai : encore y aurait-il bien à dire là-dessus, si l'on pouvait vous parler sans vous fâcher. Une femme de quatre-vingts ans etc. On m'a dit une phrase d'une lettre du fils de M^me^ d'Épinay, qui a dû vous peiner beaucoup, ou je connais mal le fond de votre âme. »

Il faut expliquer les deux dernières phrases de cette lettre.

Au commencement de mon séjour à l'Ermitage, M^me^ Le Vasseur parut s'y déplaire et trouver l'habitation trop seule. Ses propos là-dessus m'étant revenus, je lui offris de la renvoyer à Paris si elle s'y plaisait davantage ; d'y payer son loyer, et d'y prendre le même soin d'elle que si elle était encore avec moi. Elle rejeta mon offre, me protesta qu'elle se plaisait fort à l'Ermitage, que l'air de la campagne lui faisait du bien ; et l'on voyait que cela était vrai, car elle y rajeunissait, pour ainsi dire, et s'y portait beaucoup mieux qu'à Paris. Sa fille m'assura même qu'elle eût été dans le fond très fâchée que nous quittassions l'Ermitage, qui réellement était un séjour charmant, aimant fort le petit tripotage du jardin et des fruits, dont elle avait le maniement ; mais qu'elle avait dit ce qu'on lui avait fait dire, pour tâcher de m'engager à retourner à Paris.

Cette tentative n'ayant pas réussi, ils tâchèrent d'obtenir par le scrupule l'effet que la complaisance n'avait pas produit, et me firent un crime de garder là cette vieille femme, loin des secours dont elle pouvait avoir besoin à son âge ; sans songer qu'elle et beaucoup d'autres vieilles gens, dont l'excellent air du pays prolonge la vie, pouvaient tirer ces secours de Montmorency, que j'avais à ma porte, et comme s'il n'y avait des vieillards qu'à Paris, et que partout ailleurs ils fussent hors d'état de vivre. M^me^ Le Vasseur, qui mangeait beaucoup, et avec une extrême voracité, était sujette à des débordements de bile et à de fortes diarrhées, qui lui duraient quelques jours, et lui servaient de remède. À Paris, elle n'y faisait jamais rien, et laissait agir la nature. Elle en usait de même à l'Ermitage, sachant bien qu'il n'y avait rien de mieux à faire. N'importe : parce qu'il n'y avait pas des médecins et des apothicaires à la campagne, c'était vouloir sa mort que de l'y laisser, quoiqu'elle s'y portât très bien. Diderot aurait dû déterminer à quel âge il n'est plus permis, sous peine d'homicide, de laisser vivre les vieilles gens hors de Paris.

C'était là une des deux accusations atroces sur lesquelles il ne

Copyright Arvensa Editions

m'exceptait pas de sa sentence, qu'il n'y avait que le méchant qui fût seul ; et c'était ce que signifiait son exclamation pathétique et l'*et cætera* qu'il y avait bénignement ajouté : *Une femme de quatre-vingts ans !* etc.

Je crus ne pouvoir mieux répondre à ce reproche qu'en m'en rapportant à M^me^ Le Vasseur elle-même. Je la priai d'écrire naturellement son sentiment à M^me^ d'Épinay. Pour la mettre plus à son aise, je ne voulus point voir sa lettre, et je lui montrai celle que je vais transcrire, et que j'écrivais à M^me^ d'Épinay, au sujet d'une réponse que j'avais voulu faire à une autre lettre de Diderot encore plus dure, et qu'elle m'avait empêché d'envoyer.

Ce jeudi.

« M^me^ Le Vasseur doit vous écrire, ma bonne amie ; je l'ai priée de vous dire sincèrement ce qu'elle pense. Pour la mettre bien à son aise, je lui ai dit que je ne voulais point voir sa lettre, et je vous prie de ne me rien dire de ce qu'elle contient.

« Je n'enverrai pas ma lettre, puisque vous vous y opposez ; mais, me sentant très grièvement offensé, il y aurait, à convenir que j'ai tort, une bassesse et une fausseté que je ne saurais me permettre. L'Évangile ordonne bien à celui qui reçoit un soufflet d'offrir l'autre joue, mais non pas de demander pardon. Vous souvenez-vous de cet homme de la comédie qui crie au meurtre en donnant des coups de bâton ? Voilà le rôle du philosophe.

« Ne vous flattez pas de l'empêcher de venir par le mauvais temps qu'il fait. Sa colère lui donnera le temps et les forces que l'amitié lui refuse, et ce sera la première fois de sa vie qu'il sera venu le jour qu'il avait promis. Il s'excédera pour venir me répéter de bouche les injures qu'il me dit dans ses lettres ; je ne les endurerai rien moins que patiemment. Il s'en retournera être malade à Paris ; et moi, je serai, selon l'usage, un homme fort odieux. Que faire ? Il faut souffrir.

« Mais n'admirez-vous pas la sagesse de cet homme qui voulait me venir prendre à Saint-Denis, en fiacre, y dîner, me ramener en fiacre, (Liasse A, N° 33), et à qui, huit jours après (Liasse A, n° 34), sa fortune ne permet plus d'aller à l'Ermitage autrement qu'à pied ? Il n'est pas absolument impossible, pour parler son langage, que ce soit là le ton de la bonne foi ; mais, en ce cas, il faut qu'en huit jours il soit arrivé d'étranges changements dans sa fortune.

« Je prends part au chagrin que vous donne la maladie de madame

Copyright Arvensa Editions

votre mère ; mais vous voyez que votre peine n'approche pas de la mienne. On souffre moins encore à voir malades les personnes qu'on aime, qu'injustes et cruelles.

« Adieu, ma bonne amie ; voici la dernière fois que je vous parlerai de cette malheureuse affaire. Vous me parlez d'aller à Paris, avec un sang-froid qui me réjouirait dans un autre temps. »

J'écrivis à Diderot ce que j'avais fait au sujet de M^me^ Le Vasseur, sur la proposition de M^me^ d'Épinay elle-même ; et M^me^ Le Vasseur ayant choisi, comme on peut bien croire, de rester à l'Ermitage, où elle se portait très bien, où elle avait toujours compagnie, et où elle vivait très agréablement, Diderot, ne sachant plus de quoi me faire un crime, m'en fit un de cette précaution de ma part, et ne laissa pas de m'en faire un autre de la continuation du séjour de M^me^ Le Vasseur à l'Ermitage, quoique cette continuation fût de son choix, et qu'il n'eût tenu, et ne tînt toujours qu'à elle, de retourner vivre à Paris, avec les mêmes secours de ma part qu'elle avait auprès de moi.

Voilà l'explication du premier reproche de la lettre de Diderot n° 33. Celle du second est dans sa lettre n° 34. « Le Lettré » (c'était un nom de plaisanterie donné par Grimm au fils de M^me^ d'Épinay), « le Lettré a dû vous écrire qu'il y avait sur le rempart vingt pauvres qui mouraient de faim et de froid, et qui attendaient le liard que vous leur donniez. C'est un échantillon de notre petit babil et si vous entendiez le reste, il vous amuserait comme cela. »

Copyright Arvensa Editions

Voici ma réponse à ce terrible argument dont Diderot paraissait si fier : « Je crois avoir répondu au *Lettré*, c'est-à-dire au fils d'un fermier général, que je ne plaignais pas les pauvres qu'il avait aperçus sur le rempart attendant mon liard ; qu'apparemment il les en avait amplement dédommagés ; que je l'établissais mon substitut ; que les pauvres de Paris n'auraient pas à se plaindre de cet échange ; que je n'en trouverais pas aisément un aussi bon pour ceux de Montmorency, qui en avaient beaucoup plus besoin. Il y a ici un bon vieillard respectable qui, après avoir passé sa vie à travailler, ne le pouvant plus, meurt de faim sur ses vieux jours. Ma conscience est plus contente des deux sols que je lui donne tous les lundis que de cent liards que j'aurais distribués à tous les gueux du rempart. Vous êtes plaisants, vous autres philosophes, quand vous regardez tous les habitants des villes comme les seuls hommes auxquels vos devoirs vous lient. C'est à la campagne qu'on apprend à aimer et servir l'humanité ; on n'apprend qu'à la mépriser dans les villes. »

Tels étaient les singuliers scrupules sur lesquels un homme d'esprit avait l'imbécillité de me faire sérieusement un crime de mon éloignement de Paris, et prétendait me prouver, par mon propre exemple, qu'on ne pouvait vivre hors de la capitale sans être un méchant homme. Je ne comprends pas aujourd'hui comment j'eus la bêtise de lui répondre et de me fâcher, au lieu de lui rire au nez pour toute réponse. Cependant les décisions de M^{me} d'Épinay et les clameurs de la coterie holbachique

Copyright Arvensa Editions

avaient tellement fasciné les esprits en sa faveur, que je passais généralement pour avoir tort dans cette affaire, et que M^me^ d'Houdetot elle-même, grande enthousiaste de Diderot, voulut que j'allasse le voir à Paris, et que je fisse toutes les avances d'un raccommodement, qui, tout sincère et entier qu'il fut de ma part, se trouva pourtant peu durable. L'argument victorieux sur mon cœur dont elle se servit fut qu'en ce moment Diderot était malheureux. Outre l'orage excité contre l'*Encyclopédie*, il en essuyait alors un très violent au sujet de sa pièce, que, malgré la petite histoire qu'il avait mise à la tête, on l'accusait d'avoir prise en entier de Goldoni. Diderot, plus sensible encore aux critiques que Voltaire, en était alors accablé. M^me^ de Graffigny avait même eu la méchanceté de faire courir le bruit que j'avais rompu avec lui à cette occasion. Je trouvai qu'il y avait de la justice et de la générosité de prouver publiquement le contraire, et j'allai passer deux jours non seulement avec lui, mais chez lui. Ce fut, depuis mon établissement à l'Ermitage, mon second voyage à Paris. J'avais fait le premier pour courir au pauvre Gauffecourt, qui eut une attaque d'apoplexie dont il n'a jamais été bien remis, et durant laquelle je ne quittai pas son chevet qu'il ne fût hors d'affaire.

Diderot me reçut bien. Que l'embrassement d'un ami peut effacer de torts ! Quel ressentiment peut après cela rester dans le cœur ? Nous eûmes peu d'explications. Il n'en est pas besoin pour des invectives réciproques. Il n'y a qu'une chose à faire, savoir de les oublier. Il n'y avait point eu de procédés souterrains, du moins qui fussent à ma connaissance : ce n'était pas comme avec M^me^ d'Épinay. Il me montra le plan du *Père de famille*. Voilà, lui dis-je, la meilleure défense du *Fils naturel*. Gardez le silence, travaillez cette pièce avec soin, et puis jetez-la tout d'un coup au nez de vos ennemis pour toute réponse. Il le fit et s'en trouva bien. Il y avait près de six mois que je lui avais envoyé les deux premières parties de la *Julie*, pour m'en dire son avis. Il ne les avait pas encore lues. Nous en lûmes un cahier ensemble. Il trouva tout cela *feuillu*, ce fut son terme ; c'est-à-dire chargé de paroles et redondant. Je l'avais déjà bien senti moi-même : mais c'était le bavardage de la fièvre ; je ne l'ai jamais pu corriger. Les dernières parties ne sont pas comme cela. La quatrième surtout, et la sixième, sont des chefs-d'œuvre de diction.

Le second jour de mon arrivée, il voulut absolument me mener souper chez M. d'Holbach. Nous étions loin de compte ; car je voulais même

Copyright Arvensa Editions

rompre l'accord du manuscrit de chimie, dont je m'indignais d'avoir l'obligation à cet homme-là. Diderot l'emporta sur tout. Il me jura que M. d'Holbach m'aimait de tout son cœur ; qu'il fallait lui pardonner un ton qu'il prenait avec tout le monde, et dont ses amis avaient plus à souffrir que personne. Il me représenta que refuser le produit de ce manuscrit, après l'avoir accepté deux ans auparavant, était un affront au donateur qu'il n'avait pas mérité, et que ce refus pourrait même être mésinterprété, comme un secret reproche d'avoir attendu si longtemps d'en conclure le marché. Je vois d'Holbach tous les jours, ajouta-t-il ; je connais mieux que vous l'état de son âme. Si vous n'aviez pas lieu d'en être content, croyez-vous votre ami capable de vous conseiller une bassesse ? Bref, avec ma faiblesse ordinaire, je me laissai subjuguer, et nous allâmes souper chez le Baron, qui me reçut à son ordinaire. Mais sa femme me reçut froidement, et presque malhonnêtement [217]. Je ne reconnus plus cette aimable Caroline qui marquait avoir pour moi tant de bienveillance étant fille. J'avais cru sentir dès longtemps auparavant que depuis que Grimm fréquentait la maison d'Aine, on ne m'y voyait plus d'aussi bon œil.

Tandis que j'étais à Paris, Saint-Lambert y arriva de l'armée. Comme je n'en savais rien, je ne le vis qu'après mon retour en campagne, d'abord à la Chevrette, et ensuite à l'Ermitage, où il vint avec M^me^ d'Houdetot me demander à dîner. On peut juger si je les reçus avec plaisir ! Mais j'en pris bien plus encore à voir leur bonne intelligence. Content de n'avoir pas troublé leur bonheur, j'en étais heureux moi-même ; et je puis jurer que durant toute ma folle passion, mais surtout en ce moment, quand j'aurais pu lui ôter M^me^ d'Houdetot, je ne l'aurais pas voulu faire, et je n'en aurais pas même été tenté. Je la trouvais si aimable, aimant Saint-Lambert, que je m'imaginais à peine qu'elle eût pu l'être autant en m'aimant moi-même ; et sans vouloir troubler leur union, tout ce que j'ai le plus véritablement désiré d'elle dans mon délire était qu'elle se laissât aimer. Enfin, de quelque violente passion que j'aie brûlé pour elle, je trouvais aussi doux d'être le confident que l'objet de ses amours, et je n'ai jamais un moment regardé son amant comme mon rival, mais toujours comme mon ami. On dira que ce n'était pas encore là de l'amour : soit, mais c'était donc plus.

Pour Saint-Lambert, il se conduisit en honnête homme et judicieux : comme j'étais le seul coupable, je fus aussi le seul puni, et même avec indulgence. Il me traita durement, mais amicalement, et je vis que j'avais

Copyright Arvensa Editions

perdu quelque chose dans son estime, mais rien dans son amitié. Je m'en consolai, sachant que l'une me serait bien plus facile à recouvrer que l'autre, et qu'il était trop sensé pour confondre une faiblesse involontaire et passagère avec un vice de caractère. S'il y avait de ma faute dans tout ce qui s'était passé, il y en avait bien peu. Était-ce moi qui avais recherché sa maîtresse ? N'était-ce pas lui qui me l'avait envoyée ? N'était-ce pas elle qui m'avait cherché ? Pouvais-je éviter de la recevoir ? Que pouvais-je faire ? Eux seuls avaient fait le mal, et c'était moi qui l'avais souffert. À ma place, il en eût fait autant que moi, peut-être pis : car enfin, quelque fidèle, quelque estimable que fût M^me^ d'Houdetot, elle était femme ; il était absent ; les occasions étaient fréquentes, les tentations étaient vives, et il lui eût été bien difficile de se défendre toujours avec le même succès contre un homme plus entreprenant. C'était assurément beaucoup pour elle et pour moi, dans une pareille situation, d'avoir pu poser des limites que nous ne nous soyons jamais permis de passer.

Quoique je me rendisse, au fond de mon cœur, un témoignage assez honorable, tant d'apparences étaient contre moi, que l'invincible honte qui me domina toujours me donnait devant lui tout l'air d'un coupable, et il en abusait pour m'humilier. Un seul trait peindra cette position réciproque. Je lui lisais, après le dîner, la lettre que j'avais écrite l'année précédente à Voltaire, et dont lui Saint-Lambert avait entendu parler. Il s'endormit durant la lecture, et moi, jadis si fier, aujourd'hui si sot, je n'osai jamais interrompre ma lecture, et continuai de lire tandis qu'il continuait de ronfler. Telles étaient mes indignités, et telles étaient ses vengeances ; mais sa générosité ne lui permit jamais de les exercer qu'entre nous trois.

Quand il fut reparti, je trouvai M^me^ d'Houdetot fort changée à mon égard. J'en fus surpris comme si je n'avais pas dû m'y attendre ; j'en fus touché plus que je n'aurais dû l'être, et cela me fit beaucoup de mal. Il semblait que tout ce dont j'attendais ma guérison ne fît qu'enfoncer dans mon cœur davantage le trait qu'enfin j'ai plutôt brisé qu'arraché.

J'étais déterminé tout à fait à me vaincre, et à ne rien épargner pour changer ma folle passion en une amitié pure et durable. J'avais fait pour cela les plus beaux projets du monde, pour l'exécution desquels j'avais besoin du concours de M^me^ d'Houdetot. Quand je voulus lui parler, je la trouvai distraite, embarrassée ; je sentis qu'elle avait cessé de se plaire avec moi, et je vis clairement qu'il s'était passé quelque chose qu'elle ne

Copyright Arvensa Editions

voulait pas me dire, et que je n'ai jamais su[218]. Ce changement, dont il me fut impossible d'obtenir l'explication, me navra. Elle me redemanda ses lettres ; je les lui rendis toutes avec une fidélité dont elle me fit l'injure de douter un moment. Ce doute fut encore un déchirement inattendu pour mon cœur, qu'elle devait si bien connaître. Elle me rendit justice, mais ce ne fut pas sur-le-champ ; je compris que l'examen du paquet que je lui avais rendu lui avait fait sentir son tort : je vis même qu'elle se le reprochait, et cela me fit regagner quelque chose. Elle ne pouvait retirer ses lettres sans me rendre les miennes. Elle me dit qu'elle les avait brûlées ; j'en osai douter à mon tour, et j'avoue que j'en doute encore. Non, l'on ne met point au feu de pareilles lettres. On a trouvé brûlantes celles de la *Julie*. Eh Dieu ! qu'aurait-on donc dit de celles-là ! Non, non, jamais celle qui peut inspirer une pareille passion n'aura le courage d'en brûler les preuves. Mais je ne crains pas non plus qu'elle en ait abusé : je ne l'en crois pas capable[219] ; et de plus, j'y avais mis bon ordre. La sotte mais vive crainte d'être persiflé m'avait fait commencer cette correspondance sur un ton qui mît mes lettres à l'abri des communications. Je portai jusqu'à la tutoyer la familiarité que j'y pris dans mon ivresse : mais quel tutoiement ! elle n'en devait sûrement pas être offensée. Cependant elle s'en plaignit plusieurs fois, mais sans succès : ses plaintes ne faisaient que réveiller mes craintes, et d'ailleurs je ne pouvais me résoudre à rétrograder. Si ces lettres sont encore en être, et qu'un jour elles soient vues, on connaîtra comment j'ai aimé[220].

La douleur que me causa le refroidissement de M^me^ d'Houdetot, et la certitude de ne l'avoir pas mérité, me firent prendre le singulier parti de m'en plaindre à Saint-Lambert même. En attendant l'effet de la lettre que je lui écrivis à ce sujet, je me jetai dans les distractions que j'aurais dû chercher plus tôt. Il y eut des fêtes à la Chevrette, pour lesquelles je fis de la musique. Le plaisir de me faire honneur auprès de M^me^ d'Houdetot d'un talent qu'elle aimait, excita ma verve, et un autre objet contribuait encore à l'animer, savoir : le désir de montrer que l'auteur du *Devin du village* savait la musique, car je m'apercevais depuis longtemps que quelqu'un travaillait en secret à rendre cela douteux, du moins quant à la composition. Mon début à Paris, les épreuves où j'y avais été mis à diverses fois, tant chez M. Dupin que chez M. de la Poplinière, quantité de musique

Copyright Arvensa Editions

que j'y avais composée pendant quatorze ans au milieu des plus célèbres artistes, et sous leurs yeux, enfin l'opéra des *Muses galantes*, celui même du *Devin*, un motet que j'avais fait pour M^lle^ Fel, et qu'elle avait chanté au Concert spirituel, tant de conférences que j'avais eues sur ce bel art avec les plus grands maîtres, tout semblait devoir prévenir ou dissiper un pareil doute. Il existait cependant, même à la Chevrette, et je voyais que M. d'Épinay n'en était pas exempt. Sans paraître m'apercevoir de cela, je me chargeai de lui composer un motet pour la dédicace de la chapelle de la Chevrette, et je le priai de me fournir des paroles de son choix. Il chargea de Linant, le gouverneur de son fils, de les faire. De Linant arrangea des paroles convenables au sujet, et huit jours après qu'elles m'eurent été données le motet fut achevé. Pour cette fois, le dépit fut mon Apollon, et jamais musique plus étoffée ne sortit de mes mains. Les paroles commencent par ces mots : *Ecce sedes hic tonantis* [221]. La pompe du début répond aux paroles, et toute la suite du motet est d'une beauté de chant qui frappa tout le monde[222]. J'avais travaillé en grand orchestre. D'Épinay rassembla les meilleurs symphonistes. M^me^ Bruna, chanteuse italienne, chanta le motet et fut bien accompagnée. Le motet eut un si grand succès qu'on l'a donné dans la suite au Concert spirituel, où, malgré les sourdes cabales et l'indigne exécution, il a eu deux fois les mêmes applaudissements. Je donnai pour la fête de M. d'Épinay l'idée d'une espèce de pièce, moitié drame, moitié pantomime, que M^me^ d'Épinay composa, et dont je fis encore la musique. Grimm, en arrivant, entendit parler de mes succès harmoniques. Une heure après, on n'en parla plus : mais du moins on ne mit plus en question, que je sache, si je savais la composition.

À peine Grimm fut-il à la Chevrette, où déjà je ne me plaisais pas trop, qu'il acheva de m'en rendre le séjour insupportable, par des airs que je ne vis jamais à personne, et dont je n'avais pas même l'idée. La veille de son arrivée on me délogea de la chambre de faveur que j'occupais, contiguë à celle de M^me^ d'Épinay ; on la prépara pour M. Grimm, et on m'en donna une autre plus éloignée. Voilà, dis-je en riant à M^me^ d'Épinay, comment les nouveaux venus déplacent les anciens. Elle parut embarrassée. J'en compris mieux la raison dès le même soir, en apprenant qu'il y avait entre sa chambre et celle que je quittais une porte masquée de communication,

Copyright Arvensa Editions

qu'elle avait jugé inutile de me montrer. Son commerce avec Grimm n'était ignoré de personne, ni chez elle, ni dans le public, pas même de son mari : cependant, loin d'en convenir avec moi, confident de secrets qui lui importaient beaucoup davantage, et dont elle était bien sûre, elle s'en défendit toujours très fortement. Je compris que cette réserve venait de Grimm, qui, dépositaire de tous mes secrets, ne voulut pas que je le fusse d'aucun des siens.

Quelque prévention que mes anciens sentiments, qui n'étaient pas éteints, et le mérite réel de cet homme-là, me donnassent en sa faveur, elle ne put tenir contre les soins qu'il prit pour la détruire. Son abord fut celui du comte de Tuffière ; à peine daigna-t-il me rendre le salut ; il ne m'adressa pas une seule fois la parole, et me corrigea bientôt de la lui adresser, en ne me répondant point du tout. Il passait partout le premier, prenait partout la première place, sans jamais faire aucune attention à moi. Passe pour cela, s'il n'y eût pas mis une affectation choquante : mais on en jugera par un seul trait pris entre mille. Un soir M^me^ d'Épinay, se trouvant un peu incommodée, dit qu'on lui portât un morceau dans sa chambre, et monta pour souper au coin de son feu. Elle me proposa de monter avec elle ; je le fis. Grimm vint ensuite. La petite table était déjà mise ; il n'y avait que deux couverts. On sert : M^me^ d'Épinay prend sa place à l'un des coins du feu ; M. Grimm prend un fauteuil, s'établit à l'autre coin, tire la petite table entre eux deux, déplie sa serviette et se met en devoir de manger, sans me dire un seul mot. M^me^ d'Épinay rougit, et, pour l'engager à réparer sa grossièreté, m'offre sa propre place. Il ne dit rien, ne me regarda pas. Ne pouvant approcher du feu, je pris le parti de me promener par la chambre, en attendant qu'on m'apportât un couvert. Il me laissa souper au bout de la table, loin du feu, sans me faire la moindre honnêteté, à moi incommodé, son aîné, son ancien dans la maison, qui l'y avais introduit, et à qui même, comme favori de la dame, il eût dû faire les honneurs. Toutes ses manières avec moi répondaient fort bien à cet échantillon. Il ne me traitait pas précisément comme son inférieur ; il me regardait comme nul. J'avais peine à reconnaître là l'ancien cuistre qui, chez le prince de Saxe-Gotha, se tenait honoré de mes regards. J'en avais encore plus à concilier ce profond silence, et cette morgue insultante, avec la tendre amitié qu'il se vantait d'avoir pour moi, près de tous ceux qu'il savait en avoir eux-mêmes. Il est vrai qu'il ne la témoignait guère que pour me plaindre de ma fortune, dont je ne me plaignais point, pour compatir à

Copyright Arvensa Editions

mon triste sort, dont j'étais content, et pour se lamenter de me voir me refuser durement aux soins bienfaisants qu'il disait vouloir me rendre. C'était avec cet art qu'il faisait admirer sa tendre générosité, blâmer mon ingrate misanthropie, et qu'il accoutumait insensiblement tout le monde à n'imaginer entre un protecteur tel que lui, et un malheureux tel que moi, que des liaisons de bienfaits d'une part, et d'obligations de l'autre, sans y supposer, même dans les possibles, une amitié d'égal à égal. Pour moi, j'ai cherché vainement en quoi je pouvais être obligé à ce nouveau patron. Je lui avais prêté de l'argent, il ne m'en prêta jamais ; je l'avais gardé dans sa maladie, à peine me venait-il voir dans les miennes ; je lui avais donné tous mes amis, il ne m'en donna jamais aucun des siens ; je l'avais prôné de tout mon pouvoir. Il… s'il m'a prôné, c'est moins publiquement, et c'est d'une autre manière. Jamais il ne m'a rendu ni même offert aucun service d'aucune espèce. Comment était-il donc mon Mécène ? Comment étais-je son protégé ? Cela me passait, et me passe encore.

Il est vrai, que, du plus au moins, il était arrogant avec tout le monde, mais avec personne aussi brutalement qu'avec moi. Je me souviens qu'une fois Saint-Lambert faillit à lui jeter son assiette à la tête, sur une espèce de démenti qu'il lui donna en pleine table, en lui disant grossièrement : *Cela n'est pas vrai.* À son ton naturellement tranchant, il ajouta la suffisance d'un parvenu, et devint même ridicule à force d'être impertinent. Le commerce des grands l'avait séduit au point de se donner à lui-même des airs qu'on ne voit qu'aux moins sensés d'entre eux. Il n'appelait jamais son laquais que par *Eh !* comme si, sur le nombre de ses gens, Monseigneur n'eût pas su lequel était de garde. Quand il lui donnait des commissions, il lui jetait l'argent par terre, au lieu de le lui donner dans la main. Enfin, oubliant tout à fait qu'il était homme, il le traitait avec un mépris si choquant, avec un dédain si dur en toute chose, que ce pauvre garçon, qui était un fort bon sujet, que M^{me} d'Épinay lui avait donné, quitta son service, sans autre grief que l'impossibilité d'endurer de pareils traitements : c'était le La *Fleur* de ce nouveau *Glorieux.*

Copyright Arvensa Editions

Aussi fat qu'il était vain, avec ses gros yeux troubles et sa figure dégingandée[223], il avait des prétentions près des femmes, et depuis sa farce avec M^lle^ Fel, il passait auprès de plusieurs d'entre elles pour un homme à grands sentiments. Cela l'avait mis à la mode, et lui avait donné du goût pour la propreté de femme : il se mit à faire le beau ; sa toilette devint une grande affaire ; tout le monde sut qu'il mettait du blanc, et moi, qui n'en croyais rien, je commençai de le croire, non seulement par l'embellissement de son teint, et pour avoir trouvé des tasses de blanc sur sa toilette, mais sur ce qu'entrant un matin dans sa chambre je le trouvai brossant ses ongles avec une petite vergette faite exprès ; ouvrage qu'il continua fièrement devant moi. Je jugeai qu'un homme qui passe deux heures tous les matins à brosser ses ongles peut bien passer quelques instants à remplir de blanc les creux de sa peau. Le bon homme Gauffecourt, qui n'était pas sac-à-diable, l'avait assez plaisamment surnommé *Tiran-le-Blanc.*

Tout cela n'était que des ridicules, mais bien antipathiques à mon caractère. Ils achevèrent de me rendre suspect le sien. J'eus peine à croire qu'un homme à qui la tête tournait de cette façon pût conserver un cœur bien placé. Il ne se piquait de rien tant que de sensibilité d'âme et d'énergie de sentiment. Comment cela s'accordait-il avec des défauts qui sont propres aux petites âmes ? Comment les vifs et continuels élans que fait hors de lui-même un cœur sensible peuvent-ils le laisser s'occuper sans

Copyright Arvensa Editions

cesse de tant de petits soins pour sa petite personne ? Eh ! mon Dieu ! celui qui sent embraser son cœur de ce feu céleste cherche à l'exhaler, et veut montrer le dedans. Il voudrait mettre son cœur sur son visage ; il n'imaginera jamais d'autre fard.

Je me rappelai le sommaire de sa morale, que M^me^ d'Épinay m'avait dit, et qu'elle avait adopté. Ce sommaire consistait en un seul article ; savoir, que l'unique devoir de l'homme est de suivre en tout les penchants de son cœur. Cette morale, quand je l'appris, me donna terriblement à penser, quoique je ne la prisse alors que pour un jeu d'esprit. Mais je vis bientôt que ce principe était réellement la règle de sa conduite, et je n'en eus que trop, dans la suite, la preuve à mes dépens. C'est la doctrine intérieure dont Diderot m'a tant parlé, mais qu'il ne m'a jamais expliquée.

Je me rappelai les fréquents avis qu'on m'avait donnés, il y avait plusieurs années, que cet homme était faux, qu'il jouait le sentiment, et surtout qu'il ne m'aimait pas. Je me souvins de plusieurs petites anecdotes que m'avaient là-dessus racontées M. de Francueil et M^me^ de Chenonceau, qui ne l'estimaient ni l'un ni l'autre, et qui devaient le connaître, puisque M^me^ de Chenonceau était fille de M^me^ de Rochechouart, intime amie du feu comte de Friese, et que M. de Francueil, très lié alors avec le vicomte de Polignac, avait beaucoup vécu au Palais-Royal, précisément quand Grimm commençait à s'y introduire. Tout Paris fut instruit de son désespoir après la mort du comte de Friese. Il s'agissait de soutenir la réputation qu'il s'était donnée[224] après les rigueurs de M^lle^ Fel, et dont j'aurais vu la forfanterie mieux que personne, si j'eusse alors été moins aveuglé. Il fallut l'entraîner à l'hôtel de Castries, où il joua dignement son rôle, livré à la plus mortelle affliction. Là tous les matins il allait dans le jardin pleurer à son aise, tenant sur ses yeux son mouchoir baigné de larmes, tant qu'il était en vue de l'hôtel ; mais, au détour d'une certaine allée, des gens auxquels il ne songeait pas le virent mettre à l'instant le mouchoir dans sa poche, et tirer un livre. Cette observation, qu'on répéta, fut bientôt publique dans tout Paris, et presque aussitôt oubliée. Je l'avais oubliée moi-même ; un fait qui me regardait servit à me la rappeler. J'étais à l'extrémité dans mon lit, rue de Grenelle : il était à la campagne ; il vint un matin me voir tout essoufflé, disant qu'il venait d'arriver à l'instant même ; je sus un moment après qu'il était arrivé de la veille, et qu'on l'avait vu au spectacle le même jour.

Copyright Arvensa Editions

Il me revint mille faits de cette espèce ; mais une observation que je fus surpris de faire si tard me frappa plus que tout cela. J'avais donné à Grimm tous mes amis sans exception, ils étaient tous devenus les siens. Je pouvais si peu me séparer de lui, que j'aurais à peine voulu me conserver l'entrée d'une maison où il ne l'aurait pas eue. Il n'y eut que M^me^ de Créqui qui refusa de l'admettre, et qu'aussi je cessai presque de voir depuis ce temps-là. Grimm, de son côté, se fit d'autres amis, tant de son estoc que de celui du comte de Friese. De tous ces amis-là, jamais un seul n'est devenu le mien, jamais il ne m'a dit un mot pour m'engager de faire au moins leur connaissance, et de tous ceux que j'ai quelquefois rencontrés chez lui, jamais un seul ne m'a marqué la moindre bienveillance, pas même le comte de Friese, chez lequel il demeurait, et avec lequel il m'eût par conséquent été très agréable de former quelque liaison, ni le comte de Schomberg, son parent, avec lequel Grimm était encore plus familier.

Voici plus : mes propres amis, dont je fis les siens, et qui tous m'étaient tendrement attachés avant cette connaissance, changèrent sensiblement pour moi quand elle fut faite. Il ne m'a jamais donné aucun des siens ; je lui ai donné tous les miens, et il a fini par me les tous ôter. Si ce sont là des effets de l'amitié, quels seront donc ceux de la haine ?

Diderot même, au commencement, m'avertit plusieurs fois que Grimm, à qui je donnais tant de confiance, n'était pas mon ami. Dans la suite il changea de langage, quand lui-même eut cessé d'être le mien.

La manière dont j'avais disposé de mes enfants n'avait besoin du concours de personne. J'en instruisis cependant mes amis, uniquement pour les en instruire, pour ne pas paraître à leurs yeux meilleur que je n'étais. Ces amis étaient au nombre de trois : Diderot, Grimm, M^me^ d'Épinay ; Duclos, le plus digne de ma confidence, fut le seul à qui je ne la fis pas. Il la sut cependant ; par qui ? Je l'ignore. Il n'est guère probable que cette infidélité soit venue de M^me^ d'Épinay, qui savait qu'en l'imitant, si j'en eusse été capable, j'avais de quoi m'en venger cruellement. Restent Grimm et Diderot, alors si unis en tant de choses, surtout contre moi, qu'il est plus que probable que ce crime leur fut commun. Je parierais que Duclos, à qui je n'ai pas dit mon secret, et qui, par conséquent, en était le maître, est le seul qui me l'ait gardé.

Grimm et Diderot dans leur projet de m'ôter les Gouverneuses, avaient fait effort pour le faire entrer dans leurs vues : il s'y refusa toujours avec dédain. Ce ne fut que dans la suite que j'appris de lui tout ce qui s'était

Copyright Arvensa Editions

passé entre eux à cet égard ; mais j'en appris dès lors assez par Thérèse pour voir qu'il y avait à tout cela quelque dessein secret, et qu'on voulait disposer de moi, sinon contre mon gré, du moins à mon insu, ou bien qu'on voulait faire servir ces deux personnes d'instrument à quelque dessein caché. Tout cela n'était assurément pas de la droiture. L'opposition de Duclos le prouve sans réplique. Croira qui voudra que c'était de l'amitié.

Cette prétendue amitié m'était aussi fatale au dedans qu'au dehors. Les longs et fréquents entretiens avec M^me^ Le Vasseur depuis plusieurs années avaient changé sensiblement cette femme à mon égard, et ce changement ne m'était assurément pas favorable. De quoi traitaient-ils donc dans ces singuliers tête-à-tête ? Pourquoi ce profond mystère ? La conversation de cette vieille femme était-elle donc assez agréable pour la prendre ainsi en bonne fortune, et assez importante pour en faire un si grand secret ? Depuis trois ou quatre ans que ces colloques duraient, ils m'avaient paru risibles : en y repensant alors je commençai de m'en étonner. Cet étonnement eût été jusqu'à l'inquiétude, si j'avais su dès lors ce que cette femme me préparait.

Malgré le prétendu zèle pour moi dont Grimm se targuait au dehors, et difficile à concilier avec le ton qu'il prenait vis-à-vis de moi-même, il ne me revenait rien de lui, d'aucun côté, qui fût à mon avantage, et la commisération qu'il feignait[225] d'avoir pour moi tendait bien moins à me servir qu'à m'avilir. Il m'ôtait même, autant qu'il était en lui, la ressource du métier que je m'étais choisi, en me décriant comme un mauvais copiste, et je conviens qu'il disait en cela la vérité ; mais ce n'était pas à lui de la dire. Il prouvait que ce n'était pas plaisanterie, en se servant d'un autre copiste, et en ne me laissant aucune des pratiques qu'il pouvait m'ôter. On eût dit que son projet était de me faire dépendre de lui et de son crédit pour ma subsistance, et d'en tarir la source jusqu'à ce que j'en fusse réduit là.

Tout cela résumé, ma raison fit taire enfin mon ancienne prévention qui parlait encore : je jugeai son caractère au moins très suspect, et quant à son amitié, je la décidai fausse. Puis, résolu de ne le plus voir, j'en avertis M^me^ d'Épinay, appuyant ma résolution de plusieurs faits sans réplique, mais que j'ai maintenant oubliés.

Elle combattit fortement cette résolution, sans savoir trop que dire aux raisons sur lesquelles elle était fondée. Elle ne s'était pas encore concertée

Copyright Arvensa Editions

avec lui. Mais le lendemain, au lieu de s'expliquer verbalement avec moi, elle me remit une lettre très adroite, qu'ils avaient minutée ensemble, et par laquelle, sans entrer dans aucun détail des faits, elle le justifiait par son caractère concentré, et, me faisant un crime de l'avoir soupçonné de perfidie envers son ami, m'exhortait à me raccommoder avec lui. Cette lettre, qu'on trouvera dans la liasse A n° 48, m'ébranla. Dans une conversation que nous eûmes ensuite, et où je la trouvai mieux préparée qu'elle ne l'était la première fois, j'achevai de me laisser vaincre : j'en vins à croire que je pouvais avoir mal jugé, et qu'en ce cas j'avais réellement, envers un ami, des torts graves que je devais réparer. Bref comme j'avais déjà fait plusieurs fois avec Diderot, avec le baron d'Holbach, moitié gré, moitié faiblesse, je fis toutes les avances que j'avais droit d'exiger ; j'allai chez M. Grimm comme un autre George Dandin, lui faire excuse des offenses qu'il m'avait faites, toujours dans cette fausse persuasion qui m'a fait faire en ma vie mille bassesses auprès de mes feints amis, qu'il n'y a point de haine qu'on ne désarme à force de douceur et de bons procédés, au lieu qu'au contraire la haine des méchants ne fait que s'animer davantage par l'impossibilité de trouver sur quoi la fonder, et le sentiment de leur propre injustice n'est qu'un grief de plus contre celui qui en est l'objet. J'ai, sans sortir de ma propre histoire, une preuve bien forte de cette maxime dans Grimm et dans Tronchin, devenus mes deux plus implacables ennemis par goût, par plaisir, par fantaisie, sans pouvoir alléguer aucun tort d'aucune espèce que j'aie eu jamais avec aucun des deux[226], et dont la rage s’accroît de jour en jour, comme celle des tigres, par la facilité qu’ils trouvent à l’assouvir.

Je m'attendais que, confus de ma condescendance et de mes avances, Grimm me recevrait les bras ouverts, avec la plus tendre amitié. Il me reçut en empereur romain, avec une morgue que je n'avais jamais vue à personne. Je n'étais point du tout préparé à cet accueil. Quand, dans l'embarras d'un rôle si peu fait pour moi, j'eus rempli, en peu de mots, et d'un air timide, l'objet qui m'amenait près de lui, avant de me recevoir en grâce, il prononça, avec beaucoup de majesté, une longue harangue qu'il avait préparée, et qui contenait la nombreuse énumération de ses rares vertus, et surtout dans l'amitié. Il appuya longtemps sur une chose qui d'abord me frappa beaucoup ; c'est qu'on lui voyait toujours conserver les mêmes amis. Tandis qu'il parlait, je me disais tout bas qu'il serait bien cruel

Copyright Arvensa Editions

pour moi de faire seul exception à cette règle. Il y revint si souvent et avec tant d'affectation qu'il me fit penser que s'il ne suivait en cela que les sentiments de son cœur, il serait moins frappé de cette maxime, et qu'il s'en faisait un art utile à ses vues dans les moyens de parvenir. Jusqu'alors j'avais été dans le même cas, j'avais conservé toujours tous mes amis ; depuis ma plus tendre enfance je n'en avais pas perdu un seul, si ce n'est par la mort, et cependant je n'en avais pas fait jusqu'alors la réflexion ; ce n'était pas une maxime que je me fusse prescrite. Puisque c'était un avantage alors commun à l'un et à l'autre, pourquoi donc s'en targuait-il par préférence, si ce n'est qu'il songeait d'avance à me l'ôter ? Il s'attacha ensuite à m'humilier par les preuves de la préférence que nos amis communs lui donnaient sur moi. Je connaissais aussi bien que lui cette préférence ; la question était à quel titre il l'avait obtenue ; si c'était à force de mérite ou d'adresse, en s'élevant lui-même ou en cherchant à me rabaisser. Enfin, quand il eut mis, à son gré, entre lui et moi toute la distance qui pouvait donner du prix à la grâce qu'il m'allait faire, il m'accorda le baiser de paix dans un léger embrassement qui ressemblait à l'accolade que le roi donne aux nouveaux chevaliers. Je tombais des nues, j'étais ébahi, je ne savais que dire, je ne trouvais pas un mot. Toute cette scène eut l'air de la réprimande qu'un précepteur fait à son disciple, en lui faisant grâce du fouet. Je n'y pense jamais sans sentir combien sont trompeurs les jugements fondés sur l'apparence, auxquels le vulgaire donne tant de poids, et combien souvent l'audace et la fierté sont du côté du coupable, la honte et l'embarras du côté de l'innocent.

Nous étions réconciliés ; c'était toujours un soulagement pour mon cœur, que toute querelle jette dans des angoisses mortelles. On se doute bien qu'une pareille réconciliation ne changea pas ses manières ; elle m'ôta seulement le droit de m'en plaindre. Aussi pris-je le parti d'endurer tout, et de ne dire plus rien.

Tant de chagrins, coup sur coup, me jetèrent dans un accablement qui ne me laissait guère la force de reprendre l'empire de moi-même. Sans réponse de Saint-Lambert, négligé de M^me^ d'Houdetot, n'osant plus m'ouvrir à personne, je commençai de craindre qu'en faisant de l'amitié l'idole de mon cœur, je n'eusse employé ma vie à sacrifier à des chimères. Épreuve faite, il ne restait de toutes mes liaisons que deux hommes qui eussent conservé toute mon estime, et à qui mon cœur pût donner sa confiance : Duclos, que depuis ma retraite à l'Ermitage j'avais perdu de vue,

Copyright Arvensa Editions

et Saint-Lambert. Je crus ne pouvoir bien réparer mes torts envers ce dernier qu'en lui déchargeant mon cœur sans réserve, et je résolus de lui faire pleinement mes confessions en tout ce qui ne compromettait pas sa maîtresse. Je ne doute pas que ce choix ne fût encore un piège de ma passion, pour me tenir plus rapproché d'elle ; mais il est certain que je me serais jeté dans les bras de son amant sans réserve, que je me serais mis pleinement sous sa conduite et que j'aurais poussé la franchise aussi loin qu'elle pouvait aller. J'étais prêt à lui écrire une seconde lettre, à laquelle j'étais sûr qu'il aurait répondu, quand j'appris la triste cause de son silence sur la première. Il n'avait pu soutenir jusqu'au bout les fatigues de cette campagne. M^me^ d'Épinay m'apprit qu'il venait d'avoir une attaque de paralysie[227] ; et M^me^ d'Houdetot, que son affliction finit par rendre malade elle-même, et qui fut hors d'état de m'écrire sur-le-champ, me marqua deux ou trois jours après, de Paris où elle était alors, qu'il se faisait porter à Aix-la-Chapelle pour y prendre les bains. Je ne dis pas que cette triste nouvelle m'affligea comme elle ; mais je doute que le serrement de cœur qu'elle me donna fût moins pénible que sa douleur et ses larmes. Le chagrin de le savoir dans cet état, augmenté par la crainte que l'inquiétude n'eût contribué à l'y mettre, me toucha plus que tout ce qui m'était arrivé jusqu'alors, et je sentis cruellement qu'il me manquait, dans ma propre estime, la force dont j'avais besoin pour supporter tant de déplaisir. Heureusement, ce généreux ami ne me laissa pas longtemps dans cet accablement ; il ne m'oublia pas, malgré son attaque, et je ne tardai pas d'apprendre par lui-même que j'avais trop mal jugé de ses sentiments et de son état. Mais il est temps d'en venir à la grande révolution de ma destinée, à la catastrophe qui a partagé ma vie en deux parties si différentes, et qui d'une bien légère cause a tiré de si terribles effets.

Un jour que je ne songeais à rien moins, M^me^ d'Épinay m'envoya chercher. En entrant, j'aperçus dans ses yeux et dans toute sa contenance un air de trouble dont je fus d'autant plus frappé, que cet air ne lui était point ordinaire, personne au monde ne sachant mieux qu'elle gouverner son visage et ses mouvements. Mon ami, me dit-elle, je pars pour Genève ; ma poitrine est en mauvais état, ma santé se délabre au point que, toute chose cessante, il faut que j'aille voir et consulter Tronchin. Cette résolution, si brusquement prise et à l'entrée de la mauvaise saison, m'étonna d'autant plus que je l'avais quittée trente-six heures auparavant

Copyright Arvensa Editions

sans qu'il en fût question. Je lui demandai qui elle emmènerait avec elle. Elle me dit qu'elle emmènerait son fils avec M. de Linant, et puis elle ajouta négligemment : Et vous, mon Ours, ne viendrez-vous pas aussi ? Comme je ne crus pas qu'elle parlât sérieusement, sachant que dans la saison où nous entrions j'étais à peine en état de sortir de ma chambre, je plaisantai sur l'utilité du cortège d'un malade pour un autre malade ; elle parut elle-même n'en avoir pas fait tout de bon la proposition, et il n'en fut plus question. Nous ne parlâmes plus que des préparatifs de son voyage, dont elle s'occupait avec beaucoup de vivacité, étant résolue à partir dans quinze jours.

Je n'avais pas besoin de beaucoup de pénétration pour comprendre qu'il y avait à ce voyage un motif secret qu'on me taisait. Ce secret, qui n'en était un dans toute la maison que pour moi, fut découvert dès le lendemain par Thérèse, à qui Teissier, le maître d'hôtel, qui le savait de la femme de chambre, le révéla. Quoique je ne doive pas ce secret à M^me^ d'Épinay, puisque je ne le tiens pas d'elle, il est trop lié avec ceux que j'en tiens pour que je puisse l'en séparer : ainsi je me tairai sur cet article. Mais ces secrets, qui jamais ne sont sortis, ni ne sortiront, de ma bouche ni de ma plume, ont été sus de trop de gens pour pouvoir être ignorés dans tous les entours de M^me^ d'Épinay[228].

Instruit du vrai motif de ce voyage, j'aurais reconnu la secrète impulsion d'une main ennemie, dans la tentative de m'y faire le chaperon de M^me^

Copyright Arvensa Editions

d'Épinay ; mais elle avait si peu insisté, que je persistai à ne point regarder cette tentative comme sérieuse, et je ris seulement du beau personnage que j'aurais fait là, si j'eusse eu la sottise de m'en charger. Au reste, elle gagna beaucoup à mon refus, car elle vint à bout d'engager son mari même à l'accompagner.

Quelques jours après, je reçus de Diderot le billet que je vais transcrire. Ce billet seulement plié en deux, de manière que tout le dedans se lisait sans peine, me fut adressé chez M^me^ d'Épinay, et recommandé à M. de Linant, le gouverneur du fils et le confident de la mère.

Billet de Diderot.

(liasse A, n° 52.)

« Je suis fait pour vous aimer et pour vous donner du chagrin. J'apprends que M^me^ d'Épinay va à Genève, et je n'entends point dire que vous l'accompagniez. Mon ami, content de M^me^ d'Épinay, il faut partir avec elle ; mécontent, il faut partir beaucoup plus vite. Êtes-vous surchargé du poids des obligations que vous lui avez : voilà une occasion de vous acquitter en partie et de vous soulager. Trouverez-vous une autre occasion dans votre vie de lui témoigner votre reconnaissance ? Elle va dans un pays où elle sera comme tombée des nues. Elle est malade, elle aura besoin d'amusement et de distraction. L'hiver ! voyez, mon ami. L'objection de votre santé peut être beaucoup plus forte que je ne la crois. Mais êtes-vous plus mal aujourd'hui que vous ne l'étiez il y a un mois, et que vous ne le serez au commencement du printemps ? Ferez-vous dans trois mois d'ici le voyage plus commodément qu'aujourd'hui ? Pour moi, je vous avoue que si je ne pouvais supporter la chaise, je prendrais un bâton et je la suivrais. Et puis ne craignez-vous pas qu'on ne mésinterprète votre conduite ? On vous soupçonnera ou d'ingratitude, ou d'un autre motif secret. Je sais bien que, quoi que vous fassiez, vous aurez toujours pour vous le témoignage de votre conscience, mais ce témoignage suffit-il seul, et est-il permis de négliger jusqu'à certain point celui des autres hommes ? Au reste, mon ami, c'est pour m'acquitter avec vous et avec moi que je vous écris ce billet. S'il vous déplaît, jetez-le au feu, et qu'il n'en soit non plus question que s'il n'eût jamais été écrit. Je vous salue, vous aime, et vous embrasse. »

Le tremblement de colère, l'éblouissement qui me gagnaient en lisant ce billet, et qui me permirent à peine de l'achever, ne m'empêchèrent pas d'y remarquer l'adresse avec laquelle Diderot y affectait un ton plus doux, plus

Copyright Arvensa Editions

caressant, plus honnête que dans toutes ses autres lettres, dans lesquelles il me traitait tout au plus de mon cher, sans daigner m'y donner le nom d'ami. Je vis aisément le ricochet par lequel me venait ce billet, dont la suscription, la forme et la marche décelaient même assez maladroitement le détour : car nous nous écrivions ordinairement par la poste ou par le messager de Montmorency, et ce fut la première et l'unique fois qu'il se servit de cette voie-là.

Quand le premier transport de mon indignation me permit d'écrire, je lui traçai précipitamment la réponse suivante, que je portai sur-le-champ, de l'Ermitage où j'étais pour lors, à la Chevrette, pour la montrer à M^me^ d'Épinay, à qui, dans mon aveugle colère, je la voulus lire moi-même, ainsi que le billet de Diderot.

« Mon cher ami, vous ne pouvez savoir ni la force des obligations que je puis avoir à M^me^ d'Épinay, ni jusqu'à quel point elles me lient, ni si elle a réellement besoin de moi dans son voyage, ni si elle désire que je l'accompagne, ni s'il m'est possible de le faire, ni les raisons que je puis avoir de m'en abstenir. Je ne refuse pas de discuter avec vous tous ces points ; mais, en attendant, convenez que me prescrire si affirmativement ce que je dois faire, sans vous être mis en état d'en juger, c'est, mon cher philosophe, opiner en franc étourdi. Ce que je vois de pis à cela est que votre avis ne vient pas de vous. Outre que je suis peu d'humeur à me laisser mener sous votre nom par le tiers et le quart, je trouve à ces ricochets certains détours qui ne vont pas à votre franchise, et dont vous ferez bien, pour vous et pour moi, de vous abstenir désormais.

Vous craignez qu'on n'interprète mal ma conduite ; mais je défie un cœur comme le vôtre d oser mal penser du mien. D'autres, peut-être, parleraient mieux de moi si je leur ressemblais davantage. Que Dieu me préserve de me faire approuver d'eux ! Que les méchants m'épient et m'interprètent : Rousseau n'est pas fait pour les craindre, ni Diderot pour les écouter.

Si votre billet m'a déplu, vous voulez que je le jette au feu, et qu'il n'en soit plus question ! Pensez-vous qu'on oublie ainsi ce qui vient de vous ? Mon cher, vous faites aussi bon marché de mes larmes, dans les peines que vous me donnez, que de ma vie et ma santé dans les soins que vous m'exhortez à prendre. Si vous pouviez vous corriger de cela, votre amitié m'en serait plus douce, et j'en deviendrais moins à plaindre. »

En entrant dans la chambre de M^me^ d'Épinay, je trouvai Grimm avec

Copyright Arvensa Editions

elle, et j'en fus charmé. Je leur lus à haute et claire voix mes deux lettres avec une intrépidité dont je ne me serais pas cru capable, et j'y ajoutai, en finissant, quelques discours qui ne la démentaient pas. À cette audace inattendue dans un homme ordinairement si craintif, je les vis l'un et l'autre atterrés, abasourdis, ne répondant pas un mot ; je vis surtout cet homme arrogant baisser les yeux à terre, et n'oser soutenir les étincelles de mes regards ; mais dans le même instant, au fond de son cœur, il jurait ma perte, et je suis sûr qu'ils la concertèrent avant de se séparer.

Ce fut peu après dans ce temps-là que je reçus enfin par M^me^ d'Houdetot la réponse de Saint-Lambert (Liasse A n° 57), datée encore de Wolfenbuttel, peu de jours après son accident, à ma lettre qui avait tardé longtemps en route. Cette réponse m'apporta des consolations, dont j'avais grand besoin dans ce moment-là, par les témoignages d'estime et d'amitié dont elle était pleine, et qui me donnèrent le courage et la force de les mériter. Dès ce moment je fis mon devoir ; mais il est constant que si Saint-Lambert se fût trouvé moins sensé, moins généreux, moins honnête homme, j'étais perdu sans retour.

La saison devenait mauvaise, et l'on commençait à quitter la campagne. M^me^ d'Houdetot me marqua le jour où elle comptait venir faire ses adieux à la vallée, et me donna rendez-vous à Eaubonne. Ce jour se trouva par hasard le même où M^me^ d'Épinay quittait la Chevrette pour aller à Paris achever les préparatifs de son voyage. Heureusement elle partit le matin, et j'eus le temps encore, en la quittant, d'aller dîner avec sa belle-sœur. J'avais la lettre de Saint-Lambert dans ma poche ; je la relus plusieurs fois en marchant. Cette lettre me servit d'égide contre ma faiblesse. Je fis et tins la résolution de ne voir plus en M^me^ d'Houdetot que mon amie et la maîtresse de mon ami, et je passai tête-à-tête avec elle quatre ou cinq heures dans un calme délicieux, préférable infiniment, même quant à la jouissance, à ces accès de fièvre ardente que jusqu'alors j'avais eus auprès d'elle. Comme elle savait trop que mon cœur n'était pas changé, elle fut sensible aux efforts que j'avais faits pour me vaincre ; elle m'en estima davantage, et j'eus le plaisir de voir que son amitié pour moi n'était point éteinte. Elle m'annonça le prochain retour de Saint-Lambert, qui, quoique assez bien rétabli de son attaque, n'était plus en état de soutenir les fatigues de la guerre, et quittait le service pour venir vivre paisiblement auprès d'elle. Nous formâmes le projet charmant d'une étroite société entre nous trois, et nous pouvions espérer que l'exécution de ce projet

Copyright Arvensa Editions

serait durable, vu que tous les sentiments qui peuvent unir des cœurs sensibles et droits en faisaient la base, et que nous rassemblions à nous trois assez de talents et de connaissances pour nous suffire à nous-mêmes, et n'avoir besoin d'aucun supplément étranger. Hélas ! en me livrant à l'espoir d'une si douce vie, je ne songeais guère à celle qui m'attendait.

Nous parlâmes ensuite de ma situation présente avec M^me^ d'Épinay. Je lui montrai la lettre de Diderot, avec ma réponse : je lui détaillai tout ce qui s'était passé à ce sujet, et je lui déclarai la résolution où j'étais de quitter l'Ermitage. Elle s'y opposa vivement, et par des raisons toutes-puissantes sur mon cœur. Elle me témoigna combien elle aurait désiré que j'eusse fait le voyage de Genève, prévoyant qu'on ne manquerait pas de la compromettre dans mon refus : ce que la lettre de Diderot semblait annoncer d'avance. Cependant, comme elle savait mes raisons aussi bien que moi-même, elle n'insista pas sur cet article ; mais elle me conjura d'éviter tout éclat, à quelque prix que ce pût être, et de pallier mon refus de raisons assez plausibles pour éloigner l'injuste soupçon qu'elle pût y avoir part. Je lui dis qu'elle ne m'imposait pas une tâche aisée ; mais que résolu d'expier mes torts au prix même de ma réputation, je voulais donner la préférence à la sienne, en tout ce que l'honneur me permettait d'endurer. On connaîtra bientôt si j'ai su remplir cet engagement.

Je le puis jurer, loin que ma passion malheureuse eût rien perdu de sa force, je n'aimai jamais ma Sophie aussi vivement, aussi tendrement que je fis ce jour-là. Mais telle fut l'impression que firent sur moi la lettre de Saint-Lambert, le sentiment du devoir et l'horreur de la perfidie, que, durant toute cette entrevue, mes sens me laissèrent pleinement en paix auprès d'elle, et que je ne fus pas même tenté de lui baiser la main. En partant, elle m'embrassa devant ses gens. Ce baiser, si différent de ceux que je lui avais dérobés quelquefois sous les feuillages, me fut garant que j'avais repris l'empire de moi-même : je suis presque assuré que si mon cœur avait eu le temps de se raffermir dans le calme, il ne me fallait pas trois mois pour être guéri radicalement.

Ici finissent mes liaisons personnelles avec M^me^ d'Houdetot. Liaisons dont chacun a pu juger sur les apparences selon les dispositions de son propre cœur, mais dans lesquelles la passion que m'inspira cette aimable femme, passion la plus vive peut-être qu'aucun homme ait jamais sentie, s'honorera toujours, entre le ciel et nous, des rares et pénibles sacrifices faits par tous deux au devoir, à l'honneur, à l'amour et à l'amitié. Nous

Copyright Arvensa Editions

nous étions trop élevés aux yeux l'un de l'autre pour pouvoir nous avilir aisément. Il faudrait être indigne de toute estime pour se résoudre à en perdre une de si haut prix, et l'énergie même des sentiments qui pouvaient nous rendre coupables fut ce qui nous empêcha de le devenir.

C'est ainsi qu'après une si longue amitié pour l'une de ces deux femmes, et un si vif amour pour l'autre, je leur fis séparément mes adieux en un même jour : à l'une pour ne la revoir de ma vie, à l'autre pour ne la revoir que deux fois dans les occasions que je dirai ci-après.

Après leur départ, je me trouvai dans un grand embarras pour remplir tant de devoirs pressants et contradictoires, suite de mes imprudences. Si j'eusse été dans mon état naturel, après la proposition et le refus de ce voyage de Genève, je n'avais qu'à rester tranquille, et tout était dit. Mais j'en avais sottement fait une affaire qui ne pouvait rester dans l'état où elle était, et je ne pouvais me dispenser de toute ultérieure explication qu'en quittant l'Ermitage ; ce que je venais de promettre à M^me^ d'Houdetot de ne pas faire, au moins pour le moment présent. De plus, elle avait exigé que j'excusasse auprès de mes soi-disant amis le refus de ce voyage, afin qu'on ne lui imputât pas ce refus. Cependant je n'en pouvais alléguer la véritable cause sans outrager M^me^ d'Épinay, à qui je devais certainement de la reconnaissance, après tout ce qu'elle avait fait pour moi. Tout bien considéré, je me trouvai dans la dure, mais indispensable alternative de manquer à M^me^ d'Épinay, à M^me^ d'Houdetot, ou à moi-même, et je pris le dernier parti. Je le pris hautement, pleinement, sans tergiverser, et avec une générosité digne assurément de laver les fautes qui m'avaient réduit à cette extrémité. Ce sacrifice, dont mes ennemis ont su tirer parti, et qu'ils attendaient peut-être, a fait la ruine de ma réputation, et m'a ôté, par leurs soins, l'estime publique ; mais il m'a rendu la mienne, et m'a consolé dans mes malheurs. Ce n'est pas la dernière fois, comme on verra, que j'ai fait de pareils sacrifices, ni la dernière aussi qu'on s'en est prévalu pour m'accabler.

Grimm était le seul qui parût n'avoir pris aucune part dans cette affaire ; ce fut à lui que je résolus de m'adresser. Je lui écrivis une longue lettre dans laquelle j'exposai le ridicule de vouloir me faire un devoir de ce voyage de Genève, l'inutilité, l'embarras même dont j'y aurais été à M^me^ d'Épinay, et les inconvénients qu'il en aurait résulté pour moi-même. Je ne résistai pas, dans cette lettre, à la tentation de lui laisser voir que j'étais instruit, et qu'il me paraissait singulier qu'on prétendît que c'était à moi de

Copyright Arvensa Editions

faire ce voyage, tandis que lui-même s'en dispensait, et qu'on ne faisait pas mention de lui. Cette lettre, où, faute de pouvoir dire nettement mes raisons, je fus forcé de battre souvent la campagne, m'aurait donné dans le public l'apparence de bien des torts ; mais elle était un exemple de retenue et de discrétion pour les gens qui, comme Grimm, étaient au fait des choses que j'y taisais, et qui justifiaient pleinement ma conduite. Je ne craignis pas même de mettre un préjugé de plus contre moi, en prêtant l'avis de Diderot à mes autres amis, pour insinuer que M^me^ d'Houdetot avait pensé de même, comme il était vrai, et taisant que, sur mes raisons, elle avait changé d'avis. Je ne pouvais mieux la disculper du soupçon de conniver avec moi qu'en paraissant, sur ce point, mécontent d'elle.

Cette lettre finissait par un acte de confiance dont tout autre homme aurait été touché ; car en exhortant Grimm à peser mes raisons et à me marquer après cela son avis, je lui marquais que cet avis serait suivi, quel qu'il pût être, et c'était mon intention, eût-il même opiné pour mon départ ; car M. d'Épinay s'étant fait le conducteur de sa femme dans ce voyage, le mien prenait alors un coup d'œil tout différent : au lieu que c'était moi d'abord qu'on voulût charger de cet emploi, et qu'il ne fût question de lui qu'après mon refus.

La réponse de Grimm se fit attendre ; elle fut singulière. Je vais la transcrire ici. Voyez (Liasse A, n° 59) :

« Le départ de M^me^ d'Épinay est reculé ; son fils est malade, il faut attendre qu'il soit rétabli. Je rêverai à votre lettre. Tenez-vous tranquille à votre Ermitage. Je vous ferai passer mon avis à temps. Comme elle ne partira sûrement pas de quelques jours, rien ne presse. En attendant, si vous le jugez à propos, vous pouvez lui faire vos offres, quoique cela me paraisse encore assez égal. Car, connaissant votre position aussi bien que vous-même, je ne doute point qu'elle ne réponde à vos offres comme elle doit, et tout ce que je vois à gagner à cela, c'est que vous pourrez dire à ceux qui vous pressent que si vous n'avez pas été, ce n'est pas faute de vous être offert. Au reste, je ne vois pas pourquoi vous voulez absolument que le Philosophe soit le porte-voix de tout le monde, et parce que son avis est que vous partiez, pourquoi vous imaginez que tous vos amis prétendent la même chose. Si vous écrivez à M^me^ d'Épinay, sa réponse peut vous servir de réplique à tous ces amis, puisqu'il vous tient tant au cœur de

Copyright Arvensa Editions

leur répliquer. Adieu : je salue M^me^ Le Vasseur et le Criminel[229].»

Frappé d'étonnement en lisant cette lettre, je cherchais avec inquiétude ce qu'elle pouvait signifier, et je ne trouvais rien. Comment ! au lieu de me répondre avec simplicité sur la mienne, il prend du temps pour y rêver, comme si celui qu'il avait déjà pris ne lui avait pas suffi. Il m'avertit même de la suspension dans laquelle il veut me tenir, comme s'il s'agissait d'un profond problème à résoudre, ou comme s'il importait à ses vues de m'ôter tout moyen de pénétrer son sentiment, jusqu'au moment qu'il voudrait me le déclarer. Que signifient donc ces précautions, ces retardements, ces mystères ? Est-ce ainsi qu'on répond à la confiance ? Cette allure est-elle celle de la droiture et de la bonne foi ? Je cherchais en vain quelque interprétation favorable à cette conduite, je n'en trouvais point. Quel que fût son dessein, s'il m'était contraire, sa position en facilitait l'exécution, sans que, par la mienne, il me fût possible d'y mettre obstacle. En faveur dans la maison d'un grand prince, répandu dans le monde, donnant le ton à nos communes sociétés, dont il était l'oracle, il pouvait, avec son adresse ordinaire, disposer à son aise toutes ses machines ; et moi, seul dans mon Ermitage, loin de tout, sans avis de personne, sans aucune communication, je n'avais d'autre parti que d'attendre et rester en paix. Seulement j'écrivis à M^me^ d'Épinay, sur la maladie de son fils, une lettre aussi honnête qu'elle pouvait l'être, mais où je ne donnais pas dans le piège de lui offrir de partir avec elle.

Après des siècles d'attente dans la cruelle incertitude où cet homme barbare m'avait plongé, j'appris au bout de huit ou dix jours que M^me^ d'Épinay était partie, et je reçus de lui une seconde lettre. Elle n'était que de sept à huit lignes, que je n'achevai pas de lire… c'était une rupture, mais dans des termes tels que la plus infernale haine les peut dicter, et qui même devenaient bêtes à force de vouloir être offensants. Il me défendait sa présence comme il m'aurait défendu ses États. Il ne manquait à sa lettre, pour faire rire, que d'être lue avec plus de sang-froid. Sans la transcrire, sans même en achever la lecture[230], je la lui renvoyai sur-le-champ avec celle-ci :

« Je me refusais à ma juste défiance ; j'achève trop tard de vous connaître.

Voilà donc la lettre que vous vous êtes donné le loisir de méditer. Je vous la renvoie, elle n'est pas pour moi. Vous pouvez montrer la mienne à toute

Copyright Arvensa Editions

la terre, et me haïr ouvertement ; ce sera de votre part une fausseté de moins. »

Ce que je lui disais, qu'il pouvait montrer ma précédente lettre, se rapportait à un article de la sienne sur lequel on pourra juger de la profonde adresse qu'il mit à toute cette affaire.

J'ai dit que pour gens qui n'étaient pas au fait, ma lettre pouvait donner sur moi bien des prises. Il le vit avec joie ; mais comment se prévaloir de cet avantage sans se compromettre ? En montrant cette lettre, il s'exposait au reproche d'abuser de la confiance de son ami.

Pour sortir de cet embarras, il imagina de rompre avec moi, de la façon la plus piquante qu'il fût possible, et de me faire valoir dans sa lettre la grâce qu'il me faisait de ne pas montrer la mienne. Il était bien sûr que, dans l'indignation de ma colère, je me refuserais à sa feinte discrétion, et lui permettrais de montrer ma lettre à tout le monde : c'était précisément ce qu'il voulait, et tout arriva comme il l'avait arrangé. Il fit courir ma lettre dans tout Paris, avec des commentaires de sa façon, qui pourtant n'eurent pas tout le succès qu'il s'en était promis. On ne trouva pas que la permission de montrer ma lettre, qu'il avait su m'extorquer, l'exemptât du blâme de m'avoir si légèrement pris au mot pour me nuire. On demandait toujours quels torts personnels j'avais avec lui, pour autoriser une si violente haine. Enfin l'on trouvait que, quand j'aurais eu de tels torts qui l'auraient obligé de rompre, l'amitié, même éteinte, avait encore des droits qu'il aurait dû respecter. Mais malheureusement Paris est frivole ; ces remarques du moment s'oublient, l'absent infortuné se néglige ; l'homme qui prospère en impose par sa présence ; le jeu de l'intrigue et de la méchanceté se soutient, se renouvelle, et bientôt son effet sans cesse renaissant efface tout ce qui l'a précédé.

Voilà comment, après m'avoir si longtemps trompé, cet homme enfin quitta pour moi son masque, persuadé que, dans l'état où il avait amené les choses, il cessait d'en avoir besoin. Soulagé de la crainte d'être injuste envers ce misérable, je l'abandonnai à son propre cœur, et cessai de penser à lui. Huit jours après avoir reçu cette lettre, je reçus de M^{me} d'Épinay sa réponse, datée de Genève, à ma précédente (Liasse B. n° 10). Je compris, au ton qu'elle y prenait pour la première fois de sa vie, que l'un et l'autre, comptant sur le succès de leurs mesures, agissaient de concert, et que, me regardant comme un homme perdu sans ressource, ils se livraient désormais sans risque au plaisir d'achever de m'écraser.

Copyright Arvensa Editions

Mon état, en effet, était des plus déplorables. Je voyais s'éloigner de moi tous mes amis, sans qu'il me fût possible de savoir ni comment ni pourquoi. Diderot, qui se vantait de me rester, de me rester seul, et qui depuis trois mois me promettait une visite, ne venait point. L'hiver commençait à se faire sentir, et avec lui les atteintes de mes maux habituels. Mon tempérament, quoique vigoureux, n'avait pu soutenir les combats de tant de passions contraires. J'étais dans un épuisement qui ne me laissait ni force ni courage pour résister à rien. Quand mes engagements, quand les continuelles représentations de Diderot et de M^me^ d'Houdetot m'auraient permis en ce moment de quitter l'Ermitage, je ne savais ni où aller ni comment me traîner. Je restais immobile et stupide, sans pouvoir agir ni penser. La seule idée d'un pas à faire, d'une lettre à écrire, d'un mot à dire, me faisait frémir. Je ne pouvais cependant laisser la lettre de M^me^ d'Épinay sans réplique, à moins de m'avouer digne des traitements dont elle et son ami m'accablaient. Je pris le parti de lui notifier mes sentiments et mes résolutions, ne doutant pas un moment que, par humanité, par générosité, par bienséance, par les bons sentiments que j'avais cru voir en elle, malgré les mauvais, elle ne s'empressât d'y souscrire. Voici ma lettre :

À l'Ermitage, le 23 novembre 1757.

« Si l'on mourait de douleur, je ne serais pas en vie. Mais enfin j'ai pris mon parti. L'amitié est éteinte entre nous, Madame ; mais celle qui n'est plus garde encore des droits que je sais respecter. Je n'ai point oublié vos bontés pour moi et vous pouvez compter de ma part sur toute la reconnaissance qu'on peut avoir pour quelqu'un qu'on ne doit plus aimer. Toute autre explication serait inutile : j'ai pour moi ma conscience, et vous renvoie à la vôtre.

J'ai voulu quitter l'Ermitage, et je le devais. Mais on prétend qu'il faut que j'y reste jusqu'au printemps ; et puisque mes amis le veulent, j'y resterai jusqu'au printemps, si vous y consentez. »

Cette lettre écrite et partie, je ne pensai plus qu'à me tranquilliser à l'Ermitage, en y soignant ma santé, tâchant de recouvrer des forces, et de prendre des mesures pour en sortir au printemps, sans bruit et sans afficher une rupture. Mais ce n'était pas là le compte de M. Grimm et de M^me^ d'Épinay, comme on verra dans un moment.

Quelques jours après, j'eus enfin le plaisir de recevoir de Diderot cette

Copyright Arvensa Editions

visite si souvent promise et manquée. Elle ne pouvait venir plus à propos ; c'était mon plus ancien ami, c'était presque le seul qui me restât ; on peut juger du plaisir que j'eus à le voir dans ces circonstances. J'avais le cœur plein, je l'épanchai dans le sien. Je l'éclairai sur beaucoup de faits qu'on lui avait tus, déguisés ou supposés. Je lui appris, de tout ce qui s'était passé, ce qu'il m'était permis de lui dire. Je n'affectai point de lui faire ce qu'il ne savait que trop, qu'un amour aussi malheureux qu'insensé avait été l'instrument de ma perte ; mais je ne convins jamais que M^me^ d'Houdetot en fût instruite, ou du moins que je le lui eusse déclaré. Je lui parlai des indignes manœuvres de M^me^ d'Épinay pour surprendre les lettres très innocentes que sa belle-sœur m'écrivait. Je voulus qu'il apprît ces détails de la bouche même des personnes qu'elle avait tenté de séduire. Thérèse le lui fit exactement : mais que devins-je quand ce fut le tour de la mère, et que je l'entendis déclarer et soutenir que *rien de cela n'était à sa connaissance*. Ce furent ses termes, et jamais elle ne s'en départit. Il n'y avait pas quatre jours qu'elle m'en avait répété le récit à moi-même, et elle me dément en face, devant mon ami. Ce trait me parut décisif, et je sentis alors vivement mon imprudence d'avoir gardé si longtemps une pareille femme auprès de moi. Je ne m'étendis point en invectives contre elle ; à peine daignai-je lui dire quelques mots de mépris. Je sentis ce que je devais à la fille, dont l'inébranlable droiture contrastait avec l'indigne lâcheté de la mère. Mais dès lors mon parti fut pris sur le compte de la vieille, et je n'attendis que le moment de l'exécuter.

Ce moment vint plus tôt que je ne l'avais attendu. Le 10 décembre, je reçus de M^me^ d'Épinay réponse à ma précédente lettre. En voici le contenu :

À Genève, le 1er décembre 1757. (Liasse B, n° 11)

« Après vous avoir donné, pendant plusieurs années, toutes les marques possibles d'amitié et d'intérêt, il ne me reste qu'à vous plaindre. Vous êtes malheureux. Je désire que votre conscience soit aussi tranquille que la mienne. Cela pourrait être nécessaire au repos de votre vie.

Puisque vous vouliez quitter l'Ermitage, et que vous le deviez, je suis étonnée que vos amis vous aient retenu. Pour moi, je ne consulte point les miens sur mes devoirs, et je n'ai plus rien à vous dire sur les vôtres. »

Un congé si imprévu, mais si nettement prononcé, ne me laissa pas un instant à balancer. Il fallait sortir sur-le-champ, quelque temps qu'il fît, en quelque état que je fusse, dussé-je coucher dans les bois et sur la neige,

Copyright Arvensa Editions

dont la terre était alors couverte, et quoi que pût dire et faire M^me^ d'Houdetot ; car je voulais bien lui complaire en tout, mais non pas jusqu'à l'infamie.

Je me trouvai dans le plus terrible embarras où j'aie été de mes jours ; mais ma résolution était prise : je jurai, quoi qu'il arrivât, de ne pas coucher à l'Ermitage le huitième jour. Je me mis en devoir de sortir mes effets, déterminé à les laisser en plein champ plutôt que de ne pas rendre les clefs dans la huitaine ; car je voulais surtout que tout fût fait avant qu'on pût écrire à Genève et recevoir réponse. J'étais d'un courage que je ne m'étais jamais senti : toutes mes forces étaient revenues. L'honneur et l'indignation m'en rendirent sur lesquelles M^me^ d'Épinay n'avait pas compté. La fortune aida mon audace. M. Mathas, procureur fiscal de M. le prince de Condé, entendit parler de mon embarras. Il me fit offrir une petite maison qu'il avait à son jardin de Mont-Louis, à Montmorency. J'acceptai avec empressement et reconnaissance. Le marché fut bientôt fait ; je fis en hâte acheter quelques meubles, avec ceux que j'avais déjà, pour nous coucher, Thérèse et moi. Je fis charrier mes effets à grand-peine et à grands frais : malgré la glace et la neige, mon déménagement fut fait dans deux jours, et le quinze décembre je rendis les clefs de l'Ermitage, après avoir payé les gages du jardinier, ne pouvant payer mon loyer.

Quant à M^me^ Le Vasseur, je lui déclarai qu'il fallait nous séparer : sa fille voulut m'ébranler ; je fus inflexible. Je la fis partir pour Paris, dans la voiture du messager, avec tous les effets et meubles que sa fille et elle

Copyright Arvensa Editions

avaient en commun. Je lui donnai quelque argent, et je m'engageai à lui payer son loyer chez ses enfants ou ailleurs, à pourvoir à sa subsistance autant qu'il me serait possible, et à ne jamais la laisser manquer de pain, tant que j'en aurais moi-même.

Enfin, le surlendemain de mon arrivée à Mont-Louis j'écrivis à M^me^ d'Épinay la lettre suivante :

À Montmorency, le 17 décembre 1757.

« Rien n'est si simple et si nécessaire, Madame, que de déloger de votre maison quand vous n'approuvez pas que j'y reste. Sur votre refus de consentir que je passasse à l'Ermitage le reste de l'hiver, je l'ai donc quitté le quinze décembre. Ma destinée était d'y entrer malgré moi[231], et d'en sortir de même. Je vous remercie du séjour que vous m'avez engagé d'y faire, et je vous en remercierais davantage, si je l'avais payé moins cher. Au reste, vous avez raison de me croire malheureux ; personne au monde ne sait mieux que vous combien je dois l'être. Si c'est un malheur de se tromper sur le choix de ses amis, c'en est un autre non moins cruel de revenir d'une erreur si douce. »

Tel est le narré fidèle de ma demeure à l'Ermitage, et des raisons qui m'en ont fait sortir. Je n'ai pu couper ce récit, et il importait de le suivre avec la plus grande exactitude, cette époque de ma vie ayant eu sur la suite une influence qui s'étendra jusqu'à mon dernier jour.

Copyright Arvensa Editions

FIN du LIVRE NEUVIÈME

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mémoires

LES CONFESSIONS

Table des matières du titre

Liste des Mémoires

Liste générale des titres

Lire Dixième

1758 – 1760

La force extraordinaire qu'une effervescence passagère m'avait donnée pour quitter l'Ermitage m'abandonna sitôt que j'en fus dehors. À peine fus-je établi dans ma nouvelle demeure, que de vives et fréquentes attaques de mes rétentions se compliquèrent avec l'incommodité nouvelle d'une descente qui me tourmentait depuis quelque temps, sans que je susse que c'en était une. Je tombai bientôt dans les plus cruels accidents. Le médecin Thierry, mon ancien ami, vint me voir et m'éclaira sur mon ancien état. Les sondes, les bougies, les bandages, tout l'appareil des infirmités de l'âge rassemblé autour de moi, me fit durement sentir qu'on n'a plus le cœur jeune impunément quand le corps a cessé de l'être. La belle saison ne me rendit point mes forces, et je passai toute l'année 1758 dans un état de langueur qui me fit croire que je touchais à la fin de ma carrière. J'en voyais approcher le terme avec une sorte d'empressement. Revenu des chimères de l'amitié, détaché de tout ce qui m'avait fait aimer la vie, je n'y voyais

Copyright Arvensa Editions

plus rien qui pût me la rendre agréable : je n'y voyais plus que des maux et des misères qui m'empêchaient de jouir de moi. J'aspirais au moment d'être libre et d'échapper à mes ennemis. Mais reprenons le fil des événements.

Il paraît que ma retraite à Montmorency déconcerta M^me^ d'Épinay ; vraisemblablement elle ne s'y était pas attendue. Mon triste état, la rigueur de la saison, l'abandon général où je me trouvais, tout leur faisait croire, à Grimm et à elle, qu'en me poussant à la dernière extrémité, ils me réduiraient à crier merci, et à m'avilir aux dernières bassesses, pour être laissé dans l'asile dont l'honneur m'ordonnait de sortir. Je délogeai si brusquement qu'ils n'eurent pas le temps de prévenir le coup, et il ne leur resta plus que le choix de jouer à quitte ou double, et d'achever de me perdre ou de tâcher de me ramener. Grimm prit le premier parti, mais je crois que M^me^ d'Épinay eût préféré l'autre ; et j'en juge par sa réponse à ma dernière lettre, où elle radoucit beaucoup le ton qu'elle avait pris dans les précédentes, et où elle semblait ouvrir la porte à un raccommodement. Le long retard de cette réponse qu'elle me fit attendre un mois entier, indique assez l'embarras où elle se trouvait pour lui donner un tour convenable, et les délibérations dont elle la fit précéder. Elle ne pouvait s'avancer plus loin sans se commettre : mais après ses lettres précédentes, et après ma brusque sortie de sa maison, l'on ne peut qu'être frappé du soin qu'elle prend dans cette lettre de n'y pas laisser glisser un seul mot désobligeant. Je vais la transcrire en entier, afin qu'on en juge.

À Genève, le 17 janvier 1758 (Liasse B, n° 23.)

« Je n'ai reçu votre lettre du 17 décembre, Monsieur, qu'hier. On me l'a envoyée dans une caisse remplie de différentes choses, qui a été tout ce temps en chemin. Je ne répondrai qu'à l'apostille : quant à la lettre, je ne l'entends pas bien, et si nous étions dans le cas de nous expliquer, je voudrais bien mettre tout ce qui s'est passé sur le compte d'un malentendu. Je reviens à l'apostille. Vous pouvez vous rappeler, Monsieur, que nous étions convenus que les gages du jardinier de l'Ermitage passeraient par vos mains, pour lui mieux faire sentir qu'il dépendait de vous, et pour vous éviter des scènes aussi ridicules et indécentes qu'en avait fait son prédécesseur. La preuve en est que les premiers quartiers de ses gages vous ont été remis, et que j'étais convenue avec vous, peu de jours avant mon départ, de vous faire rembourser vos avances. Je sais que vous en fîtes d'abord difficulté ; mais ces avances, je vous avais prié de les

Copyright Arvensa Editions

faire ; il était simple de m'acquitter, et nous en convînmes. Cahouet m'a marqué que vous n'avez point voulu recevoir cet argent. Il y a assurément du quiproquo là-dedans. Je donne ordre qu'on vous le reporte, et je ne vois pas pourquoi vous voudriez payer mon jardinier, malgré nos conventions, et au-delà même du terme que vous avez habité l'Ermitage. Je compte donc, Monsieur, que vous rappelant tout ce que j'ai l'honneur de vous dire, vous ne refuserez pas d'être remboursé de l'avance que vous avez bien voulu faire pour moi. »

Après tout ce qui s'était passé, ne pouvant plus prendre de confiance en M^me^ d'Épinay, je ne voulus point renouer avec elle ; je ne répondis point à cette lettre, et notre correspondance finit là [232]. Voyant mon parti pris, elle prit le sien, et entrant alors dans toutes les vues de Grimm et de la coterie holbachique, elle unit ses efforts aux leurs pour me couler à fond. Tandis qu'ils travaillaient à Paris, elle travaillait à Genève. Grimm, qui dans la suite alla l'y joindre, acheva ce qu'elle avait commencé. Tronchin, qu'ils n'eurent pas de peine à gagner, les seconda puissamment et devint le plus furieux de mes persécuteurs, sans avoir jamais eu de moi, non plus que Grimm, le moindre sujet de plainte. Tous trois d'accord semèrent sourdement dans Genève le germe qu'on y vit éclore quatre ans après.

Ils eurent plus de peine à Paris, où j'étais plus connu, et où les cœurs, moins disposés à la haine, n'en reçurent pas si aisément les impressions. Pour porter leurs coups avec plus d'adresse, ils commencèrent par débiter que c'était moi qui les avais quittés. Voyez la lettre de Deleyre (Liasse B. n° 30). De là, feignant d'être toujours mes amis, ils semaient adroitement leurs accusations malignes, comme des plaintes de l'injustice de leur ami. Cela faisait que, moins en garde, on était plus porté à les écouter et à me blâmer. Les sourdes accusations de perfidie et d'ingratitude se débitaient avec plus de précaution, et par là même avec plus d'effet. Je sus qu'ils m'imputaient des noirceurs atroces, sans jamais pouvoir apprendre en quoi ils les faisaient consister. Tout ce que je pus déduire de la rumeur publique fut qu'elle se réduisait à ces quatre crimes capitaux : 1. Ma retraite à la campagne ; 2. Mon amour pour M^me^ d'Houdetot ; 3. Refus d'accompagner à Genève M^me^ d'Épinay ; 4. Sortie de l'Ermitage. S'ils y ajoutèrent d'autres griefs, ils prirent leurs mesures si justes, qu'il m'a été parfaitement impossible d'apprendre jamais quel en était le sujet.

C'est donc ici que je crois pouvoir fixer l'établissement d'un système

Copyright Arvensa Editions

adopté depuis par ceux qui disposent de moi avec un progrès et un succès si rapides, qu'il tiendrait du prodige pour qui ne saurait pas quelle facilité tout ce qui favorise la malignité des hommes trouve à s'établir. Il faut tâcher d'expliquer en peu de mots ce que cet obscur et profond système a de visible à mes yeux.

Avec un nom déjà célèbre et connu dans toute l'Europe, j'avais conservé la simplicité de mes premiers goûts. La mortelle aversion pour tout ce qui s'appelait parti, faction, cabale, m'avait maintenu libre, indépendant, sans autre chaîne que les attachements de mon cœur. Seul, étranger, isolé, sans appui, sans famille, ne tenant qu'à mes principes et à mes devoirs, je suivais avec intrépidité les routes de la droiture, ne flattant, ne ménageant jamais personne aux dépens de la justice et de la vérité. De plus, retiré depuis deux ans dans la solitude, sans correspondance de nouvelles, sans relation des affaires du monde, sans être instruit ni curieux de rien, je vivais à quatre lieues de Paris, aussi séparé de cette capitale par mon incurie, que je l'aurais été par les mers dans l'île de Tinian.

Grimm, Diderot, d'Holbach, au contraire, au centre du tourbillon, vivaient répandus dans le plus grand monde, et s'en partageaient presque entre eux toutes les sphères. Grands, beaux esprits, gens de lettres, gens de robe, femmes, ils pouvaient de concert se faire écouter partout. On doit voir déjà l'avantage que cette position donne à trois hommes bien unis contre un quatrième dans celle où je me trouvais. Il est vrai que Diderot et d'Holbach n'étaient pas (du moins je ne puis le croire) gens à tramer des complots bien noirs ; l'un n'en avait pas la méchanceté, ni l'autre l'habileté : mais c'était en cela même que la partie était mieux liée. Grimm seul formait son plan dans sa tête, et n'en montrait aux deux autres que ce qu'ils avaient besoin de voir pour concourir à l'exécution. L'ascendant qu'il avait pris sur eux rendait ce concours facile, et l'effet du tout répondait à la supériorité de son talent.

Ce fut avec ce talent supérieur que, sentant l'avantage qu'il pouvait tirer de nos positions respectives, il forma le projet de renverser ma réputation de fond en comble, et de m'en faire une toute opposée, sans se compromettre, en commençant par élever autour de moi un édifice de ténèbres qu'il me fût impossible de percer pour éclairer ses manœuvres et pour le démasquer.

Cette entreprise était difficile, en ce qu'il en fallait pallier l'iniquité aux yeux de ceux qui devaient y concourir.

Copyright Arvensa Editions

Il fallait tromper les honnêtes gens ; il fallait écarter de moi tout le monde, ne pas me laisser un seul ami, ni petit ni grand. Que dis-je ! il ne fallait pas laisser percer un seul mot de vérité jusqu'à moi. Si un seul homme généreux me fût venu dire : « Vous faites le vertueux, cependant voilà comment on vous traite, et voilà sur quoi l'on vous juge : qu'avez-vous à dire ? » la vérité triomphait et Grimm était perdu. Il le savait, mais il a sondé son propre cœur, et n'a estimé les hommes que ce qu'ils valent. Je suis fâché, pour l'honneur de l'humanité, qu'il ait calculé si juste.

En marchant dans ces souterrains, ses pas, pour être sûrs, devaient être lents. Il y a douze ans qu'il suit son plan, et le plus difficile reste encore à faire : c'est d'abuser le public entier. Il y reste des yeux qui l'ont suivi de plus près qu'il ne pense. Il le craint, et n'ose encore exposer sa trame au grand jour[233]. Mais il a trouvé le peu difficile moyen d'y faire entrer la puissance, et cette puissance dispose de moi. Soutenu de cet appui, il avance avec moins de risque. Les satellites de la puissance se piquant peu de droiture pour l'ordinaire, et beaucoup moins de franchise, il n'a plus guère à craindre l'indiscrétion de quelque homme de bien ; car il a besoin surtout que je sois environné de ténèbres impénétrables, et que son complot me soit toujours caché, sachant bien qu'avec quelque art qu'il en ait ourdi la trame, elle ne soutiendrait jamais mes regards. Sa grande adresse est de paraître me ménager en me diffamant, et de donner encore à sa perfidie l'air de la générosité.

Je sentis les premiers effets de ce système par les sourdes accusations de la coterie holbachique, sans qu'il me fût possible de savoir ni de conjecturer même en quoi consistaient ces accusations. Deleyre me disait dans ses lettres qu'on m'imputait des noirceurs. Diderot me disait plus mystérieusement la même chose, et quand j'entrais en explication avec l'un et l'autre, tout se réduisait aux chefs d'accusation ci-devant notés. Je sentais un refroidissement graduel dans les lettres de M^me^ d'Houdetot. Je ne pouvais attribuer ce refroidissement à Saint-Lambert, qui continuait à m'écrire avec la même amitié, et qui me vint même voir après son retour. Je ne pouvais non plus m'en imputer la faute, puisque nous nous étions séparés très contents l'un de l'autre, et qu'il ne s'était rien passé de ma part, depuis ce temps-là, que mon départ de l'Ermitage, dont elle avait elle-même senti la nécessité. Ne sachant donc à quoi m'en prendre de ce refroidissement, dont elle ne convenait pas, mais sur lequel mon cœur ne

Copyright Arvensa Editions

prenait pas le change, j'étais inquiet de tout. Je savais qu'elle ménageait extrêmement sa belle-sœur et Grimm, à cause de leurs liaisons avec Saint-Lambert ; je craignais leurs œuvres. Cette agitation rouvrit mes plaies et rendit ma correspondance orageuse, au point de l'en dégoûter tout à fait. J'entrevoyais mille choses cruelles, sans rien voir distinctement. J'étais dans la position la plus insupportable pour un homme dont l'imagination s'allume aisément. Si j'eusse été tout à fait isolé, si je n'avais rien su du tout, je serais devenu plus tranquille ; mais mon cœur tenait encore à des attachements par lesquels mes ennemis avaient sur moi mille prises, et les faibles rayons qui perçaient dans mon asile ne servaient qu'à me laisser voir la noirceur des mystères qu'on me cachait.

J'aurais succombé, je n'en doute point, à ce tourment trop cruel, trop insupportable à mon naturel ouvert et franc qui, par l'impossibilité de cacher mes sentiments, me fait tout craindre de ceux qu'on me cache, si très heureusement il ne se fût présenté des objets assez intéressants à mon cœur pour faire une diversion salutaire à ceux qui m'occupaient malgré moi. Dans la dernière visite que Diderot m'avait faite à l'Ermitage, il m'avait parlé de l'article *Genève*, que d'Alembert avait mis dans l'*Encyclopédie* ; il m'avait appris que cet article, concerté avec des Genevois du haut étage, avait pour but l'établissement de la comédie à Genève ; qu'en conséquence les mesures étaient prises, et que cet établissement ne tarderait pas d'avoir lieu. Comme Diderot paraissait trouver tout cela fort bien, qu'il ne doutait pas du succès, et que j'avais avec lui trop d'autres débats pour disputer encore sur cet article, je ne lui dis rien ; mais indigné de tout ce manège de séduction dans ma patrie, j'attendais avec impatience le volume de l'Encyclopédie où était cet article, pour voir s'il n'y aurait pas moyen d'y faire quelque réponse qui pût parer ce malheureux coup. Je reçus le volume peu après mon établissement à Mont-Louis, et je trouvai l'article fait avec beaucoup d'adresse et d'art, et digne de la plume dont il était parti. Cela ne me détourna pourtant pas de vouloir y répondre, et malgré l'abattement où j'étais, malgré mes chagrins et mes maux, la rigueur de la saison et l'incommodité de ma nouvelle demeure, dans laquelle je n'avais pas encore eu le temps de m'arranger, je me mis à l'ouvrage avec un zèle qui surmonta tout.

Pendant un hiver assez rude, au mois de février, et dans l'état que j'ai décrit ci-devant, j'allai tous les jours passer deux heures le matin, et autant l'après-dîner, dans un donjon tout ouvert, que j'avais au bout du jardin où

Copyright Arvensa Editions

était mon habitation. Ce donjon, qui terminait une allée en terrasse, donnait sur la vallée et l'étang de Montmorency, et m'offrait, pour terme du point de vue, le simple, mais respectable château de Saint-Gratien, retraite du vertueux Catinat. Ce fut dans ce lieu, pour lors glacé, que, sans abri contre le vent et la neige, et sans autre feu que celui de mon cœur, je composai, dans l'espace de trois semaines, ma *Lettre à d'Alembert sur les Spectacles*. C'est ici (car la *Julie* n'était pas à moitié faite) le premier de mes écrits où j'aie trouvé des charmes dans le travail. Jusqu'alors l'indignation de la vertu m'avait tenu lieu d'Apollon ; la tendresse et la douceur d'âme m'en tinrent lieu cette fois. Les injustices dont je n'avais été que spectateur m'avaient irrité ; celles dont j'étais devenu l'objet m'attristèrent, et cette tristesse sans fiel n'était que celle d'un cœur trop aimant, trop tendre, qui, trompé par ceux qu'il avait crus de sa trempe, était forcé de se retirer au-dedans de lui. Plein de tout ce qui venait de m'arriver, encore ému de tant de violents mouvements, le mien mêlait le sentiment de ses peines aux idées que la méditation de mon sujet m'avait fait naître ; mon travail se sentit de ce mélange. Sans m'en apercevoir, j'y décrivis ma situation actuelle ; j'y peignis Grimm, M^me^ d'Épinay, M^me^ d'Houdetot, Saint-Lambert, moi-même. En l'écrivant, que je versai de délicieuses larmes ! Hélas ! on y sent trop que l'amour, cet amour fatal dont je m'efforçais de guérir, n'était pas encore sorti de mon cœur. À tout cela, se mêlait un certain attendrissement sur moi-même, qui me sentais mourant, et qui croyais faire au public mes derniers adieux. Loin de craindre la mort, je la voyais approcher avec joie ; mais j'avais regret de quitter mes semblables, sans qu'ils sentissent tout ce que je valais, sans qu'ils sussent combien j'aurais mérité d'être aimé d'eux, s'ils m'avaient connu davantage. Voilà les secrètes causes du ton singulier qui règne dans cet ouvrage, et qui tranche si prodigieusement avec celui du précédent[234].

Je retouchais et mettais au net cette lettre, et je me disposais à la faire imprimer, quand, après un long silence, j'en reçus une de M^me^ d'Houdetot, qui me plongea dans une affliction nouvelle, la plus sensible que j'eusse encore éprouvée. Elle m'apprenait dans cette lettre (Liasse B. n° 34° que ma passion pour elle était connue dans tout Paris ; que j'en avais parlé à des gens qui l'avaient rendue publique ; que ces bruits, parvenus à son amant, avaient failli lui coûter la vie ; qu'enfin il lui rendait justice, et que leur paix était faite ; mais qu'elle lui devait, ainsi qu'à elle-même et au soin

Copyright Arvensa Editions

de sa réputation, de rompre avec moi tout commerce : m'assurant, au reste, qu'ils ne cesseraient jamais l'un et l'autre de s'intéresser à moi, qu'ils me défendraient dans le public, et qu'elle enverrait de temps en temps savoir de mes nouvelles.

Et toi aussi, Diderot, m'écriai-je ? Indigne ami !… Je ne pus cependant me résoudre à le juger encore. Ma faiblesse était connue d'autres gens qui pouvaient l'avoir fait parler. Je voulus douter… mais bientôt je ne pus plus. Saint-Lambert fit peu après un acte digne de sa générosité. Il jugeait, connaissant assez mon âme, en quel état je devais être, trahi d'une partie de mes amis, et délaissé des autres. Il vint me voir. La première fois il avait peu de temps à me donner. Il revint. Malheureusement, ne l'attendant pas, je ne me trouvai pas chez moi. Thérèse, qui s'y trouva, eut avec lui un entretien de plus de deux heures, dans lequel ils se dirent mutuellement beaucoup de faits dont il m'importait que lui et moi fussions informés. La surprise avec laquelle j'appris par lui que personne ne doutait dans le monde que je n'eusse vécu avec M^me^ d'Épinay comme Grimm y vivait maintenant, ne peut être égalée que par celle qu'il eut lui-même, en apprenant combien ce bruit était faux. Saint-Lambert, au grand déplaisir de la dame, était dans le même cas que moi, et tous les éclaircissements qui résultèrent de cet entretien achevèrent d'éteindre en moi tout regret d'avoir rompu sans retour avec elle. Par rapport à M^me^ d'Houdetot, il détailla à Thérèse plusieurs circonstances qui n'étaient connues ni d'elle ni même de M^me^ d'Houdetot, que je savais seul, que je n'avais dites qu'au seul Diderot, sous le sceau de l'amitié, et c'était précisément Saint-Lambert

Copyright Arvensa Editions

qu'il avait choisi pour lui en faire la confidence. Ce dernier trait me décida, et, résolu de rompre avec Diderot pour jamais, je ne délibérai plus que sur la manière : car je m'étais aperçu que les ruptures secrètes tournaient à mon préjudice, en ce qu'elles laissaient le masque de l'amitié à mes plus cruels ennemis.

Les règles de bienséance établies dans le monde sur cet article semblent dictées par l'esprit de mensonge et de trahison. Paraître encore l'ami d'un homme dont on a cessé de l'être, c'est se réserver des moyens de lui nuire, en surprenant les honnêtes gens. Je me rappelai que, quand l'illustre Montesquieu rompit avec le P. de Tournemine, il se hâta de le déclarer hautement, en disant à tout le monde : N'écoutez ni le P. de Tournemine, ni moi, parlant l'un de l'autre ; car nous avons cessé d'être amis. Cette conduite fut très applaudie, et tout le monde en loua la franchise et la générosité. Je résolus de suivre avec Diderot le même exemple ; mais comment de ma retraite publier cette rupture authentiquement, et pourtant sans scandale ? Je m'avisai d'insérer, par forme de note, dans mon ouvrage, un passage du livre de l'*Ecclésiastique*, qui déclarait cette rupture, et même le sujet, assez clairement pour quiconque était au fait, et ne signifiait rien pour le reste du monde ; m'attachant, au surplus, à ne désigner dans l'ouvrage, l'ami auquel je renonçais, qu'avec l'honneur qu'on doit toujours rendre à l'amitié même éteinte.

On peut voir tout cela dans l'ouvrage même.

Il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde, et il semble que tout acte de courage soit un crime dans l'adversité. Le même trait qu'on avait admiré dans Montesquieu ne m'attira que blâme et reproche. Sitôt que mon ouvrage fut imprimé et que j'en eus des exemplaires, j'en envoyai un à Saint-Lambert, qui, la veille même, m'avait écrit, au nom de M^me^ d'Houdetot et au sien, un billet plein de la plus tendre amitié (Liasse B. n° 37). Voici la lettre qu'il m'écrivit en me renvoyant mon exemplaire :

Eaubonne, 10 octobre 1758. (Liasse B, n° 38.)

« En vérité, Monsieur, je ne puis accepter le présent que vous venez de me faire. À l'endroit de votre préface, où, à l'occasion de Diderot, vous citez un passage de l'Ecclésiaste (il se trompe, c'est de l'Ecclésiastique), le livre m'est tombé des mains. Après les conversations de cet été, vous m'avez paru convaincu que Diderot était innocent des prétendues indiscrétions que vous lui imputiez. Il peut avoir des torts avec vous : je l'ignore ; mais je sais bien qu'ils ne vous donnent pas le droit de lui faire une insulte

Copyright Arvensa Editions

publique. Vous n'ignorez pas les persécutions qu'il essuie, et vous allez mêler la voix d'un ancien ami aux cris de l'envie. Je ne puis vous dissimuler, Monsieur, combien cette atrocité me révolte. Je ne vis point avec Diderot, mais je l'honore, et je sens vivement le chagrin que vous donnez à un homme à qui, du moins vis-à-vis de moi, vous n'avez jamais reproché qu'un peu de faiblesse. Monsieur, nous différons trop de principes pour nous convenir jamais. Oubliez mon existence ; cela ne doit pas être difficile. Je n'ai jamais fait aux hommes ni le bien ni le mal dont on se souvient longtemps. Je vous promets, moi, Monsieur, d'oublier votre personne, et de ne me souvenir que de vos talents. »

Je ne me sentis pas moins déchiré qu'indigné de cette lettre, et dans l'excès de ma misère, retrouvant enfin ma fierté, je lui répondis par le billet suivant :

À Montmorency, le 11 octobre 1758.

« Monsieur, en lisant votre lettre, je vous ai fait l'honneur d'en être surpris, et j'ai eu la bêtise d'en être ému ; mais je l'ai trouvée indigne de réponse.

Je ne veux point continuer les copies de M^me^ d'Houdetot. S'il ne lui convient pas de garder ce qu'elle a, elle peut me le renvoyer, je lui rendrai son argent. Si elle le garde, il faut toujours qu'elle envoie chercher le reste de son papier et de son argent. Je la prie de me rendre en même temps le prospectus dont elle est dépositaire. Adieu, Monsieur. »

Le courage dans l'infortune irrite les cœurs lâches, mais il plaît aux cœurs généreux. Il paraît que ce billet fit rentrer Saint-Lambert en lui-même, et qu'il eut regret à ce qu'il avait fait ; mais trop fier à son tour pour en revenir ouvertement, il saisit, il prépara peut-être le moyen d'amortir le coup qu'il m'avait porté. Quinze jours après, je reçus de M. d'Épinay la lettre suivante :

Ce jeudi 26. (Liasse B, n° 10.)

J’ai reçu, monsieur, le livre que vous avez eu la bonté de m’envoyer ; je le lis avec le plus grand plaisir. C’est le sentiment que j’ai toujours éprouvé à la lecture de tous les ouvrages qui sont sortis de votre plume. Recevez-en tous mes remerciements. J’aurais été vous les faire moi-même, si mes affaires m’eussent permis de demeurer quelque temps dans votre voisinage ; mais j’ai bien peu habité la Chevrette cette année. Monsieur et madame Dupin viennent m’y demander à dîner dimanche prochain. Je

Copyright Arvensa Editions

compte que MM. de Saint-Lambert, de Francueil et madame d'Houdetot seront de la partie ; vous me feriez un vrai plaisir, monsieur, si vous vouliez être des nôtres. Toutes les personnes que j'aurai chez moi vous désirent, et seront charmées de partager avec moi le plaisir de passer avec vous une partie de la journée. J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération, etc.»

Cette lettre me donna d'horribles battements de cœur. Après avoir fait depuis un an la nouvelle de Paris, l'idée de m'aller donner en spectacle vis-à-vis de M^me^ d'Houdetot me faisait trembler, et j'avais peine à trouver assez de courage pour soutenir cette épreuve. Cependant, puisqu'elle et Saint-Lambert le voulaient bien, puisque d'Épinay parlait au nom de tous les conviés, et qu'il n'en nommait aucun que je ne fusse bien aise de voir, je ne crus point, après tout, me compromettre en acceptant un dîner où j'étais en quelque sorte invité par tout le monde. Je promis donc. Le dimanche il fit mauvais. M. d'Épinay m'envoya son carrosse, et j'allai.

Mon arrivée fit sensation. Je n'ai jamais reçu d'accueil plus caressant. On eût dit que toute la compagnie sentait combien j'avais besoin d'être rassuré. Il n'y a que les cœurs français qui connaissent ces sortes de délicatesses. Cependant, je trouvai plus de monde que je ne m'y étais attendu. Entre autres, le comte d'Houdetot, que je ne connaissais point du tout, et sa sœur, M^me^ de Blainville, dont je me serais bien passé. Elle était venue plusieurs fois l'année précédente à Eaubonne, et sa belle-sœur, dans nos promenades solitaires, l'avait souvent laissée s'ennuyer à garder le mulet. Elle en avait nourri contre moi un ressentiment qu'elle satisfit durant ce dîner tout à son aise ; car on sent que la présence du comte d'Houdetot et de Saint-Lambert ne mettait pas les rieurs de mon côté, et qu'un homme embarrassé dans les entretiens les plus faciles n'était pas fort brillant dans celui-là. Je n'ai jamais tant souffert, ni fait plus mauvaise contenance, ni reçu d'atteintes plus imprévues. Enfin, quand on fut sorti de table, je m'éloignai de cette mégère ; j'eus le plaisir de voir Saint-Lambert et M^me^ d'Houdetot s'approcher de moi, et nous causâmes ensemble une partie de l'après-midi, de choses indifférentes, à la vérité, mais avec la même familiarité qu'avant mon égarement. Ce procédé ne fut pas perdu dans mon cœur, et si Saint-Lambert y eût pu lire, il en eût sûrement été content. Je puis jurer que, quoique, en arrivant, la vue de M^me^ d'Houdetot m'eût donné des palpitations jusqu'à la défaillance, en m'en retournant je ne pensai presque pas à elle : je ne fus occupé que de Saint-Lambert.

Copyright Arvensa Editions

Malgré les malins sarcasmes de M^me^ de Blainville, ce dîner me fit grand bien, et je me félicitai fort de ne m'y être pas refusé. J'y reconnus non seulement que les intrigues de Grimm et des Holbachiens n'avaient point détaché de moi mes anciennes connaissances [235] ; mais, ce qui me flatta davantage encore, que les sentiments de M^me^ d'Houdetot et de Saint-Lambert étaient moins changés que je n'avais cru ; et je compris enfin qu'il y avait plus de jalousie que de mésestime dans l'éloignement où il la tenait de moi. Cela me consola et me tranquillisa. Sûr de n'être pas un objet de mépris pour ceux qui l'étaient de mon estime, j'en travaillai sur mon propre cœur avec plus de courage et de succès. Si je ne vins pas à bout d'y éteindre entièrement une passion coupable et malheureuse, j'en réglai du moins si bien les restes, qu'ils ne m'ont pas fait faire une seule faute depuis ce temps-là. Les copies de M^me^ d'Houdetot, qu'elle m'engagea de reprendre, mes ouvrages que je continuai de lui envoyer quand ils paraissaient, m'attirèrent encore de sa part, de temps à autre, quelques messages et billets indifférents, mais obligeants. Elle fit même plus, comme on verra dans la suite, et la conduite réciproque de tous les trois, quand notre commerce eut cessé, peut servir d'exemple de la manière dont les honnêtes gens se séparent, quand il ne leur convient plus de se voir.

Un autre avantage que me procura ce dîner fut qu'on en parla dans Paris, et qu'il servit de réfutation sans réplique au bruit que répandaient partout mes ennemis, que j'étais brouillé mortellement avec tous ceux qui s'y trouvèrent, et surtout avec M. d'Épinay. En quittant l'Ermitage, je lui avais écrit une lettre de remerciement très honnête, à laquelle il répondit non moins honnêtement, et les attentions mutuelles ne cessèrent point, tant avec lui qu'avec M. de Lalive, son frère, qui même vint me voir à Montmorency, et m'envoya ses gravures. Hors les deux belles-sœurs de M^me^ d'Houdetot, je n'ai jamais été mal avec personne de sa famille.

M a *Lettre à d'Alembert* eut un grand succès. Tous mes ouvrages en avaient eu ; mais celui-ci me fut plus favorable. Il apprit au public à se défier des insinuations de la coterie holbachique. Quand j'allai à l'Ermitage, elle prédit avec sa suffisance ordinaire que je n'y tiendrais pas trois mois. Quand elle vit que j'y en avais tenu vingt, et que, forcé d'en sortir, je fixais encore ma demeure à la campagne, elle soutint que c'était obstination pure ; que je m'ennuyais à la mort dans ma retraite, mais que, rongé d'orgueil, j'aimais mieux y périr victime de mon opiniâtreté, que de m'en

Copyright Arvensa Editions

dédire et de revenir à Paris. La *Lettre à d'Alembert* respirait une douceur d'âme qu'on sentit n'être point jouée. Si j'eusse été rongé d'humeur dans ma retraite, mon ton s'en serait senti. Il en régnait dans tous les écrits que j'avais faits à Paris ; il n'en régnait plus dans le premier que j'avais fait à la campagne. Pour ceux qui savent observer, cette remarque était décisive. On vit que j'étais rentré dans mon élément.

Cependant ce même ouvrage, tout plein de douceur qu'il était, me fit encore, par ma balourdise et par mon malheur ordinaire, un nouvel ennemi parmi les gens de lettres. J'avais fait connaissance avec Marmontel chez M. de la Poplinière, et cette connaissance s'était entretenue chez le Baron. Marmontel faisait alors le *Mercure de France*. Comme j'avais la fierté de ne point envoyer mes ouvrages aux auteurs périodiques, et que je voulais cependant lui envoyer celui-ci, sans qu'il crût que c'était à ce titre, ni pour qu'il en parlât dans le *Mercure*, j'écrivis sur son exemplaire que ce n'était point pour l'auteur du *Mercure*, mais pour M. Marmontel. Je crus lui faire un très beau compliment ; il crut y voir une cruelle offense, et devint mon irréconciliable ennemi. Il écrivit contre cette même lettre avec politesse, mais avec un fiel qui se sent aisément, et depuis lors il n'a manqué aucune occasion de me nuire dans la société, et de me maltraiter indirectement dans ses ouvrages : tant le très irritable amour-propre des gens de lettres est difficile à ménager, et tant on doit avoir soin de ne rien laisser, dans les compliments qu'on leur fait, qui puisse même avoir la moindre apparence d'équivoque[236].

(1759) — Devenu tranquille de tous les côtés, je profitai du loisir et de l'indépendance où je me trouvais pour reprendre mes travaux avec plus de suite. J'achevai cet hiver la *Julie*, et je l'envoyai à Rey, qui la fit imprimer l'année suivante. Ce travail fut cependant encore interrompu par une petite diversion, et même assez désagréable. J'appris qu'on préparait à l'Opéra une nouvelle remise du *Devin du village*. Outré de voir ces gens-là disposer arrogamment de mon bien, je repris le mémoire que j'avais envoyé à M. d'Argenson, et qui était demeuré sans réponse, et l'ayant retouché, je le fis remettre par M. Sellon, résident de Genève, avec une lettre dont il voulut bien se charger, à M. le comte de Saint-Florentin, qui avait remplacé M. d'Argenson dans le département de l'Opéra. M. de Saint-Florentin promit une réponse, et n'en fit aucune. Duclos, à qui j'écrivis ce que j'avais fait, en parla aux *petits violons*, qui offrirent de me rendre, non

Copyright Arvensa Editions

mon opéra, mais mes entrées, dont je ne pouvais plus profiter. Voyant que je n'avais d'aucun côté aucune justice à espérer, j'abandonnai cette affaire, et la direction de l'Opéra, sans répondre à mes raisons ni les écouter, a continué de disposer comme de son propre bien et de faire son profit du *Devin du village*, qui très incontestablement n'appartient qu'à moi seul[237].

Depuis que j'avais secoué le joug de mes tyrans, je menais une vie assez égale et paisible ; privé du charme des attachements trop vifs, j'étais libre aussi du poids de leurs chaînes. Dégoûté des amis protecteurs, qui voulaient absolument disposer de ma destinée et m'asservir à leurs prétendus bienfaits malgré moi, j'étais résolu de m'en tenir désormais aux liaisons de simple bienveillance, qui, sans gêner la liberté, font l'agrément de la vie, et dont une mise d'égalité fait le fondement. J'en avais de cette espèce autant qu'il m'en fallait pour goûter les douceurs de la liberté, sans en souffrir la dépendance, et, sitôt que j'eus essayé de ce genre de vie, je sentis que c'était celui qui me convenait à mon âge, pour finir mes jours dans le calme, loin de l'orage, des brouilleries et des tracasseries, où je venais d'être à demi submergé.

Durant mon séjour à l'Ermitage, et depuis mon établissement à Montmorency, j'avais fait à mon voisinage quelques connaissances qui m'étaient agréables, et qui ne m'assujettissaient à rien. À leur tête était le jeune Loyseau de Mauléon, qui débutant alors au barreau, ignorait quelle y serait sa place. Je n'eus pas comme lui ce doute. Je lui marquai bientôt la carrière illustre qu'on le voit fournir aujourd'hui. Je lui prédis que, s'il se rendait sévère sur le choix des causes, et qu'il ne fût jamais que le

Copyright Arvensa Editions

défenseur de la justice et de la vertu, son génie, élevé par ce sentiment sublime, égalerait celui des plus grands orateurs. Il a suivi mon conseil, et il en a senti l'effet. Sa défense de M. de Portes est digne de Démosthène[238]. Il venait tous les ans à un quart de lieue de l'Ermitage passer les vacances à Saint-Brice, dans le fief de Mauléon, appartenant à sa mère, et où jadis avait logé le grand Bossuet. Voilà un fief dont une succession de pareils maîtres rendrait la noblesse difficile à soutenir.

J'avais, au même village de Saint-Brice, le libraire Guérin, homme d'esprit, lettré, aimable, et de la haute volée dans son état. Il me fit faire aussi connaissance avec Jean Néaulme, libraire d'Amsterdam, son correspondant et son ami, qui dans la suite imprima l'*Émile*.

J'avais, plus près encore que Saint-Brice, M. Maltor, curé de Groslay, plus fait pour être homme d'État et ministre que curé de village, et à qui l'on eût donné tout au moins un diocèse à gouverner, si les talents décidaient des places. Il avait été secrétaire du comte Du Luc, et avait connu très particulièrement Jean-Baptiste Rousseau. Aussi plein d'estime pour la mémoire de cet illustre banni que d'horreur pour celle du fourbe Saurin, il savait sur l'un et sur l'autre beaucoup d'anecdotes curieuses, que Séguy n'avait pas mises dans la vie encore manuscrite du premier, et il m'assurait que le comte Du Luc, loin d'avoir eu jamais à s'en plaindre, avait conservé jusqu'à la fin de sa vie la plus ardente amitié[239] pour lui. M. Maltor, à qui M. de Vintimille avait donné cette retraite assez bonne, après la mort de son patron, avait été employé jadis dans beaucoup d'affaires dont il avait, quoique vieux, la mémoire encore présente, et dont il raisonnait très bien. Sa conversation, non moins instructive qu'amusante, ne sentait point son curé de village : il joignait le ton d'un homme du monde aux connaissances d'un homme de cabinet. Il était, de tous mes voisins permanents, celui dont la société m'était le plus agréable, et que j'ai eu le plus de regret de quitter.

J'avais à Montmorency les Oratoriens, et entre autres le P. Bertier, professeur de physique, auquel, malgré quelque léger vernis de pédanterie, je m'étais attaché par un certain air de bonhomie que je lui trouvais. J'avais cependant peine à concilier cette grande simplicité avec le désir et l'art qu'il avait de se fourrer partout, chez les grands, chez les femmes, chez les dévots, chez les philosophes ; il savait se faire tout à tous. Je me plaisais fort avec lui. J'en parlais à tout le monde. Apparemment ce que j'en disais

Copyright Arvensa Editions

lui revint. Il me remerciait un jour, en ricanant, de l'avoir trouvé bon homme. Je trouvai dans son sourire je ne sais quoi de sardonique qui changea totalement sa physionomie à mes yeux, et qui m'est souvent revenu depuis lors dans la mémoire. Je ne peux pas mieux comparer ce sourire qu'à celui de Panurge achetant les moutons de Dindenaut. Notre connaissance avait commencé peu de temps après mon arrivée à l'Ermitage, où il me venait voir très souvent. J'étais déjà établi à Montmorency, quand il en partit pour retourner demeurer à Paris. Il y voyait souvent M^me^ Le Vasseur. Un jour que je ne pensais à rien moins, il m'écrivit de la part de cette femme, pour m'informer que M. Grimm offrait de se charger de son entretien, et pour me demander la permission d'accepter cette offre. J'appris qu'elle consistait en une pension de trois cents livres, et que M^me^ Le Vasseur devait venir demeurer à Deuil, entre la Chevrette et Montmorency. Je ne dirai pas l'impression que fit sur moi cette nouvelle, qui aurait été moins surprenante si Grimm avait eu dix mille livres de rente ou quelque relation plus facile à comprendre avec cette femme, et qu'on ne m'eût pas fait un si grand crime de l'avoir amenée à la campagne, où cependant il lui plaisait maintenant de la ramener, comme si elle était rajeunie depuis ce temps-là. Je compris que la bonne vieille ne me demandait cette permission dont elle aurait bien pu se passer si je l'avais refusée, qu'afin de ne pas s'exposer à perdre ce que je lui donnais de mon côté. Quoique cette charité me parût très extraordinaire, elle ne me frappa pas alors autant qu'elle a fait dans la suite. Mais quand j'aurais su tout ce que j'ai pénétré depuis, je n'en aurais pas moins donné mon consentement comme je fis, et comme j'étais obligé de faire, à moins de renchérir sur l'offre de M. Grimm. Depuis lors le P. Bertier me guérit un peu de l'imputation de bonhomie, qui lui avait paru si plaisante, et dont je l'avais si étourdiment chargé.

Ce même P. Bertier avait la connaissance de deux hommes qui recherchèrent aussi la mienne, je ne sais pourquoi ; car il y avait assurément peu de rapport entre leurs goûts et les miens. C'étaient des enfants de Melchisédech, dont on ne connaissait ni le pays ni la famille, ni probablement le vrai nom. Ils étaient jansénistes, et passaient pour des prêtres déguisés, peut-être à cause de leur façon ridicule de porter les rapières auxquelles ils étaient attachés. Le mystère prodigieux qu'ils mettaient à toutes leurs allures leur donnait un air de chefs de parti et je n'ai jamais douté qu'ils ne fissent la *Gazette ecclésiastique*. L'un, grand,

Copyright Arvensa Editions

bénin, patelin, s'appelait M. Ferrand ; l'autre, petit, trapu, ricaneur, pointilleux, s'appelait M. Minard. Ils se traitaient de cousins. Ils logeaient à Paris avec d'Alembert, chez sa nourrice, appelée M^me^ Rousseau, et ils avaient pris à Montmorency un petit appartement pour y passer les étés. Ils faisaient leur ménage eux-mêmes, sans domestique et sans commissionnaire. Ils avaient alternativement chacun sa semaine pour aller aux provisions, faire la cuisine et balayer la maison. D'ailleurs ils se tenaient assez bien ; nous mangions quelquefois les uns chez les autres. Je ne sais pas pourquoi ils se souciaient de moi ; pour moi, je ne me souciais d'eux que parce qu'ils jouaient aux échecs ; et, pour obtenir une pauvre petite partie, j'endurais quatre heures d'ennui. Comme ils se fourraient partout et voulaient se mêler de tout, Thérèse les appelait *les Commères*, et ce nom leur est demeuré à Montmorency.

Telles étaient avec mon hôte, M. Mathas, qui était un bon homme, mes principales connaissances de campagne. Il m'en restait assez à Paris pour y vivre, quand je voudrais, avec agrément, hors de la sphère des gens de lettres, où je ne comptais que le seul Duclos pour ami : car Deleyre était encore trop jeune, et quoique, après avoir vu de près les manœuvres de la clique philosophique à mon égard, il s'en fût tout à fait détaché, du moins je le crus ainsi, je ne pouvais encore oublier la facilité qu'il avait eue à se faire auprès de moi le porte-voix de tous ces gens-là.

J'avais d'abord mon ancien et respectable ami M. Roguin. C'était un ami du bon temps, que je ne devais point à mes écrits, mais à moi-même, et que pour cette raison j'ai toujours conservé. J'avais le bon Lenieps, mon compatriote, et sa fille alors vivante, M^me^ Lambert. J'avais un jeune Genevois, appelé Coindet, bon garçon, ce me semblait, soigneux, officieux, zélé, mais ignorant, confiant, gourmand, avantageux, qui m'était venu voir dès le commencement de ma demeure à l'Ermitage, et, sans autre introducteur que lui-même, s'était bientôt établi chez moi, malgré moi. Il avait quelque goût pour le dessin, et connaissait les artistes. Il me fut utile pour les estampes de la *Julie* ; il se chargea de la direction des dessins et des planches, et s'acquitta bien de cette commission.

J'avais la maison de M. Dupin, qui, moins brillante que durant les beaux jours de M^me^ Dupin, ne laissait pas d'être encore, par le mérite des maîtres, et par le choix du monde qui s'y rassemblait, une des meilleures maisons de Paris. Comme je ne leur avais préféré personne, que je ne les avais quittés que pour vivre libre, ils n'avaient point cessé de me voir avec

Copyright Arvensa Editions

amitié, et j'étais sûr d'être en tout temps bien reçu de M^me^ Dupin. Je la pouvais même compter pour une de mes voisines de campagne, depuis qu'ils s'étaient fait un établissement à Clichy, où j'allais quelquefois passer un jour ou deux, et où j'aurais été davantage, si M^me^ Dupin et M^me^ de Chenonceau avaient vécu de meilleure intelligence. Mais la difficulté de se partager dans la même maison, entre deux femmes qui ne sympathisaient pas, me rendait Clichy trop gênant. Attaché à M^me^ de Chenonceau d'une amitié plus égale et plus familière, j'avais le plaisir de la voir plus à mon aise à Deuil, presque à ma porte, où elle avait loué une petite maison, et même chez moi, où elle me venait voir assez souvent.

J'avais M^me^ de Créqui, qui, s'étant jetée dans la haute dévotion, avait cessé de voir les d'Alembert, les Marmontel, et la plupart des gens de lettres, excepté, je crois, l'abbé Trublet, manière alors de demi-cafard, dont elle était même assez ennuyée. Pour moi, qu'elle avait recherché, je ne perdis ni sa bienveillance ni sa correspondance. Elle m'envoya des poulardes du Mans aux étrennes, et sa partie était faite pour venir me voir l'année suivante, quand un voyage de M^me^ de Luxembourg croisa le sien. Je lui dois ici une place à part ; elle en aura toujours une distinguée dans mes souvenirs.

J'avais un homme qu'excepté Roguin, j'aurais dû mettre le premier en compte : mon ancien confrère et ami de Carrio, ci-devant secrétaire titulaire de l'ambassade d'Espagne à Venise, puis en Suède, où il fut, par sa cour, chargé des affaires, et enfin nommé réellement secrétaire d'ambassade à Paris. Il me vint surprendre à Montmorency, lorsque je m'y attendais le moins. Il était décoré d'un ordre d'Espagne dont j'ai oublié le nom, avec une belle croix en pierreries. Il avait été obligé, dans ses preuves, d'ajouter une lettre à son nom de Carrio, et portait celui de chevalier de Carrion. Je le trouvai toujours le même, le même excellent cœur, l'esprit de jour en jour plus aimable. J'aurais repris avec lui la même intimité qu'auparavant, si Coindet, s'interposant entre nous à son ordinaire, n'eût profité de mon éloignement pour s'insinuer à ma place et en mon nom dans sa confiance, et me supplanter à force de zèle à me servir.

La mémoire de Carrion me rappelle celle d'un de mes voisins de campagne, dont j'aurais d'autant plus de tort de ne pas parler, que j'en ai à confesser un bien inexcusable envers lui. C'était l'honnête M. Le Blond, qu

Copyright Arvensa Editions

m'avait rendu service à Venise, et qui, étant venu faire un voyage en France avec sa famille, avait loué une maison de campagne à La Briche, non loin de Montmorency. Sitôt que j'appris qu'il était mon voisin, j'en fus dans la joie de mon cœur, et me fis encore plus une fête qu'un devoir d'aller lui rendre visite. Je partis pour cela dès le lendemain. Je fus rencontré par des gens qui me venaient voir moi-même, et avec lesquels il fallut retourner. Deux jours après, je pars encore ; il avait dîné à Paris avec toute sa famille. Une troisième fois il était chez lui : j'entendis des voix de femmes, je vis à la porte un carrosse qui me fit peur. Je voulais du moins, pour la première fois, le voir à mon aise, et causer avec lui de nos anciennes liaisons. Enfin je remis si bien ma visite de jour à autre, que la honte de remplir si tard un pareil devoir fit que je ne le remplis point du tout : après avoir osé tant attendre, je n'osai plus me montrer. Cette négligence, dont M. Le Blond ne put qu'être justement indigné, donna vis-à-vis de lui l'air de l'ingratitude à ma paresse ; et cependant je sentais mon cœur si peu coupable, que si j'avais pu faire à M. Le Blond quelque vrai plaisir, même à son insu, je suis bien sûr qu'il ne m'eût pas trouvé paresseux. Mais l'indolence, la négligence, et les délais dans les petits devoirs à remplir, m'ont plus fait de tort que de grands vices. Mes pires fautes ont été d'omission : j'ai rarement fait ce qu'il ne fallait pas faire, et malheureusement j'ai plus rarement encore fait ce qu'il fallait.

Puisque me voilà revenu à mes connaissances de Venise, je n'en dois pas oublier une qui s'y rapporte et que je n'avais interrompue, ainsi que les autres, que depuis beaucoup moins de temps. C'est celle de M. de Jonville, qui avait continué, depuis son retour de Gênes, à me faire beaucoup d'amitiés. Il aimait fort à me voir et à causer avec moi des affaires d'Italie et des folies de M. de Montaigu, dont il savait, de son côté, bien des traits par les bureaux des affaires étrangères, dans lesquels il avait beaucoup de liaisons. J'eus le plaisir aussi de revoir chez lui mon ancien camarade Dupont, qui avait acheté une charge dans sa province, et dont les affaires le ramenaient quelquefois à Paris. M. de Jonville devint peu à peu si empressé de m'avoir qu'il en devint même gênant, et, quoique nous logeassions dans des quartiers fort éloignés, il y avait du bruit entre nous quand je passais une semaine entière sans aller dîner chez lui. Quand il allait à Jonville, il m'y voulait toujours emmener ; mais y étant une fois allé passer huit jours, qui me parurent fort longs, je n'y voulus plus retourner. M. de Jonville était assurément un honnête et galant homme, aimable

Copyright Arvensa Editions

même à certains égards ; mais il avait peu d'esprit, il était beau, tant soit peu Narcisse, et passablement ennuyeux. Il avait un recueil singulier, et peut-être unique au monde, dont il s'occupait beaucoup, et dont il occupait aussi ses hôtes, qui quelquefois s'en amusaient moins que lui. C'était une collection très complète de tous les vaudevilles de la cour et de Paris, depuis plus de cinquante ans, où l'on trouvait beaucoup d'anecdotes qu'on aurait inutilement cherchées ailleurs. Voilà des Mémoires pour l'histoire de France, dont on ne s'aviserait guère chez toute autre nation.

Un jour, au fort de notre meilleure intelligence, il me fit un accueil si froid, si glaçant, si peu dans son ton ordinaire, qu'après lui avoir donné occasion de s'expliquer, et même l'en avoir prié, je sortis de chez lui avec la résolution, que j'ai tenue, de n'y plus remettre les pieds ; car on ne me voit guère où j'ai été une fois mal reçu, et il n'y avait point ici de Diderot qui plaidât pour M. de Jonville. Je cherchai vainement dans ma tête quel tort je pouvais avoir avec lui : je ne trouvai rien. J'étais sûr de n'avoir jamais parlé de lui ni des siens que de la façon la plus honorable, car je lui étais sincèrement attaché, et outre que je n'en avais que du bien à dire, ma plus inviolable maxime a toujours été de ne parler qu'avec honneur des maisons que je fréquentais.

Enfin, à force de ruminer, voici ce que je conjecturai. La dernière fois que nous nous étions vus, il m'avait donné à souper chez des filles de sa connaissance, avec deux ou trois commis des affaires étrangères, gens très aimables, et qui n'avaient point du tout l'air ni le ton libertin, et je puis jurer que de mon côté la soirée se passa à méditer assez tristement sur le malheureux sort de ces créatures. Je ne payai pas mon écot, parce que M. de Jonville nous donnait à souper, et je ne donnai rien à ces filles, parce que je ne leur fis point gagner, comme à la *Padoana*, le paiement que j'aurais pu leur offrir. Nous sortîmes tous assez gais et de très bonne intelligence. Sans être retourné chez ces filles, j'allai trois ou quatre jours après dîner chez M. de Jonville, que je n'avais pas revu depuis lors, et qui me fit l'accueil que j'ai dit. N'en pouvant imaginer d'autre cause que quelque malentendu relatif à ce souper, et voyant qu'il ne voulait pas s'expliquer, je pris mon parti et cessai de le voir ; mais je continuai de lui envoyer mes ouvrages : il me fit faire souvent des compliments, et l'ayant un jour rencontré au chauffoir de la Comédie, il me fit, sur ce que je n'allais plus le voir, des reproches obligeants qui ne m'y ramenèrent pas. Ainsi cette affaire avait plus l'air d'une bouderie que d'une rupture. Toutefois ne

Copyright Arvensa Editions

l'ayant pas revu, et n'ayant plus ouï parler de lui depuis lors, il eût été trop tard pour y retourner au bout d'une interruption de plusieurs années. Voilà pourquoi M. de Jonville n'entre point ici dans ma liste, quoique j'eusse assez longtemps fréquenté sa maison.

Je n'enflerai point la même liste de beaucoup d'autres connaissances moins familières, ou qui, par mon absence, avaient cessé de l'être, et que je ne laissai pas de voir quelquefois en campagne, tant chez moi qu'à mon voisinage, telles, par exemple, que les abbés de Condillac, de Mably, MM. de Mairan, de Lalive, de Boisgelou, Watelet, Ancelet, et d'autres qu'il serait trop long de nommer. Je passerai légèrement aussi sur celle de M. de Margency, gentilhomme ordinaire du roi, ancien membre de la coterie holbachique, qu'il avait quittée ainsi que moi, et ancien ami de M^me^ d'Épinay, dont il s'était détaché ainsi que moi, ni sur celle de son ami Desmahis, auteur célèbre, mais éphémère, de la comédie de *l'Impertinent.* Le premier était mon voisin de campagne, sa terre de Margency étant près de Montmorency. Nous étions d'anciennes connaissances ; mais le voisinage et une certaine conformité d'expérience nous rapprochèrent davantage. Le second mourut peu après. Il avait du mérite et de l'esprit : mais il était un peu l'original de sa comédie, un peu fat auprès des femmes, et n'en fut pas extrêmement regretté.

Mais je ne puis omettre une correspondance nouvelle de ce temps-là, qui a trop influé sur le reste de ma vie pour que je néglige d'en marquer le commencement. Il s'agit de M. de Lamoignon de Malesherbes, premier président de la cour des aides, chargé pour lors de la librairie, qu'il gouvernait avec autant de lumières que de douceur, et à la grande satisfaction des gens de lettres. Je ne l'avais pas été voir à Paris une seule fois ; cependant j'avais toujours éprouvé de sa part les facilités les plus obligeantes, quant à la censure, et je savais qu'en plus d'une occasion il avait fort malmené ceux qui écrivaient contre moi. J'eus de nouvelles preuves de ses bontés au sujet de l'impression de la *Julie* ; car les épreuves d'un si grand ouvrage étant fort coûteuses à faire venir d'Amsterdam par la poste, il permit, ayant ses ports francs, qu'elles lui fussent adressées, et il me les envoyait franches aussi, sous le contreseing de M. le Chancelier, son père. Quand l'ouvrage fut imprimé, il n'en permit le débit dans le royaume qu'ensuite d'une édition qu'il en fit faire à mon profit, malgré moi-même : comme ce profit eût été de ma part un vol fait à Rey, à qui j'avais vendu mon manuscrit, non seulement je ne voulus point accepter le présent qui

Copyright Arvensa Editions

m'était destiné pour cela sans son aveu, qu'il accorda très généreusement, mais je voulus partager avec lui les cent pistoles à quoi monta ce présent et dont il ne voulut rien. Pour ces cent pistoles, j'eus le désagrément, dont M. de Malesherbes ne m'avait pas prévenu, de voir horriblement mutiler mon ouvrage, et empêcher le débit de la bonne édition jusqu'à ce que la mauvaise fût écoulée.

J'ai toujours regardé M. de Malesherbes comme un homme d'une droiture à toute épreuve. Jamais rien de ce qui m'est arrivé ne m'a fait douter un moment de sa probité : mais aussi faible qu'honnête, il nuit quelquefois aux gens pour lesquels il s'intéresse, à force de les vouloir préserver. Non seulement il fit retrancher plus de cent pages dans l'édition de Paris, mais il fit un retranchement qui pouvait porter le nom d'infidélité dans l'exemplaire de la bonne édition qu'il envoya à M^me^ de Pompadour. Il est dit quelque part, dans cet ouvrage, que la femme d'un charbonnier est plus digne de respect que la maîtresse d'un prince. Cette phrase m'était venue dans la chaleur de la composition, sans aucune application, je le jure. En relisant l'ouvrage, je vis qu'on ferait cette application. Cependant, par la très imprudente maxime de ne rien ôter par égard aux applications qu'on pouvait faire, quand j'avais dans ma conscience le témoignage de ne les avoir pas faites en écrivant, je ne voulus point ôter cette phrase, et je me contentai de substituer le mot *prince* au mot *roi*, que j'avais d'abord mis. Cet adoucissement ne parut pas suffisant à M. de Malesherbes : il retrancha la phrase entière, dans un carton qu'il fit imprimer exprès, et coller aussi proprement qu'il fut possible dans l'exemplaire de M^me^ de Pompadour. Elle n'ignora pas ce tour de passe-passe. Il se trouva de bonnes âmes qui l'en instruisirent. Pour moi, je ne l'appris que longtemps après, lorsque je commençais d'en sentir les suites.

N'est-ce point encore ici la première origine de la haine couverte, mais implacable, d'une autre dame, qui était dans un cas pareil[240], sans que j'en susse rien, ni même que je la connusse, quand j'écrivis ce passage ? Quand le livre se publia, la connaissance était faite, et j'étais très inquiet. Je le dis au chevalier de Lorenzy, qui se moqua de moi, et m'assura que cette dame en était si peu offensée, qu'elle n'y avait pas même fait attention. Je le crus un peu légèrement peut-être, et je me tranquillisai fort mal à propos.

Je reçus, à l'entrée de l'hiver, une nouvelle marque des bontés de M. de

Copyright Arvensa Editions

Malesherbes, à laquelle je fus fort sensible, quoique je ne jugeasse pas à propos d'en profiter. Il y avait une place vacante dans le *Journal des Savants.* Margency m'écrivit pour me la proposer comme de lui-même. Mais il me fut aisé de comprendre, par le tour de sa lettre (Liasse C. n° 33), qu'il était instruit et autorisé, et lui-même me marqua dans la suite (Liasse C. n° 47) qu'il avait été chargé de me faire cette offre. Le travail de cette place était peu de chose. Il ne s'agissait que de deux extraits par mois, dont on m'apporterait les livres, sans être obligé jamais à aucun voyage de Paris, pas même pour faire au magistrat une visite de remerciement. J'entrais par là dans une société de gens de lettres du premier mérite, MM. de Mairan, Clairaut, de Guignes, et l'abbé Barthélemy, dont la connaissance était déjà faite avec les deux premiers, et très bonne à faire avec les deux autres. Enfin, pour un travail si peu pénible, et que je pouvais faire si commodément, il y avait un honoraire de huit cents francs attaché à cette place. Je délibérai quelques heures avant que de me déterminer, et je puis jurer que la seule chose qui me fit balancer fut la crainte de fâcher Margency et de déplaire à M. de Malesherbes. Mais enfin la gêne insupportable de ne pouvoir travailler à mon heure et d'être commandé par le temps ; bien plus encore la certitude de mal remplir les fonctions dont il fallait me charger, l'emportèrent sur tout, et me déterminèrent à refuser une place pour laquelle je n'étais pas propre. Je savais que tout mon talent ne venait que d'une certaine chaleur d'âme sur les matières que j'avais à traiter, et qu'il n'y avait que l'amour du grand, du vrai, du beau, qui pût animer mon génie. Et que m'auraient importé les sujets de la plupart des livres que j'aurais à extraire, et les livres mêmes ? Mon indifférence pour la chose eût glacé ma plume et abruti mon esprit. On s'imaginait que je pouvais écrire par métier, comme tous les autres gens de lettres, au lieu que je ne sus jamais écrire que par passion. Ce n'était assurément pas là ce qu'il fallait au *Journal des Savants.* J'écrivis donc à Margency une lettre de remerciement, tournée avec toute l'honnêteté possible, dans laquelle je lui fis si bien le détail de mes raisons, qu'il ne se peut pas que ni lui ni M. de Malesherbes aient cru qu'il entrât ni humeur ni orgueil dans mon refus. Aussi l'approuvèrent-ils l'un et l'autre, sans m'en faire moins bon visage, et le secret fut si bien gardé sur cette affaire que le public n'en a jamais eu le moindre vent.

Cette proposition ne venait pas dans un moment favorable pour me la faire agréer. Car depuis quelque temps je formais le projet de quitter tout

Copyright Arvensa Editions

à fait la littérature, et surtout le métier d'auteur. Tout ce qui venait de m'arriver m'avait absolument dégoûté des gens de lettres, et j'avais éprouvé qu'il était impossible de courir la même carrière, sans avoir quelques liaisons avec eux. Je ne l'étais guère moins des gens du monde, et en général de la vie mixte que je venais de mener, moitié à moi-même, et moitié à des sociétés pour lesquelles je n'étais point fait. Je sentais plus que jamais, et par une constante expérience, que toute association inégale est toujours désavantageuse au parti faible. Vivant avec des gens opulents, et d'un autre état que celui que j'avais choisi, sans tenir maison comme eux, j'étais obligé de les imiter en bien des choses, et de menues dépenses, qui n'étaient rien pour eux, étaient pour moi non moins ruineuses qu'indispensables. Qu'un autre homme aille dans une maison de campagne, il est servi par son laquais, tant à table que dans sa chambre ; il l'envoie chercher tout ce dont il a besoin : n'ayant rien à faire directement avec les gens de la maison, ne les voyant même pas, il ne leur donne des étrennes que quand et comme il lui plaît ; mais moi, seul, sans domestique, j'étais à la merci de ceux de la maison, dont il fallait nécessairement capter les bonnes grâces, pour n'avoir pas beaucoup à souffrir, et, traité comme l'égal de leur maître, il en fallait aussi traiter les gens comme tel, et même faire pour eux plus qu'un autre, parce qu'en effet, j'en avais bien plus besoin. Passe encore quand il y a peu de domestiques ; mais, dans les maisons où j'allais il y en avait beaucoup, tous très rogues, très fripons, très alertes, j'entends pour leur intérêt, et les coquins savaient faire en sorte que j'avais successivement besoin de tous. Les femmes de Paris, qui ont tant d'esprit, n'ont aucune idée juste sur cet article, et à force de vouloir économiser ma bourse, elles me ruinaient. Si je soupais en ville un peu loin de chez moi, au lieu de souffrir que j'envoyasse chercher un fiacre, la dame de la maison faisait mettre des chevaux pour me ramener ; elle était fort aise de m'épargner les vingt-quatre sols du fiacre ; quant à l'écu que je donnais au laquais et au cocher, elle n'y songeait pas. Une femme m'écrivait-elle de Paris à l'Ermitage ou à Montmorency, ayant regret aux quatre sols de port que sa lettre m'aurait coûté, elle me l'envoyait par un de ses gens, qui arrivait à pied tout en nage, et à qui je donnais à dîner et un écu qu'il avait assurément bien gagné. Me proposait-elle d'aller passer huit ou quinze jours avec elle à sa campagne, elle se disait en elle-même : ce sera toujours une économie pour ce pauvre garçon ; pendant ce temps-là sa nourriture ne lui coûtera rien. Elle ne songeait pas qu'aussi, durant ce

Copyright Arvensa Editions

temps-là, je ne travaillais point ; que mon ménage, et mon loyer et mon linge et mes habits, n'en allaient pas moins ; que je payais mon barbier à double, et qu'il ne laissait pas de m'en coûter chez elle plus qu'il ne m'en aurait coûté chez moi. Quoique je bornasse mes petites largesses aux seules maisons où je vivais d'habitude, elles ne laissaient pas de m'être ruineuses. Je puis assurer que j'ai bien versé vingt-cinq écus chez M^me^ d'Houdetot, à Eaubonne, où je n'ai couché que quatre ou cinq fois, et plus de cent pistoles, tant à Épinay qu'à la Chevrette, pendant les cinq ou six ans que j'y fus le plus assidu. Ces dépenses sont inévitables pour un homme de mon humeur, qui ne sait se pourvoir de rien, ni s'ingénier sur rien, ni supporter l'aspect d'un valet qui grogne, et qui vous sert en rechignant. Chez M^me^ Dupin même, où j'étais de la maison, et où je rendais mille services aux domestiques, je n'ai jamais reçu les leurs qu'à la pointe de mon argent. Dans la suite, il a fallu renoncer tout à fait à ces petites libéralités que ma situation ne m'a plus permis de faire, et c'est alors qu'on m'a fait sentir[241] bien plus durement encore l'inconvénient de fréquenter des gens d'un autre état que le sien.

Encore si cette vie eût été de mon goût, je me serais consolé d'une dépense onéreuse, consacrée à mes plaisirs : mais se ruiner pour s'ennuyer était trop insupportable ; et j'avais si bien senti le poids de ce train de vie que, profitant de l'intervalle de liberté où je me trouvais pour lors, j'étais déterminé à le perpétuer, à renoncer totalement à la grande société, à la composition des livres, à tout commerce de littérature, et à me renfermer, pour le reste de mes jours, dans la sphère étroite et paisible pour laquelle je me sentais né.

Le produit de la *Lettre à d'Alembert* et de *La Nouvelle Héloïse* avait un peu remonté mes finances, qui s'étaient fort épuisées à l'Ermitage. Je me voyais environ mille écus devant moi. L'*Émile*, auquel je m'étais mis tout de bon, quand j'eus achevé l'*Héloïse*, était fort avancé, et son produit devait au moins doubler cette somme. Je formai le projet de placer ce fonds, de manière à me faire une petite rente viagère qui pût, avec ma copie, me faire subsister sans plus écrire. J'avais encore deux ouvrages sur le chantier. Le premier était mes *Institutions politiques*. J'examinai l'état de ce livre, et je trouvai qu'il demandait encore plusieurs années de travail. Je n'eus pas le courage de le poursuivre et d'attendre qu'il fût achevé pour exécuter ma résolution. Ainsi, renonçant à cet ouvrage, je résolus d'en tirer ce qui

Copyright Arvensa Editions

pouvait se détacher, puis de brûler tout le reste, et poussant ce travail avec zèle, sans interrompre celui de l'*Émile*, je mis, en moins de deux ans, la dernière main au *Contrat social*.

Restait le *Dictionnaire de Musique*. C'était un travail de manœuvre, qui pouvait se faire en tout temps, et qui n'avait pour objet qu'un produit pécuniaire. Je me réservai de l'abandonner, ou de l'achever à mon aise, selon que mes autres ressources rassemblées me rendraient celle-là nécessaire ou superflue. À l'égard de la *Morale sensitive*, dont l'entreprise était restée en esquisse, je l'abandonnai totalement.

Comme j'avais en dernier projet, si je pouvais me passer tout à fait de la copie, celui de m'éloigner de Paris, où l'affluence des survenants rendait ma subsistance coûteuse, et m'ôtait le temps d'y pourvoir, pour prévenir dans ma retraite l'ennui dans lequel on dit que tombe un auteur quand il a quitté la plume, je me réservais une occupation qui pût remplir le vide de ma solitude, sans me tenter de plus rien faire imprimer de mon vivant. Je ne sais par quelle fantaisie Rey me pressait depuis longtemps d'écrire les Mémoires de ma vie. Quoiqu'ils ne fussent pas jusqu'alors fort intéressants par les faits, je sentis qu'ils pouvaient le devenir par la franchise que j'étais capable d'y mettre, et je résolus d'en faire un ouvrage unique par une véracité sans exemple, afin qu'au moins une fois on pût voir un homme tel qu'il était en dedans. J'avais toujours ri de la fausse naïveté de Montaigne, qui, faisant semblant d'avouer ses défauts, a grand soin de ne s'en donner que d'aimables ; tandis que je sentais, moi qui me suis cru toujours, et qui me crois encore, à tout prendre, le meilleur des hommes, qu'il n'y a point d'intérieur humain, si pur qu'il puisse être, qui ne recèle quelque vice odieux. Je savais qu'on me peignait dans le public sous des traits si peu semblables aux miens, et quelquefois si difformes, que, malgré le mal dont je ne voulais rien taire, je ne pouvais que gagner encore à me montrer tel que j'étais. D'ailleurs, cela ne se pouvant faire sans laisser voir aussi d'autres gens tels qu'ils étaient, et par conséquent cet ouvrage ne pouvant paraître qu'après ma mort et celle de beaucoup d'autres, cela m'enhardissait davantage à faire mes confessions dont jamais je n'aurais à rougir devant personne. Je résolus donc de consacrer mes loisirs à bien exécuter cette entreprise, et je me mis à recueillir les lettres et papiers qui pouvaient guider ou réveiller ma mémoire, regrettant fort tout ce que j'avais déchiré, brûlé, perdu jusqu'alors.

Ce projet de retraite absolue, un des plus sensés que j'eusse jamais

Copyright Arvensa Editions

faits, était fortement empreint dans mon esprit, et déjà je travaillais à son exécution, quand le Ciel, qui me préparait une autre destinée, me jeta dans un nouveau tourbillon.

Montmorency, cet ancien et beau patrimoine de l'illustre maison de ce nom, ne lui appartient plus depuis la confiscation. Il a passé, par la sœur du duc Henri, dans la maison de Condé, qui a changé le nom de Montmorency en celui d'Enghien, et ce duché n'a d'autre château qu'une vieille tour, où l'on tient les archives, et où l'on reçoit les hommages des vassaux. Mais on voit à Montmorency ou Enghien une maison particulière, bâtie par Crozat, dit le *pauvre*, laquelle, ayant la magnificence des plus superbes châteaux, en mérite et en porte le nom. L'aspect imposant de ce bel édifice, la terrasse sur laquelle il est bâti, sa vue unique peut-être au monde, son vaste salon peint d'une excellente main, son jardin planté par le célèbre Le Nôtre, tout cela forme un tout dont la majesté frappante a pourtant je ne sais quoi de simple, qui soutient et nourrit l'admiration[242]. M. le Maréchal duc de Luxembourg, qui occupait alors cette maison, venait tous les ans dans ce pays, où jadis ses pères étaient les maîtres, passer en deux fois cinq ou six semaines, comme simple habitant, mais avec un éclat qui ne dégénérait point de l'ancienne splendeur de sa maison. Au premier voyage qu'il y fit depuis mon établissement à Montmorency, M. et M^me^ la Maréchale envoyèrent un valet de chambre me faire compliment de leur part, et m'inviter à souper chez eux toutes les fois que cela me ferait plaisir. À chaque fois qu'ils revinrent, ils me manquèrent point de réitérer le même compliment et la même invitation. Cela me rappelait M^me^ de Bezenval m'envoyant dîner à l'office. Les temps étaient changés ; mais j'étais demeuré le même. Je ne voulais point qu'on m'envoyât dîner à l'office, et je me souciais peu de la table des grands. J'aurais mieux aimé qu'ils me laissassent pour ce que j'étais, sans me fêter et sans m'avilir. Je répondis honnêtement et respectueusement aux politesses de M. et M^me^ de Luxembourg ; mais je n'acceptai pas leurs offres, et tant mes incommodités que mon humeur timide et mon embarras à parler me faisant frémir à la seule idée de me présenter dans une assemblée de gens de la cour, je n'allai pas même au château faire une visite de remerciement, quoique je comprisse assez que c'était ce qu'on cherchait, et que tout cet empressement était plutôt une affaire de curiosité que de bienveillance.

Copyright Arvensa Editions

Cependant les avances continuèrent, et allèrent même en augmentant. M^me^ la comtesse de Boufflers, qui était fort liée avec M^me^ la Maréchale, étant venue à Montmorency envoya savoir de mes nouvelles, et me proposer de me venir voir. Je répondis comme je devais, mais je ne démarrai point. Au voyage de Pâques de l'année suivante 1759, le chevalier de Lorenzi, qui était de la cour de M. le prince de Conti et de la société de M^me^ de Luxembourg, vint me voir plusieurs fois : nous fîmes connaissance ; il me pressa d'aller au château : je n'en fis rien. Enfin, un après-midi que je ne songeais à rien moins, je vis arriver M. le Maréchal de Luxembourg, suivi de cinq ou six personnes. Pour lors il n'y eut plus moyen de m'en dédire, et je ne pus éviter, sous peine d'être un arrogant et un malappris, de lui rendre sa visite, et d'aller faire ma cour à M^me^ la Maréchale, de la part de laquelle il m'avait comblé des choses les plus obligeantes. Ainsi commencèrent, sous de funestes auspices, des liaisons dont je ne pus plus longtemps me défendre, mais qu'un pressentiment trop bien fondé me fit redouter jusqu'à ce que j'y fusse engagé.

Je craignais excessivement M^me^ de Luxembourg. Je savais qu'elle était aimable. Je l'avais vue plusieurs fois au spectacle, et chez M^me^ Dupin, il y avait dix ou douze ans, lorsqu'elle était duchesse de Boufflers et qu'elle brillait encore de sa première beauté. Mais elle passait pour méchante, et dans une aussi grande dame, cette réputation me faisait trembler. À peine l'eus-je vue que je fus subjugué. Je la trouvai charmante, de ce charme à

Copyright Arvensa Editions

l'épreuve du temps, le plus fait pour agir sur mon cœur. Je m'attendais à lui trouver un entretien mordant et plein d'épigrammes. Ce n'était point cela, c'était beaucoup mieux. La conversation de M^me^ de Luxembourg ne pétille pas d'esprit. Ce ne sont pas des saillies, et ce n'est pas même proprement de la finesse : mais c'est une délicatesse exquise, qui ne frappe jamais, et qui plaît toujours. Ses flatteries sont d'autant plus enivrantes qu'elles sont plus simples ; on dirait qu'elles lui échappent sans qu'elle y pense, et que c'est son cœur qui s'épanche, uniquement parce qu'il est trop rempli. Je crus m'apercevoir », dès la première visite, que, malgré mon air gauche et mes lourdes phrases, je ne lui déplaisais pas. Toutes les femmes de la cour savent vous persuader cela, quand elles veulent, vrai ou non ; mais toutes ne savent pas, comme M^me^ de Luxembourg, vous rendre cette persuasion si douce qu'on ne s'avise plus d'en vouloir douter. Dès le premier jour, ma confiance en elle eût été aussi entière qu'elle ne tarda pas à le devenir, si M^me^ la duchesse de Montmorency, sa belle-fille, jeune folle, assez maligne, et, je pense, un peu tracassière, ne se fût avisée de m'entreprendre, et, tout au travers de force éloges de sa maman, et de feintes agaceries pour son propre compte, ne m'eût mis en doute si je n'étais pas persiflé.

Je me serais peut-être difficilement rassuré sur cette crainte auprès des deux dames, si les extrêmes bontés de M. le Maréchal ne m'eussent confirmé que les leurs étaient sérieuses. Rien de plus surprenant, vu mon caractère timide, que la promptitude avec laquelle je le pris au mot, sur le pied d'égalité où il voulut se mettre avec moi, si ce n'est peut-être celle avec laquelle il me prit au mot lui-même, sur l'indépendance absolue dans laquelle je voulais vivre. Persuadés l'un et l'autre que j'avais raison d'être content de mon état et de n'en vouloir pas changer, ni lui ni M^me^ de Luxembourg n'ont paru vouloir s'occuper un instant de ma bourse ou de ma fortune ; quoique je ne pusse douter du tendre intérêt qu'ils prenaient à moi tous les deux, jamais ils ne m'ont proposé de place et ne m'ont offert leur crédit, si ce n'est une seule fois que M^me^ de Luxembourg parut désirer que je voulusse entrer à l'Académie française. J'alléguai ma religion : elle me dit que ce n'était pas un obstacle, ou qu'elle s'engageait à le lever. Je répondis que, quelque honneur que ce fût pour moi d'être membre d'un corps si illustre, ayant refusé à M. de Tressan, et en quelque sorte au Roi de Pologne, d'entrer dans l'Académie de Nancy, je ne pouvais plus honnêtement entrer dans aucune. M^me^ de Luxembourg n'insista pas, et il

Copyright Arvensa Editions

n'en fut plus reparlé. Cette simplicité de commerce avec de si grands seigneurs et qui pouvaient tout en ma faveur, M. de Luxembourg étant et méritant bien d'être l'ami particulier du Roi, contraste bien singulièrement avec les continuels soucis, non moins importuns qu'officieux, des amis protecteurs que je venais de quitter, et qui cherchaient moins à me servir qu'à m'avilir.

Quand M. le Maréchal m'était venu voir à Mont-Louis, je l'avais reçu avec peine, lui et sa suite, dans mon unique chambre, non parce que je fus obligé de le faire asseoir au milieu de mes assiettes sales et de mes pots cassés, mais parce que mon plancher pourri tombait en ruine, et que je craignais que le poids de sa suite ne l'effondrât tout à fait. Moins occupé de mon propre danger que de celui que l'affabilité de ce bon seigneur lui faisait courir, je me hâtai de le tirer de là, pour le mener, malgré le froid qu'il faisait encore, à mon Donjon, tout ouvert et sans cheminée. Quand il y fut, je lui dis la raison qui m'avait engagé à l'y conduire : il la redit à M^me^ la Maréchale, et l'un et l'autre me pressèrent, en attendant qu'on referait mon plancher, d'accepter un logement au château, ou, si je l'aimais mieux, dans un édifice isolé, qui était au milieu du parc, et qu'on appelait le petit Château. Cette demeure enchantée mérite qu'on en parle.

Le parc ou jardin de Montmorency n'est pas en plaine, comme celui de la Chevrette. Il est inégal, montueux, mêlé de collines et d'enfoncements, dont l'habile artiste a tiré parti pour varier les bosquets, les ornements, les eaux, les points de vue, et multiplier, pour ainsi dire, à force d'art et de génie, un espace en lui-même assez resserré. Ce parc est couronné dans le haut par la terrasse et le château ; dans le bas il forme une gorge qui s'ouvre et s'élargit vers la vallée, et dont l'angle est rempli par une grande pièce d'eau. Entre l'orangerie qui occupe cet élargissement, et cette pièce d'eau entourée de coteaux bien décorés de bosquets et d'arbres, est le petit Château dont j'ai parlé. Cet édifice et le terrain qui l'entoure appartenaient jadis au célèbre Le Brun, qui se plut à le bâtir et le décorer avec ce goût exquis d'ornements et d'architecture dont ce grand peintre s'était nourri. Ce château depuis lors a été rebâti, mais toujours sur le dessin du premier maître. Il est petit, simple, mais élégant. Comme il est dans un fond, entre le bassin de l'orangerie et la grande pièce d'eau, par conséquent sujet à l'humidité, on l'a percé dans son milieu d'un péristyle à jour entre deux étages de colonnes, par lequel l'air jouant dans tout l'édifice le maintient sec malgré sa situation. Quand on regarde ce bâtiment

Copyright Arvensa Editions

de la hauteur opposée qui lui fait perspective, il paraît absolument environné d'eau, et l'on croit voir une île enchantée, ou la plus jolie des trois îles Borromées, appelée *Isola bella*, dans le lac Majeur.

Ce fut dans cet édifice solitaire qu'on me donna le choix d'un des quatre appartements complets qu'il contient, outre le rez-de-chaussée, composé d'une salle de bal, d'une salle de billard, et d'une cuisine. Je pris le plus petit et le plus simple au-dessus de la cuisine que j'eus aussi. Il était d'une propreté charmante ; l'ameublement en était blanc et bleu. C'est dans cette profonde et délicieuse solitude qu'au milieu des bois et des eaux, aux concerts des oiseaux de toute espèce, au parfum de la fleur d'orange, je composai dans une continuelle extase le cinquième livre de l'*Émile*, dont je dus en grande partie le coloris assez frais à la vive impression du local où je l'écrivais.

Avec quel empressement je courais tous les matins au lever du soleil respirer un air embaumé sur le péristyle ! Quel bon café au lait j'y prenais tête-à-tête avec ma Thérèse ! Ma chatte et mon chien nous faisaient compagnie. Ce seul cortège m'eût suffi pour toute ma vie, sans éprouver jamais un moment d'ennui. J'étais là dans le Paradis terrestre ; j'y vivais avec autant d'innocence, et j'y goûtais le même bonheur.

Au voyage de juillet, M. et M^me^ de Luxembourg me marquèrent tant d'attention, et me firent tant de caresses, que, logé chez eux et comblé de leurs bontés, je ne pus moins faire que d'y répondre en les voyant assidûment. Je ne les quittais presque point : j'allais le matin faire ma cour à M^me^ la Maréchale ; j'y dînais ; j'allais l'après-midi me promener avec M. le Maréchal ; mais je n'y soupais pas, à cause du grand monde, et qu'on y soupait trop tard pour moi. Jusqu'alors tout était convenable, et il n'y avait point de mal encore, si j'avais su m'en tenir là. Mais je n'ai jamais su garder un milieu dans mes attachements, et remplir simplement des devoirs de société. J'ai toujours été tout, ou rien ; bientôt je fus tout ; et me voyant fêté, gâté par des personnes de cette considération, je passai les bornes, et me pris pour eux d'une amitié qu'il n'est permis d'avoir que pour ses égaux. J'en mis toute la familiarité dans mes manières, tandis qu'ils ne se relâchèrent jamais dans les leurs de la politesse à laquelle ils m'avaient accoutumé. Je n'ai pourtant jamais été très à mon aise avec M^me^ la Maréchale. Quoique je ne fusse pas parfaitement rassuré sur son caractère, je le redoutais moins que son esprit. C'était par là surtout qu'elle m'en imposait. Je savais qu'elle était difficile en conversations, et qu'elle avait le

Copyright Arvensa Editions

droit de l'être. Je savais que les femmes, et surtout les grandes dames, veulent absolument être amusées, qu'il vaudrait mieux les offenser que les ennuyer, et je jugeais, par ses commentaires sur ce qu'avaient dit les gens qui venaient de partir, de ce qu'elle devait penser de mes balourdises. Je m'avisai d'un supplément, pour me sauver auprès d'elle l'embarras de parler ; ce fut de lire. Elle avait ouï parler de la *Julie* ; elle savait qu'on l'imprimait ; elle marqua de l'empressement de voir cet ouvrage ; j'offris de le lui lire ; elle accepta. Tous les matins je me rendais chez elle sur les dix heures ; M. de Luxembourg y venait ; on fermait la porte. Je lisais à côté de son lit, et je compassai si bien mes lectures, qu'il y en aurait eu pour tout le voyage, quand même il n'aurait pas été interrompu. Le succès de cet expédient passa mon attente. M^me^ de Luxembourg s'engoua de la *Julie* et de son auteur ; elle ne parlait que de moi, ne s'occupait que de moi, me disait des douceurs toute la journée, m'embrassait dix fois le jour. Elle voulut que j'eusse toujours ma place à table à côté d'elle, et quand quelques seigneurs voulaient prendre cette place, elle leur disait que c'était la mienne, et les faisait mettre ailleurs. On peut juger de l'impression que ces manières charmantes faisaient sur moi, que les moindres marques d'affection subjuguent. Je m'attachais réellement à elle, à proportion de l'attachement qu'elle me témoignait. Toute ma crainte, en voyant cet engouement, et me sentant si peu d'agrément dans l'esprit pour le soutenir, était qu'il ne se changeât en dégoût, et malheureusement pour moi cette crainte ne fut que trop bien fondée.

Il fallait qu'il y eût une opposition naturelle entre son tour d'esprit et le mien, puisque, indépendamment des foules de balourdises qui m'échappaient à chaque instant dans la conversation, dans mes lettres mêmes, et lorsque j'étais le mieux avec elle, il se trouvait des choses qui lui déplaisaient sans que je puisse imaginer pourquoi. Je n'en citerai qu'un exemple, et j'en pourrais citer vingt. Elle sut que je faisais pour M^me^ d'Houdetot une copie de l'*Héloïse* à tant la page. Elle en voulut avoir une sur le même pied. Je la lui promis, et la mettant par là du nombre de mes pratiques, je lui écrivis quelque chose d'obligeant et d'honnête à ce sujet ; du moins telle était mon intention[243]. Voici sa réponse, qui me fit tomber des nues.

À Versailles, ce mardi. (Liasse C, n° 43.)

« Je suis ravie, je suis contente ; votre lettre m'a fait un plaisir infini, et

Copyright Arvensa Editions

je me presse pour vous le mander et pour vous en remercier.
« Voici les propres termes de votre lettre : *Quoique vous soyez sûrement une très bonne pratique, je me fais quelque peine de prendre de votre argent : régulièrement, ce serait à moi de payer le plaisir que j'aurais de travailler pour vous.* Je ne vous en dis pas davantage. Je me plains de ce que vous ne me parlez jamais de votre santé. Rien ne m'intéresse davantage. Je vous aime de tout mon cœur ; et c'est, je vous assure, bien tristement que je vous le mande, car j'aurais bien du plaisir à vous le dire moi-même. M. de Luxembourg vous aime et vous embrasse de tout son cœur. »

En recevant cette lettre, je me hâtai d'y répondre, en attendant plus ample examen, pour protester contre toute interprétation désobligeante[244] ; et après m'être occupé quelques jours à cet examen, avec l'inquiétude qu'on peut concevoir, et toujours sans y rien comprendre, voici quelle fut enfin ma dernière réponse à ce sujet :

À Montmorency, le 8 décembre 1759.

« Depuis ma dernière lettre, j'ai examiné cent et cent fois le passage en question. Je l'ai considéré par son sens propre et naturel ; je l'ai considéré par tous les sens qu'on peut lui donner, et je vous avoue, M^me^ la Maréchale, que je ne sais plus si c'est moi qui vous dois des excuses, ou si ce n'est point vous qui m'en devez. »

Il y a maintenant dix ans que ces lettres ont été écrites. J'y ai souvent repensé depuis ce temps-là, et telle est encore aujourd'hui ma stupidité sur cet article, que je n'ai pu parvenir à sentir ce qu'elle avait pu trouver dans ce passage, je ne dis pas d'offensant, mais même qui pût lui déplaire.

À propos de cet exemplaire manuscrit de l'*Héloïse* que voulut avoir M^me^ de Luxembourg, je dois dire ici ce que j'imaginai pour lui donner quelque avantage marqué qui le distinguât de tout autre. J'avais écrit à part *Les aventures de Milord Édouard*, et j'avais balancé longtemps à les insérer, soit en entier, soit par extrait, dans cet ouvrage, où elles me paraissaient manquer. Je me déterminai enfin à les retrancher tout à fait, parce que, n'étant pas du ton de tout le reste, elles en auraient gâté la touchante simplicité. J'eus une autre raison bien plus forte, quand je connus M^me^ de Luxembourg : c'est qu'il y avait dans ces aventures une marquise romaine d'un caractère très odieux, dont quelques traits, sans lui être applicables, auraient pu lui être appliqués par ceux qui ne la connaissaient que de réputation. Je me félicitai donc beaucoup du parti que j'avais pris, et m'y

Copyright Arvensa Editions

confirmai. Mais, dans l'ardent désir d'enrichir son exemplaire de quelque chose qui ne fût dans aucun autre, n'allai-je pas songer à ces malheureuses aventures, et former le projet d'en faire l'extrait pour l'y ajouter ? Projet insensé, dont on ne peut expliquer l'extravagance que par l'aveugle fatalité qui m'entraînait à ma perte !

Quos vult perdere Jupiter dementat[245].

J'eus la stupidité de faire cet extrait avec bien du soin, bien du travail, et de lui envoyer ce morceau comme la plus belle chose du monde, en la prévenant toutefois, comme il était vrai, que j'avais brûlé l'original, que l'extrait était pour elle seule, et ne serait jamais vu de personne, à moins qu'elle ne le montrât elle-même ; ce qui, loin de lui prouver ma prudence et ma discrétion, comme je croyais faire, n'était que l'avertir du jugement que je portais moi-même sur l'application des traits dont elle aurait pu s'offenser. Mon imbécillité fut telle, que je ne doutais pas qu'elle ne fût enchantée de mon procédé. Elle ne me fit pas là-dessus les grands compliments que j'en attendais, et jamais, à ma très grande surprise, elle ne me parla du cahier que je lui avais envoyé. Pour moi, toujours charmé de ma conduite dans cette affaire, ce ne fut que longtemps après que je jugeai, sur d'autres indices, de l'effet qu'elle avait produit[246].

J'eus encore, en faveur de son manuscrit, une autre idée plus raisonnable, mais qui, par des effets plus éloignés, ne m'a guère été moins nuisible ; tant tout concourt à l'œuvre de la destinée quand elle appelle un homme au malheur ! Je pensai d'orner ce manuscrit des dessins des estampes de la *Julie*, lesquels dessins se trouvèrent être du même format que le manuscrit. Je demandai à Coindet ses dessins, qui m'appartenaient à toutes sortes de titres, et d'autant plus que je lui avais abandonné le produit des planches, lesquelles eurent un grand débit. Coindet est aussi rusé que je le suis peu. À force de se faire demander ces dessins, il parvint à savoir ce que j'en voulais faire. Alors sous prétexte d'ajouter quelques ornements à ces dessins, il se les fit laisser, et finit par les présenter lui-même.

Ego versiculos feci, tulit alter honores[247].

Cela acheva de l'introduire à l'hôtel de Luxembourg sur un certain pied. Depuis mon établissement au petit Château, il m'y venait voir très souvent, et toujours dès le matin, surtout quand M. et M^me^ de Luxembourg étaient

Copyright Arvensa Editions

à Montmorency. Cela faisait que, pour passer avec lui la journée, je n'allais point au château. On me reprocha ces absences ; j'en dis la raison. On me pressa d'amener M. Coindet : je le fis. C'était ce que le drôle avait cherché. Ainsi, grâce aux bontés excessives qu'on avait pour moi, un commis de M. Thelluson, qui voulait bien lui donner quelquefois sa table quand il n'avait personne à dîner, se trouva tout d'un coup admis à celle d'un maréchal de France, avec les princes, les duchesses, et tout ce qu'il y avait de grand à la cour. Je n'oublierai jamais qu'un jour qu'il était obligé de retourner à Paris de bonne heure, M. le Maréchal dit après le dîner à la compagnie : Allons nous promener sur le chemin de Saint-Denis, nous accompagnerons M. Coindet. Le pauvre garçon n'y tint pas ; sa tête s'en alla tout à fait. Pour moi, j'avais le cœur si ému, que je ne pus dire un seul mot. Je suivais par-derrière, pleurant comme un enfant, et mourant d'envie de baiser les pas de ce bon Maréchal. Mais la suite de cette histoire de copie m'a fait anticiper ici sur les temps. Reprenons-les dans leur ordre, autant que ma mémoire me le permettra.

Sitôt que la petite maison de Mont-Louis fut prête, je la fis meubler proprement, simplement, et retournai m'y établir, ne pouvant renoncer à cette loi que je m'étais faite, en quittant l'Ermitage, d'avoir toujours mon logement à moi ; mais je ne pus me résoudre non plus à quitter mon appartement du petit Château. J'en gardai la clef, et, tenant beaucoup aux jolis déjeuners du péristyle, j'allais souvent y coucher, et j'y passais quelquefois deux ou trois jours comme à une maison de campagne. J'étais peut-être alors le particulier de l'Europe le mieux et le plus agréablement logé. Mon hôte, M. Mathas, qui était le meilleur homme du monde, m'avait absolument laissé la direction des réparations de Mont-Louis et voulut que je disposasse de ses ouvriers, sans même qu'il s'en mêlât. Je trouvai donc le moyen de me faire, d'une seule chambre au premier, un appartement complet, composé d'une chambre, d'une antichambre et d'une garde-robe. Au rez-de-chaussée étaient la cuisine et la chambre de Thérèse. Le Donjon me servait de cabinet, au moyen d'une bonne cloison vitrée et d'une cheminée qu'on y fit faire. Je m'amusai, quand j'y fus, à orner la terrasse qu'ombrageaient déjà deux rangs de jeunes tilleuls ; j'y en fis ajouter deux, pour faire un cabinet de verdure ; j'y fis poser une table et des bancs de pierre : je l'entourai de lilas, de seringa, de chèvrefeuille ; j'y fis faire une belle plate-bande de fleurs parallèle aux deux rangs d'arbres, et cette terrasse, plus élevée que celle du château, dont la vue était du moins aussi

Copyright Arvensa Editions

belle, et sur laquelle j'avais apprivoisé des multitudes d'oiseaux, me servait de salle de compagnie pour recevoir M. et M^me^ de Luxembourg, M. le duc de Villeroy, M. le prince de Tingry, M. le marquis d'Armentières, M^me^ la duchesse de Montmorency, M^me^ la duchesse de Boufflers, M^me^ la comtesse de Valentinois, M^me^ la comtesse de Boufflers, et d'autres personnes de ce rang, qui, du château, ne dédaignaient pas de faire, par une montée très fatigante, le pèlerinage de Mont-Louis. Je devais à la faveur de M. et M^me^ de Luxembourg toutes ces visites ; je le sentais, et mon cœur leur en faisait bien l'hommage. C'est dans un de ces transports d'attendrissement que je dis une fois à M. de Luxembourg en l'embrassant : Ah ! monsieur le Maréchal, je haïssais les grands avant que de vous connaître, et je les hais davantage encore depuis que vous me faites si bien sentir combien il leur serait aisé de se faire adorer.

Au reste, j'interpelle tous ceux qui m'ont vu durant cette époque, s'ils se sont jamais aperçus que cet éclat m'ait un instant ébloui, que la vapeur de cet encens m'ait porté à la tête ; s'ils m'ont vu moins uni dans mon maintien, moins simple dans mes manières, moins liant avec le peuple, moins familier avec mes voisins, moins prompt à rendre service à tout le monde, quand je l'ai pu, sans me rebuter jamais des importunités sans nombre, et souvent déraisonnables, dont j'étais sans cesse accablé. Si mon cœur m'attirait au château de Montmorency par mon sincère attachement pour les maîtres, il me ramenait de même à mon voisinage goûter les douceurs de cette vie égale et simple hors de laquelle il n'est point de bonheur pour moi. Thérèse avait fait amitié avec la fille d'un maçon, mon voisin, nommé Pilleu ; je la fis de même avec le père, et après avoir le matin dîné au château, non sans gêne, mais pour complaire à M^me^ la Maréchale, avec quel empressement je revenais le soir souper avec le bonhomme Pilleu et sa famille, tantôt chez lui, tantôt chez moi.

Outre ces deux logements, j'en eus bientôt un troisième à l'hôtel de Luxembourg, dont les maîtres me pressèrent si fort d'aller les y voir quelquefois, que j'y consentis, malgré mon aversion pour Paris, où je n'avais été, depuis ma retraite à l'Ermitage, que les deux seules fois dont j'ai parlé. Encore n'y allais-je que les jours convenus, uniquement pour souper et m'en retourner le lendemain matin. J'entrais et je sortais par le jardin qui donnait sur le boulevard ; de sorte que je pouvais dire, avec la plus exacte vérité, que je n'avais pas mis le pied sur le pavé de Paris.

Copyright Arvensa Editions

Au sein de cette prospérité passagère se préparait de loin la catastrophe qui devait en marquer la fin. Peu de temps après mon retour à Mont-Louis, j'y fis, et bien malgré moi, comme à l'ordinaire, une nouvelle connaissance qui fait encore époque dans mon histoire. On jugera dans la suite si c'est en bien ou en mal. C'est M^me^ la marquise de Verdelin, ma voisine, dont le mari venait d'acheter une maison de campagne à Soisy, près de Montmorency. M^lle^ d'Ars, fille du comte d'Ars, homme de condition, mais pauvre, avait épousé M. de Verdelin, vieux, laid, sourd, dur, brutal, jaloux, balafré, borgne, au demeurant bon homme quand on savait le prendre et possesseur de quinze à vingt mille livres de rente, auxquelles on la maria. Ce mignon, jurant, criant, grondant, tempêtant, et faisant pleurer sa femme toute la journée, finissait par faire toujours ce qu'elle voulait, et cela pour la faire enrager, attendu qu'elle savait lui persuader que c'était lui qui le voulait, et que c'était elle qui ne le voulait pas. M. de Margency, dont j'ai parlé, était l'ami de madame, et devint celui de monsieur. Il y avait quelques années qu'il leur avait loué son château de Margency, près d'Eaubonne et d'Andilly, et ils y étaient précisément durant mes amours pour M^me^ d'Houdetot. M^me^ d'Houdetot et M^me^ de Verdelin se connaissaient par M^me^ d'Aubeterre, leur commune amie, et comme le jardin de Margency était sur le passage de M^me^ d'Houdetot pour aller au Mont-Olympe, sa promenade favorite, M^me^ de Verdelin lui donna une clef pour passer. A la faveur de cette clef, j'y passais souvent avec elle ; mais je n'aimais point les rencontres imprévues, et quand M^me^ de Verdelin se trouvait par hasard sur notre passage, je les laissais ensemble sans lui rien dire, et j'allais toujours devant. Ce procédé peu galant n'avait pas dû me mettre en bon prédicament auprès d'elle. Cependant, quand elle fut à Soisy, elle ne laissa pas de me rechercher. Elle me vint voir plusieurs fois à Mont-Louis, sans me trouver, et, voyant que je ne lui rendais pas sa visite, elle s'avisa, pour m'y forcer, de m'envoyer des pots de fleurs pour ma terrasse. Il fallut bien l'aller remercier : c'en fut assez. Nous voilà liés.

Cette liaison commença par être orageuse, comme toutes celles que je faisais malgré moi. Il n'y régna même jamais un vrai calme. Le tour d'esprit de M^me^ de Verdelin était par trop antipathique avec le mien. Les traits malins et les épigrammes partent chez elle avec tant de simplicité, qu'il faut une attention continuelle, et pour moi très fatigante, pour sentir quand on est persiflé. Une niaiserie, qui me revient, suffira pour en juger.

Copyright Arvensa Editions

Son frère venait d'avoir le commandement d'une frégate en course contre les Anglais. Je parlais de la manière d'armer cette frégate sans nuire à sa légèreté. Oui, dit-elle d'un ton tout uni, l'on ne prend de canons que ce qu'il en faut pour se battre. Je l'ai rarement ouï parler en bien de quelqu'un de ses amis absents, sans glisser quelque mot à leur charge. Ce qu'elle ne voyait pas en mal, elle le voyait en ridicule, et son ami Margency n'était pas excepté. Ce que je trouvais encore en elle d'insupportable était la gêne continuelle de ses petits envois, de ses petits cadeaux, de ses petits billets, auxquels il fallait me battre les flancs pour répondre, et toujours nouveaux embarras pour remercier ou pour refuser. Cependant, à force de la voir, je finis par m'attacher à elle. Elle avait ses chagrins, ainsi que moi. Les confidences réciproques nous rendirent intéressants nos tête-à-tête. Rien ne lie tant les cœurs que la douceur de pleurer ensemble. Nous nous cherchions pour nous consoler, et ce besoin m'a souvent fait passer sur beaucoup de choses. J'avais mis tant de dureté dans ma franchise avec elle, qu'après avoir montré quelquefois si peu d'estime pour son caractère, il fallait réellement en avoir beaucoup pour croire qu'elle pût sincèrement me pardonner. Voici un échantillon des lettres que je lui ai quelquefois écrites, et dont il est à noter que jamais, dans aucune de ses réponses, elle n'a paru piquée en aucune façon :

À Montmorency, le 5 novembre 1760.

« Vous me dites, Madame, que vous ne vous êtes pas bien expliquée, pour me faire entendre que je m'explique mal. Vous me parlez de votre prétendue bêtise pour me faire sentir la mienne. Vous vous vantez de n'être qu'une bonne femme, comme si vous aviez peur d'être prise au mot, et vous me faites des excuses pour m'apprendre que je vous en dois. Oui, Madame, je le sais bien, c'est moi qui suis une bête, un bon homme, et pis encore s'il est possible ; c'est moi qui choisis mal mes termes, au gré d'une belle dame française, qui fait autant d'attention aux paroles et qui parle aussi bien que vous. Mais considérez que je les prends dans le sens commun de la langue, sans être au fait ou en souci des honnêtes acceptions qu'on leur donne dans les vertueuses sociétés de Paris. Si quelquefois mes expressions sont équivoques, je tâche que ma conduite en détermine le sens », etc.

Le reste de la lettre est à peu près sur le même ton. Voyez-en la réponse Liasse D. n° 41, et jugez de l'incroyable modération d'un cœur de femme, qui peut n'avoir pas plus de ressentiment d'une pareille lettre que cette

Copyright Arvensa Editions

réponse n'en laisse paraître, et qu'elle ne m'en a jamais témoigné. Coindet, entreprenant, hardi jusqu'à l'effronterie, et qui se tenait à l'affût de tous mes amis, ne tarda pas à s'introduire en mon nom chez M^me^ de Verdelin, et y fut bientôt, à mon insu, plus familier que moi-même. C'était un singulier corps que ce Coindet. Il se présentait de ma part chez toutes mes connaissances, s'y établissait, y mangeait sans façon. Transporté de zèle pour mon service, il ne parlait jamais de moi que les larmes aux yeux : mais quand il me venait voir, il gardait le plus profond silence sur toutes ces liaisons, et sur tout ce qu'il savait devoir m'intéresser. Au lieu de me dire ce qu'il avait appris, ou dit, ou vu, qui m'intéressait, il m'écoutait, m'interrogeait même. Il ne savait jamais rien de Paris que ce que je lui en apprenais : enfin, quoique tout le monde me parlât de lui, jamais il ne me parlait de personne : il n'était secret et mystérieux qu'avec son ami. Mais laissons, quant à présent, Coindet et M^me^ de Verdelin. Nous y reviendrons dans la suite.

Quelque temps après mon retour à Mont-Louis, La Tour, le peintre, vint m'y voir, et m'apporta mon portrait en pastel, qu'il avait exposé au Salon il y avait quelques années. Il avait voulu me donner ce portrait, que je n'avais pas accepté. Mais M^me^ d'Épinay, qui m'avait donné le sien et qui voulait avoir celui-là, m'avait engagé à le lui redemander. Il avait pris du temps pour le retoucher. Dans cet intervalle vint ma rupture avec M^me^ d'Épinay ; je lui rendis son portrait, et n'étant plus question de lui donner le mien, je le mis dans ma chambre au petit Château. M. de Luxembourg l'y vit, et le trouva bien ; je le lui offris, il l'accepta ; je le lui envoyai. Ils comprirent, lui et M^me^ la Maréchale, que je serais bien aise d'avoir les leurs. Ils les firent faire en miniature, de très bonne main, les firent enchâsser dans une boîte à bonbons, de cristal de roche, montée en or, et m'en firent le cadeau d'une façon très galante, dont je fus enchanté. M^me^ de Luxembourg ne voulut jamais consentir que son portrait occupât le dessus de la boîte. Elle m'avait reproché plusieurs fois que j'aimais mieux M. de Luxembourg qu'elle, et je ne m'en étais point défendu, parce que cela était vrai. Elle me témoigna bien galamment, mais bien clairement, par cette façon de placer son portrait, qu'elle n'oubliait pas cette préférence.

Je fis, à peu près dans ce même temps, une sottise qui ne contribua pas à me conserver ses bonnes grâces. Quoique je ne connusse point du tout M. de Silhouette, et que je fusse peu porté à l'aimer, j'avais une grande

Copyright Arvensa Editions

opinion de son administration. Lorsqu'il commença d'appesantir sa main sur les financiers, je vis qu'il n'entamait pas son opération dans un temps favorable ; je n'en fis pas des vœux moins ardents pour son succès, et quand j'appris qu'il était déplacé, je lui écrivis dans mon intrépide étourderie la lettre suivante, qu'assurément je n'entreprends pas de justifier :

À Montmorency, le 2 décembre 1759.

« Daignez, Monsieur, recevoir l'hommage d'un solitaire qui n'est pas connu de vous, mais qui vous estime par vos talents, qui vous respecte par votre administration, et qui vous a fait l'honneur de croire qu'elle ne vous resterait pas longtemps. Ne pouvant sauver l'État qu'aux dépens de la Capitale qui l'a perdu, vous avez bravé les cris des gagneurs d'argent. En vous voyant écraser ces misérables, je vous enviais votre place ; en vous la voyant quitter sans vous être démenti, je vous admire. Soyez content de vous, monsieur, elle vous laisse un honneur dont vous jouirez longtemps sans concurrent. Les malédictions des fripons sont la gloire de l'homme juste.[248] »

(1760) — M^me^ de Luxembourg qui savait que j'avais écrit cette lettre, m'en parla au voyage de Pâques ; je la lui montrai ; elle en souhaita une copie, je la lui donnai ; mais j'ignorais, en la lui donnant, qu'elle était un de ces gagneurs d'argent qui s'intéressaient aux sous-fermes et qui avaient fait déplacer Silhouette. On eût dit, à toutes mes balourdises, que j'allais excitant à plaisir la haine d'une femme aimable et puissante, à laquelle, dans le vrai, je m'attachais davantage de jour en jour, et dont j'étais bien éloigné de vouloir m'attirer la disgrâce, quoique je fisse, à force de gaucheries, tout ce qu'il fallait pour cela. Je crois qu'il est assez superflu d'avertir que c'est à elle que se rapporte l'histoire de l'opiate de M. Tronchin, dont j'ai parlé dans ma première partie : l'autre dame était M^me^ de Mirepoix. Elles ne m'en ont jamais reparlé, ni fait le moindre semblant de s'en souvenir, ni l'une ni l'autre ; mais de présumer que M^me^ de Luxembourg ait pu l'oublier réellement, c'est ce qui me paraît bien difficile, quand même on ne saurait rien des événements subséquents. Pour moi, je m'étourdissais sur l'effet de mes bêtises, par le témoignage que je me rendais de n'en avoir fait aucune à dessein de l'offenser : comme si jamais femme en pouvait pardonner de pareilles, même avec la plus parfaite certitude que la volonté n'y a pas eu la moindre part.

Copyright Arvensa Editions

Cependant, quoiqu'elle parût ne rien voir, ne rien sentir, et que je ne trouvasse encore ni diminution dans son empressement, ni changement dans ses manières, la continuation, l'augmentation même d'un pressentiment trop bien fondé, me faisait trembler sans cesse que l'ennui ne succédât bientôt à cet engouement. Pouvais-je attendre d'une si grande dame une constance à l'épreuve de mon peu d'adresse à la soutenir ? Je ne savais pas même lui cacher ce pressentiment sourd qui m'inquiétait, et ne me rendait que plus maussade. On en jugera par la lettre suivante, qui contient une bien singulière prédiction.

N. B. Cette lettre, sans date dans mon brouillon, est du mois d'octobre 1760, au plus tard.

« Que vos bontés sont cruelles ! Pourquoi troubler la paix d'un solitaire qui renonçait aux plaisirs de la vie pour n'en plus sentir les ennuis ? J'ai passé mes jours à chercher en vain des attachements solides. Je n'en ai pu former dans les conditions auxquelles je pouvais atteindre ; est-ce dans la vôtre que j'en dois chercher ? L'ambition ni l'intérêt ne me tentent pas ; je suis peu vain, peu craintif ; je puis résister à tout, hors aux caresses. Pourquoi m'attaquez-vous tous deux par un faible qu'il faut vaincre, puisque, dans la distance qui nous sépare, les épanchements des cœurs sensibles ne doivent pas rapprocher le mien de vous ? La reconnaissance suffira-t-elle pour un cœur qui ne connaît pas deux manières de se donner, et ne se sent capable que d'amitié ? D'amitié, M^me^ la Maréchale ! Ah ! voilà mon malheur ! Il est beau à vous, à M. le Maréchal, d'employer ce terme mais je suis insensé de vous prendre au mot. Vous vous jouez, moi je m'attache, et la fin du jeu me prépare de nouveaux regrets. Que je hais tous vos titres, et que je vous plains de les porter ! Vous me semblez si dignes de goûter les charmes de la vie privée ! Que n'habitez-vous Clarens ! J'irais y chercher le bonheur de ma vie : mais le château de Montmorency, mais l'Hôtel de Luxembourg ! Est-ce là qu'on doit voir Jean-Jacques ? Est-ce là qu'un ami de l'égalité doit porter les affections d'un cœur sensible qui, payant ainsi l'estime qu'on lui témoigne, croit rendre autant qu'il reçoit ? Vous êtes bonne et sensible aussi, je le sais, je l'ai vu ; j'ai regret de n'avoir pu plus tôt le croire ; mais dans le rang où vous êtes, dans votre manière de vivre, rien ne peut faire une impression durable, et tant d'objets nouveaux s'effacent mutuellement qu'aucun ne demeure. Vous m'oublierez, Madame, après m'avoir mis hors d'état de vous imiter. Vous aurez beaucoup fait pour me rendre malheureux, et pour être

Copyright Arvensa Editions

inexcusable. »

Je lui joignais là M. de Luxembourg, afin de rendre le compliment moins dur pour elle ; car, au reste, je me sentais si sûr de lui, qu'il ne m'était pas même venu dans l'esprit une seule crainte sur la durée de son amitié. Rien de ce qui m'intimidait de la part de M^me^ la Maréchale ne s'est un moment étendu jusqu'à lui. Je n'ai jamais eu la moindre défiance sur son caractère, que je savais être faible, mais sûr. Je ne craignais pas plus de sa part un refroidissement que je n'en attendais un attachement héroïque. La simplicité, la familiarité de nos manières l'un avec l'autre, marquait combien nous comptions réciproquement sur nous. Nous avions raison tous deux : j'honorerai, je chérirai, tant que je vivrai, la mémoire de ce digne seigneur, et, quoi qu'on ait pu faire pour le détacher de moi, je suis aussi certain qu'il est mort mon ami, que si j'avais reçu son dernier soupir.

Au second voyage de Montmorency de l'année 1760, la lecture de la *Julie* étant finie, j'eus recours à celle de l'*Émile*, pour me soutenir auprès de M^me^ de Luxembourg ; mais cela ne réussit pas si bien, soit que la matière fût moins de son goût, soit que tant de lecture l'ennuyât à la fin. Cependant, comme elle me reprochait de me laisser duper par mes libraires, elle voulut que je lui laissasse le soin de faire imprimer cet ouvrage, afin d'en tirer un meilleur parti. J'y consentis, sous l'expresse condition qu'il ne s'imprimerait point en France, et c'est sur quoi nous eûmes une longue dispute, moi, prétendant que la permission tacite était impossible à obtenir, imprudente même à demander, et ne voulant point permettre autrement l'impression dans le royaume ; elle, soutenant que cela ne ferait pas même une difficulté à la censure, dans le système que le gouvernement avait adopté. Elle trouva le moyen de faire entrer dans ses vues M. de Malesherbes, qui m'écrivit à ce sujet une longue lettre, toute de sa main, pour me prouver que la profession de foi du Vicaire savoyard était précisément une pièce faite pour avoir partout l'approbation du genre humain, et celle de la Cour dans la circonstance. Je fus surpris de voir ce magistrat, toujours si craintif, devenir si coulant dans cette affaire. Comme l'impression d'un livre qu'il approuvait était par cela seul légitime, je n'avais plus d'objection à faire contre celle de cet ouvrage. Cependant, par un scrupule extraordinaire, j'exigeai toujours que l'ouvrage s'imprimerait en Hollande, et même par le libraire Néaulme que je ne me contentai pas d'indiquer, mais que j'en prévins ; consentant, au reste, que l'édition se fît au profit d'un libraire français, et que, quand elle serait faite, on la débitât,

Copyright Arvensa Editions

soit à Paris, soit où l'on voudrait, attendu que ce débit ne me regardait pas. Voilà exactement ce qui fut convenu entre M^me^ de Luxembourg et moi, après quoi je lui remis mon manuscrit.

Elle avait amené à ce voyage sa petite-fille, M^lle^ de Boufflers, aujourd'hui M^me^ la duchesse de Lauzun. Elle s'appelait Amélie. C'était une charmante personne. Elle avait vraiment une figure, une douceur, une timidité virginale. Rien de plus aimable et de plus intéressant que sa figure, rien de plus tendre et de plus chaste que les sentiments qu'elle inspirait. D'ailleurs c'était une enfant ; elle n'avait pas onze ans. M^me^ la Maréchale, qui la trouvait trop timide, faisait ses efforts pour l'animer. Elle me permit plusieurs fois de lui donner un baiser ; ce que je fis avec ma maussaderie ordinaire. Au lieu des gentillesses qu'un autre eût dites à ma place, je restais là muet, interdit, et je ne sais lequel était le plus honteux, de la pauvre petite ou de moi. Un jour je la rencontrai seule dans l'escalier du petit château : elle venait de voir Thérèse, avec laquelle sa gouvernante était encore. Faute de savoir que lui dire, je lui proposai un baiser, que, dans l'innocence de son cœur, elle ne refusa pas, en ayant reçu un le matin même par l'ordre de sa grand'maman et en sa présence. Le lendemain, lisant l'*Émile* au chevet de M^me^ la Maréchale, je tombai précisément sur un passage où je censure, avec raison, ce que j'avais fait la veille. Elle trouva la réflexion très juste, et dit là-dessus quelque chose de fort sensé, qui me fit rougir. Que je maudis mon incroyable bêtise, qui m'a si souvent donné l'air vil et coupable, quand je n'étais que sot et embarrassé ! Bêtise qu'on prend même pour une fausse excuse dans un homme qu'on sait n'être pas sans esprit. Je puis jurer que dans ce baiser si répréhensible, ainsi que dans les autres, le cœur et les sens de M^lle^ Amélie n'étaient pas plus purs que les miens, et je puis jurer même que si, dans ce moment, j'avais pu éviter sa rencontre, je l'aurais fait ; non qu'elle ne me fît grand plaisir à voir, mais par l'embarras de trouver en passant quelque mot agréable à lui dire. Comment se peut-il qu'un enfant même intimide un homme que le pouvoir des rois n'a pas effrayé ? Quel parti prendre ? Comment se conduire, dénué de tout impromptu dans l'esprit ? Si je me force à parler aux gens que je rencontre, je dis une balourdise infailliblement : si je ne dis rien, je suis un misanthrope, un animal farouche, un ours. Une totale imbécillité m'eût été bien plus favorable : mais les talents dont j'ai manqué dans le monde ont fait les instruments de ma perte des talents que j'eus à part moi.

Copyright Arvensa Editions

À la fin de ce même voyage, M^me^ de Luxembourg fit une bonne œuvre à laquelle j'eus quelque part. Diderot ayant très imprudemment offensé M^me^ la princesse de Robecq, fille de M. de Luxembourg, Palissot, qu'elle protégeait, la vengea par la comédie des *Philosophes*, dans laquelle je fus tourné en ridicule et Diderot extrêmement maltraité. L'auteur m'y ménagea davantage, moins, je pense, à cause de l'obligation qu'il m'avait, que de peur de déplaire au père de sa protectrice dont il savait que j'étais aimé. Le libraire Duchesne, qu'alors je ne connaissais point, m'envoya cette pièce quand elle fut imprimée, et je soupçonne que ce fut par l'ordre de Palissot, qui crut peut-être que je verrais avec plaisir déchirer un homme avec lequel j'avais rompu. Il se trompa fort. En rompant avec Diderot, que je croyais [249] moins méchant qu'indiscret et faible, j'ai toujours conservé dans l'âme de l'attachement pour lui, même de l'estime, et du respect pour notre ancienne amitié, que je sais avoir été longtemps aussi sincère de sa part que de la mienne. C'est tout autre chose avec Grimm, homme faux par caractère, qui ne m'aima jamais, qui n'est pas même capable d'aimer, et qui, de gaîté de cœur, sans aucun sujet de plainte, et seulement pour contenter sa noire jalousie, s'est fait, sous le masque, mon plus cruel calomniateur. Celui-ci n'est plus rien pour moi : l'autre sera toujours mon ancien ami. Mes entrailles s'émurent à la vue de cette odieuse pièce ; je n'en pus supporter la lecture, et, sans l'achever, je la renvoyai à Duchesne avec la lettre suivante :

À Montmorency, le 21 mai 1760.

« En parcourant, Monsieur, la pièce que vous m'avez envoyée, j'ai frémi de m'y voir loué. Je n'accepte point cet horrible présent. Je suis persuadé qu'en me l'envoyant vous n'avez point voulu me faire une injure ; mais vous ignorez ou vous avez oublié que j'ai eu l'honneur d'être l'ami d'un homme respectable, indignement noirci et calomnié dans ce libelle. »

Duchesne montra cette lettre. Diderot, qu'elle aurait dû toucher, s'en dépita. Son amour-propre ne put me pardonner la supériorité d'un procédé généreux, et je sus que sa femme se déchaînait partout contre moi, avec une aigreur qui m'affectait peu, sachant qu'elle était connue de tout le monde pour une harengère.

Diderot, à son tour, trouva un vengeur dans l'abbé Morellet, qui fit contre Palissot un petit écrit imité du *Petit Prophète*, et intitulé *La Vision*. Il offensa très imprudemment dans cet écrit M^me^ de Robecq, dont les amis le

Copyright Arvensa Editions

firent mettre à la Bastille ; car pour elle, naturellement peu vindicative, et pour lors mourante, je suis persuadé qu'elle ne s'en mêla pas.

D'Alembert, qui était fort lié avec l'abbé Morellet, m'écrivit pour m'engager à prier M^me^ de Luxembourg de solliciter sa liberté, lui promettant, en reconnaissance, des louanges dans l'*Encyclopédie* [250]. Voici ma réponse :

« Je n'ai pas attendu votre lettre, Monsieur, pour témoigner à M^me^ la Maréchale de Luxembourg la peine que me faisait la détention de l'abbé Morellet. Elle sait l'intérêt que j'y prends, elle saura celui que vous y prenez, et il lui suffirait, pour y prendre intérêt elle-même, de savoir que c'est un homme de mérite. Au surplus, quoique elle et M. le Maréchal m'honorent d'une bienveillance qui fait la consolation de ma vie, et que le nom de votre ami soit près d'eux une recommandation pour l'abbé Morellet, j'ignore jusqu'à quel point il leur convient d'employer en cette occasion le crédit attaché à leur rang et la considération due à leurs personnes. Je ne suis pas même persuadé que la vengeance en question regarde M^me^ la Princesse de Robecq autant que vous paraissez le croire, et quand cela serait, on ne doit pas s'attendre que le plaisir de la vengeance appartienne aux philosophes exclusivement, et que quand ils voudront être femmes, les femmes seront philosophes.

Je vous rendrai compte de ce que m'aura dit M^me^ de Luxembourg quand je lui aurai montré votre lettre. En attendant, je crois la connaître assez pour pouvoir vous assurer d'avance que, quand elle aurait le plaisir de contribuer à l'élargissement de l'abbé Morellet, elle n'accepterait point le tribut de reconnaissance que vous lui promettez dans l'*Encyclopédie*, quoiqu'elle s'en tînt honorée, parce qu'elle ne fait point le bien pour la louange, mais pour contenter son bon cœur. »

Je n'épargnai rien pour exciter le zèle et la commisération de M^me^ de Luxembourg en faveur du pauvre captif, et je réussis. Elle fit un voyage à Versailles exprès pour voir M. le comte de Saint-Florentin, et ce voyage abrégea celui de Montmorency, que M. le Maréchal fut obligé de quitter en même temps, pour se rendre à Rouen, où le Roi l'envoyait comme gouverneur de Normandie, au sujet de quelques mouvements du Parlement qu'on voulait contenir. Voici la lettre que m'écrivit M^me^ de Luxembourg, le surlendemain de son départ :

À Versailles, ce mercredi. (Liasse D, n° 23.)

Copyright Arvensa Editions

« M. de Luxembourg est parti hier à six heures du matin. Je ne sais pas encore si j'irai. J'attends de ses nouvelles, parce qu'il ne sait pas lui-même combien de temps il y sera. J'ai vu M. de Saint-Florentin, qui est le mieux disposé pour l'abbé Morellet ; mais il y trouve des obstacles dont il espère cependant triompher à son premier travail avec le Roi, qui sera la semaine prochaine. J'ai demandé aussi en grâce qu'on ne l'exilât point, parce qu'il en était question ; on voulait l'envoyer à Nancy. Voilà, Monsieur, ce que j'ai pu obtenir ; mais je vous promets que je ne laisserai pas M. de Saint-Florentin en repos que l'affaire ne soit finie comme vous le désirez. Que je vous dise donc à présent le chagrin que j'ai eu de vous quitter si tôt ; mais je me flatte que vous n'en doutez pas. Je vous aime de tout mon cœur et pour toute ma vie. »

Quelques jours après je reçus ce billet de d'Alembert, qui me donna une véritable joie :

Ce 1er août. (Liasse D, n° 26).

« Grâce à vos soins, mon cher Philosophe, l'abbé est sorti de la Bastille, et sa détention n'aura point d'autres suites. Il part pour la campagne, et vous fait, ainsi que moi, mille remerciements et compliments. *Vale, et me ama*.»

L'abbé m'écrivit aussi, quelques jours après, une lettre de remerciement (Liasse D. n° 29), qui ne me parut pas respirer une certaine effusion de cœur, et dans laquelle il semblait exténuer en quelque sorte le service que je lui avais rendu ; et, à quelque temps de là, je trouvai que d'Alembert et lui m'avaient en quelque sorte je ne dirai pas supplanté, mais succédé auprès de M^me^ de Luxembourg, et que j'avais perdu près d'elle autant qu'ils avaient gagné. Cependant je suis bien éloigné de soupçonner l'abbé Morellet d'avoir contribué à ma disgrâce ; je l'estime trop pour cela. Quant à M. d'Alembert, je n'en dis rien ici : j'en reparlerai dans la suite.

J'eus dans le même temps une autre affaire, qui occasionna la dernière lettre que j'ai écrite à M. de Voltaire : lettre dont il a jeté les hauts cris, comme d'une insulte abominable, mais qu'il n'a jamais montrée à personne. Je suppléerai ici à ce qu'il n'a pas voulu faire.

L'abbé Trublet que je connaissais un peu, mais que j'avais très peu vu, m'écrivit, le 13 juin 1760 (Liasse D. n° 11), pour m'avertir que M. Formey, son ami et correspondant, avait imprimé dans son Journal ma lettre à M. de Voltaire sur le désastre de Lisbonne. L'abbé Trublet voulait savoir comment cette impression s'était pu faire, et dans son tour d'esprit finet et

Copyright Arvensa Editions

jésuitique, me demandait mon avis sur la réimpression de cette lettre, sans vouloir me dire le sien. Comme je hais souverainement les ruseurs de cette espèce, je lui fis les remerciements que je lui devais, mais j'y mis un ton dur qu'il sentit, et qui ne l'empêcha pas de me pateliner encore en deux ou trois lettres, jusqu'à ce qu'il sût tout ce qu'il avait voulu savoir.

Je compris bien, quoi qu'en pût dire Trublet, que Formey n'avait point trouvé cette lettre imprimée, et que la première impression en venait de lui. Je le connaissais pour un effronté pillard, qui, sans façon, se faisait un revenu des ouvrages des autres, quoiqu'il n'y eût pas mis encore l'impudence incroyable d'ôter d'un livre déjà publié le nom de l'auteur, d'y mettre le sien, et de le vendre à son profit[251]. Mais comment ce manuscrit lui était-il parvenu ? C'était là la question, qui n'était pas difficile à résoudre, mais dont j'eus la simplicité d'être embarrassé. Quoique Voltaire fût honoré par excès dans cette lettre, comme enfin, malgré ses procédés malhonnêtes, il eût été fondé à se plaindre, si je l'avais fait imprimer sans son aveu, je pris le parti de lui écrire à ce sujet. Voici cette seconde lettre, à laquelle il ne fit aucune réponse, et dont, pour mettre sa brutalité plus à l'aise, il fit semblant d'être irrité jusqu'à la fureur.

À Montmorency, le 17 juin 1760.

« Je ne pensais pas, Monsieur, me trouver jamais en correspondance avec vous. Mais apprenant que la lettre que je vous écrivis en 1756 a été imprimée à Berlin, je dois vous rendre compte de ma conduite à cet égard et je remplirai ce devoir avec vérité et simplicité.

« Cette lettre, vous ayant été réellement adressée, n'était point destinée à l'impression. Je la communiquai sous condition, à trois personnes à qui les droits de l'amitié ne me permettaient pas de rien refuser de semblable, et à qui les mêmes droits permettaient encore moins d'abuser de leur dépôt en violant leur promesse. Ces trois personnes sont M^me^ de Chenonceau, belle-fille de M^me^ Dupin, M^me^ la comtesse d'Houdetot, et un Allemand nommé M. Grimm. M^me^ de Chenonceau souhaitait que cette lettre fût imprimée, et me demanda mon consentement pour cela. Je lui dis qu'il dépendait du vôtre. Il vous fut demandé, vous le refusâtes, et il n'en fut plus question.

« Cependant M. l'abbé Trublet, avec qui je n'ai nulle espèce de liaison, vient de m'écrire, par une attention pleine d'honnêteté, qu'ayant reçu les feuilles d'un journal de M. Formey, il y avait lu cette même lettre, avec un

Copyright Arvensa Editions

avis dans lequel l'éditeur dit, sous la date du 23 octobre 1759, qu'il l'a trouvée, il y a quelques semaines, chez les libraires de Berlin, et que, comme c'est une de ces feuilles volantes qui disparaissent bientôt sans retour, il a cru lui devoir donner place dans son journal.

« Voilà, Monsieur, tout ce que j'en sais. Il est très sûr que jusqu'ici l'on n'avait pas même ouï parler à Paris de cette lettre. Il est très sûr que l'exemplaire, soit manuscrit, soit imprimé, tombé dans les mains de M. Formey n'a pu venir que de vous, ce qui n'est pas vraisemblable, ou d'une des trois personnes que je viens de nommer. Enfin il est très sûr que les deux dames sont incapables d'une pareille infidélité. Je n'en puis savoir davantage de ma retraite. Vous avez des correspondances au moyen desquelles il vous serait aisé, si la chose en valait la peine, de remonter à la source et de vérifier le fait.

« Dans la même lettre, M. l'abbé Trublet me marque qu'il tient la feuille en réserve, et ne la prêtera point sans mon consentement, qu'assurément je ne donnerai pas. Mais cet exemplaire peut n'être pas le seul à Paris. Je souhaite, Monsieur, que cette lettre n'y soit pas imprimée, et je ferai de mon mieux pour cela ; mais si je ne pouvais éviter qu'elle ne le fût, et qu'instruit à temps je pusse avoir la préférence, alors je n'hésiterais pas à la faire imprimer moi-même. Cela me paraît juste et naturel.

« Quant à votre réponse à la même lettre, elle n'a été communiquée à personne, et vous pouvez compter qu'elle ne sera point imprimée sans votre aveu[252], qu'assurément je n'aurai point l'indiscrétion de vous demander, sachant bien que ce qu'un homme écrit à un autre, il ne l'écrit pas au public. Mais si vous en vouliez faire une pour être publiée, et me l'adresser, je vous promets de la joindre fidèlement à ma lettre, et de n'y pas répliquer un seul mot.

Je ne vous aime point, Monsieur ; vous m'avez fait les maux qui pouvaient m'être les plus sensibles, à moi votre disciple et votre enthousiaste. Vous avez perdu Genève pour le prix de l'asile que vous y avez reçu ; vous avez aliéné de moi mes concitoyens pour le prix des applaudissements que je vous ai prodigués parmi eux : c'est vous qui me rendez le séjour de mon pays insupportable ; c'est vous qui me ferez mourir en terre étrangère, privé de toutes les consolations des mourants, et jeté pour tout honneur dans une voirie, tandis que tous les honneurs qu'un homme peut attendre vous accompagneront dans mon pays. Je vous hais, enfin, puisque vous

Copyright Arvensa Editions

l'avez voulu ; mais je vous hais en homme encore plus digne de vous aimer si vous l'aviez voulu. De tous les sentiments dont mon cœur était pénétré pour vous, il n'y reste que l'admiration qu'on ne peut refuser à votre beau génie, et l'amour de vos écrits. Si je ne puis honorer en vous que vos talents, ce n'est pas ma faute. Je ne manquerai jamais au respect qui leur est dû ni aux procédés que ce respect exige. Adieu, monsieur[253].»

Au milieu de toutes ces petites tracasseries littéraires, qui me confirmaient de plus en plus dans ma résolution, je reçus le plus grand honneur que les lettres m'aient attiré, et auquel j'ai été le plus sensible, dans la visite que M. le prince de Conti daigna me faire par deux fois, l'une au Petit Château, et l'autre à Mont-Louis. Il choisit même toutes les deux fois le temps que M^me^ de Luxembourg n'était pas à Montmorency, afin de rendre plus manifeste qu'il n'y venait que pour moi. Je n'ai jamais douté que je ne dusse les premières bontés de ce prince à M^me^ de Luxembourg et à M^me^ de Boufflers ; mais je ne doute pas non plus que je ne doive à ses propres sentiments et à moi-même celles dont il n'a cessé de m'honorer depuis lors.[254]

Comme mon appartement de Mont-Louis était très petit, et que la situation du Donjon était charmante, j'y conduisis le prince qui, pour comble de grâce, voulut que j'eusse l'honneur de faire sa partie aux échecs. Je savais qu'il gagnait le chevalier de Lorenzi, qui était plus fort que moi. Cependant, malgré les signes et les grimaces du chevalier et des assistants, que je ne fis pas semblant de voir, je gagnai les deux parties que nous jouâmes[255]. En finissant, je lui dis d'un ton respectueux, mais grave : Monseigneur, j'honore trop Votre Altesse Sérénissime, pour ne la pas gagner toujours aux échecs[256]. Ce grand prince, plein d'esprit et de lumières, et si digne de n'être pas adulé, sentit en effet, du moins je le pense, qu'il n'y avait là que moi qui le traitasse en homme, et j'ai tout lieu de croire qu'il m'en a vraiment su bon gré.

Quand il m'en aurait su mauvais gré, je ne me reprocherais pas de n'avoir voulu le tromper en rien, et je n'ai pas assurément à me reprocher non plus d'avoir mal répondu dans mon cœur à ses bontés, mais bien d'y avoir répondu quelquefois de mauvaise grâce, tandis qu'il mettait lui-même une grâce infinie dans la manière de me les marquer. Peu de jours

Copyright Arvensa Editions

après, il me fit envoyer un panier de gibier, que je reçus comme je devais. A quelque temps de là, il m'en fit envoyer un autre, et l'un de ses officiers des chasses écrivit par ses ordres que c'était de la chasse de Son Altesse, et du gibier tiré de sa propre main. Je le reçus encore ; mais j'écrivis à M^me^ de Boufflers que je n'en recevrais plus. Cette lettre fut généralement blâmée, et méritait de l'être. Refuser des présents en gibier d'un prince du sang, qui de plus met tant d'honnêteté dans l'envoi, est moins la délicatesse d'un homme fier qui veut conserver son indépendance, que la rusticité d'un malappris qui se méconnaît. Je n'ai jamais relu cette lettre dans mon recueil sans en rougir, et sans me reprocher de l'avoir écrite. Mais enfin je n'ai pas entrepris mes confessions pour taire mes sottises, et celle-là me révolte trop moi-même, pour qu'il me soit permis de la dissimuler.

Si je ne fis pas celle de devenir son rival, il s'en fallut de peu : car alors M^me^ de Boufflers était encore sa maîtresse, et je n'en savais rien. Elle me venait voir assez souvent avec le chevalier de Lorenzi. Elle était belle et jeune encore ; elle affectait l'esprit romain, et moi, je l'eus toujours romanesque ; cela se tenait d'assez près. Je faillis me prendre ; je crois qu'elle le vit : le chevalier le vit aussi ; du moins il m'en parla, et de manière à ne pas me décourager. Mais pour le coup je fus sage, et il en était temps, à cinquante ans. Plein de la leçon que je venais de donner aux barbons dans ma *Lettre à d'Alembert*, j'eus honte d'en profiter si mal moi-même ; d'ailleurs, apprenant ce que j'avais ignoré, il aurait fallu que la tête m'eût tourné pour porter si haut mes concurrences. Enfin, mal guéri peut-être encore de ma passion pour M^me^ d'Houdetot, je sentis que plus rien ne la pouvait remplacer dans mon cœur, et je fis mes adieux à l'amour pour le reste de ma vie. Au moment où j'écris ceci, je viens d'avoir d'une jeune femme, qui avait ses vues, des agaceries[257] bien dangereuses, et avec des yeux bien inquiétants ; mais si elle a fait semblant d'oublier mes douze lustres, pour moi je m'en suis souvenu. Après m'être tiré de ce pas, je ne crains plus de chutes, et je réponds de moi pour le reste de mes jours.

M^me^ de Boufflers, s'étant aperçue de l'émotion qu'elle m'avait donnée, put s'apercevoir aussi que j'en avais triomphé. Je ne suis ni assez fou ni assez vain pour croire avoir pu lui inspirer du goût à mon âge ; mais, sur certains propos qu'elle tint à Thérèse, j'ai cru lui avoir inspiré de la curiosité ; si cela est, et qu'elle ne m'ait pas pardonné cette curiosité frustrée, il faut avouer que j'étais bien né pour être victime de mes

Copyright Arvensa Editions

faiblesses, puisque l'amour vainqueur me fut si funeste, et que l'amour vaincu me le fut encore plus.

Ici finit le recueil de lettres qui m'a servi de guide dans ces deux livres. Je ne vais plus marcher que sur la trace de mes souvenirs, mais ils sont tels dans cette cruelle époque, et la forte impression m'en est si bien restée, que, perdu dans la mer immense de mes malheurs, je ne puis oublier les détails de mon premier naufrage, quoique ses suites ne m'offrent plus que des souvenirs confus. Ainsi je puis marcher dans le livre suivant avec encore assez d'assurance. Si je vais plus loin, ce ne sera plus qu'en tâtonnant.

Copyright Arvensa Editions

FIN du LIVRE DIXIÈME

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mémoires

LES CONFESSIONS

Table des matières du titre

Liste des Mémoires

Liste générale des titres

Livre Onzième

1761 – 1762

Quoique la *Julie*, qui depuis longtemps était sous presse, ne parût point encore à la fin de 1760, elle commençait à faire grand bruit. M^me^ de Luxembourg en avait parlé à la cour, M^me^ d'Houdetot à Paris. Cette dernière avait même obtenu de moi, pour Saint-Lambert, la permission de la faire lire en manuscrit au Roi de Pologne, qui en avait été enchanté. Duclos, à qui je l'avais aussi fait lire, en avait parlé à l'Académie. Tout Paris était dans l'impatience de voir ce roman : les libraires de la rue Saint-Jacques et celui du Palais-Royal étaient assiégés de gens qui en demandaient des nouvelles. Il parut enfin, et son succès, contre l'ordinaire, répondit à l'empressement avec lequel il avait été attendu[258]. M^me^ la Dauphine, qui l'avait lu des premières, en parla à M. de Luxembourg comme d'un ouvrage ravissant. Les sentiments furent partagés chez les gens de lettres : mais, dans le monde, il n'y eut qu'un avis, et les femmes surtout s'enivrèrent et du livre et de l'auteur, au point qu'il y en avait peu,

Copyright Arvensa Editions

même dans les hauts rangs, dont je n'eusse fait la conquête, si je l'avais entrepris. J'ai de cela des preuves que je ne veux pas écrire, et qui, sans avoir eu besoin de l'expérience, autorisent mon opinion. Il est singulier que ce livre ait mieux réussi en France que dans le reste de l'Europe, quoique les Français, hommes et femmes, n'y soient pas fort bien traités. Tout au contraire de mon attente, son moindre succès fut en Suisse, et son plus grand à Paris. L'amitié, l'amour, la vertu, règnent-ils donc à Paris plus qu'ailleurs ? Non, sans doute ; mais il y règne encore ce sens exquis qui transporte le cœur à leur image, et qui nous fait chérir dans les autres les sentiments purs, tendres, honnêtes, que nous n'avons plus. La corruption désormais est partout la même : il n'existe plus ni mœurs, ni vertus en Europe, mais s'il existe encore quelque amour pour elles, c'est à Paris qu'on doit le chercher.[259]

Il faut, à travers tant de préjugés et de passions factices, savoir bien analyser le cœur humain pour y démêler les vrais sentiments de la nature. Il faut une délicatesse de tact, qui ne s'acquiert que dans l'éducation du grand monde, pour sentir, si j'ose ainsi dire, les finesses de cœur dont cet ouvrage est rempli. Je mets sans crainte sa quatrième partie à côté de la *Princesse de Clèves*, et je dis que si ces deux morceaux n'eussent été lus qu'en province, on n'aurait jamais senti tout leur prix. Il ne faut donc pas s'étonner si le plus grand succès de ce livre fut à la cour. Il abonde en traits vifs, mais voilés, qui doivent y plaire, parce qu'on est plus exercé à les pénétrer. Il faut pourtant ici distinguer encore. Cette lecture n'est assurément pas propre à cette sorte de gens d'esprit qui n'ont que de la ruse, qui ne sont fins que pour pénétrer le mal, et qui ne voient rien du tout où il n'y a que du bien à voir. Si, par exemple, la *Julie* eût été publiée en certain pays que je pense, je suis sûr que personne n'en eût achevé la lecture, et qu'elle serait morte en naissant.

J'ai rassemblé la plupart des lettres qui me furent écrites sur cet ouvrage dans une liasse qui est entre les mains de M^me^ de Nadaillac[260]. Si jamais ce recueil paraît, on y verra des choses bien singulières, et une opposition de jugement qui montre ce que c'est que d'avoir à faire au public. La chose qu'on y a le moins vue, et qui en fera toujours un ouvrage unique, est la simplicité du sujet et la chaîne de l'intérêt qui, concentré entre trois personnes, se soutient durant six volumes, sans épisode, sans aventure romanesque, sans méchanceté d'aucune espèce, ni dans les personnages,

Copyright Arvensa Editions

ni dans les actions. Diderot a fait de grands compliments à Richardson sur la prodigieuse variété de ses tableaux et sur la multitude de ses personnages. Richardson a, en effet, le mérite de les avoir tous bien caractérisés : mais, quant à leur nombre, il a cela de commun avec les plus insipides romanciers, qui suppléent à la stérilité de leurs idées à force de personnages et d'aventures. Il est aisé de réveiller l'attention, en présentant incessamment et des événements inouïs et de nouveaux visages, qui passent comme les figures de la lanterne magique : mais de soutenir toujours cette attention sur les mêmes objets, et sans aventures merveilleuses, cela certainement est plus difficile ; et si, toute chose égale, la simplicité du sujet ajoute à la beauté de l'ouvrage, les romans de Richardson, supérieurs en tant d'autres choses[261], ne sauraient, sur cet article, entrer en parallèle avec le mien. Il est mort cependant, je le sais, et j'en sais la cause ; mais il ressuscitera.

Toute ma crainte était qu'à force de simplicité ma marche ne fût ennuyeuse, et que je n'eusse pu nourrir assez l'intérêt pour le soutenir jusqu'au bout. Je fus rassuré par un fait qui seul m'a plus flatté que tous les compliments qu'a pu m'attirer cet ouvrage.

Il parut au commencement du carnaval. Le colporteur le porta à M^me^ la princesse de Talmont[262], un jour de bal de l'Opéra. Après souper, elle se fit habiller pour y aller, et, en attendant l'heure, elle se mit à lire le nouveau roman. À minuit, elle ordonna qu'on mît ses chevaux, et continua de lire. On vint lui dire que ses chevaux étaient mis ; elle ne répondit rien. Ses gens, voyant qu'elle s'oubliait, vinrent avertir qu'il était deux heures. Rien ne presse encore, dit-elle, en lisant toujours. Quelque temps après, sa montre étant arrêtée, elle sonna pour savoir quelle heure il était. On lui dit qu'il était quatre heures. Cela étant, dit-elle, il est trop tard pour aller au bal ; qu'on ôte mes chevaux. Elle se fit déshabiller, et passa le reste de la nuit à lire.

Depuis qu'on me raconta ce trait, j'ai toujours désiré de voir M^me^ de Talmont, non seulement pour savoir d'elle-même s'il est exactement vrai, mais aussi parce que j'ai toujours cru qu'on ne pouvait prendre un intérêt si vif à l'*Héloïse* sans avoir ce sixième sens, ce sens moral, dont si peu de cœurs sont doués, et sans lequel nul ne saurait entendre le mien.

Ce qui me rendit les femmes si favorables fut la persuasion où elles furent que j'avais écrit ma propre histoire, et que j'étais moi-même le héros

Copyright Arvensa Editions

de ce roman. Cette croyance était si bien établie, que M^me^ de Polignac écrivit à M^me^ de Verdelin pour la prier de m'engager à lui laisser voir le portrait de Julie. Tout le monde était persuadé qu'on ne pouvait exprimer si vivement des sentiments qu'on n'aurait point éprouvés, ni peindre ainsi les transports de l'amour que d'après son propre cœur. En cela l'on avait raison, et il est certain que j'écrivis ce roman dans les plus brûlantes extases : mais on se trompait en pensant qu'il avait fallu des objets réels pour les produire ; on était loin de concevoir à quel point je puis m'enflammer pour des êtres imaginaires. Sans quelques réminiscences de jeunesse et M^me^ d'Houdetot, les amours que j'ai sentis et décrits n'auraient été qu'avec des sylphides. Je ne voulus ni confirmer ni détruire une erreur qui m'était avantageuse. On peut voir dans la préface en dialogue que je fis imprimer à part comment je laissai là-dessus le public en suspens. Les rigoristes disent que j'aurais dû déclarer la vérité tout rondement. Pour moi, je ne vois pas ce qui m'y pouvait obliger, et je crois qu'il y aurait eu plus de bêtise que de franchise à cette déclaration faite sans nécessité.

À peu près dans le même temps parut la *Paix perpétuelle*, dont l'année précédente j'avais cédé le manuscrit à un certain M. de Bastide, auteur d'un journal appelé *Le Monde*, dans lequel il voulait, bon gré mal gré, fourrer tous mes manuscrits. Il était de la connaissance de M. Duclos et vint en son nom me presser de lui aider à remplir *Le Monde*. Il avait ouï parler de la *Julie* et voulait que je la misse dans son journal : il voulait que j'y misse l'*Émile* ; il aurait voulu que j'y misse le *Contrat social*, s'il en eût soupçonné l'existence. Enfin, excédé de ses importunités, je pris le parti de lui céder pour douze louis mon *Extrait de la Paix perpétuelle*. Notre accord était qu'il s'imprimerait dans son journal, mais, sitôt qu'il fut propriétaire de ce manuscrit, il jugea à propos de le faire imprimer à part avec quelques retranchements que le censeur exigea. Qu'eût-ce été si j'y avais joint mon jugement sur cet ouvrage, dont très heureusement je ne parlai point à M. de Bastide, et qui n'entra point dans notre marché ? Ce jugement est encore en manuscrit parmi mes papiers. Si jamais il voit le jour, on y verra combien les plaisanteries et le ton suffisant de Voltaire à ce sujet m'ont dû faire rire, moi qui voyais si bien la portée de ce pauvre homme dans les matières politiques dont il se mêlait de parler.

Au milieu de mes succès dans le public, et de la faveur des dames, je me sentais déchoir à l'hôtel de Luxembourg, non pas auprès de M. le Maréchal, qui semblait même redoubler chaque jour de bontés et d'amitiés pour moi,

Copyright Arvensa Editions

mais auprès de M^me^ la Maréchale. Depuis que je n'avais plus rien à lui lire, son appartement m'était moins ouvert, et durant les voyages de Montmorency, quoique je me présentasse assez exactement, je ne la voyais plus guère qu'à table. Ma place n'y était même plus aussi marquée à côté d'elle. Comme elle ne me l'offrait plus, qu'elle me parlait peu, et que je n'avais pas non plus grand-chose à lui dire, j'aimais autant prendre une autre place, où j'étais plus à mon aise, surtout le soir, car machinalement je prenais peu à peu l'habitude de me placer plus près de M. le Maréchal.

À propos du soir, je me souviens d'avoir dit que je ne soupais pas au château, et cela était vrai dans le commencement de la connaissance ; mais comme M. de Luxembourg ne dînait point et ne se mettait pas même à table, il arriva de là qu'au bout de plusieurs mois, et déjà très familier dans la maison, je n'avais encore jamais mangé avec lui. Il eut la bonté d'en faire la remarque. Cela me détermina d'y souper quelquefois, quand il y avait peu de monde, et je m'en trouvais très bien, vu qu'on dînait presque en l'air, et, comme on dit, sur le bout du banc : au lieu que le souper était très long, parce qu'on s'y reposait avec plaisir, au retour d'une longue promenade ; très bon, parce que M. de Luxembourg était gourmand, et très agréable parce que M^me^ de Luxembourg en faisait les honneurs à charmer. Sans cette explication l'on entendrait difficilement la fin d'une lettre de M. de Luxembourg (Liasse C. n° 36) où il me dit qu'il se rappelle avec délices nos promenades, *surtout*, ajoute-t-il, quand en rentrant les soirs dans la cour nous n'y trouvions point de traces de roues de carrosses ; c'est que, comme on passait tous les matins le râteau sur le sable de la cour pour effacer les ornières, je jugeais par le nombre de ces traces du monde qui était survenu dans l'après-midi.

Cette année 1761 mit le comble aux pertes continuelles que fit ce bon seigneur, depuis que j'avais l'honneur [263] de le voir : comme si les maux que me préparait la destinée eussent dû commencer par l'homme pour qui j'avais le plus d'attachement et qui en était le plus digne. La première année il perdit sa sœur, M^me^ la duchesse de Villeroy ; la seconde, il perdit sa fille, M^me^ la princesse de Robecq ; la troisième, il perdit dans le duc de Montmorency, son fils unique, et dans le comte de Luxembourg, son petit-fils, les seuls et derniers soutiens de sa branche et de son nom. Il supporta toutes ces pertes avec un courage apparent ; mais son cœur ne cessa de saigner en dedans tout le reste de sa vie, et sa santé ne fit plus que

Copyright Arvensa Editions

décliner. La mort imprévue et tragique de son fils dut lui être d'autant plus sensible, qu'elle arriva précisément au moment où le Roi venait de lui accorder pour son fils, et de lui promettre pour son petit-fils, la survivance de sa charge de capitaine des Gardes du corps. Il eut la douleur de voir s'éteindre peu à peu ce dernier, enfant de la plus grande espérance, et cela par l'aveugle confiance de la mère au médecin, qui fit périr ce pauvre enfant d'inanition, avec des médecines pour toute nourriture. Hélas ! si j'en eusse été cru, le grand-père et le petit-fils seraient tous deux encore en vie. Que ne dis-je point, que n'écrivis-je point à M. le Maréchal, que de représentations ne fis-je point à M^me^ de Montmorency, sur le régime plus qu'austère que, sur la foi de son médecin, elle faisait observer à son fils ! M^me^ de Luxembourg, qui pensait comme moi, ne voulait point usurper l'autorité de la mère ; M. de Luxembourg, homme doux et faible, n'aimait point à contrarier. M^me^ de Montmorency avait dans Bordeu une foi dont son fils finit par être la victime. Que ce pauvre enfant était aise quand il pouvait obtenir la permission de venir à Mont-Louis avec M^me^ de Boufflers, demander à goûter à Thérèse, et mettre quelque aliment dans son estomac affamé ! Combien je déplorais en moi-même les misères de la grandeur, quand je voyais cet unique héritier d'un si grand bien, d'un si grand nom, de tant de titres et de dignités, dévorer avec l'avidité d'un mendiant un pauvre petit morceau de pain ! Enfin, j'eus beau dire et beau faire, le médecin triompha et l'enfant mourut de faim.

La même confiance aux charlatans qui fit périr le petit-fils creusa le tombeau du grand-père, et il s'y joignit de plus la pusillanimité de vouloir

Copyright Arvensa Editions

se dissimuler les infirmités de l'âge. M. de Luxembourg avait eu par intervalles quelque douleur au gros doigt de pied ; il en eut une atteinte à Montmorency, qui lui donna de l'insomnie et un peu de fièvre. J'osai prononcer le mot de goutte ; M^me^ de Luxembourg me tança. Le valet de chambre, chirurgien de M. le Maréchal, soutint que ce n'était pas la goutte, et se mit à panser la partie souffrante avec du baume tranquille. Malheureusement la douleur se calma, et quand elle revint, on ne manqua pas d'employer le même remède qui l'avait calmée ; la constitution s'altéra, les maux augmentèrent, et les remèdes en même raison. M^me^ de Luxembourg, qui vit bien enfin que c'était la goutte, s'opposa à cet insensé traitement. On se cacha d'elle, et M. de Luxembourg périt par sa faute au bout de quelques années, pour avoir voulu s'obstiner à guérir. Mais n'anticipons point de si loin sur les malheurs : combien j'en ai d'autres à narrer avant celui-là !

Il est singulier avec quelle fatalité tout ce que je pouvais dire et faire semblait fait pour déplaire à M^me^ de Luxembourg, lors même que j'avais le plus à cœur de conserver sa bienveillance. Les afflictions que M. de Luxembourg éprouvait coup sur coup ne faisaient que m'attacher à lui davantage, et par conséquent à M^me^ de Luxembourg : car ils m'ont toujours paru si sincèrement unis, que les sentiments qu'on avait pour l'un s'étendaient nécessairement à l'autre. M. le Maréchal vieillissait. Son assiduité à la cour, les soins qu'elle entraînait, les chasses continuelles, la fatigue surtout du service durant son quartier, auraient demandé la vigueur d'un jeune homme, et je ne voyais plus rien qui pût soutenir la sienne dans cette carrière. Puisque ses dignités devaient être dispersées, et son nom éteint après lui, peu lui importait de continuer une vie laborieuse, dont l'objet principal avait été de ménager la faveur du prince à ses enfants. Un jour que nous n'étions que nous trois, et qu'il se plaignait des fatigues de la cour en homme que ses pertes avaient découragé, j'osai lui parler de retraite, et lui donner le conseil que Cinéas donnait à Pyrrhus ; il soupira, et ne répondit pas décisivement. Mais au premier moment où M^me^ de Luxembourg me vit en particulier, elle me relança vivement sur ce conseil, qui me parut l'avoir alarmée. Elle ajouta une chose dont je sentis la justesse, et qui me fit renoncer à retoucher jamais la même corde : c'est que la longue habitude de vivre à la cour devenait un vrai besoin, que c'était même en ce moment une dissipation pour M. de Luxembourg, et

Copyright Arvensa Editions

que la retraite que je lui conseillais serait moins un repos pour lui qu'un exil, où l'oisiveté, l'ennui, la tristesse, achèveraient bientôt de le consumer. Quoiqu'elle dût voir qu'elle m'avait persuadé, quoiqu'elle dût compter sur la promesse que je lui fis et que je lui tins, elle ne parut jamais bien tranquillisée à cet égard, et je me suis rappelé que depuis lors mes tête-à-tête avec M. le Maréchal avaient été plus rares et presque toujours interrompus.

Tandis que ma balourdise et mon guignon me nuisaient ainsi de concert auprès d'elle, les gens qu'elle voyait et qu'elle aimait le plus ne m'y servaient pas. L'abbé de Boufflers surtout, jeune homme aussi brillant qu'il soit possible de l'être, ne me parut jamais bien disposé pour moi, et, non seulement il est le seul de la société de M^me^ la Maréchale qui ne m'ait jamais marqué la moindre attention, mais j'ai cru m'apercevoir qu'à tous les voyages qu'il fit à Montmorency je perdais quelque chose auprès d'elle, et il est vrai que, sans même qu'il le voulût, c'était assez de sa seule présence : tant la grâce et le sel de ses gentillesses appesantissaient encore mes lourds *spropositi*. Les deux premières années, il n'était presque pas venu à Montmorency, et, par l'indulgence de M^me^ la Maréchale, je m'étais passablement soutenu : mais sitôt qu'il parut un peu de suite, je fus écrasé sans retour. J'aurais voulu me réfugier sous son aile, et faire en sorte qu'il me prît en amitié ; mais la même maussaderie qui me faisait un besoin de lui plaire m'empêcha d'y réussir, et ce que je fis pour cela maladroitement acheva de me perdre auprès de M^me^ la Maréchale, sans m'être utile auprès de lui. Avec autant d'esprit, il eût pu réussir à tout ; mais l'impossibilité de s'appliquer et le goût de la dissipation ne lui ont permis d'acquérir que des demi-talents en tout genre. En revanche, il en a beaucoup, et c'est tout ce qu'il faut dans le grand monde où il veut briller. Il fait très bien de petits vers, écrit très bien de petites lettres, va jouaillant un peu du cistre et barbouillant un peu de peinture au pastel. Il s'avisa de vouloir faire le portrait de M^me^ de Luxembourg : ce portrait était horrible. Elle prétendait qu'il ne lui ressemblait point du tout, et cela était vrai. Le traître d'abbé me consulta, et moi, comme un sot et comme un menteur, je dis que le portrait ressemblait. Je voulais cajoler l'abbé ; mais je ne cajolais pas M^me^ la Maréchale, qui mit ce trait sur ses registres, et l'abbé, ayant fait son coup, se moqua de moi. J'appris, par ce succès de mon tardif coup d'essai, à ne plus me mêler de vouloir flagorner et flatter malgré Minerve.

Copyright Arvensa Editions

Mon talent était de dire aux hommes des vérités utiles, mais dures, avec assez d'énergie et de courage ; il fallait m'y tenir. Je n'étais point né, je ne dis pas pour flatter, mais pour louer. La maladresse des louanges que j'ai voulu donner m'a fait plus de mal que l'âpreté de mes censures. J'en ai à citer ici un exemple si terrible, que ses suites ont non seulement fait ma destinée pour le reste de ma vie, mais décideront peut-être de ma réputation dans toute la postérité.

Durant les voyages de Montmorency, M. de Choiseul venait quelquefois souper au château. Il y vint un jour que j'en sortais. On parla de moi. M. de Luxembourg lui conta mon histoire de Venise avec M. de Montaigu. M. de Choiseul dit que c'était dommage que j'eusse abandonné cette carrière, et que si j'y voulais rentrer il ne demandait pas mieux que de m'occuper. M. de Luxembourg me redit cela ; j'y fus d'autant plus sensible, que je n'avais pas accoutumé d'être[264] gâté par les ministres ; et il n'est pas sûr que, malgré mes résolutions, si ma santé m'eût permis d'y songer, j'eusse évité d'en faire de nouveau la folie. L'ambition n'eut jamais chez moi que les courts intervalles où toute autre passion me laissait libre, mais un de ces intervalles eût suffi pour me rengager. Cette bonne intention de M. de Choiseul, m'affectionnant à lui, accrut l'estime que, sur quelques opérations de son ministère, j'avais conçue pour ses talents, et le Pacte de famille, en particulier, me parut annoncer un homme d'État du premier ordre. Il gagnait encore dans mon esprit au peu de cas que je faisais de ses prédécesseurs, sans excepter M^me^ de Pompadour, que je regardais comme une façon de premier ministre, et quand le bruit courut que, d'elle ou de lui, l'un des deux expulserait l'autre, je crus faire des vœux pour la gloire de la France en en faisant pour que M. de Choiseul triomphât. Je m'étais senti de tout temps pour M^me^ de Pompadour de l'antipathie, même quand, avant sa fortune, je l'avais vue chez M^me^ de la Poplinière, portant encore le nom de M^me^ d'Étioles. Depuis lors, j'avais été mécontent de son silence au sujet de Diderot, et de tous ses procédés par rapport à moi, tant au sujet des *Fêtes de Ramire* et des *Muses galantes*, qu'au sujet du *Devin du village*, qui ne m'avait valu, dans aucun genre de produit, des avantages proportionnés à ses succès, et, dans toutes les occasions, je l'avais toujours trouvée très peu disposée à m'obliger, ce qui n'empêcha pas le chevalier de Lorenzi de me proposer de faire quelque chose à la louange de cette dame, en m'insinuant que cela pourrait m'être utile. Cette proposition m'indigna

Copyright Arvensa Editions

d'autant plus, que je vis bien qu'il ne la faisait pas de son chef ; sachant que cet homme, nul par lui-même, ne pense et n'agit que par l'impulsion d'autrui. Je sais trop peu me contraindre pour avoir pu lui cacher mon dédain pour sa proposition, ni à personne mon peu de penchant pour la favorite ; elle le connaissait, j'en étais sûr, et tout cela mêlait mon intérêt propre à mon inclination naturelle, dans les vœux que je faisais pour M. de Choiseul. Prévenu d'estime pour ses talents, qui étaient tout ce que je connaissais de lui, plein de reconnaissance pour sa bonne volonté, ignorant d'ailleurs totalement dans ma retraite ses goûts et sa manière de vivre, je le regardais d'avance comme le vengeur du public et le mien, et mettant alors la dernière main au *Contrat social*, j'y marquai, dans un seul trait, ce que je pensais des précédents ministères, et de celui qui commençait à les éclipser. Je manquai, dans cette occasion, à ma plus constante maxime, et de plus, je ne songeai pas que, quand on veut louer ou blâmer fortement dans un même article, sans nommer les gens, il faut tellement approprier la louange à ceux qu'elle regarde, que le plus ombrageux amour-propre ne puisse y trouver de quiproquo. J'étais là-dessus dans une si folle sécurité qu'il ne me vint pas même à l'esprit que quelqu'un pût prendre le change. On verra bientôt si j'eus raison.

Une de mes chances était d'avoir toujours dans mes liaisons des femmes auteurs. Je croyais au moins, parmi les grands, éviter cette chance. Point du tout : elle m'y suivit encore. M^me^ de Luxembourg ne fut pourtant jamais, que je sache, atteinte de cette manie ; mais M^me^ la comtesse de Boufflers le fut. Elle fit une tragédie en prose, qui fut d'abord lue, promenée, et prônée dans la société de M. le prince de Conti, et sur laquelle, non contente de tant d'éloges, elle voulut aussi me consulter pour avoir le mien. Elle l'eut, mais modéré, tel que le méritait l'ouvrage. Elle eut, de plus, l'avertissement, que je crus lui devoir, que sa pièce, intitulée *L'Esclave généreux*, avait un très grand rapport à une pièce anglaise assez peu connue, mais pourtant traduite, intitulée *Oroonoko*. M^me^ de Boufflers me remercia de l'avis, en m'assurant toutefois que sa pièce ne ressemblait point du tout à l'autre. Je n'ai jamais parlé de ce plagiat à personne au monde qu'à elle seule, et cela pour remplir un devoir qu'elle m'avait imposé ; cela ne m'a pas empêché de me rappeler souvent depuis lors le sort de celui que remplit Gil Blas près de l'Évêque prédicateur.

Outre l'abbé de Boufflers, qui ne m'aimait pas, outre M^me^ de Boufflers, auprès de laquelle j'avais des torts que jamais les femmes ni les auteurs ne

Copyright Arvensa Editions

pardonnent, tous les autres amis de M^me^ la Maréchale m'ont toujours paru peu disposés à être des miens, entre autres M. le président Hénault, lequel, enrôlé parmi les auteurs, n'était pas exempt de leurs défauts ; entre autres aussi M^me^ du Deffand et M^lle^ de Lespinasse, toutes deux en grande liaison avec Voltaire, et intimes amies de d'Alembert, avec lequel la dernière a même fini par vivre, s'entend en tout bien et en tout honneur, et cela ne peut même s'entendre autrement. J'avais d'abord commencé par m'intéresser fort à M^me^ du Deffand, que la perte de ses yeux faisait aux miens un objet de commisération ; mais sa manière de vivre, si contraire à la mienne, que l'heure du lever de l'un était presque celle du coucher de l'autre ; sa passion sans bornes pour le petit bel esprit, l'importance qu'elle donnait, soit en bien, soit en mal, aux moindres torche-culs qui paraissaient ; le despotisme et l'emportement de ses oracles, son engouement outré pour ou contre toutes choses, qui ne lui permettait de parler de rien qu'avec des convulsions ; ses préjugés incroyables, son invincible obstination, l'enthousiasme de déraison où la portait l'opiniâtreté de ses jugements passionnés ; tout cela me rebuta bientôt des soins que je voulais lui rendre ; je la négligeai ; elle s'en aperçut : c'en fut assez pour la mettre en fureur, et quoique je sentisse assez combien une femme de ce caractère pouvait être à craindre, j'aimai mieux encore m'exposer au fléau de sa haine qu'à celui de son amitié.

Ce n'était pas assez d'avoir si peu d'amis dans la société de M^me^ de Luxembourg, si je n'avais des ennemis dans sa famille. Je n'en eus qu'un, mais qui, par la position où je me trouve aujourd'hui, en vaut cent. Ce n'était assurément pas M. le duc de Villeroy, son frère ; car non seulement il m'était venu voir, mais il m'avait invité plusieurs fois d'aller à Villeroy, et comme j'avais répondu à cette invitation avec autant de respect et d'honnêteté qu'il m'avait été possible, partant de cette réponse vague comme d'un consentement, il avait arrangé avec M. et M^me^ de Luxembourg un voyage d'une quinzaine de jours dont je devais être, et qui me fut proposé. Comme les soins qu'exigeait ma santé ne me permettaient pas alors de me déplacer sans risque, je priai M. de Luxembourg de vouloir bien me dégager. On peut voir par sa réponse (Liasse D. n° 3) que cela se fit de la meilleure grâce du monde, et M. le duc de Villeroy ne m'en témoigna pas moins de bonté qu'auparavant. Son neveu et son héritier, le jeune marquis de Villeroy, ne participa pas à la bienveillance dont m'honorait son

Copyright Arvensa Editions

oncle, ni aussi, je l'avoue, au respect que j'avais pour lui. Ses airs éventés me le rendirent insupportable, et mon air froid m'attira son aversion. Il fit même un soir à table, une incartade dont je me tirai mal, parce que je suis bête, sans aucune présence d'esprit, et que la colère, au lieu d'aiguiser le peu que j'en ai, me l'ôte. J'avais un chien qu'on m'avait donné tout jeune, presque à mon arrivée à l'Ermitage, et que j'avais alors appelé *Duc*. Ce chien, non beau, mais rare en son espèce, duquel j'avais fait mon compagnon, mon ami, et qui certainement méritait mieux ce titre que la plupart de ceux qui l'ont pris, était devenu célèbre au château de Montmorency, par son naturel aimant, sensible, et par l'attachement que nous avions l'un pour l'autre ; mais par une pusillanimité fort sotte, j'avais changé son nom en celui de *Turc*, comme s'il n'y avait pas des multitudes de chiens qui s'appellent *Marquis*, sans qu'aucun marquis s'en fâche. Le marquis de Villeroy, qui sut ce changement de nom, me poussa tellement là-dessus, que je fus obligé de conter en pleine table ce que j'avais fait. Ce qu'il y avait d'offensant pour le nom de duc, dans cette histoire, n'était pas tant de le lui avoir donné que [265] de le lui avoir ôté. Le pis fut qu'il y avait là plusieurs ducs ; M. de Luxembourg l'était, son fils l'était. Le marquis de Villeroy, fait pour le devenir, et qui l'est aujourd'hui, jouit avec une cruelle joie de l'embarras où il m'avait mis, et de l'effet qu'avait produit cet embarras. On m'assura le lendemain que sa tante l'avait très vivement tancé là-dessus, et l'on peut juger si cette réprimande, en la supposant réelle, a dû beaucoup raccommoder mes affaires auprès de lui.

Je n'avais pour appui contre tout cela, tant à l'Hôtel de Luxembourg qu'au Temple, que le seul chevalier de Lorenzi, qui fit profession d'être mon ami ; mais il l'était encore plus de d'Alembert, à l'ombre duquel il passait chez les femmes pour un grand géomètre. Il était d'ailleurs le sigisbée, ou plutôt le complaisant de M^me^ la comtesse de Boufflers, très amie elle-même de d'Alembert, et le chevalier de Lorenzi n'avait d'existence et ne pensait que par elle. Ainsi, loin que j'eusse au dehors quelque contrepoids à mon ineptie pour me soutenir auprès de M^me^ de Luxembourg, tout ce qui l'approchait semblait concourir à me nuire dans son esprit. Cependant, outre l'*Émile* dont elle avait voulu se charger, elle me donna dans le même temps une autre marque d'intérêt et de bienveillance, qui me fit croire que, même en s'ennuyant de moi, elle me conservait et me conserverait toujours l'amitié qu'elle m'avait tant de fois

Copyright Arvensa Editions

promise pour toute la vie.

Sitôt que j'avais cru pouvoir compter sur ce sentiment de sa part, j'avais commencé par soulager mon cœur auprès d'elle de l'aveu de toutes mes fautes ; ayant pour maxime inviolable, avec mes amis, de me montrer à leurs yeux exactement tel que je suis, ni meilleur, ni pire. Je lui avais déclaré mes liaisons avec Thérèse, et tout ce qui en avait résulté, sans omettre de quelle façon j'avais disposé de mes enfants. Elle avait reçu mes confessions très bien, trop bien même, en m'épargnant les censures que je méritais, et, ce qui m'émut surtout vivement, fut de voir les bontés qu'elle prodiguait à Thérèse, lui faisant de petits cadeaux, l'envoyant chercher, l'exhortant à l'aller voir, la recevant avec cent caresses, et l'embrassant très souvent devant tout le monde. Cette pauvre tille était dans des transports de joie et de reconnaissance qu'assurément je partageais bien ; les amitiés dont M. et M^me^ de Luxembourg me comblaient en elle me touchant bien plus vivement encore que celles qu'ils me faisaient directement.

Pendant assez longtemps les choses en restèrent là ; mais enfin M^me^ la Maréchale poussa la bonté jusqu'à vouloir retirer un de mes enfants. Elle savait que j'avais fait mettre un chiffre dans les langes de l'aîné ; elle me demanda le double de ce chiffre, je le lui donnai. Elle employa pour cette recherche La Roche, son valet de chambre et son homme de confiance, qui fit de vaines perquisitions, et ne trouva rien, quoique au bout de douze ou quatorze ans seulement, si les registres des Enfants-Trouvés étaient bien en ordre, ou que la recherche eût été bien faite, ce chiffre n'eût pas dû être introuvable. Quoi qu'il en soit, je fus moins fâché de ce mauvais succès que je ne l'aurais été si j'avais suivi cet enfant dès sa naissance. Si à l'aide du renseignement on m'eût présenté quelque enfant pour le mien, le doute si ce l'était bien en effet, si on ne lui en substituait point un autre, m'eût resserré le cœur par l'incertitude, et je n'aurais point goûté dans tout son charme le vrai sentiment de la nature : il a besoin, pour se soutenir, au moins durant l'enfance, d'être appuyé sur l'habitude. Le long éloignement d'un enfant qu'on ne connaît pas encore affaiblit, anéantit enfin les sentiments paternels et maternels, et jamais on n'aimera celui qu'on a mis en nourrice comme celui qu'on a nourri sous ses yeux. La réflexion que je fais ici peut exténuer mes torts dans leurs effets, mais c'est en les aggravant dans leur source[266].

Copyright Arvensa Editions

Il n'est peut-être pas inutile de remarquer que, par l'entremise de Thérèse, ce même La Roche fit connaissance avec M^me^ Le Vasseur, que Grimm continuait de tenir à Deuil, à la porte de la Chevrette, et tout près de Montmorency. Quand je fus parti, ce fut par M. La Roche que je continuai de faire remettre à cette femme l'argent que je n'ai point cessé de lui envoyer, et je crois qu'il lui portait aussi souvent des présents de la part de M^me^ la Maréchale ; ainsi elle n'était sûrement pas à plaindre, quoiqu'elle se plaignît toujours. À l'égard de Grimm, comme je n'aime point à parler de gens que je dois haïr, je n'en parlais jamais à M^me^ de Luxembourg que malgré moi : mais elle me mit plusieurs fois sur son chapitre, sans me dire ce qu'elle en pensait, et sans me laisser pénétrer jamais si cet homme était de sa connaissance ou non. Comme la réserve avec les gens qu'on aime, et qui n'en ont point avec nous, n'est pas de mon goût, surtout en ce qui les regarde, j'ai depuis lors pensé quelquefois à celle-là ; mais seulement quand d'autres événements ont rendu cette réflexion naturelle.

Après avoir demeuré longtemps sans entendre parler de l'*Émile*, depuis que je l'avais remis à M^me^ de Luxembourg, j'appris enfin que le marché en était conclu à Paris avec le libraire Duchesne, et par celui-ci avec le libraire Néaulme d'Amsterdam. M^me^ de Luxembourg m'envoya les deux doubles de mon traité avec Duchesne pour les signer. Je reconnus l'écriture pour être de la même main dont était celle des lettres de M. de Malesherbes qu'il ne m'écrivait pas de sa propre main. Cette certitude que mon traité se faisait de l'aveu et sous les yeux du magistrat me le fit signer avec confiance.

Copyright Arvensa Editions

Duchesne me donnait de ce manuscrit six mille francs, la moitié comptant, et, je crois, cent ou deux cents exemplaires. Après avoir signé les deux doubles, je les renvoyai tous deux à M^me^ de Luxembourg, qui l'avait ainsi désiré : elle en donna un à Duchesne ; elle garda l'autre au lieu de me le renvoyer et je ne l'ai jamais revu.

La connaissance de M. et de M^me^ de Luxembourg, en faisant quelque diversion à mon projet de retraite, ne m'y avait pas fait renoncer. Même au temps de ma plus grande faveur auprès de M^me^ la Maréchale, j'avais toujours senti qu'il n'y avait que mon sincère attachement pour M. le Maréchal et pour elle qui pût me rendre leurs entours supportables, et tout mon embarras était de concilier ce même attachement avec un genre de vie plus conforme à mon goût et moins contraire à ma santé, que cette gêne et ces soupers tenaient dans une altération continuelle, malgré tous les soins qu'on apportait à ne pas m'exposer à la déranger ; car sur ce point, comme sur tout autre, les attentions furent poussées aussi loin qu'il était possible, et, par exemple, tous les soirs après souper, M. le Maréchal, qui s'allait coucher de bonne heure, ne manquait jamais de m'emmener bon gré mal gré pour m'aller coucher aussi. Ce ne fut que quelque temps avant ma catastrophe qu'il cessa, je ne sais pourquoi, d'avoir cette attention.

Avant même d'apercevoir le refroidissement de M^me^ la Maréchale, je désirais, pour ne m'y pas exposer, d'exécuter mon ancien projet ; mais les moyens me manquant pour cela, je fus obligé d'attendre la conclusion du traité de l'*Émile*, et, en attendant, je mis la dernière main au *Contrat social*, et l'envoyai à Rey, fixant le prix de ce manuscrit à mille francs, qu'il me donna. Je ne dois peut-être pas omettre un petit fait qui regarde ledit manuscrit. Je le remis bien cacheté à Duvoisin, ministre du pays de Vaud, et chapelain de l'hôtel de Hollande, qui me venait voir quelquefois, et qui se chargea de l'envoyer à Rey, avec lequel il était en liaison. Ce manuscrit, écrit en menu caractère, était fort petit, et ne remplissait pas sa poche. Cependant, en passant la barrière, son paquet tomba, je ne sais comment, entre les mains des commis, qui l'ouvrirent, l'examinèrent, et le lui rendirent ensuite, quand il l'eut réclamé au nom de l'Ambassadeur ; ce qui le mit à portée de le lire lui-même, comme il me marqua naïvement avoir fait, avec force éloges de l'ouvrage, et pas un mot de critique ni de censure, se réservant sans doute d'être le vengeur du Christianisme lorsque l'ouvrage aurait paru. Il recacheta le manuscrit, et l'envoya à Rey. Tel fut en

Copyright Arvensa Editions

substance le narré qu'il me fit dans la lettre où il me rendit compte de cette affaire, et c'est tout ce que j'en ai su.

Outre ces deux livres et mon *Dictionnaire de Musique*, auquel je travaillais toujours de temps en temps, j'avais quelques autres écrits de moindre importance, tous en état de paraître, et que je me proposais de donner encore, soit séparément, soit avec mon recueil général si je l'entreprenais jamais. Le principal de ces écrits, dont la plupart sont encore en manuscrit dans les mains de Du Peyrou, était un *Essai sur l'origine des langues*, que je fis lire à M. de Malesherbes et au chevalier de Lorenzi, qui m'en dit du bien. Je comptais que toutes ces productions rassemblées me vaudraient au moins, tous frais faits, un capital de huit à dix mille francs, que je voulais placer en rente viagère, tant sur ma tête que sur celle de Thérèse ; après quoi nous irions, comme je l'ai dit, vivre ensemble au fond de quelque province, sans plus occuper le public de moi, et sans plus m'occuper moi-même d'autre chose que d'achever paisiblement ma carrière en continuant de faire autour de moi tout le bien qu'il m'était possible, et d'écrire à loisir les mémoires que je méditais.

Tel était mon projet, dont une générosité de Rey, que je ne dois pas taire, vint faciliter encore l'exécution. Ce libraire, dont on me disait tant de mal à Paris, est cependant, de tous ceux avec qui j'ai eu à faire, le seul dont j'aie eu toujours à me louer[267]. Nous étions, à la vérité, souvent en querelle sur l'exécution de mes ouvrages ; il était étourdi, j'étais emporté. Mais en matière d'intérêt et de procédés qui s'y rapportent, quoique je n'aie jamais fait avec lui de traité en forme, je l'ai toujours trouvé plein d'exactitude et de probité. Il est même aussi le seul qui m'ait avoué franchement qu'il faisait bien ses affaires avec moi, et souvent il m'a dit qu'il me devait sa fortune, en offrant de m'en faire part. Ne pouvant exercer directement avec moi sa gratitude, il voulut me la témoigner au moins dans ma gouvernante, à laquelle il fit une pension viagère de trois cents francs, exprimant dans l'acte que c'était en reconnaissance des avantages que je lui avais procurés. Il fit cela de lui à moi, sans ostentation, sans prétention, sans bruit, et, si je n'en avais parlé le premier à tout le monde, personne n'en aurait rien su. Je fus si touché de ce procédé, que depuis lors je me suis attaché à Rey d'une amitié véritable. Quelque temps après il me désira pour parrain d'un de ses enfants ; j'y consentis, et l'un de mes regrets dans la situation où l'on m'a réduit est qu'on m'ait ôté tout

Copyright Arvensa Editions

moyen de rendre désormais mon attachement utile à ma filleule et à ses parents. Pourquoi, si sensible à la modeste générosité de ce libraire, le suis-je si peu aux bruyants empressements de tant de gens haut huppés, qui remplissent pompeusement l'univers du bien qu'ils disent m'avoir voulu faire, et dont je n'ai jamais rien senti ? Est-ce leur faute, est-ce la mienne ? Ne sont-ils que vains, ne suis-je qu'ingrat ? Lecteur sensé, pesez, décidez ; pour moi, je me tais.

Cette pension fut une grande ressource pour l'entretien de Thérèse, et un grand soulagement pour moi. Mais au reste j'étais bien éloigné d'en tirer un profit direct pour moi-même, non plus que de tous les cadeaux qu'on lui faisait. Elle a toujours disposé de tout elle-même. Quand je gardais son argent, je lui en tenais un fidèle compte, sans jamais en mettre un liard à notre commune dépense, même quand elle était plus riche que moi. *Ce qui est à moi est à nous*, lui disais-je, *et ce qui est à toi est à toi*. Je n'ai jamais cessé de me conduire avec elle selon cette maxime, que je lui ai souvent répétée. Ceux qui ont eu la bassesse de m'accuser de recevoir par ses mains ce que je refusais dans les miennes jugeaient sans doute de mon cœur par les leurs, et me connaissaient bien mal. Je mangerais volontiers avec elle le pain qu'elle aurait gagné, jamais celui qu'elle aurait reçu. J'en appelle sur ce point à son témoignage, et dès à présent, et lorsque selon le cours de nature elle m'aura survécu. Malheureusement elle est peu entendue en économie à tous égards, peu soigneuse et fort dépensière, non par vanité ni par gourmandise, mais par négligence uniquement. Nul n'est parfait ici-bas, et, puisqu'il faut que ses excellentes qualités soient rachetées, j'aime mieux qu'elle ait des défauts que des vices, quoique ces défauts nous fassent peut-être encore plus de mal à tous deux. Les soins que j'ai pris pour elle, comme jadis pour Maman, de lui accumuler quelque avance qui pût un jour lui servir de ressource, sont inimaginables : mais ce furent toujours des soins perdus. Jamais elles n'ont compté ni l'une ni l'autre avec elles-mêmes, et, malgré tous mes efforts, tout est toujours parti à mesure qu'il est venu. Quelque simplement que Thérèse se mette, jamais la pension de Rey ne lui a suffi pour se nipper, que je n'y aie encore suppléé du mien chaque année. Nous ne sommes pas faits, elle ni moi, pour être jamais riches, et je ne compte assurément pas cela parmi nos malheurs.

Le *Contrat social* s'imprimait assez rapidement. Il n'en était pas de même de l'*Émile*, dont j'attendais la publication pour exécuter la retraite que je

Copyright Arvensa Editions

méditais. Duchesne m'envoyait de temps à autre des modèles d'impression pour choisir ; quand j'avais choisi, au lieu de commencer, il m'en envoyait encore d'autres. Quand enfin nous fûmes bien déterminés sur le format, sur le caractère, et qu'il avait déjà plusieurs feuilles d'imprimées, sur quelque léger changement que je fis à une épreuve, il recommença tout, et au bout de six mois nous nous trouvâmes moins avancés que le premier jour. Durant tous ces essais, je vis bien [268] que l'ouvrage s'imprimait en France, ainsi qu'en Hollande, et qu'il s'en faisait à la fois deux éditions. Que pouvais-je faire ? Je n'étais plus maître de mon manuscrit. Loin d'avoir trempé dans l'édition de France, je m'y étais toujours opposé ; mais enfin, puisque cette édition se faisait bon gré malgré moi, et puisqu'elle servait de modèle à l'autre, il fallait bien y jeter les yeux et voir les épreuves, pour ne pas laisser estropier et défigurer mon livre. D'ailleurs l'ouvrage s'imprimait tellement de l'aveu du magistrat, que c'était lui qui dirigeait en quelque sorte l'entreprise, qu'il m'écrivait très souvent, et qu'il me vint voir même à ce sujet, dans une occasion dont je vais parler à l'instant.

Tandis que Duchesne avançait à pas de tortue, Néaulme, qu'il retenait, avançait encore plus lentement. On ne lui envoyait pas fidèlement les feuilles à mesure qu'elles s'imprimaient. Il crut apercevoir de la mauvaise foi dans la manœuvre de Duchesne, c'est-à-dire de Guy qui faisait pour lui, et voyant qu'on n'exécutait pas le traité il m'écrivit lettres sur lettres pleines de doléances et de griefs, auxquels je pouvais encore moins remédier qu'à ceux que j'avais pour mon compte. Son ami Guérin, qui me voyait alors fort souvent, me parlait incessamment de ce livre, mais toujours avec la plus grande réserve. Il savait et ne savait pas qu'on l'imprimait en France ; il savait et ne savait pas que le Magistrat s'en mêlât : en me plaignant des embarras qu'allait me donner ce livre, il semblait m'accuser d'imprudence, sans vouloir jamais dire en quoi elle consistait ; il biaisait et tergiversait sans cesse ; il semblait ne parler que pour me faire parler. Ma sécurité, pour lors, était si complète, que je riais du ton circonspect et mystérieux qu'il mettait à cette affaire, comme d'un tic contracté chez les ministres et les magistrats, dont il fréquentait assez les bureaux. Sûr d'être en règle à tous égards sur cet ouvrage, fortement persuadé qu'il avait non seulement l'agrément et la protection du Magistrat, mais même qu'il méritait et qu'il avait de même la faveur du ministère, je me félicitais de mon courage à bien faire, et je riais de mes

Copyright Arvensa Editions

pusillanimes amis, qui paraissaient s'inquiéter pour moi. Duclos fut de ce nombre, et j'avoue que ma confiance en sa droiture et en ses lumières eût pu m'alarmer à son exemple, si j'en avais eu moins dans l'utilité de l'ouvrage et dans la probité de ses patrons. Il me vint voir de chez M. Baille, tandis que l'*Émile* était sous presse ; il m'en parla : je lui lus la Profession de foi du Vicaire savoyard. Il l'écouta très paisiblement, et, ce me sembla, avec grand plaisir. Il me dit quand j'eus fini : Quoi, Citoyen ? cela fait partie d'un livre qu'on imprime à Paris ? Oui, lui dis-je, et l'on devrait l'imprimer au Louvre, par ordre du Roi. J'en conviens, me dit-il ; mais faites-moi le plaisir de ne dire à personne que vous m'ayez lu ce morceau. Cette frappante manière de s'exprimer me surprit sans m'effrayer. Je savais que Duclos voyait beaucoup M. de Malesherbes. J'eus peine à concevoir comment il pensait si différemment que lui sur le même objet.

Je vivais à Montmorency depuis plus de quatre ans, sans y avoir eu un seul jour de bonne santé. Quoique l'air y soit excellent, les eaux y sont mauvaises, et cela peut très bien être une des causes qui contribuaient à empirer mes maux habituels. Sur la fin de l'automne 1761, je tombai tout à fait malade, et je passai l'hiver entier dans des souffrances presque sans relâche. Le mal physique, augmenté par mille inquiétudes, me les rendit aussi plus sensibles. Depuis quelque temps, de sourds et tristes pressentiments me troublaient, sans que je susse à propos de quoi. Je recevais des lettres anonymes assez singulières, et même des lettres signées qui ne l'étaient guère moins. J'en reçus une d'un Conseiller au Parlement de Paris, qui, mécontent de la présente constitution des choses, et n'augurant pas bien des suites, me consultait sur le choix d'un asile, à Genève ou en Suisse, pour s'y retirer avec sa famille. J'en reçus une de M. de…, Président à Mortier au Parlement de…, lequel me proposait de rédiger pour ce Parlement, qui pour lors était mal avec la cour, des mémoires et remontrances, offrant de me fournir tous les documents et matériaux dont j'aurais besoin pour cela. Quand je souffre, je suis sujet à l'humeur. J'en avais en recevant ces lettres, j'en mis dans les réponses que j'y fis, refusant tout à plat ce qu'on me demandait : ce refus n'est assurément pas ce que je me reproche, puisque ces lettres pouvaient être des pièges de mes ennemis[269], et ce qu'on me demandait était contraire à des principes dont je voulais moins me départir que jamais ; mais pouvant refuser avec aménité, je refusai avec dureté ; et voilà en quoi j'eus tort.

Copyright Arvensa Editions

On trouvera parmi mes papiers les deux lettres dont je viens de parler. Celle du Conseiller ne me surprit pas absolument, parce que je pensais comme lui, et comme beaucoup d'autres, que la constitution déclinante menaçait la France d'un prochain délabrement. Les désastres d'une guerre malheureuse[270], qui tous venaient de la faute du Gouvernement ; l'incroyable désordre des finances, les tiraillements continuels de l'administration, partagée jusqu'alors entre deux ou trois ministres, en guerre ouverte l'un avec l'autre, et qui, pour se nuire mutuellement, abîmaient le royaume[271] ; le mécontentement général du peuple et de tous les ordres de l'État ; l'entêtement d'une femme obstinée qui, sacrifiant toujours à ses goûts ses lumières, si tant est qu'elle en eût, écartait presque toujours des emplois les plus capables pour placer ceux qui lui plaisaient le plus : tout concourait à justifier la prévoyance du Conseiller, et celle du public et la mienne. Cette prévoyance me mit même plusieurs fois en balance si je ne chercherais pas moi-même un asile hors du royaume, avant les troubles qui semblaient le menacer ; mais, rassuré par ma petitesse et par mon humeur paisible, je crus que, dans la solitude où je voulais vivre, nul orage ne pouvait pénétrer jusqu'à moi ; fâché seulement que, dans cet état de choses, M. de Luxembourg se prêtât à des commissions qui devaient le faire moins bien vouloir dans son Gouvernement, j'aurais voulu qu'il s'y ménageât, à tout événement, une retraite, s'il arrivait que la grande machine vînt à crouler, comme cela paraissait à craindre dans l'état actuel des choses, et il me paraît encore à présent indubitable que si toutes les rênes du Gouvernement ne fussent enfin tombées dans une seule main[272], la Monarchie française serait maintenant aux abois.

Tandis que mon état empirait, l'impression de l'*Émile* se ralentissait, et fut enfin tout à fait suspendue, sans que je pusse en apprendre la raison, sans que Guy daignât plus m'écrire ni me répondre, sans que je pusse avoir des nouvelles de personne, ni rien savoir de ce qui se passait, M. de Malesherbes étant pour lors à la campagne. Jamais un malheur, quel qu'il soit, ne me trouble et ne m'abat, pourvu que je sache en quoi il consiste ; mais mon penchant naturel est d'avoir peur des ténèbres : je redoute et je hais leur air noir ; le mystère m'inquiète toujours ; il est par trop antipathique avec mon naturel ouvert jusqu'à l'imprudence. L'aspect du

Copyright Arvensa Editions

monstre le plus hideux m'effrayerait peu, ce me semble ; mais si j'entrevois de nuit une figure sous un drap blanc, j'aurai peur. Voilà donc mon imagination, qu'allumait ce long silence, occupée à me tracer des fantômes. Plus j'avais à cœur la publication de mon dernier et meilleur ouvrage, plus je me tourmentais à chercher ce qui pouvait l'accrocher, et toujours portant tout à l'extrême, dans la suspension de l'impression du livre j'en croyais voir la suppression. Cependant, n'en pouvant imaginer ni la cause ni la manière, je restais dans l'incertitude du monde la plus cruelle. J'écrivais lettres sur lettres à Guy, à M. de Malesherbes, à M^me^ de Luxembourg, et les réponses ne venant point, ou ne venant pas quand je les attendais, je me troublais entièrement, je délirais. Malheureusement j'appris, dans le même temps, que le P. Griffet, jésuite, avait parlé de l'*Émile*, et en avait rapporté des passages. À l'instant mon imagination part comme un éclair, et me dévoile tout le mystère d'iniquité : j'en vis la marche aussi clairement, aussi sûrement que si elle m'eût été révélée. Je me figurai que les Jésuites, furieux du ton méprisant sur lequel j'avais parlé des collèges, s'étaient emparés de mon ouvrage ; que c'étaient eux qui en accrochaient l'édition ; qu'instruits par Guérin, leur ami, de mon état présent, et prévoyant ma mort prochaine, dont je ne doutais pas, ils voulaient retarder l'impression jusqu'alors, dans le dessein de tronquer, d'altérer mon ouvrage, et de me prêter, pour remplir leurs vues, des sentiments différents des miens. Il est étonnant quelle foule de faits et de circonstances vint dans mon esprit se calquer sur cette folie et lui donner un air de vraisemblance, que dis-je ! m'y montrer l'évidence et la démonstration. Guérin était totalement livré aux Jésuites, je le savais. Je leur attribuai toutes les avances d'amitié qu'il m'avait faites, je me persuadai que c'était par leur impulsion qu'il m'avait pressé de traiter avec Néaulme ; que par ledit Néaulme ils avaient eu les premières feuilles de mon ouvrage ; qu'ils avaient ensuite trouvé le moyen d'en arrêter l'impression chez Duchesne, et peut-être de s'emparer de mon manuscrit, pour y travailler à leur aise, jusqu'à ce que ma mort les laissât libres de le publier travesti à leur mode. J'avais toujours senti, malgré le patelinage du P. Berthier, que les Jésuites ne m'aimaient pas, non seulement comme Encyclopédiste, mais parce que tous mes principes étaient encore plus opposés à leurs maximes et à leur crédit que l'incrédulité de mes confrères, puisque le fanatisme athée et le fanatisme dévot, se touchant par leur commune intolérance, peuvent même se réunir, comme ils ont fait à la

Copyright Arvensa Editions

Chine, et comme ils font contre moi ; au lieu que la religion raisonnable et morale, ôtant tout pouvoir humain sur les consciences, ne laisse plus de ressource aux arbitres de ce pouvoir. Je savais que M. le Chancelier était aussi fort ami des Jésuites ; je craignais que le fils, intimidé par le père, ne se vît forcé de leur abandonner l'ouvrage qu'il avait protégé. Je croyais même voir l'effet de cet abandon dans les chicanes que l'on commençait à me susciter sur les deux premiers volumes, où l'on exigeait des cartons pour des riens ; tandis que les deux autres volumes étaient, comme on ne l'ignorait pas, remplis de choses si fortes, qu'il eût fallu les refondre en entier, en les censurant comme les deux premiers. Je savais de plus, et M. de Malesherbes me le dit lui-même, que l'abbé de Grave, qu'il avait chargé de l'inspection de cette édition, était encore un autre partisan des Jésuites. Je ne voyais partout que Jésuites, sans songer qu'à la veille d'être anéantis, et tout occupés de leur propre défense, ils avaient autre chose à faire que d'aller tracasser sur l'impression d'un livre où il ne s'agissait pas d'eux. J'ai tort de dire *sans songer*, car j'y songeais très bien, et c'est même une objection que M. de Malesherbes eut soin de me faire sitôt qu'il fut instruit de ma vision ; mais, par un autre de ces travers d'un homme qui du fond de sa retraite veut juger du secret des grandes affaires, dont il ne sait rien, je ne voulus jamais croire que les Jésuites fussent en danger, et je regardais le bruit qui s'en répandait comme un leurre de leur part pour endormir leurs adversaires. Leurs succès passés, qui ne s'étaient jamais démentis, me donnaient une si terrible idée de leur puissance, que je déplorais déjà l'avilissement du Parlement. Je savais que M. de Choiseul avait étudié chez les Jésuites, que M^me^ de Pompadour n'était point mal avec eux, et que leur ligue avec les favoris et les ministres avait toujours paru avantageuse aux uns et aux autres contre leurs ennemis communs. La cour paraissait ne se mêler de rien, et, persuadé que si la Société[273] recevait un jour quelque rude échec, ce ne serait jamais le Parlement qui serait assez fort pour le lui porter, je tirais de cette inaction de la cour le fondement de leur confiance et l'augure de leur triomphe. Enfin, ne voyant dans tous les bruits du jour qu'une feinte et des pièges de leur part, et leur croyant, dans leur sécurité, du temps pour vaquer à tout, je ne doutais pas qu'ils n'écrasassent dans peu le Jansénisme, et le Parlement, et les Encyclopédistes, et tout ce qui n'aurait pas porté leur joug, et qu'enfin s'ils laissaient paraître mon livre, ce ne fût qu'après l'avoir transformé au point de s'en faire une arme, en se

Copyright Arvensa Editions

prévalant de mon nom pour surprendre mes lecteurs.

Je me sentais mourant ; j'ai peine à comprendre comment cette extravagance ne m'acheva pas[274], tant l'idée de ma mémoire déshonorée après moi dans mon plus digne et meilleur livre, m'était effroyable. Jamais je n'ai tant craint de mourir, et je crois que si j'étais mort dans ces circonstances, je serais mort désespéré. Aujourd'hui même, que je vois marcher sans obstacle à son exécution le plus noir, le plus affreux complot qui jamais ait été tramé contre la mémoire d'un homme, je mourrai beaucoup plus tranquille, certain de laisser dans mes écrits un témoignage de moi qui triomphera tôt ou tard des complots des hommes.

(1762.) — M. de Malesherbes, témoin et confident de mes agitations, se donna pour les calmer des soins qui prouvent son inépuisable bonté de cœur. M^me^ de Luxembourg concourut à cette bonne œuvre, et fut plusieurs fois chez Duchesne, pour savoir à quoi en était cette édition. Enfin l'impression fut reprise et marcha plus rondement, sans que jamais j'aie pu savoir pourquoi elle avait été suspendue. M. de Malesherbes prit la peine de venir à Montmorency pour me tranquilliser : il en vint à bout, et ma parfaite confiance en sa droiture l'ayant emporté sur l'égarement de ma pauvre tête, rendit efficace tout ce qu'il fit pour m'en ramener. Après ce qu'il avait vu de mes angoisses et de mon délire, il était naturel qu'il me trouvât très à plaindre. Aussi fit-il. Les propos incessamment rebattus de la cabale philosophique qui l'entourait lui revinrent à l'esprit. Quand j'allai vivre à l'Ermitage, ils publièrent, comme je l'ai déjà dit, que je n'y tiendrais pas longtemps. Quand ils virent que je persévérais, ils dirent que c'était par obstination, par orgueil, par honte de m'en dédire, mais que je m'y ennuyais à périr, et que j'y vivais très malheureux. M. de Malesherbes le crut et me l'écrivit. Sensible à cette erreur dans un homme pour qui j'avais tant d'estime, je lui écrivis quatre lettres consécutives où, lui exposant les vrais motifs de ma conduite, je lui décrivis fidèlement mes goûts, mes penchants, mon caractère, et tout ce qui se passait dans mon cœur. Ces quatre lettres, faites sans brouillon, rapidement, à trait de plume, et sans même avoir été relues, sont peut-être la seule chose que j'aie écrite avec facilité dans toute ma vie, ce qui est bien étonnant au milieu de mes souffrances et de l'extrême abattement où j'étais. Je gémissais, en me sentant défaillir, de penser que je laissais dans l'esprit des honnêtes gens une opinion de moi si peu juste, et par l'esquisse tracée à la hâte dans ces

Copyright Arvensa Editions

quatre lettres, je tâchais de suppléer en quelque sorte aux Mémoires que j'avais projetés. Ces lettres, qui plurent à M. de Malesherbes, et qu'il montra dans Paris, sont en quelque façon le sommaire de ce que j'expose ici plus en détail, et méritent, à ce titre, d'être conservées. On trouvera parmi mes papiers la copie qu'il en fit faire à ma prière, et qu'il m'envoya quelques années après.

La seule chose qui m'affligeait désormais dans l'opinion de ma mort prochaine était de n'avoir aucun homme lettré de confiance, entre les mains duquel je pusse déposer mes papiers, pour en faire après moi le triage. Depuis mon voyage de Genève, je m'étais lié d'amitié avec Moultou ; j'avais de l'inclination pour ce jeune homme, et j'aurais désiré qu'il vînt me fermer les yeux ; je lui marquai ce désir, et je crois qu'il aurait fait avec plaisir cet acte d'humanité, si ses affaires et sa famille le lui eussent permis. Privé de cette consolation, je voulus du moins lui marquer ma confiance, en lui envoyant la Profession de foi du Vicaire avant la publication. Il en fut content ; mais il ne me parut pas dans sa réponse partager la sécurité avec laquelle j'en attendais pour lors l'effet. Il désira d'avoir de moi quelque morceau que n'eût personne autre. Je lui envoyai une *Oraison funèbre du feu duc d'Orléans*, que j'avais faite pour l'abbé Darty[275], et qui ne fut pas prononcée, parce que, contre son attente, ce ne fut pas lui qui en fut chargé.

L'impression, après avoir été reprise, se continua, s'acheva même assez tranquillement, et j'y remarquai ceci de singulier, qu'après les cartons qu'on avait sévèrement exigés pour les deux premiers volumes, on passa les deux derniers sans rien dire, et sans que leur contenu fît aucun obstacle à sa publication. J'eus pourtant encore quelque inquiétude que je ne dois pas passer sous silence. Après avoir eu peur des Jésuites, j'eus peur des jansénistes et des philosophes. Ennemi de tout ce qui s'appelle parti, faction, cabale, je n'ai jamais rien attendu de bon des gens qui en sont. Les *Commères* avaient, depuis un temps, quitté leur ancienne demeure, et s'étaient établis tout à côté de moi, en sorte que de leur chambre on entendait tout ce qui se disait dans la mienne et sur ma terrasse, et que de leur jardin on pouvait très aisément escalader le petit mur qui le séparait de mon Donjon. J'avais fait de ce Donjon mon cabinet de travail, en sorte que j'y avais une table couverte d'épreuves et de feuilles de l'*Émile* et du *Contrat social*, et brochant ces feuilles à mesure qu'on me les envoyait,

Copyright Arvensa Editions

j'avais là tous mes volumes longtemps avant qu'on les publiât. Mon étourderie, ma négligence, ma confiance en M. Mathas, dans le jardin duquel j'étais clos, faisaient que souvent, oubliant de fermer le soir mon Donjon, je le trouvais le matin tout ouvert, ce qui ne m'eût guère inquiété, si je n'avais cru remarquer du dérangement dans mes papiers. Après avoir fait plusieurs fois cette remarque, je devins plus soigneux de fermer le Donjon. La serrure était mauvaise, la clef ne fermait qu'à demi-tour. Devenu plus attentif, je trouvai un plus grand dérangement encore que quand je laissais tout ouvert. Enfin, un de mes volumes se trouva éclipsé pendant un jour et deux nuits, sans qu'il me fût possible de savoir ce qu'il était devenu jusqu'au matin du troisième jour, que je le retrouvai sur ma table. Je n'eus ni n'ai jamais eu de soupçons sur M. Mathas, ni sur son neveu, M. Dumoulin, sachant qu'ils m'aimaient l'un et l'autre, et prenant en eux toute confiance. Je commençais d'en avoir moins dans les *Commères*. Je savais que, quoique jansénistes, ils avaient quelque liaison avec d'Alembert, et logeaient dans la même maison.

Cela me donna quelque inquiétude, et me rendit plus attentif. Je retirai mes papiers dans ma chambre, et je cessai tout à fait de voir ces gens-là, ayant su d'ailleurs qu'ils avaient fait parade, dans plusieurs maisons, du premier volume de l'*Émile* que j'avais eu l'imprudence de leur prêter. Quoiqu'ils continuassent d'être mes voisins jusqu'à mon départ, je n'ai plus eu de communication avec eux depuis lors.

Le *Contrat social* parut un mois ou deux avant l'*Émile*. Rey, dont j'avais toujours exigé qu'il n'introduirait jamais furtivement en France aucun de mes livres, s'adressa au magistrat pour obtenir la permission de faire entrer celui-ci par Rouen, où il fit par mer son envoi. Rey n'eut aucune réponse : ses ballots restèrent à Rouen plusieurs mois, au bout desquels on les lui renvoya, après avoir tenté de les confisquer ; mais il fit tant de bruit qu'on les lui rendit. Des curieux en tirèrent d'Amsterdam quelques exemplaires qui circulèrent avec peu de bruit. Mauléon, qui en avait ouï parler, et qui même en avait vu quelque chose, m'en parla d'un ton mystérieux qui me surprit, et qui m'eût inquiété même, si certain d'être en règle à tous égards et d'avoir nul reproche à me faire, je ne m'étais tranquillisé par ma grande maxime. Je ne doutais pas même que M. de Choiseul, déjà bien disposé pour moi, et sensible à l'éloge que mon estime pour lui m'en avait fait faire dans cet ouvrage, ne me soutînt en cette occasion contre la malveillance de M^{me} de Pompadour.

Copyright Arvensa Editions

J'avais assurément lieu de compter alors, autant que jamais, sur les bontés de M. de Luxembourg et sur son appui dans le besoin ; car jamais il ne me donna de marques d'amitié ni plus fréquentes, ni plus touchantes. Au voyage de Pâques, mon triste état ne me permettant pas d'aller au Château, il ne manqua pas un seul jour de me venir voir, et enfin, me voyant souffrir sans relâche, il fit tant qu'il me détermina à voir le frère Côme, l'envoya chercher, me l'amena lui-même, et eut le courage, rare certes et méritoire dans un grand seigneur, de rester chez moi durant l'opération, qui fut cruelle et longue. Il n'était pourtant question que d'être sondé ; mais je n'avais jamais pu l'être, même par Morand, qui s'y prit à plusieurs fois, et toujours sans succès. Le frère Côme, qui avait la main d'une adresse et d'une légèreté sans égale, vint à bout enfin d'introduire une très petite algalie, après m'avoir beaucoup fait souffrir pendant plus de deux heures, durant lesquelles je m'efforçai de retenir les plaintes, pour ne pas déchirer le cœur sensible du bon Maréchal. Au premier examen, le frère Côme crut trouver une grosse pierre, et me le dit ; au second, il ne la trouva plus. Après avoir recommencé une seconde et une troisième fois, avec un soin et une exactitude qui me firent trouver le temps fort long, il déclara qu'il n'y avait point de pierre, mais que la prostate était squirreuse et d'une grosseur surnaturelle ; il trouva la vessie grande et en bon état, et finit par me déclarer que je souffrirais beaucoup, et que je vivrais longtemps. Si la seconde prédiction s'accomplit aussi bien que la première, mes maux ne sont pas prêts à finir.

C'est ainsi qu'après avoir été traité successivement, pendant tant d'années, de vingt maux que je n'avais pas, je finis par savoir que ma maladie, incurable sans être mortelle, durerait autant que moi. Mon imagination, réprimée par cette connaissance, ne me fit plus voir en perspective une mort cruelle dans les douleurs du calcul. Je cessai de craindre qu'un bout de bougie, qui s'était rompu dans l'urètre il y avait longtemps, n'eût fait le noyau d'une pierre. Délivré des maux imaginaires, plus cruels pour moi que les maux réels, j'endurai plus paisiblement ces derniers. Il est constant que depuis ce temps j'ai beaucoup moins souffert de ma maladie que je n'avais fait jusqu'alors, et je ne me rappelle jamais que je dois ce soulagement à M. de Luxembourg, sans m'attendrir de nouveau sur sa mémoire.

Revenu pour ainsi dire à la vie et plus occupé que jamais du plan sur lequel j'en voulais passer le reste, je n'attendais, pour l'exécuter, que la

Copyright Arvensa Editions

publication de l'*Émile*. Je songeais à la Touraine, où j'avais déjà été, et qui me plaisait beaucoup, tant pour la douceur du climat que pour celle des habitants :

La terra molle lietta e dilettosa,
Simili a se gli abitator produce[276].

J'avais déjà parlé de mon projet à M. de Luxembourg qui m'en avait voulu détourner ; je lui en reparlai derechef comme d'une chose résolue. Alors il me proposa le château de Merlou, à quinze lieues de Paris, comme un asile qui pouvait me convenir, et dans lequel ils se feraient l'un et l'autre un plaisir de m'établir. Cette proposition me toucha et ne me déplut pas. Avant toute chose, il fallait voir le lieu ; nous convînmes du jour où M. le Maréchal enverrait son valet de chambre avec une voiture, pour m'y conduire. Je me trouvai ce jour-là fort incommodé ; il fallut remettre la partie et les contretemps qui survinrent m'empêchèrent de l'exécuter. Ayant appris depuis que la terre de Merlou n'était pas à M. le Maréchal, mais à Madame, je m'en consolai plus aisément de n'y être pas allé.

L'*Émile* parut enfin, sans que j'entendisse plus parler de cartons ni d'aucune difficulté. Avant sa publication, M. le Maréchal me redemanda toutes les lettres de M. de Malesherbes qui se rapportaient à cet ouvrage. Ma grande confiance en tous les deux, ma profonde sécurité, m'empêchèrent de réfléchir à ce qu'il[277] y avait d'extraordinaire et même d'inquiétant dans cette demande. Je rendis les lettres, hors une ou deux, qui par mégarde avaient resté dans des livres. Quelque temps auparavant, M. de Malesherbes m'avait marqué qu'il retirerait les lettres que j'avais écrites à Duchesne durant mes alarmes au sujet des Jésuites, et il faut avouer que ces lettres ne faisaient pas grand honneur à ma raison. Mais je lui marquai qu'en nulle chose je ne voulais passer pour meilleur que je n'étais, et qu'il pouvait lui laisser les lettres. J'ignore ce qu'il a fait.

La publication de ce livre ne se fit point avec cet éclat d'applaudissements qui suivait celle de tous mes écrits. Jamais ouvrage n'eut de si grands éloges particuliers, ni si peu d'approbation publique. Ce que m'en dirent, ce que m'en écrivirent les gens les plus capables d'en juger, me confirma que c'était là le meilleur de mes écrits, ainsi que le plus important. Mais tout cela fut dit avec les précautions les plus bizarres, comme s'il eût importé de garder le secret du bien que l'on en pensait. M^me^ de Boufflers, qui me marqua que l'auteur de ce livre méritait des

Copyright Arvensa Editions

statues et les hommages de tous les humains, me pria sans façon, à la fin de son billet, de le lui renvoyer. D'Alembert, qui m'écrivit que cet ouvrage décidait de ma supériorité, et devait me mettre à la tête de tous les gens de lettres, ne signa point sa lettre, quoiqu'il eût signé toutes celles qu'il m'avait écrites jusqu'alors. Duclos, ami sûr, homme vrai, mais circonspect, et qui faisait cas de ce livre, évita de m'en parler par écrit ; La Condamine se jeta sur la Profession de foi et battit la campagne ; Clairaut se borna, dans sa lettre, au même morceau, mais il ne craignit pas d'exprimer l'émotion que sa lecture lui avait donnée, et il me marqua, en propres termes, que cette lecture avait réchauffé sa vieille âme : de tous ceux à qui j'avais envoyé mon livre, il fut le seul qui dit hautement et librement à tout le monde tout le bien qu'il en pensait.

Mathas, à qui j'en avais aussi donné un exemplaire avant qu'il fût en vente, le prêta à M. de Blair, conseiller au Parlement, père de l'intendant de Strasbourg. M. de Blair avait une maison de campagne à Saint-Gratien, et Mathas, son ancienne connaissance, l'y allait voir quelquefois quand il pouvait aller. Il lui fit lire l'*Émile* avant qu'il fût publié. En le lui rendant, M. de Blair lui dit ces propres mots, qui me furent rendus le même jour : « M. Mathas, voilà un fort beau livre, mais dont il sera parlé dans peu plus qu'il ne serait à désirer pour l'auteur. » Quand il me rapporta ce propos, je ne fis qu'en rire, et je n'y vis que l'importance d'un homme de robe, qui met du mystère à tout. Tous les propos inquiétants qui me revinrent ne me firent pas plus d'impression, et, loin de prévoir en aucune sorte la catastrophe à laquelle je touchais, certain de l'utilité, de la beauté de mon ouvrage, certain d'être en règle à tous égards, certain, comme je croyais l'être, de tout le crédit de M^me^ de Luxembourg et de la faveur du ministère, je m'applaudissais du parti que j'avais pris de me retirer au milieu de mes triomphes, et lorsque je venais d'écraser tous mes envieux.

Une seule chose m'alarmait dans la publication de ce livre, et cela, moins pour ma sûreté que pour l'acquit de mon cœur. À l'Ermitage, à Montmorency, j'avais vu de près et avec indignation les vexations qu'un soin jaloux des plaisirs des princes fait exercer sur les malheureux paysans forcés de souffrir le dégât que le gibier fait dans leurs champs, sans oser se défendre qu'à force de bruit, et forcés de passer les nuits dans leurs fèves et leurs pois, avec des chaudrons, des tambours, des sonnettes, pour écarter les sangliers. Témoin de la dureté barbare avec laquelle M. le comte de Charolais faisait traiter ces pauvres gens, j'avais fait, vers la fin de

Copyright Arvensa Editions

l'*Émile*, une sortie sur cette cruauté. Autre infraction à mes maximes, qui n'est pas restée impunie. J'appris que les officiers de M. le prince de Conti n'en usaient guère moins durement sur ses terres ; je tremblais que ce prince, pour lequel j'étais pénétré de respect et de reconnaissance, ne prît pour lui ce que l'humanité révoltée m'avait fait dire pour son oncle, et ne s'en tînt offensé. Cependant, comme ma conscience me rassurait pleinement sur cet article, je me tranquillisai sur son témoignage, et je fis bien. Du moins, je n'ai jamais appris que ce grand prince ait fait la moindre attention à ce passage, écrit longtemps avant que j'eusse l'honneur d'être connu de lui.

Peu de jours avant ou après la publication de mon livre, car je ne me rappelle pas bien exactement le temps, parut un autre ouvrage sur le même sujet, tiré mot à mot de mon premier volume, hors quelques platises dont on avait entremêlé cet extrait. Ce livre portait le nom d'un Genevois appelé Balexert ; et il était dit dans le titre qu'il avait remporté le prix à l'académie de Harlem. Je compris aisément que cette académie et ce prix étaient d'une création toute nouvelle, pour déguiser le plagiat aux yeux du public ; mais je vis aussi qu'il y avait à cela quelque intrigue antérieure, à laquelle je ne comprenais rien ; soit par la communication de mon manuscrit, sans quoi ce vol n'aurait pu se faire ; soit pour bâtir l'histoire de ce prétendu prix, à laquelle il avait bien fallu donner quelque fondement. Ce n'est que bien des années après que, sur un mot échappé à d'Ivernois, j'ai pénétré le mystère et entrevu ceux qui avaient mis en jeu le sieur Balexert.

Les sourds mugissements qui précèdent l'orage commençaient à se faire entendre, et tous les gens un peu pénétrants virent bien qu'il se couvait, au sujet de mon livre et de moi, quelque complot qui ne tarderait pas d'éclater. Pour moi, ma sécurité, ma stupidité fut telle, que, loin de prévoir mon malheur, je n'en soupçonnai pas même la cause, après en avoir ressenti l'effet. On commença par répandre avec assez d'adresse qu'en sévissant contre les Jésuites on ne pouvait marquer une indulgence partiale pour les livres et les auteurs qui attaquaient la religion. On me reprochait d'avoir mis mon nom à l'*Émile*, comme si je ne l'avais pas mis à tous mes autres écrits, auxquels on n'avait rien dit. Il semblait qu'on craignît de se voir forcé à quelques démarches qu'on ferait à regret, mais que les circonstances rendaient nécessaires, et auxquelles mon imprudence avait donné lieu. Ces bruits me parvinrent et ne m'inquiétèrent guère : il ne

Copyright Arvensa Editions

me vint pas même à l'esprit qu'il pût y avoir dans toute cette affaire la moindre chose qui me regardât personnellement, moi qui me sentais si parfaitement irréprochable, si bien appuyé, si bien en règle à tous égards, et qui ne craignais pas que M^me^ de Luxembourg me laissât dans l'embarras, pour un tort qui, s'il existait, était tout entier à elle seule. Mais sachant en pareil cas comme les choses se passent, et que l'usage est de sévir contre les libraires, en ménageant les auteurs, je n'étais pas sans inquiétude pour le pauvre Duchesne, si M. de Malesherbes venait à l'abandonner.

Je restai tranquille. Les bruits augmentèrent, et changèrent bientôt de ton. Le public, et surtout le Parlement, semblait s'irriter par ma tranquillité. Au bout de quelques jours la fermentation devint terrible, et les menaces changeant d'objet s'adressèrent directement à moi. On entendait dire tout ouvertement aux parlementaires qu'on n'avançait rien à brûler les livres, et qu'il fallait brûler les auteurs[278]. Pour les libraires, on n'en parlait point. La première fois que ces propos, plus dignes d'un inquisiteur de Goa que d'un sénateur me revinrent, je ne doutai point que ce ne fût une invention des Holbachiens pour tâcher de m'effrayer et de m'exciter à fuir. Je ris de cette puérile ruse, et je me disais, en me moquant d'eux, que, s'ils avaient su la vérité des choses, ils auraient cherché quelque autre moyen de me faire peur ; mais la rumeur enfin devint telle, qu'il fut clair que c'était tout de bon. M. et M^me^ de Luxembourg avaient cette année avancé leur second voyage de Montmorency, de sorte qu'ils y étaient au commencement de juin. J'y entendis très peu parler de mes nouveaux livres, malgré le bruit qu'ils faisaient à Paris, et les maîtres de la maison ne m'en parlaient point du tout. Un matin cependant, que j'étais seul avec M. de Luxembourg, il me dit : Avez-vous parlé mal de M. de Choiseul dans le *Contrat social* ? Moi ? lui dis-je, en reculant de surprise, non, je vous jure ; mais j'en ai fait en revanche, et d'une plume qui n'est pas louangeuse, le plus bel éloge que jamais ministre ait reçu. Et tout de suite je lui rapportai le passage. Et dans l'*Émile* ? reprit-il. Pas un mot, répondis-je ; il n'y a pas un seul mot qui le regarde. Ah ! dit-il, avec plus de vivacité qu'il n'en avait d'ordinaire, il fallait faire la même chose dans l'autre livre, ou être plus clair ! J'ai cru l'être, ajoutai-je ; je l'estimais assez pour cela. Il allait reprendre la parole ; je le vis prêt à s'ouvrir ; il se retint et se tut. Malheureuse politique de courtisan, qui dans les meilleurs cœurs domine l'amitié même !

Cette conversation, quoique courte, m'éclaira sur ma situation, du

Copyright Arvensa Editions

moins à certain égard, et me fit comprendre que c'était bien à moi qu'on en voulait. Je déplorai cette inouïe fatalité qui tournait à mon préjudice tout ce que je disais et faisais de bien. Cependant, me sentant pour plastron dans cette affaire M^me^ de Luxembourg et M. de Malesherbes, je ne voyais pas comment on pouvait s'y prendre pour les écarter et venir jusqu'à moi : car d'ailleurs je sentis bien dès lors qu'il ne serait plus question d'équité ni de justice, et qu'on ne s'embarrasserait pas d'examiner si j'avais réellement tort ou non. L'orage cependant grondait de plus en plus. Il n'y avait pas jusqu'à Néaulme qui, dans la diffusion de son bavardage, ne me montrât du regret de s'être mêlé de cet ouvrage, et la certitude où il paraissait être du sort qui menaçait le livre et l'auteur. Une chose pourtant me rassurait toujours : je voyais M^me^ de Luxembourg si tranquille, si contente, si riante même, qu'il fallait bien qu'elle fût sûre de son fait, pour n'avoir pas la moindre inquiétude à mon sujet, pour ne pas me dire un seul mot de commisération ni d'excuse, pour voir le tour que prendrait cette affaire avec autant de sang-froid que si elle ne s'en fût point mêlée, et qu'elle n'eût pas pris à moi le moindre intérêt. Ce qui me surprenait était qu'elle ne me disait rien du tout ; il me semblait qu'elle aurait dû me dire quelque chose. M^me^ de Boufflers paraissait moins tranquille. Elle allait et venait avec un air d'agitation, se donnant beaucoup de mouvement, et m'assurant que M. le prince de Conti s'en donnait beaucoup aussi pour parer le coup qui m'était préparé, et qu'elle attribuait toujours aux circonstances présentes, dans lesquelles il importait au Parlement de ne pas se laisser accuser par les Jésuites d'indifférence sur la religion. Elle paraissait cependant peu compter sur le succès des démarches du prince et des siennes. Ses conversations, plus alarmantes que rassurantes, tendaient toutes à m'engager à la retraite, et elle me conseillait toujours l'Angleterre où elle m'offrait beaucoup d'amis, entre autres le célèbre Hume, qui était le sien depuis longtemps. Voyant que je persistais à rester tranquille, elle prit un tour plus capable de m'ébranler. Elle me fit entendre que si j'étais arrêté et interrogé, je me mettais dans la nécessité de nommer M^me^ de Luxembourg, et que son amitié pour moi méritait bien que je ne m'exposasse pas à la compromettre. Je répondis qu'en pareil cas elle pouvait rester tranquille, et que je ne la compromettrais point. Elle répliqua que cette résolution était plus facile à prendre qu'à exécuter, et en cela elle avait raison, surtout pour moi, bien déterminé à ne jamais me parjurer ni mentir devant les juges, quelque

Copyright Arvensa Editions

risque qu'il pût y avoir à dire la vérité.

Voyant que cette réflexion m'avait fait quelque impression, sans cependant que je pusse me résoudre à fuir, elle me parla de la Bastille pour quelques semaines, comme d'un moyen de me soustraire à la juridiction du Parlement, qui ne se mêle pas des prisonniers d'État. Je n'objectai rien contre cette singulière grâce, pourvu qu'elle ne fût pas sollicitée en mon nom. Comme elle ne m'en parla plus, j'ai jugé dans la suite qu'elle n'avait proposé cette idée que pour me sonder, et qu'on n'avait pas voulu d'un expédient qui finissait tout.

Peu de jours après, M. le Maréchal reçut du curé de Deuil, ami de Grimm et de M^me^ d'Épinay, une lettre portant l'avis, qu'il disait avoir eu de bonne part, que le Parlement devait procéder contre moi avec la dernière sévérité, et que tel jour, qu'il marqua, je serais décrété de prise de corps. Je jugeai cet avis de fabrique holbachienne ; je savais que le Parlement était très attentif aux formes, et que c'était toutes les enfreindre que de commencer en cette occasion par un décret de prise de corps, avant de savoir juridiquement si j'avouais le livre, et si réellement j'en étais l'auteur. Il n'y a, disais-je à M^me^ de Boufflers, que les crimes qui portent atteinte à la sûreté publique dont, sur le simple indice, on décrète les accusés de prise de corps, de peur qu'ils n'échappent au châtiment. Mais quand on veut punir un délit tel que le mien, qui mérite des honneurs et des récompenses, on procède contre le livre, et l'on évite autant qu'on peut de s'en prendre à l'auteur. Elle me fit à cela une distinction subtile, que j'ai oubliée, pour me prouver que c'était par faveur qu'on me décrétait de prise de corps, au lieu de m'assigner pour être ouï. Le lendemain je reçus une lettre de Guy, qui me marquait que, s'étant trouvé le même jour chez M. le Procureur général, il avait vu sur son bureau le brouillon d'un réquisitoire contre l'*Émile* et son auteur. Notez que ledit Guy était l'associé de Duchesne, qui avait imprimé l'ouvrage, lequel, fort tranquille pour son propre compte, donnait par charité cet avis à l'auteur. On peut juger combien tout cela me parut croyable ! Il était si simple, si naturel qu'un libraire admis à l'audience du Procureur général lût tranquillement les manuscrits et brouillons épars sur le bureau de ce magistrat ! M^me^ de Boufflers et d'autres me confirmèrent la même chose. Sur les absurdités dont on me rebattait incessamment les oreilles, j'étais tenté de croire que tout le monde était devenu fou.

Sentant bien qu'il y avait sous tout cela quelque mystère qu'on ne

Copyright Arvensa Editions

voulait pas me dire, j'attendais tranquillement l'événement, me reposant sur ma droiture et mon innocence en toute cette affaire, et trop heureux, quelque persécution qui dût m'attendre, d'être appelé à l'honneur de souffrir pour la vérité. Loin de craindre et de me tenir caché, j'allais tous les jours au château, et je faisais les après-midi ma promenade ordinaire. Le 8 juin, veille du décret, je la fis avec deux professeurs oratoriens, le P. Alamanni et le P. Mandard. Nous portâmes aux Champeaux un petit goûter que nous mangeâmes de grand appétit. Nous avions oublié des verres : nous y suppléâmes par des chalumeaux de seigle, avec lesquels nous aspirions le vin dans la bouteille, nous piquant de choisir des tuyaux bien larges, pour pomper à qui mieux mieux. Je n'ai de ma vie été si gai.

J'ai conté comment je perdis le sommeil dans ma jeunesse. Depuis lors j'avais pris l'habitude de lire tous les soirs dans mon lit jusqu'à ce que je sentisse mes yeux s'appesantir. Alors j'éteignais ma bougie, et je tâchais de m'assoupir quelques instants qui ne duraient guère. Ma lecture ordinaire du soir était la Bible, et je l'ai lue entière au moins cinq ou six fois de suite de cette façon. Ce soir-là me trouvant plus éveillé qu'à l'ordinaire, je prolongeai plus longtemps ma lecture, et je lus tout entier le livre qui finit par le Lévite[279] d'Éphraïm, et qui, si je ne me trompe, est le livre des *Juges* ; car je ne l'ai pas revu depuis ce temps-là. Cette histoire m'affecta beaucoup, et j'en étais occupé dans une espèce de rêve, quand tout à coup j'en fus tiré par du bruit et de la lumière. Thérèse, qui la portait, éclairait

Copyright Arvensa Editions

M. La Roche, qui, me voyant lever brusquement sur mon séant, me dit : Ne vous alarmez pas ; c'est de la part de M^me^ la Maréchale, qui vous écrit et vous envoie une lettre de M. le prince de Conti. En effet, dans la lettre de M^me^ de Luxembourg, je trouvai celle qu'un exprès de ce prince venait de lui apporter, portant avis que, malgré tous ses efforts, on était déterminé à procéder contre moi à toute rigueur. La fermentation, lui marquait-il, est extrême ; rien ne peut parer le coup ; la cour l'exige, le Parlement le veut ; à sept heures du matin il sera décrété de prise de corps, et l'on enverra sur-le-champ le saisir ; j'ai obtenu qu'on ne le poursuivra pas s'il s'éloigne ; mais s'il persiste à vouloir se laisser prendre, il sera pris. La Roche me conjura, de la part de M^me^ la Maréchale, de me lever et d'aller conférer avec elle. Il était deux heures ; elle venait de se coucher. Elle vous attend, ajouta-t-il, et ne veut pas s'endormir sans vous avoir vu. Je m'habillai à la hâte, et j'y courus.

Elle me parut agitée. C'était la première fois. Son trouble me toucha. Dans ce moment de surprise, au milieu de la nuit, je n'étais pas moi-même exempt d'émotion : mais en la voyant je m'oubliai moi-même pour ne penser qu'à elle et au triste rôle qu'elle allait jouer, si je me laissais prendre : car, me sentant assez de courage pour ne dire jamais que la vérité, dût-elle me nuire et me perdre, je ne me sentais ni assez de présence d'esprit, ni assez d'adresse, ni peut-être assez de fermeté pour éviter de la compromettre[280], si j'étais vivement pressé. Cela me décida à sacrifier ma gloire à sa tranquillité, à faire pour elle, en cette occasion, ce que rien ne m'eût fait faire pour moi. Dans l'instant que ma résolution fut prise, je la lui déclarai, ne voulant point gâter le prix de mon sacrifice en le lui faisant acheter. Je suis certain qu'elle ne put se tromper sur mon motif ; cependant elle ne me dit pas un mot qui marquât qu'elle y fût sensible. Je fus choqué de cette indifférence, au point de balancer à me rétracter : mais M. le Maréchal survint ; M^me^ de Boufflers arriva de Paris quelques moments après. Ils firent ce qu'aurait dû faire M^me^ de Luxembourg. Je me laissai flatter ; j'eus honte de me dédire, et il ne fut plus question que du lieu de ma retraite et du temps de mon départ. M. de Luxembourg me proposa de rester chez lui quelques jours incognito, pour délibérer et prendre mes mesures plus à loisir ; je n'y consentis point, non plus qu'à la proposition d'aller secrètement au Temple. Je m'obstinai à vouloir partir dès le même jour, plutôt que de rester caché où que ce pût être.

Copyright Arvensa Editions

Sentant que j'avais des ennemis secrets et puissants dans le royaume, je jugeai que, malgré mon attachement pour la France, j'en devais sortir pour assurer ma tranquillité. Mon premier mouvement fut de me retirer à Genève ; mais un instant de réflexion suffit pour me dissuader de faire cette sottise. Je savais que le ministère de France, encore plus puissant à Genève qu'à Paris, ne me laisserait pas plus en paix dans une de ces villes que dans l'autre, s'il avait résolu de me tourmenter. Je savais que le *Discours sur l'Inégalité* avait excité contre moi, dans le Conseil, une haine d'autant plus dangereuse qu'il n'osait la manifester. Je savais qu'en dernier lieu, quand la *Nouvelle Héloïse* parut, il s'était pressé de la défendre, à la sollicitation du docteur Tronchin ; mais voyant que personne ne l'imitait, pas même à Paris, il eut honte de cette étourderie, et retira la défense. Je ne doutais pas que, trouvant ici l'occasion plus favorable, il n'eût grand soin d'en profiter. Je savais que, malgré tous les beaux semblants, il régnait contre moi, dans tous les cœurs genevois, une secrète jalousie, qui n'attendait que l'occasion de s'assouvir. Néanmoins l'amour de la patrie me rappelait dans la mienne, et si j'avais pu me flatter d'y vivre en paix, je n'aurais pas balancé : mais l'honneur ni la raison ne me permettant pas de m'y réfugier comme un fugitif, je pris le parti de m'en rapprocher seulement, et d'aller attendre en Suisse celui qu'on prendrait à Genève à mon égard.

On verra bientôt que cette incertitude ne dura pas longtemps.

M^me^ de Boufflers désapprouva beaucoup cette résolution, et fit de nouveaux efforts pour m'engager à passer en Angleterre. Elle ne m'ébranla pas. Je n'ai jamais aimé l'Angleterre ni les Anglais, et toute l'éloquence de M^me^ de Boufflers, loin de vaincre ma répugnance, semblait l'augmenter, sans que je susse pourquoi.

Décidé à partir le même jour, je fus dès le matin parti pour tout le monde, et La Roche, par qui j'envoyai chercher mes papiers, ne voulut pas dire à Thérèse elle-même si je l'étais ou ne l'étais pas. Depuis que j'avais résolu d'écrire un jour mes mémoires, j'avais accumulé beaucoup de lettres et autres papiers, de sorte qu'il fallut plusieurs voyages. Une partie de ces papiers déjà triés furent mis à part, et je m'occupai le reste de la matinée à trier les autres, afin de n'emporter que ce qui pouvait m'être utile, et brûler le reste. M. de Luxembourg voulut bien m'aider à ce travail, qui se trouva si long que nous ne pûmes achever dans la matinée, et je n'eus le temps de rien brûler. M. le Maréchal m'offrit de se charger du reste de ce

Copyright Arvensa Editions

triage, de brûler le rebut lui-même, sans s'en rapporter à qui que ce fût, et de m'envoyer tout ce qui aurait été mis à part. J'acceptai l'offre, fort aise d'être délivré de ce soin, pour pouvoir passer le peu d'heures qui me restaient avec des personnes si chères, que j'allais quitter pour jamais. Il prit la clef de la chambre où je laissais ces papiers, et, à mon instante prière, il envoya chercher ma pauvre tante qui se consumait dans la perplexité mortelle de ce que j'étais devenu, et de ce qu'elle allait devenir, et attendant à chaque instant les huissiers, sans savoir comment se conduire et que leur répondre. La Roche l'amena au château, sans lui rien dire ; elle me croyait déjà bien loin : en m'apercevant, elle perça l'air de ses cris, et se précipita dans mes bras. O amitié, rapport des cœurs, habitude, intimité ! Dans ce doux et cruel moment se rassemblèrent tant de jours de bonheur, de tendresse et de paix passés ensemble, pour me faire mieux sentir le déchirement d'une première séparation, après nous être à peine perdus de vue un seul jour pendant près de dix-sept ans. Le Maréchal, témoin de cet embrassement, ne put retenir ses larmes. Il nous laissa. Thérèse ne voulait plus me quitter. Je lui fis sentir l'inconvénient qu'elle me suivît en ce moment, et la nécessité qu'elle restât pour liquider mes effets et recueillir mon argent. Quand on décrète un homme de prise de corps, l'usage est de saisir ses papiers, de mettre le scellé sur ses effets, ou d'en faire l'inventaire, et d'y nommer un gardien. Il fallait bien qu'elle restât pour veiller à ce qui se passerait, et tirer de tout le meilleur parti possible. Je lui promis qu'elle me rejoindrait dans peu : M. le Maréchal confirma ma promesse ; mais je ne voulus jamais lui dire où j'allais, afin qu'interrogée par ceux qui viendraient me saisir, elle pût protester avec vérité de son ignorance sur cet article. En l'embrassant au moment de nous quitter, je sentis en moi-même un mouvement très extraordinaire, et je lui dis dans un transport, hélas, trop prophétique : mon enfant, il faut t'armer de courage. Tu as partagé la prospérité de mes beaux jours ; il te reste, puisque tu le veux, à partager mes misères. N'attends plus qu'affronts et calamités à ma suite : le sort que ce triste jour commence pour moi me poursuivra jusqu'à ma dernière heure.

Il ne me restait plus qu'à songer au départ. Les huissiers avaient dû venir à dix heures. Il en était quatre après-midi quand je partis, et ils n'étaient pas encore arrivés. Il avait été décidé que je prendrais la poste. Je n'avais point de chaise, M. le Maréchal me fit présent d'un cabriolet, et me prêta des chevaux et un postillon jusqu'à la première poste, où, par les

Copyright Arvensa Editions

mesures qu'il avait prises, on ne fit aucune difficulté de me fournir des chevaux.

Comme je n'avais point dîné à table, et ne m'étais pas montré dans le château, les dames vinrent me dire adieu dans l'entresol, où j'avais passé la journée. M^me^ la Maréchale m'embrassa plusieurs fois d'un air assez triste ; mais je ne sentis plus dans ces embrassements les étreintes de ceux qu'elle m'avait prodigués il y avait deux ou trois ans. M^me^ de Boufflers m'embrassa aussi, et me dit de fort belles choses. Un embrassement qui me surprit davantage fut celui de M^me^ de Mirepoix, car elle était aussi là. M^me^ la Maréchale de Mirepoix est une personne extrêmement froide, décente et réservée, et ne me paraît pas tout à fait exempte de la hauteur naturelle à la maison de Lorraine. Elle ne m'avait jamais témoigné beaucoup d'attention. Soit que, flatté d'un honneur auquel je ne m'attendais pas, je cherchasse à m'en augmenter le prix, soit qu'en effet elle eût mis dans cet embrassement un peu de cette commisération naturelle aux cœurs généreux, je trouvai dans son mouvement et dans son regard, je ne sais quoi d'énergique qui me pénétra. Souvent, en y repensant, j'ai soupçonné dans la suite que, n'ignorant pas à quel sort j'étais condamné, elle n'avait pu se défendre d'un moment d'attendrissement sur ma destinée.

M. le Maréchal n'ouvrait pas la bouche ; il était pâle comme un mort. Il voulut absolument m'accompagner jusqu'à ma chaise qui m'attendait à l'abreuvoir. Nous traversâmes tout le jardin sans dire un seul mot. J'avais une clef du parc, dont je me servis pour ouvrir la porte ; après quoi, au lieu de remettre la clef dans ma poche, je la lui tendis sans mot dire. Il la prit avec une vivacité surprenante, à laquelle je n'ai pu m'empêcher de penser souvent depuis ce temps-là. Je n'ai guère eu dans ma vie d'instant plus amer que celui de cette séparation. L'embrassement fut long et muet : nous sentîmes l'un et l'autre que cet embrassement était un dernier adieu.

Entre la Barre et Montmorency, je rencontrai dans un carrosse de remise quatre hommes en noir, qui me saluèrent en souriant. Sur ce que Thérèse m'a rapporté dans la suite de la figure des huissiers, de l'heure de leur arrivée, et de la façon dont ils se comportèrent, je n'ai point douté que ce ne fussent eux ; surtout ayant appris dans la suite qu'au lieu d'être décrété à sept heures, comme on me l'avait annoncé, je ne l'avais été qu'à midi. Il fallut traverser tout Paris. On n'est pas fort caché dans un cabriolet tout ouvert. Je vis dans les rues plusieurs personnes qui me saluèrent d'un air de connaissance, mais je n'en reconnus aucune. Le même soir je me

Copyright Arvensa Editions

détournai pour passer à Villeroy. À Lyon, les courriers doivent être menés au commandant. Cela pouvait être embarrassant pour un homme qui ne voulait ni mentir ni changer de nom. J'allai, avec une lettre de M^{me} de Luxembourg, prier M. de Villeroy de faire en sorte que je fusse exempté de cette corvée. M. de Villeroy me donna une lettre dont je ne fis point usage, parce que je ne passai pas à Lyon. Cette lettre est restée encore cachetée parmi mes papiers. M. le duc me pressa beaucoup de coucher à Villeroy ; mais j'aimai mieux reprendre la grande route, et je fis encore deux postes le même jour.

Ma chaise était rude, et j'étais trop incommodé pour pouvoir marcher à grandes journées. D'ailleurs je n'avais pas l'air assez imposant pour me faire bien servir, et l'on sait qu'en France les chevaux de poste ne sentent la gaule que sur les épaules du postillon. En payant grassement les guides, je crus suppléer à la mine et au propos ; ce fut encore pis. Ils me prirent pour un pied-plat, qui marchait par commission, et qui courait la poste pour la première fois de sa vie. Dès lors, je n'eus plus que des rosses, et je devins le jouet des postillons. Je finis, comme j'aurais dû commencer, par prendre patience, ne rien dire et aller comme il leur plut.

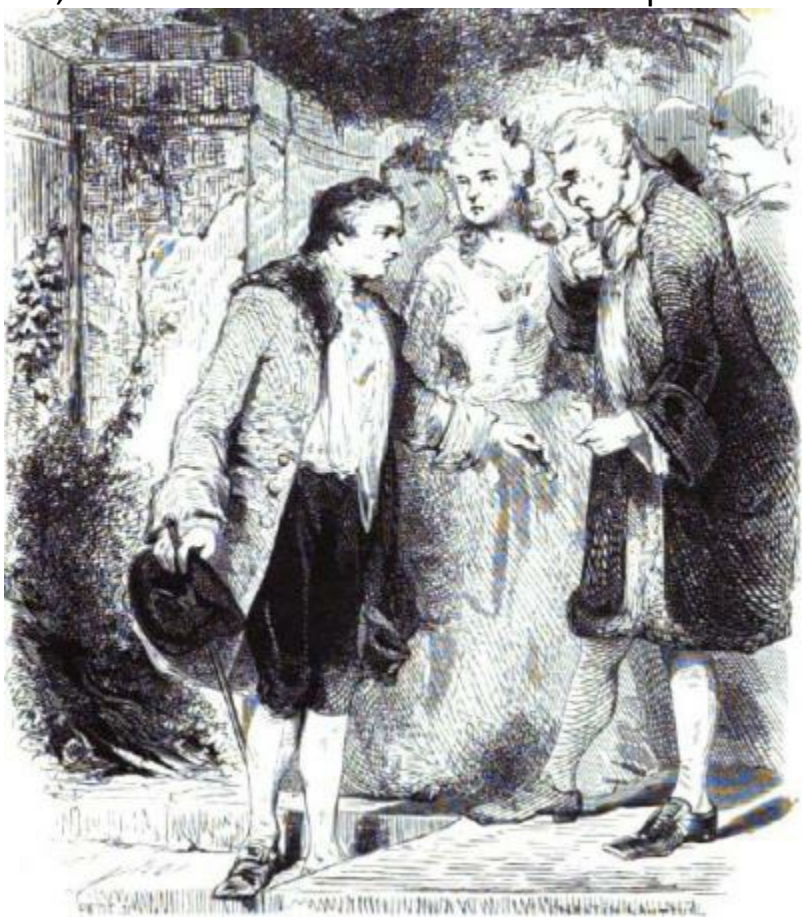

Copyright Arvensa Editions

J'avais de quoi ne pas m'ennuyer en route, en me livrant aux réflexions qui se présentaient sur tout ce qui venait de m'arriver ; mais ce n'était là ni mon tour d'esprit ni la pente de mon cœur. Il est étonnant avec quelle facilité j'oublie le mal passé, quelque récent qu'il puisse être. Autant sa prévoyance m'effraie et me trouble, tant que je le vois dans l'avenir, autant son souvenir me revient faiblement et s'éteint sans peine aussitôt qu'il est arrivé. Ma cruelle imagination, qui se tourmente sans cesse à prévenir les maux qui ne sont point encore, fait diversion à ma mémoire, et m'empêche de me rappeler ceux qui ne sont plus. Contre ce qui est fait, il n'y a plus de précautions à prendre, et il est inutile de s'en occuper. J'épuise en quelque façon mon malheur d'avance ; plus j'ai souffert à le prévoir, plus j'ai de facilité à l'oublier ; tandis qu'au contraire, sans cesse occupé de mon bonheur passé, je le rappelle et le rumine, pour ainsi dire, au point d'en jouir derechef quand je veux. C'est à cette heureuse disposition, je le sens, que je dois de n'avoir jamais connu cette humeur rancunière qui fermente dans un cœur vindicatif, par le souvenir continuel des offenses reçues, et qui le tourmente lui-même de tout le mal qu'il voudrait faire[281] à son ennemi.

Naturellement emporté, j'ai senti la colère, la fureur même dans les premiers mouvements ; mais jamais un désir de vengeance ne prit racine au-dedans de moi. Je m'occupe trop peu de l'offense, pour m'occuper beaucoup de l'offenseur. Je ne pense au mal que j'en ai reçu qu'à cause de celui que j'en peux recevoir encore, et, si j'étais sûr qu'il ne m'en fît plus, celui qu'il m'a fait serait à l'instant oubli.

On nous prêche beaucoup le pardon des offenses : c'est une fort belle vertu sans doute, mais qui n'est pas à mon usage. J'ignore si mon cœur saurait dominer sa haine, car il n'en a jamais senti, et je pense trop peu à mes ennemis pour avoir le mérite de leur pardonner. Je ne dirai pas à quel point, pour me tourmenter, ils se tourmentent eux-mêmes. Je suis à leur merci, ils ont tout pouvoir, ils en usent. Il n'y a qu'une seule chose au-dessus de leur puissance, et dont je les défie : c'est, en se tourmentant de moi, de me forcer à me tourmenter d'eux.

Dès le lendemain de mon départ, j'oubliai si parfaitement tout ce qui venait de se passer, et le Parlement, et M^me^ de Pompadour, et M. de Choiseul, et Grimm, et d'Alembert, et leurs complots, et leurs complices, que je n'y aurais pas même repensé de tout mon voyage, sans les

Copyright Arvensa Editions

précautions dont j'étais obligé d'user. Un souvenir qui me vint au lieu de tout cela fut celui de ma dernière lecture, la veille de mon départ. Je me rappelai aussi les *Idylles* de Gessner, que son traducteur Huber m'avait envoyées il y avait quelque temps. Ces deux idées me revinrent si bien, et se mêlèrent de telle sorte dans mon esprit, que je voulus essayer de les réunir, en traitant à la manière de Gessner le sujet du *Lévite d'Ephraïm*. Ce style champêtre et naïf ne paraissait guère propre à un sujet si atroce, et il n'était guère à présumer que ma situation présente me fournît des idées bien riantes pour l'égayer. Je tentai toutefois la chose, uniquement pour m'amuser dans ma chaise et sans aucun espoir de succès. À peine eus-je essayé, que je fus étonné de l'aménité de mes idées, et de la facilité que j'éprouvais à les rendre. Je fis en trois jours les trois premiers chants de ce petit poème, que j'achevai dans la suite à Môtiers, et je suis sûr de n'avoir rien fait en ma vie où règne une douceur de mœurs plus attendrissante, un coloris plus frais, des peintures plus naïves, un costume plus exact, une plus antique simplicité en toute chose, et tout cela, malgré l'horreur du sujet, qui dans le fond est abominable ; de sorte qu'outre tout le reste, j'eus encore le mérite de la difficulté vaincue. Le *Lévite d'Ephraïm*, s'il n'est pas le meilleur de mes ouvrages, en sera toujours le plus chéri. Jamais je ne l'ai relu, jamais je ne le relirai, sans sentir en dedans l'applaudissement d'un cœur sans fiel, qui loin de s'aigrir par ses malheurs, s'en console avec lui-même, et trouve en soi de quoi s'en dédommager. Qu'on rassemble tous ces grands philosophes, si supérieurs dans leurs livres à l'adversité qu'ils n'éprouvèrent jamais ; qu'on les mette dans une position pareille à la mienne, et que, dans la première indignation de l'honneur outragé, on leur donne un pareil ouvrage à faire : on verra comment ils s'en tireront.

En partant de Montmorency pour la Suisse, j'avais pris la résolution d'aller m'arrêter à Yverdon, chez mon bon vieil ami M. Roguin, qui s'y était retiré depuis quelques années, et qui m'avait même invité à l'y aller voir. J'appris en route que Lyon faisait un détour ; cela m'évita d'y passer. Mais en revanche, il fallait passer par Besançon, place de guerre, et par conséquent sujette au même inconvénient. Je m'avisai de gauchir, et de passer par Salins, sous prétexte d'aller voir M. de Miran, neveu de M Dupin, qui avait un emploi à la saline, et qui m'avait fait jadis force invitations de l'y aller voir. L'expédient me réussit ; je ne trouvai point M. de Miran : fort aise d'être dispensé de m'arrêter, je continuai ma route sans que personne me dît un mot.

Copyright Arvensa Editions

En entrant sur le territoire de Berne, je fis arrêter ; je descendis, je me prosternai, j'embrassai, je baisai la terre, et m'écriai dans mon transport : Ciel ! protecteur de la vertu, je te loue, je touche une terre de liberté ! C'est ainsi qu'aveugle et confiant dans mes espérances, je me suis toujours passionné pour ce qui devait faire mon malheur. Mon postillon, surpris, me crut fou ; je remontai dans ma chaise, et peu d'heures après j'eus la joie aussi pure que vive de me sentir pressé dans les bras du respectable Roguin. Ah ! respirons quelques instants chez ce digne hôte ! J'ai besoin d'y reprendre du courage et des forces ; je trouverai bientôt à les employer.

[Arv. ed]

Ce n'est pas sans raison que je me suis étendu, dans le récit que je viens de faire, sur toutes les circonstances que j'ai pu me rappeler. Quoiqu'elles ne paraissent pas fort lumineuses, quand on tient une fois le fil de la trame, elles peuvent jeter du jour sur sa marche, et par exemple, sans donner la première idée du problème que je vais proposer, elles aident beaucoup à le résoudre.

Supposons que, pour l'exécution du complot dont j'étais l'objet, mon éloignement fût absolument nécessaire, tout devait, pour l'opérer, se passer à peu près comme il se passa ; mais si, sans me laisser épouvanter par l'ambassade nocturne de M^{me} de Luxembourg et troubler par ses alarmes, j'avais continué de tenir ferme comme j'avais commencé, et qu'au lieu de rester au château je m'en fusse retourné dans mon lit dormir tranquillement la fraîche matinée, aurais-je également été décrété ? Grande question, d'où dépend la solution de beaucoup d'autres, et pour l'examen de laquelle l'heure du décret comminatoire et celle du décret réel ne sont pas inutiles à remarquer. Exemple grossier, mais sensible, de l'importance des moindres détails dans l'exposé des faits dont on cherche les causes secrètes, pour les découvrir par induction.

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

FIN du LIVRE ONZIÈME

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mémoires

LES CONFESSIONS

Table des matières du titre

Liste des Mémoires

Liste générale des titres

Livre Douzième

1762 – 1764

Ici commence l'œuvre de ténèbres dans lequel, depuis huit ans, je me trouve enseveli, sans que, de quelque façon que je m'y sois pu prendre[282], il m'ait été possible d'en percer l'effrayante obscurité. Dans l'abîme des maux où je suis submergé, je sens les atteintes des coups qui me sont portés, j'en aperçois l'instrument immédiat ; mais je ne puis voir ni la main qui le dirige, ni les moyens qu'elle met en œuvre. L'opprobre et les malheurs tombent sur moi comme d'eux-mêmes, et sans qu'il y paraisse. Quand mon cœur déchiré laisse échapper des gémissements, j'ai l'air d'un homme qui se plaint sans sujet, et les auteurs de ma ruine ont trouvé l'art inconcevable de rendre le public complice de leur complot, sans qu'il s'en doute lui-même, et sans qu'il en aperçoive l'effet. En narrant donc les événements qui me regardent, les traitements que j'ai soufferts, et tout ce qui m'est arrivé, je suis hors d'état de remonter à la main motrice, et d'assigner les causes en disant les faits. Ces causes primitives sont toutes

Copyright Arvensa Editions

marquées dans les trois précédents livres ; tous les intérêts relatifs à moi, tous les motifs secrets y sont exposés. Mais dire en quoi ces diverses causes se combinent pour opérer les étranges événements de ma vie, voilà ce qu'il m'est impossible d'expliquer, même par conjecture. Si parmi mes lecteurs il s'en trouve d'assez généreux pour vouloir approfondir ces mystères et découvrir la vérité, qu'ils relisent avec soin les trois précédents livres ; qu'ensuite à chaque fait qu'ils liront dans les suivants ils prennent les informations qui seront à leur portée, qu'ils remontent d'intrigue en intrigue et d'agent en agent jusqu'aux premiers moteurs de tout, je sais certainement à quel terme aboutiront leurs recherches ; mais je me perds dans la route obscure et tortueuse des souterrains qui les y conduiront.

Durant mon séjour à Yverdon, j'y fis connaissance avec toute la famille de M. Roguin, et entre autres avec sa nièce M^me^ Boy de la Tour et ses filles, dont, comme je crois l'avoir dit, j'avais autrefois connu le père à Lyon. Elle était venue à Yverdon voir son oncle et ses sœurs ; sa fille aînée, âgée d'environ quinze ans, m'enchanta par son grand sens et son excellent caractère. Je m'attachai de l'amitié la plus tendre à la mère et à la fille. Cette dernière était destinée par M. Roguin au colonel, son neveu, déjà d'un certain âge, et qui me témoignait aussi la plus grande affection ; mais, quoique l'oncle fût passionné pour ce mariage, que le neveu le désirât fort aussi, et que je prisse un intérêt très vif à la satisfaction de l'un et de l'autre, la grande disproportion d'âge et l'extrême répugnance de la jeune personne me firent concourir avec la mère à détourner ce mariage, qui ne se fit point. Le colonel épousa depuis M^lle^ d'Illens, sa parente, d'un caractère et d'une beauté bien selon mon cœur, et qui l'a rendu le plus heureux des maris et des pères. Malgré cela, M. Roguin n'a pu oublier que j'aie en cette occasion contrarié ses désirs. Je m'en suis consolé par la certitude d'avoir rempli, tant envers lui qu'envers sa famille, le devoir de la plus sainte amitié, qui n'est pas de se rendre toujours agréable, mais de conseiller toujours pour le mieux.

Je ne fus pas longtemps en doute sur l'accueil qui m'attendait à Genève, au cas que j'eusse envie d'y retourner. Mon livre y fut brûlé, et j'y fus décrété le 10 juin, c'est-à-dire neuf jours après l'avoir été à Paris. Tant d'incroyables absurdités étaient cumulées dans ce second décret, et l'Édit ecclésiastique y était si formellement violé, que je refusai d'ajouter foi aux premières nouvelles qui m'en vinrent, et que, quand elles furent bien confirmées, je tremblai qu'une si manifeste et criante infraction de toutes

Copyright Arvensa Editions

les lois, à commencer par celle du bon sens, ne mît Genève sens dessus dessous. J'eus de quoi me rassurer ; tout resta tranquille. S'il s'émut quelque rumeur dans la populace, elle ne fut que contre moi, et je fus traité publiquement par toutes les caillettes et par tous les cuistres comme un écolier qu'on menacerait du fouet pour n'avoir pas bien dit son catéchisme.

Ces deux décrets furent le signal du cri de malédiction qui s'éleva contre moi dans toute l'Europe, avec une fureur qui n'eut jamais d'exemple. Toutes les gazettes, tous les journaux, toutes les brochures sonnèrent le plus terrible tocsin. Les Français surtout, ce peuple si doux, si poli, si généreux, qui se pique si fort de bienséance et d'égards pour les malheureux, oubliant tout d'un coup ses vertus favorites, se signala par le nombre et la violence des outrages dont il m'accablait à l'envi. J'étais un impie, un athée, un forcené, un enragé, une bête féroce, un loup· Le continuateur du *Journal de Trévoux* fit sur ma prétendue lycanthropie un écart qui montrait assez bien la sienne. Enfin vous eussiez dit qu'on craignait à Paris de se faire une affaire avec la police, si, publiant un écrit sur quelque sujet que ce pût être, on manquait d'y larder quelque insulte contre moi. En cherchant vainement la cause de cette unanime animosité, je fus prêt à croire que tout le monde était devenu fou. Quoi ! le rédacteur de la *Paix perpétuelle* souffle la discorde ; l'éditeur du *Vicaire savoyard* est un impie ; l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* est un loup ; celui de l'*Émile* est un enragé ! Eh ! mon Dieu, qu'aurais-je donc été, si j'avais publié le livre de

Copyright Arvensa Editions

l'*Esprit*, ou quelque autre ouvrage semblable ? Et pourtant, dans l'orage qui s'éleva contre l'auteur de ce livre, le public, loin de joindre sa voix à celle de ses persécuteurs, le vengea d'eux par ses éloges. Que l'on compare son livre et les miens, l'accueil différent qu'ils ont reçu, les traitements faits aux deux auteurs dans les divers États de l'Europe ; qu'on trouve à ces différences des causes qui puissent contenter un homme sensé : voilà tout ce que je demande, et je me tais.

Je me trouvais si bien du séjour d'Yverdon, que je pris la résolution d'y rester, à la vive sollicitation de M. Roguin et de toute sa famille. M. de Moiry de Gingins, baillif de cette ville, m'encourageait aussi par ses bontés à rester dans son gouvernement. Le colonel me pressa si fort d'accepter l'habitation d'un petit pavillon qu'il avait dans sa maison, entre cour et jardin, que j'y consentis, et aussitôt il s'empressa de le meubler et garnir de tout ce qui était nécessaire pour mon petit ménage. Le banneret Roguin, des plus empressés autour de moi, ne me quittait pas de la journée. J'étais toujours très sensible à tant de caresses, mais j'en étais quelquefois bien importuné. Le jour de mon emménagement était déjà marqué, et j'avais écrit à Thérèse de me venir joindre, quand tout à coup j'appris qu'il s'élevait à Berne un orage contre moi, qu'on attribuait aux dévots, et dont je n'ai jamais pu pénétrer la première cause. Le Sénat excité, sans qu'on sût par qui, paraissait ne vouloir pas me laisser tranquille dans ma retraite. Au premier avis qu'eut M. le Baillif de cette fermentation, il écrivit en ma faveur à plusieurs membres du gouvernement, leur reprochant leur aveugle intolérance, et leur faisant honte de vouloir refuser à un homme de mérite opprimé l'asile que tant de bandits trouvaient dans leurs États. Des gens sensés ont présumé que la chaleur de ses reproches avait plus aigri qu'adouci les esprits. Quoi qu'il en soit, son crédit ni son éloquence ne purent parer le coup. Prévenu de l'ordre qu'il devait me signifier, il m'en avertit d'avance, et, pour ne pas attendre cet ordre, je résolus de partir dès le lendemain. La difficulté était de savoir où aller, voyant que Genève et la France m'étaient fermées, et prévoyant bien que, dans cette affaire, chacun s'empresserait d'imiter son voisin.

M^me^ Boy de la Tour me proposa d'aller m'établir dans une maison vide, mais toute meublée, qui appartenait à son fils, au village de Môtiers, dans le Val-de-Travers, comté de Neuchâtel. Il n'y avait qu'une montagne à traverser pour m'y rendre. L'offre venait d'autant plus à propos, que dans les États du Roi de Prusse je devais naturellement être à l'abri des

Copyright Arvensa Editions

persécutions, et qu'au moins la religion n'y pouvait guère servir de prétexte. Mais une secrète difficulté qu'il ne me convenait pas de dire, avait bien de quoi me faire hésiter. Cet amour inné de la justice, qui dévora toujours mon cœur, joint à mon penchant secret pour la France, m'avait inspiré de l'aversion pour le Roi de Prusse qui me paraissait, par ses maximes et par sa conduite, fouler aux pieds tout respect pour la loi naturelle et pour tous les devoirs humains. Parmi les estampes encadrées dont j'avais orné mon Donjon à Montmorency, était un portrait de ce prince, au-dessous duquel était un distique[283] qui finissait ainsi :

Il pense en philosophe, et se conduit en Roi.

Ce vers, qui sous toute autre plume, eût fait un assez bel éloge, avait sous la mienne un sens qui n'était pas équivoque, et qu'expliquait d'ailleurs trop clairement le vers précédent[284]. Ce distique avait été vu de tous ceux qui venaient me voir, et qui n'étaient pas en petit nombre. Le chevalier de Lorenzi l'avait même écrit pour le donner à d'Alembert, et je ne doutais pas que d'Alembert n'eût pris le soin d'en faire ma cour à ce prince. J'avais encore aggravé ce premier tort par un passage de l'*Émile*, où, sous le nom d'Adraste, roi des Dauniens, on voyait assez qui j'avais eu en vue, et la remarque n'avait pas échappé aux épilogueurs, puisque M^me^ de Boufflers m'avait mis plusieurs fois sur cet article. Ainsi j'étais bien sûr d'être inscrit en encre rouge sur les registres du Roi de Prusse, et, supposant d'ailleurs qu'il eût les principes que j'avais osé lui attribuer, mes écrits et leur auteur ne pouvaient par cela seul que lui déplaire : car on sait que les méchants et les tyrans m'ont toujours pris dans la plus mortelle haine, même sans me connaître, et sur la seule lecture de mes écrits.

J'osai pourtant me mettre à sa merci, et je crus courir peu de risque. Je savais que les passions basses ne subjuguent que les hommes faibles, et ont peu de prise sur les âmes d'une forte trempe, telles que j'avais toujours reconnu la sienne. Je jugeais que dans son art de régner, il entrait de se montrer magnanime en pareille occasion, et qu'il n'était pas au-dessus de son caractère de l'être en effet. Je jugeai qu'une vile et facile vengeance ne balancerait pas un moment en lui l'amour de la gloire, et, me mettant à sa place, je ne crus pas impossible qu'il se prévalût de la circonstance pour accabler du poids de sa générosité l'homme qui avait osé mal penser de lui. J'allai donc m'établir à Môtiers, avec une confiance dont je le crus fait pour sentir le prix, et je me dis : Quand Jean-Jacques s'élève à côté de Coriolan,

Copyright Arvensa Editions

Frédéric sera-t-il au-dessous du général des Volsques ?

Le colonel Roguin voulut absolument passer avec moi la montagne, et venir m'installer à Môtiers. Une belle-sœur de M^me^ Boy de la Tour, appelée M^me^ Girardier, à qui la maison que j'allais occuper était très commode, ne me vit pas arriver avec un certain plaisir ; cependant elle me mit de bonne grâce en possession de mon logement, et je mangeai chez elle en attendant que Thérèse fût venue, et que mon petit ménage fût établi.

Depuis mon départ de Montmorency, sentant bien que je serais désormais fugitif sur la terre, j'hésitais à permettre qu'elle vînt me joindre, et partager la vie errante à laquelle je me voyais condamné. Je sentais que, par cette catastrophe, nos relations allaient changer, et que ce qui jusqu'alors avait été faveur et bienfait de ma part le serait désormais de la sienne. Si son attachement restait à l'épreuve de mes malheurs, elle en serait déchirée, et sa douleur ajouterait à mes maux. Si ma disgrâce attiédissait son cœur, elle me ferait valoir sa constance comme un sacrifice, et, au lieu de sentir le plaisir que j'avais à partager avec elle mon dernier morceau de pain, elle ne sentirait que le mérite qu'elle aurait de vouloir bien me suivre partout où le sort me forçait d'aller.

Il faut dire tout : je n'ai dissimulé ni les vices de ma pauvre Maman, ni les miens ; je ne dois pas faire plus de grâce à Thérèse, et, quelque plaisir que je prenne à rendre honneur à une personne qui m'est si chère, je ne veux pas non plus déguiser ses torts, si tant est même qu'un changement involontaire dans les affections du cœur soit un vrai tort. Depuis longtemps je m'apercevais de l'attiédissement du sien. Je sentais qu'elle n'était plus pour moi ce qu'elle fut dans nos belles années, et je le sentais d'autant mieux que j'étais le même pour elle toujours. Je retombai dans le même inconvénient dont j'avais senti l'effet auprès de Maman, et cet effet fut le même auprès de Thérèse : n'allons pas chercher des perfections hors de la nature ; il serait le même auprès de quelque femme que ce fût. Le parti que j'avais pris à l'égard de mes enfants, quelque bien raisonné qu'il m'eût paru, ne m'avait pas toujours laissé le cœur tranquille. En méditant mon *Traité de l'Éducation*, je sentis que j'avais négligé des devoirs dont rien ne pouvait me dispenser. Le remords enfin devint si vif, qu'il m'arracha presque l'aveu public de ma faute au commencement de l'*Émile*, et le trait même est si clair, qu'après un tel passage il est surprenant qu'on ait eu le courage de me la reprocher[285]. Ma situation cependant était alors la

Copyright Arvensa Editions

même, et pire encore par l'animosité de mes ennemis, qui ne cherchaient qu'à me prendre en faute. Je craignis la récidive, et, n'en voulant pas courir le risque, j'aimai mieux me condamner à l'abstinence que d'exposer Thérèse à se voir derechef dans le même cas. J'avais d'ailleurs remarqué que l'habitation des femmes empirait sensiblement mon état[286] : cette double raison m'avait fait former des résolutions que j'avais quelquefois assez mal tenues, mais dans lesquelles je persistais avec plus de constance depuis trois ou quatre ans ; c'était aussi depuis cette époque que j'avais remarqué du refroidissement dans Thérèse : elle avait pour moi le même attachement par devoir, mais elle n'en avait plus par amour. Cela jetait nécessairement moins d'agrément dans notre commerce, et j'imaginai que, sûre de la continuation de mes soins, où qu'elle pût être, elle aimerait peut-être mieux rester à Paris que d'errer avec moi. Cependant elle avait marqué tant de douleur à notre séparation, elle avait exigé de moi des promesses si positives de nous rejoindre, elle en exprimait si vivement le désir depuis mon départ, tant à M. le prince de Conti qu'à M. de Luxembourg, que, loin d'avoir le courage de lui parler de séparation, j'eus à peine celui d'y penser moi-même, et, après avoir senti dans mon cœur combien il m'était impossible de me passer d'elle, je ne songeai plus qu'à la rappeler incessamment. Je lui écrivis donc de partir, elle vint. À peine y avait-il deux moi que je l'avais quittée ; mais c'était, depuis tant d'années, notre première séparation. Nous l'avions sentie bien cruellement l'un et l'autre. Quel saisissement en nous embrassant ! O que les larmes de tendresse et de joie sont douces ! Comme mon cœur s'en abreuve ! Pourquoi m'a-t-on fait verser si peu de celles-là ?

En arrivant à Môtiers, j'avais écrit à Milord Keith, maréchal d'Écosse, gouverneur de Neuchâtel, pour lui donner avis de ma retraite dans les États de Sa Majesté, et pour lui demander sa protection. Il me répondit avec la générosité qu'on lui connaît et que j'attendais de lui. Il m'invita à l'aller voir. J'y fus avec M. Martinet, châtelain du Val-de-Travers, qui était en grande faveur auprès de Son Excellence. L'aspect vénérable de cet illustre et vertueux Écossais m'émut puissamment le cœur, et dès l'instant même commença entre lui et moi ce vif attachement qui de ma part est toujours demeuré le même, et qui le serait toujours de la sienne, si les traîtres qui m'ont ôté toutes les consolations de la vie n'eussent profité de mon éloignement pour abuser sa vieillesse et me défigurer à ses yeux.

Copyright Arvensa Editions

George Keith, maréchal héréditaire d'Écosse, et frère du célèbre général Keith, qui vécut glorieusement et mourut au lit d'honneur, avait quitté son pays dans sa jeunesse, et y fut proscrit pour s'être attaché à la maison Stuart, dont il se dégoûta bientôt, par l'esprit injuste et tyrannique qu'il y remarqua, et qui en fit toujours le caractère dominant. Il demeura longtemps en Espagne, dont le climat lui plaisait beaucoup, et finit par s'attacher, ainsi que son frère, au Roi de Prusse, qui se connaissait en hommes, et les accueillit comme ils le méritaient. Il fut bien payé de cet accueil par les grands services que lui rendit le maréchal Keith, et par une chose bien plus précieuse encore, la sincère amitié de Milord Maréchal. La grande âme de ce digne homme, toute républicaine et fière, ne pouvait se plier que sous le joug de l'amitié ; mais elle s'y pliait si parfaitement, qu'avec des maximes bien différentes il ne vit plus que Frédéric, du moment qu'il lui fut attaché. Le Roi le chargea d'affaires importantes, l'envoya à Paris, en Espagne, et enfin le voyant, déjà vieux, avoir besoin de repos, lui donna pour retraite le gouvernement de Neuchâtel, avec la délicieuse occupation d'y passer le reste de sa vie à rendre ce petit peuple heureux.

Les Neuchâtelois, qui n'aiment que la pretintaille et le clinquant, qui ne se connaissent point en véritable étoffe, et mettent l'esprit dans les longues phrases, voyant un homme froid et sans façon, prirent sa simplicité pour de la hauteur, sa franchise pour de la rusticité, son laconisme pour de la bêtise, se cabrèrent contre ses soins bienfaisants, parce que, voulant

Copyright Arvensa Editions

être utile et non cajoleur, il ne savait point flatter les gens qu'il n'estimait pas. Dans la ridicule affaire du ministre Petitpierre, qui fut chassé par ses confrères, pour n'avoir pas voulu qu'ils fussent damnés éternellement, Milord s'étant opposé aux usurpations des ministres, vit soulever contre lui tout le pays dont il prenait le parti, et quand j'y arrivai, ce stupide murmure n'était pas éteint encore. Il passait au moins pour un homme qui se laissait prévenir, et de toutes les imputations dont il fut chargé, c'était peut-être la moins injuste. Mon premier mouvement, en voyant ce vénérable vieillard, fut de m'attendrir sur la maigreur de son corps, déjà décharné par les ans ; mais en levant les yeux sur sa physionomie animée, ouverte et noble, je me sentis saisi d'un respect mêlé de confiance, qui l'emporta sur tout autre sentiment. Au compliment très court que je lui fis en l'abordant, il répondit en parlant d'autre chose, comme si j'eusse été là depuis huit jours. Il ne nous dit pas même de nous asseoir. L'empesé châtelain resta debout. Pour moi, je vis dans l'œil perçant et fin de Milord je ne sais quoi de si caressant, que, me sentant d'abord à mon aise, j'allai sans façon partager son sofa, et m'asseoir à côté de lui. Au ton familier qu'il prit à l'instant, je sentis que cette liberté lui faisait plaisir, et qu'il se disait en lui-même : celui-ci n'est pas un Neuchâtelois.

Effet singulier de la grande convenance des caractères ! Dans un âge où le cœur a déjà perdu sa chaleur naturelle, celui de ce bon vieillard se réchauffa pour moi d'une façon qui surprit tout le monde. Il vint me voir à Môtiers, sous prétexte de tirer des cailles, et y passa deux jours sans toucher un fusil. Il s'établit entre nous une telle amitié, car c'est le mot, que nous ne pouvions nous passer l'un de l'autre. Le château de Colombier, qu'il habitait l'été, était à six lieues de Môtiers : j'allais tous les quinze jours au plus tard y passer vingt-quatre heures, puis je revenais de même en pèlerin, le cœur toujours plein de lui. L'émotion que j'éprouvais jadis dans mes courses de l'Ermitage à Eaubonne était bien différente assurément ; mais elle n'était pas plus douce que celle avec laquelle j'approchais de Colombier. Que de larmes d'attendrissement j'ai souvent versées dans ma route, en pensant aux bontés paternelles, aux vertus aimables, à la douce philosophie de ce respectable vieillard ! Je l'appelais mon père, il m'appelait son enfant. Ces doux noms rendent en partie l'idée de l'attachement qui nous unissait, mais ils ne rendent pas encore celle du besoin que nous avions l'un de l'autre, et du désir continuel de nous rapprocher. Il voulait absolument me loger au château de Colombier, et me

Copyright Arvensa Editions

pressa longtemps d'y prendre à demeure l'appartement que j'occupais. Je lui dis enfin que j'étais plus libre chez moi, et que j'aimais mieux passer ma vie à le venir voir. Il approuva cette franchise, et ne m'en parla plus. O bon Milord ! ô mon digne père ! que mon cœur s'émeut encore en pensant à vous ! Ah ! les barbares ! quel coup ils m'ont porté en vous détachant de moi ! Mais non, non, grand homme, vous êtes et serez toujours le même pour moi, qui suis le même toujours. Ils vous ont trompé, mais ils ne vous ont pas changé[287].

Milord Maréchal n'est pas sans défaut ; c'est un sage, mais c'est un homme. Avec l'esprit le plus pénétrant, avec le tact le plus fin qu'il soit possible d'avoir, avec la plus profonde connaissance des hommes, il se laisse abuser quelquefois, et n'en revient pas. Il a l'humeur singulière, quelque chose de bizarre et d'étranger dans son tour d'esprit. Il paraît oublier les gens qu'il voit tous les jours, et se souvient d'eux au moment qu'ils y pensent le moins : ses attentions paraissent hors de propos ; ses cadeaux sont de fantaisie, et non de convenance. Il donne ou envoie à l'instant ce qui lui passe par la tête, de grand prix ou de nulle valeur indifféremment. Un jeune Genevois, désirant entrer au service du Roi de Prusse, se présente à lui : Milord lui donne, au lieu de lettre, un petit sachet plein de pois, qu'il le charge de remettre au Roi. En recevant cette singulière recommandation, le Roi place à l'instant celui qui la porte. Ces génies élevés ont entre eux un langage que les esprits vulgaires n'entendront jamais. Ces petites bizarreries, semblables aux caprices d'une jolie femme, ne me rendaient Milord Maréchal que plus intéressant. J'étais bien sûr, et j'ai bien éprouvé dans la suite, qu'elles n'influaient pas sur les sentiments, ni sur les soins que lui prescrit l'amitié dans les occasions sérieuses. Mais il est vrai que dans sa façon d'obliger, il met encore la même singularité que dans ses manières. Je n'en citerai qu'un seul trait sur une bagatelle. Comme la journée de Môtiers à Colombier était trop forte pour moi, je la partageais d'ordinaire, en partant après dîner et couchant à Brot, à moitié chemin. L'hôte, appelé Sandoz, ayant à solliciter à Berlin une grâce qui lui importait extrêmement, me pria de demander à Son Excellence de la demander pour lui : volontiers. Je le mène avec moi, je le laisse dans l'antichambre, et je parle de son affaire à Milord, qui ne me répond rien. La matinée se passe ; en traversant la salle pour aller dîner, je vois le pauvre Sandoz qui se morfondait d'attendre. Croyant que Milord

Copyright Arvensa Editions

l'avait oublié, je lui en reparle avant de nous mettre à table ; mot, comme auparavant. Je trouvai cette manière de me faire sentir combien je l'importunais, un peu dure, et je me tus en plaignant tout bas le pauvre Sandoz. En m'en retournant le lendemain, je fus bien surpris du remerciement qu'il me fit du bon accueil et du bon dîner qu'il avait eus chez Son Excellence, qui de plus avait reçu son papier. Trois semaines après Milord lui envoya le rescrit qu'il avait demandé, expédié par le ministre et signé du Roi, et cela, sans m'avoir jamais voulu dire ni répondre un seul mot, ni à lui non plus, sur cette affaire, dont je crus qu'il ne voulait pas se charger.

Je voudrais ne pas cesser de parler de George Keith : c'est de lui que me viennent mes derniers souvenirs heureux ; tout le reste de ma vie n'a plus été qu'afflictions et serrements de cœur. La mémoire en est si triste, et m'en vient si confusément, qu'il ne m'est pas possible de mettre aucun ordre dans mes récits : je serai forcé désormais de les arranger au hasard et comme ils se présenteront.

Je ne tardai pas d'être tiré d'inquiétude sur mon asile par la réponse du Roi à Milord Maréchal, en qui, comme on peut croire, j'avais trouvé un bon avocat. Non seulement Sa Majesté approuva ce qu'il avait fait, mais elle le chargea, car il faut tout dire, de me donner douze louis. Le bon Milord, embarrassé d'une pareille commission, et ne sachant comment s'en acquitter honnêtement, tâcha d'en exténuer l'insulte, en transformant cet argent en nature de provisions, et me marquant qu'il avait ordre de me fournir du bois et du charbon pour commencer mon petit ménage ; il ajouta même, et peut-être de son chef, que le Roi me ferait volontiers bâtir une petite maison à ma fantaisie, si j'en voulais choisir l'emplacement. Cette dernière offre me toucha fort, et me fit oublier la mesquinerie de l'autre. Sans accepter aucune des deux, je regardai Frédéric comme mon bienfaiteur et mon protecteur, et je m'attachai si sincèrement à lui, que je pris dès lors autant d'intérêt à sa gloire que j'avais trouvé jusqu'alors d'injustice à ses succès. À la paix qu'il fit peu de temps après, je témoignai ma joie par une illumination de très bon goût : c'était un cordon de guirlandes, dont j'ornai la maison que j'habitais, et où j'eus, il est vrai, la fierté vindicative de dépenser presque autant d'argent qu'il m'en avait voulu donner. La paix conclue, je crus que, sa gloire militaire et politique étant au comble, il allait s'en donner une d'une autre espèce, en revivifiant ses États, en y faisant régner le commerce, l'agriculture, en y créant un

Copyright Arvensa Editions

nouveau sol, en le couvrant d'un nouveau peuple, en maintenant la paix chez tous ses voisins, en se faisant l'arbitre de l'Europe, après en avoir été la terreur. Il pouvait sans risque poser l'épée, bien sûr qu'on ne l'obligerait pas à la reprendre. Voyant qu'il ne désarmait pas je craignis qu'il ne profitât mal de ses avantages, et qu'il ne fût grand qu'à demi. J'osai lui écrire à ce sujet[288], et, prenant le ton familier, fait pour plaire aux hommes de sa trempe, porter jusqu'à lui cette sainte voix de la vérité, que si peu de rois sont faits pour entendre. Ce ne fut qu'en secret et de moi à lui que je pris cette liberté. Je n'en fis pas même participant Milord Maréchal, et je lui envoyai ma lettre au roi toute cachetée. Milord envoya la lettre sans s'informer de son contenu. Le Roi n'y fit aucune réponse, et quelque temps après, Milord Maréchal étant allé à Berlin, il lui dit seulement que je l'avais bien grondé. Je compris par là que ma lettre avait été mal reçue, et que la franchise de mon zèle avait passé pour la rusticité d'un pédant. Dans le fond, cela pouvait très bien être ; peut-être ne dis-je pas ce qu'il fallait dire, et ne pris-je pas le ton qu'il fallait prendre. Je ne puis répondre que du sentiment qui m'avait mis la plume à la main.

Peu de temps après mon établissement à Môtiers-Travers, ayant toutes les assurances possibles qu'on m'y laisserait tranquille, je pris l'habit arménien. Ce n'était pas une idée nouvelle. Elle m'était venue diverses fois dans le cours de ma vie, et elle me revint souvent à Montmorency, où le fréquent usage des sondes, me condamnant à rester souvent dans ma chambre, me fit mieux sentir tous les avantages de l'habit long. La commodité d'un tailleur arménien, qui venait souvent voir un parent qu'il avait à Montmorency, me tenta d'en profiter pour prendre ce nouvel équipage, au risque du qu'en dira-t-on, dont je me souciais très peu. Cependant, avant d'adopter cette nouvelle parure, je voulus avoir l'avis de M^me^ de Luxembourg, qui me conseilla fort de la prendre. Je me fis donc une petite garde-robe arménienne ; mais l'orage excité contre moi m'en fit remettre l'usage à des temps plus tranquilles, et ce ne fut que quelques mois après que, forcé par de nouvelles attaques de recourir aux sondes, je crus pouvoir, sans aucun risque, prendre ce nouvel habillement à Môtiers, surtout après avoir consulté le pasteur du lieu, qui me dit que je pouvais le porter au temple même sans scandale. Je pris donc la veste, le cafetan, le bonnet fourré, la ceinture, et après avoir assisté dans cet équipage au service divin, je ne vis point d'inconvénient à le porter chez Milord

Copyright Arvensa Editions

Maréchal. Son Excellence, me voyant ainsi vêtu, me dit pour tout compliment *Salamaleki*, après quoi tout fut fini, et je ne portai plus d'autre habit.

Ayant quitté tout à fait la littérature, je ne songeai plus qu'à mener une vie tranquille et douce, autant qu'il dépendrait de moi. Seul je n'ai jamais connu l'ennui, même dans le plus parfait désœuvrement : mon imagination, remplissant tous les vides, suffit seule pour m'occuper. Il n'y a que le bavardage inactif de chambre, assis les uns vis-à-vis des autres à ne mouvoir que la langue, que jamais je n'ai pu supporter. Quand on marche, qu'on se promène, encore passe ; les pieds et les yeux font au moins quelque chose ; mais rester là, les bras croisés, à parler du temps qu'il fait et des mouches qui volent, ou, qui pis est, à s'entre-faire des compliments, cela m'est un supplice insupportable. Je m'avisai, pour ne pas vivre en sauvage, d'apprendre à faire des lacets. Je portais mon coussin dans mes visites, ou j'allais comme les femmes travailler à ma porte et causer avec les passants. Cela me faisait supporter l'inanité du babillage, et passer mon temps sans ennui chez mes voisines, dont plusieurs étaient assez aimables, et ne manquaient pas d'esprit. Une, entre autres, appelée Isabelle d'Ivernois, fille du Procureur général de Neuchâtel, me parut assez estimable pour me lier avec elle d'une amitié particulière dont elle ne s'est pas mal trouvée par les conseils utiles que je lui ai donnés, et par les soins que je lui ai rendus dans des occasions essentielles ; de sorte que maintenant, digne et vertueuse mère de famille, elle me doit peut-être sa

Copyright Arvensa Editions

raison, son mari, sa vie, et son bonheur. De mon côté, je lui dois des consolations très douces, et surtout durant un bien triste hiver, où, dans le fort de mes maux et de mes peines, elle venait passer avec Thérèse et moi de longues soirées qu'elle savait nous rendre bien courtes par l'agrément de son esprit, et par les mutuels épanchements de nos cœurs. Elle m'appelait son papa, je l'appelais ma fille, et ces noms que nous nous donnons encore ne cesseront point, je l'espère, de lui être aussi chers qu'à moi. Pour rendre mes lacets bons à quelque chose, j'en faisais présent à mes jeunes amies à leur mariage, à condition qu'elles nourriraient leurs enfants. Sa sœur aînée en eut un à ce titre, et l'a mérité ; Isabelle en eut un de même, et ne l'a pas moins mérité par l'intention ; mais elle n'a pas eu le bonheur de pouvoir faire sa volonté. En leur envoyant ces lacets, j'écrivis à l'une et à l'autre des lettres dont la première a couru le monde ; mais tant d'éclat n'allait pas à la seconde : l'amitié ne marche pas avec si grand bruit.

Parmi les liaisons que je fis à mon voisinage, et dans le détail desquelles je. n'entrerai pas, je dois noter celle du colonel Pury, qui avait une maison sur la montagne, où il venait passer les étés. Je n'étais pas empressé de sa connaissance, parce que je savais qu'il était très mal à la cour et auprès de Milord Maréchal, qu'il ne voyait point. Cependant, comme il me vint voir et me fit beaucoup d'honnêtetés, il fallut l'aller voir à mon tour ; cela continua, et nous mangions quelquefois l'un chez l'autre. Je fis chez lui connaissance avec M. du Peyrou, et ensuite une amitié trop intime pour que je puisse me dispenser de parler de lui.

M. du Peyrou était américain, fils d'un commandant de Surinam, dont le successeur, M. Le Chambrier, de Neuchâtel, épousa la veuve. Devenue veuve une seconde fois, elle vint avec son fils s'établir dans le pays de son second mari. Du Peyrou, fils unique, fort riche, et tendrement aimé de sa mère, avait été élevé avec assez de soin, et son éducation lui avait profité. Il avait acquis beaucoup de demi-connaissances, quelque goût pour les arts, et il se piquait d'avoir surtout cultivé sa raison : son air hollandais, froid et philosophe, son teint basané, son humeur silencieuse et cachée, favorisaient beaucoup cette opinion. Il était sourd et goutteux, quoique jeune encore. Cela rendait tous ses mouvements fort posés, fort graves, et, quoiqu'il aimât à disputer, quelquefois même un peu longuement, généralement il parlait peu, parce qu'il n'entendait pas. Tout cet extérieur m'en imposa. Je me dis : Voici un penseur, un homme sage, tel qu'on serait heureux d'avoir un ami. Pour achever de me prendre, il m'adressait

Copyright Arvensa Editions

souvent la parole sans jamais me faire aucun compliment. Il me parlait peu de moi, peu de mes livres, très peu de lui ; il n'était pas dépourvu d'idées, et tout ce qu'il disait était assez juste. Cette justesse et cette égalité m'attirèrent. Il n'avait dans l'esprit, ni l'élévation, ni la finesse de Milord Maréchal, mais il en avait la simplicité : c'était toujours le représenter en quelque chose. Je ne m'engouai pas, mais je m'attachai par l'estime, et peu à peu cette estime amena l'amitié. J'oubliai totalement avec lui l'objection que j'avais faite au baron d'Holbach, qu'il était trop riche, et je crois que j'eus tort[289]. J'ai appris à douter qu'un homme jouissant d'une grande fortune, quel qu'il puisse être, puisse aimer sincèrement mes principes et leur auteur.

Pendant assez longtemps je vis peu Du Peyrou, parce que je n'allais point à Neuchâtel, et qu'il ne venait qu'une fois l'année à la montagne du colonel Pury. Pourquoi n'allais-je point à Neuchâtel ? C'est un enfantillage qu'il ne faut pas taire.

Quoique protégé par le Roi de Prusse et par Milord Maréchal, si j'évita d'abord la persécution dans mon asile, je n'évitai pas du moins les murmures du public, des magistrats municipaux, des ministres. Après le branle donné par la France, il n'était pas du bon air de ne pas me faire au moins quelque insulte : on aurait eu peur de paraître improuver mes persécuteurs en ne les imitant pas. La Classe de Neuchâtel, c'est-à-dire la compagnie des ministres de cette ville, donna le branle, en tentant d'émouvoir contre moi le Conseil d'État. Cette tentative n'ayant pas réussi, les ministres s'adressèrent au magistrat municipal, qui fit aussitôt défendre mon livre, et me traitant en toute occasion peu honnêtement, faisait comprendre et disait même que, si j'avais voulu m'établir dans la ville, on ne m'y aurait pas souffert. Ils remplirent leur *Mercure* d'inepties et du plus plat cafardage, qui, tout en faisant rire les gens sensés, ne laissaient pas d'échauffer le peuple et de l'animer contre moi. Tout cela n'empêchait pas qu'à les entendre je ne dusse être très reconnaissant de l'extrême grâce qu'ils me faisaient de me laisser vivre à Môtiers, où ils n'avaient aucune autorité ; ils m'auraient volontiers mesuré l'air à la pinte, à condition que je l'eusse payé bien cher. Ils voulaient que je leur fusse obligé de la protection que le Roi m'accordait malgré eux, et qu'ils travaillaient sans relâche à m'ôter. Enfin, n'y pouvant réussir, après m'avoir fait tout le tort qu'ils purent et m'avoir décrié de tout leur pouvoir, ils se firent un mérite

Copyright Arvensa Editions

de leur impuissance, en me faisant valoir la bonté qu'ils avaient de me souffrir dans leur pays. J'aurais dû leur rire au nez pour toute réponse : je fus assez bête pour me piquer, et j'eus l'ineptie de ne vouloir point aller à Neuchâtel, résolution que je tins près de deux ans, comme si ce n'était pas trop honorer de pareilles espèces que de faire attention à leurs procédés, qui, bons ou mauvais, ne peuvent leur être imputés, puisqu'ils n'agissent jamais que par impulsion. D'ailleurs des esprits sans culture et sans lumières, qui ne connaissent d'autre objet de leur estime que le crédit, la puissance et l'argent, sont bien éloignés même de soupçonner qu'on doive quelque égard aux talents, et qu'il y ait du déshonneur à les outrager. Un certain maire de village, qui pour ses malversations avait été cassé, disait au lieutenant du Val-de-Travers, mari de mon Isabelle : On dit que ce Rousseau a tant d'esprit, amenez-le-moi, que je voie si cela est vrai. Assurément les mécontentements d'un homme qui prend un pareil ton doivent peu fâcher ceux qui les éprouvent.

Sur la façon dont on me traitait à Paris, à Genève, à Berne, à Neuchâte même, je ne m'attendais pas à plus de ménagement de la part du pasteur du lieu. Je lui avais cependant été recommandé par M^{me} Boy de la Tour, et il m'avait fait beaucoup d'accueil ; mais dans ce pays, où l'on flatte également tout le monde, les caresses ne signifient rien. Cependant, après ma réunion solennelle à l'Église réformée, vivant en pays : réformé, je ne pouvais, sans manquer à mes engagements et à mon devoir de citoyen, négliger la profession publique du culte où j'étais rentré : j'assistais donc au service divin. D'un autre côté, je craignais, en me présentant à la table sacrée, de m'exposer à l'affront d'un refus, et il n'était nullement probable qu'après le vacarme fait à Genève par le Conseil, et à Neuchâtel par la Classe, il voulût m'administrer tranquillement la Cène dans son église. Voyant donc approcher le temps de la communion, je pris le parti d'écrire à M. de Montmollin, c'était le nom du ministre, pour faire acte de bonne volonté, et lui déclarer que j'étais toujours uni de cœur à l'Église protestante ; je lui dis en même temps, pour éviter des chicanes sur les articles de foi, que je ne voulais aucune explication particulière sur le dogme. M'étant ainsi mis en règle de ce côté, je restai tranquille, ne doutant pas que M. de Montmollin ne refusât de m'admettre sans la discussion préliminaire, dont je ne voulais point, et qu'ainsi tout ne fût fini sans qu'il y eût de ma faute. Point du tout. Au moment où je m'y attendais le moins, M. de Montmollin vint me déclarer non seulement qu'il

Copyright Arvensa Editions

m'admettait à la communion sous la clause que j'y avais mise, mais de plus que lui et ses anciens se faisaient un grand honneur de m'avoir dans son troupeau. Je n'eus de mes jours pareille surprise, ni plus consolante. Toujours vivre isolé sur la terre me paraissait un destin bien triste, surtout dans l'adversité. Au milieu de tant de proscriptions et de persécutions, je trouvais une douceur extrême à pouvoir [290] me dire : au moins je suis parmi mes frères, et j'allai communier avec une émotion de cœur et des larmes d'attendrissement, qui étaient peut-être la préparation la plus agréable à Dieu qu'on y pût porter.

Quelque temps après, Milord m'envoya une lettre de M^me^ de Boufflers, venue, du moins je le présumai, par la voie de d'Alembert, qui connaissait Milord Maréchal. Dans cette lettre, la première que cette dame m'eût écrite depuis mon départ de Montmorency, elle me tançait vivement de celle que j'avais écrite à M. de Montmollin, et surtout d'avoir communié. Je compris d'autant moins à qui elle en avait avec sa mercuriale, que depuis mon voyage de Genève je m'étais toujours déclaré hautement protestant, et que j'avais été très publiquement à l'Hôtel de Hollande, sans que personne au monde l'eût trouvé mauvais. Il me paraissait plaisant que M^me^ la comtesse de Boufflers voulût se mêler de diriger ma conscience en fait de religion. Toutefois, comme je ne doutais pas que son intention, quoique je n'y comprisse rien, ne fût la meilleure du monde, je ne m'offensai point de cette singulière sortie, et je lui répondis sans colère, en lui disant mes raisons.

Cependant les injures imprimées allaient leur train, et leurs bénins auteurs reprochaient aux puissances de me traiter trop doucement. Ce concours d'aboiements, dont les moteurs continuaient d'agir sous le voile, avait quelque chose de sinistre et d'effrayant. Pour moi, je laissai dire sans m'émouvoir. On m'assura qu'il y avait une censure de la Sorbonne ; je n'en crus rien. De quoi pouvait se mêler la Sorbonne dans cette affaire ? Voulait-elle assurer que je n'étais pas catholique ? Tout le monde le savait. Voulait-elle prouver que je n'étais pas bon calviniste ? Que lui importait ? C'était prendre un soin bien singulier ; c'était se faire les substituts de nos ministres. Avant que d'avoir vu cet écrit, j'ai cru qu'on le faisait courir sous le nom de la Sorbonne, pour se moquer d'elle ; je le crus bien plus encore après l'avoir lu. Enfin, quand je ne pus plus douter de son authenticité, tout ce que je me réduisis à croire fut qu'il fallait mettre la Sorbonne aux

Copyright Arvensa Editions

Petites-Maisons.

(1763.) — Un autre écrit m'affecta davantage, parce qu'il venait d'un homme pour qui j'eus toujours de l'estime, et dont j'admirais la constance en plaignant son aveuglement. Je parle du mandement de l'Archevêque de Paris contre moi. Je crus que je me devais d'y répondre. Je le pouvais sans m'avilir ; c'était un cas à peu près semblable à celui du Roi de Pologne. Je n'ai jamais aimé les disputes brutales, à la Voltaire. Je ne sais me battre qu'avec dignité, et je veux que celui qui m'attaque ne déshonore pas mes coups, pour que je daigne me défendre. Je ne doutais point que ce mandement ne fût de la façon des Jésuites, et, quoiqu'ils fussent alors malheureux eux-mêmes, j'y reconnaissais toujours leur ancienne maxime d'écraser les malheureux. Je pouvais donc aussi suivre mon ancienne maxime d'honorer l'auteur titulaire, et de foudroyer l'ouvrage : et c'est ce que je crois avoir fait avec assez de succès.

Je trouvai le séjour de Môtiers fort agréable, et, pour me déterminer à y finir mes jours, il ne me manquait qu'une subsistance assurée : mais on y vit assez chèrement, et j'avais vu renverser tous mes anciens projets par la dissolution de mon ménage, par l'établissement d'un nouveau, par la vente ou dissipation de tous mes meubles, et par les dépenses qu'il m'avait fallu faire depuis mon départ de Montmorency. Je voyais diminuer journellement le petit capital que j'avais devant moi. Deux ou trois ans suffisaient pour en consumer le reste, sans que je visse aucun moyen de le renouveler, à moins de recommencer à faire des livres ; métier funeste auquel j'avais déjà renoncé.

Persuadé que tout changerait bientôt à mon égard, et que le public, revenu de sa frénésie, en ferait rougir les puissances, je ne cherchais qu'à prolonger mes ressources jusqu'à cet heureux changement, qui me laisserait plus en état de choisir parmi celles qui pourraient s'offrir. Pour cela, je repris mon *Dictionnaire de Musique*, que dix ans de travail avaient déjà fort avancé, et auquel il ne manquait que la dernière main, et d'être mis au net. Mes livres, qui m'avaient été envoyés depuis peu, me fournirent les moyens d'achever cet ouvrage : mes papiers, qui me furent envoyés en même temps, me mirent en état de commencer l'entreprise de mes mémoires, dont je voulais uniquement m'occuper désormais. Je commençai par transcrire des lettres dans un recueil qui pût guider ma mémoire dans l'ordre des faits et des temps. J'avais déjà fait le triage de celles que je voulais conserver pour cet effet, et la suite depuis près de dix

Copyright Arvensa Editions

ans n'en était point interrompue. Cependant, en les arrangeant pour les transcrire, j'y trouvai une lacune qui me surprit. Cette lacune était de près de six mois, depuis octobre 1756 jusqu'au mois de mars suivant. Je me souvenais parfaitement d'avoir mis dans mon triage nombre de lettres de Diderot, de Deleyre, de M^me^ d'Épinay, de M^me^ de Chenonceau, etc., qui remplissaient cette lacune, et qui ne se trouvèrent plus. Qu'étaient-elles devenues ? Quelqu'un avait-il mis la main sur mes papiers, pendant quelques mois qu'ils étaient restés à l'Hôtel de Luxembourg ? Cela n'était pas concevable, et j'avais vu M. le Maréchal prendre la clef de la chambre où je les avais déposés. Comme plusieurs lettres de femmes et toutes celles de Diderot étaient sans date, et que j'avais été forcé de remplir ces dates de mémoire, et en tâtonnant, pour ranger ces lettres dans leur ordre, je crus d'abord avoir fait des erreurs de date, et je passai en revue toutes les lettres qui n'en avaient point, ou auxquelles je l'avais suppléée, pour voir si je n'y trouverais point celles qui devaient remplir ce vide. Cet essai ne réussit point ; je vis que le vide était bien réel, et que les lettres avaient bien certainement été enlevées. Par qui et pourquoi ? Voilà ce qui me passait. Ces lettres, antérieures à mes grandes querelles, et du temps de ma première ivresse de la *Julie*, ne pouvaient intéresser personne. C'était tout au plus quelques tracasseries de Diderot, quelques persiflages de Deleyre, des témoignages d'amitié de M^me^ de Chenonceau, et même de M^me^ d'Épinay, avec laquelle j'étais alors le mieux du monde. A qui pouvaient importer ces lettres ? Qu'en voulait-on faire ? Ce n'est que sept ans après que j'ai soupçonné l'affreux objet de ce vol.

Ce déficit bien avéré me fit chercher parmi mes brouillons si j'en découvrirais quelque autre. J'en trouvai quelques-uns qui, vu mon défaut de mémoire, m'en firent supposer d'autres dans la multitude de mes papiers. Ceux que je remarquai furent le brouillon de la *Morale sensitive*, et celui de l'extrait des *Aventures de Milord Édouard*. Ce dernier, je l'avoue, me donna des soupçons sur M^me^ de Luxembourg. C'était La Roche, son valet de chambre, qui m'avait expédié ces papiers, et je n'imaginai qu'elle au monde qui pût prendre intérêt à ce chiffon ; mais quel intérêt pouvait-elle prendre à l'autre, et aux lettres enlevées, dont, même avec de mauvais desseins, on ne pouvait faire aucun usage qui pût me nuire, à moins de les falsifier ? Pour M. le Maréchal, dont je connaissais la droiture invariable et la vérité de son amitié pour moi, je ne pus le soupçonner un moment. Je ne

Copyright Arvensa Editions

pus même arrêter ce soupçon sur M^me^ la Maréchale. Tout ce qui me vint de plus raisonnable à l'esprit, après m'être fatigué longtemps à chercher l'auteur de ce vol, fut de l'imputer à d'Alembert, qui, déjà faufilé chez M^me^ de Luxembourg, avait pu trouver le moyen de fureter ces papiers et d'en enlever ce qui lui avait plu, tant en manuscrits qu'en lettres, soit pour chercher à me susciter quelque tracasserie, soit pour s'approprier ce qui lui pouvait convenir. Je supposai qu'abusé par le titre de la *Morale sensitive*, il avait cru trouver le plan d'un vrai traité de matérialisme, dont il aurait tiré contre moi le parti qu'on peut bien s'imaginer. Sûr qu'il serait bientôt détrompé par l'examen du brouillon, et déterminé à quitter tout à fait la littérature, je m'inquiétai peu de ces larcins qui n'étaient pas les premiers de la même main que j'avais endurés sans m'en plaindre[291]. Bientôt je ne songeai pas plus à cette infidélité que si l'on ne m'en eût fait aucune, et je me mis à rassembler les matériaux qu'on m'avait laissés, pour travailler à mes confessions.

J'avais longtemps cru qu'à Genève la compagnie des ministres, ou du moins les citoyens et bourgeois, réclameraient contre l'infraction de l'édit dans le décret porté contre moi. Tout resta tranquille, du moins à l'extérieur ; car il y avait un mécontentement général, qui n'attendait qu'une occasion pour se manifester. Mes amis, ou soi-disant tels, m'écrivaient lettres sur lettres pour m'exhorter à venir me mettre à leur tête, m'assurant d'une réparation publique de la part du Conseil. La crainte du désordre et des troubles que ma présence pouvait causer m'empêcha d'acquiescer à leurs instances, et, fidèle au serment que j'avais fait autrefois, de ne jamais tremper dans aucune dissension civile dans mon pays, j'aimai mieux laisser subsister l'offense, et me bannir pour jamais de ma patrie, que d'y rentrer par des moyens violents et dangereux. Il est vrai que je m'étais attendu, de la part de la bourgeoisie, à des représentations légales et paisibles contre une infraction qui l'intéressait extrêmement. Il n'y en eut point. Ceux qui la conduisaient cherchaient moins le vrai redressement des griefs que l'occasion de se rendre nécessaires. On cabalait, mais on gardait le silence, et on laissait clabauder les caillettes et les cafards, ou soi-disant tels, que le Conseil mettait en avant pour me rendre odieux à la populace, et faire attribuer son incartade au zèle de la religion.

Après avoir attendu vainement plus d'un an que quelqu'un réclamât

Copyright Arvensa Editions

contre une procédure illégale, je pris enfin mon parti, et, me voyant abandonné de mes concitoyens, je me déterminai à renoncer à mon ingrate patrie, où je n'avais jamais vécu, dont je n'avais reçu ni bien ni service, et dont, pour prix de l'honneur que j'avais tâché de lui rendre, je me voyais si indignement traité d'un consentement unanime, puisque ceux qui devaient parler n'avaient rien dit. J'écrivis donc au premier syndic de cette année-là, qui, je crois, était M. Favre, une lettre[292] par laquelle j'abdiquais solennellement mon droit de bourgeoisie, et dans laquelle, au reste, j'observai la décence et la modération que j'ai toujours mises aux actes de fierté que la cruauté de mes ennemis m'a souvent arrachés dans mes malheurs.

Cette démarche ouvrit enfin les yeux aux citoyens : sentant qu'ils avaient eu tort pour leur propre intérêt d'abandonner ma défense, ils la prirent quand il n'était plus temps. Ils avaient d'autres griefs qu'ils joignirent à celui-là, et ils en firent la matière de plusieurs représentations très bien raisonnées, qu'ils étendirent et renforcèrent à mesure que les durs et rebutants refus du Conseil, qui se sentait soutenu par le ministère de France, leur firent mieux sentir le projet formé de les asservir. Ces altercations produisirent diverses brochures qui ne décidaient rien, jusqu'à ce que parurent tout d'un coup les *Lettres écrites de la Campagne*, ouvrage écrit en faveur du Conseil, avec un art infini, et par lequel le parti représentant, réduit au silence, fut pour un temps écrasé. Cette pièce, monument durable des rares talents de son auteur, était du Procureur général Tronchin[293], homme d'esprit, homme éclairé, très versé dans les lois et le gouvernement de la République. *Siluit terra.*

(1764.) — Les représentants, revenus de leur premier abattement, entreprirent une réponse, et s'en tirèrent passablement avec le temps. Mais tous jetèrent les yeux sur moi, comme sur le seul qui pût entrer en lice contre un tel adversaire, avec espoir de le terrasser. J'avoue que je pensai de même, et, poussé par mes anciens concitoyens, qui me faisaient un devoir de les aider de ma plume dans un embarras dont j'avais été l'occasion, j'entrepris la réfutation des *Lettres écrites de la Campagne*, et j'en parodiai le titre par celui de *Lettres écrites de la Montagne*, que je mis aux miennes. Je fis et j'exécutai cette entreprise si secrètement, que, dans un rendez-vous que j'eus à Thonon avec les chefs des Représentants, pour parler de leurs affaires, et où ils me montrèrent l'esquisse de leur réponse,

Copyright Arvensa Editions

je ne leur dis pas un mot de la mienne, qui était déjà faite, craignant qu'il ne survînt quelque obstacle à l'impression, s'il en parvenait le moindre vent soit aux magistrats, soit à mes ennemis particuliers. Je n'évitai pourtant pas que cet ouvrage ne fût connu en France avant la publication ; mais on aima mieux le laisser paraître que de me faire trop comprendre comment on avait découvert mon secret. Je dirai là-dessus ce que j'ai su, qui se borne à très peu de chose ; je me tairai sur ce que j'ai conjecturé.

J'avais à Môtiers presque autant de visites que j'en avais eu à l'Ermitage et à Montmorency ; mais elles étaient la plupart d'une espèce fort différente. Ceux qui m'étaient venus voir jusqu'alors étaient des gens qui, ayant avec moi des rapports de talents, de goûts, de maximes, les alléguaient pour cause de leurs visites, et me mettaient d'abord sur des matières dont je pouvais m'entretenir avec eux. À Môtiers, ce n'était plus cela, surtout du côté de France. C'étaient des officiers ou d'autres gens qui n'avaient aucun goût pour la littérature, qui même, pour la plupart, n'avaient jamais lu mes écrits, et qui ne laissaient pas, à ce qu'ils disaient, d'avoir fait trente, quarante, soixante, cent lieues pour venir voir et admirer l'homme illustre, célèbre, très célèbre, le grand homme, etc. Car dès lors on n'a cessé de me jeter grossièrement à la face les plus impudentes flagorneries, dont l'estime de ceux qui m'abordaient m'avait garanti jusqu'alors. Comme la plupart de ces survenants ne daignaient ni se nommer, ni me dire leur état, que leurs connaissances et les miennes ne tombaient pas sur les mêmes objets, et qu'ils n'avaient ni lu ni parcouru mes ouvrages, je ne savais de quoi leur parler : j'attendais qu'ils parlassent eux-mêmes, puisque c'était à eux à savoir et à me dire pourquoi ils me venaient voir. On sent que cela ne faisait pas pour moi des conversations bien intéressantes, quoiqu'elles pussent l'être pour eux, selon ce qu'ils voulaient savoir : car, comme j'étais sans défiance, je m'exprimais sans réserve sur toutes les questions qu'ils jugeaient à propos de me faire, et ils s'en retournaient, pour l'ordinaire, aussi savants que moi sur tous les détails de ma situation.

J'eus, par exemple, de cette façon, M. de Fains, écuyer de la Reine et capitaine de cavalerie dans le régiment de la Reine, lequel eut la constance de passer plusieurs jours à Môtiers, et même de me suivre pédestrement jusqu'à La Ferrière, menant son cheval par la bride, sans avoir avec moi d'autre point de réunion, sinon que nous connaissions tous deux M^{lle} Fel, et que nous jouions l'un et l'autre au bilboquet. J'eus avant et après M. de

Copyright Arvensa Editions

Fains, une autre visite bien plus extraordinaire. Deux hommes arrivent à pied, conduisant chacun un mulet chargé de son petit bagage, logent à l'auberge, pansent leurs mulets eux-mêmes et demandent à me venir voir. À l'équipage de ces muletiers, on les prit pour des contrebandiers, et la nouvelle courut aussitôt que des contrebandiers venaient me rendre visite. Leur seule façon de m'aborder m'apprit que c'étaient des gens d'une autre étoffe ; mais, sans être des contrebandiers, ce pouvaient être des aventuriers, et ce doute me tint quelque temps en garde. Ils ne tardèrent pas à me tranquilliser. L'un était M. de Montauban, appelé le comte de la Tour-du-Pin, gentilhomme du Dauphiné ; l'autre était M. Dastier, de Carpentras, ancien militaire, qui avait mis sa croix de Saint-Louis dans sa poche, ne pouvant pas l'étaler[294]. Ces messieurs, tous deux très aimables, avaient tous deux beaucoup d'esprit ; leur conversation était agréable et intéressante : leur manière de voyager, si bien dans mon goût, et si peu dans celui des gentilshommes français, me donna pour eux une sorte d'attachement que leur commerce ne pouvait qu'affermir. Cette connaissance même ne finit pas là, puisqu'elle dure encore, et qu'ils me sont revenus voir diverses fois, non plus à pied cependant, cela était bon pour le début : mais plus j'ai vu ces messieurs, moins j'ai trouvé de rapports entre leurs goûts et les miens, moins j'ai senti que leurs maximes fussent les miennes, que mes écrits leur fussent familiers, qu'il y eût aucune véritable sympathie entre eux et moi. Que me voulaient-ils donc ? Pourquoi me venir voir dans cet équipage ? Pourquoi rester plusieurs jours ? Pourquoi revenir plusieurs fois ? Pourquoi désirer si fort de m'avoir pour hôte ? Je ne m'avisai pas alors de me faire ces questions. Je me les suis faites quelquefois depuis ce temps-là.

Touché de leurs avances, mon cœur se livrait sans raisonner, surtout à M. Dastier, dont l'air plus ouvert me plaisait davantage. Je demeurai même en correspondance avec lui, et quand je voulus faire imprimer les *Lettres de la Montagne*, je songeai à m'adresser à lui pour donner le change à ceux qui attendaient mon paquet sur la route de Hollande. Il m'avait parlé beaucoup, et peut-être à dessein, de la liberté de la presse à Avignon ; il m'avait offert ses soins, si j'avais quelque chose à y faire imprimer : je me prévalus de cette offre, et je lui adressai successivement, par la poste, mes premiers cahiers. Après les avoir gardés assez longtemps, il me les renvoya en me marquant qu'aucun libraire n'avait osé s'en charger, et je fus

Copyright Arvensa Editions

contraint de revenir à Rey, prenant soin de n'envoyer mes cahiers que l'un après l'autre, et de ne lâcher les suivants qu'après avoir eu avis de la réception des premiers. Avant la publication de l'ouvrage, je sus qu'il avait été vu dans les bureaux des ministres, et d'Escherny, de Neuchâtel, me parla d'un livre de *l'Homme de la Montagne*, que d'Holbach lui avait dit être de moi. Je l'assurai, comme il était vrai, n'avoir jamais fait de livre qui eût ce titre. Quand les *Lettres* parurent, il était furieux et m'accusa de mensonge, quoique je ne lui eusse dit que la vérité. Voilà comment j'eus l'assurance que mon manuscrit était connu. Sûr de la fidélité de Rey, je fus forcé de porter ailleurs mes conjonctures, et celle à laquelle j'aimai le mieux m'arrêter fut que mes paquets avaient été ouverts à la poste.

Une autre connaissance à peu près du même temps, mais qui se fit d'abord seulement par lettres, fut celle d'un M. Laliaud, de Nîmes, lequel m'écrivit de Paris, pour me prier de lui envoyer mon profil à la silhouette, dont il avait, disait-il, besoin pour mon buste en marbre qu'il faisait faire par Le Moyne, pour le placer dans sa bibliothèque. Si c'était une cajolerie inventée pour m'apprivoiser, elle réussit pleinement. Je jugeai qu'un homme qui voulait avoir mon buste en marbre dans sa bibliothèque était plein de mes ouvrages, par conséquent de mes principes, et qu'il m'aimait parce que son âme était au ton de la mienne. Il était difficile que cette idée ne me séduisît pas. J'ai vu M. Laliaud dans la suite. Je l'ai trouvé très zélé pour me rendre beaucoup de petits services, pour s'entremêler beaucoup dans mes petites affaires. Mais, au reste, je doute qu'aucun de mes écrits ait été du petit nombre des livres qu'il a lus en sa vie. J'ignore s'il a une bibliothèque, et si c'est un meuble à son usage, et quant au buste, il s'est borné à une mauvaise esquisse en terre, faite par Le Moyne, sur laquelle il a fait graver un portrait hideux qui ne laisse pas de courir sous mon nom, comme s'il avait avec moi quelque ressemblance.

Copyright Arvensa Editions

Le seul Français qui parut me venir voir par goût pour mes sentiments et pour mes ouvrages fut un jeune officier du régiment de Limousin, appelé M. Séguier de Saint-Brisson, qu'on a vu et qu'on voit peut-être encore briller à Paris et dans le monde par des talents assez aimables et par des prétentions au bel esprit. Il m'était venu voir à Montmorency l'hiver qui précéda ma catastrophe. Je lui trouvai une vivacité de sentiment qui me plut. Il m'écrivit dans la suite à Môtiers, et soit qu'il voulût me cajoler, ou que réellement la tête lui tournât de l'*Émile*, il m'apprit qu'il quittait le service pour vivre indépendant, et qu'il apprenait le métier de menuisier. Il avait un frère aîné, capitaine dans le même régiment, pour lequel était toute la prédilection de la mère, qui, dévote outrée, et dirigée par je ne sais quel abbé tartufe, en usait très mal avec le cadet, qu'elle accusait d'irréligion, et même du crime irrémissible d'avoir des liaisons avec moi. Voilà les griefs sur lesquels il voulut rompre avec sa mère, et prendre le parti dont je viens de parler, le tout pour faire le petit Émile.

Alarmé de cette pétulance, je me hâtai de lui écrire pour le faire changer de résolution, et je mis à mes exhortations toute la force dont j'étais capable : elles furent écoutées. Il rentra dans son devoir vis-à-vis de sa mère, et il retira des mains de son colonel sa démission, qu'il lui avait donnée, et dont celui-ci avait eu la prudence de ne faire aucun usage, pour lui laisser le temps d'y mieux réfléchir. Saint-Brisson, revenu de ses folies, en fit une un peu moins choquante, mais qui n'était guère plus de mon goût ; ce fut de se faire auteur. Il donna coup sur coup deux ou trois brochures, qui n'annonçaient pas un homme sans talent, mais sur

Copyright Arvensa Editions

lesquelles je n'aurai pas à me reprocher de lui avoir donné des éloges bien encourageants pour poursuivre cette carrière.

Quelque temps après, il me vint voir, et nous fîmes ensemble le pèlerinage de l'île de Saint-Pierre. Je le trouvai dans ce voyage différent de ce que je l'avais vu à Montmorency. Il avait je ne sais quoi d'affecté, qui d'abord ne me choqua pas beaucoup, mais qui m'est revenu souvent en mémoire depuis ce temps-là. Il me vint voir encore une fois à l'hôtel de Saint-Simon, à mon passage à Paris pour aller en Angleterre. J'appris là, ce qu'il ne m'avait pas dit, qu'il vivait dans les grandes sociétés, et qu'il voyait assez souvent M^me^ de Luxembourg. Il ne me donna aucun signe de vie à Trye et ne me fit rien dire par sa parente, M^lle^ Séguier, qui était ma voisine, et qui ne m'a jamais paru bien favorablement disposée pour moi. En un mot, l'engouement de M. de Saint-Brisson finit tout d'un coup, comme la liaison de M. de Fains ; mais celui-ci ne me devait rien, et l'autre me devait quelque chose, à moins que les sottises que je l'avais empêché de faire n'eussent été qu'un jeu de sa part : ce qui, dans le fond, pourrait très bien être.

J'eus aussi des visites de Genève tant et plus. Les De Luc père et fils me choisirent successivement pour leur garde-malade : le père tomba malade en route ; le fils l'était en partant de Genève ; tous deux vinrent se rétablir chez moi. Des ministres, des parents, des cagots, des quidams de toute espèce, venaient de Genève et de Suisse, non pas comme ceux de France, pour m'admirer et me persifler, mais pour me tancer et catéchiser. Le seul qui me fit plaisir fut Moultou, qui vint passer trois ou quatre jours avec moi, et que j'y aurais bien voulu retenir davantage. Le plus constant de tous, celui qui s'opiniâtra le plus, et qui me subjugua à force d'importunités, fut un M. d'Ivernois, commerçant de Genève, Français réfugié et parent du Procureur général de Neuchâtel. Ce M. d'Ivernois de Genève passait à Môtiers deux fois l'an, tout exprès pour m'y venir voir, restait chez moi du matin au soir plusieurs jours de suite, se mettait de mes promenades, m'apportait mille sortes de petits cadeaux, s'insinuait malgré moi dans ma confidence, se mêlait de toutes mes affaires, sans qu'il y eût entre lui et moi aucune communion d'idées, ni d'inclinations, ni de sentiments, ni de connaissances. Je doute qu'il ait lu dans toute sa vie un livre entier d'aucune espèce, et qu'il sache même de quoi traitent les miens. Quand je commençai d'herboriser, il me suivit dans mes courses de botanique, sans goût pour cet amusement, et sans avoir rien à me dire, ni

Copyright Arvensa Editions

moi à lui. Il eut même le courage de passer avec moi trois jours entiers tête-à-tête dans un cabaret à Goumoens, d'où j'avais cru le chasser à force de l'ennuyer et de lui faire sentir combien il m'ennuyait, et tout cela sans qu'il m'ait été possible jamais de rebuter son incroyable constance, ni d'en pénétrer le motif.

Parmi toutes ces liaisons, que je ne fis et n'entretins que par force, je ne dois pas omettre la seule qui m'ait été agréable, et à laquelle j'aie mis un véritable intérêt de cœur : c'est celle d'un jeune Hongrois qui vint se fixer à Neuchâtel, et de là à Môtiers, quelques mois après que j'y fus établi moi-même. On l'appelait dans le pays le baron de Sauttern, nom sous lequel il y avait été recommandé de Zurich. Il était grand et bien fait, d'une figure agréable, d'une société liante et douce. Il dit à tout le monde, et me fit entendre à moi-même, qu'il n'était venu à Neuchâtel qu'à cause de moi, et pour former sa jeunesse à la vertu par mon commerce. Sa physionomie, son ton, ses manières, me parurent d'accord avec ses discours, et j'aurais cru manquer à l'un des plus grands devoirs en éconduisant un jeune homme en qui je ne voyais rien que d'aimable et qui me recherchait par un si respectable motif. Mon cœur ne sait point se livrer à demi. Bientôt il eut toute mon amitié, toute ma confiance ; nous devînmes inséparables. Il était de toutes mes courses pédestres ; il y prenait goût. Je le menai chez Milord Maréchal, qui lui fit mille caresses. Comme il ne pouvait encore s'exprimer en français, il ne me parlait et ne m'écrivait qu'en latin : je lui répondais en français, et ce mélange des deux langues ne rendait nos entretiens ni moins coulants, ni moins vifs à tous égards. Il me parla de sa famille, de ses affaires, de ses aventures, de la cour de Vienne, dont il paraissait bien connaître les détails domestiques. Enfin, pendant près de deux ans que nous passâmes dans la plus grande intimité, je ne lui trouvai qu'une douceur de caractère à toute épreuve, des mœurs non seulement honnêtes, mais élégantes, une grande propreté sur sa personne, une décence extrême dans tous ses discours, enfin toutes les marques d'un homme bien né, qui me le rendirent trop estimable pour ne pas me le rendre cher.

Dans le fort de mes liaisons avec lui, d'Ivernois de Genève m'écrivit que je prisse garde au jeune Hongrois qui était venu s'établir près de moi, qu'on l'avait assuré que c'était un espion que le ministère de France avait mis auprès de moi. Cet avis pouvait paraître d'autant plus inquiétant, que dans le pays où j'étais, tout le monde m'avertissait de me tenir sur mes gardes,

Copyright Arvensa Editions

qu'on me guettait, et qu'on cherchait à m'attirer sur le territoire de France, pour m'y faire un mauvais parti.

Pour fermer la bouche une fois pour toutes à ces ineptes donneurs d'avis, je proposai à Sauttern, sans le prévenir de rien, une promenade pédestre à Pontarlier ; il y consentit. Quand nous fûmes arrivés à Pontarlier, je lui donnai à lire la lettre de d'Ivernois, et puis l'embrassant avec ardeur, je lui dis : Sauttern n'a pas besoin que je lui prouve ma confiance, mais le public a besoin que je lui prouve que je la sais bien placer. Cet embrassement fut bien doux ; ce fut un de ces plaisirs de l'âme que les persécuteurs ne sauraient connaître, ni les ôter aux opprimés.

Je ne croirai jamais que Sauttern fût un espion, ni qu'il m'ait trahi ; mais il m'a trompé. Quand j'épanchais avec lui mon cœur sans réserve, il eut le courage de me fermer constamment le sien, et de m'abuser par des mensonges. Il me controuva je ne sais quelle histoire qui me fit juger que sa présence était nécessaire dans son pays. Je l'exhortai de partir au plus vite : il partit, et quand je le croyais déjà en Hongrie, j'appris qu'il était à Strasbourg. Ce n'était pas la première fois qu'il y avait été. Il y avait jeté du désordre dans un ménage : le mari, sachant que je le voyais, m'avait écrit. Je n'avais omis aucun soin pour ramener la jeune femme à la vertu, et Sauttern à son devoir[295]. Quand je les croyais parfaitement détachés l'un de l'autre, ils s'étaient rapprochés, et le mari même eut la complaisance de reprendre le jeune homme dans sa maison ; dès lors je n'eus plus rien à dire. J'appris que le prétendu baron m'en avait imposé par un tas de mensonges. Il ne s'appelait point Sauttern, il s'appelait Sauttersheim. À l'égard du titre de baron, qu'on lui donnait en Suisse, je ne pouvais le lui reprocher, parce qu'il ne l'avait jamais pris : mais je ne doute pas qu'il ne fût bien gentilhomme, et Milord Maréchal, qui se connaissait en hommes, et qui avait été dans son pays, l'a toujours regardé et traité comme tel.

Sitôt qu'il fut parti, la servante de l'auberge où il mangeait à Môtiers se déclara grosse de son fait. C'était une si vilaine salope, et Sauttern, généralement estimé et considéré dans tout le pays par sa conduite et ses mœurs honnêtes, se piquait si fort de propreté, que cette impudence choqua tout le monde. Les plus aimables personnes du pays, qui lui avaient inutilement prodigué leurs agaceries, étaient furieuses ; j'étais outré d'indignation. Je fis tous mes efforts pour faire arrêter cette effrontée, offrant de payer tous les frais et de cautionner Sauttersheim. Je

Copyright Arvensa Editions

lui écrivis, dans la forte persuasion non seulement que cette grossesse n'était pas de son fait, mais qu'elle était feinte, et que tout cela n'était qu'un jeu joué par ses ennemis et les miens : je voulais qu'il revînt dans le pays confondre cette coquine et ceux qui la faisaient parler. Je fus surpris de la mollesse de sa réponse. Il écrivit au pasteur, dont la salope était paroissienne, et fit en sorte d'assoupir l'affaire ; ce que voyant, je cessai de m'en mêler, fort étonné qu'un homme aussi crapuleux eût pu être assez maître de lui-même pour m'en imposer par sa réserve dans la plus intime familiarité.

De Strasbourg, Sauttersheim fut à Paris chercher fortune, et n'y trouva que de la misère. Il m'écrivit en disant son *peccavi*. Mes entrailles s'émurent au souvenir de notre ancienne amitié ; je lui envoyai quelque argent. L'année suivante, à mon passage à Paris, je le revis à peu près dans le même état, mais grand ami de M. Laliaud, sans que j'aie pu savoir d'où lui venait cette connaissance, et si elle était ancienne ou nouvelle. Deux ans après, Sauttersheim retourna à Strasbourg d'où il m'écrivit, et où il est mort. Voilà l'histoire abrégée de nos liaisons, et ce que je sais de ses aventures : mais, en déplorant le sort de ce malheureux jeune homme, je ne cesserai jamais de croire qu'il était bien né, et que tout le désordre de sa conduite fut l'effet des situations où il s'est trouvé.

Telles furent les acquisitions que je fis à Môtiers, en fait de liaisons et de connaissances. Qu'il en aurait fallu de pareilles pour compenser les cruelles pertes que je fis dans le même temps !

La première fut celle de M. de Luxembourg, qui, après avoir été tourmenté longtemps par les médecins, fut enfin leur victime, traité de la goutte, qu'ils ne voulurent point reconnaître, comme d'un mal qu'ils pouvaient guérir : si l'on doit s'en rapporter là-dessus à la relation que m'en écrivit La Roche, l'homme de confiance de M^{me} la Maréchale, c'est bien par cet exemple, aussi cruel que mémorable, qu'il faut déplorer les misères de la grandeur.

La perte de ce bon seigneur me fut d'autant plus sensible, que c'était le seul ami vrai que j'eusse en France, et la douceur de son caractère était telle, qu'elle m'avait fait oublier tout à fait son rang, pour m'attacher à lui comme à mon égal. Nos liaisons ne cessèrent point par ma retraite, et il continua de m'écrire comme auparavant. Je crus pourtant remarquer que l'absence, ou mon malheur, avait attiédi son affection. Il est bien difficile qu'un courtisan garde le même attachement pour quelqu'un qu'il sait être

Copyright Arvensa Editions

dans la disgrâce des puissances. J'ai jugé d'ailleurs que le grand ascendant qu'avait sur lui M^me^ de Luxembourg ne m'avait pas été favorable, et qu'elle avait profité de mon éloignement pour me nuire dans son esprit. Pour elle, malgré quelques démonstrations affectées et toujours plus rares, elle cacha moins, de jour en jour, son changement à mon égard. Elle m'écrivit quatre ou cinq fois en Suisse, de temps à autre, après quoi elle ne m'écrivit plus du tout, et il fallait toute la prévention, toute la confiance, tout l'aveuglement où j'étais encore, pour ne pas voir en elle plus que du refroidissement envers moi.

Le libraire Guy, associé de Duchesne, qui depuis moi fréquentait beaucoup l'Hôtel de Luxembourg, m'écrivit que j'étais sur le testament de M. le Maréchal. Il n'y avait rien là que de très naturel et de très croyable ; ainsi je n'en doutai pas. Cela me fit délibérer en moi-même comment je me comporterais sur ce legs. Tout bien pesé, je résolus de l'accepter, quel qu'il pût être, et de rendre cet honneur à un honnête homme qui, dans un rang où l'amitié ne pénètre guère, en avait eu une véritable pour moi. J'ai été dispensé de ce devoir, n'ayant plus entendu parler de ce legs vrai ou faux ; et en vérité j'aurais été peiné de blesser une des grandes maximes de ma morale, en profitant de quelque chose à la mort de quelqu'un qui m'avait été cher. Durant la dernière maladie de notre ami Mussard, Lenieps me proposa de profiter de la sensibilité qu'il marquait à nos soins, pour lui insinuer quelques dispositions en notre faveur. Ah ! cher Lenieps, lui dis-je, ne souillons pas par des idées d'intérêt les tristes, mais sacrés devoirs, que nous rendons à notre ami mourant. J'espère n'être jamais dans le testament de personne, et jamais du moins dans celui d'aucun de mes amis. Ce fut à peu près dans ce même temps-ci que Milord Maréchal me parla du sien, de ce qu'il avait dessein d'y faire pour moi, et que je lui fis la réponse dont j'ai parlé dans ma première partie[296].

Ma seconde perte, plus sensible encore, et bien plus irréparable, fut celle de la meilleure des femmes et des mères, qui déjà chargée d'ans et surchargée d'infirmités et de misères, quitta cette Vallée de larmes pour passer dans le séjour des bons, où l'aimable souvenir du bien que l'on a fait ici-bas en fait l'éternelle récompense. Allez, âme douce et bienfaisante, auprès des Fénelon, des Bernex, des Catinat, et de ceux qui, dans un état plus humble, ont ouvert comme eux leurs cœurs à la charité véritable ; allez goûter le fruit de la vôtre, et préparer à votre élève la place qu'il

Copyright Arvensa Editions

espère un jour occuper près de vous ! Heureuse, dans vos infortunes, que le Ciel en les terminant, vous ait épargné le cruel spectacle des siennes ! Craignant de contrister son cœur par le récit de mes premiers désastres, je ne lui avais point écrit depuis mon arrivée en Suisse ; mais j'écrivis à M. de Conzié pour m'informer d'elle, et ce fut lui qui m'apprit qu'elle avait cessé de soulager ceux qui souffraient, et de souffrir elle-même. Bientôt je cesserai de souffrir aussi ; mais si je croyais ne la pas revoir dans l'autre vie, ma faible imagination se refuserait à l'idée du bonheur parfait que je m'y promets.

Ma troisième perte et la dernière, car depuis lors il ne m'est plus resté d'amis à perdre, fut celle de Milord Maréchal. Il ne mourut pas ; mais, las de servir des ingrats, il quitta Neuchâtel, et depuis lors je ne l'ai pas revu. Il vit et me survivra, je l'espère : il vit, et, grâce à lui, tous mes attachements ne sont pas rompus sur la terre ; il y reste encore un homme digne de mon amitié, car son vrai prix est encore plus dans celle qu'on sent que dans celle qu'on inspire ; mais j'ai perdu les douceurs que la sienne me prodiguait, et je ne peux plus le mettre qu'au rang de ceux que j'aime encore, mais avec qui je n'ai plus de liaison. Il allait en Angleterre recevoir sa grâce du Roi, et racheter ses biens jadis confisqués. Nous ne nous séparâmes point sans des projets de réunion qui paraissaient presque aussi doux pour lui que pour moi. Il voulait se fixer à son château de Keith-Hall, près d'Aberdeen, et je devais m'y rendre auprès de lui ; mais ce projet me flattait trop pour que j'en pusse espérer le succès. Il ne resta point en Écosse. Les tendres sollicitations du Roi de Prusse le rappelèrent à Berlin, et l'on verra bientôt comment je fus empêché de l'y aller joindre.

Avant son départ, prévoyant l'orage qu'on commençait à susciter contre moi, il m'envoya de son propre mouvement des lettres de naturalité qui semblaient être une précaution très sûre pour qu'on ne pût pas me chasser du pays. La communauté de Couvet, dans le Val-de-Travers, imita l'exemple du gouverneur, et me donna des lettres de *communier* gratuites, comme les premières. Ainsi, devenu de tout point citoyen du pays, j'étais à l'abri de toute expulsion légale, même de la part du Prince : mais ce n'a jamais été par des voies légitimes qu'on a pu persécuter celui de tous les hommes qui a toujours le plus respecté les lois.

Je ne crois pas devoir compter au nombre des pertes que je fis en ce même temps celle de l'abbé de Mably. Ayant demeuré chez son frère, j'avais eu quelques liaisons avec lui, mais jamais bien intimes, et j'ai

Copyright Arvensa Editions

quelque lieu de croire que ses sentiments à mon égard avaient changé de nature depuis que j'avais acquis plus de célébrité que lui. Mais ce fut à la publication des *Lettres de la Montagne* que j'eus le premier signe de sa mauvaise volonté pour moi. On fit courir dans Genève une lettre à M^me^ Saladin, qui lui était attribuée, et dans laquelle il parlait de cet ouvrage comme des clameurs séditieuses d'un démagogue effréné. L'estime que j'avais pour l'abbé de Mably, et le cas que je faisais de ses lumières, ne me permirent pas un instant de croire que cette extravagante lettre fût de lui. Je pris là-dessus le parti que m'inspira ma franchise. Je lui envoyai une copie de la lettre, en l'avertissant qu'on la lui attribuait. Il ne me fit aucune réponse. Ce silence me surprit : mais qu'on juge de ma surprise, quand M^me^ de Chenonceau me manda que la lettre était réellement de l'abbé, et que la mienne l'avait fort embarrassé. Car enfin, quand il aurait eu raison, comment pouvait-il excuser une démarche éclatante et publique, faite de gaieté de cœur, sans obligations, sans nécessité, à l'unique fin d'accabler au plus fort de ses malheurs un homme auquel il avait toujours marqué de la bienveillance, et qui n'avait jamais démérité de lui ? Quelque temps après parurent les *Dialogues de Phocion*, où je ne vis qu'une compilation de mes écrits, faite sans retenue et sans honte. Je sentis, à la lecture de ce livre, que l'auteur avait pris son parti à mon égard, et que je n'aurais point désormais de pire ennemi. Je crois qu'il ne m'a pardonné ni le *Contrat social*, trop au-dessus de ses forces, ni la *Paix perpétuelle*, et qu'il n'avait paru désirer que je fisse un extrait de l'abbé de Saint-Pierre qu'en supposant que je ne m'en tirerais pas si bien.

Plus j'avance dans mes récits, moins j'y puis mettre d'ordre et de suite. L'agitation du reste de ma vie n'a pas laissé aux événements le temps de s'arranger dans ma tête. Ils ont été trop nombreux, trop mêlés, trop désagréables, pour pouvoir être narrés sans confusion. La seule impression forte qu'ils m'ont laissée est celle de l'horrible mystère qui couvre leur cause, et de l'état déplorable où ils m'ont réduit. Mon récit ne peut plus marcher qu'à l'aventure, et selon que les idées me reviendront dans l'esprit. Je me rappelle que dans le temps dont je parle, tout occupé de mes *Confessions*, j'en parlais très imprudemment à tout le monde, n'imaginant pas même que personne eût intérêt, ni volonté, ni pouvoir de mettre obstacle à cette entreprise : et quand je l'aurais cru, je n'en aurais guère été plus discret, par l'impossibilité totale où je suis par mon naturel de tenir caché rien de ce que je sens et de ce que je pense. Cette entreprise

Copyright Arvensa Editions

connue fut, autant que j'en puis juger, la véritable cause de l'orage qu'on excita pour m'expulser de la Suisse, et me livrer entre des mains qui m'empêchassent de l'exécuter.

J'en avais une autre qui n'était guère vue de meilleur œil par ceux qui craignaient la première : c'était celle d'une édition générale de mes écrits. Cette édition me paraissait nécessaire pour constater ceux des livres portant mon nom qui étaient véritablement de moi, et mettre le public en état de les distinguer de ces écrits pseudonymes que mes ennemis me prêtaient pour me décréditer et m'avilir. Outre cela, cette édition était un moyen simple et honnête de m'assurer du pain, et c'était le seul, puisque, ayant renoncé à faire des livres, mes Mémoires ne pouvant paraître de mon vivant, ne gagnant pas un sol d'aucune autre manière et dépensant toujours, je voyais la fin de mes ressources dans celle du produit de mes derniers écrits. Cette raison m'avait pressé de donner mon *Dictionnaire de Musique*, encore informe. Il m'avait valu cent louis comptant et cent écus de rente viagère, mais encore devait-on voir bientôt la fin de cent louis quand on en dépensait annuellement plus de soixante, et cent écus de rente étaient comme rien pour un homme sur qui les quidams et les gueux venaient incessamment fondre comme des étourneaux.

Il se présenta une compagnie de négociants de Neuchâtel pour l'entreprise de mon édition générale, et un imprimeur ou libraire de Lyon, appelé Reguillat, vint, je ne sais comment, se fourrer parmi eux pour la diriger. L'accord se fit sur un pied raisonnable et suffisant pour bien remplir mon objet. J'avais, tant en ouvrages imprimés qu'en pièces encore manuscrites, de quoi fournir six volumes in-quarto ; je m'engageai de plus à veiller sur l'édition : au moyen de quoi ils devaient me faire une pension viagère de seize cents livres de France et un présent de mille écus une fois payés.

(1765.) — Le traité était conclu, non encore signé, quand les *Lettres écrites de la Montagne* parurent. La terrible explosion qui se fit contre cet infernal ouvrage et contre son abominable auteur, épouvanta la compagnie, et l'entreprise s'évanouit. Je comparerais l'effet de ce dernier ouvrage à celui de la *Lettre sur la Musique française*, si cette lettre, en m'attirant la haine et m'exposant au péril, ne m'eût laissé du moins la considération et l'estime. Mais, après ce dernier ouvrage, on parut s'étonner à Genève et à Versailles qu'on laissât respirer un monstre tel que moi. Le petit Conseil, excité par le Résident de France, et dirigé par le

Copyright Arvensa Editions

Procureur général, donna une déclaration sur mon ouvrage, par laquelle, avec les qualifications les plus atroces, il le déclare indigne d'être brûlé par le bourreau, et ajoute avec une adresse qui tient du burlesque qu'on ne peut, sans se déshonorer, y répondre ni même en faire aucune mention. Je voudrais pouvoir transcrire ici cette curieuse pièce ; mais malheureusement je ne l'ai pas et ne m'en souviens pas d'un seul mot. Je désire ardemment que quelqu'un de mes lecteurs, animé du zèle de la vérité et de l'équité, veuille relire en entier les *Lettres écrites de la Montagne* ; il sentira, j'ose le dire, la stoïque modération qui règne dans cet ouvrage, après les sensibles et cruels outrages dont on venait à l'envi d'accabler l'auteur. Mais, ne pouvant répondre aux injures, parce qu'il n'y en avait point, ni aux raisons, parce qu'elles étaient sans réponse, ils prirent le parti de paraître trop courroucés pour vouloir répondre, et il est vrai que s'ils prenaient les arguments invincibles pour des injures ils devaient se tenir fort injuriés.

Les Représentants, loin de faire aucune plainte sur cette odieuse déclaration, suivirent la route qu'elle leur traçait, et au lieu de faire trophée des *Lettres de la Montagne*, qu'ils voilèrent pour s'en faire un bouclier, ils eurent la lâcheté de ne rendre ni honneur ni justice à cet écrit fait pour leur défense et à leur sollicitation, ni le citer ni le nommer, quoiqu'ils en tirassent tacitement tous leurs arguments, et que l'exactitude avec laquelle ils ont suivi le conseil par lequel finit cet ouvrage ait été la seule cause de leur salut et de leur victoire. Ils m'avaient imposé ce devoir ; je l'avais rempli ; j'avais jusqu'au bout servi la patrie et leur cause. Je les priai d'abandonner la mienne et de ne songer qu'à eux dans leurs démêlés. Ils me prirent au mot et je ne me suis plus mêlé de leurs affaires que pour les exhorter sans cesse à la paix, ne doutant pas que, s'ils s'obstinaient, ils ne fussent écrasés par la France. Cela n'est pas arrivé : j'en comprends la raison, mais ce n'est pas ici le lieu de la dire.

L'effet des *Lettres de la Montagne* à Neuchâtel fut d'abord très paisible. J'en envoyai un exemplaire à M. de Montmollin ; il le reçut bien, et le lut sans objection. Il était malade, aussi bien que moi ; il me vint voir amicalement quand il fut rétabli, et ne me parla de rien. Cependant la rumeur commençait ; on brûla le livre je ne sais où[297]. De Genève, de Berne, et de Versailles peut-être, le foyer d'effervescence passa bientôt à Neuchâtel, et surtout dans le Val-de-Travers, où, avant même que la Classe eût fait aucun mouvement apparent, on avait commencé d'ameuter le

Copyright Arvensa Editions

peuple par des pratiques souterraines. Je devais, j'ose le dire, être aimé du peuple dans ce pays-là, comme je l'ai été dans tous ceux où j'ai vécu, versant les aumônes à pleines mains, ne laissant sans assistance aucun indigent autour de moi, ne refusant à personne aucun service que je pusse rendre et qui fût dans la justice, me familiarisant trop peut-être avec tout le monde, et me dérobant de tout mon pouvoir à toute distinction qui pût exciter la jalousie. Tout cela n'empêcha pas que la populace, soulevée secrètement je ne sais par qui, ne s'animât contre moi par degrés, jusqu'à la fureur, qu'elle ne m'insultât publiquement en plein jour, non seulement dans la campagne et dans les chemins, mais en pleine rue. Ceux à qui j'avais fait le plus de bien étaient les plus acharnés, et des gens même à qui je continuais d'en faire, n'osant se montrer, excitaient les autres, et semblaient vouloir se venger ainsi de l'humiliation de m'être obligés. Montmollin paraissait ne rien voir, et ne se montrait pas encore. Mais, comme on approchait d'un temps de communion, il vint chez moi pour me conseiller de m'abstenir de m'y présenter, m'assurant que du reste il ne m'en voulait point, et qu'il me laisserait tranquille. Je trouvai le compliment bizarre ; il me rappelait la lettre de M^{me} de Boufflers et je ne pouvais concevoir à qui donc il importait si fort que je communiasse ou non. Comme je regardais cette condescendance de ma part comme un acte de lâcheté, et que d'ailleurs je ne voulais pas donner au peuple ce nouveau prétexte de crier à l'impie, je refusai net le ministre, et il s'en retourna mécontent, me faisant entendre que je m'en repentirais.

Il ne pouvait pas m'interdire la communion de sa seule autorité : il fallait celle du Consistoire qui m'avait admis, et tant que le Consistoire n'avait rien dit, je pouvais me présenter hardiment, sans crainte de refus. Montmollin se fit donner par la Classe la commission de me citer au Consistoire pour y rendre compte de ma foi, et de m'excommunier en cas de refus. Cette excommunication ne pouvait non plus se faire que par le Consistoire et à la pluralité des voix. Mais les paysans qui, sous le nom d'anciens, composaient cette assemblée, présidés et, comme on comprend bien, gouvernés par leur ministre, ne devaient pas naturellement être d'un autre avis que le sien, principalement sur des matières théologiques, qu'ils entendaient encore moins que lui. Je fus donc cité, et je résolus de comparaître.

Copyright Arvensa Editions

Quelle circonstance heureuse, et quel triomphe pour moi, si j'avais su parler, et que j'eusse eu, pour ainsi dire, ma plume dans ma bouche ! Avec quelle supériorité, avec quelle facilité j'aurais terrassé ce pauvre ministre au milieu de ses six paysans ! L'avidité de dominer ayant fait oublier au clergé protestant tous les principes de la réformation, je n'avais, pour l'y rappeler et le réduire au silence, qu'à commenter mes premières *Lettres de la Montagne*, sur lesquelles ils avaient la bêtise de m'épiloguer. Mon texte était tout fait, je n'avais qu'à l'étendre, et mon homme était confondu. Je n'aurais pas été assez sot pour me tenir sur la défensive ; il m'était aisé de devenir agresseur sans même qu'il s'en aperçût, ou qu'il pût s'en garantir. Les prestolets de la Classe, non moins étourdis qu'ignorants, m'avaient mis eux-mêmes dans la position la plus heureuse que j'aurais pu désirer pour les écraser à plaisir. Mais quoi ! il fallait parler et parler sur-le-champ, trouver les idées, les tours, les mots au moment du besoin, avoir toujours l'esprit présent, être toujours de sang-froid, ne jamais me troubler un moment. Que pouvais-je espérer de moi, qui sentais si bien mon inaptitude à m'exprimer impromptu ? J'avais été réduit au silence le plus humiliant à Genève devant une assemblée toute en ma faveur, et déjà résolue à tout approuver. Ici, c'était tout le contraire : j'avais affaire à un tracassier, qui mettait l'astuce à la place du savoir, qui me tendrait cent pièges avant que j'en aperçusse un, et tout déterminé à me prendre en faute, à quelque prix que ce fût. Plus j'examinai cette position, plus elle me parut périlleuse, et, sentant l'impossibilité de m'en tirer avec succès, j'imaginai un autre

Copyright Arvensa Editions

expédient. Je méditai un discours à prononcer devant le Consistoire, pour le récuser et me dispenser de répondre ; la chose était très facile. J'écrivis ce discours, et je me mis à l'étudier par cœur avec une ardeur sans égale. Thérèse se moquait de moi, en m'entendant marmotter et répéter incessamment les mêmes phrases, pour tâcher de les fourrer dans ma tête. J'espérais tenir enfin mon discours ; je savais que le Châtelain, comme officier du Prince, assisterait au Consistoire, que, malgré les manœuvres et les bouteilles de Montmollin, la plupart des anciens étaient bien disposés pour moi ; j'avais en ma faveur la raison, la vérité, la justice, la protection du Roi, l'autorité du Conseil d'État, les vœux de tous les bons patriotes qu'intéressait l'établissement de cette inquisition ; tout contribuait à m'encourager.

La veille du jour marqué, je savais mon discours par cœur ; je le récitai sans faute. Je le remémorai toute la nuit dans ma tête : le matin je ne le savais plus ; j'hésite à chaque mot, je me crois déjà dans l'illustre assemblée, je me trouble, je balbutie, ma tête se perd ; enfin, presque au moment d'aller, le courage me manque totalement ; je reste chez moi, et je prends le parti d'écrire au Consistoire[298], en disant mes raisons à la hâte, et prétextant mes incommodités, qui véritablement, dans l'état où j'étais alors, m'auraient difficilement laissé soutenir la séance entière.

Le ministre, embarrassé de ma lettre, remit l'affaire à une autre séance. Dans l'intervalle, il se donna par lui-même et par ses créatures mille mouvements pour séduire ceux des anciens qui, suivant les inspirations de leur conscience plutôt que les siennes, n'opinaient pas au gré de la Classe et au sien. Quelque puissants que ses arguments tirés de sa cave dussent être sur ces sortes de gens, il n'en put gagner aucun autre que les deux ou trois qui lui étaient déjà dévoués, et qu'on appelait ses âmes damnées. L'officier du Prince et le colonel Pury, qui se porta dans cette affaire avec beaucoup de zèle, maintinrent les autres dans leur devoir, et quand ce Montmollin voulut procéder à l'excommunication, son Consistoire, à la pluralité des voix, le refusa tout à plat. Réduit alors au dernier expédient d'ameuter la populace, il se mit avec ses confrères et d'autres gens à y travailler ouvertement, et avec un tel succès, que malgré les forts et fréquents rescrits du Roi, malgré tous les ordres du Conseil d'État, je fus enfin forcé de quitter le pays, pour ne pas exposer l'officier du Prince à s'y faire assassiner lui-même en me défendant.

Copyright Arvensa Editions

Je n'ai qu'un souvenir si confus de toute cette affaire, qu'il m'est impossible de mettre aucun ordre, aucune liaison dans les idées qui m'en reviennent, et que je ne les puis rendre qu'éparses et isolées, comme elles se présentent à mon esprit. Je me rappelle qu'il y avait eu, avec la Classe, quelque espèce de négociation, dont Montmollin avait été l'entremetteur. Il avait feint qu'on craignait que par mes écrits je ne troublasse le repos du pays, à qui l'on s'en prendrait de ma liberté d'écrire. Il m'avait fait entendre que, si je m'engageais à quitter la plume, on serait coulant sur le passé. J'avais déjà pris cet engagement avec moi-même ; je ne balançai point à le prendre avec la Classe, mais conditionnel, et seulement quant aux matières de religion. Il trouva le moyen d'avoir cet écrit à double, sur quelque changement qu'il exigea : la condition ayant été rejetée par la Classe, je redemandai mon écrit ; il me rendit un des doubles et garda l'autre, prétextant qu'il l'avait égaré. Après cela le peuple, ouvertement excité par les ministres, se moqua des rescrits du Roi, des ordres du Conseil d'État, et ne connut plus de frein. Je fus prêché en chaire, nommé l'Antéchrist, et poursuivi dans la campagne comme un loup-garou. Mon habit d'Arménien servait de renseignement à la populace : j'en sentais cruellement l'inconvénient ; mais le quitter dans ces circonstances me semblait une lâcheté. Je ne pus m'y résoudre, et je me promenais tranquillement dans le pays avec mon cafetan et mon bonnet fourré, entouré des huées de la canaille et quelquefois de ses cailloux. Plusieurs fois en passant devant des maisons, j'entendais dire à ceux qui les habitaient : apportez-moi mon fusil, que je lui tire dessus. Je n'en allais pas plus vite : ils n'en étaient que plus furieux ; mais ils s'en tinrent toujours aux menaces, du moins pour l'article des armes à feu.

Durant toute cette fermentation, je ne laissai pas d'avoir deux fort grands plaisirs auxquels je fus bien sensible. Le premier fut de pouvoir faire un acte de reconnaissance par le canal de Milord Maréchal. Tous les honnêtes gens de Neuchâtel, indignés des traitements que j'essuyais et des manœuvres dont j'étais la victime, avaient les ministres en exécration, sentant bien qu'ils suivaient des impulsions étrangères, et qu'ils n'étaient que les satellites d'autres gens qui se cachaient en les faisant agir, et craignant que mon exemple ne tirât à conséquence pour l'établissement d'une véritable inquisition. Les magistrats, et surtout Meuron, qui avait succédé à M. d'Ivernois, dans la charge de Procureur général, faisaient tous leurs efforts pour me défendre. Le colonel Pury, quoique simple particulier,

Copyright Arvensa Editions

en fit davantage et réussit mieux. Ce fut lui qui trouva le moyen de faire bouquer Montmollin dans son Consistoire, en retenant les anciens dans leur devoir. Comme il avait du crédit, il l'employa tant qu'il put pour arrêter la sédition ; mais il n'avait que l'autorité des lois, de la justice et de la raison à opposer à celle de l'argent et du vin. La partie n'était pas égale, et dans ce point Montmollin triompha de lui. Cependant sensible à ses soins et à son zèle, j'aurais voulu pouvoir lui rendre bon office pour bon office, et pouvoir m'acquitter avec lui de quelque façon. Je savais qu'il convoitait fort une place de conseiller d'État ; mais, s'étant mal conduit au gré de la cour dans l'affaire du ministre Petitpierre, il était en disgrâce auprès du Prince et du Gouverneur. Je risquai pourtant d'écrire en sa faveur à Milord Maréchal ; j'osai même parler de l'emploi qu'il désirait, et si heureusement, que, contre l'attente de tout le monde, il lui fut presque aussitôt conféré par le Roi. C'est ainsi que le sort, qui m'a toujours mis en même temps trop haut et trop bas, continuait à me ballotter d'une extrémité à l'autre, et tandis que la populace me couvrait de fange, je faisais un conseiller d'État.

Mon autre grand plaisir fut une visite que vint me faire M^me^ de Verdelin avec sa fille qu'elle avait menée aux bains de Bourbonne, d'où elle poussa jusqu'à Môtiers, et logea chez moi deux ou trois jours. À force d'attentions et de soins, elle avait enfin surmonté ma longue répugnance, et mon cœur, vaincu par ses caresses, lui rendait toute l'amitié qu'elle m'avait si longtemps témoignée. Je fus touché de ce voyage, surtout dans la circonstance où je me trouvais, et où j'avais grand besoin, pour soutenir mon courage, des consolations de l'amitié. Je craignais qu'elle ne s'affectât des insultes que je recevais de la populace, et j'aurais voulu lui en dérober le spectacle pour ne pas contrister son cœur : mais cela ne me fut pas possible, et quoique sa présence contînt un peu les insolents dans nos promenades, elle en vit assez pour juger de ce qui se passait dans les autres temps. Ce fut même durant son séjour chez moi que je commençai d'être attaqué de nuit dans ma propre habitation. Sa femme de chambre trouva ma fenêtre couverte un matin des pierres qu'on y avait jetées pendant la nuit. Un banc très massif, qui était dans la rue à côté de ma porte et fortement attaché, fut détaché, enlevé, et posé debout contre la porte, de sorte que, si l'on ne s'en fût aperçu, le premier qui, pour sortir, aurait ouvert la porte d'entrée, devait naturellement être assommé. M^me^ de Verdelin n'ignorait rien de ce qui se passait ; car, outre ce qu'elle voyait

Copyright Arvensa Editions

elle-même, son domestique, homme de confiance, était très répandu dans le village, y accostait tout le monde, et on le vit même en conférence avec Montmollin. Cependant elle ne parut faire aucune attention à rien de ce qui m'arrivait, ne me parla ni de Montmollin ni de personne, et répondit peu de chose à ce que je lui en dis quelquefois. Seulement, paraissant persuadée que le séjour de l'Angleterre me convenait plus qu'aucun autre, elle me parla beaucoup de M. Hume qui était alors à Paris, de son amitié pour moi, du désir qu'il avait de m'être utile dans son pays. Il est temps de dire quelque chose de ce M. Hume.

Il s'était acquis une grande réputation en France, et surtout parmi les Encyclopédistes, par ses traités de commerce et de politique, et en dernier lieu par son *Histoire de la maison Stuart*, le seul de ses écrits dont j'avais lu quelque chose dans la traduction de l'abbé Prévost. Faute d'avoir lu ses autres ouvrages, j'étais persuadé, sur ce qu'on m'avait dit de lui, que M. Hume associait une âme très républicaine aux paradoxes anglais en faveur du luxe. Sur cette opinion, je regardais toute son apologie de Charles I^er^ comme un prodige d'impartialité, et j'avais une aussi grande idée de sa vertu que de son génie. Le désir de connaître cet homme rare et d'obtenir son amitié avait beaucoup augmenté les tentations de passer en Angleterre que me donnaient les sollicitations de M^me^ de Boufflers, intime amie de M. Hume. Arrivé en Suisse, j'y reçus de lui, par la voie de cette dame, une lettre extrêmement flatteuse, dans laquelle, aux plus grandes louanges sur mon génie, il joignait la pressante invitation de passer en Angleterre, et l'offre de tout son crédit et de tous ses amis pour m'en rendre le séjour agréable. Je trouvai sur les lieux Milord Maréchal, le compatriote et l'ami de M. Hume, qui me confirma tout le bien que j'en pensais, et qui m'apprit même à son sujet une anecdote littéraire qui l'avait beaucoup frappé, et qui me frappa de même. Wallace, qui avait écrit contre Hume au sujet de la population des anciens, était absent tandis qu'on imprimait son ouvrage. Hume se chargea de revoir les épreuves et de veiller à l'édition. Cette conduite était dans mon tour d'esprit. C'est ainsi que j'avais débité des copies à six sols pièce, d'une chanson qu'on avait faite contre moi. J'avais donc toutes sortes de préjugés en faveur de Hume, quand M^me^ de Verdelin vint me parler vivement de l'amitié qu'il disait avoir pour moi, et de son empressement à me faire les honneurs de l'Angleterre ; car c'est ainsi qu'elle s'exprimait. Elle me pressa beaucoup de profiter de ce zèle, et d'écrire à M. Hume. Comme je n'avais pas naturellement de

Copyright Arvensa Editions

penchant pour l'Angleterre, et que je ne voulais prendre ce parti qu'à l'extrémité, je refusai d'écrire et de promettre ; mais je la laissai la maîtresse de faire tout ce qu'elle jugerait à propos pour maintenir Hume dans ses bonnes dispositions. En quittant Môtiers, elle me laissa persuadé, par tout ce qu'elle m'avait dit de cet homme illustre, qu'il était de mes amis, et qu'elle était encore plus de ses amies.

Après son départ, Montmollin poussa ses manœuvres, et la populace ne connut plus de frein[299]. Je continuais cependant à me promener tranquillement au milieu des huées, et le goût de la botanique, que j'avais commencé de prendre auprès du docteur d'Ivernois, donnant un nouvel intérêt à mes promenades, me faisait parcourir le pays en herborisant, sans m'émouvoir des clameurs de toute cette canaille, dont ce sang-froid ne faisait qu'irriter la fureur. Une des choses qui m'affectèrent le plus fut de voir les familles de mes amis[300], ou des gens qui portaient ce nom, entrer assez ouvertement dans la ligue de mes persécuteurs, comme les d'Ivernois, sans en excepter même le père et le frère de mon Isabelle, Boy de la Tour, parent de l'amie chez qui j'étais logé, et M^me^ Girardier, sa belle-sœur. Ce Pierre Boy était si butor, si bête, et se comporta si brutalement, que, pour ne pas me mettre en colère, je me permis de le plaisanter, et je fis, dans le goût du *Petit Prophète*, une petite brochure de quelques pages, intitulée *La Vision de Pierre de la Montagne, dit le Voyant*; dans laquelle je trouvai le moyen de tirer assez plaisamment sur les miracles qui faisaient alors le grand prétexte de ma persécution. Du Peyrou fit imprimer à Genève ce chiffon, qui n'eut dans le pays qu'un succès médiocre ; les Neuchâtelois, avec tout leur esprit, ne sentent guère le sel attique ni la plaisanterie, sitôt qu'elle est un peu fine.

Je mis un peu plus de soin à un autre écrit du même temps, dont on trouvera le manuscrit parmi mes papiers, et dont il faut dire ici le sujet.

Dans la plus grande fureur des décrets et de la persécution, les Genevois s'étaient particulièrement signalés en criant haro de toute leur force, et mon ami Vernes, entre autres, avec une générosité vraiment théologique, choisit précisément ce temps-là pour publier contre moi des lettres où il prétendait prouver que je n'étais pas chrétien. Ces lettres, écrites avec un ton de suffisance, n'en étaient pas meilleures, quoiqu'on assurât que le naturaliste Bonnet y avait mis la main : car ledit Bonnet, quoique matérialiste, ne laisse pas d'être d'une orthodoxie très intolérante, sitôt

Copyright Arvensa Editions

qu'il s'agit de moi. Je ne fus assurément pas tenté de répondre à cet ouvrage ; mais l'occasion s'étant présentée d'en dire un mot dans les *Lettres de la Montagne*, j'y insérai une petite note assez dédaigneuse, qui mit Vernes en fureur. Il remplit Genève des cris de sa rage, et d'Ivernois me marqua qu'il ne se possédait pas. Quelque temps après parut une feuille anonyme, qui semblait écrite, au lieu d'encre, avec l'eau du Phlégéton. On m'accusait, dans cette lettre, d'avoir exposé mes enfants dans les rues, de traîner après moi une coureuse de corps de garde, d'être usé de débauche, pourri de vérole, et d'autres gentillesses semblables. Il ne me fut pas difficile de reconnaître mon homme. Ma première idée, à la lecture de ce libelle, fut de mettre à son vrai prix tout ce qu'on appelle renommée et réputation parmi les hommes, en voyant traiter de coureur de bordels un homme qui n'y fut de sa vie, et dont le plus grand défaut fut toujours d'être timide et honteux comme une vierge, et en me voyant passer pour être pourri de vérole, moi qui non seulement n'eus de mes jours la moindre atteinte d'aucun mal de cette espèce, mais que des gens de l'art ont même cru conformé de manière à n'en pouvoir contracter. Tout bien pesé, je crus ne pouvoir mieux réfuter ce libelle qu'en le faisant imprimer dans la ville où j'avais le plus vécu, et je l'envoyai à Duchesne pour le faire imprimer tel qu'il était, avec un avertissement où je nommais M. Vernes, et quelques courtes notes pour l'éclaircissement des faits. Non content d'avoir fait imprimer cette feuille, je l'envoyai à plusieurs personnes, et entre autres à M. le prince Louis de Wurtemberg, qui m'avait fait des avances très honnêtes, et avec lequel j'étais alors en correspondance. Ce prince, Du Peyrou et d'autres, parurent douter que Vernes fût l'auteur du libelle[301], et me blâmèrent de l'avoir nommé trop légèrement. Sur leurs représentations, le scrupule me prit, et j'écrivis à Duchesne de supprimer cette feuille. Guy m'écrivit l'avoir supprimée ; je ne sais pas s'il l'a fait ; je l'ai trouvé menteur en tant d'occasions, que celle-là de plus ne serait pas une merveille ; et dès lors j'étais enveloppé de ces profondes ténèbres à travers lesquelles il m'est impossible de pénétrer aucune sorte de vérité.

M. Vernes supporta cette imputation avec une modération plus qu'étonnante dans un homme qui ne l'aurait pas méritée, après la fureur qu'il avait montrée auparavant. Il m'écrivit deux ou trois lettres très mesurées, dont le but me parut être de tâcher de pénétrer, par mes réponses, à quel point j'étais instruit, et si j'avais quelque preuve contre

Copyright Arvensa Editions

lui. Je lui fis deux réponses courtes, sèches, dures dans le sens, mais sans malhonnêteté dans les termes, et dont il ne se fâcha point. À sa troisième lettre, voyant qu'il voulait lier une espèce de correspondance, je ne répondis plus : il me fit parler par d'Ivernois. M^me^ Cramer écrivit à Du Peyrou qu'elle était sûre que le libelle n'était pas de Vernes. Tout cela n'ébranla point ma persuasion ; mais comme enfin je pouvais me tromper, et qu'en ce cas je devais à Vernes une réparation authentique, je lui fis dire par d'Ivernois que je la lui ferais telle qu'il en serait content, s'il pouvait m'indiquer le véritable auteur du libelle, ou me prouver du moins qu'il ne l'était pas. Je fis plus : sentant bien qu'après tout, s'il n'était pas coupable, je n'avais pas droit d'exiger qu'il me prouvât rien, je pris le parti d'écrire, dans un mémoire assez ample, les raisons de ma persuasion, et de les soumettre au jugement d'un arbitre que Vernes ne pût récuser. On ne devinerait pas quel fut cet arbitre que je choisis. Le Conseil de Genève. Je déclarai à la fin du Mémoire que si, après l'avoir examiné et fait les perquisitions qu'il jugerait nécessaires, et qu'il était bien à portée de faire avec succès, le Conseil prononçait que M. Vernes n'était pas l'auteur du mémoire, dès l'instant je cesserais sincèrement de croire qu'il l'est, je partirais pour m'aller jeter à ses pieds, et lui demander pardon jusqu'à ce que je l'eusse obtenu. J'ose le dire, jamais mon zèle ardent pour l'équité, jamais la droiture, la générosité de mon âme, jamais ma confiance dans cet amour de la justice, inné dans tous les cœurs, ne se montrèrent plus pleinement, plus sensiblement que dans ce sage et touchant mémoire, où je prenais sans hésiter mes plus implacables ennemis pour arbitres entre le calomniateur et moi. Je lus cet écrit à Du Peyrou : il fut d'avis de le supprimer, et je le supprimai. Il me conseilla d'attendre les preuves que Vernes promettait ; je les attendis, et je les attends encore : il me conseilla de me taire en attendant ; je me tus, et me tairai le reste de ma vie, blâmé d'avoir chargé Vernes d'une imputation grave, fausse et sans preuve, quoique je reste intérieurement persuadé, convaincu, comme de ma propre existence, qu'il est l'auteur du libelle. Mon mémoire est entre les mains de M. Du Peyrou. Si jamais il voit le jour, on y trouvera mes raisons, et l'on y connaîtra, je l'espère, l'âme de J.-J., que mes contemporains ont si peu voulu connaître[302].

Il est temps d'en venir à ma catastrophe de Môtiers, et à mon départ du Val-de-Travers, après deux ans et demi de séjour, et huit mois d'une

Copyright Arvensa Editions

constance inébranlable à souffrir les plus indignes traitements. Il m'est impossible de me rappeler nettement les détails de cette désagréable époque ; mais on les trouvera dans la relation qu'en publia Du Peyrou, et dont j'aurai à parler dans la suite.

Depuis le départ de M^me^ de Verdelin, la fermentation devenait plus vive, et malgré les rescrits réitérés du Roi, malgré les ordres fréquents du Conseil d'État, malgré les soins du Châtelain et des magistrats du lieu, le peuple, me regardant tout de bon comme l'Antéchrist, et voyant toutes ses clameurs inutiles, parut enfin vouloir en venir aux voies de fait ; déjà dans les chemins les cailloux commençaient à rouler après moi, lancés cependant encore d'un peu trop loin pour pouvoir m'atteindre. Enfin la nuit de la foire de Môtiers, qui est au commencement de septembre, je fus attaqué dans ma demeure, de manière à mettre en danger la vie de ceux qui l'habitaient.

À minuit, j'entendis un grand bruit dans la galerie qui régnait sur le derrière de la maison. Une grêle de cailloux, lancés contre la fenêtre et la porte qui donnaient sur cette galerie, y tombèrent avec tant de fracas, que mon chien, qui couchait dans la galerie, et qui avait commencé par aboyer, se tut de frayeur, et se sauva dans un coin, rongeant et grattant les planches pour tâcher de fuir. Je me lève au bruit ; j'allais sortir de ma chambre pour passer dans la cuisine, quand un caillou lancé d'une main vigoureuse traversa la cuisine, après en avoir cassé la fenêtre, vint ouvrir la porte de ma chambre et tomber au pied de mon lit ; de sorte que, si je

Copyright Arvensa Editions

m'étais pressé d'une seconde, j'avais le caillou dans l'estomac. Je jugeai que le bruit avait été fait pour m'attirer, et le caillou lancé pour m'accueillir à ma sortie. Je saute dans la cuisine. Je trouve Thérèse, qui s'était aussi levée, et qui toute tremblante accourait à moi. Nous nous rangeons contre un mur, hors de la direction de la fenêtre pour éviter l'atteinte des pierres et délibérer sur ce que nous avions à faire ; car sortir pour appeler du secours était le moyen de nous faire assommer. Heureusement, la servante d'un vieux bonhomme qui logeait au-dessous de moi se leva au bruit, et courut appeler M. le Châtelain, dont nous étions porte à porte. Il saute de son lit, prend sa robe de chambre à la hâte, et vient à l'instant avec la garde, qui, à cause de la foire, faisait la ronde cette nuit-là, et se trouva tout à portée. Le Châtelain vit le dégât avec un tel effroi, qu'il en pâlit, et à la vue des cailloux dont la galerie était pleine, il s'écria : Mon Dieu ! c'est une carrière ! En visitant le bas, on trouva que la porte d'une petite cour avait été forcée, et qu'on avait tenté de pénétrer dans la maison par la galerie. En recherchant pourquoi la garde n'avait point aperçu ou empêché le désordre, il se trouva que ceux de Môtiers s'étaient obstinés à vouloir faire cette garde hors de leur rang, quoique ce fût le tour d'un autre village. Le lendemain le Châtelain envoya son rapport au Conseil d'État, qui deux jours après lui envoya l'ordre d'informer sur cette affaire, de promettre une récompense et le secret à ceux qui dénonceraient les coupables, et de mettre en attendant, aux frais du Prince, des gardes à ma maison et à celle du Châtelain qui la touchait. Le lendemain, le colonel Pury, le procureur général Meuron, le châtelain Martinet, le receveur Guyenet, le trésorier d'Ivernois et son père, en un mot, tout ce qu'il y avait de gens distingués dans le pays, vinrent me voir, et réunirent leurs sollicitations pour m'engager à céder à l'orage, et à sortir au moins pour un temps d'une paroisse où je ne pouvais plus vivre en sûreté, ni avec honneur. Je m'aperçus même que le Châtelain, effrayé des fureurs de ce peuple forcené, et craignant qu'elles ne s'étendissent jusqu'à lui, aurait été bien aise de m'en voir partir au plus vite, pour n'avoir plus l'embarras de m'y protéger, et pouvoir la quitter lui-même, comme il fit après mon départ. Je cédai donc, et même avec peu de peine ; car le spectacle de la haine du peuple me causait un déchirement de cœur que je ne pouvais plus supporter[303].

Copyright Arvensa Editions

J'avais plus d'une retraite à choisir. Depuis le retour de M^me^ de Verdelin à Paris, elle m'avait parlé dans plusieurs lettres d'un M. Walpole qu'elle appelait Milord, lequel, pris d'un grand zèle en ma faveur, me proposait, dans une de ses terres, un asile dont elle me faisait les descriptions les plus agréables, entrant, par rapport au logement et à la subsistance, dans des détails qui marquaient à quel point ledit Milord Walpole s'occupait avec elle de ce projet. Milord Maréchal m'avait toujours conseillé l'Angleterre ou l'Écosse, et m'y offrait aussi un asile dans ses terres ; mais il m'en offrait un qui me tentait beaucoup davantage à Potsdam, auprès de lui. Il venait de me faire part d'un propos que le Roi lui avait tenu à mon sujet, et qui était une espèce d'invitation de m'y rendre, et M^me^ la duchesse de Saxe-Gotha comptait si bien sur ce voyage, qu'elle m'écrivit pour me presser d'aller la voir en passant, et de m'arrêter quelque temps auprès d'elle ; mais j'avais un tel attachement pour la Suisse, que je ne pouvais me résoudre à la quitter, tant qu'il me serait possible d'y vivre, et je pris ce temps pour exécuter un projet dont j'étais occupé depuis quelques mois, et dont je n'ai

Copyright Arvensa Editions

pu parler encore pour ne pas couper le fil de mon récit.

Ce projet consistait à m'aller établir dans l'île de Saint-Pierre, domaine de l'hôpital de Berne, au milieu du lac de Bienne. Dans un pèlerinage pédestre que j'avais fait l'été précédent avec Du Peyrou, nous avions visité cette île, et j'en avais été tellement enchanté, que je n'avais cessé depuis ce temps-là de songer aux moyens d'y faire ma demeure. Le plus grand obstacle était que l'île appartenait aux Bernois, qui trois ans auparavant m'avaient vilainement chassé de chez eux, et outre que ma fierté pâtissait à retourner chez des gens qui m'avaient si mal reçu, j'avais lieu de craindre qu'ils ne me laissassent pas plus en repos dans cette île qu'ils n'avaient fait à Yverdon. J'avais consulté là-dessus Milord Maréchal qui, pensant comme moi que les Bernois seraient bien aises de me voir relégué dans cette île et de m'y tenir en otage pour les écrits que je pourrais être tenté de faire, avait fait sonder là-dessus leurs dispositions par un M. Sturler, son ancien voisin de Colombier. M. Sturler s'adressa à des chefs de l'État, et, sur leur réponse, assura Milord Maréchal que les Bernois, honteux de leur conduite passée, ne demandaient pas mieux que de me voir domicilié dans l'île de Saint-Pierre, et de m'y laisser tranquille. Pour surcroît de précaution, avant de risquer d'y aller résider, je fis prendre de nouvelles informations par le colonel Chaillet, qui me confirma les mêmes choses ; et le Receveur de l'île ayant reçu de ses maîtres la permission de m'y loger, je crus ne rien risquer d'aller m'établir chez lui, avec l'agrément tacite, tant du souverain que des propriétaires ; car je ne pouvais espérer que MM. de Berne reconnussent ouvertement l'injustice qu'ils m'avaient faite et péchassent ainsi contre la plus inviolable maxime de tous les souverains.

L'île de Saint-Pierre, appelée à Neuchâtel l'île de la Motte, au milieu du lac de Bienne, a environ une demi-lieue de tour ; mais dans ce petit espace elle fournit toutes les principales productions nécessaires à la vie. Elle a des champs, des prés, des vergers, des bois, des vignes, et le tout, à la faveur d'un terrain varié et montagneux, forme une distribution d'autant plus agréable, que ses parties, ne se découvrant pas toutes ensemble, se font valoir mutuellement, et font juger l'île plus grande qu'elle n'est en effet. Une terrasse fort élevée en forme la partie occidentale qui regarde Gléresse et la Bonneville. On a planté cette terrasse d'une longue allée qu'on a coupée dans son milieu par un grand salon, où durant les vendanges on se rassemble les dimanches, de tous les rivages voisins, pour danser et se réjouir. Il n'y a dans l'île qu'une seule maison, mais vaste et

Copyright Arvensa Editions

commode, où loge le Receveur, et située dans un enfoncement qui la tient à l'abri des vents.

A cinq ou six cents pas de l'île est du côté du sud une autre île beaucoup plus petite, inculte et déserte, qui paraît avoir été détachée autrefois de la grande par les orages, et ne produit parmi ses graviers que des saules et des persicaires, mais où est cependant un tertre élevé, bien gazonné et très agréable. La forme de ce lac est un ovale presque régulier. Ses rives, moins riches que celles des lacs de Genève et de Neuchâtel, ne laissent pas de former une assez belle décoration, surtout dans la partie occidentale, qui est très peuplée, et bordée de vignes au pied d'une chaîne de montagnes, à peu près comme à Côte-Rotie, mais qui ne donnent pas d'aussi bon vin. On y trouve, en allant du sud au nord, le bailliage de Saint-Jean, la Bonneville, Bienne et Nidau à l'extrémité du lac ; le tout entremêlé de villages très agréables.

Tel était l'asile que je m'étais ménagé, et où je résolus d'aller m'établir en quittant le Val-de-Travers[304]. Ce choix était si conforme à mon goût pacifique, à mon humeur solitaire et paresseuse, que je le compte parmi les douces rêveries dont je me suis le plus vivement passionné. Il me semblait que dans cette île je serais plus séparé des hommes, plus à l'abri de leurs outrages, plus oublié d'eux, plus livré, en un mot, aux douceurs du désœuvrement et de la vie contemplative. J'aurais voulu être tellement confiné dans cette île, que je n'eusse plus de commerce avec les mortels, et il est certain que je pris toutes les mesures imaginables pour me soustraire à la nécessité d'en entretenir.

Il s'agissait de subsister, et, tant par la cherté des denrées que par la difficulté des transports, la subsistance est chère dans cette île, où d'ailleurs on est à la discrétion du Receveur. Cette difficulté fut levée par un arrangement que Du Peyrou voulut bien prendre avec moi, en se substituant à la place de la compagnie qui avait entrepris et abandonné mon édition générale. Je lui remis tous les matériaux de cette édition. J'en fis l'arrangement et la distribution. J'y joignis l'engagement de lui remettre les mémoires de ma vie, et je le fis dépositaire généralement de tous mes papiers, avec la condition expresse de n'en faire usage qu'après ma mort, ayant à cœur d'achever tranquillement ma carrière, sans plus faire souvenir le public de moi. Au moyen de cela, la pension viagère qu'il se chargeait de me payer suffisait pour ma subsistance. Milord Maréchal, ayant recouvré

Copyright Arvensa Editions

tous ses biens, m'en avait offert une de douze cents francs, que je n'avais acceptée qu'en la réduisant à la moitié. Il m'en voulut envoyer le capital, que je refusai, par l'embarras de le placer. Il fit passer ce capital à du Peyrou, entre les mains de qui il est resté, et qui m'en paye la rente viagère sur le pied convenu avec le constituant. Joignant donc mon traité avec du Peyrou, la pension de Milord Maréchal, dont les deux tiers étaient réversibles à Thérèse après ma mort, et la rente de trois cents francs que j'avais sur Duchesne, je pouvais compter sur une subsistance honnête, et pour moi, et après moi pour Thérèse, à qui je laissais sept cents francs de rente, tant de la pension de Rey que de celle de Milord Maréchal : ainsi je n'avais plus à craindre que le pain lui manquât, non plus qu'à moi. Mais il était écrit que l'honneur me forcerait de repousser toutes les ressources que la fortune et mon travail mettraient à ma portée, et que je mourrais aussi pauvre que j'ai vécu. On jugera si, à moins d'être le dernier des infâmes, j'ai pu tenir des arrangements qu'on a toujours pris soin de me rendre ignominieux, en m'ôtant avec soin toute autre ressource, pour me forcer de consentir à mon déshonneur. Comment se seraient-ils doutés du parti que je prendrais dans cette alternative ? ils ont toujours jugé de mon cœur par les leurs.

En repos du côté de la subsistance, j'étais sans souci de tout autre. Quoique j'abandonnasse dans le monde le champ libre à mes ennemis, je laissais dans le noble enthousiasme qui avait dicté mes écrits, et dans la constante uniformité de mes principes, un témoignage de mon âme qui répondait à celui que toute ma conduite rendait de mon naturel. Je n'avais pas besoin d'une autre défense contre mes calomniateurs. Ils pouvaient peindre sous mon nom un autre homme ; mais ils ne pouvaient tromper que ceux qui voulaient être trompés. Je pouvais leur donner ma vie à épiloguer d'un bout à l'autre : j'étais sûr qu'à travers mes fautes et mes faiblesses, à travers mon inaptitude à supporter aucun joug, on trouverait toujours un homme juste, bon, sans fiel, sans haine, sans jalousie, prompt à reconnaître ses propres torts, plus prompt à oublier ceux d'autrui, cherchant toute sa félicité dans les passions aimantes et douces, et portant en toute chose la sincérité jusqu'à l'imprudence, jusqu'au plus incroyable désintéressement.

Je prenais donc en quelque sorte congé de mon siècle et de mes contemporains, et je faisais mes adieux au monde en me confinant dans cette île pour le reste de mes jours ; car telle était ma résolution, et c'était

Copyright Arvensa Editions

là que je comptais exécuter enfin le grand projet de cette vie oiseuse, auquel j'avais inutilement consacré jusqu'alors tout le peu d'activité que le Ciel m'avait départie. Cette île allait devenir pour moi celle de Papimanie, ce bienheureux pays où l'on dort :

On y fait plus, on n'y fait nulle chose[305].

Ce *plus* était tout pour moi, car j'ai toujours peu regretté le sommeil ; l'oisiveté me suffit, et, pourvu que je ne fasse rien, j'aime encore mieux rêver éveillé qu'en songe. L'âge des projets romanesques étant passé, et la fumée de la gloriole m'ayant plus étourdi que flatté, il ne me restait pour dernière espérance, que celle de vivre sans gêne, dans un loisir éternel. C'est la vie des bienheureux dans l'autre monde, et j'en faisais désormais mon bonheur suprême dans celui-ci.

Ceux qui me reprochent tant de contradictions ne manqueront pas ici de m'en reprocher encore une. J'ai dit que l'oisiveté des cercles me les rendait insupportables, et me voilà recherchant la solitude uniquement pour m'y livrer à l'oisiveté. C'est pourtant ainsi que je suis ; s'il y a là de la contradiction, elle est du fait de la nature et non pas du mien : mais il y en a si peu, que c'est par là précisément que je suis toujours moi. L'oisiveté des cercles est tuante, parce qu'elle est de nécessité. Celle de la solitude est charmante, parce qu'elle est libre et de volonté. Dans une compagnie, il m'est cruel de ne rien faire, parce que j'y suis forcé. Il faut que je reste là cloué sur une chaise ou debout, planté comme un piquet, sans remuer ni pied ni patte, n'osant courir, ni sauter, ni chanter, ni crier, ni gesticuler quand j'en ai envie, n'osant pas même rêver, ayant à la fois tout l'ennui de l'oisiveté et tout le tourment de la contrainte ; obligé d'être attentif à toutes les sottises qui se disent, et à tous les compliments qui se font, et de fatiguer incessamment ma minerve, pour ne pas manquer de placer à mon tour mon rébus et mon mensonge[306]. Et vous appelez cela de l'oisiveté ! C'est un travail de forçat.

L'oisiveté que j'aime n'est pas celle d'un fainéant qui reste là les bras croisés dans une inaction totale, et ne pense pas plus qu'il n'agit. C'est à la fois celle d'un enfant qui est sans cesse en mouvement pour ne rien faire, et celle d'un radoteur qui bat la campagne, tandis que[307] ses bras sont en repos. J'aime à m'occuper à faire des riens, à commencer cent choses et n'en achever aucune, à aller et venir comme la tête me chante, à changer à

Copyright Arvensa Editions

chaque instant de projet, à suivre une mouche dans toutes ses allures, à vouloir déraciner un rocher pour voir ce qui est dessous, à entreprendre avec ardeur un travail de dix ans, et à l'abandonner sans regret au bout de dix minutes, à muser enfin toute la journée sans ordre et sans suite, et à ne suivre en toute chose que le caprice du moment.

La botanique, telle que je l'ai toujours considérée, et telle qu'elle commençait à devenir passion pour moi, était précisément une étude oiseuse, propre à remplir tout le vide de mes loisirs sans y laisser place au délire de l'imagination, ni à l'ennui d'un désœuvrement total. Errer nonchalamment dans les bois et dans la campagne, prendre machinalement çà et là tantôt une fleur, tantôt un rameau, brouter mon foin presque au hasard, observer mille et mille fois les mêmes choses, et toujours avec le même intérêt, parce que je les oubliais toujours, était de quoi passer l'éternité sans pouvoir m'ennuyer un moment. Quelque élégante, quelque admirable, quelque diverse que soit la structure des végétaux, elle ne frappe pas assez un œil ignorant pour l'intéresser. Cette constante analogie, et pourtant cette variété prodigieuse qui règne dans leur organisation, ne transporte que ceux qui ont déjà quelque idée du système végétal. Les autres n'ont, à l'aspect de tous ces trésors de la nature, qu'une admiration stupide et monotone. Ils ne voient rien en détail, parce qu'ils ne savent pas même ce qu'il faut regarder, et ils ne voient pas non plus l'ensemble, parce qu'ils n'ont aucune idée de cette chaîne de rapports et de combinaisons qui accable de ses merveilles l'esprit de l'observateur. J'étais et mon défaut de mémoire me devait tenir toujours dans cet heureux point d'en savoir assez peu pour que tout me fût nouveau et assez pour que tout me fût sensible. Les divers sols dans lesquels l'île, quoique petite, était partagée, m'offraient une suffisante variété de plantes pour l'étude et pour l'amusement de toute ma vie. Je n'y voulais pas laisser un poil d'herbe sans analyse, et je m'arrangeais déjà pour faire, avec un recueil immense d'observations curieuses, la *Flora Petrinsularis*.

Je fis venir Thérèse avec mes livres et mes effets. Nous nous mîmes en pension chez le Receveur de l'île. Sa femme avait à Nidau ses sœurs, qui la venaient voir tour à tour et qui faisaient à Thérèse une compagnie. Je fis là l'essai d'une douce vie dans laquelle j'aurais voulu passer la mienne, et dont le goût que j'y pris ne servit qu'à me faire mieux sentir l'amertume de celle qui devait si promptement y succéder.

Copyright Arvensa Editions

J'ai toujours aimé l'eau passionnément, et sa vue me jette dans une rêverie délicieuse, quoique souvent sans objet déterminé. Je ne manquais point à mon lever, lorsqu'il faisait beau, de courir sur la terrasse humer l'air salubre et frais du matin, et planer des yeux sur l'horizon de ce beau lac, dont les rives et les montagnes qui le bordent enchantaient ma vue. Je ne trouve point de plus digne hommage à la Divinité que cette admiration muette qu'excite la contemplation de ses œuvres, et qui ne s'exprime point par des actes développés. Je comprends comment les habitants des villes, qui ne voient que des murs, des rues, et des crimes, ont peu de foi ; mais je ne puis comprendre comment des campagnards, et surtout des solitaires, peuvent n'en point avoir. Comment leur âme ne s'élève-t-elle pas cent fois le jour avec extase à l'auteur des merveilles qui les frappent ? Pour moi, c'est surtout à mon lever, affaissé par mes insomnies, qu'une longue habitude me porte à ces élévations de cœur qui n'imposent point la fatigue de penser. Mais il faut pour cela que mes yeux soient frappes du ravissant spectacle de la nature. Dans ma chambre, je prie plus rarement et plus sèchement : mais à l'aspect d'un beau paysage, je me sens ému sans pouvoir dire de quoi. J'ai lu qu'un sage évêque, dans la visite de son diocèse, trouva une vieille femme qui, pour toute prière, ne savait dire que O ! Il lui dit : Bonne mère, continuez de prier toujours ainsi ; votre prière vaut mieux que les nôtres. Cette meilleure prière est aussi la mienne.

Après le déjeuner, je me hâtais d'écrire en rechignant quelques malheureuses lettres, aspirant avec ardeur à l'heureux moment de n'en plus écrire du tout. Je tracassais quelques instants autour de mes livres et papiers pour les déballer et arranger, plutôt que pour les lire, et cet arrangement, qui devenait pour moi l'œuvre de Pénélope, me donnait le plaisir de muser quelques moments ; après quoi je m'en ennuyais et le quittais, pour passer les trois ou quatre heures qui me restaient de la matinée à l'étude de la botanique, et surtout du système de Linné, pour lequel je pris une passion dont je n'ai pu bien me guérir, même après en avoir senti le vide. Ce grand observateur est à mon gré le seul, avec Ludwig, qui ait vu jusqu'ici la botanique en naturaliste et en philosophe ; mais il l'a trop étudiée dans des herbiers et dans des jardins, et pas assez dans la nature elle-même. Pour moi, qui prenais pour jardin l'île entière, sitôt que j'avais besoin de faire ou vérifier quelque observation, je courais dans les bois ou dans les prés, mon livre sous le bras : là, je me couchais par terre auprès de la plante en question, pour l'examiner sur pied tout à mon aise.

Copyright Arvensa Editions

Cette méthode m'a beaucoup servi pour connaître les végétaux dans leur état naturel, avant qu'ils aient été cultivés et dénaturés par la main des hommes. On dit que Fagon, premier médecin de Louis XIV, qui nommait et connaissait parfaitement toutes les plantes du Jardin Royal, était d'une telle ignorance dans la campagne, qu'il n'y connaissait plus rien. Je suis précisément le contraire : je connais quelque chose à l'ouvrage de la nature, mais rien à celui du jardinier.

Pour les après-dînées, je les livrais totalement à mon humeur oiseuse et nonchalante, et à suivre sans règle l'impulsion du moment. Souvent, quand l'air était calme, j'allais immédiatement en sortant de table me jeter seul dans un petit bateau, que le Receveur m'avait appris à mener avec une seule rame ; je m'avançais en pleine eau. Le moment où je dérivais me donnait une joie qui allait jusqu'au tressaillement, et dont il m'est impossible de dire ni de bien comprendre la cause, si ce n'était peut-être une félicitation secrète d'être en cet état hors de l'atteinte des méchants. J'errais ensuite seul dans ce lac, approchant quelquefois du rivage, mais n'y abordant jamais. Souvent, laissant aller mon bateau à la merci de l'air et de l'eau, je me livrais à des rêveries sans objet, et qui, pour être stupides, n'en étaient pas moins douces. Je m'écriais parfois avec attendrissement : O nature ! ô ma mère ! me voici sous ta seule garde ; il n'y a point ici d'homme adroit et fourbe qui s'interpose entre toi et moi. Je m'éloignais ainsi jusqu'à demi-lieue de terre : j'aurais voulu que ce lac eût été l'Océan. Cependant, pour complaire à mon pauvre chien, qui n'aimait pas autant que moi de si longues stations sur l'eau, je suivais d'ordinaire un but de promenade ; c'était d'aller débarquer à la petite île, de m'y promener une heure ou deux, ou de m'étendre au sommet du tertre sur le gazon, pour m'assouvir du plaisir d'admirer ce lac et ses environs, pour examiner et disséquer toutes les herbes qui se trouvaient à ma portée, et pour me bâtir, comme un autre Robinson, une demeure imaginaire dans cette petite île. Je m'affectionnai fortement à cette butte. Quand j'y pouvais mener promener Thérèse avec la Receveuse et ses sœurs, comme j'étais fier d'être leur pilote et leur guide ! Nous y portâmes en pompe des lapins pour la peupler ; autre fête pour Jean-Jacques. Cette peuplade me rendit la petite île encore plus intéressante. J'y allais plus souvent et avec plus de plaisir depuis ce temps-là, pour rechercher des traces du progrès des nouveaux habitants.

Copyright Arvensa Editions

À ces amusements, j'en joignais un qui me rappelait la douce vie des Charmettes, et auquel la saison m'invitait particulièrement. C'était un détail de soins rustiques pour la récolte des légumes et des fruits, et que nous nous faisions un plaisir, Thérèse et moi, de partager avec la Receveuse et sa famille. Je me souviens qu'un Bernois, nommé M. Kirchberger, m'étant venu voir, me trouva perché sur un grand arbre, un sac attaché autour de ma ceinture, et déjà si plein de pommes, que je ne pouvais plus me remuer. Je ne fus pas fâché de cette rencontre et de quelques autres pareilles. J'espérais que les Bernois, témoins de l'emploi de mes loisirs, ne songeraient plus à en troubler la tranquillité, et me laisseraient en paix dans ma solitude. J'aurais bien mieux aimé y être confiné par leur volonté que par la mienne : j'aurais été plus assuré de n'y point voir troubler mon repos.

Voici encore un de ces aveux sur lesquels je suis sûr d'avance de l'incrédulité des lecteurs, obstinés à juger toujours de moi par eux-mêmes, quoiqu'ils aient été forcés de voir dans tout le cours de ma vie mille affections internes qui ne ressemblaient point aux leurs. Ce qu'il y a de plus bizarre est qu'en me refusant tous les sentiments bons ou indifférents qu'ils n'ont pas, ils sont toujours prêts à m'en prêter de si mauvais, qu'ils ne sauraient même entrer dans un cœur d'homme ; ils trouvent alors tout simple de me mettre en contradiction avec la nature, et de faire de moi un monstre tel qu'il n'en peut même exister. Rien d'absurde ne leur paraît incroyable dès qu'il tend à me noircir ; rien d'extraordinaire ne leur paraît

Copyright Arvensa Editions

possible dès qu'il tend à m'honorer.

Mais, quoi qu'ils en puissent croire ou dire, je n'en continuerai pas moins d'exposer fidèlement ce que fut, fit et pensa J. -J. Rousseau, sans expliquer ni justifier la singularité de ses sentiments et de ses idées, ni rechercher si d'autres ont pensé comme lui. Je pris tant de goût à l'île de Saint-Pierre, et son séjour me convenait si fort, qu'à force d'inscrire tous mes désirs dans cette île, je formai celui de n'en point sortir. Les visites que j'avais à rendre au voisinage, les courses qu'il me faudrait faire à Neuchâtel, à Bienne, à Yverdon, à Nidau, fatiguaient déjà mon imagination. Un jour à passer hors de l'île me paraissait retranché de mon bonheur, et sortir de l'enceinte de ce lac était pour moi sortir de mon élément. D'ailleurs l'expérience du passé m'avait rendu craintif. Il suffisait que quelque bien flattât mon cœur pour que je dusse m'attendre à le perdre, et l'ardent désir de finir mes jours dans cette île était inséparable de la crainte d'être forcé d'en sortir. J'avais pris l'habitude d'aller les soirs m'asseoir sur la grève, surtout quand le lac était agité. Je sentais un plaisir singulier à voir les flots se briser à mes pieds. Je m'en faisais l'image du tumulte du monde, et de la paix de mon habitation ; et je m'attendrissais quelquefois à cette douce idée, jusqu'à sentir des larmes couler de mes yeux. Ce repos, dont je jouissais avec passion, n'était troublé que par l'inquiétude de le perdre ; mais cette inquiétude allait au point d'en altérer la douceur. Je sentais ma situation si précaire, que je n'osais y compter. Ah ! que je changerais volontiers, me disais-je, la liberté de sortir d'ici, dont je ne me soucie point, avec l'assurance d'y pouvoir rester toujours ! Au lieu d'y être souffert par grâce, que n'y suis-je détenu de force ! Ceux qui ne font que m'y souffrir peuvent à chaque instant m'en chasser, et puis-je espérer que mes persécuteurs, m'y voyant heureux, m'y laissent continuer de l'être ? Ah ! c'est peu qu'on me permette d'y vivre, je voudrais qu'on m'y condamnât, et je voudrais être contraint d'y rester, pour ne l'être pas d'en sortir. Je jetais un œil d'envie sur l'heureux Micheli Du Crest, qui, tranquille au château d'Arberg, n'avait eu qu'à vouloir être heureux pour l'être[308]. Enfin, à force de me livrer à ces réflexions et aux pressentiments inquiétants des nouveaux orages toujours prêts à fondre sur moi, j'en vins à désirer, mais avec une ardeur incroyable, qu'au lieu de tolérer seulement mon habitation dans cette île, on me la donnât pour prison perpétuelle, et je puis jurer que s'il n'eût tenu qu'à moi de m'y faire condamner, je l'aurais

Copyright Arvensa Editions

fait avec la plus grande joie, préférant mille fois la nécessité d'y passer le reste de ma vie au danger d'en être expulsé[309].

Cette crainte ne demeura pas longtemps vaine. Au moment où je m'y attendais le moins, je reçus une lettre de M. le Baillif de Nidau, dans le gouvernement duquel était l'île de Saint-Pierre ; par cette lettre, il m'intimait de la part de Leurs Excellences l'ordre de sortir de l'île et de leurs États. Je crus rêver en la lisant. Rien de moins naturel, de moins raisonnable, de moins prévu qu'un pareil ordre : car j'avais plutôt regardé mes pressentiments comme les inquiétudes d'un homme effarouché par ses malheurs, que comme une prévoyance qui pût avoir le moindre fondement. Les mesures que j'avais prises pour m'assurer de l'agrément tacite du souverain, la tranquillité avec laquelle on m'avait laissé faire mon établissement, les visites de plusieurs Bernois et du Baillif lui-même, qui m'avait comblé d'amitiés et de prévenances, la rigueur de la saison dans laquelle il était barbare d'expulser un homme infirme, tout me fit croire avec beaucoup de gens qu'il y avait quelque malentendu dans cet ordre, et que les malintentionnés avaient pris exprès le temps des vendanges et de l'infréquence du Sénat pour me porter brusquement ce coup.

Si j'avais écouté ma première indignation, je serais parti sur-le-champ. Mais où aller ? Que devenir à l'entrée de l'hiver, sans but, sans préparatif, sans conducteur, sans voiture ? À moins de laisser tout à l'abandon, mes papiers, mes effets, toutes mes affaires, il me fallait du temps pour y pourvoir, et il n'était pas dit dans l'ordre si on m'en laissait ou non. La continuité des malheurs commençait d'affaisser mon courage. Pour la première fois, je sentis ma fierté naturelle fléchir sous le joug de la nécessité et, malgré les murmures de mon cœur, il fallut m'abaisser à demander un délai. C'était à M. de Graffenried, qui m'avait envoyé l'ordre, que je m'adressai pour le faire interpréter. Sa lettre portait une très vive improbation de ce même ordre, qu'il ne m'intimait qu'avec le plus grand regret, et les témoignages de douleur et d'estime dont elle était remplie me semblaient autant d'invitations bien douces de lui parler à cœur ouvert ; je le fis. Je ne doutais pas même que ma lettre ne fît ouvrir les yeux à ces hommes iniques sur leur barbarie, et que si l'on ne révoquait pas un ordre si cruel, on ne m'accordât du moins un délai raisonnable, et peut-être l'hiver entier, pour me préparer à la retraite, et pour en choisir le lieu.

Copyright Arvensa Editions

En attendant la réponse, je me mis à réfléchir sur ma situation, et à délibérer sur le parti que j'avais à prendre. Je vis tant de difficultés de toutes parts, le chagrin m'avait si fort affecté, et ma santé en ce moment était si mauvaise, que je me laissai tout à fait abattre, et que l'effet de mon découragement fut de m'ôter le peu de ressources qui pouvaient me rester dans l'esprit pour tirer le meilleur parti possible de ma triste situation. En quelque asile que je voulusse me réfugier, il était clair que je ne pouvais m'y soustraire à aucune des deux manières qu'on avait prises de m'expulser. L'une, en soulevant contre moi la populace par des manœuvres souterraines ; l'autre, en me chassant à force ouverte, sans en dire aucune raison. Je ne pouvais donc compter sur aucune retraite assurée, à moins de l'aller chercher plus loin que mes forces et la saison ne semblaient me le permettre. Tout cela me ramenant aux idées dont je venais de m'occuper, j'osai désirer et proposer qu'on voulût plutôt disposer de moi dans une captivité perpétuelle, que de me faire errer incessamment sur la terre, en m'expulsant successivement de tous les asiles que j'aurais choisis. Deux jours après ma première lettre, j'en écrivis une seconde à M. de Graffenried, pour le prier d'en faire la proposition à Leurs Excellences. La réponse de Berne à l'une et à l'autre fut un ordre conçu dans les termes les plus formels et les plus durs de sortir de l'île et de tout le territoire médiat et immédiats de la République, dans l'espace de vingt-quatre heures et de n'y rentrer jamais, sous les plus grièves peines.

Ce moment fut affreux. Je me suis trouvé depuis dans de pires angoisses, jamais dans un plus grand embarras. Mais ce qui m'affligea le plus fut d'être forcé de renoncer au projet qui m'avait fait désirer de passer l'hiver dans l'île. Il est temps de rapporter l'anecdote fatale qui a mis le comble à mes désastres, et qui a entraîné dans ma ruine un peuple infortuné, dont les naissantes vertus promettaient déjà d'égaler un jour celles de Sparte et de Rome.

J'avais parlé des Corses dans le *Contrat social*[310], comme d'un peuple neuf, le seul de l'Europe qui ne fût pas usé pour la législation, et j'avais marqué la grande espérance qu'on devait avoir d'un tel peuple, s'il avait le bonheur de trouver un sage instituteur. Mon ouvrage fut lu par quelques Corses, qui furent sensibles à la manière honorable dont je parlais d'eux, et le cas où ils se trouvaient de travailler à l'établissement de leur République fit penser à leurs chefs de me demander[311] mes idées sur cet important

Copyright Arvensa Editions

ouvrage.

Un M. Buttafuoco, d'une des premières familles du pays, et capitaine en France dans le Royal-Italien, m'écrivit à ce sujet, et me fournit plusieurs pièces que je lui avais demandées pour me mettre au fait de l'histoire de la nation et de l'état du pays. M. Paoli m'écrivit aussi plusieurs fois, et quoique je sentisse une pareille entreprise au-dessus de mes forces, je crus ne pouvoir les refuser, pour concourir à une si grande et belle œuvre, lorsque j'aurais pris toutes les instructions dont j'avais besoin pour cela. Ce fut dans ce sens que je répondis à l'un et à l'autre, et cette correspondance continua jusqu'à mon départ.

Précisément dans le même temps, j'appris que la France envoyait des troupes en Corse, et qu'elle avait fait un traité avec les Génois. Ce traité, cet envoi de troupes m'inquiétèrent, et sans m'imaginer encore avoir aucun rapport à tout cela, je jugeais impossible et ridicule de travailler à un ouvrage qui demande un aussi profond repos que l'institution d'un peuple, au moment où il allait peut-être être subjugué. Je ne cachai pas mes inquiétudes à M. Buttafuoco, qui me rassura par la certitude que s'il y avait dans ce traité des choses contraires à la liberté de sa nation, un aussi bon citoyen que lui ne resterait pas, comme il faisait, au service de France. En effet, son zèle pour la législation des Corses, et ses étroites liaisons avec M. Paoli, ne pouvaient me laisser aucun soupçon sur son compte, et quand j'appris qu'il faisait de fréquents voyages à Versailles et à Fontainebleau, et qu'il avait des relations avec M. de Choiseul, je n'en conclus autre chose, sinon qu'il avait sur les véritables intentions de la cour de France des sûretés qu'il me laissait entendre, mais sur lesquelles il ne voulait pas s'expliquer ouvertement par lettres.

Tout cela me rassurait en partie. Cependant, ne comprenant rien à cet envoi de troupes françaises, ne pouvant raisonnablement penser qu'elles fussent là pour protéger la liberté des Corses, qu'ils étaient très en état de défendre seuls contre les Génois, je ne pouvais me tranquilliser parfaitement, ni me mêler tout de bon de la législation proposée, jusqu'à ce que j'eusse des preuves solides que tout cela n'était pas un jeu pour me persifler. J'aurais extrêmement désiré une entrevue avec M. Buttafuoco ; c'était le vrai moyen d'en tirer les éclaircissements dont j'avais besoin. Il me la fit espérer et je l'attendais avec la plus grande impatience. Pour lui, je ne sais s'il en avait véritablement le projet ; mais quand il l'aurait eu, mes désastres m'auraient empêché d'en profiter.

Copyright Arvensa Editions

Plus je méditais sur l'entreprise proposée, plus j'avançais dans l'examen des pièces que j'avais entre les mains, et plus je sentais la nécessité d'étudier de près et le peuple à instituer, et le sol qu'il habitait, et tous les rapports par lesquels il lui fallait approprier cette institution. Je comprenais chaque jour davantage qu'il m'était impossible d'acquérir de loin toutes les lumières nécessaires pour me guider. Je l'écrivis à Buttafuoco : il le sentit lui-même, et si je ne formai pas précisément la résolution de passer en Corse, je m'occupai beaucoup des moyens de faire ce voyage. J'en parlai à M. Dastier, qui, ayant autrefois servi dans cette île, sous M. de Maillebois, devait la connaître. Il n'épargna rien pour me détourner de ce dessein, et j'avoue que la peinture affreuse qu'il me fit des Corses et de leur pays refroidit beaucoup le désir que j'avais d'aller vivre au milieu d'eux.

Mais quand les persécutions de Môtiers me firent songer à quitter la Suisse, ce désir se ranima par l'espoir de trouver enfin chez ces insulaires ce repos qu'on ne voulait me laisser nulle part. Une chose seulement m'effarouchait sur ce voyage ; c'était l'inaptitude et l'aversion que j'eus toujours pour la vie active à laquelle j'allais être condamné. Fait pour méditer à loisir dans la solitude, je ne l'étais point pour parler, agir, traiter d'affaires parmi les hommes. La nature, qui m'avait donné le premier talent, m'avait refusé l'autre. Cependant je sentais que, sans prendre part directement aux affaires publiques, je serais nécessité, sitôt que je serais en Corse, de me livrer à l'empressement du peuple, et de conférer très souvent avec les chefs. L'objet même de mon voyage exigeait qu'au lieu de chercher la retraite, je cherchasse, au sein de la nation, les lumières dont j'avais besoin. Il était clair que je ne pourrais plus disposer de moi-même, et qu'entraîné malgré moi dans un tourbillon pour lequel je n'étais point né, j'y mènerais une vie toute contraire à mon goût, et ne m'y montrerais qu'à mon désavantage. Je prévoyais que soutenant mal par ma présence l'opinion de capacité qu'avaient pu leur donner mes livres, je me décréditerais chez les Corses, et perdrais, autant à leur préjudice qu'au mien, la confiance qu'ils m'avaient donnée, et sans laquelle je ne pouvais faire avec succès l'œuvre qu'ils attendaient de moi. J'étais sûr qu'en sortant ainsi de ma sphère, je leur deviendrais inutile et me rendrais malheureux.

Tourmenté, battu d'orages de toute espèce, fatigué de voyages et de persécutions depuis plusieurs années, je sentais vivement le besoin du repos, dont mes barbares ennemis se faisaient un jeu de me priver ; je

Copyright Arvensa Editions

soupirais plus que jamais après cette aimable oisiveté, après cette douce quiétude d'esprit et de corps que j'avais tant convoitée et à laquelle, revenu des chimères de l'amour et de l'amitié, mon cœur bornait sa félicité suprême. Je n'envisageais qu'avec effroi les travaux que j'allais entreprendre, la vie tumultueuse à laquelle j'allais me livrer ; et si la grandeur, la beauté, l'utilité de l'objet, animaient mon courage, l'impossibilité de payer de ma personne avec succès me l'ôtait absolument. Vingt ans de méditation profonde, à part moi, m'auraient moins coûté que six mois d'une vie active, au milieu des hommes et des affaires, et certain d'y mal réussir.

Je m'avisai d'un expédient qui me parut propre à tout concilier. Poursuivi dans tous mes refuges par les menées souterraines de mes secrets persécuteurs, et ne voyant plus que la Corse où je pusse espérer pour mes vieux jours le repos qu'ils ne voulaient me laisser nulle part, je résolus de m'y rendre avec les directions de Buttafuoco aussitôt que j'en aurais la possibilité ; mais, pour y vivre tranquille, de renoncer, du moins en apparence, au travail de la législation, et de me borner, pour payer en quelque sorte à mes hôtes leur hospitalité, à écrire sur les lieux leur histoire, sauf à prendre sans bruit les instructions nécessaires pour leur devenir plus utile[312], si je voyais jour à y réussir. En commençant ainsi par ne m'engager à rien, j'espérais être en état de méditer en secret, et plus à mon aise, un plan qui pût leur convenir, et cela sans renoncer beaucoup à ma chère solitude, ni me soumettre à un genre de vie qui m'était insupportable, et dont je n'avais pas le talent.

Mais ce voyage, dans ma situation, n'était pas une chose aisée à exécuter. À la manière dont M. Dastier m'avait parlé de la Corse, je n'y devais trouver, des plus simples commodités de la vie, que celles que j'y porterais : linge, habits, vaisselle, batterie de cuisine, papier, livres, il fallait tout porter avec soi. Pour m'y transplanter avec ma gouvernante, il fallait franchir les Alpes, et dans un trajet de deux cents lieues traîner à ma suite tout un bagage ; il fallait passer à travers les états de plusieurs souverains, et, sur le ton donné par toute l'Europe, je devais naturellement m'attendre, après mes malheurs, à trouver partout des obstacles et à voir chacun se faire un honneur de m'accabler de quelque nouvelle disgrâce, et violer avec moi tous les droits des gens et de l'humanité. Les frais immenses, les fatigues, les risques d'un pareil voyage, m'obligeaient d'en

Copyright Arvensa Editions

prévoir d'avance et d'en bien peser toutes les difficultés. L'idée de me trouver enfin seul, sans ressource à mon âge, et loin de toutes mes connaissances, à la merci de ce peuple barbare et féroce[313], tel que me le peignait M. Dastier, était bien propre à me faire rêver sur une pareille résolution avant de l'exécuter. Je désirais passionnément l'entrevue que Buttafuoco m'avait fait espérer, et j'en attendais l'effet pour prendre tout à fait mon parti.

Tandis que je balançais ainsi, vinrent les persécutions de Môtiers, qui me forcèrent à la retraite. Je n'étais pas prêt pour un long voyage, et surtout pour celui de Corse. J'attendais des nouvelles de Buttafuoco ; je me réfugiai dans l'île de Saint-Pierre, d'où je fus chassé à l'entrée de l'hiver, comme j'ai dit ci-devant. Les Alpes couvertes de neige rendaient alors pour moi cette émigration impraticable, surtout avec la précipitation qu'on me prescrivait. Il est vrai que l'extravagance d'un pareil ordre le rendait impossible à exécuter : car du milieu de cette solitude enfermée au milieu des eaux, n'ayant que vingt-quatre heures depuis l'intimation de l'ordre pour me préparer au départ, pour trouver bateaux et voitures pour sortir de l'île et de tout le territoire ; quand j'aurais eu des ailes, j'aurais eu peine à pouvoir obéir. Je l'écrivis à M. le Baillif de Nidau, en répondant à sa lettre, et je m'empressai de sortir de ce pays d'iniquité. Voilà comment il fallut renoncer à mon projet chéri, et comment, n'ayant pu dans mon découragement obtenir qu'on disposât de moi, je me déterminai, sur l'invitation de Milord Maréchal, au voyage de Berlin, laissant Thérèse hiverner à l'île de Saint-Pierre, avec mes effets et mes livres, et déposant mes papiers dans les mains de Du Peyrou. Je fis une telle diligence, que dès le lendemain matin je partis de l'île et me rendis à Bienne encore avant midi. Peu s'en fallut que je n'y terminasse mon voyage, par un incident dont le récit ne doit pas être omis.

Sitôt que le bruit s'était répandu que j'avais ordre de quitter mon asile, j'eus une affluence de visites du voisinage, et surtout de Bernois qui venaient avec la plus détestable fausseté me flagorner, m'adoucir, et me protester qu'on avait pris le moment des vacances et de l'infréquence du Sénat pour minuter et m'intimer cet ordre, contre lequel, disaient-ils, tout le Deux-Cents était indigné. Parmi ce tas de consolateurs, il en vint quelques-uns de la ville de Bienne, petit état libre enclavé dans celui de Berne, et entre autres un jeune homme appelé Wildermet, dont la famille

Copyright Arvensa Editions

tenait le premier rang, et avait le principal crédit dans cette petite ville. Wildermet me conjura vivement, au nom de ses concitoyens, de choisir ma retraite au milieu d'eux, m'assurant qu'ils désiraient avec empressement de m'y recevoir ; qu'ils se feraient une gloire et un devoir de m'y faire oublier les persécutions que j'avais souffertes ; que je n'avais à craindre chez eux aucune influence des Bernois ; que Bienne était une ville libre qui ne recevait des lois de personne, et que tous les citoyens étaient unanimement déterminés à n'écouter aucune sollicitation qui me fût contraire.

Wildermet, voyant qu'il ne m'ébranlait pas se fit appuyer de plusieurs autres personnes, tant de Bienne et des environs que de Berne même, et entre autres du même Kirchberger dont j'ai parlé, qui m'avait recherché depuis ma retraite en Suisse, et que ses talents et ses principes me rendaient intéressant. Mais des sollicitations moins prévues et plus pondérantes furent celles de M. Barthès, secrétaire d'ambassade de France, qui vint me voir avec Wildermet, m'exhorta fort de me rendre à son invitation, et m'étonna par l'intérêt vif et tendre qu'il paraissait prendre à moi. Je ne connaissais point du tout M. Barthès ; cependant je le voyais mettre à ses discours la chaleur, le zèle de l'amitié, et je voyais qu'il lui tenait véritablement au cœur de me persuader de m'établir à Bienne. Il me fit l'éloge le plus pompeux de cette ville et de ses habitants, avec lesquels il se montrait si intimement lié, qu'il les appela plusieurs fois devant moi ses patrons et ses pères.

Cette démarche de Barthès me dérouta dans toutes mes conjectures. J'avais toujours soupçonné M. de Choiseul d'être l'auteur caché de toutes les persécutions que j'éprouvais en Suisse. La conduite du Résident de France à Genève, celle de l'Ambassadeur à Soleure, ne confirmaient que trop ces soupçons ; je voyais la France influer en secret sur tout ce qui m'arrivait à Berne, à Genève, à Neuchâtel, et je ne croyais avoir en France aucun ennemi puissant que le seul duc de Choiseul. Que pouvais-je donc penser de la visite de Barthès, et du tendre intérêt qu'il paraissait prendre à mon sort ? Mes malheurs n'avaient pas encore détruit cette confiance naturelle à mon cœur, et l'expérience ne m'avait pas encore appris à voir partout des embûches sous les caresses. Je cherchais avec surprise la raison de cette bienveillance de Barthès ; je n'étais pas assez sot pour croire qu'il fît cette démarche de son chef ; j'y voyais une publicité et même une affectation qui marquait une intention cachée, et j'étais bien éloigné

Copyright Arvensa Editions

d'avoir jamais trouvé dans ces petits agents subalternes cette intrépidité généreuse qui, dans un poste semblable, avait souvent fait bouillonner mon cœur.

J'avais autrefois un peu connu le chevalier de Beauteville[314] chez M. de Luxembourg ; il m'avait témoigné quelque bienveillance ; depuis son ambassade, il m'avait encore donné quelques signes de souvenir, et m'avait même fait inviter à l'aller voir à Soleure : invitation dont, sans m'y rendre, j'avais été touché, n'ayant pas accoutumé d'être traité si honnêtement par les gens en place. Je présumai donc que M. de Beauteville, forcé de suivre ses instructions, en ce qui regardait les affaires de Genève, me plaignant cependant dans mes malheurs, m'avait ménagé, par des soins particuliers, cet asile de Bienne pour y pouvoir vivre tranquille sous ses auspices. Je fus sensible à cette attention, mais sans en vouloir profiter, et, déterminé tout à fait au voyage de Berlin, j'aspirais avec ardeur au moment de rejoindre Milord Maréchal, persuadé que ce n'était plus qu'auprès de lui que je trouverais un vrai repos et un bonheur durable.

À mon départ de l'île, Kirchberger m'accompagna jusqu'à Bienne. J'y trouvai Wildermet et quelques autres Biennois qui m'attendaient à la descente du bateau. Nous dinâmes tous ensemble à l'auberge, et en y arrivant, mon premier soin fut de faire chercher une chaise, voulant partir dès le lendemain matin. Pendant le dîner, ces messieurs reprirent leurs instances pour me retenir parmi eux, et cela avec tant de chaleur et des protestations si touchantes que, malgré toutes mes résolutions, mon cœur, qui n'a jamais su résister aux caresses, se laissa émouvoir aux leurs ; sitôt qu'ils me virent ébranlé, ils redoublèrent si bien leurs efforts, qu'enfin je me laissai vaincre, et consentis de rester à Bienne, au moins jusqu'au printemps prochain.

Aussitôt Wildermet se pressa de me pourvoir d'un logement, et me vanta comme une trouvaille une vilaine petite chambre sur un derrière, au troisième étage, donnant sur une cour, où j'avais pour régal l'étalage des peaux puantes d'un chamoiseur. Mon hôte était un petit homme de basse mine et passablement fripon, que j'appris le lendemain être débauché, joueur, et en fort mauvais prédicament dans le quartier ; il n'avait ni femme, ni enfants, ni domestiques, et tristement reclus dans ma chambre solitaire, j'étais, dans le plus riant pays du monde, logé de manière à périr

Copyright Arvensa Editions

de mélancolie en peu de jours. Ce qui m'affecta le plus, malgré tout ce qu'on m'avait dit de l'empressement des habitants à me recevoir, fut de n'apercevoir, en passant dans les rues, rien d'honnête envers moi dans leurs manières ni d'obligeant dans leurs regards. J'étais pourtant tout déterminé à rester là, quand j'appris, vis et sentis même dès le jour suivant qu'il y avait dans la ville une fermentation terrible à mon égard ; plusieurs empressés vinrent obligeamment m'avertir qu'on devait dès le lendemain me signifier, le plus durement qu'on pourrait, un ordre de sortir sur-le-champ de l'État, c'est-à-dire de la ville. Je n'avais personne à qui me confier ; tous ceux qui m'avaient retenu s'étaient éparpillés, Wildermet avait disparu, je n'entendis plus parler de Barthès, et il ne parut pas que sa recommandation m'eût mis en grande faveur auprès des patrons et des pères qu'il s'était donnés devant moi. Un M. de Vautravers, Bernois, qui avait une jolie maison proche la ville, m'y offrit cependant un asile, espérant, me dit-il, que j'y pourrais éviter d'être lapidé. L'avantage ne me parut pas assez flatteur pour me tenter de prolonger mon séjour chez ce peuple hospitalier.

Cependant, ayant perdu trois jours à ce retard, j'avais déjà passé de beaucoup les vingt-quatre heures que les Bernois m'avaient données pour sortir de tous leurs États, et je ne laissais pas, connaissant leur dureté, d'être en quelque peine sur la manière dont ils me les laisseraient traverser, quand M. le Baillif de Nidau vint tout à propos me tirer d'embarras. Comme il avait hautement improuvé le violent procédé de Leurs Excellences, il crut, dans sa générosité, me devoir un témoignage public qu'il n'y prenait aucune part, et ne craignit pas de sortir de son bailliage pour venir me faire une visite à Bienne. Il vint la veille de mon départ ; et, loin de venir incognito, il affecta même du cérémonial, vint *in fiocchi* dans son carrosse avec son secrétaire, et m'apporta un passeport en son nom, pour traverser l'État de Berne à mon aise, et sans crainte d'être inquiété. La visite me toucha plus que le passeport. Je n'y aurais guère été moins sensible, quand elle aurait eu pour objet un autre que moi.

Je ne connais rien de si puissant sur mon cœur qu'un acte de courage fait à propos, en faveur du faible injustement opprimé.

Enfin, après m'être avec peine procuré une chaise, je partis le lendemain matin de cette terre homicide, avant l'arrivée de la députation dont on devait m'honorer, avant même d'avoir pu revoir Thérèse, à qui j'avais marqué de me venir joindre, quand j'avais cru m'arrêter à Bienne, et que

Copyright Arvensa Editions

j'eus à peine le temps de contremander par un mot de lettre, en lui marquant mon nouveau désastre.

On verra dans ma troisième partie, si jamais j'ai la force de l'écrire, comment, croyant partir pour Berlin, je partis en effet pour l'Angleterre, et comment les deux dames qui voulaient disposer de moi, après m'avoir à force d'intrigues, chassé de la Suisse où je n'étais pas assez en leur pouvoir, parvinrent à me livrer à leur ami.

J'ajoutai ce qui suit dans la lecture que je fis de cet écrit à M. et M^me^ la comtesse d'Egmont, à M. le prince Pignatelli, à M^me^ la marquise de Mesme, et à M. le marquis de Juigné :

J'ai dit la vérité. Si quelqu'un sait des choses contraires à ce que je viens d'exposer, fussent-elles mille fois prouvées, il sait des mensonges et des impostures, et s'il refuse de les approfondir et de les éclaircir avec moi tandis que je suis en vie il n'aime ni la justice ni la vérité. Pour moi je le déclare hautement et sans crainte : quiconque, même sans avoir lu mes écrits, examinera par ses propres yeux mon naturel, mon caractère, mes mœurs, mes penchants, mes plaisirs, mes habitudes, et pourra me croire un malhonnête homme, est lui-même un homme à étouffer.

J'achevai ainsi ma lecture et tout le monde se tut. M^me^ d'Egmont fut la seule qui me parut émue[315] : elle tressaillit visiblement, mais elle se remit bien vite et garda le silence, ainsi que toute la compagnie. Tel fut le fruit que je tirai de cette lecture et de ma déclaration.

Copyright Arvensa Editions

FIN DES CONFESSIONS

Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

EXAMEN DES CONFESSIONS ET DES CRITIQUES QU'ON EN A FAITES

M. Musset-Pathay
Annexes

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

M. MUSSET-PATHAY

Annexes

EXAMEN DES CONFESSIONS

Liste des Mémoires
Liste générale des titres

L e s *Confessions* forment une des principales accusations contre Rousseau, non sous le rapport du talent ou du style, mais sous celui des convenances. C'est donc sous ce dernier point de vue que nous devons les considérer.

Commençons par faire observer qu'il y a dans cet ouvrage des fragments que les premiers éditeurs ont eu le bon esprit de retrancher, que leurs successeurs ont rétablis, et que l'usage et le goût du public, *qui fait loi* en matière d'édition, nous mettent, à notre grand regret, dans l'obligation de conserver. Quand le public a été pris pour juge une fois, on perd le droit de rien supprimer : ce sont comme les pièces d'une procédure qu'il faut toutes reproduire.

Au nombre de ces fragments est la description choquante, dégoûtante, et d'un cynisme révoltant, que Rousseau fait d'une scène qui se passa dans l'hospice des catéchumènes à Turin[316]. Jean-Jacques est sans excuse, parce que cette sale peinture était inutile au procès. Car les Confessions ne sont que le plaidoyer d'un homme qui croit qu'on ne le connaît pas, qu'on le calomnie, qu'on le condamne sans l'entendre, et d'après le dire de ses adversaires. Tout fait étranger à la cause de l'accusé, doit être soigneusement écarté de sa défense, lorsqu'il n'est ni instructif, ni moral, ni philosophique, et que le lecteur n'y doit trouver aucun plaisir. Or, le tableau que j'indique, loin de remplir aucune de ces conditions, n'est propre qu'à faire détourner avec dégoût les yeux de celui qui l'aperçoit.

J'ai dit le but des *Confessions.* C'est l'ouvrage d'un solitaire malheureux qui croit sa mémoire flétrie ; qui ne voit autour de lui que des ennemis ou des accusateurs ; et qui, s'examinant avec scrupule, se reconnaissant meilleur qu'on ne le fait, n'hésite pas à mettre au grand jour ses actions louables ou honteuses, ses pensées les plus secrètes, ses intentions les

Copyright Arvensa Editions

plus cachées, enfin les mouvements de son âme que lui seul connaît, qu'il pourrait couvrir d'un voile épais lorsqu'ils sont blâmables ou même équivoques.

Il pense que ce sacrifice lui donne le droit de publier dans tous leurs détails, les rapports les plus intimes qu'il eut avec ses semblables, puisqu'il est calomnié par eux. Se livrant sans aucune réserve, se trahissant pour ainsi dire, ne gardant aucun ménagement envers lui, il croit n'en avoir plus à garder envers les autres, pourvu que ses révélations exactes et rigoureusement conformes à la vérité, soient strictement renfermées dans le cercle de sa défense.

Ici je m'arrête, parce que je touche à l'accusation capitale. C'est ce droit que l'on conteste. Si l'on a le droit de se diffamer soi-même, on n'a point celui de diffamer les autres. Je n'affaiblis point l'objection : je vais y répondre : procédons par ordre.

Je conviens d'abord qu'on n'a jamais le droit de diffamer les autres, mais je nie que Rousseau l'ait exercé ; car se défendre, énoncer des faits accusateurs pour se justifier, ce n'est point diffamer quand ces faits sont exacts et liés à l'accusation dont soi-même on est l'objet.

« Je suis persuadé, dit un illustre critique[317], qu'il est et de la justice et du bien public que les mauvaises actions soient traduites au tribunal de la renommée, pour y recevoir les châtiments qu'elles méritent ; *interest reipublicae cognosci malos*. Mais tout le monde ne doit pas se mêler de cette fonction ; car, si le mal qu'on veut divulguer est de nature à être puni par les lois civiles, il faut laisser faire les magistrats... que si le mal est d'une autre espèce, jouissant de l'impunité, ou à cause de la tolérance de la justice, ou à cause des personnes qui le font, alors il faut laisser le soin de le punir à l'histoire. »

Ici le mal *n'est pas de nature à être puni par les lois civiles : il est d'une autre espèce jouissant de l'impunité.* Si un écrivain désintéressé peut faire connaître l'auteur de ce mal et le punir par l'opprobre, à plus forte raison ce droit doit-il appartenir à celui dont la mémoire est flétrie par ce mal.

Si Rousseau s'est strictement renfermé dans les limites de sa défense, s'il n'est point sorti du droit qu'elle lui donnait, il me semble que l'accusation tombe ; car sa base repose sur la non-existence de ce droit.

Maintenant, pouvait-il l'établir ? Une fois admis, a-t-il dépassé les bornes qu'il devait se prescrire ? Double question qu'il importe d'examiner

Copyright Arvensa Editions

rapidement et de résoudre avec certitude.

Tout homme a droit de répondre aux attaques dirigées contre lui : c'est un droit naturel si bien reconnu par la société, qu'elle protège l'opprimé de ses lois ; mais de même qu'il est des crimes qui leur échappent et qu'elles n'ont pas prévu, de même il est des positions où l'on ne peut plus invoquer leur appui.

L'une de ces positions est l'isolement où se trouve celui qui, ayant renoncé au monde, s'est jeté dans une sphère en quelque sorte idéale, et n'a plus de rapport avec la société que comme membre de la république des lettres. Le seul tribunal, le tribunal souverain dans cette république est, comme on sait, celui de l'opinion. Si l'on en invoque un autre, on est frappé d'infamie : le ridicule et la honte sont le prix de tout autre recours.

Dans cette république, Rousseau ne tenait une place que par ses ouvrages : étranger à l'intrigue, aux coteries qui ont tant d'influence ; réduit à ses propres forces, il s'isolait encore de ses collègues. Son unique bien, le seul auquel il mît du prix, était sa renommée. Ce n'est donc ni sans une surprise fondée, ni sans une douloureuse indignation qu'il apprend qu'on l'attaque, et qu'il se sent blessé par la calomnie dans la solitude profonde où il s'est enseveli.

Que fait-il ? l'examen le plus rigoureux de toute sa vie. Il s'impose l'obligation de tout dire, et, par la devise qu'il adopte, *intus et in cute,* il se prescrit un devoir auquel on est forcé de convenir qu'il n'a que trop obéi.

Il oublia que les lecteurs croient plus facilement le mal que le bien, et que le mal, plus que le bien, reste dans leur mémoire et s'y grave. Le ruban volé, la calomnie odieuse qui en fut la suite, l'habit de Claude Anet, l'abandon du maître de chapelle au moment d'une attaque d'épilepsie, l'envoi de ses enfants à l'hôpital... ; toutes ces fautes se présentent en foule à la mémoire, qui ne fait aucun effort pour se les rappeler. Il faut la *creuser* avec attention et même avec le désir d'être juste, pour la forcer à retracer une action louable. Cette observation ne fait pas honneur au cœur humain, mais elle est vraie. Il ne se souvient plus de ce qui peut atténuer la faute ; de la vive et touchante expression des remords que causent ce vol de ruban, cet abandon du musicien : deux traits qu'on n'aurait jamais pu savoir, si l'auteur ne les avait pas racontés.

Malgré cette remarque, on peut faire hardiment cette question : Les *Confessions* contribuent-elles à détruire, au moins en partie, les imputations calomnieuses dont Rousseau fut l'objet ? Je n'en fais aucun

Copyright Arvensa Editions

doute aux yeux de celui qui, recherchant de bonne foi la vérité, sait que, pour la découvrir et pour être juste, il faut écouter les deux parties.

Si Rousseau n'eût jamais écrit ses mémoires, que croirait-on ? quels seraient les résultats de son silence ? Les voici :

1° On ne connaîtrait aucune des circonstances atténuantes qui le déterminèrent au coupable abandon de ses enfants ;

2° On mettrait nécessairement tous les torts de son côté, dans sa rupture avec *ses soi-disant amis ;*

3° On ne saurait autre chose de lui que ce que ses ennemis en ont publié ; on ne le connaîtrait que d'après leur langage, c'est-à-dire comme un monstre d'ingratitude, un méchant homme, un envieux dont le repos était continuellement troublé par le succès de ses rivaux.

Les mémoires publiés depuis les *Confessions* ont prouvé la véracité de Rousseau. C'est une remarque qu'il ne faut pas perdre de vue. Mais pour l'obtenir il a fallu faire l'examen de ces mémoires, et des rapprochements qui en levaient à la vérité le voile dont on avait voulu la couvrir. Ainsi, la Correspondance de madame d'Épinay, publiée *pour servir de correctif* aux *Confessions,* ne sert au contraire qu'à les confirmer : celle de Grimm produit le même effet. Ainsi, dans les Mémoires intéressants de Marmontel, cet auteur met tout en œuvre pour rendre Jean-Jacques odieux, et entasse mensonges sur mensonges, que le *simple rappel* des dates suffit pour mettre au grand jour[318]. Ainsi ce Diderot, à qui l'effroi du déshonneur et les remords d'une conscience coupable dictèrent l'infâme note à l'occasion de Sénèque ; ce Diderot qui aurait eu honte de cette attaque s'il eût vu dans quels termes son ancien ami parlait de lui ; ce Diderot, lorsqu'il attribuait la prétendue haine de Rousseau (qui n'éprouvait que de l'indignation) *à l''inutilité des avances réitérées faites par lui pour obtenir son pardon*[319], était loin de se douter qu'une pièce irrécusable prouverait que c'est au contraire Rousseau qui repoussa les avances de Diderot[320] ; ainsi d'Holbach... mais je m'arrête et je renvoie aux *preuves*[321]. J'appelle ainsi les résultats que donne le parallèle entre ces divers mémoires et ceux de Rousseau, entre sa correspondance et la leur. Du choc des deux parties jaillit la vérité, malgré tous les efforts que l'on fait pour l'étouffer.

On m'accordera sans peine que Jean-Jacques avait le droit de publier

Copyright Arvensa Editions

ses rapports avec les personnages que je viens de nommer. S'il ne l'avait pas fait, on le jugerait d'après leur témoignage ; on le condamnerait sans hésiter, parce qu'on suppose toujours que lorsque l'accusé ne dit rien pour sa défense, c'est qu'il n'a rien à dire. Et n'oublions pas une observation importante faite sur les diverses positions de cet accusé et de ses ennemis : cette différence de situation montre d'un côté Jean-Jacques écrivant ses *Confessions* dans la solitude, sans le secours de personne, et ne consultant que ses souvenirs ; de l'autre, ses ennemis répandus dans le monde, survivant la plupart à Rousseau ; et ce ne sont ni ceux qui en furent le moins jaloux, ni ceux qui eurent le moins de talents : quelques-uns même jouissent d'une célébrité méritée[322].

Aucun n'est resté dans l'obscurité. Tous ont connu les *Confessions.* Ils ont eu le temps de répondre, d'*arranger* les événements dans un récit captieux ; et, ce qui mérite notre attention, c'est que ceux qui l'ont tenté ont échoué[323] complètement. Le temps est souvent favorable à la vérité. Rousseau semblait en être persuadé, lorsqu'il écrivait ces paroles remarquables : « Il faut que chacun ait son tour ; le mien viendra tard : il viendra toutefois, je m'en fie à la Providence. J'ai un défenseur dont les opérations sont lentes, mais sûres ; je les attends, et je me tais. » (Let. du 7 sept. 1766, à M. Roustan.)

Ayant terminé ses *Confessions*, que nous regardons comme un plaidoyer pour réhabiliter sa mémoire, Rousseau sentit que, si on l'avait condamné sans l'entendre, il ne devait pas imiter cet exemple, et courir le risque d'être injuste, parce qu'on le fut envers lui. Il forma le projet de lire son manuscrit en présence des personnes intéressées, et de discuter contradictoirement avec elles les faits ou les inculpations dont elles avaient à se plaindre[324]. C'est pour remplir un devoir aussi sacré qu'il leur fait cet appel : « J'ai dit la vérité ; si quelqu'un sait des choses contraires à ce que je viens d'exposer, *fussent-elles mille fois prouvées*[***325***], il sait des mensonges et des impostures ; et, s'il *refuse de les approfondir et de les éclaircir* « avec moi, tandis que je suis en vie, il n'aime ni la justice, ni la vérité.» Dans cette intention, il se rendit à Paris pour y faire des lectures publiques de ses *Confessions.* Il y en eut deux. Sur la demande de madame d'Épinay, M. de Sartine défendit à Rousseau de les continuer[326].

Copyright Arvensa Editions

Ce projet prouve à quel point était l'exaltation de son esprit ; mais il ôte aux *Confessions* le caractère de libelle diffamatoire que M. Servan cherche à leur donner, ainsi qu'on le verra bientôt.

Rien ne met plus à même de juger un ouvrage, que l'examen des critiques dont il est devenu l'objet. Comme, dans des mémoires particuliers, l'auteur est le sujet de son livre, cet examen est propre à faire connaître le livre et l'auteur.

La Harpe et Servan étant ceux qui ont jugé les *Confessions* avec le plus de sévérité, il est nécessaire de reproduire leurs opinions. Répondre à leurs attaques, c'est réfuter celles des autres critiques, qui n'ont fait que répéter leurs arguments. Dans les siens, La Harpe met de l'humeur ou de la mauvaise foi ; il écrit avec passion. Servan sait se garantir de cette influence ; il se présente en magistrat accoutumé dans une carrière utile, noble, et parcourue avec éclat, à venger l'innocence et la vertu. Comme sa critique précéda celle de La Harpe[327], c'est par celle-là que nous devons commencer.

Nous avons considéré les *Confessions* comme le plaidoyer d'un homme qui se croit déshonoré. Au lieu de voir dans cet ouvrage une défense, M. Servan n'y voit qu'une attaque, un libelle, une diffamation. Nous devons nécessairement arriver à des conclusions diamétralement opposées. Quoiqu'elles ne dépendent pas tellement du point de vue où l'on se place, qu'on soit forcé de les admettre, c'est cependant une question qu'il importe de poser avec impartialité. Nous avons rendu compte des raisons d'après lesquelles notre persuasion était établie, c'est au lecteur à les juger. Nous allons mettre sous ses yeux celles de M. Servan, en les accompagnant de quelques observations. Disons d'abord que son système est fondé sur ce principe, qu'il ne faut publier ni les *Mémoires* particuliers, ni les *Correspondances* des hommes célèbres : il ne veut pas qu'on trouble le repos des vivants ; il a raison quand ceux-ci n'ont point troublé le repos des autres, car c'est dans la république des lettres que la peine du talion est de droit légitime, c'est dans cette république que la vengeance est justice. Eh bien ! Rousseau ne voulut que venger sa mémoire. Il assigna lui-même l'époque où l'on pourrait faire paraître ses *Confessions.* Ce devait être en 1800 ; calculant qu'alors aucun des personnages dont il y est question n'existerait plus, d'après toutes les probabilités[328]. Je sais bien qu'on peut dire, dans le système de M. Servan : Mais pourquoi causer un

Copyright Arvensa Editions

sentiment pénible aux héritiers de ceux qui furent coupables, s'il y eut des coupables ? Mais, dans cette hypothèse, nous répliquerons : Pourquoi voulez-vous que la mémoire de l'auteur d'*Émile* reste entachée d'odieuses accusations ? Ne faut-il pas que justice se fasse ? Y a-t-il prescription pour le mensonge ? La société n'a-t-elle donc aucun intérêt à savoir que celui qui sut donner tant de charmes à la morale ne fut pas un méprisable hypocrite ? À qui se fierait-elle désormais ? Quelles leçons lui seraient profitables, si Rousseau n'eût été qu'un vil imposteur ?

Du système de M. Servan, proscrivant en général les mémoires particuliers et les correspondances des hommes célèbres[329], passons aux arguments dont il défend ce système, mais seulement dans l'application qu'il en fait aux *Confessions.*

« On n'a point encore insisté, dit-il, sur l'abus des *personnalités*, si criant dans cet ouvrage, et si dangereux pour la société. Une réclamation contre cet abus est donc une tâche qui s'offre maintenant à remplir pour le bien public. » Et cette tâche, il se l'impose.

« Par ce mot de *personnalités*, d'un usage fréquent en littérature, on entend les reproches et les injures personnels que les auteurs emploient dans leurs ouvrages polémiques. » Cette définition, qui n'est pas de nous[330], ne paraît pas applicable aux *Confessions*, parce qu'elles contiennent plutôt des *révélations* que des *personnalités.* Si les premières sont vraies, liées à la cause, ce ne serait point la faute de l'auteur si elles étaient injurieuses. Elles diffèrent donc des secondes.

« Mais à qui nuisent ces *Confessions,* se demande le critique ? Il répond qu'elles nuisent certainement aux personnes qu'elles censurent, et peut-être même à celles qu'elles louent ; elles nuisent aux personnes qu'elles font deviner ; elles nuisent à celles qu'elles menacent. »

Il faut savoir si, en nuisant, cet ouvrage justifie celui qui se défend par ces prétendues *personnalités.* Car un homme calomnié *nuit,* en prouvant qu'il l'est, à son calomniateur.

« J'ai ouï nommer deux femmes distinguées qui, disait-on, devaient être peintes dans les *Confessions* futures[331] à peu près comme madame de Warens. »

Ces deux femmes distinguées étaient madame d'Épinay et madame d'Houdetot. La première s'est peinte dans ses *Mémoires,* qui prouvent que

Copyright Arvensa Editions

Jean-Jacques a ménagé l'historienne, et qu'il fut discret. La seconde fut si peu choquée du langage qu'il tenait sur elle, qu'elle avait toujours sur sa cheminée le volume où son portrait est dessiné de main de maître ; et ce volume toujours ouvert à la page où commence ce portrait.

Se supposant près du tombeau de Jean-Jacques, M. Servan s'exprime ainsi : « Je croyais voir cette tombe ombragée par des peupliers, et je me disais : C'est donc là que repose un peu de poussière qui fut Rousseau, et c'est pour ce déplorable reste qu'on ose tourmenter des hommes honnêtes ! »

Ce n'est point pour ce *déplorable reste*, c'est pour sa réputation, ce qu'on a de plus cher, le bien auquel on attache le plus de prix ; c'est pour venger enfin la mémoire de celui dont l'enveloppe repose dans une *tombe ombragée* par des peupliers. On dirait que Servan ne voit rien au-delà du tombeau. Dans l'opinion de ceux qui penseraient ainsi, ne peut-on leur dire, à propos d'un homme qui fut célèbre pendant sa vie, et qui laissa d'immortels monuments : *N'est-il pas naturel*, puisqu'on doit parler de cet homme, de savoir ce qu'il en faut dire ?

L'avocat-général présente les *Confessions* comme renfermant *des haines*, *des accusations odieuses*, *des soupçons outrageants ;* reste à savoir si ce sont des vérités. Or, il n'est pas une *accusation* qui ne soit un fait justificatif, pas un *soupçon* que l'événement n'ait vérifié. Rousseau s'est rendu coupable une fois d'une *accusation odieuse,* ou d'un *soupçon outrageant,* envers M. Vernes, en lui imputant le libelle de Voltaire[332].

Il paraît que M. Servan n'a point connu ce trait, puisqu'il le passe sous silence.

Nous parlerons ailleurs de M. Bovier, envers lequel Jean-Jacques eut un tort que M. Servan envenime beaucoup[333] ; de Thévenin[334], qu'il représente comme un homme *simple et timide,* ignorant qu'il eût été condamné aux galères comme faussaire et calomniateur ; de la lapidation de Môtiers[335] qu'il suppose imaginaire, n'ayant point connaissance des actes et procès-verbaux qui la constatent. Passons à madame de Warens.

Rousseau dévoile les turpitudes de celle qui l'accueillit, prit soin de sa jeunesse, et le traita comme son enfant. Ce reproche, s'il était fondé, serait sans aucun doute le plus grave qu'on puisse faire à Jean-Jacques, et le plus embarrassant pour ceux qui défendent sa mémoire, de quelque manière

Copyright Arvensa Editions

qu'on l'envisage : c'est-à-dire soit que l'on considère madame de Warens comme bienfaitrice de Rousseau, soit qu'on examine en lui-même le blâme qu'elle mérite. Il y a dans nos mœurs du ridicule à lui chercher des excuses ; du ridicule à opposer à cette femme, s'avilissant avec une indifférence raisonnée (mais ne blessant jamais les intérêts d'autrui) ; à lui opposer, dis-je, telle autre femme se rendant coupable d'infidélité, de vol, de crimes, d'assassinats même[336], et faisant passer l'héritage de son mari à des enfants étrangers[337] ; enfin du ridicule à vouloir faire entrer en compensation les vertus qui ennoblissent, et le vice qui avilit, parce que les premières sont ternies, détruites même par le second. L'envie vient alors au secours de la morale, qui lui sert d'égide, et lui prête des armes victorieuses.

M. Servan profite de l'avantage que lui donne cette position, mais avec peu de générosité, parce que cet avantage était si grand, qu'il n'avait pas besoin d'aggraver l'accusation par des circonstances inexactes.

« Si madame de Warens vivait, dit-il, eût-on fait imprimer ces infamies ? Or, elle vit encore[338] : elle vit dans sa famille, dans celle de son mari, dans la personne de tous ses proches. »

De cette assertion, qui n'est qu'une supposition *gratuite,* découlent de beaux mouvements oratoires, que l'avocat-général met habilement en œuvre pour montrer des *hommes dont le front pur n'aurait jamais rougi pour eux-mêmes*, *forcés de rougir pour une femme*, etc. Or, la famille du mari de madame de Warens était éteinte en 1730 : la sienne s'éteignit en 1745, par la mort du *seul* parent qu'elle eût, qui était à Constantinople, et dont elle réclama vainement l'héritage. Elle n'avait donc ni proches, ni parents ; et les révélations de Rousseau n'ont fait de tort qu'à la mémoire d'une femme connue dans son pays sous les rapports qui nous la font connaître. Il n'apprenait rien aux habitants de Chambéry, si ce n'est l'existence de vertus et de qualités qu'ils avaient ignorées ; mais il a tellement agrandi la sphère, qu'elle embrasse le *monde lettré* dans sa circonférence[339].

Après avoir injustement aggravé les torts de Jean-Jacques, M. Servan qui lui reproche ses indiscrètes confidences sur sa bienfaitrice, lui interdit tout éloge. Il trouve mauvais qu'il en médise ; il le blâme de la louer. « On répondra sans doute, dit-il, que Rousseau, à quelques vérités fâcheuses

Copyright Arvensa Editions

pour madame de Warens, a mêlé les plus séduisants éloges. Mais qu'on y prenne garde, ces éloges ne louent point ; je dis plus, ils diffament… Retranchez à une femme ce qu'on appelle son honneur, elle ne paraît plus susceptible d'aucun autre honneur.... Tout homme qui s'avise de publier les louanges d'un autre, est obligé de le louer selon les principes de l'opinion publique, et non selon les siens.... Je ne crois point *exagérer,* en assurant que les éloges de Rousseau diffament encore plus celle qui en est le misérable objet. »

Il n'y a dans aucun sens *exagération ;* mais il y a erreur et paradoxe. Que *le suffrage* de Rousseau, *qui honore* madame de Warens, *ne puisse balancer seul les milliers de suffrages qui la diffament,* ainsi que l'exprime M. Servan, nous en conviendrons avec lui ; mais que les louanges ajoutent à cette diffamation, c'est ce que nous ne concevons plus. Nous ne pouvons comprendre comment la bienfaisance, l'humanité, la bonté, la discrétion, la sûreté de caractère, l'indulgence, le désintéressement, toutes les qualités les plus rares, augmentent le déshonneur de la personne qui les possède. En lisant l'énumération de ces qualités, et le récit des faits qui prouvent que madame de Warens en est douée, on se dit bien : Quel dommage qu'elles soient ternies par l'absence de la pudeur ! On regrette ce qui lui manque, ce qu'elle a perdu. Mais, si l'on n'admet point la compensation à laquelle Rousseau veut inutilement arriver par les moyens les plus propres à l'obtenir, du moins l'impression fâcheuse qu'on a reçue n'en peut-elle être augmentée.

M. Servan, mettant en scène une femme du monde qui résiste aux combats des passions, suppose que, pour céder, elle s'autorise de l'exemple de Jean-Jacques, et lui fait tenir ce discours : « Quelle duperie, à moi, de refuser à l'amour ce que madame de Warens accordait à la seule pitié ! elle s'abandonnait au premier venu par principe, et moi je n'accorderais rien à l'homme choisi par mon cœur ! Mon amant a bien raison de dire que tout cela n'est qu'une affaire de préjugé ! Qui ne voit qu'au fond, Rousseau, le grand Rousseau pensait absolument comme lui ? »

Qui ne le voit ? Tous ceux qui ont l'esprit juste, et qui sont de bonne foi. Saint-Preux et Julie n'ont-ils pas sacrifié un rendez-vous à une bonne action ? et ce sacrifice n'est-il pas peint de manière à inspirer le désir d'en faire de pareils ? et la conduite de madame de Warens n'est-elle pas représentée de manière à faire naître le dégoût ?

Copyright Arvensa Editions

Avant de passer à La Harpe, rapportons les conclusions que tire l'avocat-général, soit à propos de ce qu'il appelle les *personnalités* (concernant M. Bovier et les personnes dont il présume devoir être question dans les six derniers livres des *Confessions,* qu'il ne connaissait pas), soit à propos des faits qu'il regarde comme douteux, et dont la certitude a depuis été démontrée.

Ces conclusions sont remarquables. « Que veux-je conclure de tout ceci, dit-il ? que Rousseau a menti ? Non, mais qu'il s'est misérablement trompé lui-même... Qui ne connaît l'ascendant de cet esprit sur les autres esprits ? Qui n'a éprouvé la force incroyable des deux moyens qu'il *emploie toujours,* la *bonne foi la plus entière,* la sensibilité la plus exquise ? On le croit, parce qu'il se croit d'abord lui-même. »

Ce langage ne prouve-t-il pas que, si le célèbre magistrat eût eu les renseignements qu'on a publiés depuis ; s'il eût connu les mémoires et correspondances dont nous avons parlé ; s'il se fût bien convaincu par la que les révélations de Rousseau, dans la seconde partie de ses *Confessions,* dont Servan voulait empêcher la publicité, n'étaient qu'une réponse à ses ennemis, une véritable justification ; s'il eût vu qu'en le faisant il provoquait une injustice, il aurait infailliblement jeté son éloquent réquisitoire au feu.

Si nous nous étions proposé de reproduire des injures et d'y répondre, cette tâche avec La Harpe serait pénible et longue. Mais nous ne devons nous arrêter qu'aux raisonnements ou jugements qu'il prétend motiver. Nous aimerions mieux des faits positifs ; ce genre de preuves lui a manqué : quand il en fait usage, il est inexact, ainsi qu'on va le voir.

Laissons-le donc traiter Rousseau de *vil charlatan,* du *plus impudent des cyniques*, et bornons-nous à l'examen de la critique des *Confessions*. Il leur a d'abord consacré un chapitre-dans son *Cours de littérature ;* il n'y dit mot de l'ouvrage, et ne s'occupe que de l'*homme*. C'est dans ce chapitre qu'il représente Jean-Jacques comme n'ayant rien de particulier que le *degré de talent et l'excès d'orgueil*. « La susceptibilité de l'orgueil porté jusqu'à la démence, ajoute-t-il, ne saurait s'appeler une originalité, sans quoi toute espèce de folie en serait une. À ce genre de folie près, voyez si Rousseau, même d'après ses *Confessions*, n'est pas un *homme très commun*. »

L'ouvrage et l'*homme* fixèrent particulièrement l'attention de La Harpe à propos des *Lettres sur les Confessions*, que publia un auteur dans qui la réunion du talent, du savoir et du goût, à l'aménité des mœurs, au

Copyright Arvensa Editions

sentiment des convenances, aux qualités du cœur et de l'esprit, donnait un avantage qui manquait au critique, parce que celui-ci n'écoute que trop souvent ses passions en prenant la plume. Ginguené s'était proposé d'examiner, « 1° si Rousseau devait écrire ses *Confessions*, et les écrire comme il l'a fait ; 2° quel jugement il fallait porter de cet ouvrage ; 3° quelle opinion on devait avoir de l'auteur. » Toutes les conclusions de cet examen furent favorables à Jean-Jacques. M. de La Harpe entreprit de faire la critique de ces *Lettres.* Il était sur son terrain ; car c'est particulièrement lorsqu'il *dépèce* un ouvrage, que son talent, muet pour la louange, brille de tout son éclat. C'est cette critique que nous allons examiner à notre tour.

La Harpe commence par l'article de madame de Warens. Quoique Ginguené n'excuse point l'indiscrétion de Rousseau, cette espèce de concession ne suffisait point à l'aristarque, et l'occasion d'attaquer Jean-Jacques avec avantage était trop belle pour la laisser passer. Comme il est, malgré toute sa bonne volonté, bien moins fort que Servan, avec lequel nous venons de discuter ce reproche, nous n'ajouterons à ce que nous avons dit sur ce sujet, qu'une observation provoquée par la question que se fait La Harpe. « Je demande, s'écrie-t-il, ce que deviendrait la société, si tant de *personnes* qui, sans avoir le talent de Rousseau, ont vécu beaucoup plus que lui dans le monde, ont eu des aventures beaucoup plus curieuses et plus intéressantes que les siennes, se croyaient permis de publier ce *qu'ils* ont fait, ce *qu'ils* ont obtenu, ce qu'on leur a dit, ce *qu'ils* ont vu ?»

Ne croirait-on pas, d'après cette singulière question, que Jean-Jacques a publié tout ce qu'il a *fait, obtenu et vu* dans ce genre ? L'influence qu'eut madame de Warens sur sa destinée, rendait nécessaires les détails dans lesquels il est entré ; aussi lui reproche-t-on plus particulièrement de l'avoir nommée. « Mais son nom, remarque Ginguené, est pour nous comme un nom de roman, et ne dit rien de plus aux lecteurs que ne leur dit, dans l'*Héloïse,* celui de madame d'Orbe ou de madame de Wolmar. D'ailleurs madame de Warens n'avait jamais jeté de voile sur son inconduite, dont tout Annecy, tout Chambéry, avaient connaissance. » Supposons que Rousseau n'eût point nommé cette femme, que de recherches la curiosité n'eût-elle pas faites pour la connaître ? et si, comme la chose pouvait arriver, la méchanceté en eût désigné une autre, que de graves inconvénients n'aurait pas alors produits la discrétion de l'historien ? Il fallait ou supprimer tout ce qui la concerne, ou la nommer,

Copyright Arvensa Editions

puisqu'elle n'avait plus de parents ni d'alliés[340].

« M. Ginguené, dit La Harpe, croit à l'existence d'une trame contre Rousseau, et confirme tous ses soupçons, toutes ses conjectures.» Il n'y eut pas de trame proprement dite, mais un mouvement spontané de la part de presque tous les écrivains de cette époque. Nous l'avons fait voir ailleurs[341], et l'occasion d'en donner de nouvelles preuves va bientôt se présenter. Quant à l'arrêt du parlement qui condamnait l'*Émile*, le critique fait des rapprochements entre cette condamnation et celle de plusieurs ouvrages, prononcée par le même corps : c'étaient ceux de Voltaire, d'Helvétius, de l'abbé Raynal. Il n'y a aucune analogie, parce que aucun de ces auteurs n'avait une garantie, tandis que Rousseau ne publiait l'*Émile* que d'après la protection d'un prince du sang, d'un maréchal de France, et surtout du magistrat chargé de la librairie, qui même corrigeait les épreuves et les transmettait du libraire à l'auteur et de l'auteur au libraire. Encore l'édition se faisait-elle en Hollande. Au moment de la publication, ou plutôt la veille de l'arrêt, on fait partir nuitamment Rousseau pour la Suisse, après avoir mis en sûreté la correspondance qui constatait et la protection donnée, et la bonne foi de l'auteur. La Harpe parle d'*insinuations perfides,* d'accusations *absurdes* contre les trois patrons. Il y eut dans cette affaire une obscurité que des renseignements qui n'ont été connus que longtemps après ont éclaircie[342]. Il en résulte que chacun fut obligé de céder à la force, et que le tort des protecteurs fut de se croire assez puissants pour soutenir leur protégé. C'est seulement ce que fait entendre Jean-Jacques ; et c'est ce que l'événement a vérifié.

M. de La Harpe gourmande Ginguené de ce qu'il laisse entrevoir dans Voltaire quelques mouvements de jalousie contre Rousseau. Comme le patriarche de Ferney ne pouvait être jaloux de personne, attendu qu'il possédait tout ce qui, dans ce monde, est un objet d'envie, le critique s'étend avec complaisance sur ce point. D'abord ce n'est point Rousseau qui exprima ce soupçon contre Voltaire : l'hommage constant rendu par le premier au second le prouve. Ensuite, si l'on se rappelle l'inquiétude de Voltaire au bruit que firent les Mémoires de Beaumarchais, on conviendra qu'il n'aimait pas voir un autre que lui occuper les trompettes de la renommée. La Harpe fait une concession pour en obtenir à son tour. « J'affirme, dit-il, que Voltaire fut très jaloux du prodigieux succès de

Copyright Arvensa Editions

l'*Héloïse.* Je l'ai vu : ses écrits, ses lettres le prouvent ; j'en ai même d'autres preuves qu'il est superflu d'expliquer. » Cette concession n'en était pas une, du moment où la correspondance du patriarche obligeait de la faire. Mais le critique veut que l'on avoue que la jalousie fut du côté de Rousseau. Il l'infère de la fameuse lettre dans laquelle celui-ci dit à Voltaire : « Je ne vous aime pas... je vous hais puisque vous l'avez voulu : mais je vous hais en homme encore plus digne de vous aimer si vous l'aviez voulu. De tous les sentiments dont mon cœur était pénétré pour vous, il n'y reste que l'admiration, qu'on ne peut refuser à votre beau génie, et l'amour de vos écrits.» Si ce sont là les expressions de l'envie, quelles sont donc celles dont on se servira pour la louange ? Les plus beaux éloges qu'ait reçus Voltaire sont sortis de la plume de Rousseau.

« Rousseau haïssait le mérite de Voltaire, fait pour obscurcir tous les autres. » Conjecture calomnieuse et démentie par les faits. Rousseau dit que *c'est aux ouvrages de Voltaire qu'il dut le désir d'apprendre à écrire avec élégance, et de tâcher d'imiter le beau coloris de cet auteur dont il était enchanté*. C'est *haïr le mérite* d'une façon toute particulière que de s'exprimer ainsi. Du reste ils ne devaient être ni envieux, ni rivaux l'un de l'autre, ayant écrit dans des genres différents.

« Je ne dissimulerais pas, dit La Harpe, les torts de d'Alembert, s'il en avait eu : mais heureusement il n'en eut aucun. »

Voici ceux qui sont parvenus à notre connaissance :

1° Il eut part au persiflage de Walpole contre Rousseau.

2^{0} Au factum de M. Hume.

3° Il excita Voltaire contre Jean-Jacques.

4° Il outragea Rousseau dans l'éloge de milord Maréchal ; et, pour se justifier des reproches qu'il recevait, il supposa une lettre et un personnage imaginaires : faits démontrés par Du Peyrou. Toutes ces assertions ont reçu ailleurs[343] le développement et les preuves qui les rendent d'une certitude évidente : continuons. Je cite La Harpe.

« Lors de l'*étrange querelle* que fit Rousseau à David Hume, le premier adressa au second un *inconcevable manifeste.* »

Inconcevable accusation ! Rousseau veut rompre avec David Hume. Qu'il eût tort ou raison, il n'emploie d'autre *attaque* que le silence, n'écrit plus à l'historien, et laisse ses lettres sans réponse. David, pour en obtenir une, fait agir plusieurs personnes, entre autres l'hôte de Rousseau, M.

Copyright Arvensa Editions

Davenport. Le premier promet au second d'écrire une lettre explicative. Il tient parole. David Hume met des notes à cette longue lettre qu'il allonge encore, et publie le tout. Il envoie un exemplaire à d'Alembert, qui fait traduire par M. Suard cette lettre, en supprimant quelques injures que David avait mises, et qui n'auraient fait de tort qu'au philosophe anglais. Le tout est publié sous le titre d'*Exposé succinct,* précédé d'une préface où l'on reconnut la plume de d'Alembert. Celui-ci, désigné par le public, qui prend toujours le parti de l'opprimé ou du malheureux, se justifie par une dénégation imprimée à la suite de l'*Exposé,* dans une seconde édition. Il est cru. Ce n'est qu'en 1820 qu'on a découvert le mensonge en publiant à Londres la *Correspondance privée* de David Hume, dans laquelle on trouve la lettre par laquelle il remercie d'Alembert de ses corrections, et de la suppression qu'il a faite de plusieurs injures qui auraient mis les torts de son côté. L'*Exposé succinct,* les lettres de Rousseau, paraissaient à son insu, sans qu'il se doutât qu'il fût question de lui ; et voilà l'*inconcevable manifeste* qu'il est accusé d'avoir fait !

« M. Ginguené croit, avec Rousseau, que Voltaire avait travaillé à l'article Genève de l' *Encyclopédie.»* Il est certain que d'Alembert consulta le seigneur de Ferney, et c'était naturel ; celui-ci, habitant dans le voisinage, devait connaître mieux que le géomètre les goûts et les dispositions des Genevois.

La Harpe, qui proclame hautement son estime ou son amitié pour d'Alembert, revient sur les soupçons ou les accusations de Rousseau. On jugera de la défense de Ginguené par le langage que tient le critique, et de l'erreur de celui-ci par nos courtes observations.

« Il faut, dit-il, appeler les choses par leur nom. Ce sont là des mensonges, des absurdités, des contradictions. J'ai tort si je ne le prouve pas.» On peut ajouter et *très grand tort*, d'employer alors de pareilles expressions.

« 1° Il est faux que d'Alembert fut le premier confident de la querelle avec David Hume : ce fut le baron d'Holbach,» Nous n'avons d'autre peine à prendre qu'à énoncer le fait contraire, et nous disons : Il est *certain* que d'Alembert fut instruit en même temps que d'Holbach, et chargé par Hume de communiquer la lettre de l'historien. Afin que rien ne manquât à la publicité, d'Alembert s'adressa de suite à Voltaire. Les preuves s'en trouvent dans la lettre remarquable de madame de Boufflers à David

Copyright Arvensa Editions

Hume. Elle lui fait des reproches sanglants[344] sur son commérage.

2° « Il est faux que d'Alembert ait conseillé la publicité. Il était ennemi de toute espèce d'éclat. Je défie M. Ginguené de produire une preuve de son assertion. » Nous venons de le faire.

3° « Il est faux que d'Alembert ait été le *rédacteur* et l'*éditeur* de l'*Exposé succinct.* » Il a corrigé la traduction de M. Suard, retranché ce qui pouvait nuire à M. Hume, et contribué à la publication du *Succinct Exposé.* Ginguené ne méritait pas de démenti.

4° « M. Ginguené trouve mauvais que Hume ait « mieux aimé publier cette lettre que d'y répondre. » Et M. Ginguené a raison.

« J'ai prouvé que d'Alembert et Hume n'avaient eu aucun tort avec lui. » On a vu comme il l'a prouvé.

« La note de Diderot contre l'auteur des *Confessions,* fut une représaille beaucoup trop violente. Mais Rousseau fut l'agresseur. » C'est beaucoup pour La Harpe de convenir que la représaille était violente. Quant à l'attaque, elle consistait dans la note de l'ecclésiastique mise à la fin de la préface de la *Lettre sur les Spectacles*[345]. Rousseau fut l'agresseur *en public* : mais les premiers torts vinrent de Diderot. Les Mémoires de madame d'Épinay le prouvent, si l'on n'en croit point Jean-Jacques.

Revenant sur cette note de Diderot, La Harpe trouve mauvais que Ginguené la qualifie de *violent délire*. C'est pis qu'un délire : c'est un outrage calomnieux, médité, combiné, écrit dans le repos, quoiqu'avec l'impétuosité de la tempête ; c'est l'injure d'un homme qui se sent coupable et court au-devant d'une accusation qu'on peut lui faire et qu'on ne lui fait pas.

L'appel qui termine les *Confessions,* et dont nous avons parlé plus haut, fournit à La Harpe une observation qu'il croit victorieuse, et qu'un peu de réflexion détruit facilement. « *Si quelqu'un sait des choses contraires à ce que je viens d'exposer, fussent-elles mille fois prouvées, il sait des mensonges et des impostures. On demandera comment ce qui est mille fois prouvé peut être un mensonge et une imposture. Cette proposition est évidemment absurde, puisqu'elle se contredit dans les termes.* »

Il est facile de répondre. La fausse madame de Douhaut a *prouvé* par deux cents témoins qu'elle était la véritable : et il a été *prouvé,* 1° que c'était une fille sortie de la Salpêtrière ; 2° que madame de Douhaut était morte à Orléans. Les deux faits sont également appuyés d'actes

Copyright Arvensa Editions

authentiques, d'enquêtes, de procès-verbaux. L'un des deux est une imposture. Pour qu'il y eût, dans le langage de Rousseau, la contradiction dont l'accuse La Harpe, il faudrait que ce qui est *prouvé* fût toujours *vrai.* Or, que de faits faux sont *prouvés* et admis comme *vrais.* Je me suis contenté d'un exemple connu de tout le monde.

« Quoique Jean-Jacques ait écrit en propres termes :*Je me sens le cœur ingrat par cela seul que la reconnaissance est un devoir ! M. Ginguené refuse de l'en croire, et soutient que cela ne veut pas dire qu'il fût en effet ingrat. » Et M. Ginguené peut bien n'avoir pas tort. Se sentir le cœur ingrat n'est pas dire qu'on le soit ; si on ne l'est pas, la reconnaissance en a bien plus de mérite : car il n'y en a pas à faire ce qui plaît. La question est donc de savoir si Rousseau triompha de son penchant. Or, le langage qu'il tient dans les Confessions et dans un grand nombre de lettres sur le maréchal de Luxembourg, le prince de Conti, M. de Malesherbes, milord Maréchal, lève tous les doutes, et fait conclure que si réellement il avait du penchant à l'ingratitude il sut le vaincre. Du reste, La Harpe a grand soin de prendre Jean-Jacques au mot ; ainsi, répétant ce que celui-ci dit de lui-même, il prétend qu'il était nul dans la conversation, gauche, embarrassé, ne pouvant rien dire. Cela pouvait être quelquefois, souvent même, suivant le genre ou le ton de la société dans laquelle il se trouvait, les dispositions de son esprit, son humeur ou sa santé. Mais il faut être La Harpe et vouloir trouver dans Jean-Jacques un homme très commun, pour assurer, au moyen de ce passage, que c'était d'après ce motif et parce qu'il ne pouvait rien dire, qu'il recherchait la solitude. Dussaulx et le prince de Ligne rendent compte de plusieurs entretiens qu'ils eurent avec Rousseau, et le peignent comme sublime ; Grétry, Bernardin de Saint-Pierre, Corancez, madame de Genlis même, qui a le droit d'être difficile, le représentent dans les conversations qu'ils rapportent, comme d'une rare amabilité. D'après ces témoignages, nous pourrions conclure qu'il en était toujours ainsi, si nous adoptions la logique de M. de La Harpe ; mais nous nous en garderons bien.*

Nous craignons que cette discussion ne soit déjà trop longue, et cependant il nous reste encore quelques remarques importantes à faire sur la critique de La Harpe ; une, entre autres, qui met au grand jour sa *mauvaise foi ;* car les expressions dont il se sert donnent le droit d'employer le mot propre. Mais nous préférons mettre cette remarque en note au bas du passage des *Confessions* auquel elle est relative, et qu'il faudrait rapporter ici. On la trouvera donc dans le septième livre, au récit

Copyright Arvensa Editions

de l'entrevue de Jean-Jacques avec *Zulietta.*

La première partie de cet ouvrage, écrite à Wootton, en Angleterre, dans les années 1766 et 1767, fut imprimée en 1781, contre les intentions de Du Peyrou, qui voulait respecter celles de son ami. La seconde, composée soit à Trye, soit dans le Dauphiné, de 1768 à 1770, fut publiée en 1788. Toutes deux parurent avant l'époque désignée par l'auteur (1800).

….

M. P.

Copyright Arvensa Editions

FIN de l' EXAMEN DES CONFESSIONS ET DES CRITIQUES QU'ON EN A FAITES

Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

DÉCLARATION RELATIVE À M. LE PASTEUR VERNES

Jean-Jacques ROUSSEAU
MÉMOIRES ET CORRESPONDANCE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Qu'il accusait d'être l'auteur du libelle intitulé :
SENTIMENT DES CITOYENS

Copyright Arvensa Editions

Jean-Jacques Rousseau accusait le pasteur Vernes d'être l'auteur du libelle intitulé :

SENTIMENT DES CITOYENS. (Janvier 1765) Il a rédigé cette déclaratic pour y répondre en mars-avril de la même année. Le texte a été publié pour la première fois en 1790 (Éditions de Neufchâtel)

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mémoires

DÉCLARATION RELATIVE À M. LE PASTEUR VERNES

Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Table des matières

Avertissement
Déclaration
Première Lettre de M. le Pasteur Vernes
Réponse
Seconde Lettre de M. le Pasteur Vernes
Réponse
Troisième Lettre de M. le Pasteur Vernes
Réponse
Quatrième Lettre de M. le Pasteur Vernes

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mémoires

DÉCLARATION RELATIVE À M. LE PASTEUR VERNES

Table des matières du titre

Liste des Mémoires

Liste générale des titres

Avertissement

Dans le dernier livre des Confessions ainsi que dans plusieurs lettres, notamment celle du 5 janvier 1765, il est question de ce libelle. Jean-Jacques commit une grande injustice en accusant M. Vernes d'en être l'auteur. C'était Voltaire, qui garda l'anonyme et n'eut point la générosité de se faire connaître quand il apprit que Rousseau attribuait ce pamphlet calomnieux à l'un de ses anciens amis. Il est fâcheux de voir l'auteur de Zaïre faire, dans un âge où les passions n'ont plus d'excuse (il avait 70 ans), une action pour laquelle un jeune homme n'eût point trouvé d'indulgence. Heureusement d'immortelles productions pouvaient faire oublier cet écart de génie ; mais, sous un autre rapport, la différence des positions tout entière à l'avantage de Voltaire, aggravait sa faute. Riche, honoré, puissant, disposant des hommes de lettres, il voulait diffamer Rousseau, pauvre, chassé, proscrit, persécuté, et parlait audacieusement au nom des *citoyens de Genève,* qui se hâtèrent non seulement de désavouer cet odieux libelle, mais de le déclarer infâme.

Nous partageons l'opinion de Ginguené, qui s'exprime ainsi sur la discussion que fit naître le pamphlet entre Jean-Jacques et M. Vernes. « La faute de Rousseau se réduit à avoir injustement soupçonné M. Vernes d'être l'auteur d'un libelle composé par Voltaire. La faute de M. Vernes est de n'avoir point, « du vivant de Rousseau, répondu avec assez de franchise et de netteté à cette accusation ; et surtout d'avoir donné lieu au soupçon, en publiant quelque temps auparavant, dans un pays chrétien et intolérant, un ouvrage où il prétendait prouver que *son ami* Rousseau n'était pas chrétien. »

On pourra remarquer en effet que M. Vernes *discute* au lieu de

Copyright Arvensa Editions

repousser dédaigneusement, avec indignation, et comme un outrage, le soupçon dont il était l'objet : il *discute* avec Jean-Jacques, dans une correspondance particulière, quand, l'injure étant publique, il devait donner à son désaveu la même publicité. Cette conduite ne peut s'expliquer que par une conjecture qui ne ferait pas honneur à M Vernes si elle était fondée. C'est qu'à cette époque, non seulement les gouvernements et le clergé proscrivaient Rousseau ; mais encore la plupart des auteurs écrivaient contre lui. Personne n'élevait la voix en sa faveur. Il semble que l'on craignait de prendre sa défense, et que c'était en avoir l'air que de désavouer un libelle dans lequel il était diffamé.

M. Musset-Pathay

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mémoires

DÉCLARATION RELATIVE À M. LE PASTEUR VERNES

Table des matières du titre

Liste des Mémoires

Liste générale des titres

Déclaration

C'est un des malheurs de ma vie qu'avec un si grand désir d'être oublié je sois contraint de parler de moi sans cesse. Je n'ai jamais attaqué personne, et je ne me suis défendu que lorsqu'on m'y a forcé ; mais quand l'honneur oblige de parler, c'est un crime de se taire. Si M. le pasteur Vernes se fut contenté de désavouer l'ouvrage où je l'ai reconnu, j'aurais gardé le silence. Il veut de plus une déclaration de ma part, il faut la faire ; il m'accuse publiquement de l'avoir calomnié, il faut me défendre ; il demande les raisons que j'ai eues de le nommer, il faut les dire : mon silence en pareil cas me serait reproché, et ce reproche ne serait pas injuste. Les préventions du public m'ont appris depuis longtemps à me mettre au-dessus de sa censure ; il ne m'importe plus qu'il pense bien ou mal de moi, mais il m'importera toujours de me conduire de telle sorte que, quand il en pensera mal, il ait tort.

Je dois dire pourquoi, faisant réimprimer à Paris un libelle imprimé à Genève, je l'ai attribué à M. Vernes ; je dois déclarer si je continue, après son désaveu, à le croire auteur du libelle ; enfin je dois prendre, sur la réparation qu'il désire, le parti qu'exigent la justice et la raison. Mais on ne peut bien juger de tout cela qu'après l'exposé des faits qui s'y rapportent.

Au commencement de janvier, dix ou douze jours après la publication des *Lettres écrites de la montagne,* parut à Genève une feuille intitulée, *Sentiment des citoyens* : on m'expédia par la poste un exemplaire de cette pièce pour mes étrennes. Après l'avoir lue, je l'envoyai de mon côté à un libraire de Paris, comme une réponse aux *Lettres écrites de la montagne,* avec la lettre suivante :

« Je vous envoie, monsieur, une pièce imprimée et publiée à Genève, et

Copyright Arvensa Editions

que je vous prie d'imprimer et publier à Paris, pour mettre le public en état d'entendre les deux parties, en attendant les autres réponses plus foudroyantes qu'on prépare à Genève contre moi. Celle-ci est de M. Vernes, ministre du saint Évangile, et pasteur à Céligny : je l'ai reconnu d'abord à son style pastoral. Si toutefois je me trompe, il ne faut qu'attendre pour s'en éclaircir ; car, s'il en est l'auteur, il ne manquera pas de le reconnaître hautement selon le devoir d'un homme d'honneur et d'un bon chrétien ; s'il ne l'est pas, il la désavouera de même, et le public saura bientôt à quoi s'en tenir.

« Je vous connais trop, monsieur, pour croire que vous voulussiez imprimer une pièce pareille, si elle vous venait d'une autre main ; mais puisque c'est moi qui vous en prie, vous ne devez vous en faire aucun scrupule. Je vous salue de tout mon cœur. »

À peine la pièce était-elle imprimée à Paris, qu'il en fut expédié, sans que je sache par qui, des exemplaires à Genève avec ces trois mots : *Lisez, bonnes gens :* Cela donna occasion à M. Vernes de m'écrire plusieurs lettres, qu'il a publiées avec mes réponses, et que je transcris ici de l'imprimé.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mémoires
DÉCLARATION RELATIVE À M. LE PASTEUR VERNES
Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Première Lettre de M. le Pasteur Vernes

Genève le 2 février 1765.

MONSIEUR,

On a imprimé une lettre *signée* Rousseau, dans laquelle on me somme en quelque manière de dire publiquement si je suis l'auteur d'une brochure intitulée, *Sentiment des citoyens.* Quoique je doute fort que cette lettre soit de vous, monsieur, je suis cependant tellement indigné du soupçon qu'il paraît qu'ont quelques personnes relativement au libelle dont il est question, que j'ai cru devoir vous déclarer que non seulement je n'ai aucune part à cette infâme brochure, mais que j'ai partout témoigné l'horreur qu'elle ne peut que faire à tout honnête homme. Quoique vous m'ayez dit des injures dans vos *Lettres écrites de la montagne*, parce que je vous ai dit sans aigreur et sans fiel que je ne pense pas comme vous sur le christianisme, je me garderai bien de m'avilir réellement par une vengeance aussi basse que celle dont des gens qui ne me connaissent pas sans doute ont pu me croire capable. J'ai satisfait à ma conscience en soutenant la cause de l'Évangile, qui m'a paru attaquée dans quelques-uns de vos ouvrages : j'attendais une réponse qui fût digne de vous, et je me suis contenté de dire en vous lisant : *Je ne reconnais pas là M. Rousseau.* Voilà, monsieur, ce que j'ai cru devoir vous déclarer ; et, pour vous épargner dans la suite de nouvelles lettres de ma part, s'il paraît quelque ouvrage anonyme où il y ait de l'humeur, de la bile, de la méchanceté, je vous préviens que ce n'est pas là mon cachet. J'ai l'honneur d'être, etc.

Copyright Arvensa Editions

Réponse

Môtiers, le 4 février 1765

J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 2 de ce mois, et par laquelle vous désavouez la pièce intitulée, *Sentiment des citoyens.* J'ai écrit à Paris pour qu'on y supprimât l'édition que j'y ai fait faire de cette pièce : si je puis contribuer en quelque autre manière à constater votre désaveu, vous n'avez qu'à ordonner. Je vous salue, monsieur, très humblement.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mémoires
DÉCLARATION RELATIVE À M. LE PASTEUR VERNES
Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Seconde Lettre de M. le Pasteur Vernes

Genève, le 8 février 1766.

J'avoue, monsieur, que je ne reviens point de ma surprise. Quoi ! vous êtes réellement l'auteur de la lettre qui précède le libelle et des notes qui l'accompagnent ! Quoi ! c'est vous de qui j'ai été particulièrement connu, et qui m'assurâtes si souvent de toute votre estime ; c'est vous qui, non seulement m'avez soupçonné capable de l'action la plus basse, mais qui avez fait imprimer cet odieux soupçon ! c'est vous qui n'avez point craint de me diffamer dans les pays étrangers, et, s'il eût été possible, aux yeux de mes concitoyens, dont vous savez combien l'estime doit m'être précieuse ! Et vous me dites après cela, avec la froideur d'un homme qui aurait fait l'action la plus indifférente : *j'ai écrit ci Paris pour qu'on y supprimât l'édition que j'ai fait faire de cette pièce : si je puis contribuer en quelque autre manière à constater votre désaveu, vous n'avez qu'à ordonner.* Vous parlez, sans doute, monsieur, d'une seconde édition, car la première est épuisée. Et par rapport au *désaveu*, ce n'est pas le mien qu'il s'agit de constater, je l'ai rendu *public j* comme vous m'y invitiez dans votre lettre au libraire de Paris ; j'ai fait imprimer celle que j'ai eu l'honneur de vous écrire : mon devoir est rempli ; c'est à vous maintenant à voir quel est le vôtre : vous devriez regarder comme une injure si je vous indiquais ce qu'en pareil cas ferait un honnête homme. Je n'exige rien de vous, monsieur, si vous n'en exigez rien vous-même. J'ai l'honneur, etc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mémoires
DÉCLARATION RELATIVE À M. LE PASTEUR VERNES
Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Réponse

Môtiers, le 15 février 1765.

De peur, monsieur, qu'une vaine attente ne vous tienne en suspens, je vous préviens que je ne ferai point la déclaration que vous paraissez espérer où désirer de moi. Je n'ai pas besoin de vous dire la raison qui m'en empêche, personne au monde ne la sait mieux que vous.

Comme nous ne devons plus rien avoir à nous dire, vous permettrez que notre correspondance finisse ici. Je vous salue, monsieur, très humblement.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mémoires
DÉCLARATION RELATIVE À M. LE PASTEUR VERNES
Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Troisième Lettre de M. le Pasteur Vernes

Genève, le 20 février 1765.

MONSIEUR,

Je terminerais volontiers une correspondance qui n'est pas plus de mon goût que du vôtre, si vous ne m'aviez pas mis dans l'impossibilité de garder le silence : le tour que vous avez pris pour ne pas donner une déclaration qui me paraissait un simple acte de la justice la plus étroite, et que par là je ne croyais pas devoir exiger de vous ; ce tour, dis-je, est sans doute susceptible d'un grand nombre d'explications : mais il en est une qui touche trop à mon honneur pour que je ne doive pas vous demander de me déclarer positivement si vous soupçonneriez encore que je suis l'auteur du libelle, malgré le désaveu formel que je vous en ai fait publiquement. Je n'ose me livrer à cette interprétation qui vous serait plus injurieuse qu'à moi ; mais il suffit qu'elle soit possible pour que je ne doute pas de votre empressement à me dire si je dois l'éloigner absolument de votre pensée. C'est là tout ce que je vous demande, monsieur : ce sera ensuite à vous à juger s'il vous convient de laisser à la phrase dont vous vous êtes servi une apparence de faux-fuyant, ou de me marquer nettement dans quel sens elle doit être entendue. Ce qu'il y a de certain, c'est que je ne crains point de vous voir sortir du nuage où vous semblez vous cacher. J'ai l'honneur d'être, etc.

Copyright Arvensa Editions

Réponse

Môtiers, le 24 février 1765.

La phrase dont vous me demandez l'explication, monsieur, ne me paraît pas avoir deux sens : j'ai voulu dire le plus clairement et le moins durement qu'il était possible que, nonobstant un désaveu auquel je m'étais attendu, je ne pouvais attribuer qu'à vous seul l'écrit désavoué, ni par conséquent faire une déclaration qui de ma part serait un mensonge. Si celle-ci n'est pas claire, ce n'est pas assurément ma faute, et je serais fort embarrassé de m'expliquer plus positivement. Recevez, monsieur, je vous supplie, mes très humbles salutations.

J. J. Rousseau.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mémoires
DÉCLARATION RELATIVE À M. LE PASTEUR VERNES
Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Quatrième Lettre de M. le Pasteur Vernes

Céligny, le 1er mars 1765.

MONSIEUR,

La lumière n'est assurément pas plus claire que l'explication que vous me donnez. Si c'est par ménagement que vous aviez employé la phrase équivoque de votre précédente lettre, c'est par la même raison que j'avais écarté le sens dans lequel vous me déclarez qu'elle doit être prise. Il reste à présent d'autres ténèbres, que vous seul pouvez dissiper. Si, comme il paraît par votre dernière lettre, vous étiez fermement résolu de me croire l'auteur du libelle ; si vous entreteniez au-dedans de vous cette persuasion avec une sorte de complaisance, pourquoi m'aviez-vous invité vous-même *à reconnaître hautement cette pièce, ou à la désavouer ?* pourquoi aviez-vous laissé croire qu'il était possible que vous fussiez dans l'erreur à cet égard ? pourquoi aviez-vous dit, *Si je me trompe, il ne faut qu'attendre pour s'en éclaircir* ? pourquoi avez-vous ajouté que, lorsque j'aurais parlé, *le public saurait ci quoi s'en tenir ?* Tout cela n'était-il qu'un jeu de votre part ? ou bien, auriez-vous été capable de former l'odieux projet d'ajouter une nouvelle injure à celle que vous n'aviez pas craint de me faire par une odieuse imputation ? C'est à regret, monsieur, que je me livre à une conjecture qui vous déshonorerait si elle était fondée ; je ne me résoudrai jamais à penser mal de vous que lorsque vous m'y forcerez vous-même. Ce n'est pas tout ; si mon désaveu n'a fait sur vous aucune impression, pourquoi donc avez-vous ordonné au libraire de Paris de supprimer votre édition du libelle ? pourquoi, comme je l'ai su de bonne part, avez-vous écrit à un homme d'un rang distingué, qu'ayant été mieux instruit, vous ne m'attribuiez plus cette pièce ? Je vous le demande, est-il possible de vous

Copyright Arvensa Editions

trouver en cela d'accord avec vous-même ? Si de nouvelles raisons, plus décisives que celles que vous avait fournies mon prétendu *style pastoral,* qui est la seule que vous ayez alléguée, et dont le ridicule vous aurait frappé, sans son air de sarcasme qui a pu vous séduire ; si, dis-je, de nouvelles raisons ont arrêté ce premier mouvement de justice, que la droiture naturelle de votre cœur avait fait naître, pourquoi ne m'exposez-vous pas ces raisons avec cette franchise et cette candeur qu'annonce en vous cette belle devise, *Vitam impendere vero ?* Ce silence ne donnera-t-il point lieu de croire qu'il est des cas où vous aimez à mettre un bandeau sur vos veux, où la découverte de la vérité coûterait trop à certain sentiment, souvent plus fort que l'amour qu'on a pour elle ? Voyez donc, monsieur, quel est le parti qu'il vous convient de prendre. Pour moi, loin de redouter l'exposition des motifs qui vous empêchent de vous rendre à mon désaveu, je suis très curieux de les apprendre, ne pouvant pas en imaginer un seul. Je vous demande de vous expliquer à cet égard avec toute la clarté possible, et sans aucun ménagement, tant je suis convaincu que vous ne ferez par là que confirmer le jugement de toutes les personnes dont je suis connu, qui dirent, en lisant ma première lettre, que j'aurais dû me taire sur une imputation qui tombait d'elle-même, et ne pouvait faire tort qu'à son auteur. Je reçois bien volontiers, monsieur, vos salutations, et je vous prie d'agréer les miennes.

À la fin du recueil de ces lettres, M. Vernes ajoute : *M. Rousseau n'a pas cru sans doute qu'il lui convînt de répondre à cette dernière lettre : il n'est pas difficile d'en imaginer la raison.* Non, cela n'est point difficile ; mais comment M. Vernes, sentant si bien cette raison, n'en a-t-il pas prévu l'effet ? Comment a-t-il pu se flatter de lier, de suivre avec moi une correspondance en règle pour discuter les preuves de ses outrages comme on discuterait un point de littérature ? Peut-il croire que j'irai plaider devant lui ma cause contre lui-même ; que j'irai le prendre ici pour juge dans son propre fait ? Et dans quel fait ? Sur la modération qu'il voit régner dans ma conduite, présume-t-il que je puisse penser à lui de sang froid ? moi, qui ne lis pas une de ses lettres sans le plus cruel effort ; moi, qui ne puis sans frémir entendre prononcer son nom ; que je puisse tranquillement correspondre et commercer avec lui ! Non : j'ai cru devoir lui déclarer nettement mon sentiment, et le tirer de l'incertitude où il

Copyright Arvensa Editions

feignait d'être. Je n'en dois ni n'en veux faire avec lui davantage. Que la décence de mes expressions ne l'abuse plus. Dans le fond de mon cœur je lui rends justice ; mais dans mes procédés, c'est à moi que je la rends. Comme mon amour-propre n'est point aveugle, et que j'ai appris à m'attendre à tout de la part des hommes, leurs outrages ne m'ont point pris au dépourvu ; ils m'ont trouvé assez préparé pour les supporter avec dignité. L'adversité ne m'a ni abattu.ni aigri : c'est une leçon dont j'avais besoin peut-être. J'en suis devenu plus doux, mais je n'en suis pas devenu plus faible. Mes épreuves sont faites : je suis à présent sûr de moi, je ne veux plus de guerre avec personne, et désormais je cesse de me défendre. Mais, à quelque extrémité qu'on me réduise, il n'y aura jamais ni traité ni commerce entre J. J. Rousseau et les méchants.

M. Vernes veut savoir les motifs qui m'empêchent de me rendre à son désaveu ; il m'exhorte à m'expliquer à cet égard avec toute la clarté possible et sans aucun ménagement : c'est une explication que je lui dois, puisqu'il la demande, mais que je ne veux lui donner qu'en public.

Je commence par déclarer que je ne suis point exempt de Marne pour lui avoir attribué publiquement le libelle ; non que je croie avoir manqué à la vérité ni à la justice, mais dans un premier mouvement j'ai manqué à mes principes. En cela j'ai eu tort. Si je pouvais réparer ce tort sans dire un mensonge, je le ferais de tout mon cœur. Avouer ma faute est tout ce que je puis faire : tant que la persuasion où je suis subsiste, toute autre réparation ne dépend pas de moi. Reste à voir si cette persuasion est bien ou mal fondée, ou si on doit la présumer de ma part de bonne ou de mauvaise foi. Qu'on saisisse donc la question. Il ne s'agit pas de savoir précisément si M. Vernes est où n'est pas ¡'auteur du libelle, mais si je dois croire ou ne pas croire qu'il l'est. Que ne puis-je si bien séparer ces deux questions que la dernière ne conclue rien pour l'autre ! Que ne puis-je établir les motifs de ma persuasion sans entraîner celle des lecteurs ! je le ferais avec joie. Je ne veux point prouver que Jacob Vernes est un infame, mais je dois prouver que J. J. Rousseau n'est point un calomniateur.

Pour exposer d'abord ce qu'il y a eu de personnel entre ce ministre et moi, il faut remonter à nos premières liaisons et suivre l'historique de nos démêlés.

En 1752 ou 53, M. Vernes passa à Paris, revenant, je crois d'Angleterre ou de Hollande. *Le Devin du village* m'avait mis en vogue : il désira me connaître ; il employa pour cela mon ami M. de Gauffecourt, et nous

Copyright Arvensa Editions

eûmes quelques liaisons qui finirent à son départ, mais qu'il eut soin de renouveler à Genève dans un voyage que j'y fis l'année suivante. Car j'ai deux maximes inviolables dans la prospérité même : l'une, de ne jamais rechercher personne ; l'autre, de ne jamais courir après les gens qui s'en vont. Ainsi tous ceux qui m'ont quitté durant mes disgrâces sont partis comme ils étaient venus.

Tout Genève fut témoin des avances de M. Vernes, de ses soins, de ses empressements, de ses caresses : il réussit ; c'est toujours là mon côté faible ; résister aux caresses n'est pas au pouvoir de mon cœur. Heureusement on ne m'a pas gâté là-dessus.

De retour à Paris, je continuai d'être en liaison avec M. Vernes ; mais l'intimité diminua : elle était née de la seule habitude ; l'éloignement la ralentit. Je ne trouvai pas d'ailleurs dans son commerce ces attentions qui marquent l'attachement, et qui produisent la confiance : il tira de l'Encyclopédie l'article *Économie politique*, et le fit imprimer à part sans me consulter[346] ; il répandit des lettres de M. le comte de Tressan, avec les réponses. Ces lettres, qui n'étaient point de nature à être imprimées, l'ont été à mon insu, et M. Vernes est le seul à qui je les aie confiées. Mille bagatelles pareilles se font sentir sans valoir la peine d'être dites, et, sans montrer une mauvaise volonté décidée, montrent une indiscrétion que n'a point la véritable amitié.

Cependant nous nous écrivions encore de temps en temps jusqu'au commencement de mes désastres : alors je n'entendis plus parler de lui ni de beaucoup d'autres. C'est à la coupelle de l'adversité que la plupart des amitiés s'en vont en fumée : il reste peu d'or, mais il est pur. Toutefois, quand M. Vernes me sut plus tranquille, il s'avisa de m'écrire une lettre fort pédantesque et fort sèche, à laquelle je ne daignai pas répondre. Voilà la source de sa haine contre moi.

Cette cause paraît légère : elle ne l'était pourtant pas. Il sentit le dédain caché sous ce silence ; son amour-propre en fut blessé vivement ; il suffit de connaître M. Vernes pour savoir à quel point il porte la suffisance, la haute opinion de lui-même et de ses talents. Je ne récuse sur ce point aucun de ses amis, s'il en a : si j'ai tort, qu'ils le disent, et je me rends. On ne m'a point vu, malignement satirique, éplucher les vices, ni même les défauts de mes ennemis ; je n'examine point leurs mœurs, leur religion, leurs principes ; je n'usai de personnalités de ma vie, et je ne veux pas

Copyright Arvensa Editions

commencer ; mais ici je dois dire ce qui fait à ma cause ; je dois dire sur quoi j'ai porté mes jugements.

Voilà comment la vanité, la vengeance, enflammèrent la sainte ardeur de M. Vernes, prédicateur, parce que c'est son métier de l'être, mais qui jusque-là n'avait point été dévoré du zèle de l'orthodoxie ; voilà le sentiment secret qui lui dicta les lettres sur mon christianisme. Son orgueil irrité lui mit à la main les armes de son métier. Sans songer à la charité, qui défend d'accabler celui qui souffre ; à la justice, qui, quand même j'aurais été coupable, devait me trouver trop puni ; à la bienséance, qui veut qu'on respecte l'amitié, même après qu'elle est éteinte ; voilà le biendisant, le galant, le plaisant M. Vernes transformé tout-à-coup en apôtre, et lançant ses foudres théologiques sur son ancien ami malheureux[347]. Est-il étonnant que la haine et l'envie emploient si volontiers cet expédient ? Il est si commode et si doux d'édifier tout le monde, en écrasant pieusement son homme ! Ce grand mot, *notre sainte religion*, dans un livre, est presque toujours une sentence de mort contre quelqu'un ; c'est le manteau sacré dont se couvrent des passions viles et basses qui n'osent se montrer nues. Toutes les fois que vous verrez un homme en attaquer un autre avec animosité sur la religion, dites hardiment : L'agresseur est un fripon ; vous ne vous tromperez de la vie.

Que le pur zèle de la foi n'ait point dicté les lettres de M. Jacob Vernes sur mon christianisme, cela se voit d'abord par le titre même, par la personnalité la plus révoltante, la moins charitable, par la fierté menaçante avec laquelle l'auteur monte sur son tribunal pour juger, non mes livres, mais ma personne, pour prononcer publiquement en son nom la sentence qui me retranche du corps des chrétiens, pour m'excommunier de son autorité privée.

Cela se voit encore par l'épigraphe, où l'on m'accuse d'offrir au lecteur dans un vase de paroles dorées de l'aconit et des poisons.

Ce terrible début n'est point démenti par l'ouvrage : on y attaque mes propositions par leurs conséquences les plus éloignées ; ce qui serait permis, en raisonnant bien, pour montrer que ces propositions sont fausses ou dangereuses, mais non pas pour juger des sentiments de l'auteur, qui peut n'avoir pas vu ces conséquences. M. Vernes ne se proposant pas d'examiner si j'ai raison ou tort, mais si je suis chrétien ou non, doit me juger exactement sur ce que j'ai dit, et non sur ce qui peut se déduire subtilement de ce que j'ai dit, parce qu'il se peut que je n'aie pas

Copyright Arvensa Editions

eu cette subtilité ; il se peut que j'eusse rejeté le sentiment que j'ai avancé, si j'avais vu jusqu'où il pouvait me conduire. Quand on veut prouver qu'un homme est coupable, il faut prouver qu'il n'a pu ne l'être pas, et ce n'est nullement un crime de n'avoir pas su voir aussi loin qu'un autre dans une chaîne de raisonnements.

Non content de cette injustice, M. Vernes va jusqu'à la calomnie, en m'imputant les sentiments les plus punissables et les moins découlants des miens, comme quand il ose me faire dire que Jésus-Christ est un imposteur, ou du moins me faire mettre en doute ce blasphème ; doute qu'il étend, qu'il confirme, et sur lequel on voit qu'il appuie avec plaisir, et cela par le raisonnement le plus sophistique et le plus faux qu'on puisse faire, puisqu'il établit à la fois le pour et le contre ; car s'il prouve que je ne suis pas chrétien parce que je n'admets pas tout l'Évangile, comment peut-il prouver ensuite par l'Évangile que, selon moi, Jésus fut un imposteur ? comment peut-il savoir si les passages qu'il cite dans cette vue ne sont point de ceux dont je n'admets pas l'autorité ? Qui doute que Jésus ait fait tous les miracles qu'on lui attribue peut douter qu'il ait tenu tous les discours qu'on lui fait tenir. Je n'entends pas justifier ici ces doutes, je dis seulement que M. Vernes en fait usage avec injustice et méchanceté ; qu'il me fait rejeter l'autorité de l'Évangile pour me traiter d'apostat, et qu'il me la fait admettre pour me traiter de blasphémateur.

Quand il aurait raison dans tous les points de sa critique, ses jugements contre moi n'en seraient pas moins téméraires, puisqu'il m'impute des discours qu'il n'a vus nulle part être les miens ; car enfin, ou a-t-il pris que la profession de foi du vicaire était celle de J. J. Rousseau ? Il n'a sûrement rien trouvé de cela dans mon*livre ; au contraire, il y a trouvé positivement que je la donnais pour être d'un autre. Voilà mes expressions : Je transcris un ouvrage, et je dis que je le transcris. Dans un passage on voit que c'est un de mes concitoyens qui me l'adresse, ou moi qui l'adresse à un de mes concitoyens. Dans un autre passage on lit : *Un caractère timide suppléait à la gêne, et prolongeait pour lui cette époque dans laquelle vous maintenez votre élève avec tant de soin.* Cela décide le doute, et il devient clair par là que la profession de foi n'est point un écrit que j'adresse, mais un écrit qui m'est adressé. En reprenant la parole, je dis que je ne donne point cet écrit pour règle des sentiments qu'on doit suivre en matière de religion. M'imputer à moi tous ces sentiments, est donc, une témérité très injuste et très peu chrétienne : si cette pièce est répréhensible, on peut me

Copyright Arvensa Editions

poursuivre pour l'avoir publiée, mais non pas pour en être l'auteur, à moins qu'on ne le prouve. Or, M. Vernes l'affirme sans le prouver. Il m'a reconnu sans doute à mon style : de quoi donc se plaint-il aujourd'hui ? Je le juge suivant sa règle ; et, comme on verra tout-à-l'heure, j'ai plus de preuves qu'il est l'auteur du libelle fait contre moi qu'il n'en a que je suis l'auteur d'une profession de foi qu'il trouve si criminelle.

M. Vernes enchérit partout sur le sens naturel des mots pour me rendre plus coupable. Par la forme de l'ouvrage, le style de la profession de foi devait être familier et même négligé : c'était pécher autant contre le goût que contre la charité de presser l'exacte propriété des termes. Après avoir loué avec la plus grande énergie la beauté, la sublimité de l'Évangile, le vicaire ajoute que cependant ce même Évangile est plein de choses incroyables. M. Vernes part de là pour prendre au pied de la lettre ce terme *plein ;* il l'écrit en italique, il le répète avec l'emphase du scandale : comme s'il voulait dire que l'Évangile est tellement *plein* de ces choses incroyables qu'il n'y ait place pour nulle autre chose. Supposons qu'entrant dans un salon poudreux, vous disiez qu'il est beau, mais plein de poussière ; s'il n'en est plein jusqu'au plafond, M. Vernes vous accusera de mensonge. C'est ainsi du moins qu'il raisonne avec moi.

Les conséquences qu'il tire de ce que j'ai dit, et les fausses interprétations qu'il en donne, ne lui suffisent pas encore ; il me fait penser même au gré de sa haine. Si je fais une déclaration qui me soit contraire, il la prend au pied de la lettre, et la pousse aussi loin qu'elle peut aller : si j'en fais une qui me soit favorable, il la dément par les sentiments secrets qu'il me suppose, et dont il n'a d'autre preuve que le désir secret de me les trouver. Il cherche partout à me noircir avec adresse par des maximes générales, dont il ne me fait pas ouvertement l'application, mais qu'il place de manière à forcer le lecteur de la faire. « Dans quels écarts, dit-il, ne jettent point l'imagination mise « jeu par l'esprit de système, la singularité, le dédain de penser comme le grand nombre, ou quelque autre passion qui fermente en secret dans le cœur !» Voilà l'imagination du lecteur à son tour mise en jeu par ces paroles, et cherchant quelle est cette passion qui fermente en secret dans mon cœur. M. Vernes dit ailleurs : « Ce mot de M. Rousseau ne peut s'appliquer qu'à trop de gens. On fait comme les autres, sauf à rire en secret de ce qu'on feint de respecter en public. » À qui M. Vernes veut-il appliquer ici ces remarques ? À personne, dira-t-il, je parle en général : pourquoi M.

Copyright Arvensa Editions

Rousseau s'en ferait-il l'application, s'il ne sentait qu'elle est juste ? Voici donc là-dessus ma position. Si je laisse passer ces maximes sans y répondre, le lecteur dira : L'auteur n'a pas lâché ces propos pour rien ; sans doute il en sait plus qu'il n'en veut dire, et Rousseau a ses raisons pour feindre de ne l'avoir pas entendu ; et si je prends le parti de répondre, il dira : Pourquoi Rousseau relèverait-il des maximes générales, s'il n'en sentait l'application ? Soit donc que je parle ou que je me taise, la maxime fait son effet, sans que celui qui l'établit se compromette. On conviendra que le tour n'est pas maladroit.

C'était peu de m'inculper par le mal qu'on cherchait dans mon livre, ou qu'on imputait à l'auteur ; il restait à m'inculper par le bien même : de cette manière on était plus en fonds. Écoutez M. Vernes ou l'honnête ami qu'il se donne, et qui n'est pas moins charitable que lui.

« Remarquez à cette occasion, me dit M...., que si l'auteur d'*Émile* se fût montré ennemi ouvert de la religion chrétienne, s'il n'eût rien dit qui parût lui être favorable, il aurait été moins à redouter ; son ouvrage aurait porté avec lui-même sa réfutation, parce que dans le fond il ne renferme que des objections souvent répétées, et aussi souvent détruites. Mais je ne connais rien de plus dangereux qu'un mélange d'un peu de « bien avec beaucoup de mal ; l'un passe à la faveur de l'autre : le poison agit plus sourdement, mais ses effets n'en sont pas moins funestes : un ennemi n'est jamais plus à craindre que dans les « moments où on le croit ami. Ses coups n'en sont que plus assurés, la plaie n'en est que plus profonde. » Ainsi tout ce qu'on est forcé de trouver bien dans mon livre, et ce n'est sûrement pas la moindre partie, n'est là que pour rendre le mal plus dangereux ; l'auteur, punissable par ce qui est mauvais, l'est plus encore par ce qui est bon. Si quelqu'un voit un moyen d'échapper à des accusations pareilles, il m'obligera de me l'indiquer.

Joignez à cela l'air joyeux et content qui règne dans tout l'ouvrage, et le ton railleur et folâtre avec lequel M. le pasteur Vernes dépouille son ancien ami d'un christianisme qui faisait toute sa consolation ; ce Chinois surtout si goguenard, si loustick qui le représente, et qu'il nous assure être un homme d'esprit et de sens ; -vous connaîtrez à tous ces signes si la cruelle fonction qu'il s'impose lui est pénible, si c'est un devoir qui lui coûte, et que son cœur remplisse à regret.

Il ne s'ensuit point de tout ceci que M. Vernes ait raison ni tort dans cette querelle ; ce n'est pas de cela qu'il s'agit : il s'ensuit seulement, mais

Copyright Arvensa Editions

avec évidence, que le zèle de la foi n'est que son prétexte ; que son vrai motif est de me nuire, de satisfaire son animosité contre moi. J'ai montré la source de cette animosité : il faut à présent en montrer les suites.

M. Vernes s'attendait à une réponse expresse dans laquelle j'entrasse en lice avec lui ; il la désirait, et il disait avec satisfaction qu'il en tirerait occasion d'amplifier les gentillesses de son Chinois. Ce Chinois, plus badin qu'un Français, était l'enfant chéri du christianisme de M. le pasteur ; il se vantait de l'avoir nourri de ma substance, et c'était le vampire qu'il destinait à sucer le reste de mon sang.

Je ne répondis point à M. Vernes ; mais j'eus occasion, dans mon dernier ouvrage, de parler deux fois du sien. Je ne déguisai ni le peu de cas que j'en faisais, ni mon mépris pour les motifs qui l'avaient dicté. Du reste, constamment attaché à mes principes, je me renfermai dans ce qui tenait à l'ouvrage ; je ne me permis nulle personnalité qui lui fût étrangère, et je poussai la circonspection jusqu'à ne pas nommer l'auteur qui m'avait si souvent nommé avec si peu de ménagement.

Il était facile à reconnaître ; il se reconnut : qu'on juge de sa fureur par sa vanité. Blessé dans ses talents littéraires, dans son mérite d'auteur, dont il fait un si grand cas, il poussa les plus hauts cris, et ces cris furent moins de douleur que de rage. Ses premiers transports ont passé toute mesure ; il faut en avoir été témoin soi-même pour comprendre à quel point un homme de son état peut s'oublier dans la colère ; ce qu'il disait, ce qu'il écrivait, ne se répète ni ne s'imagine. L'énergie de ses outrages n'est à la portée d'aucun homme de sang-froid ; et ce qui rendit ses transports encore plus remarquables, fut qu'il était le seul qui s'y livrât. À la première apparition du livre, tout le monde gardait le silence. Le conseil n'avait point encore délibéré sur ce qu'il y avait à faire ; tous ses clients se taisaient à son imitation. La bourgeoisie elle-même, qui ne voulait pas se commettre, attendait, pour avouer ou désavouer l'ouvrage, qu'elle eut vu comment le prendraient les magistrats. Il n'y avait pas d'exemple ; à Genève que personne eût osé dire ainsi la vérité sans détour. Un des partis était confondu, l'autre effrayé ; tous attendaient dans le plus profond silence que quelqu'un l'osât rompre le premier. C'était au milieu de cette inquiète tranquillité que le seul M. Vernes, élevant sa voix et ses cris, s'efforçait d'entraîner par son exemple le public qu'il ne faisait qu'étonner. Comme il criait seul, tout le monde l'entendit ; et ce que je dis est si notoire, qu'il n'y a personne à Genève qui ne puisse le confirmer. Toutes

Copyright Arvensa Editions

les lettres qui m'en vinrent dans ce temps-là sont pleines de ces expressions. « Vernes est hors de lui. Vernes dit des choses incroyables. Vernes ne se possède pas. La fureur de Vernes est au-delà de toute idée. » Le dernier qui m'en parla m'écrivit : « Vernes, dans ses fureurs, est si maladroit, qu'il n'épargne pas même votre style : il disait hier que vous écriviez comme un charretier. Cela peut être, lui dit quelqu'un ; mais avouez qu'il fouette diablement fort. »

Sur la fin de l'année, c'est-à-dire dix ou douze jours après la publication du livre, tandis que le silence public et les cris forcenés de M. Vernes duraient encore, je reçus par la poste la brochure intitulée, *Sentiment des citoyens.* En y jetant les yeux, je reconnus à l'instant mon homme aux choses imprimées qu'il débitait seul de vive voix : de plus je vis un furieux que la rage faisait extravaguer ; et quoique j'aie à Genève des ennemis non moins ardents, je n'en ai point de si maladroits. N'ayant eu des démêlés personnels avec aucun d'eux, je n'ai point irrité leur amour-propre : leur haine est de sang-froid, et n'en est que plus terrible ; elle porte avec poids et mesure des coups moins pesants en apparence, mais qui blessent plus profondément.

Les premiers mouvements peignent les caractères de ceux qui s'y livrent. Celui de l'auteur du libelle fut de l'écrire et de le publier Genève : le mien fut de le publier aussi à Paris, et d'en nommer l'auteur pour toute vengeance. J'eus tort ; mais qu'un autre homme d'un esprit ardent se mette à ma place, qu'il lise le libelle, qu'il s'en suppose l'objet, qu'il sente ce qu'il aurait fait dans le premier saisissement, et puis qu'il me juge.

Cependant, malgré la plus intime persuasion de ma part, et même en nommant M. Vernes, non seulement je m'abstins de laisser croire que j'eusse d'autres preuves que celles que j'avais en effet, mais je m'abstins de donner en public à ces mêmes preuves autant de force qu'elles en avaient pour moi. Je dis que je reconnaissais l'auteur à son style ; mais je n'ajoutai point de quel style j'entendais parler, ni quelle comparaison m'avait rendu cette uniformité si frappante. Il est vrai qu'aucun Genevois ne put s'y tromper à Paris, puisque M. Vernes y répandait par ses correspondants, et entre autres par M. Durade, précisément les mêmes choses qu'il avait dites dans le libelle, et où j'avais reconnu son style pastoral.

Je fis plus ; je déclarai que, soit qu'il reconnût ou désavouât la pièce, on devait s'en tenir à sa déclaration : non que, quant à moi, j'eusse le moindre

Copyright Arvensa Editions

doute ; mais, prévoyant ce qu'il ferait, j'étais content de le convaincre entre son cœur et moi, par son désaveu, qu'il avait fait deux fois un acte vil. Du reste j'étais très résolu de le laisser en paix, et de ne point ôter au public l'impression qu'un désaveu non démenti devait naturellement y faire.

La chose arriva comme je l'avais prévu. M. Vernes m'écrivit une lettre, où, désavouant hautement le libelle, il le traitait sans détour de brochure infâme qui devait être en horreur aux honnêtes gens. J'avoue qu'une déclaration si nette ébranla ma persuasion. J'eus peine à concevoir qu'un homme, à quelque point qu'il se fût dépravé, pût en venir jusqu'à s'accuser ainsi, sans détour, d'infamie, jusqu'à se déclarer à lui-même qu'il devait faire horreur aux honnêtes gens. J'aurais non seulement publié le désaveu de M. Vernes, mais j'y aurais même ajouté le mien sur cette seule lettre, si je n'y eusse en même temps trouvé un mensonge dont l'audace effaçait l'effet de sa déclaration ; ce fut d'affirmer qu'il s'était contenté de dire au sujet de mon livre : *Je ne reconnais pas là M. Rousseau.* Il s'était si peu contenté de parler de cette manière, et tout le monde le savait si bien, que, révolté de cette impudence, et ne sachant où elle pouvait se borner dans un homme qui en était capable, je restai en suspens sur cette lettre ; et il en résulta toujours dans mon esprit que M. Vernes était un homme que je ne pouvais estimer.

Cependant, comme son désaveu me laissait des scrupules, je remplis fidèlement l'espèce d'engagement que j'avais pris à cet égard : ainsi, avec la bonne foi que je mets à toute chose, j'envoyai sur-le-champ à tous mes amis le désaveu de M. Vernes ; et ne pouvant le confirmer par le mien, je n'ajoutai pas un mot qui put l'affaiblir. J'écrivis en même temps au libraire qu'il supprimât la pièce qui ne faisait que de paraître, et il me marqua m'avoir si bien obéi, qu'il ne s'en était pas débité cinquante exemplaires. Voilà ce que je crus devoir faire en toute équité ; je ne pouvais aller au-delà sans mensonge. Puisque j'avais fait dépendre ma déclaration de celle de M. Vernes, laisser courir la sienne sans y répondre, et la répandre moi-même, était la faire valoir autant qu'il m'était permis.

En réponse à sa lettre je lui donnai avis de ce que j'avais fait, et je crus que cette correspondance finirait là. Point : d'autres lettres suivirent. M. Vernes attendait une déclaration de ma part ; il fallut lui marquer que je ne la voulais pas faire : il voulut savoir la raison de ce refus ; il fallut la lui dire : il voulut entrer là-dessus en discussion ; alors je me tus.

Copyright Arvensa Editions

Durant cette négociation parut un second libelle intitulé, *Sentiment des jurisconsultes.* Dès-lors tous mes doutes furent levés : tant de la conduite de M. Vernes que de l'examen des deux libelles, il resta clair à mes yeux qu'il avait fait l'un et l'autre, et que l'objet principal du second était de mieux couvrir l'auteur du premier.

Voilà l'historique de cette affaire : voici maintenant les raisons du sentiment dans lequel je suis demeuré.

J'ai à Genève un grand nombre d'ennemis très ardents qui me haïssent tout autant que peut faire M. Vernes ; mais leur haine étant une affaire de parti, et n'ayant rien qui soit personnel à aucun d'eux, n'est point aveuglée par la colère, et, dirigeant à loisir ses atteintes, elle ne porte aucun coup à faux : elle est d'autant plus dangereuse qu'elle est plus injuste ; je les craindrais beaucoup moins si je les avais offensés ; mais bien loin de là, je n'en connais pas même un seul ; je n'ai jamais eu le moindre démêlé personnel avec aucun d'eux, à moins qu'on ne veuille en supposer un entre l'auteur des *Lettres de la campagne* et celui des *Lettres de la montagne.* Mais qu'y a-t-il de personnel dans un pareil démêlé ? rien, puisque ces deux auteurs ne se connaissent point, et n'ont pas même parlé directement l'un de l'autre. J'ose ajouter que si ces deux auteurs ne s'aiment pas réciproquement, ils s'estiment ; chacun des deux se respecte lui-même : il ne peut y avoir de querelle entre eux que pour la cause publique, et dans ces querelles ils ne se diront sûrement pas des injures : des hommes de cette trempe ne font point de libelles.

D'ailleurs on sent à la lecture de la pièce que celui qui l'écrit n'est point homme de parti, qu'il est très indifférent sur cet article, qu'il ne songe qu'à sa colère, et qu'il ne veut venger que lui seul. J'ose ajouter que la stupide indécence qui règne dans le libelle prouve elle-même qu'il ne vient ni des magistrats, ni de leurs amis, qui se garderaient d'avilir ainsi leur cause. Je suis désormais un homme à qui ils doivent des égards par cela seul qu'ils croient lui devoir de la haine. Attaquer mon honneur serait de leur part une passion trop inepte et trop basse : la dignité, le noble orgueil d'un tel corps de magistrature ne doit pas laisser présumer qu'un homme vil puisse lui porter des coups qui lui soient sensibles, des coups qu'il soit obligé de parer.

Il m'est donc de la dernière évidence, par la nature du libelle, qu'il ne peut être que d'un homme aveuglé par l'indignation de l'amour-propre, et le seul M. Vernes à Genève peut être avec moi dans ce cas. Si le public, qui

Copyright Arvensa Editions

ne sait si j'ai eu des querelles personnelles avec d'autres Genevois, ne peut sentir le poids de cette raison, en a-t-elle pour moi moins de force, et n'est-ce pas de ma persuasion qu'il s'agit ici ? De plus, combien le public même ne doit-il pas être frappé de la conformité des propos de M. Vernes avec le libelle ? À qui puis-je attribuer ces propos écrits, si ce n'est au seul qui les ait tenus de bouche dans le temps, dans le lieu, dans la circonstance où le libelle fut publié ? Quand il l'eût été par un autre, cet autre n'eût fait qu'écrire pour ainsi dire sous la dictée de M. Vernes : M. Vernes eût toujours été le véritable auteur ; l'autre n'eût été que le secrétaire.

Troisième raison. L'état de l'auteur se montre à découvert dans l'esprit de l'ouvrage ; il est impossible de s'y tromper. Dans l'édition originale la pièce entière est de huit pages, dont une pour le préambule ; les cinq suivantes, qui font le corps de la pièce, roulent sur des querelles de religion, et sur les ministres de Genève. À la septième, l'auteur dit : Venons à ce qui nous regarde ; c'est y venir bien tard, dans un écrit intitulé, *Sentiment des citoyens.* Dans ces deux dernières pages, qui ne disent rien, il revient encore à parler des pasteurs.

Qu'on se rappelle la disposition des esprits à Genève, en ce moment de crise où les deux partis, tout entiers à leurs démêlés, ne songeaient pas seulement à ce que j'avais dit de la religion et des ministres, et qu'on voie à qui l'on peut attribuer un écrit où l'auteur, tout occupé de ces messieurs, songe à peine aux affaires publiques.

Il y a des observations fines et sûres que le grand nombre ne peut sentir, mais qui frappent beaucoup les gens attentifs qui les savent faire ; et ce qu'il faut pour cela n'est pas tant d'avoir beaucoup d'esprit que de prendre un grand intérêt à la chose : en voici une de cette espèce.

« Certes, est-il dit dans la pièce, il ne remplit pas ses devoirs, quand dans le même libelle, trahissant la confiance d'un ami, il fait imprimer une de ses lettres pour brouiller ensemble trois pasteurs. »

Il n'y a pas plus de vérité dans ces trois lignes que dans le reste de la pièce : mais passons. Je demande d'où peut venir à l'auteur l'idée de ce reproche d'avoir voulu brouiller trois pasteurs, si lui-même n'est pas du nombre ? Dans la lettre citée, deux pasteurs sont nommés d'une manière qui ne saurait les brouiller entre eux ; il conjecture le troisième très témérairement et très faussement ? mais en homme au surplus trop bien au fait du tri pot pour n'en être pas lui-même. D'où a-t-il tiré que ce troisième prétendu pasteur était mon ami, et que j'avais trahi sa

Copyright Arvensa Editions

confiance ? Il n'y a pas un mot dans l'extrait que j'ai donné qui puisse autoriser cette accusation. Est-ce ainsi qu'un homme qui n'eut pas été du corps eût envisagé la chose ? Il fallait être ministre, instruit des tracasseries des ministres, et leur donner la plus grande importance, pour voir ici la brouillerie de trois d'entre eux, et la faire entrer dans tant d'accusations effroyables dont un écrit de huit pages est rempli. Cette remarque me confirme avec certitude que cette pièce, qui ne roule que sur des intérêts de ministres, est d'un ministre. J'ose affirmer que quiconque n'est pas frappé de la même évidence le serait s'il y donnait autant d'attention et qu'il y prît le même intérêt que moi.

Or, s'il est étonnant que dans une compagnie aussi respectable que celle des pasteurs de Genève il s'en trouve un capable de faire un pareil libelle, il est certain du moins qu'il ne s'y en trouve pas deux. Auquel donc nous fixerons-nous ? Si le lecteur hésite, j'en suis fâché pour ces messieurs : quant à moi, je les honore trop, malgré leurs torts, pour former là-dessus le moindre doute.

Je n'ai eu quelques liaisons suivies qu'avec cinq d'entre eux. Il en est mort deux, et plût à Dieu qu'ils vécussent ! il est probable que les choses auraient pris un tour bien différent.

Des trois qui restent, l'un est un homme grave, respectable par son âge, par son savoir, par sa conduite, par ses écrits, et qui, loin d'avoir pour moi de la haine, me doit, j'ose le dire, une estime particulière pour mes procédés envers lui.

Le second est un homme plein d'urbanité, d'un caractère liant et doux, et dont la correspondance, qui m'était agréable, n'a cessé de ma part que par l'impossibilité de fournir à tout. Du reste, il y a si peu de rupture entre nous, qu'abstraction faite des affaires publiques, je n'ai point cessé de compter sur son amitié, comme il peut toujours compter sur la mienne.

Le troisième est M. Vernes. Lecteurs, mettez-vous à ma place, à qui des trois dois-je attribuer la pièce ? Il faut choisir ; car si j'en ai connu personnellement quelques autres, ce n'est que par des relations passagères de mutuelles honnêtetés : or, je le demande, cela produit-il, cela peut-il produire des libelles tels que celui dont il s'agit ?

Il est triste sans doute d'être forcé d'attribuer à un ministre de la parole de Dieu une pièce pleine d'horreurs et de mensonges ; mais, après avoir souillé sa bouche, et sa plume de ces horreurs, pourquoi craindrait-il d'en souiller la presse, et pourquoi s'abstiendrait-il, dans un libelle anonyme, de

Copyright Arvensa Editions

faire des mensonges, puisqu'il ne craint pas d'en faire dans des lettres écrites et signées de sa main ? J'en ai relevé un bien hardi dans la première ; en voici un autre dans la dernière qui n'est pas plus timidement avancé. M. Vernes me demande dans sa quatrième lettre pourquoi, comme il l'a su de bonne part, j'ai écrit à un homme d'un rang distingué qu*'ayant été mieux instruit, je ne lui attribuais plus cette pièce.* Je ne sais point rendre raison de ce qui n'est pas, et je suis très sûr de n'avoir rien écrit de pareil à personne. M. le prince de Wirtemberg a bien voulu me faire transcrire ce que je lui avais écrit à ce sujet ; en voici l'article mot pour mot : « M. Vernes désavoue avec horreur le libelle que j'ai cru de lui. En attendant que je puisse parler de moi-même, je crois qu'il est de mon devoir de répandre son désaveu. » En quoi donc suis-je en contradiction avec moi-même dans ce passage ? Si M. Vernes en a quelque autre en vue, qu'il le dise, qu'il dise d'où il tient ce qu'il dit savoir de si bonne part.

Voilà donc des mensonges, de la haine, des calomnies, indépendamment du libelle, et tout cela bien avéré. Là disconvenance de l'ouvrage à l'auteur, malgré son état, n'est donc pas si grande. Voici plus : je trouve dans la pièce des choses qui me désignent si distinctement M. Vernes, que je ne puis m'y méprendre : il fallait toute la maladresse de la colère pour laisser ces choses-là, voulant se cacher. Pour prouver que je ne suis point un savant, ce qui n'avait assurément pas besoin de preuves, on m'a fait, dans le libelle, auteur d'un opéra et de deux comédies sifflées. Pourquoi deux comédies ? je n'en ai donné qu'une au théâtre ; mais j'en avais une autre qui ne valait pas mieux, dont j'avais parlé à très peu de gens à Paris, et au seul M : Vernes à Genève ; lui seul à Genève savait que cette pièce existait. Je suis, selon le libelle, un bouffon qui reçoit des nazardes à l'Opéra, et qu'on prostituait marchant à quatre pattes sur le théâtre de la comédie. Mes liaisons avec M. Vernes suivirent immédiatement le temps où l'on m'ôta mes entrées à l'Opéra. J'en parlais avec lui quelquefois ; cette idée lui est restée. À l'égard de la comédie, il était naturel qu'il fût plus frappé que tout autre de celle où je suis représenté marchant à quatre pattes, parce qu'il a eu de grandes liaisons avec l'auteur : sans cela, ce souvenir n'eût point été naturel en pareilles circonstances ; car dans ce rôle, où l'on me donne des ridicules, on m'accorde aussi des vertus, ce qui n'est pas le compte de l'auteur du libelle. Il compare mes raisonnements à ceux.de La Métrie, dont les livres sont généralement oubliés, mais qu'on sait être un des auteurs favoris de

Copyright Arvensa Editions

M. Vernes. En un mot, il y a peu de lignes dans tout le libelle où je n'aperçoive M. Vernes par quelque côté. J'accorde qu'un autre pouvait avoir les mêmes idées, mais non toutes à la fois ni dans la même occasion.

Si j'examine à présent ce qui s'est passé depuis la publication du libelle, j'y vois des soins pour me donner le change, mais qui ne servent qu'à me confirmer dans mon opinion. J'ai déjà parlé de la première lettre de M Vernes ; j'en reparlerai encore. : passons aux autres. Comment concevoir le ton dont elles sont écrites ? comment accorder la douceur plus qu'angélique qui règne dans ces lettres avec le motif qui les dicte, et avec la conduite précédente de celui qui les écrit ? Quoi ! ce même homme qui, pour avoir été jugé mauvais auteur, se livre aux fureurs les plus excessives, chargé maintenant d'un libelle atroce, lie une paisible correspondance avec celui qui lui intente publiquement cette accusation, et la discute avec lui dans les termes les plus honnêtes ! Une si sublime vertu peut-elle être l'ouvrage d'un moment ? Que je l'envie à quiconque en est capable ! Oui, je ne crains point de le dire ; si M. Vernes n'est pas l'auteur du libelle, il est le plus grand ou le plus vil des mortels.

Mais supposons qu'il en fût l'auteur ; que, quelques mesures qu'il eut prises pour se bien cacher, le ton ferme avec lequel je le nomme lui donnât quelque inquiétude sur son secret ; que, craignant que je n'eusse contre lui quelques preuves, il voulût éclaircir doucement ce soupçon, sans m'irriter ni se compromettre, comment paraît-il qu'il devrait s'y prendre ! Précisément comme il a fait : il feindrait d'abord de douter que l'accusation fût de moi, pour me laisser la liberté de ne la pas reconnaître, et pouvoir, sans me forcer à le soutenir, la faire regarder comme anonyme, et par conséquent comme nulle. Si je la reconnaissais, il me reprocherait avec modération mon erreur, et tâcherait de m'engager à me dédire, sans pourtant l'exiger absolument, de peur de me réduire à casser les vitres. Si je m'en défendais en termes d'autant plus dédaigneux qu'ils disent moins et font plus entendre, feignant de ne les avoir pas compris, il m'en demanderait l'explication ; et quand enfin je l'aurais donnée, il tâcherait d'entrer en discussion sur mes preuves, afin qu'en étant instruit, il pût travailler à les faire disparaître : car, qui jamais, dans une accusation publique, s''avisa d'en vouloir discuter les preuves tête-à-tête avec l'accusateur ? Enfin si, voyant clairement son dessein, je cessais de lui répondre, il prendrait acte de ce silence, et tâcherait de persuader au public que j'ai rompu la correspondance, faute de pouvoir soutenir

Copyright Arvensa Editions

l'éclaircissement. Je supplie ici le lecteur de suivre attentivement les lettres de M. Vernes, de voir si je les explique, et s'il voit quelque autre explication à leur donner.

Dans l'intervalle de cette plaisante[348] négociation parut le second libelle dont j'ai parlé, écrit-du même style que le premier, avec la même équité, la même bienséance, avec le même esprit. Il me fut envoyé par la poste, comme le premier, avec le même soin, sous le même cachet, et j'y reconnus d'abord le même auteur. Dans ce second libelle on censure mon style comme M. Vernes le censurait de vive voix, comme le même M. Vernes a trouvé mal écrite une lettre de dix lignes adressée à un libraire. Avant que j'eusse repoussé ses outrages, il m'accusait de bien écrire, et m'en faisait un nouveau crime ; maintenant je n'ai qu'un style obscur, j'écris comme un charretier, mes lettres sont mal écrites. Ces critiques peuvent être vraies ; mais comme elles ne sont pas communes, on voit qu'elles partent de la même main. L'auteur connu des unes fait connaître l'auteur des autres.

L'objet secret de ce second libelle me paraît cependant avoir été de donner le change sur l'auteur du premier. Voici comment. On avait sourdement répandu dans le public, à Genève et à Paris, que le libelle était de M. de Voltaire ; et M. Vernes, dont on connaît la modestie, ne doutait pas qu'on ne s'y trompât : les cachets de ces deux auteurs sont si semblables ! Il s'agissait de confirmer cette erreur ; c'est ce qu'on crut faire au moyen du second libelle : car comment penser qu'au moment que M. Vernes marquait tant d'horreur pour le premier il s'occupât à composer le second ? On y prit la précaution, qu'on avait négligée dans le premier, d'employer dans quelques mots l'orthographe de M. de Voltaire, comme un oubli de sa part, *encore*, *serait.* On affecte d'y parler de la génuflexion dans des sentiments contraires à ceux de M. Vernes, *versis viarum indiciis* : mais qu'avait affaire dans un libelle écrit contre moi la génuflexion dont je n'ai jamais parlé ? C'est ainsi qu'en se cachant maladroitement on se montre.

Quel est l'homme assez dépourvu de goût et de sens pour attribuer de pareils écrits à M. de Voltaire, à la plume la plus élégante de son siècle ? M. de Voltaire aurait-il employé six pages d'une pièce qui en contient huit à parler des ministres de Genève et à tracasser sur l'orthodoxie ? m'aurait-il reproché d'avoir mêlé l'irréligion à mes romans ? m'aurait-il accusé d'avoir

Copyright Arvensa Editions

voulu brouiller des pasteurs ? aurait-il dit qu'il n'est pas permis d'étaler des poisons sans offrir l'antidote ? aurait-il affecté de mettre les auteurs dramatiques si fort au-dessous des savants ? aurait-il fait si grand peur aux Genevois d'appeler les étrangers pour juger leurs différents ? aurait-il usé du mot de *délit commun*, sans savoir ce qu'il signifie, lui qui met une attention si grande à n'employer les termes de science que dans leur sens le plus exact ? aurait-il dit que le mot *amphigouri* signifiait déraison ? aurait-il écrit *quinze cent*, faire *cent* indéclinable étant une des fautes de langue particulières aux Genevois ? Enfin, après avoir pris si grand soin de déguiser son orthographe dans le premier libelle, se serait-il négligé dans le second, lorsqu'on l'accusait déjà du premier ? M. de Voltaire sait que les libelles sont un moyen maladroit de nuire ; il en connaît de plus sûrs que celui-là.

En rassemblant tous ces divers motifs de croire, quel lecteur pourrait refuser son acquiescement à la persuasion où je suis que M Vernes est l'auteur du libelle, soit par les traits cumulés qui l'y peignent, soit par les circonstances qui ne peuvent se rapporter qu'à lui ? Malgré cela, je suis convenu, je conviens encore du tort que j'ai eu de le lui attribuer publiquement : mais je demande s'il m'est permis de réparer ce tort par un mensonge authentique, en déclarant publiquement que cette pièce n'est point de lui, tandis que je suis intimement assuré qu'elle en est.

Je conviens cependant que toutes ces raisons, très suffisantes pour me persuader moi-même, ne le seraient pas pour convaincre M. Vernes devant les tribunaux. J'en ai plus qu'il n'en faut pour croire ; je n'en ai pas assez pour prouver. En cet état tout ce que je puis dire, et que je dis assurément de très bon cœur, est qu'il est absolument possible que M. Vernes ne soit pas l'auteur du libelle : aussi n'ai-je affirmé qu'il l'était qu'autant qu'il ne dirait pas le contraire, et en m'appuyant d'une seule raison dont même le public ne pouvait sentir la valeur.

Or il est possible, à toute rigueur, que la pièce ne soit pas de celui à qui je l'ai attribuée ; il est certain, dans cette supposition, que, lui ayant fait la plus cruelle injure, je lui dois la plus éclatante réparation, et il n'est pas moins certain que je veux faire mon devoir, sitôt qu'il me sera connu. Comment m'y prendre en cette occasion pour le connaître ? Je ne veux être ni injuste ni opiniâtre ; mais je ne veux être ni lâche ni faux. Tant que je me porterai pour juge dans ma propre cause, la passion peut m'aveugler : ce n'est plus à moi que je dois m'en rapporter, et en conscience je ne puis

Copyright Arvensa Editions

m’en rapporter à M. Vernes. Que faire donc ? Je ne vois qu’un moyen, 'mais je le crois sur ; la raison me l’a suggéré, mon cœur l’approuve ; en fût-il d’autres, celui-là serait le plus digne de moi.

Dans une petite ville comme Genève, où la police est d’autant plus vigilante qu’elle a pour premier objet le plus vif intérêt des magistrats, il n’est pas possible que des faits tels que l’impression et le débit d’un libelle échappent à leurs recherches, quand ils en voudront découvrir les auteurs. Il s’agit ici de l’honneur d’un citoyen, d’un pasteur ; et l’honneur des particuliers n’est pas moins sous la garde du gouvernement que leurs biens et leurs vies.

Que M. Vernes se pourvoie par-devant le Conseil de Genève ; que le Conseil daigne faire sur l’auteur du libelle les perquisitions suffisantes pour constater que M. Vernes ne l’est pas, et qu’il le déclare : voilà tout ce que je demande.

Il y a deux voies différentes de procéder dans cette affaire ; M. Vernes aura le choix. S’il croit la pouvoir suivre juridiquement, qu’il obtienne une sentence qui le décharge de l'accusation, et qui me condamne pour l’avoir faite ; je déclare que je me soumets pour ce fait aux peines et réparations auxquelles me condamnera cette sentence, et que je les exécuterai de tout mon pouvoir.

Si, contre toute vraisemblance, on ne pouvait obtenir de preuve juridique ni pour ni contre, cela serait même un préjugé de plus contre M. Vernes ; car quel autre que lui pouvait avoir un si grand intérêt à se cacher des magistrats avec tant de soin ? pouvait-il craindre qu’on ne lui fit un grand crime de m’avoir si cruellement traité ? a-t-on vu même que ce libelle effroyable ait été proscrit ? Toutefois levons encore cette difficulté supposée. Si le conseil n’a pas ici des preuves juridiques, ou qu’il veuille n’en pas avoir, il aura du moins des raisons de persuasion pour ou contre la mienne. En ce dernier cas il me suffit d’une attestation de M. le premier syndic, qui déclare, au nom du Conseil, qu’on ne croit point M. Vernes auteur du libelle. Je m’engage en ce cas à soumettre mon sentiment à celui du Conseil, à faire à M. Vernes la réparation la plus pleine, la plus authentique, et telle qu’il en soit content lui-même. Je vais plus loin : qu’on prouve ou qu’on atteste que M. Vernes n’est pas l’auteur du second libelle, et je suis prêt à croire et à reconnaître qu’il n’est pas non plus l’auteur du premier.

Voilà les engagements que l’amour de la vérité, de la justice, la crainte

Copyright Arvensa Editions

d’avoir fait tort à mon ennemi le plus déclaré me fait prendre à la face du public, et que je remplirai de même. Si quelqu’un connaît un moyen plus sûr de constater mon tort et de le réparer, qu’il le dise, et je ferai mon devoir.

Copyright Arvensa Editions

FIN de la DÉCLARATION RELATIVE À M. LE PASTEUR VERNES

Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

QUATRE LETTRES À M. LE PRÉSIDENT DE MALESHERBES

CONTENANT LE VRAI TABLEAU DE MON CARACTÈRE, ET LES VRAIS MOTIFS DE TOUTE MA CONDUITE.

Jean-Jacques ROUSSEAU

MÉMOIRES ET CORRESPONDANCE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Chrétien Guillaume de Lamoignon de Malesherbes : botaniste et homme d'état français

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mémoires

LETTRES À M. LE PRÉSIDENT DE MALESHERBES

Liste des Mémoires

Liste générale des titres

Table des matières

Avertissement

Sommaire

Première Lettre

Seconde lettre

Troisième lettre

Quatrième Lettre

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mémoires

LETTRES À M. LE PRÉSIDENT DE MALESHERBES

Table des matières du titre

Liste des Mémoires

Liste générale des titres

Avertissement

Dans les quatre lettres à M. de Malesherbes, Jean-Jacques, « exposant les vrais motifs de sa conduite, lui décrivit fidèlement ses goûts, ses penchants, son caractère,-et tout ce qui se passait dans son cœur. Il tâchait de suppléer en quelque sorte aux mémoires qu'il avait projetés. » C'est ainsi qu'il s'exprime dans ses Confessions (liv. XI). « Faites sans brouillons, rapidement, à trait de plume, et sans même avoir été relues, ces lettres sont peut-être, dit-il, la seule chose que j'aie écrite avec facilité dans toute ma vie. » Elles furent provoquées par l'inquiétude obligeante que lui témoignait sur son sort l'illustre magistrat, à qui l'on avait persuadé que Rousseau *s'ennuyait à périr* dans la solitude, et qu'il y était malheureux.

Elles parurent pour la première fois, en 1779, dans une des notes du poème des Mois. Roucher résista aux séductions comme aux menaces qui lui furent faites pour l'empêcher de publier ces lettres. Comme elles ne pouvaient que disposer en faveur de Rousseau, cette publication contrariait tous les auteurs qui ne l'aimaient pas, et c'étaient les plus célèbres de l'époque ; tels que d'Alembert, Diderot, Morellet, La Harpe, et monsieur Suard. La Harpe qui ne pardonnait rien, se vengea de Roucher par la manière dont il le traita dans son *Cours de littérature.*

M. Musset-Pathay

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mémoires

LETTRES À M. LE PRÉSIDENT DE MALESHERBES

Table des matières du titre

Liste des Mémoires

Liste générale des titres

Sommaire

PREMIÈRE LETTRE.

Rousseau hait souverainement l'injustice. Il est né paresseux et pour la solitude ; de sorte qu'il ne se fût pas cru trop malheureux à la Bastille. Son vœu est d'être connu des hommes tel qu'il est.

DEUXIÈME LETTRE.

Il avoue à M. de Malesherbes qu'il est né avec un tempérament ardent, très facile à s'émouvoir et sensible à l'excès. En allant voir Diderot, il se sent affecté jusqu'aux larmes dans l'avenue de Vincennes, et y médite son *Discours sur les sciences.* Motifs qui lui ont fait quitter Paris.

TROISIÈME LETTRE.

IL se plaint de sa santé. Consolations qu'il éprouve au milieu de ses maux. Ses plaisirs à la campagne. Ses promenades.

QUATRIÈME LETTRE.

Il fait beaucoup de cas des cultivateurs de Montmorency, mais très peu des académiciens. Malgré son aversion pour les grands, il aime sincèrement le maréchal de Luxembourg, et donnerait sa vie pour lui.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mémoires

LETTRES À M. LE PRÉSIDENT DE MALESHERBES

Table des matières du titre

Liste des Mémoires

Liste générale des titres

Première Lettre

Montmorency, le 4 janvier 1762.

J'aurais moins tardé, monsieur, à vous remercier de la dernière lettre dont vous m'avez honoré, si j'avais mesuré ma diligence à répondre sur le plaisir qu'elle m'a fait. Mais, outre qu'il m'en coûte beaucoup d'écrire, j'ai pensé qu'il fallait donner quelques jours aux importunités de ces temps-ci, pour ne vous pas accabler des miennes. Quoique je ne me console point de ce qui vient de se passer, je suis très content que vous en soyez instruit, puisque cela ne m'a point ôté votre estime ; elle en sera plus à moi quand vous ne me croirez pas meilleur que je ne suis.

Les motifs auxquels vous attribuez les partis qu'on m'a vu prendre, depuis que je porte une espèce de nom dans le monde, me font peut-être plus d'honneur que je n'en mérite ; mais ils sont certainement plus près de la vérité que ceux que me prêtent ces hommes de lettres qui, donnant tout à la réputation, jugent de mes sentiments par les leurs. J'ai un cœur trop sensible à d'autres attachements pour l'être si fort à l'opinion publique ; j'aime trop mon plaisir et mon indépendance pour être esclave de la vanité au point qu'ils le supposent. Celui pour qui la fortune et l'espoir de parvenir ne balança jamais un rendez-vous ou un souper agréable, ne doit pas naturellement sacrifier son bonheur au désir de faire parler de lui ; et il n'est point du tout croyable qu'un homme qui se sent quelque talent, et qui tarde jusqu'à quarante ans à le faire connaître, soit assez fou pour aller s'ennuyer le reste de ses jours dans un désert, uniquement pour acquérir la réputation d'un misanthrope.

Mais, monsieur, quoique je haïsse souverainement l'injustice et la méchanceté, cette passion n'est pas assez dominante pour me déterminer

Copyright Arvensa Editions

seule à fuir la société des hommes, si j'avais, en les quittant, quelque grand sacrifice à faire. Non, mon motif est moins noble et plus près de moi. Je suis né avec un amour naturel pour la solitude, qui n'a fait qu'augmenter à mesure que j'ai mieux connu les hommes. Je trouve mieux mon compte avec les êtres chimériques que je rassemble autour de moi, qu'avec ceux que je vois dans le monde ; et la société, dont mon imagination fait les frais dans ma retraite, achève de me dégoûter de toutes celles que j'ai quittées. Vous me supposez malheureux et consumé de mélancolie. O monsieur ! combien vous vous trompez ! C'est à Paris que je l'étais, c'est à Paris qu'une bile noire rongeait mon cœur, et J'amertume de cette bile ne se fait que trop sentir dans tous les écrits que j'ai publiés tant que j'y suis resté. Mais, monsieur, comparez ces écrits avec ceux que j'ai faits dans ma solitude : ou je suis trompé, ou vous sentirez dans ces derniers une certaine sérénité d'âme qui ne se joue point, et sur laquelle on peut porter un jugement certain de l'état intérieur de l'auteur. L'extrême agitation que je viens d'éprouver vous a pu faire porter un jugement contraire : mais il est facile à voir que cette agitation n'a point son principe dans ma situation actuelle, mais dans une imagination déréglée, prête à s'effaroucher sur tout, et à porter tout à l'extrême. Des succès continus m'ont rendu sensible à la gloire ; et il n'y a point d'homme, ayant quelque hauteur d'âme et quelque vertu, qui put penser, sans le plus mortel désespoir, qu'après sa mort on substituerait sous son nom, à un ouvrage utile, un ouvrage pernicieux, capable de déshonorer sa mémoire, et de faire beaucoup de mal. Il se peut qu'un tel bouleversement ait accéléré le progrès de mes maux ; mais, dans la supposition qu'un tel accès de folie m'eut pris à Paris, il n'est point sur que ma propre volonté n'eût pas épargné le reste de l'ouvrage à la nature.

Longtemps je me suis abusé moi-même sur la cause de cet invincible dégoût que j'ai toujours éprouvé dans le commerce des hommes ; je l'attribuais au chagrin de n'avoir pas l'esprit assez présent pour montrer dans la conversation le peu que j'en ai, et, par contrecoup, à celui de ne pas occuper dans le monde la place que j'y croyais mériter. Mais quand, après avoir barbouillé du papier, j'étais bien sûr, même en disant des sottises, de n'être pas pris pour un sot ; quand je me suis vu recherché de tout le monde, et honoré de beaucoup plus de considération que ma plus ridicule vanité n'en eût osé prétendre ; et que, malgré cela, j'ai senti ce même dégoût plus augmenté que diminué, j'ai conclu qu'il venait d'une

Copyright Arvensa Editions

autre cause, et que ces espèces de jouissances n'étaient point celles qu'il me fallait.

Quelle est donc enfin cette cause ? Elle n'est autre que cet indomptable esprit de liberté que rien n'a pu vaincre, et devant lequel les honneurs, la fortune, et la réputation même, ne me sont rien. Il est certain que cet esprit de liberté me vient moins d'orgueil que de paresse, mais cette paresse est incroyable : tout l'effarouche ; les moindres devoirs de la vie civile lui sont insupportables ; un mot à dire, une lettre à écrire, une visite à faire, dès qu'il le faut, sont pour moi des supplices. Voilà pourquoi, quoique le commerce ordinaire des hommes me soit odieux, l'intime amitié m'est si chère, parce qu'il n'y a plus de devoir pour elle ; on suit son cœur, et tout est fait. Voilà encore pourquoi j'ai toujours tant redouté les bienfaits ; car tout bienfait exige reconnaissance, et je me sens le cœur ingrat, par cela seul que la reconnaissance est un devoir. En un mot, l'espèce de bonheur qu'il me faut n'est pas tant de faire ce que je veux, que de ne pas faire ce que je ne veux pas. La vie active n'a rien qui me tente ; je consentirais cent fois plutôt à ne jamais rien faire qu'à faire quelque chose malgré moi ; et j'ai cent fois pensé que je n'aurais pas vécu trop malheureux à la Bastille, n'y étant tenu à rien du tout qu'à rester là.

J'ai cependant fait, dans ma jeunesse, quelques efforts pour parvenir. Mais ces efforts n'ont jamais eu pour but que la retraite et le repos dans ma vieillesse ; et, comme ils n'ont été que par secousse, comme ceux d'un paresseux, ils n'ont jamais eu le moindre succès. Quand les maux sont venus, ils m'ont fourni un beau prétexte pour me livrer à ma passion dominante. Trouvant que c'était une folie de me tourmenter pour un âge auquel je ne parviendrais pas, j'ai tout planté là, et je me suis dépêché de jouir. Voilà, monsieur, je vous le jure, la véritable cause de cette retraite, à laquelle nos gens de lettres ont été chercher des motifs d'ostentation, qui supposent une constance, ou plutôt une obstination à tenir à ce qui me coûte, directement contraire à mon caractère naturel.

Vous me direz, monsieur, que cette indolence supposée s'accorde mal avec les écrits que j'ai composés depuis dix ans, et avec ce désir de gloire qui a dû m'exciter à les publier. Voilà une objection à résoudre, qui m'oblige à prolonger ma lettre, et qui, par conséquent, me force à la finir. J'y reviendrai, monsieur, si mon ton familier ne vous déplaît pas ; car, dans l'épanchement de mon cœur, je n'en saurais prendre un autre : je me peindrai sans fard et sans modestie ; je me montrerai à vous tel que je me

Copyright Arvensa Editions

vois et tel que je suis ; car, passant ma vie avec moi, je dois me connaître, et je vois, par la manière dont ceux qui pensent me connaître interprètent mes actions et ma conduite, qu'ils n'y connaissent rien. Personne au monde ne me connaît que moi seul. Vous en jugerez quand j'aurai tout dit.

Ne me renvoyez point mes lettres, monsieur, je vous supplie ; brûlez-les, parce qu'elles ne valent pas la peine d'être gardées ; mais non pas par égard pour moi. Ne songez pas non plus, de grâce, à retirer celles qui sont entre les, mains de Duchesne. S'il fallait effacer dans le monde les traces de toutes mes folies, il y aurait trop de lettres à retirer, et je ne remuerais pas le bout du doigt pour cela. À charge et à décharge, je ne crains point d'être vu tel que je suis. Je connais mes grands défauts, et je sens vivement tous mes vices. Avec tout cela, je mourrai plein d'espoir dans le Dieu suprême, et très persuadé que, de tous les hommes que j'ai connus en ma vie, aucun ne fut meilleur que moi.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mémoires
LETTRES À M. LE PRÉSIDENT DE MALESHERBES
Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Seconde lettre

Montmorency, le 12 janvier 1762.

Je continue, monsieur, à vous rendre compte de moi, puisque j'ai commencé ; car ce qui peut m'être le plus défavorable est d'être connu à demi ; et puisque mes fautes ne m'ont point ôté votre estime, je ne présume pas que ma franchise me la doive ôter.

Une âme paresseuse qui s'effraie de tout soin, un tempérament ardent, bilieux, facile à s'affecter, et sensible à l'excès à tout ce qui l'affecte, semblent ne pouvoir s'allier dans le même caractère ; et ces deux contraires composent pourtant le fond du mien. Quoique je ne puisse résoudre cette opposition par des principes, elle existe pourtant ; je la sens, rien n'est plus certain, et j'en puis du moins donner par les faits une espèce d'historique qui peut servir à la concevoir. J'ai eu plus d'activité dans l'enfance, mais jamais comme un autre enfant. Cet ennui de tout m'a de bonne heure jeté dans la lecture. À six ans, Plutarque me tomba sous la main ; à huit, je le savais par cœur ; j'avais lu tous les romans ; ils m'avaient fait verser des seaux de larmes avant l'âge où le cœur prend intérêt aux romans. De là se forma dans le mien ce goût héroïque et romanesque qui n'a fait qu'augmenter jusqu'à présent, et qui acheva de me dégoûter de tout, hors de ce qui ressemblait à mes folies. Dans ma jeunesse, que je croyais trouver dans le monde les mêmes gens que j'avais connus dans mes livres, je me livrais sans réserve à quiconque savait m'en imposer par un certain jargon dont j'ai toujours été la dupe. J'étais actif, parce que j'étais fou ; à mesure que j'étais détrompé, je changeais de goûts, d'attachements, de projets ; et dans tous ces changements, je perdais toujours ma peine et mon temps, parce que je cherchais toujours ce qui

Copyright Arvensa Editions

n'était point. En devenant plus expérimenté, j'ai perdu peu à peu l'espoir de le trouver, et par conséquent le zèle de le chercher. Aigri par les injustices que j'avais éprouvées, par celles dont j'avais été le témoin, souvent affligé du désordre où l'exemple et la force des choses m'avaient entraîné moi-même, j'ai pris en mépris mon siècle et mes contemporains ; et, sentant que je ne trouverais point au milieu d'eux une situation qui put contenter mon cœur, je l'ai peu à peu détaché de la société des hommes, et je m'en suis fait une autre dans mon imagination, laquelle m'a d'autant plus charmé, que je la pouvais cultiver sans peine, sans risque, et la trouver toujours sûre et telle qu'il me la fallait.

Après avoir passé quarante ans de ma vie ainsi mécontent de moi-même et des autres, je cherchais inutilement à rompre les liens qui me tenaient attaché à cette société que j'estimais si peu, et qui m'enchaînaient aux occupations le moins de mon goût, par des besoins que j'estimais ceux de la nature, et qui n'étaient que ceux de l'opinion : tout-à-coup un heureux hasard vint m'éclairer sur ce que j'avais à faire pour moi-même, et à penser de mes semblables, sur lesquels mon cœur était sans cesse en contradiction avec mon esprit, et que je me sentais encore porté à aimer, avec tant de raisons de les haïr. Je voudrais, monsieur, vous pouvoir peindre ce moment qui a fait dans ma vie une si singulière époque, et qui me sera toujours présent, quand je vivrais éternellement.

J'allais voir Diderot, alors prisonnier à Vincennes ; j'avais dans ma poche un *Mercure de France*, que je me mis à feuilleter le long du chemin. Je tombe sur la question de l'académie de Dijon, qui a donné lieu à mon premier écrit. Si jamais quelque chose a ressemblé à une inspiration subite, c'est le mouvement qui se fit en moi à cette lecture : tout-à-coup je me sens l'esprit ébloui de mille lumières ; des foules d'idées vives s'y présentent à la fois avec une force et une confusion qui me jeta dans un trouble inexprimable ; je sens ma tête prise par un étourdissement semblable à Ivresse. Une violente palpitation m'oppresse, soulève ma poitrine ; ne pouvant plus respirer en marchant, je me laisse tomber sous un des arbres de l'avenue, et j'y passe une demi-heure dans une telle agitation, qu'en me relevant j'aperçus tout le devant de ma veste mouillé de mes larmes, sans avoir senti que j'en répandais. O monsieur ! si j'avais jamais pu écrire le quart de ce que j'ai vu et senti sous cet arbre, avec quelle clarté j'aurais fait voir toutes les contradictions du système social ;

Copyright Arvensa Editions

avec quelle force j'aurais exposé tous les abus de nos institutions ; avec quelle simplicité j'aurais démontré que l'homme est bon naturellement, et que c'est par ces institutions seules que les hommes deviennent méchants ! Tout ce que j'ai pu retenir de ces foules de grandes vérités, qui, dans un quart d'heure, m'illuminèrent sous cet arbre, a été bien faiblement épars dans les trois principaux de nies écrits ; savoir, ce premier Discours, celui sur l'*Inégalité*, et le *Traité de l'éducation ;* lesquels trois ouvrages sont inséparables, et forment ensemble un même tout. Tout le reste a été perdu ; et il n'y eut d'écrit sur le lieu même que la Prosopopée de Fabricius. Voilà comment, lorsque j'y pensais le moins, je devins auteur presque malgré moi. Il est aisé de concevoir comment l'attrait d'un premier succès et les critiques des barbouilleurs me jetèrent tout de bon dans la carrière. Avais-je quelque vrai talent pour écrire ? je ne sais. Une vive persuasion m'a toujours tenu lieu d'éloquence, et j'ai toujours écrit lâchement et mal quand je n'ai pas été fortement persuadé : ainsi c'est peut-être un retour caché d'amour-propre qui m'a fait choisir et mériter ma devise, et m'a si passionnément attaché à la vérité, ou à tout ce que j'ai pris pour elle. Si je n'avais écrit que pour écrire, je suis convaincu qu'on ne m'aurait jamais lu.

Après avoir découvert, ou cru découvrir, dans les fausses opinions des hommes, la source de leurs misères et de leur méchanceté, je sentis qu'il n'y avait que ces mêmes opinions qui m'eussent rendu malheureux moi-même, et que mes maux et mes vices me venaient bien plus de ma situation que de moi-même. Dans le même temps, une maladie, dont j'avais dès l'enfance senti les premières atteintes, s'étant déclarée absolument incurable, malgré toutes les promesses des faux guérisseurs dont je n'ai pas été longtemps la dupe, je jugeai que si je voulais être conséquent, et secouer une fois de dessus mes épaules le pesant joug de l'opinion, je n'avais pas un moment à perdre. Je pris brusquement mon parti avec assez de courage, et je l'ai assez bien soutenu jusqu'ici avec une fermeté dont moi seul peux sentir le prix, parce qu'il n'y a que moi seul qui sache quels obstacles j'ai eus et j'ai encore tous les jours à combattre pour me maintenir sans cesse contre le courant. Je sens pourtant bien que depuis dix ans j'ai un peu dérivé ; mais, si j'estimais seulement en avoir encore quatre à vivre, on me verrait donner une deuxième secousse, et remonter tout au moins à mon premier niveau, pour n'en plus guère redescendre ; car toutes les grandes épreuves sont faites, et il est

Copyright Arvensa Editions

désormais démontré pour moi, par l'expérience, que l'état où je me suis mis est le seul où l'homme puisse vivre bon et heureux, puisqu'il est le plus indépendant de tous, et le seul où on ne se trouve jamais pour son propre avantage dans la nécessité de nuire à autrui.

J'avoue que le nom que m'ont fait mes écrits a beaucoup facilité l'exécution du parti que j'ai pris. Il faut être cru bon auteur, pour se faire impunément mauvais copiste, et ne pas manquer de travail pour cela. Sans ce premier titre, on m'eût pu trop prendre au mot sur l'autre, et peut-être cela m'aurait-il mortifié ; car je brave aisément le ridicule, mais je ne supporterais pas si bien le mépris. Mais si quelque réputation me donne à cet égard un peu d'avantage, il est bien compensé par tous les inconvénients attachés à cette même réputation, quand on n'en veut point être esclave, et qu'on veut vivre isolé et indépendant. Ce sont ces inconvénients en partie qui m'ont chassé de Paris, et qui, me poursuivant encore dans mon asile, me chasseraient très certainement plus loin, pour peu que ma santé vînt à se raffermir. Un autre de mes fléaux dans cette grande ville était ces foules de prétendus amis qui s'étaient emparés de moi, et qui, jugeant de mon cœur par les leurs, voulaient absolument me rendre heureux à leur mode, et non pas à la mienne. Au désespoir de ma retraite, ils m'y ont poursuivi pour m'en tirer. Je n'ai pu m'y maintenir sans tout rompre. Je ne suis vraiment libre que depuis ce temps-là.

Libre ! non, je ne le suis point encore ; mes derniers écrits ne sont point encore imprimés ; et, vu le déplorable état de ma pauvre machine, je n'espère plus survivre à l'impression du recueil de tous : mais si, contre mon attente, je puis aller jusque-là et prendre une fois congé du public, croyez, monsieur, qu'alors je serai libre, ou que jamais homme ne l'aura été. *O utinam !* O jour trois fois heureux ! Non, il ne me sera pas donné de le voir.

Je n'ai pas tout dit, monsieur, et vous aurez peut-être encore au moins une lettre à essuyer. Heureusement rien ne vous oblige de les lire, et peut-être y seriez-vous bien embarrassé. Mais pardonnez, de grâce ; pour recopier ces longs fatras, il faudrait les refaire, et en vérité je n'en ai pas le courage. J'ai sûrement bien du plaisir à vous écrire, mais je n'en ai pas moins à me reposer, et mon état ne me permet pas d'écrire longtemps de suite.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mémoires
LETTRES À M. LE PRÉSIDENT DE MALESHERBES
Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Troisième lettre

Montmorency, le 26 janvier 1762.

Après vous avoir exposé, monsieur, les vrais motifs de ma conduite, je voudrais vous parler de mon état moral dans ma retraite. Mais je sens qu'il est bien tard ; mon âme aliénée d'elle-même est toute à mon corps : le délabrement de ma pauvre machine l'y tient de jour en jour plus attachée, et jusqu'à ce qu'elle s'en sépare enfin tout-à-coup. C'est de mon bonheur que je voudrais vous parler, et l'on parle mal du bonheur quand on souffre.

Mes maux sont l'ouvrage de la nature, mais mon bonheur est le mien. Quoi qu'on en puisse dire, j'ai été sage, puisque j'ai été heureux autant que ma nature m'a permis de l'être : je n'ai point été chercher ma félicité au loin, je l'ai cherchée auprès de moi, et l'y ai trouvée. Spartien dit que Similis, courtisan de Trajan, ayant sans aucun mécontentement personnel quitté la cour et tous ses emplois pour aller vivre paisiblement à la campagne, fit mettre ces mots sur sa tombe : *J'ai demeure soixante-seize ans sur la terre, et j'en ai vécu sept*[349]. Voilà ce que je puis dire à quelque égard, quoique mon sacrifice ait été moindre : je n'ai commencé de vivre que le 9 avril 1756.

Je ne saurais vous dire, monsieur, combien j'ai été touché de voir que vous m'estimiez le plus malheureux des hommes. Le public sans doute en jugera comme vous, et c'est encore ce qui m'afflige. Oh ! que le sort dont j'ai joui n'est-il connu de tout l'univers ! chacun voudrait s'en faire un semblable ; la paix régnerait sur la terre ; les hommes ne songeraient plus à se nuire, et il n'y aurait plus de méchants quand nul n'aurait intérêt à l'être. Mais de quoi jouissais-je enfin quand j'étais seul ? De moi, de

Copyright Arvensa Editions

l'univers entier, de tout ce qui est, de tout ce qui peut être, de tout ce qu'a de beau le monde sensible, et d'imaginable le monde intellectuel : je rassemblais autour de moi tout ce qui pouvait flatter mon cœur ; mes désirs étaient la mesure de mes plaisirs. Non, jamais les plus voluptueux n'ont connu de pareilles délices, et j'ai cent fois plus joui de mes chimères qu'ils ne font des réalités.

Quand mes douleurs me font tristement mesurer la longueur des nuits, et que l'agitation de la fièvre m'empêche de goûter un seul instant de sommeil, souvent je me distrais de mon état présent, en songeant aux divers événements de ma vie ; et les repentirs, les doux souvenirs, les regrets, l'attendrissement, se partagent le soin de me faire oublier quelques moments mes souffrances. Quels temps croiriez-vous, monsieur, que je me rappelle le plus souvent et le plus volontiers dans mes rêves ? Ce ne sont point les plaisirs de ma jeunesse ; ils furent trop rares, trop mêlés d'amertume, et sont déjà trop loin de moi. Ce sont ceux de ma retraite, ce sont mes promenades solitaires, ce sont ces jours rapides, mais délicieux, que j'ai passés tout entiers avec moi seul, avec ma bonne et simple gouvernante, avec mon chien bien-aimé, ma vieille chatte, avec les oiseaux de la campagne et les biches de la forêt, avec la nature entière et son inconcevable auteur. En me levant avant le soleil pour aller voir, contempler son lever dans mon jardin ; quand je voyais commencer une belle journée, mon premier souhait était que ni lettres, ni visites, n'en vinssent troubler le charme. Après avoir donné la matinée à divers soins que je remplissais tous avec plaisir, parce que je pouvais les remettre à un autre temps, je me hâtais de dîner pour échapper aux importuns, et me ménager un plus long après-midi. Avant une heure, même les jours les plus ardents, je partais par le grand soleil avec le fidèle Achate, pressant le pas dans la crainte que quelqu'un ne vînt s'emparer de moi avant que j'eusse pu m'esquiver ; mais quand une fois j'avais pu doubler un certain coin, avec quel battement de cœur, avec quel pétillement de joie je commençais à respirer en me sentant sauvé, en me disant : Me voilà maître de moi pour le reste de ce jour ! J'allais alors d'un pas plus tranquille chercher quelque lieu sauvage dans la forêt, quelque lieu désert où rien ne montrant la main des hommes n'annonçât la servitude et la domination, quelque asile où je pusse croire avoir pénétré le premier, et où nul tiers importun ne vint s'interposer entre la nature et moi. C'était là qu'elle semblait déployer à mes yeux une magnificence toujours nouvelle. L'or des genêts et la pourpre

Copyright Arvensa Editions

des bruyères frappaient mes yeux d'un luxe qui touchait mon cœur ; la majesté des arbres qui me couvraient de leur ombre, la délicatesse des arbustes qui m'environnaient, l'étonnante variété des herbes et des fleurs que je foulais sous mes pieds, tenaient mon esprit dans une alternative continuelle d'observation et d'admiration : le concours de tant d'objets intéressants qui se disputaient mon attention, m'attirant sans cesse de l'un à l'autre, favorisait mon humeur rêveuse et paresseuse, et me faisait souvent redire en moi-même, Non, Salomon dans toute sa gloire ne fut jamais vêtu comme l'un d'eux[350].

Mon imagination ne laissait pas longtemps déserte la terre ainsi parée. Je la peuplais bientôt d'êtres selon mon coeur, et, chassant bien loin l'opinion, les préjugés, toutes les passions factices, je transportais dans les asiles de la nature des hommes dignes de les habiter. Je m'en formais une société charmante dont, je ne me sentais pas indigne, je me faisais un siècle d'or à ma fantaisie, et remplissant ces beaux jours de toutes les scènes de ma vie qui m'avaient laissé de doux souvenirs, et de toutes celles que mon cœur pouvait désirer encore', je m'attendrissais jusqu'aux larmes sur les vrais plaisirs de l'humanité, plaisirs si délicieux, si purs,-et qui sont désormais si loin des hommes. Oh ! si dans ces moments, quelque idée de Paris, de mon siècle, et de ma petite gloriole d'auteur venait troubler mes rêveries, avec quel dédain je la chassais à l'instant pour me livrer, sans distraction, aux sentiments exquis dont mon âme était pleine ! Cependant au milieu de tout cela, je l'avoue, le néant de mes chimères venait quelquefois la contrister tout-à-coup. Quand tous mes rêves se seraient tournés en réalités, ils ne m'auraient pas suffi ; j'aurais imaginé, rêvé, désiré encore. Je trouvais en moi un vide inexplicable que rien n'aurait pu remplir, un certain élancement de cœur vers une autre sorte de jouissance dont je n'avais pas d'idée, et dont pourtant je sentais le besoin. Hé bien, monsieur, cela même était jouissance, puisque j'en étais pénétré d'un sentiment très vif, et d'une tristesse attirante, que je n'aurais pas voulu ne pas avoir.

Bientôt de la surface de la terre j'élevais mes idées à tous les êtres de la nature, au système universel des choses, à l'être incompréhensible qui embrasse tout. Alors l'esprit perdu dans cette immensité, je ne pensais pas, je ne raisonnais pas, je ne philosophais pas, je me sentais, avec une sorte de volupté, accablé du poids de cet univers, je me livrais avec

Copyright Arvensa Editions

ravissement à la confusion de ces grandes idées, j'aimais à me perdre en imagination dans l'espace, mon cœur resserré dans les bornes des êtres s'y trouvait trop à l'étroit ; j'étouffais dans l'univers ; j'aurais voulu m'élancer dans l'infini. Je crois que si j'eusse dévoilé tous les mystères de la nature, je me serais senti dans-une situation moins délicieuse que cette étourdissante extase à laquelle mon esprit se livrait sans retenue, et qui, dans l'agitation de mes transports, me faisait écrier quelquefois, O grand Être ! ô grand Être ! sans pouvoir dire ni penser rien de plus.

Ainsi s'écoulaient dans un délire continuel les journées les plus charmantes que jamais créature humaine ait passées : et quand le coucher, du soleil me faisait songer à la retraite, étonné de la rapidité du temps, je croyais n'avoir pas assez mis à profit ma journée, je pensais en pouvoir jouir davantage encore ; et, pour réparer le temps perdu, je me disais, Je reviendrai demain.

Je revenais à petits pas, la tête un peu fatiguée, mais le cœur content ; je me reposais agréablement au retour, en me livrant à l'impression des objets, mais sans penser, sans imaginer, sans rien faire autre chose que sentir le calme et le bonheur de ma situation. Je trouvais mon couvert mis sur ma terrasse. Je soupais de grand appétit dans mon petit domestique ; nulle image de servitude et de dépendance ne troublait la bienveillance qui nous unissait tous. Mon chien lui-même était mon ami non mon esclave ; nous avions toujours la même volonté, mais jamais il ne m'a obéi. Ma gaieté durant toute la soirée témoignait que j'avais vécu seul tout le jour ; j'étais bien différent quand j'avais vu de la compagnie, j'étais rarement content des autres, et jamais de moi. Le soir j'étais grondeur et taciturne : cette remarque est de ma gouvernante, et, depuis qu'elle me l'a dite, je l'ai toujours trouvée juste en m'observant. Enfin, après avoir fait encore quelques tours dans mon jardin, ou chanté quelque air sur mon épinette, je trouvais dans mon lit un repos de corps et d'âme cent fois plus doux que le sommeil même.

Ce sont là les jours qui ont fait le vrai bonheur de ma vie ; bonheur sans amertume, sans ennuis, sans regrets, et auquel j'aurais borné volontiers tout celui de mon existence. Oui, monsieur, que de pareils jours remplissent pour moi l'éternité, je n'en demande point d'autres, et n'imagine pas que je sois beaucoup moins heureux dans ces ravissantes contemplations que les intelligences célestes. Mais un corps qui souffre ôte à l'esprit sa liberté ; désormais je ne suis plus seul, j'ai un hôte qui

Copyright Arvensa Editions

m'importune, il faut m'en délivrer pour être à moi ; et l'essai que j'ai fait de ces douces jouissances ne sert plus qu'à me faire attendre avec moins d'effroi le moment de les goûter sans distraction.

Mais me voici déjà à la fin de ma seconde feuille. Il m'en faudrait pourtant encore une. Encore une lettre donc, et puis plus. Pardon, monsieur ; quoique j'aime trop à parler de moi, je n'aime pas à parler avec tout le monde ; c'est ce qui me fait abuser de l'occasion, quand je l'ai et qu'elle me plaît. Voilà mon tort et mon excuse. Je vous prie de la prendre en gré.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mémoires
LETTRES À M. LE PRÉSIDENT DE MALESHERBES
Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Quatrième Lettre

28 janvier 1762.

Je vous ai montré, monsieur, dans le secret de mon cœur, les vrais motifs de ma retraite et de toute ma conduite ; motifs bien moins nobles sans doute que vous ne les avez supposés, mais tels pourtant qu'ils me rendent content de moi-même, et m'inspirent la fierté d'aine d'un homme qui se sent bien ordonné, et qui, ayant eu le courage de faire ce qu'il fallait pour l'être, croit pouvoir s'en imputer le mérite. Il dépendait de moi, non de me faire un autre tempérament, ni un autre caractère, mais de tirer parti du mien, pour me vendre bon à moi-même, et nullement méchant aux autres. C'est beaucoup que cela, monsieur, et peu d'hommes en peuvent dire autant. Aussi je ne vous déguiserai point que, malgré le sentiment de mes vices, j'ai pour moi une haute estime.

Vos gens de lettres ont beau crier qu'un homme seul est inutile à tout le monde, et ne remplit pas ses devoirs dans la société : j'estime, moi, les paysans de Montmorency des membres plus utiles de la société que tous ces tas de désœuvrés payés de la graisse du peuple pour aller six fois la semaine bavarder dans une académie ; et je suis plus content de pouvoir, dans l'occasion, faire quelque plaisir à mes pauvres voisins que d'aider à parvenir à ces foules de petits intrigants dont Paris est plein, qui tous aspirent à l'honneur d'être des fripons en place, et que, pour le bien public, ainsi que pour le leur, on devrait tous renvoyer labourer la terre dans leurs provinces. C'est quelque chose que de donner aux hommes l'exemple de la vie qu'ils devraient tous mener. C'est quelque chose, quand on n'a plus ni force ni santé pour travailler de ses bras, d'oser, de sa retraite, faire entendre la voix de la vérité. C'est quelque chose d'avertir les

Copyright Arvensa Editions

hommes de la folie des opinions qui les rendent misérables. C'est quelque chose d'avoir pu contribuer à empêcher, ou différer au moins dans ma patrie, l'établissement pernicieux que, pour faire sa cour à Voltaire à nos dépens, d'Alembert voulait qu'on fit parmi nous. Si j'eusse vécu dans Genève, je n'aurais pu ni publier l'Épître dédicatoire du Discours sur l'Inégalité, ni parler même de l'établissement de la comédie, du ton que je l'ai fait. Je serais beaucoup plus inutile à mes compatriotes, vivant au milieu d'eux, que je ne puis l'être, dans l'occasion de ma retraite. Qu'importe en quel lieu j'habite, si j'agis où je dois agir ? D'ailleurs, les habitants de Montmorency sont-ils moins hommes que les Parisiens ; et, quand je puis en dissuader quelqu'un d'envoyer son enfant se corrompre à la ville, fais-je moins de bien que si je pouvais de la ville le renvoyer au foyer, paternel ? Mon indigence seule ne m'empêcherait-elle pas d'être inutile de la manière que tous ces beaux parleurs l'entendent ? Et, puisque je ne mange du pain qu'autant que j'en gagne, ne suis-je pas forcé de travailler pour ma subsistance, et de payer à la société tout le besoin que je puis avoir d'elle ? Il est vrai que je me suis refusé aux occupations qui ne m'étaient pas propres ; ne me sentant point le talent qui pouvait me faire mériter le bien que vous m'avez voulu faire, l'accepter eût été le voler à quelque homme de lettres aussi indigent que moi, et plus capable de ce travail-là ; en me l'offrant vous supposiez que j'étais en état de faire un extrait, que je pouvais m'occuper de matières qui m'étaient indifférentes ; et, cela n'étant pas, je vous aurais trompé, je me serais rendu indigne de vos bontés en me conduisant autrement que je n'ai fait ; on n'est jamais excusable de faire mal ce qu'on fait volontairement : je serais maintenant mécontent de moi, et vous aussi ; et je ne goûterais pas le plaisir que je prends à vous écrire. Enfin, tant que mes forces me l'ont permis, en travaillant pour moi, j'ai fait, selon ma portée, tout ce que j'ai pu pour la société ; si j'ai peu fait pour elle, j'en ai encore moins exigé ; et je me crois si bien quitte avec elle dans l'état où je suis, que si je pouvais désormais me reposer tout-à-fait, et vivre pour moi seul, je le ferais sans scrupule. J'écarterai du moins de moi, de toutes mes forces, l'importunité du bruit public. Quand je vivrais encore cent ans, je n'écrirais pas une ligne pour la presse, et ne croirais vraiment recommencer à vivre que quand je serais tout-à-fait oublié.

J'avoue pourtant qu'il a tenu à peu que je ne me sois trouvé rengagé dans le monde, et que je n'aie abandonné ma solitude, non par dégoût

Copyright Arvensa Editions

pour elle, mais par un goût non moins vif que j'ai failli lui préférer. Il faudrait, monsieur, que vous connussiez l'état de délaissement et d'abandon de tous mes amis où je me trouvais, et la profonde douleur dont mon âme en était affectée lorsque monsieur et madame de Luxembourg désirèrent de me connaître, pour juger de l'impression que firent sur mon cœur affligé leurs avances et leurs caresses. J'étais mourant ; sans eux je serais infailliblement mort de tristesse ; ils m'ont rendu la vie, il est bien juste que je l'emploie à les aimer.

J'ai un cœur très aimant, mais qui peut se suffire à lui-même. J'aime trop les hommes pour avoir besoin de choix parmi eux ; je les aime tous ; et c'est parce que je les aime que je hais l'injustice ; c'est parce que je les aime que je les fuis : je souffre moins de leurs maux quand je ne les vois pas ; cet intérêt pour l'espèce suffit pour nourrir mon cœur ; je n'ai pas besoin d'amis particuliers ; mais quand j'en ai, j'ai grand besoin de ne les pas perdre ; car, quand ils se détachent, ils me déchirent, en cela d'autant plus coupables que je ne leur demande que de l'amitié, et que, pourvu qu'ils m'aiment et que je le sache, je n'ai pas même besoin de les voir. Mais ils ont toujours voulu mettre à la place du sentiment des soins et des services que le public voyait, et dont je n'avais que faire ; quand je les aimais, ils ont voulu paraître m'aimer. Pour moi, qui dédaigne en tout les apparences, je ne m'en suis pas contenté ; et, ne trouvant que cela, je me le suis tenu pour dit. Ils n'ont pas précisément cessé de m'aimer, j'ai seulement découvert qu'ils ne m'aimaient pas.

Pour la première fois de ma vie, je me trouvai donc tout-à-coup le cœur seul, et cela, seul aussi dans ma retraite, et presque aussi malade que je le suis aujourd'hui. C'est dans ces circonstances que commença ce nouvel attachement qui m'a si bien dédommagé de tous les autres, et dont rien ne me dédommagera, car il durera, j'espère, autant que ma vie ; et, quoi qu'il arrive, il sera le dernier. Je ne puis vous dissimuler, monsieur, que j'ai une violente aversion pour les états qui dominent les autres ; j'ai même tort de dire que je ne puis le dissimuler, car je n'ai nulle peine à vous l'avouer, à vous, né d'un sang illustre, fils du chancelier de France, et premier président d'une cour souveraine ; oui, monsieur, à vous qui m'avez fait mille biens sans me connaître, et à qui, malgré mon ingratitude naturelle, il ne m'en coûte rien d'être obligé. Je hais les grands ; je hais leur état, leur dureté, leurs préjugés, leur petitesse, et tous leurs vices, et je les haïrais bien davantage si je les méprisais moins. C'est avec ce sentiment que j'ai

Copyright Arvensa Editions

été comme entraîné au château de Montmorency ; j'en ai vu les maîtres, ils m'ont aimé ; et moi, monsieur, je les ai aimés et les aimerai tant que je vivrai, de toutes les forces de mon âme : je donnerais pour eux, je ne dis pas ma vie, le don serait faible dans l'état où je suis ; je ne dis pas ma réputation parmi mes contemporains, dont je ne me soucie guère ; mais la seule gloire qui ait jamais touché mon cœur, l'honneur que j'attends de la postérité, et qu'elle me rendra parce qu'il m'est dû, et que la postérité est toujours juste. Mon cœur, qui ne sait point s'attacher à demi, s'est donné à eux sans réserve, et je ne m'en repens pas ; je m'en repentirais même inutilement, car il ne serait plus temps de m'en dédire. Dans la chaleur de l'enthousiasme qu'ils m'ont inspiré, j'ai cent fois été sur le point de leur demander un asile dans leur maison pour y passer le reste de mes jours auprès d'eux ; et ils me l'auraient accordé avec joie, si même, à la manière dont ils s'y sont pris, je ne dois pas me regarder comme ayant été prévenu par leurs offres. Ce projet est certainement un de ceux que j'ai médités le plus longtemps et avec le plus de complaisance. Cependant il a fallu sentir à la fin, malgré moi, qu'il n'était pas bon. Je ne pensais qu'à rattachement des personnes, sans songer aux intermédiaires qui nous auraient tenus éloignés ; et il y en avait de tant de sortes, surtout dans l'incommodité attachée à mes maux, qu'un tel projet n'est excusable que par le sentiment qui l'avait inspiré. D'ailleurs la manière de vivre qu'il aurait fallu prendre choque trop directement tous mes goûts, toutes mes habitudes, je n'y aurais pas pu résister seulement trois mois. Enfin nous aurions eu beau nous rapprocher d'habitation, la distance restant toujours la même entre les états, cette intimité délicieuse qui fait le plus grand charme d'une étroite société eût toujours manqué à la nôtre ; je n'aurais été ni l'ami ni le domestique de M. le maréchal de Luxembourg, j'aurais été son hôte ; en me sentant hors de chez moi, j'aurais soupiré souvent après mon ancien asile ; et il vaut cent fois mieux être éloigné des personnes qu'on aime, et désirer d'être auprès d'elles, que de s'exposer à faire un souhait opposé. Quelques degrés plus rapprochés eussent peut-être fait révolution dans ma vie. J'ai cent fois supposé dans mes rêves M. de Luxembourg point duc, point maréchal de France, mais bon gentilhomme de campagne, habitant quelque vieux château, et J. J. Rousseau point auteur, point faiseur de livres, mais ayant un esprit médiocre et un peu d'acquis, se présentant au seigneur châtelain et à la dame, leur agréant, trouvant auprès d'eux le bonheur de sa vie, et contribuant au leur. Si, pour rendre le rêve plus

Copyright Arvensa Editions

agréable, vous me permettiez de pousser d'un coup d'épaule le château de Malesherbes à demi-lieue de là, il me semble, monsieur, qu'en rêvant de cette manière je n'aurais de longtemps envie de m'éveiller.

Mais, c'en est fait, il ne me reste plus qu'à terminer le long rêve ; car les autres sont désormais tous hors de saison ; et c'est beaucoup si je puis me promettre encore quelques-unes des heures délicieuses que j'ai passées au château de Montmorency. Quoi qu'il en soit, me voilà tel que je me sens affecté. Jugez-moi sur tout ce fatras, si j'en vaux la peine ; car je n'y saurais mettre plus d'ordre, et je n'ai pas le courage de recommencer. Si ce tableau trop véridique m'ôte votre bienveillance, j'aurai cessé d'usurper ce qui ne m'appartenait pas ; mais, si je la conserve, elle m'en deviendra plus chère, comme étant plus à moi.

Copyright Arvensa Editions

FIN des QUATRE LETTRES À M. LE PRÉSIDENT DE MALESHERBES

Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

LES RÊVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE

Jean-Jacques ROUSSEAU
MÉMOIRES ET CORRESPONDANCE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Illustrations :
Maximilien Vox

Copyright Arvensa Editions

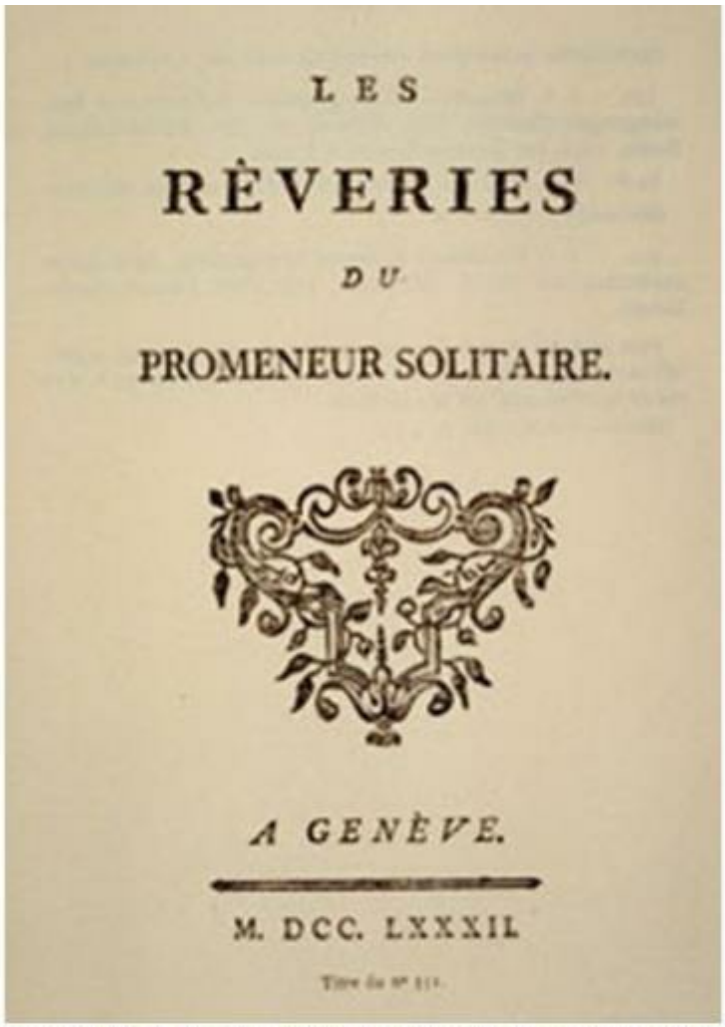
LES

RÊVERIES

DU

PROMENEUR SOLITAIRE.

A GENÈVE.

M. DCC. LXXXII.

Couverture de la première édition des Rêveries du Promeneur solitaire (1782)

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mémoires

LES RÊVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE

Liste des Mémoires

Liste générale des titres

Table des matières

Avertissement

Sommaire

Dédicace

Première promenade

Deuxième promenade

Troisième promenade

Quatrième promenade

Cinquième promenade

Sixième promenade

Septième promenade

Huitième promenade

Neuvième promenade

Dixième promenade

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mémoires

LES RÊVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE

Table des matières du titre

Liste des Mémoires

Liste générale des titres

Avertissement

Les *Rêveries* sont le dernier ouvrage de Rousseau.

Dans la première il dit qu'elles peuvent être regardées *comme un appendice à ses Confessions, mais qu'il ne leur en donne plus le titre, ne sentant plus rien à dire qui puisse le mériter.* La dixième *Promenade* n'est pas achevée ; elle fut écrite le 12 avril 1778, moins de trois mois avant sa mort. Il n'y parle que de madame de Warens. À la fin de sa vie, il consacre ses derniers souvenirs à celle qui en avait embelli le commencement. C'est le chant du Cygne.

Nous devons, d'après l'engagement que nous en avons pris, donner quelques éclaircissements sur l'anecdote contée par Rousseau dans la septième *Rêverie.* Il s'agit de M.Bovier, qui, le voyant manger d'un fruit qu'on croyait vénéneux, au lieu de l'avertir, lui dit qu'il *n'avait pas osé prendre cette liberté.* Jean-Jacques ajoute qu'il *rit de cette humilité dauphinoise.*

Servan s'est emparé du fait et du récit, et déclare qu'il *regarde en sa conscience ces quatre lignes comme une accusation d'assassinat*, *intentée sous l'air de la plaisanterie*, contre M. Bovier. L'avocat-général emploie tout son talent, et il en avait beaucoup, à rendre Rousseau coupable d'une calomnie atroce.

« D'après le récit de Rousseau, dit-il, le lecteur, au premier coup d'œil, n'a que deux partis à prendre sur le compte de M. Bovier. Il faut le regarder comme le plus stupide ou le plus méchant des hommes. L'espèce de gaieté que Rousseau met dans son récit fait d'abord incliner pour le premier parti : il dit qu'il finit par en rire : le lecteur en rit aussi, comme d'une sottise, et passe son chemin ; mais un homme plus attentif et plus instruit

Copyright Arvensa Editions

verra dans ces quatre lignes la plus infâme accusation. »

En convenant qu'on a *deux partis à prendre*, pourquoi Servan met-il tous ses soins à démontrer qu'il faut adopter la plus odieuse des deux interprétations ? Il entasse arguments sur arguments pour torturer le sens des paroles de Jean-Jacques, et pour empêcher d'admettre le sens naturel. Il y revient à satiété : il regarde ces paroles *comme une odeur infecte qui s'exhale de son tombeau.* Il ressemble à ces grondeurs bilieux dont l'humeur augmente encore en gourmandant celui qui en est l'objet, et qui ressassent leur mercuriale de cent façons diverses.

Cependant, comme il est de bonne foi, dans son humeur, la vérité ne pouvait perdre entièrement ses droits. Il laissa échapper ces paroles. « Mais quand Rousseau n'aurait donné M. Bovier que pour un sot à faire rire, cette note est-elle donc si indifférente de la part d'un homme qui n'a rien dit que mille échos ne répètent ? » Non sans doute elle ne serait pas indifférente ; mais au moins ne serait-elle pas odieuse, car il vaut mieux passer pour un sot que pour un empoisonneur. Actuellement examinons le fait en lui-même. Rousseau mange d'un fruit que M. Bovier regarde comme dangereux ; car, remarquons bien que, dans le récit, cet avocat partage le préjugé commun, et croit qu'on court des risques en mangeant les fruits du saule épineux. Il laisse Rousseau *faire son repas*, et lorsque celui-ci est interrompu par l'avertissement que lui donne un passant, il lui dit *qu'il n'osait prendre la liberté* que prenait cet étranger en l'instruisant du danger qu'il courait. Voilà, certes, un singulier effet de l'admiration ; car c'est l'admiration qui rendait M. Bovier muet. Ce qui prouve sa bonhomie, c'est la démarche qu'il a faite auprès d'un médecin pour attester que le fruit du saule épineux n'était pas un poison, et la publicité qu'ensuite il a donnée à ce certificat. Il n'a pas songé que le point essentiel à prouver était que lui, Bovier, savait que ce fruit ne faisait aucun mal. Nous n'en doutons pas, quoique la réponse qu'il fit à Rousseau pût persuader le contraire. S'il est absurde de supposer qu'il voulût laisser Rousseau s'empoisonner, il ne l'est pas moins de croire que Jean-Jacques le regardât comme un empoisonneur. Il ne faut voir dans la réponse qu'il fit que ce qui s'y trouve réellement : la timidité d'un homme qui, doublement déconcerté, et par le ton affirmatif avec lequel un autre assure que le fruit du saule est un poison, et par la question de Rousseau, n'ose contredire le premier ; ce qui cependant était la seule réponse à faire au second.

M. Musset-Pathay.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mémoires

LES RÊVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE

Table des matières du titre

Liste des Mémoires

Liste générale des titres

Sommaire

PREMIÈRE PROMENADE.

Rousseau se regarde comme isolé sur la terre. Il écrit ses Promenades pour servir de suite à ses Confessions. Il n'a pas, pour ses Rêveries, les mêmes inquiétudes qu'il a eues pour ses Dialogues et ses premières Confessions.

SECONDE PROMENADE.

Rousseau s'aperçoit que ses forces l'abandonnent peu-à-peu. Il fait une chute à Ménilmontant. Détails de cet accident funeste. Cris et effroi de sa femme à son arrivée chez lui. Il reçoit plusieurs visites d'une dame. Ses ennemis répandent le bruit de sa mort à la cour et à la ville. On veut ouvrir une souscription pour l'impression de ses manuscrits.

TROISIÈME PROMENADE.

L'étude d'un vieillard est d'apprendre à mourir. Tableau de la philosophie moderne. Famille de Rousseau ; son enfance, sa réforme, ses règles de conduite et de foi.

QUATRIÈME PROMENADE.

Rousseau aime le bon Plutarque ; c'est le livre qui lui profite le plus. Il a à se plaindre de l'abbé Raynal. Il se rappelle un mensonge de sa jeunesse qui l'afflige beaucoup. Dissertation sur le mensonge et sur le Temple de Gnide. Portrait d'un homme vrai. Il répond mal à une question qu'on lui fait à table. IL a plus souvent gardé le silence sur le bien qu'il a fait que sur le mal. Exemples qu'il en donne.

CINQUIÈME PROMENADE.

Description de l'île de Saint-Pierre. Rousseau regrette de n'avoir pu y fixer son séjour. Il y travaille à la botanique. Détail de ses amusements

Copyright Arvensa Editions

dans cette île. Il y fonde une colonie.

SIXIÈME PROMENADE.

Rousseau va herboriser à Gentilly. Il rencontre en chemin un petit bossu. S'il avait eu l'anneau de Gygès, il ne s'en serait servi que pour le bonheur de l'univers.

SEPTIÈME PROMENADE.

Rousseau, devenu plus que sexagénaire, suit son penchant pour la botanique. Il herborise jusque sur la cage de ses oiseaux. Théophraste est le seul botaniste de l'antiquité. Les idées médicinales ôtent tout le charme de l'étude des plantes.

Il compare ensemble les trois règnes de la nature. Anecdotes sur ses herborisations en Suisse, et sur l'humilité d'un avocat de Grenoble.

HUITIÈME PROMENADE.

Rousseau ne changerait pas sa destinée, quoique très déplorable, contre celle du plus fortuné des mortels. Il avoue qu'il a eu beaucoup d'amour-propre quand il a vécu dans le monde. Il ne s'affecte pas des maux à venir, mais de ceux qu'il souffre dans le moment. Tous les événements de la vie et les pièges des hommes n'ont plus de prise sur lui.

NEUVIÈME PROMENADE.

On lui porte l'éloge de madame Geoffrin avec mauvaise intention. Conduite de Rousseau envers ses propres enfants. Raisons qu'il donne pour se justifier. Il éprouve beaucoup de plaisir à voir et à observer la jeunesse. Ses promenades à Clignancourt et à la Muette. Fête de la Chevrette. Amusements de Paris comparés avec ceux de Genève et de Suisse. Promenade de Jean-Jacques aux Invalides.

DIXIÈME PROMENADE.

Époque où Rousseau fait connaissance avec madame de Warens. Son bonheur chez cette dame. Il fait ses efforts pour rendre cette union durable.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mémoires
LES RÊVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE
Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Dédicace

A M. Duclos,
Historiographe de France,
L'un des quarante de l'Académie Française,
Et de celle des Belles-Lettres.

Souffrez, Monsieur, que votre nom soit à la tête de cet ouvrage, qui, sans vous, n'eût point vu le jour. Ce sera ma première et unique dédicace : puisse-t-elle vous faire autant d'honneur qu'à moi !

Je suis de tout mon cœur, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

J. J. Rousseau

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mémoires

LES RÊVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE

Table des matières du titre

Liste des Mémoires

Liste générale des titres

Première promenade

Me voici donc seul sur la terre, n'ayant plus de frère, de prochain, d'ami, de société que moi-même. Le plus sociable et le plus aimant des humains en a été proscrit par un accord unanime. Ils ont cherché dans les raffinements de leur haine quel tourment pouvait être le plus cruel à mon âme sensible, et ils ont brisé violemment tous les liens qui m'attachaient à eux. J'aurais aimé les hommes en dépit d'eux-mêmes. Ils n'ont pu qu'en cessant de l'être se dérober à mon affection. Les voilà donc étrangers, inconnus, nuls enfin pour moi puisqu'ils l'ont voulu. Mais moi, détaché d'eux et de tout, que suis-je moi-même ? Voilà ce qui me reste à chercher. Malheureusement cette recherche doit être précédée d'un coup-d'oeil sur ma position. C'est une idée par laquelle il faut nécessairement que je passe, pour arriver d'eux à moi.

Depuis quinze ans et plus que je suis dans cette étrange position, elle me paraît encore un rêve. Je m'imagine toujours qu'une indigestion me tourmente, que je dors d'un mauvais sommeil et que je vais me réveiller bien soulagé de ma peine en me retrouvant avec mes amis. Oui, sans doute, il faut que j'aie fait sans que je m'en aperçusse un saut de la veille

Copyright Arvensa Editions

au sommeil, ou plutôt de la vie à la mort. Tiré je ne sais comment de l'ordre des choses, je me suis vu précipité dans un chaos incompréhensible où je n'aperçois rien du tout ; et plus je pense à ma situation présente et moins je puis comprendre où je suis.

Eh ! Comment aurais-je pu prévoir le destin qui m'attendait ? Comment le puis-je concevoir encore aujourd'hui que j'y suis livré ? Pouvais-je dans mon bon sens supposer qu'un jour, moi le même homme que j'étais, le même que je suis encore, je passerais, je serais tenu sans le moindre doute pour un monstre, un empoisonneur, un assassin, que je deviendrais l'horreur de la race humaine, le jouet de la canaille, que toute la salutation que me feraient les passants serait de cracher sur moi ; qu'une génération tout entière s'amuserait d'un accord unanime à m'enterrer tout vivant ? Quand cette étrange révolution se fit, pris au dépourvu, j'en fus d'abord bouleversé. Mes agitations, mon indignation me plongèrent dans un délire qui n'a pas eu trop de dix ans pour se calmer, et dans cet intervalle, tombé d'erreur en erreur, de faute en faute, de sottise en sottise, j'ai fourni par mes imprudences aux directeurs de ma destinée autant d'instruments qu'ils ont habilement mis en œuvre pour la fixer sans retour.

Je me suis débattu longtemps aussi violemment que vainement. Sans adresse, sans art, sans dissimulation, sans prudence, franc, ouvert impatient, emporté, je n'ai fait en me débattant que m'enlacer davantage et leur donner incessamment de nouvelles prises qu'ils n'ont eu garde de négliger. Sentant enfin tous mes efforts inutiles et me tourmentant à pure perte, j'ai pris le seul parti qui me restait à prendre, celui de me soumettre à ma destinée sans plus regimber contre la nécessité. J'ai trouvé dans cette résignation le dédommagement de tous mes maux par la tranquillité qu'elle me procure et qui ne pouvait s'allier avec le travail continuel d'une résistance aussi pénible qu'infructueuse.

Une autre chose a contribué à cette tranquillité. Dans tous les raffinements de leur haine, mes persécuteurs en ont omis un que leur animosité leur a fait oublier ; c'était d'en graduer si bien les effets, qu'ils pussent entretenir et renouveler mes douleurs sans cesse, en me portant toujours quelque nouvelle atteinte. S'ils avaient eu l'adresse de me laisser quelque lueur d'espérance, ils me tiendraient encore par-là. Ils pourraient faire encore de moi leur jouet par quelque faux leurre, et me navrera ensuite d'un tourment toujours nouveau par mon attente déçue. Mais ils ont d'avance épuisé toutes leurs ressources ; en ne me laissant rien ils se

Copyright Arvensa Editions

sont tout ôté à eux-mêmes. La diffamation, la dépression, la dérision, l'opprobre dont ils m'ont couvert ne sont pas plus susceptibles d'augmentation que d'adoucissement ; nous sommes également hors d'état, eux de les aggraver et moi de m'y soustraire. Ils se sont tellement pressés de porter à son comble la mesure de ma misère, que toute la puissance humaine, aidée de toutes les ruses de l'enfer, n'y saurait plus rien ajouter. La douleur physique elle-même au lieu d'augmenter mes peines y ferait diversion. En m'arrachant des cris, peut-être, elle m'épargnerait des gémissements, et les déchirements de mon corps suspendraient ceux de mon coeur.

Qu'ai-je encore à craindre d'eux puisque tout est fait ? Ne pouvant plus empirera mon état, ils ne sauraient plus m'inspirer d'alarmes. L'inquiétude et l'effroi sont des maux dont ils m'ont pour jamais délivré : c'est toujours un soulagement. Les maux réels ont sur moi peu de prise ; je prends aisément mon parti sur ceux que j'éprouve, mais non pas sur ceux que je crains. Mon imagination effarouchée les combine, les retourne, les étend et les augmente. Leur attente me tourmente cent fais plus que leur présence, et la menace m'est plus terrible que le coup. Sitôt qu'ils arrivent, l'événement leur ôtant tout ce qu'ils avaient d'imaginaire, les réduit à leur juste valeur. Je les trouve alors beaucoup moindres que je ne me les étais figurés, et même au milieu de ma souffrance, je ne laisse pas de me sentir soulagé. Dans cet état, affranchi de toute nouvelle crainte et délivré de l'inquiétude de l'espérance, la seule habitude suffira pour me rendre de jour en jour plus supportable une situation que rien ne peut empirer, et à mesure que le sentiment s'en émousse par la durée ils n'ont plus de moyens pour le ranimer. Voilà le bien que m'ont fait mes persécuteurs en épuisant sans mesure tous les traits de leur animosité. Ils se sont ôté sur moi tout empire, et je puis désormais me moquer d'eux.

Il n'y a pas deux mois encore qu'un plein calme est rétabli dans mon coeur. Depuis long-tans je ne craignais plus rien ; mais j'espérais encore, et cet espoir tantôt bercé tantôt frustré était une prise par laquelle mille passions diverses ne cessaient de m'agiter. Un événement aussi triste qu'imprévu vient enfin d'effacer de mon coeur ce faible rayon d'espérance et m'a fait voir ma destinée fixée à jamais sans retour ici-bas. Dès-lors je me suis résigné sans réserve et j'ai retrouvé la paix.

Sitôt que j'ai commencé d'entrevoir la trame dans toute son étendue, j'ai perdu pour jamais l'idée de ramener de mon vivant le public sur mon

Copyright Arvensa Editions

compte, et même ce retour ne pouvant plus être réciproque me serait désormais bien inutile. Les hommes auraient beau revenir à moi, ils ne me retrouveraient plus. Avec le dédain qu'ils m'ont inspiré, leur commerce me serait insipide et même à charge, et je suis cent fais plus heureux dans ma solitude, que je ne pourrais l'être en vivant avec eux. Ils ont arraché de mon coeur toutes les douceurs de la société. Elles n'y pourraient plus germer derechef à mon âge ; il est trop tard. Qu'ils me fassent désormais du bien ou du mal tout m'est indifférent de leur part, et quoi qu'ils fassent, mes contemporains ne seront jamais rien pour moi.

Mais je comptais encore sur l'avenir, et j'espérais qu'une génération meilleure, examinant mieux et les jugements portés par celle-ci sur mon compte et sa conduite avec moi, démêlerait aisément l'artifice de ceux qui la dirigent et me verrait encore tel que je suis. C'est cet espoir qui m'a fait écrire mes Dialogues, et qui m'a suggéré mille folles tentatives pour les faire passer à la postérité. Cet espoir, quoiqu'éloigné, tenait mon âme dans la même agitation que quand je cherchais encore dans le siècle un coeur juste, et mes espérances que j'avais beau jeter au loin me rendaient également le jouet des hommes d'aujourd'hui. J'ai dit dans mes Dialogues sur quoi je fondais cette attente. Je me trompais. Je l'ai senti par bonheur assez à temps pour trouver encore avant ma dernière heure un intervalle de pleine quiétude et de repos absolu. Cet intervalle a commencé à l'époque dont je parle, et j'ai lieu de croire qu'il ne sera plus interrompu.

Il se passe bien peu de jours que de nouvelles réflexions ne me confirment combien j'étais dans l'erreur de compter sur le retour du public, même dans un autre âge ; puisqu'il est conduit dans ce qui me regarde par des guides qui se renouvellent sans ces dans les Corps qui m'ont pris en aversion. Les particuliers meurent ; mais les Corps collectifs ne meurent point. Les mêmes passions s'y perpétuent, et leur haine ardente immortelle comme le démon qui l'inspire, a toujours la même activité. Quand tous mes ennemis particuliers seront morts, les Médecins, les Oratoriens vivront encore, et quand je n'aurais pour persécuteurs que ces deux Corps-là, je dois être sûr qu'ils ne laisseront pas plus de paix à ma mémoire après ma mort, qu'ils n'en laissent à ma personne de mon vivant. Peut-être par trait de temps, les Médecins que j'ai réellement offensés pourraient-ils s'apaiser : mais les Oratoriens que j'aimais, que j'estimais, en qui j'avais toute confiance et que je n'offensai jamais, les Oratoriens gens d'église et demi-moines, seront à jamais implacables, leur propre iniquité

Copyright Arvensa Editions

fait mon crime que leur amour-propre ne me pardonnera jamais et le public dont ils auront soin d'entretenir et ranimer l'animosité sans cesse, ne s'apaisera pas plus qu'eux.

Tout est fini pour moi sur la terre. On ne peut plus m'y faire ni bien ni mal. Il ne me reste plus rien à espérer ni à craindre en ce monde et m'y voilà tranquille au fond de l'abîme, pauvre mortel infortuné, mais impassible comme Dieu même.

Tout ce qui m'est extérieur, m'est étranger désormais. Je n'ai plus en ce monde ni prochain, ni semblables, ni frères. Je suis sur la terre comme dans une planète étrangère où je serais tombé de celle que j'habitais. Si je reconnais autour de moi quelque chose, ce ne sont que des objets affligeants et déchirants pour mon coeur, et je ne peux jeter les yeux sur ce qui me touche et m'entoure sans y trouver toujours quelque sujet de dédain qui m'indigne, ou de douleur qui m'afflige. Écartons donc de mon esprit tous les pénibles objets dont je m'occuperais aussi douloureusement qu'inutilement. Seul pour le reste de ma vie, puisque je ne trouve qu'en moi la consolation, l'espérance et la paix, je ne dois ni ne veux plus m'occuper que de moi. C'est dans cet état que je reprends la suite de l'examen sévère et sincère que j'appelai jadis mes Confessions. Je consacre mes derniers jours à m'étudier moi-même et à préparer d'avance le compte que je ne tarderai pas à rendre de moi. Livrons-nous tout entier à la douceur de converser avec mon âme, puisqu'elle est la seule que les hommes ne puissent m'ôter. Si à force de réfléchir sur mes dispositions intérieures, je parviens à les mettre en meilleur ordre et à corriger le mal qui peut y rester, mes méditations ne seront pas entièrement inutiles, et quoique je ne sais plus bon à rien sur la terre, je n'aurai pas tout-à-fait perdu mes derniers jours. Les loisirs de mes promenades journalières ont souvent été remplis de contemplations charmantes, dont j'ai regret d'avoir perdu le souvenir. Je fixerai par l'écriture celles qui pourront me venir encore ; chaque fais que je les relirai m'en rendra la jouissance. J'oublierai mes malheurs, mes persécuteurs, mes opprobres, en songeant au prix qu'avait mérité mon coeur.

Ces feuilles ne seront proprement qu'un informe journal de mes rêveries. Il y sera beaucoup question de moi, parce qu'un solitaire qui réfléchit s'occupe nécessairement beaucoup de lui-même. Du reste toutes les idées étrangères qui me passent par la tête en me promenant, y trouveront également leur place. Je dirai ce que j'ai pensé tout comme il

Copyright Arvensa Editions

m’est venu et avec aussi peu de liaison que les idées de la veille en ont d’ordinaire avec celles du lendemain. Mais il en résultera toujours une nouvelle connaissance de mon naturel et de mon humeur par celle des sentiments et des pensées, dont mon esprit fait sa pâture journalière dans l’étrange état où je suis. Ces feuilles peuvent donc être regardées comme un appendice de mes *Confessions*, mais je ne leur en donne plus le titre, ne sentant plus rien à dire qui puisse le mériter. Mon coeur s’est purifié à la coupelle de l’adversité, et j’y trouve à peine en le sondant avec soin, quelque reste de penchant répréhensible. Qu’aurais-je encore à confesser quand toutes les affections terrestres en sont arrachées ? Je n’ai pas plus à me louer qu’à me blâmer : je suis nul désormais parmi les hommes, et c’est tout ce que je puis être n’ayant plus avec eux de relation réelle, de véritable société. Ne pouvant plus faire aucun bien qui ne tourne à mal, ne pouvant plus agir sans nuire à autrui, ou à moi-même, m’abstenir est devenu mon unique devoir, et je le remplis autant qu’il est en moi. Mais dans ce désœuvrement du corps mon âme est encore active, elle produit encore des sentiments, des pensées, et sa vie interne et morale semble encore s’être accrue par la mort de tout intérêt terrestre et temporel. Mon corps n’est plus pour moi qu’un embarras, qu’un obstacle, et je m’en dégage d’avance autant que je puis.

Une situation si singulière mérite assurément d'être examinée et décrite, et c'est à cet examen que je consacre mes derniers loisirs. Pour le faire avec succès il y faudrait procéder avec ordre et méthode : mais je suis incapable de ce travail et même il m'écarterait de mon but qui est de me rendre compte des modifications de mon âme et de leurs successions. Je ferai sur moi-même à quelque égard les opérations que font les physiciens sur l'air pour en connaître l'état journalier. J'appliquerai le baromètre à mon âme, et ces opérations bien dirigées et longtemps répétées me pourraient fournir des résultats aussi sûrs que les leurs. Mais je n'étends pas jusque-là mon entreprise. Je me contenterai de tenir le registre des opérations sans chercher à les réduire en système. Je fais la même entreprise que Montaigne, mais avec un but tout contraire au sien : car il n'écrivait ses *Essais* que pour les autres, et je n'écris mes rêveries que pour moi. Si dans mes plus vieux jours aux approches du départ, je reste, comme je l'espère, dans la même disposition où je suis, leur lecture me rappellera la douceur que je goûte à les écrire, et faisant renaître ainsi pour moi le temps passé, doublera pour ainsi dire mon existence. En dépit des hommes

Copyright Arvensa Editions

je saurai goûter encore le charme de la société et je vivrai décrépit avec moi dans un autre âge, comme je vivrais avec un moins vieil ami.

J'écrivais mes premières *Confessions* et mes *Dialogues* dans un souci continuel sur les moyens de les dérober aux mains rapaces de mes persécuteurs, pour les transmettre s'il était possible à d'autres générations. La même inquiétude ne me tourmente plus pour cet écrit, je sais qu'elle serait inutile, et le désir d'être mieux connu des hommes s'étant éteint dans mon cœur, n'y laisse qu'une indifférence profonde sur le sort et de mes vrais écrits et des monuments de mon innocence, qui déjà peut-être ont été tous pour jamais anéantis. Qu'on épie ce que je fais, qu'on s'inquiète de ces feuilles, qu'on s'en empare, qu'on les supprime, qu'on les falsifie, tout cela m'est égal désormais. Je ne les cache ni ne les montre. Si on me les enlève de mon vivant on ne m'enlèvera ni le plaisir de les avoir écrites, ni le souvenir de leur contenu, ni les méditations solitaires dont elles sont le fruit et dont la source ne peut s'éteindre qu'avec mon âme. Si dès mes premières calamités j'avais su ne point regimber contre ma destinée, et prendre le parti que je prends aujourd'hui, tous les efforts des hommes, toutes leurs épouvantables machines eussent été sur moi sans effet, et ils n'auraient pas plus troublé mon repos par toutes leurs trames qu'ils ne peuvent le troubler désormais par tous leurs succès ; qu'ils jouissent à leur gré de mon opprobre, ils ne m'empêcheront pas de jouir de mon innocence et d'achever mes jours en paix malgré eux.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mémoires
LES RÊVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE
Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Deuxième promenade

Ayant donc formé le projet de décrire l'état habituel de mon âme dans la plus étrange position où se puisse jamais trouver un mortel, je n'ai vu nulle manière plus simple et plus sûre d'exécuter cette entreprise, que de tenir un registre fidèle de mes promenades solitaires et des rêveries qui les remplissent, quand je laisse ma tête entièrement libre, et mes idées suivre leur pente sans résistance et sans gêne. Ces heures de solitude et de méditation sont les seules de la journée où je sais pleinement moi et à moi sans diversion, sans obstacle, et où je puisse véritablement dire être ce que la nature a voulu.

J'ai bientôt senti que j'avais trop tardé d'exécuter ce projet. Mon imagination déjà moins vive, ne s'enflamme plus comme autrefois à la contemplation de l'objet qui l'anime, je m'enivre moins du délire de la rêverie ; il y a plus de réminiscence que de création dans ce qu'elle produit désormais, un tiède alanguissement énerve toutes mes facultés, l'esprit de vie s'éteint en moi par degrés ; mon âme ne s'élance plus qu'avec peine hors de sa caduque enveloppe, et sans l'espérance de l'état auquel j'aspire parce que je m'y sens avoir droit, je n'existerais plus que par des souvenirs.

Copyright Arvensa Editions

Ainsi pour me contempler moi-même avant mon déclin, il faut que je remonte au moins de quelques années au temps où perdant tout espoir ici-bas et ne trouvant plus d'aliment pour mon coeur sur la terre, je m'accoutumais peu-à-peu à le nourrir de sa propre substance et à chercher toute sa pâture au-dedans de moi.

Cette ressource, dont je m'avisai trop tard, devint si féconde qu'elle suffit bientôt pour me dédommager de tout. L'habitude de rentrer en moi-même me fit perdre enfin le sentiment et presque le souvenir de mes maux, j'appris ainsi par ma propre expérience que la source du vrai bonheur est en nous, et qu'il ne dépend pas des hommes de rendre vraiment misérable celui qui sait vouloir être heureux. Depuis quatre ou cinq ans je goûtais habituellement ces délices internes que trouvent dans la contemplation les âmes aimantes et douces. Ces ravissements, ces extases que j'éprouvais quelquefois en me promenant ainsi seul, étaient des jouissances que je devais à mes persécuteurs : sans eux, je n'aurais jamais trouvé ni connu les trésors que je portais en moi-même. Au milieu de tant de richesses, comment en tenir un registre fidèle ? En voulant me rappeler tant de douces rêveries, au lieu de les décrire j'y retombais. C'est un état que son souvenir ramène, et qu'on cesserait bientôt de connaître, en cessant tout-à-fait de le sentir.

J'éprouvai bien cet effet dans les promenades qui suivirent le projet d'écrire la suite de mes Confessions, surtout dans celle dont je vais parler et dans laquelle un accident imprévu vint rompre le fil de mes idées et leur donner pour quelque temps un autre cours.

Le jeudi 24 octobre 1776, je suivis après dîner les boulevards jusqu'à la rue du Chemin-Vert par laquelle je gagnai les hauteurs de Ménilmontant, et de là prenant les sentiers à travers les vignes et les prairies, je traversai jusqu'à Charonne le riant paysage qui sépare ces deux villages, puis je fis un détour pour revenir par les mêmes prairies en prenant un autre chemin. Je m'amusais à les parcourir avec ce plaisir et cet intérêt que m'ont toujours donnés les sites agréables, et m'arrêtant quelquefois à fixer des plantes dans la verdure. J'en aperçus deux que je voyais assez rarement autour de Paris et que je trouvai très abondantes dans ce canton-là. L'une est le *picris hieracioïdes* de la famille des composées, et l'autre le *buplevrum falcatum* de celle des ombellifères. Cette découverte me réjouit et m'amusa très longtemps et finit par celle d'une plante encore plus rare, surtout dans un pays élevé, savoir le *cerastium aquaticum* que, malgré l'accident qui

Copyright Arvensa Editions

m'arriva le même jour, j'ai retrouvé dans un livre que j'avais sur moi et placé dans mon herbier.

Enfin après avoir parcouru en détail plusieurs autres plantes que je voyais encore en fleurs, et dont l'aspect et l'énumération qui m'était familière me donnaient néanmoins toujours du plaisir, je quittai peu à peu ces menues observations pour me livrer à l'impression non moins agréable mais plus touchante que faisait sur moi l'ensemble de tout cela. Depuis quelques jours on avait achevé la vendange ; les promeneurs de la ville s'étaient déjà retirés ; les paysans aussi quittaient les champs jusqu'aux travaux d'hiver. La campagne encore verte et riante, mais défeuillée en partie et déjà presque déserte, offrait partout l'image de la solitude et des approches de l'hiver. Il résultait de son aspect un mélange d'impression douce et triste trop analogue à mon âge et à mon sort pour que je ne m'en fisse pas l'application. Je me voyais au déclin d'une vie innocente et infortunée, l'âme encore pleine de sentiments vivaces et l'esprit encore orné de quelques fleurs, mais déjà flétries par la tristesse et desséchées par les ennuis. Seul et délaissé, je sentais venir le froid des premières glaces, et mon imagination tarissante ne peuplait plus ma solitude d'êtres formés selon mon cœur. Je me disais en soupirant : qu'ai-je fait ici-bas ? J'étais fait pour vivre, et je meurs sans avoir vécu. Au moins ce n'a pas été ma faute, et je porterai à l'auteur de mon être, sinon l'offrande des bonnes œuvres qu'on ne m'a pas laissé faire, du moins un tribut de bonnes intentions frustrées, de sentiments sains mais rendus sans effet, et d'une patience à l'épreuve des mépris des hommes. Je m'attendrissais sur ces réflexions, je récapitulais les mouvements de mon âme dès ma jeunesse, et pendant mon âge mûr, et depuis qu'on m'a séquestré de la société des hommes, et durant la longue retraite dans laquelle je dois achever mes jours. Je revenais avec complaisance sur toutes les affections de mon cœur, sur ses attachements si tendres mais si aveugles, sur les idées moins tristes que consolantes dont mon esprit s'était nourri depuis quelques années, et je me préparais à les rappeler assez pour les décrire avec un plaisir presque égal à celui que j'avais pris à m'y livrer. Mon après-midi se passa dans ces paisibles méditations, et je m'en revenais très content de ma journée, quand au fort de ma rêverie j'en fus tiré par l'événement qui me reste à raconter.

J'étais sur les six heures à la descente de Ménilmontant presque vis-à-vis du Galant Jardinier, quand des personnes qui marchaient devant moi

Copyright Arvensa Editions

s'étant tout à coup brusquement écartées je vis fondre sur moi un gros chien danois qui, s'élançant à toutes jambes devant un carrosse, n'eut pas même le temps de retenir sa course ou de se détourner quand il m'aperçut. Je jugeai que le seul moyen que j'avais d'éviter d'être jeté par terre était de faire un grand saut si juste que le chien passât sous moi tandis que je serais en l'air. Cette idée plus prompte que l'éclair et que je n'eus le temps ni de raisonner ni d'exécuter fut la dernière avant mon accident. Je ne sentis ni le coup ni la chute, ni rien de ce qui s'ensuivit jusqu'au moment où je revins à moi.

Il était presque nuit quand je repris connaissance. Je me trouvai entre les bras de trois ou quatre jeunes gens qui me racontèrent ce qui venait de m'arriver. Le chien danois n'ayant pu retenir son élan s'était précipité sur mes deux jambes et, me choquant de sa masse et de sa vitesse, m'avait fait tomber la tête en avant : la mâchoire supérieure portant tout le poids de mon corps avait frappé sur un pavé très raboteux, et la chute avait été d'autant plus violente qu'étant à la descente, ma tête avait donné plus bas que mes pieds.

Le carrosse auquel appartenait le chien suivait immédiatement et m'aurait passé sur le corps si le cocher n'eût à l'instant retenu ses chevaux. Voilà ce que j'appris par le récit de ceux qui m'avaient relevé et qui me soutenaient encore lorsque je revins à moi. L'état auquel je me trouvai dans cet instant est trop singulier pour n'en pas faire ici la description.

La nuit s'avançait. J'aperçus le ciel, quelques étoiles, et un peu de verdure. Cette première sensation fut un moment délicieux. Je ne me sentais encore que par-là. Je naissais dans cet instant à la vie, et il me semblait que je remplissais de ma légère existence tous les objets que j'apercevais. Tout entier au moment présent je ne me souvenais de rien ; je n'avais nulle notion distincte de mon individu, pas la moindre idée de ce qui venait de m'arriver ; je ne savais ni qui j'étais ni où j'étais ; je ne sentais ni mal, ni crainte, ni inquiétude. Je voyais couler mon sang comme j'aurais vu couler un ruisseau, sans songer seulement que ce sang m'appartînt en aucune sorte. Je sentais dans tout mon être un calme ravissant, auquel chaque fois que je me le rappelle, je ne trouve rien de comparable dans toute l'activité des plaisirs connus.

On me demanda où je demeurais ; il me fut impossible de le dire. Je demandai où j'étais ; on me dit, *à la Haute-Borne ;* c'était comme si l'on m'eût dit *au mont Atlas*. Il fallut demander successivement le pays, la ville

Copyright Arvensa Editions

et le quartier où je me trouvais. Encore cela ne put-il suffire pour me reconnaître ; il me fallut tout le trajet de là jusqu'au boulevard pour me rappeler ma demeure et mon nom. Un monsieur que je ne connaissais pas et qui eut la charité de m'accompagner quelque temps, apprenant que je demeurais si loin, me conseilla de prendre au Temple un fiacre pour me conduire chez moi. Je marchais très bien, très légèrement, sans sentir ni douleur ni blessure, quoique je crachasse toujours beaucoup de sang. Mais j'avais un frisson glacial qui faisait claquer d'une façon très incommode mes dents fracassées. Arrivé au Temple, je pensai que puisque je marchais sans peine il valait mieux continuer ainsi ma route à pied que de m'exposer à périr de froid dans un fiacre. Je fis ainsi la demi-lieue qu'il y a du Temple à la rue Plâtrière, marchant sans peine, évitant les embarras, les voitures, choisissant et suivant mon chemin tout aussi bien que j'aurais pu faire en pleine santé. J'arrive, j'ouvre le secret qu'on a fait mettre à la porte de la rue, je monte l'escalier dans l'obscurité, et j'entre enfin chez moi sans autre accident que ma chute et ses suites, dont je ne m'apercevais pas même encore alors.

Les cris de ma femme en me voyant me firent comprendre que j'étais plus maltraité que je ne pensais. Je passai la nuit sans connaître encore et sentir mon mal. Voici ce que je sentis et trouvai le lendemain. J'avais la lèvre supérieure fendue en dedans jusqu'au nez ; en dehors la peau l'avait mieux garantie et empêchait la totale séparation ; quatre dents enfoncées à la mâchoire supérieure, toute la partie du visage qui la couvre extrêmement enflée et meurtrie, le pouce droit foulé et très gros, le pouce gauche grièvement blessé, le bras gauche foulé, le genou gauche aussi très enflé et qu'une contusion forte et douloureuse empêchait totalement de plier. Mais avec tout ce fracas rien de brisé, pas même une dent, bonheur qui tient du prodige dans une chute comme celle-là.

Voilà très fidèlement l'histoire de mon accident. En peu de jours cette histoire se répandit dans Paris, tellement changée et défigurée qu'il était impossible d'y rien reconnaître. J'aurais dû compter d'avance sur cette métamorphose ; mais il s'y joignit tant de circonstances bizarres ; tant de propos obscurs et de réticences l'accompagnèrent, on m'en parlait d'un air si risiblement discret que tous ces mystères m'inquiétèrent. J'ai toujours haï les ténèbres, elles m'inspirent naturellement une horreur que celles dont on m'environne depuis tant d'années n'ont pas dû diminuer. Parmi toutes les singularités de cette époque je n'en remarquerai qu'une, mais

Copyright Arvensa Editions

suffisante pour faire juger des autres.

M. Lenoir, Lieutenant général de police, avec lequel je n'avais eu jamais aucune relation, envoya son secrétaire s'informer de mes nouvelles[351], et me faire d'instantes offres de services qui ne me parurent pas dans la circonstance d'une grande utilité pour mon soulagement. Son secrétaire ne laissa pas de me presser très vivement de me prévaloir de ces offres, jusqu'à me dire que si je ne me fiais pas à lui, je pouvais écrire directement à M. Lenoir. Ce grand empressement et l'air de confidence qu'il y joignit me firent comprendre qu'il y avait sous tout cela quelque mystère que je cherchais vainement à pénétrer. Il n'en fallait pas tant pour m'effaroucher, surtout dans l'état d'agitation où mon accident et la fièvre qui s'y était jointe avaient mis ma tête. Je me livrais à mille conjectures inquiétantes et tristes, et je faisais sur tout ce qui se passait autour de moi des commentaires qui marquaient plutôt le délire de la fièvre que le sang-froid d'un homme qui ne prend plus d'intérêt à rien.

Un autre événement vint achever de troubler ma tranquillité. M^me^ d'Ormoy[352] m'avait recherché depuis quelques années, sans que je pusse deviner pourquoi. De petits cadeaux affectés, de fréquentes visites sans objet et sans plaisir me marquaient assez un but secret à tout cela, mais ne me le montraient pas. Elle m'avait parlé d'un roman qu'elle voulait faire pour le présenter à la reine. Je lui avais dit ce que je pensais des femmes auteurs. Elle m'avait fait entendre que ce projet avait pour but le rétablissement de sa fortune, pour lequel elle avait besoin de protection ; je n'avais rien à répondre à cela. Elle me dit depuis que, n'ayant pu avoir accès auprès de la reine, elle était déterminée à donner son livre au public. Ce n'était plus le cas de lui donner des conseils qu'elle ne me demandait pas, et qu'elle n'aurait pas suivis. Elle m'avait parlé de me montrer auparavant le manuscrit. Je la priai de n'en rien faire, et elle n'en fit rien.

Un beau jour, durant ma convalescence, je reçus de sa part ce livre tout imprimé et même relié, et je vis dans la préface de si grosses louanges de moi, si maussadement plaquées et avec tant d'affectation que j'en fus désagréablement affecté. La rude flagornerie qui s'y faisait sentir ne s'allia jamais avec la bienveillance, mon cœur ne saurait se tromper là-dessus.

Quelques jours après, M^me^ d'Ormoy me vint voir avec sa fille. Elle m'apprit que son livre faisait le plus grand bruit à cause d'une note qui le lui attirait ; j'avais à peine remarqué cette note en parcourant rapidement

Copyright Arvensa Editions

ce roman. Je la relus après le départ de M^me^ d'Ormoy, j'en examinai la tournure, j'y crus trouver le motif de ses visites, de ses cajoleries, des grosses louanges de sa préface, et je jugeai que tout cela n'avait d'autre but que de disposer le public à m'attribuer la note et par conséquent le blâme qu'elle pouvait attirer à son auteur dans la circonstance où elle était publiée.

Je n'avais aucun moyen de détruire ce bruit et l'impression qu'il pouvait faire, et tout ce qui dépendait de moi était de ne pas l'entretenir en souffrant la continuation des vaines et ostensives visites de M^me^ d'Ormoy et de sa fille. Voici pour cet effet le billet que j'écrivis à la mère :

« Rousseau ne recevant chez lui aucun auteur remercie M^me^ d'Ormoy de ses bontés et la prie de ne plus l'honorer de ses visites. »

Elle me répondit par une lettre honnête dans la forme, mais tournée comme toutes celles que l'on m'écrit en pareil cas. J'avais barbarement porté le poignard dans son cœur sensible, et je devais croire au ton de sa lettre qu'ayant pour moi des sentiments si vifs et si vrais elle ne supporterait point sans mourir cette rupture. C'est ainsi que la droiture et la franchise en toute chose sont des crimes affreux dans le monde, et je paraîtrais à mes contemporains méchant et féroce, quand je n'aurais à leurs yeux d'autre crime que de n'être pas faux et perfide comme eux.

J'étais déjà sorti plusieurs fois et je me promenais même assez souvent aux Tuileries, quand je vis à l'étonnement de plusieurs de ceux qui me rencontraient qu'il y avait encore à mon égard quelque autre nouvelle que j'ignorais. J'appris enfin que le bruit public était que j'étais mort de ma chute, et ce bruit se répandit si rapidement et si opiniâtrement que plus de quinze jours après que j'en fus instruit le Roi même et la Reine en parlèrent comme d'une chose sûre. Le *Courrier d'Avignon* à ce qu'on eut soin de m'écrire, annonçant cette heureuse nouvelle, ne manqua pas d'anticiper à cette occasion sur le tribut d'outrages et d'indignités qu'on prépare à ma mémoire après ma mort, en forme d'oraison funèbre.

Cette nouvelle fut accompagnée d'une circonstance encore plus singulière que je n'appris que par hasard et dont je n'ai pu savoir aucun détail. C'est qu'on avait ouvert en même temps une souscription pour l'impression des manuscrits que l'on trouverait chez moi. Je compris par là qu'on tenait prêt un recueil d'écrits fabriqués tout exprès pour me les attribuer d'abord après ma mort : car de penser qu'on imprimât fidèlement aucun de ceux qu'on pourrait trouver en effet, c'était une bêtise qui ne

Copyright Arvensa Editions

pouvait entrer dans l'esprit d'un homme sensé, et dont quinze ans d'expérience ne m'ont que trop garanti.

Ces remarques faites coup sur coup et suivies de beaucoup d'autres qui n'étaient guère moins étonnantes, effarouchèrent derechef mon imagination que je croyais amortie, et ces noires ténèbres qu'on renforçait sans relâche autour de moi ranimèrent toute l'horreur qu'elles m'inspirent naturellement. Je me fatiguai à faire sur tout cela mille commentaires et à tâcher de comprendre des mystères qu'on a rendus inexplicables pour moi. Le seul résultat constant de tant d'énigmes fut la confirmation de toutes mes conclusions précédentes, savoir que la destinée de ma personne et celle de ma réputation ayant été fixées de concert par toute la génération présente, nul effort de ma part ne pouvait m'y soustraire puisqu'il m'est de toute impossibilité de transmettre aucun dépôt à d'autres âges sans le faire passer dans celui-ci par des mains intéressées à le supprimer.

Mais cette fois j'allai plus loin. L'amas de tant de circonstances fortuites, l'élévation de tous mes plus cruels ennemis, affectée pour ainsi dire par la fortune, tous ceux qui gouvernent l'État, tous ceux qui dirigent l'opinion publique, tous les gens en place, tous les hommes en crédit triés comme sur le volet parmi ceux qui ont contre moi quelque animosité secrète, pour concourir au commun complot, cet accord universel est trop extraordinaire pour être purement fortuit. Un seul homme qui eût refusé d'en être complice, un seul événement qui lui eût été contraire, une seule circonstance imprévue qui lui eût fait obstacle, suffisait pour le faire échouer. Mais toutes les volontés, toutes les fatalités, la fortune et toutes les révolutions ont affermi l'œuvre des hommes, et un concours si frappant qui tient du prodige ne peut me laisser douter que son plein succès ne soit écrit dans les décrets éternels. Des foules d'observations particulières, soit dans le passé, soit dans le présent, me confirment tellement dans cette opinion que je ne puis m'empêcher de regarder désormais comme un de ces secrets du ciel impénétrables à la raison humaine la même œuvre que je n'envisageais jusqu'ici que comme un fruit de la méchanceté des hommes.

Cette idée, loin de m'être cruelle et déchirante, me console, me tranquillise, et m'aide à me résigner. Je ne vais pas si loin que saint Augustin, qui se fût consolé d'être damné si telle eût été la volonté de Dieu. Ma résignation vient d'une source moins désintéressée il est vrai, mais non moins pure et plus digne à mon gré de l'Être parfait que j'adore.

Copyright Arvensa Editions

Dieu est juste ; il veut que je souffre ; et il sait que je suis innocent. Voilà le motif de ma confiance, mon cœur et ma raison me crient qu'elle ne me trompera pas. Laissons donc faire les hommes et la destinée ; apprenons à souffrir sans murmure ; tout doit à la fin rentrer dans l'ordre, et mon tour viendra tôt ou tard.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mémoires
LES RÊVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE
Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Troisième promenade

Je deviens vieux en apprenant toujours.

Solon répétait souvent ce vers dans sa vieillesse. Il a un sens dans lequel je pourrais le dire aussi dans la mienne ; mais c'est une bien triste science que celle que depuis vingt ans l'expérience m'a fait acquérir : l'ignorance est encore préférable. L'adversité sans doute est un grand maître, mais il fait payer cher ses leçons, et souvent le profit qu'on en retire ne vaut pas le prix qu'elles ont coûté. D'ailleurs, avant qu'on ait obtenu tout cet acquis par des leçons si tardives, l'à-propos d'en user se passe. La jeunesse est le temps d'étudier la sagesse ; la vieillesse est le temps de la pratiquer. L'expérience instruit toujours, je l'avoue ; mais elle ne profite que pour l'espace qu'on a devant soi. Est-il temps au moment qu'il faut mourir d'apprendre comment on aurait dû vivre ?

Eh que me servent des lumières si tard et si douloureusement acquises sur ma destinée et sur les passions d'autrui dont elle est l'œuvre ! Je n'ai appris à mieux connaître les hommes que pour mieux sentir la misère où ils m'ont plongé, sans que cette connaissance, en me découvrant tous leurs pièges, m'en ait pu faire éviter aucun. Que ne suis-je resté toujours dans

Copyright Arvensa Editions

cette imbécile mais douce confiance qui me rendit durant tant d'années la proie et le jouet de mes bruyants amis, sans qu'enveloppé de toutes leurs trames j'en eusse même le moindre soupçon ! J'étais leur dupe et leur victime, il est vrai, mais je me croyais aimé d'eux, et mon cœur jouissait de l'amitié qu'ils m'avaient inspirée en leur en attribuant autant pour moi. Ces douces illusions sont détruites. La triste vérité que le temps et la raison m'ont dévoilée en me faisant sentir mon malheur, m'a fait voir qu'il était sans remède et qu'il ne me restait qu'à m'y résigner. Ainsi toutes les expériences de mon âge sont pour moi dans mon état sans utilité présente, et sans profit pour l'avenir.

Nous entrons en lice à notre naissance, nous en sortons à la mort. Que sert d'apprendre à mieux conduire son char quand on est au bout de la carrière ? Il ne reste plus à penser alors que comment on en sortira. L'étude d'un vieillard, s'il lui en reste encore à faire, est uniquement d'apprendre à mourir, et c'est précisément celle qu'on fait le moins à mon âge, on y pense à tout, hormis à cela. Tous les vieillards tiennent plus à la vie que les enfants et en sortent de plus mauvaise grâce que les jeunes gens. C'est que tous leurs travaux ayant été pour cette même vie, ils voient à sa fin qu'ils ont perdu leurs peines. Tous leurs soins, tous leurs biens, tous les fruits de leurs laborieuses veilles, ils quittent tout quand ils s'en vont. Ils n'ont songé à rien acquérir durant leur vie qu'ils pussent emporter à leur mort.

Je me suis dit tout cela quand il était temps de me le dire, et si je n'ai pas mieux su tirer parti de mes réflexions, ce n'est pas faute de les avoir faites à temps et de les avoir bien digérées. Jeté dès mon enfance dans le tourbillon du monde, j'appris de bonne heure par l'expérience que je n'étais pas fait pour y vivre, et que je n'y parviendrais jamais à l'état dont mon cœur sentait le besoin. Cessant donc de chercher parmi les hommes le bonheur que je sentais n'y pouvoir trouver, mon ardente imagination sautait déjà par-dessus l'espace de ma vie à peine commencée, comme sur un terrain qui m'était étranger, pour se reposer sur une assiette tranquille où je pusse me fixer.

Ce sentiment, nourri par l'éducation dès mon enfance et renforcé durant toute ma vie par ce long tissu de misères et d'infortunes qui l'a remplie, m'a fait chercher dans tous les temps à connaître la nature et la destination de mon être avec plus d'intérêt et de soin que je n'en ai trouvé dans aucun autre homme. J'en ai beaucoup vu qui philosophaient bien plus doctement que moi, mais leur philosophie leur était pour ainsi dire

Copyright Arvensa Editions

étrangère. Voulant être plus savants que d'autres, ils étudiaient l'univers pour savoir comment il était arrangé, comme ils auraient étudié quelque machine qu'ils auraient aperçue, par pure curiosité. Ils étudiaient la nature humaine pour en pouvoir parler savamment, mais non pas pour se connaître ; ils travaillaient pour instruire les autres, mais non pas pour s'éclairer en dedans. Plusieurs d'entre eux ne voulaient que faire un livre, n'importait quel, pourvu qu'il fût accueilli. Quand le leur était fait et publié, son contenu ne les intéressait plus en aucune sorte, si ce n'est pour le faire adopter aux autres et pour le défendre au cas qu'il fût attaqué, mais du reste sans en rien tirer pour leur propre usage, sans s'embarrasser même que ce contenu fût faux ou vrai pourvu qu'il ne fût pas réfuté. Pour moi quand j'ai désiré d'apprendre c'était pour savoir moi-même et non pas pour enseigner ; j'ai toujours cru qu'avant d'instruire les autres il fallait commencer par savoir assez pour soi, et de toutes les études que j'ai tâché de faire en ma vie au milieu des hommes il n'y en a guère que je n'eusse faite également seul dans une île déserte où j'aurais été confiné pour le reste de mes jours. Ce qu'on doit faire dépend beaucoup de ce qu'on doit croire, et dans tout ce qui ne tient pas aux premiers besoins de la nature nos opinions sont la règle de nos actions.

Dans ce principe, qui fut toujours le mien, j'ai cherché souvent et longtemps, pour diriger l'emploi de ma vie, à connaître sa véritable fin, et je me suis bientôt consolé de mon peu d'aptitude à me conduire habilement dans ce monde, en sentant qu'il n'y fallait pas chercher cette fin.

Né dans une famille où régnaient les mœurs et la piété ; élevé ensuite avec douceur chez un ministre plein de sagesse et de religion, j'avais reçu dès ma plus tendre enfance des principes, des maximes, d'autres diraient des préjugés, qui ne m'ont jamais tout à fait abandonné. Enfant encore et livré à moi-même, alléché par des caresses, séduit par la vanité, leurré par l'espérance, forcé par la nécessité, je me fis catholique, mais je demeurai toujours chrétien, et bientôt gagné par l'habitude, mon cœur s'attacha sincèrement à ma nouvelle religion. Les instructions, les exemples de M^{me} de Warens, m'affermirent dans cet attachement. La solitude champêtre où j'ai passé la fleur de ma jeunesse, l'étude des bons livres à laquelle je me livrai tout entier, renforcèrent auprès d'elle mes dispositions naturelles aux sentiments affectueux, et me rendirent dévot presque à la manière de Fénelon. La méditation dans la retraite, l'étude de la nature, la

Copyright Arvensa Editions

contemplation de l'univers, forcent un solitaire à s'élancer incessamment vers l'auteur des choses et à chercher avec une douce inquiétude la fin de tout ce qu'il voit et la cause de tout ce qu'il sent. Lorsque ma destinée me rejeta dans le torrent du monde je n'y retrouvai plus rien qui pût flatter un moment mon cœur. Le regret de mes doux loisirs me suivit partout et jeta l'indifférence et le dégoût sur tout ce qui pouvait se trouver à ma portée, propre à mener à la fortune et aux honneurs. Incertain dans mes inquiets désirs, j'espérai peu, j'obtins moins, et je sentis dans des lueurs même de prospérité que quand j'aurais obtenu tout ce que je croyais chercher je n'y aurais point trouvé ce bonheur dont mon cœur était avide sans en savoir démêler l'objet. Ainsi tout contribuait à détacher mes affections de ce monde, même avant les malheurs qui devaient m'y rendre tout à fait étranger. Je parvins jusqu'à l'âge de quarante ans, flottant entre l'indigence et la fortune, entre la sagesse et l'égarement, plein de vices d'habitude sans aucun mauvais penchant dans le cœur, vivant au hasard sans principes bien décidés par ma raison, et distrait sur mes devoirs sans les mépriser, mais souvent sans les bien connaître.

Dès ma jeunesse j'avais fixé cette époque de quarante ans comme le terme de mes efforts pour parvenir et celui de mes prétentions en tout genre. Bien résolu, dès cet âge atteint et dans quelque situation que je fusse, de ne plus me débattre pour en sortir et de passer le reste de mes jours à vivre au jour la journée sans plus m'occuper de l'avenir. Le moment venu, j'exécutai ce projet sans peine et quoique alors ma fortune semblât vouloir prendre une assiette plus fixe ; j'y renonçai non seulement sans regret mais avec un plaisir véritable. En me délivrant de tous ces leurres, de toutes ces vaines espérances, je me livrai pleinement à l'incurie et au repos d'esprit qui fit toujours mon goût le plus dominant et mon penchant le plus durable. Je quittai le monde et ses pompes, je renonçai à toute parure ; plus d'épée, plus de montre, plus de bas blancs, de dorure, de coiffure, une perruque toute simple, un bon gros habit de drap, et mieux que tout cela, je déracinai de mon cœur les cupidités et les convoitises qui donnent du prix à tout ce que je quittais. Je renonçai à la place que j'occupais alors, pour laquelle je n'étais nullement propre, et je me mis à copier de la musique à tant la page, occupation pour laquelle j'avais eu toujours un goût décidé.

Je ne bornai pas ma réforme aux choses extérieures. Je sentis que celle-là même en exigeait une autre plus pénible sans doute, mais plus

Copyright Arvensa Editions

nécessaire dans les opinions, et résolu de n'en pas faire à deux fois, j'entrepris de soumettre mon intérieur à un examen sévère qui le réglât pour le reste de ma vie tel que je voulais le trouver à ma mort.

Une grande révolution qui venait de se faire en moi, un autre monde moral qui se dévoilait à mes regards, les insensés jugements des hommes dont sans prévoir encore combien j'en serais la victime je commençais à sentir l'absurdité, le besoin toujours croissant d'un autre bien que la gloriole littéraire dont à peine la vapeur m'avait atteint que j'en étais déjà dégoûté, le désir enfin de tracer pour le reste de ma carrière une route moins incertaine que celle dans laquelle j'en venais de passer la plus belle moitié, tout m'obligeait à cette grande revue dont je sentais depuis longtemps le besoin. Je l'entrepris donc et je ne négligeai rien de ce qui dépendait de moi pour bien exécuter cette entreprise.

C'est de cette époque que je puis dater mon entier renoncement au monde et ce goût vif pour la solitude qui ne m'a plus quitté depuis ce temps-là. L'ouvrage que j'entreprenais ne pouvait s'exécuter que dans une retraite absolue ; il demandait de longues et paisibles méditations que le tumulte de la société ne souffre pas. Cela me força de prendre pour un temps une autre manière de vivre dont ensuite je me trouvai si bien, que ne l'ayant interrompue depuis lors que par force et pour peu d'instants, je l'ai reprise de tout mon cœur et m'y suis borné sans peine aussitôt que je l'ai pu ; et quand ensuite les hommes m'ont réduit à vivre seul, j'ai trouvé qu'en me séquestrant pour me rendre misérable, ils avaient plus fait pour mon bonheur que je n'avais su faire moi-même.

Je me livrai au travail que j'avais entrepris avec un zèle proportionné, et à l'importance de la chose, et au besoin que je sentais en avoir. Je vivais alors avec des philosophes modernes qui ne ressemblaient guère aux anciens. Au lieu de lever mes doutes et de fixer mes irrésolutions, ils avaient ébranlé toutes les certitudes que je croyais avoir sur les points qu'il m'importait le plus de connaître : car ardents missionnaires d'athéisme et très impérieux dogmatiques, ils n'enduraient point sans colère que sur quelque point que ce pût être on osât penser autrement qu'eux. Je m'étais défendu souvent assez faiblement par haine pour la dispute et par peu de talent pour la soutenir ; mais jamais je n'adoptai leur désolante doctrine, et cette résistance à des hommes aussi intolérants, qui d'ailleurs avaient leurs vues, ne fut pas une des moindres causes qui attisèrent leur animosité.

Copyright Arvensa Editions

Ils ne m'avaient pas persuadé mais ils m'avaient inquiété. Leurs arguments m'avaient ébranlé sans m'avoir jamais convaincu ; je n'y trouvais point de bonne réponse mais je sentais qu'il y en devait avoir. Je m'accusais moins d'erreur que d'ineptie, et mon cœur leur répondait mieux que ma raison.

Je me dis enfin : me laisserai-je éternellement ballotter par les sophismes des mieux disants, dont je ne suis pas même sûr que les opinions qu'ils prêchent et qu'ils ont tant d'ardeur à faire adopter aux autres soient bien les leurs à eux-mêmes ? Leurs passions, qui gouvernent leur doctrine, leurs intérêts de faire croire ceci ou cela, rendent impossible à pénétrer ce qu'ils croient eux-mêmes. Peut-on chercher de la bonne foi dans des chefs de parti ? Leur philosophie est pour les autres ; il m'en faudrait une pour moi. Cherchons-la de toutes mes forces tandis qu'il est temps encore afin d'avoir une règle fixe de conduite pour le reste de mes jours. Me voilà dans la maturité de l'âge, dans toute la force de l'entendement. Déjà je touche au déclin. Si j'attends encore, je n'aurai plus dans ma délibération tardive l'usage de toutes mes forces ; mes facultés intellectuelles auront déjà perdu de leur activité, je ferai moins bien ce que je puis faire aujourd'hui de mon mieux possible : saisissons ce moment favorable ; il est l'époque de ma réforme externe et matérielle, qu'il soit aussi celle de ma réforme intellectuelle et morale. Fixons une bonne fois mes opinions, mes principes, et soyons pour le reste de ma vie ce que j'aurai trouvé devoir être après y avoir bien pensé.

J'exécutai ce projet lentement et à diverses reprises, mais avec tout l'effort et toute l'attention dont j'étais capable. Je sentais vivement que le repos du reste de mes jours et mon sort total en dépendaient. Je m'y trouvai d'abord dans un tel labyrinthe d'embarras, de difficultés, d'objections, de tortuosités, de ténèbres, que vingt fois tenté de tout abandonner, je fus près, renonçant à de vaines recherches, de m'en tenir dans mes délibérations aux règles de la prudence commune sans plus en chercher dans des principes que j'avais tant de peine à débrouiller. Mais cette prudence même m'était tellement étrangère, je me sentais si peu propre à l'acquérir, que la prendre pour mon guide n'était autre chose que vouloir, à travers les mers, les orages, chercher sans gouvernail, sans boussole, un fanal presque inaccessible et qui ne m'indiquait aucun port.

Je persistai : pour la première fois de ma vie j'eus du courage, et je dois à son succès d'avoir pu soutenir l'horrible destinée qui dès lors commençait

Copyright Arvensa Editions

à m'envelopper sans que j'en eusse le moindre soupçon. Après les recherches les plus ardentes et les plus sincères qui jamais peut-être aient été faites par aucun mortel, je me décidai pour toute ma vie sur tous les sentiments qu'il m'importait d'avoir, et si j'ai pu me tromper dans mes résultats, je suis sûr au moins que mon erreur ne peut m'être imputée à crime, car j'ai fait tous mes efforts pour m'en garantir. Je ne doute point, il est vrai, que les préjugés de l'enfance et les vœux secrets de mon cœur n'aient fait pencher la balance du côté le plus consolant pour moi. On se défend difficilement de croire ce qu'on désire avec tant d'ardeur, et qui peut douter que l'intérêt d'admettre ou rejeter les jugements de l'autre vie ne détermine la foi de la plupart des hommes sur leur espérance ou leur crainte. Tout cela pouvait fasciner mon jugement, j'en conviens, mais non pas altérer ma bonne foi : car je craignais de me tromper sur toute chose. Si tout consistait dans l'usage de cette vie, il m'importait de le savoir, pour en tirer du moins le meilleur parti qu'il dépendrait de moi tandis qu'il était encore temps, et n'être pas tout à fait dupe. Mais ce que j'avais le plus à redouter au monde dans la disposition où je me sentais, était d'exposer le sort éternel de mon âme pour la jouissance des biens de ce monde, qui ne m'ont jamais paru d'un grand prix.

J'avoue encore que je ne levai pas toujours à ma satisfaction toutes ces difficultés qui m'avaient embarrassé, et dont nos philosophes avaient si souvent rebattu mes oreilles. Mais, résolu de me décider enfin sur des matières où l'intelligence humaine a si peu de prise et trouvant de toutes parts des mystères impénétrables et des objections insolubles, j'adoptai dans chaque question le sentiment qui me parut le mieux établi directement, le plus croyable en lui-même, sans m'arrêter aux objections que je ne pouvais résoudre mais qui se rétorquaient par d'autres objections non moins fortes dans le système opposé. Le ton dogmatique sur ces matières ne convient qu'à des charlatans ; mais il importe d'avoir un sentiment pour soi, et de le choisir avec toute la maturité de jugement qu'on y peut mettre. Si malgré cela nous tombons dans l'erreur, nous n'en saurions porter la peine en bonne justice puisque nous n'en aurons point la coulpe. Voilà le principe inébranlable qui sert de base à ma sécurité.

Le résultat de mes pénibles recherches fut tel à peu près que je l'ai consigné depuis dans la *Profession de foi du Vicaire savoyard,* ouvrage indignement prostitué et profané dans la génération présente, mais qui peut faire un jour révolution parmi les hommes si jamais il y renaît du bon

Copyright Arvensa Editions

sens et de la bonne foi.

Depuis lors, resté tranquille dans les principes que j'avais adoptés après une méditation si longue et si réfléchie, j'en ai fait la règle immuable de ma conduite et de ma foi, sans plus m'inquiéter ni des objections que je n'avais pu résoudre ni de celles que je n'avais pu prévoir et qui se présentaient nouvellement de temps à autre à mon esprit. Elles m'ont inquiété quelquefois mais elles ne m'ont jamais ébranlé. Je me suis toujours dit : tout cela ne sont que des arguties et des subtilités métaphysiques qui ne sont d'aucun poids auprès des principes fondamentaux adoptés par ma raison, confirmés par mon cœur, et qui tous portent le sceau de l'assentiment intérieur dans le silence des passions. Dans des matières si supérieures à l'entendement humain, une objection que je ne puis résoudre renversera-t-elle tout un corps de doctrine si solide, si bien liée et formée avec tant de méditation et de soin, si bien appropriée à ma raison, à mon cœur, à tout mon être, et renforcée de l'assentiment intérieur que je sens manquer à toutes les autres ? Non, de vaines argumentations ne détruiront jamais la convenance que j'aperçois entre ma nature immortelle et la constitution de ce monde et l'ordre physique que j'y vois régner. J'y trouve dans l'ordre moral correspondant et dont le système est le résultat de mes recherches les appuis dont j'ai besoin pour supporter les misères de ma vie. Dans tout autre système je vivrais sans ressources et je mourrais sans espoir. Je serais la plus malheureuse des créatures. Tenons-nous en donc à celui qui seul suffit pour me rendre heureux en dépit de la fortune et des hommes.

Cette délibération et la conclusion que j'en tirai ne semblent-elles pas avoir été dictées par le ciel même pour me préparer à la destinée qui m'attendait et me mettre en état de la soutenir ? Que serais-je devenu, que deviendrais-je encore, dans les angoisses affreuses qui m'attendaient et dans l'incroyable situation où je suis réduit pour le reste de ma vie si, resté sans asile où je pusse échapper à mes implacables persécuteurs, sans dédommagement des opprobres qu'ils me font essuyer en ce monde et sans espoir d'obtenir jamais la justice qui m'était due, je m'étais vu livré tout entier au plus horrible sort qu'ait éprouvé sur la terre aucun mortel ? Tandis que, tranquille dans mon innocence, je n'imaginais qu'estime et bienveillance pour moi parmi les hommes ; tandis que mon cœur ouvert et confiant s'épanchait avec des amis et des frères, les traîtres m'enlaçaient en silence de rets forgés au fond des enfers. Surpris par les plus imprévus

Copyright Arvensa Editions

de tous les malheurs et les plus terribles pour une âme fière, traîné dans la fange sans jamais savoir par qui ni pourquoi, plongé dans un abîme d'ignominie, enveloppé d'horribles ténèbres à travers lesquelles je n'apercevais que de sinistres objets, à la première surprise je fus terrassé, et jamais je ne serais revenu de l'abattement où me jeta ce genre imprévu de malheurs si je ne m'étais ménagé d'avance des forces pour me relever dans mes chutes.

Ce ne fut qu'après des années d'agitations que reprenant enfin mes esprits et commençant de rentrer en moi-même, je sentis le prix des ressources que je m'étais ménagées pour l'adversité. Décidé sur toutes les choses dont il m'importait de juger, je vis, en comparant mes maximes à ma situation, que je donnais aux insensés jugements des hommes et aux petits événements de cette courte vie beaucoup plus d'importance qu'ils n'en avaient. Que cette vie n'étant qu'un état d'épreuves, il importait peu que ces épreuves fussent de telle ou telle sorte pourvu qu'il en résultât l'effet auquel elles étaient destinées, et que par conséquent plus les épreuves étaient grandes, fortes, multipliées, plus il était avantageux de les savoir soutenir. Toutes les plus vives peines perdent leur force pour quiconque en voit le dédommagement grand et sûr ; et la certitude de ce dédommagement était le principal fruit que j'avais retiré de mes méditations précédentes.

Il est vrai qu'au milieu des outrages sans nombre et des indignités sans mesure dont je me sentais accablé de toutes parts, des intervalles d'inquiétude et de doutes venaient de temps à autre ébranler mon espérance et troubler ma tranquillité. Les puissantes objections que je n'avais pu résoudre se présentaient alors à mon esprit avec plus de force pour achever de m'abattre précisément dans les moments où, surchargé du poids de ma destinée, j'étais prêt à tomber dans le découragement. Souvent des arguments nouveaux que j'entendais faire me revenaient dans l'esprit à l'appui de ceux qui m'avaient déjà tourmenté. Ah ! me disais-je alors dans des serrements de cœur prêts à m'étouffer, qui me garantira du désespoir si dans l'horreur de mon sort je ne vois plus que des chimères dans les consolations que me fournissait ma raison ? Si détruisant ainsi son propre ouvrage, elle renverse tout l'appui d'espérance et de confiance qu'elle m'avait ménagé dans l'adversité ? Quel appui que des illusions qui ne bercent que moi seul au monde ? Toute la génération présente ne voit qu'erreurs et préjugés dans les sentiments dont je me nourris seul ; elle

Copyright Arvensa Editions

trouve la vérité, l'évidence, dans le système contraire au mien ; elle semble même ne pouvoir croire que je l'adopte de bonne foi, et moi-même en m'y livrant de toute ma volonté j'y trouve des difficultés insurmontables qu'il m'est impossible de résoudre et qui ne m'empêchent pas d'y persister. Suis-je donc seul sage, seul éclairé parmi les mortels ? pour croire que les choses sont ainsi suffit-il qu'elles me conviennent ? puis-je prendre une confiance éclairée en des apparences qui n'ont rien de solide aux yeux du reste des hommes et qui me sembleraient même illusoires à moi-même si mon cœur ne soutenait pas ma raison ? N'eût-il pas mieux valu combattre mes persécuteurs à armes égales en adoptant leurs maximes que de rester sur les chimères des miennes en proie à leurs atteintes sans agir pour les repousser ? Je me crois sage, et je ne suis que dupe, victime et martyr d'une vaine erreur.

Combien de fois dans ces moments de doute et d'incertitude je fus prêt à m'abandonner au désespoir. Si jamais j'avais passé dans cet état un mois entier, c'était fait de ma vie et de moi. Mais ces crises, quoique autrefois assez fréquentes, ont toujours été courtes, et maintenant que je n'en suis pas délivré tout à fait encore elles sont si rares et si rapides qu'elles n'ont pas même la force de troubler mon repos. Ce sont de légères inquiétudes qui n'affectent pas plus mon âme qu'une plume qui tombe dans la rivière ne peut altérer le cours de l'eau. J'ai senti que remettre en délibération les mêmes points sur lesquels je m'étais ci-devant décidé, était me supposer de nouvelles lumières ou le jugement plus formé ou plus de zèle pour la vérité que je n'avais lors de mes recherches ; qu'aucun de ces cas n'étant ni ne pouvant être le mien, je ne pouvais préférer par aucune raison solide des opinions qui, dans l'accablement du désespoir, ne me tentaient que pour augmenter ma misère, à des sentiments adoptés dans la vigueur de l'âge, dans toute la maturité de l'esprit, après l'examen le plus réfléchi, et dans des temps où le calme de ma vie ne me laissait d'autre intérêt dominant que celui de connaître la vérité. Aujourd'hui que mon cœur serré de détresse, mon âme affaissée par les ennuis, mon imagination effarouchée, ma tête troublée par tant d'affreux mystères dont je suis environné, aujourd'hui que toutes mes facultés, affaiblies par la vieillesse et les angoisses, ont perdu tout leur ressort, irai-je m'ôter à plaisir toutes les ressources que je m'étais ménagées, et donner plus de confiance à ma raison déclinante pour me rendre injustement malheureux, qu'à ma raison pleine et vigoureuse pour me dédommager des maux que je souffre sans

Copyright Arvensa Editions

les avoir mérités ? Non, je ne suis ni plus sage, ni mieux instruit, ni de meilleure foi que quand je me décidai sur ces grandes questions ; je n'ignorais pas alors les difficultés dont je me laisse troubler aujourd'hui ; elles ne m'arrêtèrent pas, et s'il s'en présente quelques nouvelles dont on ne s'était pas encore avisé, ce sont les sophismes d'une subtile métaphysique, qui ne sauraient balancer les vérités éternelles admises de tous les temps, par tous les sages, reconnues par toutes les nations et gravées dans le cœur humain en caractères ineffaçables. Je savais en méditant sur ces matières que l'entendement humain, circonscrit par les sens, ne les pouvait embrasser dans toute leur étendue. Je m'en tins donc à ce qui était à ma portée sans m'engager dans ce qui la passait. Ce parti était raisonnable, je l'embrassai jadis, et m'y tins avec l'assentiment de mon cœur et de ma raison. Sur quel fondement y renoncerais-je aujourd'hui que tant de puissants motifs m'y doivent tenir attaché ? quel danger vois-je à le suivre ? quel profit trouverais-je à l'abandonner ? En prenant la doctrine de mes persécuteurs, prendrais-je aussi leur morale ? Cette morale sans racine et sans fruit qu'ils étalent pompeusement dans des livres ou dans quelque action d'éclat sur le théâtre, sans qu'il en pénètre jamais rien dans le cœur ni dans la raison ; ou bien cette autre morale secrète et cruelle, doctrine intérieure de tous leurs initiés, à laquelle l'autre ne sert que de masque, qu'ils suivent seule dans leur conduite et qu'ils ont si habilement pratiquée à mon égard. Cette morale, purement offensive, ne sert point à la défense, et n'est bonne qu'à l'agression. De quoi me servirait-elle dans l'état où ils m'ont réduit ? Ma seule innocence me soutient dans les malheurs ; et combien me rendrais-je plus malheureux encore, si m'ôtant cette unique mais puissante ressource j'y substituais la méchanceté ? Les atteindrais-je dans l'art de nuire, et quand j'y réussirais, de quel mal me soulagerait celui que je leur pourrais faire ? Je perdrais ma propre estime et je ne gagnerais rien à la place.

C'est ainsi que raisonnant avec moi-même, je parvins à ne plus me laisser ébranler dans mes principes par des arguments captieux, par des objections insolubles et par des difficultés qui passaient ma portée et peut-être celle de l'esprit humain. Le mien, restant dans la plus solide assiette que j'avais pu lui donner, s'accoutuma si bien à s'y reposer à l'abri de ma conscience, qu'aucune doctrine étrangère ancienne ou nouvelle ne peut plus l'émouvoir ni troubler un instant mon repos. Tombé dans la langueur et l'appesantissement d'esprit, j'ai oublié jusqu'aux raisonnements sur

Copyright Arvensa Editions

lesquels je fondais ma croyance et mes maximes, mais je n'oublierai jamais les conclusions que j'en ai tirées avec l'approbation de ma conscience et de ma raison, et je m'y tiens désormais. Que tous les philosophes viennent ergoter contre : ils perdront leur temps et leurs peines. Je me tiens pour le reste de ma vie, en toute chose, au parti que j'ai pris quand j'étais plus en état de bien choisir.

Tranquille dans ces dispositions, j'y trouve, avec le contentement de moi, l'espérance et les consolations dont j'ai besoin dans ma situation. Il n'est pas possible qu'une solitude aussi complète, aussi permanente, aussi triste en elle-même, l'animosité toujours sensible et toujours active de toute la génération présente, les indignités dont elle m'accable sans cesse, ne me jettent quelquefois dans l'abattement ; l'espérance ébranlée, les doutes décourageants reviennent encore de temps à autre troubler mon âme et la remplir de tristesse. C'est alors qu'incapable des opérations de l'esprit nécessaires pour me rassurer moi-même, j'ai besoin de me rappeler mes anciennes résolutions ; les soins, l'attention, la sincérité de cœur que j'ai mise à les prendre, reviennent alors à mon souvenir et me rendent toute ma confiance. Je me refuse ainsi à toutes nouvelles idées comme à des erreurs funestes qui n'ont qu'une fausse apparence et ne sont bonnes qu'à troubler mon repos.

Ainsi retenu dans l'étroite sphère de mes anciennes connaissances je n'ai pas, comme Solon, le bonheur de pouvoir m'instruire chaque jour en vieillissant, et je dois même me garantir du dangereux orgueil de vouloir apprendre ce que je suis désormais hors d'état de bien savoir. Mais s'il me reste peu d'acquisitions à espérer du côté des lumières utiles, il m'en reste de bien importantes à faire du côté des vertus nécessaires à mon état. C'est là qu'il serait temps d'enrichir et d'orner mon âme d'un acquis qu'elle pût emporter avec elle, lorsque délivrée de ce corps qui l'offusque et l'aveugle, et voyant la vérité sans voile, elle apercevra la misère de toutes ces connaissances dont nos faux savants sont si vains. Elle gémira des moments perdus en cette vie à les vouloir acquérir. Mais la patience, la douceur, la résignation, l'intégrité, la justice impartiale sont un bien qu'on emporte avec soi, et dont on peut s'enrichir sans cesse, sans craindre que la mort même nous en fasse perdre le prix. C'est à cette unique et utile étude que je consacre le reste de ma vieillesse. Heureux si par mes progrès sur moi-même, j'apprends à sortir de la vie, non meilleur, car cela n'est pas possible, mais plus vertueux que je n'y suis entré.

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mémoires
LES RÊVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE
Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Quatrième promenade

Dans le petit nombre de livres que je lis quelquefois encore, Plutarque est celui qui m'attache et me profite le plus. Ce fut la première lecture de mon enfance, ce sera la dernière de ma vieillesse ; c'est presque le seul auteur que je n'ai jamais lu sans en tirer quelque fruit. Avant-hier, je lisais dans ses œuvres morales le traité *Comment on pourra tirer utilité de ses ennemis*. Le même jour, en rangeant quelques brochures qui m'ont été envoyées par les auteurs, je tombai sur un des journaux de l'abbé R***[353], au titre duquel il avait mis ces paroles : *Vitam vero impendenti*, R***[354] Trop au fait des tournures de ces messieurs pour prendre le change sur celle-là, je compris qu'il avait cru sous cet air de politesse me dire une cruelle contre-vérité : mais sur quoi fondé ? pourquoi ce sarcasme ? quel sujet y pouvais-je avoir donné ? Pour mettre à profit les leçons du bon Plutarque je résolus d'employer à m'examiner sur le mensonge la promenade du lendemain, et j'y vins bien confirmé dans l'opinion déjà prise que le *Connais-toi toi-même* du Temple de Delphes n'était pas une maxime si facile à suivre que je l'avais cru dans mes

Copyright Arvensa Editions

Confessions.

Le lendemain, m'étant mis en marche pour exécuter cette résolution, la première idée qui me vint en commençant à me recueillir fut celle d'un mensonge affreux fait dans ma première jeunesse[355], dont le souvenir m'a troublé toute ma vie et vient, jusque dans ma vieillesse, contrister encore mon cœur déjà navré de tant d'autres façons. Ce mensonge, qui fut un grand crime en lui-même, en dut être un plus grand encore par ses effets que j'ai toujours ignorés, mais que le remords m'a fait supposer aussi cruels qu'il était possible. Cependant, à ne consulter que la disposition où j'étais en le faisant, ce mensonge ne fut qu'un fruit de la mauvaise honte, et bien loin qu'il partît d'une intention de nuire à celle qui en fut la victime, je puis jurer à la face du ciel qu'à l'instant même où cette honte invincible me l'arrachait j'aurais donné tout mon sang avec joie pour en détourner l'effet sur moi seul. C'est un délire que je ne puis expliquer qu'en disant, comme je crois le sentir, qu'en cet instant mon naturel timide subjugua tous les vœux de mon cœur.

Le souvenir de ce malheureux acte et les inextinguibles regrets qu'il m'a laissés m'ont inspiré pour le mensonge une horreur qui a dû garantir mon cœur de ce vice pour le reste de ma vie. Lorsque je pris ma devise, je me sentais fait pour la mériter, et je ne doutais pas que je n'en fusse digne quand sur le mot de l'abbé R***[356] je commençai de m'examiner plus sérieusement.

Alors en m'épluchant avec plus de soin, je fus bien surpris du nombre de choses de mon invention que je me rappelais avoir dites comme vraies dans le même temps où, fier en moi-même de mon amour pour la vérité, je lui sacrifiais ma sûreté, mes intérêts, ma personne, avec une impartialité dont je ne connais nul autre exemple parmi les humains.

[Arv. ed]

Ce qui me surprit le plus était qu'en me rappelant ces choses controuvées, je n'en sentais aucun vrai repentir. Moi dont l'horreur pour la fausseté n'a rien dans mon cœur qui la balance, moi qui braverais les supplices s'il les fallait éviter par un mensonge, par quelle bizarre inconséquence mentais-je ainsi de gaieté de cœur sans nécessité, sans profit, et par quelle inconcevable contradiction n'en sentais-je pas le moindre regret, moi que le remords d'un mensonge n'a cessé d'affliger pendant cinquante ans ? Je ne me suis jamais endurci sur mes fautes ;

Copyright Arvensa Editions

l'instinct moral m'a toujours bien conduit, ma conscience a gardé sa première intégrité, et quand même elle se serait altérée en se pliant à mes intérêts, comment, gardant toute sa droiture dans les occasions où l'homme forcé par ses passions peut au moins s'excuser sur sa faiblesse, la perd-elle uniquement dans les choses indifférentes où le vice n'a point d'excuse ? Je vis que de la solution de ce problème dépendait la justesse du jugement que j'avais à porter en ce point sur moi-même, et après l'avoir bien examiné voici de quelle manière je parvins à me l'expliquer.

Je me souviens d'avoir lu dans un livre de philosophie que mentir c'est cacher une vérité que l'on doit manifester. Il suit bien de cette définition que taire une vérité qu'on n'est pas obligé de dire n'est pas mentir ; mais celui qui non content en pareil cas de ne pas dire la vérité dit le contraire, ment-il alors, ou ne ment-il pas ? Selon la définition, l'on ne saurait dire qu'il ment. Car s'il donne de la fausse monnaie à un homme auquel il ne doit rien, il trompe cet homme, sans doute, mais il ne le vole pas.

Il se présente ici deux questions à examiner, très importantes l'une et l'autre. La première, quand et comment on doit à autrui la vérité, puisqu'on ne la doit pas toujours. La seconde, s'il est des cas où l'on puisse tromper innocemment. Cette seconde question est très décidée, je le sais bien ; négativement dans les livres, où la plus austère morale ne coûte rien à l'auteur, affirmativement dans la société où la morale des livres passe pour un bavardage impossible à pratiquer. Laissons donc ces autorités qui se contredisent, et cherchons par mes propres principes à résoudre pour moi ces questions.

La vérité générale et abstraite est le plus précieux de tous les biens. Sans elle l'homme est aveugle ; elle est l'œil de la raison. C'est par elle que l'homme apprend à se conduire, à être ce qu'il doit être, à faire ce qu'il doit faire, à tendre à sa véritable fin. La vérité particulière et individuelle n'est pas toujours un bien, elle est quelquefois un mal, très souvent une chose indifférente. Les choses qu'il importe à un homme de savoir et dont la connaissance est nécessaire à son bonheur ne sont peut-être pas en grand nombre ; mais en quelque nombre qu'elles soient elles sont un bien qui lui appartient, qu'il a droit de réclamer partout où il le trouve, et dont on ne peut le frustrer sans commettre le plus inique de tous les vols, puisqu'elle est de ces biens communs à tous dont la communication n'en prive point celui qui le donne.

Quant aux vérités qui n'ont aucune sorte d'utilité ni pour l'instruction ni

Copyright Arvensa Editions

dans la pratique, comment seraient-elles un bien dû, puisqu'elles ne sont pas même un bien ? et puisque la propriété n'est fondée que sur l'utilité, où il n'y a point d'utilité possible il ne peut y avoir de propriété. On peut réclamer un terrain quoique stérile parce qu'on peut au moins habiter sur le sol : mais qu'un fait oiseux, indifférent à tous égards et sans conséquence pour personne soit vrai ou faux, cela n'intéresse qui que ce soit. Dans l'ordre moral rien n'est inutile non plus que dans l'ordre physique. Rien ne peut être dû de ce qui n'est bon à rien ; pour qu'une chose soit due, il faut qu'elle soit ou puisse être utile. Ainsi, la vérité due est celle qui intéresse la justice et c'est profaner ce nom sacré de vérité que de l'appliquer aux choses vaines dont l'existence est indifférente à tous, et dont la connaissance est inutile à tout. La vérité dépouillée de toute espèce d'utilité même possible, ne peut donc pas être une chose due, et par conséquent celui qui la tait ou la déguise ne ment point.

Mais est-il de ces vérités si parfaitement stériles qu'elles soient de tout point inutiles à tout, c'est un autre article à discuter et auquel je reviendrai tout à l'heure. Quant à présent passons à la seconde question.

Ne pas dire ce qui est vrai et dire ce qui est faux sont deux choses très différentes, mais dont peut néanmoins résulter le même effet car ce résultat est assurément bien le même toutes les fois que cet effet est nul. Partout où la vérité est indifférente l'erreur contraire est indifférente aussi ; d'où il suit qu'en pareil cas celui qui trompe en disant le contraire de la vérité n'est pas plus injuste que celui qui trompe en ne la déclarant pas ; car en fait de vérités inutiles, l'erreur n'a rien de pire que l'ignorance. Que je croie le sable qui est au fond de la mer blanc ou rouge, cela ne m'importe pas plus que d'ignorer de quelle couleur il est. Comment pourrait-on être injuste en ne nuisant à personne, puisque l'injustice ne consiste que dans le tort fait à autrui ?

Mais ces questions ainsi sommairement décidées ne sauraient me fournir encore aucune application sûre pour la pratique, sans beaucoup d'éclaircissements préalables nécessaires pour faire avec justesse cette application dans tous les cas qui peuvent se présenter. Car si l'obligation de dire la vérité n'est fondée que sur son utilité, comment me constituerai-je juge de cette utilité ? Très souvent l'avantage de l'un fait le préjudice de l'autre, l'intérêt particulier est presque toujours en opposition avec l'intérêt public. Comment se conduire en pareil cas ? Faut-il sacrifier l'utilité de l'absent à celle de la personne à qui l'on parle ? Faut-il taire ou dire la

Copyright Arvensa Editions

vérité qui, profitant à l'un, nuit à l'autre ? Faut-il peser tout ce qu'on doit dire à l'unique balance du bien public ou à celle de la justice distributive, et suis-je assuré de connaître assez tous les rapports de la chose pour ne dispenser les lumières dont je dispose que sur les règles de l'équité ? De plus, en examinant ce qu'on doit aux autres, ai-je examiné suffisamment ce qu'on se doit à soi-même, ce qu'on doit à la vérité pour elle seule ? Si je ne fais aucun tort à un autre en le trompant, s'ensuit-il que je ne m'en fasse point à moi-même, et suffit-il de n'être jamais injuste pour être toujours innocent ?

Que d'embarrassantes discussions dont il serait aisé de se tirer en se disant, soyons toujours vrai au risque de tout ce qui en peut arriver. La justice elle-même est dans la vérité des choses ; le mensonge est toujours iniquité, l'erreur est toujours imposture, quand on donne ce qui n'est pas pour la règle de ce qu'on doit faire ou croire : et quelque effet qui résulte de la vérité on est toujours inculpable quand on l'a dite, parce qu'on n'y a rien mis du sien.

Mais c'est là trancher la question sans la résoudre. Il ne s'agissait pas de prononcer s'il serait bon de dire toujours la vérité, mais si l'on y était toujours également obligé, et sur la définition que j'examinais, supposant que non, de distinguer les cas où la vérité est rigoureusement due, de ceux où l'on peut la taire sans injustice et la déguiser sans mensonge : car j'ai trouvé que de tels cas existaient réellement. Ce dont il s'agit est donc de chercher une règle pour les connaître et les bien déterminer.

Mais d'où tirer cette règle et la preuve de son infaillibilité ?… Dans toutes les questions de morale difficiles comme celle-ci, je me suis toujours bien trouvé de les résoudre par le dictamen de ma conscience, plutôt que par les lumières de ma raison. Jamais l'instinct moral ne m'a trompé : il a gardé jusqu'ici sa pureté dans mon cœur assez pour que je puisse m'y confier, et s'il se tait quelquefois devant mes passions dans ma conduite, il reprend bien son empire sur elles dans mes souvenirs. C'est là que je me juge moi-même avec autant de sévérité peut-être que je serai jugé par le souverain juge après cette vie.

Juger des discours des hommes par les effets qu'ils produisent c'est souvent mal les apprécier. Outre que ces effets ne sont pas toujours sensibles et faciles à connaître, ils varient à l'infini comme les circonstances dans lesquelles ces discours sont tenus. Mais c'est uniquement l'intention de celui qui les tient qui les apprécie et détermine leur degré de malice ou

Copyright Arvensa Editions

de bonté. Dire faux n'est mentir que par l'intention de tromper, et l'intention même de tromper loin d'être toujours jointe avec celle de nuire a quelquefois un but tout contraire. Mais pour rendre un mensonge innocent il ne suffit pas que l'intention de nuire ne soit pas expresse, il faut de plus la certitude que l'erreur dans laquelle on jette ceux à qui l'on parle ne peut nuire à eux ni à personne en quelque façon que ce soit. Il est rare et difficile qu'on puisse avoir cette certitude ; aussi est-il difficile et rare qu'un mensonge soit parfaitement innocent. Mentir pour son avantage à soi-même est imposture, mentir pour l'avantage d'autrui est fraude, mentir pour nuire est calomnie ; c'est la pire espèce de mensonge. Mentir sans profit ni préjudice de soi ni d'autrui n'est pas mentir : ce n'est pas mensonge, c'est fiction.

Les fictions qui ont un objet moral s'appellent apologues ou fables, et comme leur objet n'est ou ne doit être que d'envelopper des vérités utiles sous des formes sensibles et agréables, en pareil cas on ne s'attache guère à cacher le mensonge de fait qui n'est que l'habit de la vérité, et celui qui ne débite une fable que pour une fable ne ment en aucune façon.

Il est d'autres fictions purement oiseuses, telles que sont la plupart des contes et des romans qui, sans renfermer aucune instruction véritable, n'ont pour objet que l'amusement. Celles-là, dépouillées de toute utilité morale, ne peuvent s'apprécier que par l'intention de celui qui les invente, et lorsqu'il les débite avec affirmation comme des vérités réelles on ne peut guère disconvenir qu'elles ne soient de vrais mensonges. Cependant qui jamais s'est fait un grand scrupule de ces mensonges-là, et qui jamais en a fait un reproche grave à ceux qui les font ? S'il y a par exemple quelque objet moral dans *le Temple de Gnide*, cet objet est bien offusqué et gâte par les détails voluptueux et par les images lascives Qu'a fait l'auteur pour couvrir cela d'un vernis de modestie ? Il a feint que son ouvrage était la traduction d'un manuscrit grec, et il a fait l'histoire de la découverte de ce manuscrit de la façon la plus propre à persuader ses lecteurs de la vérité de son récit. Si ce n'est pas là un mensonge bien positif, qu'on me dise donc ce que c'est que mentir ? Cependant qui est-ce qui s'est avisé de faire à l'auteur un crime de ce mensonge et de le traiter pour cela d'imposteur ?

On dira vainement que ce n'est là qu'une plaisanterie, que l'auteur tout en affirmant ne voulait persuader personne, qu'il n'a persuadé personne en effet, et que le public n'a pas douté un moment qu'il ne fût lui-même

Copyright Arvensa Editions

l'auteur de l'ouvrage prétendu grec dont il se donnait pour le traducteur. Je répondrai qu'une pareille plaisanterie sans aucun objet n'eût été qu'un bien sot enfantillage, qu'un menteur ne ment pas moins quand il affirme quoiqu'il ne persuade pas, qu'il faut détacher du public instruit des multitudes de lecteurs simples et crédules à qui l'histoire du manuscrit, narrée par un auteur grave avec un air de bonne foi, en a réellement imposé, et qui ont bu sans crainte, dans une coupe de forme antique, le poison dont ils se seraient au moins défiés s'il leur eût été présenté dans un vase moderne.

Que ces distinctions se trouvent ou non dans les livres, elles ne s'en font pas moins dans le cœur de tout homme de bonne foi avec lui-même, qui ne veut rien se permettre que sa conscience puisse lui reprocher. Car dire une chose fausse à son avantage n'est pas moins mentir que si on la disait au préjudice d'autrui, quoique le mensonge soit moins criminel. Donner l'avantage à qui ne doit pas l'avoir c'est troubler l'ordre et la justice ; attribuer faussement à soi-même ou à autrui un acte d'où peut résulter louange ou blâme, inculpation ou disculpation, c'est faire une chose injuste ; or tout ce qui, contraire à la vérité, blesse la justice en quelque façon que ce soit, c'est mensonge. Voilà la limite exacte : mais tout ce qui, contraire à la vérité, n'intéresse la justice en aucune sorte, n'est que fiction, et j'avoue que quiconque se reproche une pure fiction comme un mensonge a la conscience plus délicate que moi.

Ce qu'on appelle mensonges officieux sont de vrais mensonges, parce qu'en imposer à l'avantage soit d'autrui, soit de soi-même, n'est pas moins injuste que d'en imposer à son détriment. Quiconque loue ou blâme contre la vérité ment, dès qu'il s'agit d'une personne réelle. S'il s'agit d'un être imaginaire il en peut dire tout ce qu'il veut sans mentir, à moins qu'il ne juge sur la moralité des faits qu'il invente et qu'il n'en juge faussement ; car alors s'il ne ment pas dans le fait, il ment contre la vérité morale, cent fois plus respectable que celle des faits.

J'ai vu de ces gens qu'on appelle vrais dans le monde. Toute leur véracité s'épuise dans les conversations oiseuses à citer fidèlement les lieux, les temps, les personnes, à ne se permettre aucune fiction, à ne broder aucune circonstance, à ne rien exagérer. En tout ce qui ne touche point à leur intérêt ils sont dans leurs narrations de la plus inviolable fidélité. Mais s'agit-il de traiter quelque affaire qui les regarde, de narrer quelque fait qui leur touche de près ; toutes les couleurs sont employées

Copyright Arvensa Editions

pour présenter les choses sous le jour qui leur est le plus avantageux, et si le mensonge leur est utile et qu'ils s'abstiennent de le dire eux-mêmes, ils le favorisent avec adresse et font en sorte qu'on l'adopte sans le leur pouvoir imputer. Ainsi le veut la prudence : adieu la véracité.

L'homme que j'appelle *vrai* fait tout le contraire. En choses parfaitement indifférentes la vérité qu'alors l'autre respecte si fort le touche fort peu, et il ne se fera guère de scrupule d'amuser une compagnie par des faits controuvés dont il ne résulte aucun jugement injuste ni pour ni contre qui que ce soit, vivant ou mort. Mais tout discours qui produit pour quelqu'un profit ou dommage, estime ou mépris, louange ou blâme contre la justice et la vérité, est un mensonge qui jamais n'approchera de son cœur, ni de sa bouche, ni de sa plume. Il est solidement *vrai*, même contre son intérêt quoiqu'il se pique assez peu de l'être dans les conversations oiseuses : il est *vrai* en ce qu'il ne cherche à tromper personne, qu'il est aussi fidèle à la vérité qui l'accuse qu'à celle qui l'honore, et qu'il n'en impose jamais pour son avantage ni pour nuire à son ennemi. La différence donc qu'il y a entre mon homme *vrai* et l'autre, est que celui du monde est très rigoureusement fidèle à toute vérité qui ne lui coûte rien, mais pas au-delà, et que le mien ne la sert jamais si fidèlement que quand il faut s'immoler pour elle.

Mais, dirait-on, comment accorder ce relâchement avec cet ardent amour pour la vérité dont je le glorifie ? Cet amour est donc faux puisqu'il souffre tant d'alliage ? Non, il est pur et vrai : mais il n'est qu'une émanation de l'amour de la justice et ne veut jamais être faux quoiqu'il soit souvent fabuleux. Justice et vérité sont dans son esprit deux mots synonymes qu'il prend l'un pour l'autre indifféremment. La sainte vérité que son cœur adore ne consiste point en faits indifférents et en noms inutiles, mais à rendre fidèlement à chacun ce qui lui est dû en choses qui sont véritablement siennes, en imputations bonnes ou mauvaises, en rétributions d'honneur ou de blâme, de louange et d'improbation. Il n'est faux ni contre autrui, parce que son équité l'en empêche et qu'il ne veut nuire à personne injustement, ni pour lui-même, parce que sa conscience l'en empêche et qu'il ne saurait s'approprier ce qui n'est pas à lui. C'est surtout de sa propre estime qu'il est jaloux ; c'est le bien dont il peut le moins se passer, et il sentirait une perte réelle d'acquérir celle des autres aux dépens de ce bien-là. Il mentira donc quelquefois en choses indifférentes sans scrupule et sans croire mentir, jamais pour le dommage

Copyright Arvensa Editions

ou le profit d'autrui ni de lui-même. En tout ce qui tient aux vérités historiques, en tout ce qui a trait à la conduite des hommes, à la justice, à la sociabilité, aux lumières utiles, il garantira de l'erreur et lui-même et les autres autant qu'il dépendra de lui. Tout mensonge hors de là selon lui n'en est pas un. Si *le Temple de Gnide* est un ouvrage utile, l'histoire du manuscrit grec n'est qu'une fiction très innocente ; elle est un mensonge très punissable si l'ouvrage est dangereux.

Telles furent mes règles de conscience sur le mensonge et sur la vérité. Mon cœur suivait machinalement ces règles avant que ma raison les eût adoptées, et l'instinct moral en fit seul l'application. Le criminel mensonge dont la pauvre Marion fut la victime m'a laissé d'ineffaçables remords qui m'ont garanti tout le reste de ma vie non seulement de tout mensonge de cette espèce, mais de tous ceux qui, de quelque façon que ce pût être, pouvaient toucher l'intérêt et la réputation d'autrui. En généralisant ainsi l'exclusion je me suis dispensé de peser exactement l'avantage et le préjudice, et de marquer les limites précises du mensonge nuisible et du mensonge officieux ; en regardant l'un et l'autre comme coupables, je me les suis interdits tous les deux.

En ceci comme en tout le reste, mon tempérament a beaucoup influé sur mes maximes, ou plutôt sur mes habitudes ; car je n'ai guère agi par règles ou n'ai guère suivi d'autres règles en toute chose que les impulsions de mon naturel. Jamais mensonge prémédité n'approcha de ma pensée, jamais je n'ai menti pour mon intérêt ; mais souvent j'ai menti par honte, pour me tirer d'embarras en choses indifférentes ou qui n'intéressaient tout au plus que moi seul, lorsqu'ayant à soutenir un entretien la lenteur de mes idées et l'aridité de ma conversation me forçaient de recourir aux fictions pour avoir quelque chose à dire. Quand il faut nécessairement parler et que des vérités amusantes ne se présentent pas assez tôt à mon esprit je débite des fables pour ne pas demeurer muet ; mais dans l'invention de ces fables j'ai soin, tant que je puis, qu'elles ne soient pas des mensonges, c'est-à-dire qu'elles ne blessent ni la justice ni la vérité due, et qu'elles ne soient que des fictions indifférentes à tout le monde et à moi. Mon désir serait bien d'y substituer au moins à la vérité des faits une vérité morale, c'est-à-dire d'y bien représenter les affections naturelles au cœur humain, et d'en faire sortir toujours quelque instruction utile, d'en faire en un mot des contes moraux, des apologues ; mais il faudrait plus de présence d'esprit que je n'en ai et plus de facilité dans la parole pour savoir

Copyright Arvensa Editions

mettre à profit pour l'instruction le babil de la conversation. Sa marche, plus rapide que celle de mes idées, me forçant presque toujours de parler avant de penser, m'a souvent suggéré des sottises et des inepties que ma raison désapprouvait et que mon cœur désavouait à mesure qu'elles échappaient de ma bouche, mais qui précédant mon propre jugement ne pouvaient plus être réformées par sa censure.

C'est encore par cette première et irrésistible impulsion du tempérament que dans des moments imprévus et rapides, la honte et la timidité m'arrachent souvent des mensonges auxquels ma volonté n'a point de part, mais qui la précèdent en quelque sorte par la nécessité de répondre à l'instant. L'impression profonde du souvenir de la pauvre Marion peut bien retenir toujours ceux qui pourraient être nuisibles à d'autres, mais non pas ceux qui peuvent servir à me tirer d'embarras quand il s'agit de moi seul, ce qui n'est pas moins contre ma conscience et mes principes que ceux qui peuvent influer sur le sort d'autrui.

J'atteste le ciel que si je pouvais l'instant d'après retirer le mensonge qui m'excuse et dire la vérité qui me charge sans me faire un nouvel affront en me rétractant, je le ferais de tout mon cœur ; mais la honte de me prendre ainsi moi-même en faute me retient encore, et je me repens très sincèrement de ma faute, sans néanmoins l'oser réparer. Un exemple expliquera mieux ce que je veux dire et montrera que je ne mens ni par intérêt ni par amour-propre, encore moins par envie ou par malignité, mais uniquement par embarras et mauvaise honte, sachant même très bien quelquefois que ce mensonge est connu pour tel et ne peut me servir du tout à rien.

Il y a quelque temps que M. Foulquier[357] m'engagea contre mon usage à aller avec ma femme dîner, en manière de pique-nique, avec lui et son ami Benoit[358] chez la dame Vacassin[359], restauratrice, laquelle et ses deux filles dînèrent aussi avec nous. Au milieu du dîner, l'aînée, qui est mariée et qui était grosse, s'avisa de me demander brusquement et en me fixant si j'avais eu des enfants. Je répondis en rougissant jusqu'aux yeux que je n'avais pas eu ce bonheur. Elle sourit malignement en regardant la compagnie : tout cela n'était pas bien obscur, même pour moi.

Il est clair d'abord que cette réponse n'est point celle que j'aurais voulu faire, quand même j'aurais eu l'intention d'en imposer ; car dans la disposition où je voyais celle qui me faisait la question j'étais bien sûr que

Copyright Arvensa Editions

ma négative ne changeait rien à son opinion sur ce point. On s'attendait à cette négative, on la provoquait même pour jouir du plaisir de m'avoir fait mentir. Je n'étais pas assez bouché pour ne pas sentir cela. Deux minutes après, la réponse que j'aurais dû faire me vint d'elle-même. *Voilà une question peu discrète de la part d'une jeune femme à un homme qui a vieilli garçon*. En parlant ainsi, sans mentir, sans avoir à rougir d'aucun aveu, je mettais les rieurs de mon côté, et je lui faisais une petite leçon qui naturellement devait la rendre un peu moins impertinente à me questionner. Je ne fis rien de tout cela, je ne dis point ce qu'il fallait dire, je dis ce qu'il ne fallait pas et qui ne pouvait me servir de rien. Il est donc certain que ni mon jugement ni ma volonté ne dictèrent ma réponse et qu'elle fut l'effet machinal de mon embarras. Autrefois je n'avais point cet embarras et je faisais l'aveu de mes fautes avec plus de franchise que de honte, parce que je ne doutais pas qu'on ne vît ce qui les rachetait et que je sentais au-dedans de moi ; mais l'œil de la malignité me navre et me déconcerte ; en devenant plus malheureux je suis devenu plus timide et jamais je n'ai menti que par timidité.

Je n'ai jamais mieux senti mon aversion naturelle pour le mensonge qu'en écrivant mes *Confessions*, car c'est là que les tentations auraient été fréquentes et fortes, pour peu que mon penchant m'eût porté de ce côté. Mais loin d'avoir rien tu, rien dissimulé qui fût à ma charge, par un tour d'esprit que j'ai peine à m'expliquer et qui vient peut-être d'éloignement pour toute imitation, je me sentais plutôt porté à mentir dans le sens contraire en m'accusant avec trop de sévérité qu'en m'excusant avec trop d'indulgence, et ma conscience m'assure qu'un jour je serai jugé moins sévèrement que je ne me suis jugé moi-même. Oui je le dis et le sens avec une fière élévation d'âme, j'ai porté dans cet écrit la bonne foi, la véracité, la franchise, aussi loin, plus loin même, au moins je le crois, que ne fit jamais aucun autre homme ; sentant que le bien surpassait le mal j'avais mon intérêt à tout dire, et j'ai tout dit.

Je n'ai jamais dit moins, j'ai dit plus quelquefois, non dans les faits, mais dans les circonstances, et cette espèce de mensonge fut plutôt l'effet du délire de l'imagination qu'un acte de la volonté. J'ai tort même de l'appeler mensonge, car aucune de ces additions n'en fut un. J'écrivais mes *Confessions* déjà vieux, et dégoûté des vains plaisirs de la vie que j'avais tous effleurés et dont mon cœur avait bien senti le vide. Je les écrivais de mémoire ; cette mémoire me manquait souvent ou ne me fournissait que

Copyright Arvensa Editions

des souvenirs imparfaits et j'en remplissais les lacunes par des détails que j'imaginais en supplément de ces souvenirs, mais qui ne leur étaient jamais contraires. J'aimais à m'étendre sur les moments heureux de ma vie, et je les embellissais quelquefois des ornements que de tendres regrets venaient me fournir. Je disais les choses que j'avais oubliées comme il me semblait qu'elles avaient dû être, comme elles avaient été peut-être en effet, jamais au contraire de ce que je me rappelais qu'elles avaient été. Je prêtais quelquefois à la vérité des charmes étrangers, mais jamais je n'ai mis le mensonge à la place pour pallier mes vices, ou pour m'arroger des vertus.

Que si quelquefois, sans y songer, par un mouvement involontaire j'ai caché le côté difforme en me peignant de profil, ces réticences ont bien été compensées par d'autres réticences plus bizarres qui m'ont souvent fait taire le bien plus soigneusement que le mal. Ceci est une singularité de mon naturel qu'il est fort pardonnable aux hommes de ne pas croire, mais qui, tout incroyable qu'elle est n'en est pas moins réelle : j'ai souvent dit le mal dans toute sa turpitude, j'ai rarement dit le bien dans tout ce qu'il eut d'aimable, et souvent je l'ai tu tout à fait parce qu'il m'honorait trop, et qu'en faisant mes *Confessions* j'aurais l'air d'avoir fait mon éloge. J'ai décrit mes jeunes ans sans me vanter des heureuses qualités dont mon cœur était doué et même en supprimant les faits qui les mettaient trop en évidence. Je m'en rappelle ici deux de ma première enfance, qui tous deux sont bien venus à mon souvenir en écrivant, mais que j'ai rejetés l'un et l'autre par l'unique raison dont je viens de parler.

J'allais presque tous les dimanches passer la journée aux Pâquis chez M. Fazy, qui avait épousé une de mes tantes et qui avait là une fabrique d'indiennes. Un jour j'étais à l'étendage dans la chambre de la calandre et j'en regardais les rouleaux de fonte : leur luisant flattait ma vue, je fus tenté d'y poser mes doigts et je les promenais avec plaisir sur le lissé du cylindre, quand le jeune Fazy s'étant mis dans la roue lui donna un demi-quart de tour si adroitement qu'il n'y prit que le bout de mes deux plus longs doigts ; mais c'en fut assez pour qu'ils y fussent écrasés par le bout et que les deux ongles y restassent. Je fis, un cri perçant, Fazy détourne à l'instant la roue, mais les ongles ne restèrent pas moins au cylindre et le sang ruisselait de mes doigts. Fazy, consterné, s'écrie, sort de la roue, m'embrasse, et me conjure d'apaiser mes cris, ajoutant qu'il était perdu. Au fort de ma douleur la sienne me toucha, je me tus, nous fûmes à la

Copyright Arvensa Editions

carpière où il m'aida à laver mes doigts et à étancher mon sang avec de la mousse. Il me supplia avec larmes de ne point l'accuser ; je le lui promis et le tins si bien, que plus de vingt ans après personne ne savait par quelle aventure j'avais deux de mes doigts cicatrisés ; car ils le sont demeurés toujours. Je fus détenu dans mon lit plus de trois semaines, et plus de deux mois hors d'état de me servir de ma main, disant toujours qu'une grosse pierre en tombant m'avait écrasé les doigts.

Magnanima menzôgna ! or quando è il vero
Si bello che si possa a te preporre ?

Cet accident me fut pourtant bien sensible par la circonstance, car c'était le temps des exercices où l'on faisait manœuvrer la bourgeoisie, et nous avions fait un rang de trois autres enfants de mon âge avec lesquels je devais en uniforme faire l'exercice avec la compagnie de mon quartier. J'eus la douleur d'entendre le tambour de la compagnie passant sous ma fenêtre avec mes trois camarades, tandis que j'étais dans mon lit.

Mon autre histoire est toute semblable, mais d'un âge plus avancé.

Je jouais au mail à Plain-Palais avec un de mes camarades appelé Pleince. Nous prîmes querelle au jeu, nous nous battîmes et durant le combat il me donna sur la tête nue un coup de mail si bien appliqué que d'une main plus forte il m'eût fait sauter la cervelle. Je tombe à l'instant. Je ne vis de ma vie une agitation pareille à celle de ce pauvre garçon voyant mon sang ruisseler dans mes cheveux. Il crut m'avoir tué. Il se précipite sur moi, m'embrasse, me serre étroitement en fondant en larmes et poussant des cris perçants. Je l'embrassai aussi de toute ma force en pleurant comme lui dans une émotion confuse qui n'était pas sans quelque douceur. Enfin il se mit en devoir d'étancher mon sang qui continuait de couler, et voyant que nos deux mouchoirs n'y pouvaient suffire, il m'entraîna chez sa mère qui avait un petit jardin près de là. Cette bonne dame faillit à se trouver mal en me voyant dans cet état. Mais elle sut conserver des forces pour me panser, et après avoir bien bassiné ma plaie elle y appliqua des fleurs de lis macérées dans l'eau-de-vie, vulnéraire excellent et très usité dans notre pays. Ses larmes et celles de son fils pénétrèrent mon cœur au point que longtemps je la regardai comme ma mère et son fils comme mon frère, jusqu'à ce qu'ayant perdu l'un et l'autre de vue, je les oubliai peu à peu.

Je gardai le même secret sur cet accident que sur l'autre, et il m'en est arrivé cent autres de pareille nature en ma vie, dont je n'ai pas même été

Copyright Arvensa Editions

tenté de parler dans mes *Confessions,* tant j'y cherchais peu l'art de faire valoir le bien que je sentais dans mon caractère. Non, quand j'ai parlé contre la vérité qui m'était connue, ce n'a jamais été qu'en choses indifférentes, et plus, ou par l'embarras de parler ou pour le plaisir d'écrire que par aucun motif d'intérêt pour moi, ni d'avantage ou de préjudice d'autrui. Et quiconque lira mes *Confessions* impartialement, si jamais cela arrive, sentira que les aveux que j'y fais sont plus humiliants, plus pénibles à faire, que ceux d'un mal plus grand mais moins honteux à dire, et que je n'ai pas dit parce que je ne l'ai pas fait.

Il suit de toutes ces réflexions que la profession de véracité que je me suis faite a plus son fondement sur des sentiments de droiture et d'équité que sur la réalité des choses, et que j'ai plus suivi dans la pratique les directions morales de ma conscience que les notions abstraites du vrai et du faux. J'ai souvent débité bien des fables, mais j'ai très rarement menti. En suivant ces principes j'ai donné sur moi beaucoup de prise aux autres, mais je n'ai fait tort à qui que ce fût, et je ne me suis point attribué à moi-même plus d'avantage qu'il ne m'en était dû. C'est uniquement par là, ce me semble, que la vérité est une vertu. À tout autre égard elle n'est pour nous qu'un être métaphysique dont il ne résulte ni bien ni mal.

Je ne sens pourtant pas mon cœur assez content de ces distinctions pour me croire tout à fait irrépréhensible. En pesant avec tant de soin ce que je devais aux autres, ai-je assez examiné ce que je me devais à moi-même ? S'il faut être juste pour autrui, il faut être vrai pour soi, c'est un hommage que l'honnête homme doit rendre à sa propre dignité. Quand la stérilité de ma conversation me forçait d'y suppléer par d'innocentes fictions j'avais tort, parce qu'il ne faut point, pour amuser autrui, s'avilir soi-même ; et quand, entraîné par le plaisir d'écrire, j'ajoutais à des choses réelles des ornements inventés, j'avais plus de tort encore parce qu'orner la vérité par des fables c'est en effet la défigurer.

Mais ce qui me rend plus inexcusable est la devise que j'avais choisie. Cette devise m'obligeait plus que tout autre homme à une profession plus étroite de la vérité, et il ne suffisait pas que je lui sacrifiasse partout mon intérêt et mes penchants, il fallait lui sacrifier aussi ma faiblesse et mon naturel timide. Il fallait avoir le courage et la force d'être vrai toujours, en toute occasion, et qu'il ne sortît jamais ni fiction ni fable d'une bouche et d'une plume qui s'étaient particulièrement consacrées à la vérité. Voilà ce que j'aurais dû me dire en prenant cette fière devise, et me répéter sans

Copyright Arvensa Editions

cesse tant que j'osai la porter. Jamais la fausseté ne dicta mes mensonges, ils sont tous venus de faiblesse, mais cela m'excuse très mal. Avec une âme faible on peut tout au plus se garantir du vice, mais c'est être arrogant et téméraire d'oser professer de grandes vertus.

Voilà des réflexions qui probablement ne me seraient jamais venues dans l'esprit si l'Abbé R***[360] ne me les eût suggérées. Il est bien tard, sans doute, pour en faire usage ; mais il n'est pas trop tard au moins pour redresser mon erreur et remettre ma volonté dans la règle : car c'est désormais tout ce qui dépend de moi. En ceci donc et en toutes choses semblables, la maxime de Solon est applicable à tous les âges, et il n'est jamais trop tard pour apprendre même de ses ennemis, à être sage, vrai, modeste, et à moins présumer de soi.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mémoires
LES RÊVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE
Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Cinquième promenade

De toutes les habitations où j'ai demeuré (et j'en ai eu de charmantes), aucune ne m'a rendu si véritablement heureux et ne m'a laissé de si tendres regrets que l'île de Saint-Pierre au milieu du lac de Bienne. Cette petite île qu'on appelle à Neufchâtel l'île de La Motte est bien peu connue, même en Suisse. Aucun voyageur, que je sache, n'en fait mention. Cependant elle est très agréable et singulièrement située pour le bonheur d'un homme qui aime à se circonscrire ; car quoique je sois peut-être le seul au monde à qui sa destinée en ait fait une loi, je ne puis croire être le seul qui ait un goût si naturel, quoique je ne l'aie trouvé jusqu'ici chez nul autre.

Les rives du lac de Bienne sont plus sauvages et romantiques que celles du lac de Genève, parce que les rochers et les bois y bordent l'eau de plus près ; mais elles ne sont pas moins riantes. S'il y a moins de culture de champs et de vignes, moins de villes et de maisons, il y a aussi plus de verdure naturelle, plus de prairies, d'asiles ombragés de bocages, des contrastes plus fréquents et des accidents plus rapprochés. Comme il n'y a pas sur ces heureux bords de grandes routes commodes pour les voitures,

Copyright Arvensa Editions

le pays est peu fréquenté par les voyageurs ; mais qu'il est intéressant pour des contemplatifs solitaires qui aiment à s'enivrer à loisir des charmes de la nature, et à se recueillir dans un silence que ne trouble aucun autre bruit que le cri des aigles, le ramage entrecoupé de quelques oiseaux, et le roulement des torrents qui tombent de la montagne. Ce beau bassin d'une forme presque ronde enferme dans son milieu deux petites îles, l'une habitée et cultivée, d'environ demi-lieue de tour, l'autre plus petite, déserte et en friche, et qui sera détruite à la fin par les transports de la terre qu'on en ôte sans cesse pour réparer les dégâts que les vagues et les orages font à la grande. C'est ainsi que la substance du faible est toujours employée au profit du puissant.

Il n'y a dans l'île qu'une seule maison mais grande, agréable et commode, qui appartient à l'hôpital de Berne ainsi que l'île, et où loge un receveur avec sa famille et ses domestiques. Il y entretient une nombreuse basse-cour, une volière et des réservoirs pour le poisson. L'île dans sa petitesse est tellement variée dans ses terrains et ses aspects, qu'elle offre toutes sortes de sites et souffre toutes sortes de cultures. On y trouve des champs, des vignes, des bois, des vergers, de gras pâturages ombragés de bosquets et bordés d'arbrisseaux de toute espèce dont le bord des eaux entretient la fraîcheur ; une haute terrasse plantée de deux rangs d'arbres borde l'île dans sa longueur, et dans le milieu de cette terrasse on a bâti un joli salon où les habitants des rives voisines se rassemblent et viennent danser les dimanches durant les vendanges.

C'est dans cette île que je me réfugiai après la lapidation de Môtiers. J'en trouvai le séjour si charmant, j'y menais une vie si convenable à mon humeur que, résolu d'y finir mes jours, je n'avais d'autre inquiétude sinon qu'on ne me laissât pas exécuter ce projet qui ne s'accordait pas avec celui de m'entraîner en Angleterre, dont je sentais déjà les premiers effets. Dans les pressentiments qui m'inquiétaient j'aurais voulu qu'on m'eût fait de cet asile une prison perpétuelle, qu'on m'y eût confiné pour toute ma vie, et qu'en m'ôtant toute puissance et tout espoir d'en sortir, on m'eût interdit toute espèce de communication avec la terre ferme de sorte qu'ignorant tout ce qui se faisait dans le monde j'en eusse oublié l'existence et qu'on y eût oublié la mienne aussi.

On ne m'a laissé passer guère que deux mois dans cette île, mais j'y aurais passé deux ans, deux siècles, et toute l'éternité sans m'y ennuyer un moment, quoique je n'y eusse, avec ma compagne, d'autre société que

Copyright Arvensa Editions

celle du receveur, de sa femme et de ses domestiques, qui tous étaient à la vérité de très bonnes gens et rien de plus, mais c'était précisément ce qu'il me fallait. Je compte ces deux mois pour le temps le plus heureux de ma vie et tellement heureux qu'il m'eût suffi durant toute mon existence sans laisser naître un seul instant dans mon âme le désir d'un autre état.

Quel était donc ce bonheur et en quoi consistait sa jouissance ? Je le donnerais à deviner à tous les hommes de ce siècle sur la description de la vie que j'y menais. Le précieux *farniente* fut la première et la principale de ces jouissances que je voulus savourer dans toute sa douceur, et tout ce que je fis durant mon séjour ne fut en effet que l'occupation délicieuse et nécessaire d'un homme qui s'est dévoué à l'oisiveté.

L'espoir qu'on ne demanderait pas mieux que de me laisser dans ce séjour isolé où je m'étais enlacé de moi-même, dont il m'était impossible de sortir sans assistance et sans être bien aperçu, et où je ne pouvais avoir ni communication ni correspondance que par le concours des gens qui m'entouraient, cet espoir, dis-je, me donnait celui d'y finir mes jours plus tranquillement que je ne les avais passés, et l'idée que j'aurais le temps de m'y arranger tout à loisir fit que je commençai par n'y faire aucun arrangement. Transporté là brusquement seul et nu, j'y fis venir successivement ma gouvernante, mes livres et mon petit équipage, dont j'eus le plaisir de ne rien déballer, laissant mes caisses et mes malles comme elles étaient arrivées, et vivant dans l'habitation où je comptais achever mes jours comme dans une auberge dont j'aurais dû partir le lendemain. Toutes choses telles qu'elles étaient, allaient si bien que vouloir les mieux ranger était y gâter quelque chose. Un de mes plus grands délices était surtout de laisser toujours mes livres bien encaissés et de n'avoir point d'écritoire. Quand de malheureuses lettres me forçaient de prendre la plume pour y répondre j'empruntais en murmurant l'écritoire du receveur, et je me hâtais de la rendre dans la vaine espérance de n'avoir plus besoin de la remprunter. Au lieu de ces tristes paperasses et de toute cette bouquinerie, j'emplissais ma chambre de fleurs et de foin ; car j'étais alors dans ma première ferveur de botanique, pour laquelle le docteur d'Ivernois m'avait inspiré un goût qui bientôt devint passion. Ne voulant plus d'œuvre de travail il m'en fallait une d'amusement qui me plût et qui ne me donnât de peine que celle qu'aime à prendre un paresseux. J'entrepris de faire la *Flora petrinsularis* et de décrire toutes les plantes de l'île sans en omettre une seule, avec un détail suffisant pour m'occuper le

Copyright Arvensa Editions

reste de mes jours. On dit qu'un Allemand a fait un livre sur un zeste de citron, j'en aurais fait un sur chaque gramen des prés, sur chaque mousse des bois, sur chaque lichen qui tapisse les rochers ; enfin je ne voulais pas laisser un poil d'herbe, pas un atome végétal qui ne fût amplement décrit. En conséquence de ce beau projet, tous les matins après le déjeuner, que nous faisions tous ensemble, j'allais une loupe à la main et mon *Systema naturæ* sous le bras visiter un canton de l'île, que j'avais pour cet effet divisée en petits carrés dans l'intention de les parcourir l'un après l'autre en chaque saison. Rien n'est plus singulier que les ravissements, les extases que j'éprouvais à chaque observation que je faisais sur la structure et l'organisation végétale, et sur le jeu des parties sexuelles dans la fructification, dont le système était alors tout à fait nouveau pour moi. La distinction des caractères génériques, dont je n'avais pas auparavant la moindre idée, m'enchantait en les vérifiant sur les espèces communes, en attendant qu'il s'en offrît à moi de plus rares. La fourchure des deux longues étamines de la brunelle, le ressort de celles de l'ortie et de la pariétaire, l'explosion du fruit de la balsamine et de la capsule du buis, mille petits jeux de la fructification que j'observais pour la première fois me comblaient de joie, et j'allais demandant si l'on avait vu les cornes de la brunelle, comme La Fontaine demandait si l'on avait lu Habacuc. Au bout de deux ou trois heures je m'en revenais chargé d'une ample moisson, provision d'amusement pour l'après-dînée au logis, en cas de pluie. J'employais le reste de la matinée à aller avec le receveur, sa femme et Thérèse, visiter leurs ouvriers et leur récolte, mettant le plus souvent la main à l'œuvre avec eux, et souvent des Bernois qui me venaient voir m'ont trouvé juché sur de grands arbres, ceint d'un sac que je remplissais de fruits, et que je dévalais ensuite à terre avec une corde. L'exercice que j'avais fait dans la matinée et la bonne humeur qui en est inséparable me rendaient le repos du dîner très agréable ; mais quand il se prolongeait trop et que le beau temps m'invitait, je ne pouvais si longtemps attendre ; et pendant qu'on était encore à table, je m'esquivais et j'allais me jeter seul dans un bateau que je conduisais au milieu du lac quand l'eau était calme, et là, m'étendant tout de mon long dans le bateau les yeux tournés vers le ciel, je me laissais aller et dériver lentement au gré de l'eau, quelquefois pendant plusieurs heures, plongé dans mille rêveries confuses mais délicieuses, et qui sans avoir aucun objet bien déterminé ni constant ne laissaient pas d'être à mon gré cent fois préférables à tout ce que j'avais

Copyright Arvensa Editions

trouvé de plus doux dans ce qu'on appelle les plaisirs de la vie. Souvent averti par le baisser du soleil de l'heure de la retraite je me trouvais si loin de l'île que j'étais forcé de travailler de toute ma force pour arriver avant la nuit close. D'autre fois, au lieu de m'écarter en pleine eau je me plaisais à côtoyer les verdoyantes rives de l'île dont les limpides eaux et les ombrages frais m'ont souvent engagé à m'y baigner. Mais une de mes navigations les plus fréquentes était d'aller de la grande à la petite île, d'y débarquer et d'y passer l'après-dînée, tantôt à des promenades très circonscrites au milieu des marceaux, des bourdaines, des persicaires, des arbrisseaux de toute espèce, et tantôt m'établissant au sommet d'un tertre sablonneux couvert de gazon, de serpolet, de fleurs, même d'esparcette et de trèfles qu'on y avait vraisemblablement semés autrefois, et très propre à loger des lapins qui pouvaient là multiplier en paix sans rien craindre et sans nuire à rien. Je donnai cette idée au receveur qui fît venir de Neufchâtel des lapins mâles et femelles, et nous allâmes en grande pompe, sa femme, une de ses sœurs, Thérèse et moi, les établir dans la petite île, où ils commençaient à peupler avant mon départ et où ils auront prospéré sans doute s'ils ont pu soutenir la rigueur des hivers. La fondation de cette petite colonie fut une fête. Le pilote des Argonautes n'était pas plus fier que moi menant en triomphe la compagnie et les lapins de la grande île à la petite, et je notais avec orgueil que la receveuse, qui redoutait l'eau à l'excès et s'y trouvait toujours mal, s'embarqua sous ma conduite avec confiance et ne montra nulle peur durant la traversée.

Quand le lac agité ne me permettait pas la navigation je passais mon après-midi à parcourir l'île en herborisant à droite et à gauche, m'asseyant tantôt dans les réduits les plus riants et les plus solitaires pour y rêver à mon aise, tantôt sur les terrasses et les tertres, pour parcourir des yeux le superbe et ravissant coup d'œil du lac et de ses rivages couronnés d'un côté par des montagnes prochaines, et de l'autre élargis en riches et fertiles plaines dans lesquelles la vue s'étendait jusqu'aux montagnes bleuâtres plus éloignées qui la bornaient.

Quand le soir approchait je descendais des cimes de l'île et j'allais volontiers m'asseoir au bord du lac, sur la grève, dans quelque asile caché ; là le bruit des vagues et l'agitation de l'eau fixant mes sens et chassant de mon âme toute autre agitation la plongeaient dans une rêverie délicieuse où la nuit me surprenait souvent sans que je m'en fusse aperçu. Le flux et reflux de cette eau, son bruit continu mais renflé par intervalles frappant

Copyright Arvensa Editions

sans relâche mon oreille et mes yeux, suppléaient aux mouvements internes que la rêverie éteignait en moi et suffisaient pour me faire sentir avec plaisir mon existence, sans prendre la peine de penser. De temps à autre naissait quelque faible et courte réflexion sur l'instabilité des choses de ce monde dont la surface des eaux m'offrait l'image : mais bientôt ces impressions légères s'effaçaient dans l'uniformité du mouvement continu qui me berçait, et qui sans aucun concours actif de mon âme ne laissait pas de m'attacher au point qu'appelé par l'heure et par le signal convenu je ne pouvais m'arracher de là sans effort.

Après le souper, quand la soirée était belle, nous allions encore tous ensemble faire quelque tour de promenade sur la terrasse pour y respirer l'air du lac et la fraîcheur. On se reposait dans le pavillon, on riait, on causait, on chantait quelque vieille chanson qui valait bien le tortillage moderne, et enfin l'on s'allait coucher content de sa journée et n'en désirant qu'une semblable pour le lendemain.

Telle est, laissant à part les visites imprévues et importunes, la manière dont j'ai passé mon temps dans cette île durant le séjour que j'y ai fait. Qu'on me dise à présent ce qu'il y a là d'assez attrayant pour exciter dans mon cœur des regrets si vifs, si tendres et si durables qu'au bout de quinze ans il m'est impossible de songer à cette habitation chérie sans m'y sentir à chaque fois transporté encore par les élans du désir.

J'ai remarqué dans les vicissitudes d'une longue vie que les époques des plus douces jouissances et des plaisirs les plus vifs ne sont pourtant pas celles dont le souvenir m'attire et me touche le plus. Ces courts moments de délire et de passion, quelque vifs qu'ils puissent être ne sont cependant, et par leur vivacité même, que des points bien clairsemés dans la ligne de la vie. Ils sont trop rares et trop rapides pour constituer un état, et le bonheur que mon cœur regrette n'est point composé d'instants fugitifs mais un état simple et permanent, qui n'a rien de vif en lui-même, mais dont la durée accroît le charme au point d'y trouver enfin la suprême félicité.

Tout est dans un flux continuel sur la terre. Rien n'y garde une forme constante et arrêtée, et nos affections qui s'attachent aux choses extérieures passent et changent nécessairement comme elles. Toujours en avant ou en arrière de nous, elles rappellent le passé qui n'est plus ou préviennent l'avenir qui souvent ne doit point être : il n'y a rien là de solide à quoi le cœur se puisse attacher. Aussi n'a-t-on guère ici-bas que du plaisir

Copyright Arvensa Editions

qui passe ; pour le bonheur qui dure je doute qu'il y soit connu. À peine est-il dans nos plus vives jouissances un instant où le cœur puisse véritablement nous dire : *Je voudrais que cet instant durât toujours ;* et comment peut-on appeler bonheur un état fugitif qui nous laisse encore le cœur inquiet et vide, qui nous fait regretter quelque chose avant, ou désirer encore quelque chose après ?

Mais s'il est un état où l'âme trouve une assiette assez solide pour s'y reposer tout entière et rassembler là tout son être, sans avoir besoin de rappeler le passé ni d'enjamber sur l'avenir ; où le temps ne soit rien pour elle, où le présent dure toujours sans néanmoins marquer sa durée et sans aucune trace de succession, sans aucun autre sentiment de privation ni de jouissance, de plaisir ni de peine, de désir ni de crainte que celui seul de notre existence, et que ce sentiment seul puisse la remplir tout entière ; tant que cet état dure celui qui s'y trouve peut s'appeler heureux, non d'un bonheur imparfait, pauvre et relatif, tel que celui qu'on trouve dans les plaisirs de la vie mais d'un bonheur suffisant, parfait et plein, qui ne laisse dans l'âme aucun vide qu'elle sente le besoin de remplir. Tel est l'état où je me suis trouvé souvent à l'île de Saint-Pierre dans mes rêveries solitaires, soit couché dans mon bateau que je laissais dériver au gré de l'eau, soit assis sur les rives du lac agité, soit ailleurs, au bord d'une belle rivière ou d'un ruisseau murmurant sur le gravier.

De quoi jouit-on dans une pareille situation ? De rien d'extérieur à soi, de rien sinon de soi-même et de sa propre existence, tant que cet état dure on se suffit à soi-même comme Dieu. Le sentiment de l'existence dépouillé de toute autre affection est par lui-même un sentiment précieux de contentement et de paix, qui suffirait seul pour rendre cette existence chère et douce à qui saurait écarter de soi toutes les impressions sensuelles et terrestres qui viennent sans cesse nous en distraire et en troubler ici-bas la douceur. Mais la plupart des hommes agités de passions continuelles connaissent peu cet état, et ne l'ayant goûté qu'imparfaitement durant peu d'instants n'en conservent qu'une idée obscure et confuse qui ne leur en fait pas sentir le charme. Il ne serait pas même bon, dans la présente constitution des choses, qu'avides de ces douces extases ils s'y dégoûtassent de la vie active dont leurs besoins toujours renaissants leur prescrivent le devoir. Mais un infortuné qu'on a retranché de la société humaine et qui ne peut plus rien faire ici-bas d'utile et de bon pour autrui ni pour soi, peut trouver dans cet état à toutes les

Copyright Arvensa Editions

félicités humaines des dédommagements que la fortune et les hommes ne lui sauraient ôter.

Il est vrai que ces dédommagements ne peuvent être sentis par toutes les âmes ni dans toutes les situations. Il faut que le cœur soit en paix et qu'aucune passion n'en vienne troubler le calme. Il y faut des dispositions de la part de celui qui les éprouve, il en faut dans le concours des objets environnants. Il n'y faut ni un repos absolu ni trop d'agitation, mais un mouvement uniforme et modéré qui n'ait ni secousses ni intervalles. Sans mouvement la vie n'est qu'une léthargie. Si le mouvement est inégal ou trop fort il réveille ; en nous rappelant aux objets environnants, il détruit le charme de la rêverie, et nous arrache d'au-dedans de nous pour nous remettre à l'instant sous le joug de la fortune et des hommes et nous rendre au sentiment de nos malheurs. Un silence absolu porte à la tristesse. Il offre une image de la mort. Alors le secours d'une imagination riante est nécessaire, et se présente assez naturellement à ceux que le ciel en a gratifiés. Le mouvement qui ne vient pas du dehors se fait alors au-dedans de nous. Le repos est moindre, il est vrai, mais il est aussi plus agréable quand de légères et douces idées, sans agiter le fond de l'âme, ne font pour ainsi dire qu'en effleurer la surface. Il n'en faut qu'assez pour se souvenir de soi-même en oubliant tous ses maux. Cette espèce de rêverie peut se goûter partout où l'on peut être tranquille, et j'ai souvent pensé qu'à la Bastille, et même dans un cachot où nul objet n'eût frappé ma vue, j'aurais encore pu rêver agréablement.

Mais il faut avouer que cela se faisait bien mieux et plus agréablement dans une île fertile et solitaire, naturellement circonscrite et séparée du reste du monde, où rien ne m'offrait que des images riantes, où rien ne me rappelait des souvenirs attristants, où la société du petit nombre d'habitants était liante et douce sans être intéressante au point de m'occuper incessamment ; où je pouvais enfin me livrer tout le jour sans obstacles et sans soins aux occupations de mon goût, ou à la plus molle oisiveté. L'occasion sans doute était belle pour un rêveur qui sachant se nourrir d'agréables chimères au milieu des objets les plus déplaisants, pouvait s'en rassasier à son aise en y faisant concourir tout ce qui frappait réellement ses sens. En sortant d'une longue et douce rêverie, en me voyant entouré de verdure, de fleurs, d'oiseaux, et laissant errer mes yeux au loin sur les romanesques rivages qui bordaient une vaste étendue d'eau claire et cristalline, j'assimilais à mes fictions tous ces aimables objets et

Copyright Arvensa Editions

me trouvant enfin ramené par degrés à moi-même et à ce qui m'entourait, je ne pouvais marquer le point de séparation des fictions aux réalités ; tant tout concourait également à me rendre chère la vie recueillie et solitaire que je menais dans ce beau séjour. Que ne peut-elle renaître encore ? que ne puis-je aller finir mes jours dans cette île chérie sans en ressortir jamais, ni jamais y revoir aucun habitant du continent qui me rappelât le souvenir des calamités de toute espèce qu'ils se plaisent à rassembler sur moi depuis tant d'années ? Ils seraient bientôt oubliés pour jamais ; sans doute ils ne m'oublieraient pas de même, mais que m'importerait, pourvu qu'ils n'eussent aucun accès pour y venir troubler mon repos ?

Délivré de toutes les passions terrestres qu'engendre le tumulte de la vie sociale, mon âme s'élancerait fréquemment au-dessus de cette atmosphère, et commercerait d'avance avec les intelligences célestes dont elle espère aller augmenter le nombre dans peu de temps. Les hommes se garderont, je le sais, de me rendre un si doux asile où ils n'ont pas voulu me laisser.

Mais ils ne m'empêcheront pas du moins de m'y transporter chaque jour sur les ailes de l'imagination, et d'y goûter durant quelques heures le même plaisir que si je l'habitais encore. Ce que j'y ferais de plus doux serait d'y rêver à mon aise. En rêvant que j'y suis ne fais-je pas la même chose ? Je fais même plus ; à l'attrait d'une rêverie abstraite et monotone je joins des images charmantes qui la vivifient. Leurs objets échappaient souvent à mes sens dans mes extases, et maintenant plus ma rêverie est profonde plus elle me les peint vivement. Je suis souvent plus au milieu d'eux et plus agréablement encore que quand j'y étais réellement.

Le malheur est qu'à mesure que l'imagination s'attiédit cela vient avec plus de peine et ne dure pas si longtemps. Hélas, c'est quand on commence à quitter sa dépouille qu'on en est le plus offusqué !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mémoires
LES RÊVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE
Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Sixième promenade

Nous n'avons guère de mouvement machinal dont nous ne pussions trouver la cause dans notre cœur, si nous savions bien l'y chercher. Hier, passant sur le nouveau boulevard pour aller herboriser le long de la Bièvre du côté de Gentilly, je fis le crochet à droite en approchant de la barrière d'Enfer, et m'écartant dans la campagne j'allai par la route de Fontainebleau gagner les hauteurs qui bordent cette petite rivière. Cette marche était fort indifférente en elle-même, mais en me rappelant que j'avais fait plusieurs fois machinalement le même détour, j'en recherchai la cause en moi-même, et je ne pus m'empêcher de rire quand je vins à la démêler.

Dans un coin du boulevard, à la sortie de la barrière d'Enfer, s'établit journellement en été une femme qui vend du fruit, de la tisane et des petits pains. Cette femme a un petit garçon fort gentil mais boiteux, qui, clopinant avec ses béquilles, s'en va d'assez bonne grâce demander l'aumône aux passants. J'avais fait une espèce de connaissance avec ce petit bonhomme ; il ne manquait pas chaque fois que je passais de venir me faire son petit compliment, toujours suivi de ma petite offrande. Les

Copyright Arvensa Editions

premières fois je fus charmé de le voir, je lui donnais de très bon cœur, et je continuai quelque temps de le faire avec le même plaisir, y joignant même le plus souvent celui d'exciter et d'écouter son petit babil que je trouvais agréable. Ce plaisir devenu par degrés habitude se trouva je ne sais comment transformé dans une espèce de devoir dont je sentis bientôt la gêne, surtout à cause de la harangue préliminaire qu'il fallait écouter, et dans laquelle il ne manquait jamais de m'appeler souvent M. Rousseau pour montrer qu'il me connaissait bien, ce qui m'apprenait assez au contraire qu'il ne me connaissait pas plus que ceux qui l'avaient instruit. Dès lors je passai par là moins volontiers, et enfin je pris machinalement l'habitude de faire le plus souvent un détour quand j'approchais de cette traverse.

Voilà ce que je découvris en y réfléchissant, car rien de tout cela ne s'était offert jusqu'alors distinctement à ma pensée. Cette observation m'en a rappelé successivement des multitudes d'autres qui m'ont bien confirmé que les vrais et premiers motifs de la plupart de mes actions ne me sont pas aussi clairs à moi-même que je me l'étais longtemps figuré. Je sais et je sens que faire du bien est le plus vrai bonheur que le cœur humain puisse goûter ; mais il y a longtemps que ce bonheur a été mis hors de ma portée, et ce n'est pas dans un aussi misérable sort que le mien qu'on peut espérer de placer avec choix et avec fruit une seule action réellement bonne. Le plus grand soin de ceux qui règlent ma destinée ayant été que tout ne fût pour moi que fausse et trompeuse apparence, un motif de vertu n'est jamais qu'un leurre qu'on me présente pour m'attirer dans le piège où l'on veut m'enlacer. Je sais cela ; je sais que le seul bien qui soit désormais en ma puissance est de m'abstenir d'agir de peur de mal faire sans le vouloir et sans le savoir.

Mais il fut des temps plus heureux où, suivant les mouvements de mon cœur, je pouvais quelquefois rendre un autre cœur content, et je me dois l'honorable témoignage que chaque fois que j'ai pu goûter ce plaisir je l'ai trouvé plus doux qu'aucun autre. Ce penchant fut vif, vrai, pur ; et rien dans mon plus secret intérieur ne l'a jamais démenti. Cependant j'ai senti souvent le poids de mes propres bienfaits par la chaîne des devoirs qu'ils entraînaient à leur suite : alors le plaisir a disparu, et je n'ai plus trouvé dans la continuation des mêmes soins qui m'avaient d'abord charmé, qu'une gêne presque insupportable. Durant mes courtes prospérités beaucoup de gens recouraient à moi, et jamais dans tous les services que je

Copyright Arvensa Editions

pus leur rendre aucun d'eux ne fut éconduit. Mais de ces premiers bienfaits versés avec effusion de cœur naissaient des chaînes d'engagements successifs que je n'avais pas prévus et dont je ne pouvais plus secouer le joug. Mes premiers services n'étaient aux yeux de ceux qui les recevaient que les arrhes de ceux qui les devaient suivre ; et dès que quelque infortuné avait jeté sur moi le grappin d'un bienfait reçu, c'en était fait désormais, et ce premier bienfait libre et volontaire devenait un droit indéfini à tous ceux dont il pouvait avoir besoin dans la suite, sans que l'impuissance même suffît pour m'en affranchir. Voilà comment des jouissances très douces se transformaient pour moi dans la suite en d'onéreux assujettissements.

Ces chaînes cependant ne me parurent pas très pesantes tant qu'ignoré du public je vécus dans l'obscurité. Mais quand une fois ma personne fut affichée par mes écrits, faute grave sans doute, mais plus qu'expiée par mes malheurs, dès lors je devins le bureau général d'adresse de tous les souffreteux ou soi-disant tels, de tous les aventuriers qui cherchaient des dupes, de tous ceux qui sous prétexte du grand crédit qu'ils feignaient de m'attribuer voulaient s'emparer de moi de manière ou d'autre. C'est alors que j'eus lieu de connaître que tous les penchants de la nature sans excepter la bienfaisance elle-même, portés ou suivis dans la société sans prudence et sans choix, changent de nature et deviennent souvent aussi nuisibles qu'ils étaient utiles dans leur première direction. Tant de cruelles expériences changèrent peu à peu mes premières dispositions, ou plutôt les renfermant enfin dans leurs véritables bornes, elles m'apprirent à suivre moins aveuglément mon penchant à bien faire, lorsqu'il ne servait qu'à favoriser la méchanceté d'autrui.

Mais je n'ai point regret à ces mêmes expériences, puisqu'elles m'ont procuré par la réflexion de nouvelles lumières sur la connaissance de moi-même et sur les vrais motifs de ma conduite en mille circonstances sur lesquelles je me suis si souvent fait illusion. J'ai vu que pour bien faire avec plaisir il fallait que j'agisse librement, sans contrainte, et que pour m'ôter toute la douceur d'une bonne œuvre il suffisait qu'elle devînt un devoir pour moi. Dès lors le poids de l'obligation me fait un fardeau des plus douces jouissances et, comme je l'ai dit dans l'*Émile*, à ce que je crois, j'eusse été chez les Turcs un mauvais mari à l'heure où le cri public les appelle à remplir les devoirs de leur état.

Voilà ce qui modifie beaucoup l'opinion que j'eus longtemps de ma

Copyright Arvensa Editions

propre vertu ; car il n'y en a point à suivre ses penchants, et à se donner, quand ils nous y portent, le plaisir de bien faire. Mais elle consiste à les vaincre quand le devoir le commande, pour faire ce qu'il nous prescrit, et voilà ce que j'ai su moins faire qu'homme du monde. Né sensible et bon, portant la pitié jusqu'à la faiblesse, et me sentant exalter l'âme par tout ce qui tient à la générosité, je fus humain, bienfaisant, secourable, par goût, par passion même, tant qu'on n'intéressa que mon cœur ; j'eusse été le meilleur et le plus clément des hommes si j'en avais été le plus puissant, et pour éteindre en moi tout désir de vengeance il m'eût suffi de pouvoir me venger. J'aurais même été juste sans peine contre mon propre intérêt, mais contre celui des personnes qui m'étaient chères je n'aurais pu me résoudre à l'être. Dès que mon devoir et mon cœur étaient en contradiction le premier eut rarement la victoire, à moins qu'il ne fallût seulement que m'abstenir ; alors j'étais fort le plus souvent, mais agir contre mon penchant me fut toujours impossible. Que ce soient les hommes, le devoir, ou même la nécessité qui commandent, quand mon cœur se tait, ma volonté reste sourde, et je ne saurais obéir. Je vois le mal qui me menace et je le laisse arriver plutôt que de m'agiter pour le prévenir. Je commence quelquefois avec effort, mais cet effort me lasse et m'épuise bien vite ; je ne saurais continuer. En toute chose imaginable ce que je ne fais pas avec plaisir m'est bientôt » impossible à faire.

Il y a plus. La contrainte d'accord avec mon désir suffit pour l'anéantir, et le changer en répugnance, en aversion même, pour peu qu'elle agisse trop fortement, et voilà ce qui me rend pénible la bonne œuvre qu'on exige et que je faisais de moi-même lorsqu'on ne l'exigeait pas. Un bienfait purement gratuit est certainement une œuvre que j'aime à faire. Mais quand celui qui l'a reçu s'en fait un titre pour en exiger la continuation sous peine de sa haine, quand il me fait une loi d'être à jamais son bienfaiteur pour avoir d'abord pris plaisir à l'être, dès lors la gêne commence et le plaisir s'évanouit. Ce que je fais alors quand je cède est faiblesse et mauvaise honte, mais la bonne volonté n'y est plus, et loin que je m'en applaudisse en moi-même, je me reproche en ma conscience de bien faire à contre-cœur.

Je sais qu'il y a une espèce de contrat et même le plus saint de tous entre le bienfaiteur et l'obligé. C'est une sorte de société qu'ils forment l'un avec l'autre, plus étroite que celle qui unit les hommes en général, et si l'obligé s'engage tacitement à la reconnaissance, le bienfaiteur s'engage de

Copyright Arvensa Editions

même à conserver à l'autre, tant qu'il ne s'en rendra pas indigne, la même bonne volonté qu'il vient de lui témoigner, et à lui en renouveler les actes toutes les fois qu'il le pourra et qu'il en sera requis. Ce ne sont pas là des conditions expresses, mais ce sont des effets naturels de la relation qui vient de s'établir entre eux. Celui qui la première fois refuse un service gratuit qu'on lui demande ne donne aucun droit de se plaindre à celui qu'il a refusé ; mais celui qui dans un cas semblable refuse au même la même grâce qu'il lui accorda ci-devant frustre une espérance qu'il l'a autorisé à concevoir ; il trompe et dément une attente qu'il a fait naître. On sent dans ce refus je ne sais quoi d'injuste et de plus dur que dans l'autre ; mais il n'en est pas moins l'effet d'une indépendance que le cœur aime, et à laquelle il ne renonce pas sans effort. Quand je paye une dette c'est un devoir que je remplis ; quand je fais un don c'est un plaisir que je me donne. Or le plaisir de remplir ses devoirs est de ceux que la seule habitude de la vertu fait naître : ceux qui nous viennent immédiatement de la nature ne s'élèvent pas si haut que cela.

Après tant de tristes expériences j'ai appris à prévoir de loin les conséquences de mes premiers mouvements suivis, et je me suis souvent abstenu d'une bonne œuvre que j'avais le désir et le pouvoir de faire, effrayé de l'assujettissement auquel dans la suite je m'allais soumettre si je m'y livrais inconsidérément. Je n'ai pas toujours senti cette crainte, au contraire dans ma jeunesse je m'attachais par mes propres bienfaits, et j'ai souvent éprouvé de même que ceux que j'obligeais s'affectionnaient à moi par reconnaissance encore plus que par intérêt. Mais les choses ont bien changé de face à cet égard comme à tout autre aussitôt que mes malheurs ont commencé. J'ai vécu dès lors dans une génération nouvelle qui ne ressemblait point à la première, et mes propres sentiments pour les autres ont souffert des changements que j'ai trouvés dans les leurs. Les mêmes gens que j'ai vus successivement dans ces deux générations si différentes se sont pour ainsi dire assimilés successivement à l'une et à l'autre. De vrais et francs qu'ils étaient d'abord, devenus ce qu'ils sont, ils ont fait comme tous les autres ; et par cela seul que les temps sont changés, les hommes ont changé comme eux. Eh ! comment pourrais-je garder les mêmes sentiments pour ceux en qui je trouve le contraire de ce qui les fit naître. Je ne les hais point, parce que je ne saurais haïr ; mais je ne puis me défendre du mépris qu'ils méritent ni m'abstenir de le leur témoigner.

Peut-être, sans m'en apercevoir, ai-je changé moi-même plus qu'il

Copyright Arvensa Editions

n'aurait fallu. Quel naturel résisterait sans s'altérer à une situation pareille à la mienne ? Convaincu par vingt ans d'expérience que tout ce que la nature a mis d'heureuses dispositions dans mon cœur est tourné par ma destinée et par ceux qui en disposent au préjudice de moi-même ou d'autrui, je ne puis plus regarder une bonne œuvre qu'on me présente à faire que comme un piège qu'on me tend et sous lequel est caché quelque mal. Je sais que, quel que soit l'effet de l'œuvre, je n'en aurai pas moins le mérite de ma bonne intention. Oui, ce mérite y est toujours sans doute, mais le charme intérieur n'y est plus, et sitôt que ce stimulant me manque, je ne sens qu'indifférence et glace au-dedans de moi, et sûr qu'au lieu de faire une action vraiment utile je ne fais qu'un acte de dupe, l'indignation de l'amour-propre jointe au désaveu de la raison ne m'inspire que répugnance et résistance, où j'eusse été plein d'ardeur et de zèle dans mon état naturel.

Il est des sortes d'adversités qui élèvent et renforcent l'âme, mais il en est qui l'abattent et la tuent ; telle est celle dont je suis la proie. Pour peu qu'il y eût eu quelque mauvais levain dans la mienne elle l'eût fait fermenter à l'excès, elle m'eût rendu frénétique ; mais elle ne m'a rendu que nul. Hors d'état de bien faire et pour moi-même et pour autrui, je m'abstiens d'agir ; et cet état, qui n'est innocent que parce qu'il est forcé, me fait trouver une sorte de douceur à me livrer pleinement sans reproche à mon penchant naturel. Je vais trop loin sans doute, puisque j'évite les occasions d'agir, même où je ne vois que du bien à faire. Mais certain qu'on ne me laisse pas voir les choses comme elles sont, je m'abstiens de juger sur les apparences qu'on leur donne, et de quelque leurre qu'on couvre les motifs d'agir, il suffit que ces motifs soient laissés à ma portée pour que je sois sûr qu'ils sont trompeurs.

Ma destinée semble avoir tendu dès mon enfance le premier piège qui m'a rendu longtemps si facile à tomber dans tous les autres. Je suis né le plus confiant des hommes et durant quarante ans entiers jamais cette confiance ne fut trompée une seule fois. Tombé tout d'un coup dans un autre ordre de gens et de choses j'ai donné dans mille embûches sans jamais en apercevoir aucune, et vingt ans d'expérience ont à peine suffi pour m'éclairer sur mon sort. Une fois convaincu qu'il n'y a que mensonge et fausseté dans les démonstrations grimacières qu'on me prodigue, j'ai passé rapidement à l'autre extrémité : car quand on est une fois sorti de son naturel, il n'y a plus de bornes qui nous retiennent. Dès lors je me suis

Copyright Arvensa Editions

dégoûté des hommes, et ma volonté concourant avec la leur à cet égard me tient encore plus éloigné d'eux que ne font toutes leurs machines.

Ils ont beau faire : cette répugnance ne peut jamais aller jusqu'à l'aversion. En pensant à la dépendance où ils se sont mis de moi pour me tenir dans la leur ils me font une pitié réelle. Si je ne suis malheureux ils le sont eux-mêmes, et chaque fois que je rentre en moi je les trouve toujours à plaindre. L'orgueil peut-être se mêle encore à ces jugements, je me sens trop au-dessus d'eux pour les haïr. Ils peuvent m'intéresser tout au plus jusqu'au mépris, mais jamais jusqu'à la haine : enfin je m'aime trop moi-même pour pouvoir haïr qui que ce soit. Ce serait resserrer, comprimer mon existence, et je voudrais plutôt l'étendre sur tout l'univers.

J'aime mieux les fuir que les haïr. Leur aspect frappe mes sens, et par eux mon cœur d'impressions que mille regards cruels me rendent pénibles ; mais le malaise cesse aussitôt que l'objet qui le cause a disparu. Je m'occupe d'eux, et bien malgré moi par leur présence, mais jamais par leur souvenir. Quand je ne les vois plus, ils sont pour moi comme s'ils n'existaient point.

Ils ne me sont même indifférents qu'en ce qui se rapporte à moi ; car dans leurs rapports entre eux ils peuvent encore m'intéresser et m'émouvoir comme les personnages d'un drame que je verrais représenter. Il faudrait que mon être moral fût anéanti pour que la justice me devînt indifférente. Le spectacle de l'injustice et de la méchanceté me fait encore bouillir le sang de colère ; les actes de vertu où je ne vois ni forfanterie ni ostentation me font toujours tressaillir de joie et m'arrachent encore de douces larmes. Mais il faut que je les voie et les apprécie moi-même ; car après ma propre histoire il faudrait que je fusse insensé pour adopter sur quoi que ce fût le jugement des hommes, et pour croire aucune chose sur la foi d'autrui.

Si ma figure et mes traits étaient aussi parfaitement inconnus aux hommes que le sont mon caractère et mon naturel, je vivrais encore sans peine au milieu d'eux ; leur société même pourrait me plaire tant que je leur serais parfaitement étranger. Livré sans contrainte à mes inclinations naturelles, je les aimerais encore s'ils ne s'occupaient jamais de moi. J'exercerais sur eux une bienveillance universelle et parfaitement désintéressée : mais sans former jamais d'attachement particulier, et sans porter le joug d'aucun devoir, je ferais envers eux librement et de moi-même, tout ce qu'ils ont tant de peine à faire, incités par leur amour-

Copyright Arvensa Editions

propre et contraints par toutes leurs lois.

Si j'étais resté libre, obscur, isolé, comme j'étais fait pour l'être, je n'aurais fait que du bien : car je n'ai dans le cœur le germe d'aucune passion nuisible. Si j'eusse été invisible et tout-puissant comme Dieu, j'aurais été bienfaisant et bon comme lui. C'est la force et la liberté qui font les excellents hommes. La faiblesse et l'esclavage n'ont fait jamais que des méchants. Si j'eusse été possesseur de l'anneau de Gygès, il m'eût tiré de la dépendance des hommes et les eût mis dans la mienne. Je me suis souvent demandé, dans mes châteaux en Espagne, quel usage j'aurais fait de cet anneau ; car c'est bien là que la tentation d'abuser doit être près du pouvoir. Maître de contenter mes désirs, pouvant tout sans pouvoir être trompé par personne, qu'aurais-je pu désirer avec quelque suite ? Une seule chose : c'eût été de voir tous les cœurs contents. L'aspect de la félicité publique eût pu seul toucher mon cœur d'un sentiment permanent, et l'ardent désir d'y concourir eût été ma plus constante passion. Toujours juste sans partialité et toujours bon sans faiblesse, je me serais également garanti des méfiances aveugles et des haines implacables ; parce que, voyant les hommes tels qu'ils sont et lisant aisément au fond de leurs cœurs, j'en aurais peu trouvé d'assez aimables pour mériter toutes mes affections, peu d'assez odieux pour mériter toute ma haine, et que leur méchanceté même m'eût disposé à les plaindre par la connaissance certaine du mal qu'ils se font à eux-mêmes en voulant en faire à autrui. Peut-être aurais-je eu dans des moments de gaieté l'enfantillage d'opérer quelquefois des prodiges : mais parfaitement désintéressé pour moi-même et n'ayant pour loi que mes inclinations naturelles, sur quelques actes de justice sévère j'en aurais fait mille de clémence et d'équité. Ministre de la Providence et dispensateur de ses lois selon mon pouvoir, j'aurais fait des miracles plus sages et plus utiles que ceux de la légende dorée et du tombeau de saint Médard.

Il n'y a qu'un seul point sur lequel la faculté de pénétrer partout invisible m'eût pu faire chercher des tentations auxquelles j'aurais mal résisté, et une fois entré dans ces voies d'égarement où n'eussé-je point été conduit par elles ? Ce serait bien mal connaître la nature et moi-même que de me flatter que ces facilités ne m'auraient point séduit, ou que la raison m'aurait arrêté dans cette fatale pente. Sûr de moi sur tout autre article, j'étais perdu par celui-là seul. Celui que sa puissance met au-dessus de l'homme doit être au-dessus des faiblesses de l'humanité, sans quoi cet

Copyright Arvensa Editions

excès de force ne servira qu'à le mettre en effet au-dessous des autres et de ce qu'il eût été lui-même s'il fût resté leur égal.

Tout bien considéré, je crois que je ferai mieux de jeter mon anneau magique avant qu'il m'ait fait faire quelque sottise. Si les hommes s'obstinent à me voir tout autre que je ne suis et que mon aspect irrite leur injustice, pour leur ôter cette vue il faut les fuir, mais non pas m'éclipser au milieu d'eux. C'est à eux de se cacher devant moi, de me dérober leurs manœuvres, de fuir la lumière du jour, de s'enfoncer en terre comme des taupes. Pour moi qu'ils me voient s'ils peuvent, tant mieux, mais cela leur est impossible ; ils ne verront jamais à ma place que le Jean-Jacques qu'ils se sont fait et qu'ils ont fait selon leur cœur, pour le haïr à leur aise. J'aurais donc tort de m'affecter de la façon dont ils me voient : je n'y dois prendre aucun intérêt véritable, car ce n'est pas moi qu'ils voient ainsi.

Le résultat que je puis tirer de toutes ces réflexions est que je n'ai jamais été vraiment propre à la société civile où tout est gêne, obligation, devoir, et que mon naturel indépendant me rendit toujours incapable des assujettissements nécessaires à qui veut vivre avec les hommes. Tant que j'agis librement je suis bon et je ne fais que du bien ; mais sitôt que je sens le joug, soit de la nécessité soit des hommes, je deviens rebelle ou plutôt rétif, alors je suis nul. Lorsqu'il faut faire le contraire de ma volonté, je ne le fais point, quoi qu'il arrive ; je ne fais pas non plus ma volonté même, parce que je suis faible. Je m'abstiens d'agir : car toute ma faiblesse est pour l'action, toute ma force est négative, et tous mes péchés sont d'omission, rarement de commission. Je n'ai jamais cru que la liberté de l'homme consistât à faire ce qu'il veut, mais bien à ne jamais faire ce qu'il ne veut pas, et voilà celle que j'ai toujours réclamée, souvent conservée, et par qui j'ai été le plus en scandale à mes contemporains. Car pour eux, actifs, remuants, ambitieux, détestant la liberté dans les autres et n'en voulant point pour eux-mêmes, pourvu qu'ils fassent quelquefois leur volonté, ou plutôt qu'ils dominent celle d'autrui, ils se gênent toute leur vie à faire ce qui leur répugne et n'omettent rien de servile pour commander. Leur tort n'a donc pas été de m'écarter de la société comme un membre inutile, mais de m'en proscrire comme un membre pernicieux : car j'ai très peu fait de bien, je l'avoue, mais pour du mal, il n'en est entré dans ma volonté de ma vie, et je doute qu'il y ait aucun homme au monde qui en ait réellement moins fait que moi.

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mémoires
LES RÊVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE
Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Septième promenade

Le recueil de mes longs rêves est à peine commencé, et déjà je sens qu'il touche à sa fin. Un autre amusement lui succède, m'absorbe, et m'ôte même le temps de rêver. Je m'y livre avec un engouement qui tient de l'extravagance et qui me fait rire moi-même quand j'y réfléchis ; mais je ne m'y livre pas moins, parce que dans la situation où me voilà, je n'ai plus d'autre règle de conduite que de suivre en tout mon penchant sans contrainte. Je ne peux rien à mon sort, je n'ai que des inclinations innocentes, et tous les jugements des hommes étant désormais nuls pour moi, la sagesse même veut qu'en ce qui reste à ma portée je fasse tout ce qui me flatte, soit en public soit à part moi, sans autre règle que ma fantaisie, et sans autre mesure que le peu de force qui m'est resté. Me voilà donc à mon foin pour toute nourriture, et à la botanique pour toute occupation. Déjà vieux j'en avais pris la première teinture en Suisse auprès du docteur d'Ivernois, et j'avais herborisé assez heureusement durant mes voyages pour prendre une connaissance passable du règne végétal. Mais devenu plus que sexagénaire et sédentaire à Paris, les forces commençant à me manquer pour les grandes herborisations, et d'ailleurs assez livré à

Copyright Arvensa Editions

ma copie de musique pour n'avoir pas besoin d'autre occupation, j'avais abandonné cet amusement qui ne m'était plus nécessaire ; j'avais vendu mon herbier, j'avais vendu mes livres, content de revoir quelquefois les plantes communes que je trouvais autour de Paris dans mes promenades. Durant cet intervalle, le peu que je savais s'est presque entièrement effacé de ma mémoire, et bien plus rapidement qu'il ne s'y était gravé.

Tout d'un coup, âgé de soixante-cinq ans passés, privé du peu de mémoire que j'avais et des forces qui me restaient pour courir la campagne, sans guide, sans livres, sans jardin, sans herbier, me voilà repris de cette folie, mais avec plus d'ardeur encore que je n'en eus en m'y livrant la première fois ; me voilà sérieusement occupé du sage projet d'apprendre par cœur tout le *Regnum vegetabile* de Murray et de connaître toutes les plantes connues sur la terre. Hors d'état de racheter des livres de botanique je me suis mis en devoir de transcrire ceux qu'on m'a prêtés, et résolu de refaire un herbier plus riche que le premier, en attendant que j'y mette toutes les plantes de la mer et des Alpes et de tous les arbres des Indes, je commence toujours à bon compte par le mouron, le cerfeuil, la bourrache et le séneçon ; j'herborise savamment sur la cage de mes oiseaux et à chaque nouveau brin d'herbe que je rencontre, je me dis avec satisfaction : voilà toujours une plante de plus.

Je ne cherche pas à justifier le parti que je prends de suivre cette fantaisie ; je la trouve très raisonnable, persuadé que dans la position où je suis me livrer aux amusements qui me flattent est une grande sagesse, et même grande vertu : c'est le moyen de ne laisser germer dans mon cœur aucun levain de vengeance ou de haine, et pour trouver encore dans ma destinée du goût à quelque amusement, il faut assurément avoir un naturel bien épuisé de toutes passions irascibles. C'est me venger de mes persécuteurs à ma manière, je ne saurais les punir plus cruellement que d'être heureux malgré eux.

Oui, sans doute, la raison me permet, me prescrit même de me livrer à tout penchant qui m'attire et que rien ne m'empêche de suivre ; mais elle ne m'apprend pas pourquoi ce penchant m'attire, et quel attrait je puis trouver à une vaine étude faite sans profit, sans progrès, et qui, vieux radoteur déjà caduc et pesant, sans facilité, sans mémoire, me ramène aux exercices de la jeunesse et aux leçons d'un écolier. Or c'est une bizarrerie que je voudrais m'expliquer ; il me semble que, bien éclaircie, elle pourrait jeter quelque nouveau jour sur cette connaissance de moi-même à

Copyright Arvensa Editions

l'acquisition de laquelle j'ai consacré mes derniers loisirs.

J'ai pensé quelquefois assez profondément ; mais rarement avec plaisir, presque toujours contre mon gré et comme par force : la rêverie me délasse et m'amuse, la réflexion me fatigue et m'attriste ; penser fut toujours pour moi une occupation pénible et sans charme. Quelquefois mes rêveries finissent par la méditation, mais plus souvent mes méditations finissent par la rêverie, et durant ces égarements mon âme erre et plane dans l'univers sur les ailes de l'imagination, dans des extases qui passent toute autre jouissance.

Tant que je goûtai celle-là dans toute sa pureté toute autre occupation me fut toujours insipide. Mais quand une fois, jeté dans la carrière littéraire par des impulsions étrangères, je sentis la fatigue du travail d'esprit et l'importunité d'une célébrité malheureuse, je sentis en même temps languir et s'attiédir mes douces rêveries, et bientôt forcé de m'occuper malgré moi de ma triste situation, je ne pus plus retrouver que bien rarement ces chères extases qui durant cinquante ans m'avaient tenu lieu de fortune et de gloire, et sans autre dépense que celle du temps, m'avaient rendu dans l'oisiveté le plus heureux des mortels.

J'avais même à craindre dans mes rêveries que mon imagination effarouchée par mes malheurs ne tournât enfin de ce côté son activité, et que le continuel sentiment de mes peines me resserrant le cœur par degrés ne m'accablât enfin de leur poids. Dans cet état, un instinct qui m'est naturel me faisant fuir toute idée attristante imposa silence à mon imagination, et fixant mon attention sur les objets qui m'environnaient me fit pour la première fois détailler le spectacle de la nature, que je n'avais guère contemplé jusqu'alors qu'en masse et dans son ensemble.

Les arbres, les arbrisseaux, les plantes sont la parure et le vêtement de la terre. Rien n'est si triste que l'aspect d'une campagne nue et pelée qui n'étale aux yeux que des pierres, du limon et des sables. Mais vivifiée par la nature et revêtue de sa robe de noces au milieu du cours des eaux et du chant des oiseaux, la terre offre à l'homme dans l'harmonie des trois règnes un spectacle plein de vie, d'intérêt et de charme, le seul spectacle au monde dont ses yeux et son cœur ne se lassent jamais.

Plus un contemplateur a l'âme sensible plus il se livre aux extases qu'excite en lui cet accord. Une rêverie douce et profonde s'empare alors de ses sens, et il se perd avec une délicieuse ivresse dans l'immensité de ce beau système avec lequel il se sent identifié. Alors tous les objets

Copyright Arvensa Editions

particuliers lui échappent ; il ne voit et ne sent rien que dans le tout. Il faut que quelque circonstance particulière resserre ses idées et circonscrive son imagination pour qu'il puisse observer par parties cet univers qu'il s'efforçait d'embrasser.

C'est ce qui m'arriva naturellement quand mon cœur resserré par la détresse rapprochait et concentrait tous ses mouvements autour de lui pour conserver ce reste de chaleur prêt à s'évaporer et s'éteindre dans l'abattement où je tombais par degrés. J'errais nonchalamment dans les bois et dans les montagnes, n'osant penser de peur d'attiser mes douleurs. Mon imagination qui se refuse aux objets de peine laissait mes sens se livrer aux impressions légères mais douces des objets environnants. Mes yeux se promenaient sans cesse de l'un à l'autre, et il n'était pas possible que dans une variété si grande il ne s'en trouvât qui les fixaient davantage et les arrêtaient plus longtemps.

Je pris goût à cette récréation des yeux, qui dans l'infortune repose, amuse, distrait l'esprit et suspend le sentiment des peines. La nature des objets aide beaucoup à cette diversion et la rend plus séduisante. Les odeurs suaves, les vives couleurs, les plus élégantes formes semblent se disputer à l'envi le droit de fixer notre attention. Il ne faut qu'aimer le plaisir pour se livrer à des sensations si douces, et si cet effet n'a pas lieu sur tous ceux qui en sont frappés, c'est dans les uns faute de sensibilité naturelle, et dans la plupart que leur esprit, trop occupé d'autres idées, ne se livre qu'à la dérobée aux objets qui frappent leurs sens.

Une autre chose contribue encore à éloigner du règne végétal l'attention des gens de goût ; c'est l'habitude de ne chercher dans les plantes que des drogues et des remèdes. Théophraste s'y était pris autrement, et l'on peut regarder ce philosophe comme le seul botaniste de l'antiquité : aussi n'est-il presque point connu parmi nous ; mais grâce à un certain Dioscoride, grand compilateur de recettes, et à ses commentateurs, la médecine s'est tellement emparée des plantes transformées en simples qu'on n'y voit que ce qu'on n'y voit point, savoir les prétendues vertus qu'il plaît au tiers et au quart de leur attribuer. On ne conçoit pas que l'organisation végétale puisse par elle-même mériter quelque attention ; des gens qui passent leur vie à arranger savamment des coquilles se moquent de la botanique comme d'une étude inutile quand on n'y joint pas, comme ils disent, celle des propriétés, c'est-à-dire quand on n'abandonne pas l'observation de la nature qui ne ment point et qui ne

Copyright Arvensa Editions

nous dit rien de tout cela, pour se livrer uniquement à l'autorité des hommes qui sont menteurs et qui nous affirment beaucoup de choses qu'il faut croire sur leur parole, fondée elle-même le plus souvent sur l'autorité d'autrui. Arrêtez-vous dans une prairie émaillée à examiner successivement les fleurs dont elle brille, ceux qui vous verront faire, vous prenant pour un frater, vous demanderont des herbes, pour guérir la rogne des enfants, la gale des hommes ou la morve des chevaux. Ce dégoûtant préjugé est détruit en partie dans les autres pays et surtout en Angleterre grâce à Linnæus qui a un peu tiré la botanique des écoles de pharmacie pour la rendre à l'histoire naturelle et aux usages économiques ; mais en France où cette étude a moins pénétré chez les gens du monde, on est resté sur ce point tellement barbare qu'un bel esprit de Paris voyant à Londres un jardin de curieux plein d'arbres et de plantes rares s'écria pour tout éloge : « Voilà un fort beau jardin d'apothicaire ! » À ce compte le premier apothicaire fut Adam. Car il n'est pas aisé d'imaginer un jardin mieux assorti de plantes que celui d'Eden.

Ces idées médicinales ne sont assurément guère propres à rendre agréable l'étude de la botanique, elles flétrissent l'émail des prés, l'éclat des fleurs, dessèchent la fraîcheur des bocages, rendent la verdure et les ombrages insipides et dégoûtants ; toutes ces structures charmantes et gracieuses intéressent fort peu quiconque ne veut que piler tout cela dans un mortier, et l'on n'ira pas chercher des guirlandes pour les bergères parmi des herbes pour les lavements.

Toute cette pharmacie ne souillait point mes images champêtres ; rien n'en était plus éloigné que des tisanes et des emplâtres. J'ai souvent pensé en regardant de près les champs, les vergers, les bois et leurs nombreux habitants, que le règne végétal était un magasin d'aliments donnés par la nature à l'homme et aux animaux. Mais jamais il ne m'est venu à l'esprit d'y chercher des drogues et des remèdes. Je ne vois rien dans ses diverses productions qui m'indique un pareil usage, et elle nous aurait montré le choix si elle nous l'avait prescrit, comme elle a fait pour les comestibles. Je sens même que le plaisir que je prends à parcourir les bocages serait empoisonné par le sentiment des infirmités humaines s'il me laissait penser à la fièvre, à la pierre, à la goutte, et au mal caduc. Du reste je ne disputerai point aux végétaux les grandes vertus qu'on leur attribue ; je dirai seulement qu'en supposant ces vertus réelles c'est malice pure aux malades de continuer à l'être ; car de tant de maladies que les hommes se

Copyright Arvensa Editions

donnent il n'y en a pas une seule dont vingt sortes d'herbes ne guérissent radicalement.

Ces tournures d'esprit qui rapportent toujours tout à notre intérêt matériel, qui font chercher partout du profit ou des remèdes, et qui feraient regarder avec indifférence toute la nature si l'on se portait toujours bien, n'ont jamais été les miennes. Je me sens là-dessus tout à rebours des autres hommes : tout ce qui tient au sentiment de mes besoins attriste et gâte mes pensées, et jamais je n'ai trouvé de vrai charme aux plaisirs de l'esprit qu'en perdant tout à fait de vue l'intérêt de mon corps. Ainsi quand même je croirais à la médecine, et quand même ses remèdes seraient agréables, je ne trouverais jamais à m'en occuper ces délices que donne une contemplation pure et désintéressée, et mon âme ne saurait s'exalter et planer sur la nature, tant que je la sens tenir aux liens de mon corps. D'ailleurs, sans avoir eu jamais grande confiance à la médecine j'en ai eu beaucoup à des médecins que j'estimais, que j'aimais, et à qui je laissais gouverner ma carcasse avec pleine autorité. Quinze ans d'expérience m'ont instruit à mes dépens ; rentré maintenant sous les seules lois de la nature, j'ai repris par elle ma première santé. Quand les médecins n'auraient point contre moi d'autres griefs, qui pourrait s'étonner de leur haine ? Je suis la preuve vivante de la vanité de leur art et de l'inutilité de leurs soins.

Non, rien de personnel, rien qui tienne à l'intérêt de mon corps ne peut occuper vraiment mon âme. Je ne médite, je ne rêve jamais plus délicieusement que quand je m'oublie moi-même. Je sens des extases, des ravissements inexprimables à me fondre pour ainsi dire dans le système des êtres, à m'identifier avec la nature entière. Tant que les hommes furent mes frères, je me faisais des projets de félicité terrestre ; ces projets étant toujours relatifs au tout, je ne pouvais être heureux que de la félicité publique, et jamais l'idée d'un bonheur particulier n'a touché mon cœur que quand j'ai vu mes frères ne chercher le leur que dans ma misère. Alors pour ne les pas haïr il a bien fallu les fuir ; alors me réfugiant chez la mère commune j'ai cherché dans ses bras à me soustraire aux atteintes de ses enfants, je suis devenu solitaire, ou, comme ils disent, insociable et misanthrope, parce que la plus sauvage solitude me paraît préférable à la société des méchants, qui ne se nourrit que de trahisons et de haine.

Forcé de m'abstenir de penser, de peur de penser à mes malheurs malgré moi ; forcé de contenir les restes d'une imagination riante mais

Copyright Arvensa Editions

languissante, que tant d'angoisses pourraient effaroucher à la fin ; forcé de tâcher d'oublier les hommes, qui m'accablent d'ignominies et d'outrages, de peur que l'indignation ne m'aigrît enfin contre eux, je ne puis cependant me concentrer tout entier en moi-même, parce que mon âme expansive cherche malgré que j'en aie à étendre ses sentiments et son existence sur d'autres êtres, et je ne puis plus comme autrefois me jeter tête baissée dans ce vaste océan de la nature, parce que mes facultés affaiblies et relâchées ne trouvent plus d'objets assez déterminés, assez fixes, assez à ma portée pour s'y attacher fortement, et que je ne me sens plus assez de vigueur pour nager dans le chaos de mes anciennes extases. Mes idées ne sont presque plus que des sensations, et la sphère de mon entendement ne passe pas les objets dont je suis immédiatement entouré.

Fuyant les hommes, cherchant la solitude, n'imaginant plus, pensant encore moins, et cependant doué d'un tempérament vif qui m'éloigne de l'apathie languissante et mélancolique, je commençai de m'occuper de tout ce qui m'entourait et par un instinct fort naturel je donnai la préférence aux objets les plus agréables. Le règne minéral n'a rien en soi d'aimable et d'attrayant ; ses richesses enfermées dans le sein de la terre semblent avoir été éloignées des regards des hommes pour ne pas tenter leur cupidité. Elles sont là comme en réserve pour servir un jour de supplément aux véritables richesses qui sont plus à sa portée et dont il perd le goût à mesure qu'il se corrompt. Alors il faut qu'il appelle l'industrie, la peine et le travail au secours de ses misères ; il fouille les entrailles de la terre, il va chercher dans son centre aux risques de sa vie et aux dépens de sa santé des biens imaginaires à la place des biens réels qu'elle lui offrait d'elle-même quand il savait en jouir. Il fuit le soleil et le jour qu'il n'est plus digne de voir ; il s'enterre tout vivant et fait bien, ne méritant plus de vivre à la lumière du jour. Là, des carrières, des gouffres, des forges, des fourneaux, un appareil d'enclumes, de marteaux, de fumée et de feu, succèdent aux douces images des travaux champêtres. Les visages hâves des malheureux qui languissent dans les infectes vapeurs des mines, de noirs forgerons, de hideux cyclopes, sont le spectacle que l'appareil des minés substitue, au sein de la terre, à celui de la verdure et des fleurs, du ciel azuré, des bergers amoureux et des laboureurs robustes, sur sa surface.

Il est aisé, je l'avoue, d'aller ramassant du sable et des pierres, d'en remplir ses poches et son cabinet et de se donner avec cela les airs d'un naturaliste : mais ceux qui s'attachent et se bornent à ces sortes de

Copyright Arvensa Editions

collections sont pour l'ordinaire de riches ignorants qui ne cherchent à cela que le plaisir de l'étalage. Pour profiter dans l'étude des minéraux, il faut être chimiste et physicien ; il faut faire des expériences pénibles et coûteuses, travailler dans des laboratoires, dépenser beaucoup d'argent et de temps parmi le charbon, les creusets, les fourneaux, les cornues, dans la fumée et les vapeurs étouffantes, toujours au risque de sa vie et souvent aux dépens de sa santé. De tout ce triste et fatigant travail résulte pour l'ordinaire beaucoup moins de savoir que d'orgueil, et où est le plus médiocre chimiste qui ne croie pas avoir pénétré toutes les grandes opérations de la nature pour avoir trouvé par hasard peut-être quelques petites combinaisons de l'art ?

Le règne animal est plus à notre portée et certainement mérite encore mieux d'être étudié. Mais enfin cette étude n'a-t-elle pas aussi ses difficultés, ses embarras, ses dégoûts et ses peines. Surtout pour un solitaire qui n'a, ni dans ses jeux ni dans ses travaux, d'assistance à espérer de personne. Comment observer, disséquer, étudier, connaître les oiseaux dans les airs, les poissons dans les eaux, les quadrupèdes plus légers que le vent, plus forts que l'homme et qui ne sont pas plus disposés à venir s'offrir à mes recherches que moi de courir après eux pour les y soumettre de force ? J'aurais donc pour ressource des escargots, des vers, des mouches, et je passerais ma vie à me mettre hors d'haleine pour courir après des papillons, à empaler de pauvres insectes, à disséquer des souris quand j'en pourrais prendre ou les charognes des bêtes que par hasard je trouverais mortes. L'étude des animaux n'est rien sans l'anatomie ; c'est par elle qu'on apprend à les classer, à distinguer les genres, les espèces. Pour les étudier par leurs mœurs, par leurs caractères, il faudrait avoir des volières, des viviers, des ménageries ; il faudrait les contraindre en quelque manière que ce pût être à rester rassemblés autour de moi. Je n'ai ni le goût ni les moyens de les tenir en captivité, ni l'agilité nécessaire pour les suivre dans leurs allures quand ils sont en liberté. Il faudra donc les étudier morts, les déchirer, les désosser, fouiller à loisir dans leurs entrailles palpitantes ! Quel appareil affreux qu'un amphithéâtre anatomique : des cadavres puants, de baveuses et livides chairs, du sang, des intestins dégoûtants, des squelettes affreux, des vapeurs pestilentielles ! Ce n'est pas là, sur ma parole, que Jean-Jacques ira chercher ses amusements.

Brillantes fleurs, émail des prés, ombrages frais, ruisseaux, bosquets, verdure, venez purifier mon imagination salie par tous ces hideux objets.

Copyright Arvensa Editions

Mon âme morte à tous les grands mouvements ne peut plus s'affecter que par des objets sensibles ; je n'ai plus que des sensations, et ce n'est plus que par elles que la peine ou le plaisir peuvent m'atteindre ici-bas. Attiré par les riants objets qui m'entourent, je les considère, je les contemple, je les compare, j'apprends enfin à les classer, et me voilà tout d'un coup aussi botaniste qu'a besoin de l'être celui qui ne veut étudier la nature que pour trouver sans cesse de nouvelles raisons de l'aimer.

Je ne cherche point à m'instruire : il est trop tard. D'ailleurs je n'ai jamais vu que tant de science contribuât au bonheur de la vie. Mais je cherche à me donner des amusements doux et simples que je puisse goûter sans peine et qui me distraient de mes malheurs. Je n'ai ni dépense à faire ni peine à prendre pour errer nonchalamment d'herbe en herbe, de plante en plante, pour les examiner, pour comparer leurs divers caractères, pour marquer leurs rapports et leurs différences, enfin pour observer l'organisation végétale de manière à suivre la marche et le jeu de ces machines vivantes, à chercher quelquefois avec succès leurs lois générales, la raison et la fin de leurs structures diverses, et à me livrer au charme de l'admiration reconnaissante pour la main qui me fait jouir de tout cela.

Les plantes semblent avoir été semées avec profusion sur la terre, comme les étoiles dans le ciel, pour inviter l'homme par l'attrait du plaisir et de la curiosité à l'étude de la nature ; mais les astres sont placés loin de nous ; il faut des connaissances préliminaires, des instruments, des machines, de bien longues échelles pour les atteindre et les rapprocher à notre portée. Les plantes y sont naturellement. Elles naissent sous nos pieds, et dans nos mains pour ainsi dire, et si la petitesse de leurs parties essentielles les dérobe quelquefois à la simple vue, les instruments qui les y rendent sont d'un beaucoup plus facile usage que ceux de l'astronomie. La botanique est l'étude d'un oisif et paresseux solitaire : une pointe et une loupe sont tout l'appareil dont il a besoin pour les observer. Il se promène, il erre librement d'un objet à l'autre, il fait la revue de chaque fleur avec intérêt et curiosité, et sitôt qu'il commence à saisir les lois de leur structure il goûte à les observer un plaisir sans peine aussi vif que s'il lui en coûtait beaucoup. Il y a dans cette oiseuse occupation un charme qu'on ne sent que dans le plein calme des passions mais qui suffit seul alors pour rendre la vie heureuse et douce : mais sitôt qu'on y mêle un motif d'intérêt ou de vanité, soit pour remplir des places ou pour faire des livres, sitôt qu'on ne veut apprendre que pour instruire, qu'on n'herborise

Copyright Arvensa Editions

que pour devenir auteur ou professeur, tout ce doux charme s'évanouit, on ne voit plus dans les plantes que des instruments de nos passions, on ne trouve plus aucun vrai plaisir dans leur étude, on ne veut plus savoir mais montrer qu'on sait, et dans les bois on n'est que sur le théâtre du monde, occupé du soin de s'y faire admirer ; ou bien se bornant à la botanique de cabinet et de jardin tout au plus, au lieu d'observer les végétaux dans la nature, on ne s'occupe que de systèmes et de méthodes ; matière éternelle de dispute qui ne fait pas connaître une plante de plus et ne jette aucune véritable lumière sur l'histoire naturelle et le règne végétal. De là les haines, les jalousies, que la concurrence de célébrité excite chez les botanistes auteurs autant et plus que chez les autres savants. En dénaturant cette aimable étude, ils la transplantent au milieu des villes et des académies où elle ne dégénère pas moins que les plantes exotiques dans les jardins des curieux.

Des dispositions bien différentes ont fait pour moi de cette étude une espèce de passion qui remplit le vide de toutes celles que je n'ai plus. Je gravis les rochers, les montagnes, je m'enfonce dans les vallons, dans les bois, pour me dérober autant qu'il est possible au souvenir des hommes et aux atteintes des méchants. Il me semble que sous les ombrages d'une forêt je suis oublié, libre et paisible comme si je n'avais plus d'ennemis ou que le feuillage des bois dût me garantir de leurs atteintes, comme il les éloigne de mon souvenir, et je m'imagine dans ma bêtise qu'en ne pensant point à eux ils ne penseront point à moi. Je trouve une si grande douceur dans cette illusion que je m'y livrerais tout entier si ma situation, ma faiblesse et mes besoins me le permettaient. Plus la solitude où je vis alors est profonde, plus il faut que quelque objet en remplisse le vide, et ceux que mon imagination me refuse ou que ma mémoire repousse sont suppléés par les productions spontanées que la terre, non forcée par les hommes, offre à mes yeux de toutes parts. Le plaisir d'aller dans un désert chercher de nouvelles plantes couvre celui d'échapper à des persécuteurs ; et parvenu dans des lieux où je ne vois nulles traces d'hommes je respire plus à mon aise comme dans un asile où leur haine ne me poursuit plus.

Je me rappellerai toute ma vie une herborisation que je fis un jour du côté de la Robaila, montagne du justicier Clerc. J'étais seul, je m'enfonçai dans les anfractuosités de la montagne, et de bois en bois, de roche en roche, je parvins à un réduit si caché que je n'ai vu de ma vie un aspect plus sauvage. De noirs sapins entremêlés de hêtres prodigieux, dont

Copyright Arvensa Editions

plusieurs tombés de vieillesse et entrelacés les uns dans les autres, fermaient ce réduit de barrières impénétrables ; quelques intervalles que laissait cette sombre enceinte n'offraient au-delà que des roches coupées à pic et d'horribles précipices que je n'osais regarder qu'en me couchant sur le ventre. Le duc, la chevêche et l'orfraie faisaient entendre leurs cris dans les fentes de la montagne, quelques petits oiseaux rares mais familiers tempéraient cependant l'horreur de cette solitude. Là je trouvai la *dentaire heptaphyllos*, le *ciclamen*, le*nidus avis*, le grand *lacerpitium* et quelques autres plantes qui me charmèrent et m'amusèrent longtemps. Mais insensiblement dominé par la forte impression des objets, j'oubliai la botanique et les plantes, je m'assis sur des oreillers de *lycopodium* et de mousses, et je me mis à rêver plus à mon aise en pensant que j'étais là dans un refuge ignoré de tout l'univers où les persécuteurs ne me déterreraient pas. Un mouvement d'orgueil se mêla bientôt à cette rêverie. Je me comparais à ces grands voyageurs qui découvrent une île déserte, et je me disais avec complaisance : sans doute je suis le premier mortel qui ait pénétré jusqu'ici ; je me regardais presque comme un autre Colomb. Tandis que je me pavanais dans cette idée, j'entendis peu loin de moi un certain cliquetis que je crus reconnaître ; j'écoute : le même bruit se répète et se multiplie. Surpris et curieux je me lève, je perce à travers un fourré de broussailles du côté d'où venait le bruit, et dans une combe à vingt pas du lieu même où je croyais être parvenu le premier j'aperçois une manufacture de bas.

Je ne saurais exprimer l'agitation confuse et contradictoire que je sentis dans mon cœur à cette découverte. Mon premier mouvement fut un sentiment de joie de me retrouver parmi des humains où je m'étais cru totalement seul. Mais ce mouvement, plus rapide que l'éclair, fit bientôt place à un sentiment douloureux plus durable, comme ne pouvant dans les antres mêmes des Alpes échapper aux cruelles mains des hommes acharnés à me tourmenter. Car j'étais bien sûr qu'il n'y avait peut-être pas deux hommes dans cette fabrique qui ne fussent initiés dans le complot dont le prédicant Montmollin s'était fait le chef, et qui tirait de plus loin ses premiers mobiles. Je me hâtai d'écarter cette triste idée et je finis par rire en moi-même, et de ma vanité puérile, et de la manière comique dont j'en avais été puni.

Mais en effet qui jamais eût dû s'attendre à trouver une manufacture dans un précipice. Il n'y a que la Suisse au monde qui présente ce mélange

Copyright Arvensa Editions

de la nature sauvage et de l'industrie humaine. La Suisse entière n'est pour ainsi dire qu'une grande ville, dont les rues larges et longues plus que celle de Saint-Antoine, sont semées de forêts, coupées de montagnes, et dont les maisons éparses et isolées ne communiquent entre elles que par des jardins anglais. Je me rappelai à ce sujet une autre herborisation que Du Peyrou, d'Escherny, le colonel Pury, le justicier Clerc et moi, avions faite il y avait quelque temps sur la montagne de Chasseron, du sommet de laquelle on découvre sept lacs. On nous dit qu'il n'y avait qu'une seule maison sur cette montagne, et nous n'eussions sûrement pas deviné la profession de celui qui l'habitait, si l'on n'eût ajouté que c'était un libraire, et qui même faisait fort bien ses affaires dans le pays[361]. Il me semble qu'un seul fait de cette espèce fait mieux connaître la Suisse que toutes les descriptions des voyageurs.

En voici un autre de même nature ou à peu près qui ne fait pas moins connaître un peuple fort différent. Durant mon séjour à Grenoble je faisais souvent de petites herborisations hors de la ville avec le sieur Bovier, avocat de ce pays-là ; non pas qu'il aimât ni sût la botanique, mais parce que s'étant fait mon garde de la manche, il se faisait autant que la chose était possible une loi de ne pas me quitter d'un pas. Un jour nous nous promenions le long de l'Isère dans un lieu tout plein de saules épineux. Je vis sur ces arbrisseaux des fruits mûrs, j'eus la curiosité d'en goûter et leur trouvant une petite acidité très agréable, je me mis à manger de ces grains pour me rafraîchir ; le sieur Bovier se tenait à côté de moi sans m'imiter et sans rien dire. Un de ses amis survint, qui me voyant picorer ces grains me dit : « Eh ! monsieur, que faites-vous là ? Ignorez-vous que ce fruit empoisonne ? — Ce fruit empoisonne ? m'écriai-je tout surpris ! — Sans doute, reprit-il ; et tout le monde sait si bien cela que personne dans le pays ne s'avise d'en goûter. » Je regardai le sieur Bovier et je lui dis : « Pourquoi donc ne m'avertissiez-vous pas ? — Ah, monsieur, me répondit-il d'un ton respectueux, je n'osais pas prendre cette liberté. » Je me mis à rire de cette humilité dauphinoise, en discontinuant néanmoins ma petite collation. J'étais persuadé, comme je le suis encore, que toute production naturelle agréable au goût ne peut être nuisible au corps ou ne l'est du moins que par son excès. Cependant j'avoue que je m'écoutai un peu tout le reste de la journée : mais j'en fus quitte pour un peu d'inquiétude ; je soupai très bien, dormis mieux, et me levai le matin en parfaite santé,

Copyright Arvensa Editions

après avoir avalé la veille quinze ou vingt grains de ce terrible *hippophae*, qui empoisonne à très petite dose, à ce que tout le monde me dit à Grenoble le lendemain. Cette aventure me parut si plaisante que je ne me la rappelle jamais sans rire de la singulière discrétion de M. l'avocat Bovier[362].

Toutes mes courses de botanique, les diverses impressions du local des objets qui m'ont frappé, les idées qu'il m'a fait naître, les incidents qui s'y sont mêlés, tout cela m'a laissé des impressions qui se renouvellent par l'aspect des plantes herborisées dans ces mêmes lieux. Je ne reverrai plus ces beaux paysages, ces forêts, ces lacs, ces bosquets, ces rochers, ces montagnes, dont l'aspect a toujours touché mon cœur : mais maintenant que je ne peux plus courir ces heureuses contrées je n'ai qu'à ouvrir mon herbier et bientôt il m'y transporte. Les fragments des plantes que j'y ai cueillies suffisent pour me rappeler tout ce magnifique spectacle. Cet herbier est pour moi un journal d'herborisation qui me les fait recommencer avec un nouveau charme et produit l'effet d'une optique qui les peindrait derechef à mes yeux.

C'est la chaîne des idées accessoires qui m'attache à la botanique. Elle rassemble et rappelle à mon imagination toutes les idées qui la flattent davantage. Les prés, les eaux, les bois, la solitude, la paix surtout et le repos qu'on trouve au milieu de tout cela sont retracés par elle incessamment à ma mémoire. Elle me fait oublier les persécutions des hommes, leur haine, leurs mépris, leurs outrages, et tous les maux dont ils ont payé mon tendre et sincère attachement pour eux. Elle me transporte dans des habitations paisibles au milieu de gens simples et bons tels que ceux avec qui j'ai vécu jadis. Elle me rappelle et mon jeune âge et mes innocents plaisirs, elle m'en fait jouir derechef, et me rend heureux bien souvent encore au milieu du plus triste sort qu'ait subi jamais un mortel.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mémoires
LES RÊVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE
Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Huitième promenade

En méditant sur les dispositions de mon âme dans toutes les situations de ma vie, je suis extrêmement frappé de voir si peu de proportion entre les diverses combinaisons de ma destinée et les sentiments habituels de bien ou mal être dont elles m'ont affecté. Les divers intervalles de mes courtes prospérités ne m'ont laissé presque aucun souvenir agréable de la manière intime et permanente dont elles m'ont affecté, et au contraire, dans toutes les misères de ma vie je me sentais constamment rempli de sentiments tendres, touchants, délicieux, qui versant un baume salutaire sur les blessures de mon cœur navré semblaient en convertir la douleur en volupté, et dont l'aimable souvenir me revient seul, dégagé de celui des maux que j'éprouvais en même temps. Il me semble que j'ai plus goûté la douceur de l'existence, que j'ai réellement plus vécu quand mes sentiments resserrés, pour ainsi dire, autour de mon cœur par ma destinée, n'allaient point s'évaporant au dehors sur tous les objets de l'estime des hommes, qui en méritent si peu par eux-mêmes, et qui font l'unique occupation des gens que l'on croit heureux.

Quand tout était dans l'ordre autour de moi, quand j'étais content de

Copyright Arvensa Editions

tout ce qui m'entourait et de la sphère dans laquelle j'avais à vivre, je la remplissais de mes affections. Mon âme expansive s'étendait sur d'autres objets, et sans cesse attiré loin de moi par des goûts de mille espèces, par des attachements aimables qui sans cesse occupaient mon cœur, je m'oubliais en quelque façon moi-même, j'étais tout entier à ce qui m'était étranger et j'éprouvais dans la continuelle agitation de mon cœur toute la vicissitude des choses humaines. Cette vie orageuse ne me laissait ni paix au dedans, ni repos au dehors. Heureux en apparence, je n'avais pas un sentiment qui pût soutenir l'épreuve de la réflexion et dans lequel je pusse vraiment me complaire. Jamais je n'étais parfaitement content ni d'autrui ni de moi-même. Le tumulte du monde m'étourdissait, la solitude m'ennuyait, j'avais sans cesse besoin de changer de place et je n'étais bien nulle part. J'étais fêté pourtant, bien voulu, bien reçu, caressé partout. Je n'avais pas un ennemi, par un malveillant, pas un envieux. Comme on ne cherchait qu'à m'obliger j'avais souvent le plaisir d'obliger moi-même beaucoup de monde, et sans bien, sans emploi, sans fauteurs, sans grands talents bien développés ni bien connus, je jouissais des avantages attachés à tout cela, et je ne voyais personne dans aucun état dont le sort me parût préférable au mien. Que me manquait-il donc pour être heureux ; je l'ignore ; mais je sais que je ne l'étais pas.

Que me manque-t-il aujourd'hui pour être le plus infortuné des mortels ? Rien de tout ce que les hommes ont pu mettre du leur pour cela. Eh bien, dans cet état déplorable je ne changerais pas encore d'être et de destinée contre le plus fortuné d'entre eux, et j'aime encore mieux être moi dans toute ma misère que d'être aucun de ces gens-là dans toute leur prospérité. Réduit à moi seul, je me nourris, il est vrai, de ma propre substance, mais elle ne s'épuise pas et je me suffis à moi-même, quoique je rumine pour ainsi dire à vide et que mon imagination tarie et mes idées éteintes ne fournissent plus d'aliments à mon cœur. Mon âme offusquée, obstruée par mes organes, s'affaisse de jour en jour et sous le poids de ces lourdes masses n'a plus assez de vigueur pour s'élancer comme autrefois hors de sa vieille enveloppe.

C'est à ce retour sur nous-mêmes que nous force l'adversité, et c'est peut-être là ce qui la rend le plus insupportable à la plupart des hommes. Pour moi qui ne trouve à me reprocher que des fautes, j'en accuse ma faiblesse et je me console ; car jamais mal prémédité n'approcha de mon cœur.

Copyright Arvensa Editions

Cependant à moins d'être stupide comment contempler un moment ma situation sans la voir aussi horrible qu'ils l'ont rendue, et sans périr de douleur et de désespoir ? Loin de cela, moi le plus sensible des êtres, je la contemple et ne m'en émeus pas ; et sans combats, sans efforts sur moi-même, je me vois presque avec indifférence dans un état dont nul autre homme peut-être ne supporterait l'aspect sans effroi.

Comment en suis-je venu là ? car j'étais bien loin de cette disposition paisible au premier soupçon du complot dont j'étais enlacé depuis longtemps sans m'en être aucunement aperçu. Cette découverte nouvelle me bouleversa. L'infamie et la trahison me surprirent au dépourvu. Quelle âme honnête est préparée à de tels genres de peines, il faudrait les mériter pour les prévoir. Je tombai dans tous les pièges qu'on creusa sous mes pas, l'indignation, la fureur, le délire, s'emparèrent de moi, je perdis la tramontane, ma tête se bouleversa, et dans les ténèbres horribles où l'on n'a cessé de me tenir plongé, je n'aperçus plus ni lueur pour me conduire, ni appui ni prise où je pusse me tenir ferme et résister au désespoir qui m'entraînait.

Comment vivre heureux et tranquille dans cet état affreux ? J'y suis pourtant encore et plus enfoncé que jamais, et j'y ai retrouvé le calme et la paix, et j'y vis heureux et tranquille, et j'y ris des incroyables tourments que mes persécuteurs se donnent en vain sans cesse, tandis que je reste en paix, occupé de fleurs, d'étamines et d'enfantillages, et que je ne songe pas même à eux.

Comment s'est fait ce passage ? Naturellement, insensiblement et sans peine. La première surprise fut épouvantable. Moi qui me sentais digne d'amour et d'estime, moi qui me croyais honoré, chéri comme je méritais de l'être, je me vis travesti tout d'un coup en un monstre affreux tel qu'il n'en exista jamais. Je vois toute une génération se précipiter tout entière dans cette étrange opinion, sans explication, sans doute, sans honte, et sans que je puisse au moins parvenir à savoir jamais la cause de cette étrange révolution. Je me débattis avec violence et ne fis que mieux m'enlacer. Je voulus forcer mes persécuteurs à s'expliquer avec moi ; ils n'avaient garde. Après m'être longtemps tourmenté sans succès, il fallut bien prendre haleine. Cependant j'espérais toujours ; je me disais : un aveuglement si stupide, une si absurde prévention, ne saurait gagner tout le genre humain. Il y a des hommes de sens qui ne partagent pas ce délire ; il y a des âmes justes qui détestent la fourberie et les traîtres. Cherchons,

Copyright Arvensa Editions

je trouverai peut-être enfin un homme ; si je le trouve, ils sont confondus. J'ai cherché vainement, je ne l'ai point trouvé. La ligue est universelle, sans exception, sans retour, et je suis sûr d'achever mes jours dans cette affreuse proscription, sans jamais en pénétrer le mystère.

C'est dans cet état déplorable qu'après de longues angoisses, au lieu du désespoir qui semblait devoir être enfin mon partage, j'ai retrouvé la sérénité, la tranquillité, la paix, le bonheur même, puisque chaque jour de ma vie me rappelle avec plaisir celui de la veille, et que je n'en désire point d'autre pour le lendemain.

D'où vient cette différence ? D'une seule chose. C'est que j'ai appris à porter le joug de la nécessité sans murmure. C'est que je m'efforçai de tenir encore à mille choses et que toutes ces prises m'ayant successivement échappé, réduit à moi seul j'ai repris enfin mon assiette. Pressé de tous côtés, je demeure en équilibre parce que ne m'attachant plus à rien je ne m'appuie que sur moi.

Quand je m'élevais avec tant d'ardeur contre l'opinion, je portais encore son joug sans que je m'en aperçusse. On veut être estimé des gens qu'on estime et tant que je pus juger avantageusement des hommes ou du moins de quelques hommes, les jugements qu'ils portaient de moi ne pouvaient m'être indifférents. Je voyais que souvent les jugements du public sont équitables ; mais je ne voyais pas que cette équité même était l'effet du hasard, que les règles sur lesquelles les hommes fondent leurs opinions ne sont tirées que de leurs passions ou de leurs préjugés qui en sont l'ouvrage, et que lors même qu'ils jugent bien, souvent encore ces bons jugements naissent d'un mauvais principe, comme lorsqu'ils feignent d'honorer en quelque succès le mérite d'un homme non par esprit de justice mais pour se donner un air impartial en calomniant tout à leur aise le même homme sur d'autres points.

Mais quand, après de longues et vaines recherches, je les vis tous rester sans exception dans le plus inique et absurde système qu'un esprit infernal pût inventer ; quand je vis qu'à mon égard la raison était bannie de toutes les têtes et l'équité de tous les cœurs ; quand je vis une génération frénétique se livrer tout entière à l'aveugle fureur de ses guides contre un infortuné qui jamais ne fit, ne voulut, ne rendit de mal à personne ; quand après avoir vainement cherché un homme il fallut éteindre enfin ma lanterne et m'écrier : il n'y en a plus ; alors je commençai à me voir seul sur la terre, et je compris que mes contemporains n'étaient par rapport à moi

Copyright Arvensa Editions

que des êtres mécaniques qui n'agissaient que par impulsion et dont je ne pouvais calculer l'action que par les lois du mouvement. Quelque intention, quelque passion que j'eusse pu supposer dans leurs âmes, elles n'auraient jamais expliqué leur conduite à mon égard d'une façon que je pusse entendre. C'est ainsi que leurs dispositions intérieures cessèrent d'être quelque chose pour moi ; je ne vis plus en eux que des masses différemment mues, dépourvues à mon égard de toute moralité.

Dans tous les maux qui nous arrivent, nous regardons plus à l'intention qu'à l'effet. Une tuile qui tombe d'un toit peut nous blesser davantage mais ne nous navre pas tant qu'une pierre lancée à dessein par une main malveillante. Le coup porte à faux quelquefois mais l'intention ne manque jamais son atteinte. La douleur matérielle est ce qu'on sent le moins dans les atteintes de la fortune, et quand les infortunés ne savent à qui s'en prendre de leurs malheurs ils s'en prennent à la destinée qu'ils personnifient et à laquelle ils prêtent des yeux et une intelligence pour les tourmenter à dessein. C'est ainsi qu'un joueur dépité par ses pertes se met en fureur sans savoir contre qui. Il imagine un sort qui s'acharne à dessein sur lui pour le tourmenter, et trouvant un aliment à sa colère, il s'anime et s'enflamme contre l'ennemi qu'il s'est créé. L'homme sage, qui ne voit dans tous les malheurs qui lui arrivent que les coups de l'aveugle nécessité, n'a point ces agitations insensées ; il crie dans sa douleur mais sans emportement, sans colère ; il ne sent du mal dont il est la proie que l'atteinte matérielle, et les coups qu'il reçoit ont beau blesser sa personne, pas un n'arrive jusqu'à son cœur.

C'est beaucoup d'en être venu là mais ce n'est pas tout si l'on s'arrête. C'est bien avoir coupé le mal mais c'est avoir laissé la racine. Car cette racine n'est pas dans les êtres qui nous sont étrangers, elle est en nous-mêmes et c'est là qu'il faut travailler pour l'arracher tout à fait. Voilà ce que je sentis parfaitement dès que je commençai à revenir à moi. Ma raison ne me montrant qu'absurdité dans toutes les explications que je cherchais à donner à ce qui m'arrive, je compris que les causes, les instruments, les moyens de tout cela m'étant inconnus et inexplicables, devaient être nuls pour moi. Que je devais regarder tous les détails de ma destinée comme autant d'actes d'une pure fatalité où je ne devais supposer ni direction, ni intention, ni cause morale ; qu'il fallait m'y soumettre sans raisonner et sans regimber parce que cela serait inutile ; que tout ce que j'avais à faire encore sur la terre étant de m'y regarder comme un être purement passif,

Copyright Arvensa Editions

je ne devais point user à résister inutilement à ma destinée la force qui me restait pour la supporter. Voilà ce que je me disais. Ma raison, mon cœur y acquiesçaient et néanmoins je sentais ce cœur murmurer encore. D'où venait ce murmure ? Je le cherchai, je le trouvai ; il venait de l'amour-propre qui après s'être indigné contre les hommes se soulevait encore contre la raison.

Cette découverte n'était pas si facile à faire qu'on pourrait croire, car un innocent persécuté prend longtemps pour un pur amour de la justice l'orgueil de son petit individu. Mais aussi la véritable source une fois bien connue est facile à tarir ou du moins à détourner. L'estime de soi-même est le plus grand mobile des âmes fières ; l'amour-propre, fertile en illusions, se déguise et se fait prendre pour cette estime ; mais quand la fraude enfin se découvre et que l'amour-propre ne peut plus se cacher, dès lors il n'est plus à craindre et quoiqu'on l'étouffe avec peine on le subjugue au moins aisément.

Je n'eus jamais beaucoup de pente à l'amour-propre ; mais cette passion factice s'était exaltée en moi dans le monde, et surtout quand je fus auteur ; j'en avais peut-être encore moins qu'un autre mais j'en avais prodigieusement. Les terribles leçons que j'ai reçues l'ont bientôt renfermé dans ses premières bornes ; il commença par se révolter contre l'injustice mais il a fini par la dédaigner. En se repliant sur mon âme et en coupant les relations extérieures qui le rendent exigeant, en renonçant aux comparaisons et aux préférences, il s'est contenté que je fusse bon pour moi ; alors redevenant amour de moi-même il est rentré dans l'ordre de la nature et m'a délivré du joug de l'opinion.

Dès lors j'ai retrouvé la paix de l'âme et presque la félicité. Dans quelque situation qu'on se trouve ce n'est que par lui qu'on est constamment malheureux. Quand il se tait et que la raison parle elle nous console enfin de tous les maux qu'il n'a pas dépendu de nous d'éviter. Elle les anéantit même autant qu'ils n'agissent pas immédiatement sur nous, car on est sûr alors d'éviter leurs plus poignantes atteintes en cessant de s'en occuper. Ils ne sont rien pour celui qui n'y pense pas. Les offenses, les vengeances, les passe-droits, les outrages, les injustices, ne sont rien pour celui qui ne voit dans les maux qu'il endure que le mal même et non pas l'intention, pour celui dont la place ne dépend pas dans sa propre estime de celle qu'il plaît aux autres de lui accorder. De quelque façon que les hommes veuillent me voir, ils ne sauraient changer mon être, et malgré

Copyright Arvensa Editions

leur puissance et malgré toutes leurs sourdes intrigues, je continuerai, quoi qu'ils fassent, d'être en dépit d'eux ce que je suis. Il est vrai que leurs dispositions à mon égard influent sur ma situation réelle, la barrière qu'ils ont mise entre eux et moi m'ôte toute ressource de subsistance et d'assistance dans ma vieillesse et mes besoins. Elle me rend l'argent même inutile, puisqu'il ne peut me procurer les services qui me sont nécessaires, il n'y a plus ni commerce ni secours réciproques, ni correspondance entre eux et moi. Seul au milieu d'eux, je n'ai que moi seul pour ressource, et cette ressource est bien faible à mon âge et dans l'état où je suis. Ces maux sont grands, mais ils ont perdu pour moi toute leur force depuis que j'ai su les supporter sans m'en irriter. Les points où le vrai besoin se fait sentir sont toujours rares. La prévoyance et l'imagination les multiplient, et c'est par cette continuité de sentiments qu'on s'inquiète et qu'on se rend malheureux. Pour moi j'ai beau savoir que je souffrirai demain, il me suffit de ne pas souffrir aujourd'hui pour être tranquille. Je ne m'affecte point du mal que je prévois mais seulement de celui que je sens, et cela le réduit à très peu de chose. Seul, malade et délaissé dans mon lit, j'y peux mourir d'indigence, de froid et de faim, sans que personne s'en mette en peine. Mais qu'importe si je ne m'en mets pas en peine moi-même et si je m'affecte aussi peu que les autres de mon destin quel qu'il soit ? N'est-ce rien, surtout à mon âge, que d'avoir appris à voir la vie et la mort, la maladie et la santé, la richesse et la misère, la gloire et la diffamation avec la même indifférence. Tous les autres vieillards s'inquiètent de tout ; moi je ne m'inquiète de rien, quoi qu'il puisse arriver tout m'est indifférent, et cette indifférence n'est pas l'ouvrage de ma sagesse, elle est celui de mes ennemis. Apprenons à prendre donc ces avantages en compensation des maux qu'ils me font. En me rendant insensible à l'adversité ils m'ont fait plus de bien que s'ils m'eussent épargné ses atteintes. En ne l'éprouvant pas je pourrais toujours la craindre, au lieu qu'en la subjuguant je ne la crains plus.

Cette disposition me livre, au milieu des traverses de ma vie, à l'incurie de mon naturel presque aussi pleinement que si je vivais dans la plus complète prospérité. Hors les courts moments où je suis rappelé par la présence des objets aux plus douloureuses inquiétudes. Tout le reste du temps, livré par mes penchants aux affections qui m'attirent, mon cœur se nourrit encore des sentiments pour lesquels il était né, et j'en jouis avec des êtres imaginaires qui les produisent et qui les partagent comme si ces

Copyright Arvensa Editions

êtres existaient réellement. Ils existent pour moi qui les ai créés et je ne crains ni qu'ils me trahissent ni qu'ils m'abandonnent. Ils dureront autant que mes malheurs mêmes et suffiront pour me les faire oublier.

Tout me ramène à la vie heureuse et douce pour laquelle j'étais né. Je passe les trois quarts de ma vie, ou occupé d'objets instructifs et même agréables auxquels je livre avec délices mon esprit et mes sens, ou avec les enfants de mes fantaisies que j'ai créés selon mon cœur et dont le commerce en nourrit les sentiments, ou avec moi seul, content de moi-même et déjà plein du bonheur que je sens m'être dû. En tout ceci l'amour de moi-même fait toute l'œuvre, l'amour-propre n'y entre pour rien. Il n'en est pas ainsi des tristes moments que je passe encore au milieu des hommes, jouet de leurs caresses traîtresses, de leurs compliments ampoulés et dérisoires, de leur mielleuse malignité. De quelque façon que je m'y sois pu prendre l'amour-propre alors fait son jeu. La haine et l'animosité que je vois dans leurs cœurs à travers cette grossière enveloppe déchirent le mien de douleur ; et l'idée d'être ainsi sottement pris pour dupe ajoute encore à cette douleur un dépit très puéril, fruit d'un sot amour-propre dont je sens toute la bêtise mais que je ne puis subjuguer. Les efforts que j'ai faits pour m'aguerrir à ces regards insultants et moqueurs sont incroyables. Cent fois j'ai passé par les promenades publiques et par les lieux les plus fréquentés dans l'unique dessein de m'exercer à ces cruelles bordes ; non seulement je n'y ai pu parvenir mais je n'ai même rien avancé, et tous mes pénibles mais vains efforts m'ont laissé tout aussi facile à troubler, à navrer, à indigner qu'auparavant.

Dominé par mes sens quoi que je puisse faire, je n'ai jamais su résister à leurs impressions, et tant que l'objet agit sur eux mon cœur ne cesse d'en être affecté ; mais ces affections passagères ne durent qu'autant que la sensation qui les cause. La présence de l'homme haineux m'affecte violemment, mais sitôt qu'il disparaît l'impression cesse ; à l'instant que je ne le vois plus je n'y pense plus. J'ai beau savoir qu'il va s'occuper de moi, je ne saurais m'occuper de lui. Le mal que je ne sens point actuellement ne m'affecte en aucune sorte, le persécuteur que je ne vois point est nul pour moi. Je sens l'avantage que cette position donne à ceux qui disposent de ma destinée. Qu'ils en disposent donc tout à leur aise. J'aime encore mieux qu'ils me tourmentent sans résistance que d'être forcé de penser à eux pour me garantir de leurs coups.

Cette action de mes sens sur mon cœur fait le seul tourment de ma vie.

Copyright Arvensa Editions

Les jours où je ne vois personne, je ne pense plus à ma destinée, je ne la sens plus, je ne souffre plus, je suis heureux et content sans diversion, sans obstacle. Mais j'échappe rarement à quelque atteinte sensible, et lorsque j'y pense le moins, un geste, un regard sinistre que j'aperçois, un mot envenimé que j'entends, un malveillant que je rencontre, suffit pour me bouleverser. Tout ce que je puis faire en pareil cas est d'oublier bien vite et de fuir. Le trouble de mon cœur disparaît avec l'objet qui l'a causé et je rentre dans le calme aussitôt que je suis seul. Ou si quelque chose m'inquiète, c'est la crainte de rencontrer sur mon passage quelque nouveau sujet de douleur. C'est là ma seule peine ; mais elle suffit pour altérer mon bonheur. Je loge au milieu de Paris. En sortant de chez moi je soupire après la campagne et la solitude, mais il faut l'aller chercher si loin qu'avant de pouvoir respirer à mon aise je trouve en mon chemin mille objets qui me serrent le cœur, et la moitié de la journée se passe en angoisses avant que j'aie atteint l'asile que je vais chercher. Heureux du moins quand on me laisse achever ma route. Le moment où j'échappe au cortège des méchants est délicieux, et sitôt que je me vois sous les arbres, au milieu de la verdure, je crois me voir dans le paradis terrestre et je goûte un plaisir interne aussi vif que si j'étais le plus heureux des mortels.

Je me souviens parfaitement que durant mes courtes prospérités, ces mêmes promenades solitaires qui me sont aujourd'hui si délicieuses m'étaient insipides et ennuyeuses. Quand j'étais chez quelqu'un à la campagne, le besoin de faire de l'exercice et de respirer le grand air me faisait souvent sortir seul, et m'échappant comme un voleur je m'allais promener dans le parc ou dans la campagne ; mais loin d'y trouver le calme heureux que j'y goûte aujourd'hui, j'y portais l'agitation des vaines idées qui m'avaient occupé dans le salon ; le souvenir de la compagnie que j'y avais laissée m'y suivait, dans la solitude, les vapeurs de l'amour-propre et le tumulte du monde ternissaient à mes yeux la fraîcheur des bosquets et troublaient la paix de la retraite. J'avais beau fuir au fond des bois, une foule importune me suivait partout et voilait pour moi toute la nature. Ce n'est qu'après m'être détaché des passions sociales et de leur triste cortège que je l'ai retrouvée avec tous ses charmes.

Convaincu de l'impossibilité de contenir ces premiers mouvements involontaires, j'ai cessé tous mes efforts pour cela. Je laisse à chaque atteinte mon sang s'allumer, la colère et l'imagination s'emparer de mes sens, je cède à la nature cette première explosion que toutes mes forces ne

Copyright Arvensa Editions

pourraient arrêter ni suspendre. Je tâche seulement d'en arrêter les suites avant qu'elle ait produit aucun effet. Les yeux étincelants, le feu du visage, le tremblement des membres, les suffocantes palpitations, tout cela tient au seul physique et le raisonnement n'y peut rien ; mais après avoir laissé faire au naturel sa première explosion, l'on peut redevenir son propre maître en reprenant peu à peu ses sens ; c'est ce que j'ai tâché de faire longtemps sans succès, mais enfin plus heureusement. Et cessant d'employer ma force en vaine résistance j'attends le moment de vaincre en laissant agir ma raison, car elle ne me parle que quand elle peut se faire écouter. Et que dis-je hélas ! ma raison ? j'aurais grand tort encore de lui faire l'honneur de ce triomphe car elle n'y a guère de part. Tout vient également d'un tempérament versatile qu'un vent impétueux agite, mais qui rentre dans le calme à l'instant que le vent ne souffle plus. C'est mon naturel ardent qui m'agite, c'est mon naturel indolent qui m'apaise. Je cède à toutes les impulsions présentes, tout choc me donne un mouvement vif et court ; sitôt qu'il n'y a plus de choc, le mouvement cesse, rien de communiqué ne peut se prolonger en moi. Tous les événements de la fortune, toutes les machines des hommes ont peu de prise sur un homme ainsi constitué. Pour m'affecter de peines durables, il faudrait que l'impression se renouvelât à chaque instant. Car les intervalles quelque courts qu'ils soient suffisent pour me rendre à moi-même. Je suis ce qu'il plaît aux hommes tant qu'ils peuvent agir sur mes sens ; mais au premier instant de relâche, je redeviens ce que la nature a voulu, c'est là, quoi qu'on puisse faire, mon état le plus constant et celui par lequel en dépit de la destinée je goûte un bonheur pour lequel je me sens constitué. J'ai décrit cet état dans une de mes rêveries[363]. Il me convient si bien que je ne désire autre chose que sa durée et ne crains que de le voir troubler. Le mal que m'ont fait les hommes ne me touche en aucune sorte ; la crainte seule de celui qu'ils peuvent me faire encore est capable de m'agiter ; mais certain qu'ils n'ont plus de nouvelle prise par laquelle ils puissent m'affecter d'un sentiment permanent je me ris de toutes leurs trames et je jouis de moi-même en dépit d'eux.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mémoires
LES RÊVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE
Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Neuvième promenade

Le bonheur est un état permanent qui ne semble pas fait ici-bas pour l'homme. Tout est sur la terre dans un flux continuel qui ne permet à rien d'y prendre une forme constante. Tout change autour de nous. Nous changeons nous-mêmes et nul ne peut s'assurer qu'il aimera demain ce qu'il aime aujourd'hui. Ainsi tous nos projets de félicité pour cette vie sont des chimères. Profitons du contentement d'esprit quand il vient ; gardons-nous de l'éloigner par notre faute, mais ne faisons pas des projets pour l'enchaîner, car ces projets-là sont de pures folies. J'ai peu vu d'hommes heureux, peut-être point ; mais j'ai souvent vu des cœurs contents, et de tous les objets qui m'ont frappé c'est celui qui m'a le plus contenté moi-même. Je crois que c'est une suite naturelle du pouvoir des sensations sur mes sentiments internes. Le bonheur n'a point d'enseigne extérieure ; pour le connaître, il faudrait lire dans le cœur de l'homme heureux ; mais le contentement se lit dans les yeux, dans le maintien, dans l'accent, dans la démarche, et semble se communiquer à celui qui l'aperçoit. Est-il une jouissance plus douce que de voir un peuple entier se livrer à la joie un jour de fête, et tous les cœurs s'épanouir aux rayons expansifs du plaisir

Copyright Arvensa Editions

qui passe rapidement, mais vivement, à travers les nuages de la vie ?

Il y a trois jours que M. P. vint avec un empressement extraordinaire me montrer l'éloge de M^me^ Geoffrin par M. d'Alembert. La lecture fut précédée de longs et grands éclats de rire sur le ridicule néologisme de cette pièce et sur les badins jeux de mots dont il la disait remplie. Il commença de lire en riant toujours, je l'écoutai d'un sérieux qui le calma, et voyant toujours que je ne l'imitais point, il cessa enfin de rire. L'article le plus long et le plus recherché de cette pièce roulait sur le plaisir que prenait M^me^ Geoffrin à voir les enfants et à les faire causer. L'auteur tirait avec raison de cette disposition une preuve de bon naturel. Mais il ne s'arrêtait pas là et il accusait décidément de mauvais naturel et de méchanceté tous ceux qui n'avaient pas le même goût, au point de dire que si l'on interrogeait là-dessus ceux qu'on mène au gibet ou à la roue tous conviendraient qu'ils n'avaient pas aimé les enfants. Ces assertions faisaient un effet singulier dans la place où elles étaient. Supposant tout cela vrai, était-ce là l'occasion de le dire et fallait-il souiller l'éloge d'une femme estimable des images de supplice et de malfaiteur ? Je compris aisément le motif de cette affectation vilaine et quand M. P. eut fini de lire, en relevant ce qui m'avait paru bien dans l'éloge, j'ajoutai que l'auteur en l'écrivant avait dans le cœur moins d'amitié que de haine[364].

Le lendemain, le temps étant assez beau quoique froid, j'allai faire une course jusqu'à l'École militaire comptant d'y trouver des mousses en pleine fleur. En allant, je rêvais sur la visite de la veille et sur l'écrit de M. d'Alembert où je pensais bien que ce placage épisodique n'avait pas été mis sans dessein ; et la seule affectation de m'apporter cette brochure, à moi à qui l'on cache tout, m'apprenait assez quel en était l'objet. J'avais mis mes enfants aux Enfants-Trouvés ; c'en était assez pour m'avoir travesti en père dénaturé, et de là, en étendant et caressant cette idée on en avait peu à peu tiré la conséquence évidente que je haïssais les enfants ; en suivant par la pensée la chaîne de ces gradations j'admirais avec quel art l'industrie humaine sait changer les choses du blanc au noir. Car je ne crois pas que jamais homme ait plus aimé que moi à voir de petits bambins folâtrer et jouer ensemble, et souvent dans la rue et aux promenades je m'arrête à regarder leur espièglerie et leurs petits jeux avec un intérêt que je ne vois partager à personne. Le jour même où vint M. P., une heure avant sa visite, j'avais eu celle des deux petits du Soussoi, les plus jeunes

Copyright Arvensa Editions

enfants de mon hôte, dont l'aîné peut avoir sept ans ; ils étaient venus m'embrasser de si bon cœur et je leur avais rendu si tendrement leurs caresses que malgré la disparité des âges ils avaient paru se plaire avec moi sincèrement, et pour moi j'étais transporté d'aise de voir que ma vieille figure ne les avait pas rebutés ; le cadet même paraissait revenir à moi si volontiers que plus enfant qu'eux, je me sentais attacher à lui déjà par préférence et je le vis partir avec autant de regret que s'il m'eût appartenu.

Je comprends que le reproche d'avoir mis mes enfants aux Enfants-Trouvés a facilement dégénéré, avec un peu de tournure, en celui d'être un père dénaturé et de haïr les enfants. Cependant il est sûr que c'est la crainte d'une destinée pour eux mille fois pire et presque inévitable par toute autre voie, qui m'a le plus déterminé dans cette démarche. Plus indifférent sur ce qu'ils deviendraient et hors d'état de les élever moi-même, il aurait fallu dans ma situation les laisser élever par leur mère qui les aurait gâtés et par sa famille qui en aurait fait des monstres. Je frémis encore d'y penser. Ce que Mahomet fit de Séide n'est rien auprès de ce qu'on aurait fait d'eux à mon égard et les pièges qu'on m'a tendus là-dessus dans la suite me confirment assez que le projet en avait été formé. À la vérité j'étais bien éloigné de prévoir alors ces trames atroces : mais je savais que l'éducation pour eux la moins périlleuse était celle des Enfants-Trouvés et je les y mis. Je le ferais encore avec bien moins de doute aussi si la chose était à faire, et je sais bien que nul père n'est plus tendre que je l'aurais été pour eux, pour peu que l'habitude eût aidé la nature.

Si j'ai fait quelque progrès dans la connaissance du cœur humain c'est le plaisir que j'avais à voir et observer les enfants qui m'a valu cette connaissance. Ce même plaisir, dans ma jeunesse, y a mis une espèce d'obstacle, car je jouais avec les enfants si gaiement et de si bon cœur que je ne songeais guère à les étudier. Mais quand en vieillissant j'ai vu que ma figure caduque les inquiétait je me suis abstenu de les importuner, et j'ai mieux aimé me priver d'un plaisir que de troubler leur joie ; content alors de me satisfaire en regardant leurs jeux et tous leurs petits manèges, j'ai trouvé le dédommagement de mon sacrifice dans les lumières que ces observations m'ont fait acquérir sur les premiers et vrais mouvements de la nature auxquels tous nos savants ne connaissent rien. J'ai consigné dans mes écrits la preuve que je m'étais occupé de cette recherche trop soigneusement pour ne l'avoir pas faite avec plaisir, et ce serait assurément la chose du monde la plus incroyable que l'*Héloïse* et l'*Émile* fussent

Copyright Arvensa Editions

l'ouvrage d'un homme qui n'aimait pas les enfants.

Je n'eus jamais ni présence d'esprit ni facilité de parler ; mais depuis mes malheurs ma langue et ma tête se sont de plus en plus embarrassés. L'idée et le mot propre m'échappent également, et rien n'exige un meilleur discernement et un choix d'expressions plus justes que les propos qu'on tient aux enfants. Ce qui augmente encore en moi cet embarras, est l'attention des écoutants, les interprétations et le poids qu'ils donnent à tout ce qui part d'un homme qui, ayant écrit expressément pour les enfants, est supposé ne devoir leur parler que par oracles. Cette gêne extrême et l'inaptitude que je me sens me trouble, me déconcerte et je serais bien plus à mon aise devant un monarque d'Asie que devant un bambin qu'il faut faire babiller.

Un autre inconvénient me tient maintenant plus éloigné d'eux, et depuis mes malheurs je les vois toujours avec le même plaisir, mais je n'ai plus avec eux la même familiarité. Les enfants n'aiment pas la vieillesse, l'aspect de la nature défaillante est hideux à leurs yeux, leur répugnance que j'aperçois me navre ; et j'aime mieux m'abstenir de les caresser que de leur donner de la gêne ou du dégoût. Ce motif qui n'agit que sur les âmes vraiment aimantes, est nul pour tous nos docteurs et doctoresses. M^{me} Geoffrin s'embarrassait fort peu que les enfants eussent du plaisir avec elle pourvu qu'elle en eût avec eux. Mais pour moi ce plaisir est pis que nul, il est négatif quand il n'est pas partagé, et je ne suis plus dans la situation ni dans l'âge où je voyais le petit cœur d'un enfant s'épanouir avec le mien. Si cela pouvait m'arriver encore, ce plaisir devenu plus rare n'en serait pour moi que plus vif et je l'éprouvais bien l'autre matin par le goût que je prenais à caresser les petits du Soussoi, non seulement parce que la bonne qui les conduisait ne m'en imposait pas beaucoup et que je sentais moins le besoin de m'écouter devant elle, mais encore parce que l'air jovial avec lequel ils m'abordèrent ne les quitta point, et qu'ils ne parurent ni se déplaire ni s'ennuyer avec moi.

Oh ! si j'avais encore quelques moments de pures caresses qui vinssent du cœur ne fût-ce que d'un enfant encore en jaquette, si je pouvais voir encore dans quelques yeux la joie et le contentement d'être avec moi, de combien de maux et de peines ne me dédommageraient pas ces courts mais doux épanchements de mon cœur ? Ah ! je ne serais pas obligé de chercher parmi les animaux le regard de la bienveillance qui m'est désormais refusé parmi les humains. J'en puis juger sur bien peu

Copyright Arvensa Editions

d'exemples mais toujours chers à mon souvenir. En voici un qu'en tout autre état j'aurais oublié presque et dont l'impression qu'il a faite sur moi peint bien toute ma misère. Il y a deux ans que m'étant allé promener du côté de la Nouvelle-France, je poussai plus loin, puis tirant à gauche et voulant tourner autour de Montmartre, je traversai le village de Clignancourt. Je marchais distrait et rêvant sans regarder autour de moi quand tout à coup je me sentis saisir les genoux. Je regarde et je vois un petit enfant de cinq ou six ans qui serrait mes genoux de toute sa force en me regardant d'un air si familier et si caressant que mes entrailles s'émurent et je me disais : c'est ainsi que j'aurais été traité des miens. Je pris l'enfant dans mes bras, je le baisai plusieurs fois dans une espèce de transport et puis je continuai mon chemin. Je sentais en marchant qu'il me manquait quelque chose, un besoin naissant me ramenait sur mes pas. Je me reprochais d'avoir quitté si brusquement cet enfant, je croyais voir dans son action sans cause apparente une sorte d'inspiration qu'il ne fallait pas dédaigner. Enfin cédant à la tentation, je reviens sur mes pas, je cours à l'enfant, je l'embrasse de nouveau et je lui donne de quoi acheter des petits pains de Nanterre dont le marchand passait là par hasard, et je commençai à le faire jaser. Je lui demandai où était son père ; il me le montra qui reliait des tonneaux. J'étais prêt à quitter l'enfant pour aller lui parler quand je vis que j'avais été prévenu par un homme de mauvaise mine qui me parut être une de ces mouches qu'on tient sans cesse à mes trousses. Tandis que cet homme lui parlait à l'oreille, je vis les regards du tonnelier se fixer attentivement sur moi d'un air qui n'avait rien d'amical. Cet objet me resserra le cœur à l'instant et je quittai le père et l'enfant avec plus de promptitude encore que je n'en avais mis à revenir sur mes pas, mais dans un trouble moins agréable qui changea toutes mes dispositions.

Je les ai pourtant senties renaître assez souvent depuis lors ; je suis repassé plusieurs fois par Clignancourt dans l'espérance d'y revoir cet enfant mais je n'ai plus revu ni lui ni le père, et il ne m'est plus resté de cette rencontre qu'un souvenir assez vif mêlé toujours de douceur et de tristesse, comme toutes les émotions qui pénètrent encore quelquefois jusqu'à mon cœur et qu'une réaction douloureuse finit toujours en le refermant.

Il y a compensation à tout. Si mes plaisirs sont rares et courts je les goûte aussi plus vivement quand ils viennent que s'ils m'étaient plus

Copyright Arvensa Editions

familiers ; je les rumine pour ainsi dire par de fréquents souvenirs, et quelque rares qu'ils soient, s'ils étaient purs et sans mélange je serais plus heureux peut-être que dans ma prospérité. Dans l'extrême misère on se trouve riche de peu ; un gueux qui trouve un écu en est plus affecté que ne le serait un riche en trouvant une bourse d'or. On rirait si l'on voyait dans mon âme l'impression qu'y font les moindres plaisirs de cette espèce que je puis dérober à la vigilance de mes persécuteurs. Un des derniers s'offrit il y a quatre ou cinq ans, que je ne me rappelle jamais sans me sentir ravi d'aise d'en avoir si bien profité.

Un dimanche nous étions allés, ma femme et moi, dîner à la porte Maillot. Après le dîner nous traversâmes le bois de Boulogne jusqu'à la Muette ; là nous nous assîmes sur l'herbe à l'ombre en attendant que le soleil fût baissé pour nous en retourner ensuite tout doucement par Passy. Une vingtaine de petites filles conduites par une manière de religieuse vinrent les unes s'asseoir les autres folâtrer assez près de nous. Durant leurs jeux vint à passer un oublieur avec son tambour et son tourniquet, qui cherchait pratique. Je vis que les petites filles convoitaient fort les oublies et deux ou trois d'entre elles, qui apparemment possédaient quelques liards, demandèrent la permission de jouer. Tandis que la gouvernante hésitait et disputait j'appelai l'oublieur et je lui dis : faites tirer toutes ces demoiselles chacune à son tour et je vous paierai le tout. Ce mot répandit dans toute la troupe une joie qui seule eût plus que payé ma bourse quand je l'aurais toute employée à cela.

Comme je vis qu'elles s'empressaient avec un peu de confusion, avec l'agrément de la gouvernante je les fis ranger toutes d'un côté, et puis passer de l'autre côté l'une après l'autre à mesure qu'elles avaient tiré. Quoiqu'il n'y eût point de billet blanc et qu'il revînt au moins une oublie à chacune de celles qui n'auraient rien, qu'aucune d'elles ne pouvait être absolument mécontente, afin de rendre la fête encore plus gaie, je dis en secret à l'oublieur d'user de son adresse ordinaire en sens contraire en faisant tomber autant de bons lots qu'il pourrait, et que je lui en tiendrais compte. Au moyen de cette prévoyance il y eut tout près d'une centaine d'oublies distribuées, quoique les jeunes filles ne tirassent chacune qu'une seule fois, car là-dessus je fus inexorable, ne voulant ni favoriser des abus ni marquer des préférences qui produiraient des mécontentements. Ma femme insinua à celles qui avaient de bons lots d'en faire part à leurs camarades, au moyen de quoi le partage devint presque égal et la joie plus

Copyright Arvensa Editions

générale.

Je priai la religieuse de vouloir bien tirer à son tour, craignant fort qu'elle ne rejetât dédaigneusement mon offre ; elle l'accepta de bonne grâce, tira comme les pensionnaires et prit sans façon ce qui lui revint ; je lui en sus un gré infini, et je trouvai à cela une sorte de politesse qui me plut fort et qui vaut bien je crois celle des simagrées. Pendant toute cette opération il y eut des disputes qu'on porta devant mon tribunal, et ces petites filles venant plaider tour à tour leur cause me donnèrent occasion de remarquer que, quoiqu'il n'y en eût aucune de jolie, la gentillesse de quelques-unes faisait oublier leur laideur.

Nous nous quittâmes enfin très contents les uns des autres ; et cette après-midi fut une de celles de ma vie dont je me rappelle le souvenir avec le plus de satisfaction. La fête au reste ne fut pas ruineuse, mais pour trente sols qu'il m'en coûta tout au plus, il y eut pour plus de cent écus de contentement. Tant il est vrai que le vrai plaisir ne se mesure pas sur la dépense et que la joie est plus amie des liards que des louis. Je suis revenu plusieurs autres fois à la même place à la même heure, espérant d'y rencontrer encore la petite troupe, mais cela n'est plus arrivé.

Ceci me rappelle un autre amusement à peu près de même espèce dont le souvenir m'est resté de beaucoup plus loin. C'était dans le malheureux temps où faufilé parmi les riches et les gens de lettres, j'étais quelquefois réduit à partager leurs tristes plaisirs. J'étais à la Chevrette au temps de la fête du maître de la maison. Toute sa famille s'était réunie pour la célébrer, et tout l'éclat des plaisirs bruyants fut mis en œuvre pour cet effet. Jeux, spectacles, festins, feux d'artifice, rien ne fut épargné. L'on n'avait pas le temps de prendre haleine et l'on s'étourdissait au lieu de s'amuser. Après le dîner on alla prendre l'air dans l'avenue. On tenait une espèce de foire. On dansait ; les messieurs daignèrent danser avec les paysannes, mais les Dames gardèrent leur dignité. On vendait là des pains d'épice. Un jeune homme de la compagnie s'avisa d'en acheter pour les lancer l'un après l'autre au milieu de la foule, et l'on prit tant de plaisir à voir tous ces manants se précipiter, se battre, se renverser pour en avoir, que tout le monde voulut se donner le même plaisir. Et pains d'épice de voler à droite et à gauche, et filles et garçons de courir, s'entasser et s'estropier ; cela paraissait charmant à tout le monde. Je fis comme les autres par mauvaise honte, quoique en dedans je ne m'amusasse pas autant qu'eux. Mais bientôt ennuyé de vider ma bourse pour faire écraser les gens, je laissai là

Copyright Arvensa Editions

la bonne compagnie et je fus me promener seul dans la foire. La variété des objets m'amusa longtemps. J'aperçus entre autres cinq ou six Savoyards autour d'une petite fille qui avait encore sur son inventaire une douzaine de chétives pommes dont elle aurait bien voulu se débarrasser. Les Savoyards de leur côté auraient bien voulu l'en débarrasser mais ils n'avaient que deux ou trois liards à eux tous et ce n'était pas de quoi faire une grande brèche aux pommes. Cet inventaire était pour eux le jardin des Hespérides, et la petite fille était le dragon qui le gardait. Cette comédie m'amusa longtemps ; j'en fis enfin le dénouement en payant les pommes à la petite fille et les lui faisant distribuer aux petits garçons. J'eus alors un des plus doux spectacles qui puissent flatter un cœur d'homme, celui de voir la joie unie avec l'innocence de l'âge se répandre tout autour de moi ; car les spectateurs mêmes en la voyant la partagèrent, et moi qui partageais à si bon marché cette joie, j'avais de plus celle de sentir qu'elle était mon ouvrage.

En comparant cet amusement avec ceux que je venais de quitter, je sentais avec satisfaction la différence qu'il y a des goûts sains et des plaisirs naturels à ceux que fait naître l'opulence, et qui ne sont guère que des plaisirs de moquerie et des goûts exclusifs engendrés par le mépris. Car quelle sorte de plaisir pouvait-on prendre à voir des troupeaux d'hommes avilis par la misère s'entasser, s'étouffer, s'estropier brutalement, pour s'arracher avidement quelques morceaux de pains d'épice foulés aux pieds et couverts de boue ?

De mon côté quand j'ai bien réfléchi sur l'espèce de volupté que je goûtais dans ces sortes d'occasions, j'ai trouvé qu'elle consistait moins dans un sentiment de bienfaisance que dans le plaisir de voir des visages contents. Cet aspect a pour moi un charme qui, bien qu'il pénètre jusqu'à mon cœur, semble être uniquement de sensation. Si je ne vois la satisfaction que je cause, quand même j'en serais sûr je n'en jouirais qu'à demi. C'est même pour moi un plaisir désintéressé qui ne dépend pas de la part que j'y puis avoir ; car dans les fêtes du peuple celui de voir des visages gais m'a toujours vivement attiré. Cette attente a pourtant été souvent frustrée en France où cette nation qui se prétend si gaie montre peu cette gaieté dans ses jeux. Souvent j'allais jadis aux guinguettes pour y voir danser le menu peuple : mais ses danses étaient si maussades, son maintien si dolent, si gauche, que j'en sortais plutôt contristé que réjoui. Mais à Genève et en Suisse, où le rire ne s'évapore pas sans cesse en folles

Copyright Arvensa Editions

malignités, tout respire le contentement et la gaieté dans les fêtes, la misère n'y porte point son hideux aspect, le faste n'y montre pas non plus son insolence ; le bien-être, la fraternité, la concorde y disposent les cœurs à s'épanouir, et souvent dans les transports d'une innocente joie, les inconnus s'accostent, s'embrassent, et s'invitent à jouir de concert des plaisirs du jour. Pour jouir moi-même de ces aimables fêtes, je n'ai pas besoin d'en être, il me suffit de les voir ; en les voyant je les partage ; et parmi tant de visages gais, je suis bien sûr qu'il n'y a pas un cœur plus gai que le mien.

Quoique ce ne soit là qu'un plaisir de sensation il a certainement une cause morale, et la preuve en est que ce même aspect, au lieu de me flatter, de me plaire, peut me déchirer de douleur et d'indignation quand je sais que ces signes de plaisir et de joie sur les visages des méchants ne sont que des marques que leur malignité est satisfaite. La joie innocente est la seule dont les signes flattent mon cœur. Ceux de la cruelle et moqueuse joie le navrent et l'affligent quoiqu'elle n'ait nul rapport à moi. Ces signes, sans doute, ne sauraient être exactement les mêmes, partant de principes si différents : mais enfin ce sont également des signes de joie, et leurs différences sensibles ne sont assurément pas proportionnelles à celles des mouvements qu'ils excitent en moi.

Ceux de douleur et de peine me sont encore plus sensibles au point qu'il m'est impossible de les soutenir sans être agité moi-même d'émotions peut-être encore plus vives que celles qu'ils représentent. L'imagination renforçant la sensation m'identifie avec l'être souffrant et me donne souvent plus d'angoisse qu'il n'en sent lui-même. Un visage mécontent est encore un spectacle qu'il m'est impossible de soutenir surtout si j'ai lieu de penser que ce mécontentement me regarde. Je ne saurais dire combien l'air grognard et maussade des valets qui servent en rechignant m'a arraché d'écus dans les maisons où j'avais autrefois la sottise de me laisser entraîner, et où les domestiques m'ont toujours fait payer bien chèrement l'hospitalité des maîtres. Toujours trop affecté des objets sensibles, et surtout de ceux qui portent signe de plaisir ou de peine, de bienveillance ou d'aversion, je me laisse entraîner par ces impressions extérieures sans pouvoir jamais m'y dérober autrement que par la fuite. Un signe, un geste, un coup d'œil d'un inconnu suffit pour troubler mes plaisirs ou calmer mes peines. Je ne suis à moi que quand je suis seul, hors de là je suis le jouet de tous ceux qui m'entourent.

Copyright Arvensa Editions

Je vivais jadis avec plaisir dans le monde quand je n'y voyais dans tous les yeux que bienveillance, ou tout au pis indifférence dans ceux à qui j'étais inconnu. Mais aujourd'hui qu'on ne prend pas moins de peine à montrer mon visage au peuple qu'à lui masquer mon naturel, je ne puis mettre le pied dans la rue sans m'y voir entouré d'objets déchirants ; je me hâte de gagner à grands pas la campagne ; sitôt que je vois la verdure, je commence à respirer. Faut-il s'étonner si j'aime la solitude ? Je ne vois qu'animosité sur les visages des hommes, et la nature me rit toujours.

Je sens pourtant encore, il faut l'avouer, du plaisir à vivre au milieu des hommes tant que mon visage leur est inconnu. Mais c'est un plaisir qu'on ne me laisse guère. J'aimais encore il y a quelques années à traverser les villages et à voir au matin les laboureurs raccommoder leurs fléaux ou les femmes sur leur porte avec leurs enfants. Cette vue avait je ne sais quoi qui touchait mon cœur. Je m'arrêtais quelquefois, sans y prendre garde, à regarder les petits manèges de ces bonnes gens, et je me sentais soupirer sans savoir pourquoi. J'ignore si l'on m'a vu sensible à ce petit plaisir et si l'on a voulu me l'ôter encore ; mais au changement que j'aperçois sur les physionomies à mon passage, et à l'air dont je suis regardé, je suis bien forcé de comprendre qu'on a pris grand soin de m'ôter cet incognito. La même chose m'est arrivée et d'une façon plus marquée encore aux Invalides. Ce bel établissement m'a toujours intéressé. Je ne vois jamais sans attendrissement et vénération ces groupes de bons vieillards qui peuvent dire comme ceux de Lacédémone :

Nous avons été jadis
Jeunes, vaillants et hardis.

Une de mes promenades favorites était autour de l'École militaire et je rencontrais avec plaisir çà et là quelques invalides qui, ayant conservé l'ancienne honnêteté militaire, me saluaient en passant. Ce salut que mon cœur leur rendait au centuple me flattait et augmentait le plaisir que j'avais à les voir. Comme je ne sais rien cacher de ce qui me touche, je parlais souvent des invalides et de la façon dont leur aspect m'affectait. Il n'en fallut pas davantage. Au bout de quelque temps je m'aperçus que je n'étais plus un inconnu pour eux, ou plutôt que je le leur étais bien davantage puisqu'ils me voyaient du même œil que fait le public. Plus d'honnêteté, plus de salutations. Un air repoussant, un regard farouche avaient succédé à leur première urbanité. L'ancienne franchise de leur métier ne leur laissant pas comme aux autres couvrir leur animosité d'un

Copyright Arvensa Editions

masque ricaneur et traître, ils me montrent tout ouvertement la plus violente haine, et tel est l'excès de ma misère que je suis forcé de distinguer dans mon estime ceux qui me déguisent le moins leur fureur.

Depuis lors je me promène avec moins de plaisir du côté des Invalides ; cependant comme mes sentiments pour eux ne dépendent pas des leurs pour moi, je ne vois toujours point sans respect et sans intérêt ces anciens défenseurs de leur patrie : mais il m'est bien dur de me voir si mal payé de leur part de la justice que je leur rends. Quand par hasard j'en rencontre quelqu'un qui a échappé aux instructions communes, ou qui ne connaissant pas ma figure ne me montre aucune aversion, l'honnête salutation de ce seul-là me dédommage du maintien rébarbatif des autres. Je les oublie pour ne m'occuper que de lui, et je m'imagine qu'il a une de ces âmes comme la mienne où la haine ne saurait pénétrer. J'eus encore ce plaisir l'année dernière en passant l'eau pour m'aller promener à l'île aux Cygnes. Un pauvre vieil invalide dans un bateau attendait compagnie pour traverser. Je me présentai et je dis au batelier de partir. L'eau était forte et la traversée fut longue. Je n'osais presque pas adresser la parole à l'invalide de peur d'être rudoyé et rebuté comme à l'ordinaire, mais son air honnête me rassura. Nous causâmes. Il me parut homme de sens et de mœurs. Je fus surpris et charmé de son ton ouvert et affable, je n'étais pas accoutumé à tant de faveur ; ma surprise cessa quand j'appris qu'il arrivait tout nouvellement de province. Je compris qu'on ne lui avait pas encore montré ma figure et donné ses instructions. Je profitai de cet incognito pour converser quelques moments avec un homme et je sentis à la douceur que j'y trouvais combien la rareté des plaisirs les plus communs est capable d'en augmenter le prix. En sortant du bateau, il préparait ses deux pauvres liards. Je payai le passage et le priai de les resserrer en tremblant de le cabrer. Cela n'arriva point ; au contraire il parut sensible à mon attention et surtout à celle que j'eus encore, comme il était plus vieux que moi, de lui aider à sortir du bateau. Qui croirait que je fus assez enfant pour en pleurer d'aise ? Je mourais d'envie de lui mettre une pièce de vingt-quatre sols dans la main pour avoir du tabac ; je n'osai jamais. La même honte qui me retint m'a souvent empêché de faire de bonnes actions qui m'auraient comblé de joie et dont je ne me suis abstenu qu'en déplorant mon imbécillité. Cette fois, après avoir quitté mon vieil invalide je me consolai bientôt en pensant que j'aurais pour ainsi dire agi contre mes propres principes en mêlant aux choses honnêtes un prix d'argent qui dégrade leur

Copyright Arvensa Editions

noblesse et souille leur désintéressement. Il faut s'empresser de secourir ceux qui en ont besoin, mais dans le commerce ordinaire de la vie laissons la bienveillance naturelle et l'urbanité faire chacune leur œuvre, sans que jamais rien de vénal et de mercantile ose approcher d'une si pure source pour la corrompre ou pour l'altérer. On dit qu'en Hollande le peuple se fait payer pour vous dire l'heure et pour vous montrer le chemin. Ce doit être un bien méprisable peuple que celui qui trafique ainsi des plus simples devoirs de l'humanité.

J'ai remarqué qu'il n'y a que l'Europe seule où l'on vende l'hospitalité. Dans toute l'Asie on vous loge gratuitement, je comprends qu'on n'y trouve pas si bien toutes ses aises. Mais n'est-ce rien que de se dire : je suis homme et reçu chez des humains. C'est l'humanité pure qui me donne le couvert. Les petites privations s'endurent sans peine, quand le cœur est mieux traité que le corps.

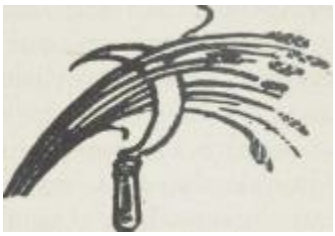

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mémoires

LES RÊVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE

Table des matières du titre

Liste des Mémoires

Liste générale des titres

Dixième promenade

Aujourd'hui jour de Pâques fleuries, il y a précisément cinquante ans de ma première connaissance avec M^me^ de Warens. Elle avait vingt-huit ans alors, étant née avec le siècle. Je n'en avais pas encore dix-sept, [365] et mon tempérament naissant, mais que j'ignorais encore, dormait une nouvelle chaleur à un cœur naturellement plein de vie. S'il n'était pas étonnant qu'elle conçut de la bienveillance pour un jeune homme vif, mais doux et modeste, d'une figure assez agréable, il l'était encore moins qu'une femme charmante, pleine d'esprit et de grâce, m'inspirât avec la reconnaissance des sentiments plus tendres que je n'en distinguais pas. Mais ce qui est moins ordinaire est que ce premier moment décida de moi pour toute ma vie, et produisit par un enchaînement inévitable le destin du reste de mes jours. Mon âme dont mes organes n'avaient pas développé les plus précieuses facultés n'avait encore aucune forme déterminée. Elle attendait dans une sorte d'impatience le moment qui devait la lui donner, et ce moment accéléré par cette rencontre ne vint pourtant pas sitôt, et dans la simplicité de mœurs que l'éducation m'avait donnée je vis longtemps prolonger pour moi cet état délicieux mais rapide

Copyright Arvensa Editions

où l'amour et l'innocence habitent le même cœur. Elle m'avait éloigné. Tout me rappelait à elle, il y fallut revenir. Ce retour fixa ma destinée et longtemps encore avant de la posséder je ne vivais plus qu'en elle et pour elle. Ah ! si j'avais suffi à son cœur comme elle suffisait au mien ! Quels paisibles et délicieux jours nous eussions coulés ensemble ! Nous en avons passé de tels mais qu'ils ont été courts et rapides, et quel destin les a suivis ! Il n'y a pas de jour où je ne me rappelle avec joie et attendrissement cet unique et court temps de ma vie où je fus moi pleinement, sans mélange et sans obstacle, et où je puis véritablement dire avoir vécu. Je puis dire à peu près comme ce préfet du prétoire qui disgracié sous Vespasien s'en alla finir paisiblement ses jours à la campagne : « J'ai passé soixante et dix ans sur la terre, et j'en ai vécu sept[366]. » Sans ce court mais précieux espace je serais resté peut-être incertain sur moi ; car tout le reste de ma vie, faible et sans résistance, j'ai été tellement agité, ballotté, tiraillé par les passions d'autrui, que presque passif dans une vie aussi orageuse j'aurais peine à démêler ce qu'il y a du mien dans ma propre conduite, tant la dure nécessité n'a cessé de s'appesantir sur moi. Mais durant ce petit nombre d'années, aimé d'une femme pleine de complaisance et de douceur, je fis ce que je voulais faire, je fus ce que je voulais être, et par l'emploi que je fis de mes loisirs, aidé de ses leçons et de son exemple, je sus donner à mon âme encore simple et neuve la forme qui lui convenait davantage et qu'elle a gardée toujours. Le goût de la solitude et de la contemplation naquit dans mon cœur avec les sentiments expansifs et tendres faits pour être son aliment. Le tumulte et le bruit les resserrent et les étouffent, le calme et la paix les raniment et les exaltent. J'ai besoin de me recueillir pour aimer. J'engageai maman à vivre à la campagne. Une maison isolée au penchant d'un vallon fut notre asile, et c'est là que dans l'espace de quatre ou cinq ans j'ai joui d'un siècle de vie et d'un bonheur pur et plein qui couvre de son charme tout ce que mon sort présent a d'affreux. J'avais besoin d'une amie selon mon cœur, je la possédais. J'avais désiré la campagne, je l'avais obtenue ; je ne pouvais souffrir l'assujettissement[367], j'étais parfaitement libre, et mieux que libre, car assujetti par mes seuls attachements, je ne faisais que ce que je voulais faire. Tout mon temps était rempli par des soins affectueux ou par des occupations champêtres. Je ne désirais rien que la continuation d'un état si doux. Ma seule peine était la crainte qu'il ne durât pas longtemps,

Copyright Arvensa Editions

et cette crainte née de la gêne de notre situation n'était pas sans fondement. Dès lors je songeai à me donner en même temps des diversions sur cette inquiétude et des ressources pour en prévenir l'effet. Je pensai qu'une provision de talents était la plus sûre ressource contre la misère, et je résolus d'employer mes loisirs à me mettre en état, s'il était possible, de rendre un jour à la meilleure des femmes l'assistance que j'en avais reçue.

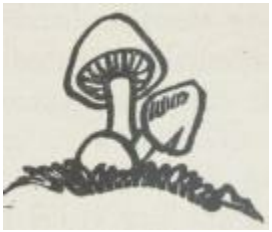

Copyright Arvensa Editions

FIN des RÊVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE

Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

ÉCRITS EN FORME DE CIRCULAIRE

Relative à différentes réimpressions de ses ouvrages.

Jean-Jacques ROUSSEAU

MÉMOIRES ET CORRESPONDANCE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mémoires

ÉCRITS EN FORME DE CIRCULAIRE

Liste des Mémoires

Liste générale des titres

Table des matières

I – Déclaration

II – À tout Français aimant encore la justice et la vérité

III – Mémoire

IV Fragment

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mémoires

ÉCRITS EN FORME DE CIRCULAIRE

Table des matières du titre

Liste des Mémoires

Liste générale des titres

I – Déclaration

Lorsque J J. Rousseau découvrit qu'on se cachait de lui pour imprimer furtivement ses écrits à Paris, et qu'on affirmait au public que c'était lui qui dirigeait ces impressions, il comprit aisément que le principal but de cette manœuvre était la falsification de ces mêmes écrits, et il ne tarda pas, malgré les soins qu'on prenait pour lui en dérober la connaissance, à se convaincre par ses yeux de cette falsification. Sa confiance dans le libraire Rey ne lui laissa pas supposer qu'il participât à ces infidélités, et en lui faisant parvenir sa protestation contre les imprimés de France, toujours faits sous le nom dudit Rey, il y joignit une déclaration conforme à l'opinion qu'il continuait d'avoir de lui. Depuis lors il s'est convaincu aussi par ses propres yeux, que les réimpressions de Rey contiennent exactement les mêmes altérations, suppressions, falsifications que celles de France, et que les unes et les autres ont été faites sur le même modèle et sous les mêmes directions. Ainsi ses écrits, tels qu'il les a composés et publiés, n'existant plus que dans la première édition de chaque ouvrage qu'il a faite lui-même, et qui depuis longtemps a disparu aux yeux du public, il déclare tous les livres anciens ou nouveaux, qu'on imprime et imprimera désormais sous son nom, en quelque lieu que ce soit, on faux ou altérés, mutilés et falsifiés avec la plus cruelle malignité, et les désavoue, les uns comme n'étant plus son ouvrage, et les autres comme lui étant faussement attribués. L'impuissance où il est de faire arriver ses plaintes aux oreilles du publie, lui fait tenter pour dernière ressource de remettre à diverses personnes des copies de cette déclaration, écrites et signées de sa main, certain que si dans le nombre il se trouve une seule

Copyright Arvensa Editions

âme honnête et généreuse qui ne soit pas vendue à l'iniquité, une protestation si nécessaire et si juste ne restera pas étouffée, et que la postérité ne jugera pas des sentiments d'un homme infortuné sur des livres défigurés par ses persécuteurs.

Fait à Paris, ce 23 janvier 1774

J. J. Rousseau ***[368]***

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mémoires
ÉCRITS EN FORME DE CIRCULAIRE
Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

II – À tout Français aimant encore la justice et la vérité

Français ! nation jadis aimable et douce, qu'êtes-vous devenus ? Que vous êtes changés pour un étranger infortuné, seul, à votre merci, sans appui, sans défenseur, mais qui n'en aurait pas besoin chez nu peuple juste ; pour un homme sans fard et sans fiel, ennemi de l'injustice, mais patient à l'endurer, qui jamais n'a fait, ni voulu, ni rendu le mal à personne, et qui, depuis quinze ans, plongé, traîné par vous dans la fange de l'opprobre et de la diffamation, se voit, se sent charger à l'envi d'indignités inouïes jusqu'ici parmi les humains, sans avoir pu jamais en apprendre au moins la cause ! C'est donc là votre franchise, votre douceur, votre hospitalité ! Quittez ce vieux nom de *Francs*, il doit trop vous faire rougir. Le persécuteur de Job aurait pu beaucoup apprendre de ceux qui vous guident dans l'art de rendre un mortel malheureux. Ils vous ont persuadé, je n'en doute pas, ils vous ont prouvé même, comme cela est toujours facile en se cachant de l'accusé, que je méritais ces traitements indignes, pires cent fois que la mort. En ce cas, je dois me résigner ; car je n'attends, ni ne veux d'eux, ni de vous, aucune grâce ; mais ce que je veux et qui m'est dû tout au moins, après une condamnation si cruelle et si infamante, c'est qu'on m'apprenne enfin quels sont mes crimes, et comment et par qui j'ai été jugé.

Pourquoi faut-il qu'un scandale aussi publie soit pour moi seul un mystère impénétrable ? À quoi bon tant de machines, de ruses, de trahisons, de mensonges, pour cacher au coupable ses crimes, qu'il doit savoir mieux que personne, s'il est vrai qu'il les ait commis ? Que si, pour des raisons qui me passent, persistant à m'ôter un droit[369] dont on n'a privé jamais aucun criminel, vous avez résolu d'abreuver le reste de mes

Copyright Arvensa Editions

tristes jours d'angoisses, de dérisions, d'opprobres, sans vouloir que je sache pourquoi, sans daigner écouter mes griefs, mes plaintes, mes raisons, sans me permettre même de parler[370] ; j'élèverai au ciel, pour toute défense, un cœur sans fraude, et des mains pures de tout mal, lui demandant, non, peuple cruel, qu'il me venge et vous punisse (ah ! qu'il éloigne de vous tout malheur et toute erreur !), mais qu'il ouvre bientôt à ma vieillesse un meilleur asile, où vos outrages ne m'atteignent plus.

P. S. Français, on vous tient dans un délire qui ne cessera pas de mon vivant. Mais quand je n'y serai plus, que l'accès sera passé, et que votre animosité, cessant d'être attisée, laissera l'équité naturelle parler à vos cœurs, vous regarderez mieux, je l'espère, à tous les faits, dits, écrits, que l'on m'attribue en se cachant de moi très soigneusement, ; à tout ce qu'on nous fait croire de mon caractère, à tout ce qu'on vous fait faire par bonté pour moi. Vous serez alors bien surpris ; et, moins contents de vous que vous ne l'êtes, vous trouverez, j'ose vous le prédire, la lecture de ce billet plus intéressante qu'elle ne peut vous paraître aujourd'hui. Quand enfin ces messieurs, couronnant toutes leurs bontés, auront publié la vie de l'infortuné qu'ils auront fait mourir de douleur, cette vie impartiale et fidèle qu'ils préparent depuis longtemps avec tant de secret et de soin ; avant que d'ajouter foi à leur dire et à leurs preuves, vous rechercherez, je m'assure, la source de tant de zèle, le motif de tant de peines, la conduite surtout qu'ils eurent envers moi de mon vivant. Ces recherches bien faites, je consens, je le déclare, puisque vous voulez me juger sans m'entendre, que vous jugiez entre eux et moi sur leur propre production.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mémoires
ÉCRITS EN FORME DE CIRCULAIRE
Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

III – Mémoire

Écrit au mois de février 1777, et depuis lors remis ou montré à diverses personnes[371].

Ma femme est malade depuis longtemps, et le progrès de son mal, qui la met hors d'état de soigner son petit ménage, lui rend les soins d'autrui nécessaires à elle-même quand elle est forcée à garder son lit. Je l'ai jusqu'ici gardée et soignée dans tontes ses maladies ; la vieillesse ne me permet plus le même service : d'ailleurs le ménage, tout petit qu'il est, ne se fait pas tout seul ; il faut se pourvoir au-dehors des choses nécessaires à la subsistance, et les préparer ; il faut maintenir la propreté dans la maison[372]. Ne pouvant remplir seul tous ces soins, j'ai été forcé, pour y pourvoir, d'essayer de donner une servante à ma femme. Dix mois d'expérience m'ont fait sentir l'insuffisance et les inconvénients inévitables et intolérables de cette ressource dans une position pareille à la nôtre. Réduits à vivre absolument seuls, et néanmoins hors d'état de nous passer du service d'autrui, il ne nous reste, dans les infirmités et l'abandon, qu'un seul moyen de soutenir nos vieux jours, c'est de prier ceux qui disposent de nos destinées de vouloir bien disposer aussi de nos personnes, et nous ouvrir quelque asile où nous puissions subsister à nos frais, mais exempts d'un travail qui désormais passe nos forces ; et de détails et de soins dont nous ne sommes plus capables.

Du reste, de quelque façon qu'on me traite, qu'on me tienne en clôture formelle, ou en apparente liberté, dans un hôpital, ou dans un désert, avec des gens doux ou durs, faux ou francs (si de ceux-ci il en est encore), je consens à tout, pourvu qu'on rende à ma femme les soins que son état

Copyright Arvensa Editions

exige, et qu'on me donne le couvert, le vêtement le plus simple, et la nourriture la plus sobre jusqu'à la fin de mes jours, sans que je ne sois plus obligé de me mêler de rien. Nous donnerons pour cela ce que nous pouvons avoir d'argent, d'effets et de rentes ; et j'ai lieu d'espérer que cela pourra suffire dans des provinces où les denrées sont à bon marché, et dans des maisons destinées à cet usage, où les ressources de l'économie sont connues et pratiquées, surtout en me soumettant, connue je fais de bon cœur, à un régime proportionné à mes moyens.

Je crois ne rien demander en ceci qui, dans une aussi triste situation que la mienne, s'il en peut être, se refuse parmi les humains ; et je suis même bien sûr que cet arrangement, loin d'être onéreux à ceux qui disposent de mon sort, leur vaudrait des épargnes considérables et de soucis et d'argent. Cependant l'expérience que j'ai du système qu'on suit à mon égard me fait douter que cette faveur me soit accordée : mais je me dois de la demander ; et, si elle m'est refusée, j'en supporterai plus patiemment dans ma vieillesse les angoisses de ma situation en me rendant le témoignage d'avoir fait ce qui dépendait de moi pour les adoucir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mémoires

ÉCRITS EN FORME DE CIRCULAIRE

Table des matières du titre

Liste des Mémoires

Liste générale des titres

IV Fragment

Trouvé parmi les papiers de Jean-Jacques Rousseau.

Quiconque, sans urgente nécessité, sans affaires indispensables, recherche, et même jusqu'à l'importunité, un homme dont il pense mal, sans vouloir s'éclaircir avec lui de la justice ou de l'injustice du jugement qu'il en porte, soit qu'il se trompe ou non dans ce jugement, est lui-même un homme dont il faut mal penser.

Cajoler un homme présent et le diffamer absent est certainement la duplicité d'un traître, et vraisemblablement la manœuvre d'un imposteur.

Dire en se cachant d'un homme pour le diffamer, que c'est par ménagement pour lui qu'on ne veut pas le confondre, c'est faire un mensonge non moins inepte que lâche. La diffamation étant le pire des maux civils et celui dont les effets sont les plus terribles, s'il était vrai qu'on voulût ménager cet homme, on le confondrait, on le menacerait peut-être de le diffamer, mais on n'en ferait rien. On lui reprocherait son crime en particulier en le cachant à tout le monde ; mais le dire à tout le monde en le cachant à lui seul, et feindre encore de s'intéresser à lui, est le raffinement de la haine, le comble de la barbarie et de la noirceur.

Faire l'aumône par supercherie à quelqu'un malgré lui, n'est pas le servir, c'est l'avilir ; ce n'est pas un acte de bonté, c'en est un de malignité, surtout si, rendant l'aumône mesquine, inutile, mais bruyante, et inévitable à celui qui en est l'objet, on fait discrètement en sorte que tout le monde en soit instruit, excepté lui. Cette fourberie est non seulement cruelle, mais basse. En se couvrant du masque de la bienfaisance, elle habille en vertu la méchanceté, et, par contrecoup, en ingratitude, l'indignation de l'honneur outragé.

Copyright Arvensa Editions

Le don est un contrat qui suppose toujours le consentement des deux parties. Un don fait par force ou par ruse, et qui n'est pas accepté, est un vol. Il est tyrannique, il est horrible de vouloir faire en trahison un devoir de la reconnaissance à celui dont on a mérité la haine et dont on est justement méprisé.

L'honneur étant plus précieux et plus important que la vie, et rien ne la rendant plus à charge que la perte de l'honneur, il n'y a aucun cas possible où il soit permis de cacher à celui qu'on diffame, non plus qu'à celui qu'on punit de mort, l'accusation, l'accusateur et ses preuves. L'évidence même est soumise à cette indispensable loi : car si toute la ville avait vu un homme en assassiner un autre, encore ne ferait-on point mourir l'accusé sans l'interroger et l'entendre : autrement il n'y aurait plus de sûreté pour personne, et la société s'écroulerait par ses fondements. Si cette loi sacrée est sans exception, elle est aussi sans abus, puisque toute l'adresse d'un accusé ne peut empêcher qu'un délit démontré ne continue à l'être, ni le garantir en pareil cas d'être convaincu : mais sans cette conviction l'évidence ne peut exister. Elle dépend essentiellement des réponses de l'accusé, ou de son silence, parce qu'on ne saurait présumer que des ennemis, ni même des indifférents, donneront aux preuves du délit la même attention à saisir le faible de ces preuves, ni les éclaircissements qui les peuvent détruire, que l'accusé peut naturellement y donner : ainsi personne n'a droit de se mettre à sa place pour le dépouiller du droit de se défendre en s'en chargeant sans son aveu ; et ce sera beaucoup même si quelquefois une disposition secrète ne fait pas voir à ces gens, qui ont tant de plaisir à trouver l'accusé coupable, cette prétendue évidence où lui-même eût démontré l'imposture s'il avait été entendu.

Il suit de là que cette même évidence est contre l'accusateur lorsqu'il s'obstine à violer cette loi sacrée ; car cette lâcheté d'un accusateur qui met tout en oeuvre pour se cacher de l'accusé, de quelque prétexte qu'on la couvre, ne peut avoir d'autre vrai motif que la crainte de voir dévoiler son imposture, et justifier l'innocent. Donc tous ceux qui, dans ce cas, approuvent les manoeuvres de l'accusateur et s'y prêtent, sont des satellites de l'iniquité.

Nous soussignés acquiesçons de tout notre cœur à ces maximes, et croyons toute personne raisonnable et juste tenue d'y acquiescer.

Copyright Arvensa Editions

FIN des ÉCRITS EN FORME DE CIRCULAIRE

Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

ROUSSEAU JUGE DE JEAN-JACQUES

DIALOGUES

Jean-Jacques ROUSSEAU

MÉMOIRES ET CORRESPONDANCE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

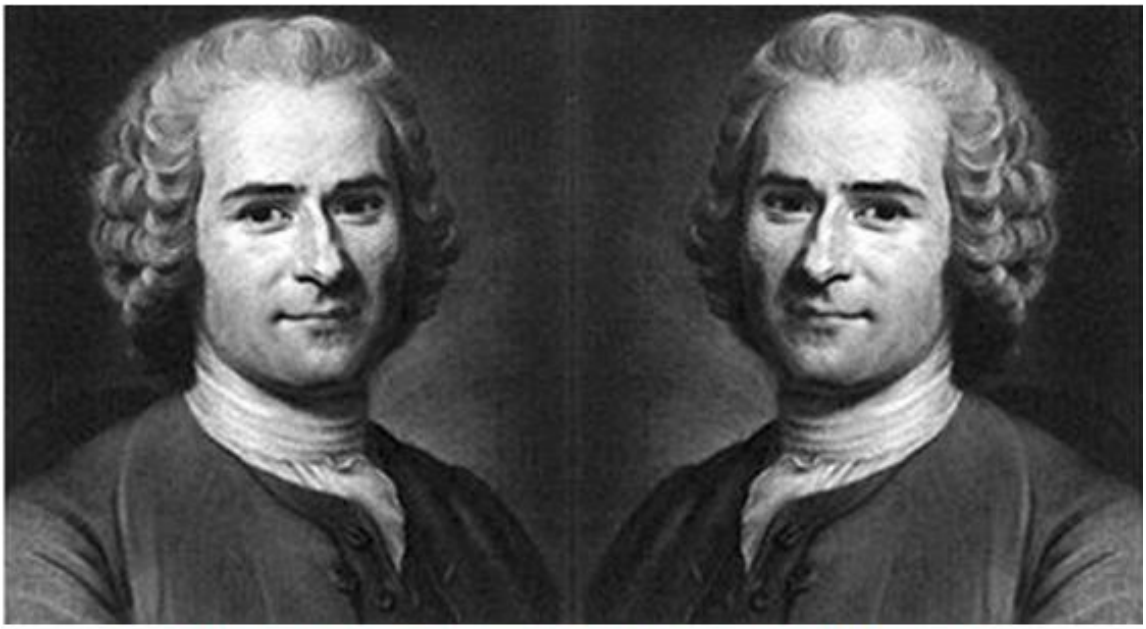

Barbarus hic ego sum quia non intelligor illis.
Ovide Trist. v, Eleg, 10, V.37

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mémoires

ROUSSEAU JUGE DE JEAN-JACQUES

Liste des Mémoires

Liste générale des titres

Table des matières

Du sujet et de la forme de cet écrit

Premier Dialogue

Second Dialogue

Troisième Dialogue

Histoire du précédent Écrit

Copie du Billet circulaire dont il est parlé dans l'écrit précédent

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mémoires
ROUSSEAU JUGE DE JEAN-JACQUES
Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Du sujet et de la forme de cet écrit

J'ai souvent dit que, si l'on m'eut donné d'un autre homme les idées qu'on a données de moi à mes contemporains, je ne me serais pas conduit avec lui comme ils font avec moi. Cette assertion a laissé tout le monde fort indifférent sur ce point, et je n'ai vu chez personne la moindre curiosité de savoir en quoi ma conduite eût différé de celle des autres, et qu'elles eussent été mes raisons. J'ai conclu de là que le public, parfaitement sûr de l'impossibilité d'en user plus justement ni plus honnêtement qu'il ne fait à mon égard, l'était par conséquent que, dans ma supposition, j'aurais eu tort de ne pas l'imiter. J'ai cru même apercevoir dans sa confiance une hauteur dédaigneuse qui ne pouvait venir que d'une grande opinion de la vertu de ses guides et de la sienne dans cette affaire. Tout cela, couvert pourquoi d'un mystère impénétrable, ne pouvant s'accorder avec mes raisons, m'a engagé à les dire, pour les soumettre aux réponses de quiconque aurait la charité de me détromper ; car mon erreur, si elle existe, n'est pas ici sans conséquence : elle me force à mal penser de tous ceux qui m'entourent ; et, comme rien n'est plus éloigné de ma volonté que d'être injuste et ingrat envers eux, ceux qui me désabuseraient, en me ramenant à de meilleurs jugements, substitueraient dans mon cœur la gratitude à l'indignation, et me rendraient sensible et reconnaissant en me montrant mon devoir à l'être. Ce n'est pas là cependant le seul motif qui m'ait mis la plume à la main : un autre encore, plus fort et non moins légitime, se fera sentir dans cet écrit. Mais je proteste qu'il n'entre plus dans ces motifs l'espoir ni presque le désir d'obtenir enfin de ceux qui m'ont jugé la justice qu'ils me refusent, et qu'ils sont bien déterminés à me refuser toujours.

Copyright Arvensa Editions

En voulant exécuter cette entreprise, je me suis vu dans un bien singulier embarras : ce n'était pas de trouver des raisons en faveur de mon sentiment, c'était d'en imaginer de contraires ; c'était d'établir sur quelque apparence d'équité des procédés où je n'en apercevais aucune. Voyant cependant tout Paris, toute la France, toute l'Europe, se conduire à mon égard avec la plus grande confiance sur des maximes si nouvelles, si peu concevables pour moi, je ne pouvais supposer que cet accord unanime n'eût aucun fondement raisonnable, ou du moins apparent, et que toute une génération s'accordât à vouloir éteindre à plaisir tontes les lumières naturelles, violer toutes les lois de la justice, toutes les règles du bon sens, sans objet, sans profit, sans prétexte, uniquement pour satisfaire une fantaisie dont je ne pouvais pas même apercevoir le but et l'occasion. Le silence profond, universel, non moins inconcevable que le mystère qu'il couvre, mystère que depuis quinze ans 011 me cache avec un soin que je m'abstiens de qualifier, et avec un succès qui tient du prodige ; ce silence effrayant et terrible ne m'a pas laissé saisir la moindre idée qui put m'éclairer sur ces étranges dispositions. Livré pour toute lumière à mes conjectures, je n'en ai su former aucune qui pût expliquer ce qui m'arrive, de manière à pouvoir croire avoir démêlé la vérité. Quand de forts indices m'ont fait penser quelquefois avoir découvert avec le fond de l'intrigue son objet et ses auteurs, les absurdités sans nombre que j'ai vues naître de ces suppositions m'ont bientôt contraint de les abandonner, et toutes celles que mon imagination s'est tourmentée à leur substituer n'ont pas mieux soutenu le moindre examen.

Cependant, pour ne pas combattre une chimère, pour ne pas outrager toute une génération, il fallait bien supposer des raisons dans le parti approuvé et suivi partout le monde. Je n'ai rien épargné pour en chercher, pour en imaginer de propres à séduire la multitude ; et, si je n'ai rien trouvé qui dût avoir produit cet effet, le ciel m'est témoin que ce n'est faute ni de volonté ni d'efforts, et que j'ai rassemblé soigneusement toutes les idées que mon entendement m'a pu fournir pour cela. Tous mes soins n'aboutissant à rien qui pût me satisfaire, j'ai pris le seul parti qui me restait à prendre pour m'expliquer : c'était, ne pouvant raisonner sur des motifs particuliers qui m'étaient inconnus et incompréhensibles, de raisonner sur une hypothèse générale qui pût tous les rassembler : c'était, entre toutes les suppositions possibles, de choisir la pire pour moi, la meilleure pour mes adversaires ; et, dans cette position, ajustée, autant

Copyright Arvensa Editions

qu'il m'était possible, aux manœuvres dont je me suis vu l'objet, aux allures que j'ai entrevues, aux propos mystérieux que j'ai pu saisir çà et là, d'examiner quelle conduite de leur part eût été la plus raisonnable et la plus juste. Épuiser tout ce qui se pouvait dire en leur faveur était le seul moyen que j'eusse de trouver ce qu'ils disent en effet, et c'est ce que j'ai tâché de faire, en mettant de leur côté tout ce que j'y ai pu mettre de motifs plausibles et d'arguments spécieux, et cumulant contre moi toutes les charges imaginables. Malgré tout cela, j'ai souvent rougi, je l'avoue, des raisons que j'étais forcé de leur prêter. Si j'en avais trouvé de meilleures, je les aurais employées de tout mon cœur et de toute nui force, et cela avec d'autant moins de peine, qu'il me paraît certain qu'aucune n'aurait pu tenir contre mes réponses ; parce que celles-ci dérivent immédiatement des premiers principes de la justice, des premiers éléments du bon sens, et qu'elles sont applicables à tous les cas possibles d'une situation pareille à celle où je suis.

La forme du dialogue m'ayant paru la plus propre à discuter le pour et le contre, je l'ai choisie pour cette raison. J'ai pris la liberté de reprendre dans ces entretiens mon nom de famille que le public a jugé à propos de m'ôter, et je me suis désigné en tiers, à son exemple, par celui de baptême, auquel il lui a plu de me réduire. En prenant un Français pour mou autre interlocuteur, je n'ai rien fait que d'honnête et d'obligeant pour le nom qu'il porte, puisque je me suis abstenu de le rendre complice d'une conduite que je désapprouve, et je n'aurais rien fait d'injuste eu lui donnant ici le personnage que toute sa nation s'empresse de faire à mon égard. J'ai même eu l'attention de le ramener à des sentiments plus raisonnables que je n'en ai trouvé dans aucun de ses compatriotes ; et celui que j'ai mis en scène est tel, qu'il serait aussi heureux pour moi qu'honorable à son pays qu'il s'y en trouvât beaucoup qui l'imitassent. Que si quelquefois je l'engage à des raisonnements absurdes, je proteste derechef, eu sincérité de cœur, que c'est toujours malgré moi ; et je crois pouvoir délier toute la France d'en trouver de plus solides pour autoriser les singulières pratiques dont je suis l'objet, et dont elle paraît se glorifier si fort.

Ce que j'avais à dire était si clair, et j'en étais si pénétré, que je ne puis assez m'étonner des longueurs, des redites, du verbiage et du désordre de cet écrit. Ce qui l'eût rendu vif et véhément sous la plume d'un autre, est précisément ce qui l'a rendu tiède et languissant sous la mienne. C'était de

Copyright Arvensa Editions

moi qu'il s'agissait, et je n'ai plus trouvé pour mon propre intérêt ce zèle et cette vigueur de courage qui ne peut exalter une âme généreuse que pour la cause d'autrui. Le rôle humiliant de ma propre défense est trop au-dessous de moi, trop peu digne des sentiments qui m'animent, pour que j'aime à m'en charger : ce n'est pas non plus, on le sentira bientôt, celui que j'ai voulu remplir ici ; mais je ne pouvais examiner la conduite du public à mon égard sans me contempler moi-même dans la position du monde la plus déplorable et la plus cruelle. Il fallait m'occuper d'idées tristes et déchirantes, de souvenirs amers et révoltants, de sentiments les moins faits pour mon cœur ; et c'est en cet état de douleur et de détresse qu'il a fallu me remettre chaque fois que quelque nouvel outrage, forçant ma répugnance, m'a fait faire un nouvel effort pour reprendre cet écrit si souvent abandonné. Ne pouvant souffrir la continuité d'une occupation si douloureuse, je ne m'y suis livré que durant des moments très courts, écrivant chaque idée quand elle me venait, et m'en tenant là ; écrivant dix fois la même quand elle m'est venue dix fois, sans me rappeler jamais ce que j'avais précédemment écrit, et ne m'en apercevant qu'à la lecture du tout, trop tard pour pouvoir rien corriger, comme je le dirai tout-à-l'heure. La colère anime quelquefois le talent, mais le dégoût et le serrement de coeur l'étouffent ; et l'on sentira mieux, après m'avoir lu, que c'était là les dispositions constantes où j'ai dû me trouver durant ce pénible travail.

Une autre difficulté me l'a rendu fatigant : c'était, forcé de parler de moi sans cesse, d'en parler avec justice et vérité, sans louange et sans dépression. Cela n'est pas difficile à un homme à qui le public rend l'honneur qui lui est dû : il est par là dispensé d'en prendre le soin lui-même. Il peut également et se taire sans s'avilir, et s'attribuer avec franchise les qualités que tout le monde reconnaît en lui. Mais celui qui se sent digne d'honneur et d'estime, et que le public défigure et diffame à plaisir, de quel ton se rendra-t-il seul la justice qui lui est due ? Doit-il se parler de lui-même avec des éloges mérités, mais généralement démentis ? Doit-il se vanter des qualités qu'il sent en lui, mais que tout le monde refuse d'y voir ? Il y aurait moins d'orgueil que de bassesse à prostituer ainsi la vérité. Se louer alors, même avec la plus rigoureuse justice, serait plutôt se dégrader que s'honorer ; et ce serait bien mal connaître les hommes que de croire les ramener d'une erreur dans laquelle ils se complaisent, par de telles protestations. Un silence fier et dédaigneux est en pareil cas plus à sa place, et eût été bien plus de mon goût, mais il

Copyright Arvensa Editions

n'aurait pas rempli mon objet ; et, pour le remplir, il fallait nécessairement que je disse de quel œil, si j'étais un autre, je verrais un homme tel que je suis. J'ai tâché de m'acquitter équitablement et impartialement d'un si difficile devoir, sans insulter à l'incroyable aveuglement du public, sans me vanter fièrement des vertus qu'il me refuse, sans m'accuser non plus des vices que je n'ai pas, et dont il lui plaît de me charger, mais en expliquant simplement ce que j'aurais déduit d'une constitution semblable à la mienne, étudiée avec soin dans un autre homme. Que si l'on trouve dans mes descriptions de la retenue et de la modération, qu'on n'aille pas m'en faire un mérite. Je déclare qu'il ne m'a manqué qu'un peu plus de modestie pour parler de moi beaucoup plus honorablement.

Voyant l'excessive longueur de ces Dialogues, j'ai tenté plusieurs fois de les élaguer, d'en ôter les fréquentes répétitions, d'y mettre un peu d'ordre et de suite ; jamais je n'ai pu soutenir ce nouveau tourment : le vif sentiment de mes malheurs, ranimé par cette lecture, étouffe toute l'attention qu'elle exige. Il m'est impossible de rien retenir, de rapprocher deux phrases, et de comparer deux idées. Tandis que je force mes yeux à suivre les lignes, mon cœur serré gémit et soupire. Après de fréquents et vains efforts, je renonce à ce travail, dont je me sens incapable ; et, faute de pouvoir faire mieux, je me borne à transcrire ces informes essais, que je suis hors d'état de corriger. Si, tels qu'ils sont, l'entreprise en était encore à faire, je ne la ferais pas, quand tous les biens de l'univers y seraient attachés ; je suis même forcé d'abandonner des multitudes d'idées meilleures et mieux rendues que ce qui tient ici leur place, et que j'avais jetées sur des papiers détachés dans l'espoir de les encadrer aisément ; mais l'abattement m'a gagné au point de me rendre même impossible ce léger travail. Après tout, j'ai dit à peu près ce que j'avais à dire : il est noyé dans un chaos de désordre et de redites, mais il y est ; les bons esprits sauront l'y trouver. Quant à ceux qui ne veulent qu'une lecture agréable et rapide, ceux qui n'ont cherché, qui n'ont trouvé que cela dans mes Confessions, ceux qui ne peuvent souffrir un peu de fatigue, ni soutenir une attention suivie pour l'intérêt de la justice et de la vérité, ils feront bien de s'épargner l'ennui de cette lecture ; ce n'est pas à eux que j'ai voulu parler ; et, loin de chercher à leur plaire, j'éviterai du moins cette dernière indignité, que le tableau des misères de ma vie soit pour personne un objet d'amusement.

Que deviendra cet écrit ? Quel usage en pourrai-je faire ? Je l'ignore, et

Copyright Arvensa Editions

cette incertitude a beaucoup augmenté le découragement qui ne m'a point quitté en y travaillant. Ceux qui disposent de moi en ont eu connaissance aussitôt qu'il a été commencé, et je ne vois dans ma situation aucun moyen possible d'empêcher qu'il ne tombe entre leurs mains tôt ou tard[373]. Ainsi, selon le cours naturel des choses, toute la peine que j'ai prise est à pure perte. Je ne sais quel parti le ciel me suggérera, mais j'espèrerai jusqu'à la fin qu'il n'abandonnera point la cause juste. Dans quelques mains qu'il fasse tomber ces feuilles, si parmi ceux qui les liront peut-être il est encore un cœur d'homme, cela me suffit, et je ne mépriserai jamais assez l'espèce humaine pour ne trouver dans cette idée aucun sujet de confiance et d'espoir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mémoires

ROUSSEAU JUGE DE JEAN-JACQUES

Table des matières du titre

Liste des Mémoires

Liste générale des titres

Premier Dialogue

Du système de conduite envers Jean-Jacques, adopté par l'Administration, avec l'approbation du public.

ROUSSEAU. — Quelles incroyables choses je viens d'apprendre ! Je n'en reviens pas : non, je n'en reviendrai jamais. Juste ciel ! quel abominable homme ! qu'il m'a fait de mal ! que je le vais détester !

UN FRANÇAIS.— Et notez bien que c'est ce même homme dont les pompeuses productions vous ont si charmé, si ravi, par les beaux préceptes de vertu qu'il y étale avec tant de faste.

ROUSSEAU. — Dites, de force. Soyons justes, même avec les méchants. Le faste n'excite tout au plus qu'une admiration froide et stérile, et sûrement ne me charmera jamais. Des écrits qui élèvent l'âme et enflamment le cœur méritent un autre mot.

LE FRANÇAIS.— Faste ou force, qu'importe le mot si l'idée est toujours la même, si ce sublime jargon tiré par l'hypocrisie d'une tête exaltée n'en est pas moins dicté par une âme de boue ?

ROUSSEAU. — Ce choix du mot me paraît moins indifférent qu'à vous. Il change pour moi beaucoup les idées ; et, s'il n'y avait que du faste et du jargon dans les écrits de l'auteur que vous m'avez peint, il m'inspirerait moins d'horreur. Tel homme pervers s'endurcit à la sécheresse des sermons et des prônes, qui rentrerait peut-être en lui-même et deviendrait honnête homme si l'on savait chercher et ranimer dans son cœur ces

Copyright Arvensa Editions

sentiments de droiture et d'humanité que la nature y mit en réserve et que les passions étouffent. Mais celui qui peut contempler de sang-froid la vertu dans toute sa beauté, celui qui sait la peindre avec ses charmes les plus touchants sans en être ému, sans se sentir épris d'aucun amour pour elle, un tel être, s'il peut exister, est un méchant sans ressource ; c'est un cadavre moral.

LE FRANÇAIS.— Comment ! s'il peut exister ? Sur l'effet qu'ont produit en vous les écrits de ce misérable, qu'entendez-vous par ce doute, après les entretiens que nous venons d'avoir ? Expliquez-vous.

ROUSSEAU. — Je m'expliquerai : mais ce sera prendre le soin le plus inutile ou le plus superflu ; car tout ce que je vous dirai ne saurait être entendu que par ceux à qui l'on n'a pas besoin de le dire.

Figurez-vous donc un monde idéal semblable au nôtre, et néanmoins tout différent. La nature y est la même que sur notre terre, mais l'économie en est plus sensible, l'ordre en est plus marqué, le spectacle plus admirable, les formes sont plus élégantes, les couleurs plus vives, les odeurs plus suaves, tous les objets plus intéressants. Toute la nature y est si belle, que sa contemplation, enflammant les âmes d'amour pour un si touchant tableau, leur inspire, avec le désir de concourir à ce beau système, la crainte d'en troubler l'harmonie ; et de là naît une exquise sensibilité qui donne à ceux qui en sont doués des jouissances immédiates, inconnues aux cœurs que les mêmes contemplations n'ont point avivés.

Les passions y sont, comme ici, le mobile de toute action ; mais plus vives, plus ardentes, ou seulement plus simples et plus pures ; elles prennent par cela seul un caractère tout différent. Tous les premiers mouvements de la nature sont bons et droits. Ils tendent le plus directement qu'il est possible à notre conservation et à notre bonheur ; mais bientôt, manquant de force pour suivre à travers tant de résistance leur première direction, ils se laissent défléchir par mille obstacles qui, les détournant du vrai but, leur font prendre des routes obliques où l'homme oublie sa première destination. L'erreur du jugement, la force des préjugés, aident beaucoup à nous faire prendre ainsi le change ; mais cet effet vient principalement de la faiblesse de l'âme, qui, suivant mollement l'impulsion de la nature, se détourne au choc d'un obstacle, comme une boule prend l'angle de réflexion ; au lieu que celle qui suit plus vigoureusement sa

Copyright Arvensa Editions

course ne se détourne point ; mais, comme un boulet de canon, force l'obstacle, ou s'amortit et tombe à sa rencontre.

Les habitants du monde idéal dont je parle ont le bonheur d'être maintenus par la nature, à laquelle ils sont plus attachés, dans cet heureux point de vue où elle nous a placés tous, et par cela seul leur âme garde toujours son caractère originel ; Les passions primitives, qui toutes tendent directement à notre bonheur, ne nous occupent que des objets qui s'y rapportent ; et, n'ayant que l'amour de soi pour principe, sont toutes aimantes et douces par leur essence : mais quand, détournées de leur objet par des obstacles, elles s'occupent plus de l'obstacle pour l'écarter que de l'objet pour l'atteindre, alors elles changent de nature et deviennent irascibles et haineuses ; et voilà comment l'amour de soi, qui est un sentiment bon et absolu, devient amour-propre., c'est-à-dire un sentiment relatif par lequel on se compare, qui demande des préférences, dont la jouissance est purement négative, et qui ne cherche plus à se satisfaire par notre propre bien, mais seulement par le mal d'autrui.

Dans la société humaine, sitôt que la foule des passions et des préjugés qu'elle engendre a fait prendre le change à l'homme, et que les obstacles qu'elle entasse l'ont détourné du vrai but de notre vie, tout ce que peut faire le sage, battu du choc continuel des passions d'autrui et des siennes, et, parmi tant de directions qui l'égarent, ne pouvant plus démêler celle qui le conduirait bien, c'est de se tirer de la foule autant qu'il lui est possible, et de se tenir sans impatience à la place où le hasard l'a posé, bien sûr qu'en n'agissant point il évite au moins de courir à sa perte et d'aller chercher de nouvelles erreurs. Comme il ne voit dans l'agitation des hommes que la folie qu'il veut éviter, il plaint leur aveuglement encore plus qu'il ne hait leur malice ; il ne se tourmente point à leur rendre mal pour mal, outrage pour outrage ; et, si quelquefois il cherche à repousser les atteintes de ses ennemis, c'est sans chercher à les leur rendre, sans se passionner contre eux, sans sortir ni de sa place ni du calme où il veut rester.

Nos habitants, suivant des vues plus profondes, arrivent presque au même but par la route contraire, et c'est leur ardeur même qui les tient dans l'inaction. L'état céleste auquel ils aspirent et qui fait leur premier besoin par la force avec laquelle il s'offre à leurs cœurs, leur fait rassembler et tendre sans cesse toutes les puissances de leur âme pour y parvenir. Les obstacles qui les retiennent ne sauraient les occuper au point de le leur

Copyright Arvensa Editions

faire oublier un moment ; et de là ce mortel dégoût pour tout le reste, et cette inaction totale quand ils désespèrent d'atteindre au seul objet de tous leurs vœux.

Cette différence ne vient pas seulement du genre des passions, mais aussi de leur force ; car les passions fortes ne se laissent pas dévoyer comme les autres. Deux amants, l'un très épris, l'autre assez tiède, souffriront néanmoins un rival avec la même impatience, l'un à cause de son amour, l'autre à cause de son amour-propre. Mais il peut très bien arriver que la haine du second, devenue sa passion principale, survive à son amour et même s'accroisse après qu'il est éteint, au lieu que le premier, qui ne hait qu'à cause qu'il aime, cesse de haïr son rival sitôt qu'il ne le craint plus. Or si les âmes faibles et tièdes sont plus sujettes aux passions haineuses qui ne sont que des passions secondaires et défléchies, et si les âmes grandes et fortes, se tenant dans leur première direction, conservent mieux les passions douces et primitives qui naissent directement de l'amour de soi, vous voyez comment, d'une plus grande énergie dans les facultés et d'un premier rapport mieux senti, dérivent dans les habitants de cet autre monde des passions bien différentes de celles qui déchirent ici-bas les malheureux humains. Peut-être n'est-on pas dans ces contrées plus vertueux qu'on ne l'est autour de nous, mais on y sait mieux aimer la vertu. Les vrais penchants de la nature étant tous bons, en s'y livrant ils sont bons eux-mêmes ; mais la vertu parmi nous oblige souvent à combattre et vaincre la nature, et rarement sont-ils capables de pareils efforts. La longue inhabitude de résister peut même amollir leurs âmes au point de faire le mal par faiblesse, par crainte, par nécessité. Ils ne sont exempts ni de fautes ni de vices ; le crime même ne leur est pas étranger, puisqu'il est des situations déplorables où la plus haute vertu suffit à peine pour s'en défendre, et qui forcent au mal l'homme faible, malgré son cœur : mais l'expresse volonté de nuire, la haine envenimée, l'envie, la noirceur, la trahison, la fourberie, y sont inconnues ; trop souvent on y voit des coupables, jamais on n'y vit un méchant. Enfin s'ils ne sont pas plus vertueux qu'on ne l'est ici, du moins, par cela seul qu'ils savent mieux s'aimer eux-mêmes, ils sont moins malveillants pour autrui.

Ils sont aussi moins actifs, ou, pour mieux dire, moins remuants. Leurs efforts pour atteindre à l'objet qu'ils contemplent consistent en des élans vigoureux ; mais, sitôt qu'ils en sentent l'impuissance, ils s'arrêtent, sans chercher à leur portée des équivalents à cet objet unique, lequel seul peut

Copyright Arvensa Editions

les tenter.

Comme ils ne cherchent pas leur bonheur dans l'apparence, mais dans le sentiment intime, en quelque rang que les ait placés la fortune, ils s'agitent peu pour en sortir ; ils ne cherchent guère à s'élever, et descendraient sans répugnance à des relations plus de leur goût, sachant bien que l'état le plus heureux n'est pas le plus honoré de la foule, mais celui qui rend le cœur plus content. Les préjugés ont sur eux très peu de prise, l'opinion ne les mène point ; et, quand ils en sentent l'effet, ce n'est pas eux qu'elle subjugue, mais ceux qui influent sur leur sort.

Quoique sensuels et voluptueux, ils font peu de cas de l'opulence, et ne font rien pour y parvenir, connaissant trop bien l'art de jouir pour ignorer que ce n'est pas à prix d'argent que le vrai plaisir s'achète ; et, quant au bien que peut faire un riche, sachant aussi que ce n'est pas lui qui le fait, mais sa richesse ; qu'elle le ferait sans lui mieux encore, répartie entre plus de mains, ou plutôt anéantie par ce partage, et que tout ce bien qu'il croit faire par elle équivaut rarement au mal réel qu'il faut faire pour l'acquérir. D'ailleurs aimant encore plus leur liberté que leurs aises, ils craindraient de les acheter par la fortune, ne fût-ce qu'à cause de la dépendance et des embarras attachés au soin de la conserver. Le cortège inséparable de l'opulence leur serait cent fois plus à charge que les biens qu'elle procure ne leur seraient doux. Le tourment de la possession empoisonnerait pour eux tout le plaisir de la jouissance.

Ainsi bornés de toutes parts par la nature et par la raison, ils s'arrêtent, et passent la vie à en jouir en faisant chaque jour ce qui leur paraît bon pour eux et bien pour autrui, sans égard à l'estimation des hommes et aux caprices de l'opinion.

LE FRANÇAIS.— Je cherche inutilement dans ma tête ce qu'il peut y avoir de commun entre les êtres fantastiques que vous décrivez et le monstre dont nous parlions tout-à-l'heure.

ROUSSEAU. — Rien, sans doute, je le crois ainsi : mais permettez que j'achève.

Des êtres singulièrement constitués doivent nécessairement s'exprimer autrement que les hommes ordinaires. Il est impossible qu'avec, des âmes si différemment modifiées ils ne portent pas dans l'expression de leurs sentiments et de leurs idées l'empreinte de ces modifications. Si cette

Copyright Arvensa Editions

empreinte échappe à ceux qui n'ont aucune notion de cette manière d'être, elle ne peut échapper à ceux qui la connaissent et qui en sont affectés eux-mêmes. C'est un signe caractéristique auquel les initiés se reconnaissent entre eux ; et ce qui donne un grand prix à ce signe, si peu connu et encore moins employé, est qu'il ne peut se contrefaire, que jamais il n'agit qu'au niveau de sa source, et que, quand il ne part pas du cœur de ceux qui l'imitent, il n'arrive pas non plus aux cœurs faits pour le distinguer ; mais sitôt qu'il y parvient, on ne saurait s'y méprendre : il est vrai dès qu'il est senti. C'est dans toute la conduite de la vie, plutôt que dans quelques actions éparses, qu'il se manifeste le plus sûrement. Mais dans des situations vives où l'âme s'exalte involontairement, l'initié distingue bientôt son frère de celui qui, sans l'être, veut seulement en prendre l'accent : et cette distinction se fait sentir également dans les écrits. Les habitants du monde enchanté font généralement peu de livres, et ne s'arrangent point pour en faire ; ce n'est jamais un métier pour eux. Quand ils en font, il faut qu'ils y soient forcés par un stimulant plus fort que l'intérêt et même que la gloire. Ce stimulant, difficile à contenir, impossible à contrefaire, se fait sentir dans tout ce qu'il produit. Quelque heureuse découverte à publier, quelque belle et grande vérité à répandre, quelque erreur générale et pernicieuse à combattre, enfin quelque point d'utilité publique à établir ; voilà les seuls motifs qui puissent leur mettre la plume à la main : encore faut-il que les idées en soient assez neuves, assez belles, assez frappantes pour mettre leur zèle en effervescence et le forcer à s'exhaler. Il n'y a point pour cela chez eux de temps ni d'âge propre. Comme écrire n'est point pour eux un métier, ils commenceront ou cesseront de bonne heure ou tard, selon que le stimulant les poussera. Quand chacun aura dit ce qu'il avait à dire, il restera tranquille comme auparavant, sans s'aller fourrant dans le tripot littéraire, sans sentir cette ridicule démangeaison de rabâcher et barbouiller éternellement du papier, qu'on dit être attachée au métier d'auteur ; et tel, né peut-être avec du génie, ne s'en doutera pas lui-même et mourra sans être connu de personne, si nul objet ne vient animer son zèle au point de le contraindre à se montrer.

LE FRANÇAIS. — Mon cher M. Rousseau, vous m'avez bien l'air d'être un des habitants de ce monde-là !

Copyright Arvensa Editions

ROUSSEAU. — J'en reconnais un du moins, sans le moindre doute, dans l'auteur d'*Émile* et d'*Héloïse.*

LE FRANÇAIS.— J'ai vu venir cette conclusion ; mais pour vous passer toutes ces fictions peu claires, il faudrait premièrement pouvoir vous accorder avec vous-même : mais après avoir paru convaincu des abominations de cet homme, vous voilà maintenant le plaçant dans les astres parce qu'il a fait des romans. Pour moi je n'entends rien à ces énigmes. De grâce, dites-moi donc une fois votre vrai sentiment sur son compte.

ROUSSEAU. — Je vous l'ai dit sans mystère, et je vous le répéterai sans détour. La force de vos preuves ne me laisse pas douter un moment des crimes qu'elles attestent, et là-dessus je pense exactement comme vous ; mais vous unissez des choses que je sépare. L'auteur des livres et celui des crimes vous parait la même personne ; je me crois fondé à en faire deux. Voilà, monsieur, le mot de l'énigme.

LE FRANÇAIS.— Comment cela, je vous prie ? Voici qui me paraît tout nouveau.

ROUSSEAU. — À tort, selon moi ; car ne m'avez-vous pas dit qu'il n'est pas l'auteur du *Devin du village ?*

LE FRANÇAIS. — Il est vrai, et c'est un fait dont personne ne doute plus : mais, quant à ses autres ouvrages, je n'ai point encore ouï les lui disputer.

ROUSSEAU. — Le second dépouillement me paraît pourtant une conséquence assez prochaine de l'autre. Mais, pour mieux juger de leur liaison, il faudrait connaître la preuve qu'on a qu'il n'est pas l'auteur du *Devin.*

LE FRANÇAIS. — La preuve ! Il y en a cent, toutes péremptoires.

ROUSSEAU. — C'est beaucoup. Je me contente d'une ; mais je la veux, et pour cause, indépendante du témoignage d'autrui.

Copyright Arvensa Editions

LE FRANÇAIS.— Ah ! très volontiers. Sans vous parler donc des pillages bien attestés dont on a prouvé d'abord que cette pièce était composée, sans même insister sur le doute s'il sait faire des vers, et par conséquent s'il a pu faire ceux du *Devin du village,* je me tiens à une chose plus positive et plus sûre, c'est qu'il ne sait pas la musique ; d'où l'on peut, à mon avis, conclure avec certitude qu'il n'a pas fait celle de cet opéra.

ROUSSEAU. — Il ne sait pas la musique ! Voilà encore une de ces découvertes auxquelles je ne me serais pas attendu.

LE FRANÇAIS.— N'en croyez là-dessus ni moi ni personne, mais vérifiez par vous-même.

ROUSSEAU. — Si j'avais à surmonter l'horreur d'approcher du personnage que vous venez de peindre, ce ne serait assurément pas pour vérifier s'il sait la musique ; la question n'est pas assez intéressante lorsqu'il s'agit d'un pareil scélérat.

LE FRANÇAIS.— Il faut qu'elle ait paru moins indifférente à nos messieurs qu'à vous ; car les peines incroyables qu'ils ont prises et prennent encore tous les jours pour établir de mieux en mieux dans le public cette preuve, passent encore ce qu'ils ont fait pour mettre en évidence celle de ses crimes.

ROUSSEAU. — Cela me paraît assez bizarre ; car quand on a si bien prouvé le plus, d'ordinaire on ne s'agite pas si fort pour prouver le moins.

LE FRANÇAIS.— Oh ! vis-à-vis d'un tel homme, on ne doit négliger ni le plus ni le moins. À l'horreur du vice se joint l'amour de la vérité, pour détruire dans toutes ses branches une réputation usurpée : et ceux qui se sont empressés de montrer en lui un monstre exécrable, ne doivent pas moins s'empresser aujourd'hui d'y montrer un petit pillard sans talent.

ROUSSEAU. — Il faut avouer que la destinée de cet homme a des singularités bien frappantes : sa vie est coupée en deux parties qui semblent appartenir à deux individus différents, dont l'époque qui les sépare, c'est-à-dire le temps où il a publié des livres, marque la mort de

Copyright Arvensa Editions

l'un et la naissance de l'autre.

Le premier, homme paisible et doux, fut bien voulu de tous ceux qui le connurent, et ses amis lui restèrent toujours. Peu propre aux grandes sociétés par son humeur timide et son naturel tranquille, il aima la retraite, non pour y vivre seul, mais pour y joindre les douceurs de l'étude aux charmes de l'intimité. Il consacra sa jeunesse à la culture des belles connaissances et des talents agréables, et, quand il se vit forcé de faire usage de cet acquis pour subsister, ce fut avec si peu d'ostentation et de prétention, que les personnes auprès desquelles il vivait le plus n'imaginaient pas même qu'il eût assez d'esprit pour faire des livres. Son cœur, fait pour s'attacher, se donnait sans réserve ; complaisant pour ses amis jusqu'à la faiblesse, il se laissait subjuguer par eux au point de ne pouvoir plus secouer ce joug impunément. Le second, homme dur, farouche et noir, se fait abhorrer de tout le monde, qu'il fuit, et, dans son affreuse misanthropie, ne se plaît qu'à marquer sa haine pour le genre humain. Le premier, seul, sans étude et sans maître, vainquit toutes les difficultés à force de zèle, et consacra ses loisirs, non à l'oisiveté, encore moins à des travaux nuisibles, mais à remplir sa tête d'idées charmantes, son cœur de sentiments délicieux, et à former des projets, chimériques peut-être à force d'être utiles, mais dont l'exécution, si elle eût été possible, eût fait le bonheur du genre humain. Le second, tout occupé de ses odieuses trames, n'a su rien donner de son temps ni de son esprit à d'agréables occupations, encore moins à des vues utiles. Plongé dans les plus brutales débauches, il a passé sa vie dans les tavernes et les mauvais lieux, chargé de tous les vices qu'on y porte ou qu'on y contracte, n'ayant nourri que les goûts crapuleux et bas qui en sont inséparables ; il fait ridiculement contraster ses inclinations rampantes avec les altières productions qu'il a l'audace de s'attribuer. En vain a-t-il paru feuilleter des livres et s'occuper de recherches philosophiques, il n'a rien saisi, rien conçu, que ses horribles systèmes ; et, après de prétendus essais qui n'avaient pour but que d'en imposer au genre humain, il a fini, comme il avait commencé, par ne rien savoir que mal faire.

Enfin, sans vouloir suivre cette opposition dans toutes ses branches, et pour m'arrêter à celle qui m'y a conduit, le premier, d'une timidité qui allait jusqu'à la bêtise, osait à peine montrer à ses amis les productions de ses loisirs ; le second, d'une impudence encore plus bête, s'appropriait fièrement et publiquement les productions d'autrui sur les choses qu'il

Copyright Arvensa Editions

entendait le moins. Le premier aima passionnément la musique, en fit son occupation favorite, et avec assez de succès pour y faire des découvertes, trouver les défauts, indiquer les corrections : il passa une grande partie de sa vie parmi les artistes et les amateurs, tantôt composant de la musique dans tous les genres en diverses occasions, tantôt écrivant sur cet art, proposant des vues nouvelles, donnant des leçons de composition, constatant par des épreuves l'avantage des méthodes qu'il proposait, et toujours se montrant instruit dans toutes les parties de l'art plus que la plupart de ses contemporains, dont plusieurs étaient à la vérité plus versés que lui dans quelque partie, mais dont aucun n'en avait si bien saisi l'ensemble et suivi la liaison. Le second, inepte au point de s'être occupé de musique pendant quarante ans sans pouvoir l'apprendre, s'est réduit à l'occupation d'en copier foute d'en savoir faire ; encore lui-même ne se trouve-t-il pas assez savant pour le métier qu'il a choisi : ce qui ne l'empêche pas de se donner avec la plus stupide effronterie pour l'auteur de choses qu'il ne peut exécuter. Vous m'avouerez que voilà des contradictions difficiles à concilier.

LE FRANÇAIS. — Moins que vous ne croyez ; et, si vos autres énigmes ne m'étaient pas plus obscures que celle-là, vous me tiendriez moins en haleine.

ROUSSEAU. — Vous m'éclaircirez donc celle-ci quand il vous plaira, car, pour moi, je déclare que je n'y comprends rien.

LE FRANÇAIS. — De tout mon cœur, et très facilement ; mais commencez vous-même par m'éclaircir votre question.

ROUSSEAU. — Il n'y a plus de question sur le fait que vous venez d'exposer. À cet égard nous sommes parfaitement d'accord, et j'adopte pleinement votre conséquence ; mais je la porte plus loin. Vous dites qu'un homme qui ne sait faire ni musique ni vers n'a pas fait le *Devin du village,* et cela est incontestable : moi j'ajoute que celui qui se donne faussement pour l'auteur de cet opéra n'est pas même l'auteur des autres écrits qui portent son nom, et cela n'est guère moins évident ; car s'il n'a pas fait les paroles du *Devin* puisqu'il ne sait pas faire des vers, il n'a pas fait non plus l'*Allée de Sylvie*, qui difficilement en effet peut être l'ouvrage d'un scélérat ;

Copyright Arvensa Editions

et s'il n'en a pas fait la musique puisqu'il ne sait pas la musique, il n'a pas fait non plus la *Lettre sur la musique française,* encore moins le *Dictionnaire de musique, qui* ne peut être que l'ouvrage d'un homme versé dans cet art et sachant la composition.

LE FRANÇAIS.— Je ne suis pas là-dessus de votre sentiment non plus que le public, et nous avons pour surcroît celui d'un grand musicien étranger venu depuis peu dans ce pays.

ROUSSEAU. — Et, je vous prie, le connaissez-vous bien ce grand musicien étranger ? Savez-vous par qui et pourquoi il a été appelé en France, quels motifs l'ont porté tout d'un coup à ne faire que de la musique française, et à venir s'établir à Paris ?

LE FRANÇAIS.— Je soupçonne quelque chose de tout cela ; mais il n'en est pas moins vrai que Jean-Jacques étant plus que personne son admirateur, donne lui-même du poids à son suffrage.

ROUSSEAU. — Admirateur de son talent, d'accord, je le suis aussi ; mais quant à son suffrage, il faudrait premièrement être au fait de bien des choses avant de savoir quelle autorité l'un doit lui donner.

LE FRANÇAIS.— Je veux bien, puisqu'il vous est suspect, ne m'en pas étayer ici, ni même de celui d'aucun musicien ; mais je n'en dirai pas moins de moi-même que pour composer de la musique il faut la savoir sans doute ; mais qu'on peut bavarder tant qu'on vent sur cet art sans y rien entendre, et que tel qui se mêle d'écrire fort doctement sur la musique serait bien embarrassé de faire une bonne basse sous un menuet, et même de le noter.

ROUSSEAU. — Je me doute bien aussi de cela. Mais votre intention est-elle d'appliquer cette idée au *Dictionnaire* et à son auteur ?

LE FRANÇAIS. — Je conviens que j'y pensais.

ROUSSEAU. — Vous v pensiez ! Cela étant permettez-moi, de grâce, encore une question. Avez-vous lu ce livre ?

Copyright Arvensa Editions

LE FRANÇAIS. — Je serais bien fâché d'en avoir lu jamais une seule ligne, non plus que d'aucun de ceux qui portent cet odieux nom.

ROUSSEAU. — En ce cas, je suis moins surpris que nous pensions, vous et moi, si différemment sur les points qui s'y rapportent. Ici, par exemple, vous ne confondriez pas ce livre avec ceux dont vous parlez, et qui, ne roulant que sur des principes généraux, ne contiennent que des idées vagues ou des notions élémentaires tirées peut-être d'autres écrits, et qu'ont tous ceux qui savent un peu de musique ; au lieu que le *Dictionnaire* entre dans le détail des règles pour en montrer la raison, l'application, l'exception, et tout ce qui doit guider le compositeur dans leur emploi. L'auteur s'attache même à éclaircir de certaines parties qui jusqu'alors étaient restées confuses dans la tête des musiciens, et presque inintelligibles dans leurs écrits. L'article *Enharmonique,* par exemple, explique ce genre avec une si grande clarté, qu'on est étonné de l'obscurité avec laquelle en avaient parlé tous ceux qui jusqu'alors avaient écrit sur cette matière. On ne me persuadera jamais que cet article, ceux d'*Expression, Fugue, Harmonie*, *Licence*, *Diode, Modulation*, *Préparation*, *Récitatif*, *Trio*[374], et grand nombre d'autres répandus dans ce *Dictionnaire*, et qui sûrement ne sont pillés de personne, soient l'ouvrage d'un ignorant en musique qui parle de ce qu'il n'entend point, ni qu'un livre dans lequel on peut apprendre la composition soit l'ouvrage de quelqu'un qui ne la savait pas.

Il est vrai que plusieurs autres articles également importants sont restés seulement indiqués pour ne pas laisser le vocabulaire imparfait, comme il en avertit dans sa préface ; mais serait-il raisonnable de le juger sur les articles qu'il n'a pas eu le temps de faire plutôt que sur ceux où il a mis la dernière main et qui demandaient assurément autant de savoir que les autres ? L'auteur convient, il avertit même de ce qui manque à son livre, et il dit la raison de ce défaut. Mais tel qu'il est, il serait cent fois plus croyable encore qu'un homme qui ne sait pas la musique eût fait le *Devin* que le *Dictionnaire :* car combien ne voit-on pas, surtout en Suisse et en Allemagne, de gens qui, ne sachant pas une note de musique, et guidés uniquement par leur oreille et leur goût, ne laissent pas de composer des choses très agréables et même très régulières, quoiqu'ils n'aient nulle

Copyright Arvensa Editions

connaissance des règles et qu'ils ne puissent déposer leurs compositions que dans leur mémoire ? Mais il est absurde de penser qu'un homme puisse enseigner et même éclaircir dans un livre une science qu'il n'entend point, et bien plus encore dans un art dont la seule langue exige une étude de plusieurs années avant qu'on puisse l'entendre et la parler. Je conclus donc qu'un homme qui n'a pu faire le *Devin du village*, parce qu'il ne savait pas la musique, n'a pu faire à plus forte raison le *Dictionnaire*, qui demandait beaucoup plus de savoir.

LE FRANÇAIS. — Ne connaissant ni l'un ni l'autre ouvrage, je ne puis par moi-même juger de votre raisonnement. Je sais seulement qu'il y a une différence extrême à cet égard dans l'estimation du public, que le *Dictionnaire* passe pour un ramassis de phrases sonores et inintelligibles, qu'on en cite un article *Génie* que tout le monde prône et qui ne dit rien sur la musique. Quant à votre article *Enharmonique* et aux autres qui, selon vous, traitent pertinemment de l'art, je n'en ai jamais ouï parler à personne, si ce n'est à quelques musiciens ou amateurs étrangers qui paraissaient en faire cas avant qu'on les eût mieux instruits ; mais les nôtres disent et ont toujours dit ne rien entendre au jargon de ce livre.

Pour le *Devin*, vous avez vu les transports d'admiration excités par la dernière reprise ; l'enthousiasme du public poussé jusqu'au délire fait foi de la sublimité de cet ouvrage. C'était le divin Jean-Jacques ; c'était le moderne Orphée ; cet opéra était le chef-d'œuvre de l'art et de l'esprit humain, et jamais cet enthousiasme ne fut si vif que lorsqu'on sut que le divin Jean-Jacques ne savait pas la musique. Or, quoi que vous en puissiez dire, de ce qu'un homme qui ne sait pas la musique n'a pu faire un prodige de l'art universellement admiré, il ne s'ensuit pas, selon moi, qu'il n'a pu faire un livre peu lu, peu entendu, et encore moins estimé.

ROUSSEAU. — Dans les choses dont je peux juger par moi-même, je ne prendrai jamais pour règle de mes jugements ceux du public, et surtout quand il s'engoue, comme il a fait tout d'un coup pour le *Devin du village,* après l'avoir entendu pendant vingt ans avec un plaisir plus modéré. Cet engouement subit, quelle qu'en ait été la cause au moment où le soi-disant auteur était l'objet de la dérision publique, n'a rien eu d'assez naturel pour faire autorité sur les gens sensés. Je vous ai dit ce que je pensais du *Dictionnaire*, et cela non pas sur l'opinion publique, ni sur ce

Copyright Arvensa Editions

célèbre article *Génie*, qui, n'ayant nulle application particulière à l'art, n'est là que pour la plaisanterie, mais après avoir lu attentivement l'ouvrage entier, dont la plupart des articles feront faire de meilleure musique quand les artistes en sauront profiter.

Quant au *Devin*, quoique je sois bien sûr que personne ne sent mieux que moi les véritables beautés de cet ouvrage, je suis fort éloigné de voir ces beautés où le public engoué les place. Ce ne sont point de celles que l'étude et le savoir produisent, mais de celles qu'inspirent le goût et la sensibilité ; et l'on prouverait beaucoup mieux qu'un savant compositeur n'a point fait cette pièce, si la partie du beau chant et de l'invention lui manque, qu'on ne prouverait qu'un ignorant ne l'a pu faire parce qu'il n'a pas cet acquis qui supplée au génie et ne fait rien qu'à force de travail. Il n'y a rien dans le *Devin du village* qui passe, quant à la partie scientifique, les principes élémentaires de la composition ; et non seulement il n'y a point d'écolier de trois mois qui, dans ce sens, ne fût en état d'en faire autant, mais on peut bien douter qu'un savant compositeur pût se résoudre à être aussi simple. Il est vrai que l'auteur de cet ouvrage y a suivi un principe caché qui se fait sentir sans qu'on le remarque, et qui donne à ses chants un effet qu'on ne sent dans aucune autre musique française. Mais ce principe, ignoré de tous nos compositeurs, dédaigné de ceux qui en ont entendu parler, posé seulement par l'auteur de la *Lettre sur la musique française*, qui en a fait ensuite un article du *Dictionnaire*, et suivi seulement par l'auteur du *Devin*, est une grande preuve de plus que ces deux auteurs sont le même. Mais tout cela montre l'invention d'un amateur qui a réfléchi sur l'art, plutôt que la routine d'un professeur qui le possède supérieurement. Ce qui peut faire honneur au musicien dans cette pièce est le récitatif : il est bien modulé, bien ponctué, bien accentué, autant que du récitatif français peut l'être. Le tour en est neuf, du moins il l'était alors à tel point qu'on ne voulut point hasarder ce récitatif à la cour, quoique adapté à la langue plus qu'aucun autre. J'ai peine à concevoir comment du récitatif peut être pillé, à moins qu'on ne pille aussi les paroles ; et, quand il n'y aurait que cela de la main de l'auteur de la pièce, j'aimerais mieux, quant à moi, avoir fait le récitatif sans les airs, que les airs sans le récitatif ; mais je sens trop bien la même main dans le tout pour pouvoir le partager à différents auteurs. Ce qui rend même cet opéra prisable pour les gens de goût, c'est le parfait accord des paroles et de la musique, c'est l'étroite liaison des parties qui le composent, c'est l'ensemble exact du tout qui en

Copyright Arvensa Editions

fait l'ouvrage le plus un que je connaisse en ce genre. Le musicien a partout pensé, senti, parlé comme le poète ; l'expression de l'un répond toujours si fidèlement à celle de l'autre, qu'on voit qu'ils sont toujours animés du même esprit ; et l'on me dit que cet accord si juste et si rare résulte d'un tas de pillages fortuitement rassemblés ! Monsieur, il y aurait cent fois plus d'art à composer un pareil tout de morceaux épars et décousus qu'à le créer soi-même d'un bout à l'autre.

LE FRANÇAIS.— Votre objection ne m'est pas nouvelle ; elle paraît même si solide à beaucoup de gens, que, revenus des vols partiels, quoique tous si bien prouvés, ils sont maintenant persuadés que la pièce entière, paroles et musique, est d'une autre main, et que le charlatan a eu l'adresse de s'en emparer et l'impudence de se l'attribuer. Gela parait même si bien établi, que l'on n'en doute plus guère ; car enfin il faut bien nécessairement recourir à quelque explication semblable ; il faut bien que cet ouvrage, qu'il est incontestablement hors d'état d'avoir fait, ait été fait par quelqu'un. On prétend même en avoir découvert le véritable auteur.

ROUSSEAU. — J'entends : après avoir d'abord découvert et très bien prouvé les vols partiels dont le *Devin du village* était composé, on prouve aujourd'hui non moins victorieusement qu'il n'y a point eu de vols partiels ; que cette pièce, toute de la même main, a été volée en entier par celui qui se l'attribue. Soit donc, car l'une et l'autre de ces vérités contradictoires est égale pour mon objet. Mais enfin quel est-il donc, ce véritable auteur ? Est-il Français, Suisse, Italien, Chinois ?

LE FRANÇAIS. — C'est ce que j'ignore ; car on ne peut guère attribuer cet ouvrage à Pergolèse, comme un *Salve Regina*…

ROUSSEAU. — Oui, j'en connais un de cet auteur, et qui même a été gravé…

LE FRANÇAIS.— Ce n'est pas celui-là. Le *Salve* dont vous parlez, Pergolèse l'a fait de son vivant, et celui dont je parle en est un autre qu'il a fait vingt ans après sa mort, et que Jean-Jacques s'appropriait en disant l'avoir fait pour mademoiselle Fel, comme beaucoup d'autres motets que le même Jean-Jacques dit on dira de même avoir faits depuis lors, et qui,

Copyright Arvensa Editions

par autant de miracles de M. d'Alembert, sont et seront toujours tous de Pergolèse, dont il évoque l'ombre quand il lui plaît.

ROUSSEAU. — Voilà qui est vraiment admirable ! Oh ! je me doutais depuis longtemps que ce M. d'Alembert devait être un saint à miracles, et je parierais bien qu'il ne s'en tient pas à ceux-là. Mais, comme vous dites, il lui sera néanmoins difficile, tout saint qu'il est, d'avoir aussi fait faire le *Devin du village* à Pergolèse, et il ne faudrait pas multiplier les auteurs sans nécessité.

LE FRANÇAIS.— Pourquoi non ? Qu'un pillard prenne à droite et à gauche, rien au monde n'est plus naturel.

ROUSSEAU. — D'accord ; mais dans toutes ces musiques ainsi pillées on sent les coutures et les pièces de rapport, et il me semble que celle qui porte le nom de Jean-Jacques n'a pas cet air-là. On n'y trouve même aucune physionomie nationale : ce n'est pas plus de la musique italienne que de la musique française. Elle a le ton de la chose, et rien de plus.

LE FRANÇAIS.— Tout le monde convient de cela. Comment l'auteur du *Devin* a-t-il pris dans cette pièce un accent alors si neuf qu'il n'ait employé que là ? et si c'est son unique ouvrage, comment en a-t-il tranquillement cédé la gloire à un autre, sans tenter de la revendiquer, ou du moins de la partager par un second opéra semblable ? On m'a promis de m'expliquer clairement tout cela ; car j'avoue de bonne foi y avoir trouvé jusqu'ici quelque obscurité.

ROUSSEAU. — Bon ! vous voilà bien embarrassé ! le pillard aura fait accointance avec l'auteur ; il se sera fait confier sa pièce, on la lui aura volée, et puis il l'aura empoisonné. Cela est tout simple.

LE FRANÇAIS. — Vraiment, vous avez là de jolies idées !

ROUSSEAU. — Ah ! ne me faites pas honneur de votre bien. Ces idées vous appartiennent ; elles sont l'effet naturel de tout ce que vous m'avez appris. Au reste, et quoi qu'il en soit du véritable auteur de la pièce, il me suffit que celui qui s'est dit l'être sort, par son ignorance et son incapacité,

Copyright Arvensa Editions

hors d'état de l'avoir faite, pour que j'en conclue, à plus forte raison, qu'il n'a fait ni le *Dictionnaire* qu'il s'attribue aussi, ni la *Lettre sur la musique française*, ni aucun des autres livres qui portent son nom et dans lesquels il est impossible de ne pas sentir qu'ils partent tous de la même main. D'ailleurs, concevez-vous qu'un homme #doué d'assez de talents pour faire de pareils ouvrages aille, au fort même de son effervescence, piller et s'attribuer ceux d'autrui dans un genre qui non seulement n'est pas le sien, mais auquel il n'entend absolument rien ; qu'un homme qui, selon vous, eut assez de courage, d'orgueil, de fierté, de force, pour résister à la démangeaison d'écrire, si naturelle aux jeunes gens qui se sentent quelque talent, pour laisser mûrir vingt ans sa tête dans le silence, afin de donner plus de profondeur et de poids à ses productions longtemps méditées ; que ce même homme, l'âme toute remplie de ses grandes et sublimes vues, aille en interrompre le développement, pour chercher, par des manœuvres aussi lâches que puériles, une réputation usurpée et très inférieure à celle qu'il peut obtenir légitimement ? Ce sont des gens pourvus de bien petits talents par eux-mêmes qui se parent ainsi de ceux d'autrui ; et quiconque avec une tête active et pensante a senti le délire et l'attrait du travail d'esprit, ne va pas servilement sur la trace d'un autre pour se parer ainsi des productions étrangères par préférence à celles qu'il peut tirer de son propre fonds. Allez, monsieur, celui qui a pu être assez vil et assez sot pour s'attribuer le *Devin du village* sans l'avoir fait, et même sans savoir la musique, n'a jamais fait une ligne du *Discours sur l'inégalité,* ni de l'*Émile,* ni du *Contrat social.* Tant d'audace et de vigueur d'un côté, tant d'ineptie et de lâcheté de l'autre, ne s'associeront jamais dans la même âme.

Voilà une preuve qui parle à tout homme sensé. Que d'autres qui ne sont pas moins fortes ne parlent qu'à moi, j'en suis fâché pour mon espèce ; elles devraient parler à toute âme sensible et douée de l'instinct moral. Vous me dites que tous ces écrits qui m'échauffent, me touchent, m'attendrissent, me donnent la volonté sincère d'être meilleur, sont uniquement des productions d'une tête exaltée conduite par un cœur hypocrite et fourbe. La figure de mes êtres surlunaires vous aura déjà fait entendre que je n'étais pas là-dessus de votre avis. Ce qui me confirme encore dans le mien est le nombre et l'étendue de ces mêmes écrits, où je sens toujours et partout la même véhémence d'un cœur échauffé des mêmes sentiments. Quoi ! ce fléau du genre humain, cet ennemi de toute droiture, de toute justice, de toute bonté, s'est captivé dix à douze ans

Copyright Arvensa Editions

dans le cours de quinze volumes à parler toujours le plus doux, le plus pur, le plus énergique langage de la vertu, à plaindre les misères humaines, à en montrer la source dans les erreurs, dans les préjugés des hommes, à leur tracer la route du vrai bonheur, à leur apprendre à rentrer dans leur propre cœur pour y retrouver le germe des vertus sociales qu'ils étouffent sous un faux simulacre dans le progrès mal entendu des sociétés, à consulter toujours leur conscience pour redresser les erreurs de leur raison, et à écouter dans le silence des passions cette voix intérieure que tous nos philosophes ont tant à cœur d'étouffer, et qu'ils traitent de chimère parce qu'elle ne leur dit plus rien : il s'est fait siffler d'eux et de tout son siècle pour avoir toujours soutenu que l'homme était bon quoique les hommes fussent méchants, que ses vertus lui venaient de lui-même, que ses vices lui venaient d'ailleurs : il a consacré son plus grand et meilleur ouvrage à montrer comment s'introduisent dans notre âme les passions nuisibles, à montrer que la bonne éducation doit être purement négative, qu'elle doit consister, non à guérir les vices du cœur humain, puisqu'il n'y en a point naturellement, mais à les empêcher de naître, et à tenir exactement fermées les portes par lesquelles ils s'introduisent : enfin, il a établi tout cela avec une clarté si lumineuse, avec un charme si touchant, avec une vérité si persuasive, qu'une âme non dépravée ne peut résister à l'attrait de ses images et à la force de ses raisons ; et vous voulez que cette longue suite d'écrits où respirent toujours les mêmes maximes, où le même langage se soutient toujours avec la même chaleur, soit l'ouvrage d'un fourbe qui parle toujours, non seulement contre sa pensée, mais aussi contre son intérêt, puisque, mettant tout son bonheur à remplir le monde de malheurs et de crimes, il devait conséquemment chercher à multiplier les scélérats pour se donner des aides et des complices dans l'exécution de ses horribles projets ; au lieu qu'il n'a travaillé réellement qu'à se susciter des obstacles et des adversaires dans tous les prosélytes que ses livres feraient à la vertu.

Autres raisons non moins fortes dans mon esprit. Cet auteur putatif, reconnu, par tontes les preuves que vous m'avez fournies, le plus crapuleux, le plus vil débauché qui puisse exister, a passé sa vie avec les traînées des rues dans les plus infâmes réduits, il est hébété de débauche, il est pourri de vérole ; et vous voulez qu'il ait écrit ces inimitables lettres pleines de cet amour si brûlant et si pur qui ne germa jamais que dans des cœurs aussi chastes que tendres ? Ignorez-vous que rien n'est moins tendre

Copyright Arvensa Editions

qu'un débauché, que l'amour n'est pas plus connu des libertins que des femmes de mauvaise vie, que la crapule endurcit le cœur, rend ceux qui s'y livrent impudents, grossiers, brutaux, cruels ; que leur sang appauvri, dépouillé de cet esprit de vie qui du cœur porte au cerveau ces charmantes images d'où naît l'ivresse de l'amour, ne leur donne par l'habitude que les âcres picotements du besoin, sans y joindre ces douces impressions qui rendent la sensualité aussi tendre que vive ? Qu'on me montre une lettre d'amour d'une main inconnue, je suis assuré de connaître à sa lecture si celui qui l'écrit a des mœurs. Ce n'est qu'aux yeux de ceux qui en ont que les femmes peuvent briller de ces charmes touchants et chastes qui seuls font le délire des cœurs vraiment amoureux. Les débauchés ne voient en elles que des instruments de plaisir qui leur sont aussi méprisables que nécessaires, comme ces vases dont on se sert tous les jours pour les plus indispensables besoins. J'aurais défié tous les coureurs de filles de Paris d'écrire jamais une seule des lettres de l'*Héloïse ;* et le livre entier, ce livre dont la lecture me jette dans les plus angéliques extases, serait l'ouvrage d'un vil débauché ! Comptez, monsieur qu'il n'en est rien ; ce n'est pas avec de l'esprit et du jargon que ces choses-là se trouvent. Vous voulez qu'un hypocrite adroit, qui ne marche à ses fins qu'à force de ruse et d'astuce, aille étourdiment se livrer à l'impétuosité de l'indignation contre tous les états, contre tous les partis sans exception, et dire également les plus dures vérités aux uns et aux autres ? Papistes, huguenots, grands, petits, hommes, femmes, robins, soldats, moines, prêtres, dévots, médecins, philosophes, *Tros Rutulusve fuat,* tout est peint, tout est démasqué sans jamais un mot d'aigreur ni de personnalité contre qui que ce soit, mais sans ménagement pour aucun parti. Vous voulez qu'il ait toujours suivi sa fougue au point d'avoir tout soulevé contre lui, tout réuni pour l'accabler dans sa disgrâce ; et tout cela sans se ménager ni défenseur ni appui, sans s'embarrasser même du succès de ses livres, sans s'informer au moins de l'effet qu'ils produisaient et de l'orage qu'ils attiraient sur sa tête, et sans en concevoir le moindre souci quand le bruit commença d'en arriver jusqu'à lui ? Cette intrépidité, cette imprudence, cette incurie, est-elle de l'homme faux et fin que vous m'avez peint ? Enfin vous voulez qu'un misérable à qui l'on a ôté le nom de *scélérat*, qu'on ne trouvait pas encore assez abject, pour lui donner celui de *coquin,* comme exprimant mieux la bassesse et l'indignité de son âme ; vous voulez que ce reptile ait pris et soutenu pendant quinze volumes le langage intrépide et fier d'un

Copyright Arvensa Editions

écrivain qui, consacrant sa plume à la vérité, ne quête point les suffrages du public, et que le témoignage de son cœur met au-dessus des jugements des hommes ? Vous voulez que, parmi tant de si beaux livres modernes, les seuls qui pénètrent jusqu'à mou cœur, qui l'enflamment d'amour pour la vertu, qui l'attendrissent sur les misères humaines, soient précisément les jeux d'un détestable fourbe qui se moque de ses lecteurs et ne croit pas un mot de ce qu'il leur dit avec tant de chaleur et de force ; tandis que tous les autres, écrits, à ce que vous m'assurez, par de vrais sages dans de si pures intentions, me glacent le cœur, le resserrent, et ne m'inspirent, avec des sentiments d'aigreur, de peine, et de haine, que le plus intolérant esprit de parti ? Tenez, monsieur, s'il n'est pas impossible que tout cela soit, il l'est du moins que jamais je le croie, fût-il mille fois démontré. Encore un coup, je ne résiste point à vos preuves ; elles m'ont pleinement convaincu : mais ce que je ne crois ni ne croirai de ma vie, c'est que l'*Émile*, et surtout l'article du goût dans le quatrième livre, soit l'ouvrage d'un cœur dépravé ; que l'*Héloïse,* et surtout la lettre sur la mort de Julie, ait été écrite par un scélérat ; que celle à M. d'Alembert sur les spectacles soit la production d'une âme double ; que le sommaire du *Projet de paix perpétuelle* soit celle d'un ennemi du genre humain ; que le recueil entier des écrits du même auteur soit sorti d'une âme hypocrite et d'une mauvaise tète, non du pur zèle d'un cœur brûlant d'amour pour la vertu. Non, monsieur, non, monsieur ; le mien ne se prêtera jamais à cette absurde et fausse persuasion. Mais je dis et je soutiendrai toujours qu'il faut qu'il y ait deux Jean-Jacques, et que l'auteur des livres et celui des crimes ne sont pas le même homme. Voilà un sentiment si bien enraciné dans le fond de mon cœur que rien ne me l'ôtera jamais.

LE FRANÇAIS.— C'est pourtant une erreur, sans le moindre doute, et une autre preuve qu'il a fait des livres, est qu'il en fait encore tous les jours.

ROUSSEAU. — Voilà ce que j'ignorais, et l'on m'avait dit au contraire qu'il s'occupait uniquement depuis quelques années à copier de la musique.

LE FRANÇAIS. — Bon, copier ! il en fait le semblant pour faire le pauvre, quoiqu'il soit riche, et couvrir sa rage de faire des livres et de barbouiller

Copyright Arvensa Editions

du papier. Mais personne ici n'en est la dupe, et il faut que vous veniez de bien loin pour l'avoir été.

ROUSSEAU. — Sur quoi, je vous prie, roulent ces nouveaux livres dont il se cache si bien, si à propos, et avec tant de succès ?

LE FRANÇAIS.— Ce sont des fadaises de toute espèce ; des leçons d'athéisme, des éloges de la philosophie moderne, des oraisons funèbres, des traductions, des satires…

ROUSSEAU. — Contre ses ennemis, sans doute ?

LE FRANÇAIS. — Non, contre les ennemis de ses ennemis.

ROUSSEAU. — Voilà de quoi je ne me serais pas douté.

LE FRANÇAIS.— Oh ! vous ne connaissez pas la ruse du drôle ! Il fait tout cela pour se mieux déguiser. Il fait de violentes sorties contre la présente administration (en 1772) dont il n'a point à se plaindre, en faveur du parlement qui l'a si indignement traité, et de l'auteur de toutes ses misères, qu'il devrait avoir en horreur. Mais à chaque instant sa vanité se décèle par les plus ineptes louanges de lui-même. Par exemple, il a fait dernièrement un livre fort plat, intitulé l'*An deux mille deux cent quarante*, dans lequel il consacre avec soin tous ses écrits à la postérité, sans même excepter *Narcisse,* et sans qu'il en manque une seule ligne.

ROUSSEAU. — C'est en effet une bien étonnante balourdise. Dans les livres qui portent son nom je ne vois pas un orgueil aussi bête.

LE FRANÇAIS.— En se nommant il se contraignait ; à présent qu'il se croit bien caché, il ne se gêne plus.

ROUSSEAU. — Il a raison, cela lui réussit si bien. Mais, monsieur, quel est donc le vrai but de ses livres que cet homme si fin publie avec tant de mystère en faveur des gens qu'il devrait haïr, et de la doctrine à laquelle il a paru si contraire ?

Copyright Arvensa Editions

LE FRANÇAIS. — En doutez-vous ? C'est de se jouer du public et de faire parade de son éloquence, en prouvant successivement le pour et le contre, et promenant ses lecteurs du blanc au noir pour se moquer de leur crédulité.

ROUSSEAU. — Par ma foi ! voilà, pour la détresse où il se trouve, un homme de bien bonne humeur, et qui, pour être aussi haineux que vous le faites, n'est guère occupé de ses ennemis ! Pour moi, sans être vain ni vindicatif, je vous déclare que si j'étais à sa place et que je voulusse encore faire des livres, ce ne serait pas pour faire triompher mes persécuteurs et leur doctrine aux dépens de ma réputation et de mes propres écrits. S'il est réellement l'auteur de ceux qu'il n'avoue pas, c'est une forte et nouvelle preuve qu'il ne l'est pas de ceux qu'il avoue. Car assurément il faudrait le supposer bien stupide et bien ennemi de lui-même pour chanter la palinodie si mal à propos.

LE FRANÇAIS.— Il faut avouer que vous êtes un homme bien obstiné, bien tenace dans vos opinions ; au peu d'autorité qu'ont sur vous celles du public, on voit bien que vous n'êtes pas Français. Parmi tous nos sages si vertueux, si justes, si supérieurs à toute partialité, parmi toutes nos dames si sensibles, si favorables à un auteur qui peint si bien l'amour, il ne s'est trouvé personne qui ait fait la moindre résistance aux arguments triomphants de nos messieurs ; personne qui ne se soit rendu avec empressement, avec joie, aux preuves que ce même auteur qu'on disait tant aimer, que ce même Jean-Jacques si fêté, mais si rogue et si haïssable, était la honte et l'opprobre du genre humain ; et maintenant qu'on s'est si bien passionné pour cette idée qu'on n'en voudrait pas changer quand la chose serait possible, vous seul, plus difficile que tout le monde, venez ici nous proposer une distinction neuve et imprévue, qui ne le serait pas si elle avait la moindre solidité. Je conviens pourtant qu'à travers tout ce pathos, qui selon moi ne dit pas grand-chose, vous ouvrez de nom elles vues qui pourraient avoir leur usage, communiquées à nos messieurs. Il est certain que si l'on pouvait prouver que Jean-Jacques n'a fait aucun des livres qu'il s'attribue, comme on prouve qu'il n'a pas fait le *Devin,* on ôterait une difficulté qui ne laisse pas d'arrêter ou du moins d'embarrasser encore bien des gens, malgré les preuves convaincantes des forfaits de ce misérable. Mais je serais aussi fort surpris, pour peu qu'on put appuyer

Copyright Arvensa Editions

cette idée, qu'on se fût avisé si tard de la proposer. Je vois qu'en s'attachant à le couvrir de tout l'opprobre qu'il mérite, nos messieurs ne laissent pas de s'inquiéter quelquefois de ces livres qu'ils détestent, qu'ils tournent même en ridicule de toute leur force, mais qui leur attirent souvent des objections incommodes, qu'on lèverait tout d'un coup en affirmant qu'il n'a pas écrit un seul mot de tout cela, et qu'il en est incapable comme d'avoir fait le *Devin.* Mais je vois qu'on a pris ici une route contraire qui ne peut guère ramener à celle-là ; et l'on croit si bien que ces écrits sont de lui, que nos messieurs s'occupent depuis longtemps à les éplucher pour en extraire le poison.

ROUSSEAU. — Le poison !

LE FRANÇAIS.— Sans doute. Ces beaux livres vous ont séduit comme bien d'autres, et je suis peu surpris qu'à travers toute cette ostentation de belle morale vous n'ayez pas senti les doctrines pernicieuses qu'il y répand ; mais je le serais fort qu'elles n'y fussent pas. Comment un tel serpent n'infecterait-il pas de son venin tout ce qu'il touche ?

ROUSSEAU. — Eh bien ! monsieur, ce venin ! en a-t-on déjà beaucoup extrait de ces livres ?

LE FRANÇAIS. — Beaucoup, à ce qu'on m'a dit, et même il s'y met tout à découvert dans nombre de passages horribles que l'extrême prévention qu'on avait pour ces livres empêcha d'abord de remarquer, mais qui frappent maintenant de surprise et d'effroi tous ceux qui, mieux instruits, les lisent comme il convient.

ROUSSEAU. — Des passages horribles ! J'ai lu ces livres avec grand soin, mais je n'y en ai point trouvé de tels, je vous jure. Vous m'obligeriez de m'en indiquer quelqu'un.

LE FRANÇAIS.— Ne les ayant pas lus, c'est ce que je ne saurais faire : mais j'en demanderai la liste à nos messieurs qui les ont recueillis, et je vous la communiquerai. Je me rappelle seulement qu'on cite une note de l'*Émile* où il enseigne ouvertement l'assassinat.

Copyright Arvensa Editions

ROUSSEAU. — Comment, monsieur, il enseigne ouvertement l'assassinat, et cela n'a pas été remarqué dès la première lecture ! Il fallait qu'il eût en effet des lecteurs bien prévenus ou bien distraits. Et où donc avaient les yeux les auteurs de ces sages et graves réquisitoires sur lesquels on l'a si régulièrement décrété ? Quelle trouvaille pour eux ! quel regret de l'avoir manquée !

LE FRANÇAIS. — Ah ! c'est que ces livres étaient trop pleins de choses à reprendre pour qu'on pût tout relever.

ROUSSEAU. — Il est vrai que le bon, le judicieux Joli de Fleuri, tout plein de l'horreur que lui inspirait *le Système criminel de la Religion naturelle,* ne pouvait guère s'arrêter à des bagatelles comme des leçons d'assassinat ; ou peut-être, comme vous dites, son extrême prévention pour le livre l'empêchait-elle de les remarquer. Dites, dites, monsieur, que vos chercheurs de poison sont bien plutôt ceux qui l'y mettent, et qu'il n'y en a point pour ceux qui n'en cherchent pas. J'ai lu vingt fois la note dont vous parlez, sans y voir autre chose qu'une vive indignation contre un préjugé gothique non moins extravagant que funeste, et je ne me serais jamais douté du sens que vos messieurs lui donnent, si je n'avais vu par hasard une lettre insidieuse qu'on a fait écrire à l'auteur à ce sujet, et la réponse qu'il a eu la faiblesse d'y faire, et où il explique le sens de cette note qui n'avait pas besoin d'autre explication que d'être lue à sa place par d'honnêtes gens. Un auteur qui écrit d'après son cœur est sujet, en se passionnant, à des fougues qui l'entraînent au-delà du but, et à des écarts où ne tombent jamais ces écrivains subtils et méthodistes qui, sans s'animer sur rien au monde ne disent jamais que ce qu'il leur est avantageux de dire et qu'ils savent tourner sans se commettre, pour produire l'effet qui convient à leur intérêt. Ce sont les imprudences d'un homme confiant en lui-même, et dont lame généreuse ne suppose pas même que l'on puisse douter de lui. Soyez sûr que jamais hypocrite ni fourbe n'ira s'exposer à découvert. Nos philosophes ont bien ce qu'ils appellent leur doctrine intérieure, mais ils ne l'enseignent au public qu'en se cachant, et à leurs amis qu'en secret. En prenant toujours tout à la lettre on trouverait peut-être en effet moins à reprendre dans les livres les plus dangereux que dans ceux dont nous parlons ici, et en général que dans tous ceux où l'auteur, sûr de lui-même et parlant d'abondance de cœur,

Copyright Arvensa Editions

s'abandonne à toute sa véhémence sans songer aux prises qu'il peut laisser au méchant qui le guette de sang-froid, et qui ne cherche dans tout ce qu'il offre de bon et d'utile qu'un côté mal gardé par lequel il puisse enfoncer le poignard. Mais lisez tous ces passages dans le sens qu'ils présentent naturellement à l'esprit du lecteur et qu'ils avaient dans celui de l'auteur en les écrivant, lisez-les à leur place avec ce qui précède et ce qui suit, consultez la disposition de cœur où ces lectures vous mettent ; c'est cette disposition qui vous éclairera sur leur véritable sens. Pour toute réponse à ces sinistres interprétateurs et pour leur juste peine, je ne voudrais que leur faire lire à haute voix l'ouvrage entier qu'ils déchirent ainsi par lambeaux pour les teindre de leur venin ; je doute qu'en finissant cette lecture il s'en trouvât un seul assez impudent pour oser renouveler son accusation.

LE FRANÇAIS. — Je sais qu'on blâme en général cette manière d'isoler et défigurer les passages d'un auteur pour les interpréter au gré de la passion d'un censeur injuste ; mais, par vos propres principes, nos messieurs vous mettront ici loin de votre compte ; car c'est encore moins dans des traits épars que dans toute la substance des livres dont il s'agit qu'ils trouvent le poison que l'auteur a pris soin d'y répandre : mais il y est fondu avec tant d'art, que ce n'est que par les plus subtiles analyses qu'on vient à bout de le découvrir.

ROUSSEAU. — En ce cas, il était fort inutile de l'y mettre : car, encore un coup, s'il faut chercher ce venin pour le sentir, il n'y est que pour ceux qui l'y cherchent, ou plutôt qui l'y mettent. Pour moi, par exemple, qui ne me suis point avisé d'y en chercher, je puis bien jurer n'y en avoir point trouvé.

LE FRANÇAIS.— Eh ! qu'importe, s'il fait son effet sans être aperçu ? effet qui ne résulte pas d'un tel ou d'un tel passage en particulier, mais de la lecture entière du livre. Qu'avez-vous à dire à cela ?

ROUSSEAU. — Rien, sinon qu'ayant lu plusieurs fois en entier les écrits que Jean-Jacques s'attribue, l'effet total qu'il en a résulté dans mon âme a toujours été de me rendre plus humain, plus juste, meilleur que je n'étais auparavant ; jamais je ne me suis occupé de ces livres sans profit pour la vertu.

Copyright Arvensa Editions

LE FRANÇAIS.— Oh ! je vous certifie que ce n'est pas là l'effet que leur lecture a produit sur nos messieurs.

ROUSSEAU. — Ah ! je le crois ; mais ce n'est pas la faute des livres : car pour moi, plus j'y ai livré mon cœur, moins j'y ai senti ce qu'ils y trouvent de pernicieux ; et je suis sûr que cet effet qu'ils ont produit sur moi sera le même sur tout honnête homme qui les lira avec la même impartialité.

LE FRANÇAIS.— Dites avec la même prévention ; car ceux qui ont senti l'effet contraire, et qui s'occupent pour le bien public de ces utiles recherches, sont tous des hommes de la plus sublime vertu, et de grands philosophes qui ne se trompent jamais.

ROUSSEAU. — Je n'ai rien encore à dire à cela. Mais faites une chose : imbu des principes de ces grands philosophes qui ne se trompent jamais, mais sincère dans l'amour de la vérité, mettez-vous en état de prononcer comme eux avec connaissance de cause, et de décider, sur cet article, entre eux, d'un côté, escortés de tous leurs disciples qui ne jurent que par les maîtres, et, de l'autre, tout le public avant qu'ils l'eussent si bien endoctriné. Pour cela, lisez vous-même les livres dont il s'agit ; et sur les dispositions où vous laissera leur lecture jugez de celle où était l'auteur en les écrivant, et de l'effet naturel qu'ils doivent produire quand rien n'agira pour les détourner. C'est, je crois, le moyen le plus sûr de porter sur ce point un jugement équitable.

LE FRANÇAIS.— Quoi ! vous voulez m'imposer le supplice de lire une immense compilation de préceptes de vertu rédigés par un coquin ?

ROUSSEAU. — Non, monsieur, je veux que vous lisiez le vrai système du cœur humain rédigé par un honnête homme et publié sous un autre nom. Je veux que vous ne vous préveniez point contre des livres bons et utiles, uniquement parce qu'un homme indigne de les lire a l'audace de s'en dire l'auteur.

LE FRANÇAIS.— Sous ce point de vue on pourrait se résoudre à lire ces livres, si ceux qui les ont mieux examinés ne s'accordaient tous, excepté

Copyright Arvensa Editions

vous seul, à les trouver nuisibles et dangereux ; ce qui prouve assez que ces livres ont été composés, non, comme vous dites, par un honnête homme dans des intentions louables, mais par un fourbe adroit, plein de mauvais sentiments masqués d'un extérieur hypocrite, à la faveur duquel ils surprennent, séduisent et trompent les gens.

ROUSSEAU. — Tant que vous continuerez de la sorte à mettre en fait sur l'autorité d'autrui l'opinion contraire à la mienne, nous ne saurions être d'accord. Quand vous voudrez juger par vous-même, nous pourrons alors comparemos raisons, et choisir l'opinion la mieux fondée ; mais dans une question défait comme celle-ci, je ne vois point pourquoi je serais obligé de croire, sans aucune raison probante, que d'autres ont ici mieux vu que moi.

LE FRANÇAIS.— Comptez-vous pour rien le calcul des voix, quand vous êtes seul à voir autrement que tout le monde ?

ROUSSEAU. — Pour faire ce calcul avec justesse, il faudrait auparavant savoir combien de gens dans cette affaire ne voient, comme vous, que par les yeux d'autrui. Si du nombre de ces bruyantes voix on ôtait les échos qui ne font que répéter celle des autres, et que l'on comptât celles qui restent dans le silence, faute d'oser se faire entendre, il y aurait peut-être moins de disproportion que vous ne pensez. En réduisant toute cette multitude au petit nombre de gens qui mènent les autres, il me resterait encore une forte raison de ne pas préférer leur avis au mien : car je suis ici parfaitement sûr de ma bonne foi, et je n'en puis dire autant avec la même assurance d'aucun de ceux qui, sur cet article, disent penser autrement que moi. En un mot, je juge ici par moi-même. Nous ne pouvons donc raisonner au pair, vous et moi, que vous ne vous mettiez en état de juger par vous-même aussi.

LE FRANÇAIS.— J'aime mieux, pour vous complaire, faire plus que vous ne demandez, en adoptant votre opinion préférablement à l'opinion publique ; car je vous avoue que le seul doute si ces livres ont été faits par ce misérable m'empêcherait d'en supporter la lecture aisément.

ROUSSEAU. — Faites mieux encore. Ne songez point à l'auteur en les lisant ; et sans vous prévenir ni pour ni contre, livrez votre âme aux

Copyright Arvensa Editions

impressions qu'elle en recevra. Vous vous assurerez ainsi par vous-même de l'intention dans laquelle ont été écrits ces livres, et s'ils peuvent être l'ouvrage d'un scélérat qui couvait de mauvais desseins.

LE FRANÇAIS.— Si je fais pour vous cet effort, n'espérez pas du moins que ce soit gratuitement. Pour m'engager à lire ces livres malgré ma répugnance, il faut, malgré la vôtre, vous engager vous-même à voir l'auteur, ou selon vous celui qui se donne pour tel, à l'examiner avec soin, et à démêler, à travers son hypocrisie, le fourbe adroit qu'elle a masqué si longtemps.

ROUSSEAU. — Que m'osez-vous proposer ? Moi que j'aille chercher un pareil homme ! que je le voie ! que je le hante ! Moi qui m'indigne de respirer l'air qu'il respire, moi qui voudrais mettre le diamètre de la terre entre lui et moi, et m'en trouverais trop près encore ! Rousseau vous a-t-il donc paru facile en liaisons au point d'aller chercher la fréquentation des méchants ? Si jamais j'avais le malheur de trouver celui-ci sur mes pas, je ne m'en consolerais qu'en le chargeant des noms qu'il mérite, en confondant sa morgue hypocrite par les plus cruels reprocher, en l'accablant de l'affreuse liste de ses forfaits.

LE FRANÇAIS.— Que dites-vous là ? Que vous m'effrayez ! Avez-vous oublié rengagement sacré que vous avez pris de garder avec lui le plus profond silence, et de ne lui jamais laisser connaître que vous ayez même aucun soupçon de tout ce que je vous ai dévoilé ?

ROUSSEAU. — Comment ? Vous m'étonnez. Cet engagement regardait uniquement, du moins je l'ai cru, le temps qu'il a fallu mettre à m'expliquer les secrets affreux que vous m'avez révélés. De peur d'en brouiller le fil, il fallait ne pas l'interrompre jusqu'au bout, et vous ne vouliez pas que je m'exposasse à des discussions avec un fourbe, avant d'avoir toutes les instructions nécessaires pour le confondre pleinement. Voilà ce que j'ai compris de vos motifs dans le silence que vous m'avez imposé, et je n'ai pu supposer que l'obligation de ce silence allât plus loin que ne le permettent la justice et la loi.

LE FRANÇAIS.— Ne vous y trompez donc plus. Votre engagement,

Copyright Arvensa Editions

auquel vous ne pouvez manquer sans violer votre foi, n'a, quant à sa durée, d'autres bornes que celles de la vie. Vous pouvez, vous devez même répandre, publier partout l'affreux détail de ses vices et de ses crimes, travailler avec zèle à étendre et accroître de plus en plus sa diffamation, le rendre, autant qu'il est possible, odieux, méprisable, exécrable à tout le monde. Mais il faut toujours mettre à cette bonne œuvre un air de mystère et de commisération qui en augmente l'effet ; et, loin de lui donner jamais aucune explication qui le mette à portée de répondre et de se défendre, vous devez concourir avec tout le monde à lui faire ignorer toujours ce qu'on sait, et comment on le sait.

ROUSSEAU. — Voilà des devoirs que j'étais bien éloigné de comprendre quand vous me les avez imposés ; et, maintenant qu'il vous plaît de me les expliquer, vous ne pouvez douter qu'ils ne me surprennent, et que je ne sois curieux d'apprendre sur quels principes vous les fondez. Expliquez-vous donc, je vous prie, et comptez sur toute mon attention.

LE FRANÇAIS.— O mon bon ami ! qu'avec plaisir votre cœur, navré du déshonneur que fait à l'humanité cet homme qui n'aurait jamais dû naître, va s'ouvrir à des sentiments qui en font la gloire dans les nobles âmes de ceux qui ont démasqué ce malheureux ! Ils étaient ses amis, ils faisaient profession de l'être. Séduits par un extérieur honnête et simple, par une humeur crue alors facile et douce, par la mesure de talents qu'il fallait pour sentir les leurs sans prétendre à la concurrence, ils le recherchèrent, se l'attachèrent, et l'eurent bientôt subjugué, car il est certain que cela n'était pas difficile. Mais quand ils virent que cet homme si simple et si doux, prenant tout d'un coup l'essor, s'élevait d'un vol rapide à une réputation à laquelle ils ne pouvaient atteindre, eux qui avaient tant de hautes prétentions si bien fondées, ils se doutèrent bientôt qu'il y avait là-dessous quelque chose, qui n'allait pas bien, que cet esprit bouillant n'avait pas si longtemps contenu son ardeur sans mystère ; et, dès-lors, persuadés que cette apparente simplicité n'était qu'un voile qui cachait quelques projets dangereux, ils formèrent la ferme résolution de trouver ce qu'ils cherchaient, et prirent à loisir les mesures les plus sûres pour ne pas perdre leurs peines.

Ils se concertèrent donc pour éclairer toutes ses allures de manière que rien ne leur pût échapper. Il les avait mis lui-même sur la voie par la

Copyright Arvensa Editions

déclaration d'une faute grave qu'il avait commise et dont il leur confia le secret sans nécessité, sans utilité, non, comme disait l'hypocrite, pour ne rien cacher à l'amitié et ne pas paraître à leurs yeux meilleur qu'il n'était, mais plutôt, comme ils disent très sensément eux-mêmes, pour leur donner le change, occuper ainsi leur attention, et les détourner de vouloir pénétrer plus avant dans le mystère obscur de son caractère. Cette étourderie de sa part fut sans doute un coup du ciel qui voulut forcer le fourbe à se démasquer lui-même, ou du moins à leur fournir la prise dont ils avaient besoin pour cela. Profitant habilement de cette ouverture pour tendre leurs pièges autour de lui, ils passèrent aisément de sa confidence à celle des complices de sa faute, desquels ils se firent bientôt autant d'instruments pour l'exécution de leur projet. Avec beaucoup d'adresse, un peu d'argent, et de grandes promesses, ils gagnèrent tout ce qui l'entourait, et parvinrent ainsi par degrés à être instruits de ce qui le regardait aussi bien et mieux que lui-même.

Le fruit de tous ces soins fut la découverte et la preuve de ce qu'ils avaient pressenti sitôt que ses livres firent du bruit ; savoir, que ce grand prêcheur de vertu n'était qu'un monstre chargé de crimes cachés, qui, depuis quarante ans, masquait l'aine d'un scélérat sous les dehors d'un honnête homme.

ROUSSEAU. — Continuez, de grâce. Voilà vraiment des choses surprenantes que vous me racontez là.

LE FRANÇAIS.— Vous avez vu en quoi consistaient ces découvertes : vous pouvez juger de l'embarras de ceux qui les avaient faites. Elles n'étaient pas de nature à pouvoir être tues, et l'on n'avait pas pris tant de peines pour rien ; cependant, quand il n'y aurait eu à les publier d'autre inconvénient que d'attirer au coupable les peines qu'il avait méritées, c'en était assez pour empêcher ces hommes généreux de l'y vouloir exposer. Ils devaient, ils voulaient le démasquer, mais ils ne voulaient pas le perdre ; et l'un semblait pourtant suivre nécessairement l'autre. Comment le confondre sans le punir ? Comment l'épargner sans se rendre responsable de la continuation de ses crimes ? car pour du repentir, ils savaient bien qu'ils n'en devaient point attendre de lui. Ils savaient ce qu'ils devaient à la justice, à la vérité, à la sûreté publique ; mais ils ne savaient pas moins ce qu'ils se devaient à eux-mêmes. Après avoir eu le malheur de vivre avec ce

Copyright Arvensa Editions

scélérat dans l'intimité, ils ne pouvaient le livrer à la vindicte publique sans s'exposer à quelque blâme ; et leurs honnêtes âmes, pleines encore de commisération pour lui, voulaient surtout éviter le scandale, et faire qu'aux yeux de toute la terre il leur dût son bien-être et sa conservation. Ils concertèrent donc soigneusement leurs démarches, et résolurent de graduer si bien le développement de leurs découvertes, que la connaissance ne s'en répandit dans le public qu'à mesure qu'on y reviendrait des préjugés qu'on avait en sa faveur ; car son hypocrisie avait alors le plus grand succès. La route nouvelle qu'il s'était frayée, et qu'il paraissait suivre avec assez de courage pour mettre sa conduite d'accord avec ses principes, son audacieuse morale qu'il semblait prêcher par son exemple encore plus que par ses livres, et surtout son désintéressement apparent dont tout le monde alors était la dupe ; toutes ces singularités, qui supposaient du moins une âme ferme, excitaient l'admiration de ceux mêmes qui les désapprouvaient. On applaudissait à ses maximes sans les admettre, et à son exemple sans vouloir le suivre.

Comme ces dispositions du public auraient pu l'empêcher de se rendre aisément à ce qu'on lui voulait apprendre, il fallut commencer par les changer. Ses fautes, mises dans le jour le plus odieux, commencèrent l'ouvrage ; son imprudence à les déclarer aurait pu paraître franchise, il la fallut déguiser. Cela paraissait difficile ; car on m'a dit qu'il en avait fait dans l'*Émile* un aveu presque formel avec des regrets qui devaient naturellement lui épargner les reproches des honnêtes gens. Heureusement le public, qu'on animait alors contre lui, et qui ne voit rien que ce qu'on veut qu'il voie, n'aperçut point tout cela, et bientôt, avec les renseignements suffisants pour l'accuser et le convaincre sans qu'il parut que ce fût lui qui les eût fournis, ou eut la prise nécessaire pour commencer l'œuvre de sa diffamation. Tout se trouvait merveilleusement disposé pour cela. Dans ses brutales déclamations, il avait, comme vous le remarquez vous-même, attaqué tous les états : tous ne demandaient pas mieux que de concourir à cette œuvre qu'aucun n'osait entamer de peur de paraître écouter uniquement la vengeance. Mais à la faveur de ce premier fait, bien établi et suffisamment aggravé, tout le reste devint facile. On put, sans soupçon d'animosité, se rendre l'écho de ses amis, qui même ne le chargeaient qu'en le plaignant, et seulement pour l'acquit de leur conscience ; et voilà comment, dirigé par des gens instruits du caractère affreux de ce monstre, le public, revenu peu-à-peu des jugements

Copyright Arvensa Editions

favorables qu'il en avait portés si longtemps, ne vit plus que du faste où il avait vu du courage, de la bassesse où il avait vu de la simplicité, de la forfanterie où il avait vu du désintéressement, et du ridicule où il avait vu de la singularité.

Voilà l'état où il fallut amener les choses pour rendre croyables, même avec toutes leurs preuves, les noirs mystères qu'on avait à révéler, et pour le laisser vivre dans une liberté du moins apparente, et dans une absolue impunité : car une fois bien connu, l'on n'avait plus à craindre qu'il pût ni tromper ni séduire personne ; et, ne pouvant plus se donner des complices, il était hors d'état, surveillé comme il l'était par ses amis et par leurs amis, de suivre ses projets exécrables, et de faire aucun mal dans la société. Dans cette situation, avant de révéler les découvertes qu'on avait faites, on capitula qu'elles ne porteraient aucun préjudice à sa personne, et que, pour le laisser même jouir d'une parfaite sécurité, on ne lui laisserait jamais connaître qu'on l'eût démasqué. Cet engagement, contracté avec toute la force possible, a été rempli jusqu'ici avec une fidélité qui tient du prodige. Voulez-vous être le premier à l'enfreindre, tandis que le public entier, sans distinction de rang, d'âge, de sexe, de caractère, et sans aucune exception, pénétré d'admiration pour la générosité de ceux qui ont conduit cette affaire, s'est empressé d'entrer dans leurs nobles vues, et de les favoriser par pitié pour ce malheureux : car vous devez sentir que là-dessus sa sûreté tient à son ignorance, et que, s'il pouvait jamais croire que ses crimes sont connus, il se prévaudrait infailliblement de l'indulgence dont on les couvre pour en tramer de nouveaux avec la même impunité ; que cette impunité serait alors d'un trop dangereux exemple, et que ces crimes sont de ceux qu'il faut ou punir sévèrement ou laisser dans l'obscurité.

ROUSSEAU. — Tout ce que vous venez de me dire m'est si nouveau, qu'il faut que j'y rêve longtemps pour arranger là-dessus mes idées. Il y a même quelques points sur lesquels j'aurais besoin de plus grande explication. Vous dites, par exemple, qu'il n'est pas à craindre que cet homme, une fois bien connu, séduise personne, qu'il se donne des complices, qu'il fasse aucun complot dangereux. Cela s'accorde niai avec ce que vous m'avez raconté vous-même de la continuation de ses crimes ; et je craindrais fort, au contraire, qu'affiché de la sorte il ne servît d'enseigne aux méchants pour former leurs associations criminelles, et pour employer

Copyright Arvensa Editions

ses funestes talents à les affermir. Le plus grand mal et la plus grande honte de l'état social est que le crime y fasse des liens plus indissolubles que n'en fait la vertu. Les méchants se lient entre eux plus fortement que les bons, et leurs liaisons sont bien plus durables, parce qu'ils ne peuvent les rompre impunément, que de la durée de ces liaisons dépend le secret de leurs trames, l'impunité de leurs crimes, et qu'ils ont le plus grand intérêt à se ménager toujours réciproquement. Au lieu que les bons, unis seulement par des affections libres qui peuvent changer sans conséquence, rompent et se séparent sans crainte et sans risque dès qu'ils cessent de se convenir. Cet homme, tel que vous me l'avez décrit, intrigant, actif, dangereux, doit être le foyer des complots de tous les scélérats. Sa liberté, son impunité, dont vous faites un si grand mérite aux gens de bien qui le ménagent, est un très grand malheur public : ils sont responsables de tous les maux qui peuvent en arriver, et qui même en arrivent journellement selon vos propres récits. Est-il donc louable à des hommes justes de favoriser ainsi les méchants aux dépens des bons ?

LE FRANÇAIS.— Votre objection pourrait avoir de la force s'il s'agissait ici d'un méchant d'une catégorie ordinaire : mais songez toujours qu'il s'agit d'un monstre, l'horreur du genre humain, auquel personne au monde ne peut se fier en aucune sorte, et qui n'est pas même capable du pacte que les scélérats font entre eux. C'est sous cet aspect qu'également connu de tous il ne peut être à craindre à qui que ce soit par ses trames. Détesté des bons pour ses œuvres, il l'est encore plus des méchants pour ses livres : par un juste châtiment de sa damnable hypocrisie, les fripons qu'il démasque pour se masquer ont tous pour lui la plus invincible antipathie. S'ils cherchent à l'approcher, c'est seulement pour le surprendre et le trahir ; mais comptez qu'aucun d'eux ne tentera jamais de l'associer à quelque mauvaise entreprise.

ROUSSEAU. — C'est en effet un méchant d'une espèce bien particulière que celui qui se rend encore plus odieux aux méchants qu'aux bons, et à qui personne au monde n'oserait proposer une injustice.

LE FRANÇAIS.— Oui, sans doute, d'une espèce particulière, et si particulière, que la nature n'en a jamais produit, et j'espère n'en reproduira plus un semblable. Ne croyez pourtant pas qu'on se repose avec

Copyright Arvensa Editions

une aveugle confiance sur cette horreur universelle. Elle est un des principaux moyens employés par les sages qui l'ont excitée, pour l'empêcher d'abuser par des pratiques pernicieuses de la liberté qu'on voulait lui laisser, mais elle n'est pas le seul. Ils ont pris des précautions non moins efficaces en le surveillant à tel point qu'il ne puisse dire un mot qui ne soit écrit, ni faire un pas qui ne soit marqué, ni former un projet qu'on ne pénètre à l'instant qu'il est conçu. Ils ont fait en sorte que, libre en apparence au milieu des hommes, il n'eût avec eux aucune société réelle ; qu'il vécût seul dans la foule ; qu'il ne sût rien de ce qui se fait, rien de ce qui se dit autour de lui, rien surtout de ce qui le regarde et l'intéresse le plus ; qu'il se sentît partout chargé de chaînes dont il ne pût ni montrer ni voir le moindre vestige. Ils ont élevé autour de lui des murs de ténèbres impénétrables à ses regards ; ils l'ont enterré vif parmi les vivants. Voilà peut-être la plus singulière, la plus étonnante entreprise qui jamais ait été faite. Son plein succès atteste la force du génie qui l'a conçue et de ceux qui en ont dirigé l'exécution ; et ce qui n'est pas moins étonnant encore est le zèle avec lequel le public entier s'y prête, sans apercevoir lui-même la grandeur, la beauté du plan dont il est l'aveugle et fidèle exécuteur.

Vous sentez bien néanmoins qu'un projet de cette espèce, quelque bien concerté qu'il pût être, n'aurait pu s'exécuter sans le concours du gouvernement : mais ou eut d'autant moins de peine à l'y faire entrer, qu'il s'agissait d'un homme odieux à ceux qui en tenaient les rênes, d'un auteur dont les séditieux écrits respiraient l'austérité républicaine, et qui, dit-on, haïssait le vizirat, méprisait les vizirs, voulait qu'un roi gouvernât par lui-même, que les princes fussent justes, que les peuples fussent libres, et que tout obéît à la loi.

L'administration se prêta donc aux manœuvres nécessaires pour l'enlacer et le surveiller ; entrant dans toutes les vues de l'auteur du projet, elle pourvut à la sûreté du coupable autant qu'à son avilissement, et, sous un air bruyant de protection rendant sa diffamation plus solennelle, parvint par degrés à lui ôter avec toute espèce de crédit, de considération, d'estime, tout moyen d'abuser de ses pernicieux talents pour le malheur du genre humain.

Afin de le démasquer plus complètement on n'a épargné ni soins, ni temps, ni dépense, pour éclairer tous les moments de sa vie depuis sa naissance jusqu'à ce jour. Tous ceux dont les cajoleries l'ont attiré dans leurs pièges, tous ceux qui, l'ayant connu dans sa jeunesse, ont fourni

Copyright Arvensa Editions

quelque nouveau fait contre lui, quelque nouveau trait à sa charge, tous ceux en un mot qui ont contribué à le peindre comme on voulait, ont été récompensés de manière, ou d'autre, et plusieurs ont été avancés eux ou leurs proches, pour être entrés de bonne grâce dans toutes les vues de nos messieurs. On a envoyé des gens de confiance, chargés de bonnes instructions et de beaucoup d'argent, à Venise, à Turin, en Savoie, en Suisse, à Genève, partout où il a demeuré. On a largement récompensé tous ceux qui, travaillant avec succès, ont laissé de lui dans ces pays les idées qu'on en voulait donner, et en ont rapporté les anecdotes qu'on voulait avoir. Beaucoup même de personnes de tous les états, pour faire de nouvelles découvertes et contribuer à l'œuvre commune, ont entrepris à leurs propres frais et de leur propre mouvement de grands voyages pour bien constater la scélératesse de Jean-Jacques avec un zèle....

ROUSSEAU. — Qu'ils n'auraient sûrement pas eu dans le cas contraire pour le constater honnête homme : tant l'aversion pour les méchants a plus de force dans les belles âmes que rattachement pour les bons !

Voilà, comme vous le dites, un projet non moins admirable qu'admirablement exécuté. Il serait bien curieux, bien intéressant, de suivre dans leur détail toutes les manœuvres qu'il a fallu mettre en usage pour en amener le succès à ce point. Comme c'est ici un cas unique depuis que le monde existe et d'où naît une loi toute nouvelle, dans le code du genre humain, il importerait qu'on connût à fond toutes les circonstances qui s'y rapportent. L'interdiction du feu et de l'eau chez les Romains tombait sur les chos.es nécessaires à la vie ; celle-ci tombe sur tout ce qui peut la rendre supportable et douce, l'honneur, la justice, la vérité, la société, l'attachement, l'estime. L'interdiction romaine menait à la mort ; celle-ci, sans la donner, la rend désirable, et ne laisse la vie que pour en faire un supplice affreux. Mais cette interdiction romaine était décernée dans une forme légale par laquelle le criminel était juridiquement condamné. Je ne vois rien de pareil dans celle-ci. J'attends de savoir pourquoi cette omission, ou comment on y a suppléé.

LE FRANÇAIS.— J'avoue que, dans les formes ordinaires, l'accusation formelle et l'audition du coupable sont nécessaires pour le punir : mais au fond qu'importent ces formes quand le délit est bien prouvé ? La négation de l'accusé (car il nie toujours pour échapperait supplice) ne fait rien

Copyright Arvensa Editions

contre les preuves et n'empêche point sa condamnation. Ainsi cette formalité, souvent inutile, l'est surtout dans le cas présent où tous les flambeaux de l'évidence éclairent des forfaits inouïs.

Remarquez d'ailleurs que, quand ces formalités seraient toujours nécessaires pour punir, elles ne le sont pas du moins pour faire grâce, la seule chose dont il s'agit ici. Si, n'écoutant que la justice, on eût voulu traiter le misérable connue il le méritait, il ne fallait que le saisir, le punir, et tout était fait. On se fût épargné des embarras, des soins, des frais immenses, et ce tissu de pièges et d'artifices dont on le tient enveloppé. Mais la générosité de ceux qui l'ont démasqué, leur tendre commisération pour lui ne leur permettant aucun procédé violent, il a bien fallu s'assurer de lui sans attenter à sa liberté, et le rendre l'horreur de l'univers afin qu'il n'en fût pas le fléau.

Quel tort lui fait-on, et de quoi pourrait-il se plaindre ? Pour le laisser vivre parmi les hommes il a bien fallu le peindre à eux tel qu'il était. Nos messieurs savent mieux que vous que les méchants cherchent et trouvent toujours leurs semblables pour comploter avec eux leurs mauvais desseins ; mais on les empêche de se lier avec celui-ci, en le leur rendant odieux à tel point qu'ils n'y puissent prendre aucune confiance. Ne vous y fiez pas, leur dit-on, il vous trahira pour le seul plaisir de nuire ; n'espérez pas le tenir par un intérêt commun. C'est très gratuitement qu'il se plaît au crime ; ce n'est point son intérêt qu'il y cherche ; il ne connaît d'autre bien pour lui que le mal d'autrui : il préférera toujours le mal plus grand ou plus prompt de ses camarades, au mal moindre ou plus éloigné qu'il pourrait faire avec eux. Pour prouver tout cela, il ne faut qu'exposer sa vie. En faisant son histoire on éloigne de lui les plus scélérats par la terreur. L'effet de cette méthode est si grand et si sûr que, depuis qu'on le surveille et qu'on éclairé tous ses secrets, pas un mortel n'a encore eu l'audace de tenter sur lui l'appât d'une mauvaise action, et ce n'est jamais qu'au leurre de quelque bonne œuvre qu'on parvient à le surprendre.

ROUSSEAU. — Voyez comme quelquefois les extrêmes se touchent ! Qui croirait qu'un excès de scélératesse pût ainsi rapprocher de la vertu ? Il n'y avait que vos messieurs au monde qui pussent trouver un si bel art.

LE FRANÇAIS. — Ce qui rend l'exécution de ce plan plus admirable, c'est le mystère dont il a fallu le couvrir. Il fallait peindre le personnage à tout le

Copyright Arvensa Editions

monde, sans que jamais ce portrait passât sous ses yeux. Il fallait instruire l'univers de ses crimes, mais de telle façon que ce fût un mystère ignoré de lui seul. Il fallait que chacun le montrât au doigt, sans qu'il crût être vu de personne. En un mot, c'était un secret dont le public entier devait être dépositaire, sans qu'il parvînt jamais à celui qui en était le sujet. Cela eût été difficile, peut-être impossible à exécuter avec tout autre : mais les projets fondés sur des principes généraux échouent souvent. En les appropriant tellement à l'individu qu'ils ne conviennent qu'à lui, on en rend l'exécution bien plus sûre. C'est ce qu'on a fait, aussi habilement qu'heureusement, avec notre homme. On savait qu'étranger et seul il était sans appui, sans parents, sans assistance, qu'il ne tenait à aucun parti, et que son humeur sauvage tendait elle-même à l'isoler : on n'a fait, pour l'isoler tout-à-fait, que suivre sa pente naturelle, y faire tout concourir, et dès-lors tout a été facile. En le séquestrant tout-à-fait du commerce des hommes, qu'il fuit, quel mal lui fait-on ? En poussant la bonté jusqu'à lui laisser une liberté, du moins apparente, ne fallait-il pas l'empêcher d'en pouvoir abuser ? Ne fallait-il pas, en le laissant au milieu des citoyens, s'attacher à le leur bien faire connaître ? Peut-on voir un serpent se glisser dans la place publique, sans crier à chacun de se garder du serpent ? N'était-ce pas surtout une obligation particulière pour les sages qui ont eu l'adresse d'écarter le masque dont il se couvrait depuis quarante ans, et de le voir les premiers, à travers ses déguisements, tel qu'ils le montrent depuis lors à tout le monde ? Ce grand devoir de le faire abhorrer pour l'empêcher de nuire, combiné avec le tendre intérêt qu'il inspire à ces hommes sublimes, est le vrai motif des soins infinis qu'ils prennent, des dépenses immenses qu'ils font pour l'entourer de tant de pièges, pour le livrer à tant de mains, pour l'enlacer de tant de façons, qu'au milieu de cette liberté feinte il ne puisse ni dire un mot, ni faire un pas, ni mouvoir un doigt, qu'ils ne le sachent et ne le veuillent. Au fond, tout ce qu'on en fait n'est que pour son bien, pour éviter le mal qu'on serait contraint de lui faire, et dont on ne peut le garantir autrement. Il fallait commencer par l'éloigner de ses anciennes connaissances pour avoir le temps de les bien endoctriner. On l'a fait décréter à Paris : quel mal lui a-t-on fait ? Il fallait, par la même raison, l'empêcher de s'établir à Genève. On l'y a fait décréter aussi : quel mal lui a-t-on fait ? On l'a fait lapider à Môtiers ; mais les cailloux qui cassaient ses fenêtres et ses portes ne l'ont point atteint : quel mal donc lui ont-ils fait ? On l'a fait chasser, à l'entrée de l'hiver, de l'île

Copyright Arvensa Editions

solitaire où il s'était réfugié, et de toute la Suisse ; mais c'était pour le forcer charitablement d'aller en Angleterre [375] chercher l'asile qu'on lui préparait à son insu depuis longtemps, et bien meilleur que celui qu'il s'était obstiné de choisir, quoiqu'il ne pût de là faire aucun mal à personne. Mais quel mal lui a-t-on fait à lui-même ? et de quoi se plaint-il aujourd'hui ? Ne le laisse-t-on pas tranquille dans son opprobre ? Il peut se vautrer à son aise dans la fange on l'on le tient embourbe. On l'accable d'indignités, il est vrai ; mais qu'importe ? quelles blessures lui font-elles ?- n'est-il pas fait pour les souffrir ? Et quand chaque passant lui cracherait au visage, quel mal, après tout, cela lui ferait-il ? Mais ce monstre d'ingratitude ne sent rien, ne sait gré de rien ; et tous les ménagements qu'on a pour lui, loin de le toucher, ne font qu'irriter sa férocité. En prenant le plus grand soin de lui ôter tous ses amis, on ne leur a rien tant recommandé que d'en garder toujours l'apparence et le titre, et de prendre pour le tromper le même ton qu'ils avaient auparavant pour l'accueillir. C'est sa coupable défiance qui seule le rend misérable. Sans elle il serait un peu plus dupe, mais il vivrait tout aussi content qu'autrefois. Devenu l'objet de l'horreur publique, il s'est vu par là celui des attentions de tout le monde. C'était à qui le fêterait, à qui l'aurait à dîner, à qui lui offrirait des retraites, à qui renchérirait d'empressement pour obtenir la préférence. On eût dit, à l'ardeur qu'on avait pour l'attirer, que rien n'était plus honorable, plus glorieux, que de l'avoir pour hôte, et cela dans tous les états, sans en excepter les grands et les princes ; et mon ours n'était pas content !

ROUSSEAU. — Il avait tort ; mais il devait être bien surpris ! Ces grands-là ne pensaient pas, sans doute, comme ce seigneur espagnol dont vous savez la réponse à Charles-Quint qui lui demandait un de ses châteaux pour y loger le connétable de Bourbon [376] .

LE FRANÇAIS.— Le cas est bien différent : vous oubliez qu'ici c'est une bonne œuvre.

ROUSSEAU. — Pourquoi ne voulez-vous pas que l'hospitalité envers le connétable fût une aussi bonne œuvre que l'asile offert à un scélérat ?

Copyright Arvensa Editions

LE FRANÇAIS.— Eh ! vous ne voulez pas m'entendre. Le connétable savait bien qu'il était rebelle à son prince.

ROUSSEAU. — Jean-Jacques ne sait donc pas qu'il est un scélérat ?

LE FRANÇAIS.— Le fin du projet est d'en user extérieurement avec lui comme s'il n'en savait rien, ou comme si on l'ignorait soi-même. De cette sorte, on évite avec lui le danger des explications ; et, feignant de le prendre pour un honnête homme, on l'obsède si bien, sous un air d'empressement pour son mérite, que rien de ce qui se rapporte à lui, ni lui-même, ne peut échapper à la vigilance de ceux qui l'approchent. Dès qu'il s'établit quelque part, ce qu'on sait toujours d'avance, les murs, les planchers, les serrures, tout est disposé autour de lui pour la fin qu'on se propose, et l'on n'oublie pas de l'envoisiner convenablement, c'est-à-dire de mouches venimeuses, de fourbes adroits, et de filles accortes à qui l'on a bien fait leur leçon. C'est une chose assez plaisante de voir les barboteuses de nos messieurs, prendre des airs de vierges pour tâcher d'aborder cet ours. Mais ce ne sont pas apparemment des vierges qu'il lui faut ; car, ni les lettres pathétiques qu'on dicte à celles-là, ni les dolentes histoires qu'on leur fait apprendre, ni tout l'étalage de leurs malheurs et de leurs vertus, ni celui de leurs charmes flétris, n'ont pu l'attendrir. Ce pourceau d'Épicure est devenu tout d'un coup un Xénocrate pour nos messieurs.

ROUSSEAU. — N'en fut-il point un pour vos dames ? Si ce n'était pas là le plus bruyant de ses forfaits, c'en serait sûrement le plus irrémissible.

LE FRANÇAIS.— Ah ! M. Rousseau, il faut toujours être galant ; et, de quelque façon qu'en use une femme, on ne doit jamais toucher cet article-là.

Je n'ai pas besoin de vous dire que toutes ses lettres sont ouvertes, qu'on retient soigneusement toutes celles dont il pourrait tirer quelque instruction, et qu'on lui en fait écrire de toutes les façons par différentes mains, tant pour sonder ses dispositions par ses réponses, que pour lui supposer, dans celles qu'il rebute et qu'on garde, des correspondances dont on puisse un jour tirer parti contre lui. On a trouvé l'art de lui faire de Paris une solitude plus affreuse que les cavernes et les bois, où il ne trouve

Copyright Arvensa Editions

au milieu des hommes ni communication, ni consolation, ni conseil, ni lumières, ni rien de tout ce qui pourrait lui aider à se conduire, un labyrinthe immense où l'on ne lui laisse apercevoir dans les ténèbres que de fausses routes qui l'égarent de plus en plus. Nul ne l'aborde qui n'ait déjà sa leçon toute faite sur ce qu'il doit lui dire, et sur le ton qu'il doit prendre en lui parlant. On tient note de tous ceux qui demandent à le voir[377], et on ne le leur permet qu'après avoir reçu à son égard les instructions que j'ai moi-même été chargé de vous donner au premier désir que vous avez marqué de le connaître. S'il entre en quelque lieu public, il y est regardé et traité comme un pestiféré : tout le monde l'entoure et le fixe, mais en s'écartant de lui et sans lui parler, seulement pour lui servir de barrière ; et s'il ose parler lui-même et qu'on daigne lui répondre, c'est toujours ou par un mensonge ou en éludant ses questions d'un ton si rude et si méprisant, qu'il perde l'envie d'en faire. Au parterre on a grand soin de le recommander à ceux qui l'entourent, et de placer toujours à ses côtés une garde ou un sergent qui parle ainsi fort clairement de lui sans rien dire. On l'a montré, signalé, recommandé partout aux facteurs, aux commis, aux gardes, aux mouches, aux savoyards, dans tous les spectacles, dans tous les cafés, aux barbiers, aux marchands, aux colporteurs, aux libraires. S'il cherchait un livre, un almanach, un roman, il n'y en aurait plus dans tout Paris ; le seul désir manifesté de trouver une chose telle qu'elle soit, est pour lui l'infaillible moyen de la faire disparaître. À son arrivée à Paris il cherchait douze chansonnettes italiennes qu'il y fit graver il y a une vingtaine d'années, et qui étaient de lui connue le *Devin du village :* mais le recueil, les airs, les planches, tout disparut, tout fut anéanti dès l'instant, sans qu'il en ait pu recouvrer jamais un seul exemplaire. On est parvenu, à force de petites attentions multipliées, à le tenir dans cette ville immense, toujours sous les yeux de la populace qui le voit avec horreur. Veut-il passer l'eau vis-à-vis les Quatre-Nations ; on ne passera point pour lui, même en payant la voiture entière. Veut-il se faire décrotter ; les décrotteurs, surtout ceux du Temple et du Palais-Royal, lui refuseront avec mépris leurs services. Entre-t-il aux Tuileries ou au Luxembourg ; ceux qui distribuent des billets imprimés à la porte ont ordre de le passer avec la plus outrageante affectation, et même de lui en refuser net, s'il se présente pour en avoir, et tout cela, non pour l'importance de la chose, mais pour le faire remarquer, connaître, et abhorrer de plus en plus.

Copyright Arvensa Editions

Une de leurs plus jolies inventions est le parti qu'ils ont su tirer pour leur objet de l'usage annuel de brûler en cérémonie un Suisse de paille dans la rue aux Ours. Cette fête populaire paraissait si barbare et si ridicule en ce siècle philosophe, que, déjà négligée, on allait la supprimer tout-à-fait, si nos messieurs ne se fussent avisés de la renouveler bien précieusement pour Jean-Jacques. À cet effet, ils ont fait donner sa figure et son vêtement à l'homme de paille, ils lui ont armé la main d'un couteau bien luisant, et, en le faisant promener en pompe dans les rues de Paris, ils ont eu soin qu'on le mît en station directement sous les fenêtres de Jean-Jacques, tournant et retournant la figure de tous côtés pour la bien montrer au peuple, à qui cependant de charitables interprètes font faire l'application qu'on désire, et l'excitent à brûler Jean-Jacques en effigie, en attendant mieux[378]. Enfin l'un de nos messieurs m'a même assuré avoir eu le sensible plaisir de voir des mendiants lui rejeter au nez son-aumône, et vous comprenez bien...

ROUSSEAU. — Qu'ils n'y ont rien perdu. Ah !quelle douceur d'âme ! quelle charité ! le zèle de vos messieurs n'oublie rien.

LE FRANÇAIS.— Outre toutes ces précautions, on a mis en œuvre un moyen très ingénieux pour découvrir s'il lui reste par malheur quelque personne de confiance qui n'ait pas encore les instructions et les sentiments nécessaires pour suivre à son égard le plan généralement admis. On lui fait écrire par des gens qui, se feignant dans la détresse, implorent son secours ou ses conseils pour s'en tirer. Il cause avec eux, il les console, il les recommande aux personnes sur lesquelles il compte.

De cette manière on parvient à les connaître, et de là facilement à les convertir. Vous ne sauriez croire combien par cette manœuvre on a découvert de gens qui l'estimaient encore et qu'il continuait de tromper. Connus de nos messieurs, ils sont bientôt détachés de lui, et l'on parvient par un art tout particulier, mais infaillible, à le leur rendre aussi odieux qu'il leur fut cher auparavant. Mais soit qu'il pénètre enfin ce manège, soit qu'en effet il ne lui reste plus personne, ces tentatives sont sans succès depuis quelque temps. Il refuse constamment de s'employer pour les gens qu'il ne connaît pas, et même de leur répondre, et cela va toujours aux fins qu'on se propose, en le faisant passer pour un homme insensible et dur.

Copyright Arvensa Editions

Car encore une fois rien n'est mieux pour éluder ses pernicieux desseins que de le rendre tellement haïssable à tous, que, dès qu'il désire une chose, c'en soit assez pour qu'il ne la puisse obtenir, et que, dès qu'il s'intéresse en faveur de quelqu'un, ce quelqu'un ne trouve plus ni patron ni assistance.

ROUSSEAU. — En effet tous ces moyens que vous m'avez détaillés me paraissent ne pouvoir manquer de foire de ce Jean-Jacques la risée, le jouet du genre humain, et de le rendre le plus abhorré des mortels.

LE FRANÇAIS.— Eh ! sans doute. Voilà le grand, le vrai but des soins généreux de nos messieurs ; et, grâce à leur plein succès, je puis vous assurer que, depuis que le monde existe, jamais mortel n'a vécu dans une pareille dépression.

ROUSSEAU. — Mais ne me disiez-vous pas au contraire que le tendre soin de son bien-être entrait pour beaucoup dans ceux qu'ils prennent à son égard ?

LE FRANÇAIS.— Oui, vraiment, et c'est là surtout ce qu'il y a de grand, de généreux, d'admirable dans le plan de nos messieurs, qu'en l'empêchant de suivre ses volontés et d'accomplir ses mauvais desseins, on cherche cependant à lui procurer les douceurs de la vie, de façon qu'il trouve partout ce qui lui est nécessaire, et nulle part ce dont il peut abuser. On veut qu'il soit rassasié du pain de l'ignominie et de la coupe de l'opprobre. On affecte même pour lui des attentions moqueuses et dérisoires[379], des respects comme ceux qu'on prodiguait à Sancho dans son île, et qui le rendent encore plus ridicule aux yeux de la populace. Enfin, puisqu'il aime tant les distinctions, il a lieu d'être content ; on a soin qu'elles ne lui manquent pas, et on le sert de son goût en le faisant partout montrer au doigt. Oui, monsieur, on veut qu'il vive, et même agréablement, autant qu'il est possible à un méchant sans mal faire : on voudrait qu'il ne manquât à son bonheur que les moyens de troubler celui des autres. Mais c'est un ours qu'il faut enchaîner de peur qu'il ne dévore les passants. On craint surtout le poison de sa plume, et l'on n'épargne aucune précaution pour l'empêcher de l'exhaler ; on ne lui laisse aucun

Copyright Arvensa Editions

moyen de défendre son honneur, parce que cela lui serait inutile, que, sons ce prétexte, il ne manquerait pas d'attaquer celui d'autrui, et qu'il n'appartient pas à un homme livré à la diffamation d'oser diffamer personne. Vous concevez que, parmi les gens dont on s'est assuré, l'on n'a pas oublié les libraires, surtout ceux dont il s'est autrefois servi. L'on en a même tenu un très longtemps à la Bastille sous d'autres prétextes, mais en effet pour l'endoctriner plus longtemps à loisir sur le compte de Jean-Jacques[380]. On a recommandé à tout ce qui l'entoure de veiller particulièrement à ce qu'il peut écrire. On a même tâché de lui en ôter les moyens, et l'on était parvenu, dans la retraite où on l'avait attiré en Dauphiné, à écarter de lui toute encre lisible, en sorte qu'il ne put trouver sous ce nom que de l'eau légèrement teinte, qui même en peu de temps perdait toute sa couleur. Malgré toutes ces précautions, le drôle est encore parvenu à écrire ses Mémoires, qu'il appelle ses Confessions, et que nous appelons ses mensonges, avec de l'encre de la Chine, à laquelle On n'avait pas songé : mais, si l'on ne peut l'empêcher de barbouiller du papier à son aise, on l'empêche au moins de faire circuler son venin : car aucun chiffon, ni petit, ni grand, pas un billet de deux lignes ne peut sortir de ses mains sans tomber, à l'instant même, dans celles des gens établis pour tout recueillir. À l'égard de ses discours, rien n'en est perdu. Le premier soin de ceux qui l'entourent. est de s'attacher à le faire jaser ; ce qui n'est pas difficile, ni même de lui faire dire à peu près cc qu'on veut, ou du moins comme 011 le veut pour en tirer avantage, tantôt en lui débitant de fausses nouvelles, tantôt en l'animant par d'adroites contradictions, et tantôt au contraire en paraissant acquiescer à tout ce qu'il dit. C'est alors surtout qu'on tient un registre exact des indiscrètes vivacités qui lui échappent, et qu'on amplifie et commente de sang-froid, Ils prennent en même temps tontes les précautions possibles pour qu'il ne puisse tirer d'eux aucune lumière, ni par rapport à lui, ni par rapport à qui que ce soit. On ne prononce jamais devant lui le nom de ses premiers délateurs, et l'on ne parle qu'avec la plus grande réserve de ceux qui influent sur son sort, de sorte qu'il lui est impossible de parvenir à savoir ni ce qu'ils disent ni ce qu'ils font, s'ils sont à Paris ou absents, ni même s'ils sont morts ou en vie. On ne lui parle jamais de nouvelles, ou on ne lui en dit que de fausses ou de dangereuses, qui seraient de sa part de nouveaux crimes s'il s'avisait de les répéter. En province, on empêchait aisément qu'il ne lût aucune

Copyright Arvensa Editions

gazette. A Paris, où il y aurait trop d'affectation, l'on empêche au moins qu'il n'en voit aucune dont il puisse tirer quelque instruction qui le regarde, et surtout celles où nos messieurs font parler de lui. S'il s'enquiert de quelque chose, personne n'en sait rien ; s'il s'informe de quelqu'un, personne ne le connaît ; s'il demandait avec un peu d'empressement le temps qu'il fait, on ne le lui dirait pas. Mais on s'applique, en revanche, à lui faire trouver les denrées, sinon à meilleur marché, du moins de meilleure qualité qu'il ne les aurait au même prix, ses bienfaiteurs suppléant généreusement de leur bourse à ce qu'il en coûte de plus pour satisfaire la délicatesse qu'ils lui supposent, et qu'ils tâchent même d'exciter en lui par l'occasion et le bon marché, pour avoir le plaisir d'en tenir note. De cette manière, mettant adroitement le menu peuple dans leur confidence, ils lui font l'aumône publiquement malgré lui, de façon qu'il lui soit impossible de s'y dérober ; et cette charité, qu'on s'attache à rendre bruyante, a peut-être contribué plus que toute autre chose à le déprimer autant que le désiraient ses amis.

ROUSSEAU. — Comment, ses amis ?

LE FRANÇAIS.— Oui ; c'est un nom qu'aiment à prendre toujours nos messieurs, pour exprimer toute leur bienveillance envers lui, toute leur sollicitude pour son bonheur, et, ce qui est très bien trouvé, pour le faire accuser d'ingratitude en se montrant si peu sensible à tant de bonté.

ROUSSEAU. — Il y a là quelque chose que je n'entends pas bien. Expliquez-moi mieux tout cela, je vous prie.

LE FRANÇAIS.— Il importait, comme je vous l'ai dit, pour qu'on pût le laisser libre sans danger, que sa diffamation fût universelle[381]. Il ne suffisait pas de la répandre dans les cercles et parmi la bonne compagnie, ce qui n'était pas difficile et fut bientôt fait ; il fallait quelle s'étendît parmi tout le peuple et dans les plus bas étages aussi bien que dans les plus élevés ; et cela présentait plus de difficulté, non seulement parce que l'affectation de le tympaniser ainsi à son insu pouvait scandaliser les simples, mais surtout à cause de l'inviolable loi de lui cacher tout ce qui le regarde, pour éloigner à jamais de lui tout éclaircissement, toute

Copyright Arvensa Editions

instruction, tout moyen de défense et de justification, toute occasion de faire expliquer personne, de remontera la source des lumières qu'on a sur son compte, et qu'il était moins sûr pour cet effet de compter sur la discrétion de la populace que sur celle des honnêtes gens. Or, pour l'intéresser, cette populace, à ce mystère, sans paraître avoir cet objet, ils ont admirablement tiré parti d'une ridicule arrogance de notre homme, qui est de faire le fier sur les dons, et de ne vouloir pas qu'on lui fasse l'aumône.

ROUSSEAU. — Mais je crois que vous et moi serions assez capables d'une pareille arrogance : qu'en pensez-vous ?

LE FRANÇAIS.— Cette délicatesse est permise à d'honnêtes gens. Mais un drôle comme cela qui fait le gueux quoiqu'il soit riche, de quel droit ose-t-il rejeter les menues charités de nos messieurs ?

ROUSSEAU. — Du même droit, peut-être, que les mendiants rejettent les siennes. Quoi qu'il en soit, s'il fait le gueux, il reçoit donc ou demande l'aumône ? car voilà tout ce qui distingue le gueux un pauvre, qui n'est pas plus riche que lui, mais qui se contente de ce qu'il a, et ne demande rien à personne.

LE FRANÇAIS.— Eh, non ! celui-ci ne la demande pas directement. Au contraire, il la rejette insolemment d'abord ; mais il cède à la fin tout doucement quand on s'obstine.

ROUSSEAU. — Il n'est donc pas si arrogant que vous disiez d'abord ; et, retournant votre question, je demande à mon tour pourquoi ils s'obstinent à lui faire l'aumône comme à un gueux, puisqu'ils savent si bien qu'il est riche.

LE FRANÇAIS.— Le pourquoi, je vous l'ai déjà dit. Ce serait, j'en conviens, outrager un honnête homme : mais c'est le sort que mérite un pareil scélérat d'être avili par tous les moyens possibles ; et c'est une occasion de mieux manifester son ingratitude, par celle qu'il témoigne à ses bienfaiteurs.

Copyright Arvensa Editions

ROUSSEAU. — Trouvez-vous que l'intention de l'avilir mérite une grande reconnaissance ?

Le Fr. Non ; mais c'est l'aumône qui la mérite. Car, comme disent très bien nos messieurs, l'argent rachète tout, et rien ne le rachète. Quelle que soit l'intention de celui qui donne, même par force, il reste toujours bienfaiteur, et mérite toujours comme tel la plus vive reconnaissance. Pour éluder donc la brutale rusticité de notre homme, on a imaginé de lui faire en détail, à son insu, beaucoup de petits dons bruyants qui demandent le concours de beaucoup de gens, et surtout du menu peuple, qu'on fait entrer ainsi sans affectation dans la grande confidence, afin qu'à l'horreur pour ses forfaits se joigne le mépris pour sa misère, et le respect pour ses bienfaiteurs. On s'informe des lieux où il se pourvoit des denrées nécessaires à sa subsistance, et l'on a soin qu'au même prix on les lui fournisse de meilleure qualité, et par conséquent plus chères. Au fond cela ne lui fait aucune économie, et il n'en a pas besoin, puisqu'il est riche : mais pour le même argent il est mieux servi ; sa bassesse et la générosité de nos messieurs circulent ainsi parmi le peuple, et l'on parvient de cette manière à l'y rendre abject et méprisable en paraissant ne songer qu'à son bien-être et à le rendre heureux malgré lui. Il est difficile, que le misérable ne s'aperçoive pas de ce petit manège ; et tant mieux : car s'il se fâche, cela prouve de plus en plus son ingratitude ; et s'il change de marchands, on répète aussitôt la même manœuvre ; la réputation qu'on veut lui donner se répand encore plus rapidement. Ainsi plus il se débat dans ses lacs, et plus il les resserre.

ROUSSEAU. — Voilà, je vous l'avoue, ce que je ne comprenais pas bien d'abord. Mais, monsieur, vous en qui j'ai connu toujours un cœur si droit, se peut-il que vous approuviez de pareilles manœuvres ?

Le Fr. Je les blâmerais fort pour tout autre ; mais ici je les admire par le motif de bonté qui les dicte, sans pourtant avoir voulu jamais y tremper. Je liais Jean-Jacques, nos messieurs l'aiment ; ils veulent le conserver à tout prix ; il est naturel qu'eux et moi ne nous accordions pas sur la conduite à tenir avec un pareil homme. Leur système, injuste peut-être en lui-même, est rectifié par l'intention.

ROUSSEAU. — Je crois qu'il me la rendrait suspecte : car on ne va point au bien par le mal, ni à la vertu par la fraude. Mais, puisque vous m'assurez

Copyright Arvensa Editions

que Jean-Jacques est riche, comment le public accorde-t-il ces choses-là ? Car enfin rien ne doit lui sembler plus bizarre et moins méritoire qu'une aumône faite par force à un riche scélérat.

LE FRANÇAIS.— Oh ! le public ne rapproche pas ainsi les idées qu'on a l'adresse de lui montrer séparément.

Il le voit riche pour lui reprocher défaire le pauvre, ou pour le frustrer du produit de son labeur en se disant qu'il n'en a pas besoin. Il le voit pauvre pour insulter à sa misère et le traiter comme un mendiant. Il ne le voit jamais que par le côté qui pour l'instant le montre plus odieux ou plus méprisable, quoique incompatible avec les autres aspects sous lesquels il le voit en d'autres temps.

ROUSSEAU. — Il est certain qu'à moins d'être de la plus brute insensibilité il doit être aussi pénétré que surpris de cette association d'attentions et d'outrages dont il sent à chaque instant les effets. Mais quand, pour l'unique plaisir de rendre sa diffamation plus complète, on lui passe journellement tous ses crimes, qui peut être surpris s'il profite de cette coupable indulgence pour en commettre incessamment de nouveaux ? C'est une objection que je vous ai déjà faite, et que je répète parce que vous l'avez éludée sans y répondre. Par tout ce que vous m'avez raconté, je vois que, malgré toutes les mesures qu'on a prises, il va toujours son train comme auparavant, sans s'embarrasser en aucune sorte des surveillants dont il se voit entouré. Lui qui prit jadis là-dessus tant de précautions que, pendant quarante ans, trompant exactement tout le monde, il passa pour un honnête homme, je vois qu'il n'use de la liberté qu'on lui laisse que pour assouvir sans gêne sa méchanceté, pour commettre chaque jour de nouveaux forfaits dont il est bien sûr qu'aucun n'échappe à ses surveillants, et qu'on lui laisse tranquillement consommer. Est-ce donc une vertu si méritoire à vos messieurs d'abandonner ainsi les honnêtes gens à la furie d'un scélérat, pour l'unique plaisir de compter tranquillement ses crimes, qu'il leur serait si aisé d'empêcher ?

LE FRANÇAIS. — Ils ont leurs raisons pour cela.

ROUSSEAU. — Je n'en doute point : mais ceux mêmes qui commettent les crimes ont sans doute aussi leurs raisons : cela suffit-il pour les

Copyright Arvensa Editions

justifier ? Singulière bonté, convenez-en, que celle qui, pour rendre le coupable odieux, refuse d'empêcher le crime et s'occupe à choyer le scélérat aux dépens des innocents dont il fait sa proie ! Laisser commettre les crimes qu'on peut empêcher n'est pas seulement en être témoin, c'est en être complice. D'ailleurs si on lui laisse toujours faire tout ce que vous dites qu'il fait, que sert donc de l'espionner de si près avec tant de vigilance et d'activité ? Que sert d'avoir découvert ses œuvres, pour les lui laisser continuer comme si l'on n'en savait rien ? que sert de gêner si fort sa volonté dans les choses indifférentes, pour la laisser en toute liberté dès qu'il s'agit de mal faire ? On dirait que vos messieurs ne cherchent qu'à lui ôter tout moyen de faire autre chose que des crimes. Cette indulgence vous paraît-elle donc si raisonnable, si bien entendue, et digne de personnages si vertueux ?

LE FRANÇAIS. — Il y a dans tout cela, je dois l'avouer, des choses que je n'entends pas fort bien moi-même ; mais on m'a promis de m'expliquer tout à mon entière satisfaction. Peut-être pour le rendre plus exécrable a-t-on cru devoir charger un peu le tableau de ses crimes, sans se faire un grand scrupule de cette charge, qui dans le fond importe assez peu ; car, puisqu'un homme coupable d'un crime est capable de cent, tous ceux dont on l'accuse sont tout au moins dans sa volonté, et l'on peut à peine donner le nom d'impostures à de pareilles accusations.

Je vois que la base du système que l'on suit à son égard est le devoir qu'on s'est imposé qu'il fût bien démasqué, bien connu de tout le monde, et néanmoins de n'avoir jamais avec lui aucune explication, de lui ôter toute connaissance de ses accusateurs et toute lumière certaine des choses dont il est accusé. Cette double nécessité est fondée sur la nature des crimes qui rendrait leur déclaration publique trop scandaleuse, et qui ne souffre pas qu'il soit convaincu sans être puni. Or voulez-vous qu'on le punisse sans le convaincre ? Nos formes judiciaires ne le permettraient pas, et ce serait aller directement contre les maximes d'indulgence et de commisération qu'on veut suivre à son égard. Tout ce qu'on peut donc faire pour la sûreté publique, est premièrement de le surveiller si bien, qu'il n'entreprenne rien qu'on ne le sache, qu'il n'exécute rien d'important qu'on ne le veuille ; et, sur le reste, d'avertir tout le monde du danger qu'il y a d'écouter et fréquenter un pareil scélérat. Il est clair qu'ainsi bien avertis, ceux qui s'exposent à ses attentats ne doivent, s'ils y succombent,

Copyright Arvensa Editions

s'en prendre qu'à eux-mêmes. C'est un malheur qu'il n'a tenu qu'à eux d'éviter, puisque, fuyant comme il fait les hommes, ce n'est pas lui qui va les chercher.

ROUSSEAU. — Autant en peut-on dire à ceux qui passent dans un bois où l'on sait qu'il y a des voleurs, sans que cela fasse une raison valable pour laisser ceux-ci en toute liberté d'aller leur train, surtout quand, pour les contenir, il suffit de le vouloir.

Mais quelle excuse peuvent avoir vos messieurs, qui ont soin de fournir eux-mêmes des proies à la cruauté du barbare par les émissaires dont vous m'avez dit qu'ils l'entourent, qui tâchent à toute force de se familiariser avec lui, et dont sans doute il a soin de faire ses premières victimes ?

LE FRANÇAIS. — Point du tout. Quelque familièrement qu'ils vivent chez lui, tâchant même d'y manger et boire sans s'embarrasser des risques, il ne leur en arrive aucun mal. Les personnes sur lesquelles il aime assouvir sa furie sont celles pour lesquelles il a de l'estime et du penchant, celles auxquelles il voudrait donner sa confiance pour peu que leurs cœurs s'ouvrissent au sien, d'anciens amis qu'il regrette, et dans lesquels il semble encore chercher les consolations qui lui manquent. C'est ceux-là qu'il choisit pour les expédier par préférence ; le lien de l'amitié lui pèse ; il ne voit avec plaisir que ses ennemis.

ROUSSEAU. — On ne doit pas disputer contre les faits ; mais convenez que vous me peignez là un bien singulier personnage, qui n'empoisonne que ses amis, qui ne fait des livres qu'en faveur de ses ennemis, et qui fuit les hommes pour leur faire du mal.

Ce qui me paraît encore bien étonnant en tout ceci, c'est comment il se trouve d'honnêtes gens qui veuillent rechercher, hanter un pareil monstre, dont l'abord seul devrait leur faire horreur. Que la canaille envoyée par vos messieurs et faite pour l'espionnage s'empare de lui, voilà ce que je comprends sans peine. Je comprends encore que, trop heureux de trouver quelqu'un qui veuille le souffrir, il ne doit pas, lui, misanthrope avec les honnêtes gens, mais à charge à lui-même, se rendre difficile sur les liaisons ; qu'il doit voir, accueillir, rechercher avec grand empressement les coquins qui lui ressemblent, pour les engager dans ses damnables complots. Eux, de leur côté, dans l'espoir de trouver en lui un bon

Copyright Arvensa Editions

camarade bien endurci, peuvent, malgré l'effroi qu'on leur a donné de lui, s'exposer, par l'avantage qu'ils en espèrent, au risque de le fréquenter. Mais que des gens d'honneur cherchent à se faufiler avec lui, voilà, monsieur, ce qui me passe. Que lui disent-ils donc ? quel ton peuvent-ils prendre avec un pareil personnage ? Un aussi grand scélérat peut très bien être un homme vil qui pour aller à ses fins souffre toutes sortes d'outrages, et, pourvu qu'on lui donne à dîner, boit les affronts comme l'eau, sans les sentir ou sans en faire semblant ; mais vous m'avouerez qu'un commerce d'insulte et de mépris d'une part, de bassesse et de mensonge de l'autre, ne doit pas être fort attrayant pour d'honnêtes gens.

LE FRANÇAIS. Ils en sont plus estimables de se sacrifier ainsi pour le bien public. Approcher de ce misérable est une œuvre méritoire, quand elle mène à quelque nouvelle découverte sur son caractère affreux. Un tel caractère tient du prodige, et ne saurait être assez attesté. Vous comprenez que personne ne l'approche pour avoir avec lui quelque société réelle, mais seulement pour tâcher de le surprendre, d'en tirer quelque nouveau trait pour son portrait, quelque nouveau fait pour son histoire, quelque indiscrétion dont on puisse faire usage pour le rendre toujours plus odieux. D'ailleurs, comptez-vous pour rien le plaisir de le persifler, de lui donner à mots couverts les noms injurieux qu'il mérite, sans qu'il ose ou puisse répondre de peur de déceler l'application qu'on le force à s'en faire ! C'est un plaisir qu'on peut savourer sans risque ; car, s'il se fâche, il s'accuse lui-même ; et, s'il ne se fâche pas, en lui disant ainsi ses vérités indirectement, on se dédommage de la contrainte où l'on est forcé de vivre avec lui en feignant de le prendre pour un honnête homme.

ROUSSEAU. — Je ne sais si ces plaisirs-là sont fort doux ; pour moi je ne les trouve pas fort nobles, et je vous crois assez du même avis, puisque vous les avez toujours dédaignés. Mais, monsieur, à ce compte, cet homme chargé de tant de crimes n'a donc jamais été convaincu d'aucun ?

LE FRANÇAIS.— Eh ! non vraiment. C'est encore un acte de l'extrême bonté dont on use à son égard, de lui épargner la honte d'être confondu. Sur tant d'invincibles preuves, n'est-il pas complètement jugé sans qu'il soit besoin de l'entendre ? Où règne l'évidence du délit, la conviction du coupable n'est-elle pas superflue ? Elle ne serait pour lui qu'une peine de

Copyright Arvensa Editions

plus. En lui ôtant l'inutile liberté de se défendre, on ne fait que lui ôter celle de mentir et de calomnier.

ROUSSEAU. — Ah ! grâces au ciel, je respire ! vous délivrez mon cœur d'un grand poids.

LE FRANÇAIS. — Qu'avez-vous donc ? d'où vous naît cet épanouissement subit après l'air morne et pensif qui ne vous a point quitté durant tout cet entretien, et si différent de l'air jovial et gai qu'ont tous nos messieurs quand ils parlent de Jean-Jacques et de ses crimes ?

ROUSSEAU. — Je vous l'expliquerai, si vous avez la patience de m'entendre ; car ceci demande encore des digressions.

Vous connaissez assez ma destinée pour savoir qu'elle ne m'a guère laissé goûter les prospérités de la vie : je n'y ai trouvé ni les biens dont les hommes font cas, ni ceux dont j'aurais fait cas moi-même ; vous savez à quel prix elle m'a vendu cette fumée dont ils sont si avides, et qui, même eût-elle été plus pure, n'était pas l'aliment qu'il fallait à mon cœur. Tant que la fortune ne m'a fait que pauvre, je n'ai pas vécu malheureux. J'ai goûté quelquefois de vrais plaisirs dans l'obscurité : mais je n'en suis sorti que pour tomber dans un gouffre de calamités, et ceux qui m'y ont plongé se sont appliqués à me rendre insupportables les maux qu'ils feignaient de plaindre, et que je n'aurais pas connus sans eux. Revenu de cette douce chimère de l'amitié, dont la vaine recherche a fait tous les malheurs de ma vie, bien plus revenu des erreurs de l'opinion dont je suis la victime, ne trouvant plus parmi les hommes ni droiture, ni vérité, ni aucun de ces sentiments que je crus innés dans leurs âmes, parce qu'ils l'étaient dans la mienne ? et sans lesquels toute société n'est que tromperie et mensonge, je me suis retiré au-dedans de moi ; et, vivant entre moi et la nature, je goûtais une douceur infinie à penser que je n'étais pas seul, que je ne conversais pas avec un être insensible et mort, que mes maux étaient comptés, que ma patience était mesurée, et que toutes les misères de ma vie n'étaient que des provisions de dédommagements et de jouissances pour un meilleur état. Je n'ai jamais adopté la philosophie des heureux du siècle ; elle n'est pas faite pour moi ; j'en cherchais une plus appropriée à mon cœur, plus consolante dans l'adversité, plus encourageante pour la vertu. Je la trouvais dans les livres de Jean-Jacques. J'y puisais des

Copyright Arvensa Editions

sentiments si conformes à ceux qui m'étaient naturels, j'y sentais tant de rapports avec mes propres dispositions, que, seul parmi tous les auteurs que j'ai lus, il était pour moi le peintre de la nature et l'historien du cœur humain. Je reconnaissais dans ses écrits l'homme que je retrouvais en moi, et leur méditation m'apprenait à tirer de moi-même la jouissance et le bonheur que tous les autres vont chercher si loin d'eux.

Son exemple m'était surtout utile pour nourrir ma confiance dans les sentiments que j'avais conservés seul parmi mes contemporains. J'étais croyant, je l'ai toujours été, quoique non pas comme les gens à symboles et à formules. Les hautes idées que j'avais de la Divinité me faisaient prendre en dégoût les institutions des hommes et les religions factices. Je ne voyais personne penser comme moi ; je me trouvais seul au milieu de la multitude autant par mes idées que par mes sentiments. Cet état solitaire était triste ; Jean-Jacques vint m'en tirer. Ses livres me fortifièrent contre la dérision des esprits forts. Je trouvai ses principes si conformes à mes sentiments, je les voyais naître de méditations si profondes, je les voyais appuyés de si fortes raisons, que je cessai de craindre, comme on me le criait sans cesse, qu'ils ne fussent l'ouvrage des préjugés et de l'éducation. Je vis que, dans ce siècle où la philosophie ne fait que détruire, cet auteur seul édifiait avec solidité. Dans tous les autres livres, je démêlais d'abord la passion qui les avait dictés, et le but personnel que l'auteur avait eu en vue. Le seul Jean-Jacques me parut chercher la vérité avec droiture et simplicité de cœur. Lui seul me parut montrer aux hommes la route du vrai bonheur en leur apprenant à distinguer la réalité de l'apparence, et l'homme de la nature de l'homme factice et fantastique que nos institutions et nos préjugés lui ont substitué : lui seul en un mot me parut, dans sa véhémence, inspiré par le seul amour du bien public sans vue secrète et sans intérêt personnel. Je trouvais d'ailleurs sa vie et ses maximes si bien d'accord, que je me confirmais dans les miennes, et j'y prenais plus de confiance par l'exemple d'un penseur qui les médita si longtemps, d'un écrivain qui, méprisant l'esprit de parti et ne voulant former ni suivre aucune secte, ne pouvait avoir dans ses recherches d'autre intérêt que l'intérêt public et celui de la vérité. Sur toutes ces idées, je me faisais un plan de vie dont son commerce aurait fait le charme ; et moi, à qui la société des hommes n'offre depuis longtemps qu'une fausse apparence sans réalité, sans vérité, sans attachement, sans aucun véritable accord de sentiments ni d'idées, et plus digne de mon mépris que démon

Copyright Arvensa Editions

empressement, je me livrais à l'espoir de retrouver en lui tout ce que j'avais perdu, de goûter encore les douceurs d'une amitié sincère, et de me nourrir encore avec lui de ces grandes et ravissantes contemplations qui font la meilleure jouissance de cette vie, et la seule consolation solide qu'on trouve dans l'adversité.

J'étais plein de ces sentiments, et vous l'avez pu connaître, quand avec vos cruelles confidences vous êtes venu resserrer mon cœur et en chasser les douces illusions auxquelles il était prêt à s'ouvrir encore. Non, vous ne connaîtrez jamais à quel point vous l'avez déchiré ; il faudrait pour cela sentir à combien de célestes idées tenaient celles que vous avez détruites. Je touchais au moment d'être heureux en dépit du sort et des hommes, et vous me replongez pour jamais dans toute ma misère ; vous m'ôtez toutes les espérances qui me la faisaient supporter. Un seul homme pensant comme moi nourrissait ma confiance ; un seul homme vraiment vertueux me faisait croire à la vertu, m'animait à la chérir, à l'idolâtrer, à tout espérer d'elle ; et voilà qu'en m'ôtant cet appui vous me laissez seul sur la terre englouti dans un gouffre de maux, sans qu'il me reste la moindre lueur d'espoir dans cette vie, et prêt à perdre encore celui de retrouver dans un meilleur ordre de choses le dédommagement de tout ce que j'ai souffert dans celui-ci.

Vos premières déclarations me bouleversèrent. L'appui de vos preuves me les rendit plus accablantes, et vous navrâtes mon âme des plus amères douleurs que j'aie jamais senties. Lorsqu'entrant ensuite dans le détail des manœuvres systématiques dont ce malheureux homme est l'objet, vous m'avez développé le plan de conduite à son égard, tracé par l'auteur de ces découvertes, et fidèlement suivi par tout le monde, mon attention partagée a rendu ma surprise plus grande et mon affliction moins vive. J'ai trouvé toutes ces manœuvres si cauteleuses, si pleines de ruse et d'astuce, que je n'ai pu prendre de ceux qui s'en font un système la haute opinion que vous vouliez m'en donner ; et, lorsque vous les combliez d'éloges, je sentais mon cœur en murmurer malgré moi. J'admirais comment d'aussi nobles motifs pouvaient dicter des pratiques aussi basses ; comment la fausseté, la trahison, le mensonge, pouvaient être devenus des instruments de bienfaisance et de charité ; comment enfin tant de marches obliques pouvaient s'allier avec la droiture. Avais-je tort ? Voyez vous-même, et rappelez-vous tout ce que vous m'avez dit. Ah ! convenez du moins que tant d'enveloppes ténébreuses sont un manteau bien étrange

Copyright Arvensa Editions

pour la vertu.

La force de vos preuves l'emportait néanmoins sur tous les soupçons que ces machinations pouvaient m'inspirer. Je voyais qu'après tout cette bizarre conduite, toute choquante qu'elle me paraissait, n'en était pas moins une œuvre de miséricorde, et que, voulant épargner à un scélérat les traitements qu'il avait mérités, il fallait bien prendre des précautions extraordinaires pour prévenir le scandale de cette indulgence, et la mettre à un prix qui ne tentât ni d'autres d'en désirer une pareille, ni lui-même d'en abuser. Voyant ainsi tout le monde s'empresser à l'envi de le rassasier d'opprobres et d'indignités, loin de le plaindre, je le méprisais davantage d'acheter si lâchement l'impunité au prix d'un pareil destin.

Vous m'avez répété tout cela bien des fois, et je me le disais après vous en gémissant. L'angoisse de mon cœur n'empêchait pas ma raison d'être subjuguée, et de cet assentiment que j'étais forcé de vous donner résultait la situation d'âme la plus cruelle pour un honnête homme infortuné, auquel on arrache impitoyablement toutes les consolations, toutes les ressources, toutes les espérances qui lui rendaient ses maux supportables.

Un trait de lumière est venu me rendre tout cela dans un instant. Quand j'ai pensé, quand vous m'avez confirmé vous-même que cet homme si indignement traité pour tant de crimes atroces n'avait été convaincu d'aucun, vous avez d'un seul mot renversé toutes vos preuves ; et, si je n'ai pas vu l'imposture où vous prétendez voir l'évidence, cette évidence au moins a tellement disparu à mes yeux, que dans tout ce que vous m'aviez démontré je ne vois plus qu'un problème insoluble, un mystère effrayant, impénétrable, que la seule conviction du coupable peut éclaircir à mes yeux.

Nous pensons bien différemment, monsieur, vous et moi sur cet article. Selon vous, l'évidence des crimes supplée à cette conviction ; et, selon moi, cette évidence consiste si essentiellement dans cette conviction même, qu'elle ne peut exister sans elle. Tant qu'on n'a pas entendu l'accusé, les preuves qui le condamnent, quelque fortes qu'elles soient, quelque convaincantes qu'elles paraissent, manquent du sceau qui peut les montrer telles même lorsqu'il n'a pas été possible d'entendre l'accusé, comme lorsqu'on fait le procès à la mémoire d'un mort ; car, en présumant qu'il n'aurait rien eu à répondre, on peut avoir raison, mais on a tort de changer cette présomption en certitude pour le condamner, et il n'est permis de punir le crime que quand il ne reste aucun moyen d'en douter.

Copyright Arvensa Editions

Mais quand on vient jusqu'à refuser d'entendre l'accusé vivant et présent, bien que la chose soit possible et facile, quand on prend des mesures extraordinaires pour l'empêcher de parler, quand on lui cache avec le plus grand soin l'accusation, l'accusateur, les preuves, dès-lors toutes ces preuves devenues suspectes perdent toute leur force sur mon esprit. N'oser les soumettre à l'épreuve qui les confirme, c'est me faire présumer qu'elles ne la soutiendraient pas. Ce grand principe, base et sceau de toute justice, sans lequel la société humaine croulerait par ses fondements, est si sacré, si inviolable dans la pratique, que, quand toute la ville aurait vu un homme en assassiner un autre dans la place publique, encore ne punirait-on point l'assassin sans l'avoir préalablement entendu.

LE FRANÇAIS.— Hé quoi ! des formalités judiciaires qui doivent être générales et sans exception dans les tribunaux, quoique souvent superflues, font-elles loi dans des cas de grâce et de bénignité comme celui-ci ? D'ailleurs, l'omission de ces formalités peut-elle changer la nature des choses, faire que ce qui est démontré cesse de l'être, rendre obscur ce qui est évident ; et, dans l'exemple que vous venez de proposer, le délit serait-il moins avéré, le prévenu serait-il moins coupable quand on négligerait de l'entendre ; et, quand sur la seule notoriété du fait on l'aurait roué sans tous ces interrogatoires d'usage, en serait-on moins sûr d'avoir puni justement un assassin ? Enfin toutes ces formes établies pour constater les délits ordinaires sont-elles nécessaires à l'égard d'un monstre dont la vie n'est qu'un tissu de crimes, et reconnu de toute la terre pour être la honte et l'opprobre de l'humanité ? Celui qui n'a rien d'humain mérite-t-il qu'on le traite en homme ?

ROUSSEAU. — Vous me faites frémir. Est-ce vous qui parlez ainsi ? Si je le croyais, je fuirais, au lieu de répondre. Mais non, je vous connais trop bien. Discutons de sang froid avec vos messieurs ces questions importantes d'où dépend, avec le maintien de l'ordre social, la conservation du genre humain. D'après eux, vous parlez toujours de clémence et de grâce ; mais, avant d'examiner quelle est cette grâce, il faudrait voir d'abord si c'en est ici le cas, et comment elle y peut avoir lieu. Le droit de faire grâce suppose celui de punir, et par conséquent la préalable conviction du coupable. Voilà premièrement de quoi il s'agit.

Vous prétendez que cette conviction devient superflue où règne

Copyright Arvensa Editions

l'évidence ; et moi je pense au contraire qu'en fait de délit l'évidence ne peut résulter que de la conviction du coupable, et qu'on ne peut prononcer sur la force des preuves qui le condamnent qu'après l'avoir entendu. La raison en est que, pour faire sortir aux yeux des hommes la vérité du sein des passions, il faut que ces passions s'entrechoquent, se combattent, et que celle qui accuse trouve un contrepoids égal dans celle qui défend, afin que la raison seule et la justice rompent l'équilibre et fassent pencher la balance. Quand un homme se fait le délateur d'un autre, il est probable, il est presque sûr qu'il est mu par quelque passion secrète qu'il a grand soin de déguiser. Mais quelque raison qui le détermine, et fût-ce même un motif de pure vertu, toujours est-il certain que du moment qu'il accuse il est animé du vif désir de montrer l'accusé coupable, ne fût-ce qu'afin de ne pas passer pour calomniateur ; et comme d'ailleurs il a pris à loisir toutes ses mesures, qu'il s'est donné tout le temps d'arranger ses machines et de concerter ses moyens et ses preuves, le moins qu'on puisse faire pour se garantir de surprise est de les exposer à l'examen et aux réponses de l'accusé, qui seul a un intérêt suffisant pour les examiner avec toute l'attention possible, et qui seul encore peut donner tous les éclaircissements nécessaires pour en bien juger. C'est par une semblable raison que la déposition des témoins, en quelque nombre qu'ils puissent être, n'a de poids qu'après leur confrontation. De cette action et réaction et du choc de ces intérêts opposés doit naturellement sortir aux yeux du juge la lumière de la vérité : c'en est du moins le meilleur moyen qui soit en sa puissance. Mais si l'un de ces intérêts agit seul avec toute sa force, et que le contrepoids de l'autre manque, comment l'équilibre restera-t-il dans la balance ? Le juge, que je veux supposer tranquille, impartial, uniquement animé de l'amour de la justice, qui communément n'inspire pas de grands efforts pour l'intérêt d'autrui, comment s'assurera-t-il d'avoir bien pesé le pour et le contre, d'avoir bien pénétré par lui seul tous les artifices de l'accusateur, d'avoir bien démêlé des faits exactement vrais ceux qu'il controuve, qu'il altère, qu'il colore à sa fantaisie, d'avoir même deviné ceux qu'il tait et qui changent l'effet de ceux qu'il expose ? Quel est l'homme audacieux qui, non moins sûr de sa pénétration que de sa vertu, s'ose donner pour ce juge-là ? Il faut, pour remplir avec tant de confiance un devoir si téméraire, qu'il se sente l'infaillibilité d'un dieu.

Que serait-ce si, au lieu de supposer ici un juge parfaitement intègre et

Copyright Arvensa Editions

sans passion, je le supposais animé d'un désir secret de trouver l'accusé coupable, et ne cherchant que des moyens plausibles de justifier sa partialité à ses propres yeux ?

Cette seconde supposition pourrait avoir plus d'une application dans le cas particulier qui nous occupe ; mais n'en cherchons point d'autre que la célébrité d'un auteur dont les succès passés blessent l'amour-propre de ceux qui n'en peuvent obtenir de pareils. Tel applaudit à la gloire d'un homme qu'il n'a nul espoir d'offusquer, qui travaillerait bien vite à lui faire payer cher l'éclat qu'il peut avoir de plus que lui, pour peu qu'il vît de jour à y réussir. Dès qu'un homme a eu le malheur de se distinguer à certain point, à moins qu'il ne se fasse craindre ou qu'il ne tienne à quelque parti, il ne doit plus compter sur l'équité des autres à son égard ; et ce sera beaucoup si ceux mêmes qui sont plus célèbres que lui lui pardonnent la petite portion qu'il a du bruit qu'ils voudraient faire tout seuls.

Je n'ajouterai rien de plus. Je ne veux parler ici qu'à votre raison. Cherchez à ce que je viens de vous dire une réponse dont elle soit contente, et je me tais. En attendant voici ma conclusion : Il est toujours injuste et téméraire de juger un accusé, tel qu'il soit, sans vouloir l'entendre ; mais quiconque jugeant un homme qui a fait du bruit dans le monde, non seulement le juge sans l'entendre, mais se cache de lui pour le juger, quelque prétexte spécieux qu'il allègue, et fût-il vraiment juste et vertueux, fût-il un ange sur la terre, qu'il rentre bien en lui-même, l'iniquité, sans qu'il s'en doute est cachée au fond de son cœur.

Étranger, sans parents, sans appui, seul, abandonné de tous, trahi du plus grand nombre. Jean-Jacques est dans la pire position où l'on puisse être pour être jugé équitablement. Cependant, dans les jugements sans appel qui le condamnent à l'infamie, qui est-ce qui a pris sa défense et parlé pour lui ? qui est-ce qui s'est donné la peine d'examiner l'accusation, les accusateurs, les preuves, avec ce zèle et ce soin que peut seul inspirer l'intérêt de soi-même ou de son plus intime ami ?

LE FRANÇAIS. — Mais vous-même, qui vouliez si fort être le sien, n'avez-vous pas été réduit au silence par les preuves dont j'étais armé ?

ROUSSEAU. — Avais-je les lumières nécessaires pour les apprécier, et distinguer à travers tant de trames obscures les fausses couleurs qu'on a pu leur donner ? suis-je au fait des détails qu'il faudrait connaître ? puis-je

Copyright Arvensa Editions

deviner les éclaircissements, les objections, les solutions que pourrait donner l'accusé sur des faits dont lui seul est assez instruit ? D'un mot peut-être il eût levé des voiles impénétrables aux yeux de tout autre et jeté du jour sur des manœuvres que nul mortel ne débrouillera jamais. Je me suis rendu, non parce que j'étais réduit au silence, mais parce que je l'y croyais réduit lui-même. Je n'ai rien, je l'avoue, à répondre à vos preuves. Mais si vous étiez isolé sur la terre, sans défense et sans défenseur, et depuis vingt ans en proie à vos ennemis comme Jean-Jacques, on pourrait sans peine me prouver de vous en secret ce que vous m'avez prouvé de lui, sans que j'eusse rien non plus à répondre. En serait-ce assez pour vous juger sans appel et sans vouloir vous écouter ?

Monsieur, c'est ici, depuis que le monde existe, la première fois qu'on a violé si ouvertement, si publiquement, la première et la plus sainte des lois sociales, celle sans laquelle il n'y a plus de sûreté pour l'innocence parmi les hommes. Quoi qu'on en puisse dire, il est faux qu'une violation si criminelle puisse avoir jamais pour motif l'intérêt de l'accusé ; il n'y a que celui des accusateurs, et même un intérêt très pressant, qui puisse les y déterminer, et il n'y a que la passion des juges qui puisse les faire passer outre malgré l'infraction de cette loi. Jamais ils ne souffriraient cette infraction, s'ils redoutaient d'être injustes. Non, il n'y a point, je ne dis pas de juge éclairé, mais d'homme de bon sens, qui, sur les mesures prises avec tant d'inquiétude et de soin pour cacher à l'accusé l'accusation, les témoins, les preuves, ne sente que tout cela ne peut dans aucun cas possible s'expliquer raisonnablement que par l'imposture de l'accusateur.

Vous demandez néanmoins quel inconvénient il y aurait, quand le crime est évident, à rouer l'accusé sans l'entendre. Et moi je vous demande en réponse quel est l'homme, quel est le juge assez hardi pour oser condamner à mort un accusé convaincu selon toutes les formes judiciaires, après tant d'exemples funestes d'innocents bien interrogés, bien entendus, bien confrontés, bien jugés selon toutes les formes, et, sur une évidence prétendue, mis à mort avec la plus grande confiance pour des crimes qu'ils n'avaient point commis. Vous demandez quel inconvénient il y aurait, quand le crime est évident, à rouer l'accusé sans l'entendre. Je réponds que votre supposition est impossible et contradictoire dans les termes, parce que l'évidence du crime consiste essentiellement dans la conviction de l'accusé, et que toute autre évidence ou notoriété peut être fausse, illusoire, et causer le supplice d'un innocent. En faut-il confirmer les raisons

Copyright Arvensa Editions

par des exemples ? Par malheur, ils ne nous manqueront pas. En voici un tout récent tiré de la gazette de Leyde, et qui mérite d'être cité. Un homme accusé dans un tribunal d'Angleterre d'un délit notoire, attesté par un témoignage public et unanime, se défendit par un *alibi* bien singulier. Il soutint et prouva que, le même jour et à la même heure où on l'avait vu commettre le crime, il était en personne occupé à se défendre devant un autre tribunal, et dans une autre ville, d'une accusation toute semblable. Ce fait, non moins parfaitement attesté, mit les juges dans un étrange embarras. À force de recherches et d'enquêtes, dont assurément on ne se serait pas avisé sans cela, on découvrit enfin que les délits attribués à cet accusé avaient été commis par un autre homme moins connu, mais si semblable au premier de taille, de figure et de traits, qu'on avait constamment pris l'un pour l'autre. Voilà ce qu'on n'eût point découvert si, sur cette prétendue notoriété, on se fût pressé d'expédier cet homme sans daigner l'écouter ; et vous voyez comment, cet usage une fois admis, il pourrait aller de la vie à mettre un habit d'une couleur plutôt que d'une autre.

Autre article encore plus récent tiré de la gazette de France du 31 octobre 1774. « Un malheureux, disent les lettres de Londres, allait subir le dernier supplice, et il était déjà sur l'échafaud, quand un spectateur, perçant la foule, cria de suspendre l'exécution, et se déclara l'auteur du crime pour lequel cet infortuné avait été condamné, ajoute tant que sa conscience troublée (cet homme apparemment n'était pas philosophe) ne lui permette tait pas en ce moment de sauver sa vie aux dépens de l'innocent. Après une nouvelle instruction de l'affaire, le condamné, continue l'article, a été renvoyé absous, et le roi a cru devoir faire grâce au coupable en faveur de sa générosité. » Vous n'avez pas besoin, je crois, de mes réflexions sur cette nouvelle instruction de l'affaire, et sur la première, en vertu de laquelle l'innocent avait été condamné à mort.

Vous avez sans doute ouï parler de cet autre jugement où, sur la prétendue évidence du crime, onze pairs ayant condamné l'accusé, le douzième aima mieux s'exposer à mourir de faim avec ses collègues que de joindre sa voix aux leurs, et cela, comme il l'avoua dans la suite, parce qu'il avait lui-même commis le crime dont l'autre paraissait évidemment coupable. Ces exemples sont plus fréquents en Angleterre, où les procédures criminelles se font publiquement, au lieu qu'en France, où tout se passe dans le plus effrayant mystère, les faibles sont livrés sans scandale

Copyright Arvensa Editions

aux vengeances des puissants ; et les procédures, toujours ignorées du public ou falsifiées pour le tromper, restent, ainsi que l'erreur ou l'iniquité des juges, dans un secret éternel, à moins que quelque événement extraordinaire ne les en tire.

C'en est un de cette espèce qui me rappelle chaque jour ces idées à mon réveil. Tous les matins avant le jour, la messe de la pie, que j'entends sonner à Saint-Eustache[382] me semble un avertissement bien solennel aux juges et à tous les hommes d'avoir une confiance moins téméraire en leurs lumières, d'opprimer et mépriser moins la faiblesse, de croire un peu plus à l'innocence, d'y prendre un peu plus d'intérêt, de ménager un peu plus la vie et l'honneur de leurs semblables, et enfin de craindre quelquefois que trop d'ardeur à punir les crimes ne leur en fasse commettre à eux-mêmes de bien affreux. Que la singularité des cas que je viens de citer les rende uniques chacun dans son espèce, qu'on les dispute, qu'on les nie enfin si l'on veut, combien d'autres cas non moins imprévus, non moins possibles, peuvent être aussi singuliers dans la leur ? Où est celui qui sait déterminer avec certitude tous les cas où les hommes, abusés par de fausses apparences, peuvent prendre l'imposture pour l'évidence, et l'erreur pour la vérité ? Quel est l'audacieux qui, lorsqu'il s'agit de juger capitalement un homme, passe en avant, et le condamne sans avoir pris toutes les précautions possibles pour se garantir des pièges du mensonge et des illusions de l'erreur ? Quel est le juge barbare qui, refusant à l'accusé la déclaration de son crime, le dépouille du droit sacré d'être entendu dans sa défense, droit qui, loin de le garantir d'être convaincu, si l'évidence est telle qu'on la suppose, très souvent ne suffit pas même pour empêcher le juge devoir cette évidence dans l'imposture, et de verser le sang innocent même après avoir entendu l'accusé ? Osez-vous croire que les tribunaux abondent en précautions superflues pour la sûreté de l'innocence ? Eh ! qui ne sait au contraire que, loin de s'y soucier de savoir si un accusé est innocent et de chercher à le trouver tel, on ne s'y occupe au contraire qu'à tâcher de le trouver coupable à tout prix, et qu'à lui ôter pour sa défense tous les moyens qui ne lui sont pas formellement accordés par la loi ; tellement que si, dans quelque cas singulier, il se trouve une circonstance essentielle qu'elle n'ait pas prévue, c'est au prévenu d'expier, quoique innocent, cet oubli par son supplice ? ignorez-vous que ce qui flatte le plus les juges est d'avoir des victimes à tourmenter, qu'ils aimeraient mieux

Copyright Arvensa Editions

faire périr cent innocents que de laisser échapper un coupable ; et que, s'ils pouvaient trouver de quoi condamner un homme dans toutes les formes, quoique persuadés de son innocence, ils se hâteraient de le faire périr en l'honneur de la loi ? Ils s'affligent de la justification d'un accusé comme d'une perte réelle ; avides de sang à répandre, ils voient à regret échapper de leurs mains la proie qu'ils s'étaient promise, et n'épargnent rien de ce qu'ils peuvent faire impunément pour que ce malheur ne leur arrive pas. Grandier, Calas, Langlade, et cent autres ont fait du bruit par des circonstances fortuites ; mais quelle foule d'infortunés sont les victimes de l'erreur ou de la cruauté des juges, sans que l'innocence étouffée sous des monceaux de procédures vienne jamais au grand jour, ou n'y vienne que par hasard, longtemps après la mort des accusés, et lorsque personne ne prend plus d'intérêt à leur sort ? Tout nous montre ou nous fait sentir l'insuffisance des lois et l'indifférence des juges pour la protection des innocents accusés, déjà punis avant le jugement par les rigueurs du cachot et des fers, et à qui souvent on arrache à force de tourments l'aveu des crimes qu'ils n'ont pas commis. Et vous, comme si les formes établies et trop souvent inutiles étaient encore superflues, vous demandez quel inconvénient il y aurait, quand le crime est évident, à rouer l'accusé sans l'entendre ! Allez, monsieur, cette question n'avait besoin de ma part d'aucune réponse ; et si, quand vous la faisiez, elle eût été sérieuse, les murmures de votre cœur y auraient assez répondu.

Mais si jamais cette forme si sacrée et si nécessaire pouvait être omise à l'égard de quelque scélérat reconnu tel de tous les temps, et jugé par la voix publique avant qu'on lui imputât aucun fait particulier dont il eût à se défendre, que puis-je penser de la voir écarter avec tant de sollicitude et de vigilance du jugement du monde où elle était le plus indispensable, de celui d'un homme accusé tout d'un coup d'être un monstre abominable, après avoir joui quarante ans de l'estime publique et de la bienveillance de tous ceux qui l'ont connu ? Est-il naturel, est-il raisonnable, est-il juste de choisir seul, pour refuser de l'entendre, celui qu'il faudrait entendre par préférence quand on se permettrait de négliger pour d'autres une aussi sainte formalité ? Je ne puis vous cacher qu'une sécurité si cruelle et si téméraire me déplaît et me choque dans ceux qui s'y livrent avec tant de confiance, pour ne pas dire avec tant de plaisir. Si, dans l'année 1751, quelqu'un eût prédit cette légère et dédaigneuse façon de juger un homme alors si universellement estimé, personne ne l'eût pu croire ; et, si le public

Copyright Arvensa Editions

regardait de sang-froid le chemin qu'on lui a fait faire pour l'amener par degrés à cette étrange persuasion, il serait étonné lui-même de voir les sentiers tortueux et ténébreux par lesquels on l'a conduit insensiblement jusque-là sans qu'il s'en soit aperçu.

Vous dites que les précautions prescrites par le bon sens et l'équité avec les hommes ordinaires sont superflues avec un pareil monstre ; qu'ayant foulé aux pieds toute justice et toute humanité, il est indigne qu'on s'assujettisse en sa faveur aux règles qu'elles inspirent ; que la multitude et l'énormité de ses crimes est telle que la conviction de chacun en particulier entraînerait dans des discussions immenses que l'évidence de tous rend superflues.

Quoi ! parce que vous me forgez un monstre tel qu'il n'en exista jamais, vous voulez vous dispenser de la preuve qui met le sceau à toutes les autres ! Mais qui jamais a prétendu que l'absurdité d'un fait lui servît de preuve, et qu'il suffit pour en établir la vérité de montrer qu'il est incroyable ? Quelle porte large et facile vous ouvrez à la calomnie et à l'imposture, si, pour avoir droit de juger définitivement un homme à son insu et en se cachant de lui, il suffit de multiplier, de charger les accusations, de les rendre noires jusqu'à faire horreur, en sorte que moins elles seront vraisemblables, et plus on devra leur ajouter de foi. Je ne doute point qu'un homme coupable d'un crime ne soit capable de cent ; mais ce que je sais mieux encore, c'est qu'un homme accusé de cent crimes peut n'être coupable d'aucun. Entasser les accusations n'est pas convaincre, et n'en saurait dispenser. La même raison qui, selon vous, rend sa conviction superflue, en est une de plus, selon moi, pour la rendre indispensable. Pour sauver l'embarras de tant de preuves, je n'en demande qu'une, mais je la veux authentique, invincible [7] et dans toutes les formes ; c'est celle du premier délit qui a rendu tous les autres croyables. Celui-là bien prouvé, je crois tous les autres sans preuves ; mais jamais l'accusation de cent mille autres ne suppléera dans mon esprit à la preuve juridique de celui-là.

LE FRANÇAIS.— Vous avez raison : mais prenez mieux ma pensée et celle de nos messieurs. Ce n'est pas tant à la multitude des crimes de Jean-Jacques qu'ils ont fait attention, qu'à son caractère affreux découvert enfin, quoique tard, et maintenant généralement reconnu. Tous ceux qui l'ont vu, suivi, examiné avec le plus de soin, s'accordent sur cet article, et le

Copyright Arvensa Editions

reconnaissent unanimement pour être, comme disait très bien son vertueux patron, M. Hume, la honte de l'espèce humaine et un monstre de méchanceté. L'exacte et régulière discussion des faits devient superflue quand il n'en résulte que ce qu'on sait déjà sans eux. Quand Jean-Jacques n'aurait commis aucun crime, il n'en serait pas moins capable de tous. On ne le punit ni d'un délit ni d'un autre, mais on l'abhorre comme les couvant tous dans son cœur. Je ne vois rien là que de juste. L'horreur et l'aversion des hommes est due au méchant qu'ils laissent vivre quand leur clémence les porte à l'épargner.

ROUSSEAU. — Après nos précédents entretiens, je ne m'attendais pas à cette distinction nouvelle. Pour le juger par son caractère, indépendamment des faits, il faudrait que je comprisse comment, indépendamment de ces mêmes faits, on a si subitement et si sûrement reconnu ce caractère. Quand je songe que ce monstre a vécu quarante ans généralement estimé et bien voulu, sans qu'on se soit douté de son mauvais naturel, sans que personne ait eu le moindre soupçon de ses crimes, je ne puis comprendre comment tout à coup ces deux choses ont pu devenir si évidentes, et je comprends encore moins que l'une ait pu l'être sans l'autre. Ajoutons que ces découvertes ayant été faites conjointement et tout, d'un coup par la même personne, elle a dû nécessairement commencer par articuler des faits pour fonder des jugements si nouveaux, si contraires à ceux qu'on avait portés jusqu'alors ; et quelle confiance pourrais-je autrement prendre à des apparences vagues, incertaines, souvent trompeuses, qui n'auraient rien de précis que l'on pût articuler ? Si vous voyez la possibilité qu'il ait passé quarante ans pour honnête homme sans l'être, je vois bien mieux encore celle qu'il passe depuis dix ans, à tort, pour un scélérat ; car il y a dans ces deux opinions cette différence essentielle que jadis on le jugeait équitablement et sans partialité, et qu'on ne le juge plus qu'avec passion et prévention.

LE FRANÇAIS. — Et c'est pour cela justement qu'on s'y trompait jadis, et qu'on ne s'y trompe plus aujourd'hui, qu'on y regarde avec moins d'indifférence. Vous me rappelez ce que j'avais à répondre à ces deux êtres si différents, si contradictoires, dans lesquels vous l'avez ci-devant divisé. Son hypocrisie a longtemps abusé les hommes, parce qu'ils s'en tenaient aux apparences et n'y regardaient pas de si près ; mais, depuis qu'on s'est

Copyright Arvensa Editions

mis à l'épier avec plus de soin et à le mieux examiner, on a bientôt découvert la forfanterie : tout son faste moral a disparu, son affreux caractère a percé de toutes parts. Les gens mêmes qui l'ont connu jadis, qui l'aimaient, qui l'estimaient, parce qu'ils étaient ses dupes, rougissent aujourd'hui de leur ancienne bêtise, et ne comprennent pas comment d'aussi grossiers artifices ont pu les abuser si longtemps. On voit avec la dernière clarté que, différent de ce qu'il parut alors, parce que l'illusion s'est dissipée, il est le même qu'il fut toujours.

ROUSSEAU. — Voilà de quoi je ne doute point. Mais qu'autrefois on fût dans l'erreur sur son compte et qu'on n'y soit plus aujourd'hui, c'est ce qui ne me parait pas aussi clair qu'à vous. Il est plus difficile que vous ne semblez le croire de voir exactement tel qu'il est un homme dont on a d'avance une opinion décidée, soit en bien soit en mal. On applique à tout ce qu'il fait, à tout ce qu'il dit, l'idée qu'on s'est formée de lui. Chacun voit et admet tout ce qui confirme son jugement, rejette ou explique à sa mode tout ce qui le contrarie. Tous ses mouvements, ses regards, ses gestes, sont interprétés selon cette idée ; on y rapporte ce qui s'y rapporte le moins. Les mêmes choses que mille autres disent ou font, et qu'on dit ou fait soi-même indifféremment, prennent un sens mystérieux dès qu'elles viennent de lui. On veut deviner, on veut être pénétrant ; c'est le jeu naturel de l'amour-propre : on voit ce qu'on croit et non pas ce qu'on voit. On explique tout selon le préjugé qu'on a, et l'on ne se console de l'erreur ou l'on pense avoir été, qu'en se persuadant que c'est faute d'attention, non de pénétration, qu'on y est tombé. Tout cela est si vrai que, si deux hommes ont d'un troisième des opinions opposées, cette même opposition régnera dans les observations qu'ils feront sur lui. L'un verra blanc et l'autre noir ; l'un trouvera des vertus, l'autre des vices, dans les actes les plus indifférents qui viendront de lui ; et chacun, à force d'interprétations subtiles, prouvera que c'est lui qui a bien vu. Le même objet, regardé en différents temps avec des yeux différemment affectés, nous fait des impressions très différentes, et même, en convenant que l'erreur vient de notre organe, on peut s'abuser encore en concluant qu'on se trompait autrefois, tandis que c'est peut-être aujourd'hui qu'on se trompe. Tout ceci serait vrai quand on n'aurait que l'erreur des préjugés à craindre. Que serait-ce si le prestige des passions s'y joignait encore ; si de charitables interprètes, toujours alertes, allaient sans cesse au-devant de

Copyright Arvensa Editions

toutes les idées favorables qu'on pourrait tirer de ses propres observations pour tout défigurer, tout noircir, tout empoisonner ? On sait à quel point la haine fascine les yeux. Qui est-ce qui sait voir des vertus dans l'objet de son aversion ? qui est-ce qui ne voit pas le mal dans tout ce qui part d'un homme odieux ? On cherche toujours à se justifier ses propres sentiments ; c'est encore une disposition très naturelle. On s'efforce à trouver haïssable ce qu'on hait ; et, s'il est vrai que l'homme prévenu voit ce qu'il croit, il l'est bien plus encore que l'homme passionné voit ce qu'il désire. La différence est donc ici que, voyant jadis Jean-Jacques sans intérêt, on le jugeait sans partialité, et qu'aujourd'hui la prévention et la haine ne permettent plus de voir en lui que ce qu'on veut y trouver. Auxquels donc, à votre avis, des anciens ou des nouveaux jugements le préjugé de la raison doit-il donner plus d'autorité ?

S'il est impossible, comme je crois vous l'avoir prouvé, que la connaissance certaine de la vérité, et beaucoup moins l'évidence, résulte de la méthode qu'on a prise pour juger Jean-Jacques ; si l'on a évité à dessein les vrais moyens de porter sur son compte un jugement impartial, infaillible, éclairé, il s'ensuit que sa condamnation, si hautement, si fièrement prononcée, est non seulement arrogante et téméraire, mais violemment suspecte de la plus noire iniquité ; d'où je conclus que, n'ayant nul droit de le juger clandestinement comme on a fait, on n'a pas non plus celui de lui faire grâce, puisque la grâce d'un criminel n'est que l'exemption d'une peine encourue et juridiquement infligée. Ainsi la clémence dont vos messieurs se vantent à son égard, quand même ils useraient envers lui d'une bienfaisance réelle, est trompeuse et fausse ; et, quand ils comptent pour un bienfait le mal mérité dont ils disent exempter sa personne, ils en imposent et mentent, puisqu'ils ne l'ont convaincu d'aucun acte punissable ; qu'un innocent ne méritant aucun châtiment n'a pas besoin de grâce, et qu'un pareil mot n'est qu'un outrage pour lui. Ils sont donc doublement injustes, en ce qu'ils se font un mérite envers lui d'une générosité qu'ils n'ont point, et en ce qu'ils ne feignent d'épargner sa personne qu'afin d'outrager impunément son honneur.

Venons, pour le sentir, à cette grâce sur laquelle vous insistez si fort, et voyons en quoi donc elle consiste. À traîner celui qui la reçoit d'opprobre en opprobre et de misère en misère, sans lui laisser aucun moyen possible de s'en garantir. Connaissez-vous, pour un cœur d'homme, de, peine aussi cruelle qu'une pareille grâce ? Je m'en rapporte au tableau tracé par vous-

Copyright Arvensa Editions

même. Quoi ! c'est par bonté, par commisération, par bienveillance, qu'on rend cet infortuné le jouet du public, la risée de la canaille, l'horreur de l'univers ; qu'on le prive de toute société humaine, qu'on l'étouffe à plaisir dans la fange, qu'on s'amuse à l'enterrer tout vivant ! S'il se pouvait que nous i eussions à subir, vous ou moi, le dernier supplice, voudrions-nous l'éviter au prix d'une pareille grâce ? voudrions-nous de la vie à condition de la passer ainsi ? Non, sans doute ; il n'y a point de tourment, point de supplice que nous ne préférassions à celui-là, et la plus douloureuse fin de nos maux nous paraîtrait désirable et douce plutôt que de les prolonger dans de pareilles angoisses. Eh ! quelle idée ont donc vos messieurs de l'honneur, s'ils ne comptent pas l'infamie pour un supplice ? Non, non, quoi qu'ils en puissent dire, ce n'est point accorder la vie que de la rendre pire que la mort.

LE FRANÇAIS.— Vous voyez que notre homme n'en pense pas ainsi, puisqu'au milieu de tout son opprobre il ne laisse pas de vivre et de se porter mieux qu'il n'a jamais fait. Il ne faut pas juger des sentiments d'un scélérat par ceux qu'un honnête homme aurait à sa place. L'infamie n'est douloureuse qu'à proportion de l'honneur qu'un homme a dans le cœur. Les âmes viles, insensibles à la honte, y sont dans leur élément. Le mépris n'affecte guère celui qui s'en sent digne : c'est un jugement auquel son propre cœur l'a déjà tout accoutumé.

ROUSSEAU. — L'interprétation de cette tranquillité stoïque au milieu des outrages dépend du jugement déjà porté sur celui qui les endure. Ainsi ce n'est pas sur ce sang froid qu'il convient de juger l'homme, mais c'est par l'homme, au contraire, qu'il faut apprécier le sang-froid. Pour moi, je ne vois point comment l'impénétrable dissimulation, la profonde hypocrisie que vous avez prêtée à celui-ci s'accorde avec cette abjection presque incroyable dont vous faites ici son élément naturel. Comment, monsieur, un homme si haut, si fier, si orgueilleux, qui, plein de génie et de feu, a pu, selon vous, se contenir et garder quarante ans le silence pour étonner l'Europe de la vigueur de sa plume ; un homme qui met à un si haut prix l'opinion des autres, qu'il a tout sacrifié à une fausse affectation de vertu ; un homme dont l'ambitieux amour-propre voulait remplir tout l'univers de sa gloire, éblouir tous ses contemporains de l'éclat de ses talents et de ses vertus, fouler à ses pieds tous les préjugés, braver toutes

Copyright Arvensa Editions

les puissances, et se faire admirer par son intrépidité : ce même homme, à présent insensible à tant d'indignités, s'abreuve à longs traits d'ignominie, et se repose mollement dans la fange comme dans son élément naturel ! De grâce, mettez plus d'accord dans vos idées, ou veuillez m'expliquer comment cette brute insensibilité peut exister dans une âme capable d'une telle effervescence. Les outrages affectent tous les hommes, mais beaucoup plus ceux qui les méritent et qui n'ont point d'asile en eux-mêmes pour s'y dérober. Pour en être ému le moins qu'il est possible, il faut les sentir injustes, et s'être fait de l'honneur et de l'innocence un rempart autour de son cœur, inaccessible à l'opprobre. Alors on peut se consoler de l'erreur ou de l'injustice des hommes : car dans le premier cas les outrages, dans l'intention de ceux qui les font, ne sont pas pour celui qui les reçoit ; et dans le second, ils ne les lui font pas dans l'opinion qu'il est vil et qu'il les mérite, mais au contraire parce qu'étant vils et méchants eux-mêmes, ils haïssent ceux qui ne le sont pas.

Mais la force qu'une âme saine emploie à supporter des traitements indignes d'elle ne rend pas ces traitements moins barbares de la part de ceux qui les lui font essuyer. On aurait tort de leur tenir compte des ressources qu'ils n'ont pu lui ôter et qu'ils n'ont pas même prévues, parce qu'à sa place ils ne les trouveraient pas en eux. Vous avez beau me faire sonner ces mots de bienveillance et de grâce ; dans le ténébreux système auquel vous donnez ces noms, je ne vois qu'un raffinement de cruauté pour accabler un infortuné de misères pires que la mort, pour donner aux plus noires perfidies un air de générosité, et taxer encore d'ingratitude celui qu'on diffame, parce qu'il n'est pas pénétré de reconnaissance des soins qu'on prend pour l'accabler et le livrer sans aucune défense aux lâches assassins qui le poignardent sans risque, en se cachant à ses regards.

Voilà donc en quoi consiste cette grâce prétendue dont vos messieurs font tant de bruit. Cette grâce n'en serait pas une, même pour un coupable, à moins qu'il ne fût en même temps le plus vil des mortels. Qu'elle en soit une pour cet homme audacieux qui, malgré tant de résistance et d'effrayantes menaces, est venu fièrement à Paris provoquer par sa présence l'inique tribunal qui l'avait décrété connaissant parfaitement son innocence ; qu'elle en soit une pour cet homme dédaigneux qui cache si peu son mépris aux traîtres cajoleurs qui l'obsèdent et tiennent sa destinée en leurs mains : voilà, monsieur, ce que je ne comprendrai jamais ; et quand il serait tel qu'ils le disent, encore

Copyright Arvensa Editions

fallait-il savoir de lui s'il consentait à conserver sa vie et sa liberté à cet indigne prix ; car une grâce, ainsi que tout autre don, n'est légitime qu'avec le consentement, du moins présumé, de celui qui la reçoit ; et je vous demande si la conduite et les discours de Jean-Jacques laissent présumer de lui ce consentement. Or tout don fait par force n'est pas un don, n'est un vol ; il n'y a point de plus maligne tyrannie que de forcer un homme de nous être obligé malgré lui, et c'est indignement abuser du nom de grâce que de le donner à un traitement forcé plus cruel que le châtiment. Je suppose ici l'accusé coupable : que serait cette grâce si je le supposais innocent, comme je le puis et le dois tant qu'on craint de le convaincre ? Mais, dites-vous, il est coupable ; on en est certain puisqu'il est méchant. Voyez comment vous me ballottez ! Vous m'avez ci-devant donné ses crimes pour preuve de sa méchanceté, et vous me donnez à présent sa méchanceté pour preuve de ses crimes. C'est par les faits qu'on a découvert son caractère, et vous m'alléguez son caractère pour éluder la régulière discussion des faits. Un tel monstre, me dites-vous, ne mérite pas qu'on respecte avec lui les formes établies pour la conviction d'un criminel ordinaire : on n'a pas besoin d'entendre un scélérat aussi détestable ; ses œuvres parlent pour lui. J'accorderai que le monstre que vous m'avez peint ne mérite, s'il existe, aucune des précautions établies autant pour la sûreté des innocents que pour la conviction des coupables. Mais il les fallait toutes et plus encore pour bien constater son existence, pour s'assurer parfaitement que ce que vous appelez ses œuvres sont bien ses œuvres. C'était par là qu'il fallait commencer, et c'est précisément ce qu'ont oublié vos messieurs : car enfin quand le traitement qu'on lui fait souffrir serait doux pour un coupable, il est affreux pour un innocent. Alléguer la douceur de ce traitement pour éluder la conviction de celui qui le souffre, est donc un sophisme aussi cruel qu'insensé. Convenez de plus que ce monstre, tel qu'il leur a plu de nous le forger, est un personnage bien étrange, bien nouveau, bien contradictoire, un être d'imagination tel qu'en peut enfanter le délire de la fièvre, confusément formé de parties hétérogènes, qui, par leur nombre, leur disproportion, leur incompatibilité, ne sauraient former un seul tout ; et l'extravagance de cet assemblage, qui seule est une raison d'en nier l'existence, en est une pour vous de l'admettre sans daigner la constater. Cet homme est trop coupable pour mériter d'être entendu ; il est trop hors de la nature pour qu'on puisse douter qu'il existe. Que pensez-vous de ce raisonnement ? C'est pourtant-le vôtre, ou

Copyright Arvensa Editions

du moins celui de vos messieurs.

Vous m'assurez que c'est par leur grande bonté, par leur excessive bienveillance, qu'ils lui épargnent la honte de se voir démasqué. Mais une pareille générosité ressemble fort à la bravoure des fanfarons, qu'ils ne montrent que loin du péril. Il me semble qu'à leur place, et malgré toute ma pitié, j'aimerais mieux encore être ouvertement juste et sévère que trompeur et fourbe par charité, et je vous répéterai toujours que c'est une trop bizarre bienveillance que celle qui, faisant porter à son malheureux objet, avec tout le poids de la haine, tout l'opprobre de la dérision, ne s'exerce qu'à lui ôter, innocent ou coupable, tout moyen de s'y dérober. J'ajouterai que toutes ces vertus que vous me vantez dans les arbitres de sa destinée sont telles, que non seulement, grâce au ciel, je m'en sens incapable, mais que même je ne les conçois pas. Comment peut-on aimer un monstre qui fait horreur ? comment peut-on se pénétrer d'une pitié si tendre pour un être aussi malfaisant, aussi cruel, aussi sanguinaire ? comment peut-on choyer avec tant de sollicitude le fléau du genre humain, le ménager aux dépens des victimes de sa furie, et, de peur de le chagriner, lui aider presque à faire du monde un vaste tombeau ?... Comment, monsieur, un traître, un voleur, un empoisonneur, un assassin !... J'ignore s'il peut exister un sentiment de bienveillance pour un tel être parmi les démons ; mais, parmi les hommes, un tel sentiment me paraîtrait un goût punissable et criminel bien plutôt qu'une vertu. Non ; il n'y a que son semblable qui le puisse aimer.

LE FRANÇAIS.— Ce serait, quoi que vous en puissiez dire, une vertu de l'épargner, si dans cet acte de clémence on se proposait un devoir à remplir plutôt qu'un penchant à suivre.

ROUSSEAU. — Vous changez encore ici l'état de la question, et ce n'est pas là ce que vous disiez ci-devant : mais voyons.

LE FRANÇAIS. — Supposons que le premier qui a découvert les crimes de ce misérable et son caractère affreux se soit cru obligé, comme il l'était sans contredit, non seulement à le démasquer aux yeux du public, mais à le dénoncer au gouvernement, et que cependant son respect pour d'anciennes liaisons ne lui ait pas permis de vouloir être l'instrument de sa perte, n'a-t-il pas dû, cela posé, se conduire exactement comme il l'a fait,

Copyright Arvensa Editions

mettre à sa dénonciation la condition de la grâce du scélérat, et le ménager tellement, en le démasquant, qu'en lui donnant la réputation d'un coquin, on lui conservât la liberté d'un honnête homme ?

ROUSSEAU. — Votre supposition renferme des choses contradictoires sur lesquelles j'aurais beaucoup à dire. Dans cette supposition même, je me serais conduit, et vous aussi, j'en suis très sûr, et tout autre homme d'honneur, d'une façon très différente. D'abord, à quelque prix que ce fût, je n'aurais jamais voulu dénoncer le scélérat sans me montrer et le confondre, vu surtout les liaisons antérieures que vous supposez, et qui obligeaient encore plus étroitement l'accusateur de prévenir préalablement le coupable de ce que son devoir l'obligeait à faire à son égard. Encore moins aurais-je voulu prendre des mesures extraordinaires pour empêcher que mon nom, mes accusations, mes preuves, ne parvinssent à ses oreilles, parce qu'en tout état de cause un dénonciateur qui se cache joue un rôle odieux, bas, lâche, justement suspect d'imposture, et qu'il n'y a nulle raison suffisante qui puisse obliger un honnête homme à faire un acte injuste et flétrissant. Dès que vous supposez l'obligation de dénoncer le malfaiteur, vous supposez aussi celle de le convaincre, parce que la première de ces deux obligations emporte nécessairement l'autre, et qu'il faut ou se montrer et confondre l'accusé, ou, si l'on veut se cacher, de lui, se taire avec tout le monde : il n'y a point de milieu. Cette conviction de celui qu'on accuse n'est pas seulement l'épreuve indispensable de la vérité qu'on se croit obligé de déclarer, elle est encore un devoir du dénonciateur envers lui-même dont rien ne peut le dispenser, surtout dans le cas que vous posez ; car il n'y a point de contradiction dans la vertu, et jamais, pour punir un fourbe, elle ne permettra de l'imiter.

LE FRANÇAIS. — Vous ne pensez pas là-dessus comme Jean-Jacques.

C'est en le trahissant qu'il faut punir un traître.

Voilà une de ses maximes : qu'y répondez-vous ?

ROUSSEAU. — Ce que votre cœur y répond lui-même. Il n'est pas étonnant qu'un homme qui ne se fait scrupule de rien ne s'en fasse aucun

Copyright Arvensa Editions

de la trahison ; mais il le serait fort que d'honnêtes gens se crussent autorisés par son exemple à l'imiter.

LE FRANÇAIS.— L'imiter ! non pas généralement ; mais quel tort, lui fait-on en suivant avec lui ses propres maximes pour l'empêcher d'en abuser ?

ROUSSEAU. — Suivre avec lui ses propres maximes ! Y pensez-vous ? Quels principes ! quelle morale ! Si l'on peut, si l'on doit suivre avec les gens leurs propres maximes, il faudra donc mentir aux menteurs, voler les fripons, empoisonner les empoisonneurs, assassiner les assassins, être scélérat à l'envi avec ceux qui le sont ; et, si l'on n'est plus obligé d'être honnête homme qu'avec les honnêtes, gens, ce devoir ne mettra personne en grands frais de vertu dans le siècle où nous sommes. Il est digne du scélérat que vous m'avez peint de donner des leçons de fourberie et de trahison ; mais je suis fâché pour vos messieurs que, parmi tant de meilleures leçons qu'il a données et qu'il eût mieux valu suivre, ils n'aient profité que de celle-là.

Au reste, je ne me souviens pas d'avoir rien trouvé de pareil dans les livres de Jean-Jacques. Où donc a-t-il établi ce nouveau précepte si contraire à tous les antres ?

LE FRANÇAIS. — Dans un vers d'une comédie.

ROUSSEAU. — Quand est-ce qu'il a fait jouer cette comédie ?

LE FRANÇAIS. — Jamais.

ROUSSEAU. — Où est-ce qu'il l'a fait imprimer ?

LE FRANÇAIS. — Nulle part.

ROUSSEAU. — Ma foi, je ne vous entends point.

LE FRANÇAIS.— C'est une espèce de farce qu'il écrivit jadis à la hâte et presque impromptu à la campagne, dans un moment de gaieté, qu'il n'a pas même daigné corriger, et que nos messieurs lui ont volée comme

Copyright Arvensa Editions

beaucoup d'autres choses qu'ils ajustent ensuite à leur façon pour l'édification publique.

ROUSSEAU. — Mais comment ce vers est-il employé dans cette pièce ? Est-ce lui-même qui le prononce ?

LE FRANÇAIS. — Non ; c'est une jeune fille qui, se croyant trahie par son amant, le dit dans un moment de dépit pour s'encourager à intercepter, ouvrir et garder une lettre écrite par cet amant à sa rivale.

ROUSSEAU. — Quoi ! monsieur, un mot dit par une jeune fille amoureuse et piquée, dans l'intrigue galante d'une farce écrite autrefois à la hâte, et qui n'a été ni corrigée, ni imprimée, ni représentée ; ce mot en l'air dont elle appuie, dans sa colère, un acte, qui de sa part n'est pas même une trahison ; ce mot, dont il vous plaît de faire une maxime de Jean-Jacques, est l'unique autorité sur laquelle vos messieurs ont ourdi l'affreux tissu de trahisons dont il est enveloppé ? Voudriez-vous que je répondisse à cela sérieusement ? Me l'avez-vous dit sérieusement vous-même ? Non ; votre air seul, en le prononçant, me dispensait d'y répondre. Eh ! qu'on lui doive ou non de ne pas le trahir, tout homme d'honneur ne se doit-il pas à lui-même de n'être un traître envers personne ? Nos devoirs envers les autres auraient beau varier selon les temps, les gens, les occasions, ceux envers nous-mêmes ne varient point ; et je ne puis penser que celui qui ne se croit pas obligé d'être honnête homme avec tout le monde le soit jamais avec qui que ce soit.

Mais, sans insister sur ce point davantage, allons plus loin. Passons au dénonciateur d'être un lâche et un traître sans néanmoins être un imposteur, et aux juges d'être menteurs et dissimulés sans néanmoins être iniques : quand cette manière de procéder serait aussi juste et permise qu'elle est insidieuse et perfide, quelle en serait l'utilité dans cette occasion pour la fin que vous alléguez ? Où donc est la nécessité, pour faire grâce à un criminel, de ne pas l'entendre ? Pourquoi lui cacher à lui seul, avec tant de machines et d'artifices, ses crimes qu'il doit savoir mieux que personne, s'il est vrai qu'il les ait commis ? Pourquoi fuir, pourquoi rejeter avec tant d'effroi la manière la plus sure, la plus juste, la plus raisonnable et la plus naturelle, de s'assurer de lui sans lui infliger d'autre peine que celle d'un hypocrite qui se voit confondu ? C'est la punition qui naît le

Copyright Arvensa Editions

mieux de la chose, qui s'accorde le mieux avec la grâce qu'on veut lui faire, avec les sûretés qu'on doit prendre pour l'avenir, et qui seule prévient deux grands scandales ; savoir, celui de la publication des crimes et celui de leur impunité. Vos messieurs allèguent néanmoins pour raison de leurs procédés frauduleux le soin d'éviter le scandale. Mais si le scandale consiste essentiellement dans la publicité, je ne vois point celui qu'on évite en cachant lé crime au coupable qui ne peut l'ignorer, et en le divulguant parmi tout le reste des hommes qui n'en savaient rien. L'air de mystère et de réserve qu'on met à cette publication ne sert qu'à l'accélérer. Sans doute le public est toujours fidèle aux secrets qu'on lui confie : ils ne sortent jamais de son sein ; mais il est risible qu'en disant ce secret à l'oreille à tout le monde, et le cachant très soigneusement au seul qui, s'il est coupable, le sait nécessairement avant tout autre, on veuille éviter par là le scandale, et faire de ce badin mystère un acte de bienfaisance et de générosité. Pour moi, avec une si tendre bienveillance pour le coupable, j'aurais choisi de le confondre sans le diffamer, plutôt que de le diffamer sans le confondre ; et il faut certainement, pour avoir pris le parti contraire, avoir eu d'autres raisons que vous ne m'avez pas dites, et que cette bienveillance ne comporte pas.

Supposons qu'au lieu d'aller creusant sous ses pas tous ces tortueux souterrains, au lieu des triples murs de ténèbres qu'on élève avec tant d'efforts autour de lui, au lieu de rendre le public et l'Europe entière complices et témoins du scandale qu'on feint de vouloir éviter, au lieu de lui laisser tranquillement continuer et consommer ses crimes, en se contentant de les voir et de les compter sans en empêcher aucun ; supposons, dis-je, qu'au lieu de tout ce tortillage on se fût ouvertement et directement adressé à lui-même et à lui seul ; qu'en lui présentant en face son accusateur armé de toutes ses preuves on lui eût dit : « Misérable, qui fais l'honnête homme et qui n'es qu'un scélérat, te voilà démasqué, te voilà connu ; voilà tes faits, en voilà les preuves, qu'as-tu à répondre ?» Il eût nié, direz-vous. Et qu'importe ? Que font les négations contre les démonstrations ? Il fût resté convaincu et confondu. Alors on eût ajouté en montrant son dénonciateur : « Remercie cet homme généreux que sa conscience a forcé de t'accuser, et que sa bonté porte à te protéger. Par son intercession l'on veut bien te laisser vivre et te laisser libre ; tu ne seras même démasqué aux yeux du public qu'autant que ta conduite rendra ce soin nécessaire pour prévenir la continuation de tes forfaits. Songe que des

Copyright Arvensa Editions

yeux perçants sont sans cesse ouverts sur toi, que le glaive punisseur pend sur ta tête, et qu'à ton premier crime tu ne lui peux échapper. » Y avait-il, à votre avis, une conduite plus simple, plus sûre et plus droite, pour allier à son égard la justice, la prudence et la charité ? Pour moi, je trouve qu'en s'y prenant ainsi, l'on se fût assuré de lui par la crainte beaucoup mieux qu'on n'a fait par tout cet immense appareil de machines qui ne l'empêche pas d'aller toujours son train. On n'eût point eu besoin de le traîner si barbarement, ou, selon vous, si bénignement, dans le bourbier ; on n'eût point habillé la justice et la vertu des honteuses livrées de la perfidie et du mensonge ; ses délateurs et ses juges n'eussent point été réduits à se tenir sans cesse enfoncés devant lui dans leurs tanières, comme fuyant en coupables les regards de leur victime, et redoutant la lumière du jour : enfin l'on eût prévenu, avec le double scandale des crimes et de leur impunité, celui d'une maxime aussi funeste qu'insensée que vos messieurs semblent vouloir établir par son exemple, savoir que, pourvu qu'on ait de l'esprit et qu'on fasse de beaux livres, on peut se livrer à toutes sortes de crimes impunément.

Voilà le seul vrai parti qu'on avait à prendre, si l'on voulait absolument ménager un pareil misérable. Mais pour moi, je vous déclare que je suis aussi loin d'approuver que de comprendre cette prétendue clémence de laisser libre, nonobstant le péril, je ne dis pas un monstre affreux tel qu'on nous le représente, mais un malfaiteur tel qu'il soit. Je ne trouve dans cette espèce de grâce ni raison, ni humanité, ni sûreté, et j'y trouve beaucoup moins cette douceur et cette bienveillance dont se vantent vos messieurs avec tant de bruit. Rendre un homme le jouet du public et de la canaille ; le faire chasser successivement de tous les asiles les plus reculés, les plus solitaires, où il s'était de lui-même emprisonné et d'où certainement il n'était à portée de faire aucun mal ; le faire lapider par la populace ; le promener par dérision de lieu en lieu toujours chargé de nouveaux outrages ; lui ôter même les ressources les plus indispensables de la société ; lui voler sa subsistance pour lui faire l'aumône ; le dépayser sur toute la face de la terre ; faire de tout ce qu'il lui importe le plus de savoir autant pour lui de mystères impénétrables ; le rendre tellement étranger, odieux, méprisable aux hommes, qu'au lieu des lumières, de l'assistance et des conseils, que chacun doit trouver au besoin parmi ses frères, il ne trouve partout qu'embûches, mensonges, trahisons, insultes ; le livrer en un mot sans appui, sans protection, sans défense, à l'adroite animosité de

Copyright Arvensa Editions

ses ennemis : c'est le traiter beaucoup plus cruellement que si l'on se fût une bonne fois assuré de sa personne par une détention, dans laquelle, avec la sûreté de tout le monde, on lui eût fait trouver la sienne, ou du moins la tranquillité. Vous m'avez appris qu'il désira, qu'il demanda lui-même cette détention, et que, loin de la lui accorder, on lui fit de cette demande un nouveau crime et un nouveau ridicule. Je crois voir à. la fois la raison de la demande et celle du refus. Ne pouvant trouver de refuge dans les plus solitaires retraites, chassé successivement du sein des montagnes et du milieu des lacs, forcé de fuir de lieu en lieu et d'errer sans cesse avec des peines et des dépenses excessives au milieu des dangers et des outrages, réduit, à l'entrée de l'hiver, à courir l'Europe pour y chercher un asile sans plus savoir où, et sûr d'avance de n'être laissé tranquille nulle part ; il était naturel que, battu, fatigué de tant d'orages, il désirât de finir ses malheureux jours dans une paisible captivité, plutôt que de se voir dans sa vieillesse poursuivi, chassé, ballotté sans relâche de tous côtés, privé d'une pierre pour y reposer sa tête, et d'un asile où il pût respirer, jusqu'à ce qu'à force de courses et de dépenses, on l'eût réduit à périr de misère, ou à vivre, toujours errant, des dures aumônes de ses persécuteurs, ardents à en venir là pour le rassasier enfin d'ignominie à leur aise. Pourquoi n'a-t-on pas consenti à cet expédient si sûr, si court, si facile, qu'il proposait lui-même, et qu'il demandait comme une faveur ? N'est-ce point qu'on ne voulait pas le traiter avec tant de douceur, ni lui laisser jamais trouver cette tranquillité si désirée ? N'est-ce point qu'on ne voulait lui laisser aucun relâche, ni le mettre dans un état où l'on n'eût pu lui attribuer chaque jour de nouveaux crimes et de nouveaux livres, et où peut-être, à force de douceur et de patience, eût-il fait perdre aux gens chargés de sa garde les fausses idées qu'on voulait donner de lui ? N'est-ce point enfin que dans le projet si chéri, si suivi, si bien concerté, de l'envoyer en Angleterre, il entrait des vues dont son séjour dans ce pays-là, et les effets qu'il y a produits semblent développer assez l'objet ? Si l'on peut donner à ce refus d'autres motifs, qu'on me les dise, et je promets d'en montrer la fausseté.

Monsieur, tout ce que vous m'avez appris, tout ce que vous m'avez prouvé, est à mes yeux plein de choses inconcevables, contradictoires, absurdes, qui, pour être admises, demanderaient encore d'autres genres de preuves que celles qui suffisent pour les plus complètes démonstrations ; et c'est précisément ces mêmes choses absurdes que

Copyright Arvensa Editions

vous dépouillez de l'épreuve la plus nécessaire et qui met le sceau à toutes les autres. Vous m'avez fabriqué tout à votre aise un être tel qu'il n'en exista jamais, un monstre hors de la nature, hors de la vraisemblance, hors de la possibilité, et formé de parties inalliables, incompatibles, qui s'excluent mutuellement. Vous avez donné pour principe à tous ses crimes le plus furieux, le plus intolérant, le plus extravagant amour-propre, qu'il n'a pas laissé de déguiser si bien depuis sa naissance jusqu'au déclin de ses ans qu'il n'en a paru nulle trace pendant tant d'années, et qu'encore aujourd'hui depuis ses malheurs il étouffe ou contient si bien qu'on n'en voit pas le moindre signe. Malgré tout cet indomptable orgueil, vous m'avez fait voir dans le même être un petit menteur, un petit fripon, un petit coureur de cabarets et de mauvais lieux, un vil et crapuleux débauché pourri de vérole, et qui passait sa vie à aller escroquant dans les tavernes quelques écus à droite et à gauche aux manants qui les fréquentent. Vous avez prétendu que ce même personnage était le même homme qui, pendant quarante ans, a vécu estimé, bien voulu de tout le monde, l'auteur des seuls écrits dans ce siècle qui portent dans l'âme des lecteurs la persuasion qui les a dictés, et dont ou sent en les lisant que l'amour de la vertu et le zèle de la vérité font l'inimitable éloquence. Vous dites que ces livres qui m'émeuvent ainsi le cœur sont les jeux d'un scélérat qui ne sentait rien de ce qu'il disait avec tant d'ardeur et de véhémence, et qui cachait sous un air de probité le venin dont il voulait infecter ses lecteurs. Vous me forcez même de croire que ces écrits à la fois si fiers, si touchants, si modestes, ont été composés parmi les pots et les pintes, et chez les filles de joie où l'auteur passait sa vie, et vous me transformez enfin cet orgueil irascible et diabolique en l'abjection d'un cœur insensible et vil qui se rassasie sans peine de l'ignominie dont l'abreuve à plaisir la charité du public.

Vous m'avez figuré vos messieurs qui disposent à leur gré de sa réputation, de sa personne, et de toute sa destinée, comme des modèles de vertu, des prodiges de générosité, des anges pour lui de douceur et de bienfaisance, et vous m'avez appris en même temps que l'objet de tous leurs tendres soins avait été de le rendre l'horreur de l'univers, le plus déprisé des êtres, de le traîner d'opprobre en opprobre, et de misère en misère, et de lui faire sentir à loisir dans les calamités de la plus malheureuse vie tous les déchirements que peut éprouver une âme fière en se voyant le jouet et le rebut du genre humain. Vous m'avez appris que

Copyright Arvensa Editions

par pitié, par grâce, tous ces hommes vertueux avaient bien voulu lui ôter tout moyen d'être instruit des raisons de tant d'outrages, s'abaisser en sa faveur au rôle de cajoleurs et de traîtres, faire adroitement le plongeon à chaque éclaircissement qu'il cherchait, l'environner de souterrains et de pièges tellement tendus que chacun de ses pas fut nécessairement une chute, enfin le circonvenir avec tant d'adresse qu'en butte aux insultes de tout le inonde il ne put jamais savoir la raison de rien, apprendre un seul mot de vérité, repousser aucun outrage, obtenir aucune explication, trouver, saisir aucun agresseur, et qu'à chaque instant, atteint des plus cruelles morsures, il sentît dans ceux qui l'entourent la flexibilité des serpents aussi bien que leur venin.

Vous avez fondé le système qu'on suit à son égard sur des devoirs dont je n'ai nulle idée, sur des vertus qui me font horreur, sur des principes qui renversent dans mon esprit tous ceux de la justice et de la morale. Figurez-vous des gens qui commencent par se mettre chacun un bon masque bien attaché, qui s'arment de fer jusqu'aux dents, qui surprennent ensuite leur ennemi, le saisissent par derrière, le mettent nu, lui lient le corps, les bras, les mains, les pieds, la tête, de façon qu'il ne puisse remuer, lui mettent un bâillon dans la bouche, lui crèvent les yeux, l'étendent à terre, et passent enfin leur noble vie à le massacrer doucement de peur que, mourant de ses blessures, il ne cesse trop tôt de les sentir. Voilà les gens que vous voulez que j'admire. Rappelez, monsieur, votre équité, votre droiture, et sentez en votre conscience quelle sorte d'admiration je puis avoir pour eux. Vous m'avez prouvé, j'en conviens, autant que cela se pouvait par la méthode que vous avez suivie, que l'homme ainsi terrassé est un monstre abominable ; mais, quand cela serait aussi vrai que difficile à croire, l'auteur et les directeurs du projet qui s'exécute à son égard seraient à mes yeux, je le déclare, encore plus abominables que lui.

Certainement vos preuves sont d'une grande force ; mais il est faux que cette force aille pour moi jusqu'à l'évidence, puisqu'en fait de délits et de crimes, cette évidence dépend essentiellement d'une épreuve qu'on écarte ici avec trop de soin pour qu'il n'y ait pas à cette omission quelque puissant motif qu'on nous cache et qu'il importerait de savoir. J'avoue pourtant, et je ne puis trop le répéter, que ces preuves m'étonnent, et m'ébranleraient peut-être encore, si je ne leur trouvais d'autres défauts non moins dirimants selon moi.

Le premier est dans leur force même et dans leur grand nombre de la

Copyright Arvensa Editions

part dont elles viennent. Tout cela me paraîtrait fort bien dans dos procédures juridiques faites par le ministère public : mais pour que des particuliers, et qui pis est des amis, aient pris tant de peine, aient fait tant de dépenses, aient mis tant de temps à faire tant d'informations, à rassembler tant de preuves, à leur donner tant de force, sans y être obligés par aucun devoir, il faut qu'ils aient été animés pour cela par quelque passion bien vive qui, tant qu'ils s'obstineront à la cacher, me rendra suspect tout ce qu'elle aura produit.

Un autre défaut que je trouve à ces invincibles preuves, c'est qu'elles prouvent trop, c'est qu'elles prouvent des choses qui naturellement ne sauraient exister. Autant vaudrait me prouver des miracles, et vous savez que je n'y crois pas. Il y a dans tout cela des multitudes d'absurdités auxquelles avec toutes leurs preuves il ne dépend pas de mon esprit d'acquiescer. Les explications qu'on leur donne, et que tout le monde, à ce que vous m'assurez, trouve si claires, ne sont à mes yeux guère moins absurdes, et ont le ridicule de plus. Vos messieurs semblent avoir chargé Jean-Jacques de crimes, comme vos théologiens ont chargé leur doctrine d'articles de foi : l'avantage de persuader en affirmant, la facilité de faire tout croire, les ont séduits. Aveuglés par leur passion, ils ont entassé faits sur faits, crimes sur crimes, sans précaution, sans mesure. Et quand enfin ils ont aperçu l'incompatibilité de tout cela, ils n'ont plus été à temps d'y remédier ; le grand soin qu'ils avaient pris de tout prouver également les forçant de tout admettre sous peine de tout rejeter. Il a donc fallu chercher mille subtilités pour tâcher d'accorder tant de contradictions ; et tout ce travail a produit, sous le nom de Jean-Jacques, l'être le plus chimérique et le plus extravagant que le délire de la fièvre puisse faire imaginer.

Un troisième défaut de ces invincibles preuves est dans la manière de les administrer avec tant de mystère et de précautions. Pourquoi tout cela ? La vérité ne cherche pas ainsi les ténèbres et ne marche pas si timidement. C'est une maxime en jurisprudence[383] qu'on présume le dol dans celui qui suit, au lieu de la droite route, des voies obliques et clandestines. C'en est une autre[384] que celui qui décline un jugement régulier et cache ses preuves est présumé soutenir une mauvaise cause. Ces deux maximes conviennent si bien au système de vos messieurs qu'on les croirait faites exprès pour lui, si je ne citais pas mon auteur. Si ce qu'on prouve d'un accusé ou son absence n'est jamais régulièrement prouvé, ce

Copyright Arvensa Editions

qu'on en prouve, on se cachant si soigneusement de lui, prouve plus contre l'accusateur que contre l'accusé, et, par cela seul, l'accusation revêtue de toutes ses preuves clandestines doit être présumée une imposture.

Enfin le grand vice de tout ce système est que, fondé sur le mensonge ou sur la vérité, le succès n'en serait pas moins assuré d'une façon que de l'autre. Supposez, au lieu de votre Jean-Jacques, un véritablement honnête homme, isolé, trompé, trahi, seul sur la terre, entouré d'ennemis puissants, rusés, masqués, implacables, qui, sans obstacles de la part de personne, dressent à loisir leurs machines autour de lui ; et vous verrez que tout ce qui lui arrive, méchant et coupable, ne lui arriverait pas moins, innocent et vertueux. Tant par le fond que par la forme des preuves, tout cela ne prouve donc rien, précisément parce qu'il prouve trop.

Monsieur, quand les géomètres, marchant de démonstration en démonstration, parviennent à quelque absurdité, au lieu de l'admettre, quoique démontrée, ils reviennent sur leurs pas, et sûrs qu'il s'est glissé dans leurs principes ou dans leurs raisonnements quelque paralogisme qu'ils n'ont pas aperçu, ils ne s'arrêtent pas qu'ils ne le trouvent ; et, s'ils ne peuvent le découvrir, laissant là leur démonstration prétendue, ils prennent une autre route pour trouver la vérité qu'ils cherchent, sûrs qu'elle n'admet point d'absurdités.

LE FRANÇAIS. — N'apercevez-vous point que, pour éviter de prétendues absurdités, vous tombez dans une autre, sinon plus forte, au moins plus choquante ? Vous justifiez un seul homme dont la condamnation vous déplaît, aux dépens de toute une nation, que dis-je ? de toute une génération dont vous faites une génération de fourbes : car enfin tout est d'accord ; tout le public, tout le monde sans exception a donné son assentiment au plan qui vous paraît si répréhensible ; tout se prête avec zèle à son exécution : personne ne l'a désapprouvé, personne n'a commis la moindre indiscrétion qui pût le faire échouer, personne n'a donné le moindre indice, la moindre lumière à l'accusé qui pût le mettre en état de se défendre ; il n'a pu tirer d'aucune bouche un seul mot d'éclaircissement sur les charges atroces dont on l'accable à l'envi ; tout s'empresse à renforcer les ténèbres dont on l'environne, et l'on ne sait à quoi chacun se livre avec plus d'ardeur, de le diffamer absent, ou de le persifler présent. Il faudrait donc conclure de vos raisonnements qu'il ne se trouve pas dans toute la génération présente un seul honnête homme, pas un seul ami de

Copyright Arvensa Editions

la vérité. Admettez-vous cette conséquence ?

ROUSSEAU. — À Dieu ne plaise ! Si j'étais tenté de l'admettre, ce ne serait pas auprès de vous, dont je connais la droiture invariable et la sincère équité. Mais je connais aussi ce que peuvent sur les meilleurs coeurs les préjugés et les passions, et combien leurs illusions sont quelquefois inévitables. Votre objection me paraît solide et forte. Elle s'est présentée à mon esprit longtemps avant que vous me la fissiez ; elle me paraît plus facile à rétorquer qu'à résoudre, et vous doit embarrasser du moins autant que moi : car enfin, si le public n'est pas tout composé de méchants et de fourbes, tous d'accord pour trahir un seul homme, il est encore moins composé sans exception d'hommes bienfaisants, généreux, francs de jalousie, d'envie, de haine, de malignité. Ces vices sont-ils donc tellement éteints sur la terre qu'il n'en reste pas le moindre germe dans le cœur d'aucun individu ? C'est pourtant ce qu'il faudrait admettre, si ce système de secret et de ténèbres, qu'on suit si fidèlement envers Jean-Jacques, n'était qu'une œuvre de bienfaisance et de charité. Laissons à part vos messieurs, qui sont des âmes divines, et dont vous admirez la tendre bienveillance pour lui. Il a dans tous les états, vous me l'avez dit vous-même, un grand nombre d'ennemis très ardents qui ne cherchent assurément pas à lui rendre la vie agréable et douce. Concevez-vous que, dans cette multitude de gens, tous d'accord pour épargner de l'inquiétude à un scélérat qu'ils abhorrent et de la honte à un hypocrite qu'ils détestent, il ne s'en trouve pas un seul qui, pour jouir au moins de sa confusion, soit tenté de lui dire tout ce qu'on sait de lui ? Tout s'accorde avec une patience plus qu'angélique à l'entendre provoquer au milieu de Paris ses persécuteurs, donner des noms assez durs à ceux qui l'obsèdent, leur dire insolemment : *Parlez haut, traîtres que vous êtes ; me voilà. Qu'avez-vous à dire ?* A ces stimulantes apostrophes, la plus incroyable patience n'abandonne pas un instant un seul homme dans toute cette multitude. Tous, insensibles à ses reproches, les endurent uniquement pour son bien ; et, de peur de lui faire la moindre peine, ils se laissent traiter par lui avec un mépris que leur silence autorise de plus en plus. Qu'une douceur si grande, qu'une si sublime vertu, anime généralement tous ses ennemis, sans qu'un seul démente un moment cette universelle mansuétude ; convenez que dans une génération qui naturellement n'est pas trop aimante, ce concours de patience et de générosité est du moins

Copyright Arvensa Editions

aussi étonnant que celui de malignité dont vous rejetez la supposition.

La solution de ces difficultés doit se chercher, selon moi, dans quelque intermédiaire qui ne suppose, dans toute une génération, ni des vertus angéliques, ni la noirceur des démons, mais quelque disposition naturelle au cœur humain, qui produit un effet uniforme par des moyens adroitement disposés à cette fin. Mais en attendant que mes propres observations me fournissent là-dessus quelque explication raisonnable, permettez-moi de vous faire une question qui s'y rapporte. Supposant un moment qu'après d'attentives et impartiales recherches Jean-Jacques, au lieu d'être l'âme infernale et le monstre que vous voyez en lui, se trouvât au contraire un homme simple, sensible et bon ; que son innocence universellement reconnue par ceux mêmes qui l'ont traité avec tant d'indignité vous forçât de lui rendre votre estime, et de vous reprocher les durs jugements que vous avez portés de lui ; rentrez au fond de votre âme, et dites-moi comment vous seriez affecté de ce changement ?

LE FRANÇAIS.— Cruellement, soyez-en sûr. Je sens qu'en l'estimant et lui rendant justice je le haïrais alors plus peut-être encore pour mes torts, que je ne le hais maintenant pour ses crimes : je ne lui pardonnerais jamais mon injustice envers lui. Je me reproche cette disposition, j'en rougis ; mais je la sens dans mon cœur malgré moi.

ROUSSEAU. — Homme véridique et franc, je n'en veux pas davantage, et je prends acte de cet aveu pour vous le rappeler en temps et lieu ; il me suffit pour le moment de vous y laisser réfléchir. Au reste, consolez-vous de cette disposition qui n'est qu'un développement des plus naturels de l'amour-propre. Elle vous est commune avec tous les juges de Jean-Jacques, avec cette différence que vous serez le seul peut-être qui ait le courage et la franchise de l'avouer.

Quant à moi, pour lever tant de difficultés et déterminer mon propre jugement, j'ai besoin d'éclaircissements et d'observations faites par moi-même. Alors seulement je pourrai vous proposer ma pensée avec confiance. Il faut, avant tout, commencer par voir Jean-Jacques, et c'est à quoi je suis tout déterminé.

LE FRANÇAIS. — Ah ! ah ! vous voilà donc enfin revenu à ma proposition que vous avez si dédaigneusement rejetée ? Vous voilà donc disposé à vous

Copyright Arvensa Editions

rapprocher de cet homme entre lequel et vous le diamètre de la terre était encore une distance trop courte à votre gré ?

ROUSSEAU. — M'en rapprocher ! Non, jamais du scélérat que vous m'avez peint, mais bien de l'homme défiguré que j'imagine à sa place. Que j'aille chercher un scélérat détestable, pour le hanter, l'épier et le tromper, c'est une indignité qui jamais n'approchera de mon cœur ; mais que, dans le doute si ce prétendu scélérat n'est point peut-être un honnête homme infortuné, victime du plus noir complot, j'aille examiner par moi-même ce qu'il faut que j'en pense, c'est un des plus beaux devoirs que se puisse imposer un cœur juste ; et je me livre à cette noble recherche avec autant d'estime et de contentement de moi-même que j'aurais de regret et de honte à m'y livrer avec un motif opposé.

LE FRANÇAIS.— Fort bien ; mais avec le doute qu'il vous plaît de conserver au milieu de tant de preuves, comment vous y prendrez-vous pour apprivoiser cet ours presque inabordable ? Il faudra bien que vous commenciez par ces cajoleries que vous avez en si grande aversion. Encore sera-ce un bonheur si elles vous réussissent mieux qu'à beaucoup de gens qui les lui prodiguent sans mesure et sans scrupule, et à qui elles n'attirent de sa part que des brusqueries et des mépris.

ROUSSEAU. — Est-ce à tort ? Parlons franchement. Si cet homme était facile à prendre de cette manière, il serait par cela seul à demi jugé. Après tout ce que vous m'avez appris du système qu'on suit avec lui, je suis peu surpris qu'il repousse avec dédain la plupart de ceux qui l'abordent, et qui pour cela l'accusent bien à tort d'être défiant ; car la défiance suppose du doute, et il n'en saurait avoir à leur égard : et que peut-il penser de ces patelins flagorneurs dont, vu l'œil dont il est regardé dans le monde, et qui ne peut échapper au sien, il doit pénétrer aisément les motifs dans l'empressement qu'ils lui marquent ? Il doit voir clairement que leur dessein n'est ni de se lier avec lui de bonne foi, ni même de l'étudier et de le connaître, mais seulement de le circonvenir. Pour moi qui n'ai ni besoin ni dessein de le tromper, je ne veux point prendre les allures cauteleuses de ceux qui l'approchent dans cette intention. Je ne lui cacherai point la mienne : s'il en était alarmé, ma recherche serait finie, et je n'aurais plus rien à faire auprès de lui.

Copyright Arvensa Editions

LE FRANÇAIS.— Il vous sera moins aisé, peut-être, que vous ne pensez de vous faire distinguer de ceux qui l'abordent à mauvaise intention. Vous n'avez point la ressource de lui parler à cœur ouvert, et de lui déclarer vos vrais motifs. Si vous me gardez la foi que vous m'avez donnée, il doit ignorer à jamais ce que vous savez de ses œuvres criminelles et de son caractère atroce. C'est un secret inviolable qui, près de lui, doit rester à jamais caché dans votre cœur. Il apercevra votre réserve, il l'imitera, et, par cela seul, se tenant en garde contre vous, il ne se laissera voir que comme il veut qu'on le voie, et non comme il est en effet.

ROUSSEAU. — Et pourquoi voulez-vous me supposer seul aveugle, parmi tous ceux qui l'abordent journellement, et qui, sans lui inspirer plus de confiance, l'ont vu tous, et si clairement à ce qu'ils vous disent, exactement tel que vous me l'avez peint ? S'il est si facile à connaître et à pénétrer quand on y regarde, malgré sa défiance et son hypocrisie, malgré ses efforts pour se cacher, pourquoi, plein du désir de l'apprécier, serai-je le seul à n'y pouvoir parvenir, surtout avec une disposition si favorable à la vérité, et n'ayant d'autre intérêt que de la connaître ? Est-il étonnant que, l'ayant si décidément jugé d'avance, et n'apportant aucun doute à cet examen, ils l'aient vu tel qu'ils le voulaient voir ? Mes doutes ne me rendront pas moins attentif, et me rendront plus circonspect. Je ne cherche point à le voir tel que je me le figure, je cherche à le voir tel qu'il est.

LE FRANÇAIS.— Bon ! n'avez-vous pas aussi vos idées ? Vous le désirez innocent, j'en suis très sûr. Vous ferez comme eux dans le sens contraire : vous verrez en lui ce que vous y cherchez.

ROUSSEAU. — Le cas est fort différent. Oui je le désire innocent, et de tout mon cœur ; sans doute je serais heureux.de trouver en lui ce que j'y cherche : mais ce serait pour moi le plus grand des malheurs d'y trouver ce qui n'y serait pas, de le croire honnête homme et de me tromper. Vos messieurs ne sont pas dans des dispositions si favorables à la vérité. Je vois que leur projet est une ancienne et grande entreprise qu'ils ne veulent pas abandonner, et qu'ils n'abandonneraient pas impunément. L'ignominie dont ils l'ont couvert rejaillirait sur eux tout entière, et ils ne seraient pas même à l'abri de la vindicte publique. Ainsi, soit pour la sûreté de leurs

Copyright Arvensa Editions

personnes, soit pour le repos de leurs consciences, il leur importe trop de ne voir en lui qu'un scélérat, pour qu'eux et les leurs y voient jamais autre chose.

LE FRANÇAIS.— Mais enfin, pouvez-vous concevoir, imaginer quelque solide réponse aux preuves dont vous avez été si frappé ? Tout ce que vous verrez ou croirez voir pourra-t-il jamais les détruire ? Supposons que vous trouviez un honnête homme où la raison, le bon sens, et tout le monde, vous montrent un scélérat, que s'ensuivra-t-il ? Que vos yeux vous trompent ; ou que le genre humain tout entier, excepté vous seul, est dépourvu de sens ? Laquelle de ces deux suppositions vous paraît la plus naturelle, et à laquelle enfin vous en tiendrez-vous ?

ROUSSEAU. — A aucune des deux ; et cette alternative ne me paraît pas si nécessaire qu'à vous. Il est une autre explication plus naturelle, qui lève bien des difficultés ; c'est de supposer une ligue dont l'objet est la diffamation de Jean-Jacques, qu'elle a pris soin d'isoler pour cet effet. Et que dis-je, supposer ? par quelque motif que cette ligue se soit formée, elle existe. Sur votre propre rapport, elle semblerait universelle. Elle est du moins grande, puissante, nombreuse ; elle agit de concert et dans le plus profond secret pour tout ce qui n'y entre pas, et surtout pour l'infortuné qui en est l'objet. Pour s'en défendre il n'a ni secours, ni ami, ni appui, ni conseil, ni lumières ; tout n'est autour de lui que pièges, mensonges, trahisons, ténèbres. Il est absolument seul, et n'a que lui seul pour ressource ; il ne doit attendre ni aide ni assistance de qui que ce soit sur la terre. Une position si singulière est unique depuis l'existence du genre humain. Pour juger sainement de celui qui s'y trouve et de tout ce qui se rapporte à lui, les formes ordinaires sur lesquelles s'établissent les jugements humains ne peuvent plus suffire. Il me faudrait, quand même l'accusé pourrait parler et se défendre, des sûretés extraordinaires pour croire qu'en lui rendant cette liberté on lui donne en même temps les connaissances, les instruments, et les moyens nécessaires pour pouvoir se justifier s'il est innocent. Car enfin, si, quoique faussement accusé, il ignore toutes les trames dont il est enlacé, tous les pièges dont on l'entoure ; si les seuls défenseurs qu'il pourra trouver, et qui feindront pour lui du zèle, sont choisis pour le trahir ; si les témoins qui pourraient déposer pour lui se taisent, si ceux qui parlent sont gagnés pour le charger, si l'on fabrique

Copyright Arvensa Editions

de fausses pièces pour le noircir, si l'on cache ou détruit celles qui le justifient, il aura beau dire *non* contre cent faux témoignages à qui l'on fera dire *oui,* sa négation sera sans effet contre tant d'affirmations unanimes ; il n'en sera pas moins convaincu, aux yeux des hommes, de délits qu'il n'aura pas commis. Dans l'ordre ordinaire des choses, cette objection n'a point la même force, parce qu'on laisse à l'accusé tous les moyens possibles de se défendre, de confondre les faux témoins, de manifester l'imposture, et qu'on ne présume pas cette odieuse ligue de plusieurs hommes pour en perdre un. Mais ici cette ligue existe, rien n'est plus constant, vous me l'avez appris vous-même ; et, par cela seul, non seulement tous les avantages qu'ont les accusés pour leur défense sont ôtés à celui-ci, mais les accusateurs, en les lui ôtant, peuvent les tourner tous contre lui-même ; il est pleinement à leur discrétion ; maîtres absolus d'établir les faits comme il leur plaît, sans avoir aucune contradiction à craindre, ils sont seuls juges de la validité de leurs propres pièces ; leurs témoins, certains de n'être ni confrontés, ni confondus, ni punis, ne craignent rien de leurs mensonges : ils sont sûrs, en le chargeant, de la protection des grands, de l'appui des médecins, de l'approbation des gens de lettres, et de la faveur publique ; ils sont sûrs, en le défendant, d'être perdus. Voilà, monsieur, pourquoi tous les témoignages portés contre lui sous les chefs de la ligue, c'est-à-dire depuis qu'elle s'est formée, n'ont aucune autorité pour moi ; et, s'il en est d'antérieurs, de quoi je doute, je ne les admettrai qu'après avoir bien examiné s'il n'y a ni fraude, ni antidate, et surtout après avoir entendu les réponses de l'accusé.

Par exemple, pour juger de sa conduite à Venise, je n'irai pas consulter sottement ce qu'on en dit, et, si vous voulez, ce qu'on en prouve aujourd'hui, et puis m'en tenir là ; mais bien ce qui a été prouvé et reconnu à Venise, à la cour, chez les ministres du roi, et parmi tous ceux qui ont eu connaissance de cette affaire avant le ministère du duc de Choiseul, avant l'ambassade de l'abbé de Bernis à Venise, et avant le voyage du consul Le Blond à Paris. Plus ce qu'on en a pensé depuis est différent de ce qu'on en pensait alors, et mieux je rechercherai les causes d'un changement si tardif et si extraordinaire. De même, pour me décider sur ses pillages en musique, ce ne sera ni à M. d'Alembert, ni à ses suppôts, ni à tous vos messieurs, que je m'adresserai ; mais je ferai chercher sur les lieux, par des personnes non suspectes, c'est-à-dire qui ne soient pas de leur connaissance, s'il y a des preuves authentiques que ces ouvrages ont

Copyright Arvensa Editions

existé avant que Jean-Jacques les ait donnés pour être de lui.

Voilà la marche que le bon sens m'oblige de suivre pour vérifier les délits, les pillages, et les imputations de toute espèce dont on n'a cessé de le charger depuis la formation du complot, et dont je n'aperçois pas auparavant le moindre vestige. Tant que cette vérification ne me sera pas possible, rien ne sera si aisé que de me fournir tant de preuves qu'on voudra auxquelles je n'aurai rien à répondre, mais qui n'opéreront sur mon esprit aucune persuasion.

Pour savoir exactement quelle foi je puis donner à votre prétendue évidence, il faudrait que je connusse bien tout ce qu'une génération entière, liguée contre un seul homme totalement isolé, peut faire pour se prouver à elle-même de cet homme-là tout ce qu'il lui plaît, et, par surcroît de précaution, en se cachant de lui très soigneusement. À force de temps, d'intrigue et d'argent, de quoi la puissance et la ruse ne viennent-elles point à bout, quand personne ne s'oppose à leurs manœuvres, quand rien n'arrête et ne contremine leurs sourdes opérations ? À quel point ne pourrait-on point tromper le public, si tous ceux qui le dirigent, soit par la force, soit par l'autorité, soit par l'opinion, s'accordaient pour l'abuser par de sourdes menées dont il serait hors d'état de pénétrer le secret ? Qui est-ce qui a déterminé jusqu'où des conjurés puissants, nombreux et bien unis, comme ils le sont toujours pour le crime, peuvent fasciner les yeux, quand des gens qu'on ne croit pas se connaître se concerteront bien entre eux ; quand, aux deux bouts de l'Europe, des imposteurs d'intelligence et dirigés par quelque adroit et puissant intrigant se conduiront sur le même plan, tiendront le même langage, présenteront sous le même aspect un homme à qui l'on a ôté la voix, les yeux, les mains, et qu'on livre pieds et poings liés à la merci de ses ennemis ? Que vos messieurs, au lieu d'être tels, soient ses amis comme ils le crient à tout le monde ; qu'étouffant leur protégé dans la fange, ils n'agissent ainsi que par bonté, par générosité, par compassion pour lui ; soit : je n'entends point leur disputer ici ces nouvelles vertus ; mais il résulte toujours de vos propres récits qu'il y a une ligue, et de mon raisonnement que, sitôt qu'une ligue existe, on ne doit pas, pour juger des preuves qu'elle apporte, s'en tenir aux règles ordinaires, mais en établir de plus rigoureuses pour s'assurer que cette ligue n'abuse pas de l'avantage immense de se concerter, et par là d'en imposer, comme elle peut certainement le faire. Ici je vois, au contraire, que tout se passe entre gens qui se prouvent entre eux, sans résistance et

Copyright Arvensa Editions

sans contradiction, ce qu'ils sont bien aise de croire ; que, donnant ensuite leur unanimité pour nouvelle preuve à ceux qu'ils désirent amener à leur sentiment, loin d'admettre au moins l'épreuve indispensable des réponses de l'accusé, on lui dérobe avec le plus grand soin la connaissance de l'accusation, de l'accusateur, des preuves, et même de la ligne. C'est faire cent fois pis qu'à l'inquisition : car si l'on y force le prévenu de s'accuser lui-même, du moins on ne refuse pas de l'entendre, on ne l'empêche pas de parler, on ne lui cache pas qu'il est accusé, et on ne le juge qu'après l'avoir entendu. L'inquisition veut bien que l'accusé se défende s'il peut, mais ici l'on ne veut pas qu'il le puisse.

Cette explication, qui dérive des faits que vous m'avez exposés vous-même, doit vous faire sentir comment le public, sans être dépourvu de bon sens, mais séduit par mille prestiges, peut tomber dans une erreur involontaire et presque excusable à l'égard d'un homme auquel il prend dans le fond très peu d'intérêt, dont la singularité révolte son amour-propre, et qu'il désire généralement de trouver coupable plutôt qu'innocent, et comment aussi, avec un intérêt plus sincère à ce même homme, et plus de soin à l'étudier soi-même, on pourrait le voir autrement que ne fait tout le monde, sans être obligé d'en conclure que le public est dans le délire, ou qu'on, est trompé par ses propres yeux. Quand le pauvre Lazarille de Tormes, attaché dans le fond d'une cuve, la tête seule hors de l'eau, couronné de roseaux et d'algue, était promené de ville en ville comme un monstre marin, les spectateurs extravaguaient-ils de le prendre pour tel, ignorant qu'on l'empêchait de parler, et que, s'il voulait crier qu'il n'était pas un monstre marin, une corde tirée en cachette le forçait de faire à l'instant le plongeon ? Supposons qu'un d'entre eux plus attentif, apercevant cette manœuvre, et par là devinant le reste, leur eut crié, l'on *vous trompe*, *ce prétendu monstre est un homme*, n'y eût-il pas eu plus que de l'humeur à s'offenser de cette exclamation, comme d'un reproche qu'ils étaient tous des insensés ? Le public, qui ne voit des choses que l'apparence, trompé par elle, est excusable ; mais ceux qui se disent plus sages que lui en adoptant son erreur, ne le sont pas.

Quoi qu'il en soit des raisons que je vous expose, je me sens digne, même indépendamment d'elles, de douter de ce qui n'a paru douteux à personne. J'ai dans le cœur des témoignages, plus forts que toutes vos preuves, que l'homme que vous m'avez peint n'existe point, ou n'est pas du moins où vous le voyez. La seule patrie de Jean-Jacques, qui est la

Copyright Arvensa Editions

mienne, suffirait pour m'assurer qu'il n'est point cet homme-là. Jamais elle n'a produit des êtres de cette espèce ; ce n'est ni chez les protestants ni dans des républiques qu'ils sont connus. Les crimes dont il est accusé sont des crimes d'esclaves, qui n'approchèrent jamais des âmes libres ; dans nos contrées on n'en connaît point de pareils ; et il me faudrait plus de preuves encore que celles que vous m'avez fournies pour me persuader seulement que Genève a pu produire un empoisonneur.

Après vous avoir dit pourquoi vos preuves, tout évidentes quelles vous paraissent, ne sauraient être convaincantes pour moi, qui n'ai ni ne puis avoir les instructions nécessaires pour juger à quel point ces preuves peuvent être illusoires et m'en imposer par une fausse apparence de vérité, je vous avoue pourtant derechef que, sans me convaincre, elles m'inquiètent, m'ébranlent, et que j'ai quelquefois peine à leur résister. Je désirerais sans doute, et de tout mon cœur, qu'elles fussent fausses, et que l'homme dont elles me font un monstre n'en fût pas un : mais je désire beaucoup davantage encore de ne pas m'égarer dans cette recherche et de ne pas me laisser séduire par mon penchant. Que puis-je faire dans une pareille situation[385] pour parvenir, s'il est possible, à démêler la vérité ? C'est de rejeter dans cette affaire toute autorité humaine, toute preuve qui dépend du témoignage d'autrui, et de me déterminer uniquement sur ce que je puis voir de mes yeux et connaître par moi-même. Si Jean-Jacques est tel que l'ont peint vos messieurs, et s'il a été si aisément reconnu tel par tous ceux qui l'ont approché, je ne serai pas plus malheureux qu'eux, car je ne porterai pas à cet examen moins d'attention, de zèle et de bonne foi ; et un être aussi méchant, aussi difforme, aussi dépravé, doit en effet être très facile à pénétrer pour peu qu'on y regarde. Je m'en tiens donc à la résolution de l'examiner par moi-même et de le juger en tout ce que je verrai de lui, non par les secrets désirs de mon cœur, encore moins par les interprétations d'autrui, mais par la mesure de bon sens et de jugement que je puis avoir reçue, sans me rapporter sur ce point à l'autorité de personne. Je pourrai me tromper sans doute, parce que je suis homme ; mais après avoir fait tous mes efforts pour éviter ce malheur, je me rendrai, si néanmoins il m'arrive, le consolant témoignage que mes passions ni ma volonté ne sont point complices démon erreur, et qu'il n'a pas dépendu de moi de m'en garantir. Voilà ma résolution. Donnez-moi maintenant les moyens de l'accomplir et d'arriver à notre homme, car, à ce que vous

Copyright Arvensa Editions

m’avez fait entendre, son accès n’est pas aisé.

LE FRANÇAIS. — Surtout pour vous, qui dédaignez les seuls qui pourraient vous rouvrir. Ces moyens sont, je le répète, de s’insinuer à force d’adresse, de patelinage, d’opiniâtre importunité, de le cajoler sans cesse, de lui parler avec transport de ses talents, de ses livres, et même de ses vertus ; car ici le mensonge et la fausseté sont des œuvres pies. Le mot d'*admiration* surtout, d’un effet admirable auprès de lui, exprime assez bien dans un autre sens l'idée des sentiments qu’un pareil monstre inspire, et ces doubles ententes jésuitiques, si recherchées de nos messieurs, leur rendent l’usage de ce mot très familier avec Jean-Jacques, et très commode en lui parlant[386]. Si tout cela ne réussit pas, on ne se rebute point de son froid accueil, on compte pour rien ses rebuffades ; passant tout de suite à l’autre extrémité, on le tance, on le gourmande, et, prenant le ton le plus arrogant qu’il est possible, ou tâche de le subjuguer de haute lutte. S’il vous fait des grossièretés, on les endure comme venant d’un misérable dont on s’embarrasse fort peu d’être méprisé. S’il vous chasse de chez lui, on y revient ; s’il vous ferme la porte, on y reste jusqu’à ce qu’elle se rouvre, ou tâche de s’y fourrer. Une fois entré dans son repaire, on s’y établit, on s’y maintient bon gré malgré. S’il osait vous en chasser de force, tant mieux : on ferait beau bruit, et l’on irait crier par toute la terre qu’il assassine les gens qui lui font l’honneur de l’aller voir. Il n’y a point, à ce qu’on m’assure, d’autre voie pour s’insinuer auprès de lui. Êtes-vous homme à prendre celle-là ?

ROUSSEAU. — Mais, vous-même, pourquoi ne l’avez-vous jamais voulu prendre ?

LE FRANÇAIS.— Oh ! moi, je n’avais pas besoin de le voir pour le connaître. Je le connais par ses œuvres ; c’en est assez et même trop.

ROUSSEAU. — Que pensez-vous de ceux qui, tout aussi décidés que vous sur son compte, ne laissent pas de le fréquenter, de l’obséder, et de vouloir s’introduire à toute force dans sa plus intime familiarité ?

LE FRANÇAIS.— Je vois que vous n’êtes pas content de la réponse que

Copyright Arvensa Editions

j'ai déjà faite à cette question.

ROUSSEAU. — Ni vous non plus, je le vois aussi. J'ai donc mes raisons pour y revenir. Presque tout ce que vous m'avez dit dans cet entretien me prouve que vous n'y parliez pas de vous-même. Après avoir appris de vous les sentiments d'autrui, n'apprendrai-je jamais les vôtres ? Je le vois, vous feignez d'établir des maximes que vous seriez au désespoir d'adopter. Parlez-moi donc enfin plus franchement.

LE FRANÇAIS.— Écoutez : je n'aime pas Jean-Jacques, mais je hais encore plus l'injustice, encore plus la trahison. Vous m'avez dit des choses qui me frappent, et auxquelles je veux réfléchir. Vous refusiez de voir cet infortuné ; vous vous y déterminez maintenant. J'ai refusé de lire ses livres ; je me ravise ainsi que vous, et pour cause. Voyez l'homme, je lirai les livres ; après quoi nous nous reverrons.

Copyright Arvensa Editions

FIN DU PREMIER DIALOGUE

ROUSSEAU JUGE DE JEAN-JACQUES

Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mémoires
ROUSSEAU JUGE DE JEAN-JACQUES
Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Second Dialogue

Du naturel de Jean-Jacques et de ses habitudes

LE FRANÇAIS. — Hé bien, monsieur, vous l'avez vu ?

ROUSSEAU. — Hé bien, monsieur, vous l'avez lu ?

LE FRANÇAIS.— Allons par ordre, je vous prie, et permettez que nous commencions par vous, qui fûtes le plus pressé. Je vous ai laissé tout le temps de bien étudier notre homme. Je sais que vous l'avez vu par vous-même, et tout à votre aise. Ainsi vous êtes maintenant en état de le juger, ou vous n'y serez jamais. Dites-moi donc enfin ce qu'il faut penser de cet étrange personnage.

ROUSSEAU. — Non ; dire ce qu'il en faut penser n'est pas de ma compétence ; mais vous dire, quant à moi, ce que j'en pense, c'est ce que je ferai volontiers, si cela vous suffit.

LE FRANÇAIS. — Je ne vous en demande pas davantage. Voyons donc.

ROUSSEAU. — Pour vous parler selon ma croyance, je vous dirai donc tout franchement que, selon moi, ce n'est pas un homme vertueux.

LE FRANÇAIS.— Ah ! vous voilà donc enfin pensant comme tout le monde !

Copyright Arvensa Editions

ROUSSEAU. — Pas tout-à-fait, peut-être : car, toujours selon moi, c'est beaucoup moins encore un détestable scélérat.

LE FRANÇAIS. — Mais enfin qu'est-ce donc ? Car vous êtes désolant avec vos éternelles énigmes.

ROUSSEAU. — Il n'y a point là d'énigmes que celle que vous y mettez vous-même. C'est un homme sans malice plutôt que bon, une âme saine, mais faible, qui adore la vertu sans la pratiquer, qui aime ardemment le bien et qui n'en fait guère. Pour le crime, je suis persuadé comme de mon existence qu'il n'approcha jamais de son cœur, non plus que la haine. Voilà le sommaire de mes observations sur son caractère moral. Le reste ne peut se dire en abrégé : car cet homme ne ressemble à nul autre que je connaisse ; il demande une analyse à part et faite uniquement pour lui.

LE FRANÇAIS. — Oh ! faites-la-moi donc cette unique analyse, et montrez-nous comment vous vous y êtes pris pour trouver cet homme sans malice, cet être si nouveau pour tout le reste du monde, et que personne avant vous n'a su voir en lui.

ROUSSEAU. — Vous vous trompez ; c'est au contraire votre Jean-Jacques qui est cet homme nouveau. Le mien est l'ancien, celui que je m'étais figuré avant que vous m'eussiez parlé de lui, celui que tout le monde voyait en lui avant qu'il eût fait des livres, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de quarante ans. Jusque-là tous ceux qui l'ont connu, sans en excepter vos messieurs eux-mêmes, l'ont vu tel que je le vois maintenant. C'est, si vous voulez, un homme que je ressuscite, mais que je ne crée assurément pas.

LE FRANÇAIS. — Craignez de vous abuser encore en cela, et de ressusciter seulement une erreur trop tard détruite. Cet homme a pu, comme je vous l'ai déjà dit, tromper longtemps ceux qui l'ont jugé sur les apparences ; et la preuve qu'il les trompait est qu'eux-mêmes, quand on le leur a fait mieux connaître, ont abjuré leur ancienne erreur. En revenant sur ce qu'ils avaient vu jadis, ils en ont jugé tout différemment.

ROUSSEAU. — Ce changement d'opinion me paraît très naturel, sans fournir la preuve que vous en tirez. Ils le voyaient alors par leurs propres

Copyright Arvensa Editions

yeux, ils l'ont vu depuis par ceux des autres. Vous pensez qu'ils se trompaient autrefois ; moi je crois que c'est aujourd'hui qu'ils se trompent. Je ne vois point à votre opinion de raison solide, et j'en vois à la mienne une d'un très grand poids ; c'est qu'alors il n'y avait point de ligue, et qu'il en existe une aujourd'hui ; c'est qu'alors personne n'avait intérêt à déguiser la vérité, et à voir ce qui n'était pas ; qu'aujourd'hui quiconque oserait dire hautement de Jean-Jacques le bien qu'il en pourrait savoir serait un homme perdu ; que, pour faire sa cour et parvenir, il n'y a point de moyen plus sûr et plus prompt que de renchérir sur les charges dont on l'accable à l'envi ; et qu'enfin tons ceux qui l'ont vu dans sa jeunesse sont sûrs de s'avancer eux et les leurs en tenant sur son compte le langage qui convient à vos messieurs. D'où je conclus que qui cherche en sincérité de cœur la vérité doit remonter, pour la connaître, au temps où personne n'avait intérêt à la déguiser. Voilà pourquoi les jugements qu'on portait jadis sur cet homme font autorité pour moi, et pourquoi ceux que les mêmes gens en peuvent porter aujourd'hui n'en font plus. Si vous avez à cela quelque bonne réponse, vous m'obligerez de m'en faire part ; car je n'entreprends point de soutenir ici mon sentiment, ni de vous le faire adopter, et je serai toujours prêt à l'abandonner, quoique à regret, quand je croirai voir la vérité dans le sentiment contraire. Quoi qu'il en soit, il ne s'agit point ici de ce que d'autres ont vu, mais de ce que j'ai vu moi-même ou cru voir. C'est ce que vous demandez, et c'est tout ce que j'ai à vous dire ; sauf à vous d'admettre ou rejeter mon opinion quand vous saurez sur quoi je la fonde.

Commençons par le premier abord. Je crus, sur les difficultés auxquelles vous m'aviez préparé, devoir premièrement lui écrire. Voici ma lettre, et voici sa réponse.

LE FRANÇAIS. — Comment ! il vous a répondu ?

ROUSSEAU. — Dans l'instant même.

LE FRANÇAIS.— Voilà qui est particulier ! Voyons donc cette lettre qui lui a fait faire un si grand effort.

ROUSSEAU. — Elle n'est pas bien recherchée, comme vous allez voir.

(*Il lit.)* « J'ai besoin de vous voir, de vous connaître, et ce besoin est

Copyright Arvensa Editions

fondé sur l'amour de la justice et de la vérité. On dit que vous rebutez les nouveaux visages. Je ne dirai pas si vous avez tort ou raison ; mais, si vous êtes l'homme de vos livres, ouvrez-moi votre porte avec confiance ; je vous en conjure pour moi, je vous le conseille pour vous : si vous ne l'êtes pas, vous pouvez encore m'admettre sans crainte, je ne vous importunerai pas longtemps. »

Réponse. « Vous êtes le premier que le motif qui vous amène ait conduit ici : car, de tant de gens qui ont la curiosité de me voir, pas un n'a celle de me connaître ; tous croient me connaître assez. Venez donc, pour la rareté du fait. Mais que me voulez-vous, et pourquoi me parler de mes livres ? si, les ayant lus, ils ont pu vous laisser en doute sur les sentiments de l'auteur, ne venez pas ; en ce cas je ne suis pas votre homme, car vous ne « sauriez être le mien. »

La conformité de cette réponse avec mes idées ne ralentit pas mon zèle. Je vole à lui, je le vois... Je vous l'avoue ; avant même que je l'abordasse, en le voyant j'augurai bien de mon projet.

Sur ces portraits de lui, si vantés, qu'on étale de toutes parts, et qu'on prônait comme des chefs-d'œuvre de ressemblance avant qu'il revînt à Paris, je m'attendais à voir la figure d'un cyclope affreux comme celui d'Angleterre, ou d'un petit crispin grimacier comme celui de Fiquet ; et, croyant trouver sur son visage les traits du caractère que tout le monde lui donne, je m'avertissais de me tenir en garde contre une première impression si puissante toujours sur moi, et de suspendre, malgré ma répugnance, le préjugé qu'elle allait m'inspirer.

Je n'ai pas eu cette peine : au lieu du féroce ou doucereux aspect auquel je m'étais attendu, je n'ai vu qu'une physionomie ouverte et simple, qui promettait et inspirait de la confiance et de la sensibilité.

LE FRANÇAIS.— Il faut donc qu'il n'ait cette physionomie que pour vous ; car généralement tous ceux qui l'abordent se plaignent de son air froid et de son accueil repoussant, dont heureusement ils ne s'embarrassent guère.

ROUSSEAU. — Il est vrai que personne au monde ne cache moins que lui l'éloignement et le dédain pour ceux qui lui en inspirent ; mais ce n'est point là son abord naturel, quoique aujourd'hui très fréquent ; et cet accueil dédaigneux que vous lui reprochez est pour moi la preuve qu'il ne

Copyright Arvensa Editions

se contrefait pas comme ceux qui l'abordent, et qu'il n'y a point de fausseté sur son visage non plus que dans son cœur.

Jean-Jacques n'est assurément pas un bel homme ; il est petit, et s'apetisse encore en baissant la tête. Il a la vue courte, de petits yeux enfoncés, des dents horribles ; ses traits, altérés par l'âge, n'ont rien de fort régulier : mais tout dément en lui l'idée que vous m'en aviez donnée ; ni le regard, ni le son de la voix, ni l'accent, ni le maintien, ne sont du monstre que vous m'avez peint.

LE FRANÇAIS. — Bon ! n'allez-vous pas le dépouiller de ses traits comme de ses livres ?

ROUSSEAU. — Mais tout cela va très bien ensemble, et me paraîtrait assez appartenir au même homme. Je lui trouve aujourd'hui les traits du mentor d'Émile ; peut-être dans sa jeunesse lui aurais-je trouvé ceux de Saint-Preux. Enfin, je pense que, si sous sa physionomie la nature a caché l'âme d'un scélérat, elle ne pouvait en effet mieux la cacher.

LE FRANÇAIS.— J'entends ; vous voilà livré en sa faveur au même préjugé contre lequel vous vous étiez si bien armé s'il lui eût été contraire.

ROUSSEAU. — Non ; le seul préjugé auquel je me livre ici, parce qu'il me paraît raisonnable, est bien moins pour lui que contre ses bruyants protecteurs. Ils ont eux-mêmes fait faire ces portraits avec beaucoup de dépense et de soin ; ils les ont annoncés avec pompe dans les journaux, dans les gazettes ; ils les ont prônés partout : mais, s'ils n'en peignent pas mieux l'original au moral qu'au physique, on le connaîtra sûrement fort mal d'après eux. Voici un quatrain que Jean-Jacques mit au-dessous d'un de ces portraits :

Hommes savants dans l'art de feindre,
Qui me prêtez des traits si doux,
Vous aurez beau vouloir me peindre,
Vous ne peindrez jamais que vous.

LE FRANÇAIS.— Il faut que ce quatrain soit tout nouveau : car il est assez joli, et je n'en avais point entendu parler.

Copyright Arvensa Editions

ROUSSEAU. — Il y a plus de six ans qu'il est fait : l'auteur l'a donné ou récité à plus de cinquante personnes, qui toutes lui en ont très fidèlement gardé le secret, qu'il ne leur demandait pas, et je ne crois pas que vous vous attendiez à trouver ce quatrain dans le *Mercure.* J'ai cru voir, dans toute cette histoire de portraits, des singularités qui m'ont porté à la suivre, et j'y ai trouvé, surtout pour celui d'Angleterre, des circonstances bien extraordinaires. David Hume, étroitement lié à Paris avec vos messieurs, sans oublier les dames, devient, on ne sait comment, le patron, le zélé protecteur, le bienfaiteur à toute outrance de Jean-Jacques, et fait tant, de concert avec eux, qu'il parvient enfin, malgré toute la répugnance de celui-ci, à l'emmener en Angleterre. Là, le premier et le plus important de ses soins est de faire faire par Ramsay, son ami particulier, le portrait de son ami public Jean-Jacques. Il désirait ce portrait aussi ardemment qu'un amant bien épris désire celui de sa maîtresse. À force d'importunités il arrache le consentement de Jean-Jacques. On lui fait mettre un bonnet bien noir, un vêtement bien brun, on le place dans un lieu bien sombre, et là, pour le peindre assis, on Le fait tenir debout, courbé, appuyé d'une de ses mains sur une table bien basse, dans une attitude où ses muscles, fortement tendus, altèrent les traits de son visage. De toutes ces précautions devait résulter un portrait peu flatté, quand il eût été fidèle. Vous avez vu ce terrible portrait : vous jugerez de la ressemblance si jamais vous voyez l'original. Pondant le séjour de Jean-Jacques en Angleterre, ce portrait y a été gravé, publié, vendu partout, sans qu'il lui ait été possible de voir cette gravure. Il revient en France, et il y apprend que son portrait en Angleterre est annoncé, célébré, vanté comme un chef-d'œuvre de peinture, de gravure, et surtout de ressemblance. Il parvient enfin, non sans peine, à le voir ; il frémit, et dit ce qu'il en pense : tout le monde se moque de lui, tout le détail qu'il fait parait la chose la plus naturelle ; et, loin d'y voir rien qui puisse faire suspecter la droiture du généreux David Hume, on n'aperçoit que les soins de l'amitié la plus tendre dans ceux qu'il a pris pour donner à son ami Jean-Jacques la figure d'un cyclope affreux. Pensez-vous comme le public à cet égard ?

LE FRANÇAIS.— Le moyen, sur un pareil exposé ! J'avoue, au contraire, que ce fait seul, bien avéré, me paraîtrait déceler bien des choses ; mais qui m'assurera qu'il est vrai ?

Copyright Arvensa Editions

ROUSSEAU. — La figure du portrait. Sur la question présente, cette figure ne mentira pas.

LE FRANÇAIS.— Mais ne donnez-vous point aussi trop d'importance à des bagatelles ? Qu'un portrait soit difforme ou peu ressemblant, c'est la chose du monde la moins extraordinaire : tous les jours on grave, on contrefait, on défigure des hommes célèbres, sans que de ces grossières gravures on tire aucune conséquence pareille à la vôtre.

ROUSSEAU. — J'en conviens ; mais ces copies défigurées sont l'ouvrage de mauvais ouvriers avides, et non les productions d'artistes distingués, ni le fruit du zèle et de l'amitié. On ne les prône pas avec bruit dans toute l'Europe, on ne les annonce pas dans les papiers publics, on ne les étale pas dans les appartements ornés de glaces et de cadres, on les laisse pourrir sur les quais, ou parer les chambres des cabarets et les boutiques des barbiers.

Je ne prétends pas vous donner pour des réalités toutes les idées inquiétantes que fournit à Jean-Jacques l'obscurité profonde dont on s'applique à l'entourer. Les mystères qu'on lui fait de tout ont un aspect si noir, qu'il n'est pas surprenant qu'ils affectent de la même teinte son imagination effarouchée. Mais, parmi les idées outrées et fantastiques que cela peut lui donner, il en est qui, vu la manière extraordinaire dont on procède avec lui, méritent un examen sérieux avant d'être rejetées. Il croit, par exemple, que tous les désastres de sa destinée, depuis sa funeste célébrité, sont les fruits d'un complot formé de longue main, dans un grand secret, entre peu de personnes, qui ont trouvé le moyen d'y faire entrer successivement toutes celles dont ils avaient besoin pour son exécution ; les grands, les auteurs, les médecins (cela n'était pas difficile), tous les hommes puissants, toutes les femmes galantes, tous les corps accrédités, tous ceux qui disposent de l'administration, tous ceux qui gouvernent les opinions publiques. Il prétend que tous les événements relatifs à lui, qui paraissent accidentels et fortuits, ne sont que de successifs développements concertés d'avance, et tellement ordonnés, que tout ce qui lui doit arriver dans la suite a déjà sa place dans le tableau, et ne doit avoir son effet qu'au moment marqué. Tout cela se rapporte assez à ce que vous m'avez dit vous-même, et à ce que j'ai cru voir sous des noms

Copyright Arvensa Editions

différents. Selon vous, c'est un système de bienfaisance envers un scélérat ; selon lui, c'est un complot d'imposture contre un innocent ; selon moi, c'est une ligue dont je ne détermine pas l'objet, mais dont vous ne pouvez nier l'existence, puisque vous-même y êtes entré.

Il pense que du moment qu'on entreprit l'œuvre complète de sa diffamation, pour faciliter le succès de cette entreprise, alors difficile, on résolut de la graduer, de commencer par le rendre odieux et noir, et de finir par le rendre abject, ridicule, et méprisable. Vos messieurs, qui n'oublient rien, n'oublièrent pas sa figure ; et, après l'avoir éloigné de Paris, travaillèrent à lui en donner une aux yeux du public, conforme au caractère dont ils voulaient le gratifier. Il fallut d'abord faire disparaître la gravure qui avait été faite sur le portrait fait par La Tour : cela fut bientôt fait. Après son départ pour l'Angleterre, sur un modèle qu'on avait fait faire par Le Moine, on fît faire une gravure telle qu'on la désirait ; mais la figure en était hideuse à tel point, que, pour ne pas se découvrir trop ou trop tôt, on fut contraint de supprimer la gravure. On fit faire à Londres, par les bons offices de l'ami Hume, le portrait dont je viens de parler ; et, n'épargnant aucun soin de l'art pour en faire valoir la gravure, on la rendit moins difforme que la précédente, mais plus terrible et plus noire mille fois. Ce portrait a fait longtemps, à l'aide de vos messieurs, l'admiration de Paris et de Londres, jusqu'à ce qu'ayant gagné pleinement le premier point, et rendu aux yeux du public l'original aussi noir que la gravure, on en vint au second article ; et, dégradant habilement cet affreux coloris, de l'homme terrible et vigoureux qu'on avait d'abord peint, on fit peu à peu un petit fourbe, un petit menteur, un petit escroc, un coureur de tavernes et de mauvais lieux. C'est alors que parut le portrait grimacier de Fiquet, qu'on avait tenu longtemps en réserve, jusqu'à ce que le moment de le publier fût venu, afin que la mine basse et risible de la figure répondit à l'idée qu'on voulait donner de l'original. C'est alors que parut un petit médaillon en plâtre sur le costume de la gravure anglaise, mais dont on avait eu soin de changer l'air terrible et fier en un souris traître et sardonique comme celui de Panurge achetant les moutons de Dindenaut, ou comme celui des gens qui rencontrent Jean-Jacques dans les rues ; et il est certain que depuis lors vos messieurs se sont moins attachés à faire de lui un objet d'horreur qu'un objet de dérision, ce qui toutefois ne paraît pas aller à la fin qu'ils disent avoir de mettre tout le monde en garde contre lui ; car on se tient en garde contre les gens qu'on redoute, mais

Copyright Arvensa Editions

non pas contre ceux qu'on méprise.

Voilà l'idée que l'histoire de ces différents portraits a fait naître à Jean-Jacques ; mais toutes ces graduations préparées de si loin ont bien l'air d'être des conjectures chimériques, fruits assez naturels d'une imagination frappée par tant de mystères et de malheurs. Sans donc adopter ni rejeter à présent ces idées, laissons tous ces étranges portraits, et revenons à l'original.

J'avais percé jusqu'à lui ; mais que de difficultés me restaient à vaincre dans la manière dont je me proposais de l'examiner ! Après avoir étudié l'homme toute ma vie, j'avais cru connaître les hommes ; je m'étais trompé. Je ne parvins jamais à en connaître un seul : non qu'en effet ils soient difficiles à connaître ; mais je m'y prenais mal ; et, toujours interprétant d'après mon cœur ce que je voyais faire aux autres, je leur prêtais les motifs qui m'auraient fait agir à leur place, et je m'abusais toujours. Donnant trop d'attention à leurs discours, et pas assez à leurs œuvres, je les écoutais parler plutôt que je ne les regardais agir ; ce qui, dans ce siècle de philosophie et de beaux discours, me les faisait prendre pour autant de sages, et juger de leurs vertus par leurs sentences. Que si quelquefois leurs actions attiraient mes regards, c'était celles qu'ils destinaient à cette fin, lorsqu'ils montaient sur le théâtre pour y faire une œuvre d'éclat qui s'y fit admirer, sans songer, dans ma bêtise, que souvent ils mettaient en avant cette œuvre brillante pour masquer, dans le cours de leur vie, un tissu de bassesses et d'iniquités. Je voyais presque tous ceux qui se piquent de finesse et de pénétration s'abuser en sens contraire par le même principe de juger du cœur d'autrui par le sien. Je les voyais saisir avidement en l'air un trait, un geste, un mot inconsidéré, et, l'interprétant à leur mode, s'applaudir de leur sagacité en prêtant à chaque mouvement fortuit d'un homme un sens subtil qui n'existait souvent que dans leur esprit. Eh ! quel est l'homme d'esprit qui ne dit jamais de sottise ? quel est l'honnête homme auquel il n'échappe jamais un propos répréhensible que son cœur n'a point dicté ? Si l'on tenait un registre exact de toutes les fautes que l'homme le plus parfait a commises, et qu'on supprimât soigneusement tout le reste, quelle opinion donnerait-on de cet homme-là ? Que dis-je, les fautes ! non, les actions les plus innocentes, les gestes les plus indifférents, les discours les plus sensés, tout, dans un observateur qui se passionne, augmente et nourrit le préjugé dans lequel il se complaît, quand il détache chaque mot ou chaque fait de sa place pour le mettre

Copyright Arvensa Editions

dans le jour qui lui convient.

Je voulais m'y prendre autrement pour étudier à part moi un homme si cruellement, si légèrement, si universellement jugé. Sans m'arrêter à de vains discours, qui peuvent tromper, ou à des signes passagers plus incertains encore, mais si commodes à la légèreté et à la malignité, je résolus de l'étudier par ses inclinations, ses mœurs, ses goûts, ses penchants, ses habitudes ; de suivre les détails de sa vie, le cours de son humeur, la pente de ses affections ; de le voir agir en l'entendant parler, de le pénétrer, s'il était possible, en dedans de lui-même ; en un mot, de l'observer moins par des signes équivoques et rapides, que par sa constante manière d'être ; seule règle infaillible de bien juger du vrai caractère d'un homme, et des passions qu'il peut cacher au fond de son cœur. Mon embarras était d'écarter les obstacles que, prévenu par vous, je prévoyais dans l'exécution de ce projet.

Je savais qu'irrité des perfides empressements de ceux qui l'abordent, il ne cherchait qu'à repousser tous les nouveaux venus ; je savais qu'il jugeait, et, ce me semble, avec assez de raison, de l'intention des gens par l'air ouvert ou réservé qu'ils prenaient avec lui ; et, mes engagements m'ôtant le pouvoir de lui rien dire, je devais m'attendre que ces mystères ne le disposeraient pas à la familiarité dont j'avais besoin pour mon dessein. Je ne vis de remède à cela que de lui laisser voir mon projet autant que cela pouvait s'accorder avec le silence qui m'était imposé, et cela même pouvait me fournir un premier préjugé pour ou contre lui : car si, bien convaincu par ma conduite et par mon langage de la droiture de mes intentions, il s'alarmait néanmoins de mon dessein, s'inquiétait de mes regards, cherchait à donner le change à ma curiosité, et commençait par se mettre en garde, c'était dans mon esprit un homme à demi jugé. Loin de rien voir de semblable, je fus aussi touché que surpris, non de l'accueil que cette idée m'attira de sa part, car il n'y mit aucun empressement ostensible, mais de la joie qu'elle me parut exciter dans son cœur. Ses regards attendris m'en dirent plus que n'auraient fait des caresses. Je le vis à son aise avec moi ; c'était le meilleur moyen de m'y mettre avec lui. À la manière dont il me distingua, dès le premier abord, de tous ceux qui l'obsédaient, je, compris qu'il n'avait pas un instant pris le change sur mes motifs. Car, quoique, cherchant tous également à l'observer, ce dessein commun dût donner à tous une allure assez semblable, nos recherches étaient trop différentes par leur objet, pour que la distinction n'en fût pas

Copyright Arvensa Editions

facile à faire. Il vit que tous les autres ne cherchaient, ne voulaient voir que le mal ; que j'étais le seul qui, cherchant le bien, ne voulût voir que la vérité, et ce motif, qu'il démêla sans peine, m'attira sa confiance.

Entre tous les exemples qu'il m'a donnés de l'intention de ceux qui l'approchent, je ne vous en citerai qu'un. L'un d'eux s'était tellement distingué des autres par de plus affectueuses démonstrations et par un attendrissement poussé jusqu'aux larmes, qu'il crut pouvoir s'ouvrir à lui sans réserve, et lui lire ses *Confessions.* Il lui permit même de l'arrêter dans sa lecture pour prendre note de tout ce qu'il voudrait retenir par préférence. Il remarqua durant cette longue lecture, que, n'écrivant presque jamais dans les endroits favorables et honorables, il ne manqua point décrire avec soin dans tous ceux où la vérité le forçait à s'accuser et se charger lui-même. Voilà comment se font les remarques de ces messieurs. Et moi aussi, j'ai fait celle-là ; mais je n'ai pas, comme eux, omis les autres ; et le tout m'a donné des résultats bien différents des leurs.

Par l'heureux effet de ma franchise, j'avais l'occasion la plus rare et la plus sure de bien connaître un homme, qui est de l'étudier à loisir dans sa vie privée, et vivant pour ainsi dire avec lui-même ; car il se livra sans réserve, et me rendit aussi maître chez lui que chez moi.

Une fois admis dans sa retraite, mon premier soin fut de m'informer des raisons qui l'y tenaient confiné. Je savais qu'il avait toujours fui le grand monde et aimé la solitude, mais je savais aussi que, dans les sociétés peu nombreuses, il avait jadis joui des douceurs de l'intimité en homme dont le cœur était fait pour elle. Je voulus apprendre pourquoi maintenant, détaché de tout, il s'était tellement concentré dans sa retraite, que ce n'était plus que par force qu'on parvenait à l'aborder.

LE FRANÇAIS. — Cela n'était-il pas tout clair ? Il se gênait autrefois parce qu'on ne le connaissait pas encore. Aujourd'hui que, bien connu de tous, il ne gagnerait plus rien à se contraindre, il se livre tout-à-fait à son horrible misanthropie. Il fuit les hommes parce qu'il les déteste ; il vit en loup-garou parce qu'il n'y a rien d'humain dans son cœur.

ROUSSEAU. — Non, cela ne me paraît pas aussi clair qu'à vous ; et ce discours, que j'entends tenir à tout le monde, me prouve bien que les hommes le haïssent, mais non pas que c'est lui qui les hait.

Copyright Arvensa Editions

LE FRANÇAIS. — Quoi ! ne l'avez-vous pas vu, ne le voyez-vous pas tous les jours, recherché de beaucoup de gens, se refuser durement à leurs avances ? Comment donc expliquez-vous cela ?

ROUSSEAU. — Beaucoup plus naturellement que vous, car la fuite est un effet bien plus naturel de la crainte que de la haine. Il ne fuit point les hommes parce qu'il les hait, mais parce qu'il en a peur. Il ne les fuit pas pour leur faire du mal, mais pour tâcher d'échapper à celui qu'ils lui veulent. Eux au contraire ne le recherchent pas par amitié, mais par haine. Ils le cherchent et il les fuit ; comme dans les sables d'Afrique, où sont peu d'hommes et beaucoup de tigres, les hommes fuient les tigres et les tigres cherchent les hommes : s'ensuit-il de là que les hommes sont méchants, farouches, et que les tigres sont sociables et humains ? Même, quelque opinion que doive avoir Jean-Jacques de ceux qui, malgré celle qu'on a de lui, ne laissent pas de le rechercher, il ne ferme point sa porte à tout le monde ; il reçoit honnêtement ses anciennes connaissances, quelquefois même les nouveaux venus, quand ils ne montrent ni patelinage ni arrogance. Je ne l'ai jamais vu se refuser durement qu'à des avances tyranniques, insolentes et malhonnêtes, qui dégelaient clairement l'intention de ceux qui les faisaient. Cette manière ouverte et généreuse de repousser la perfidie et la trahison ne fut jamais l'allure des méchants. S'il ressemblait à ceux qui le recherchent, au lieu de se dérober à leurs avances, il y répondrait pour tâcher de les payer en même monnaie ; et, leur rendant fourberie pour fourberie, trahison pour trahison, il se servirait de leurs propres armes pour se défendre et se venger d'eux ; mais, loin qu'on l'ait jamais accusé d'avoir tracassé dans les sociétés où il a vécu, ni brouillé ses amis entre eux, ni desservi personne avec qui il fût en liaison, le seul reproche qu'aient pu lui faire ses soi-disant amis a été de les avoir quittés ouvertement, comme il a dû faire, sitôt que, les trouvant faux et perfides, il a cessé de les estimer.

Non, monsieur, le vrai misanthrope, si un être aussi contradictoire pouvait exister[387], ne fuirait point dans la solitude : quel mal peut et veut faire aux hommes celui qui vit seul ? Celui qui les hait veut leur nuire, et pour leur nuire il ne faut pas les fuir. Les méchants ne sont point dans les déserts, ils sont dans le monde. C'est là qu'ils intriguent et travaillent pour satisfaire leur passion et tourmenter les objets de leur haine. De

Copyright Arvensa Editions

quelque motif que soit animé celui qui veut s'engager dans la foule et s'y faire jour, il doit s'armer de vigueur pour repousser ceux qui le poussent, pour écarter ceux qui sont devant lui, pour fendre la presse et faire son chemin. L'homme débonnaire et doux, l'homme timide et faible qui n'a point ce courage, et qui tâche de se tirer à l'écart de peur d'être abattu et foulé aux pieds, est donc un méchant ; à votre compte, les autres, plus forts, plus durs, plus ardents à percer, sont les bons ? J'ai vu pour la première fois cette nouvelle doctrine dans un discours publié par le philosophe Diderot, précisément dans le temps que son ami Jean-Jacques s'était retiré dans la solitude. *Il n'y a que le méchant,* dit-il, *qui soit seul.* Jusqu'alors on avait regardé l'amour de la retraite comme un des signes les moins équivoques d'une âme paisible et saine, exempte d'ambition, d'envie, et de toutes les ardentes passions, filles de l'amour-propre, qui naissent et fermentent dans la société. Au lieu de cela, voici, par un coup de plume inattendu, ce goût paisible et doux, jadis si universellement admiré, transformé tout d'un coup en une rage infernale ; voilà tant de sages respectés, et Descartes lui-même, changés dans un instant en autant de misanthropes affreux et de scélérats. Le philosophe Diderot était seul, peut-être, en écrivant cette sentence, mais je doute qu'il eût été seul à la méditer, et il prit grand soin de la faire circuler dans le monde. Eh ! plût à Dieu que le méchant fût toujours seul ! il ne se ferait guère de mal.

Je crois bien que les solitaires qui le sont par force peuvent, rongés de dépit et de regrets dans la retraite où ils sont détenus, devenir inhumains, féroces, et prendre en haine avec leur chaîne tout ce qui n'en est pas chargé comme eux. Mais les solitaires par goût et par choix sont naturellement humains, hospitaliers, caressants. Ce n'est pas parce qu'ils haïssent les hommes, mais parce qu'ils aiment le repos et la paix, qu'ils fuient le tumulte et le bruit. La longue privation de la société la leur rend même agréable et douce, quand elle s'offre à eux sans contrainte. Ils en jouissent alors délicieusement, et cela se voit. Elle est pour eux ce qu'est le commerce des femmes pour ceux qui ne passent pas leur vie avec elles, mais qui dans les courts moments qu'ils y passent y trouvent des charmes ignorés des galants de profession.

Je ne comprends pas comment un homme de bon sens peut adopter un seul moment la sentence du philosophe Diderot ; elle a beau être hautaine et tranchante, elle n'en est pas moins absurde et fausse. Eh ! qui ne voit au contraire qu'il n'est pas possible que le méchant aime à vivre seul et vis-à-

Copyright Arvensa Editions

vis de lui-même ? Il s'y sentirait en trop mauvaise compagnie, il y serait trop mal à son aise, il ne s'y supporterait pas longtemps, ou bien, sa passion dominante y restant toujours oisive, il faudrait qu'elle s'éteignit et qu'il y redevînt bon. L'amour-propre, principe de toute méchanceté, s'avive et s'exalte dans la société qui l'a fait naître, et où l'on est à chaque instant forcé de se comparer ; il languit et meurt faute d'aliment dans la solitude. *Quiconque se suffit à lui-même ne veut nuire à qui que ce soit*. Cette maxime est moins éclatante et moins arrogante, mais plus sensée et plus juste que celle du philosophe Diderot, et préférable au moins, en ce qu'elle ne tend à outrager personne. Ne nous laissons pas éblouir par l'éclat sentencieux dont souvent l'erreur et le mensonge se couvrent : ce n'est pas la foule qui fait la société, et c'est en vain que les corps se rapprochent lorsque les cœurs se repoussent. L'homme vraiment sociable est plus difficile en liaisons qu'un autre ; celles qui ne consistent qu'en fausses apparences ne sauraient lui convenir. Il aime mieux vivre loin des méchants sans penser à eux, que de les voir et les haïr ; il aime mieux fuir son ennemi que de le rechercher pour lui nuire. Celui qui ne connaît d'autre société que celle des cœurs n'ira pas chercher la sienne dans vos cercles. Voilà comment Jean-Jacques a dû penser et se conduire avant la ligue dont il est l'objet ; jugez si, maintenant qu'elle existe et qu'elle tend de toutes parts ses pièges autour de lui, il doit trouver du plaisir à vivre avec ses persécuteurs, à se voir l'objet de leur dérision, le jouet de leur haine, la dupe de leurs perfides caresses, à travers lesquelles ils font malignement percer l'air insultant et moqueur qui doit les lui rendre odieuses. Le mépris, l'indignation, la colère, ne sauraient le quitter au milieu de tous ces gens-là. Il les fuit pour s'épargner des sentiments si pénibles ; il les fuit parce qu'ils méritent sa haine et qu'il était fait pour les aimer.

LE FRANÇAIS.— Je ne puis apprécier vos préjugés en sa faveur, avant d'avoir appris sur quoi vous les fondez. Quant à ce que vous dites à l'avantage des solitaires, cela peut être vrai de quelques hommes singuliers qui s'étaient fait de fausses idées de la sagesse ; mais au moins ils donnaient des signes non équivoques du louable emploi de leur temps. Les méditations profondes et les immortels ouvrages dont les philosophes que vous citez ont illustré leur solitude, prouvent assez qu'ils s'y occupaient d'une manière utile et glorieuse, et qu'ils n'y passaient pas uniquement leur temps, comme votre homme, à tramer des crimes et des noirceurs.

Copyright Arvensa Editions

ROUSSEAU. — C'est à quoi, ce me semble, il n'y passa pas non plus uniquement le sien. La *Corancez à M. d'Alembert sur les spectacles*, *Héloïse*, *Émile*, le *Contrat social*, les *Essais sur la Paix perpétuelle* et *sur l'Imitation théâtrale,* et d'autres écrits non moins estimables qui n'ont point paru, sont des fruits de la retraite de Jean-Jacques. Je doute qu'aucun philosophe ait médité plus profondément, plus utilement peut-être, et plus écrit en si peu de temps. Appelez-vous tout cela des noirceurs et des crimes ?

LE FRANÇAIS.— Je connais des gens aux yeux de qui c'en pourrait bien être : vous savez ce que pensent ou ce que disent nos messieurs de ces livres, mais avez-vous oublié qu'ils ne sont pas de lui, et que c'est vous même qui me l'avez persuadé ?

ROUSSEAU. — Je vous ai dit ce que j'imaginais pour expliquer des contradictions que je voyais alors, et que je ne vois plus. Mais, si nous continuons à passer ainsi d'un sujet à l'autre, nous perdrons notre objet de vue, et nous ne l'atteindrons jamais. Reprenons avec un peu plus de suite le fil de mes observations, avant de passer aux conclusions que j'en ai tirées.

Ma première attention, après m'être introduit dans la familiarité de Jean-Jacques, fut d'examiner si nos liaisons ne lui faisaient rien changer dans sa manière de vivre ; et j'eus bientôt toute la certitude possible que non seulement il n'y changeait rien pour moi, mais que de tout temps elle avait toujours été la même et parfaitement uniforme, quand, maître de la choisir, il avait pu suivre en liberté son penchant. Il y avait cinq ans que, de retour de Paris, il avait recommencé d'y vivre. D'abord, ne voulant se cacher en aucune manière, il avait fréquenté quelques maisons dans l'intention d'y reprendre ses plus anciennes liaisons, et même d'en former de nouvelles. Mais, au bout d'un an, il cessa de faire des visites, et, reprenant dans la capitale la vie solitaire qu'il menait depuis tant d'années à la campagne, il partagea son temps entre l'occupation journalière dont il s'était fait une ressource, et les promenades champêtres dont il faisait son unique amusement. Je lui demandai la raison de cette conduite. Il me dit qu'ayant vu toute la génération présente concourir à l'œuvre de ténèbres dont il était l'objet, il avait d'abord mis tous ses soins à chercher quelqu'un

Copyright Arvensa Editions

qui ne partageât pas l'iniquité publique ; qu'après de vaines recherches dans les provinces il était venu les continuer à Paris, espérant qu'au moins parmi ses anciennes connaissances il se trouverait quelqu'un moins dissimulé, moins faux, qui lui donnerait les lumières dont il avait besoin pour percer cette obscurité ; qu'après bien des soins inutiles il n'avait trouvé, même parmi les plus honnêtes gens, que trahisons, duplicité, mensonge, et que tous, en s'empressant à le recevoir, à le prévenir, à l'attirer, paraissaient si contents de sa diffamation, y contribuaient de si bon cœur, lui faisaient des caresses si fardées, le louaient d'un ton si peu sensible à son cœur, lui prodiguaient l'admiration la plus outrée avec si peu d'estime et de considération, qu'ennuyé de ces démonstrations moqueuses et mensongères, et indigné d'être ainsi le jouet de ses prétendus amis, il cessa de les voir, se retira sans leur cacher son dédain ; et, après avoir cherché longtemps sans succès un homme, éteignit sa lanterne et se renferma tout à fait au-dedans de lui.

C'est dans cet état de retraite absolue que je le trouvai, et que j'entrepris de le connaître. Attentif à tout ce qui pouvait manifester à mes yeux son intérieur, en garde contre tout jugement précipité, résolu de le juger, non sur quelques mots épars ni sur quelques circonstances particulières, mais sur le concours de ses discours, de ses actions, de ses habitudes, et sur cette constante manière d'être, qui seule décèle infailliblement un caractère, mais qui demande, pour être aperçue, plus de suite, plus de persévérance et moins de confiance au premier coup d'œil, que le tiède amour de la justice, dépouillé de tout autre intérêt et combattu par les tranchantes décisions de l'amour-propre, n'en inspire au commun des hommes. IL fallut, par conséquent, commencer par tout voir, par tout entendre, par tenir note de tout, avant de prononcer sur rien, jusqu'à ce que j'eusse assemblé des matériaux suffisants pour fonder un jugement solide qui ne fût l'ouvrage ni de la passion ni du préjugé.

Je ne fus pas surpris de le voir tranquille : vous m'aviez prévenu qu'il l'était ; mais vous attribuiez cette tranquillité à bassesse d'âme ; elle pouvait venir d'une cause toute contraire ; j'avais à déterminer la véritable. Cela n'était pas difficile ; car, à moins que cette tranquillité ne fût toujours inaltérable, il ne fallait, pour en découvrir la cause, que remarquer ce qui pouvait la troubler. Si c'était la crainte, vous aviez raison ; si c'était l'indignation, vous aviez tort. Cette vérification ne fut pas longue, et je sus bientôt à quoi m'en tenir.

Copyright Arvensa Editions

Je le trouvai s'occupant à copier de la musique à tant la page. Cette occupation m'avait paru, comme à vous, ridicule et affectée. Je m'appliquai d'abord à connaître s'il s'y livrait sérieusement ou par jeu, et puis à savoir au juste quel motif la lui avait fait reprendre, et ceci demandait plus de recherche et de soin. Il fallait connaître exactement ses ressources et l'état de sa fortune, vérifier ce que vous m'aviez dit de son aisance, examiner sa manière de vivre, entrer dans le détail de son petit ménage, comparer sa dépense et son revenu, en un mot connaître sa situation présente autrement que par son dire, et le dire contradictoire de vos messieurs. C'est à quoi je donnai la plus grande attention. Je crus m'apercevoir que cette occupation lui plaisait, quoiqu'il n'y réussit pas trop bien. Je cherchai la cause de ce bizarre plaisir, et je trouvai qu'elle tenait au fond de son naturel et de son humeur, dont je n'avais encore aucune idée, et qu'à cette occasion je commençai à pénétrer. Il associait ce travail à un amusement dans lequel je le suivis avec une égale attention. Ses longs séjours à la campagne lui avaient donné du goût pour l'étude des plantes : il continuait de se livrer à cette étude avec plus d'ardeur que de succès ; soit que sa mémoire défaillante commençât à lui refuser tout service ; soit, comme je crus le remarquer, qu'il se fit de cette occupation plutôt un jeu d'enfant qu'une étude véritable. Il s'attachait plus à faire de jolis herbiers qu'à classer et caractériser les genres et les espèces. Il employait un temps et des soins incroyables à dessécher et aplatir des rameaux, à étendre et déployer de petits feuillages, à conserver aux fleurs leurs couleurs naturelles ; de sorte que, collant avec soin ces fragments sur des papiers qu'il ornait de petits cadres, à toute la vérité de la nature il joignait l'éclat de la miniature et le charme de l'imitation.

Je l'ai vu s'attiédir enfin sur cet amusement, devenu trop fatigant pour son âge, trop coûteux pour sa bourse, et qui lui prenait un temps nécessaire dont il ne le dédommageait pas. Peut-être nos liaisons ont-elles contribué à l'en détacher. On voit que la contemplation de la nature eut toujours un grand attrait pour son cœur : il y trouvait un supplément aux attachements dont il avait besoin ; mais il eût laissé le supplément pour la chose, s'il en avait eu le choix, et il ne se réduisit à converser avec les plantes qu'après de vains efforts pour converser avec les humains. Je quitterai volontiers, m'a-t-il dit, la société des végétaux pour celle des hommes, au premier espoir d'en retrouver.

Mes premières recherches m'ayant jeté dans les détails de sa vie

Copyright Arvensa Editions

domestique, je m'y suis particulièrement attaché, persuadé que j'en tirerais pour mon objet des lumières plus sûres que de tout ce qu'il pouvait avoir dit ou fait en public, et que d'ailleurs je n'avais pas vu moi-même. C'est dans la familiarité d'un commerce intime, dans la continuité de la vie privée, qu'un homme à la longue se laisse voir tel qu'il est, quand le ressort de l'attention sur soi se relâche, et qu'oubliant le reste du monde, on se livre à l'impulsion du moment. Cette méthode est sûre, mais longue et pénible : elle demande une patience et une assiduité que peut soutenir le seul vrai zèle de la justice et de la vérité, et dont on se dispense aisément en substituant quelque remarque fortuite et rapide aux observations lentes mais solides que donne un examen égal et suivi.

J'ai donc regardé s'il régnait chez lui du désordre ou de la règle, de la gêne ou de la liberté ; s'il était sobre ou dissolu, sensuel ou grossier ; si ses goûts étaient dépravés ou sains ; s'il était sombre ou gai dans ses repas, dominé par l'habitude ou sujet aux fantaisies, chiche ou prodigue dans son ménage, entier, impérieux, tyran dans sa petite sphère d'autorité, ou trop doux peut-être au contraire et trop mou, craignant les dissensions encore plus qu'il n'aime l'ordre, et souffrant pour la paix les choses les plus contraires à son goût et à sa volonté ; comment il supporte l'adversité, le mépris, la haine publique ; quelles sortes d'affections lui sont habituelles ; quels genres de peine ou de plaisir altèrent le plus son humeur. Je l'ai suivi dans sa plus constante manière d'être, dans ces petites inégalités, non moins inévitables, non moins utiles peut-être dans le calme de la vie privée, que de légères variations de l'air et du vent dans celui des beaux jours. J'ai voulu voir comment il se fâche et comment il s'apaise ; s'il exhale ou contient sa colère ; s'il est rancunier ou emporté, facile ou difficile à apaiser ; s'il aggrave ou répare ses torts ; s'il sait endurer et pardonner ceux des autres ; s'il est doux et facile à vivre, ou dur et fâcheux dans le commerce familier ; s'il aime à s'épancher au-dehors ou à se concentrer en lui-même ; si son cœur s'ouvre aisément ou se ferme aux caresses ; s'il est toujours prudent, circonspect, maître de lui-même, ou si, se laissant dominer par ses mouvements, il montre indiscrètement chaque sentiment dont il est ému. Je l'ai pris dans les situations d'esprit les plus diverses, les plus contraires qu'il m'a été possible de saisir ; tantôt calme et tantôt agité ; dans un transport de colère, et dans une effusion d'attendrissement ; dans la tristesse et l'abattement de cœur ; dans ses courts mais doux moments de joie que la nature lui fournit encore, et que

Copyright Arvensa Editions

les hommes n'ont pu lui ôter ; dans la gaieté d'un repas un peu prolongé ; dans ces circonstances imprévues, où un homme ardent n'a pas le temps de se déguiser, et où le premier mouvement de la nature prévient toute réflexion. En suivant tous les détails de sa vie, je n'ai point négligé ses discours, ses maximes, ses opinions ; je n'ai rien omis pour bien connaître ses vrais sentiments sur les matières qu'il traite dans ses écrits. Je l'ai sondé sur la nature de l'âme, sur l'existence de Dieu, sur la moralité de la vie humaine, sur le vrai bonheur, sur ce qu'il pense de la doctrine à la mode et de ses auteurs, enfin sur tout ce qui peut faire connaître avec les vrais sentiments d'un homme sur l'usage de cette vie et sur sa destination ses vrais principes de conduite. J'ai soigneusement comparé tout ce qu'il m'a dit avec ce que j'ai vu de lui dans la pratique, n'admettant jamais pour vrai que ce que cette épreuve a confirmé.

Je l'ai particulièrement étudié par les côtés qui tiennent à amour-propre, bien sûr qu'un orgueil irascible au point d'en avoir fait un monstre, doit avoir de fortes et fréquentes explosions difficiles à contenir, et impossibles à. déguiser aux yeux d'un homme attentif à l'examiner parce côté-là, surtout dans la position cruelle où je le trouvais.

Par les idées dont un homme pétri d'amour-propre s'occupe le plus souvent, par les sujets favoris de ses entretiens, par l'effet inopiné des nouvelles imprévues, par la manière de s'affecter des propos qu'on lui tient, par les impressions qu'il reçoit de la contenance et du ton des gens qui rapprochent, par l'air dont il entend louer ou décrier ses ennemis ou ses rivaux, par la façon dont il en parle lui-même, par le degré de joie ou de tristesse dont l'affectent leurs prospérités ou leurs revers, on peut à la longue le pénétrer et lire dans son âme, surtout lorsqu'un tempérament ardent lui ôte le pouvoir de réprimer ses premiers mouvements, si tant est néanmoins qu'un tempérament, ardent et un violent amour-propre puissent compatir ensemble dans un même cœur. Mais c'est surtout en parlant des talents et des livres que les auteurs se contiennent le moins et se décèlent le mieux : c'est aussi par là que je n'ai pas manqué d'examiner celui-ci. Je l'ai mis souvent et vu mettre par d'autres sur ce chapitre en divers temps et à diverses occasions ; j'ai sondé ce qu'il pensait de la gloire littéraire, quel prix il donnait à sa jouissance, et ce qu'il estimait le plus en fait de réputation, de celle qui brille par les talents, ou de celle moins éclatante que donne un caractère estimable. J'ai voulu voir s'il était curieux de l'histoire des réputations naissantes ou déclinantes ; s'il épluchait

Copyright Arvensa Editions

malignement celles qui faisaient le plus de bruit ; comment il s'affectait des succès ou des chutes des livres et des auteurs, et comment il supportait pour sa part les dures censures des critiques, les malignes louanges des rivaux, et le mépris affecté des brillants écrivains de ce siècle. Enfin, je l'ai examiné par tous les sens où mes regards ont pu pénétrer, et sans chercher à rien interpréter selon mon désir, mais éclairant mes observations les unes par les autres pour découvrir la vérité ; je n'ai pas un instant oublié dans mes recherches qu'il y allait du destin de ma vie à ne pas me tromper dans ma conclusion.

LE FRANÇAIS.— Je vois que vous avez regardé à beaucoup de choses : apprendrai-je enfin ce que vous avez vu ?

ROUSSEAU. — Ce que j'ai vu est meilleur à voir qu'à dire. Ce que j'ai vu me suffit, à moi qui l'ai vu, pour déterminer mon jugement, mais non pas à vous pour déterminer le vôtre sur mon rapport ; car il a besoin d'être vu pour être cru ; et, après la façon dont vous m'aviez prévenu, je ne l'aurais pas cru moi-même sur le rapport d'autrui. Ce que j'ai vu ne sont que des choses bien communes en apparence, mais très rares en effet. Ce sont des récits qui d'ailleurs conviendraient mal dans ma bouche ; et, pour les faire avec bienséance, il faudrait être un autre que moi.

LE FRANÇAIS.— Comment, monsieur ! espérez-vous me donner ainsi le change ? Remplissez-vous ainsi vos engagements, et ne tirerai-je aucun fruit du conseil que je vous ai donné ? Les lumières qu'il vous a procurées ne doivent-elles pas nous être communes ? et, après avoir ébranlé la persuasion où j'étais, vous croyez-vous permis de me laisser les doutes que vous avez fait naître, si vous avez de quoi m'en tirer ?

ROUSSEAU. — Il vous est aisé d'en sortir à mon exemple, en prenant pour vous-même ce conseil que vous dites m'avoir donné. Il est malheureux pour Jean-Jacques que Rousseau ne puisse dire tout ce qu'il sait de lui. Ces déclarations sont désormais impossibles, parce qu'elles seraient inutiles, et que le courage de les faire ne m'attirerait que l'humiliation de n'être pas cru.

Voulez-vous, par exemple, avoir une idée sommaire de mes observations ? Prenez directement et en tout, tant en bien qu'en mal, le

Copyright Arvensa Editions

contre-pied du Jean-Jacques de vos messieurs, vous aurez très exactement celui que j'ai trouvé. Le leur est cruel, féroce et dur, jusqu'à la dépravation ; le mien est doux et compatissant jusqu'à la faiblesse. Le leur est intraitable, inflexible, et toujours repoussant ; le mien est facile et mou, ne pouvant résister aux caresses qu'il croit sincères, et se laissant subjuguer, quand on sait s'y prendre, par les gens mêmes qu'il n'estime pas. Le leur, misanthrope, farouche, déteste les hommes ; le mien, humain jusqu'à l'excès, et trop sensible à leurs peines, s'affecte autant des maux qu'ils se font entre eux que de ceux qu'ils lui font à lui-même. Le leur ne songe qu'à faire du bruit dans le monde aux dépens du repos d'autrui et du sien ; le mien préfère le repos à tout, et voudrait être ignoré de toute la terre, pourvu qu'on le laissât en paix dans son coin. Le leur, dévoré d'orgueil et du plus intolérant amour-propre, est tourmenté de l'existence de ses semblables, et voudrait voir tout le genre humain s'anéantir devant lui ; le mien, s'aimant sans se comparer, n'est pas plus susceptible de vanité que de modestie ; content de sentir ce qu'il est, il ne cherche point quelle est sa place parmi les hommes, et je suis sûr que de sa vie il ne lui entra dans l'esprit de se mesurer avec un autre pour savoir lequel était le plus grand ou le plus petit. Le leur, plein de ruse et d'art pour en imposer, voile ses vices avec la plus grande adresse, et cache sa méchanceté sous une candeur apparente ; le mien, emporté, violent même dans ses premiers moments plus rapides que l'éclair, passe sa vie à faire de grandes et courtes fautes, et à les expier par de vifs et longs repentirs ; au surplus, sans prudence, sans présence d'esprit, et d'une balourdise incroyable, il offense quand il veut plaire, et dans sa naïveté, plutôt étourdie que franche, dit également ce qui lui sert et qui lui nuit, sans même en sentir la différence. Enfin, le leur est un esprit diabolique, aigu, pénétrant ; le mien, ne pensant qu'avec beaucoup de lenteur et d'efforts, en craint la fatigue, et, souvent n'entendant les choses les plus communes qu'en y rêvant à son aise et seul, peut à peine passer pour un homme d'esprit.

N'est-il pas vrai que, si je multipliais ces oppositions, comme je le pourrais faire, vous les prendriez pour des jeux d'imagination qui n'auraient aucune réalité ? Et cependant je ne vous dirais rien qui ne fût, non comme à vous, affirmé par d'autres, mais attesté par ma propre conscience. Cette manière simple, mais peu croyable, de démentir les assertions bruyantes des gens passionnés par les observations paisibles, mais sûres d'un homme impartial, serait donc inutile et ne produirait

Copyright Arvensa Editions

aucun effet. D'ailleurs, la situation de Jean-Jacques à certains égards est même trop incroyable pour pouvoir être bien dévoilée. Cependant, pour le bien connaître, il faudrait la connaître à fond ; il faudrait connaître et ce qu'il endure et ce qui le lui fait supporter. Or tout cela ne peut bien se dire : pour le croire, il faut l'avoir vu.

Mais essayons s'il n'y aurait point quelque autre route aussi droite et moins traversée pour arriver au même but ; s'il n'y aurait point quelque moyen de vous faire sentir tout d'un coup, par une impression simple et immédiate, ce que, dans les opinions où vous êtes, je ne saurais vous persuader en procédant graduellement, sans attaquer sans cesse, par des négations dures, les tranchantes assertions de vos messieurs. Je voudrais tâcher pour cela de vous esquisser ici le portrait de mon Jean-Jacques, tel qu'après un long examen de l'original l'idée s'en est empreinte dans mon esprit. D'abord, vous pourrez comparer ce portrait à celui qu'ils en ont tracé ; juger lequel des deux est le plus lié dans ses parties, et paraît former le mieux un seul tout ; lequel explique le plus naturellement et le plus clairement la conduite de celui qu'il représente, ses goûts, ses habitudes, et tout ce qu'on connaît de lui, non seulement depuis qu'il a fait des livres, mais dès son enfance, et de tous les temps ; après quoi il ne tiendra qu'à vous de vérifier par vous-même si j'ai bien ou mal vu.

LE FRANÇAIS.— Rien de mieux que tout cela. Parlez donc ; je vous écoute.

ROUSSEAU. — De tous les hommes que j'ai connus, celui dont le caractère dérive le plus pleinement de son seul tempérament est Jean-Jacques. Il est ce que l'a fait la nature : l'éducation ne l'a que bien peu modifié. Si, dès sa naissance, ses facultés et ses forces s'étaient tout à coup développées, dès-lors on l'eût trouvé tel à peu près qu'il fut dans son âge mûr ; et maintenant, après soixante ans de peines et de misères, le temps, l'adversité, les hommes, l'ont encore très peu changé. Tandis que son corps vieillit et se casse, son cœur reste jeune toujours ; il garde encore les mêmes goûts, les mêmes passions de son jeune âge, et jusqu'à la fin de sa vie il ne cessera d'être un vieux enfant.

Mais ce tempérament, qui lui a donné sa forme morale, a des singularités qui, pour être démêlées, demandent une attention plus suivie que le coup d'œil suffisant qu'on jette sur un homme qu'on croit connaître

Copyright Arvensa Editions

et qu'on a déjà jugé. Je puis même dire que c'est par son extérieur vulgaire et par ce qu'il a de plus commun, qu'en y regardant mieux je l'ai trouvé le plus singulier. Ce paradoxe s'éclaircira de lui-même à mesure que vous m'écouterez.

Si, comme je vous l'ai dit, je fus surpris au premier abord de le trouver si différent de ce que je me l'étais figuré sur vos récits, je le fus bien plus du peu d'éclat, pour ne pas dire de la bêtise, de ses entretiens : moi qui, ayant eu à vivre avec des gens de lettres, les ai toujours trouvés brillants, élancés, sentencieux comme des oracles, subjuguant tout par leur docte faconde et par la hauteur de leurs décisions. Celui-ci, ne disant guère que des choses communes, et les disant sans précision, sans finesse, et sans force, paraît toujours fatigué de parler, même en parlant peu, soit de la peine d'entendre, souvent même n'entendant point, sitôt qu'on dit des choses un peu fines, et n y répondant jamais à propos. Que, s'il lui vient par hasard quelque mot heureusement trouvé, il en est si aise, que, pour avoir quelque chose à dire, il le répète éternellement. On le prendrait dans la conversation, non pour un penseur plein d'idées vives et neuves, pensant avec force et s'exprimant avec justesse, mais pour un écolier embarrassé du choix de ses termes, et subjugué par la suffisance des gens qui en savent plus que lui. Je n'avais jamais vu ce maintien timide et gêné dans nos moindres barbouilleurs de brochures ; comment le concevoir dans un auteur qui, foulant aux pieds les opinions de son siècle, semblait en toute chose moins disposé à recevoir la loi qu'à la faire ? S'il n'eût fait que dire des choses triviales et plates, j'aurais pu croire qu'il faisait l'imbécile pour dépayser les espions dont il se sent entouré ; mais, quels que soient les gens qui l'écoutent, loin d'user avec eux de la moindre précaution, il lâche étourdiment cent propos inconsidérés, qui donnent sur lui de grandes prises : non qu'au fond ces propos soient répréhensibles, mais parce qu'il est possible de leur donner un mauvais sens, qui, sans lui être venu dans l'esprit, ne manque pas de se présenter par préférence à celui des gens qui l'écoutent, et qui ne cherchent que cela. En un mot, je l'ai presque toujours trouvé pesant à penser, maladroit à dire, se fatiguant sans cesse à chercher le mot propre qui ne lui venait jamais, et embrouillant des idées déjà plus claires par une mauvaise manière de les exprimer. J'ajoute en passant que si, dans nos premiers entretiens, j'avais pu deviner cet extrême embarras de parler, j'en aurais tiré, sur vos propres arguments, une preuve nouvelle qu'il n'avait pas fait ses livres : car si, selon vous, déchiffrant si mal la

Copyright Arvensa Editions

musique, il n'en avait pu composer, à plus forte raison, sachant si mal parler, il n'avait pu si bien écrire.

Une pareille ineptie était déjà fort étonnante dans un homme assez adroit pour avoir trompé quarante ans, par de fausses apparences, tous ceux qui l'ont approché ; mais ce n'est pas tout. Ce même homme, dont l'œil terne et la physionomie effacée semblent, dans les entretiens indifférents, n'annoncer que de la stupidité, change tout-à-coup d'air et de maintien, sitôt qu'une matière intéressante pour lui le tire de sa léthargie. On voit sa physionomie éteinte s'animer, se vivifier, devenir parlante, expressive, et promettre de l'esprit. À juger par l'éclat qu'ont encore alors ses yeux à son âge, dans sa jeunesse ils ont dû lancer des éclairs. À son geste impétueux, à sa contenance agitée, on voit que son sang bouillonne, on croirait que des traits de feu vont sortir de sa bouche : et point du tout ; toute cette effervescence ne produit que des propos communs, confus, mal ordonnés, qui, sans être plus expressifs qu'à l'ordinaire, sont seulement plus inconsidérés. Il élève beaucoup la voix ; mais ce qu'il dit devient plus bruyant sans être plus vigoureux. Quelquefois cependant je lui ai trouvé de l'énergie dans l'expression ; mais ce n'était jamais au moment d'une explosion subite : c'était seulement lorsque cette explosion, ayant précédé, avait déjà produit son premier effet. Alors cette émotion prolongée, agissant avec plus de règle, semblait agir avec plus de force, et lui suggérait des expressions vigoureuses, pleines du sentiment dont il était encore agité. J'ai compris par là comment cet homme pouvait, quand son sujet échauffait son cœur, écrire avec force, quoiqu'il parlât faiblement, et comment sa plume devait mieux que sa langue parler le langage des passions.

LE FRANÇAIS.— Tout cela n'est pas si contraire que vous pensez aux idées qu'on m'a données de son caractère. Cet embarras d'abord et cette timidité que vous lui attribuez sont reconnus maintenant dans le monde pour être les plus sûres enseignes de l'amour-propre et de l'orgueil.

ROUSSEAU. — D'où il suit que nos petits pâtres et nos pauvres villageoises regorgent d'amour-propre, et que nos brillants académiciens, nos jeunes abbés et nos dames du grand air sont des prodiges de modestie et d'humilité. Oh ! malheureuse nation, où toutes les idées de l'aimable et du bon sont renversées, et où l'arrogant amour-propre des gens du monde

Copyright Arvensa Editions

transforme en orgueil et en vices les vertus qu'ils foulent aux pieds !

LE FRANÇAIS.— Ne vous échauffez pas. Laissons ce nouveau paradoxe sur lequel on peut disputer, et revenons à la sensibilité de notre homme, dont vous convenez vous-même, et qui se déduit de vos observations. D'une profonde indifférence sur tout ce qui ne touche pas son petit individu, il ne s'anime jamais que pour son propre intérêt ; mais toutes les fois qu'il s'agit de lui, la violente intensité de son amour-propre doit en effet l'agiter jusqu'au transport ; et ce n'est que quand cette agitation se modère qu'il commence d'exhaler sa bile et sa rage, qui, dans les premiers moments, se concentre avec force autour de son cœur.

ROUSSEAU. — Mes observations, dont vous tirez ce résultat, m'en fournissent un tout contraire.il est certain qu'il ne s'affecte pas généralement, comme tous nos auteurs, de toutes les questions un peu fines qui se présentent, et qu'il ne suffit pas, pour qu'une discussion l'intéresse, que l'esprit puisse briller. J'ai toujours vu, j'en conviens, que pour vaincre sa paresse à parler, et l'émouvoir dans la conversation, il fallait un autre intérêt que celui de la vanité du babil ; mais je n'ai guère vu que cet intérêt, capable de l'animer, fut son intérêt propre, celui de son individu. Au contraire, quand il s'agit de lui, soit qu'on le cajole par des flatteries, soit qu'on cherche à l'outrager à mots couverts, je lui ai toujours trouvé un air nonchalant et dédaigneux, qui ne montrait pas qu'il fit un grand cas de tous ces discours, ni de ceux qui les lui tenaient, ni de leurs opinions sur son compte ; mais l'intérêt plus grand, plus noble qui l'anime et le passionne, est celui de la justice et de la vérité ; et je ne l'ai jamais vu écouter de sang-froid toute doctrine qu'il crût nuisible au bien public. Son embarras de parler peut souvent l'empêcher de se commettre, lui et la bonne cause, vis-à-vis ces brillants péroreurs qui savent babiller en termes séduisants et magnifiques leur cruelle philosophie ; mais il est aisé de voir alors l'effort qu'il fait pour se taire, et combien son cœur souffre à laisser propager des erreurs qu'il croit funestes au genre humain. Défenseur indiscret du faible et de l'opprimé qu'il ne connaît même pas, je l'ai vu souvent rompre impétueusement en visière au puissant oppresseur qui, sans paraître offensé de son audace, s'apprêtait, sous l'air de la modération, à lui faire payer cher un jour cette incartade : de sorte que, tandis qu'au zèle emporté de l'un on le prend pour un furieux, l'autre, en

Copyright Arvensa Editions

méditant en secret des noirceurs, paraît un sage qui se possède ; et voilà comment, jugeant toujours sur les apparences, les hommes, le plus souvent, prennent le contre-pied de la vérité.

Je l'ai vu se passionner de même, et souvent jusqu'aux larmes, pour les choses bonnes et belles dont il était frappé dans les merveilles de la nature, dans les œuvres des hommes, dans les vertus, dans les talents, dans les beaux-arts, et généralement dans tout ce qui porte un caractère de force, de grâce, ou de vérité, digne d'émouvoir une âme sensible. Mais surtout ce que je n'ai vu qu'en lui seul au monde, c'est un égal attachement pour les productions de ses plus cruels ennemis, et. même pour celles qui déposaient contre ses propres idées, lorsqu'il y trouvait les beautés faites pour toucher son cœur, les goûtant avec le même plaisir, les louant avec le même zèle que si son amour-propre n'en eut point reçu d'atteinte, que si l'auteur eût été son meilleur ami, et s'indignant avec le même feu des cabales faites pour leur ôter, avec les suffrages du public, le prix qui leur était dû. Son grand malheur est que tout cela n'est jamais réglé par la prudence, et qu'il se livre impétueusement au mouvement dont il est agité, sans en prévoir l'effet et les suites, ou sans s'en soucier. S'animer modérément n'est pas une chose en sa puissance ; il faut qu'il soit de flamme ou de glace : quand il est tiède, il est nul.

Enfin j'ai remarqué que l'activité de son âme durait peu, qu'elle était courte à proportion qu'elle était vive, que l'ardeur de ses passions les consumait, les dévorait elles-mêmes, et qu'après de fortes et rapides explosions elles s'anéantissaient aussitôt, et le laissaient retomber dans ce premier engourdissement qui le livre au seul empire de l'habitude, et me paraît être son état permanent et naturel.

Voilà le précis des observations d'où j'ai tiré la connaissance de sa constitution physique, et par des conséquences nécessaires, confirmées par sa conduite en toute chose, celles de son vrai caractère. Ces observations, et les autres qui s'y rapportent, offrent pour résultat un tempérament mixte, formé d'éléments qui paraissent contraires ; un cœur sensible, ardent, ou très inflammable ; un cerveau compact et lourd, dont les parties solides et massives ne peuvent être ébranlées que par une agitation du sang vive et prolongée. Je ne cherche point à lever en physicien ces apparentes contradictions ; et que m'importe ? Ce qui m'importait était de m'assurer de leur réalité, et c'est aussi tout ce que j'ai fait. Mais ce résultat, pour paraître à vos yeux dans tout son jour, a besoin des explications que

Copyright Arvensa Editions

je vais tâcher d'y joindre.

J'ai souvent ouï reprocher à Jean-Jacques, comme vous venez de faire, un excès de sensibilité, et tirer de là l'évidente conséquence qu'il était un monstre. C'est surtout le but d'un nouveau livre anglais intitulé, *Recherches sur l'âme*, où, à la faveur de je ne sais combien de beaux détails anatomiques et tout-à-fait concluants, on prouve qu'il n'y a point d'âme, puisque l'auteur n'en a point vu à l'origine des nerfs ; et l'on établit en principe que la sensibilité dans l'homme est la seule cause de ses vices et de ses crimes, et qu'il est méchant en raison de cette sensibilité, quoique, par une exception à la règle, l'auteur accorde que cette même sensibilité peut quelquefois engendrer des vertus. Sans disputer sur la doctrine impartiale du philosophe chirurgien, tâchons de commencer par bien entendre ce mot de *sensibilité*, auquel, faute de notions exactes, on applique à chaque instant des idées si vagues et souvent contradictoires.

La sensibilité est le principe de toute action. Un être, quoique animé, qui ne sentirait rien, n'agirait point : car où serait pour lui le motif d'agir ? Dieu lui-même est sensible, puisqu'il agit. Tous les hommes sont donc sensibles, et peut-être au même degré, mais non pas de la même manière. Il y a une sensibilité physique et organique qui, purement passive, paraît n'avoir pour fin que la conservation de notre corps et celle de notre espèce, par les directions du plaisir et de la douleur. Il y a une autre sensibilité, que j'appelle active et morale, qui n'est autre chose que la faculté d'attacher nos affections à des êtres qui nous sont étrangers. Celle-ci, dont l'étude des paires de nerfs ne donne pas la connaissance, semble offrir dans les âmes une analogie assez claire avec la faculté attractive des corps. Sa force est en raison des rapports que nous sentons entre nous et les autres êtres ; et, selon la nature de ces rapports, elle agit tantôt positivement par attraction, tantôt négativement par répulsion, comme un aimant par ses pôles. L'action positive ou attirante est l'œuvre simple de la nature qui cherche à étendre et renforcer le sentiment de notre être ; la négative ou repoussante qui comprime et rétrécit celui d'autrui, est une combinaison que la réflexion produit. De la première naissent toutes les passions aimantes et douces ; de la seconde, toutes les passions haineuses et cruelles. Veuillez, monsieur, vous rappeler ici avec les distinctions faites dans nos premiers entretiens entre l'amour de soi-même et l'amour-propre, la manière dont l'un et l'autre agissent sur le cœur humain. La sensibilité positive dérive immédiatement de l'amour de soi. Il est très

Copyright Arvensa Editions

naturel que celui qui s'aime cherche à étendre son être et ses jouissances, et à s'approprier par rattachement ce qu'il sent devoir être un bien pour lui ; ceci est une pure affaire de sentiment, où la réflexion n'entre pour rien. Mais sitôt que cet amour absolu dégénère en amour-propre et comparatif, il produit la sensibilité négative, parce qu'aussitôt qu'on prend l'habitude de se mesurer avec d'autres, et de se transporter hors de soi, pour s'assigner la première et meilleure place, il est impossible de ne pas prendre en aversion tout ce qui nous surpasse, tout ce qui nous rabaisse, tout ce qui nous comprime, tout ce qui, étant quelque chose, nous empêche d'être tout. L'amour-propre est toujours irrité ou mécontent, parce qu'il voudrait que chacun nous préférât à tout et à lui-même, ce qui ne se peut ; il s'irrite des préférences qu'il sent que d'autres méritent, quand même ils ne les obtiendraient pas ; il s'irrite des avantages qu'un autre a sur nous, sans s'apaiser par ceux dont il se sent dédommagé. Le sentiment de l'infériorité à un seul égard empoisonne alors celui de la supériorité à mille autres, et l'on oublie ce qu'on a de plus, pour s'occuper uniquement de ce qu'on a de moins. Vous sentez qu'il n'y a pas à tout cela de quoi disposer lame à la bienveillance.

Si vous me demandez d'où naît cette disposition à se comparer, qui change une passion naturelle et bonne en une autre passion factice et mauvaise, je vous répondrai qu'elle vient des relations sociales, du progrès des idées, et de la culture de l'esprit. Tant qu'occupé des seuls besoins absolus on se borne à rechercher ce qui nous est vraiment utile, on ne jette guère sur d'autres un regard oiseux ; mais à mesure que la société se resserre par le lien des besoins mutuels, à mesure que l'esprit s'étend, s'exerce et s'éclaire, il prend plus d'activité, il embrasse plus d'objets, saisit plus de rapports, examine, compare ; dans ces fréquentes comparaisons, il n'oublie ni lui-même, ni ses semblables, ni la place à laquelle il prétend parmi eux. Dès qu'on a commencé de se mesurer ainsi, l'on ne cesse plus, et le cœur ne sait plus s'occuper désormais qu'à mettre tout le monde au-dessous de nous. Aussi remarque-t-on généralement, en confirmation de cette théorie, que les gens d'esprit, et surtout les gens de lettres, sont de tous les hommes ceux qui ont une plus grande intensité d'amour-propre, les moins portés à aimer, les plus portés à haïr.

Vous me direz peut-être que rien n'est plus commun que des sots pétris d'amour-propre. Cela n'est vrai qu'en distinguant. Fort souvent les sots sont vains, mais rarement ils sont jaloux, parce que, se croyant bonnement

Copyright Arvensa Editions

à la première place, ils sont toujours très contents de leur lot. Un homme d'esprit n'a guère le même bonheur ; il sent parfaitement et ce qui lui manque et l'avantage qu'en fait de mérite ou de talents un autre peut avoir sur lui. Il n'avoue cela qu'à lui-même, mais il le sent en dépit de lui, et voilà ce que l'amour-propre ne pardonne point.

Ces éclaircissements m'ont paru nécessaires pour jeter du jour sur ces imputations de sensibilité, tournées par les uns en éloges et par les autres en reproches, sans que les uns ni les autres sachent trop ce qu'ils veulent dire par là, faute d'avoir conçu qu'il est des genres de sensibilité de natures différentes et même contraires qui ne sauraient s'allier ensemble dans un même individu. Passons maintenant à l'application :

Jean-Jacques m'a paru doué de la sensibilité physique à un assez haut degré. Il dépend beaucoup de ses sens, et il en dépendrait bien davantage si la sensibilité morale n'y faisait souvent diversion ; et c'est même encore souvent par celle-ci que l'autre l'affecte si vivement. De beaux sons, un beau ciel, un beau paysage, un beau lac, des fleurs, des parfums, de beaux yeux, un doux regard, tout cela ne réagit si fort sur ses sens qu'après avoir percé par quelque côté jusqu'à son cœur. Je l'ai vu faire deux lieues par jour durant presque tout un printemps pour aller écouter à Berci le rossignol à son aise ; il fallait l'eau, la verdure, la solitude, et les bois, pour rendre le chant de cet oiseau touchant à son oreille, et la campagne elle-même aurait moins de charmes à ses yeux s'il n'y voyait les soins de la mère commune qui se plaît à parer le séjour de ses enfants. Ce qu'il y a de mixte dans la plupart de ses sensations les tempère, et ôtant à celles qui sont purement matérielles l'attrait séducteur des autres, fait que toutes agissent sur lui plus modérément. Ainsi sa sensualité, quoique vive, n'est jamais fougueuse, et, sentant moins les privations que les jouissances, il pourrait se dire en un sens plutôt tempérant que sobre. Cependant l'abstinence totale peut lui coûter quand l'imagination le tourmente, au lieu que la modération ne lui coûte plus rien dans ce qu'il possède, parce qu'alors l'imagination n'agit plus. S'il aime à jouir, c'est seulement après avoir désiré ; et il n'attend pas pour cesser que le désir cesse, il suffit qu'il soit attiédi. Ses goûts sont sains, délicats même, mais non pas raffinés. Le bon vin, les bons mets, lui plaisent fort ; mais il aime par préférence ceux qui sont simples, communs, sans apprêt, mais choisis dans leur espèce, et ne fait aucun cas en aucune chose du prix que donne uniquement la rareté. Il hait les mets fins et la chère trop recherchée. Il entre bien

Copyright Arvensa Editions

rarement chez lui du gibier, et il n'y en entrerait jamais s'il y était mieux le maître. Ses repas, ses festins, sont d'un plat unique et toujours le même jusqu'à ce qu'il soit achevé. En un mot, il est sensuel plus qu'il ne faudrait peut-être, mais pas assez pour n'être que cela. On dit du mal de ceux qui le sont ; cependant ils suivent dans toute sa simplicité l'instinct de la nature, qui nous porte à rechercher ce qui nous flatte et à fuir ce qui nous répugne : je ne vois pas quel mal produit un pareil penchant. L'homme est l'homme de la nature ; l'homme réfléchi est celui de l'opinion : c'est celui-ci qui est dangereux ; l'autre ne peut jamais l'être, quand même il tomberait dans l'excès. Il est vrai qu'il faut borner ce mot de sensualité à l'acception que je lui donne, et ne pas l'étendre à ces voluptueux de parade qui se font une vanité de l'être, ou qui, pour vouloir passer les limites du plaisir, tombent dans la dépravation, ou qui, dans les raffinements du luxe, cherchant moins les charmes de la jouissance que ceux de l'exclusion, dédaignent les plaisirs dont tout homme a le choix et se bornent à ceux qui font envie au peuple.

Jean-Jacques, esclave de ses sens, ne s'affecte pas néanmoins de toutes les sensations ; et pour qu'un objet lui fasse impression, il faut qu'à la simple sensation se joigne un sentiment distinct de plaisir ou de peine qui l'attire ou qui le repousse. Il en est de même des idées qui peuvent frapper son cerveau ; si l'impression n'en pénètre jusqu'à son cœur, elle est nulle. Rien d'indifférent pour lui ne peut rester dans sa mémoire, et à peine peut-on dire qu'il aperçoive ce qu'il ne fait qu'apercevoir. Tout cela fait qu'il n'y eut jamais sur la terre d'homme moins curieux des affaires d'autrui, et de ce qui ne le touche en aucune sorte, ni de plus mauvais observateur, quoiqu'il ait cru longtemps en être un très bon, parce qu'il croyait toujours bien voir quand il ne faisait que sentir vivement. Mais celui qui ne sait voir que les objets qui le touchent en détermine mal les rapports, et quelque délicat que soit le toucher d'un aveugle, il ne lui tiendra jamais lieu de deux bons yeux. En un mot, tout ce qui n'est que de pure curiosité, soit dans les arts, soit dans le monde, soit dans la nature, ne tente ni ne flatte Jean-Jacques en aucune sorte, et jamais on ne le verra s'en occuper volontairement un seul moment. Tout cela tient encore à cette paresse de penser qui, déjà trop contrariée pour son propre compte, l'empêche d'être affecté des objets indifférents. C'est aussi par là qu'il faut expliquer ces distractions continuelles qui, dans les conversations ordinaires, l'empêchent d'entendre presque rien de ce qui se dit, et vont quelquefois

Copyright Arvensa Editions

jusqu'à la stupidité. Ces distractions ne viennent pas de ce qu'il pense à autre chose, mais de ce qu'il ne pense à rien, et qu'il ne peut supporter la fatigue d'écouter ce qu'il lui importe peu de savoir : il parait distrait sans l'être, et n'est exactement qu'engourdi.

De là les imprudences et les balourdises qui lui échappent à tout moment, et qui lui ont fait plus de mal que ne lui en auraient fait les vices les plus odieux : car ces vices l'auraient forcé d'être attentif sur lui-même pour les déguiser aux yeux d'autrui. Les gens adroits, faux, malfaisants, sont toujours en garde et ne donnent aucune prise sur eux par leurs discours. On est bien moins soigneux de cacher le mal quand on sent le bien qui le rachète, et qu'on ne risque rien à se montrer tel qu'on est. Quel est l'honnête homme qui n'ait ni vice ni défaut, et qui, se mettant toujours à découvert, ne dise et ne fasse jamais des choses répréhensibles ? L'homme rusé qui ne se montre que tel qu'il veut qu'on le voie n'en paraît point faire et n'en dit jamais, du moins en public ; mais défions-nous des gens parfaits. Même indépendamment des imposteurs qui le défigurent, Jean-Jacques eût toujours difficilement paru ce qu'il vaut, parce qu'il ne sait pas mettre son prix en montre, et que sa maladresse y met incessamment ses défauts. Tels sont en lui les effets bous et mauvais de la sensibilité physique.

Quant à la sensibilité morale, je n'ai connu aucun homme qui en fût autant subjugué ; mais c'est ici qu'il faut s'entendre : car je n'ai trouvé en lui que celle qui agit positivement, qui vient de la nature et que j'ai ci-devant décrite. Le besoin d'attacher son cœur, satisfait avec plus d'empressement que de choix, a causé tous les malheurs de sa vie ; mais quoiqu'il s'anime assez fréquemment et souvent très vivement, je ne lui ai jamais vu de ces démonstrations affectées et convulsives, de ces singeries à la mode dont on nous fait des maladies de nerfs. Ses émotions s'aperçoivent, quoiqu'il ne s'agite pas : elles sont naturelles et simples comme son caractère ; il est, parmi tous ces énergumènes de sensibilité, comme une belle femme sans rouge, qui, n'ayant que les couleurs de la nature, paraît pâle au milieu des visages fardés. Pour la sensibilité répulsive qui s'exalte dans la société, et dont je distingue l'impression vive et rapide du premier moment qui produit la colère et non pas la haine, je ne lui en ai trouvé des vestiges que par le côté qui tient à l'instinct moral, c'est-à-dire que la haine de l'injustice et de la méchanceté peut bien lui rendre odieux l'homme injuste et le méchant, mais sans qu'il se mêle à

Copyright Arvensa Editions

cette aversion rien de personnel qui tienne à l'amour-propre. Rien de celui d'auteur et d'homme de lettres ne se fait sentir en lui. Jamais sentiment de haine et de jalousie contre aucun homme ne prit racine au fond de son cœur ; jamais on ne l'ouït dépriser ni rabaisser les hommes célèbres pour nuire à leur réputation. De sa vie il n'a tenté, même dans ses courts succès, de se faire ni parti, ni prosélytes, ni de primer nulle part. Dans toutes les sociétés où il a vécu, il a toujours laissé donner le ton par d'autres, s'attachant lui-même des premiers à leur char, parce qu'il leur trouvait du mérite, et que leur esprit épargnait de la peine au sien ; tellement que dans aucune de ces sociétés on ne s'est jamais douté des talents prodigieux dont le public le gratifie aujourd'hui pour en faire les instruments de ses crimes ; et maintenant encore s'il vivait parmi des gens non prévenus, qui ne sussent point qu'il a fait des livres, je suis sûr que, loin de l'en croire capable, tous s'accorderaient à ne lui trouver ni goût ni vocation pour ce métier.

Ce même naturel ardent et doux se fait constamment sentir dans tous ses écrits comme dans ses discours. Il ne cherche ni n'évite de parler de ses ennemis. Quand il en parle, c'est avec une fierté sans dédain, avec une plaisanterie sans fiel, avec des reproches sans amertume, avec une franchise sans malignité. Et de même il ne parle de ses rivaux de gloire qu'avec des éloges mérités sous lesquels aucun venin ne se cache ; ce qu'on ne dira sûrement pas de ceux qu'ils font quelquefois de lui. Mais ce que j'ai trouvé en lui de plus rare pour un auteur, et même pour tout homme sensible, c'est la tolérance la plus parfaite en fait de sentiments et d'opinions, et l'éloignement de tout esprit de parti, même en sa faveur ; voulant dire en liberté son avis et ses raisons quand la chose le demande, et même, quand son cœur s'échauffe, y mettant de la passion ; mais ne blâmant pas plus qu'on n'adopte pas son sentiment qu'il ne souffre qu'on le lui veuille ôter, et laissant à chacun la même liberté de penser qu'il réclame pour lui-même. J'entends tout le monde parler de tolérance, mais je n'ai connu de vrai tolérant que lui seul.

Enfin l'espèce de sensibilité que j'ai trouvée en lui peut rendre peu sages et très malheureux ceux qu'elle gouverne, mais elle n'en fait ni des cerveaux brûlés ni des monstres : elle en fait seulement des hommes inconséquents et souvent en contradiction avec eux-mêmes, quand, unissant comme celui-ci un, cœur vif et un esprit lent, ils commencent par ne suivre que leurs penchants et finissent par vouloir rétrograder, mais

Copyright Arvensa Editions

trop tard, quand leur raison plus tardive les avertit enfin qu'ils s'égarent.

Cette opposition entre les premiers éléments de sa constitution se fait sentir dans la plupart des qualités qui en dérivent et dans toute sa conduite. Il y a peu de suite dans ses actions, parce que ses mouvements naturels et ses projets réfléchis ne le menant jamais sur la même ligne, les premiers le détournent à chaque instant de la route qu'il s'est tracée, et qu'en agissant beaucoup il n'avance point. Il n'y a rien de grand, de beau, de généreux dont par élans il ne soit capable ; mais il se lasse bien vite, et retombe aussitôt dans son inertie : c'est en vain que les actions nobles et belles sont quelques instants dans son courage, la paresse et la timidité qui succèdent bientôt le retiennent, l'anéantissent ; et voilà comment, avec des sentiments quelquefois élevés et grands, il fut toujours petit et nul par sa conduite.

Voulez-vous donc connaître à fond sa conduite et ses mœurs, étudiez bien ses inclinations et ses goûts ; cette connaissance vous donnera l'autre parfaitement ; car jamais homme ne se conduisit moins sur des principes et des règles, et ne suivit plus aveuglément ses penchants. Prudence, raison, précaution, prévoyance, tout cela ne sont pour lui que des mots sans effet. Quand il est tenté, il succombe ; quand il ne l'est pas, il reste dans sa langueur. Par là vous voyez que sa conduite doit être inégale et sautillante, quelques instants impétueuse, et presque toujours molle ou nulle. Il ne marche pas ; il fait des bonds, et retombe à la même place ; son activité même ne tend qu'à le ramener à celle dont la force des choses le tire ; et, s'il n'était poussé que par son plus constant désir, il resterait toujours immobile. Enfin jamais il n'exista d'être plus sensible à l'émotion et moins formé pour l'action.

Jean-Jacques n'a pas toujours fui les hommes ; mais il a toujours aimé la solitude. Il se plaisait avec les amis qu'il croyait avoir, mais il se plaisait encore plus avec lui-même. Il chérissait leur société ; mais il avait quelquefois besoin de se recueillir, et peut-être eût-il encore mieux aimé vivre toujours seul que toujours avec eux. Son affection pour le roman de *Robinson* m'a fait juger qu'il ne se fût pas cru si malheureux que lui, confiné dans son île déserte. Pour un homme sensible, sans ambition et sans vanité, il est moins cruel et moins difficile de vivre seul dans un désert que seul parmi ses semblables. Du reste, quoique cette inclination pour la vie retirée et solitaire n'ait certainement rien de méchant et de misanthrope, elle est néanmoins si singulière, que je ne l'ai jamais trouvée à ce point

Copyright Arvensa Editions

qu'en lui seul, et qu'il en fallait absolument démêler la cause précise, ou renoncer à bien connaître l'homme dans lequel je la remarquais.

J'ai bien vu d'abord que la mesure des sociétés ordinaires où règnent une familiarité apparente et une réserve réelle ne pouvait lui convenir. L'impossibilité de flatter son langage et de cacher les mouvements de son cœur mettait de son côté un désavantage énorme vis-à-vis du reste des hommes, qui, sachant cacher ce qu'ils sentent-et ce qu'ils sont, se montrent uniquement comme, il leur convient qu'on les voie. Il n'y avait qu'une intimité parfaite qui pût entre eux et lui rétablir l'égalité. Mais quand il l'y a mise, ils n'en ont mis eux que l'apparence ; elle était de sa part une imprudence, et de la leur une embûche ; et cette tromperie, dont il fut la victime, une fois sentie, a dû pour jamais le tenir éloigné d'eux.

Mais enfin, perdant les douceurs de la société humaine, qu'a-t-il substitué qui pût l'en dédommager et lui faire préférer ce nouvel état à l'autre malgré ses inconvénients ? Je sais que le bruit du monde effarouche les cœurs aimants et tendres, qu'ils se resserrent et se compriment dans la foule, qu'ils se dilatent et s'épanchent entre eux, qu'il n'y a de véritable effusion que dans le tête-à-tête, qu'enfin cette intimité délicieuse qui fait la véritable jouissance de l'amitié ne peut guère se former et se nourrir que dans la retraite ; mais je sais aussi qu'une solitude absolue est un état triste et contraire à la nature ; les sentiments affectueux nourrissent l'âme, la communication des idées avive l'esprit. Notre plus douce existence est relative et collective, et notre vrai *moi* n'est pas tout entier en nous. Enfin telle est la constitution de l'homme en cette vie qu'on n'y parvient jamais à bien jouir de soi sans le concours d'autrui. Le solitaire Jean-Jacques devrait donc être sombre, taciturne, et vivre toujours mécontent. C'est en effet ainsi qu'il paraît dans tous ses portraits, et c'est ainsi qu'on me l'a toujours dépeint depuis ses malheurs ; même on lui fait dire dans une lettre imprimée qu'il n'a ri dans tonie sa vie que deux fois qu'il cite, et toutes deux d'un rire de méchanceté. Mais on me parlait jadis de lui tout autrement, et je l'ai vu tout autre lui-même sitôt qu'il s'est mis à son aise avec moi. J'ai surtout été frappé de ne lui trouver jamais l'esprit si gai, si serein, que quand on l'avait laissé seul et tranquille, ou au retour de sa promenade solitaire, pourvu que ce ne fût pas un flagorneur qui l'accostât. Sa conversation était alors encore plus ouverte et douce qu'à l'ordinaire, comme serait celle d'un homme qui sort d'avoir du plaisir. De quoi s'occupait-il donc ainsi seul, lui qui, devenu la risée et l'horreur de ses

Copyright Arvensa Editions

contemporains, ne voit dans sa triste destinée que des sujets de larmes et de désespoir ?

O Providence ! ô nature ! trésor du pauvre, ressource de l'infortuné ; celui qui sent, qui connaît vos saintes lois et s'y confie, celui dont le cœur est en paix et dont le corps ne souffre pas, grâces à vous, n'est point tout entier en proie à l'adversité. Malgré tous les complots des hommes, tous les succès des méchants, il ne peut être absolument misérable. Dépouillé par des mains cruelles de tous les biens de cette vie, l'espérance l'en dédommage dans l'avenir, l'imagination les lui rend dans l'instant même ; d'heureuses fictions lui tiennent lieu d'un bonheur réel ; et, que dis-je ? lui seul est solidement heureux, puisque les biens terrestres peuvent à chaque instant échapper en mille manières à celui qui croit les tenir ; mais rien ne peut ôter ceux de l'imagination à quiconque sait en jouir. Il les possède sans risque et sans crainte ; la fortune et les hommes ne sauraient l'en dépouiller.

Faible ressource, allez-vous dire, que des visions contre une grande adversité ! Eh ! monsieur, ces visions ont plus de réalité peut-être que tous les biens apparents dont les hommes font tant de cas, puisqu'ils ne portent jamais dans l'âme un vrai sentiment de bonheur, et que ceux qui les possèdent sont également forcés de se jeter dans l'avenir, faute de trouver dans le présent des jouissances qui les satisfassent.

Si l'on vous disait qu'un mortel, d'ailleurs très infortuné, passe régulièrement cinq ou six heures par jour dans des sociétés délicieuses, composées d'hommes justes, vrais, gais, aimables, simples avec de grandes lumières, doux avec de grandes vertus ; de femmes charmantes et sages, pleines de sentiments et de grâces, modestes sans grimace, badines sans étourderie, n'usant de l'ascendant de leur sexe et de l'empire de leurs charmes que pour nourrir entre les hommes l'émulation des grandes choses et le zèle de la vertu ; que ce mortel, connu, estimé, chéri dans ces sociétés d'élite, y vit, avec tout ce qui les compose, dans un commerce de confiance, d'attachement, de familiarité ; qu'il y trouve à son choix des amis sûrs, des maîtresses fidèles, de tendres et solides amies., qui valent peut-être encore mieux : pensez-vous que la moitié de chaque jour ainsi passée ne rachèterait pas bien les peines de l'autre moitié ? Le souvenir toujours présent d'une si douce vie et l'espoir assuré de son prochain retour n'adoucirait-il pas bien encore l'amertume du reste du temps ? et croyez-vous qu'à tout prendre l'homme le plus heureux de la terre compte

Copyright Arvensa Editions

dans le même espace plus de moments aussi doux ? Pour moi, je pense, et vous penserez, je m'assure, que cet homme pourrait se flatter, malgré ses peines, de passer de cette manière une vie aussi pleine de bonheur et de jouissance que tel autre mortel que ce soit. Hé bien ! monsieur, tel est l'état de Jean-Jacques au milieu de ses afflictions et de ses fictions, de ce Jean-Jacques si cruellement, si obstinément, si indignement noirci, flétri, diffamé, et qu'avec des soucis, des soins, des frais énormes, ses adroits, ses puissants persécuteurs travaillent depuis si longtemps sans relâche à rendre le plus malheureux des êtres. Au milieu de tous leurs succès, il leur échappe ; et, se réfugiant dans les régions éthérées, il y vit heureux en dépit d'eux : jamais, avec toutes leurs machines, ils ne le poursuivront jusque-là.

Les hommes, livrés à l'amour-propre et à son triste cortège, ne connaissent plus le charme et l'effet de l'imagination. Ils pervertissent l'usage de cette faculté consolatrice : au lieu de s'en servir pour adoucir le sentiment de leurs maux, ils ne s'en servent que pour l'irriter. Plus occupés des objets qui les blessent que de ceux qui les flattent, ils voient partout quelque sujet de peine, ils gardent toujours quelque souvenir attristant ; et, quand ensuite ils méditent dans la solitude sur ce qui les a le plus affectés, leurs cœurs ulcérés remplissent leur imagination de mille objets funestes. Les concurrences, les préférences, les jalousies, les rivalités, les offenses, les vengeances, les mécontentements de toute espèce, l'ambition, les désirs, les projets, les moyens, les obstacles, remplissent de pensées inquiétantes les heures de leurs courts loisirs ; et si quelque image agréable ose y paraître avec l'espérance, elle en est effacée ou obscurcie par cent images pénibles que le doute du succès vient bientôt y substituer.

Mais celui qui, franchissant l'étroite prison de l'intérêt personnel et des petites passions terrestres, s'élève sur les ailes de l'imagination au-dessus des vapeurs de notre atmosphère ; celui qui, sans épuiser sa force et ses facultés à lutter contre la fortune et la destinée, sait s'élancer dans les régions éthérées, y planer, et s'y soutenir par de sublimes contemplations, peut de là braver les coups du sort et des insensés jugements des hommes. Il est au-dessus de leurs atteintes ; il n'a pas besoin de leur suffrage pour être sage, ni de leur faveur pour être heureux. Enfin tel est en nous l'empire de l'imagination, et telle en est l'influence, que d'elle naissent, non seulement les vertus et les vices, mais les biens et les maux de la vie humaine, et que c'est principalement la manière dont on s'y livre qui rend

Copyright Arvensa Editions

les hommes bons ou méchants, heureux ou malheureux ici-bas.

Un cœur actif et un naturel paresseux doivent inspirer le goût de la rêverie. Ce goût perce et devient une passion très vive, pour peu qu'il soit secondé par l'imagination. C'est ce qui arrive très fréquemment aux Orientaux ; c'est ce qui est arrivé à Jean-Jacques, qui leur ressemble à bien des égards. Trop soumis à ses sens pour pouvoir, dans les jeux de la sienne, en secouer le joug, il ne s'élèverait pas sans peine à des méditations purement abstraites, et ne s'y soutiendrait pas longtemps. Mais cette faiblesse d'entendement lui est peut-être plus avantageuse que ne serait une tête plus philosophique. Le concours des objets sensibles rend ses méditations moins sèches, plus douces, plus illusoires, plus appropriées à lui tout entier. La nature s'habille pour lui des formes les plus charmantes, se peint à ses yeux des couleurs les plus vives, se peuple pour son usage d'êtres selon son cœur ; et lequel est le plus consolant, dans l'infortune, de profondes conceptions qui fatiguent, ou de riantes fictions qui ravissent, et transportent celui qui s'y livre au sein de la félicité ? Il raisonne moins, il est vrai, mais il jouit davantage : il ne perd pas un moment pour la jouissance ; et, sitôt qu'il est seul, il est heureux.

La rêverie, quelque douce qu'elle soit, épuise et fatigue à la longue, elle a besoin de délassement. On le trouve en laissant reposer sa tête et livrant uniquement ses sens à l'impression des objets extérieurs. Le plus indifférent spectacle a sa douceur par le relâche qu'il nous procure ; et, pour peu que l'impression ne soit pas tout-à-fait nulle, le mouvement léger dont elle nous agite suffit pour nous préserver d'un engourdissement léthargique, et nourrir en nous le plaisir d'exister, sans donner de l'exercice à nos facultés. Le contemplatif Jean-Jacques, en tout autre temps si peu attentif aux objets qui l'entourent, a souvent grand besoin de ce repos, et le goûte alors avec une sensualité d'enfant dont nos sages ne se doutent guère. Il n'aperçoit rien, sinon quelque mouvement à son oreille ou devant ses yeux ; mais c'en est assez pour lui. non seulement une parade de foire, une revue, un exercice, une procession, l'amuse ; mais la grue, le cabestan, le mouton, le jeu d'une machine quelconque, un bateau qui passé, un moulin qui tourne, un bouvier qui laboure, des joueurs de boule ou de battoir, rivière qui court, l'oiseau qui vole, attachent ses regards. Il s'arrête même à des spectacles sans mouvement, pour peu que la variété y supplée. Des colifichets en étalage, des bouquins ouverts sur les quais, et dont il ne lit que les titres, des images contre les murs, qu'il parcourt d'un

Copyright Arvensa Editions

œil stupide, tout cela l'arrête et l'amuse quand son imagination fatiguée a besoin de repos. Mais nos modernes sages, qui le suivent et l'épient dans tout ce badaudage, en tirent des conséquences à leur mode sur les motifs de son attention, et toujours dans l'aimable caractère dont ils l'ont obligeamment gratifié. Je le vis un jour assez longtemps arrêté devant une gravure. De jeunes gens inquiets de savoir ce qui l'occupait si fort, mais assez polis, contre l'ordinaire, pour ne pas s'aller interposer entre l'objet et lui, attendirent avec une risible impatience. Sitôt qu'il partit, ils coururent à la gravure, et trouvèrent que c'était le plan des attaques du fort de Kehl. Je les vis ensuite longtemps et vivement occupés d'un entretien fort animé, dans lequel je compris qu'ils fatiguaient leur Minerve à chercher quel crime on pouvait méditer en regardant le plan des attaques du fort de Kehl.

Voilà, monsieur, une grande découverte, et dont je me suis beaucoup félicité, car je la regarde comme la clef des autres singularités de cet homme. De cette pente aux douces rêveries j'ai vu dériver tous les goûts, tous les penchants, toutes les habitudes de Jean-Jacques, ses vices même et les vertus qu'il peut avoir. Il n'a guère assez de suite dans ses idées pour former de vrais projets ; mais, enflammé par la longue contemplation d'un objet, il fait parfois dans sa chambre de fortes et promptes résolutions, qu'il oublie ou qu'il abandonne avant d'être arrivé dans la rue. Toute la vigueur de sa volonté s'épuise à résoudre ; il n'en a plus pour exécuter. Tout suit en lui d'une première inconséquence. La même opposition qu'offrent les éléments de sa constitution se retrouve dans ses inclinations, dans ses mœurs, et dans sa conduite. Il est actif, ardent, laborieux, infatigable ; il est indolent, paresseux, sans vigueur : il est fier, audacieux, téméraire ; il est craintif, timide, embarrassé : il est froid, dédaigneux, rebutant jusqu'à la dureté ; il est doux, caressant, facile jusqu'à la faiblesse, et ne sait pas se défendre de faire ou souffrir ce qui lui plaît le moins. En un mot, il passe d'une extrémité à l'autre avec une incroyable rapidité, sans même remarquer ce passage, ni se souvenir de ce qu'il était l'instant auparavant ; et, pour rapporter ces effets divers à leurs causes primitives, il est lâche et mou tant que la seule raison l'excite, il devient tout de feu sitôt qu'il est animé par quelque passion. Vous me direz que c'est comme cela que sont tous les hommes. Je pense tout le contraire, et vous ne penseriez pas ainsi vous-même, si j'avais mis le mot *intérêt* à la place du mot *raison*, qui dans le fond signifie ici la même chose ; car qu'est-ce que la raison pratique, si ce n'est le sacrifice d'un bien présent et

Copyright Arvensa Editions

passager aux moyens de s'en procurer un jour de plus grands ou de plus solides ; et qu'est-ce que l'intérêt, si ce n'est l'augmentation et l'extension continuelle de ces mêmes moyens ? L'homme intéressé songe moins à jouir qu'à multiplier pour lui l'instrument des jouissances. Il n'a point proprement de passions, non plus que l'avare, ou il les surmonte, et travaille uniquement par un excès de prévoyance à se mettre en état de satisfaire à son aise celles qui pourront lui venir un jour. Les véritables passions, plus rares qu'on ne pense parmi les hommes, le deviennent de jour en jour davantage ; l'intérêt les élime, les atténue, les engloutit toutes, et la vanité, qui n'est qu'une bêtise de l'amour-propre, aide encore à les étouffer. La devise du baron de Feneste se lit en gros caractères sur toutes les actions des hommes de nos jours, *C'est pour paraître.* Ces dispositions habituelles ne sont guère propres à laisser agir les vrais mouvements du cœur.

Pour Jean-Jacques, incapable d'une prévoyance un peu suivie, et tout entier à chaque sentiment qui l'agite, il ne connaît pas même pendant sa durée qu'il puisse jamais cesser d'en être affecté. Il ne pense à son intérêt, c'est-à-dire à l'avenir, que dans un calme absolu ; mais il tombe alors dans un tel engourdissement, qu'autant vaudrait qu'il n'y pensât point du tout. Il peut bien dire, au contraire de ces gens de l'Évangile et de ceux de nos jours, qu'où est le cœur là est aussi son trésor. En un mot, son âme est forte ou faible à l'excès, selon les rapports sous lesquels on l'envisage. Sa force n'est pas dans l'action, mais dans la résistance ; toutes les puissances de l'univers ne feraient pas fléchir un instant les directions de sa volonté. L'amitié seule eût eu le pouvoir de l'égarer, il est à l'épreuve de tout le reste. Sa faiblesse ne consiste pas à se laisser détourner de son but, mais à manquer de vigueur pour l'atteindre, et à se laisser arrêter tout court par le premier obstacle qu'elle rencontre, quoique facile à surmonter. Jugez si ces dispositions le rendraient propre à faire son chemin dans le monde, où l'on ne marche que par zigzag.

Tout a concouru dès ses premières années à détacher son âme des lieux qu'habitait son corps, pour l'élever et la fixer dans ces régions éthérées dont je vous parlais ci-devant. Les hommes illustres de Plutarque furent sa première lecture dans un âge où rarement les enfants savent lire. Les traces de ces hommes antiques firent en lui des impressions qui jamais n'ont pu s'effacer. A ces lectures succéda celle de *Cassandre* et des vieux romans, qui, tempérant sa fierté romaine, ouvrirent ce cœur naissant à tous les

Copyright Arvensa Editions

sentiments expansifs et tendres auxquels il n'était déjà que trop disposé. Dès-lors il se fit, des hommes et de la société, des idées romanesques et fausses, dont tant d'expériences funestes n'ont jamais bien pu le guérir. Ne trouvant rien autour de lui qui réalisât ses idées, il quitta sa patrie encore jeune adolescent, et se lança dans le monde avec confiance, y cherchant les Aristides, les Lycurgues, et les Astrées, dont il le croyait rempli. Il passa sa vie à jeter son cœur dans ceux qu'il crut s'ouvrir pour le recevoir, à croire avoir trouvé ce qu'il cherchait, et à se désabuser. Durant sa jeunesse, il trouva des âmes bonnes et simples, mais sans chaleur et sans énergie. Dans son âge mur, il trouva des esprits vifs, éclairés et fins, mais faux, doubles et méchants, qui parurent l'aimer tant qu'ils eurent la première place ; mais qui, dès qu'ils s'en crurent offusqués, n'usèrent de sa confiance que pour l'accabler d'opprobres et de malheurs. Enfin, se voyant devenu la risée et le jouet de son siècle, sans savoir comment ni pourquoi, il comprit que, vieillissant dans la haine publique, il n'avait plus rien à espérer des hommes, et, se détrompant trop lard des illusions qui l'avaient abusé si longtemps, il se livra tout entier à celles qu'il pouvait réaliser tous les jours, et finit par nourrir de ses seules chimères son cœur, que le besoin d'aimer avait toujours dévoré. Tous ses goûts, toutes ses passions ont ainsi leurs objets dans une autre sphère. Cet homme tient moins à celle-ci qu'aucun autre mortel qui me soit connu. Ce n'est pas de quoi se faire aimer de ceux qui l'habitent, et qui, se sentant dépendre de tout le monde, veulent aussi que tout le monde dépende d'eux.

Ces causes, tirées des événements de sa vie, auraient pu seules lui faire fuir la foule et rechercher la solitude. Les causes naturelles, tirées de sa constitution, auraient dû seules produire aussi le même effet. Jugez s'il pouvait échapper au concours de ces différentes causes, pour le rendre ce qu'il est aujourd'hui. Pour mieux sentir cette nécessité, écartons un moment tous les faits, ne supposons connu que le tempérament que je vous ai décrit, et voyons ce qui devrait naturellement en résulter dans un être fictif dont nous n'aurions aucune autre idée.

Doué d'un cœur très sensible, et d'une imagination très vive, mais lent à penser, arrangeant difficilement ses pensées, et plus difficilement ses paroles, il fuira les situations qui lui sont pénibles, et recherchera celles qui lui sont commodes ; il se complaira dans le sentiment de ses avantages, il en jouira tout à son aise dans des rêveries délicieuses ; mais il aura la plus forte répugnance à étaler sa gaucherie dans les assemblées ; et l'inutile

Copyright Arvensa Editions

effort d'être toujours attentif à ce qui se dit, et d'avoir toujours l'esprit présent et tendu pour y répondre, lui rendra les sociétés indifférentes aussi fatigantes que déplaisantes. La mémoire et la réflexion renforceront encore cette répugnance, en lui faisant entendre, après coup, des multitudes de choses qu'il n'a pu d'abord entendre, et auxquelles, forcé de répondre à l'instant, il a répondu de travers, faute d'avoir le temps d'y penser. Mais, né pour de vrais attachements, la société des cœurs et l'intimité lui seront très précieuses ; et il se sentira d'autant plus à son aise avec ses amis, que, bien connu d'eux ou croyant l'être, il n'aura pas peur qu'ils le jugent sur les sottises qui peuvent lui échapper dans le rapide bavardage de la conversation. Aussi le plaisir de vivre avec eux exclusivement se marquera-t-il sensiblement dans ses yeux et dans ses manières ; mais l'arrivée d'un survenant fera disparaître à l'instant sa confiance et sa gaieté.

Sentant ce qu'il vaut en-dedans, le sentiment de son invincible ineptie au-dehors pourra lui donner souvent du dépit contre lui-même et quelquefois contre ceux qui le forceront de la montrer. Il devra prendre en aversion tout ce flux de compliments, qui ne sont qu'un art de s'en attirer à soi-même, et de provoquer un escrime en paroles ; art surtout employé par les femmes et chéri d'elles, sûres de l'avantage qui doit leur en revenir. Par conséquent, quelque penchant qu'ait notre homme à la tendresse, quelque goût qu'il ait naturellement pour les femmes, il n'en pourra souffrir le commerce ordinaire, où il faut fournir un perpétuel tribut de gentillesses qu'il se sent hors d'état de payer. Il parlera peut-être aussi bien qu'un autre le langage de l'amour dans le tête-à-tête, mais plus mal que qui que ce soit celui de la galanterie dans un cercle.

Les hommes, qui ne peuvent juger d'autrui que parce qu'ils en aperçoivent, ne trouvant rien en lui que de médiocre et de commun tout au plus, l'estimeront au-dessous de son prix. Ses yeux, animés par intervalles, promettraient en vain ce qu'il serait hors d'état de tenir. Ils brilleraient en vain quelquefois d'un feu bien différent de celui de l'esprit : ceux qui ne connaissent que celui-ci, ne le trouvant point en lui, n'iraient pas plus loin ; et, jugeant de lui sur cette apparence, ils diraient : C'est un homme d'esprit en peinture, c'est un sot en original. Ses amis mêmes pourraient se tromper comme les autres sur sa mesure ; et, si quelque événement imprévu les forçait enfin de reconnaître en lui plus de talent et d'esprit qu'ils ne lui en avaient d'abord accordé, leur amour-propre ne lui pardonnerait point leur première erreur sur son compte, et ils pourraient

Copyright Arvensa Editions

le haïr toute leur vie, uniquement pour n'avoir pas su d'abord l'apprécier.

Cet homme, enivré par ses contemplations des charmes de la nature, l'imagination pleine de types de vertus, de beautés, de perfections de toute espèce, chercherait longtemps dans le monde des sujets où il trouvât tout cela. À force de désirer, il croirait souvent trouver ce qu'il cherche ; les moindres apparences lui paraîtraient des qualités réelles ; les moindres protestations lui tiendraient lieu de preuves ; dans tous ses attachements il croirait toujours trouver le sentiment qu'il y porterait lui-même ; toujours trompé dans son attente, et toujours caressant son erreur, il passerait sa jeunesse à croire avoir réalisé ses fictions ; à peine l'âge mûr et l'expérience les lui montreraient enfin pour ce qu'elles sont, et, malgré les erreurs, les fautes et les expiations d'une longue vie, il n'y aurait peut-être que le concours des plus cruels malheurs qui pût détruire son illusion chérie, et lui faire sentir que ce qu'il cherche ne se trouve point sur la terre, ou ne s'y trouve que dans un ordre de choses bien différent de celui où il l'a cherché.

La vie contemplative dégoûte de l'action. Il n'y a point d'attrait plus séducteur que celui des fictions d'un cœur aimant et tendre, qui, dans l'univers qu'il se crée à son gré, se dilate, s'étend à son aise, délivré des dures entraves qui le compriment dans celui-ci. La réflexion, la prévoyance, mère des soucis et des peines, n'approchent guère d'une âme enivrée des charmes de la contemplation. Tous les soins fatigants de la vie active lui deviennent insupportables, et lui semblent superflus ; et pourquoi se donner tant de peines, dans l'espoir éloigné d'un succès si pauvre, si incertain, tandis qu'on peut dès l'instant même, dans une délicieuse rêverie, jouir à son aise de toute la félicité dont on sent en soi la puissance et le besoin ? Il deviendrait donc indolent, paresseux par goût, par raison même, quand il ne le serait pas par tempérament. Que si, par intervalle, quelque projet de gloire ou d'ambition pouvait l'émouvoir, il le suivrait d'abord avec ardeur, avec impétuosité ; mais la moindre difficulté, le moindre obstacle l'arrêterait, le rebuterait, le rejetterait dans l'inaction. La seule incertitude du succès le détacherait de toute entreprise douteuse. Sa nonchalance lui montrerait de la folie à compter sur quelque chose ici-bas, à se tourmenter pour un avenir si précaire, et de la sagesse à renoncer à la prévoyance, pour s'attacher uniquement au présent, qui seul est en notre pouvoir.

Ainsi livré par système à sa douce oisiveté, il remplirait ses loisirs de jouissances à sa mode, et, négligeant ces foules de prétendus devoirs que

Copyright Arvensa Editions

la sagesse humaine prescrit comme indispensables, il passerait pour fouler aux pieds les bienséances, parce qu'il dédaignerait les simagrées. Enfin, loin de cultiver sa raison pour apprendre à se conduire prudemment parmi les hommes, il n'y chercherait en effet que de nouveaux motifs de vivre éloigné d'eux, et de se livrer tout entier à ses fictions.

Cette humeur indolente et voluptueuse, se fixant toujours sur des objets riants, le détournerait par conséquent des idées pénibles et déplaisantes. Les souvenirs douloureux s'effaceraient très promptement de son esprit ; les auteurs de ses maux n'y tiendraient pas plus de place que ces maux mêmes ; et tout cela, parfaitement oublié dans très peu de temps, serait bientôt pour lui comme nul, à moins que le mal ou l'ennemi qu'il aurait encore à craindre ne lui rappelât ce qu'il en aurait déjà souffert. Alors il pourrait être extrêmement effarouché des maux à venir, moins précisément à cause de ces maux que par le trouble du repos, la privation du loisir, la nécessité d'agir de manière ou d'autre, qui s'ensuivraient inévitablement, et qui alarmeraient plus sa paresse que la crainte du mal n'épouvanterait son courage. Mais tout cet effroi subit et momentané serait sans suite et stérile en effet. Il craindrait moins la souffrance que l'action. Il aimerait mieux voir augmenter ses maux et rester tranquille, que de se tourmenter pour les adoucir ; disposition qui donnerait beau jeu aux ennemis qu'il pourrait avoir.

J'ai dit que Jean-Jacques n'était pas vertueux : notre homme ne le serait pas non plus ; et comment, faible et subjugué par ses penchants, pourrait-il l'être, n'ayant toujours pour guide que son propre cœur, jamais son devoir ni sa raison ? Comment la vertu, qui n'est que travail et combat, régnerait-elle au sein de la mollesse et des doux loisirs ? Il serait bon, parce que la nature l'aurait fait tel ; il ferait du bien, parce qu'il lui serait doux d'en faire : mais s'il s'agissait de combattre ses plus chers désirs et de déchirer son cœur pour remplir son devoir, le ferait-il aussi ? J'en doute. La loi de la nature, sa voix du moins, ne s'étend pas jusque-là. Il en faut une autre alors qui commande, et que la nature se taise.

Mais se mettrait-il aussi dans ces situations violentes d'où naissent des devoirs si cruels ? J'en doute encore plus. Du tumulte des sociétés naissent des multitudes de rapports nouveaux et souvent opposés, qui tiraillent en sens contraire ceux qui marchent avec ardeur dans la route sociale. À peine ont-ils alors d'autre bonne règle de justice, que de résister à tous leurs penchants, et de faire toujours le contraire de ce qu'ils désirent, par cela

Copyright Arvensa Editions

seul qu'ils le désirent. Mais celui qui se tient à l'écart, et fuit ces dangereux combats, n'a pas besoin d'adopter cette morale cruelle, n'étant point entraîné par le torrent, ni forcé de céder à sa fougue impétueuse, ou de se roidir pour y résister : il se trouve naturellement soumis à ce grand précepte de morale, mais destructif de tout l'ordre social, de ne se mettre jamais en situation à pouvoir trouver son avantage dans le mal d'autrui. Celui qui veut suivre ce précepte à la rigueur n'a point d'autre moyen pour cela que de se retirer tout-à-fait de la société, et celui qui en vit séparé suit par cela seul ce précepte sans avoir besoin d'y songer.

Notre homme ne sera donc pas vertueux, parce qu'il n'aura pas besoin de l'être ; et, par la même raison, il ne sera ni vicieux, ni méchant ; car l'indolence et l'oisiveté, qui dans la société sont un si grand vice, n'en sont plus un dans quiconque a su renoncer à ses avantages pour n'en pas supporter les travaux. Le méchant n'est méchant qu'à cause du besoin qu'il a des autres, que ceux-ci ne le favorisent pas assez, que ceux-là lui font obstacle, et qu'il ne peut ni les employer ni les écarter à son gré. Le solitaire n'a besoin que de sa subsistance, qu'il aime mieux se procurer par son travail dans la retraite, que par ses intrigues dans le monde, qui seraient un bien plus grand travail pour lui. Du reste, il n'a besoin d'autrui que parce que son coeur a besoin d'attachement ; il se donne des amis imaginaires, pour n'en avoir pu trouver de réels ; il ne fuit les hommes qu'après avoir vainement cherché parmi eux ce qu'il doit aimer.

Notre homme ne sera pas vertueux, parce qu'il sera faible, et que la vertu n'appartient qu'aux âmes fortes. Mais cette vertu à laquelle il ne peut atteindre, qui est-ce qui l'admirera, la chérira, l'adorera plus que lui ? qui est-ce qui, avec une imagination plus vive, s'en peindra mieux le divin simulacre ? qui est-ce qui, avec un cœur plus tendre, s'enivrera plus d'amour pour elle ? Ordre, harmonie, beauté, perfection, sont les objets de ses plus douces méditations. Idolâtre du beau dans tous les genres, resterait-il froid uniquement pour la suprême beauté ? Non ; elle ornera de ses charmes immortels toutes ces images chéries qui remplissent son âme, qui repaissent son cœur. Tous ses premiers mouvements seront vifs et purs ; les seconds auront sur lui peu d'empire. Il voudra toujours ce qui est bien, il le fera quelquefois ; et si souvent il laisse éteindre sa volonté par sa faiblesse, ce sera pour retomber dans sa langueur. Il cessera de bien faire, il ne commencera pas même lorsque la grandeur de l'effort épouvantera sa paresse ; mais jamais il ne fera volontairement ce qui est mal. En un mot,

Copyright Arvensa Editions

s'il agit rarement comme il doit, plus rarement encore il agira comme il ne doit pas, et toutes ses fautes, même les plus graves, ne seront que des péchés d'omission : mais c'est par là précisément qu'il sera le plus en scandale aux hommes, qui, ayant mis toute la morale en petites formules, comptent pour rien le mal dont on s'abstient, pour toute l'étiquette des petits procédés, et sont bien plus attentifs à remarquer les devoirs auxquels on manque, qu'à tenir compte de ceux qu'on remplit.

Tel sera l'homme doué du tempérament dont j'ai parlé, tel j'ai trouvé celui que je viens d'étudier. Son âme, forte en ce qu'elle ne se laisse point détourner de son objet, mais faible pour surmonter les obstacles, ne prend guère de mauvaises directions, mais suit lâchement la bonne. Quand il est quelque chose, il est bon, mais plus souvent il est nul : et c'est pour cela même que, sans être persévérant, il est ferme ; que les traits de l'adversité ont moins de prise sur lui qu'ils n'auraient sur tout autre homme ; et que, malgré tous ses malheurs, ses sentiments sont encore plus affectueux que douloureux. Son coeur, avide de bonheur et de joie, ne peut garder nulle impression pénible. La douleur peut le déchirer un moment sans pouvoir y prendre racine. Jamais idée affligeante n'a pu longtemps l'occuper. Je l'ai vu, dans les plus grandes calamités de sa malheureuse vie, passer rapidement de la plus profonde affliction à la plus pure joie, et cela sans qu'il restât pour le moment dans son âme aucune trace des douleurs qui venaient de la déchirer, qui l'allaient déchirer encore, et qui constituaient pour lors son état habituel.

Les affections auxquelles il a le plus de pente se distinguent même par des signes physiques. Pour peu qu'il soit ému, ses yeux se mouillent à l'instant. Cependant jamais la seule douleur ne lui fit verser une larme ; mais tout sentiment tendre et doux, ou grand et noble, dont la vérité passe à son cœur, lui en arrache infailliblement. Il ne saurait pleurer que d'attendrissement ou d'admiration ; la tendresse et la générosité sont les deux seules cordes sensibles par lesquelles on peut vraiment l'affecter. Il peut voir ses malheurs d'un œil sec, mais il pleure en pensant à son innocence et au prix qu'avait mérité son cœur.

Il est des malheurs auxquels il n'est pas même permis à un honnête homme d'être préparé. Tels sont ceux qu'on lui destinait. En le prenant au dépourvu, ils ont commencé par l'abattre : cela devait être ; mais ils n'ont pu le changer. Il a pu quelques instants se laisser dégrader jusqu'à la bassesse, jusqu'à la lâcheté, jamais jusqu'à l'injustice, jusqu'à la fausseté,

Copyright Arvensa Editions

jusqu'à la trahison. Revenu de cette première surprise, il s'est relevé et vraisemblablement ne se laissera plus abattre, parce que son naturel a repris le dessus, que connaissant enfin les gens auxquels il a affaire, il est préparé à tout, et qu'après avoir épuisé sur lui tous les traits de leur rage, ils se sont mis hors d'état de lui faire pis.

Je l'ai vu dans une position unique et presque incroyable, plus seul au milieu de Paris que Robinson dans son île, et séquestré du commerce des hommes par la foule même empressée à l'entourer, pour empêcher qu'il ne se lie avec personne. Je l'ai vu concourir volontairement avec ses persécuteurs à se rendre sans cesse plus isolé ; et, tandis qu'ils travaillaient sans relâche à le tenir séparé des autres hommes, s'éloigner des autres et d'eux-mêmes de plus en plus. Ils veulent rester pour lui servir de barrière, pour veiller à tous ceux qui pourraient l'approcher, pour les tromper, les gagner ou les écarter, pour observer ses discours, sa contenance, pour jouir à longs traits du doux aspect de sa misère, pour chercher d'un œil curieux s'il reste quelque place en son cœur déchiré où ils puissent porter encore quelque atteinte. De son côté, il voudrait les éloigner, ou plutôt s'en éloigner, parce que leur malignité, leur duplicité, leurs vues cruelles blessent ses yeux de toutes parts, et que le spectacle de la haine l'afflige et le déchire encore plus que ses effets. Ses sens le subjuguent alors ; et, sitôt qu'ils sont frappés d'un objet de peine, il n'est plus maître de lui. La présence d'un malveillant le trouble au point de ne pouvoir déguiser son angoisse. S'il voit un traître le cajoler pour le surprendre, l'indignation le saisit, perce de toutes parts dans son accent, dans son regard, dans son geste. Que le traître disparaisse, à l'instant il est oublié ; et l'idée des noirceurs que l'on va brasser ne saurait occuper l'autre une minute à chercher les moyens de s'en défendre. C'est pour écarter de lui cet objet de peine, dont l'aspect le tourmente, qu'il voudrait être seul : il voudrait être seul pour vivre à son aise avec les amis qu'il s'est créés ; mais tout cela n'est qu'une raison de plus à ceux qui en prennent le masque pour l'obséder plus étroitement. Ils ne voudraient pas même, s'il leur était possible, lui laisser dans cette vie la ressource des fictions.

Je l'ai vu, serré dans leurs lacs, se débattre très peu pour en sortir, entouré de mensonges et de ténèbres, attendre sans murmure la lumière et la vérité ; enfermé vif dans un cercueil, s'y tenir assez tranquille, sans même invoquer la mort. Je l'ai vu pauvre, passant pour riche ; vieux, passant pour jeune ; doux, passant pour féroce ; complaisant et faible,

Copyright Arvensa Editions

passant pour inflexible et dur ; gai, passant pour sombre ; simple enfin jusqu'à la bêtise, passant pour rusé jusqu'à la noirceur. Je l'ai vu livré par vos messieurs à la dérision publique, flagorné, persiflé, moqué des honnêtes gens, servir de jouet à la canaille ; le voir, le sentir, en gémir, déplorer la misère humaine, et supporter patiemment son état.

Dans cet état, devait-il se manquer à lui-même, au point d'aller chercher dans la société des indignités peu déguisées dont on se plaisait à l'y charger ? Devait-il s'aller donner en spectacle à ces barbares, qui, se faisant de ses peines un objet d'amusement, ne cherchaient qu'à lui serrer le cœur par toutes les étreintes de la détresse et de la douleur qui pouvaient lui être les plus sensibles ? Voilà ce qui lui rendit indispensable la manière de vivre à laquelle il s'est réduit, ou, pour mieux dire, à laquelle on l'a réduit ; car c'est à quoi l'on en voulait venir, et l'on s'est attaché à lui rendre si cruelle et si déchirante la fréquentation des hommes, qu'il fut forcé d'y renoncer enfin tout-à-fait. *Vous me demandez*, disait-il*, pourquoi je fuis les hommes ; demandez-le à eux-mêmes, ils le savent encore mieux que moi.* Mais une âme expansive change-t-elle ainsi de nature, et se détache-t-elle ainsi de tout ? Tous ses malheurs ne viennent que de ce besoin d'aimer qui dévora son cœur dès son enfance, et qui l'inquiète et le trouble encore au point que, resté seul sur la terre, il attend le moment d'en sortir pour voir réaliser enfin ses visions favorites, et retrouver, dans un meilleur ordre de choses, une patrie et des amis.

Il atteignit et passa l'âge mûr, sans songer à faire des livres, et sans sentir un instant le besoin de cette célébrité fatale qui n'était pas faite pour lui, dont il n'a goûté que les amertumes, et qu'on lui a fait payer si cher. Ses visions chéries lui tenaient lieu de tout, et, dans le feu de la jeunesse, sa vive imagination, surchargée, accablée d'objets charmants qui venaient incessamment la remplir, tenait son cœur dans une ivresse continuelle qui ne lui laissait ni le pouvoir d'arranger ses idées, ni celui de les fixer, ni le temps de les écrire, ni le désir de les communiquer. Ce ne fut que quand ces grands mouvements commencèrent à s'apaiser, quand ses idées prenant une marche plus réglée et plus lente, il en put suivre assez la trace pour la marquer ; ce fut, dis-je, alors seulement que l'usage de la plume lui devint possible, et qu'à l'exemple et à l'instigation des gens de lettres avec lesquels il vivait alors, il lui vint en fantaisie de communiquer au public ces mêmes idées dont il s'était longtemps nourri lui-même, et qu'il crut être utiles au genre humain. Ce fut même en quelque façon par

Copyright Arvensa Editions

surprise, et sans en avoir formé le projet, qu'il se trouva jeté dans cette funeste carrière, où dès-lors peut-être on creusait déjà sous ses pas ces gouffres de malheurs dans lesquels on l'a précipité.

Dès sa jeunesse, il s'était souvent demandé pourquoi il ne trouvait pas tous les hommes bons, sages, heureux, comme ils lui semblaient faits pour l'être ; il cherchait dans son cœur l'obstacle qui les en empêchait, et ne le trouvait pas. Si tous les hommes, se disait-il, me ressemblaient, il régnerait sans doute une extrême langueur dans leur industrie, ils auraient peu d'activité, et n'en auraient que par brusques et rares secousses : mais ils vivraient entre eux dans une très douce société. Pourquoi n'y vivent-ils pas ainsi ? pourquoi, toujours accusant le ciel de leurs misères, travaillent-ils sans cesse à les augmenter ? En admirant les progrès de l'esprit humain, il s'étonnait de voir croître en même proportion les calamités publiques. Il entrevoyait une secrète opposition entre la constitution de l'homme et celle de nos sociétés ; mais c'était plutôt un sentiment sourd, une notion confuse, qu'un jugement clair et développé. L'opinion publique l'avait trop subjugué lui-même pour qu'il osât réclamer contre de si unanimes décisions.

Une malheureuse question d'académie, qu'il lut dans un *Mercure*, vint tout-à-coup dessiller ses veux, débrouiller ce chaos dans sa tête, lui montrer un autre univers, un véritable âge d'or, des sociétés d'hommes simples, sages, heureux, et réaliser en espérance toutes ses visions par la destruction des préjugés qui l'avaient subjugué lui-même, mais dont il crut en ce moment voir découler les vices et les misères du genre humain. De la vive effervescence qui se fît alors dans son âme sortirent des étincelles de génie qu'on a vues briller dans ses écrits durant dix ans de délire et de fièvre, mais dont aucun vestige n'avait paru jusqu'alors, et qui vraisemblablement n'auraient plus brillé dans la suite, si, cet accès passé, il eût voulu continuer d'écrire. Enflammé par la contemplation de ces grands objets, il les avait toujours présents à sa pensée ; et, les comparant à l'état réel des choses, il les voyait chaque jour sous des rapports tout nouveaux pour lui. Bercé du ridicule espoir de faire enfin triompher des préjugés et du mensonge la raison, la vérité, et de rendre les hommes sages en leur montrant leur véritable intérêt, son cœur échauffé par l'idée du bonheur futur du genre humain et par l'honneur d'y contribuer, lui dictait un langage digne d'une si grande entreprise. Contraint par là de s'occuper fortement et longtemps du même sujet, il assujettit sa tête à la fatigue de

Copyright Arvensa Editions

la réflexion : il apprit à méditer profondément ; et, pour un moment, il étonna l'Europe par des productions dans lesquelles les âmes vulgaires ne virent que de l'éloquence et de l'esprit, mais où celles qui habitent nos régions éthérées reconnurent avec joie une des leurs.

LE FRANÇAIS.— Je vous ai laissé parler sans vous interrompre ; mais permettez qu'ici je vous arrête un moment…

ROUSSEAU. — Je devine.... une contradiction, n'est-ce pas ?

Copyright Arvensa Editions

LE FRANÇAIS. — Non, j'en ai vu l'apparence. On dit que cette apparence est un piège que Jean-Jacques s'amuse à tendre aux lecteurs étourdis.

ROUSSEAU. — Si cela est, il en est bien puni par les lecteurs de mauvaise foi, qui font semblant de s'y prendre, pour l'accuser de ne savoir ce qu'il dit.

LE FRANÇAIS.— Je ne suis point de cette dernière classe, et je tache de ne pas être de l'autre. Ce n'est donc point une contradiction qu'ici je vous reproche, mais c'est un éclaircissement que je vous demande. Vous étiez ci-devant persuadé que les livres qui portent le nom de Jean-Jacques n'étaient pas plus de lui que cette traduction du Tasse si fidèle et si coulante qu'on répand avec tant d'affectation sous son nom [388] ; maintenant vous paraissez croire le contraire. Si vous avez en effet changé d'opinion, veuillez m'apprendre sur quoi ce changement est fondé.

ROUSSEAU. — Cette recherche fut le premier objet de mes soins. Certain que l'auteur de ces livres et le monstre que vous m'avez peint ne pouvaient être le même homme, je me bornais, pour lever mes doutes, à résoudre cette question. Cependant je suis, sans y songer, parvenu à la résoudre par la méthode contraire. Je voulais premièrement connaître l'auteur pour me décider sur l'homme, et c'est par la connaissance de l'homme que je me suis décidé sur l'auteur.

Pour vous faire sentir comment une de ces deux recherches m'a dispensé de l'autre, il faut reprendre les détails dans lesquels je suis entré pour cet effet : vous déduirez de vous-même et très aisément les conséquences que j'en ai tirées.

Je vous ai dit que je l'avais trouvé copiant de la musique à dix sous la page : occupation peu sortable à la dignité d'auteur, et qui ne ressemblait guère à celles qui lui ont acquis tant de réputation, tant en bien qu'en mal. Ce premier article m'offrait déjà deux recherches à faire : l'une, s'il se livrait à ce travail tout de bon ou seulement pour donner le change au public sur ses véritables occupations ; l'autre, s'il avait réellement besoin de ce métier pour vivre, ou si c'était une affectation de simplicité ou de pauvreté pour faire l'Épictète et le Diogène, comme l'assurent vos messieurs.

J'ai commencé par examiner son ouvrage, bien sûr que, s'il n'y vaquait

Copyright Arvensa Editions

que par manière d'acquit, j'y'verrais des traces de l'ennui qu'il doit lui donner depuis si longtemps. Sa note mal formée m'a paru faite pesamment, lentement, sans facilité, sans grâce, mais avec exactitude. On voit qu'il tâche de suppléer aux dispositions qui lui manquent, à force de travail et de soins. Mais ceux qu'il y met, ne s'apercevant que par l'examen, et n'ayant leur effet que dans l'exécution, sur quoi les musiciens, qui ne l'aiment pas, ne sont pas toujours sincères, ne compensent pas aux yeux du public les défauts qui d'abord sautent à la vue.

N'ayant l'esprit présent à rien, il ne l'a pas non plus à son travail, surtout forcé, par l'affluence des survenants, de l'associer avec le babil. Il fait beaucoup de fautes, et il les corrige ensuite en grattant son papier avec une perte de temps et des peines incroyables. J'ai vu des pages presque entières qu'il avait mieux aimé gratter ainsi que de recommencer la feuille, ce qui aurait été bien plus tôt fait ; mais il entre dans son tour d'esprit, laborieusement paresseux, de ne pouvoir se résoudre à refaire à neuf ce qu'il a fait une fois quoique mal. Il met à le corriger une opiniâtreté qu'il ne peut satisfaire qu'à force de peine et de temps. Du reste le plus long, le plus ennuyeux travail ne saurait lasser sa patience ; et souvent, faisant faute sur faute, je l'ai vu gratter et regratter jusqu'à percer le papier, sur lequel ensuite il collait des pièces. Rien ne m'a fait juger que ce travail l'ennuyât ; et il paraît, au bout de six ans, s'y livrer avec le même goût et le même zèle que s'il ne faisait que de commencer.

J'ai su qu'il tenait registre de son travail, j'ai désiré de voir ce registre ; il me l'a communiqué. J'y ai vu que dans ces six ans il avait écrit en simple copie plus de six mille pages de musique, dont une partie, musique de harpe et de clavecin, ou solo et concerto de violon, très chargés et en plus grand papier, demande une grande attention et prend un temps considérable. Il a inventé, outre sa note par chiffres, une nouvelle manière de copier la musique ordinaire qui la rend plus commode à lire ; et, pour prévenir et résoudre toutes les difficultés, il a écrit de cette manière une grande quantité de pièces de toute espèce, tant en partition qu'en parties séparées[389].

Outre ce travail et son opéra de *Daphnis* et *Chloé*, dont un acte entier est fait et une bonne partie du reste bien avancée, et *le Devin du village,* sur lequel il a refait à neuf une seconde musique presque en entier, il a, dans le même intervalle, composé plus de cent morceaux de musique en

Copyright Arvensa Editions

divers genres, la plupart vocale avec des accompagnements, tant pour obliger les personnes qui lui ont fourni les paroles que pour son propre amusement. Il a fait et distribué des copies de cette musique tant en partition qu'en parties séparées transcrite sur les originaux qu'il a gardés. Qu'il ait composé ou pillé toute cette musique, ce n'est pas de quoi il s'agit ici. S'il ne l'a pas composée, toujours est-il certain qu'il l'a écrite et notée plusieurs fois de sa main. S'il ne l'a pas composée, que de temps ne lui a-t-il pas fallu, pour chercher, pour choisir dans les musiques déjà toutes faites celles qui convenaient aux paroles qu'on lui fournissait, ou pour l'y ajuster si bien qu'elle y fût parfaitement appropriée, mérite qu'a particulièrement la musique qu'il donne pour sienne ! Dans un pareil pillage il y a moins d'invention sans doute, mais il y a plus d'art, de travail, surtout de consommation de temps, et c'était là pour lors l'unique objet de ma recherche.

Tout ce travail qu'il a mis sous mes yeux, soit en nature, soit par articles exactement détaillés, fait ensemble plus de huit mille pages de musique, toute écrite de sa main depuis son retour à Paris.

Ces occupations ne l'ont pas empêché de se livrer à l'amusement de la botanique, à laquelle il a donné pendant plusieurs années la meilleure partie de son temps. Dans de grandes et fréquentes herborisations il a fait une immense collection de plantes ; il les a desséchées avec des soins infinis ; il les a collées avec une grande propreté sur des papiers qu'il ornait de cadres rouges. Il s'est appliqué à conserver la figure et la couleur des fleurs et des feuilles, au point de faire de ces herbiers ainsi préparés des recueils de miniatures. Il en a donné, envoyé à diverses personnes, et ce qui lui reste[390] suffirait pour persuader à ceux qui savent combien ce travail exige de temps et de patience, qu'il en fait son unique occupation.

LE FRANÇAIS. — Ajoutez le temps qu'il lui a fallu pour étudier à fond les propriétés de toutes ces plantes, pour les piler, les extraire, les distiller, les préparer de manière à en tirer les usages auxquels il les destine ; car enfin, quelque prévenu pour lui que vous puissiez être, vous comprenez bien, je pense, qu'on n'étudie pas la botanique pour rien.

ROUSSEAU. — Sans doute. Je comprends que le charme de l'étude de la nature est quelque chose pour toute âme sensible, et beaucoup pour un

Copyright Arvensa Editions

solitaire. Quant aux préparations dont vous parlez, et qui n'ont nul rapport à la botanique, je n'en ai pas vu chez lui le moindre vestige ; je ne me suis point aperçu qu'il eût fait aucune étude des propriétés des plantes, ni même qu'il y crût beaucoup. « Je connais, m'a-t-il dit, l'organisation végétale et la structure des plantes sur le rapport de mes yeux, sur la foi de la nature, qui me la montre et qui ne ment point ; mais je ne connais leurs vertus que sur la foi des hommes, qui sont ignorants et menteurs : leur autorité a généralement sur moi trop peu d'empire pour que je lui en donne beaucoup en cela. D'ailleurs cette étude, vraie ou fausse, ne se fait pas en plein champ comme celle de la botanique, mais dans des laboratoires et chez les malades ; elle demande une vie appliquée et sédentaire qui ne me plaît ni ne me convient. » En effet, je n'ai rien vu chez lui qui montrât ce goût de pharmacie. J'y ai vu seulement des cartons remplis des rameaux de plantes dont je viens de vous parler, et des graines distribuées dans de petites boîtes classées comme les plantes qui les fournissent, selon le système de Linnaeus.

LE FRANÇAIS.— Ah ! de petites boîtes ! Eh bien ! monsieur, ces petites boîtes, à quoi servent-elles ? qu'en dites-vous ?

ROUSSEAU. — Belle demande ! À empoisonner les gens, à qui il fait avaler en bol toutes ces graines. Par exemple, vous avalerez par mégarde une once ou deux de graines de pavots, qui vous endormira pour toujours, et du reste comme cela. C'est encore la même chose à peu près dans les plantes ; il vous les fait brouter comme du fourrage, ou bien il vous en fait boire le jus dans des sauces.

LE FRANÇAIS. — Eh ! non, monsieur ; on sait bien que ce n'est pas de la sorte que la chose peut se faire, et nos médecins qui l'ont voulu décider ainsi se sont fait tort chez les sens instruits. Une écuellée de jus de ciguë ne suffit pas à Socrate, il en fallut une seconde ; il faudrait donc que Jean-Jacques fit boire à son monde des bassins de jus d'herbes ou manger des litrons de graines. Oh ! que ce n'est pas ainsi qu'il s'y prend ! Il sait, à force d'opérations, de manipulations, concentrer tellement les poisons des plantes, qu'ils agissent plus fortement que ceux mêmes des minéraux. Il les escamote, et vous les fait avaler sans qu'on s'en aperçoive ; il les fait même agir de loin comme la poudre de sympathie ; et, comme le basilic, il sait

Copyright Arvensa Editions

empoisonner les gens en les regardant. Il a suivi jadis un cours de chimie, rien n'est plus certain. Or vous comprenez bien ce que c'est, ce que ce peut être, qu'un homme qui n'est ni médecin ni apothicaire, et qui néanmoins suit des cours de chimie et cultive la botanique. Vous dites cependant n'avoir vu chez lui nuls vestiges de préparations chimiques. Quoi ! point d'alambics, de fourneaux, de chapiteaux, de cornues ? rien qui ait rapport à un laboratoire ?

ROUSSEAU. — Pardonnez-moi, vraiment ; j'ai vu dans sa petite cuisine un réchaud, des cafetières de fer blanc, des plats, des pots, des écuelles de terre.

LE FRANÇAIS.— Des plats, des pots, des écuelles ! Eh ! mais vraiment ! voilà l'affaire. Il n'en faut pas davantage pour empoisonner tout le genre humain.

ROUSSEAU. — Témoin Mignot et ses successeurs.

LE FRANÇAIS.— Vous me direz que les poisons qu'on prépare dans des écuelles doivent se manger à la cuillère, et que les potages ne s'escamotent pas...

ROUSSEAU. — Oh ! non, je ne vous dirai point tout cela, je vous jure, ni rien de semblable ; je me contenterai d'admirer. O la savante, la méthodique marche que d'apprendre la botanique pour se faire empoisonneur ! C'est comme si l'on apprenait la géométrie pour se faire assassin.

LE FRANÇAIS.— Je vous vois sourire bien dédaigneusement. Vous passionnerez-vous toujours pour cet homme-là ?

ROUSSEAU. — Me passionner ! moi ! Rendez-moi plus de justice, et soyez même assuré que jamais Rousseau ne défendra Jean-Jacques accusé d'être un empoisonneur.

LE FRANÇAIS.— Laissons donc tous ces persiflages, et reprenez vos récits. J'y prête une oreille attentive : ils m'intéressent de plus en plus.

Copyright Arvensa Editions

ROUSSEAU. — Ils vous intéresseraient davantage encore, j'en suis très sûr, s'il m'était possible ou permis ici de tout dire. Ce serait abuser de votre attention que de l'occuper à tous les soins que j'ai pris pour m'assurer du véritable emploi de son temps, de la nature de ses occupations, et de l'esprit dans lequel il s'y livre. Il vaut mieux me borner à des résultats, et vous laisser le soin de tout vérifier par vous-même, si ces recherches vous intéressent assez pour cela.

Je dois pourtant ajouter aux détails dans lesquels je viens d'entrer que Jean-Jacques, au milieu de tout ce travail manuel, a encore employé six mois dans le même intervalle tant à l'examen de la constitution d'une nation malheureuse, qu'à proposer ses idées sur les corrections à faire à cette constitution, et cela sur les instances réitérées jusqu'à l'opiniâtreté d'un des premiers patriotes de cette nation, qui lui faisait un devoir d'humanité des soins qu'il lui imposait.

Enfin, malgré la résolution qu'il avait prise en arrivant à Paris de ne plus s'occuper de ses malheurs, ni de reprendre la plume à ce sujet, les indignités continuelles qu'il *y* a souffertes, les harcèlements sans relâche que la crainte qu'il n'écrivît lui a fait essuyer, l'impudence avec laquelle on lui attribuait incessamment de nouveaux livres, et la stupide ou maligne crédulité du public à cet égard, ayant lassé sa patience, et lui faisant sentir qu'il ne gagnerait rien pour son repos à se taire, il a fait encore un effort ; et, s'occupant derechef, malgré lui, de sa destinée et de ses persécuteurs, il a écrit en forme de dialogue une espèce de jugement d'eux et de lui assez semblable à celui qui pourra résulter de nos entretiens, il m'a souvent protesté que cet écrit était de tous ceux qu'il a faits en sa vie celui qu'il avait entrepris avec le plus de répugnance et exécuté avec le plus d'ennui. Il l'eut cent fois abandonné si les outrages augmentant sans cesse et poussés enfin aux derniers excès ne l'avaient forcé, malgré lui, de le poursuivre. Mais loin qu'il ait jamais pu s'en occuper longtemps de suite, il n'en eût pas même enduré l'angoisse, si son travail journalier ne fût venu l'interrompre et la lui faire oublier : de sorte qu'il y a rarement donné plus d'un quart d'heure par jour, et cette manière d'écrire coupée et interrompue est une des causes du peu de suite et des répétitions continuelles qui règnent dans cet écrit.

Après m'être assuré que cette copie de musique n'était point un jeu, il me restait à savoir si en effet elle était nécessaire à sa subsistance, et

Copyright Arvensa Editions

pourquoi, ayant d'autres talents qu'il pouvait employer plus utilement pour lui-même et pour le public, il s'était attaché de préférence à celui-là. Pour abréger ces recherches sans manquer à mes engagements envers vous, je lui marquai naturellement ma curiosité, et, sans lui dire tout ce que vous m'aviez appris de son opulence, je me contentai de lui répéter ce que j'avais ouï dire mille fois, que du seul produit de ses livres, et sans avoir rançonné ses libraires, il devait être assez riche pour vivre à son aise de son revenu.

Vous avez raison, me dit-il, *si vous ne voulez dire en cela que ce qui pouvait être ; mais si vous prétendez en conclure que la chose est réellement ainsi*, *et que je suis riche en effet*, *vous avez tort*, *tout au moins ; car un sophisme bien cruel pourrait se cacher sous cette erreur.*

Alors il entra dans le détail articulé de ce qu'il avait reçu de ses libraires pour chacun de ses livres, de toutes les ressources qu'il avait pu avoir d'ailleurs, des dépenses auxquelles il avait été forcé, pendant huit ans qu'on s'est amusé à le faire voyager à grands frais, lui et sa compagne, aujourd'hui sa femme ; et, de tout cela bien calculé et bien prouvé, il résulta qu'avec quelque argent comptant, provenant tant de son accord avec l'Opéra, que de la vente de ses livres de botanique, et du reste d'un fonds de mille écus qu'il avait à Lyon, et qu'il retira pour s'établir à Paris, toute sa fortune présente consiste en huit cents francs de rente viagère incertaine, et dont il n'a aucun titre, et trois cents francs de rente aussi viagère, mais assurée, du moins autant que la personne qui doit la payer sera solvable. « Voilà très fidèlement, me dit-il, à quoi se borne toute mon opulence. Si quelqu'un dit me savoir aucun autre fonds ou revenu, de quelque espèce que ce puisse être, je dis qu'il ment, et je me montre ; et si quelqu'un dit en avoir à moi, qu'il m'en donne le quart, et je lui fais quittance du tout.

« Vous pourriez, continua-t-il, dire comme tant d'autres, que, pour un philosophe austère, onze cents francs de rente devraient, au moins tandis que je les ai, suffire à ma subsistance, sans avoir besoin d'y joindre un travail auquel je suis peu propre, et que je fais avec plus d'ostentation que de nécessité. À cela je réponds, premièrement, que je ne suis ni philosophe, ni austère, et que cette vie dure, dont il plaît à vos messieurs de me faire un devoir, n'a jamais été ni de mon goût, ni dans mes principes, tant que, par des moyens justes et honnêtes, j'ai pu éviter de m'y réduire. En me faisant copiste de musique, je n'ai point prétendu

Copyright Arvensa Editions

prendre un état austère et de mortification, mais choisir au contraire une occupation de mon goût, qui ne fatiguât pas mon esprit paresseux, et qui pût me fournir les commodités de la vie que mon mince revenu ne pouvait me procurer sans ce supplément. En renonçant, et de grand cœur à tout ce qui est de luxe et de vanité, je n'ai point renoncé aux plaisirs réels ; et c'est même pour les goûter dans toute leur pureté que j'en ai détaché tout ce qui ne tient qu'à l'opinion. Les dissolutions ni les excès n'ont jamais été de mon goût ; mais, sans avoir jamais été riche, j'ai toujours vécu commodément ; et il m'est de toute impossibilité de vivre commodément dans mon petit ménage avec onze cents francs de rente, quand même ils seraient assurés, bien moins encore avec trois cents, auxquels d'un jour à l'autre je puis être réduit. Mais écartons cette prévoyance. Pourquoi voulez-vous que, sur mes vieux jours, je fasse sans nécessité le dur apprentissage d'une vie plus que frugale, à laquelle mon corps n'est point accoutumé ; tandis qu'un travail qui n'est pour moi qu'un plaisir me procure la continuation de ces mêmes commodités, dont l'habitude m'a fait un besoin, et qui, de toute autre manière, seraient moins à ma portée ou me coûteraient beaucoup plus cher ? Vos messieurs, qui n'ont pas pris pour eux cette austérité qu'ils me prescrivent, font bien d'intriguer ou emprunter, plutôt que de s'assujettir à un travail manuel qui leur paraît ignoble, usurier, insupportable, et ne procure pas tout d'un coup des rafles de cinquante mille francs. Mais moi qui ne pense pas comme eux sur la véritable dignité ; moi qui trouve une jouissance très douce dans le passage alternatif du travail à la récréation, par une occupation de mon goût, que je mesure à ma volonté, j'ajoute ce qui manque à ma petite fortune, pour me procurer une subsistance aisée, et je jouis des douceurs d'une vie égale et simple autant qu'il dépend de moi. Un désœuvrement absolu m'assujettirait à l'ennui, me forcerait peut-être à chercher des amusements toujours coûteux, souvent pénibles, rarement innocents ; au lieu qu'après le travail le simple repos a son charme, et suffit, avec la promenade, pour l'amusement dont j'ai besoin. Enfin, c'est peut-être un soin que je me dois dans une situation aussi triste, d'y jeter du moins tous les agréments qui restent à ma portée, pour tâcher d'en adoucir l'amertume, de peur que le sentiment de mes peines, aigri par une vie austère, ne fermentât dans mon âme, et n'y produisît des dispositions haineuses et vindicatives, propres à me rendre méchant et plus malheureux. Je me suis toujours bien trouvé d'armer mon cœur contre la haine par toutes les jouissances que j'ai pu me

Copyright Arvensa Editions

procurer. Le succès de cette méthode me la rendra toujours chère ; et plus ma destinée est déplorable, plus je m'efforce à la parsemer de douceurs, pour me maintenir toujours bon.

« Mais, disent-ils, parmi tant d'occupations dont il a le choix, pourquoi choisir par préférence celle à laquelle il paraît le moins propre, et qui doit lui rendre le moins ? Pourquoi copier de la musique au lieu de faire des livres ? IL y gagnerait davantage et ne se dégraderait pas. Je répondrais volontiers à cette question en la renversant. Pourquoi faire des livres au lieu de copier de la musique, puisque ce travail me plaît et me convient plus que tout autre, et que son produit est un gain juste, honnête, et qui me suffit ? Penser est un travail pour moi très pénible, qui ce me fatigue, me tourmente et me déplaît ; travailler de la main et laisser ma tête en repos me récrée et m'amuse. Si j'aime quelquefois à penser, c'est librement et sans gêne, en laissant aller à leur gré mes idées, sans les assujettir à rien. Mais penser à ceci ou à cela par devoir, par métier, mettre à mes productions de la correction, de la méthode, est pour moi le travail d'un galérien ; et penser pour vivre, me paraît la plus pénible ainsi que la plus ridicule de toutes les occupations. Que d'autres usent de leurs talents comme il leur plaît, je ne les en blâme pas ; mais pour moi je n'ai jamais voulu prostituer les miens tels quels, en les mettant à prix, sur que cette vénalité même les aurait anéantis. Je vends le travail de mes mains, mais les productions de mon âme ne sont point à vendre ; c'est leur désintéressement qui peut seul leur donner de la force et de l'élévation. Celles que je ferais pour de l'argent n'en vaudraient guère, et m'en rendraient encore moins.

« Pourquoi vouloir que je fasse encore des livres, quand j'ai dit tout ce que j'avais à dire, et qu'il ne me resterait que la ressource, trop chétive à mes yeux, de retourner et répéter les mêmes idées ? À quoi bon redire une seconde fois et mal ce que j'ai dit une fois de mon mieux ? Ceux qui ont la démangeaison de parler toujours trouvent toujours quelque chose à dire ; cela est aisé pour qui ne veut qu'agencer des mots, mais je n'ai jamais été tenté de prendre la plume que pour dire des choses grandes, neuves et nécessaires, et non pas pour rabâcher. J'ai fait des livres, il est vrai, mais jamais je ne fus un livrier. Pourquoi faire semblant de vouloir que je fasse encore des livres, quand en effet on craint tant que je n'en fasse, et qu'on met tant de vigilance à m'en ôter tous les moyens ? On me ferme l'abord de toutes les maisons, hors celles des fauteurs de la ligue. On me cache

Copyright Arvensa Editions

avec le plus grand soin la demeure et l'adresse de tout le monde. Les suisses et les portiers ont tous pour moi des ordres secrets, autres que ceux de leurs maîtres ; on ne me laisse plus de communication avec les humains, même pour parler : me permettrait-on d'écrire ? On me laisserait peut-être exprimer ma pensée afin de la savoir, mais très certainement on m'empêcherait bien de la dire au public.

« Dans la position où je suis, si j'avais à faire des livres, je n'en devrais et n'en voudrais faire que pour la défense de mon honneur, pour confondre et démasquer les imposteurs qui le diffament : il ne m'est plus permis, sans me manquer à moi-même, de traiter aucun autre sujet. Quand j'aurais les lumières nécessaires pour percer cet abîme de ténèbres où l'on m'a plongé, et pour éclairer toutes ces trames souterraines, y a-t-il du bon sens à supposer qu'on me laisserait faire, et que les gens qui disposent de moi souffriraient que j'instruisisse le public de leurs manœuvres et de mon sort ? A qui m'adresserais-je pour me faire imprimer, qui ne fût un de leurs émissaires, ou qui ne le devînt aussitôt ? M'ont-ils laissé quelqu'un à qui je pusse, me confier ? Ne sait-on pas tous les jours, à toutes les heures, à qui j'ai parlé, ce que j'ai dit ; et doutez-vous que, depuis nos entrevues, vous-même ne soyez aussi surveillé que moi. Quelqu'un peut-il ne pas voir qu'investi de toutes parts, gardé à vue comme je le suis, il m'est impossible de faire entendre nulle part la voix de la justice et de la vérité ? Si l'on paraissait m'en laisser le moyen, ce serait un piège. Quand j'aurais dit *blanc*, on me ferait dire *noir*, sans même que j'en susse rien[391] ; et puisqu'on falsifie tout ouvertement mes anciens écrits qui sont dans les mains de tout le monde, manquerait-on de falsifier ceux qui n'auraient point encore paru ; et dont rien ne pourrait constater la falsification, puisque mes protestations sont comptées pour rien ? Eh ! monsieur, pouvez-vous ne pas voir que le grand, le seul crime qu'ils redoutent de moi, crime affreux dont l'effroi les tient dans des transes continuelles, est ma justification ?

« Faire des livres pour subsister eût été me mettre dans la dépendance du public. Il eût été dès-lors question, non d'instruire et de corriger, mais de plaire et de réussir. Cela ne pouvait plus se faire en suivant la route que j'avais prise ; les temps étaient trop changés, et le public avait trop changé pour moi. Quand je publiai mes premiers-écrits, encore livré à lui-même, il n'avait point en total adopté de secte, et pouvait écouter la voix de la

Copyright Arvensa Editions

vérité et de la raison. Mais aujourd'hui subjugué tout entier, il ne pense plus, il ne raisonne plus, il n'est plus rien par lui-même, et ne suit plus que les impressions que lui donnent ses guides. L'unique doctrine qu'il peut goûter désormais est celle qui met ses passions à leur aise, et couvre d'un vernis de sagesse le dérèglement de ses mœurs. Il ne reste plus qu'une route pour quiconque aspire à lui plaire : c'est de suivre à la piste les brillants auteurs de ce siècle, et de prêcher comme eux, dans une morale hypocrite, l'amour des vertus et la haine du vice, mais après avoir commencé par prononcer comme eux que tout cela sont des mots vides de sens, faits pour amuser le peuple ; qu'il n'y a ni vice ni vertu dans le cœur de l'homme, puisqu'il n'y a ni liberté dans sa volonté, ni moralité dans ses actions ; que tout, jusqu'à cette volonté même, est l'ouvrage d'une aveugle nécessité ; qu'enfin la conscience et les remords ne sont que préjugés et chimères, puisqu'on ne peut, ni s'applaudir d'une bonne action qu'on a été forcé de faire, ni se reprocher un crime dont on n'a pas eu le pouvoir de s'abstenir[392]. Et quelle chaleur, quelle véhémence, quel ton de persuasion et de vérité pourrais-je mettre, quand je le voudrais, dans ces cruelles doctrines qui, flattant les heureux et les riches, accablent les infortunés et les pauvres, en ôtant aux uns tout frein, toute crainte, toute retenue ; aux autres toute espérance, toute consolation ? et comment enfin les accorderais-je avec mes propres écrits, pleins de la réfutation de tous ces sophismes ? Non, j'ai dit ce que je savais, ce que je croyais du moins être vrai, bon, consolant, utile. J'en ai dit assez pour qui voudra m'écouter en sincérité de cœur, et beaucoup trop pour le siècle où j'ai eu le malheur de vivre. Ce que je dirais de plus ne ferait aucun effet, et je le dirais mal, n'étant animé ni par l'espoir du succès comme les auteurs à la mode, ni comme autrefois par cette hauteur de courage qui met au-dessus, et qu'inspire le seul amour de la vérité, sans mélange d'aucun intérêt personnel. »

Voyant l'indignation dont il s'enflammait à ces idées, je me gardai de lui parler de tous ces fatras de livres et de brochures qu'on lui fait barbouiller et publier tous les jours avec autant de secret que de bon sens. Par quelle inconcevable bêtise pourrait-il espérer, surveillé comme il est, de pouvoir garder un seul moment l'anonyme ; et lui à qui l'on reproche tant de se défier à tort de tout le monde, comment aurait-il une confiance aussi stupide en ceux qu'il chargerait de la publication de ses manuscrits ? et s'il

Copyright Arvensa Editions

avait en quelqu'un cette inepte confiance, est-il croyable qu'il ne s'en servirait, dans la position terrible où il est, que pour publier d'arides traductions et de frivoles brochures [393] ? Enfin peut-on penser que, se voyant ainsi journellement découvert, il ne laissât pas d'aller toujours son train avec le même mystère, avec le même secret si bien gardé, soit en continuant de se confier aux mêmes traîtres, soit en choisissant de nouveaux confidents tout aussi fidèles ?

J'entends insister. Pourquoi, sans reprendre ce métier d'auteur qui lui déplaît tant, ne pas choisir au moins pour ressource quelque talent plus honorable ou plus lucratif ? Au lieu de copier de la musique, s'il était vrai qu'il la sût, que n'en faisait-il ou que ne l'enseignait-il ? S'il ne la savait pas, il avait ou passait pour avoir d'autres connaissances dont il pouvait donner leçon : l'italien, la géographie, l'arithmétique ; que sais-je, moi ? tout, puisqu'on a tant de facilités à Paris pour enseigner ce qu'on ne sait pas soi-même. Les plus médiocres talents valaient mieux à cultiver pour s'aider à vivre que le moindre de tous, qu'il possédait mal et dont il tirait si peu de profit, même en taxant si haut son ouvrage. Il ne se fût point mis, comme il a fait, dans la dépendance de quiconque vient, armé d'un chiffon de musique, lui débiter son amphigouri, ni des valets insolents qui viennent, dans leur arrogant maintien, lui déceler les sentiments cachés des maîtres. Il n'eût point perdu si souvent le salaire de son travail, ne se fût point fait mépriser du peuple, et traiter de juif par le philosophe Diderot, pour ce travail même. Tous ces profits mesquins sont méprisés des grandes âmes. L'illustre Diderot, qui ne souille point ses mains d'un travail mercenaire, et dédaigne les petits gains usuriers, est aux yeux de l'Europe entière un sage aussi vertueux que désintéressé ; et le copiste Jean-Jacques, prenant dix sous par page de son travail pour s'aider à vivre, est un juif que son avidité fait universellement mépriser. Mais en dépit de son âpreté, la fortune paraît avoir ici tout remis dans l'ordre, et je ne vois point que les usures du juif Jean-Jacques l'aient rendu fort riche, ni que le désintéressement du philosophe Diderot l'ait appauvri. Eh ! comment peut-on ne pas sentir que si Jean-Jacques eut pris cette occupation de copier de la musique uniquement pour donner le change au public, ou par affectation, il n'eût pas manqué, pour ôter cette arme à ses ennemis et se faire un mérite de son métier, de le faire au prix des autres, ou même au-dessous ?

Copyright Arvensa Editions

LE FRANÇAIS. — L'avidité ne raisonne pas toujours bien.

ROUSSEAU. — L'animosité raisonne souvent plus mal encore. Cela se sent à merveille quand on examine les allures de vos messieurs, et leurs singuliers raisonnements qui les décèleraient bien vite aux yeux de quiconque y voudrait regarder et ne partagerait pas leur passion.

Toutes ces objections m'étaient présentes quand j'ai commencé d'observer notre homme ; mais en le voyant familièrement, j'ai senti bientôt et je sens mieux chaque jour que les vrais motifs qui le déterminent dans toute sa conduite se trouvent rarement dans son plus grand intérêt, et jamais dans les opinions de la multitude. Il les faut chercher plus près de lui si l'on ne veut s'abuser sans cesse.

D'abord, comment ne sent-on pas que pour tirer parti de tous ces petits talents dont on parle, il en faudrait un qui lui manque, savoir celui de les faire valoir. Il faudrait intriguer, courir à son âge de maison en maison, faire sa cour aux grands, aux riches, aux femmes, aux artistes, à tous ceux dont on le laisserait approcher ; car on mettrait le même choix aux gens dont on lui permettrait l'accès qu'on met à ceux à qui l'on permet le sien, et parmi lesquels je ne serais pas sans vous.

Il a fait assez d'expériences de la façon dont le traiteraient les musiciens, s'il se mettait à leur merci pour l'exécution de ses ouvrages, comme il y serait forcé pour en pouvoir tirer parti. J'ajoute que quand même, à force de manège, il pourrait réussir, il devrait toujours trouver trop chers des succès achetés à ce prix. Pour moi, du moins, pensant autrement que le public sur le véritable honneur, j'en trouve beaucoup plus à copier chez soi de la musique à tant la page, qu'à courir de porte en porte pour y souffrir les rebuffades des valets, les caprices des maîtres, et faire partout le métier de cajoleur et de complaisant. Voilà ce que tout esprit judicieux devrait sentir lui-même ; mais l'étude particulière de l'homme ajoute un nouveau poids à tout cela.

Jean-Jacques est indolent, paresseux, comme tous les contemplatifs : mais cette paresse n'est que dans sa tête. IL ne pense qu'avec effort, il se fatigue à penser, il s'effraie de tout ce qui l'y force, à quelque faible degré que ce soit, et s'il faut qu'il réponde à un bonjour dit avec quelque tournure, il en sera tourmenté. Cependant il est vif, laborieux à sa manière. Il ne peut souffrir une oisiveté absolue : il faut que ses mains, que ses pieds, que ses doigts agissent, que son corps soit en exercice, et que sa tête

Copyright Arvensa Editions

reste en repos. Voilà d'où vient sa passion pour la promenade ; il y est en mouvement sans être obligé de penser. Dans la rêverie on n'est point actif. Les images se tracent dans le cerveau, s'y combinent comme dans le sommeil, sans le concours de la volonté ; on laisse à tout cela suivre sa marche, et l'on jouit sans agir. Mais quand on veut arrêter, fixer les objets, les ordonner, les arranger, c'est autre chose ; on y met du sien. Sitôt que le raisonnement et la réflexion s'en mêlent, la méditation n'est plus un repos, elle est une action très pénible ; et voilà la peine qui fait l'effroi de Jean-Jacques, et dont la seule idée l'accable et le rend paresseux. Je ne l'ai jamais trouvé tel, que dans toute œuvre où il faut que l'esprit agisse, quelque peu que ce puisse être. Il n'est avare ni de son temps ni de sa peine ; il ne peut rester oisif sans souffrir ; il passerait volontiers sa vie à bêcher dans un jardin pour y rêver à son aise : mais ce serait pour lui le plus cruel supplice de la passer dans un fauteuil, en fatigant sa cervelle à chercher des riens pour amuser des femmes.

De plus, il déteste la gêne autant qu'il aime l'occupation. Le travail ne lui coûte rien, pourvu qu'il le fasse à son heure, et non pas à celle d'autrui. Il porte sans peine le joug de la nécessité des choses, mais non celui de la volonté des hommes. Il aimera mieux faire une tâche double en prenant son temps, qu'une simple au moment prescrit.

A-t-il une affaire, une visite, un voyage à faire ? il ira sur-le-champ, si rien ne le presse ; s'il faut aller à l'instant, il regimbera. Le moment où, renonçant à tout projet de fortune pour vivre au jour la journée, il se défit de sa montre, fut un des plus doux de sa vie. Grâces au ciel, s'écria-t-il dans un transport de joie, je n'aurai plus besoin de savoir l'heure qu'il est !

S'il se plie avec peine aux fantaisies des autres, ce n'est pas qu'il en ait beaucoup de son chef. Jamais homme ne fut moins imitateur, et cependant moins capricieux. Ce n'est pas sa raison qui l'empêche de l'être, c'est sa paresse ; car les caprices sont des secousses de la volonté dont il craindrait la fatigue. Rebelle à toute autre volonté, il ne sait pas même obéir à la sienne, ou plutôt il trouve si fatigant même de vouloir, qu'il aime mieux, dans le courant de la vie, suivre une impression purement machinale qui l'entraîne sans qu'il ait la peine de la diriger. Jamais homme ne porta plus pleinement, et dès sa jeunesse, le joug propre des âmes faibles et des vieillards, savoir celui de l'habitude. C'est par elle qu'il aime à faire encore aujourd'hui ce qu'il fit hier, sans autre motif, si ce n'est qu'il le fit hier. La route étant déjà frayée, il a moins de peine à la suivre, qu'à l'effort d'une

Copyright Arvensa Editions

nouvelle direction. Il est incroyable à quel point cette paresse de vouloir le subjugue. Cela se voit jusque dans ses promenades. Il répétera toujours la même jusqu'à ce que quelque motif le force absolument d'en changer : ses pieds le reportent d'eux-mêmes où ils l'ont déjà porté. Il aime à marcher toujours devant lui, parce que cela se fait sans avoir besoin d'y penser. Il irait de cette façon toujours rêvant jusqu'à la Chine, sans s'en apercevoir ou sans s'ennuyer. Voilà pourquoi les longues promenades lui plaisent ; mais il n'aime pas les jardins où à chaque bout d'allée une petite direction est nécessaire pour tourner et revenir sur ses pas ; et en compagnie il se met, sans y penser, à la suite des autres pour n'avoir pas besoin de penser à son chemin ; aussi n'en a-t-il jamais retenu aucun qu'il ne l'eut fait seul.

Tous les hommes sont naturellement paresseux, leur intérêt même ne les anime pas, et les plus pressants besoins ne les font agir que par secousses ; mais à mesure que l'amour-propre s'éveille, il les excite, les pousse, les tient sans cesse en haleine, parce qu'il est la seule passion qui leur parle toujours : c'est ainsi qu'on les voit tous dans le monde. L'homme en qui l'amour-propre ne domine pas, et qui ne va point chercher son bonheur loin de lui, est le seul qui connaisse l'incurie et les doux loisirs ; et Jean-Jacques est cet homme-là, autant que je puis m'y connaître. Rien n'est plus uniforme que sa manière de vivre : il se lève, se couche, mange, travaille, sort et rentre aux mêmes heures, sans le vouloir et sans le savoir. Tous les jours sont jetés au même moule, c'est le même jour toujours répété ; sa routine lui tient lieu de toute autre règle ; il la suit très exactement, sans y manquer et sans y songer. Cette molle inertie n'influe pas seulement sur ses actions indifférentes, mais sur toute sa conduite, sur les affections même de son cœur ; et lorsqu'il cherchait si passionnément des liaisons qui lui convinssent, il n'en forma réellement jamais d'autres que celles que le hasard lui présenta. L'indolence et le besoin d'aimer ont donné sur lui un ascendant aveugle à tout ce qui l'approchait. Une rencontre fortuite, l'occasion, le besoin du moment, l'habitude trop rapidement prise, ont déterminé tous ses attachements, et par eux toute sa destinée. En vain son cœur lui demandait un choix, son humeur trop facile ne lui en laissa point faire. Il est peut-être le seul homme au monde des liaisons duquel on ne peut rien conclure, parce que son propre goût n'en forma jamais aucune, et qu'il se trouva toujours subjugué avant d'avoir eu le temps de choisir. Du reste, l'habitude ne finit point en lui par l'ennui. Il vivrait éternellement du même mets, répéterait sans cesse le

Copyright Arvensa Editions

même air, relirait toujours le même livre, ne verrait toujours que la même personne. Enfin, je ne l'ai jamais vu se dégoûter d'aucune chose qui une fois lui eût fait plaisir.

C'est par ces observations et d'autres qui s'y rapportent, c'est par l'étude attentive du naturel et des goûts de l'individu, qu'on apprend à expliquer les singularités de sa conduite, et non par des fureurs d'amour-propre, qui rongent les cœurs de ceux qui le jugent sans avoir jamais approché du sien. C'est par paresse, par nonchalance, par aversion de la dépendance et de la gêne, que Jean-Jacques copie de la musique. Il fait sa tâche quand et comment il lui plaît ; il ne doit compte de sa journée, de son temps, de son travail, de son loisir à personne. Il n'a besoin de rien arranger, de rien prévoir, de prendre aucun souci de rien ; il n'a nulle dépense d'esprit à faire, il est lui et à lui tous les jours, tout le jour ; et le soir, quand il se délasse et se promène, son âme ne sort du calme que pour se livrer à des émotions délicieuses, sans qu'il ait à payer de sa personne, et à soutenir le faix de la célébrité par de brillantes ou savantes conversations, qui feraient le tourment de sa vie sans flatter sa vanité.

Il travaille lentement, pesamment, fait beaucoup de fautes, efface ou recommence sans cesse ; cela l'a forcé de taxer haut son ouvrage, quoiqu'il en sente mieux que personne l'imperfection ; Il n'épargne cependant ni frais ni soins pour lui faire valoir son prix, et il y met des attentions qui ne sont pas sans effet, et qu'on attendrait en vain des autres copistes. Ce prix même, quelque fort qu'il soit, serait peut-être au-dessous du leur, si l'on en déduisait ce qu'on s'amuse à lui faire perdre, soit en ne retirant ou en ne payant point l'ouvrage qu'on lui fait faire, soit en le détournant de son travail en mille manières dont les autres copistes sont exempts. S'il abuse en cela de sa célébrité, il le sent et s'en afflige ; mais c'est un bien petit avantage contre tant de maux qu'elle lui attire, et il ne saurait faire autrement sans s'exposer à des inconvénients qu'il n'a pas le courage de supporter ; au lieu qu'avec ce modique supplément, acheté par son travail, sa situation présente est, du côté de l'aisance, telle précisément qu'il la faut à son humeur. Libre des chaînes de la fortune, il jouit avec modération de tous les biens réels qu'elle donne ; il a retranché ceux de l'opinion, qui ne sont qu'apparents, et qui sont les plus coûteux. Plus pauvre, il sentirait des privations, des souffrances ; plus riche, il aurait l'embarras des richesses, des soucis, des affaires ; il faudrait renoncer à l'incurie, pour lui la plus douce des voluptés : en possédant davantage, il jouirait beaucoup

Copyright Arvensa Editions

moins.

Il est vrai qu'avancé déjà dans la vieillesse il ne peut espérer de vaquer longtemps encore à son travail ; sa main déjà tremblotante lui refuse un service aisé, sa note se déforme, son activité diminue ; il fait moins d'ouvrage et moins bien dans plus de temps : un moment viendra[394], s'il vieillit beaucoup, qui, lui ôtant les ressources qu'il s'est ménagées, le forcera de faire un tardif et dur apprentissage d'une frugalité bien austère. Il ne doute pas même que vos messieurs n'aient déjà pour ce temps qui s'approche, et qu'ils sauront peut-être accélérer, un nouveau plan de bénéfice, c'est-à-dire de nouveaux moyens de lui faire manger le pain d'amertume et boire la coupe d'humiliation. Il sent et prévoit très bien tout cela ; mais, si près du terme de la vie, il n'y voit plus un fort grand inconvénient. D'ailleurs, comme cet inconvénient est inévitable, c'est folie de s'en tourmenter, et ce serait s'y précipiter d'avance que de chercher à le prévenir. Il pourvoit au présent en ce qui dépend de lui, et laisse le soin de l'avenir à la Providence.

J'ai donc vu Jean-Jacques livré tout entier aux occupations que je viens de vous décrire, se promenant toujours seul, pensant peu, rêvant beaucoup, travaillant presque machinalement, sans cesse occupé des mêmes choses sans s'en rebuter jamais ; enfin plus gai, plus content, se portant mieux, en menant cette vie presque automate, qu'il ne fit tout le temps qu'il consacra si cruellement pour lui, et si peu utilement pour les autres, au triste métier d'auteur.

Mais n'apprécions pas cette conduite au-dessus de sa valeur. Dès que cette vie simple et laborieuse n'est pas jouée, elle serait sublime dans un célèbre écrivain qui pourrait s'y réduire. Dans Jean-Jacques elle n'est que naturelle, parce qu'elle n'est l'ouvrage d'aucun effort, ni celui de la raison, mais une simple impulsion du tempérament déterminé par la nécessité. Le seul mérite de celui qui s'y livre est d'avoir cédé sans résistance au penchant de la nature, et de ne s'être pas laissé détourner par une mauvaise honte, ni par une sotte vanité. Plus j'examine cet homme dans le détail de l'emploi de ses journées, dans l'uniformité de cette vie machinale, dans le goût qu'il paraît y prendre, dans le contentement qu'il y trouve, dans l'avantage qu'il en tire pour son humeur et pour sa santé ; plus je vois que cette manière de vivre était celle pour laquelle il était né. Les hommes le figurant toujours à leur mode, en ont fait, tantôt un profond génie,

Copyright Arvensa Editions

tantôt un petit charlatan ; d'abord un prodige de vertu, puis un monstre de scélératesse ; toujours l'être du monde le plus étrange et le plus bizarre. La nature n'en a fait qu'un bon artisan, sensible, il est vrai, jusqu'au transport, idolâtre du beau, passionné pour la justice, dans de courts moments d'effervescence capable de vigueur et d'élévation, mais dont l'état habituel fut et sera toujours l'inertie d'esprit et l'activité machinale, et, pour tout dire en un mot, qui n'est rare que parce qu'il est simple. Une des choses dont il se félicite est de se retrouver dans sa vieillesse à peu près au même rang où il est né, sans avoir jamais beaucoup ni monté ni descendu dans le cours de sa vie. Le sort l'a remis où l'avait placé la nature ; il s'applaudit chaque jour de ce concours.

Ces solutions si simples, et pour moi si claires, de mes premiers doutes, m'ont fait sentir de plus en plus que j'avais pris la seule bonne roule pour aller à la source des singularités de cet homme, tant jugé et si peu connu. Le grand tort de ceux qui le jugent n'est pas de n'avoir point deviné les vrais motifs de sa conduite ; des gens si fins ne s'en douteront jamais [395] ; mais, c'est de n'avoir pas voulu les apprendre, d'avoir concouru de tout leur cœur aux moyens pris pour empêcher, lui de les dire, et eux de les savoir. Les gens même les plus équitables sont portés à chercher des causes bizarres à une conduite extraordinaire ; et au contraire, c'est à force d'être naturelle que celle de Jean-Jacques est peu commune, mais c'est ce qu'on ne peut sentir qu'après avoir fait une étude attentive de son tempérament, de son humeur, de ses goûts, de toute sa constitution. Les hommes n'y font pas tant de façon pour se juger entre eux. Ils s'attribuent réciproquement les motifs qui pourraient faire agir le jugeant, comme fait le jugé, s'il était à sa place, et souvent ils rencontrent juste, parce qu'ils sont tous conduits par l'opinion, par les préjugés, par l'amour-propre, par toutes les passions factices qui en sont le cortège, et surtout par ce vif intérêt, prévoyant et pourvoyant, qui les jette toujours loin du présent, et qui n'est rien pour l'homme de la nature.

Mais ils sont si loin de remonter aux pures impulsions de cette nature et de les connaître, que, s'ils parvenaient à comprendre enfin que ce n'est point par ostentation que Jean-Jacques se conduit si différemment qu'ils ne font, le plus grand nombre en conclurait aussitôt que c'est donc par bassesse d'âme, quelques-uns peut-être, que c'est par une héroïque vertu, et tous se tromperaient également. Il y a de la bassesse à choisir

Copyright Arvensa Editions

volontairement un emploi digne de mépris, ou à recevoir par aumône ce qu'on peut gagner par son travail ; mais il n'y en a point à vivre d'un travail honnête plutôt que d'aumônes, ou plutôt que d'intriguer pour parvenir. Il y a de la vertu à vaincre ses penchants pour faire son devoir, mais il n'y en a point à les suivre pour se livrer à des occupations de son goût, quoique ignobles aux yeux des hommes.

La cause des faux jugements portés sur Jean-Jacques est qu'on suppose toujours qu'il lui a fallu de grands efforts pour être autrement que les autres hommes ; au lieu que, constitué comme il est, il lui en eût fallu de très grands pour être comme eux. Une de mes observations les plus certaines, et dont le public se doute le moins, est, qu'impatient, emporté, sujet aux plus vives colères, il ne connaît pas néanmoins la haine, et que jamais désir de vengeance n'entra dans son cœur. Si quelqu'un pouvait admettre un fait si contraire aux idées qu'on a de l'homme, on lui donnerait aussitôt pour cause un effort sublime, la pénible victoire sur l'amour-propre, la grande mais difficile vertu du pardon des ennemis, et c'est simplement un effet naturel du tempérament que je vous ai décrit. Toujours occupé de lui-même ou pour lui-même, et trop avide de son propre bien pour avoir le temps de songer au mal d'un autre, il ne s'avise point de ces jalouses comparaisons d'amour-propre, d'où naissent les passions haineuses dont j'ai parlé. J'ose même dire qu'il n'y a point de constitution plus éloignée que la sienne de la méchanceté ; car son vice dominant est de s'occuper de lui plus que des autres, et celui des méchants, au contraire, est de s'occuper plus des autres que d'eux, et c'est précisément pour cela qu'à prendre le mot d'*égoïsme* dans son vrai sens ils sont tous égoïstes, et qu'il ne l'est point, parce qu'il ne se met, ni à côté, ni au-dessus, ni au-dessous de personne, et que le déplacement de personne n'est nécessaire à son bonheur. Toutes ces méditations sont douces, parce qu'il aime à jouir. Dans les situations pénibles, il n'y pense que quand elles l'y forcent ; tous les moments qu'il peut leur dérober sont donnés à ses rêveries ; il sait se soustraire aux idées déplaisantes, et se transporter ailleurs qu'où il est mal. Occupé si peu de ses peines, comment le serait-il beaucoup de ceux qui les lui font souffrir ? Il s'en venge en n'y pensant point, non par esprit de vengeance, mais pour se délivrer d'un tourment. Paresseux, et voluptueux, comment serait-il haineux et vindicatif ? Voudrait-il changer en supplices ses consolations, ses jouissances, et les seuls plaisirs qu'on lui laisse ici-bas ? Les hommes bilieux et méchants ne

Copyright Arvensa Editions

cherchent la retraite que quand ils sont tristes ; et la retraite les attriste encore plus. Le levain de la vengeance fermente dans la solitude, par le plaisir qu'on prend à s'y livrer ; mais ce triste et cruel plaisir dévore et consume celui qui s'y livre ; il le rend inquiet, actif, intrigant : la solitude qu'il cherchait fait bientôt le supplice de son cœur haineux et tourmenté ; il n'y goûte point cette aimable incurie, cette douce nonchalance qui fait le charme des vrais solitaires ; sa passion, animée par ses chagrines réflexions, cherche à se satisfaire ; et, bientôt quittant sa sombre retraite, il court attiser dans le monde le feu dont il veut consumer son ennemi. S'il sort des écrits de la main d'un tel solitaire, ils ne ressembleront sûrement ni à l'*Émile,* ni à l'*Héloïse ;* ils porteront, quelque art qu'emploie l'auteur à se déguiser, la teinte de la bile amère qui les dicta. Pour Jean-Jacques, les fruits de sa solitude attestent les sentiments dont il s'y nourrit ; il eut de l'humeur tant qu'il vécut dans le monde, il n'en eut plus aussitôt qu'il vécut seul.

Cette répugnance à se nourrir d'idées noires et déplaisantes se fait sentir dans ses écrits comme dans sa conversation, et surtout dans ceux de longue haleine, où l'auteur avait plus le temps d'être lui, et où son cœur s'est mis, pour ainsi dire, plus à son aise. Dans ses premiers ouvrages, entraîné par son sujet, indigné par le spectacle des mœurs publiques, excité par les gens qui vivaient avec lui, et qui dès-lors peut-être avaient déjà leurs vues, il s'est permis quelquefois de peindre les méchants et les vices en traits vifs et poignants, mais toujours prompts et rapides ; et l'on voit qu'il ne se complaisait que dans les images riantes, dont il aima de tout temps à s'occuper. Il se félicite à la fin de l'*Héloïse* d'en avoir soutenu l'intérêt durant six volumes, sans le concours d'aucun personnage méchant, ni d'aucune mauvaise action. C'est là, ce me semble, le témoignage le moins équivoque des véritables goûts d'un auteur.

LE FRANÇAIS.— Eh ! comme vous vous abusez ! Les bons peignent les méchants sans crainte ; ils n'ont pas peur d'être reconnus dans leurs portraits ; mais un méchant n'ose peindre son semblable ; il redoute l'application.

ROUSSEAU. — Monsieur, cette interprétation si naturelle est-elle de votre façon ?

Copyright Arvensa Editions

LE FRANÇAIS.— Non, elle est de nos messieurs. Oh ! moi, je n'aurais jamais eu l'esprit de la trouver.

ROUSSEAU. — Du moins, l'admettez-vous sérieusement pour bonne ?

LE FRANÇAIS. — Mais, je vous avoue que je n'aime point à vivre avec les méchants, et je ne crois pas qu'il s'ensuive de là que je sois un méchant moi-même.

ROUSSEAU. — Il s'ensuit tout le contraire ; et non seulement les méchants aiment à vivre entre eux, mais leurs écrits comme leurs discours sont remplis de peintures effroyables de toutes sortes de méchancetés. Quelquefois les bons s'attachent de même à les peindre, mais seulement pour les rendre odieuses : au lieu que les méchants ne se servent des mêmes peintures que pour rendre odieux moins les vices que les personnages qu'ils ont en vue. Ces différences se font bien sentir à la lecture, et les censures vives mais générales des uns s'y distinguent facilement des satires personnelles des autres. Rien n'est plus naturel à un auteur que de s'occuper par préférence des matières qui sont le plus de son goût. Celui de Jean-Jacques, en l'attachant à la solitude, atteste, par les productions dont il s'y est occupé, quelle espèce de charme a pu l'y attirer et l'y retenir. Dans sa jeunesse, et durant ses courtes prospérités, n'ayant encore à se plaindre de personne, il n'aima pas moins la retraite qu'il l'aime dans sa misère. Il se partageait alors avec délices entre les amis qu'il croyait avoir et la douceur du recueillement. Maintenant si cruellement désabusé, il se livre à son goût dominant sans partage. Ce goût ne le tourmente ni ne le ronge ; il ne le rend ni triste ni sombre ; jamais il ne fut plus satisfait de lui-même, moins soucieux des affaires d'autrui, moins occupé de ses persécuteurs, plus content, ni plus heureux, autant qu'on peut l'être de son propre fait, vivant dans l'adversité. S'il était tel qu'on nous le représente, la prospérité de ses ennemis, l'opprobre dont ils l'accablent, l'impuissance de s'en venger, l'auraient déjà fait périr de rage. Il n'eût trouvé, dans la solitude qu'il cherche, que le désespoir et la mort. Il y trouve le repos d'esprit, la douceur d'âme, la santé, la vie. Tous les mystérieux arguments de vos messieurs n'ébranleront jamais la certitude qu'opère celui-là dans mon esprit.

Mais y a-t-il quelque vertu dans cette douceur ? aucune. Il n'y a que la

Copyright Arvensa Editions

pente d'un naturel aimant et tendre, qui, nourri de visions délicieuses, ne peut s'en détacher pour s'occuper d'idées funestes et de sentiments déchirants. Pourquoi s'affliger quand on peut jouir ? pourquoi noyer son cœur de fiel et de bile, quand on peut l'abreuver de bienveillance et d'amour ? Ce choix si raisonnable n'est pourtant fait, ni par la raison, ni par la volonté ; il est l'ouvrage d'un pur instinct. Il n'a pas le mérite de la vertu, sans doute, mais il n'en a pas non plus l'instabilité. Celui qui durant soixante ans s'est livré aux seules impressions de la nature, est bien sûr de n'y résister jamais.

Si ces impulsions ne le mènent pas toujours dans la bonne route, rarement elles le mènent dans la mauvaise. Le peu de vertus qu'il a n'ont jamais fait de grands biens aux autres, mais ses vices bien plus nombreux ne font de mal qu'à lui seul. Sa morale est moins une morale d'action que d'abstinence : sa paresse la lui a donnée, et sa raison l'y a souvent confirmé : ne jamais faire de mal lui paraît une maxime plus utile, plus sublime, et beaucoup plus difficile que celle même de faire du bien : car souvent le bien qu'on fait sous un rapport devient un mal sous mille autres ; mais, dans l'ordre de la nature, il n'y a de vrai mal que le mal positif. Souvent il n'y a d'autre moyen de s'abstenir de nuire, que de s'abstenir tout-à-fait d'agir ; et, selon lui, le meilleur régime, tant moral que physique, est un régime purement négatif. Mais ce n'est pas celui qui convient à une philosophie ostentatrice, qui ne veut que des œuvres d'éclat, et n'apprend rien tant à ses sectateurs qu'à beaucoup se montrer. Cette maxime de ne point faire de mal tient de bien près à une autre qu'il doit encore à sa paresse, mais qui se change en vertu pour quiconque s'en fait un devoir. C'est de ne se mettre jamais dans une situation qui lui fasse trouver son avantage dans le préjudice d'autrui. Nul homme ne redoute une situation pareille. Ils sont tous trop forts, trop vertueux pour craindre jamais que leur intérêt ne les tente contre leur devoir ; et, dans leur fière confiance, ils provoquent sans crainte les tentations auxquelles ils se sentent si supérieurs. Félicitons-les de leurs forces, mais ne blâmons pas le faible Jean-Jacques de n'oser se fier à la sienne, et d'aimer mieux fuir les tentations que d'avoir à les vaincre, trop peu sur du succès d'un pareil combat.

Cette seule indolence l'eût perdu dans la société, quand il n'y eût pas apporté d'autres vices. Les petits devoirs à remplir la lui ont rendue insupportable ; et ces petits devoirs négligés lui ont fait cent fois plus de

Copyright Arvensa Editions

tort que des actions injustes ne lui en auraient pu faire. La morale du monde a été mise comme celle des dévots en menues pratiques, en petites formules, en étiquettes de procédés qui dispensent du reste. Quiconque s'attache avec scrupule à tous ces petits détails, peut au surplus être noir, faux, fourbe, traître et méchant, peu importe ; pourvu qu'il soit exact aux règles des procédés, il est toujours assez honnête homme. L'amour-propre de ceux qu'on néglige en pareil cas leur peint cette omission comme un cruel outrage, ou comme une monstrueuse ingratitude ; et tel qui donnerait pour un autre sa bourse et son sang, n'en sera jamais pardonné pour avoir omis dans quelque rencontre une attention de civilité. Jean-Jacques, en dédaignant tout ce qui est de pure formule, et que font également bons et mauvais, amis et indifférents, pour ne s'attacher qu'aux solides devoirs, qui n'ont rien de l'usage ordinaire, et font peu de sensation, a fourni les prétextes que vos messieurs ont si habilement employés. Il eût pu remplir sans bruit de grands devoirs dont jamais personne n'aurait rien dit : mais la négligence des petits soins inutiles a causé sa perte. Ces petits soins sont aussi quelquefois des devoirs qu'il n'est pas permis d'enfreindre, et je ne prétends pas en cela l'excuser. Je dis seulement que ce mal même, qui n'en est pas un dans sa source, et qui n'est tombé que sur lui, vient encore de cette indolence de caractère qui le domine, et ne lui fait pas moins négliger ses intérêts que ses devoirs.

Jean-Jacques paraît n'avoir jamais convoité fort ardemment les biens de la fortune, non par une modération dont on puisse lui faire honneur, mais parce que ces biens, loin de procurer ceux dont il est avide, en ôtent la jouissance et le goût. Les pertes réelles, ni les espérances frustrées, ne l'ont jamais fort affecté. Il a trop désiré le bonheur pour désirer beaucoup la richesse ; et, s'il eut quelques moments d'ambition, ses désirs comme ses efforts ont été vifs et courts. Au premier obstacle qu'il n'a pu vaincre du premier choc, il s'est rebuté ; et, retombant aussitôt dans sa langueur, il a oublié ce qu'il ne pouvait attendre. Il fut toujours si peu agissant, si peu propre au manège nécessaire pour réussir en toute entreprise, que, les choses les plus faciles pour d'autres devenant toujours difficiles pour lui, sa paresse les lui rendait impossibles pour lui épargner les efforts indispensables pour les obtenir. Un autre oreiller de paresse, dans toute affaire un peu longue quoique aisée, était pour lui l'incertitude que le temps jette sur les succès qui, dans l'avenir, semblent les plus assurés ; mille empêchements imprévus pouvant à chaque instant faire avorter les

Copyright Arvensa Editions

desseins les mieux concertés. La seule instabilité de la vie réduit pour nous tous les événements futurs à de simples probabilités. La peine qu'il faut prendre est certaine, le prix en est toujours douteux, et les projets éloignés ne peuvent paraître que des leurres de dupes à quiconque a plus d'indolence que d'ambition. Tel est et fut toujours Jean-Jacques : ardent et vif par tempérament, il n'a pu dans sa jeunesse être exempt de toute espèce de convoitise ; et c'est beaucoup s'il l'est toujours, même aujourd'hui. Mais quelque désir qu'il ait pu former, et quel qu'en ait pu être l'objet, si du premier effort il n'a pu l'atteindre, il fut toujours incapable d'une longue persévérance à y aspirer.

Maintenant il paraît ne plus rien désirer. Indifférent sur le reste de sa carrière, il en voit avec plaisir approcher le terme, mais sans l'accélérer même par ses souhaits. Je doute que jamais mortel ait mieux et plus sincèrement dit à Dieu, *que ta volonté soit faite ;* et ce n'est pas, sans doute, une résignation fort méritoire à qui ne voit plus rien sur la terre qui puisse flatter son cœur. Mais dans sa jeunesse, où le feu du tempérament et de l'âge dut souvent enflammer ses désirs, il en put former d'assez vifs, mais rarement d'assez durables pour vaincre les obstacles, quelquefois très surmontables, qui l'arrêtaient. En désirant beaucoup, il dut obtenir fort peu, parce que ce ne sont pas les seuls élans du cœur qui font atteindre à l'objet, et qu'il y faut d'autres moyens qu'il n'a jamais su mettre en œuvre. La plus incroyable timidité, la plus excessive indolence, auraient cédé quelquefois peut-être à la force du désir, s'il n'eût trouvé dans cette force même l'art d'éluder les soins qu'elle semblait exiger, et c'est encore ici des clefs de son caractère celle qui en découvre le mieux les ressorts. À force de s'occuper de l'objet qu'il convoite, à force d'y tendre par ses désirs, sa bienfaisante imagination arrive au terme, en sautant par-dessus les obstacles qui l'arrêtent ou l'effarouchent. Elle fait plus ; écartant de l'objet tout ce qu'il a d'étranger à sa convoitise, elle ne le lui présente qu'approprié de tout point à son désir. Par là ses fictions lui deviennent plus douces que des réalités mêmes ; elles en écartent les défauts avec les difficultés, elles les lui livrent préparées tout exprès pour lui, et font que désirer et jouir ne sont pour lui qu'une même chose. Est-il étonnant qu'un homme ainsi constitué soit sans goût pour la vie active ? Pour lui pourchasser au loin quelques jouissances imparfaites et douteuses, elle lui ôterait celles qui valent cent fois mieux, et sont toujours en son pouvoir. Il est plus heureux et plus riche par la possession des biens imaginaires qu'il

Copyright Arvensa Editions

crée, qu'il ne le serait par celle des biens, plus réels si l'on veut, mais moins désirables, qui existent réellement.

Mais cette même imagination, si riche en tableaux riants et remplis de charmes, rejette obstinément les objets de douleur et de peine, ou du moins elle ne les lui peint jamais si vivement que sa volonté ne les puisse effacer. L'incertitude de l'avenir, et l'expérience de tant de malheurs, peuvent l'effaroucher à l'excès des maux qui le menacent, en occupant son esprit des moyens de les éviter. Mais ces maux sont-ils arrivés, il les sent vivement un moment, et puis les oublie. En mettant tout au pis dans l'avenir, il se soulage et se tranquillise. Quand une fois le malheur est arrivé, il faut le souffrir sans doute, mais on n'est plus forcé d'y penser pour s'en garantir ; c'est un grand tourment de moins dans son âme. En comptant d'avance sur le mal qu'il craint, il en ôte la plus grande amertume ; ce mal arrivant le trouve tout prêt à le supporter ; et s'il n'arrive pas, c'est un bien qu'il goûte avec d'autant plus de joie, qu'il n'y comptait point du tout. Comme il aime mieux jouir que souffrir, il se refuse aux souvenirs tristes et déplaisants, qui sont inutiles, pour livrer son cœur tout entier à ceux qui le flattent ; quand sa destinée s'est trouvée telle qu'il n'y voyait plus rien d'agréable à se rappeler, il en a perdu toute la mémoire, et rétrogradant vers les temps heureux de son enfance et de sa jeunesse, il les a souvent recommencés dans ses souvenirs. Quelquefois s'élançant dans l'avenir qu'il espère et qu'il sent lui être dû, il tâche de s'en figurer les douceurs en les proportionnant aux maux qu'on lui fait souffrir injustement en ce monde. Plus souvent, laissant concourir ses sens à ses fictions, il se forme des êtres selon son cœur ; et vivant avec eux dans une société dont il se sent digne, il plane dans l'empirée, au milieu des objets charmants et presque angéliques dont il s'est entouré. Concevez-vous que dans une âme tendre ainsi disposée les levains haineux fermentent facilement ? Non, non, monsieur ; comptez que celui qui put sentir un moment les délices habituelles de Jean-Jacques ne méditera jamais de noirceurs.

La plus sublime des vertus, celle qui demande le plus de grandeur, de courage et de force d'âme, est le pardon des injures, et l'amour de ses ennemis. Le faible Jean-Jacques, qui n'atteint pas même aux vertus médiocres, irait-il jusqu'à celle-là ? Je suis aussi loin de le croire que de l'affirmer. Mais qu'importe, si son naturel aimant et paisible le mène où l'aurait mené la vertu ? Qu'eût pu faire en lui la haine s'il l'avait connue ?

Copyright Arvensa Editions

Je l'ignore ; il l'ignore lui-même. Comment saurait-il où l'eût conduit un sentiment qui jamais n'approcha de son cœur ? Il n'a point eu là-dessus de combat à rendre, parce qu'il n'a point eu de tentation. Celle d'ôter ses facultés à ses jouissances, pour les livrer aux passions irascibles et déchirantes, n'en est pas même une pour lui. C'est le tourment des cœurs dévorés d'amour-propre, et qui ne connaissent point d'autre amour. Ils n'ont pas cette passion par choix, elle les tyrannise, et n'en laisse point d'autre en leur pouvoir.

Lorsqu'il entreprit ses *Confessions*, cette œuvre unique parmi les hommes, dont il a profané la lecture, en la prodiguant aux oreilles les moins faites pour l'entendre, il avait déjà passé la maturité de l'âge, et ignorait encore l'adversité. Il a dignement exécuté ce projet jusqu'au temps des malheurs de sa vie ; dès-lors il s'est vu forcé d'y renoncer. Accoutumé à ses douces rêveries, il ne trouva ni courage ni force pour soutenir la méditation de tant d'horreurs ; il n'aurait même pu s'en rappeler l'effroyable tissu, quand il s'y serait obstiné. Sa mémoire a refusé de se souiller de ces affreux souvenirs ; il ne peut se rappeler l'image que des temps qu'il verrait renaître avec plaisir : ceux où il fut la proie des méchants en seraient pour jamais effacés avec les cruels qui les ont rendus si funestes, si les maux qu'ils continuent à lui faire ne réveillaient quelquefois, malgré lui, l'idée de ceux qu'ils lui ont déjà fait souffrir. En un mot, un naturel aimant et tendre, une langueur d'âme qui le porte aux plus douces voluptés, lui faisant rejeter tout sentiment douloureux, écarte de son souvenir tout objet désagréable. Il n'a pas le mérite de pardonner les offenses, parce qu'il les oublie ; il n'aime pas ses ennemis, mais il ne pense point à eux. Cela met tout l'avantage de leur côté, en ce que ne le perdant jamais de vue, sans cesse occupés de lui, pour l'enlacer de plus en plus dans leurs pièges, et ne le trouvant, ni assez attentif pour les voir, ni assez actif pour s'en défendre, ils sont toujours sûrs de le prendre au dépourvu, quand et comme il leur plaît, sans crainte de représailles. Tandis qu'il s'occupe avec lui-même, eux s'occupent aussi de lui. Il s'aime, et ils le haïssent ; voilà l'occupation des uns et des autres ; il est tout pour lui-même ; il est aussi tout pour eux : car, quant à eux, ils ne sont rien, ni pour lui, ni pour eux-mêmes ; et pourvu que Jean-Jacques soit misérable, ils n'ont pas besoin d'autre bonheur. Ainsi ils ont, eux et lui, chacun de leur côté, deux grandes expériences à faire ; eux, de toutes les peines qu'il est possible aux hommes d'accumuler dans l'âme d'un innocent, et lui, de

Copyright Arvensa Editions

toutes les ressources que l'innocence peut tirer d'elle seule pour les supporter. Ce qu'il y a d'impayable dans tout cela est d'entendre vos bénins messieurs se lamenter, au milieu de leurs horribles trames, du mal que fait la haine à celui qui s'y livre, et plaindre tendrement leur ami Jean-Jacques d'être la proie d'un sentiment aussi tourmentant.

Il faudrait qu'il fût insensible ou stupide pour ne pas voir et sentir son état ; mais il s'occupe trop peu de ses peines pour s'en affecter beaucoup. Il se console avec lui-même des injustices des hommes ; en rentrant dans son cœur, il y trouve des dédommagements bien doux. Tant qu'il est seul, il est heureux ; et quand le spectacle de la haine le navre, ou quand le mépris et la dérision l'indignent, c'est un mouvement passager qui cesse aussitôt que l'objet qui l'excite a disparu. Ses émotions sont promptes et vives, mais rapides et peu durables, et cela se voit. Son cœur, transparent comme le cristal, ne peut rien cacher de ce qui s'y passe ; chaque mouvement qu'il éprouve se transmet à ses yeux et sur son visage. On voit quand et comment il s'agite ou se calme, quand et comment il s'irrite ou s'attendrit ; et, sitôt que ce qu'il voit ou ce qu'il entend l'affecte, il lui est impossible d'en retenir ou dissimuler un moment l'impression. J'ignore comment il put s'y prendre pour tromper quarante ans tout le monde sur son caractère ; mais pour peu qu'on le tire de sa chère inertie, ce qui par malheur n'est que trop aisé, je le défie de cacher à personne ce qui se passe au fond de son cœur, et c'est néanmoins de ce même naturel aussi ardent qu'indiscret qu'on a tiré, par un prestige admirable, le plus habile hypocrite et le plus rusé fourbe qui puisse exister.

Cette remarque était importante, et j'y ai porté la plus grande attention. Le premier art de tous les méchants est la prudence, c'est-à-dire la dissimulation. Ayant tant de desseins et de sentiments à cacher, ils savent composer leur extérieur, gouverner leurs regards, leur air, leur maintien, se rendre maîtres des apparences. Ils savent prendre leurs avantages et couvrir d'un vernis de sagesse les noires passions dont ils sont rongés. Les cœurs vifs sont bouillants, emportés ; mais tout s'évapore au-dehors ; les méchants sont froids, posés, le venin se dépose et se cache au fond de leurs cœurs pour n'agir qu'en temps et lieu : jusqu'alors rien ne s'exhale ; et, pour rendre l'effet plus grand ou plus sûr, ils le retardent à leur volonté. Ces différences ne viennent pas seulement des tempéraments, mais aussi de la nature des passions. Celles des cœurs ardents et sensibles, étant l'ouvrage de la nature, se montrent en dépit de

Copyright Arvensa Editions

celui qui les a ; leur première explosion, purement machinale, est indépendante de sa volonté. Tout ce qu'il peut faire à force de résistance est d'en arrêter le cours avant qu'elle ait produit son effet, mais non pas avant qu'elle se soit manifestée ou dans ses yeux, ou par sa rougeur, ou par sa voix, ou par son maintien, ou par quelque autre signe sensible.

Mais l'amour-propre et les mouvements qui en dérivent n'étant que des passions secondaires produites par la réflexion, n'agissent pas si sensiblement sur la machine. Voilà pourquoi ceux que ces sortes de passions gouvernent sont plus maîtres des apparences que ceux qui se livrent aux impulsions directes de la nature. En général, si les naturels ardents et vifs sont plus aimants, ils sont aussi plus emportés, moins endurants, plus colères ; mais ces emportements bruyants sont sans conséquence ; et, sitôt que le signe de la colère s'efface sur le visage, elle est éteinte aussi dans le cœur. Au contraire les gens flegmatiques et froids, si doux, si patients, si modérés à l'extérieur, en dedans sont haineux, vindicatifs, implacables ; ils savent conserver, déguiser, nourrir leur rancune jusqu'à ce que le moment de l'assouvir se présente. En général, les premiers aiment plus qu'ils ne haïssent ; les seconds haïssent beaucoup plus qu'ils n'aiment, si tant est qu'ils sachent aimer. Les ames d'une haute trempe sont néanmoins très souvent de celle-ci, comme supérieures aux passions. Les vrais sages sont des hommes froids, je n'en doute pas ; mais dans la classe des hommes vulgaires, sans le contrepoids de la sensibilité, l'amour-propre emportera toujours la balance ; et, s'ils ne restent nuls, il les rendra méchants.

Vous me direz qu'il y a des hommes vifs et sensibles qui ne laissent pas d'être méchants, haineux, et rancuniers. Je n'en crois rien ; mais il faut s'entendre. Il y a deux sortes de vivacité ; celle des sentiments et celle des idées. Les ames sensibles s'affectent fortement, et rapidement. Le sang enflammé par une agitation subite porte à l'œil, à la voix, au visage, ces mouvements impétueux qui marquent la passion. Il est au contraire des esprits vifs qui s'associent avec des cœurs glacés, et qui ne tirent que du cerveau l'agitation qui paraît aussi dans les yeux, dans le geste, et accompagne la parole, mais par des signes tout différents, pantomimes et comédiens plutôt qu'animés et passionnés. Ceux-ci, riches d'idées, les produisent avec une facilité extrême : ils ont la parole à commandement ; leur esprit, toujours présent et pénétrant, leur fournit sans cesse des pensées neuves, des saillies, des réponses heureuses ; quelque force et

Copyright Arvensa Editions

quelque finesse qu'on mette à ce qu'on peut leur dire, ils étonnent par la promptitude et le sel de leurs reparties, et ne restent jamais court. Dans les choses même de sentiment, ils ont un petit babil si bien agencé, qu'on les croirait émus jusqu'au fond du cœur, si cette justesse même d'expression n'attestait que c'est leur esprit seul qui travaille. Les autres, tout occupés de ce qu'ils sentent, soignent trop peu leurs paroles pour les arranger avec tant d'art. La pesante succession du discours leur est insupportable ; ils se dépitent contre la lenteur de sa marche ; il leur semble, dans la rapidité des mouvements qu'ils éprouvent, que ce qu'ils sentent devrait se faire jour et pénétrer d'un cœur à l'autre sans le froid ministère de la parole. Les idées se présentent d'ordinaire aux gens d'esprit en phrases tout arrangées. Il n'en est pas ainsi des sentiments ; il faut chercher, combiner, choisir un langage propre à rendre ceux qu'on éprouve ; et quel est l'homme sensible qui aura la patience de suspendre le cours des affections qui l'agitent pour s'occuper à chaque instant de ce triage ? Une violente émotion peut suggérer quelquefois des expressions énergiques et vigoureuses ; mais ce sont d'heureux hasards que les mêmes situations ne fournissent pas toujours. D'ailleurs, un homme vivement ému est-il en état de prêter une attention minutieuse à tout ce qu'on peut lui dire, à tout ce qui se passe autour de lui, pour y approprier sa réponse ou son propos ? Je ne dis pas que tons seront aussi distraits, aussi étourdis, aussi stupides que Jean-Jacques ; mais je doute que quiconque a reçu du ciel un naturel vraiment ardent, vif, sensible et tendre, soit jamais un homme bien preste à la riposte.

N'allons donc pas prendre, comme on fait dans le monde, pour des coeurs sensibles des cerveaux brûlés dont le seul désir de briller anime les discours, les actions, les écrits, et qui, pour être applaudis des jeunes gens et des femmes, jouent de leur mieux la sensibilité qu'ils n'ont point. Tout entiers à leur unique objet, c'est-à-dire à la célébrité, ils ne s'échauffent sur rien au monde, ne prennent un véritable intérêt à rien ; leurs têtes, agitées d'idées rapides, laissent leurs cœurs vides de tout sentiment, excepté celui de l'amour-propre, qui, leur étant habituel, ne leur donne aucun mouvement sensible et remarquable au-dehors. Ainsi, tranquilles et de sang froid sur toutes choses, ils ne songent qu'aux avantages relatifs à leur petit individu, et, ne laissant jamais échapper aucune occasion, s'occupent sans cesse, avec un succès qui n'a rien d'étonnant, à rabaisser leurs rivaux, à écarter leurs concurrents, à briller dans le monde, à primer dans les

Copyright Arvensa Editions

lettres, et à déprimer tout ce qui n'est pas attaché à leur char. Que de tels hommes soient méchants ou malfaisants, ce n'est pas une merveille ; mais qu'ils éprouvent d'autre passion que l'égoïsme qui les domine, qu'ils aient une véritable sensibilité, qu'ils soient capables d'attachement, d'amitié, même d'amour, c'est ce que je nie. Ils ne savent pas seulement s'aimer eux-mêmes ; ils ne savent que haïr ce qui n'est pas eux.

Celui qui sait régner sur son propre cœur, tenir toutes ses passions sous le joug, sur qui l'intérêt personnel et les désirs sensuels n'ont aucune puissance, et qui, soit en public, soit tout seul et sans témoin, ne fait en toute occasion que ce qui est juste et honnête, sans égard aux vœux secrets de son cœur ; celui-là seul est homme vertueux. S'il existe, je m'en réjouis pour l'honneur de l'espèce humaine. Je sais que des foules d'hommes vertueux ont jadis existé sur la terre ; je sais que Fénelon, Catinat, d'autres moins connus, ont honoré les siècles modernes, et parmi nous j'ai vu George Keith suivre encore leurs sublimes vestiges. À cela près, je n'ai vu dans les apparentes vertus des hommes que forfanterie, hypocrisie, et vanité. Mais ce qui se rapproche un peu plus de nous, ce qui est du moins beaucoup plus dans l'ordre de la nature, c'est un mortel bien né qui n'a reçu du ciel que des passions expansives et douces, que des penchants aimants et aimables, qu'un cœur ardent à désirer, mais sensible, affectueux dans ses désirs, qui n'a que faire de gloire ni de trésors, mais de jouissances réelles, de véritables attachements, et qui, comptant pour rien l'apparence des choses et pour peu l'opinion des hommes, cherche son bonheur en dedans sans égard aux usages suivis et aux préjugés reçus. Cet homme ne sera pas vertueux, puisqu'il ne vaincra pas ses penchants ; mais, en les suivant, il ne fera rien de contraire à ce que ferait, en surmontant les siens, celui qui n'écoute que la vertu. La bonté, la commisération, la générosité, ces premières inclinations de la nature, qui ne sont que des émanations de l'amour de soi, ne s'érigeront point dans sa tête en d'austères devoirs, mais elles seront des besoins de son cœur qu'il satisfera plus pour son propre bonheur que par un principe d'humanité qu'il ne songera guère à réduire en règles. L'instinct de la nature est moins pur peut-être, mais certainement plus sûr que la loi de la vertu ; car on se met souvent en contradiction avec son devoir, jamais avec son penchant, pour mal faire.

L'homme de la nature éclairé par la raison a des appétits plus délicats, mais non moins simples que dans sa première grossièreté. Les fantaisies

Copyright Arvensa Editions

d'autorité, de célébrité, de prééminence, ne sont rien pour lui ; il ne veut être connu que pour être aimé ; il ne veut être loué que de ce qui est vraiment louable et qu'il possède en effet. L'esprit, les talents, ne sont pour lui que des ornements du mérite, et ne le constituent pas. Ils sont des développements nécessaires dans le progrès des choses, et qui ont leurs avantages pour les agréments de la vie, mais subordonnés aux facultés plus précieuses qui rendent l'homme vraiment sociable et bon, et qui lui font priser l'ordre, la justice, la droiture et l'innocence au-dessus de tous les autres biens. L'homme de la nature apprend à porter en toute chose le joug de la nécessité et à s'y soumettre, à ne murmurer jamais contre la Providence, qui commença par le combler de dons précieux, qui promet à son cœur des biens plus précieux encore, mais qui, pour réparer les injustices de la fortune et des hommes, choisit son heure et non pas la nôtre, et dont les vues sont trop au-dessus de nous pour qu'elle nous doive compte de ses moyens. L'homme de la nature est assujetti par elle et pour sa propre conservation à des transports irascibles et momentanés, à la colère, à l'emportement, à l'indignation, jamais à des sentiments haineux et durables, nuisibles à celui qui en est la proie et à celui qui en est l'objet, et qui ne mènent qu'au mal et à la destruction sans servir au bien ni à la conservation de personne. Enfin l'homme de la nature, sans épuiser ses débiles forces à se construire ici-bas des tabernacles, des machines énormes de bonheur ou de plaisir, jouit de lui-même et de son existence, sans grand souci de ce qu'en pensent les hommes, et sans grand soin de l'avenir.

Tel j'ai vu l'indolent Jean-Jacques, sans affectation, sans apprêt, livré par goût à ses douces rêveries, pensant profondément quelquefois, mais toujours avec plus de fatigue que de plaisir, et aimant mieux se laisser gouverner par une imagination riante, que de gouverner avec effort sa tête par la raison. Je l'ai vu mener par goût une vie égale, simple et routinière, sans s'en rebuter jamais. L'uniformité de cette vie et la douceur qu'il y trouve montrent que son âme est en paix. S'il était mal avec lui-même, il se lasserait enfin d'y vivre ; il lui faudrait des diversions que je ne lui vois point chercher ; et si, par un tour d'esprit difficile à concevoir, il s'obstinait à s'imposer ce genre de supplice, on verrait à la longue l'effet de cette contrainte sur son humeur, sur son teint, sur sa santé. Il jaunirait, il languirait, il deviendrait triste et sombre, il dépérirait. Au contraire, il se

Copyright Arvensa Editions

porte mieux qu'il ne fit jamais[396]. Il n'a plus ces souffrances habituelles, cette maigreur, ce teint pâle, cet air mourant qu'il eut constamment dix ans de sa vie, c'est-à-dire pendant tout le temps qu'il se mêla d'écrire, métier aussi funeste à sa constitution que contraire à son goût, et qui l'eût enfin mis au tombeau s'il l'eût continué plus longtemps. Depuis qu'il a repris les doux loisirs de sa jeunesse il en a repris la sérénité ; il occupe son corps et repose sa tête ; il s'en trouve bien à tous égards. En un mot, comme j'ai trouvé dans ses livres l'homme de la nature, j'ai trouvé dans lui l'homme de ses livres, sans avoir eu besoin de chercher expressément s'il était vrai qu'il en fut l'auteur.

Je n'ai eu qu'une seule curiosité que j'ai voulu satisfaire ; c'est au sujet du *Devin du village.* Ce que vous m'aviez dit là-dessus m'avait tellement frappé, que je n'aurais pas été tranquille, si je ne m'en fusse particulièrement éclairci. On ne conçoit guère comment un homme doué de quelque génie et de talents, par lesquels il pourrait aspirer à une gloire méritée, pour se parer effrontément d'un talent qu'il n'aurait pas, irait se fourrer sans nécessité dans toutes les occasions de montrer là-dessus son ineptie. Mais qu'au milieu de Paris et des artistes les moins disposés pour lui à l'indulgence, un tel homme se donne sans façon pour l'auteur d'un ouvrage qu'il est incapable de faire ; qu'un homme aussi timide, aussi peu suffisant, s'érige parmi les maîtres en précepteur d'un art auquel il n'entend rien, et qu'il les accuse de ne pas entendre, c'est assurément une chose des plus incroyables que l'on puisse avancer. D'ailleurs il y a tant de bassesse à se parer ainsi des dépouilles d'autrui ; cette manœuvre suppose tant de pauvreté d'esprit, une vanité si puérile, un jugement si borné, que quiconque peut s'y résoudre ne fera jamais rien de grand, d'élevé, de beau dans aucun genre, et que, malgré toutes mes observations, il serait toujours resté impossible à mes yeux que Jean-Jacques, se donnant faussement pour l'auteur du *Devin du village*, eût fait aucun des autres écrits qu'il s'attribue, et qui certainement ont trop de force et d'élévation pour avoir pu sortir de la petite tête d'un petit pillard impudent. Tout cela me semblait tellement incompatible que j'en revenais toujours à ma première conséquence de *tout ou rien.*

Une chose encore animait le zèle de mes recherches. L'auteur du *Devin du village* n'est pas, quel qu'il soit, un auteur ordinaire, non plus que celui des autres ouvrages qui portent le même nom. Il y a dans cette pièce une

Copyright Arvensa Editions

douceur, un charme, une simplicité surtout, qui la distinguent sensiblement de toute autre production du même genre. Il n'y a dans les paroles ni situations vives, ni belles sentences, ni pompeuse morale : il n'y a dans la musique ni traits savants, ni morceaux de travail, ni chants tournés, ni harmonie pathétique. Le sujet en est plus comique qu'attendrissant, et cependant la pièce touche, remue, attendrit jusqu'aux larmes : on se sent ému sans savoir pourquoi. D'où ce charme secret qui coule ainsi dans les cœurs tire-t-il sa source ? Cette source unique où nul autre n'a puisé n'est pas celle de l'Hippocrène : elle vient d'ailleurs. L'auteur doit être aussi singulier que la pièce est originale. Si, connaissant déjà Jean-Jacques, j'avais vu pour la première fois le *Devin du village* sans qu'on m'en nommât l'auteur, j'aurais dit sans balancer, c'est celui de la *Nouvelle Héloïse*, c'est Jean-Jacques, et ce ne peut être que lui. Colette intéresse et touche comme Julie, sans magie de situations, sans apprêts d'événements romanesques ; même naturel, même douceur, même accent : elles sont sœurs, ou je serais bien trompé. Voilà ce que j'aurais dit ou pensé. Maintenant on m'assure au contraire que Jean-Jacques se donne faussement pour l'auteur de cette pièce, et qu'elle est d'un autre : qu'on me le montre donc cet autre-là, que je voie comment il est fait. Si ce n'est pas Jean-Jacques, il doit du moins lui ressembler beaucoup, puisque leurs productions, si originales, si caractérisées, se ressemblent si fort. Il est vrai que je ne puis avoir vu des productions de Jean-Jacques en musique, puisqu'il n'en sait pas faire ; mais je suis sûr que, s'il en savait faire, elles auraient un caractère très approchant de celui-là. À m'en rapporter à mon propre jugement, cette musique est de lui ; par les preuves que l'on me donne, elle n'en est pas : que dois-je croire ? Je résolus de m'éclaircir si bien par moi-même sur cet article qu'il ne me pût rester là-dessus aucun doute, et je m'y suis pris de la façon la plus courte ; la plus sûre pour y parvenir.

LE FRANÇAIS.— Rien n'est plus simple. Vous avez fait comme tout le monde ; vous lui avez présenté de la musique à lire ; et, voyant qu'il ne faisait que barbouiller, vous avez tiré la conséquence, et vous vous en êtes tenu là.

ROUSSEAU. — Ce n'est point là ce que j'ai fait, et ce n'était point de cela non plus qu'il s'agissait ; car il ne s'est pas donné, que je sache, pour un

Copyright Arvensa Editions

croquesol ni pour un chantre de cathédrale. Mais en donnant de la musique pour être de lui, il s'est donné pour en savoir faire. Voilà ce que j'avais à vérifier. Je lui ai donc proposé de la musique, non à lire, mais à faire. C'était aller, ce me semble, aussi directement qu'il était possible au vrai point de la question. Je l'ai prié de composer cette musique en ma présence sur des paroles qui lui étaient inconnues et que je lui ai fournies sur-le-champ.

LE FRANÇAIS. — Vous avez bien de la bonté ; car enfin vous assurer qu'il ne savait pas lire la musique, n'était-ce pas vous assurer de reste qu'il n'en savait pas composer ?

ROUSSEAU. — Je n'en sais rien ; je ne vois nulle impossibilité qu'un homme trop plein de ses propres idées ne sache ni saisir ni rendre celles des autres, et puisque ce n'est pas faute d'esprit qu'il sait si mal parler, ce peut aussi n'être pas par ignorance qu'il lit si mal la musique. Mais ce que je sais bien, c'est que, si de l'acte au possible la conséquence est valable, lui voir sous mes yeux composer de la musique était m'assurer qu'il en savait composer.

LE FRANÇAIS.— D'honneur, voici qui est curieux ! Eh bien ! monsieur, de quelle défaite vous paya-t-il ? Il fit le fier, sans doute, et rejeta la proposition avec hauteur ?

ROUSSEAU. — Non, il voyait trop bien mon motif pour pouvoir s'en offenser, et me parut même plus reconnaissant qu'humilié de ma proposition. Mais il me pria de comparer les situations et les âges.

« Considérez, me dit-il, quelle différence vingt-cinq ans d'intervalle, de longs serrements de cœur, les ennuis, le découragement, la vieillesse, doivent mettre dans les productions du même homme. Ajoutez à cela la contrainte que vous m'imposez, et qui me plaît parce que j'en vois la raison, mais qui n'en met pas moins des entraves aux idées d'un homme qui n'a jamais su les assujettir, ni rien produire qu'à son heure, à son aise, et à sa volonté. »

LE FRANÇAIS. — Somme toute, avec de belles paroles il refusa l'épreuve proposée ?

Copyright Arvensa Editions

ROUSSEAU. — Au contraire, après ce petit préambule il s'y soumit de tout son cœur, et s'en tira mieux qu'il n'avait espéré lui-même. Il me fit, avec un peu de lenteur, mais moi toujours présent, de la musique aussi fraîche, aussi chantante, aussi bien traitée que celle du *Devin*, et dont le style, assez semblable à celui de cette pièce, mais moins nouveau qu'il n'était alors, est tout aussi naturel, tout aussi expressif, et tout aussi agréable. Il fut surpris lui-même de son succès. « Le désir, me dit-il, que je vous ai vu de me voir réussir m'a fait réussir davantage. La défiance m'étourdit, m'appesantit et me resserre le cerveau comme le cœur ; la confiance m'anime, m'épanouit, et me fait planer sur des ailes. Le ciel m'avait fait pour l'amitié : elle eût donné un nouveau ressort à mes facultés, et j'aurais doublé de prix par elle. »

Voilà, monsieur, ce que j'ai voulu vérifier par moi-même. Si cette expérience ne suffit pas pour prouver qu'il a fait, le *Devin du village,* elle suffit au moins pour détruire celle des preuves qu'il ne l'a pas fait à laquelle vous vous en êtes tenu. Vous savez pourquoi toutes les autres ne font point autorité pour moi : mais voici une autre observation qui achève de détruire mes doutes, et me confirme ou me ramène dans mon ancienne persuasion.

Après cette épreuve, j'ai examiné toute la musique qu'il a composée depuis son retour à Paris, et qui ne laisse pas de faire un recueil considérable, et j'y ai trouvé une uniformité de style et de faire qui tomberait quelquefois dans la monotonie si elle n'était autorisée ou excusée par le grand rapport des paroles dont il a fait choix le plus souvent. Jean-Jacques, avec un cœur trop porté à la tendresse, eut toujours un goût vif pour la vie champêtre. Toute sa musique, quoique variée selon les sujets, porte une empreinte de ce goût. On croit entendre l'accent pastoral des pipeaux, et cet accent se fait partout sentir le même que dans le *Devin du village*. Un connaisseur ne peut pas plus s'y tromper qu'on ne se trompe au faire des peintres. Toute cette musique a d'ailleurs une simplicité, j'oserais dire une vérité, que n'a parmi nous nulle autre musique moderne. Non seulement elle n'a besoin ni de trilles, ni de petites notes, ni d'agréments ou de fleurtis[397] d'aucune espèce, mais elle ne peut même rien supporter de tout cela. Toute son expression est dans les seules nuances du fort et du doux, vrai caractère d'une bonne mélodie ; cette

Copyright Arvensa Editions

mélodie y est toujours une et bien marquée, les accompagnements l'animent sans l'offusquer. On n'a pas besoin de crier sans cesse aux accompagnateurs, *doux, plus doux.* Tout cela ne convient encore qu'au seul *Devin du village.* S'il n'a pas fait cette pièce, il faut donc qu'il en ait l'auteur toujours à ses ordres pour lui composer de nouvelle musique toutes les fois qu'il lui plaît d'en produire sous son nom, car il n'y a que lui seul qui en fasse comme celle-là. Je ne dis pas qu'en épluchant bien toute cette musique on n'y trouvera ni ressemblances, ni réminiscences, ni traits pris ou imités d'autres auteurs ; cela n'est vrai d'aucune musique que je connaisse. Mais, soit que ces imitations soient des rencontres fortuites ou de vrais pillages, je dis que la manière dont l'auteur les emploie les lui approprie ; je dis que l'abondance des idées dont il est plein, et qu'il associe à celles-là, ne peut laisser supposer que ce soit par stérilité de son propre fonds qu'il se les attribue ; c'est paresse ou précipitation, mais ce n'est pas pauvreté : il lui est trop aisé de produire pour avoir jamais besoin de piller[398].

Je lui ai conseillé de rassembler toute cette musique et de chercher à s'en défaire pour s'aider à vivre quand il ne pourra plus continuer son travail, mais de tâcher sur toute chose que ce recueil ne tombe qu'en des mains fidèles et sûres qui ne le laissent ni détruire ni diviser : car quand la passion cessera de dicter les jugements qui le regardent, ce recueil fournira, ce me semble, une forte preuve que toute la musique qui le compose est d'un seul et même auteur[399].

Tout ce qui est sorti de la plume de Jean-Jacques durant son effervescence porte une empreinte impossible à méconnaître, et plus impossible à imiter. Sa musique, sa prose, ses vers, tout, dans ces dix ans, est d'un coloris, d'une teinte, qu'un autre ne trouvera jamais. Oui, je le répète, si j'ignorais quel est l'auteur du *Devin du village,* je le sentirais à cette conformité. Mon doute levé sur cette pièce achève de lever ceux qui pouvaient me rester sur son auteur. La force des preuves qu'on a qu'elle n'est pas de lui ne sert plus qu'à détruire dans mon esprit celles des crimes dont on l'accuse ; et tout cela ne me laisse plus qu'une surprise, c'est comment tant de mensonges peuvent être si bien prouvés.

Jean-Jacques était né pour la musique, non pour y payer de sa personne dans l'exécution, mais pour en hâter les progrès et y faire des découvertes. Ses idées dans l'art et sur l'art sont fécondes, intarissables. Il a trouvé des

Copyright Arvensa Editions

méthodes plus claires, plus commodes, plus simples, qui facilitent, les unes la composition, les autres l'exécution, et auxquelles il ne manque, pour être admises, que d'être proposées par un autre que lui. Il a fait dans l'harmonie une découverte qu'il ne daigne pas même annoncer, sûr d'avance qu'elle serait rebutée, ou ne lui attirerait, comme le *Devin du village*, que l'imputation de s'emparer du bien d'autrui. Il fera dix airs sur les mêmes paroles sans que cette abondance lui coûte ou l'épuise. Je l'ai vu lire aussi fort bien la musique, mieux que plusieurs de ceux qui la professent. Il aura même en cet art l'*impromptu* de l'exécution qui lui manque en toute autre chose, quand rien ne l'intimidera, quand rien ne troublera cette présence d'esprit qu'il a si rarement, qu'il perd si aisément, et qu'il ne peut plus rappeler dès qu'il l'a perdue. Il y a trente ans qu'on l'a vu dans Paris chanter tout à livre ouvert. Pourquoi ne le peut-il plus aujourd'hui ? C'est qu'alors personne ne doutait du talent qu'aujourd'hui tout le monde lui refuse, et qu'un seul spectateur malveillant suffit pour troubler sa tête et ses yeux. Qu'un homme auquel il aura confiance lui présente de la musique qu'il ne connaisse point, je parie, à moins qu'elle ne soit baroque ou qu'elle ne dise rien, qu'il la déchiffre encore à la première vue et la chante passablement. Mais si, lisant dans le cœur de cet homme, il le voit malintentionné, il n'en dira pas une note ; et voilà parmi les spectateurs la conclusion tirée sans autre examen. Jean-Jacques est sur la musique et sur les choses qu'il sait le mieux comme il était jadis aux échecs. Jouait-il avec un plus fort que lui qu'il croyait plus faible, il le battait le plus souvent ; avec un plus faible qu'il croyait plus fort, il était battu : la suffisance des autres l'intimide et le démonte infailliblement. En ceci l'opinion l'a toujours subjugué, ou plutôt, en toute chose, comme il le dit lui-même, c'est au degré de sa confiance que se montre celui de ses facultés. Le plus grand mal est ici que, sentant en lui sa capacité, pour désabuser ceux qui en doutent, il se livre sans crainte aux occasions de la montrer, comptant toujours pour cette fois rester maître de lui-même, et, toujours intimidé, quoi qu'il fasse, il ne montre que son ineptie. L'expérience là-dessus a beau l'instruire, elle ne l'a jamais corrigé.

Les dispositions d'ordinaire annoncent l'inclination, et réciproquement. Cela est encore vrai chez Jean-Jacques. Je n'ai vu nul homme aussi passionné que lui pour la musique, mais seulement pour celle qui parle à son cœur ; c'est pourquoi il aime mieux en faire qu'en entendre, surtout à Paris, parce qu'il n'y en a point d'aussi bien appropriée à lui que la sienne.

Copyright Arvensa Editions

Il la chante avec une voix faible et cassée, mais encore animée et douce ; il l'accompagne, non sans peine, avec des doigts tremblants, moins par l'effet des ans que d'une invincible timidité. Il se livre à cet amusement depuis quelques années avec plus d'ardeur que jamais, et il est aisé de voir qu'il s'en fait une aimable diversion à ses peines. Quand des sentiments douloureux affligent son cœur, il cherche sur son clavier les consolations que les hommes lui refusent. Sa douleur perd ainsi sa sécheresse, et lui fournit à la fois des chants et des larmes. Dans les rues, il se distrait des regards insultants des passants en cherchant des airs dans sa tête ; plusieurs romances de sa façon d'un chant triste et languissant, mais tendre et doux, n'ont point eu d'autre origine. Tout ce qui porte le même caractère lui plaît et le charme. Il est passionné pour le chant du rossignol ; il aime les gémissements de la tourterelle, et les a parfaitement imités dans l'accompagnement d'un de ses airs : les regrets qui tiennent à l'attachement l'intéressent. Sa passion la plus vive et la plus vaine était d'être aimé ; il croyait se sentir fait pour l'être ; il satisfait du moins cette fantaisie avec les animaux. Toujours il prodigua son temps et ses soins à les attirer, à les caresser ; il était l'ami, presque l'esclave tic son chien, de sa chatte, de ses serins : il avait des pigeons qui le suivaient partout, qui lui volaient sur les bras, sur la tête, jusqu'à l'importunité : il apprivoisait les oiseaux, les poissons, avec une patience incroyable, et il est parvenu à Monquin à faire nicher des hirondelles dans sa chambre avec tant de confiance qu'elles s'y laissaient même enfermer sans s'effaroucher. En un mot, ses amusements, ses plaisirs, sont innocents et doux comme ses travaux, comme ses penchants ; il n'y a pas dans son âme un goût qui soit hors de la nature, ni coûteux ou criminel à satisfaire ; et, pour être heureux autant qu'il est possible ici-bas, la fortune lui eût été-inutile, encore plus la célébrité ; il ne lui fallait que la santé, le nécessaire, le repos et l'amitié.

Je vous ai décrit les principaux traits de l'homme que j'ai vu, et je me suis borné dans mes descriptions non seulement à ce qui peut de même être vu de tout autre, s'il porte à cet examen un œil attentif et non prévenu, mais à ce qui n'étant ni bien ni mal en soi, ne peut être affecté longtemps par hypocrisie. Quant à ce qui, quoique vrai, n'est pas vraisemblable, tout ce qui n'est connu que du ciel et de moi, mais eût pu mériter de l'être des hommes, ou ce qui, même connu d'autrui, ne peut être dit de soi-même avec bienséance, n'espérez pas que je vous en parle, non plus que ceux dont il est connu : si tout son prix est dans les suffrages

Copyright Arvensa Editions

des hommes, c'est à jamais autant de perdu. Je ne vous parlerai pas non plus de ses vices, non qu'il n'en ait de très grands, mais parce qu'ils n'ont jamais fait de mal qu'à lui, et qu'il n'en doit aucun compte aux autres : le mal qui ne nuit point à autrui peut se taire quand on tait le bien qui le rachète. Il n'a pas été si discret dans ses *Confessions*, et peut-être n'en a-t-il pas mieux fait. À cela près, tous les détails que je pourrais ajouter aux précédents n'en sont que des conséquences qu'en raisonnant bien chacun peut aisément suppléer. Ils suffisent pour connaître à fond le naturel de l'homme et son caractère. Je ne saurais aller plus loin sans manquer aux engagements par lesquels vous m'avez lié. Tant qu'ils dureront, tout ce que je puis exiger et attendre de Jean-Jacques est qu'il me donne, comme il a fait, une explication naturelle et raisonnée de sa conduite en toute occasion ; car il serait injuste et absurde d'exiger qu'il répondît aux charges qu'il ignore, et qu'on ne permet pas de lui déclarer ; et tout ce que je puis ajouter du mien à cela, est de m'assurer que cette explication qu'il me donne s'accorde avec tout ce que j'ai vu de lui par moi-même, en y donnant toute mon attention. Voilà ce que j'ai fait : ainsi je m'arrête. Ou faites-moi sentir en quoi je m'abuse, ou montrez-moi comment mon Jean-Jacques peut s'accorder avec celui de vos messieurs, ou convenez enfin que deux êtres si différents ne furent jamais le même homme.

LE FRANÇAIS.— Je vous ai écouté avec une attention dont vous devez être content. Au lieu de vous croiser par mes idées je vous ai suivi dans les vôtres, et si quelquefois je vous ai machinalement interrompu, c'était lorsqu'étant moi-même de votre avis je voulais avoir votre réponse à des objections souvent rebattues que je craignais d'oublier. Maintenant je vous demande en retour un peu de l'attention que je vous ai donnée. J'éviterai d'être diffus ; évitez, si vous pouvez, d'être impatient.

Je commence par vous accorder pleinement votre conséquence, et je conviens franchement que votre Jean-Jacques et celui de nos messieurs ne sauraient être le même homme. L'un, j'en conviens encore, semble avoir été fait à plaisir, pour le mettre en opposition avec l'autre. Je vois même entre eux des incompatibilités qui ne frapperaient peut-être nul autre que moi. L'empire de l'habitude et le goût du travail manuel sont, par exemple, à mes yeux des choses inalliables avec les noires et fougueuses passions des méchants ; et je réponds que jamais un déterminé scélérat ne fera de jolis herbiers en miniatures, et n'écrira dans six ans huit mille pages de

Copyright Arvensa Editions

musique[400]. Ainsi, dès la première esquisse, nos messieurs et vous ne pouvez vous accorder. Il y a certainement erreur ou mensonge d'une des deux parts : le mensonge n'est pas de la vôtre, j'en suis très sûr, mais l'erreur y peut être. Qui m'assurera qu'elle n'y est pas en effet ? Vous accusez nos messieurs d'être prévenus quand ils le décrient, n'est-ce point vous qui l'êtes quand vous l'honorez ? Votre penchant pour lui rend ce doute très raisonnable. Il faudrait, pour démêler sûrement la vérité, des observations impartiales ; et, quelques précautions que vous ayez prises, les vôtres ne le sont pas plus que les leurs. Tout le monde, quoi que vous en puissiez dire, n'est pas entré dans le complot. Je connais d'honnêtes gens qui ne haïssent point Jean-Jacques, c'est-à-dire qui ne professent point pour lui cette bienveillance traîtresse qui, selon vous, n'est qu'une haine plus meurtrière. Ils estiment ses talents sans aimer ni haïr sa personne, et n'ont pas une grande confiance en toute cette générosité si bruyante qu'on admire dans nos messieurs. Cependant, sur bien des points, ces personnes équitables s'accordent à penser comme le public à son égard. Ce qu'elles ont vu par elles-mêmes, ce qu'elles ont appris les unes des autres donne une idée peu favorable de ses moeurs, de sa droiture, de sa douceur, de son humanité, de son désintéressement, de toutes les vertus qu'il étalait avec tant de faste. Il faut lui passer des défauts, même des vices, puisqu'il est homme ; mais il en est de trop bas pour pouvoir germer dans un cœur honnête. Je ne cherche point un homme parfait, mais je méprise un homme abject, et ne croirai jamais que les heureux penchants que vous trouvez dans Jean-Jacques puissent compatir avec des vices tels que ceux dont il est chargé. Vous voyez que je n'insiste pas sur des faits aussi prouvés qu'il y en ait au monde, mais dont l'omission affectée d'une seule formalité énerve, selon vous, toutes les preuves. Je ne dis rien des créatures qu'il s'amuse à violer, quoique rien ne soit moins nécessaire, des écus qu'il escroque aux passants dans les tavernes, et qu'il nie ensuite d'avoir empruntés, des copies qu'il fait payer deux fois, de celles où il fait de faux comptes, de l'argent qu'il escamote dans les paiements qu'on lui fait, de mille autres imputations pareilles. Je veux que tous ces faits, quoique prouvés, soient sujets à chicane comme les autres ; mais ce qui est généralement vu par tout le monde ne saurait l'être. Cet homme, en qui vous trouvez une modestie, une timidité de vierge, est si bien connu pour un satyre plein d'impudence, que, dans les

Copyright Arvensa Editions

maisons mêmes où l'on tâchait de l'attirer à son arrivée à Paris, on faisait, dès qu'il paraissait, retirer la fille de la maison, pour ne pas l'exposer à la brutalité de ses propos et de ses manières. Cet homme, qui vous paraît si doux, si sociable, fuit tout le monde sans distinction, dédaigne toutes les caresses, rebute toutes les avances, et vit seul comme un loup-garou. Il se nourrit de visions, selon vous, et s'extasie avec des chimères. Mais s'il méprise et repousse les humains, si son cœur se ferme à leur société, que leur importe celle que vous lui prêtez avec des êtres imaginaires ? Depuis qu'on s'est avisé de l'éplucher avec plus de soin, on l'a trouvé, non seulement différent de ce qu'on le croyait, mais contraire à tout ce qu'il prétendait être. Il se disait honnête, modeste ; on l'a trouvé cynique et débauché ; il se vantait de bonnes mœurs, et il est pourri de vérole ; il se disait désintéressé, et il est de la plus basse avidité ; il se disait humain, compatissant, il repousse durement tout ce qui lui demande assistance ; il se disait pitoyable et doux, il est cruel et sanguinaire ; il se disait charitable, et il ne donne rien à personne ; il se disait liant, facile à subjuguer, et il rejette arrogamment toutes les honnêtetés dont on le comble. Plus on le recherche, plus on en est dédaigné. On a beau prendre en l'accostant un air béat, un ton patelin, dolent, lamentable, lui écrire des lettres à faire pleurer, lui signifier net qu'on va se tuer à l'instant si l'on n'est admis, il n'est ému de rien ; il serait homme à laisser faire ceux qui seraient assez sots pour cela ; et les plaignants, qui affluent à sa porte, s'en retournent tous sans consolation. Dans une situation pareille à la sienne, se voyant observé de si près, ne devrait-il pas s'attacher à rendre contents de lui tous ceux qui l'abordent, à leur faire perdre, à force de douceur et de bonnes manières, les noires impressions qu'ils ont sur son compte, à substituer dans leurs âmes la bienveillance à l'estime qu'il a perdue, et à les forcer au moins à le plaindre, ne pouvant plus l'honorer ? Au lieu de cela, il concourt, par son humeur sauvage et par ses rudes manières, à nourrir, comme à plaisir, la mauvaise opinion qu'ils ont de lui. En le trouvant si dur, si repoussant, si peu traitable, ils reconnaissent aisément l'homme féroce qu'on leur a peint ; et ils s'en retournent convaincus par eux-mêmes qu'on n'a point exagéré son caractère, et qu'il est aussi noir que son portrait.

Vous me répéterez sans doute que ce n'est point là l'homme que vous avez vu : mais c'est l'homme qu'a vu tout le monde, excepté vous seul. Vous ne parlez, dites-vous, que d'après vos propres observations. La

Copyright Arvensa Editions

plupart de ceux que vous démentez ne parlent non plus que d'après les leurs. Ils ont vu noir où vous voyez blanc ; mais ils sont tous d'accord sur cette couleur noire ; la blanche ne frappe nuls autres yeux que les vôtres ; vous êtes seul contre tous : la vraisemblance est-elle pour vous ? La raison permet-elle de donner plus de force à votre unique suffrage qu'aux suffrages unanimes de tout le public ? Tout est d'accord sur le compte de cet homme que vous vous obstinez seul à croire innocent, malgré tant de preuves auxquelles vous-même ne trouvez rien à répondre. Si ces preuves sont autant d'impostures et de sophismes, que faut-il donc penser du genre humain ? Quoi ! toute une génération s'accorde à calomnier un innocent, à le couvrir de fange, à le suffoquer, pour ainsi dire, dans le bourbier de la diffamation, tandis qu'il ne faut, selon vous, qu'ouvrir les yeux sur lui pour se convaincre de son innocence, et de la noirceur de ses ennemis ! Prenez garde, M. Rousseau ; c'est vous-même qui prouvez trop. Si Jean-Jacques était tel que vous l'avez vu, serait-il possible que vous fussiez le premier et le seul à l'avoir vu sous cet aspect ? Ne reste-t-il donc que vous seul d'homme juste et sensé sur la terre ? S'il en reste un autre qui ne pense pas ici comme vous, toutes vos observations sont anéanties, et vous restez seul chargé de l'accusation que vous intentez à tout le monde, d'avoir vu ce que vous désiriez de voir, et non ce qui était en effet. Répondez à cette seule objection, mais répondez juste, et je me rends sur tout le reste.

ROUSSEAU. — Pour vous rendre ici franchise pour franchise, je commence par vous déclarer que cette seule objection, à laquelle vous me sommez de répondre, est à mes yeux un abîme de ténèbres où mon entendement se perd. Jean-Jacques lui-même n'y comprend rien non plus que moi. Il s'avoue incapable d'expliquer, d'entendre la conduite publique à son égard. Ce concert, avec lequel toute une génération s'empresse d'adopter un plan si exécrable, la lui rend incompréhensible. Il n'y voit ni des bons, ni des méchants, ni des hommes : il y voit des êtres dont il n'a nulle idée. Il ne les honore, ni ne les méprise, ni ne les conçoit ; il ne sait pas ce que c'est. Son âme incapable de haine aime mieux se reposer dans cette entière ignorance que de se livrer, par des interprétations cruelles, à des sentiments toujours pénibles à celui qui les éprouve, quand ils ont pour objet des êtres qu'il ne peut estimer. J'approuve cette disposition, et je l'adopte autant que je puis, pour m'épargner un sentiment de mépris

Copyright Arvensa Editions

pour mes contemporains. Mais au fond je me surprends souvent à les juger malgré moi : ma raison fait son office en dépit de ma volonté, et je prends le ciel à témoin que ce n'est pas ma faute si ce jugement leur est si désavantageux.

Si donc vous faites dépendre votre assentiment au résultat de mes recherches de la solution de votre objection, il y a grande apparence que, me laissant dans mon opinion, vous resterez dans la vôtre : car j'avoue que cette solution m'est impossible, sans néanmoins que cette impossibilité puisse détruire en moi la persuasion commencée par la marche clandestine et tortueuse de vos messieurs, et confirmée ensuite par la connaissance immédiate de l'homme. Toutes vos preuves contraires tirées de plus loin se brisent contre cet axiome qui m'entraîne irrésistiblement, que la même chose ne saurait être et n'être pas ; et tout ce que disent avoir vu vos messieurs est, de votre propre aveu, entièrement incompatible avec ce que je suis certain d'avoir vu moi-même.

J'en use dans mon jugement sur cet homme comme dans ma croyance en matière de foi. Je cède à la conviction directe sans m'arrêter aux objections que je ne puis résoudre, tant parce que ces objections sont fondées sur des principes moins clairs, moins solides dans mon esprit, que ceux qui opèrent ma persuasion, que parce qu'en cédant à ces objections, je tomberais dans d'autres encore plus invincibles. Je perdrais donc à ce changement la force de l'évidence, sans éviter l'embarras des difficultés. Vous dites que ma raison choisit le sentiment que mon cœur préfère, et je ne m'en défends pas. C'est ce qui arrive dans toute délibération où le jugement n'a pas assez de lumières pour se décider sans le concours de la volonté. Croyez-vous qu'en prenant avec tant d'ardeur le parti contraire vos messieurs soient déterminés par un motif plus impartial ?

Ne cherchant pas à vous surprendre, je vous devais d'abord cette, déclaration. À présent, jetons un coup d'œil sur vos difficultés, si ce n'est pour les résoudre, au moins pour y chercher, s'il est possible, quelque sorte d'explication.

La principale, et qui fait la base de toutes les autres, est celle que vous m'avez ci-devant proposée sur le concours unanime de toute la génération présente à un complot d'impostures et d'iniquité, contre lequel il serait, ou trop injurieux au genre humain de supposer qu'aucun mortel ne réclame s'il en voyait l'injustice, ou, cette injustice étant aussi évidente qu'elle me paraît, trop orgueilleux à moi, trop humiliant pour le sens commun, de

Copyright Arvensa Editions

croire qu'elle n'est aperçue par personne autre.

Faisons pour un moment cette supposition triviale, que tous les hommes ont la jaunisse, et que vous seul ne l'avez pas.... Je préviens l'interruption que vous me préparez.... *Quelle plate comparaison ! Qu'est-ce que c'est que cette jaunisse ?*...

Comment tous les hommes l'ont-ils gagnée excepté vous seul ? C'est poser la même question en d'autres termes, *mais ce n'est pas la résoudre ; ce n'est pas même l'éclaircir.* Vouliez-vous dire autre chose en m'interrompant ?

LE FRANÇAIS. — Non, poursuivez.

ROUSSEAU. — Je réponds donc. Je crois l'éclaircir, quoi que vous en puissiez dire, lorsque je fais entendre qu'il est, pour ainsi dire, des épidémies d'esprit qui gagnent les hommes de proche en proche, comme une espèce de contagion ; parce que l'esprit humain, naturellement paresseux, aime à s'épargner de la peine en pensant d'après les autres, surtout en ce qui flatte ses propres penchants. Cette pente à se laisser entraîner ainsi s'étend encore aux inclinations, aux goûts, aux passions des hommes ; l'engouement général, maladie si commune dans votre nation, n'a point d'autre source, et vous ne m'en dédirez pas quand je vous citerai pour exemple à vous-même. Rappelez-vous l'aveu que vous m'avez fait ci-devant, dans la supposition de l'innocence de Jean-Jacques, que vous ne lui pardonneriez point votre injustice envers lui. Ainsi, par la peine que vous donnerait son souvenir, vous aimeriez mieux l'aggraver que la réparer. Ce sentiment, naturel aux cœurs dévorés d'amour-propre, peut-il l'être au vôtre, où règne l'amour de la justice et de la raison ? Si vous eussiez réfléchi là-dessus, pour chercher en vous-même la cause d'un sentiment si injuste, et qui vous est si étranger, vous auriez bientôt trouvé que vous haïssiez dans Jean-Jacques, non seulement le scélérat qu'on vous avait peint, mais Jean-Jacques lui-même ; que cette haine, excitée d'abord par ses vices, en était devenue indépendante, s'était attachée à sa personne, et qu'innocent ou coupable il était devenu, sans que vous vous en aperçussiez vous-même, l'objet de votre aversion. Aujourd'hui, que vous me prêtez une attention plus impartiale, si je vous rappelais vos raisonnements dans nos premiers entretiens, vous sentiriez qu'ils n'étaient point en vous l'ouvrage du jugement, mais celui d'une passion fougueuse

Copyright Arvensa Editions

qui vous dominait à votre insu. Voilà, monsieur, cette cause étrangère qui séduisait votre cœur si juste, et fascinait votre jugement si sain dans leur état naturel. Vous trouviez une mauvaise face à tout ce qui venait de cet infortuné, et une bonne à tout ce qui tendait à le diffamer ; les perfidies, les trahisons, les mensonges, perdaient à vos yeux toute leur noirceur, lorsqu'il en était l'objet, et, pourvu que vous n'y trempassiez pas vous-même, vous vous étiez accoutumé à les voir sans horreur dans autrui : mais ce qui n'était en vous qu'un égarement passager est devenu pour le public un délire habituel, un principe constant de conduite, une jaunisse universelle, fruit d'une bile âcre et répandue, qui n'altère pas seulement le sens de la vue, mais corrompt toutes les humeurs, et tue enfin tout-à-fait l'homme moral qui serait demeuré bien constitué sans elle. Si Jean-Jacques n'eût point existé, peut-être la plupart d'entre eux n'auraient-ils rien à se reprocher. Ôtez ce seul objet d'une passion qui les transporte, à tout autre égard ils sont honnêtes "eus comme tout le monde.

Cette animosité, plus vive, plus agissante que la simple aversion, me paraît, à l'égard de Jean-Jacques, la disposition générale de toute la génération présente. L'air seul dont il est regardé passant dans les rues montre évidemment cette disposition qui se gêne et se contraint quelquefois dans ceux qui le rencontrent, mais qui perce et se laisse, apercevoir malgré eux. À l'empressement grossier et badaud de s'arrêter, de se retourner, de le fixer, de le suivre, au chuchotement ricaneur qui dirige sur lui le concours de leurs impudents regards, on les prendrait moins pour d'honnêtes gens qui ont le malheur de rencontrer un monstre effrayant, que pour des tas de bandits, tout joyeux de tenir leur proie, et qui se font un amusement digne d'eux d'insulter à son malheur. Voyez-le entrant au spectacle, entouré dans l'instant d'une étroite enceinte de bras tendus et de cannes, dans laquelle vous pouvez penser comme il est à son aise ! À quoi sert cette barrière ? S'il veut la forcer, résistera-t-elle ? Non, sans doute. À quoi sert-elle donc ? Uniquement à se donner l'amusement de le voir enfermé dans cette cage, et à lui bien faire sentir que tous ceux qui l'entourent se font un plaisir d'être, à son égard, autant d'argousins et d'archers. Est-ce aussi par bonté qu'on ne manque pas de cracher sur lui, toutes les fois qu'il passe à portée, et qu'on le peut sans être aperçu de lui ? Envoyer le vin d'honneur au même homme sur qui l'on crache, c'est rendre l'honneur encore plus cruel que l'outrage. Tous les signes de haine, de mépris, de fureur même, qu'on peut tacitement donner à un homme,

Copyright Arvensa Editions

sans y joindre une insulte ouverte et directe, lui sont prodigués de toutes parts ; et tout en l'accablant des plus fades compliments, en affectant pour lui les petits soins mielleux qu'on rend aux jolies femmes, s'il avait besoin d'une assistance réelle, on le verrait périr avec joie, sans lui donner le moindre secours. Je l'ai vu, dans la rue Saint-Honoré, faire presque sous un carrosse une chute très périlleuse ; on court à lui, mais sitôt qu'on reconnaît Jean-Jacques tout se disperse, les passants reprennent leur chemin, les marchands rentrent dans leurs boutiques, et il serait resté seul dans cet état, si un pauvre mercier, rustre et mal instruit, ne l'eût fait asseoir sur son petit banc, et si une servante, tout aussi peu philosophe, ne lui eût apporté un verre d'eau. Tel est en réalité l'intérêt si vif et si tendre dont l'heureux Jean-Jacques est l'objet. Une animosité de cette espèce ne suit pas, quand elle est forte et durable, la route la plus courte, mais la plus sûre pour s'assouvir. Or, cette route étant déjà toute tracée dans le plan de vos messieurs, le public, qu'ils ont mis avec art dans leur confidence, n'a plus eu qu'à suivre cette route ; et tous, avec le même secret entre eux, ont concouru de concert à l'exécution de ce plan. C'est là ce qui s'est fait ; mais comment cela s'est-il pu faire ? Voilà votre difficulté qui revient toujours. Que cette animosité, une fois excitée, ait altéré les facultés de ceux qui s'y sont livrés, au point de leur faire voir la bonté, la générosité, la clémence dans toutes les manœuvres de la plus noire perfidie ; rien n'est plus facile à concevoir. Chacun sait trop que les passions violentes, commençant toujours par égarer la raison, peuvent rendre l'homme injuste et méchant dans le fait, et, pour ainsi dire, à l'insu de lui-même, sans avoir cessé d'être juste et bon dans l'âme, ou du moins d'aimer la justice et la vertu.

Mais cette haine envenimée, comment est-on venu à bout de l'allumer ? Comment a-t-on pu rendre odieux à ce point l'homme du monde le moins fait pour la haine, qui n'eut jamais ni intérêt, ni désir de nuire à autrui ; qui ne fit, ne voulut, ne rendit jamais de mal à personne ; qui, sans jalousie, sans concurrence, n'aspirant à rien, et marchant toujours seul dans sa route, ne fut un obstacle à nul autre ; et qui, au lieu des avantages attachés à la célébrité, n'a trouvé dans la sienne qu'outrages, insultes, misère et diffamation ? J'entrevois bien dans tout cela la cause secrète qui a mis en fureur les auteurs du complot. La route que Jean-Jacques avait prise était trop contraire à la leur, pour qu'ils lui pardonnassent de donner un exemple qu'ils ne voulaient pas suivre, et d'occasionner des

Copyright Arvensa Editions

comparaisons qu'il ne leur convenait pas de souffrir. Outre ces causes générales, et celles que vous-même avez assignées, cette haine primitive et radicale de vos dames et de vos messieurs en a d'autres particulières et relatives à chaque individu, qu'il n'est ni convenable de dire, ni facile à croire, et dont je m'abstiendrai de parler, mais que la force de leurs effets rend trop sensibles pour qu'on puisse douter de leur réalité ; et l'on peut juger de la violence de cette même haine par l'art qu'on met à la cacher en l'assouvissant. Mais plus cette haine individuelle se décèle, moins on comprend comment on est parvenu à y faire participer tout le monde, et ceux même sur qui nul des motifs qui l'ont fait naître ne pouvait agir. Malgré l'adresse des chefs du complot, la passion qui les dirigeait était trop visible pour ne pas mettre à cet égard le public en garde contre tout ce qui venait de leur part. Comment, écartant des soupçons si légitimes, l'ont-ils fait entrer si aisément, si pleinement dans toutes leurs vues, jusqu'à le rendre aussi ardent qu'eux-mêmes à les remplir ? Voilà ce qui n'est pas facile à comprendre et à expliquer.

Leurs marches souterraines sont trop ténébreuses pour qu'il soit possible de les y suivre. Je crois seulement apercevoir, d'espace en espace, au-dessus de ces gouffres, quelques soupiraux qui peuvent en indiquer les détours. Vous m'avez décrit vous-même, dans notre premier entretien, plusieurs de ces manoeuvres que vous supposiez légitimes, comme ayant pour objet de démasquer un méchant ; destinées au contraire à faire paraître tel un homme qui n'est rien moins, elles auront également leur effet. Il sera nécessairement haï, soit qu'il mérite ou non de l'être, parce qu'on aura pris des mesures certaines pour parvenir à le rendre odieux. Jusque-là ceci se comprend encore ; mais ici l'effet va plus loin : il ne s'agit pas seulement de haine, il s'agit d'animosité ; il s'agit d'un concours très actif de tous à l'exécution du projet concerté par un petit nombre, qui seul doit y prendre assez d'intérêt pour agir aussi vivement.

L'idée de la méchanceté est effrayante par elle-même. L'impression naturelle qu'on reçoit d'un méchant dont on n'a pas personnellement à se plaindre est de le craindre et de le fuir. Content de n'être pas sa victime, personne ne s'avise de vouloir être son bourreau. Un méchant en place, qui peut et veut faire beaucoup de mal, peut exciter l'animosité par la crainte, et le mal qu'on en redoute peut inspirer des efforts pour le prévenir ; mais l'impuissance jointe à la méchanceté ne peut produire que le mépris et l'éloignement ; un méchant sans pouvoir peut donner de

Copyright Arvensa Editions

l'horreur, mais point d'animosité. On frémit à sa vue ; loin de le poursuivre on le fuit ; et rien n'est plus éloigné de l'effet que produit sa rencontre qu'un sourire insultant et moqueur. Laissant au ministère public le soin du châtiment qu'il mérite, un honnête homme ne s'avilit pas jusqu'à vouloir y concourir. Quand il n'y aurait même dans ce châtiment d'autre peine afflictive que l'ignominie, et d'être exposé à la risée publique, quel est l'homme d'honneur qui voudrait prêter la main à cette œuvre de justice, et attacher le coupable au carcan ? Il est si vrai qu'on n'a point généralement d'animosité contre les malfaiteurs, que si l'on en voit un poursuivi par la justice et près d'être pris, le plus grand nombre, loin de le livrer, le fera sauver s'il peut, son péril faisant oublier qu'il est criminel, pour se souvenir qu'il est homme.

Voilà tout ce qu'opère la haine que les bons ont pour les méchants ; c'est une haine de répugnance et d'éloignement, d'horreur même et d'effroi, mais non pas d'animosité. Elle fuit son objet, en détourne les yeux, dédaigne de s'en occuper : mais la haine contre Jean-Jacques est active, ardente, infatigable ; loin de fuir son objet, elle le cherche avec empressement pour en faire à son plaisir. Le tissu de ses malheurs, l'œuvre combinée de sa diffamation, montre une ligne très étroite et très agissante, où tout le monde s'empresse d'entrer. Chacun concourt avec la plus vive émulation à le circonvenir, à l'environner de trahisons et de pièges, à empêcher qu'aucun avis utile ne lui parvienne, à lui ôter tout moyen de justification, toute possibilité de repousser les atteintes qu'on lui porte, de défendre son honneur et sa réputation ; à lui cacher tous ses ennemis, tons ses accusateurs, tous leurs complices. On tremble qu'il n'écrive pour sa défense ; on s'inquiète.de tout ce qu'il dit, de tout ce qu'il fait, de tout ce qu'il peut faire ; chacun paraît agité de l'effroi de voir paraître de lui quelque apologie. On l'observe, on l'épie avec le plus grand soin pour tâcher d'éviter ce malheur. On veille exactement à tout ce qui l'entoure, à tout ce qui l'approche, à quiconque lui dit un seul mot. Sa santé, sa vie, sont de nouveaux sujets d'inquiétude pour le public : on craint qu'une vieillesse aussi fraîche ne démente l'idée des maux honteux dont 011 se flattait de le voir périr ; on craint qu'à la longue les précautions qu'on entasse ne suffisent plus pour l'empêcher de parler. Si la voix de l'innocence allait enfin se faire entendre à travers les huées, quel malheur affreux ne serait-ce point pour le corps des gens de lettres, pour celui des médecins, pour les grands, pour les magistrats, pour tout le monde ? Oui,

Copyright Arvensa Editions

si, forçant ses contemporains à le reconnaître honnête homme, il parvenait à confondre enfin ses accusateurs, sa pleine justification serait la désolation publique.

Tout cela prouve invinciblement que la haine dont Jean-Jacques est l'objet n'est point la haine du vice et de la méchanceté, mais celle de l'individu. Méchant ou bon, il n'importe ; consacré à la haine publique, il ne lui peut plus échapper ; et, pour peu qu'on connaisse les routes du cœur humain, l'on voit que son innocence reconnue ne servirait qu'à le rendre plus odieux encore, et à transformer en rage l'animosité dont il est l'objet. On ne lui pardonne pas maintenant de secouer le pesant joug dont chacun voudrait l'accabler ; on lui pardonnerait bien moins les torts qu'on se reprocherait envers lui ; et, puisque vous-même avez un moment éprouvé un sentiment si injuste, ces gens si pétris d'amour-propre supporteraient-ils sans aigreur l'idée de leur propre bassesse, comparée à sa patience et à sa douceur ? Eh ! soyez certain que si c'était en effet un monstre, on le fuirait davantage, mais on le haïrait beaucoup moins.

Quant à moi, pour expliquer de pareilles dispositions, je ne puis penser autre chose, sinon qu'on s'est servi, pour exciter dans le public cette violente animosité, de motifs semblables à ceux qui l'avaient fait naître dans l'âme des auteurs du complot. Ils avaient vu cet homme, adoptant des principes tout contraires aux leurs, ne vouloir, ne suivre ni parti ni secte ; ne dire que ce qui lui semblait vrai, bon, utile aux hommes, sans consulter en cela son propre avantage, ni celui de personne en particulier. Cette marche, et la supériorité qu'elle lui donnait sur eux, fut la grande source de leur haine. Ils ne purent lui pardonner de ne pas plier, comme eux, sa morale à son profit, de tenir si peu à son intérêt et au leur, et de montrer tout franchement l'abus des lettres et la forfanterie du métier d'auteur, sans se soucier de l'application qu'on ne manquerait pas de lui faire à lui-même des maximes qu'il établissait, ni de la fureur qu'il allait inspirer à ceux qui se vantent d'être les arbitres de la renommée, les distributeurs de la gloire et de la réputation des actions des hommes, mais qui ne se vantent pas, que je sache, de faire cette distribution avec justice et désintéressement. Abhorrant la satire autant qu'il aimait la vérité, on le vit toujours distinguer honorablement les particuliers et les combler de sincères éloges, lorsqu'il avançait des vérités générales dont ils auraient pu s'offenser. Il faisait sentir que le mal tenait à la nature des choses, et le bien aux vertus des individus. Il faisait, et pour ses amis et pour les auteurs

Copyright Arvensa Editions

qu'il jugeait estimables, les mêmes exceptions qu'il croyait mériter ; et l'on sent, en lisant ses ouvrages, le plaisir que prenait son cœur à ces honorables exceptions. Mais ceux qui s'en sentaient moins dignes qu'il ne les avait crus, et dont la conscience repoussait en secret ces éloges, s'en irritant à mesure qu'ils les méritaient moins, ne lui pardonnèrent jamais d'avoir si bien démêlé les abus d'un métier qu'ils tachaient de faire admirer au vulgaire, ni d'avoir, par sa conduite, déprisé tacitement, quoique involontairement, la leur. La haine envenimée que ces réflexions firent naître dans leurs cœurs leur suggéra le moyen d'en exciter une semblable dans les cœurs des autres hommes.

Ils commencèrent par dénaturer tous ses principes, par travestir un républicain sévère en un brouillon séditieux, son amour pour la liberté légale en une licence effrénée, et son respect pour les lois en aversion pour les princes. Ils l'accusèrent de vouloir renverser en tout l'ordre de la société, parce qu'il s'indignait qu'osant consacrer sous ce nom les plus funestes désordres, on insultât aux misères du genre humain en donnant les plus criminels abus pour les lois dont ils sont la ruine. Sa colère contre les brigandages publics, sa haine contre les puissants fripons qui les soutiennent, son intrépide audace à dire des vérités dures à tous les états, furent autant de moyens employés à les irriter tons contre lui. Pour le rendre odieux à ceux qui les remplissent, on l'accusa de les mépriser personnellement. Les reproches durs, mais généraux, qu'il faisait à tous furent tournés en autant de satires particulières dont on fit avec art les plus malignes applications.

Rien n'inspire tant de courage que le témoignage d'un cœur droit, qui tire de la pureté de ses intentions l'audace de prononcer hautement et sans crainte des jugements dictés par le seul amour de la justice et de la vérité : mais rien n'expose en même temps à tant de dangers et de risques de la part d'ennemis adroits que cette même audace, qui précipite un homme ardent dans tous les pièges qu'ils lui tendent ; et, le livrant à une impétuosité sans règle, lui fait faire contre la prudence mille fautes où ne tomba qu'une âme franche et généreuse, mais qu'ils savent transformer en autant de crimes affreux. Les hommes vulgaires, incapables de sentiments élevés et nobles, n'en supposent jamais que d'intéressés dans ceux qui se passionnent ; et, ne pouvant croire que l'amour de la justice et du bien public puisse exciter un pareil zèle, ils leur controuvent toujours des motifs personnels, semblables à ceux qu'ils cachent eux-mêmes sous des noms

Copyright Arvensa Editions

pompeux, et sans lesquels on ne les verrait jamais s'échauffer sur rien.

La chose qui se pardonne le moins est un mépris mérité. Celui que Jean-Jacques avait marqué pour tout cet ordre social prétendu, qui couvre en effet les plus cruels désordres, tombait bien plus sur la constitution des différents états que sur les sujets qui les remplissent, et qui, pur cette constitution même, sont nécessités à être ce qu'ils sont. Il avait toujours fait une distinction très judicieuse entre les personnes et les conditions, estimant souvent les premières, quoique livrées à l'esprit de leur état, lorsque le naturel reprenait de temps à autre quelque ascendant sur leur intérêt, comme il arrive assez fréquemment à ceux qui sont bien nés. L'art de vos messieurs fut de présenter les choses sous un tout autre point de vue, et de montrer en lui comme haine des hommes celle que, pour l'amour d'eux, il porte aux maux qu'ils se font. Il paraît qu'ils ne s'en sont pas tenus à ces imputations générales, mais que, lui prêtant des discours, des écrits, des œuvres conformes à leurs vues, ils n'ont épargné ni fictions ni mensonges pour irriter contre lui l'amour-propre, et dans tous les états et chez tous les individus.

Jean-Jacques a même une opinion qui, si elle est juste, peut aider à expliquer cette animosité générale. Il est persuadé que, dans les écrits qu'on fait passer sous son nom, l'on a pris un soin particulier de lui faire insulter brutalement tous les états de la société, et de changer en odieuses personnalités les reproches francs et forts qu'il leur fait quelquefois. Ce soupçon lui est venu [401] sur ce que, dans plusieurs lettres, anonymes et autres, on lui rappelle des choses, comme étant de ses écrits, qu'il n'a jamais songé à y mettre. Dans l'une, il a, dit-on, mis *fort plaisamment en question si les marins étaient des hommes.* Dans une autre, un officier lui avoue modestement que, selon l'expression de lui, Jean-Jacques, lui militaire, *radote de bonne foi comme la plupart de ses camarades.* Tous les jours il reçoit ainsi des citations de passages qu'on lui attribue faussement, avec la plus grande confiance, et qui sont toujours outrageants pour quelqu'un. Il apprit il y a peu de temps qu'un homme de lettres de sa plus ancienne connaissance, et pour lequel il avait conservé de l'estime, ayant trop marqué peut-être un reste d'affection pour lui, on l'en guérit en lui persuadant que Jean-Jacques travaillait à une critique amère de ses écrits.

Tels sont à peu près les ressorts qu'on a pu mettre en jeu pour allumer et fomenter cette animosité si vive et si générale dont il est l'objet, et qui,

Copyright Arvensa Editions

s'attachant particulièrement à sa diffamation, couvre d'un faux intérêt pour sa personne le soin de l'avilir encore par cet air de faveur et de commisération. Pour moi, je n'imagine que ce moyen d'expliquer les différents degrés de la haine qu'on lui porte, à proportion que ceux qui s'y livrent sont plus dans le cas de s'appliquer les reproches qu'il fait à son siècle et à ses contemporains. Les fripons publics, les intrigants, les ambitieux, dont il dévoile les manœuvres ; les passionnés destructeurs de toute religion, de toute conscience, de toute liberté, de toute morale, atteints plus au vif par ses censures, doivent le haïr et le haïssent en effet encore plus que ne font les honnêtes gens trompés. En l'entendant seulement nommer, les premiers ont peine à se contenir ; et la modération qu'ils tâchent d'affecter se dément bien vite, s'ils n'ont pas besoin de masque pour assouvir leur passion. Si la haine de l'homme n'était que celle du vice, la proportion se renverserait ; la haine des gens de bien serait plus marquée, les méchants seraient plus indifférents. L'observation contraire est générale, frappante, incontestable, et pourrait fournir bien des conséquences : contentons-nous ici de la confirmation que j'en tire de la justesse de mon explication.

Cette aversion une fois inspirée s'étend, se communique de proche en proche dans les familles, dans les sociétés, et devient en quelque sorte un sentiment inné qui s'affermit dans les enfants par l'éducation, et dans les jeunes gens par l'opinion publique. C'est encore une remarque à faire, qu'excepté la confédération secrète de vos dames et de vos messieurs, ce qui reste de la génération dans laquelle il a vécu n'a pas pour lui une haine aussi envenimée que celle qui se propage dans la génération qui suit. Toute la jeunesse est nourrit dans ce sentiment par un soin particulier de vos messieurs, dont les plus adroits se sont chargés de ce département. C'est d'eux que tous les apprentis philosophes prennent l'attache ; c'est de leurs mains que sont placés les gouverneurs des enfants, les secrétaires des pères, les confidents des mères ; rien dans l'intérieur des familles ne se fait que par leur direction, sans qu'ils paraissent se mêler de rien ; ils ont trouvé l'art de faire circuler leur doctrine et leur animosité dans les séminaires, dans les collèges, et toute la génération naissante leur est dévouée dès le berceau. Grands imitateurs de la marche des jésuites, ils furent leurs plus ardents ennemis, sans doute par jalousie de métier ; et maintenant, gouvernant les esprits avec le même empire, avec la même dextérité que les autres gouvernaient les consciences ; plus fins qu'eux en

Copyright Arvensa Editions

ce qu'ils savent mieux se cacher en agissant, et substituant peu à peu l'intolérance philosophique à l'autre, ils deviennent, sans qu'on s'en aperçoive, aussi dangereux que leurs prédécesseurs. C'est par eux que cette génération nouvelle, qui doit certainement à Jean-Jacques d'être moins tourmentée dans son enfance, plus saine et mieux constituée dans tous les âges, loin de lui en savoir gré, est nourrie dans les plus odieux préjugés et dans les plus cruels sentiments à son égard. Le venin d'animosité qu'elle a sucé presque avec le lait lui fait chercher à l'avilir et le déprimer avec plus de zèle encore que ceux mêmes qui l'ont élevée dans ces dispositions haineuses. Voyez dans les rues et aux promenades l'infortuné Jean-Jacques entouré de gens qui, moins par curiosité que par dérision, puisque la plupart l'ont déjà vu cent fois, se détournent, s'arrêtent pour le fixer d'un œil qui n'a rien assurément de l'urbanité française : vous trouverez toujours que les plus insultants, les plus moqueurs, les plus acharnés sont de jeunes gens qui, d'un air ironiquement poli, s'amusent à lui donner tous les signes d'outrage et de haine qui peuvent l'affliger, sans les compromettre.

Tout cela eût été moins facile à faire dans tout autre siècle : mais celui-ci est particulièrement un siècle haineux et malveillant par caractère [402]. Cet esprit cruel et méchant se fait sentir dans toutes les sociétés, dans toutes les affaires publiques ; il suffit seul pour mettre à la mode et faire briller dans le monde ceux qui se distinguent par là. L'orgueilleux despotisme de la philosophie moderne a porté l'égoïsme de l'amour-propre à son dernier terme. Le goût qu'a pris toute la jeunesse pour une doctrine si commode la lui a fait adopter avec fureur et prêcher avec la plus vive intolérance. Ils se sont accoutumés à porter dans la société ce même ton de maître sur lequel ils prononcent les oracles de leur secte, et à traiter avec un mépris apparent, qui n'est qu'une haine plus insolente, tout ce qui ose hésiter à se soumettre à leurs décisions. Ce goût de domination n'a pu manquer d'animer toutes les passions irascibles qui tiennent à l'amour-propre. Le même fiel qui coule avec l'encre dans les écrits des maîtres abreuve les cœurs des disciples. Devenus esclaves pour être tyrans, ils ont fini par prescrire, en leur propre nom, les lois que ceux-là leur avaient dictées, et à voir dans toute résistance la plus coupable rébellion. Une génération de despotes ne peut être ni fort douce ni fort paisible, et une doctrine si hautaine, qui d'ailleurs n'admet ni vice ni vertu dans le cœur de

Copyright Arvensa Editions

l'homme, n'est pas propre à contenir, par une morale indulgente pour les autres et réprimante pour soi, l'orgueil de ses sectateurs. De là les inclinations haineuses qui distinguent cette génération. Il n'y a plus ni modération dans les âmes, ni vérité dans les attachements. Chacun hait tout ce qui n'est pas lui plutôt qu'il ne s'aime lui-même. On s'occupe trop d'autrui pour savoir s'occuper de soi ; on ne sait plus que haïr, et l'on ne tient point à son propre parti par attachement, encore moins par estime, mais uniquement par haine du parti contraire. Voilà les dispositions générales dans lesquelles vos messieurs ont trouvé ou mis leurs contemporains, et qu'ils n'ont eu qu'à tourner ensuite contre Jean-Jacques[403], qui, tout aussi peu propre à recevoir la loi qu'à la faire, ne pouvait par cela seul manquer dans ce nouveau système d'être l'objet de la haine des chefs et du dépit des disciples : la foule, empressée à suivre une route qui l'égare, ne voit pas avec plaisir ceux qui, prenant une route contraire, semblent par là lui reprocher son erreur[404].

Qui connaîtrait bien toutes les causes concourantes, tous les différents ressorts mis en oeuvre pour exciter dans tous les états cet engouement haineux, serait moins surpris de le voir de proche en proche devenir une contagion générale. Quand une fois le branle est donné, chacun suivant le torrent en augmente l'impulsion. Comment se défier de son sentiment quand on le voit être celui de tout le monde ? Comment douter que l'objet d'une haine aussi universelle soit réellement un homme odieux ? Alors plus les choses qu'on lui attribue sont absurdes et incroyables, plus on est prêt à les admettre. Tout fait qui le rend odieux ou ridicule est par cela seul assez prouvé. S'il s'agissait d'une bonne action qu'il eût faite, nul n'en croirait à ses propres yeux, ou bientôt une interprétation subite la changerait du blanc au noir. Les méchants ne croient ni à la vertu, ni même à la bonté ; il faut être déjà bon soi-même pour croire d'autres hommes meilleurs que soi, et il est presque impossible qu'un homme réellement bon demeure ou soit reconnu tel dans une génération méchante.

Les cœurs ainsi disposés, tout le reste devint facile. Dès lors vos messieurs auraient pu, sans aucun détour, persécuter ouvertement Jean-Jacques avec l'approbation publique ; mais ils n'auraient assouvi qu'à demi leur vengeance, et se compromettre vis-à-vis de lui était risquer d'être découverts. Le système qu'ils ont adopté remplit mieux toutes leurs vues et prévient tous les inconvénients. Le chef-d'œuvre de leur art a été de

Copyright Arvensa Editions

transformer en ménagements pour leur victime les précautions qu'ils ont prises pour leur sûreté. Un vernis d'humanité, couvrant la noirceur du complot, acheva de séduire le public, et chacun s'empressa de concourir à cette bonne œuvre : il est si doux d'assouvir saintement une passion et de joindre au venin de l'animosité le mérite de la vertu ! Chacun se glorifiant en lui-même de trahir un infortuné, se disait avec complaisance : « Ah ! que je suis généreux ! C'est pour son bien que je le diffame, c'est pour le protéger que je l'avilis ; et l'ingrat, loin de sentir mon bienfait, s'en offense ! mais cela ne m'empêchera pas d'aller mon train et de le servir de la sorte en dépit de lui. » Voilà comment, sous le prétexte de pourvoir à sa sûreté, tous, en s'admirant eux-mêmes, se font contre lui les satellites de vos messieurs, et, comme écrivait Jean-Jacques à M***,*sont si fiers d'être des traîtres.* Concevez-vous qu'avec une pareille disposition d'esprit on puisse être équitable et voir les choses comme elles sont ? On verrait Socrate, Aristide, on verrait un ange, on verrait Dieu même avec des yeux ainsi fascinés, qu'on croirait toujours voir un monstre infernal.

Mais quelque facile que soit cette pente, il est toujours bien étonnant, dites-vous, qu'elle soit universelle, que tous la suivent sans exception, que pas un seul n'y résiste et ne proteste, que la même passion entraîne en aveugle une génération tout entière, et que le consentement soit unanime dans un tel renversement du droit de la nature et des gens.

Je conviens que le fait est très extraordinaire ; mais, en le supposant très certain, je le trouverais bien plus extraordinaire encore, s'il avait la vertu pour principe, car il faudrait que toute la génération présente se fut élevée par cette unique vertu à une sublimité qu'elle ne montre assurément en nulle autre chose, et que, parmi tant d'ennemis qu'a Jean-Jacques, il ne s'en trouvât pas un seul qui eût la maligne franchise de gâter la merveilleuse œuvre de tous les autres. Dans mon explication, un petit nombre de gens adroits, puissants, intrigants, concertés de longue main, abusant des uns par de fausses apparences, et animant les autres par des passions auxquelles ils n'ont déjà que trop de pente, fait tout concourir contre un innocent qu'on a pris soin de charger de crimes, en lui ôtant tout moyen de s'en laver. Dans l'autre explication, il faut que de toutes les générations la plus haineuse se transforme tout d'un coup tout entière, et sans aucune exception, en autant d'anges célestes en faveur du dernier des scélérats qu'on s'obstine à protéger et à laisser libre, malgré les attentats et les crimes qu'il continue de commettre tout à son aise, sans que

Copyright Arvensa Editions

personne au monde ose, tant on craint de lui déplaire, songer à l'en empêcher, ni même à les lui reprocher. Laquelle de ces deux suppositions vous paraît la plus raisonnable et la plus admissible ?

Au reste, cette objection, tirée du concours unanime de tout le monde à l'exécution d'un complot abominable, a peut-être plus d'apparence que de réalité. Premièrement, l'art des moteurs de toute la trame a été de ne la pas dévoiler également à tous les yeux. Ils en ont gardé le principal secret entre un petit nombre de conjurés ; ils n'ont laissé voir au reste des hommes que ce qu'il fallait pour les y faire concourir. Chacun n'a vu l'objet que par le côté qui pouvait l'émouvoir, et n'a été initié dans le complot qu'autant que l'exigeait la partie de l'exécution qui lui était confiée. Il n'y a peut-être pas dix personnes qui sachent à quoi tient le fond de la trame ; et, de ces dix, il n'y en a peut-être pas trois qui connaissent assez leur victime pour être surs qu'ils noircissent un innocent. Le secret du premier complot est concentré entre deux hommes qui n'iront pas le révéler. Tout le reste des complices, plus ou moins coupables, se fait illusion sur des manœuvres qui, selon eux, tendent moins à persécuter l'innocence qu'à s'assurer d'un méchant. On a pris chacun par son caractère particulier, par sa passion favorite. S'il était possible que cette multitude de coopérateurs se rassemblât et s'éclairât par des confidences réciproques, ils seraient frappés eux-mêmes des contradictions absurdes qu'ils trouveraient dans les faits qu'on a prouvés à chacun d'eux, et des motifs non seulement différents, mais souvent contraires, par lesquels on les a fait concourir tous à l'œuvre commune, sans qu'aucun d'eux en vit le vrai but. Jean-Jacques lui-même sait bien distinguer d'avec la canaille à laquelle il a été livré à Môtiers, à Trye, à Monquin, des personnes d'un vrai mérite, qui, trompées plutôt que séduites, et, sans être exemptes de blâme, à plaindre dans leur erreur, n'ont pas laissé, malgré l'opinion qu'elles avaient de lui, de le rechercher avec le même empressement que les autres, quoique dans de moins cruelles intentions. Les trois quarts peut-être de ceux qu'on a fait entrer dans le complot n'y restent que parce qu'ils n'en ont pas vu toute la noirceur. Il y a même plus de bassesse que de malice dans les indignités dont le grand nombre l'accable ; et l'on voit à leur air, à leur ton, dans leurs manières, qu'ils l'ont bien moins en horreur comme objet de haine, qu'en dérision comme infortuné.

De plus, quoique personne ne combatte ouvertement l'opinion générale, ce qui serait se compromettre à pure perte, pensez-vous que tout

Copyright Arvensa Editions

le monde y acquiesce réellement ? Combien de particuliers peut-être, voyant tant de manœuvres et de mines souterraines, s'en indignent, refusent d'y concourir, et gémissent en secret sur l'innocence opprimée ! combien d'autres, ne sachant à quoi s'en tenir sur le compte d'un homme enlacé dans tant de pièges, refusent de le juger sans l'avoir entendu ; et, jugeant seulement ses adroits persécuteurs, pensent que des gens à qui la ruse, la fausseté, la trahison, coûtent si peu, pourraient bien n'être pas plus scrupuleux sur l'imposture ! Suspendus entre la force des preuves qu'on leur allègue, et celles de la malignité des accusateurs, ils ne peuvent accorder tant de zèle pour la vérité, avec tant d'aversion pour la justice, ni tant de générosité pour celui qu'ils accusent, avec tant d'art à gauchir devant lui et se soustraire à ses défenses. On peut s'abstenir de l'iniquité, sans avoir le courage de la combattre. On peut refuser d'être complice d'une trahison, sans oser démasquer les traîtres. Un homme juste, mais faible, se retire alors de la foule, reste dans son coin ; et, n'osant s'exposer, plaint tout bas l'opprimé, craint l'oppresseur, et se tait. Qui peut savoir combien d'honnêtes gens sont dans ce cas ? Ils ne se font ni voir ni sentir : ils laissent le champ libre à vos messieurs jusqu'à ce que le moment de parler sans danger arrive. Fondé sur l'opinion que j'eus toujours de la droiture naturelle du cœur humain, je crois que cela doit être. Sur quel fondement raisonnable peut-on soutenir que cela n'est pas ? Voilà, monsieur, tout ce que je puis répondre à l'unique objection à laquelle vous vous réduisez, et qu'au reste je ne me charge pas de résoudre à votre gré, ni même au mien, quoiqu'elle ne puisse ébranler la persuasion directe qu'ont produite en moi mes recherches.

Je vous ai vu prêt à m'interrompre, et j'ai compris que c'était pour me reprocher le soin superflu de vous établir un fait dont vous convenez si bien vous-même que vous le tournez en objection contre moi, savoir qu'il n'est pas vrai que tout le monde soit entré dans le complot. Mais remarquez qu'en paraissant nous accorder sur ce point nous sommes néanmoins de sentiments tout contraires, en ce que, selon vous, ceux qui ne sont pas du complot pensent sur Jean-Jacques tout comme ceux qui en sont, et que, selon moi, ils doivent penser tout autrement. Ainsi votre exception, que je n'admets pas, et la mienne, que vous n'admettez pas non plus, tombant sur des personnes différentes, s'excluent mutuellement, ou du moins ne s'accordent pas. Je viens de vous dire sur quoi je fonde la mienne ; examinons la vôtre à présent.

Copyright Arvensa Editions

D'honnêtes gens, que vous dites ne pas entrer dans le complot et ne pas haïr Jean-Jacques, voient cependant en lui tout ce que disent y voir ses plus mortels ennemis ; comme s'il en avait qui convinssent de l'être et ne se vantassent pas de l'aimer ! En me faisant cette objection, vous ne vous êtes pas rappelé celle-ci qui la prévient et la détruit. S'il y a complot, tout par son effet devient facile à prouver à ceux mêmes qui ne sont pas du complot ; et, quand ils croient voir par leurs yeux, ils voient, sans s'en douter, par les yeux d'autrui.

Si ces personnes dont vous parlez ne sont pas de mauvaise foi, du moins elles sont certainement prévenues comme tout le public, et doivent par cela seul voir et juger comme lui. Et comment vos messieurs, ayant une fois la facilité de faire tout croire, auraient-ils négligé de porter cet avantage aussi loin qu'il pouvait aller ? Ceux qui, dans cette persuasion générale, ont écarté la plus sûre épreuve pour distinguer le vrai du faux, ont beau n'être pas à vos yeux du complot, par cela seul ils en sont aux miens ; et moi, qui sens dans ma conscience qu'où ils croient voir la certitude et la vérité, il n'y a qu'erreur, mensonge, imposture, puis-je douter qu'il n'y ait de leur faute dans leur persuasion, et que, s'ils avaient aimé sincèrement la vérité, ils ne l'eussent bientôt démêlée à travers les artifices des fourbes qui les ont abusés ? Mais ceux qui ont d'avance irrévocablement jugé l'objet de leur haine, et qui n'en veulent pas démordre, ne voyant en lui que ce qu'ils y veulent voir, tordent et détournent tout au gré de leur passion ; et, à force de subtilités, donnent aux choses les plus contraires à leurs idées l'interprétation qui les y peut ramener. Les personnes que vous croyez impartiales ont-elles pris les précautions nécessaires pour surmonter ces illusions.

LE FRANÇAIS.— Mais, M. Rousseau, y pensez-vous, et qu'exigez-vous là du public ? Avez-vous pu croire qu'il examinerait la chose aussi scrupuleusement que vous ?

ROUSSEAU. — Il en eût été dispensé sans doute, s'il se fût abstenu d'une décision si cruelle. Mais en prononçant souverainement sur l'honneur et sur la destinée d'un homme, il n'a pu sans crime négliger aucun des moyens essentiels et possibles de s'assurer qu'il prononçait justement.

Vous méprisez, dites-vous, un homme abject, et ne croirez jamais que

Copyright Arvensa Editions

les heureux, penchants que j'ai cru voir dans Jean-Jacques puissent compatir avec des vices aussi bas que ceux dont il est accusé. Je pense exactement comme vous sur cet article ; mais je suis aussi certain que d'aucune vérité qui me soit connue que cette abjection, que vous lui reprochez, est de tous les vices le plus éloigné de son naturel. Bien plus près de l'extrémité contraire, il a trop de hauteur dans l'âme pour pouvoir tendre à l'abjection. Jean-Jacques est faible, sans doute, et peu capable de vaincre ses passions ; mais il ne peut avoir que les passions relatives à son caractère, et des tentations basses ne sauraient approcher de son cœur. La source de toutes ses consolations est dans l'estime de lui-même. Il serait le plus vertueux des hommes si sa force répondait à sa volonté. Mais avec toute sa faiblesse il ne peut être un homme vil, parce qu'il n'y a pas dans son âme un penchant ignoble auquel il fût honteux de céder. Le seul qui l'eut pu mener au mal est la mauvaise honte, contre laquelle il a lutté toute sa vie avec des efforts aussi grands qu'inutiles, parce qu'elle tient à son humeur timide qui présente un obstacle invincible aux ardents désirs de son cœur, et le force à leur donner le change en mille façons souvent blâmables. Voilà l'unique source de tout le mal qu'il a pu faire, mais dont rien ne peut sortir de semblable aux indignités dont vous l'accusez. Eh ! comment ne voyez-vous pas combien vos messieurs eux-mêmes sont éloignés de ce mépris qu'ils veulent vous inspirer pour lui ? Comment ne voyez-vous pas que ce mépris qu'ils affectent n'est point réel, qu'il n'est que le voile bien transparent d'une estime qui les déchire, et d'une rage qu'ils cachent très mal ? La preuve en est manifeste. On ne s'inquiète point ainsi des gens qu'on méprise. On en détourne les yeux, on les laisse pour ce qu'ils sont ; on fait à leur égard, non pas ce que font vos messieurs à l'égard de Jean-Jacques, mais ce que lui-même fait au leur. Il n'est pas étonnant qu'après l'avoir chargé de pierres ils le couvrent aussi de boue : tous ces procédés sont très concordants de leur part ; mais ceux qu'ils lui imputent ne le sont guère de la sienne ; et ces indignités auxquelles vous revenez, sont-elles mieux prouvées que les crimes sur lesquels vous n'insistez plus ? Non, monsieur ; après nos discussions précédentes je ne vois plus de milieu possible entre tout admettre et tout rejeter.

Des témoignages que vous supposez impartiaux, les uns portent sur des faits absurdes et faux, mais rendus croyables à force de prévention, tels que le viol, la brutalité, la débauche, la cynique impudence, les basses friponneries ; les autres, sur des faits vrais, mais faussement interprétés,

Copyright Arvensa Editions

tels que sa dureté, son dédain, son humeur colère et repoussante, l'obstination de fermer sa porte aux nouveaux visages, surtout aux quidams cajoleurs et pleureux, et aux arrogants mal appris.

Comme je ne défendrai jamais Jean-Jacques accusé d'assassinat et d'empoisonnement, je n'entends pas non plus le justifier d'être un violateur de filles, un monstre de débauche, un petit filou. Si vous pouvez adopter sérieusement de pareilles opinions sur son compte, je ne puis que le plaindre, et vous plaindre aussi, vous qui caressez des idées dont vous rougiriez comme ami de la justice, en y regardant de plus près, et faisant ce que j'ai fait. Lui débauché, brutal, impudent, cynique auprès du sexe ! Eh ! j'ai grand'peur que ce ne soit l'excès contraire qui l'a perdu, et que, s'il eut été ce que vous dites, il ne fût aujourd'hui bien moins malheureux. Il est bien aisé de faire, à son arrivée, retirer les filles de la maison ; mais qu'est-ce que cela prouve, sinon la maligne disposition des parents envers lui ?

A-t-on l'exemple de quelque fait qui ait rendu nécessaire une précaution si bizarre et si affectée ? et qu'en dut-il penser à son arrivée à Paris, lui qui venait de vivre à Lyon très familièrement dans une maison très estimable, où la mère et trois filles charmantes, toutes trois dans la fleur de l'âge et de la beauté, l'accablaient à l'envi d'amitiés et de caresses ? Est-ce en abusant de cette familiarité près de ces jeunes personnes, est-ce par des manières ou des propos libres avec elles qu'il mérita l'indigne et nouvel accueil qui l'attendait à Paris en les quittant ? et même encore aujourd'hui, de mères très sages craignent-elles de mener leurs filles chez ce terrible satyre, devant lequel ces autres-là n'osent laisser un moment les leurs, chez elles, et en leur présence ? En vérité, que des farces aussi grossières puissent abuser un moment des gens sensés, il faut en être témoin pour le croire.

Supposons un moment qu'on eût osé publier tout cela dix ans plus tôt, et lorsque l'estime des honnêtes gens, qu'il eut toujours dès sa jeunesse, était montée au plus haut degré : ces opinions, quoique soutenues des mêmes preuves, auraient-elles acquis le même crédit chez ceux qui maintenant s'empressent de les adopter ? Non, sans doute ; ils les auraient rejetées avec indignation. Ils auraient tous dit : « Quand un homme est parvenu jusqu'à cet âge avec l'estime publique ; quand, sans patrie, sans fortune et sans asile, dans une situation gênée, et forcé, pour subsister, de recourir sans cesse aux expédients, on n'en a jamais employé que d'honorables, et qu'on s'est fait toujours considérer et bien vouloir dans sa

Copyright Arvensa Editions

détresse, on ne commence pas après l'âge mûr, et quand tous les yeux sont ouverts sur nous, à se dévoyer de la droite route pour s'enfoncer dans les sentiers bourbeux du vice ; on n'associe point la bassesse des plus vils fripons avec le courage et l'élévation des âmes fières, ni l'amour de la gloire aux manœuvres des filous ; et si quarante ans d'honneur permettaient à quelqu'un de se démentir si tard à ce point, il perdrait bientôt cette vigueur de sentiment, ce ressort, cette franchise intrépide qu'on n'a point avec des passions basses, et qui jamais ne survit à l'honneur. Un fripon peut être lâche, un méchant peut être arrogant ; mais la douceur de l'innocence et la fierté de la vertu ne peuvent s'unir que dans une belle âme. » Voilà ce qu'ils auraient tous dit ou pensé, et ils auraient certainement refusé de le croire atteint de vices aussi bas, à moins qu'il n'en eût été convaincu sous leurs yeux. Ils auraient du moins voulu l'étudier eux-mêmes avant de le juger si décidément et si cruellement. Ils auraient fait ce que j'ai fait ; et, avec l'impartialité que vous leur supposez, ils auraient tiré de leurs recherches la même conclusion que je tire, des miennes. Ils n'ont rien fait de tout cela ; les preuves les plus ténébreuses, les témoignages les plus suspects, leur ont suffi pour se décider en mal sans autre vérification, et ils ont soigneusement évité tout éclaircissement qui pouvait leur, montrer leur erreur. Donc, quoi que vous en puissiez dire, ils sont du complot ; car ce que j'appelle en être n'est pas seulement être dans le secret de vos messieurs, je présume que peu de gens y sont admis ; mais c'est adopter leur unique principe, c'est se faire, comme eux, une loi de dire à tout le monde et de cacher au seul accusé le mal qu'on pense ou qu'on feint de penser de lui, et les raisons sur lesquelles on fonde ce jugement, afin de le mettre hors d'état d'y répondre, et de faire entendre les siennes ; car, sitôt qu'on s'est laissé persuader qu'il faut le juger, non seulement sans l'entendre, mais sans en être entendu, tout le reste est forcé, et il n'est pas possible qu'on résiste à tant de témoignages si bien arrangés, et mis à l'abri de l'inquiétante épreuve des réponses de l'accusé. Comme tout le succès de la trame dépendait de cette importante précaution, son auteur aura mis toute la sagacité de son esprit à donner à cette injustice le tour le plus spécieux, et à la couvrir même d'un vernis de bénéficence et de générosité, qui n'eût ébloui nul esprit impartial, mais qu'on s'est empressé d'admirer, à l'égard d'un homme qu'on n'estimait que par force, et dont les singularités n'étaient vues de bon œil par qui que ce fût.

Copyright Arvensa Editions

Tout tient à la première accusation qui l'a fait déchoir, tout d'un coup, du titre d'honnête homme qu'il avait porté jusqu'alors, pour y substituer celui du plus affreux scélérat. Quiconque a l'âme saine et croit vraiment à la probité, ne se départ pas aisément de l'estime fondée qu'il a conçue pour un homme de bien. Je verrais commettre un crime, s'il était possible, ou faire une action basse à Milord Maréchal[405], que je n'en croirais pas à mes yeux. Quand j'ai cru de Jean-Jacques tout ce que vous m'avez prouvé, c'était en le supposant convaincu. Changer à ce point sur le compte d'un homme estimé durant toute sa vie, n'est pas une chose facile. Mais aussi ce premier pas fait, tout le reste va de lui-même. De crime en crime, un homme coupable d'un seul devient, comme vous l'avez dit, capable de tous. Rien n'est moins surprenant que le passage de la méchanceté à l'abjection, et ce n'est pas la peine de mesurer si soigneusement l'intervalle qui peut quelquefois séparer un scélérat d'un fripon. On peut donc avilir tout à son aise l'homme qu'on a commencé par noircir. Quand on croit qu'il n'y a dans lui que du mal, on n'y voit plus que cela ; ses actions bonnes ou indifférentes changent bientôt d'apparence avec beaucoup de préjugés et un peu d'interprétation, et l'on rétracte alors ses jugements avec autant d'assurance que si ceux qu'on leur substitue étaient mieux fondés. L'amour-propre fait qu'on veut toujours avoir vu soi-même ce qu'on sait, ou qu'on croit savoir d'ailleurs. Rien n'est si manifeste aussitôt qu'on y regarde ; on a honte de ne l'avoir pas aperçu plus tôt ; mais c'est qu'on était si distrait ou si prévenu, qu'on ne portait pas son attention de ce côté ; c'est qu'on est si bon soi-même qu'on ne peut supposer la méchanceté dans autrui.

Quand enfin l'engouement, devenu général, parvient à l'excès, on ne se contente plus de tout croire ; chacun, pour prendre part à la fête, cherche à renchérir ; et tout le monde, s'affectionnant à ce système, se pique d'y apporter du sien pour l'orner ou pour l'affermir. Les uns ne sont pas plus empressés d'inventer que les autres de croire. Toute imputation passe en preuve invincible ; et si l'on apprenait aujourd'hui qu'il s'est commis un crime dans la lune, il serait prouvé demain, plus clair que le jour, à tout le monde, que c'est Jean-Jacques qui en est l'auteur.

La réputation qu'on lui a donnée une fois bien établie, il est donc très naturel qu'il en résulte, même chez les gens de bonne foi, les effets que vous m'avez détaillés. S'il fait une erreur de compte, ce sera toujours à

Copyright Arvensa Editions

dessein : est-elle à son avantage, c'est une friponnerie ; est-elle à son préjudice, c'est une ruse. Un homme ainsi vu, quelque sujet qu'il soit aux oublis, aux distractions, aux balourdises, ne peut plus rien avoir de tout cela : tout ce qu'il fait par inadvertance est toujours vu comme fait exprès. Au contraire, les oublis, les omissions, les bévues des autres à son égard, ne trouvent plus créance dans l'esprit de personne ; s'il les relève, il ment ; s'il les endure, c'est à pure perte. Des femmes étourdies, de jeunes gens évaporés, feront des quiproquo dont il restera chargé ; et ce sera beaucoup si des laquais gagnés ou peu fidèles, trop instruits des sentiments des maîtres à son égard, ne sont pas quelquefois tentés d'en tirer avantage à ses dépens, bien sûrs que l'affaire ne s'éclaircira pas en sa présence, et que, quand cela arriverait, un peu d'effronterie, aidée des préjugés des maîtres, les tirerait d'affaire aisément.

J'ai supposé, comme vous, ceux qui traitent avec lui tous sincères et de bonne foi ; mais si l'on cherchait à le tromper pour le prendre en faute, quelle facilité sa vivacité, son étourderie, ses distractions, sa mauvaise mémoire, ne donneraient-elles pas pour cela ?

D'autres causes encore ont pu concourir à ces faux jugements. Cet homme a donné à vos messieurs, par ses *Confessions*, qu'ils appellent ses Mémoires, une prise sur lui qu'ils n'ont eu garde de négliger. Cette lecture qu'il a prodiguée à tant de gens, mais dont si peu d'hommes étaient capables, et dont bien moins encore étaient dignes, a initié le public dans toutes ses faiblesses, dans toutes ses fautes les plus secrètes. L'espoir que ces *Confessions* ne seraient vues qu'après sa mort lui avait donné le courage de tout dire, et de se traiter avec une justice souvent même trop rigoureuse. Quand il se vit défiguré parmi les hommes, au point d'y passer pour un monstre, la conscience, qui lui faisait sentir en lui plus de bien que de mal, lui donna le courage que lui seul peut-être eut, et aura jamais, de se montrer tel qu'il était ; il crut qu'en manifestant à plein l'intérieur de son âme, et révélant ses *Confessions,* l'explication si franche, si simple, si naturelle, de tout ce qu'on a pu trouver de bizarre dans sa conduite, portant avec elle son propre témoignage, ferait sentir la vérité de ses déclarations, et la fausseté des idées horribles et fantastiques qu'il voyait répandre de lui, sans en pouvoir découvrir la source. Bien loin de soupçonner alors vos messieurs, la confiance en eux de cet homme si défiant alla, non seulement jusqu'à leur lire cette histoire de son âme, mais jusqu'à leur en laisser le dépôt assez longtemps. L'usage qu'ils ont fait de

Copyright Arvensa Editions

cette imprudence a été d'en tirer parti pour diffamer celui qui l'avait commise ; et le plus sacré dépôt de l'amitié est devenu, dans leurs mains, l'instrument de la trahison. Ils ont travesti ses défauts en vices, ses fautes en crimes, les faiblesses de sa jeunesse en noirceurs de son âge mur : ils ont dénaturé les effets, quelquefois ridicules, de tout ce que la nature amis d'aimable et de bon dans son âme ; et ce qui n'est que des singularités d'un tempérament ardent, retenu par un naturel timide, est devenu par leurs soins une horrible dépravation de cœur et de goût. Enfin, toutes leurs manières de procéder à son égard, et des allures dont le vent m'est parvenu, me portent à croire que pour décrier ses *Confessions*, après en avoir tiré contre lui tous les avantages possibles, ils ont intrigué, manœuvré, dans tous les lieux où il a vécu, et dont il leur a fourni les renseignements, pour défigurer toute sa vie, pour fabriquer avec art des mensonges, qui en donnent l'air à ses *Confessions*, et pour lui ôter le mérite de la franchise, même dans les aveux qu'il fait contre lui. Eh ! puisqu'ils savent empoisonner ses écrits, qui sont sous les yeux de tout le monde, comment n'empoisonneraient-ils pas sa vie, que le public ne connaît que sur leur rapport ?

L'*Héloïse* avait tourné sur lui les regards des femmes : elles avaient des droits assez naturels sur un homme qui décrivait ainsi l'amour ; mais n'en connaissant guère que le physique, elles crurent qu'il n'y avait que des sens très vifs qui pussent inspirer des sentiments si tendres, et cela put leur donner de celui qui les exprimait plus grande opinion qu'il ne la méritait peut-être. Supposez cette opinion portée chez quelques-unes jusqu'à la curiosité, et que cette curiosité ne fût pas assez tôt devinée ou satisfaite par celui qui en était l'objet, vous concevrez aisément dans sa destinée les conséquences de cette balourdise.

Quant à l'accueil sec et dur qu'il fait aux quidams arrogants ou pleureux qui viennent à lui, j'en ai souvent été le témoin moi-même, et je conviens qu'en pareille situation cette conduite serait fort imprudente dans un hypocrite démasqué, qui, trop heureux qu'on voulût bien feindre de prendre le change, devrait se prêter, avec une dissimulation pareille, à cette feinte, et aux apparents ménagements qu'on ferait semblant d'avoir pour lui. Mais osez-vous reprocher à un homme d'honneur outragé, de ne pas se conduire en coupable, et de n'avoir pas, dans ses infortunes, la lâcheté d'un vil scélérat ? De quel œil voulez-vous qu'il envisage les perfides empressements des traîtres qui l'obsèdent, et qui, tout en

Copyright Arvensa Editions

affectant le plus pur zèle, n'ont en effet d'autre but que de l'enlacer de plus en plus dans les pièges de ceux qui les emploient ? Il faudrait, pour les accueillir, qu'il fut en effet tel qu'ils le supposent ; il faudrait qu'aussi fourbe qu'eux, et feignant de ne les pas pénétrer, il leur rendît trahison pour trahison. Tout son crime est d'être aussi franc qu'ils sont faux : mais après tout que leur importe qu'il les reçoive bien ou mal ? Les signes les plus manifestes de son impatience ou de son dédain n'ont rien qui les rebute. Il les outragerait ouvertement, qu'ils ne s'en iraient pas pour cela. Tous de concert, laissant à sa porte les sentiments d'honneur qu'ils peuvent avoir, ne lui montrent qu'insensibilité, duplicité, lâcheté, perfidie, et sont auprès de lui comme il devrait être auprès d'eux, s'il était tel qu'ils le représentent ; et comment voulez-vous qu'il leur montre une estime qu'ils ont pris si grand soin de ne lui pas laisser ? Je conviens que le mépris d'un homme qu'on méprise soi-même est facile à supporter ; mais encore n'est-ce pas chez lui qu'il faut aller en chercher les marques. Malgré tout ce patelinage insidieux, pour peu qu'il croie apercevoir, au fond des âmes, des sentiments naturellement honnêtes et quelques bonnes dispositions, il se laisse encore subjuguer. Je ris de sa simplicité, et je l'en fais rire lui-même. Il espère toujours qu'en le voyant tel qu'il est quelques-uns du moins n'auront plus le courage de le haïr, et croit, à force de franchise, toucher enfin ces cœurs de bronze. Vous concevez comment cela lui réussit ; il le voit lui-même, et, après tant de tristes expériences, il doit enfin savoir à quoi s'en tenir.

Si vous eussiez fait une fois les réflexions que la raison suggère, et les perquisitions que la justice exige, avant de juger si sévèrement un infortuné, vous auriez senti que dans une situation pareille à la sienne, et victime d'aussi détestables complots, il ne peut plus, il ne doit plus du moins se livrer, pour ce qui l'entoure, à ses penchants naturels, dont vos messieurs se sont servis si longtemps et avec tant de succès pour le prendre dans leurs filets. Il ne peut plus, sans s'y précipiter lui-même, agir en rien dans la simplicité de son cœur. Ainsi ce n'est plus sur ses œuvres présentes qu'il faut le juger, même quand on pourrait en avoir le narré fidèle. Il faut rétrograder vers les temps où rien ne l'empêchait d'être lui-même, ou bien le pénétrer plus intimement, *intus et in cute,* pour y lire immédiatement les véritables dispositions de son âme, que tant de malheurs n'ont pu aigrir. En le suivant dans les temps heureux de sa vie, et dans ceux même où, déjà la proie de vos messieurs, il ne s'en doutait pas

Copyright Arvensa Editions

encore, vous eussiez trouvé l'homme bienfaisant et doux qu'il était et passait pour être avant qu'on l'eut défiguré. Dans tous les lieux où il a vécu jadis, dans les habitations où on lui a laissé faire assez de séjour pour y laisser des traces de son caractère, les regrets des habitants l'ont toujours suivi dans sa retraite ; et seul peut-être de tous les étrangers qui jamais vécurent en Angleterre, il a vu le peuple de Wootton pleurer à son départ. Mais vos dames et vos messieurs ont pris un tel soin d'effacer toutes ces traces, que c'est seulement tandis qu'elles étaient encore fraîches qu'on a pu les distinguer. Montmorency, plus près de nous, offre un exemple frappant de ces différences. Grâce à des personnes que je ne veux pas nommer, et aux oratoriens devenus, je ne sais comment, les plus ardents satellites de la ligue, vous n'v retrouverez plus aucun vestige de l'attachement, et j'ose dire de la vénération qu'on y eut jadis pour Jean-Jacques, et tant qu'il y vécut, et après qu'il en fut parti : mais les traditions du moins en restent encore dans la mémoire des honnêtes gens qui fréquentaient alors ce pays-là.

Dans ces épanchements auxquels il aime encore à se livrer, et souvent avec plus de plaisir que de prudence, il m'a quelquefois confié ses peines, et j'ai vu que la patience avec laquelle il les supporte n'ôtait rien à l'impression qu'elles font sur son cœur. Celles que le temps adoucit le moins se réduisent à deux principales, qu'il compte pour les seuls vrais maux que lui aient faits ses ennemis. La première est de lui avoir ôté la douceur d'être utile aux hommes, et secourable aux malheureux, soit en lui en ôtant les moyens, soit en ne laissant plus approcher de lui, sous ce passeport, que des fourbes qui ne cherchent à l'intéresser pour eux qu'afin de s'insinuer dans sa confiance, l'épier, et le trahir. La façon dont ils se présentent, le ton qu'ils prennent en lui parlant, les fades louanges qu'ils lui donnent, le patelinage qu'ils y joignent, le fiel qu'ils ne peuvent s'abstenir d'y mêler, tout décèle en eux de petits histrions grimaciers qui ne savent ou lie daignent pas mieux jouer leur rôle. Les lettres qu'il reçoit ne sont, avec des lieux communs de collège, et des leçons bien magistrales sur ses devoirs envers ceux qui les écrivent, que de sottes déclamations contre les grands et les riches, par lesquelles on croit bien le leurrer ; d'amers sarcasmes sur tous les états ; d'aigres reproches à la fortune, de priver un grand homme comme l'auteur de la lettre, et, par compagnie, l'autre grand homme à qui elle s'adresse, des honneurs et des biens qui leur étaient dus, pour les prodiguer aux indignes ; des preuves tirées de là,

Copyright Arvensa Editions

qu'il n'existe point de Providence ; de pathétiques déclarations de la prompte assistance dont on a besoin, suivies de fières protestations de n'en vouloir néanmoins aucune. Le tout finit d'ordinaire par la confidence de la ferme résolution où l'on est de se tuer, et par l'avis que cette résolution sera mise en exécution *sonica*, si l'on ne reçoit bien vite une réponse satisfaisante à la lettre.

Après avoir été plusieurs fois très sottement la dupe de ces menaçants suicides, il a fini par se moquer et d'eux et de sa propre bêtise. Mais quand ils n'ont plus trouvé la facilité de s'introduire avec ce pathos, ils ont bientôt repris leur allure naturelle, et substitué, pour forcer sa porte, la férocité des tigres à la flexibilité des serpents. Il faut avoir vu les assauts que sa femme est forcée de soutenir sans cesse, les injures et les outrages qu'elle essuie journellement de tous ces humbles admirateurs, de tous ces vertueux infortunés, à la moindre résistance qu'ils trouvent, pour juger du motif qui les amène, et des gens qui les envoient. Croyez-vous qu'il ait tort d'éconduire toute cette canaille, et de ne vouloir pas s'en laisser subjuguer ? Il lui faudrait vingt ans d'application pour lire seulement tous les manuscrits qu'on le vient prier de revoir, de corriger, de refondre ; car son temps et sa peine ne coûtent rien à vos messieurs[406] ; il lui faudrait dix mains et dix secrétaires pour écrire les requêtes, placets, lettres, mémoires, compliments, vers, bouquets, dont on vient à l'envi le charger, vu la grande éloquence de sa plume, et la grande bonté de son cœur ; car c'est toujours là l'ordinaire refrain de ces personnages sincères. Au mot d'humanité, qu'ont appris à bourdonner autour de lui des essaims de guêpes, elles prétendent le cribler de leurs aiguillons bien à leur aise, sans qu'il ose s'y dérober, et tout ce qui lui peut arriver de plus heureux, est de s'en délivrer avec de l'argent, dont ils le remercient ensuite par des injures.

Après avoir tant réchauffé de serpents dans son sein, il s'est enfin déterminé, par une réflexion très simple, à se conduire comme il fait avec tous ces nouveaux venus. À force de bontés et de soins généreux, vos messieurs, parvenus à le rendre exécrable à tout le monde, ne lui ont plus laissé l'estime de personne. Tout homme ayant de la droiture et de l'honneur ne peut plus qu'abhorrer et fuir un être ainsi défiguré ; nul homme sensé n'en peut rien espérer de bon. Dans cet état, que peut-il donc penser de ceux qui s'adressent à lui par préférence, le recherchent, le comblent délogés, lui demandent ou des services ou son amitié ; qui, dans

Copyright Arvensa Editions

l'opinion qu'ils ont de lui, désirent néanmoins d'être liés ou redevables au dernier des scélérats ? Peuvent-ils même ignorer que, loin qu'il ait ni crédit ni pouvoir, ni faveur auprès de personne, l'intérêt qu'il pourrait prendre à eux ne ferait que leur nuire aussi bien qu'à lui ; que tout l'effet de sa recommandation serait, ou de les perdre s'ils avaient eu recours à lui de bonne foi, ou d'en faire de nouveaux traîtres destinés à l'enlacer par ses propres bienfaits ? En toute supposition possible, avec les jugements portés de lui dans le monde, quiconque ne laisse pas de recourir à lui n'est-il pas lui-même un homme jugé ? et quel honnête homme peut prendre intérêt à de pareils misérables ? S'ils n'étaient pas des fourbes, ne seraient-ils pas toujours des infâmes ? et qui peut implorer des bienfaits d'un homme qu'il méprise, n'est-il pas lui-même encore plus méprisable que lui ?

Si tous ces empressés ne venaient que pour voir et chercher ce qui est, sans doute il aurait tort de les éconduire ; mais pas un seul n'a cet objet, et il faudrait bien peu connaître les hommes et la situation de Jean-Jacques pour espérer de tous ces gens-là ni vérité ni fidélité. Ceux qui sont payés veulent gagner leur argent, et ils savent bien qu'ils n'ont qu'un seul moyen pour cela, qui est de dire, non ce qui est, mais ce qui plaît, et qu'ils seraient mal venus à dire du bien de lui. Ceux qui l'épient de leur propre mouvement, mus par leur passion, ne verront jamais que ce qui la flatte ; aucun ne vient pour voir ce qu'il voit, mais pour l'interpréter à sa mode. Le blanc et le noir, le pour et le contre, leur servent également. Donne-t-il l'aumône, ah ! le cafard ! la refuse-t-il, voilà cet homme si charitable ! S'il s'enflamme en parlant de la vertu, c'est un tartufe ; s'il s'anime en parlant de l'amour, c'est un satyre ; s'il lit la gazette [407], il inédite une conspiration ; s'il cueille une rose, 011 cherche quel poison la rose contient. Trouvez à un homme ainsi vu quelque propos qui soit innocent, quelque action qui ne soit pas un crime, je vous en défie.

Si l'administrai ion publique elle-même eût été moins prévenue ou de bonne foi, la constante uniformité de sa vie, égale et simple, l'eût bientôt désabusée ; elle aurait compris qu'elle ne verrait jamais que les mêmes choses, et que c'était bien perdre son argent, son temps et ses peines, que d'espionner un homme qui vivait ainsi. Mais comme ce n'est pas la vérité qu'on cherche, qu'on ne veut que noircir la victime, et qu'au lieu d'étudier son caractère on ne veut que le diffamer, peu importe qu'il se conduise

Copyright Arvensa Editions

bien ou mal, et qu'il soit innocent ou coupable. Tout ce qui importe est d'être assez au fait de sa conduite pour avoir des points fixes sur lesquels ou puisse appuyer le système d'imposture dont il est l'objet, sans s'exposer à être convaincus de mensonge ; et voilà à quoi l'espionnage est uniquement, destiné. Si vous me reprochez ici de rendre à ses accusateurs les imputations dont ils le chargent, j'en conviendrai sans peine, mais avec cette différence qu'en parlant d'eux Rousseau ne s'en cache pas. Je ne pense même et ne dis tout ceci qu'avec la plus grande répugnance. Je voudrais de tout mon cœur pouvoir croire que le gouvernement est à son égard dans l'erreur de bonne foi, mais c'est ce qui m'est impossible. Quand je n'aurais nulle autre preuve du contraire, la méthode qu'on suit avec lui m'en fournirait une invincible. Ce n'est point aux méchants qu'on fait toutes ces choses-là, ce sont eux qui les font aux autres.

Pesez la conséquence qui suit de là. Si l'administration, si la police elle-même trempe dans le complot pour abuser le public sur le compte de Jean-Jacques, quel homme au monde, quelque sage qu'il puisse être, pourra se garantir de l'erreur à son égard ?

Que de raisons nous font sentir que, dans l'étrange position de cet homme infortuné, personne ne peut plus juger de lui avec certitude, ni sur le rapport d'autrui, ni sur aucune espèce de preuve ! il ne suffit pas même de voir, il faut vérifier, comparer, approfondir tout par soi-même, ou s'abstenir de juger. Ici, par exemple, il est clair comme le jour qu'à s'en tenir au témoignage des autres le reproche de dureté et d'incommisération, mérité ou non, lui serait toujours également inévitable : car, supposé un moment qu'il remplît de toutes ses forces les devoirs d'humanité, de charité, de bienfaisance, dont tout homme est sans cesse entouré, qui est-ce qui lui rendrait dans le public la justice de les avoir remplis ? Ce ne serait pas lui-même, à moins qu'il n'y mît cette ostentation philosophique qui gâte l'œuvre par le motif ; ce ne serait pas ceux envers qui il les aurait remplis, qui deviennent, sitôt qu'ils l'approchent, ministres et créatures de vos messieurs ; ce serait encore moins vos messieurs eux-mêmes, non moins zélés à cacher le bien qu'il pourrait chercher à faire, qu'à publier à grand bruit celui qu'ils disent lui faire en secret. En lui faisant des devoirs à leur mode pour le blâmer de ne les pas remplir, ils tairaient les véritables qu'il aurait remplis de tout son cœur, et lui feraient le même reproche avec le même succès ; ce reproche ne prouve donc rien. Je remarque seulement qu'il était bienfaisant et bon,

Copyright Arvensa Editions

quand, livré sans gêne à son naturel, il suivait en toute liberté ses penchants ; et maintenant qu'il se sent entravé de mille pièges, entouré d'espions, de mouches, de surveillants ; maintenant qu'il sait ne pas dire un mot qui ne soit recueilli, ne pas faire un mouvement qui ne soit noté, c'est ce temps qu'il choisit pour lever le masque de l'hypocrisie, et se livrer à cette dureté tardive, à tous ces petits larcins de bandits dont l'accuse aujourd'hui le public ! Convenez que voilà un hypocrite bien bête, et un trompeur bien maladroit. Quand je n'aurais rien vu par moi-même, cette seule réflexion me rendrait suspecte la réputation qu'on lui donne à présent. Il en est de tout ceci comme des revenus qu'on lui prodigue avec tant de magnificence. Ne faudrait-il pas dans sa position qu'il fût plus qu'imbécile, pour tenter, s'ils étaient réels, d'en dérober un moment la connaissance au public ?

Ces réflexions sur les friponneries qu'il s'est mis à faire, et sur les bonnes œuvres qu'il ne fait plus, peuvent s'étendre aux livres qu'il fait et publie encore, et dont il se cache si heureusement, que tout le monde, aussitôt qu'ils paraissent, est instruit qu'il en est l'auteur. Quoi ! monsieur, ce mortel si ombrageux, si farouche, qui voit à peine approcher de lui un seul homme qu'il ne sache ou ne croie être un traître ; qui sait ou qui croit que le vigilant magistrat chargé des deux départements de la police et de la librairie le tient enlacé dans d'inextricables filets, ne laisse pas d'aller barbouillant éternellement des livres à la douzaine, et de les confier sans crainte au tiers et au quart pour les faire imprimer en grand secret ? Ces livres s'impriment, se publient, se débitent hautement sous son nom, même avec une affectation ridicule, comme s'il avait peur de n'être pas connu ; et mon butor, sans voir, sans soupçonner même cette manœuvre si publique, sans jamais croire être découvert, va toujours prudemment son train, toujours barbouillant, toujours imprimant, toujours se confiant à des confidents si discrets, et toujours ignorant qu'ils se moquent de lui ? Que de stupidité pour tant de finesse ! que de confiance pour un homme aussi soupçonneux ! Tout cela vous paraît-il donc si bien arrangé, si naturel, si croyable ? Pour moi je n'ai vu dans Jean-Jacques aucun de ces deux extrêmes. Il n'est pas aussi fin que vos messieurs, mais il n'est pas non plus aussi bête que le public, et ne se paierait pas comme lui de pareilles bourdes. Quand un libraire vient en grand appareil s'établir à sa porte, que d'autres lui écrivent des lettres bien amicales, lui proposent de belles éditions, affectent d'avoir avec lui des relations bien étroites, il n'ignore

Copyright Arvensa Editions

pas que ce voisinage, ces visites, ces lettres, lui viennent de plus loin ; et tandis que tant de gens se tourmentent à lui faire faire des livres dont le dernier cuistre rougirait d'être l'auteur, il pleure amèrement les dix ans de sa vie employés à en faire d'un peu moins plats.

Voilà, monsieur, les raisons qui l'ont forcé de changer de conduite avec ceux qui l'approchent, et de résister aux penchants de son cœur, pour ne pas s'enlacer lui-même dans les pièges tendus autour de lui. J'ajoute à cela que son naturel timide et son goût éloigné de toute ostentation ne sont pas propres à mettre en évidence son penchant à faire du bien, et peuvent même, dans une situation si triste, l'arrêter quand il aurait l'air de se mettre en scène. Je l'ai vu, dans un quartier très vivant de Paris, s'abstenir malgré lui d'une bonne œuvre qui se présentait, ne pouvant se résoudre à fixer sur lui les regards malveillants de deux cents personnes ; et, dans un quartier peu éloigné, mais moins fréquenté, je l'ai vu se conduire différemment dans une occasion pareille. Cette mauvaise honte ou cette blâmable fierté me semble bien naturelle à un infortuné, sûr d'avance que tout ce qu'il pourra faire de bien sera mal interprété. Il vaudrait mieux sans doute braver l'injustice du public ; mais avec une âme haute et un naturel timide, qui peut se résoudre, en faisant une bonne action qu'on accusera d'hypocrisie, de lire dans les yeux des spectateurs l'indigne jugement qu'ils en portent ? Dans une pareille situation, celui qui voudrait faire encore du bien s'en cacherait comme d'une mauvaise œuvre, et ce ne serait pas ce secret-là qu'on irait épiant pour le publier.

Quant à la seconde et à la plus sensible des peines que lui ont faites les barbares qui le tourmentent, il la dévore en secret, elle reste en réserve au fond de son cœur, il ne s'en est ouvert à personne, et je ne la saurais pas moi-même s'il eût pu me la cacher. C'est par elle que, lui ôtant toutes les consolations qui restaient à sa portée, ils lui ont rendu la vie à charge, autant qu'elle peut l'être à un innocent. À juger du vrai but de vos messieurs par toute leur conduite à son égard, ce but paraît être de l'amener par degrés, et toujours sans qu'il y paraisse, jusqu'au plus violent désespoir, et, sous l'air de l'intérêt et de la commisération, de le contraindre, à force de secrètes angoisses, à finir par les délivrer de lui. Jamais, tant qu'il vivra, ils ne seront, malgré toute leur vigilance, sans inquiétude de se voir découverts. Malgré la triple enceinte de ténèbres qu'ils renforcent sans cesse autour de lui, toujours ils trembleront qu'un trait de lumière ne perce par quelque fissure, et n'éclaire leurs travaux

Copyright Arvensa Editions

souterrains. Ils espèrent, quand il n'y sera plus, jouir plus tranquillement de leur oeuvre ; mais ils se sont abstenus jusqu'ici de disposer tout-à-fait de lui, soit qu'ils craignent de ne pouvoir tenir cet attentat aussi caché que les autres, soit qu'ils se fassent encore un scrupule d'opérer par eux-mêmes l'acte auquel ils ne s'en font aucun de le forcer, soit enfin qu'attachés au plaisir de le tourmenter encore ils aiment mieux attendre de sa main la preuve complète de sa misère. Quel que soit leur vrai motif, ils ont pris tous les moyens possibles pour le rendre, à force de déchirements, le ministre de la haine dont il est l'objet. Ils se sont singulièrement appliqués à le navrer de profondes et continuelles blessures, par tous les endroits sensibles de son cœur. Ils savaient combien il était ardent et sincère dans tous ses attachements ; ils se sont appliqués sans relâche à ne lui pas laisser un seul ami. Ils savaient que, sensible à l'honneur et à l'estime des honnêtes gens, il faisait un cas très médiocre de la réputation qu'on n'acquiert que par des talents ; ils ont affecté de prôner les siens, en couvrant d'opprobre son caractère. Ils ont vanté son esprit pour déshonorer son cœur. Ils le connaissaient ouvert et franc jusqu'à l'imprudence, détestant le mystère et la fausseté ; ils l'ont entouré de trahisons, de mensonges, de ténèbres, de duplicité. Ils savaient combien il chérissait sa patrie ; ils n'ont rien épargné pour la rendre méprisable, et pour l'y faire haïr. Ils connaissaient son dédain pour le métier d'auteur, combien il déplorait le court temps de sa vie qu'il perdit à ce triste métier, et parmi les brigands qui l'exercent ; ils lui font incessamment barbouiller des livres, et ils ont grand soin que ces livres, très dignes des plumes dont ils sortent, déshonorent le nom qu'ils leur font porter. Ils l'ont fait abhorrer du peuple dont il déplore la misère, des bons dont il honora les vertus, des femmes dont il fut idolâtre, de tous ceux dont la haine pouvait le plus l'affliger. À force d'outrages sanglants, mais tacites, à force d'attroupements, de chuchotements, de ricanements, de regards cruels et farouches, ou insultants et moqueurs, ils sont parvenus à le chasser de toute assemblée, de tout spectacle, des cafés, des promenades publiques ; leur projet est de le chasser enfin des rues, de le renfermer chez lui, de l'y tenir investi par leurs satellites, et de lui rendre enfin la vie si douloureuse qu'il ne la puisse plus endurer. En un mot, en lui portant à la fois toutes les atteintes qu'ils savaient lui être les plus sensibles, sans qu'il puisse en parer aucune, et ne lui laissant qu'un seul moyen de s'y dérober, il est clair qu'ils l'ont voulu forcer à le prendre. Mais ils ont tout calculé sans doute,

Copyright Arvensa Editions

hors la ressource de l'innocence et de la résignation. Malgré l'âge et l'adversité, sa santé s'est raffermie et se maintient : le calme de son âme semble le rajeunir ; et, quoiqu'il ne lui reste plus d'espérance parmi les hommes, il ne fut jamais plus loin du désespoir.

J'ai jeté sur vos objections et vos doutes l'éclaircissement qui dépendait de moi. Cet éclaircissement, je le répète, n'en peut dissiper l'obscurité, même à mes yeux ; car la réunion de toutes ces causes est trop au-dessous de l'effet, pour qu'il n'ait pas quelque autre cause encore plus puissante, qu'il m'est impossible d'imaginer. Mais je ne trouverais rien du tout à vous répondre, que je n'en resterais pas moins dans mon sentiment, non par un entêtement ridicule, mais parce que j'y vois moins d'intermédiaires entre moi et le personnage jugé, et que, de tous les yeux auxquels il faut que je m'en rapporte, ceux dont j'ai le moins à me défier sont les miens. On nous prouve, j'en conviens, des choses que je n'ai pu vérifier, et qui me tiendraient peut-être encore en doute, si l'on ne prouvait, tout aussi bien, beaucoup d'autres choses que je sais très certainement être fausses ; et quelle autorité peut rester pour être crus en aucune chose à ceux qui savent donner au mensonge tous les signes de la vérité ? Au reste, souvenez-vous que je ne prétends point ici que mon jugement fasse autorité pour vous ; mais, après les détails dans lesquels je viens d'entrer, vous ne sauriez blâmer qu'il la fasse pour moi ; et quelque appareil de preuves qu'on m'étale en se cachant de l'accusé, tant qu'il ne sera pas convaincu en personne, et moi présent, d'être tel que l'ont peint vos messieurs, je me croirai bien fondé à le juger tel que je l'ai vu moi-même.

À présent que j'ai fait ce que vous avez désiré, il est temps de vous expliquer à votre tour, et de m'apprendre, d'après vos lectures, comment vous l'avez vu dans ses écrits.

LE FRANÇAIS.— Il est tard pour aujourd'hui ; je pars demain pour la campagne ; nous nous verrons à mon retour.

Copyright Arvensa Editions

FIN DU SECOND DIALOGUE

ROUSSEAU JUGE DE JEAN-JACQUES

Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mémoires
ROUSSEAU JUGE DE JEAN-JACQUES
Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Troisième Dialogue

De l'esprit de ses livres. Conclusion.

ROUSSEAU. — Vous avez fait un long séjour en campagne.

LE FRANÇAIS. — Le temps ne m'y durait pas. Je le passais avec votre ami.

ROUSSEAU. — Oh ! s'il se pouvait qu'un jour il devint le vôtre !

LE FRANÇAIS.— Vous jugerez de cette possibilité par l'effet de votre conseil. Je les ai lus enfin, ces livres si justement détestés.

ROUSSEAU. — Monsieur !....

LE FRANÇAIS.— Je les ai lus, non pas assez encore pour les bien entendre, mais assez pour y avoir trouvé, nombré, recueilli, des crimes irrémissibles, qui n'ont pu manquer de faire de leur auteur le plus odieux de tous les monstres, et l'horreur du genre humain.

ROUSSEAU. — Que dites-vous ? Est-ce bien vous qui parlez, et faites-vous à votre tour des énigmes ? De grâce, expliquez-vous promptement.

LE FRANÇAIS. — La liste que je vous présente vous servira de réponse et d'explication. En la lisant, nul homme raisonnable ne sera surpris de la destinée de l'auteur.

Copyright Arvensa Editions

ROUSSEAU. — Voyons donc cette étrange liste.

LE FRANÇAIS.— La voilà. J'aurais pu la rendre aisément dix fois plus ample, surtout si j'y avais fait entrer les nombreux articles qui regardent le métier d'auteur et le corps des gens de lettres ; mais ils sont si connus, qu'il suffit d'en donner un ou deux pour exemple. Dans ceux de toute espèce auxquels je me suis borné, et que j'ai notés sans ordre comme ils se sont présentés, je n'ai fait qu'extraire et transcrire fidèlement les passages. Vous jugerez vous-même des effets qu'ils ont dû produire, et des qualifications que dut espérer leur auteur sitôt qu'on put l'en charger impunément.

Copyright Arvensa Editions

EXTRAITS

LES GENS DE LETTRES

1. « Qui est-ce qui nie que les savants sachent mille choses vraies que les ignorants ne sauront jamais ? Les savants sont-ils pour cela plus près de la vérité ? Tout au contraire, ils s'en éloignent en avançant, parce que, la vanité de juger faisant encore plus de progrès que les lumières, chaque vérité qu'ils apprennent ne vient qu'avec cent jugements faux. Il est de la dernière évidence que les compagnies savantes de l'Europe ne sont que des écoles publiques de mensonge ; et très sûrement il y a plus d'erreurs dans l'Académie des sciences, que dans tout un peuple de Hurons. » (*Émile*, liv. III.)

2. « Tel fait aujourd'hui l'esprit fort et le philosophe, qui, par la même raison, n'eut été qu'un fanatique du temps de la ligue. » *(Préface du Discours sur les sciences.*)

3. « Les hommes ne doivent point être instruits à demi. S'ils doivent rester dans l'erreur, que ne les laissiez-vous dans l'ignorance ? À quoi bon tant d'écoles et d'universités pour ne leur apprendre rien de ce qui leur importe à savoir ? Quel est donc l'objet de vos collèges, de vos académies, de toutes vos fondations savantes ? Est-ce de donner le change au peuple, d'altérer sa raison d'avance et de l'empêcher d'aller au vrai ? Professeurs de mensonge, c'est pour l'égarer que vous feignez de l'instruire, et, comme ces brigands qui mettent des fanaux sur les écueils, vous l'éclairez pour le perdre. » (*Corancez à M. de Beaumont.)*

4. « On lisait ces mots gravés sur un marbre aux Thermopyles : *Passant, va dire à Sparte que nous sommes morts ici pour obéir à ses saintes lois.* On voit bien que ce n'est pas l'Académie des inscriptions qui a composé celle-là. » (*Émile*, liv. IV.)

* * *

LES MÉDECINS

5. « Un corps débile affaiblit l'âme. De là l'empire de la médecine, art plus pernicieux aux « hommes que tous les maux qu'il prétend guérir. « Je

Copyright Arvensa Editions

ne sais pour moi de quelle maladie nous guérissent les médecins ; mais je sais qu'ils nous en donnent de bien funestes ; la lâcheté, la pusillanimité, la terreur de la mort ; s'ils guérissent le corps, ils tuent le courage. Que nous importe qu'ils fassent marcher des cadavres ? ce sont des hommes qu'il nous faut, et l'on n'en voit point « sortir de leurs mains.

« La médecine est à la mode parmi nous ; elle doit l'être. C'est l'amusement des gens oisifs et désœuvrés, qui, ne sachant que faire de leur temps, le passent à se conserver. S'ils avaient eu le malheur de naître immortels, ils seraient les plus misérables des êtres. Une vie qu'ils n'auraient jamais peur de perdre ne serait pour eux d'aucun prix. Il faut à ces gens-là des médecins qui les menacent pour les flatter, et qui leur donnent chaque jour le seul plaisir dont ils soient susceptibles, celui de n'être pas morts.

« Je n'ai nul dessein de m'étendre ici sur la vanité de la médecine. Mon objet n'est que de la considérer par le côté moral. Je ne puis pourtant m'empêcher d'observer que les hommes font sur son usage les mêmes sophismes que sur la recherche de la vérité : ils supposent toujours qu'en traitant un malade on le guérit, et qu'en cherchant une vérité on la trouve. Ils ne voient pas qu'il faut balancer l'avantage d'une guérison que le médecin opère par la mort de cent malades qu'il a tués, et l'utilité d'une vérité découverte par le tort que font les erreurs qui passent en même temps. La science qui instruit, et la médecine qui guérit, sont fort bonnes sans doute ; mais la science qui trompe, et la médecine qui tue, sont mauvaises. Apprenez-nous donc à les distinguer. Voilà le nœud de la question. Si nous savions ignorer la vérité, nous ne serions jamais les dupes du mensonge ; si nous savions ne vouloir pas guérir malgré la nature, nous ne mourrions jamais par la main du médecin. Ces deux abstinences seraient sages ; on gagnerait évidemment à s'y soumettre. Je ne dispute donc pas que la médecine ne soit utile à quelques hommes ; mais je dis qu'elle est funeste au genre humain.

« On me dira, comme on fait sans cesse, que les fautes sont du médecin, mais que la médecine en elle-même est infaillible. A la bonne heure ; mais qu'elle vienne donc sans le médecin : car, tant qu'ils viendront ensemble, il *y* aura cent fois plus à craindre des erreurs de l'artiste, qu'à espérer du secours de l'art. » (*Émile,* liv.I.*)*

6. « Vis selon la nature, sois patient, et chasse les médecins. Tu n'éviteras pas la mort, mais tu ne la sentiras qu'une fois, au lieu qu'ils la

Copyright Arvensa Editions

portent chaque jour dans ton imagination troublée, et que leur art mensonger, au lieu de prolonger tes jours, t'en ôte la jouissance. Je demanderai toujours quel vrai bien cet art a fait aux hommes. Quelques-uns de ceux qu'il guérit mourraient, il est vrai, mais des millions qu'il tue resteraient en vie. Homme sensé, ne mets point à cette loterie, où trop de chances sont contre toi. Souffre, meurs ou guéris, mais surtout vis jusqu'à ta dernière heure. » (*Émile*, liv. II.)

7. « Inoculerons-nous notre élève ? Oui et non, selon l'occasion, les temps, les lieux, les circonstances. Si on lui donne la petite-vérole, on aura l'avantage de prévoir et connaître son mal d'avance ; c'est quelque chose : mais s'il la prend naturellement, nous l'aurons préservé du médecin ; c'est encore plus.» (*Émile.*, liv. II)

8. « S'agit-il de chercher une nourrice, on la fait choisir par l'accoucheur. Qu'arrive-t-il de là ? que la meilleure est toujours celle qui l'a le mieux payé. Je n'irai donc point consulter un accoucheur pour celle d'Émile ; j'aurai soin de la choisir moi-même. Je ne raisonnerai pas là-dessus si disertement qu'un chirurgien, mais à coup sûr je serai de meilleure foi, et mon zèle me trompera moins que son avarice. » (*Émile*, liv. I.)

LES ROIS, LES GRANDS, LES GENS RICHES

9. « Nous étions faits pour être hommes, les lois et la société nous ont replongés dans l'enfance. Les riches, les grands, les rois, sont tous des enfants, qui, voyant qu'on s'empresse à soulager leur misère, tirent de cela même une vanité puérile, et sont tout fiers de soins qu'on ne leur rendrait pas s'ils étaient hommes faits. » *(Émile,* liv. II.)

10. « C'est ainsi qu'il dut venir un temps où les yeux du peuple furent fascinés à tel point, que ses conducteurs n'avaient qu'à dire au plus petit des hommes, sois grand, toi et toute ta race ; aussitôt il paraissait grand à tout le monde ainsi qu'à ses propres yeux, et ses descendants s'élevaient encore à mesure qu'ils s'éloignaient de lui ; plus la cause était reculée et incertaine, plus l'effet l'augmentait ; plus on pouvait compter de fainéants dans une famille, et plus elle devenait illustre.» *(Discours sur l'Inégalité.)*

11. « Les peuples une fois accoutumés à des maîtres ne sont plus en état de s'en passer. S'ils tentent de secouer le joug, ils s'éloignent d'autant

Copyright Arvensa Editions

plus de la liberté, que, prenant pour elle une licence effrénée qui lui est opposée, leurs révolutions les livrent presque toujours à des séducteurs qui ne font qu'aggraver leurs chaînes.» (*Épitre dédic, du Discours sur l'Inégalité.)*

12. « *Ce petit garçon que vous voyez là*, disait Thémistocle à ses amis, *est l'arbitre de la Grèce : car il gouverne sa mère*, *sa mère me gouverne, je gouverne les Athéniens, et les Athéniens gouvernent les Grecs.* Oh ! quels petits conducteurs on trouverait souvent aux plus grands empires, si du prince on descendait par degrés jusqu'à la première main qui donne le branle en secret !» *(Émile*, liv. II.)

13. « Je me suppose riche. Il me faut donc des plaisirs exclusifs, des plaisirs destructifs ; voici de toutes autres affaires. Il me faut des terres, des bois, des gardes, des redevances, des honneurs seigneuriaux, surtout de l'encens et de l'eau bénite.

« Fort bien ; mais cette terre aura des voisins jaloux de leurs droits, et désireux d'usurper ceux des autres ; nos gardes se chamailleront, et peut-être les maîtres : voilà des altercations, des querelles, des haines, des procès tout au moins ; cela n'est déjà pas fort agréable. Mes vassaux ne verront point avec plaisir labourer leurs blés par mes lièvres, et leurs fèves par mes sangliers : chacun n'osant tuer l'ennemi qui détruit son travail voudra du moins le chasser de son champ : après avoir passé le jour à cultiver leurs terres, et il faudra qu'ils passent la nuit à les garder ; ils auront des mâtins, des tambours, des cornets, des sonnettes. Avec tout ce tintamarre ils troubleront mon sommeil. Je songerai malgré moi à la misère de ces pauvres gens, et ne pourrai m'empêcher de me la reprocher. Si j'avais l'honneur d'être prince, tout cela ne me toucherait guère ; mais moi, nouveau parvenu, nouveau riche, j'aurai le cœur encore un peu roturier.

« Ce n'est pas tout : l'abondance du gibier tentera les chasseurs ; j'aurai bientôt des braconniers à punir ; il me faudra des prisons, des geôliers, des archers, des galères. Tout cela me paraît assez cruel. Les femmes de ces malheureux viendront assiéger ma porte et m'importuner de leurs cris, ou bien il faudra qu'on les chasse, qu'on les maltraite. Les pauvres gens qui n'auront point braconné, et dont mon gibier aura fourragé la récolte, viendront se plaindre de leur côté. Les uns seront punis pour avoir tué le gibier, les autres ruinés pour l'avoir épargné : quelle triste alternative ! Je ne verrai de tous côtés qu'objets de misère, je n'entendrai que gémissements : cela doit troubler beaucoup, ce me semble, le plaisir de

Copyright Arvensa Editions

massacrer à son aise des foules de perdrix et de lièvres presque sous ses pieds.

« Voulez-vous dégager les plaisirs de leurs peines, ôtez-en l'exclusion… Le plaisir n'est donc pas moindre, et l'inconvénient est ôté quand on n'a ni terre à garder, ni braconnier à punir, ni misérable à tourmenter. Voilà donc une solide raison de préférence. Quoi qu'on fasse, on ne tourmente point sans fin les hommes qu'on n'en reçoive aussi quelque malaise, et les longues malédictions du peuple rendent tôt ou tard le gibier amer. » *(Émile,* liv. IV.)

14. « Tous les avantages de la société ne sont-ils pas pour les puissants et les riches ? tous les emplois lucratifs ne sont-ils pas remplis par eux seuls ? toutes les grâces, toutes les exemptions ne leur sont-elles pas réservées, et l'autorité publique n'est-elle pas toute en leur faveur ? Qu'un homme de considération vole ses créanciers ou fasse d'autres friponneries, n'est-il pas toujours sûr de l'impunité ? Les coups de bâton qu'il distribue, les violences qu'il commet, les meurtres même et les assassinats dont il se rend coupable, ne sont-ce pas des affaires qu'on assoupit, et dont au bout de six mois il n'est plus question ? Que ce même homme soit volé, toute la police est aussitôt en mouvement ; et malheur aux innocents qu'il soupçonne ! Passe-t-il dans un lieu dangereux, voilà les escortes en campagne ; l'essieu de sa chaise vient-il à rompre, tout vole à son secours ; fait-on du bruit à sa porte, il dit un mot, et tout se tait ; la foule l'incommode-t-elle, il fait un signe, et tout se range. Un charretier se trouve-t-il sur son passage, ses gens sont prêts à l'assommer ; et cinquante honnêtes piétons, allant à leurs affaires, seraient plutôt écrasés qu'un faquin oisif retardé dans son équipage. Tous ces égards ne lui coûtent pas un sou ; ils sont le droit de l'homme riche, et non le prix de la richesse. Que le tableau du pauvre est différent ! plus l'humanité lui doit, plus la société lui refuse. Toutes les portes lui sont fermées même quand il a le droit de les faire ouvrir ; et, si quelquefois il obtient justice, c'est avec plus de peine qu'un autre n'obtiendrait grâce. S'il y a des corvées à faire, une milice à tirer, c'est à lui qu'on donne la préférence. Il porte toujours, outre sa charge, celle dont son voisin plus riche a le crédit de se faire exempter. Au moindre accident qui lui arrive, chacun s'éloigne de lui. Si sa pauvre charrette verse, loin d'être aidé par personne, je le tiens heureux s'il évite en passant les avanies des gens lestes d'un jeune duc. En un mot, toute assistance gratuite le fuit au besoin, précisément parce qu'il n'a pas de

Copyright Arvensa Editions

quoi la payer ; mais je le tiens pour un homme perdu, s'il a le malheur d'avoir l'âme honnête, une fille aimable, et un puissant voisin. » *(De l'Économie politique*.)

* * *

LES FEMMES

15. « Femmes de Paris et de Londres, pardonnez-le-moi ; mais si une seule de vous a l'âme vraiment honnête, je n'entends rien à nos institutions. » (*Émile,* liv. V.)

16. « Il jouit de l'estime publique et la mérite. Avec cela, fût-il le dernier des hommes, encore ne faudrait-il pas balancer ; car il vaut mieux déroger à la noblesse qu'à la vertu ; et la femme d'un charbonnier est plus respectable que la maîtresse d'un prince. » *(Nouvelle Héloïse,* part. V. lettre XIII)

* * *

LES ANGLAIS

17. « Les choses ont changé depuis que j'écrivais ceci (en 1756), mais mon principe sera toujours vrai. Il est par exemple très aisé de prévoir que dans vingt ans d'ici[408], l'Angleterre avec toute sa gloire sera ruinée, et de plus aura perdu le reste de sa liberté. Tout le monde assure que l'agriculture fleurit dans cette île, et moi je parie qu'elle y dépérit. Londres s'agrandit tous les jours, donc le royaume se dépeuple. Les Anglais veulent être conquérants, donc ils ne tarderont pas d'être esclaves. » (Projet *de paix perpétuelle.*)

18. « Je sais que les Anglais vantent beaucoup leur humanité et le bon naturel de leur nation, qu'ils appellent *good natured people.* Mais ils ont beau crier cela tant qu'ils peuvent, personne ne le répète après eux. » (*Émile*, liv.II.)

Vous auriez trop à faire s'il fallait achever, et vous voyez que cela n'est pas nécessaire. Je savais que tous les états étaient maltraités dans les écrits de Jean-Jacques ; mais, les voyant tous s'intéresser néanmoins si tendrement pour lui, j'étais fort éloigné de comprendre à quel point son

Copyright Arvensa Editions

crime envers chacun d'eux était irrémissible. Je l'ai compris durant ma lecture ; et seulement en lisant ces articles vous devez sentir, comme moi, qu'un homme isolé et sans appui, qui, dans le siècle où nous sommes, ose ainsi parler de la médecine et des médecins, ne peut manquer d'être un empoisonneur ; que celui qui traite ainsi la philosophie moderne ne peut être qu'un abominable impie ; que celui qui paraît estimer si peu les femmes galantes et les maîtresses des princes, ne peut être qu'un monstre de débauche ; que celui qui ne croit pas à l'infaillibilité des livres à la mode, doit voir brûler les siens par la main du bourreau ; que celui qui, rebelle aux nouveaux oracles, ose continuer de croire en Dieu, doit être brûlé lui-même à l'inquisition philosophique, comme un hypocrite et un scélérat ; que celui qui ose réclamer les droits roturiers de la nature, pour ces canailles de paysans contre de si respectables droits de chasse, doit être traité des princes comme les bêtes fauves, qu'ils ne protègent que pour les tuer à leur aise et à leur mode. À l'égard de l'Angleterre, les deux derniers passages expliquent trop bien l'ardeur des bons amis de Jean-Jacques à l'y envoyer, et celle de David Hume à l'y conduire, pour qu'on puisse douter de la bénignité des protecteurs, et de l'ingratitude du protégé dans toute cette affaire. Tous ces crimes irrémissibles, encore aggravés par les circonstances des temps et des lieux, prouvent qu'il n'y a rien d'étonnant dans le sort du coupable, et qu'il ne se soit bien attiré. Molière, je le sais, plaisantait les médecins ; mais outre qu'il ne faisait que plaisanter, il ne les craignait point. Il avait de bons appuis ; il était aimé de Louis XIV ; et les médecins, qui n'avaient pas encore succédé aux directeurs dans le gouvernement des femmes, n'étaient pas alors versés, comme aujourd'hui, dans l'art des secrètes intrigues. Tout a bien changé pour eux ; et depuis vingt ans ils ont trop d'influence dans les affaires privées et publiques pour qu'il fût prudent, même à des gens en crédit, d'oser parler d'eux librement : jugez comme un Jean-Jacques y dut être bien venu ! Mais sans nous embarquer ici dans d'inutiles et dangereux détails, lisez seulement le dernier article de cette liste, il surpasse seul tous les autres.

19. « Mais s'il est difficile qu'un grand état soit bien gouverné, il l'est beaucoup plus qu'il soit bien gouverné par un seul homme ; et chacun sait ce qu'il arrive quand le roi se donne des substituts.

« Un défaut essentiel et inévitable qui mettra toujours le gouvernement monarchique au-dessous du républicain, est que dans celui-ci la voix publique n'élève presque jamais aux premières places que des hommes

Copyright Arvensa Editions

éclairés et capables, qui les remplissent avec honneur ; au lieu que ceux qui parviennent dans les monarchies ne sont le plus souvent que de petits brouillons, de petits fripons, de petits intrigants, à qui les petits talents qui font parvenir dans les cours aux grandes places ne servent qu'à montrer au public leur ineptie aussitôt qu'ils y sont parvenus. Le peuple se trompe bien moins sur ce choix que le prince ; et un homme d'un vrai mérite est presque aussi rare dans le ministère qu'un sot à la tête d'un gouvernement républicain. Aussi, quand, par quelque heureux hasard, un de ces hommes nés pour gouverner prend le timon des affaires dans une monarchie presque abîmée par ces tas de jolis régisseurs, on est tout surpris des ressources qu'il trouve, et cela fait époque dans un pays. » *(Contrat social*, liv. III, chap. VI)

Je n'ajouterai rien sur ce dernier article : sa seule lecture vous a tout dit. Tenez, monsieur, il n'y a dans tout ceci qu'une chose qui m'étonne ; c'est qu'un étranger, isolé, sans parents, sans appui, ne tenant à rien sur la terre, et voulant dire toutes ces choses-là, ait cru les pouvoir dire impunément.

ROUSSEAU. — Voilà ce qu'il n'a point cru, je vous assure. Il a dû s'attendre aux cruelles vengeances de tous ceux qu'offense la vérité, et il s'y est attendu. Il savait que les grands, les vizirs, les robins, les financiers, les médecins, les prêtres, les philosophes, et tous les gens de parti qui font de la société un vrai brigandage, ne lui pardonneraient jamais de les avoir vus et montrés tels qu'ils sont. Il a dû s'attendre à la haine, aux persécutions de toute espèce, non au déshonneur, à l'opprobre, à la diffamation. Il a dû s'attendre à vivre accablé de misères et d'infortunes, mais non d'infamie et de mépris. Il est, je le répète, des genres de malheurs auxquels il n'est pas même permis à un honnête homme d'être préparé, et ce sont ceux-là précisément qu'on a choisis pour l'en accabler. Comme ils l'ont pris au dépourvu, du premier choc il s'est laissé abattre, et ne s'est pas relevé sans peine : il lui a fallu du temps pour reprendre son courage et sa tranquillité. Pour les conserver toujours, il eut eu besoin d'une prévoyance qui n'était pas dans l'ordre des choses, non plus que le sort qu'on lui préparait. Non, monsieur, ne croyez point que la destinée dans laquelle il est enseveli soit le fruit naturel de son zèle à dire sans crainte tout ce qu'il crut être vrai, bon, salutaire, utile ; elle a d'autres causes plus secrètes, plus fortuites, plus ridicules, qui ne tiennent en aucune sorte à

Copyright Arvensa Editions

ses écrits. C'est un plan médité de longue main, et même avant sa célébrité ; c'est l'œuvre d'un génie infernal, mais profond, à l'école duquel le persécuteur de Job aurait pu beaucoup apprendre dans l'art de rendre un mortel malheureux. Si cet homme ne fût point né, Jean-Jacques, malgré l'audace de ses censures, eût vécu dans l'infortune et dans la gloire ; et les maux, dont on n'eût pas manqué de l'accabler, loin de l'avilir, l'auraient illustré davantage. Non, jamais un projet aussi exécrable n'eût été inventé par ceux mêmes qui se sont livrés avec le plus d'ardeur à son exécution : c'est une justice que Jean-Jacques aime encore à rendre à la nation qui s'empresse à le couvrir d'opprobre. Le complot s'est formé dans le sein de cette nation, mais il n'est pas venu d'elle. Les Français en sont les ardents exécuteurs : c'est trop, sans doute, mais du moins ils n'en sont pas les auteurs. Il a fallu pour l'être une noirceur méditée et réfléchie dont ils ne sont pas capables ; au lieu qu'il ne faut pour en être les ministres qu'une animosité qui n'est qu'un effet fortuit de certaines circonstances et de leur penchant à s'engouer tant en mal qu'en bien.

LE FRANÇAIS.— Quoi qu'il en soit de la cause et des auteurs du complot, l'effet n'en est plus étonnant pour quiconque a lu les écrits de Jean-Jacques. Les dures vérités qu'il a dites, quoique générales, sont de ces traits dont la blessure ne se ferme jamais dans les coeurs qui s'en sentent atteints. De tous ceux qui se font avec tant d'ostentation ses patrons et ses protecteurs, il n'y en a pas un sur qui quelqu'un de ces traits n'ait porté jusqu'au vif. De quelle trempe sont donc ces divines âmes dont les poignantes atteintes n'ont fait qu'exciter la bienveillance et l'amour, et, par le plus frappant de tous les prodiges, d'un scélérat, qu'elles devaient abhorrer, ont fait l'objet de leur plus tendre sollicitude ?

Si c'est là de la vertu, elle est bizarre, mais elle est magnanime, et ne peut appartenir qu'à des âmes fort au-dessus des petites passions vulgaires ; mais comment accorder des motifs si sublimes avec les indignes moyens employés par ceux qui s'en disent animés ? Vous le savez, quelque prévenu, quelque irrité que je fusse contre Jean-Jacques, quelque mauvaise opinion que j'eusse de son caractère et de ses mœurs, je n'ai jamais pu goûter le système de nos messieurs, ni me résoudre à pratiquer leurs maximes. J'ai toujours trouvé autant de bassesse que de fausseté dans cette maligne ostentation de bienfaisance, qui n'avait pour but que d'en avilir l'objet. Il est vrai que, ne concevant aucun défaut à tant de preuves si

Copyright Arvensa Editions

claires, je ne doutais pas un moment que Jean-Jacques ne fût un détestable hypocrite et un monstre qui n'eût jamais dû naître ; et, cela bien accordé, j'avoue qu'avec tant de facilité qu'ils disaient avoir à le confondre, j'admirais leur patience et leur douceur à se laisser provoquer par ses clameurs sans jamais s'en émouvoir, et sans autre effet que de l'enlacer de plus en plus dans leurs rets pour toute réponse. Pouvant le convaincre si aisément, je voyais une héroïque modération à n'en rien faire, et même, en blâmant la méthode qu'ils voulaient suivre, je ne pouvais qu'admirer leur flegme stoïque à s'y tenir.

Vous ébranlâtes, dans vos premiers entretiens, la confiance que j'avais dans des preuves si fortes, quoique administrées avec tant de mystère. En y repensant depuis, je fus plus frappé de l'extrême soin qu'on prenait de les cacher à l'accusé que je ne l'avais été de leur force ; et je commençais à. trouver sophistiques et faibles les motifs qu'on alléguait de cette conduite. Ces doutes étaient augmentés par mes réflexions sur cette affectation d'intérêt et de bienveillance pour un pareil scélérat. La vertu peut ne faire haïr que le vice, mais il est impossible, qu'elle fasse aimer le vicieux ; et, pour s'obstiner à le laisser en liberté malgré les crimes qu'on le voit continuer de commettre, il faut certainement avoir quelque motif plus fort que la commisération naturelle et l'humanité, qui demanderaient même une conduite contraire. Vous m'aviez dit cela, je le sentais ; et le zèle très singulier de nos messieurs pour l'impunité du coupable, ainsi que pour sa diffamation, me présentait des foules de contradictions et d'inconséquences qui commençaient à troubler ma première sécurité.

J'étais dans ces dispositions quand, sur les exhortations que vous m'aviez faites, commençant à parcourir les livres de Jean-Jacques, je tombai successivement sur les passages que j'ai transcrits, et dont je n'avais auparavant nulle idée ; car, en me parlant de ses durs sarcasmes, nos messieurs m'avaient fait un secret de ceux qui les regardaient ; et, à la manière dont ils s'intéressaient à l'auteur, je n'aurais jamais pensé qu'ils eussent des griefs particuliers contre lui. Cette découverte, et le mystère qu'ils m'avaient fait, achevèrent de m'éclaircir sur leurs vrais motifs ; toute ma confiance en eux s'évanouit, et je ne doutai plus que ce que sur leur parole j'avais pris pour bienfaisance et générosité ne fût l'ouvrage d'une animosité cruelle, masquée avec art par un extérieur de bonté.

Une autre réflexion renforçait les précédentes. De si sublimes vertus ne vont point seules. Elles ne sont que des branches de la vertu : je cherchais

Copyright Arvensa Editions

le tronc et ne le trouvais point. Comment nos messieurs, d'ailleurs si vains, si haineux, si rancuniers, s'avisaient-ils une seule fois en leur vie d'être humains, généreux, débonnaires, autrement qu'en paroles, et cela précisément pour le mortel, selon eux, le moins digne de cette commisération qu'ils lui prodiguaient malgré lui ? Cette vertu si nouvelle et si déplacée eut du m'être suspecte, quand elle eût agi tout à découvert sans déguisement, sans ténèbres : qu'en devais-je penser en la voyant s'enfoncer avec tant de soin dans des routes obscures et tortueuses, et surprendre en trahison celui qui en était l'objet, pour le charger malgré lui de leurs ignominieux bienfaits ?

Plus, ajoutant ainsi mes propres observations aux réflexions que vous m'aviez fait faire, je méditais sur ce même sujet, plus je m'étonnais de l'aveuglement où j'avais été jusqu'alors sur le compte de nos messieurs ; et ma confiance en eux s'évanouit au point de ne plus douter de leur fausseté. Mais la duplicité de leur manœuvre et l'adresse avec laquelle ils cachaient leurs vrais motifs n'ébranlèrent pas à mes yeux la certitude de leurs preuves. Je jugeai qu'ils exerçaient dans des vues injustes un acte de justice, et tout ce que je concluais de l'art avec lequel ils enlaçaient leur victime était qu'un méchant était en proie à d'autres méchants.

Ce qui m'avait confirmé dans cette opinion était celle où je vous avais vu vous-même que Jean-Jacques n'était point l'auteur des écrits qui portent son nom. La seule chose qui put me faire bien penser de lui était ces mêmes écrits dont vous m'aviez fait un si bel éloge, et dont j'avais ouï quelquefois parler avantageusement par d'autres. Mais dès qu'il n'en était pas l'auteur il ne me restait aucune idée favorable qui put balancer les horribles impressions que j'avais reçues sur son compte, et il n'était pas étonnant qu'un homme aussi abominable en toute chose fût assez impudent et assez vil pour s'attribuer les ouvrages d'autrui.

Telles furent à peu près les réflexions que je fis sur notre premier entretien, et sur la lecture éparse et rapide qui me désabusa sur le compte de nos messieurs. Je n'avais commencé cette lecture que par une espèce de complaisance pour l'intérêt que vous paraissiez y prendre. L'opinion où je continuais d'être que ces livres étaient d'un autre auteur ne me laissait guère pour leur lecture qu'un intérêt de curiosité.

Je n'allai pas loin sans y joindre un autre motif qui répondait mieux à vos vues. Je ne tardai pas à sentir en lisant ces livres qu'on m'avait trompé sur leur contenu, et que ce qu'on m'avait donné pour de fastueuses

Copyright Arvensa Editions

déclamations, ornées de beau langage, mais décousues et pleines de contradictions, étaient des choses profondément pensées et formant un système lié qui pouvait n'être pas vrai, mais qui n'offrait rien de contradictoire. Pour juger du vrai but de ces livres, je ne m'attachai pas à éplucher çà et là quelques phrases éparses et séparées ; mais, me consultant moi-même et durant ces lectures et en les achevant, j'examinais, comme vous l'aviez désiré, dans quelles dispositions d'âme elles me mettaient et me laissaient, jugeant, comme vous, que c'était le meilleur moyen de pénétrer celle où était l'auteur en les écrivant, et l'effet qu'il s'était proposé de produire. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'au lieu des mauvaises intentions qu'on lui avait prêtées, je n'y trouvai qu'une doctrine aussi saine que simple, qui, sans épicuréisme et sans cafardage, ne tendait qu'au bonheur du genre humain. Je sentis qu'un homme bien plein de ces sentiments devait donner peu d'importance à la fortune et aux affaires de cette vie : j'aurais craint moi-même, en m'y livrant trop, de tomber bien plutôt dans l'incurie et le quiétisme, que de devenir factieux, turbulent et brouillon, comme on prétendait qu'était l'auteur et qu'il voulait rendre ses disciples.

S'il ne se fût agi que de cet auteur, j'aurais dès lors été désabusé sur le compte de Jean-Jacques ; mais cette lecture, en me pénétrant pour l'un de l'estime la plus sincère, me laissait pour l'autre dans la même situation qu'auparavant, puisqu'en paraissant voir en eux deux hommes différents vous m'aviez inspiré autant de vénération pour l'un que je me sentais d'aversion pour l'autre. La seule chose qui résultât pour moi de cette lecture, comparée à ce que nos messieurs m'en avaient dit, était que, persuadés que ces livres étaient de Jean-Jacques, et les interprétant dans un tout autre esprit que celui dans lequel ils étaient écrits, ils m'en avaient imposé sur leur contenu. Ma lecture ne fit donc qu'achever ce qu'avait commencé notre entretien, savoir de m'ôter toute l'estime et la confiance qui m'avaient fait livrer aux impressions de la ligue, mais sans changer de sentiment sur l'homme qu'elle avait diffamé. Les livres qu'on m'avait dit être si dangereux n'étaient rien moins : ils inspiraient des sentiments tout contraires à ceux qu'on prêtait à leur auteur ; mais si Jean-Jacques ne l'était pas, de quoi servaient-ils à sa justification ? Le soin que vous m'aviez fait prendre était inutile pour me faire changer d'opinion sur son compte ; et, restant dans celle que vous m'aviez donnée que ces livres étaient l'ouvrage d'un homme d'un tout autre caractère, je ne pouvais assez

Copyright Arvensa Editions

m'étonner que jusque-là vous eussiez été le premier et le seul à sentir qu'un cerveau nourri de pareilles idées était inalliable avec un cœur plein de noirceurs.

J'attendais avec empressement l'histoire de vos observations pour savoir à quoi m'en tenir sur le compte de notre homme ; car, déjà flottant sur le jugement que, fondé sur tant de preuves, j'en portais auparavant, inquiet depuis notre entretien, je l'étais devenu davantage encore depuis que mes lectures m'avaient convaincu de la mauvaise foi de nos messieurs. Ne pouvant plus les estimer, fallait-il donc n'estimer personne et ne trouver partout que des méchants ? Je sentais peu à peu germer en moi le désir que Jean-Jacques n'en fût pas un. Se sentir seul plein de bons sentiments, et ne trouver personne qui les partage, est un état trop cruel. On est alors tenté de se croire la dupe de son propre cœur, et de prendre la vertu pour une chimère.

Le récit de ce que vous aviez vu me frappa. J'y trouvai si peu de rapport avec les relations des autres, que, forcé d'opter pour l'exclusion, je penchais à la donner tout-à-fait à ceux pour qui j'avais déjà perdu toute estime. La force même de leurs preuves me retenait moins. Les ayant trouvés trompeurs en tant de choses, je commençai de croire qu'ils pouvaient bien l'être en tout, et à me familiariser avec l'idée qui m'avait paru jusqu'alors si ridicule, de Jean-Jacques innocent et persécuté. Il fallait, il est vrai, supposer dans un pareil tissu d'impostures un art et des prestiges qui me semblaient inconcevables. Mais je trouvais encore plus d'absurdités entassées dans l'obstination de mon premier sentiment.

Avant néanmoins de me décider tout-à-fait, je résolus de relire ses écrits avec plus de suite et d'attention que je n'avais fait jusqu'alors. J'y avais trouvé des idées et des maximes très paradoxes, d'autres que je n'avais pu bien entendre. J'y croyais avoir senti des inégalités, même des contradictions. Je n'en avais pas saisi l'ensemble assez pour juger solidement d'un système aussi nouveau pour moi. Ces livres-là ne sont pas, comme ceux d'aujourd'hui, des agrégations de pensées détachées, sur chacune desquelles l'esprit du lecteur puisse se reposer. Ce sont les méditations d'un solitaire ; elles demandent une attention suivie qui n'est pas trop du goût de notre nation. Quand on s'obstine à vouloir bien en suivre le fil, il y faut revenir avec effort et plus d'une fois. Je l'avais trouvé passionné pour la vertu, pour la liberté, pour l'ordre, mais d'une véhémence qui souvent l'entraînait au-delà du but. En tout, je sentais en

Copyright Arvensa Editions

lui un homme très ardent, très extraordinaire, mais dont le caractère et les principes ne m'étaient pas encore assez développés. Je crus qu'en méditant très attentivement ses ouvrages, et comparant soigneusement l'auteur avec l'homme que vous m'aviez peint, je parviendrais à éclairer ces deux objets l'un par l'autre, et à m'assurer si tout était bien d'accord et appartenait incontestablement au même individu. Cette question décidée me parut devoir me tirer tout-à-fait de mon irrésolution sur son compte, et, prenant un plus vif intérêt à ces recherches que je n'avais fait jusqu'alors, je me fis un devoir, à votre exemple, de parvenir, en joignant mes réflexions aux lumières que je tenais de vous, à me délivrer enfin du doute où vous m'aviez jeté, et à juger l'accusé par moi-même après avoir jugé ses accusateurs. Pour faire cette recherche avec plus de suite et de recueillement, j'allai passer quelques mois à la campagne, et j'y portai les écrits de Jean-Jacques autant que j'en pus faire le discernement parmi les recueils frauduleux publiés sous son nom. J'avais senti dès ma première lecture que ces écrits marchaient dans un certain ordre qu'il fallait trouver pour suivre la chaîne de leur contenu. J'avais cru voir que cet ordre était rétrograde à celui de leur publication, et que l'auteur, remontant de principes en principes, n'avait atteint les premiers que dans ses derniers écrits. Il fallait donc, pour marcher par synthèse, commencer par ceux-ci, et c'est ce que je fis en m'attachant d'abord à l'*Émile,* par lequel il a fini, les deux autres écrits qu'il a publiés depuis ne faisant plus partie de son système, et n'étant destinée qu'à la défense personnelle de sa patrie et de son honneur.

ROUSSEAU. — Vous ne lui attribuez donc plus ces autres livres qu'on publie journellement sous son nom, et dont on a soin de farcir les recueils de ses écrits pour qu'on ne puisse plus discerner les véritables ?

LE FRANÇAIS.— J'ai pu m'y tromper tant que j'en jugeai sur la parole d'autrui ; mais, après l'avoir lu moi-même, j'ai su bientôt à quoi m'en tenir. Après avoir suivi les manœuvres de nos messieurs, je suis surpris, à la facilité qu'ils ont de lui attribuer des livres, qu'ils ne lui en attribuent pas davantage ; car dans la disposition où ils ont mis le public à son égard, il ne s'imprimera plus rien de si plat ou de si punissable qu'on ne s'empresse à croire être de lui, sitôt qu'ils voudront l'affirmer.

Pour moi, quand même j'ignorerais que depuis douze ans il a quitté la

Copyright Arvensa Editions

plume, un coup d'œil sur les écrits qu'ils lui prêtent me suffirait pour sentir qu'ils ne sauraient être de l'auteur des autres : non que je me croie un juge infaillible en matière de style ; je sais que fort peu de gens le sont, et j'ignore jusqu'à quel point un auteur adroit peut imiter le style d'un autre[409], comme Boileau a imité Voiture et Balzac[410]. Mais c'est sur les choses mêmes que je crois ne pouvoir être trompé. J'ai trouvé les écrits de Jean-Jacques pleins d'affections d'âme qui ont pénétré la mienne. J'y ai trouvé des manières de sentir et de voir qui le distinguent aisément de tous les écrivains de son temps, et de la plupart de ceux qui l'ont précédé : c'est, comme vous le disiez, un habitant d'une autre sphère, où rien ne ressemble à celle-ci. Son système peut être faux ; mais en le développant il s'est peint lui-même au vrai, d'une façon si caractéristique et si sûre, qu'il m'est impossible de m'y tromper. Je ne suis pas à la seconde page de ses sots ou malins imitateurs, que je sens la singerie[411], et combien, croyant dire comme lui, ils sont loin de sentir et penser comme lui ; en le copiant même, ils le dénaturent par la manière de l'encadrer. Il est bien aisé de contrefaire le tour de ses phrases ; ce qui est difficile à tout autre est de saisir ses idées, et d'exprimer ses sentiments. Rien n'est si contraire à l'esprit philosophique de ce siècle, dans lequel ses faux imitateurs retombent toujours.

Dans cette seconde lecture, mieux ordonnée et plus réfléchie que la première, suivant de mon mieux le fil de ses méditations, j'y vis partout le développement de son grand principe, que la nature a fait l'homme heureux et bon, mais que la société le déprave et le rend misérable. L'*Émile,* en particulier, ce livre tant lu, si peu entendu, et si mal apprécié, n'est qu'un traité de la bonté originelle de l'homme, destiné à montrer comment le vice et l'erreur, étrangers à sa constitution, s'y introduisent du dehors, et l'altèrent insensiblement. Dans ses premiers écrits, il s'attache davantage à détruire ce prestige d'illusion qui nous donne une admiration stupide pour les instruments de nos misères, et à corriger cette estimation trompeuse qui nous fait honorer des talents pernicieux et mépriser des vertus utiles. Partout il nous fait voir l'espèce humaine meilleure, plus sage et plus heureuse dans sa constitution primitive ; aveugle, misérable et méchante, à mesure qu'elle s'en éloigne. Son but est de redresser l'erreur de nos jugements, pour retarder le progrès de nos vices, et de nous montrer que, là où nous cherchons la gloire et l'éclat, nous ne trouvons en

Copyright Arvensa Editions

effet qu'erreurs et misères.

Mais la nature humaine ne rétrograde pas, et jamais on ne remonte vers les temps d'innocence et d'égalité quand une fois on s'en est éloigné ; c'est encore un des principes sur lesquels il a le plus insisté. Ainsi son objet ne pouvait être de ramener les peuples nombreux, ni les grands états à leur première simplicité, mais seulement d'arrêter, s'il était possible, le progrès de ceux dont la petitesse et la situation les ont préservés d'une marche aussi rapide vers la perfection de la société et vers la détérioration de l'espèce. Ces distinctions méritaient d'être faites et ne l'ont point été. On s'est obstiné à l'accuser de vouloir détruire les sciences, les arts, les théâtres, les académies, et replonger l'univers dans sa première barbarie ; et il a toujours insisté, au contraire, sur la conservation des institutions existantes, soutenant que leur destruction ne ferait qu'ôter les palliatifs en laissant les vices, et substituer le brigandage à la corruption. Il avait travaillé pour sa patrie et pour les petits états constitués comme elle. Si sa doctrine pouvait être aux autres de quelque utilité, c'était en changeant les objets de leur estime, et retardant peut-être ainsi leur décadence qu'ils accélèrent par leurs fausses appréciations. Mais malgré ces distinctions si souvent et si fortement répétées, la mauvaise foi des gens de lettres, et la sottise de l'amour-propre, qui persuade à chacun que c'est toujours de lui qu'on s'occupe, lors même qu'on n'y pense pas, ont fait que les grandes nations ont pris pour elles ce qui n'avait pour objet que les petites républiques ; et l'on s'est obstiné à voir un promoteur de bouleversements et de troubles dans l'homme du monde qui porte un plus vrai respect aux lois et aux constitutions nationales, et qui a le plus d'aversion pour les révolutions et pour les ligueurs de toute espèce, qui la lui rendent bien.

En saisissant peu à peu ce système par toutes ses branches dans une lecture plus réfléchie, je m'arrêtai pourtant moins d'abord à l'examen direct de cette doctrine, qu'à son rapport avec le caractère de celui dont elle portait le nom ; et, sur le portrait que vous m'aviez fait de lui, ce rapport me parut si frappant, que je ne pus refuser mon assentiment à son évidence. D'où le peintre et l'apologiste de la nature, aujourd'hui si défigurée et si calomniée, peut-il avoir tiré son modèle, si ce n'est de son propre cœur ? Il l'a décrite comme il se sentait lui-même. Les préjugés dont il n'était pas subjugué, les passions factices dont il n'était pas la proie, n'offusquaient point à ses yeux, comme à ceux des autres, ces premiers traits si généralement oubliés ou méconnus. Ces traits, si nouveaux pour

Copyright Arvensa Editions

nous et si vrais, une fois tracés, trouvaient bien encore au fond des cœurs l'attestation de leur justesse, mais jamais ils ne s'y seraient remontrés d'eux-mêmes, si l'historien de la nature n'eût commencé par ôter la rouille qui les cachait. Une vie retirée et solitaire, un goût vif de rêverie et de contemplation, l'habitude de rentrer en soi, et d'y rechercher dans le calme des passions ces premiers traits disparus chez la multitude, pouvaient seuls les lui faire retrouver. En un mot, il fallait qu'un homme se fût peint lui-même pour nous montrer ainsi l'homme primitif, et si l'auteur n'eût été tout aussi singulier que ses livres, jamais il ne les eût écrits. Mais où est-il cet homme de la nature qui vit vraiment de la vie humaine, qui, comptant pour rien l'opinion d'autrui, se conduit uniquement d'après ses penchants et sa raison, sans égard à ce que le public approuve ou blâme ? On le chercherait en vain parmi nous. Tous, avec un beau vernis de paroles, tâchent en vain de donner le change sur leur vrai but ; aucun ne s'y trompe, et pas un n'est la dupe des autres, quoique tous parlent comme lui. Tous cherchent leur bonheur dans l'apparence, nul ne se soucie de la réalité. Tous mettent leur être dans le paraître ; tous, esclaves et dupes de l'amour-propre, ne vivent point pour vivre, mais pour faire croire qu'ils ont vécu. Si vous ne m'eussiez dépeint votre Jean-Jacques, j'aurais cru que l'homme naturel n'existait plus ; mais le rapport frappant de celui que vous m'avez peint avec l'auteur dont j'ai lu les livres ne me laisserait pas douter que l'un ne fut l'autre, quand je n'aurais nulle autre raison de le croire. Ce rapport marqué me décide ; et sans m'embarrasser du Jean-Jacques de nos messieurs, plus monstrueux encore par son éloignement de la nature que le vôtre n'est singulier pour en être resté si près, j'adopte pleinement les idées que vous m'en avez données ; et si votre Jean-Jacques n'est pas tout-à-fait devenu le mien, il a l'honneur de plus d'avoir arraché mon estime sans que mon penchant ait rien fait pour lui. Je ne l'aimerai peut-être jamais, parce que cela ne dépend pas de moi : mais je l'honore parce que je veux être juste, que je le crois innocent, et que je le vois opprimé. Le tort que je lui ai fait, en pensant si mal de lui, était l'effet d'une erreur presque invincible, dont je n'ai nul reproche à faire à ma volonté. Quand l'aversion que j'eus pour lui durerait dans toute sa force, je n'en serais pas moins disposé à l'estimer et le plaindre. Sa destinée est un exemple peut-être unique de toutes les humiliations possibles, et d'une patience presque invincible à les supporter. Enfin le souvenir de l'illusion dont je sors sur son compte me laisse un grand préservatif contre une orgueilleuse confiance en

Copyright Arvensa Editions

mes lumières, et contre la suffisance du faux savoir.

ROUSSEAU. — C'est vraiment mettre à profit l'expérience, et rendre utile l'erreur même, que d'apprendre ainsi, de celle où l'on a pu tomber, à compter moins sur les oracles de nos jugements, et à ne négliger jamais, quand on veut disposer arbitrairement de l'honneur et du sort d'un homme, aucun des moyens prescrits par la justice et par la raison pour constater la vérité. Si, malgré toutes ces précautions, nous nous trompons encore, c'est un effet de la misère humaine, et nous n'aurons pas du moins à nous reprocher d'avoir failli par notre faute. Mais rien peut-il excuser ceux qui, rejetant obstinément et sans raison les formes les plus inviolables, et tout fiers de partager avec des grands et des princes une œuvre d'iniquité, condamnent sans crainte un accusé, et disposent en maîtres de sa destinée et de sa réputation, uniquement parce qu'ils aiment à le trouver coupable, et qu'il leur plaît de voir la justice et l'évidence, où la fraude et l'imposture sauteraient à des yeux non prévenus !

Je n'aurai point un pareil reproche à me faire à l'égard de Jean-Jacques ; et si je m'abuse en le jugeant innocent, ce n'est du moins qu'après avoir pris toutes les mesures qui étaient en ma puissance pour me garantir de l'erreur. Vous n'en pouvez pas tout à fait dire autant encore, puisque vous ne l'avez ni vu, ni étudié par vous-même, et qu'au milieu de tant de prestiges, d'illusions, de préjugés, de mensonges et de faux témoignages, ce soit, selon moi, le seul moyen sûr de le connaître. Ce moyen en amène un autre non moins indispensable, et qui devrait être le premier s'il était permis de suivre ici l'ordre naturel ; c'est la discussion contradictoire des faits par les parties elles-mêmes, en sorte que les accusateurs et l'accusé soient mis en confrontation, et qu'on l'entende dans ses réponses. L'effroi que cette forme si sacrée paraît faire aux premiers, et leur obstination à s'y refuser, font contre eux, je l'avoue, un préjugé très fort, très raisonnable, et qui suffirait seul pour leur condamnation, si la foule et la force de leurs preuves, si frappantes, si éblouissantes, n'arrêtait en quelque sorte l'effet de ce refus. On ne conçoit pas ce que l'accusé peut répondre ; mais enfin, jusqu'à ce qu'il ait donné ou refusé ses réponses, nul n'a droit de prononcer pour lui qu'il n'a rien à répondre, ni, se supposant parfaitement instruit de ce qu' il peut ou ne peut pas dire, de le tenir, ou pour convaincu tant qu'il ne l'a pas été, ou pour tout-à-fait justifié tant qu'il n'a pas confondu ses accusateurs.

Copyright Arvensa Editions

Voilà, monsieur, ce qui manque encore à la certitude de nos jugements sur cette affaire. Hommes et sujets à l'erreur, nous pouvons nous tromper en jugeant innocent un coupable, comme en jugeant coupable un innocent. La première erreur semble, il est vrai, plus excusable ; mais peut-on l'être dans une erreur qui peut nuire, et dont on s'est pu garantir ? Non ; tant qu'il reste un moyen possible d'éclaircir la vérité, et qu'on le néglige, l'erreur n'est point involontaire, et doit, être imputée à celui qui veut y rester. Si donc vous prenez assez d'intérêt aux livres que vous avez lus pour vouloir vous décider sur l'auteur, et si vous haïssez assez l'injustice pour vouloir réparer celle que, d'une façon si cruelle, vous avez pu commettre à son égard, je vous propose premièrement de voir l'homme. Venez, je vous introduirai chez lui sans peine. Il est déjà prévenu ; je lui ai dit tout ce que j'ai pu dire à votre égard sans blesser mes engagements. Il sait d'avance que si jamais vous vous présentez à sa porte, ce sera pour le connaître, et non pas pour le tromper. Après avoir refusé de le voir tant que vous l'avez jugé comme a fait tout le monde, votre première visite sera pour lui la consolante preuve que vous ne désespérez plus de lui devoir votre estime, et d'avoir des torts à réparer envers lui.

Sitôt que, cessant de le voir par les yeux de vos messieurs, vous le verrez par les vôtres, je ne doute point que vos jugements ne confirment les miens, et que, retrouvant en lui l'auteur de ses livres, vous ne restiez persuadé, comme moi, qu'il est l'homme de la nature, et point du tout le monstre qu'on vous a peint sous son nom. Mais enfin, pouvant nous abuser l'un et l'autre dans des jugements destitués de preuves positives et régulières, il nous restera toujours une juste crainte fondée sur la possibilité d'être dans l'erreur, et sur la difficulté d'expliquer d'une manière satisfaisante les faits allégués contre lui. Un pas seul alors nous reste à faire pour constater la vérité, pour lui rendre hommage et la manifester à tous les yeux : c'est de nous réunir pour forcer enfin vos messieurs à s'expliquer hautement en sa présence, et à confondre un coupable aussi impudent, ou du moins à nous dégager du secret qu'ils ont exigé de nous, en nous permettant de le confondre nous-mêmes. Une instance aussi légitime sera le premier pas...

LE FRANÇAIS.— Arrêtez... Je frémis seulement à vous entendre. Je vous ai fait, sans détour, l'aveu que j'ai cru devoir à la justice et à la vérité. Je veux être juste, mais sans témérité. Je ne veux point me perdre

Copyright Arvensa Editions

inutilement, sans sauver l'innocent auquel je me sacrifie ; et c'est ce que je ferais en suivant votre conseil : c'est ce que vous feriez vous-même en voulant le pratiquer. Apprenez ce que je puis et veux faire, et n'attendez de moi rien au-delà.

Vous prétendez que je dois aller voir Jean-Jacques pour vérifier, par mes yeux, ce que vous m'en avez dit et ce que j'infère moi-même de la lecture de ses écrits : cette confirmation m'est superflue, et, sans y recourir, je sais d'avance à quoi m'en tenir sur ce point. IL est singulier que je sois maintenant plus décidé que vous sur les sentiments que vous avez eu tant de peine à me faire adopter ; mais cela est pourtant fondé en raison. Vous insistez encore sur la force des preuves alléguées contre lui par nos messieurs. Cette force est désormais nulle pour moi, qui en ai démêlé tout l'artifice depuis que j'y ai regardé de plus près. J'ai là-dessus tant de faits que vous ignorez ; j'ai lu si clairement dans les cœurs, avec la plus vive inquiétude sur ce que peut dire l'accusé, le désir le plus ardent de lui ôter tout moyen de se défendre ; j'ai vu tant de concert, de soin, d'activité, de chaleur, dans les mesures prises pour cet effet, que des preuves administrées de cette manière par des gens si passionnés, perdent toute autorité dans mon esprit vis-à-vis de vos observations. Le public est trompé, je le vois, je le sais ; mais il se plaît à l'être, et n'aimerait pas à se voir désabuser. J'ai moi-même été dans ce cas et ne m'en suis pas tiré sans peine. Nos messieurs avaient ma confiance, parce qu'ils flattaient le penchant qu'ils m'avaient donné, mais jamais ils n'ont eu pleinement mon estime ; et, quand je vous vantais leurs vertus, je n'ai pu me résoudre à les imiter. Je n'ai voulu jamais approcher de leur proie pour la cajoler, la tromper, la circonvenir, à leur exemple ; et la même répugnance que je voyais dans votre cœur était dans le mien quand je cherchais à la combattre. J'approuvais leurs manœuvres sans vouloir les adopter. Leur fausseté, qu'ils appelaient bienveillance, ne pouvait me séduire, parce qu'au lieu de cette bienveillance dont ils se vantaient, je ne sentais pour celui qui en était l'objet qu'antipathie, répugnance, aversion. J'étais bien aise de les voir nourrir pour lui une sorte d'affection méprisante et dérisoire, qui avait tous les effets de la plus mortelle haine : mais je ne pouvais ainsi me donner le change à moi-même, et ils me l'avaient rendu si odieux, que je le haïssais de tout mon cœur, sans feinte et tout à découvert. J'aurais craint d'approcher de lui comme d'un monstre effroyable, et j'aimais mieux n'avoir pas le plaisir de lui nuire, pour n'avoir

Copyright Arvensa Editions

pas l'horreur de le voir.

En me ramenant par degrés à la raison, vous m'avez inspiré autant d'estime pour sa patience et sa douceur que de compassion pour ses infortunes. Ses livres ont achevé l'ouvrage que vous aviez commencé. J'ai senti, en les lisant, quelle passion donnait tant d'énergie à son âme et de véhémence à sa diction. Ce n'est pas une explosion passagère, c'est un sentiment dominant et permanent qui peut se soutenir ainsi durant dix ans, et produire douze volumes toujours pleins du même zèle, toujours arrachés par la même persuasion. Oui, je le sens, et le soutiens comme vous, dès qu'il est auteur des écrits qui portent son nom, il ne peut avoir que le cœur d'un homme de bien.

Cette lecture attentive et réfléchie a pleinement achevé dans mon esprit la révolution que vous aviez commencée. C'est en faisant cette lecture avec le soin qu'elle exige que j'ai senti toute la malignité, toute la détestable adresse de ses amers commentateurs. Dans tout ce que je lisais de l'original, je sentais la sincérité, la droiture d'une âme haute et fière, mais franche et sans fiel, qui se montre sans précaution, sans crainte, qui censure à découvert, qui loue sans réticence, et qui n'a point de sentiment à cacher. Au contraire, tout ce que je lisais dans les réponses montrait une brutalité féroce, ou une politesse insidieuse, traîtresse, et couvrait du miel des éloges le fiel de la satire et le poison de la calomnie. Qu'on lise avec soin la Corancez honnête, mais franche, à M. d'Alembert sur les spectacles, et qu'on la compare avec la réponse de celui-ci, cette réponse, si soigneusement mesurée, si pleine de circonspection affectée, de compliments aigre-doux, si propre à faire penser le mal, en feignant de ne le pas dire ; qu'on cherche ensuite sur ces lectures à découvrir lequel des deux auteurs est le méchant. Croyez-vous qu'il se trouve dans l'univers un mortel assez impudent pour dire que c'est Jean-Jacques ?

Cette différence s'annonce dès l'abord par leurs épigraphes. Celle de votre ami, tirée de l'*Énéide,* est une prière au ciel de garantir les bons d'une erreur si funeste, et de la laisser aux ennemis. Voici celle de M. d'Alembert, tirée de La Fontaine :

Quittez-moi votre serpe, instrument de dommage.

L'un ne songe qu'à prévenir un mal ; l'autre, dès l'abord, oublie la question pour ne songer qu'à nuire à son adversaire ; et, dans l'examen de

Copyright Arvensa Editions

l'utilité des théâtres, adresse très à propos à Jean-Jacques ce même vers que, dans La Fontaine, le serpent adresse à l'homme[412].

Ah ! subtil et rusé d'Alembert ! si vous n'avez pas une serpe, instrument très utile, quoiqu'en dise le serpent, vous avez en revanche un stylet bien affilé, qui n'est guère, surtout dans vos mains, un outil de bienfaisance.

Vous voyez que je suis plus avancé que vous dans votre propre recherche, puisqu'il vous reste à cet égard des scrupules que je n'ai plus. Non, monsieur, je n'ai pas même besoin de voir Jean-Jacques pour savoir à quoi m'en tenir sur son compte. J'ai vu de trop près les manœuvres dont il est la victime pour laisser dans mon esprit la moindre autorité à tout ce qui peut en résulter. Ce qu'il était aux yeux du public lors de la publication de son premier ouvrage, il le redevient aux miens, parce que le prestige de tout ce qu'on a fait dès lors pour le défigurer est détruit, et que je ne vois plus dans toutes les preuves qui vous frappent encore que fraude, mensonge, illusion.

Vous demandiez s'il existait un complot. Oui, sans doute, il en existe un, et tel qu'il n'y en eut et n'y en aura jamais de semblable. Cela n'était-il pas clair dès l'année du décret, par la brusque et incroyable sortie de tous les imprimés, de tous les journaux, de toutes les gazettes, de toutes les brochures, contre cet infortuné ? Ce décret fut le tocsin de toutes ces fureurs. Pouvez-vous croire que les auteurs de tout cela, quelque jaloux, quelque méchants, quelque vils qu'ils puissent être, se fussent ainsi déchaînés de concert en loups enragés contre un homme alors et dès lors en proie aux plus cruelles adversités ? Pouvez-vous croire qu'on eût insolemment farci les recueils de ses propres écrits de tous ces noirs libelles, si ceux qui les écrivaient et ceux qui les employaient n'eussent été inspirés par cette ligue, qui, depuis longtemps, graduait sa marche en silence, et prit alors en public son premier essor ? La lecture des écrits de Jean-Jacques m'a fait faire en même temps celle de ces venimeuses productions qu'on a pris grand soin d'y mêler. Si j'avais fait plus tôt ces lectures, j'aurais compris dès lors tout le reste. Cela n'est pas difficile à qui peut les parcourir de sang-froid. Les ligueurs eux-mêmes l'ont senti, et bientôt ils ont pris une autre méthode qui leur a beaucoup mieux réussi ; c'est de n'attaquer Jean-Jacques en public qu'à mots couverts, et le plus souvent sans nommer ni lui ni ses livres ; mais de faire en sorte que l'application de ce qu'on en dirait fût si claire, que chacun la fit sur-le-

Copyright Arvensa Editions

champ. Depuis dix ans que l'on suit cette méthode, elle a produit plus d'effet que des outrages trop grossiers, qui, par cela seul, peuvent déplaire au public ou lui devenir suspects. C'est dans les entretiens particuliers, dans les cercles, dans les petits comités secrets, dans tous ces petits tribunaux littéraires dont les femmes sont les présidents, que s'affilent les poignards dont on le crible sous le manteau.

On ne conçoit pas comment la diffamation d'un particulier sans emploi, sans projet, sans parti, sans crédit, a pu faire une affaire aussi importante et aussi universelle. On conçoit beaucoup moins comment une pareille entreprise a pu paraître assez belle pour que tous les rangs, sans exception, se soient empressés d'y concourir *per fas et nefas*, comme à l'œuvre la plus glorieuse. Si les auteurs de cet étonnant complot, si les chefs qui en ont pris la direction avaient mis à quelque honorable entreprise la moitié des soins, des peines, du travail, du temps, de la dépense, qu'ils ont prodigués à l'exécution de ce beau projet, ils auraient pu se couronner d'une gloire immortelle à beaucoup moins de frais [413] qu'il ne leur en a coûté pour accomplir cette œuvre de ténèbres, dont il ne peut résulter pour eux ni bien ni honneur, mais seulement le plaisir d'assouvir en secret la plus lâche de toutes les passions, et dont encore la patience et la douceur de leur victime ne les laissera jamais jouir pleinement.

Il est impossible que vous ayez une juste idée de la position de votre Jean-Jacques, ni de la manière dont il est enlacé. Tout est si bien concerté à son égard, qu'un ange descendrait du ciel pour le défendre sans y pouvoir parvenir. Le complot dont il est le sujet n'est pas de ces impostures jetées au hasard qui font un effet rapide, mais passager, et qu'un instant découvre et détruit. C'est, comme il l'a senti lui-même, un projet médité de longue main, dont l'exécution lente et graduée ne s'opère qu'avec autant de précaution que de méthode, effaçant à mesure qu'elle avance et les traces des routes qu'elle a suivies et les vestiges de la vérité qu'elle a fait disparaître. Pouvez-vous croire qu'évitant avec tant de soin toute espèce d'explication, les auteurs et les chefs de ce complot négligent de détruire et dénaturer tout ce qui pourrait un jour servir à les confondre ? et, depuis plus de quinze ans qu'il est en pleine exécution, n'ont-ils pas eu tout le temps qu'il leur fallait pour y réussir ? Plus ils avancent dans l'avenir, plus il leur est facile d'oblitérer le passé, ou de lui donner la tournure qui leur

Copyright Arvensa Editions

convient Le moment doit venir où, tous les témoignages étant à leur disposition, ils pourraient sans risque lever le voile impénétrable qu'ils ont mis sur les yeux de leur victime. Qui sait si ce moment n'est pas déjà venu ? si, par les mesures qu'ils ont eu tout le temps de prendre, ils ne pourraient pas dès à présent s'exposer à des confrontations qui confondraient l'innocence et feraient triompher l'imposture ? Peut-être ne les évitent-ils encore que pour ne pas paraître changer de maximes, et, si vous voulez, par un reste de crainte attachée au mensonge de n'avoir jamais assez tout prévu. Je vous le répète, ils ont travaillé sans relâche à disposer toutes choses pour n'avoir rien à craindre d'une discussion régulière, si jamais ils étaient forcés d'y acquiescer ; et il me paraît qu'ils ont eu tout le temps et tous les moyens de mettre le succès de leur entreprise à l'abri de tout événement imprévu. Eh ! quelles seraient désormais les ressources de Jean-Jacques et de ses défenseurs, s'il s'en osait présenter ? Où trouverait-il des juges qui ne fussent pas du complot, des témoins qui ne fussent pas subornés, des conseils fidèles qui ne l'égarassent pas ? Seul contre toute une génération liguée, d'où réclamerait-il la vérité que le mensonge ne répondît à sa place ? Quelle protection, quel appui trouverait-il pour résister à cette conspiration générale ? Existe-t-il, peut-il même exister, parmi les gens en place, un seul homme assez intègre pour se condamner lui-même, assez courageux pour oser défendre un opprimé dévoué depuis si longtemps à la haine publique, assez généreux pour s'animer d'un pareil zèle, sans autre intérêt que celui de l'équité ? Soyez sûr que, quelque crédit, quelque autorité que pût avoir celui qui oserait élever la voix en sa faveur, et réclamer pour lui les premières lois de la justice, il se perdrait sans sauver son client, et que toute la ligue, réunie contre ce protecteur téméraire, commençant par l'écarter de manière ou d'autre, finirait par tenir, comme auparavant, sa victime à sa merci. Rien ne peut plus la soustraire à sa destinée ; et tout ce que peut faire un homme sage qui s'intéresse à son sort est de rechercher en silence les vestiges de la vérité pour diriger son propre jugement, mais jamais pour le faire adopter par la multitude, incapable de renoncer par raison au parti que la passion lui a fait prendre.

Pour moi, je veux vous faire ici ma confession sans détour. Je crois Jean-Jacques innocent et vertueux ; et cette croyance est telle au fond de mon âme, qu'elle n'a pas besoin d'autre confirmation. Bien persuadé de son innocence, je n'aurai jamais l'indignité de parler là-dessus contre ma

Copyright Arvensa Editions

pensée, ni de joindre contre lui ma voix à la voix publique, comme j'ai fait jusqu'ici dans une autre opinion. Mais ne vous attendez pas non plus que j'aille étourdiment me porter à découvert pour son défenseur, et forcer ses délateurs à quitter leur masque pour l'accuser hautement en face. Je ferais en cela une démarche aussi imprudente qu'inutile, à laquelle je ne veux point m'exposer. J'ai un état, des amis à conserver, une famille à soutenir, des patrons à ménager. Je ne veux point faire ici le don Quichotte, et lutter contre les puissances, pour faire un moment parler de moi, et me perdre pour le reste de ma vie. Si je puis réparer mes torts envers l'infortuné Jean-Jacques, et lui être utile sans m'exposer, à la bonne heure ; je le ferai de tout mon cœur. Mais si vous attendez de moi quelque démarche d'éclat qui me compromette, et m'expose au blâme des miens, détrompez-vous, je n'irai jamais jusque-là. Vous ne pouvez vous-même aller plus loin que vous n'avez fait, sans manquer à votre parole, et me mettre avec vous dans un embarras dont nous ne sortirions ni l'un ni l'autre aussi aisément que vous l'avez présumé.

ROUSSEAU. — Rassurez-vous, je vous prie ; je veux bien plutôt me conformer moi-même à vos résolutions, que d'exiger de vous rien qui vous déplaise. Dans la démarche que j'aurais désiré de faire, j'avais plus pour objet notre entière et commune satisfaction, que de ramener ni le public ni vos messieurs aux sentiments de la justice et au chemin de la vérité. Quoique intérieurement aussi persuadé que vous de l'innocence de Jean-Jacques, je n'en suis pas régulièrement convaincu, puisque, n'ayant pu l'instruire des choses qu'on lui impute, je n'ai pu ni le confondre par son silence, ni l'absoudre par ses réponses. À cet égard, je me tiens au jugement immédiat que j'ai porté sur l'homme, sans prononcer sur les faits qui combattent ce jugement, puisqu'ils manquent du caractère qui peut seul les constater ou les détruire à mes yeux. Je n'ai pas assez de confiance en mes propres lumières pour croire qu'elles ne peuvent me tromper ; et je resterais peut-être encore ici dans le doute, si le plus légitime et le plus fort des préjugés ne venait à l'appui de mes propres remarques, et ne me montrait le mensonge du côté qui se refuse à l'épreuve de la vérité. Loin de craindre une discussion contradictoire, Jean-Jacques n'a cessé de la rechercher, de provoquer à grands cris ses accusateurs, et de dire hautement ce qu'il avait à dire. Eux, au contraire, ont toujours esquivé, fait le plongeon, parlé toujours entre eux à voix basse, lui cachant avec le plus

Copyright Arvensa Editions

grand soin leurs accusations, leurs témoins, leurs preuves, surtout leurs personnes, et fuyant avec le plus évident effroi toute espèce de confrontation. Donc ils ont de fortes raisons pour la craindre, celles qu'ils allèguent pour cela étant ineptes au point d'être même outrageantes pour ceux qu'ils en veulent payer, et qui, je ne sais comment, ne laissent pas de s'en contenter : mais pour moi je ne m'en contenterai jamais, et dès-là toutes leurs preuves clandestines sont sans autorité sur moi. Vous voilà dans le même cas où je suis, mais avec un moindre degré de certitude sur l'innocence de l'accusé, puisque, ne l'ayant point examiné par vos propres yeux, vous ne jugez de lui que par ses écrits et sur mon témoignage. Donc vos scrupules devraient être plus grands que les miens, si les manœuvres de ses persécuteurs, que vous avez mieux suivies, ne faisaient pour vous une espèce de compensation. Dans cette position, j'ai pensé que ce que nous avions de mieux à faire pour nous assurer de la vérité, était de la mettre à sa dernière et plus sure épreuve, celle précisément qu'éludent si soigneusement vos messieurs. Il me semblait que, sans trop nous compromettre, nous aurions pu leur dire : « Nous ne saurions approuver qu'aux dépens de la justice et de la sûreté publique vous fassiez à un scélérat une grâce tacite qu'il n'accepte point, et qu'il dit n'être qu'une horrible barbarie que vous couvrez d'un beau nom. Quand cette grâce en serait réellement une, étant faite par force, elle change de nature ; au lieu d'être un bienfait, elle devient un cruel outrage ; et rien n'est plus injuste et plus tyrannique que de forcer un homme à nous être obligé malgré lui. C'est sans doute un des crimes de Jean-Jacques de n'avoir, au lieu de la reconnaissance qu'il vous doit, qu'un dédain plus que méprisant pour vous et pour vos manœuvres. Cette impudence de sa part mérite en particulier une punition sortable ; et cette punition que vous lui devez et à vous-même est de le confondre, afin que, forcé de reconnaître enfin votre indulgence, il ne jette plus des nuages sur les motifs qui vous font agir. Que la confusion d'un hypocrite aussi arrogant soit, si vous voulez, sa seule peine ; mais qu'il la sente pour l'édification, pour la sûreté publique, et pour l'honneur de la génération présente qu'il paraît dédaigner si fort. Alors seulement on pourra, sans risque, le laisser errer parmi nous avec honte, quand il sera bien authentiquement convaincu et démasqué. Jusqu'à quand souffrirez-vous cet odieux scandale, qu'avec la sécurité de l'innocence le crime ose insolemment provoquer la vertu, qui gauchit devant lui et se cache dans l'obscurité ? C'est lui qu'il faut réduire à cet

Copyright Arvensa Editions

indigne silence que vous gardez, lui présent : sans quoi l'avenir ne voudra jamais croire que celui qui se montre seul et sans crainte est le coupable, et que celui qui, bien escorté, n'ose l'attendre est l'innocent. »

En leur parlant ainsi, nous les aurions forcés à s'expliquer ouvertement, ou à convenir tacitement de leur imposture ; et, par la discussion contradictoire des faits, nous aurions pu porter un jugement certain sur les accusateurs et sur l'accusé, et prononcer définitivement entre eux et lui. Vous dites que les juges et les témoins, entrant tous dans la ligue, auraient rendu la prévarication très facile à exécuter, très difficile à découvrir, et cela doit être : mais il n'est pas impossible aussi que l'accusé n'eût trouvé quelque réponse imprévue et péremptoire qui eût démonté toutes leurs batteries, et manifesté le complot. Tout est contre lui, je le sais, le pouvoir, la ruse, l'argent, l'intrigue, le temps, les préjugés, son ineptie, ses distractions, son défaut de mémoire, son embarras de s'énoncer, tout enfin, hors l'innocence et la vérité, qui seules lui ont donné l'assurance de rechercher, de demander, de provoquer avec ardeur ces explications qu'il aurait tant de raisons de craindre si sa conscience déposait contre lui. Mais ses désirs attiédis ne sont plus animés, ni par l'espoir d'un succès qu'il ne peut plus attendre que d'un miracle, ni par l'idée d'une réparation qui pût flatter son cœur. Mettez-vous un moment à sa place, et sentez ce qu'il doit penser de la génération présente et de sa conduite à son égard. Après le plaisir qu'elle a pris à le diffamer en le cajolant, quel cas pourrait-il faire du retour de son estime ? et de quel prix pourraient être à ses yeux les caresses sincères des mêmes gens qui lui en prodiguèrent de si fausses, avec des cœurs pleins d'aversion pour lui ? Leur duplicité, leur trahison, leur perfidie, ont-elles pu lui laisser pour eux le moindre sentiment favorable ? et ne serait-il pas plus indigné que flatté de s'en voir fêté sincèrement avec les mêmes démonstrations qu'ils employèrent si longtemps en dérision à faire de lui le jouet de la canaille ?

Non, monsieur, quand ses contemporains, aussi repentants et vrais qu'ils ont été jusqu'ici faux et cruels à son égard, reviendraient enfin de leur erreur, ou plutôt de leur haine, et que, réparant leur longue injustice, ils tâcheraient, à force d'honneurs, de lui faire oublier leurs outrages, pourrait-il oublier la bassesse et l'indignité de leur conduite ? pourrait-il cesser de se dire que, quand même il eut été le scélérat, qu'ils se plaisent à voir en lui, leur manière de procéder avec ce prétendu scélérat, moins inique, n'en serait que plus abjecte, et que s'avilir autour d'un monstre à

Copyright Arvensa Editions

tant de manèges insidieux était se mettre soi-même au-dessous de lui ? Non, il n'est plus au pouvoir de ses contemporains de lui ôter le dédain qu'ils ont tant pris de peine à lui inspirer. Devenu même insensible à leurs insultes, comment pourrait-il être touché de leurs éloges ? Comment pourrait-il agréer le retour tardif et forcé de leur estime, ne pouvant plus lui-même en avoir pour eux ? Non, ce retour de la part d'un public si méprisable ne pourrait plus lui donner aucun plaisir, ni lui rendre aucun honneur. Il en serait plus importuné sans en être plus satisfait. Ainsi l'explication juridique et décisive qu'il n'a pu jamais obtenir, et qu'il a cessé de désirer, était plus pour nous que pour lui. Elle ne pourrait plus, même avec la plus éclatante justification, jeter aucune véritable douceur dans sa vieillesse. Il est désormais trop étranger ici-bas pour prendre à ce qui s'y fait aucun intérêt qui lui soit personnel. N'ayant plus de suffisante raison pour agir, il reste tranquille, en attendant avec la mort la fin de ses peines, et ne voit plus qu'avec indifférence le sort du peu de jours qui lui restent à passer sur la terre.

Quelque consolation néanmoins est encore à sa portée ; je consacre ma vie à la lui donner, et je vous exhorte d'y concourir. Nous ne sommes entrés ni l'un ni l'autre dans les secrets de la ligue dont il est l'objet ; nous n'avons point partagé la fausseté de ceux qui la composent ; nous n'avons point cherché à le surprendre par des caresses perfides. Tant que vous l'avez haï, vous l'avez fui, et moi je ne l'ai recherché que dans l'espoir de le trouver digne de mon amitié ; et l'épreuve nécessaire pour porter un jugement éclairé sur son compte, ayant été longtemps autant recherchée par lui qu'écartée par vos messieurs, forme un préjugé qui supplée, autant qu'il se peut, à cette épreuve, et confirme ce que j'ai pensé de lui après un examen aussi long qu'impartial. Il m'a dit cent fois qu'il se serait consolé de l'injustice publique, s'il eût trouvé un seul cœur d'homme qui s'ouvrît au sien, qui sentît ses peines, et qui les plaignît ; l'estime franche et pleine d'un seul l'eût dédommagé du mépris de tous les autres. Je puis lui donner ce dédommagement, et je le lui voue. Si vous vous joignez à moi pour cette bonne œuvre, nous pouvons lui rendre dans ses vieux jours la douceur d'une société véritable qu'il a perdue depuis si longtemps, et qu'il n'espérait plus retrouver ici-bas. Laissons le public dans l'erreur où il se complaît, et dont il est digne, et montrons seulement à celui qui en est la victime que nous ne la partageons pas. Il ne s'y trompe déjà plus à mon égard, il ne s'y trompera point au vôtre ; et, si vous venez à lui avec les

Copyright Arvensa Editions

sentiments qui lui sont dus, vous le trouverez prêt à vous les rendre. Les nôtres lui seront d'autant plus sensibles, qu'il ne les attendait plus de personne ; et, avec le cœur que je lui connais, il n'avait pas besoin d'une si longue privation pour lui en faire sentir le prix. Que ses persécuteurs continuent de triompher, il verra leur prospérité sans peine ; le désir de la vengeance ne le tourmenta jamais. Au milieu de tous leurs succès, il les plaint encore, et les croit bien plus malheureux que lui. En effet, quand la triste jouissance des maux qu'ils lui ont faits pourrait remplir leurs cœurs 'd'un contentement véritable, peut-elle jamais les garantir de la crainte d'être un jour découverts et démasqués ? Tant de soins qu'ils se donnent, tant de mesures qu'ils prennent sans relâche depuis tant d'années, ne marquent-elles pas la frayeur de n'en avoir jamais pris assez ? Ils ont beau renfermer la vérité dans de triples murs de mensonges et d'impostures qu'ils renforcent continuellement, ils tremblent toujours qu'elle ne s'échappe par quelque fissure. L'immense édifice de ténèbres qu'ils ont élevé autour de lui ne suffit pas pour les rassurer. Tant qu'il vit, un accident imprévu peut lui dévoiler leur mystère, et les exposer à se voir confondus. Sa mort même, loin de les tranquilliser, doit augmenter leurs alarmes. Qui sait s'il n'a point trouvé quelque confident discret qui, lorsque l'animosité du public cessera d'être attisée par la présence du condamné, saisira pour se faire écouter le moment où les yeux commenceront à s'ouvrir ? Qui sait si quelque dépositaire fidèle ne produira pas en temps et lieu de telles preuves de son innocence que le public, forcé de s'y rendre, sente et déplore sa longue erreur ? Qui sait si, dans le nombre infini de leurs complices, il ne s'en trouvera pas quelqu'un que le repentir, que le remords fasse parler ? On a beau prévoir ou arranger toutes les combinaisons imaginables, on craint toujours qu'il n'en reste quelqu'une qu'on n'a pas prévue, et qui fasse découvrir la vérité quand on y pensera le moins. La prévoyance a beau travailler, la crainte est encore plus active ; et les auteurs d'un pareil projet ont, sans y penser, sacrifié à leur haine le repos du reste de leurs jours.

Si leurs accusations étaient véritables, et que Jean-Jacques fut tel qu'ils l'ont peint, l'ayant une fois démasqué pour l'acquit de leur conscience, et déposé leur secret chez ceux qui doivent veiller à l'ordre public, ils se reposeraient sur eux du reste, cesseraient de s'occuper du coupable, et ne penseraient plus à lui. Mais l'œil inquiet et vigilant qu'ils ont sans cesse attaché sur lui, les émissaires dont ils l'entourent, les mesures qu'ils ne

Copyright Arvensa Editions

cessent de prendre pour lui fermer toute voie à toute explication, pour qu'il ne puisse leur échapper en aucune sorte, décèlent avec leurs alarmes la cause qui les entretient et les perpétue : elles ne peuvent plus cesser, quoi qu'ils fassent ; vivant ou mort, il les inquiétera toujours ; et s'il aimait la vengeance, il en aurait une bien assurée dans la frayeur dont, malgré tant de précautions entassées, ils ne cesseront plus d'être agités.

Voilà le contrepoids de leurs succès et de toutes leurs prospérités. Ils ont employé toutes les ressources de leur art pour faire de lui le plus malheureux des êtres ; à force d'ajouter moyens sur moyens, ils les ont tous épuisés ; et, loin de parvenir à leurs fins, ils ont produit l'effet contraire. Ils ont fait trouver à Jean-Jacques des ressources en lui-même qu'il ne connaîtrait pas sans eux. Après lui avoir fait le pis qu'ils pouvaient lui faire, ils l'ont mis en état de n'avoir plus rien à craindre, ni d'eux, ni de personne, et de voir avec la plus profonde indifférence tous les événements humains. Il n'y a point d'atteinte sensible à son âme qu'ils ne lui aient portée ; mais en lui faisant tout le mal qu'ils lui pouvaient faire, ils l'ont forcé de se réfugier dans des asiles où il n'est plus en leur pouvoir de pénétrer. Il peut maintenant les défier et se moquer de leur impuissance. Hors d'état de le rendre plus malheureux, ils le deviennent chaque jour davantage, en voyant que tant d'efforts n'ont abouti qu'à empirer leur situation et adoucir la sienne. Leur rage, devenue impuissante, n'a fait que s'irriter en voulant s'assouvir.

Au reste, il ne doute point que, malgré tant d'efforts, le temps ne lève enfin le voile de l'imposture, et ne découvre son innocence. La certitude qu'un jour on sentira le prix de sa patience contribue à la soutenir ; et, en lui tout ôtant, ses persécuteurs n'ont pu lui ôter la confiance et l'espoir. « Si ma mémoire devait, dit-il, s'éteindre avec moi, je me consolerais d'avoir été si mal connu des hommes, dont je serais bientôt oublié ; mais puisque mon existence doit être connue après moi par mes livres, et bien plus par mes malheurs, je ne me trouve point, je l'avoue, assez de résignation pour penser sans impatience, moi qui me sens meilleur et plus juste qu'aucun homme qui me soit connu, qu'on ne se souviendra de moi que comme d'un monstre., et que mes écrits, où le cœur qui les dicta est empreint à chaque page, passeront pour les déclamations d'un tartufe qui ne cherchait qu'à tromper le public. Qu'auront donc servi mon courage et mon zèle, si leurs monuments, loin d'être utiles aux bons[414], ne font

Copyright Arvensa Editions

qu'aigrir et fomenter l'animosité des méchants ; si tout ce que l'amour de la vertu m'a fait dire sans crainte et sans intérêt ne fait à l'avenir, comme aujourd'hui, qu'exciter contre moi la prévention et la haine, et ne produit jamais aucun bien ; si, au lieu des bénédictions qui m'étaient dues, mon nom, que tout devait rendre honorable, n'est prononcé dans l'avenir qu'avec imprécation ! Non, je ne supporterais jamais une si cruelle idée ; elle absorberait tout ce qui m'est resté de courage et de constance. Je consentirais sans peine à ne point exister dans la mémoire des hommes, mais je ne puis consentir, je l'avoue, à y rester diffamé. Non, le ciel ne le permettra point, et, dans quelque état que m'ait réduit la destinée, je ne désespérerai jamais de la Providence, sachant bien qu'elle choisit son heure et non pas la nôtre, et qu'elle aime à frapper son coup au moment qu'on ne l'attend plus. Ce n'est pas que je donne encore aucune importance, et surtout par rapport à moi, au peu de jours qui me restent à vivre, quand même j'y pourrais voir renaître pour moi toutes les douceurs dont on a pris peine à tarir le cours. J'ai trop connu la misère des prospérités humaines, pour être sensible, à mon âge, à leur tardif et vain retour ; et quelque peu croyable qu'il soit, il leur serait encore plus aisé de revenir, qu'à moi d'en reprendre le goût. Je n'espère plus et je désire très peu de voir de mon vivant la révolution qui doit désabuser le public sur mon compte. Que mes persécuteurs jouissent en paix, s'ils peuvent, toute leur vie, du bonheur qu'ils se sont fait des misères de la mienne. Je ne désire de les voir ni confondus ni punis ; et pourvu qu'enfin la vérité soit connue, je ne demande point que ce soit à leurs dépens : mais je ne puis regarder comme une chose indifférente aux hommes le rétablissement de ma mémoire, et le retour de l'estime publique qui m'était due. Ce serait un trop grand malheur pour le genre humain que la manière dont on a procédé à mon égard servît de modèle et d'exemple, que l'honneur des particuliers dépendit de tout imposteur adroit, et que la société, foulant aux pieds les plus saintes lois de la « justice, ne fut plus qu'un ténébreux brigandage de trahisons secrètes et d'impostures adoptées sans confrontation, sans contradiction, sans vérification, et sans aucune défense laissée aux accusés. Bientôt les hommes, à la merci les uns des autres, n'auraient de force et d'action que pour s'entre-déchirer entre eux, sans en avoir aucune pour la résistance ; les bons, livrés tout-à-fait aux méchants, deviendraient d'abord leur proie, enfin leurs disciples ; l'innocence n'aurait plus d'asile, et la terre, devenue un enfer, ne serait couverte que de

Copyright Arvensa Editions

démons occupés à se tourmenter les uns les autres. Non, le ciel ne laissera point un exemple aussi funeste ouvrir au crime une route nouvelle, inconnue jusqu'à ce jour ; il découvrira la noirceur d'une trame aussi cruelle. Un jour viendra, j'en ai la juste confiance, que les honnêtes gens béniront ma mémoire, et pleureront sur mon sort. Je suis sûr de la chose, quoique j'en ignore le temps. Voilà le fondement de ma patience et de mes consolations. L'ordre sera rétabli tôt ou tard, même sur la terre, je n'en doute pas. Mes oppresseurs peuvent reculer le moment de ma justification, mais ils ne sauraient empêcher qu'il ne vienne. Cela me suffit pour être tranquille au milieu de leurs oeuvres : qu'ils continuent à disposer de moi durant ma vie, mais qu'ils se pressent ; je vais bientôt leur échapper. » Tels sont sur ce point les sentiments de Jean-Jacques, et tels sont aussi les miens. Par un décret dont il ne m'appartient pas de sonder la profondeur, il doit passer le reste de ses jours dans le mépris et l'humiliation : mais j'ai le plus vif pressentiment qu'après sa mort et celle de ses persécuteurs, leurs trames seront découvertes, et sa mémoire justifiée. Ce sentiment me paraît si bien fondé, que, pour peu qu'on y réfléchisse, je ne vois pas qu'on en puisse douter. C'est un axiome généralement admis, que tôt ou tard la vérité se découvre ; et tant d'exemples l'ont confirmé, que l'expérience ne permet plus qu'on en doute. Ici du moins il n'est pas concevable qu'une trame aussi compliquée reste cachée aux âges futurs ; il n'est pas même à présumer qu'elle le soit longtemps dans le nôtre. Trop de signes la décèlent pour qu'elle échappe au premier qui voudra bien y regarder, et cette volonté viendra sûrement à plusieurs sitôt que Jean-Jacques aura cessé de vivre. De tant de gens employés à fasciner les yeux du public, il n'est pas possible qu'un grand nombre n'aperçoive la mauvaise foi de ceux qui les dirigent, et qu'ils ne sentent que, si cet homme était réellement tel qu'ils le font, il serait superflu d'en imposer au public sur son compte, et d'employer tant d'impostures pour le charger de choses qu'il ne fait pas, et déguiser celles qu'il fait. Si l'intérêt, l'animosité, la crainte, les font concourir aujourd'hui sans peine à ces manœuvres, un temps peut venir où leur passion calmée, et leur intérêt changé, leur feront voir sous un jour bien différent les œuvres sourdes dont ils sont aujourd'hui témoins et complices. Est-il croyable alors qu'aucun de ces coopérateurs subalternes ne parlera confidemment à personne de ce qu'il a vu, de ce qu'on lui a fait faire, et de l'effet de tout cela pour abuser le public ? que, trouvant d'honnêtes gens

Copyright Arvensa Editions

empressés à la recherche de la vérité défigurée, ils ne seront point tentés de se rendre encore nécessaires en la découvrant, comme ils le sont maintenant pour la cacher, de se donner quelque importance en montrant qu'ils furent admis dans la confidence des grands, et qu'ils savent des anecdotes ignorées du public ? Et pourquoi ne croirais-je pas que le regret d'avoir contribué à noircir un innocent en rendra quelques-uns indiscrets ou véridiques, surtout à l'heure où, prêts à sortir de cette vie, ils seront sollicités par leur conscience à ne pas emporter leur coulpe avec eux ? Enfin, pourquoi les réflexions que vous et moi faisons aujourd'hui ne viendraient-elles pas alors dans l'esprit de plusieurs personnes, quand elles examineront de sang-froid la conduite qu'on a tenue, et la facilité qu'on eut par elle de peindre cet homme comme on a voulu ? On sentira qu'il est beaucoup plus incroyable qu'un pareil homme ait existé réellement, qu'il ne l'est que la crédulité publique, enhardissant les imposteurs, les ait portés à le peindre ainsi successivement, et en enchérissant toujours, sans s'apercevoir qu'ils passaient même la mesure du possible. Cette marche, très naturelle à la passion, est un piège qui la décèle, et dont elle se garantit rarement. Celui qui voudrait tenir un registre exact de ce que, selon vos messieurs, il a fait, dit, écrit, imprimé, depuis qu'ils se sont emparés de sa personne, joint à tout ce qu'il a fait réellement, trouverait qu'en cent ans il n'aurait pu suffire à tant de choses. Tous les livres qu'on lui attribue, tous les propos qu'on lui fait tenir, sont aussi concordants et aussi naturels que les faits qu'on lui impute, et tout cela toujours si bien prouvé, qu'en admettant un seul de ces faits on n'a plus droit d'en rejeter aucun autre.

Cependant, avec un peu de calcul et de bon sens, on verra que tant de choses sont incompatibles, que jamais il n'a pu faire tout cela, ni se trouver en tant de lieux différents en si peu de temps ; qu'il y a par conséquent plus de fictions que de vérités dans toutes ces anecdotes entassées, et qu'enfin les mêmes preuves qui n'empêchent pas les unes d'être des mensonges ne sauraient établir que les autres sont des vérités. La force même et le nombre de toutes ces preuves suffiront pour faire soupçonner le complot ; et dès lors toutes celles qui n'auront pas subi l'épreuve légale perdront leur force, tous les témoins qui n'auront pas été confrontés à l'accusé perdront leur autorité, et il ne restera contre lui de charges solides que celles qui lui auront été connues, et dont il n'aura pu se justifier ; c'est-à-dire qu'aux fautes près qu'il a déclarées le premier, et dont vos messieurs

Copyright Arvensa Editions

ont tiré un si grand parti, on n'aura rien du tout à lui reprocher.

C'est dans cette persuasion qu'il me paraît raisonnable qu'il se console des outrages de ses contemporains et de leur injustice. Quoi qu'ils puissent faire, ses livres, transmis à la postérité, montreront que leur auteur ne fut point tel qu'on s'efforce de le peindre ; et sa vie réglée, simple, uniforme, et la même depuis tant d'années, ne s'accordera jamais avec le caractère affreux qu'on veut lui donner. Il en sera de ce ténébreux complot, formé dans un si profond secret, développé avec de si grandes précautions, et suivi avec tant de zèle, comme de tous les ouvrages des passions des hommes, qui sont passagers et périssables comme eux. Un temps viendra qu'on aura pour le siècle où vécut Jean-Jacques la même horreur que ce siècle marque pour lui, et que ce complot, immortalisant son auteur, comme Érostrate, passera pour un chef-d'œuvre de génie, et plus encore de méchanceté.

LE FRANÇAIS.— Je joins de bon cœur mes vœux aux vôtres pour l'accomplissement de cette prédiction, mais j'avoue que je n'y ai pas autant de confiance ; et à voir le tour qu'a pris cette affaire, je jugerais que des multitudes de caractères et d'événements décrits dans l'histoire n'ont peut-être d'autre fondement que l'invention de ceux qui se sont avisés de les affirmer. Que le temps fasse triompher la vérité, c'est ce qui doit arriver très souvent ; mais que cela arrive toujours, comment le sait-on, et sur quelle preuve peut-on l'assurer ? Des vérités longtemps cachées se découvrent enfin par quelques circonstances fortuites : cent mille autres peut-être resteront à jamais offusquées par le mensonge, sans que nous ayons aucun moyen de les reconnaître et de les manifester ; car, tant qu'elles restent cachées, elles sont pour nous comme n'existant pas. Ôtez le hasard qui en fait découvrir quelqu'une, elle continuerait d'être cachée ; et qui sait combien il en reste pour qui ce hasard ne viendra jamais ? Ne disons donc pas que le temps fait toujours triompher la vérité, car c'est ce qu'il nous est impossible de savoir ; et il est bien plus croyable qu'effaçant pas à pas toutes ses traces, il fait plus souvent triompher le mensonge, surtout quand les hommes ont intérêt à le soutenir. Les conjectures sur lesquelles vous croyez que le mystère de ce complot sera dévoilé me paraissent, à moi qui l'ai vu de plus près, beaucoup moins plausibles qu'à vous. La ligue est trop forte, trop nombreuse, trop bien liée pour pouvoir se dissoudre aisément ; et, tant qu'elle durera comme elle est, il est trop

Copyright Arvensa Editions

périlleux de s'en détacher, pour que personne s'y hasarde sans autre intérêt que celui de la justice. De tant de fils divers qui composent cette trame, chacun de ceux qui la conduisent ne voit que celui qu'il doit gouverner, et tout au plus ceux qui l'avoisinent. Le concours général du tout n'est aperçu que des directeurs, qui travaillent sans relâche à démêler ce qui s'embrouille, à ôter les tiraillements, les contradictions, et à faire jouer le tout d'une manière uniforme. La multitude des choses incompatibles entre elles qu'on fait dire et faire à Jean-Jacques, n'est, pour ainsi dire, que le magasin des matériaux dans lequel les entrepreneurs, faisant un triage, choisiront à loisir les choses assortissantes qui peuvent s'accorder, et, rejetant celles qui tranchent, répugnent, et se contredisent, parviendront bientôt à les faire oublier, après qu'elles auront produit leur effet. *Inventez toujours*, disent-ils aux ligueurs subalternes, *nous nous chargeons de choisir et d'arranger après.* Leur projet est, comme je vous l'ai dit, de faire une refonte générale de toutes les anecdotes recueillies ou fabriquées par leurs satellites, et de les arranger en un corps d'histoire disposée avec tant d'art, et travaillée avec tant de soin, que tout ce qui est absurde et contradictoire, loin de paraître un tissu de fables grossières, paraîtra l'effet de l'inconséquence de l'homme, qui ; avec des passions diverses et monstrueuses, voulait le blanc et le noir, et passait sa vie à faire et défaire, faute de pouvoir accomplir ses mauvais desseins.

Cet ouvrage, qu'on prépare de longue main, pour le publier d'abord après sa mort, doit, par les pièces et les preuves dont il sera muni, fixer si bien le jugement du public sur sa mémoire, que personne ne s'avise même de former là-dessus le moindre doute. On y affectera pour lui le même intérêt, la même affection dont l'apparence bien ménagée a entant d'effet de son vivant ; et, pour marquer plus d'impartialité, pour lui donner comme à regret un caractère affreux, on y joindra les éloges les plus outrés de sa plume et de ses talents, mais tournés de façon à le rendre odieux encore par là ; comme si dire et prouver également le pour et le contre, tout persuader et ne rien croire, eût été le jeu favori de son esprit. En un mot, l'écrivain de cette vie, admirablement choisi pour cela, saura, comme l'*Aletes* du Tasse,

Menteur adroit, savant dans l'art de nuire,
Sous la forme d'éloge habiller la satire.

Copyright Arvensa Editions

Ses livres, dites-vous, transmis à la postérité, déposeront en faveur de leur auteur. Ce sera, je l'avoue, un argument bien fort pour ceux qui penseront comme vous et moi sur ces livres. Mais savez-vous à quel point on peut les défigurer ? et tout ce qui a déjà été fait pour cela avec le plus grand succès ne prouve-t-il pas qu'on peut tout faire sans que le public le croie ou le trouve mauvais ? Cet argument tiré de ses livres a toujours inquiété nos messieurs. Ne pouvant les anéantir, et leurs plus malignes interprétations ne suffisant pas encore pour les décrier à leur gré, ils en ont entrepris la falsification ; et cette entreprise, qui semblait d'abord presque impossible, est devenue, par la connivence du public, de la plus facile exécution. L'auteur n'a fait qu'une seule édition de chaque pièce. Ces impressions éparses ont disparu depuis longtemps, et le peu d'exemplaires qui peuvent rester, cachés dans quelques cabinets, n'ont excité la curiosité de personne pour les comparer avec les recueils dont on affecte d'inonder le public. Tous ces recueils, grossis de critiques outrageantes, de libelles venimeux, et faits avec l'unique projet de défigurer les productions de l'auteur, d'en altérer les maximes, et d'en changer peu à peu l'esprit, ont été, dans cette vue, arrangés et falsifiés avec beaucoup d'art, d'abord seulement par des retranchements, qui, supprimant les éclaircissements nécessaires, altéraient le sens de ce qu'on laissait, puis par d'apparentes négligences qu'on pouvait faire passer pour des fautes d'impression, mais qui produisaient des contresens terribles, et qui, fidèlement transcrites à chaque impression nouvelle, ont enfin substitué, par tradition, ces fausses leçons aux véritables. Pour mieux réussir dans ce projet, on a imaginé de faire de belles éditions, qui, par leur perfection typographique, fissent tomber les précédentes et restassent dans les bibliothèques : et, pour leur donner un plus grand crédit, on a tâché d'y intéresser l'auteur même par l'appât du gain, et on lui a fait pour cela, par le libraire chargé de ces manœuvres, des propositions assez magnifiques pour devoir naturellement le tenter. Le projet était d'établir ainsi la confiance du public, de ne faire passer sous les yeux de l'auteur que des épreuves correctes, et de tirer à son insu les feuilles destinées pour le public, et où le texte eût été accommodé selon les vues de nos messieurs. Rien n'eût été si facile par la manière dont il est enlacé, que de lui cacher ce petit manège, et de le faire ainsi servir lui-même à autoriser la fraude dont il devait être la victime, et qu'il eut ignorée, croyant transmettre à la postérité une édition fidèle de ses écrits. Mais, soit dégoût, soit paresse, soit qu'il ait eu quelque vent du

Copyright Arvensa Editions

projet, non content de s'être refusé à la proposition, il a désavoué dans une protestation signée tout ce qui s'imprimerait désormais sous son nom. L'on a donc pris le parti de se passer de lui, et d'aller en avant comme s'il participait à l'entreprise. L'édition se fait par souscription, et s'imprime, dit-on, à Bruxelles, en beau papier, beau caractère, belles estampes. On n'épargnera rien pour la prôner dans toute l'Europe, et pour en vanter surtout l'exactitude et la fidélité, dont on ne doutera pas plus que de la ressemblance du portrait publié par l'ami Hume. Comme elle contiendra beaucoup de nouvelles pièces refondues ou fabriquées par nos messieurs, on aura grand soin de les munir de titres plus que suffisants auprès d'un public qui ne demande pas mieux que de tout croire, et qui ne s'avisera pas si tard de faire le difficile sur leur authenticité.

ROUSSEAU. — Mais, comment ? cette déclaration de Jean-Jacques, dont vous venez de parler, ne lui servira donc de rien pour se garantir de toutes ces fraudes ? et, quoi qu'il puisse dire, vos messieurs feront passer sans obstacle tout ce qu'il leur plaira d'imprimer sous son nom ?

LE FRANÇAIS.— Bien plus ; ils ont su tourner contre lui jusqu'à son désaveu. En le faisant imprimer eux-mêmes, ils en ont tiré pour eux un nouvel avantage, en publiant que, voyant ses mauvais principes mis à découvert et consignés dans ses écrits, il tâchait de se disculper en rendant leur fidélité suspecte. Passant habilement sous silence les falsifications réelles, ils ont fait entendre qu'il accusait d'être falsifiés des passages que tout le monde sait bien ne l'être pas ; et, fixant toute l'attention du public sur ces passages, ils l'ont ainsi détourné de vérifier leurs infidélités. Supposez qu'un homme, vous dise : Jean-Jacques dit qu'on lui a volé des poires, et il ment ; car il a son compte de pommes : donc on ne lui a point volé de poires. Ils ont exactement raisonné comme cet homme-là, et c'est sur ce raisonnement qu'ils ont persiflé sa déclaration. Ils étaient si sûrs de son peu d'effet, qu'en même temps qu'ils la faisaient imprimer ils imprimaient aussi cette prétendue traduction du Tasse tout exprès pour la lui attribuer, et qu'ils lui ont en effet attribuée, sans la moindre objection de la part du public ; comme si cette manière d'écrire aride et sautillante, sans liaison, sans harmonie, et sans grâce, était en effet la sienne. De sorte que, selon eux, tout en protestant contre tout ce qui paraîtrait désormais sous son nom, ou qui lui serait attribué, il publiait néanmoins ce

Copyright Arvensa Editions

barbouillage, non seulement sans s'en cacher, mais ayant grand-peur de n'en être pas cru l'auteur, comme il paraît par la préface singeresse qu'ils ont mise à la tête du livre.

Vous croyez qu'une balourdise aussi grossière, une aussi extravagante contradiction devait ouvrir les yeux à tout le monde et révolter contre l'impudence de nos messieurs, poussée ici jusqu'à la bêtise ? Point du tout : en réglant leurs manœuvres sur la disposition où ils ont mis le public, sur la crédulité qu'ils lui ont donnée, ils sont bien plus sûrs de réussir que s'ils agissaient avec plus de finesse. Dès qu'il s'agit de Jean-Jacques, il n'est besoin de mettre ni bon sens ni vraisemblance dans les choses qu'on en débite ; plus elles sont absurdes et ridicules, plus on s'empresse à n'en pas douter. Si d'Alembert ou Diderot s'avisaient d'affirmer aujourd'hui qu'il a deux têtes, en le voyant passer demain dans la rue, tout le monde lui verrait deux têtes très distinctement, et chacun serait très surpris de n'avoir pas aperçu plus tôt cette monstruosité.

Nos messieurs sentent si bien cet avantage et savent si bien s'en prévaloir, qu'il entre dans leurs plus efficaces ruses d'employer des manœuvres pleines d'audace et d'impudence au point d'en être incroyables, afin que, s'il les apprend et s'en plaint, personne n'y veuille ajouter foi. Quand, par exemple, un honnête imprimeur, Simon, dira publiquement à tout le monde que Jean-Jacques vient souvent chez lui voir et corriger les épreuves de ces éditions frauduleuses qu'ils font de ses écrits, qui est-ce qui croira que Jean-Jacques ne connaît pas l'imprimeur Simon, et n'avait pas même ouï parler de ces éditions quand ce discours lui revint ? Quand encore on verra son nom pompeusement étalé dans les listes des souscripteurs de livres de prix, qui est-ce qui, dès à présent et dans l'avenir, ira s'imaginer que toutes ces souscriptions prétendues sont là mises à son insu, ou malgré lui, seulement pour lui donner un air d'opulence et de prétention qui dément le ton qu'il a pris. Et cependant....

ROUSSEAU. — Je sais ce qu'il en est, car il m'a protesté n'avoir fait en sa vie qu'une seule souscription, savoir celle pour la statue de M. de Voltaire.

LE FRANÇAIS. — Hé bien, monsieur, cette seule souscription qu'il a faite est la seule dont on ne sait rien ; car le discret d'Alembert, qui l'a reçue, n'en a pas fait beaucoup de bruit. Je comprends bien que cette

Copyright Arvensa Editions

souscription est moins une générosité qu'une vengeance ; mais c'est une vengeance à la Jean-Jacques que Voltaire ne lui rendra pas.

Vous devez sentir, par ces exemples, que, de quelque façon qu'il s'y prenne, et dans aucun temps, il ne peut raisonnablement espérer que la vérité perce à son égard à travers les filets tendus autour de lui, et dans lesquels, en s'y débattant, il ne fait que s'enlacer davantage. Tout ce qui lui arrive est trop hors de l'ordre commun des choses pour pouvoir jamais être cru ; et ses protestations mêmes ne feront qu'attirer sur lui les reproches d'impudence et de mensonge que méritent ses ennemis.

Donnez à Jean-Jacques un conseil, le meilleur peut-être qui lui reste à suivre, environné comme il est d'embûches et de pièges où chaque pas ne peut manquer de l'attirer : c'est de rester, s'il se peut, immobile, de ne point agir du tout[415], de n'acquiescer à rien de ce qu'on lui propose, sous quelque prétexte que ce soit, et de résister même à ses propres mouvements tant qu'il peut s'abstenir de les suivre. Sous quelque face avantageuse qu'une chose à faire ou à dire se présente à son esprit, il doit compter que dès qu'on lui laisse le pouvoir de l'exécuter, c'est qu'on est sûr d'en tourner l'effet contre lui, et de la lui rendre funeste. Par exemple, pour tenir le public en garde contre les falsifications de ses livres, et contre tous les écrits pseudonymes qu'on fait courir journellement sous son nom, qu'y avait-il de meilleur en apparence et dont on pût moins abuser pour lui nuire, que la déclaration dont nous venons de parler ? Et cependant vous seriez étonné du parti qu'on a tiré de cette déclaration pour un effet tout contraire ; et il a dû sentir cela de lui-même par le soin qu'on a pris de la faire imprimer à son insu : car il n'a sûrement pas pu croire qu'on ait pris ce soin pour lui faire plaisir. L'écrit sur le gouvernement de Pologne[416], qu'il n'a fait que sur les plus touchantes instances, avec le plus parfait désintéressement, et par les seuls motifs de la plus pure vertu, semblait ne pouvoir qu'honorer son auteur et le rendre respectable, quand même cet écrit n'eût été qu'un tissu d'erreurs. Si vous saviez par qui, pour qui, pourquoi cet écrit était sollicité, l'usage qu'on s'est empressé d'en faire, et le tour qu'on a su lui donner, vous sentiriez parfaitement combien il eût été à désirer pour l'auteur que, résistant à toute cajolerie, il se refusât à l'appât de cette bonne œuvre qui, de la part de ceux qui la sollicitaient avec tant d'instance, n'avait pour but que de la rendre pernicieuse pour lui. En un mot, s'il connaît sa situation, il doit comprendre, pour peu qu'il y

Copyright Arvensa Editions

réfléchisse, que toute proposition qu'on lui fait, et quelque couleur qu'on y donne, a toujours un but qu'on lui cache, et qui l'empêcherait d'y consentir si ce but lui était connu. Il doit sentir surtout que le motif de faire du bien ne peut être qu'un piège pour lui de la part de ceux qui le lui proposent, et pour eux un moyen réel de faire du mal à lui ou par lui, pour le lui imputer dans la suite ; qu'après l'avoir mis hors d'état de rien faire d'utile aux autres ni à lui-même, on ne peut plus lui présenter un pareil motif que pour le tromper ; qu'enfin, n'étant plus, dans sa position, en puissance de faire aucun bien, tout ce qu'il peut désormais faire de mieux est de s'abstenir tout-à-fait d'agir, de peur de mal faire, sans le voir ni le vouloir, comme cela lui arrivera infailliblement chaque fois qu'il cédera aux instances des gens qui l'environnent, et qui ont toujours leur leçon toute faite sur les choses qu'ils doivent lui proposer. Surtout qu'il ne se laisse point émouvoir par le reproche de se refuser à quelque bonne œuvre ; sûr, au contraire, que si c'était réellement une bonne œuvre, loin de l'exhorter à y concourir, tout se réunirait pour l'en empêcher, de peur qu'il n'en eût le mérite, et qu'il n'en résultât quelque effet en sa faveur.

Par les mesures extraordinaires qu'on prend pour altérer et défigurer ses écrits, et pour lui en attribuer auxquels il n'a jamais songé, vous devez juger que l'objet de la ligue ne se borne pas à la génération présente, pour qui ces soins ne sont plus nécessaires : et puisque ayant sous les yeux ses livres, tels à peu près qu'il les a composés, on n'en a pas tiré l'objection qui nous paraît si forte à l'un et à l'autre contre l'affreux caractère qu'on prête à l'auteur, puisqu'au contraire on les a su mettre au rang de ses crimes, que la Profession de foi du vicaire est devenue un écrit impie, l'*Héloïse* un roman obscène, le *Contrat social* un livre séditieux ; puisqu'on vient de mettre à Paris *Pygmalion,* malgré lui, sur la scène, tout exprès pour exciter ce risible scandale qui n'a fait rire personne, et dont nul n'a senti la comique absurdité ; puisque enfin ces écrits tels qu'ils existent n'ont pas garanti leur auteur de la diffamation de son vivant, l'en garantiront-ils mieux après sa mort, quand on les aura mis dans l'état projeté pour rendre sa mémoire odieuse, et quand les auteurs du complot auront eu tout le temps d'effacer toutes les traces de son innocence et de leur imposture ? Ayant pris toutes leurs mesures en gens prévoyants et pourvoyants qui songent à tout, auraient-ils oublié la supposition que vous faites du repentir de quelque complice, du moins à l'heure de la mort, et les déclarations incommodes qui pourraient en résulter s'ils n'y mettaient

Copyright Arvensa Editions

ordre ?

Non, monsieur ; comptez que toutes leurs mesures sont si bien prises, qu'il leur reste peu de chose à craindre de ce côté-là.

Parmi les singularités qui distinguent le siècle où nous vivons de tous les autres, est l'esprit méthodique et conséquent qui depuis vingt ans dirige les opinions publiques. Jusqu'ici ces opinions erraient sans suite et sans règle au gré des passions des hommes, et ces passions, s'entrechoquant sans cesse, faisaient flotter le public de l'une à l'autre sans aucune direction constante. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Les préjugés eux-mêmes ont leur marche et leurs règles ; et ces règles, auxquelles le public est asservi sans qu'il s'en doute, s'établissent uniquement sur les vues de ceux qui le dirigent. Depuis que la secte philosophique s'est réunie en un corps sous des chefs, ces chefs, par l'art de l'intrigue auquel ils se sont appliqués, devenus les arbitres de l'opinion publique, le sont par elle de la réputation, même de la destinée des particuliers, et, par eux, de celle de l'état. Leur essai fut fait sur Jean-Jacques, et la grandeur du succès, qui dut les étonner eux-mêmes, leur fit sentir jusqu'où leur crédit pouvait s'étendre. Alors ils songèrent à s'associer des hommes puissants, pour devenir avec eux les arbitres de la société ; ceux surtout qui, disposés comme eux aux secrètes intrigues et aux mines souterraines, ne pouvaient manquer de rencontrer et d'éventer souvent les leurs. Ils leur firent sentir que, travaillant de concert, ils pouvaient étendre tellement leurs rameaux sous les pas des hommes, que nul ne trouvât plus d'assiette solide et ne pût marcher que sur des terrains contreminés. Ils se donnèrent des chefs principaux qui, de leur côté, dirigeant sourdement toutes les forces publiques sur les plans convenus entre eux, rendent infaillible l'exécution de tous leurs projets. Ces chefs de la ligue philosophique la méprisent, et n'en sont pas estimés ; mais l'intérêt commun les tient étroitement unis les uns aux autres, parce que la haine ardente et cachée est la grande passion de tous, et que, par une rencontre assez naturelle, cette haine commune est tombée sur les mêmes objets. Voilà comment le siècle où nous vivons est devenu le siècle de la haine et des secrets complots ; siècle où tout agit de concert sans affection pour personne, où nul ne tient à son parti par attachement, mais par aversion pour le parti contraire, où, pourvu qu'on fasse le mal d'autrui, nul ne se soucie de son propre bien.

ROUSSEAU. — C'était pourtant chez tous ces gens si haineux que vous

Copyright Arvensa Editions

trouviez pour Jean-Jacques une affection si tendre.

LE FRANÇAIS.— Ne me rappelez pas mes torts ; ils étaient moins réels qu'apparents. Quoique tous ces ligueurs m'eussent fasciné l'esprit par un certain jargon papilloté, toutes ces ridicules vertus, si pompeusement étalées, étaient presque aussi choquantes à mes yeux qu'aux vôtres. J'y sentais une forfanterie que je ne savais pas démêler ; et mon jugement, subjugué mais non satisfait, cherchait les éclaircissements que vous m'avez donnés, sans savoir les trouver de lui-même.

Les complots ainsi arrangés, rien n'a été plus facile que de les mettre à exécution par des moyens assortis à cet effet. Les oracles des grands ont toujours un grand crédit sur le peuple. On n'a fait qu'y ajouter un air de mystère pour les faire mieux circuler. Les philosophes, pour conserver une certaine gravité, se sont donné, en se faisant chefs de parti, des multitudes de petits élèves qu'ils ont initiés aux secrets de la secte, et dont ils ont fait autant d'émissaires et d'opérateurs de sourdes iniquités ; et, répandant par eux les noirceurs qu'ils inventaient et qu'ils feignaient, eux, de vouloir cacher, ils étendaient ainsi leur cruelle influence dans tous les rangs, sans excepter les plus élevés. Pour s'attacher inviolablement leurs créatures, les chefs ont commencé par les employer à malfaire, comme Catilina fit boire à ses conjurés le sang d'un homme, sûrs que, par ce mal où ils les avaient fait tremper, ils les tenaient liés pour le reste de leur vie. Vous avez dit que la vertu n'unit les hommes que par des liens fragiles, au lieu que les chaînes du crime sont impossibles à rompre. L'expérience en est sensible dans l'histoire de Jean-Jacques. Tout ce qui tenait à lui par l'estime et la bienveillance, que sa droiture et la douceur de son commerce devaient naturellement inspirer, s'est éparpillé, sans retour à la première épreuve, ou n'est resté que pour le trahir. Mais les complices de nos messieurs n'oseront jamais ni les démasquer, quoi qu'il arrive, de peur d'être démasqués eux-mêmes, ni se détacher d'eux, de peur de leur vengeance, trop bien instruits de ce qu'ils savent faire pour l'exercer. Demeurant ainsi tous unis par la crainte plus que les bons ne le sont par l'amour, ils forment un corps indissoluble dont chaque membre ne peut plus être séparé.

Dans l'objet de disposer, par leurs disciples, de l'opinion publique et de la réputation des hommes, ils ont assorti leur doctrine à leurs vues : ils ont fait adopter à leurs sectateurs les principes les plus propres à se les tenir

Copyright Arvensa Editions

inviolablement attachés, quelque usage qu'ils en veuillent faire ; et, pour empêcher que les directions d'une importune morale ne vinssent contrarier les leurs, ils l'ont sapée par la base, en détruisant toute religion, tout libre arbitre, par conséquent tout remords, d'abord avec quelque précaution, par la secrète prédication de leur doctrine, et ensuite tout ouvertement, lorsqu'ils n'ont plus eu de puissance réprimante à craindre. En paraissant prendre le contrepied des jésuites, ils ont tendu néanmoins au même but par des routes détournées, en se faisant comme eux chefs de parti. Les jésuites se rendaient tout-puissants en exerçant l'autorité divine sur les consciences, et se faisant, au nom de Dieu, les arbitres du bien et du mal : les philosophes, ne pouvant usurper la même autorité, se sont appliqués à la détruire ; et puis, en paraissant expliquer la nature[417] à leurs dociles sectateurs, et s'en faisant les suprêmes interprètes, ils se sont établi en son nom une autorité non moins absolue que celle de leurs ennemis, quoiqu'elle paraisse libre et ne régner sur les volontés que par la raison. Cette haine mutuelle était au fond une rivalité de puissance comme celle de Carthage et de Rome. Ces deux corps, tous deux impérieux, tous deux intolérants, étaient par conséquent incompatibles, puisque le système fondamental de l'un et de l'autre était de régner despotiquement. Chacun voulant régner seul, ils ne pouvaient partager l'empire et régner ensemble, ils s'excluaient mutuellement. Le nouveau, suivant plus adroitement les errements de l'autre, l'a supplanté en lui débauchant ses appuis, et, par eux, est venu à bout de le détruire : mais on le voit déjà marcher sur ses traces avec autant d'audace et plus de succès, puisque l'autre a toujours éprouvé de la résistance, et que celui-ci n'en éprouve plus. Son intolérance, plus cachée et non moins cruelle, ne paraît pas exercer la même rigueur, parce qu'elle n'éprouve plus de rebelles ; mais, s'il renaissait quelques vrais défenseurs du théisme, de la tolérance et de la morale, on verrait bientôt s'élever contre eux les plus terribles persécutions ; bientôt une inquisition philosophique, plus cauteleuse et non moins sanguinaire que l'autre, ferait brûler sans miséricorde quiconque oserait croire en Dieu. Je ne vous déguiserai point qu'au fond du cœur je suis resté croyant moi-même aussi bien que vous. Je pense là-dessus, ainsi que Jean-Jacques, que chacun est porté naturellement à croire ce qu'il désire, et que celui qui se sent digne du prix des âmes justes ne peut s'empêcher de l'espérer. Mais, sur ce point comme sur Jean-Jacques

Copyright Arvensa Editions

lui-même, je ne veux point professer hautement et inutilement des sentiments qui me perdraient. Je veux tâcher d'allier la prudence avec la droiture, et ne faire ma véritable profession de foi que quand j'y serai forcé sous peine de mensonge.

Or cette doctrine de matérialisme et d'athéisme, prêchée et propagée avec toute l'ardeur des plus zélés missionnaires, n'a pas seulement pour objet de faire dominer les chefs sur leurs prosélytes, mais, dans les mystères secrets où ils les emploient, de n'en craindre aucune indiscrétion durant leur vie, ni aucune repentance à leur mort. Leurs trames, après le succès, meurent avec leurs complices, auxquels ils n'ont rien tant appris qu'à ne pas craindre dans l'autre vie ce *Poul-Serrho* des Persans, objecté par Jean-Jacques à ceux qui disent que la religion ne fait aucun bien. Le dogme de l'ordre moral rétabli dans l'autre vie a fait jadis réparer bien des torts dans celle-ci ; et les imposteurs ont eu, dans les derniers moments de leurs complices, un danger à courir qui souvent leur servit de frein. Mais notre philosophie, en délivrant ses prédicateurs de cette crainte, et leurs disciples de Cette obligation, a détruit pour jamais tout retour au repentir. À quoi bon des révélations non moins dangereuses qu'inutiles ? Si l'on meurt, on ne risque rien, selon eux, à se taire ; et l'on risque tout à parler, si l'on en revient. Ne voyez-vous pas que, depuis longtemps, on n'entend plus parler de restitutions, de réparations, de réconciliations au lit de la mort ; que tous les mourants, sans repentir, sans remords, emportent sans effroi dans leur conscience le bien d'autrui, le mensonge et la fraude dont ils la chargèrent pendant leur vie ? Et que servirait même à Jean-Jacques ce repentir supposé d'un mourant dont les tardives déclarations, étouffées par ceux qui les entourent, ne transpireraient jamais au-dehors, et ne parviendraient à la connaissance de personne ? Ignorez-vous que tous les ligueurs, surveillants les uns des autres, forcent et sont forcés de rester fidèles au complot, et qu'entourés surtout à leur mort, aucun d'eux ne trouverait pour recevoir sa confession, au moins à l'égard de Jean-Jacques, que de faux dépositaires qui ne s'en chargeraient que pour l'ensevelir dans un secret éternel ? Ainsi toutes les bouches sont ouvertes au mensonge, sans que parmi les vivants et les mourants il s'en trouve désormais aucune qui s'ouvre à la vérité. Dites-moi donc quelle ressource lui reste pour triompher, même à force de temps, de l'imposture, et se manifester au public, quand tous les intérêts concourent à la tenir cachée, et qu'aucun ne porte à la révéler.

Copyright Arvensa Editions

ROUSSEAU. — Non, ce n'est pas à moi à vous dire cela, c'est à vous-même ; et ma réponse est écrite dans votre cœur. Eh ! dites-moi donc à votre tour quel intérêt, quel motif vous ramène de l'aversion, de l'animosité même qu'on vous inspira pour Jean-Jacques, à des sentiments si différents. Après l'avoir si cruellement haï quand vous l'avez cru méchant et coupable, pourquoi le plaignez-vous si sincèrement aujourd'hui que vous le jugez innocent ? Croyez-vous donc être le seul homme au cœur duquel parle encore la justice indépendamment de tout autre intérêt ? Non, monsieur ; il en est encore, et peut-être plus qu'on ne pense, qui sont plutôt abusés que séduits, qui font aujourd'hui par faiblesse et par imitation ce qu'ils voient faire à tout le monde, mais qui, rendus à eux-mêmes, agiraient tout différemment. Jean-Jacques lui-même pense plus favorablement que vous de plusieurs de ceux qui l'approchent ; il les voit, trompés par ses soi-disants patrons, suivre sans le savoir les impressions de la haine, croyant de bonne foi suivre celles de la pitié. Il y a dans la disposition publique un prestige entretenu par les chefs de la ligue. S'ils se relâchaient un moment de leur vigilance, les idées dévoyées par leurs artifices ne tarderaient pas à reprendre leur cours naturel, et la tourbe elle-même, ouvrant enfin les yeux, et voyant où l'on la conduite, s'étonnerait de son propre égarement. Cela, quoique vous en disiez, arrivera tôt ou tard. La question, si cavalièrement décidée dans notre siècle, sera mieux discutée dans un autre, quand la haine dans laquelle on entretient le public cessera d'être fomentée ; et quand, dans des générations meilleures, celle-ci aura été mise à son prix, ses jugements formeront des préjugés contraires ; ce sera une honte d'en avoir été loué, et une gloire d'en avoir été haï. Dans cette génération même il faut distinguer encore et les auteurs du complot, et ses directeurs des deux sexes, et leurs confidents en très petit nombre initiés peut-être dans le secret de l'imposture, d'avec le public, qui, trompé par eux, et le croyant réellement coupable, se prête sans scrupule à tout ce qu'ils inventent pour le rendre plus odieux de jour en jour. La conscience éteinte dans les premiers n'y laisse plus de prise au repentir ; mais l'égarement des autres est l'effet d'un prestige qui peut s'évanouir, et leur conscience rendue à elle-même peut leur faire sentir cette vérité si pure et si simple, que la méchanceté qu'on emploie à diffamer un homme prouve que ce n'est point pour sa méchanceté qu'il est diffamé. Sitôt que la passion et la prévention cesseront d'être entretenues,

Copyright Arvensa Editions

mille choses qu'on ne remarque pas aujourd'hui frapperont tous les yeux. Ces éditions frauduleuses de ses écrits, dont vos messieurs attendent un si grand effet, en produiront alors un tout contraire, et serviront à les déceler, en manifestant aux plus stupides les perfides intentions des éditeurs. Sa vie, écrite de son vivant par des traîtres, en se cachant très soigneusement de lui, portera tous les caractères des plus noirs libelles ; enfin, tous les manèges dont il est l'objet paraîtront alors ce qu'ils sont ; c'est tout dire.

Que les nouveaux philosophes aient voulu prévenir les remords des mourants par une doctrine qui mît leur conscience à son aise, de quelque poids qu'ils aient pu la charger, c'est de quoi je ne doute pas plus que vous, remarquant surtout que la prédication passionnée de cette doctrine a commencé précisément avec l'exécution du complot, et paraît tenir à d'autres complots dont celui-ci ne fait que partie. Mais cet engouement d'athéisme est un fanatisme, éphémère ouvrage de la mode, et qui se détruira par elle ; et l'on voit, par l'emportement avec lequel le peuple s'y livre, que ce n'est qu'une mutinerie contre sa conscience, dont il sent le murmure avec dépit. Cette commode philosophie des heureux et des riches, qui font leur paradis en ce monde, ne saurait être longtemps celle de la multitude victime de leurs passions, et qui, faute de bonheur en cette vie, a besoin d'y trouver au moins l'espérance et les consolations que cette barbare doctrine leur ôte. Des hommes nourris dès l'enfance dans une intolérante impiété poussée jusqu'au fanatisme, dans un libertinage sans crainte et sans honte ; une jeunesse sans discipline, des femmes sans mœurs[418], des peuples sans foi, des rois sans loi, sans supérieur qu'ils craignent, et délivrés de toute espèce de frein ; tous les devoirs de la conscience anéantis, l'amour de la patrie et l'attachement au prince éteints dans tous les cœurs ; enfin, nul autre lien social que la force : on peut prévoir aisément, ce me semble, ce qui doit bientôt résulter de tout cela. L'Europe, en proie à des maîtres instruits, par leurs instituteurs mêmes, à n'avoir d'autre guide que leur intérêt, ni d'autre dieu que leurs passions ; tantôt sourdement affamée, tantôt ouvertement dévastée, partout inondée de soldats[419], de comédiens, de filles publiques, de livres corrupteurs et de vices destructeurs, voyant naître et périr dans son sein des races indignes de vivre, sentira tôt ou tard, dans ses calamités, le fruit des nouvelles instructions ; et, jugeant d'elles par leurs funestes effets,

Copyright Arvensa Editions

prendra dans la même horreur et les professeurs et les disciples, et toutes ces doctrines cruelles qui, laissant l'empire absolu de l'homme à ses sens, et bornant tout à la jouissance de cette courte vie, rendent le siècle où elles règnent aussi méprisable que malheureux.

Ces sentiments innés, que la nature a gravés dans tous les cœurs pour consoler l'homme dans ses misères et l'encourager à la vertu, peuvent bien, à force d'art, d'intrigues et de sophismes, être étouffés dans les individus ; mais, prompts à renaître dans les générations suivantes, ils ramèneront toujours l'homme à ses dispositions primitives, comme la semence d'un arbre greffé redonne toujours le sauvageon. Ce sentiment intérieur, que nos philosophes admettent quand il leur est commode, et rejettent quand il leur est importun, perce à travers les écarts de la raison, et crie à tous les cœurs que la justice a une autre base que l'intérêt de cette vie, et que l'ordre moral, dont rien ici-bas ne nous donne l'idée, a son siège dans un système différent, qu'on cherche en vain sur la terre, mais où tout doit être un jour ramené[420]. La voix de la conscience ne peut pas plus être étouffée dans le cœur humain que celle de la raison dans l'entendement ; et l'insensibilité morale est tout aussi peu naturelle que la folie.

Ne croyez donc pas que tous les complices d'une trame exécrable puissent vivre et mourir toujours en repos dans leur crime. Quand ceux qui les dirigent n'attiseront plus la passion qui les anima, quand cette passion se sera suffisamment assouvie, quand ils en auront fait périr l'objet dans les ennuis, la nature insensiblement reprendra son empire : ceux qui commirent l'iniquité en sentiront l'insupportable poids, quand son souvenir ne sera plus accompagné d'aucune jouissance. Ceux qui en furent les témoins sans y tremper, mais sans la connaître, revenus de l'illusion qui les abuse, attesteront ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont entendu, ce qu'ils savent, et rendront hommage à la vérité. Tout a été mis en œuvre pour prévenir et empêcher ce retour : mais on a beau faire, l'ordre naturel se rétablit tôt ou tard, et le premier qui soupçonnera que Jean-Jacques pourrait bien n'avoir pas été coupable sera bien près de s'en convaincre, et d'en convaincre, s'il veut, ses contemporains, qui, le complot et ses auteurs n'existant plus, n'auront d'autre intérêt que celui d'être justes, et de connaître la vérité. C'est alors que tous ces monuments seront précieux, et que tel fait qui peut n'être aujourd'hui qu'un indice incertain conduira

Copyright Arvensa Editions

peut-être jusqu'à l'évidence.

Voilà, monsieur, à quoi tout ami de la justice et de la vérité peut, sans se compromettre, et doit consacrer tous les soins qui sont en son pouvoir. Transmettre à la postérité des éclaircissements sur ce point, c'est préparer et remplir peut-être l'œuvre de la Providence. Le ciel bénira, n'en doutez pas, une si juste entreprise. Il en résultera pour le public deux grandes leçons, et dont il avait grand besoin : l'une, d'avoir, et surtout aux dépens d'autrui, une confiance moins téméraire dans l'orgueil du savoir humain ; l'autre, d'apprendre, par un exemple aussi mémorable, à respecter en tout et toujours le droit naturel, et à sentir que toute vertu qui se fonde sur une violation de ce droit est une vertu fausse, qui couvre infailliblement quelque iniquité. Je me dévoue donc à cette œuvre de justice en tout ce qui dépend de moi, et je vous exhorte à y concourir, puisque vous le pouvez faire sans risque, et que vous avez vu de plus près des multitudes de faits qui peuvent éclairer ceux qui voudront un jour examiner cette affaire. Nous pouvons, à loisir et sans bruit, faire nos recherches, les recueillir, y joindre nos réflexions ; et, reprenant autant qu'il se peut la trace de toutes ces manœuvres, dont nous découvrons déjà les vestiges, fournir à ceux qui viendront après nous un fil qui les guide dans ce labyrinthe. Si nous pouvions conférer avec Jean-Jacques sur tout cela, je ne doute point que nous ne tirassions de lui beaucoup de lumières qui resteront à jamais éteintes, et que nous ne fussions surpris nous-mêmes de la facilité avec laquelle quelques mots de sa part expliqueraient des énigmes qui, sans cela, demeureront peut-être impénétrables par l'adresse de ses ennemis. Souvent, dans mes entretiens avec lui, j'en ai reçu de son propre mouvement des éclaircissements inattendus sur des objets que j'avais vus bien différents, faute d'une circonstance que je n'avais pu deviner, et qui leur donnait un tout autre aspect. Mais, gêné par mes engagements, et forcé de supprimer mes objections, je me suis souvent refusé malgré moi aux solutions qu'il semblait m'offrir, pour ne pas paraître instruit de ce que j'étais contraint de lui taire.

Si nous nous unissons pour former avec lui une société sincère et sans fraude, une fois sûr de notre droiture et d'être estimé de nous, il nous ouvrira son cœur sans peine ; et, recevant dans les nôtres les épanchements auxquels il est naturellement si disposé, nous en pourrons tirer de quoi former de précieux mémoires dont d'autres générations sentiront la valeur, et qui, du moins, les mettront à portée de discuter

Copyright Arvensa Editions

contradictoirement des questions aujourd'hui décidées sur le seul rapport de ses ennemis. Le moment viendra, mon cœur me l'assure, où sa défense, aussi périlleuse aujourd'hui qu'inutile, honorera ceux qui s'en voudront charger, et les couvrira, sans aucun risque, d'une gloire aussi belle, aussi pure que la vertu généreuse en puisse obtenir ici-bas.

LE FRANÇAIS.— Cette proposition est tout-à-fait de mon goût, et j'y consens avec d'autant plus de plaisir, que c'est peut-être le seul moyen qui soit en mon pouvoir de réparer mes torts envers un innocent persécuté, sans risque de m'en faire à moi-même. Ce n'est pas que la société que vous me proposez soit tout-à-fait sans péril. L'extrême attention qu'on a sur tous ceux qui lui parlent, même une seule fois, ne s'oubliera pas pour nous. Nos messieurs ont trop vu ma répugnance à suivre leurs errements, et à circonvenir comme eux un homme dont ils m'avaient fait de si affreux portraits, pour qu'ils ne soupçonnent pas tout au moins qu'ayant changé de langage à son égard, j'ai vraisemblablement aussi changé d'opinion. Depuis longtemps déjà, malgré vos précautions et les siennes, vous êtes inscrit comme suspect sur leurs registres, et je vous préviens que, de manière ou d'autre, vous ne tarderez pas à sentir qu'ils se sont occupés de vous : ils sont trop attentifs à tout ce qui approche de Jean-Jacques, pour que personne leur puisse échapper ; moi surtout qu'ils ont admis dans leur demi-confidence, je suis sûr de ne pouvoir approcher de celui qui en fut l'objet sans les inquiéter beaucoup. Mais je tâcherai de me conduire sans fausseté, de manière à leur donner le moins d'ombrage qu'il sera possible. S'ils ont quelque sujet de me craindre, ils en ont aussi de me ménager, et je me flatte qu'ils me connaissent trop d'honneur pour craindre des trahisons d'un homme qui n'a jamais voulu tremper dans les leurs.

Je ne refuse donc pas de le voir quelquefois avec prudence et précaution : il ne tiendra qu'à lui de connaître que je partage vos sentiments à son égard, et que si je ne puis lui révéler les mystères de ses ennemis, il verra du moins que, forcé de me taire, je ne cherche pas à le tromper. Je concourrai de bon cœur avec vous pour dérober à leur vigilance, et transmettre à de meilleurs temps les faits qu'on travaille à faire disparaître, et qui fourniront un jour de puissants indices pour parvenir à la connaissance de la vérité. Je sais que ses papiers, déposés en divers temps, avec plus de confiance que de choix, en des mains qu'il crut fidèles, sont tous passés dans celles de ses persécuteurs, qui n'ont pas

Copyright Arvensa Editions

manqué d'anéantir ceux qui pouvaient ne leur pas convenir, et d'accommoder à leur gré les autres ; ce qu'ils ont pu faire à discrétion, ne craignant ni examen ni vérification de la part de qui que ce fût, ni surtout de gens intéressés à découvrir et manifester leur fraude. Si, depuis lors, il lui reste quelques papiers encore, on les guette pour s'en emparer au plus tard à sa mort ; et, par les mesures prises, il est bien difficile qu'il en échappe aucun aux mains commises pour tout saisir. Le seul moyen qu'il ait de les conserver est de les déposer secrètement, s'il est possible, en des mains vraiment fidèles et sûres. Je m'offre à partager avec vous les risques de ce dépôt, et je m'engage à n'épargner aucun soin pour qu'il paraisse un jour aux yeux du public tel que je l'aurai reçu, augmenté de toutes les observations que j'aurai pu recueillir, tendantes à dévoiler la vérité. Voilà tout ce que la prudence me permet de faire pour l'acquit de ma conscience, pour l'intérêt de la justice, et pour le service de la vérité.

ROUSSEAU. — Et c'est aussi tout ce qu'il désire lui-même. L'espoir que sa mémoire soit rétablie un jour dans l'honneur qu'elle mérite, et que ses livres deviennent utiles par l'estime due à leur auteur, est désormais le seul qui peut le flatter en ce monde. Ajoutons-y de plus la douceur de voir encore deux cœurs honnêtes et vrais s'ouvrir au sien. Tempérons ainsi l'horreur de cette solitude, où l'on le force de vivre au milieu du genre humain. Enfin, sans faire en sa faveur d'inutiles efforts, qui pourraient causer de grands désordres, et dont le succès même ne le toucherait plus, ménageons-lui cette consolation, pour sa dernière heure, que des mains amies lui ferment les yeux.

Copyright Arvensa Editions

FIN Du TROISIÈME ET DERNIER DIALOGUE

ROUSSEAU JUGE DE JEAN-JACQUES

Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Mémoires
ROUSSEAU JUGE DE JEAN-JACQUES
Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Histoire du précédent écrit

Je ne parlerai point ici du sujet, ni de l'objet, ni de la forme de cet écrit : c'est ce que j'ai fait dans l'avant-propos qui le précède. Mais je dirai quelle était sa destination, quelle a été sa destinée, et pourquoi cette copie se trouve ici.

Je m'étais occupé, durant quatre ans, de ces dialogues, malgré le serrement de cœur qui ne me quittait point en y travaillant ; et je touchais à la fin de cette douloureuse tâche, sans savoir, sans imaginer comment en pouvoir faire usage, et sans me résoudre sur ce que je tenterais du moins pour cela. Vingt ans d'expérience m'avaient appris quelle droiture et quelle fidélité je pouvais attendre de ceux qui m'entouraient sous le nom d'amis. Frappé surtout de l'insigne duplicité de Duclos, que j'avais estimé au point de lui confier mes Confessions, et qui, du plus sacré dépôt de l'amitié, n'avait fait qu'un instrument d'imposture et de trahison, que pouvais-je attendre des gens qu'on avait mis autour de moi depuis ce temps-là, et dont toutes les manœuvres m'annonçaient si clairement les intentions ? Leur confier mon manuscrit n'était autre chose que vouloir le remettre moi-même à mes persécuteurs ; et la manière dont j'étais enlacé ne me laissait plus le moyen d'aborder personne autre.

Dans cette situation, trompé dans tous mes choix, et ne trouvant plus que perfidie et fausseté parmi les hommes, mon âme, exaltée par le sentiment de son innocence et par celui de leur iniquité, s'éleva par un élan jusqu'au siège de tout ordre et de toute vérité, pour y chercher les ressources que je n'avais plus ici-bas. Ne pouvant plus me confier à aucun homme qui ne me trahît, je résolus de me confier uniquement à la Providence, et de remettre à elle seule l'entière disposition du dépôt que

Copyright Arvensa Editions

je désirais laisser en de sûres mains.

J'imaginai pour cela de faire une copie au net de cet écrit, et de la déposer dans une église sur un autel ; et, pour rendre cette démarche aussi solennelle qu'il était possible, je choisis le grand autel de l'église de Notre-Dame, jugeant que partout ailleurs mon dépôt serait plus aisément caché ou détourné par les curés et par les moines, et tomberait infailliblement dans les mains de mes ennemis, au lieu qu'il pouvait arriver que le bruit de cette action fit parvenir mon manuscrit jusque sous les yeux du roi ; ce qui était tout ce que j'avais à désirer de plus favorable, et qui ne pouvait jamais arriver en m'y prenant de toute autre façon.

Tandis que je travaillais à transcrire au net mon écrit, je méditais sur les moyens d'exécuter mon projet, ce qui n'était pas fort facile, et surtout pour un homme aussi timide que moi. Je pensai qu'un samedi, jour auquel toutes les semaines on va chanter devant l'autel de Notre-Dame un motet, durant lequel le chœur reste vide, serait le jour où j'aurais le plus de facilité d'y entrer, d'arriver jusqu'à l'autel, et d'y placer mon dépôt. Pour combiner plus sûrement ma démarche, j'allai plusieurs fois de loin en loin examiner l'état des choses, et la disposition du chœur et de ses avenues ; car ce que j'avais à redouter, c'était d'être retenu au passage sûr que dès lors mon projet était manqué. Enfin, mon manuscrit étant prêt, je l'enveloppai, et j'y mis la suscription suivante :

DÉPÔT REMIS A LA PROVIDENCE.

« Protecteur des opprimés, Dieu de justice et de vérité, reçois ce dépôt que remet sur ton autel et confie à ta providence un étranger infortuné, seul, sans appui, sans défenseur sur la terre, outragé, moqué, diffamé, trahi de toute une génération, chargé depuis quinze ans, à l'envi, de traitements pires que la mort, et d'indignités inouïes jusqu'ici parmi les humains, sans avoir pu jamais en apprendre au moins la cause. Toute explication m'est refusée, toute communication m'est ôtée ; je n'attends plus des hommes aigris par leur propre injustice qu'affronts, mensonges et trahisons. Providence éternelle, mon seul espoir est en toi ; daigne prendre mon dépôt sous ta garde, et le faire tomber en des mains jeunes et fidèles, qui le transmettent exempt de fraude à une meilleure génération ; qu'elle apprenne, en déplorant mon sort, comment fut traité par celle-ci un homme sans fiel et sans fard, ennemi de l'injustice, mais patient à l'endurer, et qui jamais n'a fait, ni voulu, ni rendu de mal à personne. Nul n'a droit, je le sais, d'espérer un miracle, pas même l'innocence opprimée

Copyright Arvensa Editions

et méconnue. Puisque tout doit rentrer dans l'ordre un jour, il suffit d'attendre. Si donc mon travail est perdu, s'il doit être livré à mes ennemis, et par eux détruit ou défiguré, comme cela paraît inévitable, je n'en compterai pas moins sur ton œuvre, quoique j'en ignore l'heure et les moyens ; et après avoir fait, comme je l'ai dû, mes efforts pour y concourir, j'attends avec confiance, je me repose sur ta justice, et me résigne à ta volonté.»

Au verso du titre, et avant la première page, était écrit ce qui suit.

« Qui que vous soyez, que le ciel a fait l'arbitre de cet écrit, quelque usage que vous ayez résolu d'en faire, et quelque opinion que vous ayez de l'auteur, cet auteur infortuné vous conjure, par vos entrailles humaines et par les angoisses qu'il a souffertes en l'écrivant, de n'en disposer qu'après l'avoir lu tout entier. Songez que cette grâce, que vous demande un cœur brisé de douleur, est un devoir d'équité que le ciel vous impose. »

Tout cela fait, je pris sur moi mon paquet, et je me rendis, le samedi 24 février 1776, sur les deux heures, à Notre-Dame, dans l'intention d'y présenter le même jour mon offrande.

Je voulus entrer par une des portes latérales, par laquelle je comptais pénétrer dans le chœur. Surpris de la trouver fermée, j'allai passer plus bas par l'autre porte latérale qui donne dans la nef. En entrant, mes yeux furent frappés d'une grille que je n'avais jamais remarquée, et qui séparait de la nef la partie des bas-côtés qui entoure le chœur. Les portes de cette grille étaient fermées, de sorte que cette partie des bas-côtés dont je viens de parler était vide, et qu'il m'était impossible d'y pénétrer. Au moment où j'aperçus cette grille, je fus saisi d'un vertige comme un homme qui tombe en apoplexie, et ce vertige fut suivi d'un bouleversement dans tout mon être, tel que je ne me souviens pas d'en avoir éprouvé jamais un pareil. L'église me parut avoir tellement changé de face, que, doutant si j'étais bien dans Notre-Dame, je cherchais avec effort à me reconnaître et à mieux discerner ce que je voyais. Depuis trente-six ans que je suis à Paris, j'étais venu fort souvent et en divers temps à Notre-Dame ; j'avais toujours vu le passage autour du chœur ouvert et libre, et je n'y avais même jamais remarqué ni grille, ni porte, autant qu'il pût m'en souvenir. D'autant plus frappé de cet obstacle, imprévu, que je n'avais dit mon projet à personne, je crus, dans mon premier transport, voir concourir le ciel même à l'œuvre d'iniquité des hommes ; et le murmure d'indignation qui m'échappa ne peut être conçu que par celui qui saurait se mettre à ma place, ni excusé

Copyright Arvensa Editions

que par celui qui sait lire au fond des cœurs.

Je sortis rapidement de l'église, résolu de n'y rentrer de mes jours ; et, me livrant à toute mon agitation, je courus tout le reste du jour, errant de toutes parts, sans savoir ni où j'étais, ni où j'allais, jusqu'à ce que, n'en pouvant plus, la lassitude et la nuit me forcèrent de rentrer chez moi, rendu de fatigue et presque hébété de douleur.

Revenu peu à peu de ce premier saisissement, je commençai à réfléchir plus posément à ce qui m'était arrivé ; et, par ce tour d'esprit qui m'est propre, aussi prompt à me consoler d'un malheur arrivé qu'à m'effrayer d'un malheur à craindre, je ne tardai pas d'envisager d'un autre œil le mauvais succès de ma tentative. J'avais dit dans ma suscription que je n'attendais pas un miracle, et il était clair néanmoins qu'il en aurait fallu un pour faire réussir mon projet : car l'idée que mon manuscrit parviendrait directement au roi, et que ce jeune prince prendrait lui-même la peine de lire ce long écrit, cette idée, dis-je, était si folle, que je m'étonnais moi-même d'avoir pu m'en bercer un moment. Avais-je pu douter que, quand même l'éclat de cette démarche aurait fait arriver mon dépôt jusqu'à la cour, ce n'eût été que pour y tomber, non dans les mains du roi, mais dans celles de mes plus malins persécuteurs ou de leurs amis, et par conséquent pour être ou tout-à-fait supprimé, ou défiguré selon leurs vues, pour le rendre funeste à ma mémoire. Enfin le mauvais succès de mon projet, dont je m'étais si fort affecté, me parut, à force d'y réfléchir, un bienfait du ciel, qui m'avait empêché d'accomplir un dessein si contraire à mes intérêts ; je trouvai que c'était un grand avantage que mon manuscrit me fût resté pour en disposer plus sagement ; et voici l'usage que je résolus d'en faire.

Je venais d'apprendre qu'un homme de lettres de ma plus ancienne connaissance, avec lequel j'avais eu quelque liaison, que je n'avais point cessé d'estimer, et qui passait une grande partie de l'année à la campagne, était à Paris depuis peu de jours. Je regardai la nouvelle de son retour comme une direction de la Providence, qui m'indiquait le vrai dépositaire de mon manuscrit. Cet homme était, il est vrai, philosophe, auteur, académicien, et d'une province dont les habitants n'ont pas une grande réputation de droiture : mais que faisaient tous ces préjugés contre un point aussi bien établi que sa probité l'était dans mon esprit ? L'exception, d'autant plus honorable qu'elle était rare, ne faisait qu'augmenter ma confiance en lui ; et quel plus digne instrument le ciel pouvait-il choisir

Copyright Arvensa Editions

pour son œuvre que la main d'un homme vertueux ?

Je me détermine donc ; je cherche sa demeure : enfin je la trouve, et non sans peine. Je lui porte mon manuscrit, et je le lui remets avec un transport de joie, avec un battement de cœur qui fut peut-être le plus digne hommage qu'un mortel ait pu rendre à la vertu. Sans savoir encore de quoi il s'agissait, il me dit en le recevant qu'il ne ferait qu'un bon et honnête usage de mon dépôt. L'opinion que j'avais de lui me rendait cette assurance très superflue.

Quinze jours après je retourne chez lui, fortement persuadé que le moment était venu où le voile de ténèbres qu'on tient depuis vingt ans sur mes yeux allait tomber, et que, de manière ou d'autre, j'aurais de mon dépositaire des éclaircissements qui me paraissaient devoir nécessairement suivre de la lecture de mon manuscrit. Rien de ce que j'avais prévu n'arriva. Il me parla de cet écrit comme il m'aurait parlé d'un ouvrage de littérature que je l'aurais prié d'examiner pour m'en dire son sentiment. Il me parla de transpositions à faire pour donner un meilleur ordre à mes matières ; mais il ne me dit rien de l'effet qu'avait fait sur lui mon écrit, ni de ce qu'il pensait de l'auteur. Il me proposa seulement de faire une édition correcte de mes œuvres, en me demandant pour cela mes directions. Cette même proposition, qui m'avait été faite, et même avec opiniâtreté par tous ceux qui m'ont entouré, me fit penser que leurs dispositions et les siennes étaient les mêmes. Voyant ensuite que sa proposition ne me plaisait point, il offrit de me rendre mon dépôt. Sans accepter cette offre, je le priai seulement de le remettre à quelqu'un plus jeune que lui, qui pût survivre assez et à moi et à mes persécuteurs, pour pouvoir le publier un jour sans crainte d'offenser personne. Il s'attacha singulièrement à cette dernière idée, et il m'a paru par la suscription qu'il a faite pour l'enveloppe du paquet, et qu'il m'a communiquée, qu'il portait tous ses soins à faire en sorte, comme je l'en ai prié, que le manuscrit ne fut point imprimé ni connu avant la fin du siècle présent. Quant à l'autre partie de mon intention, qui était qu'après ce terme l'écrit fût fidèlement imprimé et publié, j'ignore ce qu'il a fait pour la remplir.

Depuis lors j'ai cessé d'aller chez lui. Il m'a fait deux ou trois visites, que nous avons eu bien de la peine à remplir de quelques mots indifférents, moi n'ayant plus rien à lui dire, et lui ne voulant me rien dire du tout.

Sans porter un jugement décisif sur mon dépositaire, je sentis que j'avais manqué mon but, et que vraisemblablement j'avais perdu mes

Copyright Arvensa Editions

peines et mon dépôt : mais je ne perdis point encore courage. Je me dis que mon mauvais succès venait de mon mauvais choix ; qu'il fallait être bien aveugle et bien prévenu pour me confier à un Français, trop jaloux de l'honneur de sa nation pour en manifester l'iniquité ; à un homme âgé, trop prudent, trop circonspect, pour s'échauffer pour la justice et pour la défense d'un opprimé. Quand j'aurais cherché tout exprès le dépositaire le moins propre à remplir mes vues, je n'aurais pas pu mieux choisir. C'est donc ma faute si j'ai mal réussi ; mon succès ne dépend que d'un meilleur choix.

Bercé de cette nouvelle espérance, je me remis à transcrire et mettre au net avec une nouvelle ardeur. Tandis que je vaquais à ce travail, un jeune Anglais, que j'avais eu pour voisin à Wootton[421], passa par Paris, revenant d'Italie, et me vint voir. Je fis comme tous les malheureux, qui croient voir dans tout ce qui leur arrive une expresse direction du sort. Je me dis : Voilà le dépositaire que la Providence m'a choisi ; c'est elle qui me l'envoie ; elle n'a rebuté mon choix que pour m'amener au sien. Comment avais-je pu ne pas voir que c'était un jeune homme, un étranger qu'il me fallait, hors du tripot des auteurs, loin des intrigants de ce pays, sans intérêt de me nuire, et sans passion contre moi ? Tout cela me parut si clair que, croyant voir le doigt de Dieu dans cette occasion fortuite, je me pressai de la saisir. Malheureusement ma nouvelle copie n'était pas avancée ; mais je me hâtai de lui remettre ce qui était fait, renvoyant à l'année prochaine à lui remettre le reste, si ; comme je n'en doutais pas, l'amour de la vérité lui donnait le zèle de revenir le chercher.

Depuis son départ, de nouvelles réflexions ont jeté dans mon esprit des doutes sur la sagesse de tous ces choix. Je ne pouvais ignorer que depuis longtemps nul ne m'approche qui ne soit expressément envoyé, et que me confier aux gens qui m'entourent c'est me livrer à mes ennemis. Pour trouver un confident fidèle, il aurait fallu l'aller chercher loin de moi parmi ceux dont je ne pouvais approcher. Mon espérance était donc vaine, toutes mes mesures étaient fausses, tous mes soins étaient inutiles, et je devais être sûr que l'usage le moins criminel que feraient de mon dépôt ceux à qui je l'allais ainsi confiant serait de l'anéantir.

Cette idée me suggéra une nouvelle tentative dont j'attendis plus d'effet. Ce fut d'écrire une espèce de billet circulaire adressé à la nation française, d'en faire plusieurs copies, et de les distribuer, aux promenades

Copyright Arvensa Editions

et dans les rues, aux inconnus dont la physionomie me plairait le plus. Je ne manquai pas d'argumenter à ma manière ordinaire en faveur de cette nouvelle résolution. On ne me laisse de communication, me disais-je, qu'avec des gens apostés par mes persécuteurs. Me confier à quelqu'un qui m'approche n'est autre chose que me confier à eux. Du moins parmi les inconnus il s'en peut trouver qui soient de bonne foi : mais quiconque vient chez moi n'y vient qu'à mauvaise intention ; je dois être sûr de cela.

Je fis donc mon petit écrit en forme de billet, et j'eus la patience d'en tirer un grand nombre de copies. Mais, pour en faire la distribution, j'éprouvai un obstacle que je n'avais pas prévu, dans le refus de le recevoir par ceux à qui je le présentais. La suscription était : *A tout Français aimant encore la justice et la vérité*[422]. Je n'imaginais pas que, sur cette adresse, aucun l'osât refuser ; presque aucun ne l'accepta. Tous, après avoir lu l'adresse, me déclarèrent, avec une ingénuité qui me fit rire au milieu de ma douleur, qu'il ne s'adressait pas à eux. Vous avez raison, leur disais-je en le reprenant, je vois bien que je m'étais trompé. Voilà la seule parole franche que depuis quinze ans j'aie obtenue d'aucune bouche française.

Éconduit aussi par ce côté, je ne me rebutai pas encore. J'envoyai des copies de ce billet en réponse à quelques lettres d'inconnus qui voulaient à toute force venir chez moi, et je crus faire merveille en mettant au prix d'une réponse décisive à ce même billet l'acquiescement à leur fantaisie. J'en remis deux ou trois autres aux personnes qui m'accostaient ou qui me venaient voir. Mais tout cela ne produisit que des réponses amphigouriques et normandes qui m'attestaient dans leurs auteurs une fausseté à toute épreuve.

Ce dernier mauvais succès, qui devait mettre le comble à mon désespoir, ne m'affecta point comme les précédents. En m'apprenant que mon sort était sans ressource, il m'apprit à ne plus lutter contre la nécessité. Un passage de l'*Émile* que je me rappelai me fit rentrer en moi-même et m'y fit trouver ce que j'avais cherché vainement au-dehors. Quel mal t'a fait ce complot ? que t'a-t-il ôté de toi ? quel membre t'a-t-il mutilé ? quel crime t'a-t-il fait commettre ? Tant que les hommes n'arracheront pas de ma poitrine le cœur qu'elle enferme, pour y substituer, moi vivant, celui d'un malhonnête homme, en quoi pourront-ils altérer, changer, détériorer mon être ? Ils auront beau faire un Jean-Jacques à leur mode, Rousseau restera toujours le même en dépit d'eux.

Copyright Arvensa Editions

N’ai-je donc connu la vanité de l’opinion que pour me remettre sous son joug aux dépens de la paix de mon âme et du repos de mon cœur ? Si les hommes veulent me voir autre que je ne suis, que m’importe ? L’essence de mon être est-elle dans leurs regards ? S’ils abusent et trompent sur mon compte les générations suivantes, que m’importe encore ? Je n’y serai plus pour être victime de leur erreur. S’ils empoisonnent et tournent à mal tout ce que le désir de leur bonheur m’a fait dire et faire d’utile, c’est à leur dam et non pas au mien. Emportant avec moi le témoignage de ma conscience, je trouverai, en dépit d’eux, le dédommagement de toutes leurs indignités. S’ils étaient dans l’erreur de bonne foi, je pourrais en me plaignant les plaindre encore et gémir sur eux et sur moi ; mais quelle erreur peut excuser un système aussi exécrable que celui qu’ils suivent à mon égard avec un zèle impossible à qualifier ? Quelle erreur peut faire traiter publiquement en scélérat convaincu le même homme qu’on empêche avec tant de soin d’apprendre au moins de quoi on l’accuse ? Dans le raffinement de leur barbarie, ils ont trouvé l’art de me faire souffrir une longue mort en me tenant enterré tout vif. S’ils trouvent ce traitement doux, il faut qu’ils aient des âmes de fange ; s’ils le trouvent aussi cruel qu’il l’est, les Phalaris, les Agathocles, ont été plus débonnaires qu’eux. J’ai donc eu tort d’espérer les ramener en leur montrant qu’ils se trompent : ce n’est pas de cela qu’il s’agit ; et, quand ils se tromperaient sur mon compte, ils ne peuvent ignorer leur propre iniquité. Ils ne sont pas injustes et méchants envers moi par erreur, mais par volonté : ils le sont parce qu’ils veulent l’être ; et ce n’est pas à leur raison qu’il faudrait parler, c’est à leurs cœurs dépravés par la haine. Toutes les preuves de leur injustice ne feront que l’augmenter ; elle est un grief de plus qu’ils ne me pardonneront jamais.

Mais c’est encore plus à tort que je me suis affecté de leurs outrages au point d’en tomber dans l’abattement et presque dans le désespoir. Comme s'il était au pouvoir des hommes de changer la nature des choses, et de m’ôter les consolations dont rien ne peut dépouiller l’innocent ! Et pourquoi donc est-il nécessaire à mon bonheur éternel qu’ils me connaissent et me rendent justice ? Le ciel n’a-t-il donc nul autre moyen de rendre mon âme heureuse et de la dédommager des maux qu’ils m’ont fait souffrir injustement ? Quand la mort m’aura tiré de leurs mains, saurai-je et m’inquiéterai-je de savoir ce qui se passe encore à mon égard sur la terre ? A l’instant que la barrière de l’éternité s’ouvrira devant moi, tout ce

Copyright Arvensa Editions

qui est en-deçà disparaîtra pour jamais ; et si je me souviens alors de l'existence du genre humain, il ne sera pour moi dès cet instant même que comme n'existant déjà plus.

J'ai donc pris enfin mon parti tout-à-fait ; détaché de tout ce qui tient à la terre et des insensés jugements des hommes, je me résigne à être à jamais défiguré parmi eux, sans en moins compter sur le prix de mon innocence et de ma souffrance. Ma félicité doit être d'un autre ordre ; ce n'est plus chez eux que je dois la chercher, et il n'est pas plus en leur pouvoir de l'empêcher que de la connaître. Destiné à être dans cette vie la proie de l'erreur et du mensonge, j'attends l'heure de ma délivrance et le triomphe de la vérité sans les plus chercher parmi les mortels. Détaché de toute affection terrestre, et délivré même de l'inquiétude de l'espérance ici-bas, je ne vois plus de prise par laquelle ils puissent encore troubler le repos de mon cœur. Je ne réprimerai jamais le premier mouvement d'indignation, d'emportement, de colère, et même je n'y lâche plus ; mais le calme qui succède à cette agitation passagère est un état permanent dont rien ne peut plus me tirer.

L'espérance éteinte étouffe bien le désir, mais elle n'anéantit pas le devoir, et je veux jusqu'à la fin remplir le mien dans ma conduite avec les hommes. Je suis dispensé désormais de vains efforts pour leur faire connaître la vérité, qu'ils sont déterminés à rejeter toujours ; mais je ne le suis pas de leur laisser les moyens d'y revenir autant qu'il dépend de moi, et c'est le dernier usage qui me reste à faire de cet écrit. En multiplier incessamment les copies, pour les déposer ainsi çà et là dans les mains des gens qui m'approchent, serait excéder inutilement mes forces, et je ne puis raisonnablement espérer que de toutes ces copies ainsi dispersées une seule parvienne entière à sa destination. Je vais donc me borner à une, dont j'offrirai la lecture à ceux de ma connaissance que je croirai les moins injustes, les moins prévenus, ou qui, quoique liés avec mes persécuteurs, me paraîtront avoir néanmoins encore du ressort dans l'âme et pouvoir être quelque chose par eux-mêmes. Tous, je n'en doute pas, resteront sourds à mes raisons, insensibles à ma destinée, aussi cachés et faux qu'auparavant. C'est un parti pris universellement et sans retour, surtout par ceux qui m'approchent. Je sais tout cela d'avance, et je ne m'en tiens pas moins à cette dernière résolution, parce qu'elle est le seul moyen qui reste en mon pouvoir de concourir à l'œuvre de la Providence, et d'y mettre la possibilité qui dépend de moi. Nul ne m'écoutera, l'expérience

Copyright Arvensa Editions

m'en avertit ; mais il n'est pas impossible qu'il s'en trouve un qui m'écoute, et il est désormais impossible que les yeux des hommes s'ouvrent d'eux-mêmes à la vérité. C'en est assez pour m'imposer l'obligation de la tentative, sans en espérer aucun succès. Si je me contente de laisser cet écrit après moi, cette proie n'échappera pas aux mains de rapine qui n'attendent que ma dernière heure pour tout saisir et brûler, ou falsifier. Mais si parmi ceux qui m'auront lu il se trouvait un seul cœur d'homme, ou seulement un esprit vraiment sensé, mes persécuteurs auraient perdu leur peine, et bientôt la vérité percerait aux yeux du public. La certitude, si ce bonheur inespéré m'arrive, de ne pouvoir m'y tromper un moment, m'encourage à ce nouvel essai. Je sais d'avance quel ton tous prendront après m'avoir lu. Ce ton sera le même qu'auparavant, ingénu, patelin, bénévole ; ils me plaindront beaucoup de voir si noir ce qui est si blanc, car ils ont tous la candeur des cygnes ; mais ils ne comprendront rien à tout ce que j'ai dit là. Ceux-là, jugés à l'instant, ne me surprendront point du tout, et me fâcheront très peu. Mais si, contre toute attente, il s'en trouve un que mes raisons frappent et qui commence à soupçonner la vérité, je ne resterai pas un moment en doute sur cet effet, et j'ai le signe assuré pour le distinguer des autres quand même il ne voudrait pas s'ouvrir à moi. C'est de celui-là que je ferai mon dépositaire, sans même examiner si je dois compter sur sa probité : car je n'ai besoin que de son jugement pour l'intéresser à m'être fidèle. Il sentira qu'en supprimant mon dépôt il n'en tire aucun avantage ; qu'en le livrant à mes ennemis il ne leur livre que ce qu'ils ont déjà, qu'il ne peut par conséquent donner un grand prix à cette trahison, ni éviter, tôt ou tard, par elle le juste reproche d'avoir fait une vilaine action : au lieu qu'en gardant mon dépôt il reste toujours le maître de le supprimer quand il voudra ; et peut un jour, si des révolutions assez naturelles changent les dispositions du public, se faire un honneur infini, et tirer de ce même dépôt un grand avantage dont il se prive en le sacrifiant. S'il sait prévoir et s'il peut attendre, il doit, en raisonnant bien, m'être fidèle. Je dis plus : quand même le public persisterait dans les mêmes dispositions où il est à mon égard, encore un mouvement très naturel le portera-t-il, tôt ou tard, à désirer de savoir au moins ce que Jean-Jacques aurait pu dire si on lui eût laissé la liberté de parler. Que mon dépositaire se montrant leur dise alors : Vous voulez donc savoir ce qu'il aurait dit ? Eh bien ! le voilà. Sans prendre mon parti, sans vouloir défendre ma cause ni ma mémoire, il peut, en se faisant mon simple rapporteur, et restant au

Copyright Arvensa Editions

surplus, s'il peut, dans l'opinion de tout le monde, jeter cependant un nouveau jour sur le caractère de l'homme jugé : car c'est toujours un trait de plus à son portrait de savoir comment un pareil homme osa parler de lui-même.

Si parmi mes lecteurs je trouve cet homme sensé disposé, pour son propre avantage, à m'être fidèle, je-suis déterminé à lui remettre non seulement cet écrit, mais aussi tous les papiers qui restent entre mes mains, et desquels on peut tirer un jour de grandes lumières sur ma destinée, puisqu'ils contiennent des anecdotes, des explications, et des faits que nul autre que moi ne peut donner, et qui sont les seules clefs de beaucoup d'énigmes qui, sans cela, resteront à jamais inexplicables.

Si cet homme ne se trouve point, il est possible au moins que la mémoire de cette lecture, restée dans l'esprit de ceux qui l'auront faite, réveille un jour en quelqu'un d'eux quelque sentiment de justice et de commisération, quand, longtemps après ma mort, le délire public commencera à s'affaiblir.

Alors ce souvenir peut produire en son âme quelque heureux effet que la passion qui les anime arrête de mon vivant, et il n'en faut pas davantage pour commencer l'œuvre de la Providence. Je profiterai donc des occasions de faire connaître cet écrit, si je les trouve, sans en attendre aucun succès. Si je trouve un dépositaire que j'en puisse raisonnablement charger, je le ferai, regardant néanmoins mon dépôt comme perdu, et m'en consolant d'avance. Si je n'en trouve point, comme je m'y attends, je continuerai de garder ce que je lui aurais remis, jusqu'à ce qu'à ma mort, si ce n'est plus tôt, mes persécuteurs s'en saisissent. Ce destin de mes papiers, que je vois inévitable, ne m'alarme plus. Quoi que fassent les hommes, le ciel à son tour fera son œuvre. J'en ignore le temps, les moyens, l'espèce. Ce que je sais, c'est que l'arbitre suprême est puissant et juste, que mon âme est innocente, et que je n'ai pas mérité mon sort : cela me suffit. Céder désormais à ma destinée, ne plus m'obstiner à lutter contre elle, laisser mes persécuteurs disposer à leur gré de leur proie, rester leur jouet sans aucune résistance durant le reste de mes vieux et tristes jours, leur abandonner même l'honneur de mon nom et ma réputation dans l'avenir, s'il plaît au ciel qu'ils en disposent, sans plus m'affecter de rien, quoi qu'il arrive ; c'est ma dernière résolution. Que les hommes fassent désormais tout ce qu'ils voudront ; après avoir fait, moi, ce que j'ai dû, ils auront beau tourmenter ma vie, ils ne m'empêcheront pas de mourir en paix.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Mémoires

ROUSSEAU JUGE DE JEAN-JACQUES

Table des matières du titre

Liste des Mémoires

Liste générale des titres

Copie du Billet circulaire dont il est parlé dans l'écrit précédent

A TOUT FRANÇAIS AIMANT ENCORE LA JUSTICE ET LA VÉRITÉ.

Français ! nation jadis aimable et douce, qu'êtes-vous devenus ? Que vous êtes changés pour un étranger infortuné, seul, à votre merci, sans appui, sans défenseur, mais qui n'en aurait pas besoin chez un peuple juste ; pour un homme sans fard et sans fiel, ennemi de l'injustice, mais patient à l'endurer, qui jamais n'a fait, ni voulu, ni rendu de mal à personne, et qui, depuis quinze ans, plongé, traîné par vous dans la fange de l'opprobre et de la diffamation, se voit, se sent charger à l'envi d'indignités inouïes jusqu'ici parmi les humains, sans avoir pu jamais en apprendre au moins la cause ! C'est donc là votre franchise, votre douceur, votre hospitalité ? Quittez ce vieux nom de *Francs ;* il doit trop vous faire rougir. Le persécuteur de Job aurait pu beaucoup apprendre de ceux qui vous guident dans l'art de rendre un mortel malheureux. Ils vous ont persuadé, je n'en doute pas, ils vous ont prouvé même, comme cela est toujours facile en se cachant de l'accusé, que je méritais ces traitements indignes, pires cent fois que la mort. En ce cas, je dois me résigner ; car je n'attends, ni ne veux d'eux, ni de vous, aucune grâce ; mais ce que je veux et qui m'est dû tout au moins, après une condamnation si cruelle et si infamante, c'est qu'on m'apprenne enfin quels sont mes crimes, et comment et par qui j'ai été jugé !

Pourquoi faut-il qu'un scandale aussi public soit pour moi seul un mystère impénétrable ? À quoi bon tant de machines, de ruses, de trahisons, de mensonges, pour cacher au coupable ses crimes, qu'il doit

Copyright Arvensa Editions

savoir mieux que personne s'il est vrai qu'il les ait commis ? Que si, pour des raisons qui me passent, persistant à m'ôter un droit[423] dont on n'a privé jamais aucun criminel, vous avez résolu d'abreuver le reste de mes tristes jours d'angoisses, de dérision, d'opprobres, sans vouloir que je sache pourquoi, sans daigner écouter mes griefs, mes raisons, mes plaintes, sans me permettre même de parler[424] ; j'élèverai au ciel, pour toute défense, un cœur sans fraude, et des mains pures de tout mal, lui demandant, non, peuple cruel, qu'il me venge et vous punisse, (ah ! qu'il éloigne de vous tout malheur et toute erreur !) mais qu'il ouvre bientôt à ma vieillesse un meilleur asile, où vos outrages ne m'atteignent plus.

P. S. Français, on vous tient dans un délire qui ne cessera pas de mon vivant. Mais quand je n'y serai plus, que l'accès sera passé, et que votre animosité, cessant d'être attisée, laissera l'équité naturelle parler à vos cœurs, vous regarderez mieux, je l'espère, à tous les faits, dits, écrits, que l'on m'attribue en se cachant de moi très soigneusement, à tout ce qu'on vous fait croire de mon caractère, à tout ce qu'on vous fait faire par bonté pour moi. Vous serez alors bien surpris ; et, moins contents de vous que vous ne l'êtes, vous trouverez, j'ose vous le prédire, la lecture de ce billet plus intéressante qu'elle ne peut vous paraître aujourd'hui. Quand enfin ces messieurs, couronnant toutes leurs bontés, auront publié la vie de l'infortuné qu'ils auront fait mourir de douleur, cette vie impartiale et fidèle qu'ils préparent depuis longtemps avec tant de secret et de soin ; avant que d'ajouter foi à leur dire et à leurs preuves, vous rechercherez, je m'assure, la source de tant de zèle, le motif de tant de peines, la conduite surtout qu'ils eurent envers moi de mon vivant. Ces recherches bien faites, je consens, je le déclare, puisque vous voulez me juger sans m'entendre, que vous jugiez entre eux et moi sur leur propre production.

Copyright Arvensa Editions

FIN de ROUSSEAU JUGE DE JEAN-JACQUES

Table des matières du titre
Liste des Mémoires
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

— CORRESPONDANCE —

Jean-Jacques ROUSSEAU

CORRESPONDANCE

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

CORRESPONDANCE

Liste générale des titres

Table de la correspondance

Présentation

PREMIÈRE PARTIE – Du 1er janvier 1732 au 1er janvier 1758

1732

1733

1735

1736

1737

1738

1739

1740

1741

1743

1744

1745

1747

1748

1749

1750

1751

1752

1753

1754

1755

1756

1757

Copyright Arvensa Editions

DEUXIÈME PARTIE – Du 1er janvier 1758 au 12 mai 1763

Présentation

1758

1759

1760

1761

1762

1763

TROISIÈME PARTIE – Du 12 mai 1763 au 1er janvier 1766

Présentation

1763 (suite)

1764

1765

QUATRIÈME PARTIE – Du 1er janvier 1766 à fin juin 1768

Présentation

1766

1767

1768

CINQUIÈME PARTIE – Du 20 juin 1768 au 15 mars 1778

Présentation

1768 (suite)

1769

1770

1771

1772

1773

1774

1775

1776

1777

1778

Copyright Arvensa Editions

De haut en bas et de gauche à droite : Isaac Rousseau, père de Jean-Jacques – Françoise-Louise de Warens – François-Marie Arouet, dit Voltaire – Jean le Rond d'Alembert – Christophe de Beaumont, archevêque de Paris – Claude-Adrien Helvétius – Denis Diderot – Chrétien-Guillaume Lamoignon Malesherbes – Louise d'Épinay – Friedrich Melchior Grimm – Sophie d'Houdetot – Pierre Alexandre du Peyrou –

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

CORRESPONDANCE

Table de la correspondance
Liste générale des titres

Présentation

La partie Correspondance de cette édition numérique reprend la classification adoptée par M. Musset-Pathay, dans son édition de 1824.

Voici quelques extraits de ses observations sur la correspondance de Jean-Jacques Rousseau ainsi que les détails de la classification adoptée.

Arvensa Éditions

* * *

……

Les collections les plus volumineuses des lettres écrites dans le dernier [18ème], siècle, sont celles de deux écrivains des plus célèbres de ce siècle, et qu'on place toujours l'un à côté de l'autre, quoiqu'ils ne fussent pas plus amis que rivaux, puisqu'ils n'écrivirent point dans le même genre, et qu'aucun des deux n'eut d'amitié pour l'autre. Ce sont Voltaire et Rousseau. Ce dernier, plus juste et moins esclave de sa passion que le premier, lui paya toujours généreusement le tribut d'admiration qu'il devait à son génie, et, comme il le lui écrivit lui-même[425], s'il ne put honorer en lui que ses talents ce ne fut point sa faute. Il n'en est que trop justifié par les infâmes libelles[426] que publia contre lui Voltaire, auquel il ne répondit qu'en souscrivant à sa statue.

……

Une correspondance ne doit être publiée que lorsqu'elle remplit l'une des conditions suivantes :

1° Si les lettres dont elle se compose transmettent des documents certains sur l'histoire des hommes, ou celle de leurs lois, de leurs institutions, de leurs usages, de leurs moeurs, de leurs arts, de leurs sciences ;

Copyright Arvensa Editions

2° Quand elles font connaître des personnages historiques autrement ou mieux que ne le permet la dignité de l'histoire, dont elles peuvent être le supplément sous une infinité de rapports[427] ;

3° Lorsqu'elles rapportent des circonstances dont le récit explique des faits obscurs, ou confirme des faits douteux.

Notre instruction étant le résultat des correspondances de ce genre, leur publication a donc un but d'utilité. Elles en ont un d'agrément.

4° Lorsqu'elles se distinguent par le style. Je doute que ce mérite seul suffise pour en assurer la durée. On est étonné des ressources de madame de Sévigné pour exprimer en tant de manières et toujours avec tant de charmes le même sentiment ; mais il est rare que l'expression de cette vive tendresse ne soit pas tantôt interrompue par quelque réflexion qui en suspende l'effet, ou tantôt accompagnée d'un récit agréable et piquant[428].

L'intérêt d'une correspondance dépend donc ou de celui qu'inspire la personne qui la tient, ou des sujets qu'elle traite dans ses lettres. Celles de Jean-Jacques offrent pour la plupart l'un de ces rapports et quelquefois tous les deux. Plusieurs et particulièrement les premières sont insignifiantes et ne méritaient pas d'être imprimées. Mais, d'après l'usage, un éditeur met ceux qui le suivent dans l'obligation de ne rien retrancher. Les lettres que le citoyen de Genève écrivit dans sa jeunesse ne sont dignes d'attention que pour ceux qui veulent suivre les progrès de l'auteur. Ils trouveront que la distance qui sépare Jean-Jacques vagabond ou séjournant tantôt à Chambéry, tantôt aux Charmettes, de Rousseau secrétaire d'ambassade à Venise est immense. Je doute qu'elle soit la même chez les autres écrivains. Il est vrai que, pour la plupart on a eu le bon esprit de ne pas publier leurs premiers essais, de manière qu'il ne reste plus de pièces de comparaison ; tandis qu'on a tout recueilli de Rousseau jusqu'à des *chiffons* presque illisibles, parce qu'il les avait écrits au crayon[429] : circonstance qui prouve évidemment qu'il n'en aurait pas permis l'impression, au moins dans l'état où on les a publiés.

Une correspondance qui ne fut point écrite pour être imprimée *trahit*, si l'on peut s'exprimer ainsi, celui qui la tient quand il s'entretient avec des amis. Elle sert à faire juger de son caractère, de ses qualités, de ses passions, de ses vices, de ses penchants. Elle ajoute de nouvelles données

Copyright Arvensa Editions

à celles que l'on possède. C'est l'un des motifs pour lesquels nous avons classé la correspondance de Jean-Jacques avec les mémoires et les écrits propres à le faire connaître.

On cherche en général dans la correspondance des hommes célèbres, de nouvelles preuves du talent qui les rendit illustres. On n'éprouve point de mécompte dans celle de Voltaire. Riche, variée, offrant tous les genres, elle est un vaste monument de l'inépuisable fécondité du patriarche de Ferney, de la souplesse de son esprit, de la puissance de son génie, de la diversité des dons que lui avait départis la nature, auxquels il faut ajouter la position heureuse dans laquelle se trouvait l'auteur. Placé près de nos frontières, mais au-delà, dans un petit pays libre, vivant dans cette indépendance que donne cette liberté plus encore que la fortune, qui l'avait comblé de ses faveurs, il se faisait rendre compte de tout ce qui se passait en France, Il tenait le sceptre de la littérature, et la république des lettres avait, dans Voltaire, un véritable dictateur. Affaires d'état, politique, procès, anecdotes scandaleuses, intrigues de cour et de boudoir, guerres et traités de paix, encyclopédie et pamphlets, le héros et le goujat, Frédéric et Nonotte, tout était de son ressort. Tout s'animait et prenait une physionomie sous sa plume facile et brillante. Une grande aisance, un coeur exempt de soucis et d'inquiétudes (et peut-être toujours affranchi de cette passion qui trouble le repos), une heureuse insouciance sur les tempêtes de cette vie, lorsqu'il n'était que spectateur, laissaient à son esprit toute sa liberté, et lui permettaient de se livrer à son imagination.

Pour que la correspondance de Voltaire fût ce qu'elle est, il fallait ces conditions, et de plus l'intérêt du sujet qu'il traitait, auquel il savait en donner quand ce sujet en manquait, ce qui était rare ; car, ainsi que nous l'avons fait remarquer, Ferney était, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'entrepôt des nouvelles de ce monde.

Mais quelle différence entre cette position digne d'envie et celle d'un solitaire qui fuit la société ; qui s'affecte des maux qu'il y voit, au point d'en perdre la tranquillité ; qui conspire contre son propre repos, et devient ainsi complice de ses ennemis ; qui, sans moyens de satisfaire à ses besoins[430], repousse les bienfaits, et, vivant dans un isolement complet, ignore ce qui se passe autour de lui. De quels objets peut-il s'occuper dans sa correspondance ?

Les lettres de Voltaire étaient pour la plupart écrites pour circuler, pour

Copyright Arvensa Editions

acquérir de la publicité. Il le savait et les faisait en conséquence. Elles étaient adressées à des personnages répandus dans la société.

Celles de Jean-Jacques, au contraire, l'étaient en grande partie à des gens inconnus, au moins à Paris. C'étaient MM. Moultou, du Peyrou, Lalliaud, etc.

Une première conclusion à tirer de ces données exactes, est que la correspondance de Voltaire, roulant sur des objets d'un intérêt général, doit contenir peu de données sur l'auteur de cette correspondance : tandis que celle de l'autre, qui n'écrit que pour répondre, sans jamais provoquer, et à qui l'on n'écrit que pour lui parler de sa personne ou de ses ouvrages, doit n'offrir qu'un seul intérêt, celui dont il est l'objet, et des données sur lui-même ou ses oeuvres, sur les sentiments dont il est affecté, l'état de son âme et de son coeur.

Une seconde conclusion est qu'on peut juger avec plus de certitude Rousseau d'après ses lettres, que Voltaire d'après les siennes.

À quelques exceptions près, les lettres de Rousseau sont moins connues que celles de Voltaire ; on dévore celles-ci : j'en ai dit les raisons. Pour lire celles de l'autre, il faut avoir un but ; celui d'en connaître l'auteur, de le scruter jusque dans les plus secrets replis de son âme, de le voir à nu, si l'on peut s'exprimer ainsi. Ce but, il est raisonnable de se le proposer. L'auteur d'*Émile* mérite bien les peines qu'on se donnerait pour confirmer ou détruire les imputations dont il fut l'objet. Ce serait une découverte affligeante que celle qui mettrait au grand jour la prétendue hypocrisie de Jean-Jacques, et prouverait que les imputations toujours graves ne furent point calomnieuses. Mais si telle était la vérité, il faudrait la dire, quelque triste qu'elle fût, et c'est pour la rendre éclatante que nous avons étudié avec soin la correspondance de Rousseau.

Voici l'ordre que nous suivons, et les motifs qui nous l'ont fait adopter.

* * *

Nous distinguons cinq époques d'après lesquelles nous classons les lettres de cette correspondance ; ce n'est qu'en divisant qu'on peut se rendre maître d'une pareille matière.

La première embrasse les quarante-six premières années de sa vie, et

Copyright Arvensa Editions

finit avec l'année 1757, à sa sortie de l'Ermitage, événement qui eut une grande influence sur son caractère. Les lettres renfermées dans cette époque viennent à l'appui des *Confessions* ; elles sont comme le contrôle du récit contenu dans les neuf premiers livres, et rendent incontestables l'exactitude et la véracité de l'auteur.

La seconde comprend depuis le 1er janvier 1758, jusqu'à l'abdication du droit de bourgeoisie, et du titre de citoyen de Genève : c'est-à-dire jusqu'au 12 mai 1763. Cette démarche, diversement interprétée et blâmée même par plusieurs de ses amis[431] brisa les liens qui l'unissaient à une patrie ingrate dont il faisait la gloire, et dont le gouvernement l'avait traité avec injustice en le condamnant sans l'entendre. Les événements les plus remarquables de la vie de Rousseau se pressent dans cette période, pendant laquelle il fit paraître les monuments de sa gloire, et reçut à la fois tout ce qui donne du prix au suffrage des hommes, et tout ce qui le rend amer ; la louange et l'injustice, l'honneur et l'humiliation, si le génie pouvait en être atteint ; enfin l'intérêt et l'amitié d'un prince du sang, d'un maréchal de France portant le premier nom de la monarchie ; du plus vertueux, du plus héroïque des magistrats, offert jusqu'à ce jour à l'estime des hommes, et dans le même moment cette douce récompense de tant de sacrifices ternie par le nom du bourreau mêlé à ces noms illustres, dans le traitement fait à Jean-Jacques !

C'est dans cette période que parurent la *Corancez à d'Alemhert*, la *Nouvelle Héloïse*, le *Contrat social*, l'*Émile*, et la *Corancez à l'archevêque de Paris*, qui, sous le rapport du génie et du talent, sont les premiers ouvrages de Rousseau. Les dixième, onzième et une partie du douzième livre des *Confessions* s'appuient, quant aux preuves, sur les lettres contenues dans cette seconde division. Nous aurions voulu l'étendre jusqu'au bannissement de Rousseau des états de Berne ; mais le volume eût dépassé les proportions ordinaires. Cette considération impérieuse nous a forcé de nous arrêtera l'abdication du titre de citoyen, qui d'ailleurs est un événement remarquable dans la vie de Jean-Jacques, par l'influence qu'il eut sur ses résolutions.

La troisième époque s'étend du 12 mai 1763 au 1er janvier 1766, que Rousseau partit pour l'Angleterre avec M. Hume, qui lui avait, depuis

Copyright Arvensa Editions

environ deux années, offert un asile en Ecosse ; service qu'il lui rendit sur la demande de madame de Boufflers, pour plaire au prince de Conti ; enfin pour *être le bienfaiteur* d'un homme célèbre, et qu'il lui fit payer assez cher, comme nous l'avons fait voir. Il publia dans cette période les *Corancezs écrites de la Montagne*, dans lesquelles il défend ses ouvrages, prouve qu'on les avait mal interprétés, et démontre que quand ils auraient encouru la condamnation dont on les a frappés, on n'en aurait pas moins été injuste à l'égard de l'auteur, en n'observant aucune des formalités prescrites. Ce livre, auquel on ne répondit qu'en le condamnant, comme ceux pour la défense desquels il avait été écrit, produisit beaucoup d'effet en Suisse.

La classe des pasteurs, muette jusqu'alors, se déchaîna contre Rousseau ; les esprits s'aigrirent. Des plaintes contre le gouvernement, auxquelles il était étranger, et d'anciens sujets de mécontentement, se renouvelèrent ; on y mêla sa querelle. Il exigea de ses amis le sacrifice de ses propres intérêts, et la plus stricte neutralité. Comme, dans cette effervescence, son voisinage pouvait n'être pas sans danger, il se détermina, pour ôter tout prétexte à la haine, à quitter la Suisse.

La quatrième époque commence au i" janvier 1766, et finit au 20 juin 1768. Elle comprend son séjour en Angleterre, son retour en France, et son séjour à Trye, près de Gisors, maison appartenant au prince de Conti. C'est dans cette espace qu'arriva la rupture entre David Hume et lui, et que fut écrite cette lettre fameuse que l'historien anglais travestit en factum contre lui, et qu'il fit imprimer avec des notes que d'Alembert et Suard publièrent sous le voile de l'anonyme.

Enfin la cinquième et dernière époque comprend les lettres écrites par Rousseau pendant les dix dernières années de sa vie. Au commencement de cette période il acheva ses *Confessions*, dont il avait fait le premier volume à Wootton. Il fit ensuite ses Considérations sur le gouvernement de Pologne, dans lesquelles on retrouve tout son talent. Quelques lueurs paraissent dans les deux derniers ouvrages, pâles dans les *Dialogues*, vives, éclatantes dans les *Rêveries*…

Ses dernières années furent pleines d'amertume, ses lettres le prouvent ; il entrevoyait les horreurs de la misère, et l'auteur d'*Émile* demandait une retraite à l'hôpital, lorsqu'il fut recueilli par M. de Girardin,

Copyright Arvensa Editions

chez lequel il cessa de vivre quarante jours après son entrée dans cet asile. La situation précaire dans laquelle, avant de s'y rendre, il s'était trouvé pendant plusieurs années, augmenta l'activité d'une imagination ingénieuse à le tourmenter, et combla la mesure de ses maux.

On remarquera dans ces deux dernières époques plusieurs lettres ayant la même date et exprimant les mêmes plaintes et les mêmes pensées. On voit ensuite que Rousseau restait plus ou moins de temps sans écrire. Puis il reprenait la plume avec répugnance. Voici, je crois, la manière d'expliquer et cette répugnance et ces intervalles de repos. Livré à lui-même, il oubliait ses maux totalement ; sa correspondance en ravivait le souvenir et rouvrait ses blessures, parce que les lettres qu'il recevait n'ayant rapport qu'à sa position, il était alors obligé de s'occuper de lui dans ses réponses, c'est-à-dire de ses malheurs. De là des répétitions dans quelques lettres, non seulement des mêmes pensées, mais des mêmes expressions et quelquefois des phrases entières. Dès qu'il avait fini ces réponses, la botanique, la musique, les rêveries, les promenades, la conversation, partageaient exclusivement tout son temps. Le passé était totalement oublié, le repos complet, la tranquillité parfaite ; et cet état durait jusqu'à ce que de nouvelles lettres le missent dans l'obligation de prendre de nouveau la plume.

V. D. Musset-Pathay (extraits).

Copyright Arvensa Editions

Correspondance
PARTIE I –
Du 1er janvier 1732 au 1er janvier 1758

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

1732

Lettre I – À son père

Lettre II – À Mademoiselle de Graffengried

Retour à la table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Correspondance

Table de la correspondance

Liste générale des titres

Lettre I – À son père

[432]

... 1732 ***[433]***

Mon cher père.

Malgré les tristes assurances que vous m'avez données que vous ne me regardiez plus pour votre fils, j'ose encore recourir à vous, comme au meilleur de tous les pères ; et quels que soient les justes sujets de haine que vous devez avoir contre moi, le titre de fils malheureux et repentant les efface dans votre coeur, et la douleur vive et sincère que je ressens d'avoir si mal usé de votre tendresse paternelle me remet dans les droits que le sang me donne auprès de vous : vous êtes toujours mon cher père, et, quand je ne ressentirais que le seul poids de mes fautes, je suis assez puni dès que je suis criminel. Mais hélas ! il est bien encore d'autres motifs qui feraient changer votre colère en une compassion légitime, si vous en étiez pleinement instruit. Les infortunes qui m'accablent depuis longtemps n'expient que trop les fautes dont je me sens coupable ; et, s'il est vrai qu'elles sont énormes, la pénitence les surpasse encore. Triste sort que celui d'avoir le coeur plein d'amertume, et de n'oser même exhaler sa douleur par quelques soupirs ! triste sort d'être abandonné d'un père dont

Copyright Arvensa Editions

on aurait pu faire les délices et la consolation ! mais plus triste sort de se voir forcé d'être à jamais ingrat et malheureux en même temps, et d'être obligé de traîner par toute la terre sa misère et ses remords ! Vos yeux se chargeraient de larmes, si vous connaissiez à fond ma véritable situation ; l'indignation ferait bientôt place à la pitié, et vous ne pourriez vous empêcher de ressentir quelque peine des malheurs dont je me vois accablé. Je n'aurais osé me donner la liberté de vous écrire si je n'y avais été forcé par une nécessité indispensable. J'ai longtemps balancé, dans la crainte de vous offenser encore davantage ; mais enfin j'ai cru que, dans la triste situation où je me trouve, j'aurais été doublement coupable si je n'avais fait tous mes efforts pour obtenir de vous des secours qui me sont absolument nécessaires. Quoique j'aie à craindre un refus, je ne m'en flatte pas moins de quelque espérance ; je n'ai point oublié que vous êtes bon père, et je sais que vous êtes assez généreux pour faire du bien aux malheureux indépendamment des lois du sang et de la nature, qui ne s'effacent jamais dans les grandes âmes. Enfin, mon cher père, il faut vous l'avouer, je suis à Neuchâtel, dans une misère à laquelle mon imprudence a donné lieu[434]. Comme je n'avais d'autre talent que la musique, qui put me tirer d'affaire, je crus que je ferais bien de le mettre en usage si je le pouvais ; et, voyant bien que je n'en savais pas encore assez pour l'exercer dans des pays catholiques, je m'arrêtai à Lausanne, où j'ai enseigné pendant quelques mois ; d'où étant venu à Neuchâtel, je me vis dans peu de temps, par des gains assez considérables joints à une conduite fort réglée, en état d'acquitter quelques dettes que j'avais à Lausanne ; mais étant sorti d'ici inconsidérément, après une longue suite d'aventures que je me réserve l'honneur de vous détailler de bouche[435], si vous voulez bien le permettre, je suis revenu ; mais le chagrin que je puis dire sans vanité que mes écolières conçurent de mon départ, a bien été payé à mon retour par les témoignages que j'en reçois qu'elles ne veulent plus recommencer ; de façon que, privé des secours nécessaires, j'ai contracté ici quelques dettes qui m'empêchent d'en sortir avec honneur et qui m'obligent de recourir à vous.

Que ferais-je, si vous me refusiez ? de quelle confusion ne serais-je pas couvert ? Faudra-t-il, après avoir si longtemps vécu sans reproche malgré les vicissitudes d'une fortune inconstante, que je déshonore aujourd'hui mon nom par une indignité ? Non, mon cher père, j'en suis sûr, vous ne le

Copyright Arvensa Editions

permettrez pas. Ne craignez pas que je vous fasse jamais une semblable prière ; je puis enfin, par le moyen d'une science que je cultive incessamment, vivre sans le secours d'autrui ; je sens combien il pèse d'avoir obligation aux étrangers, et je me vois enfin en état, après des soucis continuels, de subsister par moi-même r je ne ramperai plus ; ce métier est indigne de moi : si j'ai refusé plusieurs fois une fortune éclatante, c'est que j'estime mieux une obscure liberté qu'un esclavage brillant : mes souhaits vont être accomplis, et j'espère que je vais bientôt jouir d'un sort doux et tranquille, sans dépendre que de moi-même, et d'un père dont je veux toujours respecter et suivre les ordres.

Pour me voir en cet état, il ne me manque que d'être hors d'ici où je me suis témérairement engagé ; j'attends ce dernier bienfait de votre main avec une entière confiance.

Honorez-moi, mon cher père, d'une réponse de votre main ; ce sera la première lettre que j'aurai reçue de vous depuis ma sortie de Genève : accordez-moi le plaisir de baiser au moins ces chers caractères ; faites-moi la grâce de vous hâter, car je suis dans une crise très pressante. Mon adresse est ici jointe ; vous devinerez aisément les raisons qui m'ont fait prendre un nom supposé[436] ; votre prudente discrétion ne vous permettra pas de rendre publique cette lettre, ni de la montrer à personne qu'à ma chère mère, que j'assure de mes très humbles respects, et que je supplie, les larmes aux yeux, de vouloir bien me pardonner mes fautes et me rendre sa chère tendresse. Pour vous, mon cher père, je n'aurai jamais de repos que je n'aie mérité le retour de la vôtre, et je me flatte que ce jour viendra encore où vous vous ferez un vrai plaisir de m'avouer pour,

Mon cher père,

Votre très humble et très obéissant serviteur et fils.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre II – À Mademoiselle de Graffengried

... 1732.

Je suis très sensible à la bonté que veut bien avoir madame de Warens de se ressouvenir encore de moi. Cette nouvelle m'a donné une consolation que je ne saurais vous exprimer ; et je vous proteste que jamais rien ne m'a plus violemment affligé que d'avoir encouru sa disgrâce. J'ai eu déjà l'honneur de vous dire, mademoiselle, que j'ignorais les fautes qui avaient pu me rendre coupable à ses yeux ; mais jusqu'ici la crainte de lui déplaire m'a empêché de prendre la liberté de lui écrire pour me justifier, ou du moins pour obtenir, par mes soumissions, un pardon qui serait dû à ma profonde douleur, quand même j'aurais commis les plus grands crimes. Aujourd'hui, mademoiselle, si vous voulez bien vous employer pour moi, l'occasion est favorable, et à votre sollicitation elle m'accordera sans doute la permission de lui écrire ; car c'est une hardiesse que je n'oserais prendre de moi-même. C'était me faire injure que demander si je voulais qu'elle sût mon adresse ; puis-je avoir rien de caché pour une personne à qui je dois tout ? Je ne mange pas un morceau de pain que je ne reçoive d'elle ; sans les soins de cette charitable dame, je serais peut-être déjà mort de faim ; et si j'ai vécu jusqu'à présent, c'est aux dépens d'une science qu'elle m'a procurée [437]. Hâtez-vous donc, mademoiselle, je vous en supplie ; intercédez pour moi, et tâchez de m'obtenir la permission de me justifier.

J'ai bien reçu votre lettre datée du 21 novembre adressée à Lausanne. J'avais donné de bons ordres, et elle me fut envoyée sur-le-champ. L'aimable demoiselle de Galley est toujours dans mon coeur, et je brûle d'impatience de recevoir de ses nouvelles ; faites-moi le plaisir de lui demander, au cas qu'elle soit encore à Annecy, si elle agréerait une lettre de ma main. Comme j'ai ordre de m'informer de M. Venture, je serais fort

Copyright Arvensa Editions

aise d'apprendre où il est actuellement ; il a eu grand tort de ne point écrire à M. son père, qui est fort en peine de lui ; j'ai promis de donner de ses nouvelles dès que j'en saurais moi-même. Si cela ne vous fait pas de peine, accordez-moi la grâce de me dire s'il est toujours à Annecy, et son adresse à peu près. Comme j'ai beaucoup travaillé depuis mon départ d'auprès de vous, si vous agréez pour vous désennuyer que je vous envoie quelques-unes de mes pièces[438], je le ferai avec joie, toutefois sous le sceau du secret, car je n'ai pas encore assez de vanité pour vouloir porter le nom d'auteur ; il faut auparavant que je sois parvenu à un degré qui puisse me faire soutenir ce titre avec honneur. Ce que je vous offre, c'est pour vous dédommager en quelque sorte de la compote, qui n'est pas encore mangeable. Passons à votre dernier article, qui est le plus important. Je commencerai par vous dire qu'il n'était point nécessaire de préambule pour me faire agréer vos sages avis ; je les recevrai toujours de bonne part et avec beaucoup de respect, et je tâcherai d'en profiter. Quant à celui-ci que vous me donnez, soyez persuadée, mademoiselle, que ma religion est profondément gravée dans mon âme, et que rien n'est capable de l'en effacer. Je ne veux pas ici me donner beaucoup de gloire de la constance avec laquelle j'ai refusé de retourner chez moi. Je n'aime pas prôner des dehors de piété, qui souvent trompent les yeux, et ont de tout autres motifs que ceux qui se montrent en apparence. Enfin, mademoiselle, ce n'est pas par divertissement que j'ai changé de nom et de patrie, et que je risque à chaque instant d'être regardé comme un fourbe et peut-être un espion. Finissons une trop longue lettre ; c'est assez vous ennuyer : je vous prie de vouloir bien m'honorer d'une prompte réponse, parce que je ne ferai peut-être pas long séjour ici. Mes affaires y sont dans une fort mauvaise crise. Je suis déjà fort endetté, et je n'ai qu'une seule écolière. Tout est en campagne, je ne sais comment sortir ; je ne sais comment rester, parce que je ne sais point faire de bassesses. Gardez-vous de rien dire de ceci à madame de Warens. J'aimerais mieux la mort qu'elle crût que je suis dans la moindre indigence ; et vous-même tâchez de l'oublier, car je me repens de vous l'avoir dit. Adieu, mademoiselle ; je suis toujours avec autant d'estime que de reconnaissance.

Copyright Arvensa Editions

1733

[439]

Lettre III – À Madame la baronne de Warens

Lettre IV – À son père

Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre III – À Madame la baronne de Warens

[440]

À Cluses, le 31 août 1733

Madame, L'on dit bien vrai que, brebis galeuse, le loup la mange. J'étais à Genève, gai comme un pinson, pensant terminer quelque chose avec mon père, et, d'ici, avoir maintes occasions de vous assurer de mes profonds respects ; mais, madame, l'imagination court bien vite, tandis que la réalité ne la suit pas toujours. Mon père n'est point venu, et m'a écrit, comme dit le révérend père, une lettre de vrai gascon ; et qui pis est, c'est que c'est bien moi qu'il gasconne ; vous en verrez l'original dans peu : ainsi rien de fait ni à faire pour le présent, suivant toutes les apparences. L'autre cas est que je n'ai pu avoir l'honneur de vous écrire aussitôt que je l'aurais voulu, manque d'occasions qui sont bien claires dans ce pays-ci, et seulement une fois la semaine.

Si je voulais, madame, vous marquer en détail toutes les honnêtetés que j'ai reçues du révérend père, et que j'en reçois actuellement tous les jours, j'aurais pour longtemps à dire ; ce qui, rangé sur le papier par une main aussi mauvaise que la mienne, ennuie quelquefois le bénévole lecteur. Mais, madame, j'espère me bien dédommager de ce silence gênant, la première fois que j'aurai l'honneur de vous faire la révérence.

Copyright Arvensa Editions

Tout cela est parfaitement bien jusques ici ; mais sa révérence, ne vous en déplaise, me retient ici un peu plus longtemps qu'il ne faudrait, par une espèce de force, un peu de sa part, un peu de la mienne : de sa part, par les manières obligeantes et les caresses avec lesquelles il a la bonté de m'arrêter ; et de la mienne, parce que j'ai de la peine à me détacher d'une personne qui me témoigne tant de bontés. Enfin, madame, je suis ici le mieux du monde ; et le révérend père m'a dit résolument qu'il ne prétend que je m'en aille que quand il lui plaira, et que je serai bien et dûment lactifié[441].

Je fais, madame, bien des voeux pour la conservation de votre santé. Dieu veuille vous la rendre aussi bonne que je le souhaite et que je l'en prie ! J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

Le frère Montant (qui n'a pas le temps de vous écrire, parce que le courrier est pressé de partir) dit comme ça qu'il vous prie de croire qu'il est toujours votre très humble serviteur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre IV – À son père

…1733.

Monsieur et très cher père, Souffrez que je vous demande pardon de la longueur de mon silence. Je sens bien que rien ne peut raisonnablement le justifier, et je n'ai recours qu'à votre bonté pour me relever de ma faute. On les pardonne ces sortes de fautes, quand elles ne viennent ni d'oubli ni de manque de respect, et je crois que vous me rendez bien assez de justice pour être persuadé que la mienne est de ce nombre : voyez à votre tour, mon cher père, si vous n'avez point de reproche à vous faire. Je ne dis pas par rapport à moi, mais à l'égard de madame de Warens, qui a pris la peine de vous écrire d'une manière à vous ôter toute matière d'excuse, pour avoir manqué à lui répondre. Faisons abstraction, mon très cher père, de tout ce qu'il y a de dur et d'offensant pour moi dans le silence que vous avez gardé dans cette conjoncture ; mais considérez comment madame de Warens doit juger de votre procédé. N'est-il pas bien surprenant, bien bizarre ? pardonnez-moi ce terme. Depuis six mois, que vous ai-je demandé autre chose que de marquer un peu de sensibilité à madame de Warens pour tant de grâces, de bienfaits, dont sa bonté m'accable continuellement ? Qu'avez-vous fait ? au lieu de cela, vous avez négligé auprès d'elle jusqu'aux premiers devoirs de politesse et de bienséance. Le faisiez-vous donc uniquement pour m'affliger ? Vous vous êtes en cela fait un tort infini : vous aviez affaire à une dame aimable par mille endroits, et respectable par mille vertus ; joint à ce qu'elle n'est ni d'un rang ni d'une passe à mépriser, et j'ai toujours vu que, toutes les fois qu'elle a eu l'honneur d'écrire aux plus grands seigneurs de la cour et même au roi, ses lettres ont été répondues avec la dernière exactitude. De quelles raisons pouvez-vous donc autoriser votre silence ? Rien n'est plus éloigné de votre goût que la prude bigoterie ; vous méprisez souverainement, et avec

Copyright Arvensa Editions

grande raison, ce tas de fanatiques et de pédants chez qui un faux zèle de religion étouffe tous sentiments d'honneur et d'équité, et qui placent honnêtement avec les Cartouchiens tous ceux qui ont le malheur de n'être pas de leur sentiment dans la manière de servir Dieu.

Pardon, mon cher père, si ma vivacité m'emporte un peu trop ; c'est mon devoir, d'un côté, qui me fait excéder d'autre part les bornes de mon devoir ; mon zèle ne se démentira jamais pour toutes les personnes à qui je dois de l'attachement et du respect, et vous devez tirer de là une conclusion bien naturelle sur mes sentiments à votre égard.

Je suis très impatient, mon cher père, d'apprendre l'état de votre santé et de celle de ma chère mère. Pour la mienne, je ne sais s'il vaut la peine de vous dire que je suis tombé, depuis le commencement de l'année, dans une langueur extraordinaire ; ma poitrine est affectée, et il y a apparence que cela dégénérera bientôt en phtisie[442] : ce sont les soins et les bontés de madame de Warens qui me soutiennent, et qui peuvent prolonger mes jours ; j'ai tout à espérer de sa charité et de sa compassion, et bien m'en prend.

Copyright Arvensa Editions

1735

Lettre V – À son père
Lettre VI – À sa tante
Lettre VII – À Madame la baronne de Warens
Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre V – À son père

Du 26 juin 1735.

Mon cher père, plus les fautes sont courtes et plus elles sont pardonnables. Si cet axiome a lieu, jamais homme ne fut plus digne de pardon que moi ; il est vrai que je suis entièrement redevable aux bontés de madame de Warens de mon retour au bon sens et à la raison ; c'est encore sa sagesse et sa générosité qui m'ont ramené de cet égarement-ci : j'espère que, par ce nouveau bienfait, l'augmentation de ma reconnaissance, et mon attachement respectueux pour cette dame, lui seront de forts garants de la sagesse de ma conduite à l'avenir ; je vous prie, mon cher père, de vouloir bien y compter aussi ; et, quoique je comprenne bien que vous n'avez pas lieu de faire grand fond sur la solidité de mes réflexions après ma nouvelle démarche, il est juste pourtant que vous sachiez que je n'avais point pris mon parti si étourdiment que je n'eusse eu soin d'observer quelques-unes des bienséances nécessaires en pareilles occasions. J'écrivis à madame de Warens dès le jour de mon départ, pour prévenir toute inquiétude de sa part ; je réitérai peu de jours après ; j'étais aussi dans les dispositions de vous écrire ; mais mon voyage a été de courte durée, et j'aime mieux pour mon honneur et pour mon avantage, que ma lettre soit datée d'ici que de nulle part ailleurs.

Je vous fais mes sincères remerciements, mon cher père, de l'intérêt que vous paraissez prendre encore à moi ; j'ai été infiniment sensible à la manière tendre dont vous vous êtes exprimé sur mon compte dans la lettre que vous avez écrite à madame de Warens : il est certain que si tous les sentiments Les plus vifs d'attachement et de respect d'un fils peuvent mériter quelque retour de la part d'un père, vous m'avez toujours été redevable à cet égard.

Madame de Warens vous fait bien des compliments, et vous remercie

Copyright Arvensa Editions

de la peine que vous avez prise de lui répondre : il est vrai, mon cher père, que cela ne vous est pas ordinaire. Je ne devrais pas être obligé de vous supplier de ne donner plus lieu à cette dame de vous faire de pareils remerciements dans le sens de celui-ci : j'ai vu que toutes les fois qu'elle a eu l'honneur d'écrire au roi et aux plus grands seigneurs de la cour, ses lettres ont été répondues avec la dernière exactitude. S'il est vrai que vous m'aimiez, et que vous avez toujours pour le vrai mérite l'estime et l'attention qui lui sont dues, il est de votre devoir, si j'ose parler ainsi, de ne vous pas laisser prévenir.

Je suis inquiet sur l'état de ma chère mère ; j'ai lieu de juger, par votre lettre, que sa santé se trouve altérée, je vous prie de lui en témoigner ma sensibilité. Dieu veuille prendre soin de la vôtre, et la conserver pour ma satisfaction longtemps au-delà de ma propre vie !

J'ai l'honneur d'être, etc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre VI – À sa tante

[443]

...1735.

J'ai reçu avant-hier la visite de mademoiselle F... F... dont le triste sort me surprit d'autant plus, que je n'avais rien su jusqu'ici de tout ce qui la regardait. Quoique je n'aie appris son histoire que de sa bouche, je ne doute pas, ma chère tante, que sa mauvaise conduite ne l'ait plongée dans l'état déplorable où elle se trouve. Cependant il convient d'empêcher, si l'on le peut, qu'elle n'achève de déshonorer sa famille et son nom ; et c'est un soin qui vous regarde aussi en qualité de belle-mère. J'ai écrit à M. Jean F... son frère, pour l'engager à venir ici, et tâcher de la retirer des horreurs où la misère ne manquera pas de la jeter. Je crois, ma chère tante, que vous ferez bien, et conformément aux sentiments que la charité, l'honneur et la religion doivent vous inspirer, de joindre vos sollicitations aux miennes ; et même, sans vouloir m'aviser de vous donner des leçons, je vous prie de le faire pour l'amour de moi ; je crois que Dieu ne peut manquer de jeter un oeil de faveur et de bonté sur de pareilles actions. Pour moi, dans l'état où je suis moi-même, je n'ai pu rien faire que la soutenir par les consolations et les conseils d'un honnête homme, et je l'ai présentée à madame de Warens, qui s'est intéressée pour elle à ma considération, et qui a approuvé que je vous en écrivisse.

J'ai appris avec un vrai regret la mort de mon oncle Bernard[444].Dieu veuille lui donner dans l'autre monde les biens qu'il n'a pu trouver en celui-ci, et lui pardonner le peu de soin qu'il a eu de ses pupilles. Je vous prie d'en faire mes condoléances à ma tante Bernard, à qui j'en écrirais volontiers ; mais en vérité je suis pardonnable, dans l'abattement et la langueur où je suis, de ne pas remplir tous mes devoirs. S'il lui reste

Copyright Arvensa Editions

quelques manuscrits de feu mon oncle Bernard qu'elle ne se soucie pas de conserver, elle peut me les envoyer ou me les garder ; je tâcherai de trouver de quoi les payer ce qu'ils vaudront. Donnez-moi, s'il vous plaît, des nouvelles de mon pauvre père ; j'en suis dans une véritable peine : il y a longtemps qu'il ne m'a écrit ; je vous prie de l'assurer, dans l'occasion, que le plus grand de mes regrets est de n'avoir pu jouir d'une santé qui m'eut permis de mettre à profit le peu de talents que je puis avoir, assurément il aurait connu que je suis un bon et tendre fils. Dieu m'est témoin que je le dis du fond du coeur. Je suis redevable à madame de Warens d'avoir toujours cultivé en moi avec soin les sentiments d'attachement et de respect qu'elle m'a toujours trouvés pour mon père, et pour toute ma vie. Je serais bien aise que vous eussiez pour cette dame les sentiments dus à ses hautes vertus et à son caractère excellent, et que vous lui sussiez quelque gré d'avoir été dans tous les temps ma bienfaitrice et ma mère.

Je vous prie aussi, ma chère tante, de vouloir assurer de mes respects et de mon sincère attachement ma tante Gonceru, quand vous serez à portée de la voir ; mes salutations aussi à mon oncle David. Ayez la bonté de me donner de vos nouvelles, et de m'instruire de l'état de votre santé et du succès de vos démarches auprès de M. F

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre VII – À Madame la baronne de Warens

[445]

À Besançon, le 29 juin 1735.

Madame,

J'ai l'honneur de vous écrire dès le lendemain de mon arrivée à Besançon : j'y ai trouvé bien des nouvelles auxquelles je ne m'étais pas attendu, et qui m'ont fait plaisir en quelque façon. Je suis allé ce matin faire ma révérence à M. l'abbé Blanchard, qui nous a donné à dîner, à M. le comte de Saint-Rieux et à moi. Il m'a dit qu'il partirait dans un mois pour Paris, où il va remplir le quartier de M. Campra qui est malade ; et comme il est fort âgé, M. Blanchard se flatte de lui succéder en la charge d'intendant, premier maître de quartier de la musique de la chambre du roi, et conseiller de sa majesté en ses conseils. Il m'a donné sa parole d'honneur qu'au cas que ce projet lui réussisse, il me procurera un appointement dans la chapelle, ou dans la chambre du roi, au bout du terme de deux ans le plus tard. Ce sont là des postes brillants et lucratifs, qu'on ne peut assez ménager : aussi l'ai-je très fort remercié, avec assurance que je n'épargnerai rien pour m'avancer de plus en plus dans la composition, pour laquelle il m'a trouvé un talent merveilleux. Je lui rends à souper ce soir, avec deux ou trois officiers du régiment du roi, avec qui j'ai fait connaissance au concert. M. l'abbé Blanchard m'a prié d'y chanter un récit de basse-taille, que ces messieurs ont eu la complaisance d'applaudir, aussi-bien qu'un duo de *Pyrame et Thisbé*, que j'ai chanté avec M. Duroncel, fameux haute-contre de l'ancien opéra de Lyon : c'est beaucoup faire pour un lendemain d'arrivée.

J'ai donc résolu de retourner dans quelques jours à Chambéry, où je m'amuserai à enseigner pendant le terme de deux années ; ce qui m'aidera toujours à me fortifier, ne voulant pas m'arrêter ici, ni y passer pour un simple musicien, ce qui me ferait quelque jour un tort considérable. Ayez la

Copyright Arvensa Editions

bonté de m'écrire, madame, si j'y serai reçu avec plaisir, et si l'on m'y donnera des écoliers ; je me suis fourni de quantité de papiers et de pièces nouvelles d'un goût charmant, et qui sûrement ne sont pas connues à Chambéry ; mais je vous avoue que je ne me soucie guère de partir que je ne sache au vrai si l'on se réjouira de m'avoir : j'ai trop de délicatesse pour y aller autrement. Ce serait un trésor, et en même temps un miracle, de voir un musicien en Savoie : je n'ose ni ne puis me flatter d'être de ce nombre ; mais, en ce cas, je me vante toujours de produire en autrui ce que je ne suis pas moi-même. D'ailleurs, tous ceux qui se serviront de mes principes auront lieu de s'en louer, et vous en particulier, madame, si vous voulez bien encore prendre la peine de les pratiquer quelquefois. Faites-moi l'honneur de me répondre par le premier ordinaire ; et au cas que vous voyiez qu'il n'y ait pas de *débouché* pour moi à Chambéry, vous aurez, s'il vous plaît, la bonté de me le marquer ; et comme il me reste encore deux partis à choisir, je prendrai la liberté de consulter le secours de vos sages avis sur l'option d'aller à Paris en droiture avec M. l'abbé Blanchard, ou à Soleure auprès de M. l'ambassadeur[446]. Cependant, comme ce sont là de ces coups de partie qu'il n'est pas bon de précipiter, je serai bien aise de ne rien presser encore.

Tout bien examiné, je ne me repens point d'avoir fait ce petit voyage, qui pourra dans la suite m'être d'une grande utilité. J'attends, madame, avec soumission, l'honneur de vos ordres, et suis avec une respectueuse considération.

Copyright Arvensa Editions

1736

Lettre VIII – À son père

Lettre IX – À Mademoiselle Serre

Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre VIII – À son père

1736 ***[447]***

Monsieur et très cher père

Dans la dernière lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire le 5 du courant, vous m'exhortez à vous communiquer mes vues au sujet d'un établissement. Je vous prie de m'excuser si j'ai tardé de vous répondre : la matière est importante ; il m'a fallu quelques jours pour faire mes réflexions, et pour les rédiger clairement, afin de vous en faire part.

Je conviens avec vous, mon très cher père, de la nécessité de faire de bonne heure le choix d'un établissement, et de s'occuper à suivre utilement ce choix ; j'avais déjà compris cela, mais je me suis toujours vu jusqu'ici hors de la supposition absolument nécessaire en pareil cas, et sans laquelle l'homme ne peut agir, qui est la possibilité.

Supposons, par exemple, que mon génie eût tourné naturellement du côté de l'étude, soit pour l'Église, soit pour le barreau ; il est clair qu'il m'eût fallu des secours d'argent, soit pour ma nourriture, soit pour mon habillement, soit encore pour fournir aux frais de l'étude. Mettons le cas aussi que le commerce eût été mon but ; outre mon entretien il eût fallu paver un apprentissage, et enfin trouver un fonds convenable pour m'établir honnêtement : les frais n'eussent pas été beaucoup moindres pour le choix d'un métier ; il est vrai que je savais déjà quelque chose de celui de graveur ; mais outre qu'il n'a jamais été de mon goût, il est certain que je n'en savais pas à beaucoup près assez pour pouvoir me soutenir, et qu'aucun maître ne m'eût reçu sans payer les frais d'un assujettissement.

Voilà, suivant mon sentiment, les cas de tous les différents établissements dont je pouvais raisonnablement faire choix : je vous laisse juger à vous-même, mon cher père, s'il a dépendu de moi d'en remplir les conditions.

Copyright Arvensa Editions

Ce que je viens de dire ne peut regarder que le passé. À l'âge où je suis, il est trop tard pour penser à tout cela ; et telle est ma misérable condition, que, quand j'aurais pu prendre un parti solide, tous les secours nécessaires m'ont manqué ; et, quand j'ai lieu d'espérer de me voir quelque avance, le temps de l'enfance, ce temps précieux d'apprendre, se trouve écoulé sans retour.

Voyons donc à présent ce qu'il conviendrait de faire dans la situation où je me trouve : en premier lieu je puis pratiquer la musique, que je sais assez passablement pour cela ; secondement, un peu de talent que j'ai pour l'écriture (je parle du style)[448] pourrait m'aider à trouver un emploi de secrétaire chez quelque grand seigneur ; enfin je pourrais, dans quelques années, et avec un peu plus d'expérience, servir de gouverneur à des jeunes gens de qualité.

Quant au premier article, je me suis toujours assez applaudi du bonheur que j'ai eu de faire quelques progrès dans la musique, pour laquelle on me flatte d'un goût assez délicat ; et voici, mon cher père, comme j'ai raisonné.

La musique est un art de peu de difficulté dans la pratique, c'est-à-dire par tout pays on trouve facilement à l'exercer ; les hommes sont faits de manière qu'ils préfèrent assez souvent l'agréable à l'utile ; il faut les prendre par leur faible, et en profiter, quand on le peut faire sans injustice : or qu'y a-t-il de plus juste que de tirer une rétribution honnête de son travail ? La musiques est donc de tous les talents que je puis avoir, non pas peut-être à la vérité celui qui me fait le plus d'honneur, mais au moins le plus sûr quant à la facilité ; car vous conviendrez qu'on ne s'ouvre pas toujours aisément l'entrée des maisons considérables ; pendant qu'on cherche et qu'on se donne des mouvements, il faut vivre, et la musique peut toujours servir d'expectative.

Voilà la manière dont j'ai considéré que la musique pourrait m'être utile : voici pour le second article, qui regarde le poste de secrétaire.

Comme je me suis déjà trouvé dans le cas, je connais à peu près les divers talents qui sont nécessaires dans cet emploi ; un style clair et bien intelligible, beaucoup d'exactitude et de fidélité, de la prudence à manier les affaires qui peuvent être de notre ressort ; et, par-dessus tout, un secret inviolable : avec ces qualités on peut faire un bon secrétaire. Je puis me flatter d'en posséder quelques-unes ; je travaille chaque jour à l'acquisition des autres, et je n'épargnerai rien pour y réussir.

Copyright Arvensa Editions

Enfin, quant au poste de gouverneur d'un jeune seigneur, je vous avoue naturellement que c'est l'état pour lequel je me sens un peu de prédilection : vous allez d'abord être surpris ; différez, s'il vous plaît, un instant de décider.

Il ne faut pas que vous pensiez, mon cher père, que je me sois adonné si parfaitement à la musique que j'aie négligé toute autre espèce de travail ; la bonté qu'a eue madame de Warens de m'accorder chez elle un asile m'a procuré l'avantage de pouvoir employer mon temps utilement, et c'est ce que j'ai fait avec assez de soin jusqu'ici.

D'abord, je me suis fait un système d'étude que j'ai divisé en deux chefs principaux : le premier comprend tout ce qui sert à éclairer l'esprit, et l'orner de connaissances utiles et agréables ; l'autre renferme les moyens de former le coeur à la sagesse et à la vertu. Madame de Warens a la bonté de me fournir des livres, et j'ai tâché de faire le plus de progrès qu'il était possible, et de diviser mon temps de manière que rien n'en restât inutile.

De plus, tout le monde peut me rendre justice sur ma conduite ; je chéris les bonnes moeurs, et je ne crois pas que personne ait rien à me reprocher de considérable contre leur pureté ; j'ai de la religion, et je crains Dieu : d'ailleurs, sujet à d'extrêmes faiblesses, et rempli de défauts plus qu'aucun autre homme au monde, je sens combien il y a de vices à corriger chez moi. Mais enfin les jeunes gens seraient heureux s'ils tombaient toujours entre les mains de personnes qui eussent autant que moi de haine pour le vice et d'amour pour la vertu.

Ainsi pour ce qui regarde les sciences et les belles-lettres, je crois en savoir autant qu'il en faut pour l’instruction d'un gentilhomme, outre que ce n'est point précisément l'office d'un gouverneur de donner les leçons, mais seulement d'avoir attention qu'elles se prennent avec fruit ; et effectivement il est nécessaire qu'il sache sur toutes les matières plus que son élève ne doit apprendre.

Je n'ai rien à répondre à l’objection qu'on me peut faire sur l'irrégularité de ma conduite passée ; comme elle n'est pas excusable, je ne prétends pas l'excuser : aussi, mon cher père, je vous ai dit d'abord que ce ne serait que dans quelques années et avec plus d'expérience que j'oserais entreprendre de me charger de la conduite de quelqu'un. C'est que j'ai dessein de me corriger entièrement, et que j'espère d'y réussir.

Sur tout ce que je viens de dire, vous pourrez encore m'opposer que ce ne sont point des établissements solides, principalement quant aux

Copyright Arvensa Editions

premier et troisième articles ; là-dessus je vous prie de considérer que je ne vous les propose point comme tels, mais seulement comme les uniques ressources où je puisse recourir dans la situation où je me trouve, en cas que les secours présents vinssent à me manquer ; mais il est temps de vous développer mes véritables idées et d'en venir à la conclusion.

Vous n'ignorez pas, mon cher père, les obligations infinies que j'ai à madame de Warens ; c'est sa charité qui m'a tiré plusieurs fois de la misère, et qui s'est constamment attachée depuis huit ans à pourvoir à tous mes besoins, et même bien au-delà du nécessaire. La bonté qu'elle a eue de me retirer dans sa maison, de me fournir des livres, de me payer des maîtres, et, par-dessus tout, ses excellentes instructions et son exemple édifiant, m'ont procuré les moyens d'une heureuse éducation, et de tourner au bien mes moeurs alors encore indécises. Il n'est pas besoin que je relève ici la grandeur de tous ses bienfaits ; la simple exposition que j'en fais à vos yeux suffit pour vous en faire sentir tout le prix au premier coup d'oeil. Jugez, mon cher père, de tout ce qui doit se passer dans un coeur bien fait, en reconnaissance de tout cela ; la mienne est sans bornes ; voyez jusqu'où s'étend mon bonheur, je n'ai de moyen pour la manifester que le seul qui peut me rendre parfaitement heureux.

J'ai donc dessein de supplier madame de Warens de vouloir bien agréer que je passe le reste de mes jours auprès d'elle, et que je lui rende jusqu'à la fin de ma vie tous les services qui seront en mon pouvoir ; je veux lui faire goûter autant qu'il dépendra de moi, par mon attachement à elle et par la sagesse et la régularité de ma conduite, les fruits des soins et des peines qu'elle s'est donnés pour moi : ce n'est point une manière frivole de lui témoigner ma reconnaissance ; cette sage et aimable dame a des sentiments assez beaux pour trouver de quoi se payer de ses bienfaits par ses bienfaits mêmes, et par l'hommage continuel d'un coeur plein de zèle, d'estime, d'attachement et de respect pour elle.

J'ai lieu d'espérer, mon cher père, que vous approuverez ma résolution et que vous la seconderez de tout votre pouvoir. Par-là, toutes difficultés sont levées ; l'établissement est tout fait, et assurément le plus solide et le plus heureux qui puisse être au monde, puisque, outre les avantages qui en résultent en ma faveur, il est fondé de part et d'autre sur la bonté du coeur et sur la vertu.

Au reste, je ne prétends pas trouver par là un prétexte honnête de vivre dans la fainéantise et dans l'oisiveté : il est vrai que le vide de mes

Copyright Arvensa Editions

occupations journalières est grand ; mais je l'ai entièrement consacré à l'étude, et madame de Warens pourra me rendre la justice que j'ai suivi assez régulièrement ce plan : jusqu'à présent elle ne s'est plainte que de l'excès. Il n'est pas à craindre que mon goût change ; l'étude a un charme qui fait que, quand on l'a une fois goûtée, on ne peut plus s'en détacher ; et d'autre part l'objet en est si beau, qu'il n'y a personne qui puisse blâmer ceux qui sont assez heureux pour y trouver du goût et pour s'en occuper.

Voilà, mon cher père, l'exposition de mes vues : je vous supplie très humblement d'y donner votre approbation, d'écrire à madame de Warens, et de vous employer auprès d'elle pour les faire réussir ; j'ai lieu d'espérer que vos démarches ne seront pas infructueuses, et qu'elles tourneront à notre commune satisfaction.

Je suis, etc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre IX – À Mademoiselle Serre

[449]

Lyon, 1736.

Je me suis exposé au danger de vous revoir, et votre vue a trop justifié mes craintes, en rouvrant toutes les plaies de mon coeur. J'ai achevé de perdre auprès de vous le peu de raison qui me restait, et je sens que, dans l'état où vous m'avez réduit, je ne suis plus bon à rien qu'à vous adorer. Mon mal est d'autant plus triste, que je n'ai ni l'espérance ni la volonté d'en guérir, et qu'au risque de tout ce qu'il en peut arriver, il faut vous aimer éternellement. Je comprends, mademoiselle, qu'il n'y a de votre part à espérer aucun retour ; je suis un jeune homme sans fortune, je n'ai qu'un coeur à vous offrir, et ce coeur, tout plein de feu, de sentiments et de délicatesse qu'il puisse être, n'est pas sans doute un présent digne d'être reçu de vous. Je sens cependant, dans un fonds inépuisable de tendresse, dans un caractère toujours vif et toujours constant, des ressources pour le bonheur, qui devraient, auprès d'une maîtresse un peu sensible, être comptées pour quelque chose en dédommagement des biens et de la figure qui me manquent. Mais quoi ! vous m'avez traité avec une dureté incroyable, et s'il vous est arrivé d'avoir pour moi quelque espèce de complaisance, vous me l'avez ensuite fait acheter si cher, que je jurerais

Copyright Arvensa Editions

bien que vous n'avez eu d'autres vues que de me tourmenter. Tout cela me désespère sans m'étonner, et je trouve assez dans tous mes défauts de quoi justifier votre insensibilité pour moi : mais ne croyez pas que je vous taxe d'être insensible en effet. Non, votre coeur n'est pas moins fait pour l'amour que votre visage. Mon désespoir est que ce n'est pas moi qui devais le toucher. Je sais de science certaine que vous avez eu des liaisons, je sais même le nom de cet heureux mortel qui trouva l'art de se faire écouter ; et, pour vous donner une idée de ma façon de penser, c'est que, l'ayant appris par hasard, sans le chercher, mon respect pour vous ne me permettra jamais de vouloir savoir autre chose de votre conduite que ce qu'il vous plaira de m'en apprendre vous-même. En un mot, si je vous ai dit que vous ne seriez jamais religieuse, c'est que je connaissais que vous n'étiez en aucun sens faite pour l'être ; et si, comme amant passionné, je regarde avec horreur cette pernicieuse résolution, comme ami sincère et comme honnête homme, je ne vous conseillerai jamais de prêter votre consentement aux vues qu'on a sur vous à cet égard, parce qu'ayant certainement une vocation tout opposée, vous ne feriez que vous préparer des regrets superflus et de longs repentirs. Je vous le dis comme je le pense au fondée mon âme, et sans écouter mes propres intérêts. Si je pensais autrement, je vous le dirais de même ; et, voyant que je ne puis être heureux personnellement, je trouverais du moins mon bonheur dans le vôtre. J'ose vous assurer que vous me trouverez en tout la même droiture et la même délicatesse ; et, quelque tendre et quelque passionné que je sois, j'ose vous assurer que je fais profession d'être encore plus honnête homme. Hélas ! si vous vouliez m'écouter, j'ose dire que je vous ferais connaître la véritable félicité ; personne ne saurait mieux la sentir que moi, et j'ose croire que personne ne la saurait mieux faire éprouver. Dieu ! si j'avais pu parvenir à cette charmante possession, j'en serais mort assurément ; et comment trouver assez de ressources dans l'âme pour résister à ce torrent de plaisirs ? Mais si l'amour avait fait un miracle et qu'il m'eût conservé la vie, quelque ardeur qui soit dans mon coeur, je sens qu'il l'aurait encore redoublée, et, pour m'empêcher d'expirer au milieu de mon bonheur, il aurait à chaque instant porté de nouveaux feux dans mon sang : cette seule pensée le fait, bouillonner ; je ne puis résister aux pièges d'une chimère séduisante ; votre charmante image me suit partout ; je ne puis m'en défaire même en m'y livrant ; elle me poursuit jusque pendant mon sommeil ; elle agite mon coeur et mes esprits ; elle consume mon

Copyright Arvensa Editions

tempérament ; et je sens, en un mot, que vous me tuez malgré vous-même, et que, quelque cruauté que vous ayez pour moi, mon sort est de mourir d'amour pour vous. Soit cruauté réelle, soit bonté imaginaire, le sort de mon amour est toujours de me faire mourir. Mais hélas ! en me plaignant de mes tourments je m'en prépare de nouveaux ; je ne puis penser à mon amour sans que mon coeur et mon imagination s'échauffent ; et quelque résolution que je fasse de vous obéir en commençant mes lettres, je me sens ensuite emporté au-delà de ce que vous exigez de moi. Au-liez-vous la dureté de m'en punir ? Le ciel pardonne les fautes involontaires : ne soyez pas plus sévère que lui, et comptez pour quelque chose l'excès d'un penchant invincible, qui me conduit malgré moi bien plus loin que je ne veux, si loin même que, s'il était en mon pouvoir de posséder une minute mon adorable reine sous la condition d'être pendu un quart d'heure après, j'accepterais cette offre avec plus de joie que celle du trône de l'univers. Après cela, je n'ai plus rien à vous dire, il faudrait que vous fussiez un monstre de barbarie pour me refuser au moins lui peu de pitié. L'ambition ni la fumée ne touchent point un coeur comme le mien ; j'avais résolu de passer le reste de mes jours en philosophe, dans une retraite qui s'offrait à moi ; vous avez détruit tous ces beaux projets ; j'ai senti qu'il m'était impossible de vivre éloigné de vous, et, pour me procurer les moyens de m'en rapprocher, je tente un voyage et des projets que mon malheur ordinaire empêchera sans doute de réussir. Mais puisque je suis destiné à me bercer de chimères, il faut du moins me livrer aux plus agréables, c'est-à-dire à celles qui vous ont pour objet : daignez, mademoiselle, donner quelque marque de bonté à un amant passionné, qui n'a commis d'autre crime envers vous que de vous trouver trop aimable ; donnez-moi une adresse, et permettez que je vous en donne une pour les lettres que j'aurai l'honneur de vous écrire et pour les réponses que vous voudrez bien me faire ; en un mot, laissez-moi par pitié quelque rayon d'espérance, quand ce ne serait que pour calmer les folies dont je suis capable.

Ne me condamnez plus pendant mon séjour ici à vous voir si rarement ; je n'y saurais tenir ; accordez-moi du moins, dans les intervalles, la consolation de vous écrire et de recevoir de vos nouvelles ; autrement, je viendrai plus souvent au risque de tout ce qui en pourra arriver. Je suis logé chez la veuve Petit, en rue Genti, à l'Épée royale[450].

Copyright Arvensa Editions

1737

Lettre X – À M…
Lettre XI – À Madame la baronne de Warens
Lettre XII – À Madame la baronne de Warens
Lettre XIII – À Madame la baronne de Warens
Lettre XIV – À Monsieur Micoud
Lettre XV – À M…
Lettre XVI – À Madame la baronne de Warens
Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre X – À M…

…1737 [451] .

Monsieur,

Daignerez-vous bien encore me recevoir en grâce, après une aussi indigne négligence que la mienne ? J'en sens toute la turpitude, et je vous en demande pardon de tout mon coeur. À le bien prendre, cependant, quand je vous offense par mes retards déplacés, je vous trouve encore le plus heureux des deux. Vous exercez à mon égard la plus douce de toutes les vertus de l'amitié, l'indulgence ; et vous goûtez le plaisir de remplir les devoirs d'un parfait ami, tandis que je n'ai que de la honte et des reproches à me faire sur l'irrégularité de mes procédés envers vous. Vous devez du moins comprendre par là que je ne cherche point de détour pour me disculper. J'aime mieux devoir uniquement mon pardon à votre bonté que de chercher à m'excuser par de mauvais subterfuges. Ordonnez ce que le coeur vous dictera du coupable et du châtiment, vous serez obéi. Je n'excepte qu'un seul genre de peine, qu'il me serait impossible de supporter ; c'est le refroidissement de votre amitié. Conservez-la-moi tout entière, je vous en prie, et souvenez-vous que je serai toujours votre tendre ami, quand même je me rendrais indigne que vous fussiez le mien.

Vous trouverez ici incluse la lettre de remerciement que vous fait la très chère maman. Si elle a tardé trop à vous répondre, comptez qu'elle ne vous en dit pas la véritable raison. Je sais qu'elle avait des vues dont sa situation présente la contraint de renvoyer L'effet à un meilleur temps ; ce que je ne vous dirais pas si je n'avais lieu de craindre que vous n'attribuassiez à l'impolitesse un retardement qui, de sa part, avait assurément bien une autre source.

Il faut maintenant vous parler de votre charmante pièce. Si vous faites de pareils essais, que devons-nous attendre de vos ouvrages ? Continuez,

Copyright Arvensa Editions

mon cher ami, la carrière brillante que vous venez d'ouvrir ; cultivez toujours l'élégance de votre goût par la connaissance des bonnes règles : vous ne sauriez manquer d'aller loin avec de pareilles dispositions. Vous voulez, moi, que je vous corrige ! croyez-moi, il mie conviendrait mieux de faire encore sous vous quelques thèmes, que de vous donner des leçons. Non que je veuille vous assurer que votre cantate soit entièrement sans défauts[452] ; mon amitié abhorre une basse flatterie, jusqu'à tel point que j'aime mieux donner dans l'excès opposé que d'affaiblir le moins du monde la rigueur de la sincérité, quoique peut-être j'aie aussi de ma part quelque chose à vous pardonner à cet égard. Nous avons le regret de ne pouvoir mettre cette cantate en exécution faute de violoncelle, et maman a même eu celui de ne pouvoir chanter autant qu'elle l'aurait souhaité, à cause de ses incommodités continuelles : actuellement elle a une fièvre habituelle, des vomissements fréquents, et une enflure dans les jambes qui s'opiniâtre à ne nous rien présager de bon.

Maman m'a engagé de copier la mienne pour vous l'envoyer, puisque vous avez paru en avoir quelque envie ; mais avant égaré l'adresse que vous m'aviez donnée pour, les paquets à envoyer, je suis contraint d'attendre que vous me l'ayez indiquée une seconde fois ; ce que je vous prie de faire au plus tôt. La cantate étant prête à partir, j'y joindrai volontiers deux ou trois exemplaires du Verger, qui me restent encore, si vous êtes à portée d'en faire cadeau à quelque ami.

Je vous prie de vouloir faire mes compliments à M. l'abbé Borlin. Vous pourrez aussi le faire ressouvenir, si vous le jugez bon, qu'il a une cantate et un autre chiffon de musique à moi. L'aventure de la Châronne me fait craindre que le bon monsieur ne soit sujet à égarer ce qu'on lui remet. S'il vous les rend, je vous prie de ne me les renvoyer qu'après en avoir fait usage aussi longtemps qu'il vous plaira.

Vous savez sans doute que les affaires vont très mal en Hongrie, mais vous ignorez peut-être que M. Bouvier le fils y a été tué ; nous ne le savons que d'hier.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XI – À Madame la baronne de Warens

[453]

… 1737.

Madame,

J'eus l'honneur de vous écrire jeudi passé, et M. Genevois se chargea de ma lettre ; depuis ce temps je n'ai point vu M. Barillot, et j'ai resté enfermé dans mon auberge comme un vrai prisonnier. Hier, impatient de savoir l'état de mes affaires, j'écrivis à M. Barillot, et lui témoignai mon inquiétude en termes assez forts. Il me répondit ceci :

« Tranquillisez-vous, mon cher monsieur, tout va bien. Je crois que lundi ou mardi tout finira. Je ne suis point en état de sortir. Je vous irai voir le plus tôt que je pourrai. »

Voilà donc, madame, à quoi j'en suis, aussi peu instruit de mes affaires que si j'étais à cent lieues d'ici : car il m'est défendu de paraître en ville. Avec cela, toujours seul, et grande dépense ; puis les frais qui se font d'un autre côté pour tirer ce misérable argent, et puis ceux qu'il a fallu faire pour consulter ce médecin, et lui payer quelques remèdes qu'il m'a remis. Vous pouvez bien juger qu'il y a longtemps que ma bourse est à sec, quoique je sois déjà assez joliment endetté dans ce cabaret : ainsi je ne mène point la vie la plus agréable du monde ; et pour surcroît de malheur, je n'ai, madame, point de nouvelles de votre part. Cependant je fais bon courage autant que je le puis ; et j'espère qu'avant que vous receviez ma lettre je saurai la définition de toutes choses ; car en vérité, si cela durait plus longtemps, je croirais que l'on se moque de moi, et que l'on ne me réserve que la coquille de l'huître.

Vous voyez, madame, que le voyage que j'avais entrepris comme une espèce de partie de plaisir a pris une tournure bien opposée : aussi le charme d'être tout le jour seul dans une chambre, à promener ma

Copyright Arvensa Editions

mélancolie, dans des transes continuelles, ne contribue pas, comme vous pouvez bien croire, à l'amélioration de ma santé. Je soupire après l'instant de mon retour, et je prierai bien Dieu désormais qu'il me préserve d'un voyage aussi déplaisant.

J'en étais là de ma lettre quand M. Barillot m'est venu voir. Il m'a fort assuré que mon affaire ne souffrait plus de difficultés. M. le résident est intervenu, et a la bonté de prendre cette affaire-là à coeur. Comme il y a un intervalle de deux jours entre le commencement de ma lettre et la fin, j'ai, pendant ce temps-là, été rendre mes devoirs à M. le résident, qui m'a reçu le plus gracieusement, et, j'ose dire, le plus familièrement du monde. Je suis sûr à présent que mon affaire finira totalement dans moins de trois jours d'ici, et que ma portion me sera comptée sans difficulté, sauf les frais, qui, à la vérité, seront un peu forts, de même que la partie de M. Barillot, laquelle monte bien plus haut que je n'aurais cru.

Je n'ai, madame, reçu aucune nouvelle de votre part ces deux ordinaires-ci ; j'en suis mortellement inquiet. Si je n'en reçois pas l'ordinaire prochain, je ne sais ce que je deviendrai. J'ai reçu une lettre de l'oncle, avec une autre pour le curé son ami. Je ferai le voyage jusque-là ; mais je sais qu'il n'y a rien à faire, et que ce pré est perdu pour moi.

Je n'ai point encore écrit à mon père, ni vu aucun de mes parents, et j'ai ordre d'observer le même incognito jusqu'au déboursement. J'ai une furieuse démangeaison de tourner la feuille, car j'ai encore bien des choses à dire. Je n'en ferai rien cependant, et je me réserve à l'ordinaire prochain pour vous donner de bonnes nouvelles. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XII – À Madame la baronne de Warens

[454]

Grenoble, 13 septembre 1737.

Madame,

Je suis ici depuis deux jours : on ne peut être plus satisfait d'une ville que je le suis de celle-ci. On m'y a marqué tant d'amitiés et d'empressements que je croyais, en sortant de Chambéry, me trouver dans un nouveau monde. Hier, M. Micoud me donna à dîner avec plusieurs de ses amis ; et le soir, après la comédie, j'allai souper avec le bon homme Lagère.

Je n'ai vu ni madame la présidente, ni madame d'Eybens, ni M. le président de Tencin : ce seigneur est en campagne. Je n'ai pas laissé de remettre la lettre à ses gens. Pour madame de Bardonanche, je me suis présenté plusieurs fois, sans pouvoir lui faire la révérence ; j'ai fait remettre la lettre ; et j'y dois dîner ce matin, où j'apprendrai des nouvelles de madame d'Eybens.

Il faut parler de M. de l'Orme. J'ai eu l'honneur, madame, de lui remettre votre lettre en main propre. Ce monsieur, s'excusant sur l'absence de M. l'Évêque, m'offrit un écu de six francs : je l'acceptai par timidité, mais je crus devoir en faire présent au portier. Je ne sais si j'ai bien fait ; mais il

Copyright Arvensa Editions

faudra que mon âme change de moule avant que de me résoudre à faire autrement. J'ose croire que la vôtre ne m'en démentira pas.

J'ai eu le bonheur de trouver pour Montpellier, en droiture, une chaise de retour : j'en profiterai[455]. Le marché s'est fait par l'entremise d'un ami, et il ne m'en coûte pour la voiture qu'un louis de 24 francs : je partirai demain matin. Je suis mortifié, madame, que ce soit sans recevoir ici de vos nouvelles ; mais ce n'est pas une occasion à négliger.

Si vous avez, madame, des lettres à m'envoyer, je crois qu'on pourrait les faire tenir ici à M. Micoud, qui les ferait partir ensuite pour Montpellier, à l'adresse de M. Lazerme. Vous pouvez aussi les envoyer de Chambéry en droiture : ayez la bonté devoir ce qui convient le mieux ; pour moi, je n'en sais rien du tout.

Il me fâche extrêmement d'avoir été contraint de partir sans faire la révérence à M. le marquis d'Antremont, et lui présenter mes très humbles actions de grâces : oserais-je, madame, vous prier de vouloir suppléer à cela ?

Comme je compte de pouvoir être à Montpellier mercredi au soir, le 18 courant, je pourrais donc, madame, recevoir de vos précieuses nouvelles dans le cours de la semaine prochaine, si vous preniez la peine d'écrire dimanche ou lundi matin. Vous m'accorderez, s'il vous plaît, la faveur de croire que mon empressement jusqu'à ce temps-là ira jusqu'à l'inquiétude.

Permettez encore, madame, que je prenne la liberté de vous recommander le soin de votre santé. N'êtes-vous pas ma chère maman ? n'ai-je pas droit d'y prendre le plus vif intérêt ; et n'avez-vous pas besoin qu'on vous excite à tout moment à y donner plus d'attention ?

La mienne fut fort dérangée hier au spectacle. On représenta Alzire, mal à la vérité, mais je ne laissai pas d'y être ému jusqu'à perdre la respiration ; mes palpitations augmentèrent étonnamment, et je crains de m'en sentir quelque temps[456].

Pourquoi, madame, y a-t-il des coeurs si sensibles au grand, au sublime, au pathétique, pendant que d'autres ne semblent faits que pour ramper dans la bassesse de leurs sentiments ? La fortune semble faire à tout cela une espèce de compensation ; à force d'élever ceux-ci, elle cherche à les mettre de niveau avec la grandeur des autres : y réussit-elle ou non ? Le public et vous, madame, ne serez pas de même avis. Cet accident m'a forcé de renoncer désormais au tragique, jusqu'au rétablissement de ma santé.

Copyright Arvensa Editions

Me voilà privé d'un plaisir qui m'a bien coûté des larmes en ma vie. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XIII – À Madame la baronne de Warens

[457]

Montpellier, 23 octobre 1737.

Madame,

Je ne me sers point de la voie indiquée de M. Barillot, parce que c'est faire le tour de l'école. Vos lettres et les miennes passant toutes par Lyon, il faudrait avoir une adresse à Lyon.

Voici un mois passé de mon arrivée à Montpellier, sans avoir pu recevoir aucune nouvelle de votre part, quoique j'aie écrit plusieurs fois et par différentes voies. Vous pouvez croire que je ne suis pas fort tranquille, et que ma situation n'est pas des plus gracieuses ; je vous proteste cependant, madame, avec la plus parfaite sincérité, que ma plus grande inquiétude vient de la crainte qu'il ne vous soit arrivé quelque accident. Je vous écris cet ordinaire-ci par trois différentes voies, savoir, par MM. Vêpres, M. Micoud, et en droiture ; il est impossible qu'une de ces trois lettres ne vous parvienne : ainsi, j'en attends la réponse dans trois semaines au plus tard ; passé ce temps-là, si je n'ai point de nouvelles, je serai contraint de partir dans le dernier désordre, et de me rendre à Chambéry comme je pourrai. Ce soir la poste doit arriver, et il se peut qu'il y aura quelque lettre pour moi ; peut-être n'avez-vous pas fait mettre les

Copyright Arvensa Editions

vôtres à la poste les jours qu'il fallait ; car j'aurais réponse depuis quinze jours, si les lettres avaient fait chemin dans leur temps. Vos lettres doivent passer par Lyon pour venir ici ; ainsi c'est les mercredi et samedi de bon matin qu'elles doivent être mises à la poste ; je vous avais donné précédemment l'adresse de ma pension : il vaudrait peut-être mieux les adresser en droit là où je suis logé, parce que je suis sûr de les y recevoir exactement. C'est chez M. Barcellon, huissier de la Bourse, en me Basse proche du Palais.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

P. S. Si vous avez quelque chose à m'envoyer par la voie des marchands de Lyon, et que vous écriviez, par exemple, à MM. Vêpres par le même ordinaire qu'à moi, je dois, s'ils sont exacts, recevoir leur lettre en même temps que la vôtre.

J'allais fermer ma lettre quand j'ai reçu la vôtre, madame, du 12 du courant. Je crois n'avoir pas mérité les reproches que vous m'y faites sur mon peu d'exactitude. Depuis mon départ de Chambéry je n'ai point passé de semaine sans vous écrire. Du reste, je me rends justice ; et quoique peut-être il dut me paraître un peu dur que la première lettre que j'ai l'honneur de recevoir de vous ne soit pleine que de reproches, je conviens que je les mérite tous. Que voulez-vous, madame, que je vous dise ? Quand j'agis, je crois faire les plus belles choses du monde, et puis il se trouve au bout que ce ne sont que sottises : je le reconnais parfaitement bien moi-même. Il faudra tâcher, de se roidir contre sa bêtise à l'avenir, et faire phis d'attention sur sa conduite : c'est ce que je vous promets, avec une forte envie de l'exécuter. Après cela, si quelque retour d'amour-propre voulait encore m'engager à tenter quelque voie de justification, je réserve à traiter cela de bouche avec vous, madame, non pas, s’il vous plaît, à la Saint-Jean, mais à la fin du mois de janvier ou au commencement du suivant.

Quant à la lettre de M. Arnauld, vous savez, madame, mieux que moi-même, ce qui me convient en fait de recommandation. Je vois bien que vous vous imaginez que, parce que je suis à Montpellier, je puis voir les choses de plus près et juger de ce qu'il y a à faire ; mais, madame, je vous prie d'être bien persuadée que, hors ma pension et l'hôte de ma chambre, il m'est impossible de faire aucune liaison, ni de connaître le terrain le moins du monde à Montpellier, jusqu'à ce qu'on m'ait procuré quelque arme pour forcer les barricades que l'humeur inaccessible des particuliers et de toute la nation en général met à l'entrée de leurs maisons. Oh ! qu'on

Copyright Arvensa Editions

a une idée bien fausse du caractère languedocien, et surtout des habitants de Montpellier à l'égard de l'étranger ! mais pour revenir, les recommandations dont j'aurais besoin sont de toutes les espèces. Premièrement, pour la noblesse et les gens en place : il me serait très avantageux d'être présenté à. quelqu'un de cette classe, pour tâcher à me faire connaître et à faire quelque usage du peu de talents que j'ai, ou du moins à me donner quelque ouverture qui pût m'être utile dans la suite, en temps et lieu. En second lieu, pour les commerçants, afin de trouver quelque voie de communication plus courte et plus facile, et pour mille autres avantages que vous savez que l'on tire de ces connaissances-là. Troisièmement, parmi les gens de lettres, savants, professeurs, par les manières qu'on peut acquérir avec eux et les progrès qu'on y pourrait faire ; enfin, généralement pour toutes les personnes de mérite avec lesquelles on peut du moins lier une honnête société, apprendre quelque chose, et couler quelques heures prises sur la plus rude et la plus ennuyeuse solitude du monde. J'ai l'honneur de vous écrire cela, madame, et non à M. l'abbé Arnauld, parce qu'ayant la lettre vous verrez mieux ce qu'il y aura à répondre, et que, si vous voulez bien vous donner cette peine vous-même, cela fera encore un meilleur effet en ma faveur.

Vous faites, madame, un détail si riant de ma situation à Montpellier, qu'en vérité je ne saurais mieux rectifier ce qui peut n'être pas conforme au vrai, qu'en vous priant de prendre tout le contrepied. Je m'étendrai plus au long, dans ma prochaine, sur l'espèce de vie que je mène ici. Quant à vous, madame, plût à Dieu que le récit de votre situation fût moins véridique : hélas ! je ne puis, pour le présent, faire que des voeux ardents pour l'adoucissement de votre sort : il serait trop envié, s'il était conforme à celui que vous méritez. Je n'ose espérer le rétablissement de ma santé, car elle est encore plus en désordre que quand je suis parti de Chambéry ; mais, madame, si Dieu daignait me la rendre, il est sûr que je n'en ferais d'autre usage qu'à tâcher de vous soulager de vos soins, et à vous seconder en bon et tendre fils, et en élève reconnaissant. Vous m'exhortez, madame, à rester ici jusqu'à la Saint-Jean : je ne le ferais pas quand on m'y couvrirait d'or. Je ne sache pas d'avoir vu, de ma vie, un pays plus antipathique à mon goût que celui-ci, ni de séjour plus ennuyeux, plus maussade que celui de Montpellier. Je sais bien que vous ne me croirez point ; vous êtes encore remplie des belles idées que ceux qui y ont été attrapés en ont répandues au-dehors pour attraper les autres. Cependant, madame, je vous ré-J serve

Copyright Arvensa Editions

une relation de Montpellier qui vous fera toucher les choses au doigt et à l'oeil ; je vous attends là, pour vous étonner. Pour ma santé, il n'est pas étonnant qu'elle ne s'y remette pas. Premièrement, les aliments n'y valent rien, mais rien ; je dis rien, et je ne badine point. Le vin y est trop violent et incommode toujours ; le pain y est passable, à la vérité ; mais il n'y a ni boeuf, ni vache, ni beurre ; on n'y mange que de mauvais mouton, et du poisson de mer en abondance, le tout toujours apprêté à l'huile puante. Il vous serait impossible de goûter de la soupe ou des ragoûts qu'on nous sert à ma pension, sans vomir. Je ne veux pas m'arrêter davantage là-dessus, car, si je vous disais les choses précisément comme elles sont, vous seriez en peine de moi bien plus que je ne le mérite. En second lieu, l'air ne me convient pas ; autre paradoxe, encore plus incroyable que les précédents : c'est pourtant la vé-i rite. On ne saurait disconvenir que l'air de Montpellier ne soit fort pur, et en hiver assez doux. Cependant le voisinage de la mer le rend à craindre pour tons ceux qui sont attaqués de la poitrine : aussi y voit-on beaucoup de phtisiques. Un certain vent, qu'on appelle ici le marin, amène de temps en temps des brouillards épais et froids, chargés de particules salines et acres, qui sont fort dangereuses : aussi, j'ai ici des rhumes, des maux de gorge et des esquinancies, plus souvent qu'à Chambéry. Ne parlons plus de cela quant à présent ; car si j'en disais davantage vous n'en croiriez pas un mot. Je puis pourtant protester que je n'ai dit que la vérité. Enfin, un troisième article, c'est la cherté : pour celui-là je ne m'y arrêterai pas, parce que je vous en ai parlé précédemment, et que je me prépare à parler de tout cela plus au long en traitant de Montpellier. Il suffit de vous dire qu'avec l'argent comptant que j'ai apporté, et les 200 livres que vous avez eu la bonté de me promettre, il s'en faudrait beaucoup qu'il m'en restât actuellement autant devant moi, pour prendre l'avance, comme vous dites, qu'il en faudrait laisser en arrière pour boucher les trous. Je n'ai encore pu donner un sou à la maîtresse de la pension, ni pour le louage de ma chambre ; jugez, madame, comment me voilà joli garçon ; et, pour achever de me peindre, si je suis contraint de mettre quelque chose à la presse, ces honnêtes gens-ci ont la charité de ne prendre que 12 sous par écu de six francs, tous les mois. À la vérité, j'aimerais mieux tout vendre que d'avoir recours à un tel moyen. Cependant, madame, je suis si heureux, que personne ne s'est encore avisé de me demander de l'argent, sauf celui qu'il faut donner tous les jours pour les eaux, bouillons de poulets, purgatifs, bains ; encore ai-je trouvé le

Copyright Arvensa Editions

secret d'en emprunter pour cela, sans gage et sans usure, et cela du premier cancre de la terre. Cela ne pourra pas durer, pourtant, d'autant plus que le deuxième mois est commencé depuis hier ; mais je suis tranquille depuis que j'ai reçu de vos nouvelles, et je suis assuré d'être secouru à temps. Pour les commodités, elles sont en abondance. Il n'y a point de bon marchand à Lyon qui ne tire une lettre de change sur Montpellier. Si vous en parlez à M. C. il lui sera de la dernière facilité de faire cela : en tout cas, voici l'adresse d'un, qui paie un de nos messieurs de Belley, et de la voie duquel on peut se servir, *M. Parent, marchand drapier à Lyon, au Change*. Quant à mes lettres, il vaut mieux les adresser chez M. Barcellon, ou plutôt Marcellon, comme l'adresse est à la première page ; on sera plus exact à me les rendre. Il est deux heures après minuit, la plume me tombe des mains. Cependant je n'ai pas écrit la moitié de ce que j'avais à écrire. La suite de la relation et le reste, etc., sera renvoyé pour lundi prochain. C'est que je ne puis faire mieux ; sans quoi, madame, je ne vous imiterais certainement pas à cet égard. En attendant, je m'en rapporte aux précédentes, et présente mes respectueuses salutations aux révérends pères jésuites, le révérend père Hemet, et le révérend père Coppier. Je vous prie bien humblement de leur présenter une tasse de chocolat, que vous boirez ensemble, s'il vous plaît à ma santé. Pour moi, je me contente du fumet, car il ne m'en reste pas un misérable morceau.

J'ai oublié de finir en parlant de Montpellier, et de vous dire que j'ai résolu d'en partir vers la fin de décembre, et d'aller prendre le lait d'ânesse en Provence, dans lui petit endroit fort joli, à deux lieues du Saint-Esprit[458]. C'est un air excellent ; il y aura bonne compagnie, avec laquelle j'ai déjà fait connaissance en chemin, et j'espère de n'y être pas tout-à-fait si chèrement qu'à Montpellier. Je demande votre avis là-dessus. Il faut encore ajouter que c'est faire d'une pierre deux coups, car je me rapproche de deux journées.

Je vois, madame, qu'on épargnerait bien des embarras et des frais si l'on faisait écrire par un marchand de Lyon à son correspondant d'ici de me compter de l'argent, quand j'en aurais besoin, jusqu'à la concurrence de la somme destinée ; car ces retards me mettent dans de fâcheux embarras, et ne vous sont d'aucun avantage.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XIV – À Monsieur Micoud

Montpellier, 23 octobre 1737.

Monsieur,

J'eus l'honneur de vous écrire il y a environ trois semaines ; je vous priais, par ma lettre, de vouloir bien donner cours à celle que j'y avais incluse pour M. Charbonnel ; j'avais écrit l'ordinaire précédent, en droiture, à madame de Warens, et huit jours après je pris la liberté de vous adresser encore une lettre pour elle : cependant je n'ai reçu réponse de nulle part. Je ne puis croire, monsieur, de vous avoir déplu en usant un peu trop familièrement de la liberté que vous m'aviez accordée ; tout ce que je crains, c'est que quelque contretemps fâcheux n'ait retardé mes lettres ou les réponses : quoi qu'il en soit, il m'est si essentiel d'être bientôt tiré de peine, que je n'ai point balancé, monsieur, de vous adresser encore l'incluse, et de vous prier de vouloir bien donner vos soins pour qu'elle parvienne à son adresse ; j'ose même vous inviter à me donner des nouvelles de madame de Warens, je tremble qu'elle ne soit malade. J'espère, monsieur, que vous ne dédaignerez pas de m'honorer d'un mot de réponse par le premier ordinaire ; et, afin que la lettre me parvienne plus directement, vous aurez, s'il vous plaît, la bonté lie me l'adresser chez M. Barcellon, huissier de la Bourse, en rue Basse, proche du Palais ; c'est là que je suis logé. Vous ferez une oeuvre de charité de m'accorder cette grâce ; et si vous pouvez me donner des nouvelles de M. Charbonnel, je vous en aurai d'autant plus d'obligation. Je suis avec une respectueuse considération, etc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XV – À M...

[459]

Montpellier, 4 novembre 1737.

Monsieur,

Lequel des deux doit demander pardon à l'autre, ou le pauvre voyageur qui n'a jamais passé de semaine, depuis son départ, sans écrire à un ami de coeur, ou cet ingrat ami, qui pousse la négligence jusqu'à passer deux grands mois et davantage sans donner au pauvre pèlerin le moindre signe de vie ? oui, monsieur, deux grands mois. Je sais bien que j'ai reçu de vous une lettre datée du 6 octobre, mais je sais bien aussi que je ne l'ai reçue que la veille de la Toussaint ; et, quelque effort que fasse ma raison pour être d'accord avec mes désirs, j'ai peine à croire que la date n'ait été mise après coup. Pour moi, monsieur, je vous ai écrit de Grenoble, je vous ai écrit le lendemain de mon arrivée à Montpellier, je vous ai écrit par la voie de M. Micoud, je vous ai écrit en droiture ; en un mot, j'ai poussé l'exactitude jusqu'à céder presque à tout l'empressement que j'avais de m'entre tenir avec vous. Quant à M. de Trianon, Dieu et lui savent si l'on peut avec vérité m'accuser de négligence à cet égard. Quelle différence, grand Dieu ! il semble que la Savoie est éloignée d'ici de sept ou huit cents lieues, et nous avons à Montpellier des compatriotes du doyen de Killerine (dites cela à mon oncle) qui ont reçu deux fois des réponses de chez eux, tandis que je n'ai pu en recevoir de Chambéry. Il y a trois semaines que j'en reçus une d'attente, après laquelle rien n'a paru. Quelque dure que soit ma situation actuelle, je la supporterais volontiers si du moins on daignait me donner la moindre marque de souvenir ; mais rien : je suis si oublié, qu'à peine crois-je moi-même d'être encore en vie. Puisque les relations sont devenues impossibles depuis Chambéry et Lyon ici, je ne demande plus qu'on me tienne les promesses sur lesquelles je m'étais arrangé. Quelques

Copyright Arvensa Editions

mots de consolation me suffiront, et serviront à répandre de la douceur sur un état qui a ses désagréments.

J'ai eu le malheur, dans ces circonstances gênantes, de perdre mon hôtesse, madame Mazet, de manière qu'il a fallu solder mon compte avec ses héritiers. Un honnête homme irlandais, avec qui j'avais fait connaissance, a eu la générosité de me prêter soixante livres sur ma parole, qui ont servi à payer le mois passé et le courant de ma pension ; mais je me vois extrêmement reculé par plusieurs autres menues dettes, et j'ai été contraint d'abandonner, depuis quinze jours, les remèdes que j'avais commencés, faute de moyens pour continuer. Voici maintenant quels sont mes projets. Si dans quinze jours, qui font le reste du second mois, je ne reçois aucune nouvelle, j'ai résolu.de hasarder un coup ; je ferai quelque argent de mes petits meubles, c'est-à-dire de ceux qui me sont le moins chers, car j'en ai dont je ne me déferai jamais ; et, comme cet argent ne suffirait point pour payer mes dettes et me tirer de Montpellier, j'oserai l'exposer au jeu, non par goût, car j'ai mieux aimé me condamner à la solitude que de m'introduire par cette voie, quoiqu'il n'y en ait point d'autre à Montpellier, et qu'il n'ait tenu qu'à moi de me faire des connaissances assez brillantes par ce moyen. Si je perds, ma situation ne sera presque pas pire qu’auparavant ; mais, si je gagne, je me tirerai du plus fâcheux de tous les pas. C'est un grand hasard, à la vérité, mais j'ose croire qu'il est nécessaire de le tenter dans le cas où je me trouve. Je ne prendrai ce parti qu'à l'extrémité, et quand je ne verrai plus jour ailleurs. Si je reçois de bonnes nouvelles d'ici à ce temps-là, je n'aurai certainement pas l’imprudence de tenter la mer orageuse et de m'exposer à un naufrage : je prendrai un autre parti. J'acquitterai mes dettes ici, et je me rendrai en diligence à un petit endroit proche du Saint-Esprit[460], où, à moindres frais et dans un meilleur air, je pourrai commencer mes petits remèdes avec plus de tranquillité, d'agrément et de succès, comme j'espère, que je n'ai fait à Montpellier, dont le séjour m'est d'une mortelle antipathie. Je trouverai là bonne compagnie d'honnêtes gens qui ne chercheront point à écorcher le pauvre étranger, et qui contribueront à lui procurer un peu de gaieté, dont il a, je vous assure, très grand besoin.

Je vous fais toutes ces confidences, mon cher monsieur, comme à un bon ami qui veut bien s'intéresser à moi et prendre part à mes petits soucis. Je vous prierai aussi d'en vouloir bien faire part à qui de droit, afin

Copyright Arvensa Editions

que si mes lettres ont le malheur de se perdre de quelque côté, l'on puisse de l'autre en récapituler le contenu. J'écris aujourd'hui à M. Trianon ; et comme la poste de Paris, qui est la vôtre, ne part d'ici qu'une fois la semaine, à savoir le lundi, il se trouve que depuis mon arrivée à Montpellier, je n'ai pas manqué d'écrire un seul ordinaire, tant il y a de négligence dans mon fait, comme vous dites fort bien et fort à votre aise.

Il vous reviendrait une description de la charmante ville de Montpellier, ce paradis terrestre, ce centre des délices de la France ; mais, en vérité, il y a si peu de bien et tant de mal à en dire, que je me ferais scrupule d'en charger encore le portrait de quelque saillie de mauvaise humeur ; j'attends qu'un esprit plus reposé me permette de n'en dire que le moins de mal que la vérité me pourra permettre. Voici en gros ce que vous en pouvez penser en attendant.

Montpellier est une grande ville fort peuplée, coupée par un immense labyrinthe de rues sales, tortueuses, et larges de six pieds. Ces rues sont bordées alternativement de superbes hôtels et de misérables chaumières, pleines de boue et de fumier. Les habitants y sont moitié très riches, et l'autre moitié misérables à l'excès ; mais ils sont tous également gueux par leur manière de vivre, la plus vile et la plus crasseuse qu'on puisse imaginer. Les femmes sont divisées en deux classes ; les dames, qui passent la matinée à s'enluminer, l'après-midi au pharaon, et la nuit à la débauche, à la différence des bourgeoises, qui n'ont d'occupation que la dernière. Du reste, ni les unes ni les autres n'entendent le français ; et elles ont tant de goût et d'esprit qu'elles ne doutent point que la comédie et l'opéra ne soient des assemblées de sorciers. Aussi on n'a jamais vu de femmes au spectacle de Montpellier, excepté peut-être quelques misérables étrangères qui auront eu l'imprudence de braver la délicatesse et la modestie des dames de Montpellier. Vous savez sans doute quels égards on a en Italie pour-les huguenots, et pour les Juifs en Espagne ; c'est comme on traite les étrangers ici : on les regarde précisément comme une espèce d'animaux faits exprès pour être pillés, volés et assommés au bout, s'ils avaient l'impertinence de le trouver mauvais. Voilà ce que j'ai pu rassembler de meilleur du caractère des habitants de Montpellier. Quant au pays en général, il produit de bon vin, un peu de blé, de l'huile abominable, point de viande, point de beurre, point de laitage, point de fruit et point de bois. Adieu, mon cher ami.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XVI – À Madame la baronne de Warens

Montpellier, 14 décembre 1737.

Madame,

Je viens de recevoir votre troisième lettre ; vous ne la datez point, et vous n'accusez point la réception des miennes : cela fait que je ne sais à quoi m'en tenir. Vous me mandez que vous avez fait compter, entre les mains de M. Bouvier, les deux cents livres en question ; je vous en réitère mes humbles actions de grâces. Cependant, pour m'avoir écrit cela trop tôt, vous m'avez fait faire une fausse démarche, car j'ai tiré une lettre de change sur M. Bouvier qu'il a refusée, et qu'on m'a renvoyée ; je l'ai fait partir derechef : il y a apparence qu'elle sera payée présentement. Quant aux autres deux cents livres, je n'aurai besoin que de la moitié, parce que je ne veux pas faire ici un plus long séjour que jusqu'à la fin de février ; ainsi, vous aurez cent livres de moins à compter ; mais je vous supplie de faire en sorte que cet argent soit sûrement entre les mains de M. Bouvier, pour ce temps-là. Je n'ai pu faire les remèdes qui m'étaient prescrits, faute d'argent. Vous m'avez écrit que vous m'enverriez de l'argent pour pouvoir m'arranger avant la tenue des états et voilà la clôture des états qui se fait demain, après avoir siégé deux mois entiers. Dès que j'aurai reçu réponse de Lyon, je partirai pour le Saint-Esprit, et je ferai l'essai des remèdes qui m'ont été ordonnés : remèdes bien inutiles à ce que je prévois. Il faut périr malgré tout, et ma santé est en pire état que jamais.

Je ne puis aujourd'hui vous donner une suite de ma relation ; cela demande plus de tranquillité que je ne m'en sens aujourd'hui. Je vous dirai, en passant, que j'ai tâché de ne pas perdre entièrement mon temps à Montpellier ; j'ai fait quelque progrès dans les mathématiques ; pour le divertissement, je n'en ai eu d'autre que d'entendre des musiques charmantes. J'ai été trois fois à l'opéra, qui n'est pas beau ici, mais où il y a

Copyright Arvensa Editions

d'excellentes voix. Je suis endetté ici de cent huit livres ; le reste servira, avec un peu d'économie, à passer les deux mois prochains. J'espère les couler plus agréablement qu'à Montpellier : voilà tout. Vous pouvez cependant, madame, m'écrire toujours ici à l'adresse ordinaire ; au cas que je sois parti, les lettres me seront renvoyées. J'offre mes très humbles respects aux révérends pères jésuites. Quand j'aurai reçu de l'argent, et que je n'aurai pas l'esprit si chagrin, j'aurai l'honneur de leur écrire. Je suis, madame, avec un très profond respect, etc.

[461]

P. S. Vous devez avoir reçu ma réponse par rapport à M. de Lautrec O ma chère maman ! j'aime mieux être auprès de D., et être employé aux plus rudes travaux de la terre, que de posséder la plus grande fortune dans tout autre cas ; il est inutile de penser que je puisse vivre autrement : il y a longtemps que je vous l'ai dit, et je le sens encore plus ardemment que jamais. Pourvu que j'aie cet avantage, dans quelque état que je sois, tout m'est indifférent. Quand on pense comme moi, je vois qu'il n'est pas difficile d'éluder les raisons importantes que vous ne voulez pas me dire. Au nom de Dieu, rangez les choses de sorte que je ne meure pas de désespoir. J'approuve tout ; je me soumets à tout, excepté ce seul article, auquel je me sens hors d'état de consentir, dussé-je être la proie du plus misérable sort. Ah ! ma chère maman, n'êtes-vous donc plus ma chère maman ? ai-je vécu quelques mois de trop ?

Vous savez qu'il y a un cas où j'accepterais la chose dans toute la joie de mon coeur, mais ce cas est unique. Vous m'entendez.

Copyright Arvensa Editions

1738

Lettre XVII – À M. de Conzié

Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XVII – À M. de Conzié

14 mars 1738[462].

Monsieur,

Nous reçûmes hier au soir, fort tard, une lettre de votre part, adressée à madame de Warens, mais que nous avons bien supposé être pour moi. J'envoie cette réponse aujourd'hui de bon matin, et cette exactitude doit suppléer à la brièveté de ma lettre et à la médiocrité des vers qui y sont joints. D'ailleurs, maman n'a pas voulu que je les fisse meilleurs, disant qu'il n'est pas bon que les malades aient tant d'esprit. Nous avons été très alarmés d'apprendre votre maladie ; et quelque effort que vous fassiez pour nous rassurer, nous conservons un fond d'inquiétude sur votre rétablissement, qui ne pourra être bien dissipé que par votre présence.

J'ai l'honneur d'être, avec un respect et un attachement infini, etc.

À FANIE.

Malgré l'art d'Esculape et ses tristes secours,
La fièvre impitoyable allait trancher mes jours ;
Il n'était dû qu'à vous, adorable Fanie,
De me rappeler à la vie.
Dieux ! je ne puis encore y penser sans effroi :
Les horreurs du Tartare ont paru devant moi ;
La mort à mes regards a voilé la nature ;
J'ai du Cocyte affreux entendu le murmure.
Hélas ! j'étais perdu : le nocher redouté
M'avait déjà conduit sur les bords du Léthé ;
Là, m'offrant une coupe, et, d'un regard sévère.
Me pressant aussitôt d'avaler l'onde amère :
Viens, dit-il, éprouver ces secourables eaux,

Copyright Arvensa Editions

Viens déposer ici les erreurs et les maux
Qui des faibles mortels remplissent la carrière :
Le secours de ce fleuve à tous est salutaire ;
Sans regretter le jour par des cris superflus,
Leur coeur, en l'oubliant, ne le désire plus.
Ah ! pourquoi cet oubli leur est-il nécessaire ?
S'ils connaissaient la vie, ils craindraient sa misère.
Voilà, lui dis-je alors, un fort docte sermon ;
Mais osez-vous penser, mon bon seigneur Caron,
Qu'après avoir aimé la divine Fanie,
Jamais de cet amour la mémoire s'oublie ?
Ne vous en flattez point ; non, malgré vos efforts,
Mon coeur l'adorera jusque parmi les morts :
C'est pourquoi supprimez, s'il vous plaît, votre eau noire ;
Toute l'encre du monde, et tout l'affreux grimoire,
Ne m'en ôteraient pas le charmant souvenir.
Sur un si beau sujet j'avais beaucoup à dire :
Et n'étais pas prêt à finir,
Quand tout-à-coup vers nous je vis venir
Le dieu de l'infernal empire.
Calme-toi, me dit-il, je connais ton martyre.
La constance a son prix, même parmi les morts :
Ce que je fis jadis pour quelques vains accords,
Je l'accorde en ce jour à ta tendresse extrême.
Va parmi les mortels, pour la seconde fois,
Témoigner que, sur-Pluton même,
Un si tendre amour a des droits.
C'est ainsi, charmante Fanie,
Que mon ardeur pour vous m'empêcha de périr ;
Mais, quand le dieu des morts veut me rendre à la vie,
N'allez pas me faire mourir.

Copyright Arvensa Editions

1739

Lettre XVIII – À Madame la baronne de Warens
Lettre XIX – À Madame la baronne de Warens
Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XVIII – À Madame la baronne de Warens

3 mars 1739.

Ma très chère et très bonne maman, Je vous envoie ci-joint le brouillard du mémoire que vous trouverez après celui de la lettre à M. Arnauld. Si j'étais capable de faire un chef-d'oeuvre, ce mémoire à mon goût serait le mien, non qu'il soit travaillé avec beaucoup d'art, mais parce qu'il est écrit avec les sentiments qui conviennent à un homme que vous honorez du nom de fils. Assurément une ridicule fierté ne me conviendrait guère dans l'état où je suis : mais aussi j'ai toujours cru qu'on pouvait sans arrogance, et cependant sans s'avilir, conserver dans la mauvaise fortune et dans les supplications une certaine dignité plus propre à obtenir des grâces d'un honnête homme que les plus basses lâchetés. Au reste, je souhaite plus que je n'espère de ce mémoire, à moins que votre zèle et votre habileté ordinaires ne lui donnent un puissant véhicule ; car je sais, par une vieille expérience, que tous les hommes n'entendent et ne parlent pas le même langage. Je plains les âmes à qui le mien est inconnu ; il y a une maman au monde qui, à leur place, l'entendrait très bien ; mais, me direz-vous, pourquoi ne pas parler le leur ? C'est ce que je me suis assez représenté. Après tout, pour quatre misérables jours de vie, vaut-il la peine de se faire faquin ?

Il n'y a pas tant de mal cependant, et j'espère que vous trouverez, par la lecture du mémoire, que je n'ai pas fait le rodomont hors de propos, et que je me suis raisonnablement humanisé. Je sais bien, Dieu merci, à quoi que, sans cela, Petit aurait couru grand risque de mourir de faim en pareille occasion. Preuve que je ne suis pas propre à ramper indéfiniment dans les malheurs de la vie, c'est que je n'ai jamais fait le rogue ni le fendant dans la prospérité : mais qu'est-ce que je vous lanterne là, sans me souvenir, chère maman, que je parle à qui me connaît mieux que moi-même ? Baste ! un

Copyright Arvensa Editions

peu d'effusion de coeur dans l'occasion ne nuit jamais à l'amitié.

Le mémoire est tout dressé sur le plan que nous avons plus d'une fois digéré ensemble. Je vois le tout assez lié, et propre à se soutenir. Il y a ce maudit voyage de Besançon[463] dont, pour mon honneur, j'ai jugé à propos de déguiser un peu le motif : voyage éternel et malencontreux, s'il en fut au monde, et qui s'est déjà présenté à moi bien des fois et sous des faces bien différentes. Ce sont des images où ma vanité ne triomphe pas. Quoi qu'il en soit, j'ai mis à cela un emplâtre, Dieu sait comment ! en tout cas, si l'on vient me faire subir l'interrogatoire aux Charmettes, j'espère bien ne pas rester court. Comme vous n'êtes pas au fait comme moi, il sera bon, en présentant le mémoire, de glisser légèrement sur le détail des circonstances, crainte de *quiproquo*, à moins que je n'aie l'honneur de vous voir avant ce temps-là.

À propos de cela, depuis que vous voilà établie en ville, ne vous prend-il point fantaisie, ma chère maman, d'entreprendre un jour quelque petit voyage à la campagne ? Si mon bon génie vous l'inspire, vous m'obligerez de me faire avertir quelque trois ou quatre mois à l'avance, afin que je me prépare à vous recevoir, et à vous faire dûment les honneurs de chez moi.

Je prends la liberté de faire ici mes honneurs, à M. Le Cureu, et mes amitiés à mon frère. Ayez la bonté de dire au premier, que comme Proserpine (ah ! la belle chose que de placer là Proserpine !)

Peste ! où prend mon esprit toutes ces gentillesses ?

comme Proserpine donc passait autrefois six mois sur terre et six mois aux enfers, il faut de même qu'il se résolve de partager son temps entre vous et moi : mais aussi les enfers, où les mettrons-nous ? Placez-les en ville, si vous le jugez à propos, car pour ici, ne vous déplaise, *nen voli pas gés*. J'ai l'honneur d'être, du plus profond de mon coeur, ma très chère et très bonne maman, etc.

P. S. Je m'aperçois que ma lettre vous pourra servir d'apologie, quand il vous arrivera d'en écrire quelqu'une un peu longue : mais aussi il faudra que ce soit à quelque maman bien chère et bien aimée ; sans quoi, la mienne ne prouve rien.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XIX – À Madame la baronne de Warens

[464]

Charmettes, 18 mars 1739.

Ma très chère maman.

J'ai reçu comme je le devais le billet que vous m'écrivîtes dimanche dernier, et j'ai convenu sincèrement avec moi-même que, puisque vous trouviez que j'avais tort, il fallait que je l'eusse effectivement ; ainsi, sans chercher à chicaner, j'ai fait mes excuses de bon coeur à mon frère[465] et je vous fais de même ici les miennes très humbles. Je vous assure aussi que j'ai résolu de tourner toujours du bon côté les corrections que vous jugerez à propos de me faire, sur quelque ton qu'il vous plaise de les tourner.

Vous m'avez fait dire qu'à l'occasion de vos pâques vous voulez bien me pardonner. Je n'ai garde de prendre la chose au pied de la lettre, et je suis sûr que quand un coeur comme le vôtre a autant aimé quelqu'un que je me souviens de l'avoir été de vous, il lui est impossible d'en venir jamais à un tel point d'aigreur qu'il faille des motifs de religion pour le réconcilier. Je reçois cela comme une petite mortification que vous m'imposez en me pardonnant, et dont vous savez bien qu'une parfaite connaissance de vos vrais sentiments adoucira l'amertume.

Je vous remercie, ma très chère maman, de l'avis que vous m'avez fait

Copyright Arvensa Editions

donner d'écrire à mon père. Rendez-moi cependant la justice de croire que ce n'est ni par négligence ni par oubli que j'avais retardé jusqu'à présent. Je pensais qu'il aurait convenu d'attendre la réponse de M. l'abbé Arnauld, afin que si le sujet du mémoire n'avait eu nulle apparence de réussir, comme il est à craindre, je lui eusse passé sous silence ce projet évanoui. Cependant vous m'avez fait faire réflexion que mon délai était appuyé sur une raison trop frivole, et, pour réparer la chose le plus tôt qu'il est possible, je vous envoie ma lettre, que je vous prie de prendre la peine de lire, de fermer, et de faire partir si vous le jugez à propos.

Il n'est pas nécessaire, je crois, de vous assurer que je languis depuis longtemps dans l'impatience de vous revoir. Songez, ma très chère maman, qu'il y a un mois, et peut-être au-delà, que je suis privé de ce bonheur. Je suis, du plus profond de mon coeur, et avec les sentiments du fils le plus tendre, etc.

Copyright Arvensa Editions

1740

Lettre XX – À M. d'Eybens
Lettre XXI – À Madame la baronne de Warens
Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XX – À M. d'Eybens

Mars ou avril 1740[466].

Madame de Warens m'a fait l'honneur de me communiquer la réponse que vous avez pris la peine de lui faire, et celle que vous avez reçue de M. de Mably à mon sujet. J'ai admiré, avec une vive reconnaissance, les marques de cet empressement de votre part à faire du bien, qui caractérise les coeurs vraiment généreux ; ma sensibilité n'a pas sans doute de quoi mériter beaucoup votre attention, mais vous voudrez du moins bien permettre à mon zèle de vous assurer que vous ne sauriez, monsieur, porter vos bontés à mon égard au-delà de ma reconnaissance, et je vous en dois beaucoup, monsieur, pour le bien que l'excès de votre indulgence vous a fait avancer en ma faveur. Il est vrai que j'ai tâché de répondre aux soins que madame de Warens, ma très chère maman, a bien voulu prendre pour me pousser dans les belles connaissances ; mais les principes dont je fais profession m'ont souvent fait négliger la culture des talents de l'esprit en faveur-de celle des sentiments du coeur, et j'ai bien plus ambitionné de penser juste que de savoir beaucoup. Je ferai cependant, monsieur, même à cet égard, les plus puissants efforts pour soutenir l'opinion avantageuse que vous avez voulu donner de moi ; et c'est en ce sens que je regarde tout le bien que vous avez dit comme une exhortation polie de remplir de mon mieux l'engagement honorable que vous avez daigné contracter en mon nom.

M. de Mably demande les conditions sous lesquelles je pourrai me charger de l'éducation de ses fils : permettez-moi, monsieur, de vous rappeler, à cet égard, ce que j'ai eu l'honneur de vous dire de vive voix. Je suis peu sensible à l'intérêt, mais je le suis beaucoup aux attentions : un honnête homme, maltraité de la fortune, et qui se fait un amour de ses devoirs, peut raisonnablement l'espérer, et je me tiendrai toujours

Copyright Arvensa Editions

dédommagé selon mon goût quand on voudra suppléer par des égards à la médiocrité des appointements. Cependant, monsieur, comme le désintéressement ne doit pas être imprudent, vous sentez qu'un homme qui veut s'appliquer à l'éducation des jeunes gens avec tout le goût et toute l'attention nécessaires, pour avoir lieu d'espérer un heureux succès, ne doit pas être distrait par l'inquiétude des besoins. Généralement il serait ridicule de penser qu'un homme dont le coeur est flétri par la misère, ou par des traitements très durs, puisse inspirer à ses élèves des sentiments de noblesse et de générosité. C'est l'intérêt des pères-que les précepteurs ou les gouverneurs de leurs enfants ne soient pas dans une pareille situation ; et, de leur part, les enfants n'auraient garde de respecter un maître que son mauvais équipage ou une vile sujétion rendraient méprisable à leurs yeux. Pardon, monsieur ; les longueurs de mes détails vont jusqu'à l'indiscrétion. Mais comme je me propose de remplir mes devoirs avec toute l'attention, tout le zèle et toute la probité dont je suis capable, j'ai droit d'espérer aussi qu'on ne me refusera pas un peu de considération et une honnête liberté, comme je souhaite aussi qu'on m'en accorde les privilèges. Quant à l'appointement, je vous supplie, monsieur, de vouloir régler cela vous-même, et je vous proteste d'avance que je m'en tiendrai avec joie à tout ce que vous aurez conclu. Si vous ne le voulez point, je m'en rapporterai volontiers à M. de Mably lui-même ; et je n'ai point de répugnance à me laisser éprouver pendant quelque temps. M. de Mably pourra même, s'il le juge à propos, renvoyer le discours de cet article, jusqu'à ce que j'aie l'honneur d'être assez connu de lui pour être assuré que ses bontés ne seront pas mal employées ; ce qui me fait quelque peine, c'est que le nombre des élèves pourrait nuire. Il serait à souhaiter que je ne fusse pas contraint de partager mes soins entre un si grand nombre d'élèves ; l'homme le plus attentif a peine à en suivre un seul dans tous les détails où il importe d'entrer pour s'assurer d'une belle éducation : j'admire l'heureuse facilité de ceux qui peuvent en former beaucoup plus à la fois, sans oser m'en promettre autant de ma part. Ce qu'il y a de certain, c'est que je n'épargnerai rien pour y réussir. À l'égard de l'aîné, puisqu'on lui connaît déjà de si favorables dispositions, j'ose me flatter d'avance qu'il ne sortira point de mes mains sans m'égaler en sentiments, et me surpasser en lumières. Ce n'est pas beaucoup promettre ; mais je ne puis mesurer mes engagements qu'à mes forces ; le surplus dépendra de lui.

Copyright Arvensa Editions

Il est temps de cesser de vous fatiguer. Daignez, monsieur, continuer de m'honorer de vos bontés, et agréer le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XXI – À Madame la baronne de Warens

[467]

[468]

Lyon, 1er mai 1740.

Madame ma très chère maman,

Me voici enfin arrivé chez M. de Mably ; je ne vous dirai point encore précisément quelle y sera ma situation, mais ce qu'il m'en paraît déjà n'a rien de rebutant. M. de Mably est un très honnête homme à qui un grand usage du monde, de la cour et des plaisirs ont appris à philosopher de bonne heure, et qui n'a pas été fâché de me trouver des sentiments assez concordants aux siens. Jusqu'ici je n'ai qu'à me louer des égards qu'il m'a témoignés. 11 entend que j'en agisse chez lui sans façon, et que je ne sois gêné en rien. Vous devez juger qu'étant ainsi livré à ma discrétion, je m'en accorderai en effet d'autant moins de libertés ; les bonnes manières peuvent tout sur moi ; et si M. de Mably ne se dément point, il peut être assuré que mon coeur lui sera sincèrement attaché : mais vous m'avez appris à ne pas courir à l'extrême sur de premières apparences, et à ne jamais compter plus qu'il ne faut sur ce qui dépend de la fantaisie des hommes.

Savoir, à présent, comment on pense sur mon compte, c'est ce qui n'est

Copyright Arvensa Editions

pas entièrement à mon pouvoir. Ma timidité ordinaire m'a fait jouer le premier jour un assez sot personnage ; et si M. de Mably avait été Savoyard, il aurait porté là-dessus son redoutable jugement, sans espérance d'appel. Je ne sais si au travers de cet air embarrassé il a démêlé en moi quelque chose de bon ; ce qu'il y a de sûr, c'est que ses manières polies et engageantes m'ont entièrement rassuré, et qu'il ne tient plus qu'à moi de me montrer à lui tel que je suis, il écrit au R. P. de la Coste, qui ne manquera point de vous communiquer sa lettre : vous pourrez juger là-dessus de ce qu'il pense sur mon compte.

J'ose vous prier, ma très chère maman, de vouloir bien faire agréer mes très humbles respects aux RR. PP. jésuites. Quant à mon petit élève, on ne saurait lui refuser d'être très aimable, mais je ne saurais encore vous dire s'il aura le coeur également bon, parce que souvent ce qui paraît à cet âge des signes de méchanceté, n'en sont en effet que de vivacité et d'étourderie. J'ai rempli ma lettre de minuties ; mais daignez, ma très chère maman, m'éclaircir au plus tôt de ce qui m'est uniquement important, je veux dire de votre santé et de la prospérité de vos affaires. Que font les Charmettes, les Kiki, et tout ce qui m'intéresse tant ? Mon adresse est chez M. de Mably, prévôt-général du lyonnais, rue Saint-Dominique.

J'ai l'honneur d'être avec une vive reconnaissance et un profond respect, madame, votre très humble et très obéissant serviteur et fils.

Copyright Arvensa Editions

1741

Lettre XXII – À Madame de Sourgel

Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XXII – À Madame de Sourgel

...1741[469]

Je suis fâché, madame, d'être obligé de relever les irrégularités de la lettre que vous avez écrite à M. Favre[470], à l'égard de madame la baronne de Warens. Quoique j'eusse prévu à peu près les suites de sa facilité à votre égard, je n'avais point à la vérité soupçonné que les choses en vinssent au point où vous les avez amenées, par une conduite qui ne prévient pas en faveur de votre caractère. Vous avez très raison, madame, de dire qu'il a été mal à madame de Warens d'en agir comme elle a fait avec vous et M. votre époux. Si son procédé fait honneur à son coeur, il est sûr qu'il n'est pas également digne de ses lumières, puisque avec beaucoup moins de pénétration et d'usage du monde je ne laissai pas de percer mieux qu'elle dans l'avenir, et de lui prédire assez juste une partie du retour dont vous payez son amitié et ses bons offices. Vous le sentîtes parfaitement, madame ; et, si je m'en souviens bien, la crainte que mes conseils ne fussent écoutés vous engagea, aussi bien que mademoiselle votre fille, à faire à mon égard certaines démarches un peu rampantes, qui, dans un coeur comme le mien, n'étaient guère propres à jeter de meilleurs préjugés que ceux que j'avais conçus ; à l'occasion de quoi vous rappelez fort noblement le présent que vous voulûtes me faire de ce précieux justaucorps, qui tient, aussi bien que moi, une place si honorable dans votre lettre. Mais j'aurai l'honneur de vous dire, madame, avec tout le respect que je vous dois, que je n'ai jamais songé à recevoir votre présent, dans quelque état d'abaissement qu'il ait plu à la fortune de me placer. J'y regarde de plus près que cela dans le choix de mes bienfaiteurs. J'aurais, en vérité, belle matière à railler, en faisant la description de ce superbe habit retourné, rempli de graisse, en tel état, en un mot, que toute ma modestie

Copyright Arvensa Editions

aurait eu bien de la peine d'obtenir de moi d'en porter un semblable. Je suis en pouvoir de prouver ce que j'avance, de manifester ce trophée de votre générosité ; il est encore en existence dans le même garde-meuble qui renferme tous ces précieux effets dont vous faites un si pompeux étalage. Heureusement madame la baronne eut la judicieuse précaution, sans présumer cependant que ce soin pût devenir utile, de faire ainsi enfermer le tout sans y toucher, avec toutes les attentions nécessaires en pareil cas. Je crois, madame, que l'inventaire de tous ces débris, comparés avec votre magnifique catalogue, ne laissera pas que de donner lieu à un fort joli contraste, surtout la belle cave à tabac. Pour les flambeaux, vous les aviez destinés à M. Perrin, vicaire de police, dont votre situation en ce pays-ci vous avait rendu la protection indispensablement nécessaire. Mais, les ayant refusés, ils sont ici tout prêts aussi à faire un des ornements de votre triomphe.

Je ne saurais, madame, continuer sur le ton plaisant. Je suis véritablement indigné, et je crois qu'il serait impossible à tout honnête homme, à ma place, d'éviter de l'être autant. Rentrez, madame, en vous-même : rappelez-vous les circonstances déplorables où vous vous êtes trouvés ici, vous, M. votre époux, et toute votre famille : sans argent, sans amis, sans connaissances, sans ressources, qu'eussiez-vous fait sans l'assistance de madame de Warens ? Ma foi, madame, je vous le dis franchement, vous auriez jeté un fort vilain coton. Il y avait longtemps que vous en étiez plus loin qu'à votre dernière pièce ; le nom que vous aviez jugé à propos de prendre, et le coup d'oeil sous lequel vous vous montriez, n'avaient garde d'exciter les sentiments en votre faveur, et vous n'aviez pas, que je sache, de grands témoignages avantageux qui parlassent de votre rang et de votre mérite. Cependant ma bonne marraine, pleine de compassion pour vos maux et pour votre misère actuelle (pardonnez-moi ce mot, madame), n'hésita point à vous secourir ; et la manière prompte et hasardée dont elle le fit prouvait assez, je crois, que son coeur était bien éloigné des sentiments pleins de bassesse et d'indignités que vous ne rougissez point de lui attribuer. Il y paraît aujourd'hui, et même ce soin mystérieux de vous cacher en est encore une preuve, qui véritablement ne dépose guère avantageusement pour vous.

Mais, madame, que sert de tergiverser ? Le fait même est votre juge. Il est clair comme le soleil que vous cherchez à noircir bassement une dame qui s'est sacrifiée sans ménagement pour vous tirer d'embarras. L'intérêt de

Copyright Arvensa Editions

quelques pistoles vous porte à payer d'une noire ingratitude un des bienfaits les plus importants que vous pussiez recevoir ; et quand toutes vos calomnies seraient aussi vraies qu'elles sont fausses, il n'y a point cependant de coeur bien fait qui ne rejetât avec horreur les détours d'une conduite aussi messéante que la vôtre.

Mais, grâces à Dieu, il n'est pas à craindre que vos discours fassent de mauvaises impressions sur ceux qui ont l'honneur de connaître madame la baronne, ma marraine ; son caractère et ses sentiments se sont jusqu'ici soutenus avec assez de dignité pour n'avoir pas beaucoup à redouter des traits de la calomnie ; et sans doute, si jamais rien a été opposé à son goût, c'est l'avarice et le vil intérêt. Ces vices sont bons pour ceux qui n'osent se montrer au grand jour ; mais pour elle, ses démarches se font à la face du ciel ; et, comme elle n'a rien à cacher dans sa conduite, elle ne craint rien des discours de ses ennemis. Au reste, madame, vous avez inséré dans votre lettre certains termes grossiers au sujet d'un collier de grenats, très indignes d'une personne qui se dit de condition, à l'égard d'une autre qui l'est de même, et à qui elle a. obligation. On peut les pardonner au chagrin que vous avez de lâcher quelques pistoles, et d'être privée de votre cher argent ; et c'est le parti que prendra madame de Warens, en redressant cependant la fausseté de votre exposé.

Quant à moi, madame, quoique vous affectiez de parler de moi sur un ton équivoque, j'aurai, s'il vous plaît, l'honneur de vous dire que, quoique je n'aie pas celui d'être connu de vous, je ne laisse pas de l'être de grand nombre de personnes de mérite et de distinction, qui toutes savent que j'ai l'honneur d'être le filleul de madame la baronne de Warens, qui a eu la bonté de m'élever et de m'inspirer des sentiments de droiture et de probité dignes d'elle. Je tâcherai de les conserver pour lui en rendre bon compte, tant qu'il me restera un souffle de vie : et je suis fort trompé si tous les exemples de dureté et d'ingratitude qui me tomberont sous les yeux ne sont pour moi autant de bonnes leçons qui m'apprendront à les éviter avec horreur.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

OBSERVATIONS

Craignant que les imputations calomnieuses de M. et madame de Sourgel ne fissent sur l'esprit de M. Favre une impression défavorable,

Copyright Arvensa Editions

madame de Warens crut qu'elle ferait bien de lui écrire. Sa lettre ayant été conservée, nous allons en rapporter quelques fragments.

« Vous trouverez bon, monsieur, que, n'attendant plus ni réponse, ni satisfaction de M. et madame de Sourgel, je prenne le parti de vous écrire à vous-même. Je ne doute pas que vous ne prissiez mes intérêts avec chaleur, si vous étiez instruit de ce qui s'est passé entre eux et moi, et des circonstances dont toute cette affaire a été accompagnée J'en étais ici quand je viens de recevoir une copie de l'impertinente lettre que vous a écrite madame de Sourgel. Il semble qu'elle a affecté d'y entasser toutes les marques d'un méchant caractère. Je n'ai garde, monsieur, de tourner contre elle ses propres armes : je suis peu accoutumée à un semblable style, et je me contenterai de répondre à ses malignes insinuations, par un exposé du fait.

« J'ai vu ici un monsieur et une dame, avec leur famille, qui se donnaient pour imprimeur, sous le nom de *Thibol*, et qui, sur la fin, ont jugé à propos de prendre celui de Sourgel et le rang de gens de qualité : je n'ai jamais su précisément ce qui en était. Ce qu'il y a de très certain, c'est que je n'en ai eu de preuve ni d'indice que leur parole. Ils ont paru dans un fort triste équipage, chargés de dettes, sans le sou ; et comme j'ai fait une espèce de liaison avec la femme, qui venait quelquefois chez moi, et à qui j'avais été assez heureuse pour rendre quelques services, ils se sont présentés à moi pour implorer mon secours, me priant de leur faire quelques avances qui pussent les mettre en état d'acquitter leurs dettes, et de se rendre à Paris. N'ayant pas l'argent comptant dont ils avaient besoin, je l'ai emprunté avec la peine qu'ils savent et à gros intérêts, quoique j'eusse pris un terme très court, parce qu'ils promettaient de me payer d'abord à leur arrivée à Paris... Je me suis donc intéressée pour eux, non seulement sans les connaître, ni eux, ni personne qui les connût ; mais même sans être assurée de leur véritable nom. Je suis la seule personne qui ait daigné les regarder, et j'ose assurer qu'ils auraient très vainement fait d'autres tentatives. J'ai sollicité pour eux ; j'ai apaisé leurs créanciers ; j'ai mis le mari en état de se garantir d'être arrêté, et de se rendre à Lyon avec son fils ; j'ai donné à la femme et à la fille asile dans ma maison ; je leur ai permis d'y retirer leurs effets ; j'ai assigné mes quartiers en trésorerie pour le paiement de leurs créanciers ; enfin j'ai prêté à la femme et à la fille tout l'argent nécessaire pour faire leur route honorablement, elles et leur famille. Depuis ce temps je n'ai cessé d'être accablée de leurs

Copyright Arvensa Editions

créanciers qu'après l'entier paiement, car je respecte trop mes engagements pour manquer à ma parole.

« Quant aux effets qu'ils ont laissés chez moi, je vous ferai quartier du catalogue. Les expressions magnifiques de madame de Sourgel ne leur donneront pas plus de valeur qu'ils n'en avaient quand elle délibéra si elle ne les abandonnerait pas avec son logement, de quoi je la détournai, espérant qu'elle en pourrait toujours tirer quelque chose... Je crois, monsieur, que si je mettais en ligne de compte les menus frais que j'ai faits pour cette famille, les intérêts de mon argent, les embarras, les difficultés, et par-dessus tout cela les mauvais pas où je me trouve engagée, il y a fort apparence que le prix des meubles serait assez bien payé : mais ces détails de minutie sont, je vous assure, au-dessous de moi, et puis il est juste qu'il m'en coûte quelque chose pour le plaisir que j'ai eu d'obliger.

« À l'égard des présents, il serait à souhaiter pour madame de Sourgel qu'elle m'en eût offert de beaux : car n'étant pas accoutumée d'en recevoir de gens que je ne connais point, et principalement de ceux qui ont besoin des miens et de moi-même, elle aurait aujourd'hui le plaisir de les retrouver avec tous ses meubles. Il est vrai qu'elle eut la politesse de me présenter une petite cave à tabac, de noyer, doublée de plomb, laquelle me paraissait de très petite considération et fort chétive ; je crus pouvoir et devoir même l'agréer sans conséquence ; d'autant plus que ne faisant nul usage du tabac, on ne pouvait guère m'accuser d'avarice, dans l'acceptation d'un tel présent. Elle est avec les meubles. Mais ce qu'elle a oublié, cette dame, c'est une petite croix de bois incrustée de nacre, que j'ai mise au lieu le plus apparent de ma chambre, pour vérifier la prophétie de mademoiselle de Sourgel qui me dit, en me la présentant, que toutes les fois que j'y jetterais les yeux, je ne manquerais pas de dire ; *voilà ma croix*. Au reste je doute bien fort d'être en arrière de présent avec madame de Sourgel, quoiqu'elle méprise si fort les miens. Mais ce n'est point à moi de rappeler ces choses-là ; ma coutume étant de les oublier dès qu'elles sont faites. Je ne demande pas non plus qu'elle paie sa pension avec sa belle-fille, je consens qu'elle jette tout sur le compte de l'amitié, quoique la compassion y eût bonne part.

« Pour le collier de grenats, il est juste de le reprendre, s'il n'accommode pas madame de Sourgel : elle aurait pu se servir d'expressions phis décentes à cet égard ; elle sait à merveille que je n'ai point cherché à lui en imposer : je lui ai vendu ce collier pour ce qu'il était et sur le même pied

Copyright Arvensa Editions

qu'il m'a été vendu par une dame de mérite, laquelle je me garderai bien de régaler d'un compliment semblable à celui de madame de Sourgel.

« Madame de Sourgel m'accuse d'en agir mal avec elle. Est-ce en mal agir que d'attendre près de deux ans un argent prêté dans une telle occasion ? Ne m'avait-elle pas promis restitution dès l'instant de son arrivée ? Ne l'ai-je pas priée en grâce, plusieurs fois, de vouloir me payer, du moins par faveur, en considération des embarras où mes avances m'ont jetée ? Ne lui ai-je pas écrit nombre de lettres pleines de cordialité et de politesses, qui, lui peignant l'état des choses au naturel, auraient dû lui faire tirer l'argent des pierres, plutôt que de rester en arrière à cet égard ? Quel si grand mal lui ai-je donc fait ? Personne ne le sait mieux que vous, monsieur ; assurément s'il doit retomber de la honte sur une de nous deux, ce n'est pas à moi de la supporter.

« Voilà, monsieur, ce que j'avais à répondre aux invectives de cette dame. J'ai pour témoins de ce que j'avance toutes les personnes qui me connaissent, toutes celles qui ont connu ici M. et madame de Sourgel, et même tout Chambéry. Je ne me hâte pas de rassembler ces témoignages et de m'exposer par là à la moquerie des plaisants qui m'ont raillée de ma sotte crédulité, et des censeurs qui ont blâmé ma conduite peu prudente. Madame de Sourgel peut prendre désormais les choses comme il lui plaira, sans craindre que je me mette en frais de répondre davantage à ses injures. Je crois qu'il ne sera pas douteux parmi les honnêtes gens, sur qui d'elle ou de moi tombera le déshonneur de toute cette affaire. »

Cette lettre vient à l'appui des détails que donne Rousseau sur la facilité de madame de Warens à prêter de l'argent comme à rendre service. Elle explique les causes du dérangement de sa fortune et du désordre de ses affaires. Toujours dupe, elle ne profitait pas des leçons quelle recevait, et recommençait le lendemain ce qu'elle avait fait la veille. Nous avons pensé que le lecteur ne verrait pas sans intérêt une lettre de madame de Warens, dans laquelle il trouverait des preuves du caractère sous lequel Rousseau l'a représentée dans ses Confessions.

Copyright Arvensa Editions

1743

Lettre XXIII – À M…
Lettre XXIV – À M. Dupont
Lettre XXV – À M. le comte des Charmettes
Lettre XXVI – À M…
Lettre XXVII – À Madame la baronne de Warens
Lettre XXVIII – À Madame de Montaigu
Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XXIII – À M…

Écrite à l'occasion de la critique que l'abbé Desfontaines avait faite de sa Dissertation sur la musique moderne[471].

Février 1743.

Je me disposais, monsieur, à vous envoyer un extrait de mon ouvrage ; mais j'en ai trouvé un dans les *Observations sur les écrits modernes*, qui me dispensera de ce soin, et auquel vos lecteurs pourront recourir. M. L. D. (l'abbé Desfontaines) dit que cet extrait est d'un de ses amis très versé dans la musique. Il est en effet écrit en homme du métier : je suis fâché seulement que l'auteur n'ait pas partout saisi ma pensée, ni même entendu mon ouvrage, d'autant plus que j'avais tâché d'y mettre toute la clarté dont mon sujet était susceptible. L'observateur dit, par exemple, que dans mon système les notes changent de nom selon les occasions : il me le fait dire à moi-même : cependant rien n'est moins vrai, puisque les mêmes notes y portent toujours et invariablement les mêmes noms : I est toujours *ut*, 2 toujours *ré*, etc. Il a encore mal entendu les changements de ton ; et faute d'avoir consulté les exemples que j'ai mis dans mon ouvrage, il a confondu la première note du chant qui suit le changement de ton, avec la première note du ton. Du reste, excepté quelques autres erreurs plus légères, je n'ai rien à reprendre dans cet extrait. Il serait à souhaiter que les réflexions que l'observateur y a ajoutées allassent un peu mieux au fait. Peu importe à mon système qu'*Arétin* ait le premier exprimé les sons de l'octave par les syllabes usitées : je veux, sur la foi de *Denys d'Halicarnasse*, qu'on fasse honneur aux anciens Égyptiens de cette invention, et même, s'il le faut, de *l'Hymne de Saint-Jean*, d'où ces syllabes sont tirées. Je consens, si tel est le bon plaisir de l'observateur, qu'on jette au feu toutes les traductions, excepté peut-être celle de M. l'abbé son ami ; que nos chiffres

Copyright Arvensa Editions

ne soient que des lettres grecques corrompues ; mais enfin je ne vois pas ce que font toutes ces remarques au système que j'ai proposé. Une dame d'esprit peut, même sans être grande musicienne, dire en badinant que si je change en chiffres les notes de la musique, peut-être substituerai-je en revanche des notes aux chiffres de l'accompagnement ; mais le bon mot, tout joli qu'il est, n'a pas, je pense, assez de solidité pour engager un journaliste à le citer à propos de rien. Quoi qu'il en soit, je déclare à l'observateur que je ne prétends point me brouiller avec les dames, et que je passe condamnation dès à présent sur tout ce qu'elles blâmeront.

À l'égard des incorrections de mon langage, j'en tombe d'accord aisément. Un Suisse n'aurait pas, je crois, trop bonne grâce à faire le puriste ; et M. Desfontaines, qui n'ignore pas ma patrie, aurait pu engager monsieur son ami à avoir sur ce point quelque indulgence pour moi en qualité d'étranger. L'académie même des sciences en a donné l'exemple, et on n'a pas dédaigné de m'y faire compliment sur mon style. Je sais cependant comment je dois recevoir des éloges dont on honore plutôt mon zèle que mes talents, et je suis réellement obligé à l'observateur d'avoir peint aux yeux, par quelques caractères italiques[472], le ridicule d'une période dont je ne puis moi-même soutenir la lecture depuis ce temps-là. Je ne crois pas qu'il m'arrive jamais d'en écrire une seconde de semblable construction, et tel est l'usage que je prétends faire de mes fautes, toutes les fois qu'on voudra bien m'en faire apercevoir[473].

Je ne crois point, au reste, que ce mot d'*académie* réveille la critique de l'observateur, et je suis persuadé que le trait qu'il a ajouté, après une réflexion assez naturelle de ma part, n'est qu'un pur badinage, qu'il sent bien lui-même n'avoir pas de sens. Pour se convaincre qu'il faut souvent parler au public autrement qu'à une académie, il n'a qu'à demander en conscience à M, Desfontaines, s'il ne ferait pas quelques changements à ses écrits, au cas qu'il n'eût que des académiciens pour lecteurs.

La reconnaissance ne me permet point de finir cette lettre sans remercier l'observateur des éloges dont il m'honore. Je les crois sincères sans me flatter de les mériter ; car si d'un côté il les accompagne d'adoucissements propres à les rendre moins suspects, de l'autre il passe sous silence plusieurs défauts non moins importants que ceux qu'il a relevés. En citant, par exemple, le passage de Lucrèce que j'ai mis en tête de mon livre, il copie la faute que j'ai faite par inattention, en écrivant le

Copyright Arvensa Editions

mot *animus* au lieu du mot *sensus*, dont ce poète s'est servi[474]. Or, comme on ne saurait soupçonner un observateur aussi attentif sur les fautes, de n'avoir-point aperçu celle-là, il est bien évident que ce n'est que par indulgence qu'il ne l'a point marquée, ne voulant pas, sans doute, me dégrader tout-à-fait de la qualité d'homme de lettres, dont il me favorise en partie. Ce qui me paraît étrange, c'est qu'il explique cette épigraphe dans un sens auquel, dit-il, je n'ai pas pensé, et auquel néanmoins j'ai si bien pensé, qu'il me paraît le seul raisonnable qu'on puisse lui donner dans la place où il est.

Rousseau.

OBSERVATION

Cette lettre nous a été communiquée par M. Barbier. Elle n'a jamais fait partie d'aucune édition des Oeuvres de J. J. ni de sa Correspondance, et ne se trouvait que dans le recueil connu sous le titre de *Journal de Verdun*[475]. Outre la période que nous avons rapportée en note, et dont Rousseau ne *pouvait plus soutenir la lecture*, l'abbé Desfontaines fait encore remarquer cette phrase, *il est démonstratif que, dès qu'on aura inventé des signes*, etc., qui peut servir d'objet de comparaison et de point de départ au moyen duquel il est possible de mesurer la distance qui sépare l'auteur de la Dissertation sur la musique moderne, de celui d'Émile.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XXIV – À M. Dupont

SECRÉTAIRE DE M. JONVILLE, ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE DE FRANCE À GÈNES[476].

[477]

Venise, le 25 juillet 1743.

Je commence ma lettre, mon cher confrère, par les instructions que vous me demandez dans la vôtre du 18, de la part de monsieur l'envoyé ; après quoi, nous aurons ensemble quelque petite explication sur les hussards du prince de Lobkowitz, et sur ce bon curé de Foligno, dont vous parlez avec une irrévérence qui sent extrêmement le fagot.

Les ambassadeurs ont deux voies de négociation avec le gouvernement. La première, et la plus commune, est celle des mémoires, et celle-là plaît fort au Sénat ; car, outre qu'il évite par là les liaisons particulières entre les ambassadeurs et certains membres de l'état, il y trouve encore l'avantage de mieux préparer ce qu'il veut dire, et de s'engager, par la tournure équivoque et vague de ses réponses, beaucoup moins qu'il n'est forcé de faire dans des conférences où l'ambassadeur est plus le maître d'aller au degré de clarté dont il a besoin.

Mais comme cette manière de traiter par écrit est sujette à bien des

Copyright Arvensa Editions

inconvénients, soit par les longueurs qui en sont inséparables, soit par la difficulté du secret, plus grand dans un corps composé de plusieurs têtes ; quand les ambassadeurs sont chargés par leurs principaux de quelque négociation particulière, et d'une certaine importance auprès de la république, on leur nomme, à leur réquisition, un sénateur pour conférer tête à tête avec eux ; et ce sénateur est toujours un homme qui a passé par des ambassades, un procurateur de Saint-Marc, un chevalier de l'Étoile d'or, un sage grand, en un mot, une des premières têtes de l'état par le rang et par le génie.

Il y a des exemples, et même assez récents, que la république a refusé des conférents aux ambassadeurs de princes dont elle n'était pas contente, ou dont elle ne croyait pas les négociations de nature à en mériter. C'est pourtant ce qui n'arrive guère, parce que, suivant une maxime générale, même à Venise, on ne risque rien à écouter les propositions d'autrui.

Quand le confèrent est nommé j il en fait donner avis à l'ambassadeur, en y joignant un compliment, et lui propose en même temps un couvent ou autre lieu neutre, pour leurs entrevues. En indiquant le lieu, les conférents ont pour l'ordinaire beaucoup d'attention à la commodité des ambassadeurs. Ainsi, par exemple, le rendez-vous de M. le comte de Montaigu est presque à la porte de son palais, quoiqu'il ait eu là-dessus des disputes de politesse avec son confèrent, qui en est à plus d'une lieue, et qui n'en a voulu jamais établir un autre, où le chemin fût mieux partagé. Les meubles et le feu en hiver sont fournis aux dépens de la république ; et je pense qu'il en est de même des rafraîchissements, que l'honnêteté du confèrent ne néglige pas dans l'occasion. À l'égard du temps des séances, celui des deux qui a quelque chose à communiquer à l'autre lui envoie proposer la conférence par un secrétaire ou par un gentilhomme ; et cela forme encore une dispute de civilité, chacun voulant laisser à l'autre le choix de l'heure ; sur quoi je me souviens qu'étant un jour allé au Sénat pour appointer la conférence, je fus obligé de prendre sur moi de marquer l'heure au confèrent, M. l'ambassadeur m'ayant chargé de prendre la sienne, et lui n'ayant jamais voulu la donner. Le confèrent arrive ordinairement le premier, parce que, le logement appartenant à la république, il est convenable qu'il en fasse les honneurs. Voilà, mon cher, tout ce que j'ai à vous dire sur cette matière. À présent que nous avons mis en règle les chicanes des potentats, reprenons les nôtres, etc.

Copyright Arvensa Editions

OBSERVATION

Il paraît, d'après les détails que donne Rousseau, que M. de Jonville avait quelque envie de l'ambassade de Venise. Mais elle était toujours destinée à un homme de qualité. Nous ignorons pourquoi les premiers éditeurs n'ont point inséré cette lettre tout entière ; elle est remarquable, et par le style, bien supérieur à celui des précédentes, et parce qu'elle fait voir que Rousseau s'occupait de ses fonctions.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XXV – À M. le comte des Charmettes

[478]

[479]

À Venise, ce 21 septembre 1743.

Je connais si bien, monsieur, votre générosité naturelle, que je ne doute point que vous ne preniez part à mon désespoir, et que vous ne me fassiez la grâce de me tirer de l'état affreux d'incertitude où je suis. Je compte pour rien les infirmités qui me rendent mourant, au prix de la douleur de n'avoir aucune nouvelle de madame de Warens, quoique je lui aie écrit depuis que je suis ici par une infinité de voies différentes. Vous connaissez les liens de reconnaissance et d'amour filial qui m'attachent à elle, jugez du regret que j'aurais à mourir sans recevoir de ses nouvelles. Ce n'est pas sans doute vous faire un grand éloge que de vous avouer, monsieur, que je n'ai trouvé que vous seul, à Chambéry, capable de rendre un service par pure générosité ; mais c'est du moins vous parler suivant mes vrais sentiments, que de vous dire que vous êtes l'homme du monde de qui j'aimerais mieux en recevoir. Rendez-moi, monsieur, celui de me donner des nouvelles de ma pauvre maman : ne me déguisez rien, monsieur, je vous en supplie ; je m'attends à tout, je souffre déjà tous les maux que je

Copyright Arvensa Editions

peux prévoir, et la pire de toutes les nouvelles pour moi, c'est de n'en recevoir aucune. Vous aurez la bonté, monsieur, de m'adresser votre lettre sous le pli de quelque correspondant de Genève, pour qu'il me la fasse parvenir," car elle ne viendrait pas en droiture.

Je passai en poste à Milan, ce qui me priva du plaisir de rendre moi-même votre lettre, que j'ai fait parvenir depuis. J'ai appris que votre aimable marquise s'est remariée il y a quelque temps. Adieu, monsieur, puisqu'il faut mourir tout de bon, c'est à présent qu'il faut être philosophe. Je vous dirai une autre fois quel est le genre de philosophie que je pratique. J'ai l'honneur d'être avec le plus sincère et le plus parfait attachement, monsieur, etc.

P. S. Faites-moi la grâce, monsieur, de faire parvenir sûrement l'incluse que je confie à votre générosité.

Monsieur,

J'avoue que je m'étais attendu au consentement que vous avez donné à ma proposition ; mais, quelque idée que j'eusse de la délicatesse de vos sentiments, je ne m'attendais point absolument à une réponse aussi gracieuse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XXVI – À M…

… 1743.

Monsieur,

Il faut convenir que vous avez bien du talent pour obliger d'une manière à doubler le prix des services que vous rendez ; je m'étais véritablement attendu à une réponse polie et spirituelle, autant qu'il se peut ; mais j'ai trouvé dans la vôtre des choses qui sont pour moi d'un tout autre mérite : des sentiments d'affection, de bonté, d'épanchement, si j'ose ainsi parler, que la sincérité et la voix du coeur caractérisent. Le mien n'est pas muet pour tout cela ; mais il voudrait trouver des termes énergiques à son gré, qui, sans blesser le respect, pussent exprimer assez bien l'amitié. Nulles des expressions qui se présentent ne me satisfont sur cet article. Je n'ai pas comme vous l'heureux talent d'allier dignement le langage de la plume avec celui du coeur ; mais, monsieur, continuez de me parler quelquefois sur ce ton-là, et vous verrez que je profiterai de vos leçons[480].

J'ai choisi les livres dont La liste est ci-jointe. Quant au Dictionnaire de Bayle, je le trouve cher excessivement. Je ne vous cacherai point que j'ai une extrême passion de l'avoir ; mais je ne comptais point qu'il revînt à plus de soixante livres. Si celui dont vous me parlez, qui a des ratures en marge, n'excède pas de beaucoup ce prix, je m'en accommoderai. En ce cas, monsieur, j'aurais peine à obtenir la permission de l'introduire. Vous pourriez, si vous le jugez à propos, vous servir de M***, qui le peut, et le voudrait sans doute, quand vous l'en prieriez. Je crois qu'il me conviendrait moins d'en faire la proposition. Je n'ai pas l'honneur d'être assez connu de lui pour cela. Je laisse tout à votre judicieuse conduite.

C'est l'édition in-4° de Cicéron que je cherche ; vous devez l'avoir : si vous ne l'avez pas, j'attendrai. Je croyais aussi que la Géométrie de Manesson Mallet était in-4°. Si vous l'avez en cette forme, je la prendrai ;

Copyright Arvensa Editions

sinon je m'en passerai encore quelque temps, n'ayant d'ailleurs pas encore les instruments nécessaires, et vous m'enverrez à la place les *Récréations mathématiques* d'Ozanam.

Vous savez qu'il nous manque le neuvième tome de l'Histoire ancienne, et le dernier de Cleveland, c'est-à-dire celui qui a été ajouté d'une autre main. Nous n'avons aussi que les vingt premières parties de Marianne[481]. Vous joindrez, s'il vous plaît, tout cela à votre envoi, afin que nos livres ne restent pas imparfaits.

Hoffmanni Lexicon.

Newton Arithmetica.

Ciceronis opéra omnia.

Usserii Annales.

Géométrie pratique de Manesson Mallet.

Eléments de mathématiques du P. Lami.

Dictionnaire de Bayle.

Si vous jugez que les Oeuvres de Despréaux, de l'édition in-4°, puissent passer sur tout cela, vous aurez la bonté de les y joindre.

Vous m'enverrez, s'il vous plaît, le tout, le plus tôt qu'il sera possible, et je ferai mon billet à M. Conti, de la somme, suivant l'avis que vous lui en donnerez ou à moi.

OBSERVATION

Dans toutes les dernières éditions, cette lettre est tronquée et finit avec le premier paragraphe. J'ai fait la même omission dans celle de madame Perronau. Je la répare avec le secours de l'édition de Genève, d'après laquelle je rétablis cette lettre dans son entier ; j'ignore et la véritable date et le nom de la personne à qui elle est adressée. D'après la revue des études et des lectures de Rousseau, revue que j'ai faite dans son histoire, l'indication des Récréations mathématiques d'Ozanam, et des Eléments du P. Lami, ainsi que le style de cette lettre, me feraient présumer qu'elle fut écrite des Charmettes. Mais cette conjecture est contrariée par la Pie de Marianne que réclame Rousseau. Marivaux publia ce roman par parties depuis 1734 jusqu'en 1742. Il en parut douze, et jamais l'auteur ne l'acheva. Si Jean-Jacques en possédait douze parties, il ne put écrire cette lettre que

Copyright Arvensa Editions

postérieurement à l'année 1742-S'il n'en avait que deux, il a pu l'écrire avant cette époque. Dans le doute nous la laissons à la date qu'elle avait dans les éditions précédentes.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XXVII – À Madame la baronne de Warens

Venise, 5 octobre 1743.

Quoi ! ma bonne maman, il y a mille ans que je soupire, sans recevoir de vos nouvelles, et vous souffrez que je reçoive des lettres de Chambéry qui ne soient pas de vous ! J'avais eu l'honneur de vous écrire à mon arrivée à Venise ; mais dès que notre ambassadeur et notre directeur des postes seront partis pour Turin, je ne saurai plus par où vous écrire, car il faudra faire trois ou quatre entrepôts assez difficiles ; cependant, les lettres dus-sent-elles voler par l'air, il faut que les miennes vous parviennent, et surtout que je reçoive des vôtres, sans quoi je suis tout-à-fait mort. Je vous ferai parvenir cette lettre par la voie de M. l'ambassadeur d'Espagne, qui, j'espère, ne me refusera pas la grâce de la mettre dans son paquet. Je vous supplie, maman, de faire dire à M. Dupont que j'ai reçu sa lettre, et que je ferai avec plaisir tout ce qu'il me demande, aussitôt que j'aurai l'adresse du marchand qu'il m'indique. Adieu, ma très bonne et très chère maman. J'écris aujourd'hui à M. de Lautrec exprès pour lui parler de vous. Je tâcherai de faire qu'on vous envoie, avec cette lettre, une adresse pour me faire parvenir les vôtres, vous ne la donnerez à personne, mais vous prendrez seulement les lettres de ceux qui voudront m'écrire, pourvu qu'elles ne soient pas volumineuses, afin que M. l'ambassadeur d'Espagne n'ait pas à se plaindre de mon indiscrétion à en charger ses courriers. Adieu derechef, très chère maman ; je me porte bien, et vous aime plus que jamais. Permettez que je fasse mille amitiés à tous vos amis, sans oublier Zizi et Taleralatalera, et tous mes oncles.

Si vous m'écrivez par Genève, en recommandant votre lettre à quelqu'un, l'adresse sera simplement à M. Rousseau, secrétaire d'ambassade de France à Venise.

Comme il y aurait toujours de l'embarras à m'envoyer vos lettres parles

Copyright Arvensa Editions

courriers de M. de La Mina, je crois, toute réflexion faite, que vous ferez mieux de les adresser à quelque correspondant à Genève, qui me les fera parvenir aisément. Je vous prie de prendre la peine de fermer l'incluse, et de la faire remettre à son adresse. O mille fois chère maman, il me semble déjà qu'il y a un siècle que je ne vous ai vue ! en vérité, je ne puis vivre loin de vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XXVIII – À Madame de Montaigu

Venise, 23 novembre 1743.

Madame,

Je craindrais que votre excellence n'eût lieu de m'accuser d'avoir oublié ses ordres, si je différais plus longtemps d'avoir l'honneur de lui écrire, quoique l'exactitude de M. l'ambassadeur ne me donne pas lieu de rien suppléer pour lui ; sa santé est telle qu'il n'y en a que la continuation à désirer. S. Ex. prend le sel de Glauber, dont elle se trouve fort bien : elle vit toujours fort liée avec M. l'ambassadeur d'Espagne : et moi, pour imiter son goût autant que mon état le permet, je me suis pris d'amitié si intimement avec le secrétaire, que nous sommes inséparables[482] : de façon qu'on ne voit rien à Venise de si uni que les deux maisons de France et d'Espagne. J'ai un peu dérangé ma philosophie pour me mettre comme les autres ; de sorte que je cours la place et les spectacles en masque et en bahute, tout aussi fièrement que si j'avais passé toute ma vie dans cet équipage ; je m'aperçois que je fais à V. Ex. des détails qui l'intéressent fort peu ; je voudrais, madame, pouvoir vous en faire d'assez séduisants de ce pays, pour vous engager à hâter votre voyage, et à satisfaire en cela les voeux de toute votre maison de Venise, à la tête de laquelle j'ose me *compter* encore plus par l'empressement et le zèle, que par le rang.

J'envoie à un ami un mémoire assez considérable de plusieurs empiètes à faire à Paris, pour moi et pour mes amis de Venise. S. Ex. m'a promis, madame, de vous prier de vouloir bien recevoir le tout, et l'envoyer sur le même vaisseau et sous les mêmes passeports que votre équipage ; votre excellence aura aussi la bonté, je l'en supplie, de satisfaire au montant du mémoire qui lui sera remis avec la marchandise, conformément à ce que lui en marquera M. l'ambassadeur.

S. Ex. vous prie, madame, de vouloir bien lui envoyer, par le premier

Copyright Arvensa Editions

courrier, une demi-douzaine de colombats proprement reliés, pour faire des présents ; j'ai calculé qu'en les expédiant tout de suite, ils arriveront justement ici le pénultième jour de l'année. Pour l'Almanach royal, je ne serais pas d'avis que votre excellence l'envoyât par la poste, à cause de sa grosseur ; mais qu'elle prit la peine de l'envoyer à Lyon par la diligence, à quelqu'un qui l'expédierait à Marseille, et de là à Gênes, à M. Dupont, chargé des affaires de France, qui nous le ferait parvenir facilement. J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, de votre excellence, le très humble, etc.

OBSERVATION

Cette lettre, imprimée pour la première fois dans *l'Histoire de J.J. Rousseau* (tome II), nous fut remise par M. Mourette, chef du bureau des archives au ministère de l'intérieur.

Elle est importante, parce qu'elle montre les rapports qui existaient entre Jean-Jacques et la famille de son ambassadeur, et prouve évidemment qu'il n'était point, comme Voltaire a voulu le faire croire, *laquais* de M. de Montaigu.

Les présents dont il est question dans cette lettre n'étaient pas ruineux pour celui qui les faisait, et coïncident avec les détails que donnent sur son caractère, et Rousseau dans ses *Confessions*, et Bernardin de Saint-Pierre, dont le témoignage est rapporté, *Histoire de J.J. Rousseau*, tome 11, page 250.

Copyright Arvensa Editions

1744

[483]

Lettre XXIX – À M. Du Theil
Lettre XXX – À M. Du Theil
Lettre XXXI – À M. Du Theil
Lettre XXXII – À M. Du Theil
Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XXIX – À M. Du Theil

[484]

À Venise, le 8 août 1744.

Monsieur,

Je sens combien la liberté que je prends serait déplacée pour un homme à qui il resterait quelque autre ressource ; mais la situation où je suis rend ma témérité pardonnable.

J'ose porter jusqu'à vous mes justes et très respectueuses plaintes contre un ambassadeur du roi, et contre un maître dont j'ai mangé le pain. Un homme raisonnable ne fait pas de pareilles démarches sans nécessité, et un homme aussi exercé que moi à la résignation et à la patience ne s'y résoudrait pas si son devoir même ne l'y contraignait pas. Je rougis j monsieur, de distraire votre attention, destinée aux plus grandes affaires, sur des objets qui, je l'avoue, ne sont pas dignes par eux-mêmes de vous occuper un instant, mais qui cependant font le malheur de la vie et le désespoir d'un honnête homme, et qui par là deviennent intéressants pour un coeur aussi généreux que le vôtre.

Il y a quatorze mois que je suis entré au service de M. le comte de Montaigu en qualité de secrétaire. Ce n'est pas à moi d'examiner si j'étais capable ou non de cet emploi ; il est certain que j'ai toujours plus compté sur mon zèle que sur mes talents pour le bien remplir, et il est certain, de plus, que des dépêches telles que celles qui depuis près d'un an paraissent à la tour écrites de ma main, ne sont pas propres à donner fort bonne opinion de ma capacité, puisqu'il est naturel de mettre du moins sur mon compte les fautes et les incorrections dont elles sont remplies ; mais c'est sur quoi il me serait plus aisé que bienséant de me justifier. Je ne relèverai pas non plus les duretés continuelles et les désagréments infinis que j'ai soufferts, tant parce qu'un excès de délicatesse peut m'y avoir rendu trop

Copyright Arvensa Editions

sensible, que parce qu'il m'en coûterait en les exténuant assez pour les rendre croyables, et qu'enfin je ne dois point abuser de votre bonté par des détails qui ne vont point au fait.

Les mécontentements étaient réciproques, et il est aisé de juger que chacun n'a reconnu que les siens pour légitimes : M. l'ambassadeur a enfin pris le parti de me congédier : je comptais que la chose se passerait avec l'honnêteté accoutumée entre un maître qui a de la dignité et un domestique[485] honorable à qui quelques défauts particuliers ne doivent point ôter les égards dus à son état, à son zèle et à sa probité. Je me suis trompé : M. l'ambassadeur, qui s'est fait des maximes de confondre tous ceux qui sont à son service sous le vil titre de valets, et de traiter tous les gens qui sortent de sa maison comme autant de coquins dignes de la potence, a jugé à propos d'exercer avec moi cette étrange politique. Après des procédés inouïs, après avoir manqué à la plupart de ses engagements, M. l'ambassadeur voulut avant-hier me faire ce qu'il appelait mon compte. Ce fut d'un ton à faire trembler que ce compte fut commencé ; les termes dont il se servit, les épithètes odieuses dont il m'accabla, furent autant de préparatifs pour m'intimider et me rendre docile aux injustes réductions qu'il me faisait. Après plusieurs représentations inutiles, me voyant lésé d'une manière si criante, je demandai respectueusement à S. Ex. si elle souhaitait de régler avec moi ce compté suivant l'équité, ou si elle était déterminée à ne considérer que sa volonté seule, parce qu'en ce dernier cas ma présence lui était inutile. Alors S. Ex. s'emporta horriblement, supposant que j'avais dit que sa volonté et l'équité n'étaient pas toujours la même chose, et véritablement je ne récusai pas l'explication, d'autant plus que les injures dont j'étais accablé ne me laissaient pas le loisir de placer un seul mot. Enfin S. Ex., ne pouvant m'obliger à consentir à passer ce compte comme elle le voulait, me proposa en termes très nets d'y souscrire ou de sauter par la fenêtre, jurant de m'y faire jeter sur-le-champ, et je vis le moment qu'elle se mettait en devoir d'exécuter sa menace elle-même : mais voulant éviter une aussi cruelle alternative, et ne pouvant, d'ailleurs, supporter plus longtemps les horreurs dont ma mémoire est encore souillée, je sortis en me félicitant de ce que l'émotion que m'avaient causée de tels traitements ne m'avait pas assez transporté pour imiter M. l'ambassadeur en perdant le profond respect dû à l'auguste caractère dont il est revêtu. Il m'ordonna, en me voyant sortir, de quitter son palais sur-le-

Copyright Arvensa Editions

champ et de n'y remettre jamais les pieds ; ce que je fis, bien résolu de ne m'exposer de ma vie à reparaître en sa présence, non que je craignisse beaucoup la mort dont il me menace, mais par une juste défiance de moi-même, et pour ne plus m'exposer à avoir tort avec l'ambassadeur du plus grand roi du monde.

Me voici cependant sur le pavé, languissant, infirme, sans secours, sans bien, sans patrie, à quatre cents lieues de toutes mes connaissances, surchargé de dettes que j'ai été contraint de faire, faute, de la part de M. l'ambassadeur, d'avoir rempli ses conditions avec moi, et n'ayant d'autre ressource que quelques médiocres talents qui ne mettent pas à couvert de l'injustice de ceux qui les emploient ; dans une telle situation, pardonnez, monsieur, la liberté que je prends d'employer votre protection contre les cruels traitements que M. l'ambassadeur exerce sur le plus zélé et le plus fidèle domestique qu'il aura jamais. Je ne puis porter mes justes plaintes à aucun tribunal : ce n'est qu'au pied du trône de sa majesté qu'il m'est permis d'implorer justice. Je la demande très respectueusement et dans l'amertume de mon âme, et je ne me serais jamais déterminé à faire cette démarche si j'avais cru pouvoir trouver quelque ressource pour acquitter mes dettes et retourner en France, autre que le paiement de mes appointements et de mon voyage, et celui des frais que je suis contraint de faire ici en attendant qu'il vous plaise de me faire parvenir vos ordres.

Je sais, monsieur, combien de préjugés sont contre moi ; je sais que dans les démêlés entre le maître et le domestique c'est toujours le dernier qui a tort ; je sais, d'ailleurs, qu'étant entièrement inconnu, je n'ai personne qui s'intéresse pour moi : votre générosité et mon bon droit sont mes seuls protecteurs ; mais je me confie également en l'un et en l'autre. Peut-être même les préjugés ne me sont-ils pas tous contraires : celui, par exemple, de la voix publique. Il n'est pas, monsieur, que vous ne soyez instruit de ce qui se passe en ce pays-ci et de la manière dont on y pense : c'est tout ce que je puis dire en ma faveur, aimant mieux négliger quelques moyens de défense que d'exercer contre un maître que j'ai servi l'odieuse fonction de délateur. Il me sera permis du moins de réclamer le témoignage de toutes les personnes avec qui j'ai vécu jusqu'ici, sur le caractère et les sentiments dont je fais profession.

Au reste, s'il se trouve que j'aie ajouté un seul mot à la vérité, dans l'exposé que j'ai l'honneur de vous faire, et cela ne sera pas difficile à vérifier, je consens de payer de ma tête ma calomnie et mon insolence.

Copyright Arvensa Editions

P. S. Si vous daignez, monsieur, m'honorer de vos ordres, M. Le Blond est à portée de me les communiquer.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XXX – À M. Du Theil

À Venise, le 15 août 1744.

Monsieur,

Depuis la lettre que j'eus l'honneur de vous écrire le 8 de ce mois, M. l'ambassadeur a continué de m'accabler de traitements dont il n'y a d'exemples que contre les derniers des scélérats : il m'a fait poursuivre de maison en maison, compromettant son autorité jusqu'à défendre aux propriétaires de me loger. Il a chargé successivement plusieurs de ses gens de prendre des hommes avec eux, et de me faire périr sous le bâton ; et comme il n'a trouvé personne d'assez lâche pour accepter un semblable emploi, il m'a envoyé sept ou huit fois son gentilhomme avec le solde d'un compte le plus injuste qu'un maître ait jamais fait avec son domestique, et que je produirai écrit de sa propre main, lequel compte il m'a voulu faire accepter par force, m'intimant l'ordre de partir sur-le-champ de Venise, sous peine d'être assommé de coups, matin et soir, aussi longtemps que j'y séjournerais. J'obéirai donc pour éviter des traitements infâmes auxquels un homme d'honneur ne survit pas, et pour témoigner jusqu'au bout ma déférence et mon respect pour les ordres de M. l'ambassadeur. Ainsi, quoique S. Exe. me retienne ce qu'elle me doit légitimement ; que, de plus, on me retienne encore mes hardes dans sa maison sous des prétextes non moins odieux ni-moins injustes, je ne laisserai pas de me mettre en route dans deux ou trois jours, que je vais employer à tâcher de rassembler quelque argent pour mon voyage. Je me rendrai à Paris, accablé, il est vrai, d'opprobres et d'ignominie par M. le comte de Montaigu, mais soutenu par les témoignages d'une bonne conscience et par l'estime des honnêtes gens. C'est là, monsieur, que j'oserai prendre la liberté d'implorer de nouveau votre protection et la justice du roi, ne demandant que d'être puni si je suis coupable : mais si je suis innocent, si je me suis toujours comporté

Copyright Arvensa Editions

conformément au devoir d'un bon et fidèle serviteur, je ne cesserai de recourir à l'équité et à la clémence de sa majesté pour obtenir la satisfaction qui m'est due sur les injustices criantes et les outrages sanglants par lesquels M. l'ambassadeur a prétendu signaler contre moi son autorité, en diffamant un homme d'honneur qui n'a de faute à se reprocher à son sujet que celle d'être entré dans sa maison.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XXXI – À M. Du Theil

Septembre 1744 [486]

Monsieur,

J'apprends que M. le comte de Montaigu, pour couvrir ses torts envers moi, m'ose imputer des crimes ; et qu'après avoir donné un mémoire au sénat de Venise pour-me faire arrêter, il porte jusqu'à vous ses plaintes pour prévenir celles auxquelles il a donné lieu. Le sénat me rend justice ; M. le consul de France a été chargé de m'en assurer. Vous me la rendrez, monsieur, j'en suis très sûr, sitôt que vous m'aurez entendu. Pour cet effet, au lieu de m'arrêter à Genève, comme je l'avais résolu, je vais en diligence continuer mon voyage ; j'aspire avec ardeur au moment d'être admis à votre audience. Je porte ma tête à la justice du roi, si je suis coupable ; mais, si c'est M. de Montaigu qui l'est, je porte ma plainte au pied du trône ; je demande la justice qui m'est due ; et, si elle m'était refusée, je la réclamerais jusqu'à mon dernier soupir. En attendant, permettez-moi, monsieur, de vous représenter combien la plainte de M. l'ambassadeur est frivole, et combien ses accusations sont absurdes. Il m'accuse, dit-on, d'avoir vendu ses chiffres à M. le prince Pio. Vous savez mieux que personne de quelle importance sont les affaires dont est chargé M. le comte de Montaigu. M. le prince Pio n'est sûrement pas assez dupe pour donner un écu de tous ses chiffres ; et moi, quand j'aurais été assez fripon pour vouloir les lui vendre, je n'aurais pas été du moins assez bête pour l'espérer. L'impudence, j'ose le dire, et l'ineptie d'une pareille accusation vous sauteront aux yeux, si vous daignez lui donner un moment d'examen. Vous verrez qu'elle est faite sans raison, sans fondement, contre toute vraisemblance, et avec aussi peu d'esprit que de vérité, par quelqu'un qui, sentant ses injustices, croit les effacer en décriant celui qui en est victime, et prétend, à l'abri de son titre, déshonorer impunément son inférieur.

Copyright Arvensa Editions

Cependant, monsieur, cet inférieur, tel qu'il est, emporte, au milieu des outrages de M. l'ambassadeur, l'estime publique. J'ai vu toute la nation française m'accueillir, me consoler dans mon malheur. J'ai logé chez le chancelier du consulat ; j'ai été invité dans toutes les maisons ; toutes les bourses m'ont été ouvertes, et en attendant qu'il plaise à M. l'ambassadeur de me payer mes appointements, j'ai trouvé, dans celle de M. le consul, l'argent qui m'est nécessaire, puisqu'il ne plaît pas à M. l'ambassadeur de me payer mes appointements. Vous conviendrez, monsieur, qu'un pareil traitement serait fort extraordinaire, de la part des sujets du roi les plus fidèles, envers un pauvre étranger qu'ils soupçonneraient d'être un traître et un fripon. Je ne vous offre ces préjugés légitimes qu'en attendant de plus solides raisons. Vous connaîtrez dans peu s'ils sont fondés. Le soin de mon honneur, et la réparation qui m'est due, sont, au reste, l'unique objet de mon voyage. Aux preuves de la fidélité et de l'utilité de mes services, je ne joindrai point de sollicitations pour avoir de l'emploi ; je m'en tiens à l'épreuve que je viens de faire, et ne la réitérerai plus. J'aime mieux vivre libre et pauvre jusqu'à la fin, que de faire mon chemin dans une route aussi dangereuse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XXXII – À M. Du Theil

[487]

Paris, 11 octobre 1744.

Voici la dernière fois que je prendrai la liberté de vous écrire, jusqu'à ce qu'il vous ait plu de me faire parvenir vos ordres. Je sens combien mes lettres doivent vous importuner, et ce n'est qu'avec beaucoup de regret que je me vois réduit à un métier si contraire à mon caractère ; mais, monsieur, je ne pouvais, en conséquence de ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire précédemment, me dispenser de vous informer de mon arrivée à Paris ; et, de plus, je reconnais que le ton de mes lettres demanderait bien des explications, que la discrétion m'oblige cependant d'abandonner en partie, et que je réduirai à une simple exposition du motif qui me les a fait écrire.

Si vous daignez, monsieur, faire prendre quelques informations sur ma conduite et sur mon caractère, soit à Venise, soit à Gênes, où j'ai l'honneur d'être connu de M. de Jonville, soit à Lyon, soit à Genève ma patrie, j'espère que vous n'apprendrez rien qui n'aggrave l'injustice des violences dont M. le comte de Montaigu a jugé à propos de m'accabler. Les traitements qu'il m'a faits sont de ceux contre lesquels un honnête homme ne se précautionne point. Avec les devoirs que je me suis imposés et les

Copyright Arvensa Editions

sentiments dont je me suis nourri, je m'étais cru assez supérieur à de semblables accidents pour n'avoir point à chercher dans mes principes des règles de conduite en de pareils cas. Le zèle et l'exactitude avec lesquels je me suis acquitté de l'emploi que S. Exe. m'avait confié n'ont pas dû m'inspirer plus de défiance : peut-être serai-je assez heureux pour que vous en puissiez entendre parler par quelqu'un qui soit en état d'en juger, et qui n'ait point d'intérêt à me calomnier. S'il m'est donc arrivé, monsieur, de vous écrire quelque chose d'irrégulier, je vous supplie de le pardonner au trouble affreux et au désespoir où m'ont jeté de si étranges traitements. Connaît-on rien de plus triste pour un honnête homme que de se voir indignement diffamer aux veux du public, et en péril de sa propre vie, sans ombre de prétexte, et seulement pour de misérables discussions d'intérêt, sans qu'il lui soit permis de se défendre, ni possible de se justifier ? Inutilement ai-je senti que je m'allais donner du ridicule, et que l'inférieur aurait toujours tort vis-à-vis de son supérieur, puisque je n'ai point vu d'autre voie que de justes et respectueuses représentations pour soutenir mon honneur-outragé. Ce ne sont point les traitements de M. le comte de Montaigu qui me touchent en eux-mêmes ; j'ai lieu de ne le pas croire assez connaisseur en mérite pour faire un cas infini de son estime : mais, monsieur, que pensera le public, qui, content de juger sur les apparences, se donne rarement la peine d'examiner si celui qu'on maltraite l'a mérité ? C'est aux personnes qui aiment l'équité, et qui sont en droit d'approfondir les choses, de réparer en cela l'injustice du public, et d'y rétablir l'honneur d'un honnête homme qui compte sa vie pour rien quand il a perdu sa réputation. Rien n'est si simple que cette discussion à mon égard : s'agit-il de l'intérêt, le compte que j'aurai l'honneur de vous remettre, écrit de la propre main de M. le comte de Montaigu, est un témoignage sans réplique qui ne fera pas honneur à sa bonne foi ; s'agit-il de l'honneur, tout Venise a vu avec indignation les traitements honteux dont il m'a accablé. Je suis déjà instruit de quelles couleurs S. Exc. sait peindre les personnes qu'elle a prises en haine : si donc on l'en croit sur parole, je ne doute point, à la vérité, que je ne sois perdu et déshonoré ; mais qu'on daigne prendre quelques informations et vérifier les choses, et j'ose croire que M. le comte de Montaigu m'aura, sans y penser, rendu service en me faisant connaître.

Je ne prétends point, monsieur, exiger de satisfaction de M. l'ambassadeur ; je n'ignore pas, quelque juste qu'elle fût, les raisons qui doivent s'y opposer ; je ne demande que d'être puni rigoureusement si je

Copyright Arvensa Editions

suis coupable ; mais si je ne le suis point, et que vous trouviez mon caractère digne de quelque estime et mon sort de quelque pitié, j'ose implorer, monsieur, votre protection et quelque marque de bonté de votre part qui puisse me réhabiliter aux yeux du public. Peut-être y regagnerai-je plus que je n'aurai perdu ; mais je sens que le zèle qui me porterait à m'en rendre digne laisserait un jour en doute si vous avez exercé envers moi plus de générosité que de justice.

Copyright Arvensa Editions

1745

Lettre XXXIII – À Madame la baronne de Warens
Lettre XXXIV – À M. Daniel Roguin
Lettre XXXIV – À M. De Voltaire
Lettre XXXVI – À Madame la baronne de Warens
Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XXXIII – À Madame la baronne de Warens

À Paris le 25 février 1745.

J'ai reçu, ma très bonne maman, avec les deux lettres que vous m'avez écrites, les présents que vous y avez joints, tant en savon qu'en chocolat ; je n'ai point jugé à propos de me frotter les moustaches du premier, parce que je le réserve pour m'en servir plus utilement dans l'occasion. Mais commençons par le plus pressant, qui est votre santé, et l'état présent de vos affaires, c'est-à-dire des nôtres. Je suis plus affligé qu'étonné de vos souffrances continuelles. La sagesse de Dieu n'aime point à faire des présents inutiles ; vous êtes, en faveur des vertus que vous en avez reçues, condamnée à en faire un exercice continuel. Quand vous êtes malade, c'est la patience ; quand vous servez ceux qui le sont, c'est l'humanité. Puisque vos peines tournent toutes à votre gloire ou au soulagement d'autrui, elles entrent dans le bien général, et nous n'en devons pas murmurer. J'ai été très touché de la maladie de mon pauvre frère ; j'espère d'en apprendre incessamment de meilleures nouvelles. M. d'Arras m'en a parlé avec une affection qui m'a charmé : c'était me faire la cour mieux qu'il ne le pensait lui-même. Dites-lui, je vous supplie, qu'il prenne courage ; car je le compte échappé de cette affaire, et je lui prépare des magistères qui le rendront immortel.

Quant à moi, je me suis toujours assez bien porté depuis mon arrivée à Paris ; et bien m'en a pris, car j'aurais été, aussi-bien que vous, un malade de mauvais rapport pour les chirurgiens et les apothicaires. Au reste, je n'ai pas été exempt des mêmes embarras que vous, puisque l'ami chez lequel je suis logé a été attaqué, cet hiver, d'une maladie de poitrine, dont il s'est enfin tiré contre toute espérance de ma part. Ce bon et généreux ami est un gentilhomme espagnol, assez à son aise, qui me presse d'accepter un asile dans sa maison, pour y philosopher ensemble le reste de nos jours.

Copyright Arvensa Editions

Quelque conformité de goûts et de sentiments qui me lie à lui, je ne le prends point au mot, et je vous laisse à deviner pourquoi.

Je ne puis rien vous dire de particulier sur le voyage que vous méditez, parce que l'approbation qu'on peut lui donner dépend des secours que vous trouverez pour en supporter les frais, et des moyens sur lesquels vous appuyez l'espoir du succès de ce que vous y allez entreprendre.

Quant à vos autres projets, je n'y vois rien que lui, et je n'attends pas là-dessus d'autres lumières que celles de vos yeux et des miens. Ainsi vous êtes mieux en état que moi de juger de la solidité des projets que nous pourrions faire de ce côté. Je trouve mademoiselle sa fille assez aimable, je pense pourtant que vous me faites plus d'honneur que de justice en me comparant à elle, car il faudra, tout au moins, qu'il m'en coûte mon cher nom de petit né. Je n'ajouterai rien sur ce que vous m'en dites de plus, car je ne saurais répondre à ce que je ne comprends pas. Je ne saurais finir cet article sans vous demander comment vous vous trouvez de cet archi-âne de Keister. Je pardonne à un sot d'être la dupe d'un autre, il est fait pour cela ; mais, quand on a vos lumières on n'abonne grâce à se laisser tromper par un tel animal qu'après s'être crevé les yeux. Plus j'acquiers de lumières en chimie, plus tous ces maîtres chercheurs de secrets et de magistères me paraissent cruches et butors. Je voyais, il y a deux jours, un de ces idiots qui, soupesant de l'huile de vitriol dans un laboratoire où j'étais, n'était pas étonné de sa grande pesanteur, parce, disait-il, qu'elle contient beaucoup de mercure ; et le même homme se vantait de savoir parfaitement l'analyse et la composition des corps. Si de pareils bavards savaient que je daigne écrire leurs impertinences, ils en seraient trop fiers.

Me demanderez-vous ce que je fais ? Hélas ! maman, je vous aime, je pense à vous, je me plains de mon cheval d'ambassadeur : on me plaint, on m'estime, et l'on ne me rend point d'autre justice. Ce n'est pas que je n'espère m'en venger un jour en lui faisant voir non seulement que je vaux mieux, mais que je suis plus estimé que lui. Du reste, beaucoup de projets, peu d'espérances, mais toujours n'établissant pour mon point de vue que le bonheur de finir mes jours avec vous.

J'ai eu le malheur de n'être bon à rien à M. Deville, car il a fini ses affaires fort heureusement, et il ne lui manque que de l'argent, sorte de marchandise dont mes mains ne se souillent plus. Je ne sais comment réussira cette lettre', car on m'a dit que M. Deville devait partir demain ; et comme je ne le vois point venir aujourd'hui, je crains bien d'être regardé de

Copyright Arvensa Editions

lui comme un homme inutile, qui ne vaut pas la peine qu'on s'en souvienne. Adieu, maman ; souvenez-vous de m'écrire souvent et de me donner une adresse sûre.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XXXIV – À M. Daniel Roguin

[488]

Paris, le 9 juillet 1745.

Je ne sais, monsieur, quel jugement vous porter de moi et de ma conduite ; mais les apparences me sont si contraires, que je n'aurais pas à me plaindre quand vous en penseriez peu favorablement. Vous n'en jugeriez pas de même si vous lisiez au fond de mon âme : l'amertume et l'affliction que vous y verriez n'y sont pas les sentiments d'un homme capable d'oublier son devoir.

Vous connaissez à peu près ma situation. La première fois que j'aurai l'honneur de vous voir en particulier, je vous expliquerai la nature de mes ressources : vous jugerez des secours qu'elles peuvent me produire, et de la confiance que j'y dois donner. Je n'ai plus reçu de réponse de mon coquin, et je commence à désespérer tout-à-fait d'en tirer raison. Cependant une impuissance que je n'ai pu prévoir me met dans la triste nécessité de payer de délais, vous le premier, vous mon bon généreux ami et bienfaiteur, et les autres honnêtes gens qui, comme vous, ont bien voulu s'incommoder pour soulager mes besoins et fonder sur ma probité des sûretés qu'ils ne pouvaient attendre de ma fortune. Le juge des coeurs lit dans le mien : si leur espérance a été trompée, mon impuissance actuelle doit d'autant

Copyright Arvensa Editions

moins m'être imputée à crime, que, selon toutes les règles de la prudence humaine, je n'ai pas dû la prévoir dans le temps que j'ai si malheureusement abusé de votre confiance et de votre amitié, à moins qu'on ne veuille que mes malheurs passés n'eussent dû me servir de leçon, pour me préparer à d'autres encore moins vraisemblables. Ainsi privé de toutes ressources et réduit à des espérances vagues et éloignées, je lutte contre la pauvreté depuis mon arrivée à Paris ; et mes démarches sont si droites qu'à la moindre lueur de quelque avantage je vous avais prié, même avant de le pouvoir, de trouver bon que je fisse par partie ce que je ne pouvais faire tout à la fois : mais mon infortune ordinaire m'a encore ôté jusqu'ici les moyens de satisfaire mon empressement à cet égard. Vous savez que j'ai entrepris un ouvrage[489] sur lequel je fondais des ressources suffisantes pour m'acquitter : il traînait si fort en longueur, que je me suis déterminé à venir m'emprisonner à l'hôtel Saint-Quentin, sans me permettre d'en sortir que je ne l'eusse achevé ; c'est ce que je viens de faire. Je ne vous dirai point s'il est bon ou mauvais ; vous en jugerez. Il n'est guère possible que les dispositions d'un esprit affligé et mélancolique n'influent sur ses productions ; mais je prévois déjà tant d'obstacles à le faire valoir, qu'il pourrait être bon à pure perte, et que je suis bien trompé s'il n'a le succès ordinaire à tout ce que j'entreprends. Quoi qu'il en soit, je n'épargnerai ni peines ni soins pour vaincre les difficultés, soit de ce côté, soit de tout autre, qui pourraient produire le même effet pour ce qui vous regarde. Je vous dirai même plus : je suis si dégoûté de la société et du commerce des hommes, que ce n'est que la seule loi de l'honneur qui me retient ici, et que si jamais je parviens au comble de mes voeux, c'est-à-dire à ne devoir plus rien, on ne me reverra pas à Paris vingt-quatre heures après.

Telles sont, mon cher monsieur, les dispositions de mon âme. Je suis fort à plaindre, sans doute ; mais je me sens toujours digne de votre estime, et je vous supplie de ne me l'ôter que quand vous me verrez oublier mon devoir et mon immortelle reconnaissance : c'est vous la demander pour toujours. Je vous avoue ingénument que, sur le point de vous aller voir, je n'ai pas osé reparaître devant vous sans m'assurer, en quelque manière, de vos dispositions à mon égard, par une justification que mes malheurs seuls, et non mes sentiments, rendent nécessaire.

Je vous supplie de savoir si l'on ne pourrait pas engager le marchand à

Copyright Arvensa Editions

reprendre la veste, en y perdant ce qu'il voudra. J'ai aussi, encore neufs, plusieurs des autres effets ; mais, comme je me flatte que le paiement en est moins éloigné que la restitution ne vous en serait onéreuse, je ne vous en parle point.

Mes respects, je vous supplie, à madame Duplessis et à mademoiselle. J'ai l'honneur d'être avec le plus tendre et le plus immortel attachement, monsieur, etc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XXXIV – À M. De Voltaire

Paris, 11 décembre 1745.

Monsieur,

Il y a quinze ans que je travaille pour me rendre digne de vos regards, et des soins dont vous favorisez les jeunes muses en qui vous découvrez quelque talent. Mais, pour avoir fait la musique d'un opéra, je me trouve, je ne sais comment, métamorphosé en musicien. C'est, monsieur, en cette qualité que M. le duc de Richelieu m'a chargé des scènes dont vous avez lié les divertissements de la *Princesse de Navarre ;* il a même exigé que je fisse, dans les canevas, les changements nécessaires pour les rendre convenables à votre nouveau sujet. J'ai fait mes respectueuses représentations ; M. le duc a insisté, j'ai obéi : c'est le seul parti qui convienne à l'état de ma fortune. M. Ballot s'est chargé de vous communiquer ces changements ; je me suis attaché à les rendre en moins de mots qu'il était possible : c'est le seul mérite que je puis leur donner. Je vous supplie, monsieur, de les examiner, ou plutôt d'en substituer de plus dignes de la place qu'ils doivent occuper.

Quant au récitatif, j'espère aussi, monsieur, que vous voudrez bien le juger avant l'exécution, et m'indiquer les endroits où je me serais écarté du beau et du vrai, c'est-à-dire de votre pensée. Quel que soit pour moi le

Copyright Arvensa Editions

succès de ces faibles essais, ils me seront toujours glorieux, s'ils me procurent l'honneur d'être connu de vous, et de vous montrer l'admiration et le profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble, etc. [490]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XXXVI – À Madame la baronne de Warens

... 1745[491].

Je dois, ma très chère maman, vous donner avis que, contre toute espérance, j'ai trouvé le moyen de faire recommander votre affaire à M. le comte de Castellane de la manière la plus avantageuse : c'est par le ministre même qu'il en sera chargé, de manière que, ceci devenant une affaire de dépêches, vous pouvez vous assurer d'y avoir tous les avantages que la faveur peut prêter à l'équité. J'ai été contraint de dresser, sur les pièces que vous m'avez envoyées, un mémoire dont je joins ici la copie, afin que vous voyiez si j'ai pris le sens qu'il fallait : j'aurai le temps, si vous vous hâtez de me répondre, d'y faire les corrections convenables, avant que de le faire donner ; car la cour ne reviendra de Fontainebleau que dans quelques jours. Il faut d'ailleurs que vous vous hâtiez de prendre sur cette affaire les instructions qui vous manquent ; et il est, par exemple, fort étrange de ne savoir pas même le nom de baptême des personnes dont on répète la succession. Vous savez aussi que rien ne peut être décidé dans des cas de cette nature sans de bons extraits baptistaires et du testateur et de l'héritier, légalisés par les magistrats du lieu, et par les ministres du roi qui y résident. Je vous avertis de tout cela afin que vous vous munissiez de toutes ces pièces, dont l'envoi de temps à autre servira de mémoratif, qui ne sera pas inutile. Adieu, ma chère maman ; je nie propose de vous écrire bien au long sur mes propres affaires, mais j'ai des choses si peu réjouissantes à vous apprendre que ce n'est pas la peine de se hâter.

MÉMOIRE.

N. N. De La Tour, gentilhomme du pays de Vaud, étant mort à Constantinople, et ayant établi le sieur Honoré Pelico, marchand français, pour son exécuteur[492] testamentaire, à la charge de faire parvenir ses

Copyright Arvensa Editions

biens à ses plus proches parents ; Françoise de La Tour, baronne de Warens, qui se trouve dans le cas[493], souhaiterait qu'on pût agir auprès dudit sieur Pelico, pour l'engager à se dessaisir desdits biens en sa faveur, en lui démontrant son droit. Sans vouloir révoquer en doute la bonne volonté dudit sieur Pelico, il semble, par le silence qu'il a observé jusqu'à présent envers la famille du défunt, qu'il n'est pas pressé d'exécuter ses volontés. C'est pourquoi il serait à désirer que M. l'ambassadeur voulût interposer son autorité pour l'examen et la décision de cette affaire. Ladite baronne de Warens ayant eu ses biens confisqués pour cause de la religion catholique qu'elle a embrassée, et n'étant pas payée des pensions que le roi de Sardaigne et ensuite sa majesté catholique lui ont assignées sur la Savoie, ne doute point que la dure nécessité où elle se trouve ne soit un motif de plus pour intéresser en sa faveur la religion de Son Excellence.

Copyright Arvensa Editions

1747

Lettre XXXVII – À Madame la baronne de Warens
Lettre XXXVIII – À Madame la baronne de Warens
Lettre XXXIX – À Madame la baronne de Warens
Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XXXVII – À Madame la baronne de Warens

Février 1747. [494]

Le départ de M. Deville se trouvant prolongé de quelques jours, cela me donne, chère maman, le loisir de m'entretenir encore avec vous.

Comme je n'ai nulle relation à la cour de l'infant, je ne saurais que vous exhorter à vous servir des connaissances que vos amis peuvent vous procurer de ce côté-là : je puis avoir quelque facilité de plus du côté de la cour d'Espagne, ayant plusieurs amis qui pourraient nous servir de ce côté. J'ai, entre autres, ici M. le marquis de Turrieta, qui est assez ami de mon ami, peut-être un peu le mien : je me propose à son départ pour Madrid, où il doit retourner ce printemps, de lui remettre un mémoire relatif à votre pension, qui aurait pour objet de vous la faire établir pour toujours à la pouvoir manger où il vous plairait ; car mon opinion est que c'est une affaire désespérée du côté de la cour de Turin, où les Savoyards auront toujours assez de crédit pour vous faire tout le mal qu'ils voudront, c'est-à-dire tout celui qu'ils pourront. Il n'en sera pas de même en Espagne, où nous trouverons toujours autant et, comme je crois, plus d'amis qu'eux. Au reste, je suis bien éloigné de vouloir vous flatter du succès de ma démarche ; mais que risquons-nous de tenter ? Quanta M. le marquis Scotti, je savais déjà tout ce que vous m'en dites, et je ne manquerai pas d'insinuer cette voie à celui à qui je remettrai le mémoire ; mais comme cela dépend de plusieurs circonstances, soit de l'accès qu'on peut trouver auprès de lui, soit de la répugnance que pourraient avoir mes correspondants à lui faire leur cour, soit enfin de la vie du roi d'Espagne, il ne sera peut-être pas si mauvais que vous le pensez de suivre la voie ordinaire des ministres : les affaires qui ont passé par les bureaux se trouvent à la longue toujours plus solides que celles qui ne se sont faites que par faveur.

Copyright Arvensa Editions

Quelque peu d'intérêt que je prenne aux fêtes publiques, je ne me pardonnerais pas de ne vous rien dire du tout de celles qui se font ici pour le mariage de M. le Dauphin : elles sont telles qu'après les merveilles que saint Paul a vues, l'esprit humain ne peut rien concevoir de plus brillant. Je vous ferais un détail de tout cela, si je ne pensais que M. Deville sera à portée de vous en entretenir : je puis en deux mots vous donner une idée de la cour soit par le nombre, soit par la magnificence, en vous disant, premièrement, qu'il y avait quinze mille masques au bal masqué qui s'est donné à Versailles, et que la richesse des habits au bal paré, au ballet et aux grands appartements, était telle que mon Espagnol, saisi d'un enthousiasme poétique de son pays, s'écria que madame la Dauphine était un soleil dont la présence avait liquéfié tout l'or du royaume, dont s'était fait un fleuve immense au milieu duquel nageait toute la cour.

Je n'ai pas eu pour ma part le spectacle le moins agréable ; car j'ai vu danser et sauter toute la canaille de Paris dans ces salles superbes et magnifiquement illuminées qui ont été construites dans toutes les places pour le divertissement du peuple. Jamais ils ne s'étaient trouvés à pareille fête : ils ont tant secoué leurs guenilles, ils ont tellement bu, et se sont si pleinement piffrés, que la plupart en ont été malades. Adieu, maman.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XXXVIII – À Madame la baronne de Warens

Février 1747.

Madame,

J'ai lu et copié le nouveau mémoire que vous avez pris la peine de m'envoyer : j'approuve fort le retranchement que vous avez fait, puisque outre que c'était un assez mauvais verbiage, c'est que, les circonstances n'en étant pas conformes à la vérité, je me faisais une violente peine de les avancer ; mais aussi il ne fallait pas me faire dire au commencement que j'avais abandonné tous mes droits et prétentions, puisque, rien n'étant plus manifestement faux, c'est toujours mensonge pour mensonge, et, de plus, que celui-là est bien plus aisé à vérifier.

Quant aux autres changements, je vous dirai là-dessus, madame, ce que Socrate répondit autrefois à un certain Lysias. Ce Lysias était le plus habile orateur de son temps, et, dans l'accusation où Socrate fut condamné, il lui apporta un discours qu'il avait travaillé avec grand soin, où il mettait ses raisons et les moyens de Socrate dans tout leur jour. Socrate le lut avec plaisir, et le trouva fort bien fait ; mais il lui dit franchement qu'il ne lui était pas propre. Sur quoi Lysias lui ayant demandé comment il était possible que ce discours fût bien fait s'il ne lui était pas propre. De même, dit-il, en se servant, selon sa coutume, de comparaisons vulgaires, qu'un excellent ouvrier pourrait m'apporter des habits ou des souliers magnifiques, brodés d'or, et auxquels il ne manquerait rien, mais qui ne me conviendraient pas. Pour moi, plus docile que Socrate, j'ai laissé le tout comme vous avez jugé à propos de le changer, excepté deux ou trois expressions de style seulement, qui m'ont paru s'être glissées par mégarde.

J'ai été plus hardi à la fin : je ne sais quelles pouvaient être vos vues en faisant passer la pension par les mains de Son Excellence ; mais l'inconvénient en saute aux yeux, car il est clair que si j'avais le malheur,

Copyright Arvensa Editions

par quelque accident imprévu, de lui survivre, ou qu'il tombât malade, adieu la pension. En coûtera-t-il davantage pour l'établir le plus solidement qu'on pourra ? c'est chercher des détours qui vous égarent, pendant qu'il n'y a aucun inconvénient à suivre le droit chemin. Si ma fidélité était équivoque, et qu'on put me soupçonner d'être homme à détourner cet argent ou à en faire un mauvais usage, je me serais bien gardé de changer l'endroit aussi librement que je l'ai fait ; et ce qui m'a engagé à parler de moi, c'est que j'ai cru pénétrer que votre délicatesse se faisait quelque peine qu'on put penser que cet argent tournât à votre profit ; idée qui ne peut tomber que dans l'esprit d'un enragé. Quoi qu'il en soit, j'espère bien n'en jamais souiller mes mains.

Vous avez, sans doute par mégarde, joint au mémoire une feuille séparée que je ne suppose pas qui fût à copier : en effet, ne pourrait-on pas me demander de quoi je me mêle là ? et moi, qui assure être séquestré de toute affaire civile, me siérait-il de paraître si bien instruit de choses qui ne sont pas de ma compétence ?

Quant à ce qu'on me fait dire que je souhaiterais n'être pas nommé, c'est une fausse délicatesse que je n'ai point : la honte ne consiste pas à dire qu'on reçoit, mais à être obligé de recevoir ; je méprise les détours d'une vanité mal entendue autant que je fais cas des sentiments élevés. Je sens pourtant le prix d'un pareil ménagement de votre part et de celle de mon oncle ; mais je vous en dispense l'un et l'autre. D'ailleurs, sous quel nom, dites-moi, feriez-vous enregistrer la pension ?

Je fais mille remerciements au très cher oncle : je connais tous les jours mieux quelle est sa bonté pour moi ; s'il a obligé tant d'ingrats en sa vie, il peut s'assurer d'avoir au moins trouvé un coeur reconnaissant ; car, comme dit Sénèque,

Multa perdenda surit, ut semel ponas benè.

Ce latin-là, c'est pour l'oncle : en voici pour vous la traduction française :

Perdez force bienfaits pour en bien placer un.

Il y a longtemps que vous pratiquez cette sentence, sans, je gage, l'avoir jamais lue dans Sénèque.

Je suis, dans la plus grande vivacité de tous mes sentiments, etc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XXXIX – À Madame la baronne de Warens

Paris, le 17 décembre 1747.

Il n'y a que six jours, ma très chère maman, que je suis de retour de Chenonceau[495]. En arrivant, j'ai reçu votre lettre du 2 de ce mois, dans laquelle vous me reprochez mon silence, et avec raison, puisque j'y vois que vous n'avez point reçu celle que je vous avais écrite de là, sous l'enveloppe de l'abbé Giloz. J'en viens de recevoir une de lui-même, dans laquelle il me fait les mêmes reproches. Ainsi je suis certain qu'il n'a point reçu son paquet, ni vous votre lettre ; mais ce dont il semble m'accuser est justement ce qui me justifie. Car, dans l'éloignement où j'étais de tout bureau pour affranchir, je hasardai ma double lettre sans affranchissement, vous marquant à tous les deux combien je craignais qu'elle n'arrivât pas, et que j'attendais votre réponse pour me rassurer : je ne l'ai point reçue cette réponse, et j'ai bien compris par là que vous n'aviez rien reçu, et qu'il fallait nécessairement atteindre mon retour à Paris pour écrire de nouveau. Ce qui m'avait encore enhardi à hasarder cette lettre, c'est que l'année dernière il vous en était parvenu une, par je ne sais quel bonheur, que j'avais hasardée de la même manière, dans l'impossibilité de faire autrement. Pour la preuve de ce que je dis, prenez la peine de faire chercher au bureau du Pont un paquet endossé de mon écriture à l'adresse de M. l'abbé Giloz, etc. Vous pourrez l'ouvrir, prendre votre lettre, et lui envoyer la sienne : aussi bien contiennent-elles des détails qui me coûtent trop pour me résoudre à les recommencer.

M. Descreux vint me voir le lendemain de mon arrivée ; il me dit qu'il avait de l'argent à votre service et qu'il avait un voyage à faire, dans lequel il comptait vous voir en passant et vous offrir sa bourse. Il a beau dire, je ne la crois guère en meilleur état que la mienne. J'ai toujours regardé vos lettres de change qu'il a acceptées comme un véritable badinage. Il en

Copyright Arvensa Editions

acceptera bien pour autant de millions qu'il vous plaira, au même prix ; je vous assure que cela lui est fort égal. Il est fort sur le zéro, aussi bien que M. Baqueret,'et je ne doute pas qu'il n'aille achever ses projets au même lieu. Du reste, je le crois fort bon homme, et qui même allie 'deux choses rares à trouver ensemble, la folie et l'intérêt.

Par rapport à moi, je ne vous dis rien ; c'est tout dire. Malgré les injustices que vous me faites intérieurement, il ne tiendrait qu'à moi de changer en estime et en compassion vos perpétuelles défiances envers moi. Quelques explications suffiraient pour cela : mais votre coeur n'a que trop de ses propres maux, sans avoir encore à porter ceux d'autrui ; j'espère toujours qu'un jour vous me connaîtrez mieux, et vous m'en aimerez davantage.

Je remercie tendrement le frère de sa bonne amitié, et l'assure de toute la mienne. Adieu, trop chère et trop bonne maman ; je suis de nouveau à l'hôtel du Saint-Esprit, rue Plâtrière.

J'ai différé quelques jours à faire partir cette lettre, sur l'espérance que m'avait donnée M. Des-creux de me venir voir avant son départ ; mais je l'ai attendu inutilement, et je le tiens parti ou perdu.

Copyright Arvensa Editions

1748

Lettre XL – À M. Altuna
Lettre XLI – À Madame la baronne de Warens
Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XL – À M. Altuna

[496]

Paris, le 30 juin 1748.

À quelle rude épreuve mettez-vous ma vertu, en me rappelant sans cesse un projet qui faisait l'espoir de ma vie[497] ! J'aurais besoin, plus que jamais, de son exécution pour la consolation de mon pauvre coeur accablé d'amertume, et pour le repos que demanderaient mes infirmités ; mais, quoi qu'il en puisse arriver, je n'achèterai pas une félicité par un lâche déguisement envers mon ami. Vous connaissez mes sentiments sur un certain point ; ils sont invariables, car ils sont fondés sur l'évidence et sur la démonstration, qui sont, quelque doctrine que l'on embrasse, les seules armes que l'on ait pour l'établir. En effet, quoique ma foi m'apprenne bien des choses qui sont au-dessus de ma raison, c'est, premièrement, ma raison qui m'a forcé de me soumettre à ma foi. Mais n'entrons point dans ces discussions. Vous pouvez parler, et je ne le puis pas : cela met trop d'avantage de votre côté. D'ailleurs vous cherchez, par zèle, à me tirer de mon état, et je me fais un devoir de vous laisser dans le vôtre, comme avantageux pour la paix de votre esprit, et également bon pour votre félicité future, si vous y êtes de bonne foi, et si vous vous conduisez selon les *divins et sublimes préceptes du christianisme*. Vous voyez donc que, de toute manière, la dispute sur ce point-là est interdite entre nous. Du reste, ayez assez bonne opinion du coeur et de l'esprit de votre ami pour croire qu'il a réfléchi plus d'une fois sur les *lieux communs* que vous lui alléguez, et que sa morale de principes, si ce n'est celle de sa conduite, n'est pas inférieure à la vôtre, ni moins agréable à Dieu. Je suis donc invariable sur ce point. Les plus affreuses douleurs, ni les approches de la mort, n'ont rien qui ne m'affermisse, rien qui ne me console, dans l'espérance d'un bonheur

Copyright Arvensa Editions

éternel que j'espère partager avec vous dans le sein de mon Créateur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XLI – À Madame la baronne de Warens

Paris, le 26 août 1748.

Je n'espérais plus, ma très bonne maman, d'avoir le plaisir de vous écrire ; l'intervalle de ma dernière lettre a été rempli coup sur coup de deux maladies affreuses. J'ai d'abord eu une attaque de colique néphrétique, fièvre, ardeur et rétention d'urine ; la douleur s'est calmée à force de bains, de nitre, et d'autres diurétiques ; 'mais la difficulté d'uriner subsiste toujours, et la pierre qui du rein est descendue dans la vessie, ne peut en sortir que par l'opération : mais, ma santé ni ma bourse ne me laissant pas en état d'y songer, il ne me reste plus de ce côté-là que la patience et la résignation, remèdes qu'on a toujours sous la main, mais qui ne guérissent pas de grand-chose.

En dernier lieu, je viens d'être attaqué de violentes coliques d'estomac, accompagnées de vomissements continuels et d'un flux de ventre excessif. J'ai fait mille remèdes inutiles, j'ai pris l'émétique, et en dernier lieu le simarouba[498] ; le vomissement est calmé, mais je ne digère plus du tout. Les aliments sortent tels que je les ai pris ; il a fallu renoncer même au riz qui m'avait été prescrit, et je suis réduit à me priver presque de toute nourriture, et par-dessus tout cela d'une faiblesse inconcevable.

Cependant le besoin me chasse de la chambre, et je me propose de faire demain ma première sortie ; peut-être que le grand air et un peu de promenade me rendront quelque chose de mes forces perdues. On m'a conseillé l'usage de l'extrait de genièvre, mais il est ici bien moins bon et beaucoup plus cher que dans nos montagnes.

Et vous, ma chère maman, comment êtes-vous à présent ? Vos peines ne sont-elles point calmées ? n'êtes-vous point apaisée au sujet d'un malheureux fils, qui n'a prévu vos peines que de trop loin, sans jamais les pouvoir soulager ? Vous n'avez connu ni mon coeur ni ma situation.

Copyright Arvensa Editions

Permettez-moi de vous répondre ce que vous m'avez dit si souvent : vous ne me connaîtrez que quand il n'en sera plus temps.

M. Léonard a envoyé savoir de mes nouvelles il y a quelque temps. Je promis de lui écrire, et je l'aurais fait si je n'étais retombé malade précisément dans ce temps-là. Si vous jugiez à propos, nous nous écririons à l'ordinaire par cette voie. Ce serait quelques ports de lettres, quelques affranchissements épargnés dans un temps où cette lésine[499] est presque de nécessité. J'espère toujours que ce temps n'est pas pour durer éternellement. Je voudrais bien avoir quelque voie sûre pour m'ouvrir à vous sur ma véritable situation. J'aurais le plus grand besoin de vos conseils. J'use mon esprit et ma santé pour tâcher de me conduire avec sagesse dans ces circonstances difficiles, pour sortir, s'il est possible, de cet état d'opprobre et de misère ; et je crois m'apercevoir chaque jour que c'est le hasard seul qui règle ma destinée, et que la prudence la plus consommée n'y peut rien faire du tout. Adieu, mon aimable maman ; écrivez-moi toujours à l'hôtel du Saint-Esprit, rue Plâtrière.

Copyright Arvensa Editions

1749

Lettre XLII – À Madame la baronne de Warens
Lettre XLIII – À M…
Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XLII – À Madame la baronne de Warens

Paris, le 17 janvier 1749.

Un travail extraordinaire qui m'est survenu, et une très mauvaise santé, m'ont empêché, ma très bonne maman, de remplir mon devoir envers vous, depuis un mois. Je me suis chargé de quelques articles pour le grand *Dictionnaire des arts et des sciences*, qu'on va mettre sous presse. La besogne croit sous ma main, et il faut la rendre à jour nommé ; de façon que, surchargé de ce travail, sans préjudice de mes occupations ordinaires, je suis contraint de prendre mon temps sur les heures de mon sommeil. Je suis sur les dents ; mais j'ai promis, il faut tenir parole : d'ailleurs je tiens au cul et aux chausses des gens qui m'ont fait du mal ; la bile me donne des forces, et même de l'esprit et de la science :

La colère suffit et vaut un Apollon.

Je bouquine, j'apprends le grec. Chacun a ses armes : au lieu de faire des chansons à mes ennemis, je leur fais des articles de dictionnaire ; l'un vaudra bien l'autre, et durera plus longtemps.

Voilà, ma chère maman, quelle serait l'excuse de ma négligence, si j'en avais quelqu'une de recevable auprès de vous : mais je sens bien que ce serait un nouveau tort de prétendre me justifier. J'avoue le mien en vous en demandant pardon. Si l'ardeur de la haine l'a emporté quelques instants dans mes occupations sur celle de l'amitié, croyez qu'elle n'est pas faite pour avoir longtemps la préférence dans un coeur qui vous appartient. Je quitte tout pour vous écrire : c'est là véritablement mon état naturel.

En vous envoyant une réponse à la dernière de vos lettres, celle que j'avais reçue de Genève, je n'y ajoutai rien de ma main ; mais je pense que ce que je vous adressai était décisif et pouvait me dispenser d'autre réponse, d'autant plus que j'aurais eu trop à dire.

Copyright Arvensa Editions

Je vous supplie de vouloir bien vous charger de mes tendres remerciements pour le frère : de lui dire que j'entre parfaitement dans ses vues et dans ses raisons, et qu'il ne me manque que les moyens d'y concourir plus réellement. Il faut espérer qu'un temps plus favorable nous rapprochera de séjour, comme la même façon de penser nous rapproche de sentiments.

Adieu, ma bonne maman ; n'imitez pas mon mauvais exemple ; donnez-moi plus souvent des nouvelles de votre santé, et plaignez un homme qui succombe sous un travail ingrat.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XLIII – À M…

… 1749[500].

Vous voilà donc, monsieur, déserteur du monde et de ses plaisirs ; c'est, à votre âge et dans votre situation, une métamorphose bien étonnante. Quand un homme de vingt-deux ans, galant, aimable, poli, spirituel comme vous l'êtes, et d'ailleurs point rebuté de la fortune, se détermine à la retraite, par simple goût, et sans y être excité par quelques mauvais succès dans ses affaires ou dans ses plaisirs, on peut s'assurer qu'un fruit si précieux du bon sens et de la réflexion n'amènera point après lui de dégoût ni de repentir. Fondé sur cette assurance, j'ose vous faire, sur votre retraite, un compliment qui ne vous sera pas répété par bien des gens ; je vous en félicite. Sans vouloir trop relever ce qu'il y a de grand et peut-être d'héroïque dans votre résolution, je vous dirai franchement que j'ai souvent regretté qu'un esprit aussi juste et une âme aussi belle que la vôtre ne fussent faits que pour la galanterie, les cartes, et le vin de Champagne ; vous étiez né, mon très cher monsieur, pour une meilleure occupation ; le goût passionné, mais délicat, qui vous entraîne vers les plaisirs, vous a bientôt fait démêler la fadeur des plus brillants ; vous éprouverez avec étonnement que les plus simples et les plus modestes n'en ont ni moins d'attraits ni moins de vivacité. Vous connaissez désormais les hommes ; vous n'avez plus besoin de les tant voir pour apprendre à les mépriser : il sera bon-maintenant que vous vous consultiez un peu pour savoir à votre tour quelle opinion vous devez avoir de vous-même. Ainsi, en même temps que vous essaierez d'un autre genre de vie, vous ferez sur votre intérieur un petit examen, dont le fruit ne sera pas inutile à votre tranquillité.

Monsieur, que vous donnassiez dans l'excès, c'est ce que je ne voudrais pas sans ménagement. Vous n'avez pas sans doute absolument renoncé à

Copyright Arvensa Editions

la société, ni au commerce des hommes ; comme vous vous êtes déterminé de pur choix, et sans qu'aucun fâcheux revers vous y ait contraint, vous n'aurez garde d'épouser les fureurs atrabilaires des misanthropes, ennemis mortels du genre humain. Permis à vous de le mépriser, à la bonne heure, vous ne serez pas le seul ; mais vous devez l'aimer toujours : les hommes, quoi qu'on dise, sont nos frères, en dépit de nous et d'eux ; frères fort durs à la vérité, mais nous n'en sommes pas moins obligés de remplir à leur égard tous les devoirs qui nous sont imposés. À cela près, il faut avouer qu'on ne peut se dispenser de porter la lanterne dans la quantité pour s'établir un commerce et des liaisons ; et, quand malheureusement la lanterne ne montre rien, c'est bien une nécessité de traiter avec soi-même, et de se prendre, faute d'autre, pour ami et pour confident. Mais ce confident et cet ami, il faut aussi un peu le connaître et savoir comment et jusqu'à quel point on peut se fier à lui ; car souvent l'apparence nous trompe, même jusque sur nous-mêmes : or le tumulte des villes et le fracas du grand monde ne sont guère propres à cet examen. Les distractions des objets extérieurs y sont trop longues et trop fréquentes ; on ne peut y jouir d'un peu de solitude et de tranquillité. Sauvons nous à la campagne ; allons y chercher un repos et un contentement que nous n'avons pu trouver au milieu des assemblées et des divertissements ; essayons de ce nouveau genre de vie ; goûtons un peu de ces plaisirs paisibles, douceurs dont Horace, fin connaisseur s'il en fut, faisait un si grand cas. Voilà, monsieur, comment je soupçonne que vous avez raisonné.

Copyright Arvensa Editions

1750

Lettre XLIV – À M. De Voltaire
Lettre XLV – À M.M. de l'académie de Dijon
Lettre XLVI – À M. l'abbé Raynal
Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XLIV – À M. De Voltaire

Paris, 30 janvier 1750.

Un Rousseau se déclara autrefois votre ennemi, de peur de se reconnaître votre inférieur ; un autre Rousseau, ne pouvant approcher du premier par le génie, veut imiter ses mauvais procédés. Je porte le même nom qu'eux ; mais n'ayant ni les talents de l'un ni la suffisance de l'autre, je suis encore moins capable d'avoir leurs torts envers vous. Je consens bien de vivre inconnu, mais non déshonoré ; et je croirais l'être si j'avais manqué au respect que vous doivent tous les gens de lettres, et qu'ont pour vous tous ceux qui en méritent eux-mêmes.

Je ne veux point m'étendre sur ce sujet, ni enfreindre, même avec vous, la loi que je me suis imposée de ne jamais louer personne en face ; mais, monsieur, je prendrai la liberté de vous dire que vous avez mal jugé d'un homme de bien en le croyant capable de payer d'ingratitude et d'arrogance la bonté et l'honnêteté dont vous avez usé envers lui au sujet des *Fêtes de Ramire*[501]. Je n'ai point oublié la lettre dont vous m'honorâtes dans cette occasion. Elle a achevé de me convaincre que, malgré de vaines calomnies, vous êtes véritablement le protecteur des talents naissants qui en ont besoin. C'est en faveur de ceux dont je faisais l'essai que vous daignâtes me promettre de l'amitié : leur sort fut malheureux, et j'aurais dû m'y attendre. Un solitaire qui ne sait point parler, un homme timide, découragé, n'osa se présentera vous. Quel eût été mon titre ? Ce ne fut point le zèle qui me manqua, mais l'orgueil ; et, n'osant m'offrir à vos yeux, j'attendis du temps quelque occasion favorable pour vous témoigner mon respect et ma reconnaissance.

Depuis ce jour, j'ai renoncé aux lettres et à la fantaisie d'acquérir de la réputation ; et, désespérant d'y arriver comme vous à force de génie, j'ai dédaigné de tenter, comme les hommes vulgaires, d'y parvenir à force de

Copyright Arvensa Editions

manège ; mais je ne renoncerai jamais à mon admiration pour vos ouvrages. Vous avez peint l'amitié et toutes les vertus en homme qui les connaît et les aime. J'ai entendu murmurer l'envie, j'ai méprisé ses clameurs, et j'ai dit, sans crainte de me tromper : Ces écrits, qui m'élèvent l'âme et m'enflamment le courage, ne sont point les productions d'un homme indifférent pour la vertu.

Vous n'avez pas non plus bien jugé d'un républicain, puisque j'étais connu de vous pour tel. J'adore la liberté ; je déteste également la domination et la servitude, et ne veux en imposer à personne. De tels sentiments sympathisent mal avec l'insolence ; elle est plus propre à des esclaves, ou à des hommes plus vils encore, à de petits auteurs jaloux des grands.

Je vous proteste donc, monsieur, que non seulement Rousseau de Genève n'a point tenu les discours que vous lui avez attribués, mais qu'il est incapable d'en tenir de pareils. Je ne me flatte pas de l'honneur d'être connu de vous ; mais, si jamais ce bonheur m'arrive, ce ne sera, j'espère, que par des endroits dignes de votre estime.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, monsieur, votre très humble, etc.

OBSERVATION

Cette lettre est remarquable sous plusieurs rapports. Rousseau n'avait encore aucune célébrité, n'ayant point reçu la couronne que lui décerna, quelque mois après, l'académie de Dijon. Mais au ton qu'il prend, on dirait qu'il commençait à en avoir le pressentiment. L'hommage qu'il rend à Voltaire, il ne l'a jamais démenti, quant au génie, aux talents, et ce n'est pas sa faute s'il a changé d'avis sur l'*indifférence pour la vertu.*

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XLV – À M.M. de l'académie de Dijon

Paris, le 18 juillet 1750.

Messieurs,

Vous m'honorez d'un prix auquel j'ai concouru sans y prétendre, et qui m'est d'autant plus cher que je l'attendais moins. Préférant votre estime à vos récompenses, j'ai osé soutenir, devant vous contre vos propres intérêts, le parti que j'ai cru celui de la vérité, et vous avez couronné mou courage. Messieurs, ce que vous avez fait pour-ma gloire ajoute à la vôtre. Assez d'autres jugements honoreront vos lumières ; c'est à celui-ci qu'il appartient d'honorer votre intégrité. Je suis, avec un profond respect, etc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XLVI – À M. l'abbé Raynal

ALORS AUTEUR DU MERCURE DE FRANCE

[502]

Paris, le 25 juillet 1750.

Vous le voulez, monsieur, je ne résiste plus ; il faut vous ouvrir un portefeuille qui n'était pas destiné à voir le jour, et qui en est très peu digne. Les plaintes du public sur ce déluge de mauvais écrits dont on l'inonde journellement m'ont assez appris qu'il n'a que faire des miens ; et, de mon côté, la réputation d'auteur médiocre, à laquelle seule j'aurais pu aspirer, a peu flatté mon ambition. N'ayant pu vaincre mon penchant pour les lettres, j'ai presque toujours écrit pour moi seul ; et le public, ni mes amis, n'auront pas à se plaindre que j'aie été pour eux *recitator acerbus*. Or on est toujours indulgent à soi-même ; et des écrits ainsi destinés à l'obscurité, l'auteur même eût-il du talent, manqueront toujours de ce feu que donne l'émulation, et de cette correction dont le seul désir de plaire peut surmonter le dégoût.

Une chose singulière, c'est qu'ayant autrefois publié un seul ouvrage [503], où certainement il n'est point question de poésie, on me fasse aujourd'hui poète malgré moi. On vient tous les jours me faire

Copyright Arvensa Editions

compliment sur des comédies et d'autres pièces de vers que je n'ai point faites, et que je ne suis pas capable de faire. C'est l'identité du nom de l'auteur et du mien qui m'attire cet honneur. J'en serais flatté, sans doute, si l'on pouvait l'être des éloges qu'on dérobe à autrui ; mais louer un homme de choses qui sont au-dessus de ses forces, c'est le faire songer à sa faiblesse.

Je m'étais essayé, je l'avoue, dans le genre lyrique, par un ouvrage loué des amateurs, décrié des artistes, et que la réunion de deux arts difficiles a fait exclure, par ces derniers, avec autant de chaleur que si en effet il eût été excellent.

[Arv. ed]

Je m'étais imaginé, en vrai Suisse, que pour réussir il ne fallait que bien faire ; mais ayant vu, par l'expérience d'autrui, que bien faire est le premier et le plus grand obstacle qu'on trouve à surmonter dans cette carrière, et ayant éprouvé moi-même qu'il y faut d'autres talents que je ne puis ni ne veux avoir, je me suis hâté de rentrer dans l'obscurité qui convient également à mes talents et à mon caractère, et où vous devriez me laisser pour l'honneur de votre journal. Je suis, etc.

Copyright Arvensa Editions

1751

Lettre XLVII – À M. Petit
Lettre XLVIII – À Madame de Francueil
Lettre XLIX – À M. l'abbé Raynal
Lettre L – À Madame de Créqui
Lettre LI – À la même
Lettre LII – À la même

Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XLVII – À M. Petit

Paris, 19 janvier 1751.

Monsieur,

Une longue et cruelle maladie, dont je ne suis pas encore délivré, ayant considérablement retardé l'impression de mon discours, m'a encore empêché de vous en envoyer les premiers exemplaires selon mon devoir et pion intention. Je vous supplie, monsieur, de vouloir-bien en faire mes très humbles excuses à l'académie, et en particulier à M. Lantin, à qui je dois des remerciements, et duquel je vous prie aussi de vouloir bien me donner l'adresse. Ayez encore la bonté de me marquer le nombre d'exemplaires que je dois envoyer, et de m'indiquer une voie pour vous les faire parvenir. J'ai l'honneur, etc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XLVIII – À Madame de Francueil

[504]

Paris, le 20 avril 1751.

Oui, madame, j'ai mis mes enfants aux Enfants-Trouvés, j'ai chargé de leur entretien l'établissement fait pour cela. Si ma misère et mes maux m'ôtent le pouvoir de remplir un soin si cher, c'est un malheur dont il faut me plaindre, et non pas un crime à me reprocher. Je leur dois la subsistance ; je la leur ai procurée meilleure ou plus sûre au moins que je n'aurais pu la leur donner moi-même : cet article est avant tout. Ensuite vient la considération de leur mère, qu'il ne faut pas déshonorer.

Vous connaissez ma situation ; je gagne au jour la journée mon pain avec assez de peine : comment nourrirais-je encore une famille ? Et si j'étais contraint de recourir au métier d'auteur, comment les soucis domestiques et le tracas des enfants me laisseraient-ils, dans mon grenier, la tranquillité d'esprit nécessaire pour faire un travail lucratif ? Les écrits que dicte la faim ne rapportent guère, et cette ressource est bientôt épuisée. Il faudrait donc recourir aux protections, à l'intrigue, au manège ; briguer quelque vil emploi ; le faire valoir par les moyens ordinaires, autrement il ne me nourrira pas, et me sera bientôt ôté ; -enfin, me livrer moi-même à toutes les infamies pour lesquelles je suis pénétré d'une si juste horreur. Nourrir moi, mes enfants et leur mère, du sang des misérables ! Non, madame, il vaut mieux qu'ils soient orphelins que d'avoir pour père un fripon.

Accablé d'une maladie douloureuse et mortelle, je ne puis espérer encore une longue vie ; quand je pourrais entretenir, de mon vivant, ces infortunés destinés à souffrir un jour, ils paieraient chèrement l'avantage d'avoir été tenus un peu plus délicatement qu'ils ne pourront l'être ou ils sont. Leur mère, victime de mon zèle indiscret, chargée de sa propre honte

Copyright Arvensa Editions

et de ses propres besoins, presque aussi valétudinaire, et encore moins en état de les nourrir que moi, sera forcée de les abandonner à eux-mêmes ; et je ne vois pour eux que l'alternative de se faire décrotteurs ou bandits, ce qui revient bientôt au même. Si du moins leur état était légitime, ils pourraient trouver plus aisément des ressources. Ayant à porter à la fois le déshonneur de leur naissance et celui de leur misère, que deviendront-ils ?

Que ne me suis-je marié, me direz-vous ? Demandez-le à vos injustes lois, madame. Il ne me convenait pas de contracter un engagement éternel, et jamais on ne me prouvera qu'aucun devoir m'y oblige. Ce qu'il y a de certain, c'est que je n'en ai rien fait, et que je n'en veux rien faire. Il ne faut pas faire des enfants quand on ne peut pas les nourrir. Pardonnez-moi, madame ; la nature veut qu'on en fasse, puisque la terre produit de quoi nourrir tout le monde : mais c'est l'état des riches, c'est votre état, qui vole au mien le pain de mes enfants.

La nature veut aussi qu'on pourvoie à leur subsistance : voilà ce que j'ai fait ; s'il n'existait pas pour eux un asile, je ferais mon devoir, et me résoudrais à mourir de faim moi-même plutôt que de ne les pas nourrir.

Ce mot d'Enfants-Trouvés vous en imposerait-il, comme si l'on trouvait ces enfants dans les rues, exposés à périr si le hasard ne les sauve ? Soyez sûre que vous n'auriez pas plus d'horreur que moi pour l'indigne père qui pourrait se résoudre à cette barbarie : elle est trop loin de mon coeur pour que je daigne m'en justifier. Il y a des règles établies[505] ; informez-vous de ce qu'elles sont, et vous saurez que les enfants ne sortent des mains de la sage-femme que pour passer dans celles d'une nourrice. Je sais que ces enfants ne sont pas élevés délicatement : tant mieux pour eux, ils en deviennent plus robustes ; on ne leur donne rien de superflu, mais ils ont le nécessaire ; on n'en fait pas des messieurs, mais des paysans ou des ouvriers. Je ne vois rien dans cette manière de les élever dont je ne fisse choix pour les miens. Quand j'en serais le maître, je ne les préparerais point, par la mollesse, aux maladies que donnent la fatigue et les intempéries de l'air à ceux qui n'y sont pas faits. Ils ne sauraient ni danser, ni monter à cheval ; mais ils auraient de bonnes jambes infatigables. Je n'en ferais ni des auteurs, ni des gens de bureau ; je ne les exercerais point à manier la plume, mais la charrue, la lime ou le rabot, instruments qui font mener une vie saine, laborieuse, innocente, dont on n'abuse jamais pour malfaire, et qui n'attirent point d'ennemis en faisant bien. C'est à cela

Copyright Arvensa Editions

qu'ils sont destinés ; par la rustique éducation qu'on leur donne, ils seront plus heureux que leur père. Je suis privé du plaisir de les voir, et je n'ai jamais savouré la douceur-des embrassements paternels. Hélas ! je vous l'ai déjà dit, je ne vois là que de quoi me plaindre, et je les délivre de la misère à mes dépens. Ainsi voulait Platon que tous les enfants fussent élevés dans sa république ; que chacun restât inconnu à son père, et que tous fussent les enfants de l'état. Mais cette éducation est vile et basse ! voilà le grand crime ; il vous en impose comme aux autres ; et vous ne voyez pas que, suivant toujours les préjugés du monde, vous prenez pour le déshonneur du vice ce qui n'est que celui de la pauvreté.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XLIX – À M. l'abbé Raynal

AU SUJET D'UN NOUVEAU MODE DE MUSIQUE INVENTE PAR M. BLAINVILLE[506].

[507]

Paris, le 30 mai 1751, au sortir du concert.

Vous êtes bien aise, monsieur, vous, le panégyriste et l'ami des arts, de la tentative de M. Blainville pour l'introduction d'un nouveau mode dans notre musique. Pour moi, comme mon sentiment là-dessus ne fait rien à l'affaire, je passe immédiatement au jugement que vous me demandez sur la découverte même.

Autant que j'ai pu saisir les idées de M. Blainville durant la rapidité de l'exécution du morceau que nous venons d'entendre, je trouve que le mode qu'il nous propose n'a que deux cordes principales, au lieu de trois qu'ont chacun des deux modes usités. L'une de ces deux cordes est la tonique, l'autre est la quarte au-dessus de cette tonique ; et cette quarte s'appellera, si l'on veut, *dominante*. L'auteur me paraît avoir eu de fort bonnes raisons pour préférer ici la quarte à la quinte ; et celle de toutes ces raisons qui se présente la première, en parcourant sa gamme, est le danger de tomber dans les fausses relations.

Cette gamme est ordonnée de la manière suivante : il monte d'abord d'un semi-ton majeur de la tonique sur la seconde note, puis d'un ton sur la troisième ; et montant encore d'un ton, il arrive à sa dominante, sur laquelle il établit le repos, ou, s'il m'est permis de parler ainsi, l'hémistiche du mode. Puis, recommençant sa marche un ton au-dessus de la dominante, il monte ensuite d'un semi-ton majeur, d'un ton, et encore d'un ton ; et l'octave est parcourue selon cet ordre de notes *mi, fa, sol, la, si, ut, ré, mi*. Il redescend de même sans aucune altération. Si vous procédez diatoniquement, soit en montant, soit en descendant de la

Copyright Arvensa Editions

dominante d'un mode mineur à l'octave de cette dominante, sans dièses ni bémols accidentels, vous aurez précisément la gamme de M. Blainville : par où l'on voit, 1° que sa marche diatonique est directement opposée à la nôtre, où, partant de la tonique, on doit monter d'un ton on descendre d'un semi-ton ; 2° qu'il a fallu substituer une autre harmonie à l'accord sensible usité dans nos modes, et qui se trouve exclus du sien ;

3° trouver, pour cette nouvelle gamme, des accompagnements différents de ceux que l'on emploie dans la règle de l'octave ; If et par conséquent d'autres progressions de basse fondamentale que celles qui sont admises.

La gamme de son mode est précisément semblable au diagramme des Grecs ; car si l'on commence par la corde *hypate* en montant, ou par la note en descendant, à parcourir diatoniquement deux tétracordes disjoints, on aura précisément la nouvelle gamme ; c'est notre ancien mode plagal, qui subsiste encore dans le plain-chant. C'est proprement un mode mineur dont le diapason se prendrait non d'une tonique à son octave, en passant par la dominante, mais d'une dominante à son octave, en passant par la tonique ; et, en effet la tierce majeure que l'auteur est obligé de donner à sa finale, jointe à la manière d'y descendre par semi-ton, donne à cette tonique tout-à-fait l'air d'une dominante. Ainsi, si l'on pouvait, de ce côté-là, disputer à M. Blainville le mérite de l'invention, on ne pourrait du moins lui disputer celui d'avoir osé braver en quelque chose la bonne opinion que notre siècle a de soi-même, et son mépris pour tous les autres âges en matière de sciences et de goût.

Mais ce qui paraît appartenir incontestablement à M. Blainville, c'est l'harmonie qu'il affecte à un mode institué dans des temps où nous avons tout lieu de croire qu'on ne connaissait point l’harmonie, dans le sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot. Personne ne lui disputera ni la science qui lui a suggéré de nouvelles progressions fondamentales, ni l'art avec lequel il l’a su mettre en oeuvre pour ménager nos oreilles, bien plus délicates sur les choses nouvelles que sur les mauvaises choses.

Dès qu'on ne pourra plus lui reprocher de n'avoir pas trouvé ce qu'il nous propose, on lui reprochera de l'avoir trouvé. On conviendra que sa découverte est bonne, s'il veut avouer qu'elle n'est pas de lui ; s'il prouve qu'elle est de lui, on lui soutiendra qu'elle est mauvaise : et il ne sera pas le premier contre lequel les artistes auront argumenté de la sorte. On lui demandera sur quel fondement il prétend déroger aux lois établies, et en

Copyright Arvensa Editions

introduire d'autres de son autorité.

On lui reprochera de vouloir ramener à l'arbitraire les règles d'une science qu'on a fait tant d'efforts pour réduire en principes ; d'enfreindre dans ses progressions la liaison harmonique, qui est la loi la plus générale et l'épreuve la plus sûre de toute bonne harmonie.

On lui demandera ce qu'il prétend substituer à l'accord sensible, dont son mode n'est nullement susceptible, pour annoncer les changements de ton. Enfin on voudra savoir encore pourquoi, dans l'essai qu'il a donné au public, il a tellement entremêlé son mode avec les deux autres, qu'il n'y a qu'un très petit nombre de connaisseurs dont l'oreille exercée et attentive ait démêlé ce qui appartient en propre à son nouveau système.

Ses réponses, je crois les prévoir à peu près. Il trouvera aisément en sa faveur des analogies du moins aussi bonnes que celles dont nous avons la bonté de nous contenter. Selon lui, le mode mineur n'aura pas de meilleurs fondements que le sien. Il nous soutiendra que l'oreille est notre premier maître d'harmonie, et que, pourvu que celui-là soit content, la raison doit se borner à chercher pourquoi il l'est, et non à lui prouver qu'il a tort de l'être ; qu'il ne cherche ni à introduire dans les choses l'arbitraire qui n'y est point, ni à dissimuler celui qu'il y trouve. Or, cet arbitraire est si constant, que, même dans la règle de l'octave, il y a une faute contre les règles ; remarque qui ne sera pas, si l'on veut, de M. Blainville, mais que je prends sur mon compte.

Il dira encore que cette liaison harmonique qu'on lui objecte n'est rien moins qu'indispensable dans l'harmonie, et il ne sera pas embarrassé de le prouver.

Il s'excusera d'avoir entremêlé les trois modes, sur ce que nous sommes sans cesse dans le même cas avec les deux nôtres ; sans compter que, par ce mélange adroit, il aura eu le plaisir, dirait Montaigne, de faire donner à nos modes des nasardes sur le nez du sien. Mais, quoi qu'il fasse, il faudra toujours qu'il ait tort, par deux raisons sans réplique : l'une, qu'il est inventeur ; l'autre, qu'il a affaire à des musiciens.

Je suis, etc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre L – À Madame de Créqui

[508]

Paris, 9 octobre 1751.

Je me flattais, madame, d'avoir une âme à l'épreuve des louanges ; la lettre dont vous m'avez honoré m'apprend à compter moins sur moi-même ; et, s'il faut que je vous voie, voilà d'autres raisons d'y compter beaucoup moins encore. J'obéirai toutefois ; car c'est à vous qu'il appartient d'apprivoiser les monstres.

Je me rendrai donc à vos ordres, "madame, le jour qu'il vous plaira de me prescrire. Je sais que M. d'Alembert a l'honneur de vous faire sa cour ; sa présence ne me chassera point ; mais ne trouvez pas mauvais, je vous supplie, que tout autre tiers me fasse disparaître. •

Je suis avec un profond respect, madame, etc.

OBSERVATION

La plupart des lettres à madame de Créqui n'ont d'autre indication que celle du jour de la semaine, ou du quantième du mois, sans désignation d'année. L'un des précédents éditeurs les avait toutes placées en 1766. C'était, comme on le verra dans une des notes suivantes, une supposition

Copyright Arvensa Editions

démentie par les faits et la position de Rousseau. D'après l'examen du contenu de chaque lettre, nous avons, quant à l'armée toujours omise, rétabli celle qui devait être indiquée.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LI – À la même

[509]

Ce mardi 16 octobre 1751.

Je vous remercie, madame, des injustices que vous me faites ; elles marquent au moins un intérêt qui m'honore et auquel je suis sensible. J'ai un ami dangereusement malade, et tous mes soins lui sont dus : avec une telle excuse, je ne me croirais point coupable d'avoir manqué à ma parole, quelque scrupuleux que je sois sur ce point. Mais, madame, j'ai promis que vous verriez, avant le public, ma lettre sur M, Gautier, et c'est ce que j'exécuterai ; j'ai promis aussi de vous porter mon opéra, et je le ferai encore : nous n'avons point parlé du temps ; et, pour avoir différé de quelques jours, je ne crois pas être hors de règle à cet égard.

Si vous vous repentez de la confiance dont vous m'avez honoré, ce ne peut être que pour ne m'en avoir pas trouvé digne. À l'égard de la défiance dont vous me taxez sur mes manuscrits, je vous supplie de croire que j'en suis peu capable, et que je vous rends surtout beaucoup plus de justice que vous ne paraissez m'en rendre à moi-même. En un mot, je vous supplie de croire que, de quelque manière que ce puisse être, ce ne sera jamais volontairement que j'aurai tort avec vous.

Je suis avec un profond respect, madame, votre, etc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LII – À la même

[510]

Ce lundi 22 décembre 1751.

Non, madame, je ne dirai point. Qu'est-ce que cela méfait ? je serai, comme je l'ai toujours été, touché, pénétré de vos bontés pour moi ; mes sentiments n'ont jamais eu de part à mes mauvais procédés, et je veux travailler à vous en convaincre.

Le discours de M. Bordes, tout bien pesé, restera sans réponse : je le trouve, quant à moi, fort au-dessous du premier, car il vaut encore mieux se montrer bon rhéteur de collège que mauvais logicien. J'aurai peut-être occasion de mieux développer mes idées sans répondre directement.

Voici, madame, le livre que vous demandez. Je ne sais s'il sera facile d'en recouvrer quelque exemplaire ; mais vous m'obligerez sensiblement de ne me rendre celui-là que quand je vous en aurai trouvé un autre.

Adieu, madame ; je n'ose plus vous parler de mes résolutions ; mais vous aggravez si fort le poids de mes torts envers vous, que je sens bien qu'il ne m'est plus possible de les supporter.

Copyright Arvensa Editions

1752

Lettre LIII – À Madame de Créqui
Lettre LIV – À la même
Lettre LV – À la même
Lettre LVI – À la même
Lettre LVII – À la même
Lettre LVIII – À la même
Lettre LIX – À la même
Lettre LX – À la même
Lettre LXI – À la même
Lettre LXII – À la même
Lettre LXIII – À la même
Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LIII – À la même

Ce mercredi matin, 1752.

Je ne vais point vous voir, madame, parce que j'ai tort avec vous, et que je n'aime pas à faire mauvaise contenance ; je sens pourtant qu'après avoir eu l'honneur de vous connaître, je ne pourrai me passer longtemps de celui de vous voir ; et quand je vous aurai fait oublier mes mauvais procédés, je compte bien de ne me plus mettre dans le cas d'en avoir d'autres à réparer.

Je commençai la traduction immédiatement en sortant de chez vous[511] ; je l'ai suspendue parce que je souffre beaucoup, et ne suis point en état de travailler ; je l'achèverai durant le premier calme, et m'en servirai de passeport pour me présenter à vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LIV – À la même

Ce dimanche matin, 1752.

Je sens, madame, après de vains efforts, que traduire m'est impossible ; tout ce que je puis faire pour vous obéir, c'est de vous donner une idée de l'épitre désignée, en l'écrivant à peu près comme j'imagine qu'Horace aurait fait s'il avait voulu la mettre en prose française, à la différence près de l'infériorité du talent et de la servitude de l'imitation. Si vous montrez ce barbouillage à M. l'ambassadeur[512], il s'en moquera avec raison, et j'en ferais de bon coeur autant ; mais je ne sais pas dire mieux d'après un autre, ni beaucoup mieux de moi-même.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LV – À la même

Ce samedi matin, 1752[513].

J'ai regret, madame, de ne pouvoir profiter lundi de l'honneur que vous me faites ; j'ai pour ce jour-là l'abbé Raynal et M. Grimm à diner chez moi. J'aurai sûrement l'honneur de vous voir dans le cours de la semaine, et je tâcherai de vous convaincre que vous ne sauriez avoir tant de bonté pour moi que je n'aie encore plus de désir de la mériter.

Je suis avec un profond respect, madame, votre, etc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LVI – À la même

Ce dimanche matin, 1752.

Non, madame, je n'ai point usé de défaite avec vous : quant au mensonge, je tâche de n'en user avec personne. Le dîner dont je vous ai parlé est arrêté depuis plus de huit jours ; et si j'avais cherché à éluder pour lundi votre invitation, il n'y a pas de raison pourquoi je l'eusse acceptée le jeudi ou le vendredi. J'aurai l'honneur de dîner avec vous le jour que vous me prescrirez, et là nous discuterons nos griefs ; car j'ai les miens aussi, et je trouve dans vos lettres un ton de louanges beaucoup pire que celui de cérémonie que vous me reprochez, et dont je n'ai peut-être que trop de facilité à me corriger.

Ce n'est pas sérieusement, sans doute, que vous parlez de venir dans mon galetas ; non que je ne vous croie assez de philosophie pour me faire cet honneur, mais parce que, n'en ayant pas assez moi-mc-me pour vous y recevoir sans quelque embarras, je ne vous suppose pas la malice d'en vouloir jouir. Au surplus, je dois vous avertir qu'à l'heure dont vous parlez, vous pourriez trouver encore mes convives ; qu'ils ne manqueraient pas de soupçonner quelque intelligence entre vous et moi ; et que, s'ils me pressaient de leur dire la vérité sur ce point, je n'aurais jamais la force de la leur cacher. Il fallait vous prévenir là-dessus pour être tranquille sur l'événement. À vendredi donc, madame, car j'envisage ce point de vue avec plaisir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LVII – À la même

Ce samedi 6... 1752.

Je viens, madame, de relire votre dernière lettre, et je me sens pénétré de vos bontés. Je vois que je joue un, rôle très ridicule, et cependant je puis vous protester qu'il n'y a point de ma faute : mon malheur veut que j'aie l'air de chercher des défaites dans le temps que je voudrais beaucoup faire pour cultiver l'amitié que vous daignez m'offrir. Si vous n'êtes point rebutée de mes torts apparents, don-nez-moi vos ordres pour jeudi ou vendredi prochain, ou pour pareils jours de l'autre semaine, qui sont les seuls où je sois sûr de pouvoir disposer de moi. J'espère qu'une conférence entre nous éclaircira bien des choses, et surtout qu'elle vous désabusera sur la mauvaise volonté que vous avez droit de me supposer. Je finis, madame, sans cérémonie, pour vous marquer d'avance combien je suis disposé à vous obéir en tout.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LVIII – À la même

Ce mercredi matin, 23... 1752.

Je compte les jours, madame, et je sens mes torts. Je voudrais que vous les sentissiez aussi ; je voudrais vous les faire oublier. On est bien en peine quand on est coupable et qu'on veut cesser de l'être. Ne me félicitez donc point de ma fortune, car jamais je ne fus si misérable que depuis que je suis riche[514].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LIX – À la même

... 1752.

Le meilleur moyen, madame, de me faire rougir de mes torts et de me contraindre à les réparer, c'est de rester telle que vous êtes. Je ne pourrai, madame, avoir l'honneur de dîner dimanche avec vous ; mais ce ne sont point mes richesses qui sont cause de ce refus, puisqu'on prétend qu'elles ne sont bonnes qu'à nous procurer ce que nous désirons. J'espère avoir l'honneur de vous voir la semaine prochaine ; et s'il ne faut, pour mériter le retour de votre estime et de vos bontés, que jeter mon trésor par les fenêtres, cela sera bientôt fait ; et je croirai pour le coup être devenu usurier.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LX – À la même

Ce vendredi... 1752.

Il est vrai, madame, que je me présentai hier à votre porte. L'inconvénient de vous trouver en compagnie, ou, ce qui est encore pire, de ne vous pas trouver chez vous, me fait hasarder de vous demander la permission de me présenter dans la matinée au lieu de l'après-midi, trop redoutable pour moi, à cause des visites qui peuvent survenir.

Il est vrai aussi que je suis libre[515] : c'est un bonheur dont j'ai voulu goûter avant que de mourir. Quant à la fortune, ce n'eût pas été la peine de philosopher pour ne pas apprendre à m'en passer. Je gagnerai ma vie et je serai homme : il n'y a point de fortune au-dessus de cela.

Je ne puis, madame, profiter demain de l'honneur que vous me faites ; et, pour vous prouver que ce n'est point M. Saurin qui m'en détourne, je suis prêt à accepter un dîner avec lui tout autre jour qu'il vous plaira de me prescrire.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, madame, votre, etc...

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LXI – À la même

Ce samedi... 1752.

J'ai travaillé huit jours, madame, c'est-à-dire huit matinées. Pour vivre, il faut que je gagne quarante sous par jour : ce sont donc seize francs qui me sont dus, et dont je prie votre exactitude de différer le paiement jusqu'à mon retour de la campagne. Je n'ai point oublié votre ordre ; mais M. l'ambassadeur était pressé, et vous m'avez dit vous-même que je pouvais également faire à loisir ma traduction sur la copie. À mon retour de Passy[516], j'aurai l'honneur de vous voir : le copiste recevra son paiement ; Jean-Jacques recevra, puisqu'il le faut, les compliments que vous lui destinez ; et nous ferons, sur l'honneur que veut me faire M. l'ambassadeur, tout ce qu'il plaira à lui et à vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LXII – À la même

[517]

Ce mercredi matin, 23... 1752[1].

Vous me forcez, madame, de vous faire un refus pour la première fois de ma vie. Je me suis bien étudié, et j'ai toujours senti que la reconnaissance et l'amitié ne sauraient compatir dans mon coeur. Permettez donc que je le conserve tout entier pour un sentiment qui peut faire le bonheur de ma vie, et dont tous vos biens ni ceux de personne ne pourraient jamais me dédommager.

J'étais allé hier à Passy, et ne revins que le soir ; ce qui m'empêcha de vous aller voir. Demain, madame, je dînerai chez vous, avec d'autant plus de plaisir que vous voulez bien vous passer d'un troisième.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LXIII – À la même

Ce mardi matin... 1752.

Ma besogne n'est point encore faite, madame ; le temps qui me presse, et le travail qui me gagne, m'empêcheront de pouvoir vous la montrer avant la semaine prochaine. Puisque vous sortez le matin, nous prendrons l'après-midi qu'il vous plaira, pourvu que ce ne soit pas plutôt que de demain en huit, ni jour d'opéra italien[518]. Comme la lecture sera un peu longue, si nous la voulons faire sans interruption, il faudra que vous ayez la bonté de faire fermer votre porte. J'ai tant de torts avec vous, madame, que je n'ose pas me justifier, même quand j'ai raison ; cependant je sais bien que, sans mon travail, je n'aurais pas mis cette fois si longtemps à vous aller voir.

Copyright Arvensa Editions

1753

Lettre LXIV – À M. de Francueil
Lettre LXV – À Madame la baronne de Warens
Lettre LXVI – À Madame la marquise de Pompadour
Lettre LXVII – À M. Fréron
Lettre LXVIII – À M. l'abbé Raynal
Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LXIV – À M. de Francueil

[519]

FRAGMENT.

Janvier 1753[520].

Vous êtes en peine de M. de Jully ; il est constant que sa douleur est excessive ; on ne peut être rassuré sur ses effets qu'en pensant au peu d'apparence qu'il y avait, il y a deux mois, par la vie qu'il menait, que la mort de sa femme pût laisser dans son âme des traces bien profondes de douleur. D'ailleurs il l'a modelée sur ses goûts, et cela lui donne les moyens de la conserver plus longtemps, sans nous alarmer sur-sa santé. Il ne s'est pas contenté de faire placer partout le portrait de sa femme ; il vient de bâtir un cabinet qu'il fait décorer d'un superbe mausolée de marbre avec le buste de madame de Jully et une inscription en vers latins, qui sont, ma foi, très pathétiques et très beaux. Savez-vous, monsieur, qu'un habile artiste en pareil cas serait peut-être désolé que sa femme revint ? L'empire des arts est peut-être le plus puissant de tous. Je ne serais pas étonné qu'un homme, même très honnête, mais très éloquent, souhaitât quelquefois un beau malheur à peindre. Si cela vous parait fou, réfléchissez-y, et cela vous le paraîtra moins : en attendant je suis bien sûr qu'il n'y a aucun poète tragique qui ne fût très fâché qu'il ne se fût jamais commis de grands crimes, et qui ne dit au fond de son coeur, en lisant l'histoire de Néron, de Sémiramis, d'Oedipe, de Phèdre, de Mahomet, etc., la belle scène que je n'aurais pas faite, si tous ces brigands n'eussent pas fait parler d'eux ! Eh ! messieurs nos amis des beaux-arts, vous voulez me faire aimer une chose qui conduit les hommes à sentir ainsi !... Eh bien ! oui, j'y suis tout résolu, mais c'est à condition que vous me prouverez qu'une belle statue vaut mieux qu'une belle action ; qu'une belle scène écrite vaut mieux qu'un

Copyright Arvensa Editions

sentiment honnête ; enfin qu'un morceau de toile peinte par Vanloo vaut mieux que de la vertu… Tant y a que M. de Jully est dévot, et que, tout incompréhensible que nous est sa douleur, elle excite notre compassion. Il a marqué un grand désir de votre retour

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LXV – À Madame la baronne de Warens

Paris, le 13 février 1753.

Vous trouverez ci-joint, ma chère maman, une lettre de 240 livres. Mon coeur s'afflige également de la petitesse de la somme et du besoin que vous en avez : tâchez de pourvoir aux besoins les plus pressants ; cela est plus aisé où vous êtes qu'ici, où toutes choses, et surtout le pain, sont d'une cherté horrible. Je ne veux pas, ma bonne maman, entrer avec vous dans le détail des choses dont vous me parlez, parce que ce n'est pas le temps de vous rappeler quel a toujours été mon sentiment sur vos entreprises : je vous dirai seulement qu'au milieu de toutes vos infortunes, votre raison et votre vertu sont des biens qu'on ne peut vous ôter, et dont le principal usage se trouve dans les afflictions.

Votre fils s'avance à grands pas vers sa dernière demeure : le mal a fait un si grand progrès cet hiver, que je ne dois plus m'attendre à en voir un autre. J'irai donc à ma destination avec le seul regret de vous laisser malheureuse.

On donnera, le premier de mars, la première représentation du *Devin* à l'Opéra de Paris : je me ménage jusqu'à ce temps-là avec un soin extrême, afin d'avoir le plaisir de le voir. Il sera joué aussi, le lundi gras, au château de Bellevue, en présence du roi ; et madame la marquise de Pompadour y fera un rôle. Comme tout cela sera exécuté par des seigneurs et dames de la cour, je m'attends à être chanté faux et estropié ; ainsi je n'irai point. D'ailleurs, n'ayant pas voulu être présenté au roi, je ne veux rien faire de ce qui aurait l'air d'en rechercher de nouveau l'occasion. Avec toute cette gloire, je continue à vivre de mon métier de copiste, qui me rend indépendant, et qui me rendrait heureux si mon bonheur pouvait se faire sans le vôtre et sans la santé.

J'ai quelques nouveaux ouvrages à vous envoyer, et je me servirai pour

Copyright Arvensa Editions

cela de la voie de M. Léonard ou de celle de l'abbé Giloz, faute d'en trouver de plus directes.

Adieu, ma très bonne maman, aimez toujours un fils qui voudrait vivre plus pour vous que pour lui-même.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LXVI – À Madame la marquise de Pompadour

[521]

Qui m'avait envoyé cinquante louis pour une représentation du DEVIN DU VILLAGE, qu'elle avait donnée au château de Bellevue, et où elle avai fait un rôle.

Paris, le 7 mars 17 53.

Madame,

En acceptant le présent qui m'a été remis de votre part, je crois avoir témoigné mon respect pour la main dont il vient ; et j'ose ajouter, sur l'honneur que vous avez fait à mon ouvrage, que, des deux épreuves où vous mettez ma modération, l'intérêt n'est pas la plus dangereuse.

Je suis avec respect, etc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LXVII – À M. Fréron

[522]

[523]

Paris, le 21 juillet 1753.

Puisque vous jugez à propos, monsieur, de faire cause commune avec l'auteur de la lettre d'un ermite à J. J. Rousseau, vous trouverez fort bon, sans doute, que cette réponse vous soit aussi commune à tous deux. Quant à lui, si une pareille association l'offense, il ne doit s'en prendre qu'à lui-même, et son procédé peu honnête a bien mérité cette humiliation.

Vous avez raison de dire que le faux ermite a pris le masque : il l'a pris en effet de plus d'une manière ; mais j'ai peine à concevoir comment cet artifice l'a mis en droit de me parler avec plus de franchise : car je vous avoue que cela lui donne à mes yeux beaucoup moins l'air d'un homme franc que celui d'un fourbe et d'un lâche, qui cherche à se mettre à couvert pour faire du mal impunément. Mais il s'est trompé : le mépris public a suffi pour ma vengeance, et je n'ai perdu à tout cela qu'un sentiment fort doux, qui est l'estime que je croyais devoir à un honnête homme.

Je n'ai pas dessein d'entreprendre contre lui la défense du *Devin du village*. Il doit être permis à un ermite[524] plus qu'à tout autre de mal parler d'opéra ; et je ne m'attends pas que ce soit vous qui trouviez mauvais qu'on décide le plus hautement des choses que l'on connaît le

Copyright Arvensa Editions

moins.

La comparaison de J. J. Rousseau avec une jolie femme me paraît tout-à-fait plaisante ; elle m'a mis de si bonne humeur, que je veux prendre, pour cette fois, le parti des dames, et je vous demanderai d'abord de quel droit vous concluez contre celle-ci que se laisser voir à la promenade soit une preuve qu'elle a envie de plaire, si elle ne donne d'ailleurs aucune marque de ce désir. La jolie femme serait encore bien mieux justifiée, si, dans le goût supposé de se plaire à elle-même, il lui était impossible de se voir sans se montrer, et que l'unique miroir fût, par exemple, dans la place publique : car alors il est évident que, pour satisfaire sa propre curiosité, il faudrait bien qu'elle livrât son visage à celle des autres, sans qu'on pût l'accuser d'avoir cherché à leur plaire, à moins qu'un air de coquetterie, et toutes les minauderies des femmes à prétentions, n'en montrassent le dessein. Il vous reste donc, à l'ermite et à vous, monsieur, de nous dire les démarches qu'a faites J. J. Rousseau pour captiver la bienveillance des spectateurs, les cabales qu'il a formées, ses flatteries envers le public, la cour qu'il a faite aux grands et aux femmes, les soins qu'il s'est donnés pour gagner des preneurs et des partisans : ou bien il faudra que vous expliquiez quel moyen pouvait employer un particulier pour voir son ouvrage au théâtre, sans le laisser voir en même temps au public ; car je ne pouvais pas, comme Lulli, faire jouer l'opéra pour moi seul, à portes fermées[525]. Je trouve de plus cette différence dans le parallèle, qu'on ne se pare point pour soi tout seul, et que la plus belle femme, reléguée pour toujours seule dans un désert, n'y songerait pas même à sa toilette ; au lieu qu'un amateur de musique pourrait être seul au monde, et ne pas laisser de se plaire beaucoup à la représentation d'un opéra. Voilà, monsieur, ce que j'ai à vous répondre, à vous et à votre camarade, au nom de la jolie femme et au mien. Au reste, un ermite qui ne parle que de femmes, de toilette et d'opéra, ne donne guère meilleure opinion de sa vertu que les procédés du vôtre n'en donnent de son caractère ; et sa lettre, de son esprit.

Vous me reprochez, monsieur, un crime dont je fais gloire, et que je tâche d'aggraver de jour en jour. Il ne vous est pas, sans doute, aisé de concevoir comment on peut jouir de sa propre estime : mais afin que vous ne vous fassiez pas faute, ni l'ermite ni vous, de donner à un tel sentiment ces qualifications si menaçantes que vous n'osez même les nommer, je

Copyright Arvensa Editions

vous déclare derechef très publiquement que je m'estime beaucoup, et que je ne désespère pas de venir à bout de m'estimer beaucoup davantage. Quant aux éloges qu'on voudrait me donner, et dont vous me faites d'avance un crime, pourquoi n'y consentirais-je pas ? Je consens bien à vos injures, et vous voyez assez qu'il n'y a guère plus de modestie à l'un de ces consentements qu'à l'autre. En me reprochant mon orgueil, vous me forcez d'en avoir ; car, fût-on d'ailleurs le plus modeste de tous les hommes, comment ne pas un peu s'en faire accroire, en recevant les mêmes honneurs que les Voltaire, les Montesquieu, et tous les hommes illustres du siècle, dont vos satires font l'éloge presque autant que leurs propres écrits ? Aussi crois-je vous devoir des remerciements, et non des reproches, pour avoir acquiescé à ma prière, quand, persuadé avec tout le public que vos louanges déshonorent un homme de lettres, je vous fis demander, par un de vos amis, de m'épargner sur ce point, vous laissant toute liberté sur les injures. Si vous vous y fussiez borné selon votre Coutume, je ne vous aurais jamais répondu ; mais en repoussant la petite et nouvelle attaque que vous portez aux vérités que j'ai démontrées, on peut relever charitablement vos invectives, comme on met du foin à la corne d'un méchant boeuf.

Tout ce qui me fâche de nos petits démêlés est le mal qu'ils vont faire à mes ennemis. Jeunes barbouilleurs, qui n'espérez vous faire un nom qu'aux dépens du mien, toutes les offenses que vous me ferez sont oubliées d'avance, et je les pardonne à l'étourderie de votre âge ; mais l'exemple de l'ermite m'assure de ma vengeance : elle sera cruelle sans que j'y trempe, et je vous livre aux éloges de M. Fréron.

Je reviens à vous, monsieur ; et puisque vous le voulez, je vais tâcher d'éclaircir avec vous quelques idées relatives à une question pendante depuis longtemps devant le public. Vous vous plaignez que cette question est devenue ennuyeuse et trop rebattue : vous devez le croire ; car nul n'a plus travaillé que vous à faire que cela fût vrai.

Quant à moi, sans revenir sur des vérités démontrées, je me contenterai d'examiner l'ingénieux et nouveau problème que vous avez imaginé sur ce sujet ; c'est d'engager quelque académie à proposer cette question intéressante : si le jour a contribué à épurer les moeurs ? Après quoi, prenant la négative, vous direz de fort belles choses en faveur des ténèbres et de l'aveuglement ; vous louerez la méthode de courir, les yeux fermés, dans le pays le plus inconnu ; de renoncer à toute lumière pour considérer

Copyright Arvensa Editions

les objets ; en un mot, comme le renard écourté, qui voulait que chacun se coupât la queue, vous exhorterez tout le monde à s'ôter, au propre, l'organe qui vous manque au figuré. Sur le ton qu'on me dit qui règne dans vos petites feuilles, je juge que vous avez du vous applaudir beaucoup d'avoir pu tourner en ridicule une des plus graves questions qu'on puisse agiter : mais vous avez déjà fait vos preuves ; et après avoir si agréablement plaisanté sur l'*Esprit des Lois* f il n'est pas difficile d'en faire autant sur quelque sujet que ce soit. Dans cette occasion, j'ai trouvé votre plaisanterie assez bonne, et je pense, en général, que, si c'est la seule arme que vous osiez manier, vous vous en servez quelquefois avec assez d'adresse pour blesser le mérite et la vérité ; mais trouvez bon qu'en vous laissant les rieurs je réclame les amis de la raison ; aussi bien, que feriez-vous de ces gens-là dans votre parti ?

Vous trouvez donc, monsieur, que la science est à l'esprit ce que la lumière est au corps. Cependant, en prenant ces mots dans votre propre sens, j'y vois cette différence, que, sans l'usage des yeux, les hommes ne pourraient se conduire ni vivre ; au lieu qu'avec le secours de la seule raison, et les plus simples observations des sens, ils peuvent aisément se passer de toute étude. La terre s'est peuplée, et le genre humain a subsisté, avant qu'il fût question d'aucune de ces belles connaissances : croyez-vous qu'il subsisterait dans une éternelle obscurité ? C'est la raison, mais non la science, qui est à l'esprit ce que la vue est au corps.

Une autre différence non moins importante est que, quoique la lumière soit une condition nécessaire sans laquelle les choses dont vous parlez ne se feraient pas, on ne peut dire, en aucune manière, que le jour soit la cause de ces choses-là ; au lieu que j'ai fait voir comment les sciences sont la cause des maux que je leur attribue. Quoique le feu brûle un corps combustible qu'il touche, il ne s'ensuit pas que la lumière brûle un corps combustible qu'elle éclaire : voilà pourtant la conclusion que vous tirez. Si vous aviez pris la peine de lire les écrits que vous me faites l'honneur de mépriser, et que vous devez du moins fort haïr, car ils sont d'un ennemi des méchants, vous y auriez vu une distinction perpétuelle entre les nombreuses sottises que nous honorons du nom de science, celles par exemple, dont vos recueils sont pleins, et la connaissance réelle de la vérité ; vous y auriez vu, par l'énumération des maux causés par la première, combien la culture en est dangereuse ; et par l'examen de l'esprit de l'homme, combien il est incapable de la seconde, si ce n'est dans les

Copyright Arvensa Editions

choses immédiatement nécessaires à sa conservation, et sur lesquelles le plus grossier paysan en sait du moins autant que le meilleur philosophe. D » sorte que, pour mettre quelque apparence de parité dans les deux questions, vous deviez supposer, non seulement un jour illusoire et trompeur, qui ne montre les choses que sous une fausse apparence, mais encore un vice dans l'organe visuel, qui altère la sensation de la lumière, des figures et des couleurs ; et alors vous eussiez trouvé qu'en effet il vaudrait encore mieux rester dans une éternelle obscurité, que de ne voir à se conduire que pour s'aller casser le nez contre des rochers, ou se vautrer dans la fange, ou mordre et déchirer tous les honnêtes gens qu'on pourrait atteindre. La comparaison du jour convient à la raison naturelle, dont la pure et bienfaisante lumière éclaire et guide les hommes : la science peut mieux se comparer à ces feux follets qui, dit-on, ne semblent éclairer les passants que pour les mener à des précipices. Pénétré d'une sincère admiration pour ces rares génies, dont les écrits immortels et les moeurs pures et honnêtes éclairent et instruisent l'univers, j'aperçois chaque jour davantage le danger qu'il y a de tolérer ce tas de grimauds, qui ne déshonorent pas moins la littérature par les louanges qu'ils lui donnent que par la manière dont ils la cultivent. Si tous les hommes étaient des Montesquieu, des Buffon, des Duclos, etc., je désirerais ardemment qu'ils cultivassent toutes les sciences, afin que le genre humain ne fut qu'une société de sages : mais vous, monsieur, qui sans doute êtes si modeste, puisque vous me reprochez tant mon orgueil, vous conviendrez volontiers, je m'assure, que si tous les hommes étaient des Frérons, leurs livres n'offriraient pas des instructions fort utiles, ni leur caractère une société fort aimable.

Ne manquez pas, monsieur, je vous prie, quand votre pièce aura remporté le prix, de faire entrer ces petits éclaircissements dans la préface. En attendant, je vous souhaite bien des lauriers ; mais si, dans la carrière que vous allez courir, le succès ne répond pas à votre attente, gardez-vous de prendre, comme vous dites, le parti de vous envelopper dans votre propre estime ; car vous auriez là un méchant manteau.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LXVIII – À M. l'abbé Raynal

SUR L'USAGE DANGEREUX DES USTENCILES DE CUIVRE

Juillet 1753.

Je crois, monsieur, que vous verrez avec plaisir l'extrait ci-joint d'une lettre de Stockholm, que la personne à qui elle est adressée me charge de vous prier d'insérer dans le *Mercure*, l'objet en est de la dernière importance pour la vie des hommes ; et plus la négligence du public est excessive à cet égard, plus les citoyens éclairés doivent redoubler de zèle et d'activité pour la vaincre.

Tous les chimistes de l'Europe nous avertissent depuis longtemps des mortelles qualités du cuivre, et des dangers auxquels on s'expose en faisant usage de ce pernicieux métal dans les batteries de cuisine. M. Rouelle, de l'académie des sciences, est celui qui en a démontré plus sensiblement les funestes effets, et qui s'en est plaint avec le plus de véhémence. M. Thierri, docteur en médecine, a réuni dans une savante thèse qu'il soutint en 1 749, sous la présidence de M. Falconnet, une multitude de preuves capables d'effrayer tout homme raisonnable qui fait quelque cas de sa vie et de celle de ses concitoyens. Ces physiciens ont fait voir que le vert-de-gris, ou le cuivre dissous, est un poison violent dont l'effet est toujours accompagné de symptômes affreux ; que la vapeur même de ce métal est dangereuse, puisque les ouvriers qui le travaillent sont sujets à diverses maladies mortelles ou habituelles ; que toutes les menstrues, les graisses, les sels, et l'eau même, dissolvent le cuivre, et en font du vert-de-gris ; que l'étamage le plus exact ne fait que diminuer cette dissolution ; que l'étain qu'on emploie dans cet étamage n'est pas lui-même exempt de danger, malgré l'usage indiscret qu'on a fait jusqu'à présent de ce métal, et que ce danger est plus grand ou moindre, selon les différents étains qu'on emploie, en raison de l'arsenic qui entre dans leur

Copyright Arvensa Editions

composition, ou du plomb qui entre dans leur alliage [526] ; que même en supposant à l'étamage une précaution suffisante, c'est une imprudence impardonnable de faire dépendre la vie et la santé des hommes d'une lame d'étain très déliée, qui s'use très promptement [527], et de l'exactitude des domestiques et des cuisiniers, qui rejettent ordinairement les vaisseaux récemment étamés, à cause du mauvais goût que donnent les matières employées à l'étamage : ils ont fait voir combien d'accidents affreux, produits par le cuivre, sont attribués tous les jours à des causes toutes différentes ; ils ont prouvé qu'une multitude de gens périssent, et qu'un plus grand nombre encore sont attaqués de mille différentes maladies, par l'usage de ce métal dans nos cuisines et dans nos fontaines, sans se douter eux-mêmes de la véritable cause de leurs maux. Cependant, quoique la manufacture d'ustensiles de fer battu et étamé, qui est établie au faubourg Saint-Antoine, offre des moyens faciles de substituer dans les cuisines une batterie moins dispendieuse, aussi commode que celle de cuivre, et parfaitement saine, au moins quant au métal principal, l'indolence ordinaire aux hommes sur les choses qui leur sont véritablement utiles, et les petites maximes que la paresse invente sur les usages établis, surtout quand ils sont mauvais, n'ont encore laissé que peu de progrès aux sages avis des chimistes, et n'ont proscrit le cuivre que de peu de cuisines. La répugnance des cuisiniers à employer d'autres vaisseaux que ceux qu'ils connaissent, est un obstacle dont on ne sent toute la force que quand on connaît la paresse et la gourmandise des maîtres. Chacun sait que la société abonde en gens qui préfèrent l'indolence au repos, et le plaisir au bonheur ; mais on a bien de la peine à concevoir qu'il y en ait qui aiment mieux s'exposer à périr, eux et toute leur famille, dans des tourments affreux, qu'à manger un ragoût brûlé.

Il faut raisonner avec les sages, et jamais avec le public. Il y a longtemps qu'on a comparé la multitude à un troupeau de moutons ; il lui faut des exemples au lieu de raisons ; car chacun craint beaucoup plus d'être ridicule que d'être fou ou méchant. D'ailleurs dans toutes les choses qui concernent l'intérêt commun, presque tous, jugeant d'après leurs propres maximes, s'attachent moins à examiner la force des preuves qu'à pénétrer les motifs secrets de celui qui les propose : par exemple, beaucoup d'honnêtes lecteurs soupçonneraient volontiers qu'avec de l'argent le chef de la fabrique de fer battu, ou l'auteur des fontaines domestiques, excite

Copyright Arvensa Editions

mon zèle en cette occasion ; défiance assez naturelle dans un siècle de charlatanerie, où les plus grands fripons ont toujours l'intérêt public dans la bouche. L'exemple est en ceci plus persuasif que le raisonnement, parce que, la même défiance ayant vraisemblablement dû naître aussi dans l'esprit des autres, on est porté à croire que ceux qu'elle n'a point empêchés d'adopter ce que l'on propose, ont trouvé pour cela des raisons décisives. Ainsi, au lien de m'arrêter à montrer combien il est absurde, même dans le doute, de laisser dans la cuisine des ustensiles suspects de poison, il vaut mieux dire que M. Duvernay vient d'ordonner une batterie de fer pour l'École militaire ; que M. le prince de Conti a banni tout le cuivre de la sienne ; que M. le duc de Duras, ambassadeur en Espagne, en a fait autant ; et que son cuisinier, qu'il consulta là-dessus, lui dit nettement que tous ceux de son métier qui ne s'accommodaient pas de la batterie de fer, tout aussi bien que de celle de cuivre, étaient des ignorants ou des gens de mauvaise volonté. Plusieurs particuliers ont suivi cet exemple, que les personnes éclairées qui m'ont remis l'extrait ci-joint ont donné depuis longtemps, sans que leur table se ressente le moins du monde de ce changement, que par la confiance avec laquelle on peut manger d'excellents ragoûts, très bien préparés dans des vaisseaux de fer.

Mais que peut-on mettre sous les yeux du public de plus frappant que cet extrait même ? S'il y avait au monde une nation qui dût s'opposer à l'expulsion du cuivre, c'est certainement la Suède, dont les mines de ce métal font la principale richesse, et dont les peuples, en général, idolâtrent leurs anciens usages. C'est pourtant ce royaume, si riche en cuivre, qui donne l'exemple aux autres d'ôter à ce métal tous les emplois qui le rendent dangereux, et qui intéressent la vie des citoyens ; ce sont ces peuples, si attachés à leurs vieilles pratiques, qui renoncent sans peine à une multitude de commodités qu'ils retireraient de leurs mines, dès que la raison et l'autorité des sages leur montrent le risque que l'usage indiscret de ce métal leur fait courir. Je voudrais pouvoir espérer qu'un si salutaire exemple sera suivi dans le reste de l'Europe, où l'on ne doit pas avoir la même répugnance à proscrire, au moins dans les cuisines, un métal que l'on tire de dehors. Je voudrais que les avertissements publics des philosophes et des gens de lettres réveillassent les peuples sur les dangers de toute espèce auxquels leur imprudence les expose, et rappelassent plus souvent à tous les souverains que le soin de la conservation des hommes n'est pas seulement leur premier devoir, mais aussi leur plus grand intérêt.

Copyright Arvensa Editions

Je suis, etc.

Copyright Arvensa Editions

1754

Lettre LXIX – À M. le comte d'Argenson
Lettre LXX – À M. le comte de Turpin
Lettre LXXI – À M. d'Alembert
Lettre LXXII – Au père Lesage
Lettre LXXII – À Madame Gonceru
Lettre LXXIV – À M. Vernes
Lettre LXXV – À M. Perdriau
Lettre LXXVI – À Madame la marquise de Menars
Lettre LXXVII – À M. le comte de Lastic
Lettre LXXVII – À Madame d'Épinay
Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LXIX – À M. le comte d'Argenson

MINISTRE ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT[528]

[529]

Paris, le 6 mars 1754.

Monsieur,

Ayant donné, l'année dernière, à l'Opéra un intermède intitulé le *Devin du village*, sous des conditions que les directeurs de ce théâtre ont enfreintes, je vous supplie d'ordonner que la partition de cet ouvrage me soit rendue, et que les représentations leur en soient à jamais interdites, comme d'un bien qui ne leur appartient pas ; restitution à laquelle ils doivent avoir d'autant moins de répugnance, qu'après quatre-vingts représentations en doubles il ne leur reste aucun parti à tirer de la pièce, ni aucun tort à faire à l'auteur. Le mémoire ci-joint[530] contient les justes raisons sur lesquelles cette demande est fondée. On oppose à ces raisons des règlements qui n'existent pas, et qui, quand ils existeraient, ne sauraient les détruire, puisque, le marché par lequel j'ai cédé mon ouvrage étant rompu, cet ouvrage me revient en toute justice. Permettez, M. le comte, que j'aie recours à la vôtre en cette occasion, et que j'implore celle qui m'est due[531].

Je suis avec un profond respect, etc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LXX – À M. le comte de Turpin

Qui m'avait adressé une Épître à la tête des é
AMUSEMENTS PHILOSOPHIQUES ET LITTÉRAIRES DE DEUX AMIS

Paris, le 12 mai 1754.

En vous faisant mes remerciements, monsieur, du recueil que vous m'avez envoyé, j'en ajouterais pour l'épître qui est à la tête, et qu'on prétend m'être adressée[532], si la leçon qu'elle contient n'était gâtée par l'éloge qui l'accompagne, et que je veux me hâter d'oublier, pour n'avoir point de reproches à vous faire.

Quant à la leçon, j'en trouve les maximes très sensées ; il ne leur manque, ce me semble, qu'une plus juste application. Il faudrait que je changeasse étrangement d'humeur et de caractère, si jamais les devoirs de l'humanité cessaient de m'être chers, sous prétexte que les hommes sont méchants. Je ne punis ni moi, ni personne, en me refusant à une société trop nombreuse. Je délivre les autres du triste spectacle d'un homme qui souffre, ou d'un observateur importun, et je me délivre moi-même de la gêne où me mettrait le commerce de beaucoup de gens dont heureusement je ne connaîtrais que les noms. Je ne suis point sujet à l'ennui que vous me reprochez ; et si j'en sens quelquefois, c'est seulement dans les belles assemblées, où j'ai l'honneur de me trouver fort déplacé de toutes façons. La seule société qui m'ait paru désirable est celle qu'on entretient avec ses amis, et j'en jouis avec trop de bonheur pour regretter celle du grand monde. Au reste, quand je haïrais les hommes autant que je les aime et que je les plains, j'ai peur que les voir de plus près ne fût un mauvais moyen de me raccommoder avec eux ; et, quelque heureux que je puisse être dans mes liaisons, il me serait difficile de me trouver jamais avec personne aussi bien que je suis avec moi-même.

Copyright Arvensa Editions

J'ai pensé que me justifier devant vous était la meilleure preuve que je pouvais vous donner que vos avis ne m'ont pas déplu, et que je fais cas de votre estime. Venons à vous, monsieur, par qui j'aurais dû commencer ; j'ai déjà lu une partie de votre ouvrage, et j'y vois avec plaisir l'usage aimable et honnête que vous et votre ami faites de vos loisirs et de vos talents. Votre recueil n'est pas assez mauvais pour devoir vous rebuter du travail, ni assez bon pour vous ôter l'espoir d'en faire un meilleur dans la suite[533]. Travaillez donc sous vos divins maîtres à étendre leurs droits et votre gloire. Vaincre, comme vous avez commencé, les préjugés de votre naissance et de votre état, c'est se mettre fort au-dessus de l'une et de l'autre. Mais joindre l'exemple aux leçons de la vertu, c'est ce qu'on a droit d'attendre de quiconque la prêche dans ses écrits. Tel est l'honorable engagement que vous venez de prendre, et que vous travaillez à remplir.

Je suis de tout mon coeur, etc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LXXI – À M. d'Alembert

[534]

Ce 26 juin 1754[535].

Je vous renvoie, monsieur, la lettre C, que je n'ai pu relire plus tôt, ayant toujours été malade. Je ne sais point comment on résiste à la manière dont vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je serais bien fâché de le savoir. Ainsi j'entre dans toutes vos vues, et j'approuve les changements que vous avez jugé à propos de faire : j'ai pourtant rétabli un ou deux morceaux que vous aviez supprimés, parce qu'en me réglant sur le principe que vous avez établi vous-même il m'a semblé que ces morceaux faisaient à la chose, ne marquaient point d'humeur, et ne disaient point d'injures. Cependant je veux que vous soyez absolument le maître", et je soumets le tout à votre équité et à vos lumières.

Je ne puis assez vous remercier de votre discours préliminaire. J'ai peine à croire que vous ayez eu beaucoup plus de plaisir à le faire que moi à le lire. La chaîne encyclopédique, surtout, m'a instruit et éclairé ; et je me propose de la relire plus d'une fois. Pour ce qui concerne ma partie, je trouve votre idée sur l'imitation musicale très juste et très neuve. En effet, à un très petit nombre de choses près, l'art du musicien ne consiste point à peindre immédiatement les objets, mais à mettre l'âme dans une

Copyright Arvensa Editions

disposition semblable à celle où la mettrait leur présence. Tout le monde sentira cela en vous lisant ; et, sans vous, personne peut-être ne se fût avisé de le penser. C'est là, comme dit Lamotte,

De ce vrai dont tous les esprits
Ont en eux-mêmes la semence ;
Que l'on sent, mais qu'on est surpris
De trouver vrai quand on y pense.

Il y a très peu d'éloges auxquels je sois sensible ; mais je le suis beaucoup à ceux qu'il vous a plu de me donner. Je ne puis m'empêcher de penser avec plaisir que la postérité verra, dans un tel monument, que vous avez bien pensé de moi.

Je vous honore du fond de mon âme, et suis de la même manière, monsieur, votre très humble, etc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LXXII – Au père Lesage

Aux Eaux-Vives[536], *le 1er juillet au soir, 1754.*

Sumite materiara vestris, qui scribitis, aequam Viribus[537].

Le musicien qui, en 1720, disait que la musique la plus simple était la plus belle, tenait là, ce me semble, un étrange propos. J'aimerais autant qu'il eût dit que le meilleur comédien est celui qui fait le moins de gestes et parle le plus posément. À l'égard des roulements de Lulli, je conviens qu'ils sont plats et de mauvais goût.

Je suis fort surpris qu'on retrouve dans le *Devin du village* les mêmes roulements que dans l'opéra de *Roland ;* il faut que, n'y trouvant pas, moi, le moindre rapport, je m'aveugle étrangement sur ce point. Au reste, ce n'est pas une chose aisée de déterminer les cas où la musique comporte des roulements, et ceux où elle n'en comporte point. Je me suis fait des règles pour distinguer ces cas, et j'ai soigneusement suivi ces règles dans la pratique. *Poem a me soepè deliberatam et multùm agita-tam requiris*[538].

Si la musique ne consiste qu'en de simples chansons, et ne plaît que par les sons physiques, il pourra arriver que des airs de province plairont autant ou plus que ceux de la cour ; mais toutes les fois que la musique sera considérée comme un art d'imitation, ainsi que la poésie et la peinture, c'est à la ville, c'est à la cour, c'est partout où s'exercent aux arts agréables beaucoup d'hommes rassemblés, qu'on apprend à la cultiver. En général, la meilleure musique est celle qui réunit le plaisir physique et le plaisir moral, c'est-à-dire l'agrément de l'oreille et l'intérêt du sentiment.

Alterius sic

Altera poscit opem res, et conjurât amicè.[539]

Copyright Arvensa Editions

Si Molière a consulté sa servante, c'est sans doute sur le Médecin malgré lui, sur les saillies de Nicolle, et la querelle de Sosie et de Cléanthis ; mais, à moins que la servante de Molière ne fût une personne fort extraordinaire, je parierais bien que ce grand homme ne la consultait pas sur le Misanthrope ni sur le Tartufe, ni sur la belle scène d'Alcmène et d'Amphitryon. Les musiciens ne doivent consulter les ignorants qu'avec le même discernement, d'autant plus que l'imitation musicale est plus détournée, moins immédiate, et demande plus de finesse de sentiment pour être aperçue, que celle de la comédie.

Quoique les principes de la beauté théâtrale n'aient été portés, ni par les modernes, ni même par Aristote, au degré de clarté dont ils sont susceptibles, ils sont faciles à établir. Ces principes me paraissent se réduire à deux, savoir, l'imitation et l'intérêt, qui s'appliquent également à la musique. Je ne dirai pas, de peur d'obscurité, que le beau consiste dans l'imitation du vrai, mais dans le vrai de l'imitation : c'est là, ce me semble, le sens du vers d'Horace et de celui de Boileau. Que l'imitation ne doive s'exercer que sur des objets utiles, c'est un bon précepte de morale, mais non pas une règle poétique ; car il y a de très belles pièces dont le sujet ne peut être d'aucune utilité : tel est l'Oedipe de Sophocle.

Les mathématiciens ont très bien expliqué la partie de la musique qui est de leur compétence, savoir les rapports des sons, d'où dépend aussi le plaisir physique de l'harmonie et du chant. Les philosophes, de leur côté, ont fait voir que la musique, prise pour un des beaux arts, a comme eux le principe de ses plus grands charmes dans celui de l'imitation.

Les musiciens ne sont point faits pour raisonner sur leur art : c'est à eux de trouver les choses, au philosophe de les expliquer.

Quoique l'abbé Du Bos ait parlé de musique en homme qui n'y entendait rien, cela n'empêche pas qu'il n'y ait des règles pour juger d'une pièce de musique aussi bien que d'un poème ou d'un tableau. Que dirait-on d'un homme qui prétendrait juger de l'Iliade d'Homère, ou de la Phèdre de Racine, ou du Déluge du Poussin, comme d'une oille ou d'un jambon ? Autant en serait nul celui qui voudrait comparer les prestiges d'une musique ravissante, qui porte au coeur le trouble de toutes les passions et la volupté de tous les sentiments, avec la sensation grossière et purement physique du palais dans l'usage des aliments. Quelle différence, pour les mouvements de l'âme, entre des hommes exercés et ceux qui ne le sont pas ! Un Pergolèse, un Voltaire, un Titien, disposeront, pour ainsi dire, à

Copyright Arvensa Editions

leur gré du coeur chez un peuple éclairé ; mais le paysan, insensible aux chefs-d'oeuvre de ces grands hommes, ne trouve rien de si beau que la bibliothèque bleue, les enseignes à bière, et le branle de son village.

Je crois donc qu'on peut très bien disputer de musique, et même assigner, relativement au langage, les qualités qu'elle doit avoir pour être bonne et pour plaire ; car quoiqu'on ne puisse expliquer les choses de goût qui ne sont que de pures sensations, le philosophe peut sans témérité entreprendre l'explication de celles qui modifient lame, et qui font partie du beau métaphysique. Je me garderai bien d'entrer dans la prétendue dispute de la musique simple et de la composée, jusqu'à ce que j'aie appris ce que signifient ces mots que je n'entends point. Je penserais, en attendant, que les sons et les mouvements doivent être composés et modifiés par le musicien, comme les lignes et les couleurs par le peintre, selon les teintes et les nuances des objets qu'il veut rendre et des choses qu'il veut exprimer. Mais pour bien résoudre ces questions, qui ne laissent pas d'avoir leur difficulté,

Vacet oportet, Eutyche, à negotiis,

Ut liber animus sentiat vim carminis **[540]** .

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LXXII – À Madame Gonceru

NÉE ROUSSEAU

[541]

[542]

Genève, le 11 juillet 1754.

Il y a quinze jours, ma très bonne et très chère tante, que je me propose, chaque matin, de partir pour aller vous voir, vous embrasser, et mettre à vos pieds un neveu qui se souvient, avec la plus tendre reconnaissance, des soins que vous avez pris de lui dans son enfance, et de l'amitié que vous lui avez toujours témoignée. Des soins indispensables m'ont empêché jusqu'ici de suivre le penchant de mon coeur, et me retiendront encore quelques jours, mais rien ne m'empêchera de satisfaire mon empressement à cet égard le plus tôt qu'il me sera possible ; et j'aime encore mieux un retard qui me laissera le loisir de passer quelque temps près de vous, que d'être obligé d'aller et revenir le même jour. Je ne puis vous dire quelle fête je me fais de vous revoir, et de retrouver en vous cette chère et bonne tante, que je pouvais appeler ma mère, par les bontés qu'elle avait pour moi, et à laquelle je ne pense jamais sans un véritable attendrissement. Je vous prie de témoigner à M. Gonceru le plaisir que

Copyright Arvensa Editions

j'aurai aussi de le revoir, et d'être reçu de lui avec un peu de la même bonté que vous avez toujours eue pour moi. Je vous embrasse de tout mon coeur l'un et l'autre, et suis avec le plus tendre et le plus respectueux attachement, etc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LXXIV – À M. Vernes

[543]

Paris, le 15 octobre 1754.

Il faut vous tenir parole, monsieur, et satisfaire en même temps mon coeur et ma conscience ; car, estime, amitié, souvenir, reconnaissance, tout vous est dû, et je m'acquitterai de tout cela sans songer que je vous le dois. Aimons-nous donc bien tous deux, et hâtons-nous d'en venir au point de n'avoir plus besoin de nous le dire.

J'ai fait mon voyage[544] très heureusement et plus promptement encore que je n'espérais. Je remarque que mon retour a surpris bien des gens, qui voulaient faire entendre que la rentrée dans le royaume m'était interdite, et que j'étais relégué à Genève, ce qui serait pour moi comme pour un évêque français être relégué à la cour. Enfin m'y voici, malgré eux et leurs dents, en attendant que le coeur me ramène où vous êtes, ce qui se ferait dès à présent, si je ne consultais que lui. Je n'ai trouvé ici aucun de mes amis. Diderot est à Langres, Duclos en Bretagne, Grimm en Provence d'Alembert même est en campagne ; de sorte qu'il ne me reste ici que des connaissances dont je ne me soucie pas assez pour déranger ma solitude en leur faveur. Le quatrième volume de l'*Encyclopédie* paraît depuis hier ; on le dit supérieur encore au troisième. Je n'ai pas encore le mien ; ainsi je

Copyright Arvensa Editions

n'en puis juger par moi-même. Des nouvelles littéraires ou politiques, je n'en sais pas. Dieu merci, et ne suis pas plus curieux des sottises qui se font dans ce monde que de celles qu'on imprime dans les livres.

J'oubliai de vous laisser, en partant, les *canzoni* que vous m'aviez demandées : c'est une étourderie que je réparerai ce printemps avec usure, en y joignant quelques chansons françaises, qui seront mieux du goût de vos dames, et qu'elles chanteront moins mal.

Mille respects, je vous supplie, à monsieur votre père et à madame votre mère, et ne m'oubliez pas non plus auprès de madame votre soeur, quand vous lui écrirez ; je vous prie de me donner particulièrement de ses nouvelles ; je me recommande encore à vous pour faire une ample mention de moi dans vos voyages de Sécheron, au cas qu'on y soit encore. *Item*, à monsieur, madame et mademoiselle Mussard, à Châtelaine : votre éloquence aura de quoi briller à faire l'apologie d'un homme, qui, après tant d'honnêtetés reçues, part et emporte le chat.

J'ai voulu faire un article à part pour M. Abauzit. Dédommagez-moi, en mon absence, de la gêne que m'a causée sa modestie, toutes les fois que j'ai voulu lui témoigner ma profonde et sincère vénération. Déclarez-lui, sans quartier, tous les sentiments dont vous me savez pénétré pour lui, et n'oubliez pas de vous dire à vous-même quelque chose des miens pour vous.

P. S. Mademoiselle Le Vasseur vous prie d'agréer ses très humbles respects. Je me proposais d'écrire à M. de Rochemont ; mais cette maudite paresse... Que votre amitié fasse pour la mienne auprès de lui, je vous en supplie.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LXXV – À M. Perdriau

À GENÈVE

[545]

Paris, le 28 novembre 1754.

En répondant avec franchise à votre dernière lettre, en déposant mon coeur et mon sort entre vos mains, je crois, monsieur, vous donner une marque d'estime et de confiance moins équivoque que des louanges et des compliments, prodigués par la flatterie plus souvent que par l'amitié.

Oui, monsieur, frappé des conformités que je trouve entre la constitution de gouvernement qui découle de mes principes et celle qui existe réellement dans notre république, je me suis proposé de lui dédier mon *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité* ; et j'ai saisi cette occasion, comme un heureux moyen d'honorer ma patrie et ses chefs par de justes éloges ; d'y porter, s'il se peut, dans le fond des coeurs, l'olive que je ne vois encore que sur des médailles, et d'exciter en même temps les hommes à se rendre heureux par l'exemple d'un peuple qui l'est ou qui pourrait l'être sans rien changer à son institution. Je cherche, en cela, selon ma coutume, moins à plaire qu'à me rendre utile ; je ne compte pas en particulier sur le suffrage de quiconque est de quelque parti ; car, n'adoptant pour moi que celui de la justice et de la raison, je ne dois guère espérer que tout homme qui suit d'autres règles puisse être l'approbateur des miennes ; et si cette considération ne m'a point retenu, c'est qu'en toute chose le blâme de l'univers entier me touche beaucoup moins que l'aveu de ma conscience. Mais, dites-vous, dédier un livre à la république, cela ne s'est jamais fait. Tant mieux, monsieur ; dans les choses louables, il vaut mieux donner l'exemple que le recevoir, et je crois n'avoir que de trop justes raisons pour n'être l'imitateur de personne : ainsi votre objection

Copyright Arvensa Editions

n'est, au fond, qu'un préjugé de plus en ma faveur, car depuis longtemps il ne reste plus de mauvaise action à tenter ; et, quoi qu'on en put dire, il s'agirait moins de savoir si la chose s'est faite ou non, que si elle est bien ou mal en soi, de quoi je vous laisse le juge. Quant à ce que vous ajoutez qu'après ce qui s'est passé, de telles nouveautés peuvent être dangereuses, c'est là une grande vérité à d'autres égards ; mais à celui-ci, je trouve, au contraire, ma démarche d'autant plus à sa place, après ce qui s'est passé, que mes éloges étant pour les magistrats, et mes exhortations pour les citoyens, il convient que le tout s'adresse à la république, pour avoir occasion de parler à ses divers membres, et pour ôter à ma dédicace toute apparence de partialité. Je sais qu'il y a des choses qu'il ne faut point rappeler ; et j'espère que vous me croyez assez de jugement pour n'en user, à cet égard, qu'avec une réserve dans laquelle j'ai plus consulté le goût des autres que le mien ; car je ne pense pas qu'il soit d'une adroite politique de pousser cette maxime jusqu'au scrupule. La mémoire d'Erostrate nous apprend que c'est un mauvais moyen de faire oublier les choses que d'ôter la liberté d'en parler ; mais si vous faites qu'on n'en parle qu'avec douleur, vous ferez bientôt qu'on n'en parlera plus. Il y a je ne sais quelle circonspection pusillanime fort goûtée en ce siècle, et qui, voyant partout des inconvénients, se borne, par sagesse, à ne faire ni bien ni mal : j'aime mieux une hardiesse généreuse qui, pour bien faire, secoue quelquefois le puéril joug de la bienséance.

Qu'un zèle indiscret m'abuse peut-être, que, prenant mes erreurs pour des vérités utiles, avec les meilleures intentions du monde je puisse faire plus de mal que de bien ; je n'ai rien à répondre à cela, si ce n'est qu'une semblable raison devrait retenir tout homme droit, et laisser l'univers à la discrétion du méchant et de l'étourdi, parce que les objections tirées de la seule faiblesse de la nature ont force contre quelque homme que ce soit, et qu'il n'y a personne qui ne dût être suspect à soi-même, s'il ne se reposait de la justesse de ses lumières sur la droiture de son coeur : c'est ce que je dois pouvoir faire sans témérité, parce que, isolé parmi les hommes, ne tenant à rien dans la société, dépouillé de toute espèce de prétention, et ne cherchant mon bonheur même que dans celui des autres, je crois du moins être exempt de ces préjugés d'état qui font plier le jugement des plus sages aux maximes qui leur sont avantageuses. Je pourrais, il est vrai, consulter des gens plus habiles que moi, et je le ferais volontiers, si je ne savais que leur intérêt me conseillera toujours avant leur raison. En un

Copyright Arvensa Editions

mot, pour parler ici sans détour, je me fie encore plus à mon désintéressement, qu'aux lumières de qui que ce puisse être.

Quoique en général je fasse très peu de cas des étiquettes de procédés, et que j'en aie depuis longtemps secoué le joug plus pesant qu'utile, je pense avec vous qu'il aurait convenu d'obtenir l'agrément de la république ou du conseil, comme c'est assez l'usage en pareil cas ; et j'étais si bien de cet avis, que mon voyage fut fait en partie dans l'intention de solliciter cet agrément ; mais il me fallut peu de temps et d'observations pour reconnaître l'impossibilité de l'obtenir ; je sentis que, demander une telle permission, c'était vouloir un refus, et qu'alors ma démarche, qui pèche tout au plus contre une certaine bienséance dont plusieurs se sont dispensés, serait par là devenue une désobéissance condamnable si j'avais persisté, ou l'étourderie d'un sot, si j'eusse abandonné mon dessein ; car ayant appris que, dès le mois de mai dernier, il s'était fait, à mon insu, des copies de l'ouvrage et de la dédicace, dont je n'étais plus le maître de prévenir l'abus, je vis que je ne l'étais pas non plus de renoncer à mon projet, sans m'exposer à le voir exécuter par d'autres.

Votre lettre m'apprend elle-même que vous ne sentez pas moins que moi toutes les difficultés que j'avais prévues ; or vous savez qu'à force de se rendre difficile sur les permissions indifférentes, on invite les hommes à s'en passer. C'est ainsi que l'excessive circonspection du feu chancelier sur l'impression des meilleurs livres, fit enfin qu'on ne lui présentait plus de manuscrits, et que les livres ne s'imprimaient pas moins, quoique cette impression, faite contre les lois, fût réellement criminelle, au lieu qu'une dédicace non communiquée n'est tout au plus qu'une impolitesse ; et loin qu'un tel procédé soit blâmable par sa nature, il est, au fond, plus conforme à l'honnêteté que l'usage établi ; car il y a je ne sais quoi de lâche à demander aux gens la permission de les louer, et d'indécent à l'accorder. Ne croyez pas, non plus, qu'une telle conduite soit sans exemple : je puis vous faire voir des livres dédiés à la nation française, d'autres au peuple anglais, sans qu'on ait fait un crime aux auteurs de n'avoir eu pour cela ni le consentement de la nation, ni celui du prince, qui sûrement leur eut été refusé, parce que, dans toute monarchie, le roi veut être l'état, lui tout seul, et ne prétend pas que le peuple soit quelque chose.

Au reste, si j'avais eu à m'ouvrir à quelqu'un sur cette affaire, c'aurait été à M. le Premier moins qu'à qui que ce soit au monde. J'honore et j'aime trop ce digne et respectable magistrat pour avoir voulu le compromettre en

Copyright Arvensa Editions

la moindre chose, et l'exposer au chagrin de déplaire peut-être à beaucoup de gens, en favorisant mon projet, ou d'être forcé peut-être à le blâmer contre son propre sentiment. Vous pouvez croire qu'ayant réfléchi longtemps sur les matières du gouvernement, je n'ignore pas la force de ces petites maximes d'état qu'un sage magistrat est obligé de suivre, quoiqu'il en sente lui-même toute la frivolité.

Vous conviendrez, que je ne pouvais obtenir l'aveu du Conseil sans que mon ouvrage fût examiné ; or pensez-vous que j'ignore ce que c'est que ces examens, et combien l'amour-propre des censeurs les mieux intentionnés, et les préjugés des plus éclairés, leur font mettre d'opiniâtreté et de hauteur à la place de la raison, et leur font rayer d'excellentes choses, uniquement parce qu'elles ne sont pas dans leur manière de penser, et qu'ils ne les ont pas méditées aussi profondément que l'auteur ? N'ai-je pas eu ici mille altercations avec les miens ? Quoique gens d'esprit et d'honneur, ils m'ont toujours désolé par de misérables chicanes, qui n'avaient ni le sens commun, ni d'autre cause qu'une vile pusillanimité, ou la vanité de vouloir tout savoir mieux qu'un autre. Je n'ai jamais cédé, parce que je ne cède qu'à la raison ; le magistrat a été notre juge, et il s'est toujours trouvé que les censeurs avaient tort. Quand je répondis au roi de Pologne, je devais, selon eux, lui envoyer mon manuscrit, et ne le publier qu'avec son agrément : c'était, prétendaient-ils, manquer de respect au père de la reine que de l'attaquer publiquement, surtout avec la fierté qu'ils trouvaient dans ma réponse, et ils ajoutaient même que ma sûreté exigeait des précautions ; je n'en ai pris aucune ; je n'ai point envoyé mon manuscrit au prince ; je me suis fié à l'honnêteté publique, comme je fais encore aujourd'hui, et l'événement a prouvé que j'avais raison. Mais, à Genève, il n'en irait pas comme ici ; la décision de mes censeurs serait sans appel : je me verrais réduit à me taire, ou à donner sous mon nom le sentiment d'autrui ; et je ne veux faire ni l'un ni l'autre. Mon expérience m'a donc fait prendre la ferme résolution d'être désormais mon unique censeur ; je n'en aurais jamais de plus sévère, et mes principes n'en ont pas besoin d'autre, non plus que mes moeurs : puisque tous ces gens-là regardent toujours à mille choses étrangères dont je ne me soucie point, j'aime mieux m'en rapporter à ce juge intérieur et incorruptible qui ne passe rien de mauvais, et ne condamne rien de bon, et qui ne trompe jamais quand on le consulte de bonne foi. J'espère que vous trouverez qu'il n'a pas mal fait son devoir dans l'ouvrage en question, dont tout le monde

Copyright Arvensa Editions

sera content, et qui n'aurait pourtant obtenu l'approbation de personne.

Vous devez sentir encore que l'irrégularité qu'on peut trouver dans mon procédé est toute à mon préjudice et à l'avantage du gouvernement. S'il y a quelque chose de bon dans mon ouvrage, on pourra s'en prévaloir ; s'il y a quelque chose de mauvais, on pourra le désavouer ; on pourra m'approuver ou me blâmer selon les intérêts particuliers, ou le jugement du public : on pourrait même proscrire mon livre, si l'auteur et l'état avaient ce malheur que le Conseil n'en fût pas content : toutes choses qu'on ne pourrait plus faire, après en avoir approuvé la dédicace. En un mot, si j'ai bien dit eu l'honneur de ma patrie, la gloire en sera pour elle ; si j'ai mal dit, le blâme en retombera sur moi seul. Un bon citoyen peut-il se faire un scrupule d'avoir à courir de tels risques ?

Je supprime toutes les considérations personnelles qui peuvent me regarder, parce qu'elles ne doivent jamais entrer dans les motifs d'un homme de bien, qui travaille pour l'utilité publique. Si le détachement d'un coeur qui ne tient nia la gloire, ni à la fortune, ni même à la vie, peut le rendre digne d'annoncer la vérité, j'ose me croire appelé à cette vocation sublime : c'est pour faire aux hommes du bien selon mon pouvoir que je m'abstiens d'en recevoir d'eux, et que je chéris ma pauvreté et mon indépendance. Je ne veux point supposer que de tels sentiments puissent jamais me nuire auprès de mes concitoyens ; et c'est sans le prévoir, ni le craindre, que je prépare mon âme à cette dernière épreuve, la seule à laquelle je puisse être sensible ; croyez que je veux être, jusqu'au tombeau, honnête, vrai, et citoyen zélé ; et que, s'il fallait me priver, à cette occasion, du doux séjour de la patrie, je couronnerais ainsi les sacrifices que j'ai faits à l'amour des hommes et de la vérité par celui de tous qui coûte le plus à mon coeur, et qui par conséquent m'honore le plus.

Vous comprendrez aisément que cette lettre est pour vous seul : j'aurais pu vous en écrire une, pour être vue, dans un style fort différent ; mais, outre que ces petites adresses répugnent à mon caractère, elles ne répugneraient pas moins à ce que je connais du votre, et je me saurai gré, toute ma vie, d'avoir profité de cette occasion de m'ouvrir à vous sans réserve, et de me confier à la discrétion d'un homme de bien qui a de l'amitié pour moi. Bonjour, monsieur ; je vous embrasse de tout mon coeur avec attendrissement et respect[546].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LXXVI – À Madame la marquise de Menars

[547]

Paris, le 20 décembre 1754.

Madame,

Si vous prenez la peine de lire l'incluse, vous verrez pourquoi j'ai J'honneur de vous l'adresser. Il s'agit d'un paquet que vous avez refusé de recevoir, parce qu'il n'était pas pour vous, raison qui n'a pas paru si bonne à monsieur votre gendre. En confiant la lettre à votre prudence, pour en faire l'usage que vous trouverez à propos, je ne puis m'empêcher, madame, de vous faire réfléchir au hasard qui fait que cette affaire parvient à vos oreilles. Combien d'injustices se font tous les jours à l'abri du rang et de la puissance, et qui restent ignorées, parce que le cri des opprimés n'a pas la force de se faire entendre ! C'est surtout, madame, dans votre condition qu'on doit apprendre à écouter la plainte du pauvre, et la voix de l'humanité, de la commisération, ou du moins celle de la justice.

Vous n'avez pas besoin, sans doute, de ces réflexions, et ce n'est pas à moi qu'il conviendrait de vous les proposer ; mais ce sont des avis qui, de votre part, ne sont peut-être pas inutiles à vos enfants.

Je suis avec respect, etc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LXXVII – À M. le comte de Lastic

(INCLUSE DANS LA PRÉCÉDENTE)

[548]

Paris, le 20 décembre 1754.

Sans avoir l'honneur, monsieur, d'être connu de vous, j'espère qu'ayant à vous offrir des excuses et de l'argent, ma lettre ne saurait être mal reçue.

J'apprends que mademoiselle de Cléry a envoyé de Blois un panier à une bonne vieille femme, nommée madame Le Vasseur, et si pauvre qu'elle demeure chez moi ; que ce panier contenait, entre autres choses, un pot de vingt livres de beurre ; que le tout est parvenu, je ne sais comment, dans votre cuisine ; que la bonne vieille, l'ayant appris, a eu la simplicité de vous envoyer sa fille, avec la lettre d'avis, vous redemander son beurre, ou le prix qu'il a coûté ; et qu'après vous être moqués d'elle, selon l'usage, vous et madame votre épouse, vous avez, pour toute réponse, ordonné à vos gens de la chasser.

J'ai tâché de consoler la bonne femme affligée, en lui expliquant les règles du grand monde et de la grande éducation ; je lui ai prouvé que ce ne serait pas la peine d'avoir des gens, s'ils ne servaient à chasser le pauvre, quand il vient réclamer son bien ; et, en lui montrant combien justice et humanité sont des mots roturiers, je lui ai fait comprendre, à la fin, qu'elle est trop honorée qu'un comte ait mangé son beurre. Elle me charge donc, monsieur, de vous témoigner sa reconnaissance de l'honneur que vous lui avez fait, son regret de l'importunité qu'elle vous a causée, et le désir qu'elle aurait que son beurre vous eût paru bon. Que si par hasard il vous en a coûté quelque chose pour le port du paquet à elle adressé, elle offre de vous le rembourser, comme il est juste. Je n'attends là-dessus que vos ordres pour exécuter ses intentions, et vous supplie d'agréer les

Copyright Arvensa Editions

sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc. [549]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LXXVII – À Madame d'Épinay

[550]

Ce jeudi matin (20 décembre 1754).

Il faut faire, madame, ce que vous voulez. Les lettres ne seront point envoyées, et M. le comte de Lastic peut désormais voler le beurre de toutes les bonnes femmes de Paris, sans que je m'en fâche. Laissons donc là M. le comte, et parlons de votre santé, qu'il ne faut pas mettre en jeu pour si peu de chose ; je ne sais que vous dire des ordonnances de M. Tronchin : votre expérience me les rend furieusement suspectes ; il a tant de réputation, qu'il pourrait bien n'être qu'un charlatan. Cependant je vous avoue que j'y tiens encore, et que j'attribue le malentendu, s'il y en a, à l'inconvénient de l'éloignement. Quoi qu'il en soit, j'approuve beaucoup le parti que vous avez pris de vous en tenir à son régime, et de laisser ses drogues : c'est en général tout l'usage que vous devriez faire de la médecine ; mais il faut choisir un régime et s'y tenir. Donnez-moi de vos nouvelles et de celles de madame d'Esclavelles. Bonjour, madame.

OBSERVATION

Les lettres adressées à madame d'Épinay ne sont pour la plupart, comme celles à madame de Créqui, datées que du jour de la semaine. Les

Copyright Arvensa Editions

unes comme les autres, écrites de Paris ou de l'Ermitage, n'avaient pas besoin d'autre indication pour les personnes qui les recevaient. Loin de prétendre avoir toujours rencontré juste en tâchant de réparer les omissions faites, nous convenons, quant à la correspondance avec madame d'Épinay, que cette précision n'était pas possible, parce qu'aucune circonstance de quelque intérêt ne rendait, à l'aide de rapprochements, la recherche facile. Mais cette correspondance finit avec l'année 1757. Elle offre en quelque sorte les pièces justificatives du récit présenté dans le neuvième livre des *Confessions*. Une partie de ces lettres se trouve dans les Mémoires de madame d'Épinay qui, *sans intention*, donne de nouvelles preuves de la sincérité de Rousseau.

Copyright Arvensa Editions

1755

Lettre LXXIX – À M. Vernes
Lettre LXXX – À Madame d'Épinay
Lettre LXXXI – À la même
Lettre LXXXII – À M. Vernes
Lettre LXXXIII – À Madame la marquise de Créqui
Lettre LXXXIV – À M. de Voltaire
Lettre LXXXV – Au même
Lettre LXXXVI – À Madame d'Épinay
Lettre LXXXVII – À la même
Lettre LXXXVIII – À M. de Boissi
Lettre LXXXIX – À M. Vernes
Lettre XC – À un anonyme
Lettre XCI – À M. le comte de Tressan
Lettre XCII – À M. d'Alembert
Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LXXIX – À M. Vernes

[551]

Paris, le 2 avril 1755.

Pour le coup, monsieur, voici bien du retard ; mais, outre que je ne vous ai point caché mes défauts, vous devez songer qu'un ouvrier et un malade ne disposent pas de leur temps comme ils aimeraient le mieux. D'ailleurs, l'amitié se plaît à pardonner, et l'on n'y met guère la sévérité qu'à la place du sentiment. Ainsi je crois pouvoir compter sur votre indulgence.

Vous voilà donc, messieurs, devenus auteurs périodiques. Je vous avoue que ce projet ne me rit pas autant qu'à vous : j'ai du regret de voir des hommes faits pour élever des monuments se contenter de porter des matériaux, et, d'architectes, se faire manoeuvres. Qu'est-ce qu'un livre périodique ? Un ouvrage éphémère, sans mérite et sans utilité, dont la lecture, négligée et méprisée par des gens de lettres, ne sert qu'à donner aux femmes et aux sots de la vanité sans instruction, et dont le sort, après avoir brillé le matin sur la toilette, est de mourir le soir dans la garde-robe. D'ailleurs, pouvez-vous vous résoudre à prendre des pièces dans les journaux, et jusque dans le *Mercure*, et à compiler des compilations ? S'il n'est pas impossible qu'il s'y trouve quelque bon morceau, il est impossible que, pour le déterrer, vous n'ayez le dégoût d'en lire toujours une multitude de détestables. La philosophie du coeur coûtera cher à l'esprit, s'il faut le remplir de tous ces fatras. Enfin, quand vous auriez assez de zèle pour soutenir l'ennui de toutes ces lectures, qui vous répondra que votre choix sera fait comme il doit l'être, que l'attrait de vos vues particulières ne l'emportera pas souvent sur l'utilité publique, ou que, si vous ne songez qu'à cette utilité, l'agrément n'en souffrira point ? Vous n'ignorez pas qu'un bon choix littéraire est le fruit du goût le plus exquis ; et qu'avec tout l'esprit et toutes les connaissances imaginables, le goût ne peut assez se

Copyright Arvensa Editions

perfectionner dans une petite ville, pour y acquérir cette sûreté nécessaire à la formation d'un recueil. Si le vôtre est excellent, qui le sentira ? S'il est médiocre, et par conséquent détestable, aussi ridicule que le *Mercure suisse*, il mourra de sa mort naturelle, après avoir amusé pendant quelques mois les caillettes du pays de Vaud. Croyez-moi, monsieur, ce n'est point cette espèce d'ouvrage qui nous convient. Des ouvrages graves et profonds peuvent nous honorer ; tout le colifichet de cette petite philosophie à la mode nous va fort mal. Les grands objets, tels que la vertu et la liberté, étendent et fortifient l'esprit ; les petits, tels que la poésie et les beaux-arts, lui donnent plus de délicatesse et de subtilité. Il faut un télescope pour les uns, et un microscope pour les autres ; et les hommes accoutumés à mesurer le ciel ne sauraient disséquer des mouches : voilà pourquoi Genève est le pays de la sagesse et de la raison, et Paris le siège du goût. Laissons-en donc les raffinements à ces myopes de la littérature, qui passent leur vie à regarder des cirons au bout de leur nez ; sachons être plus fiers du goût qui nous manque, qu'eux de celui qu'ils ont ; et, tandis qu'ils feront des journaux et des brochures pour les ruelles, tachons de faire des livres utiles et dignes de l'immortalité.

Après vous avoir tenu le langage de l'amitié, je n'en oublierai pas les procédés ; et, si vous persistez dans votre projet, je ferai de mon mieux un morceau tel que vous le souhaiterez pour y remplir un vide tant bien que mal[552].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LXXX – À Madame d'Épinay

... 1755.

Pour Dieu ! madame, ne m'envoyez plus M. Malouin[553]. Je ne me porte pas assez bien pour l'entendre bavarder avec plaisir. J'ai tremblé hier toute la journée de le voir arriver ; délivrez-moi de la crainte d'en être réduit, peut-être, à brusquer un honnête homme que j'aime, et qui me vient de votre part ; et ne vous joignez pas à ces importuns amis qui, pour me faire vivre à leur mode, me feront mourir de chagrin. En vérité, je voudrais être au fond d'un désert quand je suis malade.

Autre chose : accablé de visites importunes et de gens incommodes, je respirais en voyant arriver M. de Saint-Lambert, et je lui contais mes peines par cette sorte de confiance que j'ai d'abord pour les gens que j'estime et respecte ; n'a-t-il pas été prendre cela pour lui ? Du moins, je dois le croire par ce qu'il me dit en me quittant, et par ce qu'il m'a fait dire par son laquais. Ainsi, j'ai le bonheur de rassembler autour de moi tout ce que je voudrais fuir, et d'écarter tout ce que je voudrais voir : cela n'est assurément ni fort heureux ni fort adroit. Au reste, je n'ai pas même entendu parler de Diderot. Que de vocation pour ma solitude et pour ne plus voir que vous ! Bonjour, madame. J'envoie savoir des nouvelles de la santé de Grimm et de la vôtre. J'ai peur que vous ne deviniez trop l'état de la mienne par le ton de ce billet. J'ai passé mie mauvaise nuit, durant laquelle la bile a fomenté, comme vous voyez. Je suis mieux ce matin. Je vous écris, et tout se calme insensiblement.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LXXXI – À la même

...1755 [554] .

J'ai lu avec grande attention, madame, vos lettres à monsieur votre fils ; elles sont bonnes, excellentes, mais elles ne valent rien pour lui. Permettez-moi de vous le dire avec la franchise que je vous dois. Malgré la douceur et l'onction dont vous croyez parer vos avis, le ton de ces lettres, en général, est trop sérieux ; il annonce votre projet ; et, comme vous l'avez dit vous-même, si vous voulez qu'il réussisse, il ne faut pas que l'enfant puisse s'en douter. S'il avait vingt ans, elles ne seraient peut-être pas trop fortes, mais peut-être seraient-elles encore trop sèches. Je crois que l'idée de lui écrire est très heureusement trouvée, et peut lui former le coeur et l'esprit, mais il faut deux conditions : c'est qu'il puisse vous entendre et qu'il puisse vous répondre. Il faut que ces lettres ne soient faites que pour lui, et les deux que vous m'avez envoyées seraient bonnes pour tout le monde, excepté pour lui. Croyez-moi, gardez-les pour un âge plus avancé : faites-lui des contes, faites-lui des fables dont il puisse lui-même tirer la morale, et surtout qu'il puisse se les appliquer Gardez-vous des généralités ; on ne fait rien que de commun et d'inutile en mettant des maximes à la place des faits ; c'est de tout ce qu'il aura remarqué, en bien ou en mal, qu'il faut partir. À mesure que ses idées commenceront à se développer, et que vous lui aurez appris à réfléchir, à comparer, vous proportionnerez le ton de vos lettres à ses progrès et aux facultés de son esprit. Mais si vous dites à monsieur votre fils que vous vous appliquez à former son coeur et son esprit ; que c'est en l'amusant que vous lui montrerez la vérité et ses devoirs, il va être en garde contre tout ce que vous lui direz ; il croira toujours voir sortir une leçon de votre bouche ; tout, jusqu'à sa toupie, lui deviendra suspect. Agissez ainsi, mais gardez-en bien le secret.

Copyright Arvensa Editions

À quoi sert-il, par exemple, de l'instruire des devoirs de votre état de mère ? Pourquoi lui faire retentir toujours à l'oreille les mots soumission, devoirs, vigilance, raison ? Tout cela a un son effrayant à son âge. C'est avec les actions qui résultent de ces termes qu'il faut l'apprivoiser ; laissez-lui ignorer leurs qualifications jusqu'à ce que vous puissiez les lui apprendre par la conduite qu'il aura tenue ; et encore faites-lui bien sentir, avant tout, l'avantage et l'agrément qu'il en aura recueilli, afin de lui montrer qu'un acte de soumission et de devoir n'est pas une chose si effrayante qu'il pourrait se l'imaginer.

Quant à la seconde lettre, si elle ne renferme pas des choses si contraires à votre but, elle est au moins remplie d'idées et d'images trop fortes, non seulement pour l'âge de monsieur votre fils, mais même pour un âge beaucoup au-dessus du sien. Votre définition de la politesse est juste et délicate, mais il faut y penser à deux fois pour en sentir toute la finesse[555]. Sait-il ce que c'est que l'estime, que la bienveillance ? Est-il en état de distinguer l'expression volontaire ou involontaire d'un coeur sensible ? Comment lui ferez-vous entendre que le corps ne doit point courir après l'ombre, et que l'ombre ne peut exister sans le corps qui la produit ?

Prenez garde, madame, qu'en présentant de trop bonne heure aux enfants des idées fortes et compliquées, ils sont obligés de recourir à la définition de chaque mot. Cette définition est presque toujours plus compliquée, plus vague que la pensée même ; ils en font une mauvaise application, et il ne leur reste que des idées fausses dans la tête. Il en résulte un autre inconvénient, c'est qu'ils répètent en perroquets de grands mots auxquels ils n'attachent point de sens, et qu'à vingt ans ils ne sont que de grands enfants ou de plats importants. Vous m'avez demandé mon avis par écrit : madame, le voilà. Je désire que vous vous en accommodiez, mais il ne m'est pas possible de vous en donner un autre. Si je ne me suis pas trompé sur votre compte, vous me pardonnerez ma brutalité, et vous recommencerez votre besogne avec plus de courage et de succès que jamais.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LXXXII – À M. Vernes

Paris, le 6 juillet 1755.

Voici, monsieur, une longue interruption ; mais comme je n'ignore pas mes torts, et que vous n'ignorez pas notre traité, je n'ai rien de nouveau à vous dire pour mon excuse, et j'aime mieux reprendre notre correspondance tout uniment, que de recommencer à chaque fois mon apologie ou mes inutiles excuses.

Je suppose que vous avez vu actuellement l'écrit pour lequel vous aviez marqué de l'empressement. Il y en a des exemplaires entre les mains de M. Chappuis. J'ai reçu, à Genève, tant d'honnêtetés de tout le monde, que je ne saurais là-dessus donner des préférences, sans donner en même temps des exclusions offensantes ; mais il y aurait à voler M. Chappuis une honnêteté dont l'amitié seule est capable[556], et que j'ai quelque droit d'attendre de ceux qui m'en ont témoigné autant que vous. Je ne puis exprimer la joie avec laquelle j'ai appris que le Conseil avait agréé, au nom de la république, la dédicace de cet ouvrage, et je sens parfaitement tout ce qu'il y a. d'indulgence et de grâce dans cet aveu[557]. J'ai toujours espéré qu'on ne pourrait méconnaître, dans cette épître, les sentiments qui l'ont dictée, et qu'elle serait approuvée de tous ceux qui les partagent ; je compte donc sur votre suffrage, sur celui de votre respectable père, et de tous mes bons concitoyens. Je me soucie très peu de ce qu'en pourra penser le reste de l'Europe. Au reste, on avait affecté de répandre des bruits terribles sur la violence de cet ouvrage, et il n'avait pas tenu à mes ennemis de me faire des affaires avec le gouvernement ; heureusement, l'on ne m'a point condamné sans me lire, et, après l'examen, l'entrée a été permise sans difficulté.

Donnez-moi des nouvelles de votre journal. Je n'ai point oublié ma

Copyright Arvensa Editions

promesse : ma copie me presse si fort depuis quelque temps, qu'elle ne me donne pas le loisir de travailler. D'ailleurs, je ne veux rien vous donner que j'aie pu faire mieux : mais je vous tiendrai parole, comptez-y, et le pis-aller sera de vous porter moi-même, le printemps prochain, ce que je n'aurai pu vous envoyer plus tôt : si je connais bien votre coeur, je crois qu'à ce prix vous ne serez pas fâché du retard.

Bonjour, monsieur ; préparez-vous à m'aimer plus que jamais, car j'ai bien résolu de vous y forcer à mon retour.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LXXXIII – À Madame la marquise de Créqui

Épinay, 8 septembre 1755.

Je vois, madame, que la bienveillance dont vous m'honorez vous cause de l'inquiétude sur le sort dont quelques gens, tout au moins fort indiscrets, aiment à me menacer. De grâce, que ma tranquillité ne vous alarme point, quand on vous annoncerait ma détention comme prochaine. Si je ne fais rien pour la prévenir, c'est que, n'ayant rien fait pour la mériter, je croirais offenser l'hospitalité de la nation française, et l'équité du prince qui la gouverne, en me précautionnant contre une injustice.

Si j'ai écrit, comme on le prétend, sur une question de droit politique proposée par l'académie de Dijon, j'y étais autorisé par le programme ; et puisqu'on n'a point fait un crime à cette académie de proposer cette question, je ne vois pas pourquoi l'on m'en ferait un de la résoudre. Il est vrai que j'ai dû me contenir dans les bornes d'une discussion générale et purement philosophique, sans personnalités et sans application ; mais pourriez-vous croire, madame, vous, dont j'ai l'honneur d'être connu, que j'aie été capable de m'oublier un moment là-dessus ? Quand la prudence la plus commune ne m'aurait point interdit toute licence à cet égard, j'aime trop la franchise et la vérité pour ne pas abhorrer les libelles et la satire ; et si je mets si peu de précaution dans ma conduite, c'est que mon coeur me répond toujours que je n'en ai pas besoin. Soyez donc bien assurée, je vous supplie, qu'il n'est jamais rien sorti et ne sortira jamais rien de ma plume qui puisse m'exposer au moindre danger sous un gouvernement juste.

Quand je serais dans l'erreur sur l'utilité de mes maximes, n'a-t-on pas, en France, des formes prescrites pour la publication des ouvrages qu'on y fait paraître ? et quand je pourrais m'écarter impunément de ces formes, mon seul respect pour les lois ne suffirait-il pas pour m'en empêcher ? Vous savez, madame, à quel point j'ai toujours porté le scrupule à cet

Copyright Arvensa Editions

égard ; vous n'ignorez pas que mes écrits les plus hardis, sans excepter cette effroyable Lettre sur la musique, n'ont jamais vu le jour qu'avec approbation et permission. C'est ainsi que je continuerai d'en user toute ma vie ; et jamais, durant mon séjour en France, aucun de mes ouvrages n'y paraîtra de mon aveu qu'avec celui du magistrat[558].

Mais, si je sais quels sont mes devoirs, je n'ignore pas non plus quels sont mes droits : je n'ignore pas qu'en obéissant fidèlement aux lois du pays où je vis, je ne dois compte à personne de ma religion ni de mes sentiments, qu'aux magistrats de l'état dont j'ai l'honneur d'être membre. Ce serait établir une loi bien nouvelle, de vouloir qu'à chaque fois qu'on met le pied dans un état, on fût obligé d'en adopter toutes les maximes, et qu'en voyageant d'un pays à l'autre, il fallût changer d'inclinations et de principes, comme de langage et de logement. Partout où l'on est, on doit respecter le prince et se soumettre à la loi ; mais on ne leur doit rien de plus, et le coeur doit toujours être pour la patrie. Quand donc il serait vrai qu'ayant en vue le bonheur de la mienne j'eusse avancé, hors du royaume, des principes plus convenables au gouvernement républicain qu'au monarchique, où serait mon crime ?

Qui jamais ouït dire que le droit des gens, qu'on se vante si fort de respecter en France, permit de punir un étranger pour avoir osé préférer, en pays étranger, le gouvernement de son pays à tout autre ?

On dit, il est vrai, que cette occasion ne sera qu'un prétexte, à la faveur duquel on me punira de mon mépris pour la musique française. Comment, madame, punir un homme de son mépris pour la musique ! Ouites-vous jamais rien de pareil ? Une injustice s'excuse-t-elle par une injustice encore plus criante ? et dans le temps de cette horrible fermentation, digne de la plume de Tacite, n'eût-il pas été moins odieux de m'opprimer sur ce grave sujet, que d'y revenir, après coup, sur un sujet encore moins raisonnable ?

Quant à ce que vous me dites, madame, qu'il n'est pas question du bien ou du mal qu'on fait, mais seulement des amis ou des ennemis qu'on a, malgré la mauvaise opinion que j'ai de mon siècle, je ne puis croire que les choses en soient encore tout-à-fait à ce point. Mais, quand cela serait, quels ennemis puis-je avoir ? Content de ma situation, je ne cours ni les pensions, ni les emplois, ni les honneurs littéraires. Loin de vouloir du mal à personne, je ne cherche pas même à me venger de celui qu'on me fait. Je ne refuse point mes services aux autres, et ne leur en demande jamais. Je

Copyright Arvensa Editions

ne suis point flatteur, il est vrai ; mais aussi je ne suis pas trompeur, et ma franchise n'est point satirique : toutes personnalités odieuses sont bannies de ma bouche et de mes écrits ; et si je maltraite les vices, c'est en respectant les hommes.

Ne craignez donc rien pour moi, madame, puisque je ne crains rien et que je ne dois rien craindre. Si l'on jugeait mon ouvragé sur les bruits répandus par la calomnie, je serais, je l'avoue, en fort grand danger ; mais, dans un gouvernement sage, on ne dispose pas si légèrement du sort des hommes ; et je sais bien que je n'ai rien à craindre, si l'on ne me juge qu'après m'avoir lu. Mes sentiments, ma conduite et la justice du roi sont la sauvegarde en qui je me fie : je demeure au milieu de Paris, dans la sécurité qui convient à l'innocence, et sous la protection des lois que je n'offensai jamais. Les cris des bateleurs ne seront pas plus écoutés qu'ils ne Font été. Si j'ai tort, on me réfutera peut-être ; peut-être même si j'ai raison : mais un homme irréprochable ne sera point traité comme un scélérat, pour avoir honoré sa patrie, et pour avoir dit que les Français ne chantaient pas bien. Enfin, quand même il pourrait m'arriver un malheur que l'honnêteté ne me permet pas de prévoir, j'aurais peine à me repentir d'avoir jugé plus favorablement du gouvernement sous lequel j'avais à vivre, que les gens qui cherchent à m'effrayer.

Je suis avec respect, etc.

OBSERVATION

Dans cette lettre très remarquable, Rousseau rend compte de ses principes et peint son caractère. En examinant sa conduite avec impartialité, l'on est forcé de reconnaître que toutes ses actions découlent, et de ces principes dont on ne peut contester la sagesse, et de ce caractère qu'on s'est plu à dénaturer. D'après cette résolution dont il ne s'écarta jamais, de se soumettre aux lois et de respecter le prince, il dut s'attendre au repos sous l'égide du prince et des lois. Ce ne put donc être sans la plus douloureuse surprise, et sans un bouleversement total dans ses idées, que, au mépris de cette protection sur laquelle il croyait avoir droit de compter, il se vit ensuite accusé, poursuivi, condamné. Cette injustice, si odieuse à ses yeux, dut influer nécessairement sur son imagination, et ses ennemis prirent pour un état naturel et constant ce qui n'était d'abord qu'accidentel et passager.

Copyright Arvensa Editions

On peut présumer, par cette réponse à la lettre de madame de Créqui, que déjà il faisait ombrage, et qu'on s'entretenait de lui de manière à donner des inquiétudes à ses amis.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LXXXIV – À M. de Voltaire

Paris, le 10 septembre 1755.

C'est à moi, monsieur, de vous remercier à tous égards. En vous offrant l'ébauche de mes tristes rêveries, je n'ai point cru vous faire un présent digne de vous, mais m'acquitter d'un devoir et vous rendre lui hommage que nous vous devons tous comme à notre chef. Sensible, d'ailleurs, à l'honneur que vous faites à ma patrie, je partage la reconnaissance de mes concitoyens, et j'espère qu'elle ne fera qu'augmenter encore, lorsqu'ils auront profité des instructions que vous pouvez leur donner. Embellissez l'asile que vous avez choisi ; éclairez un peuple digne de vos leçons ; et, vous qui savez si bien peindre les vertus et la liberté, apprenez-nous à les chérir dans nos murs comme dans vos écrits. Tout ce qui vous approche doit apprendre de vous le chemin de la gloire.

Vous voyez que je n'aspire pas à nous rétablir dans notre bêtise, quoique je regrette beaucoup, pour ma part, le peu que j'en ai perdu. À votre égard, monsieur, ce retour serait un miracle si grand à la fois et si nuisible, qu'il n'appartiendrait qu'à Dieu de le faire, et qu'au diable de le vouloir. Ne tentez donc pas de retomber à quatre pattes ; personne au monde n'y réussirait moins que vous. Vous nous redressez trop bien sur nos deux pieds pour cesser de vous tenir sur les vôtres.

Je conviens de toutes les disgrâces qui poursuivent les hommes célèbres dans les lettres ; je conviens même de tous les maux attachés à l'humanité, et qui semblent indépendants de nos vaines connaissances. Les hommes ont ouvert sur eux-mêmes tant de sources de misères, que, quand le hasard en détourne quelqu'une, ils n'en sont guère moins inondés. D'ailleurs, il y a, dans le progrès des choses, des liaisons cachées que le vulgaire n'aperçoit pas, mais qui n'échapperont point à l'oeil du sage, quand il y voudra réfléchir. Ce n'est ni Térence, ni Cicéron, ni Virgile, ni

Copyright Arvensa Editions

Sénèque, ni Tacite ; ce ne sont ni les savants, ni les poètes, qui ont produit les malheurs de Rome et les crimes des Romains : mais sans le poison lent et secret qui corrompit peu à peu le plus vigoureux gouvernement dont l'histoire ait fait mention, Cicéron, ni Lucrèce, ni Salluste n'eussent point existé, ou n'eussent point écrit. Le siècle aimable de Lélius et de Térence amenait de loin le siècle brillant d'Auguste et d'Horace, et enfin les siècles horribles de Sénèque et de Néron, de Domitien et de Martial. Le goût des lettres et des arts nait chez un peuple d'un vice intérieur qu'il augmente ; et s'il est vrai que tous les progrès humains sont pernicieux à l'espèce ceux de l'esprit et des connaissances, qui augmentent notre orgueil et multiplient nos égarements, accélèrent bientôt nos malheurs. Mais il vient un temps où le mal est tel que les causes mêmes qui l'ont fait naître sont nécessaires pour l'empêcher d'augmenter ; c'est le for qu'il faut laisser dans la plaie, de peur que le blessé n'expire en l'arrachant.

Quant à moi, si j'avais suivi ma première vocation, et que je n'eusse ni lu ni écrit, j'en aurais sans doute été plus heureux. Cependant, si les lettres étaient maintenant anéanties, je serais privé du seul plaisir qui me reste. C'est dans leur sein que je me console de tous mes maux : c'est parmi ceux qui les cultivent que je goûte les douceurs de l'amitié, et que j'apprends à jouir de la vie sans craindre la mort. Je leur dois le peu que je suis ; je leur dois même l'honneur d'être connu de vous. Mais consultons l'intérêt dans nos affaires et la vérité dans nos écrits. Quoiqu'il faille des philosophes, des historiens, des savants, pour éclairer le monde et conduire ses aveugles habitants, si le sage Memnon m'a dit vrai, je ne connais rien de si fou qu'un peuple de sages.

Convenez-en, monsieur, s'il est bon que les grands génies instruisent les hommes, il faut que le vulgaire reçoive leurs instructions : si chacun se mêle d'en donner, qui les voudra recevoir ? » Les boiteux, dit Montaigne, sont mal propres aux exercices du corps ; et aux exercices de l'esprit, les âmes boiteuses. » Mais en ce siècle savant, on ne voit que boiteux vouloir apprendre à marcher aux autres.

Le peuple reçoit les écrits des sages pour les juger, non pour s'instruire. Jamais on ne vit tant de Dandins. Le théâtre en fourmille, les cafés retentissent de leurs sentences, ils les affichent dans les journaux, les quais sont couverts de leurs écrits, et j'entends critiquer l'*Orphelin*, parce qu'on l'applaudit, à tel grimaud si peu capable d'en voir les défauts, qu'à peine en sent-il les beautés.

Copyright Arvensa Editions

Recherchons la première source des désordres de la société, nous trouverons que tous les maux des hommes leur viennent de l'erreur bien plus que de l'ignorance, et que ce que nous ne savons point nous nuit beaucoup moins que ce que nous croyons savoir. Or quel plus sûr moyen de courir d'erreurs en erreurs que la fureur de savoir tout ? Si l'on n'eût prétendu savoir que la terre ne tournait pas, on n'eût point puni Galilée pour avoir dit qu'elle tournait. Si les seuls philosophes en eussent réclamé le titre, l'*Encyclopédie* n'eût point eu de persécuteurs. Si cent mirmidons n'aspiraient à la gloire, vous jouiriez en paix de la vôtre, ou du moins vous n'auriez que des rivaux dignes de vous.

Ne soyez donc pas surpris de sentir quelques épines inséparables des fleurs qui couronnent les grands talents. Les injures de vos ennemis sont les acclamations satiriques qui suivent le cortège des triomphateurs : c'est l'empressement du public pour tous vos écrits qui produit les vols dont vous vous plaignez : mais les falsifications n'y sont pas faciles, car le fer ni le plomb ne s'allient pas avec l'or. Permettez-moi de vous le dire, par l'intérêt que je prends à votre repos et à notre instruction : méprisez de vaines clameurs par-lesquelles on cherche moins à vous faire du mal qu'à vous détourner de bien faire. Plus on vous critiquera, plus vous devez vous faire admirer. Un bon livre est une terrible réponse à des injures imprimées ; et qui vous oserait attribuer des écrits que vous n'aurez point faits, tant que vous n'en ferez que d'inimitables ?

Je suis sensible à votre invitation ; et si cet hiver me laisse en état d'aller, au printemps, habiter ma patrie, j'y profiterai de vos bontés. Mais j'aimerais mieux boire de l'eau de votre fontaine que du lait de vos vaches ; et quant aux herbes de votre verger, je crains bien de n'y en trouver d'autres que le lotos, qui n'est pas la pâture des bêtes, et le moly, qui empêche les hommes de le devenir. Je suis de tout mon coeur et avec respect, etc.

OBSERVATION

Cette lettre, toute flatteuse qu'elle est, ne plut point à Voltaire. Il n'aimait point qu'on s'aperçût qu'il était sensible à la critique et qu'on lui conseillât de n'y répondre que par des ouvrages *inimitables* comme ceux qu'il avait faits. Il lui fallait de l'encens sans mélange, de la louange sans restriction. Le *Discours sur l'Inégalité des conditions*, que lui avait adressé

Copyright Arvensa Editions

Jean-Jacques (auquel il ne répondit que par une plaisanterie) devait lui faire sentir que ce nouvel écrivain était d'une autre trempe que la plupart de ceux avec qui il avait des rapports, et qu'il pourrait devenir un athlète redoutable. Il commença par éviter la lutte et par éluder la question, talent qu'il possédait à un souverain degré.

À la fin de cette lettre, Rousseau parle du *lotos* et du *moly*. La première plante croissait dans une île dont les habitants s'appelaient *lotophages*, parce qu'ils se nourrissaient de lotos : Homère en fait un mets.si délicieux que les dieux de l'Olympe en goûtaient avec plaisir : les compagnons d'Ulysse n'en voulaient plus d'autre. Le *moly* préserva Ulysse de l'influence de Circé. Nos botanistes ont désenchanté ces plantes merveilleuses. La dernière est une espèce d'*ail*. Le lotos est moins déchu ; c'est un petit arbre vert d'un aspect agréable : mais il a perdu son rang et ses propriétés.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LXXXV – Au même

Paris, le 20 septembre 1755.

En arrivant, monsieur, de la campagne où j'ai passé cinq ou six jours, je trouve votre billet qui me tire d'une grande perplexité ; car ayant communiqué à M. de Gauffecourt, notre ami commun, votre lettre et ma réponse, j'apprends à l'instant qu'il les a lui-même communiquées à d'autres, et qu'elles sont tombées entre les mains de quelqu'un qui travaille à me réfuter, et qui se propose, dit-on, de les insérer à la fin de sa critique. M. Bouchaud, agrégé en droit, qui vient de m'apprendre cela, n'a pas voulu m'en dire davantage ; de sorte que je suis hors d'état de prévenir les suites d'une indiscrétion que, vu le contenu de votre lettre, je n'avais eue que pour une bonne fin. Heureusement, monsieur, je vois par votre projet que le mal est moins grand que je n'avais craint. En approuvant une publication qui me fait honneur et qui peut vous être utile, il me reste une excuse à vous faire sur ce qu'il peut y avoir eu.de ma faute dans la promptitude avec laquelle ces lettres ont couru, sans votre consentement ni le mien. Je suis, avec les sentiments du plus sincère de vos admirateurs, monsieur, etc.

P. S. Je suppose que vous avez reçu ma réponse du 10 de ce mois.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LXXXVI – À Madame d'Épinay

[559]

... 1755.

Il s'en faut bien que mon affaire avec M. Tronchin ne soit faite, et votre amitié pour moi y met un obstacle qui me parait plus que jamais difficile à surmonter. Mais vous avez plus consulté votre coeur que votre fortune et mon humeur dans l'arrangement que vous me proposez ; cette proposition m'a glacé l'âme. Que vous entendez mal vos intérêts de vouloir faire un valet d'un ami, et que vous me pénétrez mal si vous croyez que de pareilles raisons puissent me déterminer ! Je ne suis point en peine de vivre ni de mourir : mais le doute qui m'agite cruellement, c'est celui du parti qui durant ce qui me reste à vivre peut m'assurer la plus parfaite indépendance. Après avoir tout fait pour elle, je n'ai pu la trouver à Paris. Je la cherche avec plus d'ardeur que jamais ; et ce qui m'afflige cruellement depuis plus d'un an, est de ne pouvoir démêler où je la trouverai le plus assurée. Cependant les plus grandes probabilités sont pour mon pays, mais je vous avoue que je la trouverais plus douce auprès de vous. La violente perplexité où je me trouve ne peut durer encore longtemps ; mon parti sera pris dans sept ou huit jours ; mais soyez bien sûre que ce ne seront pas des raisons d'intérêt qui me détermineront, parce que je n'ai jamais craint que le pain vint à me manquer, et qu'au pis-aller je sais comment on s'en passe.

Je ne refuse pas, au reste, d'écouter ce que vous avez à me dire, pourvu que vous vous souveniez que je ne suis pas à vendre, et que mes sentiments, au-dessus maintenant de tout le prix qu'on y peut mettre, se trouveraient bientôt au-dessous de celui qu'on y aurait mis. Oublions donc l'un et l'autre qu'il ait même été question de cet article.

Quant à ce qui vous regarde personnellement, je ne doute pas que

Copyright Arvensa Editions

votre coeur ne sente le prix de l'amitié ; mais j'ai lieu de croire que la vôtre m'est bien plus nécessaire qu'à vous la mienne, car vous avez des dédommagements qui me manquent et auxquels j'ai renoncé pour jamais.

Bonjour, madame : voilà encore un livre à vendre. Envoyez-moi mon opéra.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LXXXVII – À la même

1755.

Je me hâte de vous écrire deux mots, parce que je ne puis souffrir que vous me croyiez fâché, ni que vous preniez le change sur mes expressions.

Je n'ai pris le mot de valet que pour l'avilissement où l'abandon de mes principes jetterait nécessairement mon âme ; j'ai cru que nous nous entendions mieux que nous ne faisons : est-ce entre gens qui pensent et sentent comme vous et moi qu'il faut expliquer ces choses-là ? L'indépendance que j'entends n'est pas celle du travail ; je veux bien gagner mon pain, j'y trouve du plaisir ; mais je ne veux être assujetti à aucun autre devoir, si je puis.

J'entendrai volontiers vos propositions, mais attendez-vous d'avance à mon refus ; car ou elles sont gratuites, ou elles ont des conditions, et je ne veux ni de l'une ni de l'autre. Je n'engagerai jamais aucune portion de ma liberté, ni pour ma subsistance, ni pour celle de personne. Je veux travailler, mais à ma fantaisie, et même ne rien faire, quand il me plaira, sans que personne le trouve mauvais, hors mon estomac.

Je n'ai plus rien à dire sur les dédommagements ; tout s'éteint une fois, mais la véritable amitié reste, et c'est alors qu'elle a des douceurs sans amertume et sans fin. Apprenez mieux mon dictionnaire, ma bonne amie, si vous voulez que nous nous entendions. Croyez que mes termes ont rarement le sens ordinaire ; c'est toujours mon coeur qui s'entretient avec vous, et peut-être connaitrez-vous quelque jour qu'il ne parle pas comme un autre. À demain.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LXXXVIII – À M. de Boissi

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

AUTEUR DU MERCURE DE FRANCE

[560]

Paris, le 4 novembre 1755.

Quand je vis, monsieur, paraître dans le Mercure, sous le nom de M. de Voltaire, la lettre que j'avais reçue de lui, je supposai que vous aviez obtenu pour cela son consentement ; et, comme il avait bien voulu me demander le mien pour la faire imprimer, je n'avais qu'à me louer de son procédé, sans avoir à me plaindre du vôtre. Mais que puis-je penser du galimatias que vous avez inséré dans le Mercure suivant, sous le titre de ma réponse ? Si vous me dites que votre copie était incorrecte, je me demanderai qui vous forçait d'employer une lettre visiblement incorrecte, qui n'est remarquable que par son absurdité. Vous abstenir d'insérer dans votre ouvrage des écrits ridicules est un égard que vous devez, sinon aux auteurs, du moins au public.

Si vous avez cru, monsieur, que je consentirais à la publication de cette lettre, pourquoi ne pas me communiquer votre copie pour la revoir ? Si vous ne l'avez pas cru, pourquoi l'imprimer sous mon nom ? S'il est peu convenable d'imprimer les lettres d'autrui sans l'aveu des auteurs, il l'est

Copyright Arvensa Editions

beaucoup moins de les leur attribuer sans être sûr qu'ils les avouent, ou même qu'elles soient d'eux, et bien moins encore lorsqu'il est à croire qu'ils ne les ont pas écrites telles qu'on les a. Le libraire de M. de Voltaire, qui avait à cet égard plus de droit que personne, a mieux aimé s'abstenir d'imprimer la mienne, que de l'imprimer sans mon consentement, qu'il avait eu l'honnêteté de me demander. Il me semble qu'un homme aussi justement estimé que vous ne devrait pas recevoir d'un libraire des leçons de procédés. J'ai d'autant plus, monsieur, à me plaindre du vôtre en cette occasion, que, dans le même volume où vous avez mis sous mon nom un écrit aussi mutilé, vous craignez, avec raison, d'imputer à M. de Voltaire des vers qui ne soient pas de lui. Si un tel égard n'était dû qu'à la considération, je me garderais d'y prétendre ; mais il est un acte de justice, et vous la devez à tout le monde.

Comme il est bien plus naturel de m'attribuer une sotte lettre qu'à vous un procédé peu régulier, et que par conséquent je resterais chargé du tort de cette affaire si je négligeais de m'en justifier, je vous supplie de vouloir bien insérer ce désaveu dans le prochain Mercure, et d'agréer, monsieur, mon respect et mes salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre LXXXIX – À M. Vernes

Paris, le 23 novembre 1755.

Que je suis touché de vos tendres inquiétudes ! je ne vois rien de vous qui ne me prouve de plus en plus votre amitié pour moi, et qui ne vous rende de plus en plus digne de la mienne. Vous avez quelque raison de me croire mort, en ne recevant de moi nul signe de vie ; car je sens bien que ce ne sera qu'avec elle que je perdrai les sentiments que je vous dois. Mais, toujours aussi négligent que ci-devant, je ne vaux pas mieux que je ne faisais, si ce n'est que je vous aime encore davantage ; et si vous saviez combien il est difficile d'aimer les gens avec qui l'on a tort, vous sentiriez que mon attachement pour vous n'est pas tout-à-fait sans prix.

Vous avez été malade, et je n'en ai rien su : mais je savais que vous étiez surchargé de travail ; je crains que la fatigue n'ait épuisé votre santé, et que vous ne soyez encore prêt à la reperdre de même : ménagez-la, je vous prie, comme lui bien qui n'est pas à vous seul, et qui peut contribuer à la consolation d'un ami qui a pour jamais perdu la sienne. J'ai eu cet été une rechute assez vive ; l'automne a été très bien ; mais les approches de l'hiver me sont cruelles : j'ignore ce que je pourrai vous dire de celles du printemps. Le cinquième volume de l'*Encyclopédie* paraît depuis quinze jours ; comme la lettre E n'y est pas même achevée, votre article n'y a pu être employé ; j'ai même prié M. Diderot de n'en faire usage qu'autant qu'il en sera content lui-même. Car, dans un ouvrage fait avec autant de soin que celui-là, il ne faut pas mettre un article faible, quand on n'en met qu'un. L'article Encyclopédie, qui est de Diderot, fait l'admiration de tout Paris, et ce qui augmentera la vôtre, quand vous le lirez, c'est qu'il l'a fait étant malade.

Je viens de recevoir d'un noble vénitien une épitre italienne, où j'ai lu avec plaisir ces trois vers en l'honneur de ma patrie :

Copyright Arvensa Editions

Deh ! cittadino di città ben retta

E compagno e fratel d'ottime geuti

Ch'amor del giusto ha ragunate insieme, etc.

Cet éloge me parait simple et sublime, et ce n'est pas d'Italie que je l'aurais attendu. Puissions-nous le mériter !

Bonjour, monsieur, il faut nous quitter, car la copie me presse. Mes amitiés, je vous prie, à toute votre aimable famille ; je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XC – À un anonyme

PAR LÀ VOIE DU MERCURE DE FRANCE

Paris, le 29 novembre 1755.

J'ai reçu, le 26 de ce mois, une lettre anonyme, datée du 28 octobre dernier, qui, mal adressée, après avoir été à Genève, m'est revenue à Paris franche de port. À cette lettre était joint un écrit pour ma défense, que je ne puis donner au *Mercure* y comme l'auteur le désire, par des raisons qu'il doit sentir, s'il a réellement pour moi l'estime qu'il m'y témoigne. Il peut donc le faire retirer de mes mains, au moyen d'un billet de la même écriture ; sans quoi, sa pièce restera supprimée.

L'auteur ne devait pas croire si facilement que celui qu'il réfute fût citoyen de Genève, quoiqu'il se donne pour tel ; car il est aisé de dater de ce pays-là : mais tel se vante d'en être, qui dit le contraire sans y penser. Je n'ai ni la vanité ni la consolation de croire que tous mes concitoyens pensent comme moi ; mais je connais la candeur de leurs procédés : si quelqu'un d'eux m'attaque, ce sera hautement et sans se cacher ; ils m'estimeront assez en me combattant, ou du moins s'estimeront assez eux-mêmes, pour me rendre la franchise dont j'use envers tout le monde. D'ailleurs eux, pour qui cet ouvrage est écrit, eux, à qui il est dédié, eux, qui l'ont honoré de leur approbation, ne me demanderont point à quoi il est utile : ils ne m'objecteront point, avec beaucoup d'autres, que, quand tout cela serait vrai, je n'aurais pas dû le dire ; comme si le bonheur de la société était fondé sur les erreurs des hommes. Ils y verront, j'ose le croire, de fortes raisons d'aimer leur gouvernement, des moyens de le conserver ; et, s'ils y trouvent les maximes qui conviennent au bon citoyen, ils ne mépriseront point un écrit qui respire partout l'humanité, la liberté, l'amour de la patrie, et l'obéissance aux lois.

Quant aux habitants des autres pays, s'ils ne trouvent dans cet ouvrage

Copyright Arvensa Editions

rien d'utile ni d'amusant, il serait mieux, ce me semble, de leur demander pourquoi ils le lisent, que de leur expliquer pourquoi il est écrit. Qu'un bel esprit de Bordeaux m'exhorte gravement à laisser les discussions politiques pour faire des opéra, attendu que lui, bel esprit, s'amuse beaucoup plus à la représentation du *Devin du village* qu'à la lecture du *Discours sur l'Inégalité ;* il a raison sans doute, s'il est vrai qu'en écrivant aux citoyens de Genève je sois obligé d'amuser les bourgeois de Bordeaux[561].

Quoi qu'il en soit, en témoignant ma reconnaissance à mon défenseur, je le prie de laisser le champ libre à mes adversaires, et j'ai bien du regret moi-même au temps que je perdais autrefois à leur répondre. Quand la recherche de la vérité dégénère en disputes et querelles personnelles, elle ne tarde pas à prendre les armes du mensonge ; craignons de l'avilir ainsi. De quelque prix que soit la science, la paix de l'âme vaut encore mieux. Je ne veux point d'autre défense pour mes écrits que la raison et la vérité, ni pour ma personne que ma conduite et mes moeurs : si ces appuis me manquent, rien ne me soutiendra ; s'ils me soutiennent, qu'ai-je à craindre ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XCI – À M. le comte de Tressan

[562]

Paris, le 26 décembre 1755.

Je vous honorais, monsieur, comme nous faisons tous ; il m'est doux de joindre la reconnaissance à l'estime, et je remercierais volontiers M. Palissot de m'avoir procuré, sans y songer, des témoignages de vos bontés, qui me permettent de vous en donner de mon respect. Si cet auteur a manqué à celui qu'il devait et que doit toute la terre au prince qu'il voulait amuser, qui plus que moi doit le trouver inexcusable ? Mais si tout son crime est d'avoir exposé mes ridicules, c'est le droit du théâtre ; je ne vois rien en cela de répréhensible pour l'honnête homme, et j'y vois pour l'auteur le mérite d'avoir su choisir un sujet très riche. Je vous prie donc, monsieur, de ne pas écouter là-dessus le zèle que l'amitié et la générosité inspirent à M. d'Alembert, et de ne point chagriner, pour cette bagatelle, un homme de mérite, qui ne m'a fait aucune peine, et qui porterait avec douleur la disgrâce du roi de Pologne et la vôtre.

Mon coeur est ému des éloges dont vous honorez ceux de mes concitoyens qui sont sous vos ordres. Effectivement le Genevois est naturellement bon, il a l'âme honnête, il ne manque pas de sens, et il ne lui faut que de bons exemples pour se tourner tout-à-fait au bien.

Copyright Arvensa Editions

Permettez-moi, monsieur, d'exhorter ces jeunes officiers à profiter du vôtre, à se rendre dignes de vos bontés, et à perfectionner sous vos yeux les qualités qu'ils vous doivent peut-être, et que vous attribuez à leur éducation. Je prendrai volontiers pour moi, quand vous viendrez à Paris, le conseil que je leur donne. Ils étudieront l'homme de guerre ; moi, le philosophe : notre étude commune sera l'homme de bien, et vous serez toujours notre maître. Je suis avec respect, etc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XCII – À M. d'Alembert

Ce 27 décembre.

Je suis sensible, mon cher monsieur, à l'intérêt que vous prenez à moi ; mais je ne puis approuver le zèle qui vous fait poursuivre ce pauvre M. Palissot, et j'aurais grand regret aux moments que tout cela vous a fait perdre, sans le témoignage d'amitié qui en résulte en ma faveur. Laissez donc là cette affaire, je vous en prie derechef ; je vous en suis aussi obligé que si elle était terminée, et je vous assure que l'expulsion de Palissot, pour l'amour de moi, me ferait plus de peine que de plaisir. À l'égard de Fréron, je n'ai rien à dire de mon chef, parce que la cause est commune ; mais ce qu'il y a de bien certain, c'est que votre mépris l'eût plus mortifié que vos poursuites, et que, quel qu'en soit le succès, elles lui feront toujours plus d'honneur que de mal.

J'ai écrit à M. de Tressan pour le remercier et le prier d'en rester là. Je vous montrerai ma réponse avec sa lettre à notre première entrevue. Je ne puis douter que je ne vous doive tous les témoignages d'estime dont elle est remplie. Tout compté, tout rabattu, il se trouve que je gagne à tous égards dans cette affaire. Pourquoi rendrons-nous du mal à ce pauvre homme pour le bien réel qu'il m'a fait ? Je vous remercie et vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

1756

Lettre XCIII – À M. le comte de Tressan
Lettre XCIV – À M. Perdriau
Lettre XCV – À M. le comte de Tressan
Lettre XCVI – À M. de Boissi
Lettre XCVII – À Madame d'Épinay
Lettre XCVIII – À la même
Lettre XCIX – À M. Vernes
Lettre C – À Madame d'Épinay
Lettre CI – À la même
Lettre CII – À la même
Lettre CIII – À la même
Lettre CIV – À la même
Lettre CV – À la même
Lettre CVI – À la même
Lettre CVII – À la même
Lettre CVIII – À la même
Lettre CIX – À la même
Lettre CIX – À M. de Scheyb
Lettre CXI – À Madame d'Épinay
Lettre CXII – À M. de Voltaire sur la Providence
Lettre CXIII – À M. Monnier
Lettre CXIV – À Madame d'Épinay
Lettre CXV – À la même
Lettre CXVI – À la même
Lettre CXVII – À la même
Lettre CXVIII – À la même
Lettre CXIX – À la même
Lettre CXX – À la même
Lettre CXXI – À la même

Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XCIII – À M. le comte de Tressan

Paris, le 7 janvier 1756.

Quelque danger, monsieur, qu'il y ait de me rendre importun, je ne puis m'empêcher de joindre aux remerciements que je vous dois des remarques sur l'enregistrement de l'affaire de M. Palissot ; et je prendrai d'abord la liberté de vous dire que mon admiration même pour les vertus du roi de Pologne ne me permet d'accepter le témoignage de bonté dont sa majesté m'honore en cette occasion, qu'à condition que tout soit oublié. J'ose dire qu'il ne lui convient pas d'accorder une grâce incomplète, et qu'il n'y a qu'un pardon sans réserve qui soit digne de sa grande âme. D'ailleurs, est-ce faire grâce que d'éterniser la punition ? et les registres d'une académie ne doivent-ils pas plutôt pallier que relever les petites fautes de ses membres ? Enfin, quelque peu d'estime que je fasse de nos contemporains, à Dieu ne plaise que nous les avilissions à ce point, d'inscrire, comme un acte de vertu, ce qui n'est qu'un procédé des plus simples, que tout homme de lettres n'eût pas manqué d'avoir à ma place.

Achevez donc, monsieur, la bonne oeuvre que vous avez si bien commencée, afin de la rendre digne de vous. Qu'il ne soit plus question d'une bagatelle qui a déjà fait plus de bruit et donné plus de chagrin à M. Palissot que l'affaire ne le méritait. Qu'aurons-nous fait pour lui, si le pardon lui coûte aussi cher que la peine ?

Permettez-moi de ne point répondre aux extrêmes louanges dont vous m'honorez ; ce sont des leçons sévères dont je ferai mon profit : car je n'ignore pas, et cette lettre en fait foi, qu'on loue avec sobriété ceux qu'on estime parfaitement. Mais, monsieur, il faut renvoyer ces éclaircissements à nos entrevues ; j'attends avec empressement le plaisir que vous me promettez, et vous verrez que, de manière ou d'autre, vous ne me louerez plus lorsque nous nous connaîtrons.

Copyright Arvensa Editions

Je suis avec respect, etc.

OBSERVATION

La conduite de Rousseau mérite d'être remarquée ainsi que celle de d" Alembert, et de M. de Tressan. Palissot fait jouer à Nancy, pour le jour de l'inauguration de la statue de Stanislas, une pièce contre les philosophes, intitulée *les Originaux*, et dans laquelle Jean-Jacques était plus particulièrement tourne en ridicule. C'était un tour de courtisan, mais d'un courtisan qui, prenant Stanislas pour un prince ordinaire, croyait lui faire la cour en se moquant d'un auteur contre lequel il avait lutté dans une discussion littéraire, et lutté *avec perte*. Stanislas, généreux, est choqué de l'hommage de Palissot, et veut le punir. Rousseau demande sa grâce et l'obtient. D'Alembert provoque la sévérité du roi de Pologne ; et, voyant l'estime qu'il faisait de Jean-Jacques, se fait le champion de celui-ci, qu'il n'aimait pas, pour venger Diderot et les autres philosophes. Le comte de Tressan, en homme qui savait son métier, prenait les intérêts de Rousseau, bien sûr de plaire à son maître ! Mais la suite prouva qu'il faisait un sacrifice, puisqu'il se lia intimement avec Palissot, à qui même il avait fait des excuses, et qui plus tard publia la correspondance du chambellan. Elle prouve que, dans ses lettres à d'Alembert, il maltraitait Palissot, à qui, *dans* le même temps, il écrivait contre d'Alembert. Dans l'affaire des *Originaux*, Stanislas et Rousseau jouent un beau rôle. Celui du savant académicien est conforme aux actions de sa vie. Tressan et Palissot agissent en courtisans, avec les nuances de position. Chacun était dans son caractère.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XCIV – À M. Perdriau

Paris, 18 janvier 1756.

Je ne sais, monsieur, pourquoi je suis toujours si fort en arrière avec vous ; car je m'occupe fort agréablement en vous écrivant. Mais ce n'est pas en cela seul que je m'aperçois combien le tempérament l'emporte souvent sur l'inclination, et l'habitude sur le plaisir même.

Je commence par ce qui m'a le plus touché dans votre lettre après les témoignages d'amitié que vous m'y donnez, et qui me deviennent plus chers de jour en jour : c'est l'espèce de défiance où vous me paraissez être de vous-même, à l'entrée de la nouvelle carrière qui se présente à vous [563]. Je ne puis vous parler de vos études et de vos connaissances, parce que je ne suis rien moins que juge dans ces matières ; mais j'oserai vous parler de l'instrument qui fait valoir tout cela, et dont je trouve que vous vous servez à merveille. Vous avez de la finesse dans l'esprit ; c'est ce que j'ai remarqué chez beaucoup de nos compatriotes : mais vous y joignez le naturel plus rare, qui lui donne des grâces. Je trouve dans toutes vos lettres une élégante simplicité qui va au coeur ; rien de la sécheresse des lettres de pur bel esprit, et tout l'agrément qui manque souvent à celles où le sentiment seul s'épanche avec un ami. J'ai trouvé la même chose dans votre conversation ; et moi, qui ne crains rien tant que les gens d'esprit, je me suis, sans y songer, attaché à vous par le tour du vôtre. Avec de telles dispositions, il ne faut point que vous vous embarrassiez des caprices de votre mémoire : vous aurez peu besoin de ses ressources pour figurer dans le monde littéraire. La lecture des anciens ne vous attachera point au fatras de l'érudition ; vous y prendrez cet intérêt de l'âme, que la méthode et le compas ont chassé de nos écrits modernes. Si vous n'éclaircissez point quelque texte obscur, vous ferez sentir les vraies beautés de ceux qui s'entendent ; et vous ferez dire à vos auditeurs qu'il vaut encore mieux

Copyright Arvensa Editions

imiter les anciens que les expliquer. Voilà, monsieur, ce que j'augure de vos talents, appliqués à l'étude des belles-lettres. Les inquiétudes que vous témoignez, et la manière dont vous les exprimez, m'apprennent que la seule faculté qui vous manque est le courage de mettre à profit celles que vous possédez. Il me serait fort doux, et il ne vous serait peut-être pas inutile en cette occasion, que la confiance que vous devez à ma sincérité vous en donnât un peu dans vos forces.

Je pense qu'il ne faut pas trop chercher de précision dans les mots *modus numerus*, employés par Horace, non plus que dans tous les termes techniques qu'on trouve dans les poètes. Le seul endroit d'Horace où il paraisse avoir choisi les termes propres,-et qu'aussi les seuls ignorants entendent et expliquent, est le *sonante mistum*, etc., de la neuvième épode. Dans tout le reste, il prend vaguement un instrument pour la musique, le nombre pour la poésie, etc. ; et c'est faute d'avoir fait cette réflexion très simple, que tant de commentateurs se sont si ridiculement tourmentés sur tout cela.

Quant au sens précis des deux mots en question, c'est dans Boëce et Martianus Capella[564] qu'il faut le chercher ; car ils sont, parmi les anciens, les seuls Latins dont les écrits sur la musique nous soient parvenus. Vous y trouverez que *Numerus* est pris pour l'exécution du rythme, c'est-à-dire, en fait de musique, pour la division régulière des temps et des valeurs. À l'égard du mot *modus* y il s'applique aux règles particulières de la mélodie, et surtout à celles qui constituent le mode ou le ton. Ainsi le mode faisant sur les intervalles ou degrés des sons ce que faisait le nombre sur la durée des temps, la marche du chant, selon le premier sens, procédait *per acutum, et grave*, et, selon le second, *per arsin et thesin*.

À propos de chant, j'oubliais depuis longtemps de vous parler d'une observation que j'ai faite sur celui des psaumes dans nos temples ; chant dont je loue beaucoup l'antique simplicité, mais dont l'exécution est choquante aux oreilles délicates par un défaut facile à corriger. Ce défaut est que le chantre se trouvant fort éloigné de certaines parties du temple, et le son parcourant assez lentement ces grands intervalles, sa voix se fait à peine entendre aux extrémités, qu'il a déjà changé de ton, et commencé d'autres notes ; ce qui devient d'autant plus choquant en certains points, que, le son arrivant beaucoup plus tard encore d'une extrémité à l'autre

Copyright Arvensa Editions

que du milieu où est le chantre, la masse d'air qui remplit le temple se trouve partagée à la fois en divers sons fort discordants, qui enjambent sans cesse les uns sur les autres, et choquent fortement une oreille exercée : défaut que l'orgue même ne fait qu'augmenter, parce qu'au lieu d'être au milieu de l'édifice, comme le chantre, il ne donne le ton que d'une extrémité.

Or le remède à cet inconvénient me paraît très facile ; car comme les rayons visuels se communiquent à l'instant de l'objet à l'oeil, ou du moins avec une vitesse incomparablement plus grande que celle avec laquelle le son se transmet du corps sonore à l'oreille, il suffît de substituer l'un à l'autre, pour avoir, dans toute l'étendue du temple, un chant simultané et parfaitement d'accord. Il ne faut, pour cela, que placer le chantre, ou quelqu'un chargé de cette partie de sa fonction, de manière qu'il soit à la vue de tout le monde, et qu'il se serve d'un bâton de mesure dont le mouvement s'aperçoive aisément de loin, tel, par exemple, qu'un rouleau de papier. Car alors, avec la précaution de prolonger assez la première note pour que l'intention en soit partout entendue avant de continuer, tout le reste du chant marchera bien ensemble, et la discordance observée disparaîtra infailliblement. On pourrait même, au lieu d'un homme, employer un chronomètre, dont le mouvement serait encore plus égal.

Il résulterait de là deux autres avantages : l'un, que, sans presque altérer le chant des psaumes, on pourra lui donner un peu de rythme ou de quantité, et y observer du moins les longues et les brèves les plus sensibles ; l'autre, que ce qu'il a de langueur et de monotonie pourra être relevé par une harmonie juste, mâle et majestueuse, en y ajoutant la base et les parties, selon la première intention de l'auteur, qui n'était pas un harmoniste à mépriser. Voilà, monsieur, ce me semble, un usage important de l'*arsis et thesis*, et du nombre. Mais je n'en puis dire davantage, et le papier me manque plutôt que l'envie de m'entretenir avec vous. Bonjour, monsieur ; " je vous embrasse avec respect et de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XCV – À M. le comte de Tressan

Paris, le 23 janvier 1756.

J'apprends, monsieur, avec une vive satisfaction que vous avez entièrement terminé l'affaire de M. Palissot, et je vous en remercie de tout mon coeur. Je ne vous dirai rien du petit déplaisir qu'elle a pu vous occasionner ; car ceux de cette espèce ne sont guère sensibles à l'homme sage, et d'ailleurs vous savez mieux que moi que, dans les chagrins qui peuvent suivre une bonne action, le prix en efface toujours la peine. Après avoir heureusement achevé celle-ci, il ne nous reste plus rien à désirer, à vous et à moi, que de n'en plus entendre parler[565]

Je suis avec respect, etc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XCVI – À M. de Boissi

En lui renvoyant la LETTRE D'UN BOURGEOIS DE BORDEAUX,
qu'il n'avait voulu imprimer dans le Mercure qu'avec mon consentement,
et après les retranchements que je jugerais à propos d'y faire.

Paris, le 24 janvier 1756.

Je remercie très humblement M. de Boissi de la bonté qu'il a eue de me communiquer cette pièce. Elle me paraît agréablement écrite, assaisonnée de cette ironie fine et plaisante qu'on appelle, je crois, de la politesse, et je ne m'y trouve nullement offensé. non seulement je consens à sa publication, mais je désire même qu'elle soit imprimée dans l'état où elle est, pour l'instruction du public et pour la mienne. Si la morale de l'auteur paraît plus saine que sa logique, et si ses avis sont meilleurs que ses raisonnements, ne serait-ce point que les défauts de ma personne se voient bien mieux que les erreurs de mon livre ? Au reste, toutes les horribles choses qu'il y trouve lui montrent plus que jamais qu'il ne devrait pas perdre son temps à le lire.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XCVII – À Madame d'Épinay

Mars 1756.

Enfin, madame, j'ai pris mon parti, et vous vous doutez bien que vous l'emportez ; j'irai donc passer les fêtes de Pâques à l'Ermitage, et j'y resterai tant que je m'y trouverai bien et que vous voudrez m'y souffrir[566] ; mes projets ne vont pas plus loin que cela. Je vous irai voir demain, et nous en causerons ; mais toujours le secret, je vous en prie. Voilà maintenant un déménagement et des embarras qui me font trembler. Oh ! qu'on est malheureux d'être si riche ! Il faudra que je laisse la moitié de moi-même à Paris, même quand vous n'y serez plus ; cette moitié sera des chaises, des tables, des armoires, et tout ce qu'il ne faudra pas ajouter à ce que vous aurez mis à mon château. À demain.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Correspondance

Table de la correspondance

Liste générale des titres

Lettre XCVIII – À la même

[567]

... 1756.

Voilà mon maître et consolateur Plutarque ; gardez-le sans scrupule aussi longtemps que vous le lirez ; mais ne le gardez pas pour n'en rien faire, et surtout ne le prêtez à personne ; car je ne veux m'en passer que pour vous. Si vous pouvez faire donner à mademoiselle Le Vasseur l'argent de sa robe, vous lui ferez plaisir ; car elle a de petites emplettes à faire avant notre départ. Faites-moi dire si vous êtes délivrée de votre colique et de vos tracas domestiques ; et comment vous avez passé la nuit. Bonjour, madame et amie.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre XCIX – À M. Vernes

Paris, le 28 mars 1766.

Recevez, mon cher concitoyen, une lettre très courte, mais écrite avec la tendre amitié que j'ai pour vous. C'est à regret que je vois prolonger le temps qui doit nous rapprocher ; mais je désespère de pouvoir m'arracher d'ici cette année : quoi qu'il en soit, ou je ne serai plus en vie, ou vous m'embrasserez au printemps 57. Voilà une résolution inébranlable.

Vous êtes content de l'article *Économie* : je le crois bien ; mon coeur me l'a dicté, et le vôtre l'a lu. M. Labat m'a dit que vous aviez dessein de l'employer dans votre *Choix littéraire* : n'oubliez pas de consulter l'*errata*. J'avais fait quelque chose que je vous destinais ; mais ce qui vous surprendra fort, c'est que cela s'est trouvé si gai et si fou, qu'il n'y a nul moyen de l'employer, et qu'il faut le réserver pour le lire le long de l'Arve avec son ami[568].Ma copie m'occupe tellement à Paris, qu'il m'est impossible de méditer ; il faut voir si le séjour de la campagne ne m'inspirera rien pendant les beaux jours.

Il est difficile de se brouiller avec quelqu'un que l'on ne connaît pas ; ainsi il n'y a nulle brouillerie entre M. Palissot et moi. On prétendait cet hiver qu'il m'avait joué à Nancy devant le roi de Pologne, et je n'en fis que rire[569] ; on ajoutait qu'il avait aussi joué feu madame la marquise du Châtelet, femme considérable par son mérite personnel et par sa grande naissance, considérée principalement en Lorraine comme é tan t l'une des grandes maisons de ce pays-là, et à la cour du roi de Pologne, où elle avait beaucoup d'amis, à commencer par le roi même. Il me parut que tout le monde était choqué de cette imprudence, que l'on appelait impudence. Voilà ce que j'en savais quand je reçus une lettre du comte de Tressan, qui en occasionna d'autres, dont je n'ai jamais parlé à personne, mais dont je

Copyright Arvensa Editions

crois vous devoir envoyer copie sous le secret, ainsi que de mes réponses ; car, quelque indifférence que j'aie pour les jugements du public, je ne veux pas qu'ils abusent mes vrais amis. Je n'ai jamais eu sur le coeur la moindre chose contre M. Palissot ; mais je doute qu'il me pardonne aisément le service que je lui ai rendu.

Bonjour, mon bon et cher concitoyen ; soyons toujours gens de bien, et laissons bavarder les hommes. Si nous voulons vivre en paix, il faut que cette paix vienne de nous-mêmes.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre C – À Madame d'Épinay

Ce jeudi 1756.

J'avais oublié que j'allais dîner aujourd'hui chez le baron[570] et que par conséquent je ne puis m'aller promener avec vous cet après-midi.

Occupé des moyens de vivre tranquillement dans ma solitude, je cherche à convertir en argent tout ce qui m'est inutile, et ma musique me l'est encore plus que mes livres ; de sorte que si vous n'êtes pas excédée des embarras que je vous donne, j'ai envie de vous l'envoyer toute. Vous y choisirez tout ce dont vous pourrez me défaire, et je tacherai de mon côté de me défaire du reste. Je ne puis vous dire avec combien de plaisir je m'occupe de l'idée de ne plus voir que vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CI – À la même

Ce samedi 1756[571].

J'ai passé hier au soir chez vous ; vous étiez déjà sortie : vous m'aviez promis de m'envoyer dire de vos nouvelles, et je n'ai vu personne : cela m'inquiète, et je vous prie de me tirer de peine. Ayez la bonté de me renvoyer aussi ce qui vous reste de livres et de musique à moi. Bonjour, madame ; je ne puis vous en dire davantage pour ce matin, car je suis horriblement occupé de mon déménagement : ce qui n'arriverait pas, s'il était composé d'objets plus considérables, et que soixante bras s'en occupassent pour moi. Soit dit en réponse à votre étonnement.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CII – À la même

Mars 1756.

J'ai vu M. Deleyre, et nous sommes convenus qu'il achèverait le mois commencé, et qu'il vous prierait de remercier M. de Saint-Lambert pour la suite ; au surplus, je pense qu'il n'y a que la présence de Conti qui l'ait empêché de profiter de votre offre, et qu'il en profitera si vous la renouvelez.

Quoique mon parti soit bien pris, je suis jusqu'à mon délogement dans un état de crise qui me tourmente ; je désire passionnément de pouvoir aller m'établir de samedi en huit. Si cette accélération demande des frais, trouvez bon que je les supporte ; je n'en ai jamais fait de meilleur coeur, ni de plus utiles à mon repos.

Faites-moi donner des nouvelles de votre santé. J'irai vous voir ce soir ou demain.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CIII – À la même

Mars 1756.

Voici de la musique que j'ai retrouvée encore. Ne vous fatiguez pas cependant pour chercher à me défaire de tout cela ; car je trouverai à débiter de mon côté tout ce qui vous sera resté en livres et en musique, que j'enverrai chercher pour cela dans une huitaine de jours. Faites-moi dire comment vous vous trouvez de vos fatigues d'hier. Je sais que l'amitié vous les rendait douces ; mais je crains bien que le corps ne paie un peu les plaisirs du coeur, et que l'un ne fasse quelquefois souffrir l'autre. Pour moi, je suis déjà, par la pensée, établi dans mon château, pour n'en plus sortir que quand vous habiterez le vôtre. Bonjour, ma bonne amie. Ne croyez pas pourtant que je veuille employer ce mot en formule ; il ne faut pas qu'il soit écrit, mais gravé, et vous y donnez tous les jours quelque coup de burin qui rendra bientôt la plume inutile, ou plutôt superflue.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CIV – À la même

[572]

Quoique le temps me contrarie depuis mon arrivée ici, je viens de passer les trois jours les plus tranquilles et les plus doux de ma vie ; ils le seront encore plus quand les ouvriers qu'occupe mon luxe ou votre sollicitude seront partis. Ainsi je ne serai proprement dans ma solitude que d'ici à deux ou trois jours ; en attendant, je m'arrange, non selon la morale turque, qui veut qu'on ne s'établisse ici-bas aucun domicile durable, mais selon la mienne, qui me porte à ne jamais quitter celui que j'occupe. Vous me trouverez rangé délicieusement, à la magnificence près que vous y avez mise, et qui, toutes les fois que j'entre dans ma chambre, me fait chercher respectueusement l'habitant d'un lieu si bien meublé. Au surplus, je ne vous conseille pas beaucoup de compter sur des compliments à notre première entrevue ; je vous réserve, au contraire, une censure grièvе[573] d'être venue malade et souffrante m'installer ici sans égard pour vous ni pour moi. Hâtez-vous de me rassurer sur les suites de cette indiscrétion, et souvenez-vous, une fois pour toutes, que je ne vous pardonnerai jamais d'oublier ainsi mes intérêts en songeant aux vôtres.

J'ai trouvé deux erreurs dans le compte joint à l'argent que vous m'avez remis ; toutes deux sont à votre préjudice, et me font soupçonner que vous pourriez bien en avoir fait d'autres de même nature, ce qui ne vous réussirait pas longtemps ; l'une est de quatorze livres, en ce que vous payez sept mains de papier de Hollande à cinq livres cinq sous, au lieu de trois livres cinq sous qu'il m'a coûté, et que je vous ai marquées ; l'autre est de six livres, pour un Racine que je n'ai jamais eu, et que par conséquent vous ne pouvez avoir vendu à mon profit ; ce sont donc vingt francs dont vous êtes créditée sur ma caisse. Soit dit sur l'argent, et revenons à nous.

Copyright Arvensa Editions

Je n'ai songé qu'à moi ces jours-ci ; je savourais les beautés de mon habitation et les charmes d'une entière liberté ; mais en me promenant ce matin dans un lieu délicieux, j'y ai mis mon ancien ami Diderot à côté de moi, et, en lui faisant remarquer les agréments de la promenade, je me suis aperçu qu'ils s'augmentaient pour moi-même. Je ne sais si je pourrai jamais jouir réellement de cette augmentation ; si cela peut se faire un jour, ce ne sera guère que par le crédit de mon ancien ami Grimm : peut-être pourra-t-il et voudra-t-il bien me procurer une visite de l'ami que je lui ai procuré, et partager avec moi le plaisir que j'aurai de le recevoir. Ce n'est pas encore le temps de parler de tout cela ; mais vous, quand vous verra-t-on, vous en santé, et votre sauveur[574] sans affaire ? Il m’a promis de venir, et le fera sans doute. Quant à vous, ma bonne amie, quelque envie que j'aie de vous voir, si vous venez sans lui, ne venez pas du moins sans sa permission. Bonjour ; malgré la barbe de l'hermite[575] et la fourrure de l'ours, trouvez bon que je vous embrasse ; et portez aux pieds du seigneur de la case les hommages de son très dévoué sujet et fontainier honoraire[576].

Les gouverneuses veulent que je vous supplie d'agréer leurs très humbles respects ; elles s'accoutument, ici presque aussi bien que moi, et beaucoup mieux que mon chat.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CV – À la même

[577]

L'Ermitage, mai 1756.

Je commence à être bien inquiet de vous, madame : voici la quatrième fois de suite que je vous écris sans réponse ; et moi qui n'ai jamais manqué de vous répondre depuis votre retour à Paris, je ne mérite ni cette négligence de votre part, ni le reproche que vous m'avez fait de la mienne. Tranquillisez-moi, je vous en prie, et faites-moi dire, au moins, que vous vous portez bien, afin que je ne sois plus alarmé, et que je me contente d'être en colère.

Je rouvre ma lettre écrite et cachetée, en recevant la vôtre et le moulin. Vous m'apaisez aux dépens de ma tranquillité. J'aurais bien des choses à vous dire, mais vos exprès m'obligent de renvoyer tout cela à un autre temps. Je vous jure que je vous ferais volontiers mettre à la Bastille si j'étais sûr d'y pouvoir passer six mois avec vous tête à tête ; je suis persuadé que nous en sortirions tous deux plus vertueux et plus heureux.

Ne comptez pas sur moi pour le dîner de mardi ; si Diderot me tient parole, je ne pourrais vous la tenir. Je ne suis pas non plus décidé sur le voyage de Genève. Si vous couchez à la Chevrette, j'irai sûrement vous y voir le lendemain, pour peu que le temps soit supportable ; là nous

Copyright Arvensa Editions

causerons, sinon je vous écrirai plus amplement.

Voilà une lettre de Tronchin au commencement de laquelle je ne comprends rien, parce que je ne suis point au fait. Lisez-la, et faites-la remettre ensuite à Deleyre, ou copie de ce qui regarde son ami. Ne vous tracassez point l'esprit de chimères. Livrez-vous aux sentiments honnêtes de votre bon coeur, et en dépit de vos systèmes vous serez heureuse ; les maladies même ne vous en empêcheront pas. Adieu.

Voilà encore une lettre de Romilly[578] Je ne connais point M. de Silhouette ; peut-être que si Grimm voulait se mêler de cette affaire, ou vous dire ce qu'il faut faire, vous pourriez servir cet honnête homme et obliger votre ami.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CVI – À la même

L'Ermitage, mai 1756.

Je voulais vous aller voir jeudi, mais le temps qu'il fait gâta tellement les chemins qu'ils ne sont pas encore essuyés ; je compte pourtant, s'il fait beau, tenter demain le voyage. En attendant, faites-moi donner de vos nouvelles, car je suis inquiet de votre situation de corps et d'esprit. Bonjour, madame et amie ; j'aspire à ces moments de tranquillité où vous aurez le temps de m'aimer un peu.

Voilà vos deux livres dont je vous remercie.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CVII – À la même

L'Ermitage, mai 1756.

Vous serez bien aise, madame, d'apprendre que mon séjour me charme de plus en plus ; vous ou moi nous changerons beaucoup, ou je n'en sortirai jamais. Vous goûterez, conjointement avec M. d'Épinay, le plaisir d'avoir fait un homme heureux. C'est de quoi n'avoir pas regret à l'échange de manteau dont vous m'offrez la moitié[579].

Il me reste une petite épine à tirer, c'est le reste de mon délogement. Il faudra, madame, que vous acheviez, s'il vous plaît, de me tirer de cet embarras. Pour cela je voudrais... mais allons un peu par ordre ; car je voudrais tant de choses qu'il me faut des *primo* et des *secundo*.

1° Payer à madame Sabi 89 liv. 16 s. pour loyer et capitation, selon la note que j'en ai faite sur le petit livre ci-joint.

2° Recevoir quittance de l'un et de l'autre sur ledit livre.

3° Donner congé pour la fin de ce terme.

4° Faire aujourd'hui démonter le lit et la tapisserie de l'alcôve, si cela se peut.

5° Charger l'un et l'autre sur la voiture du jardinier, avec les matelas et ce qu'on y pourra joindre de poterie et menus ustensiles.

6° Il faudrait, pour cela, envoyer quelqu'un d'entendu avec le garçon jardinier, qui pût démonter et emballer le tout sans rien gâter.

7° Il restera, pour un autre voyage, un lit de camp qui est dans le grenier, une quarantaine de bouteilles qui sont encore à la cave ; et l'armoire, avec les brochures et paperasses qu'elle contient, et pour le transport desquelles j'enverrai d'ici une malle, avec une lettre pour prier M. Deleyre de présider à ce dépaperassement.

Il faut ajouter à cela la petite précaution de commencer par payer madame Sabi, afin qu'elle ne s'effarouche pas de voir achever de vider mon

Copyright Arvensa Editions

appartement sans faire mention du terme commencé, et par conséquent dû.

Tout ceci suppose que le déménagement de madame d'Esclavelles est achevé, et afin que la voiture du jardinier ne revienne pas à vide tant qu'il y a des choses à rapporter. Au surplus, ma grande prudence, qui a fait tous ces arrangements avec beaucoup d'effort, ne laisse pas de s'en remettre à la vôtre sur les changements qu'il pourrait être à propos de faire à ce projet.

Recevez les très humbles remerciements de mademoiselle Le Vasseur. Vous aviez donc deviné que la bouteille à l'encre avait été très exactement répandue de la Chevrette ici sur tout le linge des bonnes gens, dont à peine une seule pièce est restée intacte ? Il semble que vous avez, ainsi que les dieux, une providence prévoyante et bienfaisante ; c'est à peu près ce qui a été dit en recevant votre présent. Le temps ne se raccommode point encore, et votre maison ne s'achève point. Ce n'est pas de quoi se rapprocher si tôt. Ce que vous avez à faire pour mettre cet intervalle à profit, c'est de continuer à raffermir tellement votre santé, que, quand vous serez à la Chevrette, vous puissiez venir fréquemment à l'Ermitage chercher un ami et la solitude. Je vous montrerai des promenades délicieuses, que j'en aimerai davantage encore quand une fois vous les aimerez.

Votre conseil est bon, et j'en userai désormais. J'aimerai mes amis sans inquiétude, mais sans froideur ; je les verrai avec transport, mais je saurai me passer d'eux. Je sens qu'ils ne cesseront jamais de m'être également chers, et je n'ai perdu pour eux que cette délicatesse excessive qui me rendait quelquefois incommode et presque toujours mécontent. Au surplus, je n'ai jamais douté des bonnes résolutions de Diderot ; mais il y a loin de sa porte à la mienne, et bien des gens à gratter en chemin. Je suis perdu s'il s'arrange pour me venir voir ; cent fois il en fera le projet, et je ne le verrai pas une. C'est un homme qu'il faudrait enlever de chez lui, et le prendre par force pour lui faire faire ce qu'il veut.

Bonjour, ma bonne amie, et non pas madame, quoique je l'aie mis deux fois par inadvertance au commencement de ce griffonnage. Mais pourquoi ce correctif, et que fait la différence des mots quand le coeur leur donne à tous le même sens ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CVIII – À la même

Ce jeudi 1756[580].

Vous verrez, madame, par le billet ci-joint, que madame de Chenonceau voudrait avoir pour une heure ou deux le poème de la *Religion naturelle* ; et comme, dans l'affliction de cette pauvre femme, les moindres services sont des actes d'humanité, j'espère que vous m'aiderez avec plaisir dans celui-ci, en me prêtant le poème en question, que je me charge de remettre ce soir ou demain matin à votre laquais si vous voulez bien me l'envoyer. J'ai déjà marqué à madame de Chenonceau que, quant aux vers sur le tremblement de terre, je ne savais où les trouver.

Voici votre air ; je vous prie de vouloir bien rembourser à M. Linant ce que je lui dois, jusqu'à ce que je puisse vous rembourser moi-même, ce que je crains bien de ne pouvoir faire samedi, car je ne me sens pas en état de sortir.

Faites-moi dire de vos nouvelles, je vous supplie, et recevez avec la révérence de l'ours les respects de l'amitié.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CIX – À la même

1756.

Je suis inquiet, madame, de l'état où je vous ai laissée hier ; faites-moi donner des nouvelles de votre santé. Efforcez-vous de la rétablir pour l'amour de vous et de moi, et croyez, malgré toute la maussaderie de votre sauvage, que vous trouverez difficilement un plus véritable ami que lui.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CIX – À M. de Scheyb

SECRÉTAIRE DES ÉTATS DE LA BASSE-AUTRICHE.

[581]

À l'Ermitage, le 15 juillet 1756.

Vous me demandez, monsieur, des louanges pour vos augustes souverains et pour les lettres qu'ils font fleurir dans leurs états. Trouvez bon que je commence par louer en vous un zélé sujet de l'impératrice et un bon citoyen de la république des lettres. Sans avoir l'honneur de vous connaître, je dois juger, à la ferveur qui vous anime, que vous vous acquittez parfaitement vous-même des devoirs que vous imposez aux autres, et que vous exercez à la fois les fonctions d'homme d'état au gré de leurs majestés, et celles d'auteur au gré du public.

À l'égard des soins dont vous me chargez, je sais bien, monsieur, que je ne serais pas le premier républicain qui aurait encensé le trône, ni le premier ignorant qui chanterait les arts ; mais je suis si peu propre à remplir dignement vos intentions, que mon insuffisance est mon excuse, et je ne sais comment les grands noms que vous citez vous ont laissé songer au mien. Je vois d'ailleurs, au ton dont la flatterie usa de tout temps avec les princes vulgaires, que c'est honorer ceux qu'on estime que de les louer sobrement ; car on sait que les princes loués avec le plus d'excès sont

Copyright Arvensa Editions

rarement ceux qui méritent le mieux de l'être. Or il ne convient à personne de se mettre sur les rangs avec le projet de faire moins que les autres, surtout quand on doit craindre de faire moins bien. Permettez-moi donc de croire qu'il n'y a pas plus de vrai respect pour l'empereur et l'impératrice-reine dans les écrits des auteurs célèbres dont vous me parlez, que dans mon silence, et que ce serait une témérité de le rompre à leur exemple, à moins que d'avoir leurs talents.

Vous me pressez aussi de vous dire si leurs majestés impériales ont bien fait de consacrer de magnifiques établissements et des sommes immenses à des leçons publiques dans leur capitale ; et, après la réponse affirmative de tant d'illustres auteurs, vous exigez encore la mienne. Quant à moi, monsieur, je n'ai pas les lumières nécessaires pour me déterminer aussi promptement ; et je ne connais pas assez les moeurs et les talents de vos compatriotes pour en faire une application sûre à votre question. Mais voici là-dessus le précis de mon sentiment, sur lequel vous pourrez, mieux que moi, tirer la conclusion.

Par rapport aux moeurs. Quand les hommes sont corrompus, il vaut mieux qu'ils soient savants qu'ignorants ; quand ils sont bons, il est à craindre que les sciences ne les corrompent.

Par rapport aux talents. Quand on en a, le savoir les perfectionne et les fortifie ; quand on en manque, l'étude ôte encore la raison, et fait un pédant et un sot d'un homme de bon sens et de peu d'esprit.

Je pourrais ajouter à ceci quelques réflexions. Qu'on cultive ou non les sciences, dans quelque siècle que naisse un grand homme, il est toujours un grand homme ; car la source de son mérite n'est pas dans les livres, mais dans sa tête, et souvent les obstacles qu'il trouve et qu'il surmonte ne font que l'élever et l'agrandir encore. On peut acheter la science et même les savants ; mais le génie, qui rend le savoir utile, ne s'achète point ; il ne connaît ni l'argent, ni l'ordre des princes ; il ne leur appartient point de le faire naître, mais seulement de l'honorer ; il vit et s'immortalise avec la liberté qui lui est naturelle, et votre illustre Métastase lui-même était déjà la gloire de l'Italie avant d'être accueilli par Charles VI. Tâchons donc de ne pas confondre le vrai progrès des talents avec la protection que les souverains peuvent leur accorder. Les sciences règnent pour ainsi dire à la Chine depuis deux mille ans, et n'y peuvent sortir de l'enfance, tandis qu'elles sont dans leur vigueur en Angleterre, où le gouvernement ne fait rien pour elles. L'Europe est vainement inondée de gens de lettres, les gens

Copyright Arvensa Editions

de mérite y sont toujours rares ; les écrits durables le sont encore plus, et la postérité croira qu'on fit bien peu de livres dans ce même siècle où l'on en fait tant.

Quant à votre patrie en particulier, il se présente, monsieur, une observation bien simple : l'impératrice et ses augustes ancêtres n'ont pas eu besoin de gager des historiens et des poètes pour célébrer les grandes choses qu'ils voulaient faire ; mais ils ont fait de grandes choses, et elles ont été consacrées à l'immortalité comme celles de cet ancien peuple qui savait agir et n'écrivait point. Peut-être manquait-il à leurs travaux le plus digne de les couronner, parce qu'il est le plus difficile ; c'est de soutenir, à l'aide des lettres, tant de gloire acquise sans elles.

Quoi qu'il en soit, monsieur, assez d'autres donneront aux protecteurs des sciences et des arts des éloges que leurs majestés impériales partageront avec la plupart des rois : pour moi, ce que j'admire en elles, et qui leur est plus véritablement propre, c'est leur amour-constant pour la vertu et pour tout ce qui est honnête. Je ne nie pas que votre pays n'ait été longtemps barbare ; mais je dis qu'il était plus aisé d'établir les beaux-arts chez les Huns que de faire de la plus grande cour de l'Europe une école de bonnes moeurs.

Au reste, je dois vous dire que votre lettre ayant été adressée à Genève avant de venir à Paris, elle a resté près de six semaines en route, ce qui m'a privé du plaisir d'y répondre aussi tôt que je l'aurais voulu.

Je suis, autant qu'un honnête homme peut l'être d'un autre, monsieur, etc.

OBSERVATION

Dans cette lettre, qu'un mélange de persiflage et de philosophie rend très remarquable, Rousseau résume son opinion sur la querelle littéraire élevée à l'occasion de son premier discours. Quand il dit qu'il vaut *mieux que les hommes corrompus soient savants qu'ignorants*, il fait voir combien on avait dénaturé cette opinion. En demandant si naïvement des louanges pour ses souverains, M. Scheyb s'adressait à quelqu'un qui n'en était pas prodigue.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXI – À Madame d'Épinay

L'Ermitage, août 1756.

Je suis arrivé saucé, et à une heure de nuit ; mais du reste sans accident, et je vous remercie de votre inquiétude.

Votre jardinier a encore emporté ce matin des pêches au marché de Montmorency. On ne peut rien ajouter à l'effronterie qu'il met dans ses vols : et bien loin que ma présence ici le retienne, je vois très évidemment qu'elle lui sert de raison pour porter chez vous encore moins de fruit qu'à l'ordinaire. Il n'y aura de longtemps rien à faire à votre jardin ; vous épargneriez les restes de votre fruit si vous lui donniez congé plus tôt que plus tard : bien entendu que vous m'aurez fait avertir d'avance, et que vous vous ferez rendre en même temps la clef de la maison. À l'égard du lit et de ce qui est dans sa chambre, comme j'ignore ce qui est à vous ou à lui, je ne lui laisserai rien emporter sans un ordre de votre part. Il est inutile que personne couche ici ; et si cela est nécessaire, je pourrai y faire coucher quelqu'un du voisinage sur qui je compte, et à qui d'ailleurs je ne confierai pas la clef : en attendant vous aurez le temps de faire chercher un jardinier. La seule précaution dont j'aurais besoin pour le repos des gouverneuses, ce serait un fusil ou des pistolets pour cet hiver ; mais je ne trouve personne qui m'en veuille prêter, et il ne serait pas raisonnable d'en acheter. Au fond, je vois que nous sommes ici en parfaite sûreté et sous la protection des voisins. Je suis obligé de vous écrire tout ceci, car il est difficile d'avoir de conversation tranquille dans les courts intervalles que j'ai à passer près de vous. Bonjour, madame ; on va d'abord se mettre à votre ouvrage, et il se fera sans interruption. Mes respects à madame d'Esclavelles, et mes amitiés au tyran[582] et à vos enfants. Mon pied va mieux, malgré la fatigue.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXII – À M. de Voltaire sur la Providence

Le 18 août 1756.

Vos deux derniers poèmes[583], monsieur, me sont parvenus dans ma solitude, et quoique tous mes amis connaissent l'amour que j'ai pour vos écrits, je ne sais de quelle part ceux-ci me pourraient venir, à moins que ce ne soit de la vôtre. Ainsi je crois vous devoir remercier à la fois de l'exemplaire et de l'ouvrage. J'y ai trouvé le plaisir avec l'instruction, et reconnu la main du maître. Je ne vous dirai pas que tout m'en paraisse également bon ; mais les choses qui m'y déplaisent ne font que m'inspirer plus de confiance pour celles qui me transportent : ce n'est pas sans peine que je défends quelquefois ma raison contre les charmes de votre poésie ; mais c'est pour rendre mon admiration plus digne de vos ouvrages que je m'efforce de n'y pas tout admirer[584].

Je ferai plus, monsieur, je vous dirai sans détour, non les beautés que j'ai cru sentir dans ces deux | poèmes, la tâche effraierait ma paresse, ni même les défauts qu'y remarqueront peut-être de plus habiles gens que moi, mais les déplaisirs qui troublent en cet instant le goût que je prenais à vos leçons ; et je vous les dirai, encore attendri d'une première lecture où mon coeur écoutait avidement le vôtre, vous aimant comme mon frère, vous honorant comme mon maître, me flattant enfin que | vous reconnaîtrez dans mes intentions la franchise d'une âme droite, et dans mes discours le ton d'un ami de la vérité qui parle à un philosophe. D'ailleurs, plus votre second poème m'enchante, plus je prends librement parti contre le premier ; car, si vous n'avez pas craint de vous opposer à vous-même, pourquoi craindrais-je d'être de votre avis ? Je dois croire que vous ne tenez pas beaucoup à des sentiments que vous réfutez si bien.

Tous mes griefs sont donc contre votre *Poème sur le Désastre de*

Copyright Arvensa Editions

Lisbonne, parce que j'en attendais des effets plus dignes de l'humanité qui paraît vous l'avoir inspiré. Vous reprochez à Pope et à Leibnitz d'insulter à nos maux en soutenant que tout est bien, et vous chargez tellement le tableau de nos misères, que vous en aggravez le sentiment : au lieu des consolations que j'espérais, vous ne faites que m'affliger ; on dirait que vous craignez que je ne voie pas assez combien je suis malheureux, et vous croiriez, ce semble, me tranquilliser beaucoup en me prouvant que tout est mal.

Ne vous y trompez pas, monsieur, il arrive tout le contraire de ce que vous vous proposez. Cet optimisme, que vous trouvez si cruel, me console pourtant dans les mêmes douleurs que vous me peignez comme insupportables. Le poème de Pope adoucit mes maux et me porte à la patience ; le vôtre aigrit mes peines, m'excite au murmure, et m'ôtant tout, hors une espérance ébranlée, il me réduit au désespoir. Dans cette étrange opposition qui règne entre ce que vous prouvez et ce que j'éprouve, calmez la perplexité qui m'agite, et dites-moi qui s'abuse du sentiment ou de la raison.

« Homme, prends patience, me disent Pope et Leibnitz, les maux sont un effet nécessaire de la nature et de la constitution de cet univers. L'Être éternel et bienfaisant qui le gouverne eût voulu t'en garantir : de toutes les économies possibles, il a choisi celle qui réunissait le moins de mal et le plus de bien ; ou, pour dire la même chose encore plus crûment s'il le faut, s'il n'a pas mieux fait, c'est qu'il ne pouvait mieux faire. »

Que me dit maintenant votre poème ? « Souffre à jamais, malheureux. S'il est un Dieu qui t'ait créé, sans doute il est tout-puissant, il pouvait prévenir tous tes maux : n'espère donc jamais qu'ils finissent ; car on ne saurait voir pourquoi tu existes, si ce n'est pour souffrir et mourir. » Je ne sais ce qu'une pareille doctrine peut avoir de plus consolant que l'optimisme et que la fatalité même ; pour moi, j'avoue qu'elle me paraît plus cruelle encore que le manichéisme. Si l'embarras de l'origine du mal vous forçait d'altérer quelqu'une des perfections de Dieu, pourquoi vouloir justifier sa puissance aux dépens de sa bonté ? S'il faut choisir entre deux erreurs, j'aime encore mieux la première.

Vous ne voulez pas, monsieur, qu'on regarde votre ouvrage comme un poème contre la Providence ; et je me garderai bien de lui donner ce nom, quoique vous ayez qualifié de livre contre le genre humain un écrit[585] où

Copyright Arvensa Editions

je plaidais la cause du genre humain contre lui-même. Je sais la distinction qu'il faut faire entre les intentions d'un auteur et les conséquences qui peuvent se tirer de sa doctrine. La juste défense de moi-même m'oblige seulement à vous faire observer qu'en peignant les misères humaines, mon but était excusable et même louable, à ce que je crois : car je montrais aux hommes comment ils faisaient leurs malheurs eux-mêmes, et par conséquent comment ils les pouvaient éviter.

Je ne vois pas qu'on puisse chercher la source du mal moral ailleurs que dans l'homme libre, perfectionné, partant corrompu ; et quant aux maux physiques, si la matière sensible et impassible est une contradiction, comme il me le semble, ils sont inévitables dans tout système dont l'homme fait partie ; et alors la question n'est point pourquoi l'homme n'est pas parfaitement heureux, mais pourquoi il existe. De plus, je crois avoir montré qu'excepté la mort, qui n'est presque un mal que par les préparatifs dont on la fait précéder, la plupart de nos maux physiques sont encore notre ouvrage. Sans quitter votre sujet de Lisbonne, convenez, par exemple, que la nature n'avait point rassemblé là vingt mille maisons de six à sept étages ; et que si les habitants de cette grande ville eussent été dispersés plus également et plus légèrement logés, le dégât eût été beaucoup moindre, et peut-être nul. Tout eût fui au premier ébranlement, et on les eût vus le lendemain à vingt lieues de là, tout aussi gais que s'il n'était rien arrivé. Mais il faut rester, s'opiniâtrer autour des masures, s'exposer à de nouvelles secousses, parce que ce qu'on laisse vaut mieux que ce qu'on peut emporter. Combien de malheureux ont péri dans ce désastre pour vouloir prendre, l'un ses habits, l'autre ses papiers, l'autre son argent ! Ne sait-on pas que la personne de chaque homme est devenue la moindre partie de lui-même, et que ce n'est presque pas la peine de la sauver quand on a perdu tout le reste ?

Vous auriez voulu que le tremblement se fût fait au fond d'un désert plutôt qu'à Lisbonne. Peut-on douter qu'il ne s'en forme aussi dans les déserts ? mais nous n'en parlons point, parce qu'ils ne font aucun mal aux messieurs des villes, les seuls hommes dont nous tenions compte. Ils en font peu même aux animaux et aux sauvages qui habitent épars ces lieux retirés, et qui ne craignent ni la chute des toits, ni l'embrasement des maisons. Mais que signifierait un pareil privilège ? Serait-ce donc à dire que l'ordre du monde doit changer selon nos caprices, que la nature doit être soumise à nos lois, et que pour lui interdire un tremblement de terre en

Copyright Arvensa Editions

quelque lieu, nous n'avons qu'à y bâtir une ville ?

Il y a des événements qui nous frappent souvent plus ou moins, selon les faces par lesquelles on les considère, et qui perdent beaucoup de l'horreur qu'ils inspirent au premier aspect, quand on veut les examiner de près. J'ai appris dans *Zadig*, et la nature me confirme de jour en jour qu'une mort accélérée n'est pas toujours un mal réel,-et qu'elle peut quelquefois passer pour un bien relatif. De tant d'hommes écrasés sous les ruines de Lisbonne, plusieurs, sans doute, ont évité de plus grands malheurs ; et malgré ce qu'une pareille description a de touchant et fournit à la poésie, il n'est pas sûr qu'un seul de ces infortunés ait plus souffert que si, selon le cours ordinaire des choses, il eût attendu dans de longues angoisses la mort qui l'est venue surprendre. Est-il une fin plus triste que celle d'un mourant qu'on accable de soins inutiles, qu'un notaire et des héritiers ne laissent pas respirer, que les médecins assassinent dans son lit à leur aise, et à qui des prêtres barbares font avec art savourer la mort ? Pour moi, je vois partout que les maux auxquels nous assujettit la nature sont moins cruels que ceux que nous y ajoutons.

Mais, quelque ingénieux que nous puissions être à fomenter nos misères à force de belles institutions, nous n'avons pu jusqu'à présent nous perfectionner au point de nous rendre généralement, la vie à charge, et de préférer le néant à notre existence, sans quoi le découragement-et le désespoir se aéraient bientôt emparés du plus grand nombre, et le genre humain n'eût pu subsister longtemps. Or, s'il est mieux pour nous d'être que de n'être pas, c'en serait assez pour justifier notre existence, quand même nous n'aurions aucun dédommagement à attendre des maux que nous avons à souffrir, et que ces maux seraient aussi grands que vous les dépeignez. Mais il est difficile de trouver, sur ce point, de la bonne foi chez les hommes, et de bons calculs chez les philosophes, parce que ceux-ci, dans la comparaison des biens et des maux, oublient toujours le doux sentiment de l'existence indépendant de toute autre sensation, et que la vanité de mépriser la mort engage les autres à calomnier la vie, à peu près comme ces femmes qui, avec une robe tachée et des ciseaux, prétendent aimer mieux des trous que des taches.

Vous pensez, avec Érasme, que peu de gens voudraient renaître aux mêmes conditions qu'ils ont vécu ; mais tel tient sa marchandise fort haut, qui en rabattrait beaucoup s'il avait quelque espoir de conclure le marché. D'ailleurs, qui dois-je croire que vous avez consulté sur-cela ? des riches,

Copyright Arvensa Editions

peut-être, rassasiés de faux plaisirs, mais ignorant les véritables, toujours ennuyés de la vie, et toujours tremblants de la perdre ; peut-être des gens de lettres, de tous les ordres d'hommes le plus sédentaire, le plus malsain, le plus réfléchissant, et par conséquent le plus malheureux. Voulez-vous trouver des hommes de meilleure composition, ou du moins, communément plus sincères, et qui, formant le plus grand nombre, doivent au moins pour cela être écoutés par préférence ; consultez un honnête bourgeois qui aura passé une vie obscure et tranquille, sans projets et sans ambition ; un bon artisan qui vit commodément de son métier ; un paysan même, non de France, où l'on prétend qu'il faut les faire mourir de misère afin qu'ils nous fassent vivre, mais du pays, par exemple, où vous êtes, et généralement de tout pays libre. J'ose poser en fait qu'il n'y a peut-être pas dans le Haut-Valais un seul montagnard mécontent de sa vie presque automate, et qui n'acceptât volontiers, au lieu même du paradis qu'il attend et qui lui est dû, le marché de renaître sans cesse pour végéter ainsi perpétuellement. Ces différences me font croire que c'est souvent l'abus que nous faisons de la vie qui nous la rend à charge ; et j'ai bien moins bonne opinion de ceux qui sont fâchés d'avoir vécu, que de celui qui peut dire avec Caton : *Nec me vixisse poenitet, quoniàm ità vixi, ut frustra me natum non existimem*. Cela n'empêche pas que le sage ne puisse quelquefois déloger volontairement, sans murmure et sans désespoir, quand la nature ou la fortune lui porte bien distinctement l'ordre de mourir. Mais, selon le cours ordinaire des choses, de quelques maux que soit semée la vie humaine, elle n'est pas, à tout prendre, un mauvais présent ; et si ce n'est pas toujours un mal de mourir, c'en est fort rarement un de vivre.

Nos différentes manières de penser sur tous ces points m'apprennent pourquoi plusieurs de vos preuves sont peu concluantes pour moi : car je n'ignore pas combien la raison humaine prend plus facilement le moule de nos opinions que celui de la vérité, et qu'entre deux hommes d'avis contraires ce que l'un croit démontré n'est souvent qu'un sophisme pour l'autre.

Quand vous attaquez, par exemple, la chaîne des êtres si bien décrite par Pope, vous dites qu'il n'est pas vrai que, si l'on ôtait un atome du monde, le monde ne pourrait subsister. Vous citez là-dessus M. de Crousaz[586] ; puis vous ajoutez que la nature n'est asservie à aucune

Copyright Arvensa Editions

mesure précise ni à aucune forme précise ; que nulle planète ne se meut dans une courbe absolument régulière ; que nul être connu n'est d'une figure précisément mathématique ; que nulle quantité précise n'est requise pour nulle opération ; que la nature n'agit jamais rigoureusement ; qu'ainsi on n'a aucune raison d'assurer qu'un atome de moins sur la terre serait la cause de la destruction de la terre. Je vous avoue que sur tout cela, monsieur, je suis plus frappé de la force de l'assertion que de celle du raisonnement, et qu'en cette occasion je céderais avec plus de confiance à votre autorité qu'à vos preuves.

À l'égard de M. de Crousaz, je n'ai point lu son écrit contre Pope, et ne suis peut-être pas en état de l'entendre ; mais, ce qu'il y a de très certain, c'est que je ne lui céderai pas ce que je vous aurai disputé, et que j'ai tout aussi peu de foi à ses preuves qu'à son autorité. Loin de penser que la nature ne soit point asservie à la précision des quantités et des figures, je croirais, tout au contraire, qu'elle seule suit à la rigueur cette précision, parce qu'elle seule sait comparer exactement les fins et les moyens, et mesurer la force à la résistance. Quant à ses irrégularités prétendues, peut-on douter qu'elles n'aient toutes leur cause physique ; et suffit-il de ne la pas apercevoir pour nier qu'elle existe ? Ces apparentes irrégularités viennent sans doute.de quelques lois que nous ignorons, et que la nature suit tout aussi fidèlement que celles qui nous sont connues ; de quelque agent que nous n'apercevons pas, et dont l'obstacle ou le concours a des mesures fixes dans toutes ses opérations ; autrement il faudrait dire nettement qu'il y a des actions sans principe et des effets sans cause, ce qui répugne à toute philosophie.

Supposons deux poids en équilibre et pourtant inégaux ; qu'on ajoute au plus petit la quantité dont ils diffèrent : ou les deux poids resteront encore en équilibre, et l'on aura une cause sans effet ; ou l'équilibre sera rompu, et l'on aura un effet sans cause : mais si les poids étaient de fer, et qu'il y eût un grain d'aimant caché sous l'un des deux, la précision de la nature lui ôterait alors l'apparence de la précision, et à force d'exactitude, elle paraîtrait en manquer. Il n'y a pas une figure, pas une opération, pas une loi dans le monde physique à laquelle on ne puisse appliquer quelque exemple semblable à celui que je viens de proposer sur la pesanteur[587].

Vous dites que nul être connu n'est d'une figure précisément mathématique ; je vous demande, monsieur, s'il y a quelque figure qui ne

Copyright Arvensa Editions

le soit pas, et si la courbe la plus bizarre n'est pas aussi régulière aux yeux de la nature, qu'un cercle parfait aux nôtres. J'imagine, au reste, que, si quelque corps pouvait avoir cette apparente régularité, ce ne serait que l'univers même, en le supposant plein et borné ; car les figures mathématiques, n'étant que des abstractions, n'ont de rapport qu'à elles-mêmes, au lieu que toutes celles des corps naturels sont relatives à d'autres corps et à des mouvements qui les modifient ; ainsi cela ne prouverait encore rien contre la précision de la nature, quand même nous serions d'accord sur ce que vous entendez par ce mot de *précision*.

Vous distinguez les évènements qui ont des effets de ceux qui n'en ont point : je doute que cette distinction soit solide. Tout événement me semble avoir nécessairement quelque effet, ou moral, on physique, ou composé des deux, mais qu'on n'aperçoit pas toujours, parce que la filiation des événements est encore plus difficile à suivre que celle des hommes. Comme en général on ne doit pas chercher des effets plus considérables que les événements qui les produisent, la petitesse des causes rend souvent l'examen ridicule, quoique les effets soient certains ; et souvent aussi plusieurs effets presque imperceptibles se réunissent pour produire un événement considérable. Ajoutez que tel effet ne laisse pas d'avoir lieu, quoiqu'il agisse hors du corps qui la produit. Ainsi, la poussière qu'élève un carrosse peut ne rien faire à la marche de la voiture, et influer sur celle du monde : mais comme il n'y a rien d'étranger à l'univers, tout ce qui s'y fait agit nécessairement sur l'univers même.

Ainsi, monsieur, vos exemples me paraissent plus ingénieux que convaincants. Je vois mille raisons plausibles pourquoi il n'était peut-être pas indifférent à l'Europe qu'un certain jour l'héritière de Bourgogne fût bien ou mal coiffée, ni au destin de Rome que César tournât les yeux à droite ou à gauche, et crachat de l'un ou de l'autre côté, en allant au sénat le jour qu'il y fut puni. En un mot, en me rappelant le grain de sable cité par Pascal, je suis, à quelques égards, de l'avis de votre bramine ; et, de quelque manière qu'on envisage les choses, si tous les événements n'ont pas des effets sensibles, il me paraît incontestable que tous en ont de réels, dont l'esprit humain perd aisément le fil, mais qui ne sont jamais confondus par la nature.

Vous dites qu'il est démontré que les corps célestes font leur révolution dans l'espace non résistant : c'était assurément une belle chose à démontrer ; mais, selon la coutume des ignorants, j'ai très peu de foi aux

Copyright Arvensa Editions

démonstrations qui passent ma portée. J'imaginerais que, pour bâtir celle-ci, l'on aurait à peu près raisonné de cette manière. Telle force, agissant selon telle loi, doit donner aux astres tel mouvement dans un milieu non résistant ; or les astres ont exactement le mouvement calculé, donc il n'y a point de résistance. Mais qui peut savoir s'il n'y a pas, peut-être, un million d'autres lois possibles, sans compter la véritable, selon lesquelles les mêmes mouvements s'expliqueraient mieux encore dans un fluide que dans le vide par celle-ci ? L'horreur du vide n'a-t-elle pas longtemps expliqué la plupart des effets qu'on a depuis attribués à l'action de l'air ? D'autres expériences ayant ensuite détruit l'horreur du vide, tout ne s'est-il pas trouvé plein ? N'a-t-on pas rétabli le vide sur de nouveaux calculs ? Qui nous répondra qu'un système encore plus exact ne le détruira pas derechef ? Laissons les difficultés sans nombre qu'un physicien ferait peut-être sur la nature de la lumière et des espaces éclairés ; mais croyez-vous de bonne foi que Bayle, dont j'admire avec vous la sagesse et la retenue en matière d'opinions, eût trouvé la vôtre si démontrée ?

En général, il semble que les sceptiques s'oublient un peu sitôt qu'ils prennent le ton dogmatique, et qu'ils devraient user plus sobrement que personne du terme de démontrer. Le moyen d'être cru quand on se vante de ne rien savoir, en affirmant tant de choses ! Au reste, vous avez fait un correctif très juste au système de Pope, en observant qu'il n'y a aucune gradation proportionnelle entre les créatures et le Créateur, et que si la chaîne des êtres créés aboutit à Dieu, c'est parce qu'il la tient, et non parce qu'il la termine.

Sur le bien du tout préférable à celui de sa partie, vous faites dire à l'homme : Je dois être aussi cher à mon maître, moi être pensant et sentant, que les planètes, qui probablement ne sentent point. Sans doute cet univers matériel ne doit pas être plus cher à son auteur qu'un seul être pensant et sentant ; mais le système de cet univers, qui produit, conserve et perpétue tous les êtres pensants et sentants, lui doit être plus cher qu'un seul de ces êtres ; il peut donc, malgré sa bonté, ou plutôt par sa bonté même, sacrifier quelque chose du bonheur des individus à la conservation du tout. Je crois, j'espère valoir mieux aux yeux de Dieu que la terre d'une planète ; mais si les planètes sont habitées, comme il est probable, pourquoi vaudrais-je mieux à ses yeux que tous les habitants de Saturne ? On a beau tourner ces idées en ridicule, il est certain que toutes les analogies sont pour cette population, et qu'il n'y a que l'orgueil humain

Copyright Arvensa Editions

qui soit contre. Or, cette population supposée, la conservation de l'univers semble avoir pour Dieu même immoralité qui se multiplie par le nombre des mondes habités.

Que le cadavre d'un homme nourrisse des vers, des loups, ou des plantes, ce n'est pas, je l'avoue, un dédommagement de la mort de cet homme ; mais si, dans le système de cet univers, il est nécessaire à la conservation du genre humain qu'il y ait une circulation de substance entre les hommes, les animaux et les végétaux, alors le mal particulier d'un individu contribue au bien général. Je meurs, je suis mangé des vers ; mais mes enfants, mes frères vivront comme j'ai vécu ; mon cadavre engraisse la terre dont ils mangeront les productions ; et je fais, par l'ordre de la nature et pour tous les hommes, ce que firent volontairement Codrus, Curtius, les Décies, les Philènes, et mille autres, pour une petite partie des hommes.

Pour revenir, monsieur, au système que vous attaquez, je crois qu'on ne peut l'examiner convenablement sans distinguer avec soin le mal particulier, dont aucun philosophe n'a jamais nié l'existence, du mal général qui nie l'optimisme. Il n'est pas question de savoir si chacun de nous souffre ou non, mais s'il était bon que l'univers fût, et si nos maux étaient inévitables dans sa constitution. Ainsi, l'addition d'un article rendrait, ce semble, la proposition plus exacte, et, au lieu de *tout est bien*, il vaudrait peut-être mieux dire, *le tout est bien*, ou *tout est bien pour le tout*. Alors il est très évident qu'aucun homme ne saurait donner de preuves directes ni pour ni contre ; car ces preuves dépendent d'une connaissance parfaite de la constitution du monde et du but de son auteur, et cette connaissance est incontestablement au-dessus de l'intelligence humaine. Les vrais principes de l'optimisme ne peuvent se tirer ni des propriétés de la matière, ni de la mécanique de l'univers, mais seulement par induction des perfections de Dieu qui préside à tout : de sorte qu'on ne prouve pas l'existence de Dieu par le système de Pope, mais le système de Pope par l'existence de Dieu ; et c'est, sans contredit, de la question de la Providence qu'est dérivée celle de l'origine du mal : que si ces deux questions n'ont pas été mieux traitées l'une que l'autre, c'est qu'on a toujours si mal raisonné sur la Providence, que ce qu'on en a dit d'absurde a fort embrouillé tous les corollaires qu'on pouvait tirer de ce grand et consolant dogme.

Les premiers qui ont gâté la cause de Dieu sont les prêtres et les dévots, qui ne souffrent pas que rien se fasse selon l'ordre établi, mais font

Copyright Arvensa Editions

toujours intervenir la justice divine à des événements purement naturels, et, pour être sûrs de leur fait, punissent et châtient les méchants, éprouvent ou récompensent les bons indifféremment avec des biens ou des maux, selon l'événement. Je ne sais, pour moi, si c'est une bonne théologie, mais je trouve que c'est une mauvaise manière de raisonner, de fonder indifféremment sur le pour et le contre les preuves de la Providence, et de lui attribuer, sans choix, tout ce qui se ferait également sans elle.

Les philosophes, à leur tour, ne me paraissent guère plus raisonnables, quand je les vois s'en prendre au ciel de ce qu'ils ne sont pas impassibles, crier que tout est perdu quand ils ont mal aux dents, ou qu'ils sont pauvres, ou qu'on les vole, et charger Dieu, comme dit Sénèque, de la garde de leur valise. Si quelque accident tragique eut fait périr Cartouche ou César dans leur-enfance, on aurait dit : Quels crimes avaient-ils commis ? Ces deux brigands ont vécu, et nous disons : Pourquoi les avoir laissé vivre ? Au contraire, un dévot dira, dans le premier cas. Dieu voulait punir le père en lui ôtant son enfant ; et dans le second. Dieu conservait l'enfant pour le châtiment du peuple. Ainsi, quelque parti qu'ait pris la nature, la Providence a toujours raison chez les dévots, et toujours tort chez les philosophes. Peut-être, dans l'ordre des choses humaines, n'a-t-elle ni tort ni raison, parce que tout tient à la loi commune, et qu'il n'y a d'exception pour personne. Il est à croire que les événements particuliers ne sont rien aux yeux du maître de l'univers ; que sa providence est seulement universelle ; qu'il se contente de conserver les genres et les espèces, et de présider au tout, sans s'inquiéter de la manière dont chaque individu passe cette courte vie. Un roi sage, qui veut que chacun vive heureux dans ses états, a-t-il besoin de s'informer si les cabarets y sont bons ? Le passant murmure une nuit quand ils sont mauvais, et vit tout le reste de ses jours d'une impatience aussi déplacée. *Commorandi enim natura diversorium nobis, non habitandi dedit.*

Pour penser juste à cet égard, il semble que les choses devraient être considérées relativement dans l'ordre physique et absolument dans l'ordre moral : la plus grande idée que je puis me faire de la Providence est que chaque être matériel soit disposé le mieux qu'il est possible par rapport au tout, et chaque être intelligent et sensible le mieux qu'il est possible par rapport à lui-même ; en sorte que, pour qui sent son existence, il vaille mieux exister que ne pas exister. Mais il faut appliquer cette règle à la

Copyright Arvensa Editions

durée totale de chaque être sensible, et non à quelque instant particulier de sa durée, tel que la vie humaine ; ce qui montre combien la question de la Providence tient à celle de l'immortalité de l'âme, que j'ai le bonheur de croire, sans ignorer que la raison peut en douter, et à celle de l'éternité des peines, que ni vous, ni moi, ni jamais homme pensant bien de Dieu, ne croirons jamais.

Si je ramène ces questions diverses à leur principe commun, il me semble qu'elles se rapportent toutes à celle de l'existence de Dieu. Si Dieu existe, il est parfait ; s'il est parfait, il est sage, puissant, et juste ; s'il est sage et puissant, tout est bien, s'il est juste et puissant, mon âme est immortelle ; si mon âme est immortelle, trente ans de vie ne sont rien pour moi, et sont peut-être nécessaires au maintien de l'univers. Si l'on m'accorde la première proposition, jamais on n'ébranlera les suivantes ; si on la nie, il ne faut point disputer sur ses conséquences.

Nous ne sommes ni l'un ni l'autre dans ce dernier cas. Bien loin, du moins, que je puisse rien présumer de semblable de votre part en lisant le recueil de vos oeuvres, la plupart m'offrent les idées les plus grandes, les plus douces, les plus consolantes de la divinité, et j'aime bien mieux un chrétien de votre façon que de celle de la Sorbonne.

Quant à moi, je vous avouerai naïvement que ni le pour ni le contre ne me paraissent démontrés sur ce point par les seules lumières de la raison, et que, si le théiste ne fonde son sentiment que sur des probabilités, l'athée, moins précis encore, ne me paraît fonder le sien que sur des possibilités contraires. De plus, les objections de part et d'autre sont toujours insolubles, parce qu'elles roulent sur des choses dont les hommes n'ont point de véritable idée. Je conviens de tout cela, et pourtant je crois en Dieu tout aussi fortement que je crois une autre vérité, parce que croire et ne pas croire sont les choses du monde qui dépendent le moins de moi ; que l'état de doute est un état trop violent pour mon âme ; que, quand ma raison flotte, ma foi ne peut rester longtemps en suspens, et se détermine sans elle ; qu'enfin mille sujets de préférence m'attirent du côté le plus consolant, et joignent le poids de l'espérance à l'équilibre de la raison.

Voilà donc une vérité dont nous partons tous deux, à l'appui de laquelle vous sentez combien l'optimisme est facile à défendre et la Providence à justifier, et ce n'est pas à vous qu'il faut répéter les raisonnements rebattus, mais solides, qui ont été faits si souvent à ce sujet. À l'égard des philosophes qui ne conviennent pas du principe, il ne faut point disputer

Copyright Arvensa Editions

avec eux sur ces matières, parce que ce qui n'est qu'une preuve de sentiment pour nous ne peut devenir pour eux une démonstration, et que ce n'est pas un discours raisonnable de dire à un homme : *Vous devez croire ceci parce que je le crois*. Eux, de leur côté, ne doivent point non plus disputer avec nous sur ces mêmes matières, parce qu'elles ne sont que des corollaires de la proposition principale qu'un adversaire honnête ose à peine leur opposer, et qu'à leur tour ils auraient tort d'exiger qu'on leur prouvât le corollaire indépendamment de la proposition qui lui sert de base. Je pense qu'ils ne le doivent pas encore par une autre raison : c'est qu'il y a de l'inhumanité à troubler des âmes paisibles et à désoler les hommes à pure perte, quand c'e qu'on veut leur apprendre n'est ni certain ni utile. Je pense, en un mot, qu'a votre exemple on ne saurait attaquer trop fortement la superstition qui trouble la société, ni trop respecter la religion qui la soutient.

Mais je suis indigné, comme vous, que la foi de chacun ne soit pas dans la, plus parfaite liberté, et que l'homme ose contrôler l'intérieur des consciences où il ne saurait pénétrer, comme s'il dépendait de nous de croire ou de ne pas croire dans des matières où la démonstration n'a point lieu, et qu'on put jamais asservir la raison à l’autorité.

Les rois de ce monde ont-ils donc quelque inspection dans l'autre, et sont-ils en droit de tourmenter leurs sujets ici-bas pour les forcer d'aller en paradis ? Non, tout gouvernement humain se borne, par sa nature, aux devoirs civils, et, quoi qu'en ait pu dire le sophiste Hobbes, quand un homme sert bien l'état, il ne doit compte à personne de la manière dont il sert Dieu.

J'ignore si cet être juste ne punira point un jour toute tyrannie exercée en son nom ; je suis bien sûr au moins qu'il ne la partagera pas, et ne refusera le bonheur éternel à nul incrédule vertueux et de bonne foi. Puis-je, sans offenser sa bonté, et même sa justice, douter qu'un coeur droit ne rachète une erreur involontaire, et que des moeurs irréprochables ne vaillent bien mille cultes bizarres prescrits par les hommes et rejetés par la raison ? Je dirai plus : si je pouvais, à mon choix, acheter les oeuvres aux dépens de ma foi, et compenser, à force de vertu, mon incrédulité supposée, je ne balancerais pas un instant, et j'aimerais mieux pouvoir dire à Dieu : *J’ai fait, sans songer à toi, le bien qui t'est agréable, et mon coeur suivait ta volonté sans la connaître*, que de lui dire, comme il faudra que je fasse un jour : *Je t'aimais, et je n'ai cessé de t’offenser ; je t’ai connu, et n'ai*

Copyright Arvensa Editions

rien fait pour te plaire.

Il y a, je l'avoue, une sorte, de profession de foi que les lois peuvent imposer, mais hors les principes de la morale et du droit naturel, elle doit être purement négative, parce qu'il peut exister des religions qui attaquent les fondements de la société, et qu'il faut commencer par exterminer ces religions pour assurer la paix de l'état. De ces dogmes à proscrire, l'intolérance est sans difficulté le plus odieux ; mais il faut la prendre à sa source ; car les fanatiques les plus sanguinaires changent de langage selon la fortune, et ne prêchent que patience et douceur quand ils ne sont pas les plus forts. Ainsi j'appelle intolérant par principe tout homme qui s'imagine qu'on ne peut être homme de bien sans croire tout ce qu'il croit, et damne impitoyablement ceux qui ne pensent point comme lui. En effet, les fidèles sont rarement d'humeur à laisser les réprouvés en paix dans ce monde, et un saint qui croit vivre avec des damnés anticipe volontiers sur le métier du diable. Quant aux incrédules intolérants qui voudraient forcer le peuple à ne rien croire, je ne les bannirais pas moins sévèrement que ceux qui le veulent forcer à croire tout ce qu'il leur plaît ; car on voit, au zèle de leurs décisions, à l'amertume de leurs satires, qu'il ne leur manque que d'être les maîtres pour persécuter tout aussi cruellement les croyants qu'ils sont eux-mêmes persécutés par les fanatiques. Où est l'homme paisible et doux qui trouve bon qu'on ne pense pas comme lui ? Cet homme ne se trouvera sûrement jamais parmi les dévots, et il est encore à trouver chez les philosophes.

Je voudrais donc qu'on eût, dans chaque état, un code moral, ou une espèce de profession de foi civile qui contint positivement les maximes sociales que chacun serait tenu d'admettre, et négativement les maximes intolérantes qu'on serait tenu de rejeter, non comme impies, mais comme séditieuses. Ainsi, toute religion qui pourrait s'accorder avec le code serait admise ; toute religion qui ne s'y accorderait pas serait proscrite, et chacun serait libre de n'en avoir point d'autre que le code même. Cet ouvrage, fait avec soin, serait, ce me semble, le livre le plus utile qui jamais ait été composé, et peut-être le seul nécessaire aux hommes. Voilà, monsieur, un sujet pour vous ; je souhaiterais passionnément que vous voulussiez entreprendre cet ouvrage, et l'embellir de votre poésie, afin que chacun pouvant l'apprendre aisément, il portât dès l'enfance, dans tous les coeurs, ces sentiments de douceur et d'humanité qui brillent dans vos écrits, et qui manquent à tout le monde dans la pratique. Je vous exhorte à méditer ce

Copyright Arvensa Editions

projet, qui doit plaire à l'auteur d'*Alzire*. Vous nous avez donné, dans votre poème sur la religion naturelle, le catéchisme de l'homme ; donnez-nous maintenant, dans celui que je vous propose, le catéchisme du citoyen. C'est une matière à méditer longtemps, et peut-être à réserver pour le dernier de vos ouvrages, afin d'achever, par un bienfait au genre humain, la plus brillante carrière que jamais homme de lettres ait parcourue.

Je ne puis m'empêcher, monsieur, de remarquer à ce propos une opposition bien singulière entre vous et moi dans le sujet de cette lettre. Rassasié de gloire, et désabusé des vaines grandeurs, vous vivez libre au sein de l'abondance ; bien sûr de votre immortalité, vous philosophez paisiblement sur la nature de l'âme ; et, si le corps ou le coeur souffre, vous avez Tronchin pour médecin et pour ami : vous ne trouvez pourtant que mal sur la terre. Et moi, homme obscur, pauvre, et tourmenté d'un mal sans remède, je médite avec plaisir dans ma retraite, et trouve que tout est bien. D'où viennent ces contradictions apparentes ? Vous l'avez vous-même expliqué : vous jouissez, mais j'espère ; et l'espérance embellit tout.

J'ai autant de peine à quitter cette ennuyeuse lettre que vous en aurez à l'achever. Pardonnez-moi, grand homme, un zèle peut-être indiscret, mais qui ne s'épancherait pas avec vous si je vous estimais moins. À Dieu ne plaise que je veuille offenser celui de mes contemporains dont j'honore le plus les talents, et dont les écrits parlent le mieux à mon coeur ; mais il s'agit de la cause de la Providence, dont j'attends tout. Après avoir si longtemps puisé dans vos leçons des consolations et du courage, il m'est dur que vous m'ôtiez maintenant tout cela pour ne m'offrir qu'une espérance incertaine et vague, plutôt comme un palliatif actuel que comme un dédommagement à venir. Non, j'ai trop souffert en cette vie pour n'en pas attendre une autre. Toutes les subtilités de la métaphysique ne me feront pas douter un moment de l'immortalité de l'âme, et d'une Providence bienfaisante. Je la sens, je la crois, je la veux, je l'espère, je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir ; et ce sera, de toutes les disputes que j'aurai soutenues, la seule où mon intérêt ne sera pas oublié. Je suis avec respect, monsieur, etc.

OBSERVATION

Si jamais lettre fut digne d'attention et mérita une réponse de la part de

Copyright Arvensa Editions

Voltaire, c'était celle-ci, pleine de raison, de sensibilité, de tact, et d'un sentiment exquis des convenances. L'admiration pour le grand homme y est peinte avec de légères restrictions qui en rendent l'expression plus sincère, et la louange, en des termes qui ne permettent pas de douter de la franchise de celui qui en payait le tribut. Enfin le sujet traité était du plus grand intérêt, et s'il l'eût été par deux hommes de cette trempe, à quels développements lumineux ne pouvait-il pas se prêter ? Tout provoquait donc une réponse de la part de Voltaire, libre, riche, maître de son temps. En quoi consista-t-elle ? En ce peu de mots : « ; Votre lettre est très belle, mais je suis garde-malade et malade moi-même. J'attendrai que je me porte mieux pour penser avec vous. Comptez que de tous ceux qui vous ont lu, personne ne vous estime mieux que moi, malgré mes mauvaises plaisanteries. » La santé ne revint pas assez *pour penser avec* Rousseau, et bientôt les *mauvaises plaisanteries* furent remplacées par de sanglants outrages. *(Cf. ci-dessous la réponse de Voltaire en son entier-Arv. ed.)*

RÉPONSE DE VOLTAIRE

Aux Délices, 12 Septembre 1756.

Mon cher Philosophe, nous pouvons vous et moi, dans les intervalles de nos maux, raisonner en vers et en prose. Mais dans le moment présent, vous me pardonnerez de laisser là toutes ces discussions philosophiques qui ne sont que des amusements. Votre lettre est très belle, mais j'ai chez moi une de mes nièces qui depuis trois semaines est dans un assez grand danger : je suis garde-malade et très malade moi-même. J'attendrai que je me porte mieux et que ma nièce soit guérie, pour oser penser avec vous. M. Tronchin m'a dit que vous viendriez enfin dans votre patrie. M. d'Alembert vous dira quelle vie philosophique on mène dans ma petite retraite. Elle mériterait le nom qu'elle porte, si elle pouvait vous posséder quelquefois. On dit que vous haïssez le séjour des villes ; j'ai cela de commun avec vous ; je voudrais vous ressembler en tant de choses, que cette conformité pût vous déterminer à venir nous voir. L'état où je suis ne me permet pas de vous en dire davantage. Comptez que de tous ceux qui vous ont lu, personne ne vous estime plus que moi malgré mes mauvaises plaisanteries, et que de tous ceux qui vous verront, personne n'est plus disposé à vous aimer tendrement. Je commence par supprimer toute cérémonie.

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXIII – À M. Monnier

PEINTRE D'AVIGNON

Qui m'avait envoyé trois fois la même pièce de vers, demandant instamment une réponse.

À l'Ermitage, le 14 septembre 1756.

Ainsi, monsieur, votre épître et vos louanges sont un expédient que la curiosité vous inspire, pour voir une lettre de ma façon : d'où j'infère à quoi j'aurais dû m'attendre, si des moyens contraires vous eussent conduit à la même fin.

Pour moi, je trouve qu'on ne doit jamais répondre aux injures, et moins encore aux louanges ; car, si la vérité les dicte, elle en fait l'excuse ou la récompense ; et, si c'est le mensonge, il les faut également mépriser.

D'ailleurs, monsieur, que dire à quelqu'un qu'on ne connaît point ? Il y a de l'esprit dans vos vers ; vous m'y donnez beaucoup d'éloges, et peut-être en méritez-vous à plus juste titre ; mais ce sont deux faibles recommandations près de moi que de l'esprit et de l'encens.

Je vois que vous aimez à écrire ; en cela je ne vous blâme pas : mais, moi, je n'aime point à répondre, surtout à des compliments, et il n'est pas juste que je sois tyrannisé pour votre plaisir : non que mon temps soit précieux, comme vous dites ; il se passe à souffrir, on se perd dans l'oisiveté, et j'avoue qu'on ne peut guère en faire un moindre usage ; mais, quand je ne puis l'employer utilement pour personne, je ne veux pas qu'on m'empêche de le perdre comme il me plaît. Une seule minute usurpée est un bien que tous les rois de l'univers ne me sauraient rendre, et c'est pour disposer de moi que je fuis les oisifs des villes, gens aussi ennuyés qu'ennuyeux, qui, ne sachant que faire de leur temps, abusent de celui des autres. Je suis très parfaitement, etc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXIV – À Madame d'Épinay

... 1756.

Je commence par vous dire que je suis résolu, déterminé, quoi qu'il arrive, à passer l'hiver à l'Ermitage ; que rien ne me fera changer de résolution, et que vous n'en avez pas le droit vous-même, parce que telles ont été nos conventions quand je suis venu ; ainsi n'en parlons plus, que pour vous dire en deux mots mes raisons.

Il m'est essentiel d'avoir du loisir, de la tranquillité, et toutes mes commodités pour travailler cet hiver ; il s'agit en cela de tout pour moi. Il y a cinq mois que je travaille à pourvoir à tout, afin que nul soin ne vienne me détourner. Je me suis pourvu de bois ; j'ai fait mes provisions ; j'ai rassemblé, rangé des papiers et des livres pour être commodément sous ma main. J'ai pourvu de loin à toutes mes aises en cas de maladie ; je ne puis avoir de loisir qu'en suivant ce projet, et il faudra nécessairement que je donne à m'arranger le temps que je ne puis me dispenser de donner à mon travail. Un déménagement, je le sais par expérience, ne peut se faire, malgré vous-même, sans perte, dégâts et frais de ma part, que je ne puis supporter une seconde fois. Si j'emporte tout, voilà des embarras terribles ; si je laisse quelque chose, il me fera faute, ou l'on viendra le voler ici cet hiver ; enfin, dans la position où je suis, mon temps et mes commodités me sont plus précieux que ma vie. Mais ne vous imaginez pas que je coure ici aucun risque ; je me défendrai toujours aisément de l'ennemi du dehors ; c'est au-dedans qu'il était dangereux. Je vous promets de ne jamais m'éloigner sans précaution. Je ne compte pas même me promener de tout l'hiver ailleurs que dans le jardin : il faudrait faire un siège pour m'attaquer ici. Pour surcroît de précaution, je ferai toujours coucher un voisin dans la maison. Enfin, sitôt que vous m'aurez envoyé des armes, je ne sortirai jamais sans un pistolet en vue', même autour de la maison ; d'ailleurs je

Copyright Arvensa Editions

compte faire parler à notre homme par M. Matta. Ne m'en parlez donc plus, ma bonne amie ; vous ne feriez que me désoler, et n'obtiendriez rien ; car la contradiction m'est mortelle, et je suis entêté avec raison.

Je vois, par votre billet, que c'est lundi, et non pas dimanche, que vous congédiez notre homme[588] ; ce que je remarque, parce qu'il n'est pas indifférent que je sois instruit exactement du jour. N'oubliez pas de lui donner la note de ce que vous consentez qu'il emporte de la chambre ; sans quoi, ne sachant pas ce qui est à lui, je ne laisserai rien sortir. Je suis touché de vos alarmes et des inquiétudes que je vous donne ; mais comme elles ne sont pas raisonnables, je vous prie de les calmer. Aimez-moi toujours et tout ira bien. Bonjour.

OBSERVATION

Voici le commencement des persécutions dont Rousseau parle dans ses Confessions. Ou voulait qu'il rentrât à Paris. La mère de Thérèse s'ennuyait à l'Ermitage, où sa seule société consistait dans Thérèse, et dans Jean-Jacques, qu'elle ne comprenait pas. Comme elle se faisait faire des cadeaux à l’insu de Rousseau par les amis de celui-ci, l'on sent combien elle était contrariée d'être dans une solitude où, pendant l'hiver, ou ne voyait personne.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXV – À la même

Le lundi, septembre 1756.

Il y a un mot dans votre lettre qui me fait beaucoup de peine, et je vois bien que vos chagrins ne sont pas finis[589] ; j'irai le plus tôt qu'il me sera possible savoir de quoi il s'agit.

J'ai mieux aimé donner congé à votre jardinier, que de vous en laisser le tracas. Cependant cela ne vous l'évite pas ; il prétend avoir un autre compte avec vous. Je n'ignore pas ce que vous faites pour moi sans m'en rien dire, et je vous laisse faire, parce que je vous aime et qu'il ne m'en coûte pas de vous devoir ce que je ne peux tenir de moi-même, au moins quant à présent. Il prétend aussi que tous les outils du jardin, de vieux échalas et les graines sont à lui : j'ai du penchant à le croire, mais dans l'incertitude je ne laisserai rien sortir sans votre ordre.

Je ne sais si le jour de Diderot est changé : ils ne m'ont rien fait dire, et je les attends. Bonjour, ma bonne amie. J'ai reçu hier une lettre obligeante de Voltaire[590].

Comme je connais le jardinier pour un insolent, je dois vous prévenir que si j'ai, quant à moi, lieu d'être content de ses services, il ne l'a pas moins de l'être de ma reconnaissance.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXVI – À la même

Dimanche matin, l'Ermitage, octobre 1756.

J'apprends avec plaisir, ma bonne amie, que vous êtes mieux, et madame votre mère aussi ; je ne saurais vous en dire autant de moi. Je commence à craindre d'avoir porté mes projets plus loin que mes forces ; et si l'état où je suis continue, je doute que je revoie le printemps ni mon pays : au surplus, l'âme est assez tranquille, surtout depuis que j'ai revu mon ami[591].

Je voulais vous aller voir aujourd'hui, mais il faut remettre à demain ; encore ne puis-je m'assurer de rien. Ce sera sûrement le premier moment où je me sentirai du courage. Je n'ai point vu mon menaçant compatriote ; je vous remercie de votre avis ; mais je ne puis m'empêcher de rire de vos alarmes. À demain.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXVII – À la même

L'Ermitage, octobre 1756.

Quelque impatience que j'aie de sortir pour aller vous quereller, il faut, madame, que je garde encore la chambre malgré moi pour une maudite fluxion sur les dents, qui me désole. Faites-moi donc dire de vos nouvelles, puisque je n'en saurais encore aller savoir moi-même ; mais croyez que je ne laisserai pas échapper pour cela le premier jour de relâche. J'espère vous voir tout-à-fait rétablie, et vous retrouver cet air et ces yeux qui mettent M. de Saint-J. et bien d'autres si mal à leur aise.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXVIII – À la même

L'Ermitage, novembre 17 56.

Je suis beaucoup mieux aujourd'hui ; mais je ne pourrai cependant vous voir que la semaine prochaine, et j'irai fièrement à pied ; car cet appareil de carrosse me fait mal à l'imagination, comme si je pouvais manquer de jambes pour vous aller voir. Vous ne m'avez rien dit de vous ; j'espère que mademoiselle Le Vasseur m'en rapportera de bonnes nouvelles. Bonjour, madame.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXIX – À la même

L'Ermitage, ce mardi soir 1756.

J'envoie, ma bonne amie, savoir de vos nouvelles par Damour, qui va à Paris se présenter pour une bonne condition, qui, j'espère, ne lui fera pas quitter la vôtre ; et quand elle la lui ferait quitter, vos principes et les miens sont qu'il ne faut nuire-à personne pour notre intérêt ; ainsi, je lui ai donné un certificat en votre nom, tel que le peut comporter le peu de temps qu'il y a qu'il est à votre service.

Je vous prie de lui donner l'adresse de M. de Gauffecourt, afin qu'il aille de ma part en savoir des nouvelles, car j'en suis fort en peine : faites-moi dire des vôtres et de tout ce qui vous intéresse. Je ne puis vous écrire plus au long ; madame de Chenonceau a passé ici la journée ; elle vient de partir au flambeau. Il est tard à l'Ermitage, et je vais me coucher. Adieu.

Je ne sais toujours point ce que signifient les douze francs de M. Grimm.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXX – À la même

L'Ermitage, décembre 1756.

Les chemins sont si mauvais, que je prends le parti de vous écrire par la poste, et vous pourrez en faire de même, car on m'apporte mes lettres de Montmorency jusqu'ici, et je suis à cet égard comme au milieu de Paris.

Il fait ici un froid rigoureux qui vient altérer un peu de bonne heure ma provision de bois, mais qui me montre, par l'image prématurée de l'hiver, que, quoi qu'on en dise, cette saison n'est plus terrible ici qu'ailleurs que par l'absence des amis ; mais on se console par l'espoir de les retrouver au printemps, ou du moins de les revoir ; car il y a longtemps que vous me faites connaître qu'on les retrouve au besoin dans toutes les saisons.

Pour Dieu, gardez bien cette chère imbécillité, trésor inattendu dont le ciel vous favorise et dont vous avez grand besoin ; car si c'est un rhumatisme pour l'esprit, c'est au corps un très bon emplâtre pour la santé ; il vous faudrait bien de pareils rhumatismes pour vous rendre impotente ; et j'aimerais mieux que vous ne pussiez remuer ni pied ni pate, c'est-à-dire n'écrire ni vers ni comédie, que de vous savoir la migraine.

Je dois une réponse à M. de Gauffecourt ; mais je compte toujours qu'il viendra la recevoir. En attendant les bouts-rimés, il peut prier M. Chapuis d'envoyer un double du mémoire que je lui ai laissé. Si tout ceci vous paraît clair, le rhumatisme vous tient bien fort.

À propos de M. de Gauffecourt, et son manuscrit, quand voulez-vous me le renvoyer ? Savez-vous qu'il y a quatre ans que je travaille à pouvoir le lire, sans avoir pu en venir à bout ? Bonjour, madame ; touchez pour moi la pâte à toute la société[592].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXXI – À la même

Le 13 décembre 1756[593].

Ma chère amie, il faudra que j'étouffe, si je ne verse pas mes peines dans le sein de l'amitié. Diderot m'a écrit une lettre qui me perce l'âme. Il me font entendre que c'est par grâce qu'il ne me regarde pas comme un scélérat, et *qu'il y aurait bien à dire là-dessus*, ce sont ses termes ; et cela, savez-vous pourquoi ? parce que madame Le Vasseur est avec moi. Eh î hon Dieu, que dirait-il de plus si elle n'y était pas ? Je les ai recueillis dans la rue, elle et son mari, dans un âge où ils n'étaient plus en état de gagner leur vie. Elle ne m'a jamais rendu que trois mois de service. Depuis dix ans je m'ôte pour elle le pain de la bouche ; je la mène dans un bon air, où rien ne lui manque ; je renonce pour elle au séjour de ma patrie ; elle est sa maîtresse absolue, va, vient sans compte rendre ; j'en ai autant de soin que de ma propre mère ; tout cela n'est rien, et je ne suis qu'un scélérat si je ne lui sacrifie encore mon bonheur et ma vie, et si je ne vais mourir de désespoir à Paris pour son amusement. Hélas ! la pauvre femme ne le désire point ; elle ne se plaint point ; elle est très contente. Mais je vois ce que c'est ; M. Grimm ne sera pas content lui-même qu'il ne m'ait ôté tous les amis que je lui ai donnés. Philosophes des villes, si ce sont là vos vertus, vous me consolez bien de n'être qu'un méchant î J'étais heureux dans ma retraite ; la solitude ne m'est point à charge ; je crains peu la misère ; l'oubli du monde m'est indiffèrent ; je porte mes maux avec patience : mais aimer, et ne trouver que des coeurs ingrats, ah ! voilà le seul qui me soit insupportable ! Pardon, ma chère amie ; j'ai le coeur surchargé d'ennuis, et les yeux gonflés de larmes qui ne peuvent sortir. Si je pouvais vous voir un moment et pleurer, que je serais soulagé ! Mais je ne remettrai de ma vie les pieds à Paris ; pour le coup, je l'ai juré.

J'oubliais de vous dire qu'il y a même de la plaisanterie dans la lettre du

Copyright Arvensa Editions

philosophe ; il devient barbare avec légèreté : on voit qu'il se civilise.

OBSERVATION

Rousseau peint son âme dans cette lettre. On y voit combien il était révolté des jugements injustes. Il était loin de se douter que l'avenir lui en réservait de plus iniques que celui de Diderot, et même de M. Grimm. La manière dont il parle de ce dernier devait déplaire à madame d'Épinay.

Copyright Arvensa Editions

1757

Lettre CXXII – À Madame d'Épinay
Lettre CXXIII – À la même
Lettre CXXIV – À la même
Lettre CXXV – À la même
Lettre CXXVI – À la même
Lettre CXXVII – À la même
Lettre CXXVIII – À la même
Lettre CXXIX – À M. Diderot
Lettre CXXX – Au même
Lettre CXXXI – À Madame d'Épinay
Lettre CXXXII – À la même
Lettre CXXXIII – À la même
Lettre CXXXIV – À la même
Lettre CXXXV – À la même
Lettre CXXXVI – À la même
Lettre CXXXVII – À la même
Lettre CXXXVIII – À M. Vernes
Lettre CXXXIX – À Madame d'Épinay
Lettre CXL – À la même
Lettre CXLI – À la même
Lettre CXLII – À Sophie (Madame d'Houdetot)
Lettre CXLIII – À Madame d'Épinay
Lettre CXLIV – À la même
Lettre CXLV – À la même
Lettre CXLVI – À la même
Lettre CXLVII – À la même
Lettre CXLVIII – À la même
Lettre CXLIX – À la même
Lettre CL – À la même
Lettre CLI – À la même
Lettre CLII – À M. de Saint-Lambert

Copyright Arvensa Editions

Lettre CLIII – À M. Grimm
Lettre CLIV – À Madame d'Épinay
Lettre CLV – À Madame d'Houdetot
Lettre CLVI – À M. de Saint-Lambert
Lettre CLVII – À M. Grimm
Lettre CLVIII – À Madame d'Houdetot
Lettre CLIX – À la même
Lettre CLX – À Madame d'Épinay
Lettre CLXI – À la même
Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXXII – À la même

Janvier 1737.

Tenez, madame, voilà les lettres de Diderot et ma dernière réponse ; lisez et jugez-nous, car pour moi je suis trop aigri, trop violemment indigné pour avoir de la raison.

Je viens de déclarer à madame Le Vasseur que, quelque plaisir que nous eussions tous deux à vivre ensemble, mes amis jugeaient qu'elle était trop mal ici pour une femme de son-âge ; qu'il fallait qu'elle allât à Paris vivre avec ses enfants, et que je leur donnerais tout ce que j'avais au monde, à elle et à sa fille. Là-dessus la fille s'est mise à pleurer, et malgré la douleur de se séparer de sa mère, elle a protesté qu'elle ne me quitterait point, et en vérité les philosophes auront beau dire, je ne l'y contraindrai pas. Il faut donc que je me réserve quelque chose pour la nourrir aussi bien que moi. J'ai donc dit à madame Le Vasseur que je lui ferais une pension qui lui serait payée aussi longtemps que je vivrais, et c'est ce qui sera exécuté. Je lui ai dit encore que je vous prierais d'en régler la somme, et je vous en prie ; ne craignez point de la faire trop forte, j'y gagnerai toujours beaucoup, ne fût-ce que ma liberté personnelle.

Ce qu'il y a de plus affreux pour moi, c'est que la bonne femme s'est mis en tête que tout cela est un jeu joué entre Diderot, moi et sa fille, et que c'est un moyen que j'ai imaginé pour me défaire d'elle. Elle m'a représenté là-dessus une chose très juste, savoir, qu'ayant passé une partie de l'hiver ici[594], il lui est bien dur d'en partir à l'approche du printemps ; je lui ai dit qu'elle avait raison, mais que s'il venait à lui arriver le moindre malheur durant l'été, on ne manquerait pas de m'en rendre responsable. Ce ne sera pas le public, ai-je ajouté, qui dira cela, ce seront mes amis, et je n'ai pas le courage de m'exposer à passer chez eux pour un assassin.

Il y a quinze jours que nous vivions paisiblement ici, et dans une

Copyright Arvensa Editions

concorde parfaite. Maintenant nous voilà tous alarmés, agités, pleurant, forcés de nous séparer. Je vous assure que cet exemple m'apprendra à ne me mêler jamais qu'avec connaissance de cause et beaucoup de circonspection des affaires domestiques de mes amis, et je suis très incertain même si je dois écrire à M. d'Épinay en faveur de ce pauvre Cahouet[595].

Comme Diderot me marque qu'il viendra samedi, il est important de lui envoyer sur-le-champ sa lettre. S'il vient, il sera reçu avec honnêteté, mais mon coeur se fermera devant lui, et je sens que nous ne nous reverrons jamais. Peu lui importe, ce ne sera pour lui qu'un ami de moins. Mais moi, je perdrai tout, je serai tourmenté le reste de ma vie[596]. Un autre exemple m'a trop appris que je n'ai point un coeur qui sache oublier ce qui lui fut cher. Évitons, s'il se peut, une rupture irréconciliable. Je suis si cruellement tourmenté, que j'ai jugé à propos de vous envoyer cet exprès, afin d'avoir réponse à point nommé. Servez-vous-en pour l'envoyer porter la lettre à Diderot, et me répondez sur-le-champ, si vous avez quelque pitié de moi.

P. S. Il faut que je vous ajoute que madame Le Vasseur me fait à présent de violents reproches ; elle me les fait durement, avec hauteur, et du ton de quelqu'un qui se sent bien appuyé. Je ne réponds rien non plus que sa fille ; nous nous contentons de gémir en silence : je vois que les vieillards sont durs, sans pitié, sans entrailles, et n'aiment plus rien qu'eux-mêmes. Vous voyez que je ne peux plus éviter d'être un monstre. J'en suis un aux yeux de M. Diderot, si madame Le Vasseur reste ici ; j'en suis un à ses yeux si elle n'y reste pas. Quelque parti que je prenne, me voilà méchant malgré moi.

OBSERVATION

Ces lettres, à l'occasion de Diderot, mettent à même de juger avec connaissance de cause les deux amis ; l'un violent, l'autre emporté, mais avec cette différence que le premier voulait, bon gré malgré, se mêler des affaires du second, qui s'occupait à peine des siennes, et ne voulait pour lui que l'indépendance. L'emportement de celui-ci était toujours provoqué par une cause qui le justifiait. D'ailleurs il s'évaporait promptement : mais la violence de Diderot, accessible à la haine, avait de la durée. L'odieuse note

Copyright Arvensa Editions

à l'occasion de Sénèque ne le prouve que trop. Diderot a laissé dans ses écrits des traces de cette haine et de son injustice : dans les siens, Rousseau n'a parlé de son ancien ami qu'en termes honorables.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXXIII – À la même

... 1757.

Je reçois votre lettre, ma bonne amie, une heure après que je vous ai envoyé un exprès avec celles que vous me demandez. Je ne suis pas homme à précautions, et surtout avec mes amis, et je n'ai gardé aucune copie de mes lettres. Vous avez bien prévu que la vôtre m'attendrirait. Je vous jure, ma bonne amie, que votre amitié m'est plus chère que la vie, et qu'elle me console de tout.

Je n'ai rien à répondre à ce que vous me marquez des bonnes intentions de Diderot, qu'une seule chose ; mais pesez-la bien. Il connaît mon caractère emporté, et la sensibilité de mon âme. Posons que j'aie eu tort, certainement il était l'agresseur ; c'était donc à lui à me ramener par les voies qu'il y savait propres ; un mot, un seul mot de douceur me faisait tomber la plume de la main, les larmes des yeux, et j'étais aux pieds de mon ami. Au lieu de cela voyez le ton de sa seconde lettre, voyez comment il raccommode la dureté de la première ; s'il avait formé le projet de rompre avec moi, comment s'y serait-il pris autrement ? Croyez-moi, ma bonne amie, Diderot est maintenant un homme du monde. Il fut un temps où nous étions tous deux pauvres et ignorés, et nous étions amis. J'en puis dire autant de Grimm ; mais ils sont devenus tous deux des gens importants... J'ai continué d'être ce que j'étais, et nous ne nous convenons plus.

Au reste, je suis porté à croire que j'ai fait injustice à ce dernier, et même que ce n'est pas la seule ; mais si vous voulez connaître quelles ont été toujours pour lui mes dispositions intérieures, je vous renvoie à un mot du billet que vous avez dû recevoir aujourd'hui et qui ne vous aura pas échappé. Mais tous ces gens-là sont si hauts, si maniérés, si secs ; le moyen d'oser les aimer encore ? Non, ma bonne amie, mon temps est passé.

Copyright Arvensa Editions

Hélas ! je suis réduit à désirer pour eux que nous ne redevenions jamais amis. Il n'y a plus que l'adversité qui puisse leur rendre la tendresse qu'ils ont eue pour moi. Jugez si votre amitié m'est chère, à vous qui n'avez pas eu besoin de ce moyen cruel d'en connaître le prix.

Surtout que Diderot ne vienne pas Mais je devrais me rassurer, il a promis de venir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXXIV – À la même

... 1757.

Madame Le Vasseur doit vous écrire, ma bonne amie ; je l'ai priée de vous dire sincèrement ce qu'elle pense. Pour la mettre bien à son aise, je lui ai déclaré que je ne voulais pas voir sa lettre, et je vous prie de ne me rien dire de ce qu'elle contient.

Je n'enverrai pas la mienne à Diderot, puisque vous vous y opposez. Mais me sentant très grièvement offensé, il y aurait, à convenir d'un tort que je n'ai pas, une bassesse et une fausseté que je ne saurais me permettre, et que vous blâmeriez vous-même sur ce qui se passe au fond de mon coeur. L'Évangile ordonne bien à celui qui reçoit un soufflet d'offrir l'autre joue, mais non pas de demander pardon. Vous rappelez-vous cet homme de la comédie, qui crie au meurtre en donnant des coups de bâton ? voilà le rôle du philosophe.

N'espérez pas l'empêcher de venir par le temps qu'il fait : il serait très fâché qu'il fût plus beau. La colère lui donnera le loisir et les forces que l'amitié lui refuse : il s'excédera pour venir à pied me répéter les injures qu'il me dit dans ses lettres. Je ne les endurerai rien moins que patiemment ; il s'en retournera être malade à Paris, et moi, je paraîtrai à tout le monde un homme fort odieux. Patience ! il faut souffrir. N'admirez-vous pas la raison de cet homme qui me voulait venir prendre à Saint-Denys, en fiacre, y dîner, et me remmener en fiacre, et à qui, huit jours après, sa fortune ne permet plus d'aller à l'Ermitage autrement qu'à pied ? Pour parler son langage, il n'est pas-absolument impossible que ce soit là le ton de la bonne foi ; mais, dans ce cas, il faut qu'en huit jours il soit arrivé d'étranges révolutions dans sa fortune. O la philosophie !

Je prends part au chagrin que vous donne la maladie de madame votre mère ; mais croyez que votre peine ne saurait approcher de la mienne ; on

Copyright Arvensa Editions

souffre moins encore de voir malades les personnes qu'on aime, qu'injustes et cruelles.

Adieu, ma bonne amie ; voici la dernière fois que je vous parlerai de cette malheureuse affaire.

Vous me parlez d'aller à Paris avec un sang-froid qui me réjouirait dans tout autre temps. Je me tiens pour bien dites toutes les belles choses qu'il y aurait à dire là-dessus ; mais avec tout cela, je n'irai de ma vie à Paris, et je bénis le ciel de m'avoir fait ours, ermite, et têtu, plutôt que philosophe.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXXV – À la même

De l'Ermitage, à dix heures du matin, 1757.

Quand j'avais un almanach et point de pendule, je datais du quantième ; maintenant que j'ai une pendule et point d'almanach, je date de l'heure. Je suis obligé de vous dire, à cause du rhumatisme, que c'est une manière de vous demander un almanach pour mes étrennes.

Le lieutenant criminel[597] vous supplie d'agréer ses respects. La maman n'en peut faire autant, attendu qu'elle est à Paris et malade d'un gros rhume ; elle compte pourtant revenir lundi, et j'espère qu'elle me rapportera de vos nouvelles.

Je reçois à l'instant votre lettre et vos paquets. Je n'ai pas bien entendu les géants du Nord, et la glacière, et les lutins, et les tasses à la crème, etc. ; ce qui me fait comprendre que vous m'avez, avec tout cela, inoculé de votre rhumatisme : ainsi vous faites bien de m'envoyer en même temps votre cotillon pour m'en guérir[598]. J'ai pourtant quelque peur qu'il ne me tienne un peu trop chaud, car je n'ai pas accoutumé d'être si bien fourré.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXXVI – À la même

Passe pour le cotillon ; mais le sel ! jamais femme donna-t-elle à la fois de la chaleur et de la prudence ? À la fin vous me ferez mettre mon bonnet de travers, et je ne le redresserai plus. N'avez-vous pas assez fait pour vous ? faites maintenant quelque chose pour moi, et laissez-vous aimer à ma guise.

Oh ! que vous êtes bonne avec vos explications ! Ah ! ce cher rhumatisme ! Maintenant que vous m'avez expliqué votre billet, expliquez-moi le commentaire ; car cette glacière où je ne comprends rien y revient encore, et pour moi, je ne vous connais pas d'autre glacière qu'un recueil de musique française.

Enfin, vous avez vu l'homme[599]. C'est toujours autant de pris ; car je suis de votre avis, et je crois que c'est tout ce que vous on aurez. Je me doute pourtant bien de ce qu'un ours musqué[600] devrait vous dire sur l'effet de ce premier entretien ; mais quant à moi, je pense que le Diderot du matin voudra toujours vous aller voir, et que le Diderot du soir ne vous aura jamais vue. Vous savez bien que le rhumatisme le tient aussi quelquefois, et quand il ne plane pas sur ses deux grandes ailes auprès du soleil, on le trouve sur un tas d'herbes, perclus de ses quatre pattes. Croyez-moi, si vous avez encore un cotillon de reste, vous ferez bien de le lui envoyer. Je ne savais pas que le papa Gauffecourt fût malade, et l'on m'a même flatté de le voir aujourd'hui ; ce que vous m'avez marqué fera que s'il ne vient pas, j'en serai fort en peine.

Encore de nouveaux plans ? Diable soit fait des plans, et plan plan relantanplan ! C'est sans doute une fort belle chose qu'un plan, mais faites des détails et des scènes théâtrales ; il ne faut que cela pour le succès d'une pièce à la lecture, et même quelquefois à la représentation. Que Dieu

Copyright Arvensa Editions

vous préserve d'en faire une assez bonne pour cela.

J'ai relu votre lettre pour y chercher les fautes d'orthographe, et n'y en ai pas su trouver une, quoique je ne doute pas qu'elles n'y soient. Je ne vous sais pas mauvais gré de les avoir faites, mais bien de les avoir remarquées. Moi, j'en voulais faire exprès pour vous faire honte, et n'y ai plus songé en vous écrivant.

Bonjour, mon amie du temps présent, et bien plus encore du temps à venir. Vous ne me dites rien de votre santé, ce qui me fait augurer qu'elle est bonne.

À propos de santé, je ne sais s'il y a de l'orthographe dans ce chiffon, mais je trouve qu'il n'y a pas grand sens ; ce qui me fait croire que je n'aurais pas mal fait de me faire de votre cotillon une bonne calotte bien épaisse, au lieu d'un gilet, car je sens que le rhumatisme ne me tient pas au coeur, mais à la cervelle.

Je vous prie de vouloir bien demander au tyran[601] ce que signifie un paquet qu'il m'a fait adresser, contenant deux écus de six francs : cela me paraît un acompte un peu fort sur les parties d'échecs qu'il doit perdre avec moi.

Diderot sort d'ici ; je lui ai montré votre lettre et la mienne. Je vous l'ai dit, il a conçu une grande estime pour vous, et ne vous verra point. Vous en avez assez fait, même pour lui. Croyez-moi, laissez-le aller. La maman Le Vasseur se porte un peu mieux.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXXVII – À la même

Voilà, madame, un emploi vacant à Grenoble, comme vous verrez ci-derrière ; mais j'ignore et dans quel département, et si l'emploi n'est point trop important ; ce que je sais, c'est que le gendre de madame Sabi, mon hôtesse, qui est dans le pays, donnerait une pension à madame Le Vasseur, si elle pouvait le lui faire obtenir ; que le père du prétendant est très solvable, et que les cautions ne lui manqueraient pas. Consultez donc là-dessus M. d'Épinay, si vous le jugez à propos ; puisque vous avez donné à madame Le Vasseur la commission de vous informer des emplois vacants, nous vous parlons de celui-ci à tout hasard, sauf à retirer bien vite notre proposition si elle est indiscrète, comme j'en ai peur.

Faites-moi dire comment vous êtes aujourd'hui. Je vous recommande toujours le ménagement ; car je trouve qu'en général on prend trop de précautions dans les autres temps, et jamais assez dans les convalescences. Pour moi, je ne vaux pas la peine qu'on en parle ; quand j'aurai de meilleures nouvelles, soyez sure que j'irai vous le dire moi-même. Bonjour, madame et bonne amie.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXXVIII – À la même

[602]

À l'Ermitage, janvier 1757.

Nous sommes ici trois malades, dont je ne suis pas celui qui aurait le moins besoin d'être gardé. Je laisse en plein hiver, au milieu des bois, les personnes que j'y ai amenées sous promesse de ne les y point abandonner. Les chemins sont affreux, et l'on enfonce de toutes parts jusqu'au jarret. De plus de deux cents amis qu'avait M. Gauffecourt à Paris, il est étrange qu'un pauvre infirme, accablé de ses propres maux, soit le seul dont il ait besoin. Je vous laisse réfléchir sur tout cela ; je vais donner encore ces deux jours à ma santé et aux chemins pour se raffermir. Je compte partir vendredi s'il ne pleut ni ne neige ; mais je suis tout-à-fait hors d'état d'aller à pied jusqu'à Paris, ni même jusqu'à Saint-Denys, et le pis est que le carrosse ne peut manquer de me faire beaucoup de mal dans l'état où je suis. Cependant si le vôtre se trouve, en cas de temps passable, vendredi à onze heures précises devant la grille de M. de Luxembourg [603], j'en profiterai, sinon je continuerai ma route comme je pourrai, et j'arriverai quand il plaira à Dieu. Au reste, je veux que mon voyage me soit payé ; je demande une épingle pour ma récompense ; si vous ne me la faites pas avoir, vous qui pouvez tout, je ne vous le pardonnerai jamais.

Je choisis d'aller dîner avec vous, et coucher chez Diderot. Je sens aussi, parmi tous mes chagrins, une certaine consolation à passer encore quelques soirées paisibles avec notre pauvre ami. Quant aux affaires, je n'y entends du tout rien ; je n'en veux entendre parler d'aucune espèce, à quelque prix que ce soit ; arrangez-vous là-dessus. Voilà un paquet et une lettre que je vous prie de faire porter chez Diderot. Bonjour, ma bonne amie ; tout en vous querellant, je vous plains, vous estime, et ne songe

Copyright Arvensa Editions

point sans attendrissement au zèle et à la constance dont vous avez besoin, toujours environnée d'amis malades ou chagrins, qui ne tirent leur courage et leur consolation que de vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXXIX – À M. Diderot

[604]

Ce mercredi soir, 1757.

Quand vous prenez des engagements, vous n'ignorez pas que vous avez femme, enfant, domestique, etc. ; cependant vous ne laissez pas de les prendre comme si rien ne vous forçait d'y manquer : j'ai donc raison d'admirer votre courage. Il est vrai que, quand vous avez promis de venir, je murmure de vous attendre toujours vainement ; et, quand vous me donnez des rendez-vous, de vous voir manquer à tous sans exception : voilà, je pense, le plus grand des maux que je vous ai faits en ma vie.

Vous n'avez pas changé. Ne vous flattez pas de cela. Si vous eussiez toujours été ce que vous êtes, j'ai bien de la peine à croire que je fusse devenu votre ami ; je suis bien sûr au moins que vous ne seriez pas devenu le mien.

Vous voulez venir à l'Ermitage samedi ? Je vous prie de n'en rien faire ; je vous en prie instamment. Dans la disposition où nous sommes tous deux, il ne convient pas de se voir si tôt ; car il y a bien de l'apparence que ce serait notre dernière entrevue, et je ne veux pas exposer une amitié qui m'est chère à cette crise. Il n'est pas question de mon ouvrage, et je ne suis plus en état d'en parler, ni d'y penser. Mais peut-être serez-vous bien aisé

Copyright Arvensa Editions

de gagner une maladie, pour avoir le plaisir de me la reprocher, et de me chagriner doublement. Dans nos altercations, vous avez toujours été l'agresseur. Je suis très sûr de ne vous avoir jamais fait d'autre mal que de ne pas endurer assez patiemment celui que vous aimez à me faire, et en cela je conviens que j'avais tort. J'étais heureux dans ma solitude ; vous avez pris à tâche d'y troubler mon bonheur, et vous la remplissez fort bien. D'ailleurs, vous avez dit qu'il n'y a que le méchant qui soit seul ; et, pour justifier votre sentence, il faut bien, à quelque prix que ce soit, faire en sorte que je le devienne. Philosophes ! philosophes !

Non, je ne reprocherai point au ciel de m'avoir donné des amis ; mais sans madame d'Épinay, j'ai bien peur que je n'eusse à lui reprocher de ne m'en avoir point donné. Au reste, je ne conviens pas de leur inutilité ; ils servaient ci-devant à me rendre la vie agréable, et servent maintenant à m'en détacher.

Quant au sophisme inhumain que vous me reprochez, vous avez raison d'en parler bien bas ; vous ne sauriez en parler assez bas pour votre honneur. Que Dieu vous préserve d'avoir un coeur qui voie ainsi ceux de vos amis ! Je commence à être de votre avis sur madame Le Vasseur ; elle sera mieux à Paris : malheureusement je ne puis l'y tenir dans l'aisance ; mais je lui donnerai tout ce que j'ai, je vendrai tout ; si je puis gagner quelque chose, le produit sera pour elle. Elle a des enfants à Paris qui peuvent la soigner : s'ils ne suffisent pas, sa fille la suivra. En tout cela, je ne ferais pas trop pour mon coeur, ni assez pour mes amis. Mais, quoi qu'il en puisse arriver, je ne veux pas aliéner la liberté de ma personne, ni devenir son esclave, la philosophie dût-elle me démontrer que je le dois. Je resterai seul ici ; je mangerai du pain, je boirai de l'eau ; je serai heureux et tranquille : vous aurez madame Le Vasseur, et je serai bientôt oublié.

Je crois avoir répondu au Lettré[605], c'est-à-dire au fils d'un fermier général, que je ne plaignais pas les pauvres qu'il avait aperçus sur le rempart, attendant mon liard ; qu'apparemment il les en avait amplement dédommagés ; que je l'établissais mon substitut ; que les pauvres de Paris n'auraient pas à se plaindre de cet échange ; mais que je ne trouverais pas aisément un si bon substitut pour ceux de Montmorency, qui en avaient beaucoup plus de besoin. Il y a ici un bon vieillard respectable qui a passé sa vie à travailler, et qui, ne le pouvant plus, meurt de faim sur ses vieux jours. Ma conscience est plus contente des deux sous que je lui donne tous

Copyright Arvensa Editions

les lundis, que de cent liards que j'aurais distribués à tous les gueux du rempart. Vous êtes plaisants, vous autres philosophes, quand vous regardez les habitants des villes comme les seuls hommes auxquels vos devoirs vous lient. C'est à la campagne qu'on apprend à aimer et servir l'humanité ; on n'apprend qu'à la mépriser dans les villes. J'ai des devoirs dont je suis l'esclave ; et c'est pour cela que je ne veux pas m'en imposer d'autres qui m'ôtent le pouvoir de remplir ceux-là.

Je remarque une chose qu'il est important que je vous dise. Je ne vous ai jamais écrit sans attendrissement, et je mouillai de mes larmes ma précédente lettre ; mais enfin la sécheresse des vôtres s'étend jusqu'à moi. Mes yeux sont secs, et mon coeur se resserre en vous écrivant. Je ne suis pas en état de vous voir : ne venez pas, je vous en conjure. Je n'ai jamais consulté le temps, ni compté mes pas, quand mes amis ont eu besoin de ma présence. Je puis attendre d'eux le même zèle ; mais ce n'est pas ici le cas de l'employer. Si vous avez quelque respect pour une ancienne amitié, ne venez pas l'exposer à une rupture infaillible et sans retour. Je vous envoie cette lettre par un exprès auquel vous pourrez remettre mes papiers cachetés.

OBSERVATION

Cette lettre est une de celles qu'il est nécessaire délire avec attention pour juger de quel côté furent les torts dans la rupture entre Diderot et Jean-Jacques. On y voit que celui-ci s'aperçoit que l’amitié du premier se refroidit, et qu'il en éprouve un sentiment plein d'amertume.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXXX – Au même

Janvier 1757.

J'ai envie de reprendre en peu de mots l'histoire de nos démêlés. Vous m'envoyâtes votre livre. Je vous écrivis là-dessus un billet le plus tendre et le plus honnête que j'aie écrit de ma vie, et dans lequel je me plaignais, avec toute la douceur de l'amitié, d'une maxime très louche, et dont on pourrait me faire une application bien injurieuse. Je reçus en réponse une lettre très sèche, dans laquelle vous prétendez me faire grâce, en ne me regardant pas comme un malhonnête homme ; et cela, uniquement parce que j'ai chez moi une femme de quatre-vingts ans : comme si la campagne était mortelle à cet âge, et qu'il n'y eût des femmes de quatre-vingts ans qu'à Paris. Ma réplique avait toute la vivacité d'un honnête homme insulté par son ami : vous repartîtes par une lettre abominable. Je me défendis encore, et très fortement ; mais, me défiant de la fureur où vous m'aviez mis, et, dans cet état même, redoutant d'avoir tort avec un ami, j'envoyai ma lettre à madame d'Épinay, que je fis juge de notre différent. Elle me renvoya cette même lettre, en me conjurant de la supprimer, et je la supprimai. Vous m'en écrivez maintenant une autre dans laquelle vous m'appelez méchant, injuste, cruel, féroce. Voilà le précis de ce qui s'est passé dans cette occasion.

Je voudrais vous faire deux ou trois questions très simples. Quel est l'agresseur dans cette affaire ? Si vous voulez vous en rapporter à un tiers, montrez mon premier billet ; je montrerai le vôtre.

En supposant que j'eusse mal reçu vos reproches, et que j'eusse tort dans le fond, qui de nous deux était le plus obligé de prendre le ton de la raison pour y ramener l'autre ? Je n'ai jamais résisté à un mot de douceur. Vous pouvez l'ignorer, mais vous pouvez savoir que je ne cède pas volontiers aux outrages. Si votre dessein, dans toute cette affaire, eût été

Copyright Arvensa Editions

de m'irriter, qu'eussiez-vous fait de plus ?

Vous vous plaignez beaucoup des maux que je vous ai faits. Quels sont-ils donc enfin ces maux ? Serait-ce de ne pas endurer assez patiemment ceux que vous aimez à me faire ; de ne pas me laisser tyranniser à votre gré ; de murmurer quand vous affectez de me manquer de parole, et de ne jamais venir lorsque vous l'avez promis ? Si jamais je vous ai fait d'autres maux, articulez-les. Moi, faire du mal à mon ami ! Tout cruel, tout méchant, tout féroce que je suis, je mourrais de douleur, si je croyais jamais en avoir fait à mon plus cruel ennemi autant que vous m'en faites depuis six semaines.

Vous me pariez de vos services ; je ne les avais point oubliés ; mais ne vous y trompez pas : beaucoup de gens m'en ont rendu, qui n'étaient point mes amis. Un honnête homme, qui ne sent rien, rend service, et croit être ami : il se trompe ; il n’est qu'honnête homme. Tout votre empressement, tout votre zèle pour me procurer des choses dont je n'ai que faire, me touchent peu. Je ne veux que de l'amitié ; et c'est la seule chose qu'on me refuse. Ingrat, je ne t'ai point rendu de services, mais je t'ai aimé ; et tu ne me paieras de ta vie ce que j'ai senti pour toi durant trois mois. Montre cet article à ta femme, plus équitable que toi, et demande-lui si, quand ma présence était douce à ton coeur affligé, je comptais mes pas et regardais au temps qu'il faisait, pour aller à Vincennes consoler mon ami. Homme insensible et dur ! deux larmes versées dans mon sein m'eussent mieux valu que le trône du monde ; mais tu me les refuses, et te contentes de m'en arracher. Hé bien ! garde tout le reste, je ne veux plus rien de toi.

Il est vrai que j'ai engagé madame d'Épinay à vous empêcher de venir samedi dernier. Nous étions tous deux irrités : je ne sais point mesurer mes paroles ; et vous, vous êtes défiant, ombrageux, pesant à la rigueur les mots lâchés inconsidérément, et sujet à donner à mille choses simples un sens subtil auquel on n'a pas songé, Il était dangereux en cet état de nous voir. De plus, vous vouliez venir à pied ; vous risquiez de vous faire malade, et n'en auriez pas, peut-être, été trop fâché. Je ne me sentais pas le courage de courir tous les dangers de cette entrevue. Cette frayeur ne méritait assurément pas vos reproches ; car, quoi que vous puissiez faire, ce sera toujours un lien sacré pour-mon coeur que celui de notre ancienne amitié ; et dussiez-vous m’insulter encore, je vous verrai toujours avec plaisir, quand la colère ne m’aveuglera pas.

À l'égard de madame d'Épinay, je lui ai envoyé vos lettres et les

Copyright Arvensa Editions

miennes ; je serais étouffé de douleur sans cette communication ; et, n'ayant plus de raison, j'avais besoin de conseils. Vous paraissez toujours si fier de vos procédés dans cette affaire, que vous devez être fort content d’avoir un témoin qui les puisse admirer. Il est vrai qu'elle vous sert bien ; et si je ne connaissais son motif, je la croirais aussi injuste que vous.

Pour moi, plus j'y pense, moins je puis vous comprendre. Comment ! parce qu'à propos je ne sais pas trop de quoi, vous avez dit que le méchant est seul, fout-il absolument me rendre méchant, et sacrifier votre ami à votre sentence ? Pour d'autres auteurs, l'alternative serait dangereuse : mais vous ! D'ailleurs, cette alternative n'est point nécessaire ; votre sentence, quoique obscure et louche, est très vraie en un sens, et dans ce sens elle ne me fait qu'honneur : car, quoique vous en disiez, je suis beaucoup moins seul ici que vous au milieu de Paris. Diderot ! Diderot ! je le vois avec une douleur amère : sans cesse au milieu des méchants, vous apprenez à leur ressembler ; votre bon coeur se corrompt parmi eux, et vous forcez le mien de se détacher insensiblement de vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXXXI – À Madame d'Épinay

[606]

À l'Ermitage, ce jeudi, 1757.

PREMIÈRE RÉDACTION

Diderot m'a écrit une troisième lettre, en me renvoyant mes papiers. Ma réponse était faite quand j'ai reçu la vôtre : il y a trop longtemps que cette tracasserie dure ; il faut qu'elle finisse : ainsi n'en parlons plus. Mais où avez-vous pris que je me plaindrai de vous aussi, parce que vous me querellez ? Eh ! vraiment, vous faites fort bien : j'en ai souvent grand besoin quand j'ai tort ; et même à présent que vous me querellez quand j'ai raison, je ne laisse pas de vous en savoir gré ; car je vois vos motifs ; et tout ce que nous me dites, pour être franc et sincère, n'en a que mieux le ton de l'estime et de l'amitié. Mais vous ne me ferez jamais entendre que vous croyez me faire grâce en parlant bien de moi : vous ne direz jamais : *Encore y aurait-il bien à dire là-dessus*. Vous m'offenseriez vivement, et vous vous outrageriez vous-même ; car il ne convient point à d'honnêtes gens d'avoir des amis dont ils pensent mal. Comment, madame, appelez-vous cela une forme, un extérieur ?

En qualité de solitaire, je suis plus sensible qu'un autre ; en qualité de malade, j'ai droit aux ménagements que l'humanité doit à la faiblesse et à l'humeur d'un homme qui souffre. Je suis pauvre, et il me semble que cet état mérite encore des égards. Que je vous fasse donc ma déclaration sur ce que j'exige de l'amitié, et sur ce que j'y veux mettre. Reprenez librement ce que vous trouverez à blâmer dans mes règles ; mais attendez-vous à ne m'en pas voir départir aisément ; car elles sont tirées de mon caractère, que je ne puis changer.

Premièrement, je veux que mes amis soient mes amis, et non pas mes

Copyright Arvensa Editions

maîtres ; qu'ils me conseillent, et non pas qu'ils me gouvernent : je veux bien leur aliéner mon coeur, mais non pas ma liberté.

Qu'ils me parlent toujours librement et franchement. Ils peuvent me tout dire : hors le mépris, je leur permets tout. Le mépris des indifférents m'est indifférent ; mais si je le souffrais de mes amis, j'en serais digne. S'ils ont le malheur de me mépriser, qu'ils ne me le disent pas ; car à quoi cela sert-il ? Qu'ils me quittent, c'est leur devoir envers eux-mêmes. À cela près, quand ils me font leurs représentations, de quelque ton qu'ils les fassent, ils usent de leur droit ; quand, après les avoir écoutés, je fais ma volonté, j'use du mien ; et je ne veux plus que, quand j'ai pris une fois mon parti, ils y trouvent sans cesse à redire, en m'accablant de criailleries éternelles et tout-à-fait inutiles.

Leurs grands empressements à me rendre mille services dont je ne me soucie point me sont à charge ; j'y trouve un certain air de supériorité qui me déplaît : d'ailleurs tout le monde en peut faire autant. J'aime mieux qu'ils m'aiment et se laissent aimer ; voilà ce que les amis seuls savent faire. Je m'indigne surtout quand le premier venu les dédommage de moi, tandis que je ne peux souffrir qu'eux seuls au monde. Il n'y a que leurs caresses qui puissent me faire endurer leurs bienfaits ; et, quand je fais tant que d'en recevoir d'eux, je veux qu'ils consultent mon goût, et non pas le leur : car nous pensons si différemment sur tant de choses, que souvent ce qu'ils jugent bon me paraît mauvais.

S'il survient une querelle, je dirais bien que c'est à celui qui a tort de revenir le premier ; mais c'est ne rien dire, car chacun croit toujours avoir raison. Tort ou raison, c'est à celui qui a commencé la querelle à la finir. Si je reçois mal sa censure, si je m'aigris sans sujet, si je me mets en colère mal à propos, je ne veux point qu'il s'y mette à son tour. Je veux qu'il me caresse bien, qu'il me baise bien ; entendez-vous, madame ? en un mot, qu'il commence par m'apaiser, ce qui ne sera pas long ; car il n'y a point d'incendie au fond de mon coeur qu'une larme ne puisse éteindre. Alors, quand je serai attendri, calmé, honteux, confus, qu’il me gourmande bien, qu'il me dise bien mon lait ; et sûrement il sera content de moi. Voilà ce que je veux que mon ami fasse envers moi quand j'ai tort, et ce que je suis toujours prêt à faire envers lui dans le même cas. S'il est question d'une minutie, qu'on la laisse tomber, et qu'on ne se fasse pas un sot point d'honneur d'avoir toujours l’avantage.

Je puis vous citer là-dessus une espèce de petit exemple dont vous ne

Copyright Arvensa Editions

vous doutez pas, quoiqu'il vous regarde ; c'est à l'occasion de ce billet où je vous parlais de la Bastille dans un sens bien différent de celui où vous le prîtes, et que vous n'entendîtes assurément pas comme je vous l'avais écrit. Vous m'écrivîtes une lettre bien éloignée d'être injurieuse et désobligeante (vous n'en savez point écrire de telles à vos amis), mais où je voyais que vous étiez mécontente de la mienne. J'étais persuadé, comme je le suis encore, qu'en cela vous aviez tort ; je vous répliquai : vous aviez établi certaines maximes, qu'il faut aimer les hommes indifféremment ; qu'il faut être content des autres, pour l'être de soi ; que nous sommes faits pour la société, pour supporter mutuellement nos défauts, pour avoir entre nous une intimité de frères, etc. Vous m'aviez mis précisément sur mon terrain. Ma lettre était bonne, du moins je la crus telle, et sûrement vous auriez pris du temps pour y répondre. Prêt à la fermer, je la relus avec plaisir ; elle avait, n'en doutez pas, le ton de l'amitié, mais une certaine chaleur dont je ne puis me défendre. Je sentis que vous n'en seriez pas plus contente que de la première, et qu'il s'élèverait entre nous un nuage d'altercation dont je serais la cause. À l'instant je jetai ma lettre au feu, résolu d'en demeurer là. Je ne saurais vous dire avec quel contentement de coeur je vis brûler-mon éloquence ; et vous savez que je ne vous en ai plus parlé. Ma chère et bonne amie, Pythagore disait qu'il ne faut jamais attiser le feu avec une épée ; cette sentence me paraît être la plus importante et la plus sacrée des lois de l'amitié.

J'ai bien d'autres prétentions encore avec mes amis, et elles augmentent à mesure qu'ils me sont chers : aussi serai-je de jour en jour plus difficile avec vous. Mais, pour le coup, il faut finir cette lettre.

Je vois, en relisant la vôtre, que vous m'annoncez le paquet de Diderot. L'un et l'autre ne me sont pourtant pas parvenus ensemble, et j'ai reçu le paquet longtemps avant la lettre. Ne vous étonnez pas si je prends Paris toujours plus en haine : il ne m'en vient rien que de chagrinant, hormis vos lettres. Je n'irai jamais. Si vous voulez me faire vos représentations là-dessus, et même aussi vivement qu'il vous plaira, vous en avez le droit : elles seront bien reçues et inutiles ; après cela, vous ne m'en ferez plus.

Faites ce que vous jugerez à propos au sujet du livre de M. d'Holbach ; mais je n'approuve point qu'on se charge d'une édition, et surtout une femme. C'est une manière de faire acheter un livre par force, et de mettre à contribution ses amis ; je ne veux point de cela. Bonjour, ma bonne amie.

Copyright Arvensa Editions

SECONDE RÉDACTION

Diderot m'a écrit une troisième lettre, en me renvoyant mes papiers. Quoique vous me marquiez par la vôtre que vous m'envoyez ce paquet, elle m'est parvenue plus tard et par une autre voie ; de sorte que quand je l'ai reçue, ma réponse à Diderot était déjà faite. Vous devez être aussi ennuyée de cette longue tracasserie que j'en suis excédé. Ainsi n'en parlons plus, je vous en supplie.

Mais où avez-vous pris que je me plaindrai de vous aussi ? Si j'avais à m'en plaindre, ce serait parce que vous usez de trop de ménagement avec moi et me traitez trop doucement. J'ai souvent besoin d'être plus gourmande que cela ; un ton de gronderie me plaît fort quand je le mérite ; je crois que je serais bomme à le regarder quelquefois comme une sorte de cajolerie de l'amitié. Mais on querelle son ami sans le mépriser ; on lui dira fort bien qu'il est une bête ; on ne lui dira pas qu'il est un coquin. Vous ne me ferez jamais entendre *que vous me croyez faire grâce en pensant bien de moi*. Vous ne m'insinuerez jamais *qu'en y regardant de près il y aurait beaucoup d'estime à rabattre*. Vous ne me direz pas: *Encore y aurait-il bien à dire là-dessus*. Ce ne serait pas seulement m'offenser, ce serait vous offenser vous-même ; car il ne convient pas à d'honnêtes gens d'avoir des amis dont ils pensent mal ; que s'il m'était arrivé de mal interpréter sur ce point un discours de votre part, vous vous hâteriez assurément de m'expliquer votre idée, et vous garderiez de soutenir durement et sèchement ce même propos dans le mauvais sens où je l'aurais entendu. Comment, madame, appelez-vous cela une forme, un extérieur ?

J'ai envie, puisque nous traitons ce sujet, de vous faire ma déclaration sur ce que j'exige de l'amitié, et sur ce que j'y veux mettre à mon tour. Reprenez librement ce que vous trouverez à blâmer dans mes règles ; mais attendez-vous à ne m'en pas voir départir aisément ; car elles sont tirées de mon caractère, que je ne puis changer.

Premièrement, je veux que mes amis soient mes amis, et non pas mes maîtres ; qu'ils me conseillent sans prétendre me gouverner ; qu'ils aient toutes sortes de droits sur mon coeur, aucun sur ma liberté. Je trouve très singuliers les gens qui, sous ce nom, prétendent toujours se mêler de mes affaires sans me rien dire des leurs.

Qu'ils me parlent toujours librement et franchement. Ils peuvent me

Copyright Arvensa Editions

tout dire: hors le mépris, je leur permets tout. Le mépris d'un indifférent m'est indifférent ; mais si je le souffrais d'un ami, j'en serais digne. S'il a le malheur da me mépriser, qu'il ne me le dise pas, qu'il me quitte ; c'est son devoir envers lui-même. À cela près, quand il me fait ses représentations, de quelque ton qu'il les fasse, il use de son droit ; quand, après l'avoir écouté, je fais ma volonté, j'use du mien ; et je trouve mauvais qu'on me rabâche éternellement sur une chose faite.

Leurs grands empressements à me rendre mille services dont je ne me soucie point me sont à charge ; j'y trouve un certain air de supériorité qui me déplait: d'ailleurs tout le monde en peut faire autant. J'aime mieux qu'ils m'aiment et se laissent aimer ; voilà ce que les amis seuls peuvent faire. Je m'indigne surtout quand le premier venu les dédommage de moi, tandis que je ne puis souffrir qu'eux seuls au monde. Il n'y a que leurs caresses qui puissent me faire supporter leurs bienfaits ; man quand je fais tant que d'en recevoir d'eux, je veux qu'ils consultent mon goût et non pas le leur ; car nous pensons si différemment sur tant de choses, que souvent ce qu'ils estiment bon me paraît mauvais.

S'il survient une querelle, je dirais bien que c'est à celui qui a tort de revenir le premier ; mais c'est ne rien dire, car chacun croit toujours avoir raison. Tort ou raison, c'est à celui qui a commencé la querelle à la, finir. Si je reçois mal sa censure, si je m'aigris sans sujet, si je me mets en colère mal à propos, il ne doit pas s'y mettre à mon exemple, ou bien il ne m'aime pas. Au contraire, je veux qu'il me caresse bien, qu'il me baise bien ; entendez-vous, madame ? en un mot, qu'il commence par m'apaiser, ce qui sûrement ne sera pas long ; car il n'y eut jamais d'incendie au fond de mon coeur qu'une larme ne pût éteindre. Alors, quand je serai attendri, calmé, honteux, confus, qu'il me gourmande bien, qu'il me dise bien mon fait ; et sûrement il sera content de moi. S'il est question d'une minutie qui ne vaille pas l'éclaircissement, qu'on la laisse tomber: que l'agresseur se taise le premier, et ne se fasse point un sot point d'honneur d'avoir toujours l'avantage. Voilà ce que je veux que mon ami fasse envers moi, et que je suis toujours prêt à faire envers lui dans le même cas.

Je pourrai vous citer là-dessus une espèce de petit exemple dont vous ne vous doutez pas, quoiqu'il vous regarde ; c'est au sujet d'un billet que je reçus de vous il y a quelque temps, en réponse à un autre dont je vis que vous n'étiez pas contente, et où vous n'aviez pas, ce me semble, bien entendu ma pensée. Je fis une réplique assez bonne, ou du moins elle me

Copyright Arvensa Editions

parut telle: elle avait sûrement le ton de la véritable amitié, mais en même temps une certaine vivacité dont je ne puis me défendre ; et je craignis, en la relisant, que vous n'en fussiez pas plus contente que de la première. À l'instant, je jetai ma lettre au feu ; je ne puis vous dire avec quel contentement de coeur je vis brûler mon éloquence ; je ne vous en ai plus parlé, et je crois avoir acquis l'honneur d'être battu: il ne faut quelquefois qu'une étincelle pour allumer un incendie. Ma chère et bonne amie, Pythagore disait qu'on ne devait jamais attiser le feu avec une épée ; cette sentence me paraît la plus importante et la plus sacrée des lois de l'amitié.

J'exige d'un ami bien plus encore que tout ce que je viens de vous dire ; plus même qu'il ne doit exiger de moi, et que je n'exigerais de lui, s'il était à ma place et que je fusse à la sienne. En qualité de solitaire, je suis plus sensible qu'un autre: si j'ai quelque tort avec un ami qui vive dans le monde, il y songe un moment, et mille distractions le lui font oublier le reste de la journée ; mais rien ne me distrait sur les siens ; privé du sommeil, je m'en occupe durant la nuit entière ; seul à la promenade, je m'en occupe depuis que le soleil se lève jusqu'à ce qu'il se couche ; mon coeur n'a pas un instant de relâche, et les duretés d'un ami me donnent dans un seul jour des années de douleurs. En qualité de malade, j'ai droit aux ménagements que l'humanité doit à la faiblesse et à l'humeur d'un homme qui souffre. Quel est l'ami, quel est l'honnête homme qui ne doit pas craindre d'affliger un malheureux tourmenté d'une maladie incurable et douloureuse ? Je suis pauvre, et il me semble que cet état mérite encore des égards. Tous ces ménagements que j'exige, vous les avez eus sans que je vous en parlasse ; et sûrement jamais un véritable ami n'aura besoin que je les lui demande. Mais, ma chère amie, parlons sincèrement ; me connaissez-vous des amis ? Ma foi, bien m'en a pris d'apprendre à m'en passer ; je connais force gens qui ne seraient pas fâchés que je leur eusse obligation, et beaucoup à qui j'en ai en effet ; mais des coeurs dignes de répondre au mien, ah ! c'est bien assez d'en connaître un.

Ne vous étonnez donc pas si je prends Paris toujours plus en haine ; il ne m'en vient rien que de chagrinant, hormis vos lettres: on ne m'y reverra jamais. Si vous voulez me faire vos représentations là-dessus, et même aussi vivement qu'il vous plaira, vous en avez le droit: elles seront bien reçues et inutiles ; après cela, vous n'en ferez plus.

Faites tout ce que vous jugerez à propos au sujet du livre de M. d'Holbach, excepté de vous charger de l'édition ; c'est une manière de faire

Copyright Arvensa Editions

acheter un livre par force, et de mettre à contribution ses amis: je ne veux point de cela.

Je vous remercie du *Voyage d'Anson* ; je vous le renverrai la semaine prochaine.

Pardonnez les ratures ; je vous écris au coin de mon feu, où nous sommes tous rassemblés. Les gouverneuses épuisent avec le jardinier les histoires de tous les pendus du pays, et la gazette d'aujourd'hui est si abondante que je ne sais plus du tout ce que je dis. Bonjour, ma bonne amie.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXXXII – À la même

Ce mardi au soir, l'Ermitage, janvier 1757.

Sans madame d'Houdetot, j'aurais été fort en peine de M. de Gauffecourt, parce que vous m'en aviez promis des nouvelles tous les jours, et que je n'en ai point reçu jusqu'à ce moment. Me voilà rassuré et consolé, puisqu'elles sont bonnes et les vôtres aussi. En attendant que les remèdes de M. Tronchin vous soient utiles, vous ne perdez pas votre temps à les prendre, puisqu'ils sont agréables à prendre : c'est un tour d'ami dont les médecins ne s'avisent guère.

Madame Le Vasseur est mieux, et vous remercie très humblement, ainsi que sa fille. Moi, je n'ai que mes indispositions coutumières, un peu rengrégées[607] par l'hiver comme tous les ans ; par-dessus tout cela un m'ai de dents me désole depuis deux jours. Je vous tiendrai au besoin ce que je vous ai promis ; je vous le tiendrais quand je ne vous aurais rien promis ; l'amitié que vous me témoignez est digne de cette confiance : mais je ne suis point dans le cas, et j'espère de n'y jamais être. Bonjour, ma bonne amie.

Voilà deux paires de bas en attendant.

Je vous prie de vouloir bien remercier madame d'Houdetot de son billet ; j'en avais besoin pour me rassurer sur les suites des fatigues excessives qu'elle avait essuyées en venant.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXXXIII – À la même

L'Ermitage, février 1757.

Il y a si longtemps que je n'ai reçu de vos nouvelles par vous-même, que je serais fort inquiet de votre santé si je ne savais d'ailleurs qu'à votre fluxion près elle a été passable. Je n'ai jamais aimé entre amis la règle de s'écrire exactement, car l'amitié elle-même est ennemie des petites formules ; mais la circonstance de ma dernière lettre me donne quelque inquiétude sur l'effet qu'elle aura produit sur vous ; et si je n'étais rassuré par mes intentions, je craindrais qu'elle ne vous eût déplu en quelque chose. Soyez bien sûre qu'en pareil cas j'aurais mal expliqué ou vous auriez mal interprété mes sentiments ; voulant être estimé de vous, je n'ai prétendu y faire que mon apologie vis-à-vis mon ami Diderot et des autres personnes qui ont autrefois porté ce nom ; et qu'hors les témoignages de mon attachement pour vous, il n'y avait rien dans cette lettre dont j'aie prétendu vous faire la moindre application. Ce qui me rassure aussi bien que mon coeur, c'est le vôtre qui n'est rien moins que défiant ; et je ne puis m'empêcher de croire que si vous eussiez été mécontente de moi, vous me l'auriez dit ; mais, je vous en prie, pour me tranquilliser tout-à-fait, dites-moi que vous ne l'êtes pas. Bonjour, ma bonne amie.

Vous aviez bien raison de vouloir que je visse Diderot ; il a passé hier la journée ici. Il y a longtemps que je n'en ai passé d'aussi délicieuse. Il n'y a point de dépit qui tienne contre la présence d'un ami.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXXXIV – À la même

Février 1757.

Vous ne m'avez pas marqué si l'on avait congédié les médecins. Qui pourrait tenir au supplice de voir assassiner chaque jour son ami[608] sans y pouvoir porter remède ? Eh ! pour l'amour de Dieu, balayez-moi tout cela, et les comtes et les abbés, et les belles dames, et le diable qui les emporte tous. Alors, écrivez-moi, et, s'il est nécessaire, je m'offre de ne le plus quitter ; mais ne me faites pas venir inutilement. Je veux bien donner ma vie et ma santé, mais je voudrais au moins que ce sacrifice fut bon à quelque chose ; car, quant à moi, je suis très persuadé que je ne retournerai jamais à Paris que pour y mourir. Bonjour, ma bonne amie.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXXXV – À la même

De l'Ermitage, ce je ne sais pas quantième, printemps 1757.

Je voudrais bien, ma bonne amie, que vous eussiez été quitte de votre fluxion aussi facilement que moi de mon rhume ; il prenait un train assez vif, mais il s'en est allé tout d'un coup, sans que je sache ce qu'il est devenu. Que Dieu donne une bonne fois le même caprice à vos migraines !

Je vous remercie ; je ne me souviens pas de quoi. Ah ! du dinde, dont je ne vous remercie pourtant pas, puisqu'il n'était pas pour moi, mais dont j'ai mangé ou mangerai comme si c'était à moi d'en remercier.

Ce que vous me recommandez était tout-à-fait superflu. Les échos de mes bois sont discrets ; j'ai pour l'ordinaire peu de choses à leur, dire, et de ce peu, je ne leur en dis rien du tout. Le nom de Julie et le vôtre sont les seules choses qu'ils sachent répéter.

Je vous recommande votre santé, votre gaieté, et vos comédies. Je vous prie de faire ma cour à la parfaite[609], d'embrasser pour moi toute votre famille, et même les ours embrassables : je m'imagine qu'ils le sont tous, hors moi. J'assure en particulier sa tyrannie[610] de mes respects.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXXXVI – À la même

Ce jeudi, printemps de 1757.

Je comptais, madame, vous aller voir au commencement de cette semaine ; mais le mauvais temps et le doute si vous ne seriez pas retournée à Paris m'ont retenu, outre que l'ours ne quitte pas volontiers les bois. J'irai demain dîner avec vous s'il ne pleut pas dans l'intervalle, et que vous me fassiez dire que vous y serez et que vous n'aurez point d'étrangers. Bonjour, ma bonne amie ; je vous aime dans ma solitude, où je n'ai que cela à faire, et où tout m'avertit que c'est bien fait ; mais vous, au milieu de tant de distractions, songez-vous un peu à moi ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXXXVII – À la même

Ce dimanche matin, avril 1757.

Voilà, madame, les prémices de votre Ermitage, à ce que dit le jardinier. Faites-moi dire, je vous supplie, des nouvelles de votre santé et de vos affaires, en attendant que les fêtes se passent, que les chemins s'essuient et me permettent de vous aller voir. Je fus, mardi, dîner à Eaubonne, et pris en revenant, de la pluie et d'un dérangement, qui l'un et l'autre n'ont pas cessé jusqu'ici. Bonjour, madame ; aimez-moi hermite[611], comme vous m'aimiez ours ; autrement je quitte mon froc et reprends ma peau.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXXXVIII – À M. Vernes

À l'Ermitage, le 4 avril 1757.

Votre lettre, mon cher concitoyen, est venue me consoler dans un moment où je croyais avoir à me plaindre de l'amitié, et je n'ai jamais mieux senti combien la vôtre m'était chère. Je me suis dit : Je gagne un jeune ami ; je me survivrai dans lui, il aimera ma mémoire après moi ; et j'ai senti de la douceur à m'attendrir-dans cette idée.

J'ai lu avec plaisir les vers de M. Roustan ; il y en a de très beaux parmi d'autres fort mauvais ; mais ces disparates sont ordinaires au génie qui commence. J'y trouve beaucoup de bonnes pensées et de la vigueur dans l'expression ; j'ai grand'peur que ce jeune homme ne devienne assez bon poète pour être un mauvais prédicateur ; et le métier qu'un honnête homme doit, le mieux faire, c'est toujours le sien. Sa pièce peut devenir fort bonne, mais elle a besoin d'être retouchée ; et à moins que M. de Voltaire n'en voulût bien prendre la peine, cela ne peut pas se faire ailleurs qu'à Paris ; car il y a une certaine pureté de goût, et une correction de style qu'on n'atteint jamais dans la province, quelque effort qu'on fasse pour cela. Je chercherai volontiers quelque ami qui corrige la pièce et ne la gâte pas ; c'est la manière la plus honnête et la plus convenable dont je puisse remercier l'auteur : mais son consentement est préalablement nécessaire.

Il est vrai, mon ami, que j'espérais vous embrasser ce printemps, et que je compte avec impatience les minutes qui s'écoulent jusques à ma retraite dans ma patrie, ou du moins à son voisinage. Mais j'ai ici une espèce de petit ménage, une vieille gouvernante de quatre-vingts ans, qu'il m'est impossible d'emmener, et que je ne puis abandonner jusqu'à ce qu'elle ait un asile, ou que Dieu veuille disposer d'elle : je ne vois aucun moyen de satisfaire mon empressement et le vôtre tant que cet obstacle subsistera.

Vous ne me parlez ni de votre santé ni de votre famille : voilà ce que je

Copyright Arvensa Editions

ne vous pardonne point ; je vous prie de croire que vous m'êtes cher et que j'aime tout ce qui vous appartient. Pour moi, je trame et souffre plus patiemment dans ma solitude que quand j'étais obligé de grimacer devant les importuns ; cependant je vais toujours, je me promène, je ne manque pas de vigueur, et voici le temps que je vais me dédommager du rude hiver que j'ai passé dans les bois.

Je vous prie instamment de ne point m'adresser de lettres chez madame d'Épinay : cela lui donne des embarras, et multiplie les frais ; il faut écrire, envoyer des exprès ; et l'on évite tout cela en m'écrivant tout bonnement *à l'Ermitage, sous Montmorency par Paris ;* les lettres me sont plus promptement, aussi fidèlement rendues, et à moindres frais pour madame d'Épinay et pour moi. À la vérité quand il est question de paquets un peu gros, comme le précédent, on peut mettre une enveloppe avec cette adresse : *À M. de Lalive d'Épinay, fermier général du roi, à l'hôtel des fermes, à Paris*. Car, ce que je vois qu'on ne sait pas à Genève, c'est que les fermiers généraux ont bien leurs ports francs à l'hôtel des fermes, mais non pas chez eux. Encore faut-il bien prendre garde qu'il ne paraisse pas que leurs paquets contiennent des lettres à d'autres adresses ; et il y a dans cette économie une petite manoeuvre que je n'aime point.

Adieu, mon cher concitoyen ; quand viendra le temps où nous irons ensemble profiter des utiles délassements de ce médecin du corps et de l'âme, de ce Chrysippe moderne, que j'estime plus que l'ancien, que j'aime comme mon ami, et que je respecte comme mon maître ?

P. S. Je vous envoie, ouverte, ma réponse à M. Roustan, pour que vous en jugiez, et que vous la supprimiez si vous la croyez capable de lui déplaire ; car assurément ce n'est pas mon intention.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXXXIX – À Madame d'Épinay

Ce 4 mai 1757.

Bonjour, ma bonne amie. On dit que vous vous portez bien ; et comme je pense que si cela n'était pas vous m'en auriez fait dire quelque chose, je me fie à cette bonne nouvelle : on dit aussi que j'aurai bientôt le plaisir de vous revoir, et c'est alors que les beaux jours seront tout-à-fait revenus, surtout s'il est vrai, comme j'ai lieu de l'espérer, que vous viendrez ici goûter quelques-uns de ceux de l'Ermitage. Bonjour, derechef. M. Cahouet, pressé de repartir, me presse, et je finis.

Apportez de l'eau-de-vie, et une bouteille qui ait le goulot assez large pour y passer des noix.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXL – À la même

Juin 1757.

Votre fièvre m'inquiète ; car, faible comme vous êtes, vous n'êtes guère en état de la supporter longtemps. J'imagine que, si elle continue, M. Tronchin vous ordonnera le quinquina ; car, à quelque prix que ce soit, il faut vous débarrasser de ce mauvais hôte. Moi, j'ai fait heureusement mon voyage, mais j'ai actuellement une forte migraine.

Vous ne me dites point si notre ami est enfin décidé sur son départ [612] J'ai la consolation de l'avoir laissé très en état de faire le voyage ; il n'y a que les gens malintentionnés qui puissent l'en détourner. Donnez-moi, je vous prie, exactement de ses nouvelles et des vôtres. Voici le billet pour M. Tronchin ; je vous prie de le joindre à la consultation, et de la lui envoyer. Je vous demande excuse de vous l'avoir remise ouverte, mais je ne savais pas ce qu'elle contenait. Bonjour, madame.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXLI – À la même

Ce Vendredi au soir, l'Ermitage, été de 1757.

J'envoie, madame, savoir de vos nouvelles et de celles de madame d'Esclavelles, par Damour le fils, qui va à Paris. Pour moi j'ai été incommodé ces deux jours-ci ; j'y ai beaucoup gagné ; car j'ai toujours remarqué que les maux du corps calment les agitations de l'âme. J'aurais besoin du *Voyage de l'amiral Anson* [613] ; vous saviez où trouver ce livre, vous me feriez plaisir de l'emprunter pour une quinzaine de jours, et de me l'envoyer. Je crois que M. d'Holbach Ta, et il se fera sûrement un plaisir de le prêter. Si vous pouviez me l'envoyer par le retour de Damour, j'en serais fort aise ; cependant cela ne presse pas absolument. Bonjour, ma bonne amie ; je suis touché de vos soins pour me rendre le repos ; le malheur est que personne n'en dira à Diderot autant que vous m'en avez dit, et qu'en vérité il est bien dur de porter en toute occasion les torts de nos amis et les nôtres.

Si vous ne trouvez pas aisément le livre, ne vous en tourmentez pas ; je le ferai demander à la Bibliothèque du roi.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Correspondance

Table de la correspondance

Liste générale des titres

Lettre CXLII – À Sophie (Madame d'Houdetot)

[614]

L'Ermitage, juin 1757[615].

NOTA

La lettre suivante est d'un intérêt particulier par la situation dans laquelle se sont trouvés Jean-Jacques et Sophie, et que le premier décrit avec tant de charmes. Sa passion tenait du délire. Madame d'Houdetot y était peu sensible, parce qu'elle en éprouvait une pareille pour Saint-Lambert ; et, sans diminuer le mérite de la résistance, il est certain qu'elle eût été plus glorieuse si l'amour ne s'en était pas mêlé. Une bizarrerie inconcevable, si l'on ne savait combien cette passion fait commettre d'extravagances, c'est le plaisir que trouvait Jean-Jacques à se faire dire et répéter, par Sophie, qu'elle en aimait un autre. » J'aimais, lui dit-il, à t'entendre exprimer ta passion » pour un autre. »

Liée à la fin de sa longue carrière, avec un de nos hommes de lettres les plus estimables, soit par la supériorité du talent, soit par la noblesse du caractère[616], madame d'Houdetot Lui parlait un jour de la scène du

Copyright Arvensa Editions

bosquet d'Eaubonne, avec cet abandon charmant qui rendait ses entretiens délicieux. Elle avouait avoir couru des risques, et n'être échappée au danger que par l'effet que produisit sur elle une *interjection* prononcée à très intelligible voix par un charretier qui passait près du mur au moment de la scène. Cette interjection, adressée à un cheval qui venait de s'agenouiller, rendait très comique une situation qui ne l'était guère. Madame d'Houdetot, jeune, vive, et facile à distraire, partit d'un éclat de rire qui mit Rousseau en fureur. Tous les deux durent leur *salut* à un seul *mot* énergique, et tous deux *sans doute* très satisfaits par la suite d'avoir conservé, l'un ce que l'amour ne lui permettait pas de céder, l'autre ce que ses principes lui défendaient de prendre.

LA LETTRE

Viens, Sophie, que j'afflige ton coeur injuste ; que je sois, à mon tour, sans pitié comme toi. Pourquoi t'épargnerais-je tandis que tu m'ôtes la raison, l'honneur et la vie ? Pourquoi te laisserais-je couler de paisibles jours, à toi qui me rends les miens insupportables ? Ah ! combien tu m'aurais été moins cruelle, si tu m'avais plongé dans le coeur un poignard au lieu du trait fatal qui me tue ! Vois ce que j'étais et ce que je suis devenu : vois à quel point tu m'avais élevé et jusqu'où tu m'as avili. Quand tu daignais m'écouter, j'étais plus qu'un homme ; depuis que tu me rebutes, je suis le dernier des mortels : j'ai perdu le sens, l'esprit et le courage ; d'un mot tu m'as tout ôté. Comment peux-tu te résoudre à détruire ainsi ton propre ouvrage ? Comment oses-tu rendre indigne de ton estime celui qui fut honoré de tes bontés ? Ah ! Sophie, je t'en conjure, ne te fais point rougir de l'ami que tu as cherché. C'est pour ta propre gloire que je te demande compte de moi. Ne suis-je pas ton bien ? N'en as-tu pas pris possession ? tu ne peux plus t'en dédire, et, puisque je t'appartiens, malgré moi-même et malgré toi, laisse-moi du moins mériter de t'appartenir. Rappelle-toi ces temps de félicité qui, pour mon tourment, ne sortiront jamais de ma mémoire. Cette flamme invisible, dont je reçus une seconde vie plus précieuse que la première, rendait à mon âme, ainsi qu'à mes sens, toute la vigueur de la jeunesse. L'ardeur de mes sentiments m'élevait jusqu'à toi. Combien de fois ton coeur, plein d'un autre amour, fut-il ému des transports du mien ? Combien de fois m'as-tu dit dans le bosquet de la cascade : *Vous êtes l'amant le plus tendre dont j'eusse l'idée :*

Copyright Arvensa Editions

non, jamais homme n'aima comme vous[617]. Quel triomphe pour moi que cet aveu dans ta bouche ! assurément il n'était pas suspect ; il était digne des feux dont je brûlais, de t'y rendre sensible en dépit des tiens, et de t'arracher une pitié que tu te reprochais si vivement. Eh ! pourquoi te la reprocher ? En quoi donc étais-tu coupable ? En quoi la fidélité était-elle offensée par des bontés qui laissaient ton coeur et tes sens tranquilles ? Si j'eusse été plus aimable et plus jeune, l'épreuve eût été plus dangereuse : mais, puisque. tu l'as soutenue, pourquoi t'en repentir ? Pourquoi changea de conduite avec tant de raisons d'être contente de toi ? Ah ! que ton amant même serait fier de ta constance s'il savait ce qu'elle a surmonté ! Si ton coeur et moi sommes seuls témoins de ta force, c'est à moi seul à m'en humilier. Étais-je digne de t'inspirer des désirs ? Mais quelquefois ils s'éveillent malgré qu'on en ait, et tu sus toujours triompher des tiens. Où est le crime d'écouter un autre amour, si ce n'est le danger de le partager ? Loin d'éteindre tes premiers feux, les miens semblaient les irriter encore. Ah ! si jamais tu fus tendre et fidèle, n'est-ce pas dans ces moments délicieux où mes pleurs t'en arrachaient quelquefois ; où les épanchements de nos coeurs s'excitaient mutuellement ; où, sans se répondre, ils savaient s'entendre ; où ton amour s'animait aux expressions du mien, et où l'amant qui t'est cher recueillait au fond de ton âme tous les transports exprimés par celui qui t'adore ? L'amour a tout perdu par ce changement bizarre que tu couvres de si vains prétextes. Il a perdu ce divin enthousiasme qui t'élevait à mes yeux au-dessus de toi-même ; qui te montrait à La fois, charmante par tes faveurs, sublime par ta résistance, et redoublait par tes bontés mon respect et mes adorations. Il a perdu, chez toi, cette confiance aimable qui te faisait verser dans ce coeur qui t'aime tous les sentiments du tien. Nos conversations étaient touchantes : un attendrissement continuel les remplissait de son charme. Mes transports, que tu ne pouvais partager, ne laissaient pas de te plaire, et j'aimais à t'entendre exprimer les tiens pour un autre objet qui leur était cher, tant l'épanchement et la sensibilité ont de prix, même sans celui du retour ! Non, quand j'aurais été aimé, à peine aurais-je pu vivre dans un état plus doux, et je te défie de jamais dire à ton amant même rien de plus touchant que ce que tu me disais de lui, mille fois le jour. Qu'est devenu ce temps, cet heureux temps ? La sécheresse et la gêne, la tristesse ou le silence remplissent désormais nos entretiens. Deux ennemis, deux indifférents,

Copyright Arvensa Editions

vivraient entre eux avec moins de réserve que ne font deux coeurs faits pour s'aimer. Le mien, resserré par la crainte, n'ose plus donner l'essor aux feux dont il est dévoré. Mon âme intimidée se concentre et s'affaisse sur elle-même ; tous mes sentiments sont comprimés par la douleur. Cette lettre, que j'arrose de froides larmes, n'a plus rien de ce feu sacré qui coulait de ma plume en de plus doux instants. Si nous sommes un moment sans témoins, à peine ta bouche ose-t-elle exprimer un sentiment qui m'oppresse, qu'un air triste et mécontent le resserre au fond de mon coeur. Le vôtre, à son tour, n'a plus rien à me dire. Hélas ! n'est-ce pas me dire assez combien vous vous déplaisez avec moi, que ne me plus parler de ce que vous aimez. Ah ! parlez-moi de lui sans cesse, afin que ma présence ne soit pas pour vous sans plaisir.

Il vous est plus aisé de changer, ô Sophie ! que de cacher ce changement à mes yeux. N'alléguez plus de fausses excuses qui ne peuvent m'en imposer. Les événements ont pu vous forcer à une circonspection dont je ne me suis jamais plaint : mais tant que le coeur ne change pas, les circonstances ont beau changer, son langage est toujours le même ; et si la prudence vous force à me voir plus rarement, qui vous force de perdre avec moi le langage du sentiment pour prendre celui de l'indifférence ? Ah ! Sophie, Sophie ! ose me dire que ton amant t'est plus cher aujourd'hui que quand tu daignais m'écouter et me plaindre, et que tu m'attendrissais à mon tour, aux expressions de ta passion pour lui ! Tu l'adorais et te laissais adorer ; tu soupirais pour un autre, mais ma bouche et mon coeur recueillaient tes soupirs. Tu ne te faisais point un vain scrupule de lui cacher des entretiens qui tournaient au profit de ton amour. Le charme de cet amour croissait sous celui de l'amitié ; ta fidélité s'honorait du sacrifice des plaisirs non partagés. Tes refus, tes scrupules étaient moins pour lui que pour moi. Quand les transports de la plus violente passion qui fut jamais t'excitaient à la pitié, tes yeux inquiets cherchaient dans les miens si cette pitié ne t'ôterait point mon estime, et la seule condition que tu mettais aux preuves de ton amitié était que je ne cesserais point d'être ton ami.

Cesser d'être ton ami ! chère et charmante Sophie, vivre et ne plus t'aimer est-il, pour mon âme, un état possible ? Eh ! comment mon coeur se fût-il détaché de toi, quand aux chaînes de l'amour tu joignais les doux noeuds de la reconnaissance ? J'en appelle à ta sincérité. Toi qui vis, qui causas ce délire, ces pleurs, ces ravissements, ces extases, ces transports

Copyright Arvensa Editions

qui n'étaient pas faits pour un mortel, dis, ai-je goûté tes faveurs de manière à mériter de les perdre ? Ah ! non, tu t'es barbarement prévalue, pour me les ôter, des tendres craintes qu'elles m'ont inspirées. J'en suis devenu plus épris mille fois, il est vrai ; mais plus respectueux, plus soumis, plus attentif à ne jamais t'offenser. Comment ton bon coeur a-t-il pu se résoudre, en me voyant tremblant devant toi, à s'armer de ma passion contre moi-même, et à me rendre misérable pour avoir mérité d'être heureux ?

Le premier prix de tes bontés fut de m'apprendre à vaincre mon amour par lui-même, de sacrifier mes plus ardents désirs à celle qui les faisait naître, et mon bonheur à ton repos. Je ne rappellerai point ce qui s'est passé ni dans ton parc, ni dans ta chambre ; mais pour sentir jusqu'où l'impression de tes charmes inspire à mes sens l'ardeur de te posséder, ressouviens-toi du Mont-Olympe, ressouviens-toi de ces mots écrits au crayon sur un chêne. J'aurais pu les tracer du plus pur de mon sang, et je ne saurais te voir ni penser à toi qu'il ne s'épuise et ne renaisse sans cesse. Depuis ces moments délicieux où tu m'as fait éprouver tout ce qu'un amour plaint, et non partagé, peut donner de plaisir au monde, tu m'es devenue si chère que je n'ai plus osé désirer d'être heureux à tes dépens, et qu'un seul refus de ta part eût fait taire un délire insensé. Je m'en serais livré plus innocemment aux douceurs de l'état où tu m'avais mis ; l'épreuve de ta force m'eût rendu plus circonspect à t'exposer à des combats que j'avais trop peu su te rendre pénibles. J'avais tant de titres pour mériter que tes faveurs et ta pitié même ne me fussent point ôtées ; hélas ! que faut-il que je me dise pour me consoler de les avoir perdues, si ce n'est que j'aimai trop pour les savoir conserver ! J'ai tout fait pour remplir les dures conditions que tu m'avais imposées ; je leur ai conformé toutes mes actions, et, si je n'ai pu contenir de même mes discours, mes regards, mes ardents désirs, de quoi peux-tu m'accuser, si ce n'est de m'être engagé, pour te plaire, à plus que la force humaine ne peut tenir ! Sophie ! j'aimai trente ans la vertu, ah ! crois-tu que j'aie déjà le coeur endurci au crime ? Non ; mes remords égalent mes transports ; c'est tout dire : mais pourquoi ce coeur se livrait-il aux légères faveurs que tu daignais m'accorder, tandis que son murmure effrayant me détournait si fortement d'un attentat plus téméraire ? Tu le sais, toi qui vis mes égarements, si, même alors, ta personne me fut sacrée ! Jamais mes ardents désirs, jamais mes tendres supplications n'osèrent un instant solliciter le bonheur suprême que je ne

Copyright Arvensa Editions

me sentisse arrêté par les cris intérieurs d'une âme épouvantée. Cette voix terrible qui ne trompe point, me faisait frémir à la seule idée de souiller de parjure et d'infidélité celle que j'aime, celle que je voudrais voir aussi parfaite que l'image que j'en porte au fond de mon coeur ; celle qui doit m'être inviolable à tant de titres. J'aurais donné l'univers pour un moment de félicité ; mais t'avilir, Sophie ! ah ! non, il n'est pas possible, et, quand j'en serais le maître, je t'aime trop pour te posséder jamais.

Rends donc à celui qui n'est pas moins jaloux que toi de ta propre gloire, des bontés qui ne sauraient la blesser. Je ne prétends m'excuser ni envers toi, ni envers moi-même : je me reproche tout ce que tu me fais désirer. S'il n'eût fallu triompher que de moi, peut-être l'honneur de vaincre m'en eût-il donné le pouvoir ; mais devoir au dégoût de ce qu'on aime, des privations qu'on eût dû s'imposer, ah ! c'est ce qu'un coeur sensible ne peut supporter sans désespoir. Tout le prix de la victoire est perdu dès qu'elle n'est pas volontaire. Si ton coeur ne m'ôtait rien, qu'il serait digne du mien de tout refuser ! Si jamais je puis me guérir, ce sera quand je n'aurai que ma passion seule à combattre. Je suis coupable, je le sens trop, mais je m'en console en songeant que tu ne l'es pas. Une complaisance insipide à ton coeur, qu'est-elle pour toi, qu'un acte de pitié dangereux à la première épreuve, indifférent pour qui l'a pu supporter une fois. O Sophie ! après des moments si doux, l'idée d'une éternelle privation est trop affreuse à celui qui gémit de ne pouvoir s'identifier avec toi. Quoi ! tes yeux attendris ne se baisseraient plus avec cette douce pudeur qui m'enivre de volupté ? Quoi ! mes lèvres brûlantes ne déposeraient plus sur ton coeur mon âme avec mes baisers ? Quoi !je n'éprouverais plus ce frémissement céleste, ce feu rapide et dévorant qui, plus prompt que l'éclair……. moment ! moment inexprimable ! quel coeur, quel homme, quel dieu peut t'avoir ressenti et renoncer à toi ?

Souvenirs amers et délicieux ! laisserez-vous jamais mes sens et mon coeur en paix ? et toutefois les plaisirs que vous me rappelez ne sont point ceux qu'il regrette le plus. Ah ! non, Sophie, il en fut pour moi de plus doux encore et dont ceux-là tirent leur plus grand prix, parce qu'ils en étaient le gage. Il fut, il fut un temps où mon amitié t'était chère et où tu savais me le témoigner. Ne m'eusses-tu rien dit, ne m'eusses-tu fait aucune caresse, un sentiment plus touchant et plus sûr m'avertissait que j'étais bien avec toi. Mon coeur te cherchait et le tien ne me repoussait pas. L'expression du plus tendre amour qui fut jamais, n'avait rien de rebutant pour toi. On eut

Copyright Arvensa Editions

dit à ton empressement à me voir que je te manquais quand tu ne m'avais pas vu : tes yeux ne fuyaient pas les miens, et leurs regards n'étaient pas ceux de la froideur : tu cherchais mon bras à la promenade ; tu n'étais pas si soigneuse à me dérober l'aspect de tes charmes, et quand ma bouche osait presser la tienne, quelquefois au moins je la sentais résister. Tu ne m'aimais pas, Sophie, mais tu te laissais aimer et j'étais heureux. Tout est fini : je ne suis plus rien, et, me sentant étranger, à charge, importun près de toi, je ne suis pas moins misérable de mon bonheur passé que de mes peines présentes. Ah ! si je ne t'avais jamais vue attendrie, je me consolerais de ton indifférence et me contenterais de t'adorer en secret ; mais me voir déchirer le coeur par la main qui me rendit heureux, et être oublié de celle qui m'appelait son doux ami ! ô toi qui peux tout sur mon être, apprends-moi à supporter cet état affreux, ou le change, ou me fais mourir. Je voyais les douleurs que m'apprêtait la fortune, et je m'en consolais en y voyant tes plaisirs ; j'ai appris à braver les outrages du sort, mais les tiens ! qui me les fera supporter ? La vallée que tu fuis pour me fuir, le prochain retour de ton amant, les intrigues de ton indigne soeur, l'hiver qui nous sépare, mes maux qui s'accroissent, ma jeunesse qui fuit de plus en plus, tandis que la tienne est dans sa fleur, tout se réunit pour m'ôter tout espoir ; mais rien n'est au-dessus de mon courage que tes mépris. Avec la consolation du coeur, je dédaignerais les plaisirs des sens, je m'en passerais au moins : si tu me plaignais, je ne serais plus à plaindre. Aide-moi, de grâce, à m'abuser moi-même : mon coeur affligé ne demande pas mieux ; je cherche moi-même sans cesse à te supposer pour moi le tendre intérêt que tu n'as plus. Je force tout ce que tu me dis pour l'interpréter en ma faveur : je m'applaudis de mes propres douleurs quand elles semblent t'avoir touchée : dans l'impossibilité de tirer de toi de vrais signes d'attachement, un rien suffit pour m'en créer de chimériques. À notre dernière entrevue, ou tu déployais de nouveaux charmes pour m'enflammer de nouveaux feux, deux fois tu me regardas en dansant. Tous tes mouvements s'imprimaient au fond de mon âme ; mes avides regards traçaient tous tes pas : pas un de tes gestes n'échappait à mon coeur, et, dans l'éclat de ton triomphe, ce faible coeur avait la simplicité de croire que tu daignais t'occuper de moi. Cruelle, rends-moi l'amitié qui m'est si chère, tu me l'as offerte ; je l'ai reçue ; tu n'as plus droit de me l'ôter. Ah ! si jamais je te voyais un vrai signe de pitié ; que ma douleur ne te fut point importune ; qu'un regard attendri se tournât sur moi ; que ton bras se jetât

Copyright Arvensa Editions

autour de mon cou ; qu'il me pressât contre ton sein ; que ta douce voix me dît avec un soupir, *infortuné ! que je te plains !* oui, tu m'aurais consolé de tout : mon âme reprendrait sa vigueur et je redeviendrais digne encore d'avoir été bien voulu de toi...

NOTE DE M. DE KERATRY SUR CETTE LETTRE.

Madame d'Houdetot ayant déclaré à J. J. Rousseau, quand il lu redemandait les lettres qu'il lui avait écrites pendant le séjour de l'un à l'Ermitage et de l'autre à Eaubonne, que des lettres avaient été détruites par elle, à l'exception d'une seule confiée à Saint-Lambert, et cette dernière ayant elle-même disparu, il y a lieu de croire que ce qu'on vient de lire est uniquement une copie du brouillon trouvé dans les papiers de J. J. Rousseau, dont M. Moultou reçut le dépôt. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on doit cette lettre à M. Moultou fils, qui en a fait l'envoi à M. de Musset, auteur de l'*Histoire de la Vie et des Ouvrages de J. J. Rousseau* production en harmonie avec le caractère et les actes de ce grand écrivain sur lequel elle lève bien des doutes. Sans avoir jeté les yeux sur l'autographe des pages précédentes, nous osons affirmer qu'elles appartiennent à l'auteur d'*Émile ;* mais nous sommes persuadés qu'il les aura retouchées avant d'en faire l'envoi à madame d'Houdetot[618]. C'est sa verve, c'est sa chaleur de sentiment, et sa force de pensée ordinaire, tempérée par un naturel charmant et quelquefois aussi accompagnée de formes paradoxales. C'est donc toujours Rousseau, mais ce n'est qu'un premier jet de sa plume. Notre opinion à ce sujet prendra un caractère d'évidence, pour peu que l'on remarque les parties négligées de cette lettre, ses incorrections nombreuses, les répétitions des mêmes termes, là où il était facile de les éviter, soin dont Rousseau s'acquittait avec scrupule, souvent par le seul motif d'euphonie, ainsi que l'attestent les nombreux manuscrits de cet auteur. D'ailleurs, cette lettre est tellement remarquable en elle-même, que nous ne serions pas étonné qu'elle fût une de celles que madame d'Houdetot sacrifia avec le plus de regret, peut-être même celle qu'elle ne put se résoudre à livrer aux flammes ; et qu'elle crut faussement pouvoir préserver de la destruction en la confiant à Saint-Lambert. Un rival, même un rival heureux, est rarement digne d'un tel dépôt !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXLIII – À Madame d'Épinay

Ce dimanche, l'Ermitage, juin 1757.

Je reçus votre lettre, madame, qui me fit un sensible plaisir ; je n'y répondis pas, parce qu'elle était elle-même une réponse, que je ne voulais pas vous donner occasion de vous fatiguer par trop écrire, et que j'étais paresseux moi-même. Comme j'espère vous aller voir dans la semaine j'aurai bientôt la consolation d'achever avec vous cet entretien. Au reste, vous savez que le philosophe m'est venu voir ; autant en a fait hier au soir M. d'Épinay. Voici deux copies du *Salve* [619], dont une est pour lui et l'autre pour vous. Je vous les envoie avant qu'elles soient davantage enfumées ; ne m'en envoyez pas l'argent, attendu que vous avez oublié de faire la déduction du café sur les manchettes, et que ceci fera, je pense, à peu près l'équivalent. Vous prenez continuellement les eaux ; il me semble qu'il serait bientôt temps de changer de régime pour reprendre un peu de forces, mais

Je ne suis qu'un soldat, et je n'ai que du zèle ;

et je sens bien que mes ordonnances de médecine ne doivent pas avoir plus d'autorité que mes livres de morale. Adieu, madame ; aimez un peu votre pauvre ours qui sait mieux ce qu'il sent que ce qu'il dit.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXLIV – À la même

À l'Ermitage, ce vendredi, Août 1757.

Je suis, ma chère amie, toujours malade et chagrin : on dit que la philosophie guérit ce dernier ; pour moi je sens que c'est elle qui me donne, et je n'avais pas besoin de cette découverte pour la mépriser. Quant aux maux, on les supporte avec de la patience ; mais je n'en ai qu'en me promenant, et malheureusement voilà le temps tout-à-fait à la pluie. Sans le souvenir des amis, je ne connaîtrais plus de remède à rien : c'est votre billet qui m'a rappelé celui-ci : de sorte que les biens qui me viennent de vous sont à peu près les seuls qui me restent.

Je voudrais bien que madame d'Holbach fût promptement et heureusement accouchée, afin qu'elle, son mari, vous, et tous ses amis, fussions tirés d'inquiétude, et qu'on vous revît bientôt à la Chevrette.

Je serai bien aise de voir le théologien La Tour ; mais il n'y a que vous, qui m'avez tant fait accepter de choses, qui puissiez me faire accepter mon portrait, pour l'échanger avec le vôtre, comme étant de la main d'un meilleur peintre, par forme de compensation.

Prenez bien vite le livre de JM. de Buchelai, pourvu cependant que, vu ma lenteur, il me laisse un temps raisonnable pour le copier ; mais il faut le prier d'envoyer aussi du papier, car je n'en ai pas ici. Je serai trop heureux d'avoir à copier dans un temps où je ne saurais faire autre chose.

Bonjour, madame, revenez vite à la Chevrette, sitôt que vous aurez fait ce petit garçon ; c'est une chose terrible que, depuis que les femmes se mêlent de faire des enfants, elles ne-savent pas encore accoucher toutes seules.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXLV – À la même

Ce mardi 16 août 1757. À l'Ermitage.

Voilà, madame, de la musique de malade ; c'est tout dire. Je vous prie de donner, le plus tôt qu'il se pourra, cette partition à M. d'Épinay, afin que je me sois acquitté au moins de ce qui a dépendu de moi.

Vous m'aviez dit que vous reviendriez le lendemain de la Notre-Dame, c'est-à-dire aujourd'hui. Mais je me suis bien douté que vous seriez forcée à différer votre retour. Donnez-moi des nouvelles de madame d'Holbach et des vôtres, et dites-moi quand vous comptez être à la Chevrette. Au pis-aller, vous ne sauriez tarder plus longtemps que de demain en huit, dussiez-vous ensuite retourner à Paris. Je voudrais vous parler de moi ; mais je suis aussi ennuyé de vous en dire toujours la même chose que vous devez l'être de l'entendre. Je ne suis pas aussi heureux que la pauvre Waldstoerchel, et même, en faisant de la musique, je brûle encore de l'huile de navette. J'étais pourtant mieux depuis quelques jours ; mais je me suis échauffé hier pour éviter l'orage, et mes douleurs m'ont repris aujourd'hui. Bonjour, la mère aux ours ; vous avez grand tort de n'être pas ici, car j'ai le museau tout frais tondu.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXLVI – À la même

Ce jeudi matin, l'Ermitage, août 1757.

Je suis en si mauvais état, que je ne me sentais pas le courage de vous aller voir aujourd'hui ; et la pluie de cette nuit m'en avait tout-à-fait ôté l'idée. Cependant, puisque votre ami est avec vous, et que je ne sais combien de temps il y demeurera, si le temps se ressuie dans la journée et laisse un peu sécher les chemins, je vous irai voir ce soir ; car je suis trop faible ce matin, et les chemins sont trop mauvais pour tenter l'aventure, après une aussi mauvaise nuit. À ce soir donc, ma chère amie ; vous connaissez trop mon coeur pour me soupçonner d'être en reste envers ceux qui m'aiment, et qu'il m'est si naturel d'aimer.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXLVII – À la même

Ce jeudi, l'Ermitage, août 1757.

Que signifient ces chagrins pour un enfant de six ans, dont il est impossible de connaître le caractère ? Tout ce que font les enfants, tant qu'ils sont au pouvoir d'autrui, ne prouve rien ; car on ne peut jamais savoir à qui en est la faute ; c'est quand ils n'ont plus ni nourrices, ni gouvernantes, ni précepteurs, qu'on voit ce que les a laits la nature, et c'est alors que leur véritable éducation commence. Au reste, je ne sais si vous laites bien d'éloigner de vos yeux votre fille[620] ; mais je sais qu'il importe, en pareil cas, qu'elle ne soit pas aussi agréablement qu'auprès de vous, et je ne vois pas comment vous pourrez jamais vous assurer de cela. Songez-y ; cette précaution est importante pour l'avenir, encore plus que pour le présent.

Je vous plains d'être à Paris, et j'envisage avec plaisir le moment qui doit vous ramener à mon voisinage ; non que je ne vive fort bien ici tout seul, mais si après Diderot j'ai envie de voir quelqu'un au monde, c'est vous. J'ai eu ces jours-ci de grands maux d'estomac, pour avoir eu la présomption de vivre en paysan, et manger des choux au lard plus qu'à moi n'appartenait.

Mademoiselle Le Vasseur est au désespoir de vous servir si lentement ; mais le soin de sa pauvre nièce lui prend presque tout son temps, et je vous assure que le peu qui lui en reste n'est employé que pour vous.

Bonjour, ma chère et aimable anne ; je voudrais bien que vous fussiez ici au coin de mon feu ; nous causerions doucement ensemble, et il me semble que le coeur serait de la partie. En me donnant de vos nouvelles, n'oubliez pas de m'en donner du papa Gauffecourt.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXLVIII – À la même

L'Ermitage, été de 1757.

Quoique je ne craigne pas la chaleur, elle est si terrible aujourd'hui, que je n'ai pas le courage d'entreprendre le voyage au fort du soleil. Je n'ai fait que me promener à l'ombre autour de la maison, et je suis tout en nage. Ainsi, je vous prie de témoigner mon regret âmes prétendus confrères[621] ; et, comme depuis qu'ils sont ours je me suis fait galant, trouvez bon que je vous baise très respectueusement la main.

Puisqu'on ne peut vous voir demain, ce sera pour vendredi, s'il fait beau, et je partirai de bonne heure[622].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXLIX – À la même

L'Ermitage, été de 1757.

Je vous remercie de votre souvenir. Je ne souffris jamais tant de mes maux que je fais depuis quelques jours : tout le monde, à commencer par moi-même, m'est insupportable. Je porte dans le corps toutes les douleurs qu'on peut sentir, et dans l'âme les angoisses de la mort. J'allai hier à Eaubonne, espérant quelque soulagement de la marche et quelque plaisir de la gaieté de madame d'Houdetot. Je l'ai trouvée malade, et j'en suis revenu encore plus malade moi-même que je n'étais allé. Il faut absolument que je me séquestre de la société et vive seul jusqu'à ce que ceci finisse de manière ou d'autre. Soyez sûre qu'au premier jour de trêve je ne manquerai pas de vous aller voir. Mille respects, s'il vous plait, à madame d'Esclavelles, et amitiés à ces messieurs. Je vous conjure tous de me pardonner mes maussaderies ; croyez qu'à ma place chacun de vous serait dans son lit et penserait n'en point relever.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CL – À la même

L'Ermitage, automne de 1757.

Soyez sûre que, sans le temps qu'il a fait, vous m'auriez vu dès hier. Je suis, sur votre état, dans des inquiétudes mortelles. Au reste, je juge que vous prenez le bon parti[623]. Adieu, ma chère amie ; quoique je me porte fort mal moi-même, vous me verrez demain matin au plus tard.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLI – À la même

Ce vendredi, septembre 1757.

J'apprends que vous continuez de souffrir, et j'ai à ressentir vos maux et les miens. Si je sors aujourd'hui, je crains de ne le pouvoir pas demain ; faites-moi donc dire si cela est nécessaire, car Barré ne s'est pas bien expliqué. Je comptais toujours aller dîner avec vous demain, comme vous me l'avez ordonné, et mon projet est d'y aller avant tout le monde. Que si vous avez quelque chose de pressé à me dire, j'irai vous voir aujourd'hui sur les quatre heures ; ou bien, si cela peut se communiquer, vous pouvez me le faire dire par mademoiselle Le Vasseur.

Faites-moi donner en même temps des nouvelles de mademoiselle d'Épinay. Bonjour, madame. Nous souffrons tous deux, et je suis triste ; avec tout cela, je sens, en pensant à vous, combien c'est une douce consolation d'avoir un véritable ami ; il n'y a plus que cela qui m'attache à la vie.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLII – À M. de Saint-Lambert

[624]

À l'Ermitage, le 4 septembre 1757.

En commençant de vous connaître, je désirai de vous aimer. Je n'ai rien vu de vous qui n'augmentât ce désir. Au moment où j'étais abandonné de tout ce qui me fut cher, je vous dus une amie qui me consolait de tout, et à laquelle je m'attachais à mesure qu'elle me parlait de vous. Voyez, mon cher Saint-Lambert, si j'ai de quoi vous aimer tous deux, et croyez que mon coeur n'est pas de ceux qui demeurent en reste. Pourquoi faut-il donc que vous m'ayez affligé l'un et l'autre ? Laissez-moi promptement délivrer mon âme du poids de vos torts. Comme je me suis plaint de vous à elle, je viens me plaindre d'elle à vous. Elle m'a bien entendu : j'espère que vous m'entendrez de même ; et peut-être une explication dictée par l'estime et la confiance produira-t-elle, entre de nouveaux amis, l'effet de l'habitude et des ans.

Je songeais à vous sans songer guère à elle, quand elle est venue me voir et qu'elle a commencé de me rechercher. Connaissant mon penchant à m'attacher, et les chagrins qu'il me donne, j'ai toujours fui les liaisons nouvelles ; et il y avait quatre ans qu'elle m'offrait l'entrée de sa maison, sans que jamais j'y eusse mis le pied. Je n'ai pu la fuir ; je l'ai vue ; j'ai pris

Copyright Arvensa Editions

la douce habitude de la voir. J'étais solitaire et triste ; mon coeur affligé ne cherchait que des consolations ; je les trouvais auprès d'elle : elle en avait besoin à son tour ; elle trouvait un ami sensible à ses peines. Nous parlions de vous, du bon et trop facile Diderot, de l'ingrat Grimm, et d'autres encore. Les jours se passaient dans cet épanchement mutuel. Je m'attachais en solitaire, en homme affligé : elle conçut aussi de l'amitié pour moi ; elle m'en promit du moins. Nous faisions des projets pour le temps où nous pourrions lier entre nous trois une société charmante, dans laquelle j'osais attendre de vous, il est vrai, du respect pour elle et des égards pour moi.

Tout est changé, hormis mon coeur. Depuis votre départ elle me reçoit froidement ; elle me parle à peine, même de vous : elle trouve cent prétextes pour m'éviter ; un homme dont on veut se défaire n'est pas autrement traité que je le suis d'elle ; du moins autant que j'en puis juger, car je n'ai encore été congédié de personne. Je ne sais ce que signifie ce changement. Si je l'ai mérité, qu'on me le dise, et je me tiens pour chassé ; si c'est légèreté, qu'on me le dise encore ; je me retire aujourd'hui, et serai consolé demain. Mais après avoir répondu aux avances qui m'ont été faites, après avoir goûté le charme d'une société qui m'est devenue nécessaire, je crois, par l'amitié qu'on m'a demandée, avoir acquis quelque droit à celle qui m'était offerte ; je crois, par l'état de langueur où je suis réduit dans ma retraite, mériter au moins quelques égards ; et, quand je vous demande compte de l'amie que vous m’avez donnée, je crois vous invitera remplir un devoir de l'humanité.

Oui, c'est à vous que.je demande compte d'elle. N'est-ce pas de vous que lui viennent tous ses sentiments ? Qui le sait mieux que moi ? Je le sais mieux que vous, peut-être, et je puis bien lui reprocher ce que je reprochais, avec moins de justice, à feu madame d'Holbach[625], qu'elle ne m'aime que par l'impulsion de celui qu'elle aime. Dites-moi donc d'où vient son refroidissement. Auriez-vous pu craindre que je ne cherchasse à vous nuire auprès d'elle, et qu'une vertu mal entendue ne me rendît perfide et trompeur ? L'article d'une de vos lettres, qui me regarde, m'a fait entrevoir ce soupçon. Non, non, Saint-Lambert, la poitrine de J. J. Rousseau n'enferma jamais le coeur d'un traître, et je me mépriserais bien plus que vous ne pensez, si jamais j'avais essayé de vous ôter le sien.

Ne croyez pas m'avoir séduit par vos raisons : j'y vois l'honnêteté de

Copyright Arvensa Editions

votre âme, et non votre justification. Je blâme vos liens : vous ne sauriez les approuver vous-même ; et tant que vous me serez chers l'un et l'autre, je ne vous laisserai jamais la sécurité de l'innocence dans votre état. Mais un amour tel que le vôtre mérite aussi des égards, et le bien qu'il produit le rend moins coupable. Après avoir connu tout ce qu'elle sent pour vous, pourrais-je vouloir vous rendre malheureux l'un par l'autre ? Non, je me sens du respect pour une union si tendre, et ne la puis mener à la vertu par le chemin du désespoir. Un mot, surtout, qu'elle me dit il y a deux mois, et que je vous rapporterai quelque jour, m'a touché au point que, de confident de sa passion, j'en suis presque devenu le complice ; et il est certain que, si vous pouviez jamais abandonner une pareille amante, je ne saurais m'empêcher de vous mépriser. Je me suis abstenu d'attaquer vos raisons, que je pouvais mettre en poudre ; j'ai laissé goûter à son tendre coeur le charme de s'y complaire ; et, sans lui cacher mon sentiment, j'ai laissé le voile sur cette égide redoutable, dont ses yeux et les vôtres se seraient détournés. Je le répète, je ne veux point vous ôter l'un à l'autre. Bien loin de là, si jamais, entre vous deux, j'ai le bonheur de faire parler la vérité sans vous déplaire, et d'adoucir sa voix dans la bouche d'un ami, je ne veux que prévenir l'infaillible terme de l'amour, en vous unissant d'un lien plus durable, à l'épreuve du ravage des ans, dont vous puissiez tous deux vous honorer à la face des hommes, et qui vous soit doux encore au dernier moment de la vie. Mais soyez sûrs que je ne tiendrai jamais ces discours à aucun des deux séparément.

Un excès de délicatesse vous aurait-il fait croire aussi que l'amitié fait tort à l'amour, et que les sentiments que j'obtiendrais nuiraient à ceux qui vous sont dus ? Mais, dites-moi, qui est-ce qui sait aimer, si ce n'est un coeur sensible ? Les coeurs sensibles ne le sont-ils pas à toutes les sortes d'affections, et peut-il y naître un seul sentiment qui ne tourne au profit de celui qui les domine ? Où est l'amant qui n’en devient pas plus tendre, en parlant de celle qu'il aime à son ami ? Où est le coeur, plein d'un sentiment qui déborde, qui n'a pas besoin, dans l'absence, d'un autre coeur pour s'épancher ? Je fus jeune une fois, et je connus l'âme la plus aimante qui ait existé. Tous les attachements imaginables étaient réunis dans cette âme tendre ; chacun n'en était que plus délicieux par le concours de tous les autres, et celui qui l'emportait tirait de tous un nouveau prix. Quoi ! ne vous est-il point doux, dans l'éloignement, qu'il se trouve un être sensible, à qui votre amie aime à parler de vous, et qui se plaise à l'entendre ? Je

Copyright Arvensa Editions

suis persuadé que vous goûteriez ce plaisir aujourd'hui, si vous m'eussiez donné la journée que vous m'aviez promise, et que vous fussiez venu recevoir, à l'Ermitage, l'effusion d'un coeur dont sûrement le vôtre eût été content.

Il est fait, j'en suis sûr, pour m'entendre et répondre au mien. Consultez-le ; il vous redemandera pour moi l'amie que je tiens de vous, qui m'est devenue nécessaire, et que je n'ai point mérité de perdre. Si son changement vient d'elle, dites-lui ce qu'il convient : s'il vient de vous, dites-le à vous-même. Sachez au moins que, de quelque manière que vous en usiez, vous serez, elle et vous, mes derniers attachements. Mes maux me gagnent, et m'éloignent chaque jour davantage de la société. La vôtre était la seule de mon goût qui restât à ma portée. Si vous cherchez tous deux à vous éloigner de moi, je retirerai mon âme en dedans d'elle-même ; je mourrai seul et abandonné dans ma solitude, et vous ne penserez jamais à moi sans regret. Si vous vous rapprochez, vous trouverez un coeur qui ne laisse jamais faire la moitié du chemin à ceux qui lui conviennent.

OBSERVATION

C'est cette lettre dont il parle dans le neuvième livre des *Confessions*. » La douleur que me causa, dit-il, le refroidissement de madame d'Houdetot, et la certitude de ne l'avoir pas mérité, me firent prendre le singulier parti de m'en plaindre à Saint-Lambert même... Sa réponse m'apporta des consolations par les témoignages d'estime et de considération dont elle était pleine, et qui me donnèrent le courage et la force de les mériter. » Saint-Lambert, qui avait de la noblesse dans le caractère, sut apprécier la franchise de Rousseau, et la manière dont il parlait de sa liaison avec madame d'Houdetot,

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLIII – À M. Grimm

[626]

[627]

Le lundi 19 octobre 1757.

Dites-moi, Grimm, pourquoi tous mes amis prétendent que je dois suivre madame d'Épinay ? Ai-je tort, ou seraient-ils tous séduits ? auraient-ils tous cette basse partialité toujours prête à prononcer en faveur du riche, et à surcharger la misère de cent devoirs inutiles qui la rendent plus inévitable et plus dure ? Je ne veux m'en rapporter là-dessus qu'à vous seul. Quoique sans doute prévenu comme les autres, je vous crois assez équitable pour vous mettre à ma place, et pour juger de mes vrais devoirs. Ecoutez donc mes raisons, mon ami, et décidez du parti que je dois prendre ; car quel que soit votre avis, je vous déclare qu'il sera suivi sur-le-champ.

Qu'est-ce qui peut m'obliger à suivre madame d'Épinay ? L'amitié, la reconnaissance, l'utilité qu'elle peut retirer de moi. Examinons tous ces points. Si madame d'Épinay m'a témoigné de l'amitié, je lui en ai témoigné davantage. Les soins ont été mutuels, et du moins aussi grands de ma part que de la sienne. Tous deux malades, je ne lui dois plus qu'elle ne me doit qu'au cas que le plus souffrant soit obligé de garder l'autre. Parce que mes maux sont sans remède, est-ce une raison de les compter pour rien ? Je n'ajouterai qu'un mot : elle a des amis moins malades, moins pauvres,

Copyright Arvensa Editions

moins jaloux de leur liberté, moins pressés de leur temps, et qui lui sont du moins aussi chers que moi. Je ne vois pas qu'aucun d'eux se fasse un devoir de la suivre. Par quelle bizarrerie en sera-ce un pour moi seul, qui suis le moins en état de le remplir ?

Si madame d'Épinay m'était chère au point de renoncer à moi pour l'amuser, comment lui serais-je assez peu cher moi-même pour qu'elle achetât aux dépens de ma santé, de ma vie, de ma peine, de mon repos et de toutes mes ressources, les soins d'un complaisant aussi maladroit ? Je ne sais si je devais offrir de la suivre ; mais je sais bien qu'à moins d'avoir cette dureté d'âme que donne l'opulence, et dont elle m'a toujours paru loin, elle ne devait jamais l'accepter.

Quant aux bienfaits, premièrement je ne les aime point, je n'en veux point, et je ne sais aucun gré de ceux qu'on me fait supporter par force. J'ai dit cela nettement à madame d'Épinay avant d'en recevoir aucun d'elle ; ce n'est pas que je n'aime à me laisser entraîner comme un autre à des liens si chers, quand l'amitié les forme ; mais dès qu'on veut trop tirer la chaîne, elle rompt et je suis libre. Qu'a fait pour moi madame d'Épinay ? Vous le savez tous mieux que personne, et j'en puis parler librement avec vous : elle a fait bâtir à mon occasion une petite maison à l'Ermitage, m'a engagé d'y loger, et j'ajoute avec plaisir qu'elle a pris soin d'en rendre l'habitation agréable et sûre.

Qu'ai-je fait de mon côté pour madame d'Épinay ? Dans le temps que j'étais prêt à me retirer dans ma patrie, que je le désirais vivement, et que je l'aurais dû, elle remua ciel et terre pour me retenir. À force de sollicitations, et même d'intrigues, elle vainquit ma trop juste et longue résistance : mes voeux, mon goût, mon penchant, l'improbation de mes amis, tout céda dans mon coeur à la voix de l'amitié ; je me laissai entraîner à l'Ermitage[628]. Dès ce moment j'ai toujours senti que j'étais chez autrui, et cet instant de complaisance m'a déjà donné de cuisants repentirs. Mes tendres amis, attentifs à m'y désoler sans relâche, ne m'ont pas laissé un moment-de paix, et m'ont fait souvent pleurer de douleur de n'être pas à cinq cents lieues d'eux. Cependant, loin de me livrer aux charmes de la solitude, seule consolation d'un infortuné accablé de maux, et que tout le monde cherche à tourmenter, je vis que je n'étais plus à moi. Madame d'Épinay, souvent seule à la campagne, souhaitait que je lui tinsse compagnie : c'était pour cela qu'elle m'avait retenu. Après avoir fait un

Copyright Arvensa Editions

sacrifice à l'amitié, il en fallut faire un autre à la reconnaissance. Il faut être pauvre, sans valet, haïr la gêne, et avoir mon âme, pour savoir ce que c'est pour moi que de vivre dans la maison d'autrui[629]. J'ai pourtant vécu deux ans dans la sienne, assujetti sans relâche avec les plus beaux discours de liberté, servi par vingt domestiques, et nettoyant tous les matins mes souliers, surchargé de tristes indigestions, et soupirant sans cesse après ma gamelle. Vous savez aussi qu'il m'est impossible de travailler à de certaines heures, qu'il me faut la solitude, les bois et le recueillement ; mais je ne parle point du temps perdu, j'en serai quitte pour mourir de faim quelques mois plus tôt. Cependant cherchez combien d'argent vaut une heure de la vie et du temps d'un homme ; comparez les bienfaits de madame d'Épinay avec mon pays sacrifié et deux ans d'esclavage, et dites-moi qui d'elle ou de moi a le plus d'obligation à l'autre.

Venons à l'article de l'utilité. Madame d'Épinay part dans une bonne chaise de poste, accompagnée de son mari, du gouverneur de son fils, et de cinq ou six domestiques. Elle va dans une ville peuplée et pleine de société, où elle n'aura que l'embarras du choix ; elle va chez M. Tronchin, son médecin, homme d'esprit, homme considéré, recherché ; elle va dans une famille pleine de mérite, où elle trouvera des ressources de toute espèce pour sa santé, pour l'amitié, pour l'amusement. Considérez mon état, mes maux, mon humeur, mes moyens, mon goût, ma manière de vivre, plus forte désormais que les hommes et la raison même ; voyez, je vous prie, en quoi je puis servir madame d'Épinay dans ce voyage, et quelles peines il faut que je souffre sans lui être jamais bon à rien. Soutiendrai-je une chaise de poste ? Puis-je espérer d'achever si rapidement une si longue route sans accident ? Ferai-je à chaque instant arrêter pour descendre ? ou accélérerai-je mes tourments et ma dernière heure pour m'être contraint ? Que Diderot fasse bon marché tant qu'il voudra de ma vie et de ma santé ; mon état est connu, les célèbres chirurgiens de Paris peuvent l'attester, et soyez sûr qu'avec tout ce que je souffre, je ne suis guère moins ennuyé que les autres de me voir vivre si longtemps. Madame d'Épinay doit donc s'attendre à de continuels désagréments, à lui spectacle assez triste, et peut-être à quelques malheurs dans la route. Elle n'ignore pas qu'en pareil cas j'irais plutôt expirer secrètement au coin d'un buisson que de causer les moindres frais et retenir un seul domestique ; et moi je connais trop son bon coeur pour ignorer combien il lui serait pénible de me laisser dans cet

Copyright Arvensa Editions

état. Je pourrais suivre la voiture à pied, comme le veut Diderot ; mais la boue, la pluie, la neige, me retarderont beaucoup dans cette saison. Quelque fort que je coure, comment faire vingt-cinq lieues par jour ; et si je laisse aller la chaise, de quelle utilité serai-je à la personne qui va dedans ? Arrivé à Genève, je passerai les jours enfermé avec madame d'Épinay ; mais, quelque zèle que j'aie pour tâcher de l'amuser, il est impossible qu'une vie si casanière et si contraire à mon tempérament n'achève de m'ôter la santé, et ne me plonge au moins dans une mélancolie dont je ne serai pas le maître.

Quoi qu'on fasse, un malade n'est guère propre à en garder un autre, et celui qui n'accepte aucun soin, quand il souffre, est dispensé d'en rendre aux dépens de sa santé. Quand nous sommes seuls et contents, madame d'Épinay ne parle point, ni moi non plus ; que sera-ce quand je serai triste et gêné ? je ne vois point encore là beaucoup d'amusement pour elle. Si elle tombe des nues à Genève, j'y en tomberai beaucoup plus ; car avec de l'argent on est bien partout, mais le pauvre n'est chez lui nulle part. Les connaissances que j'y ai ne peuvent lui convenir ; celles qu'elle y fera me conviendront encore moins. J'aurai des devoirs à remplir qui m'éloigneront d'elle, ou bien l'on me demandera quels soins si pressants me les font négliger et me retiennent sans cesse dans sa maison ; mieux mis, j'y pourrais passer pour son valet de chambre. Quoi donc ! un malheureux accablé de maux, qui se voit à peine des souliers à ses pieds, sans habits, sans argent, sans ressources ; qui ne demande à ses chers amis que de le laisser misérable et libre, serait nécessaire à madame d'Épinay, environnée de toutes les commodités de la vie, et qui traîne dix personnes après elle ! Fortune ! vile et méprisable fortune ! si dans ton sein l'on ne peut se passer du pauvre, je suis plus heureux que ceux qui te possèdent, car je puis me passer d'eux.

C'est qu'elle m'aime, dira-t-on ; c'est son ami dont elle a besoin [630]. Oh ! que je connais bien tous les sens de ce mot d'amitié ! C'est un beau nom qui sort souvent de salaire à la servitude ; mais où commence l'esclavage, l'amitié finit à l'instant. J'aimerai toujours à servir mon ami, pourvu qu'il soit aussi pauvre que moi : s'il est plus riche, soyons libres tous deux, ou qu'il me serve lui-même ; car son pain est tout gagné, et il a plus de temps à donner à ses plaisirs.

Il me reste à vous dire deux mots de moi. S'il est des devoirs qui

Copyright Arvensa Editions

m'appellent à la suite de madame d'Épinay, n'en est-il point de plus indispensables qui me retiennent, et ne dois-je rien qu'à la seule madame d'Épinay sur la terre ? Assurez-vous qu'à peine, serai-je en route, que Diderot, qui trouve si mauvais que je teste, trouvera bien plus mauvais que je sois parti, et y sera beaucoup mieux fondé. Il suit, dira-t-il, une femme riche, bien accompagnée, qui n'a pas le moindre besoin de lui, et à laquelle, après tout, il doit peu de chose, pour laisser ici dans la misère et l'abandon des personnes qui ont passé leur vie à son service, et que son départ met au désespoir. Si je me laisse défrayer par madame d'Épinay, Diderot m'en fera aussitôt une nouvelle obligation qui m'enchaînera pour le reste de mes jours. Si jamais j'ose un moment disposer de moi : Voyez cet ingrat, dira-t-on ; elle a eu la bonté de le conduire dans son pays, et puis il l'a quittée. Tout ce que je ferai pour m'acquitter avec elle augmentera la reconnaissance que je lui devrai, tant c'est une belle chose d'être riche pour dominer et changer en bienfaits les fers qu'on nous donne. Si, comme je le dois, je paie une part des frais, d'où rassembler si promptement tant d'argent ? à qui vendre le peu d'effets et le peu de livres qui me restent ? Il ne s'agit plus de m'envelopper tout l'hiver dans une vieille robe de chambre. Toutes nies hardes sont usées ; il faut le temps de les raccommoder ou d'en racheter d'autres : mais quand on a dix habits de rechange, on ne songe guère à cela. Pendant ce voyage dont je ne sais pas la durée, je laisserai ici un ménage qu'il faut entretenir. Si je laisse ces femmes à l'Ermitage, il faut, outre les gages du jardinier, payer un homme qui les garde, car il n'y a pas d'humanité à les laisser seules au milieu des bois. Si je les emmène à Paris, il leur faut un logement ; et que deviendront les meubles et papiers que je laisse ici ? Il me faut, à moi, de l'argent dans ma poche ; car qu'est-ce que c'est que d'être défrayé dans la maison d'autrui, où tout va toujours bien pourvu que les maîtres soient servis ? c'est dépenser beaucoup plus que chez 'soi pour être contrarié toute la journée, pour manquer de tout ce qu'on désire, pour ne rien faire de ce qu'on veut, et se trouver ensuite fort obligé à ceux chez qui l'on a mangé son argent. Ajoutez à cela l'indolence d'un malade paresseux, accoutumé à tout laisser traîner[631] et à ne rien perdre, à trouver autour de lui ses besoins, ses commodités sans les demander, et dont l'équipage, la fortune et le silence invitent également à le négliger. Si le voyage est long et que mon argent s'épuise, mes souliers s'usent, mes bas se percent s'il faut

Copyright Arvensa Editions

blanchir son linge, se faire la-barbe, accommoder sa perruque, etc., etc., il est triste d'être sans un sou ; et s'il faut que j'en demande à madame d'Épinay à mesure que j'en aurai besoin, mon parti est pris ; qu'elle garde bien ses meubles, car, pour moi, je vous déclare que j'aime mieux être voleur que mendiant.

Je crois voir d'où viennent tous les bizarres devoirs qu'on m'impose ; c'est que tous les gens[632] avec qui je vis méjugent toujours sur leur sort, jamais sur le mien, et veulent qu'un homme qui n'a rien vive comme s'il avait six mille livres de rente et du loisir de reste.

Personne ne sait se mettre à ma place, et ne veut voir que je suis un être à part, qui n'a point le caractère, les maximes, les ressources des autres, et qu'il ne faut point juger sur leurs règles. Si l'on fait attention à ma pauvreté, ce n'est pas pour respecter son dédommagement, qui est la liberté, mais pour m'en rendra le poids plus insupportable. C'est ainsi que le philosophe Diderot, dans son cabinet, au coin d'un bon feu, dans une bonne robe de chambre bien fourrée, veut que je fasse vingt-cinq lieues par jour, en hiver, à pied, dans les boues, pour courir après une chaise de poste, parce qu'après tout courir et se crotter est le métier d'un pauvre. Mais, en vérité, madame d'Épinay, quoique riche, mérite bien que J. J. Rousseau ne lui fasse pas un pareil affront. Ne pensez pas que le philosophe Diderot, quoi qu'il en dise, s'il ne pouvait supporter la chaise, courût de sa vie après celle de personne ; cependant il y aurait du moins cette différence qu'il aurait de bons bas drapés, de bons souliers, une bonne camisole ; qu'il aurait bien soupe la veille, et se serait bien chauffé en partant, au moyen de quoi l'on est plus fort pour courir que celui qui n'a pas de quoi payer ni le souper, ni la fourrure, ni les fagots. Ma foi, si la philosophie ne sert pas à faire ces distinctions, je ne vois pas trop à quoi elle est bonne.

Pesez mes raisons, mon cher ami, et dites-moi ce que je dois faire. Je yeux remplir mon devoir ; mais, dans l'état où je suis, qu'ose-t-on exiger de plus ? Si vous jugez que je doive partir, prévenez-en madame d'Épinay[633], puis envoyez-moi un exprès, et soyez sûr que, sans balancer, je pars à l'instant pour Paris en recevant votre réponse.

Quant au séjour de l'Ermitage, je sens fort bien que je n'y dois plus demeurer, même en continuant de payer le jardinier, car ce n'est pas un loyer suffisant ; mais je crois devoir à madame d'Épinay de ne pas quitter

Copyright Arvensa Editions

l'Ermitage d'un air de mécontentement, qui supposerait de la brouillerie entre nous. J'avoue qu'il me serait dur de déloger aussi dans cette saison, qui me fait déjà sentir aussi cruellement ses approches ; il vaut mieux attendre au printemps, où mon départ sera plus naturel, et où je suis résolu d'aller chercher une retraite inconnue à tous ces barbares tyrans qu'on appelle amis.

OBSERVATION

Cette lettre embarrassa Grimm, qui prit du temps pour y faire la réponse que Rousseau a rapportée dans ses Confessions. Cette réponse était amphigourique : Grimm n'en voulait point faire, il désirait seulement que son ami se conduisît de manière à s'attirer le blâme. Jean-Jacques était entre deux écueils. S'il restait, il passait pour un ingrat : s'il partait, il se couvrait de ridicule, à cause de la grossesse de madame d'Épinay, que l'on voulait cacher

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLIV – À Madame d'Épinay

L'Ermitage, octobre 1757.

J'apprends, madame, que votre départ est différé et votre fils malade : Je vous prie de me donner de ses nouvelles et des vôtres. Je voudrais bien que votre voyage fut rompu, mais par le rétablissement de votre santé, et non par le dérangement de la sienne.

Madame d'Houdetot me parla mardi beaucoup de ce voyage, et m'exhorta à vous accompagner, presque aussi vivement qu'avait fait Diderot. Cet empressement à me faire partir, sans considération pour mon état[634], me fit soupçonner une espèce de ligue dont vous étiez le mobile. Je n'ai ni l'art ni la patience de vérifier les choses, et ne suis pas sur les lieux ; mais j'ai le tact assez sûr, et je suis très certain que le billet de Diderot ne vient pas de lui. Je ne disconviens pas que ce désir de m'avoir avec vous ne soit obligeant et ne m'honore ; mais, outre que vous m'aviez témoigné ce désir avec si peu de chaleur que vos arrangements de voiture étaient déjà pris, je ne puis souffrir qu'une amie emploie l'autorité d'autrui pour obtenir ce que personne n'eût mieux obtenu qu'elle. Je trouve à tout cela un air de tyrannie et d'intrigue qui m'a donné de l'humeur[635], et je ne l'ai peut-être que trop exhalée, mais seulement avec votre ami et le mien. Je n'ai pas oublié ma promesse, mais on n'est pas le maître de ses pensées, et tout ce que je puis faire est de vous dire la mienne en cette occasion, pour être désabusé si j'ai tort. Soyez sûre qu'au lieu de tous ces détours[636], si vous eussiez insisté avec amitié, que vous m'eussiez dit que vous le désiriez fort et que je vous serais utile, j'aurais passé par-dessus toute autre considération, et je serais parti.

J'ignore comment tout ceci finira ; mais, quoi qu'il arrive, soyez sûre que je n'oublierai jamais vos bontés pour moi, et que quand vous ne voudrez

Copyright Arvensa Editions

plus m'avoir pour esclave[637], vous m'aurez toujours pour ami.

Toutes mes inégalités viennent de ce que j'étais fait pour vous aimer du fond de mon coeur ; qu'ensuite, ayant eu pour suspect votre caractère, et jugeant qu'insensiblement vous cherchiez à me réduire en servitude, ou à m'employer selon vos secrètes vues, je flotte depuis longtemps entre mon penchant pour vous et les soupçons qui le contrarient. Les indiscrétions de Diderot, son ton impérieux et pédagogue avec un homme plus âgé que lui, tout cela a changé le trouble de mon âme en une indignation qu'heureusement je n'ai laissé exhaler qu'avec votre meilleur ami[638] Avant de savoir quels en seront les effets et les suites, je me hâte de vous déclarer que le plus ardent de mes voeux est de pouvoir vous honorer toute ma vie et continuer à nourrir pour vous autant d'amitié que je vous dois de reconnaissance.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLV – À Madame d'Houdetot

Octobre 1757.

Madame d'Épinay ne part que demain dans la matinée : cela m'empêchera, chère comtesse, de pouvoir me rendre de bonne heure à Eaubonne, à moins que vous n'ayez la bonté d'envoyer votre carrosse, entre onze heures et midi, m'attendre à la croix de Deuil. Quoi qu'il en soit, j'irai dîner avec vous ; je vous porterai un coeur tout nouveau, dont vous serez contente ; j'ai dans ma poche une égide invincible qui me garantira de vous[639]. Il n'en fallait pas moins pour me rendre à moi-même ; mais j'y suis rendu, cela est sûr, ou plutôt je suis tout à l'amitié que vous me devez, que vous m'avez jurée, et dont je suis digne dès ce moment-ci.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLVI – À M. de Saint-Lambert

À l'Ermitage, le 28 octobre 1757.

Que de joie et de tristesse me viennent de vous, mon cher ami ! À peine l'amitié est-elle commencée entre nous, que vous m'en faites sentir en même temps tous les tourments et tous les plaisirs. Je ne vous parlerai point de l'impression que m'a faite la nouvelle de votre accident. Madame d'Épinay en a été témoin. Je ne vous peindrai point non plus les agitations de notre amie ; votre coeur est fait pour les imaginer : et moi, la voyant hors d'elle-même, j'avais à la fois le sentiment de votre état et le spectacle du sien ; jugez de celui de votre ami. On voit bien à vos lettres que vous êtes de nous tous le moins sensible à vos maux. Mais, pour exciter le zèle et les soins que vous devez à votre guérison, songez, je vous en conjure, que vous avez en dépôt l'espoir de tout ce qui vous est cher. Au reste, quel que soit l'effet des eaux, dont j'attends tout, le bonheur ne réside point dans le sentiment d'une jambe et d'un bras. Tant que votre coeur sera sensible, soyez sûr, mon cher et digne ami, qu'il pourra faire des heureux et l'être.

Notre amie vint mardi faire ses adieux à la vallée ; j'y passai une demi-journée triste et délicieuse. Nos coeurs vous plaçaient entre eux, et nos yeux n'étaient point secs en parlant de vous. Je lui dis que son attachement pour vous était désormais une vertu ; elle en fut si touchée, qu'elle voulut que je vous l'écrivisse, et je lui obéis volontiers. Oui, mes enfants, soyez à jamais unis ; il n'est plus d'âmes comme les vôtres, et vous méritez de vous aimer jusqu'au tombeau. Il m'est doux d'être en tiers dans une amitié si tendre. Je vous remercie du coeur que vous m'avez rendu, et dont le mien n'est pas indigne. L'estime que vous lui devez, et celle dont elle m'honore, vous feront sentir toute votre vie l'injustice de vos soupçons.

Copyright Arvensa Editions

Vous savez mon raccommodement avec Grimm [640] : j'ai cette obligation de plus à madame d'Épinay, et l'honneur d'avoir fait toutes les avances. J'en fis autant avec Diderot, et j'eus cette obligation à notre amie. Qu'on ait tort ou qu'on ait raison, je trouve qu'il est toujours doux de revenir à son ami ; et le plaisir d'aimer me semble plus cher à un coeur sensible que les petites vanités de l'amour-propre.

Vous savez aussi le prochain départ de madame d'Épinay pour Genève. Elle m'a proposé de l'accompagner, sans me montrer là-dessus beaucoup d'empressement. Moi, la voyant escortée de son mari, du gouverneur de son fils, de cinq ou six domestiques, aller chez son médecin et son ami, et par conséquent mon cortège lui étant fort inutile, sentant d'ailleurs qu'il me serait impossible de supporter, avec mon mal, et dans la saison où nous entrons, une chaise de poste jusqu'à Genève, et, joignant aux obstacles tirés de ma situation présente la gêne insurmontable que j'éprouve toujours à vivre chez autrui, je n'ai pas accepté le voyage, et elle s'est contentée de mes raisons. Là-dessus Diderot m'écrit un billet extravagant dans lequel, me disant *surchargé du poids des obligations que j'ai à madame d'Épinay,* il me représente ce voyage comme indispensable, en quelque état que soit ma santé, jusqu'à vouloir que je suive plutôt à pied la chaise de poste. Mais ce qui m'a surtout percé le coeur, c'est de voir que votre amie est du même avis, et m'ose donner les conseils de la servitude. On dirait qu'il y a une ligue entre tous mes amis, pour abuser de mon état précaire et me livrer à la merci de madame d'Épinay. Laissant ici des gens qu'il faut entretenir, partant sans argent, sans habits, sans linge, je serai forcé de tout recevoir d'elle, et peut-être de lui tout demander. L'amitié peut confondre les biens ainsi que les coeurs ; mais dès qu'il sera question de devoirs et d'obligations, étant encore à ses gages, je ne serai plus chez elle comme son ami, mais comme son valet ; et, quoi qu'il arrive, je ne veux pas l'être, ni m'aller étaler, dans mon pays, à la suite d'une fermière générale. Cependant j'ai écrit à Grimm une longue lettre, dans laquelle je lui dis mes raisons, et le laisse le maître de décider si je dois partir ou non, résolu de suivre à l'instant son avis ; mais j'espère qu'il ne m'avilira pas. Jusqu'ici je n'ai point de réponse positive ; et j'apprends que madame d'Épinay part demain. Je me sens, en écrivant cet article, dans une agitation qui me le ferait indiscrètement prolonger ; il faut finir. Mon ami, que n'êtes-vous ici ! Je verserais mes peines dans votre âme ; elle

Copyright Arvensa Editions

entendrait la mienne, et ne donnerait point à ma juste fierté le vil nom d'ingratitude. Quoi qu'il en soit, on ne m'enchaînera jamais par certains bienfaits ; je m'en suis toujours défendu ; je méprise l'argent ; je ne sais point mettre à prix ma liberté ; et, si le sort me réduit à choisir entre les deux vices que j'abhorre le plus, mon parti est pris, et j'aime encore mieux être un ingrat qu'un lâche.

Je ne dois point finir cette lettre sans vous donner un avis qui nous importe à tous. La santé de notre amie se délabre sensiblement. Elle est maigrie ; son estomac va mal ; elle ne digère point, elle n'a plus d'appétit ; et ce qu'il y a de pis est que le peu qu'elle mange ne sont que des choses malsaines. Elle était déjà changée avant votre accident : jugez de ce qu'elle est, et de ce qu'elle va devenir. Elle confie à des quidams la direction de sa santé : on lui a conseillé les eaux de Passy ; mais ce qui importe beaucoup plus à lui conseiller est le choix d'un médecin qui sache l'examiner et la conduire, et d'un régime qui n'augmente pas le désordre de son estomac. J'ai dit là-dessus tout ce que j'ai pu, mais inutilement. C'est à vous d'obtenir d'elle ce qu'elle refuse à mon amitié. C'est surtout par le soin que vous prendrez de vous que vous l'engagerez à en prendre d'elle. Adieu, mon ami.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLVII – À M. Grimm

L'Ermitage, novembre 1757.

Je me refusais à ma juste défiance : j'achève trop tard de vous connaître. Voilà donc la lettre que vous vous êtes donné le loisir de méditer ; je vous la renvoie, elle n'est pas pour moi. Vous pouvez montrer la mienne à toute la terre et me haïr ouvertement ; ce sera de votre part une fausseté de moins.

OBSERVATION

Ce billet est rapporté dans les Confessions. Il faudrait entrer dans beaucoup de détails pour faire voir l'intrigue de Grimm. Afin de découvrir la vérité, il nous a fallu consulter sa *Correspondance littéraire*, les Mémoires de madame d'Épinay, et confronter ces deux témoignages avec celui de Rousseau. De cet examen est résulté un travail trop long pour trouver ici sa place ; il est dans l'*Histoire de J. J. Rousseau*, tome I, page 59 et suivantes. Il présente dans Grimm un homme faux, adroit, dangereux, qui fit de madame d'Épinay une dupe aveugle ; et, n'en pouvant faire une de Rousseau, le sacrifia comme une victime obscure. Il parvint à le brouiller avec ses amis et le crut perdu. À cette époque, Rousseau n'était encore connu que par ses deux premiers discours. Dans les lettres il faut presque toujours des prôneurs, des coteries, de l'intrigue pour parvenir ; Grimm le privait de tous ces secours croyant qu'il ne pourrait s'en passer. Il.se trompa. S'il avait entrevu dans l'avenir Émile et la Nouvelle Héloïse ; s'i avait vu le maréchal de Luxembourg, le prince de Conti, Frédéric, remplacer M. le baron de Grimm et M. le baron d'Holbach, il aurait probablement tenu une autre conduite.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLVIII – À Madame d'Houdetot

L'Ermitage, 8 novembre 1757.

Je viens de recevoir de Grimm une lettre qui m'a fait frémir, et que je lui ai renvoyée à l'instant, de peur de la lire une seconde fois. Madame, tous ceux que j'aimais me haïssent, et vous connaissez mon coeur ; c'est vous en dire assez. Tout ce que j'avais appris de madame d'Épinay n'est que trop vrai, et j'en sais davantage encore. Je ne trouve de toute part que sujets de désespoir. Il me reste une seule espérance : elle peut me consoler de tout, et me rendre le courage. Hâtez-vous de la confirmer ou de la détruire. Ai-je encore une amie et un ami ? Un mot, un seul mot, et je puis vivre.

Je vais déloger de l'Ermitage. Mon dessein est de chercher un asile éloigné et inconnu ; mais il faut passer l'hiver, et vos défenses m'empêchent de l'aller passer à Paris. Je vais donc m'établir à Montmorency comme je pourrai, en attendant le printemps. Ma respectable amie, je ne vous reverrai jamais ; je le sens à la tristesse qui me serre le coeur, mais je m'occuperai de vous dans ma retraite. Je songerai que j'ai deux amis au monde, et j'oublierai que j'y suis seul.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLIX – À la même

L'Ermitage, novembre 1757.

Voici la quatrième lettre que je vous écris sans réponse : ah ! si vous continuez de vous taire, je vous aurai trop entendue. Songez à l'état où je suis, et consultez votre bon coeur. Je puis supporter d'être abandonné de tout le monde : mais vous !... vous qui me connaissez si bien ! Grand Dieu ! suis-je un scélérat ? un scélérat, moi ! je l'apprends bien tard. C'est M. Grimm, c'est mon ancien ami, c'est celui qui me doit tous les amis qu'il m'ôte ; qui a fait cette belle découverte et qui la publie. Hélas ! il est l'honnête homme, et moi l'ingrat. Il jouit des honneurs de la vertu, pour avoir perdu son ami, et moi je suis dans l'opprobre, pour n'avoir pu flatter une femme perfide, ni m'asservir à celle que j'étais forcé de haïr. Ah ! si je suis un méchant, que toute la race humaine est vile ! Cruelle, fallait-il céder aux séductions de la fausseté, et faire mourir de douleur celui qui ne vivait que pour aimer ?

Adieu. Je ne vous parlerai plus de moi : mais si je ne puis vous oublier je vous défie d'oublier à votre tour ce coeur que vous méprisez, ni d'en trouver jamais un semblable.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLX – À Madame d'Épinay

L'Ermitage[641] *,23 novembre 1757.*

Si l'on mourait de douleur, je ne serais pas en vie ; mais enfin j'ai pris mon parti. L'amitié est éteinte entre nous, madame ; mais celle qui n'est plus garde encore des droits que je sais respecter. Je n'ai point oublié vos bontés pour moi, et vous devez compter de ma part sur-toute la reconnaissance qu'on peut avoir pour quelqu'un qu'on ne doit plus aimer. J'ai pour juge ma conscience, et vous renvoie à la vôtre.

J'ai voulu quitter l'Ermitage, et je le devais ; mais on prétend qu'il faut que j'y reste jusqu'au printemps, et puisque mes amis le veulent, j'y resterai si vous y consentez.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLXI – À la même

À Montmorency, le 17 décembre 1757.

Rien n'est si simple et si nécessaire, madame, que de déloger de votre maison quand vous n'approuvez pas que j'y reste. Sur votre refus de consentir que je passasse à l'Ermitage le reste de l'hiver, je l'ai donc quitté le 15 décembre[642] ; ma destinée était d'y entrer malgré moi et d'en sortir de même. Je vous remercie du séjour que vous m'avez engagé d'y faire, et je vous en remercierais davantage si je l'avais payé moins cher. Au reste, vous avez raison de me trouver malheureux : personne au monde ne sait mieux que vous combien je dois l'être. Si c'est un malheur-de se tromper sur le choix de ses amis, c'en est un autre non moins cruel de revenir d'une erreur si douce.

OBSERVATION

On a vu dans la précédente lettre à madame d'Épinay, que Rousseau voulait sortir de l'Ermitage, mais que ses amis s'y opposaient à cause de la rigueur de la saison, et qu'il devait y rester jusqu'au printemps, si elle y consentait. Madame d'Épinay répondit avec dureté » qu'elle était étonnée que des amis l'eussent retenu ; qu'elle ne les consultait point sur ses devoirs, et qu'elle n'avait plus rien à lui dire sur les siens. »

Dans ce moment la terre était couverte de neige, Rousseau languissant et même malade. L'indignation lui rendit ses forces : il déménagea le 15 décembre, et s'installa dans la petite maison de Montlouis, à Montmorency, qu'il tint à loyer de M. Mathas, procureur-fiscal du prince de Condé. C'est de là qu'il écrivit la lettre qu'on vient de lire, bien content de pouvoir annoncer à madame d'Épinay qu'il n'était plus chez elle.

On peut maintenant, d'après le récit fait dans les *Confessions*, d'après la

Copyright Arvensa Editions

Correspondance de madame d'Épinay, celle de Grimm, juger des torts de Rousseau, qu'on a tant accusé d'ingratitude envers sa *bienfaitrice*. Le bienfait consista dans l'offre de l'Ermitage réparé, arrangé pour en faire une retraite agréable à Jean-Jacques. La manière dont ce bienfait fut offert y mit encore plus de prix. Madame d'Épinay l'y conduisit quand les travaux furent achevés et lui dit : » Mon ours, voilà votre asyle, c'est vous qui l'avez choisi, c'est l'amitié qui vous l'offre. J'espère qu'elle vous ôtera la cruelle *idée de vous éloigner de moi.* » Cette manière délicate fait cent fois plus d'honneur à madame d'Épinay que celle qu'on y a substituée dans sa Correspondance. Tout est à son avantage dans le récit du *monstre d'ingratitude*, ainsi que s'expriment Diderot, Grimm, et cette dame, sur le compte de Jean-Jacques, et à cette occasion.

Le bienfait et la délicatesse qu'y mit madame d'Épinay sont donc réels, et nous ne prétendons point en atténuer la valeur. Quel but avait-elle ? Nous n'en savons rien. Nous ne dirons point qu'elle eût alors pour Rousseau plus que de l'amitié, quoiqu'on l'ait prétendu. Cependant il est certain qu'elle goûtait sa conversation et recherchait son commerce. Francueil était son amant et paya cher, comme on sait, les faveurs qu'il en reçut. À cette passion bien connue, succéda celle pour M. Grimm, qui ne l'est pas moins. Mais entre les deux il y eut un intervalle. Nous ne disons pas que ce fut pour le remplir que madame d'Épinay fit une multitude d'avances à Rousseau. Des motifs dont il rend compte *lui firent toujours oublier son sexe auprès d'elle*. Nous voyons Grimm, amené par Rousseau, chasser bientôt celui-ci ; c'est-à-dire lui rendre la Chevrette désagréable, et lui faire chez madame d'Épinay des malhonnêtetés révoltantes.

Rousseau n'avait accepté l'Ermitage qu'à condition qu'il paierait les gages du jardinier, et surtout qu'il jouirait de sa liberté, sans réserve, sans être tenu d'aller faire sa cour à la dame du château, qui, malgré cette convention, l'envoyait chercher souvent. Il y allait avec plaisir pendant les premiers mois. Mais la seconde année, ces devoirs lui devinrent pénibles parce qu'ils étaient des devoirs. Cependant il les remplit, et lui seul nous lait connaître dans ses *Confessions* la gêne qu'ils lui causaient.

Quelle conduite tient-il envers madame d'Épinay pendant les vingt mois qu'il habita l'Ermitage ? il y devient amoureux de madame d'Houdetot, et ce n'est pas ce qu'il fait de mieux ; mais si c'était un tort envers madame d'Épinay sa belle-soeur, celle-ci n'en pouvait pas convenir. Une particularité remarquable dans l'accusation d'ingratitude envers elle, c'est que ni dans

Copyright Arvensa Editions

les Mémoires de madame d'Épinay, ni dans la Correspondance de Grimm, aucun fait n'est rapporté à l'appui de cette accusation. C'est d'abord un commérage à cause de la passion de Rousseau pour madame d'Houdetot ; ensuite une intrigue obscure ourdie par Grimm pour brouiller le premier avec la seconde, et tous les deux avec Saint-Lambert, amant de l'une, ami de l'autre. Dans cette intrigue Grimm fait jouer un rôle à Diderot, qui s'emportait facilement, et tenait à ses affections comme à ses idées. Aux hommes de cette trempe, quand on veut s'en servir, l'affaire essentielle est de les persuader. Ils vous précèdent ensuite dans le chemin que vous avez eu beaucoup de peine à leur faire prendre. Diderot fut donc le point de mire de Grimm. Nous ignorons tous les moyens qu'employa celui-ci, parce que, froid calculateur, intrigant habile, courant après une renommée de vertu, de délicatesse et de sensibilité, il mettait autant de soin à cacher les démarches qui l'auraient éloigné de ce but, qu'à réussir dans ses entreprises. Il parvint à convaincre Diderot et le mit de son bord. Dès-lors la réputation de Rousseau fut abandonnée à deux hommes qui possédaient les deux moyens les plus efficaces de détruire toute réputation. L'un s'exprimait en illuminé ; l'autre se renfermait dans de perfides réticences. Le premier semblait inspiré par l'enthousiasme de la vérité, et le second par sa pitié pour son ancien ami. Le moyen de résister ? Aussi Rousseau finit-il par confier sa défense *au temps, dont les opérations sont lentes mais sûres.*

Copyright Arvensa Editions

FIN DU TOME-PREMIER DE LA CORRESPONDANCE

Table de la correspondance
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

Correspondance
PARTIE II –
Du 1er janvier 1758 au 12 mai 1763
DEPUIS SA SORTIE DE L'ERMITAGE,
JUSQU'À SON ABDICATION DU DROIT DE BOURGEOISIE

Copyright Arvensa Editions

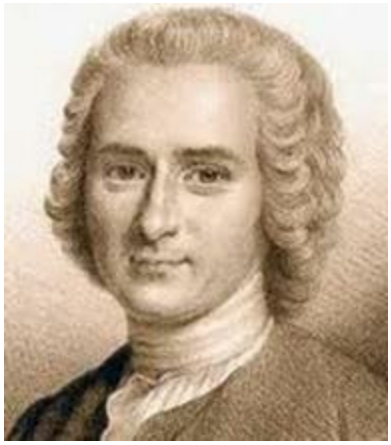

Copyright Arvensa Editions

Présentation

Il y a bien dans cet intervalle un événement d'une grande importance ; c'est son départ précipité de Montmorency, pour se mettre à l'abri de l'arrêt du parlement. Mais la nécessité de faire des volumes égaux nous a forcés de choisir une autre époque. Du reste, l'abdication fut un sacrifice pénible qu'il crut devoir faire pour contribuer, autant qu'il dépendait de lui, au rétablissement de la tranquillité dans sa patrie. Pour connaître toute l'étendue de ce sacrifice, il faut se rappeler le langage qu'il tient dans sa *dédicace* du Discours sur l'Inégalité des conditions. Quand on éprouve un tel enthousiasme pour son pays, quand on parle avec autant de feu de son gouvernement, que ne doit-il pas en coûter pour rompre tous les liens qui attachent à lui ? Il voulait, en les brisant, ôter tout prétexte à ses amis, à ses parents, qui, malgré ses prières instantes, s'obstinaient à le défendre : l'abdication rendait cette défense illusoire et sans motif. Accusé par ses ennemis de fomenter les troubles, et conséquemment d'avoir un parti, de le diriger, de l'exciter contre le gouvernement, il devenait étranger à ce parti. L'abdication l'indisposait contre lui, si ce parti eût existé, on démontrait qu'il n'existait que dans l'accusation, et, dans tous les cas, détruisait celle-ci. Mais il était de la destinée de Rousseau de ne rien faire qui fut blâmé. On lui reproche cette abdication : on lui contesta le droit de la faire ; on lui en fit un crime. Un de ses amis les plus sincères écrivit même, sur ce sujet, une discussion que nous reproduirons dans le volume consacré aux *pièces inédites* de Rousseau.

Copyright Arvensa Editions

1758

Lettre CLXII – À Madame d'Houdetot
Lettre CLXIII – À M. Vernes
Lettre CLXIV – À un jeune homme
Lettre CLXV – À Madame d'Épinay
Lettre CLXVI – À M. Diderot
Lettre CLXVII – À M. Coindet
Lettre CLXVIII – À Madame d'Houdetot
Lettre CLXIX – À M. Vernes
Lettre CLXX – Au même
Lettre CLXXI– À M. Romilly
Lettre CLXXII – À M. d'Alembert
Lettre CLXXIII – À M. Vernes
Lettre CLXXIV – À Sophie
Lettre CLXXV – À M. Deleyre
Lettre CLXXVI – À M. Jacob Vernet
Lettre CLXXVII – À Madame de Créqui
Lettre CLXXVIII – À M. Vernes
Lettre CLXXIX – À M. Leroy
Lettre CLXXX – À M. Vernes
Lettre CLXXXI – À M. Le docteur Tronchin
Lettre CLXXXII – À M. Moultou

Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLXII – À Madame d'Houdetot

[643]

Mont-Louis, janvier 1758.

Votre barbarie est inconcevable ; elle n'est pas de vous. Ce silence est un raffinement de cruauté qui n'a rien d'égal. On vous dira l'état où je suis depuis huit jours. Et vous aussi ! et vous aussi, Sophie, vous me croyez un méchant[644] ! Ah Dieu ! si vous le croyez, à qui donc en appellerai-je ?... Mais pourtant comment se fait-il que la vertu me soit si chère ?... que je sente en moi le coeur d'un homme de bien ? Non : quand je tourne les yeux sur le passé, et que je vois quarante ans d'honneur à côté d'une mauvaise lettre, je ne puis désespérer de moi.

Je n'affecterai point une fermeté dont je suis bien loin ; je me sens accablé de mes maux. Mon âme est épuisée de douleurs et d'ennuis. Je porte dans un coeur innocent toutes les horreurs du crime ; je ne fuis point des humiliations qui conviennent à mon infortune ; et, si j'espérais vous fléchir, j'irais, ne pouvant arriver jusqu'à vous, vous attendre à votre sortie, me prosterner au-devant de vous, trop heureux d'être foulé aux pieds des chevaux, écrasé sous votre carrosse, et de vous arracher au moins un regret à ma mort. N'en parlons plus : la pitié n'efface point le mépris ; et, si vous me croyez digne du vôtre, il faut ne me regarder jamais.

Copyright Arvensa Editions

Ah ! méprisez-moi si vous le pouvez ; il me sera plus cruel de vous savoir injuste que moi déshonoré, et j'implore de la vertu la force de supporter le plus douloureux des opprobres. Mais, pour m'avoir ôté votre estime, faut-il renoncer à l'humanité ? Méchant ou bon, quel bien attendez-vous démettre un homme au désespoir ? Voyez ce que je vous demande ; et, si vous n'êtes pire que moi, osez me refuser. Je ne vous verrai plus ; les regards de Sophie ne doivent tomber que sur un homme estimé d'elle, et l'oeil du mépris n'a jamais souillé ma personne. Mais vous fûtes, après Saint-Lambert, le dernier attachement de mon coeur : ni lui, ni vous, n'en sortirez jamais ; il faut que je m'occupe de vous sans cesse, et je ne puis me détacher de vous qu'en renonçant à la vie. Je ne vous demande aucun témoignage de souvenir ; ne parlez plus de moi ; ne m'écrivez plus ; oubliez que vous m'avez honoré du nom de votre ami, et que j'en fus digne. Mais ayant à vous parler de vous, ayant à vous tenir le sacré langage de la vérité, que vous n'entendrez peut-être que de moi seul, que je sois sûr au moins que vous daignerez recevoir mes lettres, qu'elles ne seront point jetées au feu sans les lire, et que je ne perdrai pas ainsi les chers et derniers travaux auxquels je consacre le reste infortuné de ma vie. Si vous craignez d'y trouver le venin d'une âme noire, je consens qu'avant de les lire vous les fassiez examiner, pourvu que ce ne soit pas cet honnête homme[645] qui se complaît si fort à faire un scélérat de son ami. Que la première où l'on trouvera la moindre chose à blâmer fasse à jamais révoquer la permission que je vous demande. Ne soyez pas surprise de cette étrange prière ; il y a si longtemps que j'apprends à aimer sans retour, que mon coeur y est tout accoutumé.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLXIII – À M. Vernes

Montmorency, le 18 février 1758.

Oui, mon cher concitoyen, je vous aime toujours, et, ce me semble, plus que jamais : mais je suis accablé de mes maux ; j'ai bien de la peine à vivre, dans ma retraite, d'un travail peu lucratif ; je n'ai que le temps qu'il me faut pour gagner mon pain, et le peu qui m'en reste est employé pour souffrir et me reposer. Ma maladie a fait un tel progrès cet hiver, j'ai senti tant de douleurs de toute espèce, et je me trouve tellement affaibli, que je commence à craindre que la force et les moyens ne me manquent pour exécuter mon projet. Je me console de cette impuissance par la considération de l'état où je suis. Que me servirait d'aller mourir parmi vous ? hélas ! il fallait y vivre. Qu'importe où l'on laisse son cadavre ? Je n'aurais pas besoin qu'on reportât mon coeur dans ma patrie : il n'en est jamais sorti.

Je n'ai point eu occasion d'exécuter votre commission auprès de M. d'Alembert. Comme nous ne nous sommes jamais beaucoup vus, nous ne nous écrivons point ; et, confiné dans ma solitude, je n'ai conservé nulle espèce de relation avec Paris ; j'en suis comme à l'autre bout de la terre, et ne sais pas plus ce qui s'y passe qu'à Pékin. Au reste, si l'article dont vous me parlez est indiscret et répréhensible, il n'est assurément pas offensant[646]. Cependant, s'il peut nuire à votre corps, peut-être fera-t-on bien d'y répondre, quoiqu'à vous dire le vrai j'aie un peu d'aversion pour les détails où cela peut entraîner, et qu'en général je n'aime guère qu'en matière de foi l'on assujettisse la conscience à des formules. J'ai de la religion, mon ami, et bien m'en prend, je ne crois pas qu'homme au monde en ait autant besoin que moi. J'ai passé ma vie parmi les incrédules, sans me laisser ébranler, les aimant, les estimant beaucoup, sans pouvoir souffrir leur doctrine. Je leur ai toujours dit que je ne les savais pas

Copyright Arvensa Editions

combattre, mais que je ne voulais pas les croire ; la philosophie, n'ayant sur ces matières ni fond ni rive, manquant d'idées primitives et de principes élémentaires, n'est qu'une mer d'incertitudes et de doutes, dont le métaphysicien ne se tire jamais. J'ai donc laissé là la raison, et j'ai consulté la nature, c'est-à-dire le sentiment intérieur qui dirige ma croyance, indépendamment de ma raison. Je leur ai laissé arranger leurs chances, leurs sorts, leur mouvement nécessaire ; et, tandis qu'ils bâtissaient le monde à coups de dés, j'y voyais, moi, cette unité d'intentions qui me faisait voir, en dépit d'eux, un principe unique : tout comme s'ils m'avaient dit que l'Iliade avait été formée par un jet fortuit de caractères, je leur aurais dit très résolument : Cela peut être, mais cela n'est pas vrai ; et je n'ai point d'autre raison pour n'en rien croire, si ce n'est que je n'en crois rien. Préjugé que cela ! disent-ils. Soit ; mais que peut faire cette raison si vague, contre un préjugé plus persuasif qu'elle ? Autre argumentation sans fin contre la distinction des deux substances ; autre persuasion de ma part, qu'il n'y a rien de commun entre un arbre et ma pensée ; et ce qui m'a paru plaisant en ceci, c'est de les voir s'acculer eux-mêmes par leurs propres sophismes, au point d'aimer mieux donner le sentiment aux pierres que d'accorder une âme à l'homme.

Mon ami, je crois en Dieu, et Dieu ne serait pas juste si mon âme n'était immortelle. Voilà, ce me semble, ce que la religion a d'essentiel et d'utile ; laissons le reste aux disputeurs. À l'égard de l'éternité des peines, elles ne s'accordent ni avec la faiblesse de l'homme, ni avec la justice de Dieu. Il est vrai qu'il y a des âmes si noires, que je ne puis concevoir qu'elles puissent jamais goûter cette éternelle béatitude dont il me semble que le plus doux sentiment doit être le contentement de soi-même. Cela me fait soupçonner qu'il se pourrait bien que les âmes des méchants fussent anéanties à leur mort, et qu'être et sentir fût le premier prix d'une bonne vie. Quoi qu'il en soit, que m'importe ce que seront les méchants ? Il me suffit qu'en approchant du terme de ma vie je n'y voie point celui de mes espérances, et que j'en attende une plus heureuse après avoir tant souffert dans celle-ci. Quand je me tromperais dans cet espoir, il est lui-même un bien qui m'aura fait supporter tous mes maux. J'attends paisiblement l'éclaircissement de ces grandes vérités qui me sont cachées, bien convaincu cependant qu'en tout état de cause si la vertu ne rend pas toujours l'homme heureux, il ne saurait au moins être heureux sans elle ; que les afflictions du juste ne sont point sans quelque dédommagement ;

Copyright Arvensa Editions

et que les larmes même de l'innocence sont plus douces au coeur que la prospérité du méchant.

Il est naturel, mon cher Vernes, qu'un solitaire souffrant et privé de toute société épanche son âme dans le sein de l'amitié, et je ne crains pas que mes confidences vous déplaisent. J'aurais dû commencer par votre projet sur l'histoire de Genève ; mais il est des temps de peines et de maux où l'on est forcé de s'occuper de soi, et vous savez bien que je n'ai-pas un coeur qui veuille se déguiser. Tout ce que je puis vous dire sur votre entreprise, avec tous les ménagements que vous y voulez mettre, c'est qu'elle est d'un sage intrépide ou d'un jeune homme. Embrassez bien pour moi l'ami Roustan. Adieu, mon cher concitoyen ; je Vous écris avec une aussi grande effusion de coeur que si je me séparais de vous pour jamais, parce que je me trouve dans un état qui peut me mener très loin encore, mais qui me laisse douter pourtant si chaque lettre que j'écris ne sera point la dernière.

OBSERVATION

L'exposé des opinions religieuses rend cette lettre remarquable, ainsi que sa tolérance, qui le faisait vivre avec les incrédules et les athées *sans pouvoir souffrir leur doctrine* ; ce qui ne l'empêchait pas de les *aimer beaucoup*.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLXIV – À un jeune homme

Qui demandait à s'établir à Montmorency (où Rousseau demeurait alors), pour profiter de ses leçons.

Vous ignorez, monsieur, que vous écrivez à un pauvre homme accablé de maux, et, de plus, fort occupé, qui n'est guère en état de vous répondre, et qui le serait encore moins d'établir avec vous la société que vous lui proposez. Vous m'honorez en pensant que je pourrais vous être utile, et vous êtes louable du motif qui vous la fait désirer ; mais, sur le motif même, je ne vois rien de moins nécessaire que de venir vous établir à Montmorency. Vous n'avez pas besoin d'aller chercher si loin les principes de la morale : rentrez dans votre coeur, et vous les y trouverez ; et je ne pourrai vous rien dire à ce sujet que ne vous dise encore mieux votre conscience quand vous voudrez la consulter. La vertu, monsieur, n'est pas une science qui s'apprenne avec tant d'appareil. Pour être vertueux, il suffit de vouloir l'être ; et si vous avez bien cette volonté, tout est fait, votre bonheur est décidé. S'il m'appartenait de vous donner des conseils, le premier que je voudrais vous donner serait de ne point vous livrer à ce goût que vous dites avoir pour la vie contemplative, et qui n'est qu'une paresse de l'âme condamnable à tout âge, et surtout au vôtre. L'homme n'est point fait pour méditer, mais pour agir : la vie laborieuse que Dieu nous impose n'a rien que de doux au coeur de l'homme de bien qui s'y livre en vue de remplir son devoir et la vigueur de la jeunesse ne vous a pas été donnée pour la perdre à d'oisives contemplations. Travaillez donc, monsieur, dans l'état où vous ont placé vos parents et la Providence : voilà le premier précepte de la vertu que vous voulez suivre ; et si le séjour de Paris, joint à l'emploi que vous remplissez, vous paraît d'un trop difficile alliage avec elle, faites mieux, monsieur, retournez dans votre province ; allez vivre dans le sein de votre famille, servez, soignez vos vertueux

Copyright Arvensa Editions

parents : c'est là que vous remplirez véritablement les soins que la vertu vous impose. Une vie dure est plus facile à supporter en province que la fortune à poursuivre à Paris, surtout quand on sait, comme vous ne l'ignorez pas, que les plus indignes manèges y font plus de fripons gueux que de parvenus. Vous ne devez point vous estimer malheureux de vivre comme fait monsieur votre père, et il n'y a point de sort que le travail, la vigilance, l'innocence et le contentement de soi ne rendent supportable, quand on s'y soumet en vue de remplir son devoir. Voilà, monsieur, des conseils qui valent tous ceux que vous pourriez venir prendre à Montmorency : peut-être ne seront-ils pas de votre goût, et je crains que vous ne preniez pas le parti de les suivre ; mais je suis sûr que vous vous en repentirez un jour. Je vous souhaite un sort qui ne vous force jamais à vous en souvenir. Je vous prie, monsieur, d'agréer mes salutations très humbles.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLXV – À Madame d'Épinay

Mont-Louis, 27 février 1758.

Je vois, madame, que mes lettres ont toujours le malheur de vous arriver fort tard. Ce qu'il y a de sûr c'est que la vôtre du 17 janvier ne m'a été remise que le 17 de ce mois par M. Cahouet : apparemment que votre correspondant l'a retenue durant tout cet intervalle. Je n'entreprendrai pas d'expliquer ce que vous avez résolu de ne pas entendre, et j'admire comment avec tant d'esprit on réunit si peu d'intelligence ; mais je n'en devrais plus être surpris, il y a longtemps que vous vous vantez à moi du même défaut[647].

Mon dessein n'ayant jamais été de recevoir le remboursement des gages de votre jardinier, il n'y a guère d'apparence que je change à présent de sentiment là-dessus. Le consentement que vous objectez était de ces consentements vagues qu'on donne pour éviter des disputes, ou les remettre à d'autres temps, et valent au fond des refus. Il est vrai que vous envoyâtes au mois de septembre 1756 payer par votre cocher le précédent jardinier, et que ce fut moi qui réglai son compte.

Il est vrai aussi que j'ai toujours payé son successeur de mon argent. Quant aux premiers quartiers de ces gages que vous dites m'avoir été remis, il me semble, madame, que vous devriez savoir le contraire : ce qu'il y a de très sûr, c'est qu'ils ne m'ont pas même été offerts. À l'égard des quinze jours qui restaient jusqu'à la fin de l'année quand je sortis de l'Ermitage, vous conviendrez que ce n'était pas la peine de les déduire. À Dieu ne plaise que je prétende être quitte pour cela de mon séjour à l'Ermitage ! Mon coeur ne sait pas mettre à si bas prix les soins de l'amitié ; mais quand vous avez taxé ce prix vous-même, jamais loyer ne fut vendu si cher.

J'apprends les étranges discours que tiennent à Paris vos

Copyright Arvensa Editions

correspondants sur mon compte, et je juge par là de ceux que vous tenez peut-être un peu plus honnêtement à Genève. 11 y a donc bien du plaisir à nuire ? à nuire aux gens qu'on eut pour amis ? soit. Pour moi, je ne pourrai jamais goûter ce plaisir-là, même pour ma propre défense. Faites, dites tout à votre aise ; je n'ai d'autre réponse à vous opposer que le silence, la patience, et une vie intègre. Au reste, si vous me destinez quelque nouveau tourment, dépêchez-vous ; car je sens que vous pourriez bien n'en avoir pas longtemps le plaisir.

OBSERVATION

Ici finissent toutes relations entre Jean-Jacques et madame d'Épinay. Il persista dans son refus de recevoir le remboursement des gages qu'il avait payés au jardinier. Le ton de cette lettre est remarquable par une douce mélancolie qui prouve que le coeur de Rousseau était inaccessible à la haine. Quelque temps après la sortie de l'Ermitage, madame d'Épinay écrivait de Genève, à madame d'Houdetot, et lui disait : » On me mande qu'il a quitté l'Ermitage, et qu'il s'est établi à Montmorency. J'en suis fâchée *pour lui*, mais ce n'est pas moi qui en suis *cause*. » C'était cependant une cause bien déterminante que le congé formel qu'elle lui avait donné. Il paraît, d'après une lettre de Grimm insérée dans les Mémoires de madame d'Épinay, que le public de Paris ne mettait pas tous les torts du côté de Rousseau. » La désertion de l'Ermitage, dit-il, commence à faire du bruit. J'ai le chagrin de voir qu'on prend le change sur le motif honnête et généreux qui vous a portée à lui rendre service ; on ne voit dans ce que vous avez fait pour lui qu'une singularité affectée et une prétention ridicule. » Mémoires de madame d'Épinay, tome III, page 248, (1ère édition).

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLXVI – À M. Diderot

Mont-Louis, 2 mars 1758.

Il faut, mon cher Diderot, que je vous écrive encore une fois en ma vie : vous ne m'en avez que trop dispensé ; mais le plus grand crime de cet homme, que vous noircissez d'une si étrange manière, est de ne pouvoir se détacher de vous.

Mon dessein n'est point d'entrer en explication, pour ce moment-ci, sur les horreurs que vous m'imputez. Je vois que cette explication serait à présent inutile ; car, quoique né bon et avec une âme franche, vous avez pourtant un malheureux penchant à mésinterpréter les discours et les actions de vos amis. Prévenu contre moi connue vous l'êtes, vous tourneriez en mal tout ce que je pourrais dire pour me justifier, et mes plus ingénues explications ne feraient que fournir à votre esprit subtil de nouvelles interprétations à ma charge. Non, Diderot, je sens que ce n'est pas par là qu'il faut commencer. Je veux d'abord proposer à votre bon sens des préjugés plus simples, plus vrais, mieux fondés que les vôtres, et dans lesquels je ne pense pas, au moins, que vous puissiez trouver de nouveaux crimes.

Je suis un méchant homme, n'est-ce pas ? vous en avez les témoignages les plus sûrs ; cela vous est bien attesté. Quand vous avez commencé de l'apprendre, il y avait seize ans que j'étais pour vous un homme de bien, et quarante ans que je l'étais pour tout le monde. En pouvez-vous dire autant de ceux qui vous ont communiqué cette belle découverte ? Si l'on peut porter à faux » si longtemps le masque d'un honnête homme, quelle preuve avez-vous que ce masque ne couvre pas leur visage aussi bien que le mien ? Est-ce un moyen bien propre à donner du poids à leur autorité, que de charger en secret un homme absent, hors d'état de se défendre ? Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

Copyright Arvensa Editions

Je suis un méchant : mais pourquoi le suis-je ? Prenez bien garde, mon cher Diderot ; ceci mérite votre attention. On n'est pas malfaisant pour rien. S'il y avait quelque monstre ainsi fait, il n'attendrait pas quarante ans à satisfaire ses inclinations dépravées. Considérez donc ma vie, mes passions, mes goûts, mes penchants ; cherchez, si je suis méchant, quel intérêt m'a pu porter à l'être. Moi qui, pour mon malheur, portai toujours un coeur trop sensible, que gagnerais-je à rompre avec ceux qui m'étaient chers ? À quelle place ai-je aspiré ? à quelles pensions, à quels honneurs m'a-t-on vu prétendre ? quels concurrents ai-je à écarter ? Que m'en peut-il revenir de mal faire ? Moi qui ne cherche que la solitude et la paix, moi dont le souverain bien consiste dans la paresse et l'oisiveté, moi dont l'indolence et les maux me laissent à peine le temps de pourvoir à ma subsistance, à quel propos, à quoi bon m'irais-je plonger dans les agitations du crime, et m'embarquer-dans l'éternel manège des scélérats ? Quoi que vous en disiez, on ne fuit point les hommes quand on cherche à leur nuire ; le méchant peut méditer ses coups dans la solitude, mais c'est dans la société qu'il les porte. Un fourbe a de l'adresse et du sang froid ; un perfide se possède et ne s'emporte point. Reconnaissez-vous en moi quelque chose de tout cela ? Je suis emporté dans la colère, et souvent étourdi de sang-froid. Ces défauts font-ils le méchant ? Non, sans doute ; mais le méchant en profite pour perdre celui qui les a.

Je voudrais que vous pussiez aussi réfléchir un peu sur vous-même. Vous vous fiez à votre bonté naturelle ; mais savez-vous à quel point l'exemple et l'erreur peuvent la corrompre ? N'avez-vous jamais craint d'être entouré d'adulateurs adroits qui n'évitent de louer grossièrement en face que pour s'emparer plus adroitement de vous sous l'appât d'une feinte sincérité ? Quel sort pour le meilleur des hommes d'être égaré par sa candeur même, et d'être innocemment, dans la main des méchants, l'instrument de leur perfidie ! Je sais que l'amour-propre se révolte à cette idée, mais elle mérite l'examen de la raison.

Voilà des considérations que je vous prie de bien peser : pensez-y longtemps avant que de me répondre. Si elles ne vous touchent pas, nous n'avons plus rien à nous dire ; mais si elles font quelque impression sur vous, alors nous entrerons en éclaircissements ; vous retrouverez un ami digne de vous, et qui peut-être ne vous aura pas été inutile. J'ai, pour vous exhorter à cet examen, un motif de grand poids, et ce motif le voici.

Vous pouvez avoir été séduit et trompé. Cependant votre ami gémit

Copyright Arvensa Editions

dans sa solitude, oublié de tout ce qui lui était cher. Il peut y tomber dans le désespoir, y mourir enfin, maudissant l'ingrat dont l'adversité lui fit tant verser de larmes, et qui l'accable indignement dans la sienne. Il se peut que les preuves de son innocence vous parviennent enfin, que vous soyez forcé d'honorer sa mémoire [648], et que l'image de votre ami mourant ne vous laisse pas des nuits tranquilles. Diderot, pensez-y. Je ne vous en parlerai plus.

OBSERVATION

On se demande, en lisant cette lettre touchante, si l'auteur qu'on traitait de *monstre* alors a pu l'écrire après avoir fait tout ce dont on l'accusait ; dans quel but il l'aurait écrite à celui de ses amis qui, plus que les autres, devait avoir des preuves de sa duplicité, puisque, d'après les Mémoires de madame d'Épinay, arrangés par Grimm, Jean-Jacques lu aurait fourni lui-même ces preuves, en lui montrant sa correspondance où se seraient trouvées des lettres faites par Rousseau, *contre celui-là même* à qui il les communiquait ; enfin, si c'est ainsi que s'exprime un coupable quand il s'adresse *à celui-là seul* aux yeux duquel il lui est *impossible* de se justifier ? Rien n'égale l'impudence irréfléchie de l'auteur de cette trame (Grimm), si ce n'est la crédulité sur laquelle il a compté et la justesse de son calcul. Il lui fallait Diderot pour le succès de son intrigue, et Diderot *persuadé*, parce qu'avec le caractère d'un homme qui avait toujours le langage d'un inspiré, on persuaderait bien mieux les autres. Diderot, trompé d'abord, et probablement de bonne foi, s'avança trop pour reculer. J'ai prouvé, d'après lui-même, à son article (*Histoire de J. J. Rousseau*), que de dupe il devint complice en racontant des faits démentis par ses propres lettres. Quant à celle qui donne lieu à ces remarques, j'avais cru d'abord qu'il y avait erreur dans la date (du 2 mars), parce que la préface dans laquelle il rompt ouvertement avec Diderot est datée du 20 de ce mois. Mais je me trompais, et il me paraît évident qu'avant de rompre sans retour avec son plus ancien ami, Rousseau voulait voir s'il était possible de le faire revenir et de se réconcilier avec lui. Remarquons bien que, dans cette rupture qui fit tant de bruit, le public ignora tout ce qui la motivait, tout ce qui s'était passé, et conséquemment mit et dut mettre tons les torts du côté de Rousseau, quand bien même Grimm n'aurait pas conduit toutes les intrigues dont il est rendu compte au commencement du

Copyright Arvensa Editions

dixième livre des *Confessions*.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLXVII – À M. Coindet

[649]

À PARIS

[650]

Montmorency, mars 1758.

J'avais cent choses à vous écrire ; un tracas est survenu, j'ai tout oublié : ma pauvre tête affaiblie ne peut suffire à deux objets. Voilà, très à la hâte, le commencement de la note que vous m'avez demandée, nous ferons le reste à loisir ; le prudent M. Rey n'est pas un homme avec lequel on ait besoin de précipitation. Cher Coindet, je suis sensible à votre zèle ; il me semble que vous m'aimez, et cela me touche. Je donnerais tout au monde pour que vous me convinssiez tout-à-fait, car je n'imagine d'autre vrai bonheur dans la vie qu'une intimité sans réserve ; mais il nuit vous donner la sienne, et n'en point espérer de vous, cela n'est pas possible. Je sens que je vous aime l'hiver, parce que vous venez seul, et que je vous hais l'été parce que vous allez ramassant des cortèges d'importuns qui me désolent. Vous savez nos conventions dès le premier de l'année prochaine ; songez-y, et songez-y sérieusement, car, malgré mon attachement pour vous, la première explication sera la dernière. Il me semble ; que si nous pouvions former entre le cher Carrion, vous et moi, une petite société exclusive où nul autre mortel au monde ne fût admis, cela serait trop délicieux. Mais je ne puis me corriger de mes châteaux en Espagne. J'ai beau vieillir, je n'en suis que plus enfant. Oh ! quand serai-je ignoré de la tourbe et aimé de deux amis ?... Mais je serais trop heureux, et je ne suis pas fait pour l'être.

Cher Coindet, je cherche à vous aimer. Pour Dieu, ne gâtez pas cette fantaisie. Je me dis, cent fois le jour, que c'est une folie de chercher des convenances parfaites, et je suis bien loin de les trouver entre nous. Mais tâchons de nous accommoder l'un de l'autre tels que nous sommes ; car,

Copyright Arvensa Editions

en changeant, nous risquons d'être plus mal. C'est à vous, comme le plus jeune, à me supporter, et à ne pas choquer mes fantaisies : je vous dirai peut-être, quelquefois, des vérités dures, et il y a de quoi ; vous pouvez m'en rendre de plus dures aussi justement, et je ne m'en fâcherai jamais. Du reste, gardez votre liberté, et laissez-moi la mienne. Honorez nos liaisons par une probité inviolable, et, si vous aimez tant à cacher vos affaires, faites au moins que vous n'ayez jamais raison de me rien cacher. Adieu, je vous embrasse.

OBSERVATION

À la suite de la lettre se trouve celle note.

Code de la police, page 46.

« Si un spectacle n'a pour attrait qu'un mauvais principe, il est pernicieux pour les spectateurs, de même que pour les acteurs ; il attire et entretient, dans un genre de vie frivole et condamnable, les jeunes gens dont les talents pourraient être très utiles à la société ; et en général on peut dire que si, dans les grandes villes, les spectacles sont un amusement peut-être nécessaire pour éviter un plus grand mal, à l'égard des petites villes, on ne voit pas qu'il y ait une apparence d'utilité ou de mérite suffisante pour compenser le mal qui en résulte. »

Cette lettre nous a été communiquée par le docteur Coindet, neveu de celui à qui elle est adressée. Elle est sans date, mais nous pouvons en mettre une, d'après ce que dit Rousseau de son ami Carrion, et du passage du dixième livre des Confessions, où se trouve le sentiment qu'il exprime ici. Or, ce devait être en 1758, entre la sortie de l'Ermitage et l'époque où Rousseau connut le maréchal de Luxembourg. Nous ignorons l'usage et le motif de la note jointe à cette lettre, qui paraît avoir quelque rapport avec la Lettre à d'Alembert sur les spectacles.

Rousseau ne cache point, comme on voit, à M. Coindet le mécontentement que lui causait son indiscrète envie de lui amener toujours du monde, quand il ne voulait voir personne, et c'est sous ce rapport qu'il en parle dans ses Confessions.

Nous croyons que cette lettre doit être mise à côté de celle que Jean-Jacques écrivit à M. Vernes, le 25 mars 1758, et dans laquelle il lui dit qu'il *a faim d'un ami*.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLXVIII – À Madame d'Houdetot

Ce samedi, 25 mars 1768.

En attendant votre courrier, je commence par répondre à votre lettre de vendredi, venue par la poste.

Je crois avoir à m'en plaindre, et j'ai peine à comprendre que vous l'ayez écrite avec l'intention que j'en fusse content. Expliquons-nous, et si j'ai tort, dites-le-moi sans détour.

Vous me dites que j'ai été le plus grand obstacle aux progrès de votre amitié. D'abord, j'ai à vous dire que je n'exigeais point que votre amitié fît du progrès, mais seulement qu'elle ne diminuât pas, et certainement je n'ai point été la cause de cette diminution. En nous séparant, à notre dernière entrevue d'Eaubonne, j'aurais juré que nous étions les deux personnes de l'univers qui avaient le plus d'estime et d'amitié l'une pour l'autre, et qui s'honoraient le plus réciproquement. C'est ce me semble, avec les assurances de ce mutuel sentiment que nous nous séparâmes, et c'est encore sur ce même ton que vous m'écrivîtes quatre jours après : Insensiblement vos lettres ont changé de style ; vos témoignages d'amitié sont devenus plus réservés, plus circonspects, plus conditionnels ; au bout d'un mois, il s'est trouvé, je ne sais comment, que votre ami n'était plus votre ami. Je vous ai demandé plusieurs fois la raison de ce changement, et vous m'obligez de vous la demander encore : je ne vous demande pas pourquoi votre amitié n'a point augmenté, mais pourquoi elle s'est éteinte. Ne m'alléguez pas ma rupture avec votre belle-soeur et son digne ami. Vous savez ce qui s'est passé ; et, de tout temps, vous avez dû savoir qu'il ne saurait y avoir de paix entre J. J. Rousseau et les méchants.

Vous me parlez de fautes, de faiblesses, d'un ton de reproche. Je suis faible, il est vrai ; ma vie est pleine de fautes, car je suis homme. Mais voici ce qui me distingue des hommes que je connais ; c'est qu'au milieu de mes

Copyright Arvensa Editions

fautes je me les suis toujours reprochées ; c'est qu'elles ne m'ont jamais fait mépriser mon devoir, ni fouler aux pieds la vertu ; c'est qu'enfin j'ai combattu et vaincu pour elle, dans les moments où tous les autres l'oublient. Puissiez-vous ne trouver jamais que des hommes aussi criminels !

Vous me dites que votre amitié, telle qu'elle est, subsistera toujours pour moi, tel que je sois, excepté le crime et l'indignité, dont vous ne me croirez jamais capable. À cela je vous réponds que j'ignore quel prix je dois donner à votre amitié, telle qu'elle est ; que, quant à moi, je serai toujours ce que je suis depuis quarante ans ; qu'on ne commence pas si tard à changer ; et quant au crime et à l'indignité, dont vous ne me croirez jamais capable, je vous apprends que ce compliment est dur pour un honnête homme, et insultant pour un ami.

Vous me dites que vous m'avez toujours vu beaucoup meilleur que je ne me suis montré. D'autres, trompés par les apparences, m'estiment moins que je ne vaux, et sont excusables ; mais pour vous, vous devez me connaître : je ne vous demande que de me juger sur ce que vous avez vu de moi.

Mettez-vous un moment à ma place. Que voulez-vous que je pense de vous et de vos lettres ? On dirait que vous avez peur que je ne sois paisible dans ma retraite, et que vous êtes bien aise de m'y donner, de temps en temps, des témoignages de peu d'estime, que, quoi que vous en puissiez dire, votre coeur démentira toujours. Rentrez en vous-même, je vous en conjure. Vous m'avez demandé quelquefois les sentiments d'un père : je les sens en vous parlant, même aujourd'hui que vous ne me les demandez plus. Je n'ai, point changé d'opinion sur votre bon coeur ; mais je vois que vous ne savez plus ni penser, ni parler, ni agir par vous-même. Voyez au moins quel rôle on vous fait jouer. Imaginez ma situation. Pourquoi venez-vous contrister encore, par vos lettres, une âme que vous devez croire assez affligée de ses propres ennuis ? Est-il si nécessaire à votre repos de troubler le mien ? Ne sauriez-vous concevoir que j'ai plus besoin de consolations que de reproches ? Épargnez-moi donc ceux que vous savez bien que je ne mérite pas, et portez quelque respect à mes malheurs. Je vous demande de trois choses l'une : ou changez de style, ou justifiez le vôtre, ou cessez de m'écrire ; j'aime mieux renoncer à vos lettres que d'en recevoir d'injurieuses. Je puis me passer que vous m'estimiez ; mais j'ai besoin de vous estimer vous-même, et c'est ce que je ne saurais faire si

Copyright Arvensa Editions

vous manquez à votre ami.

Quant à la Julie, ne vous gênez point pour elle. Soit que vous m'écriviez ou non, vos copies ne se feront pas moins ; et si je les ai suspendues après un silence de trois semaines, c'est que j'ai cru que, m'ayant tout-à-fait oublié, vous ne vous souciiez plus de rien qui vînt de moi. Adieu : je ne suis ni changeant ni subjugué comme vous ; l'amitié que vous m'avez demandée, et que je vous ai promise, je vous la garderai jusqu'au tombeau. Mais si vous continuez à m'écrire de ce ton équivoque et soupçonneux que vous affectez avec moi, trouvez bon que je cesse de vous répondre ; rien n'est moins regrettable qu'un commerce d'outrages : mon coeur et ma plume s'y refuseront toujours avec vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLXIX – À M. Vernes

Montmorency, le 25 mars 1758.

Oui, mon cher Vernes, j'aime à croire que nous sommes tous deux bien aimés l'un de l'autre, et dignes de l'être. Voilà ce qui fait plus au soulagement de mes peines que tous les trésors du monde. Ah ! mon ami ! mon concitoyen ! sache m'aimer, et laisse là tes inutiles offres ; en me donnant ton coeur, ne m'as-tu pas enrichi ? Que fait tout le reste aux maux du corps et aux soucis de l'âme ? Ce dont j'ai faim, c'est d'un ami : je ne connais point d'autre besoin auquel je ne suffise moi-même. La pauvreté ne m'a jamais fait de mal ; soit dit pour vous tranquilliser là-dessus une fois pour toutes.

Nous sommes d'accord sur tant de choses, que ce n'est pas la peine de nous disputer sur le reste. Je vous l'ai dit bien des fois, nul homme au monde ne respecte plus que moi l'Évangile ; c'est, à mon gré, le plus sublime de tous les livres ; quand tous les autres m'ennuient, je reprends toujours celui-là avec un nouveau plaisir ; et quand toutes les consolations humaines m'ont manqué, jamais je n'ai recouru vainement aux siennes. Mais enfin c'est un livre, un livre ignoré des trois quarts du monde : croirais-je qu'un Scythe ou un Africain soient moins chers au père commun que vous et moi, et pourquoi croirais-je qu'il leur ait ôté, plutôt qu'à nous, les ressources pour le connaître ? Non, mon digne ami, ce n'est point sur quelques feuilles éparses qu'il faut aller chercher la loi de Dieu, mais dans le coeur de l'homme, où sa main daigna l'écrire. O homme ! qui que tu sois, rentre en toi-même, apprends à consulter ta conscience et tes facultés naturelles ; tu seras juste, bon, vertueux, tu t'inclineras devant ton maître, et tu participeras dans son ciel à un bonheur éternel. Je ne me fie là-dessus ni à ma raison, ni à celle d'autrui ; mais je sens, à la paix de mon âme, et au plaisir que je sens à vivre et penser sous les yeux du grand Etre, que je ne

Copyright Arvensa Editions

m'abuse point dans les jugements que je fais de lui, ni dans l'espoir que je fonde sur sa justice. Au reste, mon cher concitoyen, j'ai voulu verser mon coeur dans votre sein, et non pas entrer en lice avec vous ; ainsi, restons-en là, s'il vous plaît, d'autant plus que ces sujets ne se peuvent traiter guère commodément par lettres.

J'étais un peu mieux ; je retombe. Je compte pourtant un peu sur le retour du printemps, mais je n'espère plus recouvrer des forces suffisantes pour retourner dans la patrie. Sans avoir lu votre *Déclaration*, je la respecte d'avance, et me félicite d'avoir, le premier, donné à votre respectable corps des éloges qu'il justifie si bien aux yeux de toute l'Europe.

Adieu, mon ami.

OBSERVATION

Cette lettre, écrite quelques jours après sa rupture avec Diderot, fait voir combien il lui en avait coûté, combien il lui était pénible de voir que, jusqu'alors, il n'avait point eu d'ami véritable. Elle montre encore ses opinions religieuses. Ce serait plus dans des lettres qui n'étaient point destinées à l'impression quand elles furent écrites, que dans des ouvrages faits pour le public, qu'il faudrait rechercher la sincérité de ces opinions : mais dans les uns et les autres elles sont les mêmes.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLXX – Au même

Montmorency, le 25 mai 1758.

Je ne vous écris pas exactement, mon cher Vernes, mais je pense à vous tous les jours. Les maux, les langueurs, les peines, augmentent sans cesse ma paresse ; je n'ai plus, rien d'actif que le coeur ; encore, hors Dieu, ma patrie, et le genre humain, n'y reste-t-il d'attachement que pour vous ; et j'ai connu les hommes par de si tristes expériences, que si vous me trompiez comme les autres, j'en serais affligé, sans doute, mais je n'en serais plus surpris. Heureusement je ne présume rien de semblable de votre part ; et je suis persuadé que, si vous faites le voyage que vous me promettez, l'habitude de nous voir et de nous mieux connaître affermira pour jamais cette amitié véritable que j'ai tant de penchant à contracter avec vous. S'il est donc vrai que votre fortune et vos affaires vous permettent ce voyage, et que votre coeur le désire, annoncez-le-moi d'avance, afin que je me prépare au plaisir de presser, du moins une fois en ma vie, un honnête homme et un ami contre ma poitrine.

Par rapport à ma croyance, j'ai examiné vos objections, et je vous dirai naturellement qu'elles ne me persuadent pas. Je trouve que, pour un homme convaincu de l'immortalité de l'âme, vous donnez trop de prix aux biens et aux maux de cette vie. J'ai connu les derniers mieux que vous, et mieux peut-être qu'homme qui existe ; je n'en adore pas moins l'équité de la Providence, et me croirais aussi ridicule de murmurer de mes maux durant cette courte vie, que de crier à l'infortune pour avoir passé une nuit dans lui mauvais cabaret. Tout ce-que vous dites sur l'impuissance de la conscience se peut rétorquer plus vivement encore contre la révélation ; car que voulez-vous qu'on pense de l'auteur d'un remède qui ne guérit de rien ? Ne dirait-on pas que tous ceux qui connaissent l'Évangile sont de fort saints personnages, et qu'un Sicilien sanguinaire et perfide vaut beaucoup

Copyright Arvensa Editions

mieux qu'un Hottentot stupide et grossier ?

Voulez-vous que je croie que Dieu n'a donné sa loi aux hommes que pour avoir une double raison de les punir ? Prenez garde, mon ami ; vous voulez le justifier d'un tort chimérique, et vous aggravez l'accusation. Souvenez-vous surtout que, dans cette dispute, c'est vous qui attaquez mon sentiment, et que je ne fais que le défendre ; car, d'ailleurs, je suis très éloigné de désapprouver le vôtre, tant que vous ne voudrez contraindre personne à l'embrasser.

Quoi ! cette aimable et chère parente est toujours dans son lit ! Que ne suis-je auprès d'elle ! Nous nous consolerions mutuellement de nos maux, et j'apprendrais d'elle à souffrir les miens avec constance ; mais je n'espère plus faire un voyage si désiré ; je me sens de jour en jour moins en état de le soutenir. Ce n'est pas que la belle saison ne m'ait rendu de la vigueur et du courage, mais le mal local n'en fait pas moins de progrès ; il commence même à se rendre intérieurement très sensible ; une enflure, qui croît quand je marche, m'ôte presque le plaisir de la promenade, le seul qui m'était resté, et je ne reprends des forces que pour souffrir. La volonté de Dieu soit faite ! Cela ne m'empêchera pas, j'espère, de vous faire voir les environs de ma solitude, auxquels il ne manque que d'être autour de Genève pour me paraître délicieux. J'embrasse le cher Roustan, mon prétendu disciple ; j'ai lu avec plaisir son *Examen des quatre beaux siècles*[651] et je m'en tiens, avec plus de confiance, à mon sentiment, en voyant que c'est aussi le sien. La seule chose que je voudrais lui demander serait de ne pas s'exercer à la vertu à mes dépens, et de ne pas se montrer modeste en flattant ma vanité. Adieu, mon cher Vernes ; je trouve de jour en jour plus de plaisir à vous aimer.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLXXI– À M. Romilly

[652]

…. 1758.

On ne saurait aimer les pères sans aimer des enfants qui leur sont chers : ainsi, monsieur, je vous aimais sans vous connaître, et vous croyez bien que ce que je reçois de vous n'est pas propre à relâcher cet attachement. J'ai lu votre ode ; j'y ai trouvé de l'énergie, des images nobles, et quelquefois des vers heureux : mais votre poésie paraît gênée ; elle sent la lampe, et n'a pas acquis la correction. Vos rimes, quelquefois riches, sont rarement élégantes, et le mot propre ne vous vient pas toujours. Mon cher Romilly, quand je paie les compliments par des vérités, je rends mieux que ce qu'on me donne.

Je vous crois du talent, et je ne doute pas que vous ne vous fassiez honneur dans la carrière où vous entrez. J'aimerais pourtant mieux, pour votre bonheur, que vous eussiez suivi la profession de votre digne père, surtout si vous aviez pu vous y distinguer comme lui. Un travail modéré, une vie égale et simple, la paix de l'âme et la santé du corps, qui sont le fruit de tout cela, valent mieux pour vivre heureux que le savoir et la gloire. Du moins en cultivant les talents des gens de lettres, n'en prenez pas les préjugés ; n'estimez votre état que ce qu'il vaut, et vous en vaudrez davantage. Je vous dirai que je n'aime pas la fin de votre lettre : vous me paraissez juger trop sévèrement les riches ; vous ne songez pas qu'ayant contracté dès leur enfance mille besoins que nous n'avons point, les réduire à l'état des pauvres, ce serait les rendre plus misérables qu'eux. Il faut être juste envers tout le monde, même envers ceux qui ne le sont pas pour nous. Eh ! monsieur, si nous avions les vertus contraires aux vices que nous leur reprochons, nous ne songerions pas même qu'ils sont au monde, et bientôt ils auraient plus besoin de nous que nous d'eux. Encore un mot,

Copyright Arvensa Editions

et je finis. Pour avoir droit de mépriser les riches, il faut être économe et prudent soi-même, afin de n'avoir jamais besoin de richesses.

Adieu, mon cher Romilly ; je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLXXII – À M. d'Alembert

Montmorency, le 25 juin 1758.

J'ai dû, monsieur, répondre à votre article *Genève* : je l'ai fait, et je vous ai même adressé cet écrit. Je suis sensible aux témoignages de votre souvenir, et à l'honneur que j'ai reçu de vous en plus d'une occasion ; mais vous nous donnez un conseil pernicieux, et si mon père en avait fait autant, je n'aurais pu ni dû me taire. J'ai tâché d'accorder ce que je vous dois avec ce que je dois à ma patrie ; quand il a fallu choisir, j'aurais fait un crime de balancer. Si ma témérité vous offense, vous n'en serez que trop vengé par la faiblesse de l'ouvrage. Vous y chercherez en vain les restes d'un talent qui n'est plus, et qui ne se nourrissait peut-être que de mon mépris pour mes adversaires. Si je n'avais consulté que ma réputation, j'aurais certainement supprimé cet écrit ; mais il n'est pas ici question de ce qui peut vous plaire ou m'honorer ; en faisant mon devoir, je serai toujours assez content de moi et assez justifié près de vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLXXIII – À M. Vernes

Montmorency, le 4 juillet 1758.

Je me hâte, mon cher Vernes, de vous rassurer sur le sens que vous avez donné à ma dernière lettre, et qui sûrement n'était pas le mien. Soyez sûr que j'ai pour vous toute l'estime et toute la confiance qu'un ami doit à son ami ; il est vrai que j'ai eu les mêmes sentiments pour d'autres qui m'ont trompé, et que, plein d'une amertume en secret dévorée, il s'en est répandu quelque chose sur mon papier ; mais, mon ami, cela vous regardait si peu, que, dans la même lettre, je vous ai, ce me semble, assez témoigné l'ardent désir que j'ai de vous voir et de vous embrasser. Vous me connaissez mal : si je vous croyais capable de me tromper, je n'aurais plus rien à vous dire.

J'ai reçu l'exemplaire de M. Duvillard[653] ; je vous prie de l'en remercier. S'il veut bien m'en adresser deux autres, non pas par la même voie dont il s'est servi, mais à l'adresse de *M. Coindet, chez MM. Thelusson, Necker et compagnie, rue Michel-le-Comte*, je lui en serai obligé. Il a eu tort d'imprimer cet article sans m'en rien dire ; il a laissé des fautes que j'aurais ôtées, et il n'a pas fait des corrections et additions que je lui aurais données.

J'ai sous presse[654] un petit écrit sur l'article Genève de M. d'Alembert. Le conseil qu'il nous donne d'établir une comédie m'a paru pernicieux ; il a réveillé mon zèle, et m'a d'autant plus indigné que j'ai vu clairement qu'il ne se faisait pas un scrupule de faire sa cour à M. de Voltaire à nos dépens. Voilà les auteurs et les philosophes ! Toujours pour motif quelque intérêt particulier, et toujours le bien public pour prétexte. Cher Vernes, soyons hommes et citoyens jusqu'au dernier soupir. Osons toujours parler pour le bien de tous, fût-il préjudiciable à nos amis et à nous-mêmes. Quoi qu'il en

Copyright Arvensa Editions

soit, j'ai dit mes raisons ; ce sera à nos compatriotes à les peser. Ce qui me fâche, c'est que cet écrit est de la dernière faiblesse ; il se sent de l'état de langueur où je suis, et où j'étais bien plus encore quand je l'ai composé. Vous n'y reconnaîtrez plus rien que mon coeur mais je me flatte que c'en est assez pour me conserver le vôtre. Voulez-vous bien passer de ma part chez M. Marc Chappuis, lui faire mes tendres amitiés, et lui demander s'il veut bien que je lui fasse adresser les exemplaires de cet écrit que je me suis réservés, afin de les distribuer à ceux à qui je les destine, suivant la note que je lui enverrai ?

Vous m'avez parlé ci-devant de madame d'Épinay ; l'ami Roustan, que j'embrasse et remercie, m'en parle, et d'autres m'en parlent encore. Cela me fait juger qu'elle vous laisse dans une erreur dont il faut que je vous tire. Si madame d'Épinay vous dit que je suis de ses amis, elle vous trompe ; si elle vous dit qu'elle est des miens, elle vous trompe encore plus : voilà tout ce que j'ai à vous dire d'elle.

Loin que l'ouvrage dont vous me parlez soit un roman philosophique, c'est au contraire un commerce de bonnes gens[655]. Si vous venez, je vous montrerai cet ouvrage ; et si vous jugez qu'il vous convienne de vous en mêler, je l'abandonne avec plaisir à votre direction. Adieu, mon ami ; songez, non pas, grâces au ciel, aux ides de mars, mais aux calendes de septembre ; c'est ce jour-là que je vous attends.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLXXIV – À Sophie

[656]

Le 13 juillet 1758.

Je commence une correspondance qui n'a point d'exemple et ne sera guère imitée : mais votre coeur n'ayant plus rien à dire au mien, j'aime mieux faire seul les frais d'un commerce qui ne serait qu'onéreux pour vous, et où vous n'auriez à mettre que des paroles. C'est une fausseté méprisable de substituer des procédés à la place des sentiments, et de n'être honnête qu'à l'extérieur. Quiconque a le courage de paraître toujours ce qu'il est deviendra tôt ou tard ce qu'il doit être ; mais il n'y a plus rien à espérer de ceux qui se font un caractère de parade. Si je vous pardonne de n'avoir plus d'amitié pour moi, c'est parce que vous ne m'en montrez plus. Je vous aime cent fois mieux ainsi qu'avec ces lettres froides qui voulaient être obligeantes, et montraient, malgré vous, que vous songiez à autre chose en les écrivant. De la franchise, ô Sophie ! il n'y a qu'elle qui élève l'âme, et soutienne, par l'estime de soi-même, le droit à celle d'autrui. Mon dessein n'est pas de vous ennuyer de fréquentes et longues lettres. Je n'espère pas même, avec toute ma discrétion, que vous lisiez toutes celles que je vous écrirai ; mais du moins aurai-je eu le plaisir de les écrire, et peut-être est-il bon, pour vous et pour moi, que vous ayez la complaisance de les recevoir. Je vous crois un bon naturel ; c'est cette opinion qui m'attache encore à vous : mais une grande fortune sans adversité a dû vous endurcir lame ; vous avez trop peu connu de maux pour être fort sensible à ceux des autres. Ainsi les douceurs de la commisération vous sont encore inconnues. N'ayant su partager les peines d'autrui, vous serez moins en état d'en supporter vous-même, si jamais il en vient ; et il est toujours à craindre qu'il n'en vienne, car vous n'ignorez pas que la fortune même n'en garantit pas toujours ; et, quand elles nous

Copyright Arvensa Editions

attaquent au milieu de ses faveurs, quelles ressources lui reste-t-il pour les guérir ?

Non fidarti della sorte,
Ancor a me già fù grata,
E tu ancor abandonata
Sospirar potresti un di.

Veuille le ciel tromper ma prévoyance ! en ce cas, mes soins n'auront été qu'inutiles, et il n'y aura point de mal au moins à les avoir pris : mais si jamais votre coeur affligé se sent besoin de ressources qu'il ne trouvera pas en lui-même, si peut-être un jour d'autres manières de penser vous dégoûtent de celles qui n'ont pu vous rendre heureuse, revenez à moi si je vis encore, et vous saurez quel ami vous avez méprisé. Si je ne vis plus, relisez mes lettres ; peut-être le souvenir de mon attachement adoucira-t-il vos peines ; peut-être trouverez-vous dans mes maximes des consolations que vous n'imaginez pas aujourd'hui.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLXXV – À M. Deleyre

Montmorency, le 5 octobre 1758.

Enfin, mon cher Deleyre, j'ai de vos nouvelles. Vous attendiez plus tôt des miennes, et vous n'aviez pas tort ; mais, pour vous en donner, il fallait savoir où vous prendre, et je ne voyais personne qui pût me dire ce que vous étiez devenu ; n'ayant et ne voulant avoir désormais pas plus de relation avec Paris qu'avec Pékin, il était difficile que je pusse être 'mieux instruit. Cependant, jeudi dernier, un pensionnaire des Vertus, qui me vint voir avec le père Curé, m'apprit que vous étiez à Liège ; mais ce que j'aurais dû faire il y a deux mois était à présent hors de propos, et ce n'était plus le cas de vous prévenir ; car je vous avoue que je suis et serai toujours, de tous les hommes, le moins propre à retenir les gens qui se détachent de moi.

J'ai d'autant plus senti le coup que vous avez reçu, que j'étais bien plus content de votre nouvelle carrière que de celle où vous êtes en train de rentrer. Je vous crois assez de probité pour vous conduire toujours en homme de bien dans les affaires, mais non pas assez de vertu pour préférer toujours le bien public à votre gloire, et ne dire jamais aux hommes que ce qu'il leur est bon de savoir. Je me complaisais à vous imaginer d'avance dans le cas de relancer quelquefois les fripons, au lieu que je tremble de vous voir contrister les âmes simples dans vos écrits. Cher Deleyre, défiez-vous de votre esprit satirique ; surtout apprenez à respecter la religion : l'humanité seule exige ce respect. Les grands, les riches, les heureux du siècle, seraient charmés qu'il n'y eût point de Dieu ; mais l'attente d'une autre vie console de celle-ci le peuple et le misérable. Quelle cruauté de leur ôter encore cet espoir !

Je suis attendri, touché de tout ce que vous me dites de M, G... ; quoique je susse déjà tout cela, je l'apprends de vous avec un nouveau

Copyright Arvensa Editions

plaisir ; c'est bien plus votre éloge que le sien que vous faites ; la mort n'est pas un malheur pour un homme de bien, et je me réjouis presque de la sienne, puisqu'elle m'est une occasion de vous estimer davantage. Ah ! Deleyre, puissé-je m'être trompé, et goûter le plaisir de me reprocher cent fois le jour de vous avoir été juge trop sévère !

Il est vrai que je ne vous parlai point de mon écrit sur les spectacles ; car, comme je vous Tai dit plus d'une fois, je ne me fiais pas à vous. Cet écrit est bien loin de la prétendue méchanceté dont vous parlez ; il est lâche et faible ; les méchants n'y sont plus gourmandes ; vous ne m'y reconnaîtrez plus : cependant je l'aime plus que tous les autres, parce qu'il m'a sauvé la vie, et qu'il me servit de distraction dans des moments de douleur, où, sans lui, je serais mort de désespoir. Il n'a pas dépendu de moi de mieux faire ; j'ai fait mon devoir, c'est assez pour moi. Au surplus, je livre l'ouvrage à votre juste critique. Honorez la vérité ; je vous abandonne tout le reste. Il est vrai, M. Helvétius a fait un livre dangereux et des rétractations humiliantes. Mais il a quitté la place de fermier général ; il a fait la fortune d'une honnête fille ; il s'attache à la rendre heureuse ; il a dans plus d'une occasion soulagé les malheureux ; ses actions valent mieux que ses écrits. Mon cher Deleyre, tâchons d'en faire dire autant de nous. Adieu ; je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLXXVI – À M. Jacob Vernet

[657]

Montmorency, le 18 septembre 1758.

J'ai lu, monsieur, avec d'autant plus de joie la dernière lettre dont vous m'avez honoré, que j'étais toujours dans quelque inquiétude sur l'effet de la mienne à M. d'Alembert, par rapport à ses imputations indiscrètes ; car, pour bien traiter des matières aussi délicates, rien n'est moins suffisant que la bonne intention, et lien n'est plus commun que de tout gâter en pensant bien faire. L'assurance que vous me donnez, que je ne suis pas dans le cas, m'ôte un grand poids de dessus le coeur, et ce n'est pas peu d'ajouter au plaisir que m'aurait fait votre lettre dans tous les temps. Vous avez raison, monsieur, de croire que j'ai été content de votre déclaration[658], mais content n'est pas assez dire. La modération, la sagesse, la fermeté, tout s'y trouve : je regarde cette pièce comme un modèle qui, malheureusement, ne sera pas imité par beaucoup de théologiens. Tout ce qu'il fallait étant fait de part et d'autre, j'espère que cette dangereuse tracasserie n'aura point de suites ; et, quand elle en aurait, je pense que le silence est le meilleur moyen de la faire finir. Du moins par rapport à moi, c'est le parti que je crois devoir prendre dans les critiques qui me pleuvent sur ce point et sur tous les autres. Il m'est d'autant moins difficile de n'y pas répondre, que je me suis imposé de n'en lire aucune. Il a pourtant fallu faire exception pour celle de l'abbé de La Porte, parce qu'il me l'a envoyée avec une lettre, et qu'il a bien fallu faire réponse à cette lettre ; mais ce qui ne fait que s'écrire est bien différent de ce qui s'imprime. Voici tout ce que je lui ai dit à ce sujet : *Quant aux mots de* CONSUBSTANTIEL *de* TRINITÉ, D'INCARNATION, *que vous me dites être clairsemés dans nos livres, ils sont tout aussi fréquents que dans L'Écriture,*

Copyright Arvensa Editions

et nous nous consolons d'être hérétiques avec les apôtres de Jésus-Christ.

Il est incontestable, monsieur, par le reste de votre lettre, que vous avez vu le fond de la question plus nettement et plus clairement que moi [659] ; d'ailleurs connaissant mieux le local, vous faites des distinctions plus justes ; et je ne doute pas que si j'avais eu quelque conversation avec vous sur cette matière avant que d'écrire mon livre, il n'en fût devenu meilleur. Si j'avais le bonheur de me retirer dans ma patrie, et que je me sentisse encore en état de travailler, je vous demanderais la permission de vous voir et de vous consulter quelquefois. Je n'aurais pas seulement besoin du secours de vos lumières, mais aussi de celui de votre sagesse ; car je me sens emporté par un caractère ardent qui aurait souvent besoin d'être retenu. Je m'aperçois du bien que me font vos lettres, et je ne doute pas que votre conversation ne m'en fît encore davantage. Ce serait satisfaire au besoin en me procurant un plaisir. Recevez, monsieur, les assurances de mon véritable et profond respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLXXVII – À Madame de Créqui

Montmorency, 13 octobre 1758.

Quoi ! madame, vous pouviez me soupçonner d'avoir perdu le souvenir de vos bontés ! C'était ne rendre justice ni à vous ni à moi : les témoignages de votre estime ne s'oublient pas, et je n'ai pas un coeur fait pour les oublier. J'en puis dire autant de l'honneur que me fait M. l'ambassadeur ; c'est un grand encouragement pour m'en rendre digne : l'approbation des gens de bien est la seconde récompense de la vertu sur la terre.

Je comprends, par le commencement de votre lettre, que vous voilà tout-à-fait dans la dévotion. Je ne sais s'il faut vous en féliciter ou vous en plaindre : la dévotion est un état très doux, mais il faut des dispositions pour le goûter. Je ne vous crois pas lame assez tendre pour être dévote avec extase, et vous devez vous ennuyer durant l'oraison. Pour moi, j'aimerais encore mieux être dévot que philosophe ; mais je m'en tiens à croire en Dieu, et à trouver dans l'espoir d'une autre vie ma seule consolation dans celle-ci.

Il est vrai, madame, que l'amitié me fait payer chèrement ses charmes, et je vois que vous n'en avez pas eu meilleur marché. Ne nous plaignons en cela que de nous-mêmes. Nous sommes justement punis des attachements exclusifs qui nous rendent aveugles, injustes, et bornent l'univers pour nous aux personnes que nous aimons. Toutes les préférences de l'amitié sont des vols faits au genre humain, à la patrie. Les hommes sont tous nos frères ; ils doivent tous être nos amis.

Je conçois les inquiétudes que vous donne le dangereux métier de M. votre fils, et tout ce que votre tendresse vous porte à faire pour lui donner un état digne de son nom : mais j'espère que vous ne vous serez point ruinée pour le faire tuer ; au contraire, vous le verrez vivre, prospérer,

Copyright Arvensa Editions

honorer vos soins, et vous payer au centuple de tous les soucis qu'il vous a contés. Voilà ce que son âge, le vôtre, et l'éducation qu'il a reçue de vous, doivent vous faire attendre le plus naturellement. Au reste, pardonnez si je ne puis voir les périls qui vous effraient du même oeil que les voit une mère. Eh ! madame, est-ce un si grand mal de mourir ? Hélas ! c'en est souvent un bien plus grand de vivre.

Plus je reste enfermé dans ma solitude, moins je suis tenté de l'interrompre par un voyage de Paris : cependant je n'ai point pris là-dessus de résolution. Quand le désir m'en viendra, je serai prompt à le satisfaire : mais il n'est point encore venu. Tout ce que je puis vous dire sur l'avenir, c'est que si jamais je fais ce voyage, ce ne sera point sans me présenter chez vous, et que, dans mon système actuel, j'aurai peut-être quelque reproche à me faire du motif qui m'y conduira.

Recevez, madame, les assurances de mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLXXVIII – À M. Vernes

Montmorency, le 22 octobre 1758.

Je reçois à l'instant, mon ami, votre dernière lettre, sans date, dans laquelle vous m'en annoncez une autre sous le pli de M. de Chenonceau, que je n'ai point reçue : c'est une négligence de ses commis, j'en suis sûr ; car il vint me voir il y a peu de jours, et ne m'en parla point. Quoi qu'il en soit, ne nous exposons plus au même inconvénient ; écrivez-moi directement, et n'affranchissez plus vos lettres ; car je ne suis pas à portée ici d'en faire de même. Quoique ce paquet soit assez gros pour en valoir la peine, je ne crois pas que mon ami regrette l'argent qu'il lui coûtera, et je ne lui ai pas donné le droit, que je sache, de penser moins favorablement de moi. Soyez aussi plus exact aux dates, que vous êtes sujet à oublier.

L'écrit à M. d'Alembert parait en effet à Paris depuis le i de ce mois ; je ne l'ai appris que le 7. Le lundi 8, je reçus le petit nombre d'exemplaires que mon libraire avait joints pour moi à cet envoi ; je les ai fait distribuer le même jour et les suivants ; en sorte que, le débit de cet ouvrage ayant été assez rapide, tous ceux à qui j'en ai envoyé l'avaient déjà : et voilà un des désagréments auxquels m'assujettit l'inconcevable négligence de ce libraire. Pour que vous jugiez s'il y a de ma faute dans les retards de l'envoi pour Genève, je vous envoie une de ses lettres à demi déchirée, et que j'ai heureusement retrouvée. Si vous avez des relations en Hollande, vous m'obligerez de vous en faire informer à lui-même. Selon mon compte, j'espère enfin que vous aurez reçu et distribué ceux qui vous sont adressés. Je vous dirai sur celui de M. Labat que nous ne nous sommes jamais écrit, et que nous ne sommes par conséquent en aucune espèce de relation ; cependant je serai bien aise de lui donner ce léger témoignage que je n'ai point oublié ses honnêtetés. Mais, mon cher Vernes, Roustan est moins en état d'en acheter un ; je voudrais bien aussi lui donner cette petite marque

Copyright Arvensa Editions

de souvenir ; et dans la balance entre le riche et le pauvre, je penche toujours pour le dernier. Je vous laisse le maître du choix. À l'égard de l'autre exemplaire, il faut, s'il vous plaît, le faire agréer à M. Soubeyran, avec lequel j'ai de grands torts de négligence, et non pas d'oubli ; tâchez, je vous prie, de l'engager à les oublier.

Je n'ignorais pas que l'article *Genève* était en partie de M. de Voltaire : quoique j'aie eu la discrétion de n'en rien dire, il vous sera aisé de voir, par la lecture de l'ouvrage, que je savais, en l'écrivant, à quoi m'en tenir. Mais je trouverais bizarre que M. de Voltaire crût, pour cela, que je manquerais de lui rendre un hommage que je lui offre de très bon coeur. Au fond, si quelqu'un devait se tenir offensé, ce serait M. d'Alembert ; car, après tout, il est au moins le père putatif de l'article. Vous verrez, dans sa lettre ci-jointe, comment il a reçu la déclaration que je lui fis, dans le temps, de ma résolution. Que maudit soit tout respect humain qui offense la droiture et la vérité ! J'espère avoir secoué pour jamais cet indigne joug.

Je n'ai rien à vous dire sur la réimpression de L'*Économie politique,* parce que je n'ai pas reçu la lettre où vous m'en parlez ; mais je vous avoue que, sur l'offre de JM. Duvillard, j'ai cru que l'auteur pouvait lui en demander deux exemplaires, et s'attendre à les recevoir. S'il ne tient qu'à les payer, je vous prie d'en prendre le soin, et je vous ferai rembourser cette avance avec celles que vous aurez pu faire au sujet de mon dernier écrit, et dont je vous prie de m'envoyer la note.

Je n'ai point lu le livre *de l'Esprit* ; mais j'en aime et estime l'auteur. Cependant j'entends de si terribles choses de l'ouvrage, que je vous prie de l'examiner avec bien du soin avant d'en hasarder un jugement ou un extrait dans votre recueil.

Adieu, mon cher Vernes, je vous aime trop pour répondre à vos amitiés ; ce langage doit être proscrit entre amis.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLXXIX – À M. Leroy

Montmorency, le 4 novembre 1758.

Je vous remercie, monsieur, de la bonté que vous avez de m'avertir de ma bévue au sujet du théâtre de Sparte, et de l'honnêteté avec laquelle vous voulez bien me donner cet avis [660]. Je suis si sensible à ce procédé, que je vous demande la permission de faire usage de votre lettre dans une autre édition de la mienne. Il s'en faut peu que je ne me félicite d'une erreur qui m'attire de votre part cette marque d'estime, et je me sens moins honteux de ma faute que fier de votre correction.

Voilà, monsieur, ce que c'est que de se fier aux auteurs célèbres. Ce n'est guère impunément que je les consulte ; et, de manière ou d'autre, ils manquent rarement de me punir de ma confiance. Le savant Cragius, si versé dans l'antiquité, avait dit la chose avant moi, et Plutarque lui-même affirme que les Lacédémoniens n'allaient point à la comédie, de peur d'entendre des choses contre les lois, soit sérieusement, soit par jeu. Il est vrai que le même Plutarque dit ailleurs le contraire ; et il lui arrive si souvent de se contredire, qu'on ne devrait jamais rien avancer d'après lui sans l'avoir lu tout entier. Quoi qu'il en soit, je ne puis ni ne veux récuser votre témoignage ; et quand ces auteurs ne seraient pas démentis par les restes du théâtre de Sparte encore existants, ils le seraient par Pausanias, Eustache, Suidas, Athénée, et d'autres anciens. Il paraît seulement que ce théâtre était consacré plutôt à des jeux, des danses, des prix de musique, qu'à des représentations régulières, et que les pièces qu'on y jouait quelquefois étaient moins de véritables drames que des farces grossières, convenables à la simplicité des spectateurs ; ce qui n'empêchait pas que Sosybius Lacon n'eût fait un traité de ces sortes de parades. C'est La Guilletière qui m'apprend tout cela ; car je n'ai point de livres pour le vérifier. Ainsi rien ne manque à ma faute, en cette occasion, que la vanité

Copyright Arvensa Editions

de la méconnaître.

Au reste, loin de souhaiter que cette faute reste cachée à mes lecteurs, je serai fort aise qu'on la publie, et qu'ils en soient instruits ; ce sera toujours une erreur de moins. D'ailleurs, comme elle ne fait tort qu'à moi seul, et que mon sentiment n'en est pas moins bien établi, j'espère qu'elle pourra servir d'amusement aux critiques : j'aime mieux qu'ils triomphent de mon ignorance que de mes maximes ; et je serai toujours très content que les vérités utiles que j'ai soutenues soient épargnées à mes dépens.

Recevez, monsieur, les assurances de ma reconnaissance, de mon estime, et de mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLXXX – À M. Vernes

Montmorency, le 21 novembre 1758.

Cher Vernes, plaignez-moi. Les approches de l'hiver se font sentir. Je souffre, et ce n'est pas le pire pour ma paresse. Je suis accablé de travail, et jamais mon dernier écrit ne m'a coûté la moitié de la peine et du temps à faire que me coûteront à répondre les lettres qu'il m'attire. Je voudrais donner la préférence à mes concitoyens ; mais cela ne se peut sans m'exposer ; car, parmi les autres lettres, il y en a de très dangereuses, dans lesquelles on me tend visiblement des pièges, auxquelles-il faut pourtant répondre, et répondre promptement, de peur que mon silence même ne soit imputé à crime. Faites donc en sorte, mon ami, qu'un retard de nécessité ne soit pas attribué à négligence, et que mes compatriotes aient pour moi plus d'indulgence que je n'ai lieu d'en attendre des étrangers. J'aurai soin de répondre à tout le monde ; je désire seulement qu'un délai forcé ne déplaise à personne.

Vous me parlez des critiques. Je n'en lirai jamais aucune : c'est le parti que j'ai pris dès mon précédent ouvrage, et je m'en suis très bien trouvé. Après avoir dit mon avis, mon devoir est rempli. Errer est d'un mortel, et surtout d'un ignorant comme moi ; mais je n'ai pas l'entêtement de l'ignorance. Si j'ai fait des fautes, qu'on les censure : c'est fort bien fait. Pour moi, je veux rester tranquille ; et si la vérité m'importe, la paix m'importe encore plus.

Cher Vernes, qu'avons-nous fait ? Nous avons oublié M. Abauzit. Ah dites, méchant ami ! cet homme respectable, qui passe sa vie à s'oublier soi-même, doit-il être oublié des autres ? Il fallait oublier tout le monde avant lui. Que ne m'avez-vous dit un mot ! Je ne m'en consolerai jamais. Adieu.

Je n'oublie pas ce que vous m'avez demandé pour votre recueil ; mais

Copyright Arvensa Editions

du temps ! du temps !

Hélas ! je n'en fais cas que pour le perdre ? Ne trouvez-vous pas qu'avec cela mes comptes seront bien rendus ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLXXXI – À M. Le docteur Tronchin

[661]

À Montmorency, le 21 novembre 1758.

Votre lettre, monsieur, m'aurait fait grand plaisir en tout temps, et m'en fait surtout aujourd'hui ; car j'y vois qu'ayant jugé l'absent sans l'entendre, vous ne l'avez pas jugé tout-à-fait aussi sévèrement qu'on me l'avait dit[662]. Plus je suis indifférent sur les jugements du public, moins je le suis sur ceux des hommes de votre ordre ; mais, quoique j'aspire à mériter l'estime des honnêtes gens, je ne sais mendier celle de personne ; et j'avoue que c'est la chose du monde la moins importante que d'être juste ou injuste envers moi.

Je ne doutais pas que vous ne fussiez de mon avis, ou plutôt que je ne fusse du vôtre, sur la proposition de M. d'Alembert, et je suis charmé que vous ayez bien voulu confirmer vous-même cette opinion. Il y aura du malheur si votre sagesse et votre crédit n'empêchent pas la comédie de s'établir à Genève, et de se maintenir à nos portes.

À l'égard des cercles, je conviens de leurs abus, et je n'en doutais pas ; c'est le sort des choses humaines ; mais je crois qu'aux cercles détruits succéderont de plus grands abus encore. Vous laites une distinction très judicieuse sur la différence des républiques grecques à la nôtre, par

Copyright Arvensa Editions

rapport à l'éducation publique : mais cela n'empêche pas que cette éducation ne puisse avoir lieu parmi nous, et qu'elle ne l'ait même par la seule force des choses, soit qu'on le veuille, soit qu'on ne le veuille pas. Considérez qu'il y a une grande différence entre nos artisans et ceux des autres pays. Un horloger de Genève est un homme à présenter partout ; un horloger de Paris n'est bon qu'à parler de montres. L'éducation d'un ouvrier tend à former ses doigts, rien de plus. Cependant le citoyen reste. Bien ou mal, la tête et le coeur se forment ; on trouve toujours du temps pour cela, et voilà à quoi l'institution doit pourvoir. Ici, monsieur, j'ai sur vous, dans le particulier, l'avantage que vous avez sur moi dans les observations générales : cet état des artisans est le mien, celui dans lequel je suis né, dans lequel j'aurais dû vivre, et que je n'ai quitté que pour mon malheur. J'y ai reçu cette éducation publique, non par une institution formelle, mais par des traditions et des maximes qui, se transmettant d'âge en âge, donnaient de bonne heure à la jeunesse les lumières qui lui conviennent et les sentiments qu'elle doit avoir. À douze ans, j'étais un Romain ; à vingt, j'avais couru le monde, et n'étais plus qu'un polisson. Les temps sont changés, je ne l'ignore pas ; mais c'est une injustice de rejeter sur les artisans la corruption publique ; on sait trop que ce n'est pas par eux qu'elle a commencé. Partout le riche est toujours le premier corrompu, le pauvre suit, l'état médiocre est atteint le dernier. Or, chez nous, l'état médiocre est l'horlogerie.

Tant pis si les enfants restent abandonnés à eux-mêmes. Mais pourquoi le sont-ils ? Ce n'est pas la faute des cercles ; au contraire, c'est là qu'ils doivent être élevés, les filles par les mères, les garçons par les pères. Voilà précisément l'éducation moyenne qui nous convient, entre l'éducation publique des républiques grecques, et l'éducation domestique des monarchies, où tous les sujets doivent rester isolés, et n'avoir rien de commun que l'obéissance.

Il ne faut pas non plus confondre les exercices que je conseille avec ceux de l'ancienne gymnastique. Ceux-ci formaient une véritable occupation, presque un métier ; les autres ne doivent être qu'un délassement, des fêtes, et je ne les ai proposés qu'en ce sens. Puisqu'il faut des amusements, voilà ceux qu'on nous doit offrir. C'est une observation qu'on faisait de mon temps, que les plus habiles ouvriers de Genève étaient précisément ceux qui brillaient le plus dans ces sortes d'exercices, alors en honneur parmi nous : preuve que ces diversions ne nuisent point l'une à l'autre,

Copyright Arvensa Editions

mais au contraire s'entraident mutuellement : le temps qu'on leur donne en laisse moins à la crapule, et empêche les citoyens de s'abrutir.

Adieu, monsieur ; je vous embrasse de tout mon coeur. Puissiez-vous longtemps honorer votre patrie, et faire du bien au genre humain !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLXXXII – À M. Moultou

[663]

Montmorency, le 15 décembre 1758.

Quoique je sois incommodé et accablé d'occupations désagréables, je ne puis, monsieur, différer plus longtemps à vous remercier de votre excellente lettre. Je ne puis vous dire à quel point elle m'a touché et charmé. Je l'ai relue et la relirai plus d'une fois : j'y trouve des traits dignes du sens de Tacite et du zèle de Caton. Il ne faut pas deux lettres comme celle-là pour faire connaître un homme ; et c'est d'après cette connaissance que je m'honore de votre suffrage. O cher Moultou ! nouveau Genevois, vous montrez pour la patrie toute la ferveur que les nouveaux chrétiens avaient pour la foi. Puissiez-vous l'étendre, la communiquer à tout ce qui vous environne ! Puissiez-vous réchauffer la tiédeur de nos vieux citoyens, et puissions-nous en acquérir beaucoup qui vous ressemblent ! car malheureusement il nous en reste peu.

Ne sachant si M. Vernes vous avait remis un exemplaire de mon dernier écrit, j'ai prié M. Coindet de vous en envoyer un par la poste, et il m'a promis de le faire contresigner. Si par hasard vous aviez reçu les deux, et que vous n'en eussiez pas disposé, vous m'obligeriez d'en rendre un à M. Vernes ; car j'apprends qu'il a distribué pour moi tous ceux que je lui avais fait adresser, et qu'il ne lui en reste pas un seul. Si vous n'en avez qu'un, vous m'offenseriez de songer à le rendre : si vous n'en avez point, vous m'affligeriez de ne m'en pas avertir.

Quoi ! monsieur, le respectable Abauzit daigne me lire, il daigne m'approuver ! Je puis donc me consoler de l'improbation de ceux qui me blâment ; car il est bien à craindre que, si j'obtenais leur approbation, je ne méritasse guère la sienne. Adieu, mon cher monsieur. Quand vous aurez un moment à perdre, je vous prie de me le donner ; il me semble qu'il ne sera

Copyright Arvensa Editions

pas perdu pour moi.

Copyright Arvensa Editions

1759

Lettre CLXXXIII – À M. Vernes
Lettre CLXXXIV – À Madame de Créqui
Lettre CLXXXV – À M. le comte de Saint-Florentin
Lettre CLXXXVI – À M. Le Nieps
Lettre CLXXXVII – À M. le maréchal de Luxembourg
Lettre CLXXXVIII – À Madame la maréchale de Luxembourg
Lettre CLXXXVII – À M. le chevalier de Lorenzy
Lettre CXC – À M. le maréchal de Luxembourg
Lettre CXCI – À Madame la maréchale de Luxembourg
Lettre CXCII – À M. Vernes
Lettre CXCIII – À M. Cartier
Lettre CXCIV – À M. le maréchal de Luxembourg
Lettre CXCV – À Madame la maréchale de Luxembourg
Lettre CXCVI – À la même
Lettre CXCVII – À M. le maréchal de Luxembourg
Lettre CXCVIII – À M. Deleyre
Lettre CXCIX – À Madame la maréchale de Luxembourg
Lettre CC – À M. Vernes
Lettre CCI – À M. de Bastide
Lettre CCII – À M. Le maréchal de Luxembourg
Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLXXXIII – À M. Vernes

Montmorency, le 6 janvier 1759.

Le mariage est un état de discorde et de trouble pour les gens corrompus, mais pour les gens de bien il est le paradis sur la terre. Cher Vernes, vous allez être heureux, peut-être l'êtes-vous déjà. Votre mariage n'est point secret ; il ne doit point l'être ; il a l'approbation de tout le monde, et ne pouvait manquer de l'avoir. Je me fais honneur de penser que votre épouse, quoique étrangère, ne le sera point parmi nous. Le mérite et la vertu ne sont étrangers que parmi les méchants ; ajoutez une figure qui n'est commune nulle part, mais qui sait bien se naturaliser partout, et vous verrez que mademoiselle C. était Genevoise avant de le devenir. Je m'attendris, en songeant au bonheur de deux époux si bien unis, à penser que c'est le sort qui vous attend. Cher ami, quand pourrai-je en être témoin ? quand verserai-je des larmes de joie en embrassant vos chers enfants ? quand me dirai-je, en abordant votre chère épouse : » Voilà la mère de famille que j'ai dépeinte ; voilà la femme qu'il faut honorer ? »

Je ne suis point étonné de ce que vous avez fait pour M. Abauzit, je ne vous en remercie pas même ; c'est insulter ses amis que de les remercier de quelque chose. Mais cependant vous avez donné votre exemplaire ; et il ne suffit pas que vous en ayez un, il faut que vous l'ayez de ma main. Si donc il ne vous en reste aucun des miens, marquez-le-moi ; je vous enverrai celui que je m'étais réservé, et que je n'espérais pas employer si bien. Vous serez le maître de me le paver par un exemplaire de l'*Économie politique*, car je n'en ai point reçu.

M. de Voltaire ne m'a point écrit. Il me met tout-à-fait à mon aise, et je n'en suis pas fâché. La lettre de M. Tronchin roulait uniquement sur mon ouvrage, et contenait plusieurs objections très judicieuses, sur lesquelles pourtant je ne suis pas de son avis.

Copyright Arvensa Editions

Je n'ai point oublié ce que vous voulez bien désirer sur le *Choix littéraire*. Mais, mon ami, mettez-vous à ma place, je n'ai pas le loisir ordinaire aux gens de lettres. Je suis si près de mes pièces, que si je veux dîner il faut que je le gagne ; si je me repose, il faut que je jeune, et je n'ai, pour le métier d'auteur, que mes courtes récréations. Les faibles honoraires que m'ont rapportés mes écrits m'ont laissé le loisir d'être malade, et de mettre un peu plus de graisse dans ma soupe ; mais tout cela est épuisé, et je suis plus près de mes pièces que je ne l'ai jamais été. Avec cela, il faut encore répondre à cinquante mille lettres, recevoir mille importuns, et leur offrir l'hospitalité. Le temps s'en va et les besoins restent. Cher ami, laissons passer ces temps durs de maux, de besoins, d'importunités, et croyez que je ne ferai rien si promptement et avec tant de plaisir que d'achever le petit morceau que je vous destine,-et qui malheureusement ne sera guère au goût de vos lecteurs ni de vos philosophes ; car il est tiré de Platon[664].

Adieu, mon bon ami. Nous sommes tous deux occupés ; vous, de votre bonheur ; moi, de mes peines : mais l'amitié partage tout. Mes maux s'allègent quand je songe que vous les plaignez ; ils s'effacent presque par le plaisir de vous croire heureux. Ne montrez cette lettre à personne, au moins le dernier article. Adieu derechef.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLXXXIV – À Madame de Créqui

Montmorency, le 15 janvier 1759.

En vérité, madame, s'il ne fallait pas vous remercier de votre souvenir, je crois que je ne vous remercierais point de vos poulardes. Que pouvais-je faire de quatre poulardes ? J'ai commencé par en envoyer deux à gens dont je ne me souciais guère. Cela m'a fait penser combien il y a de différence entre un présent et un témoignage d'amitié. Le premier ne trouvera jamais en moi qu'un coeur ingrat ; le second… O madame ! si vous m'aviez fait donner de vos nouvelles sans rien m'envoyer de plus, que vous m'auriez fait riche et reconnaissant ! au lieu qu'à présent que les poulardes sont mangées, tout ce que je puis faire de mieux c'est de les oublier : n'en parlons donc plus. Voilà ce qu'on gagne à me faire des présents[665].

J'aime et j'approuve la tendresse maternelle qui vous fait parler avec tant d'émotion de l'armée où est monsieur votre fils ; mais je ne vois pas, madame, pourquoi il faut absolument que vous vous ruiniez pour lui : est-ce qu'avec le nom qu'il porte, et l'éducation qu'il a reçue, il a besoin, pour se distinguer, de ces ridicules équipages qui font battre vos années et mépriser vos officiers ? Quand le luxe est universel, c'est par la simplicité qu'on se distingue ; et cette distinction, qui laisserait un homme obscur dans la boue, ne peut qu'honorer un homme de qualité. Il ne faut pas que monsieur votre fils souffre, mais il faut qu'il n'ait rien de trop : quand il ne brillera pas par son équipage, il voudra briller par son mérite ; et c'est ainsi qu'il peut honorer et payer vos soins.

À propos d'éducation, j'aurais quelques idées sur ce sujet que je serais bien tenté de jeter sur le papier si j'avais un peu d'aide ; mais il faudrait avoir là-dessus les observations qui me manquent. Vous êtes mère, madame, et philosophe, quoique dévote ; vous avez élevé un fils ; il n'en fallait pas tant pour vous faire penser. Si vous vouliez jeter sur le papier, à

Copyright Arvensa Editions

vos moments perdus, quelques réflexions sur cette matière, et me les communiquer, vous seriez bien payée de votre peine si elles m'aidaient à faire un ouvrage utile ; et c'est à de tels dons que je serais vraiment sensible : bien entendu pourtant que je ne m'approprierais que ce que vous me feriez penser, et non pas ce que vous auriez pensé vous-même.

Votre lettre m'a laissé sur votre santé des inquiétudes que vous m'obligeriez de vouloir lever : il ne faut pour cela qu'un mot par la poste. Votre âme se porte trop bien, elle vous use ; vous n'aurez jamais un corps sain. Je hais ces santés robustes ; ces gens qui ont tant de force et si peu de vie ; il me semble que je n'ai vécu moi-même que depuis que je me sens demi-mort. Bonjour, madame. Il faut finir par régime ; car sûrement, si ma règle est bonne, je ne guérirai pas en vous écrivant.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLXXXV – À M. le comte de Saint-Florentin

[666]

[667]

Montmorency, le 11 février 1759.

Monseigneur,

J'apprends qu'on s'apprête à remettre à l'Opéra de Paris une pièce de ma composition, intitulée *le Devin du village*. Si vous daignez jeter les yeux sur le mémoire ci-joint, vous verrez, monseigneur, que cet ouvrage n'appartient point à l'Académie royale de musique. Je vous supplie donc de vouloir bien lui défendre de le représenter, et ordonner que la partition m'en soit restituée. Il y a trois ans que j'avais écrit à M. le comte d'Argenson pour lui demander cette restitution. Il ne fit aucune attention à ma lettre ni à mon mémoire. J'espère, monseigneur, être plus heureux aujourd'hui ; car je ne demande rien que de juste, et vous ne refusez la justice à personne.

Je suis avec un profond respect, etc.

MÉMOIRE

Au commencement de l'année 1753, je présentai à l'Opéra un petit ouvrage intitulé le Devin du village, qui avait été représenté devant le roi à

Copyright Arvensa Editions

Fontainebleau l'automne précédent. Je déclarai aux sieurs Rebel et Francoeur, alors inspecteurs de l'Académie royale de musique, en présence de M. Duclos, de l'Académie française, historiographe de France, que je ne demandais aucun argent de ce petit opéra ; que je me contentais pour son prix de mes entrées franches à perpétuité, mais que je les stipulais expressément : à quoi il me fut répondu par ledit sieur Rebel, en présence du même M. Duclos, que cela était de droit, conforme à l'usage, et que de plus il m'était dû des honoraires qu'on aurait soin de me faire payer.

Le *Devin du village* fut joué ; et quoique j'eusse aussi exigé que les quatre premières représentations seraient faites par les bons acteurs, ce qui fut accordé, il fut mis en double dès la troisième ; et la pièce eut trente et une représentations de suite avant Pâques, sans compter les trois capitations où elle fut aussi donnée.

Pour les honoraires qui m'étaient dus et que je n'avais point demandés, on m'apporta chez moi douze cents francs, dont je signai la quittance, telle qu'elle me fut présentée.

Le *Devin du village* fut repris après Pâques, et continué toute l'année, et même le carnaval suivant, presque sans interruption, mais dans un état qui, ne me laissant pas le courage d'en soutenir le spectacle, ma toujours forcé de m'en absenter ; et c'est une année de non-jouissance de mon droit, dont je ne serais que trop fondé à demander compte.

Enfin, dans le temps que, délivré de ce chagrin, je croyais pouvoir profiter sans dégoût du privilège de mes entrées, le sieur de Neuville[668] me déclara, à la porte de l'Opéra, qu'il avait ordre du Bureau de la Ville[669] de me les refuser, convenant en même temps qu'un tel procédé était sans exemple. Et en effet, si telle est la distinction que réserve le Bureau de la Ville à ceux qui font à la fois les paroles et la musique d'un opéra, et aux auteurs des ouvrages qu'on joue cent fois de suite, il n'est pas étonnant qu'elle soit rare.

Sur cet exposé simple et fidèle, je me crois en droit de demander la restitution de mon manuscrit, et qu'il soit défendu à l'Académie royale de musique de jamais représenter le *Devin du village*, sur lequel elle a perdu son droit en violant le traité par lequel je le lui avais cédé ; car m'en ôter le prix convenu, c'est m'en rendre la propriété ; cela est incontestable en toute justice.

1° Ce ne serait pas répondre que de m'opposer un règlement prétendu

Copyright Arvensa Editions

qui, dit-on, borne à une année le droit d'entrée pour les auteurs d'opéra en un acte : règlement qu'on allègue sans le montrer, qui n'est connu de personne, et n'a jamais eu d'exécution contre aucun auteur avant moi ; règlement enfin qui, après une soigneuse vérification, se trouve n'avoir point existé quand mon accord fut fait, et qui, quand on l'aurait établi depuis, ne peut avoir un effet rétroactif.

2° Quand ce règlement existerait, quand il serait en vigueur, il ne peut avoir aucune force vis-à-vis de moi étranger, qui ne le connaissais point, et à qui on ne l'a point opposé dans le temps que, maître de mon ouvrage, je ne cédais qu'en stipulant une condition contraire. N'a-t-on pas dérogé à ce règlement en traitant avec moi ? C'était alors qu'il fallait m'en parler. Qui a jamais ouï dire qu'on annule une convention expresse par l'intention secrète de ne la pas tenir ?

3° Pourquoi l'Académie royale de musique se prévaudrait-elle contre moi d'un règlement qu'elle-même viole à mon préjudice ? Si l'auteur des paroles et celui de la musique d'un opéra d'un acte ont chacun leurs entrées pour un an, celui qui est à la fois l'un et l'autre doit les avoir pour deux, à moins que la réunion des talents, qui concourt à leur perfection, ne soit un titre contre celui qui les rassemble.

4° Si l'intention du Bureau de la Ville était d'en user à toute rigueur avec moi, il fallait donc commencer par me payer à la rigueur ce qui m'était dû. Le produit d'un grand opéra, pour chacun des deux auteurs, est de deux mille livres lorsqu'il soutient trente représentations consécutives ; savoir, cent francs pour chacune des dix premières représentations, et cinquante francs pour chacune des vingt autres. Or, le tiers de quatre mille francs est plus de douze cents francs. Si je n'ai pas réclamé le surplus, ce n'était point par ignorance de mon droit, mais c'est qu'ayant stipulé un autre prix pour mon ouvrage, je ne voulais pas marchander sur celui-là.

Si l'on ajoute à ces raisons que, contre ce qu'on m'avait promis, mon ouvrage a été mis en double dès la troisième représentation, l'on trouvera que la direction de l'Opéra n'ayant observé avec moi ni les conditions que j'avais stipulées, ni ses propres règlements, s'est dépouillée comme à plaisir de toute espèce de droit sur ma pièce. Il est vrai que j'ai reçu douze cents francs, que je suis prêt à rendre en recevant ma partition, espérant qu'à son tour l'Académie royale de musique voudra bien me rendre compte de cent représentations[670] qu'elle a faites d'un ouvrage qu'elle savait n'être

Copyright Arvensa Editions

pas à elle, puisqu'elle n'en voulait pas payer le prix convenu.

Que si cette Académie a des plaintes à faire contre moi, elle peut les faire par-devant les tribunaux, et non pas s'établir, juge dans sa propre cause ni se croire en droit pour cela de s'emparer de mon bien. Sitôt qu'on est mécontent d'un homme, il ne s'ensuit pas qu'il soit permis de le voler.

OBSERVATION

M. de Saint-Florentin fit comme M. d'Argenson, et l'on continua de jouer le *Devin du village* sans se mettre en peine des droits de l'auteur. On verra par les détails que donne Rousseau dans la lettre suivante, quel était le véritable motif pour lequel on lui refusait ses entrées à l'Opéra.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLXXXVI – À M. Le Nieps

[671]

Montmorency, le 25 avril 1759.

Eh ! vive Dieu ! mon bon ami ; que votre lettre est réjouissante ! des cinquante louis ! des cent louis, des deux cents louis, des 4800 livres ! où prendrai-je des coffres pour mettre tout cela ? Vraiment, je suis tout émerveillé de la générosité de ces messieurs de l'Opéra. Qu'ils ont changé ! Oh ! les honnêtes gens ! Il me semble que je vois déjà les monceaux d'or étalés sur ma table. Malheureusement un pied cloche ; mais je le ferai reclouer, de peur que tant d'or ne vienne à rouler par les trous du plancher dans la cave „ au lieu d'y entrer par la porte en bon tonneaux bien reliés, digne et vrai coffre-fort, non pas tout-à-fait d'un Genevois, mais d'un Suisse. Jusqu'ici M. Duclos m'a gardé le secret sur ces brillantes offres mais, puisqu'il est chargé de me les faire, il me les fera ; je le connais bien, il ne gardera sûrement pas l'argent pour lui. Oh ! quand je serai riche, venez, venez, avec vos monstres de l'Escalade ; je vous ferai manger un brochet long comme ma chambre.

O çà, notre ami, c'est assez rire, mais que l'argent vienne. Revenons aux faits. Vous verrez par le mémoire ci-joint, et par les deux lettres qui l'accompagnent, l'état de la question. Ces lettres ont resté toutes deux sans réponse. Vous me dites qu'on me blâme dans cette affaire ; je serais bien curieux de savoir comment et de quoi. Serait-ce d'être assez insolent pour demander justice, et assez fou pour espérer que l'on me la rendra ? Dans cette dernière affaire j'ai envoyé un double de mon mémoire à M. Duclos, qui, dans le temps, ayant pris un grand intérêt à l'ouvrage, fut le médiateur et le témoin du traité. Encore échauffé d'un entretien qui ressemblait à ceux dont vous me parlez, je marquais un peu de colère et d'indignation dans ma lettre contre les procédés des directeurs de l'Opéra.

Copyright Arvensa Editions

Un peu calmé, je lui récrivis pour le prier de supprimer ma première lettre. Il répondit à cette première qu'il m'approuvait fort de réclamer tous mes droits ; qu'il m'était assurément bien permis d'être jaloux du peu que je m'étais réservé, et que je ne devais pas douter qu'il ne fit tout ce qui dépendrait de lui pour me procurer la justice qui m'était due. Il répondit à la seconde qu'il n'avait rien aperçu dans l'autre que je pusse regretter d'avoir écrit ; qu'au surplus MM. Rebel et Francoeur ne faisaient aucune difficulté de me rendre mes entrées, et que, comme ils n'étaient pas les maîtres de l'Opéra lorsque l'on me les refusa, ce refus n'était pas de leur fait. Pendant ces petites négociations, j'appris qu'ils allaient toujours leur train, sans s'embarrasser non plus de moi que si je n'avais pas existé ; qu'ils avaient remis le Devin du village... vous savez comment ! sans m'écrire, sans me rien faire dire, sans m'envoyer même les billets qui m'avaient été promis en pareil cas quand on m'ôta mes entrées ; de sorte que tout ce qu'avaient fait à cet égard les nouveaux directeurs avait été de renchérir sur la malhonnêteté des autres. Outré de tant d'insultes, je rejetai, dans ma troisième lettre à M. Duclos, l'offre tardive et forcée de me redonner les entrées, et je persistai à redemander la restitution de ma pièce. M. Duclos ne m'a pas répondu : voilà exactement à quoi l'affaire en est restée.

Or, mon ami, voyons donc, selon la rigueur du droit, en quoi je suis à blâmer. Je dis selon la rigueur du droit, à moins que les directeurs de l'Opéra ne se fassent, des insultes et des affronts qu'ils m'ont faits, un titre pour exiger de ma part des honnêtetés et des grâces.

Du moment que le traité est rompu, mon ouvrage m'appartient de nouveau. Les faits sont prouvés dans le mémoire. Ai-je tort de redemander mon bien ?

Mais, disent les nouveaux directeurs, l'infraction n'est pas de notre fait. Je le suppose un moment ; qu'importe ? le traité en est-il moins rompu ? je n'ai point traité avec les directeurs, mais avec la direction. Ne tiendrait-il donc qu'à des changements simulés de directeurs pour faire impunément banqueroute tous les huit jours ? Je ne connais ni ne veux connaître les sieurs Rebel et Francoeur. Que Gautier ou Garguille dirigent l'Opéra, que me fait cela ? J'ai cédé mon ouvrage à l'Opéra sous des conditions qui ont été violées, je l'ai vendu pour un prix qui n'a point été payé ; mon ouvrage n'est donc pas à l'Opéra, mais à moi : je le redemande ; en le retenant, on le vole. Tout cela me paraît clair.

Il y a plus ; en ne réparant pas le tort que m'avaient fait les anciens

Copyright Arvensa Editions

directeurs, les nouveaux l'ont confirmé ; en cela d'autant plus inexcusables qu'ils ne pouvaient pas ignorer les articles d'un traité fait avec eux-mêmes en personnes. Étais-je donc obligé de savoir que l'Opéra, où je n'allais plus, changeait de directeurs ? pouvais-je deviner si les derniers étaient moins iniques ? pour l'apprendre, fallait-il m'exposer à de nouveaux affronts, aller leur faire ma cour à leur porte, et leur demander humblement en grâce de vouloir bien ne me plus voler ? S'ils voulaient garder mon ouvrage, c'était à eux de faire ce qu'il fallait pour qu'il leur appartînt ; mais en ne désavouant pas l'iniquité de leurs prédécesseurs, ils l'ont partagée ; en ne me rendant pas les entrées qu'ils savaient m'être dues, ils me les ont ôtées une seconde fois. S'ils disent qu'ils ne savaient où me prendre, ils mentent ; car ils étaient environnés de gens de ma connaissance, dont ils n'ignoraient pas qu'ils pouvaient apprendre où j'étais. S'ils disent qu'ils n'y ont pas songé, ils mentent encore ; car au moins, en préparant une reprise du *Devin du village* y ils ne pouvaient ne pas penser à ce qu'ils devaient à l'auteur. Mais ils n'ont parlé de ne plus me refuser les entrées que quand ils y ont été forcés par le cri public : il est donc faux que la violation du traité ne soit pas de leur fait. Ils ont fait davantage, ils ont renchéri sur la malhonnêteté de leurs prédécesseurs ; car, en me refusant l'entrée, le sieur de Neuville me déclara, de la part de ceux-ci, que, quand on jouerait le *Devin du village*, on aurait soin de m'envoyer des billets. Or, non seulement les nouveaux ne m'ont parlé, ni écrit, ni fait écrire ; mais quand ils ont remis le *Devin du village*, ils n'ont pas même envoyé les billets que les autres avaient promis. On voit que-ces gens-là, tout fiers de pouvoir être iniques impunément, se croiraient déshonorés s'ils faisaient un acte de justice.

En recommençant à ne me plus refuser les entrées, ils appellent cela me les rendre. Voilà qui est plaisant ! Qu'ils me rendent donc les cinq années écoulées depuis qu'ils me les ont ôtées ; la jouissance de ces cinq années ne m'était-elle pas due ? n'entrait-elle pas dans le traité ? Ces messieurs penseraient-ils donc être quittes avec moi en me donnant les entrées le dernier jour de ma vie ? Mon ouvrage ne saurait être à eux qu'ils ne m'en paient le prix en entier. Ils ne peuvent, me dira-t-on, me rendre le temps passé : pourquoi me l'ont-ils ôté ? c'est leur faute ; me le doivent-ils moins pour cela ? C'était à eux, par la représentation de cette impossibilité, et par de bonnes manières, d'obtenir que je voulusse bien me relâcher en cela de mon droit, ou en accepter une compensation. Mais, bon ! je vaux bien la

Copyright Arvensa Editions

peine qu'on daigne être juste avec moi ! soit. Voyons donc enfin de mon côté à quel titre je suis obligé de leur faire grâce. Ma foi, puisqu'ils sont si rogues, si vains, si dédaigneux de toute justice, je demande, moi, la justice en toute rigueur ; je veux tout le prix stipulé, ou que le marché soit nul. Que si l'on me refuse la justice qui m'est due, comment ce refus fait-il mon tort ? et qui est-ce qui m'ôtera le droit de me plaindre ? Qu'y a-t-il d'équitable, de raisonnable à répondre à cela ? Ne devrais-je point peut-être un remerciement à ces messieurs, lorsqu'à regret, et en rechignant, ils veulent bien ne me voler qu'une partie de ce qui m'est dû.

De nos plaideurs manceaux les maximes m'étonnent ;
Ce qu'ils ne prennent pas, ils disent qu'ils le donnent

Passons aux raisons de convenance. Après m'avoir ôté les entrées tandis que j'étais à Paris, me les rendre quand je n'y suis plus, n'est-ce pas joindre la raillerie à l'insulte ? ne savent-ils pas bien que je n'ai ni le moyen ni l'intention de profiter de leur offre ? Eh ! pourquoi diable irais-je si loin chercher leur Opéra ? n'ai-je pas tout à ma porte les chouettes de la forêt de Montmorency ?

Ils ne refusent pas, dit M. Duclos, de me rendre mes entrées. J'entends bien : ils me les rendront volontiers aujourd'hui pour avoir le plaisir de me les ôter demain, et de me faire ainsi un second affront. Puisque ces gens-là n'ont ni foi ni parole, qui est-ce qui me répondra d'eux et de leurs intentions ? Ne me sera-t-il pas bien agréable de ne me jamais présenter à la porte que dans l'attente de me la voir fermer une seconde fois ? Ils n'en auront plus, direz-vous, le prétexte. Eh ! pardonnez-moi, monsieur, ils l'auront toujours ; car, sitôt qu'il faudra trouver leur Opéra beau, qu'on me remmène aux Carrières ! Que n'ont-ils proposé cette admirable condition dans leur marché ! jamais ils n'auraient massacré mon pauvre *Devin*. Quand ils voudront me chicaner, manqueront-ils de prétextes ? Avec des mensonges, on n'en manque jamais. N'ont-ils pas dit que je faisais du bruit au spectacle, et que mon exclusion était, une affaire de police ?

Premièrement, ils mentent : j'en prends à témoin tout le parterre et l'amphithéâtre de ce temps-là. De ma vie je n'ai crié ni battu des mains aux bouffons ; et je ne pouvais ni rire ni bailler à l'Opéra français, puisque je n'y restais jamais, et qu'aussitôt que j'entendais commencer la lugubre psalmodie, je me sauvais dans les corridors. S'ils avaient pu me prendre en faute au spectacle, ils se seraient bien gardés de m'en éloigner. Tout le monde a su avec quel soin j'étais consigné, recommandé aux sentinelles ;

Copyright Arvensa Editions

partout on n'attendait qu'un mot, qu'un geste pour m'arrêter ; et sitôt que j'allais au parterre, j'étais environné de mouches qui cherchaient à m'exciter. Imaginez-vous s'il fallut user de prudence pour ne donner aucune prise sur moi. Tous leurs efforts furent vains ; car il y a longtemps que je me suis dit : *Jean-Jacques, puisque tu prends le dangereux emploi de défenseur de la vérité, sois sans cesse attentif sur toi-même, soumis en tout aux lois et aux règles, afin que, quand on voudra te maltraiter, on ait toujours tort*. Plaise à Dieu que j'observe aussi bien ce précepte jusqu'à la fin de ma vie, que je crois l'avoir observé jusqu'ici[672] ! Aussi, mon bon ami, je parle ferme et n'ai peur de rien. Je sens qu'il n'y a homme sur la terre qui puisse me faire du mal justement ; et quant à l'injustice, personne au monde n'en est à l'abri. Je suis le plus faible des êtres ; tout le monde peut me faire du mal impunément. J'éprouve qu'on le sait bien, et les insultes des directeurs de l'Opéra sont pour moi le coup de pied de l'âne. Rien de tout cela ne dépend de moi ; qu'y ferais-je ? Mais c'est mon affaire que quiconque me fera du mal fasse mal ; et voilà de quoi je réponds.

Premièrement donc, ils mentent ; et en second lieu, quand ils ne mentiraient pas, ils ont tort : car, quelque mal que j'eusse pu dire, écrire ou faire, il ne fallait point m'ôter les entrées, attendu que l'Opéra, n'en étant pas moins possesseur de mon ouvrage, n'en devait pas moins payer le prix convenu. Que fallait-il donc faire ? m'arrêter, me traduire devant les tribunaux, me faire mon procès, me faire pendre, écarteler, brûler, jeter ma cendre au vent, si je l'avais mérité ; mais il ne fallait pas m'ôter les entrées. Aussi-bien, comment, étant prisonnier ou pendu, serais-je allé faire du bruit à l'Opéra ? Ils disent encore : Puisqu'il se déplaît à notre théâtre, quel mal lui a-t-on fait de lui en ôter l'entrée ? Je réponds qu'on m'a fait tort, violence, injustice, affront ; et c'est du mal que cela. De ce que mon voisin ne veut pas employer son argent, est-ce à dire que je sois en droit d'aller lui couper la bourse ?

De quelque manière que je tourne la chose, quelque règle de justice que j'y puisse appliquer, je vois toujours qu'en jugement contradictoire, par-devant tous les tribunaux de la terre, les directeurs de l'Opéra seraient à l'instant condamnés à la restitution de ma pièce, à réparation, à dommages et intérêts. Mais il est clair que j'ai tort, parce que je ne puis obtenir justice ; et qu'ils ont raison, parce qu'ils sont les plus forts. Je défie qui que ce soit au monde de pouvoir alléguer en leur faveur autre chose

Copyright Arvensa Editions

que cela.

Il faut à présent vous parler de mes libraires ; et je commencerai par M. Pissot. J'ignore s'il a gagné ou perdu avec moi. Toutes les fois que je lui demandais si la vente allait bien, il me répondait, *passablement* ; sans que jamais j'en aie pu tirer autre chose. Il ne m'a pas donné un sou de mon premier discours ni aucune espèce de présent, sinon quelques exemplaires pour mes amis. J'ai traité avec lui pour la gravure du *Devin du village*, sur le pied de cinq cents francs, moitié en livres, et moitié en argent, qu'il s'obligea de me payer en plusieurs fois, et à certains termes ; il ne tint parole à aucun, et j'ai été obligé de courir longtemps après mes deux cent cinquante livres.

Par rapport à mon libraire de Hollande, je l'ai trouvé en toutes choses exact, attentif, honnête : je lui demandai vingt-cinq louis de mon *Discours sur l'Inégalité* ; il me les donna sur-le-champ, et il envoya de plus une robe à ma gouvernante[673]. Je lui ai demandé trente louis de ma *Lettre à M. d'Alembert* et il me les donna sur-le-champ : il n'a fait, à cette occasion, aucun présent, ni à moi, ni à ma gouvernante ", et il ne le devait pas ; mais il m'a fait un plaisir que je n'ai jamais reçu de JNT. Pissot, en me déclarant de bon coeur qu'il faisait bien ses affaires avec moi. Voilà, mon ami, les faits dans leur exactitude. Si quelqu'un vous dit quelque chose de contraire à cela, il ne dit pas vrai.

Si ceux qui m'accusent de manquer de désintéressement entendent par là que je ne me verrais pas ôter avec plaisir le peu que je gagne pour vivre, ils ont raison ; et il est clair qu'il n'y a pour moi d'autre moyen de leur paraître désintéressé que de me laisser mourir de faim. S'ils entendent que toutes ressources me sont également bonnes, et que, pourvu que l'argent vienne, je m'embarrasse peu comment il vient, je crois qu'ils ont tort. Si j'étais plus facile sur les moyens d'acquérir, il me serait moins douloureux de perdre, et l'on sait bien qu'il n'y a personne de si prodigue que les voleurs. Mais quand on me dépouille injustement de ce qui m'appartient, quand on m'ôte le modique produit de mon travail, on me fait un tort qu'il ne m'est pas aisé de réparer ; il m'est bien dur de n'avoir pas même la liberté de m'en plaindre. Il y a longtemps que le public de Paris se fait un Jean-Jacques à sa mode, et lui prodigue d'une main libérale des dons dont le Jean-Jacques de Montmorency ne voit jamais rien. Infirme et malade les trois quarts de l'année, il faut que je trouve, sur le travail de l'autre quart,

Copyright Arvensa Editions

de quoi pourvoir à tout. Ceux qui ne gagnent leur pain que par des voies honnêtes connaissent le prix de ce pain, et ne seront pas surpris que je ne puisse faire du mien de grandes largesses.

Ne vous chargez point, croyez-moi, de me défendre des discours publics, vous auriez trop à faire : il suffit qu'ils ne vous abusent pas, et que votre estime et votre amitié me restent. J'ai à Paris et ailleurs des ennemis cachés qui n'oublieront point les maux qu'ils m'ont faits ; car quelquefois l'offensé pardonne, mais l'offenseur ne pardonne jamais. Vous devez sentir-combien la partie est inégale entre eux et moi. Répandus dans le monde, ils y font passer tout ce qu'il leur plaît, sans que je puisse ni le savoir ni m'en défendre : ne sait-on pas que l'absent a toujours tort ? D'ailleurs, avec mon étourdie franchise, je commence par rompre ouvertement avec les gens qui m'ont trompé. En déclarant haut et clair que celui qui se dit mon ami ne l'est point, et que je ne suis plus le sien, j'avertis le public de se tenir en garde contre le mal que j'en pourrais dire. Pour eux, ils ne sont pas si maladroits que cela. C'est une si belle chose que le vernis des procédés et le ménagement de la bienséance ! La haine en tire un si commode parti ! On satisfait sa vengeance à son aise en faisant admirer sa générosité ; on cache doucement le poignard sous le manteau de l'amitié, et l'on sait égorger en feignant de plaindre. Ce pauvre citoyen ! dans le fond il n'est pas méchant ; mais il a une mauvaise tète qui le conduit aussi mal que ferait un mauvais coeur. On lâche mystérieusement quelque mot obscur, qui bientôt est relevé, commenté, répandu par les apprentis philosophes ; on prépare, dans d'obscurs conciliabules, le poison qu'ils se chargent de répandre dans le public. Tel a la grandeur d'âme de dire mille biens de moi, après avoir pris ses mesures pour que personne n'en puisse rien croire. Tel me défend du mal dont on m'accuse, après avoir fait en sorte qu'on n'en puisse douter. Voilà ce qui s'appelle de l'habileté ! Que voulez-vous que je fasse à cela ? Entends-je de ma retraite les discours que l'on tient dans les cercles ? Quand je les entendrais, irais-je, pour les démentir, révéler les secrets de l'amitié, même après qu'elle est éteinte ? Non, cher Le Nieps : on peut repousser les coups portés par des mains ennemies ; mais quand on voit parmi les assassins son ami, le poignard à la main, il ne reste qu'à s'envelopper la tête.

Voilà les éclaircissements que vous m'avez demandés ; je suis épouvanté de leur longueur ; mais je n'ai pu les faire en moins de paroles, et je m'y suis étendu pour n'y plus revenir.

Copyright Arvensa Editions

Adieu, mon bon et digne ami : que de choses j'avais à vous dire ! mais votre coeur vous parlera pour le mien. Je me sens l'âme émue, il faut quitter la plume.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLXXXVII – À M. le maréchal de Luxembourg

[674]

Montmorency, le 30 avril 1759.

Monsieur,

Je n'ai oublié ni les grâces dont vous m'avez comblé, ni l'engagement auquel le respect et la reconnaissance ne m'ont pas permis de me refuser. Je n'ai perdu ni la-volonté de tenir ma j>arole, ni le sentiment avec lequel il me convient d'accepter l'honneur que vous m'avez fait. Mais, monsieur le maréchal, cet engagement ne pouvait être que conditionnel ; et, dans l'extrême distance qu'il y a de vous à moi, ce serait de ma part une témérité inexcusable d'oser habiter votre maison, sans savoir si j'y serais vu de vous et de madame la maréchale avec la même bienveillance qui vous a porté à me l'offrir.

Vos bontés m'ont mis dans une perplexité qu'augmente le désir de n'en pas être indigne. Je conçois comment on rejette avec un respect froid et repoussant les avances des grands qu'on n'estime pas : mais comment, sans m'oublier, en userais-je avec vous, monsieur, que mon coeur honore, avec vous que je rechercherais si vous étiez mon égal ? N'ayant jamais

Copyright Arvensa Editions

voulu vivre qu'avec mes amis, je n'ai qu'un langage, celui de l'amitié, de la familiarité. Je n'ignore pas combien de mon état au vôtre il faut modifier ce langage ; je sais que mon respect pour votre personne ne me dispense pas de celui que je dois à votre rang : mais je sais mieux encore que la pauvreté qui s'avilit devient bientôt méprisable ; je sais qu'elle a aussi sa dignité, que l'amour même de la vertu l'oblige de conserver. Je suis ainsi toujours dans le doute de manquer à vous ou à moi, d'être familier ou rampant ; et ce danger même, qui me préoccupe, m'empêche de rien faire ou de rien dire à propos. Déjà, sans le vouloir, je puis avoir commis quelque faute, et cette crainte est bien raisonnable à un homme qui ne sait point comment on doit se conduire avec les grands, qui ne s'est point soucié de l'apprendre, et qui n'aura qu'une fois en sa vie regretté de ne le pas savoir.

Pardonnez donc, monsieur le maréchal, la timidité qui me fait hésiter à me prévaloir d'une grâce à laquelle je devais si peu m'attendre, et dont je voudrais ne pas abuser. Je n'ai point, quant à moi, changé de résolution ; mais je crains de vous avoir donné lieu de changer de sentiment sur mon compte. Si M. Chassot m'apprend, de votre part et de celle de madame la maréchale, que je suis toujours le bienvenu, vous verrez, par mon empressement à profiter de vos grâces, que ce n'est pas la crainte d'être ingrat qui m'a fait balancer.

Soit que j'habite votre maison et que je sois admis quelquefois auprès de vous, soit que je reste dans la distance qui me convient, les bontés dont vous m'avez honoré, et la manière dont j'ai tâché d'y répondre, ont mis désormais un intérêt commun entre nous. L'estime réciproque rapproche tous les états ; quelque élevé que vous soyez, quelque obscur que je puisse être, la gloire de chacun des deux ne doit plus être indifférente à l'autre. Je me dirai tous les jours de ma vie : Souviens-toi que si M. le maréchal duc de Luxembourg t'honora de sa visite, et vint s'asseoir sur ta chaise de paille, au milieu de tes pots cassés, ce ne fut ni pour ton nom ni pour ta fortune, mais pour quelque réputation de probité que tu t'es acquise ; ne le fais jamais rougir de l'honneur qu'il t'a fait. Daignez, monsieur le maréchal, vous dire aussi quelquefois : Il est dans le patrimoine de mes pères un solitaire qui s'intéresse à moi, qui s'attendrit au bruit de ma bénéficence[675], qui joint les bénédictions de son coeur à celles des malheureux que je soulage, et qui m'honore, non parce que je suis grand, mais parce que je suis bon.

Copyright Arvensa Editions

Recevez, monsieur le maréchal, les humbles témoignages de ma reconnaissance et de mon profond respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLXXXVIII – À Madame la maréchale de Luxembourg

[676]

Au petit château de Montmorency, le 15 mai 1759.

Madame,

Toute ma lettre est déjà dans sa date. Que cette date m'honore ! que je l'écris de bon coeur ! Je ne vous loue point, madame, je ne vous remercie point ; mais j'habite votre maison. Chacun a son langage, j'ai tout dit dans le mien.

Daignez, madame la maréchale, agréer mon profond respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CLXXXVII – À M. le chevalier de Lorenzy

Au petit château, le 21 mai 1759.

J'ai fort prudemment fait, monsieur, de supprimer avec vous les remerciements ; vous m'auriez donné trop d'affaires. Tant de livres me sont venus de votre part, que je ne sais par lequel commencer. D'ailleurs le séjour enchanté que j'habite ne me laisse guère le courage de lire, pas même d'écrire, au moins pour le besoin. Dans les charmantes promenades dont je me vois environné, mes pieds me font perdre l'usage de mes mains, et le métier n'en va pas mieux. Si la campagne a besoin de pluie, j'en ai grand besoin aussi. Madame la maréchale m'a marqué qu'elle craignait que je ne fusse pas bien. Elle a raison, l'on n'est jamais bien quand on n'est pas à sa place ; et, dès qu'on en sort, on ne sait plus comment y rentrer. Toutefois je ne saurais me repentir de la faute que je puis avoir commise ; et, dussé-je m'accoutumer à un bien-être pour lequel je n'étais pas fait, je ne voudrais pas, pour le repos de ma vie, avoir reçu d'une autre manière l'honneur et les grâces dont m'ont comblé monsieur et madame de Luxembourg. Je suis fâché qu'il y ait si loin d'eux à moi. Je ne fais ni ne veux faire ma cour à personne, pas même à eux. J'ai mes règles, mon ton, mes manières, dont je ne saurais changer ; mais toute la sensibilité que les témoignages d'estime et de bienveillance peuvent exciter dans une âme honnête, ils la trouveront dans la mienne. Je vois qu'ils s'efforcent de me faire oublier leur rang : s'ils réussissent, je réponds qu'ils seront contents de moi.

Pour vous, monsieur, je ne vous dis rien ; j'ai trop à vous dire. Il faut se voir. Ou venez, ou je vais vous chercher. Bonjour.

M. d'Alembert m'a envoyé son recueil, où j'ai vu sa réponse. Je m'étais tenu à l'examen de la question, j'avais oublié l'adversaire. Il n'a pas fait de même ; il a plus parlé de moi que je n'avais parlé de lui ; il a donc tort.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXC – À M. le maréchal de Luxembourg

Au petit château, le 27 mai 1759.

Monsieur,

Votre maison est charmante ; le séjour en est délicieux. Il le serait plus encore si la magnificence que j'y trouve et les attentions qui m'y suivent me laissaient un peu moins apercevoir que je ne suis pas chez moi. À cela près, il ne manque au plaisir avec lequel je l'habite que celui de vous en voir le témoin.

Vous savez, M. le maréchal, que les solitaires ont tous l'esprit romanesque. Je suis plein de cet esprit ; je le sens et ne m'en afflige point. Pourquoi chercherais-je à guérir d'une si douce folie, puisqu'elle contribue à me rendre heureux ? Gens du monde et de la cour, n'allez pas vous croire plus sages que moi : nous ne différons que par nos chimères.

Voici donc la mienne en cette occasion. Je pense que, si nous sommes tous deux tels que j'aime à le croire, nous pouvons former un spectacle rare, et peut-être unique, dans un commerce d'estime et d'amitié (vous m'avez dicté ce mot) entre deux hommes d'états si divers, qu'ils ne semblaient pas faits pour avoir la moindre relation entre eux. Mais pour cela, monsieur, il faut rester tel que vous êtes, et me laisser tel que je suis. Ne veuillez point être mon patron ; je vous promets, moi, de ne point être votre panégyriste ; je vous promets de plus que nous aurons fait tous deux une très belle chose, et que notre société, si j'ose employer ce mot, sera, pour l'un et pour l'autre, un sujet d'éloge préférable à tous ceux que l'adulation prodigue. Au contraire, si vous voulez me protéger, me faire des dons, obtenir pour moi des grâces, me tirer de mon état, et que j'acquiesce à vos bienfaits, vous n'aurez recherché qu'un faiseur de phrases, et vous ne serez plus qu'un grand à mes yeux. J'espère que ce n'est pas à cette opinion réciproque qu'aboutiront les bontés dont vous m'honorez.

Copyright Arvensa Editions

Mais, monsieur, il faut vous avouer tout mon embarras. Je n'imagine point la possibilité de ne voir que vous et madame la maréchale, au milieu de la foule inséparable de votre rang, et dont vous êtes sans cesse environnés. C'est pourtant une condition dont j'aurais peine à me départir. Je ne veux ni complaire aux curieux, ni voir, pas même un moment, d'autres hommes que ceux qui me conviennent ; et si j'avais cru faire pour vous une exception, je ne l'aurais jamais faite. Mon humeur qui ne souffre aucune gêne, mes incommodités qui ne la sauraient supporter, mes maximes sur lesquelles je ne veux point me contraindre, et qui sûrement offenseraient tout autre que vous, la paix surtout et le repos de ma vie, tout m'impose la douce loi de finir comme j'ai commencé. M. le maréchal, je souhaite de vous voir, de cultiver votre estime, d'apprendre de vous à la mériter ; mais je ne puis vous sacrifier ma retraite. Faites que je puisse vous voir seul, et trouvez bon que je ne vous voie que de cette manière.

Je ne me pardonnerais jamais d'avoir ainsi capitulé avec vous avant d'accepter l'honneur de vos offres, et c'est encore un hommage que je crois devoir à votre générosité, de ne vous dire mes fantaisies qu'après m'être mis en votre pouvoir : car, en sentant quels devoirs j'allais contracter, j'en ai pris l'engagement sans crainte. Je n'ignore pas que mon séjour ici, qui n'est rien pour vous, est pour moi d'une extrême conséquence. Je sais que, quand je n'y aurais couché qu'une nuit, le public, la postérité peut-être, me demanderaient compte de cette seule nuit. Sans doute ils me le demanderont du reste de ma vie ; je ne suis pas en peine de la réponse. Monsieur, ce n'est pas à moi de la faire. En vous nommant, il faut que je sois justifié, ou jamais je ne saurais l'être.

Je ne crois pas avoir besoin d'excuse pour le ton que je prends avec vous. Il me semble que vous devez m'entendre. M. le maréchal, je pourrais, il est vrai, vous parler en termes plus respectueux, mais non pas plus honorables.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXCI – À Madame la maréchale de Luxembourg

Au petit château, le 3 juin 1759.

Madame,

J'apprends que votre santé est parfaitement rétablie, et je compte au nombre de vos bienfaits de m'en réjouir et de vous le dire. Si chacun doit veiller sur la sienne à proportion de ceux qu'elle intéresse, songez quelquefois, je vous supplie, aux nouvelles raisons que vous avez de vous conserver. L'air de votre parc est si bon pour les malades, qu'il ne doit pas l'être moins pour les convalescents ; et quant à moi, je m'en trouve trop bien pour ne pas vous le conseiller. Agréez, madame la maréchale, les assurances de mon profond respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXCII – À M. Vernes

Montmorency, le 14 juin 1759.

Je suis négligent, cher Vernes, vous le savez bien ; mais vous savez aussi que je n'oublie pas mes amis. Jamais je ne m'avise de compter leurs lettres ni les miennes, et quelque exacts qu'il puissent être, je pense à eux plus souvent qu'ils ne m'écrivent. En rien de ce monde je ne m'inquiète de mes torts apparents, pourvu que je n'en aie pas de véritables, et j'espère bien n'en avoir jamais à me reprocher avec vous. Quand M. Tronchin vous a dit que j'avais pris le parti de ne plus aller à Genève, il a, lui, pris la chose au pis. H y a bien de la différence entre n'avoir pas pris, quant à présent, la résolution d'aller à Genève, ou avoir pris celle de n'y aller plus. J'ai si peu pris cette dernière, que, si je savais y pouvoir être de la moindre utilité à quelqu'un, ou seulement y être vu avec plaisir de tout le monde, je partirais dès demain. Mais, mon bon ami, ne vous y trompez pas, tous les Genevois n'ont pas pour moi le coeur de mon ami Vernes ; tout ami de la vérité trouvera des ennemis partout, et il m'est moins dur d'en trouver partout ailleurs que dans ma patrie. D'ailleurs, mes chers Genevois, on travaille à vous mettre tous sur un si bon ton, et l'on y réussit si bien, que je vous trouve trop avancés pour moi. Vous voilà tous si élégants, si brillants, si agréables ; que feriez-vous de ma bizarre figure et de mes maximes gothiques ? Que deviendrais-je au milieu de vous, à présent que vous avez un maître[677] en plaisanteries qui vous instruit si bien ? Vous me trouveriez fort ridicule, et moi je vous trouverais fort jolis : nous aurions grand'peine à nous accorder ensemble. Je ne veux point vous répéter mes vieilles rabâcheries, ni aller chercher de l'humeur parmi vous. Il vaut mieux rester en des lieux où, si je vois des choses qui me déplaisent, l'intérêt que j'y prends n'est pas assez grand pour me tourmenter. Voilà, quant à présent, la disposition où je me trouve, et mes raisons pour n'en

Copyright Arvensa Editions

pas changer, tant que, ne convenant pas au pays où vous êtes, je ne serai pas dans ce pays-ci un hôte très insupportable, et jusqu'ici je n'y suis pas traité comme tel. Que s'il m'arrivait jamais d'être obligé d'en sortir, j'espère que je ne rendrais pas si peu d'honneur à ma patrie que de la prendre pour un pis-aller.

Adieu, cher Vernes. Je n'ai pas oublié le temps où vous m'offrîtes de me venir voir, et où, quand je vous eus pris au mot, vous ne m'en parlâtes plus. Je n'ai rien dit quand vous êtes resté garçon ; et si, maintenant que vous voilà marié et que la chose est impossible, je vous en parle, c'est pour vous dire que je ne désespère point d'avoir le plaisir de vous embrasser, non pas à Montmorency, mais à Genève. Adieu, de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXCIII – À M. Cartier

[678]

Montmorency, 10 juillet 1759.

Je te remercie de tout mon coeur, mon bon patriote, et de l'intérêt que tu veux bien prendre à ma santé, et des offres humaines et généreuses que cet intérêt t'engage à me faire pour la rétablir. Crois que, si la chose était faisable J'accepterais ces offres avec autant et plus de plaisir de toi que de personne au monde ; mais, mon cher, on t'a mal exposé l'état de la maladie ; le mal est phis grave et moins mérité, et un vice de conformation, apporté dès ma naissance, achève de le rendre absolument incurable. Tout ce qu'il y aura donc de réel dans l'effet de tes offres, c'est la reconnaissance qu'elles m'inspirent, et le plaisir de connaître et d'estimer un de mes concitoyens de plus.

Quant à ton style, il est bon et honorable : pourquoi veux-tu t'excuser, puisqu'il est celui de l'amitié ? Je ne peux mieux te montrer que je l'approuve qu'en m'efforçant de l'imiter, et il ne tient qu'à toi de voir que c'est de bon coeur. Ne serais-tu point par hasard un de nos frères les quakers ? Si cela est, je m'en réjouis, car je les aime beaucoup ; et à cela près que je ne tutoie pas tout le monde, je me crois plus quaker que toi. Cependant peut-être n'est-ce pas là ce que nous faisons de mieux l'un et l'autre ; car c'est encore une autre folie que d'être sage parmi les fous. Quoi qu'il en soit, je suis très content de toi et de ta lettre, excepté la fin, où tu te dis encore plus à moi qu'à toi ; car tu mens, et ce n'est pas la peine de se mettre à tutoyer les gens pour leur dire aussi des mensonges. Adieu, cher patriote ; je te salue et t'embrasse de tout mon coeur. Tu peux compter que je ne mens pas en cela.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXCIV – À M. le maréchal de Luxembourg

Août 1759.

Assez d'autres vous feront des compliments. Je sais combien le roi vous est cher, et vous venez d'en recevoir un nouveau témoignage d'estime[679]. Je sais combien vous êtes bon père, et ce témoignage est une grâce pour votre fils. Vous voyez que mon coeur entend le vôtre, et qu'il sait quelle sorte de plaisir vous touche le plus ; il le sait, il le sent, il s'en félicite. Ah ! M. le maréchal, vous ne savez pas combien il m'est doux de voir que l'inégalité n'est pas incompatible avec l'amitié, et qu'on peut avoir plus grand que soi pour ami.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXCV – À Madame la maréchale de Luxembourg

Montmorency, le 31 août 1759.

Non, madame la maréchale, vous ne me faites point de présents, vous n'en faites qu'à ma gouvernante. Quel détour ! Est-il digne de vous, et me méprisez-vous assez pour croire me donner ainsi le change ? En vérité, madame, vous me faites bien souvenir de moi. J'allais tout oublier hormis mon devoir ; et, comme si j'étais votre égal, mon coeur eut osé s'élever jusqu'à l'amitié : mais vous ne voulez que de la reconnaissance, il faut bien tâcher de vous obéir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXCVI – À la même

Montmorency, le 31 octobre 1759.

Où êtes-vous à présent, madame la maréchale ? à Paris ? à l'Ile-Adam ? à Versailles ? car je sais que vous avez fait ce mois-ci tous ces voyages. Vous me trouverez curieux ; mais puisque cette curiosité m'intéresse, elle est dans l'ordre. À Versailles, vous parlez de moi avec M. le maréchal ; à l'ile-Adam, vous en parlez avec le chevalier de Lorenzy ; mais à Paris, avec qui en parlez-vous ? Je m'imagine que c'est à Paris qu'on va oublier les gens qu'on aime, et, comme je le hais, je l'accuse de tous les maux que je crains. De grâce, madame la maréchale, songez quelquefois qu'il existe à Montmorency un pauvre hermite à qui vous avez rendu votre souvenir nécessaire, et qui ne va point à Paris, Mais, en vérité, je ne sais de quoi je m'inquiète ; après les bontés dont vous m'avez honoré, dois-je craindre d'être oublié dans vos courses ? et dans quelque lieu que vous puissiez être, n'en sais-je pas un duquel vous ne sortez point ?

Vos copies ne sont pas encore commencées, mais elles vont l'être. En toutes choses, il faut suivre l'ordre et la justice. Quelqu'un, vous le savez, est en date avant vous ; ce quelqu'un me presse, et il faut bien tenir ma parole, puisque vous ne voulez pas que je dise les raisons que j'aurais de la retirer. Je vais finir la cinquième partie, et, avant de commencer la sixième, je ferai en sorte de vous envoyer la première. Mais, madame la maréchale, quoique vous soyez sûrement une bonne pratique, je me fais quelque peine de prendre de votre argent : régulièrement ce serait à moi de payer le plaisir que j'aurai de travailler pour vous.

Grondez un peu M. le maréchal, je vous supplie, de ce que, dans l'embarras où il est, il prend la peine de m'écrire lui-même. J'ai désiré d'avoir souvent de ses nouvelles et des vôtres, mais non pas que ce fût lui qui m'en donnât ; ne sait-il pas que je n'ai plus besoin qu'il m'écrive ? S'il

Copyright Arvensa Editions

m'écrit encore une fois de tout le quartier, je croirai lui avoir déplu. Pour vous, madame, il n'en est pas tout-à-fait de même. Je crois que j'ai encore besoin de quelques mots d'amitié ; et puis, quand je serai sûr également de tous deux, vous pourrez ne jamais m'écrire ni l'un ni l'autre que je n'en serai pas moins content, pourvu que mademoiselle Gertrude ou M. Dubertier m'apprennent de temps en temps que vous vous portez bien.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXCVII – À M. le maréchal de Luxembourg

Novembre 1759.

Quelle vie triste et pénible ! que je pressens d'ici vos ennuis, et que je les partage ! O M. le maréchal ! quand viendrez-vous reprendre ici, dans la simplicité de nos promenades champêtres, le contentement, la gaieté, la sérénité d'esprit ? Je me sais presque mauvais gré de la tranquillité dont je jouis ici sans vous : elle n'est plus parfaite quand vous ne la partagez pas.

Depuis ma dernière lettre je n'ai point eu de rechute, et je suis aussi bien que je puisse être pour la saison. Mais vous, monsieur, faites-moi dire un mot de vous, je vous supplie. Je voudrais bien aussi savoir où est M. le duc de Montmorency, et si vous ne l'attendez pas cet hiver.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXCVIII – À M. Deleyre

[680]

Montmorency, 10 novembre 1759.

Vous voilà donc, mon cher Deleyre, bien décidément fou ; car il n'y a plus de doute sur votre dernière lettre : heureusement ce sont de ces folies qui ont leur terme, qui ne laissent après leur guérison qu'un peu de honte pour cicatrice, et que bien peu d'hommes ont droit de ne pas pardonner. Pour moi, vous jugez bien que je vous la pardonne de tout mon coeur ; je souhaite seulement qu'elle ne vous fasse pas faire de sottises.

Puisque vous aimez, vous n'aimez qu'un objet parfait ; cela est clair, et ce n'est assurément pas de quoi je dispute : mais il faut m'excuser d'avoir profané, je ne dis pas l'idole, mais la divinité de votre coeur. Il faut d'abord vous dire que je crus qu'à votre départ tout était fini, et que vous ne vous souveniez plus de vos anciennes adorations que pour vous moquer de vous-même et de votre simplicité. Naturellement vous conviendrez que cette opinion n'était pas sans vraisemblance, et que des amours de Paris ne doivent guère durer plus longtemps que cela. J'avais donc pris le ton que j'imaginais que vous prendriez vous-même, ou que du moins vous écouteriez volontiers : mais non ; l'absence, le sort cruel, vous voilà toujours dans les sentiments héroïques. À présent que je le sais, je changerai de ton : assurément je n'ai pas dessein de vous offenser, et je conviens que celui qui laisse mal parler de ce qu'il aime, ou n'aime point, ou n'est qu'un lâche. Mais quelle insulte affreuse lui ai-je donc faite, pour vous plonger dans le désespoir où vous semblez être ? Ai-je outragé ses moeurs, sa vertu, son honnêteté ? car c'est sur tout cela que vous vous épuisez en apologie ; et, sans mentir, j'aimerais autant que vous ne vous fussiez pas tant gendarmé là-dessus, puisqu'il n'en était pas question : c'est, mon cher Deleyre, une maxime de guerre qu'il fuit toujours attaquer

Copyright Arvensa Editions

les places du côté le mieux fortifié. Je l'ai traitée de commère, il est vrai ; j'ai eu tort sans doute, et je l'aurais bien plus aujourd'hui, que je vous sais toujours sous le charme, si je confirmais une épithète aussi peu respectueuse. Mais mettez-vous un moment à ma place ; je me disais, les commères sont importunes, babillardes, curieuses ; pour contenter leur curiosité, peu leur importe de troubler le repos d'autrui. Je me disais qu'une personne discrète et modeste, telle que vous m'aviez peint votre maîtresse, loin de vous exciter à me l'amener, vous en aurait détourné ; elle vous aurait dit (me figurais-je) : Pourquoi voulez-vous inquiéter ce pauvre solitaire ? Laissons-le dans sa retraite, puisqu'il veut y rester ; je n'aime point à contenter mes fantaisies aux dépens d'autrui. Au lieu de cela, on vient, on se met au guet, on me poursuit, on s'embarrasse fort peu de me chasser de chez moi ; on questionne ma gouvernante : pourquoi ceci ? pourquoi cela ? on s'amuse à me faire faire un fort sot personnage, et à vous-même un autre, ne vous déplaise, qui ne valait guère mieux. Excusez, mon pauvre Deleyre, si, dans la grossièreté de ma nomenclature, j'ai osé appeler cela du commérage : pareille expression ne m'échappera plus. Mais permettez-moi de vous dire, pour la dernière fois, que, bien que faible autant qu'un autre, jamais femme ni fille à pareils procédés n'aura l'honneur de me rendre amoureux d'elle.

Quant à la femme dont vous me parlez, et qui s'est, dites-vous, vantée de dîner avec moi, j'espère qu'elle n'a pas tenu parole ; et quant à moi, je n'en ai entendu parler que par vous, non plus que de votre maîtresse, dont je ne sais pas même le nom. Oh ! pour celle-là, puisque vous ne la protégez pas, je vais me venger sur elle et en faire une véritable commère ; car, voyez-vous, il m'en faut une absolument, et je vois bien que vous m'abandonnez celle-ci, comme le chasseur jette à l'épervier un morceau de chair pour lui faire lâcher sa proie.

Enfin donc vous vous êtes choisi une maîtresse tendre et vertueuse ! Cela n'est pas étonnant ; toutes les maîtresses le sont. Vous vous l'êtes choisie à Paris 1 Trouver à Paris une maîtresse tendre et vertueuse, c'est n'être pas malheureux. Vous lui avez fait une promesse de mariage ? Cher Deleyre, vous avez fait une sottise ; car si vous continuez d'aimer la promesse est superflue ; si vous cessez elle est inutile, et vous peut donner de grands embarras. Mais peut-être cette promesse a-t-elle été payée comptant : en ce cas je n'ai plus rien à dire. Vous l'avez signée de votre sang ? Cela est presque trafique ; mais je ne sais si le choix de l'encre dont

Copyright Arvensa Editions

on écrit, fait quelque chose à la foi de celui qui signe. Je vois bien que l'amour rend enfants les philosophes, tout aussi bien que nous autres. Cher Deleyre, sans être votre ami, j'ai de l'amitié pour vous, et je suis alarmé de l'état où vous êtes. Ah ! de grâce, songez que l'amour n'est qu'illusion, qu'on ne voit rien tel qu'il est tant qu'on aime ; et, s'il vous reste une étincelle de raison, ne faites rien sans l'avis de vos parents.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CXCIX – À Madame la maréchale de Luxembourg

Montmorency, le 15 novembre 1759.

Vous ne me répondez point, madame la maréchale ; votre silence m'effraie. 11 faut que j'aie avec vous quelque tort que j'ignore, ou que j'aie eu trop raison, peut-être, de craindre d'être oublié. Daignez vous mettre à ma place, et soyez équitable. Comblé de tant de caresses, n'ai-je pas dû prévoir la fin de l'illusion qui m'en faisait trouver digne ? Mais où est ma faute ? Qu'ai-je fait pour causer cette illusion ? qu'ai-je fait pour la détruire ? Elle devait ne point commencer, ou ne point finir... Quoi ! sitôt ?... C'eût été toujours trop tôt. Si mes alarmes vous ont offensée, était-ce en les justifiant qu'il fallait m'en punir ?

En vérité, madame la maréchale, j'ai le regret de ne savoir de quoi m’accuser ; car, dans la distance qui nous sépare, il vaudrait mieux que le tort fût à moi qu'à vous. Craignant d'avoir commis quelque faute par ignorance, si vous étiez une moins grande dame, j'irais me jeter à vos pieds, et je n'épargnerais ni soumissions ni prières pour effacer vos mécontentements, bien ou mal fondés : mais, dans le rang où vous êtes, ne vous attendez pas que je fasse tout ce que mon coeur me demande ; je dois bien plutôt me punir de l'avoir trop écouté. Si cette lette reste encore sans réponse, je me dirai qu'il n'en faut plus espérer.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CC – À M. Vernes

Montmorency, le 18 novembre 1759.

Je savais, mon cher Vernes, la bonne réception que vous aviez faite à l'abbé de Saint-Non, que vous l'aviez fêté, que vous l'aviez présenté à M. de Voltaire, en un mot que vous l'aviez reçu comme recommandé par un ami. Il est parti le coeur plein de vous, et sa reconnaissance a débordé dans le mien. Mais pourquoi vous dire cela ? n'avez-vous pas eu le plaisir de m'obliger ? ne me devez-vous pas aussi de la reconnaissance ? n'est-ce pas à vous désormais de vous acquitter envers moi ?

Il n'y a rien de moi sous la presse ; ceux qui vous l'ont dit vous ont trompé. Quand j'aurai quelque écrit prêt à paraître, vous n'en serez pas instruit le dernier. J'ai traduit, tant bien que mal, un livre de Tacite, et j'en reste là. Je ne sais pas assez le latin pour l'entendre, et n'ai pas assez de talent pour le rendre. Je m'en tiens à cet essai ; je ne sais même si j'aurai jamais l'effronterie de le faire paraître ; j'aurais grand besoin de vous pour l'en rendre digne. Mais parlons de l'histoire de Genève. Vous savez mon sentiment sur cette entreprise ; je n'en ai pas changé : tout ce qui me reste à vous dire, c'est que je souhaite que vous fassiez un ouvrage assez vrai, assez beau et assez utile pour qu'il soit impossible de l'imprimer ; alors, quoi qu'il arrive, votre manuscrit deviendra un monument précieux qui fera bénir à jamais votre mémoire par tous les vrais citoyens, si tant est qu'il en reste après vous. Je crois que vous ne doutez pas de mon empressement à lire cet ouvrage ; mais si vous trouvez quelque occasion pour me le faire parvenir, à la bonne heure ; car, pour moi, dans ma retraite, je ne suis point à portée d'en trouver les occasions. Je sais qu'il va et vient beaucoup de gens de Genève à Paris, et de Paris à Genève ; mais je connais peu tous ces voyageurs, et n'ai nul dessein d'en beaucoup connaître. J'aime encore mieux ne pas vous lire.

Copyright Arvensa Editions

Vous me demandez de la musique : eh Dieu ! cher Vernes !.de quoi me parlez-vous ? Je ne connais plus d'autre musique que celle des rossignols, et les chouettes de la forêt m'ont dédommagée de l'Opéra de Paris. Revenu au seul goût des plaisirs de la nature, je méprise l'apprêt des amusements des villes. Redevenu presque enfant, je m'attendris en rappelant les vieilles chansons de Genève ; je les chante d'une voix éteinte, et je finis par pleurer sur ma patrie en songeant que je lui ai survécu. Adieu.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCI – À M. de Bastide

[681]

À Montmorency, 5 décembre 1759.

J'aurais voulu, monsieur, pouvoir répondre à l'honnêteté de vos sollicitations, en concourant plus utilement à votre entreprise ; mais vous savez ma résolution ; et, faute de mieux, je suis réduit, pour vous complaire, à tirer de mes anciens barbouillages le morceau ci-joint, comme le moins indigne des regards du public. Il y a six ans que M. le comte de Saint-Pierre m'ayant confié les manuscrits de feu M. l'abbé son oncle, j'avais commencé d'abréger ses écrits, afin de les rendre plus commodes à lire, et que ce qu'ils ont d'utile fût plus connu. Mon dessein était de publier cet abrégé en deux volumes, l'un desquels eût contenu les extraits des ouvrages, et l'autre un jugement raisonné sur chaque projet : mais, après quelque essai de ce travail, je vis qu'il ne m'était pas propre, et que je n'y réussirais point. J'abandonnai donc ce dessein, après l'avoir seulement exécuté sur la *Paix perpétuelle* et sur la *Polysynodie*. Je vous envoie, monsieur, le premier de ces extraits, comme un sujet inaugural pour vous qui aimez la paix, et dont les écrits la respirent. Puissions-nous la voir bientôt rétablie entre les puissances ! car entre les auteurs on ne l'a jamais vue, et ce n'est pas aujourd'hui qu'on doit l'espérer. Je vous salue, monsieur, de tout mon coeur.

OBSERVATION

M. de Bastide, infatigable compilateur, s'adressait souvent à Rousseau pour le mettre à contribution et l'aider à remplir ses recueils. Celui pour lequel il lui adressa L'*Extrait de la paix perpétuelle*, était intitulé *Le monde comme il est*, qui succédait au *Nouveau Spectateur*. Ce dernier n'a fait nul

Copyright Arvensa Editions

tort à l'ancien. M. Bastide finit par vouloir mettre dans ses recueils tout ce que faisait Rousseau, qui, s'il l'eût cru, aurait coupé l'Émile par morceaux. Voyez Confessions, liv. IX.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCII – À M. Le maréchal de Luxembourg

Montmorency, le 36 décembre 1759.

J'apprends, M. le maréchal, la perte que vous venez de faire[682], et ce moment est un de ceux où j'ai le plus de regret de n'être pas auprès de vous ; car la joie se suffit à elle-même, mais la tristesse a besoin de s'épancher, et l'amitié est bien plus précieuse dans la peine que dans le plaisir. Que les mortels sont à plaindre de se faire entre eux des attachements durables î Ah î puisqu'il faut passer sa vie à pleurer ceux qui nous sont chers, à pleurer les uns morts, les autres peu dignes de vivre, que je la trouve peu regrettable à tous égards ! Ceux qui s'en vont sont plus heureux que ceux qui restent ; ils n'ont plus rien à pleurer. Ces réflexions sont communes : qu'importe ? en sont-elles moins naturelles ? Elles sont d'un homme plus propre à s'affliger avec ses amis qu'à les consoler, et qui sent aigrir ses propres peines en s'attendrissant sur les leurs.

Copyright Arvensa Editions

1760

Lettre CCIII – À Madame La maréchale de Luxembourg
Lettre CCIV – À M. Moultou
Lettre CCIV – À M. Le maréchal de Luxembourg
Lettre CCVI – À M. Vernes
Lettre CCVII – À Madame la comtesse d'Houdetot
Lettre CCVIII – À Madame la maréchale de Luxembourg
Lettre CCVIX – À la même
Lettre CCX – À M. de Malesherbes
Lettre CCXI – Au même
Lettre CCXII – À M. Duchesne
Lettre CCXIII – À M. de Bastide
Lettre CCXIV – À M. de Voltaire
Lettre CCXV – À Madame la maréchale de Luxembourg
Lettre CCXVI – À la même
Lettre CCXVII – À la même
Lettre CCXVIII – À la même
Lettre CCXIX – À M…
Lettre CCXX – À Madame la maréchale de Luxembourg
Lettre CCXXI – À Madame la maréchale de Luxembourg
Lettre CCXXII – À M. Delalive
Lettre CCXXIII – À Madame de Boufflers
Lettre CCXXIV – À M. le chevalier de Lorenzy
Lettre CCXXV – À M.***
Lettre CCXXVI – À M. le chevalier de Lorenzy
Lettre CCXXVII – À M. de Malesherbes
Lettre CCXXVIII – Au même
Lettre CCXXIX – Au même
Lettre CCXXX – À M. Duclos
Lettre CCXXXI – À M. Duclos
Lettre CCXXXII – À Madame la maréchale de Luxembourg
Lettre CCXXXIII – À M. Guérin

Copyright Arvensa Editions

Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCIII – À Madame La maréchale de Luxembourg

15 janvier 1760.

Je vous oublie donc, madame la maréchale ? Si vous le pensiez, vous ne daigneriez pas me le faire dire ; et, si cela était, je ne vaudrais pas la peine que vous vous en aperçussiez. Taxez-moi de lenteur, mais non pas de négligence. L'exactitude dépend de moi, la diligence n'en dépend pas. Jugez-moi sur les faits. Vous savez que je fais pour madame d'Houdetot une copie pareille à la vôtre. Elle avait grande envie d'avoir cette copie, et moi grande envie de lui faire plaisir. Cependant il y a trois ans que cette copie est commencée, et elle n'est pas finie : il n'y a pas encore deux mois que la vôtre est commencée, et vous aurez la première partie dans huit jours. En continuant de la même manière, vous aurez le tout en moins d'un an. Comparez, et concluez. Quand j'aurai eu le temps de vous expliquer comment je travaille et comment je puis travailler, nous jugerez vous-même s'il dépend de moi d'aller plus vite. En attendant, j'ai un peu sur le coeur le reproche que vous m'avez fait faire. Je ne croyais pas que vous me jugeassiez sans m'entendre, et que vous me jugeassiez si sévèrement. Je n'oublierai de longtemps que vous m'accusez de vous oublier. Consultez un peu là-dessus M. le maréchal, je vous en supplie. Il y a un temps infini que je ne lui ai écrit. Demandez-lui s'il croit pour cela que je l’oublie. Madame, il faut être lent à donner son estime, afin de n'être pas si prompt à la retirer.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCIV – À M. Moultou

Montmorency, 29 janvier 1760.

Si j'ai des torts avec vous, monsieur, je n'ai pas celui de ne les pas sentir et de ne me les pas reprocher. Mon silence est bien plus contre moi que contre vous, car comment répondre à une lettre qui m'honore si fort et où je me reconnais si peu ? Je laisserai de votre lettre ce qui ne me convient pas ; je ne vous rendrai point les éloges que vous me donnez ; je suppose que vous n'aimeriez pas à les entendre, et je tâcherai de mériter dans la suite que vous en pensiez autant de moi.

Il y a un peu de la faute de M. Favre[683] si je vous réponds si tard. Il m'avait promis de me revenir voir, et je m'étais promis, après avoir causé un peu de temps avec lui, de lui remettre une lettre pour vous ; je l'ai attendu, et il n'est point revenu. Je l'ai reçu avec simplicité, mais avec joie. Je n'imagine pas qu'une pareille réception puisse rebuter un Genevois et un ami de M. Moultou. Si cela pouvait être, mon intention serait bien mal remplie, et j'en serais véritablement affligé.

M. Favre avait un extrait de votre sermon sur le luxe : il me l'a lu, et je l'ai prié de me le prêter pour le copier. M'entendez-vous, monsieur ?

Au reste vous êtes le premier, que je sache, qui ait montré que la feinte charité du riche n'est en lui qu'un luxe de plus ; il nourrit les pauvres comme des chiens et des chevaux. Le mal est que les chiens et les chevaux servent à ses plaisirs, et qu'à la fin les pauvres l'ennuient ; à la fin, c'est un air de les laisser périr, comme c'en fut d'abord un de les assister.

J'ai peur qu'en montrant l'incompatibilité du luxe et de l'égalité, vous n'ayez fait le contraire de ce que vous vouliez : vous ne pouvez ignorer que les partisans du luxe sont tous ennemis de l'égalité. En leur montrant comment il la détruit, vous ne ferez que le leur faire aimer davantage. Il fallait faire voir, au contraire, que l'opinion tournée en faveur de la

Copyright Arvensa Editions

richesse et du luxe anéantit l'inégalité des rangs, et que tout crédit gagné par les riches est perdu pour les magistrats. Il me semble qu'il y aurait là-dessus un autre sermon bien plus utile à faire, plus profond, plus politique encore, et dans lequel, en faisant votre cour, vous diriez des vérités très importantes et dont tout le monde serait frappé.

Vous me parlez de ce Voltaire ! Pourquoi le nom de ce baladin souille-t-il vos lettres ? Le malheureux a perdu ma patrie ; je le haïrais davantage si je le méprisais moins. Je ne vois dans ses grands talents qu'un opprobre de plus qui le déshonore par l'indigne usage qu'il en fait. Ses talents ne lui servent, ainsi que ses richesses, qu'à nourrir la dépravation de son coeur. O Genevois ! il vous paie bien de l'asile que vous lui avez donné. Il ne savait plus où aller faire du mal ; vous serez ses dernières victimes. Je ne crois pas que beaucoup d'autres hommes sages soient tentés d'avoir un tel hôte après vous.

Ne nous faisons plus illusion, monsieur ; je me suis trompé dans ma lettre à M. d'Alembert : je ne croyais pas nos progrès si grands, ni nos moeurs si avancées. Nos maux sont désormais sans remède ; il ne vous faut plus que des palliatifs, et la comédie en est un. Homme de bien, ne perdez pas votre ardente éloquence à nous prêcher l'égalité, vous ne seriez plus entendu. Nous ne sommes encore que des esclaves ; apprenez-nous, s'il se peut, à n'être pas des méchants ; *non ad vetera instituta, quoe jam pridem, corruptis moribus, ludibrio sunt, revocans*, mais en retardant le progrès du mal par des raisons d'intérêt, qui seules peuvent toucher des hommes corrompus. Adieu, monsieur ; je vous embrasse.

P. S. J'allais faire partir ma lettre, quand M. Favre est entré. J'ai été charmé de voir qu'il n'était pas mécontent de moi. J'ai passé avec lui une demi-journée agréable ; nous avons parlé devons. Il m'a dit que vous méditiez un second sermon sur la même matière ; j'en suis fort aise. Bonjour.

OBSERVATION

Il est question dans cette lettre de l'opinion de Rousseau sur le caractère de l'auteur de Zaïre, sur le mal que, dans cette opinion, il fait à sa patrie, la corruption qu'il y introduit, ainsi que l'amour du luxe et celui des spectacles. Ces expressions de colère, elles s'ont confiées à !a discrétion de l'amitié ; elles n’entrent point dans les relations de Jean-Jacques, soit avec

Copyright Arvensa Editions

le public, soit avec le patriarche de Ferney. Il n'était pas obligé de bien penser sur son compte, sur sa morale et ses intentions, mais il l'était de ne pas prendre le public pour confident. Il remplit ce devoir. Voltaire aimait qu'on fit courir ses lettres : Rousseau regardait ce procédé comme une trahison quand on n'avait pas le consentement du correspondant. Enfin il n'a jamais varié sur les talents et la supériorité de Voltaire ; et les outrages de celui-ci ne lui ont point 'fait changer de langage. Un silence dédaigneux, ou de nouveaux hommages à ses talents, en déplorant l'abus qu'il en faisait, furent les seules réponses qu'il se permit. Il put ensuite, et sans manquer aux égards, en parler librement dans ses lettres confidentielles à ces amis. Il l'a fait quelquefois ; mais la conduite de Voltaire, ses procédés, furent uniquement l'objet de sa critique ou plutôt de son *indignation* ; car c'est le nom que méritent et la cause et l'objet de cette critique, toujours motivée par l'amour de Genève, où l'influence de Ferney se faisait sentir.

Quand madame d'Épinay arriva dans cette ville. Voltaire lui fit beaucoup d'avances. En supposant qu'elle ne l'instruisit point de ce qui venait de se passer entre elle et Rousseau, ce qui est peu probable, le patriarche ne tarda point à l'apprendre de Paris, où la rupture fit beaucoup de bruit. Ses caresses en augmentèrent d'autant, quoique la femme d'un fermier général eût beaucoup de droits à sa considération. C'est un rapprochement curieux à faire que de voir comment elle s'exprimait sur Voltaire, précisément à la même époque où Jean-Jacques écrivit la lettre qu'on vient de lire. Voici donc ce qu'elle mandait à M. Grimm. » Voltaire n'a nul principe arrêté : il redit plus qu'il ne dit, et ne laisse jamais rien à faire aux autres. Il ne sait point causer et il humilie l'amour-propre[684]. Il dit le pour et le contre tant qu'on veut... Il n'a nulle philosophie dans la tête ; il est tout hérissé de petits préjugés d'enfants ; on les lui » passerait s'il ne s'affichait pas pour les secouer tous. Il a des inconséquences plaisantes. » Mémoires de madame d'Épinay, t. III, page 243. (1ère édition.)

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCIV – À M. Le maréchal de Luxembourg

Montmorency, le 2 février 1760.

Comptez-vous les mois, monsieur le maréchal ? Pour moi, je compte les jours, et il me semble que je trouve cet hiver plus long que les autres. J'attends avec impatience le voyage de Pâques pour célébrer un anniversaire qui me sera toujours cher. J'ai donc oublié d'user du présent, puisque je désire l'avenir ; et voilà de quoi vous êtes cause. La vie n'est plus égale quand le coeur a des besoins ; alors le temps passe trop lentement ou trop vite ; il n'a sa mesure fixe que pour le sage. Mais où est le sage ? Que je le plains ! il est égal, parce qu'il est insensible ; ses heures ont toutes la même longueur, parce qu'il ne jouit d'aucune. Je ne voudrais pas, pour tout au monde, un ami dont la montre irait toujours bien. M. le maréchal, vous avez fort, dérangé la mienne ; elle retarde tous les jours davantage, elle est prête à s'arrêter. Je voudrais aller la remonter près de vous, mais cela m'est impossible ; mon état et la saison me condamnent à vous attendre.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCVI – À M. Vernes

SUR LÀ MORT DE SÀ FEMME.

Montmorency, le 9 février 1760.

Il y a une quinzaine de jours, mon cher Vernes, que j'ai appris par M. Favre votre infortune ; il n'y en a guère moins que je suis tombé malade, et je ne suis pas rétabli. Je ne compare point mon état au vôtre ; mes maux actuels ne sont que physiques ; et moi, dont la vie n'est qu'une alternative des uns et des autres, je ne sais que trop que ce n'est pas les premiers qui transpercent le coeur le plus vivement. Le mien est fait pour partager vos douleurs, et non pour vous en consoler. Je sais trop bien, par expérience, que rien ne console que le temps, et que souvent ce n'est encore qu'une affliction de plus de songer que le temps nous consolera. Cher Vernes, on n'a pas tout perdu quand on pleure encore ; le regret du bonheur passé en est un reste. Heureux qui porte encore au fond de son coeur ce qui lui fut cher ! Oh ! croyez-moi, vous ne connaissez pas la manière la plus cruelle de le perdre ; c'est d'avoir à le pleurer vivant. Mon bon ami, vos peines me font songer aux miennes ; c'est un retour naturel aux malheureux. D'autres pourront montrer à vos douleurs une sensibilité plus désintéressée ; mais personne, j'en suis bien sûr, ne les partagera plus sincèrement.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCVII – À Madame la comtesse d'Houdetot

Montmorency, 1760.

Je suis sensible à l'intérêt que vous prenez à mon état. S'il pouvait être soulagé, il le serait par les témoignages de votre amitié. Je me dis tout ce qu'il faut me dire sur mes injustices : ce seront les dernières, et vous ne recevrez plus de moi des plaintes que vous n'avez jamais méritées. Je ne suis pas mieux, c'est tout ce que je puis vous dire. Je n'ai de consolation et de témoignage d'amitié que de vous seule, et c'est bien assez pour moi : mais il n'est pas étonnant que j'en désire de fréquents retours dans un temps où j'ignore si chaque lettre que je reçois de vous, et chaque lettre que je vous écris, ne sera pas la dernière. Adieu. Voilà la. *Julie :* je travaille à la première partie, mais lentement, selon mes forces. Quoi qu'il arrive, souvenez-vous, je vous en conjure, que vous n'avez jamais eu et n'aurez jamais d'ami qui vous soit aussi sincèrement et aussi purement attaché que moi. Croyez encore qu'il n'y a pas un bon sentiment dans une âme humaine qui ne soit au fond de la mienne et que je n'y nourrisse avec plaisir. Il me serait doux, si j'avais à ne plus vous revoir, de vous laisser au moins une impression de moi qui vous fit quelquefois rappeler mon souvenir avec plaisir.

Ne donnez point la *Julie* à relier, je vous prie, jusqu'à nouvel avis, car je voudrais bien que, de quelque manière que ce soit, elle ne sortît point de vos mains.

Il faut que vous soyez non seulement mon amie, mais mon commissionnaire ; car je n'ai plus de relation qu'avec vous. Je vous prie donc de vouloir bien vous faire informer à la poste, s'il faut affranchir les lettres pour le canton de Berne. J'ai oublié de vous recommander le secret sur l'ouvrage commencé dont je vous ai parlé. Si vous en avez parlé à quelqu'un, il n'y a point de votre faute. Je vous prie de me le dire

Copyright Arvensa Editions

naturellement, mais de n'en plus reparler. Adieu, encore un coup. J'attends de vos nouvelles, c'est mon seul plaisir en ce monde.

OBSERVATION

Cette lettre, imprimée à Reims dans un journal, n'a point échappé à M. Barbier, et nous en devons la communication à ce savant.

Il me semble difficile d'en prouver l'authenticité, ne connaissant point la pièce autographe. Elle présente des circonstances qui ont besoin d'éclaircissements.

D'abord, en disant *voilà la Julie*, Jean Jacques donne lieu de croire que cet ouvrage était achevé, qu'il l'envoyait à madame d'Houdetot ; mais, comme il ajoute qu'il *travaille lentement à la première partie*, il paraît annoncer assez positivement qu'il ne fait que commencer la copie de cet ouvrage. Ensuite, en lui recommandant de ne pas le donner à relier, il autorise à croire que cette copie est faite. Il y a donc une contradiction. Mais, pour l'expliquer, il suffit de faire une distinction entre l'exemplaire de *Julie* imprimée qu'il envoyait à madame d'Houdetot, et la copie qu'il faisait pour elle de cet ouvrage.

Il ne paraît pas encore bien guéri de sa passion pour madame d'Houdetot, puisqu'il exprime un sentiment de jalousie dans le motif pour lequel il ne veut point que ce manuscrit sorte de ses mains, de *quelque manière que ce soit*.

Si l'on consulte les autres lettres de Jean-Jacques pour avoir quelques éclaircissements sur celle-ci, l'on en trouve une à madame de Luxembourg, dans laquelle Rousseau dit qu'il s'occupe de la copie de la *Nouvelle Héloïse*, pour cette dame ; mais il l'avertit que *quelqu'un est en date avant elle* (madame d'Houdetot), ajoutant qu'il va faire marcher de front les deux copies. Or, cette lettre étant du 29 octobre 1759, on pourrait supposer que celle que nous rapportons est d'une date postérieure.

Dans une autre lettre à la même maréchale, il parle encore de la copie destinée à madame d'Houdetot, et qui n'est pas encore finie le 15 janvier 1760. Le 20 juin de la même année il envoya à la maréchale la troisième partie de la *Nouvelle Héloïse*. Enfin, le 6 octobre suivant, il dit à la même : » Vous aurez la sixième partie avant le 15, ou j'aurai manqué de parole à madame d'Houdetot, et je tâche de n'en manquer à personne. »

Quant à l'ouvrage dont il est question dans cette lettre, il n'en est que

Copyright Arvensa Editions

trois, faits ou projetés à cette époque (1759 et 1760) : le *Contrat social*, l'*Émile*, et le *Matérialisme du sage*. Je *présume* que c'est de ce dernier que Jean-Jacques aurait eu l'intention de parler. Les interprétations dont le titre était susceptible, le déterminaient à ne pas communiquer le projet de cet ouvrage (que, malheureusement, il n'eut pas le temps de faire), et cette particularité fut cause qu'on lui en vola le plan. Du reste nous n'avons aucune donnée suffisante pour motiver des conjectures.

Madame d'Houdetot a mis en tête du manuscrit de la *Nouvelle Héloïse* que Rousseau lui donna, une note qui mérite d'être rapportée ; la voici : » Ce manuscrit fut pour moi le gage de l'attachement d'un homme célèbre : son triste caractère empoisonna sa vie ; mais la postérité n'oubliera jamais ses talents. S'il eut l'art, trop dangereux peut-être, d'excuser aux yeux de la vertu les fautes d'une âme passionnée, n'oublions pas qu'il voulut surtout apprendre à s'en relever, et qu'il cherche constamment à nous faire aimer cette vertu qu'il n'est peut-être pas donné à la faible humanité de suivre toujours. »

N'ayant point vu le manuscrit en question, j'ignore s'il est réellement précédé de cette note. Je trouve que madame d'Houdetot passe trop facilement condamnation sur le *triste caractère*, et les témoignages de Corancès, de Saint-Pierre, de Grétry, etc., rapportés par nous, doivent faire modifier celui d'une dame qui ne connut Rousseau intimement que pendant six ou treize mois, et le fit sortir de son état naturel en lui inspirant une passion violente dont il ne sentit que les orages. Je pense encore que cette note n'est en harmonie ni avec le caractère angélique de la maîtresse de Saint-Lambert, ni avec ce sentiment exquis des convenances qu'elle possédait à un si haut degré. Il me semble qu'elle ne devait point parler de l'art dangereux d'excuser aux yeux de la vertu les fautes d'une âme passionnée, etc. Peu de femmes avaient, malgré l'usage qui leur servait d'excuse, le droit de blâmer Julie d'Étanges ou son historien ; et l'exception ne serait point en faveur de celle qui troubla le repos de cet historien. Si l'on ne se tait point dans sa propre cause, quand elle est mauvaise, du moins ne parle-t-on pas contre le rôle qu'on y joue, et ne fournit-on point des armes contre soi.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCVIII – À Madame la maréchale de Luxembourg

Montmorency, 5 mars 1760.

Je vous sers lentement et mal, madame la maréchale : il ne faut pas me le reprocher, il faut m'en plaindre. Je n'aurai jamais de tort envers vous qui ne soit un tourment pour moi : c'est vous dire assez que mon tort est involontaire. Si je ne suis pas plus diligent à l'avenir, croyez que je n'aurai pas pu l'être. En vérité je suis la dupe de l'état que j'ai choisi. J'ai tout sacrifié à l'indépendance, et j'ai tous les tracas de la fortune : je supporterais patiemment tout le reste, mais je murmure contre les occupations désagréables qui m'arrachent au plaisir de travailler pour vous.

Je viens de recevoir, par un exprès que vous avez eu la bonté de m'envoyer, une lettre de mon libraire de Hollande, sans que je sache comment elle vous est parvenue. Je suppose que c'est par M. de Malesherbes ; mais j'aurais besoin d'en être sûr.

Vous savez que je ne vous remercie plus de rien, ni vous, madame, ni monsieur le maréchal. Vous méritez l'un et l'autre que je ne vous dise rien de plus, et que je vous laisse interpréter ce silence.

Les beaux jours approchent, mais ils viennent bien lentement. J'ai beau compter, ils n'en viennent pas plus vite ; ils ne seront venus que quand vous serez ici. Je suis forcé de finir ; j'ai vingt lettres indispensables à écrire, dont pas une ne m'intéresse ; et, ce qui vous fera juger de mon sort mieux que tout ce que je pourrais dire, je n'en puis faire de courte que celle-ci.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCVIX – À la même

Ce jeudi matin.

J'apprends les plus tristes nouvelles, ou plutôt elles se confirment, car madame de Verdelin m'avait fait donner avis de la maladie de M. le duc de Montmorency ; mais n'en sachant rien de personne de votre maison, je croyais la nouvelle fausse, et j'avais déjà envoyé chez votre jardinier une lettre où je parlais à M. le maréchal de ces bruits et de mon inquiétude, lettre que celle de-M. Dubertier me fait retirer. H me marque qu'on attend aujourd'hui des nouvelles décisives, et me promet de m'en faire part. Je vous supplie, madame la maréchale, de lui rappeler sa promesse, et de me faire instruire exactement de l'état des choses tant qu'il y aura le moindre danger. Je suis dans un trouble qui me permet à peine d'écrire : je ne vous dis rien de mon état ; vous en pouvez juger puisque vous ne me voyez pas.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCX – À M. de Malesherbes

Montmorency, le 6 mars 1760.

Comblé depuis longtemps, monsieur, de vos bontés, j'en profitais en silence, bien sûr que vous n'auriez pu m'en croire digne si vous m'y eussiez cru peu sensible, et bien plus sur encore que vous aimiez mieux mériter des remerciements que d'en recevoir. Je n'ai donc point été surpris de la permission que vous avez donnée à M. Rey, mon libraire, de vous adresser les épreuves du fade recueil qu'enfin je fais imprimer ; je suis même tout disposé à croire, et à m'en glorifier, que cette grâce est plus accordée à moi qu'à lui. Mais, monsieur, il n'a pu vous la demander, et je ne puis m'en prévaloir, qu'en supposant qu'elle ne vous est pas onéreuse ; et c'est sur quoi il ne m'a point éclairci. J'attendais cet éclaircissement d'une de ses lettres, dont il fait mention dans une autre, et qui ne m'est pas parvenue ; ce qui me fait prendre la liberté de vous le demander à vous-même.

Je suis trop jaloux de votre estime pour ne pas souffrir à penser que ce long recueil passera tout entier sous vos yeux. Mon ridicule attachement pour ces lettres ne m'aveugle point sur le jugement que vous en porterez, sans doute, et qui doit être confirmé par le public ; je souhaiterais seulement que ce jugement se bornât au livre, et ne s'étendît pas jusqu'à l'éditeur. Je tâcherai, monsieur, de justifier cette indulgence par quelque production plus digne de l'approbation dont vous avez honoré les précédentes.

Les épreuves lues, refermées à mon adresse, et mises à la poste, me parviendront exactement. Si les paquets étaient fort gros, nous avons un messager qui va quatre fois la semaine à Paris, et dont l'entrepôt est à l'hôtel de Grammont, rue Saint-Germain-L'auxerrois. Tous les paquets qu'on y porte à mon adresse me parviennent fidèlement aussi, et même quelquefois plus tôt que par la poste, parce que le messager retourne le

Copyright Arvensa Editions

même jour. Recevez, monsieur, avec mes très humbles excuses, les assurances de ma reconnaissance et de mon profond respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXI – Au même

Montmorency, le 18 mai 1760.

M. Rey me marque, monsieur, qu'il a mis. à la poste, le 8 de ce mois, un paquet contenant l'épreuve H et la bonne feuille D de la première partie du recueil qu'il imprime. Je n'ai point reçu ce paquet, et il ne m'est rien parvenu l'ordinaire précédent. Permettez-moi donc, monsieur, de vous demander si vous avez reçu ce même paquet ; car, comme son retard suspend tout, il m'importerait de savoir où il faut le réclamer. Le contreseing, votre cachet, votre nom, sont trop respectés pour que je puisse imaginer qu'un tel paquet se perde à la poste ; et je connais trop vos attentions, votre exactitude, pour supposer qu'il vous soit resté. Mais, monsieur, est-il bien sûr que les envois ne passent point par quelque autre main, en sortant des vôtres, et que peut-être ces misérables feuilles n'ont pas quelque lecteur à votre insu ? Il y a quinze jours que je reçus deux paquets consécutivement, l'un le lundi, l'autre le lendemain, et je conjecturai que vous n'aviez pas arrangé ainsi cet envoi. Si cela était, il serait à croire qu'un paquet put se perdre où les autres se retardent.

C'est à regret, monsieur, que je fais passer sous vos yeux ces minuties ; mais j'y suis forcé par la chose même, et il est très sûr que l'importunité que je vous cause me fait beaucoup plus de peine que mon propre embarras.

Agréez, monsieur, les assurances de mon profond respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Correspondance

Table de la correspondance

Liste générale des titres

Lettre CCXII – À M. Duchesne

LIBRAIRE

En lui renvoyant la comédie des Philosophes.

21 mai 1760.

En parcourant, monsieur, la pièce que vous m'avez envoyée, j'ai frémi de m'y voir loué. Je n'accepte point cet horrible présent. Je suis persuadé qu'en nie l'envoyant vous n'avez pas voulu me faire une injure ; mais vous ignorez ou vous avez oublié que j'ai eu l'honneur d'être l'ami d'un homme respectable, indignement noirci et calomnié dans ce libelle.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXIII – À M. de Bastide

Le 16 juin 1760.

M. Duclos vous aura dit, monsieur, qu'il m'envoya la semaine dernière l'argent que vous lui aviez remis pour moi ; et j'ai aussi reçu avant-hier le premier cahier de votre nouvel ouvrage périodique, dont je vous fais mes remerciements. Je l'ai lu avec plaisir ; cependant je crains que le style n'en soit un peu trop soigné. S'il était un peu plus simple, ne pensez-vous pas qu'il serait un peu plus clair ? Une longue lecture me paraît difficile à soutenir sur le ton que vous avez pris. Je crains aussi que les petites lettres dont vous coupez les matières ne disent pas grand'chose. Deux ou trois sujets variés, mais suivis, feraient peut-être un tout plus agréable. Si je ne sais ce que je dis, comme il est probable, acte de mon zèle, et puis jetez mon papier au feu.

Quand vous ferez imprimer la *Paix perpétuelle*, vous voudrez bien, monsieur, ne pas oublier de m'envoyer les épreuves. J'approuve fort le changement de M. Duclos. Il est très apparent que le public ne prendrait pas le mot de *secte* dans le sens que je l'avais écrit ; au reste, ce sens peut être contre la bonne acception du mot, mais il n'est pas contre mes principes.

Il y a une note où je dis que, dans vingt ans, les Anglais auront perdu leur liberté : je crois qu'il faut mettre le reste de leur liberté ; car il y en a d'assez sots pour croire qu'ils l'ont encore.

Quand vous me demandez de vous ouvrir mon portefeuille, voulez-vous, monsieur, insulter à ma misère ? Non ; mais vous oubliez que vous avez vu le fond du sac. Je vous salue de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXIV – À M. de Voltaire

À Montmorency, le 17 juin 1760.

Je ne pensais pas, monsieur, me retrouver jamais en correspondance avec vous. Mais, apprenant que la lettre que je vous écrivis en 1756 a été imprimée à Berlin, je dois vous rendre compte de ma conduite à cet égard, et je remplirai ce devoir avec vérité et simplicité.

Cette lettre, vous ayant été réellement adressée, n'était point destinée à l'impression ; Je la communiquai, sous condition, à trois personnes à qui les droits de l'amitié ne me permettaient pas de rien refuser de semblable, et à qui les mêmes droits permettaient encore moins d'abuser de leur dépôt, en violant leur promesse. Ces trois personnes sont : madame de Chenonceau, belle fille de madame Dupin, madame la comtesse d'Houdetot, et un Allemand-nommé M. Grimm. Madame de Chenonceau souhaitait que cette lettre fût imprimée, et me demanda mon consentement pour cela. Je lui dis qu'il dépendait du vôtre. Il vous fut demandé ; vous le refusâtes, et il n'en fut plus question.

Cependant M. l'abbé Trublet, avec qui je n'ai nulle espèce de liaison, vient de m'écrire, par une attention pleine d'honnêteté, qu'ayant reçu les feuilles d'un journal de M. Formey, il y avait lu cette même lettre, avec un avis dans lequel l'éditeur dit, sous la date du 23 octobre 1759, *qu'il l'a trouvée il y a quelques semaines citez les libraires de Berlin, et que, comme c'est une de ces feuilles volantes qui disparaissent bientôt sans retour, il a cru lui devoir donner place dans son journal.*

Voilà, monsieur, tout ce que j'en sais. Il est très sûr que, jusqu'ici, l'on n'avait pas même ouï parler à Paris de cette lettre ; il est très sûr que l'exemplaire, soit manuscrit, soit imprimé, tombé dans les mains de M. Formey, n'a pu lui venir que de vous, ce qui n'est pas vraisemblable, ou d'une des trois personnes que je viens de nommer. Enfin, il est très sûr que

Copyright Arvensa Editions

les deux dames sont incapables d'une pareille infidélité. Je n'en puis savoir davantage de ma retraite : vous avez des correspondances au moyen desquelles il vous serait aisé, si la chose en valait la peine, de remonter à la source, et de vérifier le fait.

Dans la même lettre, M. l'abbé Trublet me marque qu'il tient la feuille en réserve, et ne la prêtera point sans mon consentement, qu'assurément je ne donnerai pas : mais cet exemplaire peut n'être pas le seul à Paris. Je souhaite, monsieur, que cette lettre n'y soit pas imprimée, et je ferai de mon mieux pour cela ; mais si je ne pouvais éviter qu'elle le fût, et qu'instruit à temps je pusse avoir la préférence, alors je n'hésiterais pas à la faire imprimer moi-même. Cela me paraît juste et naturel.

Quant à votre réponse à la même lettre, elle n'a été communiquée à personne, et vous pouvez compter qu'elle ne sera point imprimée sans votre aveu, qu'assurément je n'aurai pas l'indiscrétion de vous demander, sachant bien que ce qu'un homme écrit à un autre il ne l'écrit pas au public ; mais si vous en vouliez faire une pour être publiée et me l'adresser, je vous promets de la joindre fidèlement à ma lettre, et de n'y pas répliquer un seul mot.

Je ne vous aime point, monsieur ; vous m'avez fait les maux qui pouvaient m'être les plus sensibles, à moi votre disciple et : votre enthousiaste. Vous avez perdu Genève pour le prix de l'asile que vous avez reçu : vous avez aliéné de moi mes concitoyens pour le prix des applaudissements que je vous ai prodigués parmi eux ; c'est vous qui me rendez le séjour de mon pays insupportable ; c'est vous qui me ferez mourir en terre étrangère, privé de toutes les consolations des mourants, et jeté pour tout honneur dans une voirie, tandis que tous les honneurs qu'un homme peut attendre vous accompagneront dans mon pays. Je vous hais enfin, puisque vous l'avez voulu ; mais je vous hais en homme encore plus digne de vous aimer, si vous l'aviez voulu. De tous les sentiments dont mon coeur était pénétré pour vous, il n'y reste que l'admiration qu'on ne peut refuser à votre beau génie, et l'amour de vos écrits. Si je ne puis honorer en vous que vos talents, ce n'est pas ma faute : je ne manquerai jamais au respect que je leur dois, ni aux procédés que ce respect exige. Adieu, monsieur.

OBSERVATION

Copyright Arvensa Editions

Chabanon, auteur dramatique, dit dans ses Oeuvres posthumes [685] : » Quant Émile fut condamné par le parlement et Jean-Jacques décrété, Voltaire, par une lettre pleine de grâces, offrit à Rousseau sa petite maison de l'Ermitage, située dans les bois. Voici la réponse de Jean-Jacques, telle que je l'ai lue ; à Genève dans les mains d'un homme impartial et digne de foi (c'était en 1767) : je l'écris de mémoire. Je n'accepte point votre offre, monsieur ; vous êtes un méchant homme, et je ne puis vous estimer. Vous vous occupez à pervertir mes concitoyens, tandis que je travaille à rendre les vôtres meilleurs. Vous donnez la comédie aux portes de Genève ; cela n'empêchera pas que vous ne soyez enterré en terre qu'ils disent sainte, et que mon corps ne soit jeté à la voirie comme un chien mort. »

Il paraît que Voltaire tira parti de la lettre de Jean-Jacques pour le calomnier indignement, en faisant croire que cette lettre, du 17 juin 1760, avait été envoyée comme réponse à une généreuse offre d'asile [686], tandis que Voltaire n'a jamais offert d'asile à Rousseau, et que la lettre en question a été écrite après quatre ans de silence entre ces deux illustres auteurs. Ajoutons qu'en 1760 Rousseau n'avait pas encore eu besoin d'asile, puisque l'Émile, première cause de ses tribulations, ne fut publié qu'en 1762.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXV – À Madame la maréchale de Luxembourg

Le 20 juin 1760.

Voici, madame, la troisième partie des Lettres. Je tâcherai que vous les ayez toutes au mois de juillet, et, puisque vous ne dédaignez pas de les faire relier, je me propose de donner à cette copie le seul mérite que puisse avoir un manuscrit de cette espèce, en y insérant une petite addition qui ne sera pas dans l'imprimé[687]. Vous voyez, madame la maréchale, que je ne vous rends pas le mal pour le mal ; car je cherche à trouver quelque chose qui vous amuse, vous et M. le maréchal ; au lieu que vous ne cessez de vous occuper ici, l'un et l'autre, à me rendre ma solitude ennuyeuse quand vous n'y êtes plus.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXVI – À la même

Ce lundi 20 juillet 1760.

Vous savez mes regrets, et vous me les pardonnez : je ne me les reproche donc plus, et l'intérêt que vous y prenez me console de ma folie. Mon pauvre Turc n'était qu'un chien, mais il m'aimait ; il était sensible, désintéressé, d'un bon naturel. Hélas ! comme vous le dites, combien d'amis prétendus ne le valaient pas ! Heureux même si je retrouvais ces avantages dans la recherche dont vous voulez bien vous occuper ; mais, quel qu'en soit le succès, j'y verrai toujours les soins de l'amitié la plus précieuse qui jamais ait flatté mon coeur ; et cela seul dédommage de tout. J'ai été plus malade ces temps derniers, j'ai eu des vomissements ; mais je suis mieux, et il me reste plus de découragement et d'ennui que de mal. Je ne puis m'occuper à rien : les romans même finissent par m'ennuyer. J'ai voulu prendre Childéric ; il y faut renoncer. C'en est fait, je ne redonnerai de ma vie un seul coup de plume ; mes vains efforts ne feraient qu'exciter votre pitié. Il ne me reste qu'une occupation, qu'une consolation dans la vie, mais elle est douce ; c'est de m'attendrir en pensant à vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXVII – À la même

Le lundi 28 juillet 1760.

Votre lettre, madame la maréchale, m'a tiré de la peine où me tenaient mille bruits populaires, qui tous tendaient à m'alarmer. N me paraîtra toujours bizarre que je me sois donné des attachements qui m'intéressent aux nouvelles publiques ; mais, quoi qu'il arrive, ces nouvelles ne m'intéresseront jamais guère par elles-mêmes, et je me soucierai toujours fort peu du sort de la Normandie, quand M. le maréchal n'y sera pas. Tant qu'il y est, rien de ce qui s'y passe ne peut m'être indifférent[688] Sa santé, sa sûreté, son repos, sa gloire, me rendent attentif à tout ce qui s'y rapporte. C'est un des inconvénients inévitables dans les attachements inégaux, qu'on n'évite l'ingratitude que par l'indiscrétion ; et je n'ai pas peur d'être jamais tenté de délibérer sur cette alternative, lorsqu'il sera question de vous. Je n'ai offert ni de suivre M. le maréchal, ni de vous aller voir. Vous avez, là-dessus, très bien dit à madame du Deffand que je ne me déplaçais pas ainsi. Vous avez bien raison ; ce serait beaucoup me déplacer que me croire quelque chose en pareilles circonstances. En vous rappelant la lettre que je vous écrivis à l'occasion de Saint-Martin, je vous ai parlé pour toute ma vie, et je vous la rappelle pour la dernière fois. Si jamais l'attachement d'un homme qui n'a que du zèle pouvait vous être de la moindre utilité, c'est à vous de vous en souvenir.

J'espère, madame, par ce que vous me marquez, que le voyage de M. le maréchal ne sera pas de longue durée, et que vous n'irez pas à Rouen. Puisque, dans le fort de vos inquiétudes, vous avez bien voulu penser à l'abbé Morellet, j'espère aussi que, quand elles seront calmées, vous voudrez bien ne pas l'oublier, et que vous achèverez la bonne oeuvre que vous avez si bien commencée.

Si vous receviez quelque nouvelle favorable, je vous supplierais d'en

Copyright Arvensa Editions

faire immédiatement part à M. d'Alembert, afin que le pauvre abbé en fût instruit plus promptement. Deux heures de peine de plus ou de moins ne sont pas une petite affaire pour un prisonnier, et, à juger de son coeur par le mien, le sentiment de vos bienfaits lui doit être trop cher pour ne pas le lui donner le plus tôt qu'il est possible.

OBSERVATION

On voit par la fin de cette lettre, que Rousseau plaidait avec chaleur la cause de l'abbé Morellet, mis à la Bastille pour un pamphlet contre la princesse de Robeck, fille du maréchal de Luxembourg. (Voyez-en l'extrait, article Robecque, *Histoire de J. J. Rousseau*, tome II) Madame la maréchale obtint la grâce de l'abbé qui, dans ses Mémoires, tourmenté de l'idée qu'il avait cette obligation à Rousseau, s'affranchit du joug de la reconnaissance, et calomnia Jean-Jacques.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXVIII – À la même

Ce mercredi 6 août.

Je suis chargé, madame, par l'abbé Morellet de vous témoigner sa reconnaissance, et pour les soins que vous avez bien voulu prendre en sa faveur, et pour la bonté avec laquelle vous l'avez reçu. Il m'a écrit de la campagne où il est, et il m'a marqué qu'après avoir eu l'honneur de vous voir, il n'était plus surpris que vous fussiez exceptée de mon renoncement au inonde et à ses pompes ; ce sont ses termes : de sorte que, si ion accuse encore ma conduite d'être en contradiction avec mes principes, j'aurai toujours une réponse assurée quand il vous plaira d'en faire les frais, très sûr d'avoir autant réfuté de gens que vous aurez bien voulu recevoir de visites. M. d'Alembert me prie aussi d'être son interprète envers vous [689]. Mais moi, qui ai tant de choses à dire, qui sera le mien ? mon silence.

Je n'entends point parler du retour de M. le maréchal ; je vois bien qu'il faut renoncer à l'espoir de vous voir cet été. Voilà donc déjà l'hiver venu, et malheureusement le printemps n'en est pas plus rapproché de nous. Vos voyages en ce pays m'ont fait perdre la montre d'Émile ; le temps ne coule plus également pour moi.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXIX – À M…

Montmorency, le 6 septembre 1760.

Il y a longtemps, monsieur, que je vous dois une réponse et un remerciement. Ce n'est ni par oubli ni par négligence que je ne me suis pas plus tôt acquitté de ce devoir. Mais vous souhaitiez que j'entrasse avec vous dans des discussions qui demandent plus de temps que mes occupations et la saison où nous sommes ne m'en ont laissé jusqu'ici.

Il faut donc que vous me permettiez de renvoyer à un moment de loisir la réponse raisonnée que vous exigez de moi, et que vous vous contentiez, quant à présent, de mon remerciement très humble à l'attention dont vous m'avez honoré.

Quoique je sois fort éloigné de faire cause commune avec les philosophes dont vous parlez, je ne suis pas en tout de votre avis ; mais, bien loin de trouver mauvais que vous ne soyez pas du mien, je ne puis qu'être sensible à la manière obligeante et honnête dont vous le combattez. Vous pensez trop bien ou trop mal de moi, monsieur ; vous me croyez philosophe, et je ne le suis pas ; vous me croyez entêté de mes sentiments, et je le suis encore moins. Je ne puis pas faire que je croie ce que je ne crois pas, et que je ne croie pas ce que je crois ; mais ce que je puis, c'est de n'être point fâché contre quiconque n'étant pas de mon sentiment, dit le sien sans détour et avec franchise.

Au surplus, je doute que personne au monde aime et respecte plus sincèrement la religion que moi ; ce qui n'empêche pas que je ne déteste et méprise ce que les hommes y ont ajouté de barbare, d'injuste, et de pernicieux à la société. Je ne renonce pas au plaisir de discuter plus au long ce sujet avec vous. En attendant, trouvez bon, monsieur, qu'avec la simplicité dont j'use avec tout le monde, je vous assure de ma reconnaissance et de mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXX – À Madame la maréchale de Luxembourg

Montmorency, le 6 octobre 1760.

Vous savez, madame, que je ne vous remercie plus de rien. Je me contenterais donc de vous parler de ma santé, si elle n'était assez bonne pour n'en rien dire. Vous me faites tort de croire que je ne me soucie pas assez de me conserver. Vous et M. le maréchal m'avez rendu l'amour de la vie ; elle me sera chère tant que vous y prendrez intérêt. M. le prince de Conti est venu ici avec madame de Boufflers, et je n'ignore pas à qui s'adressait cette visite. Je ne suis point surpris que l'honneur de votre bienveillance m'en attire d'autres ; mais, en voyant la considération qu'on me témoigne, je suis effrayé des dettes que je vous fais contracter. Les perdreaux que j'ai, reçus me confirment que M. le maréchal se porte bien, et que vous ne m'oubliez ni l'un ni l'autre. Pour moi, je ne sais si je dois être bien aise ou fâché d'avoir si peu de mérite à penser continuellement à vous ; mais je sais bien qu'il ne se passe pas une heure dans la journée où votre nom ne soit prononcé dans ma retraite avec attendrissement et respect.

Votre copie n'est pas encore achevée ; vous ne sauriez croire combien je suis détourné dans cette saison. Mais, cependant, madame, vous aurez la sixième partie avant le 15, ou j'aurai manqué de parole à madame d'Houdetot, et je tache de n'en manquer à personne.

OBSERVATION

Cette lettre sert à faire connaître avec précision l'époque où Rousseau acquit un de ses patrons les plus chauds et les plus constants, le prince de Conti, qui ne, cessa de lui donner des marques de son intérêt : il fait hommage de la visite de ce prince à madame de Luxembourg. Il était accompagné de madame de Boufflers, que nous verrons jouer un beau rôle

Copyright Arvensa Editions

dans les démêlés entre Jean-Jacques et David Hume.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXXI – À Madame la maréchale de Luxembourg

Le 7 octobre 1760.

Si j'avais à me fâcher contre vous, M. le maréchal, ce serait de la trop grande exactitude à répondre, à laquelle vous m'avez accoutumé, et qui fait que je m'alarme aussitôt que vous en manquez. J'étais inquiet, et je n'avais que trop raison de l'être. Madame la maréchale était malade, et je n'en savais rien ! La maladie de madame la princesse de Robeck vous tenait en peine, et je n'en savais rien ! Après cela, pensez-vous que je puisse être tranquille toutes les fois que vous tarderez à me répondre ? Comment puis-je alors éviter de me dire que, si tout allait bien, vous auriez déjà répondu ?

Madame la maréchale est quitte de sa fièvre : mais ce n'est pas assez ; je voudrais bien apprendre aussi qu'elle est quitte de son rhume et n'a plus besoin de garder le lit. Sans écrire vous-même, faites-moi marquer, je vous prie, par quelqu'un de vos gens comment elle se trouve. Il faut bien que mon attachement vous coûte un peu de peine, quand il ne me laisse pas non plus sans souci.

La nouvelle perte dont vous êtes menacé, ou plutôt que vous avez déjà faite, vous affligera sans vous surprendre ; vous n'avez que trop eu le temps de la pressentir et de vous y préparer. Après l'avoir pleurée vivante, vous devez voir avec quelque sorte de consolation le moment qui terminera ses langueurs. Vivre pour souffrir n'est pas un sort désirable ; mais ce qui est désirable et rare est de porter jusqu'à la fin de ses peines la sécurité qui les adoucit ; elle cessera de souffrir, sans avoir eu l'effroi de cesser de vivre. Tandis qu'elle est dans cet état paisible, mais sans ressource, le meilleur souhait qui me reste à faire pour vous et pour elle est de vous savoir bientôt délivré du sentiment de ses maux.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXXII – À M. Delalive

[690]

Le 7 octobre 1760.

J'étais occupé, monsieur, au moment que je reçus votre présent[691], à un travail qui ne pouvait se remettre, et qui m'empêcha de vous en remercier sur-le-champ. Je l'ai reçu avec le plaisir et la reconnaissance que me donnent tous les témoignages de votre souvenir.

Venez, monsieur, quand il vous plaira, voir ma retraite ornée de vos bienfaits ; ce sera les augmenter, et les moments que vous aurez à perdre ne seront point perdus pour moi. Quant au scrupule de me distraire, n'en ayez point. Grâces au ciel, j'ai quitté la plume pour ne la plus reprendre[692] ; du moins l'unique emploi que j'en fais désormais craint peu les distractions. Que n'ai-je été toujours aussi sage ! je serais aimé des bonnes gens, et ne serais point connu des autres. Rentré dans l'obscurité qui me convient, je la trouverai toujours honorable et douce, si je n'y suis point oublié de vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXXIII – À Madame de Boufflers

[693]

Montmorency, le 7 octobre 1760.

Recevez mes justes plaintes, madame : j'ai reçu de la part de monsieur le prince de Conti un second présent de gibier, dont sûrement vous êtes complice, quoique vous sussiez qu'après avoir reçu le premier j'avais résolu de n'en plus accepter d'autre. Mais S. A. S. a fait ajouter dans la lettre que ce gibier avait été tué de sa main ; et j'ai cru ne pouvoir refuser ce second acte de respect à une attention si flatteuse. Deux fois je n'ai songé qu'à ce que je devais au prince ; il sera juste, à la troisième, que je songe à ce que je me dois.

Je suis vivement touché des témoignages d'estime et de bonté dont m'a honoré S. A., et auxquels j'aurais le moins dû m'attendre. Je sais respecter le mérite jusque dans les princes, d'autant plus que, quand ils en ont, il faut qu'ils en aient plus que les autres hommes. Je n'ai rien vu de lui qui ne soit selon mon coeur, excepté son titre ; encore sa personne m'attire-t-elle plus que son rang ne me repousse. Mais, madame, avec tout cela, je n'enfreindrai plus mes maximes, même pour lui. Je leur dois peut-être en partie l'honneur qu'il m'a fait ; c'est encore une raison pour qu'elles me soient toujours chères. Si je pensais comme un autre, eût-il daigné me venir voir ? Eh bien ! j'aime mieux sa conversation que ses dons.

Ces dons ne sont que du gibier, j'en conviens ; mais qu'importe ? Us

Copyright Arvensa Editions

n'en sont que d'un plus grand prix, et je n'y vois que mieux la contrainte dont on use pour me les faire accepter. Selon moi, rien de ce que l'on reçoit n'est sans conséquence. Quand on commence par accepter quelque chose, bientôt on ne refuse plus rien. Sitôt qu'on reçoit tout, bientôt on demande ; et quiconque en vient à demander fait bientôt tout ce qu'il faut pour obtenir. La gradation me paraît inévitable. Or, madame, quoi qu'il arrive, je n'en veux pas venir là.

Il est vrai que M. le maréchal de Luxembourg m'envoie du gibier de sa chasse, et que je l'accepte.

Je suis bien heureux qu'il ne m'envoie rien de plus ; car j'aurais honte de rien refuser de sa main. Mais je suis très sûr qu'il m'aime trop pour abuser de ses droits sur mon coeur, et pour avilir toute la pureté de mon attachement pour lui. M. le maréchal de Luxembourg est avec moi dans un cas unique. Madame, je suis à lui ; il peut disposer comme il lui plait de son bien.

Voilà une bien grande lettre employée à ne vous parler que de moi : mais je crois que vous ne vous tromperez pas à ce langage ; et si je vous fais mon apologie avec tant d'inquiétude, vous en verrez aisément la raison.

OBSERVATION

Sincère avec lui-même, Rousseau se fait de justes reproches à l'occasion de cette lettre. » Elle fut, dit-il, généralement blâmée et méritait de l'être. Refuser du gibier d'un prince qui met tant d'honnêteté dans l'envoi, est moins la délicatesse d'un homme fier qui veut conserver son indépendance, que la rusticité d'un malappris qui se méconnaît. Je n'ai jamais songé à cette lettre sans en rougir. »

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXXIV – À M. le chevalier de Lorenzy

Montmorency, le 31 octobre 1760.

Je prévis bien, cher chevalier, que le mauvais temps vous empêcherait de venir lundi dernier, comme vous me l'aviez marqué, et je fus plus fâché qu'alarmé de ne vous pas voir arriver. Je n'aurais même goûté qu'à demi le plaisir de passer une heure ou deux avec vous ; car j'étais malade et insociable. Je suis rétabli, ou à peu près ; mais je ne sais si l'hiver, qui s'avance en manteau fourré de neige, me laissera recouvrer le plaisir perdu aussitôt que la santé. Quoi qu'il en soit, que je vous revoie ou non, je pourrai passer des moments moins agréables ; mais je n'en penserai pas moins à vous, et ne vous en aimerai pas moins. Je sens que je me suis attaché à vous sûrement plus que vous ne pensez et plus que je n'ai d'abord pensé moi-même. J'en juge par le plaisir sensible et vrai que j'éprouve quand je vous vois. Je ne suis pas recherchant, il est vrai ; et mon coeur est usé pour l'amitié : je laisse venir ceux qui viennent, et s'en aller ceux qui s'en vont ; mais j'aime encore à être aimé. Quand on me convient autant que vous, je ne demeure guère en reste ; et si je ne suis pas le premier à mettre ma mise, je ne le suis pas non plus à la retirer.

Je vous remercierais davantage d'avoir fait ma commission avec tant d'exactitude, si vous ne l'aviez faite aussi avec une magnificence qui m'effraie. Je soupçonne, par cet essai, que vous n'êtes pas fort propre à être un commissionnaire de copiste. Dépêchez-vous bien vite de m'envoyer mon mémoire, afin que je sache à quoi m'en tenir, et que je m'arrange pour écorcher les pratiques de manière à me payer bientôt de toute cette profusion.

La *Julie* s'avance, et je commence à espérer que, si les glaces ne ferment pas les canaux de bonne heure, elle poindra paraître ici cet hiver. Vous avez pris tant d'intérêt aux sujets d'estampes, que vous apprendrez avec

Copyright Arvensa Editions

plaisir qu'ils seront exécutés ; j'ai vu les premiers dessins ; j'en suis très content, et l'on en grave actuellement les planches. Ce n'est pas mon libraire qui a fait cette entreprise ; c'est un M. Coindet, mon compatriote, homme de goût, qui aime les arts, et qui s'y connaît. Il a choisi d'excellents artistes, et l'ouvrage sera fait avec le plus grand soin : cela fera, ce me semble, un des plus agréables recueils d'estampes qu'on ait vu depuis longtemps ; et je ne doute pas que, s'il y avait quelque succès à espérer pour le livre, elles n'y pussent contribuer beaucoup : le malheur est qu'elles se débiteront séparément. Adieu, cher chevalier. Je vous parle de mes affaires parce que je pense à moi premièrement : mais c'est à vous que j'en parle ; voyez quelle conclusion vous devez tirer de là.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXXV – À M.***

Montmorency, … 1760.

Le mot propre me vient rarement, et je ne le regrette guère en écrivant à des lecteurs aussi clairvoyants que vous. La préface[694] est imprimée, ainsi je n'y puis plus rien changer. Je l'ai déjà cousue à la première partie ; je l'en détacherai pour vous l'envoyer, si vous voulez ; mais elle ne contient rien dont je ne vous aie déjà dit ou écrit la substance ; et j'espère que vous ne tarderez pas à l'avoir avec le livre même, car il est en route. Malheureusement mes exemplaires ne viennent qu'avec, ceux du libraire. J'espère pourtant faire en sorte que vous ayez le vôtre avant que le livre soit public.

Comme cette préface n'est que l'abrégé de celle dont je vous ai parlé, je persiste dans la pensée de donner celle-ci à part ; mais j'y dis trop de bien et trop de mal du livre pour la donner d'avance ; il faut lui laisser faire son effet, bon ou mauvais, de lui-même, et puis la donner après.

Quant aux aventures d'Édouard, il serait trop tard, puisque le livre est imprimé : d'ailleurs, craignant de succomber à la tentation, j'en ai jeté les cahiers au feu, et il n'en reste qu'un court extrait que j'en ai fait pour madame la maréchale de Luxembourg, et qui est entre ses mains.

À l'égard de ce que vous me dites de Wolmar, et du danger qu'il peut faire courir à l'éditeur, cela ne m'effraie point ; je suis sûr qu'on ne m'inquiétera jamais justement, et c'est une folie de vouloir se précautionner contre l'injustice. Il reste là-dessus d'importantes vérités à dire, et qui doivent être dites par un croyant. Je serai ce croyant-là ; et si je n'ai pas le talent nécessaire, j'aurai du moins l'intrépidité. À Dieu ne plaise que je veuille ébranler cet arbre sacré que je respecte, et que je voudrais cimenter de mon sang ! mais j'en voudrais bien ôter les branches qu'on y a greffées, et qui portent de si mauvais fruits.

Copyright Arvensa Editions

Quoique je n'aie plus reçu de nouvelles de mon libraire depuis la dernière feuille, je crois son envoi en route, et j'estime qu'il arrivera à Paris vers Noël. Au reste, si vous n'êtes pas honteux d'aimer cet ouvrage[695], je ne vois pas pourquoi vous vous abstiendriez de dire que vous l'avez lu, puisque cela ne peut que favoriser le débit. Pour moi, j'ai gardé le secret que nous nous sommes promis mutuellement ; mais si vous me permettez de le rompre, j'aurai grand soin de me vanter de votre approbation.

Un jeune Genevois[696], qui a du goût pour les beaux-arts, a entrepris de faire graver, pour ce livre, un recueil d'estampes dont je lui ai donné les sujets : comme elles ne peuvent être prêtes à temps pour paraître avec le livre, elles se débiteront à part.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXXVI – À M. le chevalier de Lorenzy

Montmorency, le 3 novembre 1760.

Vous allez à Versailles, mon cher chevalier ; j'en suis charmé, et je ne me croirai pas tout-à-fait absent des personnes que vous allez voir, tant que vous serez auprès d'elles. Je vous envierais de semblables voyages en pareille occasion, s'il ne fallait vous envier en même temps votre état, qui vous les rend convenables ; et chacun doit être content du sien. Allez donc, cher chevalier ; faites un bon voyage : parlez de moi, parlez pour moi. Vous connaissez mes sentiments, vous direz mieux que je ne dirais ; un ami vaut mieux que soi-même en mille occasions, et surtout en celle-là. Ne manquez pas à votre retour, de me donner amplement des nouvelles ; il y a très long-temps que je n'en ai aucune d'aucun côté ; la voiture aux provisions est venue que j'étais malade, et je n'en ai rien su. J'ai envoyé, le 16 du mois dernier, un paquet à madame la maréchale ; je n'ai aucun avis de la réception.

Vous ne me soupçonnez pas, je pense, d'être insensible au souvenir de madame de Boufflers ; ou je me trompe fort, ou vous êtes bien sûr que je ne pécherai jamais envers elle par ce côté-là : mais quand vous voulez que je lui écrive, nous sommes loin de compte ; j'ai bien de la peine à répondre à ceux qui m'écrivent, ce n'est pas pour écrire à ceux qui ne me répondent point. D'ailleurs je trouve bien mieux mon compte à penser à elle qu'à lui écrire ; car en moi-même je lui dis tout ce qu'il me plaît ; et, en lui écrivant, il ne faut lui dire que ce qui convient. Considérez encore que les devoirs et les soins changent selon les états. Vous autres gens du monde, qui ne savez que faire de votre temps, êtes trop heureux d'avoir des lettres à écrire pour vous amuser ; mais quand un pauvre copiste a passé la journée à son travail, il ne s'en délasse point à écrire des lettres ; il faut qu'il quitte la plume et le papier. En général, je suis convaincu qu'un homme sage ne doit

Copyright Arvensa Editions

jamais former de liaisons dans des conditions fort au-dessus de la sienne ; car, quelque convenance d'humeur et de caractère, quelque sincérité d'attachement qu'il y trouve, il en résulte toujours dans sa manière de vivre, une multitude d'inconvénients secrets qu'il sent tous les jours, qu'il ne peut dire à personne, et que personne ne peut deviner. Pour moi, à Dieu ne. plaise que je veuille jamais rompre des attachements qui font le bonheur de ma vie, et qui me deviennent plus chers de jour en jour. Mais j'ai bien résolu d'en retrancher tout ce qui me rapproche d'une société générale pour laquelle je ne suis point fait. Je vivrai pour ceux qui m'aiment, et ne vivrai que pour eux. Je ne veux plus que les indifférents me volent un seul moment de ma vie ; je sais bien à quoi l'employer sans eux.

L'explication que vous m'avez donnée au sujet du papier ne vous justifie pas tout-à-fait de la profusion dont je vous accuse : mais comme j'aurai peu d'argent à débourser, grâce à l'attention de M. le prince de Conti, je ne me plains pas beaucoup d'une dépense que je ne dois payer qu'en chansons. Afin donc de n'être pas chargé d'un dépôt, je prendrai le papier pour mon compte ; au moyen de quoi je taxerai ma copie comme si j'avais fourni le papier, et nous déduirons sur le paiement trente-trois livres avancées par son altesse. Quant à vous, je consens à ne vous rembourser les neuf francs qu'à notre première entrevue ; mais je voudrais bien ne pas les garder trop longtemps. Je dois vous dire encore que le grand papier destiné à la copie du manuscrit a été un peu limé par le dos dans la voiture ; ce qui peut rendre la reliure plus difficile et moins solide : d'ailleurs la forme m'en paraît bien grande pour être employée dans toute sa grandeur. Ne conviendrait-il pas de le plier en deux pour lui donner un format in-4°, à peu près comme celui du manuscrit ? De cette manière la limure ne serait plus au dos, mais sur la tranche, et cela s'en irait en le reliant. Vous pourrez là-dessus savoir à loisir les intentions du prince ; car j'ai commencé par la musique, et je ne prendrai le manuscrit que quand elle sera faite. Adieu, cher chevalier. Je ne vous dirai plus que je vous aime de tout mon coeur ; mais si jamais je cesse, *quod absit*, alors je vous le dirai.

P. S. Je connais un traité de l'éducation médicinale des enfants, et j'ai trouvé ce titre si bête, que je n'ai pas daigné lire l'ouvrage : mais que celui dont vous parlez soit celui-là ou un autre, s'il vous tombait aisément sous la main, je ne serais pas fâché de le parcourir ; sinon, nous pouvons le laisser là. Adieu : le reste pour une autre fois.

Copyright Arvensa Editions

« Scriptus et in tergo, necdùm finitus, Orestes. »

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXXVII – À M. de Malesherbes

[697]

Montmorency, le 5 novembre 1760.

Je vois, monsieur, par la réponse dont vous m'avez honoré, que j'ai commis, sans le savoir, une indiscrétion pour laquelle je vous dois, avec mes humbles excuses, ma justification, autant qu'il est possible. Prenant donc la discussion dans laquelle vous voulez bien entrer avec moi comme une permission d'y entrer à mon tour, j'userai de cette liberté pour vous exposer les raisons de mon sentiment, que j'estimais être aussi le vôtre, sur l'affaire en question.

Je remarquerai d'abord qu'il y a sur le droit des gens beaucoup de maximes incontestées, lesquelles sont pourtant et seront toujours vaines et sans effet dans la pratique, parce qu'elles portent sur une égalité supposée entre les états comme entre les hommes ; principe qui n'est vrai pour les premiers, ni de leur grandeur, ni de leur forme, ni par conséquent du droit relatif des sujets, qui dérive de l'une et de l'autre. Le droit naturel est le même pour tous les hommes, qui tous ont reçu de la nature une mesure commune, et des bornes qu'ils ne peuvent passer ; mais le droit des gens, tenant à des mesures d'institutions humaines et qui n'ont point de terme absolu, varie et doit varier de nation à nation. Les grands états en imposent aux petits et s'en font respecter ; cependant ils ont besoin d'eux

Copyright Arvensa Editions

et plus besoin peut-être que les petits n'ont des grands. Il faut donc qu'ils leur cèdent quelque chose en équivalent de ce qu'ils en exigent. Les avantages pris en détail ne sont pas égaux, mais ils se compensent ; et de là nait le vrai droit des gens, établi, non dans les livres, mais entre les hommes. Les uns ont pour eux les honneurs, le rang, la puissance ; les autres, le profit ignoble, et la petite utilité. Quand les grands états voudront avoir à eux seuls leurs avantages, et partager ceux des petits, ils voudront une chose impossible, et, quoi qu'ils fassent, ils ne parviendront jamais à établir dans les petites choses cette parité qu'ils ne souffrent pas dans les grandes.

Les différences qui naissent de la nature du gouvernement ne modifient pas moins nécessairement les droits respectifs des sujets. La liberté de la presse, établie en Hollande, exige dans la police de la librairie des règlements différents de ceux qu'on lui donne en France, où cette liberté n'a ni ne peut avoir lieu. Et si l'on voulait, par des traités de puissance à puissance, établir une police uniforme et les mêmes règlements sur cette matière entre les deux états, ces traités seraient bientôt sans effet, ou l'un des deux gouvernements changerait de forme, attendu que dans tout pays il n'y a jamais de lois observées que celles qui tiennent à la nature du gouvernement.

Le débit de la librairie est prodigieux en France, presque aussi grand que dans le reste de l'Europe entière. En Hollande il est presque nul. Au contraire, il s'imprime proportionnellement plus de livres en Hollande qu'en France. Ainsi l'on pourrait dire, à quelque égard, que la consommation est en France, et la fabrication en Hollande, quand même la France enverrait en Hollande plus de livres qu'elle n'en reçoit du même pays ; parce que, où le Français est consommateur, le Hollandais n'est que facteur : la France reçoit pour elle seule ; la Hollande reçoit pour autrui. Tel est, entre les deux puissances, l'état relatif de cette partie du commerce ; et cet état, forcé par les deux constitutions, reviendra toujours, malgré qu'on en ait. J'entends bien que le gouvernement de France voudrait que la fabrique fût où est la consommation : mais cela ne se peut, et c'est lui-même qui l'empêche par la rigueur de la censure. Il ne saurait, quand il le voudrait, adoucir cette rigueur ; car un gouvernement qui peut tout ne peut pas s'ôter à lui-même les chaînés qu'il est forcé de se donner pour continuer de tout pouvoir. Si les avantages de la puissance arbitraire sont grands, un pouvoir modéré a aussi les siens, qui ne sont pas moindres ;

Copyright Arvensa Editions

c'est de faire, sans inconvénient, tout ce qui est utile à la nation.

Suivant une des maximes du gouvernement de France, il y a beaucoup de choses qu'on ne doit pas permettre, et qu'il convient de tolérer : d'où il suit qu'on peut et qu'on doit souffrir l'entrée de tel livre dont on ne doit pas souffrir l'impression. Et en effet, sans cela, la France, réduite presque à sa seule littérature, ferait scission avec le corps de la république des lettres, retomberait bientôt dans la barbarie, et perdrait même d'autres branches de commerce auxquelles celle-là sert de contrepoids. Mais quand un livre imprimé en Hollande parce qu'il n'a pu ni dû être imprimé en France, y est pourtant réimprimé, le gouvernement pèche alors contre ses propres maximes, et se met en contradiction avec lui-même. J'ajoute que la parité dont il s'autorise est illusoire ; et la conséquence qu'il en tire, quoique juste, n'est pas équitable ; car comme on imprime en France pour la France, et en Hollande encore pour la France, et comme on ne laisse pas entrer dans le royaume les éditions contrefaites sur celles du pays, la réimpression, faite en Hollande, d'un livre imprimé en France fait peu de tort au libraire français ; et la réimpression, faite en France, d'un livre imprimé en Hollande ruine le libraire hollandais. Si cette considération ne touche pas le gouvernement de France, elle touche le gouvernement de Hollande, et il saura bien la faire valoir, si jamais le premier lui propose de mettre la chose au pair. Je sais trop bien, monsieur, à qui je parle pour entrer avec vous dans un détail de conséquences et d'applications. Le magistrat et l'homme d'état versé dans ces matières n'a pas besoin des éclaircissements qui seraient nécessaires à un homme privé. Mais voici une observation plus directe, et qui me rapproche du cas particulier. Lorsqu'un libraire hollandais commerce avec un libraire français, comme ils disent, en change, c'est-à-dire, lorsqu'il reçoit le paiement de ses livres en livres, alors le profit est double et commun entre eux ; et, aux frais du transport près, l'effet est absolument le même que si les livres qu'ils s'envoient réciproquement étaient imprimés dans les lieux où ils se débitent. C'est ainsi que Rey a traité ci-devant avec Pissot et avec Durand de ce qu'il a imprimé pour moi jusqu'ici. De plus, le libraire hollandais, qui craint la contrefaction, se met à couvert, et traite avec le libraire français de manière que celui-ci se charge, à ses périls et risques, du débit des exemplaires qu'il reçoit, et dont le nombre est convenu entre eux. C'est encore ainsi que Rey a négocié pour la Julie. Il met son correspondant français en son lieu et place ; et suivant, sans le savoir, le conseil que vous

Copyright Arvensa Editions

avez bien voulu me donner pour lui, il lui envoie à la fois la moitié de son édition. Par ce moyen, la contrefaction, si elle a lieu, ne nuira point au libraire d'Amsterdam, mais au libraire de Paris, qui lui est substitué. Ce sera un libraire français qui en ruinera un autre ; ou ce seront deux libraires français qui s'entre-ruineront mutuellement.

De tout ceci se déduisent seulement les raisons qui me portaient à croire que vous ne permettriez point qu'on réimprimât en France, contre le gré du premier éditeur, un livre imprimé d'abord en Hollande. Il me reste à vous exposer celles qui m'empêchent et de consentir à cette réimpression et d'en accepter aucun bénéfice, si elle se fait malgré moi. Vous dites, monsieur, que je ne dois point me croire lié par l'engagement que j'ai pris avec le libraire hollandais, parce que je n'ai pu lui céder que ce que j'avais, et que je n'avais pas le droit d'empêcher les libraires de Paris de copier ou contrefaire son édition. Mais équitablement je ne puis tirer de là qu'une conséquence à ma charge ; car j'ai traité avec le libraire sur le pied de la valeur que je donnais à ce que je lui ai cédé. Or il se trouve qu'au lieu de lui vendre un droit que j'avais réellement, je lui ai vendu seulement un droit que je croyais avoir. Si donc ce droit se trouve moindre que je n'avais cru, il est clair que, loin de tirer du profit de mon erreur, je lui dois le dédommagement du préjudice qu'il en peut souffrir.

Si je recevais derechef d'un libraire de Paris le bénéfice que j'ai déjà reçu de celui d'Amsterdam, j'aurais vendu mon manuscrit deux fois ; et comment aurais-je ce droit de l'aveu de celui avec qui j'ai traité, puisqu'il m'a disputé même le droit de faire une édition générale et unique de mes écrits, revus et augmentés de nouvelles pièces ? Il est vrai que, n'ayant jamais pensé m'ôter ce droit en lui cédant mes manuscrits, je crois pouvoir en ceci passer par-dessus son opposition, dont il m'a fait le juge, et cela par le même principe qui m'empêche, monsieur, d'acquiescer en cette occasion à votre avis. Comme je me sens tenu à tout ce que j'ai ou énoncé ou entendu mettre dans mes marchés, je ne me crois tenu à rien au-delà.

Soit donc que vous jugiez à propos de permettre ou d'empêcher la contrefaction ou réimpression du livre dont il s'agit, je ne puis, en ma qualité d'éditeur, ni choisir un libraire français pour cette réimpression, ni beaucoup, moins en recevoir aucune sorte de bénéfice en repos de conscience. Mais un avantage qui m'est plus précieux, et dont je profite avec le contentement de moi-même, est de recevoir en cette occasion de nouveaux témoignages de vos bontés pour moi, et de pouvoir vous

Copyright Arvensa Editions

réitérer, monsieur, ceux de ma reconnaissance et de mon profond respect, etc.

P. S. Je vous demande pardon, monsieur, d'avoir troublé vos délassements par ma précédente lettre. J'attendrai pour faire partir celle-ci votre retour de la campagne. Je n'ai point non plus remis encore à M. Guérin mon petit manuscrit. Je trouve une lâcheté qui me répugne à vouloir excuser d'avance en public un livre frivole. Il vaut mieux laisser d'abord paraître et juger le livre ; et puis je dirai mes raisons.

Rey me paraît fort en peine de n'avoir point reçu, monsieur, la permission qu'il vous a demandée. Je lui ai marqué qu'il ne devait point être inquiet de ce retard ; que le livre, par son espèce, ne pouvait souffrir de difficulté, et que, sur toute matière suspecte, il était le plus circonspect de tous les écrits que j'avais publiés jusqu'ici. J'espère qu'il ne s'est rien trouvé dans les feuilles qui vous en ait fait penser autrement.

OBSERVATION

Plusieurs circonstances rendent cette lettre extrêmement remarquable. M. de Malesherbes, par bienveillance pour Rousseau, voulait qu'on fît à Paris une édition de la *Nouvelle Héloïse*, pendant que le libraire Rey, à qui l'auteur avait cédé son manuscrit, l'imprimait en Hollande. À cette occasion Jean-Jacques fait quelques remarques sur les maximes du droit des gens, qui, pour être reconnues, ne sont jamais mises en pratique ; sur l'application ou les exceptions qu'en font les gouvernements. Il explique la bizarrerie qui permettait d'introduire en France des ouvrages qu'on n'y pouvait pas imprimer. Enfin ne voulant point qu'on élude en sa faveur les lois ou règlements, il prouve qu'il serait un malhonnête homme s'il profitait de l'avantage qu'on lui propose.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXXVIII – Au même

Novembre 1760.

Lorsque je reçus, monsieur, la première feuille que vous eûtes la bonté de m'envoyer, je n'imaginai point que vous vous fussiez fait le moindre scrupule d'ouvrir le paquet ; et ni la lettre que je vous avais écrite, ni la réponse dont vous m'aviez honoré, ne me donnaient lieu de concevoir cette idée. Je jugeai simplement que, n'ayant pas eu le loisir ou la curiosité d'ouvrir cette feuille, vous n'aviez point pris la peine inutile d'ouvrir le paquet. Cependant, voyant que vous n'aviez pas moins eu l'intention d'y faire ajouter une enveloppe contresignée, je jugeai que celles de Rey étaient inutiles, et je lui écrivis d'envoyer désormais les feuilles sous une seule enveloppe à votre adresse, jugeant que vous connaîtriez suffisamment, au contenu, qu'il m'était destiné. En voyant le billet que vous avez fait joindre à la seconde feuille, je me suis félicité de ma précaution par une autre raison à laquelle je n'avais pas songé, et dont je prends la liberté de me plaindre. Si malgré nos conventions vous vous faites un scrupule d'ouvrir les paquets, comment puis-je, monsieur, ne m'en pas faire un de permettre qu'ils vous soient adressés ? Quand Rey vous a demandé cette permission, nous avons songé, lui et moi, que, puisqu'il fallait toujours que le livre passât sous vos yeux comme magistrat, vous vous feriez un plaisir, comme ami et protecteur des lettres, d'en rendre l'envoi utile au libraire, et commode à l'éditeur. Si vous avez résolu de ne point lire l'ouvrage, peut-être en dois-je être charmé ; mais, si vous croyez devoir le parcourir avant d'en permettre l'entrée, je vous prie, monsieur, de donner la préférence aux envois, qui me sont destinés, afin que je me reproche moins l'embarras que je vous cause, et que je vous en sois obligé de meilleur coeur. J'ai trouvé la première épreuve si fautive, que j'ai chargé Rey de renvoyer la bonne feuille, afin de voir s'il n'y reste rien

Copyright Arvensa Editions

qui puisse exiger des cartons. En continuant ainsi, vous pourriez lire l'ouvrage moins désagréablement sur la feuille que sur l'épreuve ; mais comme cela doublerait la grosseur des paquets, et que la feuille ne presse pas comme l'épreuve, si vous ne vous souciez pas de la lire, je la ferai venir à loisir par d'autres occasions. C'est de quoi je jugerai par moi-même, s'il m'arrive encore des paquets fermés, ou que la feuille ne soit pas coupée. C'est un embarras très importun que celui de tous ces envois et renvois de feuilles et d'épreuves. Je ne le sentis jamais mieux que depuis que vous daignez vous en charger ; et il me serait très agréable de l'épargner dans la suite à vous et à moi. Je sais aussi, par ma propre expérience et par des témoignages plus récents, que je pourrais, en pareil cas, espérer de vous toute la faveur qu'un ami de la vérité peut attendre d'un magistrat éclairé et judicieux : mais, monsieur, je voudrais bien n'être pas gêné dans la liberté de dire ce que je pense, ni m'exposer à me repentir d'avoir dit ce que je pensais.

Soyez bien persuadé, monsieur, qu'on ne peut être plus reconnaissant de vos bontés, plus touché de votre estime que je le suis, ni vous honorer plus respectueusement que je le fais.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXXIX – Au même

Montmorency, le 17 novembre 1760.

Parfaitement sûr, monsieur, que le volume que vous avez eu la bonté de m'envoyer n'est pas pour moi, je prends la liberté de vous le renvoyer, jugeant qu'il fait partie de l'exemplaire que vous voulez bien agréer. M. Rey l'aura trouvé trop gros pour être envoyé tout à la fois ; et, avec son étourderie ordinaire, il aura manqué de s'expliquer en vous l'adressant. Comme il m'a envoyé les feuilles en détail, et que mes exemplaires viennent avec les siens, il n'est pas croyable qu'il eût l'indiscrétion d'en envoyer un par la poste sans que je le lui eusse commandé.

Je n'ai jamais pensé ni désiré même que vous eussiez la patience de lire ce recueil tout entier ; mais je souhaite extrêmement que vous ayez, monsieur, celle de le parcourir assez pour juger de ce qu'il contient. Je n'ai point la témérité de porter mon jugement devant vous sur un livre que je publie ; j'en appelais au votre, supposant que vous l'aviez lu. En tout autre cas, je me rétracte, et vous supplie d'ordonner du livre comme si je n'en avais rien dit. Mes jeunes correspondants sont des protestants et des républicains. Il est très simple qu'ils parlent selon les maximes qu'ils doivent avoir, et très sûr qu'ils n'en parlent qu'en honnêtes gens ; mais cela ne suffit pas toujours. Au reste, je pense que tout ce qui peut être sujet à examen dans ce livre ne sera guère que dans les deux ou trois derniers volumes ; et j'avoue que je ne les crois pas indignes d'être lus. Ce sera toujours quelque chose que de vous avoir sauvé l'ennui des premiers.

Je n'ai rien à répliquer aux éclaircissements qu'il vous a plu de me donner sur la question ci-devant agitée, au moins quant à la considération économique et politique. Il serait également contre le respect et contre la bonne foi de disputer avec vous sur ce point. J'attends seulement et je désire de tout mon coeur l'occasion de recevoir de vous les lumières dont

Copyright Arvensa Editions

j'ai besoin pour débrouiller de vieilles idées qui me plaisent, mais dont au surplus je ne ferai jamais usage. Quant à ce qui me regarde, je pourrai être convaincu, sans être persuadé ; et je sens que ma conscience argumente là-dessus mieux que ma raison. Je vous salue, monsieur, avec un profond respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXXX – À M. Duclos

[698]

Ce mercredi, 19 novembre 1760.

En vous envoyant la cinquième partie je commence par vous dire ce qui me presse le plus ; c'est que je m'aperçois que nous avons plus de goûts communs que je n'avais cru, et que nous aurions dû nous aimer tout autrement que nous n'avons fait. Mais votre philosophie m'a fait peur ; ma misanthropie vous a donné le change. Nous avons eu des amis intermédiaires qui ne nous ont connus ni l'un ni l'autre, et nous ont empêchés de nous bien connaître. Je suis fort content de sentir enfin cette erreur, et je le serais bien plus si j'étais plus près de vous.

Je lis avec délices le bien que vous me dites de la *Julie* ; mais vous ne m'avez point fait de critique dans le dernier billet ; et, puisque l'ouvrage est bon, plus de gens m'en diront le bien que le mal.

Je persiste, malgré votre sentiment, à croire cette lecture très dangereuse aux filles. Je pense même que Richardson s'est lourdement trompé en voulant les instruire par des romans ; c'est mettre le feu à la maison pour faire jouer les pompes.

À la quatrième partie vous trouverez que le style n'est pas *feuillet* [699] : tant mieux. Je trouve la même chose ; mais celui qui l'a jugé tel n'avait lu que la première partie ; et j'ai peur qu'il n'eût raison aussi. Je crois la quatrième partie la meilleure de tout le recueil, et j'ai été tenté de supprimer les deux suivantes : mais peut-être compensent-elles l'agrément par l'utilité ; et c'est dans cette opinion que je les ai laissées. Si Wolmar pouvait ne pas déplaire aux dévots, et que sa femme plût aux philosophes, j'aurais peut-être publié le livre le plus salutaire qu'on pût lire dans ce temps-ci.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXXXI – À M. Duclos

[700]

Montmorency, le 29 novembre 1760.

Si j'avais reçu, monsieur, quinze jours plus tôt la lettre dont vous m'avez honoré le 4 de ce mois, j'aurais pu faire mention assez heureusement de l'affaire dont vous avez la bonté de m'instruire ; et cela d'autant plus à propos que, le livre dans lequel j'en aurais parlé n'étant point fait pour être vu de vous, j'aurais pu vous y rendre honneur plus à mon aise que dans les écrits qui doivent passer sous vos yeux. C'est une espèce de fade et plat roman dont je suis l'éditeur, et dont quiconque en aura le courage pourra me croire l'auteur s'il veut. J'ai semé par-ci, par-là, dans ce recueil de lettres, quelques notes sur différents sujets, et celle sur le *préservatif* y serait venue à merveille ; mais il est trop tard, et je n'aurais pu l'aire arriver cette addition en Hollande avant que le livre y fût achevé d'imprimer. La vie solitaire que je mène ici, surtout en hiver, ne me donne aucune ressource pour suppléer à cela dans la conversation ; et ce qu'il vient de monde à mon voisinage en été prend si peu de part aux affaires littéraires, que je n'espère pas être à portée de transmettre sur celle-ci la juste indignation dont j'ai été saisi à la lecture de votre lettre. Je n'en négligerai point l'occasion, si je la trouve. En attendant, je me réjouis de tout mon coeur

Copyright Arvensa Editions

que l'évidence de votre justification ait confondu la calomnie, et fait retomber sur ses auteurs l'opprobre dont ils voudraient couvrir tous les défenseurs de la foi, des moeurs et de la vertu.

Ainsi donc la satire, le noir mensonge et les libelles sont devenus les armes des philosophes et de leurs partisans ! Ainsi paie M. de Voltaire l'hospitalité dont, par une funeste indulgence, Genève use envers lui ! Ce fanfaron d'impiété, ce beau génie et cette âme basse, cet homme si grand par ses talents, et si vil par leur usage, nous laissera de longs et cruels souvenirs de son séjour parmi nous. La ruine des moeurs, la perte de la liberté, qui en est la suite inévitable, seront chez nos neveux les monuments de sa gloire et de sa reconnaissance. S'il reste dans leur coeur quelque amour pour la patrie, ils détesteront sa mémoire, et il en sera plus souvent maudit qu'admiré.

Ce n'est pas, monsieur, que j'aie aussi mauvaise opinion de l'état actuel de notre ville que vous paraissez le croire. Je sais qu'il y reste beaucoup de vrais citoyens qui ont du sens et de la vertu, qui respectent les lois, les magistrats, qui aiment les moeurs et la liberté. Mais ceux-là diminuent tous les jours ; les autres augmentent, *mox daturos progeniem vitiosiorem*. La pente donnée, rien ne peut désormais arrêter le progrès du mal : la génération présente l'a commencé ; celle qui vient l'achèvera ; la jeunesse qui s'élève tarira bientôt les restes du sang patriotique qui circule encore parmi nous ; chaque citoyen qui meurt est remplacé par quelque agréable. Le ridicule, ce poison du bon sens et de l'honnêteté, la satire, ennemie de la paix publique, la mollesse, le faste arrogant, le luxe, ne nous forment dans l'avenir qu'un peuple de petits plaisants, de bouffons, de baladins, de philosophes de ruelle, et de beaux esprits de comptoir, qui, de la considération qu'avaient ci-devant nos gens de lettres, les élèveront à la gloire des académies de Marseille ou d'Angers ; qui trouveront bien plus beau d'être courtisans que libres, comédiens que citoyens, et qui n'auraient jamais voulu sortir de leur lit à l'escalade, moins par lâcheté que par crainte de s'enrhumer. Je vous avoue, monsieur, que tout cela n'est guère attrayant pour un homme qui a encore la simplicité, peut-être la folie, de se passionner pour sa patrie, et auquel il ne reste d'autre ressource que de détourner les yeux des maux qu'il ne peut guérir.

J'aime le repos, la paix ; la haine du tracas et des soins fait toute ma modération, et un tempérament paresseux m'a jusqu'ici tenu lieu de vertu. Moins enivré que suffoqué de je ne sais quelle petite fumée, j'en ai senti

Copyright Arvensa Editions

cruellement l'amertume sans en pouvoir contracter le goût, et j'aspire au retour de cette heureuse obscurité qui permet de jouir de soi. Voyant les gens de lettres s'entre-déchirer comme des loups, et sentant tout-à-fait éteints les restes de chaleur qui, à près de quarante ans, m'avaient mis la plume à la main, je l'ai posée avant cinquante pour ne la plus reprendre[701]. Il me reste à publier une espèce de traité d'éducation, plein de mes rêveries accoutumées, et dernier fruit de mes promenades champêtres ; après quoi, loin du public et livré tout entier à mes amis et moi, j'attendrai paisiblement la fin d'une carrière déjà trop longue pour mes ennuis, et dont il est indifférent pour tout le monde et pour moi en quels lieux les restes s'achèvent.

Je suis charmé du voyage chez les montagnons ; cela montre quelque souvenir de leur panégyriste chez des personnes qu'il aime et qu'il respecte ; il se réjouit de n'avoir pas été trouvé menteur[702]. Le luxe a fait du progrès parmi ces bonnes gens. C'est la pente générale, c'est le gouffre où tout périt tôt ou tard. Mais ce progrès s'accélère quelquefois par des causes particulières, et voilà ce qui avance notre perte de deux cents ans. Je ne puis vous quitter, monsieur, comme vous voyez, à moins que le papier île m'y force. Tirez de cela, je vous prie, la conclusion naturelle, et recevez les assurances de mon profond respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXXXII – À Madame la maréchale de Luxembourg

Montmorency, le 12 décembre 1760.

Il y a mille ans, madame, que je n'ai écrit à vous ni à M. le maréchal. Mille riens m'occupent journellement, et jusqu'à prendre sur ma santé, sans qu'il me soit possible, comme que je fasse, de me délivrer de cet importun tracas. Mais une autre raison bien plus agréable de mon silence est la confiance de pouvoir le garder sans risque. Si j'avais peur d'être oublié, les tracas auraient beau venir, je trouverais bien le moment d'écrire.

Il se présente plusieurs occasions de disposer de mon *Traité de l'Éducation*, et même avec avantage. Je respecte trop l'engagement que vous m'avez fait prendre, pour traiter de rien sans votre consentement. Je vous le demande, madame, parce que la diligence m'importe beaucoup dans cette affaire, et que j'y mettrai un nouveau zèle pour mon intérêt que celui que vous voulez bien prendre. D'ailleurs vous serez instruite des conditions, et rien ne sera conclu que sous votre bon plaisir. Mon libraire doit arriver dans peu de jours à Paris : si, comme je le désire, il a la préférence, permettez-vous qu'il aille vous porter notre accord et vous en demander la ratification ?

J'ai appris la perte qu'a faite madame la duchesse de Montmorency trop tard pour lui en écrire ; car, quoique le chevalier de Lorenzy m'ait marqué qu'elle était fort affligée, j'ai jugé qu'en pareil cas une grande affliction était trop peu fondée pour être durable, surtout quand on en est si bien consolé par ce qui nous reste, et même par ce qu'on a droit d'espérer.

Je vois s'avancer avec bien de l'impatience le moment qui vous rapprochera d'un pas de Montmorency, en attendant celui qui doit vous y ramener. J'aspire tous les matins à l'heure que je passe à causer avec M. le maréchal près de votre lit ; et, tant que mon coeur sera sur ma langue, je

Copyright Arvensa Editions

n'ai pas peur que mon babil tarisse auprès de vous ; mais, pour vos soupers, je n'aspire point à l'honneur d'en être, à moins que vous n'ayez la charité de m'y recevoir gratis ; car je me sens moins en état que jamais d'y payer mon écot, et, qui pis est, fort peu affligé de cette misère.

Je dois vous dire que j'ai fait lire la Julie à l'auteur[703] *des Confessions* ; et ce qui m'a confondu est qu'il en a été enchanté : il a plus fait, il a eu l'intrépidité de le dire en pleine Académie et dans des lieux tout aussi secrets que cela. Ce n'est pas son courage qui m'étonne : mais concevez-vous M. Duclos, aimant cette longue traînerie de paroles emmiellées et de fade galimatias ? Pour moi, je ne serais pas trop fâché que le livre se trouvât détestable, après que vous l'auriez jugé bon ; car, comme on ne vous accuse pas d'avoir un goût qui se trompe, je saurais bien tirer parti de cette erreur.

Avant de parler de payer les copies, il faut, madame, que vous ayez la bonté de me renvoyer la cinquième partie pour la corriger ; après cela vous me donnerez beaucoup d'empressement pour être payé, si vous me promettez mon salaire la première fois que j'aurai l'honneur de vous voir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXXXIII – À M. Guérin

LIBRAIRE

[704]

Montmorency, le 21 décembre 1760.

Si j'avais pu sortir, monsieur, tous ces temps-ci, je vous aurais sûrement prévenu dans la visite que vous vouliez me faire ; j'aurais été vous remercier, vous embrasser, vous faire mes adieux jusqu'à l'année prochaine. Mais il y a six semaines que je suis réduit à garder la chambre, et cela même augmente mes incommodités par la privation de tout exercice ; mais c'est une folie d'enfant de regimber contre la nécessité.

Je me rapporte à ce que je vous ai déjà marqué sur les projets que les bontés de M. le président de Malesherbes et votre amitié pour moi vous font faire en ma faveur. Il m'est impossible d'empêcher la réimpression du roman, lorsque M. de Malesherbes y donne son consentement. Mais je n'y saurais accéder à moins que Rey n'y consente aussi. Son consentement supposé, alors c'est autre chose, et je donnerai volontiers pour cette seconde édition les corrections dont la première a grand besoin. À l'égard des planches et dessins, je vous enverrai M. Coindet, mon compatriote, jeune homme de mérite, à qui je voudrais bien que son entreprise ne fût pas onéreuse ; et elle le serait sûrement s'il ne pouvait vendre sa collection que trois livres, sans compter que les soins infinis qu'il se donne pour la perfection de l'exécution méritent bien qu'il n'ait pas perdu son temps. Je lui marquerai de vous aller voir. Quant à la préface en dialogue, aussitôt que l'ouvrage aura paru, je vous la ferai tenir avec le morceau que nous avons conclu d'y joindre, pour en disposer comme il vous plaira.

Comme je ne veux faire qu'une seule édition de la collection de mes écrits, je souhaite qu'elle soit complète, et pour cela il faut qu'elle contienne ce qui me reste en manuscrit. Entre autres mon *Traité de*

Copyright Arvensa Editions

l'Éducation doit, ce me semble, être donné à part. Or, je n'imagine pas qu'il puisse être imprimé dans le royaume, au moins pour la première fois, sans une mutilation à laquelle je ne consentirai jamais, attendu que ce qu'il faudrait ôter est précisément ce que le livre a de plus utile. Je ne vois d'autre remède à cet inconvénient que de faire imprimer d'abord le livre en pays étranger ; après quoi, quand il aura fait son premier effet, je ne crois pas que la réimpression en France souffre les mêmes difficultés. Quant au choix du libraire et aux conditions du traité, je ne demande pas mieux que de m'en remettre aux personnes qui veulent bien s'intéresser à moi. Cette difficulté levée, je n'en vois nulle autre de ma part qui puisse empêcher l'exécution de votre obligeant projet. Je doute même que le sieur Pissot poussât l'impudence jusqu'à réclamer quelques droits sur les écrits que j'ai eu la bêtise de lui laisser imprimer. Au reste, je ne m'oppose pas à ce qu'il entre dans la société projetée, pourvu que, quant à moi, je n'aie rien à démêler avec lui, ni en bien ni en mal, ni de près ni de loin.

Lorsqu'il sera question de faire cette collection, je vous enverrai ou je vous porterai, si vous êtes à Saint-Brice, la note des pièces qui doivent y entrer, afin que vous puissiez vous décider sur le format et le nombre des volumes ; après quoi nous tâcherons de distribuer les pièces dans l'ordre le plus avantageux. Le papier me manque pour vous parler de mes belles plantations qui ne sont pas encore faites, et auxquelles j'espère que vous et mademoiselle Guérin voudrez bien venir l'année prochaine donner votre bénédiction.

Copyright Arvensa Editions

1761

Lettre CCXXXIV– À M. Moultou
Lettre CCXXXV– À M. de Malesherbes
Lettre CCXXXVI – À Madame de Créqui
Lettre CCXXXVII – À Madame de Créqui
Lettre CCXXXVIII – À Madame d'Az***
Lettre CCXXXIX – À M. de Malesherbes
Lettre CCXXXL – À Madame C***
Lettre CCXXXLI – À M. ***
Lettre CCXXXLII – À M. d'Alembert
Lettre CCXXXLIII – À M. Panckoucke
Lettre CCXXXLIV – À Madame la maréchale de Luxembourg
Lettre CCXXXLV – À M. de ***
Lettre CCXXXLVI – À Madame la duchesse de Montmorency
Lettre CCXXXLVII – À Madame de Créqui
Lettre CCXXXLVIII – À Madame Bourette
Lettre CCXXXLIX – À M. Moultou
Lettre CCL – À Madame la maréchale de Luxembourg
Lettre CCLI – À M. Moultou
Lettre CCLII – À Madame la maréchale de Luxembourg
Lettre CCLIII – À M. Vernes
Lettre CCLIV – À M. Mollet
Lettre CCLV – À Jacqueline Danet
Lettre CCLVI – À M. Moultou
Lettre CCLVII – À Madame la maréchale de Luxembourg
Lettre CCLVIII – À Madame la maréchale de Luxembourg
Lettre CCLIX – À la même
Lettre CCLX – À la même
Lettre CCLXI – À Madame La Tour
Lettre CCLXII – À M. d'Offreville
Lettre CCLXIII – À Madame la maréchale de Luxembourg
Lettre CCLXIV – À Madame La Tour

Copyright Arvensa Editions

Lettre CCLXV – Aux inséparables, hommes ou femmes
Lettre CCLXVI – À Madame la maréchale de Luxembourg
Lettre CCLXVII – À M. R…
Lettre CCLXVIII – À Madame la maréchale de Luxembourg
Lettre CCLXIX – À la même
Lettre CCLXX – À Julie
Lettre CCLXXI – À Madame la maréchale de Luxembourg
Lettre CCLXXII – À Julie
Lettre CCLXXIII – À Madame La Tour
Lettre CCLXXIV – À l'abbé de Jodelh
Lettre CCLXXV – À Julie
Lettre CCLXXVI – À M. le maréchal de Luxembourg
Lettre CCLXXVII – À Madame la maréchale de Luxembourg
Lettre CCLXXVIII – À Julie
Lettre CCLXXIX – À M. Moultou
Lettre CCLXXX – À Madame la maréchale de Luxembourg
Lettre CCLXXXI – À Julie
Lettre CCLXXXII – À M. Moultou
Lettre CCLXXXIII – À M. Roustan
Lettre CCLXXXIV – À M. Coindet
Lettre CCLXXXV – À M. de Malesherbes
Lettre CCLXXXVI – À M. Huber
Lettre CCLXXXVII – À Madame la maréchale de Luxembourg
Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXXXIV– À M. Moultou

Montmorency, 18 janvier 1761.

J'ai voulu, monsieur, attendre, pour répondre à votre lettre du 26 décembre, de pouvoir vous donner des nouvelles précises de mon état et de mon livre[705].

Quant à mon état, il est de jour en jour plus déplorable, sans pourtant que les accidents aient assez changé de nature pour que je puisse les attribuer aux suites de celui dont je vous ai parlé. Mes douleurs ne sont pas fort vives, mais elles sont sans relâche ; et je ne suis, ni jour ni nuit, un seul instant sans souffrir, ce qui m'aliène tout-à-fait la tête, et, de toutes les situations imaginables, me met dans celle où la patience est le plus difficile : cependant elle ne m'a pas manqué jusqu'ici, et j'espère qu'elle ne me manquera pas jusqu'à la fin. Le progrès est continuel, mais lent, et je crains que ceci ne soit encore long.

Mon livre s'imprime, quoique lentement. Il s'imprime enfin ; et je suis persuadé que j'ai fait tort au libraire en lui prêtant de mauvaises intentions, contraires à ses propres intérêts. Je le crois honnête homme, mais peu entendu. Je vois qu'il ne sait pas son métier ; et c'est ce qui m'a trompé sur ses intentions. Quant à M. Guérin, mes soupçons sur son compte sont encore plus impardonnables, puisqu'ils empoisonnaient des soins pleins de bienfaisance et d'amitié, et tout-à-fait désintéressés. M. Guérin est un homme irréprochable, qui jouit de l'estime universelle, et qui la mérite ; et quand on a vécu cinquante ans homme de bien, on ne commence pas si tard à cesser de l'être. Je sens amèrement mes torts et la bassesse de mes soupçons ; mais, si quelque chose peut m'excuser, c'est mon triste état, c'est ma solitude, c'est le silence de mes amis, c'est la négligence de mon libraire, qui, me laissant dans une ignorance profonde de tout ce qui se faisait, me livrait sans défense à l'inquiétude de mon

Copyright Arvensa Editions

imagination effarouchée par mille indices trompeurs, qui me paraissaient autant de preuves. Que mon injustice et mes torts soient donc, mon cher Moultou, ensevelis, par votre discrétion, dans un éternel oubli : mon honneur y est plus intéressé que celui des offensés.

Durant mes longues inquiétudes je suis enfin venu à bout de transcrire le morceau principal[706] ; et quoique je n'aie plus les mêmes raisons de le mettre en sûreté, je suis pourtant déterminé à vous l'envoyer, non seulement pour réjouir mon coeur, en vous donnant cette marque d'estime et de confiance, mais aussi pour profiter de vos lumières, et vous consulter sur ce morceau-là tandis qu'il en est temps. Quant au tond des sentiments je n'y veux rien changer, parce que ce sont les miens ; mais les raisonnements et les preuves ont grand besoin d'un aristarque tel que vous. Lisez-le avec attention, je vous prie ; et ce que vous trouverez à y corriger, changer, ajouter, ou retrancher, marquez-le moi le plus vite qu'il vous sera possible ; car l'imprimeur en sera là dans peu de jours ; et pour peu que vos corrections tardent, je ne serai plus à temps d'en profiter, ce qui pourrait être un très grand mal pour la chose ; et la chose est importante dans ce temps-ci. Ne m'indiquez pas des corrections ; faites-les vous-même : je me réserve seulement le droit de les admettre ou de ne les pas admettre ; car, pour moi, je n'en ai jamais su faire : et maintenant, épuisé, fatigué, accablé de travail et de maux, je me sens hors d'état de changer une seule ligne. J'ai eu soin de coter sur mon brouillon les pages de votre copie ; ainsi vous n'aurez qu'à marquer la page et transcrire en deux colonnes, sur l'une le texte, et sur l'autre vos corrections : cela me suffira pour trouver l'endroit indiqué. Mercredi, 20, le paquet sera mis ici à la poste : ainsi vous devez le recevoir trois ou quatre jours après cette lettre. N'en parlez, je vous supplie, à personne au monde : je n'en excepte que le seul Roustan, avec lequel vous pouvez le lire, et le consulter si vous jugez à propos, et qui, j'espère, sera fidèle au secret ainsi que vous.

Je suis sensiblement touché de l'honneur que vous voulez rendre à ma mémoire. L'estime et les regrets des hommes tels que vous me suffisent ; il ne faut point d'autre éloge. Cependant les témoignages publics de votre bon coeur flatteraient le mien, si les événements de ma vie, qui sont propres à me faire connaître, pouvaient être exposés au public dans tout leur jour. Mais comme ce que j'ai eu de plus estimable a été un coeur très aimant, tout ce qui peut m'honorer dans les actions de ma vie est enseveli

Copyright Arvensa Editions

dans des liaisons très intimes, et n'en peut être tiré sans révéler les secrets de l'amitié, qu'on doit respecter même après qu'elle est éteinte, et sans divulguer des faits que le public ne doit jamais savoir. J'espère pouvoir un peu causer avec vous de tout cela dans nos bois, si vous avez le courage de venir ce printemps, comme vous m'en avez donné l'espérance. Parlez-moi franchement sur cela, afin que je sache à quoi je dois m'attendre. Je diffère jusqu'à votre réponse à vous envoyer le morceau dont je vous ai parlé, parce qu'il est écrit fort au large, et ne vaut pas, en vérité, les frais de la poste.

Quant à ma lettre imprimée à M. de Voltaire, les démarches dont vous parlez ont été déjà faites auprès de lui par d'autres et par moi-même, toujours inutilement ; ainsi je ne pense point du tout qu'il convienne d'y revenir.

Je dois vous dire que je fais imprimer en Hollande un petit ouvrage qui a pour titr*e, Du Contrat social* ou Principes du droit politique, lequel est extrait d'un plus grand ouvrage, intitulé, *Institutions politiques*, entrepris il y a dix ans, et abandonné en quittant la plume, entreprise qui, d'ailleurs, était certainement au-dessus de mes forces. Ce petit ouvrage n'est point encore connu du public, ni même de mes amis. Vous êtes le premier à qui j'en parle. Comme je revois aussi les épreuves, jugez si je suis occupé, et si j'en ai assez dans l'état où je suis. Adieu ; n'affranchissez plus vos lettres.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXXXV– À M. de Malesherbes

À Montmorency, le 28 janvier 1761.

Permettez-moi, monsieur, de vous représenter que la seconde édition s'étant faite à mon insu, je ne dois point ménager à mes dépens les libraires qui l'ont faite, lorsqu'ils ont eu eux-mêmes assez peu d'égards pour moi ; qu'aux fautes de la première édition ils ont ajouté des multitudes de contre-sens, qu'ils auraient évités si j'avais été instruit à temps de leur entreprise et revu leurs épreuves : ce qui était sans difficulté de ma part, cette seconde édition se faisant par votre ordre, et du consentement de Rey. J'aurais pu en même temps coudre quelques liaisons, et laisser des lacunes moins choquantes dans les endroits retranchés. Cependant je n'ai pas dit un mot jusqu'ici, si ce n'est au seul M. Coindet, qui est au fait de toute cette affaire ; je me tairai encore par respect pour vous. Mais je vous avoue, monsieur, qu'il est cruel de sacrifier en silence sa propre réputation à des gens à qui l'on ne doit rien.

Le sieur Robin a grand tort d'oser vous dire que je lui ai promis de garder chez moi les exemplaires qu'il devait m'envoyer. Cette promesse eût été absurde ; car de quoi m'eut servi de les avoir pour n'en faire aucun usage ? Je lui ai promis d'en distribuer le moins qu'il était possible, et de manière que cela ne lui nuisît pas. Il n'y a eu que six exemplaires distribués, des douze qu'a reçus pour moi M. Coindet. Je lui marque aujourd'hui de faire tous ses efforts pour les retirer. Quant aux six autres, ils sont chez moi, et n'en sortiront point sans votre permission. Voilà tout ce que je puis faire. Recevez, monsieur, les assurances de mon profond respect, etc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXXXVI – À Madame de Créqui

À Montmorency, le 30 janvier 1761.

Madame, votre lettre me plaît, me touche, et m'alarme. On fait des compliments aux gens indifférents ; mais aux personnes qu'on aime on leur parle de soi. Je vous parlerai de moi aussi dans un autre temps, mais pour le présent parlez-moi de M. l'ambassadeur [707], je vous supplie : vous savez qu'il a depuis longtemps tous les respects de mon coeur, et votre attachement pour lui me rend sa vie et sa santé encore plus chères. Vous pleurez la mort d'un ami ; je vous plains : mais je connais des gens plus malheureux que vous. Eh ! madame, c'est une perte bien plus cruelle d'avoir à pleurer son ami vivant.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXXXVII – À Madame de Créqui

À Montmorency, le 5 février 1761.

Je suis, madame, pénétré de reconnaissance et de respect pour vous ; mais je ne puis accepter un présent de l'espèce de celui que vous m'avez envoyé. Je ne vends pas mes livres ; et si je les vendais je ne les vendrais pas si cher. Si vous avez retiré vos anciennes bontés pour moi au point de dédaigner un exemplaire des écrits que je publie, vous pouvez me renvoyer celui-là ; je le recevrai avec douleur, mais en silence.

Vous me marquez qu'on trouve ce livre dangereux : je le crois en effet dangereux aux fripons, car il fait aimer les choses honnêtes. Vous devez concevoir là-dessus combien il doit être décrié, et vous ne devez point être fâchée pour moi de ce décri ; il me serait bien plus humiliant d'être approuvé de ceux qui me blâment. Au reste, si vous voulez en juger par vous-même, je crois que vous pouvez hasarder de lire ou parcourir les trois derniers volumes : le pis-aller sera de suspendre votre lecture aussitôt qu'elle vous scandalisera.

Vous n'ignorez pas, madame, que je n'ai jamais fait grand cas de la philosophie, et que je me suis absolument détaché du parti des philosophes. Je n'aime point qu'on prêche l'impiété : voilà déjà de ce côté-là un crime qu'on ne me pardonnera pas. D'un autre côté, je blâme l'intolérance, et je veux qu'on laisse en paix les incrédules ; or, le parti dévot n'est pas plus endurant que l'autre. Jugez en quelles mains me voilà tombé.

Par-dessus cela il faut vous dire qu'une équivoque plaisante de M. de Marmontel m'en a fait un ennemi personnel, furieux et implacable, attendu que la vanité blessée ne pardonne point. Quand ma Lettre contre les spectacles parut, je lui en adressai un exemplaire avec ces mots : *Non pas à l'auteur du Mercure, mais à M. de Marmontel.* J'entendais par là que

Copyright Arvensa Editions

j'envoyais le livre à sa personne, et non pas pour qu'il en parlât dans son journal ; de plus, je voulais dire que M. de Marmontel était capable de mieux que de faire le Mercure de France. C'était un compliment que je lui faisais : il y a trouvé une injure ; et d'après cela vous pouvez bien croire que tous mes livres sont dangereux tout au moins.

Tels sont les dignes défenseurs des moeurs et de la vérité. Je me suis rendu justice en m'éloignant de leur vertueuse troupe ; il ne fallait pas qu'un aussi méchant homme déshonorât tant d'honnêtes gens. Je les laisse dire, et je vis en paix ; je doute qu'aucun d'eux en fît autant à ma place.

Je me flatte que le bon Saint-Louis m'a trouvé le même que j'étais quand vous m'honoriez de votre estime. Il me serait cruel de la perdre, madame ; mais il me serait encore plus cruel de l'avoir mérité. Quelque malheureux qu'on puisse être, il est toujours quelques maux qu'on peut éviter. Bonjour, madame. Vous avez raison de me renvoyer à ma devise ; je continue à me servir de mon cachet sans honte, parce qu'il est empreint dans mon coeur.

J'apprends avec grand plaisir l'entier rétablissement de M. l'ambassadeur ; mais vous me parlez de votre santé d'un ton qui m'inquiète ; cependant Saint-Louis me dit que vous êtes assez bien. Pour moi, la solitude m'ôte, sinon mes maux, du moins mes soucis ; et cela fait que j'engraisse : voilà tout le changement qui s'est fait en moi.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXXXVIII – À Madame d'Az***

Qui m'avait envoyé l'estampe encadrée de son portrait,
avec des vers de son mari au-dessous.

Le 10 février 1761.

Vous m'avez fait, madame, un présent bien précieux ; mais j'ose dire que le sentiment avec lequel je le reçois ne m'en rend pas indigne. Votre portrait annonce les charmes de votre caractère ; les vers qui l'accompagnent achèvent de le rendre inestimable. Il semble dire : Je fais le bonheur d'un tendre époux ; je suis la muse qui l'inspire, et je suis la bergère qu'il chante. En vérité, madame, ce n'est qu'avec un peu de scrupule que je l'admets dans ma retraite, et je crains qu'il ne m'y laisse plus aussi solitaire qu'auparavant. J'apprends aussi que vous avez payé le port et même à très haut prix : quant à cette dernière générosité, trouvez bon qu'elle ne soit point acceptée, et qu'à la première occasion je prenne la liberté de vous rembourser vos avances[708].

Agréez, madame, toute ma reconnaissance, et tout mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXXXIX – À M. de Malesherbes

Montmorency, 10 février 1761.

J'ai fait, monsieur, tout ce que vous avez voulu ; et le consentement du sieur Rey ayant levé mes scrupules, je me trouve riche de vos bienfaits. L'intérêt que vous daignez prendre à moi est au-dessus de mes remerciements ; ainsi je ne vous en ferai phis : mais M. le maréchal de Luxembourg sait ce que je pense et ce que je sens ; il pourra vous en parler. N'aurai-je point, monsieur, la satisfaction de vous voir chez lui à Montmorency au prochain voyage de Pâques, ou au mois de juillet, qu'il y fait une plus longue station et que le pays est plus agréable ? Si je n'ai nul autre moyen de satisfaire mon empressement et que vous vouliez bien, dans la belle saison, me donner chez vous une heure d'audience particulière, j'en profiterai pour aller vous rendre mes devoirs.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXXXL – À Madame C***

Montmorency, le 12 février 1761.

Vous avez beaucoup d'esprit, madame, et vous l'aviez avant la lecture de la *Julie* ; cependant je n'ai trouvé que cela dans votre lettre : d'où je conclus que cette lecture ne vous est pas propre puisqu'elle ne vous a rien inspiré. Je ne vous en estime pas moins, madame ; les âmes tendres sont souvent faibles, et c'est toujours un crime à une femme de l'être. Ce n'est point de mon aveu que ce livre a pénétré jusqu'à Genève, je n'y en ai pas envoyé un seul exemplaire ; et, quoique je ne pense pas trop bien de nos moeurs actuelles, je ne les crois pas encore assez mauvaises pour qu'elles gagnassent de remonter à l'amour.

Recevez, madame, mes très humbles remerciements, et les assurances de mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXXXLI – À M. ***

Montmorency, le 13 février 1761.

Je n'ai reçu qu'hier, monsieur, la lettre que vous m'avez écrite le 5 de ce mois. Vous avez raison de croire que l'harmonie de l'âme a aussi ses dissonances, qui ne gâtent point l'effet du tout : chacun ne sait que trop comment elles se préparent ; mais elles sont difficiles à sauver. C'est dans les ravissants concerts des sphères célestes qu'on apprend ces savantes successions d'accords. Heureux, dans ce siècle de cacophonie et de discordance, qui peut se conserver une oreille assez pure pour entendre ces divins concerts !

Au reste, je persiste à croire, quoi qu'on en puisse dire, que quiconque, après avoir lu *la nouvelle Héloïse*, la peut regarder comme un livre de mauvaises moeurs, n'est pas fait pour aimer les bonnes. Je me réjouis, monsieur, que vous ne soyez pas au nombre de ces infortunés, et je vous salue de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXXXLII – À M. d'Alembert

Montmorency, le 15 février 1761.

Je suis charmé, monsieur, de la lettre que vous venez de m'écrire ; et, bien loin de me plaindre de votre louange, je vous en remercie, parce qu'elle est jointe à une critique franche et judicieuse qui me fait aimer l'une et l'autre comme le langage de l'amitié. Quant à ceux qui trouvent ou feignent de trouver de l'opposition entre ma *Lettre sur les spectacles et la Nouvelle Héloïse*, je suis bien sûr qu'ils ne vous en imposent pas. Vous savez que la vérité, quoiqu'elle soit une, change de forme selon les temps et les lieux, et qu'on peut dire à Paris ce qu'en des jours plus heureux on n'eût pas dû dire à Genève. Mais à présent les scrupules ne sont plus de saison ; et partout où séjournera longtemps M. de Voltaire, on pourra jouer après lui la comédie et lire des romans sans danger. Bonjour, monsieur ; je vous embrasse, et vous remercie derechef de votre lettre : elle me plaît beaucoup.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXXXLIII – À M. Panckoucke

[709]

Montmorency, le 15 février 1761.

J'ai reçu le 12 de ce mois, par la poste, une lettre anonyme, sans date, timbrée de Lille, et franche de port. Faute d'y pouvoir répondre par une autre voie, je déclare publiquement à l'auteur de cette lettre que je l'ai lue et relue avec émotion, avec attendrissement ; qu'elle m'inspire pour lui la plus tendre estime, le plus grand désir de le connaître et de l'aimer ; qu'en me parlant de ses larmes, il m'en a fait répandre ; qu'enfin, jusqu'aux éloges outrés dont il me comble, tout me plaît dans cette lettre, excepté la modeste raison qui le porte à se cacher.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXXXLIV – À Madame la maréchale de Luxembourg

Montmorency, le 16 février 1761.

Je vous dois un remerciement, madame la maréchale, pour le beurre que vous m'avez envoyé ; mais vous savez bien que je suis de ces ingrats qui ne remercient guère. D'ailleurs ce petit panier m'inquiète : je m'attendais à un petit pot. J'ai peur que vous ne m'ayez puni d'avoir dit étourdiment mon goût, en le contentant aux dépens du votre. En ce cas, on ne saurait donner plus poliment une leçon plus cruelle. J'ai reçu de bon coeur votre présent, madame : mais je ne puis me résoudre à y toucher ; je croirais faire une communion indigne, je croirais manger ma condamnation.

La publication de la *Julie* m'a jeté dans un trouble que ne me donna jamais aucun de mes écrits. J'y prends un intérêt d'enfant qui me désole ; et je reçois là-dessus des lettres si différentes, que je ne saurais encore à quoi m'en tenir sur son succès, si M. le maréchal n'avait eu la bonté de me rassurer. La préface est unanimement décriée ; et cependant telle est ma prévention, que, plus je la relis, plus elle me plaît. Si elle ne vaut rien, il faut que j'aie tout-à-fait la tête à l'envers. Il faudra voir ce qu'on dira de la grande. Il s'en faut bien, à mon gré, qu'elle vaille l'autre. Je la suppose actuellement entre vos mains : pour moi, je ne l'ai pas encore. Elle devait paraître aujourd'hui, et je n'en ai point de nouvelles.

Vous savez, sans doute, que madame de Boufflers est venue me voir. Elle ne m'a point dit que vous lui aviez parlé ; mais je ne me suis pas trompé sur cette visite, et elle m'a fait d'autant plus de plaisir. Le chevalier de Lorenzy m'a écrit deux fois, et je n'ai pas encore trouvé le moment de pouvoir lui répondre ; mais il doit savoir que j'aime plus que je n'écris : pour lui, je crois qu'il fait le contraire.

Il souffle un grand vent qui me fait beaucoup de plaisir, parce que les

Copyright Arvensa Editions

vents de cette espèce sont les précurseurs du printemps. Cette saison commence, madame, le jour de votre arrivée ; il me semble que le vent me porte à pleines voiles au 12 de mars.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXXXLV – À M. de ***

Montmorency, le 19 février 1761.

Voilà, monsieur, ma réponse aux observations que vous avez eu la bonté de m'envoyer sur *la Nouvelle Héloïse*. Vous l'avez élevée à l'honneur auquel elle ne s'attendait guère, d'occuper des théologiens : c'est peut-être un sort attaché à ce nom et à celles qui le portent, d'avoir toujours à passer par les mains de ces messieurs-là. Je vois qu'ils ont travaillé à la conversion de celle-ci avec un grand zèle, et je ne doute point que leurs soins pieux n'en aient fait une personne très orthodoxe ; mais je trouve qu'ils l'ont traitée avec un peu de rudesse : ils ont flétri ses charmes ; et j'avoue qu'elle me plaisait plus, aimable quoique hérétique, que bigote et maussade comme la voilà. Je demande qu'on me la rende comme je l'ai donnée ; ou je l'abandonnerai à ses directeurs.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXXXLVI – À Madame la duchesse de Montmorency

[710]

Montmorency, le 21 février 1761.

J'étais bien sûr, madame, que vous aimeriez la Julie malgré ses défauts ; le bon naturel les efface dans les coeurs faits pour le sentir. J'ai pensé que vous accepteriez des mains de madame la maréchale de Luxembourg ce léger hommage que je n'osais vous offrir moi-même. Mais en m'en faisant des remerciements, madame, vous prévenez les miens, et vous augmentez l'obligation. J'attends avec empressement le moment de vous faire ma cour à Montmorency, et de vous renouveler, madame la duchesse, les assurances de mon profond respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXXXLVII – À Madame de Créqui

Montmorency, le 25 février 1761.

Madame,

Je vous dois bien des réponses ; j'aime à recevoir de vos lettres ; j'ai du plaisir à vous écrire ; je voudrais vous écrire longtemps ; il me semble que j'ai mille choses à vous dire, mais il m'est impossible de vous écrire à mon aise quant à présent : les tracas m'absorbent, me tuent ; je suis excédé. Permettez que je renvoie à un temps plus tranquille le plaisir de m'entretenir avec vous. Je prends part à tous vos soucis : les miens ne sont pas si graves, mais ils me touchent d'aussi près. Si vous effectuez jamais le projet d'aller vivre à la campagne, ne me laissez pas ignorer votre retraite ; car, fussiez-vous au bout du royaume, si vous ne rebutez pas ma visite, j'irai de mon pied faire un pèlerinage auprès de vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXXXLVIII – À Madame Bourette

Qui m'avait écrit deux lettres consécutives avec des vers, et qui m'invitait à prendre du café chez elle dans une tasse incrustée d'or, que M. de Voltaire lui avait donnée.

Montmorency, le 12 mars 1761.

Je n'avais pas oublié, madame, que je vous devais une réponse et un remerciement ; je serais plus exact si l'on me laissait plus libre, mais il faut malgré moi disposer de mon temps, bien plus comme il plaît à autrui que comme je le devrais et le voudrais. Puisque l'anonyme vous avait prévenue, il était naturel que sa réponse précédât aussi la vôtre ; et d'ailleurs, je ne vous dissimulerai pas qu'il avait parlé de plus près à mon coeur que ne font des compliments et des vers. Je voudrais, madame, pouvoir répondre à l'honneur que vous me faites de me demander un exemplaire de la *Julie* ; mais tant de gens vous ont encore ici prévenue, que les exemplaires qui m'avaient été envoyés de Hollande par mon libraire sont donnés ou destinés, et je n'ai nulle espèce de relation avec ceux qui les débitent à Paris. Il faudrait donc en acheter un pour vous l'offrir ; et c'est, vu l'état de ma fortune, ce que vous n'approuveriez pas vous-même : de plus, je ne sais point payer les louanges ; et si je faisais tant que de payer les vôtres, j'y voudrais mettre un plus haut prix.

Si jamais l'occasion se présente de profiter de votre invitation, j'irai, madame, avec grand plaisir vous rendre visite et prendre du café chez vous ; mais ce ne sera pas, s'il vous plaît, dans la tasse dorée de M. de Voltaire ; car je ne bois point dans la coupe de cet homme-là.

Agréez, madame, que je vous réitère mes très humbles remerciements, et les assurances de mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXXXLIX – À M. Moultou

Montmorency, mars 1761.

Il faudrait être le dernier des hommes pour ne pas s'intéresser à l'infortunée Louison. La pitié, la bienveillance que son honnête historien m'inspire pour elle ne me laissent pas douter que son zèle à lui-même ne puisse être aussi pur que le mien ; et, cela supposé, il doit compter sur toute l'estime d'un homme qui ne la prodigue pas. Grâces au ciel, il se trouve, dans un rang plus élevé, des coeurs aussi sensibles, et qui ont à la fois le pouvoir et la volonté de protéger la malheureuse mais estimable victime de l'infamie d'un brutal. Monsieur le maréchal de Luxembourg et madame la maréchale, à qui j'ai communiqué votre lettre, ont été émus, ainsi que moi, à sa lecture ; ils sont disposés, monsieur, à vous entendre et à consulter avec vous ce qu'on peut et ce qu'il convient de faire pour tirer la jeune personne de la détresse où elle est. Ils retournent à Paris après Pâques. Allez, monsieur, voir ces dignes et respectables seigneurs ; parlez-leur avec cette simplicité touchante qu'ils aiment dans votre lettre ; soyez avec eux sincère en tout, et croyez que leurs coeurs bienfaisants s'ouvriront à la candeur du vôtre. Louison sera protégée si elle mérite de l'être ; et vous, monsieur, vous serez estimé comme le mérite votre bonne action. Que si dans cette attente, quoique assez courte, la situation de la jeune personne était trop dure, vous devez savoir que, quant à présent, je puis payer, modiquement à la vérité, le tribut dû, par quiconque a son nécessaire, aux indigents honnêtes qui ne l'ont pas.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCL – À Madame la maréchale de Luxembourg

Ce jeudi 26.

Vous comptez par les jours, madame, et moi par les heures ; cela fait que l'intervalle me paraît vingt-quatre fois plus long qu'à vous, et les quinze jours qui restent jusqu'à votre voyage font, selon mon calcul, encore un an tout entier.

Je ne vous croyais pas si vindicative : pour avoir osé disputer un moment sur un panier de beurre, je m'en vois continuellement jeter des pots par la tête. Si la vengeance n'est pas dure, elle est obstinée, et je l'endure avec tant de patience, qu'elle doit me valoir enfin mon pardon.

Je crois que M. Coindet m'aime beaucoup, il met tous ses soins à me le prouver : et moi je l'aime encore plus de ce que vous approuvez mon attachement pour lui, et de ce qu'il m'apporte souvent de vos nouvelles. Mais il m'a fait, de votre part, un reproche qui me confond, sur le premier exemplaire de la *Julie*. En vous le promettant ne l'ai-je pas promis à M. le maréchal ? En le lui donnant, ne vous l'ai-je pas donné ? Vous auriez beau vouloir être deux, je n'admettrai jamais ce partage ; mon attachement, mon respect, ne vous distinguent plus l'un de l'autre ; vous n'êtes qu'un dans le fond de mon coeur Comme une copie était déjà dans vos mains, je mis l'exemplaire dans les siennes ; j'en aurais pu faire autant dans tout autre cas ; et toutes les fois que je tiendrai à l'un ce que j'aurai promis à l'autre, je croirai toujours avoir bien rempli ma foi.

Les Ximénès et les Voltaire peuvent critiquer la *Julie* à leur aise[711] : ce n'est pas à eux qu'elle est curieuse de plaire ; et tout ce qui fâche à l'éditeur, de leurs critiques, c'est qu'ils les fassent de si loin. Bonjour, madame la maréchale : il faut absolument que vous embrassiez M. le maréchal de ma part. Pour vous, il faut se mettre à genoux en lisant la fin de vos lettres, les baiser, soupirer, et dire : Que n'est-elle ici !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLI – À M. Moultou

Montmorency, le 29 mai 1761.

Vous pardonneriez aisément mon silence, cher Moultou, si vous connaissiez mon état ; mais, sans vous écrire, je ne laisse pas de penser à vous, et j'ai une proposition à vous faire. Ayant quitté la plume et ce tumultueux métier d'auteur, pour lequel je n'étais point né, je m'étais proposé, après la publication de mes rêveries sur l'éducation, de finir par une édition générale de mes écrits, dans laquelle il en serait entré quelques-uns qui sont encore en manuscrit. Si peut-être le mal qui me consume ne me laissait pas le temps de faire cette édition moi-même, seriez-vous homme à faire le voyage de Paris, à venir examiner mes papiers dans les mains où ils seront laissés, et à mettre en état de paraître ceux que vous jugerez bons à cela ? Il faut vous prévenir que vous trouverez des sentiments sur la religion qui ne sont pas les vôtres, et que peut-être vous n'approuverez pas, quoique les dogmes essentiels à l'ordre moral s'y trouvent tous. Or je ne veux pas qu'il soit touché à cet article : il s'assit donc de savoir s'il vous convient de vous prêtera cette édition avec cette réserve qui, ce me semble, ne peut vous compromettre en rien quand on saura qu'elle vous est formellement imposée, sauf à vous de réfuter en votre nom, et dans l'ouvrage même, si vous le jugez à propos, ce qui vous paraîtra mériter réfutation ; pourvu que vous ne changiez ni supprimiez rien sur ce point, sur tout autre vous serez le maître.

J'ai besoin, monsieur, d'une réponse sur cette proposition, avant de prendre les derniers arrangements que mon état rend nécessaires. Si votre situation, vos affaires, ou d'autres raisons vous empêchent d'acquiescer, je ne vois que M. Roustan, qui m'appelle son maître, lui qui pourrait être le mien, auquel je pusse donner la même confiance, et qui, je crois, rendrait volontiers cet honneur à ma mémoire. En pareil cas, comme sa situation

Copyright Arvensa Editions

est moins aisée que la vôtre, on prendrait des mesures pour que ces soins ne lui fussent pas onéreux. Si cela ne vous convient ni à l'un ni à l'autre, tout restera comme il est ; car je suis bien déterminé à ne confier les mêmes soins à nul homme de lettres de ce pays. Réponse précise et directe, je vous supplie, le plus tôt qu'il se pourra, sans vous servir de la voie de M, Coindet. Sur pareille matière le secret convient, et je vous le demande. Adieu, vertueux Moultou : je ne vous fais pas des compliments, mais il ne tient qu'à vous de voir si je vous estime.

Vous comprenez bien que la *Nouvelle Héloïse* ne doit pas entrer dans le recueil de mes écrits.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLII – À Madame la maréchale de Luxembourg

[712]

Montmorency, le 12 juin 1761.

Que de choses j'aurais à vous dire avant que de vous quitter ! Mais le temps me presse, il faut abréger ma confession, et verser dans votre coeur bienfaisan t mon dernier secret. Vous saurez donc que depuis seize ans j'ai vécu dans la plus grande intimité avec cette pauvre fille qui demeure avec moi, excepté depuis ma retraite à Montmorency, que mon état m'a forcé de vivre avec elle comme avec ma soeur ; mais ma tendresse pour elle n'a point diminué, et, sans vous, l'idée de la laisser sans ressource empoisonnerait mes derniers instants. De ces liaisons sont provenus cinq enfants, qui tous ont été mis aux Enfants-Trouvés, et avec si peu de précaution pour les reconnaître un jour, que je n'ai pas même gardé la date de leur naissance. Depuis plusieurs années le remords de cette négligence trouble mon repos, et je meurs sans pouvoir la réparer, au grand regret de la mère et au mien. Je fis mettre seulement dans les langes de l'aîné une marque dont j'ai gardé le double ; il doit être né, ce me semble, dans l'hiver de 1746 à 47 ou à peu près. Voilà tout ce que je me rappelle. S'il y avait le moyen de retrouver cet enfant, ce serait faire le bonheur de sa tendre mère ; mais j'en désespère, et je n'emporte point avec moi cette consolation. Les idées dont ma faute a rempli mon esprit ont contribué en grande partie à me faire méditer le *Traité de l'Éducation* ; et vous y trouverez, dans le livre 1er, un passage qui peut vous indiquer cette disposition [713]. Je n'ai point épousé la mère, et je n'y étais point obligé, puisque avant de me lier avec elle je lui ai déclaré que je ne l'épouserais jamais, et même un mariage public nous eût été impossible à cause de la différence de religion : mais du reste je l'ai toujours aimée et

Copyright Arvensa Editions

honorée comme ma femme, à cause de son bon coeur, de sa sincère affection, de son désintéressement sans exemple, et de sa fidélité sans tache, sur laquelle elle ne m'a pas même occasionné le moindre soupçon.

Voilà, madame la maréchale, la trop juste raison de ma sollicitude sur le sort de cette "pauvre fille après qu'elle m'aura perdu ; tellement que, si j'avais moins de confiance en votre amitié pour moi et en celle de M. le maréchal, je partirais pénétré de douleur de l'abandon où je la laisse ; mais je vous la confie, et je meurs en paix à cet égard. Il me reste à vous dire ce que je pense qui conviendrait le mieux à sa situation et à son caractère, et qui donnerait le moins de prise à ses défauts.

Ma première idée était de vous prier de lui donner asile dans votre maison, ou auprès de l'enfant qui en est l'espoir, jusqu'à ce qu'il sortît des mains des femmes : mais infailliblement cela ne réussirait point ; il y aurait trop d'intermédiaire entre vous et elle, et elle a, dans votre maison, des malveillants qu'elle ne s'est assurément point attirés par sa faute, et qui trouveraient infailliblement l'art de la disgracier tôt ou tard auprès de vous ou de M. le maréchal. Elle n'a pas assez de souplesse et de prudence pour se maintenir avec tant d'esprits différents, et se prêter aux petits manèges avec lesquels on gagne la confiance des maîtres, quelque éclairés qu'ils soient. Encore une fois cela ne réussirait point, ainsi je vous prie de n'y pas songer.

Je ne voudrais pas non plus qu'elle demeurât à Paris de quelque manière que ce fût ; bien sûr que, craintive et facile à subjuguer, elle y deviendrait la proie et la victime de sa nombreuse famille, gens d'une avidité et d'une méchanceté sans bornes, auxquels j'ai eu moi-même bien de la peine à l'arracher, et qui sont cause en grande partie de ma retraite en campagne. Si jamais elle demeure à Paris, elle est perdue ; car, leur fût-elle cachée, comme elle est d'un bon naturel, elle ne pourra jamais s'abstenir de les voir, et en peu de temps ils lui suceront le sang jusqu'à la dernière goutte, et puis la feront mourir de mauvais traitements.

Je n'ai pas de moins fortes raisons pour souhaiter qu'elle n'aille point demeurer avec sa mère, livrée à mes plus cruels ennemis, nourrie par eux à mauvaise intention, et qui ne cherchent que l'occasion de punir cette pauvre fille de n'avoir point voulu se prêter à leurs complots contre moi. Elle est la seule qui n'ait rien eu de sa mère, et la seule qui l'ait nourrie et soignée dans sa misère ; et si j'ai donné, durant douze ans, asile à cette femme, vous comprenez bien que c'est pour la fille que je l'ai fait. J'ai mille

Copyright Arvensa Editions

raisons, trop longues à détailler, pour désirer qu'elle ne retourne point avec elle. Ainsi je vous prie d'interposer même, s'il le faut, votre autorité pour l'en empêcher.

Je ne vois que deux partis qui lui conviennent : l'un, de continuer d'occuper mon logement[714], et de vivre en paix à Montmorency ; ce qu'elle peut faire à peu de frais avec votre assistance et protection, tant du produit de mes écrits que de celui de son travail, car elle coud très bien, et il ne lui manque que de l'occupation, que vous voudrez bien lui donner ou lui procurer, souhaitant seulement qu'elle ne soit point à la discrétion des femmes de chambre, car leur tyrannie et leur monopole me sont connus.

L'autre parti est d'être placée dans quelque communauté de province où l'on vit à bon marché, et où elle pourrait très bien gagner sa vie par son travail. J'aimerais moins ce parti que l'autre, parce qu'elle serait ainsi trop loin de vous, et pour d'autres raisons encore. Vous choisirez pour le mieux, madame la maréchale ; mais, quelque choix que vous fassiez, je vous supplie de faire en sorte qu'elle ait toujours sa liberté, et qu'elle soit la maîtresse de changer de demeure sitôt qu'elle ne se trouvera pas bien. Je vous supplie enfin de ne pas dédaigner de prendre soin de ses petites affaires, en sorte que, quoi qu'il arrive, elle ait du pain jusqu'à la fin de ses jours.

J'ai prié M. le maréchal de vous consulter sur le choix de la personne qu'il chargerait de veiller aux intérêts de la pauvre fille, après mon décès. Vous n'ignorez pas l'injuste partialité que marque contre elle celui qui naturellement serait choisi pour cela. Quelque estime que j'aie conçue pour sa probité, je ne voudrais pas quelle restât à la merci d'un homme que je dois croire honnête, mais que je vois livré, par un aveuglement inconcevable, aux intérêts et aux passions d'un fripon. Vous voyez, madame la maréchale, avec quelle simplicité, avec quelle confiance j'épanche mon coeur devant vous. Tout le reste de l'univers n'est déjà plus rien à mes yeux. Ce coeur qui vous aima sincèrement ne vit déjà plus que pour vous, pour M. le maréchal, et pour la pauvre fille. Adieu, amis tendres et chéris ; aimez un peu ma mémoire ; pour moi, j'espère vous aimer encore dans l'autre vie : mais, quoi qu'il en soit de cet obscur et redoutable mystère, en quelque heure que la mort me surprenne, je suis sûr qu'elle me trouvera pensant à vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLIII – À M. Vernes

Montmorency, le 24 juin 1761.

J'étais presque à l'extrémité, cher concitoyen, quand j'ai reçu votre lettre ; et, maintenant que j'y réponds, je suis dans un état de souffrances continuelles, qui, selon toute apparence, ne me quitteront qu'avec la vie. Ma plus grande consolation, dans l'état où je suis, est de recevoir des témoignages d'intérêt de mes compatriotes, et surtout de vous, cher Vernes ; que j'ai toujours aimé et que j'aimerai toujours. Le coeur me rit, et il me semble que je me ranime au projet d'aller partager avec vous cette retraite charmante qui me tente encore plus par son habitant que par elle-même. Oh ! si Dieu raffermissait assez ma santé pour me mettre en état d'entreprendre ce voyage, je ne mourrais point sans vous embrasser encore une fois.

Je n'ai jamais prétendu justifier les innombrables défauts de la *Nouvelle Héloïse* ; je trouve que l'on l'a reçue trop favorablement ; et, dans les jugements du public, j'ai bien moins à me plaindre de sa rigueur qu'à me louer de son indulgence ; mais vos griefs contre *Wolmar* me prouvent que j'ai mal rempli l'objet du livre, ou que vous ne l'avez pas bien saisi. Cet objet était de rapprocher les partis opposés, par une estime réciproque ; d'apprendre aux *philosophes* qu'on peut croire en Dieu sans être hypocrite, et aux *croyants* qu'on peut être incrédule sans être un coquin. *Julie*, dévote, est une leçon pour les philosophes, et *Wolmar*, athée, en est une pour les intolérants. Voilà le vrai but du livre. C'est à vous de voir si je m'en suis écarté[715]. Vous me reprochez de n'avoir pas fait changer de système à *Wolmar* sur la fin du *roman* : mais, mon cher Vernes, vous n'avez pas lu cette fin ; car sa conversion y est indiquée avec une clarté qui ne pouvait souffrir un plus grand développement sans vouloir faire une capucinade.

Adieu, cher Vernes : je saisis un intervalle de mieux pour vous écrire. Je

Copyright Arvensa Editions

vous prie d'informer de ce mieux ceux de vos amis qui pensent à moi, et entre autres, messieurs Moultou et Roustan, que j'embrasse de tout mon coeur ainsi que vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLIV – À M. Mollet

En réponse à une lettre qui contenait la description d'une fête militaire célébrée à Genève le 5 juin 1761.

À Montmorency, le 26 juin 1761.

Je vous remercie, monsieur, de tout mon coeur de la charmante relation que vous m'avez envoyée de la fête du 5 de ce mois. Je l'ai lue et relue avec intérêt, avec attendrissement, avec un sincère regret de n'en avoir pas été témoin. De tels amusements ne sont point frivoles, ils réveillent dans les coeurs des sentiments que tout tend à éteindre dans notre siècle, et même dans notre patrie ; puissiez-vous, monsieur, vous et tous les bons citoyens qui vous ressemblent, ramener parmi nous ces goûts, ces jeux, ces fêtes patriotiques qui s'allient avec les moeurs, avec la vertu, qu'on goûte avec transport, qu'on se rappelle avec délices, et que le coeur assaisonne d'un charme que n'auront jamais tous ces criminels amusements si vantés des gens à la mode !

J'étais très mal, monsieur', quand je reçus votre lettre ; c'est ce qui m'a empêchez de vous en remercier plus tôt. Quoique je continue à souffrir beaucoup, je ne puis me refuser plus longtemps à la douce et salutaire distraction de m'occuper de la patrie et de vous. J'ai lu déjà bien des fois votre lettre ; je la lirai bien des fois encore : si ce n'est pas un remède à mes maux, c'est du moins une consolation. Heureux si j'y pouvais ajouter l'espoir de vous embrasser quelque jour à Genève, et d'y voir encore une fois en ma vie une fête pareille à celle que vous décrivez si bien ! Je vous salue de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLV – À Jacqueline Danet

SA NOURRICE

[716]

Montmorency, le 22 juillet 1761.

Votre lettre, ma chère Jacqueline, est venue réjouir mon coeur dans un moment où je n'étais guère en état d'y répondre. Je saisis un temps de relâche pour vous remercier de votre souvenir, et de votre amitié, qui me sera toujours chère. Pour moi, je n'ai point cessé de penser à vous et de vous aimer. Souvent je me suis dit dans mes souffrances que si ma bonne Jacqueline n'eût pas tant pris de peine à me conserver étant petit, je n'aurais pas souffert tant de maux étant grand. Soyez persuadée que je ne cesserai jamais de prendre le plus tendre intérêt à votre santé et à votre bonheur, et que ce sera toujours un vrai plaisir pour moi de recevoir de vos nouvelles. Adieu, ma chère et bonne Jacqueline. Je ne vous parle pas de ma santé, pour ne pas vous affliger ; que le bon Dieu conserve la vôtre, et vous comble de tous les biens que vous désirez.

Votre pauvre Jean-Jacques, qui vous embrasse de tout son coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLVI – À M. Moultou

Montmorency, le 24 juillet 1761.

Je ne doutais pas, monsieur, que vous n'acceptassiez avec plaisir les soins que je prenais la liberté de confier à votre amitié, et votre consentement m'a plus touché que surpris. Je puis donc, en quelque temps que je cesse de souffrir, compter que, si mon recueil n'est pas encore en état de voir le jour, vous ne dédaignerez pas de l'y mettre ; et cette confiance m'ôte absolument l'inquiétude qu'il est difficile de n'avoir pas en pareil cas pour le sort de ses ouvrages. Quant aux soins qui regardent l'impression, comme il ne faut que de l'amitié pour les prendre, ils seront remplis en ce pays-ci par les amis auxquels je suis attaché, et que je laisserai dépositaires de mes papiers pour en disposer selon leur prudence et vos conseils. S'il s'y trouve eu manuscrit quelque chose qui mérite d'entrer dans votre cabinet, de quoi je doute, je m'estimerai plus honoré qu'il soit dans vos mains que dans celles du public ; et mes amis penseront comme moi. Vous voyez qu'en pareil cas un voyage à Paris serait indispensable ; mais vous seriez toujours le maître de choisir le temps de votre commodité, et, dans votre façon de penser, vous ne tiendriez pas ce voyage pour perdu, non seulement par le service que vous rendriez à ma mémoire, mais encore par le plaisir de connaître des personnes estimables et respectables, les seuls vrais amis que j'ai jamais eus, et qui sûrement deviendraient aussi les vôtres. En attendant, je n'épargne rien pour vous abréger du travail. Le peu de moments où mon état me permet de m'occuper sont uniquement employés à mettre au net mes chiffons ; et, depuis ma lettre[717], je n'ai pas laissé d'avancer assez la besogne pour espérer de l'achever, à moins de nouveaux accidents.

Connaissez-vous un M. Mollet, dont je n'ai jamais entendu parler ? I m'écrivit, il y a quelque temps, une espèce de relation d'une fête militaire,

Copyright Arvensa Editions

laquelle me fit grand plaisir, et je l'en remerciai. Il est parti de là pour faire imprimer, sans m'en parler, non seulement sa lettre, mais ma réponse, qui n'était sûrement pas faite pour paraître en public[718]. J'ai quelquefois essuyé de pareilles malhonnêtetés ; mais ce qui me fâche est que celle-ci vienne de Genève. Cela m'apprendra une fois pour toutes à ne plus écrire à gens que je ne connais point.

Voici, monsieur, deux lettres dont je grossis à regret celle-ci : l'une est pour M. Roustan, dont vous avez bien voulu m'en faire parvenir une, et l'autre pour une bonne femme qui m'a élevé, et pour laquelle je crois que vous ne regretterez pas l'augmentation d'un port de lettre, que je ne veux pas lui faire coûter, et que je ne puis affranchir avec sûreté à Montmorency, Lisez dans mon coeur, cher Moultou, le principe de la familiarité dont j'use avec vous, et qui serait indiscrétion pour un autre ; le vôtre ne lui donnera pas ce nom-là. Mille choses pour moi à l'ami Vernes. Adieu ; je vous embrasse tendrement.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLVII – À Madame la maréchale de Luxembourg

Lundi 10 août.

Je vois avec peine, madame la maréchale, combien vous vous en donnez pour réparer mes fautes ; mais je sens qu'il est trop tard, et que mes mesures ont été mal prises. Il est juste que je porte la peine de ma négligence, et le succès même de vos recherches ne pourrait plus me donner une satisfaction pure et sans inquiétude ; il est trop tard, il est trop tard : ne vous opposez point à l'effet de vos premier soins, mais je vous supplie de ne pas y en donner d'avantage. J'ai reçu dans cette occasion la preuve la plus chère et la plus touchante de votre amitié ; ce précieux souvenir me tiendra lieu de tout, et mon coeur est trop plein de vous pour sentir le vide de ce qui me manque. Dans l'état où je suis, cette recherche m'intéressait encore plus pour autrui que pour moi ; et, vu le caractère trop facile à subjuguer de la personne en question, il n'est pas sûr que ce qu'elle eût trouvé déjà tout formé, soit en bien, soit en mal, ne fût pas devenu pour elle un présent funeste. Il eût été bien cruel pour moi de la laisser la victime d'un bourreau.

Vous voulez que je vous parle de mon état : n'est-il pas convenu que je ne vous en donnerai des nouvelles que quand il y en aura ? et il n'y en a pas jusqu'ici. Si je puis parvenir à rebuter enfin les importuns consolateurs, et à jouir tout-à-fait de la solitude que mon état exige, j'aurai du moins le repos ; et c'est, avec le petit nombre d'attachements qui me sont chers, le seul bien qui me reste à goûter dans la vie.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLVIII – À Madame la maréchale de Luxembourg

Ce lundi 18, été de 1761.

J'avais espéré, madame la maréchale, de vous porter hier moi-même de mes nouvelles à votre passage à Saint-Brice ; mais vos relais n'étant point venus, l'heure étant incertaine, et le temps menaçant de pluie, je n'osai, n'étant point encore bien remis, hasarder cette course sans être sûr de vous rencontrer Vous êtes trop en peine de mon état ; il n'est pas si mauvais qu'on vous l'a fait : j'ai plus d'inquiétude que de douleurs, et les alternatives qui se succèdent me font croire que, pour cette fois, il n'empirera pas considérablement. Si vous étiez actuellement au château, je vous irais voir à l'ordinaire, et je ne serai pas assez malheureux pour ne le pouvoir pas quand vous y serez. Ce voyage, dont j'espère profiter, fait mon espoir le plus doux, et je puis vous répondre que mon coeur n'est point malade. Quant à mon corps, s'il n'est pas bien, c'est une espèce de soulagement pour moi de savoir qu'il ne peut être mieux, ou du moins que cela ne dépend pas des hommes : par-là, j'évite la peine et la gêne attachées à la crédulité des malades et à la charlatanerie des médecins. Je ne veux plus ajouter la dépendance de ces messieurs-là à celle de la nécessité, dont ils ne dispensent pas, quoi qu'ils fassent : comme j'ai pris mon parti là-dessus depuis longtemps, j'attends de l'amitié dont vous m'honorez que vous voudrez bien ne m'en plus parler. Bonjour, madame la maréchale ; conservez votre santé, et venez m'aider à rétablir la mienne. Si votre présence et celle de monsieur le maréchal ne guérit pas mes souffrances, elle me les fera oublier.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLIX – À la même

Ce vendredi 28, été de 1761.

Voilà, madame la maréchale, la Julie anglaise. Si madame la comtesse de Boufflers prend la peine de la parcourir et d'y faire des observations, je lui serai fort obligé de vouloir bien me les communiquer I le libraire anglais m'en demande pour une nouvelle édition, et je n'entends pas assez la langue pour me fier aux miennes.

Je ne vous dirai point que j'ai le coeur plein de votre voyage, de tous vos soins, de toutes vos bontés ; en ceci plus on sent, moins on peut dire. Je ne sais si vous n'appelez tout cela qu'une omelette, mais je sais qu'il faut un estomac bien chaud pour la digérer. En vérité, madame, il faut toute la plénitude des sentiments que vous m'avez inspirés pour suffire à la reconnaissance sans rien ôter à l'amitié.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLX – À la même

À Montmorency, le 1er septembre 1761.

Il est vrai, madame la maréchale, que j'avais grand besoin de votre dernière lettre pour me tranquilliser, d'autant plus que, par une fatalité qui me poursuit en toutes choses, celle de M. le maréchal, qui aurait fait le même effet, s'est égarée en route, et ne m'est parvenue que depuis quelques jours. Depuis que vous avez daigné me rassurer, je n'ai plus besoin de réponse ; je saurai des nouvelles de votre santé ; et d'ailleurs, puisque vos bontés pour moi sont toujours les mêmes, il ne me faut plus de nouvelles sur ce point-là. J'ai pourtant un peu votre dernier mot sur le coeur ; vous me reprochez de l'avoir moins tendre que vous. Madame la maréchale, à cela je n'ai qu'un mot à dire : à Dieu ne plaise que je vous cause jamais le quart des inquiétudes et des peines que vous m'avez fait souffrir depuis deux mois !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXI – À Madame La Tour

[719]

Montmorency, le 29 septembre 1761.

J'espère, madame, malgré le début de votre lettre, que vous n'êtes point auteur, que vous n'eûtes jamais intention de l'être, et que ce n'est point un combat d'esprit auquel vous me provoquez, genre d'escrime pour lequel j'ai autant d'aversion que d'incapacité. Cependant vous vous êtes promis, dites-vous, de n'écrire de vos jours ; je me suis promis la même chose, madame, et sûrement je le tiendrai. Mais cet engagement n'est relatif qu'au public ; il ne s'étend point jusqu'aux commerces de lettres, et bien m'en prend sans doute ; car il serait fort à craindre que la vôtre ne me coûtât une infidélité. À l'éditeur d'une Julie vous en annoncez une autre, une réellement existante, dont vous êtes la Claire. J'en suis charmé pour votre sexe, et même pour le mien ; car, quoi qu'en dise votre amie, sitôt qu'il y aura des Julies et des Claires, les Saint-Preux ne manqueront pas ; avertissez-la de cela, je vous supplie, afin qu'elle se tienne sur ses gardes ; et vous-même, fussiez-vous (ce que je ne présume pas) aussi folle que votre modèle, n'allez pas croire, à son exemple, que cela suffit pour être à l'abri des folies. Peut-être tout ce que je vous dis ici vous paraîtra-t-il fort inconsidéré ; mais c'est votre faute. Que dire à des personnes qu'on aime à croire très aimables et très vertueuses, mais qu'on ne connaît point du tout ? Charmantes amies ! si vous êtes telles que mon coeur le suppose, puissiez-vous, pour l'honneur de votre sexe, et pour le bonheur de votre vie, ne trouver jamais de Saint-Preux ! Mais si vous êtes comme les autres, puissiez-vous ne trouver que des Saint-Preux !

Vous parlez de faire connaissance avec moi ; vous ignorez sans doute que l'homme à qui vous écrivez, affligé d'une maladie incurable et cruelle, lutte tous les jours de sa vie entre la douleur et la mort, et que la lettre

Copyright Arvensa Editions

même qu'il vous écrit est souvent interrompue par des distractions d'un genre bien différent. Toutefois je ne puis vous cacher que votre lettre me donne un désir secret de vous connaître toutes deux ; et que si notre commerce finit là, il ne me laissera pas sans quelque inquiétude. Si ma curiosité était satisfaite, ce serait peut-être bien pis encore. Malgré les ans, les maux, la raison, l'expérience, un solitaire ne doit point s'exposer à voir des Julies et des Claires, quand il veut garder sa tranquillité.

Je vous écris, madame, comme vous me l'avez prescrit, sans m'informer de ce que vous ne voulez pas que je sache. Si j'étais indiscret, il ne me serait peut-être pas impossible de vous connaître ; mais fussiez-vous madame de Solar elle-même, je ne saurai jamais de votre secret que ce que j'en apprendrai de vous. Si votre intention est que je le devine, vous me trouverez fort bête ; mais vous n'avez pas du vous attendre à me trouver plus d'esprit.

OBSERVATION

Madame de La Tour Franqueville désirant de connaître Rousseau, calcula que le meilleur moyen était d'exciter sa curiosité. Elle écrivit, annonça qu'elle connaissait une Julie dont elle était la Claire ; se couvrit d'un voile mystérieux. Rousseau donna dans le piège. Il n'eut pas lieu de s'en repentir. Car madame de La Tour lui demeura fidèle, et même écrivit pour défendre sa mémoire.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXII – À M. d'Offreville

À DOUAI

Sur cette question : S'il y a une morale démontrée, ou s'il n'y en a point.

[720]

Montmorency, le 4 octobre 1761.

La question que vous me proposez, monsieur, dans votre lettre du 15 septembre, est importante et grave ; c'est de sa solution qu'il dépend de savoir s'il y a une morale démontrée, ou s'il n'y en a point.

Votre adversaire soutient que tout homme n'agit, quoi qu'il fasse, que relativement à lui-même, et que, jusqu'aux actes de vertu les plus sublimes, jusqu'aux oeuvres de charité les plus pures, chacun rapporte tout à soi.

Vous, monsieur, vous pensez qu'on doit faire le bien pour le bien, même sans aucun retour d'intérêt personnel ; que les bonnes oeuvres qu'on rapporte à soi ne sont plus des actes de vertu, mais d'amour-propre : vous ajoutez que nos aumônes sont sans mérite si nous ne les faisons que par vanité ou dans la vue d'écarter de notre esprit l'idée des misères de la vie humaine ; et en cela vous avez raison.

Mais, sur le fonds de la question, je dois vous avouer que je suis de l'avis de votre adversaire : car, quand nous agissons, il faut que nous ayons un motif pour agir, et ce motif ne peut être étranger à nous, puisque c'est nous qu'il met en oeuvre ; il est absurde d'imaginer qu'étant moi, j'agirai comme si j'étais un autre. N'est-il pas vrai que si l'on vous disait qu'un corps est poussé sans que rien le touche, vous diriez que cela n'est pas concevable ? C'est la même chose en morale, quand on croit agir sans nul intérêt.

Mais il faut expliquer ce mot à *intérêt*, car vous pourriez lui donner tel

Copyright Arvensa Editions

sens, vous et votre adversaire, que vous seriez d'accord sans vous entendre, et lui-même pourrait lui en donner un si grossier, qu'alors ce serait vous qui auriez raison.

Il y a un intérêt sensuel et palpable qui se rapporte uniquement à notre bien-être matériel, à la fortune, à la considération, aux biens physiques qui peuvent résulter pour nous de la bonne opinion d'autrui. Tout ce qu'on fait pour un tel intérêt ne produit qu'un bien du même ordre, comme un marchand fait son bien en vendant sa marchandise le mieux qu'il peut. Si j'oblige un autre homme en vue de m'acquérir des droits sur sa reconnaissance, je ne suis en cela qu'un marchand qui fait le commerce, et même qui ruse avec l'acheteur. Si je fais l'aumône pour me faire estimer charitable et jouir des avantages attachés à cette estime, je ne suis encore qu'un marchand qui achète de la réputation. Il en est à peu près de même si je ne fais cette aumône que pour me délivrer de l'importunité d'un gueux ou du spectacle de sa misère. Tous les actes de cette espèce qui ont en vue un avantage extérieur ne peuvent porter le nom de bonnes actions ; et l'on ne dit pas d'un marchand qui a bien fait ses affaires, qu'il s'y est comporté vertueusement.

Il y a un autre intérêt qui ne tient point aux avantages de la société, qui n'est relatif qu'à nous-mêmes, au bien de notre âme, à notre bien-être absolu, et que pour cela j'appelle intérêt spirituel ou moral, par opposition au premier ; intérêt qui, pour n'avoir pas des objets sensibles, matériels, n'en est pas moins vrai, pas moins grand, pas moins solide, et, pour tout dire en un mot, le seul qui, tenant intimement à notre nature, tende à notre véritable bonheur. Voilà, monsieur, l'intérêt que la vertu se propose, et qu'elle doit se proposer, sans rien ôter au mérite, à la pureté, à la bonté morale des actions qu'elle inspire.

Premièrement, dans le système de la religion, c'est-à-dire des peines et des récompenses de l'autre vie, vous voyez que l'intérêt de plaire à l'auteur de notre être et au juge suprême de nos actions est d'une importance qui l'emporte sur les plus grands maux, qui fait voler au martyre les vrais croyants, et en même temps d'une pureté qui peut ennoblir les plus sublimes devoirs. La loi de bien faire est tirée de la raison même ; et le chrétien n'a besoin que de logique pour avoir de la vertu.

Mais outre cet intérêt, qu'on peut regarder en quelque façon comme étranger à la chose, comme n'y tenant que par une expresse volonté de Dieu, vous me demanderez peut-être s'il y a quelque autre intérêt lié plus

Copyright Arvensa Editions

immédiatement, plus nécessairement à la vertu par sa nature, et qui doive nous la faire aimer longuement pour elle-même. Ceci tient à d'autres questions dont la discussion passe les bornes d'une lettre, et dont, par cette raison, je ne tenterai pas ici l'examen : comme, si nous avons un amour naturel pour l'ordre, pour le beau moral ; si cet amour peut être assez vif par lui-même pour primer sur toutes nos passions ; si la conscience est innée dans le coeur de l'homme, ou si elle n'est que l'ouvrage des préjugés et de l'éducation : car en ce dernier cas il est clair que nul n'ayant en soi-même aucun intérêt à bien faire, ne peut faire aucun bien que par le profit qu'il en attend d'autrui ; qu'il n'y a par conséquent que des sots qui croient à la vertu, et des dupes qui la pratiquent. Telle est la nouvelle philosophie.

Sans m'embarquer ici dans cette métaphysique, qui nous mènerait trop loin, je me contenterai de vous proposer un fait que vous pourrez mettre en question avec votre adversaire, et qui, bien discuté, vous instruira peut-être mieux de ses vrais sentiments que vous ne pourriez-vous en instruire en restant dans la généralité de votre thèse.

En Angleterre, quand lui homme est accusé criminellement, douze jurés enfermés dans une chambre pour opiner, sur l'examen de la procédure, s'il est coupable ou s'il ne l'est pas, ne sortent plus de cette chambre, et n'y reçoivent point à manger qu'ils ne soient tous d'accord ; en sorte que leur jugement est toujours unanime et décisif sur le sort de l'accusé.

Dans une de ces délibérations, les preuves paraissant convaincantes, onze des jurés le condamnèrent sans balancer ; mais le douzième s'obstina tellement à l'absoudre, sans vouloir alléguer d'autre raison, sinon qu'il le croyait innocent, que, voyant ce juré déterminé à mourir de faim plutôt que d'être de leur avis, tous les autres, pour ne pas s'exposer au même sort, revinrent au sien, et l'accusé fut renvoyé absous.

L'affaire finie, quelques-uns des jurés pressèrent en secret leur collègue de leur dire la raison de son obstination ; et ils surent enfin que c'était lui-même qui avait fait le coup dont l'autre était accusé, et qu'il avait eu moins d'horreur de la mort que de faire périr l'innocent chargé de son propre crime.

Proposez le cas à votre homme, et ne manquez pas d'examiner avec lui l'état de ce juré dans toutes ses circonstances. Ce n'était point un homme juste, puisqu'il avait commis un crime ; et, dans cette affaire, l'enthousiasme de la vertu ne pouvait point lui élever le coeur et lui faire

Copyright Arvensa Editions

mépriser la vie. Il avait l'intérêt le plus réel à condamner l'accusé pour ensevelir avec lui l'imputation du forfait ; il devait craindre que son invincible obstination n'en fît soupçonner la véritable cause, et ne fût un commencement d'indice contre lui : la prudence et le soin de sa sûreté demandaient, ce semble, qu'il fit ce qu'il ne fit pas, et l'on ne voit aucun intérêt sensible qui dût le porter à faire ce qu'il fit. Il n'y avait cependant qu'un intérêt très puissant qui pût le déterminer ainsi dans le secret de son coeur à toute sorte de risque : quel était donc cet intérêt auquel il sacrifiait sa vie même ?

S'inscrire en faux contre le fait serait prendre une mauvaise défaite ; car on peut toujours l'établir par supposition, et chercher, tout intérêt étranger mis à part, ce que ferait en pareil cas, pour l'intérêt de lui-même, tout homme de bon sens qui ne serait ni vertueux ni scélérat.

Posant successivement les deux cas : l'un, que le juré ait prononcé la condamnation de l'accusé et l'ait fait périr pour se mettre en sûreté ; l'autre, qu'il l'ait absous, comme il fit, à ses propres risques ; puis, suivant dans les deux cas le reste de la vie du juré et la probabilité du sort qu'il se serait préparé, pressez votre homme de prononcer décisivement sur cette conduite, et d'exposer nettement, de part ou d'autre, l'intérêt et les motifs du parti qu'il aurait choisi ; alors, si votre dispute n'est pas finie, vous connaîtrez du moins si vous vous entendez l'un l'autre, ou si vous ne vous entendez pas.

Que s'il distingue entre l'intérêt d'un crime à commettre ou à ne pas commettre, et celui d'une bonne action à faire ou à ne pas faire, vous lui ferez voir aisément que, dans l'hypothèse, la raison de s'abstenir d'un crime avantageux qu'on peut commettre impunément est du même genre que celle de faire, entre le ciel et soi, une bonne action onéreuse ; car outre que, quelque bien que nous puissions faire, en cela nous ne sommes que justes, on ne peut, avoir nul intérêt en soi-même à ne pas faire le mal qu'on n'ait un intérêt semblable à faire le bien ; l'un et l'autre dérivent de la même source et ne peuvent être séparés.

Surtout, monsieur, songez qu'il ne faut point outrer les choses au-delà de la vérité, ni confondre, comme faisaient les stoïciens, le bonheur avec la vertu. Il est certain que faire le bien pour le bien c'est le faire pour soi, pour notre propre intérêt, puisqu'il donne à l'âme une satisfaction intérieure, lui contentement d'elle-même sans lequel il n'y a point de vrai bonheur. Il est sûr encore que les méchants sont tous misérables, quel que

Copyright Arvensa Editions

soit leur sort apparent, parce que le bonheur s'empoisonne dans une âme corrompue comme le plaisir des sens dans un corps malsain. Mais il est faux que les bons soient tous heureux dès ce monde ; et comme il ne suffit pas au corps d'être en santé pour avoir de quoi se nourrir, il ne suffit pas non plus à l'âme d'être saine pour obtenir tous les biens dont elle a besoin. Quoiqu'il n'y ait que les gens de bien qui puissent vivre contents, ce n'est pas à dire que tout homme de bien vive content. La vertu ne donne pas le bonheur, mais elle seule apprend à en jouir quand on l'a : la vertu ne garantit pas des maux de cette vie et n'en procure pas les biens ; c'est ce que ne fait pas non plus le vice avec toutes ses ruses ; mais la vertu fait porter plus patiemment les uns et goûter plus délicieusement les autres. Nous avons donc, en tout état de cause, un véritable intérêt à la cultiver, et nous faisons bien de travailler pour cet intérêt, quoiqu'il y ait des cas où il serait insuffisant par lui-même sans l'attente d'une vie à venir. Voilà mon sentiment sur la question que vous m'avez proposée.

En vous remerciant du bien que vous pensez de moi, je vous conseille pourtant, monsieur, de ne plus perdre votre temps à me défendre on à me louer. Tout le bien ou le mal qu'on dit d'un homme qu'on ne connaît point ne signifie pas grand-chose. Si ceux qui m'accusent ont tort, c'est à ma conduite à me justifier ; toute autre apologie est inutile ou superflue. J'aurais dû vous répondre plus tôt ; mais le triste état où je vis doit excuser ce retard. Dans le peu d'intervalle que mes maux me laissent, mes occupations ne sont pas de mon choix ; et je vous avoue que, quand elles en seraient, ce choix ne serait pas d'écrire des lettres. Je ne réponds point à celles de compliments, et je ne répondrais pas non plus à la vôtre si la question que vous m'y proposez ne me faisait un devoir de vous en dire mon avis.

Je vous salue, monsieur, de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXIII – À Madame la maréchale de Luxembourg

Ce mercredi 18.

Voici, madame, une quatrième partie que vous devriez avoir depuis longtemps ; mais mon libraire et d'autres tracas dont je vous rendrai compte, ne me laissent pas le temps d'aller plus vite, quelque effort que je fasse pour cela. Tous les tracas du monde ne justifieraient pourtant pas mon silence, et ne m'auraient pas empêché d'écrire à M. le maréchal et à vous. Mon excuse est d'une autre espèce, et plus propre à me faire trouver grâce auprès de vous. Dans le commencement de mes attachements, j'écris fréquemment pour les serrer, pour établir la confiance ; quand elle est acquise, je n'écris plus que pour le besoin ; il me semble qu'alors on s'entend assez sans se rien dire. Si vous trouvez cette raison valable, voici, madame la maréchale, comment vous me le ferez connaître ; c'est en vous faisant, pour répondre, la même règle que je me fais pour écrire. Quand un honnête homme indifférent a l'honneur d'écrire à madame la maréchale de Luxembourg, sa politesse peut lui faire un devoir de répondre ; mais quand elle ne répondra pas exactement à celui qu'elle honore d'une estime particulière, ce silence ne sera pas équivoque et vaudra bien une lettre. Je n'aime pas tout ce qui se fait par règle, si ce n'est n'en point avoir d'autre que son coeur ; et je suis bien sûr que, sans me dicter de fréquentes lettres, le mien ne se taira jamais pour vous. J'apprends à l'instant la désertion de ce malheureux Saint-Martin : la plume m'en tombe des mains. Oh ! si vous avez des fripons à votre service, qui jamais aura d'honnêtes gens ? Que je vous plains ! que je gémis de ce qui fait l'admiration des autres ! Que la Providence, en vous rendant si bons, si aimables, si estimables, vous a tous doux déplacés ! Ah ! vous méritiez d'être nés obscurs et libres, de n'avoir ni maîtres, ni valets, de vivre pour vous et pour vos amis : vous les auriez rendus heureux, et vous l'auriez été vous-mêmes.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXIV – À Madame La Tour

Montmorency, le 19 octobre 1761.

Le plaisir que j'ai, madame, de recevoir de vous une seconde lettre, serait tempéré ou peut-être augmenté par vos reproches, si je pouvais les concevoir ; mais c'est à quoi je fais de vains efforts. Vous me parlez d'une lettre de votre amie ; je n'en ai point reçu d'autre que celle qui accompagnait la vôtre du 16, et qui est de même date ; et cette lettre, ne vous déplaise, n'est point d'une femme, mais seulement d'un homme ou *d'un ange*, ce qui est tout un pour mon dépit. Vous semblez vous plaindre de ma négligence à répondre, et plus je mérite ce reproche de tout autre part, plus votre ingratitude en augmente, puisque j'ai répondu à votre première lettre le surlendemain de sa réception, et que, par un progrès de diligence dont je me passerais bien, voilà que dès le lendemain je réponds à la seconde.

Le grand mal est qu'en vous donnant un homme pour ami, vous êtes restée femme ; et la tromperie est d'autant plus cruelle que vous ne m'avez trompé qu'à demi. Deux hommes me feraient mille pareils tours que je n'en ferais que rire ; mais je ne sais pourquoi je ne puis vous imaginer tête-à-tête avec monsieur Julie, concertant vos lettres et tout le persiflage adressé à la pauvre dupe, sans des mouvements de colère, et, je crois, de quelque chose de pis : si, pour me venger, je voulais vous imaginer horrible, vous vous doutez bien que cela me réussirait mal ; je me venge donc au contraire en vous imaginant si charmante que, comme que vous puissiez être, j'ai de quoi vous rendre jalouse de vous. Tout ce qui me déplaît dans cette vengeance est la peur de la prendre à mes dépens.

Nouvelle folie qu'il vous faut avouer. En lisant cette lettre désolante, en l'examinant par tous les recoins, pour y chercher cette chimérique Julie, que je ne puis m'empêcher de regretter presque jusqu'aux larmes, j'ai été

Copyright Arvensa Editions

découvrir que le timbre de la petite poste avait fait impression au papier, à travers l'enveloppe, d'où j'ai conclu que l'auteur de cette lettre ne l'avait point écrite dans votre chambre. Cette découverte a sur-le-champ désarmé ma furie ; et j'ai compris par là que je vous pardonnais plutôt le complot de me tromper, que le tête-à-tête de l'exécution. Pour Dieu, madame, vous qui devez faire des miracles, tolérez l'indiscrétion de ma prière ; je vous demande à genoux de rechanger ce monsieur en femme. Abusez-moi, mentez-moi ; mais de grâce, refaites-en, comme vous pourrez, une autre Julie, et je vous donnerai à toutes deux les coeurs de mille Saint-Preux dans un seul.

Quant aux lettres que vous dites m'avoir été précédemment écrites, et qu'il est, ajoutez-vous, impossible de supposer ne m'être pas parvenues, il ne faut pas, madame, le supposer, il faut en être persuadée. Je n'ai point reçu ces lettres : si je les avais reçues, j'aurais pu n'y pas répondre, du moins si tôt, car je suis paresseux, souffrant, triste, occupé, et de ma vie je n'ai pu avoir d'exactitude dans les correspondances qui m'intéressaient le plus ; mais je n'en aurais point nié la réception, et je n'aurais point désavoué mon tort. Je juge par le tour de vos reproches qu'il était question du soin de ma santé, et je suis touché de l'intérêt que vous voulez bien y prendre. Loin que mon dessein soit de mourir, c'est pour vivre jusqu'à ma dernière heure que j'ai renoncé aux impostures des médecins. Vingt ans de tourments et d'expérience m'ont suffisamment instruit de la nature de mon mal et de l'insuffisance de leur art. Ma vie, quoique triste et douloureuse, ne m'est point à charge ; elle n'est point sans douceurs, tant que des personnes telles que vous me paraissez être daignent y prendre intérêt ; mais lutter en vain pour la prolonger, c'est l'user et raccourcir ; le peu qui m'en reste m'est encore assez cher pour en vouloir jouir en paix. Mon parti est pris, je n'aime pas la dispute, et je n'en veux point soutenir contre vous ; mais je ne changerai pas de résolution. Adieu, madame ; ici finira probablement notre courte correspondance ; jouissez du triomphe aisé de me laisser du regret à la finir. Je suis sensible, facile, et naturellement fort aimant ; je ne sais point résister aux caresses. D'une seule lettre vous m'aviez déjà subjugué ; j'avoue aussi que votre feinte Julie ajoutait beaucoup à votre empire ; et maintenant encore que je sais qu'elle n'existe pas, son idée augmente le serrement de coeur qui me reste, en songeant au tour que vous m'avez joué.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXV – Aux inséparables, hommes ou femmes

[721]

Ce lundi soir.

Il faut l'avouer, messieurs ou mesdames, me voilà tout aussi fou que vous l'avez voulu. Votre commerce me devient plus intéressant qu'il ne convient à mon âge, à mon état, à mes principes. Malgré cela, mes soupçons mal guéris ne me permettent plus de le continuer sans défiance. Voilà pourquoi je n'écris point nommément à Julie, parce qu'en effet si elle est ce que vous dites, ce que je désire, ou plutôt ce que je dois craindre, l'offense est moindre de ne lui point écrire, que de lui écrire autrement qu'il ne faudrait. Si elle est femme, elle est plus qu'un ange, il lui faut des adorations ; si elle est homme, cet homme a beaucoup d'esprit ; mais l'esprit est comme la puissance, on en abuse toujours quand on en a trop. Encore un coup, ceci devient trop vif pour continuer l'anonyme. Faites-vous connaître, ou je me tais : c'est mon dernier mot.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXVI – À Madame la maréchale de Luxembourg

Montmorency, 22 octobre 1761.

J'ai reçu, madame la maréchale, une très énergique réponse de M. le maréchal[722], et j'aime à me flatter que cette réponse vous est commune avec lui, d'autant plus que vous m'en faites quelques-unes de ce ton-là, au papier près que vous n'y mettez pas. Il est vrai qu'une réponse que vous écrivez parle pour dix que vous n'écrivez point, et, si j'étais moins insatiable, une seule de vos lettres suffirait pour alimenter mon coeur pour toute ma vie : mais c'est précisément leur prix qui m'en rend avide, et je trouvé que vous n'avez jamais assez dit ce que je me plais tant à entendre et à lire. Au moyen de la correspondance nouvellement établie, j'espère que vous me dispenserez plus libéralement des grâces qui me sont chères ; il ne vous en coûtera qu'une feuille de papier et une adresse de votre main ; car il me faut, s'il vous plait, quelques mots que vous ayez tracés, et qui me donneront la confiance de supposer dans la lettre tous ceux qui n'y seront point, mais que vos bontés pour moi et mon attachement pour vous m'y feront supposer. Nous gagnerons tous deux à cet arrangement, madame la maréchale : vous aurez la peine d'écrire de moins, et moi j'aurai le plaisir de lire des lettres, moins agréables peut-être que vous ne les auriez écrites, mais, en revanche, aussi tendres qu'il me plaira.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXVII – À M. R…

Montmorency, le 24 octobre 1761.

Votre lettre, monsieur, du 30 septembre, ayant passé par Genève, c'est-à-dire ayant traversé deux fois la France, ne m'est parvenue qu'avant-hier. J'y ni vu, avec une douleur mêlée d'indignation, les traitements affreux que souffrent nos malheureux frères dans le pays où vous êtes, et qui m'étonnent d'autant plus que l'intérêt du gouvernement serait, ce me semble, de les laisser en repos, du moins quant à présent. Je comprends bien que les furieux qui les oppriment consultent bien plus leur humeur sanguinaire que l'intérêt du gouvernement ; mais j'ai pourtant quelque peine à croire qu'ils se portassent à ce point de cruauté si la conduite de nos frères n'y donnait pas quelque prétexte. Je sens combien il est dur de se voir sans cesse à la merci d'un peuple cruel, sans appui, sans ressource, et sans avoir même la consolation d'entendre en paix la parole de Dieu. Mais cependant, monsieur, cette même parole de Dieu est formelle sur le devoir d'obéir aux lois des princes. La défense de s'assembler est incontestablement dans leurs droits ; et après tout, ces assemblées n'étant pas de l'essence du christianisme, on peut s'en abstenir sans renoncer à sa foi. L'entreprise d'enlever un homme des mains de la justice ou de ses ministres, fût-il même injustement détenu, est encore une rébellion qu'on ne peut justifier, et que les puissances sont toujours en droit de punir. Je comprends qu'il y a des vexations si dures qu'elles lassent même la patience des justes. Cependant qui veut être chrétien doit apprendre à souffrir, et tout homme doit avoir une conduite conséquente à sa doctrine. Ces objections peuvent être mauvaises ; mais toutefois si on me les faisait, je ne vois pas trop ce que j'aurais à répliquer.

Malheureusement je ne suis pas dans le cas d'en courir le risque. Je suis très peu connu de M… et je ne le suis même que par quelque tort qu'il a eu

Copyright Arvensa Editions

jadis avec moi, ce qui ne le disposerait pas favorablement pour ce que j'aurais à lui dire ; car, comme vous devez savoir, quelquefois l'offensé pardonne, mais l'offenseur ne pardonne jamais. Je ne suis pas en meilleur prédicament[723] auprès des ministres ; et quand j'ai eu à demander à quelqu'un d'eux, non des grâces, je n'en demande point, mais la justice la plus claire et la plus due, je n'ai pas même obtenu de réponse. Je ne ferais, par un zèle indiscret, que gâter la cause pour laquelle je voudrais m'intéresser. Les amis de la vérité ne sont pas bien venus dans les cours, et ne doivent pas s'attendre à l'être. Chacun a sa vocation sur la terre ; la mienne est de dire au public des vérités dures, mais utiles ; je tâche de la remplir sans m'embarrasser du mal que m'en veulent les méchants, et qu'ils me font quand ils peuvent. J'ai prêché l'humanité, la douceur, la tolérance, autant qu'il a dépendu de moi ; ce n'est pas ma faute si l'on ne m'a pas écouté ; du reste, je me suis fait une loi de m'en tenir toujours aux vérités générales : je ne fais ni libelles, ni satires ; je n'attaque point un homme, mais les hommes ; ni une action, mais un vice. Je ne saurais, monsieur, aller au-delà.

Vous avez pris un meilleur expédient en écrivant à M... Il est fort ami de..., et se ferait certainement écouter s'il lui parlait pour nos frères ; mais je doute qu'il mette un grand zèle à sa recommandation : mon cher monsieur, la volonté lui manque ; à moi, le pouvoir ; et cependant le juste pâtit. Je vois par votre lettre que vous avez, ainsi que moi, appris à souffrir à l'école de la pauvreté. Hélas ! elle nous fait compatir aux malheurs des autres ; mais elle nous met hors d'état de les soulager. Bonjour, monsieur ; je vous salue de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXVIII – À Madame la maréchale de Luxembourg

Ce dimanche 26 octobre.

Permettez, madame la maréchale, que je vous envoie le bulletin de ma journée d'hier. J'appris le matin que vous deviez passer à Saint-Brice, entre midi et une heure. Je dînai à onze heures et demie ; et, de peur d'arriver trop tard, voulant gagner le temps du relai, j'allai couper le grand chemin au barrage de Pierre-Fite ; de là je remontai au petit pas jusqu'à la vue de Saint-Brice. Là, les premières gouttes de pluie m'ayant surpris, je fus me réfugier chez le curé de Groslay, d'où, voyant que la pluie ne faisait qu'augmenter, je pris enfin le parti de me remettre en route, et j'arrivai chez moi mouillé jusqu'aux os, crotté jusqu'au dos, et, qui pis est, ne vous ayant point vue. Je voudrais bien, madame la maréchale, que tous ces maux excitassent votre pitié, et me valussent un petit emplâtre de papier blanc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXIX – À la même

Ce mardi matin.

Bon Dieu ! madame, quelle lettre ! quel style ! Est-ce bien à moi que vous écrivez ? est-ce une plaisanterie, et vous moquez-vous de mes frayeur J'aurais ce soupçon, peut-être, s'il ne faisait que m'humilier ; mais il vous outrage, et je l'étouffe. Non, non, plus d'alarmes, plus d'inquiétudes ; cet état est trop cruel, et sans doute il est trop injuste ; j'y renonce pour la vie : je me livre dans la simplicité de mon coeur à toute la bonté du vôtre ; et je suis bien sûr, quelque ton que vous puissiez prendre, que je ne mériterai jamais que vous quittiez celui de l'amitié.

Mais quoi ! toujours des torts ? Vous m'en reprochez d'autres au sujet du livre. Qu'ai-je donc fait ? Que vous m'affligez ! Oui, madame la maréchale, si je vous ai promis quelque chose que j'aie oublié, il faut que je sois un monstre : je ne sens pas en moi que je sois fait pour l'être ; en vérité je croyais être en règle. Je vais tout quitter à l'instant pour me mettre à vos copies, et je vous promets, et je m'en souviendrai, que je ne les suspendrai point sans votre congé. J'écris ces mots à la hâte pour vous renvoyer plus tôt votre exprès ; je voudrais qu'il eût des ailes pour vous porter ce témoignage de ma reconnaissance et de mon repentir. Mais pourtant je ne puis avoir regret au souci que m'a donné ma mauvaise tète, puisqu'il m'attire un soin si obligeant de votre part,

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXX – À Julie

[724]

Je joindrais une épithète si j'en savais quelqu'une qui pût aboutir à ce mot.

30 octobre 1761.

Oui, madame, vous êtes femme, j'en suis persuadé ; si, sur les indices contraires que je vous dirai quand il vous plaira, je m'obstinais après vos protestations à en douter encore, je ne ferais plus de tort qu'à moi. Cela posé, je sens que j'ai à réparer près de vous toutes les offenses qu'on peut faire à quelqu'un qu'on ne connaît que par son esprit ; mais ce devoir ne m'effraie point, et il faudra que vous soyez bien inexorable, si la disposition où je suis de m'humilier devant vous ne vous apaise pas. D'ailleurs, vous vous trompez fort, quand vous regardez votre amour-propre comme offensé par mes doutes ; la frayeur que j'avais qu'ils ne fussent fondés vous en venge assez ; et pensez-vous que ce ne fut rien, quand vous avez osé prendre ce nom de Julie, de n'avoir pu vous le disputer ?

La condition sous laquelle vous daignez satisfaire l'empressement que j'ai de savoir qui vous êtes, me confirme qu'il vous est bien dû. Je vous rends donc justice ; mais vous ne me la rendez pas, quand vous me supposez plus curieux que sensible. Non, madame, ce que je n'aurais pas fait pour vous complaire, je ne le ferais pas pour vous connaître, et je ne vous vendrais pas un bien que vous voulez me faire, pour en arracher un *plus grand* malgré vous. Je suppose que l'homme que vous voulez que je voie est le frère Côme, dont vous m'avez parlé précédemment ; si la chose était à faire, je vous obéirais, et vous resteriez inconnue : mais l'amitié a prévenu l'humanité. M. le maréchal de Luxembourg exigea l'été dernier que je le visse ; j'obéis, et il l'a fait venir deux fois. Le frère Côme a fait ce que

Copyright Arvensa Editions

n'avait pu faire avant lui nul homme de l'art ; je n'ai rien vu de lui qui ne soit très conforme à sa réputation et au jugement que vous en portez ; enfin, il m'a délivré d'une erreur fâcheuse, en vérifiant que mon mal n'était point celui que je croyais avoir. Mais celui que j'ai n'en est ni moins inconnu, ni moins incurable qu'auparavant, et je n'en souffre pas moins depuis ses visites ; ainsi, tous les soins humains ne servent plus qu'à me tourmenter. Ce n'est sûrement pas votre intention qu'ils aient cet usage.

Vous me reprochez l'abus de l'esprit qu'en vous supposant homme j'avais cru voir dans vos lettres. J'ignore si cette imputation est fondée, mais je n'ai jamais cru avoir assez d'esprit pour en pouvoir abuser, et je n'en fais pas assez de cas pour le vouloir. Mais il est vrai que dans l'espèce de correspondance qu'il vous a plu d'établir avec moi, l'embarras de savoir que dire a pu me faire recourir à de mauvaises plaisanteries qui ne me vont point, et dont je me tire toujours gauchement. Il ne tiendra qu'à vous, madame, et à votre aimable amie, de connaître que mon coeur et ma plume ont un autre langage, et que celui de l'estime et de la confiance ne m'est pas absolument étranger. Mais vous qui parlez, il s'en faut beaucoup que vous soyez disculpée auprès de moi sur ce chapitre ; et je vous avertis que ce grief n'est pas si léger à mon opinion, qu'il ne vaille la peine d'être d'abord discuté, et puis tout-à-fait ôté d'une correspondance continuée.

Après ma lettre pliée, je m'aperçois qu'on peut lire l'écriture à travers le papier, ainsi je mets une enveloppe.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXXI – À Madame la maréchale de Luxembourg

Montmorency, le 3 novembre 1761.

Monsieur le maréchal, je ne suis point un sinistre interprète ; j'ai donné à votre lettre blanche le sens qu'elle devait avoir : mais je vous avoue que l'invincible silence de madame la maréchale m'épouvante, et me fait craindre d'avoir été trop confiant. Je ne comprends rien à cet effrayant mystère, et n'en suis que plus alarmé. De grâce faites cesser un silence aussi cruel. Quelle douleur serait la mienne s'il durait au point de me forcer de l'entendre î C'est ce que je n'ose même imaginer.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXXII – À Julie

À Montmorency, le 10 novembre 1761.

Je crois, madame, que vous avez deviné juste, et que je me serais moins avancé, à l'égard de l'homme en question, si, malgré ce que m'avait écrit votre amie, j'avais cru que ce ne fût pas le frère Côme. Non, ce me semble, par le désir de me faire honneur d'une déférence que je ne voulais pas avoir, mais parce que avant d'avoir vu le frère Côme, il me restait à faire un dernier sacrifice, que vous eussiez sans doute obtenu, quoique j'en susse le désagrément et l'inutilité. Maintenant qu'il est fait, ce sacrifice a mis le terme à ma complaisance, et je ne veux plus rien faire, à cet égard, que ce que j'ai promis. Je ne me souviens pas de ma lettre, mais soyez vous-même juge de cet engagement : si je ne suis tenu à rien, je ne veux rien accorder ; si vous me croyez lié par ma parole, envoyez M. Sarbourg, il sera content de ma docilité. Mais, au reste, de quelque manière que se passe cette entrevue, elle ne peut aboutir de sa part qu'à un examen de pure curiosité ; car, s'il osait entreprendre ma guérison, je ne serais pas assez fou pour me livrer à cette entreprise, et je suis très sûr de n'avoir rien promis de pareil. J'ai senti dès l'enfance les premières atteintes du mal qui me consume ; il a sa source dans quelque vice de conformation né avec moi ; les plus crédules dupes de la médecine ne le furent jamais au point de penser qu'elle pût guérir de ceux-là. Elle a son utilité, j'en conviens ; elle sert à leurrer l'esprit d'une vaine espérance ; mais les emplâtres de cette espèce ne mordent plus sur le mien.

À l'égard de la promesse conditionnelle de vous faire connaître, je vous en remercie ; mais je vous en relève, quelque parti que vous preniez au sujet de M. Sarbourg. En y mieux pensant, j'ai changé de sentiment sur ce point ; si, selon votre manière d'interpréter, vous trouvez encore là une indifférence désobligeante, ce ne sera pas en cette occasion que je vous

Copyright Arvensa Editions

reprocherai trop d'esprit. Mon empressement de savoir qui vous êtes venait de ma défiance sur votre sexe, elle n'existe plus ; je vous crois femme, je n'en doute point, et c'est pour cela que je ne veux plus vous connaître ; vous ne sauriez plus y gagner, et moi j'y pourrais trop perdre.

Ne croyez pas, au reste, que jamais j'aie pu vous prendre pour un homme ; il n'y a rien de moins alliable que les deux idées qui me tourmentaient ; j'ai seulement cru vos lettres de la main d'un homme : je l'ai cru, fondé sur l'écriture, aussi liée, aussi formée que celle d'un homme ; sur la grande régularité de l'orthographe ; sur la ponctuation plus exacte que celle d'un prote d'imprimerie ; sur-un ordre que les femmes ne mettent pas communément dans leurs lettres, et qui m'empêchait de me fier à la délicatesse qu'elles y mettent, mais que quelques hommes y mettent aussi ; enfin, sur les citations italiennes, qui me déroutaient le plus. Le temps est passé des Bouillon, des La Suze, des La Fayette, des dames françaises qui lisaient et aimaient la poésie italienne. Aujourd'hui leurs oreilles racornies à votre Opéra ont perdu toute finesse, toute sensibilité : ce goût est éteint pour jamais parmi elles.

Ne plù il vestigio appar ; nè dir si puo

Egli qui fue.

Ajoutez à tout cela certain petit trait accolé de deux points, qui finit toutes vos lettres, et qui me fournissait un indice décisif au gré de ma pointilleuse défiance. Où diantre avez-vous aussi péché ce maudit trait qu'on ne fit jamais que dans des bureaux, et qui m'a tant désolé ? Charmante Claire, examinez bien la jolie main de votre amie ; je parie que ses petits doigts ne sauraient faire un pareil trait sans contracter un durillon. Mais ce n'est pas tout ; vous voulez savoir sur quoi portait aussi ma frayeur que cette lettre ne fût de la main d'un homme : *c'est que votre Claire vous avait donné la vie et que cet homme-là vous tuait.*

Il est vrai, madame, que je n'ai pas répondu à vos six pages, et que je n'y répondrais pas en cent. Mais, soit que vous comptiez les pages, les choses, les lettres, je serai toujours en reste ; et, si vous exigez autant que vous donnez, je n'accepte point un marché qui passe mes forces. Je ne sais par quel prodige j'ai été jusqu'ici plus exact avec vous, que je ne connais point, que je ne le fus de ma vie avec mes amis les plus intimes. Je veux conserver ma liberté jusque dans mes attachements ; je veux qu'une correspondance me soit un plaisir et non pas un devoir ; je porte cette indépendance dans l'amitié même : je veux aimer librement mes amis pour le plaisir que j'y

Copyright Arvensa Editions

prends ; mais, sitôt qu'ils mettent les services à la place des sentiments, et que la reconnaissance m'est imposée, l'attachement en souffre, et je ne fais plus avec plaisir ce que je suis forcé de faire. Tenez-vous cela pour dit, quand vous m'aurez envoyé votre M. Sarbourg. Je comprends que vous n'exigerez rien, c'est pour cela même que je vous devrai davantage, et que je m'acquitterai d'autant plus mal. Ces dispositions me font peu d'honneur, sans doute ; mais les ayant malgré moi, tout ce que je puis faire, est de les déclarer : je ne vaux pas mieux que cela. Revenant donc à nos lettres, soyez persuadée que je recevrai toujours les vôtres et celles de votre amie, *avec quelque chose de plus que du plaisir* y qu'elles peuvent charmer mes maux et parer ma solitude ; mais, que quand j'en recevrais dix de suite sans faire une réponse, et que vous écrivant enfin, au lieu de répondre article par article, je suivrais seulement le sentiment qui me fait prendre la plume, je ne ferais rien que j'aie promis de ne pas faire, et à quoi vous ne deviez, vous attendre.

C'est encore à peu près la même chose à l'égard du ton de mes lettres. Je ne suis pas poli, madame ; je sens dans mon coeur de quoi me passer de l'être, et il y *surviendra bien du changement, si jamais je suis tenté de l'être avec vous*. Voyez encore quelle interprétation votre bénignité veut donner à cela, car pour moi je ne puis m'expliquer mieux. D'ailleurs, j'écris très difficilement quand je veux châtier mon style : j'ai par-dessus la tête du métier d'auteur ; la gêne qu'il impose est une des raisons qui m'y font renoncer. À force de peine et de soin, je puis trouver enfin le tour convenable et le mot propre ; mais je ne veux mettre ni peine ni soins dans mes lettres ; j'y cherche le délassement d'être incessamment vis-à-vis du public ; et quand j'écris avec plaisir, je veux écrire à mon aise. Si je ne dis ni ce qu'il faut, ni comme il faut, qu'importe ? Ne sais-je pas que mes amis m'entendront toujours ; qu'ils expliqueront mes discours par mon caractère, non mon caractère par mes discours, et que si j'avais le malheur de leur écrire des choses malhonnêtes, ils seraient sûrs de ne m'avoir entendu qu'en y trouvant un sens qui ne le fût pas ? Vous me direz que tous ceux à qui j'écris ne sont ni mes amis, ni obligés de me connaître. Pardonnez-moi, madame ; je n'ai, ni ne veux avoir de simples connaissances ; je ne sais, ni ne veux savoir comment on leur écrit. Il se peut que je mette mon commerce à trop haut prix, mais je n'en veux rien rabattre, *surtout avec vous, quoique je ne vous connaisse pas*, car je présume qu'il m'est plus aisé de vous aimer sans vous connaître, que de vous

Copyright Arvensa Editions

connaître sans vous aimer. Quoi qu'il en soit, c'est ici une affaire de convention : n'attendez de moi nulle exactitude, et n'allez plus épiloguant sur mes mots. Si je ne vous écris ni régulièrement, ni convenablement, je vous écris pourtant : cela dit tout, et corrige tout le reste. Voilà mes explications, mes conditions ; acceptez ou refusez, mais ne marchandez pas ; cela serait inutile.

Je vois par ce que vous me marquez, et par la couleur de votre cachet, que vous avez fait quelque perte, et je sais par votre amie que vous n'êtes pas heureuse : c'est peut-être à cela que je dois votre commisération et l'intérêt que vous daignez prendre à moi. L'infortune attendrit l'âme ; les gens heureux sont toujours durs. Madame, *plus le cas que je fais de votre bienveillance augmente, plus je la trouve trop chère à ce prix.*

Je vous dirai une autre fois ce que je pense de l'affranchissement de votre lettre, et de la mauvaise raison que vous m'en donnez. En attendant, je vous prie, par cette raison même, de ne plus continuer d'affranchir, c'est le vrai moyen de faire perdre les lettres. Je suis à présent fort riche, et le serai, j'espère, longtemps *pour cela* ; tout ce que j'ôte à la vanité dans ma dépense*, c'est pour le donner au vrai plaisir.*

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXXIII – À Madame La Tour

Lundi, 16.

Ah ! ces maudits médecins, ils me la tueront avec leurs saignées[725] ! Madame, j'ai été très sujet aux esquinancies[726], et toujours par les saignées elles sont devenues pour moi des maladies terribles. Quand, au lieu de me faire saigner, je me suis contenté de me gargariser, et de tenir les pieds dans l'eau chaude, le mal de gorge s'est en allé[727] dès le lendemain : mais malheureusement il était trop tard ; quand on a commencé de saigner, alors il faut continuer, de peur d'étouffer. Des nouvelles, et très promptement, je vous en supplie ; je ne puis, quant à présent, répondre à votre lettre ; et moi-même aussi je suis encore moins bien qu'à mon ordinaire. J'ajouterai seulement, sur votre anonyme, qu'il n'est guère étonnant que vous ne puissiez deviner ce que je veux ; car, en vérité, je ne le sais pas trop moi-même. J'avoue pourtant que toutes ces enveloppes et adresses me semblent assez incommodes, et que je ne vois pas l'inconvénient qu'il y aurait à s'en délivrer.

Je n'ai montré vos lettres à personne au monde. Si vous prenez le parti de vous nommer, j'approuve très fort que nous continuions à garder l'*incognito* dans notre correspondance.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXXIV – À l'abbé de Jodelh

[728]

Montmorency, le 16 novembre 1761.

Est-il bien naturel, monsieur, que, pour avoir des éclaircissements sur un écrit des pasteurs de Genève, vous vous adressiez à un homme qui n'a pas l'honneur d'être de leur nombre ? et ne serait-ce pas matière à scandale de voir un ecclésiastique dans un séminaire demander à un hérétique des instructions sur la foi, si l'on ne présumait que c'est une ruse polie de votre zèle pour me faire accepter les vôtres ? Mais, monsieur, quelque disposé que je puisse être à les recevoir dans tout autre temps, les maux dont je suis accablé me forcent de vaquera d'autres soins que cette petite escrime de controverse, bonne seulement pour amuser les gens oisifs qui se portent bien. Recevez donc, monsieur, mes remerciements de votre soin pastoral, et les assurances de mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXXV – À Julie

Montmorency, 24 novembre 1761.

Vous serez peu surprise, madame, et peut-être encore moins flattée, quand je vous dirai que la relation de votre amie m'a touché jusqu'aux larmes. Vous êtes faite pour en faire verser, et pour les rendre délicieuses ; il n'y a rien là de nouveau, ni de bien piquant pour vous. Mais ce qui sans doute est un peu plus rare, est que votre esprit et votre âme ont tout fait, sans que votre figure s'en soit mêlée ; et, en vérité, je suis bien aise de vous connaître sans vous avoir vue, afin de lui dérober un coeur qui vous appartienne, et de vous aimer autrement que tous ceux qui vous approchent. Providence immortelle ! il y a donc encore de la vertu sur la terre ! il y en a chez des femmes ; il y en a en France, à Paris, dans le quartier du Palais-Royal ! Assurément, ce n'est pas là que j'aurais été la chercher. Madame, il n'y a rien de plus intéressant que vous : mais, malgré tous vos malheurs, je ne vous trouve point à plaindre. Une âme honnête et noble peut avoir des afflictions ; mais elle a des dédommagements ignorés de toutes les autres, et je suis tous les jours plus persuadé qu'il n y a point de jouissance plus délicieuse que celle de soi-même, quand on y porte un coeur content de lui.

Pardonnez-moi ce moment d'enthousiasme. Vous êtes au-dessus des louanges ; elles profanent le vrai mérite, et je vous promets que vous n'en recevrez plus de moi. Mais, en revanche, attendez-vous à de fréquents reproches ; vous ne savez peut-être pas que plus vous m'inspirez d'estime, plus vous me rendez exigeant et difficile. Oh ! je vous avertis que vous faites tout ce qu'il faut, vous et votre amie, pour que je ne sois jamais content de vous. Par exemple, qu'est-ce que c'est que ce caprice, après que vous avez été rétablie, de ne pas m'écrire, parce que je ne vous avais pas écrit. ? Eh ! mon Dieu, c'est précisément pour cela qu'il fallait écrire, de

Copyright Arvensa Editions

peur que le commerce ne languît des deux côtés. Avez-vous donc oublié notre traité, ou est-ce ainsi que vous en remplissez les conditions ? Quoi ! madame, vous allez donc compter mes lettres par numéros, un, deux, trois, pour savoir quand vous devez m'écrire, et quand vous ne le devez pas. Faites encore une fois ou deux un pareil calcul, et je pourrai vous adorer toujours, mais je ne vous écrirai de ma vie.

Et l'autre qui vient m'écrire bêtement qu'elle n'a point d'esprit ! Je suis donc un sot, moi, qui lui en trouve presque autant qu'à vous ? Cela n'est-il pas bien obligeant ? Aimable Claire, pardonnez-moi ma franchise ; je ne puis m'empêcher de vous dire que les gens d'esprit se mettent toujours à leur place, et que chez eux la modestie est toujours fausseté.

Mais, si elle m'a donné quelque prise en parlant d'elle, que d'hommages ne m'arrache-t-elle point pour son compte en parlant de vous ! avec quel plaisir son coeur s'épanche sur ce charmant texte ! avec quel zèle, avec quelle énergie elle décrit les malheurs et les vertus de son amie ! Vingt fois, en lisant sa dernière lettre, j'ai baisé sa main tout au moins, et nous étions au clavecin. Encore, si c'était là mon plus grand malheur ! mais non : le pis est qu'il faut vous dire cela comme un crime, que je suis obligé de vous confesser.

Adieu, belle Julie ; je ne vous écrirai de six semaines, cela est résolu : voyez ce que vous voulez faire durant ce temps-là. Je vous parlerais de moi, si j'avais quelque chose de consolant à vous dire : mais quoi ! plus souffrant qu'à l'ordinaire, accablé de tracas et de chagrins de toute espèce, mon mal est le moindre de mes maux. Ce n'est pas ici le moment de M. Sarbourg. Je n'ai pas oublié son article, auquel votre amie revient avec tant d'obstination ; il sera traité dans ma première lettre.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXXVI – À M. le maréchal de Luxembourg

Montmorency, le 26 novembre 1761.

Savez-vous bien, M. le maréchal que celle de toutes vos lettres dont j'avais le plus grand besoin, savoir la dernière sans date, mais timbrée de Fontainebleau, ne m'est arrivée que depuis trois ou quatre jours, quoique je la croie écrite depuis assez longtemps ? Je soupçonne, par les chiffres et les renseignements dont elle est couverte, qu'elle est allée à Enghien en Flandre avant de me parvenir. Ce sont des fatalités faites pour moi. Heureusement, il m'est venu dans l'intervalle une lettre de madame la maréchale, qui m'a rassuré ; la vôtre achève de me rendre le repos, et enfin me voilà tranquille sur la chose qui m'intéresse le plus au monde. Assurément je n'avais pas besoin qu'une pareille alarme vint me faire sentir tout le prix de vos bontés. M. le maréchal, il me reste un seul plaisir dans la vie, c'est celui de vous aimer et d'être aimé de vous. Je sens que si jamais je perdais celui-là, je n'aurais plus rien à perdre.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXXVII – À Madame la maréchale de Luxembourg

Ce mercredi soir.

J'ai beau relire le passage que vous avez transcrit, il faut, madame, que je vous avoue ma bêtise ; je n'y vois point ce qui peut vous offenser : je n'y vois qu'une plaisanterie, mauvaise à la vérité, mais non pas criminelle, puisque la seule volonté lait le crime : je n'y trouve à blâmer que de vous avoir déplu ; et sans ce malheur je la pourrais faire encore, et ne me la reprocherais pas plus qu'auparavant. Daignez donc vous expliquer davantage ; dites-moi précisément de quoi il faut que je me repente, et tenez-le déjà rétracté.

Vous voulez savoir des nouvelles de ma santé : je me proposais de répondre aujourd'hui là-dessus au petit billet que M. le maréchal me fit écrire mercredi dernier pour s'en informer. Trouvez donc bon que cette réponse vous soit commune, ainsi que tous les sentiments de mon coeur. Je me porte moins bien depuis quelque temps ; les approches de l'hiver ne sont point pour moi sans conséquence : les premières gelées se sont fait sentir si vivement que je me suis cru tout-à-fait arrêté. Cependant je suis mieux depuis deux ou trois jours : le relâchement de l'air m'a beaucoup soulagé ; et, si cet état continue, je n'aurai pas plus à me plaindre de ma santé depuis l'été dernier qu'elle était si bonne, que de mon sort depuis que je suis aimé de vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXXVIII – À Julie

À Montmorency, le 29 novembre 1761.

Encore une lettre perdue, madame ! cela devient fréquent, et il est bizarre que ce malheur ne m'arrive qu'avec vous. Dans le premier transport que me donna la relation de votre amie, je vous écrivis, le coeur plein d'attendrissement, d'admiration, et les yeux en larmes. Ma lettre fut mise à la poste, sous son adresse, rue……. comme elle me l'avait marqué. Le lendemain je reçus la vôtre, où vous me tancez de mon impolitesse, et je craignis de là que la dernière ne vous eût encore déplu ; car je n'ai qu'un ton, madame, et je n'en saurais changer, même avec vous. Si mon style vous déplaît, il faut me taire ; mais il me semble que mes sentiments devraient me le faire pardonner. Adieu, madame ; je ne puis maintenant vous parler de mon état, ni vous écrire de quelque temps ; mais soyez sûre que, quoi qu'il arrive, votre souvenir me sera cher.

Mille choses de ma part à l'aimable Claire ; j'ai du regret de ne pouvoir écrire à toutes deux.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXXIX – À M. Moultou

Montmorency, le 12 décembre 1761.

Vous voulez, cher Moultou, que je vous parle de mon état. Il est triste et cruel à tous égards ; mon corps souffre, mon coeur gémit, et je vis encore. Je ne sais si je dois m'attrister ou me réjouir d'un accident qui m'est arrivé il y a trois semaines, et qui doit naturellement augmenter mais abréger mes souffrances. Un bout de sonde molle, sans laquelle je ne saurais plus pisser, est resté dans le canal de l'urètre, et augmente considérablement la difficulté du passage ; et vous savez que dans cette partie-là les corps étrangers ne restent pas dans le même état, mais croissent incessamment, en devenant les noyaux d'autant de pierres. Dans peu de temps nous saurons à quoi nous en tenir sur ce nouvel accident.

Depuis longtemps j'ai quitté la plume et tout travail appliquant ; mon état me forcerait à ce sacrifice, quand je n'en aurais pas pris la résolution. Que ne l'ai-je prise trois ans plus tôt ! Je me serais épargné les cruelles peines qu'on me donne et qu'on me prépare au sujet de mon dernier ouvrage. Vous savez que j'ai jeté sur le papier quelques idées sur l'éducation. Cette importante matière s'est étendue sous ma plume au point de faire un assez et trop gros livre, mais qui m'était cher, comme le plus utile, le meilleur, et le dernier de mes écrits. Je me suis laissé guider dans la disposition de cet ouvrage ; et, contre mon avis, mais non pas sans l'aveu du magistrat, le manuscrit a été remis à un libraire de Paris, pour l'imprimer ; et il en a donné six mille francs, moitié comptant, et moitié en billets payables à divers termes. Ce libraire a ensuite traité avec un autre libraire de Hollande, pour faire en même temps, et sur ses feuilles, une autre édition parallèle à la sienne, pour la Hollande, l'Allemagne et l'Angleterre. Vous croiriez là-dessus que l'intérêt du libraire français étant de retirer et faire valoir son argent, il n'aurait eu plus grande hâte que

Copyright Arvensa Editions

d'imprimer et publier le livre ; point du tout, monsieur. Mon livre se trouve perdu, puisque je n'en ai aucun double, et mon manuscrit supprimé, sans qu'il me soit possible de savoir ce qu'il est devenu. Pendant deux ou trois mois, le libraire, feignant de vouloir imprimer, m'a envoyé quelques épreuves, et même quelques dessins de planches ; mais ces épreuves allant et revenant incessamment les mêmes, sans qu'il m'ait jamais été possible de voir une seule bonne feuille, et ces dessins ne se gravant point, j'ai enfin découvert que tout cela ne tendait qu'à m'abuser par une feinte ; qu'après les épreuves tirées on défaisait les formes, au lieu d'imprimer, et qu'on ne songeait à rien moins qu'à l'impression de mon livre.

Vous me demanderez quel peut être de la part du libraire le but d'une conduite si contraire à son intérêt apparent. Je l'ignore ; il ne peut certainement être arrêté que par un intérêt plus grand, on par une force supérieure. Ce que je sais, c'est que ce libraire dépend d'un autre libraire nommé Guérin, beaucoup plus riche, plus accrédité, qui imprime pour la police, qui voit les ministres, qui a l'inspection de la bibliothèque de la Bastille, qui est au fait des affaires secrètes, qui a la confiance du gouvernement, et qui est absolument dévoué aux jésuites. Or vous saurez que depuis longtemps les jésuites ont paru fort inquiets de mon traité de l'éducation : les alarmes qu'ils en ont prises m'ont fait plus d'honneur que je n'en mérite, puisque dans ce livre il n'est pas question d'eux, ni de leurs collèges, et que je me suis fait une loi de ne jamais parler d'eux dans mes écrits ni en bien ni en mal. Mais il est vrai que celui-ci contient une profession de foi qui n'est pas plus favorable aux intolérants qu'aux incrédules, et qu'il faut bien à ces gens-là des fanatiques, mais non pas des gens qui croient en Dieu. Vous saurez de plus que ledit Guérin, par mille avances d'amitié, m'a circonvenu depuis plusieurs années en se récriant contre les marchés que je faisais avec Rey, en le décriant dans mon esprit, et prenant mes intérêts avec une générosité sans exemple. Enfin, sans vouloir être mon imprimeur lui-même, il m'a donné celui-ci, auquel sans doute il a fait les avances nécessaires pour avoir le manuscrit ; car, malheureusement pour eux, il n'était plus dans mes mains, mais dans celles de madame de Luxembourg, qui n'a pas voulu le lâcher sans argent.

Voilà les faits ; voici maintenant mes conjectures. On ne jette pas six mille francs dans la rivière, simplement pour supprimer un manuscrit. Je présume que l'état de dépérissement où je suis aura fait prendre à ceux qui s'en sont emparés le parti de gagner du temps, et différer l'impression

Copyright Arvensa Editions

du mien jusqu'après ma mort. Alors, maîtres de l'ouvrage, sur lequel personne n'aura plus d'inspection, ils le changeront et falsifieront à leur fantaisie ; et le public sera tout surpris de voir paraître une doctrine jésuitique sous le nom de J. J. Rousseau.

Jugez de l'effet que doit faire une pareille prévoyance sur un pauvre solitaire qui n'est au fait de rien, sur un pauvre malade qui se sent finir, sur un auteur enfin qui peut-être a trop cherché sa gloire, mais qui ne l'a cherchée au moins que dans des écrits utiles à ses semblables. Cher Moultou, il faut tout mon espoir dans celui qui protège l'innocence pour me faire endurer l'idée qu'on n'attend que de me voir les yeux fermés pour déshonorer ma mémoire par un livre pernicieux. Cette crainte m'agite au point que, malgré mon état, j'ose entreprendre de me remettre sur mon brouillon pour refaire une seconde fois mon livre : mais, en pareil cas même, comment en tirer parti, je ne dis pas quant à l'argent ; car, vu la matière et les circonstances, un tel livre doit donner au moins vingt mille francs de profit au libraire, et je ne demande qu'à pouvoir rendre les mille écus que j'ai reçus ; mais je dis quant au crédit des opposants, qui trouveront partout, avec leurs intrigues, le moyen d'arrêter une édition dont ils seront instruits ? Il faudrait un libraire en état de faire une pareille entreprise, et Rey pour cela peut être bon ; mais il faudrait aussi de la diligence et du secret, et l'on ne peut attendre de lui ni l'un ni l'autre. D'ailleurs il faut du temps, et je ne sais si la nature m'en donnera ; sans compter que ceux qui ont intercepté le livre ne seront pas, quels qu'ils soient, gens à laisser l'auteur en repos, s'il vit trop longtemps à leur gré. Souvent l'offensé pardonne, mais l'offenseur ne pardonne jamais. Voilà mes embarras : je crois qu'un plus sage en aurait à moins. Prendre le parti de me plaindre serait agir en enfant : *Nescit Orcus reddere proedam.* Je n'ai pour moi que le droit et la justice contre des adversaires qui ont la ruse, le crédit, la puissance : c'est le moyen de se faire haïr.

Cher Moultou, cher Roustan, soyez tous deux, dans cet état, ma consolation, mon espérance. Instruits de mon malheur et de sa cause, promettez-moi, si mes craintes se vérifient, que vous ne laisserez pas sans désaveu passer sous mon nom un livre falsifié. Vous reconnaîtrez aisément mon style, et vous n'ignorez pas quels sont mes sentiments : ils n'ont point changé. J'ai peine à croire que jamais des jésuites y substituent assez adroitement les leurs pour vous en imposer ; mais au moins ils tronqueront et mutileront mon livre, et par cela seul ils le défigureront : en

Copyright Arvensa Editions

ôtant mes éclaircissements et mes preuves, ils rendront extravagant ce qui est démontré. Protestez hautement contre une édition infidèle, désavouez-la publiquement en mon nom : cette lettre vous y autorise ; une telle démarche est sans danger dans le pays où vous êtes ; et prendre la juste défense d'un ami qui n'est plus, c'est travailler à sa propre gloire. Que Roustan ne laisse pas avilir dans l'opprobre la mémoire d'un homme qu'il honora du nom de son maître. Quelque peu mérité que soit de ma part un pareil titre, cela ne le dispense pas des devoirs qu'il s'est imposés en me le donnant. Rien ne l'obligeait à contracter la dette, mais maintenant il doit la payer. Vous avez en commun celle de l'amitié, d'autant plus sacrée qu'elle eut pour premier fondement l'estime et l'amour de la vertu. Marquez-moi si vous acceptez l'engagement. J'ai grand besoin de tranquillité, et je n'en aurai point jusqu'à votre réponse.

Parlons maintenant de votre voyage. L'espérance est la dernière chose qui nous quitte, et je ne puis renoncer à celle que vous m'avez donnée. Oh ! venez, cher Moultou. Qui sait si le plaisir de vous voir, de vous presser contre mon coeur, ne me rendra pas assez de force pour vous suivre dans votre retour, et pour aller au moins mourir dans cette terre chérie où je n'ai pu vivre ? C'est un projet d'enfant, je le sens ; mais quand toutes les autres consolations nous manquent, il faut bien s'en faire de chimériques. Venez, cher Moultou, voilà l'essentiel ; si nous y sommes à temps, alors nous délibérerons du reste. Quant au passeport, ayez-le par vos amis, si cela se peut ; sinon, je crois, de manière ou d'autre, pouvoir vous le procurer ; mais je vous avoue que je me sens une répugnance mortelle à demander des grâces dans un pays où l'on me fait des injustices.

Je vous remercie de ce que vous avez fait pour moi sur la lettre à M. de Voltaire, et je vous prie d'en faire aussi mes très humbles remerciements à M. le syndic Mussard. Je n'ai pour raison de m'opposer à sa publication que les égards dus à M. de Voltaire, et que je ne perdrai jamais, de quelque manière qu'il se conduise avec moi ; car je ne me sens porté à l'imiter en rien. Cependant, puisque cette lettre est déjà publique, il y aurait peu de mal qu'elle le devint davantage en devenant plus correcte ; et je ne crains sur ce point la critique de personne, honoré du suffrage de M. Abauzit. Faites là-dessus tout ce qui vous paraîtra convenable ; je m'en rapporte entièrement à vous.

J'ai trouvé, parmi mes chiffons, un petit morceau que je vous destine, puisque vous l'avez souhaité. Le morceau est très faible ; mais il a été fait

Copyright Arvensa Editions

pour une occasion où il n'était pas permis de mieux faire, ni de dire ce que j'aurais voulu. D'ailleurs il est lisible et complet ; c'est déjà quelque chose : de plus, il ne peut jamais être imprimé, parce qu'il a été fait de commande et qu'il m'a été payé. Ainsi c'est un dépôt d'estime et d'amitié qui ne doit jamais passer en d'autres mains que les vôtres ; et c'est uniquement par là qu'il peut valoir quelque chose auprès de vous. Je voudrais bien espérer de vous le remettre ; mais si vous m'indiquez quelque occasion pour vous l'envoyer, je vous l'enverrai.

Que Dieu bénisse votre famille croissante, et donne à ma patrie, dans vos enfants, des citoyens qui vous ressemblent ! Adieu, cher Moultou.

P. S. *18 déc*. J'ai suspendu l'envoi de ma lettre jusqu'à plus ample éclaircissement sur la matière principale qui la remplit ; et tout concourt à guérir des soupçons conçus mal à propos, bien plus sur la paresse du libraire que sur son infidélité. Or ces soupçons, ébruités, deviendraient d'horribles calomnies ; ainsi, jusqu'à nouvel avis, le secret en doit demeurer entre vous et moi, sans que personne en ait le moindre vent, non pas même le cher Roustan. Je récrirais même ma lettre, ou j'en ferais une autre, si j'avais la force ; mais je suis accablé de mal et de travail, et ce qui serait indiscrétion avec un autre n'est que confiance avec un homme vertueux. Dans cet intervalle j'ai travaillé à remettre au net le morceau le plus important de mon livre, et je voudrais trouver quelque moyen de vous l'envoyer secrètement. Quoique écrit fort serré, il coûterait beaucoup par la poste. Je ne suis pas à portée d'affranchir sûrement ; et si je fais contresigner le paquet, mon secret tout au moins est aventuré. Marquez-moi votre avis là-dessus, et du secret. Adieu.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXXX – À Madame la maréchale de Luxembourg

Montmorency, le 13 décembre 1761.

Je ne voulais point, madame la maréchale, vous inquiéter de l'histoire de mon malheur ; mais puisque le chevalier vous en a parlé et que vous voulez y chercher remède, je ne puis vous dissimuler que mon livre est perdu. Je ne doute nullement que les jésuites ne s'en soient emparés avec le projet de ne point le laisser paraître de mon vivant ; et sûrs de ne pas longtemps attendre, d'en substituer, après ma mort, un autre toujours sous mon nom, mais de leur fabrique, lequel réponde mieux à leurs vues. Il faudrait un mémoire pour vous exposer les raisons que j'ai de penser ainsi. Ce qu'il y a de très sûr, au moins, c'est que le libraire n'imprime ni ne veut imprimer, qu'il a trompé M. de Malesherbes, qu'il vous trompera, et qu'il se moque de moi avec l'impudence d'un coquin qui n'a pas peur et qui se sent bien soutenu. Cette perte, la plus sensible que j'aie jamais faite, a mis le comble à mes maux, et me coûtera la vie : mais je la crois irréparable ; ce qui tombe dans ce gouffre-là n'en sort plus : ainsi je vous conjure de tout laisser là, et de ne vous pas compromettre inutilement. Toutefois, si vous voulez absolument parler au libraire, M. de Malesherbes est au fait et lui a parlé ; il serait peut-être à propos qu'il vous vît auparavant. Si, contre toute attente de ma part, il est possible d'avoir mon manuscrit en rendant tout, faites, madame la maréchale, et je vous devrai plus que la vie. Les quinze cents francs que j'ai reçus ne doivent point faire d'obstacle ; je puis les retrouver et vous les renvoyer au premier signe.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXXXI – À Julie

À Montmorency, le 19 décembre 1761.

Je voudrais continuer de vous écrire, madame, à vous et à votre digne amie ; mais je ne puis, et je ne supporterais pas l'idée que vous attribuassiez à négligence ou à indifférence un silence que je compte parmi les malheurs de mon état. Vous exigez de l'exactitude dans le commerce, et c'est bien le moins que je doive à celui que vous daignez lier avec moi ; mais cette exactitude m'est impossible : ma situation empilée partage mon temps entre l'occupation et la souffrance ; il ne m'en reste plus à donner à mon plaisir. Il n'est pas naturel que vous vous mettiez à ma place, vous qui avez du loisir et de la santé ; mais faites donc comme les dieux,

Donnez en commandant le pouvoir d'obéir.

Il faut, malgré moi, finir une correspondance dans laquelle il m'est impossible de mettre assez du mien, et qu'avec raison vous n'êtes point d'humeur d'entretenir seules. Si peut-être dans la suite... mais... c'est une folie de vouloir s'aveugler, et une bêtise de regimber contre la nécessité. Adieu donc, mesdames ; forcé par mon état, je cesse devons écrire, mais je ne cesse point de penser à vous.

Je découvre à l'instant que toutes vos lettres ont été à Beaumont avant que de me parvenir. Il ne fallait que *Montmorency* sur l'adresse, sans parler de la route de Beaumont.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXXXII – À M. Moultou

[729]

Montmorency, le 23 décembre 1761.

C'en est fait, cher Moultou, nous ne nous reverrons plus que dans le séjour des justes. Mon sort est décidé par les suites de l'accident dont je vous ai parlé ci-devant ; et, quand il en sera temps, je pourrai, sans scrupule, prendre chez milord Édouard les conseils de la vertu même [730].

Ce qui m'humilie et m'afflige est une fin si peu digne, j'ose dire, de ma vie, et du moins de mes sentiments. Il y a six semaines que je ne fais que des iniquités, et n'imagine que des calomnies contre deux honnêtes libraires, dont l'un n'a de tort que quelques retards involontaires, et l'autre un zèle plein de générosité et de désintéressement, que j'ai payé, pour toute reconnaissance, d'une accusation de fourberie. Je ne sais quel aveuglement, quelle sombre humeur, inspirée dans la solitude par un mal affreux, m'a fait inventer, pour en noircir ma vie et l'honneur d'autrui, ce tissu d'horreurs, dont le soupçon, changé dans mon esprit prévenu presque en certitude, n'a pas mieux été déguisé à d'autres qu'à vous. Je sens pourtant que la source de cette folie ne fut jamais dans mon coeur. Le délire de la douleur m'a fait perdre la raison avant la vie ; en faisant des actions de méchant, je n'étais qu'un insensé.

Toutefois, dans l'état de dérangement où est ma tête, ne me fiant plus à rien de ce que je vois et de ce que je crois, j'ai pris le parti d'achever la copie du morceau dont je vous ai parlé ci-devant, et même de vous l'envoyer, très persuadé qu'il ne sera jamais nécessaire d'en faire usage, mais plus sûr encore que je ne risque rien de le confier à votre probité. C'est avec la plus grande répugnance que je vous extorque les frais immenses que ce paquet vous coûtera par la poste. Mais le temps presse ;

Copyright Arvensa Editions

et, tout bien pesé, j'ai pensé que de tous les risques, celui que je pouvais regarder comme le moindre était celui d'un peu d'argent. Certainement j'aurais fait mieux si je l'avais pu sans danger. Mais au reste, en supposant, comme je l'espère, qu'il ne sera jamais nécessaire d'ébruiter cette affaire, je vous en demande le secret, et je mets mes dernières fautes à couvert sous l'aile de votre charité. Le paquet sera mis, demain 24 décembre, à la poste, sans lettre ; et même il y a quelque apparence que c'est ici la dernière que je vous écrirai.

Adieu, cher Moultou. Vous concevrez aisément que la profession de foi du vicaire savoyard est la mienne. Je désire trop qu'il y ait un Dieu pour ne pas le croire ; et je meurs avec la ferme confiance que je trouverai dans son sein le bonheur et la paix dont je n'ai pu jouir ici-bas.

J'ai toujours aimé tendrement ma patrie et mes concitoyens ; j'ose attendre de leur part quelque témoignage de bienveillance pour ma mémoire. Je laisse une gouvernante presque sans récompense, après dix-sept ans de services et de soins très pénibles, auprès d'un homme presque toujours souffrant. Il me serait affreux de penser qu'après m'avoir consacré ses plus belles années, elle passerait ses vieux jours dans la misère et l'abandon. J'espère que cela n'arrivera pas : je lui laisse pour protecteurs et pour appuis tous ceux qui m'ont aimé de mon vivant. Toutefois, si cette assistance venait à lui manquer, je crois pouvoir espérer que mes compatriotes ne lui laisseraient pas mendier son pain. Engagez, je vous supplie, ceux d'entre eux en qui vous connaissez l'âme genevoise à ne jamais la perdre de vue, et à se réunir, s'il le fallait, pour lui aider à couler ses jours en paix à l'abri de la pauvreté.

Voici une lettre pour mon très honoré disciple. Je crois que j'aurais été son maître en amitié ; en tout le reste je me serais glorifié de prendre leçon de lui. Je souhaite fort qu'il accepte la proposition de faire la préface du recueil de mes oeuvres ; et en ce cas vous voudrez bien faire avec M. le maréchal de Luxembourg des arrangements pour lui faire agréer un présent sur l'édition. Au reste, si les choses ne tournaient pas comme je l'espère pour une édition en France, je n'ai point à me plaindre de la probité de Rey, et je crois qu'il n'a pas non plus à se plaindre de mes écrits. On pourrait s'adresser à lui.

Adieu derechef. Aimez vos devoirs, cher Moultou ; ne cherchez point les vertus éclatantes. Elevez avec grand soin vos enfants ; édifiez vos nouveaux compatriotes sans ostentation et sans dureté, et pensez quelquefois que la

Copyright Arvensa Editions

mort perd beaucoup de ses horreurs quanti on en approche avec un coeur content de sa vie.

Gardez-moi tous deux le secret sur ces lettres, du moins jusqu'après l'événement, dont j'ignore encore le temps, quoique sûrement peu éloigné. Je commence par les amis et les affaires, pour voir ensuite en repos avec Jean-Jacques si par hasard il n'a rien oublié.

Si vous venez, vous trouverez le morceau que je vous destinais parmi ce qu'il me reste encore de petits manuscrits. Si vous ne venez pas, et qu'on négligeât de vous l'envoyer, vous pouvez le demander, car votre nom y est en écrit. C'est, comme je crois vous l'avoir déjà marqué, une oraison funèbre de feu M, le duc d'Orléans.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXXXIII – À M. Roustan

[731]

Montmorency, le 23 décembre 1761.

Mon disciple bien aimé, quand je reçus votre dernière lettre, j'espérais encore vous voir et vous embrasser un jour ; mais le ciel en ordonne autrement : il faut nous quitter avant que de nous connaître. Je crois que nous y perdons tous deux. Vous avez du talent, cher Roustan ; quand je finissais ma courte carrière, vous commenciez la vôtre, et j'augurais que vous iriez loin. La gêne de votre situation vous a forcé d'accepter un emploi qui vous éloigne de de la culture des lettres. Je ne regarde point cet éloignement comme un malheur pour vous. Mon cher Roustan, pesez bien ce que je vais vous dire. J'ai fait quelque essai de la gloire ; tous mes écrits ont réussi ; pas un homme de lettres vivant, sans en excepter Voltaire, n'a eu des moments plus brillants que les miens ; et cependant je vous proteste que, depuis le moment que j'ai commencé de faire imprimer, ma vie n'a été que peine, angoisse et douleur de toute espèce. Je n'ai vécu tranquille, heureux, et n'ai eu de vrais amis que durant mon obscurité. Depuis lors il a fallu vivre de fumée, et tout ce qui pouvait plaire à mon coeur a fui sans retour. Mon enfant, fais-toi petit, disait à son fils cet ancien politique ; et moi, je dis à mon disciple Roustan, Mon enfant, reste obscur ; profite du triste exemple de ton maître. Gardez cette lettre, Roustan : je vous en conjure. Si vous en dédaignez les conseils, vous pourrez réussir sans doute ; car, encore une fois, vous avez du talent, quoique encore mal réglé par la fougue de la jeunesse : mais si jamais vous avez un nom, relisez ma lettre, et je vous promets que vous ne l'achèverez pas sans pleurer. Votre famille, votre fortune étroite, un émule, tout vous tentera ; résistez, et sachez que, quoi qu'il arrive, l'indigence est moins dure, moins cruelle à supporter que la réputation littéraire.

Copyright Arvensa Editions

Toutefois voulez-vous faire un essai ? L'occasion est belle ; le titre dont vous m'honorez vous la fournit, et tout le monde approuvera qu'un tel disciple fasse une préface à la tête du recueil des écrits de son maître. Faites donc cette préface ; faites-la même avec soin ; concertez-vous là-dessus avec Moultou, Mais gardez-vous d'aller faire le fade louangeur : vous feriez plus de tort à votre réputation que de bien à la mienne. Louez-moi d'une seule chose, mais louez-m'en de votre mieux, parce qu'elle est louable et belle : c'est d'avoir eu quelque talent et de ne m'être point pressé de le montrer ; d'avoir passé sans écrire tout le feu de la jeunesse ; d'avoir pris la plume à quarante ans, et de l'avoir quittée avant cinquante ; car vous savez que telle était ma résolution, et le *Traité de l'Éducation* devait être mon dernier ouvrage, quand j'aurais encore vécu cinquante ans. Ce n'est pas qu'il n'y ait chez Rey un *Traité du Contrat social*, duquel je n'ai encore parlé à personne, et qui ne paraîtra peut-être qu'après l*'Éducation ;* mais il lui est antérieur d'un grand nombre d'années. Faites donc cette préface, et puis des sermons, et jamais rien de plus. Au surplus, soyez bon père, bon mari, bon régent, bon ministre, bon citoyen, homme simple en toute chose, et rien de plus, et je vous promets une vie heureuse. Adieu, Roustan ; tel est le conseil de votre maître et ami prêt à quitter la vie, en ce moment où ceux mêmes qui n'ont pas aimé la vérité la disent. Adieu.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXXXIV – À M. Coindet

[732]

Montmorency, ce vendredi.

Quelque aimable que puisse être M. l'abbé de Grave, comme je ne le connais point, et qu'en France tout le monde est aimable, il me semble que rien n'est moins pressé que d'abuser de sa complaisance pour l'amener à Montmorency, sans savoir si vous ne lui ferez point passer une mauvaise journée et à moi aussi. Vous êtes toujours là-dessus si peu difficile, qu'il faut bien que je le sois pour tous deux.

À l'égard de l'édition projetée, si tant est qu'elle doive se faire, il ne convient pas qu'elle se fasse si vite, au moins si j'y dois consentir. M. de Malesherbes a exigé des réponses à ses observations, il faut me laisser le temps de les faire et de les lui envoyer. Il faut laisser à Robin le temps de débiter les éditions précédentes, afin qu'il ne tire pas de là un prétexte pour ne pas payer Rey. Enfin il faut me laisser, à moi, le temps de voir pourquoi je dois mutiler mon livre, pour une édition dont je ne me soucie point de devenir peut-être un jour responsable au gouvernement de France de ce qui peut y déplaire à quelque ministre de mauvaise humeur. Puisque la permission du magistrat ne met à couvert de rien, qu'aurai-je à répondre à ceux qui viendront me dire : Pourquoi imprimez-vous chez nous des maximes hérétiques et républicaines ? Je dirai que ce sont les miennes et celles de mon pays. Hé ! bien, me dira-t-on, que ne les imprimez-vous hors de chez nous ? Qu'aurai-je à dire ? Vous me direz que je n'ai qu'à les ôter. Autant vaudrait me dire de n'être phis moi. Je ne puis, ni ne veux les ôter qu'en étant tout le livre. Je voudrais bien savoir ce qu'on peut répondre à cela. Tant y a que, si je veux bien m'exposer, je veux m'exposer avec toute ma vigueur première, et non pas déjà tout châtré, déjà tout tremblant, et comme un homme qui a déjà peur. Adieu, mon cher Coindet,

Copyright Arvensa Editions

je vous embrasse.

OBSERVATION

Cette lettre ne porte d'autre date que l'indication du jour de la semaine. Elle nous a été remise par M. Mouchon, de la part de M. Coindet, neveu de celui à qui elle est adressée.

Le sujet traité par Jean-Jacques sort à mettre une date probable. Il est question d'Émile, et c'est pendant qu'on imprimait cet ouvrage dont M. de Malesherbes faisait surveiller et diriger l'impression par l'abbé de Grave. Ce doit donc être à la fin de 1761 ou dans les commencements de 1762.

Remarquons la sévère probité de Rousseau qui défend les intérêts de Rey, contre les siens, eu rejetant les propositions qu'on lui fait ; et l'énergie avec laquelle il repousse toute mutilation. Il devait trouver inconséquente et bizarre la responsabilité qui pesait sur lui, malgré le consentement ou l'approbation du magistrat chai-gé de laisser circuler ou d'arrêter un ouvrage. Il était à la veille d'être victime de cette inconséquence.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXXXV – À M. de Malesherbes

Montmorency, le 23 décembre 1761.

Il fut un temps, monsieur, où vous m'honorâtes de votre estime, et où je ne m'en sentais pas indigne : ce temps est passé, je le reconnais enfin ; et quoique votre patience et vos bontés envers moi soient inépuisables, je ne puis plus les attribuer à la même cause sans le plus ridicule aveuglement. Depuis plus de six semaines ma conduite et mes lettres ne sont qu'un tissu d'iniquités, de folies, d'impertinences. Je vous ai compromis, monsieur, j'ai compromis madame la maréchale de la manière du monde la plus punissable. Vous avez tout enduré, tout fait pour calmer mon délire ; et cet excès d'indulgence, qui pouvait le prolonger, est en effet ce qui Ta détruit. J'ouvre en frémissant les yeux sur moi, et je me vois tout aussi méprisable que je le suis devenu. Devenu ! non ; l'homme qui porta cinquante ans le coeur que je sens renaître en moi n'est point celui qui peut s'oublier au point que je viens de faire : on ne demande point pardon à mon âge, parce qu'on n'en mérite plus ; mais, monsieur, je ne prends aucun intérêt à celui qui vient d'usurper et déshonorer mon nom. Je l'abandonne à votre juste indignation, mais il est mort pour ne plus renaître : daignez rendre votre estime à celui qui vous écrit maintenant ; il ne saurait s'en passer, et ne méritera jamais de la perdre. Il en a pour garant, non sa raison, mais son état qui le met désormais à l'abri des grandes passions.

Quoique je ne doive ni ne veuille plus, monsieur, vous importuner de l'affaire de Duchesne, et que je prétende encore moins m'excuser envers lui, je ne puis cependant me dispenser de vous dire que, s'il était vrai qu'il m'eut proposé de ne m'envoyer les bonnes feuilles que volume à volume, alors mes alarmes et le bruit que j'en ai fait ne seraient plus seulement les actes d'un fou, mais d'un vrai coquin.

Copyright Arvensa Editions

Il faut vous avouer aussi, monsieur, que je n'ose écrire à madame la maréchale, et que je ne sais comment m'y prendre auprès d'elle, ignorant à quel point elle peut être irritée.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXXXVI – À M. Huber

Montmorency, le 24 décembre 1761.

J'étais, monsieur, dans un accès du plus cruel des maux du corps, quand je reçus votre lettre et vos idylles. Après avoir lu la lettre, j'ouvris machinalement le livre, comptant le refermer aussitôt ; mais je ne le refermai qu'après avoir tout lu, et je le mis à côté de moi pour le relire encore. Voilà l'exacte vérité. Je sens que votre ami Gessner est un homme selon mon coeur, d'où vous pouvez juger de son traducteur et de son ami, par lequel seul il m'est connu. Je vous sais, en particulier, un gré infini d'avoir osé dépouiller notre langue de ce sot et précieux jargon qui ôte toute vérité aux images et toute vie aux sentiments. Ceux qui veulent embellir et parer la nature sont des gens sans âme et sans goût qui n'ont jamais connu ses beautés. Il y a six ans que je coule dans ma retraite une vie assez semblable à celle de Ménalque et d'Amyntas, au bien près, que j'aime comme eux, mais que je ne sais pas faire ; et je puis vous protester, monsieur, que j'ai plus vécu durant ces six ans que je n'avais lait dans tout le cours de ma vie. Maintenant vous me faites désirer de revoir encore un printemps, pour" faire avec vos charmants pasteurs de nouvelles promenades, pour partager avec eux ma solitude, et pour revoir avec eux des asiles champêtres qui ne sont pas inférieurs à ceux que M. Gessner et vous avez si bien décrits. Saluez-le de ma part, je vous supplie, et recevez aussi mes remerciements et mes salutations.

Voulez-vous bien, monsieur, quand vous écrirez à Zurich, faire dire mille choses pour moi à M. Usteri ? J'ai reçu de sa part une lettre que je ne me lasse point de relire, et qui contient des relations d'un paysan plus sage, plus vertueux, plus sensé que tous les philosophes de l'univers. Je suis fâché qu'il ne me marque pas le nom de cet homme respectable[733]. Je lui voulais répondre un peu au long, mais mon déplorable état m'en a

Copyright Arvensa Editions

empêché jusqu'ici.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXXXVII – À Madame la maréchale de Luxembourg

Montmorency, le 24 décembre 1761.

Je sens vivement tous mes torts et je les expie : oubliez-les, madame la maréchale, je vous en conjure. Il est certain que je ne saurais vivre dans votre disgrâce ; mais si je ne mérite pas que cette considération vous touche, ayez, pour m'en délivrer, moins d'égard à moi qu'à vous. Songez que tout ce qui est grand et beau doit plaire à votre bon coeur, et qu'il n'y a rien de si grand ni de si beau que de faire grâce. Je voulais d'abord supplier M. le maréchal d'employer son crédit pour obtenir la mienne ; mais j'ai pensé que la voie la plus courte et la plus simple était de recourir directement à vous, et qu'il ne fallait point arracher de votre complaisance ce que j'aime mieux devoir à votre seule générosité. Si l'histoire de mes fautes en faisait l'excuse, je reprendrais ici le détail des indices qui m'ont alarmé, et que mon imagination troublée a changés en preuves certaines : mais, madame la maréchale, quand je vous aurai montré comme quoi je fus un extravagant, je n'en serai pas plus pardonnable de l'être ; et je ne vous demande pas ma grâce parce qu'elle m'est due, mais parce qu'il est digne de vous de me l'accorder.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCXXXVIII– À Madame La Tour

À Montmorency le 11 janvier 1761.

Saint-Preux avait trente ans, se portait bien, et n'était occupé que de ses plaisirs : rien ne ressemble moins à Saint-Preux que J. J. Rousseau. Sui une lettre pareille à la dernière, Julie se fût moins offensée de mon silence qu'alarmée de mon état ; elle ne se fut point, en pareil cas, amusée à compter des lettres et à souligner des mots : rien ne ressemble moins à Julie que madame de Vous avez beaucoup d'esprit, madame, vous êtes bien aise de le montrer, et tout ce que vous voulez de moi ce sont des lettres : vous êtes plus de votre quartier que je ne pensais.

Copyright Arvensa Editions

1762

Lettre CCXXXVIII– À Madame La Tour
Lettre CCLXXXIX – À la même
Lettre CCLXC – À M. de Malesherbes
Lettre CCLXCI – À M. Moultou
Lettre CCLXCII – À Madame la maréchale de Luxembourg
Lettre CCLXCIII – À la même
Lettre CCLXCIV – À la même
Lettre CCLXCV – À Madame La Tour
Lettre CCLXCVI – À la même
Lettre CCLXCVII – À M. Moultou
Lettre CCLXCVIII – À MM. De la Société Économique de Berne
Lettre CCLXCIX – À M. de Malesherbes
Lettre CCC – À Madame la maréchale de Luxembourg
Lettre CCCI – À Madame La Tour
Lettre CCCII – À Madame la maréchale de Luxembourg
Lettre CCCIII – À M. de Sartine
Lettre CCCIV – À Madame La Tour
Lettre CCCV – À M. Moultou
Lettre CCCVI – À Madame la marquise de Créqui
Lettre CCCVII – À Madame La Tour
Lettre CCCVIII – À la même
Lettre CCCIX – À M. Néaulme
Lettre CCCX – À M. Moultou
Lettre CCCXI – À Madame de Créqui
Lettre CCCXII – À Madame La Tour
Lettre CCCXIII – À M. de la Poplinière
Lettre CCCXIV – À M. Moultou
Lettre CCCXV – À M. le maréchal de Luxembourg
Lettre CCCXVI – À M. le prince de Conti
Lettre CCCXVII – À Madame la maréchale de Luxembourg
Lettre CCCXVIII – À M. le maréchal de Luxembourg

Copyright Arvensa Editions

Lettre CCCXIX – À Mademoiselle le Vasseur
Lettre CCCXX – À M. Moultou
Lettre CCCXXI – À M. de Gingins de Moiry
Lettre CCCXXII – À M. Moultou
Lettre CCCXXIII – À M. le maréchal de Luxembourg
Lettre CCCXXIV – À Madame Cramer de Lon
Lettre CCCXXV – À Madame la comtesse de Boufflers
Lettre CCCXXVI – À M. Moultou
Lettre CCCXXVII – Au même
Lettre CCCXXVIII – À Milord Maréchal
Lettre CCCXXIX – Au roi de Prusse
Lettre CCCXXX – À M. Moultou
Lettre CCCXXXI – À M. de Gingins de Moiry
Lettre CCCXXXII – À M…
Lettre CCCXXXIII – À Madame la maréchale de Luxembourg
Lettre CCCXXXIV – À M. Moultou
Lettre CCCXXXV – À M. Marcet
Lettre CCCXXXVI – À Madame la comtesse de Boufflers
Lettre CCCXXXVII – À M. Moultou
Lettre CCCXXXVIII – Au même
Lettre CCCXXXIX – À Madame la maréchale de Luxembourg
Lettre CCCXL – À Madame la maréchale de Luxembourg
Lettre CCCXLI – À Milord Maréchal
Lettre CCCXLII – À Madame La Tour
Lettre CCCXLIII – À M. de Montmollin
Lettre CCCXLIV – À M. Jacob Vernet
Lettre CCCXLV – À M. Moultou
Lettre CCCXLVI – À M. Théodore Rousseau
Lettre CCCXLVII – À M. Pictet
Lettre CCCXLVIII – À Madame La Tour
Lettre CCCXLIX – À la même
Lettre CCCL – À Madame la comtesse de Boufflers
Lettre CCCLI – À M. Moultou
Lettre CCCXLII – Au même

Copyright Arvensa Editions

Lettre CCCXLIII – À M. de Malesherbes
Lettre CCCXLIV – À M. de Mouchon
Lettre CCCXLV – À Madame la comtesse de Boufflers
Lettre CCCXLVI – Au roi de Prusse
Lettre CCCXLVII – À Milord Maréchal
Lettre CCCXLVIII – À M. de Malesherbes
Lettre CCCXLIX – À Milord Maréchal
Lettre CCCLX – À M. Moultou
Lettre CCCLXI – Au même
Lettre CCCLXII – À Madame La Tour
Lettre CCCLXIII – À M. Moultou
Lettre CCCLXIV – À M. de Montmollin
Lettre CCCLXV – À M. ***
Lettre CCCLXVI – À M. Loiseau de Mauléon
Lettre CCCLXVII – À Mademoiselle d'Ivernois
Lettre CCCLXVIII – À Madame la comtesse de Boufflers
Lettre CCCLXIX – À M…
Lettre CCCLXX – À Madame La Tour
Lettre CCCLXXI – À M. Moultou
Lettre CCCLXXII – A.M.D.L.C

Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXXXIX – À la même

Montmorency, le 21 janvier 1762.

Je vous ai écrit, madame, espérant à peine de revoir le soleil ; je vous ai écrit dans un état où, si vous aviez souffert la centième partie de mes maux, vous n'auriez sûrement guère songé à m'écrire ; je vous ai écrit dans des moments où une seule ligne est sans prix. Là-dessus, tout ce que vous avez fait de votre côté a été de compter les lettres, et voyant que j'étais en reste avec vous de ce côté, de m'envoyer pour toute consolation des plaintes, des reproches, et même des invectives. Après cela, vous apprenez dans le public que j'ai été très mal, et que je le suis encore ; cela fait nouvelle pour vous. Vous n'en avez rien vu dans mes lettres ; c'est, madame, que votre coeur n'a pas autant d'esprit que votre esprit. Vous voulez alors être instruite de mon état ; vous demandez que ma gouvernante vous écrive ; mais ma gouvernante n'a pas d'autre secrétaire que moi, et quand dans ma situation l'on est obligé de faire ses bulletins soi-même, en vérité l'on est bien dispensé d'être exact. D'ailleurs je vous avoue qu'un commerce de querelles n'a pas pour moi d'assez grands charmes pour me fatiguer à l'entretenir. Vous pouvez vous dispenser de mettre à prix la restitution de votre estime ; car je vous jure, madame, que c'est une restitution dont je ne me soucie point.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXC – À M. de Malesherbes

Montmorency, le 8 février 1762.

Sitôt que j'appris, monsieur, que mon ouvrage serait imprimé en France, je prévis ce qui m'arrive, et j'en suis moins fâché que si j'en étais surpris. Mais n'y aurait-il pas moyen de remédier pour l'avenir aux inconvénients que je prévois encore, si, publiant d'abord les deux premiers volumes, Duchesne et Néaulme son correspondant restent propriétaires des deux autres ? Il résultera certainement de toutes ces cascades des difficultés et des embarras qui pourraient tellement prolonger la publication de mon livre qu'il serait à la fin supprimé ou mutilé, ou que je serais forcé de recourir tôt ou tard à quelque expédient dont ces libraires croiraient avoir à se plaindre. Le remède à tout cela me paraît simple ; la moitié du livre est faite ou à peu près, la moitié de la somme est payée ; que le marché soit résilié pour le reste, et que Duchesne me rende mon manuscrit : ce sera mon affaire ensuite d'en disposer comme je l'entendrai. Bien entendu que cet arrangement n'aura lieu qu'avec l'agrément de madame la maréchale, qui sûrement ne le refusera pas lorsqu'elle saura mes raisons. Si vous vouliez bien, monsieur, négocier cette affaire, vous soulageriez mon coeur d'un grand poids qui m'oppressera sans relâche jusqu'à ce qu'elle soit entièrement terminée.

Quant aux changements à faire dans les deux premiers volumes avant leur publication, je voudrais bien qu'ils fussent une fois tellement spécifiés que je fusse assuré qu'on n'en exigera pas d'ultérieurs, ou, pour parler plus juste, qu'ils ne seront pas nécessaires ; car, monsieur, je serais bien fâché que, par égard pour moi, vous laissassiez rien qui pût tirer à conséquence : il vaudrait alors cent fois mieux suivre l'idée d'envoyer toute l'édition hors du pays. C'est de quoi l'on ne peut juger qu'après avoir vu bien précisément à quoi se réduit tout ce qu'il s'agit d'ôter ou de changer ; car je

Copyright Arvensa Editions

crains sur toute chose qu'on n'y revienne à deux fois. Pour prévenir cela, je vous supplie, monsieur, de lire ou faire lire les deux volumes en entier, afin qu'il ne s'y trouve plus rien qui n'ait été vu.

Je ne vous parlerai point de votre visite, jugeant que ce silence doit être entendu de vous. Agréez, monsieur, mon profond respect.

Je ne vois point qu'il soit nécessaire que vous vous donniez la peine d'envoyer ici personne pour cette affaire ; il suffira peut-être de m'envoyer une note de ce qui doit être ôté, et j'écrirai là-dessus à Duchesne de faire Tes cartons nécessaires ; car, encore une fois, monsieur, je neveux en cette occasion disputer sur rien, et je serais bien fâché de laisser un seul mot qui put faire trouver étrange qu'on eût laissé faire cette édition à Paris. Indiquez seulement ce qu'il convient qu'on ôte, et tout cela sera ôté. Une seule chose me fait de la peine, c'est qu'on ne saurait exiger de Néaulme de faire en Hollande les mêmes cartons, et que, ne les faisant pas, son édition pourrait nuire à celle de Duchesne.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXCI – À M. Moultou

Montmorency, le 16 février 1762.

Plus de monsieur, cher Moultou, je vous en supplie ; je ne puis souffrir ce mot là entre gens qui s'estiment et qui s'aiment : je tâcherai de mériter que vous ne vous en serviez plus avec moi.

Je suis touché de vos inquiétudes sur ma sûreté ; mais vous devez comprendre que, dans l'état où je suis, il y a plus de franchise que de courage à dire des vérités utiles, et je puis désormais mettre les hommes au pis, sans avoir grand-chose à perdre. D'ailleurs, en tout pays, je respecte la police et les lois ; et, si je parais ici les éluder, ce n'est qu'une apparence qui n'est point fondée ; on ne peut être plus en règle que je le suis. Il est vrai que si l'on m'attaquait, je ne pourrais sans bassesse employer tous mes avantages pour me défendre ; mais il n'en est pas moins vrai qu'on ne pourrait m'attaquer justement, et cela suffit pour ma tranquillité : toute ma prudence dans ma conduite est qu'on ne puisse jamais me faire mal sans me faire tort ; mais aussi je ne me dépars jamais de là. Vouloir se mettre à l'abri de l'injustice, c'est tenter l'impossible, et prendre des précautions qui n'ont point de fin. J'ajouterai qu'honoré dans ce pays de l'estime publique, j'ai une grande défense dans la droiture de mes intentions, qui se fait sentir dans mes écrits. Le Français est naturellement humain et hospitalier : que gagnerait-on de persécuter un pauvre malade qui n'est sur le chemin de personne, et ne prêche que la paix et la vertu ? Tandis que l'auteur du livre *de l'Esprit* vit en paix dans sa patrie, J. J. Rousseau peut espérer de n'y être pas tourmenté.

Tranquillisez-vous donc sur mon compte, et soyez persuadé que je ne risque rien. Mais pour mon livre, je vous avoue qu'il est maintenant dans un état de crise qui me fait craindre pour son sort. Il faudra peut-être n'en laisser paraître qu'une partie, ou le mutiler misérablement ; et, là-dessus,

Copyright Arvensa Editions

je vous dirai que mon parti est pris. Je laisserai ôter ce qu'on voudra des deux premiers volumes ; mais je ne souffrirai pas qu'on touche à la Profession de foi : il faut qu'elle reste telle qu'elle est, ou qu'elle soit supprimée : la copie qui est entre vos mains me donne le courage de prendre ma résolution là-dessus. Nous en reparlerons quand j'aurai quelque chose de plus à vous dire ; quant à présent tout est suspendu. Le grand éloignement de Paris et d'Amsterdam fait que toute cette affaire se traite fort lentement et tire extrêmement en longueur.

L'objection que vous me faites sur l'état de la religion en Suisse et à Genève, et sur le tort que peut faire l'écrit en question, serait plus grave si elle était fondée ; mais je suis bien éloigné de penser comme vous sur ce point. Vous dites que vous avez lu vingt fois cet écrit ; eh bien ! cher Moultou, lisez-le encore une vingt-unième ; et si vous persistez alors dans votre opinion, nous la discuterons.

J'ai du chagrin de l'inquiétude de monsieur votre père, et surtout par l'influence qu'elle peut avoir sur votre voyage ; car, d'ailleurs, je pense trop bien de vous pour croire que quand votre fortune serait moindre, vous en fussiez plus malheureux. Quand votre résolution sera tout-à-fait prise là-dessus, marquez-le-moi, afin que je vous garde ou vous envoie le misérable chiffon auquel votre amitié veut bien mettre un prix. J'aurais d'autant plus de plaisir à vous voir, que je me sens un peu soulagé et plus en état de profiter de votre commerce ; j'ai quelques instants de relâche que je n'avais pas auparavant, et ces instants me seraient plus chers si je vous avais ici. Toutefois vous ne me devez rien, et vous devez tout à votre père, à votre famille, à votre état ; et l'amitié qui se cultive aux dépens du devoir n'a plus de charmes. Adieu, cher Moultou ; je vous embrasse de tout mon coeur. J'ai brillé votre précédente lettre : mais pourquoi signer ? avez-vous peur que je ne vous reconnaisse pas ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXCII – À Madame la maréchale de Luxembourg

Montmorency, le 18 février 1762.

Vous êtes, madame la maréchale, comme la Divinité, qui ne parle aux mortels que par les soins de sa providence et les dons de sa libéralité. Quoique ces marques de votre souvenir me soient très précieuses, d'autres me le seraient encore plus : mais quand on est si riche, on ne doit pas être insatiable ; et il faut bien, quant à présent, me contenter du bien que vous me faites en signe de celui que vous me voulez. Avec quel empressement je vois approcher le temps de recevoir des témoignages d'amitié de votre bouche, et combien cet empressement n'augmenterait-il pas encore, si mes maux, me donnant lui peu de relâche, me laissaient plus en état d'en profiter ! Oh ! venez, madame la maréchale : quand, aux approches de Pâques, j'aurai vu M. le maréchal et vous, en quelque situation que je reste, je chanterai d'un coeur content le cantique de Siméon.

M de Malesherbes vous aura dit, madame la maréchale, qu'il se présente, sur la publication de mon ouvrage, quelques difficultés que j'ai prévues depuis longtemps, et qu'il faudra lever par des changements pour la partie qui est imprimée ; mais quant à la partie qui ne l'est pas, je souhaite fort, tant pour la sûreté du libraire que pour ma propre tranquillité, qu'elle ne soit pas imprimée en France. Ce même libraire ne devant plus l'imprimer lui-même, il est inutile qu'il en reste chargé pour la faire imprimer en pays étranger par un autre ; et toutes ces cascades, diminuant mon inspection sur mon propre ouvrage, le laissent trop à la discrétion de ces messieurs-là. Voilà ce qui me fait désirer, si vous l'agréez, que le traité soit annulé pour cette partie, que les billets soient rendus à Duchesne, et que le reste de mon manuscrit me soit aussi rendu. J'aime beaucoup mieux supprimer mon ouvrage que le mutiler ; et, s'il lui demeure, il faudra nécessairement qu'il soit mutilé, gâté, estropié pour le

Copyright Arvensa Editions

faire paraître ; ou, ce qui est encore pis, qu'il reste après moi à la discrétion d'autrui, pour être ensuite publié sous mon nom dans l'état où l'on voudra le mettre. Je vous supplie, madame la maréchale, de peser ces considérations, et de décider là-dessus ce que vous jugez à propos qui se fasse ; car mon plus grand désir dans cette affaire est qu'il vous plaise d'en être l'arbitre, et que rien ne soit fait que sur votre décision.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXCIII – À la même

Montmorency, le 19 février 1762.

Je vois, madame la maréchale, que vous ne vous lassez point de prendre soin de mon malheureux livre : et véritablement il a grand besoin de votre protection et de celle de M, de Malesherbes, qui a poussé la bonté jusqu'à venir même à Montmorency pour cela. Je crains que le parti de faire imprimer les deux derniers volumes en Hollande ne devienne chaque jour sujet à plus d'inconvénients, parce que Duchesne, paresseux ou diligent toujours mal à propos, a commencé ces deux volumes, quoique je lui eusse écrit de suspendre : mais comme, de peur d'en trop dire, je ne lui ai écrit que par forme de conseil, il n'en a tenu compte ; et ce sera du travail perdu dont il faudra le dédommager, à moins qu'il n'envoie les feuilles en Hollande ; auquel cas autant vaudrait peut-être qu'il achevât et prît le même parti pour le tout. Je souffre véritablement, madame la maréchale, du tracas que tout ceci vous donne depuis si longtemps ; et moi, de mon côté, j'en suis aussi depuis cinq mois dans des angoisses continuelles, sans qu'il me soit possible encore de prévoir quand et comment tout ceci finira. Voici une petite note en réponse à celle que M. de Malesherbes m'a envoyée, et que je suppose que vous aurez vue. Je vous supplie de la lui communiquer quand il sera de retour.

Vous me marquez et M. le maréchal me marque aussi que vous me cherchez un chien. En combien de manières ne vous occupez-vous point de moi ! Mais, madame, ce n'est pas un autre chien qu'il me faut, c'est un autre Turc, et le mien était unique : les pertes de cette espèce ne se remplacent point. J'ai juré que mes attachements de toutes les sortes seraient désormais les derniers. Celui-là, dans son espèce, était du nombre ; et pour avoir un chien auquel je ne m'attache point, je l'aime mieux de toute autre main que de la vôtre. Ainsi ne songez plus, de grâce,

Copyright Arvensa Editions

à m'en chercher un. Bonjour, madame la maréchale ; bonjour, monsieur le maréchal : je ne vous écris jamais à l'un ou à l'autre sans m'attendrir sur cette réflexion, qu'il y a longtemps que je n'ai plus de moments heureux de la part des hommes que ceux qui me viennent de vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXCIV – À la même

Montmorency, le 25 mars 1762.

Il faut, madame la maréchale, que je vous confie mes inquiétudes, car elles troublent mon coeur à proportion qu'il tient à ses attachements. M. le maréchal ayant été incommodé, et M. Dubertier ayant bien voulu m'informer de son état, je l'avais prié de continuer jusqu'à son entier rétablissement ; et précisément depuis ce moment il ne m'a pas récrit un mot : le même M. Dubertier est venu hier à Montmorency, et ne m'a rien fait dire. J'ai écrit en dernier lieu à M. le maréchal, et il ne m'a pas répondu. Le temps du voyage approche ; il avait accoutumé de me réjouir le coeur en me l'annonçant, et cette fois il a gardé le silence : enfin tout le monde se tait, et moi je m'alarme. C'est un défaut très importun, je le sens bien, aux personnes qui me sont chères, mais qui, tenant à mon caractère, est impossible à guérir, et que la solitude et les maux ne font qu'augmenter. Ayez-en pitié, madame la maréchale, vous qui m'en pardonnez tant d'autres, et sur qui tant de marques d'intérêt et de bonté que j'ai reçues de vous en dernier lieu m'empêchent d'étendre mes craintes. Engagez, de grâce, M. le maréchal à les dissiper par une simple feuille de papier blanc. Ce témoignage si chéri, si désiré, me dira tout ; et, en vérité, j'en ai besoin pour goûter sans alarmes l'attente du moment qui s'approche, et pour me livrer sans crainte à l'épanouissement de coeur que j'éprouve toujours en vous abordant.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXCV – À Madame La Tour

Ce 4 avril 1762.

Ma situation, madame, est toujours la même, et j'avoue que sa durée me la rend quelquefois pénible à supporter ; elle me met hors d'état d'entretenir aucune correspondance suivie, et le ton de vos précédentes lettres achevait de me déterminer à n'y plus répondre ; mais vous en avez pris un dans les dernières auquel j'aurai toujours peine à résister. N'abusez pas de ma faiblesse, madame ; de grâce, devenez moins exigeante, et ne faites pas le tourment de ma vie d'un commerce qui, dans tout autre état, en ferait l'agrément.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXCVI – À la même

24 avril 1762.

J'étais si occupé, madame, à l'arrivée de votre exprès, que je fus contraint d'user de la permission de ne lui donner qu'une réponse verbale. Je n'ai pas un coeur insensible à l'intérêt qu'on paraît prendre à moi, et je ne puis qu'être touché de la persévérance d'une personne faite pour éprouver celle d'autrui ; mais, quand je songe que mon âge et mon état ne me laissent plus sentir que la gêne du commerce avec les dames, quand je vois ma vie pleine d'assujettissements, auxquels vous en ajoutez un nouveau, je voudrais bien pouvoir accorder le retour que je vous dois avec la liberté de ne vous écrire que lorsqu'il m'en prend envie. Quant au silence de votre amie, j'en avais deviné la cause, et ne lui en savais point mauvais gré, quoiqu'elle rendît en cela plus de justice à ma négligence qu'à mes sentiments. Du reste, cette fierté ne me déplaît pas, et je la trouve de fort bon exemple. Bonjour, madame ; on n'a pas besoin d'être bienfaisant pour vous rendre ce qui vous est dû ; il suffit d'être juste, et c'est ce que : je serai toujours avec vous, tout au moins.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXCVII – À M. Moultou

Montmorency, le 26 avril 1762.

Je voulais, mon cher concitoyen, attendre, pour vous écrire et pour vous envoyer le chiffon ci-joint, puisque vous le désirez, de pouvoir vous annoncer définitivement le sort de mon livre ; mais cette affaire se prolonge trop pour m'en laisser attendre la fin. Je crois que le libraire a pris le parti de revenir au premier arrangement, et de faire imprimer en Hollande, comme il s'y était d'abord engagé. J'en suis charmé ; car c'était toujours malgré moi que, pour augmenter son gain, il prenait le parti de faire imprimer en France, quoique de ma part je fusse autant en règle qu'il me convient, et que je n'eusse rien fait sans l'aveu du magistrat. Mais maintenant que le libraire a reçu et payé le manuscrit, il en est le maître. Il ne me le rendrait pas quand je lui rendrais son argent ; ce que j'ai voulu faire inutilement plusieurs fois, et ce que je ne suis plus en état de faire. Ainsi j'ai résolu de ne plus m'inquiéter de cette affaire, et de laisser courir sa fortune au livre, puisqu'il est trop tard pour l'empêcher.

Quoique par là toute discussion sur le danger de la Profession de foi devienne inutile, puisque assurément, quand je la voudrais retirer, le libraire ne me la rendrait pas, j'espère pourtant que vous avez mis ses effets au pis, en supposant qu'elle jetterait le peuple parmi nous dans une incrédulité absolue ; car, premièrement, je n'ôte pas à pure perte, et même je n'ôte rien, et j'établis plus que je ne détruis. D'ailleurs le peuple aura toujours une religion positive, fondée sur l'autorité des hommes ; et il est impossible que, sur mon ouvrage, le peuple de Genève en préfère une autre à celle qu'il a. Quant aux miracles, ils ne sont pas tellement liés à cette autorité qu'on ne puisse les en détacher à certain point ; et cette séparation est très importante à faire, afin qu'un peuple religieux ne soit pas à la discrétion des fourbes et des novateurs ; car, quand vous ne tenez

Copyright Arvensa Editions

le peuple que par les miracles, vous ne tenez rien. Ou je me trompe fort, ou ceux sur qui mon livre ferait quelque impression, parmi le peuple, en seraient beaucoup plus gens de bien, et n'en seraient guère moins chrétiens, ou plutôt ils le seraient plus essentiellement. Je suis donc persuadé que le seul mauvais effet que pourra faire mon livre parmi les nôtres, sera contre moi, et même je ne doute point que les plus incrédules ne soufflent encore plus le feu que les dévots : mais cette considération ne m'a jamais retenu de faire ce que j'ai cru bon et utile. Il y a longtemps que j'ai mis les hommes au pis ; et puis je vois très bien que cela ne fera que démasquer des haines qui couvent ; autant vaut les mettre à leur aise. Pouvez-vous croire que je ne m'aperçoive pas que ma réputation blesse les yeux de mes concitoyens, et que si Jean-Jacques n'était pas de Genève, Voltaire y eût été moins fêté ? Il n'y a pas une ville de l'Europe dont il ne me vienne des visites à Montmorency, mais on n'y aperçoit jamais la trace d'un Genevois ; et quand il y en est venu quelqu'un, ce n'a jamais été que des disciples de Voltaire, qui ne sont venus que comme espions. Voilà, très cher concitoyen, la véritable raison qui m'empêchera de jamais me retirera Genève ; un seul haineux empoisonnerait tout le plaisir d'y trouver quelques amis. J'aime trop ma patrie pour supporter de me voir haï : il vaut mieux vivre et mourir en exil. Dites-moi donc ce que je risque. Les bons sont à l'épreuve, et les autres me haïssent déjà. Ils prendront ce prétexte pour se montrer, et je saurai du moins à qui j'ai affaire. Du reste, nous n'en serons pas sitôt à la peine. Je vois moins clair que jamais dans le sort de mon livre ; c'est un abîme de mystère où je ne saurais pénétrer. Cependant il est payé, du moins en partie, et il me semble que dans les actions des hommes, il faut toujours, en dernier ressort, remonter à la loi de l'intérêt. Attendons.

Le *Contrat social* est imprimé, et vous en recevrez, par l'envoi de Rey, douze exemplaires, franc de port, comme j'espère ; sinon vous aurez la bonté de m'envoyer la note de vos déboursés. Voici la distribution que je vous prie de vouloir bien faire des onze qui vous resteront, le vôtre prélevé.

Un à la Bibliothèque, etc.

À propos de la Bibliothèque, ne sachant point le nom des messieurs qui en sont chargés à présent, et par conséquent ne pouvant leur écrire, je vous prie de vouloir bien leur dire de ma part que je suis chargé, par M. le maréchal de Luxembourg, d'un présent pour la Bibliothèque. C'est un

Copyright Arvensa Editions

exemplaire de la magnifique édition des Fables de La Fontaine, avec des figures d'Oudry, en quatre volumes in-folio. Ce beau livre est actuellement entre mes mains, et ces messieurs le feront retirer quand il leur plaira. S'ils jugent à propos d'en écrire une lettre de remerciement à M. le maréchal, je crois qu'ils feraient une chose convenable. Adieu, cher concitoyen ; ma feuille est finie, et je ne sais finir avec vous que comme cela. Je vous embrasse.

P. S. Vous verrez que cette lettre est écrite à deux reprises, parce que je me suis fait une blessure à la main droite, qui m'a longtemps empêché de tenir la plume. C'est avec regret que je vous fais coûter un si gros port, mais vous l’avez voulu.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXCVIII – À MM. De la Société Économique de Berne

Montmorency, le 29 avril 1762.

Vous êtes moins inconnus, messieurs, que vous lie pensez, et il faut que votre société ne manque pas de célébrité dans le monde, puisque le bruit en est parvenu dans cet asile à un homme qui n'a plus aucun commerce avec les gens de lettres. Vous vous montrez par un coté si intéressant, que votre projet ne peut manquer d'exciter le public, et surtout les honnêtes gens, à vouloir vous connaître ; et pourquoi voulez-vous dérober aux hommes le spectacle si touchant et si rare dans notre siècle, de vrais citoyens aimant leurs frères et leurs semblables, et s'occupant sincèrement du bonheur de la patrie et du genre humain ?

Quelque beau cependant que soit votre plan, et quelques talents que vous ayez pour l'exécuter, ne vous flattez pas d'un succès qui réponde entièrement à vos vues. Les préjugés qui ne tiennent qu'à l'erreur se peuvent détruire, mais ceux qui sont fondés sur nos vices ne tomberont qu'avec eux. Vous voulez commencer par apprendre aux hommes la vérité pour les rendre sages ; et, tout au contraire, il faudrait d'abord les rendre sages pour leur faire aimer la vérité. La vérité n'a presque jamais rien fait dans le monde, parce que les hommes se conduisent toujours plus par leurs passions que par leurs lumières, et qu'ils font le mal, approuvant le bien. Le siècle où nous vivons est des plus éclairés, même en morale : est-il des meilleurs ? Les livres ne sont bons à rien ; j'en dis autant des académies et des sociétés littéraires ; on ne donne jamais, à ce qui en sort d'utile, qu'une approbation stérile : sans cela, la nation qui a produit les Fénélon, les Montesquieu, les Mirabeau, ne serait-elle pas la mieux conduite et la plus heureuse de la terre ? En vaut-elle mieux depuis les écrits de ces grands hommes ? et un seul abus a-t-il été redressé sur leurs maximes ? Ne

Copyright Arvensa Editions

vous flattez pas de faire plus qu'ils n'ont fait. Non, messieurs, vous pourrez instruire les peuples, mais vous ne les rendrez ni meilleurs ni plus heureux. C'est une des choses qui m'ont le plus découragé durant ma courte carrière littéraire, de sentir que, même me supposant tous les talents dont j'avais besoin, j'attaquerais sans fruit des erreurs funestes, et que, quand je les pourrais vaincre, les choses n'en iraient pas mieux. J'ai quelquefois charmé mes maux en satisfaisant mon coeur, mais sans m'en imposer sur l'effet de mes soins. Plusieurs m'ont lu, quelques-uns m'ont approuvé même ; et, comme je l'avais prévu, tous sont restés ce qu'ils étaient auparavant. Messieurs, vous direz mieux et davantage, mais vous n'aurez pas un meilleur succès ; et, au lieu du bien public que vous cherchez, vous ne trouverez que la gloire que vous semblez craindre. Quoi qu'il en soit, je ne puis qu'être sensible à l'honneur que vous me faites de m'associer en quelque sorte, par votre correspondance, à de si nobles travaux. Mais, en nie la proposant, vous ignoriez sans doute que vous vous adressiez à un pauvre malade qui, après avoir essayé dix ans du triste métier d'auteur, pour lequel il n'était point fait, y renonce dans la joie de son coeur, et, après avoir eu l'honneur d'entrer en lice avec respect, mais en homme libre, contre une tête couronnée, ose dire, en quittant la plume pour ne la jamais reprendre :

Victor coestus artemque repono.

Mais sans aspirer aux prix donnés par votre munificence, j'en trouverai toujours un très grand dans l'honneur de votre estime ; et si vous me jugez digne de votre correspondance, je ne refuse point de l'entretenir, autant que mon état, ma retraite et mes lumières pourront le permettre ; et, pour commencer par ce que vous exigez de moi, je vous dirai que votre plan, quoique très bien fait, me paraît généraliser un peu trop les idées, et tourner trop vers la métaphysique des recherches, qui deviendraient plus utiles, selon vos vues, si elles avaient des applications pratiques, locales, et particulières. Quant à vos questions, elles sont très belles, la troisième[734], surtout, me plaît beaucoup ; c'est celle qui me tenterait si j'avais à écrire. Vos vues, en la proposant, sont assez claires ; et il faudra que celui qui la traitera soit bien maladroit s'il ne les remplit pas. Dans la première, où vous demandez *quels sont les moyens de tirer un peuple de la corruption*, outre que ce mot de corruption me paraît un peu vague, et rendre la question presque indéterminée, il faudrait commencer peut-être

Copyright Arvensa Editions

par demander s'il est de tels moyens ; car c'est de quoi l'on peut tout au moins douter. En compensation vous pourriez ôter ce que vous ajoutez à la fin, et qui n'est qu'une répétition de la question même, ou en fait une autre tout-à-fait à part[735].

Si j'avais à traiter votre seconde question[736], je ne puis vous dissimuler que je me déclarerais avec Platon pour l'affirmative, ce qui sûrement n'était pas votre intention en la proposant. Faites comme l'académie française, qui prescrit le parti que l'on doit prendre, et qui se garde bien de mettre en problème les questions sur lesquelles elle a peur qu'on ne dise la vérité.

La quatrième[737] est la plus utile, à cause de cette application locale dont j'ai parlé ci-devant ; elle offre de grandes vues à remplir. Mais il n'y a qu'un Suisse, ou quelqu'un qui connaisse à fond la constitution physique, politique et morale du corps helvétique, qui puisse la traiter avec succès. Il faudrait voir soi-même pour oser dire, *O utinam !* Hélas ! c'est augmenter ses regrets de renouveler des voeux formés tant de fois et devenus inutiles. Bonjour, monsieur : je vous salue, vous et vos dignes collègues, de tout mon coeur et avec le plus vrai respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCLXCIX – À M. de Malesherbes

Montmorency, le 7 mai 1762.

C'est à moi, monsieur, de vous remercier de ne pas dédaigner de si faibles hommages, que je voudrais bien rendre plus dignes de vous être offerts. Je crois, à propos de ce dernier écrit, devoir vous informer d'une action du sieur Rey, laquelle a peu d'exemples chez les libraires, et ne saurait manquer de lui valoir quelque partie des bontés dont vous m'honorez. C'est, monsieur, qu'en reconnaissance des profits qu'il prétend avoir faits sur mes ouvrages, il vient de passer, en faveur de ma gouvernante, l'acte d'une pension viagère de trois cents livres ; et cela de son propre mouvement, et de la manière du monde la plus obligeante. Je vous avoue qu'il s'est attaché pour le reste de ma vie un ami par ce procédé ; et j'en suis d'autant plus touché, que ma plus grande peine, dans l'état où je suis, était l'incertitude de celui où je laisserais cette pauvre fille après dix-sept ans de service, de soins, et d'attachement. Je sais que le sieur Rey n'a pas une lionne réputation dans ce pays-ci, et j'ai eu moi-même plus d'une occasion de m'en plaindre, quoique jamais sur des discussions d'intérêt, ni sur sa fidélité à faire honneur à ses engagements. Mais il est constant aussi qu'il est généralement estimé en Hollande ; et voilà, ce me semble, un fait authentique qui doit effacer bien des imputations vagues. En voilà beaucoup, monsieur, sur une affaire dont j'ai le coeur plein ; mais le vôtre est fait pour sentir et pardonner ces choses-là.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCC – À Madame la maréchale de Luxembourg

Montmorency, le 19 mai 1762.

Je ne croyais pas, madame la maréchale, que notre livre pût paraître avant les fêtes ; mais Duchesne me marque qu'il compte pouvoir le mettre en débit la semaine prochaine ; et vous pensez bien que je vois ce qui l'a rendu diligent. J'avais destiné, pour vos distributions et celles de M. le maréchal, les quarante exemplaires qui ont été stipulés de plus que les soixante que je me réserve ordinairement ; mais mes distributions indispensables ont tellement augmenté, que je me vois forcé de vous en voler dix pour y suffire ; sauf restitution cependant, si vous n'en avez pas assez : encore ai-je espéré que vous voudriez bien en faire agréer lui à M. le prince de Conti, et un autre à M. le duc de Villeroi, désirant qu'ils reçoivent quelque prix auprès d'eux de la main qui les offrira. Je voudrais bien en présenter un exemplaire à M. le marquis d'Armentières, qui m'a paru prendre intérêt à cet ouvrage ; mais ne sachant comment le lui envoyer, je vous supplie, madame la maréchale, de vouloir bien, si vous le jugez à propos, vous charger de cet envoi, et j'en remplirai le vide.

J'ai écrit à Duchesne d'envoyer les trente exemplaires à l'hôtel de Luxembourg, dans le courant de la semaine, et de commencer, dimanche prochain 23, mes distributions, dont je lui ai envoyé la note. Si vous voulez bien, madame la maréchale, n'ordonner les vôtres que le même jour, cela fera que moins de gens auront à se plaindre que d'autres aient eu le livre avant eux. Au reste, quel que soit son succès dans le monde, mon dernier ouvrage ayant été publiquement honoré de vos soins et de votre protection, je crois ma carrière très heureusement couronnée : il était impossible de mieux finir.

Pour éviter tout double emploi, je crois devoir vous prévenir, madame la maréchale, que j'enverrai un exemplaire à madame la comtesse de

Copyright Arvensa Editions

Boufflers, ainsi qu'au chevalier de Lorenzy.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCI – À Madame La Tour

À Montmorency, le 23 mai 1762.

Vous • avez fait, • madame, un petit quiproquo : voilà la lettre de votre heureux papa ; redemandez-lui la mienne, je vous prie : étant pour moi, elle est à moi, je ne veux pas la perdre ; car depuis que vous avez changé de ton, votre douceur me gagne, et je m'affectionne de plus en plus à tout ce qui me vient de vous. Ce petit accident même ne vous rend pas, dans mon esprit, un mauvais office ; et dût-il entrer du bonheur dans cette affaire, on ne peut que bien penser des moeurs d'une jeune femme dont les méprises ne sont pas plus dangereuses.

Mais à juger de vos sociétés par les gens dont vous m'avez parlé, j'avoue que ce préjugé vous serait bien moins favorable. Je n'avais de ma vie ouï parler de Sire-Jean, non plus que de M. Maillard, dont vous m'avez fait mention ci-devant. Mon prétendu jugement contre vous a été controuvé par le premier, ainsi que mon prétendu voyage à Paris par l'autre. Je n'aime point à prononcer ; je ne blâme qu'avec connaissance, et ne vais jamais à Paris. Que faut-il donc penser de ces messieurs-là, madame, et quelle liaison doit exister entre vous et de telles gens ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCII – À Madame la maréchale de Luxembourg

Vendredi 28 mai.

Vous savez, madame la maréchale, qu'il y a une édition contrefaite de mon livre, laquelle doit paraître ces fêtes. Il est certain que si cette édition se débite Duchesne est ruiné, et que si les auteurs ne sont pas découverts je suis déshonoré. Quelque nouvel embarras que ceci vous donne, il ne faut pas qu'il puisse être dit qu'une affaire entreprise par madame la maréchale de Luxembourg ait eu une si triste fin. J'ai écrit hier à M. de Malesherbes : mais j'ai quelque frayeur, je l'avoue, qu'on n'ait abusé de sa confiance, et que l'auteur de la fraude ne soit plus près de lui qu'il ne pense. Car enfin cet auteur est l'imprimeur, ou le correcteur, ou l'homme chargé de cette affaire, ou moi. Or il est bien difficile que ce soit l'imprimeur, puisqu'ils étaient deux, lesquels n'avaient aucune communication ensemble : le correcteur est l'ami du libraire, et même toutes les feuilles n'ont pas passé par ses mains. Resterait donc à chercher le fripon entre deux hommes dont je suis l'un, j'écris aujourd'hui à M. le lieutenant de police, et je vous envoie copie de ma lettre. J'aurais voulu me trouver à votre passage au retour de l'Ile-Adam ; mais je n'ai pu venir à bout de savoir si c'était aujourd'hui on demain que vous deviez venir ; et je suis si faible, si troublé, si occupé, que, ne sachant pas non plus l'heure, je ne tenterai pas même de m'y trouver, espérant me dédommager mardi prochain. Je vous excède, madame la maréchale, j'en suis navré ; mais si cette affaire n'est éclaircie, il faut que j'en meure de désespoir.

Vous comprenez qu'il ne faudrait pas montrer ma lettre à M. de Malesherbes, mais seulement le prier de vouloir bien regarder lui-même à cette affaire. Le premier colporteur saisi d'un exemplaire de la fausse édition donne le bout de la pelote ; il n'y a plus qu'à dévider.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCIII – À M. de Sartine

Du 28 mai 1762.

Monsieur,

Permettez que l'auteur d'un livre sur l'éducation, au sujet duquel requête vous a été présentée, prenne la liberté d'y joindre la sienne. Si l'édition contrefaite est mise en vente, mon libraire en souffrira des pertes que je dois partager ; si les auteurs de la fraude ne sont pas connus, je serai suspect d'en être complice. N'en voilà que trop, monsieur, pour autoriser l'extrême inquiétude où je suis, et l'importunité que je vous cause. À la manière ; dont s'y prennent ces éditeurs frauduleux, j'ai lieu de croire qu'ils se sentent appuyés ; et même, malgré vos ordres, le colporteur de Saugen en promet à ses camarades des exemplaires pour la veille des fêtes. Mais je suis fortement persuadé, sur quelque protection qu'ils comptent, qu'un magistrat de votre intégrité et de votre fermeté ne permettra jamais que cette protection soit portée jusqu'à favoriser les fripons aux dépens de la fortune du libraire et de la réputation de l'auteur.

Daignez, monsieur, agréer mon profond respect, et vous rappeler que je m'honorais de ce sentiment pour vous avant que je pusse prévoir que j'implorerais un jour votre justice.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCIV – À Madame La Tour

Ce samedi 29.

La preuve, madame, que je n'ai point voulu mettre en égalité votre amie et vous, est que son exemplaire vous a été remis, quoique j'eusse son adresse ainsi que la vôtre. J'ai pensé qu'ayant une fille à élever, elle serait peut-être bien aise de voir ce livre ; et comme le libraire le vend fort cher, et qu'elle n'est pas riche, j'ai pensé encore que vous seriez bien aise de le lui offrir. Offrez-le lui donc, madame, non de ma part, mais de la vôtre, et ne lui faites aucune mention de moi. Du reste, quoi que vous puissiez dire, je n'appellerai ni Julie ni Claire deux femmes dont l'une aura des secrets pour l'autre : car, si j'imagine bien les coeurs d Julie et de Claire, ils étaient transparents l'un pour l'autre ; il leur était impossible de se cacher. Contentez-vous, croyez-moi, d'être Marianne ; et si cette Marianne est telle que je me la figure, elle n'a pas trop à se plaindre de son lot.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCV – À M. Moultou

Montmorency, le 30 mai 1762.

L'état critique où étaient vos enfants quand vous m'avez écrit me fait sentir pour vous la sollicitude et les alarmes paternelles. Tirez-moi d'inquiétude aussitôt que vous le pourrez ; car, cher Moultou, je vous aime tendrement.

Je suis très sensible au témoignage d'estime que je reçois de la part de M. de Reventlow, dans la lettre dont vous m'avez envoyé l'extrait : mais outre que je n'ai jamais aimé la poésie française, et que n'ayant pas fait de vers depuis très longtemps, j'ai absolument oublié cette petite mécanique ; je vous dirai, de plus, que je doute qu'une pareille entreprise eût aucun succès ; et, quant à moi du moins, je ne sais mettre en chanson rien de ce qu'il faut dire aux princes : ainsi je ne puis me charger du soin dont veut bien m'honorer M. de Reventlow. Cependant, pour lui prouver que ce refus ne vient point de mauvaise volonté, je ne refuserai pas d'écrire un mémoire pour l'instruction du jeune prince, si M. de Reventlow veut m'en prier. Quant à la récompense, je sais d'où la tirer sans qu'il s'en donne le soin. Aussi-bien, quelque médiocre que puisse être mon travail en lui-même, si je faisais tant que d'y mettre un prix, il serait tel que ni M. de Reventlow, ni le roi de Danemarck, ne pourraient le payer.

Enfin mon livre paraît depuis quelques jours, et il est parfaitement prouvé par l'événement que j'ai payé les soins officieux d'un honnête homme des soupçons les plus odieux. Je ne me consolerai jamais d'une ingratitude aussi noire, et je porte au fond de mon coeur-le poids d'un remords qui ne me quittera plus.

Je cherche quelque occasion de vous envoyer des exemplaires, et, si je ne puis faire mieux, du moins le vôtre avant tout. Il y a une édition de Lyon qui m'est très suspecte, puisqu'il ne m'a pas été possible d'en voir les

Copyright Arvensa Editions

feuilles ; d'ailleurs le libraire Bruyset qui l'a faite s'est signalé dans cette affaire par tant de manoeuvres artificieuses, nuisibles à Néaulme et à Duchesne, que la justice, aussi-bien que l'honneur de l'auteur, demandent que cette édition soit décriée autant qu'elle mérite de l'être. J'ai grand peur que ce ne soit la seule qui sera connue où vous êtes, et que Genève n'en soit infecté. Quand vous aurez votre exemplaire, vous serez en état de faire la comparaison et d'en dire votre avis.

Vous avez bien prévu que je serais embarrassé du transport des *Fables de La Fontaine*. Moi, que le moindre tracas effarouche, et qui laisse dépérir mes propres livres dans les transports, faute d'en pouvoir prendre le moindre soin, jugez du souci où me met la crainte que celui-là ne soit pas assez bien emballé pour ne point souffrir en route, et la difficulté de le faire entrer à Paris sans qu'il aille traînant des mois entiers à la chambre syndicale. Je vous jure que j'aurais mieux aimé en procurer dix autres à la bibliothèque que de faire faire une lieue à celui-là. C'est une leçon pour une autre fois.

Vous qui dites que je suis si bien voulu dans Genève, répondez au fait que je vais vous exposer. Il n'y a pas une ville dans l'Europe dont les libraires ne recherchent mes écrits avec le plus grand empressement. Genève est la seule où Rey n'a pu négocier des exemplaires du Contrat Social. Pas un seul libraire n'a voulu s'en charger. Il est vrai que l'entrée de ce livre vient d'être défendue en France ; mais c'est précisément pour cela qu'il devrait être bien reçu dans Genève ; car même j'y préfère hautement l'aristocratie à tout autre gouvernement. Répondez. Adieu, cher Moultou. Des nouvelles de vos enfants.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCVI – À Madame la marquise de Créqui

Montmorency, fin de mai 1762.

C'est vous, madame, qui m'oubliez ; je le sens fort bien : mais je ne vous laisserai pas faire ; car si j'ai peine à former des liaisons, j'en ai plus encore à les rompre, et surtout...[738]

J'aurai donc soin, malgré vous, de vous faire quelquefois souvenir de moi, mais non pas de la même manière. Ayant posé la plume pour ne la jamais reprendre, je n'aurai plus, grâces au ciel, de pareil hommage à vous offrir[739] ; mais pour ceux d'un coeur plein de respect, de reconnaissance et d'attachement, ils ne finiront pour vous, madame, de ma part, qu'avec ma vie.

Quoi ! vous voulez faire un pèlerinage à Montmorency ? Vous y viendrez visiter ces pauvres reliques genevoises, qui bientôt ne seront bonnes qu'à enchâsser ? Que j'attends avec empressement ce pèlerinage d'une espèce nouvelle, où l'on ne vient pas chercher le miracle, mais le faire ; car vous me trouverez mourant, et je ne doute pas que votre présence ne me ressuscite, au moins pour quinze jours. Au reste, madame, préparez-vous à voir un joli garçon, qui s'est bien formé depuis cinq ou six ans ; j'étais un peu sauvage à la ville, mais je suis venu me civiliser dans les bois.

Monsieur et madame de Luxembourg viennent ici mardi pour un mois. J'ai cru vous devoir cet avertissement, madame, sur la répugnance que vous avez à vous y trouver avec eux. Mais j'avoue que les raisons que vous en alléguez me semblent très mal fondées ; et de plus, j'ai pour eux tant d'attachement et d'estime, que quand on ne m'en parle pas avec éloge, j'aimerais mieux qu'on ne m'en parlât point du tout.

Puisque vous aimez les solitaires, vous aimez aussi les promenades qui le sont : et, quoique vous connaissiez le pays, je vous en promets de

Copyright Arvensa Editions

charmantes, que vous ne connaissez sûrement pas. J'ai aussi mon intérêt à cela ; car, outre l'avantage du moment présent, j'aurai encore pour l'avenir celui de parcourir avec plus de plaisir les lieux où j'aurai eu le bonheur de vous suivre.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCVII – À Madame La Tour

Le 1er juin 1762.

Je suis mortifié, madame, que mon exemplaire n'ait pu être employé, et peut-être ne vous sera-t-n pas si aisé de le remplacer que vous avez pu le croire ; car on dit que mon livre est arrêté et ne se vend plus : à tout événement, il leste ici à vos ordres. Je ne renonce qu'à regret à l'espoir de vous en voir disposer, et je vous avoue que la délicatesse qui vous <en empêche n'est pas de mon goût. Mais il faut se soumettre ; nous parlerons du reste plus à loisir. Votre voyage est une affaire à méditer ; car je vous avoue que, malgré mon état, j'ai grand peur de vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCVIII – À la même

À M.M. 4 juin 1762.

J'ai, madame, une requête à vous présenter : le coeur plein de vous, j'en ai parlé à madame la maréchale de Luxembourg ; et, sans prévoir l'effet de mon zèle, je lui ai inspiré le désir de savoir qui vous êtes, et peut-être d'aller plus loin. Elle m'a donc chargé de vous demander la permission de vous nommer à elle, et je dois ajouter que vous m'obligerez de me l'accorder. Mais, du reste, vous pouvez me signifier vos volontés en toute confiance, vous serez fidèlement obéie, La seule chose que je vous demande pour l'acquit de ma commission, est, en cas de refus, de vouloir bien tourner votre lettre de manière que je puisse la lui montrer. Dois-je désirer ou craindre la visite que vous semblez me promettre ? Je crois, en vérité, qu'elle m'ôte le repos d'avance ; que sera-ce après l'événement, mon Dieu ! Que voulez-vous venir faire ici de ces beaux yeux vainqueurs des Suisses ? Ne sauraient-ils du moins laisser en paix les Genevois ? Ah ! respectez mes maux et ma barbe grise, ne venez pas grêler sur le persil. Il faut pourtant achever de m'humilier, en vous disant combien les préjugés que vous craignez sont chimériques. Hélas ! ce n'est pas d'aujourd'hui que de jolies femmes viennent impudemment insulter à ma misère, et me faire à la fois de leurs visites un honneur et un affront ! Je ne sais pourquoi le coeur me dit que je me tirerai mal de la vôtre. Non, je n'ai jamais redouté femme autant que vous. Cependant je dois vous prévenir que si vous voulez tout de bon faire ce pèlerinage, il faut nous concerter d'avance, et convenir du jour entre nous, surtout dans une saison où, sans cesse accablé d'importuns de toutes les sortes, je suis réduit à me ménager d'avance, et même avec peine, un jour de pleine liberté. Vous pouvez renvoyer la réponse à cet article à quelque autre lettre, et n'en point parler dans la réponse à celle-ci.

Copyright Arvensa Editions

Je n'ai encore montré aucune de vos lettres à madame de Luxembourg ; et si je lui en montre, et que vous ne vouliez pas être connue, soyez sûre que j'y mettrai le choix nécessaire, et qu'elle ne saura jamais qui vous êtes, à moins que vous n'y consentiez. Excusez mon barbouillage ; j'écris à la hâte, fort distrait, et du monde dans ma chambre.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCIX – À M. Néaulme

[740]

Montmorency, le 5 juin 1762.

Je reçois, monsieur, à l'instant et dans le même paquet, avec six feuilles imprimées, et cinq cartons, vos quatre lettres des 20, 22, 24 et 26 mai. J'y vois avec déplaisir la continuation de vos plaintes vis-à-vis de vos deux confrères ; mais n'étant entré ni dans les traités ni dans les négociations réciproques, je me borne à désirer que la justice soit observée, et que vous soyez tous contents, sans avoir droit de m'ingérer dans une affaire qui ne me regarde pas. J'ajouterai seulement que j'aurais souhaité, et de grand coeur, que le tout eût passé par vos mains seules, et qu'on n'eût traité qu'avec vous ; mais n'ayant pas été consulté dans cette affaire, je ne puis répondre de ce qui s'est fait à mon insu.

Je vous ai dit, monsieur, et je le répète, qu'*Émile* est le dernier écrit qui soit sorti et sortira jamais de ma plume pour l'impression. Je ne comprends pas sur quoi vous pouvez inférer le contraire ; il me suffit de vous avoir dit la vérité : vous en croirez ce qu'il vous plaira.

Je suis très fâché des embarras où vous dites être au sujet de la Profession de foi ; mais comme vous ne m'avez point consulté sur le contenu de mon manuscrit, en traitant pour l'impression, vous n'avez point à vous prendre à moi des obstacles qui vous arrêtent, et d'autant moins que les vérités hardies semées dans tous mes livres devaient vous faire présumer que celui-là n'en serait pas exempt. Je ne vous ai ni surpris ni abusé, monsieur ; j'en suis incapable ; je voudrais même vous complaire, mais ce ne saurait être en ce que vous exigez de moi sur ce point ; et je m'étonne que vous puissiez croire qu'un homme qui prend tant de mesures pour que son ouvrage ne soit point altéré après sa mort, le laisse

Copyright Arvensa Editions

mutiler durant sa vie[741].

À l'égard des raisons que vous m'exposez, vous pouviez vous dispenser de cet étalage, et supposer que j'avais pensé à ce qu'il me convenait de faire. Vous dites que les gens même qui pensent comme moi me blâment. Je vous réponds que cela ne peut pas être ; car moi, qui sûrement pense comme moi, je m'approuve, et ne fis rien de ma vie dont mon coeur fût aussi content. En rendant gloire à Dieu, et parlant pour le vrai bien des hommes, j'ai fait mon devoir : qu'ils en profitent ou non, qu'ils me blâment ou m'approuvent, c'est leur affaire ; je ne donnerais pas un fétu pour changer leur blâme en louange. Du reste, je les mets au pis ; que me feront-ils que la nature et mes maux ne fassent bientôt sans eux ? Ils ne me donneront ni ne m'ôteront ma récompense ; elle ne dépend d'aucun pouvoir humain. Vous voyez bien, monsieur, que mon parti est pris. Ainsi je vous conseille de ne m'en plus parler, car cela serait parfaitement inutile.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCX – À M. Moultou

Montmorency, le 7 juin 1762.

Je me garderais de vous inquiéter, cher Moultou, si je croyais que vous fussiez tranquille sur mon compte ; mais la fermentation est trop forte pour que le bruit n'en soit pas arrivé jusqu'à vous, et je juge parles lettres que je reçois des provinces, que les gens qui m'aiment y sont encore plus alarmée pour moi qu'à Paris, Mon livre a paru dans des circonstances malheureuses. Le parlement de Paris, pour justifier son zèle contre les jésuites, veut, dit-on, persécuter aussi ceux qui ne pensent pas comme eux ; et le seul homme en France qui croie en Dieu doit être la victime des défenseurs du christianisme. Depuis plusieurs jours, tous mes amis s'efforcent à l'envi de m'effrayer : on m'offre partout des retraites ; mais comme on ne me donne pas, pour les accepter, des raisons bonnes pour moi, je demeure ; car votre ami Jean-Jacques n'a point appris à se cacher. Je pense aussi qu'on grossit le mal à mes yeux pour tâcher de m'ébranler ; car je ne saurais concevoir à quel titre, moi citoyen de Genève, je puis devoir compte au parlement de Paris d'un livre que j'ai fait imprimer en Hollande avec privilège des États-Généraux. Le seul moyen de défense que j'entends employer, si l'on m'interroge, est la récusation de mes juges : mais ce moyen ne les contentera pas ; car je vois que, tout plein de son pouvoir suprême, le parlement a peu d'idée du droit des gens, et ne le respectera guère dans un petit particulier comme moi. Il y a dans tous les corps des intérêts auxquels la justice est toujours subordonnée ; et il n'y a pas plus d'inconvénient à brûler un innocent au parlement de Paris, qu'à en rouer un autre au parlement de Toulouse. Il est vrai qu'en général les magistrats du premier de ces corps aiment la justice, et sont toujours équitables et modérés, quand un ascendant trop fort ne s'y oppose pas ; mais si cet ascendant agit dans cette affaire, comme il est probable, ils n'y résisteront

Copyright Arvensa Editions

point. Tels sont les hommes, cher Moultou ; telle est cette société si vantée : la justice parle, et les passions agissent. D'ailleurs, quoique je n'eusse qu'à déclarer ouvertement la vérité des faits, ou, au contraire, à user de quelque mensonge pour me tirer d'affaire, même malgré eux, bien résolu de ne rien dire que de vrai, et de ne compromettre personne, toujours gêné dans mes réponses, je leur donnerai le plus beau jeu du monde pour me perdre à leur plaisir.

Mais, cher Moultou, si la devise que j'ai prise n'est pas un piu-bavardage, c'est ici l'occasion de m'en montrer digne ; et à quoi puis-je employer mieux le peu de vie qui me reste ? De quelque manière que me traitent les hommes, que me feront-ils que la nature et mes maux ne m'eussent bientôt fait sans eux ? Ils pourront m'ôter une vie que mon état me rend à charge, mais ils ne m'ôteront pas ma liberté ; je la conserverai, quoi qu'ils fassent, dans leurs liens et dans leurs murs. Ma carrière est finie, il ne me reste plus qu'à la couronner. J'ai rendu gloire à Dieu, j'ai parlé pour le bien des hommes. O ami ! pour une si grande cause, ni toi ni moi ne refuserons jamais de souffrir. C'est aujourd'hui que le parlement rentre ; j'attends en paix ce qu'il lui plaira d'ordonner de moi.

Adieu, cher Moultou ; je vous embrasse tendrement : sitôt que mon sort sera décidé, je vous en instruirai, si je reste libre ; sinon vous l'apprendrez par la voix publique.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXI – À Madame de Créqui

Montmorency, le 7 juin 1762.

Je vous remercie, madame, de l'avis que vous voulez bien me donner ; on me le donne de toutes parts, mais il n'est pas de mon usage ; J. J. Rousseau ne sait point se cacher. D'ailleurs, je vous avoue qu'il m'est impossible de concevoir à quel titre un citoyen de Genève, imprimant un livre en Hollande, avec privilège des États-Généraux, en peut devoir compte au parlement de Paris. Au reste, j'ai rendu gloire à Dieu, et parlé pour le bien des hommes. Pour une si digne cause, je ne refuserai jamais de souffrir. Je vous réitère mes remerciements, madame, et n'oublierai point ce soin de votre amitié.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXII – À Madame La Tour

À Montmorency, le 7 juin.

Rassurez-vous, madame, je vous supplie ; vous ne serez ni nommée ni connue : je n'ai fait que ce que je pouvais faire sans indiscrétion. Je visiterai dès aujourd'hui toutes vos lettres ; et, n'ayant pas le courage de les brûler, à moins que vous ne l'ordonniez, j'en ôterai du moins, avec le plus grand soin, tout ce qui pourrait servir de renseignement ou d'indice pour vous reconnaître. Au reste, attendez quelques jours à m'écrire. On dit que le parlement de Paris veut disposer de moi ; il faut le laisser faire, et ne pas compromettre vos lettres dans cette occasion.

Je rouvre ma lettre pour vous dire que j'aurai soin d'ôter aussi votre cachet, et de mettre toutes vos lettres en sûreté ; ainsi, soyez tranquille.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXIII – À M. de la Poplinière

[742]

Montmorency, le 8 juin 1762.

Non, monsieur, les livres ne corrigent pas les hommes, je le sais bien ; dans l'état où ils sont, les mauvais les rendraient pires, s'ils pouvaient l'être, sans que les bons les rendissent meilleurs. Aussi ne m'en imposai-je point, en prenant la plume, sur l'inutilité de mes écrits ; mais j'ai satisfait mon coeur en rendant hommage à la vérité. En parlant aux hommes pour leur vrai bien, en rendant gloire à Dieu, en arrachant aux préjugés du vice l'autorité de la raison, je me suis mis en état, en quittant la vie, de rendre à l'auteur de mon être compte des talents qu'il m'avait confiés. Voilà, monsieur, tout ce que je pouvais faire ; rien de plus n'a dépendu de moi. Du reste, j'ai fini ma courte tâche ; je n'ai plus rien à dire et je me tais. Heureux, monsieur, si, bientôt oublié des hommes et rentré dans l'obscurité qui me convient, je conserve encore quelque place dans votre estime et dans votre souvenir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXIV – À M. Moultou

Yverdon, le 15 juin 1762.

Vous aviez mieux jugé que moi, cher Moultou ; l'événement a justifié votre prévoyance, et votre amitié voyait plus clair que moi sur mes dangers. Après la résolution où Vous m'avez vu dans ma précédente lettre, vous serez surpris de me savoir maintenant à Yverdon ; mais je puis vous dire que ce n'est pas sans peine, et sans des considérations très graves, que j'ai pu me déterminer à un parti si peu de mon goût. J'ai attendu jusqu'au dernier moment sans me laisser effrayer ; et ce ne fut qu'un courrier venu dans la nuit du 8 au 9, de M. le prince de Conti à madame de Luxembourg, qui apporta les détails sur lesquels je pris sur-le-champ mon parti. Il ne s'agissait plus de moi seul, qui sûrement n'ai jamais approuvé le tour qu'on a pris dans cette affaire, mais des personnes qui, pour l'amour de moi, s'y trouvaient intéressées, et qu'une fois arrêté, mon silence même, ne voulant pas mentir, eût compromises. Il a donc fallu fuir, cher Moultou, et m'exposer, dans une retraite assez difficile, à toutes les transes des scélérats, laissant le parlement dans la joie de mon évasion, et très résolu de suivre la contumace aussi loin qu'elle peut aller. Ce n'est pas, croyez-moi, que ce corps haïsse et ne sente tort bien son iniquité ; mais voulant fermer la bouche aux dévots en poursuivant les jésuites, il m'eût, sans égard pour mon triste état, fait souffrir les plus cruelles tortures ; il m'eût fait brûler vif avec aussi peu de plaisir que de justice, et simplement parce que cela l'arrangeait. Quoi qu'il en soit, je vous jure, cher Moultou, devant ce Dieu qui lit dans mon coeur, que je n'ai rien fait en tout ceci contre les lois ; que non seulement j'étais parfaitement en règle, mais que j'en avais les preuves les plus authentiques, et qu'avant de partir je me suis défait volontairement de ces preuves pour la tranquillité d'autrui.

Je suis arrivé ici hier matin, et je vais errer dans ces montagnes jusqu'à

Copyright Arvensa Editions

ce que j'y trouve un asile assez sauvage pour y passer en paix le reste de mes misérables jours. Un autre me demanderait peut-être pourquoi je ne me retire pas à Genève ; mais, ou je connais mal mon ami Moultou, ou il ne me fera sûrement pas cette question ; il sentira que ce n'est point dans la patrie qu'un malheureux proscrit doit se réfugier ; qu'il n'y doit point porter son ignominie, ni lui faire partager ses affronts. Que ne puis-je, dès cet instant, y faire oublier ma mémoire ! N'y donnez mon adresse à personne ; n'y parlez plus de moi ; ne m'y nommez plus. Que mon nom soit effacé de dessus la terre ! Ah ! Moultou, la Providence s'est trompée ; pourquoi m'a-t-elle fait naître parmi les hommes, en me faisant d'une autre espèce qu'eux ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXV – À M. le maréchal de Luxembourg

Yverdon, le 16 juin 1762.

Enfin j'ai mis le pied sur cette terre de justice et de liberté qu'il ne fallait jamais quitter. Je ne puis écrire aujourd'hui... Il était temps d'arriver. Mon adresse, sous le couvert de M. Daniel Roguin, à Yverdon en Suisse. Les lettres ne parviennent ici qu'affranchies jusqu'à la frontière. De grâce, M. le maréchal, un mot de mademoiselle Le Vasseur. J'attends sa résolution pour prendre la mienne.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXVI – À M. le prince de Conti

[743]

Yverdon, le 17 juin 1762.

Monseigneur,

Je dois à V. A. S. ma vie, ma liberté, mon honneur même, plus augmenté par l'intérêt que vous daignez prendre à moi qu'altéré par l'iniquité du parlement de Paris. Ces biens, les plus estimés des hommes, ont un nouveau prix pour celui qui les tient de vous. Que ne puis-je, monseigneur, les employer au gré de ma reconnaissance ! C'est alors que je me glorifierais tous les jours de ma vie d'être avec le plus profond respect, etc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXVII – À Madame la maréchale de Luxembourg

Yverdon, le 17 juin 1762.

Vous l'avez voulu, madame la maréchale. Me voilà donc exilé loin de tout ce qui m'attachait à la vie ! Est-ce un bien de la conserver à ce prix ? Du moins en perdant le bonheur auquel vous m'aviez accoutumé, ce sera quelque consolation dans ma misère de songer aux motifs qui m'ont déterminé.

Étant allé à Villeroy, comme nous en étions convenus, je remis à M. le duc la lettre que vous m'aviez donnée pour lui. Il me reçut en homme bien voulu de vous, et me donna une lettre pour le secrétaire de M. le commandant de Lyon ; mais réfléchissant en chemin que celui à qui elle était adressée pouvait être absent ou malade, et qu'alors je serais plus embarrassé peut-être que si M. le duc n'avait point écrit, je pris le parti d'éviter également Lyon et Besançon, afin de n'avoir à comparaître par-devant aucun commandant ; et, prenant entre les deux une route moins suivie, je suis venu ici sans accident, par Salins et Pontarlier. Je dois pourtant vous dire qu'en passant à Dijon il fallut donner mon nom, et qu'ayant pris la plume dans l'intention de substituer celui de ma mère à celui de, mon père, il me fut impossible d'en venir à bout : la main me tremblait tellement, que je fus contraint deux fois de poser la plume ; enfin le nom de Rousseau fut le seul que je pus écrire, et toute ma falsification consista à supprimer le J d'un de mes deux prénoms. Sitôt que je fus parti, je croyais toujours entendre la maréchaussée à mes trousses ; et un courrier ayant passé la même nuit sous mes fenêtres, je crus aussitôt qu'il venait m'arrêter. Quels sont donc les tourments du crime, si l'innocence opprimée en a de tels ?

Je suis arrivé ici dans un accablement inconcevable ; mais, depuis deux jours que j'y suis, je me sens déjà beaucoup mieux : l'air natal, l'accueil de

Copyright Arvensa Editions

l'amitié, la beauté des lieux, la saison, tout concourt à réparer les fatigues du plus triste voyage. Quand j'aurai reçu de vos nouvelles, que vous m'aurez dit que vous m'aimez toujours, que M. le maréchal m'aura dit la même chose, je serai tranquille sur tout le reste. Quelque malheur qui m'attende, une consolation qui m'est sûre est de ne l'avoir pas mérité.

Voilà, madame la maréchale, une lettre pour M. le prince de Conti : je vous supplie de la lui faire agréer, et d'y joindre tout ce qui vous paraîtra propre à lui montrer la reconnaissance dont je suis pénétré pour ses bontés. Quand l'innocence a besoin de faveur et de grâces, elle est heureuse au moins de les recevoir d'une main dont elle peut s'honorer. Je voudrais écrire à madame la comtesse de Boufflers ; mais l'heure presse, et le courrier ne repartira de huit jours.

N'ayant point encore commencé mes recherches, J'ignore en quel lieu je fixerai ma retraite : de nouvelles courses m'effraient trop pour la chercher bien loin d'ici. Tout séjour m'est bon pourvu qu'il soit ignoré, et que l'injustice et la violence ne viennent pas m'y poursuivre, et c'est un malheur qu'on n'a pas à craindre en ce pays. Je n'ose vous demander des nouvelles, je les attends horribles ; mais les jugements du parlement de Paris ne sont pas si respectables qu'on n'en puisse appeler à l'Europe et à la postérité. Je prends la liberté de vous recommander ma pauvre gouvernante. Dans quel embarras je l'ai laissée, et quel bonheur-pour elle et pour moi que vous ayez été à Montmorency dans ces temps de nos calamités !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXVIII – À M. le maréchal de Luxembourg

Yverdon, le 17 juin 1762.

Je vous écrivis de Dole, M. le maréchal, samedi dernier. Hier je vous écrivis d'ici par la route de Genève ; et je vous écris aujourd'hui par la route de Pontarlier. En voilà maintenant pour huit jours avant qu'aucun courrier reparte. À l'égard de ceux de Paris pour ce pays, on peut écrire presque tous les jours ; il y en a cependant trois de préférence, mais le mercredi est le meilleur.

Si quelque chose au monde pouvait me consoler de m'être éloigné de vous, ce serait de retrouver ici dans un digne Suisse, tout l'accueil de l'amitié, et dans tous les habitants du pays l'hospitalité la plus douce et la moins gênante. Je n'ai pourtant dit mon nom qu'à M. Roguin, et je ne suis connu de personne que comme un de ses amis ; mais je ne pourrai éviter d'être présenté, aujourd'hui ou demain, à M. le bailli, qui est ici le gouverneur de la province. J'espère qu'en m'ouvrant à lui il me gardera le secret.

Tous mes arrangements ultérieurs dépendent tellement de la décision de mademoiselle Le Vasseur, qu'il faut que j'en sois instruit avant que de rien faire. Je verrai en attendant tous les lieux des environs où je puis chercher un asile, mais je ne le choisirai qu'après que j'aurai su si elle veut le partager ; et, là-dessus, je vous supplie qu'il ne lui soit rien insinué pour l'engager à venir si elle y a la moindre répugnance ; car l'empressement de l'avoir avec moi n'est que le second de mes désirs ; le premier sera toujours qu'elle soit heureuse et contente, et je crains qu'elle ne trouve ma retraite trop solitaire, qu'elle ne s'y ennuie. Si elle ne vient pas, je la regretterai toute ma vie ; mais si elle vient, son séjour ici ne sera pas pour moi sans embarras ; cependant qu'à cela ne tienne, et fût-elle ici dès demain !

Une autre chose qui me tient en suspens, c'est le sort des petits effets

Copyright Arvensa Editions

que j'ai laissés : s'ils me restent, ce que mademoiselle Le Vasseur ne voudra pas et qui sera d'un plus facile transport pourrait être emballé ou encaissé, et envoyé ici par les soins de M. de Rougemont, banquier, rue Beaubourg, lequel est prévenu. Mais si le parlement juge à propos de tout confisquer et de s'enrichir de mes guenilles, il faut que je pourvoie ici peu-à-peu aux choses dont j'ai un absolu besoin. Voulez-vous bien, M. le maréchal, me faire donner un mot d'avis sur tout cela, et vous charger des lettres que mademoiselle Le Vasseur peut avoir à m'écrire ? car elle n'a pas mon adresse, et je souhaite qu'elle ne soit communiquée à personne, ne voulant plus être connu que de vous. Voici une lettre pour elle. Je me crois autorisé, par vos bontés, à prendre ces sortes de libertés.

Je ne vous ai point fait l'histoire de mon voyage ; il n'a rien de fort intéressant. Je ne vous renouvelle plus l'exposition de mes sentiments, ils seront toujours les mêmes. Mon tendre attachement pour vous est à l'épreuve du temps, de l'éloignement, des malheurs, de ces malheurs même auxquels le coeur d'un honnête homme ne sait point se préparer, parce qu'il n'est pas fait pour l'ignominie, et qui l'absorbent tout entier quand ils lui sont arrivés. En cachant ma honte à toute la terre, je penserai toujours à vous avec attendrissement, et ce précieux souvenir fera ma consolation dans mes misères. Mais vous, M. le maréchal, daignerez-vous quelquefois vous souvenir d'un malheureux proscrit ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXIX – À Mademoiselle le Vasseur

[744]

Yverdon, le 17 juin 1762.

Ma chère enfant, vous apprendrez avec grand plaisir que je suis en sûreté. Puissé-je apprendre bientôt que vous vous portez bien et que vous m'aimez toujours ! Je me suis occupé de vous en partant et durant tout mon voyage ; je m'occupe à présent du soin de nous réunir. Voyez ce que vous voulez faire, et ne suivez en cela que votre inclination ; car quelque répugnance que j'aie à me séparer de vous, après avoir si longtemps vécu ensemble, je le puis cependant sans inconvénient, quoique avec regret ; et même votre séjour en ce pays trouve des difficultés qui ne m'arrêteront pourtant pas s'il vous convient d'y venir. Consultez-vous donc, ma chère enfant, et voyez si vous pourrez supporter ma retraite. Si vous venez, je tâcherai de vous la rendre douce, et je pourvoirai même, autant qu'il sera possible, à ce que vous puissiez remplir les devoirs de votre religion aussi souvent qu'il vous plaira. Mais si vous aimez mieux rester, faites-le sans scrupule, et je concourrai toujours de tout mon pouvoir à vous rendre la vie commode et agréable.

Je ne sais rien de ce qui se passe ; mais les iniquités du parlement ne peuvent plus me surprendre, et il n'y a point d'horreurs auxquelles je ne

Copyright Arvensa Editions

sois déjà préparé. Mon enfant, ne me méprisez pas à cause de ma misère. Les hommes peuvent me rendre malheureux, mais ils ne sauraient me rendre méchant ni injuste ; et vous savez mieux que personne que je n'ai rien fait contre les lois. J'ignore comment on aura disposé des effets qui sont restés dans ma maison ; j'ai toute confiance en la complaisance qu'a eue M. Dumoulin de vouloir bien en être le gardien. Je crois que cela pourra lever bien des difficultés que d'autres auraient pu faire. Je ne présume pas que le parlement, tout injuste qu'il est, ait la bassesse de confisquer mes guenilles. Cependant, si cela arrivait, venez avec rien, mon enfant, et je serai consolé de tout quand je vous aurai près de moi. Si, comme je le crois, on ferme les veux et qu'on vous laisse disposer du tout, consultez MM. Mathas, Dumoulin, de La Roche, sur la manière de vous défaire de tout cela ou de la plus grande partie, surtout des livres et des gros meubles, dont le transport coûterait plus qu'ils ne valent ; et vous ferez emballer le reste avec soin, afin qu'il me soit envoyé par une voie qui est connue de M. le maréchal : mais, avant tout, vous tacherez de me faire parvenir une malle pleine lie linge et de hardes, dont j'ai un très grand besoin, donnant avec la malle un mémoire exact de tout ce qu'elle contient. Si vous venez, vous garderez ce qu'il y a de meilleur et qui occupe le moins de volume, pour l'apporter avec vous, ainsi que l'argent que le reste aura produit, dont vous vous servirez pour votre voyage. Si cela, joint à l'appoint du compte de M. de La Roche, excède ce qui vous est nécessaire, vous le convertirez en lettre de change par le banquier qui dirigera votre voyage ; car, contre mon attente, j'ai trouvé qu'il faisait ici très cher vivre, que tout y coûtait beaucoup, et que s'il faut nous remonter absolument en meubles et bardes, ce ne sera pas une petite affaire. Vous savez qu'il y a l'épinette et quelques livres à restituer, et M. Mathas, et le boucher, et mon barbier à payer : je vous enverrai un mémoire sur tout cela. Vous avez dû trouver, dans le couvercle de la boîte aux bonbons, trois ou quatre écus qui doivent suffire pour le paiement du boucher.

Je ne suis point encore déterminé sur l'asile que je choisirai dans ce pays. J'attends votre réponse pour me fixer ; car si vous ne veniez pas, je m'arrangerais différemment. Je vous prie de témoigner à messieurs Mathas et Dumoulin, à madame de Verdelin, à messieurs Alamanni et Mandard, à monsieur et madame de La Roche, et généralement à toutes les personnes qui vous paraîtront s'intéresser à mon sort, combien il m'en a coûté pour quitter si brusquement tous mes amis et un pays où j'étais bien voulu.

Copyright Arvensa Editions

Vous savez le vrai motif de mon départ ; si personne n'eût été compromis dans cette malheureuse affaire, je ne serais sûrement jamais parti, n'ayant rien à me reprocher. Ne manquez pas aussi de voir de ma part M. le curé, et de lui marquer avec quelle édification j'ai toujours admiré son zèle et toute sa conduite, et combien j'ai regretté de m'éloigner d'un pasteur si respectable dont l'exemple me rendait meilleur. M. Alamanni m'avait promis de me faire faire un bandage semblable à un modèle qu'il m'a montré, excepté que ce qui était à droite devait être à gauche ; je pense que ce bandasse peut très bien se faire sans mesure exacte, en n'ouvrant pas les boutonnières, en sorte que je les pourrais faire ouvrir ici à ma mesure. S'il voulait bien prendre la peine de m'en faire faire deux semblables, je lui en serais sensiblement obligé ; vous auriez soin de lui en rembourser le prix, et de me les envoyer dans la première malle que vous me ferez parvenir. N'oubliez pas aussi les étuis à bougies, et soyez attentive à envelopper le tout avec le plus grand soin.

Adieu, ma chère enfant. Je me console un peu des embarras où je vous laisse, par les bontés et la protection de monsieur le maréchal et de madame la maréchale, qui ne vous abandonneront pas au besoin. Monsieur et madame Dubertier m'ont paru bien disposés pour vous ; je souhaiterais que vous fissiez les avances d'un raccommodement, auquel ils se prêteront sûrement : que ne puis-je les raccommoder de même avec monsieur et madame de La Roche ! Si j'étais resté j'aurais tenté cette bonne oeuvre, et j'ai dans l'esprit que j'aurais réussi. Adieu derechef. Je vous recommande toutes choses, mais surtout de vous conserver et de prendre soin de vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXX – À M. Moultou

Yverdon, le 22 juin 1762.

Ce que vous me marquez, cher Moultou, est à peine croyable. Quoi ! décrété sans être ouï ! Et où est le délit ? où sont les preuves ? Genevois, si telle est votre liberté, je la trouve peu regrettable. Cité à comparaître, j'étais obligé d'obéir, au lieu qu'un décret de prise de corps ne m'ordonnant rien, je puis demeurer tranquille. Ce n'est pas que je ne veuille purger le décret, et me rendre dans les prisons en, temps et lieux, curieux d'entendre ce qu'on peut avoir à me dire ; car j'avoue que je ne l'imagine pas. Quant à présent, je pense qu'il est à propos de laisser au Conseil le temps de revenir sur lui-même, et de mieux voir ce qu'il a fait. D'ailleurs, il serait à craindre que dans ce moment de chaleur quelques citoyens ne vissent pas sans murmure le traitement qui m'est destiné, et cela pourrait ranimer des aigreurs qui doivent rester à jamais éteintes. Mon intention n'est pas de jouer un rôle, mais de remplir mon devoir.

Je ne puis vous dissimuler, cher Moultou, que, quelque pénétré que je sois de votre conduite dans cette affaire, je ne saurais l'approuver. Le zèle que vous marquez ouvertement pour mes intérêts ne me fait aucun bien présent, et me nuit beaucoup pour l'avenir en vous nuisant à vous-même. Vous vous ôtez un crédit que vous auriez employé très utilement pour moi dans un temps plus heureux. Apprenez à louvoyer, mon jeune ami, et ne heurtez jamais de front les passions des hommes, quand vous voulez les ramener à la raison. L'envie et la haine sont maintenant contre moi à leur comble. Elles diminueront, quand ayant depuis longtemps cessé d'écrire, je commencerai d'être oublié du public, et qu'on ne craindra plus de moi la vérité. Alors, si je suis encore, vous me servirez, et l'on vous écoutera. Maintenant, taisez-vous ; respectez la décision des magistrats et l'opinion publique. Ne m'abandonnez pas ouvertement, ce serait une lâcheté ; mais

Copyright Arvensa Editions

parlez peu de moi, n'affectez point de me défendre, écrivez-moi rarement, et surtout gardez-vous de me venir voir, je vous le défends avec toute l'autorité de l'amitié : enfin, si vous voulez me servir, servez-moi à ma mode ; je sais mieux que vous ce qui me convient.

J'ai fait assez bien mon voyage, mieux que je n'eusse osé l'espérer : mais ce dernier coup m'est trop sensible pour ne pas prendre un peu sur ma santé. Depuis quelques jours je sens des douleurs qui m'annoncent peut-être une rechute. C'est grand dommage de ne pas jouir en paix d'une retraite si agréable. Je suis ici chez un ancien et digne patron et bienfaiteur, dont l'honorable et nombreuse famille m'accable, à son exemple, d'amitiés et de caresses. Mon bon ami, que j'aime à être bien voulu et caressé ! Il me semble que je ne suis plus malheureux quand on m'aime : la bienveillance est douce à mon coeur, elle me dédommage de tout. Cher Moultou, un temps viendra peut-être que je pourrai vous presser contre mon sein, et cet espoir me fait encore aimer la vie.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXXI – À M. de Gingins de Moiry

Membre du Conseil souverain de la république de Berne, et seigneur bailli à Yverdon.

[745]

Yverdon, le 22 juin 1762.

Monsieur,

Vous verrez, par la lettre ci-jointe, que je viens d'être décrété à Genève de prise de corps. Celle que j'ai l'honneur de vous écrire n'a point pour objet ma sûreté personnelle ; au contraire, je sais que mon devoir est de me rendre dans les prisons de Genève puisqu'on m'y a jugé coupable, et c'est certainement ce que je ferai sitôt que je serai assuré que ma présence ne causera aucun trouble dans ma patrie. Je sais, d'ailleurs, que j'ai le bonheur de vivre sous les lois d'un souverain équitable et éclairé qui ne se gouverne point par les idées d'autrui, qui peut et qui veut protéger l'innocence opprimée. Mais, monsieur, il ne me suffit pas dans mes malheurs de la protection même du souverain, si je ne suis encore honoré de son estime, et s'il ne me voit de bon oeil chercher un asile ; dans ses états. C'est sur ce point, monsieur, que j'ose implorer vos bontés, et vous supplier de vouloir bien faire au souverain sénat un rapport de mes respectueux sentiments. Si ma démarche a le malheur de ne pas agréer à LL. EE., je ne veux point abuser d'une protection qu'elles n'accorderaient qu'au malheureux, et dont l'homme ne leur paraîtrait pas digne, et je suis prêt à sortir de leurs états, même sans ordre ; mais si le défenseur de la cause de Dieu, des lois, de la vertu, trouve grâce devant elles, alors, supposé que mon devoir ne m'appelle point à Genève, je passerai le reste de mes jours dans la confiance d'un coeur droit et sans reproche, soumis aux justes lois du plus sage des souverains.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXXII – À M. Moultou

Yverdon, le 24 juin 1762.

Encore un mot, cher Moultou, et nous ne nous écrirons plus qu'au besoin.

Ne cherchez point à parler de moi ; mais, dans l'occasion, dites à nos magistrats que je les respecterai toujours, même injustes ; et à tous nos concitoyens, que je les aimerai toujours, même ingrats. Je sens dans mes malheurs que je n'ai point l'âme haineuse, et c'est une consolation pour moi de me sentir bon aussi dans l'adversité. Adieu, vertueux

Moultou ; si mon coeur est ainsi pour les autres, vous devez comprendre ce qu'il est pour vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXXIII – À M. le maréchal de Luxembourg

Yverdon, le 29 juin 1762.

N'ayant plus à Paris d'autre correspondance que la vôtre, M. le maréchal, je me trouve forcé de vous importuner de mes commissions, puisque je ne puis m'adresser pour cela qu'à vous seul. Je crois qu'on a sauvé quelques exemplaires de mon dernier livre. M. le bailli d'Yverdon, qui m'a fait l'accueil le plus obligeant, a le plus grand empressement de voir cet ouvrage ; et moi j'ai le plus grand désir et le plus grand intérêt de lui complaire. J'en ai promis aussi un à mon hôte et ami M. Roguin. Il s'agirait donc d'en faire empaqueter deux exemplaires, de les faire porter chez M. Rougemont, rue Beaubourg, en lui faisant marquer sur une carte qu'il est prié par M. D. Roguin de les lui faire parvenir par la voie la plus courte et la plus sûre, qui est, je pense, le carrosse de Besançon. Pardon, M. le maréchal ; je suis dans un de ces moments qui doivent tout excuser. Mes deux livres viennent d'exciter la plus grande fermentation dans Genève. On dit que la voix publique est pour moi ; cependant ils y sont défendus tous les deux. Ainsi mes malheurs sont au comble ; il ne peut plus guère m'arriver pis.

J'attends avec grande impatience un mot sur la décision de mademoiselle Le Vasseur, dont le séjour ici ne sera pas sans inconvénient ; mais qu'à cela ne tienne, et qu'elle fasse ce qu'elle aimera le mieux.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXXIV – À Madame Cramer de Lon

2 juillet 1762.

Il y a longtemps, madame, que rien ne m'étonne plus de la part des hommes, pas même le bien quand ils en font. Heureusement je mets toutes les vingt-quatre heures un jour de plus à couvert de leurs caprices ; il faudra bientôt qu'ils se dépêchent s'ils veulent me rendre la victime de leurs jeux d'enfants.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXXV – À Madame la comtesse de Boufflers

Yverdon, 4 juillet 1762.

Touché de l'intérêt que vous prenez à mon sort, je voulais vous écrire, madame, et je le voudrais plus que jamais ; mais ma situation, toujours empirée, me laisse à peine un moment à dérober aux soins les plus indispensables. Peut-être dans deux jours serai-je forcé de partir d'ici ; et tandis que j'y reste, je vous réponds qu'on ne m'y laisse pas sans occupation. Il faut attendre que je puisse respirer pour vous rendre compte de moi. Mademoiselle Le Vasseur m'avait déjà parlé de vos bontés pour elle, et de celles de M. le prince de Conti. J'emporte en mon coeur tous les sentiments qu'elles m'ont inspirés : puissent des jours moins orageux m'en laisser jouir plus à mon aise !

Vous m'étonnez, madame, en me reprochant mon indignation contre le parlement de Paris. Je le regarde comme une troupe d'étourdis qui, dans leurs jeux, font, sans le savoir, beaucoup de mal aux hommes ; mais cela n'empêche pas qu'en ne l'accusant envers moi que d'iniquité, je ne me sois servi du mot le plus doux qu'il était possible. Puisque vous avez lu le livre, vous savez bien, madame, que le réquisitoire de l'avocat-général n'est qu'un tissu de calomnies qui ne pourraient sauver que par leur bêtise le châtiment dû à l'auteur, quand il ne serait qu'un particulier. Que doit-ce être d'un homme qui ose employer le sacré caractère de la magistrature à faire le métier qu'il devrait punir ?

C'est cependant sur ce libelle qu'on se hâte de méjuger dans toute l'Europe, avant que le livre y soit connu ; c'est sur ce libelle que, sans m'assigner ni m'en tendre, on a commencé par me décréter, à Genève, de prise de corps ; et quand enfin mon livre y est arrivé, sa lecture y a causé l'émotion, la fermentation qui y règne encore à tel point, que le magistrat désavoue son décret, nie même qu'il l'ait porté, et refuse, à la requête

Copyright Arvensa Editions

même de ma famille, la communication du jugement rendu en Conseil à cette occasion : procédé qui n'eut peut-être jamais d'exemple depuis qu'il existe des tribunaux.

Il est vrai que le crédit de M. de Voltaire à Genève a beaucoup contribué à cette violence et à cette précipitation. C'est à l'instigation de M. de Voltaire qu'on y a vengé, contre moi, la cause de Dieu. Mais à Berne, où le même réquisitoire a été imprimé dans la Gazette, il y a produit un tel effet, que je sais, de M. le bailli même, qu'il attend, peut-être demain, l'ordre de me faire sortir des terres de la république ; et je puis dire qu'il le craint. Je sais bien que, quand mon livre sera parvenu à Berne, il y excitera la même indignation qu'à Genève, contre l'auteur du réquisitoire ; mais, en attendant, je serai chassé ; l'on ne voudra pas s'en dédire, et, quand on le voudrait, il ne me conviendrait pas de revenir. Ainsi, successivement, on me refusera partout l'air et l'eau. Voilà l'effet de ces procédures si régulières, dont vous voulez que j'admire l'équité.

Vous pouvez bien juger, madame, que toutes ces circonstances ne peuvent que me rendre encore plus précieuses les offres de madame *** ; et, si j'ai l'honneur d'être connu de vous, vous pourrez aisément lui faire comprendre à quel point j'en suis touché. Mais, madame, où est ce château ? Faut-il encore faire des voyages, moi qui ne puis plus me tenir ? Non ; dans l'état où je suis, il ne me reste qu'à me laisser chasser de frontière en frontière, jusqu'à ce que je ne puisse plus aller. Alors le dernier fera de moi ce qu'il lui plaira. À l'égard de l'Angleterre, vous jugez bien qu'elle est désormais pour moi comme l'autre monde : je ne la reverrai de mes jours.

Je devrais maintenant vous parler de vos propres offres, madame, de ma reconnaissance, du chevalier de Lorenzy, de miss Becquet, et de mille autres choses qui, dans vos bontés pour moi, m'importent à vous dire. Mais voilà du monde ; le papier me manque, et la poste partira bientôt. 11 faut finir pour aujourd'hui.

⁂

OBSERVATION

Cette lettre constate l'irrégularité de la procédure du gouvernement de Genève, ou plutôt son injustice, car il n'y eut point de procédure. L'avocat-général du parlement de Paris avait lu l'Émile avant d'en provoquer la condamnation. Le gouvernement de Genève se contenta de lire le

Copyright Arvensa Editions

réquisitoire de l'avocat-général. Toutes les formes furent au moins observées par le parlement ; Genève les omit toutes.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXXVI – À M. Moultou

Yverdon, le 6 juillet 1762.

Je vois bien, cher concitoyen, que tant que je serai malheureux vous ne pourrez vous taire, et cela vraisemblablement m'assure vos soins et votre correspondance pour le reste de mes jours. Plaise à Dieu que toute votre conduite dans cette affaire ne vous fasse pas autant de tort qu'elle vous fera d'honneur ! Il ne fallait pas moins, avec votre estime, que celle de quelques vrais pères de la patrie pour tempérer le sentiment de ma misère dans un concours de calamités que je n'ai jamais dû prévoir : la noble fermeté de M. Jalabert ne me surprend point. J'ose croire que son sentiment était le plus honorable au Conseil, ainsi que le plus équitable ; et pour cela même je lui suis encore plus obligé du courage avec lequel il l'a soutenu. C'est bien des philosophes qui lui ressemblent qu'on peut dire que, s'ils gouvernaient les états, les peuples seraient heureux.

Je suis aussi fâché que touché de la démarche des citoyens dont vous me parlez. Ils ont cru, dans cette affaire, avoir leurs propres droits à défendre, sans voir qu'ils me faisaient beaucoup de mal. Toutefois, si cette démarche s'est faite avec la décence et le respect convenables, je la trouve plus nuisible que répréhensible. Ce qu'il y a de très sûr, c'est que je ne l'ai ni sue ni approuvée, non plus que la requête de ma famille, quoiqu'à dire le vrai, le refus qu'elle a produit soit surprenant et peut-être inouï.

Plus je pèse toutes les considérations, plus je me confirme dans la résolution de garder le plus parfait silence. Car enfin que pourrais-je dire sans renouveler le crime de Cham ? Je me tairai, cher Moultou, mais mon livre parlera pour moi ; chacun y doit voir avec évidence que l'on m'a jugé sans m'avoir lu.

Donzel est venu chargé du livre de Deluc ; mais il ne m'a point dit être envoyé par lui. Ils prennent bien leur temps pour me faire des visites ! Les

Copyright Arvensa Editions

sermons par écrit n'importunent qu'autant qu'on veut ; mais que M. Deluc ne m'en vienne pas faire en personne : il s'en retournerait peu content.

non seulement j'attendrai le mois de septembre avant d'aller à Genève, mais je ne trouve pas même ce voyage fort nécessaire depuis que le Conseil lui-même désavoue le décret, et je ne suis guère en état d'aller faire pareille corvée. Il faut être fou, dans ma situation, pour courir à de nouveaux désagréments quand le devoir ne l'exige pas. J'aimerai toujours ma patrie, mais je n'en peux plus revoir le séjour avec plaisir.

On a écrit ici à M. le bailli que le sénat de Berne, prévenu par le réquisitoire imprimé dans la Gazette, doit dans peu m'envoyer un ordre de sortir des terres de la république. J'ai peine à croire qu'une pareille délibération soit mise à exécution dans un si sage Conseil. Sitôt que je saurai mon sort j'aurai soin de vous en instruire : jusque-là gardez-moi le secret sur ce point.

Ce réquisitoire ou plutôt ce libelle me poursuit d'état en état pour me faire interdire partout le feu et l'eau. On vient encore de l'imprimer dans le *Mercure* de Neuchâtel. Est-il possible qu'il ne se trouve pas dans tout le public un seul ami de la justice et de la vérité qui daigne prendre la plume et montrer les calomnies de ce sot libelle, lesquelles ne pourraient que par leur bêtise sauver l'auteur du châtiment qu'il recevrait d'un tribunal équitable, quand il ne serait qu'un particulier ? Que doit-ce être d'un homme qui ose employer le sacré caractère de la magistrature à faire le métier qu'il devrait punir ? Je vous embrasse de tout mon coeur.

Je dois vous dire que Donzel m'a questionné si curieusement sur mes correspondances, que je l'ai jugé plus espion qu'ami.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXXVII – Au même

Môtiers-Travers, le 11 juillet 1762.

Avant-hier, cher Moultou, je fus averti que le lendemain devait m'arriver de Berne l'ordre de sortir des terres de la république dans l'espace de quinze jours ; et l'on m'apprit aussi que cet ordre avait été donné à regret, aux pressantes sollicitations du Conseil de Genève, Je jugeai qu'il me convenait de le prévenir ; et avant que cet ordre arrivât à Yverdon, j'étais hors du territoire de Berne. Je suis ici depuis hier, et j'y prends haleine jusqu'à ce qu'il plaise à messieurs de Voltaire et Tronchin de m'y poursuivre et de m'en faire chasser ; ce que je ne doute pas qui n'arrive bientôt. J'ai reçu votre lettre du 7 : n'avez-vous pas reçu la mienne du 6 ? Ma situation me force à consentir que vous écriviez, si vous le jugez à propos, pourvu que ce soit d'une manière convenable à vous et à moi, sans emportements, sans satires, surtout sans éloges, avec douceur et dignité, avec force et sagesse ; enfin, comme il convient à un ami de la justice, encore plus que de l'opprimé. Du reste, je ne veux point voir cet ouvrage ; mais je dois vous avertir que, si vous l'exécutez comme j'imagine, il immortalisera votre nom (car il faut vous nommer ou ne pas écrire). Mais vous serez un homme perdu. Pensez-y. Adieu, cher Moultou.

Vous pouvez continuer de m'écrire sous le pli de M. Roguin, ou ici directement ; mais écrivez rarement.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXXVIII – À Milord Maréchal

[746]

Vitam impendere vero.

Juillet 1762.

Milord,

Un pauvre auteur proscrit de France, de sa patrie, du canton de Berne, pour avoir dit ce qu'il pensait être utile et bon, vient chercher un asile dans les états du roi. Milord, ne me l'accordez pas si je suis coupable, car je ne demande point de grâce et ne crois point en avoir besoin ; mais si je ne suis qu'opprimé, il est digne de vous et de sa majesté de ne pas me refuser le feu et l'eau qu'on veut m'ôter par toute la terre. J'ai cru vous devoir déclarer ma retraite et mon nom trop connu par mes malheurs : ordonnez de mon sort, je suis soumis à vos ordres ; mais si vous m'ordonnez aussi de partir dans l'état où je suis, obéir m'est impossible, et je ne saurais plus où fuir.

Daignez, Milord, agréer les assurances de mon profond respect.

Copyright Arvensa Editions

[747]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXXIX – Au roi de Prusse

[748]

À Môtiers-Travers, juillet 1762.

J'ai dit beaucoup de mal de vous ; j'en dirai peut-être encore : cependant, chassé de France, de Genève, du canton de Berne, je viens chercher un asile dans vos états. Ma faute est peut-être de n'avoir pas commencé par là : cet éloge est de ceux dont vous êtes digne. Sire, je n'ai mérité de vous aucune grâce, et je n'en demande pas ; mais j'ai cru devoir déclarer à votre majesté que j'étais en son pouvoir, et que j'y voulais être : elle peut disposer de moi comme il lui plaira.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXXX – À M. Moultou

Môtiers-Travers, le 15 juillet 1762.

Votre dernière lettre m'afflige fort, cher Moultou. J'ai tort dans les termes, je le sens bien ; mais ceux d'un ami doivent-ils être si durement interprétés, et ne deviez-vous pas vous dire à vous-même : S'il dit mal, il ne pense pas ainsi ?

Quand j'ai demandé s'il ne se trouverait pas un ami de la justice et de la vérité pour prendre ma défense contre le réquisitoire, j'imaginais si peu que ce discours eût quelque trait à vous, que quand vous m'avez proposé de vous charger de ce soin, j'en ai été effrayé pour vous, comme vous l'aurez pu voir dans ma précédente. Il ne m'est pas même venu dans l'esprit qu'une pareille entreprise vous fût praticable en cette occasion, et d'autant moins que mes défenseurs, si jamais j'en ai, ne doivent point être anonymes. Mais sachant que vous voyez et connaissez des gens de lettres, j'ai pensé que vous pourriez exciter ou encourager en quelqu'un d'eux l'idée de faire ce que, sans imprudence, vous ne pouvez faire vous-même ; et que, si le projet était bien exécuté, il vous remercierait quelque jour peut-être de le lui avoir suggéré. Cependant, comme personne ne connaît mieux que vous votre situation et vos risques, que d'ailleurs cette entreprise est belle et honnête, et (|ne je ne connais personne au monde qui puisse mieux que vous s'en tirer et s'en faire honneur, si vous avez le courage de la tenter après l'avoir bien examinée, je ne m'y oppose ; pas, persuadé que, selon l'état des choses, que je ne connais point et que vous pouvez connaître, elle peut vous être plus glorieuse que périlleuse. C'est à vous de bien peser tout avant que de vous résoudre. Mais comme c'est votre avis que vous devez dire, et non pas le mien, je persiste dans la résolution de ne pas me mêler de votre ouvrage, et de ne le voir qu'avec le public.

Copyright Arvensa Editions

Ce que M. de Voltaire a dit à madame d'Anville sur la délibération du Sénat de Berne à mon sujet n'est rien moins que vrai, et il le savait mieux que personne. Le 9 de ce mois, M. le bailli d'Yverdon, homme d'un mérite rare, et que j'ai vu s'attendrir sur mon sort jusqu'aux larmes, m'avoua qu'il élevait recevoir le lendemain et me signifier le même jour l'ordre de sortir dans quinze jours des terres de la république. Mais il est vrai que cet avis n'a pas passé sans contradiction ni sans murmure, et qu'il y a eu peu d'approbateurs dans le Deux-Cents, et aucun dans le pays. Je partis le même jour 9, et le lendemain j'arrivai ici, où, malgré l'accueil qu'on m'y fait, j'aurais tort de me croire plus en sûreté qu'ailleurs. Milord Maréchal attend à mon sujet des ordres du roi, et en attendant, m'a écrit la réponse la plus obligeante.

Comment pouvez-vous penser que ce soit par rapport à moi que je veux suspendre notre correspondance ? Jugez-vous que j'aie trop de consolations pour vouloir encore m'ôter les vôtres ? Si vous ne craignez rien pour vous, écrivez, je ne demande pas mieux ; et surtout n'allez pas sans cesse interprétant si mal les sentiments de votre ami. Donnez mon adresse à M. Usteri. Je ne me cache point ; on m'écrit même, et l'on peut m'écrire ici directement sans enveloppe ; je souhaite seulement que tous les désoeuvrés ne se mettent pas à écrire comme ci-devant : aussi-bien ne répondrai-je qu'à mes amis, et je ne puis être exact même avec eux. Adieu ; aimez-moi comme je vous aime, et de grâce ne m'affligez plus.

Remerciez pour moi M. Usteri, je vous prie. Je ne rejette point ses offres ; nous en pourrons reparler.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXXXI – À M. de Gingins de Moiry

Môtiers, 21 juillet 1762.

J'use, monsieur, de la permission que vous m'avez donnée de rappeler à votre souvenir un homme dont le coeur plein de vous et de vos bontés conservera toujours chèrement les sentiments que vous lui avez inspirés. Tous mes malheurs me viennent d'avoir trop bien pensé des hommes. Ils me font sentir combien je m'étais trompé. J'avais besoin, monsieur, de vous connaître, vous et le petit nombre de ceux qui vous ressemblent, pour ne pas me reprocher une erreur qui m'a coûté si cher. Je savais qu'on ne pouvait dire impunément la vérité dans ce siècle, ni peut-être dans aucun autre : je m'attendais à souffrir pour la cause de Dieu ; mais je ne m'attendais pas, je l'avoue, aux traitements inouïs que je viens d'éprouver. De tous les maux de la vie humaine, l'opprobre et les affronts sont les seuls auxquels l'honnête homme n'est point préparé. Tan t de barbarie et d'acharnement m'ont surpris au dépourvu. Calomnié publiquement par des hommes établis pour venger l'innocence, traité comme un malfaiteur dans mon propre pays que j'ai tâché d'honorer, poursuivi, chassé d'asile en asile, sentant à la fois mes propres maux et la honte de ma patrie, j'avais l'âme émue et troublée, j'étais découragé sans vous. Homme illustre et respectable, vos consolations m'ont fait oublier ma misère, vos discours ont élevé mon coeur, votre estime m'a mis en état d'en demeurer toujours digne : j'ai plus gagné par votre bienveillance que je n'ai perdu par mes malheurs. Vous me la conserverez, monsieur, je l'espère malgré les hurlements du fanatisme et les adroites noirceurs de l'impiété. Vous êtes trop vertueux pour me haïr d'oser croire en Dieu, et trop sage pour me punir d'user de la raison qu'il m'a donnée.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXXXII – À M…

[749]

Môtiers, juillet 1762.

J'ai rempli ma mission, monsieur, j'ai dit tout ce que j'avais à dire ; je regarde ma carrière comme finie ; il ne me reste plus qu'à souffrir et mourir ; le lieu où cela doit se faire est assez indifférent. Il importait peut-être que parmi tant d'auteurs menteurs et lâches, il en existât un d'une autre espèce qui osât dire aux hommes les vérités utiles qui feraient leur bonheur s'ils savaient les écouter. Mais il n'importait pas que cet homme ne fût point persécuté ; au contraire, on m'accuserait peut-être d'avoir calomnié mon siècle si mon histoire même n'en disait plus que mes écrits ; et je suis presque obligé à mes contemporains de la peine qu'ils prennent à justifier mon mépris pour eux. On en lira mes écrits avec plus de confiance. On verra même, et j'en suis fâché, que j'ai souvent trop bien pensé des hommes. Quand je sortis de France je voulus honorer de ma retraite l'état de l'Europe pour lequel j'avais le plus d'estime, et j'eus la simplicité de croire être remercié de ce choix. Je me suis trompé ; n'en parlons plus. Vous vous imaginez bien que je ne suis pas, après cette épreuve, tenté de me croire ici plus solidement établi. Je veux rendre encore cet honneur à votre pays de penser que la sûreté que je n'y ai pas trouvée ne se trouvera pour moi nulle part. Ainsi, si vous voulez que nous nous voyions ici, venez tandis qu'on m'y laisse ; je serai charmé de vous embrasser.

Quant à vous, monsieur, et à votre estimable société, je suis toujours à votre égard dans les mêmes dispositions où je vous écrivis de Montmorency[750]. Je prendrai toujours un véritable intérêt au succès de votre entreprise ; et si je n'avais formé l'inébranlable résolution de ne plus écrire, à moins que la furie de mes persécuteurs ne me force à reprendre

Copyright Arvensa Editions

enfin la plume pour ma défense, je me ferais un honneur et un plaisir d'y contribuer ; mais, monsieur, les maux et l'adversité ont achevé de m'ôter le peu de vigueur d'esprit qui m'était resté ; je ne suis plus qu'un "être végétatif, une machine ambulante ; il ne me reste qu'un peu de chaleur dans le coeur pour aimer mes amis et ceux qui méritent de l'être : j'eusse été bien réjoui d'avoir à ce titre le plaisir de vous embrasser.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXXXIII – À Madame la maréchale de Luxembourg

Môtiers-Travers, 21 juillet 1762.

Je me hâte de vous apprendre, madame la maréchale, que mademoiselle Le Vasseur est arrivée ici hier en assez bonne santé, et le coeur plein de nouveaux sentiments qu'elle m'aurait communiqués si les miens pour vous étaient susceptibles d'augmentation, et si vos bontés et celles de M. le maréchal n'avaient pas dès longtemps atteint la mesure où les augmentations n'ajoutent plus rien. Elle m'a apporté un reçu de M. de Rougemont d'une somme trop considérable pour être fort bien en règle, puisqu'entre autres articles, M. de La Roche rembourse en entier les six cents francs que je lui remis au voyage de Pâques, sans faire aucune déduction des déboursés qu'il a faits pour mes habits d'Arménien ; erreur sur laquelle j'attends éclaircissement et redressement.

Vous avez su, madame la maréchale, que, pour prévenir l'ordre qui venait de m'être signifié de sortir du canton de Berne sous quinzaine, je suis venu, avant l'intimation de cet ordre, me réfugier dans les états du roi de Prusse, où milord maréchal d'Ecosse, gouverneur du pays, m'a accordé, avec toutes sortes d'honnêtetés, la permission de demeurer jusqu'à la réception des ordres du roi, auquel il a donné avis de mon arrivée. En attendant, voici le second ménage dont je commence rétablissement : si l'on me chasse de celui-ci je ne sais plus où aller, et je dois m'attendre qu'on me refusera le feu et l'eau par toute la terre. L'équitable et judicieux réquisitoire de M. Joly de Fleuri a produit tous ces effets : il a donné une telle horreur pour mon livre, qu'on ne peut se résoudre à le lire, et qu'on n'a rien de plus pressé à faire que de proscrire l'auteur comme le dernier des scélérats. Quand enfin quelque téméraire ose faire cette abominable lecture et en parler, tout surpris de ce qu'on trouve et de ce qu'on a fait,

Copyright Arvensa Editions

on s'en repent, comme il est arrivé à Genève, et comme il arrive actuellement à Berne ; on maudit le réquisitoire et son fat auteur ; mais l'infortuné n'en demeure pas moins proscrit : et vous savez que la maxime la plus fondamentale de tout gouvernement est de ne jamais revenir des sottises qu'il a faites. Du reste, c'est le polichinelle Voltaire et le compère Tronchin, qui, tout doucement, et derrière la toile, ont mis en jeu toutes les autres marionnettes de Genève et de Berne : celles de Paris sont menées aussi, mais plus adroitement encore, par un autre arlequin que vous connaissez bien. Reste à savoir s'il y a aussi des marionnettes à Berlin. Je vous demande pardon de mes folies ; mais, dans l'état où je suis, il faut s'égayer ou s'égorger.

J'ai envoyé ci-devant à M. le maréchal copie d'une lettre d'un membre de notre conseil des Deux-cents au sujet de mon *Contrat social*. Cette lettre avant fait beaucoup de bruit, l'auteur a pris noblement le parti de la reconnaître par-devant nos quatre syndics : aussitôt l'affaire est devenue criminelle, et l’on est maintenant occupé et embarrassé peut-être à former un tribunal pour la juger. Trop intéressé dans tout cela, je suis suspect en jugeant mes juges ; mais j'avoue que les Genevois me paraissent devenus fous. Quoi qu'il en soit, qu'on fasse tout ce qu'on voudra, je ne dirai rien, je n'écrirai point, je resterai tranquille : tout ceci me paraît trop violent pour pouvoir durer.

Excusez, madame la maréchale, mes longues jérémiades. Avec qui épancherais-je mon coeur, si ce n'était avec vous ? Je n'ai pas peur qu'elles vous ennuient, mais qu'elles ne vous chagrinent : encore un coup ceci ne saurait durer. Après les peines vient le repos ; cette alternative n'a jamais manqué dans ma vie : et il me reste un espoir très solide, c'est que mon sort ne peut plus changer qu'en mieux, à moins que vous ne vinssiez à m'oublier ; malheur que j'ai d'autant moins à craindre que je ne l'endurerais pas longtemps. Après vos bontés et celles de M. le maréchal, rien n'a tant pénétré mon âme que celles que M. le prince de Conti a daigné étendre jusqu'à mademoiselle Le Vasseur. Pour madame la comtesse de Boufflers, il faut l'adorer. Eh ! pourquoi me plaindre de mes malheurs ? ils m'étaient nécessaires pour sentir tout le prix des biens qui m'étaient laissés.

On peut m’écrire en droiture à Môtiers-Travers, sous mon nom, ou, si l'on aime mieux, sous le couvert de M. le major Girardier ; mais il faut que les lettres soient affranchies jusqu'à Pontarlier. Il ne m'est encore arrivé

Copyright Arvensa Editions

aucune malle.

[751] Quand M. de La Tour a voulu faire graver mon portrait, je m'y suis opposé ; j'y consens maintenant si vous le jugez à propos, pourvu qu'au lieu d'y mettre mon nom l'on n'y mette que ma devise : ce sera désormais assez me nommer.

Le nom de ma demeure doit être écrit ainsi :

Môtiers-Travers, par Pontarlier.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXXXIV – À M. Moultou

Môtiers, le 24 juillet 1762.

La lettre ci-jointe, mon bon ami, a été occasionnée par une de M. Marcet, dans laquelle il me rapporte celle qu'il a écrite à Genève au sujet du tribunal légal qu'on dit devoir être formé contre M. Pictet. Comme depuis fort longtemps je n'ai eu nulle correspondance avec M. Marcet, et que j'ignore quelle est aujourd'hui sa manière de penser, j'ai cru devoir vous adresser la lettre que je lui écris, pour être envoyée ou supprimée comme vous le jugerez à propos. Au reste, ne soyez pas surpris de me voir changer de ton ; mon expulsion du canton de Berne, laquelle vient certainement de Genève, a comblé la mesure. Un état dans lequel le poète et le jongleur règnent, ne m'est plus rien ; il vaut mieux que j'y sois étranger qu'ennemi. Que la crainte de nuire à mes intérêts dans ce pays-là ne vous empêche donc pas d'envoyer la lettre, si vous n'avez nulle autre raison pour la supprimer. Je jugerai désormais de sang-froid toutes les folies qu'ils vont faire, et je les jugerai comme s'il n'était pas question de moi.

Si vous persistez dans le projet que vous aviez formé, je vous recommande sur toute chose le réquisitoire de Paris, fabriqué à Montmorency par deux prêtres déguisés, qui font la Gazette ecclésiastique, et qui m'ont pris en haine parce que je n'ai pas voulu me faire janséniste. Il ne faut pourtant pas dire tout cela, du moins ouvertement ; mais en montrant combien ce libelle est calomnieux et méchant, il n'est pas défendu de montrer combien il est bête. Du reste, parlez peu de Genève et de ce qui s'y est fait, de même qu'à Berne et même à Neuchâtel, où l'on vient aussi de défendre mon livre. Il faut avouer que les prêtres papistes ont chez les réformés des recors [752] bien zélés.

Je n'aimerais pas trop que votre ouvrage fût imprimé à Zurich, ou du

Copyright Arvensa Editions

moins qu'il ne le fût que là ; car ce serait le moyen qu'il ne fût connu qu'en Suisse et à Genève. J'aimerais bien mieux qu'il se répandît en France et er Angleterre, où je suis un peu plus en honneur. Ne pourriez-vous pas vous adresser à Rey, surtout si vous vous nommez ? car, si vous gardez l'anonyme, il ne faudrait peut-être pas vous servir de lui, de peur qu'on ne crût que l'ouvrage vient de moi. Du reste, travaillez avec confiance, et n'allez pas vous figurer que vous manquez de talent ; vous en avez plus que vous ne pensez. D'ailleurs l'amour du bien, la vertu, la générosité, vous élèveront l'âme. Vous songerez que vous défendez l'opprimé ; que vous écrivez pour la vérité et pour votre ami ; vous traiterez un sujet dont vous êtes digne ; et je suis bien trompé dans mon espérance si vous n'effacez votre client. Surtout ne vous battez pas les flancs pour faire. Soyez simple, et aimez-moi. Adieu.

Convenons que nous ne parlerons plus de cet écrit dans nos lettres, de peur qu’elles ne soient vues ; car je crois qu'il faut du secret.

Après un long silence, je viens de recevoir de M. Vernes une lettre de bavardage et de cafardise, qui m'achève de dévoiler le pauvre homme. Je m'étais bien trompé sur son compte. Ses directeurs l'ont chargé de me tirer, comme on dit, les vers du nez. Vous vous doutez bien qu'il n'aura pas de réponse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXXXV – À M. Marcet

[753]

Vitam impendere vero.

Votre lettre, monsieur, sur l'affaire de M. Pictet est judicieuse ; elle va très bien au fait. Permettez-moi d'y ajouter quelques idées pour achever de déterminer l'état de la question.

1. La doctrine de la Profession de foi du vicaire savoyard est-elle si évidemment contraire à la religion établie à Genève, que cela n'ait pas même pu faire une question, et que le Conseil, quand il s'agissait de l'honneur et du sort d'un citoyen, ait dû sur cet article ne pas même consulter les théologiens ?

2. Supposé que cette doctrine y soit contraire, est-il bien sûr que J. J. Rousseau en soit l'auteur ? L'est-il même qu'il soit l'auteur du livre qui porte son nom ? ne peut-on pas faussement imprimer le nom d'un homme à la tête d'un livre qui n'est pas de lui ? Ne convenait-il pas de commencer par avoir ou des preuves ou la déclaration de l'accusé, avant de procéder contre sa personne ? On dirait qu'on s'est hâté de le décréter sans l'entendre, de peur de le trouver innocent.

3. Le cas du parlement de Paris est tout-à-fait différent, et n'autorise point la procédure du Conseil de Genève. Le parlement ayant prétendu, je ne sais, sur quel fondement, que le livre était imprimé dans le royaume sans approbation ni permission, avait ou croyait avoir à ce titre inspection sur le livre et sur l'auteur. Cependant tout le monde convient qu'il a commis une irrégularité choquante en décrétant d'abord de prise de corps celui qu'il devait premièrement assigner pour être ouï. Si cette procédure était légitime, la liberté de tout honnête homme serait toujours à la merci du premier imprimeur. On dira que la voix publique est unanime, et que celui à qui l'on attribue le livre ne le désavoue pas. Mais, encore une fois,

Copyright Arvensa Editions

avant que de flétrir l'honneur d'un homme irréprochable, avant que d'attenter à la liberté d'un citoyen, il faudrait quelque preuve positive : or la voix publique n'en est pas une ; et nul n'est tenu de répondre lorsqu'il n'est pas interrogé. Si donc la procédure du parlement de Paris est irrégulière en ce point, comme il est incontestable, que dirons-nous de celle du Conseil de Genève, qui n'a pas le moindre prétexte pour la fonder ? Quelquefois on se hâte de décréter légèrement un accusé qu'on peut saisir, de peur qu'il ne s'échappe ; mais pourquoi le décréter absent, à moins que le délit ne soit de la dernière évidence ? Ce procédé violent est sans prétexte ainsi que sans raison. Quand le public Juge avec étourderie, il est d'autant moins permis aux tribunaux de l'imiter que le public se rétracte comme il juge ; au lieu que la première maxime de tous les gouvernements du monde est d'entasser plutôt sottise sur sottise que de convenir jamais qu'ils en ont fait une, encore moins de la réparer.

4. Maintenant supposons le livre bien reconnu pour être de l'auteur dont il porte le nom : il s'agit ensuite de savoir si la Profession de foi en est aussi. Autre preuve positive et juridique indispensable en cette occasion : Car enfin, l'auteur du livre ne s'y donne point pour celui de la Profession de foi ; il déclare que c'est un écrit qu'il transcrit dans son livre ; et cet écrit, dans le préambule, paraît lui être adressé par un de ses concitoyens. Voilà tout ce qu'on peut inférer de l'ouvrage même ; aller plus loin, c'est deviner ; et si l'on se mêle une fois de deviner dans les tribunaux, que deviendront les particuliers qui n'auront pas le bonheur de plaire aux magistrats ? Si donc celui qui est nommé à la tête du livre où se trouve la Profession de foi doit être puni pour l'avoir publiée, c'est comme éditeur et non comme auteur ; on n'a nul droit de regarder la doctrine qu'elle contient comme étant la sienne, surtout après la déclaration qu'il fait lui-même qu'il ne donne point cette profession de foi pour règle des sentiments qu'on doit suivre en matière de religion, et il dit pourquoi il la donne. Mais on imprime tous les jours dans Genève des livres catholiques, même de controverse, sans que le Conseil cherche querelle aux éditeurs. Par quelle injuste partialité punit-on l'éditeur genevois d'un ouvrage prétendu hétérodoxe, imprimé en pays étranger, sans rien dire aux éditeurs genevois d'ouvrages incontestablement hétérodoxes, imprimés dans Genève même ?

5. À l'égard du Contrat social, l'auteur de cet écrit prétend qu'une religion est toujours nécessaire à la bonne constitution d'un état. Ce

Copyright Arvensa Editions

sentiment peut bien déplaire au poète Voltaire, au jongleur Tronchin, et à leurs satellites ; mais ce n'est pas parla qu'ils oseront attaquer le livre en public. L'auteur examine ensuite quelle est la religion civile sans laquelle nul état ne peut être bien constitué. H semble, il est vrai, ne pas croire que le christianisme, du moins celui d'aujourd'hui, soit cette religion civile indispensable à toute bonne législation ; et en effet beaucoup de gens ont regardé jusqu'ici les républiques de Sparte et de Rome comme bien constituées, quoiqu'elles ne crussent pas en Jésus-Christ. Supposons toutefois qu'en cela l'auteur se soit trompé : il aura fait une erreur en politique ; car il n'est pas ici question d'autre chose. Je ne vois point où sera l'hérésie, encore moins le crime à punir.

6. Quant aux principes de gouvernement établis dans cet ouvrage, ils se réduisent à ces deux principaux : le premier, que légitimement la souveraineté appartient toujours au peuple ; le second, que le gouvernement aristocratique est le meilleur de tous. Peut-être importerait-il beaucoup au peuple de Genève, et même à ses magistrats, de savoir précisément en quoi quelqu'un d'eux trouve ce livre blâmable et son auteur criminel. Si j'étais procureur-général de la république de Genève, et qu'un bourgeois, quel qu'il fût, osât condamner les principes établis dans cet ouvrage, je l'obligerais à s'expliquer avec clarté, ou je le poursuivrais criminellement comme traître à la patrie et criminel de lèse-majesté.

On s'obstine cependant à dire qu'il y a un décret secret du Conseil contre J. J. Rousseau, et même que sa famille ayant par requête demandé communication de ce décret, elle lui a été refusée. Cette manière ténébreuse de procéder est effrayante ; elle est inouïe dans tous les tribunaux du monde, excepté celui des inquisiteurs d'état à Venise. Si jamais elle s'établissait à Genève, il vaudrait mieux être né Turc que Genevois.

Au reste, je ne puis croire qu'on érige contre M. Pictet le tribunal dont vous parlez. En tout cas, ce sera fournir à un homme ferme, qui a du sens, de la santé, des lumières, l'occasion de jouer un très beau rôle, et de donner à ses concitoyens de grandes leçons.

Celui qui vous écrit ces remarques vous aime et vous salue de tout son coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXXXVI – À Madame la comtesse de Boufflers

À Môtiers-Travers, le 27 juillet 1762.

J'ai enfin le plaisir, madame, d'avoir ici mademoiselle Le Vasseur, et j'apprends d'elle à combien de nouveaux titres je dois être pénétré de reconnaissance pour les bienfaits que M. le prince de Conti a versés sur cette pauvre fille, pour les soins bien plus précieux dont il a daigné l'honorer, et surtout., madame, pour tout ce que vous avez fait pour elle et pour moi dans ces moments si tristes et si peu prévus. Pourquoi faut-il que la détresse et l'oppression qui resserrent mon coeur le ferment encore à l'effusion des sentiments dont il est pénétré ? Tout est encore en-dedans, madame ; mais tout y est, et vous m'avez fait encore plus de bien que vous ne pensez.

La réponse du roi n'est point encore venue sur l'asile que j'ai cherché dans ses états, et j'ignore quels seront ses ordres à mon égard. Après ce qui vient de m'arriver à Berne, je ne dois me croire en sûreté nulle part ; et j'avoue que, sans la nécessité qui m'y force, ce n'est pas ici que je le serais venu chercher, quelque plaisir que me fasse mademoiselle Le Vasseur. Surcroît d'embarras s'il faut fuir encore ; et moi qui ne sais plus ni où ni comment, il ne me reste qu'à m'abandonner à la Providence et à me jeter tête baissée dans mon destin. L'argent ne me manquera pas par le soin que l'on a pris de ma bourse et par ce qu'on a mis dans la sienne. Mais l'indigence pourrait augmenter mes infortunes, sans que l'argent les puisse adoucir, et je n'ai jamais été si misérable que quand j'ai été !e plus riche. J'ai toujours ouï-dire que l'or était bon à tout, sans l'avoir jamais trouvé bon à rien.

Vous ne sauriez concevoir à quel point le réquisitoire de ce Fleuri a effarouché tous nos ministres ; et ceux-ci sont les plus remuants de tous. Ils ne me voient qu'avec horreur : ils prennent beaucoup sur eux pour me

Copyright Arvensa Editions

souffrir dans les temples. Spinosa, Diderot, Voltaire, Helvétius, sont des saints auprès de moi. Il y a presque un raccommodement avec le parti philosophique pour me poursuivre de concert : les dévots ouvertement ; les philosophes en secret, par leurs intrigues, toujours en gémissant tout haut sur mou sort. Le poète Voltaire et le jongleur Tronchin ont admirablement joué leur rôle à Genève et à Berne. Nous verrons si je prévois juste, mais j'ai peine à croire qu'on me laisse tranquille où je suis. Cependant jusqu'ici Milord Maréchal paraît m'y voir d'un bon oeil. J'ai reçu hier, sous la date et le timbre de Metz, d'un prétendu baron de Corval, une lettre à mourir de rire, laquelle sent son Voltaire à pleine gorge. Je ne puis résister, madame, à l'envie de vous transcrire quelques articles de la lettre de M. le baron ; j'espère qu'elle vous amusera.

« Je voudrais pouvoir vous adresser, sans frais, deux de mes ouvrages. Le premier est un plan d'éducation tel que je l'ai conçu. Il n'approche pas de l'excellence du vôtre, mais jusqu'à vous, j'étais le seul qui pût se flatter d'approcher le but de plus près. Le second est votre Héloïse, dont j'ai fait une comédie en trois actes, en prose, le, mois de décembre dernier. Je l'ai communiquée à gens d'esprit, surtout aux premiers acteurs de notre théâtre messin. Tous l'ont trouvée digne de celui de Paris : elle est de sentiment, dans le goût de celles de feu M. de La Chaussée. Je l'ai adressée à M. Dubois, premier commis en chef des bureaux de l'artillerie et du génie, il y a trois mois, sans que j'en reçoive de réponse, je ne sais pourquoi. Si j'eusse connu l’excellence de votre coeur comme à présent, et que j'eusse su votre adresse à Paris, je vous l'aurais adressée pour la corriger et la faire recevoir aux Français, à mon profit.

« J'ai une proposition à vous faire. Je vous demande le même service que vous avez reçu du vicaire Savoyard ; c'est-à-dire de me recevoir chez vous, sans pension, pour deux ans ; me loger, nourri, éclairer, et chauffer. Vous êtes le seul qui puissiez me conduire de toute façon à la '(félicité, et m'apprendre à mourir. Mon excès d'humanité, inséparable de la pitié, m'a engagé à cautionner un militaire pour 3,200 livres. En établissant mes enfants, je ne me suis réservé qu'une pension de i, 500 livres : la voilà plus qu'absorbée pour deux ans ; c'est ce qui me force à partager votre pain pendant cet intervalle. Vous n'aurez pas sujet de vous plaindre de moi : je suis très sobre ; je n'aime que les légumes, et fort peu la viande ; je renchéris sur la soupe, à laquelle je suis habitué deux fois par jour ; je mange de tout, mais jamais de ragoûts faits dans le cuivre, ni de ces

Copyright Arvensa Editions

ragoûts raffinés qui empoisonnent.

Je vous préviens que la suite d'une chute m'a rendu sourd ; cependant j'entends très bien de l'oreille gauche, sans qu'on hausse la voix, pourvu qu'on me parle doucement et de près à cette oreille. De loin j'entends avec la plus grande facilité par des signes très faciles que je vous apprendrai, ainsi qu'à vos amis. Je ne suis point curieux ; je ne questionne jamais ; j'attends qu'on ait la bonté de me faire part de la conversation. »

Toute la lettre est sur le même ton. Vous me direz qu'il n'y a là qu'une folie plaisanterie. J'en conviens ; mais je vois qu'en plaisantant, cet honnête homme s'occupe de moi continuellement, et, madame, cela ne vaut rien. Je suis convaincu qu'on ne me laissera vivre en paix sur la terre que quand il m'aura oublié.

Depuis quinze jours je me mets souvent en devoir d'écrire au chevalier (de Lorenzy), et toujours quelque soin pressant m'en empêche ; et même à présent que je voulais vous parler de vous, madame, de madame la maréchale, voilà qu'on vient m'arracher à moi-même et aux bienfaisantes divinités que mon coeur adore, pour aller, en vrai manichéen, servir celles qui peuvent me nuire, sans pouvoir me faire aucun bien.

OBSERVATION

Nous croyons que Rousseau se trompe en attribuant la lettre du prétendu baron de Corval à Voltaire, qui faisait mieux que cela. Les allusions n'ont rien de piquant : l'une est relative à la lettre sur le danger de se servir à la cuisine d'ustensiles en cuivre (juillet 1753), et l'autre, au passage de l'Émile qui précède la Profession de foi.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXXXVII – À M. Moultou

Môtiers, 3 août 1762.

Je soupçonne, ami, que nos lettres sont interceptées, ou du moins ouvertes ; car la dernière que vous m'avez envoyée de notre ami, avec un mot de vous au dos d'une autre lettre timbrée de Metz, ne m'est parvenue que six jours après sa date. Marquez-moi, je vous prie, si vous avez reçu celle que je vous écrivis il y a huit ou dix joints, avec une réponse à un citoyen de Genève qui m'avait écrit au sujet de l'affaire de M. Pictet. Je vous laissais le maître d'envoyer cette réponse à son adresse, ou de la supprimer si vous le jugiez à propos.

Vous aviez raison de croire que quelqu'un qui m'écrirait à Genève ne serait pas fort au fait de ma situation. Mais la lettre que vous m'avez envoyée, quoique datée et timbrée de Metz, sent son Voltaire à pleine gorge ; et je ne doute point qu'elle ne soit de ce glorieux souverain de Genève, qui, tout occupé de ses noirceurs, ne néglige pas pour cela les plaisanteries ; son génie universel suffit à tout. Laissez donc au rebut les lettres qu'on m'écrit à Genève ; mes amis savent bien que ce n'est pas là qu'il faut me chercher désormais.

Je viens de recevoir l'arrêt du parlement qui me concerne, apostille par un anonyme que j'ai lieu de soupçonner être un évêque. Quoi qu'il en soit, les notes sont bien faites et de bonne main, et je n'attends, pour vous faire passer ce papier, que de savoir si mes paquets et lettres vous parviennent sûrement et dans leur temps. C'est par la même défiance que je n'écris point à notre ami, que je ne veux pas compromettre ; car, pour vous, il est désormais trop tard : vous êtes noté d'amitié pour moi, et c'est à Genève un crime irrémissible. Adieu.

Réponse aussitôt, je vous prie, si cette lettre vous parvient. Cachetez les vôtres avec un peu plus de soin, afin que je puisse juger si elles ont été

Copyright Arvensa Editions

ouvertes.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXXXVIII – Au même

Môtiers, ce 10 août 1762.

J'ai reçu hier au soir votre lettre du 7 : ainsi, à quelques petits retards près, notre correspondance est en règle ; et si l'on n'ouvre pas nos lettres à Genève, on ne les ouvre sûrement pas en Suisse. De sorte qu'à moins d'affaires plus importantes à traiter, et malgré les voies intermédiaires qu'on pourra vous proposer, je suis d'avis que nous continuions à nous écrire directement l'un à l'autre.

Si notre ami lisait dans mon coeur, il ne serait pas en peine de mon silence. Dites-lui que, s'il peut me tenir parole sans se compromettre et sans qu'on sache où il va, j'aimerais bien mieux l'embrasser que lui écrire. Son projet de me réfuter est excellent, et peut même m'être très utile et très honorable. Il est bon qu'on voie qu'il me combat et qu'il m'aime ; il est bon qu'on sache que mes amis ne me sont point attachés par esprit de parti, mais par un sincère amour pour la vérité, lequel nous unit tous.

L'arrêt est si volumineux que j'ai mieux aimé vous transcrire les notes. Attachez-vous surtout à la huitième. Quelle doctrine abominable que celle de ce réquisitoire, qui détruit tout principe commun de-société entre les fidèles et les autres hommes ! Conséquemment à cette doctrine il faut nécessairement poursuivre et massacrer comme des loups tous ceux qui ne sont pas jansénistes : car si la loi naturelle est criminelle, il faut brûler ceux qui la suivent et rouer ceux qui ne la suivent pas. Ce que vous a mandé M. C... ne doit point vous retenir ; car, outre que je n'ai pas grand foi à ses almanachs, vous devez toujours parler du parlement avec le plus grand respect, et même avec considération de l'avocat-général. Le tort de ce magistrat est très grand, sans doute, d'avoir adopté ce réquisitoire sans avoir lu le livre ; mais il serait bien plus grand encore s'il en était lui-même l'auteur. Ainsi séparez toujours le tribunal et l'homme du libelle, et tombez

Copyright Arvensa Editions

sur cet horrible écrit comme il le mérite. C'est un vrai service à rendre au genre humain d'attirer sur cet écrit toute l'exécration qui lui est due ; nul ménagement pour votre ami ne doit l'emporter sur cette considération.

Je souhaiterais que l'écrit de notre ami fût imprimé en France, et même le vôtre ; car il est bon qu'ils y paraissent, et s'ils sont imprimés dehors on ne les y laissera pas entrer. Je pense encore qu'il ne trouvera nulle part ailleurs un certain profit de son ouvrage, et il faut un peu faire ce qu'il ne fera pas, c'est-à-dire songer à ses intérêts. Si vous jugez à propos de me confier ce soin, je tâcherai de le remplir. Cependant je crois que l'homme dont je vous ai parlé ci-devant pourrait également se charger de cette affaire. Mais, comme je n'ai point de ses nouvelles, je ne me soucie pas de lui écrire le premier. À l'égard de la Suisse et de Genève, j'ai cessé de prendre intérêt à ce qu'on y pensait de moi. Ces gens-là sont si cafards, ou si faux, ou si bêtes, qu'il faut renoncer à les éclairer.

Plus je médite sur votre entreprise, plus je la trouve grande et belle. Jamais plus noble sujet ne put être plus dignement traité. Votre état même vous permet et vous prescrit de mettre dans vos discours une certaine élévation qui ne siérait pas à tout autre. Quelle touchante voix que celle du chrétien relevant les fautes de son ami, et quel spectacle aussi de le voir couvrir l'opprimé de l'égide de l'Évangile ! Ministre du Très-Haut, faites tomber à vos pieds tous ces misérables : sinon jetez la plume, et courez vous cacher ; vous ne ferez jamais rien.

Il est certain qu'il y a des gens de mauvaise humeur à Neuchâtel, qui meurent d'envie d'imiter les autres, et de me chercher chicane à leur tour ; mais outre qu'ils sont retenus par d'autres gens plus sensés, que peuvent-ils me faire ? Ce n'est pas sous leur protection que je me suis mis, c'est sous celle du roi de Prusse ; il faut attendre ses ordres pour disposer de moi : en attendant, il ne paraît pas que milord maréchal soit d'avis de retirer la protection qu'il m'a accordée, et que probablement ils n'oseront pas violer. Au reste, comme l'expérience m'apprend à tout mettre au pis, il ne peut plus rien m'arriver de désagréable à quoi je ne sois préparé. Il est vrai cependant que dans cette affaire-ci j'ai trouvé la stupidité publique plus grande que je ne l'aurais attendu ; car quoi de plus plaisant que de voir les dévots se faire les satellites de Voltaire et du parti philosophique, bien plus vivement ulcéré qu'eux, et les ministres protestants se faire, à ma poursuite, les archers, des prêtres ? La méchanceté ne me surprend plus ; mais je vous avoue que la bêtise, poussée à ce point, m'étonne encore.

Copyright Arvensa Editions

Adieu, ami ; je vous embrasse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXXXIX – À Madame la maréchale de Luxembourg

Môtiers-Travers, le 14 août 1762.

Voici, madame la maréchale, une troisième lettre depuis mon arrivée à Môtiers. Je vous supplie de ne pas vous rebuter de mon importunité ; il est difficile de n'être pas un peu plus inquiet d'un long silence à un si grand éloignement que si l'on était plus à portée. Quand je vous écris, madame, vous m'êtes présente ; c'est en quelque sorte comme si vous m'écriviez. Il faut se dédommager comme on peut de ce qu'on désire et qu'on ne saurait avoir. D'ailleurs M. le maréchal m'a marqué qu'il croyait que vous m'aviez écrit ; et, pour savoir si les lettres se perdent, il faut accuser ce qu'on reçoit, et aviser de ce qu'on ne reçoit pas.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXL – À Madame la maréchale de Luxembourg

Môtiers-Travers, août 1762.

J'ai reçu dans leur temps, madame, vos deux lettres des 11 et 31 juillet, avec l'extrait par duplicata d'un P. S. de M. Hume, que vous y avez joint. L'estime de cet homme unique efface tous les outrages dont on m'accable. M. Hume était l'homme selon mon coeur, même avant que j'eusse le bonheur de vous connaître, et vos sentiments sur son compte ont encore augmenté les miens, n'est le plus vrai philosophe que je connaisse, et le seul historien qui jamais ait écrit avec impartialité. Il n'a pas plus aimé la vérité que moi, j'ose le croire ; mais j'ai mis de la passion dans sa recherche, et lui n'y a mis que ses lumières et son beau génie. L'amour-propre m'a souvent égaré par mon aversion même pour le mensonge ; j'ai haï le despotisme en républicain, et l'intolérance en théiste. M. Hume a dit : Voilà ce que fait l'intolérance et ce, que fait le despotisme. Il a vu par toutes ses faces l'objet que la passion ne m'a laissé voir que par un côté. H a mesuré, calculé les erreurs des hommes en être au-dessus de l'humanité. J'ai cent fois désiré et je désire encore voir l'Angleterre, Soit pour elle-même, soit pour y converser avec lui, et cultiver son amitié, dont je ne me crois pas indigne. Mais ce projet devient de jour en jour moins praticable ; et le grand éloignement des lieux suffirait seul pour le rendre tel, surtout à cause du tour qu'il faudrait faire, ne pouvant plus passer par la France.

Quoi ! madame, moi qui ne puis plus, sans horreur, souffrir l'aspect d'une rue ; moi qui mourrai de tristesse lorsque je cesserai de voir des prés, des buissons, des arbres devant ma fenêtre, irai-je maintenant habiter la ville de Londres ? irai-je, à mon âge, et dans mon état, chercher fortune à la cour, et me fourrer parmi la valetaille qui entoure les ministres ? Non, madame ; je puis être embarrassé des restes d'une vie plus longue que je n'ai compté ; mais ces restes, quoi qu'il arrive, ne seront point si mal

Copyright Arvensa Editions

employés. Je ne me suis que trop montré pour mon repos ; je ne commencerai vraiment à jouir île moi que quand on ne saura plus que j'existe : or je ne vois pas, dans cette manière de penser, comment le séjour de l'Angleterre me serait possible ; car si je n'en tire pas mes ressources, il m'en faudra bien plus là qu'ailleurs. H est de plus très douteux que j'y vécusse dans mon indépendance aussi agréablement que vous le supposez. J'ai pris sur la nation anglaise une liberté qu'elle ne pardonne à personne, et surtout aux étrangers, c'est d'en dire le mal ainsi que le bien ; et vous savez qu'il faut être buse pour aller vivre en Angleterre mal voulu du peuple anglais. Je ne doute pas que mon dernier livre ne m'y fasse détester, ne fut-ce qu'à cause de ma note sur le *Good natured people*. Vous m'obligerez, madame, si vous pouvez vous informer de ce qu'il en est, et m'en instruire.

Quant à l'édition générale de mes écrits à faire à Londres, c'est une très bonne idée, surtout si ce projet peut s'exécuter en mon absence. Cependant, comme l'impression coûte beaucoup en Angleterre, à moins que l'édition ne fût magnifique et ne se fit par souscription, elle serait difficile à faire, et j'en tirerais peu de profit.

Le château de Schleyden, étant moins éloigné, serait plus à ma portée, et l'avantage de vivre à bon marché, que je n'ai pas ici, serait dans mon état une grande raison de préférence ; mais je ne connais pas assez monsieur et madame de La Mare pour savoir s'il me convient de leur avoir cette obligation ; c'est à vous, madame, et à madame la maréchale à me décider là-dessus. À l'égard de la situation, je ne connais aucun séjour triste et vilain avec de la verdure ; mais s'il n'y a que des sables ou des rochers tout nus, n'en parlons pas. J'entends peu ce que c'est qu'aller par corvées, mais, sur le seul mot, s'il n'y a pas d'autre moyen d'arriver au château, je n'irai jamais. Quant au troisième asile dont vous me parlez, madame, je suis très reconnaissant de cette offre, mais très déterminé à n'en pas profiter. Au reste, il y a du temps pour délibérer sur les autres ; car je ne suis point maintenant en état de voyager ; et, quoique les hivers soient ici longs et rudes, je suis forcé d'y passer celui-ci à tout risque, ne présumant pas que le roi de Prusse, dont la réponse n'est point venue, me refuse, en l'état où je suis, l’asile qu'il a souvent accordé à des gens qui ne le mentaient guère.

Voilà, madame, quant à présent, ce que je puis vous dire sur les soins relatifs à moi, dont vous voulez bien vous occuper. Soyez persuadée que

Copyright Arvensa Editions

mon sort tient bien moins à l'effet de ces mêmes soins qu'à l'intérêt qui vous les inspire. La bonté que vous avez de vous souvenir de mademoiselle Le Vasseur l'autorise à vous assurer de son profond respect. Il n'y a pas de jour qu'elle ne m'attendrisse en me parlant de vous et de vos bontés, madame. Je bénirais lui malheur qui m'a si bien appris à vous connaître, s'il ne m'eut en même temps éloigné de vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXLI – À Milord Maréchal

Môtiers-Travers, août 1762.

Il est bien juste que je vous doive la permission que le roi me donne d'habiter dans ses états, car c'est vous qui me la rendez précieuse ; et si elle m'eût été refusée, vous auriez pu vous reprocher d'avoir changé mon départ en exil. Quant à l'engagement que j'ai pris avec moi de ne plus écrire, ce n'est pas, j'espère, une condition que sa majesté entend mettre à l'asile qu'elle veut bien m'accorder. Je m'engage seulement, et de très bon coeur, envers elle et votre excellence, à respecter, comme j'ai toujours fait, dans mes écrits et dans ma conduite, les lois, le prince, les honnêtes gens, et tous les devoirs de l'hospitalité. En général j'estime peu de rois, et je n'aime pas le gouvernement monarchique ; mais j'ai suivi la règle des Bohémiens, qui, dans leurs excursions, épargnent toujours la maison qu'ils habitent. Tandis que j'ai vécu en France, Louis XV n'a pas eu de meilleur sujet que moi, et sûrement on ne me verra pas moins de fidélité pour un prince d'une autre étoffe. Mais, quant à ma manière de penser en général sur quelque matière que ce puisse être, elle est à moi, né républicain et libre ; et tant que je ne la divulgue pas dans l'état où j'habite, je n'en dois aucun compte au souverain ; car il n'est pas juge compétent de ce qui se fait hors de chez lui par lui homme qui n'est pas né son sujet. Voilà mes sentiments, Milord, et mes règles. Je ne m'en suis jamais départi, et je ne m'en départirai jamais. J'ai dit tout ce que j'avais à dire, et je n'aime pas à rabâcher. Ainsi je me suis promis et je me promets de ne plus écrire ; mais encore une fois je ne l'ai promis qu'à moi.

Non, Milord, je n'ai pas besoin que les agréables de Môtiers m'en chassent pour désirer d'habiter la tour carrée ; et si je l'habitais, ce ne serait sûrement pas pour m'y rendre invisible ; car il vaut mieux être homme et votre semblable, que le *Tien* du vulgaire et *Dalaï-Lama*. Mais j'ai

Copyright Arvensa Editions

commencé à m'arranger dans mon habitation, et je ne saurais en changer avant l'hiver, sans une incommodité qui effarouche, même pour vous. Si mes pèlerinages ne vous sont pas importuns, je ferai de mon temps un partage très agréable, à peu près comme vous le marquez au roi. Ici, je ferai des lacets avec les femmes ; à Colombier, j'irai penser avec vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXLII – À Madame La Tour

Môtiers-Travers, le 20 août 1762.

J'ai reçu, madame, vos trois lettres en leur temps ; j'ai tort de ne vous avoir pas à l'instant accusé la réception de celle que vous avez envoyée à madame de Luxembourg, et sur laquelle vous jugez si mal d'une personne dont le coeur m'a fait oublier le rang. J'avais cru que nia 'situation vous ferait excuser des retards auxquels vous deviez être accoutumée, et que vous m'accuseriez plutôt de négligence que madame de Luxembourg d'infidélité. Je m'efforcerai d'oublier que je me suis trompé. Du reste, puisque, même dans la circonstance présente, vous ne savez que gronder avec moi, ni m'écrire que des reproches, contentez-vous, madame, si cela vous amuse : je m'en complairai peut-être un peu moins à vous répondre ; mais cela n'empêchera pas que je ne reçoive vos lettres avec plaisir, et que votre amitié ne me soit toujours chère. Vous pouvez m'écrire en droiture ici, en ajoutant, par Pontarlier ; mais il faut faire affranchir jusqu'à Pontarlier, sans quoi les lettres ne passent pas la frontière.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Correspondance

Table de la correspondance

Liste générale des titres

Lettre CCCXLIII – À M. de Montmollin

[754]

Môtiers, le 24 août 1762.

Monsieur,

Le respect que je vous porte, et mon devoir, comme votre paroissien, m'oblige, avant d'approcher de la sainte table, de vous faire de mes sentiments en matière de foi une déclaration, devenue nécessaire par l'étrange préjugé pris contre un de mes écrits, sur un réquisitoire calomnieux, dont on n'aperçoit pas les principes détestables.

Il est fâcheux que les ministres de l'Evangile se fassent en cette occasion les vengeurs de l'Eglise romaine, dont les dogmes intolérants et sanguinaires sont seuls attaqués et détruits dans mon livre ; suivant ainsi sans examen une autorité suspecte, faute d'avoir voulu m'entendre, ou faute même de m'avoir lu. Comme vous n'êtes pas, monsieur, dans ce cas-là, j'attends de vous un jugement plus équitable. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage porte en soi tous ses éclaircissements ; et, comme je ne pourrais l'expliquer que par lui-même, je l'abandonne tel qu'il est au blâme ou à l'approbation des sages, sans vouloir le défendre ni le désavouer.

Me bornant donc à ce qui regarde ma personne, je vous déclare, monsieur, avec respect, que, depuis ma réunion à l'Eglise dans laquelle je

Copyright Arvensa Editions

suis né, j'ai toujours fait de la religion chrétienne réformée une profession d'autant moins suspecte, qu'on n'exigeait de moi dans le pays où j'ai vécu que de garder le silence, et laisser quelques doutes à cet égard, pour jouir des avantages civils dont j'étais exclu par ma religion. Je suis attaché de bonne foi à cette religion véritable et sainte, et je le serai jusqu'à mon dernier soupir. Je désire être toujours uni extérieurement à l'Église, comme je le suis dans le fond de mon coeur ; et quelque consolant qu'il soit pour moi de participer à la communion des fidèles, je le désire, je vous proteste, autant pour leur édification et pour l'honneur du culte que pour mon propre avantage ; car il n'est pas bon qu'on pense qu'un homme de bonne foi qui raisonne ne peut être un membre de Jésus-Christ.

J'irai, monsieur, recevoir de vous une réponse verbale, et vous consulter sur la manière dont je dois me conduire eu cette occasion, pour ne donner ni surprise au pasteur que j'honore ni scandale au troupeau que je voudrais édifier.

Agréez, monsieur, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXLIV – À M. Jacob Vernet

[755]

Môtiers-Travers, le 31 août 1762.

Je crois, monsieur, devoir vous envoyer la lettre ci-jointe que je viens de recevoir dans l'enveloppe que je vous envoie aussi. Epuisé en ports de lettres anonymes, j'ai d'abord déchiré celle-ci par dépit sur le bavardage par lequel elle commence ; mais, ayant repris les pièces par un mouvement machinal, j'ai pensé qu'il pouvait vous importer de connaître quels sont les misérables qui passent leur temps à écrire ou dicter de pareilles bêtises. Nous avons, monsieur, des ennemis communs qui cherchent à brouiller deux hommes d'honneur qui s'estiment : je vous réponds, de mon côté, qu'ils auront beau faire, ils ne parviendront pas à m'ôter la confiance que je vous ai vouée et qui ne se démentira jamais, et j'espère bien aussi conserver les mêmes bontés dont vous m'avez honoré et que je ne mériterai point de perdre. J'apprends avec grand plaisir que non seulement vous ne dédaignez pas de prendre la plume pour me combattre, mais que même vous me faites l'honneur de m'adresser la parole. Je suis très persuadé que, sans me ménager lorsque vous jugez que je me trompe, vous pouvez faire beaucoup plus de bien à vous, à moi, et à la cause commune, que si vous écriviez ; pour ma défense, tant je crois avoir bien saisi d'avance l'esprit de votre réfutation. Sur cette idée, je ne feindrai point, monsieur, de vous demander quelques exemplaires de votre ouvrage pour en distribuer dans ce pays-ci. Je me propose aussi d'en prévenir mes amis en France aussitôt que le titre m'en sera connu, persuadé qu'il suffira de vous faire connaître pour l'y faire bientôt rechercher.

Je crois devoir, vous prévenir que, sur une lettre que j'ai écrite à M. de Montmollin, pasteur de Môtiers, et dont je vous enverrai copie si vous le

Copyright Arvensa Editions

souhaitez, au cas qu'elle ne vous parvienne pas d'ailleurs, il a non seulement consenti, mais désiré que je m'approchasse de la sainte table, comme j'ai fait avec la plus grande consolation dimanche dernier. Je me flatte, monsieur, que vous voudrez bien ne pas désapprouver ce qu'a fait en cette occasion l'un de messieurs vos collègues, ni me traiter dans votre écrit comme séparé de l'Eglise réformée, à laquelle m'étant réuni sincèrement et de tout mon coeur, j'ai, depuis ce temps, demeuré constamment attaché, et le serai jusqu'à la fin de ma vie. Recevez, monsieur, les assurances inviolables de tout mon attachement et de tout mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXLV – À M. Moultou

Môtiers-Travers, 1er septembre 1762.

J'ai reçu dans son temps, mon ami, votre lettre du 21 août. J'étais alarmé de n'avoir rien reçu l'ordinaire précédent, parce que l'ami avec qui vous aviez conféré me marquait que vous m'écriviez par ce même ordinaire ; ce qui me faisait craindre que votre lettre n'eût été interceptée. Il me paraît maintenant qu'il n'en était rien. Cependant je persiste à croire que, si nous avions à nous marquer des choses importantes, il faudrait prendre quelques précautions.

J'ai eu le plaisir de passer, vendredi dernier, la journée avec M. le professeur Hess, lequel m'a appris bien des choses plus nouvelles pour moi que surprenantes, entre autres l'histoire de deux lettres que vous a écrites le jongleur à mon sujet, et votre réponse. Je suis pénétré de reconnaissance de vous voir rendre de jour en jour plus estimable et plus respectable un ami qui m'est si cher. Pour moi, je suis persuadé que le poète et le jongleur méditent quelque profonde noirceur, pour l'exécution de laquelle votre vertu leur est incommode : je comprends qu'ils travailleraient plus à leur aise si je n'avais plus d'amis là-bas. Il me vient journellement de Genève des affluences d'espions qui font ici de moi les perquisitions les plus exactes. Ils viennent ensuite se renommer à moi de vous et de l'autre ami avec une affectation qui m'avertit assez de me tenir sur la réserve. J'ai résolu de ne m'ouvrir qu'à ceux qui m'apporteront des lettres. Ainsi n'écoutez point ce que tous les autres vous diront de moi.

Il me pleut aussi journellement des lettres anonymes, dans lesquelles je reconnais presque partout les fades plaisanteries et le goût corrompu du poète. On a soin de les faire beaucoup voyager, afin de me mieux dépayser et de m'en rendre les ports plus onéreux. Il m'en est venu cette semaine une, dans laquelle on cherche, fort grossièrement à la vérité, à me rendre

Copyright Arvensa Editions

suspect l'homme de poids que vous me marquez avoir entrepris de me réfuter, et dont vous m'avez envoyé un passage qui commence par ce mot, *testimonium*. J'ai déchiré cette lettre, dans un premier mouvement de mépris pour l'auteur ; mais ensuite j'ai pris le parti d'en envoyer les pièces à M. Vernet. Il est clair qu'on cherche à me brouiller avec notre clergé : très certainement on ne réussira pas de mon côté ; mais il est bon qu'on soit averti de l'autre.

Je dois vous dire qu'ensuite d'une lettre que j'avais écrite à M. de Montmollin, pasteur de Môtiers, j'ai été admis, sans difficulté et même avec empressement, à la sainte table dimanche dernier, sans qu'il ait même été question d'explication ni de rétractation. Si ma lettre ne vous parvient pas, et que vous en désiriez copie, vous n'avez qu'à parler.

Je crois qu'il n'est pas prudent que ni vous ni Roustan veniez me voir cette année, car très certainement il est impossible que ce voyage demeure caché. Mais si je puis supporter ici la rigueur de l'hiver, et marcher encore l'année prochaine, mon projet est d'aller faire une tournée dans la Suisse, et surtout à Zurich. Cher ami, si vous pouviez vous arrange ? pour faire cette promenade avec moi, cela serait charmant. Je verserais à loisir mon âme tout entière dans la vôtre, et puis je mourrais sans regret.

Vous m'écrivez ces mots dans votre dernière lettre, avec les notes que vous avez transcrit. Il faut transcrites. C'est une faute que tout le monde fait à Genève. Cherchez ou rappelez-vous les règles de la langue sur les participes déclinables et indéclinables. Il est bon d'y penser quand on imprime, surtout pour la première fois, car on y regarde en France : c'est, pour ainsi dire, la pierre de touche du grammairien. Pardon, cher ami ; l'intérêt que vous prenez à ma gloire doit me rendre excusable, si ma tendre sollicitude pour la vôtre va quelquefois jusqu'à la puérilité.

Je ne vous parle point de la réponse du roi de Prusse ; je suppose que vous avez appris que sa majesté consent qu'on ne me refuse pas le feu et l'eau.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXLVI – À M. Théodore Rousseau

[756]

À Môtiers, le 11 septembre 1762.

Quelque plaisir, mon très cher cousin, que me fassent vos lettres, il m'est impossible de m'engager à vous répondre exactement, car lime faudrait plus de vingt-quatre heures dans la journée pour répondre à toutes les lettres qui me pieu vent, et mon état ne me permet pas d'écrire sans cesse. Ne me reprochez donc pas, je vous prie, que je vous dédaigne, et que je vous refuse des réponses ; ce langage est hors de propos entre des parents qui s'estiment et qui s'aiment, et vous devez bien plutôt me plaindre d'être condamné à passer ma vie entière à faire toute autre chose que ma volonté. J'ai reçu votre première lettre, recommandée à M. le colonel Roguin, et la seconde aurait fait le même tour, par Yverdon, si les commis de la poste n'eussent eux-mêmes rectifié votre adresse. N faut m'écrire directement à Môtiers-Travers ; de cette manière, vos lettres me parviendront aussi sûrement, beaucoup plus tôt, et coûteront moins. Je ne suis point étonné qu'on commence à changer de manière de penser sur mon compte à Genève ; le travers qu'on y avait pris était trop violent pour pouvoir durer. Il ne faut, pour en revenir, qu'ouvrir les yeux, lire soi-même, et ne pas me juger sur l'intérêt de certaines gens. Pour moi, j'ai déjà vu changer cinq ou six fois le public à mon égard, mais je suis toujours resté le même, et le serai, j'espère, jusqu'à la fin de mes jours. De quelque manière que tout ceci se termine, il me restera toujours un souvenir plein de reconnaissance de la démarche que vous et mon cousin, votre père, avez faite en cette occasion ; démarche sage, vertueuse, faite très à-propos, et qui, quoiqu'en apparence infructueuse, ne peut, dans la suite des temps, qu'être honorable à moi et à ma famille : soyez persuadé que je ne l'oublierai jamais.

Copyright Arvensa Editions

J'ai ici mademoiselle Le Vasseur, à laquelle vous avez la bonté de vous intéresser. Elle parle souvent de vous, et de tous les bons traitements qu'elle et moi avons reçus de vos obligeants père et mère, durant mon séjour à Genève. Présentez-leur, je vous prie, mes plus tendres amitiés, et soyez persuadé, mon très cher cousin, que je vous suis attaché pour la vie.

OBSERVATION

Cette lettre fait voir que la famille de Rousseau ne le laissa point condamner à Genève sans réclamer.

Elle coïncide avec les détails qu'il donne lui-même sur l'intervention de ses parents dans son procès.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXLVII – À M. Pictet

[757]

Môtiers, le 23 septembre 1762.

Je suis touché, monsieur, de votre lettre ; les sentiments que vous m'y montrez sont de ceux qui vont à mon coeur. Je sais d'ailleurs que l'intérêt que vous avez pris à mon sort vous en a fait sentir l'influence ; et, persuadé de la sincérité de cet intérêt, je ne balancerais pas à vous confier mes résolutions si j'en avais pris quelqu'une. Mais, monsieur, il s'en faut bien que je ne mérite la bonne opinion que vous avez prise de ma philosophie. J'ai été très ému du traitement si peu mérité qu'on m'a fait dans ma patrie ; je le suis encore ; et quoique jusqu'à présent cette émotion ne m'ait pas empêché de faire ce que j'ai cru être de mon devoir, elle ne me permettrait pas, tant qu'elle dure, de prendre pour l'avenir un parti que je fusse assuré m'être uniquement dicté par la raison. D'ailleurs, monsieur, cette persécution, bien que plus couverte, n'a pas cessé. On s'est aperçu que les voies publiques étaient trop odieuses ; on en emploie maintenant d'autres qui pourront avoir un effet plus sur sans attirer aux persécuteurs le blâme public ; et il faut attendre cet effet avant de prendre une résolution que la rigueur-de mon sort peut rendre superflue. Tout ce que je puis faire de plus sage dans ma situation présente est de ne point écouter la passion, et de plier les voiles jusqu'à ce qu'exempt du trouble qui m'agite, je puisse mieux discerner et comparer les objets. Durant la tempête, je cède, sans mot dire, aux coups de la nécessité. Si quelque jour elle se calme, je tâcherai de reprendre le gouvernail. Au reste, je ne vous dissimulerai pas que le parti d'aller vivre dans la patrie me paraît très périlleux pour moi sans être utile à personne. On a beau se dédire en public, on ne saurait se dissimuler les outrages qu'on m'a faits ; et je connais trop les hommes pour ignorer que souvent l'offensé pardonne,

Copyright Arvensa Editions

mais que l'offenseur ne pardonne jamais. Ainsi, aller vivre à Genève n'est autre chose que m'aller livrer à des malveillants puissants et habiles, qui ne manqueront ni de moyens ni de volonté de me nuire. Le mal qu'on m'a fait est un trop grand motif pour m'en vouloir toujours faire : le seul bien après lequel je soupire est le repos. Peut-être ne le trouverai-je plus nulle part ; mais sûrement je ne le trouverai jamais à Genève, surtout tant que le poète y régnera, et que le jongleur y sera son premier ministre.

Quant à ce que vous me dites du bien que pourrait opérer mon séjour dans la patrie, c'est un motif désormais trop élevé pour moi, et que même je ne crois pas fort solide ; car, où le ressort public est usé, les abus sont sans remède. L'état et les moeurs ont péri chez nous ; rien ne les peut faire renaître. Je crois qu'il nous reste quelques bons citoyens ; mais leur génération s'éteint, et celle qui suit n'en fournira plus. Et puis, monsieur, vous nie faites encore trop d'honneur en ceci. J'ai dit tout ce que j'avais à dire, je me tais pour jamais ; ou, si je suis enfin forcé de reprendre la plume, ce ne sera que pour ma propre défense, et à la dernière extrémité. Au surplus, ma carrière est finie ; j'ai vécu : il ne me reste qu'à mourir en paix. Si je me retirais à Genève, j'y voudrais être nul, n'embrasser aucun parti, ne me mêler de rien, rester ignoré du public, s'il était possible, et passer le peu de jours que peut durer encore ma pauvre machine délabrée, entre quelques amis, dont il ne tiendrait qu'à vous d'augmenter le nombre. Voilà, monsieur, mes sentiments les plus secrets et mon coeur à découvert devant vous. Je souhaite qu'en cet état il ne vous paraisse pas indigne de quelque affection. Vous avez tant de droits à mon estime que je me tiendrais heureux d'en avoir à votre amitié.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXLVIII – À Madame La Tour

Môtiers le 26 septembre 1762.

Je suis encore prêt à me fâcher, madame, de la crainte que vous marquez de me tourmenter par vos lettres. Croyez, je vous supplie, que quand vous ne m'y gronderez pas, elles ne me tourmenteront que par le désir d'en voir l'auteur, de lui rendre mes hommages ; et je vous avoue que, de cette manière, vous me tourmentez plus de jour en jour. Vous m'avez plus d'obligation que vous ne pensez de la douceur que je vous force d'avoir avec moi, car elle vous donne à mon imagination toutes les grâces que vous pourriez avoir à mes yeux ; et moins vous me reprochez ma négligence, plus vous me forcez à me la reprocher.

La femme qui me dit le *tais-toi, Jean-Jacques*[758], n'était point madame de Luxembourg, que je ne connaissais pas même dans ce temps-là ; c'est une personne que je n'ai jamais revue, mais qui dit avoir pour moi une estime dont je me tiens très honoré. Vous dites que je ne suis indifférent à personne ; tant mieux : je ne puis souffrir les tièdes, et j'aime mieux être haï de mille à outrance, et aimé de même d'un seul. Quiconque ne se passionne pas pour moi n'est pas digne de moi. Comme je ne sais point haïr, je paie en mépris la haine des autres, et cela ne me tourmente point : ils sont pour moi comme n'existant pas. À l'égard de mon livre, vous le jugerez comme il vous plaira ; vous savez que j'ai toujours séparé l'auteur de l'homme : on peut ne pas aimer mes livres, et je ne trouve point cela mauvais ; mais quiconque ne m'aime pas à cause de mes livres est un fripon, jamais on ne m'ôtera cela de l'esprit.

C'est en effet M. de Gisors dont j'ai voulu parler[759], je n'ai pas cru qu'on s'y put tromper. Nous n'avons pas le bonheur de vivre dans un siècle où le même éloge se puisse appliquer à plusieurs jeunes gens.

Copyright Arvensa Editions

Je crois que vous connaissez M. du Terreaux ; il faut que je vous dise une chose que je souhaite qu'il sache. J'avais demandé, par une lettre qui a passé dans ses mains, un exemplaire du mandement que M. l'archevêque de Paris a donné contre moi. M. du Terreaux, voulant m'obliger, a prévenu celui à qui je m'adressais, et m'a envoyé un exemplaire de ce mandement par monsieur son frère, qui, avant de me le donner, a pris le soin de le faire promener par tout Môtiers ; ce qui ne peut faire qu'un fort mauvais effet dans un pays où les jugements de Paris servent de règle, et où il m'importe d'être bien voulu. Entre nous, il y a bien de la différence entre les deux frères pour le mérite. Engagez M. du Terreaux, si jamais il m'honore de quelque envoi, de ne le point faire passer par les mains de son frère, et prenez, s'il vous plaît, la même requête pour vous.

Bonjour, madame : si vous ressemblez à vos lettres, vous êtes mon ange ; si j'étais des vôtres, je vous ferais ma prière tous les matins.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXLIX – À la même

Môtiers, le 5 octobre 1762.

J'ai reçu dans leur temps, madame, la lettre que vous m'avez envoyée par M. du Terreaux, et l'épître qui y était jointe. J'ai oublié de vous en remercier ; j'ai eu grand tort ; mais enfin je ne saurais faire que je ne l'aie pas oublié. Au reste, je ne sais point louer les louanges qu'on me donne, ni critiquer les vers que l'on fait pour moi ; et, comme je n'aime pas qu'on me fasse plus de bien que je n'en demande, je n'aime pas non plus à remercier. Je suis excédé de lettres, de mémoires, de vers, de louanges, de critiques, de dissertations ; tout veut des réponses ; il me faudrait dix mains, et dix secrétaires ; je n'y puis plus tenir. Ainsi, madame, puisque, comme que je m'y prenne, vous avez l'obstination d'exiger toujours une prompte réponse, et l'art de la rendre toujours nécessaire, je vous demande en grâce de finir notre commerce, comme je vous demanderais de le cultiver dans un autre temps.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCL – À Madame la comtesse de Boufflers

Môtiers-Travers, le 7 octobre 1762.

J'espère, madame, avoir gardé, sur les obligeantes offres de madame de La M. (La Mare), le secret que vous me recommandez dans votre lettre du 10 septembre. Cependant, comme je n'ai pas un souvenir exact de ce que j'ai pu écrire, je pourrais y avoir manqué par inadvertance, ayant d'abord cru que ce secret exigé n'était que la délicatesse d'un coeur noble qui ne veut point publier ses bienfaits. Il faut de plus vous dire qu'avant l'arrivée de votre pénultième lettre, j'en avais reçu une de madame la M. de L. (la maréchale de Luxembourg), dans laquelle, après m'avoir parlé de vos propositions pour l'Angleterre, elle ajoute que vous m'en avez fait d'autres, qu'elle aimerait bien mieux que j'acceptasse. Or, n'ayant point encore reçu la lettre où vous me parlez de l'offre de M. le P. de C. (le prince de Conti), pouvais-je croire autre chose, sinon que l'offre de madame de La M. (La Mare) était connue et approuvée de madame de Luxembourg ? J'étais dans cette idée quand je lui répondis. Cependant je suis persuadé que je ne lui en parlai point ; mais je ne me souviens pas assez de ma lettre pour en » être sûr.

Voici la lettre que vous m'ordonnez de vous renvoyer. Milord Maréchal, qui m'honore de ses bontés, pense comme vous sur le voyage d'Angleterre que vous me proposez. Je ne sais même s'il n'a pas aussi écrit à M. Hume sur mon compte. Je me rends donc ; et si, après le voyage que vous vous proposez de faire dans cette île le printemps prochain, vous persistez à croire qu'il me convienne d'y aller, j'irai, sous vos auspices, y chercher la paix, que je ne puis trouver nulle part. Il n'y a que mon état qui puisse nuire à ce projet. Les hivers ici sont si rudes, et les approches de celui-ci me sont déjà si contraires, que c'est une espèce de folie d'étendre mes vues au-delà. Nous parlerons de tout cela dans le temps ; mais, en attendant, je

Copyright Arvensa Editions

ne puis vous cacher que je suis très déterminé à ne point passer par la France. Il faut qu'un étranger soit fou pour mettre le pied dans un pays où l'on ne connaît d'autre justice que la force, et où l'on ne sait pas même ce que c'est que le droit des gens.

Vous aurez su, madame, que le roi de Prusse a fait sur mon compte une réponse très obligeante à Milord Maréchal. On a fait courir dans le public un extrait de cette lettre qui m'est honorable aussi, mais qui n'est pas vrai ; car Milord ne l'a montrée à personne, pas même à moi. Il m'a dit seulement que le roi se ferait un plaisir de me faire bâtir un Ermitage [760] à ma fantaisie, et que j'en pourrais choisir moi-même l'emplacement. Je vous avoue qu'une offre si bien assortie à mon goût m'a changé le coeur. Je ne sais point résister aux caresses, et je suis bien heureux que jamais ministre ne m'ait voulu tenter par là. J'ai répondu à Milord que j'étais touché des boutés du roi, mais qu'il me serait impossible de dormir dans une maison bâtie, pour moi, d'une main royale ; et il n'en a plus été question. Madame, j'ai trop mal pensé et parlé du roi de Prusse pour recevoir jamais ses bienfaits ; mais je l'aimerai toute ma vie.

Il faut que je vous supplie, madame, de vouloir bien vous faire informer de M. Duclos. Je crains qu'il ne soit malade. Il m'a écrit avec intérêt. Je lui a répondu. Il m'a récrit, en me demandant qui étaient mes ennemis et quels, et d'autres détails sur ma situation. Je l'ai satisfait pleinement dans une seconde réponse, dans laquelle je lui ai développé toutes les menées du poète, du jongleur, et de leurs amis. Dans la même lettre, je lui demande, à mon tour, des nouvelles de ce qui se passe à Paris par rapport à moi, selon l'offre qu'il m'en avait faite lui-même. Il y a de cela plus de six semaines, et je n'entends plus parler de lui. M. Duclos n'est certainement ni un faux ami ni un négligent : il faut absolument qu'il soit malade. Je vous supplie de vouloir bien me tirer de peine sur son compte. Je n'ai point encore écrit au chevalier de Lorenzy, et j'ai grand tort, car je n'ai pas cessé un moment de compter sin-toute son amitié, quoique je le sache très lié avec des gens qui ne m'aiment pas, mais qui feignent de m'aimer avec ceux qui m'aiment, et qui ne manqueront pas d'avoir cette feinte avec lui.

Puisque vous daignez vous ressouvenir de mademoiselle Le Vasseur, permettez, madame, qu'elle vous témoigne sa reconnaissance, et qu'elle vous assure de son profond respect. Le froid augmente ici de jour en jour, et le pays est tout couvert de neige.

Copyright Arvensa Editions

Si vous aviez la bonté, madame, de m'écrire directement, vos lettres me parviendraient beaucoup plus tôt ; car il faut qu'elles passent ici pour aller à Neuchâtel.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCLI – À M. Moultou

Môtiers-Travers, le 8 octobre 1762.

J'ai eu le plaisir, cher Moultou, d'avoir ici, durant huit jours, l'ami Roustan et ses deux amis ; et tout ce qu'ils m'ont dit de votre amitié pour moi m'a plus touché que surpris. Ils ne m'ont pas beaucoup parlé des jongleurs, et tant mieux : c'est grand dommage de perdre, à parler des malveillants, un temps consacré à l'amitié. Roustan m'a dit que vous n'aviez pas encore pu travailler beaucoup à votre ouvrage ; mais que vous profiteriez du loisir de la campagne pour vous y mettre tout de bon. Ne vous pressez point, cher ami ; travaillez à loisir, mais réfléchissez beaucoup ; car vous avez fait une entreprise aussi difficile que grande et honorable. Je persiste à croire qu'en l'exécutant comme je pense, et comme vous le pouvez faire, vous êtes un homme immortalisé et perdu. Pensez-y bien, vous y êtes à temps encore. Mais, si vous persévérez dans votre projet, gardez mieux votre secret que vous n'avez fait. Il n'est plus temps de cacher absolument ce qui a transpiré, mais parlez-en avec négligence comme d'une entreprise de longue haleine et qui n'est pas prête à mettre à fin, ni près de là, et cependant allez votre train. Tout cela se peut faire sans altérer la vérité ; et il n'est pas toujours défendu de la taire quand c'est pour la mieux honorer. M. Vernet m'a enfin répondu, et je suis tombé des nues à la lecture de sa lettre. Il ne me demande qu'une rétractation authentique, aussi publique, prétend-il, que l'a été la doctrine qu'il veut que je rétracte. Nous sommes loin de compte assurément. Mon Dieu, que les ministres se conduisent étourdiment dans cette affaire ! Le décret du parlement de Paris leur a fait à tous tourner la tête. Ils avaient si beau jeu pour pousser toujours les prêtres en avant et se tirer de côté ! mais ils veulent absolument faire cause commune avec eux. Qu'il fassent donc ; ils me mettent fort à mon aise : *Tros Rutulusve fuat*, j'aurai moins à

Copyright Arvensa Editions

discerner où portent mes coups ; et je vous réponds que tout rognes qu'ils sont, je suis fort trompé s'ils ne les sentent. Quand on veut s'ériger en juge du christianisme il faut le connaître mieux que ne font ces messieurs ; et je suis étonné qu'on ne se soit pas encore avisé de leur apprendre que leur tribunal n'est pas si suprême qu'un chrétien n'en puisse appeler. Il me semble que je vois J. J. Rousseau élevant une statue à son pasteur Montmollin sur la tête des autres ministres, et le vertueux Moultou couronnant cette statue de ses propres lauriers. Toutefois je n'ai point encore pris la plume ; je veux même voir un peu mieux la suite de tout ceci avant de la prendre. Peut-être l'effet de cet écrit m'en dispensera-t-il. Si la chaleur que l'indignation commence à me rendre s'exhale sur le papier, je ne laisserai du moins rien paraître avant que d'eu conférer avec vous.

J'avais encore je ne sais combien de choses à vous dire ; mais voilà mes chers hôtes prêts à partir : ils ont une longue traite à faire, ils vont à pied, il ne faut pas les retenir. Adieu, je vous embrasse tendrement.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXLII – Au même

Môtiers-Travers, le 21 octobre 1762.

J'ai eu l'ami Deluc, comme vous me l'aviez annoncé. Il m'est arrivé malade ; je l'ai soigné de mon mieux, et il est reparti bien rétabli. C'est un excellent ami, un homme plein de sens, de droiture et de vertu ; c'est le plus honnête et le plus ennuyeux des hommes. J'ai de l'amitié, de l'estime, et même du respect pour lui ; mais je redouterai toujours de le voir. Cependant je ne l'ai pas trouvé tout-à-fait si assommant qu'à Genève : en revanche, il m'a laissé ses deux livres[761] ; j'ai même eu la faiblesse de promettre de les lire, et, de plus, j'ai commencé, lion Dieu, quelle tâche ! Moi qui ne dors point, j'ai de l'opium au moins pour deux ans. Il voudrait bien me rapprocher de vos messieurs, et moi aussi je le voudrais de tout mon coeur : mais je vois clairement que ces gens-là, mal intentionnés comme ils sont, voudront me remettre sous la férule, et s'ils n'ont pas tout-à-fait le front de demander des rétractations, de peur que je ne les envoie promener, ils voudront des éclaircissements qui cassent les vitres, et qu'assurément je ne donnerai qu'autant que je le pourrai dans mes principes ; car très certainement ils ne me feront point dire ce que je ne pense pas. D'ailleurs n'est-il pas plaisant que ce soit à moi de faire les frais de la réparation des affronts que j'ai reçus ? On commence par brûler le livre, et l'on demande des éclaircissements après. En un mot, ces messieurs, que je croyais raisonnables, sont cafards comme les autres, et, comme eux, soutiennent par la force une doctrine qu'ils ne croient pas. Je prévois que tôt ou tard il faudra rompre : ce n'est pas la peine de renouer. Quand je vous verrai nous causerons à fond de tout cela.

Vous avez très bien vu l'état de la question sur le dernier chapitre du *Contrat social*, et la critique de Roustan porte à faux à cet égard ; mais comme cela n'empêche pas d'ailleurs que son ouvrage ne soit bon, je n'ai

Copyright Arvensa Editions

pas dû l'engager à jeter au feu un écrit dans lequel il me réfute ; et c'est pourtant ce qu'il aurait dû faire si je lui avais fait voir combien il s'est trompé. Je trouve dans cet écrit un zèle pour la liberté qui me le fait aimer. Si les coups portés aux tyrans doivent passer par ma poitrine, qu'on la perce sans scrupule, je la livrerai volontiers.

Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de l'aimable dame qui daigne s'intéresser pour moi. Pour les lacets, l'usage en est consacré, et je n'en suis plus le maître. Il faut, pour en obtenir un, qu'elle ait la bonté de redevenir fille, de se remarier de nouveau, et de s'engager à nourrir de son lait son premier enfant. Pour vous, vous avez des filles : je déposerai dans vos mains ceux qui leur sont destinés. Adieu, cher ami.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXLIII – À M. de Malesherbes

Môtiers-Travers, le 26 octobre 1762.

Permettez, monsieur, qu'un homme tant de fois honoré de vos grâces, mais qui ne vous en demanda jamais que de justes et d'honnêtes, vous en demande encore une aujourd'hui. L'hiver dernier, je vous écrivis quatre lettres consécutives sur mon caractère et l'histoire de mon âme, dont j'espérais que le calme ne finirait plus ; je souhaiterais extrêmement d'avoir une copie de ces quatre lettres, et je crois que le sentiment qui les a dictées mérite cette complaisance de votre part. Je prends donc la liberté de vous demander cette copie ; ou si vous aimez mieux m'envoyer les originaux, je ne prendrai que le temps de les transcrire, et vous les renverrai, si vous le désirez, dans peu de jours. Je serai, monsieur, d'autant plus sensible à cette grâce, qu'elle m'apprendra que mes malheurs n'ont point altéré votre estime et vos bontés pour moi, et que vous ne jugez point les hommes sur leur destinée.

Recevez, monsieur, les assurances de mon profond respect.

Mon adresse est à Môtiers-Travers, comté de Neuchâtel, par Pontarlier ; et les lettres qui ne sont pas contresignées doivent être affranchies jusqu'à Pontarlier.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXLIV – À M. de Mouchon

MINISTRE DU SAINT ÉVANGILE, À GENÈVE.

[762]

À Môtiers, le 29 octobre 1762.

Bien obligé, très cher cousin, de votre bonne visite, de votre bon envoi, de votre bonne lettre, et surtout de votre bonne amitié, qui donne du prix à tout le reste. Je vous assure que si vous avez emporté d'ici quelque souvenir agréable, vous y avez laissé bien des consolations. Vous me faites bénir les malheurs qui m'ont attiré de tels amis. Et quel cas ne dois-je pas faire d'un attachement formé par l'épreuve qui en brise tant d'autres ? Vous me devez maintenant tous les sentiments que vous m'avez inspirés, et vous ne pourrez, sans ingratitude, oublier de votre vie que les deux larmes que vous avez versées à notre premier abord, sont tombées dans mon coeur.

C'est un petit mal que la qualité de citoyen ne soit pas énoncée dans le baptistaire ; j'ai toujours été plus jaloux des devoirs que des droits de ce titre honorable. Je me suis toujours fait un devoir de peu exiger des hommes : en échange du bien que j'ai tâché de leur faire, je ne leur ai demandé que de ne me point faire de mal. Vous voyez comment je l'ai obtenu. Mais, n'importe, ils auront beau faire, je serai libre partout, malgré eux.

Si je vous ai tenu quelques mauvais propos, au sujet de l'atlas, ce dont je ne me souviens point, j'ai eu tort, et je vous prie de l'oublier. Il est bon qu'une amitié aussi généreuse que la vôtre commence par avoir quelque chose à pardonner. Je n'approuve pas, de mon côté, que vous en ayez payé le port. Je vous prie d'en ajouter le déboursé à celui du baptistaire et au prix de l'atlas, qu'un ami sera chargé de vous rembourser.

Copyright Arvensa Editions

Mille choses, je vous supplie, à l'honnête anonyme[763], dont je vous ai montré la lettre ; vous savez combien elle m'a touché ; vous n'avez là-dessus à lui dire que ce que vous avez vu vous-même. Adieu, cher cousin, je vous embrasse et vous aime de tout mon coeur.

Je dois une lettre[764] au bon et aimable Beauchâteau, mais je ne sais comment lui écrire, n'ayant pas son adresse.

OBSERVATION

Cette lettre de J. J. Rousseau fut écrite à la suite d'un voyage que firent, en octobre 1762, à Môtiers-Travers, trois jeunes Genevois, pour y visiter leur célèbre compatriote, après s'être assurés de sa disposition à les recevoir. Ces Genevois étaient MM. les ministres Mouchon et Roustan, et M. Beauchâteau, horloger[765].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXLV – À Madame la comtesse de Boufflers

Le 30 octobre 1762.

En m'annonçant, madame, dans votre lettre du 22 septembre (c'est, je crois, le 22 octobre), un changement avantageux dans mon sort[766], vous m'avez d'abord fait croire que les hommes qui me persécutent s'étaient lassés de leurs méchancetés, que le parlement de Paris avait levé son inique décret, que le magistrat de Genève avait reconnu son tort, et que le public me rendait enfin justice. Mais loin de là, je vois, par votre lettre même, qu'on m'intente encore de nouvelles accusations : le changement de sort que vous m'annoncez se réduit à des offres de subsistances dont je n'ai pas besoin quant à présent ; et comme j'ai toujours compté pour rien, même en santé, un avenir aussi incertain que la vie humaine, c'est pour moi, je vous jure, la chose la plus indifférente que d'avoir à dîner dans trois ans d'ici.

Il s'en faut beaucoup, cependant, que je sois insensible aux bontés du roi de Prusse ; au contraire, elles augmentent un sentiment très doux, savoir l'attachement que j'ai conçu pour ce grand prince. Quant à l'usage que j'en dois faire, rien ne presse pour me résoudre, et j'ai du temps pour y penser.

À l'égard des offres de M. Stanlay, comme elles sont toutes pour votre compte, madame, c'est à vous de lui en avoir obligation. Je n'ai point ouï parler de la lettre qu'il vous a dit m'avoir écrite.

Je viens maintenant au dernier article de votre lettre, auquel j'ai peine à comprendre quelque chose, et qui me surprend à tel point, surtout après les entretiens que nous avons eus sur cette matière, que j'ai regardé plus d'une fois à l'écriture pour voir si elle était bien de votre main. Je ne sais ce que vous pouvez désapprouver dans la lettre que j'ai écrite à mon pasteur dans une occasion nécessaire. À vous entendre avec votre ange, on dirait

Copyright Arvensa Editions

qu'il s'agissait d'embrasser une religion nouvelle, tandis qu'il ne s'agissait que de rester comme auparavant dans la communion de mes pères et de mon pays, dont on cherchait à m'exclure : il ne fallait point pour cela d'autre ange que le vicaire savoyard. S'il consacrait en simplicité de conscience dans un culte plein de mystères inconcevables, je ne vois pas pourquoi J. J. Rousseau ne communierait pas de même dans un culte on lien ne choque la raison ; et je vois encore moins pourquoi, après avoir jusqu'ici professé ma religion chez les catholiques sans que personne m'en fit un crime, on s'avise tout d'un coup de m'en faire un fort étrange de ce que je ne la quitte pas en pays protestant.

Mais pourquoi cet appareil d'écrire une lettre ? Ah ! pourquoi ? Le voici. M. de Voltaire me voyant opprimé par le parlement de Paris, avec la générosité naturelle à lui et à son parti, saisit ce moment de me faire opprimer de même à Genève, et d'opposer une barrière insurmontable à mon retour dans ma patrie. Un des plus sûrs moyens qu'il employa pour cela fut de me faire regarder comme déserteur de ma religion : car là-dessus nos lois sont formelles, et tout citoyen ou bourgeois qui ne professe pas la religion qu'elles autorisent perd par là même son droit de cité. Il travailla donc de toutes ses forces à soulever les ministres : il ne réussit pas avec ceux de Genève, qui le connaissent ; mais il ameuta tellement ceux du pays de Vaud, que, malgré la protection et l'amitié de M. le bailli d'Yverdon et de plusieurs magistrats, il fallut sortir du canton de Berne. On tenta de faire la même chose en ce pays ; le magistrat municipal de Neuchâtel défendit mon livre ; la classe des ministres le déféra ; le conseil d'état allait le défendre dans tout l'état, et peut-être procéder contre ma personne : mais les ordres de Milord Maréchal et la protection déclarée du roi l'arrêtèrent tout court ; il fallut me laisser tranquille. Cependant le temps de la communion approchait, et cette époque allait décider si j'étais séparé de l'Église protestante ou si je ne l'étais pas. Dans cette circonstance, ne voulant pas m'exposer à un affront public, ni non plus constater tacitement, en ne me présentant pas, la désertion qu'on me reprochait, je pris le parti d'écrire à M. de Montmollin, pasteur de la paroisse, une lettre qu'il a fait courir, mais dont les voltairiens ont pris soin de falsifier beaucoup de copies. J'étais bien éloigné d'attendre de cette lettre l'effet qu'elle produisit : je la regardais comme une protestation nécessaire, et qui aurait son usage en temps et lieu. Quelle fut ma surprise et ma joie de voir dès le lendemain chez moi M. de Montmollin me déclarer que non

Copyright Arvensa Editions

seulement il approuvait que j'approchasse de la sainte table, mais qu'il m'en priait, et qu'il m'en priait de l'aveu unanime de tout le consistoire, pour l'édification de sa paroisse, dont j'avais l'approbation et l'estime ! Nous eûmes ensuite quelques conférences, dans lesquelles je lui développai franchement mes sentiments tels à peu près qu'ils sont exposés dans la Profession du vicaire, appuyant avec vérité sur mon attachement constant à l'Évangile et au christianisme, et ne lui déguisant pas non plus mes difficultés et mes doutes. Lui, de son côté, connaissant assez mes sentiments par mes livres, évita prudemment les points de doctrine qui auraient pu m'arrêter ou le compromettre ; il ne prononça pas même le mot de rétractation, n'insista sur aucune explication, et nous nous séparâmes contents l'un de l'autre. Depuis lors j'ai la consolation d'être reconnu membre de son Église. Il faut être opprimé, malade, et croire en Dieu, pour sentir combien il est doux de vivre parmi ses frères. M. de Montmollin, ayant à justifier sa conduite devant ses confrères, fit courir ma lettre. Elle a fait à Genève un effet qui a mis les voltairiens au désespoir, et qui a redoublé leur rage. Des foules de Genevois sont accourus à Môtiers, m'embrassant avec des larmes de joie, et appelant hautement M. de Montmollin leur bienfaiteur et leur père. Il est même sûr que cette affaire aurait des suites, pour peu que je fusse d'humeur à m'y prêter. Cependant il est vrai que bien des ministres sont mécontents. Voilà, pour ainsi dire, la Profession de foi du vicaire approuvée en tous ses points par un de leurs confrères : ils ne peuvent digérer cela. Les uns murmurent, les autres menacent d'écrire ; d'autres écrivent en effet ; tous veulent absolument des rétractations et des explications qu'ils n'auront jamais. Que dois-je faire à présent, madame, à votre avis ? Irai-je laisser mon digne pasteur dans les lacs où il s'est mis pour l'amour de moi ? l'abandonnerai-je à la censure de ses confrères ? autoriserai-je cette censure par ma conduite et par mes écrits ? et, démentant la démarche que j'ai faite, lui laisserai-je toute la honte et tout le repentir de s'y être prêté ? Non, non, madame ; on me traitera d'hypocrite tant qu'on voudra, mais je ne serai ni un perfide ni un lâche. Je ne renoncerai point à la religion de mes pères, à cette religion si raisonnable, si pure, si conforme à la simplicité de l'Evangile, où je suis rentré de bonne foi depuis nombre d'années, et que j'ai depuis toujours hautement professée. Je n'y renoncerai point au moment où elle fait toute la consolation de ma vie, et où il importe à l'honnête homme qui m'y a maintenu que j'y demeure sincèrement attaché. Je n'en conserverai pas

Copyright Arvensa Editions

non plus les liens extérieurs, tout chers qu'ils me sont, aux dépens de la vérité ou de ce que je prends pour elle ; et l'on pourrait m'excommunier et me décréter bien des fois avant de me faire dire ce que je ne pense pas. Du reste, je me consolerai d'une imputation d'hypocrisie sans vraisemblance et sans preuves. Un auteur qu'on bannit, qu'on décrète, qu'on brûle, pour avoir dit hardiment ses sentiments, pour s'être nommé, pour ne vouloir pas se dédire ; un citoyen chérissant sa patrie, qui aime mieux renoncer à son pays qu'à sa franchise, et s'expatrier que se démentir, est un hypocrite d'une espèce assez nouvelle. Je ne connais, dans cet état, qu'un moyen de prouver qu'on n'est pas un hypocrite ; mais cet expédient auquel mes ennemis veulent me réduire ne me conviendra jamais, quoi qu'il arrive ; c'est d'être un impie ouvertement. De grâce, expliquez-moi donc, madame, ce que vous voulez dire avec votre ange, et ce que vous trouvez à reprendre à tout cela.

Vous ajoutez, madame, qu'il fallait que j'attendisse d'autres circonstances pour professer ma religion ; vous avez voulu dire pour continuer de la professer. Je n'ai peut-être que trop attendu, par une fierté dont je ne saurais me défaire. Je n'ai fait aucune démarche tant que les ministres m'ont persécuté ; mais quand une fois j'ai été sous la protection du roi, et qu'ils n'ont plus pu me rien faire, alors j'ai fait mon devoir, ou ce que j'ai cru l'être. J'attends que vous m'appreniez en quoi je me suis trompé.

Je vous envoie l'extrait d'un dialogue de M. de Voltaire avec un ouvrier de ce pays-ci qui est à son service. J'ai écrit ce dialogue de mémoire, d'après le récit de M. de Montmollin, qui ne me l'a rapporté lui-même que sur le récit de l'ouvrier, il y a plus de deux mois. Ainsi, le tout peut n'être pas absolument exact, mais les traits principaux sont fidèles, car ils ont frappé M. de Montmollin ; il, les a retenus, et vous croyez bien que je ne les ai pas oubliés. Vous y verrez que M. de Voltaire n'avait pas attendu la démarche dont vous vous plaignez pour me taxer d'hypocrisie.

CONVERSATION DE M. DE VOLTAIRE AVEC UN DE SES OUVRIERS DU COMTÉ DE NEUCHATEL.

M. DE VOLTAIRE.

Est-il vrai que vous êtes du comté de Neuchâtel ?

Copyright Arvensa Editions

L'OUVRIER.
Oui, monsieur.

M. DE VOLTAIRE.
Etes-vous de Neuchâtel même ?

L'OUVRIER.
Non, monsieur ; je suis du village de Butte, dans la vallée de Travers.

M. DE VOLTAIRE.
Butte ! Cela est-il loin de Môtiers ?

L'OUVRIER.
À une petite lieue.

M. DE VOLTAIRE.
Vous avez dans votre pays un certain personnage de celui-ci qui a bien fait des siennes.

L'OUVRIER.
Qui donc, monsieur ?

M. DE VOLTAIRE.
Un certain Jean-Jacques Rousseau. Le connaissez-vous ?

L'OUVRIER.
Oui monsieur ; je l'ai vu un jour à Butte, dans le carrosse de M. de Montmollin, qui se promenait avec lui.

M. DE VOLTAIRE.
Comment ! ce pied-plat va en carrosse ! Le voilà donc bien fier ?

L'OUVRIER.
Oh ! monsieur, il se promène aussi à pied. Il court comme un chat maigre, et grimpe sur toutes nos montagnes.

M. DE VOLTAIRE.

Copyright Arvensa Editions

Il pourrait bien grimper quelque jour sur une échelle. Il eût été pendu à Paris s'il ne se fût sauvé ; et il le sera ici s'il y vient.

L'OUVRIER.
Pendu, monsieur ! Il a l'air d'un si bon homme ; eh mon Dieu ! qu'a-t-il donc fait ?

M. DE VOLTAIRE.
Il a fait des livres abominables. C'est un impie, un athée.

L'OUVRIER.
Vous me surprenez. Il va tous les dimanches à l'église.

M. DE VOLTAIRE.
Ah ! l'hypocrite ! Et que dit-on de lui dans le pays ? Y a-t-il quelqu'un qui veuille le voir ?

L'OUVRIER.
Tout le monde, monsieur ; tout le monde l'aime. Il est recherché partout ; et on dit que Milord lui fait aussi bien des caresses.

M. DE VOLTAIRE.
C'est que Milord ne le connaît pas, ni vous non plus. Attendez seulement deux ou trois mois, et vous connaîtrez l'homme. Les gens de Montmorency, où il demeurait, ont fait des feux de joie quand il s'est sauvé pour n'être pas pendu. C'est un homme sans foi, sans honneur, sans religion.

L'OUVRIER.
Sans religion, monsieur ! mais on dit que vous n'en avez pas beaucoup vous-même.

M. DE VOLTAIRE.
Qui ? moi, grand Dieu ! Et qui est-ce qui dit cela ?

L'OUVRIER.
Tout le monde, monsieur.

Copyright Arvensa Editions

M. DE VOLTAIRE.
Ah ! quelle horrible calomnie ! Moi qui ai étudié chez les jésuites, moi qui ai parlé de Dieu mieux que tous les théologiens !

L'OUVRIER.
Mais, monsieur, on dit que vous avez fait bien des mauvais livres.

M. DE VOLTAIRE.
On ment. Qu'on m'en montre un seul qui porte mon nom, comme ceux de ce croquant portent le sien, etc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXLVI – Au roi de Prusse

Du 30 octobre 1762.

Sire,

Vous êtes mon protecteur et mon bienfaiteur et je porte un coeur fait pour la reconnaissance je viens m'acquitter avec vous, si je puis. Vous voulez nie donner du pain ; n'y a-t-il aucun de vos sujets qui en manque ? Otez de devant mes yeux cette épée qui m'éblouit et me blesse ; elle n'a que trop fait son devoir, et le sceptre est abandonné. La carrière est grande pour les rois de votre étoffe, et vous êtes encore loin du terme : cependant le temps presse, et il ne vous reste pas un moment à perdre pour aller au bout.

Puissé-je voir Frédéric le juste et le redouté couvrir ses états d'un peuple nombreux dont il soit le père ! et J. J. Rousseau, l'ennemi des rois, ira mourir au pied de son trône[767].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXLVII – À Milord Maréchal

En lui envoyant la lettre précédente.

À Môtiers, le 1er novembre 1762.

Je sens bien, Milord, le prix de votre lettre à madame de Boufflers ; mais elle ne m'apprend rien de nouveau, et vos soins généreux ne peuvent désormais pas plus me surprendre qu'ajouter à mes sentiments. Je crois n'avoir pas besoin de vous dire combien je suis touché des bontés du roi : mais, pour vous faire mieux sentir l'effet de vos bontés et des siennes, je dois vous avouer que je ne l'aimais point auparavant, ou plutôt on m'avait trompé ; j'en haïssais un autre sous son nom. Vous m'avez fait un coeur tout nouveau, mais un coeur à l'épreuve, qui ne changera pas plus pour lui que pour vous.

J'ai de quoi vivre deux ou trois ans, et jamais je n'ai poussé si loin la prévoyance : mais, fussé-je prêt à mourir de faim, j'aimerais mieux, dans l'état actuel de ce bon prince, et ne lui étant bon à rien, aller brouter l'herbe et ronger des racines que d'accepter de lui un morceau de pain. Que ne puis-je bien plutôt, à l'insu de lui-même et de tout le monde, aller jeter la pite[768] dans un trésor qui lui est nécessaire, et dont il sait si bien user ! je n'aurais rien fait de ma vie avec plus de plaisir. Laissons-lui faire une paix glorieuse, rétablir ses finances, et revivifier ses états épuisés ; alors, si je vis encore et qu'il conserve pour moi les mêmes bontés, vous verrez si je crains ses bienfaits.

Voici, Milord, une lettre que je vous prie de lui envoyer. Je sais quelle est sa confiance en vous, et j'espère que vous ne doutez pas de la mienne ; mais ce qui est convenable marche avant tout : la lettre ne doit être vue que du roi seul, à moins qu'il ne le permette.

J'envoie à votre excellence un paquet dont je la supplie d'agréer le contenu ; ce sont des fruits de mon jardin. Il ne sont pas si doux que les

Copyright Arvensa Editions

vôtres : aussi n'ont-ils été arrosés que de larmes.

Milord, il n'y a pas de jour que mon coeur ne s'épanouisse en songeant à notre château en Espagne. Ah ! que ne peut-il faire le quatrième avec nous, ce digne homme que le ciel a condamné à payer si cher la gloire, et à ne connaître jamais le bonheur de la vie ! Recevez tout mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXLVIII – À M. de Malesherbes

Môtiers, 11 novembre 1762.

Je serais, monsieur, bien mortifié que vous me privassiez du plaisir dont vous m'aviez flatté de m'occuper d'un soin qui put vous être agréable, et de préparer des plantes pour compléter vos herbiers. Ne pouvant subsister sans l'aide de mon travail, je n'ai jamais pensé, malgré le plaisir que celui-là pouvait me faire, à vous offrir gratuitement l'emploi de mon temps. Je vous avoue même que j'aurais fort désiré d'entremêler le travail sédentaire et ennuyeux de ma copie d'une occupation plus de mon goût, et meilleure à ma santé, en travaillant à des herbiers pour tant de cabinets d'histoire naturelle qu'on fait à Paris, et où, selon moi, ce troisième règne, qu'on y compte pour rien, n'est pas moins nécessaire que les autres. Plusieurs herbiers à faire à la fois m'auraient-été plus lucratifs, et m'auraient mieux dédommagé des menus frais qu'exigent quelquefois les courses éloignées et l'entrée des jardins curieux. Mais les Français, en général, ont de si fausses idées de la botanique, et si peu de goût pour l'étude de la nature, qu'il ne faut pas espérer qe cette charmante partie leur donne jamais la tentation de faire des collections en ce genre : ainsi je renonce à cette ressource. Pour vous, monsieur, qui joignez aux connaissances de tous les genres la passion de les augmenter sans cesse, ne m'ôtez pas le plaisir de contribuer à vos amusements. Envoyez-moi la note de ce que vous désirez ; j'en rassemblerai tout ce qui me sera possible, et je recevrai sans aucune difficulté le paiement de ce que je vous aurai fourni. À l'égard du petit échantillon que je vous ai envoyé, c'est tout autre chose ; c'étaient des plantes qui vous appartenaient. Ce que j'ai substitué à celles qui se sont gâtées n'a point été ramassé pour vous ; je n'ai eu d'autre peine que de le tirer de ce que j'avais rassemblé pour moi-même ; et comme je n'ai j)oint offert d'entrer dans la dépense que vous a coûté l'herborisation que j'ai

Copyright Arvensa Editions

faite à votre suite, il me semble, monsieur, que vous ne devez pas non plus m'offrir le paiement de ce que nous avons ramassé ensemble, ni du petit arrangement que je me suis amusé à y mettre pour vous l'envoyer.

Malgré le bien que vous m'avez dit de votre santé actuelle, on m'assure qu'elle n'est pas encore parfaitement rétablie ; et malheureusement la saison où nous entrons n'est pas favorable à l'exercice pédestre, que je crois aussi bon pour vous que pour moi. L'hiver a aussi, comme vous savez, monsieur, ses herborisations qui lui sont propres ; savoir, les *mousses* et les *lichens*. Il doit y avoir dans vos parcs des choses curieuses en ce genre, et je vous exhorte fort, quand le temps vous le permettra, d'aller examiner cette partie sur les lieux et dans la saison.

Vos résolutions, monsieur, étant telles que vous me les marquez, je ne suis assurément pas homme à les désapprouver ; c'est s'être procuré bien honorablement des loisirs bien agréables. Remplir de grands devoirs dans de grandes places, c'est la tâche des hommes de votre état et doués de vos talents ; mais, quand, après avoir offert à son pays le tribut de son zèle, on le voit inutile, il est bien permis alors de vivre pour soi-même, et de se contenter d'être heureux.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXLIX – À Milord Maréchal

Novembre 1762.

Non, Milord, je ne suis ni en santé ni content ; mais quand je reçois de vous quelque marque de bonté et de souvenir, je m'attendris, j'oublie mes peines : au surplus, j'ai le coeur abattu, et je tire bien moins de courage de ma philosophie que de votre vin d'Espagne.

Madame la comtesse de Boufflers demeure rue Notre-Dame-de-Nazareth, proche le Temple ; mais je ne comprends pas comment vous n'avez pas son adresse, puisqu'elle me marque que vous lui avez encore écrit pour l'engager à me faire accepter les offres du roi. De grâce, Milord, ne vous servez plus de médiateur avec moi, et daignez être bien persuadé, je vous supplie, que ce que vous n'obtiendrez pas directement ne sera obtenu par nul autre. Madame de Boufflers semble oublier, dans cette occasionne respect qu'on doit aux malheureux. Je lui réponds plus durement que je ne devrais, peut-être, et je crains que cette affaire ne me brouille avec elle, si même cela n'est déjà fait.

Je ne sais, Milord, si vous songez encore à notre château en Espagne ; mais je sens que cette idée, si elle ne s'exécute pas, fera le malheur de ma vie. Tout me déplaît, tout me gêne, tout m'importune : je n'ai plus de confiance et de liberté qu'avec vous, et, séparé par d'insurmontables obstacles du peu d'amis qui me restent, je ne puis vivre en paix que loin de toute autre société. C'est, j'espère, un avantage que j'aurai dans votre terre, n'étant connu là-bas de personne, et ne sachant pas la langue du pays. Mais je crains que le désir d'y venir vous-même n'ait été plutôt une fantaisie qu'un vrai projet ; et je suis mortifié aussi que vous n'ayez aucune réponse de M. Hume. Quoi qu'il en soit, si je ne puis vivre avec vous, je veux vivre seul. Mais il y a bien loin d'ici en Écosse, et je suis bien peu en état d'entreprendre un si long trajet. Pour Colombier, il n'y faut pas

Copyright Arvensa Editions

penser ; j'aimerais autant habiter une ville : c'est assez d'y faire de temps en temps des voyages lorsque je saurai ne vous pas importuner.

J'attends pourtant avec impatience le retour de la belle saison pour vous y aller voir, et décider avec vous quel parti je dois prendre, si j'ai encore longtemps à traîner mes chagrins et mes maux : car cela commence à devenir long, et ayant rien prévu de ce qui m'arrive, j'ai peine à savoir comment je dois m'en tirer. J'ai demandé à M. de Malesherbes la copie de quatre lettres que je lui écrivis l'hiver dernier, croyant avoir peu de temps encore à vivre, et n'imaginant pas que j'aurais tant à souffrir. Ces lettres contiennent la peinture exacte de mon caractère, et la clef de toute ma conduite, autant que j'ai pu lire dans mon propre coeur. L'intérêt que vous daignez prendre à moi me fait croire que vous ne serez pas fâché de les lire, et je les prendrai en allant à Colombier.

On m'écrit de Pétersbourg que l'impératrice fait proposer à M. d'Alembert d'aller élever son fils. J'ai répondu là-dessus que M. d'Alembert avait de la philosophie, du savoir, et beaucoup d'esprit ; mais que s'il élevait ce petit garçon, il n'en ferait ni un conquérant ni un sage, qu'il en ferait un arlequin.

Je vous demande pardon, Milord, de mon ton familier, je n'en saurais prendre un autre quand mon coeur s'épanche ; et quand lui homme a de l'étoffe en lui-même, je ne regarde plus à ses habits. Je n'adopte nulle formule, n'y voyant aucun terme fixe pour s'arrêter sans être faux ; j'en pourrais cependant adopter une auprès de vous, Milord, sans courir ce risque ; ce serait celle du bon Ibrahim[769].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCLX – À M. Moultou

13 novembre 1762.

Vous ne saurez jamais ce que votre silence ma fait souffrir ; mais votre lettre m'a rendu la vie, et l'assurance que vous me donnez me tranquillise pour le reste de mes jours. Ainsi écrivez désormais à votre aise ; votre silence ne m'alarmera plus. Mais, cher ami, pardonnez les inquiétudes d'un pauvre solitaire qui ne sait rien de ce qui se passe, dont tant de cruels souvenirs attristent l'imagination, qui ne connaît dans la vie d'autre bonheur que l'amitié, et qui n'aima jamais personne autant que vous. *Felix se nescit amari*, dit le poète ; mais moi je dis, *Felix nescit amare*. Des deux côtés, les circonstances qui ont serré notre attachement l'ont mis à l'épreuve, et lui ont donné la solidité d'une amitié de vingt ans.

Je ne dirai pas un mot à M. de Montmollin pour la communication de la lettre dont vous me parlez ; il fera ce qu'il jugera convenable pour son avantage : pour moi, je ne veux pas faire un pas ni dire un mot de plus dans toute cette affaire, et je laisserai vos gens se démener connue ils voudront, sans m'en mêler, ni répondre à leurs chicanes. Ils prétendent me traiter comme un enfant, à qui l'on commence par donner le fouet, et puis on lui fait demander pardon. Ce n'est pas tout-à-fait mon avis. Ce n'est pas moi qui veux donner des éclaircissements ; c'est le bon homme Deluc qui veut que j'en donne, et je suis très fâché de ne pouvoir en cela lui complaire ; car il m'a tout-à-fait gagné le coeur ce voyage, et j'ai été bien plus content de lui que je n'espérais. Puisqu'on n'a pas été content de ma lettre, on ne le serait pas non plus de mes éclaircissements. Quoi qu'on fasse, je n'en veux pas dire plus qu'il n'y en a ; et, quand on me presserait sur le reste, je craindrais que M. de Montmollin ne fût compromis : ainsi je ne dirai plus rien ; c'est un parti pris.

Je trouve, en revenant sur tout ceci, que nous avons donné trop

Copyright Arvensa Editions

d'importance à cette affaire : c'est un jeu de sots enfants dont on se fâche pour un moment, mais dont on ne fait que rire sitôt qu'on est de sang-froid. Je veux, pour m'égayer, battre ces gens-là par leurs propres armes ; puisqu'ils aiment tant à chicaner, nous chicanerons, et je ferai en sorte que, voulant toujours attaquer, ils seront forcés de se tenir sur la défensive. Il est impossible, de cette manière, que je me compromette, parce que je ne défendrai point mon ouvrage, je ne ferai qu'éplucher les leurs ; et il est impossible qu'ils ne me donnent point toutes les prises imaginables pour me moquer d'eux : car mes objections étant insolubles, ils ne les résoudront jamais sans dire force bêtises, dont je me réjouis d'avance de tirer parti. Gardez-vous bien d'empêcher l'ouvrage de M. Vernes de paraître. Si je le prends en gaieté, comme je l'espère, il me fera faire un peu de bon sang, dont j'ai grand besoin.

Vous voyez que ce projet ne rend point votre travail inutile ; tant s'en faut. La besogne entre nous sera très bien partagée ; vous aurez défendu l'honneur de votre ami, et moi j'aurai désarmé mes censeurs. Vous ferez mon apologie, et moi la critique de ceux qui m'auront attaqué. Vous aurez paré les coups qu'on me porte, et moi j'en aurai porté quelques-uns. Il faut que je sois devenu tout d'un coup fort malin, car je vous jure que les mains me démangent ; le genre polémique n'est que trop de mon goût : j'y avais renoncé pourtant. Que n'ai-je seulement un peu de santé ! Ceux qui me forcent à le reprendre ne s'en trouveraient pas longtemps aussi bien qu'ils l'ont espéré.

Je ne me remets point l'écriture des deux lignes qui terminent votre lettre : mais si l'on croit que la lettre de M. de Montmollin à M. Sarazin nous soit bonne à quelque chose, il faut la lui demander à lui-même ; car je ne veux pas faire cette démarche-là. Adieu, cher Moultou.

Je vous prie de rembourser à M. Mouchon le prix d'un atlas qu'il m'a envoyé, le port dudit atlas qu'il a affranchi, et les frais de mon extrait baptistaire, qu'il a pris la peine de m'envoyer aussi. Je vous dois déjà quelques ports de lettres ; ayez la bonté de tenir une note de tout cela jusqu'au printemps.

J'oubliais de vous marquer que le roi de Prusse m'a fait faire, par Milord Maréchal, des offres très obligeantes, et d'une manière dont je suis pénétré.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCLXI – Au même

Môtiers-Travers, le 15 novembre 1762.

Je reçois à l'instant, cher ami. une lettre de M. Deluc, que je viens d'envoyer à M. de Montmollin, sans le solliciter de rien, mais le priant seulement de me faire dire ce qu'il a résolu de faire quant à la copie qu'on lui demande, afin que je m'arrange aussi de mon côté en conséquence de ce qu'il aura fait. S'il prend le parti d'envoyer cette copie, moi, de mon côté, je lui écrirai en peu de lignes la lettre d'éclaircissement que M. Deluc souhaite, laquelle pourtant ne dira rien de plus que la précédente, parce qu'il n'est pas possible de dire plus. S'il ne veut pas envoyer cette copie, moi, de mon côté, je ne dirai plus rien ; j'en resterai là, et continuerai de vivre en bon chrétien réformé, comme j'ai fait jusqu'ici de tout mon pouvoir.

Le moment critique approche où je saurai si Genève m'est encore quelque chose. Si les Genevois se conduisent comme ils le doivent, je me reconnaîtrai toujours leur concitoyen, et les aimerai comme ci-devant. S'ils me manquent dans cette occasion, s'ils oublient quels affronts et quelles insultes ils ont à réparer envers moi, je ne cesserai point de les aimer ; mais, du reste, mon parti est pris.

Je ne puis répondre à M. Deluc cet ordinaire, parce que ma réponse dépend de celle de M. de Montmollin, qui m'a fait dire simplement qu'il viendrait me voir ; car, depuis plusieurs semaines, l'état où je suis ne me permet pas de sortir. Or, comme la poste part dans peu d'heures, il n'est pas vraisemblable que j'aie le temps d'écrire : ainsi je n'écrirai à M, Deluc que jeudi au soir. Je vous prie de le lui dire, afin qu'il ne soit pas inquiet de mon silence.

Il est certain que, quoi qu'il arrive, je ne demeurerai jamais à Genève, cela est bien décidé. Cependant je vous avoue que les approches du

Copyright Arvensa Editions

moment qui décidera si je suis encore Genevois, ou si je ne le suis plus, me dorment une vive agitation de coeur. Je donnerais tout au monde pour être à la fin du mois prochain. Adieu, cher ami.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCLXII – À Madame La Tour

Môtiers, 21 novembre 1762.

Tu m'aduli ma tu mi piaci. Il faut se rendre, madame ; je sens tous les jours mieux qu'il est impossible à mon coeur de vous résister. Plus je gronde, plus je m'enlace ; et, à la manière dont vous me permettez de ne vous plus écrire, vous êtes bien sûre de n'être pas prise au mot. Oui, vous êtes femme ; je le sens à votre ascendant sur moi ; je le sens à votre adresse, et il y a longtemps que je ne m'avise plus d'en douter. Je ne tenterai donc plus de briser ces chaînes si pesantes que vous me donnez si légèrement ; mais, de grâce, allégez-en le poids vous-même ; soyez aussi bonne que charmante ; acceptez mes hommages en compensation de ma négligence, et ne comptez pas si rigoureusement avec votre serviteur.

Il est certain, madame, que j'ai eu tort de parler encore à M. de Rougemont de ce que je vous avais dit au sujet de M. du Terreaux ; mais la manière dont vous m'aviez répondu me faisait douter que vous en parlassiez à M. son frère, et il convenait cependant qu'il le sût. Voilà, non l'excuse, mais la raison de mon tort.

Je vous prie, madame, d'être bien persuadée de deux choses ; l'une, que si vous eussiez gardé avec moi le silence que j'avais mérité, je n'aurais eu garde de vous laisser faire, du moins jusqu'à m'oublier : pour peu que vous eussiez encore différé à m'écrire, je vous aurais sûrement prévenue ; et, quelque touché que je sois de votre lettre, je suis presque fâché que vous ne m'ayez pas donné cette occasion de vous marquer mon empressement et mon repentir. L'autre vérité que je vous supplie de croire est que, bien que l'on ne se corrige point à mon âge, et que je ne puisse, sans vous tromper, vous promettre plus d'exactitude que par le passé, j'ai pourtant le coeur pénétré de vos bontés, et très zélé pour m'en rendre digne. Voilà, madame, que j'écrive ou non, sur quoi vous devez toujours compter.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCLXIII – À M. Moultou

Môtiers, 25 novembre 1762.

Je m'étais attendu, cher ami, à ce qui vient de se passer ; ainsi j'en suis peu ému. Peut-être n'a-t-il tenu qu'à moi que cela ne se passât autrement. Mais une maxime dont je ne me départirai jamais, est de ne faire du mal à personne. Je suis charmé de ne m'en être pas départi en cette occasion ; car je vous avoue que la tentation était vive. Savez-vous à quel jeu j'ai perdu M. Marcet ? Il me paraît certain que je l'ai perdu. J'aurais cru pouvoir compter sur un ancien ami de mon père. Je soupçonne que l'amitié de M. Deluc m'a ôté la sienne.

Je suis charmé que vous voyiez enfin que je n'en ai déjà que trop fait. Ces messieurs les Genevois le prennent, en vérité, sur un singulier ton. On dirait qu'il faut que j'aille encore demander pardon des affronts qu'on m'a faits. Et puis, quelle extravagante inquisition ! L'on n'en ferait pas tant chez les catholiques. En vérité ces gens-là sont bien bêtement rogues. Comment ne voient-ils pas qu'il s'agit bien plus de leur intérêt que du mien ?

Le bon homme dispose de moi comme de ses vieux souliers ; il veut que j'aille courir à Genève dans une saison et dans un état où je ne puis sortir, je ne dis pas de Môtiers, mais de ma chambre. Il n'y a pas de sens à cela. Je souhaite de tout mon coeur de revoir Genève, et je me sens un coeur fait pour oublier leurs outrages ; mais on ne m'y verra sûrement jamais en homme qui demande grâce ou qui la reçoit.

Vous voulez m'envoyer votre ouvrage, supposant que je suis en état de le rendre meilleur. Il n'en est rien, cher ami ; je n'ai jamais pu corriger une seule phrase ni pour moi ni pour les autres. J'ai l'esprit primesautier, comme disait Montaigne 5 passé cela je ne suis rien. Dans un ouvrage fait je ne vois que ce qu'il y a ; je ne vois rien de ce qu'on y peut mettre. Si je veux toucher à votre ouvrage, je me tourmenterai beaucoup, et je le

Copyright Arvensa Editions

gâterai infailliblement, ne fût-ce que parce qu'il s'agit de moi : on ne sait jamais parler de soi comme il faut. Je vois que vous vous défiez de vous ; mais vous devriez vous fier un peu à moi, qui peux mieux que vous vous mettre à votre taux. En ceci seulement je jugerai mieux que vous. Faites de vous-même ; vous serez moins correct, mais plus un. Au reste, revenez plusieurs fois sur votre ouvrage avant que de le donner. Je crains seulement les fautes de langue ; mais, si vous êtes bien attentif, elles ne vous échapperont pas. Je crains aussi un peu les boutades du feu de la jeunesse. Attachez-vous à ôter tout ce qui peut être exclamation ou déclamation. Simplifiez votre style, surtout dans les endroits où les choses ont de la chaleur. J'ai une lecture à vous conseiller avant que de revoir pour la dernière fois votre écrit, c'est celle des *Lettres persanes*. Cette lecture est excellente à tout jeune homme qui écrit pour la première fois. Vous y trouverez pourtant quelques fautes de langue. En voici une dans la quarante-deuxième lettre : *Tel que l'on devrait mépriser parce qu'il est un sot, ne l'est souvent que parce qu'il est un homme de robe*. La faute est de prendre pour le participe passif *Méprisé*, qui n'est pas dans la phrase, l'infinitif *mépriser* qui y est. Les Genevois sont encore fort sujets à faire cette faute-là. Toutefois, si vous voulez absolument m'envoyer votre écrit, faites. Je ne sais lequel de vous ou de moi me donnera le plus d'intérêt à sa lecture, mais je vous répète que je ne vous y *puis être* d'aucune utilité.

Je vous ai parlé des offres du roi de Prusse et de ma reconnaissance. Mais voudriez-vous que je les eusse acceptées ? Est-il nécessaire de vous dire ce que j'ai fait ? ces choses-là devraient se deviner entre nous.

Je dois vous prévenir d'une chose. Vous avez dû voir beaucoup d'inégalités dans mes lettres ; c'est qu'il y en a beaucoup dans mon humeur, et je ne la cache point à mes amis. Mais ma conduite ne se règle point sur mon humeur ; elle a une règle plus constante ; à mon â »e on ne change plus. Je serai ce que j'ai été. Je ne suis différent qu'en une chose, c'est que jusqu'ici j'ai eu des amis, mais à présent je sens que j'ai un ami.

Vous apprendrez avec plaisir qu'É*mile* a le plus grand succès en Angleterre. On en est à la seconde édition anglaise. Il n'y a pas d'exemple à Londres d'un succès si rapide pour aucun livre étranger, et, nota, malgré le mal que j'y dis des Anglais.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCLXIV – À M. de Montmollin

Novembre 1762.

Quand je me suis réuni, monsieur, il y a neuf ans, à l'Église, je n'ai pas manqué de censeurs qui ont blâmé ma démarche, et je n'en manque pas aujourd'hui que j'y reste uni sous vos auspices, contre l'espoir de tant de gens qui voudraient m'en voir séparé. Il n'y a rien là de bien étonnant ; tout ce qui m'honore et me console déplaît à mes ennemis ; et ceux qui voudraient rendre la religion méprisable sont fâchés qu'un ami de la vérité la professe ouvertement. Nous connaissons trop, vous et moi, les hommes pour ignorer à combien de passions humaines le feint zèle de la foi sert de manteau ; et l'on ne doit pas s'attendre à voir l'athéisme et l'impiété plus charitables que n'est l'hypocrisie ou la superstition. J'espère, monsieur, ayant maintenant le bonheur d'être plus connu de vous, que vous ne voyez rien en moi qui, démentant la déclaration que je vous ai faite, puisse vous rendre suspecte ma démarche, ni vous donnez du regret à la vôtre. S'il y a îles gens qui m'accusent" d'être un hypocrite, c'est parce que je ne suis pas lui impie : ils se sont arrangés pour m'accuser de l'un ou de l'autre, sans doute parce qu'ils n'imaginent pas qu'on puisse sincèrement croire en Dieu. Vous voyez que, de quelque manière que je me conduise, il m'est impossible d'échapper à l'une des deux imputations. Mais vous voyez aussi que, si toutes deux sont également destituées de preuves, celle d'hypocrisie est pourtant la plus inepte ; car un peu d'hypocrisie m'eût sauvé bien des disgrâces ; et ma bonne foi me coûte assez cher, ce me semble, pour devoir être au-dessus de tout soupçon.

Quand nous avons eu, monsieur, des entretiens sur mon ouvrage, je vous ai dit dans quelles vues il avait été publié, et je vous réitère la même chose en sincérité de coeur. Ces-vues n'ont rien que de louable, vous en êtes convenu vous-même ; et quand vous m'apprenez qu'on me prête celle

Copyright Arvensa Editions

d'avoir voulu jeter du ridicule sur le christianisme, vous sentez en même temps combien cette imputation est ridicule elle-même, puisqu'elle porte uniquement sur un dialogue dans un langage improuvé des deux côtés dans l'ouvrage même, et où l'on ne trouve assurément rien d'applicable au vrai chrétien. Pourquoi les réformés prennent-ils ainsi fait et cause pour l'Église romaine ? Pourquoi s'échauffent-ils si fort quand on relève les vices de son argumentation, qui n'a point été la leur jusqu'ici ? Veulent-ils donc se rapprocher peu à peu de ses manières de penser comme ils se rapprochent déjà de son intolérance, contre les principes fondamentaux de leur propre communion ?

Je suis bien persuadé, monsieur, que, si j'eusse toujours vécu en pays protestant, alors ou la Profession du vicaire savoyard n'eût point été faite, ce qui certainement eût été un mal à bien des égards, ou, selon toute apparence, elle eût eu dans sa seconde partie un tour fort différent de celui qu'elle a.

Je ne pense pas cependant qu'il faille supprimer les objections qu'on ne peut résoudre ; car cette adresse subreptice a un air de mauvaise foi qui me révolte, et me fait craindre qu'il n'y ait au fond peu de vrais croyants. Toutes les connaissances humaines ont leurs obscurités, leurs difficultés, leurs objections que l'esprit humain trop borné ne peut résoudre. La géométrie elle-même en a de telles que les géomètres ne s'avisent point de supprimer, et qui ne rendent pas pour cela leur science incertaine. Les objections n'empêchent pas qu'une vérité démontrée ne soit démontrée ; et il faut savoir se tenir à ce qu'on sait, et ne pas vouloir tout savoir, même en matière de religion. Nous n'en servirons pas Dieu de moins bon coeur ; nous n'en serons pas moins vrais croyants, et nous en serons plus humains, plus doux, plus tolérants pour ceux qui ne pensent pas comme nous en toute chose. A. considérer eu ce sens la Profession de foi du vicaire, elle peut avoir son utilité même dans ce qu'on y a le plus improuvé. En tout cas il n'y avait qu'à résoudre les objections aussi convenablement, aussi honnêtement qu'elles étaient proposées, sans se fâcher comme si l'on avait tort, et sans croire qu'une objection est suffisamment résolue lorsqu'on a brûlé le papier qui la contient.

Je n'épiloguerai point sur les chicanes sans nombre et sans fondement qu'on m'a faites et qu'on me fait tous les jours. Je sais supporter dans les autres des manières de penser qui ne sont pas les miennes ; pourvu que nous soyons tous unis en Jésus-Christ, c'est là l'essentiel. Je veux seulement

Copyright Arvensa Editions

vous renouveler, monsieur, la déclaration de la résolution ferme et sincère où je suis de vivre et mourir dans la communion de l'Eglise chrétienne réformée. Rien ne m'a plus consolé dans mes disgrâces que d'en faire la sincère profession auprès de vous, de trouver en vous mon pasteur, et mes frères dans vos paroissiens. Je vous demande à vous et à eux la continuation des mêmes bontés ; et comme je ne crains pas que ma conduite vous fasse changer de sentiment sur mon compte, j'espère que les méchancetés de mes ennemis ne le feront pas non plus.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCLXV – À M. ***

1762.

En parlant, monsieur, dans votre gazette du 23 juin, d'un papier appelé *réquisitoire,* publié en France contre le meilleur et le plus utile de mes écrits, vous avez rempli votre office, et je ne vous en sais pas mauvais gré ; je ne me plains pas même que vous ayez transcrit les imputations dont, ce papier est rempli, et auxquelles je m'abstiens de donner celle qui leur est due.

Mais lorsque vous ajoutez de votre chef que je suis condamnable au-delà de ce qu'on peut dire pour avoir composé le livre dont il s'agit, et surtout pour y avoir mis mon nom, comme s'il était permis et honnête de se cacher en parlant au public ; alors, monsieur, j'ai droit de me plaindre de ce que vous jugez sans connaître ; car il n'est pas possible qu'un homme éclairé et un homme de bien porte avec connaissance un jugement si peu équitable sur un livre où l'auteur soutient la cause de Dieu, des moeurs, de la vertu, contre la nouvelle philosophie, avec toute la force dont il est capable. Vous avez donné trop d'autorité à des procédures irrégulières, et dictées par des motifs particuliers que tout le monde connaît.

Mon livre, monsieur, est entré les mains du public ; il sera lu tôt ou tard par des hommes raisonnables, peut-être enfin par des chrétiens, qui verront avec surprise et sans doute avec indignation qu'un disciple de leur divin maître soit traité parmi eux comme un scélérat.

Je vous prie donc, monsieur, et c'est une réparation que vous me devez, de lire vous-même le livre dont vous avez si légèrement et si mal parlé ; et, quand vous l'aurez lu, de vouloir alors rendre compte au public, sans faveur et sans grâce, du jugement que vous en aurez porté. Je vous salue, monsieur, de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCLXVI – À M. Loiseau de Mauléon

Pour lui recommander l'affaire de M. Le Beuf de Valdahon.

[770]

Voici, mon cher Mauléon, du travail pour vous, qui savez braver le puissant injuste, et défendre l'innocent opprimé. Il s'agit de protéger par vos talents un jeune homme de mérite qu'on ose poursuivre criminellement pour une faute que tout homme voudrait commettre, et qui ne blesse d'autres lois que celles de l'avarice et de l'opinion. Armez votre éloquence de traits plus doux et non moins pénétrants, en faveur de deux amants persécutés par un père vindicatif et dénaturé. Ils ont la voix publique ; et ils l'auront partout où vous parlerez pour eux. Il me semble que ce nouveau sujet vous offre d'aussi grands principes à développer, d'aussi grandes vues à approfondir que les précédents ; et vous aurez de plus à faire valoir des sentiments naturels à tous les coeurs sensibles, et qui ne sont pas étrangers au vôtre. J'espère encore que vous compterez pour quelque chose la recommandation d'un homme que vous avez honoré de votre amitié. *Macte virtute*, cher Mauléon. C'est dans une route que vous vous êtes frayée[771] qu'on trouve le noble prix que je vous ai depuis si longtemps annoncé, et qui est seul digne de vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCLXVII – À Mademoiselle d'Ivernois

Fille de M. le procureur-général de Neuchâtel, en lui envoyant le premier lacet de ma façon, qu'elle m'avait demandé pour présent de noces.

Le voilà, mademoiselle, ce beau présent de noces que vous avez désiré : s'il s'y trouve du superflu, faites, en bonne ménagère, qu'il ait bientôt son emploi. Portez sous d'heureux auspices cet emblème des liens de douceur et d'amour dont vous tiendrez enlacé votre heureux époux, et songez qu'en portant un lacet tissu par la main qui traça les devoirs des mères, c'est s'engager à les remplir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCLXVIII – À Madame la comtesse de Boufflers

Môtiers, le 26 novembre 1762.

Je reçois à l'instant, madame, la lettre dont vous m'avez honoré le 10 de ce mois sous le couvert de Milord Maréchal, et je vous avoue qu'elle me surprend plus encore que la précédente. J'ai tant d'estime et de respect pour vous, que, dussiez-vous continuer à m'en écrire de semblables, elles me surprendraient toujours.

Je suis pénétré de reconnaissance et de respect pour le roi de Prusse ; mais ses bienfaits, souvent répandus avec plus de générosité que de choix, ne sont pas une preuve bien sûre qu'on les mérite. Si je les acceptais, je croirais lui rendre autant d'honneur que j'en recevrais de lui ; et je ne suis point persuadé que, par cette démarche, je fisse un si grand déplaisir à mes ennemis.

Je crois, madame, que si j'étais dans le besoin, et que j'eusse recours à vous, vous consulteriez plus votre coeur que votre fortune ; mais ce que vous ne feriez pas à cet égard, peut-être devrais-je le faire. Comme je ne suis pas dans ce cas-là, et que jusqu'ici mes amis ne se sont point aperçus que j'y aie été, cette délibération me paraît, quant à présent, fort inutile. Il me semble que je n'ai jamais donné à personne occasion de prendre un si grand souci de mes besoins.

Vous persistez, dites-vous, à croire que ma lettre à M. de Montmollin était peu nécessaire. Je ne vois pas bien comment vous pouvez juger de cela. Je vous ai dit les raisons qui m'ont fait croire qu'elle l'était ; vous auriez dû me dire celles qui vous font penser autrement.

Vous dites qu'elle a fait un mauvais effet ; mais sur qui ? Si c'est sur MM. d'Alembert et Voltaire, je m'en félicite. J'espère n'être jamais assez malheureux pour obtenir leur approbation.

H était inutile que cette lettre courût, et je ne l'ai jamais montrée à

Copyright Arvensa Editions

personne. Vous dites l'avoir vue à Paris. Je sais qu'elle a été falsifiée, et je vous l'ai dit ; cela n'emportait pas la nécessité de vous la transcrire, puisque cette pièce, ayant fait ici son effet, n'importe, au surplus, ni à vous, ni à moi, ni à personne. Cependant, puisqu'elle vous fait plaisir, la voilà telle que je l'ai écrite, et que je l'écrirais tout-à-l'heure si c'était à recommencer.

J'ai toujours approuvé que mes amis me donnassent des avis, mais non pas des lois. Je veux bien qu'ils me conseillent, mais non pas qu'ils me gouvernent. Vous avez daigné, madame, remplir avec moi le soin de l'amitié ; je vous en remercie. Vous vous en tenez là ; je vous en remercie encore : car je n'aimerais pas être obligé de marquer moi-même la borne de votre pouvoir sur moi.

Ne parlerons-nous jamais de vous, madame ? Il me semble pourtant que les droits et les devoirs de l'amitié devraient être réciproques. Verrez-vous toujours mes malheurs, et ne verrai-je jamais vos plaisirs, ou ceux des personnes qui vous approchent ? Vous n'avez pas besoin de mes conseils, je le sais ; mais j'aurais le plaisir de me réjouir de tout ce que vous faites de bien ; j'approuverais, je m'attendrirais, je m'égaierais de votre joie, et tous mes maux seraient oubliés.

Je n'ai jamais songé à vous demander, madame, si l'on avait rendu à M. le prince de Conti la musique que j'avais copiée pour lui. Daignez agréer les humbles remerciements et respects de mademoiselle Le Vasseur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCLXIX – À M…

CURÉ D'AMBÉRIER EN BUGEY

[772]

Môtiers-Travers, le 30 novembre 1762.

Je n'aurais pas tardé si longtemps, monsieur, à vous témoigner ma reconnaissance des soins et des bontés que vous n'avez cessé d'avoir pour ma gouvernante, durant son voyage de Paris à Besançon, si je n'avais égaré votre adresse qu'elle me remit en arrivant, et en me rendant compte de toutes les obligations que nous avions, elle et moi, à votre humanité et à votre charité. J'ai retrouvé cette adresse hier au soir, et je me hâte de remplir un devoir qui m'est cher, en vous faisant d'un coeur vraiment touché les remerciements de cette pauvre fille et les miens. Je voudrais être en état de rendre ces remerciements moins stériles, en vous marquant, par quelque retour, que vous n'avez pas obligé un ingrat. Si jamais l'occasion s'en présente, je vous demande en grâce de ne pas oublier le citoyen de Genève, et d'être persuadé qu'il vous est acquis. Recevez, monsieur, les respects de mademoiselle Le Vasseur, et ceux d'un homme qui vous honore.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCLXX – À Madame La Tour

Môtiers, le 18 décembre 1762.

Pour le coup, madame, vous auriez été contenté de mon exactitude, si j'avais pu suivre, en recevant votre dernière lettre, la résolution que je pris d'y répondre dès le lendemain ; mais il est dit que je voudrai toujours vous plaire, et que je n'y parviendrai jamais. Une maudite fièvre est venue traverser mes bonnes résolutions ; elle m'a abattu, au. point d'en garder le lit, ce qui ne m'était jamais arrivé dans mes plus grands maux : sans doute, le bon usage que je voulais faire de mes forces m'a aidé à les recouvrer, et je me suis dépêché de guérir pour vous offrir les prémices de ma convalescence, si tant est pourtant qu'on puisse appeler convalescence l'état où je suis resté.

Je voudrais, madame, pouvoir vous donner l'éclaircissement que vous désirez sur l'homme au gros poireau, et je voudrais, pour moi-même, connaître un homme qui m'ose louer publiquement à Paris ; car, quoique je doive peut-être bien plus à vous qu'à lui la chaleur de son zèle, ce qu'il a dit pour vous complaire me le fait autant aimer que s'il l'avait dit pour moi. Mais ma mémoire ne me fournit rien d'applicable en tout au signalement que vous m'avez donné. J'ai fréquenté dix ans Épinay et la Chevrette ; pendant ce temps-là, on a représenté beaucoup de pièces, et exécuté, beaucoup de divertissements, où j'ai quelquefois fait de la musique, et où divers auteurs ont fait des paroles ; mais depuis lors tant de choses me sont arrivées, que je ne me rappelle tout cela que fort confusément. Le poireau surtout me désoriente ; je ne me rappelle pas d'avoir vécu dans une certaine intimité avec quelqu'un qui en eût un ; si ce n'est, ce me semble, M. le marquis de Croix-Mard, qui, à la vérité, a beaucoup d'esprit, mais qui n'est plus ni jeune, ni d'une assez jolie figure, et auquel je ne me suis sûrement jamais mêlé de donner des conseils.

Copyright Arvensa Editions

Il est vrai, madame, que je ne doute plus que vous ne soyez femme ; vous me l'avez trop bien fait sentir par l'empire que vous avez pris sur moi, et par le plaisir que je prends à m'y soumettre ; mais vous n'avez pas à vous plaindre d'un échange qui vous donne tant de nouveaux droits, en vous laissant tous ceux que je voulais revendiquer pour mon sexe. Toutefois, puisque vous deviez être femme, vous deviez bien aussi vous montrer. Je crois que votre figure me tourmente encore plus que si je l'avais vue. Si vous ne voulez pas me dire comment vous êtes faite, dites-moi donc du moins comment vous vous habillez, afin que mon imagination se fixe sur quelque chose que je sois sûr vous appartenir, et que je puisse rendre hommage à la personne qui porte votre robe, sans crainte de vous faire une infidélité.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCLXXI – À M. Moultou

Môtiers-Travers, 19 décembre 1762.

Mon cher ami, j'ai été assez mal, et je ne suis pas bien. Les effets d'une fièvre causée par un grand rhume se sont fait sentir sur la partie faible, et il semble que ma vessie veuille se boucher tout-à-fait. Je me lève pourtant, et je sors quand le temps le permet ; mais je n'ai ni la tête libre, ni la machine en bon état, La rigueur de l'hiver peut causer tout cela : je suis persuadé qu'aux approches du temps doux je serai mieux.

Je me détache tous les jours plus de Genève : il faut être fou pour s'affecter des torts de gens qui se conduisent si mal. Je pourrai y aller parce que vous y êtes ; mais j'irai voir mon ami chez des étrangers. Du reste, ces messieurs me recevront comme il leur plaira. L'Europe a déjà prononcé entre eux et moi : que m'importe le reste ? Nous verrons au surplus, ce qu'ils ont à me dire : pour moi, je n'ai rien à leur dire du tout.

Je vous envoie ce billet par le messager plutôt que par la poste, afin que, si vous avez quelque chose à m'en voyer, vous en ayez la commodité. Du reste, il importe de vous communiquer une réflexion que j'ai faite. Vous m'avez marqué ci-devant que vous n'aimiez pas votre corps, et que votre intention était de le quitter lui jour : nous causerons de cela quand nous nous verrons. Mais si cette résolution pouvait transpirer chez quelqu'un de ces messieurs, peut-être ne chercheraient-ils qu'une occasion de vous prévenir ; et il est bien difficile qu'ils ne trouvassent pas cette occasion dans l'écrit en question, s'ils l'y voulaient chercher. Tout est raison pour qui ne cherche que des prétextes. Pensez à cela. Il faut quitter, et non pas se faire renvoyer.

Je crois que Milord Maréchal pourrait aller dans quelque temps à Genève voir milord Stanhope. S'il y va, allez-le voir, et nommez-vous. C'est un homme froid qui ne peut souffrir les compliments, et qui n'en fait à

Copyright Arvensa Editions

personne ; mais c'est un homme, et je crois que vous serez content de l'avoir vu. Du reste, ne parlez à personne de ce voyage. Il ne m'en a pas demandé le secret, mais il n'en a parlé qu'à moi ; ce qui me fait croire ou qu'il a changé de sentiment, ou qu'il veut aller incognito.

Adieu, cher Moultou : je compte les heures comme des siècles jusqu'à la belle saison.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCLXXII – A.M.D.L.C

Décembre 1762. [773]

Il faut, monsieur, que vous ayez une grande opinion de votre éloquence, et une bien petite du discernement de l'homme dont vous vous dites enthousiaste, pour croire l'intéresser en votre faveur par le petit roman scandaleux qui remplit la moitié de la lettre que vous m'avez écrite, et par l'historiette qui le suit. Ce que j'apprends de plus sûr dans cette lettre, c'est que vous êtes bien jeune, et que vous me croyez bien jeune aussi.

Vous voilà, monsieur, avec votre Zélie comme ces saints de votre église, qui, dit-on, couchaient dévotement avec des filles, et attisaient tous les feux des tentations pour se mortifier en combattant le désir de les éteindre. J'ignore ce que vous prétendez par les détails indécents que vous m'osez faire ; mais il est difficile de les lire sans vous croire un menteur ou un impuissant.

L'amour peut épurer les sens, je le sais ; il est cent fois plus facile à un véritable amant d'être sage qu'à un autre homme : l'amour qui respecte son objet en chérit la pureté ; c'est une perfection de plus qu'il y trouve, et qu'il craint de lui ôter. L'amour-propre dédommage un amant des privations qu'il s'impose en lui montrant l'objet qu'il convoite plus digne des sentiments qu'il a pour lui ; mais si sa maîtresse, une fois livrée à ses caresses, a déjà perdu toute modestie ; si son corps est en proie à ses attouchements lascifs ; si son coeur brûle de tous les feux qu'ils y portent ; si sa volonté même, déjà corrompue, la livre à sa discrétion, je voudrais bien savoir ce qui lui reste à respecter en elle.

Supposons qu'après avoir ainsi souillé la personne de votre maîtresse, vous ayez obtenu sur vous-même l'étrange victoire dont vous vous vantez, et que vous en ayez le mérite, l'avez-vous obtenue sur elle, sur ses désirs, sur ses sens même ? Vous vous vantez de l'avoir fait pâmer entre vos bras :

Copyright Arvensa Editions

vous vous êtes donc ménagé le sot plaisir de la voir pâmer seule ? Et c'était là l'épargner selon vous ? Non, c'était l'avilir. Elle est plus méprisable que si vous en eussiez joui. Voudriez-vous d'une femme qui serait sortie ainsi des mains d'un autre ? Vous appelez pourtant tout cela des sacrifices à la vertu. Il faut que vous ayez d'étranges idées de cette vertu dont vous parlez, et qui ne vous laisse pas même le moindre scrupule d'avoir déshonoré la fille d'un homme dont vous mangiez le pain. Vous n'adoptez pas les maximes de l'Héloïse, vous vous piquez de les braver ; il est faux, selon vous, qu'on ne doit rien accorder aux sens quand on veut leur refuser quelque chose. En accordant aux vôtres tout ce qui peut vous rendre coupable, vous ne leur refusiez que ce qui pouvait vous excuser. Votre exemple supposé vrai ne fait point contre la maxime, il la confirme.

Ce joli conte est suivi d'un autre plus vraisemblable, mais que le premier me rend bien suspect. Vous voulez avec l'art de votre âge émouvoir mon amour-propre, et me forcer, au moins par bienséance, à m'intéresser pour vous. Voilà, monsieur, de tous les pièges qu'on peut me tendre celui dans lequel on me prend le moins, surtout quand on le rend aussi peu finement. Il y aurait de l'humeur à vous blâmer de la manière dont vous dites avoir soutenu ma cause, et même une sorte d'ingratitude à ne vous en pas savoir gré. Cependant, monsieur, mon livre ayant été condamné par votre (parlement, vous ne pouviez mettre trop de modestie et de circonspection à le défendre, et vous ne devez pas me faire une obligation personnelle envers vous d'une justice que vous avez dû rendre à la vérité, ou à ce qui vous a paru l'être. Si j'étais sûr que les choses se fussent passées comme vous me le marquez, je croirais devoir vous dédommager, si je pouvais, d'un préjudice dont je serais en quelque manière la cause ; mais cela ne m'engagerait pas à vous recommander, sans vous connaître, préférablement à beaucoup de gens de mérite que je connais sans pouvoir les servir ; et je me garderais de vous procurer des élèves, surtout s'ils avaient des soeurs, sans autre garant de leur bonne éducation que ce que vous m'avez appris de vous, et la pièce de vers que vous m'avez envoyée. Le libraire à qui vous l'avez présentée a eu tort de vous répondre aussi brutalement qu'il l'a fait, et l'ouvrage, du côté de la composition, n'est pas aussi mauvais qu'il l'a paru croire : les vers sont faits avec facilité ; il y en a de très bons parmi beaucoup d'autres faibles et peu corrects : du reste, il y règne plutôt un ton de déclamation qu'une certaine chaleur d'âme. Zamon se tue en acteur de tragédie : cette mort ne persuade ni ne touche : tous

Copyright Arvensa Editions

les sentiments sont tirés de la nouvelle Héloïse ; on en trouve à peine un qui vous appartienne ; ce qui n'est pas un grand signe de la chaleur de votre coeur ni de la vérité de l'histoire. D'ailleurs, si le libraire avait tort dans un sens, il avait bien raison dans un autre, auquel vraisemblablement il ne songeait pas. Comment un homme qui se pique de vertu peut-il vouloir publier une pièce d'où résulte la plus pernicieuse morale, une pièce pleine d'images licencieuses que rien n'épure, une pièce qui tend à persuader aux jeunes personnes que les privautés des amants sont sans conséquence, et qu'on peut toujours s'arrêter où l'on veut ; maxime aussi fausse que dangereuse, et propre à détruire toute pudeur, toute honnêteté, toute retenue entre les deux sexes ? Monsieur, si vous n'êtes pas un homme sans moeurs, sans principes, vous ne ferez jamais imprimer vos vers, quoique passables, sans un correctif suffisant pour en empêcher le mauvais effet.

Vous avez des talents, sans doute, mais vous n'en faites pas un usage qui porte à les encourager. Puissiez-vous, monsieur, en faire un meilleur dans la suite, et qui ne vous attire ni regrets à vous-même, ni le blâme des honnêtes gens ! Je vous salue de tout mon coeur.

P. S. Si vous aviez un besoin pressant des deux louis que vous demandiez au libraire, je pourrais en disposer sans m'incommoder beaucoup. Parlez-moi naturellement : ce ne serait pas vous en faire un don, ce serait seulement payer vos vers au prix que vous y avez mis vous-même.

Copyright Arvensa Editions

1763

Lettre CCCLXXIII– À Madame La Tour
Lettre CCCLXXIV – À M. Dumoulin
Lettre CCCLXXV – À Mademoiselle Duchesne
Lettre CCCLXXVI – À M. le maréchal de Luxembourg
Lettre CCCLXXVII – À Madame La Tour
Lettre CCCLXXVIII – À M. le maréchal de Luxembourg
Lettre CCCLXXIX – À M. Moultou
Lettre CCCLXXX – À M. Petit-Pierre
Lettre CCCLXXXI – À M. Moultou
Lettre CCCLXXXII – À M. David Hume
Lettre CCCLXXXIII – À Madame La Tour
Lettre CCCLXXXIV – À M. Moultou
Lettre CCCLXXXV – À M. Deluc
Lettre CCCLXXXVI – À M. Beau-Château
Lettre CCCLXXXVII – À M.***
Lettre CCCLXXXVIII – À M. Marcel
Lettre CCCLXXXIX – À M. de ***
Lettre CCCXC– À M. Kirchberger
Lettre CCCXCI– À M. Daniel Roguin
Lettre CCCXCII– À Milord Maréchal
Lettre CCCXCIII– À M. Moultou
Lettre CCCXCIV– À M. J. Burnand
Lettre CCCXCV– À Madame de***
Lettre CCCXCVI– À M. J. Burnand

Copyright Arvensa Editions

Lettre CCCXCVII– À M. de Montmollin
Lettre CCCXCVIII– À M. Moultou
Lettre CCCXCIX– À M. l'abbé de La Porte
Lettre CD– À M. J. Burnand
Lettre CDI– À Madame La Tour
Lettre CDII– À M. Watelet
Lettre CDIII– À M. J. Burnand
Lettre CDIV– À M. Le maréchal de Luxembourg
Lettre CDV– À M. Moultou
Lettre CDVI– À M. Favre
Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCLXXIII– À Madame La Tour

À Môtiers, le 4 janvier 1763.

Je reçus, madame, le 28 du mois dernier, votre lettre du 23, par laquelle vous me menaciez de ne me pardonner jamais, si vous n'aviez pas de mes nouvelles le jeudi 30. J'ai bien senti tout ce qu'il y avait d'obligeant dans cette menace, mais cela ne m'en rend pas moins sensible à la peine que vous m'avez fait encourir ; car, vous pouvez bien donner le désir de faire l'impossible, mais non pas le moyen d'y réussir ; et il était de toute impossibilité que vous reçussiez le 30, la réponse à une lettre que j'avais reçue le 28.

Je suis à peu près comme j'étais quand je vous écrivis. L'hiver est si rude ici, qu'il m'est très difficile de le soutenir dans mon état ; ce n'est pas du moins sans souffrir beaucoup, et sans sentir que, ne me permettre le silence que quand je me porterai bien, c'est ne me le permettre que quand je serai mort. J'espère, madame, que cette lettre vous trouvera bien rétablie de votre mal de gorge ; c'est un mal auquel il me paraît que vous êtes sujette ; ç'est pourquoi je prendrai la liberté de vous donner un des récipés[774] de ma médecine, car j'ai été fort sujet aux esquinancies étant jeune ; mais j'ai appris à m'en délivrer lorsqu'elles commencent, en mettant les pieds dans l'eau chaude, et les y tenant plusieurs heures : ordinairement cela dégage la gorge, soit en attirant l'humeur en en bas, soit de quelque autre manière que j'ignore ; je sais seulement que la recette a souvent du succès.

J'aimerais, madame, à converser avec vous à mon aise ; votre esprit est net et lumineux, et tout ce qui vient de vous m'attache et m'attire, à quelque petite chose près. Pourquoi faut-il que la nécessité de vous écrire si souvent m'ôte le plaisir de vous écrire à mon aise ? Je voudrais vous écrire moins fréquemment, et j'écrirais de plus grandes lettres ; mais vous

Copyright Arvensa Editions

exigez toujours de promptes réponses ; cela fait que je ne puis vous écrire que des billets fort mai digérés et fort raturés.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCLXXIV – À M. Dumoulin

PROCUREUR FISCAL DE S. A. S. MONSEIGNEUR LE PRINCE DE CONDÉ.
À MONTMORENCY PRÈS PARIS.

À Môtiers-Travers, le 16 janvier 1763.

J'apprends, monsieur, avec d'autant plus de douleur la perte que vous venez de faire de votre digne oncle, qu'ayant négligé trop longtemps de l'assurer de mon souvenir et de ma reconnaissance, je l'ai mis en droit de se croire oublié d'un homme qui lui était obligé et qui lui était encore plus attaché, et à vous aussi. M. Mathas sera regretté et pleuré de tous ses amis et de tout le peuple dont il était le père. Il ne suffit pas de lui succéder » monsieur, il faut le remplacer. Songez que vous le suivrez un jour, et qu'alors il ne vous sera pas indifférent d'avoir fait des heureux ou des misérables. Puissiez-vous mériter longtemps et obtenir bien tard l'honneur d'être aussi regretté que lui !

Si le souvenir des moments que nous avons passés ensemble vous est aussi cher qu'à moi, je ne vous recommanderai point un soin qui vous soit à charade, en vous priant d'en conserver les monuments dans votre petite maison de Saint-Louis : entretenez au moins mou petit bosquet, je vous en supplie, surtout les deux arbres plantés de ma main ; ne souffrez pas qu'Augustin ni d'autre se mêlent de les tailler ou de les façonner ; laissez-les venir librement sous la direction de la nature, et buvez quelque jour sous leur ombre à la santé de celui qui jadis eut le plaisir d'y boire avec vous. Pardonnez ces petites sollicitudes puériles à l'attendrissement d'un souvenir qui ne s'effacera jamais de mon coeur. Mes jours de paix se sont passés à Montmorency, et vous avez contribué à me les rendre agréables. Rappelez-vous-en quelquefois la mémoire ; pour moi je la conserverai toujours.

P. S. Mademoiselle Le Vasseur vous prie d'agréer ses respects et de les

Copyright Arvensa Editions

faire agréer à madame Dumoulin. Je me suis placé ici à portée d'un village catholique pour pouvoir l'y envoyer, le plus souvent qu'il se peut, remplir son devoir, et notre pasteur lui prête pour cela sa voiture avec grand plaisir. Je vous prie de le dire à M. le curé, qui paraissait alarmé de ce que deviendrait sa religion parmi nous autres. Nous aimons la nôtre et nous respectons celle d'autrui.

Permettez que je vous prie de remettre l'incluse à son adresse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCLXXV – À Mademoiselle Duchesne

[775]

SOEUR DE L'HÔTEL-DIEU DE MONTMORENCY, À MONTMORENCY.

Môtiers, le 16 janvier 1763.

Non, mademoiselle, on n'oublie ici, ni votre amitié, ni vos services ; et si mademoiselle Le Vasseur ne vous a pas remboursé plus tôt les deux louis que vous avez eu la bonté de lui prêter, c'est que sa mère, qui les a reçus, lui avait promis et lui a encore fait écrire qu'elle vous les rendrait. Elle n'en a rien fait, cela n'est pas étonnant ; ils sont passés avec le reste. Assurément si cette femme a mangé tout l'argent qu'elle a tiré de sa fille et de moi, depuis vingt ans, il faut qu'elle ait une terrible avaloire. Si vous pouvez, mademoiselle, attendre sans vous gêner, jusqu'à pâques, cet argent vous sera remboursé à Montmorency ; sinon, prenez la peine, quand vous irez à Paris, de passer à l'hôtel de Luxembourg, et en montrant cette lettre à M. de La Roche, que d'ailleurs j'aurai soin de prévenir, il vous remettra ces deux louis pour lesquels mademoiselle Le Vasseur vous fait ses tendres remerciements, ainsi que pour toutes les bontés dont vous l'avez honorée.

À l'égard de la dame Maingot, il est très sûr qu'il ne lui est rien dû. J'en ai pour preuves, premièrement la probité de mademoiselle Le Vasseur, bien incapable assurément de nier une dette ; la somme qu'elle demande, qui passe ce que j'ai pu acheter de volaille durant tout mon séjour à Montmorency ; mon usage constant de tout payer comptant à mesure que j'achetais ; le fait particulier de quatre poulettes qu'acheta mademoiselle Le Vasseur, pour avoir des oeufs durant le carême, et qu'elle paya comptant au garçon de ladite Maingot, en présence de la mère Nanon, passé laquelle emplette il n'est pas entré une pièce de volaille dans ma maison ; enfin, l'exactitude même de la dame Maingot à se faire payer,

Copyright Arvensa Editions

puisque ma retraite fit trop de bruit pour être ignorée d'elle, et qu'il n'est pas apparent que, venant tous les mercredis au marché, elle ne se fût pas avisée de venir chez moi demander son dû. C'est pour payer les bagatelles que je pouvais devoir, que mademoiselle Le Vasseur est restée après moi. Pourquoi ne s'est-elle pas adressée à elle ? Donner à la dame Maingot ce qu'elle demande, serait récompenser la friponnerie : ce n'est assurément pas mon avis.

Je regrette beaucoup le bon M. Mathas, et je crois qu'il sera regretté dans tout le pays. Il faut espérer que M. Dumoulin le remplacera à tous égards, et n'héritera pas moins de sa bonté que de son bien. Je savais que madame de Verdelin avait fait inoculer ses demoiselles ; mais je suis en peine d'elle-même, n'ayant pas de ses nouvelles depuis longtemps, quoique je lui aie écrit le dernier. Comme il faut nécessairement affranchir les lettres, les domestiques ne sont pas toujours exacts là-dessus, et il s'en perd beaucoup de cette manière. Si elle vient ce printemps à Soisi, je vous prie de lui parler de moi ; c'est une bonne-et aimable dame, dont l'amitié m'était bien chère, et dont je regretterai toute ma vie le voisinage. Je suis très sensible, mademoiselle, au souvenir de toute votre famille, je vous prie de lui en marquer ma reconnaissance et d'y faire à tout le monde mes salutations, de même qu'à tous les honnêtes gens de Montmorency, qui vous paraîtront avoir conservé quelque amitié pour moi. Mes respects en particulier à M. le curé, si vous en trouvez l'occasion. Recevez ceux de mademoiselle Le Vasseur et les assurances de son éternel attachement. Croyez aussi, je vous supplie, que je conserverai toute ma vie les sentiments de respect, d'estime et d’amitié que je vous ai voués.

OBSERVATION

Observation. Les détails minutieux dans lesquels entre Rousseau prouvent combien ces sortes de réclamations lui donnaient de l'humeur. Il est évident que la mère de Thérèse avait gardé pour elle la somme réclamée. Jean-Jacques conteste l'autre dette, celle de madame Maingot, parce que Thérèse disait l'avoir payée, et que sa probité devait la faire croire. Si Thérèse ne manquait pas de probité, elle manquait toujours d'ordre, souvent de mémoire, et le résultat était le même pour les réclamants.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCLXXVI – À M. le maréchal de Luxembourg

Môtiers, le 20 février 1763.

Vous voulez, M. le maréchal, que je vous décrive le pays que j'habite. Mais comment faire ? Je ne sais voir qu'autant que je suis ému ; les objets indifférents sont nuls à mes yeux ; je n'ai de l'attention qu'à proportion de l'intérêt qui l'excite : et quel intérêt puis-je prendre à ce que je retrouve si loin de vous ? Des arbres, des rochers, des maisons, des hommes même, sont autant d'objets isolés dont chacun en particulier donne peu d'émotion à celui qui le regarde : mais l'impression commune de tout cela, qui le réunit en un seul tableau, dépend de l'état on nous sommes en le contemplant. Ce tableau, quoique toujours le même, se peint d'autant de manières qu'il y a de dispositions différentes dans les coeurs des spectateurs ; et ces différences, qui font celles de nos jugements, n'ont pas lieu seulement d'un spectateur à l'autre, mais dans le même en différents temps. C'est ce que j'éprouve bien sensiblement en revoyant ce pays que j'ai tant aimé. J'y croyais retrouver ce qui m'avait charmé dans ma jeunesse : tout est changé ; c'est un autre paysage, un autre air, un autre ciel, d'autres hommes ; et, ne voyant plus mes montagnons avec des yeux de vingt ans, je les trouve beaucoup vieillis. On regrette le bon temps d'autrefois ; je le crois bien : nous attribuons aux choses tout le changement qui s'est fait en nous, et lorsque le plaisir nous quitte nous croyons qu'il n'est plus nulle part. D'autres voient les choses comme nous les avons vues, et les verront comme nous les voyons aujourd'hui. Mais ce sont des descriptions que vous me demandez, non des réflexions, et les miennes m'entraînent comme un vieux enfant qui regrette encore ses anciens jeux. Les diverses impressions que ce pays a faites sur moi à différents âges me font conclure que nos relations se rapportent toujours plus à nous qu'aux choses, et que, comme nous décrivons bien plus ce que

Copyright Arvensa Editions

nous sentons que ce qui est, il faudrait savoir comment était affecté l'auteur d'un voyage en l'écrivant, pour juger de combien ses peintures sont au-deçà ou au-delà du vrai. Sur ce principe ne vous étonnez pas de voir devenir aride et froid, sous ma plume, un pays jadis si verdoyant, si vivant, si riant, à mon gré : vous sentirez trop aisément dans ma lettre en quel temps de ma vie et en quelle saison de l'année elle a été écrite.

Je sais, M. le maréchal, que, pour vous parler d'un village, il ne faut pas commencer par vous décrire toute la Suisse, comme si le petit coin que j'habite avait besoin d'être circonscrit d'un si grand espace. Il y a pourtant des choses générales qui ne se devinent point, et qu'il faut savoir pour juger des objets particuliers. Pour connaître Môtiers, il faut avoir quelque idée du comté de Neuchâtel, et pour connaître le comté de Neuchâtel, il faut en avoir de la Suisse entière.

Elle offre à peu près partout les mêmes aspects, des lacs, des prés, des bois, des montagnes ; et les Suisses ont aussi tous à peu près les mêmes moeurs, mêlées de l'imitation des autres peuples et de leur antique simplicité. Ils ont des manières de vivre qui ne changent point, parce qu'elles tiennent pour ainsi dire au sol, au climat, aux besoins divers, et qu'en cela les habitants sont toujours forcés de se conformer à ce que la nature des lieux leur prescrit. Telle est, par exemple, la distribution de leurs habitations, beaucoup moins réunies en villes et en bourgs qu'en France, mais éparses et dispersées çà et là sur le terrain avec beaucoup plus d'égalité. Ainsi, quoique la Suisse soit en général plus peuplée à proportion que la France, elle a de moins grandes villes et de moins gros villages : en revanche, on y trouve partout des maisons : le village couvre toute la paroisse, et la ville s'étend sur tout le pays. La Suisse entière est comme une grande ville divisée en treize quartiers, dont les uns sont sur les vallées, d'autres sur les coteaux, d'autres sur les montagnes. Genève, Saint-Gall, Neuchâtel sont comme les faubourgs : il y a des quartiers plus ou moins peuplés, mais tous le sont assez pour marquer qu'on est toujours dans la ville : seulement les maisons, au lieu d'être alignées, sont dispersées sans symétrie et sans ordre, comme on dit qu'étaient celles de l'ancienne Rome, On ne croit plus parcourir des déserts quand on trouve des clochers parmi les sapins, des troupeaux sur des rochers, des manufactures dans des précipices, des ateliers sur des torrents. Ce mélange bizarre a je ne sais quoi d'animé, de vivant, qui respire la liberté, le bien-être, et qui fera toujours du pays où il se trouve un spectacle unique en

Copyright Arvensa Editions

son genre, mais fait seulement pour des yeux qui sachent voir.

Cette égale distribution vient du grand nombre de petits états qui divise les capitales, de la rudesse du pays, qui rend les transports difficiles, et de la nature des productions, qui, consistant pour la plupart en pâturages, exige que la consommation s'en fasse sur les lieux mêmes, et tient les hommes aussi dispersés que les bestiaux. Voilà le plus grand avantage de la Suisse, avantage que ses habitants regardent peut-être comme un malheur, mais qu'elle tient d'elle seule, que rien ne peut lui ôter, qui, malgré eux, contient ou retarde le progrès du luxe et des mauvaises moeurs, et qui réparera toujours à la longue l'étonnante déperdition d'hommes qu'elle fait dans les pays étrangers.

Voilà le bien : voici le mal amené par ce bien même. Quand les Suisses, qui jadis vivant renfermés dans leurs montagnes se suffisaient à eux-mêmes, ont commencé à communiquer avec d'autres nations, ils ont pris goût à leur manière de vivre, et ont voulu l'imiter ; ils se sont aperçus que l'argent était une bonne chose, et ils ont voulu en avoir : sans productions et sans industrie pour l'attirer, ils se sont mis en commerce eux-mêmes, ils se sont vendus en détail aux puissances ; ils ont acquis par là précisément assez d'argent pour sentir qu'ils étaient pauvres ; les moyens de le faire circuler étant presque impossibles dans un pays qui ne produit rien et qui n'est pas maritime, cet argent leur a porté de nouveaux besoins sans augmenter leurs ressources. Ainsi leurs premières aliénations de troupes les ont forcés d'en faire de plus grandes et de continuer toujours. La vie étant devenue plus dévorante, le même pays n'a plus pu nourrir la même quantité d'habitants. C'est la raison de la dépopulation qu'on commence à sentir dans toute la Suisse. Elle nourrissait ses nombreux habitants quand ils ne sortaient pas de chez eux ; à présent qu'il en sort la moitié, à peine peut-elle nourrir l'autre.

Le pis est que de cette moitié qui sort il en rentre assez pour corrompre tout ce qui reste par l'imitation des usages des autres pays, et surtout de la France, qui a plus de troupes suisses qu'aucune autre nation. Je dis *corrompre*, sans entrer dans la question si les moeurs françaises sont bonnes ou mauvaises en France, parce que cette question est hors de doute quant à la Suisse, et qu'il n'est pas possible que les mêmes usages conviennent à des peuples qui, n'ayant pas les mêmes ressources et n'habitant ni le même climat ni le même sol, seront toujours forcés de vivre différemment.

Copyright Arvensa Editions

Le concours de ces deux causes, l'une bonne et l'autre mauvaise, se fait sentir en toutes choses ; il rend raison de tout ce qu'on remarque de particulier dans les moeurs des Suisses, et surtout de ce contraste bizarre de recherche et de simplicité qu'on sent dans toutes leurs manières. Ils tournent, à contre-sens tous les usages qu'ils prennent, non | par faute d'esprit, mais par la force des choses. En transportant dans leurs bois les usages des grandes villes, ils les appliquent de la façon la plus comique ; ils ne savent ce que c'est qu'habits de campagne ; ils sont parés dans leurs rochers comme ils l'étaient à Paris ; ils portent sous leurs sapins tous les pompons du Palais-Royal, et j'en ai vu revenir de faire leurs foins en petite veste à falbala de mousseline. Leur délicatesse a toujours quelque chose de grossier, leur luxe a toujours quelque chose de rude. Ils ont des entremets, mais ils mangent du pain noir ; ils servent des vins étrangers, et boivent de la piquette ; des ragoûts fins accompagnent leur lard rance et leurs choux ; ils vous offriront à déjeuner du café, du fromage ; à goûter, du thé avec du jambon ; les femmes ont de la dentelle et de fort gros linge, des robes de goût avec des bas de couleur : leurs valets, alternativement laquais et bouviers, ont l'habit de livrée en servant à table, et mêlent l'odeur du fumier à celle des mets.

Comme on ne jouit du luxe qu'en le montrant, il a rendu leur société plus familière sans leur ôter pourtant le goût de leurs demeures isolées. Personne ici n'est surpris de me voir passer l'hiver en campagne ; mille gens du monde en font tout autant. On demeure donc toujours séparés ; mais on se rapproche par de longues et fréquentes visites. Pour étaler sa parure et ses meubles il faut attirer ses voisins et les aller voir ; et comme ces voisins sont souvent assez éloignés, ce sont des voyages continuels. Aussi jamais n'ai-je vu de peuple si allant que les Suisses ; les Français n'en approchent pas. Vous ne rencontrez de toute part que voitures ; il n'y a pas une maison qui n'ait la sienne, et les chevaux, dont la Suisse abonde, ne sont rien moins qu'inutiles dans le pays. Mais, comme ces courses ont souvent pour objet des visites de femmes, quand on monte à cheval, ce qui commence à devenir rare, on y monte en jolis bas blancs bien tirés, et l'on fait à peu près, pour courir la poste, la même toilette que pour aller au bal. Aussi rien n'est si brillant que les chemins de la Suisse ; on y rencontre à tout moment de petits messieurs et de belles dames ; on n'y voit que bleu, vert, couleur de rose ; on se croirait au jardin du Luxembourg.

Un effet de ce commerce est d'avoir presque j ôté aux hommes le goût

Copyright Arvensa Editions

du vin ; et un effet contraire de cette vie ambulante est d'avoir cependant rendu les cabarets fréquents et bons dans toute la Suisse. Je ne sais pas pourquoi l'on vante tant ceux de France ; ils n'approchent sûrement pas de ceux-ci. Il est vrai qu'il y fait très cher vivre ; mais cela est vrai aussi de la vie domestique, et cela ne saurait être autrement dans un pays qui produit peu de denrées, et où l'argent ne laisse pas de circuler.

Les trois seules marchandises qui leur en aient fourni jusqu'ici sont les fromages, les chevaux, et les hommes ; mais depuis l'introduction du luxe ce commerce ne leur suffit plus, et ils y ont ajouté celui des manufactures, dont ils sont redevables aux réfugiés français : ressource qui cependant a plus d'apparence que de réalité ; car, comme. la cherté des denrées augmente avec les espèces, et que la culture de la terre se néglige quand on gagne davantage à d'autres travaux, avec plus d'argent ils n'en sont pas plus riches, ce qui se voit par la comparaison avec les Suisses catholiques, qui, n'ayant pas la même ressource, sont plus pauvres d'argent et ne vivent pas moins bien.

Il est fort singulier qu'un pays si rude, et dont les habitants sont si enclins à sortir, leur inspire pourtant un amour si tendre, que le regret de l'avoir quitté les y ramène presque tout à la fin, et que ce regret donne à ceux qui n'y peuvent revenir une maladie quelquefois mortelle, qu'ils appellent, je crois, le *hemvé*[776]. Il y a dans la Suisse un air célèbre appelé le ranz des vaches, que les bergers sonnent sur leurs cornets, et dont ils font retentir tous les coteaux du pays. Cet air, qui est peu de chose en lui-même, mais qui rappelle aux Suisses mille idées relatives au pays natal, leur fait verser des torrents de larmes quanti ils l'entendent en terre étrangère. Il en a même fait mourir de douleur un si grand nombre, qu'il a été défendu, par ordonnance du roi, de jouer le ranz des vaches dans les troupes suisses. Mais, M. le maréchal, vous savez peut-être tout cela mieux que moi, et les réflexions que ce fait présente ne vous auront pas échappé. Je ne puis m'empêcher de remarquer seulement que la France est assurément le meilleur pays du monde, où toutes les commodités et tous les agréments de la vie concourent au bien-être des habitants. Cependant il n'y a jamais eu, que je sache, de hemvé ni de ranz des vaches qui fit pleurer et mourir de regret un

Français en pays étranger ; et cette maladie diminue beaucoup chez les Suisses depuis qu'on vit plus agréablement dans leur pays.

Copyright Arvensa Editions

Les Suisses en général sont justes, officieux, charitables, amis solides, braves soldats, et bons citoyens, mais intrigants, défiants, jaloux, curieux, avares, et leur avarice contient plus leur luxe que ne fait leur simplicité. Ils sont ordinairement graves et flegmatiques, mais ils sont furieux dans la colère, et leur joie est une ivresse. Je n'ai rien vu de si gai que leurs jeux. Il est étonnant que le peuple français danse tristement, languissamment, de mauvaise grâce, et que les danses suisses soient sautillantes et vives. Les hommes y montrent leur vigueur naturelle, et les filles y ont une légèreté charmante ; on dirait que la terre leur brûle les pieds.

Les Suisses sont adroits et rusés dans les affaires : les Français qui les jugent grossiers sont bien moins déliés qu'eux ; ils jugent de leur esprit par leur accent. La cour de France a toujours voulu leur envoyer des gens fins, et s'est toujours trompée. À ce genre d'escrime ils battent communément les Français : mais envoyez-leur des gens droits et fermes, vous ferez d'eux ce que vous voudrez, car naturellement ils vous aiment. Le marquis de Bonnac, qui avait tant d'esprit, mais qui passait pour adroit, n'a rien fait en Suisse ; et jadis le maréchal de Bassompierre y faisait tout ce qu'il voulait, parce qu'il était franc, ou qu'il passait chez eux pour l'être. Les Suisses négocieront toujours avec avantage, à moins qu'ils ne soient vendus par leurs magistrats, attendu qu'ils peuvent mieux se passer d'argent que les puissances ne peuvent se passer d'hommes ; car, pour votre blé, quand ils voudront ils n'en auront pas besoin. Il faut avouer aussi que, s'ils font bien leurs traités, ils les exécutent encore mieux : fidélité qu'on ne se pique pas de leur-rendre.

Je ne vous dirai rien, M. le maréchal, de leur gouvernement et de leur politique, parce que cela me mènerait trop loin, et que je ne veux vous parler que de ce que j'ai vu. Quant au comté de Neuchâtel où j'habite, vous savez qu'il appartient au roi de Prusse. Cette petite principauté, après avoir été démembrée du royaume de Bourgogne et passé successivement dans les maisons de Chalons, d'Hochberg et de Longueville, tomba enfin, en 1707, dans celle de Brandebourg par la décision des Etats du pays, juges naturels des droits des prétendants. Je n'entrerai point dans l'examen des raisons sur lesquelles le roi de Prusse fut préféré au prince de Conti, ni des influences que purent avoir d'autres puissances dans cette affaire ; je me contenterai de remarquer que, dans la concurrence entre ces deux princes, c'était un honneur qui ne pouvait manquer aux Neuchâtelois d'appartenir un jour à un grand capitaine. Au reste, ils ont conservé sous leurs

Copyright Arvensa Editions

souverains à peu près la même liberté qu'ont les autres Suisses : mais peut-être en sont-ils plus redevables à leur position qu'à leur habileté ; car je les retrouve bien remuants pour des gens sages.

Tout ce que je viens de remarquer des Suisses, en général, caractérise encore plus fortement ce peuple-ci ; et le contraste du naturel et de l'imitation s'y fait encore mieux sentir, avec cette différence pourtant que le naturel a moins d'étoffe, et qu'à quelque petit coin près, la dorure couvre tout le fond. Le pays, si l'on excepte la ville et les bords du lac, est aussi rude que le reste de la Suisse : la vie y est aussi rustique ; et les habitants accoutumés à vivre sous des princes, s'y sont encore plus affectionnés aux grandes manières ; de sorte qu'on trouve ici du jargon, des airs, dans tous les états ; de beaux parleurs labourant les champs, et des courtisans en souquenille. Aussi appelle-1-on les Neuchâtelois les Gascons de la Suisse. Ils ont de l'esprit, et ils se piquent de vivacité ; ils lisent, et la lecture leur profite : les paysans mêmes sont instruits ; ils ont presque tous un petit recueil de livres choisis qu'ils appellent leur bibliothèque ; ils sont même assez au courant pour les nouveautés ; ils font valoir tout cela dans la conversation d'une manière qui n'est point gauche, et ils ont presque le ton du jour comme s'ils vivaient à Paris. Il y a quelque temps qu'en me promenant je m'arrêtai devant une maison où des filles faisaient de la dentelle ; la mère berçait un petit enfant, et je la regardais faire quand je vis sortir de la cabane un gros paysan, qui, m'abordant d'un air aisé, me dit : » Vous voyez qu'on ne suit pas trop bien vos préceptes ; mais nos femmes tiennent autant aux vieux préjugés qu'elles aiment les nouvelles modes. » Je tombais des nues. J'ai entendu parmi ces gens-là cent propos du même ton.

Beaucoup d'esprit et encore plus de prétention, mais sans aucun goût, voilà ce qui m'a d'abord frappé chez les Neuchâtelois. Ils parlent très bien, très aisément ; mais ils écrivent platement et mal, surtout quand ils veulent écrire légèrement, et ils le veulent toujours. Comme ils ne savent pas même en quoi consiste la grâce et le sel du style léger, lorsqu'ils ont enfilé des phrases lourdement sémillantes ils se croient autant de Voltaire et de Crébillon. lis ont une manière de journal dans lequel ils s'efforcent d'être gentils et badins. Ils y fourrent même de petits vers de leur façon. Madame la maréchale trouverait, sinon de l'amusement, au moins de l'occupation dans ce Mercure, car c'est d'un bout à l'autre un logogriphe qui demande un meilleur Oedipe que moi.

Copyright Arvensa Editions

C'est à peu près le même habillement que dans le canton de Berne, mais un peu plus contourné. Les hommes se mettent assez à la française ; et c'est ce que les femmes voudraient bien faire aussi : mais comme elles ne voyagent guère, ne prenant pas comme eux les modes de la première main, elles les outrent, les défigurent ; et, chargées de pretintailles[777] et de falbalas[778], elles semblent parées de guenilles.

Quant à leur caractère, il est difficile d'en juger, tant il est offusqué de manières : ils se croient polis parce qu'ils sont façonniers, et gais parce qu'ils sont turbulents. Je crois qu'il n'y a que les Chinois au monde qui puissent l'emporter sur eux à faire des compliments. Arrivez-vous fatigué, pressé, n'importe, il faut d'abord prêter le flanc à la longue bordée ; tant que la machine est montée elle joue, et elle se remonte toujours à chaque arrivant. La politesse française est de mettre les gens à leur aise, et même de s'y mettre aussi : la politesse neuchâteloise est de gêner et soi-même et les autres. Ils ne consultent jamais ce qui vous convient, mais ce qui peut étaler leur prétendu savoir-vivre. Leurs offres exagérées ne tentent point ; elles ont toujours je ne sais quel air de formule, je ne sais quoi de sec et d'apprêté, qui vous invite au refus. Ils sont pourtant obligeants, officieux, hospitaliers très réellement, surtout pour les gens de qualité : on est toujours sûr d'être accueilli d'eux en se donnant pour marquis ou comte ; et comme une ressource aussi facile ne manque pas aux aventuriers, ils en ont souvent dans leur ville, qui pour l'ordinaire y sont très fêtés : un simple honnête homme avec des malheurs et des vertus ne le serait pas de même ; on peut y porter un grand nom sans mérite, mais non pas un grand mérite sans nom. Du reste, ceux qu'ils servent une fois ils les servent bien. Ils sont fidèles à leurs promesses, et n'abandonnent pas aisément leurs protégés. Il se peut même qu'ils soient aimants et sensibles ; mais rien n'est plus éloigné du ton du sentiment que celui qu'ils prennent ; tout ce qu'ils font par humanité semble être fait par ostentation, et leur vanité cache leur bon coeur.

Cette vanité est leur-vice dominant ; elle perce partout, et d'autant plus aisément qu'elle est maladroite. Ils se croient tous gentilshommes, quoique leurs souverains ne fussent que des gentilshommes eux-mêmes. Ils aiment la chasse, moins par goût que parce que c'est un amusement noble. Enfin jamais on ne vit des bourgeois si pleins de leur naissance : ils ne la vantent pourtant pas, mais on voit qu'ils s'en occupent ; ils n'en sont pas fiers, ils

Copyright Arvensa Editions

n'en sont qu'entêtés.

Au défaut de dignités et de titres de noblesse ils ont des titres militaires ou municipaux en telle abondance, qu'il y ; i plus de gens titrés que de gens qui ne le sont pas. C'est M. le colonel, M. le major, M. le capitaine, M. le lieutenant, M. le conseiller, M. le châtelain, M. le maire, M. le justicier, M. le professeur, M. le docteur, M. l'ancien : si j'avais pu reprendre ici mon ancien métier, je ne doute pas que je n'y fusse M. le copiste. Les femmes portent aussi les titres de leurs maris ; madame la conseillère, madame la ministre : j'ai pour voisine madame la major ; et comme on n'y nomme les gens que par leurs titres, on est embarrassé comment dire aux gens qui n'ont que leur nom ; c'est comme s'ils n'en avaient point.

Le sexe n'y est pas beau ; on dit qu'il a dégénéré. Les filles ont beaucoup de liberté et en font usage. Elles se rassemblent souvent en société, ou l'on joue, où l'on goûte, où l'on babille, et où l'on attire tant qu'on peut les jeunes gens ; mais par malheur ils sont rares, et il faut se les arracher. Les femmes vivent assez sagement : il y a dans le pays d'assez bons ménages, et il y en aurait bien davantage si c'était un air de bien vivre avec son mari. Du reste, vivant beaucoup en campagne, lisant moins et avec moins de fruit que les hommes, elles n'ont pas l'esprit fort orné ; et, dans le désoeuvrement de leur vie, elles n'ont d'autre ressource que de faire de la dentelle, d'épier curieusement les affaires des autres, de médire, et de jouer. Il y en a pourtant de fort aimables, mais en général on ne trouve pas dans leur entretien ce ton que la décence et l'honnêteté même rendent séducteur, ce ton que les Françaises savent si bien prendre quand elles veulent, qui montre du sentiment, de l'âme, et qui promet des héroïnes de roman. La conversation des Neuchâteloises est aride ou badine ; elle tarit sitôt qu'on ne plaisante pas. Les deux sexes ne manquent pas de bon naturel ; et je crois que ce n'est pas un peuple sans moeurs, mais c'est un peuple sans principes, et le mot de vertu y est aussi étranger ou aussi ridicule qu'en Italie. La religion dont ils se piquent sert plutôt à les rendre hargneux que bons. Guidés par leur clergé, ils épilogueront sur le dogme ; mais pour la morale, ils ne savent ce que c'est ; car quoiqu'ils parlent beaucoup de charité, celle qu'ils ont n'est assurément pas l'amour du prochain, c'est seulement l'affectation de donner l'aumône. Un chrétien pour eux est lui homme qui va au prêche tous les dimanches ; quoi qu'il fasse dans l'intervalle, il n'importe pas. Leurs ministres, qui se sont acquis un grand crédit sur le peuple tandis que leurs princes étaient catholiques,

Copyright Arvensa Editions

voudraient conserver ce crédit en se mêlant de tout, en chicanant sur tout, en étendant à tout la juridiction de l'Église : ils ne voient pas que leur temps est passé. Cependant ils viennent encore d'exciter dans l'état une fermentation qui achèvera de les perdre. L'importante affaire dont il s'agissait était de savoir si les peines des damnés étaient éternelles. Vous auriez peine à croire avec quelle chaleur cette dispute a été agitée ; celle du jansénisme en France n'en a pas approché. Tous les corps assemblés, les peuples prêts à prendre les armes, ministres destitués, magistrats interdits ; tout marquait les approches d'une guerre civile ; et cette affaire n'est pas tellement finie qu'elle ne puisse laisser de longs souvenirs. Quand ils se seraient tous arrangés pour aller en enfer, ils n'auraient pas plus de souci de ce qui s'y passe.

Voilà les principales remarques que j'ai faites jusqu'ici sur les gens du pays où je suis. Elles vous paraîtraient peut-être lui peu dures pour un homme qui parle de ses hôtes, si je vous laissais ignorer que je ne leur suis redevable d'aucune hospitalité. Ce n'est point à messieurs de Neuchâtel que je suis venu demander un asile qu'ils ne m'auraient sûrement pas accordé, c'est à Milord Maréchal, et je ne suis ici que chez le roi de Prusse. Au contraire, à mon arrivée sur les terres de la principauté, le magistrat de la ville de Neuchâtel s'est, pour tout accueil, dépêché de défendre mon livre sans le connaître ; la classe des ministres l'a déféré de même au conseil d'état : on n'a jamais vu de gens plus pressés d'imiter. les sottises de leurs voisins. Sans la protection déclarée de Milord Maréchal, on ne m'eût sûrement point laissé en paix dans ce village. Tant de bandits se réfugient dans le pays, que ceux qui le gouvernent ne savent pas distinguer des malfaiteurs poursuivis les innocents opprimés, ou se mettent peu en peine d'en faire la différence. La maison que j'habite appartient à une nièce de mon vieux ami M. Roguin. Ainsi, loin d'avoir nulle obligation à messieurs de Neuchâtel, je n'ai qu'à m'en plaindre. D'ailleurs je n'ai pas mis le pied dans leur ville, ils me sont étrangers à tous égards ; je ne leur dois que justice en parlant d'eux, et je la leur rends.

Je la rends de meilleur coeur encore à ceux d'entre eux qui m'ont comblé de caresses, d'offres, de politesses de toute espèce. Flatté de leur estime et touché de leurs bontés, je me ferai toujours un devoir et un plaisir de leur marquer mon attachement et ma reconnaissance ; mais l'accueil qu'ils m'ont fait n'a rien de commun avec le gouvernement neuchâtelois, qui m'en eût fait un bien différent s'il en eût été le maître. Je

Copyright Arvensa Editions

dois dire encore que, si la mauvaise volonté du corps des ministres n'est pas douteuse, j'ai beaucoup à me louer en particulier de celui dont j'habite la paroisse. Il me vint voir à mon arrivée, il me fit mille offres de services qui n'étaient point vaines, comme il me l'a prouvé dans une occasion essentielle où il s'est exposé à la mauvaise humeur de plus d'un de ses confrères pour s'être montré vrai pasteur envers moi. Je m'attendais d'autant moins de sa part à cette justice, qu'il avait joué dans les précédentes brouilleries un rôle qui n'annonçait pas un ministre tolérant. C'est au surplus un homme assez gai dans la société, qui ne manque pas d'esprit, qui fait quelquefois d'assez bons sermons, et souvent de fort bons contes.

Je m'aperçois que cette lettre est un livre, et je n'en suis encore qu'à la moitié de ma relation. Je vais. M. le maréchal, vous laisser reprendre haleine, et remettre le second tome à une autre fois[779].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCLXXVII – À Madame La Tour

À Môtiers, le 27 janvier 1763.

Je reçois presque en même temps, madame, vos étrennes et votre portrait, deux présents qui me sont précieux ; l'un parce qu'il vous représente, et l'autre parce qu'il vient de vous. Il semble que vous avez prévu le besoin que j'aurais de l'almanach, pour contenir l'effet que ferait sur moi la description de votre personne, et pour m'avertir honnêtement qu'un homme né le 4 juillet 1712, ne doit pas, le 27 janvier 1763, prendre un intérêt si curieux à certains articles, sous peine d'être un vieux fou. Malheureusement le poison me parait plus fort que le remède, et votre lettre est plus propre à me faire oublier mon âge, que votre almanach à m'en faire souvenir. Il n'eut pas fallu d'autre magie à Médée pour rajeunir le vieux Éson : et si l'Aurore était faite comme vous, Titon décrépit pourrait être encore malade, que ses ans et ses maux devaient disparaître en la voyant. Pour moi, si loin de vous, je ne gagne à tout cela que des regrets et du ridicule ; un coeur rajeuni n'est qu'un nouveau mal avec tant d'autres, et rien n'est plus sot qu'un barbon de vingt ans. Aussi je ne voudrais pas, pour tout au monde, être exposé désormais à voir ce joli visage d'un ovale parfait, et qui n'est pas la partie la moins blanche de votre personne ; j'aurais toujours peur que ces petites mouches couleur de rose ne devinssent pour moi transparentes, et que, pour mieux apprécier le teint du visage, quelque frileuse que vous puissiez être, mon esprit indiscret n'allât, à travers mille voiles, chercher des pièces de comparaison.

Come per acqua o per cristallo intero
Trapassa il raggio, e no'l divide o parte ;
Per entro il chiuso manto osa il pensiero
Si penetrar nella vietata parte.

(Tasso,Ger. C. IV, 32.)

Copyright Arvensa Editions

Mais, madame, laissons un peu votre teint et votre figure, qu'il n'appartient pas à une imagination de cinquante ans de profaner, et parlons plutôt de cette aimable physionomie, faite pour vous donner des amis de tout Age, et qui promet un coeur propre à les conserver. Il ne tiendra pas à moi qu'elle n'achève ce que vos lettres ont si bien commencé, et que je n'aie pas pour vous, le reste de ma vie, un attachement digne d'un caractère aussi charmant. Combien il va m'être agréable de me faire dire par une aussi jolie bouche tout ce que vous m'écrirez d'obligeant, et de lire dans des yeux bruns d'un bleu foncé, armés d'une paupière noire, l'amitié que vous me témoignez ! Mais cette même amitié m'impose des devoirs que je veux remplir ; et si mon âge rend les fadeurs ridicules, il fait excuser la sincérité. Je vous pardonne bien d'idolâtrer un peu votre chevelure, et je partage même d'ici cette idolâtrie ; mais l'approbation que je puis donner à votre manière de vous coiffer dépend d'une question qu'il ne faut jamais faire aux femmes, et que je vous ferai pourtant. Madame, quel âge avez-vous ?

Puisque vous avez lu le chiffon qui accompagnait le lacet dont vous me parlez, vous savez, madame, à quelle occasion il a été envoyé, et sous quelles conditions on en peut obtenir un semblable. Ayez la bonté de redevenir fille, de vous marier tout de nouveau, de vous engager à nourrir vous-même Notre premier enfant, et vous aurez le plus beau lacet que je puisse faire. Je me suis engagé à n'en jamais donner qu'à ce prix : je ne puis violer ma promesse.

Je suis fort sensible à l'intérêt que M. du Terreaux veut bien prendre à ma santé, et plus encore au soin de la main qui m'a fait passer sa recette ; mais ayant depuis longtemps abandonné ma vie et mon corps à la seule nature, je ne veux point empiéter sur elle, ni me mêler de ce que je ne sais pas. J'ai appris à souffrir, madame ; cet art dispense d'apprendre à guérir, et n'en a pas les inconvénients. Toutefois, s'il ne tient qu'à quelques verres d'eau pour vous complaire, je veux bien les boire dans la saison, non pour ma santé, mais à la vôtre ; je voudrais faire pour vous des choses plus difficiles, pourvu qu'elles eussent un autre objet.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCLXXVIII – À M. le maréchal de Luxembourg

Môtiers, le 28 janvier 1763.

Il faut, M. le maréchal, avoir du courage pour décrire en cette saison le lieu que j'habite. Des cascades, des glaces, des rochers nus, des sapins noirs couverts de neige, sont les objets dont je suis entouré ; et à l'image de l'hiver le pays ajoutant l'aspect de l'aridité, ne promet, à le voir, qu'une description fort triste. Aussi a-t-il l'air assez nu en toute saison ; mais il est presque effrayant dans celle-ci. Il faut donc vous le représenter comme je l'ai trouvé en y arrivant, et non comme je le vois aujourd'hui, sans quoi l'intérêt que vous prenez à moi m'empêcherait de vous en rien dire.

Figurez-vous donc un vallon d'une bonne demi-lieue de large et d'environ deux lieues de long, au milieu duquel passe une petite rivière appelée *la Reuss*, dans la direction du nord-ouest au sud-est. Ce vallon, formé par deux chaînes de montagnes qui sont des branches du Mont-Jura et qui se resserrent par les deux bouts, reste pourtant assez ouvert pour laisser voir au loin ses prolongements, lesquels, divisés eu rameaux par les bras des montagnes, offrent plusieurs belles perspectives. Ce vallon, appelé le Val-de-Travers, du nom d'un village qui est à son extrémité orientale, est garni de quatre ou cinq autres villages à peu de distance les uns des autres : celui de Môtiers, qui forme le milieu, est dominé par un vieux château désert, dont le voisinage et la situation solitaire et sauvage m'attirent souvent dans mes promenades du matin, d'autant plus que je puis sortir de ce côté par une porte de derrière sans passer par la rue ni devant aucune maison. On dit que les bois et les rochers qui environnent ce château sont fort remplis de vipères ; cependant, ayant beaucoup parcouru tous les environs, et m'étant assis à toutes sortes de places, je n'en ai point vu jusqu'ici.

Outre ces villages on voit vers le bas des montagnes plusieurs maisons

Copyright Arvensa Editions

éparses, qu'on appelle des *prises*, dans lesquelles on tient des bestiaux et dont plusieurs sont habitées par les propriétaires, la plupart paysans. Il y en a une entre autres à mi-côte nord, par conséquent exposée au midi, sur une terrasse naturelle, dans la plus admirable position que j'aie jamais vue, et dont le difficile accès m'eut rendu l'habitation très commode. J'en fus si tenté, que dès la première fois je m'étais presque arrangé avec le propriétaire pour y loger ; mais on m'a depuis tant dit lie mal de cet homme, qu'aimant encore mieux la paix et la sûreté qu'une demeure agréable, j'ai pris le parti de rester où je suis. La maison que j'occupe est dans une moins belle position, mais elle est grande, assez commode ; elle a une galerie extérieure où je me promène dans les mauvais temps ; et, ce qui vaut mieux que tout le reste, c'est un asile offert par l'amitié.

La Reuss a sa source au-dessus d'un village appelé Saint-Sulpice, à l'extrémité occidentale du vallon ; elle en sort au village de Travers, à l'autre extrémité, où elle commence à se creuser un lit, qui devient bientôt précipice, et la conduit enfin dans le lac de Neuchâtel. Cette Reuss est une très jolie rivière, claire et brillante comme de l'argent, où les truites ont bien de la peine à se cacher dans des touffes d'herbes. On la voit sortir tout d'un coup de terre à sa source, non point en petite fontaine ou ruisseau, mais toute grande et déjà rivière, comme la fontaine de Vaucluse, en bouillonnant à travers les rochers. Comme cette source est fort enfoncée dans les rochers escarpés d'une montagne, on y est toujours à l’ombre ; et la fraîcheur continuelle, le bruit, les chutes, le cours de l'eau, m'attirant l'été à travers ces roches brûlantes, me font souvent mettre en nage pour aller chercher le frais près de ce murmure, ou plutôt près de ce fracas, plus flatteur à mon oreille que celui de la rue Saint-Martin.

L'élévation des montagnes qui forment le vallon n'est pas excessive, mais le vallon même est montagne, étant fort élevé au-dessus du lac ; et le lac, ainsi que le sol de toute la Suisse, est encore extrêmement élevé sur les pays de plaines, élevés à leur tour au-dessus du niveau de la mer. On peut juger sensiblement de la pente totale par le long et rapide cours des rivières qui, des montagnes de Suisse, vont se rendre les unes dans la Méditerranée et les autres dans l'Océan. Ainsi, quoique la Reuss traversant le vallon soit sujette à de fréquents débordements, qui font des bords de son lit une espèce de marais, on n'y sent point le marécage, l'air n'y est point humide et malsain, la vivacité qu'il tire de son élévation l'empêchant de rester longtemps chargé de vapeurs grossières ; les brouillards, assez

Copyright Arvensa Editions

fréquents les matins, cèdent pour l'ordinaire à l'action du soleil à mesure qu'il s'élève. Comme entre les montagnes et les vallées la vue est toujours réciproque, celle dont je jouis ici dans un fond n'est pas moins vaste que celle que j'avais sur les hauteurs de Montmorency, mais elle est d'un autre genre ; elle ne flatte pas, elle frappe ; elle est plus sauvage que riante ; l'art n'y étale pas ses beautés, mais la majesté de la nature en impose ; et quoique le parc de Versailles soit plus grand que ce vallon, il ne paraîtrait qu'un colifichet en sortant d'ici. Au premier coup d'oeil, le spectacle, tout grand qu'il est, semble un peu nu ; on voit très peu d'arbres dans la vallée ; ils y viennent mal, et ne donnent presque aucun fruit ; l'escarpement des montagnes, étant très rapide, montre en divers endroits le gris des rochers ; le noir des sapins coupe ce gris d'une nuance qui n'est pas riante, et ces sapins si grands, si beaux quand on est dessous, ne paraissent au loin que des arbrisseaux, ne permettent ni l'asile ni l'ombre qu'ils donnent : le fond du vallon, presque au niveau de la rivière, semble n'offrir à ses deux bords qu'un large marais où l'on ne saurait marcher ; la réverbération des rochers n'annonce pas, dans un lieu sans arbres, une promenade bien fraîche quand le soleil luit ; sitôt qu'il se couche, il laisse à peine un crépuscule, et la hauteur des monts, interceptant toute la lumière, fait passer presque à l'instant du jour à la nuit.

Mais, si la première impression de tout cela n'est pas agréable, elle change insensiblement par un examen plus détaillé ; et, dans un pays où l'on croyait avoir tout vu du premier coup d'oeil, on se trouve avec surprise environné d'objets chaque jour plus intéressants. Si la promenade de la vallée est un peu uniforme, elle est en revanche extrêmement commode ; tout y est du niveau le plus parfait, les chemins y sont unis comme des allées de jardin, les bords de la rivière offrent par places de larges pelouses d'un plus beau vert que les gazons du Palais-Royal, et l'on s'y promène avec délices le long de cette belle eau, qui dans le vallon prend un cours paisible en quittant ses cailloux et ses rochers, qu'elle retrouve au sortir du Val-de-Travers. On a proposé de planter ses bords de saules et de peupliers, pour donner, durant la chaleur du jour, de l'ombre au bétail désolé par les mouches. Si jamais ce projet s'exécute, les bords de la Reuss deviendront aussi charmants que ceux du Lignon, et il ne leur manquera plus que des Astrées, des Silvandres, et un d'Urfé.

Comme la direction du vallon coupe obliquement le cours du soleil, la hauteur des monts jette toujours de l'ombre par quelque côté sur la

Copyright Arvensa Editions

plaine ; de sorte qu'en dirigeant ses promenades, et choisissant ses heures, on peut aisément faire à l'abri du soleil tout le tour du vallon. D'ailleurs, ces mêmes montagnes, interceptant ses rayons, font qu'il se lève tard et se couche de bonne heure, en sorte qu'on n'en est pas longtemps bridé. Nous avons presque ici la clef de l'énigme du ciel de trois aunes[780], et il est certain que les maisons qui sont près de la source de la Reuss n'ont pas trois heures de soleil même en été.

Lorsqu'on quitte le bas du vallon pour se promener à mi-côte, comme nous fîmes une fois, M. le maréchal, le long des Champeaux, du côté d'Andilly, on n'a pas une promenade aussi commode ; mais cet agrément est bien compensé par la variété des sites et des points de vue, par les découvertes que l'on fait sans cesse autour de soi, par les jolis réduits qu'on trouve dans les gorges des montagnes, où le cours des torrents qui descendent dans la vallée, les hêtres qui les ombragent, les coteaux qui les entourent, offrent des asiles verdoyants et frais quand on suffoque à découvert. Ces réduits, ces petits vallons, ne s'aperçoivent pas tant qu'on regarde au loin les montagnes, et cela joint à l'agrément du lieu celui de la surprise, lorsqu'on vient tout d'un coup à les découvrir. Combien de fois je me suis figuré, vous suivant à la promenade et tournant autour d'un rocher aride, vous voir surpris et charmé de retrouver des bosquets pour les dryades, où vous n'auriez cru trouver que des antres et des ours !

Tout le pays est plein de curiosités naturelles qu'on ne découvre que peu à peu, et qui, par ces découvertes successives, lui donnent chaque jour l'attrait de la nouveauté. La botanique offre ici ses trésors à qui saurait les connaître ; et souvent, en voyant autour de moi cette profusion de plantes rares, je les foule à regret sous le pied d'un ignorant. Il est pourtant nécessaire d'en connaître une pour se garantir de ses terribles effets ; c'est le napel[781]. Vous voyez une très belle plante haute de trois pieds, garnie de jolies fleurs bleues, qui vous donnent envie de la cueillir ; mais à peine l'a-t-on gardée quelques minutes, qu'on se sent saisi de manx de tête, de vertiges, d'évanouissements, et l'on périrait si l'on ne jetait promptement ce funeste bouquet. Cette plante a souvent causé des accidents à des enfants et à d'autres gens qui ignoraient sa pernicieuse vertu. Pour les bestiaux, ils n'en approchent jamais, et ne broutent pas même l'herbe qui l'entoure. Les faucheurs l'extirpent autant qu'ils peuvent ; quoi qu'on fasse, l'espèce en reste, et je ne laisse pas d'en voir beaucoup en me promenant

Copyright Arvensa Editions

sur les montagnes ; mais on l'a détruite à peu près dans le vallon.

À une petite lieue de Môtiers, dans la seigneurie de Travers, est une mine d'asphalte, qu'on dit qui s'étend sous tout le pays : les habitants lui attribuent modestement la gaieté dont ils se vantent, et qu'ils prétendent se transmettre même à leurs bestiaux. Voilà sans doute une belle vertu de ce minéral ; mais, pour en pouvoir sentir l'efficace, il ne faut pas avoir quitté le château de Montmorency-Quoi qu'il en soit des merveilles qu'ils disent de leur asphalte, j'ai donné au seigneur de Travers un moyen sur d'en tirer la médecine universelle ; c'est de faire une bonne pension à Lorry ou à Bordeu.

Au-dessus de ce même village de Travers, il se fit, il y a deux ans, une avalanche considérable, et de la façon du monde la plus singulière. Un homme qui habite au pied de la montagne avait son champ devant sa fenêtre, entre la montagne et sa maison. Un matin, qui suivit une nuit d'orage, il fut bien surpris, en ouvrant sa fenêtre, de trouver un bois à la place de son champ ; le terrain, s'éboulant tout d'une pièce, avait recouvert son champ des arbres d'un bois qui était au-dessus ; et cela, dit-on, fait entre les. deux propriétaires le sujet d'un procès qui pourrait trouver place dans le recueil de Pitaval[782]. L'espace que l'avalanche a mis à nu est fort grand et paraît de loin ; mais il faut en approcher pour juger de la force de l'éboulement, de l'étendue du creux, et de la grandeur des rochers qui ont été transportés. Ce fait récent et certain rend croyable ce que dit Pline d'une vigne qui avait été ainsi transportée d'un côté du chemin à l'autre. Mais rapprochons-nous de mon habitation.

J'ai vis-à-vis de mes fenêtres une superbe cascade, qui, du haut de la montagne, tombe par l'escarpement d'un rocher dans le vallon, avec un bruit qui se fait entendre au loin, surtout quand les eaux sont grandes. Cette cascade est très en vue ; mais ce qui ne l'est pas de même est une grotte à côté de son bassin, de laquelle l'entrée est difficile, mais qu'on trouve au-dedans assez espacée, éclairée par une fenêtre naturelle, cintrée en tiers-point, et décorée d'un ordre d'architecture qui n'est ni toscan ni dorique, mais l'ordre de la nature, qui sait mettre des proportions et de l'harmonie dans ses ouvrages les moins réguliers. Instruit de la situation de cette grotte, je m'y rendis seul l'été dernier pour la contempler à mon aise. L'extrême sécheresse me donna la facilité d'y entrer par une ouverture enfoncée et très surbaissée, en me traînant sur le ventre, car la fenêtre est

Copyright Arvensa Editions

trop haute pour qu'on puisse y passer sans échelle. Quand je fus au-dedans, je m'assis sur une pierre, et je me mis à contempler avec ravissement cette superbe salle dont les ornements sont des quartiers de roche diversement situés, et formant la décoration la plus riche que j'aie jamais vue, si du moins on peut appeler ainsi celle qui montre la plus grande puissance, celle qui attache et intéresse, celle qui fait penser, qui élève l'âme, celle qui force l'nomme à oublier sa petitesse pour ne penser qu'aux oeuvres de la nature. Des divers rochers qui meublent cette caverne, les uns détachés et tombés de la voûte, les autres encore pendants et diversement situés, marquent tous dans cette mine naturelle l'effet de quelque explosion terrible dont la cause paraît difficile à imaginer, car même un tremblement de terre ou un volcan n'expliquerait pas cela d'une manière satisfaisante. Dans le fond de la grotte, qui va en s'élevant de même que sa voûte, on monte sur une espèce d'estrade, et de là, par une pente assez roide, sur un rocher qui mène de biais à un enfoncement très obscur par où l'on pénètre sous la montagne. Je n'ai point été jusque-là, ayant trouvé devant moi un trou large et profond qu'on ne saurait franchir qu'avec une planche. D'ailleurs, vers le haut de cet enfoncement, et presque à l'entrée de la galerie souterraine, est un quartier de rocher très imposant ; car, suspendu presque en l'air, il porte à faux par un de ses angles, et penche tellement en avant, qu'il semble se détacher et partir pour écraser le spectateur. Je ne doute pas cependant qu'il ne soit dans cette situation depuis bien des siècles, et qu'il n !y reste encore plus longtemps : mais ces sortes d'équilibres, auxquels les yeux ne sont pas faits, ne laissent pas de causer quelque inquiétude ; et quoiqu'il fallût peut-être des forces immenses pour ébranler ce rocher qui paraît si prêt à tomber, je craindrais d'y toucher du bout du doigt, et ne voudrais pas plus rester dans la direction de sa chute que sous l'épée de Damoclès.

La galerie souterraine, à laquelle cette grotte sert de vestibule, ne continue pas d'aller en montant ; mais elle prend sa pente un peu vers le bas, et suit la même inclinaison dans tout l'espace qu'on a jusqu'ici parcouru. Des curieux s'y sont engagés à diverses fois avec des domestiques, des flambeaux, et tous les secours nécessaires ; mais il faut du courage pour pénétrer loin dans cet effroyable lieu, et de la vigueur pour ne pas s'y trouver mal. On est allé jusqu'à près de demi-lieue, en ouvrant le passage où il est trop étroit, et sondant avec précaution les gouffres et fondrières qui sont à droite et à gauche : mais on prétend, dans

Copyright Arvensa Editions

le pays, qu'on peut aller par le même souterrain à plus de deux lieues jusqu'à l'autre côté de la montagne, où l'on dit qu'il aboutit du côté du lac, non loin de l'embouchure de la Reuss.

Au-dessous du bassin de la même cascade est une autre grotte plus petite, dont l'abord est embarrassé de plusieurs grands cailloux et quartiers de roche qui paraissent avoir été entraînés là par les eaux. Cette grotte-ci n'étant pas si praticable que l'autre, n'a pas de même tenté les curieux. Le jour que j'en examinai l'ouverture il faisait une chaleur insupportable ; cependant il en sortait un vent si vif et si froid, que je n'osai rester longtemps à l'entrée, et toutes les fois que j'y suis retourné j'ai toujours senti le même vent ; ce qui me fait juger qu'elle a une communication plus immédiate et moins embarrassée que l'autre.

À l'ouest de la vallée, une montagne la sépare en deux branches ; l'une fort étroite, où sont le village de Saint-Sulpice, la source de la Reuss, et le chemin de Pontarlier. Sur ce chemin, l'on voit encore une grosse chaîne, scellée dans le rocher, et mise là jadis par les Suisses pour fermer de ce côté-là le passage aux Bourguignons.

L'autre branche, plus large, et à gauche de la première, mène par le village de Butte à un pays perdu appelé la *Cote aux Fées* y qu'on aperçoit de loin parce qu'il va en montant. Ce pays, n'étant sur aucun chemin, passe pour très sauvage, et en quelque sorte pour le bout du monde. Aussi prétend-on que c'était autrefois le séjour des fées, et le nom lui en est resté : on y voit encore leur salle d'assemblée dans une troisième caverne qui porte aussi leur nom, et qui n'est pas moins curieuse que les précédentes. Je n'ai pas vu cette grotte aux Fées, parce qu'elle est assez loin d'ici ; mais on dit qu'elle était superbement ornée, et l'on y voyait encore, il n'y a pas longtemps, un trône et des sièges très bien taillés dans le roc. Tout cela a été gâté et ne parait presque plus aujourd'hui. D'ailleurs, l'entrée de la grotte est presque entièrement bouchée par les décombres, par les broussailles ; et la crainte des serpents et des bêtes venimeuses rebute les curieux d'y vouloir pénétrer. Mais si elle eût été praticable encore et dans sa première beauté, et que madame la maréchale eût passé dans ce pays, je suis sûr qu'elle eût voulu voir-cette grotte singulière, n'eût-ce été qu'en faveur de Fleur-d'Épine et des Facardins[783].

Plus j'examine en détail l'état et la position de ce vallon, plus je me persuade qu'il a jadis été sous l'eau ; que ce qu'on appelle aujourd'hui le

Copyright Arvensa Editions

Val-de-Travers fut autrefois un lac formé par la Reuss, la cascade, et d'autres ruisseaux, et contenu par les montagnes qui l'environnent, de sorte que je ne doute point que je n'habite l'ancienne demeure des poissons : en effet, le-sol du vallon est si parfaitement uni, qu'il n'y a qu'un dépôt formé par les eaux qui puisse l'avoir ainsi nivelé. Le prolongement du vallon, loin de descendre, monte le long du cours de la Reuss ; de sorte qu'il a fallu des temps infinis à cette rivière pour se caver, dans les abîmes qu'elle forme, lui cours en sens contraire à l'inclinaison du terrain. Avant ces temps, contenue de ce côté, de même que de tous les autres, et forcée de refluer sur elle-même, elle dut enfin remplir le vallon jusqu'à la hauteur de la première grotte que j'ai décrite, par laquelle elle trouva ou s'ouvrit un écoulement dans la galerie souterraine qui lui servait d'aqueduc.

Le petit lac demeura donc constamment à cette hauteur jusqu'à ce que, par quelques ravages, fréquents au pied des montagnes dans les grandes eaux, des pierres ou graviers embarrassèrent tellement le canal, que les eaux n'eurent plus un cours suffisant pour leur écoulement. Alors s'étant extrêmement élevées, et agissant avec une grande force contre les obstacles qui les retenaient, elles s'ouvrirent enfin quelque issue par le côté le plus faible et le plus bas. Les premiers filets échappés ne cessant de creuser et de s'agrandir, et le niveau du lac baissant à proportion, à force de temps le vallon dut enfin se trouver à sec. Cette conjecture, qui m'est venue en examinant la grotte où l'on voit des traces sensibles du cours de l'eau, s'est confirmée premièrement par le rapport de ceux qui ont été dans la galerie souterraine, et qui m'ont dit avoir trouvé des eaux croupissantes dans les creux des fondrières dont j’ai parlé ; elle s'est confirmée encore dans les pèlerinages que j'ai faits à quatre lieues d'ici pour aller voir Milord Maréchal à sa campagne au bord du lac, et où je suivais, en montant la montagne, la rivière qui descendait à côté de moi par des profondeurs effrayantes, que, selon toute apparence, elle n'a pas trouvées toutes faites, et qu'elle n'a pas non plus creusées en un jour. Enfin, j'ai pensé que l'asphalte, qui n'est qu'un bitume durci, était encore un indice d'un pays longtemps imbibé par les eaux. Si j'osais croire que ces folies pussent vous amuser, je tracerais sur le papier une espèce de plan qui put vous éclaircir tout cela : mais il faut attendre qu'une saison plus favorable et un peu de relâche à mes maux me laissent en état de parcourir le pays.

On peut vivre ici puisqu'il y a des habitants. On y trouve même les

Copyright Arvensa Editions

principales commodités de la Nie, quoique un peu moins facilement qu'en France. Les denrées y sont chères, parce que le pays en produit peu et qu'il est fort peuplé, surtout depuis qu'on y a établi des manufactures de toile peinte, et que les travaux d'horlogerie et de dentelle s'y multiplient. Pour y avoir du pain mangeable, il faut le faire chez soi ; et c'est le parti que j'ai pris à l'aide de mademoiselle Le Vasseur ; la viande y est mauvaise, non que le pays n'en produise de bonne ; mais tout le boeuf va à Genève ou à Neuchâtel, et l'on ne tue ici que de la vache. La rivière fournit d'excellente truite, mais si délicate, qu'il faut la manger sortant de l'eau. Le vin vient de Neuchâtel, et il est très bon, surtout le rouge : pour moi, je m'en tiens au blanc, bien moins violent, à meilleur marché, et selon moi beaucoup plus sain. Point de volaille, peu de gibier, point de fruit, pas même des pommes ; seulement des fraises bien parfumées, en abondance, et qui durent longtemps. Le laitage y est excellent, moins pourtant que le fromage de Viry, préparé par mademoiselle Rose ; les eaux y sont claires et légères : ce n'est pas pour moi une chose indifférente que de bonne eau, et je me sentirai longtemps du mal que m'a fait celle de Montmorency. J'ai sous ma fenêtre une très belle fontaine dont le bruit fait une de mes délices. Ces fontaines, qui sont élevées et taillées en colonnes ou en obélisques, et coulent par des tuyaux de fer dans de grands bassins, sont un des ornements de la Suisse. Il n'y a si chétif village qui n'en ait au moins deux ou trois ; les maisons écartées ont presque chacune la sienne, et l’on en trouve même sur les chemins pour la commodité des passants, hommes et bestiaux. Je ne saurais exprimer combien l’aspect de toutes ces belles eaux coulantes est agréable au milieu des rochers et des bois durant les chaleurs ; l'on est déjà rafraîchi par la vue, et l'on est tenté d'en boire sans avoir soif.

Voilà, M. le maréchal, de quoi vous former quelque idée du séjour que j'habite, et auquel vous voulez bien prendre intérêt. Je dois l'aimer comme le seul lieu de la terre où la vérité ne soit pas un crime, ni l'amour du genre humain une impiété. J'y trouve la sûreté sous la protection de Milord Maréchal, et l'agrément dans son commerce. Les habitants du lieu m'y montrent de la bienveillance et ne me traitent point en proscrit. Comment pourrais-je n'être pas touché des bontés qu'on m'y témoigne, moi qui dois tenir à bienfait de la part des hommes tout le mal qu'ils ne me font pas ? Accoutumé à porter depuis si longtemps les pesantes chaines de la nécessité, je passerais ici sans regret le reste de ma vie, si j'y pouvais voir

Copyright Arvensa Editions

quelquefois ceux qui me la font encore aimer.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCLXXIX – À M. Moultou

Môtiers, le 20 janvier 1763. ***[784]***

Je suis en souci, cher ami, de ce que vous m'avez marqué que ma lettre par le messager vous est arrivée mal cachetée. Je cachette cependant avec soin toutes les lettres que je vous écris. Cela m'apprendra à ne plus me servir du messager. Mais ce n'est pas assez, il faut vérifier le fait ; coupez le cachet de ma lettre, et me l'envoyez ; je verrai bien si l'on y a touché. Si on l'a fait, je crois que c'est ici, le messager ayant différé son départ de plusieurs jours, durant lesquels il avait ma lettre, dont il aura pu parler, et que les curieux auront été tentés de lire. Quoi qu'il en soit, j'estime que, dans le doute si la lettre a été ouverte, vous ne devez point donner votre écrit, du moins quant à présent.

Comment avez-vous pu imaginer que si j'avais écrit des mémoires de ma vie j'aurais choisi M. de Montmollin pour l'en faire dépositaire ? Soyez sûr que la reconnaissance que j'ai pour sa conduite envers moi ne m'aveugle pas à ce point ; et quand je me choisirai un confesseur, ce ne sera sûrement pas un homme d'église ; car je ne regarde pas mon cher Moultou comme tel. Il est certain que la vie de votre malheureux ami, que je regarde comme finie, est tout ce qui me reste à faire, et que l'histoire d'un homme qui aura le courage de se montrer *intus et in cute* peut être de quelque instruction à ses semblables ; mais cette entreprise a des difficultés presque insurmontables ; car, malheureusement, n'ayant pas toujours vécu seul, je ne saurais me peindre sans peindre beaucoup d'autres gens ; et je n'ai pas le droit d'être aussi sincère pour eux que pour moi, du moins avec le public et de leur-vivant. Il y aurait peut-être des arrangements à prendre pour cela qui demanderaient le concours d'un homme sûr et d'un véritable ami : ce n'est pas d'aujourd'hui que je médite sur cette entreprise, qui n'est pas si légère qu'elle peut vous paraître ; et je ne vois qu'un moyen de

Copyright Arvensa Editions

l'exécuter, duquel je voudrais raisonner avec vous. J'ai une chose à vous proposer. Dites-moi, cher Moultou, si je reprenais assez de force pour être sur pied cet été, pourriez-vous vous ménager deux ou trois mois à me donner pour les passer à peu près tête à tête ? Je ne voudrais pour cela choisir ni Môtiers, ni Zurich, ni Genève, mais un lieu auquel je pense, et où les importuns ne viendraient pas nous chercher, du moins de sitôt. Nous y trouverions un hôte et un ami, et même des sociétés très agréables quand nous voudrions un peu quitter notre solitude. Pensez à cela, et dites-m'en votre avis. Il ne s'agit pas d'un long voyage. Plus je pense à ce projet, et plus je le trouve charmant. C'est mon dernier château en Espagne, dont l'exécution ne tient qu'à ma santé et à vos affaires. Pensez-y, et me répondez. Cher ami, que je vive encore deux mois et je meurs content. Vous me proposez d'aller près de Genève chercher des secours à mes maux ! Et quels secours donc ? Je n'en connais point d'autres, quand je souffre, que la patience et la tranquillité : mes amis même alors me sont insupportables, parce qu'il faut que je me gêne pour ne pas les affliger. Me croyez-vous donc de ceux qui méprisent la médecine quand ils se portent bien, et l'adorent quand ils sont malades ? Pour moi, quand je le suis, je me tiens coi, en attendant la mort ou la guérison. Si j'étais malade à Genève, c'est ici que je viendrais chercher les secours qu'il me faut.

J'écris à Roustan pour lui conseiller d'ajouter quelque autre écrit au sien, pour en faire une espèce de volume dont il sera plus aisé de tirer, quelque parti que d'une petite brochure. Donnez-lui le même conseil. Si son ouvrage était de nature à pouvoir être imprimé à Paris (on paie mieux les manuscrits là qu'en Hollande, où rien ne met à l'abri des contrefaçons), je pourrais le lui négocier bien plus aisément ; mais cela n'est pas possible. Tandis qu'd travaillera, le temps du voyage de Rey viendra, et je lui parlerai. Je lui ai pourtant écrit ; mais il ne m'a point encore répondu. Si Roustan veut s'en tenir à ce qu'il a fait, il y a un Grasset à Lausanne qui peut-être pourrait s'en charger : cela serait bien plus commode, et épargnerait des embarras et des frais. Il n'y a pas longtemps que Rey m'a refusé un excellent manuscrit au profit d'une pauvre veuve, et duquel Milord Maréchal est dépositaire. Cela me fait craindre qu'il n'en fasse autant de celui-ci.

Adieu ; je vous embrasse. Mon état est toujours le même : mais cependant l'hiver tend à sa fin : nous verrons ce que pourra faire une saison moins rude.

Copyright Arvensa Editions

Savez-vous qu'on entreprend à Paris une édition générale de mes écrits avec la permission du gouvernement ? Que dites-vous de cela ? Savez-vous que l'imbécile Néaulme et l'infatigable Formey travaillent à mutiler mon *Émile,* auquel ils auront l'audace de laisser mon nom, après l'avoir rendu aussi plat qu'eux ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCLXXX – À M. Petit-Pierre

PROCUREUR À NEUCHÂTEL

[785]

Môtiers, 1763.

Je n'ai point, monsieur, de satisfaction à faire au christianisme, parce que je ne l'ai point offensé ; ainsi je n'ai que faire pour cela du livre de M. Denise[786].

Toutes les preuves de la vérité de la religion chrétienne sont contenues dans la Bible. Ceux qui se mêlent d'écrire ces preuves ne font que les tirer de là et les retourner à leur mode. Il vaut mieux méditer l'original et les en tirer soi-même, que de les chercher dans le fatras de ces auteurs. Ainsi, monsieur, je n'ai que faire encore pour cela du livre de M. Denise.

Cependant, puisque vous m'assurez qu'il est bon, je veux bien le garder sur votre parole pour le lire quand j'en aurai le loisir, à condition que vous aurez la bonté de me faire dire ce que vous a conté l'exemplaire que vous m'avez envoyé, et de trouver bon que j'en remette le prix à votre commissionnaire ; faute de quoi le livre lui sera rendu sous quinze jours pour vous être renvoyé.

Je passe, monsieur, à la réponse à vos deux questions.

Le vrai christianisme n'est que la religion naturelle mieux expliquée, comme vous le dites vous-même dans la lettre dont vous m'avez honoré. Par conséquent, professer la religion naturelle n'est point se déclarer contre le christianisme.

Toutes les connaissances humaines ont leurs objections et leurs difficultés souvent insolubles. Le christianisme a les siennes, que l'ami de la vérité, l'homme de bonne foi, le vrai chrétien, ne doivent point dissimuler. Rien ne me scandalise davantage que de voir qu'au lieu de résoudre ces

Copyright Arvensa Editions

difficultés on me reproche de les avoir dites.

Où prenez-vous, monsieur, que j'aie dit que mon motif à professer la religion chrétienne est le pouvoir qu'ont les esprits de ma sorte d'édifier et de scandaliser ? Cela n'est assurément pas dans ma lettre à M. de Montmollin, ni rien d'approchant, et je n'ai jamais dit ni écrit pareille sottise.

Je n'aime ni n'estime les lettres anonymes, et je n'y réponds jamais ; mais j'ai cru, monsieur, vous devoir une exception par respect pour votre âge et pour votre zèle. Quant à la formule que vous avez voulu m'éviter en ne vous signant pas, c'était un soin superflu ; car je n'écris rien que je ne veuille avouer hautement, et je n'emploie jamais de formule.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCLXXXI – À M. Moultou

Môtiers, le 17 février 1763.

Je me suis hâté de brûler votre lettre du 4 comme vous le désiriez ; je ferai plus, je tâcherai de l'oublier. Je ne sais ce qui vous est arrivé ; mais vous avez bien changé de langage. Il y a six mois que vous étiez indigné contre M. de Voltaire, de ce qu'il me supposait capable du quart des bassesses que vous me conseillez maintenant. Vos conseils peuvent être bons, mais ils ne me conviennent pas. Je sais bien qu'après avoir donné le fouet aux enfants, très souvent à tort, on leur fait encore demander pardon ; mais outre que cet usage m'a toujours paru extravagant, il ne va pas à ma barbe grise. Ce n'est point à l'offensé à demander pardon des outrages qu'il a reçus ; je m'en tiens là. Ce que j'ai à faire est de pardonner, et c'est ce que je fais de bon coeur, même sans qu'on me le demande ; mais que j'aille, à mon âge, solliciter, comme un écolier, des certificats de consistoire, il me paraît singulier que vous l'avez imaginé possible. Vos ministres et moi sommes loin de compte : ils ont cru, sur ma lettre à M. de Montmollin, avoir trouvé une occasion favorable de me faire ramper sous eux. Ils auront tout le temps de se désabuser. Puisqu'ils se sont ôté mon estime, ils s'accommoderont, s'il leur plaît, de mon mépris. Je leur ai donné des témoignages publics de cette estime, j'ai eu tort, et voilà le seul tort qu'il me reste à réparer.

Mon cher, je suis, dans ma religion, tolérant par principes, car je suis chrétien : je tolère tout, hors l'intolérance ; mais toute inquisition m'est odieuse. Je regarde tous les inquisiteurs comme autant de satellites du diable. Par cette raison, je ne voudrais pas plus vivre à Genève qu'à Goa. Il n'y a que les athées qui puissent vivre en paix dans ces pays-là, parce que toutes les professions de foi ne coûtent rien à qui n'en a dans le coeur aucune ; et, quelque peu que je sois attaché à la vie, je ne suis point

Copyright Arvensa Editions

curieux d'aller chercher le sort des Servet. Adieu donc, messieurs les brûleurs. Rousseau n'est pas votre homme ; puisque vous ne voulez point de lui parce qu'il est tolérant, il ne veut point de vous par la raison contraire.

Je crois mon cher Moultou, que, si nous nous étions vus et expliqués, nous nous serions épargné bien des malentendus dans nos lettres. Vous ne pouvez pas vous mettre à ma place, ni voir les choses dans mon point de vue. Genève reste toujours sous vos yeux, et s'éloigne des miens tous les jours davantage ; j'ai pris mon parti.

J'ai peur que mon état, qui empire sans cesse, ne m'empêche d'exécuter notre projet : en ce cas il faudra que vous me veniez voir ; et à tout événement ce serait toujours un préliminaire qui me ferait grand plaisir. Adieu.

J'approuve très fort que nous ne songiez point à publier ce que vous avez fait. Tout cela ne servirait plus à rien, et vous ne feriez que vous compromettre.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCLXXXII – À M. David Hume

[787]

Môtiers-Travers, le 19 février 1763.

Je n'ai reçu qu'ici, monsieur, et depuis peu, la lettre dont vous m'honoriez à Londres le 2 juillet dernier, supposant que j'étais dans cette capitale. C'était sans doute dans votre nation et le plus près de vous qu'il m'eût été possible que j'aurais cherché ma retraite, si j'avais prévu l'accueil qui m'attendait dans ma patrie. Il n'y avait qu'elle que je pusse préférer à l'Angleterre ; et cette prévention, dont j'ai été trop puni, m'était alors bien pardonnable ; mais à mon grand étonnement, et même à celui du public, je n'ai trouvé que des affronts et des outrages où j'espérais, sinon de la reconnaissance, au moins des consolations. Que de choses m'ont fait regretter l'asile et l'hospitalité philosophique qui m'attendaient près de vous ! Toutefois mes malheurs m'en ont toujours rapproché en quelque manière. La protection et les bontés de Milord Maréchal, votre illustre et digne compatriote, m'ont fait trouver, pour ainsi dire, l'Ecosse au milieu de la Suisse : il vous a rendu présent à nos entretiens, il m'a fait faire avec vos vertus la connaissance que je n'avais faite encore qu'avec vos talents ; il m'a inspiré la plus tendre amitié pour vous, et le plus ardent désir d'obtenir la vôtre avant que je susse que vous étiez disposé à me

Copyright Arvensa Editions

l'accorder. Jugez, quand je trouve ce penchant réciproque, combien j'aurais de plaisir à m'y livrer ! Non, monsieur, je ne vous rendais que la moitié de ce qui vous était dû quand je n'avais pour-vous que de l'admiration. Vos grandes vues, votre étonnante impartialité, votre génie, vous élèveraient trop au-dessus des hommes, si votre bon coeur ne vous en rapprochait. Milord Maréchal, en m'apprenant à vous voir encore plus aimable que sublime, me rend tous les jours votre commerce plus désirable, et nourrit en moi l'empressement qu'il m'a fait naître de finir mes jours près de vous. Monsieur, qu'une meilleure santé, qu'une situation plus commode ne me mettent-elles à portée de faire ce voyage comme je le désirerais ! Que ne puis-je espérer de nous voir un jour rassemblés avec Milord dans votre commune patrie qui deviendrait la mienne ! Je bénirais dans une société si douce les malheurs par lesquels j'y fus conduit, et je croirais n'avoir commencé de vivre que du jour qu'elle aurait commencé. Puissè-je voir cet heureux jour plus désiré qu'espéré ! Avec quel transport je m'écrierais en touchant l'heureuse terre où sont nés David Hume et le maréchal d'Ecosse !

« … Salve, fatis mihi débita tellus !

Hic domus, haee patria est. »

OBSERVATION

La date de la lettre de Hume est du 2 juillet 1762. L'arrêt du parlement avait été rendu le 9 juin : dans la nuit, Jean-Jacques était parti pour la Suisse. À peine pouvait-on le savoir à Édimbourg, et l'historien croyait Rousseau à Londres. Il ne lui offrit donc point un asile, à moins que ce ne fût en Écosse. C'était à l'époque de la publication d'*Émile*, et la condamnation du livre et de l'auteur, *accumulaient* sur celui-ci tous les genres d'intérêt, et le rendaient l'objet de l'attention générale. Il ne faudra pas oublier ces circonstances quand David Hume emmènera Jean-Jacques à Londres.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCLXXXIII – À Madame La Tour

À Môtiers, le 20 février 1763.

Vous trouverez ci-joint, madame, une preuve que je suis plus négligent à répondre à vos lettres qu'à m'acquitter de vos commissions, surtout de celles qui sont d'espèce à pouvoir me rapprocher de vous. Il s'agit, dans le mémoire ci-joint, d'une terre qui est à quelques lieues de moi, et où je pourrais quelquefois vous aller voir. Ne soyez pas surprise de ma diligence. Le seigneur de ladite terre, qui sans doute ne se soucie pas qu'on sache ici si tôt qu'elle est à vendre, souhaite, en cas qu'elle ne vous convienne pas, que le secret lui en soit gardé. Si elle peut vous convenir, c'est autre chose ; il faut bien alors que vous puissiez consulter et faire examiner. Je vous prie, quand vous me ferez réponse sur le mémoire, de la faire de manière que je la puisse montrer pour preuve que je n'ai pas pris la recherche d'une terre sous mon bonnet.

Quoique j'aie été six mois voisin de M. Baillod, je ne le connais que de vue, et je ne connais point du tout la personne qui est avec lui. Voilà, madame, tout ce que je puis dire de l'un et de l'autre.

Je n'ai jamais entendu, sur la description de votre personne, que le visage en fut la partie la plus blanche : si j'ai dit cela dans ma lettre, il faut que j'aie pris un mot pour l'autre, erreur que le sens de la phrase eût dû vous faire sentir. Je me suis représenté un joli visage, délicat et blanc, à la vérité, mais non pas aux dépens du reste ; et, quelque blancheur que puisse avoir votre teint en général, soyez persuadée que mon imagination ne le noircit pas. Je sais qu'un peu d'incrédulité peut avoir ses avantages, mais je ne saurais mentir, même à ce prix.

À l'effort que vous a coûté l'aveu de votre âge, je croyais que vous m'alliez dire au moins quarante ans. Je me souviens que ma dernière passion, et c'a été certainement la plus violente, fut pour une femme qui

Copyright Arvensa Editions

passait trente ans[788]. Elle avait pour sa coiffure le même goût que vous, et il est impossible que le vôtre soit mieux fondé : elle était charmante toujours, coiffée en cheveux elle était adorable. Mais mes yeux se fermèrent devant ma raison ; j'osai lui dire qu'il y avait plus de grâce que de décence dans sa coiffure, et qu'il la fallait laisser aux jeunes personnes à marier. Elle en aimait un autre, et n'eut jamais pour moi que de la bienveillance ; mais cette franchise ne me l'ôta pas, et dès-lors elle m'en devint plus précieuse encore : je vous dis vrai.

Je suis très pressé, le courrier va partir ; nous traiterons du monsieur dans une autre lettre : aussi-bien je crains que la lecture de celle-ci ne vous ôte l'envie de m'honorer d’un meilleur titre, en me le faisant mériter.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCLXXXIV – À M. Moultou

Môtiers, 26 février 1763.

Je n'ai point trouvé, cher Moultou, dans la lettre de M. Deluc celle que vous me marquez lui avoir remise ; je comprends que vous vous êtes ravisé. Je puis avoir mis de l'humeur dans la mienne, et j'ai eu tort : je trouve, au contraire, beaucoup de raison dans la vôtre ; mais j'y vois en même temps un certain ton redressé, cent fois pire que l'humeur et les injures. J'aimerais mieux que vous eussiez déraisonné. Quand j'aurai tort, dites-moi mes vérités franchement et durement, mais ne vous redressez pas, je vous en conjure : car cela finirait mal. Je vous aime tendrement, cher ami, et vous m'êtes d'autant plus précieux, que vous serez le dernier, et qu'après vous je n'en aurai plus d'autres ; mais, à mon âge, on a pris son pli ; c'est au vôtre qu'on en prend un. Il faut vous accommoder de moi tel que je suis, ou me laisser là. J'admire avec reconnaissance et respect les infatigables soins du bon M. Deluc ; mais, en vérité, je suis si excédé de toutes leurs tracasseries genevoises que je ne puis plus les souffrir. Je ne leur dis rien, je ne leur demande rien, je ne veux rien avoir à faire avec eux. Je les ai laissés brûler, décréter, censurer tout à leur aise : que me veulent-ils de plus ? Et ces imbéciles bourgeois, qui regardent tout cela du haut de leur gloire, comme si cela ne les intéressait point, et, au lieu de réclamer hautement contre la violation des lois, s'amusent à vouloir me faire dire mon catéchisme, et à se demander ce que je ferai tandis qu'ils demeurent les bras croisés, que me veulent-ils ? je ne saurais le comprendre. Je croyais que les Genevois étaient des hommes, et ce ne sont que des caillettes. Je sens que mon coeur s'intéresse encore un peu à eux, par le souvenir de mon bon père, qui certainement valait mieux qu'eux tous. Mais l'intérêt devient bien faible quand l'estime ne le soutient plus. Dans l'état où je suis, ennuyé de tout, et surtout de la vie, le repos et la paix sont les seuls

Copyright Arvensa Editions

biens que je puisse goûter encore. Voulez-vous que j'y renonce pour-aller chercher des corrections, des leçons, des réprimandes et de nouveaux affronts parmi des gens que je méprise ? Oh ! par ma foi, non.

J'avais barbouillé une espèce de réponse à l'archevêque de Paris, et malheureusement, dans un moment d'impatience, je l'envoyai à Rey. En y mieux pensant, je l'ai voulu retirer : il n'était plus temps ; il m'a marqué, en réponse, qu'il avait déjà commencé. J'en suis très fâché. Il n'est pas permis de s'échauffer en parlant de soi ; et, sur des chicanes de doctrine, on ne peut que vétiller. L'écrit est froid et plat. J'en prévois l'effet d'avance ; mais la sottise est faite : il est inutile de se tourmenter d'un mal sans remède. Bonjour.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCLXXXV – À M. Deluc

[789]

Môtiers, le 26 février 1763.

Je n'ai point, mon cher ami, de déclaration à faire à M. le premier syndic, parce qu'on a commencé par me juger sans me lire ni m'entendre, et qu'une déclaration après coup ne saurait faire que ce qui a été fait n'ait pas été fait. C'est pourtant par là qu'il faudrait commencer pour remettre les choses dans le cas de la déclaration que vous demandez.

Je ne puis dire que je suis fâché d'avoir écrit ce qu'il n'est pas vrai que je sois fâché d'avoir écrit, puisque, au contraire, si ce que j'ai écrit et publié était à écrire ou à publier, je l'écrirais aujourd'hui et le publierais demain.

Je pourrais dire, tout au plus, que je suis fâché qu'on ait pu tirer de mes écrits des prétextes pour me persécuter ; mais jamais ce mot à *animadversion du Conseil* ne me conviendra. Il faut *iniquité*, et *violation des lois*. Je ne sais nommer les choses que par leur nom.

Je ne puis ni ne veux rien dire, ni rien faire, en quelque manière que ce soit, qui ait l'air de réparation ni d'excuses, parce qu'il est infâme et ridicule que ce soit à l'offensé de faire satisfaction à l'offenseur.

Les éclaircissements que vous me proposez sont bons et bien tournés. Je les aurais pu donner si l'on n'eut pas voulu m'y contraindre ; mais je suis las de faire l'enfant, et indigné de voir des Genevois faire si sottement les inquisiteurs. Les éclaircissements nécessaires sont tous dans mes écrits et dans ma conduite : je n'en ai plus d'autres à donner.

Vos Genevois, dites-vous, se demandent. *Que fera Rousseau ?* Je trouve que ceux qui disent, *Il ne fera rien*, parlent très sensément, puisqu'en effet il n'a rien à faire. Quant à ceux qui disent, *Il se fera connaître*, j'ignore ce qu'ils attendent ; mais je sais bien que si cela n'est pas fait, cela ne se fera jamais. Moi aussi je me demandais, *Que feront les Genevois ?* Je répondais,

Copyright Arvensa Editions

Ils se feront connaître. C'est aussi ce qu'ils ont fait.

Je suis surpris que mon ami Deluc puisse me conseiller de faire à Berne des bassesses que je ne veux pas faire à Genève. Je vous jure que les procédés des Bernois ne me touchent guère : ce sont ceux des Genevois qui m'ont navré. S'ils veulent être les derniers à réparer leurs torts, je les en dispense.

Je ne suis nullement en état d'aller à Genève ; je n'en ai pas la moindre envie ; et si jamais j'y vais (ce qui, vu le sort qui m'y attend, n'est à désirer, ni pour mon repos, ni pour ma sûreté, ni pour l'honneur des Genevois), ce ne sera sûrement pas en suppliant.

J'ai été citoyen tant que j'ai cru avoir une patrie. Je me trompais ; je suis désabusé. L'insulte qui m'a été faite m'est commune, comme vous le dites fort bien, avec les lois et la religion : les affronts qu'on partage avec elles sont des triomphes. Cependant les membres de l'état restent tranquilles spectateurs dans cette affaire, comme si elle ne les regardait pas. À la bonne heure. Pour moi, je vous déclare que désormais elle me regarde encore moins. Si je m'obstinais à faire seul le don Quichotte, ce qui fut jusqu'ici le zèle d'un patriote deviendrait l'entêtement d'un fou. Personne ne sait mieux que les Genevois si je leur suis bon à quelque chose : pour moi, je sais par expérience qu'ils ne me sont bons à rien.

Voilà vos livres, cher ami : je me suis efforcé de les lire ; mais je vous avoue que votre Ditton accable ma pauvre tête. Il me noie dans une mer de paroles dont je ne puis me tirer. Tout ce qu'il me semble d'apercevoir, c'est qu'il tient en l'air une grosse massue qu'il remue sans cesse, d'un air fort terrible et menaçant ; et quand il vient à frapper, ce qu'il fait rarement et pour cause, on sent que la massue n'est que du coton.

Bonjour, homme de bien ; je vous embrasse ; et, Genevois ou non, je serai toujours votre ami.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCLXXXVI – À M. Beau-Château

[790]

Môtiers, 26 février 1763.

Je ne sais, mon cher Beau-Château, comment vous faites ; vous me louez, et vous me plaisez. C'est sans doute que vos louanges parlent au coeur ; et j'en porte un qui ne sait point résister à cela. Je me souviens qu'avant de prendre la plume je disais à mes amis : Je ne voudrais savoir écrire que pour me faire aimer des bons et haïr des méchants. Maintenant je la pose, avec la gloire d'avoir bien rempli mon objet. Combien de fois, entrant dans une assemblée, je me suis applaudi de voir étinceler la fureur dans les yeux des fripons, et l'oeil de la bienveillance m'accueillir dans les gens de bien ! non qu'il n'y ait beaucoup de ces derniers qui trouvent mes livres mal faits et qui ne sont pas de mon avis, mais il n'y en a pas un qui ne m'aime à cause de mes livres. Voilà ma couronne, cher Beau-Château ; qu'elle me paraît belle ! elle est parée sur ma tête par les mains de la vertu. Puissé-je être digne de la porter !

Je n'ai fait ni ne ferai l'apologie de la Profession de foi du vicaire : j'espère, comme vous le dites, qu'elle n'en a pas besoin. Je laisse bourdonner à leur aise les Comparets et autres insectes venimeux[791] qui me vont picotant aux jambes. Leurs blessures sont si peu dangereuses, que je ne daigne pas même les écraser dessus. Mais quant aux gens en place qui ont la bassesse de m'insulter, je puis avoir quelque chose à leur dire : ils ont si grand besoin de leçons, et si peu d'hommes leur en osent donner, que je me crois spécialement appelé à cet honorable et périlleux emploi. Malheureusement je n'ai plus de talents, mais je me sens du courage encore.

Vous faites bien, cher Beau-Château, de m'aimer, vous et vos

Copyright Arvensa Editions

compagnons de voyage ; ce n'est qu'une dette que vous payez. Quand vous pourrez me revenir voir, soit ensemble, soit séparément, vous me ferez du bien ; et j'espère que plus nous nous verrons, plus nous nous aimerons. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCLXXXVII – À M.***

Môtiers, 1763.

Il est, dites-vous, très cher ami, quatre cents citoyens et bourgeois qui ont paru mécontents de ce qui s'est passé. Il s'en est donc trouvé cinq ou six cents autres qui en ont été contents. Que voulez-vous que j'aille faire parmi ces gens-là ?

Vous me proposez un voyage dans une saison où je ne puis pas même sortir de ma chambre : c'est un arrangement que mon état rend impossible. Il y a vingt ans que je n'ai fait une lieue en hiver. Si jamais j'entreprends un voyage en pareille saison, ce ne sera sûrement pas pour aller à Genève.

Vous me demandez le compliment que je ferais à M. le premier syndic. Je serais fort embarrassé de vous le dire. Je n'aurais assurément qu'un fort mauvais compliment à lui faire. Ce n'est pas la peine d'aller si loin pour cela.

Depuis quand est-ce à l'offensé de demander excuse ? Que l'on commence par me faire la satisfaction qui m'est due ; je tâcherai d'y répondre convenablement.

Tous vos messieurs se tourmentent beaucoup de savoir pourquoi M. de Montmollin ne m'a pas excommunié. Je les trouve plaisants. Et de quoi se mêlent-ils ? Je pense avoir autant de droits sur eux qu'ils en ont sur moi ; cependant je ne vais point m'informer curieusement s'ils disent bien leur catéchisme et s'ils ont bien fait leurs pâques.

Que je sois, du moins quant à présent, orthodoxe, juif, païen, athée, que leur importe ? ce n'est pas de cela qu'il s'agit ; la question est de savoir si les lois ont été violées, et si, quel que je sois, on m'a traité injustement : voilà ce qui leur importe, et sûrement beaucoup plus qu'à moi ; car, par rapport à moi, la chose est faite, on ne me fera pas pis ; mais les

Copyright Arvensa Editions

conséquences les regardent. Tandis qu'ils traitent cette affaire du haut de leur grandeur „ faut-il donc que j'en fasse pour eux tous les frais, et que je vienne en suppliant demander qu'on me pardonne les affronts que j'ai reçus ? Ce n'est pas mon avis. Que les choses en restent-là, puisque cela leur convient. On verra qui dans la suite s'en trouvera le plus mal, d'eux ou de moi.

Cher ami, je vous l'ai dit, et je vous le répète de bon coeur : j'aime encore mes compatriotes ; je sens vivement, dans mes malheurs, l'atteinte qui a été portée à leurs droits et à leur liberté. Quoi qu'il arrive, je ne veux jamais demeurer à Genève, cela est bien décidé. Mais, s'ils avaient vu le tort que leur fait celui que j'ai reçu, et combien ils ont d'intérêt qu'il soit réparé, j'aurais agi de concert avec eux dans cette affaire, autant que mon honneur outragé l'eût permis. Alors, après avoir commencé par remettre les choses dans l'état où elles doivent être, s'ils ont tant d'envie de me régenter, ils m'auraient régenté tout leur soûl. Mais comment ne voient-ils pas qu'avant cela l'inquisition qu'ils veulent établir sur moi est impertinente et ridicule ? S'ils sont assez fous pour exiger que je m'y prête, je ne suis pas assez sot pour m'y prêter. Ainsi je n'ai rien à dire à M. de Montmollin, attendu que ni M. de Montmollin ni moi n'avons pas plus de compte à leur rendre que nous n'en avons à leur demander.

Les affronts qui m'ont été faits ne peuvent être suffisamment réparés que par une invitation honnête et formelle de retourner à Genève. Si l'on peut se résoudre à une démarche si décente et si convenable, si due, il faudra qu'on soit bien difficile si l'on n'est pas content de la manière dont j'y répondrai. Alors on pourra s'enquêter de ma foi, et je serai toujours prêt à en rendre compte. Sans cela, ne parlons plus de cette affaire, car nul autre expédient ne peut me convenir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCLXXXVIII – À M. Marcel

SOUS-DIRECTEUR DES PLAISIRS ET MAÎTRE DE DANSE DE LA COUR DU DUC DE SAXE-GOTHA.

[792]

Môtiers, le 1er mars 1763.

J'ai lu, monsieur, avec un vrai plaisir, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire[793], et j'y ai trouvé, je vous jure, une des meilleures critiques qu'on ait faites de mes écrits. Vous êtes élève et parent de M. Marcel ; vous défendez votre maître, il n'y a rien là que de louable : vous professez un art sur-lequel vous me trouvez injuste et mal instruit, et vous le justifiez ; cela est assurément très permis : je vous parais un personnage fort singulier tout au moins, et vous avez la bonté de me le dire plutôt qu'au public ; on ne peut rien de plus honnête, et vous me mettez, par vos censures, dans le cas de vous devoir des remerciements.

Je ne sais si je m'excuserai fort bien près de vous, en vous avouant que les singeries dont j'ai taxé M. Marcel tombaient bien moins sur son art que sur sa manière de le faire valoir. Si j'ai tort, même en cela, je l'ai d'autant plus, que ce n'est point d'après autrui que je l'ai jugé, mais d'après moi-même. Car, quoi que vous en puissiez dire, j'étais quelquefois admis à l'honneur de lui voir donner ses leçons ; et je me souviens que, tout autant de profanes que nous étions là, sans excepter son écolière, nous ne pouvions nous tenir de rire à la gravité magistrale avec laquelle il prononçait ses savants apophtegmes. Encore une fois, monsieur, je ne prétends point m'excuser en ceci ; tout au contraire, j'aurais mauvaise grâce à vous soutenir que M. Marcel faisait des singeries, à vous qui peut-

Copyright Arvensa Editions

être vous trouvez bien de l'imiter ; car mon dessein n'est assurément ni de vous offenser ni de vous déplaire. Quant à l'ineptie avec laquelle j'ai parlé de votre art, ce tort est plus naturel qu'excusable ; il est celui de quiconque se mêle de parler de ce qu'il ne sait pas. Mais un honnête homme qu'on avertit de sa faute doit la réparer ; et c'est ce que je crois ne pouvoir mieux faire en cette occasion qu'en publiant franchement votre lettre et vos corrections, devoir que je m'engage à remplir en temps et lieu. Je ferai, monsieur, avec grand plaisir cette réparation publique à la danse et à M. Marcel, pour le malheur que j'ai eu de leur manquer de respect. J'ai pourtant quelque lieu de penser que votre indignation se fût un peu calmée, si mes vieilles rêveries eussent obtenu grâce devant vous. Vous auriez vu que je ne suis pas si ennemi de votre art que vous m'accusez de l'être, et que ce n'est pas une grande objection à me faire que son établissement dans mon pays, puisque j'y ai proposé moi-même des bals publics, desquels j'ai donné le plan. Monsieur, faites grâce à mes torts en faveur de mes services ; et quand j'ai scandalisé pour vous les gens austères, pardonnez-moi quelques déraisonnements sur un art duquel j'ai si bien mérité.

Quelque autorité cependant qu'aient sur moi vos décisions, je tiens encore un peu, je l'avoue, à la diversité des caractères dont je proposais l'introduction dans la danse. Je ne vois pas bien encore ce que vous y trouvez d'impraticable, et il me paraît moins évident qu'à vous qu'on s'ennuierait davantage quand les danses seraient plus variées. Je n'ai jamais trouvé que ce fût un amusement bien piquant pour une assemblée, que cette enfilade d’éternels menuets par lesquels on commence et poursuit un bal, et qui ne disent tous que la même chose, parce qu’ils n'ont tous qu'un seul caractère ; au lieu qu'en leur en donnant seulement deux, tels, par exemple, que ceux de la blonde et de la brime, on les eut pu varier de quatre manières qui les eussent rendus toujours pittoresques et plus souvent intéressants : la blonde avec le brun, la brune avec le blond, la brune avec le brun, et la blonde avec le blond. Voilà l'idée ébauchée : il est aisé de la perfectionner et de l'étendre ; car vous comprenez bien, monsieur, qu'il ne faut pas presser ces différences de blonde et de brune ; le teint ne décide pas toujours du tempérament ; telle brune est blonde par l'indolence, telle blonde est brune par la vivacité, et l'habile artiste ne juge pas du caractère par les cheveux.

Ce que je dis du menuet, pourquoi ne le dirais-je pas des contredanses

Copyright Arvensa Editions

et de la plate symétrie sur laquelle elles sont toutes dessinées ? Pourquoi n'y introduirait-on pas de savantes irrégularités, comme dans une bonne décoration ; des oppositions et des contrastes, comme dans les parties de la musique ? On fait bien chanter ensemble Héraclite et Démocrite ; pourquoi ne les ferait-on pas danser ?

Quels tableaux charmants, quelles scènes variées ne pourrait point introduire dans la danse un génie inventeur, qui saurait la tirer de sa froide uniformité et lui donner un langage et des sentiments, comme en a la musique ! Mais votre M. Marcel n'a rien inventé que des phrases qui sont mortes avec lui ; il a laissé son art dans le même état où il l'a trouvé : il l'eût servi plus utilement, en pérorant un peu moins, et dessinant davantage ; et au lieu d'admirer tant de choses dans un menuet, il eut mieux fait de les y mettre. Si vous vouliez faire un pas de plus, vous, monsieur, que je suppose homme de génie, peut-être, au lieu de vous amuser à censurer mes idées, chercheriez-vous à étendre et rectifier les vues qu'elles vous offrent ; vous deviendriez créateur dans votre art ; vous rendriez service aux hommes qui ont tant de besoin qu'on leur apprenne à avoir du plaisir ; vous immortaliseriez votre nom, et vous auriez cette obligation à un pauvre solitaire qui ne vous a point offensé, et que vous voulez haïr sans sujet.

Croyez-moi, monsieur, laissez là des critiques qui ne conviennent qu'aux gens sans talents, incapables de rien produire d'eux-mêmes, et qui ne savent chercher de la réputation qu'aux dépens de celle d'autrui. Échauffez votre tête, et travaillez ; vous aurez bientôt oublié ou pardonné mes bavardises, et vous trouverez que les prétendus inconvénients que vous objectez aux recherches que je propose à faire seront des avantages quand elles auront réussi. Alors, grâce à la variété des genres, l'art aura de quoi contenter tout le monde, et prévenir la jalousie en augmentant l'émulation. Toutes vos écolières pourront briller sans se nuire, et chacune se consolera d'en voir d'autres exceller dans leurs genres, en se disant. J'excelle aussi dans le mien ; au lieu qu'en leur faisant faire à toutes la même chose, vous laissez sans aucun subterfuge l'amour-propre humilié ; et, comme il n’y a qu'un modèle de perfection, si l’une excelle dans le genre unique, il faut que toutes les autres lui cèdent ouvertement la primauté.

Vous avez bien raison, mon cher monsieur, de dire que je ne suis pas philosophe. Mais vous qui parlez, vous ne feriez pas mal de tâcher de l'être

Copyright Arvensa Editions

un peu. Cela serait plus avantageux à votre art que vous ne semblez le croire. Quoi qu'il en soit, ne fâchez pas les philosophes, je vous le conseille ; car tel d'entre eux pourrait vous donner plus d'instruction sur la danse que vous ne pourriez lui en rendre sur la philosophie ; et cela ne laisserait pas d'être humiliant pour un élève du grand Marcel.

Vous me taxez d'être singulier, et j'espère que vous avez raison. Toutefois vous auriez pu, sur ce point, me faire grâce en faveur de votre maître ; car vous m'avouerez que M. Marcel lui-même était un homme fort singulier. Sa singularité, je l'avoue, était plus lucrative que la mienne ; et, si c'est là ce que vous me reprochez, il faut bien passer condamnation. Mais quand vous m'accusez aussi de n'être pas philosophe, c'est comme si vous m'accusiez de n'être pas maître à danser. Si c'est un tort à tout homme de ne pas savoir son métier, ce n'en est point un de ne pas savoir le métier d'un autre. Je n'ai jamais aspiré à devenir philosophe ; je ne me suis jamais donné pour tel ; je ne le fus, ni ne le suis, ni ne veux l'être. Peut-on forcer un homme à mériter malgré lui un titre qu'il ne veut pas porter ? Je sais qu'il n'est permis qu'aux philosophes de parler philosophie : mais il est permis à tout homme de parler de la philosophie, et je n'ai rien fait de plus. J'ai bien aussi parlé quelquefois de la danse, quoique je ne sois pas danseur ; et, si j'en ai parlé même avec trop de zèle, à votre avis, mon excuse est que j'aime la danse, au lieu que je n'aime point du tout la philosophie. J'ai pourtant eu rarement la précaution que vous me prescrivez, de danser avec les filles, pour éviter la tentation ; mais j'ai eu souvent l'audace de courir le risque tout entier, en osant les voir danser sans danser moi-même. Ma seule précaution a été de me livrer moins aux impressions des objets qu'aux réflexions qu'ils me faisaient naître, et de rêver quelquefois, pour n'être pas séduit. Je suis fâché, mon cher monsieur, que mes rêveries aient eu le malheur de vous déplaire ; je vous assure que ce ne fut jamais mon intention, et je vous salue de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCLXXXIX – À M. de ***

Môtiers, le 6 mars 1763.

J'ai eu, monsieur, l'imprudence de lire le mandement que M. l'archevêque de Paris a donné contre mon livre, la faiblesse d'y répondre, et l'étourderie d'envoyer aussitôt cette réponse à Rey. Revenu à moi, j'ai voulu la retirer ; il n'était plus temps, l'impression en était commencée, et il n'y a jamais du remède à une sottise faite. J'espère au moins que ce sera la dernière en ce genre. Je prends la liberté de vous faire adresser par la poste deux exemplaires de ce misérable écrit ; l'un que je vous supplie d'agréer, et l'autre pour M..., à qui je vous prie de vouloir bien le faire passer, non comme une lecture à faire ni pour vous ni pour lui, mais comme un devoir dont je m'acquitte envers l'un et l'autre. Au reste, je suis persuadé, vu ma position particulière, vu la gêne à laquelle j'étais asservi à tant d'égards, vu le bavardage ecclésiastique auquel j'étais forcé de me conformer, vu l'indécence qu'il y aurait à s'échauffer en parlant de soi, qu'il eut été facile à d'autres de mieux faire, mais impossible de faire bien. Ainsi tout le mal vient d'avoir pris la plume quand il ne fallait pas.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXC– À M. Kirchberger

[794]

Môtiers, le 17 mars 1763.

Si jeune, et déjà marié ! Monsieur, vous avez entrepris de bonne heure une grande tâche. Je sais que la maturité de l'esprit peut suppléer à l'âge, et vous m'avez paru promettre ce supplément. Vous vous connaissez d'ailleurs en mérite, et je compte sur celui de l'épouse que vous vous êtes choisie. Il n'en faut pas moins, cher Kirchberger, pour rendre heureux un établissement si précoce. Votre âge seul m'alarme pour vous ; tout le reste me rassure. Je suis toujours persuadé que le vrai bonheur de la vie est dans un mariage bien assorti ; et je ne le suis pas moins que tout le succès de cette carrière dépend de la façon de la commencer. Le tour que vont prendre vos occupations, vos soins, vos manières, vos affections domestiques, durant la première année, décidera de toutes les autres. C'est maintenant que *le sort de vos Jours est entre vos mains* ; plus tard, il dépendra de vos habitudes. Jeunes époux, vous êtes perdus si vous n'êtes qu'amants ; mais soyez amis de bonne heure pour l'être toujours. La confiance, qui vaut mieux que l'amour, lui survit et le remplace. Si vous savez l'établir entre vous, votre maison vous plaira plus qu'aucune autre ; et dès qu'une fois vous serez mieux chez vous que partout ailleurs, je vous promets du bonheur pour le reste de votre vie. Mais ne vous mettez pas dans l'esprit d'en chercher au loin, ni dans la célébrité, ni dans les plaisirs, ni dans la fortune. La véritable félicité ne se trouve point au-dehors ; il faut que votre maison vous suffise, ou jamais rien ne vous suffira.

Conséquemment à ce principe, je crois qu'il n'est pas temps, quant à présent, de songer à l'exécution (hi projet dont vous m’avez parlé. La société conjugale doit vous occuper plus que la société helvétique : avant que de publier les annales de celle-ci, mettez-vous en état d'en fournir le

Copyright Arvensa Editions

plus bel article. Il faut qu'en rapportant les actions d'autrui vous puissiez dire comme le Corrège, Et moi aussi je suis homme.

Mon cher Kirchberger, je crois voir germer beaucoup de mérite parmi la jeunesse suisse ; mais la maladie universelle vous gagne tous. Ce mérite cherche à se faire imprimer ; et je crains bien que, de cette manie dans les gens de votre état, il ne résulte un jour à la tête de vos républiques plus de petits auteurs que de grands hommes. Il n'appartient pas à tous d'être des Haller.

Vous m'avez envoyé un livre très précieux et de fort belles cartes ; comme d'ailleurs vous avez acheté l'un et l'autre, il n'y a aucune parité à faire en aucun sens entre ces envois et le barbouillage dont vous faites mention. De plus, vous vous rappellerez, s'il vous plaît, que ce sont des commissions dont vous avez bien voulu vous charger, et qu'il n'est pas honnête de transformer des connaissions on présents. Ayez donc la bonté de me marquer ce que vous coûtent ces emplettes, afin qu'en acceptant la peine qu'elles vous ont données d'aussi bon coeur que vous l'avez prise, je puisse au moins vous rendre vos déboursés, sans quoi je prendrai le parti de vous renvoyer le livre et les cartes.

Adieu, très bon et aimable Kirchberger ; faites, je vous prie, agréer mes hommages à madame votre épouse ; dites-lui combien elle a droit à ma reconnaissance en faisant le bonheur d'un homme que j'en crois si digne, et auquel je prends un si tendre intérêt.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXCI– À M. Daniel Roguin

Môtiers, mars 1763.

Je ne trouve pas, très bon papa, que vous ayez interprété ni bénignement ni raisonnablement la raison de décence et de modestie qui m'empêcha de vous offrir mon portrait, et qui m'empêchera toujours de l'offrir à personne. Cette raison n'est point, comme vous le prétendez, un cérémonial, mais une convenance tirée de la nature des choses, et qui ne permet à md homme discret de porter ni sa figure ni sa personne où elles ne sont pas invitées, comme s'il était sur de faire en cela un cadeau ; au lieu que c'en doit être un pour lui, quand on lui témoigne là-dessus quelque empressement. Voilà le sentiment que je vous ai manifesté, et au lieu duquel vous me prêtez l'intention de ne vouloir accorder un tel présent qu'aux prières. C'est me supposer un motif de fatuité où j'en mettais lui de modestie. Cela ne me paraît pas dans l'ordre ordinaire de votre bon esprit.

Vous m'alléguez que les rois et les princes donnent leurs portraits. Sans doute ils les donnent à leurs inférieurs comme un honneur ou une récompense ; et c'est précisément pour cela qu'il est impertinent à de petits particuliers de croire honorer leurs égaux, comme les rois honorent leurs intérieurs. Plusieurs rois donnent aussi leur main à baiser en signe de faveur et de distinction : dois-je vouloir faire à mes amis la même grâce ? Cher papa, quand je serai roi, je ne manquerai pas, en superbe monarque, de vous offrir mon portrait enrichi de diamants. En attendant, je n'irai pas sottement m'imaginer que ni vous ni personne soit empressé de ma mince figure ; et il n'y a qu'un témoignage bien positif de la part de ceux qui s'en soucient qui puisse me permettre de le supposer, surtout n'ayant pas le passeport des diamants pour accompagner le portrait.

Vous me citez Samuel Bernard. C'est, je vous l'avoue, un singulier

Copyright Arvensa Editions

modèle que vous me proposez à imiter. J'aurais bien cru que vous me désiriez ses millions, mais non pas ses ridicules. Pour moi, je serais bien fâché de les avoir avec sa fortune ; elle serait beaucoup trop chère à ce prix. Je sais qu'il avait l'impertinence d'offrir son portrait, même à gens fort au-dessus de lui. Aussi entrant un jour en maison étrangère, dans la garde-robe, y trouva-t-il ledit portrait, qu'il avait ainsi donné, fièrement étalé au-dessus de la chaise percée. Je sais cette anecdote, et bien d'autres plus plaisantes, de quelqu'un qu'on en pouvait croire ; car c'était le président de Boulainvilliers.

Monsieur *** donnait son portrait ? Je lui en fais mon compliment. Tout ce que je sais, c'est que si ce portrait est l'estampe fastueuse que j'ai vue avec des vers pompeux au-dessous, il fallait que, pour oser faire un tel présent lui-même, ledit monsieur fût le plus grand fat que la terre ait porté. Quoi qu'il en soit, j'ai vécu aussi quelque peu avec des gens à portraits, et à portraits recherchables ; je les ai vus tous avoir d'autres maximes : et, quand je ferai tant que de vouloir imiter des modèles, je vous avoue que ce ne sera ni le juif Bernard, ni monsieur*** que je choisirai pour cela : on n'imite que les gens à qui l'on voudrait ressembler.

Je vous dis, il est vrai, que le portrait que je vous montrai était le seul que j'avais ; mais j'ajoutai que j'en attendais d'autres, et qu'on le gravait encore en Arménien. Quand je me rappelle qu'à peine y daignâtes-vous jeter les yeux, que vous ne m'en dîtes pas un seul mot, et que vous marquâtes là-dessus la plus profonde indifférence, je ne puis m'empêcher de vous dire qu'il aurait fallu que je fusse le plus extravagant des hommes pour croire vous faire le moindre plaisir en vous le présentant ; et je dis, dès le même soir, à mademoiselle Le Vasseur la mortification que vous m'aviez faite ; car j'avoue que j'avais attendu et même mendié quelque mot obligeant qui me mît en droit de faire le reste. Je suis bien persuadé maintenant que ce fut discrétion et non dédain de votre part ; mais vous me permettrez de vous dire que cette discrétion était pour moi un peu humiliante, et que c'était donner lui grand prix aux deux sous qu'un tel portrait peut valoir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXCII– À Milord Maréchal

Le 21 mars 1763.

Il y a dans votre lettre du 19 un article qui m'a donné des palpitations ; c'est celui de l'Ecosse. Je ne vous dirai là-dessus qu'un mot, c'est que je donnerais la moitié des jours qui me restent pour y passer l'autre avec vous. Mais, pour Colombier, ne comptez pas sur moi. Je vous aime, Milord ; mais il faut que mon séjour me plaise, et je ne puis souffrir ce pays-là.

Il n'y a rien d'égal à la position de Frédéric. Il paraît qu'il en sent tous les avantages, et qu'il saura bien les faire valoir. Tout le pénible et le difficile est fait, tout ce qui demandait le concours de la fortune est fait. Il ne lui reste à présent à remplir que des soins agréables, et dont l'effet dépend de lui. C'est de ce moment qu'il va s'élever, s'il veut, dans la postérité un monument unique ; car il n'a travaillé jusqu'ici que pour un siècle. Le seul piège dangereux qui désormais lui reste à éviter est celui de la flatterie ; s'il se laisse louer, il est perdu. Qu'il sache qu'il n'y a plus d'éloges dignes de lui que ceux qui sortiront des cabanes de ses paysans.

Savez-vous, Milord, que Voltaire cherche à se raccommoder avec moi ? Il a eu sur mon compte un long entretien avec Moultou, dans lequel il a supérieurement joué son rôle : il n'y en a point d'étranger au talent de ce grand comédien, *dolis instructus et arte pelasgâ*. Pour moi, je ne puis lui promettre une estime qui ne dépend pas de moi : mais, à cela près, je serai, quand il le voudra, toujours prêt à tout oublier ; car je vous jure, Milord, que de toutes les vertus chrétiennes, il n'y en a point qui me coûte moins que le pardon des injures. Il est certain que, si la protection des Calas lui a fait grand honneur, les persécutions qu'il m'a fait essuyer à Genève lui en ont peu fait à Paris ; elles y ont excité un cri universel d'indignation. J'y jouis, malgré mes malheurs, d'un honneur qu'il n'aura jamais nulle part ; c'est d'avoir laissé ma mémoire en estime dans le pays

Copyright Arvensa Editions

où j'ai vécu. Bonjour, Milord.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXCIII– À M. Moultou

Môtiers, le 21 mars 1763.

Voilà, cher Moultou, puisque vous le voulez, un exemplaire de ma lettre à M. de Beaumont. J'en ai remis deux autres au messager depuis plusieurs jours ; mais il diffère son départ d'un jour à l'autre, et ne partira, je crois, que mercredi. J'aurai soin de vous en faire parvenir davantage. En attendant, ne mettez ces deux-là qu'en des mains sûres, jusqu'à ce que l'ouvrage paraisse, de peur de contrefaction[795].

J'ai attendu, pour juger les Genevois, que je fusse de sang-froid. Ils sont jugés. J'aurais déjà fait la démarche dont vous me parlez si Milord Maréchal ne m'avait engagé à différer, et je vois que vous pensez comme lui. J'attendrai donc, pour la faire, de voir l'effet de la lettre que je vous envoie : mais quand cet effet les ramènerait à leur devoir, j'en serais, je vous jure, très médiocrement flatté. Ils sont si sots et si rognes, que le bien même ne m'intéresserait désormais de leur part guère plus que le mal. On ne tient plus guère aux gens qu'on méprise.

M. de Voltaire vous a paru m'aimer parce qu'il sait que vous m'aimez : soyez persuadé qu'avec les gens de son parti il tient un autre langage. Cet habile comédien, *dolis instructus et arte pelasgà*, sait changer de ton selon les gens à qui il a affaire. Quoi qu'il en soit, si jamais il arrive qu'il revienne sincèrement, j'ai déjà les bras ouverts ; car, de toutes les vertus chrétiennes, l'oubli des injures est, je vous jure, celle qui me coûte le moins. Point d'avances, ce serait une lâcheté ; mais comptez que je serai toujours prêt à répondre aux siennes d'une manière dont il sera content. Partez de là, si jamais il vous en reparle. Je sais que vous ne voulez pas me compromettre, et vous savez, je crois, que vous pouvez répondre de votre ami en toute chose honnête. Les manoeuvres de M. de Voltaire, qui ont tant d'approbateurs à Genève, ne sont pas vues du même oeil à Paris :

Copyright Arvensa Editions

elles y ont soulevé tout le monde, et balancé le bon effet de la protection des Calas. Il est certain que ce qu'il peut faire de mieux pour sa gloire est de se raccommoder avec moi.

Quand vous voudrez venir il faudra nous concerter. Je dois aller voir Milord Maréchal avant son départ pour Berlin : vous pourriez ne pas me trouver ; d'ailleurs la saison n'est pas assez avancée pour le voyage de Zurich, ni même pour la promenade. Quand je vous aurai, je voudrais vous tenir un peu longtemps. J'aime mieux différer mon plaisir et en jouir à mon aise. Doutez-vous que tout ce qui vous accompagnera ne soit bien reçu ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXCIV– À M. J. Burnand

[796]

Môtiers, le 21 mars 1763.

La réponse à votre objection, monsieur, est dans le livre même d'où vous la tirez. Lisez plus attentivement le texte et les notes, vous trouverez cette objection résolue.

Vous voulez que j'ôte de mon livre ce qui est contre la religion : mais il n'y a dans mon livre rien qui soit contre la religion.

Je voudrais pouvoir vous complaire en faisant le travail que vous me prescrivez. Monsieur, je suis infirme, épuisé ; je vieillis ; j'ai fait ma tâche, mal sans doute, mais de mon mieux. J'ai proposé mes idées à ceux qui conduisent les jeunes gens ; mais je ne sais pas écrire pour les jeunes gens.

Vous m'apprenez qu'il faut vous dire tout, ou que vous n'entendez rien. Cela me fait désespérer, monsieur, que vous m'entendiez jamais ; car je n'ai point, moi, le talent de parler aux gens à qui il faut tout dire.

Je vous salue, monsieur, de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXCV– À Madame de***

Le 27 mars 1763.

Que votre lettre, madame, m'a donné d'émotions diverses ! Ah ! cette pauvre madame de ***... ! pardonnez si je commence par elle. Tant de malheurs..., une amitié de treize ans... Femme aimable et infortunée !... Vous la plaignez, madame ; vous avez bien raison ; son mérite doit vous intéresser pour elle : mais vous la plaindriez bien davantage si vous aviez vu comme moi toute sa résistance à ce fatal mariage. Il semble qu'elle prévoyait son sort. Pour celle-là, les écus ne l'ont pas éblouie ; on l'a bien rendue malheureuse malgré elle. Hélas !elle n'est pas la seule. De combien de maux j'ai à gémir ! Je ne suis point étonné des bons procédés de madame *** ; rien de bien ne me surprendra de sa part : je l'ai toujours estimée et honorée ; mais avec tout cela elle n'a pas l'âme de madame de***. Dites-moi ce qu'est devenu ce misérable ; je n'ai plus entendu parler de lui.

Je pense bien comme vous, madame ; je n'aime point que vous soyez à Paris : Paris, le siège du goût et de la politesse, convient à votre esprit, à votre ton, à vos manières ; mais le séjour du vice ne convient pointa vos moeurs, et une ville où l'amitié ne résiste ni à l'adversité ni à l'absence ne saurait plaire à votre coeur. Cette contagion ne le gagnera pas ; n'est-ce pas, madame ? Que ne lisez-vous dans le mien l'attendrissement avec lequel il m'a dicté ce mot-là ! L'heureux ne sait s'il est aimé, dit un poète latin ; et moi j'ajoute. L'heureux ne sait pas aimer. Pour moi, grâces au ciel, j'ai bien. fait toutes mes épreuves ; je sais à quoi m'en tenir sur le coeur des autres et sur le mien. Il est bien constaté qu'il ne me reste que vous seule en France, et quelqu'un qui n'est pas encore jugé, mais qui ne tardera pas à l'être.

S'il faut moins regretter les amis que l'adversité nous ôte que priser

Copyright Arvensa Editions

ceux qu'elle nous donne, j'ai plus gagné que perdu ; car elle m'en a donné un qu'assurément elle ne m'ôtera pas. Vous comprenez que je veux parler de Milord Maréchal. Il m'a accueilli, il m'a honoré dans mes disgrâces, plus peut-être qu'il n'eût fait durant ma prospérité. Les grandes âmes ne portent pas seulement du respect au mérite, elles en portent encore au malheur. Sans lui j'étais tout aussi mal reçu dans ce pays que dans les autres, et je ne voyais plus d'asile autour de moi. Mais un bienfait plus précieux que sa protection est l'amitié dont il m'honore, et qu'assurément je ne perdrai point. Il me restera celui-là, j'en réponds. Je suis bien aise que vous m'ayez marqué ce qu'en pensait M. d'A*** : cela me prouve qu'il se connaît en hommes ; et qui s'y connaît est de leur classe. Je compte aller voir ce digne protecteur avant son départ pour Berlin ; je lui parlerai de M. d'À *** et de vous, madame : il n'y a rien de si doux pour moi que de voir ceux qui m'aiment s'aimer entre eux.

Quand des quidams sous le nom de S*** ont voulu se porter pour juges de mon livre, et se sont aussi bêtement qu'insolemment arrogé le droit de me censurer, après avoir rapidement parcouru leur sot écrit, je l'ai jeté par terre et j'ai craché dessus pour toute réponse. Mais je n'ai pu lire avec le même dédain le mandement qu’a donné contre moi M. l'archevêque de Paris ; premièrement parce que l'ouvrage en lui-même est beaucoup moins inepte, et parce que, malgré les travers de l'auteur, je l'ai toujours estimé et respecté. Ne jugeant donc pas cet écrit indigne d'une réponse, j'en ai fait une qui a été imprimée en Hollande, et qui, si elle n'est pas encore publique, le sera dans peu. Si elle pénètre jusqu'à Paris et que vous en entendiez parler, madame, je vous prie de me marquer naturellement ce qu'on en dit ; il m'importe de le savoir. Il n'y a que vous de qui je puisse apprendre ce qui se passe à mon égard dans un pays où j'ai passé une partie de ma vie, où j'ai eu des amis, et qui ne peut me devenir indifférent. Si vous n'étiez pas à portée de voir cette lettre imprimée, et que vous pussiez m'indiquer quelqu'un de vos amis qui eût ses ports francs, je vous l'enverrais d'ici ; car quoique la brochure soit petite, en vous l'envoyant directement elle vous coûterait vingt fois plus de port que ne valent l'ouvrage et l'auteur.

Je suis bien touché des bontés de mademoiselle L*** et des soins qu'elle veut bien prendre pour moi ; mais je serais bien fâché qu'un aussi joli travail que le sien, et si digne d'être mis en vue, restât caché sous mes grandes vilaines manches d'Arménien ; en vérité je ne saurais me résoudre

Copyright Arvensa Editions

à le profaner ainsi, ni par conséquent à l'accepter, à moins qu'elle ne m'ordonne de le porter en écharpe ou en collier, comme un ordre de chevalerie institué en son honneur.

Bonjour, madame, recevez les hommages de votre pauvre voisin. Vous venez de me faire passer une demi-heure délicieuse, et en vérité j'en avais besoin ; car depuis quelques mois je souffre presque sans relâche de mon mal et de mes chagrins. Mille choses, je vous supplie, à M. le marquis.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXCVI– À M. J. Burnand

Môtiers, le 28 mars 1763.

Solution de l'objection de M. Burnand :

Mais y quand une fois tout est ébranlé, on doit conserver le tronc aux dépens des branches, etc.

Voilà, je crois, ce que le bon vicaire pourrait dire à présent au public. [797]

M. Burnand m'assure que tout le monde trouve qu'il y a dans mon livre beaucoup de choses contre la religion chrétienne. Je ne suis pas, sur ce point comme sur bien d'autres, de l'avis de tout le monde, et d'autant moins, que parmi tout ce monde-là je ne vois pas un chrétien.

Un homme qui cherche des explications pour compromettre celui qui les donne est peu généreux ; mais l'opprimé qui n'ose les donner est un lâche, et je n'ai pas peur de passer pour tel. Je ne crains point les explications ; je crains les discours inutiles. Je crains surtout les désoeuvrés, qui, ne sachant à quoi passer leur temps, veulent disposer du mien.

Je prie M. Burnand d'agréer mes salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXCVII– À M. de Montmollin

En lui envoyant ma lettre à M. de Beaumont

Môtiers, le 28 mars 1763.

Voici, monsieur, un écrit devenu nécessaire. Quoique mes agresseurs y soient un peu malmenés, ils le seraient davantage si je ne vous trouvais pas en quelque sorte entre eux et moi. Comptez, monsieur, que, si vous cessiez de leur servir de sauvegarde, ils ne s'en tireraient pas à si bon marché. Quoi qu'il en soit, j'espère que vous serez content de la classe à part où j'ai tâché de vous mettre ; et il ne tiendra qu'à vous de connaître, et dans cet écrit et dans toute ma vie, qu'en usant avec moi de procédés honnêtes vous n'avez pas obligé un ingrat.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXCVIII– À M. Moultou

Môtiers-Travers, ce 2 avril 1763.

Ce n'était pas, cher ami, que je désapprouvasse l'envoi d'un exemplaire en France, que je ne vous ai pas répondu sur-le-champ ; mais l'ennui, les tracas, les souffrances, les importuns, me rendent paresseux : l'exactitude est un travail qui passe ma force actuelle. Faites ce que vous voudrez ; votre envoi ne sera qu'inutile ; voilà tout. Vous n'avez que trois exemplaires, j'attends d'en avoir davantage pour vous en envoyer, encore ne sais-je pas trop comment.

Vernet est un fourbe. Je n'approuve point qu'on lui fasse lire l'ouvrage, encore moins qu'on le lui prête. Il ne veut le voir que pour le faire décrier par les petits vipereaux qu'il élève à la brochette, et par lesquels il répand contre moi son fade poison dans les Mercures de Neuchâtel.

Vous devez comprendre qu'un carton est impossible dès qu'une fois un ouvrage est sorti de la boutique du libraire. Si vous voulez en faire un pour Genève en particulier, soit, j'y consens : mais je ne veux pas m'en mêler, et soyez persuadé que cela ne servira de rien. Quand on cherche des prétextes on en trouve. Les Genevois m'ont trop fait de mal pour ne pas me haïr ; et moi, je les connais trop pour ne les pas mépriser. Je prévois mieux que vous l'effet de la lettre. J'ai honte de porter encore ce même titre dont je m'honorais ci-devant : dans six mois d'ici je compte en être délivré.

Votre aventure avec la compagnie ne m'étonne point ; elle me confirme dans le jugement que j'ai porté de toute cette prêtraille. Je ne doute point qu'en effet votre amitié pour moi n'ait produit votre exclusion, mais loin d'en être fâché je vous en félicite. L'état d'homme d'église ne peut plus convenir à un homme de bien nia un croyant. Quittez-moi ce collet qui vous avilit ; cultivez en paix les lettres, vos amis, la vertu ; soyez libre,

Copyright Arvensa Editions

puisque vous pouvez l'être. Les marchands de religion n’en sauraient avoir. Mes malheurs m'ont instruit trop tard ; qu'ils vous instruisent à temps.

Je souffre beaucoup, cher ami : je me suis remis à l'usage des sondes pour tâcher de me procurer lui peu de relâche quand vous serez avec moi. Je me ménage ce temps comme le plus précieux de ma vie, ou du moins le plus doux qui me reste à passer. Ménagez-vous la liberté de venir quand je vous écrirai ; car malheureusement je suis encore moins maître de mon temps que vous du vôtre.

J'ai toujours oublié de vous dire que j'ai à Yverdon un cabriolet que je ne serais pas fâché de trouver à vendre. Pourrait-il vous servir, en attendant, dans nos petits pèlerinages ? Pour moi, vous savez que je n'aime aller qu'à pied. Si vous avez des jambes, nous nous en servirons, mais à petits pas, car je ne saurais aller vite ni faire de longues traites ; mais je vais toujours. Nous causerons à notre aise ; cela sera délicieux. Je vous embrasse.

Si vous amenez quelqu'un, tâchez au moins que nous puissions un peu nous voir seuls.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CCCXCIX– À M. l'abbé de La Porte

[798]

Môtiers, le 4 avril 1763.

Vous pouvez savoir, monsieur, que je n'ai jamais concouru ni consenti à aucun des recueils de mes écrits qu'on a publiés jusqu'ici ; et, par la manière dont ils sont faits, on voit aisément que l'auteur ne s'en est pas mêlé. Ayant résolu d'en faire moi-même une édition générale, en prenant congé du public, je le vois avec peine inondé d'éditions détestables et réitérées, qui peut être le rebuteront aussi de la mienne avant qu'il soit en état d'en juger. En apprenant qu'on en préparait encore une nouvelle où vous êtes, je ne pus m'empêcher d'en faire des plaintes ; ces plaintes, trop durement interprétées, donnèrent lieu à un avis de la gazette de Hollande, que je n'ai ni dicté ni approuvé, et dans lequel on suppose que le sieur Rey a seul le droit de faire cette édition générale, ce qui n'est pas. Quand il en a fait lui-même un recueil avec privilège, il l'a fait sans mon aveu ; et au contraire, en lui cédant mes manuscrits, je me suis expressément réserve le droit de recueillir le tout, et de le publier où et quand il me plairait. Voilà, monsieur, la vérité.

Mais, puisque ces éditions furtives sont inévitables, et que vous voulez bien présider à celle-ci, je ne doute point, monsieur, que vos soins ne la mettent fort au-dessus des autres : dans cette opinion, je prends le parti de différer la mienne, et je me félicite que vous ayez fait assez de cas de mes rêveries pour daigner vous en occuper. Malheureusement le public, toujours de mauvaise humeur contre moi, se plaindra que vous m'honorez à ses dépens. Il dira qu'un éditeur tel que vous lui rend moins qu'il ne lui dérobe ; et quand vous pourriez lui plaire et l'éclairer par vos écrits, il regrettera le temps que vous prodiguez aux miens.

Je vous remercie, monsieur, d'avoir bien voulu m'envoyer la note des

Copyright Arvensa Editions

pièces qui devront entrer dans votre recueil : vous êtes le premier éditeur de mes écrits qui ait eu cette attention pour moi. Entre celles de ces pièces dont je ne suis pas l'auteur, j'y en trouve une qui ne doit être là d'aucune manière ; c'est le *Petit Prophète*[799]. Je vous prie de le retrancher, si vous êtes à temps ; sinon, de vouloir bien déclarer que cet ouvrage n'est point de moi, et que je n'y ai pas la moindre part.

Recevez, monsieur, je vous supplie, mon respect et mes salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CD– À M. J. Burnand

Môtiers, le 4 avril 1763.

Je suis très content, monsieur, de votre dernière lettre, et je me fais lui très grand plaisir de vous le dire. Je vois avec regret que je vous avais mal jugé. Mais, de grâce, mettez-vous à ma place. Je reçois des milliers de lettres où, sous prétexte de me demander des explications, on ne cherche qu'à me tendre des pièges. Il me faudrait de la santé, du loisir et des siècles pour entrer dans tous les détails qu'on me demande ; et, pénétrant le motif secret de tout cela, je réponds avec franchise, avec dureté même, à l'intention plutôt qu'à l'écrit. Pour vous, monsieur, que mon âpreté n'a point révolté, vous pouvez compter de ma part sur toute l'estime que mérite votre procédé honnête, et sur une disposition à vous aimer, qui probablement aura son effet si jamais nous nous connaissons davantage. En attendant, recevez, monsieur, je vous supplie, mes excuses et mes sincères salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDI– À Madame La Tour

Le 7 avril 1763.

Je suis d'autant plus en peine de vous, madame, que n'ayant pas de vos nouvelles depuis longtemps, je sais que M. Breguet n'en a pas non plus. Je me souviens bien cependant que vous m'avez écrit la dernière ; mais si vous comptiez à la rigueur avec moi, à combien d'égards ne resterais-je pas insolvable ! Vous m'avez accoutumé à plus d'indulgence, et cela me fait craindre que votre silence actuel n'ait quelque cause dont la crainte m'alarme beaucoup. De grâce, madame, tranquillisez-moi par un mot de lettre. Dans l'incertitude de ce qui peut être arrivé, je n'ose faire celle-ci plus longue, jusqu'à ce que je sois assuré que ce que j'écris continue à vous parvenir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDII– À M. Watelet

[800]

Môtiers, 1763.

Vous me traitez en auteur, monsieur ; vous me faites des compliments sur mon livre. Je n'ai rien à dire à cela, c'est l'usage. Ce même usage veut aussi qu'en avalant modestement votre encens, je vous en renvoie une bonne partie. Voilà pourtant ce que je ne ferai pas ; car, quoique vous ayez des talents très vrais, très aimables, les qualités que j'honore en vous les effacent à mes yeux ; c'est par elles que je vous suis attaché ; c'est par elles que j'ai toujours désiré votre bienveillance, et l'on ne m'a jamais vu rechercher les gens à talents qui n'avaient que des talents. Je m'applaudis pourtant de ceux auxquels vous m'assurez que je dois votre estime, puisqu'ils me procurent un bien dont je fais tant de cas. Les miens, tels quels, ont cependant si peu dependu.de ma volonté, ils m'ont attiré tant de maux, ils m'ont abandonné si vite, que j'aurais bien voulu tenir cette amitié, dont vous permettez que je me flatte, de quelque chose qui m'eût été moins funeste, et que je pusse dire être plus à moi.

Ce sera, monsieur, pour votre gloire, au moins je le désire et je l'espère, que j'aurai blâmé le merveilleux de l'Opéra. Si j'ai eu tort, comme cela peut très bien être, vous m'aurez réfuté par le fait ; et si j'ai raison, le succès dans un mauvais genre n'en rendra votre triomphe que plus éclatant. Vous voyez, monsieur, par l'expérience constante du théâtre, que ce n'est jamais le choix du genre bon ou mauvais qui décide du sort d'une pièce. Si la vôtre

Copyright Arvensa Editions

est intéressante malgré les machines, soutenue d'une bonne musique elle doit réussir ; et vous aurez eu, comme Quinault, le mérite de la difficulté vaincue. Si, par supposition, elle ne l’est pas, votre goût, votre aimable poésie, l'auront ornée au moins de détails charmants qui la rendront agréable ; et c'en est assez pour plaire à l'Opéra français. Monsieur, je tiens beaucoup plus, je vous jure, à votre succès qu'à mon opinion, et non seulement pour vous, mais aussi pour votre jeune musicien ; car le grand voyage que l'amour de l'art lui a fait entreprendre, et que vous avez encouragé, m'est garant que son talent n'est pas médiocre. Il faut en ce genre, ainsi qu'en bien d'autres, avoir déjà beaucoup en soi-même pour sentir combien on a besoin d'acquérir. Messieurs, donnez bientôt votre pièce, et, dussé-je être pendu, je l’irai voir si je puis.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDIII– À M. J. Burnand

Môtiers, ce samedi 16 avril 1763.

Voici, cher Moultou, puisque vous le voulez, encore deux exemplaires de la lettre, c'est tout ce qui me reste avec le mien. Je n'entends pas dire qu'il s'en soit répandu dans le public aucun autre que ceux que j'ai donnés, et je n'ai plus aucune nouvelle de Rey : ainsi il se pourrait très bien que quelqu'un fût venu à bout de supprimer l'édition. En ce cas, il importerait de placer très bien ces exemplaires, puisqu'ils seraient difficiles et peut-être impossibles à remplacer. Si vous trouviez à propos d'en donner un à M. le colonel Pictet, lequel m'a écrit des lettres très honnêtes, vous me feriez grand plaisir.

Je comprends quel est l'endroit où M. Deluc croit se reconnaître. Il se trompe fort. Mon caractère n'est assurément pas de tympaniser mes amis ; mais le bon homme, avec toute sa sagesse, n'a pu éviter un piège dans lequel nous tombons tous, c'est de croire tout le monde sans cesse occupé de nous en bien ou en mal, tandis que souvent on n'y pense guère.

Quand vous viendrez, je vous montrerai dans des centaines de lettres une rame de lourds sermons dont je me suis plaint ; et quels sermons, grand Dieu ! Il m'en coûte, depuis que je suis ici, dix louis en ports de lettres pour des réprimandes, des injures, et des bêtises ; et ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'il n'y a pas un de ces sots-là qui ne pense être le seul et ne prétende m'occuper tout entier. Il est certain que j'ai mieux prévu que vous l'effet de la lettre à M. de Beaumont. Tout ce que je puis faire de bien ne fera jamais qu'aigrir la rage des Genevois. Elle est à un point inconcevable. Je suis persuadé qu'ils viendront à bout de m'en rendre enfin la victime. Mon seul crime est de les avoir trop aimés : mais ils ne me le pardonneront jamais. Soyez persuadé que je les vois mieux d'ici que vous d'où vous êtes. Je ne vois qu'un seul moyen d'attiédir leur fureur ; cela

Copyright Arvensa Editions

presse. Envoyez-moi, je vous prie, le nom et l'adresse de M. le premier syndic.

Venez quand vous voudrez, je vous attends. Mes malheurs, à tous égards, sont à leur dernier terme ; mais seulement que je vous embrasse, et tout est oublié.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDIV– À M. Le maréchal de Luxembourg

Môtiers-Travers, le 23 avril 1763.

Pardonnez-moi, M. le maréchal, une nouvelle importunité : il s'agit d'un doute qui me rend malheureux, et dont personne ne peut me tirer plus aisément ni plus sûrement que vous. Tout le monde ici me trouble de mille vaines alarmes sur de prétendus projets contre ma liberté. J'ai pour voisin depuis quelque temps un gentilhomme hongrois, homme de mérite, dans l'entretien duquel je trouve des consolations. On vient de recevoir et de me montrer un avis que cet étranger est au service de France, et envoyé tout exprès pour m'attirer dans quelque piège. Cet avis a tout l'air d'une basse jalousie. Outre que je ne suis assurément pas un personnage assez important pour mériter tant de soins, je ne puis reconnaître l'esprit français à tant de barbarie, ni soupçonner un honnête homme sur des imputations en l'air. Cependant on se fait ici un plaisir malin de m'effrayer. 4 les en croire, je ne suis pas même en sûreté à la promenade, et je n'entends parler que de projets de m'enlever. Ces projets sont-ils réels ? Est-il vrai qu'on en veuille à ma personne ? Si cela est, l'exécution n'en sera pas difficile, et je suis prêt d'aller me rendre moi-même où l'on voudra, aimant mille fois mieux passer le reste de mes jours dans les fers que dans les agitations continuelles où je vis, et en défiance de tout le monde. Je ne demande ni faveur ni grâce, je ne demande pas même justice ; je ne veux qu'être éclairci sur les intentions du gouvernement. Ce n'est nullement pour me mettre à couvert que je désire en être instruit, comme on le connaîtra par ma conduite ; et si l'on ne pense pas à moi, ce me sera un grand soulagement d'en être instruit. Un mot d'éclaircissement de vous me rendra la vie. Je ne puis croire que ma prière soit indiscrète. Je n'entends pas pour cela que vous me répondiez de rien ; marquez-moi simplement ce que vous pensez, et je suis content ; le doute m'est cent fois pire que le

Copyright Arvensa Editions

mal. Si vous connaissiez de quelle angoisse votre réponse, telle qu'elle soit, peut me tirer, je connais votre coeur, monsieur le maréchal, et je suis bien sûr que vous ne tarderiez pas à la faire.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDV– À M. Moultou

Môtiers, le 7 mai 1763,

Pour Dieu, cher ami, ne laissez point courir cet impertinent bruit d'une résidence auprès des Cantons. Je parierais que c'est une invention de mes ennemis, pour me faire regarder comme un homme abandonné, quand on saura combien ce bruit est faux. Vous savez que je viens de perdre Milord Maréchal, mon protecteur, mon ami, et le plus digne des hommes ; mais vous ne pouvez savoir quelle perte je fais en lui. Pour me mettre en sûreté, autant qu'il est possible, contre la mauvaise volonté des gens de ce pays, il m'envoya, avant son départ, des lettres de naturalité : c'est peut-être ce fait augmenté et défiguré qui a donné lieu au sot bruit dont vous me parlez. Quoi qu'il en soit, jugez si dans mon accablement j'ai besoin de vous. Venez, ne laissez pas plus longtemps en presse un coeur accoutumé à s'épancher, et qui n'a plus que vous. Marquez-moi à peu près le jour de votre arrivée, et venez tomber chez moi : vous y trouverez votre chambre prête.

Comme M. Pictet m'a toujours écrit sous le couvert d'autrui, je vous adresse pour lui cette lettre, dans le doute s'il n y a point dans une correspondance directe quelque inconvénient que je ne sais pas.

Ne vous tourmentez, pas beaucoup de ce qui se fait à Genève à mon égard : cela ne m'intéresse plus guère. Je consens à vous y accompagner, si vous voulez, mais comme je ferais dans une autre ville. Mon parti est pris ; mes arrangements sont faits. Nous en parlerons.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDVI– À M. Favre

PREMIER SYNDIC DE LA RÉPUBLIQUE DE GENÈVE

[801]

Môtiers-Travers, le 12 mai 1763.

Monsieur,

Revenu du long étonnement où m'a jeté de la part du magnifique Conseil le procédé que j'en devais le moins attendre, je prends enfin le parti que l'honneur et la raison me prescrivent, quelque cher qu'il en coûte à mon coeur.

Je vous déclare donc, monsieur, et je vous prie de déclarer au magnifique Conseil que j'abdique à perpétuité mon droit de bourgeoisie et de cité dans la ville et république de Genève. Ayant rempli de mon mieux les devoirs attachés à ce titre sans jouir d'aucun de ses avantages, je ne crois point être en reste avec l'état en le quittant. J'ai tâché d'honorer le nom Genevois ; j'ai tendrement aimé mes compatriotes ; je n'ai rien oublié pour me faire aimer d'eux ; on ne saurait plus mal réussir : je veux leur complaire jusque dans leur haine. Le dernier sacrifice qui me reste à faire est celui d'un nom qui me fut si cher. Mais, monsieur, ma patrie, en me devenant étrangère, ne peut me devenir indifférente ; je lui reste attaché par un tendre souvenir, et je n'oublie d'elle que ses outrages. Puisse-t-elle prospérer toujours, et voir augmenter sa gloire ! Puisse-t-elle abonder en citoyens meilleurs, et surtout plus heureux que moi !

Recevez, je vous prie, monsieur, les assurances de mon profond respect.

Copyright Arvensa Editions

FIN DU TOME SECOND DE LA CORRESPONDANCE

Table de la correspondance
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

Correspondance
Partie III –
Du 12 mai 1763 au 1er janvier 1766
DEPUIS SON ABDICATION DU DROIT DE BOURGEOISIE, JUSQU'À SON DÉPART POUR L'ANGLETERRE

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

Présentation

En renonçant au titre de citoyen de Genève, Rousseau crut que son nom ne serait plus mêlé aux troubles qui agitaient cette république, et que ses amis garderaient le silence. Mais quand on vit qu'il continuait de demeurer dans le voisinage, on crut qu'il prenait toujours quelque intérêt aux discussions orageuses qui l'affligeaient. Alors il forma le projet d'aller au loin chercher une retraite. Une persécution directe du clergé protestant accéléra l'exécution de ce projet. Il partit pour l'Angleterre.

Dans cette partie, où figure une lettre à madame Latour, il y a une lacune indiquée par des points. J'ai consulté le manuscrit, que je n'ai pu me procurer que depuis l'impression du volume. Voici ce que j'y trouve, après ces mots, mais vous l'avez toujours : » dans les lettres faites pour être montrées, je me soutiens mieux ; mais je ne cache point ma faiblesse en vous écrivant. » J'imagine que le motif de cette suppression était de ne pas faire voir que Rousseau manquait quelquefois de courage, et que, dans certaines circonstances, il écrivait des lettres pour être montrées. Mais il est aisé de s'en convaincre en les lisant toutes, et de distinguer celles où son coeur s'épanchait sans réserve, du petit nombre de lettres qu'il savait devoir courir le monde. On peut en voir la preuve dans celle adressée à Du Peyrou, le 8 août 1765. Du reste, des suppressions de ce genre me paraissent blâmables. Rien ne dispense de dire la vérité sur celui dont la maxime était de sacrifier sa vie à la vérité : on peut éclairer de son flambeau toutes les actions de Jean-Jacques, sa morale, ses sentiments, depuis qu'il a pris la plume. On trouvera quelquefois de la faiblesse, du découragement, mais jamais de bassesse ; et quand on n'arriverait pas au résultat qu'on a la satisfaction d'obtenir, il n'en faudrait pas moins dire la vérité.

Copyright Arvensa Editions

1763 (suite)

Lettre CDVII – À Madame La Tour
Lettre CDVIII– À Marc Chapuis
Lettre CDIX– Au même
Lettre CDX– À M. Moultou
Lettre CDXI– À M.A.A
Lettre CDXII– À M. Théodore Rousseau
Lettre CDXIII– À Madame La Tour
Lettre CDXIV– À M. Moultou
Lettre CDXV– Au même
Lettre CDXVI– À M. Deluc
Lettre CDXVII– À M. de Gauffecourt
Lettre CDXVIII– À M. Usteri
Lettre CDXIX– À M. F.H Rousseau
Lettre CDXX– À M. Duclos
Lettre CDXXI– Au même
Lettre CDXXII– À M. Martinet
Lettre CDXXIII– À M. Moultou
Lettre CDXXIV– À Madame La Tour
Lettre CDXXV– À M. d'Ivernois
Lettre CDXXVI– À M.***
Lettre CDXXVII– À M.***
Lettre CDXXVIII– À M.G
Lettre CDXXIX– À M. Le prince Louis-Eugène de Wirtemberg
Lettre CDXXX– À Madame La Tour
Lettre CDXXXI– À la même
Lettre CDXXXII– À M. le prince L.E de Wirtemberg
Lettre CDXXXIII– À M. Régnault
Lettre CDXXXIV– À Madame La Tour
Lettre CDXXXV– À Madame de Luze Warney
Lettre CDXXXVI– Au prince L.E de Wirtemberg
Lettre CDXXXVII– À M. l'abbé de***

Copyright Arvensa Editions

Lettre CDXXXVIII– À Madame de B.
Lettre CDXXXIX– À M…
Lettre CDXL– À M. de Conzié
Lettre CDXLI– À M…
Lettre CDXLII– À M. le prince de Wirtemberg
Lettre CDXLIII– À M. M***
Lettre CDXLIV– À M. d'Ivernois
Lettre CDXLV– À Madame La Tour
Lettre CDXLVI– À Madame la comtesse de Boufflers
Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDVII – À Madame La Tour

À Môtiers, le 14 mai 1763.

Vous avez des peines, madame, qui ajoutent aux miennes, et moi l'on me fait vivre dans un tumulte continuel, qui ne rend peut-être que trop excusable l'inexactitude que vous avez la bonté de me reprocher. Je vous remercierais des choses vives que vous me dites là-dessus, si je n'y voyais qu'en rendant justice à ma négligence vous ne la rendez pas âmes sentiments. Mon coeur vous venge assez de mes torts avec vous pour vous épargner le soin de m'en punir, et ces torts ont pour principe un défaut, mais non pas un vice. Comment pouvez-vous me soupçonner de tiédeur au milieu des adversités que j'éprouve ? L'heureux ne sait s'il est aimé, disait un ancien poète ; et moi j'ajoute, L'heureux ne sait pas aimer. Jamais je n'eus le coeur si tendre pour mes amis que depuis que mes malheurs m'en ont si peu laissé. Croyez-m'en madame, je vous supplie ; je vous compte avec attendrissement danser petit nombre, et dans les convenances qui nous lient, j'en vois avec douleur une de trop.

Je vous avoue que je ne relis pas vos lettres depuis assez longtemps : vous concluez de là qu'elles me sont indifférentes, et c'est tout le contraire. Il faudrait, pour me juger équitablement, vous faire une idée de ma situation, et cela nous est impossible ; il faut la connaître pour la comprendre, je ne dois pas même tenter de vous l'expliquer. Je vous dirai seulement que, parmi des ballots de lettres que je reçois continuellement, feu met part des liasses qui me sont chères, et dans lesquelles les vôtres n'occupent sûrement pas le dernier rang ; mais le tout reste mêle et confondu jusqu'à ce que j'aie le loisir d'en faire le triage. Parmi les qualités que vous avez, et qui me manquent, l'esprit d'arrangement est une de celles dont la privation me cause, sinon le plus grand préjudice, au moins le plus continuel. Tous mes papiers sont pêle-mêle ; pour en trouver un. il

Copyright Arvensa Editions

faut les feuilleter tous, et je passe ma vie et à chercher et à brouiller davantage, sans qu'après mille résolutions il m'ait jamais été possible de me corn, là-dessus. Il s'agit donc de trier vos lettres, et pour cela il faut tout renverser, tout fureter ; pour mettre tout en ordre il faut commencer par tout mettre sens dessus dessous : cela demande un temps qu'on ne me laisse pas à présent, et un domicile assuré que je suis bien loin d'avoir en ce pays. Je ne prévois pas de pouvoir faire cette revue avant l'hiver, temps où la mauvaise saison forcera les importuns à me laisser quelque trêve, et où ma situation sera probablement plus stable qu'elle ne l'est à présent. C'est un temps de plaisir que je me ménage, que celui que je passerai à vous relire, et à m'arranger pour pouvoir vous relire souvent. Jusqu'à ce moment, qu'il ne dépend pas de moi d'accélérer, usez, de grâce, avec moi d'indulgence, et croyez que mon coeur n'est indifférent sur rien de ce que vous m'écrivez, quoique je ne réponde pas à tout, et même que j'en oublie quelque chose.

Quoique je fusse bien fâché de recevoir le monsieur dans vos lettres, je voudrais bien, madame, y trouver un titre, et il me semble que vous me l'aviez promis : je vous avertis que ce n'est pas de ces choses qu'il soit permis d'oublier. Il faut pourtant avouer que j'en ai oublié une, et que si vous me jugez à la rigueur cet oubli me rend indigne de la savoir ; c'est votre nom de baptême, que vous m'avez dit dans une de vos lettres, et que je rougis devant vous de ne pouvoir me rappeler. Je n'ai que cet aveu pour ma justification ; mais vous qui lisez si bien dans les coeurs, vous excuserez le mien : quand un crime de cette espèce nous rend vraiment coupable, on ne l'avoue jamais. De grâce, le joli nom de baptême ; car notez que je me souviens très bien qu'il l'est. En Vérité, vous êtes trop madame pour que je vous appelle madame plus longtemps.

Si je veux voir votre portrait ! Ah ! non seulement le voir, mais l'avoir s'il était possible. À la vérité, je suis bien éloigné d'avoir du superflu ; mais si une copie de ce précieux portrait, faite pourtant de bonne main, pouvait ne coûter que huit à dix pistoles, ce ne serait pas les prendre sur mon nécessaire, ce serait y pourvoir. Voyez ce qui se peut faire, et ce que vous pouvez permettre que je fasse Un présent d'un prix inestimable sera votre consentement ; vous sentez que ma proposition en exclut toute autre.

Je ne vous ai point envoyé, madame, d'explication ultérieure sur la terre en question ; d'abord, parce que je remis votre lettre à M. notre châtelain, qui l'envoya à M. de Bioley son beau-frère, et celui-ci l'a gardée un temps

Copyright Arvensa Editions

infini. Ensuite, je trouvai que les éclaircissements qui me furent donnés verbalement n'ajoutaient rien à ce que je vous avais déjà écrit. On consent, et l'on avait déjà consenti à toutes les consultations qui peuvent vous être utiles ; on vous prie seulement de n'en parler qu'autant qu'il convient à vos intérêts. Quant aux petites parties dont la recette est composée, elles ne causent aucun embarras, puisqu'elles s'apportent toutes au château le jour marqué, et qu'on peut affermer le tout, ou charger un receveur de ce détail. Une autre raison encore a un peu ralenti le zèle que j'avais de vous voir acquérir des possessions en ce pays ; mais cette raison ne regardant absolument que moi, ne doit rien changer à vos projets : ainsi nous en parlerons plus à loisir.

Me voilà bien en train de babiller, et tant pis pour vous, madame, car, quand je bavarde tant, je ne sais plus ce que je dis : tant pis aussi pour moi, peut-être ; j'ai peur, quand ma ferveur se réchauffe, que la vôtre ne vienne à s'attiédir. N'aurait-elle point déjà commencé ?

OBSERVATION

Madame La Tour était malheureuse avec son mari, qui avait mangé une partie de sa fortune. Pour sauver le reste elle voulait acheter une terre, et sa passion pour Rousseau la lui faisait chercher dans son voisinage.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDVIII– À Marc Chapuis

[802]

Môtiers, le 21 mai 1763.

Vous verrez, monsieur, je le présume, la lettre que j'écris à M. le premier syndic. Plaignez-moi, vous qui connaissez mon coeur, d'être forcé de faire une démarche qui le déchire. Mais après les affronts que j'ai reçus dans ma patrie, et qui ne sont ni ne peuvent être réparés, m'en reconnaître encore membre serait consentir à mon déshonneur. Je ne vous ai point écrit, monsieur, durant mes disgrâces : les malheureux doivent être discrets. Maintenant que tout ce qui peut m'arriver de bien et de mal est à peu près arrivé, je me livre tout entier aux sentiments qui me plaisent et me consolent, et soyez persuadé, monsieur, je vous supplie, que ceux qui m'attachent à vous ne s’affaibliront jamais.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDIX– Au même

Môtiers, le 26 mai 1763.

Je vois, monsieur, par la lettre dont vous m'avez honoré le 18 de ce mois, que vous me jugez bien légèrement dans mes disgrâces. Il en coûte si peu d'accabler les malheureux, qu'on est presque toujours disposé à leur faire un crime de leur malheur.

Vous dites que vous ne comprenez rien à ma démarche : elle est pourtant aussi claire que la triste nécessité qui m'y a réduit. Flétri publiquement dans ma patrie sans que personne ait réclamé contre cette flétrissure, après dix mois d'attente, j'ai dû prendre le seul parti propre à conserver mon honneur si cruellement offensé. C'est avec la plus vive douleur que je m'y suis déterminé : mais que pouvais-je faire ? Demeurer volontairement membre de l'état après ce qui s'était passé, n'était-ce pas consentir à mon déshonneur ?

Je ne comprends point comment vous m'osez demander ce que m'a fait la patrie. Un homme aussi éclairé que vous ignore-t-il que toute démarche publique faite par le magistrat est censée faite par tout l'état lorsqu'aucun de ceux qui ont droit de la désavouer ne la désavoue. Quand le gouvernement parle et que tous les citoyens se taisent, apprenez que la patrie a parlé.

Je ne dois pas seulement compte de moi aux Genevois, je le dois encore à moi-même, au public, dont j'ai le malheur d'être connu, et à la postérité, de qui je le serai peut-être. Si j'étais assez sot pour vouloir persuader au reste de l'Europe que les Genevois ont désapprouvé la procédure de leurs magistrats, ne s'y moquerait-on pas de moi ? Ne savons-nous pas, me dirait-on, que la bourgeoisie a droit de faire des représentations dans toutes les occasions où elle croit les lois lésées et où elle improuve la conduite des magistrats ? Qu'a-t-elle fait ici depuis près d'un an que vous

Copyright Arvensa Editions

avez attendu ? Si cinq ou six bourgeois seulement eussent protesté, l'on pourrait vous croire sur les sentiments que vous leur prêtez. Cette démarche était facile, légitime ; elle ne troublait point l'ordre public : pourquoi donc ne l'a-t-on pas faite ? Le silence de tous ne dément-il pas vos assertions ? Montrez-nous les signes du désaveu que vous leur prêtez. Voilà, monsieur, ce qu'on me dirait et qu'on aurait raison de me dire. On ne juge point les hommes par leurs pensées, on les juge sur leurs actions.

Il y avait peut-être divers moyens de me venger de l'outrage, mais il n'y en avait qu'un de le repousser sans vengeance ; et c'est celui que j'ai pris. Ce moyen qui ne fait de mal qu'à moi. doit-il m'attirer des reproches au lieu des consolations que je devais espérer ?

Vous dites que je n'avais pas droit l'abdication de ma bourgeoisie[803] : mais le dire n'est pas le prouver. Nous sommes bien loin de compte ; car je n'ai point prétendu demander cette abdication, mais la donner. J'ai as étudié mes droits pour les connaître, quoique je ne les aie exercés qu'une fois, et seulement pour les abdiquer. Ayant pour moi l'usage de tous les peuples, l'autorité de la raison, du droit naturel, de Grotius, de tous les jurisconsultes, et même l'aveu du Conseil, je ne suis pas obligé de me régler sur votre erreur. Chacun sait que tout pacte dont une des parties enfreint les conditions devient nul pour l'autre. Quand je devais tout à la patrie, ne me devait-elle rien ? J'ai payé ma dette, a-t-elle payé la sienne ? On n'a jamais droit de la déserter, je l'avoue : mais, quand elle nous rejette, on a toujours droit de la quitter ; on le peut dans les cas que j'ai spécifiés, et même on le doit dans le mien. Le serment que j'ai lait envers elle, elle l'a fait envers moi. En violant engagements, elle m'affranchit des miens ; et, en me les rendant ignominieux, elle me fait un devoir d'y renoncer.

Vous dites que si des citoyens se présentaient au Conseil pour demander pareille chose. vous ne seriez pas surpris qu'on les incarcérât. Ni moi non plus, je n'en serais pas surpris, parce que rien d'injuste ne doit surprendre de la part de quiconque a la force en main. Mais bien qu'une loi, qu'on n'observa jamais, défende au citoyen qui veut demeurer tel de sortir sans congé du territoire ; comme on n'a pas besoin de demander l'usage d'un droit qu'on a, quand un Genevois veut quitter tout-à-fait sa patrie pour aller s'établir en pays étranger, personne ne songe à lui en faire un crime, et on ne l'incarcère point pour cela. Il est vrai qu'ordinairement cette renonciation n'est pas solennelle, mais c'est qu'ordinairement ceux

Copyright Arvensa Editions

qui la font, n'ayant pas reçu des affronts publics, n'ont pas besoin de renoncer publiquement à la société qui les leur a faits.

Monsieur, j'ai attendu, j'ai médité, j'ai cherché longtemps s'il y avait quelque moyen d'éviter une démarche qui m'a déchiré. Je vous avais confié mon honneur, ô Genevois ! et j'étais tranquille ; mais vous avez si mal gardé ce dépôt, que vous me forcez de vous l'ôter.

Mes bons anciens compatriotes, que j'aimerai toujours malgré votre ingratitude, de grâce, ne me forcez pas, par vos propos durs et malhonnêtes, de faire publiquement mon apologie ». Épargnez-moi, dans ma misère, la douleur de me défendre à vos dépens.

Souvenez-vous, monsieur, que c'est malgré moi que je suis réduit à vous répondre sur ce ton. La vérité, dans cette occasion, n'en a pas deux. Si vous m'attaquiez moins durement, je ne chercherais qu'à verser mes peines dans votre sein. Votre amitié me sera toujours chère, je me ferai toujours un devoir de la cultiver ; mais je vous conjure, en m'écrivant, de ne pas me la rendre si cruelle, et de mieux consulter votre bon coeur. Je vous embrasse de tout le mien.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDX– À M. Moultou

Môtiers, le 4 juin 1763.

J'ai si peu de bons moments en ma vie, qu'à peine espérais-je d'en retrouver d'aussi doux (pie ceux que vous m'avez donnés. Grand merci, cher ami : si vous avez été coulent de moi, je l'ai été encore plus de vous ; cette simple vérité vaut bien vos éloges. Aimons-nous assez l'un l'autre pour n'avoir plus à nous louer.

Vous me donnez pour mademoiselle C... une commission dont je m'acquitterai mal, précisément à cause de mon estime pour elle. Le refroidissement de M.G... [804] me fait mal penser de lui ; j'ai revu son livre, il y court après l'esprit ; il s'y guinde : M. G... n'est point mon homme : je ne puis croire qu'il soit celui de mademoiselle C... qui ne sent pas son prix n'est pas digne d'elle ; mais qui l'a pu sentir, et s'en détache, est un homme à mépriser. Elle ne sait ce qu'elle veut ; cet homme la sert mieux que son propre coeur. J'aime cent fois mieux qu'il la laisse pauvre et libre au milieu de vous, que de l'emmener être malheureuse et riche en Angleterre. En vérité, je souhaite que M. G... ne vienne pas. Je voudrais me déguiser, mais je ne saurais ; je voudrais bien faire, et je sens que je gâterai tout.

Je tombe des nues au jugement de M. de Monclar. Tous les hommes vulgaires, tous les petits littérateurs sont faits pour crier toujours au paradoxe, pour me reprocher d'être outré ; mais lui que je croyais philosophe, et du moins logicien, quoi ! c'est ainsi qu'il m'a lu ! c'est ainsi qu'il me juge ! il ne m'a donc pas entendu. Si mes principes sont vrais, tout est vrai ; s'ils sont faux, tout est taux ; car je n'ai tiré que des conséquences rigoureuses et nécessaires. Que veut-il donc dire ? je n'y comprends rien. Je suis assurément comblé et honoré de ses éloges, mais autant seulement que je peux l'être de ceux d'un homme de mérite qui ne m'entend pas. Du

Copyright Arvensa Editions

reste, usez de sa lettre comme il vous plaira ; elle ne peut que m'être honorable dans le public. Mais, quoi qu'il dise, il sera toujours clair entre vous et moi qu'il ne m'entend point.

Je suis accablé de lettres de Genève. Vous ne sauriez imaginer à la fois la bêtise et la hauteur de ces lettres. Il n'y en a pas une où l'auteur ne se porte pour mon juge, et ne me cite à son tribunal pour lui rendre compte de ma conduite, un M. B….t, qui m'a envoyé toute sa procédure, prétend que je n'ai point reçu d'affront, et que le Conseil avait droit de-flétrir mon livre, sans commencer par citer l'auteur. Il me dit, au sujet de mon livre brûlé par le bourreau, que l'honneur ne souffre point du fait d'*un tiers*. Ce qui signifie (au moins si ce mot de *tiers* veut dire ici quelque chose) qu'un homme qui reçoit un soufflet d'un autre ne doit point se tenir pour insulté. J'ai pourtant, parmi tout ce fatras, reçu une lettre qui m'a attendri jusqu'aux larmes : elle est anonyme, et, par une simplicité qui m'a touché encore en me faisant rire, l'auteur a eu soin d'y renfermer le port.

Je souhaite de tout mon coeur que les choses soient laissées comme elles sont, et que je puisse jouir tranquillement du plaisir de voir mes amis à Genève, sans affaires et sans tracas ; je partirai sitôt que j'aurai reçu de vos nouvelles. Je vous manderai le jour de notre arrivée, et je vous prierai de nous louer une chaise pour partir le lendemain matin. Adieu, cher ami, mille respect à M. votre père et à madame votre épouse : elle n'a point à se plaindre, j'espère, de votre séjour à Môtiers ; si vous y avez acquis le corps d'Émile, vous y avez point perdu le coeur de Saint-Preux, et je suis bien sûr que vous aurez toujours l'un et l'autre pour elle.

Voici des lettres que j'ai reçues pour vous. Mille amitiés à M. Le Sage. Je vous embrasse de tout mon coeur.

OBSERVATION

On a. jusqu'à ce jour, ignore quelles étaient les personnes dont Rousseau parle dans cette lettre. Toutes deux ont, depuis qu'elle a été écrite, acquis une grande célébrité. Ce sont Gibbon l'historien, et mademoiselle *Curchold*, qui épousa M. Necker. La lecture des *Mémoires* de Gibbon m'a fait connaître ces noms. À. l'occasion de cette lettre il s'exprime en ces termes : » Je n'appelle point comme auteur du jugement de Jean-Jacques : mais cet homme extraordinaire que j'admire et dont j'ai pitié, aurait dû être moins prompt à condamner le caractère moral et la

Copyright Arvensa Editions

conduite d'un étranger. » En effet, le père de Gibbon ne voulut point consentir au mariage de son fils avec mademoiselle Curchold. » J'en soupirai comme amant, dit l'historien, et j'obéis comme fils. » Ainsi Gibbon et Rousseau sont d'accord sur le mérite de mademoiselle Curchold. Le second, qui ne pouvait connaître les véritables motifs de la conduite du premier, le jugea sévèrement et d'après les apparences qui le condamnaient en effet. Le livre dont parle Jean-Jacques est l'*Essai sur l'étude de la littérature,* qui parut en 1761, écrit dans notre langue. Le premier volume de l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain* ne parut que quinze ans après, en 1776. Il est douteux que Rousseau l'ait connu. Il était à la fin de sa carrière, lisait peu, et n'avait pas sous la main un livre qu'on n'avait pas encore traduit, puisqu'il ne le fut qu'en 1777. Jean-Jacques eût, sans aucun doute, réformé son jugement sur l'auteur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXI– À M.A.A

Môtiers, le. 5 juin 1763.

Voici, monsieur t la petite réponse que vous demandez aux petites difficultés qui vous tourmentent dans ma lettre à M. de Beaumont[805].

1° Le christianisme n'est que le judaïsme expliqué et accompli. Donc les apôtres ne transgressaient point les lois des Juifs quand ils leur enseignaient l'Évangile : mais les Juifs les persécutèrent, parce qu'ils ne les entendaient pas, ou qu'ils feignaient de ne les pas entendre : ce n'est pas la seule fois que le cas est arrivé.

2° J'ai distingué les cultes ou la religion essentielle se trouve, et ceux où elle ne se trouve pas. Les premiers sont bons, les autres mauvais ; j'ai dit cela. On n'est obligé de se conformer à la religion particulière de l'état, et il n'est même permis de la suivre, que lorsque la religion essentielle s'y trouve, comme elle se trouve, par exemple, dans diverses communions chrétiennes, dans le mahométisme, dans le judaïsme ; mais dans le paganisme, c'était autre chose ; comme très évidemment la religion essentielle ne s'y trouvait pas, il était permis aux apôtres de prêcher contre le paganisme, même parmi les païens, et même malgré eux.

3° Quand tout cela ne serait pas vrai, que s'ensuivrait-il ? Bien qu'il ne soit pas permis aux membres de l'état d'attaquer de leur chef la foi du pays, il ne s'ensuit point que cela ne soit pas permis à ceux à qui Dieu l'ordonne expressément. Le catéchisme vous apprend que c'est le cas de la prédication de l'Évangile. Parlant humainement, j'ai dit le devoir commun des hommes ; mais je n'ai point dit qu'ils ne dussent point obéir, quand Dieu a parlé. Sa loi peut dispenser d'obéir aux lois humaines ; c'est un principe de votre foi que je n'ai point combattu. Donc en introduisant une religion étrangère sans la permission du souverain, les apôtres n'étaient point coupables. Cette petite réponse est, je pense, à votre portée, et je

Copyright Arvensa Editions

pense qu'elle suffit.

Tranquillisez-vous donc, monsieur, je vous prie, et souvenez-vous qu'un bon chrétien, simple et ignorant, tel que vous m'assurez être, devrait se borner à servir Dieu dans la simplicité de son coeur, sans s'inquiéter si fort des sentiments d'autrui.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXII– À M. Théodore Rousseau

[806]

Môtiers, le 5 juin 1763

Je vous aurais envoyé sur-le-champ, mon très cher cousin, la copie que vous me demandez, de ma lettre à M. le premier syndic, si je n'eusse été informé que cette lettre était publique à Genève, peu de jours après sa réception, de sorte que je ne puis douter que vous n'en ayez en communication peu de temps après l'envoi de la vôtre Si cependant cela n'était pas, demandez-en communication à M. Chappuis ou à M. Deluc ; ils ne vous la refuseront sûrement pas. Tout le monde me demande des copies de mes lettres, sans songer que je n'ai point de secrétaire, et que quand je passerais ma vie à faire des copies, je ne suffirais pas à la curiosité du public. Votre cas, mon cher cousin est très différent, et j'en fais bien la distinction : aussi si je pouvais présumer que vous n'eussiez pas déjà celle que vous me demandez, vous la ferais-je à l'instant. Mais je suis assuré que ce serait un soin superflu.

Il me semble que vous vous exprimez avec moi en termes peu convenables sur la triste démarche que j'ai été obligé de faire pour la défense de mon honneur, chargé par le Conseil d'une flétrissure publique, contre laquelle personne n'a réclamé et à laquelle ce serait consentir que de rester volontairement membre de l'état où je l'ai reçue. Vous devez sentir et plaindre mon affliction dans une démarche nécessaire qui me déchire : mais quel droit avez-vous de me supposer irrité lorsque je ne fais du mal qu'à moi ? Vous dites que c'est un coup sanglant pour mes parents ; et tout au contraire, c'est un soin cruel, mais indispensable que je devais à ma personne, à mon nom, à ceux qui le portent ainsi que moi. Si j'étais capable de boire des affronts sans m'en défendre, c'est alors que ma famille aurait droit de se plaindre de l'avilissement qu'elle partagerait avec

Copyright Arvensa Editions

moi. J'attendais de vous des remerciements pour n'avoir pas laissé déshonorer votre nom. J'espérais du moins que vous me plaindriez dans mes malheurs. Dispensez-vous, je vous prie, à l'avenir de me faire des reproches injustes et déraisonnables que je n'ai sûrement pas mérités. Du reste, soyez persuadé, mon cher cousin, qu'en renonçant à ma patrie je n'ai point renoncé à ma famille : elle me sera toujours chère. Et mon cher cousin Théodore doit être assuré de trouver toujours en moi un bon parent et ami qui ne l'oubliera jamais. Je vous embrasse de tout mon coeur.

OBSERVATION

On voit que les parents de Rousseau blâmaient l'abdication qu'il avait faite du titre de citoyen. Plusieurs de ses compatriotes lui ont adressé des reproches pareils.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXIII– À Madame La Tour

À Môtiers, le 17 juin 1763.

Quel silence ! quel temps j'ai choisi pour le garder ! O cette charmante Marianne ! Que pensera-t-elle, que dira-t-elle maintenant de celui qu'elle a honoré du précieux nom d'ami, et qui, pour prix de ce bienfait, se tait avec elle depuis six semaines ? Quand je pense combien je suis coupable, la plume me tombe des mains, et je n'ai pas le front de continuer d'écrire. Il le faut cependant, pour ne pas aggraver le crime par le repentir. Soyez donc aussi clémente qu'aimable ; acceptez ma contrition. Je ne mérite grâce qu'en un seul point, mais tel qu'il suffira pour l'obtenir de vous, je l'espère : c'est que je sens tout mon crime, et ne cherche point à l'excuser.

En vérité, je suis bien heureux que vous soyez si bonne ; car, si vous vouliez ne pas l'être, vous auriez de terribles manières de tirer sur les gens. *Il n'y a pas jusqu'à l'exactitude de l'adresse qui ne m'ait été jusqu'à l'âme*. C'est une bombe que cela, douce Marianne, et je m'en sens d'autant plus écrasé, que je ne l'ai que trop attirée. Ce qu'il y a de plus humiliant pour moi est qu'à présent même elle m'échappe encore, cette adresse, qui m'est pourtant si chère, et qu'il faudra qu'avant d'envoyer cette lettre j'aille passer trois heures à la rechercher dans un plein coffre de papiers qui me sont tous aussi importants, mais non pas aussi chers que vos lettres. Malgré cela, si vous lisiez dans mon coeur, vous le verriez plein de sentiments pour vous, dont l'effet peut aller plus loin que de mettre exactement une adresse.

Vous ne voulez pas me laisser échapper sur la petite chose que je disais me déplaire en vous. Il faut pourtant que vous me fassiez grâce encore sur ce point ; car il m'est impossible de vous satisfaire, et vous seriez bien étonnée si je vous en disais la raison. Qu'il vous suffise, je vous supplie, d'être sûre comme vous devez l'être, puisque c'est la vérité, que cette

Copyright Arvensa Editions

petite chose, si jamais elle a existé, n'existe plus ; que de toutes les choses que je connais de vous, il y en a mille qui m'enchantent, et pas une qui me déplaise, surtout depuis que vous n'exigez plus, dans notre commerce, l'exactitude qu'il m'est impossible d'y mettre ; mais j'avoue que si la vôtre se relâche, je me voudrai bien du mal de n'oser vous rien reprocher.

Je ne l'aurai donc point, le portrait de cette charmante Marianne ! elle l'a ainsi décidé. Je vous avoue pourtant que la raison sur laquelle vous me refusez la permission de le faire copier m'aurait fait rire, si le refus m'eût moins fâché. Un pauvre barbon malade et sec comme moi doit être bien fier de n'être pas pour vous un homme sans conséquence : mais puisque j'en porte les charges, j'en devrais bien avoir aussi les droits.

Il est vrai, madame, que, selon la loi, les catholiques ne peuvent pas acquérir des terres dans le canton de Berne ; mais on m'assure que les permissions ne sont pas difficiles à obtenir ; et, en effet, il y en a divers exemples, du moins à ce qu'on me dit ; car, pour moi, je n'en connais pas. J’ai écrit dans le canton même pour avoir des éclaircissements plus sûrs ; mais je n'ai pas encore de réponse. Pour moi, si cette acquisition ne-peut se faire, j'en serai bientôt consolé, puisque, si ma santé me le permet, je suis déterminé à quitter ce pays, et que si elle ne me le permet pas, je ne serais pas en état d'y profiter de votre voisinage. Milord Maréchal a pris tout de bon son parti, et va en Écosse, où je l’irai joindre sitôt que je serai en état de supporter le voyage ; ce que malheureusement je ne saurais à présent, sans quoi je serais déjà parti pour la Hollande, ou il m'a marqué qu'il m'attendait quelques jours. Malgré mon dépérissement je ne puis renoncer à la douce espérance d’aller enfin passer le reste de ma vie en paix entre George Keith et David Hume.

Bonjour, belle Marianne, je Voudrais bien qu'au lieu d'habiter le quartier du Palais-Royal, vous habitassiez la ville d'Aberdeen[807] ; j'aurais du moins quelque espoir de vous y voir un jour.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXIV– À M. Moultou

Môtiers-Travers, ce lundi 27 juin 1763.

Je suis en peine de vous, mon cher Moultou ; seriez-vous malade ? Je le demande à tout le monde, et ne puis avoir de réponse. Vous qui étiez si exact à m'écrire dans les autres temps, comment vous taisez-vous dans la circonstance présente ? ce silence a quelque chose d'alarmant.

Je viens de recevoir une lettre de M. Marc Chappuis, dans laquelle il me parle ainsi : » Vous avez envoyé dans cette ville copie de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 26 mai dernier... Cette copie, que je n'ai point vue, est tronquée, à ce que m'a assuré M. Moultou, qui m'est venu demander lecture de l'original. »

Cet étrange passage demande explication. Je l'attends de vous, mon cher Moultou ; et ce n'est qu'après avoir reçu votre réponse que je ferai la mienne à M. Chappuis. M. de Sautera vous fait mille amitiés ; recevez les respects de mademoiselle Le Vasseur et les embrassements de votre ami.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXV– Au même

Môtiers-Travers, ce 7 juillet 1763.

Votre avis est honnête et sage. J'y reconnais la voix d'un ami : je vous remercie, et j'en profite. Mais avec aussi peu de crédit à Genève, que puis-je faire pour m'y faire écouter, surtout dans une affaire qui n'est pas tellement la mienne qu'elle ne soit aussi celle de tous ? Renoncer, au moins pour ma part, à l'intérêt que j'y puis avoir, en déclarant nettement, comme je le fais aujourd'hui, qu'à quelque prix que ce soit je n'accepterai jamais la restitution de ma bourgeoisie, et que je ne rentrerai jamais dans Genève. J'ai fait serment de l'un et de l'autre : ainsi me voilà lié sans retour ; et tout ce qu'on peut faire pour me rappeler est par conséquent inutile et vain. J'écris de plus à Deluc une lettre très forte, pour l'engager à se retirer ; j'en écris autant à mon cousin Rousseau. Voilà tout ce que je puis faire ; et je le fais de très bon coeur : rien de plus ne dépend de moi. L'interprétation qu'on donne à ma lettre à Chappuis est aussi raisonnable que si, lorsque j'ai dit *non*, l'on en concluait que j'ai voulu dire *oui*. Voulez-vous que je me défende devant des fourbes ou des stupides ? Je n'ai jamais rien su dire à ces gens-là, et je ne veux pas commencer. Ma conduite est, ce me semble, uniforme et claire ; pour l'interpréter il ne faut que du bon sens et un coeur droit. Adieu, cher Moultou. J'aurais bien quelque chose à vous représenter sur ce que vous avez dit à Chappuis, que j'avais tronqué la copie de sa lettre ; car, quoique cela ait été dit à bonne intention, il ne faut pas déshonorer ses amis pour les servir[808]. Vous m'avouez, à la vérité, que cette copie n'est point tronquée ; mais il croit, lui, qu'elle l'est : il le doit croire, puisque vous le lui avez dit, et il part de là pour me croire et me dire un homme capable de falsification. Il ne me parait pas avoir si grand tort, quoiqu'il se trompe.

Au reste, quoi que vous en puissiez dire, je ne lui écrirai point comme à

Copyright Arvensa Editions

mon ami, puisque je sais qu'il ne l'est pas. J'écris à M. de Gauffecourt. O ce respectable Abauzit ! je suis donc condamné à ne le revoir jamais ! Ah ! je me trompe ; j'espère le revoir dans le séjour des justes ! En attendant que cette commune patrie nous rassemble, adieu, mon ami.

Le pauvre baron est parti en me chargeant de mille choses pour vous. Je suis resté seul, et dans quel moment !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXVI– À M. Deluc

Môtiers, le 7 juillet 1763.

Je crains, mon cher ami, que votre zèle patriotique n'aille un peu trop loin dans cette occasion, et que votre amour pour les lois n'expose à quelque atteinte la plus importante de toutes, qui est le salut de l'état. J'apprends que nous et vos dignes concitoyens méditez de nouvelles représentations ; et la certitude de leur inutilité me fait craindre qu'elles ne compromettent enfin vis-à-vis les uns des autres, ou la bourgeoisie, ou les magistrats. Je ne prétends pas me donner dans cette affaire une importance qu'au surplus je ne tiendrais que de mes malheurs : je sais que vous avez à redresser des griefs qui, bien que relatifs à de simples particuliers, blessent la liberté publique. Mais, soit que je considère cette démarche relativement à moi, ou relativement au corps de la bourgeoisie, je la trouve également inutile et dangereuse ; et j'ajoute même que la solidité de vos raisons tournera toute à votre commun préjudice, en ce qu'ayant mis en poudre les sophismes de sa réponse, vous forcerez le Conseil à ne pouvoir plus répliquer que par un sec *Il n'y a lieu*, et par conséquent de rentrer, par le fait, en possession de son prétendu droit négatif, qui réduirait à rien celui que vous avez de faire des représentations. Que si, après cela, vous vous obstinez à poursuivre le redressement des griefs (que très certainement vous n'obtiendrez point), il ne vous reste plus qu'une seule voie légitime, dont l'effet n'est rien moins qu'assuré, et qui, donnant atteinte à votre souveraineté, établirait une planche très dangereuse, et serait un mal beaucoup pire que celui que vous voulez réparer.

Je sais qu'une famille intrigante et rusée [809], s'étayant d'un grand crédit au-dehors, sape à grands coups les fondements de la république, et que ses membres, jongleurs adroits et gens à deux envers, mènent le

Copyright Arvensa Editions

peuple par l'hypocrisie et les grands par l'irréligion. Mais vous et vos concitoyens devez considérer que c'est vous-mêmes qui l'avez établie ; qu'il est trop tard pour tenter de l'abattre, et qu'en supposant même un succès qui n'est pas à présumer, vous pourriez vous nuire encore plus qu'à elle, et vous détruire en l'abaissant. Croyez-moi, mes amis, laissez-la faire ; elle touche à son terme, et je prédis que sa propre ambition la perdra, sans que la bourgeoisie s'en mêle. Ainsi, par rapport à la république, ce que vous voulez faire n'est pas utile en ce moment ; le succès est impossible, ou serait funeste, et tout reprendra son cours naturel avec le temps.

Par rapport à moi, vous connaissez ma manière de penser, et M d'Ivernois, à qui j'ai ouvert mon coeur à son passage ici, vous dira, comme je vous l'ai écrit, et à tous mes amis, que, loin de désirer en cette circonstance des représentations, j’aurais voulu qu'elles n'eussent point été faites, et que je désire encore plus qu'elles n'aient aucune suite. Il est certain, comme je l'ai écrit à M. Chappuis, qu'avant ma lettre à M. Favre, des représentations de quelques membres de la bourgeoisie, suffisant pour marquer qu'elle improuvait la procédure, et mettant par conséquent mou honneur à couvert, eussent empêché une démarche que je n'ai faite que par force, avec douleur, et quand je ne pouvais plus m'en dispenser sans consentir à mon déshonneur ; mais une lois faite, et mon parti pris, cette démarche ne me laissant plus qu'un tendre souvenir de mes anciens compatriotes, et un désir sincère de les voir vivre en paix, toute démarche subséquente, et relative à celle-là, m'a paru déplacée, inutile ; et je ne l'ai ni désirée ni approuvée. J'avoue toutefois que vos représentations m'ont été honorables, en montrant que la procédure faite contre moi était contraire aux lois, et improuvée par la plus saine partie de l'état. Sous ce point de vue, quoique je n'aie point acquiescé à ces représentations, je ne puis en être fâché. Mais tout ce que vous ferez de plus maintenant n'est propre qu'à en détruire le bon effet, et à faire triompher mes ennemis et les vôtres, en criant que vous donnez à la vengeance ce que vous ne donnez qu'au maintien des lois.

Je vous conjure donc, mon vertueux ami, par votre amour pour la patrie et pour la paix, de laisser tomber cette affaire, on même d'en abandonner ouvertement la poursuite, au moins pour ce qui me regarde, afin que votre exemple entraîne ceux qui vous honorent de leur confiance, et que les griefs d'un particulier qui n'est plus rien à l'état n'en troublent point le repos. Ne soyez en peine, ni du jugement qu'on portera de cette retraite, ni

Copyright Arvensa Editions

du préjudice qu'en pourrait souffrir la liberté. La réponse du Conseil, quoique tournée avec toute l'adresse imaginable, prête le flanc de tant de côtés, et vous donne de si grandes prises, qu'il n'y a point d'homme un peu au fait qui ne sente le motif de votre silence, et qui ne juge que vous vous taisez pour avoir trop à dire. Et quant à la lésion des lois, comme elle en deviendra d'autant plus grande qu'on en aura plus vivement poursuivi la réparation sans l'obtenir, il vaut mieux fermer les yeux dans une occasion où le manteau de l'hypocrisie couvre les attentats contre la liberté, que de fournir aux usurpateurs le moyen de consommer, au nom de Dieu, l'ouvrage de leur tyrannie.

Pour moi, mon cher ami, quelque disposé que je fusse à me prêter à tout ce qui pouvait complaire à mes anciens concitoyens „ et à reprendre avec joie un titre qui me fut si cher, s'il meut été restitué de leur gré, d'un commun accord, et d'une manière qui me l'eût pu rendre acceptable, vos démarches, en cette occasion, et les maux qui peuvent en résulter, me forcent à changer de résolution sur ce point, et à en prendre une dont, quoi et à en prendre une dont, quoiqu'il arrive, rien ne me fera départir. Je vous déclare donc, et j'en ai fait le serment, que de mes jours je ne remettrai le pied dans vos murs, et que, content de nourrir dans mon coeur les sentiments d'un vrai citoyen de Génère, je n'en reprendrai jamais le titre : ainsi toute démarche qui pourrait tendre à me le rendre est inutile et vaine. Après avoir sacrifié mes droits les plus chers à l'honneur, je sacrifie aujourd'hui mes espérances à la paix. Il ne me reste plus rien à faire. Adieu.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXVII– À M. de Gauffecourt

Môtiers, le 7 juillet 1763.

J'apprends, cher papa, que vous êtes à Genève, et cela redouble mon regret de ne pouvoir passer dans cette ville, comme je comptais faire, après toutes ces tracasseries, pour aller à Chambéry voir mes anciens amis. Forcé de renoncer à ma bourgeoisie, pour ne pas consentir à mon déshonneur, j'aurais passé comme un étranger ; et avec quel plaisir j'eusse oublié, dans les bras du cher Gauffecourt, tous les maux qu'on rassemble sur ma tête ! Mais les démarches tardives et déplacées de la bourgeoisie, et l'étrange réponse du Conseil, me for cent, de peur d'attiser le feu par ma présence, à m'abstenir d'un voyage que je voulais faire en paix. Après s'être tu quand il fallait parler, on parle quand il faut se taire et que tout ce qu'on peut dire n'est plus bon à rien.

L'affection que j'aurai toujours pour ma patrie me fait désirer sincèrement que tout ceci, qui s'est fait contre mon gré, n'ait aucune suite, et je l'ai écrit à mes amis. Mais ne m'ayant ni défendu dans mon malheur, ni consulté dans leur démarche, auront-ils plus d'égard à mes représentations, qu'ils n'en eurent à mes intérêts lorsqu'ils n'étaient que ceux des lois et les leurs ? Dans le doute de mon crédit sur leur esprit, j'ai pris le dernier parti que je devais prendre, en leur déclarant que, quoi qu'il arrivât, et quoi qu'ils fissent, je ne reprendrais jamais le titre de leur citoyen[810], et ne rentrerais jamais dans leurs murs. C'est à quoi je suis aussi très déterminé, et c'est le seul moyen qui me restait d'assoupir toute cette affaire, autant du moins que mon intérêt y peut influer. Ce serait j'en conviens, me donner une importance bien ridicule, si on ne l'eût rendue nécessaire, et dont je ne saurais d'ailleurs être fort vain, puisque je ne la dois qu'à mes malheurs. Ainsi, rien ne manque à mes sacrifices. Puissent-ils être aussi utiles que je les fais de bon coeur, quoique déchiré !

Copyright Arvensa Editions

Ce qui m'afflige le plus dans cette résolution, est l'impossibilité où elle me mot d'embrasser jamais mes amis à Genève, ni vous par conséquent qui êtes le plus ancien de tous. Faut-il donc renoncer pour toujours à cet espoir ? Cher papa, j'espère que votre santé raffermie ne rend plus les bains d'Aix nécessaires ; mais jadis c'était pour voua un voyage de plaisir plus que de besoin. S'il pouvait l'être encore, quelle consolation ce serait pour moi d'aller vous voir ! Je crois que je mourrais de joie en nous serrant dans mes bras. Je traverserais le lac, le Chablais, le Faucigny, pour vous aller joindre. L'amitié me donnerait des forces ; la peine ne me coûterait rien.

O, dit que les jongleurs ont acheté Marc Chapuis avec votre emploi. Je les trouve bien prodigues dans leurs emplettes. Il est vrai que celle-là se fait à vos dépens, et c'est tout ce qui m'en fâche. Assurément, si je n'ai pas une belle statue, ce ne sera pas la faute des jongleurs ; ils se tourmentent furieusement pour en élever le piédestal. Donnez-moi de vos nouvelles. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXVIII– À M. Usteri

PROFESSEUR À ZURICH.

Sur le chapitre VIII du dernier livre du CONTRAT SOCIAL

Môtiers, 15 juillet 1763.

Quelque excède que je sois de disputes et d'objections, et quelque répugnance que j'aie d'employer à ces petites guerres le précieux commerce de l'amitié, je continue à répondre à vos difficultés, puisque vous l'exigez ainsi. Je vous dirai donc, avec ma franchise ordinaire, que vous ne me paraissez pas avoir bien saisi l'état de la question. La grande société, la société humaine en général, est fondée sur l'humanité, sur la bienfaisance universelle. Je dis et j'ai toujours dit que le christianisme est favorable à celle-là.

Mais les sociétés particulières, les sociétés politiques et civiles ont un tout autre principe ; ce sont des établissements purement humains, dont par conséquent le vrai christianisme nous détache comme de tout ce qui n'est que terrestre. Il n'y a que les vices des hommes qui rendent ces établissements nécessaires, et il n'y a que les passions humaines qui les conservent. Otez tous les vices à vos chrétiens, ils n'auront plus besoin de magistrats ni de lois ; ôtez-leur toutes les passions humaines, le lien civil perd à l'instant tout son ressort : plus d'émulation, plus de gloire, plus d'ardeur pour les préférences. L'intérêt particulier est détruit ; et, faute d'un soutien convenable, l'état politique tombe en langueur.

Votre supposition d'une société politique et rigoureuse de chrétiens, tous parfaits à la rigueur, est donc contradictoire ; elle est encore outrée quand vous n'y voulez pas admettre un seul homme injuste, pas un seul usurpateur. Sera-t-elle plus parfaite que celle des apôtres ? et cependant il s'y trouva un Judas... Sera-t-elle plus parfaite que celle des anges et le diable, dit-on, en est sorti. Mon cher ami, vous oubliez que mis chrétiens

Copyright Arvensa Editions

seront des hommes r et que la perfection que je leur suppose est celle que peu ! comporter l'humanité. Mon livre n’est pas fait pour les dieux.

Ce n’est pas tout. Vous donnez à vos citoyens un tact moral, une finesse exquise : et pourquoi ? parce qu'ils sont bons chrétiens. Comment ! nul ne peut être bon chrétien à votre compte sans être un La Rochefoucauld, un La Bruyère ? À quoi pensait donc notre maître, quand il bénissait les pauvres en esprit ? Cette assertion-là, premièrement, n'est pas raisonnable, puisque la finesse du tact moral ne s'acquiert qu'à force de comparaisons, et s'exerce même infiniment mieux sur les vices que l’on cache que sur les vertus qu'on ne cache point. Secondement, cette même assertion est contraire à toute expérience, et Ion voit constamment que c'est dans les plus grandes villes, chez les peuples les plus corrompus qu'on apprend à mieux pénétrer dans les coeurs, à mieux observer les hommes, à mieux interpréter leurs discours par leurs sentiments, à mieux distinguer la réalité de l'apparence. Nierez-vous qu'il n'y ait d'infiniment meilleurs observateurs moraux à Paris qu'en Suisse ? ou conclurez-vous de là qu'on vit plus vertueusement à Paris que chez vous ?

Vous dites que vos citoyens seraient infiniment choqués de la première injustice. Je le crois ; mais, quand ils la verraient, il ne serait plus temps d’y pourvoir, et d'autant mieux qu'ils ne se permettraient pas aisément de mal penser de leur prochain, ni de donner une mauvaise interprétation à ce qui pourrait en avoir une bonne. Cela serait trop contraire à la charité. Vous n'ignorez pas que les ambitieux adroits se gardent bien de commencer par des injustices ; au contraire, ils n'épargnent rien pour gagner d'abord la confiance et l'estime publique par la pratique extérieure de la vertu ; ils ne jettent le masque et ne frappent les grands coups que quand leur partie est bien liée, et qu'on n'en peut plus revenir. Cromwell ne fut connu pour un tyran qu'après avoir passé quinze ans pour le vengeur des lois et le défenseur de la religion.

Pour conserver votre république chrétienne, vous rendez ses voisins aussi justes qu'elle : à la bonne heure ; je conviens qu'elle se défendra toujours assez bien pourvu qu'elle ne soit point attaquée. À l'égard du courage que vous donnez à ses soldats, par le simple amour de la conservation, c'est celui qui ne manque à personne. Je lui ai donné un motif encore plus puissant sur des chrétiens, savoir, l'amour du devoir. Là-dessus, je crois pouvoir, pour toute réponse, vous renvoyer à mon livre, où ce point est bien discuté. Comment ne voyez-vous pas qu'il n'y a que de

Copyright Arvensa Editions

grandes passions qui fassent de grandes choses ? Qui n'a d'autre passion que celle de son salut ne fera jamais rien de grand dans le temporel. Si Mutius Scaevola n'eût été qu'un saint, croyez-vous qu'il eût fait lever le siège de Rome ? Vous me citerez peut-être la magnanime Judith. Mais nos chrétiennes hypothétiques, moins barbarement coquettes, n'iront pas je crois séduire leurs ennemis, et puis coucher avec eux pour les massacrer durant leur sommeil

Mon cher ami, je n'aspire pas à vous convaincre. Je sais qu'il n'y a pas deux têtes organisées de même, et qu'après bien des disputes, bien des objections, bien des éclaircissements, chacun finit toujours par rester dans son sentiment comme auparavant. D'ailleurs, quelque philosophe que vous puissiez être, je sens qu'il faut toujours un peu tenir à l'état. Encore une fois, je vous réponds parce que vous le voulez ; mais je ne vous estimerai pas moins pour ne pas penser comme moi. J'ai dit mon avis au public, et j'ai cru le devoir dire, en choses importantes et qui intéressent l'humanité. Au reste, je puis m'être trompé toujours ; et je me suis trompé souvent sans doute. J'ai dit mes raisons ; c'est au public, c'est à nous à les peser, à les juger, à choisir. Pour moi, je n'en sais pas davantage, et je trouve très bon que ceux qui ont d'autres sentiments les gardent, pourvu qu'ils me laissent en paix dans le mien.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXIX– À M. F.H Rousseau

[811]

Juillet 1763.

Une absence de quelques jours m'a empêché, mon très cher cousin, de répondre plus tôt à votre lettre, et de vous marquer mon regret sur la perte de mon cousin votre père. Il a vécu en homme d'honneur, il a supporté la vieillesse avec courage, et il est mort en chrétien. Une carrière ainsi passée est digne d'envie : puissions-nous, mon cher cousin, vivre et mourir comme lui !

Quant à ce que vous me marquez des représentations qui ont été faites à mon sujet, et auxquelles vous avez concouru, je reconnais, mon cher cousin, dans cette démarche le zèle d'un bon parent et d'un digne citoyen ; mais j'ajouterai qu'avant été faites à mon insu, et dans un temps où elles ne pouvaient plus produire aucun effet utile, il eût peut-être été mieux qu'elles n'eussent point été faites, ou que mes amis et parents n'y eussent point acquiescé. J'avoue que l'affront reçu par le Conseil est pleinement réparé par le désaveu authentique de la plus saine partie de l'état :, mais comme il peut naître de cette démarche des semences de mésintelligence, auxquelles, même après ma retraite, je serais au désespoir d'avoir donné lieu, je vous prie, mon cher cousin, vous et tous ceux qui daignent s'intéresser à moi, de vouloir bien, du moins pour ce qui me regarde, renoncer à la poursuite de cette affaire, et vous retirer du nombre des représentants. Pour moi, content d'avoir fait en toute occasion mon devoir envers ma patrie autant qu'il a dépendu de moi, j'y renonce pour toujours, avec douleur, niais sans balancer ; et afin que le désir de mon rétablissement n'y trouble jamais la paix publique, je déclare que, quoi qu'il arrive, je ne reprendrai de mes jours le titre de citoyen de Genève, ni ne rentrerai dans ses murs. Croyez que mon attachement pour mon pays

Copyright Arvensa Editions

ne tient ni aux droits, ni au séjour, ni au titre, mais à des noeuds que rien ne saurait briser ; croyez aussi, mon très cher cousin, qu'en cessant d’être votre concitoyen, je n'en reste pas moins pour la vie-votre bon parent et véritable ami.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXX– À M. Duclos

[812]

Môtiers, le 30 juillet 1763

Bien arrivé, mon cher philosophe. Je prévoyais votre jugement sur l'Angleterre. Pour des yeux comme les vôtres, l'es hommes sont les mêmes par tout pays ; les nuances qui les distinguent sont trop superficielles, le fond de l'étoffe domine toujours. Tout comparé, vous vous décidez pour votre pays : ce choix est naturel. Après y avoir passé les plus belles années de ma vie j'en ferais de bon coeur autant. Je crois pourtant qu'en général j'aimerais mieux que mon ami fût Anglais que Français. J'avais beaucoup d'amis en France ; mes disgrâces sont venues, et j'en ai conservé deux. En Angleterre, j'en aurais eu moins peut-être, mais je n'en aurais perdu aucun.

J'ai fait pour mon pays ce que j'ai fait pour mes amis. J'ai tendrement aimé ma patrie, tant que j'ai cru en avoir une. À l'épreuve, j'ai trouvé que je me trompais. En me détachant d'une chimère, j'ai cessé d'être un homme à visions ; voilà tout. Vous voudriez que je fisse un manifeste ; c'est supposer que j'en ai besoin. Cela me paraît bizarre qu'il faille toujours me justifier de l'iniquité d'autrui, et que je suis toujours coupable, uniquement parce que je suis persécuté. Je ne vis point dans le monde, je n'y ai nulle correspondance, je ne sais rien de ce qui s'y dit. Mes ennemis y sont à leur

Copyright Arvensa Editions

aise ; ils savent bien que leurs discours ne me parviennent pas. Me voilà donc, comme à l'inquisition, forcé de me défendre sans savoir de quoi je suis accusé.

En parlant de la renonciation à ma bourgeoisie vous dites que beaucoup de citoyens ont réclamé en ma faveur ; que j'avais donc des exceptions à faire. Entendons-nous, mon cher philosophe : les réclamations dont vous parlez n'ayant été faites qu'après ma démarche, ne pouvaient pas me fournir un motif pour m'en abstenir. Cette démarche n'a point été précipitée, elle n'a été faite qu'après dix mois d'attente, durant lesquels personne n'a dit un mot en public, si ce n'est contre moi. Alors le consentement de tous étant présumé de leur silence, rester volontairement membre d'un état où j'avais été flétri, n'était-ce pas consentir moi-même à mon déshonneur ? Et me restait-il une voie plus honnête, plus juste, plus modérée de protester contre cette injure, que de me retirer paisiblement de la société où elle m'avait été faite ?Nos lois les plus précises ayant été, de toutes manières, foulées aux pieds à mon égard, à quoi pouvais-je rester engagé de mon côté, lorsque les liens de la patrie n'étaient plus rien envers moi que ceux de l'ignominie, de l'injustice et de la violence ?

Cette retraite fit ouvrir les yeux à la bourgeoisie elle sentit son tort, elle en eut honte ; et. selon le retour ordinaire de l'amour-propre, pour s'en disculper, elle tâcha de me l'imputer. On m'écrivit des lettres-de reproches. En réponse, j'exposai mes raisons : elles étaient sans réplique. On voulut trop tard réparer la faute et revenir sur une chose faite. On n'avait rien dit quand il fallait parler ; on parla quand il ne restait qu'à se taire, et que tout ce qu'on pouvait dire n'aboutissait plus à rien. La bourgeoisie fit des représentations, le Conseil les éluda par des réponses dont l'adresse ne put sauver le ridicule : mais il y a longtemps qu'on s'est mis au-dessus des sifflets. La bourgeoisie voulut insister ; les esprits s'échauffaient, la mésintelligence allait devenir brouillerie, et peut-être pis. Je vis alors qu'il me restait quelque chose à faire. Mes amis savaient que, toujours attaché par le coeur à mon pays, je reprendrais avec joie le titre auquel j'avais été forcé de renoncer, lorsque d'un commun accord il me serait convenablement rendu. Le désir de mon rétablissement paraissait être le seul motif de leur démarche ; il fallait leur ôter cette source de discorde. Pour leur faire abandonner la poursuite d'une affaire qui pouvait les mener trop loin, je leur ai donc déclaré que jamais, quoi qu'il arrivât je ne

Copyright Arvensa Editions

rentrerais dans leurs murs ; que jamais je ne reprendrais la qualité de leur concitoyen, et qu'ayant confirmé par serment cette résolution, je n'étais plus le maître d'en changer. Comme je n'ai voulu conserver aucune correspondance suivie à Genève, j'ignore absolument ce qui s'y est passé depuis ce temps-là : mais voilà ce que j'ai fait. Après avoir sacrifié mes droits les plus chers à mon honneur outragé, j'ai sacrifié à la paix mes dernières espérances. Tels sont mes torts dans cette affaire ; je ne m'en connais point d'autres.

Vous voudriez, dites-vous, que je fisse voir à tout le monde comment, étant mal avec beaucoup de gens, je devrais être bien avec tous : mais je serais fort embarrassé moi-même de dire pourquoi je suis mal avec quelqu'un ; car je défie qui que ce soit au monde d'oser dire que je lui aie jamais fait ou voulu le moindre mal. Ceux qui me persécutent ne me persécutent que pour le seul plaisir de nuire : ceux qui me haïssent ne peuvent me haïr qu'à cause du mal qu'ils m'ont fait. Ils se complaisent dans leur ouvrage ; ils ne me pardonneront jamais leur propre méchanceté. Or, qu'ils fassent donc tout à leur aise ; bientôt je pourrai les mettre au pis. Cependant ils auront beau m'accabler de maux, il leur en reste un pour ma vengeance que je leur défie de me faire éprouver ; c'est le tourment de la haine, avec lequel je les tiens plus malheureux : que moi. Voilà tout ce que je puis dire sur ce chapitre. Au reste, j'ai passé cinquante ans de ma vie sans apprendre à faire mon apologie ; il est trop tard pour commencer.

M. Cramer n’est point du Conseil. Il est le libraire, même l'ami de M. de Voltaire ; et l'on sait ce que sont les amis de Voltaire-par rapport à moi ; du reste, je ne le connais point du tout. Je sais seulement qu'en général tous les Genevois du grand air me haïssent, mais qu’ils savent se plier aux goûts de ceux qui leur parlent. Ils ont soin de ne pas perdre leurs coups en l'air ; ils ne les lâchent que quand ils portent

Me voici au bout de mon papier et de mon bavardage sans avoir pu vous parler de vous.

Une réflexion bien simple, mon cher philosophe, et je finis. Je vous ai tendrement aimé dans les jours brillants de ma vie, et vous savez que l’adversité n'endurcit pas le coeur. Je vous embrasse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXXI– Au même

Môtiers, le 1er août.

Depuis ma lettre écrite, ma situation physique a tellement empiré et s'est tellement déterminée, que mes douleurs, sans relâche et sans ressource, me mettent absolument dans le cas de l'exception marquée par milord Edouard en répondant à Saint-Preux [813] : *Usque adeone mori miserum est ?* J'ignore encore quel parti je prendrai : si j'en prends un, ce sera le plus tard qu'il me sera possible, et ce sera sans impatience et sans désespoir, comme sans scrupule et sans crainte. Si mes fautes m'effraient, mon coeur me rassure. Je partirais avec défiance, si je connaissais un homme meilleur que moi ; mais je les ai bien vus, je les ai bien éprouvés, et souvent à mes dépens. Si le bonheur inaltérable est fait pour quelqu'un de mon espèce, je ne suis pas en peine de moi : je ne vois qu'une alternative, et elle me tranquillise ; n'être rien, ou être bien.

Adieu, mon cher philosophe : quoi qu'il arrive, voici probablement la dernière fois que je vous écrirai ; car mes souffrances ne pouvant qu'augmenter incessamment, me délivreront d'elles ou m'absorberont tout entier. Souvenez-vous quelquefois d'un homme qui vous aima tendrement et sincèrement, et n'oubliez pas que dans les derniers moments où sa tête et son coeur furent libres, il les occupa de vous.

P. S. Lorsque vous apprendrez que mon sort sera décidé, ce que je ne puis prévoir moi-même, priez de ma part M. Duchesne de vouloir bien tenir à mademoiselle Le Vasseur ce qu'il m'a promis pour moi. Elle, de son côté, lui enverra le papier qu'il m'a demandé.

Quelle âme que celle de cette bonne fille ! Quelle fidélité, quelle affection, quelle patience ! Elle a fait toute ma consolation dans mes malheurs ; elle me les a fait bénir. Et maintenant, pour le prix de vingt ans d'attachement et de soins, je la laisse seule et sans protection, dans un

Copyright Arvensa Editions

pays où elle en aurait si grand besoin ! J'espère que tous ceux qui m'ont aimé lui transporteront les sentiments qu'ils ont eus pour moi : elle en est digne, c'est un coeur tout semblable au mien[814].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXXII– À M. Martinet

[815]

CHEZ LUI

Vous ne m'aimez point, monsieur, je le sais mais moi je vous estime ; je sais que vous êtes un homme juste et raisonnable : cela me suffit pour laisser en toute confiance mademoiselle Le Vasseur sous votre protection. Elle en est digne ; elle est connue et bienvoulue de ce qu'il y a de plus grand en France : tout le monde approuvera ce que vous aurez fait pour elle, et Milord Maréchal, en particulier, vous en saura gré. Voilà bien des raisons, monsieur, qui me rassurent contre l'effet d'un peu de froideur entre nous. Je vous fais remettre un testament qui peut n'avoir pas toutes les formalités requises ; mais s'il ne contient rien que de raison nable et de juste, pourquoi le casserait-on ? Je me lit » bien encore à votre intégrité dans ce point.

Adieu, monsieur ; je pars pour la patrie des âmes justes. J'espère y trouver peu d'évêques et de gens d'église, niais beaucoup d'hommes comme vous et moi. Quand vous y viendrez à votre tour, vous arriverez en pays de connaissance. Adieu donc derechef, monsieur ; au revoir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXXIII– À M. Moultou

Môtiers, lundi 1er août 1763.

Je vous remercie, mon cher Moultou, du livre de M. Vernes que vous m'avez envoyé : l'état où je suis ne me permet pas de le lire, encore moins d'y répondre ; et, quand je le pourrais, je ne le ferais assurément pas. Je ne réponds jamais qu'à des gens que j'estime.

Je suis persuadé que ce que M. Vernes me pardonne le moins est d'avoir attaqué le livre d'Helvétius, quoique je l'aie fait avec toute la décence imaginable, en passant, sans le nommer, ni même le désigner, si ce n'est en rendant honneur à son bon caractère. Dans les pages 71 et 72 de M. Vernes, qui me sont tombées sous les yeux, il me fait un grand crime d'avoir employé ce qu'il appelle le jargon de la métaphysique ; et il suppose que j'ai eu besoin de ce jargon pour établir la religion naturelle, au lieu que je n'en ai eu besoin que pour attaquer le matérialisme. Le principe fondamental du livre *de l'Esprit* et que *juger est sentir* ; d'où il suit clairement que tout n'est que corps. Ce principe, étant établi par des raisonnements métaphysiques, ne pouvait être attaqué que par de semblables raisonnements. C'est ce que M. Vernes ne me pardonne pas. La métaphysique ne l'édifie que dans le livre d'Helvétius ; elle le scandalise dans le mien.

Je n'approuve pourtant pas que le public voie l'article de ma lettre qui le regarde : j'exige même que vous ne le montriez à personne, qu'à lui seul si nous voulez. Je n'eus jamais de penchant à la haine ; et je crois qu'à ma place l'homme du monde le plus haineux s'attiédirait fort sur la vengeance. Mon ami, laissons tous ces gens-là triompher à leur aise ; ils ne me fermeront pas la patrie des âmes justes, dans laquelle j'espère parvenir dans peu.

J'avoue que dans de certains moments j'aurais grand besoin de quelque

Copyright Arvensa Editions

consolation. En proie à des douleurs sans relâche et sans ressource, je suis dans le cas de l'exception faite par milord Édouard, en répondant à Saint-Preux, ou jamais homme au monde n'y fut. Toutefois je prends patience ; mais il est bien cruel de n'avoir pas la main d'un ami pour me fermer les yeux, moi à qui ce devoir a tant coûté, et qui l'ai rendu de si bon coeur. Il est bien cruel de laisser ici, loin de son pays, cette pauvre fille sans amis, sans protection, et de ne pouvoir pas même lui assurer la possession de mes guenilles pour prix de vingt ans de soins et d'attachement, elle a des défauts, cher Moultou ; mais c'est une belle âme. J'ai tort de me plaindre de manquer de consolations ; je les trouve en elle ; quand nous avons déploré mes malheurs ensemble, ils sont presque tous oubliés : cependant leur sentiment revient et s'aggrave par la continuité des maux du corps.

Je voulais écrire au cher Gauffecourt : je n'en ai pour aujourd'hui ni le temps ni la force ; dites-lui, je vous prie, que j'ai un extrême regret de ne pouvoir l'accompagner ; je le désirais trop pour devoir l'espérer. Qu'il ne manque pas d'embrasser pour moi M. de Conzié, comte des Charmettes, et de lui témoigner combien j'étais disposé à me rendre à son invitation ; mais

« Me anteit saeva nécessitas,
Clavos trabales et cuneos manu
Gestans ahenà. »

Mademoiselle Le Vasseur persiste à vous prier de lui renvoyer sa robe, si vous ne l'avez pas vendue. Bonjour.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXXIV– À Madame La Tour

21 août 1763.

J'ai reconnu, très bonne Marianne, la sollicitude de votre amitié dans la lettre que madame

Prieur a écrite ici à madame Boy-de-la-Tour ; vous et madame Prieur ignorez sans doute que madame Boy-de-la-Tour ne-demeure pas ici, mais à Lyon Comme la lettre a été reçue par gens peu propres à garder les secrets d'autrui, en me-chargeant de répondre, je me suis pressé de la retirer. Si j'étais en meilleur état, que j'aurais de choses à vous dire sur la dernière que vous m'avez écrite, et sur les précieuses taches dont elle est enrichie ! Mais je souffre, chère Marianne, et mon corps fait taire mon coeur. Si je croyais que cette paralysie dût durer toujours, je me regarderais comme déjà mort ; mais si mon état me laisse quelque relâche, je le consacrerai à penser à vous, et je vous redevrai la vie. Envoyez-moi votre portrait cependant ; peut-être sa vue ranimera-t-elle un sentiment qui s'attiédit par mes souffrances, mais qui ne s'éteindra jamais pour vous.

Au reste, ne vous effrayez pas trop de ma situation actuelle ; elle était pire ces temps derniers ; mais j'avais des moments de relâche, et maintenant je n’en ai plus. J'aimerais mieux de plus vives douleurs et des intervalles ; mais, souffrant continuellement, je ne suis tout entier à rien, pas même à vous. Ainsi, ne faites plus honneur à ma sagesse d'un détachement qui n'est que l'effet de mes maux. Qu'ils me laissent un moment à moi-même, et vous retrouverez bientôt votre ami.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXXV– À M. d'Ivernois

[816]

Môtiers, le 22 août 1763.

Recevez, monsieur, mes remerciements des attentions dont vous continuez de m'honorer, et des peines que vous voulez bien prendre en ma faveur. Sans M. Deluc et sans vous, j'ignorerais absolument l'état des choses, ne conservant plus aucune relation dans Genève par laquelle j'en puisse être informé. Je vois, par ce que vous avez la bonté de me marquer, qu'après toutes ces démarches les choses resteront, comme je l'avais prévu, dans le même état où elles étaient auparavant. Il peut arriver cependant que tout cela rendra, du moins pour quelque temps, le Conseil un peu moins violent dans ses entreprises ; mais je suis trompé si jamais il renonce à son système, et s'il ne vient à bout de l'exécuter à la fin. Voilà, monsieur, puisque vous le voulez, ce que je pense de l'issue de cette affaire, à laquelle je ne prends plus, quant à moi, d'autre intérêt que celui que mon tendre attachement pour la bourgeoisie de Genève m'inspire, et qui ne s'éteindra jamais dans mon coeur. Permettez, monsieur, que je vous adresse la lettre ci-jointe pour M. Deluc. Mademoiselle Le Vasseur vous remercie de l'honneur que vous lui faites, et vous assure de son respect. Toute votre famille te porte bien, au respectable docteur près, qui décline de jour en jour. Il faut toute la force de son âme pour lui faire supporter avec courage le poids de la vie. Quelle leçon pour moi, qui souffre moins et qui suis moins patient ! je vous embrasse, monsieur, et vous salue de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXXVI– À M.***

CURÉ D'AMBÉRIER EN BUGEY

[817]

Môtiers-Travers, le 25 août 1763.

Vos bontés, monsieur, pour ma gouvernante et pour moi sont sans cesse présentes à mon coeur et au sien. À force d'y penser, nous voilà tentés d'en user encore, et peut-être d'en abuser. Il faut tous communiquer notre idée, afin que vous voyiez si elle ne vous sera point importune, et si vous voudrez bien porter l'humanité jusqu'à y acquiescer.

L'état de dépérissement où je suis ne peut durer ; et, à moins d'un changement bien imprévu, je dois naturellement, avant la fin de l'hiver, trouver un repos que les hommes ne pourront plus troubler. Mon unique regret sera de laisser cette bonne et honnête fille sans appui et sans amis, et de ne pouvoir pas même lui assurer la possession des guenilles que je puis laisser. Elle s'en tirera comme elle pourra : il ne faut pas lutter inutilement contre la nécessité. Mais, comme elle est bonne catholique, elle ne veut pas rester dans un pays d'une autre religion que la sienne, quand son attachement pour moi ne l'y retiendra plus. Elle ne voudrait pas non plus retourner à Paris ; il y fait trop cher vivre, et la vie bruyante de ce pays-là n'est pas de son goût. Elle voudrait trouver, dans quelque province reculée, où l'on vécût à bon compte, un petit asile, soit dans une communauté de filles, soit en prenant son petit ménage dans un village ou ailleurs, pourvu qu'elle y soit, tranquille.

J'ai pensé, monsieur, au pays que vous habitez, lequel a, ce me semble, les avantages qu'elle cherche, et n'est pas bien éloigné d'ici. Voudriez-vous bien avoir la charité de lui accorder votre protection et vos conseils, devenir son patron, et lui tenir lieu de père ? Il me semble que je ne serais

Copyright Arvensa Editions

plus en peine d'elle en la laissant sous votre garde ; et il me semble aussi qu'un pareil soin n'est pas moins digne de votre bon coeur que de votre ministère. C'est, je vous assure, une bonne et honnête fille, qui me sert depuis vingt ans avec l'attachement d'une fille à son père, plutôt que d'un domestique à son maître. Elle a des défauts, sans doute ; c'est le sort de l'humanité : mais elle a des vertus rares, un coeur excellent, une honnêteté de moeurs, une fidélité et un désintéressement à toute épreuve. Voilà de quoi je réponds après vingt ans d'expérience. D'ailleurs elle n'est plus jeune et ne veut d'établissement d'aucune espèce. Je souhaite qu'elle passe ses jours dans une honnête indépendance, et qu'elle ne serve personne après moi. Elle n'a pas pour cela de grandes ressources, mais elle saura se contenter de peu. Tout son revenu se borne à une pension viagère de trois cents francs, que lui a faite mon libraire. Le peu d'argent que je pourrai lui laisser servira pour son voyage et pour son petit emménagement Voilà tout, monsieur, voyez si cela pourra suffire à cette pauvre fille pour subsister dans le pays ou vous êtes, et si, par la connaissance que vous avez du local, vous voudrez bien lui en faciliter les moyens. Si vous consentez, je ferai ce qu'il faut ; et je n'aurai plus de souci pour elle, si je puis me flatter qu'elle vivra sous vos yeux. Un mot de réponse, monsieur, je vous en supplie, afin que je prenne mes arrangements. Je vous demande pardon du désordre de ma lettre ; mais je souffre beaucoup ; et, dans cet état, ma main ni ma tête ne sont pas aussi libres que je voudrais bien.

Je me flatte, monsieur, que cette lettre vous atteste mes sentiments pour vous ; ainsi je n'y ajouterai rien davantage que les assurances de mon respect

P. S. Je suis obligé de vous prévenir, monsieur, que par la Suisse il faut affranchir jusqu'à Pontarlier. Quoique votre précédente lettre me soit parvenue, il serait fort douteux si j'aurais ce bonheur une seconde fois. Je sens toute mon indiscrétion ; mais, ou je me trompe fort, ou vous ne regretterez pas de payer le plaisir de faire du bien.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXXVII– À M.***

Môtiers-Travers, le 11 septembre 1763.

Je ne sais, monsieur, si vous vous rappellerez un homme autrefois connu de vous ; pour moi, qui n'oublie point vos honnêtetés, je me suis rappelé avec plaisir vos traits dans ceux de M. votre fils, qui m'est venu voir il y a quelques jours. Le récit de ses malheurs m'a vivement touché ; la tendresse et le respect avec lesquels il m'a parlé de vous ont achevé de m'intéresser pour lui. Ce qui lui rend ses maux plus aggravants est qu'ils lui viennent d'une main si chère. J'ignore, monsieur, quelles sont ses fautes, mais je vois son affliction ; je sais que vous êtes père, et qu'un père n'est pas fait pour être inexorable. Je crois vous donner un vrai témoignage d'attachement en vous conjurant de n'user plus envers lui d'une rigueur désespérante, et qui, le faisant errer de lieu en lieu sans ressource et sans asile, n'honore ni le nom qu'il porte, ni le père dont il le tient. Réfléchissez, monsieur, quel serait son sort si, dans cet état, il avait le malheur de vous perdre. Attendra-t-il des parents, des collatéraux, une commisération que son père lai aura refusée ? et si vous y comptez, comment pouvez-vous laisser à d'autres le soin d'être plus humains que nous envers votre fils ? le ne sais point Comment cette seule idée ne désarme pas votre-bon coeur. D'ailleurs de quoi s'agit-il ici ? de faire révoquer une malheureuse lettre de cachet qui n'aurait jamais dû être sollicitée. Votre fils ne vous demande que sa liberté, et il n'en veut user que pour réparer ses torts s'il en a. Cette demande même est un devoir qu'il vous rend : pouvez-vous ne pas sentir le vôtre ? Encore une fois, pensez-y, monsieur, je ne veux que cela ; la raison nous dira le reste. Quoique M. de M. ne soit plus ici, je sais, si vous m'honorez d'une réponse, où lui faire passer vos ordres ; ainsi vous pouvez les lui donner par mon canal. Recevez, monsieur, mes salutations les assurances de mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXXVIII– À M.G

LIEUTENANT-COLONEL

Septembre 1763.

Je crois, monsieur, que je serais fort aise de vous connaître ; mais on me fait faire tant de connaissances par force, que j'ai résolu de n'en plus faire volontairement : votre franchise avec moi mérite bien que je vous la rende, et vous consentez de si bonne grâce que je ne vous réponde pas, que je ne puis trop tôt vous répondre ; car si jamais j'étais tenté d'abuser-de la liberté, ce serait moins de celle qu'on me laisse que de celle qu'on voudrait m'ôter. Vous êtes lieutenant-colonel, monsieur, j'en suis fort aise ; mais fussiez-vous prince, et, qui plus est, laboureur, comme je n'ai qu'un ton avec tout le monde, je n'en prendrai pas un autre avec vous. Je vous salue, monsieur, de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXXIX– À M. Le prince Louis-Eugène de Wirtemberg

[818]

Môtiers, le 29 septembre 1763.

Vous me faites, monsieur le duc, bien plus d'honneur que je n'en mérite. Votre altesse sérénissime aura pu voir dans le livre qu'elle daigne citer que je n'ai jamais su comment il faut élever les princes, et la clameur publique me persuade que je ne sais comment il faut élever personne. D'ailleurs les disgrâces et les maux m'ont affecté le coeur et affaibli la tête. Il ne me reste de vie que pour souffrir, je n'en ai plus pour penser. À Dieu ne plaise toutefois que je me refuse aux vues que vous m'exposez dans votre lettre. Elle me pénètre de respect et d'admiration pour vous. Vous me paraissez plus qu'un homme, puisque vous savez l'être encore dans votre rang. Disposez de moi, monsieur le duc ; marquez-moi vos doutes, je vous dirai mes idées ; vous pourrez me convaincre aisément d'insuffisance, mais jamais de mauvaise volonté.

Je supplie votre altesse sérénissime d’agréer les assurances de mon profond respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXXX– À Madame La Tour

À Môtiers, le 2 octobre 1763.

Vous n'avez pu, chère Marianne, recevoir le 22 réponse à votre lettre du 15 que je n'ai reçue que le 26, et cela par plusieurs raisons. Premièrement, vous mettez dans vos calculs plus de précision que les postes dans leur service. Mes lettres me parviennent fidèlement, mais jamais régulièrement, et je trouve presque toujours quelque retard sur les dates. En second lieu, je fais des absences le plus souvent que je puis, attendu que la marche est très nécessaire à mon état, et que les espions et les importuns me rendent mon habitation insupportable. J'étais donc absent quand votre lettre est venue, et elle m'a attendu quelques jours chez moi. Enfin, par des précautions, que les curieux d'ici rendent nécessaires, ma correspondance, en France, est assujettie à quelque retard. J'ai pris avec le directeur des postes de Pontarlier un arrangement, par lequel il me fait tous les samedis un paquet des lettres venues pendant la semaine, et moi je lui en fais un tous les dimanches des réponses que j'ai écrites dans la semaine. Or, comme je les date ordinairement du jour qu'elles doivent partir d'ici, le retard des miennes n'est pas constaté par les dates, au lieu que celles que je reçois, selon les jours où elles sont écrites, en restent quelquefois six ou sept à Pontarlier avant que de me parvenir. Cet arrangement est sujet à inconvénient, j'en conviens, mais il est nécessaire. L'exactitude que vous mettez, et que vous exigez dans le commerce, me force à tous ces détails.

Me dire que vous comptez sur la promesse que je vous ai faite de vous renvoyer votre portrait, c'est m'en faire souvenir ; je crois que cela n'était pas nécessaire. Il est vrai que si je pouvais manquer à ma parole, et vous tromper, c'en serait l'occasion la plus tentante et la plus excusable ; mais ma faute serait plus pardonnable que votre crainte ; vous eussiez mieux fait d'en courir le risque de bonne grâce.

Copyright Arvensa Editions

Je ne doute pas que votre envoi ne me parvienne aussi sûrement que toutes mes lettres ; cependant, pour surcroit de précaution, vous pouvez me l'adresser sous enveloppe à l'adresse de *M. Junet, directeur des postes à Pontarlier.* S'il arrive ici durant mon absence, n'en soyez point en peine ; j'ai une gouvernante aussi sûre et plus soigneuse que moi. Quant à l'effet, je n'en puis parler d'avance. Ce sera beaucoup s'il vous est avantageux. Je crois que la peintresse[819] ne vous a pas flattée ; mais je vous vois déjà de la main d'un autre peintre, duquel je n'en oserais dire autant

Vous me donnez des leçons très tendres et très sensées, dont je tâcherai de profiter. Si mes ennemis ne faisaient que me persécuter, cela serait supportable ; mais ils m'obsèdent et m'ennuient ; voilà comme ils me feront mourir, aimez-moi, chère Marianne, écrivez-moi, consolez-moi ; voilà mon meilleur remède.

Je reçois votre lettre du 27 septembre : elle me ravit et me navre. Il est bien cruel que de toutes les suppositions que mon silence vous fait faire, il n’y en ait pas une qui l'excuse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXXXI– À la même

Le 16 octobre 1763.

Le voilà donc enfin, ce précieux portrait, si justement désiré î 11 m'arrive au moment où je suis entouré d'importuns et d'étrangers, et ce n'est pas la seule conformité qu'il me donne en cet instant avec Saint-Preux[820]. Vous permettrez bien, belle Marianne, que je prenne un peu de temps pour le considérer et lui rendre mes hommages. Pour moins abuser, cependant, de votre complaisance, et ne pas prolonger vos inquiétudes, je compte vous le renvoyer l'ordinaire prochain, c'est-à-dire dans huit jours. En attendant, j'ai cru devoir vous donner avis de sa réception, afin de vous tranquilliser là-dessus.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXXXII– À M. le prince L.E de Wirtemberg

Môtiers, le 17 octobre 1763.

J'attendais, monsieur le duc, pour répondre à la lettre dont m'a honoré V. A. S. le 4 octobre, d'avoir reçu celle où elle m'annonçait des questions que j'aurais tâché de résoudre. L'objet du commerce que vous daignez me proposer m'a paru trop intéressant pour devoir y mêler rien de superflu ; et je suis bien éloigné de croire que, hors cet objet si digne de tous vos soins, mes lettres par elles-mêmes puissent mériter votre attention.

Sur ce principe, j'ai cru, monsieur le duc, que le respect le mieux entendu que je pouvais vous témoigner était de m'en tenir exactement à l'exécution de vos ordres, de répondre à vos questions le plus précisément et le plus clairement qu'il me serait possible, et d'en rester là, sans m'ingérer à mêler du verbiage ou des louanges aux devoirs que vous m'imposez. Je n'ai donc point répondu d'abord à votre précédente lettre, parce que vous ne me demandiez rien. Lorsque vous m'honorerez de vos ordres vous serez content, sinon de mes efforts, au moins de mon zèle. J'ai toujours cru qu'obéir et se taire était la manière la plus convenable de faire m cour aux grands.

Je dois vous, prévenir encore qu'une certaine exactitude est désormais au-dessus de mes forces. Les maux qui m'accablent, les importuns qui m'excèdent, m'ôtent la plus grande partie de mon temps ; la nécessité de ma situation en absorbe une autre ; enfin, le découragement me rejette insensiblement dans toute l'indolence pour laquelle j'étais né. Je ne vous promets donc point des réponses ponctuelles ; c'est un engagement qui passe mes forces et que je serais hors d'état de tenir, Mais je vous promets bien, et mon coeur m'atteste que cette promesse ne sera point vaine, de m'occuper beaucoup du respectable objet de vos lettres, d'y réfléchir, d'y méditer, et de ne vous répondre qu'après avoir fait tous mes efforts pour

Copyright Arvensa Editions

ne pas me tromper dans mes vues. Ainsi, lorsque je passerai trois mois sans vous écrire, ne présumez pas, je vous supplie, que ces trois mois soient perdus pour les soins que vous m'imposez. Ce que je ne dirai pas ne saurait nuire, mais je ne puis trop penser à ce que je dirai.

Si cet arrangement vous convient, j'attends vos ordres, et je m'en acquitterai de mon mieux ; s'il ne vous convient pas, je déplorerai mon impuissance, et resterai pénétré toute ma vie de n'avoir pu mieux répondre à la confiance dont vous aviez daigné m'honore r.

Au reste, la lecture du papier que vous m'avez envoyé m'a mis dans une sécurité bien parfaite sur le sort de cet heureux enfant. Sous les yeux de M. Tissot, sous les vôtres, le plus difficile est déjà fait ; et pour achever votre ouvrage il suffit de n'y rien gâter.

Agréez, monsieur le duc, je vous supplie, les assurances de mon profond respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXXXIII– À M. Régnault

[821]

À LYON

Au sujet d'une offre d'argent dont il était chargé de la part d'un inconnu qui, ayant appris que Rousseau relevait d'une maladie dangereuse, avait supposé que ce secours pouvait lui être utile.

Môtiers, le 21 octobre 1763.

J'ignore, monsieur, sur quoi fondé l'inconnu dont vous me parlez se croit en droit de me faire des présents ; ce que je sais, c'est que, si jamais j'en accepte, il faudra que je commence par bien connaître celui qui croira mériter la préférence, et que je pense comme lui sur ce point.

Je suis fort sensible aux offres obligeantes que vous me faites. N'étant pas, quant à présent, dans le cas de m'en prévaloir, je vous en fais mes remerciements, et vous salue, monsieur, de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXXXIV– À Madame La Tour

À Môtiers, le 23 octobre 1763.

Voilà votre portrait, chère Marianne ; je paie tout le plaisir qu'il m'a fait par la peine que j'éprouve à m'en détacher. Mais j'ai promis, et, comme Saint-Preux, *dussè-je en mourir, il faut mériter votre estime* [822]. J'avoue que celui de vos deux portraits qui ne peut me quitter ne ressemblait pas exactement à l'autre, et tant mieux ; désormais pour moi vous êtes double ; j'ai le plaisir de vous aimer sous deux figures ; c'est comme avoir deux maîtresses à la fois, c'est passer délicieusement de l'une à l'autre, c'est goûter les plaisirs de l'inconstance, sans manquer de fidélité.

Il est affreux d'être obligé de finir au moment qu'on a tant à dire ; mais tel est mon sort. Je sens avec douleur qu'il est impossible que vous soyez jamais contente de moi. Vous jouissez de tout votre loisir, et je vous devrais tout le mien ; mais on ne m'en laisse aucun. Cependant, vous me jugez sur ce que je dois, et non sur ce que je puis ; en cela vous n'êtes pas injuste, mais vous êtes désolante. Adieu, chère Marianne, on ne me laisse pas écrire un mot de plus.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXXXV– À Madame de Luze Warney

Môtiers, le 2 novembre 1763.

Pour me venger, madame, de vos présents, j'ai résolu de ne vous en remercier que quand ils seraient mangés ; et, grâces aux hôtes qui me sont venus, la vengeance a été plus courte qu'elle n'eût dû l'être. Vous avez cru qu'ayant tant de droits sur moi vous deviez avoir aussi celui de me faire des présents, même sans m'en prévenir ; à la bonne heure : mais ces présents, que le messager qui les apporta disait tenir d'une autre main, m'ont coûté bien des tourments avant de remonter à leur source, et je les ai un peu achetés à force de recherches et de lettres. Je vous en remercie enfin, madame, et j'ai trouvé les raisins et les biscuits excellents ; mais, comme je crains encore plus la peine que je n'aime les bonnes choses, je vous supplie cependant de ne pas m'envoyer souvent des cadeaux au même prix.

Agréez, madame, que je fasse mes salutations à M. de Luze, et que je vous assure de tout mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXXXVI– Au prince L.E de Wirtemberg

Môtiers, le 10 novembre 1763.

Si j'avais le malheur d'être né prince, d'être enchaîné par les convenances de mon état, que je disse contraint d'avoir un train, une suite, des domestiques, c'est-à-dire des maîtres, et que pourtant j'eusse une âme assez élevée pour vouloir être homme malgré mon rang, pour vouloir remplir les grands devoirs de père, de mari, de citoyen de la république humaine, je sentirais bientôt les difficultés de concilier tout cela, celle surtout d'élever mes enfants pour l'état où les plaça la nature, en dépit de celui qu'ils ont parmi leurs égaux.

Je commencerais donc par me dire : Il ne faut pas vouloir des choses contradictoires ; il ne faut pas vouloir être et n'être pas. La difficulté que je veux vaincre est inhérente à la chose ; si l'état de la chose ne peut changer, il faut que la difficulté reste. Je dois sentir que je n'obtiendrai pas tout ce que je veux : mais n'importe, ne nous décourageons point. De tout ce qui est bien je ferai tout ce qui est possible ; mon zèle et ma vertu m'en répondent : une partie de la sagesse est de porter le joug de la nécessité : quand le sage fait le reste il a tout fait. Voilà ce que je me dirais si j'étais prince. Après cela j'irais en avant sans me rebuter, sans rien craindre ; et quel que fût mon succès, ayant fait ainsi, je serais content de moi. Je ne crois pas que j'eusse tort de l'être.

Il faut, monsieur le duc, commencer par vous bien mettre dans l'esprit qu'il n'y a point d'oeil paternel que celui d'un père, ni d'oeil maternel que celui d'une mère. Je voudrais employer vingt rames de papier à vous répéter ces deux lignes, tant je suis convaincu que tout en dépend. Vous êtes prince, rarement pourrez-vous être père ; vous aurez trop d'autres soins à remplir : il faudra donc que d'autres remplissent les vôtres.

Madame la duchesse sera dans le même cas à peu près.

Copyright Arvensa Editions

De là suit cette première règle. Faites en sorte que votre enfant soit cher à quelqu'un.

Il convient que ce quelqu'un soit de son sexe. L'âge est très difficile à déterminer. Par d'importantes raisons il la faudrait jeune. Mais une jeune personne a bien d'autres soins en tête que de veiller jour et nuit sur un enfant. Ceci est un inconvénient inévitable et déterminant.

Ne la prenez donc pas jeune, ni belle par conséquent ; car ce serait encore pis : jeune, c'est elle que vous aurez à craindre ; belle, c'est tout ce qui l'approchera.

Il vaut mieux qu'elle soit veuve que fille. Mais si elle a des enfants, qu'aucun d'eux ne soit autour d'elle, et que tous dépendent de vous.

Point de femmes à grands sentiments, encore moins de bel esprit. Qu'elle ait assez d'esprit pour vous bien entendre, non pour raffiner sur vos instructions.

Il importe qu’elle ne soit pas trop facile à vivre et il n'importe pas qu'elle soit libérale. Au contraire, il la faut rangée, attentive à ses intérêts. Il est impossible de soumettre un prodigue à la règle ; on tient les avares par leur propre défaut.

Point d'étourdie ni d'évaporée ; outre le mal de la chose, il y a encore celui de l'humeur, car toutes les folles en ont, et rien n'est plus à craindre que l'humeur : par la même raison les gens vifs, quoique plus aimables, me sont suspects, à cause de l'emportement. Comme nous ne trouverons pas une femme parfaite, il ne faut pas tout exiger : ici la douceur est de précepte ; mais, pourvu que la raison la donne, elle ; peut n'être pas dans le tempérament. Je l'aime aussi mieux égale et froide qu'accueillante et capricieuse. En toutes choses préférez un caractère sûr à un caractère brillant. Cette dernière qualité est même un inconvénient pour notre objet ; une personne faite pour être au-dessus des autres peut être gâtée par le mérite de ceux qui l'élèvent. Elle en exige ensuite autant de tout le monde, et cela la rend injuste avec ses inférieurs.

Du reste, ne cherchez dans son esprit aucune culture ; il se farde en étudiant, et c'est tout. Elle se déguisera, si elle sait ; vous la connaîtrez bien mieux, si elle est ignorante : dût-elle ne pas savoir lire, tant mieux ; elle apprendra avec son élève. La seule qualité d'esprit qu'il nuit exiger, c'est un sens droit.

Je ne parle point ici des qualités du coeur ni des moeurs, qui se supposent, parce qu'on se contrefait là-dessus. On n'est pas si en garde sur

Copyright Arvensa Editions

le reste du caractère, et c'est par là que de bons yeux jugent du tout. Tout ceci demanderait peut-être de plus grands détails ; mais ce n'est pas maintenant de quoi il s'agit.

Je dis, et c'est ma première règle, qu'il faut que l'enfant soit cher à cette personne-là. Mais comment faire ?

Vous ne lui ferez point aimer l'enfant en lui disant de l'aimer, et avant que l'habitude ait fait naître l'attachement : on s'amuse quelquefois avec les autres enfants, mais on n'aime que les siens.

Elle pourrait l'aimer si elle aimait le père ou la mère ; mais dans votre rang on n'a point d'amis, et jamais, dans quelque rang que ce puisse être, on n'a pour amis les gens qui dépendent de nous. Or l'affection qui ne naît pas du sentiment, d'où peut-elle naître si ce n'est de l'intérêt ?

Ici vient une réflexion que le concours de mille autres confirme ; c'est que les difficultés que vous ne pouvez ôter de votre condition, vous ne les éluderez qu'à force de dépense.

Mais n'allez pas croire, comme les autres, que l'argent fait tout par lui-même, et que, pourvu qu'on paie, on est servi. Ce n'est pas cela.

Je ne connais rien de si difficile quand on est riche, que de faire usage de sa richesse pour aller à ses fins. L'argent est un ressort dans la mécanique morale, mais il repousse toujours la main qui le fait agir. Faisons quelques observations nécessaires pour notre objet.

Nous voulons que l'enfant soit cher à sa gouvernante. Il faut pour cela que le sort de la gouvernante soit lié à celui de l'enfant. Il ne faut pas qu'elle dépende seulement des soins qu'elle lui rendra, tant parce qu'on n'aime guère les gens qu'on sert, que parce que les soins payants ne sont qu'apparents : les soins réels se négligent, et nous cherchons ici des soins réels.

Il faut qu'elle dépende non de ses soins, mais de leur succès, et que sa fortuite soit attachée à l'effet de l'éducation qu'elle aura donnée. Alors seulement elle se verra dans son élève et s’affectionnera nécessairement à elle ; elle ne lui rendra pas un service de parade et de montre, mais un service réel ; ou plutôt, en la servant, elle ne servira qu'elle-même, elle ne travaillera que pour soi

Mais qui sera juge de ce succès ? La foi d'un père équitable, et dont la probité est bien établie, doit suffire : la probité est un instrument sûr dans les affaires, pourvu qu'il soit joint au discernement.

Le père peut mourir. Le jugement des femmes n'est pas reconnu assez

Copyright Arvensa Editions

sûr, et l'amour maternel est aveugle. Si la mère était établie juge au défaut du père, ou la gouvernante ne s'y fierait pas, ou elle s'occuperait plus à plaire à la mère qu'à bien élever l'enfant.

Je ne m'étendrai pas sur le choix des juges de l'éducation ; il faudrait pour cela des connaissances particulières relatives aux personnes. Ce qui importe essentiellement, c'est que la gouvernante ait la plus entière confiance dans l'intégrité du jugement, qu'elle soit persuadée qu'on ne la privera point du prix de ses soins si elle a réussi, et que, quoi qu'elle puisse dire, elle ne l'obtiendra pas dans le cas contraire. Il ne faut jamais qu'elle oublie que ce n'est pas à sa peine que ce prix sera dû, mais au succès.

Je sais bien que, soit qu'elle ait fait son devoir ou non, ce prix ne saurait lui manquer. Je ne suis pas assez fou, moi qui connais les hommes, pour m'imaginer que ces juges, quels qu'ils soient, iront déclarer solennellement qu'une jeune princesse de quinze à vingt ans a été mal élevée. Mais cette réflexion que je fais là, la bonne ne la fera pas ; quand elle la ferait, elle ne s'y fierait pas tellement qu'elle en négligeât des devoirs dont dépend son sort, sa fortune, son existence. Et ce qu'il importe ici n'est pas que la récompense soit bien administrée, mais l'éducation qui doit l'obtenir.

Comme la raison nue a peu de force, l'intérêt seul n'en a pas tant qu'on croit. L'imagination seule est active. C'est une passion que nous voulons donner à la gouvernante ; et l'on n'excite les passions que par l'imagination. Une récompense promise en argent est très puissante, mais la moitié de sa force se perd dans le lointain de l'avenir. On compare de sang-froid l'intervalle et l'argent, on compense le risque avec la fortune, et le coeur reste tiède. Etendez pour ainsi dire l'avenir sous les sens, afin de lui donner plus de prise ; présentez-le sous des faces qui le rapprochent, qui flattent I espoir, et séduisent l'esprit. On se perdrait dam la multitude de suppositions qu'il faudrait parcourir, selon les temps, les lieux, les caractères. Un exemple est un cas dont on peut tirer l'induction pour cent mille autres.

Ai-je affaire à un caractère paisible, aimant l'indépendance et le repos ; je mène promener cette personne dans une campagne : elle voit dans une jolie situation une petite maison bien ornée, une basse-cour, un jardin, des terres pour l'entretien du maître, les agréments qui peuvent Lui en faire aimer le séjour. Je vois ma gouvernante enchantée : on s'approprie toujours par la convoitise ce qui convient à notre bonheur. Au fort de son enthousiasme, je la prends a part ; je lui dis : Élevez ma fille à ma fantaisie ;

Copyright Arvensa Editions

tout ce que vous voyez est à vous. Et afin qu'elle ne prenne pas ceci pour un mot en l'air, j'en passe l'acte conditionnel : elle n'aura pas un dégoût dans ses fonctions sur lequel son imagination n'applique cette maison pour emplâtre.

Encore un coup, ceci n'est qu'un exemple.

Si la longueur du temps épuise et fatigue l'imagination, l'on peut partager l'espace et la récompense en plusieurs termes, et même à plusieurs personnes : je ne vois ni difficulté ni inconvénient à cela. Si dans six ans mon enfant est ainsi, vous aurez telle chose. Le terme venu, si la condition est remplie on tient parole, et l'on est libre des deux côtés.

Bien d'autres avantages découleront de l'expédient que je propose ; mais je ne peux ni ne dois tout dire. L'enfant aimera sa gouvernante, surtout si elle est d'abord sévère et que l'enfant ne soit pas encore gâté. L'effet de l'habitude est naturel et sûr ; jamais il n'a manqué que par la faute des guides. D'ailleurs la justice a sa mesure et sa règle exacte ; au lieu que la complaisance, qui n'en a point, rend les enfants toujours exigeants et toujours mécontents. L'enfant donc qui aime sa bonne sait que le sort de cette bonne est dans le succès de ses soins ; jugez de ce que fera l'enfant à mesure que son intelligence et son coeur se formeront.

Parvenu à certain âge, la petite fille est capricieuse ou mutine. Supposons un moment critique, important, où elle ne veut rien entendre ; ce moment viendra bien rarement, on sent pourquoi. Dans ce moment fâcheux la bonne manque de ressource : alors elle s'attendrit en regardant son élève, et lui dit : *C'en est donc fait, tu m'ôtes le pain de ma vieillesse !*

Je suppose que la fille d'un tel père ne sera pas un monstre : cela étant, l'effet de ce mot est sûr ; mais il ne faut pas qu'il soit dit deux fois.

On peut faire en sorte que la petite se le dise à toute heure ; et voilà d'où naissent mille biens à la fois. Quoi qu'il en soit, croyez-vous qu'une femme qui pourra parler ainsi à son élevé ne s'affectionnera pas à elle ? On s'affectionne aux gens sur la tête desquels on a mis des fonds ; c'est le mouvement de la nature, et un mouvement non moins naturel est de s'affectionner à son propre ouvrage, surtout quand on en attend son bonheur. Voilà donc notre première recette accomplie.

Seconde règle.

Il faut que la bonne ait sa conduite toute tracée et une pleine confiance dans le succès.

Le mémoire instructif qu'il faut lui donner est une pièce très importante.

Copyright Arvensa Editions

Il faut qu'elle l'étudié sans cesse ; il faut qu'elle le sache par coeur, mieux qu'un ambassadeur ne doit savoir ses instructions. Mais ce qui est plus important encore, c'est qu'elle soit parfaitement convaincue qu'il n'y a point d'autre route pour aller au but qu'on lui marque, et par conséquent au sien.

Il ne faut pas pour cela lui donner d'abord le mémoire. Il faut lui dire premièrement ce que vous voulez faire, lui montrer l'état de corps et d'âme où vous exigez qu'elle mette votre enfant. Là-dessus toute dispute ou objection de sa part est inutile : vous n'avez point de raisons à lui rendre de votre volonté. Mais il faut lui prouver que la chose est faisable, et qu'elle ne l'est que par les moyens que vous proposez : c'est sur cela qu'il faut beaucoup raisonner avec elle : il faut lui dire vos raisons clairement, simplement, au long, en termes à sa portée. Il faut écouter ses réponses, ses sentiments, ses objections, les discuter à loisir ensemble, non pas tant pour ces objections mêmes, qui probablement seront superficielles, que pour saisir l'occasion de bien lire dans son esprit, de la bien convaincre que les moyens que vous indiquez sont les seuls propres à réussir. Il faut s'assurer que de tout point elle est convaincue, non en paroles, mais intérieurement. Alors seulement il faut lui donner le mémoire, le lire avec elle, l'examiner, l'éclaircir, le corriger peut-être, et s'assurer qu'elle l'entend parfaitement.

Il surviendra souvent, durant l'éducation, des circonstances imprévues : souvent les choses prescrites ne tourneront pas comme on avait cru : les éléments nécessaires pour résoudre les problèmes moraux sont en très grand nombre, et un seul omis rend la solution fausse. Cela demandera des conférences fréquentes, des discussions, des éclaircissements auxquels il ne faut jamais se refuser, et qu'il faut même rendre agréables à la gouvernante par le plaisir avec lequel on s'y prêtera. C'est encore un fort bon moyen de l'étudier elle-même.

Ces détails me semblent plus particulièrement la tâche de la mère. Il faut qu'elle sache le mémoire aussi bien que la gouvernante ; mais il faut qu'elle le sache autrement. La gouvernante le saura par les règles, la mère le saura par les principes ; car premièrement ayant reçu une éducation plus soignée, et ayant eu l'esprit plus exercé, elle doit être plus en état de généraliser ses idées, et d'en voir tous les rapports ; et de plus, prenant au succès un intérêt plus vif encore, elle doit plus s'occuper des moyens d'y parvenir.

Copyright Arvensa Editions

Troisième règle. La bonne doit avoir un pouvoir absolu sur l'enfant. Cette règle bien entendue se réduit à celle-ci, que le mémoire seul doit tout gouverner ; et quand chacun se réglera scrupuleusement sur le mémoire, il s'ensuit que tout le monde agira toujours de concert, sauf ce qui pourrai ! être ignoré des mis on des autres ; mais il est aisé de pourvoir à cela.

Je n'ai pas perdu mon objet de me, mais j'ai de forcé de faire un bien grand détour. Voilà déjà la difficulté levée en grande partie ; car notre élève aura peu à craindre des domestiques quand la seconde mère aura tant d'intérêt à la surveiller. Parlons à présent de ceux-ci.

Il y a dans une maison nombreuse des moyens généraux pour tout faire, et sans lesquels on ne parvient jamais à rien.

D'abord les moeurs, l'imposante imagé de la vertu, devant laquelle tout fléchit, jusqu'au vice même ; ensuite l'ordre, la vigilance ; enfin l'intérêt, le dernier de tous : j'ajouterais la vanité, mais l'état servile est trop près de la misère ; la vanité n'a sa grande force que sur les gens qui ont du pain.

Pour ne pas me répéter ici, permettez, monsieur le duc, que je vous renvoie à la quatrième partie de l'*Héloïse,* lettre dixième. Vous y trouverez un recueil de maximes qui me paraissent fondamentales pour donner dans une maison, grande ou petite, du ressort à l'autorité ; du reste, je conviens de la difficulté de l'exécution, parce que, de tous les ordres d'hommes imaginables, celui des valets laisse le moins de prise pour le mener ou l'on veut. Mais tous les raisonnements du monde ne feront pas qu'une chose ne soit pas ce qu'elle est, que ce qui n'y est pas s'y trouve, que des valets ne soient pas des valets.

Le train d'un grand seigneur est susceptible de plus et de moins, sans cesser d'être convenable. Je pars de là pour établir ma première maxime.

1° Réduisez votre suite au moindre nombre de gens qu'il soit possible ; vous aurez moins d'ennemis, et vous en serez mieux servi. S'il y a dans votre maison un seul homme qui n'y soit pas nécessaire, il y est nuisible, soyez-en sûr.

2° Mettez du choix dans ceux que vous garderez, et préférez de beaucoup un service exact à un service agréable. Ces gens qui aplanissent tout devant leur maître sont tous des fripons. Surtout point de dissipateur.

3° Soumettez-les à la règle en toute chose, même au travail, ce qu'ils feront dût-il n'être bon à rien.

4° Faites qu'ils aient un grand intérêt à rester longtemps à votre service,

Copyright Arvensa Editions

qu'ils s'y attachent à mesure qu'ils y restent, qu'ils craignent par conséquent d'autant plus d'en sortir, qu'ils y sont restés plus longtemps. La raison et les moyens de cela se trouvent dans le livre indiqué.

Ceci sont les données que je peux supposer, parce que, bien qu'elles demandent beaucoup de peine, enfin elles dépendent de vous. Cela posé :

Quelque temps avant que de leur parler, vous avez quelquefois des entretiens à table sur L'éducation de votre enfant, et sur ce que vous vous proposez de faire, sur les difficultés que vous aurez à vaincre, et sur la ferme résolution où vous êtes de n'épargner aucun soin pour réussir. Probablement vos gens n'auront pas manqué de critiquer entre eux la manière extraordinaire d'élever l'enfant ; ils y auront trouvé de la bizarrerie : il la faut justifier, mais simplement et en peu de mots. Du reste, il faut montrer votre objet beaucoup plus du côté moral et pieux que du côté philosophique. Madame la princesse, en ne consultant que son coeur, peut y mêler des mots charmants. M. Tissot peut ajouter quelques réflexions dignes de lui.

On est si peu accoutumé de voir les grands avoir des entrailles, aimer la vertu, s'occuper de leurs enfants, que ces conversations courtes et bien ménagées ne peuvent manquer de produire un grand effet. Mais surtout nulle ombre d'affectation ; point de longueur. Les domestiques ont l'oeil très perçant : tout serait perdu s'ils soupçonnaient seulement qu'il y eût en cela rien de concerté ; et en effet rien ne doit l'être. Bon père, bonne mère, laissez parler vos coeurs avec simplicité : ils trouveront des choses touchantes d'eux-mêmes ; je vois d'ici vos domestiques derrière vos chaises se prosterner devant leur maître au fond de leurs coeurs. Voilà les dispositions qu'il faut faire naître, et dont il faut profiter pour les règles que nous avons à leur prescrire.

Ces règles sont de deux espèces, selon le jugement que vous porterez vous-même de l'état de votre maison et des moeurs de vos gens.

Si vous croyez pouvoir prendre en eux nue confiance raisonnable et fondée sur leur Intérêt, il ne s'agira que d'un énoncé clair et bref de la manière dont on doit se conduire toutes les fois qu'on approchera de votre enfant, pour ne point contrarier son éducation.

Que si, malgré toutes vos précautions, vous croyez devoir vous défier de ce qu'ils pourront dire ou faire en sa présence, la règle alors sera plus simple, et se réduira à n'en approcher jamais sous quelque prétexte que ce soit.

Copyright Arvensa Editions

Quel de ces deux partis que vous choisissiez, il faut qu'il soit sans exception, et le même pour vos gens de tout étage, excepté ce que vous destinez spécialement au service de l'enfant, et qui ne peut être en trop petit nombre ni trop scrupuleusement choisi. Un jour donc vous assemblez vos gens, et, dans un discours grave et simple, vous leur direz que vous croyez devoir en bon père apporter tous vos soins à bien élever l'enfant que Dieu vous a donné : » Sa mère et moi sentons tout ce qui nuisit à la nôtre. Nous l'en voulons préserver ; et, si Dieu bénit nos efforts, nous n'aurons point de compte à lui rendre des défauts ou des vices que notre enfant pourrait contracter. Nous avons pour cela de grandes précautions à prendre : voici celles qui vous regardent, et auxquelles j'espère que vous vous prêterez en honnêtes gens, dont les premiers devoirs sont d'aider à remplir ceux de leurs maîtres. »

Après l'énoncé de la règle dont vous prescrivez l'observation, vous ajoutez que ceux qui seront exacts à la suivre peuvent compter sur votre bienveillance et même sur vos bienfaits. » Mais je vous déclare en même temps, poursuivez-vous d'une voix plus haute, que quiconque aura manqué une seule fois, et en quoi que ce puisse être, sera chassé sur-le-champ et perdra ses gages. Comme c'est là la condition sous laquelle je vous garde, et que je vous en préviens tous, ceux qui ne veulent pas acquiescer peuvent sortir. »

Des règles si peu gênantes ne feront sortir que ceux qui seraient sortis sans cela : ainsi nous ne perdez rien à leur mettre le marché à la main, et vous leur en imposez beaucoup. Peut-être au commencement quelque étourdi en sera-t-il la victime, et il faut qu'il le soit. Fût-ce le maître d'hôtel, s'il n'est chassé comme un coquin, tout est manqué. Mais s'ils voient une fois que c'est tout de bon, et qu'on les surveille, on aura désormais peu besoin de les surveiller.

Mille petits moyens relatifs naissent de ceux-là : mais il ne faut pas tout dire, et ce mémoire est déjà trop long. J'ajouterai seulement un avis très important et propre à couper cours au mal qu'on n'aura pu prévenir ; c'est d'examiner toujours l'enfant avec le plus grand soin, et de suivre attentivement les progrès de son corps et de son coeur. S'il se fait quelque chose autour de lui contre la règle, l'impression s'en marquera dans l'enfant même. Dès que vous y verrez un signe nouveau, cherchez-en la cause avec soin, vous la trouverez infailliblement. À certain âge il y a toujours remède au mal qu'on n'a pu prévenir, pourvu qu'on sache le

Copyright Arvensa Editions

connaître et qu'on s'y prenne à temps pour le guérir.

Tous ces expédients ne sont pas faciles, et je ne réponds pas absolument de leurs succès ; cependant je crois qu'on y peut prendre une confiance raisonnable, et je ne vois rien d'équivalent dont j'en puisse dire autant.

Dans une route toute nouvelle il ne faut pas chercher des chemins battus, et jamais entreprise extraordinaire et difficile ne s'exécute par des moyens aisés et communs.

Du reste, ce ne sont peut-être ici que les délires d'un fiévreux. La comparaison de ce qui est à ce qui doit être m'a donné l'esprit romanesque et m'a toujours jeté loin de tout ce qui se fait. Mais vous ordonnez, monsieur le duc, j'obéis. Ce sont mes idées que vous demandez, les voilà. Je vous tromperais si je vous donnais la raison des autres pour les folies qui sont à moi. En les faisant passer sous les yeux d'un si bon juge, je ne crains pas le mal qu'elles peuvent causer.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXXXVII– À M. l'abbé de***

À Môtiers-Travers, le 27 novembre 1763

J'ai reçu, monsieur, la lettre obligeante dans laquelle votre bonnète coeur s'épanche arec moi. Je suis touché de vos sentiments et reconnaissant de votre zèle ; mais je ne vois pas bien Sur quoi vous me consultez. Nous me dites : J'ai de la naissance dont je dois suivre la vocation, parce que mes parents le veulent ; apprenez-moi ce que je dois faire : je suis gentilhomme, et veux vivre comme tel ; apprenez-moi toutefois à vivre en homme : j'ai des préjugés que je veux respecter ; apprenez-moi toutefois à les vaincre. Je vous avoue, monsieur, que je ne sais pas répondre à cela.

Vous me parlez avec dédain des deux seuls métiers que la noblesse connaisse et qu'elle veuille suivre ; cependant vous avez pris un de ces métiers. Mon conseil est, puisque vous y êtes, que vous tâchiez de le faire bien. Avant de prendre un état, on ne peut trop raisonner sur son objet ; quand il est pris, il en faut remplir les devoirs, c'est alors tout ce qui reste à faire.

Vous vous dites sans fortune, sans biens ; vous ne savez comment, avec de la naissance (car la naissance revient toujours), vivre libre et mourir vertueux. Cependant vous offrez un asile à une personne qui m'est attachée ; vous m'assurez que madame votre mère la mettra à son aise : le fils d'une dame qui peut mettre une étrangère à son aise doit naturellement y être aussi ; il peut donc vivre libre et mourir vertueux. Les vieux gentilshommes, qui valaient bien ceux d'aujourd'hui, cultivaient leurs terres et faisaient du bien à leurs paysans. Quoi que vous en puissiez dire, je ne crois pas que ce fût déroger que d'en faire autant.

Vous voyez, monsieur, que je trouve dans votre lettre même la solution des difficultés qui vous embarrassent. Du reste, excusez ma franchise ; je

Copyright Arvensa Editions

dois répondre à votre estime par la mienne, et je ne puis vous en donner une preuve plus sûre qu'en osant, tout gentilhomme que vous êtes, vous dire la vérité.

Je vous salue, monsieur, de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXXXVIII– À Madame de B.

[823]

Décembre 1763.

Je n'ai rien, madame, à vous dire sur le jugement que vous avez porté de la probité de M. de Voltaire ; je-vous dirai seulement que je n'ai point reçu la lettre que vous lui avez adressée pour moi, et que je n'ai envoyé, ni à vous ni à personne l'imprimé intitulé, *Sermon des cinquante*, que je n'ai même jamais vu. Du reste, il me parait bizarre que, pour me faire parvenir une lettre, vous vous soyez adressée au chef de mes persécuteurs »

À l'égard des doutes que vous pouvez avoir, madame, sur certains points de la religion, pourquoi vous adressez-vous, pour les lever, à un homme qui n'en est pas exempt lui-même ? Si malheureusement les vôtres tombent sur les principes de vos devoirs, je vous plains ; mais s'ils n'y tombent pas, de quoi vous mettez-vous en peine ? Vous avez une religion qui dispense de tout examen ; suivez-la en simplicité de coeur. C'est le meilleur conseil que je puis nous donner, et je le prends autant que je peux pour moi-même.

Recevez, madame, mes salutations et mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXXXIX– À M…

Môtiers, 7 décembre 1763.

La vérité que j'aime, monsieur, n'est pas tant métaphysique que morale : j'aime la vérité, parce que je hais le mensonge ; je ne puis être inconséquent là-dessus que quand je serai de mauvaise foi. J'aimerais bien aussi la vérité métaphysique si je croyais qu'elle fût à notre portée ; mais je n'ai jamais vu qu'elle fût dans les livres ; et, désespérant de l'y trouver, je dédaigne leur instruction, persuadé que la vérité qui nous est utile est plus près de nous, et qu'il ne faut pas, pour l'acquérir, un si grand appareil de science. Votre ouvrage, monsieur, peut donner cette démonstration promise et manquée par tous les philosophes ; mais je ne puis changer de principe sur des raisons que je ne connais pas. Cependant votre confiance m'en impose ; vous promettez tant et si hautement, je trouve d'ailleurs tant de justesse et de raison dans votre manière d'écrire, que je serais surpris qu'il n'y en eût pas dans votre philosophie ; et je devrais peut-être, avec ma vue courte, que vous vissiez où je n'avais pas cru qu'on pût voir. Or ce doute me donne de l'inquiétude, parce que la vérité que je connais, ou ce que je prends pour elle, est très aimable, qu'il en résulte pour moi un état très doux, et que je ne conçois pas comment j’en pourrais changer sans y perdre. Si mes sentiment étaient démontrés, je m’inquiéterais peu des vôtres ; mais, à parler sincèrement, je sois allé jusqu'à la persuasion sans aller jusqu'à la conviction. Je crois, mais je ne sais pas ; je ne sais pas même si la science qui me manque me sera bonne quand je l’aurai, et si peut-être alors il ne faudra point que je dise : *Alto quoesvit coelo lucem, ingemuitque repertà.*

Voilà, monsieur, la solution ou du moins l'éclaircissement des inconséquences que vous m'avez reprochées. Cependant il me parait bizarre que, pour vous avoir dit mon sentiment quand vous me l'avez

Copyright Arvensa Editions

demandé, je sois réduit à faire mon apologie. Je n'ai pris la liberté de vous juger que pour vous complaire ; je puis m'être trompé, sans doute, mais se tromper n'est pas avoir tort.

Vous me demandez pourtant encore un conseil sur un sujet très grave, et je vais peut-être vous répondre encore tout de travers ; mais heureusement ce conseil est de ceux que jamais auteur ne demande que quand il a déjà pris son parti.

Je remarquerai d'abord que la supposition que votre ouvrage renferme la découverte de la vérité ne vous est pas particulière ; et si cette raison vous engage à publier votre livre, elle doit de même engager tout philosophe à publier le sien. J'ajouterai qu'il ne suffit pas de considérer le bien qu'un livre contient en lui-même, mais le mal auquel il peut donner lieu ; il faut songer qu'il trouvera peu de lecteurs judicieux bien disposés, et beaucoup de mauvais coeurs, encore plus de mauvaises têtes. Il faut, avant de le publier, comparer le bien et le mal qu'il peut faire, et les usages avec les abus. Pesez bien votre livre sur cette règle, et tenez-vous en garde contre la partialité ; c'est par celui de ces deux effets qui doit l'emporter sur l'autre qu'il est bon ou mauvais à publier.

Je ne vous connais point, monsieur ; j'ignore quel est votre sort, votre état, votre âge ; et cela pourtant doit régler mon conseil par rapport à vous. Tout ce que fait un jeune bomme a moins de conséquence, et tout se répare ou s'efface avec le temps. Mais si vous avez passé la maturité, ah ! pensez-y cent fois avant de troubler la paix de votre vie : vous ne savez pas quelles angoisses vous vous préparez. Pendant quinze ans, j'ai ouï dire à M. de Fontenelle que jamais livre n'avait donné tant de plaisir que de chagrin à son auteur[824] : c'était l'heureux Fontenelle qui disait cela. Monsieur, dans la question sur laquelle vous me consultez, je ne puis vous parler que par mon exemple : jusqu'à quarante ans je fus sage ; à quarante ans je pris la plume ; et je la pose avant cinquante, malgré quelques vains succès, maudissant tous les jours de ma vie celui où mon sot orgueil me la fit prendre, où je vis mon bonheur, mon repos, ma santé s'en aller en fumée, sans espoir de les recouvrer jamais. Voilà l'homme à qui vous demandez conseil. Je vous salue de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXL– À M. de Conzié

COMTE DE CHARMETTES

[825]

[826]

À Môtiers-Travers, 7 décembre 1763

Je voudrais, mon cher comte, voir multiplier encore le nombre de mes agresseurs, si chacun de leurs ouvrages me valait un témoignage de votre souvenir. Je reçois avec plaisir et reconnaissance celui que vous me donnez en m'envoyant l'écrit du père Gerdil : quoique en effet cet écrit me paraisse un peu froid, je le trouve assez gentil pour un moine...

J'avais chargé monsieur de Gauffecourt de vous témoigner mon regret de ne pouvoir vous aller voir cet été comme je l'avais résolu. Le commencement de l'hiver m'a jeté dans un état si triste qu'il ne me permet guère de faire des projets pour l'avenir. Toutefois, si la belle saison me rend les forces que le froid m'ôte, je me propose toujours de vous aller voir. S'il arrivait que vous vous rapprochassiez du Chablais, cela me serait bien commode ; et, en ce cas, je vous prierais de m'en prévenir aussi ; car, ne pouvant déterminer d'avance le temps de mon voyage, il me siérait mal de l'avoir fait en pure perte, et d'aller jusque-là sans vous y trouver.

Soyez persuadé que rien ne peut ralentir L'ardent désir que j'ai de vous

Copyright Arvensa Editions

voir et de vous embrasser. Il me semble qu'un moment si doux me rendra tout le temps heureux que je regrette, et me fera oublier tous ceux qui m'en ont si tristement séparé. Moi qui suis si désabusé de la vie, et qui ne forme plus de projets, je ne puis renoncer à celui-là. Après avoir tout comparé, je ne trouve point de meilleur peuple que le vôtre ; je voudrais de tout mon coeur passer dans son sein le reste de mes jours, et me mettre de cette manière à portée de contenter, au moins de temps à autre, le besoin que mon coeur a de vous.

OBSERVATION

L'autographe de cette lettre est déposé à la bibliothèque de Chambéry. Elle fut publiée pour la première fois il y a quelques années dans le journal de Savoie[827].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXLI– À M…

Il faut vous faire réponse, monsieur, puisque vous la voulez absolument, et que vous la demandez en termes si honnêtes. Il me semble pourtant qu'à votre place je me serais moins obstiné à l'exiger. Je me serais dit : J'écris parée que j'ai du loisir, et que cela m'amuse : l'homme à qui je m'adresse peut n'être pas dans le même cas, et nul n'est tenu à une correspondance qu'il n'a point acceptée : j'offre mon amitié à un homme que je ne connais point, et qui me connaît encore moins ; je la lui offre sans autre titre auprès de lui que les louanges que je lui donne et que je me donne, sans savoir s'il n'a pas déjà plus d'amis qu'il n'en peut cultiver, sans savoir si mille autres ne lui font pas la même offre avec le même droit ; comme si l'on pouvait se lier ; aussi de loin sans se connaître, et devenir Insensiblement l'ami de toute la terre. L'idée d'écrire à un homme dont on lit les ouvrages, et dont on veut avoir une lettre à montrer, est-elle donc si singulière quelle ne puisse être venue qu'à moi seul ? Et si elle était venue à beaucoup de gens, faudrait-il que cet homme passât sa vie à faire réponse à (les foules d'amis inconnus, et qu'il négligeât pour eux ceux qu'il s'est choisis ? On dit qu'il s'est retiré dans une solitude ; cela n'annonce pas un grand penchant à faire de nouvelles connaissances. On assure aussi qu'il n'a pour tout bien que le fruit de son travail ; cela ne laisse pas un grand loisir pour entretenir un commerce oiseux. Si, par-dessus tout cela, peut-être il eut perdu la santé, s'il était tourmenté d'une maladie cruelle et douloureuse qui le laissât à peine en état de vaquer aux soins indispensables, ce serait une tyrannie bien injuste et bien cruelle de vouloir qu'il passât sa vie à répondre à des foules de désoeuvrés qui, ne sachant que faire de leur temps, useraient très prodiguement du sien. Laissons donc ce pauvre homme en repos dans sa retraite ; n'augmentons pas le nombre des importuns qui la troublent chaque jour sans discrétion,

Copyright Arvensa Editions

sans retenue, et même sans humanité. Si ses écrits m'inspirent pour lui de la bienveillance, et que je veuille céder au penchant de la lui témoigner, je ne lui vendrai point cet honneur en exigeant de lui des réponses, et je lui donnerai sans trouble et sans peine le plaisir d'apprendre qu'il y a dans le monde d'honnêtes gens qui pensent bien de lui, et qui n’en exigent rien.

Voilà, monsieur, ce que je me serais dit si j'avais été à votre place ; chacun a sa manière de penser : je ne blâme point la vôtre, mais je crois la mienne plus équitable. Peut-être si je vous connaissais me féliciterais-je beaucoup de votre amitié ; mais, content des amis que j'ai, je vous déclare que je n'en veux point faire de nouveaux ; et quand je le voudrais, il ne serait pas raisonnable que j'allasse choisir pour cela des inconnus si loin de moi. Au reste je ne doute ni de votre esprit ni de votre mérite. Cependant le ton militaire et galant dont vous parlez de conquérir mon coeur serait, je crois, plus de mise auprès des femmes qu'il ne le serait avec moi.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXLII– À M. le prince de Wirtemberg

Môtiers, le 15 décembre 1763.

Vous m'avez tiré, monsieur le duc, d'une grande inquiétude, en m'apprenant la résolution où vous êtes d'élever vous-même votre enfant. Je vous suggérais des moyens dont je sentais moi-même l'insuffisance ; grâces au ciel, votre vertu les rend superflus. Si vous persévérez, je ne suis plus en peine du succès : tout ira bien, par cela seul que vous y veillerez vous-même. Mais j'avoue que vous confondez fort toutes mes idées : j'étais bien éloigné de croire qu'il existât dans ce siècle un homme semblable à vous ; et, quand j'aurais soupçonné son existence, j'aurais été bien éloigné de le chercher dans votre rang. Je n'ai pu lire sans émotion votre dernière lettre. Est-il donc vrai que j'ai pu contribuer aux vertueuses résolutions que vous avez prises ? J'ai besoin de le croire pour mettre un contrepoids à mes afflictions, avoir fait quelque bien sur la terre est une consolation qui manquait à mon coeur ; je vous félicite de me l'avoir donnée, et je me glorifie de la recevoir de vous.

Vous voyez votre enfant précoce ; je n'en suis pas étonné, vous êtes père. Il est vrai qu'un père que la philosophie a conservé tel a bien d'autres yeux que le vulgaire : d'ailleurs le témoignage de M. Tissot légalise le vôtre ; et puis vous citez des faits. De ces faits, il y en a que je conçois, d'autres non. Les enfants distinguent de bonne heure les odeurs comme différentes, comme faibles ou fortes, mais non pas comme bonnes ou mauvaises : la sensation vient de la nature ; la préférence ou l'aversion n'en vient pas. Cette observation, que j'ai faite en particulier sur l'odorat, n'est pas applicable aux autres sens : ainsi le jugement que la petite porte sur cet article est déjà une chose acquise.

Elle a changé de voix pour témoigner ses désirs : cela doit être. D'abord ses plaintes, ne marquant que l'inquiétude du malaise, ressemblaient à des

Copyright Arvensa Editions

pleurs. Maintenant l'expérience lui apprend qu'on l'écoute et qu'on la soulage. Sa plainte est donc devenue un langage ; au Lieu de pleurer, elle parle à sa manière.

De ce qu'elle voit avec le même plaisir les nouveaux venus et les vieilles connaissances, vous en concluez qu'elle aura le caractère aimant. Ne vous fiez pas trop à cette observation ; d'autres en tireraient peut-être un signe de coquetterie plutôt que de sensibilité. Pour moi, j'en tire un indice différent de tous les deux, et qui n'est pas de mauvais augure ; c'est qu'elle aura du caractère : car le signe le plus assuré d'un coeur faible est l'empire que l'habitude a sur lui.

Si réellement votre enfant est précoce, il vous donnera beaucoup plus de peine ; mais il vous en dédommagera bien plus tôt : ainsi gardez cependant de vous prévenir au point de lui appliquer avant le temps une méthode qui ne lui serait pas convenable. Observez, examinez, vérifiez, et ne gâtez rien ; dans le doute, il vaut toujours mieux attendre.

Au reste, quoique vous fassiez, j'ai la plus grande confiance dans votre ouvrage, et je suis persuadé que tout ira bien. Quand vous vous tromperiez, ce que je ne présume pas, ce ne serait jamais en chose grave ; et les erreurs des pères nuisent toujours moins que la négligence des instituteurs. Il ne me reste qu'une seule inquiétude, c'est que vous n'ayez entrepris cette grande tâche sans en prévoir toutes les difficultés, et qu'en s'offrant de jour en jour elles ne vous rebutent. Dans une première ferveur, rien ne coûte, mais un soin continuel accable à la fin ; et les meilleures résolutions, qui dépendent de la persévérance, sont rarement à l'épreuve du temps. Je vous supplie M. le duc, de me pardonner ma franchise ; elle vient de l'admiration que vous m'inspirez. Votre entreprise est trop belle pour ne pas éprouver des obstacles, et il vaut mieux vous préparer d'avance que d'en rencontrer d'imprévus.

Ce que vous me dites de la manière dont vous voulez acquérir des amis m'apprend combien vous méritez d'en faire ; mais où seront les hommes dignes que vous soyez le leur ?

Je supplie V. A. S. d'agréer mon profond respect

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXLIII– À M. M***

CURÉ D'AMBÉRIER EN BUGEY

[828]

Môtiers-Travers, le 15 décembre 1763.

Si je ne me faisais une peine de vous importuner trop souvent, monsieur, d'une correspondance dont vous seul faites tous les frais, je n'aurais pas tardé si longtemps à vous remercier de la réponse favorable que votre charité vous a fait faire à ma proposition au sujet de mademoiselle Le Vasseur. Je ne prévois pas encore quand elle se trouvera dans le cas de profiter de vos bontés. J'ai été fort mal Tété dernier ; mais l'automne m'a donné du relâche au point de pouvoir faire, dans le pays, quelques voyages pédestres, très utiles à ma santé. Mais le retour de l'hiver a produit son effet ordinaire, en me remettant aussi bas que j'étais au printemps. Si je puis atteindre la belle saison, j'en espère le même soulagement qu'elle m'a souvent procuré. Mais si dans la vie ordinaire on doit compter sur si peu de chose, la mienne est telle qu'on n'y peut compter sur rien. Dans cette position, j'ai instruit mademoiselle Le Vasseur de toutes vos bontés, dont elle est pénétrée : je lui ai donné votre adresse afin qu'elle vous écrive en cas d'accident. Tandis qu'elle serait occupée à recueillir ici mes guenilles, vous pourriez concerter avec elle le moyen de faire son voyage avec le plus d'économie et le plus commodément. Je pense qu'elle pourrait prendre une voiture à Neuchâtel pour Genève, et que là vous pourriez lui en envoyer une qui la conduirait mieux que celle qu'elle pourrait prendre à Genève même. Quoi qu'il en soit, je suis tranquillisé par vous sur le sort de cette pauvre fille. Je n'ai plus rien qui m'inquiète sur le mien, et je vous dois en grande partie la paix dont je jouis dans mon triste état.

Bonjour, monsieur ; je suis plein de vous et de vos bontés, et je voudrais

Copyright Arvensa Editions

être un jour à portée de voir et d'embrasser un aussi digne officier de morale. Vous savez que c'est ainsi que l'abbé de Saint-Pierre appelait ses collègues les gens d'église.

Agréez, monsieur, mes salutations et mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXLIV– À M. d'Ivernois

Môtiers, le 17 décembre 1763.

Je reçois à l'instant, monsieur, une lettre de votre compagnon de voyage, par laquelle j'apprends qu'il l'a aussi bien fini que commencé, et qu'il s'est mieux trouvé de vos auspices que des miens. Je m'en réjouis de tout mon coeur, et je voudrais bien être à portée de me sentir de la même influence ; car j'en ai encore plus besoin que lui, et le remède ne me plairait pas moins. Quant à votre querelle avec madame votre femme, vous m'avez bien l'air de me prendre pour arbitre honoraire, et de m'avoir déjà soufflé le raccommodement. Quoi qu'il en soit, je vais remplir mon office en vous condamnant tous les deux : elle pour réclamer, après quatorze enfants, les droits de Sophie ; car en ce point il vaut mieux jamais que tard ; et vous pour lui reprocher sa paresse en vrai paresseux vous-même, qui voudrait faire à la fois beaucoup d'ouvrage pour n'y pas revenir si souvent.

Je vous salue, monsieur, et vous honore de tout mon coeur.

Mille amitiés et compliments de votre aimable cousine. M. son frère a enfin reçu son brevet, et je m'en réjouis de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXLV– À Madame La Tour

À Môtiers, le 25 décembre 1763.

Je ne répondrai, madame, aux imputations dont vous me chargez par votre dernière lettre que par des faits. Lorsque je reçus votre portrait, j'avais chez moi un Genevois venu exprès pour me voir, et je n'avais pas cessé d'avoir des étrangers depuis plus de six semaines ; deux jours après j'eus un gentilhomme westphalien et un Génois ; six jours après, j'eus deux Zuriquois qui me restèrent huit jours ; quelques jours après j'eus un Genevois convalescent, quittant venu chez moi changer d'air, y retomba malade, et n'est enfin reparti que depuis huit jours. Il n'est pas toujours aisé de fermer sa porte aux visites qui vous viennent de cinquante, soixante, et cent lieues, et, dans mon étroite situation, je me passerais fort de l'honneur que me font tant de gens de venir s'établir chez moi. Outre cela, j'ai continuellement un grand nombre de lettres à répondre ; je ne réponds point à celles de compliments ou d'injures ; et je prends mon temps pour répondre aux lettres d'amitié : mais il y en a un très grand nombre d'autres où l'on daigne me consulter ici-sur des objets importants et pressés pour ceux qui m'écrivent, et dont je ne puis différer les réponses sans manquer à mon devoir ; ces temps derniers, en particulier, j'étais occupé à un mémoire pour M. le prince de Wirtemberg, qui m'avait consulté sur l'éducation de sa fille ; et je suis maintenant occupé à un travail encore plus grave pour quelqu'un qui en a besoin, et qui par conséquent est en droit de l'exiger. Mon triste état, qui empire toujours en cette saison, me réduit journellement à porter une sonde plusieurs heures, durant lesquelles toute occupation m'est impossible ; il faut ensuite que je fasse un exercice d’une heure ou deux pour me faire suer ; et, quand je passe un seul jour sans employer ce remède, je paie cruellement cette négligence durant la nuit ; au milieu de tout cela, un homme qui n'a pas un

Copyright Arvensa Editions

sol de rente ne vit pas de l'air, et il faut quelques soins aussi pour pourvoir au pain. Mais je ris de ma simplicité de prétendre faire entendre raison sur une situation si différente à une femme de Paris, oisive par état, et qui n'ayant pour toute occupation que d'écrire et recevoir des lettres, entend que tous ses amis ne soient occupés non plus que du même objet.

Pour échapper à l'influence des importuns, et pour me livrer à l'exercice qui m'est nécessaire, je fais l'été, dans mes bons intervalles, des courses dans le pays ; dans une de ces absences M. Breguet vint me voir à Môtiers, tandis que j'étais à Yverdon : me voilà coupable encore pour n'avoir pas deviné son voyage et n'avoir pas en conséquence rompu le mien.

Vous êtes, madame, une femme très aimable ; je ne connais personne qui écrive des lettres mieux que vous. Je vous crois le coeur aussi bon que vous avez l'esprit agréable, et votre amitié m'est très précieuse ; mais, dans l'état où je suis, ma tranquillité me l'est encore plus ; et, puisque je ne puis entretenir avec vous qu'une correspondance orageuse, j'aime encore mieux n'en avoir plus du tout. Au reste, je vous déclare que c'est ici ma dernière apologie, et je vous préviens qu'il suffira désormais que vous exigiez une prompte réponse pour être sûre de n'en point recevoir du tout.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXLVI– À Madame la comtesse de Boufflers

Môtiers, le 28 décembre 1763.

Votre lettre, madame, m'a fait un plaisir d'autant plus sensible que je m'y attendais moins. Je craignais, il est vrai, d'avoir perdu votre amitié ; et, sans avoir à me reprocher cette perte, je la mettais au nombre des malheurs qui m'accablent et que je ne me suis pas attirés. Je suis charmé pour moi, madame, et je suis bien aise aussi pour vous qu'il n'en soit rien ; il ne tiendra sûrement pas à moi que je ne me conserve toute ma vie un bien qui m'est si précieux. L'intérêt que je vous ai vu prendre à mes disgrâces ne peut pas plus sortir de mon coeur que n'en sortiront les sentiments qu'il avait conçus pour vous-même auparavant. Je me réjouis de n'apprendre votre rougeole et votre mélancolie qu'après votre guérison. Tâchez d'être aussi bien quitte de l'une que de l'autre. Eh ! comment la mélancolie osait-elle se loger dans une âme si belle, parée d'un babil qui lui va si bien, faite à tant d'égards pour faire adorer la vertu et pour la rendre heureuse par elle ? Ne dussiez-vous jouir que du bien que vous faites, je n'imagine pas ce qui devrait manquer a votre bonheur.

Après vous avoir parlé de vous, comment oser parler de moi ? Mon âme, surchargée, travaille à soutenir ses disgrâces sans s'en laisser accabler ; et depuis l'entrée de l'hiver, il ne manque aux maux que mon corps souffre 1 que le degré nécessaire pour s'en délivrer tout-à-fait. Dans cet état, vous me demandez quels sont mes projets : grâce au ciel je n'eus fais plus, madame ; ce n'est plus la peine d'en faire ; c'est une inquiétude dont mes maux m'ont enfin délivré. Le dernier, le plus chéri, celui qui ne peut, même à présent, sortir de mon coeur, était de rejoindre Milord Maréchal ; de donner mes derniers jours à mon ami, mon protecteur, mon père, au seul homme qui m'ait tendu la main dans ma misère, et qui m'en ait consolé. Mais cet espoir m'était trop doux ; il m'échappe encore : mon

Copyright Arvensa Editions

triste état me Pote ; il ne m'en reste presque plus que le désir, à moins que le reste de l'hiver ne m'épargne, et que le retour de la belle saison ne lasse un miracle ; je n'attends plus d'autre changement à mon sort ici-bas, que son terme ; il ne me reste plus qu'à souffrir et mourir. Cela se peut faire ici tout comme ailleurs ; et si je ne puis rejoindre Milord Maréchal, je ne songe plus à changer de place : ce dont j'ai besoin désormais se trouve partout.

Il y a longtemps que je n'ai eu de nouvelles de Milord Maréchal ; je soupçonne que dans le long trajet nos lettres s'égarent, car je suis parfaitement sûr qu'il ne m'oublie pas, et j'en ai la preuve par ce qu'il vient de faire en ma faveur auprès de vous. Ah ! ce digne homme ! Au bout de la terre il serait mon bienfaiteur encore, et mon coeur irait l'y chercher. Ayez la bonté, madame, de lui faire parvenir l'incluse : je le connaisse sais qu'il m'aime, et vous lui ferez plaisir presque autant qu'à moi.

Vous voulez que je vous donne des nouvelles de mademoiselle Le Vasseur : c'est une bonne et honnête personne, digne de l'honneur que vous lui faites. Chaque jour ajoute à mon estime pour elle, et la seule chose qui me rend désormais l'habitation de ce pays déplaisante, est de l'y laisser sans amis après moi qui la protègent contre l'avarice des gens de loi qui dissiperont mes guenilles et visiteront mes chiffons. Du reste, l'air de ce pays lui est plus favorable qu'à moi, et elle s'y porte mieux qu'à Montmorency, quoiqu'elle s'y plaise moins. Permettez-lui, madame, de vous faire ici ses remerciements très humbles, et de joindre ses respects aux miens.

Copyright Arvensa Editions

1764

Lettre CDXLVII– À M. l'abbé de***
Lettre CDXLVIII– À M. le prince L.E de Wirtemberg
Lettre CDXLIX– À Madame la marquise de Verdelin
Lettre CDL– À Mademoiselle Julie Bondeli
Lettre CDLI– À M. d'Escherny
Lettre CDLII– À Madame La Tour
Lettre CDLIII– À M. Panckoucke
Lettre CDLIV– À M. Pictet
Lettre CDLV– À M. l'abbé de***
Lettre CDLVI– À Madame La Tour
Lettre CDLVII– À M. le prince de Wirtemberg
Lettre CDLVIII– À Madame de Luze
Lettre CDLIX– À Milord Maréchal
Lettre CDLX– À Madame Roguin
Lettre CDLXI– À Milord Maréchal
Lettre CDLXII– Au même
Lettre CDLXIII– À M. A
Lettre CDLXIV– À M. le prince L.E de Wirtemberg
Lettre CDLXV– À M. le maréchal de Luxembourg
Lettre CDLXVI– À M. d'Ivernois
Lettre CDLXVII– À Madame La Tour
Lettre CDLXVIII– À M. Guy
Lettre CDLXIX– À Mademoiselle D. M
Lettre CDLXX– À Madame de Verdelin
Lettre CDLXXI– À Mademoiselle Galley
Lettre CDLXXII– À M. de Sauttersheim
Lettre CDLXXIII– À M. de P.
Lettre CDLXXIV– À M. Panckoucke
Lettre CDLXXV– À M. le prince L.E de Wirtemberg
Lettre CDLXXVI– À M***
Lettre CDLXXVII– À M. Deleyre

Copyright Arvensa Editions

Lettre CDLXXVIII– À Madame la maréchale de Luxembourg
Lettre CDLXXIX– À la même
Lettre CDLXXX– À M. de Sauttersheim
Lettre CDLXXXI– À M. de Chamfort
Lettre CDLXXXII– À M. d'Ivernois
Lettre CDLXXXIII– À M. H.D.P
Lettre CDLXXXIV– À Madame de Créqui
Lettre CDLXXXV– À M. Séguier de Saint-Brisson
Lettre CDLXXXVI– À M. d'Ivernois
Lettre CDLXXXVII– Au même
Lettre CDLXXXVIII– À Milord Maréchal
Lettre CDLXXXIX– À Madame la comtesse de Boufflers
Lettre CDXC– À M. le prince L.E de Wirtemberg
Lettre CDXCI– À Madame La Tour
Lettre CDXCII– À M. du Peyrou
Lettre CDXCIII– Au même
Lettre CDXCIV– À M. d'Ivernois
Lettre CDXCV– À M. du Peyrou
Lettre CDXCVI– À M. Daniel Roguin
Lettre CDXCVII– À M. de Chamfort
Lettre CDXCVIII– À M. du Peyrou
Lettre CDXCIX– À M. Marteau
Lettre D– À M. Laliaud
Lettre DI– À M. le prince L.E de Wirtemberg
Lettre DII– À M. de Latour
Lettre DIII– À M. Le Nieps
Lettre DIV– À M. Moultou
Lettre DV– À M. Deleyre
Lettre DVI– À M. Foulquier
Lettre DVII– À M. le comte Charles de Zinzendorf
Lettre DVIII– À Madame La Tour
Lettre DIX– À Madame P***
Lettre DX– À Madame de Luze
Lettre DXI– À Milord Maréchal

Copyright Arvensa Editions

Lettre DXII– À M. Théodore Rousseau
Lettre DXIII– À Mademoiselle D.M
Lettre DXIV– À M. D***
Lettre DXV– À M. l'abbé De***
Lettre DXVI– À M. Hirzel
Lettre DXVII– À M. de Malesherbes
Lettre DXVIII– À M. le prince L.E de Wirtemberg
Lettre DXIX– À M. d'Ivernois
Lettre DXX– À M. du Peyrou
Lettre DXXI– À M. Duclos
Lettre DXXII– À Milord Maréchal
Lettre DXXIII– À M. du Peyrou
Lettre DXXIV– À M. Laliaud
Lettre DXXV– À M. Abauzit
Lettre DXXVI– À M. de Montpéroux
Lettre DXXVII– À M. du Peyrou
Lettre DXXVIII– À Madame La Tour
Lettre DXXIX– À M. d'Ivernois
Lettre DXXX– À M. Panckoucke
Lettre DXXXI– À M. de Montmollin
Lettre DXXXII– À M. d'Ivernois
Lettre DXXXIII– À M. du Peyrou
Lettre DXXXIV– À M. d'Ivernois
Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXLVII– À M. l'abbé de***

Môtiers, le 6 janvier 1764.

Quoi ! monsieur, vous avez renvoyé vos portraits de famille et vos titres ! vous vous êtes défait de votre cachet ! voilà bien plus de prouesses que je n'en aurais fait à votre place. l'aurais laissé les portraits où ils étaient ; j'aurais gardé mon cachet parce que je l'avais ; j'aurais laissé moisir mes titres dans leur coin, sans m'imaginer même que tout cela valût la peine d'en faire un sacrifice : mais vous êtes pour les grandes actions ; je nous en félicite de tout mon coeur.

À force de me parler de vos doutes, vous m'en donnez d'inquiétants sur votre compte ; vous me faites douter s'il y a des choses dont vous ne doutiez pas : ces doutes mêmes, à mesure qu'ils croisent, vous rendent tranquille ; vous vous y reposez comme sur un oreiller de paresse. Tout cela m'effraierait beaucoup pour vous, si vos grands scrupules ne me rassuraient. Ces scrupules sont assurément respectables comme fondés sur la vertu ; mais l'obligation d'avoir de la vertu, sur quoi la fondez-vous ? Il serait bon de savoir si vous êtes bien décidé sur ce point : si vous Têtes, je me rassure. Je ne vous trouve plus si sceptique que vous affectez de l'être ; et quand on est bien décidé sur les principes de ses devoirs, le reste n'est pas une si grande affaire. Mais, si vous ne l'êtes pas, vos inquiétudes me semblent peu raison nées. Quand on est si tranquille dans le doute de ses devoirs, pourquoi tant s'affecter du parti qu'ils nous imposent ?

Votre délicatesse sur l'état ecclésiastique est sublime ou puérile, selon le degré de vertu que vous avez atteint. Cette délicatesse est sans doute un devoir pour quiconque remplit tous les autres ; et qui n'est faux ni menteur en rien dans ce monde ne doit pas l'être même en cela. Mais je ne connais que Socrate et vous à qui la raison pût passer un tel scrupule ; car à nous autres hommes vulgaires il serait impertinent et vain d'en oser avoir un

Copyright Arvensa Editions

pareil. Il n'y a pas un de nous qui ne s'écarte de la vérité cent fois le jour dans le commerce des hommes en choses claires, importantes, et souvent préjudiciables ; et dans un point de pure spéculation dans lequel nul ne voit ce qui est vrai ou faux, et qui n'importe ni à Dieu ni aux hommes, nous nous ferions un crime de condescendre aux préjugés de nos frères, et de dire oui où nul n'est endroit de dire non ! Je vous avoue qu'un homme qui, d'ailleurs n'étant pas un saint, s'aviserait tout de bon d'un scrupule que l'abbé de Saint -Pierre et Fénélon n'ont pas eu, me deviendrait par cela seul très suspect. Quoi ! dirais -je en moi-même, cet homme refuse d'embrasser le noble état d'officier de morale, un état dans lequel il peut être le guide et le bienfaiteur des hommes, dans lequel il peut les instruire, Les soulager, les consoler, les protéger, leur-servir d'exemple, et cela pour quelques énigmes auxquelles ni lui ni nous n'entendons rien, et qu'il n'avait qu'à prendre et donner pour qu'elles valent, en ramenant sans bruit le christianisme à son véritable objet ! Non, conclurais-je, cet homme ment, il nous trompe, sa fausse vertu n'est point active, elle n'est que de pure ostentation ; il faut être un hypocrite soi-même pour oser taxer d'hypocrisie détestable ce qui n'est au fond qu'un formulaire indifférent en lui-même, mais consacré par les lois. Sondez bien votre coeur, monsieur, je vous en conjure : si vous trouvez cette raison telle que vous me la donnez, elle doit vous déterminer, et je vous admire. Mais souvenez-vous bien qu'alors, si vous n'êtes le plus digne des hommes, vous aurez été le plus fou.

À la manière dont vous me demandez des préceptes de vertu, l’on dirait que vous la regardez comme un métier. Non, monsieur, la vertu n'est que la force de faire son devoir dans les occasions difficiles ; et la sagesse, au contraire, est d'écarter la difficulté de nos devoirs. Heureux celui qui, se contentant d'être homme de bien, s'est mis dans une position à n'avoir jamais besoin d'être vertueux ! Si vous n'allez à la campagne que pour porter le faste de la vertu, restez à la ville. Si vous voulez à toute force exercer les grandes vertus, l'état de prêtre vous les rendra souvent nécessaires ; mais si vous vous sentez les passions assez modérées, l'esprit assez doux, le coeur assez sain pour vous accommoder d'une vie égale, simple et laborieuse, allez dans vos terres, faites-les valoir, travaillez vous-même, soyez le père de vos domestiques, l'ami de vos voisins, juste et bon envers tout le monde : laissez là vos rêveries métaphysiques, et servez Dieu dans la simplicité de votre coeur ; vous serez assez vertueux.

Copyright Arvensa Editions

Je vous salue, monsieur, de tout mon coeur. Au reste, je vous dispense, monsieur, du secret qu'il vous plaît de m'offrir, je ne sais pourquoi. Je n'ai pas, ce me semble, dans ma conduite, l'air d'un homme fort mystérieux.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXLVIII– À M. le prince L.E de Wirtemberg

Môtiers, le 21 janvier 1764.

Je m'attendais bien, monsieur le duc, que la manière dont vous élevez votre enfant ne passerait pas sans critique et sans opposition, et je vous avoue que je sais quelque gré au révérend docteur de celle qu'il vous a faite ; car ces objections étaient plus propres à vous réjouir qu'à vous ébranler ; et moi j'ai profité de la gaieté qu'elles vous ont donnée. On ne peut rien de plus plaisant que l'exposé de ses raisons, et je crois qu'il serait difficile qu'il en fût plus content que moi : je crains pourtant qu'il ne les trouve pas tout-à-fait péremptoires ; car s'il a pour lui les chardonnerets, le chenilles, les escargots, en revanche il a contre lui les vers, les limaçons, les grenouilles, et cela doit l'intriguer furieusement

Je ne suis pas fort surpris non plus des petits désagréments qui peuvent rejaillir, à cette occasion, sur M. Tissot ; je crains même que l’accord de nos principes sur ce point n'ajoute au chagrin qu'on lui témoigne : l'influence d'un certain voisinage nourrit dans le canton de Berne une furieuse animosité contre moi, que les traitements qu'on m'y a faits aigrissent encore. On oublie quelquefois les offenses qu'on a reçues, mais jamais celles qu'on a faites ; et ces messieurs ne me pardonnent point le tort qu'ils ont avec moi : tels sont les hommes. Ce qui me rassure pour M. Tissot, c’est qu'il leur est trop nécessaire pour qu'ils ne lui passent pas de mieux penser qu'eux : c'est aux rêveurs purement spéculatifs qu'il n'est pas permis de dire des vérités que rien ne rachète. Le bienfaiteur des hommes peut-être vrai impunément, mais il n'en faut pas moins, je l'avoue ; et s'il était moins directement utile, il serait bientôt persécuté.

Permettez que je supplie votre altesse sérénissime de vouloir bien lui remettre le barbouillage ci-joint, roulant sur une métaphysique assez ennuyeuse, et dont, par cette raison, je ne vous propose pas la lecture, ni

Copyright Arvensa Editions

même à M. Tissot ; mais la bonté qu'il a eue de m'envoyer ses ouvrages m'impose l'obligation de lui faire hommage des miens. J'ai même été deux fois l'été dernier sur le point d'employer à lui aller rendre sa visite un des pèlerinages que mes bons intervalles m'ont permis ; mais quelque plaisir que ce devoir m'eût fait à remplir, je m'en suis abstenu pour ne pas le compromettre, et j'ai sacrifié mon désir à son repos.

Vous m'inspirez pour monsieur et madame de Gollowkin toute l'estime dont vous êtes pénétré pour eux ; mais, flatté de l'approbation qu'ils donnent à mes maximes, je ne suis pas sans crainte que leur enfant ne soit peut-être un jour la victime de mes erreurs. Par bonheur je dois, sur le portrait que vous m'avez tracé, les supposer assez éclairés pour discerner le vrai et ne pratiquer que ce qui est bien. Cependant il me reste toujours une frayeur fondée sur l'extrême difficulté d'une telle éducation ; c'est qu'elle n'est bonne que dans son tout, qu'autant qu'on y persévère, et que s'ils viennent à se relâcher ou à changer de système, tout ce qu'ils auront fait jusqu'alors gâtera tout ce qu'ils voudront faire à l'avenir. Si l'on ne va jusqu'au bout, c'est un grand mal d'avoir commencé.

J'ai relu plusieurs fois votre lettre, et je ne l'ai point lue sans émotion. Les chagrins, les maux, les ans ont beau vieillir ma pauvre machine, mon coeur sera jeune jusqu'à la fin, et je sens que vous lui rendez sa première chaleur. Oserais -je vous demander si nous ne nous sommes jamais vus ? N'est-ce point avec vous que j'ai eu l'honneur de causer un quart d'heure, il y a huit ou dix ans, à Passy, chez M. de La Poplinière ? Je n'ai pas, comme vous voyez, oublié cet entretien ; mais j'avoue qu'il m'eût fait une autre impression si j'avais prévu la correspondance que nous avons maintenant, et le sujet qui l'a fait naître.

Qu'ai-je fait pour mériter les bontés de madame la princesse ? Rien n'est si commun que les barbouilleurs de papier : Ce qui est si rare, c'est une femme de son rang qui aime et remplit ses devoirs de mère, et voilà ce qu'il faut admirer.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXLIX– À Madame la marquise de Verdelin

[829]

Môtiers, le 28 janvier 1764.

Vos regrets sont bien légitimes, madame ; ce que vous me marquez des derniers moments de M. de Verdelin, prouve qu'il vous était sincèrement attaché. Et combien ne devait-il pas l'être ! Cependant, comme dans l'état où il était, il a plus gagné que vous n'avez perdu, les sentiments qu'il vous laisse doivent être plus relatifs à lui qu'à vous. D'ailleurs moi qui sais combien vous êtes bonne mère, et qu'en le perdant vous avez pour ainsi dire acquis vos enfants, tout ce que je puis faire en cette circonstance, par respect pour votre bon coeur et pour sa mémoire, est de ne vous pas féliciter.

Il est vrai, madame, que, m'étant trouvé plus mal cet été, j'ai écrit à un curé qui avait fait la route avec mademoiselle Le Vasseur, pour la lui recommander, sachant qu'elle ne se souciait pas de retourner à Paris, où elle ne manquerait pas d'être tyrannisée et dévalisée de nouveau par toute son avide famille. Sur les attentions qu'il avait eues pour elle, sur les discours qu'il lui avait tenus, j'avais pris la plus grande opinion de cet honnête homme, et je la lui recommandais, non pas pour lui être à charge, comme il paraît par ma lettre même, puisqu'elle a, par la pension de mon

Copyright Arvensa Editions

libraire, de quoi vivre en province avec économie, mais seulement pour diriger sa conduite et ses petites affaires dans un pays qui lui est inconnu. Mais le bon homme est parti de là pour supposer que j'implorais ses charités pour elle, et pour faire courir ma lettre partout Paris, au point de proposer à un libraire de l'imprimer. J'ai gagné par là d'être instruit à temps et de pouvoir prendre d'autres mesures. J'ai la plus grande confiance en vous, madame, et l'intérêt que vous daignez prendre à elle et à moi fait la consolation de ma vie. Mais connaissant ses façons de penser, son état, ses inclinations, ce qui convient à son bonheur, je ne lui conseillerai jamais d'aller vivre à Paris ni dans la maison d'autrui, bien convaincu, par ma propre expérience, qu'on n'est jamais libre que chez soi. Du reste, je compte si parfaitement sur votre souvenir, qu'en quelque lieu qu'elle vive je ne doute point que vous n'avez la bonté de la recommander, de la protéger, de vous intéresser à elle ; et j'avais si peu de doute là-dessus, que, sans ce que vous m'en dites dans votre dernière lettre, je ne me serais pas même avisé de vous en parler.

Gardez-vous Soisi, madame, ou vivrez-vous toujours à Paris ? Lesquelles de vos filles prendrez-vous auprès de vous ? Resterez-vous à l'hôtel d'Aubeterre, ou prendrez-vous une maison à vous ? Le voyage de Saintonge, que vous méditez, sera, selon moi, bien inutile ; quelque tendresse qu'ait pour vous monsieur votre père, à son âge on n'aime guère à se déplacer, j'éprouve bien cette répugnance, moi que les infirmités ont déjà rendu si vieux. Je suis ici l'hiver au milieu des glaces, l'été en proie à mille importuns, très chèrement pour la vie ; en toute saison ma demeure a ses incommodités. Cependant je ne puis me résoudre à me déplacer ; le moindre embarras m'effraie, et je crois que j'aurai moins de peine à déménager de mon corps que de ma maison. Bonjour, madame

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDL– À Mademoiselle Julie Bondeli

[830]

Môtiers, le 18 janvier 1764.

Vous savez bien, mademoiselle, que les correspondants de votre ordre font toujours plaisir et 11 incommodent jamais ; mais je ne suis pas assez injuste pour exiger de vous une exactitude dont je ne me sens pas capable, et la mise est si peu égale entre nous, que, quand vous répondriez à dix de mes lettres par une des vôtres, vous seriez quitte avec moi tout au moins.

Je trouve M. Schulthess bien payé de son goût pour la vertu par l'intérêt qu'il vous inspire ; et, si ce goût dégénère en passion près de vous, ce pourrait bien être un peu la faute du maître. Quoi qu'il en soit, je lui veux trop de bien pour le tirer de votre direction en le prenant sous la mienne ; et jamais, ni pour le bonheur, ni pour la vertu, il n'aura regret à sa jeunesse, s'il la consacre à recevoir vos instructions. Au reste, si, comme vous le pensez, les passions sont la petite-vérole de l'âme, heureux qui, pouvant la prendre encore, irait s'inoculera Koenitz ! Le mal d'une opération si douce serait le danger de n'en pas guérir. N'allez pas vous fâcher de mes douceurs, je vous prie, je ne les prodigue pas à toutes les femmes, et puis on peut être un peu vaine. Je ne puis, mademoiselle, répondre à votre question sur les *Lettres d'un citoyen de Genève*[831], car

Copyright Arvensa Editions

cet ouvrage m'est parfaitement inconnu, et je ne sais que par vous qu'il existe. Il est vrai qu'en général je suis peu curieux de ces sortes d'écrits ; et, quand ils seraient aussi obligeants qu'ils sont insultants pour l'ordinaire, je n'irais pas plus à la chasse des éloges que des injures. Du reste, sitôt qu'il est question de moi, tous les préjugés sont qu'en effet l'ouvrage est une satire ; mais les préjugés sont-ils faits pour l'emporter sur vos jugements ? D'ailleurs, je ne vois pas que ce livre soit annoncé dans la gazette de Berne ; grande preuve qu'il ne m'est pas injurieux.

Je n'ose vous parler de mon état, il contristerait votre bon coeur. Je vous dirai seulement que je ne puis me procurer des nuits supportables qu'en fendant du bois tout le jour, malgré ma faiblesse, pour me maintenir dans une transpiration continuelle, dont la moindre suspension me l'ait cruellement souffrir. Vous avez raison toutefois de prendre quelque intérêt à mon existence : malgré tous mes maux, elle m'est chère encore par les sentiments d'estime et d'affection qui m'attachent au vrai mérite ; et voilà, mademoiselle, ce qui ne doit pas vous être indifférent.

Acceptez un barbouillage qui ne vaut pas la peine d'en parler, et dont je n'ose vous proposer la lecture que sous les auspices de L'ami Platon.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLI– À M. d'Escherny

[832]

Môtiers, le 2 février 1764.

Je ne suis pas si pressé, monsieur, de juger, et surtout en mal, des personnes que je ne connais point ; et j'aurais tort, plus que tout homme au monde, de donner un si grand poids aux imputations du tiers et du quart. L'estime des gens de mérite est toujours honorable, et, comme on vous a peint à moi comme tel, je ne puis que m'applaudir de la vôtre. Au reste, si notre goût commun pour la retraite ne nous rapproche pas l'un de l'autre, ayez-y peu de regret ; j'y perds plus que vous, peut-être : ou dit votre commerce fort agréable, et moi je suis un pauvre malade fort ennuyeux ; ainsi, pour l'amour de vous, demeurons comme nous sommes, et soyez persuadé, je vous supplie, que je n'ai pas le moindre soupçon que nous pensiez du mal de moi, ni par conséquent que vous en vouliez dire.

Recevez, monsieur, je vous supplie, mes remerciements de votre lettre obligeante, et mes salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLII– À Madame La Tour

5 février 1764.

Je suis fort en peine de vous, madame. Quoique je n'aime pas à me savoir dans votre disgrâce, j'aime encore mieux regarder votre silence comme une punition que vous m'imposez, que comme un signe que vous êtes malade. Un mot, je vous supplie, sur la cause de ce silence, afin que si c'est le malheur de vous déplaire, je m'en afflige ; mais que je ne porte pas à la fois deux maux pour un. Je reçois à l'instant votre lettre du 30 janvier, j'y vois que mes pressentiments n'étaient que trop justes. J'espère que vous êtes bien rétablie ; toutefois votre lettre ne me rassure pas assez. Un mot sur votre état présent, je vous supplie. Je n'en puis dire aujourd'hui davantage ; le paquet de France ne m'arrive qu'au moment où je dois fermer le mien.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLIII– À M. Panckoucke

Môtiers, le 12 février 1764

Je vois avec plaisir, monsieur, par votre lettre Du 25 janvier, que vous ne m'avez point oublié, et je vous prie de croire que, quant à moi, je me souviendrai de vous toute ma vie avec amitié. Je regarde votre établissement à Paris comme un moyen presque assuré de parvenir promptement à votre bien-être du côté de la fortune, vu le goût effréné de littérature qui règne en cette grande ville, et qu'étant vous-même homme de lettres, vous saurez bien choisir vos entreprises.

Je ne refuse point, monsieur, le cadeau que vous voulez me faire de ce que vous avez imprimé ; il me sera précieux comme un témoignage de votre amitié : mais si vous exigez de moi de tout lire, ne m’envoyez rien ; car, dans l'état où je suis, je ne puis plus supporter aucune lecture sérieuse, et tout ouvrage de raisonnement m'ennuie à la mort. Des romans et des voyages, voilà désormais tout ce que je puis souffrir, et je m'imagine qu'un homme grave comme vous n'imprime rien de tout cela.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLIV– À M. Pictet

Môtiers, le 1er mars 1764.

Je suis flatté, monsieur, que, sans un fréquent commerce de lettres, vous rendiez justice à mes sentiments pour vous : ils seront aussi durables que l'estime sur laquelle ils sont fondés ; et j'espère que le retour dont vous m'honorez ne sera pas moins à l'épreuve du temps et du silence. La seule chose changée entre nous est l'espoir d'une connaissance personnelle. Cette attente, monsieur, m'était douce ; mais il y faut renoncer, si je ne puis la remplir que sur les terres de Genève ou dans les environs. Là-dessus mon parti est pris pour la vie ; et je puis vous assurer que vous êtes entré pour beaucoup dans ce qu'il m'en a coûté de le prendre. Du reste je sens avec surprise qu'il m'en coûtera moins de le tenir que je ne m'étais figuré. Je ne pense plus à mon ancienne patrie qu'avec indifférence ; c'est même un aveu que je vous fais sans honte, sachant bien que nos sentiments ne dépendent pas de nous ; et cette indifférence était peut-être le seul qui pouvait rester pour elle dans un coeur qui ne sut jamais haïr. Ce n'est pas que je me croie quitte envers elle ; on ne l'est jamais qu'à la mort. J'ai le zèle du devoir encore, mais j'ai perdu celui de l'attachement.

Mais où est-elle, cette patrie ? Existe-t-elle encore ? Votre lettre décide cette question. Ce ne sont ni les murs ni les hommes qui font la patrie ; ce sont les lois, les moeurs, les coutumes, le gouvernement, la constitution, la manière d'être qui résulte de tout cela. La patrie est dans les relations de l'état à ses membres : quand ces relations changent ou s'anéantissent, la patrie est dans les relations de l'état à ses membres : quand ces relations changent ou s'anéantissent, la patrie s'évanouit. Ainsi, monsieur, pleurons la nôtre ; elle a péri, et son simulacre qui reste encore ne sert plus qu'à la déshonorer.

Copyright Arvensa Editions

Je me mets, monsieur, à votre place, et je comprends combien le spectacle que vous avez sous les yeux doit vous déchirer le coeur. Sans contredit on souffre moins loin de son pays que de le voir dans un état si déplorable ; mais les affections, quand la patrie n'est plus, se resserrent autour de la famille, et un bon père se console avec ses enfants de ne plus vivre avec ses frères. Cela me fait comprendre que des intérêts si chers, malgré les objets qui nous affligent, ne vous permettront pas de vous dépayser. Cependant, s'il arrivait que par voyage ou par déplacement vous vous éloignassiez de Genève, il me serait très doux de vous embrasser ; car, bien que nous n'ayons plus de commune patrie, j'augure des sentiments qui nous animent que nous ne cesserons point d'être concitoyens ; et les liens de l'estime et de l'amitié demeurent toujours quand même on a rompu tous les autres. Je vous salue, monsieur, de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLV– À M. l'abbé de***

Môtiers, le 4 mars 1764.

J'ai parcouru, monsieur, la longue lettre où vous m'exposez vos sentiments sur la nature de l'âme et sur l'existence de Dieu. Quoique j'eusse résolu de ne plus rien lire sur ces matières, j'ai cru vous devoir une exception pour la peine que vous avez prise, et dont il ne m'est pas aisé de démêler le but. Si c'est d'établir entre nous un commerce de dispute, je ne saurais en cela vous complaire ; car je ne dispute jamais, persuadé que chaque homme a sa manière de raisonner qui lui est propre en quelque chose, et qui n'est bonne en tout à nul autre que lui. Si c'est de me guérir des erreurs où vous me jugez être, je vous remercie de vos bonnes intentions ; mais je n'en puis faire aucun usage, ayant pris depuis longtemps mon parti sur ces choses-là. Ainsi, monsieur, votre zèle philosophique est à pure perte avec moi, et je ne serai pas plus votre prosélyte que votre missionnaire. Je ne condamne point vos façons de penser ; mais daignez me laisser les miennes, car je vous déclare que je n'en veux pas changer.

Je vous dois encore des remerciements du soin que vous prenez dans la même lettre de m'ôter l'inquiétude que m'avaient données les premières sur les principes de la haute vertu dont voua bâtes profession. Sitôt que ces principes vous paraissent solides, le devoir qui en dérive doit avoir pour vous la même force que s'ils l'étaient en effet : ainsi mes doutes sur-leur solidité n'ont lien d'offensant pour vous ; mais je vous avoue que, quant. »moi, de rois principes me paraîtraient frivoles ; et sitôt que je n'en admettrais pas d'autres, je sens que dans le secret de mon coeur ceux-là me mettraient fort à l'aise sur les vertus pénibles qu'ils paraîtraient m'imposer : tant il est \rai que les mêmes raisons ont rarement la même prise en diverses têtes, et qu'il ne faut jamais disputer de rien !

Copyright Arvensa Editions

D'abord l'amour de l'ordre, en tant (pie cet ordre est étranger à moi, n'est point un sentiment qui puisse balancer en moi celui de mon intérêt propre ; une vue purement spéculative ne saurait dans le coeur humain l'emporter sur les passions ; ce serait à ce qui est moi préférer ce qui m'est étranger : ce sentiment n'est pas dans la nature. Quant à l'amour de l'ordre dont je fais partie, il ordonne tout par rapport à moi, et comme alors je suis seul le centre de cet ordre, il serait absurde et contradictoire qu'il ne me fit pas rapporter toutes choses à mon bien particulier. Or la vertu suppose un combat contre nous-mêmes, et c'est la difficulté de la victoire qui en fait le mérite ; mais, dans la supposition, pourquoi ce combat ? Toute raison, tout motif y manque. Ainsi point de vertu possible par le seul amour de l'ordre.

Le sentiment intérieur est un motif très puissant sans doute ; mais les passions et l'orgueil l'altèrent et l'étouffent de bonne heure dans presque tous les coeurs. De tous les sentiments que nous donne une conscience droite, les deux plus forts et les seuls fondements de tous les autres sont celui de la dispensation d'une providence et celui de l'immortalité de lame : quand ces deux-là sont détruits, je ne vois plus ce qui peut rester. Tant que le sentiment intérieur me dirait quelque chose, il me défendrait, si j'avais le malheur d'être sceptique, d'alarmer ma propre mère des doutes que je pourrais avoir.

L'amour de soi-même est le plus puissant, et, selon moi, le seul motif qui fasse agir les hommes. Mais comment la vertu, prise absolument et comme un être métaphysique, se fonde-t-elle sur cet amour-là ? c'est ce qui me passe. Le crime, dites-vous, est contraire à celui qui le commet ; cela est toujours vrai dans mes principes, et souvent très faux dans les vôtres. Il faut distinguer alors les tentations, les positions, l'espérance plus ou moins grande qu'on a qu'il reste inconnu ou impuni. Communément le crime a pour motif d'éviter un grand mal ou d'acquérir un grand bien ; souvent il parvient à son but. Si ce sentiment n'est pas naturel, quel sentiment pourra l'être ? Le crime adroit jouit dans cette vie de tous les avantages de la fortune et même de la gloire. La justice et les scrupules ne font ici-bas que des dupes. Otez la justice éternelle et la prolongation de mon être après cette Nie, je ne vois plus dans la vertu qu'une folie à qui l'on donne un beau nom. Pour un matérialiste l'amour de soi-même n'est que l'amour de son corps. Or quand Régulus allait, pour tenir sa foi, mourir dans les tourments à Carthage, je ne vois point ce que l'amour de son corps faisait à

Copyright Arvensa Editions

cela.

Une considération plus forte encore confirme les précédentes ; c'est que, dans votre système, le mot même de vertu ne peut avoir aucun sens ; c'est un son qui bat l'oreille, et rien de plus. Car enfin, selon vous, tout est nécessaire : où tout est nécessaire, il n'y a point de liberté ; sans liberté, point de moralité dans les actions ; sans la moralité des actions, où est la vertu ? Pour moi, je ne le vois pas. En parlant du sentiment intérieur je devais mettre au premier rang celui du libre arbitre ; mais il suffit de l'y renvoyer d'ici.

Ces raisons vous paraîtront très faibles ; je n'en doute pas ; mais elles me paraissent fortes à moi ; et cela suffit pour vous prouver que, si par hasard je devenais votre disciple, vos leçons n'auraient fait de moi qu'un fripon. Or un homme vertueux comme vous ne voudrait pas consacrer ses peines à mettre un fripon de plus dans le monde, car je crois qu'il y a bien autant de ces gens-là que d'hypocrites, et qu'il n'est pas plus à propos de les y multiplier.

Au reste je dois avouer que ma morale est bien moins sublime que la vôtre, et je sens que ce sera beaucoup même si elle me sauve de votre mépris. Je ne puis disconvenir que vos imputations d'hypocrisie ne portent un peu sur moi. Il est très vrai que sans être en tout du sentiment de nies frères, et sans déguiser le mien dans l'occasion, je m'accommode très bien du leur : d'accord avec eux sur les principes de nos devoirs, je ne dispute point sur le reste, qui me paraît très peu important. En attendant que nous sachions certainement qui de nous a raison, tant qu'ils me souffriront dans leur communion je continuerai d'y vivre avec un véritable attachement. La vérité pour nous est couverte d'un voile, mais la paix et l'union sont des biens certains.

Il résulte de toutes ces réflexions que nos façons de penser sont trop différentes pour que nous puissions nous entendre, et que par conséquent un plus long commerce entre nous ne peut qu'être sans fruit. Le temps est si court et nous en avons besoin pour tant de choses, qu'il ne faut pas l'employer inutilement. Je vous souhaite, monsieur, un bonheur solide, la paix de l'âme, qu'il me semble que vous n'avez pas, et je vous salue de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLVI– À Madame La Tour

À Môtiers, le 10 mars 1764-

Quelque mécontente que vous soyez de moi, chère Marianne, vous ne sauriez l'être plus que je le suis moi-même. Mais des regrets stériles ne me rendront pas meilleur ; mes plis sont pris, et je sens avec douleur qu'à mon âge et dans mon état on ne se corrige plus de rien. J'aurais désiré, tel que je suis, que noms ne m'eussiez pas tout-à-fait abandonné. Cependant, si vous ne me jugez plus digne de vos lettres ni de votre souvenir, j'en aurai de la douleur, mais je n'en murmurerai pas. Quant à moi, je ne vous oublierai de ma vie ; et, dussiez-vous ne plus me répondre, je vous écrirai toujours quelquefois, mais sans gêne et sans règle, car je n'en puis mettre à rien.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLVII– À M. le prince de Wirtemberg

11 mars 1764.

Qui, moi, des contes ? à mon âge et dans mon état ? Non, prince, je ne suis plus dans l'enfance, ou plutôt je n'y suis pas encore, et malheureusement je ne suis pas si gai dans mes maux que Scarron l'était dans les siens. Je dépéris tous les jours ; j'ai des comptes à rendre, et point de contes à faire. Ceci m'a bien l'air d'un bruit préliminaire répandu par quelqu'un qui veut m'honorer d'une gentillesse de sa façon. Divers auteurs, non contents d'attaquer mes sottises, se sont mis à m'imputer les leurs. Paris est inondé d'ouvrages qui portent mon nom, et dont on a soin de faire des chefs-d'oeuvre de bêtise, sans doute afin de mieux tromper les lecteurs. Vous n'imagineriez jamais quels coups détournés on porte à ma réputation, à mes moeurs, à mes principes. En voici un qui vous fera juger des autres.

Tous les amis de M. de Voltaire répandent à Paris qu'il s'intéresse tendrement à mon sort (et il est vrai qu'il s'y intéresse). Ils font entendre qu'il est avec moi dans la plus intime liaison. Sur ce bruit, une femme qui ne me connaît point me demande par écrit quelques éclaircissements sur la religion, et envoie sa lettre à M. de Voltaire, le priant de me la faire passer. M. de Voltaire garde la lettre qui m'est adressée, et renvoie à cette dame, comme en réponse, le *Sermon des cinquante*. Surprise d'un pareil envoi de ma part, cette femme m'écrit par une autre voie ; et voilà comment j'apprends ce qui s'est passé [833].

Vous êtes surpris que ma Lettre sur la Providence n'ait pas empêché Candide de naître ? C'est elle, au contraire, qui lui a donné naissance ; Candide en est la réponse. L'auteur m'en fit une de deux pages, dans laquelle il battait la campagne, et Candide parut dix mois après. Je voulais philosopher avec lui ; en réponse il m'a persiflé. Je lui ai écrit une fois que

Copyright Arvensa Editions

je le haïssais, et je lui en ai dit les raisons. Il ne m'a pas écrit la même chose. mais il me l'a vivement fait sentir. Je me venge en profitant des excellentes leçons qui sont dans ses ouvrages, et je le force à continuer de de faire du bien malgré lui.

Pardon, prince : voilà trop de jérémiades ; mais c'est un peu votre faute si je prends tant de plaisir à m'épancher avec vous. Que fait madame la princesse ? Daignez me parler quelquefois de son état Quand aurons-nous ce précieux enfant de l'amour qui sera l'élève de la vertu ? Que ne deviendra-il point sous de tels auspices ? De quelles fleurs charmantes, de quels fruits délicieux ne-couronnera-t-il point les liens de ses dignes parents ? Mais cependant quels nouveaux soins vous sont imposés ! Vos travaux vont redoubler ; y pourrez-vous suffire ? aurez-vous la force de persévérer jusqu'à la fin ? Pardon, monsieur le duc ; vos sentiments connus me sont garants de vos succès. Aussi mon inquiétude ne vient-elle pas de défiance, mais du vif intérêt que j'y prends.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLVIII– À Madame de Luze

[834]

Môtiers, le 17 mars 1764.

Il est dit, madame, que j'aurai toujours besoin de votre indulgence, moi qui voudrais mériter toutes vos bontés. Si je pouvais changer une réponse en visite, vous n'auriez pas à vous plaindre de mon inexactitude, et vous me trouveriez peut-être aussi importun qu'à présent vous me trouvez négligent. Quand viendra ce temps précieux ou je pourrai aller au Biez réparer mes fautes, ou du moins en implorer le pardon ? Ce ne sera point, madame, pour voir ma mince figure que je ferai ce voyage ; j'aurai un motif d'empressement plus satisfaisant et plus raisonnable. Mais permettez-moi de me plaindre de ce qu'ayant bien voulu loger ma ressemblance, vous n'avez pas voulu me faire la faveur tout entière en permettant qu'elle vous vînt de moi. Vous savez que c'est une vanité qui n'est pas permise d'oser offrir son portrait ; mais vous avez craint peut-être que ce ne fût une trop grande faveur de le demander ; votre but était d'avoir une image, et non d'enorgueillir l'original. Aussi pour me croire chez vous il faut que j'y sois en personne, et il faut tout l'accueil obligeant que vous daignez m'y faire pour ne pas me rendre jaloux de moi.

Permettez, madame, que je remercie ici madame de Faugnes de l'honneur de son souvenir, et que je l'assure de mon respect. Daignez agréer pour vous la même assurance, et présenter mes salutations à M. de Luze.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLIX– À Milord Maréchal

25 mars 1764.

Enfin, Milord, j'ai reçu dans son temps, par M. Rougemont, votre lettre du 2 février, et c'est de toutes les réponses dont vous me parlez la seule qui me soit parvenue. J'y vois, par votre dégoût de l'Écosse, par l'incertitude du choix de votre demeure, qu'une partie de nos châteaux en Espagne est déjà détruite, et je crains bien que le progrès de mon dépérissement, qui rend chaque jour mon déplacement plus difficile, n'achève de renverser l'autre. Que le coeur de l'homme est inquiet ! Quand j'étais près de vous, je soupirais, pour y être plus à mon aise, après le séjour de l'Écosse ; et maintenant je donnerais tout au monde pour vous voir encore ici gouverneur de Neuchâtel. Mes voeux sont divers, mais leur objet est toujours le même. Revenez à Colombier, Milord, cultiver votre jardin, et faire du bien à des ingrats, même malgré eux ; peut-on terminer plus dignement sa carrière ? Cette exhortation de ma part est intéressée, j'en conviens ; mais, si elle offensait votre gloire, le coeur de votre enfant ne se la permettrait jamais.

J'ai beau vouloir me flatter, je vois, Milord, qu'il faut renoncer à vivre auprès de vous ; et malheureusement je n'en perdrai pas si facilement le besoin que l'espoir. La circonstance où vous m'avez accueilli m'a fait une impression que les jours passés avec vous ont rendue ineffaçable : il me semble que je ne puis plus être libre que sous vos yeux, ni valoir mon prix que dans votre estime. L'imagination du moins me rapprocherait, si je pouvais vous donner les bons moments qui me restent : mais vous m'avez refusé des mémoires sur votre illustre frère. Vous avez eu peur que je ne fisse le bel esprit, et que je ne gâtasse la sublime simplicité du *probus vixit, fortis obiit*. Ah, Milord ! fiez-vous à mon coeur ; il saura trouver un ton qui doit plaire au votre pour parler de ce qui vous appartient. Oui, je donnerais

Copyright Arvensa Editions

tout au monde pour que vous voulussiez me fournir des matériaux pour m'occuper de vous, de votre famille, pour pouvoir transmettre à la postérité quelque témoignage de mon attachement pour vous et de vos bontés pour moi. Si vous avez la complaisance de m'envoyer quelques mémoires, soyez persuadé que votre confiance ne sera point trompée : d'ailleurs vous serez le juge de mon travail : et comme je n'ai d'autre objet que de satisfaire un besoin qui me tourmente, si j'y parviens j'aurai fait ce que j'ai voulu. Vous déciderez du reste, et rien ne sera publié que de votre aveu. Pensez à cela, Milord, je vous conjure, et croyez que vous n'aurez pas peu fait pour le bonheur de ma vie, si vous me mettez à portée d'en consacrer le reste à m'occuper de vous[835].

Je suis touché de ce que vous avez écrit à M. le conseiller Rougemont au sujet de mon testament. Je compte, si je me remets un peu, l'aller voir cet été à Saint-Aubin pour en conférer avec lui. Je me détournerai pour passer à Colombier : j'y reverrai du moins ce jardin, ces allées, ces bords du lac où se sont faites de si douces promenades et où vous devriez venir les recommencer, pour réparer du moins, dans un climat qui vous est salutaire, l'altération que celui d'Édimbourg a faite à votre santé.

Vous me promettez, Milord, de me donner de vos nouvelles et de n'instruire de vos directions itinéraires : ne l'oublie pas, je vous en supplie. J'ai été cruellement tourmenté de ce long silence. Je ne craignais pas que vous m'eussiez oublié, mais je craignais pour vous la rigueur de l'hiver. L'été je craindrai la mer, les fatigues, les déplacements, et de ne savoir plus où vous écrire.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLX– À Madame Roguin

NÉE BOUQUET

À Môtiers, le 31 mars 1764.

Assurément, madame, vous serez une bonne mère, et avec le zèle que vous me marquez pour les devoirs attachés à ce lien, c'eût été grand dommage que M. Roguin ne vous eût pas mise dans l'état de les remplir. Vous vous inquiétez déjà de votre enfant, du temps où vous pourrez commencer à le baigner dans l'eau froide, de la manière de parvenir graduellement à lui couvrir la tête, et il n'est pas encore né. C'est là, madame, une sollicitude maternelle très bien placée à certains égards ; à d'autres, un peu précoce ; mais très louable en tous sens et qui mérite que j'y réponde de mon mieux.

En premier lieu, il importe fort peu que l'enfant soit dans un panier d'osier ou dans autre chose. Qu'il soit couché un peu mollement, un peu de biais et souvent au grand air. S'il est en liberté, il ne tardera pas d'acquérir la force nécessaire pour se donner l'attitude qui lui convient. Et d'ailleurs, il ne sera pas toujours couché, puisqu'une aussi bonne nourrice que vous voulez l'être daignera bien le tenir quelquefois sur ses bras.

Vous désirez le baigner de très bonne beure dans l’eau froide. C'est très bien fait, madame. Mon avis est que, pour ne rien risquer, on commence dès le jour de sa naissance. Le quart du monde chrétien, c'est-à-dire tons les Russes et la plupart des Grecs baptisent les enfants nouveau-nés, en les plongeant trois lois de suite dans l'eau toute froide et même glacée. Faites la même chose, madame, baptisez votre enfant par immersion deux fois le jour, et n'ayez pas peur des rhumes.

Vous songez de trop loin au temps de lui couvrir la tête ; mais je n’en vois pas bien la nécessité. Cette nécessité ne viendra sûrement jamais, si i un garçon. Si c'est une fille, vous pourrez y songer lors de sa première

Copyright Arvensa Editions

communion, et cela moins pour obéir à la raison qu'à saint Paul, qui veut que les femmes aient la tête couverte dans l'église. À la bonne heure donc, puisque saint Paul le veut comme cela. Mais le reste du temps, qu'elle soit toujours coiffée en cheveux jusqu'à l'âge de trente ans, qu'une pareille coiffure devient indécente et ridicule dans une femme. Comme un exemple dit plus sur tout ceci que cent pages d'explication, je joins ici, madame, l'extrait d'un mémoire ou vous pourrez voir en faits les solutions de vos difficultés. Quoique les *Sophies* et les *Émiles* soient rares, comme vous dites fort bien, il s'en élève pourtant quelques-uns en Europe, même en Suisse, et même à votre voisinage ; et le succès promet déjà à leurs dignes pères et mères le prix de la tendresse qui leur fait supporter les soins d'une éducation si pénible, et du courage qui leur fait braver les clabauderies des sots, des gens d'église, et les ricaneries encore plus sottes des beaux esprits.

Si vous voulez, madame, faire par vous-même las observations nécessaires, prenez la peine d'aller près de Lausanne voir M. le prince de Wirtemberg. C'est sa fille unique qu'il élève de la manière marquée dans le mémoire ; et s'il vous faut là-dessus des explications plus détaillées, vous pourrez consulter l'illustre M. Tissot. Prenez ses avis, madame : c'est le meilleur que je puisse vous donner. Agréez, je vous supplie, mes salutations et mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLXI– À Milord Maréchal

31 mars 1764.

Sur l'acquisition, Milord, que vous avez faite, et sur l'avis que vous m'en avez donné, la meilleure réponse que j'aie à vous faire est de vous transcrire ici ce que j'écris sur ce sujet à la personne que je prie de donner cours à cette lettre, en lui parlant des acclamations de vos bons compatriotes.

« Tous les plaisirs ont beau être pour les méchants, en voilà pourtant un que je leur défie de goûter. Il n'a rien eu de plus pressé que de me donner avis du changement de sa fortune :

Vous devinez aisément pourquoi. Félicitez-moi de tous mes malheurs, madame, ils m’ont donné pour ami Milord Maréchal. »

Sur nos offres, qui regardent mademoiselle Le Vasseur et moi, je commencerai, Milord, par vous dire que, loin de mettre de l'amour-propre à me refuser à vos dons, j'en mettrais un très noble à les recevoir. Ainsi là-dessus point de dispute ; les preuves que vous vous intéressez à moi, de quelque genre qu'elles puissent être, sont plus propres à m'enorgueillir qu'à m'humilier, et je ne m'y refuserai jamais ; soit dit une fois pour toutes.

Mais j'ai du pain quant à présent ; et, au moyen des arrangements que je médite, j'en aurai pour le reste de mes jours. Que me servirait le surplus ? Rien ne me manque de ce que je désire et qu'on peut avoir avec de l'argent. Milord, il faut préférer ceux qui ont besoin a ceux qui n'ont pas besoin, et je suis dans ce dernier cas. D'ailleurs, je n'aime point qu'on me parle de testaments. Je ne voudrais pas être, moi le sachant, dans celui d'un indifférent : jugez si je voudrais me savoir dans le vôtre.

Vous savez, Milord, que mademoiselle Le Vasseur a une petite pension de mon libraire avec laquelle elle peut vivre quand elle ne m'aura plus. Cependant j'avoue que le bien que vous voulez lui faire m'est plus précieux

Copyright Arvensa Editions

que s'il me regardait directement, et je suis extrêmement touché de ce moyen trouvé par votre coeur de contenter la bienveillance dont vous m'honorez. Mais s'il se pouvait que vous lui assignassiez plutôt la rente de la somme que la somme même, cela m'éviterait l'embarras de chercher à la placer, sorte d'affaire où je n'entends rien.

J'espère, Milord, que vous aurez reçu ma précédente lettre. M'accorderez-vous des mémoires ? Pourrai-je écrire l'histoire de votre maison ?Pourrai-je donner quelques éloges à ces bons Écossais à qui vous êtes si cher, et qui par-là me sont chers aussi ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLXII– Au même

J'ai répondu très exactement, Milord, à chacune de vos deux lettres du 2 février et du 6 mars, et j'espère que vous serez content de ma façon de penser sur les bontés dont vous m'honorez dans la dernière. Je reçois à l'instant celle du 26 mars, et j'y vois que vous prenez le parti que j'ai toujours prévu que vous prendriez à la fin. En vous menaçant d'une descente, le roi l'a effectuée ; et, quelque redoutable qu'il soit, il vous a encore plus sûrement conquis par sa lettre[836] qu'il n'aurait fait par ses armes. L'asile qu'il vous presse d'accepter est le seul digne de vous. Allez, Milord, à votre destination ; il vous convient de vivre auprès de Frédéric comme il m'eût convenu de vivre auprès de George Keith. Il n'est ni dans l'ordre de la justice ni dans celui de la fortune que mon bonheur soit préféré au vôtre. D'ailleurs mes maux empirent et deviennent presque insupportables : il ne me reste qu'à souffrir et mourir sur la terre ; et en vérité c'eût été dommage de n'aller vous joindre que pour cela.

Voilà donc ma dernière espérance évanouie…Milord, puisque vous voilà devenu si riche et si ardent à verser sur moi vos dons, il en est un que j'ai souvent désiré, et qui malheureusement me devient plus désirable encore lorsque je perds l'espoir de vous revoir. Je vous laisse expliquer cette énigme ; le coeur d'un père est fait pour la deviner.

Il est vrai que le trajet que vous préférez vous épargnera de la fatigue ; mais si vous n'étiez pas bien fait à la mer elle pourrait vous éprouver beaucoup à votre âge, surtout s'il survenait du gros temps. En ce cas le plus long trajet par terre me paraîtrait préférable, même au risque d'un peu de fatigue de plus. Comme j'espère aussi que vous attendrez pour vous embarquer que la saison soit moins rude, vous voulez bien, Milord, que je compte encore sur une de vos lettres avant votre départ.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLXIII– À M. A

Môtiers-Travers, le 7 avril 1764.

L'état où j'étais, monsieur, au moment où votre lettre me parvint, m'a empêché de vous en accuser plus tôt la réception, et de vous remercier comme je fais aujourd'hui du plaisir que m'a fait ce témoignage de votre souvenir. J'en suis plus touché que surpris ; et j'ai toujours bien cru que l'amitié dont vous m'honoriez dans mes jours prospères ne se refroidirait ni par mes disgrâces ni par mon exil. De mon côté, sans avoir avec vous des relations suivies, je n'ai point cessé, monsieur, de prendre intérêt aux changements agréables que vous avez éprouvés depuis nos anciennes liaisons. Je ne doute point que vous ne soyez aussi bon mari et aussi digne père de famille que vous étiez homme aimable étant garçon, que vous ne vous appliquiez à donner à vos enfants une éducation raisonnable et vertueuse, et que vous ne fassiez le bonheur d'une femme de mérite qui doit faire le vôtre. Toutes ces idées, fruits de L'estime qui vous est due, me rendent la vôtre plus précieuse.

Je voudrais vous rendre compte de moi pour répondre à l'intérêt que vous daignez y prendre : mais que vous dirais-je ? Je ne fus jamais bien grand-chose ; maintenant je ne suis plus rien ; je me regarde comme ne vivant déjà plus. Ma pauvre machine délabrée me laissera jusqu'au bout, j'espère, une âme saine quant aux sentiments et à la volonté ; mais, du côté de l'entendement et des idées, je suis aussi malade de l'esprit que du corps. Peut-être est-ce un avantage pour ma situation. Mes maux me rendent mes malheurs peu sensibles. Le coeur se tourmente moins quand le corps souffre, et la nature me donne tant d'affaires que l'injustice des hommes ne me touche plus. Le remède est cruel, je l'avoue ; mais enfin c'en est un pour moi : car les plus vives douleurs me laissent toujours quelque relâche, au lieu que les grandes afflictions ne m'en laissent point.

Copyright Arvensa Editions

Il est donc bon que je souffre et que je dépérisse pour être moins attristé ; et j'aimerais mieux être Scarron malade que Timon en santé. Mais si je suis désormais peu sensible aux peines, je le suis encore aux consolations ; et c'en sera toujours une pour moi d'apprendre que vous vous portez bien, que vous êtes heureux, et que vous continuez de m'aimer. Je vous salue, monsieur, et vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLXIV– À M. le prince L.E de Wirtemberg

Môtiers, le 15 avril 1764.

Ne vous plaignez pas de vos disgrâces, prince. Comme elles sont l'ouvrage de votre courage et de vos vertus, elles sont aussi l'instrument de votre gloire et de votre bonheur. Vaincre Frédéric eut été beaucoup, sans doute ; mais vaincre dans son propre coeur les préjugés et les passions qui subjuguent les conquérants comme les autres hommes est plus encore. Et, dites la vérité, combien de batailles gagnées vous eussent donné dans l'opinion des hommes ce que vous donne au fond de votre coeur une heure de jouissance des plaisirs de l'amour conjugal et paternel ? Quand vos succès eussent fait aux hommes quelque vrai bien, ce qui me paraît fort douteux ; car qu'importe aux peuples qui perde ou qui gagne ? vous auriez méconnu les vrais biens pour vous-même ; et, séduit par les acclamations publiques, vous n'eussiez plus mis votre bonheur que dans les jugements d'autrui. Vous avez appris à le trouver en vous, à en être le maître, et à en jouir malgré la reine et malgré les jaloux. Vous l'avez conquis, pour ainsi dire ; c'était la meilleure conquête à faire.

La fumée de la gloire est enivrante dans mon métier comme dans le vôtre. J'ignore si cette fumée m'a porté à la tête, mais elle m'a souvent fait mal au coeur ; et il est bien difficile qu'au milieu des triomphes un guerrier ne sente pas quelquefois la même atteinte ; car si les lauriers des héros sont plus brillants, la culture en est aussi plus pénible, plus dépendante, et souvent on la leur lait payer bien cher.

La manière de Vivre isolé et sans prétention que j'ai choisie, et qui me rend à peu près mil sur la terre, m'a mis a portée d'observer et comparer toutes les conditions depuis les paysans jusqu'aux grands. J'ai pu facilement écarter l'apparence ; car j'ai été partout admis dans le commerce et même dans la familiarité. Je me suis, pour ainsi dire,

Copyright Arvensa Editions

incorporé dans tous les états pour les bien étudier. J'ai vu leurs sentiments, leurs plaisirs, leurs désirs, leur manière interne d'être : j'ai toujours vu que ceux qui savaient rendre leur situation, non la plus éclatante, mais la plus indépendante, étaient les plus près de toute la félicité permise a L'homme ; que les sentiments libres qu'ils cultivaient, tels que l'amour, l'amitié, étaient tout autrement délicieux que ceux qui naissent des relations forcées que donnent l'état et le rang ; que les affections enfin qui tenaient aux personnes et qui étaient du choix du coeur étaient infiniment plus douces que celles qui tenaient aux choses et que déterminait la fortune.

Sur ce principe il m'a semblé, dès les premières lettres dont vous m'avez honoré, et toutes les suivantes confirment ce jugement, que vous aviez fait le plus grand pas pour arriver au bonheur ; que, de prince et de général, se faire père, mari, véritable homme, n'était point aller aux privations, mais aux jouissances ; que vos présentes occupations marquaient l'état de votre âme de la façon la moins équivoque ; que votre respect pour le sublime Klyiogg[837] montrait combien vous en méritiez vous-même ; qu'enfin vous pouviez avoir des chagrins, parce que tout homme en a ; mais que, si quelqu'un dans le monde approchait par sa situation et par ses sentiments du vrai bonheur, ce devait être vous ; et que, sur la disgrâce qui vous avait conduit à cet état simple et désirable, vous pouviez dire, comme Thémistocle : Nous périssions si nous n'eussions péri. Voilà, prince, ma façon de penser sur votre situation présente et passée. Si je me trompe, ne me détrompez pas.

Une femme du pays de Vaud, qui se prétend grosse, m'a écrit pour me demander des conseils sur l’éducation de son enfant. Sa lettre me paraît un persiflage perpétuel sur mes chimériques idées. J'ai pris la liberté de lui citer pour réponse Votre petite Sophie et la manière dont vous avez le courage de l'élever. J'espère n'avoir point commis en cela d'indiscrétion[838] ; si je l'avais fait, je vous prierais de me le dire afin que je fusse plus retenu une autre fois.

Si vous approuviez que nos lettres finissent désormais sans formule et sans signature, il me semble que cela serait plus commode. Quand les sentiments sont connus, quand l'écriture est connue, il ne reste à prendre sur cet article que des soins qui me semblent superflus : en attendant que votre exemple m'autorise avec vous à cet usage agréez, M. le duc, je vous supplie, les assurances de mon profond respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLXV– À M. le maréchal de Luxembourg

Môtiers, le 21 avril 1764.

Je suis alarmé, monsieur le maréchal, d'apprendre à l'instant que vous n'êtes pas allé ce printemps à Montmorency. Je crains que la suite d'une indisposition, qu'on m'avait décrite comme légère, et dont je vous croyais rétabli, n'ait mis obstacle à ce voyage. Permettez que je vous supplie de me faire écrire un mot sur votre état présent. Je sais qu'il faudrait toujours savoir se retirer avant que d'être importun, et qu'on y est obligé, du moins quand on sent qu'on l'est devenu. Mais, monsieur le maréchal, comme les sentiments que vous daignâtes cultiver ne peuvent sortir de mon coeur, je ne puis perdre non plus les inquiétudes qui en sont inséparables. Je serai discret désormais sur tout autre article ; mais je ne puis me résoudre à l'être, quand je suis en peine de votre santé.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLXVI– À M. d'Ivernois

Môtiers, le 21 avril 1764.

Je me réjouis, monsieur, de vous savoir heureusement de retour de votre voyage ; et je me réjouirais bien aussi de celui que vous avez la bonté de me proposer, si j'étais en état de l'accepter ; mais c'est à quoi ma situation présente ne me permet pas de penser. D'ailleurs je vous avouerai franchement qu'il entre dans mes arrangements de ne dépendre que de ma volonté dans mes courses, de n'en faire par conséquent qu'avec gens qui n'ont point d'affaire, et qui n'ont une voiture ni devant ni derrière eux. Mais si je ne puis, monsieur, avoir le plaisir de vous suivre, j'attends du moins avec empressement celui de vous embrasser ; ce serait un bien de plus dans ma vie d'en pouvoir jouir plus souvent.

Oserais-je vous charger d'une petite commission ? M. Deluc l'aîné a eu la bonté de m'envoyer un baril de miel de Chamouni, comme je l'en avais prié. Je lui ai écrit là-dessus sans recevoir de réponse. Vous m'obligeriez beaucoup, monsieur, si vous vouliez bien solder avec lui cette petite affaire, en y ajoutant quelques affranchissements de lettres que je lui dois aussi, et je vous rembourserais ici le tout à votre passage. Je vous connais trop obligeant pour croire avoir I tus d'excuse à vous faire. Recevez les remerciements et respecté de mademoiselle Le Vasseur, et faites, je vous supplie, agréer les miens à madame d'Ivernois. Je vous salue, monsieur, de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLXVII– À Madame La Tour

À Môtiers, le 28 avril 1764.

Tant que ma situation ne changera pas, j'aurai, chère Marianne, avec le chagrin de ne pouvoir nous écrire que des lettres rares et courtes, celui de sentir que vous imputez toujours en vous-même mon malheur à main aise volonté ; car je sais qu'il n'est pas dans le coeur humain de se mettre à la place des autres dans les choses qu'on exige d'eux. Au reste, un article de vos lettres, auquel je ne répondrais pas quand j'aurais le temps et la santé qui me manquent, est celui des louanges. Le silence est la seule bonne réponse que je sache faire à cet article-là.

Les pièces de mes écrits que vous avez in-12, et que vous me demandez in-8°, ont, pour la plupart, été imprimées, dans ce dernier format, chez Pissot, quai de Conti, à la descente du Pont-Neuf ; le *Discours sur l'économie politique* a aussi été imprimé in-8° à Genève, chez Duvillard. Je n'ai aucune de ces pièces détachées de l'unique exemplaire que je me suis réservé de mes écrits, et je n'ai plus aucune relation avec les libraires qui les ont imprimées. Cependant, ne vous mettez pas en quête de ces pièces de six semaines d'ici ; car j'espère, avant ce terme, pouvoir vous les procurer toutes d'une bonne édition, et cela sans embarras. Voilà, chère Marianne, ce que j'ai quant à présent à vous répondre sur les éclaircissements que vous m'avez demandés. J'attends maintenant la question que vous avez à me faire ; j'espère qu'elle n'a nul traita mon sincère attachement pour vous ; car, quelque mécontente que vous soyez de ma correspondance, je ne vous pardonnerais pas de rien mettre en doute qui pût se rapporter à cet objet-là.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLXVIII– À M. Guy

[839]

À Môtiers, le 6 mai 1764.

Puisque vous voulez bien que je dispose de quelques exemplaires du Recueil que vous venez de faire imprimer, je vous prie de vouloir bien en faire porter un in-8° broché, chez madame de L. T, rue de Richelieu, entre la rue Neuve-St-Augustin et les écuries de madame la duchesse d'Orléans ; et, si elle veut le payer, de défendre à celui qui le portera de recevoir l'argent.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLXIX– À Mademoiselle D. M

Le 7 mai 1764.

Je ne prends pas le change, Henriette, sur l'objet de votre lettre, non plus que sur votre date de Paris[840]. Vous recherchez moins mon avis sur le parti que vous avez à prendre que mon approbation pour celui que vous avez pris. Sur chacune de vos lignes je vois ces mots écrits en gros caractères : *Voyons si vous aurez le front de condamner à ne plus penser ni lire quelqu'un qui pense et écrit ainsi.* Cette interprétation n'est assurément pas un reproche, et je ne puis que vous savoir gré de me mettre au nombre de ceux dont les jugements vous importent. Mais en me flattant vous n'exigez pas, je crois, que je vous flatte ; et vous déguiser mon sentiment, quand il y va du bonheur de votre vie, serait mal répondre à l'honneur que vous m'avez fait.

Commençons par écarter les délibérations inutiles. Il ne s'agit plus de vous réduire à coudre et broder. Henriette, on ne quitte pas sa tête comme un bonnet, et l'on ne revient pas plus à la simplicité qu'à l'enfance ; l'esprit une fois en effervescence y reste toujours, et quiconque a pensé pensera toute sa vie. C'est là le plus grand malheur de l'état de réflexion : plus on en sent les maux, plus on les augmente ; et tous nos efforts pour en sortir ne font que nous y embourber plus profondément.

Ne parlons donc pas de changer d'état, mais du parti que vous pouvez tirer du vôtre. Cet état est malheureux, il doit toujours l'être. Vos maux sont grands et sans remède ; vous les sentez, vous en gémissez ; et, pour les rendre supportables, vous cherchez du moins un palliatif. N'est-ce pas là l'objet que vous vous proposez dans vos plans d'études et d'occupations ?

Vos moyens peuvent être bons dans une autre vue, mais c'est votre fin qui vous trompe, parce que ne voyant pas la véritable source de vos maux,

Copyright Arvensa Editions

vous en cherchez l'adoucissement dans la cause qui les fit naître. Vous les cherchez dans votre situation, tandis qu'ils sont votre ouvrage. Combien de personnes de mérite nées dans le bien-être, et tombées dans l'indigence, l'ont supportée avec moins de succès et de bonheur que vous, et toutefois n'ont pas ces réveils tristes et cruels dont vous décrivez l'horreur avec tant d'énergie ? Pourquoi cela ? Sans doute elles n'auront pas, direz-vous, une âme aussi sensible. Je n'ai vu personne en ma vie 4 qui n'en dît autant. Mais qu'est-ce enfin que cette sensibilité si vantée ? Voulez-vous le savoir, Henriette ? c'est en dernière analyse un amour-propre qui se compare. J'ai mis le doigt sur le siège du mal.

Toutes vos misères viennent et viendront de vous être affichée. Par cette manière de chercher le bonheur il est impossible qu'on le trouve. On n'obtient jamais dans l'opinion des autres la place qu'on y prétend. S'ils nous l'accordent à quelques égards, ils nous la refusent à mille autres, et une seule exclusion tourmente plus que ne flattent cent préférences. C'est bien pis encore dans une femme qui, voulant se faire homme, met d'abord tout son sexe contre elle, et n'est jamais prise au mot par le nôtre ; en sorte que son orgueil est souvent aussi mortifié par les honneurs qu'on lui rend que par ceux qu'on lui refuse. Elle n'a jamais précisément ce qu'elle veut, parce qu'elle veut des choses contradictoires ; et qu'usurpant les droits d'un sexe sans vouloir renoncer à ceux de l'autre, elle n'en possède aucun pleinement.

Mais le grand malheur d'une femme qui s'affiche est de n'attirer, ne voir que des gens qui font comme elle, et d'écarter le mérite solide et modeste, qui ne s'affiche point, et qui ne court point où s'assemble la foule. Personne ne juge si mal et si faussement des hommes que les gens à prétentions ; car ils ne les jugent que d'après eux-mêmes et ce qui leur ressemble ; et ce n'est certainement pas voir le genre humain par son beau côté. Vous êtes mécontente de toutes vos sociétés : je le crois bien ; celles où vous avez vécu étaient les moins propres à vous rendre heureuse ; vous n'y trouviez personne en qui vous pussiez prendre cette confiance qui soulage. Comment l'auriez-vous trouvée parmi des gens tout occupés d'eux seuls, à qui vous demandiez dans leur coeur la première place, et qui n'en ont pas même une seconde à donner ? Vous vouliez briller, vous vouliez primer, et vous vouliez être aimée : ce sont des choses incompatibles. Il faut opter. Il n'y a point d'amitié sans égalité, et il n'y a jamais d'égalité reconnue entre gens à prétentions. Il ne suffit pas d'avoir besoin d'un ami

Copyright Arvensa Editions

pour en trouver, il faut encore avoir de quoi fournir aux besoins d'un autre. Parmi les provisions que vous avez faites, vous avez oublié celle-là.

La marche par laquelle vous avez acquis des connaissances n'en justifie ni l'objet ni l'usage. Vous avez voulu paraître philosophe ; c'était renoncer à l'être ; et il valait beaucoup mieux avoir l'air d'une fille qui attend un mari, que d'un sage qui attend de l'encens. Loin de trouver le bonheur dans l'effet des soins que vous n'avez donnés qu'à la seule apparence, vous n'y avez trouvé que des biens apparents et des maux véritables. L'état de réflexion où vous vous êtes jetée vous a fait faire incessamment des retours douloureux sur vous-même ; et vous voulez pourtant bannir ces idées par le même genre d'occupation qui vous les donna.

Vous voyez l'erreur de la route que vous avez prise, et, croyant en changer par votre projet, vous allez encore au même but par un détour. Ce n'est point pour vous que vous voulez revenir à l'étude, c'est encore pour les autres. Vous voulez faire des provisions de connaissances pour suppléer dans un autre âge à la figure : vous voulez substituer l'empire du savoir à celui des charmes.

Vous ne voulez pas devenir la complaisante d’une autre femme, mais vous voulez avoir des complaisants. Vous voulez avoir des amis, c’est-à-dire une cour : car les amis d'une femme jeune ou vieille sont toujours ses courtisans ; ils la servent ou la quittent, et vous prenez de loin des mesures pour les retenir, afin d’être toujours le centre d'une sphère, petite ou grande. Je crois sans cela que les provisions que vous voulez faire seraient la chose la plus inutile pour l'objet que vous croyez bonnement vous proposer. Vous voudriez, dites-vous, vous mettre en état d'entendre les autres. Avez-vous besoin d'un nouvel acquis pour cela ? Je ne sais pas au vrai quelle opinion vous avez de votre intelligence actuelle ; mais, dussiez-vous avoir pour amis des Oedipes, j'ai peine à croire que vous soyez fort curieuse de jamais entendre les gens que vous ne pouvez entendre aujourd'hui. Pourquoi donc tant de soins pour obtenir ce que vous avez déjà ? Non, Henriette, ce n'est pas cela ; mais, quand vous serez une sibylle, vous voulez prononcer des oracles ; votre vrai projet n'est pas tant d'écouter les autres que d'avoir vous-même des auditeurs. Sous prétexte de travailler pour l'indépendance, vous travaillez encore pour la domination. C'est ainsi que, loin d'alléger le poids de l'opinion qui vous rend malheureuse, vous voulez en aggraver le joug. Ce n'est pas le moyen de vous procurer des réveils plus sereins.

Copyright Arvensa Editions

Vous croyez que le seul soulagement du sentiment pénible qui vous tourmente est de vous éloigner de vous. Moi, tout au contraire, je crois que c'est de vous en rapprocher.

Toute votre lettre est pleine de preuves que jusqu'ici l'unique but de toute votre conduite a été de vous mettre avantageusement sous les yeux d'autrui. Comment, ayant réussi dans le public autant que personne, et en rapportant si peu de satisfaction intérieure, n'avez-vous pas senti que ce n'était pas là le bonheur qu'il vous fallait, et qu'il était temps de changer de plan ? Le vôtre peut être bon pour la gloire, mais il est mauvais pour la félicité. Il ne faut point chercher à s'éloigner de soi, parce que cela n'est pas possible, et que tout nous y ramène malgré que nous en ayons. Vous convenez d'avoir passé des heures très douces en m'écrivant et me parlant de vous. Il est étonnant que cette expérience ne vous mette pas sur la voie, et ne vous apprenne pas où vous devez chercher, sinon le bonheur, au moins la paix.

Cependant, quoique mes idées en ceci diffèrent beaucoup des vôtres, nous sommes à peu près d'accord sur ce que vous devez faire. L'étude est désormais pour vous la lance d'Achille, qui doit guérir la blessure qu'elle a faite. Mais vous ne voulez qu'anéantir la douleur, et je voudrais ôter la cause du mal. Vous voulez vous distraire de vous par la philosophie ; moi, je voudrais qu'elle vous détachât de tout, et vous rendît à vous-même. Soyez sûre que vous ne serez contente des autres que quand vous n'aurez plus besoin d'eux, et que la société ne peut vous devenir agréable qu'en cessant de vous être nécessaire. N'ayant jamais à vous plaindre de ceux dont vous n'exigerez rien, c’est vous alors qui leur serez nécessaire, et, sentant que vous vous suffisez à vous-même, ils vous sauront gré du mérite que vous voulez bien mettre en commun. Ils ne croiront plus vous faire grâce ; ils la recevront toujours. Les agréments de la vie vous rechercheront par cela seul que vous ne les rechercherez pas ; et c'est alors que, contente de vous sans pouvoir être mécontente des autres, vous aurez un sommeil paisible et un réveil délicieux.

Il est vrai que des études faites dans des vues si contraires ne doivent pas beaucoup se ressembler, et il y a bien de la différence entre la culture qui orne l'esprit et celle qui nourrit lame. Si vous aviez le courage de goûter un projet dont l'exécution vous sera d'abord très pénible, il faudrait beaucoup changer vos directions. Cela demanderait d'y bien penser avant de se mettre à l'ouvrage. Je suis malade, occupé, abattu, j'ai l'esprit lent ; il

Copyright Arvensa Editions

me faut des efforts pénibles pour sortir du petit cercle d'idées qui me sont familières, et rien n'en est plus éloigné que votre situation. Il n'est pas juste que je me fatigue à pure perte ; car j'ai peine à croire que vous vouliez entreprendre de refondre, pour ainsi dire, toute votre constitution morale. Vous avez trop de philosophie pour ne pas voir avec effroi cette entreprise. Je désespérerais de vous, si vous vous y mettiez aisément. N'allons donc pas plus loin quant à présent ; il suffît que votre principale question est résolue : suivez la carrière des lettres ; il ne vous en reste plus d'autre à choisir.

Ces lignes que je vous écris à la hâte, distrait et souffrant, ne disent peut-être rien de ce qu'il faut dire : mais les erreurs que ma précipitation peut m'avoir fait faire ne sont pas irréparables. Ce qu'il fallait, avant toute chose, était de vous faire sentir combien vous m'intéressez ; et je crois que vous n'en douterez pas en lisant cette lettre. Je ne vous regardais jusqu'ici que comme une belle penseuse qui, si elle avait reçu un caractère de la nature, avait pris soin de l'étouffer, de l'anéantir sous l'extérieur, comme un de ces chefs-d'oeuvre jetés en bronze, qu'on admire par les dehors et dont le dedans est vide. Mais si vous savez pleurer encore sur votre état, il n'est pas sans ressource ; tant qu'il reste au coeur un peu d'étoffe, il ne faut désespérer de rien.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLXX– À Madame de Verdelin

Môtiers, le 13 mai 1764.

Quoique tout ce que vous m'écrivez, madame me soit intéressant, l'article le plus important de votre dernière lettre en mérite une tout entière, et fera l'unique sujet de celle-ci. Je parle des propositions qui vous ont fait hâter votre retraite à la campagne. La réponse négative que vous y avez faite et le motif qui vous l'a inspirée sont, connue tout ce que vous faites, marqués au coin de la sagesse et de la vertu ; mais je vous avoue, mon aimable voisine, que les jugements que vous portez sur la conduite de la personne me paraissent bien sévères ; et je ne puis vous dissimuler que, sachant combien sincèrement il vous était attaché. loin de voir dans son éloignement un signe de tiédeur, j'y ai bien plutôt vu les scrupules d'un coeur qui croit avoir à se défier de lui-même ; et le genre de vie qu'il choisit à sa retraite montre assez ce qui l'y a déterminé. Si un amant quitté pour la dévotion ne doit pas se croire oublié, l'indice est bien plus fort dans les hommes ; et, comme cette ressource leur est moins naturelle, il faut qu'un besoin plus puissant les force d'y recourir. Ce qui m'a confirmé dans mon sentiment, c'est son empressement à revenir du moment qu'il a cru pouvoir écouter son penchant sans crime ; et cette démarche, dont votre délicatesse me paraît offensée, est à mes yeux une preuve de la sienne, qui doit lui mériter toute votre estime, de quelque manière que vous envisagiez d'ailleurs son retour.

Ceci, madame, ne diminue absolument rien de la solidité de vos raisons quant à vos devoirs envers vos enfants. Le parti que vous prenez est sans contredit le seul dont ils n'aient pas à se plaindre et le plus digne de vous ; mais ne gâtez pas un acte de vertu si grand et si pénible par un dépit déguisé, et par un sentiment injuste envers un homme aussi digne de votre estime par sa conduite que vous-même êtes par la vôtre digne de l'estime

Copyright Arvensa Editions

de tous les honnêtes gens. J'oserai dire plus : votre motif, fondé sur vos devoirs de mère, est grand et pressant, mais il peut n'être que secondaire. Vous êtes trop jeune encore, vous avez un coeur trop tendre et plein d'une inclination trop ancienne pour n'être pas obligée à compter avec vous-même dans ce que vous devez sur ce point à vos enfants. Pour bien remplir ses devoirs, il ne faut point s'en imposer d'insupportables : rien de ce qui est juste et honnête n'est illégitime ; quelque chers que vous soient vos enfants, ce que vous leur devez sur cet article n'est point ce que vous deviez à votre mari. Pesez donc les choses en bonne mère, mais en personne libre. Consultez si bien votre coeur que vous fassiez leur avantage, mais sans vous rendre malheureuse, car vous ne leur devez pas jusque-là. Après cela, si vous persistez dans vos refus, je vous en respecterai davantage ; mais si vous cédez, je ne vous en estimerai pas moins.

Je n'ai pu refuser à mon zèle de vous exposer mes sentiments sur une matière si importante et dans le moment où vous êtes à temps de délibérer. M. de*** ne m'a écrit ni fait écrire ; je n'ai de ses nouvelles ni directement ni indirectement ; quoique nos anciennes liaisons m'aient laissé de l'attachement pour lui, je n'ai eu nul égard à son intérêt dans ce que je viens de vous dire. Mais moi que vous laissâtes lire dans votre coeur, et qui en vis si bien la tendresse et l'honnêteté ; moi qui quelquefois vis couler vos larmes, je n'ai point oublié l'impression qu'elles m'ont faite, et je ne suis pas sans crainte sur celles qu'elles ont pu vous laisser. Mériterais-je l'amitié dont vous m'honorez, si je négligeais en ce moment les devoirs quelle impose.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLXXI– À Mademoiselle Galley

En lui envoyant un lacet

[841]

14 mai 1764.

Ce présent, ma bonne amie, vous fut destiné du moment que j'eus le bien de vous connaître, et, quoi qu'en pût dire votre modestie, j'étais sûr qu'il aurait dans peu son emploi. La récompense suit de près la bonne oeuvre. Vous étiez cet hiver garde-malade, et ce printemps Dieu vous donne un mari : vous lui serez charitable, et Dieu vous donnera des enfants ; vous les élèverez en sage mère, et ils vous rendront heureuse un jour. D'avance vous devez l'être par les soins d'un époux aimable et aimé, qui saura vous rendre le bonheur qu'il attend de vous. Tout ce qui promet un bon choix m'est garant du votre ; des liens d'amitié formés dès l'enfance, éprouvés par le temps, fondés sur la connaissance des caractères ; l'union des coeurs que le mariage affermit, mais ne produit pas ; l'accord des esprits où des deux parts la bonté domine, et où la gaieté de l'un, la solidité de l'autre, se tempérant mutuellement, rendront douce et chère à tous deux L'austère loi qui fait succéder aux jeux de l'adolescence des soins plus graves, mais plus touchants. Sans parler d'autres convenances, voilà de bonnes raisons de compter pour toute la vie sur un bonheur commun dans l'état où vous entrez, et que vous honorerez par votre conduite. Voir vérifier un augure si bien fondé sera, chère Isabelle, une consolation très douce pour votre ami. Du reste, la connaissance que j'ai de vos principes, et l'exemple de madame votre soeur, me dispensent de faire avec vous des conditions. Si vous n'aimez pas les enfants, vous aimerez vos devoirs. Cet amour me répond de l'autre ; et votre mari, dont vous fixerez les goûts sur divers articles, saura bien changer le vôtre sur celui-là.

Copyright Arvensa Editions

En prenant la plume j'étais plein de ces idées. Les voilà pour tout compliment. Vous attendiez peut-être une lettre faite pour être montrée ; mais auriez-vous dû me la pardonner, et reconnaitriez-vous l'amitié que vous m'ayez inspirée, dans une épître on je songerais au public en parlant de vous ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLXXII– À M. de Sauttersheim

[842]

Môtiers, le 20 mai 1764.

Mettez-vous à ma place, monsieur, et jugez-vous.

Quand, trop facile à céder à vos avances, j'épanchais mon coeur avec vous, vous me trompiez. Qui me répondra qu'aujourd'hui vous ne me trompez pas encore ? Inquiet de votre long silence, je me suis fait informer de vous à la cour de Vienne : votre nom n'y est connu de personne. Ici votre honneur est compromis, et, depuis votre départ, une salope[843], appuyée de certaines gens, vous a chargé d'un enfant. Qu'êtes-vous allé faire à Paris ? Qu'y faites-vous maintenant, logé précisément dans la rue qui a le plus mauvais renom ? Que voulez-vous que je pense ? J'eus toujours du penchant à vous aimer ; mais je dois subordonner mes goûts à la raison, et je ne veux pas être dupe. Je vous plains ; mais je ne puis vous rendre ma confiance que je n'aie des preuves que vous ne me trompez plus.

Vous avez ici des effets dans deux malles dont une est à moi. Disposez de ces effets, je vous prie, puisqu'ils vous doivent être utiles, et qu'ils m'embarrasseraient dans le transport des miens si je quittais Môtiers. Vous me paraissez être dans le besoin ; je ne suis pas non plus trop à mon aise. Cependant, si vos besoins sont pressants, et que les dix louis que vous n'acceptâtes pas l'année dernière puissent y porter quelque remède, parlez-moi clairement. Si je connaissais mieux votre état, je vous préviendrais ; mais je voudrais vous soulager, non vous offenser.

Vous êtes dans un âge où l'âme a déjà pris son pli, et où les retours à la vertu sont difficiles. Cependant les malheurs sont de grandes leçons : puissiez-vous en profiter pour rentrer en vous-même ! Il est certain que

Copyright Arvensa Editions

vous étiez fait pour être un homme de mérite. Ce serait grand dommage que vous trompassiez votre vocation. Quant à moi, je n'oublierai jamais l'attachement que j'eus pour vous ; et si j'achevais de vous en croire indigne, je m'en consolerais difficilement.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLXXIII– À M. de P.

23 mai 1764.

Je sais, monsieur, que, depuis deux ans, Paris fourmille d'écrits qui portent mon nom, mais dont heureusement peu de gens sont les dupes. Je n'ai ni écrit ni vu ma prétendue lettre à M. l'archevêque d'Auch, et la date de Neuchâtel prouve que l'auteur n'est pas même instruit de ma demeure.

Je n'avais pas attendu les exhortations des protestants de France pour réclamer contre les mauvais traitements qu'ils essuient. Ma lettre à M. l'archevêque de Paris porte un témoignage assez éclatant du vif intérêt que je prends à leurs peines : il serait difficile d'ajouter à la force des raisons que j'apporte pour engager le gouvernement à les tolérer, et j'ai même lieu de présumer qu'il y a fait quelque attention. Quel gré m'en ont-ils su ? On dirait que cette lettre, qui a ramené tant de catholiques, n'a fait qu'achever, d'aliéner les protestants ; et combien d'entre eux ont osé m'en faire un nouveau crime ! Comment voudriez-vous, monsieur, que je prisse avec succès leur défense, lorsque j'ai moi-même à me défendre de leurs outrages ? Opprimé, persécuté, poursuivi chez eux de toutes parts comme un scélérat, je les ai vus tous réunis pour achever de m'accabler ; et lorsqu'enfin la protection du roi a mis ma personne à couvert, ne pouvant plus autrement me nuire, ils n'ont cessé de m'injurier. Ouvrez jusqu'à vos Mercures, et vous verrez de quelle façon ces charitables chrétiens m'y traitent : si je continuais à prendre leur cause, ne me demanderait-on pas de quoi je me mêle ? Ne jugerait-on pas qu'apparemment je suis de ces braves qu'on mène au combat à coups de bâton ? » Vous avez bonne grâce de venir nous prêcher la tolérance, me dirait-on, tandis que vos gens se montrent plus intolérants que nous ! Votre propre histoire dément vos principes, et prouve que les réformés, doux peut-être quand ils sont faibles, sont très violents sitôt qu'ils sont les plus forts. Les uns vous

Copyright Arvensa Editions

décrètent, les autres vous bannissent, les autres vous reçoivent en rechignant. Cependant vous voulez que nous les traitions sur des maximes de douceur qu'ils n'ont pas eux-mêmes ! Non : puisqu'ils persécutent, ils doivent être persécutés ; c'est la loi de l'équité qui veut qu'on fasse à chacun comme il fait aux autres. Croyez-nous, ne vous mêlez plus de leurs affaires, car ce ne sont point les vôtres. Ils ont grand soin de le déclarer tous les jours en vous reniant pour leur frère, en protestant que votre religion n'est pas la leur. »

Si vous voyez, monsieur, ce que j'aurais de solide à répondre à ce discours, ayez la bonté de me le dire ; quant à moi, je ne le vois pas. Et puis, que sais-je encore ? peut-être, en voulant les défendre, avancerais-je par mégarde quelque hérésie, pour laquelle on me ferait saintement brûler. Enfin, je suis abattu, découragé, souffrant, et l'on me donne tant d'affaires à moi-même, que je n'ai plus le temps de me mêler de celles d'autrui.

Recevez mes salutations, monsieur, je vous supplie, et les assurances de mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLXXIV– À M. Panckoucke

Môtiers-Travers, le 25 mai 1764.

Je lirai avec grand plaisir les écrits de M. Beaurieu, et, sur votre exhortation, j'ai déjà commencé par *l'Élève de la nature*. On ne peut pas, en effet, penser avec plus d'esprit, ni dire plus agréablement. Je lui conseille toutefois de s'attacher toujours plus aux sujets qu'on peut traiter en descriptions et en images, qu'à ceux de discussion et d'analyse, et qu'en général aux matières de raisonnement. Un traité d'agriculture sera tout-à-fait de son genre ; et, s'il choisit bien ses matériaux, il peut à un livre très utile donner tout l'agrément des Géorgiques.

Je me fais bien du scrupule de toucher aux ouvrages de Richardson, surtout pour les abréger ; car je n'aimerais guère être abrégé moi-même, bien que je sente le besoin qu'en auraient plusieurs de mes écrits ; ceux de Richardson en ont besoin incontestablement. Ses entretiens de cercle sont surtout insupportables ; car, comme il n'avait pas vu le grand monde, il en ignorait entièrement le ton : j'oserais tenter de faire ce que vous me proposez ; mais n'exigez pas que je fasse vite ; car, malade et paresseux, occupé d'ailleurs à préparer l'édition générale par laquelle je me propose d'achever ma carrière littéraire, je n'aurai de longtemps, si je vis, que très peu de temps à donner à une compilation : d'ailleurs, n'entendant pas l'anglais, il me faudrait toutes les traductions qui ont été faites, pour les comparer et choisir ; et tout cela est embarrassant pour vous, pour moi, ou plutôt pour tous les deux. Si j'achève jamais ma grande édition, et que je lui survive, alors seulement je pourrai m'occuper uniquement de ces choses-là, et je me ferai un plaisir d'entrer dans vos vues autant que ma situation, ma santé et mon esprit indolent me le permettront.

J'oubliais de vous dire que le recueil que vous avez vu ne s'est point fait sous mes yeux. C'est M. l'abbé de La Porte qui l'a fait [844] ; je n'ai su les

Copyright Arvensa Editions

pièces qu'il contenait qu'à la réception des exemplaires qui m'ont été envoyés. J'en ai pourtant fourni quelques-unes, mais non pas votre *Prédiction* [845], que je n'ai même jamais communiquée à personne, non que je ne m'en fasse honneur, mais parce que je n'en aurais pas disposé sans votre permission.

Je vous suis obligé de faire assez de cas de mes écrits pour leur donner dans votre cabinet une place de prédilection. Je serai fort aise qu'ils vous fassent quelquefois souvenir de leur auteur, qui vous aime depuis longtemps, et qui désire être toujours aimé de vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLXXV– À M. le prince L.E de Wirtemberg

Môtiers, le 26 mai 1764.

Je reçois avec reconnaissance le livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer ; et lorsque je relirai cet ouvrage, ce qui, j'espère, m'arrivera quelquefois encore, ce sera toujours dans l'exemplaire que je tiens de vous. Ces entretiens ne sont point de Phocion, ils sont de l'abbé de Mably frère de l'abbé de Condillac, célèbre par d'excellents livres de métaphysique, et connu lui-même par divers ouvrages de politique, très bons aussi dans leur genre. Cependant on retrouve quelquefois dans ceux-ci de ces principes de la politique moderne qu'il serait à désirer que tous les hommes de votre rang blâmassent ainsi que vous. Aussi, quoique l'abbé de Mably soit un honnête homme rempli de vues très saines, j'ai pourtant été surpris de le voir s'élever, dans ce dernier ouvrage, à une morale si pure et si sublime. C'est pour cela sans doute que ces entretiens, d'ailleurs très bien faits, n'ont eu qu'un succès médiocre en France ; mais ils en ont eu un très grand en Suisse, où je vois avec plaisir qu'ils ont été réimprimés.

J'ai le coeur plein de vos deux dernières lettres. Je n'en reçois pas une qui n'augmente mon respect et, si j'ose le dire, mon attachement pour vous. L'homme vertueux, le grand homme élevé par les disgrâces, me fait tout-à-fait oublier le prince et le frère d'un souverain ; et, vu l'antipathie pour cet état qui m'est naturelle, ce n'est pas peu de m'avoir amené là. Nous pourrions bien cependant n'être pas toujours de même avis en toute chose ; et, par exemple, je ne suis pas trop convaincu qu'il suffise, pour être heureux, de bien remplir les devoirs de son emploi. Sûrement Turenne, en brûlant le Palatinat par l'ordre de son prince, ne jouissait pas du vrai bonheur ; et je ne crois pas que les fermiers-généraux les plus appliqués autour de leur tapis vert en jouissent davantage : mais si ce sentiment est une erreur, elle est plus belle en vous que la vérité même ;

Copyright Arvensa Editions

elle est digne de qui sut se choisir un état dont tous les devoirs sont des vertus.

Le coeur me bat à chaque ordinaire dans l'attente du moment désiré qui doit tripler votre être. Tendres époux, que vous êtes heureux ! Que vous allez le devenir encore, en voyant multiplier des devoirs si charmants à remplir ! Dans la disposition d'âme où je vous vois tous les deux, non, je n'imagine aucun bonheur pareil au vôtre. Hélas ! quoi qu'on en puisse dire, la vertu seule ne le donne pas, mais elle seule nous le fait connaître, et nous apprend à le goûter.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLXXVI– À M***

Môtiers, le 28 mai 1764.

C’est rendre un vrai service à un solitaire éloigné de tout, que de l'avertir de ce qui se passe par rapport à lui. Voilà, monsieur, ce que vous a très obligeamment fait en m’envoyant un exemplaire de ma prétendue lettre à M. l'archevêque d'Auch.

Cette lettre, comme vous L'ayez deviné, n'est pas plus de moi que tous ces écrits pseudonymes qui courent Paris sous mon nom. Je n'ai point vu le mandement auquel elle répond, je n'en ai même jamais ouï parler, et il y a huit jouis (pie j'ignorais qu'il y eût un M. du Tillet au monde. J'ai peine à croire que l'auteur de cette lettre ait voulu persuader sérieusement qu'elle était de moi. N’ai-je pas assez des affaires qu'on me suscite, sans m'aller mêler de celles d'autrui ? Depuis quand m'a-t-on vu devenir homme de parti ? Quel nouvel intérêt m'aurait fait changer si brusquement de maximes ? Les jésuites sont-ils en meilleur état que quand je refusais d'écrire contre eux dans leurs-disgrâces ? Quelqu'un me connaît-il assez lâche, assez vil pour insulter aux malheureux ? Eh ! si j'oubliais les égards qui leur sont dus, de qui pourraient-ils en attendre ? Que m'importe enfin le sort des jésuites, quel qu'il puisse être ? Leurs ennemis se sont-ils montrés pour moi plus tolérants qu'eux ? La triste vérité délaissée est-elle plus chère aux uns qu'aux autres ? et, soit qu'ils triomphent ou qu'ils succombent, en serai-je moins persécuté ? D'ailleurs, pour peu qu'on lise attentivement cette lettre, qui ne sentira pas comme vous que je n'en suis point l'auteur ? Les maladresses y sont entassées : elle est datée de Neuçhâtel où je n'ai pas mis le pied ; on y emploie la formule du *très humble serviteur*, dont je n'use avec personne ; on m'y fait prendre le titre de citoyen de Genève auquel j'ai renoncé : tout en commençant on s'échauffe pour M. de Voltaire, le plus ardent, le plus adroit de mes

Copyright Arvensa Editions

persécuteurs, et qui se passe bien, je crois, d'un défenseur tel que moi : on affecte quelques imitations de mes phrases, et ces imitations se démentent l'instant après : le style de la lettre peut être meilleur que le mien, mais enfin ce n'est pas le mien ; on m'y prête des expressions basses ; on m'y fait dire des grossièretés qu'on ne trouvera certainement dans aucun de mes écrits : on m'y fait dire vous à Dieu ; usage que je ne blâme pas, mais qui n'est pas le nôtre. Pour me supposer l'auteur de cette lettre, il faut supposer aussi que j'ai voulu me déguiser. Il n'y fallait donc pas mettre mon nom ; et alors on aurait pu persuader aux sots qu'elle était de moi.

Telles sont, monsieur, les armes dignes de mes adversaires dont ils achèvent de m'accabler. Non contents de m'outrager dans mes ouvrages, ils prennent le parti plus cruel encore de m’attribuer les leurs. À la vérité le public jusqu'ici n'a pas pris le change, et il faudrait qu'il fût bien aveuglé pour le prendre aujourd'hui. La justice que j’en attends sur ce point est une consolation bien faible pour tant de maux. Vous savez la nouvelle affliction qui m'accable : la perte de M. de Luxembourg met le comble à toutes les autres ; je la sentirai jusqu'au tombeau, il fut mon consolateur durant sa vie il sera mon protecteur après sa mort : sa chère et honorable mémoire défendra la mienne des insultes de mes ennemis ; et quand ils voudront la souiller par leurs calomnies, on leur dira : Comment cela pourrait-il être ? le plus honnête homme de France fut son ami.

Je vous remercie et vous salue, monsieur, de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLXXVII– À M. Deleyre

Môtiers, 3 juin 1764.

J'avais reçu toutes vos lettres, cher Deleyre, et j'ai aussi reçu celle que m'a fait passer en dernier lieu M. Sabattier. Je ne crois pas vous avoir proposé d'établir entre nous une correspondance suivie ; non qu'elle ne me soit agréable, mais parce que ma paresse naturelle, mon état languissant, les lettres dont je suis accablé, les survenants dont ma maison ne désemplit point, m'empêcheraient de la suivre régulièrement. Mais, comme je vous aime et que je désire que vous m'aimiez, je recevrai toujours avec plaisir les détails que vous voudrez me faire de la situation de votre âme et de vos affaires, des marques de votre confiance et de votre amitié. Je me ménagerai aussi par intervalles le plaisir de vous écrire ; et quand j'aurai le temps d'épancher mon coeur avec vous, ce sera un soulagement pour moi. Voilà ce que je puis vous promettre ; mais je ne vous promets point dans mes réponses une exactitude que je n'y sus jamais mettre. On n'a que trop de devoirs à remplir dans la vie sans s'en imposer encore de nouveaux.

Vos deux dernières lettres me fourniraient ample matière à disserter, tant sur vos dispositions actuelles que sur votre manière d'envisager l'histoire grecque et romaine : comme si, commençant cette étude, vous y eussiez cherché d'autres êtres que des hommes, et que ce ne fût pas bien assez d'y en trouver de meilleurs dans leurs étoffes que ne sont nos contemporains. Mais, mon cher, l'accablement où me jettent les maux du corps et de l'âme, et tout récemment la perte de M. de Luxembourg, qui m'a porté le dernier coup, m'ôtent la force de penser et d'écrire. Vous le savez, j'avais pour amis tout ce qu'il y avait d'illustre parmi les gens de lettres : je les ai tous perdus pleins de vie ; aucun, pas même Duclos, ne m'est resté dans mes disgrâces. J'en fais un parmi les grands : c'est celui qui

Copyright Arvensa Editions

se trouve à l'épreuve, et la mort vient de l'ôter. Quel renversement d'idées ! sur quels nouveaux principes faut-il donc remonter ma raison. Je suis trop vieux pour supporter un tel bouleversement ; je suis trop sensible pour philosopher uniquement sur mes pertes. Ma tête n'y est plus ; je ne sens plus que mes douleurs, je ne vois plus qu'un chaos. Cher Deleyre, j'ai trop vécu.

Avant de finir, reparlons de la manière de lier notre correspondance, au moins telle que je puis l'entretenir. Puisque vous avez reçu la lettre que je vous ai écrite directement, et que j'ai reçu la vôtre, nous ne sommes point fondés par notre expérience à nous défier des postes d'Italie[846]. La médiation de M. Sabattier, plus embarrassante, ne fait qu'augmenter la peine et la dépense, puisqu'il faut multiplier les enveloppes, lui écrire à lui-même, affranchir pour Turin comme pour Parme, payer des ports plus forts encore. En tout ma peine me coûte plus que mon argent. Ainsi je suis d'avis que nous revenions au plus simple, en nous écrivant directement. Si l'on ouvre nos lettres, que nous importe ? nous ne tramons pas des conspirations. Si nous trouvons qu'elles se perdent, il sera temps alors de prendre d'autres mesures. Quant à présent, contentons-nous de les numéroter, comme je fais celle-ci ; ce sera le moyen de reconnaître si l'on en a intercepté quelqu'une. Je ne croyais vous écrire qu'un mot, et me voilà à ma troisième page. La conséquence est facile à tirer. Mon respect, je vous prie, à madame Deleyre, et mes salutations à M. l'abbé de Condillac. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLXXVIII– À Madame la maréchale de Luxembourg

Môtiers, le 5 juin 1764.

C'est en vain que je lutte contre moi-même pour vous épargner les importunités d'un malheureux ; la douleur qui me déchire ne connaît plus de discrétion. Ce n'est pas à vous que je m'adresserais, madame la maréchale, si je connaissais quelqu'un qui eût été plus cher au digne ami que j'ai perdu. Mais avec qui puis-je mieux déplorer cette perte qu'avec la personne du monde qui la sent le plus ? et comment ceux qu'il aima peuvent-ils rester divisés ? Leurs coeurs ne devraient-ils pas se réunir pour le pleurer ? Si le vôtre ne vous dit plus rien pour moi, prenez du moins quelque intérêt à mes misères par celui que vous savez qu'il y prenait.

Mais c'est trop me flatter, sans doute : il avait cessé d'y en prendre ; à votre exemple il m'avait oublié. Hélas ! qu'ai-je fait ? Quel est mon crime, si ce n'est de vous avoir trop aimés l'un et l'autre, et de m'être apprêté ainsi les regrets dont je suis consumé ? Jusqu'au dernier instant vous avez joui de sa plus tendre affection : la mort seule a pu vous l'ôter : mais moi, je vous ai perdus tous deux pleins de vie ; je suis plus à plaindre que vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLXXIX– À la même

Môtiers, le 17 juin 1764.

Que mon état est affreux ! et que votre lettre m'a soulagé ! Oui, madame !a maréchale, la certitude d'avoir été aimé de M. le maréchal, sans me consoler de sa perte, en adoucit l'amertume, et fait succéder à mon désespoir des lai nies précieuses et douces dont je ne cesserai d'honorer sa mémoire tons les jours de ma vie. José dire qu'il me la devait cette amitié sincère que vous m'assurez qu'il eut toujours pour moi ; car mon coeur n'eut jamais d'attachement plus vrai, plus vif, plus tendre, que celui qu'il m'avait inspiré. C'est encore un de mes regrets que les tristes bienséances m'aient souvent empêché de lui faire connaître jusqu'à quel point il m'était cher. J'en puis dire autant à votre égard, madame la maréchale, et j'en ai pour preuve bien cruelle les déchirements que j'ai sentis dans la persuasion d'être oublié de vous. Mon dessein n'est point d'entrer en explication sur le passé. Vous dites m'avoir écrit la dernière : nous sommes là-dessus bien loin de compte ; mais vos bontés me sont si précieuses, que, pourvu qu'elles me soient rendues, je me chargerai volontiers d'un tort que mon coeur n'eut jamais, et qu'il saura bien vous faire oublier. Je consens que vous ne m'accordiez rien qu'à titre de grâce. Mais, si je n'ai point mérité votre amitié, songez, je vous supplie, que, de votre propre aveu, M. le maréchal m'accordait la sienne. C'est en son nom, c'est au nom de sa mémoire qui nous est si chère à tous deux, que je réclame de votre part les sentiments qu'il eut pour moi, et que, de mon côté, je voue à la personne qu'il aima le plus tous ceux que j'avais pour lui. Il est impossible dédire davantage. Je ne demande ni de fréquentes lettres, ni des réponses exactes ; mais quand vous sentirez que je dois être inquiet (et, quand on aime les gens, cela se devine), faites-moi dire un mot par M. de La Roche, et je suis content.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLXXX– À M. de Sauttersheim

Môtiers, le 21 juin 1764.

Je suis honteux d'avoir tardé si longtemps, monsieur, à vous répondre. Je sais mieux que personne quels privilèges d'attention méritent les infortunés ; mais, à ce même titre, je mérite aussi quelque indulgence, et je ne différais que pour pouvoir vous dire quelque chose de positif sur les dix louis dont vous craignez de vous prévaloir, de peur de n'être pas en état de me les rendre. Mais soyez bien tranquille sur cet article, puisque ma plus constante maxime, quand je prête (ce qui, vu ma situation, m'arrive rarement), est de ne compter jamais sur la restitution, et même de ne la pas exiger. Ce qui retarde à cet égard l'exécution de ma promesse est un événement malheureux qui ne me laisse pas disposer dans le moment d'un argent qui m'appartient ! Sitôt que je le pourrai je n'oublierai pas qu'une chose offerte est une chose due, quand il n'y a que l'impuissance de rendre qui empêche d'accepter.

J'ai du penchant à croire que pour le présent vous me parlez sincèrement ; mais à moins d'en être sûr, je ne puis continuer avec vous une correspondance qui, aux termes où nous avons été, ne pourrait qu'être désagréable à tous deux sans une confiance réciproque. Malheureusement ma santé est si mauvaise, mon état est si triste, et j'ai tant d'embarras plus pressants, que je ne puis vaquer maintenant aux recherches nécessaires pour vérifier votre histoire et votre conduite, ni demeurer avec vous en liaisons que cette vérification ne soit faite ; ce qui emporte de votre côté la nécessité de disposer de ce que vous avez laissé chez moi, et que je souhaite de ne pas garder plus longtemps. Je voudrais donc, monsieur, vous faire acheter une autre malle à la place de la mienne, dont j'ai besoin, et que vous trouvassiez un autre dépositaire qui se chargeât de vos effets, ou que vous me marquassiez par quelle voie je dois

Copyright Arvensa Editions

vous les envoyer.

Mon dessein n'est pas d'entrer en discussion sur les explications de votre dernière lettre. Vous demandez, par exemple, si la servante de la maison de ville a des preuves que l'enfant qu'elle vous donne est de vous : ordinairement on ne prend pas des témoins dans ces sortes d'affaires. Mais elle a fait ses déclarations juridiques, et prêté serment au moment de l'accouchement, selon la forme prescrite en ce pays par la loi ; et cela fait foi, en justice et dans le public, par défaut d'opposition de votre part.

Quelles qu'aient été vos moeurs jusqu'ici, vous êtes à portée encore de rentrer en vous-même ; et l'adversité, qui achève de perdre ceux qui ont un penchant décidé au mal, peut, si vous en faites un bon usage, vous ramener au bien, pour lequel il m'a toujours paru que vous étiez né. L'épreuve est rude et pénible ; mais quand le mal est grand le remède y doit être proportionné. Adieu, monsieur. Je comprends que votre situation demanderait de ma part autre chose que des discours ; mais la mienne me tient enchaîné pour le présent. Prenez, s'il est possible, un peu de patience, et soyez persuadé qu'au moment que je pourrai disposer de la bagatelle en question, vous aurez de mes nouvelles. Je vous salue, monsieur, de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLXXXI– À M. de Chamfort

Le 24 juin 1764.

J'ai toujours désiré, monsieur, d'être oublié de la tourbe insolente et vile qui ne songe aux infortunés que pour insulter à leur misère ; mais l'estime des hommes de mérite est un précieux dédommagement de ses outrages, et je ne puis qu'être flatté de l'honneur que vous m'avez fait en m'envoyant votre pièce[847]. Quoique accueillie du public, elle doit l'être des connaisseurs et des gens sensibles aux vrais charmes de la nature. L'effet le plus sûr de mes maximes, qui est de m'attirer la haine des méchants et l'affection des gens de bien, et qui se marque autant par mes malheurs que par mes succès, m'apprend, par l'approbation dont vous honorez mes écrits, ce qu'on doit attendre des vôtres, et me fait désirer, pour l'utilité publique, qu'ils tiennent tout ce que promet votre début. Je vous salue, monsieur, de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLXXXII– À M. d'Ivernois

Môtiers, le 6 juillet 1764.

J'apprends, monsieur, avec grand plaisir votre heureuse arrivée à Genève, et je vous remercie de l'inquiétude que vous donne ma sciatique naissante. Des personnes à qui je suis attaché, et qui me marquent qu'elles me viennent voir, m'ôtent la liberté de partir pour Aix. Je vous prie de ne pas envoyer la flanelle, dont je vous remercie, mais dont il me serait impossible de faire un usage assez suivi pour m'en ressentir. Les soins qui gênent et qui durent m'importunent plus que les maux, et en toute chose j'aime mieux souffrir qu'agir. La réponse du Conseil aux dernières représentations ne m'étonne point ; mais ce qui m'étonne, c'est la persévérance des citoyens et bourgeois à faire des représentations. La brochure que vous m'avez envoyée me paraît d'un homme qui a trop d'étoffe dans la tête pour n'en avoir pas un peu dans le coeur. Si jamais il prend part à quelque affaire, il fera poids dans le parti qu'il embrassera.

Celui à qui je me suis adressé pour les airs de mandoline m'a marqué qu'il les ferait graver. Ainsi, il ne me reste qu'à vous remercier pour cela de la peine que vous avez bien voulu prendre.

Mademoiselle Le Vasseur nous remercie de l'honneur de votre souvenir, et vous assure de son respect. Je vous prie d'assurer du mien madame d'Ivernois. J'embrasse M. Deluc, et vous salue, monsieur, de tout mou coeur.

Je reçois à l'instant la flanelle, et vous en remercie, en attendant le plaisir de vous voir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLXXXIII– À M. H.D.P

[848]

Môtiers, le 15 juillet 1764.

Si mes raisons, monsieur, contre la proposition qui m'a été faite par le canal de M. P***, vous paraissent mauvaises, celles que vous m'objectez ne me semblent pas meilleures ; et dans ce qui regarde ma conduite, je crois pouvoir rester juge des motifs qui doivent me déterminer.

Il ne s'agit pas, je le sais, de ce que tel ou tel peut mériter par la loi du talion, mais il s'agit de l'objection par laquelle les catholiques me fermeraient la bouche en m'accusant de combattre ma propre religion. Vous écrivez contre les persécuteurs, me diraient -ils, et vous vous dites protestant ! Vous avez donc tort ; car les protestants sont tout aussi persécuteurs que nous, et c'est pour cela que nous ne devons point les tolérer, bien sûrs que, s'ils devenaient les plus forts, ils ne nous toléreraient pas nous-mêmes. Vous nous trompez, ajouteraient-ils, ou vous vous trompez en vous mettant en contradiction avec les vôtres, et nous prêchant d'autres maximes que les leurs. Ainsi, l'ordre veut qu'avant d'attaquer les catholiques je commence par attaquer les protestants, et par leur montrer qu'ils ne savent pas leur propre religion. Est-ce là, monsieur, ce que vous m'ordonnez de faire ? Cette entreprise préliminaire rejetterait l'autre encore loin ; et il me paraît que la grandeur de la tâche ne vous effraie guère, quand il n'est question que de l'imposer.

Que si les arguments *ad hominem* qu'on m'objecterait vous paraissent peu embarrassants, ils me le paraissent beaucoup à moi ; et, dans ce cas, c'est à celui qui sait les résoudre d'en prendre le soin.

Il y a encore, ce me semble, quelque chose de dur et d'injuste de compter pour rien tout ce que j'ai fait, et de regarder ce qu'on me prescrit comme un nouveau travail à faire. Quand on a bien établi une vérité par

Copyright Arvensa Editions

cent preuves invincibles, ce n'est pas un si grand crime, à mon avis, de ne pas courir après la cent et unième, surtout si elle n'existe pas. J'aime à dire des choses utiles, mais je n'aime pas à les répéter ; et ceux qui veulent absolument les redites n'ont qu'à prendre plusieurs exemplaires du même écrit. Les protestants de France jouissent maintenant d'un repos auquel je puis avoir contribué, non par de vaines déclamations comme tant d'autres, mais par de fortes raisons politiques bien exposées. Cependant voilà qu'ils me pressent d'écrire en leur faveur : c'est faire trop de cas de que je puis faire, ou trop peu de ce que j'ai fait. Ils avouent qu'ils sont tranquilles ; mais ils veulent être mieux que bien, et c'est après que je les ai servis de toutes mes forces qu'ils me reprochent de ne les pas servir au-delà de mes forces.

Ce reproche, monsieur, me paraît peu reconnaissant de leur part, et peu raisonné de la vôtre. Quand un homme revient d'un long combat, hors d'haleine et couvert de blessures, est-il temps de l'exhorter gravement à prendre les armes, taudis qu'on se tient soi-même en repos ! Eh ! messieurs, chacun son tour, je vous prie. Si vous êtes si curieux des coups, allez en chercher votre part : quant à moi, j'en ai bien la mienne ; il est temps de songer à la retraite : mes cheveux gris m'avertissent que je ne suis plus qu'un vétéran ; mes maux et mes malheurs me prescrivent le repos, et je ne sors point de la lice sans y avoir payé de ma personne. *Sat patrioe Priamoque datum*. Prenez mon rang, jeunes gens, je vous le cède ; gardez-le seulement comme j'ai fait, et après cela ne vous tourmentez pas plus des exhortations indiscrètes et des reproches déplacés, que je ne m'en tourmenterai désormais.

Ainsi, monsieur, je confirme à loisir ce que vous m'accusez d'avoir écrit à la hâte, et que vous jugez n'être pas digne de moi ; jugement auquel j'éviterai de répondre, faute de l'entendre suffisamment.

Recevez, monsieur, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLXXXIV– À Madame de Créqui

[849]

Môtiers-Travers, le 21 juillet 1764.

Vous ne m'auriez pas prévenu, madame, si ma situation m'eut permis de vous faire souvenir de moi ; mais si dans la prospérité l'on doit aller au-devant de ses amis, dans l'adversité il n'est permis que d'attendre. Mes malheurs, l'absence et la mort, qui ne cessent de m'en ôter, me rendent plus précieux ceux qui me restent. Je n'avais pas besoin d'un si triste motif pour faire valoir votre lettre ; mais j'avoue, madame, que la circonstance où elle m'est venue ajoute encore au plaisir qu'en tout autre temps j'aurais eu de la recevoir. Je reconnais avec joie toutes vos anciennes bontés pour moi dans les voeux que vous daignez faire pour ma conversion. Mais, quoique je sois trop bon chrétien pour être jamais catholique, je ne m'en crois pas moins de la même religion que vous : car la bonne religion consiste beaucoup moins dans ce qu'on croit que dans ce qu'on fait. Ainsi, madame, restons comme nous sommes ; et quoi que vous en puissiez dire, nous nous reverrons bien plus purement dans l'autre monde que dans celui-ci. C'eût été un très -grand honneur pour votre gouvernement que J. J. Rousseau y vécût et mourût tranquille ; mais l'esprit étroit de vos petits parlementaires ne leur a pas permis de voir jusque-là. Et, quand ils

Copyright Arvensa Editions

l’auraient vu, l'intérêt particulier de leur eût pas permis de chercher la gloire nationale au préjudice de leur vengeance jésuitique et des petits moyens qui tenaient à ce projet. Je connais trop leur portée, pour les exposer à faire une seconde sottise : la première a suffi pour me rendre sage. L'air de ce lieu-ci me tuera, je le sais ; mais n'importe, j'aime mieux mourir sous l'autorité des lois que de vivre éternel jouet des petites passions des hommes. Madame, Paris ne me reverra jamais : voilà sur quoi vous pouvez compter. Je suis bien fâché que cette certitude m'ôte l'espoir de vous revoir jamais qu'en esprit ; car je crois qu'avec toute votre dévotion vous ne pensez pas qu'on se revoie autrement dans l'autre vie. Recevez, madame, mes salutations et mon respect, et soyez bien persuadée, je vous supplie, que, mort ou vif, je ne vous oublierai jamais.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLXXXV– À M. Séguier de Saint-Brisson

[850]

Môtiers, le 22 juillet 1764.

Je crains, monsieur, que vous n'alliez un peu vite en besogne dans vos projets ; il faudrait, quand rien ne vous presse, proportionner la maturité des délibérations à l'importance des résolutions. Pourquoi quitter si brusquement l'état que vous aviez embrassé, tandis que vous pouviez à loisir vous arranger pour en prendre un autre, si tant est qu'on puisse appeler un état le genre de vie que vous vous êtes choisi, et dont vous serez peut-être aussitôt rebuté que du premier ? Que risquiez-vous à mettre un peu moins d'impétuosité dans vos démarches, et à tirer parti de ce retard, pour vous confirmer dans vos principes, et pour assurer vos résolutions par une plus mûre étude de vous-même ? Vous voilà seul sur la terre dans l'Age où l'homme doit tenir à tout ; je vous plains, et c'est pour cela que je ne puis vous approuver, puisque vous avez voulu vous isoler vous-même au moment où cela vous convenait le moins. Si vous croyez avoir suivi mes principes, vous vous trompez : vous avez suivi l'impétuosité de votre âge ; une démarche d'un tel éclat valait assurément la peine d'être bien pesée avant d'en venir à l'exécution. C'est une chose faite, je le sais : je veux seulement vous faire entendre que la manière de la soutenir et d'en revenir demande un peu plus d'examen que vous n'en avez mis à la faire.

Voici pis. L'effet naturel de cette conduite a été de vous brouiller avec madame votre mère. Je vois, sans que vous me le montriez, le fil de tout cela ; et, quand il n'y aurait que ce que vous me dites, à quoi bon aller effaroucher la conscience tranquille d'une mère, en lui montrant sans nécessité des sentiments différents des siens ? Il fallait, monsieur, garder ces sentiments au -dedans de noms pour la règle de votre conduite, et leur

Copyright Arvensa Editions

premier effet devrait être de vous faire endurer avec patience les tracasseries de vos prêtres, et de ne pas changer ces tracasseries en persécutions, en voulant secouer hautement le joug de la religion où vous étiez né. Je pense si peu comme vous sur cet article, que quoique le clergé protestant me fasse une guerre ouverte, et que je sois fort éloigné de penser comme lui sur tous les points, je n'en demeure pas moins sincèrement uni à la communion de notre Église, bien résolu d'y vivre et d'y mourir s'il dépend de moi : car il est très consolant pour un croyant affligé de rester en communauté de culte avec ses frères, et de servir Dieu conjointement avec eux. Je vous dirai plus, et je vous déclare que si j'étais né catholique, je demeurerais catholique, sachant bien que votre Église met un frein très salutaire aux écarts de la raison humaine, qui ne trouve ni fond ni rive quand elle veut sonder l'abîme des choses ; et je suis si convaincu de l'utilité de ce frein, que je m'en suis moi-même imposé un semblable, en me prescrivant, pour le reste de ma vie, des règles de foi dont je ne me permets plus de sortir. Aussi je vous jure que je ne suis tranquille que depuis ce temps-là, bien convaincu que, sans cette précaution, je ne l'aurais été de ma vie. Je vous parle, monsieur, avec effusion de coeur, et comme un père parlerait à son enfant. Votre brouillerie avec madame votre mère me navre. J'avais dans mes malheurs la consolation de croire que mes écrits ne pouvaient faire que du bien ; voulez-vous m'ôter encore cette consolation ? Je sais que s'ils font du mal, ce n'est que faute d'être entendus ; mais j'aurai toujours le regret de n'avoir pu me faire entendre. Cher Saint-Brisson, un fils brouillé avec sa mère a toujours tort : de tous les sentiments naturels, le seul demeuré parmi nous est l'affection maternelle. Le droit des mères est le plus sacré que je connaisse ; en aucun cas on ne peut le violer sans crime : raccommodez-vous donc avec la vôtre. Allez-vous jeter à ses pieds ; à quelque prix que ce soit, apaisez-la : soyez sûr que son coeur vous sera rouvert si le vôtre vous ramène à elle. Ne pouvez-vous sans fausseté lui faire le sacrifice de quelques opinions inutiles, ou du moins les dissimuler ? Vous ne serez jamais appelé à persécuter personne ; que vous importe le reste ? Il n'y a pas deux morales. Celle du christianisme et celle de la philosophie sont la même, l'une et l'autre vous imposent ici le même devoir ; vous pouvez le remplir, vous le devez ; la raison, l'honneur, votre intérêt, tout le veut : moi, je l'exige pour répondre aux sentiments dont vous m'honorez. Si vous le faites, comptez sur mon amitié, sur toute mon

Copyright Arvensa Editions

estime, sur mes soins, si jamais ils vous sont bons à quelque chose. Si vous ne le faites pas, vous n'avez qu'une mauvaise tête ; ou, qui pis est, votre coeur vous conduit mal, et je ne veux conserver de liaisons qu'avec des gens dont la tête et le coeur soient sains.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLXXXVI– À M. d'Ivernois

Yverdon, le mercredi 1er août 1764.

Le Voyage, monsieur, qui doit me rapprocher de vous est commencé ; mais je ne sais quand il s'achèvera, vu les pluies qui tombent actuellement, et qui rendent les chemins désagréables pour un piéton. Toutefois supposant que la pluie cesse et que le chemin se ressuie passablement d'ici à demain après dîner, je me propose d'aller coucher à Goumoins, après-demain à Morges, où j'attendrai peut-être un jour ou deux. Comme j'en crois les cabarets mauvais et le séjour ennuyeux, je tacherai de trouver un bateau pour traverser à Thonon, où je séjournerai quelques jours attendant de vos nouvelles. Je vous marque ma marche un peu en détail, afin que, si vous vouliez me joindre à Morges vous puissiez savoir quand m'y trouver : mais encore une fois, ma manière de voyager fait que mes arrangements dépendent du temps. Je serai charmé de vous voir et nos amis, à condition que je ne serai point gêné dans ma manière de vivre. et qu'on n'amènera point de femme, quelque plaisir que j'eusse en tout autre temps de faire connaissance avec madame d'Ivernois. Je lui présente mon respect, et vous salue, monsieur, de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLXXXVII– Au même

Môtiers, le 20 août 1764-

En arrivant ici avant-hier, monsieur, en médiocre état, je reçus avec des centaines de lettres la vôtre pour m'en consoler, mais à laquelle l'importunité des autres m'empêche de répondre en détail aujourd'hui.

Je suis très sensible à la grâce que veut me faire M. Guyot ; ce serait en abuser que de prendre toutes ses bougies au prix auquel il veut bien me les passer. D'ailleurs, il ne me paraît pas que celle que vous m'avez envoyée soit exactement semblable aux miennes ; il faudrait, pour en faire l'essai convenablement, et plus de loisir et un plus grand nombre. À tout événement, si de ces cinq douzaines M. Guyot voulait bien en céder deux, je pourrais, sur ces vingt-quatre bougies, faire cet hiver des essais qui me décideraient sur ce qui pourrait lui en rester au printemps ; et, si pour ce nombre il permet le choix, je les aimerais mieux grises ou noires que rouges, et surtout des plus longues qu'il ait, puisque je suis obligé de mettre à toutes des allonges qui m'incommodent beaucoup, mais qui sont nécessaires pour que la bougie pénètre jusqu'à l'obstacle.

Vous aurez la *Nouvelle Héloïse* ; mais, comme je suppose que vous n'êtes pas pressé, j'attendrai que les tracas me laissent respirer. Du reste, ne vous laites pas tant valoir pour m'avoir demandé cette bagatelle ; votre intention se pénètre aisément. Les autres donnent pour-recevoir ; vous faites tout le contraire, et même vous abusez de ma facilité. Ne m'envoyez point de l'eau d'Auguste[851], parce qu'en vérité je n'en saurais que faire, ne la trouvant pas fort agréable, et n'ayant pas grand-foi à ses vertus. Quant à la truite, l'assaisonnement et la main qui l'a préparée doivent rendre excellente une chose naturellement aussi bonne ; mais mon état présent m'interdit l'usage de ces sortes de mets. Toutefois ce présent vient d'une part qui m'empêche de le refuser, et j'ai grand'peur que ma

Copyright Arvensa Editions

gourmandise ne m'empêche de m'en abstenir.

Je dois vous avertir, par rapport à l'eau d'Auguste, de ne plus vous servir d'une aiguille de cuivre, ou de vous abstenir d'en boire ; car la liqueur doit dissoudre assez de cuivre pour rendre cette boisson pernicieuse et pour en faire même un poison. Ne négligez pas cet avis.

J'aurais cent choses à vous dire ; mais le temps me presse, il faut finir : ce ne serait pas sans vous faire tous les remerciements que je vous dois, si des paroles y pouvaient suffire. Bien des respects à madame, je vous supplie ; mille choses à nos amis : recevez les remerciements et les salutations de mademoiselle Le Vasseur, et d'un homme dont le coeur est plein de vous.

Je ne puis m'empêcher de vous réitérer que l'idée d'adresser D à B est une chose excellente ; c'est une mine d'or que cette idée entre des mains qui sauront l'exploiter.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLXXXVIII– À Milord Maréchal

Môtiers, le 21 août 1764.

Le plaisir que m'a causé, Milord, la nouvelle de votre heureuse arrivée à Berlin par votre lettre du mois dernier, a été retardé par un voyage que j'avais entrepris, et que la lassitude et le mauvais temps m'ont fait abandonner à moitié chemin. Un premier ressentiment de sciatique, mal héréditaire dans ma famille, m'effrayait avec raison. Car jugez de ce que deviendrait, cloué dans sa chambre, un pauvre malheureux qui n'a d'autre soulagement ni d'autre plaisir dans la vie que la promenade, et qui n'est plus qu'une machine ambulante ! Je m'étais donc mis en chemin pour Aix dans l'intention d'y prendre la douche et aussi d'y voir mes bons amis les Savoyards, le meilleur peuple, à mon avis, qui soit sur la terre. J'ai fait la route jusqu'à Morges pédestrement, à mon ordinaire, assez caressé partout. En traversant le lac, et voyant de loin les clochers de Genève, je me suis surpris à soupirer aussi lâchement que j'aurais fait jadis pour une perfide maîtresse. Arrivé à Thonon, il a fallu rétrograder, malade et sous une pluie continuelle. Enfin me voici de retour, non cocu à la vérité, mais battu, mais content[852], puisque j'apprends votre heureux retour auprès du roi, et que mon protecteur et mon père aime toujours son enfant.

Ce que vous m'apprenez de l'affranchissement des paysans de Poméranie, joint à tous les autres traits pareils que vous m'avez ci-devant rapportés, me montre partout deux choses également belles ; savoir, dans l'objet le génie de Frédéric, et dans le choix le coeur de George. On ferait une histoire digne d'immortaliser le roi sans antres mémoires que vos lettres.

À propos de mémoires, j'attends avec impatience ceux que vous m'avez promis. J'abandonnerais volontiers la vie particulière de votre frère si vous les rendiez assez amples pour en pouvoir tirer l'histoire de votre maison. J'y

Copyright Arvensa Editions

pourrais parler au long de l'Écosse que vous aimez tant, et de votre illustre frère et de son illustre frère, par lequel tout cela m'est devenu cher. Il est vrai que cette entreprise serait immense et fort au-dessus de mes forces, surtout dans l'état où je suis ; mais il s'agit moins de faire un ouvrage que de m'occuper de vous, et de fixer mes indociles idées qui voudraient aller leur train malgré moi. Si vous voulez que j'écrive la vie de l'ami dont vous me parlez, que votre volonté soit laite ; la mienne y trouvera toujours son compte, puisqu'en vous obéissant je m'occuperai de vous. Bonjour, Milord.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDLXXXIX– À Madame la comtesse de Boufflers

Môtiers, le 26 août 1764.

Après les preuves touchantes, madame, que j'ai eues de votre amitié dans les plus cruels moments de ma vie, il y aurait à moi de l'ingratitude de n'y pas compter toujours ; mais il faut pardonner beaucoup à mon état : la confiance abandonne les malheureux, et je sens, au plaisir que m'a fait votre lettre, que j'ai besoin d'être ainsi rassuré quelquefois. Cette consolation ne pouvait me venir plus à propos : après tant de pertes irréparables, et en dernier lieu celle de M. de Luxembourg, il m'importe de sentir qu'il me reste des biens assez précieux pour valoir la peine de vivre. Le moment où j'eus le bonheur de le connaître ressemblait beaucoup à celui où je l'ai perdu ; dans l'un et dans l'autre, j'étais affligé, délaissé, malade : il me consola de tout ; qui me consolera de lui ? Les amis que j'avais avant de le perdre ; car mon coeur, usé par les maux, et déjà durci par les ans, est ferme désormais à tout nouvel attachement.

Je ne puis penser, madame, que dans les critiques qui regardent l'éducation de M. votre fils, vous compreniez ce que, sur le parti que vous avez pris de l'envoyer à Leyde, j'ai écrit au chevalier[853] de L***. Critiquer quelqu'un, c'est blâmer dans le public sa conduite ; mais dire son sentiment à un ami commun sur un pareil sujet, ne s’appellera jamais critiquer, à moins que l'amitié impose la loi de ne dire jamais ce qu'on pente, même en choses où les gens du meilleur sens peuvent n'être pas du même avis. Après la manière dont j'ai constamment pense et parlé de vous, madame, je me décrierais moi-même si je m'avisais de vous critiquer. Je trouve à la vérité beaucoup d'inconvénient à envoyer les jeunes gens dans les universités ; mais je trouve aussi que, selon les circonstances, il peut y en avoir davantage à ne pas le faire, et l'on n'a pas toujours en ceci le choix du plus grand bien, mais du moindre mal. D'ailleurs une fois la

Copyright Arvensa Editions

nécessité de ce parti supposée, je crois comme vous qu'il y a moins de danger en Hollande que partout ailleurs.

Je suis ému de ce que vous m'avez marqué de messieurs les comtes de B*** : jugez, madame, si la bienveillance des hommes de ce mérite m'est précieuse, à moi, que celle même des gens que je n'estime pas subjugue toujours. Je ne sais ce qu'on eût fait de moi par les caresses : heureusement on ne s'est pas avisé de me gâter là-dessus. On a travaillé sans relâche à donner à mon coeur, et peut-être à mon génie, le ressort que naturellement ils n'avaient pas. J'étais né faible ; les mauvais traitements m'ont fortifié : à force de vouloir m'avilir, on m'a rendu fier.

Vous avez la bonté, madame, de vouloir des détails sur ce qui me regarde. Que vous dirai-je ? rien n'est plus uni que ma vie, rien n'est plus Borné que mes projets ; je vis au jour la journée sans souci du lendemain, ou plutôt j'achève de vivre avec plus de lenteur que je n'avais compté. Je ne m'en irai pas plus tôt qu'il ne plaît à la nature ; mais ses longueurs ne laissent pas de m'embarrasser, car je n'ai plus rien à faire ici. Le dégoût de toutes choses me livre toujours plus à l'indolence et à l'oisiveté. Les maux physiques me donnent seuls un peu d'activité. Le séjour que j'habite, quoique assez sain pour les autres hommes, est pernicieux pour mon état : ce qui fait que, pour me dérober aux injures de l'air et à l'importunité des désoeuvrés, je vais errant par le pays durant la belle saison ; mais, aux approches de l'hiver, qui est ici très rude et très long, il faut revenir et souffrir. Il y a Ion g-temps que je cherche à déloger : mais où aller ? comment m'arranger ? J'ai tout à la fois l'embarras de l'indigence et celui des richesses : toute espèce de soin m'effraie ; le transport de mes guenilles et de mes livres par ces montagnes est pénible et coûteux : c'est bien la peine de déloger de ma maison, dans l'attente de déloger bientôt de mon corps ! Au lieu que, restant où je suis, j'ai des journées délicieuses, errant, sans souci, sans projet, sans affaires, de bois en bois et de rochers en rochers, rêvant toujours et ne pensant point. Je donnerais tout au monde pour savoir la botanique ; c'est la véritable occupation d'un corps ambulant et d'un esprit paresseux : je ne répondrais pas que je n'eusse la folie d'essayer de l'apprendre, si je savais par où commencer. Quant à ma situation du côté des ressources, n'en soyez pas en peine ; le nécessaire, même abondant, ne m'a point manqué jusqu'ici, et probablement ne me manquera pas de sitôt. Loin de vous gronder de vos offres, madame, je vous en remercie ; mais vous conviendrez qu'elles seraient mal placées si je

Copyright Arvensa Editions

m'en prévalais avant le besoin.

Vous vouliez des détails ; vous devez être contente. Je suis très content des vôtres, à cela près que je n'ai jamais pu lire le nom du lieu que vous habitez. Peut-être le connais-je ; et il me serait bien doux de nous y suivre, du moins par I ’imagination. Au reste, je vous plains de n'en être encore qu'à la philosophie. Je suis bien plus avancé que vous, madame ; sauf mon devoir et mes amis, me voilà revenu à rien.

Je ne trouve pas le chevalier si déraisonnable, puisqu'il vous divertit ; s'il n'était que déraisonnable, il n'y parviendrait sûrement pas. Il est bien à plaindre dans les accès de sa goutte ; car on souffre cruellement ; mais il a du moins l'avantage de souffrir sans risque. Des scélérats ne l'assassineront pas, et personne n'a intérêt à le tuer. Êtes-vous à portée, madame, de voir souvent madame la maréchale ? dans les tristes circonstances où elle se trouve, elle a bien besoin de tous ses amis, et surtout de vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXC– À M. le prince L.E de Wirtemberg

Môtiers, le 3 septembre 1764.

J’apprends avec plus de chagrin que de surprise l'accident qui vous a force d'ôter à votre second enfant sa nourrice naturelle. Ces refus de lait sont assez communs ; mais ils ne sont pas tous sur le compte de la nature, les mères pour l'ordinaire y ont bonne part. Cependant, en cette occasion mes soupçons tombent plus sur le père que sur la mère. Vous me parlez de ce joli sein en époux jaloux de lui conserver toute sa fraîcheur, et qui, au pis-aller, aune mieux que le dégât qui peut s'j taire soit de sa façon que de celle de l'enfant : niais les voluptés conjugales sont passagères, et les plaisirs de l'amant ne font le bonheur ni du père ni de l’époux.

Rien de plus intéressant que les détails des progrès de Sophie. Ces premiers actes d'autorité ont tic très bien vus et très bien réprimés. Ce qu'il y a de plus difficile dans l'éducation, est de ne donner aux pleurs des enfants ni plus ni moins d'attention qu'il n'est nécessaire. Il faut que l'enfant demande, et non qu'il commande ; il faut que la mère accorde souvent, mais qu'elle ne cède jamais. Je vois que Sophie sera très rusée ; et tant mieux, pourvu qu'elle ne soit ni capricieuse ni impérieuse ; mais je vois qu'elle aura grand besoin de la vigilance paternelle et maternelle, et de l'esprit de discernement que vous y joignez. Je sens, au plaisir et à l'inquiétude que me donnent toutes vos lettres, que le succès de l’éducation de cette chère enfant m'intéresse presque autant que vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXCI– À Madame La Tour

Au Champ-du-Moulin, le 9 septembre 1764.

J'ai reçu toutes vos lettres, chère Marianne, je sens tous mes torts ; pourtant j'ai raison. Dans les tracas où je suis, l'aversion d'écrire des lettres s'étend jusqu'aux personnes à qui je suis forcé de les adresser, et vous étés, en pareil cas, une de celles à qui je me sens le moins disposé d'écrire. Si ce sont absolument des lettres que vous voulez, rien ne m'excuse ; mais si l'amitié vous suffit, restez en repos sur ce point. Au surplus, daignez attendre, je vous écrirai quand je pourrai.

Mille choses, je vous supplie, au papa, s'il est encore auprès de vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXCII– À M. du Peyrou

12 septembre 1764.

Je prends le parti, monsieur, suivant votre idée, d'attendre ici votre passage : s'il arrive que vous alliez à Cressier, je pourrai prendre celui de vous y suivre, et c'est de tous les arrangements celui qui me plaira le plus. En ce cas-là j'irai seul, c'est-à-dire, sans mademoiselle Le Vasseur, et je resterai seulement deux ou trois jours pour essai, ne pouvant guère m'éloigner en ce moment plus longtemps d'ici. Je comprends, au temps que demande la dame Guinchard pour ses préparatifs, qu'elle me prend pour un Sybarite. Peut-être aussi veut-elle soutenir la réputation du cabaret de Cressier ; mais cela lui sera difficile, puisque les plats, quoique bons, n'en font pas la bonne chère, et qu'on n'y remplace pas l'hôte par un cuisinier. Vous aurez à Monlezi un autre hôte qui n'est pas plus facile à remplacer, et des hôtesses qui le sont encore moins. Monlezi doit être une espèce de mont Olympe pour tout ce qui l'habite en pareille compagnie. Bonjour, monsieur : quand vous reviendrez parmi les mortels, n'oubliez pas, je vous prie, celui de tous qui vous honore le plus, et qui veut vous offrir, au lieu d'encens, des sentiments qui le valent bien.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXCIII– Au même

Ce dimanche matin, septembre 1764.

Mon état met encore plus d'obstacles que le temps à mon départ. Ainsi j'abandonne, pour le présent, mon premier projet de voyage, qui ne me permettrait pas d'être ici de retour à la fin du mois, ce qu'il faut absolument ; mais, au lieu de cela, je prendrai le parti de descendre à Neuchâtel, et d'y passer quelques jours avec vous ; ainsi, vous pouvez, si vous y descendez, me prendre avec vous, ou nous descendrons séparément, toujours en supposant que mon état le permette.

Je fais mille salutations et respects à tous les habitants et habitantes de Monlezi. Je ne dois entrer pour rien dans l'arrangement de voyage de M. Chaillet, parce que je ne prévois pas pouvoir descendre aussitôt que lui. Madame Boy de La Tour me charge de lui marquer, de même qu'à madame, l'empressement qu'elle a de les voir ici. Elle leur fait dire aussi, pour nouvelle, que madame de Froment est arrivée hier à Colombier. Nous verrons votre besogne quand nous nous verrons ; et c'est surtout pour en confère r ensemble que je veux passer deux ou trois jours avec vous. J'écris si à la hâte, que je ne sais ce que je dis, sinon quand je vous assure que je vous aime de tout mon coeur.

Le portrait est fait, et on le trouve assez ressemblant ; mais le peintre n'en est pas content.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXCIV– À M. d'Ivernois

Môtiers, le 15 septembre 1764.

La difficulté, monsieur, de trouver un logement qui me convienne me force à demeurer ici cet hiver ; ainsi vous m'y trouverez à votre passage. Je viens de recevoir, avec votre lettre du 11, le mémoire que vous m'y annoncez : je n'ai point celui de E à G y et je n'ai aucune nouvelle de C, ce qui me confirme dans l'opinion où j'étais sur son sort.

Je suis charmé, mais non surpris, de ce que vous me marquez de la part de M. Abauzit. Cet homme vénérable est trop éclairé pour ne pas voir mes intentions, et trop vertueux pour ne pas les approuver.

Je savais le voyage de M. le duc de Randan : deux carrossées d'officiers du régiment du Roi, qui l'ont accompagné, et qui me sont venus voir, m'en ont dit les détails. On leur avait assuré à Genève que j'étais un loup-garou inabordable. Ils ne sont pas édifiés de ce qu'on leur a dit de moi dans ce pays-là.

J'aurai soin de mettre une marque distinctive aux papiers qui me viennent de vous, mais je roui avertis que, si j'en dois en faire usage, il faudra qu'ils me restent très long-temps, aussi-bien que tout ce qui est entre mes mains et tout ce dont j'ai besoin encore. Nous en causerons quand j'aurai le plaisir de vous voir, moment que j'attends avec un véritable empressement. Mes respects à madame d'Ivernois et mes salutations à nos amis. Je vous embrasse.

Je crois vous avoir marqué que j'avais ici la harangue de M. Chouet

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXCV– À M. du Peyrou

Le 17 septembre 1764.

Le temps qu'il fait ni mon état présent ne me permettent pas, monsieur, de fixer le jour auquel il me sera possible d'aller à Cressier. Mais s'il faisait beau et que je fusse mieux, je tacherais, d'aujourd'hui ou de demain en huit, d'aller coucher à Neuchâtel ; et de là, si votre carrosse était chez vous, je pourrais, puisque vous le permettez, le prendre pour aller à Cressier. Mon désir d'aller passer quelques jours près de vous est certain ; mais je suis si accoutumé à voir contrarier mes projets, que je n'ose presque plus en faire ; toutefois voilà le mien quant à présent, et, s'il arrive que j'y renonce, j'aurai sûrement regret de n'avoir pu l'exécuter. Mille remerciements, monsieur, et salutations de tout mon coeur.

Je ne comprends pas bien, monsieur, pourquoi vous avez affranchi votre lettre. Comme je n'aime pas pointiller, je n'affranchis pas la mienne. Quand on s'écarte de l'usage, il faut avoir des raisons ; j'en aurais une, et vous n'en aviez point que je sache.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXCVI– À M. Daniel Roguin

Môtiers, le 22 septembre 1764.

Je suis vivement touché, très cher papa, de la perte que nous venons de faire ; car, outre que nul événement dans votre famille ne m'est étranger, j'ai pour ma part à regretter toutes les bontés dont m'honorait M. le banneret. La tranquillité de ses derniers moments nous montre bien que l'horreur qu'on y trouve est moins dans la chose que dans la manière de l'envisager. Une vie intègre est à tout événement un grand moyen de paix dans ces moments-là, et la sérénité avec laquelle vous philosophez sur cette matière vient autant de votre coeur que de votre raison. Cher papa, nous n'abrégerons pas, comme le défunt, notre carrière à force de vouloir la prolonger ; nous laisserons disposer de nous à la nature et à son auteur, sans troubler notre vie par l'effroi de la perdre. Quand les maux ou le sans auront mûri ce fruit éphémère nous le laisserons tomber sans murmure ; et tout ce qu'il peut arriver de pis en toute supposition est que nous cesserons alors, moi d'aimer le bien, vous d'en faire.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXCVII– À M. de Chamfort

Môtiers, le 6 octobre 1764.

Je vous remercie, monsieur, de votre dernière pièce[854] et du plaisir que m'a fait sa lecture. Elle décide le talent qu'annonçait la première, et déjà l'auteur m'inspire assez d'estime pour oser lui dire du mal de son ouvrage. Je n'aime pas trop qu'à votre âge vous fassiez le grand-père, que fous me donniez un intérêt si tendre pour le petit-fils que vous n'avez point, et que, dans une épitre où vous dites de si belles choses, je sente que ce n'est pas vous qui parlez. Évitez cette métaphysique à la mode, qui depuis quelque temps obscurcit tellement les vers français, qu'on ne peut les lire qu'avec contention d'esprit. Les vôtres ne sont pas dans ce cas encore ; mais ils y tomberaient si la différence qu'on sent entre votre première pièce et la seconde allait en augmentant. Votre épitre abonde, non seulement en grands sentiments, mais en pensées philosophiques, auxquelles je reprocherais quelquefois de l'être trop. Par exemple, en louant dans les jeunes gens la foi qu'ils ont et qu'on doit à la vertu, croyez-vous que leur faire entendre que cette foi n'est qu'une erreur de leur âge soit un bon moyen de la leur conserver ? Il ne faut pas, monsieur, pour paraître au-dessus des préjugés, saper les fondements de la morale. Quoiqu'il n'y ait aucune parfaite vertu sur la terre, il n'y a peut-être aucun homme qui ne surmonte ses penchants en quelque chose, et qui par conséquent n'ait quelque vertu ; les uns en ont plus, les autres moins : mais si la mesure est indéterminée, est-ce à dire que la chose n'existe point ? C'est ce qu'assurément vous ne croyez point, et que pourtant vous faites entendre. Je vous condamne, pour réparer cette faute, à faire une pièce où vous prouverez que, malgré les vices des hommes, il y a parmi eux des vertus, et même de la vertu, et qu'il y en aura toujours. Voilà, monsieur, de quoi s'élever à la plus haute philosophie. Il y en a davantage

Copyright Arvensa Editions

à combattre les préjugés philosophiques qui sont nuisibles qu'à combattre les préjugés populaires qui sont utiles. Entreprenez hardiment cet ouvrage ; et, si vous le traitez comme vous le pouvez faire, un prix ne saurait vous manquer[855] :

En vous parlant des gens qui m'accablent dans mes malheurs et qui me portent leurs coups en secret, j'étais bien éloigné, monsieur, de songer à rien qui eût le moindre rapport sa parlement de Paris. J'ai pour cet Illustre corps les mêmes sentiments qu'avant ma disgrâce, et je rends toujours la même justice à ses membres, quoiqu'ils me l'aient si mal rendue. Je veux même penser qu'ils ont cru faire envers moi leur devoir d'hommes publics ; mais c'en était un pour-eux de mieux l'apprendre. On trouverait difficilement un fait où le droit des gens fut violé de tant de manières : mais quoique les suites de cette affaire m'aient plongé dans on gouffre de malheurs d'où je ne sortirai de ma vie, je n'en sais nul mauvais gré a ces messieurs. Je sais que leur but n'était point de me nuire, mais seulement d'aller à leurs fins. Je sais qu'ils n'ont pour moi ni amitié ni haine, que mon être et mon sort est la chose du monde qui les intéresse le moins. Je me suis trouvé sur leur passage comme un caillou qu'on pousse avec le pied sans y regarder. Je connais à peu près leur portée et leurs principes. Ils ne doivent pas dire qu'ils ont fait leur devoir, mais qu'ils ont fait leur métier.

Lorsque vous voudrez m'honorer de quelque témoignage de souvenir et me faire quelque part de vos travaux littéraires, je les recevrai toujours avec intérêt et reconnaissance. Je vous salue, monsieur, de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXCVIII– À M. du Peyrou

Le 10 octobre 1764.

Traité historique des plantes qui croissent dans la Lorraine et les Trois-Évêchés ; par M. P. J. Buchoz, avocat au parlement de Metz, docteur en médecine, etc.

Cet ouvrage, dont deux volumes ont déjà paru, en aura vingt in-8°, avec des planches gravées.

J'en étais ici, monsieur, quand j'ai reçu votre docte lettre ; je suis charmé de vos progrès ; je vous exhorte à continuer ; vous serez notre maître, et vous aurez tout l'honneur de notre futur savoir. Je vous conseille pourtant de consulter M. Marais sur les noms des plantes, plus que sur leur étymologie ; car *asphodelos*, et non pas *asphodeilos* n'a pour racine aucun mot qui signifie ni *mort*, ni *herbe*, mais tout au plus un verbe, qui signifie *je tue,* parce que les pétales de l'asphodèle ont quelque ressemblance à des fers de piques. Au reste. j'ai connu des asphodèles qui avaient de longues tiges, et des feuilles semblables à celles des lis. Peut-être faut-il dire correctement : *du genre des asphodèles*. La plante aquatique est bien nénuphar, autrement *nymphoea*, comme je disais. Il faut redresser ma faute sur le calament, qui ne s'appelle pas en latin *calamentum*, mais *calamentha*, comme qui dirait belle menthe.

Le temps ni mon état présent ne m'en laissent pas dire davantage. Puisque mon silence doit parler pour moi, vous savez, monsieur combien j'ai à me taire.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CDXCIX– À M. Marteau

Môtiers, le 14 octobre 1764.

J'ai reçu, monsieur, au retour d'une tournée que j'ai faite dans nos montagnes, votre lettre du 4 août et l'ouvrage que vous y avez joint J'y ai trouvé des sentiments, de l'honnêteté, du goût ; et il m'a rappelé avec plaisir notre, ancienne connaissance. Je ne voudrais pourtant pas qu'avec le talent que vous paraissez avoir, vous en bornassiez l'emploi à de pareilles bagatelles.

Ne songez pas, monsieur, à venir ici avec une femme et douze cents livres de rente viagère pour toute fortune. La liberté met ici tout le monde à son aise ; le commerce qu'on ne gêne point y fleurit ; on y a beaucoup d'argent et peu de denrées : ce n'est pas le moyen d'y vivre à bon marché. Je vous conseille aussi de bien songer, avant de vous marier, à ce que vous allez faire. Une rente viagère n'est pas une grande ressource pour une famille. Je remarque d'ailleurs que tous les jeunes gens à marier trouvent des Sophies ; mais je n'entends plus parler de Sophies aussitôt qu'ils sont mariés.

Je vous salue, monsieur, de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre D– À M. Laliaud

Môtiers, le 14 octobre 1764.

Voici, monsieur, celle des trois estampes que vous m'avez envoyées qui, dans le nombre des gens que j'ai consultés, a eu la pluralité des voix. Plusieurs cependant préfèrent celle qui est en habit français, et l'on peut balancer avec raison, puisque l'une et l'autre ont été gravées sur le même portrait, peint par M. de La Tour. Quant à l'estampe où le visage est de profil, elle n'a pas la moindre ressemblance : il paraît que celui qui l'a faite ne m'avait jamais vu, et il s'est même trompé sur mon âge.

Je voudrais, monsieur, être digne de l'honneur que vous me faites. Mon portrait figure mal parmi ceux des grands philosophes dont vous me parlez : mais j'ose croire qu'il n'est pas déplacé parmi ceux des amis de la justice et de la vérité. Je vous salue, monsieur, de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DI– À M. le prince L.E de Wirtemberg

Môtiers, le 14 octobre 1764.

C’est à regret, prince, que je me prévaux quelquefois des conditions que mon état et la nécessité, plus que ma paresse, m'ont forer de faire avec nous. Je vous écris rarement ; mais j'ai toujours le coeur plein de vous et de tout ce qui vous est cher. Votre constance à suivre le genre de vie si sage et si simple que vous avez choisi, me fait voir que vous avez tout ce qu'il faut pour l'aimer toujours ; et cela m'attache et m'intéresse à vous, comme si j’étais votre égal, ou plutôt comme si nous étiez le mien ; car ce n'est que dans les conditions privées que l'on connait l'amitié.

Le sujet des deux épitaphes que vous m'avez envoyées est bien moral : la pensée en est fort belle : mais avouez que les vers de l'une et de l'autre sont bien mauvais. Des vers plats sur une plate pensée font du moins un tout assorti ; au lieu qu'à mal dire une belle chose on a le double tort de mal dire et de la gâter.

Il me vient une idée en écrivant ceci : ne seriez-vous point l'auteur d'une de ces deux pièces ? Cela serait plaisant, et je le voudrais un peu. Que n'avez-vous fait quatre mauvais vers, afin que je pusse vous le dire, et que vous m'en aimassiez encore plus !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DII– À M. de Latour

Môtiers, le 14 octobre 1764.

Oui, monsieur, j'accepte encore mon second portrait. Vous savez que j'ai fait du premier un usage aussi honorable à vous qu'à moi et bien précieux à mon coeur. M. le maréchal de Luxembourg daigna l'accepter : madame la maréchale a daigné le recueillir. Ce monument de votre amitié, de votre générosité, de vos rares talents, occupe une place digne de la main dont il est sorti. J'en destine au second une plus humble, mais dont le même sentiment a fait choix. Il ne me quittera point, monsieur, cet admirable portrait qui me rend en quelque façon l'original respectable ; il sera sous mes yeux chaque jour de ma vie ; il parlera sans cesse à mon coeur ; il sera transmis après moi dans ma famille : et ce qui me flatte le plus dans cette idée, est qu'on s'y souviendra toujours de notre amitié.

Je vous prie instamment de vouloir bien donner à M. Le Nieps vos directions pour l'emballage. Je tremble que cet ouvrage, que je me réjouis de faire admirer en Suisse, ne souffre quelque atteinte dans le transport.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DIII– À M. Le Nieps

Môtiers, le 14 octobre 1764.

Puisque, malgré ce que je vous avais marqué ci-devant, mon bon ami, vous avez jugé à propos de recevoir pour moi mon second portrait de M. de La Tour, je ne vous en dédirai pas. L'honneur qu'il m'a fait, l'estime et l'amitié réciproque, la consolation que je reçois de son souvenir dans mes malheurs, ne me laissent pas écouter dans cette occasion une délicatesse qui, vis-à-vis de lui, serait une espèce d'ingratitude. J'accepte ce second présent, et il ne m'est point pénible de joindre pour lui la reconnaissance à l'attachement. Faites-moi le plaisir, cher ami, de lui remettre l'incluse, et priez-le, comme je fais, de vous donner ses avis sur la manière d'emballer et voiturer ce bel ouvrage, afin qu'il ne s'endommage pas dans le transport. Employez quelqu'un d'entendu pour cet emballage, et prenez la peine aussi de prier MM. Rougemont de vous indiquer des voituriers de confiance à qui l'on puisse remettre la caisse pour qu'elle me parvienne sûrement, et que ce qu'elle contiendra ne soit point tourmenté. Comme il ne vient pas de voituriers de Paris jusqu'ici, il faut l'adresser, par lettre de voiture, à M. Junet, directeur des postes à Pontarlier, avec prière de me la faire parvenir. Vous ferez, s'il vous plaît, une note exacte de vos déboursés, et je vous les ferai rembourser aussitôt. Je suis impatient de m'honorer en ce pays du travail d'un aussi illustre artiste, et des dons d'un homme aussi vertueux.

Le mauvais temps ne me permit pas de suivre cet été ma route jusqu'à lix, pour une misérable sciatique dont les premières atteintes, jointes à mes autres maux, m'ont fort effrayé. Je vis à Thonon quelques Genevois, et entre autres celui dont vous parlez ; et en ce point vous avez été très bien informé, mais non sur le reste, puisque nous nous séparâmes tous fort contents les uns des autres. M. D. a des défauts qui sont assez

Copyright Arvensa Editions

désagréables ; mais c'est un honnête homme, bon citoyen, qui, sans cagoterie, a de la religion, et des moeurs sans âpreté. Je vous dirai qu'à mon voyage de Genève, en 1754, il nie parut désirer de se raccommoder avec vous ; mais je n'osai vous en parler, voyant l'éloignement que vous aviez pour lui : cependant il me serait fort doux de voir tous ceux que j'aime s'aimer entre eux.

Après avoir cherché dans tout le pays une habitation qui me convînt mieux que celle-ci, j'ai partout trouvé des inconvénients qui m'ont retenu, et sur lesquels je me suis enfin déterminé à revenir passer l'hiver ici. Bien sûr que je ne trouverai la santé nulle part, j'aime autant trouver ici qu'ailleurs la fin de mes misères. Les maux, les ennuis, les années qui s'accumulent me rendent moins ardent dans mes désirs, et moins actif à les satisfaire ; puisque le bonheur n'est pas dans cette vie, n'y multiplions pas du moins les tracas.

Nous axons perdu le banneret Roguin, homme de grand mérite, proche parent de notre ami très regretté de sa famille, de sa ville, et de tous les gens de bien. C'est encore, en mon particulier, un ami de moins ; hélas ! ils s’en vont tous, et moi je reste pour survivre à tant de pertes et pour les sentir. Il ne m'en demeure plus guère à faire, mais elles me seraient bien cruelles. Cher ami, conservez-vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DIV– À M. Moultou

Môtiers, le 15 octobre 1764.

Voici la lettre que vous m'avez envoyée. Je suis peu surpris de ce qu'elle contient, mais vous paraissiez avoir une si grande opinion de celui à qui vous vous adressiez, qu'il peut vous être bon d'avoir vu ce qu'il en était.

Vous songez à changer de pays : c'est fort bien fait, à mon avis ; mais il eût été mieux encore de commencer par changer de robe, puisque celle que vous portez ne peut plus que vous déshonorer. Je vous aimerai toujours ; et je n'ai point cessé de vous estimer ; mais je veux que mes amis sentent ce qu’ils se doivent, et qu'ils fassent leur devoir pour eux-mêmes aussi bien qu'ils le font pour moi. Adieu, cher Moultou ; je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DV– À M. Deleyre

Môtiers, le 17 octobre 1764.

J'ai le coeur surchargé de mes torts, cher Deleyre ; je comprends par votre lettre qu'il m'est échappé dans un moment d'humeur des expressions désobligeantes, dont vous auriez raison d'être offensé, s'il ne fallait pardonner beaucoup à mon tempérament et à ma situation. Je sens que je me suis mis en colère sans sujet et dans une occasion où vous méritiez d'être désabusé et non querellé. Si j'ai plus fait et que je vous aie outragé, comme il semble par vos reproches, j'ai fait dans un emportement ridicule ce que dans nul autre temps je n'aurais fait avec personne, et bien moins encore avec vous. Je suis inexcusable, je l'avoue, mais je vous ai offensé sans le vouloir. Voyez moins l'action que l'intention, je vous en supplie. Il est permis aux autres hommes de n'être que justes, mais les amis doivent être cléments.

Je reviens de longues courses que j'ai faites dans nos montagnes, et même jusqu'en Savoie, où je comptais aller prendre à Aix les bains pour une sciatique naissante qui, par son progrès, m'ôtait le seul plaisir qui me reste dans la vie, savoir la promenade. Il a fallu revenir sans avoir été jusque-là. Je trouve en rentrant chez moi des tas de paquets et de lettres à faire tourner la tête. Il faut absolument répondre au tiers de tout cela pour le moins. Quelle tâche ! Pour surcroît, je commence à sentir cruellement les approches de l'hiver, souffrant, occupé, surtout ennuyé : jugez de ma situation ! N'attendez donc de moi, jusqu'à ce qu'elle change, ni de fréquentes ni de longues lettres ; mais soyez bien convaincu que je vous aime, que je suis fâché de nous avoir offensé que je ne puis être bien avec moi-même jusqu'à ce que j'aie fait ma paix avec vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DVI– À M. Foulquier

[856]

Au sujet du Mémoire de M. de J..., sur les Mariages des Protestants.

Môtiers, le 18 octobre 1764.

Voici, monsieur, le mémoire que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il m'a paru fort bien fait ; il dit assez et ne dit rien de trop. Il y aurait seulement quelques petites fautes de langue à corriger, si l'on voulait le donner au public : mais ce n'est rien ; l'ouvrage est bon, et ne sent point trop son théologien.

Il me paraît que depuis quelque temps le gouvernement de France, éclairé par quelques bons écrits, se rapproche assez d'une tolérance tacite en laveur des protestants. Mais je pense aussi que le moment de l'expulsion des jésuites le force à plus de circonspection que dans un autre temps, de peur que ces pères et leurs amis ne se prévalent de cette indulgence pour confondre leur cause avec celle de la religion. Cela étant, ce moment ne serait pas le plus favorable pour agir à la cour ; mais, en attendant qu'il vint, on pourrait continuer d'instruire et d'intéresser le public par des écrits sages et modérés, forts de raisons d'état claires et précises, et dépouillées de toutes ces aigres et puériles déclamations trop ordinaires aux gens d'église. Je crois même qu'on doit éviter d'irriter trop le clergé catholique : il faut dire les faits sans les charger de réflexions offensantes. Concevez, au contraire, un mémoire adressé aux évêques de France en termes décents et respectueux, et où, sur des principes qu'ils n'oseraient désavouer, on interpellerait leur équité, leur charité, leur commisération, leur patriotisme, et même leur christianisme. Ce mémoire, je le sais bien, ne changerait pas leur volonté ; mais il leur ferait honte de la montrer, et les empêcherait peut-être de persécuter si ouvertement et si durement nos malheureux frères. Je puis me tromper ; voilà ce que je

Copyright Arvensa Editions

pense. Pour moi je n'écrirai point, cela ne m'est pas possible ; mais partout où mes soins et mes conseils pourront être utiles, aux opprimés, ils trouveront toujours en moi, dans leur malheur, l'intérêt et le zèle que dans les miens je n'ai trouvé chez personne.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DVII– À M. le comte Charles de Zinzendorf

[857]

Môtiers, le 20 octobre 1764.

J'avais résolu, monsieur, de vous écrire. Je suis fâché que vous m'ayez prévenu ; mais je n'ai pu trouver jusqu'ici le temps de chercher dans des tas de lettres la matière du mémoire dont vous vouliez bien vous charger. Tout ce que je me rappelle ; ce sujet, est que l'homme en question s'appelle M. de Sauttersheim, fils d'un bourgmestre de Bude, et qu'il a été employé durant deux ans dans une des chambres dont sont composés à Vienne les différents conseils de la reine. C'est un homme d'environ trente ans, d'une bonne taille, avant assez d'embonpoint pour son âge, brun, portant ses cheveux, d'un visage assez agréable, ne manquant pas d'esprit. Je ne sais de lui que des choses honnêtes, et qui ne sont point d'un aventurier.

J'étais bien sûr, monsieur, que lorsque vous auriez vu M. le prince de Wirtemberg, vous changeriez de sentiment sur son compte, et je suis bien sûr maintenant que vous n'en changerez plus. Il y a longtemps qu'à force de m'inspirer du respect il m'a fait oublier sa naissance ; ou si je m'en souviens quelquefois encore, c'est pour honorer tant plus sa vertu.

Les Corses, par leur valeur, ayant acquis l'indépendance, osent aspirer encore à la liberté. Pour l'établir, ils s'adressent au seul ami qu'ils lui connaissent. Puisse-t-il justifier l'honneur de leur choix.

Je recevrai toujours, monsieur, avec empressement, des témoignages de votre souvenir, et j'y répondrai de même, ils ne peuvent que me rappeler la journée agréable que j'ai passée avec vous, et nourrir le désir d'en avoir encore de pareilles. Agréez, monsieur, mes salutations et mon respect.

Je suis bien aise que vous connaissiez M. Deluc ; c'est un digne citoyen. Il a été l'utile défenseur de la liberté de sa patrie ; maintenant il voudrait courir encore après cette liberté qui n'est plus : il perd son temps.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DVIII– À Madame La Tour

À Môtiers, le 21 octobre 1764.

La fin de votre dernière lettre, chère Marianne, m'a fait penser que je pourrais peut-être vous obliger, en vous mettant à portée de me rendre un bon office. Voici de quoi il s'agit : Mon portrait, peint en pastel par M. de La Tour, qui m'en a fait présent, a été remis par lui à M. Le Nieps, rue de Savoie, pour me le faire parvenir. Comme je ne voudrais pas exposer ce bel ouvrage à être gâté dans la route par des rouliers, j'ai pensé que si votre bon papa était encore à Paris, et qu'il put, sans incommodité, mettre la caisse sur sa voiture, il voudrait bien peut-être, en votre faveur, se charger de cet embarras. Cependant, comme il se présentera dans peu quelque autre occasion non moins favorable, je vous prie de ne faire usage de celle-ci qu'en toute discrétion.

Je rends justice à vos sentiments, chère Marianne ; je vous prie de la rendre aux miens, malgré mes torts ; le premier effet des approches de l'hiver sur ma pauvre machine délabrée, un surcroît d'occupations inopinément survenues, de nouveaux inconnus qui m'écrivent, de nouveaux survenants qui m'arrivent, tout cela ne me permet pas d'espérer de mieux faire à l'avenir, et cela même mon excuse. Si le tout venait de mon coeur, il finirait ; mais venant de ma situation, il faut qu'il dure autant qu'elle. Au reste, à quelque chose malheur est bon : vous écrire plus souvent me serait sans doute une occupation bien douce, mais j'y perdrais aussi le plaisir de voir avec quelle prodigieuse variété de tours élégants vous savez me reprocher la rareté de mes lettres, sans que jamais les vôtres se ressemblent. Je n'en lis pas une sans me voir coupable sous un nouveau point de vue. En achevant de lire, je pense à vous, et je me trouve innocent.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DIX– À Madame P***

Môtiers, 24 octobre 1764.

J'ai reçu vos deux lettres, madame ; c'est avouer tous mes torts : ils sont grands, mais involontaires ; ils tiennent aux désagréments de mon état. Tous les jours je voulais vous répondre, et tous les jours des réponses plus indispensables venaient renvoyer celle-là ; car enfin, avec la meilleure volonté du monde, on ne saurait passer la vie à faire des réponses du matin jusqu'au soir. D'ailleurs je n'en connais point de meilleure aux sentiments obligeants dont vous m'honorez, que de tâcher d'en être digne, et de vous rendre ceux qui vous sont dus. Quant aux opinions, sur lesquelles vous me marquez que nous ne sommes pas d'accord, qu'aurais-je à dire, moi qui ne dispute jamais avec personne, qui trouve très bon que chacun ait ses idées, et qui ne veux pas plus qu'on se soumette aux miennes que me soumettre à celles d'autrui ? Ce qui me semble utile et vrai, j'ai cru de mon devoir de le dire ; mais je n'eus jamais la manie de vouloir le faire adopter, et je réclame pour moi la liberté que je laisse à tout le monde. Nous sommes d'accord, madame, sur les devoirs des gens de bien, je n'en doute point. Gardons, au reste, vous vos sentiments, moi les miens, et vivons en paix. Voilà mon avis. Je vous salue, madame, avec respect et de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DX– À Madame de Luze

Môtiers, le 27 octobre 1764.

Vous me faites, madame, vous et mademoiselle Bondely, bien plus d'honneur que je n'en mérite. Il y a longtemps que mes maux et nia barbe grise m'avertissent que je n'ai plus le droit de braver la neige et les frimas pour aller voir les dames. J'honore beaucoup mademoiselle Bondely, et je fais grand cas de son éloquence ; mais elle me persuadera difficilement que, parce qu'elle a toujours le printemps avec elle, l'hiver et ses glaces ne sont pas autour de moi. Loin de pouvoir en ce moment faire des visites, je ne suis pas même en état d'en recevoir. Me voilà comme une marmotte, terré pour sept mois au moins. Si j'arrive au bout de ce temps, j'irai volontiers, madame, au milieu des fleurs et de la verdure, me réveiller auprès de vous ; mais maintenant je m'engourdis avec la nature : jusqu'à ce qu'elle renaisse, je ne vis plus.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXI– À Milord Maréchal

Môtiers-Travers, le 29 octobre 1764.

Je voudrais, Milord, pouvoir supposer que vous n'avez point reçu mes lettres, je serais beaucoup moins attristé ; mais outre qu'il n'est pas possible qu'il ne vous en soit parvenu quelqu'une, si le cas pouvait être, les bontés dont vous m'honoriez vous auraient à vous-même inspiré quelque inquiétude ; vous vous seriez informé de moi ; vous m'auriez fait dire au moins quelques mots par quelqu'un : mais point ; mille gens en ce pays ont de vos nouvelles, et je suis le seul oublié. Cela m'apprend mon malheur ; mais, qui m'en apprendra la cause ? Je cesse de la chercher, n'en trouvant aucune qui soit digne de vous.

Milord, les sentiments que je vous dois et que je vous ai voués dureront toute ma vie ; je ne penserai jamais à vous sans attendrissement ; je vous regarderai toujours comme mon protecteur et mon père. Mais comme je ne crains rien tant que d'être importun, et que je ne sais pas nourrir seul une correspondance, je cesserai de vous écrire jusqu'à ce que vous m'ayez permis de continuer.

Daignez, Milord, je vous supplie, agréer mon profond respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXII– À M. Théodore Rousseau

À Môtiers, le 31 octobre 1764.

Si j'avais, mon cher cousin, dix mains, dix secrétaires, une santé robuste et beaucoup de loisirs, je serais inexcusable envers vous, envers M. Chirol et beaucoup d'autres ; mais ne pou vaut suffire à tous, je me borne aux choses indispensables, et quant aux simples lettres de souvenir, je m'en dispense, bien sûr que mes parents et mes amis n'ont pas besoin de ce témoignage du mien. Si j'avais pu faire ce que souhaitait M. Chirol, je l'aurais fait tout de suite ; mais il m'a paru peu nécessaire de lui marquer que je ne le pouvais pas ; je voudrais de tout mon coeur pouvoir contribuer à ses avantages, mais je n'ai rien à lui fournir pour imprimer. Quant à vous, mon cher cousin, j'espère que vous voudrez bien pardonner quelque inexactitude dans mes réponses, qui marque bien plus la confiance que j'ai dans votre amitié, que l'attiédissement de la mienne. Je salue avec respect ma cousine votre mère, et vous embrasse, mon cher cousin, de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXIII– À Mademoiselle D.M

Môtiers, le 4 novembre 1764.

Si votre situation, mademoiselle, vous laisse à peine le temps de m'écrire, vous devez concevoir que la mienne m'en laisse encore moins pour vous répondre. Vous n'êtes que dans la dépendance de vos affaires et des gens à qui vous tenez ; et moi je suis dans celle de toutes les affaires et de tout le monde, parce que chacun, me jugeant libre, veut par droit de premier occupant disposer de moi. D'ailleurs, toujours harcelé, toujours souffrant, accablé d'ennuis, et dans un état pire que le vôtre, j'emploie à respirer le peu de moments qu'on me laisse ; je suis trop occupé pour n'être pas paresseux. Depuis un mois je cherche un moment pour vous écrire à mon aise : ce moment ne vient point ; il faut donc vous écrire à la dérobée, car vous m'intéressez trop pour vous laisser sans réponse. Je connais pende gens qui m'attachent davantage, et personne qui m'étonne autant que vous.

Si vous avez trouvé dans ma lettre beaucoup de choses qui ne cadraient pas à la vôtre, c'est qu'elle était écrite pour une autre que vous. Il y a dans votre situation des rapports si frappants avec celle d'une autre personne, qui précisément était à Neuchâtel quand je reçus votre lettre, que je ne doutai point que cette lettre ne vint d’elle ; et je pris le change dans l'idée qu'on cherchait à me le donner[858]. Je vous parlai donc moins sur ce que vous me disiez de votre caractère, que sur ce qui m'était connu du sien. Je crus trouver dans sa manie de s'afficher, car c'est une savante et un bel esprit en titre, la raison du malaise intérieur dont vous me faisiez le détail : je commençai par attaquer cette manie, comme si c'eut été la vôtre, et je ne doutai point qu'en vous ramenant à vous-même je ne vous rapprochasse du repos, dont rien n'est plus éloigné, selon moi, que l'état d'une femme qui s'affiche.

Copyright Arvensa Editions

Une lettre faite sur un pareil quiproquo doit contenir bien des balourdises. Cependant il y avait cela de bon dans mon erreur, qu'elle me donnait la clef de l'état moral de celle à qui je pensais écrire ; et, sur cet état supposé, je croyais entrevoir un projet à suivre pour vous tirer des angoisses que vous me décriviez, sans recourir aux distractions qui, selon vous, en sont le seul remède, et qui, selon moi, ne sont pas même un palliatif. Vous m'apprenez que je me suis trompé, et que je n'ai rien vu de ce que je croyais voir. Comment trouverais-je un remède à votre état, puisque cet état m'est inconcevable ? Vous m'êtes une énigme affligeante et humiliante. Je croyais connaître le coeur humain, et je ne connais rien au vôtre. Vous souffrez, et je ne puis vous soulager.

Quoi ! parce que rien d'étranger à vous ne vous contente, vous voulez vous fuir ; et, parce que vous avez à vous plaindre des autres, parce que vous les méprisez, qu'ils vous en ont donné le droit, que vous sentez en vous une âme digne d'estime, vous ne voulez pas vous consoler avec elle du mépris que vous inspirent celles qui ne lui ressemblent pas ? Non, je n'entends rien à cette bizarrerie, elle me passe.

Cette sensibilité qui vous rend mécontente de tout ne devait-elle pas se replier sur elle-même ? ne devait-elle pas nourrir votre coeur d'un sentiment sublime et délicieux d'amour-propre ? n'a-t-on pas toujours en lui la ressource contre l'injustice et le dédommagement de l'insensibilité ? Il est si rare, dites-vous, de rencontrer une âme. Il est vrai ; mais comment peut-on en avoir une et ne pas se complaire avec elle ? Si l'on sent, à la sonde, les autres étroites et resserrées, on s'en rebute, on s'en détache ; mais après s'être si mal trouvé chez les autres, quel plaisir n'a-t-on pas de rentrer dans sa maison ? Je sais combien le besoin d'attachement rend affligeante aux coeurs sensibles l'impossibilité d'en former ; je sais combien cet état est triste : mais je sais qu'il a pourtant des douceurs ; il fait verser des ruisseaux de larmes ; il donne une mélancolie qui nous rend témoignage de nous-mêmes, et qu'on ne voudrait pas ne pas avoir ; il fait rechercher la solitude comme le seul asile où l'on se retrouve avec tout ce qu'on a raison d'aimer. Je ne puis trop vous le redire, je ne-connais ni bonheur ni repos dans l’éloignement de soi-même : et, au contraire. je sens mieux, de jour-m jour, qu'on ne peut être heureux sur la terre qu’à proportion qu'on s'éloigne des choses et qu'on se rapproche de soi. S’il y a quelque sentiment plus doux que l'estime de soi-même, s'il y a quelque occupation plus aimable que celle d'augmenter ce sentiment. je puis avoir

Copyright Arvensa Editions

tort ; mais voilà comme je pense : jugez sur cela s'il m'est possible d'entrer dans vos vues, et même de concevoir votre état.

Je ne puis m'empêcher d'espérer encore que vous vous trompez sur le principe de votre malaise qu'au lieu de venir du sentiment qui réfléchit sur vous-même, il vient au contraire de celui qui vous lie encore à votre insu aux choses dont vous vous croyez, détachée, et dont peut-être vous désespérez seulement de jouir. Je voudrais que cela fût, je verrais une prise pour agir ; mais, si vous accusez juste, je n'en vois point. Si j'avais actuellement sous les yeux votre première lettre, et plus de loisir pour y réfléchir, peut-être parviendrais-je à vous comprendre, et je n'y épargnerais pas ma peine, car vous m'inquiétez véritablement ; mais cette lettre est noyée dans des tas de papiers ; il me faudrait pour la retrouver plus de temps qu'on ne m'en laisse ; je suis forcé de renvoyer cette recherche à d'autres moments. Si l'inutilité de notre correspondance ne vous rebutait pas de m'écrire, ce serait vraisemblablement un moyen de vous entendre à la fin. Mais je ne puis vous promettre plus d'exactitude dans mes réponses que je ne suis en état d'y en mettre ; ce que je vous promets et que je tiendrai bien, c'est de m'occuper beaucoup de vous et de ne vous oublier de ma vie. Votre dernière lettre, pleine de traits de lumière et de sentiments profonds, m'affecte encore plus que la précédente. Quoi que vous en puissiez dire, je croirai toujours qu'il ne tient qu'à celle qui l'a écrite de se plaire avec elle-même, et de se dédommager par là des rigueurs de son sort.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXIV– À M. D***

Môtiers, le 4 novembre 1764.

Bien des remerciements, monsieur, du Dictionnaire philosophique. Il est agréable à lire ; il y règne une bonne morale ; il serait à souhaiter qu'elle fût dans le coeur de l'auteur et de tous les hommes. Mais ce même auteur est presque toujours de mauvaise foi dans les extraits de l'Ecriture ; il raisonne souvent fort mal : et l'air de ridicule et de mépris qu'il jette sur des sentiments respectés des hommes, rejaillissant sur les hommes mêmes, me paraît un outrage fait à la société. Voilà mon sentiment, et peut-être mon erreur, que je me crois permis de dire, mais que je n'entends faire adopter à qui que ce soit.

Je suis fort touché de ce que vous me marquez de la part de monsieur et madame de Buffon, Je suis bien aise de vous avoir dit ce que |e pensais de cet homme illustre avant que souvenir réchauffât mes sentiments pour lui, afin d'avoir tout l'honneur de la justice que j'aime à lui rendre, sans que mon amour-propre s’en soit mêlé. Ses écrits m’instruiront et me plairont toute ma vie, le lui. Je lui crois des égaux parmi ses contemporains en qualité de penseur et de philosophe ; mais en qualité d'écrivain je ne lui en connais point : c'est la plus belle plume de son siècle ; je ne doute point que ce ne soit là le jugement de la postérité. Un de mes regrets est de n'avoir pas été à portée de le voir davantage et de profiter de ses obligeantes invitations ; je sens combien ma tête et mes écrits auraient gagné dans son commerce. Je quittai Paris au moment de son mariage ; ainsi je n'ai point eu le bonheur de connaître madame de Buffon ; mais je sais qu'il a trouvé dans sa personne et dans son mérite l'aimable et digne récompense du sien. Que Dieu les bénisse l'un et l’autre de vouloir bien s'intéresser à ce pauvre proscrit ! Leurs bontés sont une des consolations de ma vie : qu'ils sachent, je vous en supplie, que je les honore et les aime

Copyright Arvensa Editions

de tout mon coeur.

Je suis bien éloigné, monsieur, de renoncer aux pèlerinages projetés. Si la ferveur de la botanique vous dure encore, et que vous ne rebutiez pas un élève à barbe grise, je compte plus que jamais aller herboriser cet été sur vos pas. Mes pauvres Corses ont bien maintenant d'autres affaires que d'aller établir l'utopie au milieu d'eux. Vous savez la marche des troupes françaises : il faut voir ce qu'il en résultera. En attendant, il faut gémir tout bas et aller herboriser.

Vous me rendez fier en me marquant que mademoiselle B*** n'ose me venir voir à cause des bienséances de son sexe, et qu'elle a peur de moi comme d'un circoncis. Il y a plus de quinze ans que les jolies femmes me faisaient en France l'affront de me traiter comme un bon homme sans conséquence, jusqu'à venir dîner avec moi tête-à-tête dans la plus insultante familiarité, jusqu'à m'embrasser dédaigneusement devant tout le monde, comme le grand-père de leur nourrice. Grâces au ciel, me voilà bien rétabli dans ma dignité, puisque les demoiselles me font l'honneur de ne m'oser venir voir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXV– À M. l'abbé De***

Môtiers-Travers, le 11 novembre 1764.

Vous voilà donc, monsieur, tout d'un coup devenu croyant. Je vous félicite de ce miracle, car c'en est sans doute un de la grâce, et la raison pour l'ordinaire n'opère pas si subitement. Mais, ne me faites pas honneur de votre conversion, je vous prie ; je sens que cet honneur ne m'appartient point. Un homme qui ne croit guère aux miracles n'est pas un fort bon convertisseur. Je dis quelquefois mon avis quand on me le demande, et que je crois que c'est à bonne intention ; mais je n'ai point la folie d'en vouloir faire une loi pour d'autres, et quand ils m'en veulent faire une du leur, je m'en défends du mieux que je puis sans chercher à les convaincre. Je n'ai rien fait de plus avec vous : ainsi, monsieur, vous avez seul tout le mérite de votre résipiscence[859], et je ne songeais rarement point à vous catéchiser.

Mais voici maintenant les scrupules qui s'élèvent. Les vôtres m'inspirent du respect pour vos sentiments sublimes, et je vous avoue ingénument que, quant à moi, qui marche un peu plus terre à terre, j'en serais beaucoup moins tourmenté. Je me dirais d'abord que de confesser mes fautes est une chose utile pour m'en corriger, parce que, me faisant une loi de dire tout et de dire vrai, je serais souvent retenu d'en commettre par la honte de les révéler.

Il est vrai qu'il pourrait y avoir quelque embarras sur la foi robuste qu'on exige dans votre Église, et que chacun n'est pas maître d'avoir comme il lui plaît. Mais de quoi s'agit-il au fond dans cette affaire ? du sincère désir de croire, d'une soumission du coeur plus que de la raison : car enfin la raison ne dépend pas de nous, mais la volonté en dépend ; et c'est par la seule volonté qu'on peut être soumis ou rebelle à l'Église. Je commencerais donc par me choisir pour confesseur un bon prêtre, un

Copyright Arvensa Editions

homme sage et sensé, tel qu'on en trouve partout quand on les cherche. Je lui dirais : Je vois l'océan de difficultés où nage l'esprit humain dans ces matières ; le mien ne cherche point à s'y noyer ; je cherche ce qui est vrai et bon ; je le cherche sincèrement ; je sens que la docilité qu'exige l'Église est un état désirable pour être en paix avec soi : j'aime cet état, j'y veux vivre ; mon esprit murmure, il est vrai, mais mon coeur lui impose silence, et mes sentiments sont tous contre mes raisons. Je ne crois pas, mais je veux croire, et je le veux de tout mon coeur. Soumis à la foi malgré mes lumières, quel argument puis-je avoir à craindre ? Je suis plus fidèle que si j'étais convaincu.

Si mon confesseur n'est pas un sot, que voulez-vous qu'il me dise ? Voulez-vous qu'il exige bêtement de moi l'impossible ? qu'il m'ordonne de voir du rouge où je vois du bleu ? Il me dira, *soumettez-vous*. Je répondrai, *C'est ce que je fais*. Il priera pour moi, et me donnera l'absolution sans balancer ; car il la doit à celui qui croit de toute sa force, et qui suit la loi de tout son coeur.

Mais supposons qu'un scrupule mal entendu le retienne, il se contentera de m'exhorter en secret et de me plaindre ; il m'aimera même je suis sûr que ma bonne foi lui gagnera le coeur. Vous supposez qu'il m'ira dénoncer à l'official ; et pourquoi ? qu'a-t-il à me reprocher ? de quoi voulez-vous qu'il m'accuse ? d'avoir trop fidèlement rempli mon devoir ? Vous supposez un extravagant, un frénétique ; ce n'est pas l'homme que j'ai choisi. Vous supposez de plus un scélérat abominable que je peux poursuivre, démentir, faire pendre peut-être, pour avoir sapé le sacrement par sa base, pour avoir causé le plus dangereux scandale, pour avoir violé sans nécessité, sans utilité, le plus saint de tous les devoirs, quand j'étais si bien dans le mien, que je n'ai mérité que des éloges, Cette supposition, je l'avoue, une fois admise, parait avoir ses difficulté

Je trouve en général que vous les pressez en homme qui n'est pas fâché d'en faire naître. Si tout se réunit contre vous, si les prêtres vous poursuivent, si le peuple vous maudit, si la douleur fait descendre vos parents au tombeau, voilà, je l'avoue, des inconvénients bien terribles pour n'avoir pas voulu prendre en cérémonie un morceau de pain. Mais que faire enfin ? me demandez-vous. Là-dessus voici, monsieur, ce que j'ai à vous dire.

Tant qu'on peut être juste et vrai dans la société des hommes, il est des devoirs difficiles sur lesquels un ami désintéressé peut être utilement

Copyright Arvensa Editions

consulté.

Mais quand une fois les institutions humaines sont à tel point de dépravation qu'il n'est plus possible d'y vivre et d'y prendre un parti sans malfaire, alors on ne doit plus consulter personne ; il faut n'écouter que son propre coeur, parce qu'il est injuste et malhonnête de forcer un honnête homme à nous conseiller le mal. Tel est mon avis. Je vous salue, monsieur, de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXVI– À M. Hirzel

[860]

11 novembre 1764.

Je reçois, monsieur, avec reconnaissance, la seconde édition du *Socrate rustique*, et les bontés dont m'honore son digne historien. Quelque étonnant que soit le héros de votre livre, l'auteur ne l'est pas moins à mes yeux. Il y a plus de paysans respectables que de savants qui les respectent et qui l'osent dire. Heureux le pays où des Klyioggs cultivent la terre, et où des Hirzels cultivent les lettres ! l'abondance y règne et les vertus y sont en honneur.

Recevez, monsieur, je vous supplie, mes remerciements et mes salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXVII– À M. de Malesherbes

Môtiers-Travers, par Pontarlier, le 11 novembre 1764.

J'use rarement, monsieur, de la permission que vous m'avez donnée de vous écrire ; mais les malheureux doivent être discrets. Mon coeur n’est pas plus changé que mon sort ; et, plongé dans un abîme de maux dont je ne sortirai de ma vie. j'ai beau sentir mes misères, je sens toujours vos bontés

En apprenant votre retraite, monsieur, j'ai plaint les gens de lettres ; mais je vous ai félicité[861] ; En cessant d'être à leur tête par votre place, vous y serez toujours par vos talents ; par eux, vous embellissez votre âme et votre asile. Occupé des charmes de la littérature, vous n'êtes plus forcé d'en voir les calamités : vous philosophez plus à votre aise, et votre coeur a moins à souffrir. C'est un moyen d'émulation, selon moi, bien plus sûr, bien plus digne, d'accueillir et distinguer le mérite à Malesherbes que de le protéger à Paris.

Où est-il, où est-il, ce château de Malesherbes, que j'ai tant désiré de voir ? les bois, les jardins, auraient maintenant un attrait de plus pour moi dans le nouveau goût qui me gagne. Je suis tenté d'essayer de la botanique, non comme vous, monsieur, en grand et comme une branche de l'histoire naturelle, mais tout au plus en garçon apothicaire, pour savoir faire ma tisane et mes bouillons. C'est le véritable amusement d'un solitaire qui se promène et qui ne veut penser à rien. Il ne me vient jamais une idée vertueuse et utile, que je ne voie à côté de moi la potence où l'échafaud : avec un Linna ?us dans la poche et du foin dans la tête, j'espère qu'on ne me pendra pas. Je m'attends à faire les progrès d'un écolier à barbe grise : mais qu'importe ? Je ne veux pas savoir, mais étudier ; et cette étude, si conforme à ma vie ambulante, m'amusera beaucoup et me sera salutaire : on n'étudie pas toujours si utilement que

Copyright Arvensa Editions

cela.

Je viens, à la prière de mes anciens concitoyens, de faire imprimer en Hollande une espèce de réfutation des *Lettres de la campagne*, écrit que peut-être vous aurez vu. Le mien n'a trait absolument qu'à la procédure faite à Genève contre moi et à ses suites : je n'y parle des Français qu'avec éloge, de la médiation de la France qu'avec respect ; il n'y a pas un mot contre les catholiques et leur clergé. Les rieurs y sont toujours pour lui contre nos ministres. Enfin cet ouvrage aurait pu s'imprimer à Paris avec privilège du roi, et le gouvernement aurait dû en être bien aise. M. de Sartine en a défendu l'entrée, j'en suis fâché, parce que cette défense me met hors d'état de faire passer sous vos yeux cet écrit dans sa nouveauté, n'osant, sans votre permission, vous le faire envoyer par la poste.

Agréez, monsieur, je vous supplie, mon profond respect.

On dit que la raison pour laquelle M. de Sartine a défendu l'entrée de mon ouvrage, est que j'ose me justifier contre l'accusation d'avoir rejeté les miracles. Ce M. de Sartine m'a bien l'air d'un homme qui ne serait pas fâché de me faire pendre, uniquement pour avoir prouvé que je ne méritais pas d'être pendu. France, France, vous dédaignez trop dans votre gloire les hommes qui vous aiment et qui savent écrire ! Quelque méprisables qu'ils vous paraissent, ce serait toujours plus sagement fait de ne pas les pousser à bout.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXVIII– À M. le prince L.E de Wirtemberg

Môtiers, le 15 novembre 1764

Il est certain que vos vers ne sont pas bons, et il est certain de plus, que, si vous vous piquiez d'en faire de tels ou même de vous y trop bien connaître, il faudrait vous dire comme un musicien disait à Philippe de Macédoine, qui critiquait ses airs de flûte : À Dieu ne plaise, sire, que tu saches ces choses-là mieux que moi ! Du reste, quand on ne croit pas faire de bons vers, il est toujours permis d'en faire, pourvu qu'on ne les estime que ce qu'ils valent, et qu'on ne les montre qu'à ses amis.

Il y a bien du temps que je n'ai des nouvelles de nos petites élèves, de leur digne précepteur, et de leur aimable gouvernante. De grâce, une petite relation de l'état présent des choses. J'aime à suivre les progrès de ces chers enfants dans tout leur détail.

Il est vrai que les Corses m'ont fait proposer de travailler à leur dresser un plan de gouvernement. Si ce travail est au-dessus de mes forces, il n'est pas au-dessus de mon zèle. Du reste, c'est une entreprise à méditer longtemps, qui demande bien des préliminaires ; et avant d'y songer il faut voir d'abord ce que la France veut faire de ces pauvres gens. En attendant, je crois que le général Paoli mérite l’estime et le respect de toute la terre, puisqu'étant le maître il n'a pas craint de s'adresser à quelqu'un qu’il sait bien, la guerre exceptée, ne vouloir laisser personne au-dessus des lois. Je suis prêt à consacrer ma vie à leur service ; mais, pour ne pas m'exposer à perdre mon temps, j'ai débuté par toucher L'endroit sensible. Nous serions ce que cela produira.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXIX– À M. d'Ivernois

Môtiers, le 29 novembre 1764-

Je m'aperçois à l'instant, monsieur, d'un quiproquo que je viens de faire, en prenant dans votre lettre le 6 décembre pour le 6 janvier. Cela me donne l'espoir de vous voir un mois plus tôt que je n'avais cru, et je prends le parti de vous l'écrire, de peur que vous n'imaginiez peut-être sur ma lettre d'aujourd'hui que je voudrais renvoyer aux Rois votre visite, de quoi je serais bien fâché. M. de Payraube sort d'ici, et m'a apporté votre lettre et vos nouveaux cadeaux. Nous avons pour le présent beaucoup de comptes à faire. et d'autres arrangements à prendre pour l'avenir. D'aujourd'hui en huit donc, j'attends monsieur, le plaisir de vous embrasser ; et en attendant je vous souhaite un bon voyage et vous salue de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXX– À M. du Peyrou

Môtiers, le 29 novembre 1764.

Le temps et mes tracas ne me permettent pas, monsieur, de répondre à présent à votre dernière lettre, dont plusieurs articles m'ont ému et pénétré : je destine uniquement celle-ci à vous consulter sur un article qui m'intéresse, et sur lequel je vous épargnerais cette importunité, si je connaissais quelqu'un qui me parut plus digne que vous de toute ma confiance.

Vous savez que je médite depuis longtemps de prendre le dernier congé du public par une édition générale de mes écrits, pour passer dans la retraite et le repos le reste des jours qu'il plaira à la Providence de me départir. Cette entreprise doit m'assurer du pain, sans lequel il n'y a ni repos, ni liberté parmi les hommes : le recueil sera d'ailleurs le monument sur lequel je compte obtenir de la postérité le redressement des jugements iniques de mes contemporains. Jugez par là si je dois regarder comme importante pour moi une entreprise sur laquelle mon indépendance et ma réputation sont fondées.

Le libraire Fauche, aidé d'un associé, jugeant que cette affaire lui peut être avantageuse, désire de s'en charger ; et, pressentant l'obstacle que la pédanterie de vos ministraux peut mettre à son exécution dans Neuchâtel, il projette, en supposant l'agrément du Conseil d'état, dont pourtant je doute, d'établir son imprimerie à Môtiers, ce qui me serait très commode ; et il est certain qu'à considérer la chose en homme d'état, tous les membres du gouvernement doivent favoriser cette entreprise qui versera peut-être cent mille écus dans le pays.

Cet agrément donc supposé (c'est son affaire), il reste à savoir si ce sera la mienne de consentir à cette proposition, et de me lier par un train en forme. Voilà, monsieur, sur quoi je vous consulte. Premièrement, croyez-

Copyright Arvensa Editions

vous que ces gens-là puissent être en état de consommer cette affaire avec honneur, soit du côté de la dépense, soit du côté de l'exécution ? car l'édition que je propose de faire, étant destinée aux grandes bibliothèques, doit être un chef-d'oeuvre de typographie, et je n'épargnerai point ma peine pour que c'en soit un de correction. En second lieu, croyez-vous que les engagements qu'ils prendront avec moi soient assez sûrs pour que je puisse y compter, et n'avoir plus de souci là-dessus le reste de ma vie ? En supposant que oui, voudrez-vous bien m'aider de vos soins et de vos conseils pour établir mes sûretés sur un fondement solide ? Vous sentez que mes infirmités croissant, et la vieillesse avançant par-dessus le marché, il ne faut pas que, hors d'état de gagner mon pain, je m'expose au danger d'en manquer. Voilà l'examen que je soumets à vos lumières, et je vous prie de vous en occuper par amitié pour moi. Votre réponse, monsieur, réglera la mienne. J'ai promis de la donner dans quinze jours. Marquez-moi, je vous prie, avant ce temps-là, votre sentiment sur cette affaire, afin que je puisse me déterminer.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXXI– À M. Duclos

Môtiers, le 1er décembre 1764.

Je crois, mon cher ami, qu'au point où nous en sommes, la rareté des lettres est plus une marque de confiance que de négligence : votre silence peut m'inquiéter sur votre santé, mais non sur votre amitié, et j'ai lieu d'attendre de vous la même sécurité sur la mienne. Je suis errant tout Tété, malade tout l'hiver, et en tout temps si surchargé de désoeuvrés, qu'à peine ai-je un moment de relâche pour écrire à mes amis.

Le recueil fait par Duchesne est en effet incomplet, et, qui pis est f très fautif ; mais il n'y manque rien que vous ne connaissiez, excepté ma réponse aux Lettres écrites de la campagne, qui n'est pas encore publique. J'espérais vous la faire remettre aussitôt qu'elle serait à Paris ; mais on m'apprend que M. de Sartine en a défendu l'entrée, quoique assurément il n'y ait pas un mot dans cet ouvrage qui puisse déplaire à la France ni aux Français, et que le clergé catholique y ait à son tour les rieurs au dépens du nôtre. Malheur aux opprimés ! surtout quand ils le sont injustement, car alors ils n'ont pas même le droit de se plaindre ; et je ne serais pas étonné qu'on me fit pendre uniquement pour avoir dit et prouvé que je ne méritais pas d'être décrété. Je pressens le contrecoup de cette défense en ce pays. Je vois d'avance le parti qu'en vont tirer mes implacables ennemis, et surtout *ipse doli fabricator Epeus.*

J'ai toujours le projet de faire enfin moi-même un recueil de mes écrits, dans lequel je pourrai faire entrer quelques chiffons qui sont encore en manuscrits, et entre autres le petit conte[862] dont vous parlez, puisque vous jugez qu'il en vaut la peine. Mais outre que cette entreprise m'effraie, surtout dans l'état ou je suis, je ne sais pas trop où la faire. En France il n'y faut pas songer. La Hollande est trop loin de moi. Les libraires de ce pays n'ont pas d'assez vastes débouchés pour cette entreprise, les profits en

Copyright Arvensa Editions

seraient peu de chose, et je vous avoue que je n'y songe que pour me procurer du pain durant le reste de mes malheureux jours, ne me sentant plus en état d'en gagner. Quant aux mémoires de ma vie, dont vous parlez, ils sont trop difficiles à faire sans compromettre personne : pour y songer, il faut plus de tranquillité qu'on ne m'en laisse, et que je n'en aurai probablement jamais : si je vis toutefois, je n'y renonce pas. Vous avez toute ma confiance, mais vous sentez qu'il y a des choses qui ne se disent pas de si loin.

Mes courses dans nos montagnes, si riches en plantes, m'ont donné du goût pour la botanique : cette occupation convient fort à une machine ambulante à laquelle il est interdit de penser. Ne pouvant laisser ma tête vide, je la veux empailler ; c'est de foin qu'il faut l'avoir pleine pour être libre et vrai, sans crainte d'être décrété. J'ai l'avantage de ne connaître encore que dix plantes, en comptant l'hysope ; j'aurai longtemps du plaisir à prendre avant d'en être aux arbres de nos forêts.

J'attends avec impatience votre nouvelle édition des *Considérations sur les moeurs*. Puisque vous avez des facilités pour tout le royaume, adressez le paquet à Pontarlier, à moi directement, ce qui suffit ; ou à M. Junet, directeur des postes ; il me le fera parvenir. Vous pouvez aussi le remettre à Duchesne, qui me le fera passer avec d'autres envois. Je vous demanderai même, sans façon, de faire relier l'exemplaire, ce que je ne puis faire ici sans le gâter ; je le prendrai secrètement dans ma poche en allant herboriser ; et, quand je ne verrai point d'archers autour de moi, j'y jetterai les yeux à La dérobée. Mon cher ami, comment faites-vous pour penser, être honnête homme, et ne vous pas faire pendre ? Cela me paraît difficile, en vérité. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXXII– À Milord Maréchal

8 décembre 1764.

Sur la dernière Lettre, Milord, que vous avez dû recevoir de moi, vous aurez pu juger du plaisir que m'a causé celle dont vous m'avez honoré le 24 octobre. Vous m'avez fait sentir un peu cruellement à quel point je vous suis attaché, et trois mois de silence de votre part mont plus affecté et navré que ne fit le décret du Conseil de Genève. Tant de malheurs ont rendu mon coeur inquiet, et je crains toujours de perdre ce que je désire si ardemment de conserver. Vous êtes mon seul protecteur, le seul homme à qui j'aie de véritables obligations, le seul ami sur lequel je compte, le dernier auquel je me sois attaché, et auquel il n'en succédera jamais d'autres. Jugez sur cela si vos bontés me sont chères, et si votre oubli m'est facile à supporter.

Je suis fâché que vous ne puissiez habiter votre maison que dans un an. Tant qu'on en est encore aux châteaux en Espagne, toute habitation nous est bonne en attendant ; mais quand enfin l'expérience et la raison nous ont appris qu'il n'y a de véritable jouissance que celle de soi-même, un logement commode et un corps sain deviennent les seuls biens de la vie, et dont le prix se fait sentir de jour en jour, à mesure qu'on est détaché du reste. Comme il n'a pas fallu si longtemps pour faire votre jardin, j'espère que dès à présent il vous amuse, et que vous en tirez déjà de quoi fournir ces *oilles* si savoureuses, que, sans être fort gourmand, je regrette tous les jours.

Que ne puis-je m'instruire auprès de vous dans une culture plus utile, quoique plus ingrate ! Que mes bons et infortunés Corses ne peuvent-ils, par mon entremise, profiter de vos longues et profondes observations sur les hommes et les gouvernements ! mais je suis loin de vous. N'importe ; sans songer à l'impossibilité du succès, je m'occuperai de ces pauvres gens

Copyright Arvensa Editions

comme si mes rêveries leur pouvaient être utiles. Puisque je suis dévoué aux chimères, je veux du moins m'en forger d'agréables. En songeant à ce que les hommes pourraient être, je tâcherai d'oublier ce qu'ils sont. Les Corses sont, comme vous le dites fort bien, plus près de cet état désirable qu'aucun autre peuple. Par exemple, je ne crois pas que la dissolubilité des mariages, très utile dans le Brandebourg, le fût de longtemps en Corse, où la simplicité des moeurs et la pauvreté générale rendent encore les grandes passions inactives et les mariages paisibles et heureux. Les femmes sont laborieuses et chastes ; les hommes n'ont de plaisirs que dans leur maison : dans cet état, il n'est pas bon de leur faire envisager comme possible une séparation qu'ils n'ont nulle occasion de désirer.

Je n'ai point encore reçu la lettre avec la traduction de Fletcher que vous m'annoncez. Je l’attendais pour vous écrire ; mais, voyant que le paquet ne vient point, je ne-puis différer plus longtemps. Milord, j'ai le coeur plein de vous sans cesse. Songez quelquefois à votre fils le cadet.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXXIII– À M. du Peyrou

Le 8 décembre 1764.

Quoique les affaires et les visites dont je suis accablé ne me laissent presque aucun moment à moi, et que d'ailleurs celle qui m'occupe en ce moment me rende nécessaire d'en délibérer avec vous, monsieur, puisque vous y consentez, ne pouvant me ménager du temps pour suffire à tout, je donne la préférence au soin de vous tranquilliser sur ce terrible B qui vous inquiète, et qui vous a paru suffisant pour effacer ou balancer le témoignage de tous mes écrits et de ma vie entière, sur les sentiments que j'ai constamment professés et que je professerai jusqu'à mon dernier soupir. Puisqu'une seule lettre de l'alphabet a tant de puissance il faut croire désormais aux vertus des talismans. Ce B signifie Bon, cela est certain ; mais comme vous m'en demandez l'explication, sans me transcrire les passages auxquels il se rapporte, et dont je n'ai pas le moindre souvenir, je ne puis vous satisfaire que préalablement vous n'ayez eu la bonté de m'envoyer ces passages, en y ajoutant le sens que vous donnez au B qui vous inquiète ; car il est à présumer que ce sens n'est pas le mien. Peut-être alors, en vous développant ma pensée, viendrai-je à bout de vous édifier sur ce point. Tout ce que je puis vous dire d'avance est que non seulement je ne suis pas matérialiste, mais que je ne me souviens pas même d'avoir été un seul moment de ma vie tenté de le devenir. Bien est-il vrai que sur un grand nombre de propositions, je suis d'accord avec les matérialistes, et celles où vous avez vu des B sont apparemment de ce nombre ; mais il ne s'ensuit nullement que ma méthode de déduction et la leur soient la même, et me conduise aux mêmes conclusions. Je ne puis, quant à présent, vous en dire davantage, et il faut savoir sur quoi roulent vos difficultés avant de songer à les résoudre. En attendant, j'ai des excuses à vous faire du souci que vous a causé mon indiscrétion, et je vous promets

Copyright Arvensa Editions

que si jamais je suis tenté de barbouiller des marges de livres, je me souviendrai de cette leçon.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXXIV– À M. Laliaud

Môtiers, le 9 décembre 1764.

Je voudrais, monsieur, pour contenter votre obligeante fantaisie, pouvoir vous envoyer le profil que vous me demandez ; mais je ne suis pas en lieu à trouver aisément quelqu'un qui le sache tracer. J'espérais me prévaloir pour cela de la visite qu'un graveur hollandais, qui va s'établir à Morat, avait dessein de me faire ; mais il vient de me marquer que des affaires indispensables ne lui en laissaient pas le temps. Si M. Liotard fait un tour jusqu'ici, comme il paraît le désirer, c'est une autre occasion dont je profiterai pour vous complaire, pour-peu que l'état cruel où je suis m'en laisse le pouvoir. Si cette seconde occasion me manque, je n'en vois pas de prochaine qui puisse y suppléer. Au reste, je prends peu d'intérêt à ma figure, j'en prends peu même à mes livres ; mais j'en prends beaucoup à l'estime des honnêtes gens, dont les coeurs ont lu dans le mien. C'est dans le vif amour du juste et du vrai, c'est dans des penchants bons et honnêtes, qui sans doute m'attacheraient à vous, que je voudrais vous faire aimer ce qui est véritablement moi, et vous laisser de mon effigie intérieure un souvenir qui vous fut intéressant. Je vous salue, monsieur, de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Correspondance

Table de la correspondance

Liste générale des titres

Lettre DXXV– À M. Abauzit

En lui envoyant les Lettres de la montagne.

Môtiers, le 9 décembre 1764.

Daignez, vénérable Abauzit, écouter mes justes plaintes. Combien j'ai gémi que le Conseil et les ministres de Genève m'aient mis en droit de leur dire des vérités si dures ! Mais puisque enfin je leur dois ces vérités, je veux payer ma dette. Ils ont rebuté mon respect, ils auront désormais toute ma franchise. Pesez mes raisons et prononcez. Ces dieux de chair ont pu me punir si j'étais coupable ; mais si Caton m'absout, ils n'ont pu que m'opprimer.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXXVI– À M. de Montpéroux

RÉSIDENT DE FRANCE À GENÈVE.

Môtiers, le 9 décembre 1764.

L'écrit, monsieur, qui vous est présenté de ma part, contient mon apologie et celle de nombre d'honnêtes gens offensés dans leurs droits par l'infraction des miens. La place que vous remplissez, monsieur, et vos anciennes bontés pour moi, m'engagent également à mettre sous vos yeux cet écrit. Il peut devenir une des pièces d'un procès au jugement duquel vous présiderez peut-être. D'ailleurs, aussi zélé sujet que bon patriote, vous aimerez me voir célébrer dans ces lettres[863] le plus beau monument du règne de Louis xv, et rendre aux Français, malgré mes malheurs, toute la justice qui leur est due.

Je vous supplie, monsieur, d'agréer mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXXVII– À M. du Peyrou

Môtiers, le 13 décembre 1764.

Je vous parlerai maintenant, monsieur, de mon affaire, puisque vous voulez bien vous charger de mes intérêts. J'ai revu mes gens : leur société est augmentée d'un libraire de France, homme entendu, qui aura l'inspection de la partie typographique. Ils sont en état de faire les fonds nécessaires sans avoir besoin de souscription, et d'ailleurs une voie à laquelle je ne consentirai jamais par de très bonnes raisons, trop longue détailler dans une lettre.

En combinant toutes les parties de l'entreprise, et supposant un plein succès, j'estime qu'elle doit donner un profit net de cent mille francs. Pour aller d'abord au rabais, réduisons-le à cinquante. Je crois que, sans être déraisonnable, je puis porter mes prétentions au quart de cette somme ; d'autant plus que cette entreprise demande de ma part un travail assidu de trois ou quatre ans, qui sans doute achèvera de m'épuiser, et me coûtera plus de peine à préparer et revoir mes feuilles que je n'en eus à les composer.

Sur cette considération, et laissant à part celle du profit, pour ne songer qu'à mes besoins, je vois que ma dépense ordinaire depuis vingt ans a été, l'un dans l'autre, de soixante louis par an. Cette dépense deviendra moindre lorsqu'absolument séquestré du public je ne serai plus accablé de ports de lettres et de visites, qui, par la loi de l'hospitalité, me forcent d'avoir une table pour les survenants.

Je pars de ce petit calcul pour fixer ce qui m'est nécessaire pour vivre en paix le reste de mes jours, sans manger le pain de personne ; résolution formée depuis longtemps, et dont, quoi qu'il arrive, je ne me départirai jamais.

Je compte pour ma part sur un fonds de dix à douze mille livres ; et

Copyright Arvensa Editions

j'aime mieux ne pas faire l'entreprise s'il faut me réduire à moins, parce qu'il n'y a que le repos du reste de mes jours que je veuille acheter par quatre ans d'esclavage.

Si ces messieurs peuvent me faire cette somme, mon dessein est de la placer en rentes viagères ; et, puisque vous voulez bien vous charger de cet emploi, elle vous sera comptée, et tout est dit. Il convient seulement, pour la sûreté de la chose, que tout soit payé avant que l'on commence l'impression du dernier volume, parce que je n'ai pas le temps d'attendre le débit de l'édition pour assurer mon état.

Mais comme une telle somme en argent comptant pourrait gêner les entrepreneurs, vu les grandes avances qui leur sont nécessaires, ils aimeront mieux me faire une rente viagère ; ce qui, vu mon âge et l'état de ma santé, leur doit probablement tourner plus à compte. Ainsi, moyennant des sûretés dont vous soyez content, j’accepterai la rente viagère, sauf une somme en argent comptant lorsqu'on commencera l'édition ; et, pourvu que cette somme ne soit pas moindre que cinquante louis, je m'en contente, en déduction du capital dont on me fera la rente.

Voilà, monsieur, les divers arrangements dont je leur laisserais le choix si je traitais directement avec eux : mais, comme il se peut que je me trompe, ou que j'exige trop, ou qu'il y ait quelque meilleur parti à prendre pour eux ou pour moi, je n'entends point vous donner en cela des règles auxquelles vous deviez vous tenir dans cette négociation. Agissez pour moi comme un bon tuteur pour son pupille ; mais ne chargez pas ces messieurs d'un traité qui leur soit onéreux. Cette entreprise n'a de leur part qu'un objet de profit, il faut qu'ils gagnent ; de ma part elle a un autre objet, il suffit que je vive ; et, toute réflexion faite, je puis bien vivre à moins de ce que je vous ai marqué. Ainsi n'abusons pas de la résolution où ils paraissent être d'entreprendre cette affaire à quelque prix que ce soit : comme tout le risque demeure de leur côté, il doit être compensé par les avantages. Faites l'accord dans cet esprit, et soyez sûr que de ma part il sera ratifié.

Je vous vois avec plaisir prendre cette peine : voilà, monsieur, le seul compliment que je vous ferai jamais.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXXVIII– À Madame La Tour

À Môtiers, le 16 décembre 1764.

Je n'ai pas eu, chère Marianne, en recevant mon portrait, que M. Breguet a en la bonté de m’envoyer, le plaisir que vous m'annonciez de le recevoir lui-même. La fatigue, le mauvais temps qu'il a eu durant son voyage, l'ont retenu malade dans sa maison ; et moi, depuis deux mois enfermé dans la mienne, je suis hors d'état d'aller le remercier, et lui demander un peu en détail de vos nouvelles, comme je me l'étais proposé. Donnez-m'en donc vous-même, chère Marianne, en attendant que je puisse voir votre bon papa, si digne de l'éloge que vous en faites et de l'attachement que vous avez pour lui. Quant à moi, je ne suis qu'un ami peu démonstratif, quoique vrai ; réputé négligent, parce que ma situation me force à le paraître, et trop heureux de recevoir de vous, à titre de grâce, des sentiments que vous me devrez quand les miens vous seront mieux connus. En attendant, il vaut mieux que vous m'aimiez et que vous me grondiez, que si vous paraissiez contente sans l'être. Tant que vous exercerez sur moi l'autorité de l'amitié, je croirai qu'au fond vous rendez justice à la mienne, et que c'est pour me laisser moins voir ma misère, que vous vous en prenez à ma volonté. Voilà du moins le seul sens que devraient avoir vos reproches ; si je pouvais vous écrire et nous complaire autant que je le désire, et que vous fussiez équitable, le papa lui-même ne vous serait pas plus cher que moi. J'apprends avec grand plaisir qu’il est beaucoup mieux.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXXIX– À M. d'Ivernois

Môtiers, le 17 décembre 1764.

Il est bon, monsieur, que nous sachiez que, depuis votre départ d'ici, je n'ai reçu aucune de vos lettres, ni nouvelles d'aucune espèce par le canal de personne, quoique vous m'eussiez promis de m'annoncer votre heureuse arrivée à Genève, et de m'écrire même auparavant. Vous pouvez concevoir mon inquiétude. Je sais bien que c'est l'ordinaire qu'on m'accable de lettres inutiles, et que tout se taise dans les moments essentiels ; je m'étais flatté cependant qu'il y aurait dans celui-ci quelque exception en ma faveur : je me suis trompé. Il faut prendre patience, et se résoudre à attendre qu'il vous plaise de me donner des nouvelles de votre santé, que je souhaite être bonne de tout mon coeur.

Mes respects à madame, je vous supplie.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXXX– À M. Panckoucke

Môtiers, le 21 décembre 1764.

Je suis sensible aux bontés de M. de Buffon, à proportion du respect et de l'estime que j'ai pour lui ; sentiments que j'ai toujours hautement professés, et dont vous avez été témoin vous-même. Il y a des amis dont la bienveillance mutuelle n'a pas besoin d'une correspondance expresse pour se nourrir, et j'ai osé me placer avec lui dans cette classe-là. Si c'est une illusion de ma part, elle est bien pardonnable à la cause qui la produit. Je ne le mets point dans une distribution d'exemplaires, sachant bien qu'il me mettrait dans celle des siens ; et que, comme il n'y a point de proportion dans ces choses-là, je n'aime point donner un oeuf pour avoir un boeuf.

Le quidam qui s'irrite si fort que j'aie mis une devise à mon livre doit s'irriter bien plus que je l'aie entourée d'une couronne civique ; et bien plus encore que j'aie, dans ce même livre, justifié la devise et mérité la couronne.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXXXI– À M. de Montmollin

En lui envoyant les Lettres écrites de la montagne.

Le 23 décembre 1764.

Plaignez-moi, monsieur, d'aimer-tant la paix, et d'avoir toujours la guerre. Je n'ai pu refuser à mes anciens compatriotes de prendre leur défense comme ils avaient pris la mienne. C'est ce que je ne pouvais faire sans repousser les outrages dont, par la plus noire ingratitude, les ministres de Genève ont eu la bassesse de m'accabler dans mes malheurs, et qu'ils ont osé porter jusque dans la chaire sacrée. Puisqu'ils aiment si fort la guerre, Us l'auront ; et, après mille agressions de leur part, voici mon premier acte d'hostilité, dans lequel toutefois je défends une de leurs plus grandes prérogatives, qu'ils se laissent lâchement enlever ; car, pour insulter à leur aise au malheureux, ils rampent volontiers sous la tyrannie. La querelle, au reste, est tout-à-fait personnelle entre eux et moi ; ou, si j'y fais entrer la religion protestante pour quelque chose, c'est comme son défenseur contre ceux qui veulent la renverser. Voyez mes raisons, monsieur, et soyez persuadé que, plus on me mettra dans la nécessité d'expliquer mes sentiments, plus il en résultera d'honneur pour votre conduite envers moi, et pour la justice que vous m'avez rendue.

Recevez, monsieur, je vous prie, mes salutations et mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXXXII – À M. d'Ivernois

Môtiers, le 29 décembre 1764.

J'ai reçu, monsieur, toutes les lettres que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire, jusqu'à celle du 15 inclusivement. J'ai aussi reçu les estampes que vous avez eu la bonté de m'envoyer ; mais le messager de Genève n'étant point encore de retour, je n'ai pas reçu, par conséquent, les deux paquets que vous lui avez remis, et je n'ai pas non plus entendu parler encore du paquet que vous m'avez envoyé par le voiturier. Je prierai M. le trésorier de s'en faire informer à Neuchâtel, puisqu'il y doit être de retour depuis plusieurs jours.

Les vacherins que vous m'envoyez seront distribués en votre nom dans votre famille. La caisse de vin de Lavaux, que vous m'annoncez, ne sera reçue qu'en payant le prix, sans quoi elle restera chez M. d'Ivernois. Je croyais que vous feriez quelque attention à ce dont nous étions convenus ici : puisque vous n'y voulez pas avoir égard, ce sera désormais mon affaire ; et je vous avoue que je commence à craindre que le train que vous avez pris ne produise entre nous une rupture qui m'affligerait beaucoup. Ce qu'il y a de parfaitement sûr, c'est que personne au monde ne sera bien reçu à vouloir me faire des présents par force ; les vôtres, monsieur, sont si fréquents, et j'ose dire si obstinés, que de la part de tout autre homme, en qui je reconnaîtrais moins de franchise, je croirais qu'il cache quelque vue secrète qui ne se découvrirait qu'en temps et lieu.

Mon cher monsieur, vivons bons amis, je vous en supplie. Les soins que vous vous donnez pour mes petites commissions me sont très précieux. Si vous voulez que je croie qu'il ne vous sont pas importuns, faites-moi des comptes si exacts, qu'il n'y soit pas même oublié le papier pour les paquets, ou la ficelle des emballages ; à cette condition j'accepte vos soins obligeants, et toute mon affection ne vous est pas moins acquise que ma

Copyright Arvensa Editions

reconnaissance vous est due. Mais, de grâce, ne rendez pas là-dessus une troisième explication nécessaire, car elle serait la dernière bien sûrement.

Je suis et serai même plusieurs années hors d'état de m'occuper des objets relatifs à l'imprimé qu'une personne vous a remis pour me le prêter ; ainsi, s'il faut s'en servir promptement, je serai contraint de le renvoyer sans en faire usage. Mon intention était de rassembler des matériaux pour le temps éloigné de mes loisirs, si jamais il vient, de quoi je doute : ainsi ne m'envoyez rien là-dessus qui ne puisse rester entre mes mains, sans autre condition que de l'y retrouver quand on voudra.

Vous trouverez ci-jointe la copie de la lettre de remerciement que M. C……r m'a écrite. Comment se peut-il qu'avec un coeur si aimant et si tendre, je ne trouve partout que haine et que malveillants ? je ne puis là-dessus me vaincre : l'idée d'un seul ennemi, quoique injuste, me fait sécher de douleur. Genevois, Genevois, il faut que mon amitié pour vous me coûte à la fin la vie.

Obligez-moi, mon cher monsieur, en m'envoyant la note de l'argent que vous avez déboursé pour toutes mes commissions, ou d'en tirer sur moi le montant par lettre de change, ou de me marquer par qui je dois vous le faire tenir. N'omettez pas ce qu'a fourni M. Deluc. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXXXIII– À M. du Peyrou

……. 31 décembre 1764.

Votre lettre m'a touché jusqu'aux larmes. Je vois que je ne me suis pas trompé, et que vous avez une âme honnête. Vous serez un homme précieux à mon coeur. Lisez l'imprimé ci-joint[864]. Voilà, monsieur, à quels ennemis j'ai affaire, voilà les armes dont ils m'attaquent. Renvoyez-moi cette pièce quand vous l'aurez lue ; elle entrera dans les monuments de l'histoire de ma vie Oh ! quand un jour le voile sera déchiré, que la postérité m'aimera ! qu'elle bénira ma mémoire ! Vous, aimez-moi maintenant, et croyez que je n'en suis pas indigne. Je vous embrasse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXXXIV– À M. d'Ivernois

Môtiers, le 31 décembre 1764.

Je reçois, mon cher monsieur, votre lettre du 28 et les feuilles de la réponse ; vous recevrez aussi bientôt la musique que vous demandez. J'ai reçu par ce même courrier un imprimé intitulé, *Sentiment des citoyens*. J'ai d'abord reconnu le style pastoral de M. Vernes, défenseur de la foi, de la vérité, de la vertu, et de la charité chrétienne. Les citoyens ne pouvaient choisir un plus digne organe pour déclarer au public leurs sentiments. Il est très à souhaiter que cette pièce se répande en Europe ; elle achèvera ce que le décret a commencé.

Tout ce qu'on me marque de M. le premier est d'un magistrat bien sage. Si les autres l'étaient autant, tout serait bientôt pacifié, et les choses rentreraient dans l'état douteux où peut-être il serait à désirer qu'elles fussent encore. Mais fiez-vous aux sottises que l'animosité leur fera faire : ils vont désormais travailler pour vous.

Les deux exemplaires que demande M*** sont sans doute pour travailler dessus : mais n'importe ; je les lui enverrais avec grand plaisir, si j'en avais l'occasion, surtout s'il voulait prendre le ton de M. Vernes. Si par hasard c'était en effet par goût pour l'ouvrage, M*** serait un théologien bien étonnant : mais laissez-les faire. La colère les transporte : comme ils vont prêter le flanc ! Oh ! monsieur, si tous ces gens-là, moins brutaux, moins rognes, s'étaient avisés de me prendre par des caresses, j'étais perdu, je sens que jamais je n'aurais pu résister ; mais, par le côté qu'ils m'ont pris, je suis à l'épreuve. Ils feront tant qu'ils me rendront illustre et grand, au lieu que j'étais fait pour n'être jamais qu'un petit garçon. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

1765

Lettre DXXXV– À M. Duchesne
Lettre DXXXVI– À M. ***
Lettre DXXXVII– À M. Séguier de Saint-Brisson
Lettre DXXXVIII– À M. Moultou
Lettre DXXXIX– À M. d'Ivernois
Lettre DXL– À M. de Gauffecourt
Lettre DXLI– À M. Duclos
Lettre DXLII– À M. d'Ivernois
Lettre DXLIII– À M. Pictet
Lettre DXLIV– À M. du Peyrou
Lettre DXLV– À M. le comte de B.
Lettre DXLVI– À Madame la comtesse de B.
Lettre DXLVII– À Milord Maréchal
Lettre DXLVIII– À M. Ballière
Lettre DXLIX– À M. du Peyrou
Lettre DL– À M. Bourgeois
Lettre DLI – À M. Paul Chappuis
Lettre DLII– À Madame la marquise de Verdelin
Lettre DLIII– À Madame Guyenet
Lettre DLIV– À Madame de Chenonceau
Lettre DLV– À M. l'abbé de Mably
Lettre DLVI– À M. D***
Lettre DLVII– À M. Moultou
Lettre DLVIII– À M. Le Nieps
Lettre DLIX– À Madame de La Tour
Lettre DLX– À Milord Maréchal
Lettre DLXI– À M. Deleyre
Lettre DLXII– À M. du Peyrou
Lettre DLXIII– À M. Dastier
Lettre DLXIV– À M. Moultou
Lettre DLXV– À M. le prince L.E de Wirtemberg

Copyright Arvensa Editions

Lettre DLXVI– À M. d'Ivernois
Lettre DLXVII– À M.M. Deluc
Lettre DLXVIII– À M. le prince L.E de Wirtemberg
Lettre DLXIX– À M. de P
Lettre DLXX– À M. de C.P.A.A
Lettre DLXXI– À Madame la générale Sandoz
Lettre DLXXII– À M. Clairaut
Lettre DLXXIII– À M. du Peyrou
Lettre DLXXIV– Au même
Lettre DLXXV– À M. Moultou
Lettre DLXXVI– À M. Meuron
Lettre DLXXVII– À M. le professeur de Montmollin
Lettre DLXXVIII– À Madame La Tour
Lettre DLXXIX– À M. le P. de Félice
Lettre DLXXX– À M. du Peyrou
Lettre DLXXXI– À M. Meuron
Lettre DLXXXII– À Madame d'Ivernois
Lettre DLXXXIII– Au consistoire de Môtiers
Lettre DLXXXIV– À M. du Peyrou
Lettre DLXXXV– À Milord Maréchal
Lettre DLXXXVI– À M. d'Escherny
Lettre DLXXXVII– À M. Laliaud
Lettre DLXXXVIII– À M. d'Ivernois
Lettre DLXXXIX– À M. du Peyrou
Lettre DXC– À Mademoiselle d'Ivernois
Lettre DXCI– À M. Meuron
Lettre DXCII– À M. du Peyrou
Lettre DXCIII– Au même
Lettre DXCIV– Au même
Lettre DXCV– À M. d'Ivernois
Lettre DXCVI– À M. Coindet
Lettre DXCVII– À M. du Peyrou
Lettre DXCVIII– Au même
Lettre DXCIX– Au même

Copyright Arvensa Editions

Lettre DC– Au même
Lettre DCI– À M. Panckoucke
Lettre DCII– À M. d'Ivernois
Lettre DCIII– À M. Klupfflel
Lettre DCIV– Billet à M. de Voltaire
Lettre DCV – À M. d'Escherny
Lettre DCVI– À M. du Peyrou
Lettre DCVII– Au même
Lettre DCVIII– Au même
Lettre DCIX– Au même
Lettre DCX– Au même
Lettre DCXI– À M. d'Ivernois
Lettre DCXII– Au même
Lettre DCXIII – À Mademoiselle d'Ivernois
Lettre DCXIV– À M. du Peyrou
Lettre DCXV– À Madame La Tour
Lettre DCXVI– À M. d'Ivernois
Lettre DCXVII– À M. Moultou
Lettre DCXVIII– À M. d'Ivernois
Lettre DCXIX– À M. du Peyrou
Lettre DCXX– À M. d'Ivernois
Lettre DCXXI– À M. du Peyrou
Lettre DCXXII– Au même
Lettre DCXXIII– Au même
Lettre DCXXIV– Au même
Lettre DCXXV– Au même
Lettre DCXXVI– Au même
Lettre DCXXVII– Au même
Lettre DCXXVIII– Au même
Lettre DCXXIX– À M. Graffenried
Lettre DCXXX– Au même
Lettre DCXXXI– Au même
Lettre DCXXXII– À M. du Peyrou
Lettre DCXXXIII– À M. Graffenried

Copyright Arvensa Editions

Lettre DCXXXIV– À M. du Peyrou
Lettre DCXXXV– Au même
Lettre DCXXXVI– Au même
Lettre DCXXXVII– À M. de Luze
Lettre DCXXXVIII– À M. du Peyrou
Lettre DCXXXIX– Au même
Lettre DCXL– Au même
Lettre DCXLI– À M. d'Ivernois
Lettre DCXLII– À M. du Peyrou
Lettre DCXLIII– À M. de Luze
Lettre DCXLIV– À M. du Peyrou
Lettre DCXLV– À M. d'Ivernois
Lettre DCXLVI– À M. David Hume
Lettre DCXLVII– À M. de Luze
Lettre DCXLVIII– À M. du Peyrou
Lettre DCXLIX– À M. d'Ivernois
Lettre DCL– Au même
Lettre DCLI– À M. de Luze
Lettre DCLII– À Madame La Tour
Lettre DCLIII– À M. du Peyrou
Lettre DCLIV– À M. de Luze
Lettre DCLV– À M. d'Ivernois
Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXXXV– À M. Duchesne

LIBRAIRE À PARIS

Môtiers, le 6 janvier 1765.

Je vous envoie, monsieur, une pièce imprimée et publiée à Genève [865], et que je vous prie d'imprimer et publier à Paris, pour mettre le public en état d'entendre les deux parties, en attendant les autres réponses plus foudroyantes qu'on prépare à Genève contre moi. Celle-ci est de M. Vernes, si toutefois je ne me trompe ; il ne faut qu'attendre pour s'en éclaircir : car, s'il en est l'auteur, il ne manquera pas de la reconnaître hautement, selon le devoir d'un homme d'honneur et d'un bon chrétien ; s'il ne l'est pas, il la désavouera de même, et le public saura bientôt à quoi s'en tenir.

Je vous connais trop, monsieur, pour croire que vous voulussiez imprimer une pièce pareille, si elle vous venait d'une autre main ; mais puisque c'est moi qui vous en prie, vous ne devez vous en faire aucun scrupule.

(En faisant lui-même réimprimer ce libelle à Paris, Rousseau y a joint quelques notes que nous allons reproduire, en les faisant précéder des passages du libelle auquel chacune d'elles se rapporte.)

« Lorsqu'il mêla l'irréligion à ses romans, nos magistrats furent indispensablement obligés d'imiter ceux de Paris et de Berne,…

« Je ne fus chassé du canton de Berne qu'un mois après le décret de Genève. »

… dont les uns le décrétèrent et les autres le chassèrent. »

« *Figurons-nous*, ajoute-t-il, *une âme infernale analysant ainsi l'Évangile*. Eh ! qui l'a jamais ainsi analysé ? où est cette âme infernale ? »

Il paraît que l'auteur de cette pièce pourrait mieux répondre que

Copyright Arvensa Editions

personne à sa question. Je prie le lecteur de ne pas manquer de consulter, dans l'endroit qu'il cite, ce qui précède et ce qui suit.

« Considérons qui les traite ainsi (nos pasteurs) : est-ce un savant... est-ce un homme de bien... ? Nous avouons avec douleur et en rougissant, que c'est un homme qui porte encore les marques funestes de ses débauches ; et qui, déguisé en saltimbanque, traîne avec lui, de village en village, la malheureuse dont il fit mourir la mère, et dont il a exposé les enfants à la porte d'un hôpital, en rejetant les soins qu'une personne charitable voulait avoir d'eux, et en abjurant tous les sentiments de la nature, comme il dépouille ceux de l'honneur et de la religion. »

« Je veux faire avec simplicité la déclaration que semble exiger de moi cet article. Jamais aucune maladie, de celles dont parle ici l'auteur, ni petite, ni grande, n'a souillé mon corps. Celle dont je suis affligé n'y a pas le moindre rapport ; elle est née avec moi, comme le savent les personnes encore vivantes qui ont pris soin de mon enfance. Cette maladie est connue de MM. Malouin, Morand, Thiery, Daran, et du frère Côme. S'il s'y trouve la moindre marque de débauche, je les prie de me confondre et de me faire honte de ma devise. La personne sage et généralement estimée qui me soigne dans mes maux et me console dans mes afflictions, n'est malheureuse que parce qu'elle partage le sort d'un homme fort malheureux ; sa mère est actuellement pleine de vie et en bonne santé, malgré sa vieillesse. Je n'ai jamais exposé ni fait exposer aucun enfant à la porte d'aucun hôpital ni ailleurs. Une personne qui aurait eu la charité dont on parle, aurait eu celle d'en garder le secret ; et chacun sent que ce n'est pas de Genève, où je n'ai point vécu, et d'où tant d'animosité se répand contre moi, qu'on doit attendre des informations fidèles sur ma conduite. Je n'ajouterai rien sur ce passage, sinon qu'au meurtre près, j'aimerais mieux avoir fait ce dont son auteur m'accuse, que d'en avoir écrit un pareil. »

« C'est donc là celui qui parle des devoirs de la société ! Certes il ne remplit pas ces devoirs quand, dans le même libelle, trahissant la confiance d'un ami,…

« Je crois devoir avertir le public que le théologien qui a écrit la lettre dont j'ai donné un extrait, n'est ni ne fut jamais mon ami, que je ne l'ai vu qu'une fois dans ma vie, et qu'il n'a pas la moindre chose à démêler, ni en bien ni en mal, avec les ministres de Genève. Cet avertissement m'a paru nécessaire pour prévenir les téméraires applications. »

Copyright Arvensa Editions

… il fait imprimer une de ses lettres, pour brouiller ensemble trois pasteurs. C’est ici qu’on peut le dire… de ce même écrivain, auteur d’un roman d’éducation, que, pour élever un jeune homme, il faut commencer par avoir été bien élevé. »

« Tout le monde accordera, je pense, à l’auteur de cette pièce, que lui et moi n’avons pas plus eu la même éducation, que nous n’avons la même religion. »

« Pourquoi réveille-t-il nos anciennes querelles ? Veut-il que nous nous égorgions parce qu'on a brûlé un mauvais livre à Paris et à Genève ? »

On peut voir dans ma conduite les douloureux sacrifices que j'ai faits pour ne pas troubler la paix de ma patrie, et, dans mon ouvrage, avec quelle force j'exhorte les citoyens à ne la troubler jamais, a quelque extrémité qu'on les réduise.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXXXVI– À M. ***

Au sujet d'un Mémoire en faveur des Protestants, que l'on devait adresser aux Évêques de France.

1765

La lettre, monsieur, et le mémoire de M***, que vous m'avez envoyés, confirment bien l'estime et le respect que j'avais pour leur auteur. Il y a dans ce mémoire des choses qui sont tout-à-fait bien ; cependant il me paraît que le plan et l'exécution demanderaient une refonte conforme aux excellentes observations contenues dans votre lettre. L'idée d'adresser un mémoire aux évêques n'a pas tant pour but de les persuader eux-mêmes que de persuader indirectement la cour et le clergé catholique, qui seront plus portés à donner au corps épiscopal le tort dont on ne les chargera pas eux-mêmes. D'où il doit arriver que les évêques auront honte d'élever des oppositions à la tolérance des protestants, ou que, s'ils font ces oppositions, ils attireront contre eux la clameur publique et peut-être les rebuffades de la cour.

Sur cette idée, il paraît qu'il ne s'agit pas tant, comme vous le dites très bien, d'explications sur la doctrine, qui sont assez connues et ont été données mille fois, que d'une exposition politique et adroite de l'utilité dont les protestants sont à la France ; à quoi l'on peut ajouter la bonne remarque de M***, sur l'impossibilité reconnue de les réunir à l'Eglise, et par conséquent sur l'inutilité de les opprimer ; oppression qui, ne pouvant les détruire, ne peut servir qu'à les aliéner.

En prenant les évêques, qui, pour la plupart, sont des plus grandes maisons du royaume, du côté des avantages de leur naissance et de leurs places, on peut leur montrer avec force combien ils doivent être attachés au bien de l'état à proportion du bien dont il les comble', et des privilèges qu'il leur accorde ; combien il serait horrible à eux de préférer leur Intérêt

Copyright Arvensa Editions

et leur ambition particulière au bien général d'une société dont ils sont les principaux membres ; on peut leur prouver que leurs devoirs de citoyens, loin d'être opposés à ceux de leur ministère, en reçoivent de nouvelles forces ; que l'humanité, la religion, la patrie, leur prescrivent la même conduite et la même obligation de protéger leurs malheureux frères opprimés, plutôt que de les poursuivre. Il y a mille choses vives et saillantes à dire là-dessus, en leur faisant honte, d'un côté, de leurs maximes barbares, sans pourtant les leur reprocher ; et de l'autre, en excitant contre eux l'indignation du ministère et des autres ordres du royaume, sans pourtant paraître y tâcher.

Je suis, monsieur, si pressé, si accablé, si surchargé de lettres, que je ne puis vous jeter ici quelques idées qu'avec la plus grande rapidité. Je voudrais pouvoir entreprendre ce mémoire, mais cela m'est absolument impossible, et j’en ai bien du regret ; car, outre le plaisir de bien faire, j'y trouverais un des plus beaux sujets qui puissent honorer la plume d'un auteur. Cet ouvrage peut être un chef-d’oeuvre de politique et d'éloquence, pourvu qu'on y mette le temps ; mais je ne crois pas qu'il puisse être bien traité par un théologien. Je vous salue, monsieur, de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXXXVII– À M. Séguier de Saint-Brisson

Môtiers, janvier 1765.

J'ai reçu, monsieur, votre lettre du 27 décembre, j'ai aussi lu *Ariste* et *Philopenès*. Malgré le plaisir que m'ont fait l'un et l'autre, je ne me repens point du mal que je vous ai dit du premier ; et ne doutez pas que je ne vous en eusse dit du second, si vous m'eussiez consulté. Mon cher Saint-Brisson, je ne vous dirai jamais assez avec quelle douleur je vous vois entrer dans une carrière couverte de (leurs et semée d'abîmes, où l'on ne peut éviter de se cor rompre ou de se perdre, où l'on devient malheureux ou méchant à mesure qu'on avance, et très souvent l'un et l'autre avant d'arriver. Le métier d'auteur n'est bon que pour qui veut servir les passions des gens qui mènent les autres ; mais pour qui veut sincèrement le bien de l'humanité, c'est un métier funeste. Aurez-vous plus de zèle que moi pour la justice, pour la vérité, pour tout ce qui est honnête et bon ?aurez-vous des sentiments plus désintéressés, une religion plus douce, plus tolérante, plus pure, plus sensée ? aspirerez-vous à moins de choses ? suivrez-vous une route plus solitaire ? irez-vous sur le chemin de moins de gens ? choquerez-vous moins de rivaux et de concurrents ? éviterez-vous avec plus de soin de croiser les intérêts de personne ? Et toutefois vous voyez ; je ne sais comment il existe dans le monde un seul honnête homme à qui mon exemple ne fasse pas tomber la plume des mains. Faites du bien, mon cher Saint-Brisson, mais non pas des livres ; loin de corriger les méchants, ils ne font que les aigrir. Le meilleur livre fait très peu de bien aux hommes et beaucoup de mal à son auteur. Je vous ai déjà vu aux champs pour une brochure qui n'était pas même fort malhonnête ; à quoi devez-vous vous attendre si ces choses vous blessent déjà.

Comment pouvez-vous croire que je veuille passer en Corse, sachant que les troupes françaises y sont ? Jugez-vous que je n'aie pas assez de mes

Copyright Arvensa Editions

malheurs, sans en aller chercher d'autres. Non, monsieur, dans l'accablement où je suis, j'ai besoin de reprendre haleine ; j'ai besoin d'aller plus loin de Genève chercher quelques moments de repos ; car on ne m'en laissera nulle part un long sur la terre, je ne puis plus l'espérer que dans sein. J'ignore encore de quel côté j'irai : il ne m'en reste plus guère à choisir. Je voudrais, chemin faisant, me chercher quelque retraite fixe, pour m'y transplanter tout-à-lait, où l'on eût l'humanité de me recevoir, et de me laisser mourir en paix. Mais où la trouver parmi les chrétiens ? La Turquie hop loin d'ici.

Ne doutez pas, cher Saint-Brisson, qu'il ne me fut fort doux de vous avoir pour compagnon de voyage, pour consolateur, et pour garde-malade, mais j'ai contre ce même voyage de grandes objections par rapport à vous. Premièrement, ôtez-vous de l'esprit de me consulter-sur rien, et de trouver dans mon entretien la moindre ressource contre l'ennui. L'étourdissement où me jettent des agitations sans relâche ma rendu stupide ; ma tête est en léthargie, mon coeur même est mort, je ne sens ni ne pense plus. Il me reste un seul plaisir dans la vie ; j'aime encore à marcher, mais en marchant je ne rêve pas même ; j'ai les sensations des objets qui me frappent, et rien de plus, je voulais essayer d'un peu de botanique pour m'amuser du moins à reconnaître en chemin quelques plantes ; mais ma mémoire est absolument éteinte ; elle ne peut pas même aller jusque-là. Imaginez le plaisir de voyager avec un pareil automate.

Ce n'est pas tout. Je sens le mauvais effet que votre voyage ici fera pour-vous-même. Vous n'êtes déjà pas trop bien auprès des dévots ; voulez-vous achever de vous perdre ? Vos compatriotes mêmes, en général, ne vous pardonnent pas de me connaître, comment vous pardonneraient-ils de m'aimer ? Je suis très fâché que vous m'ayez nommé à la tête de votre *Ariste* : ne faites plus pareille sottise, où je me brouille avec vous tout de bon. Dites-moi surtout de quel oeil vous croyez que votre famille verra ce voyage : madame votre mère en frémira. ; je frémis moi-même à penser aux funestes effets qu'il peut produire auprès de vos proches Et vous voulez que je vous laisse faire ! C'est vouloir (pie je sois le dernier des hommes. Non, monsieur, obtenez l'agrément de madame votre mère, et venez. Je vous embrasse avec la plus grande joie ; mais, sans cela, n’en parlons plus.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXXXVIII– À M. Moultou

Môtiers, le 7 janvier 1765.

Il était bien cruel, monsieur, que chacun de nous désirant si fort conserver l'amitié de l'autre, crût également l'avoir perdue. Je me souviens très bien, moi qui suis si peu exact à écrire, de vous avoir écrit le dernier. Votre silence obstiné me navra lame, et me fit croire que ceux qui voulaient vous détacher de moi avaient réussi ; cependant, même dans cette supposition, je plaignais votre faiblesse sans accuser votre coeur ; et mes plaintes, peut-être indiscrètes, prouvaient, mieux que n'eût fait mon silence, l'amertume de ma douleur. Que pouvait faire de plus un homme qui ne s'est jamais départi de ces deux maximes, et ne s'en veut jamais départir, l'une de ne jamais rechercher personne, l'autre de ne point courir après ceux qui s'en vont ? Votre retraite m'a déchiré : si vous revenez sincèrement, votre retour me rendra la vie Malheureusement, je trouve dans votre lettre plus déloges que de sentiments. Je n'ai que faire de vos louanges, et je donnerais mou sang pour votre amitié.

Quant à mon dernier écrit, loin de l'avoir fait par animosité, je ne l'ai fait qu'avec la plus grande répugnance, et vivement sollicité : c'est un devoir que j'ai rempli sans m'y complaire : mais je n'ai qu'un ton ; tant pis pour ceux qui me forcent de le prendre, car je n'en changerai sûrement pas pour eux. Du reste, ne craignez rien de l'effet de mon livre ; il ne fera du mal qu'à moi. Je connais mieux que vous la bourgeoisie de Genève ; elle n'ira pas plus loin qu'il ne faut, je vous en réponds.

« Hi motus animorum atque haec certamina tanta
Pulveris exigui jactu compressa quiescent. »

Moultou, je n'aime à vous voir ni ministre ni citoyen de Genève. Dans l'état où sont les moeurs, les goûts, les esprits dans cette ville, vous n'êtes pas fait pour l'habiter. Si cette déclaration vous fâche encore, ne nous

Copyright Arvensa Editions

raccommodons pas, car je ne cesserai point de vous la faire. Le plus mauvais parti qu'un homme de votre portée puisse prendre est celui de se partager. Il faut être tout-à-fait comme les autres, ou tout-à-fait comme soi Pensez-y. Je vous embrasse.

Saluez de ma part votre vénérable père.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXXXIX– À M. d'Ivernois

Môtiers, le 7 janvier 1765.

J'ai reçu, monsieur, avec vos dernières lettres, comprise celle du 5, la réponse aux *Lettres écrites de la campagne*. Cet ouvrage est excellent, et doit être en tout temps le manuel des citoyens. Voilà, monsieur, le ton respectueux, mais ferme et noble, qu'il faut toujours prendre, au lieu du ton craintif et rampant dont on n'osait sortir autrefois ; mais il ne faut jamais passer au-delà. Vos magistrats n'étant plus mes supérieurs, je puis, vis-à-vis d'eux, prendre un ton qu'il ne vous conviendrait pas d'imiter.

Je vous remercie derechef des soins sans nombre que vous avez bien voulu prendre pour mes petites commissions, mais qui sont grandes par la peine continuelle qu'elles vous donnent, car il semble, à votre activité, que vous ne pouvez être occupé que de moi. Vos soins obligeants, monsieur, peuvent m'être aussi utiles que votre amitié me sera précieuse ; et, lorsque vous voudrez bien observer nos conditions, une fois à mon aise de ce côté, bien sûr de vos bontés, je n'épargnerai point vos peines.

Je n'ai point encore donné le louis de votre part à ma pauvre voisine : premièrement, parce que, sa santé. étant passable à présent, elle n'est pas absolument sous la condition que vous y avez mise ; et, en second lieu, purée que vous exigez de n'être pas nommé, condition que je ne puis admettre, parce que ce serait faire présumer à ces bonnes gens que cette libéralité vient de moi, et que je me cache par modestie, idée à laquelle il ne me convient pas de donner lieu.

Bien des remerciements à M. Deluc fils de sa bonne volonté. Je ne vous cacherai pas que l'optique me serait fort agréable ; mais, premièrement, je ne consentirai point que M. Deluc, déjà si chargé d'autres occupations, s'en donne la peine lui-même, et je crains que cette fantaisie ne coûte plus d'argent que je n'y en puis mettre pour le présent. Mais il m'a promis de

Copyright Arvensa Editions

me pourvoir d'un microscope ; peut-être même en faudrait-il deux. Il en sait l'usage, il décidera. Je serais bien aise aussi d'avoir, en couleurs bien pures, un peu d'outremer et de carmin, du vert de vessie, et de la gomme arabique.

Il est très à désirer que la fermentation causée par les derniers écrits n'ait rien de tumultueux. Si les Genevois sont sages, ils se réuniront, mais paisiblement ; ils ne se livreront à aucune impétuosité, et ne feront aucune démarche brusque. Il est vrai que la longueur du temps est contre eux ; car on travaillera fortement à les désunir, et tôt ou tard on réussira. La combinaison des droits, des préjugés, des circonstances, exige dans les démarches autant de sagesse que de fermeté. Il est des moments qui ne reviennent plus quand on les néglige ; mais il faut autant de pénétration pour les connaître que d'adresse à les saisir. N'y aurait-il pas moyen de réveiller un peu le Deux-cents ? S'il ne voit pas ici son intérêt, ses membres ne sont que des cruches. Mais tenez-vous sûrs qu'on vous tendra des pièges, et craignez les faux frères. Profitez du zèle apparent de M. Ch..., mais ne vous y fiez pas, je vous le répète. Ne comptez point non plus sur l'homme dont vous m'avez envoyé une réponse. S'il faut agir, que ce soit plus loin. Du reste, je commence à penser que, si l'on se conduit bien, cette ressource hasardeuse ne sera pas nécessaire.

Vous voulez une inscription sur votre exemplaire. Mes bons Saint-Gervaisiens en ont mis une qui se rapporte à l'ouvrage : en voici une autre qui se rapporte à l'auteur : *Alto quoesivit caelo lucem, ingemuitque repertà.*

Je suis fâché de vous donner du latin ; mais le français ne vaut rien pour ce genre ; il est mou, il est mort, il n'a pas plus de nerf que de vie.

Mille remerciements, je vous prie, à madame d'Ivernois, pour la bonté qu'elle a eue de présider à l'achat pour mademoiselle Le Vasseur. Son goût se montre dans ses emplettes comme son esprit dans ses lettres. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Voici une lettre pour M. Moultou : la sienne m'a fait le plus grand plaisir, et mon coeur en avait besoin.

Je m'aperçois que l'inscription ci-dessus est beaucoup trop longue pour l'usage que vous en voulez faite. En voici une de l'invention de M. Moultou, qui dit à peu près la même chose en moins de mots : *Luget et monet.*

J'oubliais de vous dire que le premier de ce mois messieurs de Couvet me firent prier, par une députation, de vouloir bien agréer la bourgeoisie de leur communauté ; ce que je fis avec reconnaissance ; et, le lendemain,

Copyright Arvensa Editions

un des gouverneurs avec le secrétaire m'apportèrent des lettres conçues en termes très obligeants et très honorables, et dans le cartouche desquelles, dessiné en miniature, ils avaient eu l'attention de mettre ma devise. Je leur dis, car je ne veux rien vous taire, que je me tenais plus libre, sujet d'un roi juste, et plus honoré d'être membre d'une communauté où régnait l'égalité et la concorde, que citoyen d'une république où les lois n'étaient qu'un mot, et la liberté qu'un leurre. Il est dit dans les lettres que la délibération a été unanime aux suffrages de cent vingt-cinq voix.

Hier l'abbaye de l'arquebuse de Couvet me fit offrir le même honneur, et je l'acceptai de même. Vous savez que je suis déjà de celle de Môtiers. Je vous avoue que je suis plus flatté de ces marques de bienveillance, après un assez long séjour dans le pays pour que ma conduite et mes moeurs y fussent connues, que si elles m'eussent été prodiguées d'abord en y arrivant.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXL– À M. de Gauffecourt

Môtiers-Travers, le 12 janvier 1765.

Je suis bien aise mon cher papa, que vous puissiez envisager, dans la sérénité de votre paisible apathie, les agitations et les traverses de ma vie, et que vous ne laissiez pas de prendre aux soupirs qu'elles m'arrachent un intérêt digne de notre ancienne amitié.

Je voudrais encore plus que vous que le *moi* parut moins dans les *Lettres écrites de la montagne ;* mais sans le *moi* ces lettres n'auraient point existe. Quand on fit expirer le malheureux Calas sur la roue, il lui était difficile d'oublier qu'il était là.

Vous doutez qu'on permette une réponse. Vous vous trompez, ils répondront par des libelles diffamatoires : c'est ce que j'attends pour achever de les écraser. Que je suis heureux qu'on ne se soit pas avisé de me prendre par des caresses ! j'étais perdu, je sens que je n'aurais jamais résisté. Grâce au ciel, on ne m'a pas gâté de ce côté-là, et je me sens inébranlable par celui qu'on a choisi. Ces gens-là feront tant qu'ils me rendront grand et illustre, au lieu que naturellement je ne devais être qu'un petit garçon. Tout ceci n'est pas fini ! vous verrez la suite, et vous sentirez, je l'espère, que les outrages et les libelles n'auront pas avili votre ami. Mes salutations, je vous prie, à M. de Quinsonas : les deux lignes qu'il a jointes à votre lettre me sont précieuses ; son amitié me paraît désirable, et il serait bien doux de la former par un médiateur tel que vous.

Je vous prie de faire dire à M. Bourgeois que je n'oublie point sa lettre, mais que j'attends pour y répondre d'avoir quelque chose de positif à lui marquer. Je suis fâché de ne pas savoir son adresse.

Bonjour, bon papa ; parlez-moi de temps en temps de votre santé et de votre amitié. Je vous embrasse de tout mon coeur.

P. S. Il paraît à Genève une espèce de désir de se rapprocher de part et

Copyright Arvensa Editions

d'autre. Plût à Dieu que ce désir fût sincère d'un côté, et que j'eusse la joie de voir finir des divisions dont je suis la cause innocente ! Plût à Dieu que je pusse contribuer moi-même à cette bonne oeuvre par toutes les déférences et satisfactions que l'honneur peut me permettre ! Je n'aurais rien fait de ma vie d'aussi bon coeur, et dès ce moment je me tairais pour jamais.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXLI– À M. Duclos

Môtiers, le 13 janvier 1765.

J'attendais, mon cher ami, pour vous remercier de votre présent, que j'eusse eu le plaisir de lire cette nouvelle édition, et de la comparer avec la précédente ; mais la situation violente où me jette la fureur de mes ennemis ne me laisse pas un moment de relâche ; et il faut renvoyer les plaisirs à des moments plus heureux, s'il m'est encore permis d'en attendre. Votre portrait n'avait pas besoin de la circonstance pour me causer de l'émotion ; mais il est vrai qu'elle en a été plus vive par la comparaison de mes misères présentes avec les temps où j'avais le bonheur de vous voir tous les jours. Je voudrais bien que vous me fissiez l'amitié de m'en donner une seconde épreuve pour mon portefeuille. Les vrais amis sont trop rares pour qu'en effet la planche ne restât pas longtemps neuve, si vous n'en donniez qu'une épreuve à chacun des vôtres ; mais j'ose ici dire, au nom de tous, qu'ils sont bien dignes que vous l'usiez pour eux.

Quoique je sache que vous n'êtes point fait pour en perdre, je suis peu surpris que vous ayez à vous plaindre de ceux avec lesquels j'ai été forcé de rompre. Je sens que quiconque est un faux ami pour moi n'en peut être un vrai pour personne.

Ils travaillent beaucoup à me faciliter l'entreprise d'écrire ma vie, que vous m'exhortez de reprendre. Il vient de paraître à Genève un libelle effroyable, pour lequel la dame d'Épinay a fourni des mémoires à sa manière, lesquels me mettent déjà fort à mon aise vis-à-vis d'elle et de ce qui l'entoure. Dieu me préserve toutefois de l'imiter, même en me défendant ! Mais sans révéler les secrets qu'elle m'a confiés, il m'en reste assez de ceux que je ne tiens pas d'elle pour la faire connaître autant qu'il est nécessaire en ce qui se rapporte à moi. Elle ne me croit pas si bien

Copyright Arvensa Editions

instruit ; mais, puisqu'elle m'y force, elle apprendra quelque jour combien j'ai été discret. Je vous avoue cependant que j'ai peine encore à vaincre ma répugnance, et je prendrai du moins des mesures pour que rien ne paraisse de mon vivant. Mais j'ai beaucoup à dire, et je dirai tout ; je n'omettrai pas une de mes fautes, pas même une de mes mauvaises pensées. Je me peindrai tel que je suis : le mal offusquera presque toujours le bien ; et, malgré cela, j'ai peine à croire qu'aucun de mes lecteurs ose se dire : Je suis meilleur que ne fut cet homme-là.

Cher ami, j'ai le coeur oppressé, j'ai les yeux gonflés de larmes ; jamais être humain n'éprouva tant de maux à la fois. Je me tais, je souffre, et j'étouffe. Que ne suis-je auprès de vous ! du moins je respirerais. Je vous embrasse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXLII– À M. d'Ivernois

Môtiers, 17 janvier 1765.

Votre lettre, monsieur, du 9 de ce mois, ne m'est parvenue qu'hier, et très certainement elle avait été ouverte.

Il me semble que je ne serais pas de votre avis sur la question de porter ou de ne-pas porter au conseil général les griefs de la bourgeoisie, puisqu'en supposant de la part du petit conseil le refus de la satisfaire sur ses griefs, il n'y a nul autre moyen de prouver qu'il y est obligé : car enfin de ce que des particuliers se plaignent, il ne s'ensuit pas qu'ils aient raison de se plaindre, et de ce qu'ils disent que la loi a été violée, il ne s'ensuit pas que cela soit vrai, surtout quand le conseil n'en convient pas. Je vois ici deux parties ; savoir, les représentants et le petit conseil. Qui sera juge entre les deux ?

D'ailleurs la grande affaire en cette occasion est d'annuler le prétendu droit négatif dans sa partie qui n'est pas légitime ; et rien n'est plus important pour constater cette nullité que l'appel au conseil général. Le fait seul de cette assemblée donnerait aux représentants gain de cause, quand même lers griefs n'y seraient pas adoptés.

Je conviens que par la diminution du nombre cette souveraine assemblée perdra peu à peu son autorité ; mais cet inconvénient, peut-être inévitable, est encore éloigné, et il est bien plus grand en renonçant dès à présent aux conseils généraux. Il est certain que votre gouvernement tend rapidement à l'aristocratie héréditaire ; mais il ne s'ensuit pas qu'on doive abandonner dès à présent un bon remède, et surtout s'il est unique, seulement parce qu'on prévoit qu'il perdra sa force un jour. Mille incidents peuvent d'ailleurs retarder ce progrès encore ; mais si le petit conseil demeure seul juge de vos griefs, en tout état de cause vous êtes perdus.

La question me paraît bien établie dans ma huitième lettre. On se plaint

Copyright Arvensa Editions

que la loi est transgressée. Si le conseil convient de cette transgression et la répare, tout est dit, et vous n'avez rien à demander de plus ; mais s'il n'en convient pas, ou refuse de la réparer, que vous reste-t-il à demander pour l'y contraindre ? un conseil général.

L'idée de faire une déclaration sommaire des griefs est excellente ; mais il faut éviter de la faire d'une manière trop dure, qui mette le conseil trop au pied du mur. Demander que le jugement contre moi soit révoqué, c'est demander une chose insupportable pour eux, et aussi parfaitement inutile pour vous que pour moi. 11 n'est pas même sûr que l'affirmative passât au conseil général ; et ce serait m'exposer à un nouvel affront encore plus solennel. Mais demander si l'article 88 de l'ordonnance ecclésiastique ne s'applique pas aux auteurs des livres ainsi qu'à ceux qui dogmatisent de vive voix, c'est exiger une décision très raisonnable, qui dans le droit aura la morne force, en supposant l'affirmative, que si la procédure était annulée, mais qui sauve le conseil de l'affront de l'annuler ouvertement. Sauvez à vos magistrats des rétractations humiliantes, et prévenez les interprétations arbitraires pour l'avenir. Il y a cependant des points sur lesquels on doit exiger les déclarations les plus expresses ; tels sont les tribunaux sans syndics, tels sont emprisonnements faits d'office, etc. Laissez là, messieurs, le petit point d'honneur, et allez au solide. Voilà mon avis.

J’ai reçu les couleurs et le microscope ; mille remerciements, et à M. Deluc. N'oubliez pas, je Vous supplie, de tenir une note exacte de tout. Dans celle que vous m'avez envoyée vous avez oublié la flanelle ; je vous prie de réparer cette omission.

J'ai fait donner le louis à ma voisine. Digne homme, que les bénédictions du ciel sur vous et sur votre famille augmentent de jour en jour une fortune dont vous faites un si noble usage.

Le messager doit partir la semaine prochaine. Je voudrais que vous attendissiez les occasions de vous servir de lui plutôt que d'importuner incessamment M. le trésorier pour tant de petits articles qui ne pressent point du tout, et dont l'expédition lui donne encore plus d'incommodité qu'à moi d'avantage.

Ne faites rien mettre dans la gazette. Le gazetier, vendu à mes ennemis, altérerait infailliblement votre article, ou l'empoisonnerait dans quelque autre. D'ailleurs à quoi bon ? Que ne suis-je oublié du genre humain ! que ne puis-je, aux dépens de cette petite gloriole, qui ne me flatta de ma vie,

Copyright Arvensa Editions

jouir du repos que j'idolâtre, de cette paix si chère à mon coeur, et qu'on ne goûte que dans l'obscurité ! Oh ! si je puis faire une fois mes derniers adieux au public !... Mais peut-être avant cet heureux moment faut-il les faire à la vie. La volonté de Dieu soit faite. Je vous embrasse tendrement.

Je vous prie de vouloir bien donner cours à cette lettre pour Chambéry. Je ne puis faire la procuration que vous demandez que dans la belle saison, voulant qu'elle soit légalisée à Yverdon ou à Neuchâtel, par des raisons que je vous expliquerai et qui n'ont aucun rapport à la chose.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXLIII– À M. Pictet

Môtiers, le 19 janvier 1765.

Vous auriez toujours, monsieur, des réponses bien promptes si ma diligence à les faire était proportionnée au plaisir que je reçois de vos lettres : mais il me semble que, par égard pour ma triste situation, vous m'avez promis sur cet article une indulgence dont assurément mon coeur n'a pas besoin, mais que les tracas des faux empressés, et l'indolence de mon état me rendent chaque jour plus nécessaire. Rappelez-vous donc quelquefois, je vous supplie, les sentiments que je vous ai voués, et ne concluez rien de mon silence contre mes déclarations.

Vous aurez pu comprendre aisément, monsieur, à la lecture des *Lettres de la montagne*, combien elles ont été écrites à contre-jour. Je n'ai jamais rempli devoir avec, plus de répugnance que celui qui m'imposait cette tâche enfin c'en était un tant envers moi qu'envers ceux qui s'étaient compromis en prenant ma défense. J’aurais pu, j’en conviens, le remplir sur un autre ton ; mais je n'en ai qu'un ; ceux qui ne l'aiment pas ne devaient pas me forcera le prendre Puisqu'ils s'étudient à m'obliger de leur dire leur vérité, il faut bien user du droit qu'ils me donnent. Que je suis heureux qu'ils ne se soient pas avisés de me gâter par des caresses ! Je sens bien mon coeur ; j'étais perdu s'ils m'avaient pris de ce côté-là ; mais je me crois à l'épreuve par celui qu'ils ont préféré »

Ce que j'ai dit est si simple, que vous ne pouvez m'en savoir aucun gré ; mais vous pouvez m'en savoir un peu de ce que je n'ai pas osé dire, et vous n'ignorez pas la raison qui m’a rendu discret.

Puisque vous avez cependant, monsieur, le courage d'avouer dans ces circonstances l'amitié dont vous m'honorez, je m'en honore trop moi-même pour ne pas vous prendre au mot. Jusqu'ici je n'ai point indiscrètement parlé de notre correspondance, et je n'ai laissé voir aucune

Copyright Arvensa Editions

de vos lettres ; mais par la permission que vous m'en donnez, j'ai montré la dernière. Par les talents qu'elle annonce, elle mérite à son auteur la célébrité ; mais elle la lui mérite encore à meilleur titre par les vertus qui s'y font sentir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXLIV– À M. du Peyrou

Môtiers, le 24 janvier 1765.

Je vous avoue que je ne vois qu'avec effroi l'engagement[866] que je vais prendre avec la compagnie en question si l'affaire se consomme ; ainsi quand elle manquerait, j'en serais très peu puni. Cependant, comme j'y trouverais des avantages solides, et une commodité très grande pour l'exécution d'une entreprise que j'ai à coeur, que d'ailleurs je ne veux pas répondre malhonnêtement aux avances de ces messieurs, je désire, si l'entreprise se rompt, que ce ne soit pas par ma faute. Du reste, quoique je trouve les demandes que vous avez faites en mon nom un peu fortes, je suis fort d'avis, puisqu'elles sont faites, qu'il n'en soit rien rabattu.

Je vous reconnais bien, monsieur, dans l'arrangement que vous me proposez au défaut de celui-là ; mais quoique j'en sois pénétré de reconnaissance, je me reconnaîtrais peu moi-même si je pouvais l'accepter sur ce pied là : toutefois j'y vois une ouverture pour sortir, avec votre aide, d'un furieux embarras où je suis. Car, dans l'état précaire où sont ma santé et ma vie, je mourrais dans une perplexité bien cruelle en songeant que je laisse mes papiers, mes effets, et ma gouvernante, à la merci d'un inconnu. Il aura bien du malheur su l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi, et la confiance que j'ai en vous, ne nous amènent pas à quelque arrangement qui contente votre coeur sans faire souffrir le mien. Quand vous serez une fois mon dépositaire universel, je serai tranquille ; et il me semble que le repos de mes joins m'en sera plus doux quand je vous en serai redevable. Je voudrais seulement qu'au préalable nous puissions faire une connaissance encore plus intime. J'ai des projets de Voyage pour cet etc. Ne pour-rions-nous en faire quelqu'un ensemble ? Votre bâtiment vous occupera-t-il si fort que vous ne puissiez le quitter quelques semaines, même quelques mois, si le cas y échoit ? Mon cher monsieur, il faut

Copyright Arvensa Editions

commencer par beaucoup se connaître pour savoir bien ce qu'on fait quand on se lie. Je m'attendris à penser qu'après une vie si malheureuse, peut-être trouverai-je encore des jours sereins près de vous, et que peut-être une chaîne de traverses m'a-t-elle conduit à l'homme que la Providence appelle à me fermer les yeux. Au reste, je vous parle de mes voyages, parce qu'à force d'habitude les déplacements sont devenus pour moi des besoins. Durant toute la belle saison il m'est impossible de rester plus de deux ou trois jours en place sans me contraindre et sans souffrir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXLV– À M. le comte de B.

Môtiers, le 26 janvier 1765.

Je suis pénétré, monsieur, des témoignages d'estime et de confiance dont vous m'honorez : mais, comme vous dites fort bien, laissons les compliments, et s'il est possible, allons à l'utile.

Je ne crois pas que ce que vous désirez de moi se puisse exécuter avec succès d'emblée dans une seule lettre, que madame la comtesse sentira d'abord être votre ouvrage. Il vaut mieux, ce me semblé, puisque vous m'assurez qu'elle est portée à bien penser de moi, que je fasse avec elle les avances d'une correspondance qui fera naître aisément les sujets dont il s'agit, et sur lesquels je pourrai lui présenter mes réflexions de moi-même à mesure qu'elle m'en fournira l'occasion. Car il arrivera de deux choses l'une : ou, m'accordant quelque confiance, elle épanchera quelquefois son honnête et vertueux coeur en m'écrivant, et alors la liberté que je prendrai de lui dire mon sentiment, autorisée par elle-même, ne pourra lui déplaire ; ou elle restera dans une réserve qui doit me servir de règle, et alors, n'ayant point l'honneur d'être connu d'elle, de quel droit m'ingérer à lui donner des leçons ? La lettre ci-jointe est écrite dans cette vue, et prépare les matières dont nous aurons à traiter si ce texte lui agrée. Disposez de cette lettre, je vous supplie, pour la donner ou la supprimer, selon qu'il vous paraîtra plus convenable.

En vérité, monsieur, je suis enchanté de vous et de votre digne épouse. Qu'aimable et tendre doit être un mari qui peint sa femme sous des traits si charmants ! Elle peut vous aimer trop pour votre repos, mais jamais trop pour votre mérite, ni vous l'aimer jamais assez pour le sien. Je ne connais rien de plus intéressant que le tableau de votre union, et tracé par vous-même. Toutefois voyez que, sans y songer, vous n'ayez donné peut-être à sa délicatesse quelque raison particulière de craindre votre éloignement.

Copyright Arvensa Editions

Monsieur, les coeurs sensibles sont faciles à blesser ; tout les alarme, et ils sont d'un si grand prix qu'ils valent bien les peines qu'on prend à les contenter. Les soins amoureux de nom eaux époux bientôt se relâchent ; les témoignages d'un attachement durable fondé sur l'estime et sur la vertu sont moins frivoles et font plus d'effet. Laissez à votre femme le plaisir de sacrifier quelquefois ses goûts aux vôtres ; mais qu'elle voie toujours que vous cherchez votre bonheur dans le sien, et que vous la distinguez des autres femmes par des sentiments à l'épreuve du temps. Quand une fois elle sera bien convaincue de la solidité de votre attachement, elle n'aura pas peur que vous lui soyez enlevé par des folles. Pardon, monsieur : vous demandez des avis pour madame la comtesse, et c'est à vous que j'ose en donner. Mais vous m'inspirez un intérêt si vif pour votre union, qu'en vous parlant de tout qui me semble propre à l'affermir, je crois déjà me mêler de mes affaires.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXLVI– À Madame la comtesse de B.

Môtiers, le 26 janvier 1765.

J'apprends, madame, que vous êtes une femme aussi vertueuse qu'aimable, que vous avez pour votre mari autant de tendresse qu'il en a pour vous, et que c'est à tous égards dire autant qu'il est possible. On ajoute que vous m'honorez de votre estime, et que vous m'en préparez même un témoignage qui me donnerait l'honneur d'appartenir à votre sang par des devoirs[867].

En voilà plus qu'il ne faut, madame, pour m'attacher par le plus vif intérêt au bonheur d'un si digne couple, et bien assez, j'espère, pour m'autoriser à vous marquer ma reconnaissance pour la part qui me vient de vous des bontés qu'a pour moi M. le comte de ***. J'ai pensé que l'heureux événement qui s'approche pouvait, selon vos arrangements, me mettre avec vous en correspondance ; et pour un objet si respectable je sens du plaisir à la prévenir.

Une autre idée me fait livrer à mon zèle avec-confiance. Les devons de M. le comte de *** l'appelleront quelquefois loin de vous. Je rends trop de justice à vos sentiments nobles pour douter que si le charme de votre présence lui faisait oublier ces devoirs, vous ne les lui rappelassiez vous-même avec courage. Comme un amour fondé sur-la vertu peut sans danger braver l'absence, il n'a rien de la mollesse du vice ; il se renforce par les sacrifices qui lui coûtent, et dont il s'honore à ses propres yeux. Que vous êtes heureuse, madame, d'avoir un mérite qui vous met au-dessus des craintes, et un époux qui sait si bien en sentir le prix ! Plus il aura de comparaisons à faire, plus il s'applaudira de son bonheur.

Dans ces intervalles vous passerez un temps très doux à vous occuper de lui, des chers gages de sa tendresse, à lui en parler dans vos lettres, à en parler à ceux qui prennent part à votre union. Dans ce nombre oserais-je,

Copyright Arvensa Editions

madame, me compter auprès de vous pour quelque chose ? J'en ai le droit par mes sentiments : essayez si j'entends les vôtres, si je sens vos inquiétudes, si quelquefois je puis les calmer. Je ne me flatte pas d'adoucir vos peines ; mais c'est quelque chose que les partager, et voilà ce que je ferai de tout mon coeur. Recevez, madame, je vous supplie, les assurances de mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXLVII– À Milord Maréchal

26 janvier 1765.

J'espérais, Milord, finir ici mes jours en paix ; je sens que cela n'est pas possible. Quoique je vive en toute sûreté dans ce pays sous la protection du roi, je suis trop près de Genève et de Berne, qui ne me laisseront point en repos. Vous savez à quel usage ils jugent à propos d'employer la religion : ils en font un gros torchon de paille enduit de boue, qu'ils me fourrent dans la bouche à toute force pour me mettre en pièces tout à leur aise, sans que je puisse crier. Il faut donc fuir malgré mes maux, malgré ma paresse ; il faut chercher quelque endroit paisible où je puisse respirer. Mais où aller ? Voilà, Milord, sur quoi je vous consulte.

Je ne vois que deux pays à choisir ; l'Angleterre ou l'Italie. L'Angleterre serait bien plus selon mon humeur ; 'mais elle est moins convenable à ma santé, et je ne sais pas la langue : grand inconvénient quand on s'y transplante seul. D'ailleurs il y fait si cher vivre qu'un homme qui manque de grandes ressources n'y doit point aller, à moins qu'il ne veuille s'intriguer poux s'en procurer, chose que je ne ferai de ma vie ; cela est plus décidé que jamais.

Le climat de l'Italie nie conviendrait fort, et mon état, à tous égards, me le rend de beaucoup préférable. Mais j’ai besoin de protection pour qu’on m’y laisse tranquille : il faudrait que quelqu’un des princes de ce pays-là m’accordât un asile dans quelqu’une de ces maisons, afin que le clergé ne pût me chercher querelle si par hasard la fantaisie Lui en prenait ; et cela ne me paraît ni bienséant à demander, ni facile à obtenir quand on ne connaît personne. J'aimerais assez le séjour de Venise, que je connais déjà ; mais quoique Jésus ait défendu la vengeance à ses apôtres, Saint-Marc ne se pique pas d'obéir sur ce point. J'ai pensé que si le roi ne dédaignait pas de m'honorer de quelque apparente commission, ou de quelque titre sans

Copyright Arvensa Editions

fonctions comme sans appointements, et qui ne signifiât rien que l'honneur que j'aurais d'être à lui, je pourrais sous cette sauvegarde, soit à Venise, soit ailleurs, jouir en sûreté du respect qu'on porte à tout ce qui lui appartient. Voyez, Milord, si dans cette occurrence votre sollicitude paternelle imaginerait quelque chose pour me préserver d'aller sous les plombs, ce qui serait finir assez tristement une vie bien malheureuse[868]. C’est une chose bien précieuse à mon coeur que le repos, mais qui me serait bien plus précieuse encore si je la tenais de vous. Au reste, ceci n'est qu'une idée qui me vient, et qui peut-être est très ridicule. Un mot de votre part me décidera sur ce qu'il en faut penser.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXLVIII– À M. Ballière

Môtiers, le 28 janvier 1765.

Deux envois de M. Duchesne, qui ont demeuré très longtemps en route, m'ont apporté, monsieur, l'un votre lettre et l'autre votre livre [869] : voilà ce qui m'a fait retarder si longtemps à vous remercier de l'une et de l'autre. Que ne donnerais-je pas pour avoir pu consulter votre ouvrage ou vos lumières, il y a dix ou douze ans, lorsque je travaillais à rassembler les articles mal digérés que j'avais faits pour l'Encyclopédie ! Aujourd'hui que cette collection est achevée, et que tout ce qui s'y rapporte est entièrement effacé de mon esprit, il n'est plus temps de reprendre cette longue et ennuyeuse besogne, malgré les erreurs et les fautes dont elle fourmille. J'ai pourtant le plaisir de sentir quelquefois que j'étais, pour ainsi dire, à la piste de vos découvertes, et qu'avec un peu plus d'étude et de méditation j'aurais pu peut-être en atteindre quelques-unes ; Car ? par exemple, j'ai très bien vu que l'expérience qui sert de principe à M. Rameau n'est qu'une partie de celle des aliquotes, et que c'est de cette dernière, prise dans sa totalité, qu'il faut déduire le système de notre harmonie : mais je n'ai eu du reste que des demi-lueurs qui n'ont fait que m'égarer. Il est trop tard pour revenir maintenant sur mes pas, et il faut que mon ouvrage reste avec toutes tes fautes, ou qu'il soit refondu dans une seconde édition par une meilleure main. Plût à Dieu, monsieur, que cette main fut la vôtre ! vous trouveriez peut-être assez de bonnes recherches toutes faites pour vous épargner le travail du manoeuvre, et vous laisser seulement celui de l'architecte et du théoricien.

Recevez, monsieur, je vous supplie, mes très humbles salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXLIX– À M. du Peyrou

Môtiers, le 31 janvier 1765.

Voici, monsieur, deux exemplaires de la pièce que vous avez déjà vue, et que j'ai fait imprimer à Paris[870]. C'était la meilleure réponse qu'il me convenait d'y faire.

Voici aussi la procuration sur votre dernier modèle : je doute qu'elle puisse avoir son usage. Pourvu que ce ne soit ni votre faute ni la mienne, il importe peu que l'affaire se rompe ; naturellement je dois m'y attendre, et je m'y attends.

Voici enfin la lettre de M. de Buffon, de laquelle je suis extrêmement touché. Je veux lui écrire, mais la crise horrible où je suis ne me le permettra pas si tôt. Je vous avoue cependant que je n'entends pas bien le conseil qu'il me donne de ne pas me mettre à dos M. de Voltaire ; c'est comme si l'on conseillait à un passant, attaqué dans un grand chemin, de ne pas se mettre à dos le brigand qui l'assassine. Qu'ai-je fait pour m'attirer les persécutions de M. de Voltaire ? et qu'ai-je à craindre de pire de sa part ? M. de Buffon veut-il que je fléchisse ce tigre altéré de mon sang ? Il sait bien que rien n'apaise ni ne fléchit jamais la fureur des tigres. Si je rampais devant Voltaire, il en triompherait sans doute, mais il ne m'en égorgerait pas moins. Des bassesses me déshonoreraient, et ne me sauveraient pas. Monsieur, je sais souffrir ; j'espère apprendre à mourir ; et qui sait cela n'a jamais besoin d'être lâche.

Il a fait jouer les pantins de Berne à l'aide de son âme damnée le jésuite Bertrand : il joue à présent le même jeu en Hollande. Toutes les puissances plient sous l'ami des ministres tant politiques que presbytériens. À cela que puis-je faire ? Je ne doute presque pas du sort qui m'attend sur le canton de Berne, si j'y mets les pieds ; cependant j'en aurai le coeur net, et je veux voir jusqu'où, dans ce siècle aussi doux qu'éclairé, la philosophie et

Copyright Arvensa Editions

l'humanité seront poussées Quand l'inquisiteur Voltaire m'aura fait brûler, cela ne sera pas plaisant pour moi, je l'avoue ; mais avouez aussi que, pour la chose, cela ne saurait l'être plus.

Je ne sais pas encore ce que je deviendrai cet été. Je me sens ici trop près de Genève et de-Berne pour y goûter un moment de tranquillité. Mon corps y est en sûreté, mais mon âme y est incessamment bouleversée. Je voudrais trouver quelque asile où je pusse au moins achever de vivre en paix. J'ai quelque envie d'aller chercher en Italie une inquisition plus douce, et un climat moins rude. J'y suis désiré, et je suis sûr d'y être accueilli. Je ne me propose pourtant pas de me transplanter brusquement, mais d'aller seulement reconnaître les lieux, si mon état me le permet, et qu'on me laisse les passages libres, de quoi je doute. Le projet de ce voyage trop éloigné ne me permet pas de songer à le faire avec vous, et je crains que l'objet qui me le faisait surtout désirer ne s'éloigne. Ce que j'avais besoin de connaître mieux n'était assurément pas la conformité de nos sentiments et de. nos principes, mais celle de nos humeurs, dans la supposition d'avoir à vivre ensemble comme vous aviez eu l'honnêteté de me le proposer. Quel que parti que je prenne, vous connaîtrez, monsieur, je m'en flatte, que vous n'avez pas mon estime et ma confiance à demi ; et, si vous pouvez me prouver que certains arrangements ne vous porteront pas un notable préjudice, je vous remettrai, puisque vous le voulez bien, l'embarras de tout ce qui regarde tant la collection de mes écrits que l'honneur de ma mémoire ; et, perdant toute autre idée que de me préparer au dernier passage, je vous devrai avec joie le repos du reste de mes jours.

J'ai l'esprit trop agité maintenant pour prendre un parti ; mais, après y avoir mieux pensé, quelque parti que je prenne, ce ne sera point sans en causer avec vous, et sans vous faire entrer pour beaucoup dans mes résolutions dernières. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DL– À M. Bourgeois

Môtiers, le 2 février 1765.

J'ai reçu, monsieur, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 29 janvier, l'écrit que vous avez pris la peine d'y joindre. Je vous remercie de l'une et de l'autre.

Vous m'assurez qu'un grand nombre de lecteurs me traitent d'homme plein d'orgueil, de présomption, d'arrogance ; vous avez soin d'ajouter que ce sont là leurs propres expressions. Voilà, monsieur, de fort vilains vices dont je dois tâcher de me corriger. Mais sans doute ces messieurs, qui usent si libéralement de ces termes, sont eux-mêmes si remplis d'humilité, de douceur et de modestie, qu'il n'est pas aisé d'en avoir autant qu'eux.

Je vois, monsieur, que vous avez de la santé, du loisir, et du goût pour la dispute : je vous en fais mon compliment ; et pour moi, qui n'ai rien de tout cela, je vous salue, monsieur, de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLI – À M. Paul Chappuis

Môtiers, le 2 février 1765.

J'ai lu, monsieur, avec grand plaisir la lettre dont vous m'avez honoré le 18 janvier. J'y trouve tant de justesse, de sens, et une si honnête franchise, que j'ai regret de ne pouvoir vous suivre dans les détails ou vous y êtes entré. Mais, de grâce, mettez-vous à ma place ; supposez-vous malade, accablé de chagrins, d'affaires, de lettres, de visites, excédé d'importuns de toute espèce qui, ne sachant que faire de leur temps, absorberaient impitoyablement le vôtre, et dont chacun voudrait vous occuper de lui seul et de ses idées. Dans cette position, monsieur, car c'est la mienne, il me faudrait dix têtes, vingt mains, quatre secrétaires, et des jours de quarante-huit heures pour répondre à tout ; encore ne pourrais-je contenter personne, parce que souvent deux lignes d'objections demandent, vingt pages de solutions.

Monsieur, j'ai dit ce que je savais, et peut-être ce que je ne savais pas ; ce qu'il y a de sûr, c'est que je n'en sais pas davantage : ainsi je ne ferais plus que bavarder ; il vaut mieux me taire. Je vois que la plupart de ceux qui m'écrivent pensent comme moi sur quelques points, et différemment sur d'autres : tous les hommes en sont à peu près là ; il ne faut point se tourmenter de ces différences inévitables, surtout quand on est d'accord sur l'essentiel, comme il me paraît que nous le sommes vous et moi.

Je trouve les chefs auxquels vous réduisez les éclaircissements à demander au conseil assez raisonnables. Il n'y a que le premier qu'il faut retrancher comme inutile, puisque, ne voulant jamais rentrer dans Genève, il m'est parfaitement égal que le jugement rendu contre moi soit, ou ne soit pas redressé. Ceux qui pensent que l'intérêt ou la passion m'a fait agir dans cette affaire, lisent bien mal le fond de mon coeur. Ma conduite est une, et n'a jamais varié sur ce point : si mes contemporains ne me rendent

Copyright Arvensa Editions

pas justice en ceci, je m'en console en me la rendant à moi-même, et je l'attends de la postérité.

Bonjour, monsieur. Vous croyez que j'ai fait avec vous en finissant ma lettre ; point du tout : ayant oublié votre adresse, il faut maintenant la retourner chercher dans votre première lettre, perdue dans cinq cents autres, où il me faudra peut-être une demi-journée pour la trouver. Ce qui achève de m'étourdir est que je manque d'ordre : mais le découragement et la paresse m'absorbent, m'anéantissent, et je suis trop vieux pour me corriger de rien. Je vous salue de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLII– À Madame la marquise de Verdelin

Môtiers, le 3 février 1765.

Au milieu des soins que vous donne, madame, le zèle pour votre famille, et au premier moment de votre convalescence, vous vous occupez de moi ; vous pressentez les nouveaux dangers où vont me replonger les fureurs de mes ennemis, indignés que j'aie osé montrer leur injustice. Vous ne vous trompez pas, madame ; on ne peut rien imaginer de pareil à la rage qu'ont excitée *les Lettres de la montagne*. Messieurs de Berne viennent de défendre cet ouvrage en termes très insultants : je ne serais pas surpris qu'on me fît un mauvais parti sur leurs terres, lorsque j'y remettrai le pied. Il faut en ce pays même toute la protection du roi pour m'y laisser en sûreté. Le conseil de Genève, qui souffle le feu tant ici qu'en Hollande, attend le moment d'agir ouvertement à son tour, et d'achever de m'écraser, s'il lui est possible. De quelque côté que je me tourne, je ne vois que griffes pour me déchirer, et que gueules ouvertes pour m'engloutir. J'espérais du moins plus d'humanité du côté de la France : mais j'avais tort ; coupable du crime irrémissible d'être injustement opprimé, je n'en dois attendre que mon coup de grâce. Mon parti est pris, madame ; je laisserai tout faire, tout dire, et je me tairai : ce n'est pourtant pas faute d'avoir à parler.

Je sens qu'il est impossible qu'on me laisse respirer en paix ici. Je suis trop près de Genève et de Berne. La passion de cette heureuse tranquillité m'agite et me travaille chaque jour davantage. Si je n'espérais la trouver à la fin, je sens que ma constance achèverait de m'abandonner. J'ai quelque envie d'essayer de l'Italie, dont le climat et l'inquisition me seront peut-être plus doux qu'en France et qu'ici. Je tâcherai cet été de me traîner de ce côté-là pour y chercher un gîte paisible ; et si je le puis trouver, je vous promets bien qu'on n'entendra plus parler de moi. Repos, repos, chère

Copyright Arvensa Editions

idole de mon coeur, où te trouverai-je ? Est-il possible que personne n'en veuille laisser jouir un homme qui ne troubla jamais celui de personne ? Je ne serais pas surpris d'être à la fin forcé de me réfugier chez les Turcs, et je ne doute point que je n'y fusse accueilli avec plus d'humanité et d'équité que chez les chrétiens.

On vous dit donc, madame, que M. de Voltaire m'a écrit sous le nom du général Paoli, et que j'ai donné dans le piège. Ceux qui disent cela ne font guère plus d'honneur, ce me semble, à la probité de M. de Voltaire qu'à mon discernement. Depuis la réception de votre lettre, voici ce qui m'est arrivé. Un chevalier de Malte, qui a beaucoup bavardé dans Genève, et qui dit venir de l'Italie, est venu me voir il y a quinze jours, de la part du général Paon, faisant beaucoup l'empressé des commissions dont il se disait chargé près de moi, mais me disant au fond très peu de chose, et m'étalant, d'un air important, d'assez chétives paperasses fort pochetées. À chaque pièce qu'il me montrait, il était tout étonné de me voir tirer d'un tiroir la même pièce, et la lui montrer à mon tour. J'ai vu que cela le mortifiait d'autant plus, qu'ayant fait tous ses efforts pour savoir quelles relations je pouvais avoir eues en Corse, il n'a pu là-dessus m'arracher un seul mot. Comme il ne m'a point apporté de lettres, et qu'il n'a voulu ni se nommer, ni me donner la moindre notion de lui, je l'ai remercié des visites qu'il voulait continuer de me faire. Il n'a pas laissé de passer encore ici dix ou douze jours sans me revenir voir. J'ignore ce qu'il y a fait. On m'apprend qu'il est reparti d'hier.

Vous vous imaginez bien, madame, qu'il n'est plus question pour moi de la Corse, tant à cause de l'état où je me trouve, que par mille raisons qu'il vous est aisé d'imaginer. Ces messieurs dont vous me parlez[871] ont de la santé, du pain, du repos ; ils ont la tête libre, et le coeur épanoui par le bien-être ; ils peuvent méditer et travailler à leur aise. Selon toute apparence les troupes françaises, s'ils vont dans le pays, ne maltraiteront point leurs personnes ; et, s'ils n'y vont pas, n'empêcheront point leur travail. Je désire passionnément voir une législation de leur façon ; mais j'avoue que j'ai peine à voir quel fondement ils pourraient lui donner en Corse, car malheureusement les femmes de ce pays-là sont très laides, et très chastes, qui pis est.

Que mon ouvrage projeté n'aille pas, madame, vous faire renoncer au vôtre. J'en ai plus besoin que jamais, et tout peut très bien s'arranger,

Copyright Arvensa Editions

pourvu que vous veniez au commencement ou à la fin de la belle saison. Je compte ne partir qu'à la fin de mai, et revenir au mois de septembre.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLIII– À Madame Guyenet

Môtiers, le 6 février 1765.

Que j'apprenne à ma bonne amie mes bonnes nouvelles. Le 22 janvier, on a brûlé mon livre à La Haye ; on doit aujourd'hui le brûler à Genève ; on le brûlera, j'espère, encore ailleurs. Voilà, par le froid qu'il fait, des gens bien brûlants. Que de feux de joie brillent à mon honneur dans l'Europe. Qu'ont donc fait mes autres écrits pour n'être pas aussi brûlés ? et que n'en ai-je à faire brûler encore ! Mais j'ai fini pour ma vie ; il faut savoir mettre des bornes à son orgueil. Je n'en mets point à mon attachement pour vous, et vous voyez qu'au milieu de mes triomphes je n'oublie pas mes amis. Augmentez-en bientôt le nombre, chère Isabelle, j'en attends l'heureuse nouvelle avec la plus vive impatience. Il ne manque plus rien à ma gloire, mais il manque à mon bonheur d'être grand[872] Papa.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLIV– À Madame de Chenonceau

Môtiers, le 6 février 1765.

Je suis entraîné, madame, dans un torrent de malheurs qui m'absorbe et m'ôte le temps de vous écrire. Je me soutiens cependant assez bien. Je n'ai plus de tête ; mais mon coeur me reste encore.

Faites-moi l'amitié, madame, de faire tenir cette lettre à M. l'abbé de Mably, et de me faire passer sa réponse aussitôt qu'il se pourra. On fait circuler sous son nom, dans Genève, une lettre avec laquelle on achève de me traîner par les boues, et toujours vers le bûcher. Je serais sûr que cette lettre n'est pas de lui, par cela seul qu'elle est lourdement écrite ; j'en suis encore plus sûr, parce qu'elle est basse et malhonnête. Mais à Genève, où l'on se connaît aussi mal en style qu'en procédés, le public s'y trompe. Je crois qu'il est bon qu'on le désabuse, autant pour l'honneur de M. l'abbé de Mably que pour le mien.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLV– À M. l’abbé de Mably

Môtiers, le 6 février 1765.

Voici, monsieur, une lettre qu'on vous attribue, et qui circule dans Genève à la faveur de votre nom. Daignez me marquer, non ce que j'en dois croire, mais ce que j'en dois dire, car je n'en puis parler comme j'en pense que quand vous m'y aurez autorisé.

Si mes malheurs ne vous ont point fait oublier nos anciennes liaisons, et l'amitié dont vous m'honorâtes, conservez-la, monsieur, à un homme qui n’a point mérité de la perdre, et qui vous sera toujours attaché. [873]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLVI– À M. D***

Môtiers, le 7 février 1765

Je ne doute point, monsieur, qu'hier, jour de Deux-cents, on n'ait brûlé mon livre à Genève ; du moins toutes les mesures étaient prises pour cela. Vous aurez su qu'il fut brûlé le 22 à La Haye. Rey me marque que l'inquisiteur[874] a écrit dans ce pays-là beaucoup de lettres, et que le ministre Chais, de Genève, s'est donné de grands mouvements. Au surplus, on laisse Rey fort tranquille. Tout cela n'est-il pas plaisant ? Cette affaire s'est tramée avec beaucoup de secret et de diligence ; car le comte de B***, qui m'écrivit peu de jours auparavant, n'en savait rien. Vous me direz : Pourquoi ne l'a-t-il pas empêché au moment de l'exécution ? Monsieur, j'ai partout des amis puissants, illustres, et qui, j'en suis très sûr, m'aiment de tout leur coeur ; mais ce sont tous gens droits, bons, doux, pacifiques, qui dédaignent toute voie oblique. Au contraire, mes ennemis sont ardents, adroits, intrigants, rusés, infatigables pour nuire, et qui manoeuvrent toujours sous terre, comme les taupes. Vous sentez que la partie n'est pas égale. L'inquisiteur est l'homme le plus actif que la terre ait produit ; il gouverne en quelque façon toute l'Europe.

Tu dois régner ; ce monde est fait pour les méchants.

Je suis très sûr qu'à moins que je ne lui survive, je serai persécuté jusqu'à la mort.

Je ne digère point que M. de Buffon suppose que c'est moi qui m'attire sa haine. Eh ! qu'ai-je donc fait pour cela ? Si l'on parle trop de moi, ce n'est pas ma faute ; je me passerais d'une célébrité acquise à ce prix. Marquez à M. de Buffon tout ce que votre amitié pour moi vous inspirera ; et, en attendant que je sois en état de lui écrire, parlez-lui, je vous supplie, de tous les sentiments dont vous me savez pénétré pour lui.

M. Vernes désavoue hautement, et avec horreur. le libelle ou j'ai mis

Copyright Arvensa Editions

mon nom. Il m’a écrit là-dessus une lettre honnête, à laquelle j’ai répondu sur le même ton, offrant de contribuer, autant qu'il me serait possible, à répandre son désaveu. Malgré la certitude où je croyais être que l'ouvrage était de lui, certains faits récents me font soupçonner qu'il pourrait bien être de quelqu'un qui se cache sous son manteau.

Au reste, l'imprimé de Paris s'est très promptement et très singulièrement répandu à Genève. Plusieurs particuliers en ont reçu par la poste des exemplaires sous enveloppe, avec ces seuls mots, écrits d'une main de femme, *Lisez, bonnes gens !* Je donnerais tout au monde pour savoir qui est cette aimable femme qui s'intéresse si vivement à un pauvre opprimé, et qui sait marquer son indignation en termes si brefs et si pleins d'énergie.

J'avais bien prévu, monsieur, que votre calcul ne serait pas admissible, et qu'auprès d'un homme que vous aimez votre coeur ferait déraisonner votre tête en matière d'intérêt. Nous causerons de cela plus à notre aise, en herborisant cet été ; car loin de renoncer à nos caravanes, même en supposant le voyage d'Italie, je Veux bien tacher qu'il n'y nuise pas. Au reste, je vous dirai que je sens en moi, depuis quelques jours, une révolution qui m'étonne. Ces derniers événements, qui devaient achever de m'accabler, m'ont, je ne sais comment, rendu tranquille, et même assez gai. Il me semble que je donnais trop d'importance à des jeux d'enfants. Il y a dans toutes ces brûleries quelque chose de si niais et de si bête, qu'il faut être plus enfant qu'eux pour s'en émouvoir. Ma vie morale est finie. Est-ce la peine de tant choisir la terre où je dois laisser mon corps ? La partie la plus précieuse de moi-même est déjà morte : les hommes n'y peuvent plus rien, et je ne regarde plus tous ces tas de magistrats si barbares que comme autant de vers qui s'amusent à ronger mon cadavre.

La machine ambulante se montera donc cet été pour aller herboriser ; et, si l'amitié peut la réchauffer encore, vous serez le Prométhée qui me rapportera le feu du ciel. Bonjour, monsieur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLVII– À M. Moultou

À Môtiers, le 7 février 1765.

Cher ami, comptons donc désormais l'un sur l'autre, et que notre confiance soit à l'épreuve de l'éloignement, du silence, et de la froideur d'une lettre ; car quoiqu'on ait toujours le même coeur, on n'est pas toujours de la même humeur. Votre état me touche vivement : qui doit mieux sentir vos peines, que moi qui vous aime ? et qui doit mieux compatir aux maux de votre père, que moi qui en sens si souvent de pareils ? J'ai dans ce moment une attaque qui n'est pas légère : jugez au milieu de tout le reste !

Oui, je vous désire hors de Genève. Je cloute que la plus pure vertu pût s'y conserver toujours telle, surtout parmi l'ordre de gens avec qui vous vivez Jugez de leur parti par leurs manoeuvres ; ils ont toutes celles du crime ; ils ne travaillent que sous terre, comme les taupes ; leurs procédés sont aussi noirs que leurs cours. J'ai reçu avant-hier une lettre anonyme, où l'on me faisait, d'un air de triomphe, l'extrait d'une prétendue lettre de l'abbé de Mably, que l'abbé de Mably n'a très sûrement jamais écrite. Cette lettre est lourde et maladroite ; elle sent le terroir, elle est malhonnête et basse à la manière de ces messieurs. On y dit d'un ton de sixième : Est-ce Érostrate qui veut brûler le temple d'Éphèse ? est-ce un Gracchus ? etc. Cependant, au nom de l'abbé de Mably, voilà, j'en suis sûr, tout votre Deux-cents à genoux, tous vos bourgeois pris pour dupes. Ils ne résistent jamais à la fausse autorité des noms ; on a beau les tromper tous les jours, ils ne voient jamais qu'on les trompe.

En faisant imprimer à Paris la lettre de M. Vernes, j'ai bien eu soin de relever par une note l'endroit qu'il prétendait vous regarder. Je n'ai pas besoin qu'on me dise ces choses-là ; je les sens d'avance. Il m'a écrit une lettre honnête, je lui ai répondu poliment. S'il désavoue la pièce en termes

Copyright Arvensa Editions

convenables, et qu'il s'en tienne là, je ne répliquerai rien, car je suis las de querelles : mais s'il s'avise de faire le mauvais, nous verrons. Il sera difficile de prouver juridiquement qu'il est auteur de la pièce ; cependant je me crois en état de pousser les indices si près de la preuve, que le public n'en doutera pas plus que moi. Vous êtes très à portée de m'aider dans ces recherches, et cela bien secrètement. Cependant, si les perquisitions sur ce point sont difficiles, il n'en est pas de même sur les propos qu'il tenait publiquement et sans mesure lorsque l'ouvrage parut : là-dessus il vous est très aisé d'avoir des faits, des discours articulés, avec les circonstances des lieux, des temps, des personnes. Faites ces recherches avec soin, je vous en prie ; ou si vous partez, chargez de ce soin quelqu'un de vos amis ou des miens ; quelqu'un sur qui vous puissiez compter, et qu'il n'est pas même nécessaire que je connaisse, puisqu'il peut ni envoyer, sans signer, les faits qu'il aura ramassés : mais il faudrait se servir d'une voie sûre, ou garder un double de ce qu'on m'envoie, pour me le renvoyer au besoin par duplicata. Ces recherches peuvent m'être très importantes. J'espère cependant qu'elles seront superflues ; car, encore un coup, je suis bien résolu de n'en faire usage qu'à la dernière extrémité, et s'il me pousse contre le mur. Autrement, je resterai en repos, cela est sûr.

Écrivez-moi avant votre départ. J'espère que vous m'écrirez aussi de Montpellier, et que vous m'y donnerez votre adresse et des nouvelles de votre digne père. Vous savez qu'on vient de brûler mon livre à La Haye ; c'est le ministre Chais et l'inquisiteur Voltaire qui ont arrangé cela ; Rey me le marque. Il ajoute que dans le pays tout le monde est d'un étonnement sans égal de cette belle expédition : pour moi, ces choses-là ne m'étonnent plus, mais elles me font toujours rire, je parierais ma tête qu'hier votre Deux-cents en a fait autant.

Si nous pouvez m'envoyer un exemplaire du libelle, de l'impression de Genève vous me ferez plaisir. Je n'ai plus le mien, l'ayant envoyé à Paris.

En ce moment, ce qu’on m’écrit de M. Vernes me fait douter si peut-être l'ouvrage ne serait point d'un autre, qui aurait pris toutes ses mesures pour le lui faire attribuer. Que ne donnerais-je point pour savoir la vérité !

Je sais des gens qui auraient grand besoin d'une plume, et je sais un homme bien digne de la leur fournir. Il le pourrait sans se compromettre ; et puisqu'il aime la vertu, jamais il n'en aurait fait un plus bel acte.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLVIII– À M. Le Nieps

Môtiers, le 8 février 1765.

Je commençais à être inquiet de vous, cher ami ; votre lettre vient bien à propos me tirer de peine. La violente crise où je suis me force à ne vous parler, dans celle-ci, que de moi. Vous aurez vu qu'on a brûlé le 22 mon livre à La Haye. Rey me marque que le ministre Chais s'est donné beaucoup de mouvements, et que l'inquisiteur Voltaire a écrit beaucoup de lettres pour cette affaire. Je pense qu'avant-hier le Deux-cents en a fait autant à Genève, du moins tout était préparé pour cela. Toutes ces brûleries sont si bêtes, qu'elles ne font plus que me faire rire. Je vous envoie ci-joint copie d'une lettre[875] que j'écrivis avant-hier là-dessus à une jeune femme qui m'appelle son papa. Si la lettre vous paraît bonne, vous pouvez la faire courir, pourvu que les copies soient exactes.

Prévoyant les chagrins sans nombre que m'attirerait mon dernier ouvrage, je ne le fis qu'avec répugnance, malgré moi, et vivement sollicité. Le voilà fait, publié, brûlé. Je m'en tiens-là. non seulement je ne veux plus me mêler des affaires de Genève, ni même en entendre parler ; mais, pour le coup, je quitte tout-à-fait la plume, et soyez assuré que rien au monde ne me la fera reprendre. Si l'on m'eût laissé faire, il y a longtemps que j'aurais pris ce parti ; mais il est pris si bien, que, quoi qu'il arrive, rien ne m'y fera renoncer. Je ne demande au ciel que quelque intervalle de paix jusqu'à ma dernière heure, et tous mes malheurs seront oubliés ; mais, dût-on me poursuivre jusqu'au tombeau, je cesse de me défendre. Je ferai comme les enfants et les ivrognes, qui se laissent tomber tout bonnement quand on les pousse, et ne se font aucun mal ; au lieu qu'un homme qui veut se raidir n'en tombe pas moins, et se casse une jambe ou un bras par-dessus le marché.

On répand donc que c'est l'inquisiteur qui m'a écrit au nom des Corses,

Copyright Arvensa Editions

et que j'ai donné dans un piège si subtil. Ce qui me paraît ici tout-à-fait bon est que l'inquisiteur trouve plaisant de se faire passer pour faussaire, pourvu qu'il me fasse passer pour dupe. Supposons que ma stupidité fut de ce que, sans autre information, j'eusse pris cette prétendue lettre pour-argent comptant, est-il concevable qu'une pareille négociation se fut bornée à cette unique lettre, sans instructions, sans éclaircissements, sans mémoires, sans précis d'aucune espèce ? ou bien M. de Voltaire aura-t-il pris la peine de fabriquer aussi tout cela ? Je veux que sa profonde érudition ait pu tromper, sur ce point, tant d'ignorance ; tout cela n'a pu se faire au moins sans avoir de ma part quelque réponse, ne fut-ce que pour savoir si j'acceptais la proposition. Il ne pouvait même avoir que cette réponse en vue d'en attester ma crédulité ; ainsi son premier soin t serait d'être de se la faire écrire : qu'il la montre, et tout sera dit.

Voyez comment ces pauvres gens accordent leurs flûtes. Au premier bruit d'une lettre que j'ai reçue, on y mit aussitôt pour emplâtre que messieurs Helvétius et Diderot en avaient reçu de pareilles. Que sont maintenant devenues ces lettres ? M. de Voltaire a-t-il aussi voulu se moquer d'eux ? Je ris toujours de vos Parisiens, de ces esprits subtils, de ces jolis faiseurs d'épigrammes, que Voltaire mène incessamment avec des contes tels qu'on ne ferait pas croire aux enfants. Je peux dire que ce Voltaire lui-même, avec tout son esprit, n'est qu'une bête, un méchant très malade. Il me poursuit, il m'écrase, il me persécute. Peut-être me fera-t-il périr à la fin : grande merveille, avec cent mille livres de rente, tant d'amis puissants à la cour, et tant de si basses cajoleries contre un pauvre homme dans mon état ! J'ose dire que si Voltaire, dans une situation pareille à la mienne, osait m'attaquer, et que je daignasse employer contre lui ses propres armes, il serait bientôt terrassé. Vous allez juger de la finesse de ses pièges par un fait qui peut-être a donné lieu au bruit qu'il a répandu, comme s'il eut été sûr d'avance du succès d'une ruse bien conduite.

Un chevalier de Malte, qui a beaucoup bavardé dans Genève, et dit venir d'Italie, est venu me voir, il y a quinze jours, de la part du général Paoli, faisant beaucoup l'empressé des commissions dont il se disait chargé près de moi ; mais me disant au fond très peu de chose, et m'étalant d'un air important d'assez chétives paperasses fort pochetées. À chaque pièce qu'il me montrait, il était tout étonné de me voir tirer d'un tiroir la même pièce, et la lui montrer à mon tour. J'ai vu que cela le mortifiait d'autant plus, qu'ayant fait tous ses efforts pour savoir quelles relations je pouvais

Copyright Arvensa Editions

avoir eues en Corse, il n'a pu là-dessus m’arracher un seul mot. Comme il ne m'a point apporté de lettres, et qu'il n'a voulu ni se nommer ni me donner la moindre notion de lui, je l'ai remercié des visites qu'il voulait continuer de me faire. Il n'a pas laisser de passer encore ici dix ou douze jours sans me revenir voir.

Tout cela peut être une chose fort simple. Peut-être, ayant quelque envie de me voir, n'a-t-il cherché qu'un prétexte pour-s'introduire, et peut-être est-ce un galant homme, très bien intentionné qui n'a d'autre tort, dans ce fait, que d'avoir fait un peu trop l'empressé pour rien. Mais comme tant de malheurs doivent m'avoir appris à me tenir sur mes gardes, vous m'avouerez que si c'est un piège, il n'est pas fin.

M. Vernes m'a écrit une lettre honnête pour désavouer avec horreur le libelle. Je lui ai répondu très honnêtement, et je me suis obligé de contribuer, autant qu'il m'est possible, a répandre son désaveu, dans le doute que quelqu'un plus méchant que lui ne se cache sous son manteau.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLIX– À Madame de La Tour

À Môtiers, le 10 février 1765.

L'orage nouveau qui m'entraîne et me submerge, ne me laisse pas un moment de paix pour écrire à l'aimable Marianne ; mais rien ne m'ôtera ceux que je consacre à penser à elle, et à faire d'un si doux souvenir une des consolations de ma vie.

Prêt à faire partir ce mot, je reçois votre lettre : j'en avais besoin, j'étais en peine de vous. Puisque vous voilà rétablie, j'aime mieux qu'il y ait eu de l'altération dans votre corps que dans votre coeur ; le mien, quoique vous en disiez ; est pour vous toujours le même ; et si tant d'atteintes cruelles le forcent à se concentrer plus en dedans, il y nourrit toutes les affections qui lui sont chères. Vous avez un ami bien malheureux, mais vous l'avez toujours.

[876]

……

[877]

……

Je ne cache point ma faiblesse en vous écrivant ; vous sentez ce que cela veut dire.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLX– À Milord Maréchal

Môtiers, le 11 février 1765.

Vous savez, Milord, une partie de ce qui m'arrive, la brûlerie de La Haye, la défense de Berne, ce qui se prépare à Genève ; mais vous ne pouvez savoir tout. Des malheurs si constants, une animosité si universelle, commençaient à m'accabler tout-à-fait. Quoique les mauvaises nouvelles se multiplient depuis la réception de votre lettre, je suis plus tranquille, et même assez gai. Quand ils m'auront fait tout le mal qu'ils peuvent, je pourrai les mettre au pis. Grâces à la protection du roi et à la vôtre, ma personne est en sûreté contre leurs atteintes ; mais elle ne l'est pas contre leurs tracasseries, et ils me le font bien sentir. Quoi qu'il en soit, si ma tête s'affaiblit et s'altère, mon coeur me reste en bon état. Je l'éprouve en lisant votre dernière lettre et le billet que vous avez écrit pour la communauté de Couvet. Je crois que M Meuron s'acquittera avec plaisir de la commission que vous lui donnez : je n'en dirais pas autant de l'adjoint que vous lui associez pour cet effet, malgré l'empressement qu'il affecte. Un des tourmenta de ma vie est d'avoir quelquefois à me plaindre des gens que vous aimez, et à me louer de ceux que vous n'aimez pas. Combien tout ce qui vous est attaché me serait cher s'il voulait seulement ne pas repousser mon zèle ! mais vos bontés pour moi font ici bien des jaloux ; et, dans l'occasion, ces jaloux ne me cachent pas trop leur haine. Puisse-t-elle augmenter sans cesse au même prix ! Ma bonne soeur Émetulla, conservez-moi soigneusement notre père : si je le perdais, je serais le plus malheureux des êtres.

Avez-vous pu croire que j'aie fait la moindre démarche pour obtenir la permission d'imprimer ici le recueil de mes écrits, ou pour empêcher que cette permission ne fût révoquée ? Non, Milord, j'étais si parfaitement là-dessus dans vos sentiments, sans les connaître, que dès le commencement

Copyright Arvensa Editions

je parlai sur ce ton aux associés qui se présentèrent, et à Du Peyrou, qui a bien voulu se charger de traiter avec eux. La proposition est venue d'eux, et je ne me suis point pressé d'y consentir. Du reste, je n'ai rien demandé, je ne demande rien, je ne demanderai rien ; et, quoi qu'il arrive, on ne pourra pas se vanter de m'avoir fait un refus, qui, après tout, me nuira moins qu'à eux-mêmes, puisqu'il ne fera qu'ôter au pays cinq ou six cent mille francs que j'y aurais fait entrer de cette manière, et qu'on ne rebutera peut-être pas si dédaigneusement ailleurs. Mais s'il arrivait, contre toute attente, que la permission fût accordée ou ratifiée, j'avoue que j'en serais touché comme si personne n'y gagnait que moi seul, et que je m'attacherais au pays pour le reste de ma vie.

Comme probablement cela n'arrivera pas, et que le voisinage de Genève me devient de jour en jour plus insupportable, je cherche à m'en éloigner à tout prix. Il ne me reste à choisir que deux asiles, l'Angleterre ou l'Italie ; mais l'Angleterre est trop éloignée ; il y fait trop cher vivre, et mon corps ni ma bourse n'en supporteraient pas le trajet. Reste l'Italie, et surtout Venise, dont le climat et l'inquisition sont plus doux qu'en Suisse ; mais saint Marc, quoique apôtre, ne pardonne guère, et j'ai bien dit du mal de ses enfants. Toutefois je crois qu'à la fin j'en courrai les risques ; car j'aime encore mieux la prison et la paix, que la liberté et la guerre. Le tumulte où je suis ne me permet encore de rien résoudre ; je vous en dirai davantage quand mes sens seront plus rassis. Un peu de vos conseils nie serait bien nécessaire ; car je suis si malheureux quand j’agis de moi-même, qu'après avoir bien raisonné, *detériora sequor*.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLXI– À M. Deleyre

Môtiers, le 11 février 1765.

Je répondis, cher Deleyre, à votre lettre (n° 4) par un gentilhomme écossais nomme M. Boswell, qui, devant s'arrêter à Turin, n'arrivera peut-être pas à Parme aussitôt que cette lettre. Mais une bévue que j'ai faite est d'avoir mis ma Lettre ouverte dans celle que je lui écrivis en la lui adressant à Genève. Il m'en a remercié comme d'une marque de confiance : il se trompe, ce n'est qu'une marque d'étourderie. J'espère, au reste, que le mal ne sera pas grand ; car quoique je ne me souvienne pas de ce que contenait ma lettre, je suis sûr de n'avoir aucun secret qui craigne les yeux d'un tiers.

Vous ne sauriez avoir d'idée de l'orage qu'excite contre moi la publication des *Lettres écrites de la montagne*. C'est une défense que je devais à mes anciens concitoyens, et que je me devais à moi-même : mais comme j'aime encore mieux mon repos que ma justification, ce sera mon dernier écrit, quoi qu'il arrive. Si je puis faire le recueil général que je projette, je finirai par là, et, grâces au ciel, le public n'entendra plus parler de moi. Si M. Boswell était parti d'ici huit jours plus tard, je lui aurais remis pour vous un exemplaire de ce dernier écrit, qui, au reste, n'intéresse que Genève et les Genevois ; mais je ne le reçus qu'après son départ.

Une amie de M. l'abbé de Condillac et de moi me marqua de Paris sa maladie et sa guérison dans la même lettre : ce qui me sauva l'inquiétude d'apprendre la première nouvelle avant l'autre. Je vois cependant, en reprenant votre lettre, que vous m'aviez marqué cette première nouvelle, mais dans le post-scriptum, si séparé du reste, et en si petit caractère, qu'il m'avait échappé dans une fort grande lettre que je ne pus lire que très à la hâte dans la circonstance où je la reçus. La même amie me marque qu'il doit retourner en France l'année prochaine, et que peut-être aurai-je le

Copyright Arvensa Editions

plaisir de le voir. Ainsi soit-il.

Je savais déjà par les bruits publics ce que je savais des triomphes du jongleur Tronchin dans votre cour. La pierre renchérira s'il faut un buste à chaque inoculateur de la petite-vérole ; et je trouve que l'abbé Condillac méritait mieux ce buste pour l'avoir gagnée, que lui pour l'avoir guérie.

Donnez-moi de vos nouvelles, cher Deleyre, et de celles de madame Deleyre. Vous m'apprenez à connaître cette digne femme, et à vous aimer autant de votre attachement pour elle, que je vous en blâmais avant votre mariage, quand je ne la connaissais pas. C'est une réparation dont elle doit être contente, que celle que la vertu arrache à la vérité. Je vous embrasse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLXII– À M. du Peyrou

Môtiers, le 14 février 1765.

Voici, monsieur, le projet que vous avez pris la peine de me dresser : sur quoi je ne vous dis rien, par la raison que vous savez. Je vous prie, si cette affaire doit se conclure, de vouloir bien décider de tout à votre volonté ; je confirmerai tout, car pour moi j'ai maintenant l'esprit à mille lieues de là ; et, sans vous, je n'irais pas plus loin, par le seul dégoût de parler d'affaires. Si ce que les associés disent dans leur réponse, article premier, de mon *Ouvrage sur la Musique*, s'entend du Dictionnaire, je m'en rapporte là-dessus à la réponse verbale que je leur ai faite. J'ai sur cette compilation des engagements antérieurs qui ne me permettent plus d'en disposer ; et s'il arrivait que, changeant de pensée, je le comprisse dans mon recueil, ce que je ne promets nullement, ce ne serait qu'après qu'il aurait été imprimé à part par le libraire auquel je suis engagé.

Vous ne devez point, s'il vous plaît, passer outre, que les associés n'aient le consentement formel du Conseil d'état, que je doute fort qu'ils obtiennent. Quant à la permission qu'ils ont demandée à la cour, je doute encore plus qu'elle leur soit accordée. Milord Maréchal connaît là-dessus mes intentions ; il sait que non seulement je ne demande rien, mais que je suis très déterminé à ne jamais me prévaloir de son crédit à la cour, pour y obtenir quoi que ce puisse être, relativement au pays où je vis, qui n'ait pas l'agrément du gouvernement particulier du pays même. Je n'entends me mêler en aucune façon de ces choses-là, ni traiter qu'elles ne soient décidées.

Depuis hier que ma lettre est écrite, j'ai la preuve de ce que je soupçonnais depuis quelques jours, que l'écrit de Vernes trouvait ici parmi les femmes autant d'applaudissement qu'il a causé d'indignation à Genève et à Paris, et que trois ans d'une conduite irréprochable sous leurs yeux

Copyright Arvensa Editions

mêmes ne pouvaient garantir la pauvre mademoiselle Le Vasseur de l'effet d'un libelle venu d'un pays où ni moi ni elle n'avons vécu. Peu surpris que ces viles âmes ne se connaissent pas mieux en vertu qu'en mérite, et se plaisent à insulter aux malheureux, je prends enfin la ferme résolution de quitter ce pays, ou du moins ce village, et d'aller chercher une habitation où l'on juge les gens sur leur conduite, et non sur les libelles de leurs ennemis. Si quelque autre honnête étranger veut connaître Môtiers, qu'il y passe, s'il peut, trois ans, comme j'ai fait, et puis qu'il en dise des nouvelles.

Si je trouvais à Neuchâtel ou aux environs un logement convenable, je serais homme à l'aller occuper en attendant.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLXIII– À M. Dastier

Môtiers, le 17 février 1765.

Les malheureux jours que je passe au milieu des tempêtes m'empêchent, monsieur, d'entretenir avec vous une correspondance aussi fréquente qu'il serait à désirer pour mon instruction et pour ma consolation. Les bruits publics auront peut-être porté jusqu'à vous l'idée des nouvelles persécutions que m'attire l'ouvrage auquel vous avez daigné vous intéresser. J'ai cherché tous les moyens de vous en faire parvenir un exemplaire ; mais il m'en est venu si peu de Hollande, si lentement, avec tant d'embarras ; j'en suis si peu le maître, et les occasions pour aller jusqu'à vous sont si rares, qu'apprenant qu'on a imprimé à Lyon cet ouvrage, je ne doute point qu'il ne vous parvienne beaucoup plus tôt par cette voie, qu'il ne m'est possible de vous le faire parvenir d'ici. Ainsi ma destinée est d'être en tout prévenu par vos bontés, sans pouvoir remplir envers vous aucun des devoirs qu'elles m'imposent. Acceptez le tribut des malheureux et des faibles, la reconnaissance et l'intention.

Les éclaircissements que vous avez bien voulu me donner sur les affaires de Corse m'ont absolument fait abandonner le projet d'aller dans ce pays-là, d'autant plus que n'en recevant plus de nouvelles, je dois juger, par les empressements suspects de quelques inconnus, que je suis circonvenu par des pièges dont je veux tâcher de me garantir. Cependant on m'a fait parvenir quelques pièces dont je puis tirer parti, du moins pour mon amusement, dans la ferme résolution où je suis de me tenir en repos pour le reste de ma vie, et de ne plus occuper le public de moi. Dans cette position, monsieur, je souhaiterais fort que vous voulussiez bien, dans vos plus grands loisirs, continuer à me communiquer vos observations et vos idées, et m'indiquer les sources où je pourrais puiser les instructions relatives à cet objet. Ne pensez-vous pas que M. de Curzai doit avoir là -

Copyright Arvensa Editions

dessus de fort bons mémoires, et que, s'il voulait les communiquer à un homme zélé, mais discret, ils ne pourraient que lui faire honneur, sans le compromettre, puisque rien ne resterait écrit de ma part là-dessus que de son aveu, et qu'il ne serait nommé qu'autant qu'il consentirait à l'être ? Si vous approuvez cette idée, ne pourriez-vous point m'aider à découvrir où est M. de Curzai, me procurer exactement son adresse, et me mettre même en correspondance avec lui ?

Me voici bientôt à la fin d'un hiver, passé un peu moins cruellement que le précédent quant au corps, mais beaucoup plus quant à l'aine. J'ignore encore ce que je deviendrai cet été. Je suis ici trop voisin de Genève pour y pouvoir jamais jouir d'un vrai repos. Je suis bien tenté d'aller chercher du côté de l'Italie quelque asile où le climat et l'inquisition soient plus doux qu'ici. D'ailleurs, mille désoeuvrés me menacent de toutes parts de leurs importunes visites, auxquelles je voudrais bien échapper. Que ne suis-je plus à portée, monsieur, de recevoir la vôtre, et que j'en aurais besoin ! mais, en vérité, l'on ne fait point un si long trajet par partie de plaisir ; et mm, dans ma vie orageuse, je ne suis pas assez maître de L'avenir pour pouvoir faire un plan fixe, sur l'exécution duquel je puisse compter. Un de ceux qui me rient le plus est d'aller passer quelques semaines avec un gentilhomme savoyard, de mes très anciens amis, dans une de ses terres. Serait-il impossible d'exécuter de là l'ancien projet d'un rendez-vous à la grande chartreuse ? Si cette idée vous plaisait, je sens qu'elle aurait la préférence. Je n'ai point écrit à madame de La Tour du Pin : le nombre et la force de mes tracas absorbent tous mes bons des seins. Si vous lui écrivez, qu'elle apprenne au moins mes remords, je vous en supplie. Si ma faute m'attirait sa disgrâce, je ne m'en courais pas.

Vous ne me parlez point, monsieur, du petit compte de l'huile et du café. Il n'est pas permis d'être aussi peu soigneux pour les comptes, quand on l'est si fort pour les commissions. Je vous salue, monsieur, et vous embrasse avec le plus véritable attachement.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLXIV– À M. Moultou

Môtiers, le 18 février 1765.

Ce qui arrive ne me surprend point ; je l'ai toujours prévu, et j'ai toujours dit qu'en pareil cas il fallait s'en tenir là. Au lieu de faire tout ce qu'on peut, il suffit de faire tout ce qu'on doit, et cela est fait. On ne saurait aller plus loin sans exposer la patrie et le repos public, ce que le sage ne doit jamais. Quand il n'y a plus de liberté commune, il reste une ressource, c'est de cultiver la liberté particulière, c'est-à-dire la vertu. L'homme vertueux est toujours libre ; car, en faisant toujours son devoir, il ne fait jamais que ce qu'il veut. Si la bourgeoisie de Genève savait remonter ses principes, épurer ses goûts, prendre des moeurs plus sévères, en livrant ces messieurs à l'avilissement des leurs, elle leur deviendrait encore si respectable, qu'avec leur morgue apparente ils trembleraient devant elle ; et comme les jongleurs de toute espèce et leurs amis ne vivront pas toujours, tel changement de circonstances étrangères pourrait les mettre à portée de faire examiner enfin par la justice ce que la seule force décide aujourd'hui.

Je vous prie de vouloir bien saluer MM. Deluc de ma part, et leur dire que je ne puis leur écrire. Comme cela n'est plus nécessaire ni utile, il n’est pas raisonnable de l'exiger. On ne doit pas m’envier le repos que je demande, et je crois l’avoir assez payé.

Tâchez de m'envoyer, avant votre départ, ce dont vous m'avez parlé, non pour en faire à présent aucun usage ; mais pour prendre d'avance tous les arrangements nécessaires pour en faire usage un jour. J'aurais même autre chose, et d'un genre plus agréable, à vous proposer ; mais nous en parlerons à loisir. Je vous embrasse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLXV– À M. le prince L.E de Wirtemberg

Môtiers, le 18 février 1765.

À l'arrivée de M. de Schlieben et de Maltzan, je les reçus pour vous, prince ; ensuite je les gardai pour eux-mêmes, et j'achetai une journée agréable à leurs dépens. J'en ai si rarement de telles, qu'il est bien naturel que j'en profite ; et, sur les sentiments d'humanité que je leur connais, ils doivent être bien aises de me l'avoir donnée.

Ils sont attachés au vertueux prince Henri par des sentiments qui les honorent : pleins de tout ce qu'ils venaient de voir auprès de vous, ils ont versé dans mon coeur attristé un baume de vie et de consolation. Leurs discours y portaient un peu de ce feu qui brille encore dans de grandes âmes ; et j'ai presque oublié mes misères en songeant de qui j'avais l'honneur d'être aimé.

En tout autre temps, je ne craindrais pas une brouillerie avec la princesse pour me ménager l'avantage d'un raccommodement ; mais, en vérité, je suis aujourd'hui si maussade, que, n'ayant point mérité la querelle, à peine osé-je espérer le pardon. Dites-lui toutefois, je vous supplie, que l'amour paternel n'est pas exclusif comme l'amour conjugal ; qu'un coeur de père, sans se partager, se multiplie, et qu'ordinairement les cadets n'ont pas la plus mauvaise part. Mon Isabelle est l'aînée, et devait être la seule ; mais sa soeur est bien ingrate d'oser me traiter de volage, elle qui d'abord m'a forcé de l'être, et qui me force à présent de ne l'être plus.

Si j'ai fait quelques vers dans ma jeunesse, comme ils ne valaient pas mieux que les vôtres, j'ai pris pour moi le conseil que je vous ai donné. *Les Benjamites* ou *le Lévite d'Éphraïm*, est une espèce de petit poème, en prose, de sept à huit pages, qui n'a de mérite que d'avoir été fait pour me distraire quand je partis de Paris, et qui n'est digne en aucune manière de

Copyright Arvensa Editions

paraître aux yeux du héros qui daigne en parler.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLXVI– À M. d'Ivernois

Môtiers, le 22 février 1765.

Où êtes-vous, monsieur ? que faites-vous ? comment vous portez-vous ? Votre absence et votre long silence me tiennent en peine. C'est votre tour d'être paresseux : à la bonne heure, pourvu que je sache que vous vous portes bien, et que madame d'Ivernois, que je supplie d'agréer mon respect, veuille bien m'en faire informer par un bulletin de deux lignes.

Le tour qu'ont pris vos affaires, messieurs, et les miennes, la persuasion que la vérité ni la justice n'ont plus aucune autorité parmi les hommes, l'ardent désir de me ménager quelques moments de repos sur la fin de ma triste carrière, m'ont fait prendre l'irrévocable résolution de renoncer désormais à tout commerce avec le public, à toute correspondance hors de la plus absolue nécessité, surtout à Genève, et de me ménager quelques douleurs de moins, en ignorant tout ce qui se passe ; et à quoi je ne peux plus rien. Les bontés dont vous m'avez comblé, et l'avantage que j'ai de vous voir deux fois l'année, me feront pourtant faire pour vous, si vous l'agréez, une exception, au moyen de laquelle j'aurai le plaisir d'avoir aussi, de temps en temps, des nouvelles de nos amis auxquels je ne cesserai assurément point de m'intéresser.

Votre aimable parente, la jeune madame Guyenet, après une couche assez heureuse, est si mal depuis deux jours, qu'il est à craindre que je ne la perde. Je dis *moi*, car sûrement, de tout ce qui l'entoure, rien ne lui est plus véritablement attaché que moi ; et je le suis moins à cause de son esprit, qui me parait pourtant d'autant plus agréable qu'elle est moins pressée de le montrer, qu'à cause de son bon coeur et de sa vertu ; qualités rares dans tous les pays du monde, et bien plus rares encore dans celui-ci.

Pour moi, mon cher monsieur, je ne vous dis rien de ma situation

Copyright Arvensa Editions

particulière ; vous pouvez l'imaginer. Cependant, depuis ma résolution, je me sens l'aine beaucoup plus calme. Comme je m'attends à tout de la part des hommes, et qu'ils m'ont déjà fait à peu près du pis qu'ils pouvaient, je tâcherai de ne plus m'affliger que des maux réels, c'est-à-dire de ceux que ma volonté peut faire, ou de ceux que mon corps peut souffrir. Ces derniers me retiennent actuellement dans des entraves que je tiens de votre charité, mais qui ne laissent pas d'être fort pénibles. J'attends avec empressement de vos nouvelles, et vous embrasse, mon cher monsieur, de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLXVII– À M.M. Deluc

24 février 1765.

J'apprends, messieurs, que vous êtes en peine des lettres que vous m'avez écrites. Je les ai toutes reçues jusqu'à celle du 15 février inclusivement. Je regarde votre situation comme décidée. Vous êtes trop gens de bien pour pousser Les choses à l'extrême, et ne pas préférer la paix à la liberté. Un peuple cesse d'être libre quand les lois ont perdu leur force ; mais la vertu ne perd jamais la sienne, et l'homme vertueux demeure libre toujours. Voilà désormais, messieurs, votre ressource : elle est assez grande, assez belle pour vous consoler de tout ce que vous perdez comme citoyens.

Pour moi, je prends le seul parti qui me reste, et je le prends irrévocablement. Puisque avec des intentions aussi pures, puisque avec tant d'amour pour la justice et pour la vérité, je n'ai fait que du mal sur la terre, je n'en veux plus faire, et je me retire au-dedans de moi. Je ne veux plus entendre parler de Genève, ni de ce qui s'y passe. Ici finit notre correspondance. Je vous aimerai toute ma vie, mais je ne vous écrirai plus. Embrassez pour moi votre père. Je vous embrasse, messieurs, de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLXVIII– À M. le prince L.E de Wirtemberg

PROCUREUR-GÉNÉRAL.

25 février 1765.

J'apprends, monsieur, avec quelle bonté de coeur et avec quelle vigueur de courage vous avez pris la défense d'un pauvre opprimé. Poursuivi par la classe, et défendu par vous, je puis bien dire comme Pompée, *Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni.*

Toutefois, je suis malheureux, mais non pas vaincu ; mes persécuteurs, au contraire, ont tout fait pour ma gloire, puisque c'est par eux que j'ai pour protecteur le plus grand des rois, pour père le plus vertueux des hommes, et pour patron l'un des plus éclairés magistrats.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLXIX– À M. de P[878]

25 février 1765.

Votre lettre, monsieur, ma pénétré jusqu'aux larmes. Que la bienveillance est une douce chose ! et que ne donnerais-je pas pour avoir celle de tous les honnêtes gens ! Puissent mes nouveaux patriotes [879] m'accorder la leur à votre exemple ! puisse le lieu de mon refuge être aussi celui de mes attachements ! Mou coeur est bon ; il est ouvert à tout ce qui lui ressemble ; il n'a besoin, j'en suis très sûr, que d'être connu pour être aimé. Il reste après la santé, trois biens qui rendent sa perte plus supportable, la paix, la liberté, l'amitié. Tout cela, monsieur, si je le trouve, me deviendra plus doux encore lorsque j'en pourrai jouir près de vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLXX– À M. de C.P.A.A

Février 1765.

J'attendais des réparations, monsieur, et vous en exigez ; nous sommes fort loin de compte. Je veux croire que vous n'avez point concouru, dans les lieux où vous êtes, aux iniquités qui sont l'ouvrage de vos confrères ; mais il fallait, monsieur, vous élever contre une manoeuvre si opposée à l'esprit du christianisme, et si déshonorante pour votre état. La lâcheté n'est pas moins répréhensible que la violence dans les ministres du Seigneur. Dans tous les pays du monde il est permis à l'innocent de défendre son innocence : dans le vôtre on l'en punit ; on fait plus, on ose employer la religion à cet usage. Si vous avez protesté contre cette profanation, vous êtes excepté dans mon livre, et je ne vous dois point de réparation : si vous n'avez pas protesté, vous êtes coupable de connivence, et je vous en dois encore moins.

Agréez, monsieur, je vous supplie, mes salutations et mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLXXI– À Madame la générale Sandoz

Môtiers, 25 février 1765.

L'admiration me tue, et surtout de votre part. Ah ! madame, un peu d'amitié, et, parmi tant d'affronts, je serai le plus glorieux des êtres. Votre patrie[880] est injuste, sans doute ; mais avec le mal elle a produit le remède. Peut-elle me faire quelque injustice que votre estime ne puisse réparer ? La lettre que vous m'avez envoyée est d'un homme d'église ; c'est tout dire, et peut-être trop, car il paraît assez modéré. Mais, vu le traitement que je viens d'essuyer à l'instigation de ses confrères, j'attendais des réparations, et il en exige : vous voyez que nous sommes loin de compte. Conservez-moi vos bontés, madame ; elles me seront toujours précieuses, et j'aspire au bonheur d'être à portée de les cultiver.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLXXII– À M. Clairaut

Môtiers-Travers, le 3 mars 1765.

Le souvenir, monsieur, de vos anciennes bontés pour moi vous cause une nouvelle importunité de ma part. Il s'agirait de vouloir bien être, pour la seconde fois, censeur d'un de mes ouvrages. C'est une très mauvaise rapsodie que j'ai compilée, il y a plusieurs années, sous le nom de *Dictionnaire de musique*, et que je suis forcé de donner aujourd'hui pour avoir du pain. Dans le torrent de malheurs qui m'entraîne, je suis hors d'état de revoir ce recueil. Je sais qu'il est plein d'erreurs et de bévues. Si quelque intérêt pour le sort du plus malheureux des hommes vous portait à voir son ouvrage avec un peu plus d'attention que celui d'un autre, je vous serais sensiblement obligé de toutes les fautes que vous voudriez bien corriger, chemin faisant. Les indiquer sans les corriger ne serait rien faire, car je suis absolument hors d'état d'y donner la moindre attention ; et si vous daignez en user comme de votre bien, pour changer, ajouter, ou retrancher, vous exercerez une charité très utile, et dont je serai très reconnaissant. Recevez, monsieur, mes très humbles excuses et mes salutations[881].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLXXIII– À M. du Peyrou

Le 4 mars 1765.

Je vous dois une réponse, monsieur, je le sais. L'horrible situation de corps et d'âme où je me trouve m'ôte la force et le courage d'écrire. J'attendais de vous quelques mots de consolation ; mais je vois que vous comptez à la rigueur avec les malheureux. Ce procédé n'est pas injuste, mais il est un peu dur dans l'amitié.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLXXIV– Au même

Môtiers, le 7 mars 1765.

Pour Dieu, ne vous fâchez pas, et sachez pardonner quelques torts à vos amis dans leur misère. Je n'ai qu'un ton, monsieur, et il est quelquefois un peu dur : il ne faut pas me juger sur mes expressions, mais sur ma conduite. Elle vous honore quand mes termes vous offensent. Dans le besoin que j'ai des consolations de l'amitié, je sens que les vôtres me manquent, et je m’en plains : cela est-il donc si désobligeant ?

Si j'ai écrit a d'autres, comment n'avez-vous pas senti l'absolue nécessité de répondre, et surtout dans la circonstance, a des personnes avec qui je n'ai point de correspondance habituelle, et qui viennent au fort de mes malheurs y prendre le plus généreux intérêt ?Je croyais que, sur ces lettres mêmes, vous vous diriez, *Il n'a pas le temps de m’écrire*, et que vous vous souviendriez de nos conventions. Fallait-il donc, dans une occasion si critique, abandonner tous mes intérêts, toutes mes affaires, mes devoirs mêmes, de peur de manquer avec vous à l'exactitude d'une réponse dont vous m'aviez dispensé ? Vous vous seriez offensé de ma crainte, et vous auriez eu raison. L'idée même, très fausse assurément, que vous aviez de m'avoir chagriné par votre lettre, n'était-elle pas, pour votre bon coeur, un motif de réparer le mal que vous supposiez m'avoir fait ? Dieu vous préserve d'affliction ! mais, en pareil cas, soyez sûr que je ne compterai pas vos réponses. En tout autre cas, ne comptez jamais mes lettres, ou rompons tout de suite, car aussi-bien ne tarderions-nous pas à rompre. Mon caractère vous est connu, je ne saurais le changer.

Toutes vos autres raisons ne sont que trop bonnes. Je vous plains dans vos tracas, et les approches de votre goutte nie chagrinent surtout vivement, d'autant plus que, dans l'extrême besoin de me distraire, je me promettais des promenades délicieuses avec vous. Je sens encore que ce

Copyright Arvensa Editions

que je vais vous dire peut être bien déplacé parmi vos affaires ; mais il faut vous montrer si je vous crois le coeur dur, et si je manque de confiance en votre amitié. Je ne fais pas des compliments, mais je prouve.

Il faut quitter ce pays, je le sens ; il est trop près de Genève, on ne m'y laisserait jamais en repos. Il n'y a guère qu'un pays catholique qui me convienne ; et c'est de là, puisque vos ministres veulent tant la guerre, qu'on peut leur en donner le plaisir tout leur soûl. Vous sentez, monsieur, que ce déménagement a ses embarras. Voulez-vous être dépositaire de mes effets en attendant que je me fixe ? voulez-vous acheter mes livres, ou m'aider à les vendre ? voulez-vous prendre quelque arrangement, quant à mes ouvrages, qui me délivre de l'horreur d'y penser, et de m'en occuper le reste de ma vie ? Toute cette rumeur est trop vive et trop folle pour pouvoir durer. Au bout de deux ou trois ans, toutes les difficultés pour l'impression seront levées, surtout quand je n'y serai plus. En tous cas, les autres lieux, même au voisinage, ne manqueront pas. Il y a sur tout cela des détails qu'il serait trop long d'écrire, et sur lesquels, sans que vous soyez marchand et sans que vous me fassiez l'aumône, cet arrangement peut m'être utile, et ne vous pas être onéreux. Cela demande d’en conférer : Il faut voir seulement si vos affaires présentes vous permettent de penser à celle-là.

Vous savez donc le triste état de la pauvre madame Guyenet, femme aimable, d'un vrai mérite, d'un esprit aussi fin que juste, et pour qui la vertu n'était pas un vain mot : sa famille est dans la plus grande désolation, son mari est au désespoir, et moi je suis déchiré. Voilà, monsieur, l'objet que j'ai sous les yeux pour me consoler d'un tissu de malheurs sans exemple.

J'ai des accès d'abattement, cela est assez naturel dans l'état de maladie, et ces accès sont très sensibles, parce qu'ils sont les moments où je cherche le plus à m épancher ; mais ils sont courts, et n'influent point sur ma conduite. Mon état habituel est le courage ; et vous le verrez peut-être dans cette affaire, si l'on me pousse à bout ; car je me fais une loi d'être patient jusqu'au moment où l'on ne peut plus l'être sans lâcheté. Je ne sais quelle diable de mouche a piqué vos messieurs ; mais il y a bien de l'extravagance à tout ce vacarme ; ils en rougiront sitôt qu'ils seront calmés.

Mais, que dites-vous, monsieur, de l'étourderie de vos ministres, qui, vu leurs moeurs, leur crasse ignorance, devraient trembler qu'on n'aperçut qu'ils existent, et qui vont sottement payer pour les autres dans une affaire

Copyright Arvensa Editions

qui ne les regarde pas ? Je suis persuadé qu'ils s'imaginent que je vais rester sur la défensive, et faire le pénitent et le suppliant : le conseil de Genève le croyait aussi, je l'ai désabusé ; je me charge de les désabuser de même. Soyez-moi témoin, monsieur, de mon amour pour la paix, et du plaisir avec lequel j'avais posé les armes : s'ils me forcent à les reprendre, je les reprendrai, car je ne veux pas me laisser battre à terre ; c'est un point tout résolu. Quelle prise ne me donnent-ils pas ? À trois ou quatre près, que j'honore et que j'excepte, que sont les autres ? quels mémoires n'aurai-je pas sur leur compte ? Je suis tenté de faire ma paix avec tous les autres clergés, aux dépens du votre, d'en faire le bouc d'expiation pour les péchés d'Israël. L'invention est bonne, et son succès est certain. Ne serait-ce pas bien servir l'état, d'abattre si bien leur morgue, de les avilir à tel point, qu'ils ne pussent jamais plus ameuter les peuples ? J'espère ne pas me livrer à la vengeance ; mais si je les touche, comptez qu'ils sont morts. Au reste, il faut premièrement attendre l'excommunication ; car, jusqu'à ce moment, ils me tiennent ; ils sont mes pasteurs, et je leur dois du respect. J'ai là-dessus des maximes dont je ne me départirai jamais, et c'est pour cela même que je les trouve bien peu sages de m’aimer mieux loup que brebis.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLXXV– À M. Moultou

9 mars 1765.

Vous ignorez, je le vois, ce qui se passe ici par rapport à moi. Par des manoeuvres souterraines que j'ignore, les ministres, Montmollin à leur tête, se sont tout-à-coup déchaînés contre moi, mais avec une telle violence, que, malgré Milord Maréchal et le roi même, je suis chassé d'ici saris savoir plus où trouver d'asile sur la terre ; il ne m'en reste que dans son sein. Cher Moultou, voyez mon sort. Les plus grands scélérats trouvent un refuge ; il n'y a que votre ami qui n'en trouve point. J'aurais encore l'Angleterre ; mais quel trajet, quelle fatigue, quelle dépense ! Encore si j'étais seul... ! Que la nature est lente à me tirer d'affaire ! Je ne sais ce que je deviendrai ; mais, en quelque lieu que j'aille terminer ma misère, souvenez-vous de votre ami.

Il n'est plus question de mon édition générale. Selon toute apparence, je ne trouverai plus à la faire ; et, quand je le pourrais, je ne sais si je pourrais vaincre l'horrible aversion que j'ai conçue pour ce travail. Je ne regarde aucun de mes livres sans frémir, et tout ce que je désire au monde est un coin de terre où je puisse mourir en paix, sans toucher ni papier ni plume.

Je sens le prix de ce que vous avez fait pendant que nous ne nous écrivions plus. Je me plaignais de vous, et vous vous occupiez de ma défense. On ne remercie pas de ces choses-là, on les sent. On ne fait point d'excuse, on se corrige.

Voici la lettre de M. Garcin : il vient bien noblement à moi au moment de mes plus cruels malheurs. Du reste, ne m'instruisez plus de ce qu'on pense ou de ce qu'on dit : succès, revers, discours publics, tout m'est devenu de la plus grande indifférence. Je n'aspire qu'à mourir en repos. Ma répugnance à me cacher est enfin vaincue. Je suis à peu près déterminé à

Copyright Arvensa Editions

changer de nom, et à disparaître de dessus la terre. Je sais déjà quel nom je prendrai ; je pourrai le prendre sans scrupule ; je ne mentirai sûrement pas. Je vous embrasse.

En finissant cette lettre, qui est écrite depuis hier, j'étais dans le plus grand abattement où j'aie été de ma vie. M. de Montmollin entra, et, dans cette entrevue, je retrouvai toute la vigueur que je croyais m'avoir tout-à-fait abandonné. Vous jugerez comment je m'en suis tiré par la relation que j'en envoie à l'homme du roi, et dont je joins ici copie, que vous pouvez montrer. L'assemblée est indiquée pour la semaine prochaine. Peut-être ma contenance en imposera-t-elle. Ce qu'il y a de sûr, c'est que je ne fléchirai pas. En attendant qu'on sache quel parti ils auront pris, ne montrez cette lettre à personne. Bon voyage.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLXXVI– À M. Meuron

Conseiller d'État et procureur général à Neuchâtel

Môtiers, le 9 mars 1765.

Hier, monsieur, M. de Montmollin m'honora d'une visite, dans laquelle nous eûmes une conférence assez vive. Après m'avoir annoncé l'excommunication formelle comme inévitable, il me proposa, pour prévenir le scandale, un tempérament que je refusai net. Je lui dis que je ne voulais point d'un état intermédiaire ; que je voulais être dedans ou dehors, en paix ou en guerre, brebis ou loup. Il me fit sur cette affaire plusieurs objections que je mis en poudre ; car, comme il n'y a ni raison ni justice à tout ce qu'on fait contre moi, sitôt qu'on entre en discussion je suis fort. Pour lui montrer que ma fermeté n'était point obstination, encore moins insolence, j'offris, si la classe voulait rester en repos, de m'engager avec lui de ne plus écrire de ma vie sur aucun point de religion. Il répondit qu'on se plaignait que j'avais déjà pris cet engagement, et que j'y avais manqué. Je répliquai qu'on avait tort ; que je pouvais bien l'avoir résolu pour moi, mais que je ne l'avais promis à personne. Il protesta qu'il n'était pas le maître, qu'il craignait que la classe n'eut déjà pris sa résolution. Je répondis que j'en étais fâché, mais que j'avais aussi pris la mienne. En sortant, il me dit qu'il ferait ce qu'il pourrait ; je lui dis qu'il ferait ce qu'il voudrait, et nous nous quittâmes. Ainsi, monsieur, jeudi prochain, ou vendredi au plus tard, je jetterai l'épée ou le fourreau dans la rivière.

Comme vous êtes mon bon défenseur et patron, j'ai cru vous devoir rendre compte de cette entrevue. Recevez, je vous supplie, mes salutations et mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLXXVII– À M. le professeur de Montmollin

Par déférence pour M. le professeur de Montmollin, mon pasteur, et par respect pour la vénérable classe, j'offre, si on l'agrée, de m'engager, par un écrit signé de ma main, à ne jamais publier aucun nouvel ouvrage sur aucune matière de religion, même de n'en jamais traiter incidemment dans aucun nouvel ouvrage que je pourrais publier sur tout autre sujet ; et de plus, je continuerai à témoigner, par mes sentiments et par ma conduite, tout le prix que je mets au bonheur d'être uni à l'Église.

Je prie M. le professeur.de communiquer cette déclaration à la vénérable classe.

Fait à Môtiers, le 10 mars 1765

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLXXVIII– À Madame La Tour

Môtiers, le 10 mars 1765.

J'ai lu votre lettre a\cc la plus grande attention j'ai rapproché tous les rapports qui pouvaient m'en faire juger sainement : c'était pour mon coeur une affaire importante.

Vous étiez flatteuse durant ma prospérité, vous devenez franche dans mes misères : à quelque chose malheur est bon.

J'aime la vérité, sans doute ; mais si jamais j'ai le malheur d'avoir un ami : dans l'état ou je suis et que je ne trouve aucune vérité consolante a lui dire, je mentirai.

On peut donner en tout temps à son ami le blâme qu'on croit qu'il mérite ; mais, quand on choisit le moment de ses malheurs, il faut s'assurer qu'on a raison.

Lorsque je disais, Il faut se taire, et ne pas imiter le crime de Cham, j'étais citoyen de Genève ; je ne dois que la vérité à ceux par qui je ne le suis plus.

Lorsque je disais, il faut se taire, je n'avais que ma cause à défendre, et je me taisais ; mais, quand c'est un devoir de parler, il ne faut pas se taire : voyez l'avertissement. Adieu, Marianne.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLXXIX– À M. le P. de Félice

Môtiers, le 14 mars 1765.

Je n'ai point fait, monsieur, l'ouvrage intitulé *Des Princes* ; je ne l'ai point vu ; je doute même qu'il existe. Je comprends aisément de quelle fabrique vient cette invention, comme beaucoup d'autres, et je trouve que mes ennemis se rendent bien justice en m'attaquant avec des armes si dignes d'eux. Comme je n'ai jamais désavoué aucun ouvrage qui fut de moi, j'ai le droit d'en être cru sur ceux que je déclare n'en pas être. Je vous prie, monsieur, de recevoir et de publier cette déclaration en faveur de la vérité, et d'un homme qui n'a qu'elle pour sa défense. Recevez mes très humbles salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLXXX– À M. du Peyrou

Môtiers, le 14 mars 1765.

Voici, monsieur, votre lettre. En la lisant j'étais dans votre coeur : elle est désolante. Je vous désolerai peut-être moi-même en vous avouant que celle qui l'écrit me paraît avoir de bons yeux, beaucoup d'esprit, et point d'âme. Vous devriez en faire, non votre amie, mais votre folle, comme les princes avaient jadis des fous, c'est-à-dire d'heureux étourdis, qui osaient leur dire la vérité. Nous reparlerons de cette lettre dans un tête-à-tête. Cher du Peyrou, croyez-moi, continuez d'être bon et d'aimer les hommes ; mais ne comptez jamais avec eux.

Premier acte d'ami véritable, non dans vos offres, mais dans vos conseils ; je les attendais de vous : vous n'avez pas trompé mon attente. Le désir de me venger de votre prêtraille était né dans le premier mouvement ; c'était un effet de la colère ; mais je n'agis jamais dans le premier mouvement, et ma colère est courte. Nous sommes de même avis ; ils sont en sûreté, et je ne leur ferai sûrement pas l'honneur d'écrire contre eux.

non seulement je n'ai pas dessein de quitter ce pays durant l'orage, je ne veux pas même quitter Môtiers, à moins qu'on n'use de violence pour m'en chasser, ou qu'on ne me montre un ordre du roi sous l'immédiate protection duquel j'ai l'honneur d'être. Je tiendrai dans cette affaire la contenance que je dois à mon protecteur et à moi. Mais, de manière ou d'autre, il faudra que cette affaire fini Si l'on me fait traîner dehors par des archers, il faut bien que je m'en aille ; si l'on finit par me laisser en repos, je veux alors m'en aller, c'est un point résolu. Que voulez-vous que je fasse dans un pays où l'on me traite plus mal qu'un malfaiteur ? Pourrai-je jamais jeter sur ces gens-là un autre oeil que celui du mépris et de l'indignation ? Je m'avilirais aux yeux de toute la terre si je restais au milieu

Copyright Arvensa Editions

d'eux.

Je suis bien aise que vous ayez d'abord senti et dit la vérité sur le prétendu livre *Des Princes* : mais savez-vous qu'on a écrit de Berne à l'imprimeur d'Yverdon de me demander ce livre et de l'imprimer, que ce serait une bonne affaire ? J'ai d'abord senti les soins officieux de l'ami Bertrand ; j'ai tout de suite envoyé à M. Félice la lettre dont copie ci-jointe, le faisant prier de l'imprimer et de la répandre. Comme il est livré à gens qui ne m'aiment pas, j'ai prié M. Roguin, en cas d'obstacle, de vous en donner avis par la poste ; et alors je vous serais bien obligé si vous vouliez la donner tout de suite à Fauche, et la lui faire imprimer bien correctement. Il faut qu'il la verse, le plus promptement qu'il sera possible, à Berne, à Genève, et dans le pays de Vaud ; mais avant qu'elle paraisse ayez la bonté de la relire sur l'imprimé, de peur qu'il ne s'y glisse quelque faute. Vous sentez qu'il ne s'agit pas ici d'un petit scrupule d'auteur, mais de ma sûreté et de ma liberté peut-être pour le reste de ma vie. En attendant l'impression vous pouvez donner et envoyer des copies.

Je ne serai peut-être en état de vous écrire de longtemps. De grâce mettez-vous à ma place, et ne soyez pas trop exigeant. Vous devriez sentir qu'on ne me laisse pas du temps de reste ; mais vous en avez pour me donner de vos nouvelles, et même des miennes : car vous savez ce qui se passe par rapport à moi ; pour moi je l'ignore parfaitement.

Je vous embrasse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLXXXI– À M. Meuron

PROCUREUR GÉNÉRAL À NEUCHÂTEL

Môtiers, le 23 mars 1765.

Je ne sais, monsieur, si je ne dois pas bénir mes misères, tant elles sont accompagnées de consolations. Votre lettre m'en a donné de bien douces, et j'en ai trouvé de plus douces encore dans le paquet qu'elle contenait. J'avais exposé à Milord Maréchal les raisons qui me faisaient désirer de quitter ce pays pour chercher la tranquillité et pour l'y laisser. Il approuve ces raisons, et il est, comme moi, d'avis que j'en sorte : ainsi, monsieur, c'est un parti pris, avec regret, je vous le jure, mais irrévocablement. Assurément tous ceux qui ont des bontés pour moi ne peuvent désapprouver que, dans le triste état où je suis, j'aille chercher une terre de paix pour y déposer mes os. Avec plus de vigueur et de santé je consentirais à faire face à mes persécuteurs pour le bien public ; mais accablé d'infirmités et de malheurs sans exemple, je suis peu propre à jouer un rôle, et il y aurait de la cruauté à me l'imposer. Las de combats et de querelles, je n'en peux plus supporter. Qu'on me laisse aller mourir en paix ailleurs, car ici cela n'est pas possible, moins par la mauvaise humeur des habitants, que par le trop grand voisinage de Genève ; inconvénient qu'avec la meilleure volonté du monde il ne dépend pas d'eux de lever.

Ce parti, monsieur, étant celui auquel on voulait me réduire, doit naturellement faire tomber toute démarche ultérieure pour m'y forcer. Je ne suis point encore en état de me transporter, et il me faut quelque temps pour mettre ordre à mes affaires, durant lequel je puis raisonnablement espérer qu'on ne me traitera pas plus mal qu'un Turc, un Juif, un païen, un athée, et qu'on voudra bien me laisser jouir, pour quelques semaines, de l'hospitalité qu'on ne refuse à aucun étranger. Ce n'est pas, monsieur, que je veuille désormais me regarder comme tel ; au

Copyright Arvensa Editions

contraire, l'honneur d'être inscrit parmi les citoyens du pays me sera toujours précieux par lui-même, encore plus par la main dont il me vient, et je mettrai toujours au rang de mes premiers devoirs le zèle et la fidélité que je dois au roi, comme notre prince et comme mon protecteur. J'avoue que j'y laisse un bien très regrettable, mais dont je n'entends point du tout me dessaisir. Ce sont les amis que j'y ai trouvés dans mes disgrâces, et que j'espère y conserver malgré mon éloignement.

Quant à messieurs les ministres, s'ils trouvent à propos d'aller toujours en avant avec leur consistoire, je me traînerai de mon mieux pour y comparaître, en quelque état que je sois, puisqu'ils le veulent ainsi ; et je crois qu'ils trouveront, pour ce que j'ai à leur dire, qu'ils auraient pu se passer de tant d'appareil. Du reste ils sont fort les maîtres de m'excommunier, si cela les amuse : être excommunié de la façon de M. de Voltaire m'amusera fort aussi.

Permettez, monsieur, que cette lettre soit commune aux deux messieurs qui ont eu la bonté de m'écrire avec un intérêt si généreux. Vous sentez que, dans les embarras où je me trouve, je n'ai pas plus le temps que les termes pour exprimer combien je suis touché de nos soins et des leurs. Mille salutations et respects.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLXXXII– À Madame d'Ivernois

Môtiers, le 25 mars 1765.

Je suis comblé de vos bontés, madame, et confus de mes torts : ils sont tous dans ma situation, je vous assure : aucun n'est dans mes sentiments. Vous avez trop bien deviné, madame, le sort de notre aimable et infortunée amie. M. Tissot m'a fait l'amitié de venir la voir, sous sa direction elle est déjà beaucoup mieux. Je ne doute point qu'il n'achevé de rétablir son corps et sa tête, mais je crains que son coeur ne soit plus longtemps malade, et que l'amitié même ne puisse pas grand-chose sur un mal auquel la médecine ne peut rien.

Pourquoi, madame, n'avez-vous pas ouvert ma lettre pour M. votre mari ? j'y avais compté ; une médiatrice telle que vous ne peut que rendre notre commerce encore plus agréable. Dites-lui, je vous supplie, mille choses pour moi que je n'ai pas le temps de lui dire ; j'ai le temps seulement de l'aimer de tout mon coeur, et j'emploie bien ce temps-là : pour l'employer mieux encore, je voudrais que vous daignassiez en usurper une partie. Il faut finir, madame. Mille salutations et respects.

OBSERVATION

La malade dont il est question est madame Guyenet, que les suites d'une couche laborieuse avaient réduite à la dernière extrémité.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLXXXIII– Au consistoire de Môtiers

Môtiers, le 29 mars 1765.

Messieurs,

Sur votre citation j'avais hier résolu, malgré mon état, de comparaître aujourd'hui par-devant vous ; mais sentant qu'il me serait impossible, malgré toute ma bonne volonté, de soutenir une longue séance ; et sur la matière de foi qui fait l'unique objet de cette citation, réfléchissant que je pouvais également m'expliquer par écrit, je n'ai point douté, messieurs, que la douceur de la charité ne s'alliât en vous au zèle de la foi, et que vous n'agréassiez dans cette lettre la même réponse que j'aurais pu faire de bouche aux questions de M. de Montmollin, quelles qu'elles soient.

Il me parait donc qu'à moins que la rigueur dont la vénérable classe juge à propos d'user contre moi ne soit fondée sur une loi positive, qu'on m’assure ne pas exister dans cet état, rien n’est plus nouveau, plus irrégulier, plus attentatoire à la liberté civile, et surtout plus contraire à l’esprit de la religion, qu'une pareille procédure en pure matière de foi.

Car, messieurs, je vous supplie de considérer que, vivant depuis longtemps dans le sein de l'Église, et n'étant ni pasteur, ni professeur, ni chargé d'aucune partie de l'instruction publique, je ne dois être soumis, moi particulier, moi simple fidèle, à aucune interrogation ni inquisition sur la foi ; de telles inquisitions, inouïes dans ce pays, sapant tous les fondements de la réformation, et blessant à la fois la liberté évangélique, la charité chrétienne, l'autorité du prince, et les droits des sujets, soit comme membres de l'Église, soit comme citoyens de l'état. Je dois toujours compte de mes actions et de ma conduite aux lois et aux hommes ; mais puisqu'on n'admet point parmi nous d'Église infaillible qui ait droit de prescrire à ses membres ce qu'ils doivent croire, donc, une fois reçu dans l'Église, je ne dois plus qu'à Dieu seul compte de ma foi.

Copyright Arvensa Editions

J'ajoute à cela que lorsqu'après la publication de l'*Émile* je fus admis à la communion dans cette paroisse, il y a près de trois ans, par M. de Montmollin, je lui fis par écrit une déclaration dont il fut si pleinement satisfait, que non seulement il n'exigea nulle autre explication sur le dogme, mais qu'il me promit même de n'en point exiger. Je me tiens exactement à sa promesse, et surtout à ma déclaration. Et quelle conséquence, quelle absurdité, quel scandale ne serait-ce point de s'en être contenté, après la publication d'un livre où le christianisme semblait si violemment attaqué, et de ne s'en pas contenter maintenant, après la publication d'un autre livre où l'auteur peut errer, sans doute, puisqu'il est homme, mais où du moins il erre en chrétien, puisqu'il ne cesse de s'appuyer pas à pas sur l'autorité de l'Évangile ? C'était alors qu'on pouvait m'ôter la communion ; mais c'est à présent qu'on devrait me la rendre. Si vous faites le contraire, messieurs, pensez à vos consciences : pour moi, quoi qu'il arrive, la mienne est en paix. Je vous dois, messieurs, et je veux vous rendre toutes sortes de déférences, et je souhaite de tout mon coeur qu'on n'oublie pas assez la protection dont le roi m'honore pour me forcer d'implorer celle du gouvernement.

Recevez, messieurs, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.

Je joins ici la copie de la déclaration sur laquelle je fus admis à la communion en 1762, et que je confirme aujourd'hui.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLXXXIV– À M. du Peyrou

Le 6 avril 1765.

Je souffre beaucoup depuis quelques jours les tracas que je croyais finis, et que je vois se multiplier, ne contribuent pas à me tranquilliser le corps ni l'âme. Voilà donc de nouvelles Lettres d'éclat à écrire, de nouveaux engagements à prendre, et qu'il faut jeter à la tête de tout le monde, jusqu'à ce que je trouve quelqu'un qui les daigne agréer. Voilà, toute chose cessante, un déménagement à faire. Il faut me réfugier à Couvet, parce que j'ai le malheur d'être dans la disgrâce du ministre de Môtiers : il faut vite aller chercher un autre ministre et un autre consistoire ; car, sans ministre et sans consistoire, il ne m'est plus permis de respirer ; et il faut errer de paroisse en paroisse, jusqu'à ce que je trouve un ministre assez bénin pour daigner me tolérer dans la sienne. Cependant M. de Pury appelle cela le pays le plus libre de la terre ; à la bonne heure : mais cette liberté-là n'est pas de mon goût : M. de Pury sait que je ne veux plus rien avoir à faire avec les ministres ; il me l'a conseillé lui-même ; il sait que naturellement je suis désormais dans ce cas avec celui-ci ; il sait que le Conseil d'état m'a exempté de la juridiction de son consistoire : par quelle étrange maxime veut-il que je m'aille refourrer tout exprès sous la juridiction d'un autre consistoire dont le Conseil d'état ne m'a point exempté, et sous celle d'un autre ministre qui me tracassera plus poliment, sans cloute, mais qui me tracassera toujours ; voudra poliment savoir comme je pense, et que poliment j'enverrai promener ? Si j'avais une habitation à choisir dans ce pays, ce serait celle-ci, précisément par la raison qu'on veut que j'en sorte. J'en sortirai donc puisqu'il le faut ; mais ce ne sera sûrement pas pour aller à Couvet.

Quant à la lettre que vous jugez à propos que j'écrive pour promettre le silence pendant mon séjour en Suisse, j'y consens ; je désirerais seulement

Copyright Arvensa Editions

que vous me fissiez l'amitié de m'envoyer le modèle de cette lettre, que je transcrirai exactement, et de me marquer à qui je dois l'adresser. Garrottez-moi si bien que je ne puisse plus remuer ni pied ni patte ; voilà mon coeur et mes mains dans les liens de l'amitié. Je suis très déterminé à vivre en repos, si je puis, et à ne plus rien écrire, quoi qu'il arrive, si ce n'est ce que vous savez, et pour la Corse, s'il le faut absolument, et que je vive assez pour cela. Ce qui me fâche, encore un coup, c'est d'aller offrant cette promesse de porte en porte, jusqu'à ce qu'il se trouve quelqu'un qui la daigne agréer : je ne sache rien au monde de plus humiliant ; c'est donner à mon silence une importance que personne n'y voit que moi seul.

Pardonnez, monsieur, l'humeur qui me ronge ; j'ai onze lettres sur la table, la plupart très désagréables, et qui veulent toutes la plus prompte réponse. Mon sang est calciné, la fièvre me consume, je ne pisse plus du tout, et jamais rien ne m'a tant coûté de ma vie que cette promesse authentique qu'il faut que je fasse d'une chose que je suis bien déterminé à tenir, que je la promette ou non. Mais, tout en grognant fort maussadement, j'ai le coeur plein des sentiments les plus tendres pour ceux qui s'intéressent si généreusement à mon repos, et qui me donnent les meilleurs conseils pour l'assurer. Je sais qu'ils ne me conseillent que pour mon bien, qu'ils ne prennent à tout cela d'autre intérêt que le mien propre. Moi, de mon côté, tout en murmurant, je veux leur complaire, sans songer à ce qui m'est bon. S'ils me demandaient pour eux ce qu'ils me demandent pour moi-même », il ne me coûterait plus rien ; mais comme il est permis de faire en rechignant son propre avantage, je veux leur obéir, les aimer, et les gronder. Je vous embrasse.

P. S. Tout bien pensé, je crois pourtant qu'avant le départ de M. Meuron je ferai ce qu'on désire. Ma paresse commence toujours par se dépiter, mais à la fin mon coeur cède.

Si je restais, j'en reviendrais, en attendant que votre maison fût faite, au projet de chercher quelque jolie habitation près de Neuchâtel, et de m'abonner à quelque société où j'eusse à la fois la liberté et le commerce des hommes. Je n'ai pas besoin de société pour me garantir de l'ennui, au contraire ; mais j'en ai besoin pour me détourner de rêver et d'écrire. Tant que je vivrai seul, ma tête ira malgré moi.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLXXXV– À Milord Maréchal

Le 6 avril 1765.

Il me paraît, Milord, que, grâces aux soins des honnêtes gens qui vous sont attachés, les projets des prédicants contre moi s'en iront en fumée, ou aboutiront tout au plus à me garantir de l'ennui de leurs lourds sermons. Je n'entrerai point dans le détail de ce qui s'est passé, sachant qu'on vous en a rendu un fidèle compte ; mais il y aurait de l'ingratitude à moi de ne vous rien dire de la chaleur que M. Chaillet a mise à toute cette affaire, et de l'activité pleine à la fois de prudence et de vigueur avec laquelle M. Meuron l'a conduite. À portée, dans la place où vous l'avez mis, d'agir et parler au nom du roi et au vôtre, il s'est prévalu de cet avantage avec tant de dextérité, que, sans indisposer personne, il a ramené tout le Conseil d'état à son avis, ce qui n'était pas peu de chose, vu l'extrême fermentation qu'on avait trouvé le moyen d'exciter dans les esprits. La manière dont il s'est tiré de cette affaire prouve qu'il est très en état d'en manier de plus grandes.

Lorsque je reçus votre lettre du 10 mais avec les petits billets numérotés qui l'accompagnaient, je me sentis le coeur si pénétré de ces tendres soins de votre part, que je m'épanchai là-dessus avec M. le prince Louis de Wirtemberg, homme d'un mérite rare, épuré par les disgrâces, et qui m'honore de sa correspondance et de son amitié. Voici là-dessus sa réponse ; je vous la transmets mot à mot : » Je n’ai pas douté un moment que le roi de Prusse ne vous soutint ; mais vous me faites chérir Milord Maréchal : veuillez lui témoigner toute la vivacité des sentiments que cet homme respectable m'inspire. Jamais personne avant lui ne s'est avisé de faire un journal si honorable pour l'humanité. »

Quoiqu'il me paraisse à peu près décidé que je puis jouir en ce pays de toute la sûreté possible, sous la protection du roi, sous la vôtre, et grâces à

Copyright Arvensa Editions

vos précautions, comme sujet de l'état [882], cependant il me parait toujours impossible qu'on m'y laisse tranquille. Genève n'en est pas plus loin qu'auparavant, et les brouillons de ministres me haïssent encore plus à cause du mal qu'ils n'ont pu me faire. On ne peut compter sur rien de solide dans un pays où les têtes s'échauffent tout d'un coup sans savoir pourquoi. Je persiste donc à vouloir suivre votre conseil et m'éloigner d'ici. Mais comme il n'y a plus de danger, rien ne presse ; et je prendrai tout le temps de délibérer et de bien peser mon choix, pour ne pas faire une sottise, et m'aller mettre dans de nouveaux lacs. Toutes mes raisons contre l'Angleterre subsistent ; et il suffit qu'il y ait des ministres dans ce pays-là pour me faire craindre d'en approcher. Mon état et mon goût m'attirent également vers l'Italie ; et si la lettre dont vous m'avez envoyé copie obtient une réponse favorable, je penche extrêmement pour en profiter. Cette lettre, Milord, est un chef-d'oeuvre ; pas un mot de trop, si ce n'est des louanges : pas une idée omise pour aller au but. Je compte si bien sur son effet, que, sans autre sureté qu'une pareille lettre, j'irais volontiers me livrer aux Vénitiens. Cependant, comme je puis attendre, et que la saison n'est pas bonne encore pour passer les monts, je ne, prendrai nul parti définitif sans en bien consulter avec vous.

Il est certain, Milord, que je n'ai pour le moment nul besoin d'argent. Cependant je vous l'ai dit, et je vous le répète, loin de me défendre de vos dons, je m'en tiens honoré. Je vous dois les biens les plus précieux de la vie ; marchander sur les autres serait de ma part une ingratitude. Si je quitte ce pays, je n'oublierai pas qu'il y a dans les mains de M. Meuron cinquante louis dont je puis disposer au besoin.

Je n'oublierai pas non plus de remercie le roi de ses grâces. Ça toujours été mon dessein si jamais je quittais ses états. Je vois, Milord, avec une grande joie, qu'en tout ce qui est convenable et honnête nous nous entendons sans nous être communiqué.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLXXXVI– À M. d'Escherny

Môtiers, le 6 avril 1765.

Je n'entends pas bien, monsieur, ce qu'après sept ans de silence M. Diderot vient tout-à-coup exiger de moi. Je ne lui demande rien. Je n'ai nul désaveu à faire. Je suis bien éloigné de lui vouloir du mal, encore plus de lui en faire ou d'en dire de lui ; je sais respecter jusqu'à la fin les droits de l'amitié, même éteinte, mais je ne la rallume jamais : c'est ma plus inviolable maxime. [883]

J'ignore encore où m'entraînera ma destinée. Ce que je sais, c'est que je ne quitterai qu'à regret un pays où, parmi beaucoup de personnes que j'estime, il y en a quelques-unes que j'aime et dont je suis aimé. Mais, monsieur, ce que j'aime le plus au monde, et dont j'ai le plus de besoin, c'est la paix : je la chercherai jusqu'à ce que je la trouve ou que je meure à la peine. Voilà la seule chose sur laquelle je suis bien décidé.

J'espérais toujours vous rapporter votre musique ; mais, malade et distrait, je n'ai pas le temps d'y jeter les yeux. M. de Montmollin a jugé à propos de m'occuper ici d'autres chansons bien moins amusantes. Il a voulu me faire chanter ma gamme, et s'est fait un peu chanter la sienne ; que Dieu nous préserve de pareille musique ! Ainsi soit-il. Je vous salue, monsieur, de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLXXXVII– À M. Laliaud

Môtiers, le 7 avril 1765.

Puisque vous le voulez absolument, monsieur, voici deux mauvaises esquisses que j'ai fait faire, faute de mieux, par une manière de peintre qui a passé par Neuchâtel. La grande est un profil à la silhouette, où j'ai fait ajouter quelques traits en crayon pour mieux déterminer la position des traits ; l'autre est un profil tiré à la vue. On ne trouve pas beaucoup de ressemblance à l'un ni à l'autre : j'en suis fâché, mais je n'ai pu faire mieux ; je crois même que vous me sauriez quelque gré de cette petite attention, si vous connaissiez la situation où j'étais quand je me suis ménagé le moment de vous complaire.

Il y a un portrait de moi très ressemblant dans l'appartement de madame la maréchale de Luxembourg. Si M. Lemoine prenait la peine de s'y transporter et de demander de ma part M. de La Roche, je ne doute pas qu'il n'eut la complaisance de le lui montrer.

Je ne vous connais, monsieur, que par vos lettres ; mais elles respirent la droiture et l'honnêteté ; elles me donnent la plus grande opinion de votre âme ; l'estime que vous m'y témoignez me flatte, et je suis bien aise que vous sachiez qu'elle fait une des consolations de ma vie.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DLXXXVIII– À M. d'Ivernois

Môtiers, le 8 avril 1765.

Bien arrivé, mon cher monsieur ; ma joie est grande, mais elle n'est pas complète, puisque vous n'avez pas passé par ici. Il est vrai que vous auriez trouvé une fermentation désagréable à votre amitié pour moi. J'espère, quand vous viendrez, que vous trouverez tout pacifié. La chance commence à tourner extrêmement. Le roi s'est si hautement déclaré ; Milord Maréchal a si vivement écrit ; les gens en crédit ont pris mon parti si chaudement, que le Conseil d'état s'est unanimement déclaré pour moi. et m'a, par un arrêt, exempté de la juridiction du consistoire, et assuré la protection du gouvernement. Les ministres sont généralement hués : l'homme à qui vous avez écrit est consterné et furieux ; il ne lui reste plus d'autres ressources que d'ameuter la canaille, ce qu'il a fait jusqu'ici avec assez de succès. Un des plus plaisants bruits qu'il fait courir, est que j'ai dit dans mon dernier livre que les femmes n'avaient point d'âme ; ce qui les met dans une telle fureur par tout le Val-de-Travers, que pour être honoré du sort d'Orphée je n'ai qu'à sortir de chez moi. C'est tout le contraire à Neuchâtel, où toutes les dames sont déclarées en ma faveur. Le sexe dévot y traîne les ministres dans les boues. Une des plus aimables disait, il y a quelques jours, en pleine assemblée, qu'il n'y avait qu'une seule chose qui la scandalisât dans tous mes écrits ; c'était l'éloge de M.de Montmollin. Les suites de cette affaire m'occupent extrêmement. M. Andrié m'est arrivé de Berlin de la part de Milord Maréchal. Il me survient de toutes parts des multitudes de visites. Je songe à déménager de cette maudite paroisse pour aller m'établir près de Neuchâtel, où tout le monde a la bonté de me désirer. Par-dessus tous ces tracas, mon triste état ne me laisse point de relâche, et voici le septième mois que je ne suis sorti qu'une seule fois, dont je me suis trouvé fort mal. Jugez d'après tout cela si je suis en état de recevoir M. de

Copyright Arvensa Editions

Servan, quelque désir que j'en eusse ; dans tout le cours de ma vie il n'aurait pas pu choisir plus mal son temps pour me venir voir. Dissuadez-l'en, je vous supplie, ou qu'il ne s'en prenne pas à moi s'il perd ses pas.

Je ne crois pas avoir écrit à personne que peut-être je serais dans le cas d'aller à Berlin. Il m'a tant passé de choses par la télé que celle-là pourrait avoir passé aussi ; mais je suis presque assuré de n'en avoir rien dit à qui que ce soit. La mémoire. que je perds absolument, m'empêche de rien affirmer. Des motifs très doux, très pressants, très honorables, m'y attireraient sans doute ; mais le climat me fait peur. Que je cherche au moins la bénignité du soleil, puisque je n'en dois point attendre des hommes. J'espère que celle de l'amitié me suivra partout. Je commis la vôtre, et je m'en prévaudrais au besoin ; mais ce n'est pas l'argent qui me manque, et, si j'en avais besoin, cinquante louis sont à Neuchâtel à mes ordres, grâce à la prévoyance de Milord Maréchal.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Correspondance

Table de la correspondance

Liste générale des titres

Lettre DLXXXIX– À M. du Peyrou

8 avril 1765.

Je n'ai le temps, monsieur, que de vous écrire un mot. Votre inquiétude m'en donne une très grande. S'il est cruel d'avoir des peines, il l'est bien plus encore de ne connaître pas un ami tendre, pas un honnête homme dans le sein duquel on les puisse épancher.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXC– À Mademoiselle d'Ivernois

Môtiers, le 9 avril 1765.

Au moins, mademoiselle, n'allez pas m'accuser aussi de croire que les femmes n'ont point d'âme ; car, au contraire, je suis persuadé que toutes celles qui vous ressemblent en ont au moins deux à leur disposition. Quel dommage que la vôtre vous suffise ! J'en connais une qui se plairait fort à loger en même lieu. Mille respects à la chère maman et à toute la famille. Je vous prie, mademoiselle, d'agréer les miens.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXCI– À M. Meuron

PROCUREUR GÉNÉRAL À NEUCHÂTEL

Môtiers, le 9 avril 1765.

Permettez, monsieur, qu'avant votre départ je vous supplie de joindre à tant de soins obligeants pour moi celui de faire agréer à messieurs du Conseil d'état mon profond respect et ma vive reconnaissance. Il m'est extrêmement consolant de jouir, sous l'agrément du gouvernement de cet état, de la protection dont le roi m'honore, et des bontés de Milord Maréchal ; de si précieux actes de bienveillance m'imposent de nouveaux devoirs que mon coeur remplira toujours avec zèle, non seulement en fidèle sujet de l'état, mais en homme particulièrement obligé à l'illustre corps qui le gouverne. Je me flatte qu'on a vu jusqu'ici dans ma conduite une simplicité sincère, et autant d'aversion pour la dispute que d'amour pour la paix ; J'ose dire que jamais homme ne chercha moins à répandre ses opinions, et ne fut moins auteur dans la vie privée et sociale : si, dans la chaîne de mes disgrâces, les sollicitations, le devoir l'honneur même, m'ont forcé de prendre la plume pour ma défense et pour celle d'autrui, je n'ai rempli qu'à regret un devoir si triste, et j'ai regardé cette cruelle nécessité comme un nouveau malheur pour moi. Maintenant, monsieur, que, grâces au ciel, j'en suis quitte, je m'impose la loi de me taire, et, pour mon repos et pour celui de l'état où j'ai le bonheur de vivre, je m'engage librement, tant que j'aurai le même avantage, à ne plus traiter aucune matière qui puisse y déplaire, ni dans aucun des états voisins. Je ferai plus, je rentre avec plaisir dans l'obscurité où j'aurais dû toujours vivre, et j'espère sur aucun sujet ne plus occuper le public de moi. Je voudrais de tout mon coeur offrir à ma nouvelle patrie un tribut plus digne d'elle : je lui sacrifie un bien très peu regrettable, et je préfère infiniment au vain bruit du monde l'amitié de ses membres et la faveur de ses chefs.

Copyright Arvensa Editions

Recevez, monsieur, je vous supplie, mes très humbles salutations

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXCII– À M. du Peyrou

Vendredi, 12 avril 1765.

Plus j'étais touché de vos peines, plus j'étais fâché contre vous ; et en cela j'avais tort ; le commencement de votre lettre me le prouve. Je ne suis pas toujours raisonnable, mais j'aime toujours qu'on me parle raison, Je voudrais connaître vos peines pour les soulager, pour les partager, du moins. Les vrais épanchements du coeur veillent non seulement l'amitié, mais la familiarité, et la familiarité ne vient que par l'habitude de vivre ensemble. Puisse un jour cette habitude si douce donner, entre nous, à l'amitié tous ses charmes ! Je les sentirai trop bien pour ne pas vous les faire sentir aussi.

La sentence de Cicéron que vous demandez est, *amicus Plato, amicus Aristoteles, sed magis amica veritas*. Mais vous pourrez la resserrer, en n'employant que les deux premiers mots et les trois derniers, et souvenez-vous qu'elle emporte l'obligation de me dire mes vérités. Au lieu devons dire précisément si vous devez employer le terme de *conclave inquisitorial*, j'aime mieux vous exposer le principe sur lequel je me détermine en pareil doute. Qu'une expression soit ou ne soit pas ce qu'on appelle française ou du bel usage, ce n'est pas de cela qu'il s'agit : on ne parle et l'on n'écrit que pour se faire entendre ; pourvu qu'on soit intelligible, on va à son but ; quand on est clair, on y va encore mieux : parlez donc clairement pour quiconque entend le français. Voilà la règle, et soyez sûr que, fissiez-vous au surplus cinq cents barbarismes, vous n'en aurez pas moins bien écrit. Je vais plus loin, et je soutiens qu'il faut quelquefois faire des fautes de grammaire pour être plus lumineux. C'est en cela, et non dans-toutes les pédanteries du purisme, que consiste le véritable art d'écrire. Ceci posé, j'examine, sur cette règle, le *conclave inquisitorial*, et je me demande si deux mots réunis présentent à l'esprit une idée bien une et bien nette, et il

Copyright Arvensa Editions

me parait que non. Le mot *conclave* en latin ne signifie qu'une chambre retirée, mais en français il signifie l'assemblée des cardinaux pour l'élection du pape. Cette idée n'a nul rapport à la vôtre, et elle exclut même celle de l'inquisition. Voyez si, peut-être en changeant le premier mot, et mettant, par exemple, celui de *synode inquisitorial*, vous n'iriez pas mieux à votre but. Il semble même que le mot *synode* pris pour une assemblée de ministres, contrastant avec celui d'*inquisitorial*, ferait mieux sentir l'inconséquence de ces messieurs. L'union seule de ces deux mots ferait, à mon sens, un argument sans réplique ; et voilà en quoi consiste la finesse de l'emploi des mots. Pardon, monsieur, de mes longueries ; mais comme vous pouvez avoir quelquefois, dans l'honnêteté de votre âme, l'occasion de parler au public pour le bien de la vérité, j'ai cru que vous seriez peut-être bien aise de connaître la règle générale qui me parait toujours bonne à suivre dans le choix des mots.

Comme je suis très persuadé que votre ouvrage n'aura nul besoin de ma révision, je vous prie de m'en dispenser à cause de la matière. Il convient que je puisse dire que je n'y ai aucune part et que je ne l'ai pas vu. Il est même inutile de m'envoyer aucune des pièces que vous vous proposez d'y mettre, puisqu'il me suffira de les trouver toutes dans l'imprimé.

Au train dont la neige tombe, nous en aurons ce soir plus d'un pied : cela, et mon état encore empiré, m'ôtera le plaisir de vous aller voir aussitôt que je l'espérais. Sitôt que je le pourrai, comptez que vous verrez celui qui vous aime.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXCIII– Au même

15 avril 1765.

Je prends acte du reproche que vous me faites de trop de précipitation vis-à-vis de M. Vernes, et je vous prédis que dans trois mois d'ici vous me reprocherez trop de lenteur et de modération.

Je n'aime pas que les choses qui se sont passées dans le tête-à-tête se publient ; c'est pourquoi la note, sur laquelle vous me consultez, est peu de mon goût. Je n'aime pas même trop, dans le texte, l'épithète si doux, donnée aux éloges du professeur. Il y a de l'erreur dans mes éloges, mais je ne crois pas qu'il y ait de ta fadeur, et quand il y en aurait, je ne voudrais pas que ce fût vous qui la relevassiez. Au reste, je n'exige rien, je dis mon goût, suivez le vôtre.

Charité veut dire *amour*, ainsi l'on n'aime jamais que par charité ; c'est par charité que je vous aime et que je veux être aimé de vous. Mais ce mot part d'une âme triste, et n'échappe pas à la mienne. J'ai besoin d'être auprès de vous ; mais pas un moment de relâche, ni dans le mauvais temps, ni dans mon état : cela est bien cruel. Fi du *Monsieur* y je ne puis le souffrir. Je vous embrasse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXCIV– Au même

22 avril 1765.

L'amitié est une chose si sainte, que le nom n'en doit pas même être employé dans l'usage ordinaire : ainsi nous serons amis, et nous ne nous dirons pas *mon ami*. J'eus un surnom jadis que je crois mériter mieux que jamais ; à Paris, on ne m'appelait que le *citoyen*. À votre égard, prenez un nom de société qui vous plaise et que je puisse vous donner. Je me plais à songer que vous devez être un jour mon cher hôte, et j'aimerais à vous en donner le titre d'avance ; mais celui-là ou un autre, prenez-en un qui soit de votre goût, et qui supprime entre nous le maussade mot de *monsieur*, que l'amitié et sa familiarité doivent proscrire.

Votre petite note est très bien. Sur ce que j'apprends, il me paraît important que vous preniez vos mesures si justes et si sûres, que l'écrit paraisse avant la générale de mai. J'ai eu le plaisir de voir M. de Pury ; c'est un digne homme dont je n'oublierai jamais les services. Je souffre toujours beaucoup.

Je vous embrasse.

Examinez toujours le cachet de mes lettres, pour voir si elles n'ont point été ouvertes, et pour cause : je me servirai toujours de la lyre.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXCV– À M. d'Ivernois

Môtiers, le 22 avril 1765.

J'ai reçu, monsieur, tous vos envois, et ma sensibilité à votre amitié augmente de jour en jour : mais j'ai une grâce à vous demander ; c'est de ne me plus parler des affaires de Genève, et ne plus m'envoyer aucune pièce qui s'y rapporte. Pourquoi veut-on absolument par de si tristes images me faire finir dans l'affliction le reste des malheureux jours que la nature m'a comptés, et m'ôter un repos dont j'ai si grand besoin, et que j'ai si chèrement acheté ? Quelque plaisir que me fasse votre correspondance, si vous continuez d'y faire entrer des objets dont je ne puis ni ne veux plus m'occuper, vous me forcerez d'y renoncer.

Parmi ce que m'a apporté le neveu de M. Vieusseux, il y avait une lettre de Venise, ou celui qui l'écrit a eu l'étourderie de ne pas marquer son adresse. Si vous savez par quelle voie est venue cette lettre, informez-vous de grâce si je ne pourrais pas me servir de la même voie pour faire parvenir ma réponse.

Je vous remercie du vin de Lunel ; mais, mon cher monsieur, nous sommes convenus, ce me semble, que vous ne m'enverriez plus rien de ce qui ne vous coûte rien. Vous me paraissez n'avoir pas pour cette convention la même mémoire qui vous sert si bien dans mes commissions.

Je ne peux rien vous dire du chevalier de Malte ; il est encore à Neuchâtel. Il m'a apporté une lettre de M. de Paoli qui n'est certainement pas supposée : cependant la conduite de cet homme-là est en tout si extraordinaire que je ne puis prendre sur moi de m'y fier ; et je lui ai remis pour M. Paoli une réponse qui ne signifie rien, et qui le renvoie à notre correspondance ordinaire, laquelle n'est pas connue du chevalier. Tout ceci, je vous prie, entre nous.

Mon état empire au lieu de s'adoucir. Il me vient du monde des quatre

Copyright Arvensa Editions

coins de l'Europe. Je prends le parti de laisser à la poste les lettres que je ne connais pas, ne pouvant plus y suffire. Selon toute apparence je ne pourrai guère jouir à ce voyage du plaisir de vous voir tranquillement. Il faut espérer qu'une autre fois je serai plus heureux.

La lieutenante est à Neuchâtel. Je ne veux lui faire votre commission que de bouche. Je crains qu'elle ne pût vous aller voir seule, et que la compagnie qu'elle serait forcée de se donner ne fût pas trop du goût de madame d'Ivernois ; à qui je présente mon respect. J'embrasse tendrement son cher mari.

Bien des salutations aux amis et bonnes connaissances.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXCVI– À M. Coindet

À Môtiers, le 27 avril 1765.

Je devrais, mon cher Coindet, vous écrire souvent, ne fût-ce que pour vous remercier. Mais acceptez, je vous prie, la bonne volonté pour l'effet ; car, en ce moment, eussé-je dix mains et dix secrétaires, je ne suffirais pas à tout ce qu'on me force d'écrire. Je dois aussi des remerciements à M. Watelet et à M.Loiseau. Quand je ne leur en devrais pas, je voudrais leur écrire. En attendant que je puisse là-dessus me satisfaire, faites-leur les plus tendres salutations de ma part.

Je comprends qu'on a pu vous marquer de Genève que je quittais Môtiers. On y a si bien travaillé pour cela, qu'on n'a pas douté du succès. Je ne sais pas encore si je prendrai le parti de complaire à ces messieurs, mais jusqu'ici cela dépend uniquement de ma volonté, et il est apparent que cela n'en dépendra pas moins dans la suite.

Vous aurez su que je portais autrefois l'honorable surnom du citoyen par excellence, lorsque je l'avais beaucoup moins mérité qu'aujourd'hui. Vous pouvez voir, par la couronne civique dont j'ai entouré ma devise, à la tête de mon dernier ouvrage, quelle justice je sens m'être due à cet égard. Je souhaite qu'au moins mes amis me l'accordent, en me rendant ce nom de citoyen, qui m'est si cher, et que j'ai payé si cher. Ce n'est point pour moi un titre vain, puisqu'outre que, par une élection unanime, j'ai ici une patrie qui m'a choisi, s'il est sur la terre un état où règne la justice et la liberté, je suis citoyen né de cet état-là. Conclusion : je fus et je suis le citoyen. Quiconque m'aime ne doit plus me donner d'autre nom.

À mesure que vous m'envoyez quelque chose, vous ne m'en marquez point le prix. Cela fait que je ne puis vous rendre vos déboursés. Vous prétendez que je ne vous devais qu'un écu pour le cadre de l'amitié : c'est une moquerie, mais soit ; depuis lors le compte doit être augmenté.

Copyright Arvensa Editions

Donnez-m'en la note, et je chargerai Duchesne de vous rembourser. Car, pour vos soins, je ne puis les payer qu'en reconnaissance, puisque c'est le seul prix que vous en voulez agréer. Le Corneille est admirable, c'est dommage qu'il ait été un peu chiffonné dans le transport. J'ai reçu la charmante oiseleuse avec un nouveau plaisir, augmenté par les bontés de l'aimable graveur. Il mérite un nouveau remerciement pour celui dont il me dispense ; sans m'acquitter, une lettre me coûte ; c'est me faire un second présent que de m'en exempter.

Je vois, par le présent que vous m'avez envoyé, de la part de M. Watelet, que madame Le Comte, ni lui, n'ont pas voulu profaner, dans mes mains, leurs propres ouvrages. Ils m'auraient pourtant été beaucoup plus précieux que toute autre estampe ; mais, du reste, on ne saurait refuser plus magnifiquement.

Voici le huitième mois que je ne suis sorti de la chambre. Plaignez-moi, mon cher Coindet, vous qui savez que je n'ai plus d'autre plaisir que la promenade, et que je ne suis qu'une machine ambulante. Encore ma prison me serait-elle moins rude, si du moins j'y vivais tranquille, et qu'on m'y laissât le temps d'écrire à mon aise à mes amis. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Pour trouver, s'il se peut, le repos après lequel je soupire, je prends le parti de vider ma tête de toute idée, et de l'empailler avec du foin. Je gagnerai à cela de mettre un nouvel intérêt à nus promenades, par le plaisir d'herboriser. Je voudrais trouver un recueil de plantes gravées, bien ressemblantes, quand même il faudrait y mettre un certain prix. Ne pourriez-vous point m'aider dans cette recherche ? Cela me procurerait encore le plaisir de m'occuper l'hiver à l’enluminer.

OBSERVATION

Nous devons cette lettre à l'obligeance de M. Coindet, neveu de celui à qui elle est adressée.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXCVII– À M. du Peyrou

Le 29 avril 1765.

Votre avis, mon cher hôte, de ne faire passer aucun exemplaire par mes mains, est très sage : c'est une réflexion que j'avais faite moi-même, et que je comptais vous communiquer.

J'ai reçu votre présent[884] ; je vous en remercie : il me fait grand plaisir, et je brûle d'être à portée d'en faire usage. J'ai plus que jamais la passion pour la botanique ; mais je vois avec confusion que je ne connais pas encore assez de plantes empiriquement pour les étudier par système. Cependant je ne me rebuterai pas, et je me propose d'aller, dans la belle saison, passer une quinzaine de jours près de M. Gagnebin pour me mettre en état du moins de suivre Linnaeus.

J'ai dans la tête que, si vous pouvez vous soutenir jusqu'au temps de notre caravane, elle vous garantira d'être arrêté durant le reste de l'année, vu que la goutte n'a point de plus grand ennemi que l'exercice pédestre. Vous devriez prendre la botanique pour remède, quand vous ne la prendriez pas par goût. Au reste, je vous avertis que le charme de cette science consiste surtout dans l'étude anatomique des plantes. Je ne puis faire cette étude à mon gré, faute des instruments nécessaires, comme microscopes de diverses mesures de foyer, petites pinces bien menues, semblables aux brucelles des joailliers, ciseaux très fins à découper. Vous devriez tâcher de vous pourvoir de tout cela pour notre course ; et vous verriez que l'usage en est très agréable et très instructif.

Vous me parlez du temps remis : il ne l'est assurément pas ici ; j'ai fait quelques essais de sortie qui m'ont réussi médiocrement, et jamais sans pluie. Il me tarde d'aller vous embrasser, mais il faut faire des visites, et cela m'épouvante un peu, surtout vu mon état.

Notre archiprêtre continue ses ardentes philippiques ; il en a fait hier

Copyright Arvensa Editions

une, dans laquelle il s'est tellement attendri sur les miracles, qu'il fondait en larmes, et y faisait fondre ses pieux auditeurs. Il parait avoir pris le parti le plus sûr ; c'est de ne point s'embarrasser du Conseil d'état ni de la classe, mais d'aller ici son train en ameutant la canaille. Cependant tout s'est borné jusqu'à présent à quelques insultes ; et comme je ne réponds rien du tout, ils auront difficilement occasion d'aller plus loin.

Quand verrez-vous la fin de ce vilain procès ? Je voudrais aussi voir déjà votre bâtiment fini pour y occuper ma cellule, et vous appeler tout de bon mon cher hôte. Bonjour.

L’homme d'ici paraît absolument forcené, et déterminé à pousser lui seul les choses aussi loin qu'elles peuvent aller. Il me paraît toujours plaisantin un homme aussi généralement méprisé n’en soit pas moins redoutable. S'il espère m'effrayer au point de me faire fuir, il se trompe.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXCVIII– Au même

2 mai 1765.

Mon cher hôte, votre lettre à Milord Maréchal est très belle ; il n'y a pas une syllabe à ajouter ni à retrancher, et je vous garantis qu'elle lui fera le plus grand plaisir.

Je vois par le tour que prennent les choses que l'archiprêtre sera bientôt forcé de me laisser en repos : c'est alors que je veux sortir de Môtiers, lorsqu'il sera bien établi qu'étant maître d'y rester tranquille, ma retraite n'aura point l'air de fuite. Je crois qu'en pareil cas je me déterminerai tout-à-fait à être à Cressier l'hôte de mon hôte, au moins si cela lui convient. Mais, quoique la maison soit trop grande pour moi, il me la faudrait tout entière, accommodée, meublée, bien fermée, et avec le petit jardin. Voilà bien des choses, voyez si ce n'est pas trop. Il y a plus : quoique au point où nous en sommes ce soit peut-être à moi une sorte d'ingratitude de ne pas accepter ce logement gratuitement, il faut, pour m'y mettre tout-à-fait à mon aise, que vous me louiez comme vous pourriez faire à tout autre, et que vous y compreniez les frais pour le mettre en état. Cela posé, je pourrais bien m'y établir pour le reste de ma vie, sauf à occuper près de vous un autre appartement en ville, quand votre bâtiment sera fait. Voilà, mon cher hôte, mes châteaux en Espagne ; voyez s'il vous convient de les réaliser.

On me mande de Berne que le sieur Bertrand a demandé le 29 au sénat sa démission, et l'a obtenue sans difficulté ; on ajoute qu'il quittera Berne. Le voyage de M. Chaillet n'aurait-il point contribué à cela ?

Si le temps s'obstine à être mauvais, je suis bien tenté d'accepter votre offre : en ce cas, vous pourriez expédier vos tracas les plus pressés le reste de cette semaine, et m'envoyer votre carrosse lundi ou mardi prochain. Je vous irais joindre à Neuchâtel, et de là nous irions ensemble à Bienne, à

Copyright Arvensa Editions

pied, s'il faisait beau, en carrosse s'il faisait mauvais. Ce qui m'embarrasse est que je voudrais aller auparavant à Gorgier voir M. Andrié, et je ne sais comment arranger ces diverses courses, d'autant moins qu'il faut absolument que je sois de retour ici les huit ou dix derniers jours du mois. Vous pourriez, dimanche au soir, m'écrire votre sentiment ; lundi au soir je vous ferais ma réponse ; et si le mauvais temps continuait, vous m'enverriez votre carrosse pour me rendre mercredi près de vous : mais, s'il fait, beau, j'irai premièrement et pédestrement à Gorgier. Voilà mes arrangements, sauf Les vôtres et sauf les obstacles tirés de mon état, qui ne s'améliore point. Peut-être la vie sédentaire et méditative, la désagréable occupation d'écrire des lettres, l'attitude d'être assis qui me nuit et que je déteste, contribuent-elles à m'entretenir dans ce mauvais état.

Je reviens aux tracasseries d'ici, qui ne me fâchent pas tant par rapport à moi, que par rapport à ces braves anciens qui méritent tant d'encouragement, et que la canaille accable d'opprobres. Tout ce qui s'est fait en leur faveur n'a pas été assez solennel ; des arrêts secrets n'arrêtent point la populace qui les ignore. Un arrêt affiché, ou quelque témoignage public d'approbation, voilà ce qu'on leur devrait pour l'utilité publique, et ce qui mortifierait plus cruellement l'archiprêtre que toutes les censures du Conseil d'état ou de la classe, faites à huis clos. Je prédis qu'il n'y a qu'un expédient de cette espèce qui puisse finir tout, et sur-le-champ. Je vous embrasse.

À vue de pays, je ne crois pas que la semaine prochaine je sois encore en état de voyager, à moins d'une révolution bien subite, que le temps ni mon état ne me promettent pas.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DXCIX– Au même

Jeudi, 23 mai 1765.

J'espère, mon cher hôte, que cette vilaine goutte n'aura fait que vous menacer. Dansez et marchez beaucoup ; tourmentez-la si bien qu'elle nous laisse en repos projeter et faire notre course. On dit que les pèlerins n'ont jamais la goutte ; rien n'est donc tel pour l'éviter que de se faire pèlerin.

Sultan m'a tenu quelques jours en peine : sur son état présent je suis parfaitement rassuré ; ce qui m'alarmait le plus était la promptitude avec laquelle sa plaie s'était refermée ; il avait à la jambe un trou fort profond ; elle était enflée, il souffrait beaucoup et ne pouvait se soutenir. En cinq ou six heures, avec une simple application de thériaque, plus d'enflure, plus de douleur, plus de trou, à peine en ai-je pu retrouver la place : il est gaillardement revenu de son pied à Môtiers, et se porte à merveille depuis ce temps-là. Comme vous avez des chiens, j'ai cru qu'il était bon de vous apprendre l'histoire de mon spécifique ; elle est aussi étonnante que certaine. Il faut ajouter que je l'ai mis au lait durant quelques jours ; c'est une précaution qu'il faut toujours prendre sitôt qu'un animal est blessé.

Il est singulier que depuis trois jours je ressens les mêmes attaques que j'ai eues cet hiver : il est constaté que, ce séjour ne me vaut rien a aucun égard. Ainsi, mon parti est pris ; tirez-moi d'ici au plus vite. Je vous embrasse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DC– Au même

23 mai 1765.

Dans la crainte que vous n'ayez besoin de votre Mémoire, je vous le renvoie après l'avoir lu. Je l'ai trouvé fort bien raisonné ; il me paraît seulement que vous assujettissez les sociétés en général à des lois plus rigoureuses qu'elles ne sont établies par le droit public ; car, par exemple, selon vos principes, A, étant allié de B, ne pourrait postérieurement s'engager à fournir à C des troupes en certains cas contre B, engagement qui toutefois se contracte et s'exécute fréquemment, sans qu'on prétende avoir enfreint l'alliance antérieure.

Vous aurez su les nouvelles tentatives et leur mauvais succès, ce qui n'empêche pas que ce séjour ne soit devenu pour moi absolument inhabitable : ainsi, j'accepte tous vos bons soins, soit pour Suchié, soit pour Cressier, soit pour la Coudre ; je m'en rapporte entièrement à votre choix ; et, pour moi, je ne vois qu'une raison de préférence, après celle de loger chez vous, c'est pour le logement qui sera le plus tôt prêt.

Il me paraît que vous pouvez prendre votre parti sur la brochure ; je pense même que cette affaire, une fois éventée, en deviendra partout plus difficile à exécuter, et je vous conseille d'abandonner cette entreprise : que si vous persistez, vous avez de nouvelles pièces à joindre à votre recueil ; et, tandis que vous le compléterez, il faut travailler d'avance à prendre si bien vos mesures que le manuscrit n'aille à sa destination qu'au moment qu'on pourra l'exécuter, et après que toutes les difficultés seront prévues et levées. La Hollande me paraît désormais le seul endroit sûr ; mais il faut compter sur six mois d'attente.

Je suis bien éloigné d'avoir maintenant le loisir de travailler à notre écrit. Comme ce n'est pas un acte où le notaire doive mettre la main, et que notre convention générale est faite, rien ne presse sur le reste ; c'est ce

Copyright Arvensa Editions

que nous pourrons rédiger ensemble à loisir. 11 s'agit seulement de savoir quand vous me permettrez d'en parler à mes amis ; car rien de ce qui s'intéresse à moi ne doit ignorer que je vous devrai le repos de ma vie.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCI– À M. Panckoucke

Môtiers-Travers, 26 mai 1765.

Votre dernière lettre, monsieur, m'a non seulement désabusé, mais attendri. Oublions réciproquement nos torts, sûrs que le coeur n'y a point de part, et soyons amis comme auparavant, même plus, s'il est possible ; c'est l'effet que doit produire un vrai retour entre honnêtes gens.

Il est vrai que les fanatiques de ce pays, excités, vous comprenez bien par qui, ont suscité contre moi un violent orage, dont tout L'effet est retombé sur eux : parce qu'ils m'avaient trouvé doux, ils ont cru me trouver faible ; ils se sont trompés. Tous leurs efforts pour me nuire ou m'épouvanter ont tourné à leur confusion, et leur ont attiré les mortifications les plus cruelles. J'ai fait plus que des souverains n'osent faire, en triomphant d'eux. Battus dans toutes les formes légitimes, ils prennent le parti d'ameuter la canaille, et de se faire chefs de bandits. Cette voie est assez bonne avec les peuples de ce vallon. Quoi qu'il en soit, je les mets au pis. Dans le zèle qui les dévore, ils pourront me faire assassiner ; mais très sûrement ils ne me feront pas fuir. Il y a cependant longtemps que j'ai résolu d'aller m'établir dans le bas parmi les hommes ; mais j'attendrai que les loups enragés d'ici aient achevé de hurler et de mordre. Après cela, s'ils me laissent vivre, je les quitterai. Qu'un autre étranger y tienne, s'il peut, trois ans, comme j'ai fait, et puis qu'il en dise des nouvelles.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCII– À M. d'Ivernois

Môtiers, le 30 mai 1765.

Je suis très inquiet de vous, monsieur. Suivant ce que vous m'aviez marqué, j'ai suspendu mes courses et mes affaires pour revenir vous attendre ici dès le 20 ; cependant ni moi ni personne n'avons entendu parler de vous. Je crains que vous ne soyez malade ; faites-moi du moins écrire deux mots par charité.

Il m'est impossible de vous attendre plus longtemps que deux ou trois jours encore ; mais je ne serai jamais assez éloigné d'ici que, lorsque vous y viendrez, nous ne puissions pas nous joindre. On vous dira chez moi où je serai ; et selon vos arrangements de route, vous viendrez, ou l'on m'enverra chercher.

Voici, monsieur, deux lettres pour Gênes, auxquelles je vous prie de donner cours en faisant affranchir, s'il est nécessaire. J'attends de vos nouvelles avec la plus grande impatience, et vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCIII– À M. Klupffiel

Môtiers, mai 1765.

Ce, n'est pas, mon cher ami, faute d'empressement à vous répondre que j'ai différé si longtemps ; mais les tracas dans lesquels je me suis trouvé, et un voyage que j'ai fait à l'autre extrémité du pays, m'ont fait renvoyer ce plaisir à un moment plus tranquille. Si j'avais fait le voyage de Berlin, j'aurais pensé que je passais près d'un ancien ami, et je me serais détourné pour aller vous embrasser. Un autre motif encore m'eût attiré dans votre ville, c'eût été le désir d'être présenté par vous à madame la duchesse de Saxe-Gotha, et de voir de près cette grande princesse, qui, fût-elle personne privée, ferait admirer son esprit et son mérite. La reconnaissance m'aurait fait même un devoir d'accomplir ce projet après la manière obligeante dont il a plu à S. A. S. d'écrire sur mon compte à Milorc Maréchal ; et, au risque de lui faire dire, N'était-ce que cela ? j'aurais justifié par mon obéissance à ses ordres mon empressement à lui faire ma cour. Mais, mon cher ami, ma situation à tous égards ne me permet plus d'entreprendre de grands voyages ; et un homme qui huit mois de l'année ne peut sortir de sa chambre n'est guère en état de faire des voyages de deux cents lieues. Toutes les bontés dont Milord Maréchal m'honore, tons les sentiments qui m'attachent à cet homme respectable, me font désirer bien vivement de finir mes jours près de lui : mais il sait que c'est un désir qu'il m'est impossible de satisfaire ; et il ne me reste, pour nourrir cette espérance, que celle de le revoir quelque jour en ce pays. Je voudrais, mon cher ami, pouvoir nourrir par rapport à vous la même espérance : ce serait une grande consolation pour moi de vous embrasser encore une fois en ma vie, et de retrouver en vous l'ami tendre et vrai près duquel j'ai passé de si douces heures, et que je n'ai jamais cessé de regretter. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCIV– Billet à M. de Voltaire

Môtiers, le 31 mai 1765.

Si M. de Voltaire a dit qu'au lieu d'avoir été secrétaire de l'ambassadeur de France à Venise j'ai été son valet, M. de Voltaire en a menti comme un impudent.

Si dans les aimées 1743 et 1744 je n’ai pas été premier secrétaire de l'ambassadeur de France, si je n'ai pas fait les fonctions de secrétaire d'ambassade, si je n'en ai pas eu les honneurs au sénat de Venise, j'en aurai menti moi-même.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCV – À M. d'Escherny

Môtiers, le 1er juin 1765.

Je suis bien sensible, monsieur, et à la bonté que vous avez de penser à mon logement, et à celle qu'ont les obligeants propriétaires de la maison de Cornaux, de vouloir bien m'accorder la préférence sur ceux qui se sont présentés pour l'habiter. Je vais à Yverdon voir mon ami M. Roguin, et mon amie madame Boy de La Tour, qui est malade, et qui croit que je lui peux être de quelque consolation. J'espère que dans quelques jours M. du Peyrou sera rétabli, et que, vous trouvant tous en bonne santé, je pourrai consulter avec vous sur le lieu où je dois planter le piquet. Cette manière de chercher est si agréable, qu'il est naturel que je ne sois pas pressé de trouver. Bien des salutations, monsieur, de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCVI– À M. du Peyrou

Mardi, 11 juin 1765.

Si je reste un jour de plus je suis pris : je pars donc, mon cher hôte, pour la Ferrière, où je vous attendrai avec le plus grand empressement, mais sans m'impatienter. Ce qui achève de me déterminer, est qu'on m'apprend que vous avez commencé à sortir. Je vous recommande de ne pas oublier parmi vos provisions, café, sucre, cafetière, briquet, et tout l'attirail pour faire, quand on veut, du café dans les bois. Prenez *Linnoeus* et *Sauvages*, quelque livre amusant et quelque jeu pour s'amuser plusieurs, si l'on est arrêté dans une maison par le mauvais temps. Il faut tout prévoir pour prévenir le désoeuvrement et l'ennui.

Bonjour : je compte partir demain matin, s'il fait beau, pour aller coucher au Locle, et dîner ou coucher à la Ferrière le lendemain jeudi. Je vous embrasse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCVII– Au même

À la Ferrière, le 16 juin 1765.

Me voici, mon cher hôte, à la Ferrière, ou je ne suis arrivé que pour y garder la chambre, avec un rhume affreux, une assez grosse fièvre, et une esquinancie[885], mal auquel j'étais très sujet dans ma jeunesse, mais dont j'espérais que l'âge m'aurait exempté. Je me trompais ; cette attaque a été violente, j'espère qu'elle sera courte. La fièvre est diminuée, ma gorge se dégage, j'avale plus aisément ; mais il m'est encore impossible de parler.

J'apprends, par deux lettres que je viens de recevoir de M. de Pury, qu'il a pris la peine, allant, comme je pense, à Monlezi, de passer chez moi ; j'étais déjà parti : j'y ai regret pour bien des raisons ; entre autres, parce que nous serions convenus du temps et de la manière de nous réunir. Il m'apprend que vous ne pourrez de longtemps vous mettre en campagne : cela me fait prendre le parti de me rendre auprès de vous ; car je ne puis me passer plus longtemps de vous voir. Ainsi vous pouvez attendre votre hôte au plus tard sur la fin de la semaine, à moins que d'ici à ce temps je n'aie de vos nouvelles. Si vous pouviez venir à cheval jusqu'ici, je ne doute pas que l'excellent air, la beauté du paysage, et la tranquillité du pays, ne vous fit toutes sortes de biens, et que vous ne vous y rétablissiez plus promptement qu'où vous êtes.

Je n'écris point à M. le colonel, parce que je ne sais s'il est à Neuchâtel ou à sa montagne ; mais je vous prie de vouloir bien lui dire ou lui marquer que je ne connais pas assez M. Fischer pour le juger ; que M. le comte de Donna, qui a vécu avec lui plus que moi, doit en mieux juger ; et qu'un homme ne se juge pas ainsi de la première vue. Tout ce que je sais, c'est qu'il a des connaissances et de l'esprit ; il me paraît d'une humeur complaisante et douce ; sa conversation est pleine de sens et d'honnêteté ; j'ai même vu de lui des choses qui me paraissent annoncer des moeurs et

Copyright Arvensa Editions

de la vertu. Quand il n'est question que de voyager avec un homme, ce serait être difficile de demander mieux que cela.

Au peu que j'ai vu sur la botanique, je comprends que je repartirai d'ici plus ignorant que je n'y suis arrivé, plus convaincu du moins de mon ignorance, puisqu'en vérifiant mes connaissances sur les plantes, il se trouve que plusieurs de celles que je croyais connaître, je ne les connaissais point. Dieu soit loué ! c'est toujours apprendre quelque chose que d'apprendre qu'on ne sait rien. Le messager attend et me presse ; il faut finir. Bonjour, mon cher hôte ; je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCVIII– Au même

Môtiers, le 29 juin 1765.

Savez-vous, mon cher hôte, que vous me gâtez si fort, qu'il m'est désormais fort pénible de vivre éloigné de vous ? Depuis deux jours que je suis de retour, il m'ennuie déjà de ne point vous voir. Je songe, en conséquence, à redescendre dès demain, et voici un arrangement qui fait à présent mon château en Espagne, et qui se réalisera ou se réformera selon que le temps, votre santé et votre volonté le permettront.

Si le temps se remet aujourd'hui, nous descendrons demain, M. d'Ivernois, mademoiselle Le

Vasseur, et moi ; et, comme il n'est question que d'une nuit, pour ne pas nous séparer nous coucherons à l'auberge. Le lundi, j'irai avec M. d'Ivernois faire une promenade, d'où nous serons de retour le lendemain. M. d'Ivernois continuera son voyage, et moi j'irai avec mademoiselle Le Vasseur voir la maison de Cressier. Nous pourrons y séjourner un jour ou deux, si nous trouvons des lits, pour avoir le temps d'aller voir l'île ; puis nous reviendrons. Mademoiselle Le Vasseur s'en retournera à Môtiers, et moi j'attendrai près de vous que nous puissions faire la caravane du Creux du vent, après quoi chacun s'en retournera à ses affaires.

Comme la petite course que je dois faire avec M. d'Ivernois me rapproche du pont de Thielle, je pourrais de là me rendre directement à Cressier, et mademoiselle Le Vasseur s'y rendre aussi, de son côté, si elle trouvait une voiture, ou que vous pussiez lui en prêter une.

Tous ces arrangements un peu précipités sont inévitables, sans quoi, restant ici quelques jours encore, je suis intercepté pour le reste de la belle saison. Il faut même, en supposant leur exécution possible, que le secret en demeure entre nous, sans quoi nous serons poursuivis, où que nous soyons, par les gens qui me viendront voir, et qui, ne me trouvant pas ici,

Copyright Arvensa Editions

me chercheront où que je sois. Au reste, mon état est si sensiblement empiré depuis mon retour ici, que je crains beaucoup d'y passer l'hiver, et que, malgré tous les embarras, si Cressier peut être prêt au commencement d'octobre, je suis déterminé à m'y transplanter.

Je vous écris à la hâte, mon très cher hôte, accablé de petits tracas qui m'excèdent. Comme mon voyage dépend du temps, qui paraît se brouiller, il n'est pas sûr que j'arrive demain à Neuchâtel. À tout événement, vous pourriez envoyer demain au soir à la Couronne, et, si j'y suis arrivé, m'y faire passer vos observations sur les arrangements proposés ; car, comme j'arriverai le soir pour repartir le matin, je ne veux pas même qu'on me voie dans les rues. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCIX– Au même

À l'île de la Motte, le 4 juillet 1765.

Je suis, mon cher hôte et mon ami, dans l'île, et je compte y rester quelques jours, jusqu'à ce que j'y reçoive de vos nouvelles. J'imagine qu'il ne vous sera pas difficile de m'en donner par le canal de M. le major Chambrier. Au premier signe, je vous rejoins : c'est à vous de voir en quel temps vous aurez plus de loisir à me donner. Ne soyez point inquiet de me savoir ici seul. J'y attendrai de vos nouvelles avec empressement, mais sans impatience. J'emploierai ce loisir à repasser un peu les événements de nia vie et à préparer mes confessions. Je souhaite de consommer un ouvrage où je pourrai parler de mon cher hôte d'une manière qui contente mon coeur. Bonjour.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCX– Au même

À Brot, le lundi 15 juillet 1765.

Vos gens, mon cher hôte, ont été bien mouillés, et le seront encore, de quoi je suis bien fâché : ainsi, trouvant ici un char-à-banc, je ne les mènerai pas plus loin.

Je pars le coeur plein de vous, et aussi empressé de vous revoir que si nous ne nous étions vus depuis longtemps. Puissé-je apprendre à notre première entrevue que tous vos tracas sont finis, et que vous avez l'esprit aussi tranquille que votre honnête coeur doit être content de lui-même et serein dans tous les temps ! La cérémonie de ce matin met dans le mien la satisfaction la plus douce. Voilà, mon cher hôte, les traits qui me peignent au vrai l'âme de Milord Maréchal, et me montrent qu'il connaît la mienne. Je ne connais personne plus fait pour vous aimer et pour être aimé de vous. Comment ne verrais-je pas enfin réunis tous ceux qui m'aiment ? ils sont dignes de s'aimer tous. Je vous embrasse.

Mademoiselle Le Vasseur est pénétrée de vos bontés, et veut absolument que je vous le dise.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXI– À M. d'Ivernois

Môtiers, le 20 juillet 1765.

J'arrive il y a trois jours ; je reçois vos lettres, vos envois, M. Chappuis, etc. Mille remerciements. Je vous renvoie les deux lettres. J'ai bien les bilboquets, mais je ne puis m'en servir, parce que, outre que les cordons sont trop courts, je n'en ai point pour changer et qu'ils s'usent très promptement.

Je vous remercie aussi du livre de M. Claparède[886]. Comme mes plantes et mon bilboquet me laissent peu de temps à perdre, je n'ai lu ni ne lirai ce livre, que je crois fort beau. Mais ne m'envoyez plus de tous ces beaux livres ; car je vous avoue qu'ils m'ennuient à la mort et que je n'aime pas à m'ennuyer.

Mille salutations à M. Deluc et à sa famille. Je le remercie du soin qu'il veut bien donner à l'optique. Je n'ai point d'estampes. Je le prie d'en faire aussi l'emplette, et de les choisir belles et bien enluminées ; car je n'aurai pas le temps de les enluminer. Une douzaine me suffira quant à présent : je souhaite que l'illusion soit parfaite, ou rien.

Mademoiselle Le Vasseur a reçu votre envoi dont elle vous fait ses remerciements, et moi mes reproches. Vous êtes un donneur insupportable ; il n'y a pas moyen de vivre avec vous.

J'ai passé huit ou dix jours charmants dans l'île de Saint-Pierre, niais toujours obsédé d'importuns : j'excepte de ce nombre M. de Graffenried, bailli de Nidau, qui est venu dîner avec moi ; c'est un homme plein d'esprit et de connaissances, titré, très opulent, et qui, malgré cela, me parait penser très bien et dire tout haut ce qu'il pense.

Je reçois à l'instant vos lettres et envois des 10 et 17. Je suis surchargé, accablé, écrasé de visites, de lettres et d'affaires, malade par-dessus le marché ; et vous voulez que j'aille à Morges m'aboucher avec M. Vernes ! Il

Copyright Arvensa Editions

n'y a ni possibilité ni raison à cela. Laissez-lui faire ses perquisitions, qu'il prouve, et il sera content de moi : mais en attendant je ne veux nul commerce avec lui. Vous verrez à votre premier voyage ce que j'ai fait ; vous jugerez de mes preuves, et de celles qui peuvent les détruire. En attendant je n'ai rien publié ; je ne publierai rien sans nouveau sujet de parler. Je pardonne de tout mon coeur à M. Vernes, même en le supposant coupable : je suis fâché de lui avoir nui ; je ne veux plus lui nuire, à moins que je n'y sois forcé. Je donnerais tout au monde pour le croire innocent, afin qu'il connût mon coeur et qu'il vît comment je répare mes torts. Mais avant de le déclarer innocent il faut que je le croie ; et je crois si décidément le contraire, que je n'imagine pas même comment il pourra me dépersuader. Qu'il prouve et je suis à ses pieds. Mais, pour Dieu, s'il est coupable, conseillez-lui de se taire ; c'est pour lui le meilleur parti. Je vous embrasse.

Notre archiprêtre[887] fait imprimer à Yverdon une réponse que le magistrat de Neuchâtel a. refusé la permission d'imprimer à cause des personnalités. Je suis bien aise que toute la terre connaisse la frénésie du personnage. Vous savez que le colonel Pury a été fait conseiller d'état. Si notre homme ne sent pas celui-là, il faut qu'il soit ladre comme un vieux porc.

Ma lettre a, par oubli, retardé d'un ordinaire. Tout bien pensé, j'abandonne l'optique pour la botanique : et si votre ami était à portée de me faire faire les petits outils nécessaires pour la dissection des fleurs, je serais sûr que son intelligence suppléerait avantageusement à celle des ouvriers. Ces outils consistent dans trois ou quatre microscopes de différents foyers, de petites pinces délicates et minces pour tenir les fleurs, de ciseaux très fins, canifs et lancettes, pour les découper. Je serais bien aise d'avoir le tout à double, excepté les microscopes, parce qu'il y a ici quelqu'un qui a le même goût que moi et qui a été mal servi.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXII– Au même

Môtiers, le 1er août 1765.

Si vous n'êtes point ennuyé, monsieur, de mériter des remerciements, moi je suis ennuyé d'en faire ; ainsi n'en parlons plus. Je suis, en vérité, fort embarrassé de L'emploi du présent de mademoiselle votre fille. La bonté qu'elle a eue de s'occuper de moi mérite que je m'en fasse honneur, et je n'ose. Je suis à la fois vain et sot : c'est trop ; il faudrait choisir. Je crois que je prendrai le parti de tourner la chose en plaisanterie, et de dire qu'une jeune demoiselle m'enchaîne par les poignets[888].

Je suis indigné de l'insultante lettre du ministre : il vous croit le coeur assez bas pour penser comme lui. Il est inutile que je vous envoie ce que je lui écrirais à votre place ; vous ne vous en serviriez pas. Suivez vos propres mouvements ; vous trouverez assez ce qu'il faut lui dire, et vous le lui direz moins durement que moi.

M. Deluc est en vérité trop complaisant de se prêter ainsi à toutes mes fantaisies ; mais je vous avoue qu'il ne saurait me faire plus de plaisir que de vouloir bien s'occuper de mes petits instruments. Je raffole de la botanique ; cela ne fait qu'empirer tous les jours ; je n'ai plus que du foin dans la tête : je vais devenir plante moi-même un de ces matins, et je prends déjà racine à Môtiers, en dépit de l'archiprêtre qui continue d'ameuter la canaille pour m'en chasser.

J'ai grande envie de voir M. de Conzié ; mais je ne compte pas pouvoir aller à sa terre pour cette année : j'ai regret aux plaisirs dont cela me prive ; mais il faut céder à la nécessité.

Les lettres de l'archiprêtre sont, à ce qu'on dit, imprimées : je ne sais pourquoi elles ne paraissent pas. Il est étonnant que vous ayez cru que je lui ferais l'honneur de lui répondre : serez-vous toujours la dupe de ces bruits-là ?

Copyright Arvensa Editions

Mes respects à madame d'Ivernois. Recevez ceux de mademoiselle Le Vasseur, et les salutations de celui qui vous aime.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXIII – À Mademoiselle d'Ivernois

Môtiers, le 1er août 1765.

Vous me remerciez, mademoiselle, du présent que vous me faites ; et moi je devrais vous le reprocher : car si je vous fais aimer le travail, vous me faites aimer le Luxe : c'est rendre le mal pour le bien. Je puis, il est vrai, vous remercier d'un autre miracle aussi grand et plus utile ; c'est de me rendre exact à répondre et de me donner du plaisir à l'être. J'en aurai toujours, Mademoiselle, à vous témoigner ma reconnaissance et à mériter votre amitié.

Mes respects, je vous prie, à la très bonne maman.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXIV– À M. du Peyrou

[889]

Môtiers-Travers, le 8 août 1765.

Non, monsieur ; jamais, quoi que l'on en dise, je ne me repentirai d'avoir loué M. de Montmollin. J'ai loué de lui ce que j'en connaissais, sa conduite vraiment pastorale envers moi : je n'ai point loué son caractère que je ne connaissais pat ; je n'ai point loué sa véracité, sa droiture. J'avouerai même que son extérieur, qui ne lui est pas favorable, son ton, son air, son regard sinistre, me repoussaient malgré moi : j'étais étonné de voir tant de douceur, d'humanité, de vertu, se cacher sous une aussi sombre physionomie ; mais j'étouffais ce penchant injuste. Fallait-il juger d'un homme sur des signes trompeurs que sa conduite démentait si bien ? fallait-il épier malignement le principe secret d'une tolérance peu attendue ? Je hais cet art cruel d'empoisonner les bonnes actions d'autrui, et mon coeur ne sait point trouver de mauvais motifs à ce qui est bien. Plus je sentais en moi d'éloignement pour M. de Montmollin, plus je cherchais à le combattre par la reconnaissance que je lui devais. Supposons derechef possible le même cas, et tout ce que j'ai fait je le referais encore.

Aujourd'hui M. de Montmollin lève le masque et se montre vraiment tel qu'il est. Sa conduite présente explique la précédente. Il est clair que sa prétendue tolérance, qui le quitte au moment qu'elle eût été le plus juste, vient de la même source que ce cruel zèle qui l'a pris subitement. Quel était son objet, quel est-il à présent ? je l'ignore ; je sais seulement qu'il ne saurait être bon. Non seulement il m'admet avec empressement, avec honneur à la communion, mais il me recherche, me prône, me fête, quand je parais avoir attaqué de gaieté de coeur le christianisme : et quand je prouve qu'il est faux que je l'aie attaqué, qu'il est faux du moins que j'aie eu ce dessein, le voilà lui-même attaquant brusquement ma sûreté, ma foi,

Copyright Arvensa Editions

ma personne ; il veut m’excommunier, me proscrire ; il ameute la paroisse après moi, il me poursuit avec un acharnement qui tient de la rage. Ces disparates sont-elles dans son devoir ? non : la charité n'est point inconstante, la vertu ne se contredit point elle-même, et la conscience n'a pas deux voix. Après s'être montré si peu tolérant, il s'était avisé trop tard de l'être ; cette affectation ne lui allait point ; et comme elle n'abusait personne, il a bien fait de rentrer dans son état naturel. En détruisant son propre ouvrage, en me faisant plus de mal qu'il ne m'avait fait de bien, il m'acquitte envers lui de toute reconnaissance ; je ne lui dois plus que la vérité, je me la dois à moi-même ; et, puisqu'il me force à la dire, je la dirai.

Vous voulez savoir au vrai ce qui s'est passé entre nous dans cette affaire. M. de Montmollin a fait au public sa relation en homme d'église, et trempant sa plume dans ce miel empoisonné qui tue, il s'est ménagé tous les avantages de son état. Pour moi, monsieur, je vous ferai la mienne du ton simple dont les gens d'honneur se parlent entre eux. Je ne m'étendrai point en protestation d'être sincère ; je laisse à votre esprit sain, à votre coeur ami de la vérité, le soin de la démêler entre lui et moi.

Je ne suis point, grâces au ciel, de ces gens qu'on fête et que l'on méprise ; j'ai l'honneur d'être de ceux que l'on estime et qu'on chasse. Quand je me réfugiai dans ce pays, je n'y apportai de recommandations pour personne, pas même pour Milord Maréchal. Je n'ai qu'une recommandation que je porte partout, et près de Milord Maréchal il n'en faut point d'autre. Deux heures après mon arrivée, écrivant à S. E. pour l'en informer et me mettre sous sa protection, je vis entrer un homme inconnu qui, s'étant nommé le pasteur du lieu, me fit des avances de toute espèce, et qui, voyant que j'écrivais à Milord Maréchal, m'offrit d'ajouter de sa main quelques lignes pour me recommander. Je n'acceptai point cette offre : ma lettre partit, et j'eus l'accueil que peut espérer l'innocence opprimée partout où régnera la vertu.

Comme je ne m'attendais pas dans la circonstance à trouver un pasteur si liant, je contai dès le même jour cette histoire à tout le monde, et entre autres à M. le colonel Roguin, qui, plein pour moi des bontés les plus tendres, avait bien voulu m'accompagner jusqu'ici.

Les empressements de M. de Montmollin continuèrent : je crus devoir en profiter ; et, voyant approcher la communion de septembre, je pris le parti de lui écrire pour savoir si, malgré la rumeur publique, je pouvais m'y présenter. Je préférai une lettre à une visite pour éviter les explications

Copyright Arvensa Editions

verbales qu'il aurait pu vouloir pousser trop loin. C'est même sur quoi je tâchai de le prévenir ; car déclarer que je ne voulais ni désavouer ni défendre mon livre, c'était dire assez que je ne voulais entrer sur ce point dans aucune discussion. Et en effet, forcé de défendre mon honneur et ma personne au sujet de ce livre, j'ai toujours passé condamnation sur les erreurs qui pouvaient y être, me bornant à montrer qu'elles ne prouvaient point que l'auteur voulût attaquer le christianisme, et qu'on avait tort de le poursuivre criminellement pour cela.

M. de Montmollin écrit que j'allai le lendemain savoir sa réponse : c'est ce que j'aurais fait s'il ne fût venu me l'apporter. Ma mémoire peut me tromper sur ces bagatelles ; mais il me prévint, ce me semble, et je me souviens au moins que par les démonstrations de la plus vive joie il me marqua combien ma démarche lui faisait de plaisir. Il me dit en propres termes que lui et son troupeau s'en tenaient honorés, et que cette démarche inespérée allait édifier tous les fidèles. Ce moment, je vous l'avoue, fut un des plus doux de ma vie. Il faut connaître tous mes malheurs, il faut avoir éprouvé les peines d'un coeur sensible qui perd tout ce qui lui était cher, pour juger combien il m'était consolant de tenir à une société de frères qui me dédommagerait des pertes que j'avais faites, et des amis que je ne pouvais plus cultiver. Il me semblait qu'uni de coeur avec ce petit troupeau dans un culte affectueux et raisonnable, j'oublierais plus aisément tous mes ennemis. Dans les premiers temps je m'attendrissais au temple jusqu'aux larmes. N'ayant jamais vécu chez les protestants, je m'étais fait d'eux et de leur clergé des images angéliques : ce culte si simple et si pur était précisément ce qu'il fallait à mon coeur ; il me semblait fait exprès pour soutenir le courage et l'espoir des malheureux ; tous ceux qui le partageaient me semblaient autant de vrais chrétiens unis entre eux par la plus tendre charité. Qu'ils m'ont bien guéri d'une erreur si douce ! Mais enfin j'y étais alors, et c'était d'après mes idées que je jugeais du prix d'être admis au milieu d'eux.

Voyant que durant cette visite M. de Montmollin ne me disait rien sur mes sentiments en matière de foi, je crus qu'il réservait cet entretien pour un autre temps ; et sachant combien ces messieurs sont enclins à s'arroger le droit qu'ils n'ont pas de juger de la foi des chrétiens, je lui déclarai que je n'entendais me soumettre à aucune interrogation ni à aucun éclaircissement quel qu'il pût être. Il me répondit qu'il n'en exigerait jamais, et il m'a là-dessus si bien tenu parole, je l'ai toujours trouvé si

Copyright Arvensa Editions

soigneux d'éviter toute discussion sur la doctrine, que jusqu'à la dernière affaire il ne m'en a jamais dit un seul mot, quoiqu'il me soit arrivé de lui en parler quelquefois moi-même.

Les choses se passèrent de cette sorte tant avant qu'après la communion ; toujours même empressement de la part de M. de Montmollin, et toujours même silence sur les matières théologiques. Il portait même si loin l'esprit de tolérance, et le montrait si ouvertement dans ses sermons, qu'il m'inquiétait quelquefois pour lui-même. Comme je lui étais sincèrement attaché, je ne lui déguisais point mes alarmes, et je me souviens qu'un jour qu'il prêchait très vivement contre l'intolérance des protestants, je fus très effrayé de lui entendre soutenir avec chaleur que l'Église réformée avait grand besoin d'une réformation nouvelle, tant dans la doctrine que dans les moeurs, je n'imaginais guère alors qu'il fournirait dans peu lui-même une si grande preuve de ce besoin.

Sa tolérance et l'honneur qu'elle lui faisait dans le monde excitèrent la jalousie de plusieurs de ses confrères, surtout à Genève. Ils ne cessèrent de le harceler par des reproches, et de lui tendre des pièges où il est à la fin tombé. J'en suis fâché, mais ce n'est assurément pas ma faute. Si M. de Montmollin eût voulu soutenir une conduite si pastorale par des moyens qui en fussent dignes, s'il se fut contenté, pour sa défense, d'employer avec courage, avec franchise, les seules armes du christianisme et de la vérité, quel exemple ne donnait-il point à l'Église, à l'Europe entière ! quel triomphe ne s'assurait-il point ! Il a préféré les armes de son métier, et les sentant mollir contre la vérité, pour sa défense, il a voulu les rendre offensives en m'attaquant. Il s'est trompé ; ces vieilles armes, fortes contre qui les craint, faibles contre qui les brave, se sont brisées. Il s'était mal adressé pour réussir.

Quelques mois après mon admission, je vis entrer un soir M. de Montmollin dans ma chambre : il avait l'air embarrassé ; il s'assit et garda longtemps le silence ; il le rompit enfin par un de ces longs exordes dont le fréquent besoin lui a fait un talent. Venant ensuite à son sujet, il me dit que le parti qu'il avait pris de m'admettre à la communion lui avait attiré bien des chagrins et le blâme de ses confrères, qu'il était réduit à se justifier là-dessus d'une manière qui put leur fermer la bouche, et que si la bonne opinion qu'il avait de mes sentiments lui avait fait supprimer les explications qu'à sa place un autre aurait exigées, il ne pouvait, sans se compromettre, laisser croire qu'il n'en avait eu aucune.

Copyright Arvensa Editions

Là-dessus, tirant doucement un papier de sa poche, il se mit à lire, dans un projet de lettre à un ministre de Genève, des détails d'entretiens qui n'avaient jamais existé, mais où il plaçait, à la vérité fort heureusement, quelques mots, par-ci par-là, dits à la volée et sur un tout autre objet. Jugez, monsieur, de mon étonnement ; il fut tel que j'eus besoin de toute la longueur de cette lecture pour me remettre en l'écoutant. Dans les endroits où la fiction était la plus forte, il s'interrompait en me disant : *Vous sentez la nécessité... ma situation... ma place... il faut bien un peu se prêter*. Cette lettre, au reste, était faite avec assez d'adresse, et, à peu de chose près, il avait grand soin de ne m'y faire dire que ce que j'aurais pu dire en effet. En finissant il me demanda si j'approuvais cette lettre, et s'il pouvait renvoyer telle qu'elle était.

Je répondis que je le plaignais d'être réduit à de pareilles ressources ; que, quant à moi, je ne pouvais rien dire de semblable ; mais que, puisque c'était lui qui se chargeait de le dire, c'était son affaire et non pas la mienne ; que je n'y voyais rien non plus que je fusse oblige de démentir. Comme tout ceci, reprit-il, ne peut nuire à personne, et peut vous être utile ainsi qu'à moi, je passe aisément sur un petit scrupule qui ne ferait qu'empêcher le bien ; mais dites-moi, au surplus, si vous êtes content de cette lettre, et si vous n'y voyez rien à changer pour qu'elle soit mieux. Je lui dis que je la trouvais bien pour la fin qu'il s'y proposait. Il me pressa tant, que, pour lui complaire, je lui indiquai quelques légères corrections qui ne signifiaient pas grand-chose. Or il faut savoir que, de la manière dont nous étions assis, l'écritoire était devant M. de Montmollin ; mais durant tout ce petit colloque, il la poussa comme par hasard devant moi ; et comme je tenais alors sa lettre pour la relire, il me présenta la plume pour faire les changements indiqués ; ce que je fis avec la simplicité que je mets à toute chose. Cela fait, il mit son papier dans sa poche, et s'en alla.

Pardonnez-moi ce long détail ; il était nécessaire. Je vous épargnerai celui de mon dernier entretien avec M. de Montmollin, qu'il est plus aisé d'imaginer. Vous comprenez ce qu'on peut répondre à quelqu'un qui vient froidement vous dire : Monsieur, j'ai ordre de vous casser la tête ; mais si vous voulez bien vous casser la jambe, peut-être se contentera-t-on de cela. M. de Montmollin doit avoir eu quelquefois à traiter de mauvaises affaires ; cependant je ne vis de ma vie un homme aussi embarrassé qu'il le fut vis-à-vis de moi dans celle-là : rien n'est plus gênant en pareil cas que d'être aux prises avec un homme ouvert et franc, qui, sans combattre avec

Copyright Arvensa Editions

vous de subtilités et de ruses, vous rompt en visière à tout moment. M. de Montmollin assure que je lui dis en le quittant que, s'il venait avec de bonnes nouvelles, je l'embrasserais ; sinon que nous nous tournerions le dos. J'ai pu dire des choses équivalentes, mais en termes plus honnêtes ; et quant à ces dernières expressions, je suis très sûr de ne m'en être point servi. M. de Montmollin peut reconnaître qu'il ne me fait pas si aisément tourner le dos qu'il l'avait cru.

Quant au dévot pathos dont il use pour prouver la nécessité de sévir, on sent pour quelle sorte de gens il est fait, et ni vous ni moi n'avons rien à leur dire. Laissant à part ce jargon d'inquisiteur, je vais examiner ses raisons vis-à-vis de moi, sans entrer dans celles qu'il pouvait avoir avec d'autres.

Ennuyé du triste métier d'auteur, pour lequel j'étais si peu fait, j'avais depuis longtemps résolu d'y renoncer. Quand l'*Émile* parut, j'avais déclaré à tous mes amis à Paris, à Genève, et ailleurs, que c'était mon dernier ouvrage, et qu'en l'achevant je posais la plume pour ne la plus reprendre. Beaucoup de lettres me restent où l'on cherchait à me dissuader de ce dessein. En arrivant ici, j'avais dit la même chose à tout le monde, à vous-même ainsi qu'à M. de Montmollin. Il est le seul qui se soit avisé de transformer ce propos en promesse, et de prétendre que je m'étais engagé avec lui de ne plus écrire, parce que je lui en avais montré l'intention. Si je lui disais aujourd'hui que je compte aller demain à Neuchâtel, prendrait-il acte de cette parole, et si j'y manquais, m'en ferait-il un procès ? C'est la même chose absolument, et je n'ai pas plus songé à faire une promesse à M. de Montmollin qu'à vous, d'une résolution dont j'informais simplement l'un et l'autre.

M. de Montmollin oserait-il dire qu'il ait entendu la chose autrement ? oserait-il affirmer, comme il l'ose faire entendre, que c'est sur cet engagement prétendu qu'il m'admit à la communion ? La preuve du contraire est qu'à la publication de ma Lettre à M. l'archevêque de Paris, M. de Montmollin, loin de m'accuser de lui avoir manqué de parole, fut très content de cet ouvrage, et qu'il en fit l'éloge à moi-même et à tout le monde, sans dire alors un mot de cette fabuleuse promesse qu'il m'accuse aujourd'hui de lui avoir faite auparavant. Remarquez pourtant que cet écrit est bien plus fort sur les mystères et même sur les miracles que celui dont il fait maintenant tant de bruit ; remarquez encore que j'y parle de même en mon nom, et non plus au nom du vicaire. Peut-on chercher des sujets

Copyright Arvensa Editions

d'excommunication dans ce dernier, qui n'ont pas même été des sujets de plainte dans l'autre ?

Quand j'aurais fait à M. de Montmollin cette promesse, à laquelle je ne songeai de ma vie, prétendrait-il qu'elle fût si absolue qu'elle ne supportât pas la moindre exception, pas même d'imprimer un mémoire pour ma défense, Lorsque 'aurais un procès ? Et quelle exception m'était mieux permise que celle où, me justifiant, je le justifiais lui-même, où je montrais qu'il était faux qu'il eût admis dans son Église un agresseur de la religion ? Quelle promesse pouvait m'acquitter de ce que je devais à d'autres et à moi-même ? Comment pouvais-je supprimer un écrit défensif pour mon honneur, pour celui de mes anciens compatriotes ; un écrit que tant de grands motifs rendaient nécessaire, et où j'avais à remplir de si saints devoirs ? À qui M. de Montmollin fera-t-il croire que je lui ai promis d'endurer l'ignominie en silence ? À présent même que j'ai pris avec un corps respectable un engagement formel, qui est-ce, dans ce corps, qui m'accuserait d'y manquer, si, forcé par les outrages de M. de Montmollin, je prenais le parti de les repousser aussi publiquement qu'il ose les faire ? Quelque promesse que fasse un honnête homme, on n'exigera jamais, on présumera bien moins encore, qu'elle aille jusqu'à se laisser déshonorer.

En publiant les *Lettres écrites de la montagne*, je fis mon devoir et je ne manquai point à M. de Montmollin. Il en jugea lui-même ainsi, puisque après la publication de l'ouvrage, dont je lui avais envoyé un exemplaire, il ne changea point avec moi de manière d'agir. Il le lut avec plaisir, m'en parla avec éloge ; pas un mot qui sentit l'objection. Depuis lors il me vit longtemps encore, toujours de la meilleure amitié ; jamais la moindre plainte sur mon livre. On parlait dans ce temps-là d'une édition générale de mes écrits ; non seulement il approuvait cette-entreprise, il désirait même s'y intéresser : il me marqua ce désir, que je n'encourageai pas, sachant que la compagnie qui s'était formée se trouvait déjà trop nombreuse, et en voulait plus d'autre associé. Sur mon peu d'empressement, qu'il remarqua trop, il réfléchit quelque temps après que la bienséance de son état ne lui permettait pas d'entrer dans cette entreprise. C'est alors que la classe prit le parti de s'y opposer, et fit des représentations à la cour.

Du reste, la bonne intelligence était si parfaite encore entre nous, et mon dernier ouvrage y mettait si peu d'obstacle, que, longtemps après sa publication, M. de Montmollin, causant avec moi, me dit qu'il voulait demander à la cour une augmentation de prébende, et me proposa de

Copyright Arvensa Editions

mettre quelques lignes dans la lettre qu'il écrirait pour cet effet à Milord Maréchal. Cette forme de recommandation me paraissant trop familière, je lui demandai quinze jours pour en écrire à Milord Maréchal auparavant. Il se tut, et ne m'a plus parlé de cette affaire. Dès-lors il commença de voir d'un autre oeil les Lettres de la montagne, sans cependant en improuver jamais un seul mot en ma présence. Une fois seulement il me dit : *Pour moi, je crois aux miracles*. J'aurais pu lui répondre : *J'y crois tout autant que vous.*

Puisque je suis sur mes torts avec M. de Montmollin, je dois vous avouer, monsieur, que je m'en reconnais d'autres encore. Pénétré pour lui de reconnaissance, j'ai cherché toutes les occasions de la lui marquer, tant en public qu'en particulier : mais je n'ai point fait d'un sentiment si noble un trafic d'intérêt ; l'exemple ne m'a point gagné, je ne lui ai point fait de présents, je ne sais pas acheter les choses saintes. M. de Montmollin voulait savoir toutes mes affaires, connaître tous mes correspondants, diriger, recevoir mon testament, gouverner mon petit ménage : voilà ce que je n'ai point souffert. M. de Montmollin aime à tenir table longtemps : pour moi c'est un vrai supplice. Rarement il a mangé chez moi, jamais je n'ai mangé chez lui. Enfin j'ai toujours repoussé avec tous les égards et tout le respect possible l'intimité qu'il voulait établir entre nous. Elle n'est jamais un devoir dès qu'elle ne convient pas à tous deux.

Voilà mes torts, je les confesse sans pouvoir m'en repentir : ils sont grands si l'on veut, mais ils sont les seuls, et j'atteste quiconque connaît un peu ces contrées, si je ne m'y suis pas souvent rendu désagréable aux honnêtes gens par mon zèle à louer dans M. de Montmollin ce que j'y trouvais de louable. Le rôle qu'il avait joué précédemment le rendait odieux, et l'on n'aimait pas à me voir effacer par ma propre histoire celle des maux dont il fut l'auteur.

Cependant, quelques mécontentements secrets qu'il eût contre moi, jamais il n'eût pris pour les faire éclater un moment si mal choisi, si d'autres motifs ne l'eussent porté à ressaisir l'occasion fugitive qu'il avait d'abord laissé échapper : il voyait trop combien sa conduite allait être choquante et contradictoire. Que de combats n'a-t-il pas dû sentir en lui-même avant d'oser afficher une si claire prévarication ! Car passons telle condamnation qu'on voudra sur les *Lettres de la montagne*, en diront-elles, enfin, plus que l'*Émile*, après lequel j'ai été, non pas laissé, mais admis à la table sacrée ? plus que la *Lettre à M. de Beaumont*, sur laquelle on ne m'a

Copyright Arvensa Editions

dit un seul mot ? Qu'elles ne soient, si l'on veut, qu'un tissu d'erreurs, que s'ensuivra-t-il ? qu'elles ne m'ont point justifié, et que l'auteur d'*Émile* demeure inexcusable ; mais jamais que celui des *Lettres écrites de la montagne* doive en particulier être condamné. Après avoir fait grâce à un homme du crime dont on l'accuse, le punit-on pour s'être mal défendu ? Voilà pourtant ce que fait ici M. de Montmollin ; et je le défie, lui et tous ses confrères, de citer dans ce dernier ouvrage aucun des sentiments qu'ils censurent, que je ne prouve être plus fortement établi dans les précédents.

Mais, excité sous main par d'autres gens, il saisit le prétexte qu'on lui présente, sûr qu'en criant à tort et à travers à l'impie, on met toujours le peuple en fureur ; il sonne après coup le tocsin de Môtiers sur un pauvre homme, pour s'être osé défendre chez les Genevois ; et, sentant bien que le succès seul pouvait le sauver du blâme, il n'épargne rien pour se l'assurer. Je vis à Môtiers : je ne veux point parler de ce qui s'y passe, vous le savez aussi bien que moi ; personne à Neuchâtel ne l'ignore ; les étrangers qui viennent le voient, gémissent, et moi je me tais.

M. de Montmollin s'excuse sur les ordres de la classe. Mais, supposons-les exécutés par des voies légitimes ; si ces ordres étaient justes, comment avait-il attendu si tard à le sentir ? comment ne les prévenait-il point lui-même que cela regardait spécialement ? comment, après avoir lu et relu les *Lettres de la montagne*, n'y avait-il jamais trouvé un mot à reprendre, ou pourquoi ne m'en avait-il rien dit, à moi son paroissien, dans plusieurs visites qu'il m'avait faites ? Qu'était devenu son zèle pastoral ? Voudrait-il qu'on le prît pour un imbécile qui ne sait voir dans un livre de son métier ce qui y est que quand on le lui montre ? Si ces ordres étaient injustes, pourquoi s'y soumettait-il ? Un ministre de l'Évangile, un pasteur, doit-il persécuter par obéissance un homme qu'il sait être innocent ? Ignorait-il que paraître même en consistoire est une peine ignominieuse, un affront cruel pour un homme de mon âge, surtout dans un village où l'on ne connaît d'autres matières consistoriales que des admonitions sur les moeurs ? Il y a dix ans que je fus dispensé à Genève de paraître en consistoire dans une occasion beaucoup plus légitime, et, ce que je me reproche presque, contre le texte formel de la loi. Mais il n'est pas étonnant que l'on connaisse à Genève des bienséances que l'on ignore à Môtiers.

Je ne sais pour qui M. de Montmollin prend ses lecteurs quand il leur dit qu'il n'y avait point d'inquisition dans cette affaire ; c'est comme s'il

Copyright Arvensa Editions

disait qu'il n'y avait point de consistoire ; car c'est la même chose en cette occasion. Il fait entendre, il assure même qu'elle ne devait point avoir de suite temporelle : le contraire est connu de tous les gens au fait du projet ; et qui ne sait qu'en surprenant la religion du Conseil d'état, on l'avait déjà engagé à faire des démarches qui tendaient à m'ôter la protection du roi ? Le pas nécessaire pour achever était l'excommunication : après quoi de nouvelles remontrances au Conseil d'état auraient fait le reste : on s'y était engagé ; et voilà d'où vient la douleur de n'avoir pu réussir. Car d'ailleurs qu'importe à M. de Montmollin ? Craint-il que je ne me présente pour communier de sa main ? Qu'il se rassure : je ne suis pas aguerri aux communions, comme je vois tant de gens l'être : j'admire ces estomacs dévots toujours si prêts à digérer le pain sacré ; le mien n'est pas si robuste.

Il dit qu'il n'avait qu'une question très simple à me faire de la part de la classe. Pourquoi donc, en me citant, ne me fit-il pas signifier cette question ? Quelle est cette ruse d'user de surprise, et de forcer les gens de répondre à l'instant même, sans leur donner un moment pour réfléchir ? C'est qu'avec cette question de la classe dont M. de Montmollin parle, il m'en réservait de son chef d'autres dont il ne parle point, et sur lesquelles il ne voulait pas que j'eusse le temps de me préparer. On sait que son projet était absolument de me prendre en faute, et de m'embarrasser par tant d'interrogations captieuses qu'il en vînt à bout ; il savait combien j'étais languissant et faible. Je ne veux pas l'accuser d'avoir eu le dessein d'épuiser mes forces ; mais, quand je fus cité, j'étais malade, hors d'état de sortir, et gardant la chambre depuis six mois : c'était l'hiver ; il faisait froid, et c'est, pour un pauvre infirme, un étrange spécifique qu'une séance de plusieurs heures, debout, interrogé sans relâche, sur des matières de théologie, devant des anciens dont les plus instruits déclarent n'y rien entendre. N'importe ; on ne s'informa pas même si je pouvais sortir de mon lit, si j'avais la force d'aller, s'il faudrait me faire porter ; on ne s'embarrassait pas de cela : la charité pastorale, occupée des choses de la foi, ne s'abaisse pas aux terrestres soins de cette vie.

Vous savez, monsieur, ce qui se passa dans le consistoire en mon absence, comment s'y fit la lecture de ma lettre, et les propos qu'on y tint pour en empêcher l'effet ; vos mémoires là-dessus vous viennent de la bonne source. Concevez-vous qu'après cela M. de Montmollin change tout à coup d'état et de titre, et que s'étant fait commissaire de la classe pour

Copyright Arvensa Editions

solliciter l'affaire, il redevienne aussitôt pasteur pour la juger. *J'agissais*, dit-il, *comme pasteur, comme chef du consistoire, et non comme représentant dela vénérable classe*. C'était bien tard changer de rôle, après en avoir fait jusqu'alors un si différent. Craignons, monsieur, les gens qui font si volontiers deux personnages dans la même affaire ; il est rare que ces deux en fassent un bon.

Il appuie la nécessité de sévir sur le scandale causé par mon livre. Voilà des scrupules tout nouveaux, qu'il n'eut point du temps de l'*Émile*. Le scandale lut tout aussi grand pour le moins, les gens d'église et les gazetiers ne firent pas moins de bruit ; on brûlait, on brayait, on m'insultait par toute l'Europe. M. de Montmollin trouve aujourd'hui des raisons de m'excommunier dans celles qui ne l'empêchèrent pas alors de m'admettre. Son zèle, suivant le précepte, prend toutes les formes pour agir selon les temps et les lieux. Mais qui est-ce, je vous prie, qui excita dans sa paroisse le scandale dont il se plaint au sujet de mon dernier livre ? Qui est-ce qui affectait d'en faire un bruit affreux, et par soi-même et par des gens apostés ? Qui est-ce, parmi tout ce peuple si saintement forcené, qui aurait su que j'avais commis le crime énorme de prouver que le conseil de Genève m'avait condamné à tort, si l'on n'eût pris soin de le leur dire, en leur peignant ce singulier crime avec les couleurs que chacun sait ? Qui d'entre eux même en état de lire mon livre et d'entendre ce dont il s'agit ? Exceptons, si l'on veut, l'ardent satellite de M. de Montmollin, ce grand maréchal qu'il cite si fièrement, ce grand clerc, le Boirude de son église, qui se connaît si bien en fers de chevaux et en livres de théologie. Je veux le croire en état de lire à jeun et sans épeler une ligne entière ; quel autre des ameutés en peut faire autant ? En entrevoyant sur mes pages les mots d'*évangile* et de *miracles*, ils auraient cru lire un livre de dévotion ; et me sachant bonhomme, ils auraient dit : *Que Dieu le bénisse, il nous édifie*. Mais on leur a tant assuré que j'étais un homme abominable, un impie, qui disait qu'il n'y avait point de Dieu, et que les femmes n'avaient point d'âme, que, sans songer au langage si contraire qu'on leur tenait ci-devant, ils ont à leur tour répété : *C'est un impie, un scélérat, c'est l'Antéchrist ; il faut l'excommunier, le brûler*. On leur a charitablement répondu : *Sans doute ; mais criez, et laissez-nous faire ; tout ira bien.*

La marche ordinaire de messieurs les gens d'église me paraît admirable pour aller à leur but : après avoir établi en principe leur compétence sur tout scandale, ils excitent le scandale sur tel objet qui leur plaît, et puis, en

Copyright Arvensa Editions

vertu de ce scandale qui est leur ouvrage, ils s'emparent de l'affaire pour la juger. Voilà de quoi se rendre maître de tous les peuples, de toutes les lois, de tous les rois, et de toute la terre, sans qu'on ait le moindre mot à leur dire. Vous rappelez-vous le conte de ce chirurgien dont la boutique donnait sur deux rues, et qui sortant par une porte estropiait les passants, puis rentrait subtilement, et pour les panser ressortait par l'autre ? Voilà l'histoire de tous les clergés du monde, excepté que le chirurgien guérissait du moins ses blessés, et que ces messieurs, en traitant les leurs, les achèvent.

N'entrons point, monsieur, dans les intrigues secrètes qu'il ne faut pas mettre au grand jour. Mais si M. de Montmollin n'eût voulu qu'exécuter l'ordre de la classe, ou faire l'acquit de sa conscience, pourquoi l'acharnement qu'il a mis à cette affaire ? pourquoi ce tumulte excité dans le pays ? pourquoi ces prédications violentes ? pourquoi ces conciliabules ? pourquoi tant de sots bruits répandus pour tâcher de m'effrayer par les cris de la populace ?

Tout cela n'est-il pas notoire au public ? M. de Montmollin le nie ; et pourquoi non, puisqu'il a bien nié d'avoir prétendu deux voix dans le consistoire ? Moi, j'en vois trois, si je ne me trompe : d'abord celle de son diacre, qui n'était là que comme son représentant ; la sienne ensuite, qui formait l'égalité ; et celle enfin qu'il voulait avoir pour départager les suffrages. Trois voix à lui seul, c'eût été beaucoup, même pour absoudre ; il les voulait pour condamner, et ne put les obtenir : où était le mal ? M.de Montmollin était trop heureux que son consistoire, plus sage que lui, l'eut tiré d'affaire avec la classe, avec ses confrères, avec ses correspondants, avec lui-même. J'ai fait mon devoir, aurait-il dit ; j'ai vivement poursuivi la chose ; mon consistoire n'a pas jugé comme moi, il a absous Rousseau contre mon avis. Ce n'est pas ma faute ; je me retire ; je n'en puis faire davantage sans blesser les lois, sans désobéir au prince, sans troubler le repos public ; je suis trop bon chrétien, trop bon citoyen, trop bon pasteur pour rien tenter de semblable. Après avoir échoué il pouvait encore, avec un peu d'adresse, conserver sa dignité et recouvrer sa réputation ; mais l'amour-propre irrité n'est pas sage ; on pardonne encore moins aux autres le mal qu'on leur a voulu faire, que celui qu'on leur a fait en effet. Furieux de voir manquer à la face de l'Europe ce grand crédit dont il aime à se vanter, il ne peut quitter la partie ; il dit en classe qu'il n'est pas sans espoir de la renouer ; il le tente dans un autre consistoire : mais, pour se montrer

Copyright Arvensa Editions

moins à découvert, il ne la propose pas lui-même, il la fait proposer par son maréchal, par cet instrument de ses menées, qu'il appelle à témoin qu'il n'en a pas fait. Cela n'était-il pas finement trouvé ? Ce n'est pas que M. de Montmollin ne soit fin ; mais un homme que la colère aveugle ne fait plus que des sottises quand il se livre à sa passion.

Cette ressource lui manque encore. Vous croiriez qu'au moins alors ses efforts s'arrêtent là : point du tout ; dans l'assemblée suivante de la classe, il propose un autre expédient, fondé sur l'impossibilité d'éluder l'activité de l'officier du prince dans sa paroisse ; c'est d'attendre que j'aie passé dans une autre, et là de recommencer les poursuites sur nouveaux frais. En conséquence de ce bel expédient, les sermons emportés recommencent ; on met derechef le peuple en rumeur, comptant, à force de désagrément, me forcer enfin de quitter la paroisse. En voilà trop, en vérité, pour un homme aussi tolérant que M. de Montmollin prétend l'être, et qui n'agit que par l'ordre de son corps.

Ma lettre s'allonge beaucoup, monsieur, mais il le faut, et pourquoi la couperais-je ? serait-ce l'abréger que d'en multiplier les formules ? Laissons à M. de Montmollin le plaisir de dire dix fois de suite : *Dinazarde, ma soeur, dormez-vous ?*

Je n'ai point entamé la question de droit ; je me suis interdit cette matière. Je me suis borné dans la seconde partie de cette lettre à vous prouver que M. de Montmollin, malgré le ton béat qu'il affecte, n'a point été conduit dans cette affaire par le zèle de la loi, ni par son devoir ; mais qu'il a, selon l’usage, fait servir Dieu d'instrument à ses passions. Or jugez si pour de telles fins on emploie des moyens qui soient honnêtes, et dispensée-moi d'entrer dans des détails qui feraient gémir la vertu.

Dans la première partie de ma lettre je rapporte des faits opposés à ceux qu'avance M. de

Montmollin. Il avait eu l'art de se ménager des indices auxquels je n'ai pu répondre que par le récit fidèle de ce qui s'est passé. De ces assertions contraires de sa part et de la mienne vous conclurez que l'un des deux est un menteur ; et j'avoue que cette conclusion me parait juste.

En voulant finir ma lettre et poser sa brochure, je la feuillette encore. Les observations se présentent sans nombre, et il ne faut pas toujours recommencer. Cependant, comment passer ce que j'ai dans cet instant sous les yeux ? *Que feront nos ministres*, se disait-on publiquement ? *défendront-ils l’Évangile attaqué si ouvertement par ses ennemis ?* C'est

Copyright Arvensa Editions

donc moi qui suis l'ennemi de l'Évangile, parce que je m'indigne qu'on le défigure et qu'on l'avilisse ? Eh ! que ses prétendus défenseurs n'imitent-ils l'usage que j'en voudrais faire ! que n'en prennent-ils ce qui les rendrait bons et justes, que n'en laissent-ils ce qui ne sert de rien à personne, et qu'ils n'entendent pas plus que moi !

Si un citoyen de ce pays avait osé dire ou écrire quelque chose d'approchant à ce qu'avance M. Rousseau, ne sévirait-on pas contre lui ? Non assurément ; j'ose le croire pour l'honneur de cet état. Peuples de Neuchâtel, quelles seraient donc vos franchises si, pour quelque point qui fournirait matière de chicane aux ministres, ils pouvaient poursuivre au milieu de vous l'auteur d'un factum imprimé à l'autre bout de l'Europe, pour sa défense en pays étranger ? M. de Montmollin m'a choisi pour vous imposer en moi ce nouveau joug : mais serais-je digne d'avoir été reçu parmi vous, si j'y laissais, par mon exemple, une servitude que je n'y ai point trouvée ?

M. Rousseau, nouveau citoyen, a-t-il donc plus de privilèges que tous les anciens citoyens ? Je ne réclame pas même ici les leurs ; je ne réclame que ceux que j'avais étant homme, et comme simple étranger. Le correspondant que M. de Montmollin fait parler, ce merveilleux correspondant qu'il ne nomme point, et qui lui donne tant de louanges, est un singulier raisonneur, ce me semble. Je veux avoir, selon lui, plus de privilèges que tous les citoyens, parce que je résiste à des vexations que n'en dura jamais aucun citoyen. Pour m'ôter le droit de défendre ma bourse contre un voleur qui voudrait me la prendre, il n'aurait donc qu'à me dire : *Vous êtes plaisant de ne vouloir pas que je vous vole ? Je volerais bien un homme du pays s'il passait au lieu de vous.*

Remarquez qu'ici M. le professeur de Montmollin est le seul souverain, le despote qui me condamne, et que la loi, le consistoire, le magistral, le gouvernement, le gouverneur, le roi même, qui me protègent, sont autant de rebelles à l'autorité suprême de M. le professeur de Montmollin.

L'anonyme demande *si je ne me suis pas soumis comme citoyen aux lois de l'état et aux usages*, et de l'affirmative, qu'assurément on ne lui contesta pas, il conclut que je me suis soumis à une loi qui n'existe point, et à un usage qui n'eut jamais lieu.

M. de Montmollin dit à cela que cette loi existe à Genève, et que je me suis plaint moi-même qu'on l'a violée à mon préjudice. Ainsi donc la loi qui existe à Genève, et qui n'existe pas à Môtiers, on la viole à Genève pour

Copyright Arvensa Editions

me décréter, et on la suit à Mo tiers pour m'excommunier. Convenez que me voilà dans une agréable position ! C'était sans doute dans un de ses moments de gaieté que M. de Montmollin fit ce raisonnement-là.

Il plaisante à peu près sur le même ton dans une note sur l'offre[890] que je voulus bien faire à la classe, à condition qu'on me laissât en repos ; il dit que c'est se moquer, et qu'on ne fait pas ainsi la loi à ses supérieurs.

Premièrement, il se moque lui-même quand il prétend qu'offrir une satisfaction très obséquieuse et très raisonnable à gens qui se plaignent, quoique à tort, c'est leur faire la loi.

Mais la plaisanterie est d'avoir appelé messieurs de la classe mes supérieurs, comme si j'étais homme d'église. Car qui ne sait que la classe. ayant juridiction sur le clergé seulement, et n'ayant au surplus rien à commander à qui que ce soit, ses membres ne sont comme tels les supérieurs de personne[891] ? Or de me traiter en homme d'église est une plaisanterie fort déplacée à mon avis. M. de Montmollin sait très bien que je ne suis point homme d'église, et que j'ai même, grâces au ciel, très peu de vocation pour le devenir.

Encore quelques mots sur la lettre que j'écrivis au consistoire, et j'ai fini. M. de Montmollin promet peu de commentaires sur cette lettre. Je crois qu'il fait très bien, et qu'il eût mieux fait encore de n'en point donner du tout. Permettez que je passe en revue ceux qui me regardent : l'examen ne sera pas long.

Comment répondre, dit-il, *à des questions qu'on ignore ?* Comme j'ai fait, en prouvant d'avance qu'on n'a point le droit de questionner.

Une foi dont on ne doit compte qu'à Dieu ne se publie pas dans toute l'Europe.

Et pourquoi une foi dont on ne doit compte qu'à Dieu ne se publierait-elle pas dans toute l'Europe ?

Remarquez l'étrange prétention d'empêcher un homme de dire son sentiment, quand on lui en prête d'autres, de lui fermer la bouche et de le faire parler.

Celui qui erre en chrétien redresse volontiers ses erreurs. Plaisant sophisme !

Celui qui erre en chrétien ne sait pas qu'il erre. S'il redressait ses erreurs sans les connaître, il n'errerait pas moins, et de plus il mentirait. Ce ne serait plus errer en chrétien.

Copyright Arvensa Editions

Est-ce s'appuyer sur l'autorité de l'Évangile que de rendre douteux les miracles ? Oui, quand c'est par l'autorité même de L'Évangile qu'on rend douteux les miracles.

Et d'y jeter du ridicule ? Pourquoi non, quand, s'appuyant sur l'Évangile, on prouve que ce ridicule n'est que dans les interprétations des théologiens.

Je suis sûr que M. de Montmollin se félicitait ici beaucoup de son laconisme. Il est toujours aisé de répondre à de bons raisonnements par des sentences ineptes.

Quant à la note de Théodore de Bèze, il n'a pas voulu dire autre chose, sinon que la foi du chrétien n'est pas appuyée uniquement sur les miracles.

Prenez garde, monsieur le professeur ; ou vous n'entendez pas le latin, ou vous êtes un homme de mauvaise foi.

Ce passage, *non satis tuta fides eorum qui miraculis nituntur*, ne signifie point du tout, comme vous le prétendez, que *la foi du chrétien n'est pas appuyée uniquement sur les miracles.*

Au contraire, il signifie très exactement que la foi de quiconque s'appuie sur les miracles est peu solide. Ce sens se rapporte fort bien au passage de saint Jean qu'il commente, et qui dit de Jésus que plusieurs crurent en lui, voyant ses miracles, mais qu'il ne leur confiait point pour cela sa personne, *parce qu'il les connaissait bien*. Pensez-vous qu'il aurait aujourd'hui plus de confiance en ceux qui font tant de bruit de la même foi ?

Ne croirait-on pas entendre M. Rousseau dire, dans sa Lettre à l'archevêque de Paris, *qu'on devrait lui dresser des statues pour* son Émile ? Notez que cela se dit au moment où, pressé par la comparaison d'*Émile* et des *Lettres de la montagne*, M. de Montmollin ne sait comment s'échapper ; il se tire d'affaire par une gambade.

S'il fallait suivre pied à pied ses écarts, s'il fallait examiner le poids de ses affirmations, et analyser les singuliers raisonnements dont il nous paie, on ne finirait pas, et il faut finir. Au bout de tout cela, fier de s'être nommé, il s'en vante. Je ne vois pas trop là de quoi se vanter. Quand une fois on a pris son parti sur certaine chose, on a peu de mérite à se nommer.

Pour vous, monsieur, qui gardiez par ménagement pour lui l'anonyme qu'il vous reproche, nommez-vous, puisqu'il le veut ; acceptez des honnêtes gens l'éloge qui vous est dû ; montrez-leur le digne avocat de la cause juste, l'historien de la vérité, l'apologiste des droits de l'opprimé, de ceux du prince, de l'état et des peuples, tous attaqués par lui dans ma

Copyright Arvensa Editions

personne. Mes défenseurs, mes protecteurs, sont connus ; qu'il montre à son tour son anonyme et ses partisans dans cette affaire : il en a déjà nommé deux ; qu'il achève Il m'a fait bien du mal : il voulait m'en faire bien davantage ; que tout le monde connaisse ses amis et les miens ; je ne veux point d’autre vengeance.

Recevez, monsieur, mes tendres salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXV– À Madame La Tour

À Môtiers, le 11 août 1765.

Chère Marianne, vous êtes affligée, et je suis désarmé ; je m'attendris en me représentant vos beaux yeux en larmes. Vos larmes sécheront, mais mes malheurs ne finiront qu'avec ma vie. Que cela vous engage désormais à les respecter, et à ne plus compter avec mes défauts, car vous auriez trop à faire, et à mon âge on ne se corrige plus de rien : les violents reproches m'indignent et ne me subjuguent pas. J'avais rompu trop légèrement avec vous, j'avais tort ; mais en me peignant comme un monstre, vous ne m'auriez pas ramené ; je vous aurais laissée dire et je me serais tu, car je savais bien que je n'étais pas un monstre. Quand nos amis nous manquent, il faut les gronder, mais il ne faut jamais leur mettre le marché à la main sur l'estime qu'on leur doit, et qu'ils savent bien qu'on ne peut leur ôter, quoi qu'il arrive. Pardon, chère Marianne, j'avais le coeur encore un peu gros de vos reproches, il fallait le dégonfler. À présent, tâchons d'oublier nos enfantillages ; laissez-moi me dire mon fait sur les miens, je m'en acquitterai mieux que vous. Après cela, pardonnez-moi, n'en parlons plus, et aimons-nous bien tous trois, (le dernier mot servira de réponse à votre amie ; j'espère qu'elle ne la trouvera pas trop courte ; je ne voudrais pas avoir dit ce mot-là même, si je la soupçonnais de croire qu'on peut dire plus.

Je dois des ménagements à votre tristesse, et ne veux point vous parler de mon état présent ; mais, si de longtemps je ne peux pas vous écrire, n'interprétez pas ce silence en mauvaise part.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXVI– À M. d'Ivernois

Môtiers, le 15 août 1765.

J'ai reçu tous vos envois, monsieur, et je vous remercie des commissions ; elles sont fort bien, et je vous prie aussi d'en faire mes remerciements à M. Deluc. À l'égard des abricots, par respect pour madame d'Ivernois, je veux bien ne pas les renvoyer ; mais j'ai là-dessus deux choses à vous dire, et je vous les dis pour la dernière fois : l'une, qu'à faire aux gens des cadeaux malgré eux, et à les servir à notre mode et non pas à la leur, je vois plus de vanité que d'amitié ; l'autre, que je suis très déterminé à secouer toute espèce de joug qu'on peut vouloir m'imposer malgré moi, quel qu'il puisse être ; que quand cela ne peut se faire qu'en rompant, je romps, et que quand une fois que j'ai rompu, je ne renoue jamais ; c'est pour la vie. Votre amitié, monsieur, m'est trop précieuse pour que je vous pardonnasse jamais de m'y avoir fait renoncer.

Les cadeaux sont un petit commerce d'amitié fort agréable quand ils sont réciproques : mais ce commerce demande de part et d'autre de la peine et des soins ; et la peine et les soins sont le fléau de ma vie ; j'aime mieux un quart d'heure d'oisiveté que toutes les confitures de la terre. Voulez-vous me faire des présents qui soient pour mon coeur d'un prix inestimable, procurez-moi des loisirs, sauvez-moi des visites, fournissez-moi des moyens de n'écrire à personne ; alors je vous devrai le bonheur de ma vie, et je reconnaîtrai les soins du véritable ami ; autrement non.

M. Marcuard est venu lui cinq ou sixième : j'étais malade, je n'ai pu le voir ni lui ni sa compagnie. Je suis bien aise de savoir que les visites que vous me forcez de faire m'en attirent. Maintenant que je suis averti, si j'y suis repris ce sera ma faute.

Votre M. de Fournière, qui part de Bordeaux pour me venir voir, ne s'embarrasse pas si cela me convient ou non. Comme il fait tous ses petits

Copyright Arvensa Editions

arrangements sans moi, il ne trouvera pas mauvais, je pense, que je prenne les miens sans lui.

Quant à M. Liotard, son voyage ayant un but déterminé qui se rapporte plus à moi qu'à lui, il mérite une exception, et il l'aura. Les grands talents exigent des égards. Je ne réponds pas qu'il me trouve en état de me laisser peindre, mais je réponds qu'il aura lieu d'être content de la réception que je lui ferai. Au reste, avertissez-le que pour être sûr de me trouver, et de me trouver libre, il ne doit pas venir avant le 4 ou le 5 de septembre.

Je suis étonné du front qu'a eu le sieur Durey de se présenter chez vous, sachant que vous m'honorez de votre amitié. Je ne sais s'il a fait ce qu'il vous a dit : mais je suis bien sûr qu'il ne vous a pas dit tout ce qu'il a fait. C'est le dernier des misérables.

J'ai vu depuis quelque temps beaucoup d'Anglais ; mais M. Wilkes n'a pas paru, que je sache. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXVII– À M. Moultou

Môtiers, le 15 août 1765.

J'ai tort, cher Moultou, de ne vous avoir pas accusé sur-le-champ la réception de l'argent et de l'étoffe. Je n'ai que mon état pour excuse ; mais cette excuse n'est que trop bonne malheureusement. Cet état est toujours le même, et ma seule consolation est qu'il ne peut plus guère changer en pis. Il n'y a plus aucune apparence au voyage d'Écosse C'était là que j'aurais voulu vivre ; mais tout pays est bon pour mourir, excepté toutefois celui-ci, quand on laisse quelque chose après soi.

Je crois que vous avez bien fait de vous détacher de Vernes. Les gens faux sont plus dangereux, amis qu'ennemis ; d'ailleurs c'est une petite perte ; je lui ai toujours trouvé peu d'esprit avec beaucoup de prétention : mais je l'aimais, le croyant bon homme. Jugez comment j'en dois penser aujourd'hui que je sais qu'il n'est qu'un méchant sot. Cher ami, ne me parlez plus de lui, je vous prie ; ne joignons pas aux sentiments douloureux des idées déplaisantes : la paix de l’âme est le seul bien qui reste à ma portée, et le plus précieux dont je puisse jouir ; je m'y tiens. J'espère qu'à ma dernière heure le scrutateur des coeurs ne trouvera dans le mien que la justice et l'amitié.

Puisque vous n'avez pas voulu déduire ni me marquer le prix de la laine, comme je vous en avais prié, j'exige au moins que vous ne vous mêliez plus des autres commissions de mademoiselle Le Vasseur, qui me charge de vous présenter ses remerciements et ses respects. Pour moi, dans l'état où je suis, à moins qu'il ne change, il ne me faut plus d'autres provisions que celles qu'on peut emporter avec soi. Bonjour, mon ami ; je vous embrasse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXVIII– À M. d'Ivernois

Môtiers, le 25 août 1765.

Engagez, monsieur, je vous en prie, M. Liotard non seulement à venir seul, à moins qu'il ne lui soit extrêmement agréable de venir avec M. Wilkes, mais à différer son départ jusqu'au mois d'octobre : car, en vérité, l'on ne me laisse plus respirer. Il m'est absolument nécessaire de reprendre haleine ; et lorsqu'une compagnie que j'attends à la fin du mois sera repartie, je serai forcé de partir moi-même pour quelque temps, pour éviter quelques-unes des bandes qui me tombent, non plus par deux ou trois, comme autrefois, mais par sept ou huit à la fois.

Vous avez eu bien tort d'imaginer que je voulusse cesser de vous écrire, puisque l'exception est faite pour vous depuis longtemps. Il est vrai que je voudrais que cela ne devînt une tache onéreuse ni pour vous ni pour moi. Ecrivons à notre aise et quand nous en aurons la commodité. Mais, si vous voulez m'asservir régulièrement à vous écrire tous Les huit ou quinze jours, je vous déclare une fois pour toutes que cela ne m'est pas possible ; et, quand vous nous plaindrez de m'avoir écrit tant de lettres sans réponse, vous voudrez bien vous tenir pour dit une fois pour toutes : *Pourquoi m'en écrivez-vous tant ?*

Tout en vous querellant j'abuse de votre complaisance. Voici une réponse pour Venise : vous m'avez dit que vous pourriez la faire tenir ; ainsi je vous l'envoie, sans savoir l'adresse. Ceux qui ont remis la lettre à laquelle celle-ci répond y suppléeront. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXIX– À M. du Peyrou

Môtiers, le 29 août 1765.

J'espère que vous serez arrivé à Neuchâtel heureusement. Donnez-moi de vos nouvelles, mais ne vous servez plus de la poste. J'ai résolu de ne plus écrire ni de recevoir aucune lettre par cette voie ; et je suis même forcé de prendre ce parti, puisque personne, de ma part, ne peut approcher du bureau sans y être insulté. Il faut, au lieu de cela, se servir de la messagerie, qui part d'ici tous les mardis au soir, et de Neuchâtel tous les jeudis au soir. Si vos gens sont embarrassés de trouver cette femme, ils pourront déposer leurs lettres à la *Couronne*, et mesdemoiselles Petitpierre voudront bien se charger de l'en charger. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXX– À M. d'Ivernois

Neuchâtel, ce lundi 10 septembre 1765.

Les bruits publics vous apprendront, monsieur, ce qui s'est passé, et comment le pasteur de Môtiers s'est fait ouvertement capitaine de coupe-jarrets. Votre amitié pour moi m'engage à me presser de vous tranquilliser sur mon compte. Grâces au ciel je suis en sûreté, et hors de Môtiers, où je compte ne retourner de ma vie : mais malheureusement ma gouvernante et mon bagage y sont encore ; mais j'espère que le gouvernement donnera des ordres qui contiendront ces enragés et leur digne chef. En attendant que vous soyez mieux instruit de tout, je vous conseille de ne pas vous fier à ce que vous écriront vos parents, et je suis forcé de vous déclarer qu'ils ont pris, dans cette occasion, un parti qui les déshonore. Aimez-moi toujours ; je vous aime de tout mon coeur, et je vous embrasse.

Adressez tout simplement vos lettres à M. du Peyrou à Neuchâtel ; et, pour éviter les enveloppes, mettez simplement une croix au-dessus de l'adresse ; il saura ce que cela veut dire.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXXI– À M. du Peyrou

Ce dimanche à midi, 15 septembre.

M. le major Chambrier vient, mon cher hôte, de m'envoyer, par un bateau exprès, les deux lettres que M. Jeannin avait eu la bonté de me faire passer, et qui auraient été assez tôt dans un mois d'ici. Si vous n'avez pas la bonté de faire entendre M. le major qu'à moins de cas très pressants il ne faut pas envoyer des bateaux exprès, je ferai des frais effroyables en lettres inutiles, et d'autant plus onéreux, que je ne pourrai pas refuser mes lettres, comme je le faisais par la poste. J'espérais avoir, dans cette île, l'avantage que les lettres me parviendraient difficilement, et au contraire j'en suis accablé de toutes parts, avec cette différence qu'il faut payer les bateliers qui les portent dix fois plus que par la poste. Faites-moi l'amitié, je vous supplie, ou de refuser net toutes celles qui vous viendront, ou de les garder toutes jusqu'à quelque occasion moins coûteuse. Si je ne prends pas quelque résolution désespérée, je serai entièrement écrasé ici par les lettres et par les visites.

Je ne sais ce que vous ferez de *la Vision* ; elle ne saurait paraître avec les trois fautes effroyables que j'y trouve. L'une, page 3, ligne 3, en remontant, *dessous*, lisez, *des sons* ; la seconde, page 9, ligne 4, en remontant, *amuseront*, lisez, *ameuteron*t ; et la troisième, page 15, ligne 11, *cris*, lisez, *coup*.

J'aurais mille choses à vous dire ; le bateau est arrivé au moment qu'on allait se mettre à table, et je fais attendre tout le monde pour le dîner, ce qui me désole.

Lorsque mademoiselle Le Vasseur sera venue avec tout mon bagage, il faut qu'elle attende à Neuchâtel de mes nouvelles, et je ne puis m'arranger définitivement qu'après la réponse de Berne, que j'aurai mardi au soir tout au plus tôt. Mille choses à tous ceux qui m'aiment, mais point de lettres

Copyright Arvensa Editions

sur toutes choses, si ce n'est pour matières intéressantes. Je vous embrasse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXXII– Au même

À l'île de Saint-Pierre, le 18 septembre 1765.

Enfin, mon cher hôte, me voici sûr à peu près de rester ici, mais avec de si grandes incommodités, qu'il faut en vérité toute ma répugnance à m'éloigner de vous pour me les faire endurer. Il s'agit maintenant d'avoir ici mademoiselle Le Vasseur avec mon bagage. Le receveur compte envoyer lundi, ou le premier beau jour de la semaine prochaine, un bateau chargé de fruits à Neuchâtel ; et, pour l'amour de moi, il s'est offert d'y aller lui-même : en conséquence, j'écris à mademoiselle Le Vasseur de se tenir prête pour profiter d'une si bonne occasion, du moins pour le bagage ; car, quant à elle, j'aimerais autant qu'elle cherchât quelque autre voiture, pour peu qu'il ne fît pas très beau, ou qu'elle eut quelque répugnance à venir sur un bateau chargé. Ayez la même honte qui vous est ordinaire, de donner à tout cela le coup d'oeil de l'amitié.

Je suis si occupé de mon petit établissement, que je ne puis songer à autre chose, ni écrire à personne. Je dois cependant des multitudes de lettres, surtout à MM. Meuron, Chaillet, Sturler, Martinet. Comment donc faire décrire du matin au soir ? c'est ce que je ne puis foire nulle part, surtout dans cette île : ils pardonneront. Je vous enverrai la semaine prochaine la lettre pour MM. de Couvet.

Ne comptiez-vous pas paraître cette semaine ? Donnez-moi des nouvelles de cela. M. de Vautravers m'a amené hier des ministres dont je me serais bien passé.

Je m'arrange sur ce que vous m'avez marqué de la messagerie. Je puis envoyer à la Neuville tous les samedis et même tous les mercredis, s'il était nécessaire. On ira retirer mes lettres à la poste, et l'on y portera les miennes ; cela sera plus simple et évitera les cascades. Si vos tracas vous permettent de me donner un peu au long de vos nouvelles, tant mieux,

Copyright Arvensa Editions

sinon, un bonjour, je me porte bien, me suffit. Mille choses au commandant de la place sous les ordres duquel j'ai fait service une nuit. Je vous embrasse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXXIII– Au même

Le 29 septembre.

En vous envoyant, mon cher hôte, un petit bonjour avec les lettres ci-jointes, je n'ai que le temps de vous marquer que mademoiselle Le Vasseur, vos envois, et mon bagage, me sont heureusement arrivés. Jusqu'ici, aux arrivants près, qui ne cessent pas, tout va bien de ce côté. Puisse-t-il en être de même du vôtre ! Je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXXIV– Au même

Ce dimanche 6 octobre, à midi.

J'envoie, mon cher hôte, à madame la commandante dix mesures de pommes reinettes, que je la supplie d'agréer, non comme un présent que je prends la liberté de lui faire, mais en échange du café que vous m'avez destiné.

Depuis ma lettre écrite et partie ce matin, j'ai reçu votre paquet du 3. Je vois avec douleur le procès qu'on vous prépare. Vous avez à faire au plus déterminé des scélérats, et vous êtes un homme de bien : jugez des avantages qu'il aura sur vous. Mensonges, cabales, fourberie, noirceurs, faux serments, faux témoins, subornation de juges ; quelles armes terribles dont vous êtes privé, et qu'il emploiera contre vous. J'avoue que si sa famille le soutient, il faut qu'elle soit composée de membres qui se donnent tout ouvertement pour gens de sac et de corde ; mais il faut s'attendre à tout de la part des hommes, et je suis fâché de vous dire que vous vivez dans un pays plein de gens d'esprit, mais qui n'imaginent pas même qu'il existe quelque chose, qui se puisse appeler justice et vertu. J'ai l'âme navrée, et tout ceci met le comble à mes malheurs.

Vous pouvez, si vous voulez, m'envoyer la petite caisse par le retour du bateau qui vous portera les pommes et qui la conduira à Cerlier, où je la ferai prendre. Mon généreux ami, je vous embrasse le coeur ému et les yeux en larmes.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXXV– Au même

Le 7 octobre.

Voici, mon cher hôte, un troisième paquet depuis l'arrivée de mademoiselle Le Vasseur. Comme je vous sais fort occupé, qu'il a fait fort mauvais, et que votre ouvrage n'a peut-être point encore paru, je ne suis point en peine de votre silence, et J'espère que vous vous portez bien. Pour moi. je n'en puis pas dire autant, et c'est dommage. Il ne me manque que de la santé pour être parfaitement content dans cette île, dont je ne compte plus sortir de l’année. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Mille remerciements et très humbles respects de mademoiselle Le Vasseur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXXVI– Au même

Ce vendredi 11 octobre.

Je suppose, mon cher hôte, que vous aurez reçu un mot de lettre où je vous accusais la réception du dernier paquet, contenant, entre autres, un exemplaire de votre réponse au sicaire de Môtiers. Deux heures après je reçus votre billet du samedi ; je n'ai montré la réponse à personne, et ne la montrerai point. Je suis curieux d'apprendre ce que sa famille aura obtenu de vous. À l'éloge que vous faisiez de ces gens-là, je croyais qu'ils allaient étouffer ce monstre entre deux matelas. Tant qu'il ne s'est montré que demi-coquin, ils ont paru le désapprouver ; mais, depuis qu'il s'est fait ouvertement chef de brigands, les voilà tous ses satellites. Que Dieu vous délivre d'eux et moi aussi ! Tirez-vous de leurs mains comme vous pourrez, et tenons-nous désormais bien loin de pareilles gens.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXXVII– Au même

Mardi soir, 15 octobre.

Voici, mon cher hôte, deux lettres auxquelles je vous prie de vouloir bien donner cours. J'ai reçu, avec la vôtre du 9, la petite caisse et le café, sur lequel vous m'avez bien triché, puisque la quantité en est bien plus forte que celle en échange de laquelle j'envoyais les pommes.

J'apprends avec bien de la peine et tous vos tracas et les maladies successives de tous vos gens, surtout de M. Jeannin, qui vous est toujours fort utile et qui mérite qu'on s'intéresse pour lui. Je vous avoue, au reste, que je ne suis pas fâché que la négociation en question se soit rompue, surtout par la faute de ce sacripant ; car j'étais presque sûr d'avance de ce qu'il aurait écrit et dit à tout le monde au sujet du juste désaveu que vous exigiez, et qu'il n'aurait pas manqué de donner pour un acte de sa complaisance envers sa famille, que vous aviez intéressée pour vous tirer d'embarras. Je serais assez curieux de savoir ce qui s'est fait dans le conseil de samedi, fort inutilement au reste, puisque ces messieurs n'ont aucune force pour faire valoir leur autorité, et que tout aboutit à des arrêts presque clandestins, qu'on ignore ou dont on se moque.

J'ai vu ici M. l'intendant de l'hôpital, à qui M. Sturler avait eu la bonté d'écrire, et qui lui a manifesté de meilleures intentions que celles que je lui crois en effet. J'ai poussé jusqu'à la bassesse des avances pour captiver sa bienveillance qui me paraissent avoir fort mal réussi. Ce qui me console est que mon séjour ici ne dépend pas de lui, et qu'il n'osera peut-être pas témoigner la mauvaise volonté qu'il peut avoir, voyant qu'en général on ne voit pas à Berne de mauvais oeil mon séjour ici, et que M. le bailli de Nidau paraît aussi m'y voir avec plaisir. Je ne sais s'il convient de faire cette confidence à M. Chaillet, dont le zèle est quelquefois trop impétueux. Mais, si vous aviez occasion d'en toucher quelque chose à M. Sturler,

Copyright Arvensa Editions

j'avoue que je n'en serais pas fâché, quand ce ne serait que pour savoir au juste les vrais sentiments de leurs excellences à ce sujet ; car enfin il serait désagréable d'avoir fait beaucoup de dépense pour m'accommoder ici, et d'être obligé d'en partir au printemps.

Je voudrais de tout mon coeur complaire à M. d'Escherny ; mais convenez qu'il n'aurait guère pu prendre plus mal son temps pour mettre en avant cette affaire. D'ailleurs ce n'est point ici le moment d'en parler, pour des raisons qui ne regardent ni Milord, ni M. d'Escherny, ni moi, et dont je vous ferai confidence, quand nous nous verrons, sous le sceau du secret. Ainsi je suis prêt à renvoyer à M. d'Escherny ses papiers, s'il est pressé : s'il ne l'est pas, le temps peut venir d'en faire usage, et alors il doit être sûr de ma bonne volonté ; mais je ne puis rien promettre au-delà.

En parcourant votre ouvrage, j'avais trouvé quelques corrections à faire ; mais le relisant à la hâte, je n'en ai su retrouver que trois marquées dans le papier ci-joint.

Voici quelques notes de commissions qui ne pressent point, et dont vous ferez celles que que vous pourrez, lorsque vous viendrez ici, puisque vous me flattez de venir bientôt.

1° Les deux rasoirs que vous m'avez donnés sont déjà gâtés, soit par la maladresse de mes essais, soit à cause de l'extrême rudesse de ma barbe ; il m'en faudrait au moins encore quatre, afin que je n'eusse pas sans cesse recours à des expédients très incommodes dans ma position, pour les faire repasser. Mais peut-être les faudrait-il un peu moins fins pour une si forte barbe.

2° J'aurais besoin d'un cahier de papier doré pour mes herbiers ; je préférerais du papier doré en plein à celui qui a des ramages.

J'ai peine à me désaccoutumer tout d'un coup de lire la gazette, et à ne plus rien savoir des affaires de l'Europe. Comme vous prenez et gardez, je crois, quelque gazette, si M. Jeannin voulait bien me les envoyer suite après suite dans les occasions, je serais très attentif à n'en point égarer, et à les lui renvoyer de même. Je ne me soucie point de gazettes récentes, ni d'avoir souvent des paquets ; il me suffira seulement qu'il n'y ait point d'interruption dans la suite ; du reste, le temps n'y fait rien. J'ai cessé de les lire depuis le premier septembre.

Dans l'accord pour ma pension, il entre, entre autres choses, une étrenne annuelle pour madame la receveuse. Ne pourriez-vous pas m'aider à trouver quelque cadeau honnête à lui faire, et qui cependant ne passât

Copyright Arvensa Editions

pas trente à trente-six francs de France ? Je sais qu'elle a envie d'avoir une tabatière de femme. Nous avons jusqu'à la fin de l'année, mais la rencontre peut venir plus tôt. Voilà tout ce qui me vient à présent ; mais je sens que j'oublie bien des choses. Mille pardons et embrassements.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXXVIII– Au même

Ile de Saint-Pierre, le 17 octobre 1765.

On me chasse d'ici, mon cher hôte. Le climat de Berlin est trop rude pour moi ; je me détermine à passer en Angleterre, où j'aurais dû d'abord aller. J'aurais grand besoin de tenir conseil avec vous ; mais je ne puis aller à Neuchâtel ; voyez si vous pourriez par charité vous dérober à vos affaires pour faire un tour jusqu'ici. Je vous embrasse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXXIX– À M. Graffenried

BAILLI À NIDAU

Ile de Saint-Pierre, le 17 octobre 1765.

Monsieur,

J'obéirai à l'ordre de leurs excellences avec le regret de sortir de votre gouvernement et de votre voisinage, mais avec la consolation d'emporter votre estime et celle des honnêtes gens. Nous entrons dans une saison dure, surtout pour un pauvre infirme : je ne suis point préparé pour un long voyage, et mes affaires demanderaient quelques préparations. J'aurais souhaité, monsieur, qu'il vous eût plu de me marquer si l'on m'ordonnait de partir sur-le-champ, ou si l'on voulait bien m'accorder quelques semaines pour prendre les arrangements nécessaires à ma situation. En attendant qu'il vous plaise de me prescrire un terme, que je m'efforcerai même d'abréger, je supposerai qu'il m'est permis de séjourner ici jusqu'à ce que j'aie mis l'ordre le plus pressant à mes affaires. Ce qui me rend ce retard presque indispensable est que, sur les indices que je croyais sûrs, je me suis arrangé pour passer ici le reste de ma vie avec l'agrément tacite du souverain. Je voudrais être sûr que ma visite ne vous déplairait pas ; quelque précieux que me soient les moments en cette occasion, j'en déroberai de bien agréables pour aller vous renouveler, monsieur, les assurances de mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXXX– Au même

Ile de Saint-Pierre, le 20 octobre 1765.

Monsieur,

Le triste état où je me trouve et la confiance que j'ai dans vos bontés me déterminent à vous supplier de vouloir bien faire agréer à leurs excellences une proposition qui tend à me délivrer une fois pour toutes des tourments d'une vie orageuse, et qui va mieux, ce me semble, au but de ceux qui me poursuivent que ne fera mon éloignement. J'ai consulté ma situation, mon âge, mon humeur, mes forces ; rien de tout cela ne me permet d'entreprendre en ce moment, et sans préparation, de longs et pénibles voyages, d'aller errant dans des pays froids, et de me fatiguer à chercher au loin un asile, dans une saison où mes infirmités ne me permettent pas même de sortir de la chambre. Après ce qui s'est passé, je ne puis me résoudre à rentrer dans le territoire de Neuchâtel, où la protection du prince et du gouvernement ne saurait me garantir des fureurs d'une populace excitée, qui ne connaît aucun frein ; et vous comprenez, monsieur, qu'aucun des états voisins ne voudra ou n'osera donner retraite à un malheureux si durement chassé de celui-ci.

Dans cette extrémité, je ne vois pour moi qu'une seule ressource, et, quelque effrayante qu'elle paraisse, je la prendrai non seulement sans répugnance, mais avec empressement, si leurs excellences veulent bien y consentir ; c'est qu'il leur plaise que je passe en prison le reste de mes jours dans quelqu'un de leurs châteaux, ou tel autre lieu de leurs états qu'il leur semblera bon de choisir. J'y vivrai à mes dépens, et je donnerai sûreté de n'être jamais à leur charge ; je me soumets à n'avoir ni papier, ni plume, ni aucune communication au-dehors, si ce n'est pour l'absolue nécessité et par le canal de ceux qui seront chargés de moi ; seulement qu'on me laisse, avec l'usage de quelques livres, la liberté de me promener

Copyright Arvensa Editions

quelquefois dans un jardin, et je suis content.

Ne croyez point, monsieur, qu'un expédient si violent en apparence soit le fruit du désespoir ; j'ai l'esprit très calme en ce moment : je me suis donné le temps d'y bien penser, et c'est d'après la profonde considération de mon état que je m'y détermine. Considérez, je vous supplie, que si ce parti est extraordinaire, ma situation l'est encore plus : mes malheurs sont sans exemple ; la vie orageuse que je mène sans relâche, depuis plusieurs années, serait terrible pour un homme en santé ; jugez ce quelle doit être pour un pauvre infirme épuisé de maux et d'ennuis, et qui n'aspire qu'à mourir en paix. Toutes les passions sont éteintes dans mon coeur ; il n'y reste que lardent désir du repos et de la retraite ; je les trouverais dans l'habitation que je demande. Délivré des importuns, à couvert de nouvelles catastrophes, j'attendrais tranquillement la dernière, et, n'étant plus instruit de ce qui se passe dans le monde, je ne serais plus attristé de rien. J'aime la liberté, sans doute, mais la mienne n'est point au pouvoir des hommes, et ce ne seront ni des murs ni des clefs qui me l'ôteront. Cette captivité, monsieur, me paraît si peu terrible, je sens si bien que je jouirais de tout le bonheur que je puis encore espérer dans cette vie, que c'est par là même que, quoiqu'elle doive délivrer mes ennemis de toute inquiétude à mon égard, je n'ose espérer de l'obtenir : mais je ne veux rien avoir à me reprocher vis à-vis de moi, non plus que vis-à-vis d'autrui : je veux pouvoir me rendre le témoignage que j'ai tenté tous les moyens praticables et honnêtes qui pouvaient m'assurer le repos, et prévenir les nouveaux orages qu'on me force d'aller chercher.

Je connais, monsieur, les sentiments d'humanité dont votre âme généreuse est remplie : je sens tout ce qu'une grâce de cette espèce peut vous coûter à demander ; mais quand vous aurez compris que, vu ma situation, cette grâce en serait en effet une très grande pour moi, ces mêmes sentiments, qui font votre répugnance, me sont garants que vous saurez la surmonter. J’attends, pour prendre définitivement mon parti, qu'il vous plaise de m'honorer de quelque réponse.

Daignez, monsieur, je vous supplie, agréer mes excuses et mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXXXI– Au même

Le 22 octobre 1765.

Je puis, monsieur, quitter samedi prochain l'île de Saint-Pierre, et je me conformerai en cela à l'ordre de leurs excellences ; mais, vu l'étendue de leurs états et ma triste situation, il m'est absolument impossible de sortir le même jour de l'enceinte de leur territoire. J'obéirai en tout ce qui me sera possible. Si leurs excellences me veulent punir de ne l'avoir pas fait, elles peuvent disposer à leur gré de ma personne et de ma vie : j'ai appris à m'attendre à tout de la part des hommes ; ils ne prendront pas mon âme au dépourvu.

Recevez, homme juste et généreux, les assurances de ma respectueuse reconnaissance, et d'un souvenir qui ne sortira jamais de mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXXXII– À M. du Peyrou

Vendredi matin, 25 octobre.

Je vous prie de tâcher d'obtenir de quelqu'un qui connaisse cette route un itinéraire, exact, avec les noms des villes, bourgs, lieux, et bonnes auberges. Vous pourrez me l'envoyer à Bâle ou à Francfort, par une adresse que je demanderai à M. de Luze. Je pars à l'instant. Je vous embrasse mille fois.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXXXIII– À M. Graffenried

Bienne, le 25 octobre 1765.

Je reçois, monsieur, avec reconnaissance les nouvelles marques de vos attentions et de vos bontés pour moi ; mais je n'en profiterai pas pour le présent : les prévenances et sollicitations de MM. de Bienne me déterminent à passer quelque temps avec eux, et, ce qui me flatte, à votre voisinage. Agréez, monsieur, je vous supplie, mes remerciements, mes salutations et mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXXXIV– À M. du Peyrou

Bienne, le 27 octobre 1765.

J'ai cédé, mon cher hôte, aux caresses et aux sollicitations ; je reste à Bienne, résolu d'y passer l'hiver, et j'ai lieu de croire que je l'y passerai tranquillement. Cela fera quelque changement dans nos arrangements, et mes effets pouvant me venir joindre avec mademoiselle Le Vasseur, je pourrai, pendant l'hiver, faire moi-même le catalogue de mes livres. Ce qui me flatte dans tout ceci, est que je reste votre voisin, avec l'espoir de vous voir quelquefois dans vos moments de loisir. Donnez-moi de vos nouvelles et de celles de nos amis. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXXXV– Au même

Bienne, lundi 28 octobre 1765.

On m'a trompé, mon cher hôte, je pars demain matin avant qu'on me chasse. Donnez-moi de vos nouvelles à Bâle. Je vous recommande ma pauvre gouvernante. Je ne puis écrire à personne, quelque désir que j'en aie ; je n'ai pas même le temps de respirer, ni la force. Je vous embrasse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXXXVI– Au même

À Bâle, 30 octobre.

J'arrive malade, mais sans grand accident. M. de Luze a en soin de me pourvoir d'une chambre, sans quoi je n'en aurais point trouvé, vu la foire. Je partirai pour Strasbourg le plus tôt qu'il me sera possible, peut-être dès demain ; mais je suis parfaitement sûr maintenant qu'il m'est totalement impossible de soutenir à présent le voyage de Berlin. J'ignore absolument ce que je ferai ; je renvoie à délibérer à Strasbourg. Je souhaite fort d'y recevoir de vos nouvelles. Je compte loger à l'*Esprit*, chez M. Weisse ; cependant, n'étant encore bien sûr de rien, ne m'écrivez à cette adresse que ce qui peut se perdre sans inconvénient. Mon cher hôte, aimez-moi toujours. Je vous aime et vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXXXVII– À M. de Luze

Strasbourg, le 4 novembre 1765.

J'arrive, monsieur, du plus détestable voyage, à tous égards, que j'aie fait de ma vie, J'arrive excédé, rendu ; mais enfin j'arrive, et, grâces à vous, dans une maison où je puis me remettre et reprendre haleine à mon aise, car je ne puis songer à reprendre de longtemps ma route. ; et si j'en ai encore une pareille à celle que je viens de faire, il me sera totalement impossible de la soutenir. Je ne me prévaux point si tôt de votre lettre pour M. Zollicoffer ; car j'aime fort le plaisir de prince de garder l'incognito le plus longtemps qu'on peut. Que ne puis-je le garder le reste de ma vie ! je serais encore un heureux mortel. Je ne sais au reste comment m'accueilleront les Français ; mais s'ils font tant que de me chasser, ils ne choisiront pas le temps que je suis malade, et s'y prendront moins brutalement que les Bernois. Je suis d'une lassitude à ne pouvoir tenir la plume. Le cocher veut repartir dès aujourd'hui. Je n'écris donc point à M. du Peyrou : veuillez suppléer à ce que je ne puis faire ; je lui écrirai dans la semaine infailliblement. Il faut que je lui parle de vos attentions et de vos bontés mieux que je ne peux faire à vous-même. Ma manière d'en remercier est d'en profiter ; et, sur ce pied, l'on ne peut être mieux remercié que vous l'êtes : mais il est juste que je lui parle de l'effet qu'a produit sa recommandation. Bonjour, monsieur ; bonne foire et bon voyage. J'espère avoir le plaisir de vous embrasser encore ici.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXXXVIII– À M. du Peyrou

Strasbourg, le 5 novembre 1765

Je suis arrivé, mon cher hôte, à Strasbourg samedi, tout-à-fait hors d'état de continuer ma route, tant par l'effet de mon mal et de la fatigue, que par la fièvre et une chaleur d'entrailles qui s'y sont jointes. Il m'est aussi impossible d'aller maintenant à Potzdam qu'à la Chine, et je ne sais plus trop ce que je vais devenir ; car probablement on ne me laissera pas longtemps ici. Quand on est une fois au point où je suis, on n'a plus de projets à faire ; il ne reste qu'à se résoudre à toutes choses, et plier la tête sous le pesant joug de la nécessité.

J'ai écrit à Milord Maréchal ; je voudrais attendre ici sa réponse. Si l'on me chasse, j'irai chercher de l'autre côté du Rhin quelque humanité, quelque hospitalité ; si je n'en trouve plus nulle part, il faudra bien chercher quelque moyen de s'en passer. Bonjour, non plus mon hôte, mais toujours mon ami. George Keith et vous m'attachez encore à la vie ; de tels liens ne se rompent pas aisément.

Je vous embrasse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXXXIX– Au même

Strasbourg, le 10 novembre 1765.

Rassurez-vous, mon cher hôte, et rassurez nos amis sur les dangers auxquels vous me croyez exposé. Je ne reçois ici que des marques de bienveillance, et tout ce qui commande dans la ville et dans la province paraît s'accorder à me favoriser Sur ce que m'a dit M. le maréchal, que je vis hier, je dois me regarder comme aussi en sûreté à Strasbourg qu'à Berlin. M. Fischer m'a servi avec toute la chaleur et tout le zèle d'un ami, et il a eu le plaisir de trouver tout le monde aussi bien disposé qu'il pouvait le désirer. On me fait apercevoir bien agréablement que je ne suis plus en Suisse.

Je n'ai que le temps de vous marquer ce mot pour vous rassurer sur mon compte.

Je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXL– Au même

Strasbourg, le 17 novembre 1765.

Je reçois, mon cher hôte, votre lettre n° 6. Vous aurez vu par les miennes que je renonce absolument.au voyage de Berlin, du moins pour cet hiver, à moins que Milord Maréchal, à qui j'ai écrit, ne fût d'un avis contraire. Mais je le connais ; il veut mon repos sur toute chose, ou plutôt il ne veut que cela. Selon toute apparence, je passerai l'hiver ici. On ne peut rien ajouter aux marques de bienveillance, d'estime, et même de respect, qu'on m'y donne, depuis M. le maréchal et les chefs du pays, jusqu'aux derniers du peuple. Ce qui vous surprendra est que les gens d'église semblent vouloir renchérir encore sur les autres. Ils ont l'air de me dire dans leurs manières : *Distinguez-nous de vos ministres ; vous voyez que nous ne pensons pas comme eux.*

Je ne sais pas encore de quels livres j'aurai besoin ; cela dépendra beaucoup du choix de ma demeure ; mais, en quelque lieu que ce soit, je suis absolument déterminé à reprendre la botanique En conséquence, je vous prie de vouloir bien faire trier d'avance tous les livres qui en traitent, figures et autres, et les bien encaisser. Je voudrais aussi que mes herbiers et plantes sèches y fussent joints ; car, ne connaissant pas à beaucoup près toutes les plantes qui y sont, j'en peux tirer encore beaucoup d'instruction sur les plantes de la Suisse, que je ne trouverai pas ailleurs. Sitôt que je serai arrêté, je consacrerai le goût que j'ai pour les herbiers à vous en faire un aussi complet qu'il me sera possible, et dont je tâcherai que vous soyez content.

Mon cher hôte, je ne donne pas ma confiance à demi ; visitez, arrangez tous mes papiers, lisez et feuilletez tout sans scrupule. Je nous plains de l’ennui que nous donnera tout ce fatras sans choix, et je vous remercie de l'ordre que vous y voudrez mettre. Tâchez de ne pas changer les numéros

Copyright Arvensa Editions

des paquets, afin qu'ils nous servent toujours d'indication pour les papiers dont je puis avoir besoin. Par exemple, je suis dans le cas de désirer beaucoup de faire usage ici de deux pièces qui sont dans le numéro 12 ; l'une est *Pygmalion*, et l'autre l'*Engagement téméraire*. Le directeur du spectacle a pour moi mille attentions ; il m'a donné pour mon usage une petite loge grillée ; il m'a fait faire une clef d'une petite porte pour entrer incognito ; il fait jouer les pièces qu'il juge pouvoir me plaire. Je voudrais tâcher de reconnaître ses honnêtetés, et je crois que quelque barbouillage de ma façon, bon ou mauvais, lui serait utile par la bienveillance que le public a pour moi, et qui s'est bien marquée au *Devin du village*. Si j'osais espérer que vous vous laissassiez tenter à la proposition de M. de Luze, vous apporteriez ces pièces vous-même, et nous nous amuserions à les faire répéter. Mais comme il n'y a nulle copie de *Pygmalion*, il en faudrait faire faire une par précaution, surtout si, ne venant pas vous-même, vous preniez le parti d'envoyer le paquet par la poste à l'adresse de M. Zollicoffer, ou par occasion. Si vous venez, mandez-le-moi à l'avance, et donnez-moi le temps de la réponse. Selon les réponses que j'attends, je pourrais, si la chose ne vous était pas trop importune, vous prier de permettre que mademoiselle Le Vasseur vînt avec vous. Je vous embrasse.

Je reçois en ce moment le numéro 7. Ecrivez toujours par M. Zollicoffer.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXLI– À M. d'Ivernois

À Strasbourg, le 21 novembre 1765.

Ne soyez point en peine de moi, monsieur, grâces au ciel, je ne suis plus en Suisse, je le sens tous les jours à l'accueil dont on m'honore ici ; mais ma santé est dans un délabrement facile à imaginer Mes papiers et mes livres sont restés dans un désordre épouvantable ; la malle que vous savez a été remise à M. Martinet, châtelain du Val-de-Travers ; vos papiers sont restés parmi les miens ; n'en soyez point en peine ; ils se retrouveront, mais il faut du temps. Vous pouvez m'écrire ici ou à l'adresse de M. du Peyrou à Neuchâtel. Vous pouvez aussi, et même je vous en prie, tirer sur moi à vue pour l'argent que je vous dois et dont j'ignore la somme. Je ne vous dis rien de vos parents ; mais. malgré ce que vous m'avez fait dire par M. Desarts, je compte et compterai toujours sur votre amitié, comme vous pouvez toujours compter sur la mienne. Je vous embrasse de tout mou coeur

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXLII– À M. du Peyrou

Strasbourg, le 25 novembre 1765.

J'ai, mon cher hôte, votre numéro 8 et tous les précédents. Ne soyez point en peine du passeport ; ce n'est pas une chose si absolument nécessaire que vous le supposez, ni si difficile à renouveler au besoin ; mais il me sera toujours précieux par la main dont il me vient et par les soins dont il est la preuve.

Quelque plaisir que j'eusse à vous voir, le changement que j'ai été forcé de mettre dans ma manière de vivre ralentit mon empressement à cet égard. Les fréquents dîners en ville, et la fréquentation des femmes et des gens du monde, à quoi je m'étais livré d'abord, en retour de leur bienveillance, m'imposaient une gêne qui a tellement pris sur ma santé, qu'il a fallu tout rompre et redevenir ours par nécessité. Vivant seul ou avec Fischer, qui est un très bon garçon, je ne serais à portée de partager aucun amusement avec vous, et vous iriez sans moi dans le monde, ou bien ne vivant qu'avec moi, vous seriez dans cette ville sans la connaître. Je ne désespère pas des moyens de nous voir plus agréablement et plus à notre aise ; mais cela est encore dans les futurs contingents : d'ailleurs, n'étant pas encore décidé sur moi-même, je ne le suis pas sur le voyage de mademoiselle Le Vasseur. Cependant, si vous venez, vous êtes sûr de me trouver encore ici ; et, dans ce cas, je serais bien aise d'en être instruit d'avance, afin de vous faire préparer un logement dans cette maison ; car je ne suppose pas que vous vouliez que nous soyons séparés.

L'heure presse, le monde vient ; je vous quitte brusquement, mais mon coeur ne vous quitte pas

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXLIII– À M. de Luze

Strasbourg, le 27 novembre 1765.

Je me réjouis, monsieur, de votre heureuse arrivée à Paris, et je suis sensible aux bons soins dont vous vous êtes occupé pour moi dès l'instant même ; c'est une suite de vos bontés pour moi, qui ne m'étonne plus, mais qui me touche toujours. J'ai différé d'un jour à vous répondre, pour vous envoyer la copie que vous demandez, et que vous trouverez ci-jointe : vous pouvez la lire à qui il vous plaira ; mais je vous prie de ne pas la laisser transcrire. Il est superflu de prendre de nouvelles informations sur la sûreté de mon passage à Paris : j'ai là-dessus les meilleures assurances ; mais j'ignore encore si je serai dans le cas de m'en prévaloir, vu la saison, vu mon état qui ne me permet pas à présent de me mettre en route. Sitôt que je serai déterminé de manière ou d'autre, je vous le manderai. Je vous prie de me maintenir dans les bons souvenirs de madame de Faugnes, et de lui dire que l'empressement de la revoir, ainsi que M. de Faugnes, et d'entretenir chez eux une connaissance qui s'est faite chez vous, entre pour beaucoup dans le désir que j'ai de passer par Paris. J’ajoute de grand coeur, et j'espère que ; vous n'en doutez pas, que ma tentation d'aller en Angleterre s'augmente extrêmement par l'agrément de vous y suivre, et de voyager avec vous. Voilà quant à présent tout ce que je puis dire sur cet article : je ne tarderai pas à vous parler plus positivement ; mais jusqu'à présent cet arrangement est très douteux. Recevez mes plus tendres salutations, je vous embrasse, monsieur, de tout mon coeur.

Prêt à fermer ma lettre, je reçois la vôtre sans date, qui contient les éclaircissements que vous avez eu la bonté de prendre avec Guy : ce qui me détermine absolument à vous aller joindre aussitôt que je serai en état de soutenir le voyage. Faites-moi entrer dans vos arrangements pour celui de Londres : je me réjouis beaucoup de le faire avec vous. Je ne joins pas ici

Copyright Arvensa Editions

ma lettre à M. de Graffenried, sur ce que vous me marquez qu'elle court Paris. Je marquerai à M. Guy le temps précis de mon départ ; ainsi vous en pourrez être informé par lui. Qu'il ne m'envoie personne, je trouverai ici ce qu'il me faut. Rey m'a envoyé son commis, pour m'emmener en Hollande : il s'en retournera comme il est venu.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXLIV– À M. du Peyrou

Strasbourg, le 30 novembre 1765.

Tout bien pesé, je me détermine à passer en Angleterre. Si j'étais en état, je partirais dès demain ; mais ma rétention me tourmente si cruellement, qu'il faut laisser calmer cette attaque, employant ma ressource ordinaire. Je compte être en état de partir dans huit ou dix jours ; ainsi ne m'écrivez plus ici, votre lettre ne m'y trouverait pas ; avertissez, je vous prie, mademoiselle Le Vasseur de la même chose : je compte m'arrêter à Paris quinze jours ou trois semaines ; je vous enverrai mon adresse avant de partir. Au reste, vous pouvez toujours m'écrire par M. de Luze, que je compte joindre à Paris pour faire avec lui le voyage. Je suis très fâché de n'avoir pas encore écrit à madame de Luze. Elle me rend bien peu de justice si elle est inquiète de mes sentiments ; ils sont tels qu'elle les mérite, et c'est tout dire. Je m'attache aussi très véritablement à son mari. Il a l'air froid et le coeur chaud ; il ressemble en cela à mon cher hôte : voilà les gens qu'il me faut.

J'approuve très fort d'user sobrement de la poste, qui en Suisse est devenue un brigandage public : elle est plus respectée en France, mais les ports sont exorbitants, et j'ai, depuis mon arrivée ici, plus de cent francs de ports de lettres. Retenez et lisez les lettres qui vous viennent pour moi ; ne m'envoyez que celles qui l'exigent absolument ; il suffit d'un petit extrait des autres.

Je reçois en ce moment votre paquet n° 10. Vous devez avoir reçu une de mes lettres où je vous priais d'ouvrir toutes celles qui vous venaient à mon adresse : ainsi vos scrupules sont fort mal placés. Je ne sais si je vous écrirai encore avant mon départ ; mais ne m'écrivez plus ici. Je vous embrasse de la plus tendre amitié.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXLV– À M. d'Ivernois

Strasbourg, le 2 décembre 1765.

Vous ne doutez pas, monsieur, du plaisir avec lequel j'ai reçu vos deux lettres et celles de M. Deluc. On s'attache à ce qu'on aime à proportion des maux qu'il nous coûte. Jugez par là si mon coeur est toujours au milieu de vous. Je suis arrivé dans cette ville malade et rendu de fatigue. Je m'y repose avec le plaisir qu'on a de se retrouver parmi des humains, en sortant du milieu des bêtes féroces. J'ose dire que depuis le commandant de la province jusqu'au dernier bourgeois de Strasbourg, tout le monde désirerait de me voir passer ici mes jours : mais telle n'est pas ma vocation. Hors d'état de soutenir la route de Berlin, je prends le parti de passer en Angleterre. Je m'arrêterai quinze jours ou trois semaines à Paris, et vous pouvez m'y donner de vos nouvelles chez la veuve Duchesne, libraire, rue Saint-Jacques[892].

Je vous remercie de la bonté que vous avez eue de songer à mes commissions. J'ai d'autres prunes à digérer ; ainsi disposez des vôtres. Quant aux bilboquets et aux mouchoirs, je voudrais bien que vous pussiez me les envoyer à Paris, car ils me feraient grand plaisir ; mais, à cause que les mouchoirs sont neufs, j'ai peur que cela ne soit difficile. Je suis maintenant très en état d'acquitter votre petit mémoire sans m'incommoder. Il n'en sera pas de même lorsque, après les frais d'un voyage long et coûteux, j'en serai à ceux de mon premier établissement en Angleterre : ainsi, je voudrais bien que vous voulussiez tirer sur moi à Paris à vue le montant du mémoire en question. Si vous voulez absolument remettre cette affaire au temps où je serai plus tranquille, je vous prie au moins de me marquer à combien tous vos déboursés se montent, et permettre que je vous en fasse mon billet. Considérez, mon bon ami, que vous avez une nombreuse famille à qui vous devez compte de l'emploi de

Copyright Arvensa Editions

votre temps, et que le partage de votre fortune, quelque grande qu'elle puisse être, vous oblige à n'en rien laisser dissiper, pour laisser tous vos enfants dans une aisance honnête. Moi, de mon côté, je serai inquiet sur cette petite dette, tant qu'elle ne sera pas ou payée ou réglée. Au reste, quoique cette violente expulsion me dérange, après un peu d'embarras je me trouverai du pain et le nécessaire pour le reste de mes jours, par des arrangements dont je dois vous avoir parlé ; et quant à présent rien ne me manque. J'ai tout l'argent qu'il me faut pour mon voyage et au-delà, et, avec un peu d'économie, je compte me retrouver bientôt au courant comme auparavant. J'ai cru vous devoir ces détails pour tranquilliser votre honnête coeur sur le compte d'un homme que vous aimez. Vous sentez que, dans le désordre et la précipitation d'un départ brusque, je n'ai pu emmener mademoiselle Le Vasseur errer avec moi dans cette saison, jusqu'à ce que j'eusse un gîte ; je l'ai laissée à l'île Saint-Pierre, où elle est très bien et avec de très honnêtes gens. Je pense à la faire venir ce printemps, en Angleterre, par le bateau qui part d'Yverdon tous les ans. Bonjour, monsieur ; mille tendres salutations à votre chère famille et à tous nos amis ; je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXLVI– À M. David Hume

[893]

Strasbourg, le 4 décembre 1765.

Vos bontés, monsieur, me pénètrent autant qu'elles m'honorent. La plus digne réponse que je puisse faire à vos offres, est de les accepter, et je les accepte. Je partirai dans cinq ou six jours pour aller me jeter entre vos bras ; c'est le conseil de Milord Maréchal, mon protecteur mon ami, mon père ; c'est celui de madame de Boufflers, dont la bienveillance éclairée me guide autant qu'elle me console ; enfin j'ose dire c'est celui de mon coeur, qui se plaît à devoir beaucoup au plus illustre de mes contemporains, dont la bonté surpasse la gloire. Je soupire après une retraite solitaire et libre où je puisse finir mes jours en paix. Si vos soins bienfaisants me la procurent, je jouirai tout ensemble et du seul bien que mon coeur désire, et du plaisir de le tenir de vous. Je vous salue, monsieur, de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXLVII– À M. de Luze

Paris, le 16 décembre 1765.

J'arrive chez madame Duchesne plein du désir de vous voir, de vous embrasser, et de concerter avec vous le prompt voyage de Londres, s'il y a moyen. Je suis ici dans la plus parfaite sûreté ; j'en ai en poche l'assurance la plus précise[894]. Cependant, pour éviter d'être accablé, je veux y rester le moins qu'il me sera possible, et garder le plus parfait incognito, s'il se peut : ainsi ne me décelez, je vous prie, à qui que ce soit. Je voudrais vous aller voir ; mais pour ne pas promener mon bonnet dans les rues, je désire que vous puissiez venir vous-même le plus tôt qu'il se pourra ! Je vous embrasse, monsieur, de tout mon coeur[895]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXLVIII– À M. du Peyrou

Paris, le 17 décembre 1765.

J'arrive d'hier au soir, mon aimable hôte et ami. Je suis venu en poste, mais avec une bonne chaise, et à petites journées. Cependant j'ai failli mourir en route ; j'ai été forcé de m'arrêter à Épernay, et j'y ai passé une telle nuit, que je n'espérais plus revoir le jour : toutefois me voici à Paris dans un état assez passable. Je n'ai vu personne encore, pas même M. de Luze, mais je lui ai écrit en arrivant. J'ai le plus grand besoin de repos ; je sortirai le moins que je pourrai. Je ne veux pas m'exposer derechef aux dîners et aux fatigues de Strasbourg. Je ne sais si M. de Luze est toujours d'humeur de passer à Londres ; pour moi, je suis déterminé à partir le plus tôt qu'il me sera possible, et tandis qu'il me reste encore des forces, pour arriver enfin en lieu de repos.

Je viens en ce moment d'avoir la visite de M. de Luze, qui m'a remis votre billet du 7, daté de Berne. J'ai écrit en effet la lettre à M. le bailli de Nidau ; mais je ne voulus point vous en parler pour ne point vous affliger : ce sont, je crois, les seules réticences que l'amitié permette.

Voici une lettre pour cette pauvre fille qui est à l'Ile : je vous prie de la lui faire passer le plus promptement qu'il se pourra ; elle sera utile à sa tranquillité. [896] Dites, je vous supplie, à madame la commandante combien je suis touché de son souvenir, et de l'intérêt qu'elle veut bien prendre à mon sort. J'aurais assurément passé des jours bien doux près de vous et d'elle ; mais je n'étais pas appelé à tant de bien. Faute du bonheur que je ne dois plus attendre, cherchons du moins la tranquillité. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXLIX– À M. d'Ivernois

Paris, le 18 décembre 1765.

Avant-hier au soir, monsieur, j'arrivai ici très fatigué, très malade, ayant le plus grand besoin de repos. Je n'y suis point incognito, et je n'ai pas besoin d'y être : je ne me suis jamais caché, et je ne veux pas commencer. Comme j'ai pris mon parti sur les injustices des hommes, je les mets au pis sur toutes choses, et je m'attends à tout de leur part, même quelquefois à ce qui est bien. J'ai écrit en effet la lettre à M. le bailli de Nidau ; mais la copie que vous m'avez envoyée est pleine de contresens ridicules et de fautes épouvantables. On voit de quelle boutique elle vient. Ce n'est pas la première fabrication de cette espèce, et vous pouvez croire que des gens si fiers de leurs iniquités ne sont guère honteux de leurs falsifications. Il court ici des copies plus fidèles de cette lettre, qui viennent de Berne, et qui font assez d'effet. M. le dauphin lui-même, à qui on l'a lue dans son lit de mort, en a paru touché, et a dit là-dessus des choses qui feraient bien rougir mes persécuteurs, s'ils les savaient, et qu'ils fussent gens à rougir de quelque chose.

Vous pouvez m'écrire ouvertement chez madame Duchesne où je suis toujours. Cependant j'apprends à l'instant que M. le prince de Conti a eu la bonté de me faire préparer un logement au Temple, et qu'il désire que je l'aille occuper. Je ne pourrai guère me dispenser d'accepter cet honneur ; mais, malgré mon délogement, vos lettres sous la même adresse me parviendront également.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCL– Au même

Paris, le 20 décembre 1765.

Votre lettre, mon bon ami, m'alarme plus qu'elle ne m'instruit. Vous me parlez de Milord Maréchal pour avoir la protection du roi ; mais de quel roi entendez-vous parler ? Je puis me faire fort de celle du roi de Prusse ; mais de quoi vous servirait-elle auprès de la médiation ? Et s'il est question du roi de France, quel crédit Milord Maréchal a-t-il à sa cour ? Employer cette voie serait vouloir tout gâter.

Mon bon ami, laissez faire vos amis, et soyez tranquille. Je vous donne ma parole que si la médiation a lieu, les misérables qui vous menacent ne vous feront aucun mal par cette voie-là. Voilà sur quoi vous pouvez compter. Cependant ne négligez pas l'occasion de voir M. le résident, pour parer aux préventions qu'on peut lui donner contre vous : du reste, je vous le répète, soyez tranquille ; la médiation ne vous fera aucun mal.

Je déloge dans deux heures pour aller occuper au Temple l'appartement qui m’y est destiné. Vous pourrez m'écrire à l’hôtel de Saint-Simon, au Temple, à Paris. Je vous embrasse da la plus tendre amitié.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLI– À M. de Luze

22 décembre 1765.

L'affliction, monsieur, où la perte d'un père tendrement aimé plonge en ce moment madame de Verdelin, ne me permet pas de me livrer à des amusements, tandis qu'elle est dans les larmes. Ainsi nous n'aurons point de musique aujourd'hui. Je serai cependant chez moi ce soir comme à l'ordinaire ; et, s'il entre dans vos arrangements d'y passer, ce changement ne m'ôtera pas le plaisir de vous y voir. Mille salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLII– À Madame La Tour

À Paris, le 24 décembre 1765.

J'ai reçu vos deux lettres, madame ; toujours des reproches ! Comme, dans quelque situation que je puisse être, je n'ai jamais autre chose de vous, je me le tiens pour dit, et m'arrange un peu là-dessus.

Mon arrivée et mon séjour ici ne sont point un secret. Je ne vous ai point été voir parce que je ne vais voir personne, et qu'il ne me serait pas possible, avec la meilleure santé et le plus grand loisir, de suffire, dans un si court espace, à tous les devoirs que j'aurais à remplir. C'en serait remplir un bien doux d'aller vous rendre mes hommages ; mais, outre que j'ignore si vous pardonneriez cette indiscrétion à un homme avec lequel vous ne voulez qu'une correspondance mystérieuse, ce serait me brouiller avec tous mes anciens amis de donner sur eux aux nouveaux la préférence ; et, comme je n'en ai pas trop, que tous me sont chers, je n'en veux perdre aucun, si je puis, par ma faute.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLIII– À M. du Peyrou

À Paris, le 24 décembre 1765.

Je vous envoie, mon cher hôte, l'incluse ouverte, afin que vous voyiez de quoi il s'agit. Tout le monde me conseille de faire venir tout de suite mademoiselle Le Vasseur, et je compte sur votre amitié et sur vos soins, pour lui procurer les moyens de venir le plus promptement et le plus commodément qu'il sera possible. Je voudrais qu'elle vint tout de suite, ou qu'elle attendit le mois d'avril, parce que je crains pour elle les approches de l'équinoxe ou la mer est très orageuse. Disposez de tout selon votre prudence, en faisant, pour l'amour de moi, grande attention à sa commodité et à sa sûreté.

Notre voyage est arrangé pour le commencement de janvier ; M. de Luze aura pu vous en rendre compte. J'ai l'honneur d'être, en attendant, l'hôte de M le prince de Conti. Il a voulu que je fusse logé et servi avec une magnificence qu'il sait bien n'être pas selon mon goût ; mais je comprends que, dans la circonstance, il a voulu donner en cela un témoignage public de l'estime dont il m'honore. Il désirait beaucoup me retenir tout-à-fait, et m'établir dans un de ses châteaux à douze lieues d'ici ; mais il y avait à cela une condition nécessaire que je n'ai pu me résoudre d'accepter, quoiqu'il ait employé durant deux jours consécutifs toute son éloquence, et il en a beaucoup, pour me persuader. L'inquiétude où il était sur mes ressources m'a déterminé à lui exposer nos arrangements ; j'ai fait, par la même raison, la même confidence à tous mes amis devenus les vôtres, et qui, j'ose le dire, ont conçu pour vous la vénération qui vous est due. Cependant, une inquiétude déplacée sur tous les hasards leur a fait exiger de moi une promesse dont il faut que je m'acquitte, très persuadé que c'est un soin bien superflu ; c'est de vous prier de prendre les mesures convenables pour que, si j'avais le malheur de vous perdre, je ne fusse pas

Copyright Arvensa Editions

exposé à mourir de faim. Au reste, c'est un arrangement entre vous et vos héritiers, sur lequel il me suffit de la parole que vous m'avez donnée.

On se fait une fête en Angleterre d'ouvrir une souscription pour l'impression de mes ouvrages. Si vous voulez en tirer parti, j'ose vous assurer que le produit en peut être immense, et plus grand de mon vivant qu'après ma mort. Si cette idée pouvait vous déterminer à y faire un voyage, je désirerais autant de la voir exécutée, que je le craignais en toute autre occasion.

Je ne voudrais pas, mon cher hôte, séparer mes livres ; il faut vendre tout ou m'envoyer tout. Je pense que les livres, l'herbier et les estampes, le tout bien emballé, peut m'être envoyé par la Hollande, sans que les frais soient immenses, et je ne doute pas que MM. Portalès, et surtout M. Paul, qui m'a fait des offres si obligeantes, ne veuille bien se charger de ce soin. Toutefois, si vous trouvez l'occasion de vous défaire du tout, sauf les livres de botanique dont j'ai absolument besoin, j'y consens. Je pense que vous ferez bien aussi de m'envoyer toutes les lettres et autres papiers relatifs à mes mémoires, parce que mon projet est de rassembler et transcrire d'abord toutes mes pièces justificatives ; après quoi je vous renverrai les originaux à mesure que je les transcrirai. Vous devez en avoir déjà la première liasse ; j'attends, pour faire la seconde, une trentaine de lettres de 1758, qui doivent être entre vos mains. *Pygmalion* ne n'est plus nécessaire, n'étant plus à Strasbourg ; mais je ne serais pas fâché de pouvoir lire à mes amis *le Lévite d'Éphraïm*, dont beaucoup de gens me parlent avec curiosité.

Je vous écris avec beaucoup de distraction, parce qu'il me vient du monde sans cesse, et que je n'ai pas un moment à moi. Extérieurement, je suis forcé d'être à tous les survenants ; intérieurement, mon coeur est à vous ; soyez-en sûr. Je vous embrasse.

Si vous me répondez, sur-le-champ, je pourrai recevoir encore votre lettre, soit sous le pli de M. de Luze, soit directement *à l'hôtel de Saint-Simon, au Temple*.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLIV– À M. de Luze

26 décembre 1765.

Je ne saurais, monsieur, durer plus longtemps sur ce théâtre public. Pourriez-vous, par charité, accélérer un peu notre départ ? M. Hume consent à partir le jeudi 2 à midi pour aller coucher à Senlis. Si vous pouvez vous prêter à cet arrangement, vous me ferez le plus grand plaisir. Nous n'aurons pas la berline à quatre ; ainsi vous prendrez votre chaise de poste, M. Hume la sienne, et nous changerons de temps en temps. Voyez de grâce, si tout cela vous convient, et si vous voulez m’envoyer quelque chose à mettre dans ma malle. Mille tendres salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLV– À M. d'Ivernois

Paris, le 30 décembre 1765.

Je reçois, mon bon ami, votre lettre du 23. Je suis très fâché que vous n'ayez pas été voir M. de Voltaire. Avez-vous pu penser que cette démarche me ferait de la peine ? que vous connaissez mal mon coeur ! Eh ! plût à Dieu qu'une heureuse réconciliation entre vous, opérée par les soins de cet homme illustre, me faisant oublier tous ses torts, me livrât sans mélange à mon admiration pour lui ! Dans les temps où il m'a le plus cruellement traité, j'ai toujours eu beaucoup moins d'aversion pour lui que d'amour pour mon pays. Quel que soit l'homme qui vous rendra la paix et la liberté, il me sera toujours cher et respectable. Si c'est Voltaire, il pourra du reste me faire tout le mal qu'il voudra ; mes voeux constants, jusqu'à mon dernier soupir, seront pour son bonheur et pour sa gloire.

Laissez menacer les jongleurs ; *tel fiert qui ne tue pas* [897]. Votre sort est presque entre les mains de M. de Voltaire ; s'il est pour vous, les jongleurs vous feront fort peu de mal. Je vous conseille et vous exhorte, après que vous l'aurez suffisamment sondé, de lui donner votre confiance. Il n'est pas croyable que, pouvant être l'admiration de l'univers, il veuille en devenir l'horreur : il sent trop bien l'avantage de sa position pour ne pas la mettre à profit pour sa gloire. Je ne puis penser qu'il veuille, en vous trahissant, se couvrir d'infamie. En un mot, il est votre unique ressource : ne vous l'ôtez pas. S'il vous trahit, vous êtes perdu, je l'avoue ; mais vous l'êtes également s'il ne se mêle pas de vous. Livrez-vous donc à lui rondement et franchement ; gagnez son coeur par cette confiance ; prêtez-vous à tout accommodement raisonnable. Assurez les lois et la liberté ; mais sacrifiez l'amour-propre à la paix. Surtout aucune mention de moi, pour ne pas aigrir ceux qui me haïssent ; et si M. de Voltaire vous sert comme il le doit, s'il entend sa gloire, comblez-le d'honneurs, et consacrez

Copyright Arvensa Editions

à Apollon pacificateur, *Phoebo pacatori*, la médaille que vous m'aviez destinée.

Copyright Arvensa Editions

FIN DU TOME TROISIÈME DE LA CORRESPONDANCE

Table de la correspondance
Liste générale des titres

Copyright Arvensa Editions

Correspondance
PARTIE IV
– Du 1er janvier 1766 à fin juin 1768
DEPUIS SON DÉPART DE PARIS POUR L'ANGLETERRE JUSQU'À SA SORTIE DE TRYE-LE CHÂTEAU.

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

Présentation

Cet espace comprend le séjour de Jean-Jacques à Wootton, et chez le prince de Conti.

Copyright Arvensa Editions

1766

Lettre DCLVI– À M. du Peyrou
Lettre DCLVII– À Madame de Créqui
Lettre DCLVIII– À Madame La Tour
Lettre DCLIX– À Madame la comtesse de Boufflers
Lettre DCLX– À M. du Peyrou
Lettre DCLXL – À M. d'Ivernois
Lettre DCLXII– À Madame la comtesse de Boufflers
Lettre DCLXIII– À M. du Peyrou
Lettre DCLXIV– À M. d'Ivernois
Lettre DCLXV– À M. le chevalier de Beauteville
Lettre DCLXVI– À M. le comte Orloff
Lettre DCLXVII– À M. du Peyrou
Lettre DCLXVIII– Au même
Lettre DCLXIX– À M. Hume
Lettre DCLXX– Au même
Lettre DCLXXI– À M. du Peyrou
Lettre DCLXXII– À M. J.F Coindet
Lettre DCLXXIII– Au roi de Prusse
Lettre DCLXXIII– À M. le chevalier d'Éon
Lettre DCLXXV– À M. d'Ivernois
Lettre DCLXXVI– À Milord Strafford
Lettre DCLXXVII– À Madame la comtesse de Boufflers
Lettre DCLXXVIII– À Milord ***
Lettre DCLXXIX– À l'auteur de Saint-James Chronicle
Lettre DCLXXX– À Madame la comtesse de Boufflers
Lettre DCLXXXI– À MM. Becket et de Hondt
Lettre DCLXXXII– À M. F.H. Rousseau
Lettre DCLXXXIII– À Lord ***
Lettre DCLXXXIV– À M…
Lettre DCLXXXV– À Madame de Luze
Lettre DCLXXXVI– À M. de Luze

Copyright Arvensa Editions

Lettre DCLXXXVII– À M. du Peyrou
Lettre DCLXXXVIII– À Madame de Créqui
Lettre DCLXXXIX– À M. de Malesherbes
Lettre DCXC – À M. le général Conway
Lettre DCXCI – À M. du Peyrou
Lettre DCXCII – À M. d'Ivernois
Lettre DCXCIII – À M. du Peyrou
Lettre DCXCIV – Au même
Lettre DCXCV – À M. Hume
Lettre DCXCVI – À M. d'Ivernois
Lettre DCXCVII – À M. Granville
Lettre DCXCVIII – Au même
Lettre DCXCIX – Au même
Lettre DCC – Au même
Lettre DCCI – Au même
Lettre DCCII – Au même
Lettre DCCIII – À Mademoiselle Dewes
Lettre DCCIV – À M. Davenport
Lettre DCCV – À M. David Hume
Lettre DCCVI – À M. du Peyrou
Lettre DCCVII – À Milord Maréchal
Lettre DCCVIII – À M. Davenport
Lettre DCCIX – À M. Guy
Lettre DCCX – À Milord Maréchal
Lettre DCCXI – À Madame la marquise de Verdelin
Lettre DCCXII – À M. Marc-Michel Rey
Lettre DCCXIII – À M. d'Ivernois
Lettre DCCXIV – À M. du Peyrou
Lettre DCCXV – À Madame la comtesse de Boufflers
Lettre DCCXVI – À M. d'Ivernois
Lettre DCCXVII – À Madame la duchesse de Portland
Lettre DCCXVIII – À M. Roustan
Lettre DCCXIX – À Milord Maréchal
Lettre DCCXX – À M. Richard Davenport

Copyright Arvensa Editions

Lettre DCCXXI – À Milord Maréchal
Lettre DCCXXII – À Madame***
Lettre DCCXXIII – À M. du Peyrou
Lettre DCCXXIV – Au même
Lettre DCCXXV – Au même
Lettre DCCXXVI – À M. Lalliaud
Lettre DCCXXVII – À Mademoiselle Dewes
Lettre DCCXXVIII – À Milord Maréchal
Lettre DCCXXIX – À M. d'Ivernois
Lettre DCCXXX – À M. Davenport
Lettre DCCXXXI – À Lord Vicomte de Nuncham
Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLVI– À M. du Peyrou

À Paris, le 1 er janvier 1766.

Je reçois, mon cher hôte, votre lettre du 24, n° 13 ; je pars demain pour le public, et samedi réellement. Toujours embarrassé de mes préparatifs et de mes continuelles audiences, je ne puis vous écrire que quelques mots rapidement.

N'ayant pas le temps suffisant pour relire vos lettres avec attention, je ne les ferai pas imprimer, d'autant que c'est la chose la moins nécessaire. On ne peut rien ajouter au mépris et à l'horreur qu'on a ici pour vos ministres ; et cette affaire commence à être si vieille, que, selon l'esprit léger du pays, on ne pourrait se résoudre à y revenir sans ennui. J'apprends que la cour vous donne En gouverneur ; j'imagine que cette nouvelle ne fait pas un grand plaisir au sicaire et à ses satellites.

Je ne sais quel parti aura pris mademoiselle Le Vasseur. On l'attend ici ; mais le froid est si terrible, que je souffre à imaginer cette pauvre fille en route, seule, et par le temps qu'il fait. Dirigez tout pour le mieux, soit pour accélérer son départ, soit pour le retarder jusqu'après l'équinoxe. Il faut nécessairement l'un ou l'autre ; le pis serait de temporiser.

Tâchez, je vous en prie, de m'envoyer par mademoiselle Le Vasseur toutes les lettres, mémoires, brouillons, etc., depuis 1758 jusqu'à 1762, mois de juin inclusivement, c'est-à-dire jusqu'à mon départ de Paris, attendu que la première chose que je vais faire, sera de mettre au net toute cette suite de pièces, de peur d'en perdre la trace. Mon voyage ici ne m'a pas été tout-à fait inutile pour mon objet. J'y ai acquis, sur la source de mes malheurs, des lumières nouvelles, dont il sera bon que le public à venir soit instruit. Je vous recommande mes plantes sèches. Ce recueil fait en Suisse, me sera bien précieux en Angleterre, où j'espère m'en occuper. Si vous pouvez remettre à mademoiselle Le Vasseur une copie du Lévite, ou

Copyright Arvensa Editions

un brouillon qui doit être parmi mes papiers, je vous en serai fort obligé. Vous savez qu'il y a parmi mes estampes une épreuve d'une petite fille qui baise un oiseau, et que cette épreuve vous était destinée. Je vous en parle, parce que cette estampe est charmante, et qu'elle ne se vend point. Il doit y en avoir deux en noirci une en rouge ; choisissez. M. Watelet a ranimé ici mon goût pour les estampes, par celles dont il m'a fait cadeau. Je veux vous faire faire connaissance avec lui. Lorsque vous ferez imprimer mes écrits, il se chargera volontiers de la direction des planches, et c'est un grand point que cet article soit bien exécuté.

J'ai cherché le moment pour écrire à M. de Vautravers, à qui je dois des remerciements, je n'ai pu le trouver dans ce tourbillon de Paris, où je suis entraîné ; je suis ici dans mon hôtel de Saint-Simon, comme Sancho dans son île de Barataria, en représentation toute la journée. J'ai du monde de tous états, depuis l'instant où je me lève, jusqu'à celui où je me couche, et je suis forcé de m'habiller en public. Je n'ai jamais tant souffert ; mais heureusement cela va finir.

On écrit de Genève que vous êtes en relation avec M. de Voltaire ; je suis persuadé qu'il n'en est rien, non que cela me fit aucune peine, mais parce que vous ne m'en avez rien dit. Je suis obligé de partir, sans pouvoir vous donner aucune adresse pour Londres ; mais, par le moyen de M. de Luse, j'espère que notre communication sera bientôt ouverte. J'ai le coeur attendri des bontés de madame la commandante, et de l'intérêt qu'elle prend à mon sort. Je connais son excellent coeur, elle est mère ; je suis malheureux, comment ne s'intéresserait-elle pas à moi ? Quand je pense à vous, j'ai cent mille choses à vous dire ; quand je vous écris, rien ne me vient, j'achève de perdre entièrement la mémoire. Grâce au ciel, ce n'est pas d'elle que dépendent les souvenirs qui m'attachent à vous. Je vous embrasse tendrement.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLVII– À Madame de Créqui

Au Temple, le 1er janvier 1766.

Le désir de vous revoir, madame, formait un de ceux qui m'attiraient à Paris. La nécessité, la dure nécessité, qui gouverne toujours ma vie, m'empêche de le satisfaire. Je pars avec la cruelle certitude de ne vous revoir jamais : mais mon sort n'a point changé mon âme ; l'attachement, le respect, la reconnaissance, tous les sentiments que j'eus pour vous dans les moments les plus heureux, m'accompagneront dans mes richesses jusqu'à mon dernier soupir[898].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLVIII– À Madame La Tour

Le 2 janvier 1766.

Je pars, chère Marianne, avec le regret de n'avoir pu vous revoir. Je n'ai pas plus oublié que vous ma promesse ; mais ma situation la rendait conditionnelle : plaignez-moi sans me condamner. Depuis que je vous ai vue, j'ai un nouvel intérêt de n'être pas oublié de vous. Je vous écrirai, je vous donnerai mon adresse. Je désire extrêmement que vous m'aimiez, que vous ne me fassiez plus de reproches, et encore plus de n'en point mériter. Mais il est trop tard pour me corriger de rien ; je resterai tel que je suis, et il ne dépend pas plus de moi d'être plus aimable, que de cesser de vous aimer.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLIX– À Madame la comtesse de Boufflers

Londres, 18 janvier 1766.

Nous sommes arrivés ici, madame, lundi dernier, après un voyage sans accident ; je n'ai pu, comme je l'espérais, me transporter d'abord à la campagne. M. Hume a eu la bonté d'y venir hier faire une tournée avec moi, pour chercher un logement. Nous avons passé à Fulham, chez le jardinier auquel on avait songé ; nous avons trouvé une maison très malpropre, où il n'a qu'une seule chambre à donner, laquelle a deux lits, dont l'un est maintenant occupé par un malade, et qu'il n'a pas même voulu nous montrer. Nous avons vu quelques endroits sur lesquels nous ne sommes pas encore décidés, mon désir ardent étant de m'éloigner davantage de Londres, et M. Hume pensant que cela ne se peut, sans savoir l'anglais ; je ne puis mieux faire que de m'en rapporter entièrement à la direction d'un conducteur si zélé. Cependant je vous avoue, madame, que je ne renoncerais pas facilement à la solitude dont je m'étais flatté et où je comptais nourrir à mon aise les précieux souvenirs des bontés de M. le prince de Conti et des vôtres.

M. Hume m'a dit qu'il courait à Paris une prétendue lettre que le roi de Prusse m'a écrite. Le roi de Prusse m'a honoré de sa protection la plus décidée et des offres les plus obligeantes ; mais il ne m'a jamais écrit. Comme toutes ces fabrications ne tarissent point, et ne tariront vraisemblablement pas si tôt, je désirerais ardemment qu'on voulût bien me les laisser ignorer, et que mes ennemis en fussent pour les tourments qu'il leur plaît de se donner sur mon compte, sans me les faire partager dans ma retraite. Puissé-je ne plus rien savoir de ce qui se passe en terre ferme, hors ce qui intéresse les personnes qui me sont chères ! J'apprends, par une lettre de Neuchâtel, que mademoiselle Le Vasseur est actuellement en route pour Paris ; peut-être au moment où vous recevrez cette lettre,

Copyright Arvensa Editions

madame, sera-t-elle déjà chez madame la maréchale : je prends la liberté de la recommander de nouveau à votre protection, et aux bons conseils de miss Beckett. Je souhaite qu'elle vienne me joindre le plus tôt qu'il lui sera possible : elle s'adressera à palais ; à M. Mord Disque, négociant ; et à Douvres, à M. Minet 1 maître des paquebots, qui l'adressera à M. Steward à Londres.

Je ne puis rien vous dire de ce pays, madame, que vous ne sachiez mieux que moi ; il me parait qu'on m'y voit avec plaisir, et cela m'y attache. Cependant j'aimerais mieux la Suisse que l'Angleterre, mais j'aime mieux les Anglais que les Suisses. Votre séjour chez cette nation, quoique court, lui a laissé des impressions qui m'en donnent de bien favorables sur son compte. Tout le monde m'y parle de vous, même en songeant moins à moi qu'à soi. On s'y souvient de vos voyages, comme d'un bonheur pour l'Angleterre, et je suis sûr d'y trouver partout la bienveillance, en me vantant de la vôtre. Cependant, comme tout ce qu'on dit ne vaut pas, à mon gré, ce que je sens, je voudrais de l'hôtel de Saint-Simon avoir été transporté dans la plus profonde solitude : j'aurais été bien sûr de n'y jamais rester seul. Mon amour pour la retraite ne m'a pourtant pas fait encore accepter aucun des logements qu'on m'a offerts en campagne. Me voilà devenu difficile en hôte.

Lorsque vous voudrez bien, madame, me faire dire un mot de vos nouvelles, soit directement, soit par M. Hume, permettez que je vous prie de m'en faire donner aussi sur la santé de madame la maréchale.

Après avoir écrit cette lettre, j'apprends que M. Hume a trouvé un seigneur du pays de Galles, qui, dans un vieux monastère où loge un de ses fermiers, lui fait offre pour moi d'un logement précisément tel que je le désire. Cette nouvelle, madame, me comble de joie. Si dans cette contrée, si éloignée et si sauvage, je puis passer en paix les derniers jours de ma vie, oublié des hommes, cet intervalle de repos me fera bientôt oublier toutes mes misères, et je serais redevable à M. Hume de tout le bonheur auquel je puisse encore aspirer.

OBSERVATION

Une circonstance rapportée dans cette lettre mérite d'être remarquée : c'est la confidence de David Hume à Jean-Jacques, sur la prétendue lettre du roi de Prusse. Rousseau fuyait en Angleterre pour ne plus entendre ce que ses ennemis disaient de lui ; et son hôte a la maladresse de l'en

Copyright Arvensa Editions

instruire. Jean-Jacques en eut de l'humeur contre Hume : il n'ose l'exprimer directement à madame de Boufflers, amie intime de l’historien, et qui les avait liés tous les deux, mais il ne saurait en dissimuler l'expression. Je désirerais qu'on voulût bien, etc. Il est probable qu'il voulait faire donner l'avis par madame de Boufflers.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLX– À M. du Peyrou

À Londres, le 27 janvier 1766.

Je reçois, mon cher hôte, votre n° 16. Je vous écrivis, il y a quelques jours ; mais connue il y eut quelque quiproquo sur l'affranchissement de ma lettre, et qu'elle pourrait être perdue, je vous en répéterai les articles les plus importants, avec Les changements que de nouvelles instructions m'engagent d'y faire.

Rey me marque qu'il désirerait bien d'avoir un exemplaire de vos lettres et des pièces pour et contre : faites en sorte de les lui envoyer. On ne connaissait ici que votre première lettre ; Becket et de Hondt la faisaient traduire et imprimer, je leur ai fourni le reste. Mais M. Hume serait d'avis qu'on fit encore une lettre sur ma retraite à l'île de Saint-Pierre, puis à Bienne, et enfin en France, et ici. Vous devriez, mon cher hôte, faire cette lettre adressée à M. Hume, qui en sera charmé, et auquel vous aurez des choses si honnêtes à dire sur les tendres soins qu'il a pris de moi, et sur l'accueil distingué qu'il m'a procuré en Angleterre. L'éloge de la nation vient là comme de cire ; en vérité elle le mérite bien, et c'est une bonne leçon pour les autres. Il me semble que vous pouvez traiter l'affaire de Berne sans vous compromettre, et même, en louant la majeure et plus saine partie du gouvernement, qui a désapprouvé assez hautement ce coup fourré ; mais pour ces manants de Bienne, ils méritent en vérité d'être traînés par les boues. Vous pourrez joindre pour nouvelles pièces justificatives les nouveaux rescrits de la cour, les arrêts du Conseil d'état, et même les certificats donnés au sicaire, commentés en peu de mots, ou sans commentaire, et vous pourrez parler d'une prétendue lettre du roi de Prusse, à moi adressée, et sûrement de fabrication genevoise, qui a couru Paris, et qui est en opposition parfaite avec les sentiments, les discours, les rescrits, et la conduite du roi dans toute cette affaire. Si vous voulez

Copyright Arvensa Editions

entreprendre ce petit travail, il faut vous presser, car nous avons fait suspendre l'impression du reste pour attendre ce complément que vous pourriez envoyer aussi à Rey, au moyen de quoi Félice et les autres fripons seraient assez penauds, voyant vos lettres, qu'ils prennent tant de peine à supprimer, publiques en Hollande et traduites à Londres. Le sujet est assez beau, ce me semble, et le correspondant que je vous donne ne fournit pas moins. Je vous recommande aussi les deux baillis qui m'ont protégé, chacun dans son gouvernement, M. de Moiry et M. de Graffenried. M Hume croit que ma lettre à ce dernier doit entrer dans les pièces justificatives. Vous pourrez faire adresser votre paquet bien au net à M. Hume, dans *Yorck-Buildings*, *Buckingham street*, *London*. S'il arrivait que vous ne voulussiez pas vous charger de cette nouvelle besogne, il faudrait l'en avertir. Au reste, priez-le de revoir et de retoucher ; il écrit et parle le français comme l'anglais, c'est tout dire.

Je suis absolument déterminé pour l'habitation du pays de Galles, et je compte m'y rendre au commencement du printemps. En attendant l'arrivée de mademoiselle Le Vasseur, je vais habiter un village -auprès de Londres, appelé Chiswick, où je l'attendrai et où nous prendrons quelques semaines de repos, car on n'en peut avoir ici par l'affluence du monde dont on est accablé. Cependant je ne rends aucune visite, et l'on ne s'en fâche pas. Les manières anglaises sont fort démon goût ; ils savent marquer de l'estime sans flagorneries ; ce sont les antipodes du babillage de Neuchâtel. Mon séjour ici fait plus de sensation que je n'aurais pu croire. M. le prince héréditaire, beau-frère du roi, m'est venu voir, mais incognito, ainsi n'en parlez pas. Louez, en général, le bon accueil, mais sans aucun détail. Je vous écris sans règle et sans ordre, sûr que vous ne montrez mes lettres à personne.

Je vous avoue que je n'aime pas trop votre correspondance avec M. Misoprist, et surtout l'impression dont vous vous chargez. Je ne reconnais pas là votre sagesse ordinaire. Ignorez-vous que jamais homme n'eut avec Voltaire des affaires de cette espèce qu'il ne s'en soit repenti ? Dieu veuille qu'ainsi ne soit pas de vous !

Je vous remercie de vos bons soins au sujet de MM. Guinand et Hankey. Je ne serai pas à portée, vivant à soixante lieues de Londres, de leur demander de l'argent quand j'en aurai besoin. 11 vaudra mieux que vous preniez la peine de m'envoyer périodiquement des billets, ou lettres sur eux, que je pourrai négocier dans la province. Puisque mademoiselle Le

Copyright Arvensa Editions

Vasseur n'a pas pris les trente louis que je vous avais laissés, vous m'obligerez de m'envoyer sur ces messieurs un papier de cette somme, déduction faite des divers déboursés que vous avez faits pour moi. M. Hume me fera parvenir votre lettre. Je ne vois plus M. de Luze, et malheureusement nous avons perdu son adresse. Je vous embrasse tendrement. Mille respects à la bonne maman, et amitiés à tous vos amis.

Comme M. Hume ne résidera pas toujours à Londres, vous pourrez faire adresser ou remettre vos lettres à M. *Steward, Yorck-Buildings, Bucking-ham street*.

Je rouvre ma lettre pour vous dire qu'après y avoir mieux pensé, je ne suis point d'avis que vous écriviez cette nouvelle lettre, pour éviter toute nouvelle tracasserie, surtout avec vos voisins. Restons en paix, mon cher hôte, cultivez la philosophie, amusez-vous à la botanique, laissez les prêtres pour ce qu'ils sont, et surtout ne vous mêlez point de faire imprimer les écrits de Voltaire, car infailliblement vous en auriez du chagrin ; mais ramassez toujours les pièces qui regardent mon affaire pour l'objet que vous savez.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLXL – À M. d'Ivernois

Chiswick, le 29 janvier 1766.

Je suis arrivé heureusement dans ce pays : j'ai été accueilli, et j'en suis très content : mais ma santé, mon humeur, mon état, demandent que je m'éloigne de Londres ; et, pour ne plus entendre parler, s'il est possible, de mes malheurs, je vais dans peu me confiner dans le pays de Galles. Puissé-je mourir en paix ! c'est le seul voeu qui me reste à faire. Je vous embrasse tendrement.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLXII– À Madame la comtesse de Boufflers

À Chiswick, le 6 février 1766.

J'ai changé d'habitation, madame, depuis que j'ai eu l'honneur de vous écrire. M. de Luze, qui aura celui de vous remettre cette lettre, et qui m'est venu voir dans ma nouvelle habitation, pourra vous en rendre compte ; quelque agréable qu'elle soit, j'espère n'y demeurer que jusqu'après l'arrivée de mademoiselle Le Vasseur, dont je n'ai aucune nouvelle et dont je suis fort en peine, ayant calculé, sur le jour de son départ et sur l'empressement que je lui connais, qu'elle devrait naturellement être arrivée. Lorsqu'elle le sera, et qu'elle aura pris le repos, dont sûrement elle aura grand besoin, nous partirons pour aller, dans le pays de Galles, occuper le logement dont je vous ai parlé, madame, dans ma précédente lettre. Je soupire incessamment après cet asile paisible, où l'on me promet le repos, et dont, si je le trouve, je ne sortirai jamais. Cependant M. Hume, plus difficile que moi sur mon bien, craint que je ne le trouve pas si loin de Londres. Depuis l'engagement du pays de Galles, on lui a proposé d'autres habitations qui lui paraissent préférables, entre autres une dans l'île de Wight, offerte par M. Stanley. L'île de Wight est plus à portée, dans un climat plus doux et moins pluvieux que le pays de Galles, et le logement y sera probablement plus commode. Mais le pays est découvert ; de grands vents ; des montagnes pelées ; peu d'arbres, beaucoup de monde ; les vivres aussi chers qu'à Londres. Tout cela ne m'accommode pas du tout. Le pays de Galles ressemble entièrement à la Suisse, excepté les habitants. Voilà précisément ce qu'il me faut. Si je me logeais pour mes amis et que M. Hume restât à Londres, je serais bien tenté d'y rester aussi. Mais comme lui-même, en suivant ce principe, a choisi Paris et que je ne puis pas l'y suivre, je suis réduit à me loger pour moi. En ce cas, c'est en Galles qu'il faut que j'aille ; car enfin, quoi qu'on puisse dire, personne ne connaît

Copyright Arvensa Editions

mieux que moi ce qui me convient. C'est beaucoup, sans doute, de trouver sur la terre un endroit où l'on me laisse : mais si j'en trouve en même temps un où je me plaise, n'est-ce pas encore plus ? Si je vais dans l'île de Wight, j'en voudrai sortir ; mais si je vais au pays de Galles, j'y voudrai mourir. Pensez-y, madame, je vous en supplie. M. Hume m'a menacé de vous mettre dans son parti. Je vous avoue que je meurs d'envie de gagner de vitesse ; et je sens que je ne serai jamais assez bien pour moi-même, si vous ne me trouvez bien aussi. J'en dirais presque autant à M. Hume pour tous les soins qu'il a pris et qu'il prend de moi. Je n'imagine pas comment, sans lui, j'aurais pu faire pour me tirer d'affaire.

OBSERVATION

Cette lettre vient à l'appui de ce que Jean-Jacques Rousseau dit et répète dans ses *Confessions :* que ses amis, en voulant lui rendre service, consultaient plutôt leur goût que le sien.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLXIII– À M. du Peyrou

À Chiswick, le 15 février 1766.

J'ai reçu presque à la fois deux bien grands plaisirs, mademoiselle Le Vasseur et votre n° 17 ; j'apprends par l'une et par l'autre combien vous êtes occupé de vos affaires, et encore plus des miennes. La nouvelle arrivée n'a rien eu de plus pressé que d'entrer avec moi dans les détails de vos bontés pour elle, qui m'ont touché, sans doute, mais qui ne m'ont pas surpris. Je n'ajoute rien là-dessus ; vous savez pourquoi. Je n'attends plus, pour me mettre en route avec elle pour le pays de Galles, qu'un peu de repos pour elle, et un temps plus doux pour tous les deux. La Tamise a été prise, la gelée a été terrible ; nous avons eu l'un des plus rudes hivers dont j'aie connaissance ; il semble que la charité chrétienne de messieurs de Berne l'ait choisi tout exprès pour me faire voyager.

Mademoiselle Le Vasseur ne m'a point apporté la petite caisse, qui n'a dû arriver à Paris que le jour qu'elle en est partie. J'espère que madame de Faugnes aura la bonté d'en prendre soin ; je l'ai recommandée aussi à M. de Luze, qui partit samedi dernier en bonne santé, mais fort peu content de Londres. Au moyen de toutes vos précautions, j'ai lieu d'espérer que ces papiers me parviendront sains et saufs. Cependant, je ne puis me défendre d'en être un peu inquiet, vu l'importance dont ils sont pour les recueils dont je vais m'occuper.

Dans mes deux précédentes lettres, j'entrais dans de longs détails sur l'envoi de mes livres et papiers. J'ai quelque lieu de craindre que la première n'ait été perdue ; mais la deuxième suffit pour vous guider dans l'envoi que vous voulez m'en faire, et qui réellement me fera grand plaisir dans ma retraite ; ce qui m'en ferait bien plus encore, serait l'espoir de vous y voir un jour. Si jamais M. de Cerjeat vous y attire, j'aurai bien des raisons de l'aimer. Je n'ai pas ouï parler de lui, et je ne cherche pas de

Copyright Arvensa Editions

nouvelles connaissances ; mais, s'il cherche à me voir, je le recevrai comme votre ami, et j'oublierai qu'il croit aux miracles.

Je ne vois pas sans inquiétude votre commerce avec M. Misoprist ; j'ai peur qu'il n'en résulte enfin quelque chagrin pour vous. Je ne vous conseille point de faire imprimer son manuscrit ; quant à la *lettre véritable*, ce peut être une plaisanterie sans conséquence. Cependant, je trouve qu'il est au-dessous de vous de vous occuper de ce cuistre de Montmollin, et de sa vile séquelle. Oubliez que toute cette canaille existe ; ces gens-là n'ont du sentiment qu'aux épaules, et l'on ne peut leur répondre qu'à coups de bâton. Je ne sais ce qu'a dit le moine Bergeon, et ne m'en soucie guère. Quand vous aurez prouvé que tous ces gens-là sont des fripons, vous n'aurez dit que ce que tout le monde sait. Cependant, n'oubliez pas de rassembler toutes les pièces qui me regardent, et de me les envoyer quand vous en aurez l'occasion. Je n'ai vu qu'une seule des lettres de Voltaire dont vous me parlez ; c'est, je crois, la dix-septième ou dix-huitième lettre. Je n'ai point vu non plus la prétendue lettre du roi de Prusse, à moi adressée ; et pourquoi vous l'attribuez à M. Horace Walpole, c'est ce que je ne sais point du tout.

On travaille ici à traduire vos lettres, et j'ai donné pour cela mon exemplaire corrigé comme j'ai pu ; mais l'ouvrage va si lentement, et la traduction est si mauvaise, que j'aimerais, je crois, presque autant que tout cela ne parût point du tout. Rey aurait désiré les avoir pour les imprimer, et je vous avoue que je suis surpris que vous ne vous serviez pas de lui pour toutes ces petites pièces, dont vous pourriez vous faire envoyer des exemplaires par la poste, plutôt que des imprimeurs autour de vous, qui, environnés des pièges de nos ennemis, y sont infailliblement pris, soit comme fripons, soit comme dupes. Il me paraît certain que Félice a supprimé vos lettres avec autant de soin qu'il a répandu celles de ce misérable. On trouve partout les siennes ; on n'entend parler des vôtres nulle part, et assurément ce n'est pas la préférence du mérite qui fait ici celle du cours. Ou n'imprimez rien, ou n'imprimez qu'au loin, comme j'ai fait.

J'attends aujourd'hui M. Guinand, avec qui je prendrai des arrangements pour notre correspondance. J'espère vous écrire encore avant mon départ ; cependant je ne puis causer tranquillement avec vous que de ma retraite.

Je ne sais pas trop ce que signifie Misoprist ; il me paraît qu'il signifie

Copyright Arvensa Editions

ennemi de je ne sais quoi, quoique je m'en doute et vous aussi.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLXIV– À M. d'Ivernois

Chiswick, le 23 février 1766.

Je reçois, monsieur, votre lettre du premier de ce mois. Je sens la douleur qu'a dû vous causer la perte de madame votre mère, et l'amitié me la fait partager. C'est le cours de la nature, que les parents meurent avant leurs enfants, et que les enfants de ceux-ci restent pour les consoler. Vous avez dans votre famille et dans vos amis de quoi ne vous laisser sentir d'une telle perte que ce que votre bon naturel ne lui peut refuser.

Vous n'avez pas dû penser que je voulusse être redevable à M. de Voltaire de mon rétablissement. Qu'il vous serve utilement, et qu'il continue au surplus ses plaisanteries sur mon compte ; elles ne me feront pas plus de chagrin que de mal. J'aurais pu m'honorer de son amitié s'il en eût été capable ; je n'aurais jamais voulu de sa protection : jugez si j'en veux, après ce qui s'est passé. Son apologie est pitoyable ; il ne me croit pas si bien instruit. Parlez-lui toujours de ma part en termes honnêtes ; n'acceptez ni ne refusez rien. Le moins d'explication que vous aurez avec lui sur mon compte, sera le mieux, à moins que vous n'aperceviez clairement qu'il revient de bonne foi : mais il a tous les torts, il faut qu'il fasse toutes les avances ; et voilà ce qu'il ne fera jamais. 11 veut pardonner et protéger : nous sommes fort loin de compte.

Je ne connais point M. de Guerchi, ambassadeur de France en cette cour ; et, quand je le connaîtrais, je doute que sa recommandation ni celle d'un autre fut de quelque poids dans vos affaires. Votre sort est décidé à Versailles. M. de Beauteville ne fera qu'exécuter l'arrêt prononcé. Toutefois je tente de lui écrire, quoique je sois très peu connu de lui. Je voudrais qu'il vous connût et qu'il vous aimât, ce qui est à peu près la même chose. Une lettre sert au moins à faire connaissance : vous pourrez donc lui rendre la mienne après l'avoir cachetée, si vous le jugez à propos. Je vous l'envoie à

Copyright Arvensa Editions

Bordeaux pour plus de sûreté ; mais surtout n'en parlez ni ne la montrez à personne. Je vous en ferai peut-être passer à Genève un double par duplicata pour plus de sûreté.

Je vous suis obligé de votre lettre de crédit ; je serai peut-être dans le cas d'en faire usage. Selon mes arrangements avec M. du Peyrou, il a écrit à son banquier de me donner l'argent que je lui demanderais. Je lui ai demandé vingt-cinq louis ; il ne m'a fait aucune réponse. Je ne suis pas d'humeur de demander deux fois : ainsi quand j'aurai découvert l'adresse de MM. Lucadou et Drake, que vous ne m'avez pas donnée, je les prierai peut-être de m'avancer cette somme, et j'en ferai le reçu de manière qu'il vous serve d'assignation pour être remboursé par M. du Peyrou.

J'aurais à vous consulter sur autre chose. J'ai chez madame Boy de La Tour trois mille livres de France, et mademoiselle Le Vasseur, quatre cents. L'augmentation de dépense que le séjour d'Angleterre va m'occasionner, me fait désirer de placer ces sommes en rentes viagères sur la tête de mademoiselle Le Vasseur. Le petit revenu de cet argent doublerait de cette manière, et ne serait pas perdu pour cette pauvre fille à ma mort. Il se fait, à ce qu'on dit, un emprunt en France ; croyez-vous que je pourrais placer là mon argent sans risqué ? y serais-je à temps ? pourriez-vous vous charger de cette affaire ? à qui faudrait-il que je remisse le billet pour retirer cet argent, et cela pourrait-il se foire convenablement sans en avoir prévenu madame Boy de La Tour ? Voyez. Dans l'éloignement où je vais être de Londres, les correspondances seront longues et difficiles ; c'est pour cela que je voudrais, en partant, emporter assez d'argent pour avoir le temps de m'arranger.

D'ailleurs, j'écrirai peu ; j'attendrai des occasions pour éviter d'immenses ports de lettres, et je ne recevrai point de lettres par la poste. J'aurai soin de donner une adresse à M. Casenove avant de partir ; ce que je compte foire dans quinze jours au plus tard. Bon voyage, heureux retour. Je vous embrasse.

Je suppose que vous avez reçu la lettre que je vous ai écrite de Londres il y a environ trois semaines ou un mois.

Il me vient une pensée. Une histoire de la médiation pourrait devenir un ouvrage intéressant. Recueillez, s'il se peut, des pièces, des anecdotes, des faits, sans faire semblant de rien. Je regrette plusieurs pièces qui étaient dans la malle, et qui seraient nécessaires. Ceci n'est qu'un projet qui, j'espère, ne s'exécutera jamais, au moins de ma part. Toutefois, de ma

Copyright Arvensa Editions

part ou d'une autre, un bon recueil de matériaux aurait tôt ou tard son emploi. En faisant un peu causer Voltaire, l'on en pourrait tirer d'excellentes choses. Je vous conseille de le voir quelquefois ; mais surtout ne me compromettez pas.

Je ne comprends pas ce que j'ai pu vous envoyer à la place de cette lettre que je vous écrivais, en vous envoyant celle pour M. de Beauteville. Je me hâte de réparer cette étourderie. Voici votre lettre. Vous pourrez juger si ce que j'ai pu vous envoyer à la place demande de m'être renvoyé. Pour moi, je n'en sais rien.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLXV– À M. le chevalier de Beauteville

À Chiswick, le 23 février 1766.

Monsieur,

C'est au nom, cher à votre coeur, de feu M. le maréchal de Luxembourg, que j'ose rappeler à votre souvenir un homme à qui l'honneur de son amitié valut celui d'être connu de vous. Dans la noble fonction que va remplir V. E. vous entendrez quelquefois parler de cet infortuné. Vous connaîtrez ses malheurs dans leur source, et vous jugerez s'ils étaient mérités. Toutefois, quelque confiance qu'il ait en vos sentiments intègres et généreux, il n'a rien à demander pour lui-même : il sait endurer des torts qui ne seront point réparés ; mais il ose, monsieur, présenter à V. E. un homme de bien, son ami, et digne de l'être de tous les honnêtes gens. Vous voudrez connaître la vérité, et prêter à ses défenseurs une oreille impartiale. M. d'Ivernois est en état de vous la dire et par lui-même et par ses amis, tous estimables par leurs moeurs, par leurs vertus, et par leur bon sens. Ce ne sont pas des hommes brillants, intrigants, versés dans l'art de séduire ; mais ce sont de dignes citoyens, distingués autant par une conduite sage et mesurée, que par leur attachement à la constitution et aux lois. Daignez, monsieur, leur accorder un accueil favorable, et les écouter avec bonté. Ils vous exposeront leurs raisons et leurs droits avec toute la candeur et la simplicité de leur caractère, et je m'assure que vous trouverez en eux mon excuse pour la liberté que je prends de vous les présenter.

Je supplie votre excellence d'agréer mon profond respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLXVI– À M. le comte Orloff

Sur l'offre à lui faite par ce seigneur d'une retraite dans une de ses terres en Russie.

Halton, le 23 février 1766.

Vous vous donnez, M. le comte, pour avoir des singularités : en effet, c'en est presque une d'être bienfaisant sans intérêt ; et c'en est une bien plus grande de l'être de si loin pour quelqu'un qu'on ne connaît pas. Vos offres obligeantes, le ton dont vous me les avez faites, et la description de l'habitation que vous me destinez, seraient assurément très capables de m'y attirer, si j'étais moins infirme, plus allant, plus jeune, et que vous fussiez plus près du soleil : je craindrais d'ailleurs qu'en voyant celui que vous honorez d'une invitation, vous n'y eussiez quelque regret : vous vous attendriez à une manière d'homme de lettres, un beau diseur, qui devrait payer en frais d'esprit et de paroles votre généreuse hospitalité, et vous n'auriez qu'un bonhomme bien simple, que son goût et ses malheurs ont rendu fort solitaire, et qui, pour tout amusement, herborisant toute la journée, trouve dans ce commerce avec les plantes cette paix si douce à son coeur, que lui ont refusée les humains.

Je n'irai donc pas, monsieur, habiter votre maison ; mais je me souviendrai toujours avec reconnaissance que vous me l'avez offerte, et je regretterai quelquefois de n'y être pas pour cultiver les bontés et l'amitié du maître.

Agréez, monsieur le comte, je vous supplie, mes remerciements très sincères et mes très humbles salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLXVII– À M. du Peyrou

À Chiswick, le 2 mars 1766.

Depuis votre n° 17, mon cher hôte, je n'ai rien reçu de vous, et, comme vous m'avez accoutumé à des lettres plus fréquentes, ce retard m'alarme un peu sur votre santé. Je vous ai écrit deux fois par M. Guinand ; si vous eussiez reçu mes lettres, vous ne les auriez pas laissées sans réponse. Comme la conduite de M. Guinand me le rend un peu suspect, je prends le parti de vous écrire par d'autres voies, jusqu'à nouvel avis de votre part. En général, je serai plus tranquille sur notre correspondance, quand personne de Neuchâtel, ni qui tienne aux Neuchâtelais, n'y aura part.

Mademoiselle Le Vasseur m'a remis le paquet que vous lui avez confié ; j'y ai trouvé les papiers cotés dans la lettre, et entre autres celui que vous me priez de ne pas décacheter ; vous serez obéi fidèlement, mon cher hôte ; et, comme le cas que vous exceptez n'est pas dans l'ordre naturel, j'espère que ni elle, ni moi, ne serons pas assez malheureux pour que le paquet soit jamais décacheté.

Je n'entends plus parler ni de de Hondt ni de vos lettres, dont je lui ai donné le seul exemplaire qui me restait, pour le faire traduire et imprimer. Il serait singulier que vos taupes, qui travaillent toujours sous terre, eussent poussé jusque-là leurs chemins obscurs. Rey est le seul libraire à qui je me fie ; il y a du malheur que jamais vous ne vous soyez adressé à lui : il est sûr et ardent ; l'ouvrage aurait couru partout, malgré le sicaire et les brigands de sa bande ; c'est maintenant une vieille affaire qu'il est inutile de renouveler. Mais ne manquez pas, je vous prie, de m'envoyer avec mes livres un autre exemplaire de vos lettres, et deux ou trois de *la Vision*.

Certaines instructions m'ont un peu dégoûté, non du pays de Galles, mais de la maison que j'y devais habiter. Je ne sais pas encore où je me

Copyright Arvensa Editions

fixerai ; chacun me tiraille de son côté ; et quand je prends une résolution, tous conspirent à m'en faire changer. Je compte pourtant être absolument déterminé dans moins de quinze jours, et j'aurai soin de vous informer de la résolution que j'aurai prise. En attendant, vous pouvez m'écrire sous le couvert de *MM. Lucadou and Drake, marchants, in Union-Court, Broad-street, London*. Donnez-moi de vos nouvelles. Je vous embrasse.

Recevez mille remerciements et salutations de mademoiselle Le Vasseur, qui vous prie aussi de joindre ses respects aux miens près de madame la commandante.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLXVIII– Au même

À Chiswick, le 14 mars 1766.

Enfin, mon cher hôte, après un silence de six semaines, votre n° 18 vient me tirer de peine. Je vois que mes lettres ne vous parviennent pas fidèlement. Tâchons donc d'établir une règle plus lente, puisqu'il le faut, mais plus sure. Je vous écrirai sous l'adresse de Paris que vous me marquez, et vous pourrez, par la même voie, m'écrire sous celle-ci :

To MM. Lucadou and Drake, Union-Court, London.

En quelque lieu de l'Angleterre que je sois, ces messieurs auront soin de m'y faire passer vos lettres ; mais ne vous chargez d'aucunes lettres, et ne donnez mon adresse à personne.

J'ai reçu les 30 livres sterling dont vous m'avez envoyé l'assignation, et vous voyez que celle voie est la plus prompte pour cet effet. Je ne voulais pas m'éloigner de Londres que je ne fusse bien pourvu d'argent, à cause du temps qu'il me faudra pour m'ouvrir des correspondances sûres et commodes pour en recevoir. En attendant, j'ai été faire une promenade dans la province de Surrey, où j'ai été extrêmement tenté de me fixer ; mais le trop grand voisinage de Londres, ma passion croissante pour la retraite, et je ne sais quelle fatalité qui me détermine indépendamment de la raison, m'entraînent dans les montagnes de Derbyshire, et je compte partir mercredi prochain pour aller finir mes jours dans ce pays-là. Je brûle d'y être pour respirer après tant de fatigues et de courses, et pour m'entretenir avec vous plus à mon aise que je n'ai pu faire jusqu'à présent. Je vous décrirai mon habitation, mon cher hôte, dans l'espoir de vous y voir quelque jour user de votre droit, puis user davantage du mien dans la vôtre. Si cette douce idée ne me consolait dans ma tristesse, je craindrais que l'air épais de cette île ne prît à la fin trop sur mon humeur.

M. Hume m'a donné l'adresse ci-jointe pour son ami, M. Walpole, qui

Copyright Arvensa Editions

part de Paris dans un mois d'ici ; mais, par des raisons trop longues à déduire par lettres, je voudrais qu'on n'employât cette voie que faute de toute autre. On m'a parlé de la prétendue lettre du roi de Prusse, mais on ne m'avait point dit qu'elle eût été répandue par M. Walpole ; et, quand j'en ai parlé à M. Hume, il ne m'a dit ni oui ni non.

Je n'entends point parler des traductions de vos lettres : M. Hume m'a pourtant dit qu'elles allaient leur train ; mais on ne m'a rien montré. Ces relations ne peuvent faire aucune sensation dans ce pays, où l'on ne sait pas même que j'ai eu des affaires à Neuchâtel, dont les prêtres ne sont connus que par le sort du pauvre Petit-Pierre. Ces misérables sont partout si méprisés, que s'occuper d'eux, c'est grêler sur le persil. Croyez-moi, oubliez-les totalement ; à quelque prix que ce soit, ils sont trop honorés de notre souvenir. On sait ici que j'ai été persécuté à Genève, et l'on en est indigné. Le clergé anglais me regarde à-peu-près comme un confesseur de la foi. Du reste, il se tient ici, comme dans toute grande ville, beaucoup de propos ineptes, bons et mauvais. Le public en général ne vaut pas la peine qu'on s'occupe de lui.

Comment va votre bâtiment ? est-il confirmé que vous aurez de l'eau ? Quoique absent, je m'intéresserai toujours à votre demeure, et mon coeur y habitera toujours.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLXIX– À M. Hume

Wootton, le 22 mars 1766.

Vous voyez déjà, mon cher patron, par la date de ma lettre, que je suis arrivé au lieu de ma destination ; mais vous ne pouvez voir tous les charmes que j'y trouve ; il faudrait connaître le lieu et lire dans mon coeur. Vous y devez lire au moins les sentiments qui vous regardent, et que vous avez si bien mérités. Si je vis dans cet agréable asile aussi heureux que je l'espère, une des douceurs de ma vie sera de penser que je vous les dois. Faire un homme heureux, c'est mériter de l'être. Puissiez-vous trouver en vous-même le prix de tout ce que vous avez fait pour moi ! Seul, j'aurais pu trouver de l'hospitalité peut-être ; mais je ne l'aurais jamais aussi bien goûtée qu'en la tenant de votre amitié. Conservez-la-moi toujours, mon cher patron ; aimez-moi pour moi qui vous dois tant, pour vous-même ; aimez-moi pour le bien que vous m'avez fait. Je sens tout le prix de votre sincère amitié ; je la désire ardemment ; j'y veux répondre par toute la mienne, et je sens dans mon coeur de quoi vous convaincre un jour qu'elle n'est pas non plus sans quelque prix. Comme pour des raisons dont nous avons parlé, je ne veux rien recevoir par la poste, je vous prie, lorsque vous ferez la bonne oeuvre de m'écrire, de remettre votre lettre à M. Davenport. L'affaire de ma voiture n'est pas arrangée, parce que je sais qu'on m'en a imposé : c'est une petite faute qui peut n'être que l'ouvrage d'une vanité obligeante, quand elle ne revient pas deux fois. Si vous y avez trempé, je vous conseille de quitter, une fois pour toutes, ces petites ruses qui ne peuvent avoir un bon principe, quand elles se tournent en pièges contre la simplicité. Je vous embrasse, mon cher patron, avec le même coeur que j'espère et désire trouver en vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLXX– Au même

Wootton, le 29 mars 1766.

Vous avez vu, mon cher patron, par la lettre que M. Davenport a du vous remettre, combien je me trouve ici placé selon mon goût. J'y serais peut-être plus à mon aise si l'on y avait pour moi moins d'attentions ; mais les soins d'un si galant homme sont trop obligeants pour s'en fâcher ; et, comme tout est mêlé d'inconvénients dans la vie, celui d'être trop bien est un de ceux qui se tolèrent le plus aisément. J'en trouve un plus grand à ne pouvoir me faire bien entendre des domestiques, ni surtout à entendre un mot de ce qu'ils me disent. Heureusement mademoiselle Le Vasseur me sert d'interprète, et ses doigts parlent mieux que ma langue. Je trouve même à mon ignorance un avantage qui pourra faire compensation, c'est d'écarter les oisifs en les ennuyant. J'ai eu hier la visite de M. le ministre, qui, voyant que je ne lui parlais que français, n'a pas voulu me parler anglais ; de sorte que l'entrevue s'est passée à peu près sans mot dire. J'ai pris goût à l'expédient ; je m'en servirai avec tous mes voisins, si j'en ai ; et, dussé-je apprendre l'anglais, je ne leur parlerai que français, surtout si j'ai le bonheur qu'ils n'en sachent pas un mot. C'est à peu près la ruse des singes qui, disent les Nègres, ne veulent pas parler, quoiqu'ils le puissent, de peur qu'on ne les fasse travailler. Il n'est point vrai du tout que je sois convenu avec M. Gosset de recevoir un modèle en présent. Au contraire, je lui en demandai le prix, qu'il me dit être d'une guinée et demie, ajoutant qu'il m'en voulait faire la galanterie, ce que je n'ai point accepté. Je vous prie donc de vouloir bien lui payer le modèle en question, dont M. Davenport aura la bonté de vous rembourser. S'il n'y consent pas, il faut le lui rendre et le faire acheter par une autre main. Il est destiné pour M. du Peyrou, qui depuis longtemps désire avoir mon portrait, et en a fait faire un en miniature qui n'est point du tout ressemblant. Vous êtes pourvu

Copyright Arvensa Editions

mieux que lui ; mais je suis fâché que vous m'ayez ôté par une diligence aussi flatteuse le plaisir de remplir le même devoir envers vous. Ayez la bonté, mon cher patron, de faire remettre ce modèle à MM. Guinand et Han-key, *Little-Saint-Hellen's, Bischopsgate street*, pour l'envoyer à M. du Peyrou par la première occasion sûre. Il gèle ici depuis que j'y suis ; il a neigé tous les jours ; le vent coupe le visage ; malgré cela, j'aimerais mieux habiter le trou d'un des lapins de cette garenne que le plus bel appartement de Londres. Bonjour, mon cher patron ; je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLXXI– À M. du Peyrou

À Wootton en Derbyshire, le 29 mars 1766.

Après tant de fatigues et de courses, j'arrive enfin dans un asile agréable et solitaire, où j'espère pouvoir respirer en paix. Je vous dois la description de mon séjour et le détail de mes voyages ; jusqu'ici je n'ai pu vous écrire qu'à la hâte, et toujours interrompu. Sitôt que j'aurai repris haleine, mes premiers soins seront de m'occuper de vous et avec vous. Quant à présent, un voyage de cinquante lieues avec tout mon équipage, les soins d'un nouvel établissement, les communications qu'il faut réassurer, et surtout le besoin d'un peu de repos, me font continuer de ne vous écrire, mon cher hôte, que pour les choses pressantes et nécessaires, et tel était, par votre amitié pour moi, l'avis de mon arrivée au refuge que j'ai choisi.

Par le prix excessif des ports, et par l'indiscrétion des écrivains, je suis forcé de renoncer absolument à rien recevoir par la poste. Cela, et l'éloignement des grandes routes, retardera beaucoup nos lettres ; mais elles n'en arriveront pas moins sûrement, si l'on suit bien mes directions. Dans un mois on cinq semaines d'ici, le maître de cette maison vient de Londres y faire un voyage. Il m'apportera tout ce qu'on lui remettra jusqu'à ce temps-là. C'est un homme de distinction et de probité, auquel on peut prendre toute confiance.

Je vous destine un petit cadeau qui, j'espère, vous fera plaisir ; c'est mon portrait en relief, très bien fait et très ressemblant. J'écris aujourd'hui à vos banquiers, pour qu'ils aient la bonté de s'en charger, et de vous le faire parvenir. Si j'étais à portée de prendre ce soin moi-même, je ne les en chargerais pas ; mais l'impossibilité de mieux faire est mon excuse auprès de vous. Un bon peintre d'ici m'a aussi peint à l'huile pour M. Hume ; le roi a voulu voir son ouvrage, et il a si bien réussi qu'on croit qu'il sera gravé. Si l'estampe est bonne, j'aurai soin qu'elle vous parvienne aussi. Ne croyez

Copyright Arvensa Editions

pas que ce soient des cadeaux. Si jamais il passe à Neuchâtel un bon peintre, je meurs d'envie de vous vendre bien cher mon portrait.

Le besoin de vous voir augmente de jour en joui ; je ne me flatte pas de le satisfaire cette année ; mais marquez-moisi, pour l'année prochaine, je ne puis rien espérer. Si vous ne voulez pas venir jusqu'ici, j'irai au-devant de vous à Londres, et il ne faut pas moins que cet objet pour m'y faire retourner ; mais je pense que vous ne serez pas fâché de voir un peu l'Angleterre et la retraite que je me suis choisie ; je crois que vous en serez content. Je sens tous les jours mieux que je n'ai que deux amis sûrs : mon coeur a besoin de se consoler avec l'un de l'absence de l'autre. En attendant, ne donnez, à mon sujet, votre confiance à personne au monde qu'au seul Milord Maréchal. Quoi qu'on vous dise, quoi qu'on vous écrive pour mes intérêts, tenez-vous en garde, et sans montrer de défiance, ne vous livrez point. Cet avis peut devenir important à votre ami. J'ai dit à tout le monde mes arrangements ; ce secret m'eût trop pesé sur le coeur, mais que personne que vous seul ne s'en mêle, ni ne sache même où et quand vous avez l'intention d'exécuter l'entreprise qui regarde mes écrits.

J'attends avec ardeur mes livres de botanique ; pour les autres, quand vous en différeriez l'envoi jusqu'à l'autre année, il n'y aurait peut-être pas un grand mal. Je n'entends plus parler de l'impression de vos lettres ; cela, et d'autres choses, me rend de Hondt un peu suspect. Je crois cependant qu'on peut se servir de lui pour l'envoi de mes livres. Le comte de Bintinck s'attend qu'ils lui seront adressés, et ensuite à son fils qui est ici : mais je n'aime pas avoir obligation à ces grands seigneurs. Je me remets de tout à votre prudence.

Milord Maréchal me marque qu'il écrit à ses gens d'affaires de vous remettre les 300 guinées, s'ils ne l'ont pas encore fait. À cause du grand éloignement, je prends le parti de numéroter mes lettres, à votre exemple, à commencer par celle-ci. La dernière de nous que j'ai reçue, était le n° 19. Mes tendres respects à la bonne maman. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Ne m'en voyez, avec mes livres, aucun de mes papiers, qu'à mesure que je vous les demanderai, et que je vous renverrai les autres. Je vous prie de ne pas oublier mon livre de musique vert, car j'ai ici une épinette. Du reste, tout est déjà rassemblé ici, moi, ma gouvernante, mon bagage, et jusqu'à Sultan, qui m'a donné des peines incroyables. Il a été perdu deux fois, et mis dans les papiers publics. Est-il confirmé que vous avez de l'eau ? Votre

Copyright Arvensa Editions

maison s'avance-1-elle ? Le temps d'herboriser approche, en profiterez-vous ? Je vous le conseille extrêmement. Si les attaques de goutte ne vous font pas grâce, du moins elles viendront plus tard, et ce serait toujours un grand avantage de gagner une année en dix. Mais il faut oublier que vous êtes encore jeune, jusqu'à ce que vous preniez le parti de vous marier.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLXXII– À M. J.F Coindet

Chez MM. Thélusson et Necker, à Paris.

À Wootton en Derbyshire, le 29 mars 1766.

J'ai reçu vos lettres, cher Coindet, et celle de madame de Chenonceau. J'ai différé de vous répondre jusqu'au moment où j'arriverais en lieu de repos où je puisse respirer. J'en avais grand besoin, je vous jure, et le voisinage de Londres m'était aussi importun que Londres même par l'extrême affluence des curieux. J'ai répondu sur-le-champ à la dernière lettre de madame de Chenonceau ; le sujet le demandait absolument. Il m'importe extrêmement de savoir si ma lettre lui est parvenue et si elle n'a pas essuyé de retard, pour juger de la fidélité des gens à qui je l'ai confiée. J'ai aussi reçu indirectement des nouvelles de M. Watelet et de nouvelles preuves de ses soins bienfaisants par ses recommandations en ma faveur. Un des plus doux emplois de mes loisirs sera de lui écrire quelquefois. Je voudrais qu'il fut tenté de venir voir ma solitude ; elle ne serait pas indigne, à quelques égards, d'occuper ses regards et ses talents. Je suis fâché de ne pouvoir faire aucun usage de l'adresse que vous m'avez donnée ; mais je suis à cinquante lieues de Londres, et bien résolu de n'y retourner que quand je ne pourrai faire autrement. Me voilà comme régénéré par un nouveau baptême, ayant été bien mouillé en passant la mer. J'ai dépouillé le vieil homme, et, hors quelques amis parmi lesquels je vous compte, j'oublie tout ce qui se rapporte à cette terre étrangère qui s'appelle le continent. Les auteurs, les décrets, les livres, cette acre fumée de gloire qui fait pleurer, tout cela sont des folies de l'autre monde auxquelles je ne prends plus de part et que je me vais hâter d'oublier. Je ne puis jouir encore ici des charmes de la campagne, ce pays étant enseveli sous la neige ; mais, en attendant, je me repose de mes longues courses, je prends haleine, je jouis de moi, et nie rends le témoignage que, pendant

Copyright Arvensa Editions

quinze ans, que j'ai eu le malheur d'exercer le triste métier d'homme de lettres, je n'ai contracté aucun des vices de cet état ; l'envie, la jalousie, l'esprit d'intrigue et de charlatanerie n'ont pas un instant approché démon coeur. Je ne me sens pas même aigri par les persécutions, par les infortunes, et je quitte la carrière aussi sain de coeur que j'y suis entré. Voilà, cher Coindet, la source du bonheur que je vais goûter dans ma retraite, si l'on veut bien m'y laisser en paix. Les gens du monde ne conçoivent pas qu'on puisse vivre heureux et content vis-à-vis de soi ; et moi, je ne conçois pas qu'on puisse être heureux d'une autre manière. De quoi sera-t-on content dans la vie si l'on ne l'est pas du seul homme qu'on ne quitte point ? Voilà bien de la morale pour un homme du monde, mais pas trop pour un hermite. Au lieu de vous parler de vous, je vous parle de moi ; cela n'est pas fort poli, sans doute, mais cela est tout naturel. Usez-en de même avec moi, parlez-moi de vous à votre tour, et soyez sûr de me faire grand plaisir. La difficulté est de me faire parvenir vos lettres, car, pour plusieurs bonnes raisons, je n'en reçois aucune par la poste, qui ne vient pas jusqu'au village voisin de cette maison. En attendant d'autres arrangements plus commodes, faites remettre votre lettre à Londres, chez M. Davenport *next door lord Égremont* [899], *Piccadilly*. Par ce moyen, elle me parviendra. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Rappelez-moi quelquefois, je vous prie, au souvenir de M. et madame d'Azincourt.

Je serais bien aise de savoir exactement votre adresse, afin de pouvoir vous écrire par occasions quand elles se présenteront.

OBSERVATION

Nous devons cette lettre à M. Coindet, neveu de celui à qui elle est écrite. On retrouve Rousseau, dans *cette acre fumée de gloire qui fait pleurer* ; dans le tableau de cette paix du coeur si chèrement achetée, si heureusement décrite ; dans *cet homme qu'on ne quitte point*.

Elle porte la même date que celle qui fut écrite à David Hume, et prouve que le 29 mars 1766 il n'y avait point encore de soupçons graves contre cet historien. Ils ne commencèrent que le 31 mars. Cependant il est toujours inquiet de la lettre qu'il avait adressée à madame de Chenonceau et qu'il accusait David d'avoir interceptée, d'après les détails qu'il donne à madame de Boufflers le 9 avril 1766.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLXXIII– Au roi de Prusse

[900]

Wootton, le 30 mars 1766.

Sire,

Je dois au malheur qui me poursuit deux biens qui m'en consolent : la bienveillance de Milord Maréchal, et la protection de votre majesté. Forcé de vivre loin de l'état où je suis inscrit parmi vos peuples, je garde l'amour des devoirs que j'y ai contractés. Permettez, sire, que vos bontés me suivent avec ma reconnaissance, et que j'aie toujours l'honneur d'être votre protégé, comme je serai toujours votre plus fidèle sujet.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLXXIII– À M. le chevalier d'Éon

[901]

Wootton, le 31 mars 1766.

J'étais, monsieur, à la veille de mon départ pour cette province, lorsque je reçus le paquet que vous m'avez adressé ; et, ne l'ayant ouvert qu'ici, je n'ai pu lire plus tôt la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je n'ai même encore pu que parcourir rapidement vos Mémoires. C'en est assez pour confirmer l'opinion que j'avais des rares talents de l'auteur, mais non pas pour juger du fond de la querelle entre vous et M. de Guerchi. J'avoue pourtant, monsieur, que, dans le principe, je crois voir le tort de votre côté ; et il ne me paraît pas juste que, comme ministre, vous vouliez, en votre nom et à ses frais, faire la même dépense qu'il eût faite lui-même ; mais, sur la lecture de vos Mémoires, je trouve dans la suite de cette affaire des torts beaucoup plus graves du côté de M. Guerchi ; et la violence de ses poursuites n'aura, je pense, aucun de ses propres amis pour approbateur. Tout ce que prouve l'avantage qu'il a sur vous, à cet égard, c'est qu'il est le plus fort, et que vous êtes le plus faible. Cela met contre lui tout le préjugé de l'injustice ; car le pouvoir et l'impunité rendent les forts audacieux ; le bon droit seul est l'arme des faibles ; et cette arme leur crève ordinairement dans les mains. J'ai éprouvé tout cela comme vous, monsieur ; et ma vie est un tissu de preuves en faits que la justice a

Copyright Arvensa Editions

toujours tort contre la puissance. Mon sort est tel que j'ai dû l'attendre de ce principe. J'en suis accablé sans en être surpris ; je sais que tel est l'ordre, pas moral, mais naturel des choses. Qu'un prêtre huguenot me fasse lapider par la canaille, qu'un conseil ou qu'un parlement me décrète, qu'un sénat m'outrage de gaieté de coeur, qu'il me chasse barbarement, au coeur de l'hiver, moi malade, sans ombre de plainte, de justice, ni de raison J'en souffre sans doute ; mais je ne m'en fâche pas plus que de voir détacher un rocher sur ma tête, au moment que je passe au-dessous de lui. Monsieur, les vices des hommes sont en grande partie l'ouvrage de leur situation ; l'injustice marche avec le pouvoir. Nous, qui sommes victimes et persécutés, si nous étions à la place de ceux qui nous poursuivent, nous serions peut-être tyrans et persécuteurs comme eux. Cette réflexion, si humiliante pour l'humanité, n'ôte pas le poids des disgrâces, mais elle en ôte l'indignation qui les rend accablantes. On supporte son sort avec plus de patience, quand on le sent attaché à notre constitution.

Je ne puis qu'applaudir, monsieur, à l'article qui termine votre lettre. Il est convenable que vous soyez aussi content de votre religion que je le suis de la mienne, et que nous restions chacun dans la nôtre en sincérité de coeur. La Notre est fondée sur la soumission, et vous vous soumettez. La mienne est fondée sur la discussion, et je raisonne. Tout cela est fort bien pour gens qui ne veulent être ni prosélytes, ni missionnaires, comme je pense que nous ne voulons l'être, ni vous ni moi. Si mon principe me parait le plus vrai, le vôtre me paraît le plus commode ; et un grand avantage que vous avez, est que votre clergé s'y tient bien, au lieu que le nôtre, composé de petits barbouillons, à qui l'arrogance a tourné la tête, ne sait ni ce qu'il veut ni ce qu'il dit, et n'ôte l'infaillibilité à l'Eglise qu'afin de l'usurper chacun pour soi. Monsieur, j'ai éprouvé, comme vous, des tracasseries d'ambassadeurs : que Dieu vous préserve de celles des prêtres ! Je finis par ce voeu salutaire, en vous saluant très humblement, monsieur, et de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLXXV– À M. d'Ivernois

Wootton, le 31 mars 1766.

Je vous écrivis avant-hier, mon ami, et je reçus le même soir votre lettre du 15. Elle avait été ouverte et recachetée. Elle me vint par M. Hume, très lié avec le fils de Tronchin le jongleur, et demeurant dans la même maison ; très lié encore à Paris avec mes plus dangereux ennemis, et auquel, s'il n'est pas un fourbe, j'aurai intérieurement bien des réparations à faire. Je lui dois de la reconnaissance pour tous les soins qu'il a pris de moi dans un pays dont j'ignore la langue. Il s'occupe beaucoup de mes petits intérêts, mais ma réputation n'y gagne pas, et je ne sais comment il arrive que les papiers publics, qui parlaient beaucoup de moi, et toujours avec honneur avant notre arrivée, depuis qu'il est à Londres n'en parlent plus, ou n'en parlent que désavantageusement. Toutes mes affaires, toutes mes lettres passent par ses mains : celles que j'écris n'arrivent point ; celles que je reçois ont été ouvertes. Plusieurs autres faits me rendent tout suspect de sa part, jusqu'à son zèle. Je ne puis voir encore quelles sont ses intentions, mais je ne puis m'empêcher de les croire sinistres, et je suis fort trompé si toutes nos lettres ne sont éventées par les jongleurs, qui tâcheront infailliblement d'en tirer parti contre nous. En attendant que je sache mieux sur quoi compter, voyez de cacheter plus soigneusement vos lettres, et je verrai de mon côté de m'ouvrir avec vos correspondants une communication directe, sans passer par ce dangereux entrepôt.

Puisqu'un associé vous était nécessaire, je crois que vous avez bien fait de choisir M. Deluc. Il joint la probité avec les lumières et l'activité dans le travail : trouvant tout cela dans votre association, et l'y portant vous-même, il y aura bien du malheur si vous n'avez pas lieu tous deux d'en être contents. J'y gagnerai beaucoup moi-même si elle vous procure du loisir pour me venir voir. J'imagine que si préveniez de ce dessein M. du Peyrou,

Copyright Arvensa Editions

il ne serait pas impossible que vous fissiez le voyage ensemble, en l'avançant ou retardant selon qu'il conviendrait à tous deux. J'ai grand besoin d'épancher mon coeur, et de consulter de vrais amis sur ma situation. Je croyais être à la fin de mes malheurs, et ils ne font que de commencer. Livré sans ressource à de faux amis, j'ai grand besoin d'en trouver de vrais qui me consolent et qui me conseillent. Lorsque vous voudrez partir, avertissez-m'en d'avance, et mandez-moi si vous passerez par Paris ; j'ai des commissions pour ce pays-là que des amis seuls peuvent faire. Je ne saurais, quant à présent, vous envoyer de procuration, n'ayant point ici aux environs de notaire, surtout qui parle français, et étant bien éloigné de savoir assez d'anglais pour dire des choses aussi compliquées. Comme l'affaire ne presse pas, elle s'arrangera entre nous lors de votre voyage. En attendant, veillez à vos affaires particulières et publiques. Songez bien plus aux intérêts de l'état qu'aux miens. Que votre constitution se rétablisse, s'il est possible ; oubliez tout autre objet pour ne songer qu'à celui-là ; et du reste pourvoyez-vous de tout ce qui peut rendre votre voyage utile autant qu'il peut l'être à tous égards.

Vous m'obligerez de communiquer à M. du Peyrou cette lettre, du moins le commencement. Je suis très en peine pour établir de lui à moi une correspondance prompte et sûre. Je ne connais que vous en qui je me fie, et qui soyez posté pour cela ; mais un expédient aussi indiscret ne se propose guère, et ne peut avoir que la nécessité pour excuse. Au reste, nous sommes sûrs les uns des autres ; renonçons à de fréquentes lettres que l'éloignement expose à trop de frais et de risques ; n'écrivons que quand la nécessité le requiert ; examinons bien le cachet avant de l'ouvrir, l'état des lettres, leurs dates, les mains par où elles passent. Si on les intercepte encore, il est impossible qu'avec ces précautions ces abus durent longtemps. Je ne serais pas étonné que celle-ci fût encore ouverte et même supprimée, parce que, la poste étant loin d'ici, il faut nécessairement un intermédiaire entre elle et moi ; mais avec le temps je parviendrai à désorienter les curieux ; et, quant à présent, ils n'en apprendront pas plus qu'ils n'en savent. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLXXVI– À Milord Strafford

Wootton, 3 avril 1766.

Les témoignages de votre souvenir, milord, et de vos bontés pour moi, me feront toujours autant de plaisir que d'honneur. J'ai regret de n'avoir pu profiter à Chiswick de la dernière promenade que vous y avez faite. J'espère réparer bientôt cette perte en ce pays. Je voudrais être plus jeune et mieux portant, j'irais vous rendre quelquefois mes devoir en Yorkshire ; mais quinze lieues sont beaucoup pour un piéton presque sexagénaire ; car dès que je suis une fois en place, je ne voyage plus pour mon plaisir autrement qu'à pied. Toutefois je ne renonce pas à cette entreprise, et vous pouvez vous attendre à voir quelque jour un pauvre garçon herboriste aller vous demander l'hospitalité. Pour vous, milord, qui avez des chevaux et des équipages, si vous faites quelque pèlerinage équestre dans ce canton, et quelque station dans la maison que j'habite, outre l'honneur qu'en recevra le maître du logis, vous ferez une oeuvre pie en faveur d'un exilé de la terre ferme, prisonnier, mais bien volontaire, dans le pays de la liberté. Agréez, milord, je vous supplie, mes salutations et mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLXXVII– À Madame la comtesse de Boufflers

À Wootton, le 5 avril 1766.

Vous avez assurément, madame, et vous aurez toute ma vie, le droit de me demander compte de moi. J'attendais, pour remplir un devoir qui m'est si cher, qu'arrivé dans un lieu de repos j'eusse un moment à donner à mes plaisirs. Grâce aux soins de M. Hume, ce moment est enfin venu, et je me hâte d'en profiter. J'ai cependant peu de choses à vous dire sur les détails que vous me demandez. Vivant dans un pays dont j'ignore la langue, et toujours sous la conduite d'autrui, je n'ai guère qu'à suivre les directions qu'on me donne. D'ailleurs, loin du monde et de la capitale, ignorant tout ce qu'on y dit, et ne désirant pas l'apprendre, je sais ce qu'on veut me dire et rien de plus. Peu de gens sont moins instruits que moi de ce qui me regarde.

Les petits événements de mon voyage ne méritent pas, madame, de vous en occuper. Durant la traversée de Calais à Douvres, qui se fit de nuit et dura douze heures, je fus moins malade que M. Hume ; mais je fus mouillé et gelé, et j'ai plutôt senti la mer que je ne l'ai vue. J'ai été accueilli à Londres, j'ai eu beaucoup de visites, beaucoup d'offres de service, des habitations à choisir, j'en ai enfin choisi une dans cette province : je suis dans la maison d'un galant homme dont M. Hume m'a dit beaucoup de bien qui n'a été démenti par personne. Il a paru vouloir me mettre à mon aise : j'ignore encore ce qu'il en sera, mais ses attentions seules m'empêchent d'oublier que je suis dans la maison d'autrui.

Vous voulez, madame, que je vous parle de la nation anglaise ; il faudrait commencer par la connaître, et ce n'est pas l'affaire d'un jour. Trop bien instruit par l'expérience, je ne jugerai jamais légèrement, ni des nations, ni des hommes, même de ceux dont j'aurai à me plaindre ou à me louer. D'ailleurs je ne suis point à portée de connaître les Anglais par eux-

Copyright Arvensa Editions

mêmes : je les connais par l'hospitalité qu'ils ont exercée envers moi, et qui dément la réputation qu'on leur donne. Il ne m'appartient pas de juger mes hôtes. On m'a trop bien appris cela en France pour que je puisse l'oublier ici.

Je voudrais vous obéir en tout, madame ; mais de grâce, ne me parlez plus de faire des livres, ni même des gens qui en font. Nous avons des livres de morale cent fois plus qu'il n'en faut, et nous n'en valons pas mieux. Vous craignez pour moi le désoeuvrement et l'ennui de la retraite : vous vous trompez, madame, je ne suis jamais moins ennuyé ni moins oisif que quand je suis seul. Il me reste, avec les amusements de la botanique, une occupation bien chère et à laquelle j'aime chaque jour davantage à me livrer. J'ai ici un homme qui est de ma connaissance, et que j'ai grande envie de connaître mieux. La société que je vais lier avec lui m Vin péchera d'en désirer aucune autre. Je l'estime assez pour ne pas craindre une intimité à laquelle il m'invite ; et, comme il est aussi maltraité que moi par les hommes, nous nous consolerons mutuellement de leurs outrages, en lisant dans le coeur de notre ami qu'il ne les a pas mérités.

Vous dites qu'on me reproche des paradoxes. Eh ! madame, tant mieux. Soyez sûre qu'on me reprocherait moins de paradoxes, si l'on pouvait me reprocher des erreurs. Quand on a prouvé que je pense autrement que le peuple, ne me voilà-1-il pas bien réfuté ! Un saint homme de moine, appelé Cachot[902], vient en revanche de faire un gros livre pour prouver qu'il n'y a rien à moi dans les miens, et que je n'ai rien dit que d'après les autres. Je suis d'avis de laisser, pour toute réponse, aux prises avec sa révérence ceux qui me reprochent, à si grands cris, de vouloir penser seul autrement que tout le monde.

J'ai eu de vous, madame, une seule lettre : aucune nouvelle de madame la maréchale, depuis l'arrivée de mademoiselle Le Vasseur, pas même par M. de La Roche ; j'en suis très en peine, à cause de l'état de sa santé. Les communications avec le continent me deviennent plus difficiles de jour en jour. Les lettres que j'écris n'arrivent pas ; celles que je reçois ont été ouvertes. Dans un pays où, par l'ignorance de la langue, on est à la discrétion d'autrui, il faut être heureux dans le choix de ceux à qui l'on donne sa confiance, et, à juger par l'expérience, j'aurais tort de compter sur le bonheur. Il en est un cependant dont je suis jaloux et que je ne mériterai jamais de perdre ; c'est la continuation des bontés de M. le prince de Conti,

Copyright Arvensa Editions

qui a daigné m'en donner de si éclatantes marques, de la bienveillance de madame la maréchale, et de la vôtre, dont mon coeur sent si bien le prix. Madame, quelque sort qui m'attende encore, et dans quelque lieu que je vive et que je meure, mes consolations seront bien douces, tant que je ne sciai point oublié de vous.

OBSERVATION

Si la date de cette lettre est exacte, il en faut conclure que Rousseau, qui dans celle du 31 mars se plaignait déjà de M. Hume, attendait plus d'éclaircissements pour s'expliquer sur son compte avec madame de Boufflers, par l'entremise de laquelle ils s'étaient connus tous les deux. Quant au nouvel ami dont parle Jean-Jacques et qu'il suppose dans la même situation que lui, c'est lui-même ; il s'étudie pour écrire ses Mémoires : c'est l'occupation à laquelle il aime à se livrer.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLXXVIII– À Milord ***

Le 7 avril 1766.

Ce n'est plus de mon chien qu'il s'agit, milord, c'est de moi-même. Vous verrez par la lettre ci-jointe pourquoi je souhaite qu'elle paraisse dans les papiers publics, surtout dans le Saint-James Chronicle, s'il est possible. Cela ne sera pas aisé, selon mon opinion, ceux qui m'entourent de leurs embûches ayant ôté à mes vrais amis et à moi-même tout moyen de faire entendre la voix de la vérité. Cependant il convient que le public apprenne qu'il y a des traîtres secrets qui, sous le masque d'une amitié perfide, travaillent sans relâche à me déshonorer. Une fois averti, si le public veut encore être trompé, qu'il le soit ; je n'aurai plus rien à lui dire. J'ai cru, milord, qu'il ne serait pas au-dessous de vous de m'accorder votre assistance en cette occasion. A. notre première entrevue, vous jugerez si je la mérite, et si j'en ai besoin. En attendant, ne dédaignez pas ma confiance ; on ne m'a pas appris à la prodiguer ; les trahisons que j'éprouve doivent lui donner quelque prix.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLXXIX– À l'auteur de Saint-James Chronicle

Wootton, le 7 avril 1766.

Vous avez manqué, monsieur, au respect que tout particulier doit aux têtes couronnées, en attribuant publiquement au roi de Prusse une lettre pleine d'extravagance et de méchanceté, dont par cela seul vous deviez savoir qu'il ne pouvait être l'auteur. Vous avez même osé transcrire sa signature comme si vous l'aviez vue écrite de sa main. Je vous apprends, monsieur, que cette lettre a été fabriquée à Paris, et, ce qui navre et déchire mon coeur, que l'imposteur a des complices en Angleterre.

Vous devez au roi de Prusse, à la vérité, à moi, d'imprimer la lettre que je vous écris ce que je signe, en réparation d'une faute que vous vous reprocheriez sans doute, si vous saviez quelles noirceurs vous vous rendez l'instrument. Je vous fais, monsieur, mes sincères salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLXXX– À Madame la comtesse de Boufflers

Wootton, le 9 avril 1766.

C'est à regret, madame, que je vais affliger votre bon coeur ; mais il faut absolument que vous connaissiez ce David Hume, à qui vous m'avez livré, comptant me procurer un sort tranquille. Depuis notre arrivée en Angleterre, où je ne connais personne que lui, quelqu'un qui est très au fait, et fait toutes mes affaires, travaille en secret, mais sans relâche, à m'y déshonorer, et réussit avec un succès qui m'étonne. Tout ce qui vient de m'arriver en Suisse a été déguisé ; mon dernier voyage de Paris et l'accueil que j'y ai reçu ont été falsifiés. On a fait entendre que j'étais généralement méprisé et décrié en France pour ma mauvaise conduite, et que c'est pour cela principalement que je n'osais m'y montrer. On a mis dans les papiers publics que, sans la protection de M. Hume, je n'aurais osé dernièrement traverser la France pour m'embarquer à Calais ; mais qu'il m'avait obtenu le passeport dont je m'étais servi. On a traduit et imprimé comme authentique la fausse lettre du roi de Prusse, fabriquée par d'Alembert, et répandue à Paris par leur ami commun Walpole. On a pris à tâche de me présenter à Londres avec ma demoiselle Le Vasseur dans tous les jours qui pouvaient jeter sur moi du ridicule. On a fait supprimer, chez un libraire, une édition et traduction qui s'allait faire des lettres de M. du Peyrou. Dans moins de six semaines, tous les papiers publics, qui d'abord ne parlaient de moi qu'avec honneur, ont changé de langage, et n'en ont plus parlé qu'avec mépris.

La cour et le public ont de même rapidement changé sur mon compte ; et les gens surtout avec qui M. Hume a le plus de liaisons sont ceux qui se distinguent par le mépris le plus marqué, affectant, pour l'amour de lui, de vouloir me faire la charité plutôt qu'honnêteté, sans le moindre témoignage d'affection ni d'estime, et comme persuadés qu'il n'y a que des

Copyright Arvensa Editions

services d'argent qui soient à l'usage d'un homme comme moi. Durant le voyage, il m'avait parlé du jongleur Tronchin comme d'un homme qui avait fait près de lui des avances traîtresses, et dont il était fondé à se défier : il se trouve cependant qu'il loge à Londres avec le fils dudit jongleur, vit avec lui dans la plus grande intimité, et vient de le placer auprès de M. Michel, ministre à Berlin, où ce jeune homme va, sans doute, chargé d'instructions qui me regardent. J'ai eu le malheur de loger deux jours chez M. Hume, dans cette même maison, venant de la campagne à Londres. Je ne puis vous exprimer à quel point la haine et le dédain se sont manifestés contre moi dans les hôtesses et les servantes, et de quel accueil infâme on y a régalé mademoiselle Le Vasseur. Enfin je suis presque assuré de reconnaître, au ton haineux et méprisant, tous les gens avec qui M. Hume vient d'avoir des conférences ; et je l'ai vu cent fois, même en ma présence, tenir indirectement les propos qui pouvaient le plus indisposer contre moi ceux à qui il parlait. Deviner quel est son but, c'est ce qui m'est difficile, d'autant plus qu'étant à sa discrétion et dans un pays dont j'ignore la langue, toutes mes lettres ont passé jusqu'ici par ses mains ; qu'il a toujours été très avide de les voir et de les avoir ; que de celles que j'ai écrites, peu sont parvenues ; que presque toutes celles que j'ai reçues avaient été ouvertes ; et celles d'où j'aurais pu tirer quelque éclaircissement, probablement supprimées. Je ne dois pas oublier deux petites remarques : l'une, que le premier soir depuis notre départ de Paris, étant couchés tous trois dans la même chambre, j'entendis au milieu de la nuit David Hume s'écrier plusieurs fois à pleine voix :*Je tiens J. J. Rousseau* ; ce que je ne pus alors interpréter que favorablement ; cependant il y avait dans le ton je ne sais quoi d'effrayant et de sinistre que je n'oublierai jamais. La seconde remarque vient d'une espèce d'épanchement que j'eus avec lui après une autre occasion de lettre que je vais vous dire. J'avais écrit le soir sur sa table à madame de Chenonceau. Il était très inquiet de savoir ce que j’écrivais, et ne pouvait presque s'abstenir d'y lire. Je ferme ma lettre sans la lui montrer : il la demande avidement, disant qu'il l'enverra le lendemain par la poste ; il faut bien la donner ; elle reste sur sa table. Lord Newnham arrive ; David sort un moment, je ne sais pourquoi. Je reprends ma lettre en disant que j'aurai le temps de l'envoyer le lendemain : milord Newnham s'offre de l'envoyer par le paquet de l'ambassadeur de France ; j'accepte. David rentre ; tandis que lord Newnham fait son enveloppe, il tire son cachet ; David offre le sien avec

Copyright Arvensa Editions

tant d'empressement qu'il faut s'en servir par préférence. On sonne, lord Newnham donne la lettre au domestique pour l'envoyer sur-le-champ chez l'ambassadeur. Je me dis en moi-même : Je suis sûr que David va suivre le domestique. Il n'y manqua pas, et je parierais tout au monde que ma lettre n'a pas été rendue, ou qu'elle avait été décachetée.

À souper, il fixait alternativement sur mademoiselle Le Vasseur et sur moi des regards qui m'effrayèrent et qu'un honnête homme n'est guère assez malheureux pour avoir reçus de la nature. Quand elle fut montée pour s'aller coucher dans le chenil qu'on lui avait destiné, nous restâmes quelque temps sans rien dire : il me fixa de nouveau du même air ; je voulus essayer de le fixer à mon tour, il me fut impossible de soutenir son affreux regard. Je sentis mon âme se troubler, j'étais dans une émotion horrible. Enfin le remords de mal juger d'un si grand homme sur des apparences prévalut ; je me précipitai dans ses bras tout en larmes, en m'écriant : Non, David Hume n'est pas un traître, cela n'est pas possible ; et s'il n'était pas le meilleur des hommes, il faudrait qu'il en fut le plus noir. À cela mon homme, au lieu de s'attendrir avec moi, ou de se mettre en colère, au lieu de me demander des explications, reste tranquille, répond à mes transports par quelques caresses froides, en me frappant de petits coups sur le dos, et s'écriant plusieurs fois : Mon cher monsieur ! Quoi donc, mon cher monsieur ? J'avoue que cette manière de recevoir mon épanchement me frappa plus que tout le reste. Je partis le lendemain pour cette province, où j'ai rassemblé de nouveaux faits, réfléchi, combiné et conclu, en attendant que je meure.

J'ai toutes mes facultés dans un bouleversement qui ne me permet pas de vous parler d'autre chose. Madame, ne vous rebutez pas par mes misères, et daignez m'aimer encore, quoique le plus malheureux des hommes.

J'ai vu le docteur Gatti en grande liaison avec notre homme : et deux seules entrevues m'ont appris certainement que, quoi que vous en puissiez dire, le docteur Gatti ne m'aime pas. Je dois vous avertir aussi que la boîte que vous m'avez envoyée par lui avait été ouverte, et qu'on y avait mis un autre cachet que le vôtre. Il y a presque de quoi rire à penser combien mes curieux ont été punis

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLXXXI– À MM. Becket et de Hondt

LIBRAIRES À LONDRES.

Wootton, le 9 avril 1766.

J'étais surpris, messieurs, de ne point voir paraître la traduction et l'impression des lettres de M. du Peyrou, que je vous ai remises et dont vous me paraissiez si empressés : mais en lisant dans les papiers publics une prétendue lettre du roi de Prusse à moi adressée, j'ai d'abord compris pourquoi celles de M. du Peyrou ne paraissaient point. À la bonne heure, messieurs, puisque le public veut être trompé, qu'on le trompe ; j'y prends quant à moi fort peu d'intérêt, et j'espère que les noires vapeurs qu'on excite à Londres ne troubleront pas la sérénité de l'air que je respire ici. Mais il me paraît que, ne faisant aucun usage de cet exemplaire, vous auriez dû songer à me le rendre avant que je vous en fisse souvenir. Ayez la bonté, messieurs, je vous prie, de faire remettre cet exemplaire à mon adresse, chez M. Davenport, demeurant près du lord Égremont, en Piccadilly. Je vous fais, messieurs, mes très humbles salutations. [903]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLXXXII– À M. F.H. Rousseau

[904]

Wootton, le 10 avril 1766.

Je me reprocherais, mon cher cousin, de tarder plus longtemps à vous remercier des visites et amitiés que vous m'avez faites pendant mon séjour à Londres et au voisinage. Je n'ai point oublié vos offres obligeantes, et je m'en prévaudrai dans l'occasion avec confiance, sûr de trouver toujours en vous un bon parent, comme vous le trouverez toujours en moi. Je n'ai pas oublié non plus que j'avais compté parler de vos vues à un certain homme au sujet du voyage d'Italie. Sur la conduite extraordinaire et peu nette de cet homme, il m'est d'abord venu des soupçons et ensuite des lumières qui m'ont empêché de lui parler, et qui, je crois, vous en empêcheront de même, quand vous saurez que cet homme, à l'abri d'une amitié traîtresse, a formé avec deux ou trois complices l'honnête projet de déshonorer votre parent ; qu'il est en train d'exécuter ce projet, si on le laisse faire. Ce qui me frappe le plus en cette occasion, c'est la légèreté, et, j'ose dire, l'étourderie avec laquelle les Anglais, sur la foi de deux ou trois fourbes dont la conduite double et traîtresse devrait les saisir d'horreur, jugent du caractère et des moeurs d'un étranger qu'ils ne connaissent point, et qu'ils savent être estimé, honoré et respecté dans les lieux où il a passé sa vie. Voilà ce singulier abrégé de mon histoire, où l'on me donne entre autres pour fils d'un musicien, courant Londres comme une pièce authentique. Voilà qu'on imprime effrontément dans leurs feuilles que M. Hume a été mon protecteur en France, et que c'est lui qui m'a obtenu le passe port avec lequel j'ai passé dernièrement à Paris. Voilà cette prétendue lettre du roi de Prusse imprimée dans leurs feuilles, et les voilà, eux, ne doutant pas que cette lettre, chef-d'oeuvre de galimatias et d'impertinence, n'ait réellement été écrite par ce prince, sans que pas un seul s'avise de penser

Copyright Arvensa Editions

qu'il serait pourtant bon de m'entendre et de savoir ce que j'ai à dire à tout cela. En vérité, de si mauvais juges de la réputation ne méritent pas qu'un homme sensé se mette fort en peine de celle qu'il peut avoir parmi eux : ainsi je les laisse dire, en attendant que le moment vienne de les faire rougir Quoi qu'il en soit, s'il y a des lâches et des traîtres dans ce pays, il y a aussi des gens d'honneur et d'une probité sûre auxquels un honnête homme peut sans honte avoir obligation. C'est à eux que je veux parler de vous si l'occasion s'en présente, et vous pouvez compter que je ne la laisserai pas échapper. Adieu, mon cher cousin, portez-vous bien et soyez toujours gai. Pour moi, je n'ai pas trop de quoi l'être ; mais j'espère que les noires vapeurs de Londres ne troubleront pas la sérénité de l'air que je respire ici. Je vous embrasse de tout

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLXXXIII– À Lord ***

Wootton, le 19 avril 1766.

Je ne saurais, milord, attendre votre retour à Londres pour vous faire les remerciements que je vous dois. Vos bontés m'ont convaincu que j'avais eu raison de compter sur votre générosité. Pour excuser L'indiscrétion qui m'y a fait recourir, il suffit de jeter un coup d'oeil sur ma situation. Trompé par des traîtres qui, ne pouvant me déshonorer dans les lieux où j'avais vécu, m'ont entraîné dans un pays où je suis inconnu et dont j'ignore la langue, afin d'y exécuter plus aisément leur abominable projet, je me trouve jeté dans cette île après des malheurs sans exemple. Seul, sans appui, sans amis, sans défense, abandonné à la témérité des jugements publics, et aux effets qui en sont la suite ordinaire, surtout chez un peuple qui naturellement n'aime pas les étrangers, j'avais le plus grand besoin d'un protecteur qui ne dédaignât pas ma confiance ; et où pouvais-je mieux le chercher que parmi cette illustre noblesse ; laquelle je me plaisais à rendre honneur, avant de penser qu'un jour j'aurais besoin d'elle pour m'aider à défendre le mien ?

Vous me dites, milord, qu'après s'être un peu amusé, votre public rend ordinairement justice ; mais c'est un amusement bien cruel, ce me semble, que celui qu'on prend aux dépens des infortunés, et ce n'est pas assez de finir par rendre justice quand on commerce par en manquer. J'apportais au sein de votre nation deux grands droits qu'elle eût dû respecter davantage : le droit sacré de l'hospitalité, et celui des égards que l'on doit aux malheureux : j'y apportais l'estime universelle et le respect même de mes ennemis. Pourquoi m'a-t-on dépouillé chez vous de tout cela ? Qu'ai-je fait pour mériter un traitement si cruel ? En quoi me suis-je mal conduit à Londres, où l'on me traitait si favorablement avant que j'y fusse arrivé ? Quoi ! milord, des diffamations secrètes, qui ne devraient produire qu'une

Copyright Arvensa Editions

juste horreur pour les fourbes qui les répandent, suffiraient pour détruire l'effet de cinquante ans d'honneur et de moeurs honnêtes ! Non, les pays où je suis connu ne me jugeront point d'après votre public mal instruit ; l'Europe entière continuera de me rendre la justice qu'on me refuse en Angleterre ; et l'éclatant accueil que, malgré le décret, je viens de recevoir à Paris à mon passage, prouve que, partout où ma conduite est connue, elle m'attire l'honneur qui m'est dû. Cependant si le public français eût été aussi prompt à mal juger que le vôtre, il en eût eu le même sujet. L'année dernière, on fit courir à Genève un libelle affreux sur ma conduite à Paris. Pour toute réponse, je fis imprimer ce libelle à Paris même. Il y fut reçu comme il méritait de l'être, et il semble que tout ce que les deux sexes ont d'illustre et de vertueux dans cette capitale ait voulu me venger par les plus grandes marques d'estime des outrages de mes vils ennemis.

Vous direz, milord, qu'on me connaît à Paris et qu'on ne me connaît pas à Londres : voilà précisément de quoi je me plains. On n'ôte point à un homme d'honneur, sans le connaître et sans l'entendre, l'estime publique dont il jouit. Si jamais je vis en Angleterre aussi longtemps que j'ai vécu en France, il faudra bien qu'enfin votre public me rende son estime ; mais quel gré lui en saurai-je lorsque je l'y aurai forcé ?

Pardonnez, milord, cette longue lettre : me par-donneriez-vous mieux d'être indifférent à ma réputation dans votre pays ? Les anglais valent bien qu'on soit fâché de les voir injustes, et qu'afin qu'ils cessent de l'être on leur fasse sentir combien ils le sont. Milord, les malheureux sont malheureux partout. En France, on les décrète ; en Suisse, on les lapide ; en Angleterre, on les déshonore : c'est leur vendre cher l'hospitalité.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLXXXIV– À M…

Avril 1766.

J'apprends, monsieur, avec quelque surprise, de quelle manière on me traite à Londres dans un public plus léger que je n'aurais cru. Il me semble qu'il vaudrait beaucoup mieux refuser aux infortunés tout asile que de les accueillir pour les insulter, et je vous avoue que l'hospitalité vendue au prix du déshonneur me paraît trop chère. Je trouve aussi que, pour juger un homme qu'on ne connaît point, il faudrait s'en rapporter à ceux qui le connaissent ; et il me paraît bizarre qu'emportant de tous les pays où j'ai vécu l'estime et la considération des honnêtes gens et du public, l'Angleterre, où j'arrive, soit le seul où on me la refuse. C'est en même temps ce qui me console : l'accueil (pie je viens de recevoir à Paris, où j'ai passé ma vie, me dédommage de tout ce qu'on dit à Londres. Comme les Anglais, un peu légers à juger, ne sont pourtant pas injustes, si jamais je vis en Angleterre aussi longtemps qu'en France, j'espère à la fin n'y être pas moins estimé. Je sais que tout ce qui se passe à mon égard n'est point naturel, qu'uni » nation tout entière ne change pas immédiatement du blanc au noir sans cause, et que cette cause secrète est d'autant plus dangereuse qu'on s'en défie moins : c'est cela même qui devrait ouvrir les du public sur ceux qui le mènent ; mais ils se cachent avec trop d'adresse pour qu'il s'avise de les chercher où ils sont. Un jour il en saura davantage, et il rougira de sa légèreté. Pour vous, monsieur, vous avez trop de sens et vous êtes trop équitable pour être compté parmi ces juges plus sévères que judicieux. Vous m'avez honoré de votre estime, je ne mériterai jamais de la perdre ; et comme vous avez toute la mienne, j'y joins la confiance que vous méritez.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLXXXV– À Madame de Luze

Wootton, le 10 mai 1766.

Suis-je assez heureux, madame, pour que vous pensiez quelquefois à mes torts, et pour que vous me sachiez mauvais gré d'un si long silence ? J'en serais trop puni si vous n'y étiez pas sensible. Dans le tumulte d'une vie orageuse, combien j'ai regretté les douces heures que je passais près de vous ! combien de fois les premiers moments du repos après lequel je soupirais ont été consacrés d'avance au plaisir de vous écrire ! J'ai maintenant celui de remplir cet engagement, et les agréments du lieu que j'habite m'invitent à m'y occuper de vous, madame, et de M. de Luze, qui m'en a fait trouver beaucoup à y venir. Quoique je n'aie point r directement de ses nouvelles, j'ai su qu'il était arrivé à Paris en bonne santé ; et j'espère qu'au moment où j'écris cette lettre il est heureusement de retour près de vous. Quelque intérêt que je prenne à ses avantages, je ne puis m'empêcher de lui envier celui-là, et je vous jure, madame, que cette paisible retraite perd pour moi beaucoup de son prix, quand je songe qu'elle est à trois cents lieues de vous. Je voudrais vous la décrire avec tous ses charmes, afin de vous tenter, je n'ose dire de m'y venir voir, mais de la venir voir ; et moi j'en profiterais.

Figurez-vous, madame, une maison seule, non fort grande, mais fort propre, bâtie à mi-côte sur le penchant d'un vallon, dont la pente est assez interrompue pour laisser des promenades de plain-pied sur la plus belle pelouse de l'univers. Au-devant de la maison règne une grande terrasse, d'où l'oeil suit dans une demi-circonférence quelques lieues d'un paysage formé de prairies, d'arbres, de fermes éparses, de maisons plus ornées, et bordé en forme de bassin par des coteaux élevés qui bornent agréablement la vue quand elle ne pourrait aller au-delà. Au fond du vallon, qui sert à la fois de garenne et de pâturage, on entend murmurer

Copyright Arvensa Editions

un ruisseau qui, d'une montagne voisine, vient couler parallèlement à la maison, et dont les petits détours, les cascades sont dans une telle direction, que des fenêtres et de la terrasse l'oeil peut assez longtemps suivre son cours. Le vallon est garni, par places, de rochers et d'arbres où l'on trouve des réduits délicieux, et qui ne laissent pas de s'éloigner assez de temps en temps du ruisseau pour offrir sur ses bords (les promenades commodes, à l'abri des vents et même de la pluie ; en sorte que par le plus vilain temps du monde je vais tranquillement herboriser sous les roches avec les moutons et les lapins ; mais hélas ! madame, je n'y trouve point de *sçordium !*

Au bout de la terrasse à gauche sont des bâtiments rustiques et le potager ; à droite sont des bosquets et un jet d'eau. Derrière la maison est un pré entouré d'une lisière de bois, laquelle, tournant au-delà du vallon, couronne le parc, si l'on peut donner ce nom à une enceinte à laquelle on a laissé toutes les beautés de la nature. Ce pré mène, à travers un petit village qui dépend de la maison, à une montagne qui en est à une demi-lieue, et dans laquelle sont diverses mines de plomb que l'on exploite. Ajoutez qu'aux environs on a le choix des promenades, soit dans des prairies charmantes, soit dans les bois, soit dans des jardins à l'anglaise, moins peignés, mais de meilleur goût que ceux des Français.

La maison, quoique petite, est très logeable et bien distribuée. Il y a dans le milieu de la façade un avant-corps à l'anglaise, par lequel la chambre du maître de la maison, et la mienne, qui est au-dessus, ont une vue de trois côtés. Son appartement est composé de plusieurs pièces sur le devant, et d'un grand salon sur le derrière : le mien est distribué de même, excepté que je n'occupe que deux chambres, entre lesquelles et le salon est une espèce de vestibule ou d'antichambre fort singulière, éclairée par une large lanterne de vitrage au milieu du toit.

Avec cela, madame, je dois vous dire qu'on fait ici bonne chère à la mode du pays, c'est-à-dire simple et saine, précisément comme il me la faut. Le pays est humide et froid ; ainsi les légumes ont peu de goût, le gibier aucun ; mais la viande y est excellente, le laitage abondant et bon. Le maître de cette maison la trouve trop sauvage et s'y tient peu. Il en a de plus riantes qu'il lui préfère, et auxquelles je la préfère, moi, par la même raison. J'y suis non seulement le maître, mais mon maître ; ce qui est bien plus. Point de grand village aux environs : la ville la plus voisine en est à deux lieues ; par conséquent peu de voisins désoeuvrés. Sans le ministre,

Copyright Arvensa Editions

qui m'a pris dans une affection singulière, je serais ici dix mois de l'année absolument seul.

Que pensez-vous de mon habitation, madame, la trouvez-vous assez bien choisie, et ne Croyez-vous pas que pour en préférer une autre il faille être ou bien sage ou bien fou ? Eh bien, madame, il s'en prépare une peu loin de Biez, plus près du Tertre, que je regretterai sans cesse, et où, malgré l'envie, mon coeur habitera toujours. Je ne la regretterais pas moins quand celle-ci m'offrirait tous les autres biens possibles, excepté celui de vivre avec ses amis. Mais au reste, après vous avoir peint le beau côté, je ne veux pas vous dissimuler qu'il y en a d'autres, et que, comme dans toutes les choses de la vie, les avantages y sont mêlés d'inconvénients. Ceux du chinât sont grands, il est tardif et froid ; le pays est beau, niais triste ; la nature est engourdie et paresseuse ; à peine avons-nous déjà des violettes, les arbres n'ont encore aucunes feuilles ; jamais on n'y entend de rossignols ; tous les signes du printemps disparaissent devant moi. Mais ne gâtons pas le tableau vrai que je viens de faire ; il est pris dans le point de vue où je veux vous montrer ma demeure, afin que vos idées s'y promènent avec plaisir. Ce n'est qu'auprès de vous, madame, que je pouvais trouver une société préférable à la solitude. Pour la former dans cette province, il y faudrait transporter votre famille entière, une partie de Neuchâtel, et presque tout Yverdon. Encore après cela, comme l'homme est insatiable, me faudrait-il vos bois, vos monts, vos vignes, enfin tout jusqu'au lac et ses poissons. Bonjour, madame ; mille tendres salutations à M. de Luze. Parlez quelquefois avec madame de Froment et madame de Sandoz de ce pauvre exilé. Pourvu qu'il ne le soit jamais de vos coeurs, tout autre exil lui sera supportable.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLXXXVI– À M. de Luze

Wootton, le 10 mai 1766.

Quoique ma longue lettre à madame de Luze soit, monsieur, à votre intention comme à la sienne, je ne puis m'empêcher d'y joindre un mot pour vous remercier et des soins que vous avez bien voulu prendre pour réparer la banqueroute que j'avais faite à Strasbourg sans en rien savoir, et de votre obligeante lettre du 10 avril. J'ai senti, à l'extrême plaisir que m'a fait sa lecture, combien je vous suis attaché et combien tous vos bons procédés pour moi ont jeté de ressentiments dans mon âme. Comptez, monsieur, que je vous aimerai toute ma vie, et qu'un des regrets qui me suivent en Angleterre est d'y vivre éloigné de vous. J'ai formé dans votre pays des attachements qui me le rendront toujours cher, et le désir de m'y revoir un jour, que vous voulez bien me témoigner, n'est pas moins dans mon coeur que dans le vôtre : mais comment espérer qu'il s'accomplisse ? Si j'avais fait quelque faute qui m'eût attiré la haine de vos compatriotes, si je m'étais mal conduit en quelque chose, si j'avais quelque tort à me reprocher, j'espérerais, en le réparant, parvenir à le leur faire 1 oublier et à obtenir leur bienveillance ; mais qu'ai-je fait pour la perdre ? en quoi me suis-je mal conduit ? à qui ai-je manqué dans la moindre chose ? à qui ai-je pu rendre service que je ne l'aie pas fait ? Et voyez comme ils m'ont traité. Mettez-vous à ma place, et dites-moi s'il est possible de vivre parmi des gens qui veulent assommer un homme sans grief, sans motif, sans plainte contre sa personne, et uniquement parce qu'il est malheureux. Je sens qu'il serait à désirer, pour l'honneur de ces messieurs, que je retournasse finir mes jours au milieu d'eux : je sens que je le désirerais moi-même ; mais je sens aussi que ce serait une haute folie à laquelle la prudence ne me permet pas de songer. Ce qui me reste à espérer en tout ceci est de conserver les amis que j'ai eu le bonheur d'y faire, et d'être toujours aimé

Copyright Arvensa Editions

d'eux quoique absent. Si quelque chose pouvait me dédommager de leur commerce, ce serait celui du galant homme dont j'habite la maison, et qui n'épargne rien pour m'en rendre le séjour agréable ; tous les gentilshommes des environs, tous les ministres des paroisses voisines ont la bonté de me marquer des empressements qui me touchent, en ce qu'ils me montrent la disposition générale du pays : le peuple même, malgré mon équipage, oublie en ma faveur sa dureté ordinaire envers les étrangers. Madame de Luze vous dira comment est le pays ; enfin j'y trouverais de quoi n'en regretter aucun autre, si j'étais plus près du soleil et de mes amis. Bonjour, monsieur ; je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLXXXVII– À M. du Peyrou

À Wootton, le 10 mai 1766.

Hier, mon cher hôte, j'ai reçu, par M. Davenport, vos n° 20, 21, 22 et 23, par lesquels je vois avec inquiétude que vous n'aviez point encore reçu mon n° 1 que je vous ai écrit d'ici, et où je vous priais de ne m'envoyer que mes livres de botanique, avec mon calepin, et d'attendre pour le reste à l'année prochaine ; prière que je vous confirme avec instance, s'il en est encore temps. Je suis surtout très fâché que vous m'envoyiez aussi des papiers que je ne vous ai point demandés, et sur lesquels j'étais tranquille, les sachant entre vos mains, au lieu qu'ils vont courir des hasards que vous ne pouvez prévoir, ne sachant pas comme moi tout ce qui se passe à Londres. Retirez-les, je vous en conjure, s'il est encore temps, et pour Dieu, ne m'en envoyez plus désormais que je ne vous les demande. Ce n'était pas pour rien que j'avais numéroté les liasses que je vous laissais.

Ceux que vous avez envoyés à madame de Faugnes sont en route, et je compte les recevoir au premier jour. C'est un grand bonheur qu'ils n'aient pas été confiés à M. Walpole, que je regarde connut l'agent secret de trois ou quatre honnêtes gens de par le monde qui ont formé entre eux un complot auquel je ne comprends rien, mais dont je vois et sens L'exécution successive de jour en jour. La prétendue lettre du roi de Prusse est certainement de d'Alembert[905] ; en y jetant les yeux, j'ai reconnu son style, comme si je la lui avais vu écrire : elle a été publiée, traduite dans les papiers, de même qu'une autre pièce du même auteur sur le même sujet. On a aussi imprimé et traduit une lettre de M. de Voltaire à moi adressée, auprès de laquelle le libelle de Vernes n'est que du miel. Mais cessons de parler de ces matières attristantes, et qui ne m'affligeraient pourtant guère, si mon coeur n'eût été navré par de plus sensibles coups. Mon cher hôte, je sens bien le prix d'un ami fidèle, et que ma confiance en vous

Copyright Arvensa Editions

redouble de charmes, par la difficulté de la placer aussi bien nulle part.

Je suis très en peine pour établir notre correspondance d'une manière stable et sûre ; car la résolution où je suis de rompre tout autre commerce de lettres, ne me rend le vôtre que plus nécessaire. Ai ! cher ami, que ne vous ai-je cru, et que n'ai-je resté à portée de passer mes jours auprès de vous ? Je sens vivement la perte que j'ai faite, et je ne m'en consolerai jamais. Je suis en peine de plusieurs lettres que j'ai fait passer par MM. Lucadou et Drake, et dont je ne reçois aucune réponse. J'espère cependant qu'ils n'ont pas des commis négligents ; il faut prendre patience, et continuer. M. Lucadou est un honnête homme, et ami de mes amis ; je ne crains pas qu'il abuse de ma confiance, mais je crains de lui être importun.

Mon intention est bien de parler à Milord Maréchal de M. d'Escherny, et de faire usage de sa petite note ; mais ce n'est pas en ce moment de commotion que cela peut se faire. S'il est pressé, il faut, malgré moi, que je laisse à d'autres le plaisir de le servir. J'ai pour Milord Maréchal le même embarras que pour vous de m'ouvrir une correspondance sûre ; je me suis adressé à M. Rougemont, je n'en ai aucune réponse ; j'ignore s'il a fait passer ma lettre, et s'il veut bien continuer.

Quant à ce qui regarde ma subsistance, nous prendrons là-dessus les moyens que vous jugerez à propos ; et puisque vous pensez que je puis fournir de six mois en six mois des assignations sur vos banquiers de Paris, je le ferai ; mais, de grâce, envoyez-moi le modèle de ces assignations ; car je ne vois pas bien, je vous l'avoue, en quels termes elles doivent être conçues sur des banquiers que je ne connais pas, et qui ne me doivent rien.

Je finis à la hâte, en vous saluant de tout mon coeur. Mille respects à la chère et bonne maman.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLXXXVIII– À Madame de Créqui

Mai 1766.

Bien loin de vous oublier, madame, je fais un de mes plaisirs dans cette retraite de me rappeler les heureux temps de ma vie. Ils ont été rares et courts ; mais leur souvenir les multiplie : c'est le passé qui me rend le présent supportable, et j'ai trop besoin de vous pour vous oublier. Je ne vous écrirai pas pourtant, madame, et je renonce à tout commerce de lettres, hors les cas d'absolue nécessité. Il est temps de chercher le repos, et je sens que je n'en puis avoir qu'en renonçant à toute correspondance hors du lieu que j'habite. Je prends donc mon parti, trop tard, sans doute, mais assez tôt pour jouir des jours tranquilles qu'on voudra bien me laisser. Adieu, madame. L'amitié dont vous m'avez honoré me sera toujours présente et chère ; daignez aussi vous en souvenir quelquefois.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCLXXXIX– À M. de Malesherbes

Wootton, le 10 mai 1766.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, monsieur, que j'aime à vous ouvrir mon coeur et que vous le permettez. La confiance que vous m'avez inspirée m'a déjà fait sentir près de vous que l'affliction même a quelquefois ses douceurs ; mais ce prix de l'épanchement me devient bien plus sensible depuis que mes maux, portés à leur comble, ne me laissent plus dans la vie d'autre espoir que des consolations, et depuis qu'à mon dernier voyage à Paris j'ai si bien achevé de vous connaître. Oui, monsieur, avouer un tort, le déclarer, est un effort de justice assez rare ; mais s'accuser au malheureux qu'on a perdu, quoique innocemment, et ne l'en aimer que davantage, est un acte de force qui n'appartenait qu'à vous. Votre âme honore l'humanité, et la rétablit dans mon estime. Je savais qu'il y avait encore de l'amitié parmi les hommes ; mais sans vous j'ignorerais qu'il y eût de la vertu.

Laissez-moi donc vous décrire mon état une seconde fois en ma vie. Que mon sort a changé depuis mon séjour de Montmorency ! Vous m'avez cru malheureux alors, et vous vous trompiez ; si vous me croyez heureux maintenant, vous vous trompez davantage. Vous allez connaître un genre de malheurs digne de couronner tous les autres, et qu'en vérité je n'aurais pas cru fait pour moi.

Je vivais en Suisse en homme doux et paisible, fuyant le monde, ne me mêlant de rien, ne disputant jamais, ne parlant pas même de mes opinions. On m'en chasse par des persécutions, sans sujet, sans motif, sans prétexte, les plus violentes, les moins méritées qu'il soit possible d'imaginer, et qu'on a la barbarie de me reprocher encore, comme je me les étais attirées par vanité. Languissant, malade, affligé, je m'acheminais, à L'entrée de l'hiver, vers Berlin. Strasbourg, je reçois de M. Hume Les invitations Les plus tendres de me livrer à sa conduite, et de le suivre en

Copyright Arvensa Editions

Angleterre, où il se charge de me procurer une retraite agréable et tranquille. J'avais eu déjà le projet de m'y retirer ; Milord Maréchal me l'avait toujours conseillé ; M. le duc d'Aumont avait, à la prière de madame de Verdelin, demandé et obtenu pour moi un passeport. J'en fais usage ; je pars le coeur plein du bon David, je cours à Paris me jeter entre ses bras. M. Le prince de Conti m'honore de l'accueil plus convenable à sa générosité qu'à ma situation, et auquel je me prête par devoir, mais avec répugnance, prévoyant combien mes ennemis m'en feraient payer cher l'éclat.

Ce fut un spectacle bien doux pour moi que l'augmentation sensible de bienveillance pour M. Hume, que cette bonne oeuvre produisit dans tout Paris : il devait en être touché comme moi ; je doute qu'il le fut de la même manière. Quoiqu'il en soit, voilà de ces compliments à la française, que j'aime, et que les autres nations ne savent guère imiter.

Mais ce qui me fit une peine extrême fut de voir que M. le prince de Conti m'accablait en sa présence de si grandes bontés, qu'elles auraient pu passer pour railleuses si j'eusse été moins à plaindre, ou que le prince eût été moins généreux : toutes les attentions étaient pour moi ; M. Hume était oublié en quelque sorte, ou invité à y concourir. Il était clair que cette préférence d'humanité dont j'étais l'objet en montrait pour lui une beaucoup plus flatteuse : c'était lui dire : *Mon ami Hume, aidez-moi à marquer de la commisération à cet infortuné*. Mais son coeur jaloux fut trop bête pour sentir cette distinction-là.

Nous partons. Il était si occupé de moi qu'il en parlait même durant son sommeil : vous saurez ci-après ce qu'il dit à la première couchée. En débarquant à Douvres, transporté de toucher enfin cette terre de liberté, et d'y être amené par cet homme illustre, je lui sautai au cou, je l'embrassai étroitement sans rien dire, mais en couvrant son visage de baisers et de pleurs. Ce n'est pas la seule fois ni la plus remarquable où il ait pu voir en moi les saisissements d'un coeur pénétré. Je ne sais pas trop ce qu'il fait de ces souvenirs, s'ils lui viennent, mais j'ai dans l'esprit qu'il en doit quelquefois être importuné.

Nous sommes fêtés arrivant à Londres ; dans les deux chambres, à la cour même, on s'empresse à me marquer de la bienveillance et de l'estime. M. Hume me présente de très bonne grâce à tout le monde, et il était naturel de lui attribuer, comme je faisais, la meilleure partie de ce bon accueil. L'affluence me fait trouver le séjour de la ville incommode : aussitôt les maisons de campagne se présentent en foule ; on m'en offre à

Copyright Arvensa Editions

choisir dans toutes les provinces. M. Hume se charge des propositions ; il me les fait, il me conduit même à deux ou trois campagnes voisines ; j'hésite longtemps sur le choix ; je me détermine enfin pour cette province. Aussitôt M. Hume arrange tout, Les embarras s'aplanissent ; je pars j'arrive dans une habitation commode, agréable, et solitaire : le maître prévoit tout, rien ne me manque ; je suis tranquille, indépendant. Voilà le moment si désiré où tous mes maux doivent finir : non, c'est là qu'ils commencent plus cruels que je ne les avais encore éprouvés.

Peut-être n'ignorez-vous pas, monsieur, qu'avant mon arrivée en Angleterre, elle était un des pays de l'Europe où j'avais le plus de réputation, j'oserais presque dire, de considération ; les papiers publics étaient pleins de mes éloges, et il n'y avait qu'un cri d'indignation contre mes persécuteurs. Ce ton se soutient à mon arrivée ; les papiers l'annoncèrent en triomphe ; l'Angleterre s'honorait d'être mon refuge, et elle en glorifiait avec justice ses lois et son gouvernement. Tout-à-coup, et sans aucune cause assignable, ce ton change, mais si fort et si vite, que dans tous les caprices du public on n'en vit jamais un plus étonnant. Le signal fut donné dans un certain magasin, aussi plein d'inepties que de mensonges, et où l'auteur, bien instruit, me donnait pour fils de musicien. Dès ce moment, tout part avec un accord d'insultes et d'outrages qui tient du prodige ; des foules de livres et d'écrits m'attaquent personnellement, sans ménagement, sans discrétion, et nulle feuille n'oserait paraître si elle ne contenait quelque malhonnêteté contre moi. Trop accoutumé aux injures du public pour m'en affecter encore, je ne laissais pas d'être surpris de ce changement si brusque, de ce concert si parfaitement unanime, que pas un de ceux qui m'avaient tant loué ne dît un seul mot pour ma défense. Je trouvais bizarre que précisément après le retour de M. Hume, qui a tant d'influence ici sur les gens de lettres et de si grandes liaisons avec eux, sa présence eût produit un effet si contraire à celui que j'en pouvais attendre ; que pas un de ses amis ne se fût montré le mien : et l'on voyait bien que les gens qui me traitaient si mal n'étaient pas ses ennemis, puisqu'en faisant sonner haut sa qualité de ministre, ils disaient que je n'avais traversé la France que sous sa protection ; qu'il m'avait obtenu un passeport de la cour de France ; et peu s'en fallait qu'ils n'ajoutassent que j'avais fait le voyage à ses frais. Une autre chose m'étonnait davantage. Tous m'avaient également caressé à mon arrivée ; mais à mesure que notre séjour se prolongeait, je voyais de la façon la plus sensible changer avec

Copyright Arvensa Editions

moi les manières de ses amis. Toujours, je l'avoue, ils ont pris les mêmes soins en ma faveur ; mais, loin de me marquer la même estime, ils accompagnaient leurs services de l'air dédaigneux le plus choquant : on eût dit qu'ils ne cherchaient à m'obliger que pour avoir droit de me marquer du mépris. Malheureusement ils s'étaient emparés de moi. Que faire, livré à leur merci dans un pays dont je ne savais pas la langue ? Baisser la tête et ne pas voir les affronts. Si quelques Anglais ont continué à me marquer de l'estime, ce sont uniquement ceux avec qui M. Hume n'a aucune liaison.

Les flagorneries m'ont toujours été suspectes. Il m'en a fait des plus basses et de toutes les façons ; mais je n'ai jamais trouvé dans son langage rien qui sentit la vraie amitié. On eût dit même qu'en voulant me faire des patrons il cherchait à m'ôter leur bienveillance ; il voulait plutôt que j'en fusse assisté qu'aimé ; et cent fois j'ai été surpris du tour révoltant qu'il donnait à ma conduite près des gens qui pouvaient s'en offenser. Un exemple éclaircira ceci. M. Penneck, du Muséum, ami de Milord Maréchal, et pasteur d'une paroisse où l'on voulait m'établir, vient me voir ; M. Hume, moi présent, lui fait mes excuses de ne l'avoir pas prévenu. *Le docteur Maty,* lui dit-il, *nous avait invités pour jeudi au Muséum, oh M. Rousseau devait vous voir ; mais il préféra d'aller avec madame Garrick à la comédie : on ne peut pas faire tant de choses en un jour.*

On répand à Paris une fausse lettre du roi de Prusse, qui depuis a été traduite et imprimée ici. J'apprends avec étonnement que c'est un M. Walpole, ami de M. Hume, qui fait courir cette lettre : je lui demande si cela est vrai ; au lieu de me répondre, il me demande froidement de qui je le tiens ; et quelques jours après, il veut que je confie à ce même M. Walpole des papiers qui m'intéressent et que je cherche à faire venir en sûreté. Je vois cette prétendue lettre du roi de Prusse, et j'y reconnais à l'instant le style de M. d'Alembert, autre ami de M. Hume, et mon ennem d'autant plus dangereux qu'il a soin de cacher sa haine. J'apprends que le fils du jongleur Tronchin, mon plus mortel ennemi, est non seulement un ami de M. Hume, mais qu'il loge avec lui ; et quand M. Hume voit que je sais cela, il m'en fait la confidence, réassurant que le fils ne ressemble pas au père. J'ai logé deux ou trois nuits avec ma gouvernante dans cette même maison, chez M. Hume ; et à l'accueil que nous ont fait ses hôtesses, qui sont ses amies, j'ai jugé de la façon dont lui, ou cet homme qu'il dit ne pas ressembler à son père, leur avait parlé d'elle et de moi.

Tous ces faits combinés, et d'autres semblables que j'observe, me

Copyright Arvensa Editions

donnent insensiblement une inquiétude que je repousse avec horreur. Cependant les lettres que j'écris n'arrivent pas ; plusieurs de celles que je reçois ont été ouvertes, et toutes ont passé par les mains de M. Hume : si quelqu'une lui échappe, il ne peut cacher l'ardente avidité de la voir. Un soir je vois encore chez lui une manoeuvre de lettre dont je suis frappé. Voici ce que c'est que cette manoeuvre, car il peut importer de la détailler. Je vous l'ai dit, monsieur ; dans un fait je veux tout dire. Après soupe, gardant tous deux le silence au coin de son feu, je m'aperçois qu'il me regarde fixement, ce qui lui arrive souvent et d'une manière assez remarquable. Pour cette fois son regard ardent et prolongé devint presque inquiétant. J'essaie de le fixer à mon tour ; mais en arrêtant mes yeux sur les siens je sens un frémissement inexplicable, et je suis bientôt forcé de les baisser. La physionomie et le ton du bon David sont d'un bon homme ; mais il faut que, pour me fixer dans nos tête-à-tête, ce bon homme ait trouvé d'antres yeux que les siens.

L'impression de ce regard me reste : mon trouble augmente jusqu'au saisissement. Bientôt un violent remords me gagne ; je m'indigne de moi-même. Enfin, dans un transport, que je me rappelle encore avec délices, je me jette à son cou, je le serre étroitement, je l'inonde de mes larmes ; je m'écrie : *Non, non, David Hume n'est pas un traître ; s'il n'était le meilleur des hommes, il faudrait qu'il en fut le plus noir*. David Hume me rend mes embrassements, et, tout en me frappant de petits coups sur le dos, me répète plusieurs fois d'un ton tranquille : Quoi ! mon cher monsieur ! Eh ! mon cher monsieur ! Quoi donc ! mon cher monsieur ! Il ne me dit rien de plus ; je sens que mon coeur se resserre ; notre explication finit là ; nous allons nous coucher, et le lendemain je pars pour la province.

Je reviens maintenant à ce que j'entendis à Roye la première nuit qui suivit notre départ. Nous étions couchés dans la même chambre, et plusieurs fois au milieu de la nuit je l'entendis s'écrier avec une véhémence extrême : *Je tiens J. J. Rousseau.* Je pris ces mots dans un sens favorable qu'assurément le ton n'indiquait pas ; c'est un ton dont il m'est impossible de donner l'idée, et qui n'a nul rapport à celui qu'il a pendant le jour, et qui correspond très bien aux regards dont j'ai parlé. Chaque fois qu'il dit ces mots, je sentis un tressaillement d'effroi dont je n'étais pas le maître : mais il ne me fallut qu'un moment pour me remettre et rire de ma terreur ; dès le lendemain, tout fut si parfaitement oublié, que je n'y ai pas même pensé durant tout mon séjour à Londres et au voisinage. Je ne m'en suis

Copyright Arvensa Editions

souvenu que depuis mon arrivée ici, en repassant toutes les observations que j'ai faites, et dont le nombre augmente de jour en jour ; mais à présent je suis trop sûr de ne plus l'oublier. Cet homme, que mon mauvais destin semble avoir forgé tout exprès pour moi, n'est pas dans la sphère ordinaire de l'humanité, et vous avez assurément plus que personne le droit de trouver son caractère incroyable. Mon dessein n'est pas aussi que vous le jugiez sur mon rapport, mais seulement que vous jugiez de ma situation.

Seul dans un pays qui m'est inconnu, parmi des peuples peu doux, dont je ne sais pas la langue, et qu'on excite à me haïr, sans appui, sans ami, sans moyen de parer les atteintes qu'on me porte, je pourrais pour cela seul sembler fort à plaindre. Je vous proteste cependant que ce n'est ni aux désagréments que j'essuie, ni aux dangers que je peux courir que je suis sensible : j'ai même si bien pris mon parti sur ma réputation, que je ne songe plus à la défendre ; je l'abandonne sans peine, au moins durant ma vie, à mes infatigables ennemis. Mais de penser qu'un homme avec qui je n'eus jamais aucun démêlé, un homme de mérite, estimable par ses talents, estimé par son caractère, me tend les bras dans ma détresse, et m'étouffe quand je m’y suis jeté ; voilà, monsieur, une idée qui m'atterre. Voltaire, d'Alembert, Tronchin, n'ont jamais un instant affecté mon âme ; mais, quand je vivrais mille ans, je sens que jusqu'à ma dernière heure jamais David Hume ne cessera de m'être présent.

Cependant j'endure mes maux avec assez de patience, et je me félicite surtout de ce que mon naturel n'en est point aigri : cela me les rend moins insupportables : J'ai repris mes promenades solitaires, mais, au lieu d'y rêver, j'herborise ; c'est une distraction dont je sens le besoin : malheureusement elle ne m'est pas ici d'une grande ressource nous avons peu de beaux jours ; j'ai de mauvais yeux, un mauvais microscope ; je suis trop ignorant pour herboriser sans livres, et je n'en ai point encore ici : d'ailleurs mes nuits sont cruelles, mon corps souffre encore plus que mon coeur ; la perte totale du sommeil me livre aux plus tristes idées ; l'air du pays joint à tout cela sa sombre influence, et je commence à sentir fréquemment que j'ai trop vécu. Le pis est que je crains la mort encore, non seulement pour elle-même, non seulement pour n'avoir pas un de mes amis qui puisse adoucir mes dernières heures ; mais surtout pour l'abandon total où je laisserais ici la compagne de mes misères, livrée à la barbarie, ou, qui pis est, à l'insultante pitié de ceux dont les soins ne sont qu'un raffinement de cruauté pour faire endurer l'opprobre en silence. Je

Copyright Arvensa Editions

ne sais pas, en vérité, quelles ressources la philosophie offre à un homme dans mon état Pour moi, je n'en vois que deux qui soient à mon usage, l'espérance et la résignation.

Le plaisir, monsieur, que j'ai de vous écrire est si parfaitement indépendant de l'attente d'une réponse, que je ne vous envoie pour cela aucune adresse, bien sûr que vous ne vous servirez pas de celle de M. Hume, avec qui j'ai rompu toute communication. Vos sentiments me sont connus, il ne m'en faut pas davantage ; j'aurai l'équivalent de cent lettres dans l'assurance où je suis que vous pensez à moi quelquefois avec intérêt. Je prends le parti de supprimer désormais tout commerce de lettres, hors les cas d'absolue nécessité, de ne plus lire ni journaux ni nouvelles publiques, et de passer dans l'ignorance de ce qui se dit et se fait dans le monde les jours tranquilles qu'on voudra me laisser.

Je fais, monsieur, les voeux les plus vrais et les plus tendres pour votre félicité.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXC – À M. le général Conway

SECRÉTAIRE D'ÉTAT

[906]

Le 22 mai 1766.

Monsieur,

Vivement touché des grâces dont il plait à Sa majesté de m'honorer, et de vos bontés qui me les ont attirées, j'y trouve dès à présent ce bien précieux à mon coeur d'intéresser à mon sort le meilleur des rois et l'homme le plus cligne d'être aimé de lui. Voilà, monsieur, un avantage que je ne mériterai point de perdre. Mais il faut vous parler avec la franchise que vous aimez : après tant de malheurs je me croyais préparé à tous les événements possibles ; il m'en arrive pourtant que je n'avais pas prévus, et qu'il n'est pas même permis à un honnête homme de prévoir. Ils m'en affectent d'autant plus cruellement, et le trouble où ils me jettent m'ôtant la liberté d'esprit nécessaire pour me bien conduire, tout ce que me dit la raison, dans un état aussi triste, est de suspendre ma résolution sur toute affaire importante, telle qu'est pour moi celle dont il s'agit. Loin de me refuser aux bienfaits du roi par l'orgueil qu'on m'impute, je le mettrais à m'en glorifier ; et tout ce que j'y vois de pénible est de ne pouvoir m'en honorer aux yeux du public comme aux miens propres. Mais lorsque je les

Copyright Arvensa Editions

recevrai, je veux pouvoir me livrer tout entier aux sentiments qu'ils m'inspirent, et n'avoir le coeur plein que des bontés de sa majesté et des vôtres : je ne crains pas que cette façon de penser les puisse altérer. Daignez donc, monsieur, me les conserver pour des temps plus heureux : vous connaîtrez alors que je n'ai différé de m'en prévaloir que pour tâcher de m'en rendre plus digne.

Agréez, monsieur, je vous supplie, mes très humbles salutations et mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXCI – À M. du Peyrou

À Wootton, le 31 mai 1766.

J'ai reçu, mon cher hôte, votre n° 24 par M. d'Ivernois, et je reçois en ce moment votre n° 25. Je vous remercie de l'inquiétude que vous y marquez sur mon état, excepté pourtant ce mot : *M'auriez-vous oublié* ? qu'un plus long silence ni rien au monde n'autoriserait jamais. J'aurais cru qu'entre vous et moi nous n'en étions plus, depuis longtemps, à de pareilles craintes. Je vous écris rarement, je vous en ai prévenu ; mais je vous écris régulièrement ; et, lorsque vous vous livriez à ce cruel doute, vous avez dû recevoir mon n° 2. De grâce, entendons-nous bien. Je ne puis souvent écrire, surtout à présent que mon hôte et sa famille sont ici. Il y a, ce dont je gémis, trois cents lieues de distance entre nous ; il faut plusieurs entrepôts à nos lettres, qui les retardent, et qui peuvent les retarder davantage. Enfin, vous pouvez au pis vous dire : Il est mort ou malade ; mais jamais, M'a-t-il oublié ?

Autre grief. M. Hume vous apprend, dites-vous, que la province de Derby m'a nommé un des commissaires des barrières, et vous me reprochez de ne vous en avoir rien dit ; Vous auriez raison, si cela était vrai ; mais je n'ai jamais oui parler de pareille folie ; je vous ai prévenu d'être en garde contre tout ce qui pouvait venir de M. Hume, et de n'ajouter aucune foi à tout ce qu'on vous dirait de moi. De grâce, une fois pour toutes, n'en croyez que ce que je vous dirai moi-même ; vous vous épargnerez bien des jugements injustes sur mon compte. Par une suite de cette même facilité à tout croire, vous voilà persuadé, sur le rapport de M. de Luze, que je désire voir mes écrits imprimés de mon vivant ; j'ignore sur le rapport de qui M. de Luze lui-même a pu le croire ; ce n'est sûrement pas sur le mien, et je vous déclare et vous répète, pour la dernière fois, dans la sincérité de mon âme, que mon plus ardent désir est que le public

Copyright Arvensa Editions

n'entende plus parler de moi de mon vivant. Une fois pour toutes, croyez-moi sincère ; ne vous gênez jamais sur cette affaire ; mais soyez persuadé que, toute chose égale, j'aime mieux qu'elle ne se fasse qu'après ma mort. Il est vrai que j'ai cru que les planches auraient pu se graver d'avance, et qu'elles auraient pu s'exécuter mieux de mon vivant.

Je me flatte que vous aurez reçu ma précédente assez à temps pour ne faire partir que mes livres de botanique et herbiers, et retenir le reste, quant à présent. Je suis très content de mon habitation, de mon hôte, de mes voisins, à quelques inconvénients près ; mais, puisqu'il y en a partout, le sage ne les fuit pas, il les supporte, et il m'en coûte peu d'être sage en cela. Mais je vous avoue > ; x et que ceci soit à jamais entre nous deux sans aucune exception) que je sens cruellement votre absence, et que j'ai peine à me détacher de l'espoir de retourner un jour mourir auprès de vous. Mon coeur ne peut renoncer aux douces idées qu'il s'était faites ; plus j'aime le recueillement et la retraite, plus l'intimité de l'amitié m'est nécessaire, surtout vers la fin de ma carrière et de mes jours, où je n'ai plus d'autre projet à former que l'usage du présent. Je pense aussi, et votre dernière lettre me le confirme, que je ne vous serais pas tout-à-fait inutile pour la douceur de la vie, surtout si vous ne vous mariez pas encore, comme j'y vois peu d'acheminement. C'est pourtant une chose à laquelle il est temps de songer ou jamais. Il y aurait là-dessus trop de choses à dire pour une lettre, c'est un beau texte pour quand vous viendrez me voir. Quoi qu'il en soit, nous avons en tout état de cause assez de goûts communs pour les cultiver ensemble avec agrément, et je ne doute pas qu'un jour ou l'autre l'entreprise du *Dictionnaire de botanique* ne se réveille, et ne nous fournisse pour plusieurs années les plus agréables occupations. Je vous conseille de ne pas abandonner ce goût ; il tient à des connaissances charmantes, et il peut les étendre à l'infini. Voilà, mon cher hôte, un château en Espagne, le seul qui me reste à faire, et auquel je n'ai pas la force de renoncer. Et pourquoi ne s'exécuterait-il pas un jour ? Laissons au public le temps de m'oublier, à vos gens de Neuchâtel celui de s'apaiser, peut-être de se repentir : préparons à loisir toutes choses dans le plus profond silence, et sans que personne au monde pénètre nos vues : rien ne nous presse, nous sommes les maîtres du temps. Dans quatre ou cinq ans, quand votre maison sera faite, et que l'habiterez, je ne vois point d'impossibilité que vous redeveniez dans le fait mon cher hôte, lui attendant, je suis tranquille dans ma retraite ; le pis sera d'y rester ; j'espère au moins vous y voir

Copyright Arvensa Editions

quelquefois. Pensez à tout cela, et dites-m'en votre avis, mais surtout entre vous et moi sans aucun confident quelconque. Tout est manqué si âme vivante vient à pénétrer ce projet.

Je ne sais ce qu'est devenu le portrait que je vous avais destiné ; j'ai rompu toute correspondance avec M. Hume, et je suis déterminé, quoi qu'il arrive, à ne lui récrire jamais. Je regarde le triumvirat de Voltaire, de d'Alembert et de lui comme une chose certaine. Je ne pénètre point leur projet, mais ils en ont un. Je ne m'en tourmenterai plus ; je n'y songerai pas même, vous pouvez y compter. Mais, en attendant que la vérité se découvre, je ne veux avoir aucun commerce avec aucun des trois ; puissent-ils m'oublier comme je les oublie ! Quant au portrait, vous l'aurez, vous pouvez y compter : mais je vous demande du temps pour me mettre au fait de toute chose, Je veux, s'il se peut, me faire oublier à Londres comme ailleurs. Cela est très nécessaire au repos de ma vie, et surtout à l'exécution d< ; mon projet. Je vous embrasse.

Je voudrais bien que *la Vision* ne fût pas perdue ; n'en pourrait-on pas du moins avoir une copie de quelque façon ? Il me suffirait de me l'envoyer cet automne par M. d'Ivernois.

Je dois vous avertir que je n'ai rien écrit à personne de semblable à ce que vous me marquez, et que depuis près de deux ans je n'ai plus de correspondance avec M. Moultou, ne sachant pas même où il est.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXCII – À M. d'Ivernois

Wootton, le 31 mai 1766.

Monsieur Lucadou aura pu vous marquer, monsieur, combien j'étais en peine de vous, et votre lettre du 28 avril m'a tiré d'une grande inquiétude. Je suis dans la plus grande joie du projet que vous avez formé de me venir voir cette année : je suis fâché seulement que ce soit trop tard pour jouir des charmes du lieu que j'habite : il est délicieux dans cette saison, mais en novembre il sera triste ; il aura grand besoin que vous veniez en égayer l'habitant. Il faudra prévenir M. du Peyrou de votre voyage, au cas qu'il ait quelque chose à m'envoyer. J'aurais souhaité que vous pussiez venir ensemble pour que le voyage fut plus agréable à tous les deux ; mais je trouverai mon compte à vous voir l'un après l'autre ; je serai tout entier à chacun des deux, et j'aurai deux fois du plaisir.

Si mes voeux pouvaient contribuer à rétablir parmi vous Les lois et la liberté, je crois que vous ne doutez pas que Genève ne redevint une république ; mais, messieurs, puisque les tourments que votre sort futur donne à mon coeur sont à pure perte, permettez que je cherche à les adoucir en pensant à vos affaires le moins qu'il est possible. Vous avez publié que je voulais écrire l'histoire de la médiation : je serais bien aise seulement d'en savoir l'histoire ; mais mon intention n'est assurément pas de l'écrire ; et, quand je l'écrirais, je me garderais de la publier. Cependant, si vous voulez me rassembler les pièces et mémoires qui regardent cette affaire, vous sentez qu'il n'est pas possible qu'ils me soient jamais indifférents ; mais gardez-les pour les apporter avec vous, et ne m'en envoyez plus par la poste, car les ports en ce pays sont si exorbitants, que votre paquet précédent m'a coûté de Londres ici 4 liv. 10 s. de France. Au reste, je vous préviens, pour la dernière fois, que je ne veux plus faire souvenir le public que j'existe, et que de ma part il n'entendra plus parler

Copyright Arvensa Editions

de moi durant ma vie. Je suis en repos, je veux tâcher d'y rester. Par une suite du désir de me faire oublier, j'écris le moins de lettres qu'il m'est possible ; hors trois amis, en vous comptant, j'ai rompu toute autre correspondance, et, pour quoi que ce puisse être, je n'en renouerai plus. Si vous voulez que je continue à vous écrire, ne montrez plus mes lettres et ne parlez plus de moi à personne, si ce n'est pour les commissions dont votre amitié me permet de vous charger.

Je voudrais bien que votre associé, que je salue, eût le temps d'en faire une avant votre départ. J'ai perdu presque tous mes microscopes ; et ceux qui me restent sont ternis, et incommodes, en ce qu'il me faudrait trois mains pour m'en servir : une pour tenir le microscope, une autre pour tenir la plante en état à son foyer, et la troisième pour ouvrir la fleur avec une pointe, et en tenir les parties soumises à l'inspection. N'y aurait-il point moyen d'avoir un microscope auquel on pût attacher l'objet dans la situation qu'on voudrait, sans avoir besoin de le tenir, afin d'avoir au moins une main libre et que l'objet ne vacillât pas tant ? Les ouvriers de Londres sont si exorbitamment chers, et je suis si peu à portée de me faire entendre, que je crois qu'il y aurait à gagner de toutes manières à faire faire mes petits instruments à Genève, surtout sous des yeux comme ceux de M. Deluc : il faudrait plusieurs verres au microscope, et tous extrêmement polis. Il me manque aussi quelques livres de botanique, mais nous serons à temps d'en parler quand vous serez sur votre départ, de même que de quelques commissions pour Paris, où je suppose que vous passerez, à moins que vous n'aimiez mieux vous embarquer à Bordeaux.

Voltaire a fait imprimer et traduire ici par ses amis une lettre à moi adressée, où l'arrogance et la brutalité sont portées à leur comble, et où il s'applique, avec une noirceur infernale, à m'attirer la haine de la nation. Heureusement la sienne est si maladroite, il a trouvé le secret d’ôter si bien tout crédit à ce qu'il peut dire, que cet écrit ne sert qu'à augmenter le mépris que l’on a ici pour lui. La sotte hauteur que ce pauvre homme affecte est un ridicule qui va ton jouis en augmentant. Il croit faire le prince, et ne fait en effet que le crocheteur. Il est si bête qu'il ne fait qu'apprendre à tout le monde combien il se tourmente de moi.

L'homme dont je vous ai parlé dans ma précédente lettre a placé *O* fils chez l'homme de *B*, qui va près de *C*. Vous comprenez de quelles commissions ce petit barbouillon peut être chargé ; j'en ai prévenu *D*.

Vos offres au sujet de l'argent qui est chez madame Boy de La Tour sont

Copyright Arvensa Editions

assurément très obligeantes ; le mal que j'y vois est qu'elles ne sont pas acceptables : on ne place point au dix pour cent sur deux têtes. Sur celle de mademoiselle Le Vasseur passe, cela se peut accepter. À cette condition, je vous enverrai le billet pour retirer cet argent, ou bien nous arrangerons ici cette affaire à Notre voyage. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXCIII – À M. du Peyrou

Le 14 juin 1766.

C'est bien mon tour d'être inquiet de votre silence, et je le suis beaucoup, tant à cause de votre exactitude ordinaire, que des approches de la goutte que vous avez paru craindre. Veuille le ciel que vous n'ayez pas une si bonne excuse à me donner ! Mais, si vous êtes pris en effet, ce dont je tremble, je vous prie en grâce de me faire écrire un mot par M. Jeannin ; car j'aime encore mieux être sûr d'un mal que d'en redouter mille autres. Votre n° 1$ est du 12 mai ; depuis lors je n'ai rien reçu ; et je ne sais pas encore si vous avez fait partir quelque chose par Mandrot, dont vous m'annonciez le départ pour le 24. Mon hôte (non pas l'hôte de mon coeur par excellence), M. Davenport, est venu passer ici trois semaines avec sa famille. C'est un très galant homme, plein d'attentions et de soins. Je suis convenu avec lui de l'adresse suivante, sous laquelle vous pouvez m'écrire sans enveloppe, et sans que mon nom paraisse. Pourvu que vous mettiez très exactement l'adresse comme elle est marquée, ni plus ni moins, et que vous fassiez mettre vos lettres à la poste à Londres ou à Paris, en les affranchissant jusqu'à Londres, elles me parviendront sûrement, promptement, et personne ne les ouvrira que moi. Monsieur Davenport, à Wootton Arsbornbag. *Derbyshire*.

Adieu, mon cher et très cher hôte, je vous embrasse mille fois de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXCIV – Au même

Wootton, le 21 juin 1766.

J'ai reçu, mon cher hôte, votre n° 26 qui m'a fait grand bien. Je me corrigerai d'autant plus difficilement de l'inquiétude que vous me reprochez, que vous ne vous en corrigez pas trop bien vous-même quand mes lettres tardent à vous arriver : ainsi, médecin, guéris-toi toi-même ; mais non, mon cher ami, cette tendre inquiétude et la cause qui la produit est une trop douce maladie pour que ni vous ni moi nous en voulions guérir. Je prendrai toutefois les mesures que vous m'indiquez pour ne pas me tourmenter mal à propos ; et, pour commencer, j'inscris aujourd'hui la date de cette lettre en recommençant, par n° 1, afin de voir successivement une suite de numéros bien en ordre. Ma première ferveur d'arrangement est toujours une chose admirable ; malheureusement elle ne dure pas.

Je vous suis bien obligé des ordres que vous avez donnés à vos banquiers à mon sujet. Ma situation me force à me prévaloir des seize cents livres par an, même avant que vous ayez reçu les trois cents louis de Milord Maréchal, qui, j'espère, ne tarderont pas beaucoup encore. Je n'ai point de scrupule sur cet arrangement, par rapport à vous dont je connais le coeur, et dont je suppose la fortune en état d'y répondre ; je n'en ai pas non plus par rapport à moi, dont le coeur répond au vôtre, et qui crois pouvoir vous fournir de quoi ne rien perdre avec moi, pourvu que vous puissiez attendre. S'il arrivait que les tracas d'affaires d'intérêt dont vous m'avez parlé influassent sur votre situation présente, j'exige qu'en pareil cas vous me le disiez franchement, parce que je puis trouver d'autres ressources, auxquelles je préfère le plaisir de tenir de vous ma subsistance, mais qui peuvent au besoin me servir de supplément. J'ai bien des choses à vous dire que je ne puis confier à une lettre qui peut s'égarer. Quand vous viendrez, je vous dirai ce qui s'est passé, et je crois que vous conviendrez

Copyright Arvensa Editions

que j'ai fait ce que j'ai dû faire ; mais ce que je dois sur toute chose est de ne vous pas laisser mettre à l'étroit pour l'amour de moi. Ainsi, promettez-moi de me parler sans détour dans l'occasion, et commencez dès à présent si vous êtes dans le cas.

J'aurais fort souhaité que vous n'eussiez pas fait partir mes livres ; mais c'est une affaire faite : je sens que l'objet de toute la peine que vous avez prise pour cela n'était que de me fournir des amusements dans ma retraite ; cependant vous vous êtes trompé. J'ai perdu tout goût pour la lecture, et hors des livres de botanique, il m'est impossible de lire plus rien. Ainsi je prendrai le parti de faire rester tous ces livres à Londres, et de m'en défaire comme je pourrai, attendu que leur transport jusqu'ici me coûterait beaucoup au-delà de leur valeur, que cette dépense me serait fort onéreuse, que quand ils seraient ici je ne saurais pas trop où les mettre ni qu'en faire. Je suis charmé qu'au moins vous n'ayez pas envoyé les papiers.

Soyez moins en peine de mon humeur, mon cher hôte, et ne le soyez point de ma situation. Le séjour que j'habite est fort de mon goût ; le maître de la maison est un très galant homme, pour qui trois semaines de séjour qu'il a fait ici avec sa famille ont cimenté l'attachement que ses bons procédés m'avaient donné pour lui. Tout ce qui dépend de lui est employé pour me rendre le séjour de sa maison agréable. Il y a des inconvénients, mais où n'y en a-t-il pas ? Si j'avais à choisir de nouveau dans toute l'Angleterre, je ne choisirais pas d'autre habitation que celle-ci : ainsi j'y passerai très patiemment tout le temps que j'y dois vivre ; et si j'y dois mourir, le plus grand mal que j'y trouve est de mourir loin de vous, et que l'hôte de mon coeur ne soit pas aussi celui de mes cendres ; car je me souviendrai toujours avec attendrissement de notre premier projet, et les idées tristes, mais douces, qu'il me rappelle, valent sûrement mieux que celles du bal de votre folle amie. Mais je ne veux pas m'engager dans ces sujets mélancoliques qui vous feraient mal augurer de mon état présent, quoique à tort ; et je vous dirai qu'il m'est venu cette semaine de la compagnie de Londres, hommes et femmes, qui tous, à mon accueil, à mon air, à ma manière de vivre, ont jugé, contre ce qu'ils avaient pensé avant de me voir, que j'étais heureux dans ma retraite ; et il est vrai que je n'ai jamais vécu plus à mon aise, ni mieux suivi mon humeur du matin au soir. Il est certain que la fausse lettre du roi de Prusse et les premières clabauderies de Londres m'ont alarmé, dans la crainte que cela n'influât sur mon repos dans cette province, et qu'on n'y voulût renouveler les scènes

Copyright Arvensa Editions

de Môtiers. Mais sitôt que j'ai été tranquillisé sur ce chapitre, et qu'étant une fois connu dans mon voisinage j'ai vu qu'il était impossible que les choses y prissent ce tour-là, je me suis moqué de tout le reste, et si bien, que je suis le premier à rire de toutes leurs folies. Il n'y a que la noirceur de celui qui sous-main fait aller tout cela qui me trouble encore : cet homme a passé mes idées ; je n'en imaginais pas de faits comme lui. Mais parlons de nous. Il me manque de vous revoir pour chasser tout souvenir cruel de mon âme. Vous savez ce qu'il me faudrait de plus pour mourir heureux, et je suppose que votes avez reçu la lettre que je vous ai écrite par M. d'ï-vernois : mais comme je regarde ce projet comme une belle chimère, je ne me flatte pas de le voir se réaliser. Laissons la direction de l'avenir à la Providence. En attendant, j'herborise, je me promène, je médite le grand projet dont je suis occupé[907] ; je compte même, quand vous viendrez, pouvoir déjà vous remettre quelque chose ; mais la douce paresse me gagne chaque jour davantage, et j'ai bien de la peine à me mettre à l'ouvrage ; j'ai pourtant de l'étoffe assurément, et bien du désir de la mettre 4 en oeuvre. Mademoiselle Le Vasseur est très sensible à votre souvenir : elle n'a pas appris un seul mot d'anglais ; j'en avais appris une trentaine à Londres, que j'ai tous oubliés ici, tant leur terrible baragouin est indéchiffrable à mon oreille. Ce qu'il y a de plaisant, est que pas une aine dans la maison ne sait un mot de français : cependant sans s'entendre on va et l'on vit. Bonjour. J'écrirai à Berlin la semaine prochaine, et je parlerai de M. d'Escherny. Mille salutations de ma part à tous ceux qui m'aiment, et mille tendres respects à la bonne maman.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXCV – À M. Hume

Le 23 juin 1766.

Je croyais que mon silence, interprété par votre conscience, en disait assez ; mais, puisqu'il entre dans vos vues de ne pas l'entendre, je parlerai.

Je vous connais, monsieur, et vous ne l'ignorez pas. Sans liaisons antérieures, sans querelles, sans démêlés, sans nous connaître autrement que par la réputation littéraire, vous vous empressez à m'offrir dans mes malheurs vos amis et vos soins ; touché de votre générosité, je me jette entre vos bras : vous m'amenez en Angleterre, en apparence pour m'y procurer un asile, et en effet pour m'y déshonorer : vous vous appliquez à cette noble oeuvre avec un zèle digne de votre coeur, et avec un art digne de vos talents. Il n'en fallait pas tant pour réussir : vous vivez dans le grand monde, et moi dans la retraite : le public aime à être trompé, et vous êtes fait pour le tromper. Je connais pourtant un homme que vous ne tromperez pas, c'est vous-même. Vous savez avec quelle horreur mon coeur repoussa le premier soupçon de vos desseins. Je vous dis, en vous embrassant les yeux en larmes, que si vous n'étiez pas le meilleur des hommes, il faudrait que vous en fussiez le plus noir. En pensant à votre conduite secrète, vous vous direz quelquefois que vous n'êtes pas le meilleur des hommes ; et je doute qu'avec cette idée vous en soyez jamais le plus heureux.

Je laisse un libre cours aux manoeuvres de vos amis et aux vôtres, et je vous abandonne avec peu de regret ma réputation durant ma vie, bien sûr qu'un jour on nous rendra justice à tous deux. Quant aux bons offices en matière d'intérêt, avec lesquels vous vous masquez, je vous en remercie et vous en dispense. Je me dois de n'avoir plus de commerce avec vous, et de n'accepter, pas même à mon avantage, aucune affaire dont vous soyez le médiateur. Adieu, monsieur : je vous souhaite le plus vrai bonheur ; mais,

Copyright Arvensa Editions

comme nous ne devons plus rien avoir à nous dire, voici la dernière lettre que vous recevrez de moi.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXCVI – À M. d'Ivernois

Wootton, le 28 juin 1766.

Je vois, monsieur, par votre lettre du 9, qu'à cette date vous n'aviez pas reçu ma précédente, quoiqu'elle dut vous être arrivée, et que je vous L'eusse adressée par vos correspondants ordinaires, comme ; je fais celle-ci. L'état critique de vos affaires me navre l'âme ; mais ma situation me force à me borner pour vous à des soupirs et des voeux inutiles. Je n'aurai pas même la témérité de risquer des conseils sur votre conduite ; dont le mauvais succès me ferait gémir toute ma vie si les choses venaient à mal tourner, et je ne vois pas assez clair dans les secrètes intrigues qui décideront de votre sort, pour juger des moyens les plus propres à vous servir. Le vif intérêt même que je prends à vous vous nuirait si je le laissais paraître ; et je suis si infortuné, que mon malheur s'étend à tout ce qui m'intéresse. J'ai fait ce que j'ai pu, monsieur ; j'ai mal réussi ; je réussirais plus mal encore : et, puisque je vous suis inutile, n'ayez pas la cruauté de m'affliger sans cesse dans cette retraite, et, par humanité, respectez le repos dont j'ai si grand besoin.

Je sens que je n'en puis avoir tant que je conserverai des relations avec le continent. Je n'en reçois pas une lettre qui ne contienne des choses affligeantes ; et d'autres raisons, trop longues à déduire, me forcent à rompre toute correspondance, même avec mes amis, hors les cas de la plus grande nécessité. Je vous aime tendrement, et j'attends avec la plus vive impatience la visite que vous me promettez ; mais comptez peu sur mes lettres. Quand je vous aurai dit toutes les raisons du parti que je prends, vous les approuverez vous-même ; elles ne sont pas de nature à pouvoir être mises par écrit. S'il arrivait que je ne vous écrivisse plus jusqu'à votre départ, je vous prie d'en prévenir dans le temps M. du Peyrou, afin que, s'il a quelque chose à m'envoyer, il vous le remette, et, en passant à Paris vous

Copyright Arvensa Editions

m'obligerez aussi d'y voir M. Guy, chez la veuve Duchesne, afin qu'il vous remette ce qu'il a d'imprimé de mon *Dictionnaire de Musique*, et que j'en aie par vous des nouvelles ; car je n'en ai plus depuis longtemps. Mon cher monsieur, je ne serai tranquille que quand je serai oublié : je voudrais être mort dans la mémoire des hommes. Parlez de moi le moins que vous pourrez, même à nos amis ; n'en parlez plus du tout à*** ; vous avez vu comment il me rend justice ; je n'en attends plus que de la postérité parmi les hommes, et de Dieu qui voit mon coeur dans tous les temps. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXCVII – À M. Granville

1766.

Quoique je sois fort incommodé, monsieur, depuis deux jours, je n'aurais assurément pas marchandé avec ma santé, pour la faveur que vous vouliez me faire, et je me préparais à en profiter ce soir : mais voilà M. Davenport qui m'arrive ; il a l'honnêteté de venir exprès pour me voir : vous, monsieur, qui êtes si plein d'honnêteté vous-même, vous n'approuveriez pas qu'au moment de son arrivée je commençasse par m'éloigner de lui. Je regrette beaucoup l'avantage dont je suis privé ; mais du reste je gagnerai peut-être à ne pas me montrer. Si vous daignez parler de moi à madame la duchesse de Portland avec la même bonté dont vous m'avez donné tant de marques, il vaudra mieux pour moi qu'elle me voie par vos yeux que par les siens, et je me consolerai par le bien qu'elle pensera de moi de celui que j'aurai perdu moi-même.

Je dois une réponse à un charmant billet, mais l'espoir de la porter me fait différer à la faire. Recevez, monsieur, je vous supplie, mes très humbles salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXCVIII – Au même

Sans date.

Puisque M. Granville m'interdit de lui rendre des visites au milieu des neiges, il permettra du moins que j'envoie savoir de ses nouvelles et comment il s'est tiré de ces terribles chemins. J'espère que la neige qui recommence pourra retarder assez son départ pour que je puisse trouver le moment d'aller lui souhaiter un bon voyage. Mais, que j'aie ou non le plaisir de le revoir avant qu'il parte, mes plus tendres voeux l'accompagneront toujours.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCXCIX – Au même

Sans date.

Voici, monsieur, un petit morceau de poisson de montagne qui ne vaut pas celui que vous m'avez envoyé ; aussi je vous l'offre en hommage et non pas en échange, sachant bien que toutes vos bontés pour moi ne peuvent s'acquitter qu'avec les sentiments que vous m'avez inspirés. Je me faisais une fête d'aller vous prier de me présenter à madame votre soeur, mais le 1 temps me contrarie. Je suis malheureux en beaucoup de choses, car je ne puis pas dire en tout, ayant un voisin tel que vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCC – Au même

Sans date.

Je suis fâché, monsieur, que le temps ni ma santé ne me permettent pas d'aller vous rendre mes devoirs et vous faire mes remerciements aussitôt que je le désirerais ; mais en ce moment, extrêmement incommodé, je ne serai de quelques jours en état de faire ni même de recevoir des visites. Soyez persuadé, monsieur, je vous prie, que sitôt que mes pieds pourront me porter jusqu'à vous, ma volonté m'y conduira. Je vous fais, mon sieur, mes très humbles salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCI – Au même

Sans date.

Je suis très sensible à vos honnêtetés, monsieur, et à vos cadeaux ; je le serais encore plus s'ils revenaient moins souvent. J'irai le plus tôt que le temps me le permettra vous réitérer mes remerciements et mes reproches. Si je pouvais m'entretenir avec votre domestique, je lui demanderais des nouvelles de votre santé ; mais j'ai lieu de présumer qu'elle continue d'être meilleure. Ainsi soit-il.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCII – Au même

Sans date.

J'ai été, monsieur, assez incommodé ces trois jours, et je ne suis pas fort bien aujourd'hui. J'apprends avec grand plaisir que vous vous portez bien ; et si le plaisir donnait la santé, celui de votre bon souvenir me procurerait cet avantage. Mille très humbles salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCIII – À Mademoiselle Dewes

AUJOURD'HUI MADAME PORT
[908]

1766.

Ne soyez pas en peine de ma santé, ma belle voisine ; elle sera toujours assez et trop bonne tant que je vous aurai pour médecin. J'aurais pourtant grande envie d'être malade pour engager, par charité, madame la comtesse et-vous à ne pas partir si tôt. Je compte aller lundi, s'il fait beau, voir s'il n'y a point de délai à espérer, et jouir au moins du plaisir de voir encore une fois rassemblée la bonne et aimable compagnie de Calwick, à laquelle j'offre en attendant mille très humbles salutations et respects.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCIV – À M. Davenport

[909]

Wootton, le 2 juillet 1766.

Je vous dois, monsieur, toutes sortes de déférences ; et puisque M. Hume demande absolument une explication, peut-être la lui dois-je aussi : il l'aura donc ; c'est sur quoi vous pouvez compter. Mais j'ai besoin de quelques jours pour me remettre, car en vérité les forces me manquent tout-à-fait. Mille très humbles salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCV – À M. David Hume

Wootton, le 10 juillet 1766.

Je suis malade, monsieur, et peu en état d'écrire ; mais vous voulez une explication, il faut vous la donner. Il n'a tenu qu'à vous de l'avoir depuis longtemps ; vous n'en voulûtes point alors, je me tus ; vous la voulez aujourd'hui, je vous l'envoie. Elle sera longue, j'en suis fâché ; mais j'ai beaucoup à dire, et je n'y veux pas revenir à deux fois.

Je ne vis point dans le monde ; j'ignore ce qui s'y passe ; je n'ai point de parti, point d'associé, point d'intrigue ; on ne me dit rien, je ne sais que ce que je sens ; mais comme on me le fait bien sentir, je le sais bien. Le premier soin de ceux qui trament des noirceurs est de se mettre à couvert des preuves juridiques ; il ne ferait pas bon leur intenter procès. La conviction intérieure admet un autre genre de preuves qui règlent les sentiments d'un honnête homme. Vous saurez sur quoi sont fondés les miens.

Vous demandez, avec beaucoup de confiance, qu'on vous nomme votre accusateur. Cet accusateur, monsieur, est le seul homme au monde qui, déposant contre vous, pouvait se faire écouter de moi ; c'est vous-même. Je vais me livrer sans réserve et sans crainte à mon caractère ouvert : ennemi de tout artifice, je vous parlerai avec la même franchise que si vous étiez un autre en qui j'eusse toute la confiance que je n'ai plus en vous. Je vous ferai l'histoire des mouvements de mon âme, et de ce qui les a produits, et nommant M. Hume en tierce personne, je vous ferai juge vous-même de ce que je dois penser de lui : malgré la longueur de ma lettre, je n'y suivrai pas d'autre ordre que celui de mes idées, commençant par les indices et finissant par la démonstration.

Je quittais la Suisse, fatigué de traitements barbares, mais qui du moins ne mettaient en péril que ma personne, et laissaient mon honneur en

Copyright Arvensa Editions

sûreté. Je suivais les mouvements de mon coeur, pour aller joindre Milord Maréchal, quand je reçus à Strasbourg, de M. Hume, l'invitation la plus tendre de passer avec lui en Angleterre, où il me promettait L'accueil le plus agréable, et plus de tranquillité que je n'y en ai trouvé. Je balançai entre l'ancien ami et le nouveau, j'eus tort ; je préférai ce dernier, j'eus plus grand tort ; mais le désir de connaître par moi-même une nation célèbre, dont on me disait tant de mal et tant de bien, l'emporta. Sûr de ne pas perdre George Keit, j'étais flatté d'acquérir David Hume. Son mérite, ses rares talents, l'honnêteté bien établie de son caractère me faisaient désirer de joindre son amitié à celle dont m'honorait son illustre compatriote ; et je me faisais une sorte de gloire de montrer un bel exemple aux gens de lettres dans l'union sincère de deux hommes dont les principes étaient si différents.

Avant l'invitation du roi de Prusse et de Milord Maréchal, incertain sur le lieu de ma retraite, j'avais demandé et obtenu, par mes amis, un passeport de la cour de France, dont je me servis pour aller à Paris joindre M. Hume. Il vit, et vit trop peut-être, l'accueil que je reçus d'un grand prince, et, j'ose dire, du public. Je me prêtai par devoir, mais avec répugnance, à cet éclat, jugeant combien l'envie de mes ennemis en serait irritée. Ce fut un spectacle bien doux pour moi que l'augmentation sensible de bienveillance pour M. Hume, que la bonne oeuvre qu'il allait faire produisit dans tout Paris. Il devait en être touché comme moi ; je ne sais s'il le fut de la même manière.

Nous partons avec un de mes amis qui, presque uniquement pour moi, faisait le voyage d'Angleterre. En débarquant à Douvres, transporté de toucher enfin cette terre de liberté, et d'y être amené par cet homme illustre, je lui saute au cou, je l'embrasse étroitement sans rien dire, mais en couvrant son visage de baisers et de larmes qui parlaient assez. Ce n'est pas la seule fois ni la plus remarquable où il ait pu voir en moi les saisissements d'un coeur pénétré. Je ne sais ce qu'il fait de ces souvenirs, s'ils lui viennent ; j'ai dans l'esprit qu'il en doit quelquefois être importuné.

Nous sommes fêtés arrivant à Londres ; on s'empresse dans tous les états à me marquer de la bienveillance et de l'estime. M. Hume me présente de bonne grâce à tout le monde : il était naturel de lui attribuer, comme je faisais, la meilleure partie de ce bon accueil : mon coeur était plein de lui, j'en parlais à tout le monde, j'en écrivais à tous mes amis ; mon attachement pour lui prenait chaque jour de nouvelles forces : le sien

Copyright Arvensa Editions

paraissait pour moi des plus tendres, et il m'en a quelquefois donné des marques dont je me suis senti très louché. Celle de faire faire mon portrait en grand ne fut pourtant pas de ce nombre ; cette fantaisie me parut trop affichée, et j'y trouvai je ne sais quel air d'ostentation qui ne me plut pas. C'est tout ce que j'aurais pu passer à M. Hume, s'il eût été homme à jeter son argent par les fenêtres, et qu'il eut eu dans une galerie tous les portraits de ses amis. Au reste, j'avouerai sans peine qu'en cela je puis avoir tort.

Mais ce qui me parut un acte d'amitié et de générosité des plus vrais et des plus estimables, des plus dignes en un mot de M. Hume, ce fut le soin qu'il prit de solliciter pour moi de lui-même une pension du roi, à Laquelle je n'avais assurément aucun droit d'aspirer. Témoin du zèle qu'il mit à cette affaire, j'en fus vivement pénétré : rien ne pouvait plus me flatter qu'un service de cette espèce, non pour L'intérêt assurément ; car, trop attaché peut-être à ce que je possède, je ne sais point désirer ce que je n'ai pas ; et ayant par mes amis et par mon travail du pain suffisamment pour vivre, je n'ambitionne rien de plus : mais l'honneur de recevoir des témoignages de bonté, je ne dirai pas d'un si grand monarque, mais d'un si bon père, d'un si bon mari, d'un si bon maître, d'un si lion ami, et surtout d'un si honnête homme, m'affectait sensiblement ; et quand je considérais encore dans cette grâce, que le ministre qui l'avait obtenue était la probité vivante, cette probité si utile aux peuples, et si rare dans son état, je ne pouvais que me glorifier d'avoir pour bienfaiteurs trois des hommes du monde que j'aurais le plus désirés pour amis. Aussi, loin de me refuser à la pension offerte, je ne mis, pour l'accepter, qu'une condition nécessaire ; savoir un consentement dont, sans manquer à mon devoir, je ne pouvais me passer.

Honoré des empressements de tout le monde, je tâchais d'y répondre convenablement. Cependant ma mauvaise santé et l'habitude de vivre à la campagne me firent trouver le séjour de la fille incommode : aussitôt les maisons de campagne se présentent en foule ; on m'en offre à choisir dans toutes les provinces. M. Hume se charge des propositions, il me les fait, il me conduit même à deux ou trois campagnes voisines : j'hésite longtemps sur le choix ; il augmentait cette incertitude. Je me détermine enfin pour cette province ; et d'abord M. Hume arrange tout ; les embarras s'aplanissent ; je pars ; j'arrive dans cette habitation solitaire, commode, agréable : le maître de la maison prévoit tout, pourvoit à tout ; rien ne manque ; je suis tranquille, indépendant. Voilà le moment si désiré où tous

Copyright Arvensa Editions

mes maux doivent finir ; non, c'est là qu'ils commencent, plus cruels que je ne les avais encore éprouvés.

J'ai parlé jusqu'ici d'abondance de coeur, et rendant avec le plus grand plaisir justice aux bons offices de M. Hume. Que ce qui me reste à dire n'est-il de même nature ! Rien ne me coûtera jamais de ce qui pourra l'honorer. Il n'est permis de marchander sur le prix des bienfaits que quand on nous accuse d'ingratitude ; et M. Hume m'en accuse aujourd'hui. J'oserai donc faire une observation qu'il rend nécessaire. En appréciant ses soins par la peine et le temps qu'ils lui coûtaient, ils étaient d'un prix inestimable, encore plus par sa bonne volonté : pour le bien réel qu'ils m'ont fait, ils ont plus d'apparence que de poids. Je ne venais point comme un mendiant quêter du pain en Angleterre, j'y apportais le mien, j'y venais absolument chercher un asile, et il est ouvert à tout étranger. D'ailleurs je n'y étais point tellement inconnu, (|n'arrivant seul j'eusse manqué d'assistance et de services. Si quelques personnes m'ont recherché pour M. Hume, d'autres aussi m'ont recherché pour moi ; et, par exemple, quand M. Davenport voulut bien m'offrir l'asile que j'habite, ce ne fut pas pour lui, qu'il ne connaissait point, et qu'il vit seulement pour le prier de faire et d'appuyer son obligeante proposition. Ainsi, quand M. Hume tache aujourd'hui d'aliéner de moi cet honnête homme, il cherche à m'ôter ce qu'il ne m'a pas donné. Tout ce qui s'est fait de bien se serait fait sans lui à peu près de même, et peut-être mieux ; mais le mal ne se fut point fait. Car pourquoi ai-je des ennemis en Angleterre ? pourquoi ces ennemis sont-ils précisément les amis de M. Hume ? qui (ce qui a pu m'attirer leur inimitié ? Ce n'est pas moi, qui ne les vis de ma vie, et qui ne les connais pas ; je n'en aurais aucun si j'y étais venu seul.

J'ai parlé jusqu'ici de faits publics et notoires, qui, par leur nature et par ma reconnaissance, ont eu le plus grand éclat. Ceux qui me restent à dire sont, non seulement particuliers, mais secrets, du moins dans leur cause, et l'on a pris toutes les mesures possibles pour qu'ils restassent cachés au public ; mais, bien connus de la personne intéressée, ils n'en opèrent pas moins sa propre conviction.

Peu de temps après notre arrivée à Londres, j'y remarquai dans les esprits, à mon égard, un changement sourd qui bientôt devint très sensible. Avant que je vinsse en Angleterre, elle était un des pays de l'Europe où j'avais le plus de réputation, j'oserais presque dire de considération ; les papiers publics étaient pleins de mes éloges, et il n'y

Copyright Arvensa Editions

avait qu'un cri contre mes persécuteurs. Ce ton se soutint à mon arrivée ; les papiers l'annoncèrent en triomphe ; l'Angleterre s'honorait d'être mon refuge ; elle en glorifiait avec justice ses lois et son gouvernement. Tout-à-coup, et sans aucune cause assignable, ce ton change, mais si fort et si vite, que dans tous les caprices du public on n'en voit guère de plus étonnant. Le signal fut donné dans un certain *magasin*, aussi plein d'inepties que de mensonges, où l'auteur, bien instruit, ou feignant de l'être, me donnait pour fils de musicien. Dès ce moment les imprimés ne parlèrent plus de moi que d'une manière équivoque ou malhonnête : tout ce qui avait trait à mes malheurs était déguisé, altéré, présenté sous un faux jour, et toujours le moins à mon avantage qu'il était possible : loin de parler de l'accueil que j'avais reçu à Paris, et qui n'avait fait que trop de bruit, on ne supposait pas même que j'eusse osé paraître dans cette ville, et un des amis de M. Hume fut très surpris quand je lui dis que j'y avais passé.

Trop accoutumé à l'inconstance du public pour m'en affecter encore, je ne laissais pas d'être étonné de ce changement si brusque, de ce concert si singulièrement unanime, que pas un de ceux qui m'avaient tant loué absent, ne parût, moi présent, se souvenir de mon existence. Je trouvais bizarre que précisément après le retour de M. Hume, qui a tant de crédit à Londres, tant d'influence sur les gens de lettres et les libraires, et de si grandes liaisons avec eux, sa présence eût produit un effet si contraire à celui qu'on en pouvait attendre ; que, parmi tant, d'écrivains de toute espèce, pas un de ses amis ne se montrai le mien ; et l'on bien (pie ceux qui pariaient de moi n'étaient pas ses ennemis, puisqu’en faisant sonner son caractère public, ils disaient que j'avais traversé la France sous sa protection, à la faveur d'un passeport qu'il m'avait obtenu de la cour ; et peu s'en fallait qu'ils ne tissent entendre que j'avais fait le voyage à sa suite pt à ses irais.

Ceci ne signifiait rien encore et n'était que singulier ; mais ce qui l'était d'avantage, fut (pie le ton de ses amis ne changea pas moins avec moi que celui du public : toujours, je me fais un plaisir de le dire, leurs soins, leurs bons offices ont été les mêmes, et très grands en ma faveur ; mais loin de me marquer la même estime, celui surtout dont je veux parler, et chez qui nous étions descendus à notre arrivée[910], accompagnait tout cela de propos si duis, et quelquefois si choquants, qu'on eut dit qu'il ne cherchait à m'obliger que pour avoir droit de me marquer du mépris. Son frère,

Copyright Arvensa Editions

d’abord très accueillant, très honnête, changea bientôt avec si peu de mesure, qu'il ne daignait pas même, dans leur propre maison, me dire un seul mot, ni me rendre le salut, ni aucun des devoirs qu'on rend chez soi aux étrangers. Rien cependant n'était survenu de nouveau que l'arrivée de J. J. Rousseau et de David Hume ; et certainement la cause de ces changements ne vint pas de moi, à moins que trop de simplicité, de discrétion, de modestie, ne soit un moyen de mécontenter les Anglais.

Pour M. Hume, loin de prendre avec moi un ton révoltant, il donnait dans l'autre extrême. Les flagorneries m'ont toujours été suspectes : il m'en a fait de toutes les façons[911], au point de me forcer, n'y pouvant tenir davantage, à lui en dire mon sentiment. Sa conduite le dispensait fort de s'étendre en paroles ; cependant, puisqu'il en voulait dire, j'aurais voulu qu'à toutes ces louanges fades il eut substitué quelquefois la voix d'un ami : mais je n'ai jamais trouvé dans son langage rien qui sentit la vraie amitié ; pas même dans la façon dont il parlait de moi à d'autres en ma présence. On eût dit qu'en voulant me faire des patrons il cherchait à m'ôter leur bienveillance, qu'il voulait plutôt que j'en fusse assisté qu'aimé ; et j'ai quelquefois été surpris du tour révoltant qu'il donnait à ma conduite près des gens qui pouvaient s'en offenser. un exemple éclaircira ceci. M. Pennech, du Muséum, ami de Milord Maréchal, et pasteur d'une paroisse où l'on voulait m'établir, vient nous voir. M. Hume, moi présent, lui fait mes excuses de ne l'avoir pas prévenu. Le docteur Maty, lui dit-il, nous avait invités pour jeudi au Muséum, où M. Rousseau devait vous voir ; mais il préféra d'aller avec madame Garrick à la comédie : on ne peut pas faire tant de choses en un jour. Vous m'avouerez, monsieur, que c'était là une étrange façon de me capter la bienveillance de M. Pennech.

Je ne sais ce qu'avait pu dire en secret M. Hume a ses connaissances ; mais rien n'était plus bizarre que leur façon d'en user avec moi, de son aveu, souvent même par son assistance. Quoique ma bourse ne fut pas vide, que je n'eusse besoin de celle de personne, et qu'il le sût très bien, l'on eut dit que je n'étais là que pour vivre aux dépens du public, et qu'il n'était question que de me faire l'aumône, de manière à m'en sauver un peu l'embarras. Je puis dire que cette affectation continuelle et choquante est une des choses qui m'ont fait prendre le plus en aversion le séjour de Londres, (le n'est sûrement pas sur ce pied qu'il faut présenter en Angleterre un homme à qui l'on veut attirer un peu de considération : mais

Copyright Arvensa Editions

cette charité peut être bénignement interprétée, et je consens qu'elle le soit. Avançons.

On répand à Paris une fausse lettre du roi de Prusse à moi adressée, et pleine de la plus cruelle malignité. J'apprends avec surprise que c'est un M. Walpole, ami de M. Hume, qui répand cette lettre ; je lui demande si cela est vrai ; mais, pour toute réponse, il me demande de qui je le tiens

Un moment auparavant, il m'avait donné une carte pour ce même M. Walpole, afin qu'il se chargeât de papiers qui m'importent, et que je veux faire venir de Paris en sûreté.

J'apprends que le fils du jongleur Tronchin, mon plus mortel ennemi, est non seulement l'ami, le protégé de M. Hume, mais qu'ils logent ensemble ; et quand M. Hume voit que je sais cela, il m'en fait la confidence, m'assurant que le fils ne ressemble pas au père. J'ai logé quelques nuits dans cette maison chez M. Hume avec ma gouvernante ; et à l'air, à l'accueil dont nous ont honorés ses hôtesses, qui sont ses amies, j'ai jugé de la façon dont lui, ou cet homme qu'il dit ne pas ressembler à son père, ont pu leur parler d'elle et de moi.

Ces faits combinés entre eux et avec une certaine apparence générale, me donnent insensiblement une inquiétude que je repousse avec horreur. Cependant les lettres que j'écris n'arrivent pas : j'en reçois qui ont été ouvertes, et toutes ont passé par les mains de M. Hume. Si quelqu'une lui échappe, il ne peut cacher l'ardente avidité de la voir. Un soir, je vois encore chez lui une manoeuvre de lettre dont je suis frappé[912]. Après le souper, gardant tous deux le silence au coin de son feu, je m'aperçois qu'il nie fixe, comme il lui arrivait souvent, et d'une manière dont l'idée est difficile à rendre. Pour cette fois, son regard sec, ardent, moqueur et prolongé, devint plus qu'inquiétant. Pour m'en débarrasser, j'essayai de le fixer à mon tour ; mais en arrêtant mes veux sur les siens, je sens un frémissement inexplicable, et bientôt je suis forcé de les baisser. La physionomie et le ton du bon David sont d'un bon homme, mais où, grand Dieu ! ce bon homme emprunte-t-il les yeux dont il fixe ses amis ?

L'impression de ce regard me reste et m'agite, mon trouble augmente jusqu'au saisissement : si l'épanchement n'eût succédé, j'étouffais. Bientôt un violent remords me gagne ; je m'indigne de moi-même ; enfin, dans un transport que je me rappelle encore avec délices, je m'élance à son cou, je le serre étroitement ; suffoqué de sanglots, inondé de larmes, je m'écrie

Copyright Arvensa Editions

d'une voix entrecoupée : *Non, non, David Hume n'est pas un traître ; s'il n'était le meilleur des hommes, il faudrait qu'il en fût le plus noir*. David Hume me rend poliment mes embrassements, et, tout en me frappant de petits coups sur le dos, me répète plusieurs fois d'un ton tranquille : *Quoi ! mon cher monsieur ! Eh ! mon cher monsieur ! Quoi donc ! mon cher monsieur !* Il ne me dit rien de plus ; je sens que mon coeur se resserre ; nous allons nous coucher, et je pars le lendemain pour la province.

Arrivé dans cet agréable asile où j'étais venu chercher le repos de si loin, je devais le trouver dans une maison solitaire, commode et riante, dont le maître, homme d'esprit et de mérite, n'épargnait rien de ce qui pouvait m'en faire aimer le séjour. Mais quel repos peut-on goûter dans la vie quand le coeur est agité ? Troublé de la plus cruelle incertitude, et ne sachant que penser d'un homme que je devais aimer, je cherchai à me délivrer de ce doute funeste en rendant ma confiance à mon bienfaiteur ; car, pourquoi, par quel caprice inconcevable eût-il eu tant de zèle à l'extérieur pour mon bien-être, avec des projets secrets contre mon honneur ? Dans les observations qui m'avaient inquiété, chaque fait en lui-même était peu de chose, il n'y avait que leur concours d'étonnant ; et peut-être, instruit d'autres faits que j'ignorais, M. Hume pouvait-il, dans un éclaircissement, me donner une solution satisfaisante. La seule chose inexplicable était qu'il se fût refusé à un éclaircissement que son honneur et son amitié pour moi rendaient également nécessaire. Je voyais qu'il avait là quelque chose que je ne comprenais pas, et que je mourais d'envie d'entendre. Avant donc de me décider absolument sur son compte, je voulus faire un dernier effort, et lui écrire pour le ramener, s'il se laissait séduire à mes ennemis, ou pour le faire expliquer de manière ou d'autre. Je lui écrivis une lettre[913],qu'il dut trouver fort naturelle s'il était coupable, mais fort extraordinaire s'il ne l'était pas ; car quoi de plus extraordinaire qu'une lettre pleine a la fois de gratitude sur ses services et d'inquiétudes sur ses sentiments, et où, mettant pour ainsi dire ses actions d'un côté et ses intentions de l'autre, au lieu de parler des preuves d'amitié qu'il m'avait données, je le prie de m'aimer à cause du bien qu'il m'avait fait ? Je n'ai pas pris mes précautions d'assez loin pour garder une copie de cette lettre ; mais, puisqu'il les a prises lui, qu'il la montre ; et quiconque la lira, y voyant un homme tourmenté d'une peine secrète qu'il veut faire entendre et qu'il n'ose dire, sera curieux, je m'assure, de savoir quel éclaircissement

Copyright Arvensa Editions

cette lettre aura produit, surtout à la suite de la scène précédente. Aucun, rien du tout : M. Hume se contente, en réponse, de me parler des soins obligeants que M. Davenport se propose de prendre en ma faveur ; du reste, pas un seul mot sur le principal sujet de ma lettre, ni sur l'état de mon coeur dont il devait si bien voir le tourment. Je fus frappé de ce silence, encore plus que je ne l'avais été de son flegme notre dernier entretien, l'avais tort, ce silence était fort naturel après l'autre, et j'aurais dû m'y attendre ; car quand on a osé dire en face à un homme : *Je suis tenté de vous croire un traître*, et qu'il n'a pas la curiosité de demander *sur quoi*, l'on peut compter qu'il n'aura pareille curiosité de sa vie ; et, pour peu que les indices le chargent, cet homme est jugé.

Après la réception de sa lettre, qui tarda beaucoup, je pris enfin mon parti, et résolus de ne lui plus écrire. Tout me confirma bientôt dans la résolution de rompre avec lui tout commerce. Curieux au dernier point du détail de mes moindres affaires, il ne s'était pas borné à s'en informer de moi dans nos entretiens ; mais j'appris qu'après avoir commencé par faire avouer à ma gouvernante qu'elle en était instruite, il n'avait pas laissé échapper avec elle un seul tête-à-tête sans l'interroger jusqu'à l'importunité sur mes occupations, sur mes ressources, sur mes amis, sur mes connaissances, sur leur nom, leur état, leur demeure ; et, avec une adresse jésuitique, il avait demandé séparément les mêmes choses à elle et à moi. On doit prendre intérêt aux affaires d'un ami ; mais on doit se contenter de ce qu'il veut nous en dire, surtout quand il est aussi ouvert, aussi confiant que moi, et tout ce petit cailletage de commère convient, on ne peut pas plus mal, à un philosophe.

Dans le même temps, je reçois encore deux lettres qui ont été ouvertes : l'une de M. Boswell, dont le cachet était en si mauvais état, que M. Davenport, en la recevant, le fit remarquer au laquais de M. Hume ; et l'autre de M. d'Ivernois, dans un paquet de M. Hume, laquelle avait été recachetée au moyen d'un fer chaud qui, maladroitement appliqué, avait brûlé le papier autour de l'empreinte. J'écrivis à M. Davenport pour le prier de garder par-devers lui toutes les lettres qui lui seraient remises pour moi, et de n'en remettre aucune à personne, sous quelque prétexte que ce fût. J'ignore si M. Davenport, bien éloigné de penser que cette précaution pût regarder M. Hume, lui montra ma lettre ; mais je sais que tout disait à celui-(i qu'il avait perdu ma confiance, et qu'il n'en allait pas moins son train sans s'embarrasser de la recouvrer.

Copyright Arvensa Editions

Mais que devins-je lorsque je vis dans les papiers publics la prétendue lettre du roi de Prusse, que je n'avais pas encore vue, cette fausse lettre imprimée en français et en anglais, donnée pour vraie, même avec la signature du roi, et que j'y reconnus la plume de M. d'Alembert, aussi sûrement que si je la lui avais vu écrire ?

À l'instant un trait de lumière vint m'éclairer sur la cause secrète du changement étonnant et prompt du public anglais à mon égard, et je vis à Paris le foyer du complot qui s'exécutait à Londres.

M. d'Alembert, autre ami très intime de M. Hume, était depuis longtemps mon ennemi caché, et n'épiait que les occasions de me nuire sans se commettre ; il était le seul des gens de lettres d'un certain nom et de mes anciennes connaissances qui ne me fût point venu voir, ou qui ne m'eut rien fait dire à mon dernier passage à Paris. Je connaissais ses dispositions secrètes, mais je m'en inquiétais peu, me contentant d'en avertir mes amis dans l'occasion. Je me souviens qu'un jour, questionné sur son compte par M. Hume, qui questionna de même ensuite ma gouvernante, je lui dis que M. d'Alembert était un homme adroit et rusé. Il me contredit avec une chaleur dont je m'étonnai, ne sachant pas alors qu'ils étaient si bien ensemble, et que c'était sa propre cause qu'il défendait.

La lecture de cette lettre m'alarma beaucoup ; et sentant que j'avais été attiré en Angleterre en vertu d'un projet qui commençait à s'exécuter, mais dont j'ignorais le but, je sentais le péril sans savoir où il pouvait être, ni de quoi j'avais à me garantir : je me rappelai alors quatre mots effrayants de M. Hume, que je rapporterai ci-après. Que penser d'un écrit où l'on me faisait un crime de mes misères, qui tendait à m'ôter la commisération de tout le monde dans mes malheurs, et qu'on donnait sous le nom du prince même qui m'avait protégé, pour en rendre l'effet plus cruel encore ? Que devais-je augurer de la suite d'un tel début ? Le peuple anglais lit les papiers publics, et n'est déjà pas trop favorable aux étrangers. Un vêtement qui n'est pas le sien suffit pour le mettre de mauvaise humeur ; qu'en doit attendre un pauvre étranger dans ses promenades champêtres, le seul plaisir de la vie auquel il s'est borné ? Quand on aura persuadé à ces bonnes gens que cet homme aime qu'où le lapide, ils seront fort tentés de lui en donner L'amusement Mais nia douleur, ma douleur profonde et cruelle, la plus amère que j'aie jamais ressentie, ne venait pas du péril auquel j'étais exposé ; j’en avais trop bravé d'autres pour être fort ému de

Copyright Arvensa Editions

celui-là ; la trahison d'un faux ami, dont j'étais la proie, était ce qui portait dans mon coeur trop sensible l'accablement, la tristesse, et la mort. Dans l'impétuosité d'un premier mouvement, dont jamais je ne fus le maître, et que mes adroits ennemis savent faire naître pour s'en prévaloir, j'écris des lettres pleines de désordre, où je ne déguise ni mon trouble ni mon indignation. Monsieur, j'ai tant de choses à dire qu'en chemin faisant j'en oublie la moitié. Par exemple, une relation en forme de lettre sur mon séjour à Montmorency fut portée par des libraires à M. Hume, qui me la montra. Je consentis qu'elle fût imprimée ; il se chargea d'y veiller : elle n'a jamais paru. J'avais apporté un exemplaire des Lettres de M. du Peyrou y contenant la relation des affaires de Neuchâtel, qui me regardent ; je les remis aux mêmes libraires à leur prière, pour les faire traduire et réimprimer ; M. Hume se chargea d'y veiller ; elles n'ont jamais paru[914]. Dès que la fausse lettre du roi de Prusse et sa traduction parurent, je compris pourquoi les autres écrits restaient supprimés, et je l'écrivis aux libraires. J'écrivis d'autres lettres qui probablement ont couru dans Londres ; enfin j'employai le crédit d'un homme de mérite et de qualité pour faire mettre dans les papiers une déclaration de l'imposture : dans cette déclaration, je laissais paraître toute ma douleur et je n'en déguisais pas la cause.

Jusqu'ici M. Hume a semblé marcher dans les ténèbres ; vous l'allez voir désormais dans la lumière et marcher à découvert. Il n'y a qu'à toujours aller droit avec les gens rusés ; tôt ou tard ils se décèlent par leurs ruses mêmes.

Lorsque cette prétendue lettre du roi de Prusse fut publiée à Londres, M. Hume, qui certainement savait qu'elle était supposée, puisque je le lui avais dit, n'en dit rien, ne m'écrit rien, se tait, et ne songe pas même à faire, en faveur de son ami absent, aucune déclaration de la vérité. Il ne fallait, pour aller au but, que laisser dire et se tenir coi ; c'est ce qu'il fit.

M. Hume ayant été mon conducteur en Angleterre, y était en quelque façon mon protecteur, mon patron. S'il était naturel qu'il prît ma défense, il ne l'était pas moins qu'ayant une protestation publique à faire, je m'adressasse à lui pour cela. Ayant déjà cessé de lui écrire, je n'avais garde de recommencer. Je m'adresse à un autre. Premier soufflet sur la joue de mon patron : il n'en sent rien.

En disant que la lettre était fabriquée à Paris, il m'importait fort peu

Copyright Arvensa Editions

lequel on entendit de M. d'Alembert ou de son prête-nom, M. Walpole ; mais, en ajoutant que ce qui navrait et déchirait mon coeur était que l'imposteur avait des complices en Angleterre, je m'expliquais avec la plus grande clarté pour leur ami qui était à Londres, et qui voulait passer pour le mien ; il n'y avait certainement que lui seul en Angleterre dont la haine, pût déchirer et navrer mon coeur. Second soufflet sur la joue de mon patron ; il n'en sent rien.

Au contraire, il feint malignement que mon affliction venait seulement de la publication de cette lettre, afin de me faire passer pour un homme vain qu'une satire affecte beaucoup. Vain ou non, j'étais mortellement affligé ; il le savait, et ne m'écrivait pas un mot. Ce tendre ami, qui a tant à coeur que ma bourse soit pleine, se soucie assez peu que mon coeur soit déchiré.

Un autre écrit paraît bientôt dans les mêmes feuilles de la même main que le premier, plus cruel encore, s'il était possible, et où l'auteur ne peut déguiser sa rage sur l'accueil que j'avais reçu à Paris. Cet écrit ne m'affecta plus ; il ne m'apprenait rien de nouveau ; les libelles pouvaient aller leur train sans m'émouvoir, et le volage public lui-même se Lassait d'être longtemps occupé (lu même sujet. Ce n'est pas le compte des comploteurs qui, avant ma réputation d'honnête homme à détruire, veulent de manière ou d'autre en venir à bout. Il fallut changer de batterie.

L'affaire de la pension n'était pas terminée : il ne fut pas difficile à M. Hume d'obtenir de l'humanité du ministre et de la générosité du prince quelle le fût : il fut chargé de me le marquer, il le fit. Ce moment fut, je l'avoue, un des plus critiques de ma vie. Combien il m'en coûta pour faire mon devoir ! Mes engagements précédents, l'obligation de correspondre avec respect aux bontés du roi, l'honneur d'être l'objet de ses attentions, de celles de son ministre, le désir de marquer combien j'y étais sensible, même l'avantage d'être un peu plus au large en approchant de la vieillesse, accablé d'ennuis et de maux, enfin l'embarras de trouver une excuse honnête pour éluder un bienfait déjà presque accepté ; tout me rendait difficile et cruelle la nécessité d'y renoncer, car il le fallait assurément, ou me rendre le plus vil de tous les hommes en devenant volontairement l'obligé de celui dont j'étais trahi.

Je fis mon devoir, non sans peine ; j'écrivis directement à M. le général Conway, et avec autant de respect et d'honnêteté qu'il me fut possible, sans refus absolu ; je me défendis pour le présent d'accepter. M. Hume

Copyright Arvensa Editions

avait été le négociateur de l'affaire, le seul même qui en eût parlé ; non seulement je ne lui répondis point, quoique ce fût lui qui m'eût écrit, mais je ne dis pas un mot de lui dans ma lettre. Troisième soufflet sur la joue de mon patron ; et pour celui-là, s'il ne le sent pas, c'est assurément sa faute : il n'en sent rien.

Ma lettre n'était pas claire, et ne pouvait l'être pour M. le général Conway, qui ne savait pas à quoi tenait ce refus ; mais elle Tétait fort pour M. Hume qui le savait très bien : cependant il feint de prendre le change, tant sur le sujet de ma douleur, que sur celui de mon refus, et dans un billot qu'il m'écrit, il me fait entendre qu'on me ménagera la continuation des bontés du roi, si je me ravise sur la pension. En un mot il prétend à toute force, et quoi qu'il arrive, demeurer mon patron malgré moi. Vous jugez bien, monsieur, qu'il n'attendait pas de réponse, et il n'en eut point.

Dans ce même temps à peu près, car je ne sais pas les dates, et cette exactitude ici n'est pas nécessaire, parut une lettre de M. de Voltaire à moi adressée, avec une traduction anglaise qui renchérit encore sur l'original. Le noble objet de ce spirituel ouvrage est de m'attirer le mépris et la haine de ceux chez qui je me suis réfugié. Je ne doutai point que mon cher patron n'eût été un des instruments de cette publication, surtout quand je vis qu'en tâchant d'aliéner de moi ceux qui pouvaient en ce pays me rendre la vie agréable, on avait omis de nommer celui qui m'y avait conduit. On savait sans doute que c'était un soin superflu, et qu'à cet égard rien ne restait à faire. Ce nom, si maladroitement oublié dans cette lettre, me rappela ce que dit Tacite du portrait de Brutus omis dans une pompe funèbre, que chacun l'y distinguait précisément parce qu'il n'y était pas.

On ne nommait donc pas M. Hume, mais il vit avec les gens qu'on nommait ; il a pour amis tous mes ennemis, on le sait : ailleurs les Tronchin, les d'Alembert, les Voltaire ; mais il y a bien pis à Londres, c'est que je n'y ai pour ennemis que ses amis. Eh pourquoi y en aurais-je d'autres ? pourquoi même y ai-je ceux-là ? Qu'ai-je fait à lord Littleton que je ne connais même pas ? Qu'ai-je fait à M. Walpole que je ne connais pas davantage ? Que savent-ils de moi, si non que je suis malheureux et l'ami de leur ami Hume ? Que leur a-t-il donc dit, puisque ce n'est que par lui qu'ils me connaissent ? Je crois bien qu'avec le rôle qu'il fait, il ne se démasque pas devant tout le monde ; ce ne serait plus être masqué. Je crois bien qu'il ne parle pas de moi à M. le général Conway ni à M. le duc de Richmond comme il en parle dans ses entretiens secrets avec M.

Copyright Arvensa Editions

Walpole, et dans sa correspondance secrète avec M. d'Alembert ; mais qu'on découvre la trame qui s'ourdit à Londres depuis mon arrivée, et l'on verra si M. Hume n'en tient pas les principaux fils.

Enfin le moment venu qu'on croit propre à frapper le grand coup, on en prépare l'effet par un nouvel écrit satirique qu'on fait mettre dans les papiers. S'il m'était resté jusqu'alors le moindre doute, comment aurait-il pu tenir devant cet écrit, puisqu'il contenait des faits qui n'étaient connus que de M. Hume, chargés, il est vrai, pour les rendre odieux au public ?

On dit dans cet écrit que j'ouvre ma porte aux grands, et que je la ferme aux petits. Qu'est-ce qui sait à qui j'ai ouvert ou fermé ma porte, que M. Hume, avec qui j'ai demeuré et par qui sont venus tous ceux que j'ai vus ? Il faut en excepter un grand que j'ai reçu de bon coeur sans le connaître, et que j'aurais reçu de bien meilleur coeur encore si je Pavais connu. Ce fut M. Hume qui me dit son nom quand il fut parti. En l'apprenant, j'eus un vrai chagrin que, daignant monter un second étage, il ne fût pas entré au premier.

Quant aux petits, je n'ai rien à dire. J'aurais désiré voir moins de monde ; mais, rie voulant déplaire à personne, je me laissais diriger par M. Hume, et j'ai reçu de mon mieux tous ceux qu'il m’a présentés, sans distinction de petits ni de grands.

On dit dans ce même écrit que je reçois mes parents froidement, pour ne rien dire de plus. Cette généralité consiste à avoir une fois reçu assez froidement le seul parent que j'aie hors de Genève, et cela en présence de M. Hume. C'est nécessairement ou M. Hume ou ce parent qui a fourni cet article. Or, mon cousin, que j'ai toujours connu pour bon parent et pour honnête homme, n'est point capable de fournir à des satires publiques contre moi ; d'ailleurs, borné par son état à la société des gens de commerce, il ne vit pas avec les gens de lettres, ni avec ceux qui fournissent des articles dans les papiers, encore moins avec ceux qui s'occupent à des satires : ainsi l'article ne vient pas de lui. Tout au plus puis-je penser que M. Hume aura tâché de le faire jaser, ce qui n'est pas absolument difficile, et qu'il aura tourné ce qu'il lui a dit, de la manière la plus favorable à ses vues. Il est bon d'ajouter qu'après ma rupture avec M. Hume j'en avais écrit à ce cousin-là.

Enfin on dit dans ce même écrit que je suis sujet à changer d'amis. Il ne faut pas être bien fin pour comprendre à quoi cela prépare.

Distinguons. J'ai depuis vingt-cinq et trente ans des amis très solides.

Copyright Arvensa Editions

J'en ai de plus nouveaux, mais non moins sûrs, que je garderai plus longtemps si je vis. Je n'ai pas en général trouvé la même sûreté chez ceux que j'ai faits parmi les gens de lettres : aussi j'en ai changé quelquefois, et j'en changerai tant qu'ils me seront suspects ; car je suis bien déterminé à ne garder jamais d'amis par bienséance : je n'en veux avoir que pour les aimer.

Si jamais j'eus une conviction intime et certaine, je l'ai que M. Hume a fourni les matériaux de cet écrit. Bien plus, non seulement j'ai cette certitude, mais il m'est clair qu'il a voulu que je l'eusse ; car comment supposer un homme aussi fin, assez maladroit pour se découvrir à ce point, voulant se cacher ?

Quel était son but ? Rien n'est plus clair encore ; c'était de porter mon indignation à son dernier terme, pour amener avec plus d'éclat le coup qu'il me préparait. Il sait que, pour me faire faire bien des sottises, il suffit de me mettre en colère. Nous sommes au moment critique qui montrera s'il a bien ou mal raisonné.

Il faut se posséder autant que fait M. Hume, il faut avoir son flegme et toute sa force d'esprit pour prendre le parti qu'il prit, après tout ce qui s'était passé. Dans l'embarras où j'étais, écrivant à M. le général Conway, je ne pus remplir ma lettre que de phrases obscures dont M. Hume fit, comme mon ami, l'interprétation qui lui plut. Supposant donc, quoiqu'il sût très bien le contraire, que c'était la clause du secret qui me faisait de la peine, il obtient de M. le général qu'il voudrait bien s'employer pour la faire lever. Alors cet homme stoïque et vraiment insensible m'écrit la lettre la plus amicale, où il me marque qu'il s'est employé pour faire lever la clause ; mais qu'avant toute chose il faut savoir si je veux accepter sans cette condition, pour ne pas exposer sa majesté à un second refus.

C'était ici le moment décisif, la fin, l'objet de tous ses travaux ; il lui fallait une réponse, il la voulait. Pour que je ne pusse me dispenser de la faire, il envoie à M. Davenport un duplicata de sa lettre, et, non content de cette précaution, il m'écrit dans un autre billet qu'il ne saurait rester plus longtemps à Londres pour mon service. La tête me tourna presque en lisant ce billet. De mes jours je n'ai rien trouvé de plus inconcevable.

Il l'a donc enfin cette réponse tant désirée, et se presse déjà d'en triompher. Déjà, écrivant à M. Davenport, il me traite d'homme féroce et de monstre d'ingratitude : mais il lui faut plus ; ses mesures sont bien prises, à ce qu'il pense : nulle preuve contre lui ne peut échapper. Il veut

Copyright Arvensa Editions

une explication ; il l'aura, et la voici.

Rien ne la conclut mieux que le dernier trait qui l'amène. Seul il prouve tout et sans réplique.

Je veux supposer, par impossible, qu'il n'est rien revenu à M. Hume de mes plaintes contre lui : il n'en sait rien, il les ignore aussi parfaitement que s'il n'eût été faufilé avec personne qui en fut instruit, aussi parfaitement que si durant ce temps il eût vécu à la Chine : mais ma conduite immédiate entre lui et moi, les derniers mots si frappants que je lui dis à Londres, la lettre qui suivit pleine d'inquiétude et de crainte, mon silence obstiné plus énergique que des paroles, ma plainte amère et publique au sujet de la lettre de M. d'Alembert, ma lettre au ministre, qui ne m'a point écrit, en réponse à celle qu'il m'écrit lui-même, et dans laquelle je ne dis pas un mot de lui ; enfin mon refus, sans daigner m'adresser à lui, d'acquiescer à une affaire qu'il a traitée en ma faveur, moi le sachant, et sans opposition de ma part ; tout cela parle seul du ton le plus fort, je ne dis pas à tout homme qui aurait quelque sentiment dans l'âme, mais à tout homme qui n'est pas hébété.

Quoi ! Après que j'ai rompu tout commerce avec lui depuis près de trois mois, après que je n'ai répondu à pas une de ses lettres, quelque important qu'en fût le sujet, environné des marques publiques et particulières de l'affliction que son infidélité me cause, cet homme éclairé, ce beau génie, naturellement si clairvoyant, et volontairement si stupide, ne voit rien, n'entend rien, ne sent rien, n'est ému de rien, et sans un seul mot de plainte, de justification, d'explication, il continue à se donner, malgré moi, pour moi, les soins les plus grands, les plus empressés ; il m'écrit affectueusement qu'il ne peut rester à Londres plus Longtemps pour mon service ; comme si nous étions d'accord qu'il y restera pour cela ! Cet aveuglement, cet Impassibilité, cette obstination, ne sont pas dans la nature ; il faut expliquer cela par d'autres motifs. Mettons cette conduite dans un plus grand jour, car c'est un point décisif.

Dans cette affaire, il faut nécessairement que M. Hume soit le plus grand on le dernier des hommes ; il n'y a pas de milieu. Reste à voir lequel c'est des deux.

Malgré tant de marques de dédain de ma part, M. Hume avait-il l'étonnante générosité de vouloir me servir sincèrement ? il savait qu'il m'était impossible d'accepter ses bons offices, tant que j'aurais, de lui les sentiments que j'avais conçus ; il avait éludé l'explication lui-même. Ainsi,

Copyright Arvensa Editions

me servant sans se justifier, il rendait ses soins inutiles : il n'était donc pas généreux.

S'il supposait qu'en cet état j'accepterais ses soins, il supposait donc que j'étais un infâme. C'était donc pour un homme qu'il jugeait être un infâme qu'il sollicitait avec tant d'ardeur une pension du roi. Peut-on rien penser de plus extravagant ?

Mais que M. Hume, suivant toujours son plan, se soit dit à lui-même : Voici le moment de l'exécution ; car, pressant Rousseau d'accepter la pension, il faudra qu'il l'accepte ou qu'il la refuse. S'il l'accepte, avec les preuves que j'ai en main, je le déshonore complètement ; s'il la refuse après l'avoir acceptée, on a levé tout prétexte, il faudra qu'il dise pourquoi ; c'est là que je l'attends : s'il m'accuse, il est perdu.

Si, dis-je, M. Hume a raisonné ainsi, il a fait une chose fort conséquente à son plan, et par là même ici fort naturelle ; et il n'y a que cette unique façon d'expliquer sa conduite dans cette affaire ; car elle est inexplicable dans toute autre supposition : si ceci n'est pas démontré, jamais rien ne le sera.

L'état critique où il m'a réduit me rappelle bien fortement les quatre mots dont j'ai parlé ci-devant, et que je lui entendis dire et répéter dans un temps où je n'en pénétrais guère la force. C'était la première nuit qui suivit notre départ de Paris. Nous étions couchés dans la même chambre, et plusieurs fois dans la nuit je l'entends s'écrier en français, avec une véhémence extrême : *Je tiens J.J. Rousseau !* J'ignore s'il veillait ou s'il dormait. L'expression est remarquable dans la bouche d'un homme qui sait trop bien le français pour se tromper sur la force et le choix des termes. Cependant je pris, et je ne pouvais manquer alors de prendre ces mots dans un sens favorable, quoique le ton l'indiquât encore moins que l'expression ; c'est un ton dont il m'est impossible de donner l'idée, et qui correspond très bien aux regards dont j'ai parlé. Chaque fois qu'il dit ces mots je sentis un tressaillement d'effroi, dont je n'étais pas le maître : mais il ne me fallut qu'un moment pour me remettre et rue de ma terreur : dès le lendemain tout fut si parfaitement oublié que je n'y ai pas. même pensé durant tout mon séjour à Londres et au voisinage. Je ne m'en suis souvenu qu'ici où tant de choses m'ont rappelé ces paroles, et me les rappellent, pour ainsi dire, à chaque instant.

Ces mots, dont le ton retentit sur mon coeur comme s'ils venaient d'être prononcés, les longs et funestes regards tant de fois lancés sur moi ; les

Copyright Arvensa Editions

petits coups sur le dos avec des mots de *mon cher monsieur*, en réponse au soupçon d'être un traître ; tout cela m'affecte à un tel point après le reste, que ces souvenirs, fussent-ils les seuls, fermeraient tout retour à la confiance ; et il n'y a pas une nuit où ces mots, *Je tiens J. J. Rousseau*, ne sonnent encore à mon oreille comme si je les entendais de nouveau.

Oui, M. Hume, vous me tenez, je le sais ; mais seulement par des choses qui me sont extérieures : vous me tenez par l'opinion, par les jugements des hommes ; vous me tenez par ma réputation, par ma sûreté peut-être ; tous les préjugés sont pour vous : il vous est aisé de me faire passer pour un monstre, comme vous avez commencé, et je vois déjà l'exultation barbare de mes implacables ennemis. Le public, en général, ne me fera pas plus de grâce : sans autre examen, il est toujours pour les services rendus, parce que chacun est bien aise d'inviter à lui en rendre en montrant qu'il sait les sentir. Je prévois aisément la suite de tout cela, surtout dans le pays où vous m'avez conduit, et où, sans amis, étranger à tout le monde, je suis presque à votre merci. Les gens sensés comprendront cependant que, loin que j'aie pu chercher cette affaire, elle était ce qui pouvait m'arriver de plus terrible dans la position où je suis ; ils sentiront qu'il n'y a que ma haine invincible pour toute fausseté, et l'impossibilité de marquer de l'estime à celui pour qui je l'ai perdue, qui aient pu m'empêcher de dissimuler quand tant d'intérêts m'en faisaient une loi : mais les gens sensés sont en petit nombre, et ce ne sont pas eux qui font du bruit.

Oui, M. Hume, vous me tenez par tous les liens de cette vie ; mais vous ne me tenez ni par ma vertu ni par mon courage indépendant de vous et des hommes, et qui me restera tout entier malgré vous. Ne pensez pas m'effrayer par la crainte du sort qui m'attend. Je connais les jugements des hommes, je suis accoutumé à leur injustice, et j'ai appris à les peu redouter. Si votre parti est pris, comme j'ai tout lieu de le croire, soyez sûr que le mien ne l'est pas moins. Mon corps est affaibli, mais jamais mon âme ne fut plus ferme. Les hommes feront et diront ce qu'ils voudront, peu m'importe ; ce qui m'importe est d'achever, comme j'ai commencé, d'être droit et vrai jusqu'à la fin, quoiqu'il arrive, et de n'avoir pas plus à me reprocher une lâcheté dans mes misères, qu'une insolence dans ma prospérité. Quelque opprobre qui m'attende et quelque malheur qui me menace, je suis prêt. Quoique à plaindre, je le serai moins que vous, et je laisse pour toute vengeance le tourment de respecter, malgré vous, l'infortuné que vous accablez.

Copyright Arvensa Editions

En achevant cette lettre, je suis surpris de la force que j'ai eue de l'écrire. Si l'on mourait de douleur, j'en serais mort à chaque ligne. Tout est également incompréhensible dans ce qui se passe. Une conduite pareille à la vôtre n'est pas dans la nature ; elle est contradictoire ; et cependant elle m'est démontrée. Abîme des deux côtés ! Je péris dans l'un ou dans l'autre. Je suis le plus malheureux des humains si VOUS êtes coupable ; j'en suis le plus vil, si vous êtes innocent. Vous me faites désirer d'être cet objet méprisable. Oui, l'état où. je me verrais, prosterné, foulé sous vos pieds, criant miséricorde et faisant tout pour l'obtenir, publiant à liante voix mon indignité, et rendant à vos vertus le plus éclatant hommage, serait pour mon coeur un état d'épanouissement et de joie après l'état d'étouffement et de mort où vous l'avez mis. Il ne me reste qu'un mot à vous dire. Si nous êtes coupable, ne m'écrivez plus ; cela serait inutile, et sûrement vous ne me tromperez pas. Si vous êtes innocent, daignez vous justifier. Je connais mon devoir, je l'aime et l'aimerai toujours, quelque rude qu'il puisse être. Il n'y a point d'abjection dont un coeur qui n'est pas né pour elle ne puisse revenir. Encore un coup, si vous êtes innocent, daignez vous justifier : si vous ne l'êtes pas, adieu pour jamais[915].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCVI – À M. du Peyrou

Le 19 juillet.

J'avais le pressentiment de votre goutte, et j'en sentais l'inquiétude tandis que vous en sentiez le mal. Vous en voilà, j'espère, délivré, du moins pour cette année. La prévoyance de ces retours annuels est terrible ; cependant si de vives douleurs laissaient raisonner, ce serait quelque consolation, tandis qu'elles durent, de sentir qu'on achète à ce prix onze mois de repos. Quant à moi, si je pouvais rassembler en un point ce que je souffre en détail, j'en ferais le marché de grand coeur ; car les intervalles de repos donnent seuls un prix à la vie. Mais, comme je ne doute point que cette somme de douleurs ne fût beaucoup moindre que la vôtre, je sens que ce triste marché ne doit pas vous agréer. Cependant, à toute mesure, souffrir beaucoup me paraît encore préférable à souffrir toujours. O mon hôte ! ne renouvelons pas nos douleurs, dans leur relâche, en nous en rappelant le cruel souvenir. Contentons-nous de tâcher, comme vous faites, d'adoucir la rigueur de leurs attaques par toutes les précautions que la raison peut suggérer ; celle du grand exercice me paraît excellente ; la goutte doit son origine à la vie sédentaire ; il faut du moins empêcher sa cause de la nourrir. Vous semblez mettre en parité l'exercice pédestre, l'équestre et le mouvement du carrosse ; c'est en quoi je ne suis pas de votre avis. Le carrosse est à peine un mouvement, et posant, à cheval, sur son derrière et sur ses pieds, on a plus d'à moitié le corps en repos. Dans la marche à pied toutes les articulations agissent, et le mouvement du sang accéléré excite une transpiration salutaire. Il n'est pas possible que, tandis qu'on marche, aucune sécrétion d'humeur se fasse hors de son lieu. Marchez donc, voyagez, herborisez ; allez à Cressier à pied, revenez de même, dût quelque taureau vous faire en passant les honneurs du bois.

Quant à l'abstinence que vous voulez vous prescrire, je l'approuve aussi,

Copyright Arvensa Editions

pourvu qu'elle n'aille pas trop loin. Continuez de ne pas souper, vous en dormirez plus paisiblement et mieux. Ne joignez pas le souper au dîner en doublant la dose, c'est encore fort bien ; mais n'allez pas partir de là pour vivre en anachorète, et peser vos aliments comme Sanctorius. Beaucoup d'exercice et beaucoup d'abstinence vont mal ensemble ; c'est un régime que n'approuve pas la nature, puisqu'à proportion de l'exercice qu'on fait, elle augmente l'appétit. Il faut être sobre jusque dans la sobriété. Choisissez vos mets sans les mesurer. Ayez une table frugale, mais suffisante : que tout y soit simple, mais bon dans son espèce. Point de primeurs, rien de recherché, rien de rare, mais tout bien choisi dans son meilleur temps. C'est ainsi que j'ai vécu dans mon petit ménage ; et que j'y vivrais toujours, quand j'aurais cent mille écus de rente. Je me souviens d'avoir mangé chez vous du pain de farine échauffée et du poisson qui n'était pas frais ; voilà qui est pernicieux. Je sais que madame la Commandante y fait tout son possible ; malheureusement on n'est pas riche impunément. Mais voilà surtout où doit porter sa vigilance et la vôtre ; que rien ne soit fin, que tout soit sain.

Il y a, mon cher hôte, une autre sorte d'abstinence que je crois beaucoup plus importante à votre état, et qui seule, je n'en doute point, pourrait opérer votre guérison. Le vieux Dumoulin répétait souvent que jamais homme continent n'avait eu la goutte ; et il disait aux goutteux qui se mettaient au lait : Buvez du vin de Champagne, et quittez les filles. Mon cher hôte, je ne suis point content de ce que vous m'avez écrit à ce sujet : ce que vous regardez comme la consolation de votre existence est précisément ce qui vous la rend à charge. Un sang appauvri ne porte au cerveau que des esprits languissants et morts, et n'engendre que des idées tristes. Laissez reprendre à votre sang tout son baume, bientôt vous verrez aussi la nature et les êtres reprendre à vos yeux une face riante, et vous sentirez avec délices le plaisir d'exister. La santé du corps, la vigueur de rame, la vivacité de l'esprit, la gaieté de l'humeur, tout tient à ce grand point ; et le seul régime utile aux vaporeux est précisément le seul dont ils ne s'avisent jamais. Je vous prêche un jeûne que l'habitude contraire a rendu fort difficile, je le sais bien ; mais là-dessus, la goutte doit être un meilleur prédicateur que moi. (-('pendant il s'agit moins ici de grands efforts (pie d'une certaine adresse, il faut moins songer à vaincre qu'à éviter le combat. Il faut savoir se distraire et s'occuper beaucoup, mais surtout agréablement ; car les occupations déplaisantes ont besoin de

Copyright Arvensa Editions

délassement, et voilà précisément où nous attend l'ennemi. Mon cher hôte, j'ai le plus grand besoin de vous ; je donnerais la moitié de ma vie pour vous voir heureux et sain, et je suis persuadé que cela dépend de vous encore. J'ai une grande entreprise à vous proposer. Essayez un an de mon pénible mais utile régime. Si dans un an la machine n'est pas remontée, si l'âme ne se ranime pas, si la goutte revient comme auparavant, je me tais ; reprenez votre train. Mais, de grâce, pensez à ce que votre ami vous propose ; si vous pouvez encore aspirer au bonheur et à la santé, de si grands objets ne méritent-ils pas bien des sacrifices ? Pour les rendre moins onéreux, donnez-vous quelque goût qui devienne enfin passion, s'il est possible, et qui remplisse tous vos loisirs. Je vous ai conseillé la botanique ; je vous la conseille encore, à cause du double profit de l'amusement et de l'exercice, et que quand on a bien herborisé dans les rochers pendant la journée, on n'est pas fâché le soir d'aller coucher seul. J'y vois des avantages que d'autres occupations réuniraient difficilement aussi bien. Toutefois suivez vos goûts, quels qu'ils soient, mais occupez-vous tout de bon ; vous sentirez quels charmes prennent par degrés les connaissances, à mesure qu'on les cultive. Tel curieux analyse avec plus de plaisir une jolie fleur qu'une jolie fille. Dieu veuille, mon très cher hôte, que bientôt ainsi soit de vous !

J'écrirai cette semaine à Milord Maréchal pour l'affaire de M. d'Escherny, à qui je vous prie de faire mes salutations et mes excuses de ce que je ne lui réponds pas ; c'est une suite de la résolution que j'ai prise de n'écrire plus à personne qu'au seul Milord Maréchal et à vous. Je sens combien il importe au repos du reste de ma vie que je sois totalement oublié du public. Je serais pourtant bien fâché que mes amis m'oubliassent ; mais c'est ce que je n'ai pas à craindre de ceux qui sont près de vous ; et quelque jour, eux ou leurs enfants auront des preuves que je ne les oublie pas non plus. Mais quand on écrit, les lettres se montrent ; on parle d'un homme, et il m'importe qu'on cesse de parler de moi, au point d'être censé mort de mon vivant. Je ne me suis pas réservé une seule correspondance à Paris, à Genève, à Lyon, pas même à Yverdon ; mais mon coeur est toujours le même, et je me flatte, mon cher hôte, que dans tout ce qui est à votre portée, vous voudrez bien suppléer à mon silence dans l'occasion. Je suis très fâché que M. de Pury, que j'aime de tout mon coeur, ait à se plaindre de quelques propos de mademoiselle Le Vasseur, qui probablement lui ont été mal rendus ; mais je suis surpris en même temps qu'un homme

Copyright Arvensa Editions

d'autant d'esprit daigne faire attention à ces petits bavardages femelles. Les femmes sont laites pour cailleter, et les hommes pour en rire'. J'ai si bien pris mon parti sur tous ces dits et redits de commères, qu'ils sont pour moi comme n'existant pas ; il n'y a que ce moyen de vivre en repos.

Je vous suis obligé de la copie de la lettre de M. Hume que vous m'avez envoyée. C'est à peu près ce que j'imaginais. L'article de trente livres sterling de pension m'a fait rire. Vous pourrez du moins, je m'en flatte, juger par vous-même de ce qu'il en est. Je renvoie à ce même temps les explications qui le regardent sur ce qui s'est passé entre lui et moi. Je vois, par vos lettres et par celles de M. d'Escherny, que vous me jugez l'un et l'autre fort affecté des satires publiques et du radotage de ce pauvre Voltaire. Je laisse croire aux autres ce qu'il leur plait ; mais comment se peut-il que vous me connaissiez si mal encore, vous qui savez que je fais imprimer moi-même les libelles qui se font contre moi ? Soyez bien persuadé que depuis longtemps rien, de la part de mes ennemis ni du public, ne peut m'affecter un seul moment. Les Coups qui me navrent me sont portés de plus près, et j'en serais digne si je n'y étais pas sensible. Si le prédicant de Montmollin publiait des satires contre vous, je crois qu'elles ne vous blesseraient guère ; mais si vous appreniez que J. J. Rousseau s'entend avec lui pour cela, resteriez-vous de sang froid ? J'espère que non. Voilà le cas où je me trouve. De grâce, mon bon hôte, ne soyez pas si prompt à me juger sans m'entendre. Quelque jour vous conviendrez, je m'assure, que je suis en Angleterre le même que je fus auprès de vous.

J'étais bien sûr que les trois cents louis ne tarderaient pas d'arriver. Celui qui les envoie est un bon papa qui n'oublie pas ses enfants ; mais, au compte que vous faites à ce sujet, il me paraît que mon cher tuteur, si on le laissait faire, aurait besoin lui-même d'un autre tuteur. Nous parlerons de cela une autre fois. J'ai tiré sur vos banquiers une lettre de 730 liv. de France, lesquelles, jointes aux 70 livres marquées sur votre compte, font 800 livres pour le premier semestre. Je n'ai point encore reçu de nouvelles de mes livres. Mille tendres salutations à tous nos amis, et respects à la très bonne maman. Je vous embrasse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCVII – À Milord Maréchal

Le 20 juillet 1766.

La dernière lettre, Milord, que j'ai reçue de vous était du 25 mai. Depuis ce temps j'ai été forcé de déclarer mes sentiments à M. Hume : il a voulu une explication, il l'a eue ; j'ignore l'usage qu'il en fera. Quoi qu'il en soit, tout est dit désormais entre lui et moi. Je voudrais vous envoyer copie des lettres, mais c'est un livre pour la grosseur. Milord, le sentiment cruel que nous ne nous verrons plus charge mon coeur d'un poids insupportable ; je donnerais la moitié de mon sang pour vous voir un seul quart d'heure encore une fois en ma vie : vous savez combien ce quart d'heure me serait doux, mais vous ignorez combien il me serait important.

Après avoir bien réfléchi sur ma situation présente, je n'ai trouvé qu'un seul moyen possible de m'assurer quelque repos sur mes derniers jours ; c'est de me faire oublier des hommes aussi parfaitement que si je n'existais plus, si tant est qu'on puisse appeler existence un reste de végétation inutile à soi-même et aux autres, loin de tout ce qui nous est cher. En conséquence de cette résolution, j'ai pris celle de rompre toute correspondance hors les cas d'absolue nécessité. Je cesse désormais d'écrire et de répondre à qui que ce soit. Je ne fais que deux seules exceptions, dont l'une est pour M. du Peyrou ; je crois superflu de vous dire quelle est l'autre : désormais tout à l'amitié, n'existant plus que par elle, vous sentez que j'ai plus besoin que jamais d'avoir quelquefois de vos lettres.

Je suis très heureux d'avoir pris du goût pour la botanique : ce goût se change insensiblement en une passion d'enfant, ou plutôt en un radotage inutile et vain, car je n'apprends aujourd'hui qu'en oubliant ce que j'appris hier, mais n'importe : si je n'ai jamais le plaisir de savoir, j'aurai toujours celui d'apprendre, et c'est tout ce qu'il me faut. Vous ne sauriez croire

Copyright Arvensa Editions

combien l'étude des plantes jette d'agrément sur mes promenades solitaires. J'ai eu le bonheur de me conserver un coeur assez sain pour que les plus simples amusements lui suffisent, et j'empêche, en m'empaillant la tête, qu'il n'y reste place pour d'autres fatras.

L'occupation pour les jours de pluie, fréquents en ce pays, est d'écrire ma vie ; non ma vie extérieure comme les autres, mais ma vie réelle, celle de mon âme, l'histoire de mes sentiments les plus secrets. Je ferai ce que nul homme n'a fait avant moi, et ce que vraisemblablement nul autre ne fera dans la suite. Je dirai tout, le bien, le mal, tout enfin ; je me sens une âme qui se peut montrer. Je suis loin de cette époque chérie de 1762, mais j'y viendrai, je l'espère. Je recommencerai, du moins en idée, ces pèlerinages de Colombier, qui furent les jours les plus purs de ma vie. Que ne peuvent-ils recommencer encore, et recommencer sans cesse ! je ne demanderais point d'autre éternité.

M. du Peyrou me marque qu'il a reçu les trois cents louis. Ils viennent d'un bon père qui, non plus que celui dont il est l'image, n'attend pas que ses enfants lui demandent leur pain quotidien.

Je n'entends point ce que vous me dites d'une prétendue charge que les habitants de Derbyshire m'ont donnée. Il n'y a rien de pareil, je vous assure, et cela m'a tout l'air d'une plaisanterie que quelqu'un vous aura faite sur mon compte ; du reste, je suis très content du pays et des habitants, autant qu'on peut l'être à mon âge d'un climat et d'une manière de vivre auxquels ou n'est pas accoutumé. J'espérais que vous me parleriez un peu de votre maison et de votre jardin, ne fût-ce qu'en faveur de la botanique. Ah ! que ne suis-je à portée de ce bienheureux jardin, dût mon pauvre Sultan le fourrager un peu comme il fit celui de Colombier !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCVIII – À M. Davenport

1766.

Je suis bien sensible, monsieur, à l'attention que vous avez de m'envoyer tout ce que vous croyez devoir m'intéresser. Ayant pris mon parti sur l'affaire en question, je continuerai, quoi qu'il arrive, de laisser M. Hume faire du bruit tout seul, et je garderai, le reste de mes jours, le silence que je me suis imposé sur cet article. Au reste, sans affecter une tranquillité stoïque, j'ose vous assurer que dans ce déchaînement universel je suis ému aussi peu qu'il est possible, et beaucoup moins que je n'aurais cru l'être, si d'avance on me l'eût annoncé ; mais ce que je vous proteste et ce que je vous jure, mon respectable hôte, en vérité et à la face du ciel, c'est que le bruyant et triomphant David Hume, dans tout l'éclat de sa gloire, me paraît beaucoup plus à plaindre que l'infortuné J. J. Rousseau, livré à la diffamation publique. Je ne voudrais pour rien au monde être à sa place, et j'y préfère de beaucoup la mienne, même avec l'opprobre qu'il lui a plu d'y attacher.

J'ai craint pour vous ces mauvais temps passés. J'espère que ceux qu'il fait à présent en répareront le mauvais effet. Je n'ai pas été mieux traité que vous, et je ne connais plus guère de bon temps ni pour mon coeur, ni pour mon corps : j'excepte celui que je passe auprès de vous : c'est vous dire assez avec quel empressement je vous attends et votre chère famille, que je remercie et salue de toute mon âme

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCIX – À M. Guy

[916]

Wootton, le 2 août 1766.

Je me serais bien passé, monsieur, d'apprendre les bruits obligeants qu'on répand à Paris sur mon compte, et vous auriez bien pu vous passer de vous joindre à ces cruels amis qui se plaisent à m'enfoncer vingt poignards dans le coeur. Le parti que j'ai pris de m'ensevelir dans cette solitude, sans entretenir plus aucune correspondance dans le monde, est l'effet de ma situation bien examinée. La ligue qui s'est formée contre moi est trop puissante, trop adroite, trop ardente, trop accréditée, pour que, dans ma position, sans autre appui que la vérité, je sois en état de lui faire face dans le public. Couper les têtes de celle hydre ne servirait qu'à les multiplier ; et je n'aurais pas détruit une de leurs calomnies, que vingt autres plus cruelles lui succéderaient à l'instant. Ce que j'ai à foire est de bien prendre mon parti sur les jugements du public, de me taire, et de tacher au moins de vivre et mourir en repos.

Je n'en suis pas moins reconnaissant pour ceux que l'intérêt qu'ils prennent à moi engage à m'instruire de ce qui se passe : en m'affligeant, ils m'obligent ; s'ils me font du mal, c'est en voulant me faire du bien. Ils croient que ma réputation dépend d'une lettre injurieuse, cela peut être ; mais, s'ils croient que mon honneur en dépend, ils se trompent. Si l'honneur d'un homme dépendait des injures qu'on lui dit, et des outrages qu'on lui fait, il y a longtemps qu'il ne me resterait plus d'honneur à perdre ; mais, au contraire, il est même au-dessous d'un honnête homme de repousser de certains outrages. On dit que M. Hume me traite de vile canaille et de scélérat. Si je savais répondre à de pareils noms, je m'en croirais digne.

Montrez cette lettre à mes amis, et priez-les de se tranquilliser. Ceux qui

Copyright Arvensa Editions

ne jugent que sur des preuves ne me condamneront certainement pas, et ceux qui jugent sans preuves ne valent pas la peine qu'on les désabuse. M. Hume écrit, dit-on, qu'il veut publier toutes les pièces relatives à cette affaire ; c'est, j'en réponds, ce qu'il se gardera de faire, ou ce qu'il se gardera bien au moins de faire fidèlement. Que ceux qui seront au fait nous jugent, je le désire ; que ceux qui ne sauront que ce que M. Hume voudra leur dire ne laissent pas de nous juger ; cela m'est, je vous jure, très indifférent. J'ai un défenseur dont les opérations sont lentes, mais sûres : je les attends.

Je me bornerai à vous présenter une seule réflexion. Il s'agit, monsieur, de deux hommes dont l'un a été amené par l'autre en Angleterre presque malgré lui : l'étranger, ignorant la langue du pays, ne pouvant parler ni entendre, seul, sans amis, sans appui, sans connaissances, sans savoir même à qui confier une lettre en sûreté, livré sans réserve à l'autre et aux siens, malade, retiré et ne voyant personne, écrivant peu, est allé s'enfermer dans le fond d'une retraite ou il herborise pour toute occupation : le Breton, homme actif, liant, intrigant, au milieu de son pays, de ses amis, de ses parents, de ses patrons, de ses patriotes, en grand crédit à la cour, à la ville, répandu dans le plus grand monde, à la tête des gens de lettres, disposant des papiers publics, en grande relation chez l'étranger, surtout avec les plus mortels ennemis du premier. Dans cette position, il se trouve que l'un des deux a tendu des pièges à l'autre. Le Breton crie que c'est cette vile canaille, ce scélérat d'étranger qui lui en tend : l'étranger, seul, malade, abandonné, gémit et ne répond rien. Là-dessus le voilà jugé, et il demeure clair qu'il s'est laissé mener dans le pays de l'autre, qu'il s'est mis à sa merci, tout exprès pour lui faire pièce et pour conspirer contre lui. Que pensez-vous de ce jugement ? Si j'avais été capable de former un projet aussi monstrueusement extravagant, où est l'homme ayant quelque sens, quelque humanité, qui ne devrait pas dire : Vous faites tort à ce pauvre misérable ; il est trop fou pour pouvoir être un scélérat : plaignez-le, saignez-le ; mais ne l'injuriez pas ? J'ajouterai que le ton seul que prend M. Hume devrait décréditer ce qu'il dit : ce ton si brutal, si bas, si indigne d’un homme qui se respecte, marque assez que lame qui l'a dicté n'est pas saine ; il n'annonce pas un langage digne de foi. Je suis étonné, je l'avoue, comment ce ton seul n'a pas excité l'indignation publique. C'est qu'à Paris c'est toujours celui qui crie le plus fort qui a raison. À ce combat-là je n'emporterai jamais la victoire, et je ne la

Copyright Arvensa Editions

disputerai pas.

Voici, monsieur, le fait en peu de mots. Il m'est prouvé que M. Hume, lié avec mes plus cruels ennemis, d'accord à Londres avec des gens qui se montrent, et à Paris avec tel qui ne se montre pas, m'a attiré dans son pays, en apparence pour m'y servir avec la plus grande ostentation, et en effet pour m'y diffamer avec la plus grande adresse ; à quoi il a très bien réussi. Je m'en suis plaint : il a voulu savoir mes raisons, je les lui ai écrites dans le plus grand détail ; si on les demande, il peut les dire ; quant à moi, je n'ai rien à dire du tout.

Plus je pense à la publication promise par M. Hume, moins je puis concevoir qu'il l'exécute. S'il l'ose faire, à moins d'énormes falsifications, je prédis hardiment que, malgré son extrême adresse et celle de ses amis, sans même que je m'en mêle, M. Hume est un homme démasqué.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCX – À Milord Maréchal

Le 9 août 1766.

Les choses incroyables que M. Hume écrit à Paris sur mon compte me font présumer que, s'il l'ose, il ne manquera pas de vous en écrire autant ; je ne suis pas en peine de ce que vous en penserez. Je me flatte, Milord, d'être assez connu de vous, et cela me tranquillise ; mais il m'accuse avec tant d'audace d'avoir refusé malhonnêtement la pension, après l'avoir acceptée, que je crois devoir vous envoyer une copie fidèle de la lettre que j'écrivis à ce sujet à M. le général Conway. J'étais bien embarrassé dans cette lettre, ne voulant pas dire la véritable cause de mon refus, et ne pouvant en alléguer aucune autre. Vous conviendrez, je m'assure, que si l'on peut s'en tirer mieux que je ne fis, on ne peut du moins s'en tirer plus honnêtement. J'ajouterai qu'il est faux que j'aie jamais accepté la pension ; j'ai mis seulement votre agrément pour condition nécessaire ; et, quand cet agrément fut venu, M. Hume alla en avant sans me consulter davantage. Comme vous ne pouvez savoir ce qui s'est passé en Angleterre à mon égard depuis mon arrivée, il est impossible que prononciez dans cette affaire, avec connaissance, entre M. Hume et moi : ses procédés secrets sont trop incroyables, et il n'y a personne au monde moins fait que vous pour y ajouter foi. Pour moi, qui les ai sentis si cruellement, et qui n'y peux penser qu'avec la douleur la plus amère, tout ce qu'il me reste à désirer est de n'en reparler jamais : mais comme M. Hume ne garde pas le même silence, et qu'il avance les choses les plus fausses du ton le plus affirmatif, je vous demande aussi, Milord, une justice que vous ne pouvez me refuser ; c'est lorsqu'on pourra vous dire ou vous écrire que j'ai fait volontairement une chose injuste ou malhonnête, d'être bien persuadé que cela n'est pas vrai.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXI – À Madame la marquise de Verdelin

[917]

Wootton, août 1766.

J'ai attendu, madame, votre retour à Paris pour vous répondre, parce qu'il y a, pour écrire des provinces d'Angleterre dans les provinces de France, des embarras que j'aurais peine à lever d'ici.

Vous me demandez quels sont mes griefs contre M. Hume. Des griefs ! non, madame, ce n'est pas le mot : ce mot propre n'existe pas dans la langue française, et j'espère, pour l'honneur de l'humanité, qu'il n'existe dans aucune langue.

M. Hume a promis de publier toutes les pièces relatives à cette affaire : s'il tient parole, vous verrez, dans la lettre que je lui ai écrite le 10 juillet, les détails que vous demandez, du moins assez pour que le reste soit superflu. D'ailleurs, vous voyez sa conduite publique depuis ma dernière lettre ; elle parle assez clair, ce me semble, pour que je n'aie plus besoin de rien dire.

Je vous dois cependant, madame, d'examiner ce que vous m'alléguez à ce sujet.

Que la fausse lettre du roi de Prusse soit de M. d'Alembert, ami de M Hume, ou de M. Walpole, ami de M. Hume, ce n'est pas, au fond, de cela qu'il s'agit ; c'est de savoir, quel que soit l'auteur de la lettre, si M. Hume en est complice. Vous voulez que madame du Deffand ait travaillé à cette lettre ; à la bonne heure : mais deux autres écrits, mis successivement dans les mêmes papiers, et de la même main, ne sont sûrement pas de celle d'une femme ; et quant à M. Walpole, tout ce que je puis dire est qu'il faut assurément que je me connaisse mal en style pour avoir pu prendre le français d'un Anglais pour le français de M. d'Alembert.

Votre objection, tirée du caractère connu de M. Hume, est très forte, et

Copyright Arvensa Editions

m'étonnera toujours : il n'a pas fallu moins que ce que j'ai vu et senti d'opposé pour le croire. Tout ce que je peux conclure de cette contradiction est qu'apparemment M. Hume n'a jamais haï que moi seul ; mais aussi quelle haine, quel art profond à la cacher et à l'assouvir ! le même coeur pourrait-il suffire à deux passions pareilles ?

On vous marque que j'ai voué à M. Hume une haine implacable, parce qu'il veut me déshonora en me forçant d'accepter des bienfaits. Savez-vous bien, madame, ce que Milord Maréchal, à qui nous me renvoyez, eût fait si ou lui eût dit pareille chose ? il eût répondu que cela n'était pas rai, et n'eût pas même daigné m'en parler.

Tout ce que vous ajoutez sur l'honneur que m'eût fait une pension du roi d'Angleterre est très juste, il est seulement étonnant que vous ayez cru avoir besoin de me dire ces choses-là. Pour vous prouver, madame, que je pense exactement comme vous sur cet article, je vous envoie ci-jointe la copie d'une lettre que j'écrivis, il y a trois mois, à M. le général Conway, et dans laquelle j'étais même fort embarrassé, sentant déjà les trahisons de M. Hume, et ne voulant cependant pas le nommer. Il ne s'agit pas de savoir si cette pension m'eût été honorable, mais si elle l'était assez pour que je dusse l'accepter à tout prix, même à celui de l'infamie.

Quand vous me demandez quel est le sujet qui ose solliciter son maître pour un homme qu'il veut avilir, vous ne voyez pas qu'il faisait de cette sollicitation son grand moyen pour m'accuser bientôt de la plus noire ingratitude. Si M. Hume eût travaillé publiquement à m'avilir lui-même, vous auriez raison ; mais il ne faut pas supposer qu'il exécutait avec bêtise un projet si profondément médité : cette objection serait bonne encore, si, connu depuis longtemps de M. Hume, j'avais été inconnu du roi d'Angleterre et de sa cour ; mais votre lettre même dit le contraire : cette affaire ne pouvait tourner, comme elle a fait, qu'à l'avantage de M. Hume. Toute la cour d'Angleterre dit maintenant : *Ce pauvre homme ! il croit que tout le monde lui ressemble ; nous y avons été trompés comme lui.*

Dans le plan qu'il s'était fait, et qu'il a si pleinement exécuté, de paraître me servir en public avec la plus grande ostentation, et de me diffamer ensuite avec la plus grande adresse, il devait écrire et parler honorablement de moi. Vouliez-vous qu'il allât dire du mal d'un homme pour lequel il affectait tant d'amitié ? c'eût été se contredire, et jouer très mal son jeu ; il voulait paraître avoir été pleinement ma dupe ; il préparait l'objection que vous me faites aujourd'hui.

Copyright Arvensa Editions

Vous me renvoyez, sur ce que vous appelez mes griefs, à Milord Maréchal, pour en juger : Milord Maréchal est trop sage pour vouloir, d'où il est, voir mieux que moi ce qui se passe où je suis ; et quand un homme, entre quatre yeux, m'enfonce à coups redoublés un poignard dans le sein, je n'ai pas besoin, pour savoir s'il m'a touché, de l'aller demander à d'autres.

Finissons pour jamais sur ce sujet, je vous supplie. Je vous avoue, madame, toute ma faiblesse : si je savais que M. Hume ne fût pas démasqué avant sa mort, j'aurais peine à croire encore à la Providence.

Je me fais quoique scrupule de mêler dans une même lettre des sujets si disparates ; mais cette atteinte de goutte que vous avez sentie, mais les incommodités de vos enfants, ne me permettent pas de vous rien dire ici d'eux et de vous. Quant à la goutte, il n'est pas naturel qu'elle vous maltraite beaucoup à votre âge, et j'espère que vous en serez quitte pour un ressentiment passager ; mais je n'envisage pas de même cette humeur scrofuleuse, qui paraît avoir été transmise à vos enfants par leur père ; l'âge pubère les guérira, comme je l'espère, ou rien ne les guérira ; et, dans ce dernier cas, je vois une raison de plus de combler les voeux d'un honnête homme qui a toute votre estime, et qui mérite tout votre attachement. Vos filles, malgré leur mérite, leur naissance et leur bien, se marieront peut-être avec peine, et peut-être aurez-vous vous-même quelque scrupule de les marier. Ah ! madame, les races de gens de bien sont si rares sur la terré ! voulez-vous en laisser éteindre une ? À la place des simples et vrais sentiments de la nature, qu'on étouffe, on a fourré dans la société je ne sais quels raffinements de délicatesse que je ne saurais souffrir. Croyez-moi, croyez-en votre ami, et l'ami de toutes choses honnêtes, mariez-vous, puisque votre âge et votre coeur le demande. L'intérêt même de vos filles ne s'y oppose pas. Vos enfants des deux parts auront les biens de leur père, et ils auront de plus les uns dans les autres un appui que vous rendrez lies -solide par l'attachement mutuel que vous leur saurez inspirer. Mon intérêt aussi se mêle à ce conseil, je vous l'avoue ; je sens et j'ai grand besoin de sentir qu'on n'est pas tout-à-fait misérable quand on a des amis heureux[918]. Soyez-le l'un et l'autre, et l'un par l'autre ; qu'au milieu des afflictions qui m'accablent j'aie la consolation de savoir que j'ai deux amis unis et fidèles, qui parlent quelquefois avec attendrissement de mes misères ; elles m'en seront moins rudes à

Copyright Arvensa Editions

supporter. J'aime à envisager comme faite une chose qui doit se faire. Permettez-moi de vous conseiller, lorsque vous serez dans votre nouveau ménage, de bien choisir ceux à qui vous accorderez l'entrée de votre maison : qu'elle ne soit pas ouverte à tout le monde, comme la plupart des maisons de Paris. Ayez un petit nombre d'amis sûrs, et tenez-vous-en à leur commerce : ayez-en, si vous voulez, qui aient de la littérature, cela jette de l'agrément dans la société ; mais point de gens de lettres de profession, sur toute chose ; jamais aucun auteur, quel qu'il soit. Souvenez-vous de cet avis, madame ; et soyez sûre que, si vous le négligez, vous vous en trouverez mal tôt ou tard.

Je n'ai pas la force d'étendre jusqu'à vous ma résolution de ne plus écrire ; c'est une résolution que j'avais pourtant prise, mais qu'il est impossible à mon coeur d'exécuter : je vous écrirai quelquefois madame, mais rarement peut-être ; je voudrais qu'en cela vous ne m'imitassiez pas. Je ne dois pas vous affliger, et vous pouvez me consoler. Je vous prie de ne remettre vos lettres ni à M. Coindet ni à personne ; mais de les envoyer vous-même sous l'adresse ci-jointe, exactement suivie, sans que mon nom y paraisse en aucune façon : en prenant soin de faire affranchir les lettres jusqu'à Londres, elles parviendront sûrement, et personne ne les ouvrira <pie moi ; mais il faut tâcher, par économie, d'éviter les paquets, et d'écrire plutôt des lettres simples sur d'aussi grand papier qu'on veut ; car, quelque grosse que soit une lettre simple, elle ne paie que pour simple ; mais la moindre enveloppe renchérit le port exorbitamment. Le dernier paquet de M. Coindet m'a coûté six francs de port : je ne les ai pas regrettés assurément ; ce paquet contenait une lettre de vous ; mais en tout ce qui peut se faire avec économie, sans que la chose aille moins bien, je suis dans une position qui m'en rend le soin très utile. Au reste, je ne sais pas qui peut vous avoir dit que j'étais à vingt-cinq lieues de Londres ; j'en suis à cinquante bonnes ; et j'ai mis quatre jours à les faire, avec les mêmes chevaux à la vérité. Recevez, madame, les salutations de la plus tendre amitié.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXII – À M. Marc-Michel Rey

[919]

Wootton, août 1766.

Je reçois, mon cher compère, avec grand plaisir, de vos nouvelles : l'impossibilité de trouver nulle part ce repos après lequel mon coeur soupire inutilement, m'eût fait un scrupule de vous donner des miennes, pour ne pas vous affliger. D'ailleurs, voulant me recueillir en moi-même, autant qu'il est possible, et ne plus rien savoir de ce qui se passe dans le monde par rapport à moi, j'ai rompu tout commerce de lettres, hors les cas d'absolue nécessité ; cela fera que je vous écrirai plus rarement désormais : mais soyez sûr que mon attachement pour vous, et pour tout ce qui vous appartient, est toujours le même ; et que ce serait une grande consolation pour moi dans la vieillesse qui s'approche, au milieu d'un cortège de douleurs de toute espèce, d'embrasser ma chère filleule avant ma mort.

J'ai su que vous aviez eu aussi quelques affaires désagréables : j'en étais en peine ; et je vous aurais écrit à ce sujet, si vous ne m'aviez prévenu. J'augure, sur ce que vous ne m'en dites rien, que tout cela n'a pas eu des suites, et je m'en réjouis de tout mon coeur ; mais mon amitié pour vous ne me permet pas de vous taire mou sentiment sur ces sortes d'affaires, Tandis que vous commenciez et que vous aviez besoin de mettre, pour ainsi dire, à la loterie, il vous convenait de courir quelques risques pour vous avancer : mais maintenant que maison est bien établie, que vos affaires, comme je le suppose, sont en bon état, ne les dérangez pas par votre faute ; jouissez en paix de la fortune dont la Providence a béni votre travail ; et, au lieu d'exposer le bien de vos enfants et le vôtre, contentez-vous de l'entretenir en sûreté, sans plus vous permettre d'entreprises hasardeuses. Voilà, mon cher compère, un conseil de l'amitié, et, je crois, de la raison : si vous trouvez qu'il soit à votre usage, profitez-en.

Copyright Arvensa Editions

Vos gazettes disent donc que M. Hume est mon bienfaiteur, et que je suis son protégé ! Que Dieu me préserve d'être souvent protégé de la sorte, et de trouver en ma vie encore un pareil bienfaiteur ! Je présume que cet article n'est que préparatoire, et qu'il en suivra bientôt un second, aussi véridique, aussi humain, aussi juste. Qu'importe, mon cher compère ? Laissons dire, et M. Hume, et les plénipotentiaires, et les puissances, et les gazetiers, et le public, et tout le monde ; qu'ils crient, qu'ils m'outragent, qu'ils m'insultent, qu'ils disent et fassent tout ce qu'ils voudront : mon âme, en dépit d'eux, restera toujours la même ; il n'est pas au pouvoir des hommes de la changer. Le public désormais est mort pour moi ; je vous prie, quand vous m'écrirez, de ne me reparler jamais de ce qu'on y dit.

MM. Becket et de Hondt ne m'ont point parlé de la pension de mademoiselle Le Vasseur ; et comme l'année n'est pas écoulée, cela ne presse pas : mais je vous prie de ne vous servir jamais de ces messieurs, pour me rien envoyer, ni pour rien qui me regarde ; j'ai senti, dans plus d'une affaire, l'influence que M. Hume a sur eux. Il vient de m'en arriver une qui mérite d'être contée. M. du Peyrou ayant jugé à propos de m'envoyer mes livres, je l'avais prié de les adresser à ces messieurs, qui s'étaient offerts. Ayant une collection considérable d'estampes, dont les droits, exigés à la rigueur, auraient passé mes ressources, je les priai de tâcher de faire mitiger le droit, d'autant plus que la moitié de mes estampes ne valant pas ce droit, j'aimerais mieux les abandonner que de les payer sans rabais : ces messieurs promettent de faire de leur mieux ; ils reçoivent mes livres, et, outre quinze louis de port, en prennent quinze autres chez mon banquier pour les frais de douane ; gardent et fouillent les livres, tant qu'il leur plaît, sans me rien marquer de leur arrivée ; m'envoient enfin sans avis un ballot que je les avais priés de m'envoyer sitôt que les miens arriveraient. J'ouvre ce ballot où mes estampes étaient ; je trouve les porte feuilles vides, et pas une seule estampe ni petite ni grande, sans qu'ils aient même daigné me marquer ce qu'ils en avaient fait. Ainsi j'ai quinze louis de port, autant de douane, sans savoir sur quoi, et pour cent louis d'estampes perdues, sans qu'il m'en reste une seule[920].

Je ne sais si les livres que vous avez vus doivent payer à Londres mille écus de douane ; mais je sais bien que si je les revends, comme il le faut bien, je n'en retirerai pas la moitié de cette somme. Il y a un seul article d'une livre sterling (c'est près d'un louis) pour une vieille guitare sourde,

Copyright Arvensa Editions

brisée et pourrie, qui m'a coûté six francs de France, et dont je ne les retrouverai jamais. Cela ne se ferait pas à Alger, mais cela se fait à Londres, grâces aux bons soins de ces messieurs. Si je laisse longtemps mes livres dans leur magasin, et s'ils me font payer à proportion pour l'entrepôt, ne le pouvant pas, je serai forcé de leur laisser mes livres : ainsi j'aurai perdu, par leurs bons soins, tous mes livres, toutes mes estampes, et trente louis d'argent comptant. Que dites-vous de cela ? Je crois que ces messieurs sont par eux-mêmes de fort honnêtes gens ; mais je crois aussi qu'à mon égard ils cèdent trop à l'instigation d'autrui. C'est pourquoi je veux n'avoir avec eux, si je puis, aucune sorte d'affaires, de peur de m'en trouver toujours plus mal. Je chercherai, si vous y consentez, à me prévaloir sur vous des trois cents francs de mademoiselle Le Vasseur, soit par lettre de change, soit en vous envoyant d'Angleterre son reçu, en échange duquel vous en donnerez l'argent à celui qui vous le remettra.

Je dois avoir parmi mes livres un exemplaire de la musique du *Devin du village* : si vous persistez à vouloir le faire graver, je pourrais corriger cet exemplaire, et vous l'envoyer ; mais il faut du temps, non seulement pour attendre l'occasion, mais pour le faire venir de Londres, parce qu'il faut que je donne commission à quelqu'un de confiance d'ouvrir la balle où il est, pour l'en tirer et me l'envoyer ; ce qui ne peut se faire avant cet hiver. Je suis très fâché que vous publiiez *la Reine fantasque*, parce que cela peut faire encore des tracasseries désagréables pour vous et pour moi.

Guy m'a écrit au sujet du *Dictionnaire de Musique* ; il se plaint de vous et de vos propositions, qu'il trouve déraisonnables : je lui ai répondu qu'il fit comme il l'entendrait ; que je vous aimais fort tous les deux ; mais que des affaires de libraire à libraire, je ne m'en mêlerais de mes jours. Mille tendres salutations à madame Rey. J'embrasse la chère petite et son cher papa.

Voici une adresse dont il faut vous servir désormais, quand vous m'écrirez : ne faites point d'enveloppe ; et, quoique mon nom ne paraisse point sur la lettre, soyez sûr que personne ne l'ouvrira que moi, et qu'elle me parviendra sûrement, pourvu que vous suiviez exactement l'adresse, et que vous affranchissiez jusqu'à Londres, sans quoi les lettres pour les provinces d'Angleterre restent au rebut

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXIII – À M. d'Ivernois

Wootton, le 16 août 1766.

Je suis extrêmement en peine de vous, monsieur., n'ayant point de vos nouvelles depuis le 21 juin : je vous ai marqué, il est vrai, que je ne vous écrirais pas ; mais, comme vous n'étiez pas dans le même embarras que moi, je me flattais que mon silence ne produirait pas le vôtre ; et j'espère au moins, puisque vous ne m'avez rien écrit de contraire à la promesse que vous m'avez faite de me venir voir cet automne, que cette promesse sera exécutée : ainsi je vous attends au mois de novembre, fâché seulement que vous ne preniez pas une meilleure saison.

Je vous prie de voir, en passant à Lyon, madame Boy de la Tour, ma bonne amie, et sa chère fille, et de m'apporter amplement de leurs nouvelles. moi le rétablissement de la première, et le bonheur de la seconde dans son mariage ; rien ne manquera à mon plaisir en vous embrassant. Assurez-les de ma tendre et constante amitié pour elles, et dites-leur que vous leur expliquerez à votre retour pourquoi je ne leur ai point écrit, moi qui pense continuellement à elles, et pourquoi je n'écris plus à personne, hors le cas de nécessité. Vous ne manquerez pas, je vous prie, en passant à Paris, de voir madame la veuve Duchesne, libraire, et M. Guy, à qui je compte envoyer une lettre pour vous, où je rassemblerai ce que je peux avoir à vous dire d'ici à ce temps-là, concernant votre voyage. En attendant, je vous préviens de ne donner votre confiance à personne à Londres sur ce qui me regarde ; mais de remettre, s'il se peut, les affaires que vous pourriez avoir dans cette capitale à votre retour, où vous pourrez aussi m'y rendre des services. Je vous prie aussi de ne m'amener personne de Londres, qui que ce puisse être, et quelque prétexte qu'ils puissent prendre pour vous accompagner : il suffira que vous preniez, pour la route, un domestique qui sache la langue ; je ne vois pas que vous puissiez vous

Copyright Arvensa Editions

en passer ; car dans la route, ni dans cette contrée, personne ne sait un seul mot de français.

Je ne vous envoie point cette lettre par M. Lucadou ; vous en saurez la raison quand nous nous serons vus ne me répondez pas non plus par son canal ; mais envoyez votre lettre à M. du Peyrou, qui aura la bonté de me la faire parvenir ; je vous avoue même que je désirerais que M. Lucadou ne fût pas prévenu de votre voyage, de crainte qu'il ne survînt des obstacles qui vous empêcheraient de l'achever. Je ne puis vous en dire ici davantage ; mais tout ce que je désire pour ce moment le plus au monde, est de vous voir arriver en bonne santé. Je vous embrasse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXIV – À M. du Peyrou

Wootton, le 16 août 1766.

Je ne doute point, mon cher hôte, que les choses incroyables que M. Hume écrit partout ne vous soient parvenues, et je ne suis pas en peine de l'effet qu'elles feront sur vous. Il promet au public une relation de ce qui s'est passé entre lui et moi, avec le recueil des lettres. Si ce recueil est fait fidèlement, vous y verrez, dans celle que je lui ai écrite le 10 juillet, un ample détail de sa conduite et de la mienne, sur lequel vous pourrez juger entre nous ; mais comme infailliblement il ne fera pas cette publication, du moins sans les falsifications les plus énormes, je me réserve à vous mettre au fait, par le retour de M. d'Ivernois ; car vous copier maintenant cet immense recueil, c'est ce qui ne m'est pas possible, et ce serait rouvrir toutes mes plaies : j'ai besoin d'un peu de trêve pour reprendre mes forces prêtes à me manquer ; du reste je le laisse déclamer dans le public et s'emporter aux injures les plus brutales :}'e ne sais point quereller en charretier : j'ai un défenseur dont les opérations sont lentes, mais sûres ; je les attends et je me tais.

Je vous dirai seulement un mot sur une pension du roi d'Angleterre dont il a été question, et dont vous m'aviez parlé vous-même : je ne vous répondis pas sur cet article, non seulement à cause du secret que M. Hume exigeait, au nom du roi, et que je lui ai fidèlement gardé jusqu'à ce qu'il l'ait publié lui-même, mais parce que, n'ayant jamais bien compté sur cette pensionne ne voulais vous flatter pour moi de cette espérance que quand je serais assuré de la voir remplir. Vous sentez que rompant avec M. Hume, après avoir découvert ses trahisons, je ne pouvais, sans infamie, accepter des bienfaits qui me venaient par lui : il est vrai que ces bienfaits et ces trahisons semblent s'accorder fort mal ensemble ; tout cela s'accorde pourtant fort bien. Son plan était de me servir publiquement avec la plus

Copyright Arvensa Editions

grande ostentation, et de me diffamer en secret avec la plus grande adresse : ce dernier objet a été parfaitement rempli ; vous aurez la clef de tout cela. En attendant, comme il publie partout qu'après avoir accepté la pensionne l'ai malhonnêtement refusée, je vous envoie une copie de la lettre que j'écrivis à ce sujet au ministre, par laquelle vous verrez ce qu'il en est. Je reviens maintenant à ce que vous m'en avez écrit.

Lorsqu'on vous marqua que la pension m'avait été offerte, cela était vrai ; mais lorsqu'on ajouta que je l'avais refusée, cela était parfaitement faux ; car, au contraire, sans -aucun doute alors sur la sincérité de M. Hume, je ne mis, pour accepter cette pension, qu’une condition unique, savoir l'agrément de Milord Maréchal, que, vu ce qui s'était passé à Neuchâtel, je ne pouvais me dispenser d'obtenir. Or, nous avions eu cet agrément avant mon départ de Londres ; il lié restait de la part de la cour qu'à terminer l'affaire, ce que je n'espérais pourtant pas beaucoup ; mais ni dans ce temps-là, ni avant, ni après, je n’en ai parlé à qui que ce fût au monde, hors le seul Milord Maréchal, qui sûrement m'a gardé le secret : il faut donc que ce secret ait été ébruité de la part de M. Hume. Or, comment M. Hume a-t-il pu dire que j'avais refusé, puisque cela était faux, et qu'alors mon intention n'était pas même de refuser ? Cette anticipation ne montre-t-elle pas qu'il savait que je serais bientôt forcé à ce refus, et qu'il entrait même dans son projet de m'y forcer, pour amener les choses au point où il les a mises ? La chaîne de tout cela me paraît importante à suivre pour le travail dont je suis occupé ; et si vous pouviez parvenir à remonter, par votre 1 ami, à la source de ce qu'il vous écrit, vous rendriez un grand service à la chose et à moi-même.

Les choses qui se passent en Angleterre à mon égard sont, je vous assure, hors de toute imagination : j'y suis dans la plus complète diffamation où il soit possible d'être, sans que j'aie donné à cela la moindre occasion, et sans que pas une âme puisse dire avoir eu personnellement le moindre mécontentement de moi. Il paraît maintenant que le projet de M. Hume et de ses associés est de me couper toute ressource, toute communication avec le continent, et de me faire périr ici de douleur et de misère. J'espère qu'ils ne réussiront pas ; mais deux choses me font trembler : l'une est qu'ils travaillent avec force à détacher de moi M. Davenport, et que, s'ils réussissent, je suis absolument sans asile, et sans savoir que devenir ; l'autre, encore plus effrayante, est qu'il faut absolument que, pour ma correspondance avec vous, j'aie un

Copyright Arvensa Editions

commissionnaire à Londres, à cause de l'affranchissement jusqu'à cette capitale, qu'il ne m'est pas possible de faire ici ; je me sers pour cela d'un libraire que je ne connais point, mais qu'on m'assure être fort-honnête homme ; si par quelque accident cet homme venait à me manquer, il ne me reste personne à qui adresser mes lettres en sûreté, et je ne saurais plus comment vous écrire : il faut espérer que cela n'arrivera pas ; mais mon cher hôte, je suis si malheureux ! il ne me faudrait que ce dernier coup.

Je tâche de fermer de tous côtés la porte aux nouvelles affligeantes ; je ne lis plus aucun papier public ; je ne réponds plus à aucune lettre, ce qui doit rebuter à la fin de m'en écrire ; je ne parle que de choses indifférentes au seul voisin avec lequel je converse, parce qu'il est le seul qui parle français. Il ne m'a pas été possible, vu la cause, de n'être pas affecté de cette épouvantable révolution, qui, je n'en doute pas, a gagné toute l'Europe ; mais cette émotion a peu duré ; la sérénité est revenue, et j'espère qu'elle tiendra : car il me paraît difficile qu'il m'arrive désormais aucun malheur imprévu. Pour vous, mon cher hôte, que tout cela ne vous ébranle pas : j'ose vous prédire qu'un jour l'Europe portera le plus grand respect à ceux qui en auront conservé pour moi dans mes disgrâces.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXV – À Madame la comtesse de Boufflers

Wootton, le 30 août 1766.

Une chose me fait grand plaisir, madame, dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 du mois dernier, et qui ne m'est parvenue que depuis peu de jours ; c'est de connaître à son ton que vous êtes en bonne santé.

Vous dites, madame, n'avoir jamais vu de lettre semblable à celle que j'ai écrite à M. Hume ; cela peut être, car je n'ai, moi, jamais rien vu de semblable à ce qui y a donné lieu : cette lettre ne ressemble pas du moins à celles qu'écrit M. Hume ; et j'espère n'en écrire jamais qui leur ressemblent.

Vous me demandez quelles sont les injures dont je me plains. M. Hume m'a forcé de lui dire que je voyais ses manoeuvres secrètes, et je l'ai fait ; il m'a forcé d'entrer là-dessus en explication ; je l'ai fait encore, et dans le plus grand détail. Il peut vous rendre compte de tout cela, madame ; pour moi, je ne me plains de rien.

Vous me reprochez de me livrer à d'odieux soupçons : à cela je réponds que je ne me livre point à des soupçons : peut-être auriez-vous pu, madame, prendre pour vous un peu des leçons que vous me donnez, n'être pas si facile à croire que je croyais si facilement aux trahisons, et vous dire pour moi une partie des choses que vous vouliez que je me disse pour M. Hume.

Tout ce que vous m'alléguez en sa faveur forme un préjugé très fort, très raisonnable, d'un très grand poids, surtout pour moi, et que je ne cherche point à combattre ; mais les préjugés ne font rien contre les faits. Je m'abstiens de juger du caractère de M. Hume, que je ne connais pas ; je ne juge que sa conduite avec moi, que je connais. Peut-être suis-je le seul homme qu'il ait jamais haï ; mais aussi quelle haine ! Un même coeur

Copyright Arvensa Editions

suffirait-il à deux comme celle-là ?

Vous vouliez que je me refusasse à l'évidence, c'est ce que j'ai fait autant que j'ai pu ; que je démentisse le témoignage de mes sens, c'est un conseil plus facile à donner qu'à suivre ; que je ne crusse rien de ce que je sentais ; que je consultasse les amis que j'ai en France : mais si je ne dois rien croire de ce que je vois et de ce que je sens, ils le croiront bien moins encore, eux qui ne le voient pas, et qui le sentent encore moins. Quoi, madame ! quand un homme vient entre quatre 1 veux m'enfoncer, à coups redoublés, un poignard dans !e sein, il faut, avant d'oser lui dire qu'il me frappe, que j'aille demander à d'autres s'il m'a frappé !

L'extrême emportement que vous trouvez dans ma lettre me fait présumer, madame, que vous n'êtes pas de sang-froid vous-même, ou que la copie que vous avez vue est falsifiée. Dans la circonstance funeste où j'ai écrit dette lettre, et on M. Hume m'a forcé de décrire, sachant bien ce qu'il en voulait faire, j'ose dire qu'il fallait avoir une aine forte pour se modérer à ce point. Il n'y a que les infortunes qui sentent combien, dans l'excès d'une affliction de cette espèce, il est difficile d'allier la douceur avec la douleur.

M. Hume s'y est pris autrement, je l'avoue ; tandis qu'en réponse à cette même lettre il m'écrivait (Mi termes décents et même honnêtes, il écrivait à M. d'Holbach et à tout le monde en termes un peu différents. Il a rempli Paris, la France, les gazettes, l'Europe entière, de choses que ma plume ne sait pas écrire, et qu'elle ne répétera jamais : était-ce comme cela, madame, que j'aurais dû faire ?

Vous dites que j'aurais dû modérer mon emportement contre un homme qui m'a réellement servi. Dans la longue lettre que j'ai écrite, le 10 juillet, à M. Hume, j'ai pesé avec la plus grande équité les services qu'il m'a rendus : il était digne de moi d'y faire partout pencher la balance en sa faveur, et c'est ce que j'ai fait : mais quand tous ces grands services auraient eu autant de réalité que d'ostentation, s'ils n'ont été que des pièges qui couvraient les plus noirs desseins, je ne vois pas qu'ils exigent une grande reconnaissance.

Les liens de l'amitié sont respectables même après au ils sont rompus : cela est vrai, mais cela suppose que ces liens ont existé : malheureusement ils ont existé de ma part ; aussi le parti que j'ai pris de gémir tout bas et de me taire est-il l'effet du respect que je me dois.

Et les seules apparences de ce sentiment le sont aussi. Voilà, madame, la

Copyright Arvensa Editions

plus étonnante maxime dont j'aie jamais entendu parler. Comment ! sitôt qu'un homme prend en public le masque de l'amitié, pour me nuire plus à son aise, sans même daigner se cacher de moi, sitôt qu'il me baise en m'assassinant, je dois n'oser plus me défendre, ni parer ses coups, ni m'en plaindre, pas même à lui ! Je ne puis croire que c'est là ce que vous avez voulu dire ; cependant en relisant ce passage dans votre lettre, je n'y puis trouver aucun autre sens.

Je vous suis obligé, madame, des soins que vous voulez prendre pour ma défense, mais je ne les accepte pas : M. Hume a si bien jeté le masque, qu'à présent sa conduite parle et dit tout à qui ne veut pas s'aveugler ; mais quand cela ne serait pas, je ne veux point qu'on me justifie, parce que je n'ai pas besoin de justification, et je ne veux pas qu'on m'excuse, parce que cela est au-dessous de moi ; je souhaiterais seulement que, dans l'abîme de malheurs où je suis plongé, les personnes que j'honore m'écrivissent des lettres moins accablantes, afin que j'eusse au moins la consolation de conserver pour elles tous les sentiments qu'elles m'ont inspirés.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXVI – À M. d'Ivernois

Wootton, le 30 août 1766.

J'ai lu, monsieur, dans votre lettre du 31 juillet, l'article de la gazette que vous y avez transcrit, et sur lequel vous me demandez des instructions pour ma défense. Eh ! de quoi, je vous prie, voulez-vous me défendre ? de l'accusation d'être un infâme ? Mon bon ami, vous n'y pensez pas : lorsqu'on vous parlera de cet article, et des étonnantes lettres qu'écrit M. Hume, répondez simplement : Je connais mon ami Rousseau ; de pareilles accusations ne sauraient le regarder : du reste, faites comme moi, gardez le silence, et demeurez en repos : surtout ne me parlez plus de ce qu'on dit dans le public et dans les gazettes ; il y a longtemps que tout cela est mort pour moi.

Il y a cependant un point sur lequel je désire que mes amis soient instruits, parce qu'ils pourraient croire, comme ils ont fait quelquefois, et toujours à tort, que des principes outrés me conduisent à des choses déraisonnables. M. Hume a répandu à Paris et ailleurs que j'avais refusé brutalement une pension de deux mille francs du roi d'Angleterre, après l'avoir acceptée : je n'ai jamais parlé à personne de cette pension que le roi voulait qui fut secrète, et je n'en aurais parlé de ma vie, si M. Hume n'eût commencé. L'histoire en serait longue à déduire dans une lettre ; il suffit que vous sachiez comment je m'en défendis, quand, ayant découvert les manoeuvres secrètes de M. Hume, je dus ne rien accepter par la médiation d'un homme qui me trahissait. Voici, monsieur, une copie de la lettre que j'écrivis à ce sujet à M. le général Conway, secrétaire d'état. J'étais d'autant plus embarrassé dans cette lettre que, par un excès de ménagement, je ne voulais ni nommer M. Hume, ni dire mon vrai motif : je l'envoie pour que vous jugiez, quant à présent, d'une seule chose, si j'ai refusé malhonnêtement. Quand nous nous verrons, vous saurez le reste : plaise à

Copyright Arvensa Editions

Dieu que ce soit bientôt ! Toutefois, ne prenez rien sur vos affaires d'aucune espèce : je puis attendre, et, dans quelque temps que vous veniez, je vous verrai toujours avec le même plaisir. Je me rapporte en toute chose à la lettre que je vous ai écrite, il y a une quinzaine de jours, par voie d'ami ; je vous embrasse de tout mon coeur.

P. S. Il faut que vous ayez une mince opinion de mon discernement, en fait de style, pour vous imaginer que je me trompe sur celui de M. de Voltaire, et que je prends pour être de lui ce qui n'en est pas ; et il faut en revanche que vous ayez une haute opinion de sa bonne foi, pour croire que dès qu'il renie un ouvrage c'est une preuve qu'il n’est pas de lui.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXVII – À Madame la duchesse de Portland

[921]

Wootton, le 3 septembre 1766

Madame,

Quand je n'aurais eu aucun goût pour la botanique, les plantes que M. Granville m'a remises de votre part m'en auraient donné ; et, pour mériter les trésors que je tiens de vous, je voudrais apprendre à les connaître : mais, madame la duchesse, il me manque le plus essentiel pour cela, et ce n'est pas assez pour moi de vos herbes, il me faudrait de plus vos instructions ; que ne suis-je à portée d'en profiter quelquefois ! Si, commençant trop tard cette étude, je n'avais jamais l'honneur de savoir, j'aurais du moins le plaisir d'apprendre, et celui d'apprendre auprès de vous : j'y trouverais cette précieuse sérénité d'âme, que donne la contemplation des merveilles qui nous entourent ; et, que j'en devinsse ou non meilleur botaniste, j'en deviendrais sûrement et plus sage et plus heureux. Voilà, madame la duchesse, un bien que j'aime à chercher à votre exemple, et qu'on ne recherche jamais en vain : plus l'esprit s'éclaire et s'instruit, plus le coeur demeure paisible ; l'étude de la nature nous détache de nous-mêmes et nous élève à son auteur. C'est en ce sens qu'on devient vraiment philosophe, c'est ainsi que l'histoire naturelle et la

Copyright Arvensa Editions

botanique ont un usage pour la sagesse et pour la vertu. Donner le change à nos passions par le goût des belles connaissances, c'est enchaîner les amours avec des liens de fleurs.

Daignez, madame la duchesse, recevoir avec bonté mon profond respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXVIII – À M. Roustan

Wootton, le 7 septembre 1766.

Vous méritez bien, monsieur, l'exception que je fais pour vous de très bon coeur au parti que j'ai pris de rompre toute correspondance de lettres, et de n'écrire plus à personne, hors les cas de nécessité. Je ne veux pas vous laisser un moment la fausse opinion que je ne vois en vous qu'un homme d'église, et j'ajouterai que je suis bien éloigné de voir les ecclésiastiques en général de l'oeil que vous supposez ; ils sont bien moins mes ennemis que des instruments aveugles et ostensibles dans les mains de mes ennemis adroits et cachés. Le clergé catholique, qui seul avait à se plaindre de moi, ne m’a jamais fait ni voulu aucun mal ; et le clergé protestant, qui n'avait qu'à s'en louer, ne m'en a fait et voulu que parce qu'il est aussi stupide que courtisan, et qu'il n'a pas vu que ses ennemis et les miens le faisaient agir pour me nuire ! contre tous ses vrais intérêts. Je reviens à vous, monsieur, pour qui mes sentiments n'ont point changé, parée que je crois les vôtres toujours les mêmes, et que les hommes de votre étoffe prennent moins l'esprit de leur état qu'ils n'y portent le leur. Je n'ai pas craint que les clameurs de M. Hume fissent impression sur vous, ni sur M. Abauzit, ni sur aucun de ceux qui me connaissent ; et, quant au public, il est mort pour moi ; ses jugements insensés l'ont tué dans mon coeur : je ne connais plus d'autre bien que celui de la paix de l'aine et des jours achevés en repos, loin du tumulte et des hommes ; et si les méchants ne veulent pas m'oublier, peu m'importe ; pour moi, je les ai parfaitement oubliés. M. Hume, en m'accablant publiquement des outrages que vous savez, a promis de publier les faits et les pièces qui les autorisent. Peut-être voudrait-il aujourd'hui n'avoir pas pris cet engagement, mais il est pris enfin : s'il le remplit, vous trouverez dans sa relation l'éclaircissement que vous demandez ; s'il ne le remplit pas, vous en pourrez juger par-là même :

Copyright Arvensa Editions

un tel silence, après le bruit qu'il a fait, serait décisif. Il faut, monsieur, que chacun ait son tour ; c'est à présent celui de M. Hume : le mien viendra tard ; il viendra toutefois, je m'en fie à la Providence. J'ai un défenseur dont les opérations sont lentes, mais sûres ; je les attends, et je me tais. Je suis touché du souvenir de M. Abauzit et de ses obligeantes inquiétudes : saluez-le tendrement et respectueusement de ma part ; marquez-lui qu'il ne se peut pas qu'un homme qui sait honorer dignement la vertu en soit dépourvu lui-même : assurez-le que, quoi que puissent faire et dire, et M. Hume, et les gazetiers, et les plénipotentiaires, et toutes les puissances de la terre, mon âme restera toujours la même : elle a passé par toutes les épreuves, et les a soutenues ; il n'est pas au pouvoir des hommes de la changer. Je vous remercie de l'offre que vous me faites de m'instruire de ce qui se passe ; mais je ne l'accepte pas : je ne prévois que trop ce qui arrivera, comme j'ai prévu tout ce qui arrive. La bourgeoisie n'a démenti en rien la haute opinion que j'avais d'elle ; sa conduite, toujours sage, modérée, et ferme dans d'aussi cruelles circonstances, offre un exemple peut-être unique, et bien digne d'être célébré, Jamais ils n'ont mieux mérité de jouir de la liberté qu'au moment qu'ils la perdent ; et j'ose dire qu'ils effacent la gloire de ceux qui la leur ont acquise. Vous devriez bien, monsieur, former la noble entreprise de célébrer ces hommes magnanimes, en faisant l'oraison funèbre de leur liberté : votre coeur seul, même sans vos talents, suffirait pour vous faire exécuter supérieurement cette entreprise ; et jamais Isocrate et Démosthène n'ont traité de plus grand sujet. Faites-le, monsieur, avec majesté et simplicité ; ne vous y permettez ni satire ni invective, pas un mot choquant contre les destructeurs de la république ; les faits, sans y ajouter de réflexion, quand ils seront à leur charge. Détournez vos regards de l'iniquité triomphante, et ne voyez que la vertu dans les fers. Imitez cette ancienne prêtresse d'Athènes qui ne voulut jamais prononcer d'imprécations contre Alcibiade, disant qu'elle était ministre des dieux, non pour excommunier et maudire, mais pour louer et bénir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXIX – À Milord Maréchal

7 septembre 1766.

Je ne puis vous exprimer, Milord, à quel point, dans les circonstances où je me trouve, je suis alarmé de votre silence. La dernière lettre que j'ai reçue de vous était du... Serait-il possible que les terribles clameurs de M. Hume eussent fait impression sur vous, et m'eussent, au milieu de tant de malheurs, ôté la seule consolation qui me restait sur la terre ? Non, Milord : cela ne peut pas être ; votre âme ferme ne peut être entraînée par l'exemple de la foule ; votre esprit judicieux ne peut être abusé à ce point. Vous n'avez point connu cet homme, personne ne l'a connu, ou plutôt il n'est plus le même. Il n'a jamais haï que moi seul ; mais aussi quelle haine ! un même coeur pourrait-il suffire à deux comme celle-là ? Il a marché jusqu'ici dans les ténèbres, il s'est caché ; mais maintenant il se montre à découvert. Il a rempli l'Angleterre, la France, les gazettes, l'Europe entière, de cris auxquels je ne sais que répondre, et d'injures dont je me croirais digne si je daignais les repousser. Tout cela ne décèle-t-il pas avec évidence le but qu'il a caché jusqu'à présent avec tant de soin ? Mais laissons M. Hume, je veux l'oublier malgré les maux qu'il m'a faits : seulement qu'il ne m'ôte pas mon père ; cette perte est la seule que je ne pourrais supporter. Avez-vous reçu mes deux dernières lettres, l'une du 20 juillet et l'autre du 9 août ? Ont-elles eu le bonheur d'échapper aux filets qui sont tendus tout autour de moi, et au travers desquels peu de chose passe ? Il parait que l'intention de mon persécuteur et de ses amis est de m'ôter toute communication avec le continent, et de me faire périr ici de douleur et de misère ; leurs mesures sont trop bien prises pour que je puisse aisément leur échapper. Je suis préparé à tout et je puis tout supporter hors votre silence. Je m'adresse à M. Rougemont ; je ne connais que lui seul à Londres à qui j'ose me confier : s'il me refuse ses services, je suis sans ressource et

Copyright Arvensa Editions

sans moyens pour écrire à mes amis. Ah, Milord ! qu'il me vienne une lettre de vous, et je me console de tout le reste !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXX – À M. Richard Davenport

Wootton, le 11 septembre 1766.

Après le départ, monsieur, de ma précédente lettre, j'en reçus enfin une de M. Becket : il me marque que les estampes sont dans une des autres caisses ; ainsi je n'ai plus rien à dire : mais vous m'avouerez que, ne les-trouvant pas dans la caisse ou elles devaient être, et trouvant les porte feuilles, il était assez naturel que je les crusse perdues. Il me reste à vous faire mes excuses de vous avoir donné pour cette affaire bien de l'embarras mal à propos.

Vous recevez si bien vos hôtes, et votre » habitation me parait si agréable, que j'ai grande envie de retourner vous y voir l'année prochaine. Si vous n'étiez pas pressé pour la plantation de votre jardin, et que vous voulussiez attendre jusqu'à l'année prochaine, il me viendrait peut-être quelques idées ; car quant à présent, j'ai l'esprit encore trop rempli de choses tristes pour qu'aucune idée agréable vienne s'y présenter ; mais l'asile où je suis, et la vie douce que j'y mène m'en rendront bientôt, quand rien du dehors ne viendra les troubler. Puissé-je être oublié du public, comme je l'oublie ! Quoi que vous en disiez, je préférerais, et je croirais faire une chose cent fois plus utile de découvrir une seule nouvelle plante, que de prêcher pendant cinquante ans tout le genre humain.

Nous avons depuis quelques jours un bien mauvais temps, dont je serais moins affligé, si j'espérais qu'il ne s'étendît pas jusqu'à Davenport. J'en salue de tout mon coeur les habitants, et surtout Le bon et aimable maître.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXXI – À Milord Maréchal

Wootton, le 27 septembre 1766.

Je n'ai pas besoin, Milord, de vous dire combien vos deux dernières lettres m'ont fait de plaisir et m'étaient nécessaires. Ce plaisir a pourtant été tempéré par plus d'un article, par un, surtout, auquel je réserve une lettre exprès, et aussi par ceux qui regardent M. Hume, dont je ne saurais lire le nom ni rien qui s'y rapporte, sans un serrement de coeur et un mouvement convulsif, qui fait pis que de me tuer, puisqu'il me laisse vivre. Je ne cherche point, Milord, à détruire l'opinion que vous avez de cet homme, ainsi que toute l'Europe ; mais je vous conjure, par votre coeur paternel, de ne me reparler jamais de lui sans la plus grande nécessité.

Je ne puis me dispenser de répondre à ce que vous m'en dites dans votre lettre du 5 de ce mois. *Je vois avec douleur*, me marquez-vous, *que vos ennemis mettront sur le compte de M. Hume tout ce qu'il leur plaira d'ajouter au démêlé d'entre vous et lui*. Mais que pourraient-ils faire de plus que ce qu'il a fait lui-même ? Diront-ils de moi pis qu'il n'en a dit dans les lettres qu'il a écrites à Paris, par toute l'Europe, et qu'il a fait mettre dans toutes les gazettes ? Mes autres ennemis me font du pis qu'ils peuvent et ne s'en cachent guère ; lui fait pis qu'eux et se cache, et c'est lui qui ne manquera pas de mettre sur leur compte le mal que jusqu'à ma mort il ne cessera de me faire en secret.

Vous me dites encore, Milord, que je trouve mauvais que M. Hume ait sollicité la pension au roi d'Angleterre à mon insu. Comment avez-vous pu vous laisser surprendre au point d'affirmer ainsi ce qui n'est pas ? Si cela était vrai, je serais un extravagant tout au moins ; mais rien n'est plus faux. Ce qui m'a fâché, c'était qu'avec sa profonde adresse il se soit servi de cette pension, sur laquelle il revenait à mon insu, quoique refusée, pour me forcer de lui motiver mon refus et de lui faire la déclaration qu'il voulait

Copyright Arvensa Editions

absolument avoir et que je voulais éviter, sachant bien l'usage qu'il en voulait faire. Voilà, Milord, l'exacte vérité, dont j'ai les preuves, et que vous pouvez affirmer.

Grâces au ciel ! j'ai fini quant à présent sur ce qui regarde M. Hume. Le sujet dont j'ai maintenant à vous parler est tel que je ne puis me résoudre à le mêler avec celui-là dans la même lettre ; je le réserve pour la première que je vous écrirai. Ménagez pour moi vos précieux jours, je vous en conjure. Ah ! vous ne savez pas, dans l'abîme de malheurs où je suis plongé, quel sciait pour moi celui de vous survivre !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXXII – À Madame***

Wootton, le 27 septembre 1766

Le cas que vous m'exposez, madame, est dans le fond très commun, mais mêlé de choses si extraordinaires, que votre lettre a l'air d'un roman. Votre jeune homme n'est pas de son siècle ; c'est un prodige ou un monstre. Il y a des monstres dans ce siècle, je le sais trop, mais plus vils que courageux, et plus fourbes que féroces. Quant aux prodiges, on en voit si peu que ce n'est pas la peine d'y croire ; et si Cassius en est un de force d'âme, il n'en est assurément pas un de bon sens et de raison.

Il se vante de sacrifices qui, quoiqu'ils fassent horreur, seraient grands s'ils étaient pénibles, et seraient héroïques s'ils étaient nécessaires, mais où, faute de l'une et de l'autre de ces conditions, je ne vois qu'une extravagance qui me fait très mal augurer de celui qui les a faits. Convenez, madame, qu'un amant qui oublie sa belle dans un voyage, qui en redevient amoureux quant il la revoit, qui l'épouse et puis qui s'éloigne, et l'oublie encore, qui promet sèchement de revenir à ses couches et n'en fait rien, qui revient enfin pour lui dire qu'il l'abandonne, qui part, et ne lui écrit que pour confirmer cette belle résolution ; convenez, dis-je, que si cet homme eut de l'amour, il n'en eut guère, et que la victoire dont, il se vante avec tant de pompe lui coûte probablement beaucoup moins qu'il ne vous dit.

Mais, supposant cet amour assez violent pour se faire honneur du sacrifice, où en est la nécessité ? c'est ce qui me passe. Qu'il s'occupe du sublime emploi de délivrer sa patrie, cela est fort beau, et je veux croire que cela est utile ; mais ne se permettre aucun sentiment étranger à ce devoir, pourquoi cela ? Tous les sentiments vertueux ne s'étaient-ils pas les uns les autres, et peut-on en détruire un sans les affaiblir tous ? *J'ai cru longtemps*, dit-il, *combiner mes affections avec mes devoirs*. Il n'y a point là de combinaisons à faire, quand ces affections elles-mêmes sont des

Copyright Arvensa Editions

devoirs. *L'illusion cesse, et je vois qu'un vrai citoyen doit les abolir*. Quelle est donc cette illusion, et où a-t-il pris cette affreuse maxime ? S'il est de tristes situations dans la vie, s'il est de cruels devoirs qui nous forcent quelquefois à leur en sacrifier d'autres, à déchirer notre coeur pour obéir à la nécessité pressante, ou à l'inflexible vertu, en est-il, en peut-il jamais être qui nous forcent d'étouffer des sentiments aussi légitimes que ceux de l'amour filial, conjugal, paternel ? et tout homme qui se fait une expresse loi de n'être plus ni fils, ni mari, ni père, ose-t-il usurper le nom de citoyen, ose-t-il usurper le nom d'homme ?

On dirait, madame, en lisant votre lettre, qu'il s'agit d'une conspiration. Les conspirations peuvent être des actes héroïques de patriotisme, et il y en a eu de telles ; mais presque toujours elles ne sont que des crimes punissables, dont les auteurs songent bien moins à servir la patrie qu'à l'asservir, et à la délivrer de ses tyrans qu'à l'être. Pour moi, je vous déclare que je ne voudrais pour rien au monde avoir trempé dans la conspiration la plus légitime, parce qu'enfin ces sortes d'entreprises ne peuvent s'exécuter sans troubles, sans désordres, sans violences, quelquefois sans effusion de sang, et qu'à mon avis le sang d'un seul homme est d'un plus grand prix que la liberté de tout le genre humain. Ceux qui aiment sincèrement la liberté n'ont pas besoin, pour la trouver, de tant de machines, et, sans causer ni révolutions ni troubles, quiconque veut être libre l'est en effet. Posons toutefois cette grande entreprise comme un devoir sacré qui doit régner sur tous les autres ; doit-il pour cela les anéantir, et ces différents devoirs sont-ils donc à tel point incompatibles qu'on ne puisse servir la patrie sans renoncer à l'humanité ? Votre Cassius est-il donc le premier qui ait formé le projet de délivrer la sienne, et ceux qui l'ont exécuté l'ont-ils fait au prix des sacrifices dont il se vante ? Les Pélopidas, les Brutus, les vrais Cassius, et tant d'autres, ont-ils eu besoin d'abjurer tous les droits du sang et de la nature pour accomplir leurs nobles desseins ? y eut-il jamais de meilleurs fils, de meilleurs maris, de meilleurs pères que ces grands hommes ? La plupart, au contraire, concertèrent leurs entreprises au sein de leurs familles ; et Brutus osa révéler, sans nécessité, son secret à sa femme, uniquement parce qu'il la trouva digne d'en être dépositaire. Sans aller si loin chercheur des exemples, je puis, madame, vous en citer un plus moderne d'un héros à qui rien ne manque pour être à côté de ceux de l'antiquité, que d'être aussi connu qu'eux ; c'est le comte Louis de Fiesque, lorsqu'il voulut briser les

Copyright Arvensa Editions

fers de Gênes, sa patrie, et la délivrer du joug des Doria. Ce jeune homme si aimable, si vertueux, si parfait, forma ce grand dessein presque dès son enfance, et s'éleva, pour ainsi dire, lui-même pour l'exécuter. Quoique très prudent, il le confia à son frère, à sa famille, à sa femme aussi jeune que lui ; et après des préparatifs très grands, très lents, très difficiles, le secret fut si bien gardé, l'entreprise fut si bien concertée et eut un si plein succès, que le jeune Fiesque était maître de Gênes au moment qu'il périt par un accident.

Je ne dis pas qu'il soit sage de révéler ces sortes de secrets, même à ses proches, sans la plus grande nécessité : mais autre chose est, garder son secret, et autre chose, rompre avec ceux à qui on le cache : j'accorde même qu'en méditant un grand dessein l'on est obligé de s'y livrer quelquefois au point d'oublier pour un temps des devoirs moins pressants peut-être, mais non moins sacrés sitôt qu'on peut les remplir ; mais que, de propos délibéré, de gaieté de coeur, le sachant, le voulant, on ait avec la barbarie de renoncer pour jamais à tout ce qui nous doit être cher, celle de l'accabler de cette déclaration cruelle, c'est, madame, ce qu'aucune situation imaginable ne peut ni autoriser ni suggérer même à un homme dans son bon sens qui n'est pas un monstre. Ainsi je conclus, quoique à regret, que votre Cassius est fou, tout au moins ; et je vous avoue qu'il m'a tout-à-fait l'air d'un ambitieux embarrassé de sa femme, qui veut couvrir du masque de l'héroïsme son inconstance et ses projets d'agrandissement : or ceux qui savent employer à son âge de pareilles ruses sont des gens qu'on ne ramène jamais, et qui rarement en valent la peine.

Il se peut, madame, que je me trompe ; c'est à vous d'en juger. Je voudrais avoir des choses plus agréables à vous dire ; mais vous me demandez mon sentiment, il faut vous le dire, ou me taire, ou vous tromper. Des trois partis j'ai choisi le plus honnête et celui qui pouvait le mieux vous marquer, madame, ma déférence et mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXXIII – À M. du Peyrou

À Wootton, le 4 octobre 1766.

Tu quoque !...

J'ai reçu, mon cher hôte, votre lettre n° 32 ; je n'ai pas besoin de vous dire quel effet elle a t'ait sur moi ; j'ai besoin plutôt de vous dire qu'elle ne m'a pas achevé. Celle n° 30 ne me préparait pas à celle-là ; ce que vous aviez ; écrit à Panckoucke m'y préparait encore moins ; et j'aurais juré, surtout après la promesse que vous m'aviez laite, que vous étiez à l'épreuve du voyage de Genève. J'avais tort ; je devrais savoir mieux que personne qu'il ne faut jurer de rien. Le soin que vous prenez de me ramasser les jugements du public sur mon compte m'apprend assez quels sont les vôtres, et je vois que si vous exigez que je me justifie, c'est surtout auprès de vous ; car, quant au public, vous savez que vos soins là-dessus sont inutiles, que mon parti est pris sur ce point, et que démon vivant je n'ai plus rien à lui dire.

Mais avant de parler de ma justification, parlons de la vôtre ; car, enfin, je n'ai aucun tort avec vous, que je sache, et vous en avez avec moi de peu pardonnables ; puisqu'avant de se résoudre d'accabler un ami dans mon état, il faut s'assurer d'avoir dix fois raison, après quoi l'on a tort encore. J'entre en matière.

Je vous disais dans ma précédente lettre que, lorsqu'on vous marqua que la pension m'avait été offerte, cela était vrai ; mais que, lorsqu'on ajouta que je l'avais refusée, cela était faux ; qu'il était faux même que j'eusse alors l'intention de la refuser ; que, comme c'était alors un secret, je n'en avais parlé à qui que ce fût ; qu'il fallait donc que ce bruit anticipé fût venu de M. Hume, qui lui-même avait exigé le secret, etc., etc.

Là-dessus, voici votre réponse ; de peur de la mal extraire, je la transcrirai mot à mot.

Copyright Arvensa Editions

« Votre lettre au général Conway est du 12 mai, et l'affaire de votre démêlé n'a éclaté dans ce pays et à Genève que sur la fin de juillet ; à Paris, dans le courant du même mois, ou dans celui de juin. Il est donc possible que M. Hume n'ait parlé, dans sa lettre à d'Alembert, de votre pension, que sur le refus de l'accepter fait à M. Conway. Je dis possible, parce que, n'ayant pas la date de la lettre à d'Alembert, je ne peux pas l'assurer ; mais l'époque en est du mois de juin au plus tôt. Ainsi, la conséquence que vous tirez contre Hume de cette circonstance n'est pas nécessaire, et le secret ébruité de la pension n'a eu lieu qu'après votre refus. Je vous fais cette réflexion pour vous engager à bien combiner les dates, à bien vous en assurer, avant d'établir sur elles aucunes inductions. Il me sera difficile d'avoir la date de cette lettre à d'Alembert, puisqu'elle ne se communique plus, mais je tâcherai d'en savoir ce que je pourrai. Ce que j'en savais venait d'une lettre de M. Fischer au capitaine Steiner de Couvet ; la lettre était de fraîche date, et je vous écrivis sur-le-champ son contenu, et cela le 31 juillet. »

Il paraît, par tout ce récit, que je vous en ai imposé dans le mien, en antidatant le bruit répandu de mon refus, pour en accuser M. Hume. Je crois que vous n'avez pas tiré positivement cette conséquence ; mais, comme elle suit nécessairement de votre exposé, surtout de la fin, il a bien fallu, malgré vous, qu'elle se présentât au moins dans l'éloignement, puisqu'il était totalement impossible, de la manière que vous présentez La chose, que je lusse dans l'erreur sur ce point ; et, quand j'y aurais été, cette erreur sur pareil sujet eût été une étourderie impardonnable à mon Age, et ne pouvait que rendre mon caractère très suspect. Or, sans vous parler des devoirs de l'amitié, ceux de l'équité, de l'humanité, du respect qu'on doit aux malheureux, voulaient que vous commençassiez par bien vous assurer des faits qui entraînaient cette conséquence, et que vous ne vous fiassiez pas légèrement à votre mémoire pour m'imputer une pareille méchanceté. Avant d'aller plus loin, je vous supplie de rentrer ici en vous-même, et de vous demander si j'ai tort ou raison.

Suivez maintenant ce que j'ai à vous dire.

Premièrement, je viens de relire, en entier, votre lettre du 31 juillet, n° 30, et je n'y ai pas trouvé un seul mot de M. d'Alembert, ni de M. Fischer, ni de M. Steiner, ni de rien de ce que vous dites y avoir mis à ce sujet, et il n'en est question, que je sache, dans aucune autre de vos lettres.

Mais voici ce que vous m'écriviez le 16 mars, dans votre n° 21 :

Copyright Arvensa Editions

« Si vous avez besoin d'un homme sûr, adressez-vous hardiment à mon ami Cerjeat ; je vous fournis son adresse à tout événement. Il me dit que l'on prétend que le roi vous a offert une pension que vous avez refusée, par la raison que vous n'aviez pas voulu accepter celle que le roi de Prusse voulait vous faire, que vous ne voulez pas recevoir des Suisses, et que vous vous plaignez de l'accueil que vous avez trouvé en Angleterre. »

Voici là-dessus comment je raisonnais en vous écrivant le 16 août.

M. de Cerjeat n'a pu vous écrire de Londres plus tard que le commencement de mars, ce que vous me marquez de Neuchâtel du 16.

Or, au commencement de mars, j'étais encore à Londres, d'où je ne suis parti que le 19 pour ce pays.

Au commencement de mars, M. Hume avait encore toute ma confiance, et j'avais eu la bêtise de ne pas le pénétrer, quoiqu'il entrât dans son profond projet que je le pénétrasse, et que personne au monde ne le pénétrât que moi seul.

Au commencement de mars, j'étais très déterminé, sauf l'aveu de Milord Maréchal, d'accepter la pension, si réellement elle m'était donnée ; chose dont, à la vérité, j'ai toujours douté.

Et au commencement de mars, je n'avais parlé de cette pension à qui que ce fut, qu'au seul Milord Maréchal, du consentement de M. Hume, et l'on ne pouvait encore avoir la réponse.

Je concluais de là qu'il fallait que le bruit parvenu à M. de Cerjeat eût été répandu par M. Hume, qui m'avait recommandé le secret, et je pensais, comme je le pense encore, qu'il eût peut-être été très important pour moi qu'on pût remonter à la source de ce premier bruit ; mais j'avoue que dans l'état déplorable où j'achève ma malheureuse vie. il est plus aisé de m'accabler que de me servir. Combinez et concluez vous-même ; pour moi, je n'ajouterai rien. Voilà, monsieur, mou premier grief. Commençons, si vous voulez hum, par le mettre en règle, avant que d'aller plus loin. Aussi-bien, je sens que mes forces achèvent de m'abandonner, et j'ai besoin d'un peu de relâche dans le travail cruel auquel, au lieu de consolations que j'attendais de vous, il vous plaît de me condamner. Je reprendrai votre lettre article par article ; et, avec lame que je vous connais, vous gémirez de l'avoir écrite ; mais, en attendant, elle aura fait son effet. Je vous embrasse, mon cher hôte, de tout mon coeur.

J'ai reçu réponse de Milord Maréchal sur l'affaire de M. d'Escherny. Dans ma première lettre, je vous ferai l'extrait de la sienne.

Copyright Arvensa Editions

Je reçois en ce moment votre n° 33, et j'y vois que M. de Luze nie que nous ayons jamais couché tous trois dans la même chambre durant la route. M. de Luze nie cela ! Mon Dieu ! suis-je parmi des hommes ? Mor Dieu ! mais je crois que c'est un défaut de mémoire. Mon Dieu ! demandez, de grâce, à M. de Luze, comment donc nous couchâmes à Roye, je crois que c'est à Roye, la première nuit de notre départ de Paris ? Rappelez-lui que nous occupâmes une chambre à trois lits, dont je donne ici le plan pour éviter une longue description…

La main me tremble, je ne saurais tracer la figure. Il y avait deux lits des deux côtés de la porte, et un dans le fond à main droite, que j'occupai ; la cheminée était entre mon lit et celui de M. de Luze, qui était à main droite en entrant. M. Hume occupait celui de la gauche, et faisait diagonale avec moi. La table où nous avions soupe était devant la cheminée, entre le lit de M. de Luze et le mien. Je me couchai le premier, M. de Luze ensuite, M Hume le dernier. Je le vois encore prendre sa chemise à manches étroites plissées... Mon Dieu !... Parlez, de grâce, à M. de Luze ; et son domestique nie-t-il aussi ? Non, ce domestique est un valet, mais c'est un homme. Malheureusement je ne l'ai pas revu depuis notre arrivée à Londres ; il n'a point eu d'étrennes mais c'est un homme enfin. Si nous n'avions pas couché dans la même chambre, imaginez-vous à quel degré irait ma stupidité, d'aller choisir un pareil mensonge, et concevez-vous que Hume l'eût laissé passer sans le relever ? J'ose dire plus : Hume, tout Hume qu'il est, ne le niera pas, s'il ne sait pas que M. de Luze le nie. Ah Dieu ! parm quels êtres suis-je ! Toute chose cessante, parlez à M. de Luze, et me répondez un mot, un seul mot, et je ne vous demande plus rien. Il me paraît, messieurs, que vous avez l'un et l'autre peu de mémoire au service de la vérité et des malheureux.

Il n'y avait sur votre n° 33 qu'un petit brin de cire, très légèrement mis, et le peu d'empreinte qui paraît n'est pas de votre cachet. Si cette lettre a été ouverte, jugez de ce qu'il en peut arriver !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXXIV – Au même

À Wootton, le 25 octobre 1766.

J'apprends, mon cher hôte, par votre n°34, le sujet qui vous conduit à Béfort. Tous mes voeux vous y accompagnent ; puissiez-vous y recouvrer votre bonne ouïe ! Je vois maintenant, avec une peine extrême, qu'elle ne s'affecte plus qu'à force de bruit.

J'ai vu aussi l'extrait de la lettre de Milord Maréchal, où il vous dit que je blâme M. Hume d'avoir demandé et obtenu la pension sans mon aveu. J'avoue rondement que si cela est je suis un extravagant tout au moins. Je n'ai rien à dire de plus sur cet article ; et, dès que Milord Maréchal m'accuse, je ne sais plus me justifier, ou du moins je ne le sais que par-devant lui. Revenons à vous.

J'ai fait sur vos trois dernières lettres des réflexions qu'il faut que je vous communique. Supposons que je fusse mort avant de les avoir reçues, et par conséquent avant d'avoir pu m'expliquer avec vous, ni avec M. de Luze, ni avec Milord Maréchal.

Parce qu'une lettre de M. d'Alembert parlait d'un bruit répandu à Paris du refus de la pension du roi d'Angleterre, vous auriez continué de conclure que ce bruit n'avait pu courir à Londres auparavant, et, ayant parfaitement oublié ce que vous avait écrit M. de Cerjeat, vous seriez resté persuadé que j'avais antidaté ce même bruit, tout exprès pour en accuser M. Hume.

Milord Maréchal, qui prend pour un grief, ce dont je me plains, un fait que je lui rapporte en preuve d'un autre fait, aurait toujours vu que je blâmais M. Hume quand j'aurais dû le remercier ; et il eût conclu de là que non seulement je m'abusais sur le compte du bon David, mais que j'avais cherché les chicanes les plus ridicules pour avoir le plaisir de rompre avec lui.

Copyright Arvensa Editions

M. de Luze, fondé sur cet admirable argument qu'il vous a donné pour bon, et que vous avez pris pour tel, que lorsqu'en route deux passagers couchent dans la même chambre il est impossible qu'il y en couche un troisième ; M. de Luze, dis-je, eût tenu bon dans cette persuasion, que, puisqu'il avait toujours couché dans la même chambre que M. Hume, je n'y avais jamais couché. Il eût donc cru d'abord, comme il a fait, que la lettre à M. Hume, où je disais y avoir couché, était falsifiée. Mais, quand enfin l'on eût vérifié que la lettre était authentique sur cet article, il eût nécessairement conclu qu'avec une impudence incroyable j'avais inventé cette fausseté pour appuyer une calomnie.

Je pourrais ajouter ici l'article de M. Vernes, sur lequel vous êtes revenu deux fois de suite ; mais je le réserve pour un autre lieu. Les trois précédents me suffisent, quant à présent.

De ces trois jugements communiques entre vous et bien combinés, il eût résulté qu'avec tous mes beaux raisonnements, et avec toute la feinte probité dont je m'étais paré durant ma vie, je n'étais au fond qu'un insensé, un menteur, un calomniateur, un scélérat ; et, comme l'autorité de mes plus vrais amis n'était pas suspecte, si ma mémoire eut passé à la postérité, elle n'y eût passé que comme celle d'un malfaiteur, dont on se souvient uniquement pour le détester.

Et tout cela, parce que M. de Luze n'a point de mémoire et raisonne mal ; parce que M. du Peyrou n'a point de mémoire et raisonne mal ; et parce que Milord Maréchal, prévenu que je blâme à tort le bon David, voit partout ce blâme, et même où je n'en ai point mis.

Cela m'a bien appris, mon cher hôte, ce que vaut l'opinion des hommes quels qu'ils soient, et à quoi tient ce qu'on appelle dans le monde honneur et réputation, puisque l'événement le plus cruel, le plus terrible de ma vie entière, celui dont j'ai porté le coup accablant avec le plus de constance, où je n'ai pas fait une démarche qui ne soit un acte de vertu, est précisément celui qui, si je n'y avais pas survécu, m'attirait une ignominie éternelle, non pas seulement de la part du stupide public, mais de la part des hommes du meilleur sens, et de mes plus solides amis.

En devenant insensible aux jugements du public, je n'ai fait que la moitié de ma tâche ; j'ai gardé toute ma sensibilité à l'estime de ceux qui ont toute la mienne, et par là je me suis assujetti à tous les jugements inconsidérés qu'ils peuvent faire, à toutes les erreurs où ils peuvent tomber, puisqu'enfin ils sont hommes. Prévoyant de loin tous les moyens

Copyright Arvensa Editions

détournés qu'on allait mettre en usage pour vous détacher de moi, tous les préjugés dont on allait tâcher de vous éblouir, quelles sages mesures n'ai-je pas prises pour vous en garantir ? Comptant, comme j'avais droit de le faire, sur votre confiance en ma probité, j'avais commencé par vous conjurer de ne rien croire de moi que ce que je vous en écrirais moi-même : vous me l'aviez promis très positivement ; et la première chose que vous avez faite a été de manquer à cette promesse. Vous ne vous êtes pas contenté de vous livrer à tous les bruits du coin des rues, sur ce que je ne vous avais point écrit, mais même sur ce que je vous avais écrit ; sitôt que quelqu'un s'est trouvé en contradiction avec moi, c'est lui que vous avez cru, et c'est moi que vous avez refusé de croire. Exemple : dans ce que je vous avais marqué des mauvais offices que le bon David me rendait auprès de M. Davenport, un M. de Bruhl écrit le contraire, et aussitôt vous me demandez si je suis bien sûr de ce que je vous ai écrit. Vous me permettrez de ne pas trouver, en cette occasion, la question fort obligeante. Je n'ai pas, il est vrai, l'honneur d'être envoyé d'un prince ; mais, en revanche, je suis votre ami, et connu de vous ou devant l'être. Le résultat de toutes ces réflexions, que je vous communique, est de me détacher pour jamais de l'opinion des hommes, quels qu'ils soient, et même de ceux qui me sont les plus chers. Vous avez et vous aurez toujours toute mon estime ; mais je me passerai de la vôtre, puisque vous la retirez si légèrement, et je me consolerai de la perdre, en méritant de la conserver toujours. Je suis las de passer ma vie en continuelles apologies, de me justifier sans cesse auprès de mes amis, et d'essuyer leurs réprimandes lorsque j'ai mérité tous leurs applaudissements. Ne vous gênez pas plus désormais que vous n'avez fait jusqu'ici sur ce chapitre ; continuez, si cela vous amuse, à me rapporter les folies et les mensonges que vous entendez débiter sur mon compte. Rien de tout cela ne me fâchera plus, je vous le jure ; mais je n'y répondrai de ma vie un seul mot.

Ceci, du reste, regarde uniquement l'avenir ; car je vous ai promis d'examiner avec vous votre n° 32, et je veux tenir ma parole ; mais il faut finir pour aujourd'hui. Dans l'état où je suis, la tâche que vous m'imposez ne peut se remplir sans reprendre haleine. Je finis donc en vous réitérant mes plus tendres voeux pour votre rétablissement, et en vous embrassant, mon cher hôte, de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXXV – Au même

Wootton, le 15 novembre 1766.

Je vois avec douleur, cher ami, par votre n° 35, que je vous ai écrit des choses déraisonnables dont vous vous tenez offensé. Il faut que vous ayez raison d'en juger ainsi, puisque vous êtes de sang-froid en lisant mes lettres, et que je ne le suis guère en les écrivant ; ainsi vous êtes plus en état que moi de voir les choses telles qu'elles sont. Mais cette considération doit être aussi de votre part une plus grande raison d'indulgence : ce qu'on écrit dans le trouble ne doit pas être envisagé comme ce qu'on écrit de sang-froid. Un dépit outré a pu me laisser échapper des expressions démenties par mon coeur, qui n'eut jamais pour vous que des sentiments honorables. Au contraire, quoique vos expressions le soient toujours, vos idées souvent ne le sont guère ; et voilà ce qui, dans le fort de mes afflictions, a souvent achevé de m'abattre. En me supposant tous les torts dont vous m'avez chargé, il fallait peut-être attendre un autre moment pour me les dire, ou du moins vous résoudre à endurer ce qui en pouvait résulter. Je ne prétends pas, à Dieu ne plaise, m'excuser ici, ni vous charger, mais seulement vous donner des raisons, qui me semblent justes, d'oublier les torts d'un ami dans mon état. Je vous en demande pardon de tout mon coeur ; j'ai grand besoin que vous me l'accordiez, et je vous proteste, avec vérité, que je n'ai jamais cessé un seul moment d'avoir pour vous tous les sentiments que j'aurais désiré vous trouver pour moi.

La punition a suivi de près l'offense. Vous ne pouvez douter du tendre intérêt que je prends à tout ce qui tient à votre santé, et vous refusez de me parler des suites de votre voyage de Béfort. Heureusement vous n'avez pu être méchant qu'à demi, et vous me laissez entrevoir un succès dont je brûle d'apprendre la confirmation. Écrivez-moi là-dessus en détail, mon

Copyright Arvensa Editions

aimable bote ; donnez-moi tout à la fois le plaisir de savoir que vos remèdes opèrent, et celui d'apprendre que je suis pardonné. J'ai le coeur trop plein de ce besoin pour pouvoir aujourd'hui vous parler d'autre chose, et je finis en vous répétant du fond de mon âme que mon tendre attachement et mon vrai respect pour vous ne peuvent pas plus sortir de mon coeur que l'amour de la vertu.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXXVI – À M. Lalliaud

[922]

Wootton, le 15 novembre 1766.

À peine nous connaissons-nous, monsieur, et vous me rendez les plus vrais services de l'amitié : ce zèle est donc moins pour moi que pour la chose, et m'en est d'un plus grand prix. Je vois que ce même amour de la justice, qui brûla toujours dans mon coeur, brûle aussi dans le vôtre : rien ne lie tant les âmes que cette conformité. La nature nous fit amis ; nous ne sommes, ni vous ni moi, disposés à l'en dédire. J'ai reçu le paquet que vous m'avez envoyé par la voie de M. Dutens ; c'est à mon avis la plus sûre. Le duplicata m'a pourtant déjà été annoncé, et je ne doute pas qu'il ne me parvienne. J'admire l'intrépidité des auteurs de cet ouvrage, et surtout s'ils le laissent répandre à Londres, ce qui me paraît difficile à empêcher. Du reste, ils peuvent faire et dire tout à leur aise : pour moi, je n'ai rien à dire de M. Hume, sinon que je le trouve bien insultant pour un bon homme, et bien bruyant pour un philosophe. Bonjour, monsieur ; je vous aimerai toujours, mais je ne vous écrirai pas, à moins de nécessité : cependant je serais bien aise, par précaution, d'avoir votre adresse. Je vous embrasse de tout mon coeur, et vous prie de dire à M. Sauttersheim que je suis sensible à son souvenir, et n'ai point oublié notre ancienne amitié. Je suis aussi surpris que fâché qu'avec de l'esprit, des talents, de la douceur, et une assez jolie figure, il ne trouve rien à faire à Paris. Cela viendra, mais les commencements y sont difficiles.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXXVII – À Mademoiselle Dewes

Wootton, le 9 décembre 1766.

Ma belle voisine, vous me rendez injuste et jaloux pour la première fois de ma vie : je n'ai pu voir sans envie les chaînes dont vous honoriez mon sultan ; et je lui ai ravi l'avantage de les porter le premier : j'en aurais dû parer votre brebis chérie, mais je n'ai osé empiéter sur les droits d'un jeune et aimable berger ; c'est déjà trop passer les miens de faire le galant à mon Age, mais puisque vous me l'avez fait oublier, tâchez de l'oublier vous-même, et pensez moins au barbon qui vous rend hommage, qu'au soin que vous avez pris de lui rajeunir le coeur.

Je ne veux pas, ma belle voisine, vous ennuyer plus longtemps de mes vieilles sornettes : si je vous contais toutes les bontés et amitiés dont votre cher oncle m'honore, je serais encore ennuyeux par mes longueurs ; ainsi je me tais. Mais revenez l'été prochain en être le témoin vous-même, et ramenez madame la comtesse[923], à condition que nous serons cette fois-ci les plus forts, et qu'au lieu de vous laisser enlever comme cette année, vous nous aiderez à la retenir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXXVIII – À Milord Maréchal

11 décembre 1766.

Abréger la correspondance[924] !... Milord, que m'annoncez-vous, et quel temps prenez-vous pour cela ! Serais-je dans votre disgrâce ? Ah ! dans tous les malheurs qui m'accablent, voilà le seul que je ne saurais supporter. Si j'ai des torts, daignez les pardonner ; en est-il, en peut-il être que mes sentiments pour vous ne doivent pas racheter ? Vos bontés pour moi font toute la consolation de ma vie : voulez-vous m'ôter cette unique et douce consolation ? Vous avez cessé d'écrire à vos parents ! Eh ! qu'importe tous vos parents, tous vos amis ensemble ? ont-ils pour vous un attachement comparable au mien.

Eh ! Milord, c'est votre Age, ce sont mes maux qui nous rendent plus utiles l'un à l'autre : à quoi peuvent mieux s'employer les restes de la vie, qu'à s'entretenir avec ceux qui nous sont chers ? Vous m'avez promis une éternelle amitié ; je la veux toujours, j'en suis toujours digne. Les terres et les mers nous séparent, les hommes peuvent semer bien des erreurs entre nous ; mais rien ne peut séparer mon coeur du vôtre, et celui que vous aimâtes une fois n'a point changé. Si réellement vous craignez la peine d'écrire, c'est mon devoir de vous l'épargner autant qu'il se peut : je ne demande, à chaque fois, que deux lignes, toujours les mêmes, et rien de plus : *J'ai reçu votre lettre de telle date ; je me porte bien, et je vous aime toujours.* Voilà tout ; répétez-moi ces dix mots douze fois l'année, et je suis content. De mon côté j'aurai le plus grand soin de ne vous écrire jamais rien qui puisse vous importuner ou vous déplaire : mais cesser de vous écrire avant que la mort nous sépare ! non, Milord, cela ne peut pas être ; cela ne se peut pas plus que cesser de vous aimer.

Si vous tenez votre cruelle résolution, j'en mourrai ; ce n'est pas le pire ; mais j'en mourrai dans la douleur, et je vous prédis que vous y aurez du

Copyright Arvensa Editions

regret. J'attends une réponse, je l'attends dans les plus mortelles inquiétudes ; mais je connais votre âme, et cela me rassure : si vous pouvez sentir combien cette réponse m'est nécessaire, je suis très sûr que je l'aurai promptement.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXXIX – À M. d'Ivernois

Wootton, le 12 décembre 1766.

J'étais extrêmement en peine de vous, monsieur, quand j'ai reçu votre lettre du 19 novembre, qui m'a tranquillisé sur votre santé et sur votre amitié, mais qui m'a donné des douleurs, dont la perte de votre enfant, quelque touché que je sois de tout ce qui vous afflige, n'est pourtant pas la plus vive Cette vie, monsieur, n'est le temps ni de la vérité, ni de la justice : il faut s'en consoler par l'attente d'une meilleure.

Tout bien pesé, je ne suis pas fâché que vous n'ayez pas fait cette année la bonne oeuvre que vous vous étiez proposée ; mais je le suis beaucoup que vous m'ayez laissé dans la plus parfaite incertitude sur l'avenir. Il m'importerait de savoir à quoi m'en tenir sur ce point. Il ne s'agit que d'un oui ou d'un non de votre part, que j'entendrai sans qu'il soit besoin de plus grande explication.

C'est à regret que je vous écris si rarement et si peu : ce n'est pas faute d'avoir de quoi vous entretenir ; mais il faut attendre de plus sûres occasions. Mes respects à madame d'Ivernois ; j'embrasse tendrement tout ce qui vous est cher, tous ceux qui m'aiment, et surtout votre associé.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXXX – À M. Davenport

21 décembre 1766.

Quoique jusqu'ici, monsieur, malgré mes sollicitations et mes prières, je n'aie pu obtenir de vous un seul mot d'explication, ni de réponse sur les choses qu'il m'importe le plus de savoir, mon extrême confiance en vous m'a fait endurer patiemment ce silence, bien que très extraordinaire. Mais, monsieur, il est temps qu'il cesse ; et vous pouvez juger des inquiétudes dont je suis dévoré, vous voyant prêt à partir pour Londres sans m'accorder, malgré vos promesses, aucun des éclaircissements que je vous ai demandés avec tant d'instances. Chacun a son caractère ; je suis ouvert et confiant plus qu'il ne faudrait peut-être : je ne demande pas que vous le soyez comme moi ; mais c'est aussi pousser trop loin le mystère, que de refuser constamment de me dire sur quel pied je suis dans votre maison, et si j'y suis de trop ou non. Considérez, je vous supplie, ma situation, et jugez de mes embarras ; quel parti puis-je prendre, si vous refusez de me parler ? Dois-je rester dans votre maison malgré vous ? en puis-je sortir sans votre assistance ? Sans amis, sans connaissances, enfoncé dans un pays dont j'ignore la langue, je suis entièrement à la merci de vos gens : c'est à votre invitation que j'y suis venu, et vous m'avez aidé à y venir ; il convient, ce me semble, que vous m'aidiez de même à en partir, si j'y suis de trop. Quand j'y resterais, il faudrait toujours, malgré toutes vos répugnances, que vous eussiez la bonté de prendre des arrangements qui rendissent mon séjour chez vous moins onéreux pour l'un et pour l'autre. Les honnêtes gens gagnent toujours à s'expliquer et s'entendre entre eux : si vous entriez avec moi dans les détails dont vous vous fiez à vos gens, vous seriez moins trompé et je serais mieux traité, nous y trouverions tous deux notre avantage ; vous avez trop d'esprit pour ne pas voir qu'il y a des gens à qui mon séjour dans votre maison déplaît beaucoup, et qui feront de leur

Copyright Arvensa Editions

mieux pour me le rendre désagréable.

Que si, malgré toutes ces raisons, vous continuez à garder avec moi le silence, cette réponse alors deviendra très claire, et vous ne trouverez pas mauvais que, sans m'obstiner davantage inutilement, je pourvoie à ma retraite comme je pourrai, sans vous en parler davantage, emportant un souvenir très reconnaissant de l'hospitalité que vous m'avez offerte, mais ne pouvant me dissimuler les cruels embarras où je me suis mis en l'acceptant.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXXXI – À Lord Vicomte de Nuncham

AUJOURD'HUI COMTE DE HARCOURT
[925]

Wootton, le 24 décembre 1766.

Je croirais, milord, exécuter peu honnêtement la résolution que j'ai prise de me défaire de mes estampes et de mes livres, si je ne vous priais de vouloir bien commencer par en retirer les estampes dont vous avez eu la bonté de me faire présent. J'en fais assurément tout le cas possible, et la nécessité de ne rien laisser sous mes yeux qui me rappelle un goût auquel je veux renoncer pouvait seul en obtenir le sacrifice. S'il y a dans mon petit recueil, soit d'estampes, soit de livres, quelque chose qui puisse vous convenir, je vous prie de me faire l'honneur de l'agréer, et surtout par préférence ce qui me vient de votre digne ami M. Watelet, et qui ne doit passer qu'en main d'ami. Enfin, milord, si vous êtes à portée d'aider au débit du reste, je reconnaîtrai, dans cette bonté, les soins officieux dont vous m'avez permis de me prévaloir. C'est chez M. Davenport que vous pourrez visiter le tout, si vous voulez bien en prendre la peine. Il demeure en Piccadilly à côté de lord Égremond. Recevez, milord, je vous prie, les assurances de ma reconnaissance et de mon respect.

Copyright Arvensa Editions

1767

Lettre DCCXXXII – À M.
Lettre DCCXXXIII – Au même
Lettre DCCXXXIV – Au même
Lettre DCCXXXV – À M. du Peyrou
Lettre DCCXXXVI – À M. le marquis de Mirabeau
Lettre DCCXXXVII – À M. d'Ivernois
Lettre DCCXXXVIII – À M. Dutens
Lettre DCCXXXIX – À M. le duc de Graffton
Lettre DCCXL – À Madame La Tour
Lettre DCCXLI – À M. Guy
Lettre DCCXLII – À Milord Comte d'Harcourt
Lettre DCCXLIII – À M. Davenport
Lettre DCCXLIV – Au même
Lettre DCCXLV – À M. d'Ivernois
Lettre DCCXLVI – À Milord Maréchal
Lettre DCCXLVII – À M. Granville
Lettre DCCXLVIII – À Milord Comte de Harcourt
Lettre DCCXLIX – À M. du Peyrou
Lettre DCCL – À M. Dutens
Lettre DCCLI – À Mademoiselle Théodore
Lettre DCCLII – À M. Granville
Lettre DCCLIII – Au même
Lettre DCCLIV – À M. Dutens
Lettre DCCLV – À Milord Comte de Harcourt
Lettre DCCLVI – À Milord Maréchal
Lettre DCCLVII – À M. du Peyrou
Lettre DCCLVIII – À M. Dutens
Lettre DCCLIX – À M. le général Conway
Lettre DCCLX – À Milord Comte de Harcourt
Lettre DCCLXI – À M. du Peyrou
Lettre DCCLXII – Au même

Copyright Arvensa Editions

Lettre DCCLXIII – À M. d'Ivernois
Lettre DCCLXIV – À M. le marquis de Mirabeau
Lettre DCCLXV – À Milord Comte de Harcourt
Lettre DCCLXVI – À M. Davenport
Lettre DCCLXVII – À M. le général Conway
Lettre DCCLXVIII – À M. E. J…
Lettre DCCLXIX – À M. le marquis de Mirabeau
Lettre DCCLXX – À M. du Peyrou
Lettre DCCLXXI – À M. le marquis de Mirabeau
Lettre DCCLXXII – À M. du Peyrou
Lettre DCCLXXIII – À M. le marquis de Mirabeau
Lettre DCCLXXIV – Au même
Lettre DCCLXXV – À M. du Peyrou
Lettre DCCLXXVI – À M. le marquis de Mirabeau
Lettre DCCLXXVII – À M. du Peyrou
Lettre DCCLXXVIII – À M. le marquis de Mirabeau
Lettre DCCLXXIX – À Milord Harcourt
Lettre DCCLXXX – À M. du Peyrou
Lettre DCCLXXXI – À M. le marquis de Mirabeau
Lettre DCCLXXXII – À M. du Peyrou
Lettre DCCLXXXIII – À M. Granville
Lettre DCCLXXXIV – À M. Guy
Lettre DCCLXXXV – À M. le marquis de Mirabeau
Lettre DCCLXXXVI – À Madame la maréchale de Luxembourg
Lettre DCCLXXXVII – À M. le marquis de Mirabeau
Lettre DCCLXXXVIII – À M. d'Ivernois
Lettre DCCLXXXIX – À M. du Peyrou
Lettre DCCXC – À M. de Sartine
Lettre DCCXCI – À M. du Peyrou
Lettre DCCXCII – À Madame la marquise de Mesmes
Lettre DCCXCIII – À M. du Peyrou
Lettre DCCXCIV – Au même
Lettre DCCXCV – Au même
Lettre DCCXCVI – Au même

Copyright Arvensa Editions

Lettre DCCXCVII – Au même
Lettre DCCXCVIII – Au même
Lettre DCCXCIX – À M. Dutens
Lettre DCCC – À M. du Peyrou
Lettre DCCCI – À Madame La Tour
Lettre DCCCII – À M. le marquis de Mirabeau
Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXXXII – À M.

Janvier 1767.

Ce que vous me marquez ? monsieur, que M. Deyverdun a un poste chez le général Conway, m'explique une énigme à laquelle je ne pouvais rien comprendre, et que vous verrez dans la lettre dont je joins ici une copie faite sur celle que M. Hume a envoyée à M. Davenport. Je ne vous la communique pas pour que vous vérifiiez si ledit M. Deyverdun a écrit cette lettre, chose dont je ne doute nullement, ni s'il est en effet l'auteur des écrits en question, mis dans le *Saint-James Chronicle*, ce que je sais parfaitement être faux ; d'ailleurs ledit M. Deyverdun, bien instruit, et bien préparé à son rôle de prête-nom, et qui peut-être l'a commencé lorsque lesdits écrits furent portés au *Saint-James Chronicle*, est trop sur ses gardes pour que vous puissiez maintenant rien savoir de lui ; mais il n'est pas impossible que dans la suite des temps, ne paraissant instruit de rien, et gardant soigneusement le secret que je vous confie, vous parveniez à pénétrer le secret de toutes ces manoeuvres, lorsque ceux qui s'y sont prêtés seront moins sur leurs gardes ; et tout ce que je souhaite, dans cette affaire, est que vous découvriez la vérité par vous-même. Je pense aussi qu'il importe toujours de connaître ceux à qui l'on peut avoir à vivre, et de savoir si ce sont d'honnêtes gens : or, que ledit Deyverdun ait l'ait ou non les écrits dont il se vante, vous savez maintenant, ce me semble, à quoi vous en tenir avec lui. Vous êtes jeune, vous me survivrez, j'espère, de beaucoup d'années ; et ce m'est une consolation très douce de penser qu'un jour, quand le fond de cette triste affaire sera dévoilé, vous serez à portée d'en vérifier par vous-même beaucoup de faits, que vous saurez de mon vivant sans qu'ils vous frappent, parce qu'il vous est impossible d'en voir les rapports avec mes malheurs. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXXXIII – Au même

2 janvier 1767.

Quand je vous pris au mot, monsieur, sur la liberté que vous m'accordiez de ne vous pas répondre, j'étais bien éloigné de croire que ce silence pût vous inquiéter sur l'effet de votre précédente lettre : je n'y ai rien vu qui ne confirmât les sentiments d'estime et d'attachement que vous m'avez inspirés ; et ces sentiments sont si vrais, que si jamais j'étais dans le cas de quitter cette province, je souhaiterais que ce fut pour me rapprocher de vous. Je vous avoue pourtant que je suis touché des soins de M. Davenport ; et si content de sa société, que je ne me priverais pas sans regret d'une hospitalité si douce ; mais comme il souffre à peine que je lui rembourse une partie des dépenses que je lui coûte, il y aurait trop d'indiscrétion à rester toujours chez lui sur le même pied, et je ne croirais pouvoir me dédommager des agréments que j'y trouve, que par ceux qui m'attendraient auprès de vous. Je pense souvent avec plaisir à la ferme solitaire que nous avons vue ensemble et à l'avantage d'y être votre voisin ; mais ceci sont plutôt des souhaits vagues que des projets d'une prochaine exécution. Ce qu'il y a de bien réel est le vrai plaisir que j'ai de correspondre en toute occasion à la bienveillance dont vous m'honorez, et de la cultiver autant qu'il dépendra de moi.

Il y a longtemps, monsieur, que je me suis donné le conseil de la dame dont vous parlez : j'aurais dû le prendre plus tôt ; mais il vaut mieux tard que jamais. M. Hume était pour moi une connaissance de trois mois, qu'il ne m'a pas convenu d'entretenir : après un premier mouvement d'indignation dont je n'étais pas le maître, je me suis retiré paisiblement : il a voulu une rupture formelle ; il a fallu lui complaire : il a voulu ensuite une explication ; j'y ai consenti. Tout cela s'est passé entre lui et moi : il a jugé à propos d'en faire le vacarme que vous savez ; il la fait tout seul, je

Copyright Arvensa Editions

me suis tu ; je continuerai de me taire, et je n'ai rien du tout à dire de M. Hume, sinon que je le trouve un peu insultant pour un bon homme, et un peu bruyant pour un philosophe.

Comment va la botanique ? vous en occupez-vous un peu ? voyez-vous des gens qui s'en occupent ? pour moi, j'en raffole, je m'y acharne, et je n'avance point : j'ai totalement perdu la mémoire, et de plus, je n'ai pas de quoi l'exercer ; car avant de retenir il faut apprendre, et ne pouvant trouver par moi-même les noms des plantes, je n'ai nul moyen de les savoir : il me semble que tous les livres qu'on écrit sur la botanique ne sont bons que pour ceux qui la savent déjà. J'ai acquis votre *Stillingfleet*, et je n'en suis pas plus avancé. J'ai pris le parti de renoncer à toute lecture, et de vendre mes livres et mes estampes, pour acheter des plantes gravées : sans avoir le plaisir d'apprendre, j'aurai celui d'étudier ; et pour mon objet cela revient à peu près au même.

Au reste, je suis très heureux de m'être procuré une occupation qui demande de l'exercice ; car rien ne me fait tant de mal que de rester assis, ou d'écrire ou lire ; et c'est une des raisons qui me font renoncer à tout commerce de lettres, hors les cas de nécessité. Je vous écrirai dans peu ; mais de grâce, monsieur, une fois pour toutes, ne prenez jamais mon silence pour un signe de refroidissement ou d'oubli, et soyez persuadé que c'est pour mon coeur une consolation très douce d'être aimé de ceux qui sont aussi dignes que vous d'être aimés eux-mêmes : mes respects empressés à M. Malthus, je vous en supplie ; recevez ceux de mademoiselle Le Vasseur, et mes plus cordiales salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXXXIV – Au même

RÉPONSES AUX QUESTIONS FAITES PAR M. DE CHAUVEL. [926]

À Wootton, le 5 janvier 1767.

Jamais, ni en 1759, ni en aucun autre temps, M. Marc Chappuis ne m'a proposé, de la part de M. de Voltaire, d'habiter une petite maison appelée l'Ermitage. En 1755, M. de Voltaire, me pressant de revenir dans ma patrie, m'invitait d'aller boire du lait de ses vaches. Je lui répondis. Sa lettre et la mienne furent publiques. Je ne me ressouviens pas d'avoir eu de sa part aucune autre invitation.

Ce que j'écrivis à M. de Voltaire, en 1760[927], n'était point une réponse. Ayant retrouvé par hasard le brouillon de cette lettre, je la transcris ici, permettant à M. de Chauvel d'en faire l'usage qu'il lui plaira[928].

Je ne me souviens point exactement de ce que j'écrivis il y a vingt-trois ans à M. du Theil : mais il est vrai que j'ai été domestique de M. de Montaigu, ambassadeur de France à Venise, et que j'ai mangé son pain, comme ses gentilshommes étaient ses domestiques et mangeaient son pain : avec cette différence, que j'avais partout le pas sur les gentilshommes, que j'allais au sénat, que j'assistais aux conférences, et que j'allais en visite chez les ambassadeurs et ministres étrangers ; ce qu'assurément les gentilshommes de l'ambassadeur n'eussent osé faire. Mais bien qu'eux et moi fussions ses domestiques, il ne s'ensuit point que nous fussions ses valets.

Il est vrai qu'ayant répondu sans insolence, mais avec fermeté, aux brutalités de l'ambassadeur, dont le ton ressemblait assez à celui de M. de

Copyright Arvensa Editions

Voltaire, il me menaça d'appeler ses gens, et de me faire jeter par les fenêtres. Mais ce que M. de Voltaire ne dit pas, et dont tout Venise rit beaucoup dans ce temps-là, c'est que, sur cette menace, je m'approchai de la porte de son cabinet, où nous étions ; puis l'ayant fermée, et mis la clef dans ma poche, je revins à M. de Montaigu, et lui dis : *Non pas, s'il vous plaît, monsieur l'ambassadeur. Les tiers sont incommodes dans les explications. Trouvez bon que celle-ci se passe entre nous*. À l'instant son excellence devint très polie ; nous nous séparâmes fort honnêtement ; et je sortis de sa maison, non pas honteusement, comme il plaît à M. de Voltaire de me faire dire, mais en triomphe. J'allai loger chez l'abbé Patizel, chancelier du consulat. Le lendemain, M. Le Blond, consul de France, me donna un dîner, où M. de Saint-Cyr et une partie de la légation française se trouva ; toutes les bourses me furent ouvertes, et j'y pris l'argent dont j'avais besoin, n'ayant pu être payé de mes appointements. Enfin, je partis accompagné et fêté de tout le monde ; tandis que l'ambassadeur, seul et abandonné dans son palais, y rongeait son frein. M. Leblond doit être maintenant à Paris, et peut attester tout cela ; le chevalier de Carrion, alors mon confrère et mon ami, secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne, et depuis secrétaire de l'ambassade à Paris, y est peut-être encore, et peut attester la même chose. Des foules de lettres et de témoins la peuvent attester ; mais qu'importe à M. de Voltaire ?

Je n'ai jamais rien écrit ni signé de pareil à la déclaration que M. de Voltaire dit que M. de Montmollin a entre les mains signée de moi. On peut consulter là-dessus ma lettre du 8 août 1765, adressée à M. du Peyrou, imprimée avec les siennes à lord Wemyss.

Messieurs de Berne m'ayant chassé de leurs états en 1765, à l'entrée de l'hiver, le peu d'espoir de trouver nulle part la tranquillité dont j'avais si grand besoin, joint à ma faiblesse et au mauvais état de ma santé, qui m'ôtait le courage d'entreprendre un long voyage dans une saison si rude, m'engagea décrire 1 à M. le bailli de Nidau une lettre qui a couru Paris, qui a arraché des larmes à tous les honnêtes gens, et des plaisanteries au seul M. de Voltaire.

M. de Voltaire ayant dit publiquement à huit citoyens de Genève, qu'il était faux que j'eusse jamais été secrétaire d'un ambassadeur, et que je n'avais été que son valet, un d'entre eux m'instruisit de ce discours ; et, dans le premier mouvement de mon indignation, j'envoyai à M. de Voltaire un démenti conditionnel, dont j'ai oublié les termes, mais qu'il avait

Copyright Arvensa Editions

assurément bien mérité.

Je me souviens très bien d'avoir une fois dit à quelqu'un, que je me sentais le coeur ingrat, et que je n'aimais point les bienfaits. Mais ce n'était pas après les avoir reçus que je tenais ce discours ; c'était au contraire pour m'en défendre ; et cela, monsieur, est très différent. Celui qui veut me servir à sa mode, et non pas à la mienne, cherche l'ostentation du titre de bienfaiteur ; et je vous avoue que rien au monde ne me touche moins que de pareils soins. À voir la multitude prodigieuse de mes bienfaiteurs, on doit me croire dans une situation bien brillante. J'ai pourtant beau regarder autour de moi, je n'y vois point les grands monuments de tant de bienfaits. Le seul vrai bien dont je jouis est la liberté ; et ma liberté, grâces au ciel, est mon ouvrage. Quelqu'un s'ose-t-il vanter d'y avoir contribué ? Vous seul, ô George Keith ! pouvez le faire ; et ce n'est pas vous qui m'accuserez d'ingratitude. J'ajoute à Milord Maréchal mon ami du Peyrou. Voilà mes vrais bienfaiteurs. Je n'en connais point d'autres. Voulez-vous donc me lier par des bienfaits ? Faites qu'ils soient de mon choix et non pas du votre ; et soyez sûr que vous ne trouverez de la vie un coeur plus vraiment reconnaissant que le mien. Telle est ma façon de penser, que je n'ai point déguisée ; vous êtes jeune, vous pouvez la dire à vos amis ; et si vous trouvez quelqu'un qui la blâme, ne vous fiez jamais à cet homme-là.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXXXV – À M. du Peyrou

À Wootton, le 8 janvier 1767.

Que Dieu comble de ses bénédictions mon cher hôte, qui, par une réconciliation parfaite, accorde à mon coeur la paix dont il avait besoin ! je prends à bon augure, dans ces circonstances, celle que vous m'annoncez pour le reste de mes jours à la fin de votre n° 38. Si je puis obtenir que le public m'oublie, comptez que je ne réveillerai plus ses souvenirs. La postérité me rendra justice, j'en suis très sûr ; cela me console des outrages de mes contemporains.

C'est sans contredit une chose bien douce qu'une réconciliation, mais elle est précédée de moments si tristes, qu'il n'en faut plus acheter à ce prix. La première source de notre petite mésintelligence est venue du défaut de votre mémoire et de la confiance que vous n'avez pas laissé d'y avoir. Dans vos deux pénultièmes lettres, par exemple, parlant de ce que vous avait dit M. de Luze, vous supposez m'avoir écrit qu'il disait que je n'avais point couché à Calais dans la même chambre que M. Hume, fait qui est très vrai. Si c'était là, en effet, ce que vous m'aviez écrit auparavant, j'aurais eu grand tort de m'en formaliser, et mes réponses seraient très ridicules. Mais, mon cher hôte, votre n° 33 ne parlait point du tout de Calais, et décidait nettement que je n'avais jamais couché dans la même chambre avec M. Hume ; voici vos propres termes :

De Luze doute que vous ayez en effet écrit que vous couchiez dans la même chambre ou était Hume, parce que, dit-il, c'est lui, de Luze, qui a toujours pendant la route occupé la même chambre avec M. Hume, et que vous étiez seul dans la vôtre. Ce mot t*oujours* est décisif, ce me semble, non seulement pour Calais, mais pour toute la route ; et ma réponse très blâmable quant à l'emportement, est juste quant au raisonnement.

Dans votre n° 36, vous me marquez que j'ai rompu publiquement avec

Copyright Arvensa Editions

M. Hume. Mon cher hôte, où avez-vous pris cela ? Mettez-vous donc sur mon compte le vacarme qu'a fait le bon David, pendant que je n'ai pas dit un seul mot, si ce n'est à lui seul, dans le plus grand secret, et seulement quand il m'y a forcé ? Comme j'étais instruit de son projet, je craignais plus que la mort l'éclat de cette rupture ; je m'en défendis de tout mon pouvoir, et je ne la fis enfin que par des lettres bien cachetées, tandis qu'il faisait faire un grand détour aux sien nés pour me les envoyer ouvertes par M. Davenport. Ces lettres, s'il ne les eût montrées, n'eussent été vues que de lui, et je n'en aurais parlé même à personne au monde, qu'à Milord Maréchal et à vous. Appelez-vous cela rompre publiquement ?

Dans votre n° 38, vous m'accusez d'avoir mis de la méchanceté dans ma lettre du 10 juillet. Ce que je viens de dire répond d'avance à cette accusation. La méchanceté consiste dans le dessein de nuire. Quand ma lettre eût contenu des choses effroyables, quel mal pouvait-elle faire à M. Hume, n'étant vue que de lui seul ? Il pouvait y avoir de la brutalité dans cette lettre, jamais de la méchanceté, puisqu'il n'en pouvait résulter aucun préjudice pour celui à qui elle était écrite, qu'autant qu'il le voulait bien. Mais, de grâce, relisez avec moins de prévention cette lettre : dans la position où je l'ai écrite, elle est, j'ose le dire, un prodige de force d'âme et de modération. Forcé de m'expliquer avec un fourbe insigne, qui, sous l'appareil des services, travaille à ma diffamation, je pousse le ménagement jusqu'à ne lui parler qu'en tierce personne, pour éviter, dans ce que j'avais à lui dire, la dureté des apostrophes. Cette lettre est pleine de éloges (vous voyez comment il me les a rendus : partout la raison qui discute, pas un seul trait d'insulte ou d'humeur, pas un mouvement d'indignation, pas un mot dur, si ce n'est quand la force du raisonnement le rend si nécessaire, qu'on ne saurait ôter le mot sans énerver l'argument : encore, alors même, ce mot n'est-il jamais direct et affirmât il, mais hypothétique et conditionnel. Si vous blâmez cette lettre, j'en suis d'autant plus fâché que je veux qu'on juge par elle de l'âme qui l'a dictée.

Cette sévérité de jugements, qui va jusqu'à l'injustice, est aussi loin de votre coeur que de votre raison, et ne vient que du défaut de votre mémoire. Vous recevez des éclaircissements qui vous font changer d'idée, et vous oubliez que je ne suis pas instruit de ce changement ; vous voyez que ma rupture avec M. Hume est publique, et vous oubliez que je n'ai aucune part à cette publicité ; vous voyez que je lui dis des choses dures qui sont imprimées, et vous oubliez également que c'est lui qui m'a forcé

Copyright Arvensa Editions

de les lui dire, et que c'est lui qui les a fait imprimer. Ce que vous avez écrit vous échappe ou se modifie, et il résulte de tout cela que je vous parais déraisonner toujours, parce qu'au lieu de répondre à votre idée présente, que je ne saurais deviner, je réponds à celle que vous m'avez communiquée, et dont vous ne vous souvenez plus.

Il y aurait à cela deux remèdes en votre pouvoir : le premier serait que vous voulussiez bien présumer un peu moins de votre mémoire et un peu plus de ma raison, en sorte que, quand ma réponse cadrerait mal avec ce que vous croyez m'â-voir écrit, vous supposassiez qu'il faut que vous m'ayez écrit autre chose, plutôt que de conclure que je ne sais ce que je dis ; L'autre serait de garder des copies des lettres que vous m'écrivez, pour y avoir recours au besoin sur mes réponses. Un troisième moyen serait que toutes les fois que je réponds à quelque article de vos lettres, je commençasse par transcrire dans la mienne l'article auquel je réponds ; mais cette manière de s'armer jusqu'aux dents avec ses amis me parait si cruelle, que j'aime cent fois mieux me présenter nu et être navré.

Outre les emportements très condamnables que je me reproche de mon côté, je tâcherai de me guérir aussi d'une mauvaise fierté qui me fait négliger des avis utiles, pour vous mettre en garde sur ce qu'on vous dit contre moi. Par exemple, quand vous commençâtes à me parler de M. Brulh avec de grands éloges, je ne voulus rien vous répondre là-dessus, et, en effet, je n'ai rien à dire contre ces éloges, parce que je ne connais point du tout le caractère de M. Brulh. Mais ce que j'aurais pourtant dû vous dire, est qu'il vint me voir à Chiswick, et que son abord, son air, son ton, ses manières, me repoussèrent à tel point, qu'il ne fut pas en moi de le bien recevoir.

Je finis sur ce sujet désagréable, pour ne vous en reparler jamais. J'aurais, sur certaines questions que vous me faites dans votre lettre, beaucoup de choses à vous dire que je n'ose confier au papier. J'ignore encore si l'ami qui devait venir cet automne pourra venir ce printemps. Je crains qu'il ne soit enveloppé dans les malheurs de sa patrie ; s'il ne vient pas, je ne vois qu'une ressource pour vous parler en sûreté, c'est un chiffre auquel je travaille, et qu'il faudra bien risquer de vous envoyer par la poste, faute de plus sûre voie. Examinez avec grand soin l'état du cachet de la lettre qui le contiendra, pour savoir si elle n'a point été ouverte ; je vous préviens qu'elle sera cachetée avec le talisman arabesque que vous connaissez, et dont on ne saurait lever et rappliquer l'empreinte sans qu'il

Copyright Arvensa Editions

y paraisse. Je viens de recevoir de M. de Cerjeat une invitation trop obligeante pour que j'en méconnaisse la source. Quand vous aurez mon chiffre, nous en dirons davantage. Adieu, mon cher hôte, je sens toute votre amitié, et vous devez connaître assez mon coeur pour juger de la mienne. Mille tendres respects à la bonne maman. Milord Maréchal me disait que les hivers étaient doux en Angleterre : nous avons ici un pied de glace et trois pieds de neige ; je ne sentis de ma vie un froid si piquant.

On vient de m'apprendre que les papiers publics disent la santé de Milord Maréchal en mauvais état. Eh quoi ! mon Dieu ! toujours des malheurs, et toujours des plus terribles ! Ce qui me rassure un peu, est qu'en conférant la date de sa dernière lettre avec celle de ces nouvelles, je les crois fausses ; mais je ne puis me défendre d'une extrême inquiétude ; il ne m'écrira peut-être de très long-temps ; si vous avez de ses nouvelles récentes, je vous conjure de m'en donner. Je vous embrasse.

Recevez les remerciements et respects de mademoiselle Le Vasseur.

Je compte tirer dans quelques jours sur vos banquiers une lettre de change de 800 francs.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXXXVI – À M. le marquis de Mirabeau

[929]

Wootton, le 31 janvier 1767.

Il est digne de l'ami des hommes de consoler les affligés. La lettre, monsieur, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, la circonstance où elle a été écrite, le noble sentiment qui l'a dictée, la main respectable dont elle vient, l'infortuné à qui elle s'adresse, tout concourt à lui donner dans mon coeur le prix qu'elle reçoit du vôtre : en vous lisant, en vous aimant par conséquent, j'ai souvent désiré d'être connu et aimé de vous. Je ne m'attendais pas que ce serait vous qui feriez les avances, et cela précisément au moment où j'étais universellement abandonné ; mais la générosité ne sait rien faire à demi, et votre lettre en a bien la plénitude. Qu'il serait beau que l'ami des hommes donnât retraite à l'ami de l'égalité ! Votre offre m'a si vivement pénétré, j'en trouve l'objet si honorable à l'un et à l'autre, que par un autre effet, bien contraire, vous me rendrez malheureux peut-être, par le regret de n'en pas profiter ; car, quelque doux qu'il me fût d'être votre hôte, je vois peu d'espoir à le devenir ; mon âge plus avancé que le vôtre, le grand éloignement, mes maux qui me rendent les voyages très pénibles, l'amour du repos, de la solitude, le désir d'être oublié pour mourir en paix, me font redouter de me rapprocher des grandes villes ou mon voisinage pourrait réveiller une sorte d'attention qui

Copyright Arvensa Editions

fait mon tourment. D'ailleurs, pour ne parler que de ce qui me tiendrait plus près de vous, sans douter de ma sûreté du côté du parlement de Paris, je lui dois ce respect de ne pas aller le braver dans son ressort, comme pour lui faire avouer tacitement son injustice ; je le dois à votre ministère, à qui trop de marques affligeantes me font sentir que j'ai eu le malheur de déplaire, et pela sans que j'en puisse imaginer d'autre cause qu'un malentendu d'autant plus cruel que, sans lui, ce qui m'attira mes disgrâces m'eût dû mériter des laveurs. Dix mots d'explication prouveraient cela ; mais c'est un des malheurs attachés à la puissance humaine, et à ceux qui lui sont soumis, que quand les grands sont une fois dans l'erreur, il est impossible qu'ils en reviennent. Ainsi, monsieur, pour ne point m'exposer à de nouveaux, orages, je me tiens au seul parti qui peut assurer le repos de mes derniers jours. J'aime la France, je la regretterai toute ma vie ; si mon sort dépendait de moi, j'irais y finir mes jours, et vous seriez mon hôte, puisque vous n'aimez pas que j'aie un patron ; mais, selon toute apparence, mes voeux et mon coeur feront seuls le voyage, et mes os resteront ici.

Je n'ai pas eu, monsieur, sur vos écrits, L'indifférence de M. Hume, et je pourrais si bien vous en parler, qu'ils sont, avec deux traités de botanique, les seuls livres que j'aie apportés avec moi dans ma malle ; mais outre que je crois votre sublime amour-propre trop au-dessus de la petite vanité d'auteur, pour ne pas dédaigner ces formulaires d'éloges, je suis déjà trop loin de ces sortes de matières pour pouvoir en parler avec justesse et même avec plaisir ; tout ce qui tient par quelque côté à la littérature et à un métier pour lequel certainement je n'étais pas né, m'est devenu si parfaitement insupportable, et son souvenir me rappelle tant de tristes idées, que, pour n'y plus penser, j'ai pris le parti de me défaire de tous mes livres, qu'on m'a très mal à propos envoyés de Suisse : les vôtres et les miens sont partis avec tout le reste. J'ai pris toute lecture dans un tel dégoût, qu'il a fallu renoncer à mon Plutarque : la fatigue même de penser me devient chaque jour plus pénible. J'aime à rêver, mais librement, en laissant errer ma tête et sans m'asservir à aucun sujet ; et, maintenant que je vous écris, je quitte à tout moment la plume pour vous dire en me promenant mille choses charmantes, qui disparaissent sitôt que je reviens à mon papier. Cette vie oisive et contemplative que vous n'approuvez pas, et que je n'excuse pas, me devient chaque jour plus délicieuse ; errer seul, sans fin et sans cesse, parmi les arbres et les rochers qui entourent ma

Copyright Arvensa Editions

demeure, rêver, ou plutôt extravaguer à mon aise, et, comme vous dites, bayer aux corneilles ; quand ma cervelle s'échauffe trop, la calmer en analysant quelque mousse ou quelque fougère ; enfin me livrer sans gêne à mes fantaisies, qui, grâces au ciel, sont toutes en mon pouvoir : voilà, monsieur, pour moi la suprême jouissance, à laquelle je n'imagine rien de supérieur dans ce monde pour un homme à mon âge et dans mon état. Si j'allais dans une de vos terres, vous pouvez compter que je n'y prendrais pas le plus petit soin en faveur du propriétaire ; je vous verrais voler, piller, dévaliser, sans jamais en dire un seul mot, ni à vous ni à personne : tous mes malheurs me viennent de cette ardente haine de l'injustice, que je n'ai jamais pu dompter. Je me le tiens pour dit : il est temps d'être sage, ou du moins tranquille ; je suis las de guerres et de querelles ; je suis bien sûr de n'en avoir jamais avec les honnêtes gens, et je n'en veux plus avec les fripons, car celles-là sont trop dangereuses. Voyez donc, monsieur, quel homme utile vous mettriez dans votre maison. À Dieu ne plaise que je veuille avilir votre offre par cette objection ! mais c'en est une dans vos maximes, et il faut être conséquent.

En censurant cette nonchalance, vous me répéterez que c'est n'être bon à rien, que n'être bon que pour soi[930] : mais peut-on être vraiment bon pour soi, sans être, par quelque côté, bon pour les autres ? D'ailleurs, considérez qu'il n'appartient pas à tout ami des hommes d'être, comme vous, leur bienfaiteur en réalité. Considérez que je n'ai ni état ni fortune, que je vieillis, que je suis infirme, abandonné, persécuté, détesté, et qu'en voulant faire du bien je ferais du mai, surtout à moi-même. J'ai reçu mon congé bien signifié par la nature et par les hommes : je l'ai pris et j'en veux profiter. Je ne délibère plus si c'est bien ou mal fait, parce que c'est une résolution prise, et rien ne m'en fera départir. Puisse le public m'oublier comme je l'oublie ! S'il ne veut pas m'oublier ?, peu m'importe qu'il m'admire ou qu'il me déchire ; tout cela m'est indifférent ; je tache de n'en rien savoir, et quand je l'apprends, je ne m'en soucie guère. Si l'exemple d'une vie innocente et simple est utile aux hommes, je puis leur faire encore ce bien-là ; mais c'est le seul, et je suis bien déterminé à ne vivre plus que pour moi et pour mes amis, en très petit nombre, mais éprouvés, et qui me suffisent : encore aurais-je pu m'en passer, quoique ayant un coeur aimant et tendre, pour qui des attachements sont de vrais besoins ; mais ces besoins m'ont souvent coûté si cher, que j'ai appris à me suffire à

Copyright Arvensa Editions

moi-même, et je me suis conservé lame assez saine pour le pouvoir. Jamais sentiment haineux, envieux, vindicatif, n'approcha de mon coeur. Le souvenir de mes amis donne à ma rêverie un charme que le souvenir de mes ennemis ne trouble point. Je suis tout entier où je suis, et point où sont ceux qui me persécutent. Leur haine, quand elle n'agit pas, ne trouble qu'eux, et je la leur laisse pour toute vengeance. Je ne suis pas parfaitement heureux, parce qu'il n'y a rien de parfait ici-bas, surtout le bonheur ; mais j'en suis aussi près que je puisse l'être dans cet exil. Peu de chose de plus comblerait mes voeux ; moins de maux corporels, un climat plus doux, un ciel plus pur, un air plus serein, surtout des coeurs plus ouverts, où, quand le mien s'épanche, il sentît que c'est dans un autre. J'ai ce bonheur en ce moment, et vous voyez que j'en profite : mais je ne l'ai pas tout-à-fait impunément ; votre lettre me laissera des souvenirs qui ne s'effaceront pas, et qui me rendront parfois moins tranquille. Je n'aime pas les pays arides, et la Provence m'attire peu ; mais cette terre en Angoumois, qui n'est pas encore en rapport, et où l'on peut retrouver quelquefois la nature, me donnera souvent des regrets qui ne seront pas tous pour elle. Bonjour, monsieur le marquis. Je hais les formules, et je vous prie de m'en dispenser. Je vous salue très humblement et de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXXXVII – À M. d'Ivernois

Wootton, le 31 janvier 1767.

Jamais, monsieur, je n'ai écrit, ni dit, ni pense rien de pareil aux extravagances qu'on vous dit avoir été trouvées écrites de ma main dans les papiers de M. Le Nieps, non plus que rien de ce que M. de Voltaire publie, avec son impudence ordinaire, être écrit et signé de moi dans les mains du ministre Montmollin. Votre inépuisable crédulité ne me fâche plus, mais elle m'étonne toujours, et d'autant plus en cette occasion, que vous avez pu voir dans vos liaisons que je ne suis pas visionnaire, et dans le *Contrat social*, que je n'ai jamais approuvé le gouvernement démocratique. Avez-vous donc assez grande opinion de la probité de mes ennemis pour les croire incapables d'inventer des mensonges, et peuvent-ils obtenir votre estime aux dépens de celle que vous me devez ?

Tandis que votre facilité à tout croire en montre si peu pour moi, la mienne pour vous et vos magnanimes compatriotes augmente de jour en jour. Le courage et la fermeté n'est pas en eux ce qui frappe, je m'y attendais ; mais je ne m'attendais pas, je l'avoue, à voir tant de sagesse en même temps au milieu des plus grands dangers. Voici la première fois qu'un peuple a montré ce grand et beau spectacle : il mérite d'être inscrit dans les fastes de l'histoire. Vos magistrats, messieurs, se conduisent dans toute cette affaire comme un peuple forcené ; et vous vous conduisez, dans les périls terribles qui vous menacent, avec toute la dignité des plus respectables magistrats. Je crois voir le sénat de Rome, assis gravement dans la place publique, attendant la mort de la main des Gaulois. Voici la première et dernière fois que, depuis notre entrevue de Thonon, je me serai permis de vous parler de vos affaires ; mais je n'ai pu refuser ce mot d'admiration à celle que vous m'inspirez. Vous savez quel fut constamment mon avis dans cette entre-vin 4 ; et, comme je vous rends de bon coeur la

Copyright Arvensa Editions

justice qui vous est due, j'espère que vous ne me refuserez pas non plus, dans l'occasion, celle que vous me devez. Je n'ai rien de plus à vous dire. De tels hommes n'ont assurément pas besoin de conseils, et ce n'est pas à moi de leur en donner. Mon service est fait pour le reste de ma vie ; il ne me reste qu'à mourir en repos, si je puis.

Vous ne doutez pas, mon ami, du tendre empressement que j'aurais de vous voir. Cependant il convient, pour mon repos et pour votre avantage, que nous ne nous livrions à ce plaisir que quand tout sera fini de manière ou d'autre dans votre ville. Le public, qui me connaît si peu, et qui me juge si mal, ne doute pas que je n'aille toujours semant parmi vous la discorde ; et l'on prétend m'avoir vu moi-même, le mois dernier, caché en Suisse pour cet effet. Tout ce que vous feriez de bien serait mal, sitôt qu'on présumerait que c'est moi qui l'ai conseillé. Ne venez donc que couronné d'un rameau d'olives, afin que nous goûtions le plaisir de nous voir dans toute sa pureté. Puisse arriver bientôt cet heureux moment ! personne au monde n'y sera plus sensible que le coeur de votre ami.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXXXVIII – À M. Dutens

[931]

Wootton, le 5 février 1767.

J'étais, monsieur, vraiment peiné de ne pouvoir, faute de savoir votre adresse, vous faire les remerciements que je vous devais. Je vous en dois de nouveaux pour m'avoir tiré de cette peine, et surtout pour le livre de votre composition que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer[932]. Je suis fâché de ne pouvoir vous en parler avec connaissance ; mais ayant renoncé pour ma vie à tous les livres, je n'ose faire exception pour le vôtre : car, outre que je n'ai jamais été assez savant pour juger de pareille matière, je craindrais que le plaisir de vous lire ne me rendit le goût de la littérature, qu'il m'importe de ne jamais laisser ranimer. Seulement je n'ai pu m'empêcher de parcourir l'article de la botanique, à laquelle je me suis consacré pour tout amusement ; et si votre sentiment est aussi bien établi sur le reste, vous aurez forcé les modernes à rendre l'hommage qu'ils doivent aux anciens. Vous avez très sagement fait de ne pas appuyer sur les vers de Claudien ; l'autorité eût été d'autant plus faible, que dos trois arbres qu'il nomme après le palmier, il n'y en a qu'un qui porte les deux sexes Sur différents individus[933]. Au reste, je ne conviendrais pas tout-à-

Copyright Arvensa Editions

fait avec vous que Tournefort soit le plus grand botaniste du siècle : il a la gloire d'avoir fait le premier de la botanique une étude vraiment méthodique ; mais cette étude encore après lui n'était qu'une étude d'apothicaire. Il était réservé à l'illustre Linnaeus d'en faire une science philosophique. Je sais avec quel mépris on affecte en France de traiter ce grand naturaliste, mais le reste de l'Europe l'en dédommage, et la postérité l'en vengera. Ce que je dis est assurément sans partialité, et par le seul amour de la vérité et de la justice ; car je ne connais ni M. Linnaeus, ni aucun de ses disciples, ni aucun de ses amis.

Je n'écris point à M. Lalliaud, parce que je me suis interdit toute correspondance, hors les cas de nécessité ; mais je suis vivement touché et de son zèle, et de celui de l'estimable anonyme dont il m'a envoyé l'écrit[934], et qui, prenant si généreusement ma défense, sans me connaître, me rend ce zèle pur avec lequel j'ai souvent combattu pour la justice et la vérité, ou pour ce qui m'a paru l'être, sans partialité, sans crainte, et contre mon propre intérêt. Cependant je désire sincèrement qu'on laisse hurler tout leur soûl ce troupeau de loups enragés, sans leur répondre. Tout cela ne fait qu'entretenir les souvenirs du public ; et mon repos dépend désormais d'en être entièrement oublié. Votre estime, monsieur, et celle des hommes de mérite qui vous ressemblent, est assez pour moi. Pour plaire aux méchants, il faudrait leur ressembler ; je n'achèterai pas à ce prix leur bienveillance.

Agréez, monsieur, je vous supplie, mes salutations et mon respect.

Vous pouvez, monsieur, remettre à M. Davenport ou m'expédier par la poste à son adresse ce que vous pourrez prendre la peine de m'envoyer ; l'une et l'autre voie est à votre choix, et me paraît sûre. Quand M. Davenport n'est pas à Londres, il n'y a plus alors que la poste pour les lettres, et le *waggon d'Ashbourn* pour les gros paquets. On m'écrit qu'il se fait à Londres une collecte pour l'infortuné peuple de Genève ; si vous savez qui est chargé des deniers de cette collecte, vous m'obligerez d'en informer M. Davenport.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXXXIX – À M. le duc de Graffton

[935]

Wootton, le 7 février 1767.

Monsieur le Duc,

Je vous dois des remerciements que je vous prie d'agréer. Quoique les droits qu'on avait exigés pour mes livres à la douane me parussent forts pour la chose et pour ma bourse, j'étais bien éloigné d'en demander et d'en désirer le remboursement. Vos bontés, très gratuites sur ce point, en sont d'autant plus obligeantes ; et puisque vous voulez que j'y reconnaisse même celles du roi, je me tiens aussi flatté qu'honoré d'une grâce d'un prix inestimable, par la source dont elle vient, et je la reçois avec la reconnaissance et la vénération que je dois aux faveurs de sa majesté, passant par des mains aussi dignes de les répandre.

Daignez, monsieur le duc, recevoir avec bonté les assurances de mon profond respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXL – À Madame La Tour

À Wootton, le 7 février 1767.

Je viens de recevoir, dans la même brochure, deux pièces, dont on ne m'a point voulu nommer les auteurs. La lecture de la première m'a fait chérir le sien, sans me le faire connaître. Pour la seconde, en la lisant, le coeur m'a battu, et j'ai reconnu ma chère Marianne. J'espère qu'elle me connaît aussi.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXLI – À M. Guy

À Wootton, le 7 février 1767.

J'ai lu, monsieur, avec attendrissement l'ouvrage de mes défenseurs [936], dont vous ne m'aviez point parlé. Il me semble que ce n'était pas pour moi que leurs honorables noms devaient être un secret, comme si l'on voulait les dérober à ma reconnaissance. Je ne vous pardonnerais jamais surtout de m'avoir tu celui de la dame, si je ne l'eusse à l'instant deviné. C'est de ma part un bien petit mérite : je n'ai pas assez d'amis capables de ce zèle et de ce talent, pour avoir pu m'y tromper. Voici une lettre pour elle, à laquelle je n'ose mettre son nom, à cause des risques que peuvent courir mes lettres, mais où elle verra que je la reconnais bien. Je vous charge, M. Guy, ou plutôt j'ose vous permettre, en la lui remettant, de vous mettre en mon nom à genoux devant elle, et de lui baiser la main droite, cette charmante main plus auguste que celles des impératrices et des reines, qui sait défendre et honorer si pleinement et si noblement l'innocence avilie. Je me flatte que j'aurais reconnu de même son digne collègue, si nous nous étions connus auparavant, mais je n'ai pas eu ce bonheur ; et je ne sais si je dois m'en féliciter ou m'en plaindre, tant je trouve noble et beau que la voix de l'équité s'élève en ma faveur, du sein même des inconnus. Les éditeurs du factum de M. Hume disent qu'il abandonne sa cause au jugement des esprits droits et des coeurs honnêtes : c'est là ce qu'eux et lui se garderont bien de faire, mais ce que je fais, moi, avec confiance, et qu'avec de pareils défenseurs j'aurai fait avec succès. Cependant on a omis dans ces deux pièces des choses très essentielles ; et on y a fait des méprises qu'on eût évitées si, m'avertissant à temps de ce qu'on voulait faire, on m'eût demandé des éclaircissements. Il est étonnant que personne n'ait encore mis la question sous son vrai point de vue ; il ne fallait que cela seul, et tout était dit.

Copyright Arvensa Editions

Au reste, il est certain que la lettre que je vous écrivis a été traduite par extraits faits, comme vous pouvez penser, dans les papiers de Londres, et il n'est pas difficile de comprendre d'où venaient ces extraits, ni pour quelle fin.

Mais voici un fait assez bizarre qu'il est fâcheux que mes dignes défenseurs n'aient pas su. Croiriez-vous que les deux feuilles que j'ai citées du Saint-James Chronicle ont disparu en Angleterre ? M. Davenport les a fait chercher inutilement chez l'imprimeur et dans les cafés de Londres, sur une indication suffisante, par son libraire, qu'il m'a assuré être un honnête homme, et il n'a rien trouvé ; les feuilles sont éclipsées. Je ne ferai point de commentaires sur ce fait, mais convenez qu'il donne à penser. Oh ! mon cher monsieur Guy, faut-il donc mourir dans ces contrées éloignées, sans revoir jamais la face d'un ami sûr, dans le sein duquel je puisse épancher mon coeur !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXLII – À Milord Comte d'Harcourt

[937]

À Wootton, le 7 février 1767.

Il est vrai, milord, que je vous croyais ami de M. Hume ; mais la preuve que je vous croyais encore plus ami de la justice et de la vérité est que, sans vous écrire, sans vous prévenir en aucune façon, je vous ai cité et nommé, avec confiance, sur un fait qui était à su charge, sans crainte d'être démenti par vous. Je ne suis pas assez injuste pour juger mal par M. Hume de tous ses amis : il en a qui le connaissent et qui sont très dignes de lui ; mais il en a aussi qui ne le connaissent pas, et ceux-là méritent qu'on les plaigne, sans les en estimer moins. Je suis très touché, milord, de vos lettres, et très sensible au courage que vous avez de vous montrer de mes amis parmi vos compatriotes et vos pareils ; mais je suis fâché pour eux qu'il faille à cela du courage : je connais des gens mieux instruits chez lesquels on y mettrait de la vanité.

Je vous prouverai, milord, mon entière et pleine confiance en me prévalant de vos offres ; et dès à présent j'ai une grâce à vous demander, c'est de me donner des nouvelles de M. Watelet. Il est ancien ami de M. d'Alembert, mais il est aussi mon ancienne connaissance ; et les seuls jugements que je crains sont ceux des gens qui ne me connaissent pas. Je puis bien dire de M. Watelet, au sujet de M. d'Alembert, ce que j'ai dit de vous au sujet de M. Hume ; mais je connais l'incroyable ruse de mes ennemis capable d'enlacer dans ses pièges adroits la raison et la vertu mêmes. Si M. Watelet m'aime toujours, de grâce, pressez-vous de me le dire, car j'ai grand besoin de le savoir. Agréez, milord, je vous supplie, mes très humbles salutations et mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXLIII – À M. Davenport

Le 7 février 1767.

J'ai reçu hier, monsieur, votre lettre du 3, par laquelle j'apprends avec grand plaisir votre entier rétablissement. Je ne puis pas vous annoncer le mien tout-à-fait de même ; je suis mieux cependant que ces jours derniers.

Je suis fort sensible aux soins bienfaisants de M. Fitzherbert, surtout si, comme j'aime à le croire, il en prend autant pour mon honneur que pour mes intérêts. Il semble avoir hérité des empressements de son ami M. Hume. Comme j'espère qu'il n'a pas hérité de ses sentiments, je vous prie de lui témoigner combien je suis touché de ses bontés.

Voici une lettre pour M. le duc de Graffton, que je vous prie de fermer avant de la lui faire passer. Je dois des remerciements à tout le inonde ; et vous, monsieur, à qui j'en dois le plus, êtes celui à qui j'en fais le moins : mais, comme vous ne vous étendez pas en paroles, vous aimez sans doute à être imité. Mes salutations, je vous supplie, et celles de mademoiselle Le Vasseur à vos chers enfants et aux dames de votre maison. Agréez son respect et mes très humbles salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXLIV – Au même

Février 1767.

Bien loin, monsieur, qu'il puisse jamais m'être entré dans l'esprit d'être assez vain, assez sot, et assez mal appris pour refuser les grâces du roi, je les ai toujours regardées et les regarderai toujours comme le plus grand honneur qui me puisse arriver. Quand je consultai Milord Maréchal si je les accepterais, ce n'était certainement pas que je fusse là-dessus en doute, mais c'est qu'un devoir particulier et indispensable ne me permettait pas de le faire que je n'eusse son agrément. J'étais bien sûr qu'il ne le refuserait pas. Mais, monsieur, quand le roi d'Angleterre et tous les souverains de l'univers mettraient à mes pieds tous leurs trésors et toutes leurs couronnes, par les mains de David Hume, ou de quelque autre homme de son espèce, s'il en existe, je les rejetterais toujours avec autant d'indignation que, dans tout autre cas, je les recevrais avec respect et reconnaissance. Voilà mes sentiments, dont rien ne me fera départir. J'ignore à quel sort, à quels malheurs la Providence me réserve encore ; mais ce que je sais, c'est que les sentiments de droiture et d'honneur qui sont gravés dans mon coeur n'en sortiront jamais qu'avec mon dernier soupir. J'espère, pour cette fois, que je me serai exprimé clairement.

Il ne faut pas, mon cher monsieur, je vous en prie, mettre tant de formalités à l'affaire de mes livres : ayez la bonté de montrer le catalogue à un libraire ; qu'il note les prix de ceux des livres qui en valent la peine : sur cette estimation, voyez s'il y en a quelques-uns dont vous ou vos amis puissiez vous accommoder ; brûlez le reste, et ne cédez rien à aucun libraire, afin qu'il n'aille pas sonner la trompette par la ville, qu'il a des livres à moi. Il y en a quelques-uns, entre autres le livre *de l'Esprit, in-4°*, de la première édition, qui est rare, et où j'ai fait quelques notes aux marges ; je voudrais bien que ce livre-là ne tombât qu'entre des mains amies.

Copyright Arvensa Editions

J'espère, mon bon et cher hôte, que vous ne me ferez pas le sensible affront de refuser le petit cadeau de mes ouvrages.

Les estampes avaient été mises par mon ami dans le ballot des livres de botanique qui m'a été envoyé ; elles ne s'y sont pas trouvées, et les portefeuilles me sont arrivés vides : j'ignore absolument où Becket a jugé à propos de fourrer ce qui était dedans.

Je voulais remettre à des moments plus tranquilles de vous parler en détail de vos envois ; ce qui m'en plaît le plus est que si vous entendez que je reste dans votre maison jusqu'à ce que la muscade et la cannelle soient consommées, je n'en démarrerai pas d'un bon siècle. Le tabac est très bon, et même trop bon, puisqu'il s'en consomme plus vite : je vous fais mon remerciement de l'emplette, et non pas de la chose, puisque c'est une commission, et vous savez les règles. L'eau de la reine de Hongrie m'a fait le plus grand plaisir, et j'ai reconnu là un souvenir et une attention de M. Luzonne, à quoi j'ai été fort sensible. Mais qu'est-ce que c'est que des petits carrés de savon parfumé ? à quoi diable sert ce savon ? je veux mourir si j'en sais rien, à moins que ce ne soit à faire la barbe aux puces. Le café n'a pas encore été essayé, parce que vous en aviez laissé, et qu'ayant été malade il en a fallu suspendre l'usage. Je me perds au milieu de tout cet inventaire. J'espère que, pour le coup, vous ne ferez pas de même, et que vous recueillerez les mémoires des marchands, afin que quand vous serez ici, et qu'il s'agira de savoir ce que tout cela coûte, vous ne me disiez pas, comme à l'ordinaire, Je n'en sais rien. Tant de richesses me mettraient de bonne humeur si les désastres de nos pauvres Genevois et mes inquiétudes sur Milord Maréchal n'empoisonnaient toute ma joie. J'ai craint pour vous l'impression de ces temps humides, et je la sens aussi pour ma part. Voici le plus mauvais mois de l'année ; il faut espérer que celui qui le suivra nous traitera mieux. Ainsi soit-il. Mademoiselle Le Vasseur et moi faisons nos salutations à tout ce qui vous appartient, et vous prions d'agréer les nôtres.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXLV – À M. d'Ivernois

Wootton, le 7 février 1767.

J'ai fait, cher ami, une étourderie épouvantable, qui sûrement me coûtera plus cher qu'à vous. Dans une distraction causée par la diversité des affaires pressées, je vous ai adressé en droiture une lettre dans laquelle je parlais ouvertement de votre futur voyage, et d'autres choses où le secret n'était pas moins requis. Comme je ne doute pas un instant que cette lettre ne soit interceptée, je vous en transcris ce que j'ai pu tirer d'un premier chiffon barbouillé, qu'il a fallu recommencer[938].

Voilà ce que je vous écrivais il y a huit jours, et que je vous confirme : mais ayant appris depuis lors à quelle extrémité votre pauvre peuple est réduit, je sens déchirer mes entrailles patriotiques, et je crois devoir vous dire qu'il est, selon moi, temps de céder. Vous le pouvez sans honte, puisque la résistance est inutile, et vous le devez pour conserver ce qui vous reste, après vos lois et votre liberté. Quand je dis ce qui vous reste, je n'entends pas bassement vos biens, mais votre pays, vos familles, et ces multitudes de pauvres compatriotes, à qui le pain est encore plus nécessaire que la liberté. J'apprends que vous vous cotisez généreusement pour ces pauvres gens ; je voudrais bien pouvoir suivre ce bon exemple J'enverrai quelque bagatelle aux collecteurs de Londres, selon mes moyens ; mais je vous prie d'avoir recours pour moi à madame Boy de La Tour, afin qu'étant une des causes innocentes des misères de ce pauvre peuple, je contribue aussi en quelque chose à son soulagement.

Adieu, mon ami ; je vous embrasse tendrement. J'ai le plus grand besoin de vous voir ; mais, encore un coup, ne venez que quand vos affaires seront finies. Ce délai importe, et vous pourriez trouver quelque obstacle à passer. Malgré mon étourderie, venez à petit bruit autant qu'il sera possible. Mais j'ai changé d'avis sur votre séjour à Londres, et je serais bien

Copyright Arvensa Editions

aise que vous vous y arrêtassiez quelques jours pour connaître un peu par vous-même l'air du bureau ; car enfin, si de là vous voulez absolument venir, personne n'aura le pouvoir de vous en empêcher. J'embrasse nos amis ; ne m'oubliez pas, je vous en supplie, auprès de madame d'Ivernois.

Bien des remerciements et respects de mademoiselle Le Vasseur. Si je ne vous ai pas toujours répété la même chose à chaque lettre, c'est qu'il me semblait que cela n'avait plus besoin d'être dit, car il n'y a pas de fois qu'elle ne m'en ait chargé.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXLVI – À Milord Maréchal

Le 8 février 1767.

Quoi ! Milord, pas un seul mot de vous ! Quel silence, et qu'il est cruel ! Ce n'est pas le pis encore, madame la duchesse de Portland m'a donné les plus grandes alarmes en me marquant que les papiers publics vous avaient dit fort mal, et me priant de lui dire de vos nouvelles. Vous connaissez mon coeur, vous pouvez juger de mon état ; craindre à la fois pour votre amitié et pour votre vie, ah ! c'en est trop. J'ai écrit aussitôt à M. Rougemont pour avoir de vos nouvelles : il m'a marqué qu'en effet vous aviez été fort malade, mais que vous étiez mieux. Il n'y a pas là de quoi me rassurer assez, tant que je ne recevrai rien de vous. Mon protecteur, mon bienfaiteur, mon ami, mon père, aucun de ces titres ne pourra-t-il vous émouvoir ? Je me prosterne à vos pieds pour vous demander un seul mot. Que voulez-vous que je marque à madame de Portland ? lui dirai-je : Madame, Milord Maréchal m'aimait, mais il me trouve trop malheureux pour in aimer encore ; il ne m'écrit plus ? La plume me tombe des mains.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXLVII – À M. Granville

Wootton, février 1767.

Je crois, monsieur, la tisane du médecin espagnol meilleure et plus saine que le bouillon rouge du médecin français ; la provision de miel n'est pas moins bonne, et si les apothicaires fournissaient d'aussi bonnes drogues que vous, ils auraient bientôt ma pratique : mais, badinage à part, que j'aie avec vous un moment d'explication sérieuse.

Jadis j'aimais avec passion la liberté, l'égalité ; et, voulant vivre exempt des obligations dont je ne pouvais m'acquitter en pareille monnaie, je me refusais aux cadeaux même de mes amis, ce qui m'a souvent attiré bien des querelles. Maintenant j'ai changé de goût, et c'est moins la liberté que la paix que j'aime ; je soupire incessamment après elle ; je la préfère désormais à tout ; je la veux à tout prix avec mes amis ; je la veux même avec mes ennemis, s'il est possible. J'ai donc résolu d'endurer désormais des uns tout le bien, et des autres tout le mal qu'ils voudront me faire, sans disputer, sans m'en défendre, et sans leur résister en quelque façon que ce soit. Je me livre à tous pour faire de moi, soit pour, soit contre, entièrement à leur volonté : ils peuvent tout, hors de m'engager dans une dispute 4, ce qui très certainement n'arrivera plus de mes jours. Vous voyez, monsieur, d'après cela, combien vous avez beau jeu avec moi dans les cadeaux continuels qu'il vous plaît de me faire : mais il faut tout vous dire ; sans les refuser, je n'en serai pas plus reconnaissant que si vous ne m'en faisiez aucun. Je vous suis attaché, monsieur, et je bénis le ciel, dans mes misères, de la consolation qu'il ma ménagée en me donnant un voisin tel que vous : mon coeur est plein de l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi, de vos attentions, de vos soins, de vos bontés, mais non pas de vos dons : c'est peine perdue, je vous assure ; ils n'ajoutent rien à mes sentiments pour vous ; je ne vous en aimerai pas moins, et je serai

Copyright Arvensa Editions

beaucoup plus à mon aise si vous voulez bien les supprimer désormais.

Vous voilà bien averti, monsieur ; vous savez comment je pense, et je vous ai parlé très sérieusement. Du reste, votre volonté soit faite et non pas la mienne ; vous serez toujours le maître d'en user comme il vous plaira.

Le temps est bien froid pour se mettre en route. Cependant si vous êtes absolument résolu de partir, recevez tous mes souhaits pour votre bon voyage et pour votre prompt et heureux retour. Quand vous verrez madame la duchesse de Portland, faites-lui ma cour, je vous supplie ; rassurez-la sur l'état de Milord Maréchal. Cependant, comme je ne serai parfaitement rassuré moi-même que quand j'aurai de ses nouvelles, sitôt que j'en aurai reçu j'aurai l’honneur d'en faire part à madame la duchesse, monsieur, derechef ; bon voyage, et souvenez-vous quelquefois du pauvre hermite votre voisin.

Vous verrez sans doute votre aimable nièce : je vous prie de lui parler quelquefois du captif quelle a mis dans ses chaînes et qui s’honore de les porter.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXLVIII – À Milord Comte de Harcourt

[939]

Wootton, le 14 février 1767.

Vous m'avez donné, milord, le premier vrai plaisir que j'ai goûté depuis longtemps, en m'apprenant que j'étais toujours aimé de M. Watelet. Je le mérite, en vérité, par mes sentiments pour lui ; et moi qui m'inquiète très médiocrement de l'estime du public, je sens que je n'aurais jamais pu me passer de la sienne. Il ne faut absolument point que ses estampes soient en vente avec les autres ; et puisque, de peur de reprendre un goût auquel je veux renoncer, je n'ose les avoir avec moi, je prie de les prendre au moins en dépôt, jusqu'à ce que vous trouviez à les lui renvoyer, ou à en faire un usage convenable. Si vous trouviez par hasard à les changer entre les mains de quelque amateur contre un livre de botanique, à la bonne heure, j'aurais le plaisir de mettre à ce livre le nom de M. Watelet ; mais pour les vendre, jamais. Pour le reste, puisque vous voulez bien chercher à m'en défaire, je laisse à votre entière disposition le soin de me rendre ce bon office, pourvu que cela se fasse de la part des acheteurs, sans faveur et sans préférence, et qu'il ne soit pas question de moi. Puisque vous ne dédaignez pas de vous donner pour moi ce petit tracas, j'attends de la candeur de vos sentiments que vous consulterez plus mon goût que mon avantage ; ce sera m'obliger doublement. Ce n'est point un produit nécessaire à ma subsistance ; je le destine en entier à des livres de botanique, seul et dernier amusement auquel je me suis consacré.

L'honneur que vous faites à mademoiselle Le Vasseur de vous souvenir d'elle l'autorise à vous assurer de sa reconnaissance et de son respect. Agréez, milord, je vous supplie, les mêmes sentiments de ma part.

P. S. Il doit y avoir parmi mes estampes un petit portefeuille contenant de bonnes épreuves de celles de tous mes écrits. Oserai-je me flatter que

Copyright Arvensa Editions

vous ne dédaignerez pas ce faible cadeau, et de placer ce portefeuille parmi les vôtres ? Je prends la liberté de vous prier, milord, de vouloir bien donner cours à la lettre ci-jointe.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXLIX – À M. du Peyrou

Wootton, le 14 février 1767.

Je confesse, mon cher hôte, le tort que j'ai eu de ne pas répondre sur-le-champ à votre n° 39 ; car malgré la honte d'avouer votre crédulité, je vois que l'autorité du voiturier Le Comte avait fait une grande impression sur votre esprit. Je me fâchais d'abord de cette petite faiblesse, qui me paraissait peu d'accord avec le grand sens que je vous connais ; mais chacun a les siennes, et il n'y a qu'un homme bien estimable à qui l'on n'en puisse pas reprocher de plus grandes que celles-là. J'ai été malade, et je ne suis pas bien ; j'ai eu des tracas qui ne sont pas finis, et qui m'ont empêché d'exécuter la résolution que j'avais prise de vous écrire au plus vite que je n'étais pas à Morges ; mais j'ai pensé que mon n° 7 vous le dirait assez, et d'ailleurs qu'une nouvelle de cette espèce disparaîtrait bientôt pour faire place à quelque autre aussi raisonnable.

Vous savez que j'ai peu de foi aux grands guérisseurs. J'ai toujours eu une médiocre opinion du succès de votre voyage de Béfort, et vos dernières lettres ne l'ont que trop confirmée. Consolez-vous, mon cher hôte ; vos oreilles resteront à peu près ce qu'elles sont ; mais quoi que j'aie pu vous en dire dans ma colère, les oreilles de votre esprit sont assez ouvertes pour vous consoler d'avoir le tympan matériel un peu obstrué : ce n'est pas le défaut de votre judiciaire qui vous rend crédule, c'est l'excès de votre bonté ; vous estimez trop mes ennemis pour les croire capables d'inventer des mensonges et de payer des pieds-plats pour les divulguer : il est vrai que, si vous n'êtes pas détrompé, ce n'est pas leur faute.

Je tremble que Milord Maréchal ne soit dans le même cas, mais d'une manière bien plus cruelle, puisqu'il ne s'agit pas de moins que de perdre l'amitié de celui de tous les hommes à qui je dois le plus et à qui je suis le plus attaché. Je ne sais ce qu'ont pu manoeuvrer auprès de lui le bon David

Copyright Arvensa Editions

et le fils du jongleur qui est à Berlin ; mais Milord Maréchal ne m'écrit plus, et m'a même annoncé qu'il cesserait de m'écrire, sans m'en dire aucune autre raison, sinon qu'il était vieux, qu'il écrivait avec peine, qu'il avait cessé d'écrire à ses parents, etc. Vous jugez si mon coeur est la dupe de pareils prétextes. Madame la duchesse de Portland, avec qui j'ai fait connaissance l'été dernier chez un voisin, m'a porté en même temps le plus sensible coup, en me marquant que les nouvelles publiques l'avaient dit à l'extrémité, et me demandant de ses nouvelles. Dans ma frayeur, je me suis hâté d'écrire à M. Rougemont pour savoir ce qu'il en était. Il m'a rassuré sur sa vie, en me marquant qu'en effet il avait été fort mal, mais qu'il était beaucoup mieux. Qui me rassurera maintenant sur son coeur ? Depuis le 22 novembre, date de sa dernière lettre, je lui ai écrit plusieurs fois, et sur quel ton ! Point de réponse. Pour comble, je ne sais quelle contenance tenir vis-à-vis de madame de Portland, à qui je ne puis différer plus longtemps de répondre, et à qui je ne veux pas dire ma peine. Rendez-moi, je vous en conjure, le service essentiel d'écrire à Milord Maréchal ; engagez-le à ne pas me juger sans m'entendre, à me dire au moins de quoi je suis accusé. Voilà le plus cruel des malheurs de ma vie et qui terminera tous les autres.

J'oubliais de vous dire que M. le duc de Graffton, premier commissaire de la trésorerie, ayant appris la vexation exercée à la douane, au sujet de mes livres, a fait ordonner au douanier de rembourser cet argent à Becket, qui l'avait payé pour moi, et que, dans le billet par lequel il m'en a fait donner avis, il a ajouté un compliment très honnête de la part du roi. Tout cela est fort honorable, mais ne console pas mon coeur de la peine secrète que vous savez. Je vous embrasse, mon cher hôte, de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCL – À M. Dutens

Wootton, le 16 février 1767.

Je suis bien reconnaissant, monsieur, des soins obligeants que vous voulez bien prendre pour la vente de mes bouquins ; mais, sur votre lettre et celles de M. Davenport, je vois à cela des embarras qui me dégoûteraient tout-à-fait de les vendre, si je savais où les mettre ; car ils ne peuvent rester chez M. Davenport, qui ne garde pas son appartement toute l'année. Je n'aime point une vente publique, même en permettant qu'elle se fasse sous votre nom ; car, outre que le mien est à la tête de la plupart de mes livres, on se doutera bien qu'un fatras si mal choisi et si mal conditionné ne vient pas de vous. Il n'y a dans ces quatre ou cinq caisses qu'une centaine au plus de volumes qui soient bons et bien conditionnés : tout le reste n'est que du fumier, qui n'est pas même bon à brûler, parce que le papier en est pourri : hors quelques livres que je prenais en paiement des libraires, je me pourvoyais magnifiquement sur les quais, et cela me fait rire de la duperie des acheteurs qui s'attendraient à trouver des livres choisis et de bonnes éditions. J'avais pensé que ce qui était de débit se réduisant à si peu de chose, M. Davenport et deux ou trois de ses amis auraient pu s'en accommoder entre eux sur l'estimation d'un libraire ; le reste eût servi à plier du poivre, et tout cela se serait fait sans bruit. Mais assurément tout ce fatras, qui m'a été envoyé bien malgré moi de Suisse, et qui n'en valait ni le port ni la peine, vaut encore moins celle que vous voulez bien prendre pour son débit. Encore un coup, mon embarras est de savoir où les fourrer. S'il y avait dans votre maison quelque garde-meuble ou grenier vide où l'on pût les mettre sans vous incommoder, je vous serais obligé de vouloir bien le permettre, et vous pourriez y voir à loisir s'il s'y trouverait par hasard quelque chose qui pût vous convenir ou à vos amis. Autrement je ne sais en vérité que faire de toute cette friperie qui me

Copyright Arvensa Editions

peine cruellement, quand je songe à tous les embarras qu'elle donne à M. Davenport. Plus il s'y prête volontiers, plus il est indiscret à moi d'abuser de sa complaisance. S'il faut encore abuser de la vôtre, j'ai, comme avec lui, la nécessité pour excuse, et la persuasion consolante du plaisir que vous prenez l'un et l'autre à m'obliger. Je vous en fais, monsieur, mes remerciements de tout mon coeur, et je vous prie d'agréer mes très humbles salutations.

Si la vente publique pouvait se faire sans qu'on vît mon nom sur les livres et qu'on se doutât d'où ils viennent, à la bonne heure. Il m'importe fort peu que les acheteurs voient ensuite qu'ils étaient à moi ; mais je ne veux pas risquer qu'ils le sachent d’avance, et je m'en rapporte là-dessus à votre candeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLI – À Mademoiselle Théodore

DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.
[940]

Sans date.

On ne peut être plus surpris que je le suis, mademoiselle, de recevoir une lettre datée de l'Académie royale de Musique, par laquelle on réclame des conseils de ma part pour y bien vivre. Vos expressions peignent l'honnêteté avec tant de franchise et de candeur, que je ne vous renverrai pas, pour en recevoir, à ceux qui ont coutume d'en donner à celles qui s'y présentent. Je ne puis cependant pas vous fournir les préceptes que vous me demandez : ne doutez nullement de ma bonne volonté à vous satisfaire ; mais je suis moi-même fort embarrassé pour mon propre compte, quoique je ne sois pas dans une carrière aussi glissante : je suis donc hors d'état de vous diriger dans celle où vous êtes entrée.

Je n'ai à vous conseiller que de vous arrêter à deux principes généraux qui me paraissent être la base de toutes nos actions, dans tel état que le destin nous ait placés. Le premier, c'est de ne jamais vous écarter du respect que vous paraissez avoir pour les bonnes moeurs ; et, pour y réussir, évitez l'impulsion du coeur et des sens, et qu'une extrême prudence en soit le correctif...

Le second, dont vous devez sentir toute la nécessité, c'est de fuir, autant que vous le pourrez, la société de vos compagnes et de leurs adulateurs ; rien ne perd aussi facilement que le poison de la louange et l'air contagieux de cet endroit... Jetez les yeux autour de vous, et vous remarquerez que ceux ou celles qui le respirent sans être en garde contre son effet ont le teint flétri et l'extérieur de machines détraquées. Voilà, mademoiselle, les seules réflexions que je vous engage à faire. Quant au reste, vous me paraissez être douée de toute la pénétration nécessaire pour parer aux

Copyright Arvensa Editions

inconvénients qui renaissent à chaque moment dans ce séjour. Acceptez, je vous prie, la considération qu'a pour vous votre, etc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLII – À M. Granville

[941]

Février 1767.

J'étais, monsieur, extrêmement inquiet de votre départ mercredi au soir ; mais je me rassurai le jeudi matin, le jugeant absolument impraticable ; j'étais bien éloigné de penser même que vous le voulussiez essayer. De grâce, ne faites plus de pareils essais, jusqu'à ce que le temps soit bien remis et le chemin bien battu. Que la neige qui vous retient à Calwich ne laisse-t-elle une galerie jusqu'à Wootton, j'en ferais souvent la mienne ; mais dans l'état où est maintenant cette route, je vous conjure de ne la pas tenter, ou je vous proteste que, le lendemain du jour où vous viendrez ici, vous me verrez chez vous quelque temps qu'il fasse. Quelque plaisir que j'aie à vous voir, je ne veux pas le prendre au risque de votre santé.

Je suis très sensible à votre bon souvenir. Je ne vous dis rien de vos envois ; seulement, comme les liqueurs ne sont point à mon usage, et que je n'en bois jamais, vous permettrez que je vous renvoie les deux bouteilles, afin qu'elles ne soient pas perdues. J'enverrais chercher du mouton, s'il n'y avait tant de viande à mon garde-manger, que je ne sais plus où la mettre. Bonjour, monsieur. Vous parlez toujours d'un pardon dont vous avez plus besoin que d'envie, puisque vous ne vous corrigez point. Comptez moins sur mon indulgence, mais comptez toujours sur mon plus sincère attachement.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLIII – Au même

28 février 1767.

Que fait mon bon et aimable voisin ? comment se porte-t-il ? J'ai appris avec grand plaisir son heureuse arrivée à Bath, malgré les temps affreux qui ont dû traverser son voyage : mais maintenant comment s'y trouve-t-il ? la santé, les eaux, les amusements, comment va tout cela ? Vous savez, monsieur, que rien de ce qui vous touche ne peut m'être indifférent : l'attachement que je vous ai voué s'est formé de liens qui sont votre ouvrage ; vous vous êtes acquis trop de droits sur moi pour ne m'en avoir pas un peu donné sur vous ; et il n'est pas juste que j'ignore ce qui m'intéresse si véritablement. Je devrais aussi vous parler de moi, parce qu'il faut vous rendre compte de votre bien ; mais je ne vous dirais toujours que les mêmes choses : paisible, oisif, souffrant, prenant patience, pestant quelquefois contre le mauvais temps qui m'empêche d'aller autour des rochers furetant des mousses, et contre l'hiver qui retient Calwich désert si longtemps. Amusez-vous, monsieur, je le désire, mais pas assez pour reculer le temps de votre retour, car ce serait vous amuser à mes dépens. Mademoiselle Le Vasseur vous demande la permission de vous rendre ici ses devoirs, et nous vous supplions l'un et l'autre d'agréer nos très humbles salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLIV – À M. Dutens

Wootton, le 2 mars 1767.

Tous mes livres, monsieur, et tout mon avoir ne valent assurément pas les soins que vous voulez bien prendre et les détails dans lesquels vous voulez bien entrer avec moi. J'apprends que M. Davenport a trouvé les caisses dans une confusion horrible ; et, sachant ce que c'est que la peine d'arranger des livres dépareillés, je voudrais pour tout au monde ne l'avoir pas exposé à cette peine, quoique je sache qu'il la prend de très bon coeur. S'il se trouve dans tout cela quelque chose qui vous convienne et dont vous vouliez vous accommoder de quelque manière que ce soit, vous me ferez plaisir sans doute, pourvu que ce ne soit pas uniquement l'intention de me faire plaisir qui vous détermine. Si vous voulez en transformer le prix en une petite rente viagère, de tout mon coeur ; quoiqu'il ne me semble pas que, l'Encyclopédie et quelques autres livres de choix ôtés, le reste en vaille la peine, et d'autant moins que le produit de ces livres n'étant point nécessaire à ma subsistance, vous serez absolument le maître de prendre votre temps pour les payer tout à loisir en une ou plusieurs fois, à moi ou à mes héritiers, tout connue il vous conviendra le mieux. En un mot, je vous laisse absolument décider de toute chose, et m'en rapporte à vous sur tous les points, hors un seul, qui est celui des sûretés dont vous me parlez : j'en ai une qui me suffit, et je ne veux entendre parler d'aucune autre ; c'est la probité de M. Dutens.

Je me suis fait envoyer ici le ballot qui contenait mes livres de botanique, dont je ne veux pas me défaire, et quelques autres dont j'ai renvoyé à M. Davenport ce qui s'est trouvé sous ma main ; c'est ce que contenait le ballot qui est rayé sur le catalogue. Les livres dépareillés l'ont été dans les fréquents déménagements que j'ai été forcé de faire ; ainsi je n'ai pas de quoi les compléter. Ces livres sont de nulle valeur, et je n'en

Copyright Arvensa Editions

vois aucun autre usage à faire que de les jeter dans la rivière, ne pouvant les anéantir d'un acte de ma volonté.

Vos lettres, monsieur, et tout ce que je vois de vous m'inspirent non seulement la plus grande estime, mais une confiance qui m'attire et me donne un vrai regret de ne pas vous connaître personnellement. Je sens que cette connaissance m'eût été très agréable dans tous les temps, et très consolante dans mes malheurs. Je vous salue, monsieur, très humblement et de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLV – À Milord Comte de Harcourt

Wootton, le 5 mars 1767.

Je ne suis pas surpris, milord, de l'état où vous avez trouvé mes estampes ; je m'attendais à pis : mais il me paraît cependant singulier qu'il ne s'en soit pas trouvé une seule de M. Watelet ; quoique, parmi beaucoup de gravures qu'il m'avait données, il y en eût peu des siennes, il y en avait pourtant : la préférence qu'on leur a donnée fait honneur à son burin. J'en avais un beaucoup plus grand nombre de M. l'abbé de Saint-Non. Si elles s'y trouvent, je ne voudrais pas non plus qu'elles fussent vendues ; car quoique je n'aie pas l'honneur de le connaître personnellement, elles étaient un cadeau de sa part. Si vous ne les aviez pas, milord, et qu'elles pussent vous plaire, vous m'obligeriez beaucoup de vouloir les agréer. Le papier que vous avez eu la bonté de m'envoyer est de la main de Milord Maréchal, et me rappelle qu'il y a dans mon recueil un portrait de lui, sans nom, mais tête nue et très ressemblant, que pour rien au monde je ne voudrais perdre, et dont j'avais oublié de vous parler : c'est la seule estampe que je veuille me réserver ; et quand elle me laisserait la fantaisie d'avoir les portraits des hommes qui lui ressemblent, ce goût ne serait pas ruineux. Je sens avec combien d'indiscrétion j'abuse de votre temps ci de vos bontés ; mais quelque peine que vous donne la recherche de ce portrait, j'en aurais une infiniment plus grande à m'en voir privé. Si vous parvenez à le retrouver, je vous supplie, milord, de vouloir bien l'envoyer à M. Davenport, afin qu'il le joigne au premier envoi qu'il aura la bonté de me faire.

Comme, après tout, mon recueil était assez, peu de chose, que probablement il ne s'est pas accru dans les mains des douaniers et des libraires, et que les retranchements que j'y fais font du reste un objet de très peu de valeur, j'ai à me reprocher de vous avoir embarrassé de ces

Copyright Arvensa Editions

bagatelles ; mais, pour vous dire la vérité, milord, je ne cherchais qu'un prétexte pour me prévaloir de vos offres et vous montrer ma confiance en vos bontés.

J'oubliais de vous parler de la découpure de M. Huber ; c'est effectivement M. de Voltaire en habit de théâtre[942]. Comme je ne suis pas tout-à-fait aussi curieux d'avoir sa figure que celle de Milord Maréchal, vous pouvez, milord, à votre choix, garder, ou jeter, ou donner, ou brûler ce chiffon ; pourvu qu'il ne me revienne pas, c'est tout ce que je désire. Agréez, milord, je vous supplie, les assurances de mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLVI – À Milord Maréchal

Le 19 mars 1767.

C'en est donc fait, Milord ; j'ai perdu pour jamais vos bonnes grâces et votre amitié, sans qu'il me soit même possible de savoir et d'imaginer d'où me vient cette perte, n'ayant pas un sentiment dans mon coeur, pas une action dans ma conduite qui n'ait dû, j'ose le dire, confirmer cette précieuse bienveillance que, selon vos promesses tant de fois réitérées, jamais rien ne pouvait m'ôter. Je conçois aisément tout ce qu'on a pu faire auprès de vous pour me nuire : je l'ai prévu, je vous en ai prévenu ; vous m'avez assuré qu'on ne réussirait jamais, j'ai dû le croire. A-t-on réussi malgré tout cela ? voilà ce qui me passe ; et comment a-t-on réussi au point que vous n'ayez pas même daigné me dire de quoi je suis coupable, ou du moins de quoi je suis accusé ? Si je suis coupable, pourquoi me taire mon crime ? si je ne le suis pas, pourquoi me traiter en criminel ? En m'annonçant que vous cesserez de m'écrire, vous me faites entendre que vous n'écrirez plus à personne ; cependant j'apprends que vous écrivez à tout le monde, et que je suis le seul excepté, quoique vous sachiez dans quel tourment m'a jeté votre silence. Milord, dans quelque erreur que vous puissiez être, si vous connaissiez, je ne dis pas mes sentiments, vous devez les connaître, mais ma situation, dont vous n'avez pas l'idée, votre humanité du moins vous parlerait pour moi.

Vous êtes dans l'erreur, Milord, et c'est ce qui me console : je vous connais trop bien pour vous croire capable d'une aussi incompréhensible légèreté, surtout dans un temps où, venu par vos conseils dans le pays que -j'habite, j'y vis accablé de tous les malheurs les plus sensibles à un homme d'honneur. Vous êtes dans l'erreur, je le répète : l'homme que vous n'aimez plus mérite sans doute votre disgrâce ; mais cet homme, que vous prenez pour moi, n'est pas moi : je n'ai point perdu votre bienveillance, parce que

Copyright Arvensa Editions

je n'ai point mérité de la perdre, et que vous n'êtes ni injuste ni inconstant. On vous aura figuré sous mon nom un fantôme ; je vous l'abandonne, et j'attends que votre illusion cesse, bien sûr qu'aussitôt que vous me verrez tel que je suis, vous m'aimerez comme auparavant.

Mais en attendant, ne pourrai-je du moins savoir si recevez mes lettres ? ne me reste-t-il nul moyen d'apprendre des nouvelles de votre santé qu'en m'informant au tiers et au quart, et n'en recevant que de vieilles, qui ne me tranquillisent pas ? Ne voudriez-vous pas du moins permettre qu'un de vos laquais m'écrivît de temps en temps comment vous vous portez ? Je me résigne à tout, mais je ne conçois rien de plus cruel que l'incertitude continuelle où je vis sur ce qui m'intéresse le plus.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLVII – À M. du Peyrou

Wootton, le 22 mars 1767.

Apostille d'une lettre de M. L. Dutens, du 19, confirmée par une lettre de M. Davenport de même date, en conséquence d'un message reçu la veille de M. le général Conway.

« Je viens d'apprendre de M. Davenport la nouvelle agréable que le roi vous avait accordé une pension de cent livres sterling. La manière dont a le roi vous donne cette marque de son estime m'a fait autant de plaisir que la chose même ; et je vous félicite de tout mon coeur de ce que ce bienfait vous est conféré du plein gré de sa majesté et du secrétaire d'état, sans que la moindre sollicitation y ait eu part. »

Le plus vrai plaisir que me fasse cette nouvelle est celui que je sais qu'elle fera à mes amis ; c'est pourquoi, mon cher hôte, je me presse de vous la communiquer : faites-la, par la même raison, passer à mon ancien et respectable ami M. Roguin, et aussi, je vous en prie, à mon ami M. d'Ivernois : je vous embrasse de tout mon coeur.

Comme dans peu j'irai, si je puis, à Londres, ne m'écrivez plus que sous mon propre nom ; et si vous écrivez à M. d'Ivernois, donnez-lui le même avis.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLVIII – À M. Dutens

Wootton, le 26 mars 1767.

J'espère, monsieur, que cette lettre, destinée à vous offrir mes souhaits de bon voyage, vous trouvera encore à Londres. Ils sont bien vifs et bien vrais pour votre heureuse route, agréable séjour, et retour en bonne santé. Témoignez, je vous prie, dans le pays où vous allez, à tous ceux qui m'aiment, que mon coeur n'est pas en reste avec eux, puisque avoir de vrais amis et les aimer est le seul plaisir auquel il soit encore sensible. Je n'ai aucune nouvelle de l'élargissement du pauvre Guy : je vous serai très obligé si vous voulez bien m'en donner, avec Celle de votre heureuse arrivée. Voici une correction omise à la fin de l'errata que je lui ai envoyé ; ayez la bonté de la lui remettre.

Je reçois, monsieur, comme je le dois la grâce dont il plaît au roi de m'honorer, et à laquelle j'avais si peu lieu de m'attendre. J'aime à y voir, de la part de M. le général Conway, des marques d'une bienveillance que je désirais bien plus que je n'osais l'espérer. L'effet des faveurs du prince n'est guère, en Angleterre, de capter à ceux qui les reçoivent celles du public. Si celle-ci faisait pourtant cet effet, j'en serais d'autant plus comblé, que c'est encore un bonheur auquel je dois peu m'attendre ; car on pardonne quelquefois les offenses qu'on a reçues, mais jamais celles qu'on a faites ; et il n'y a point de haine plus irréconciliable que celle des gens qui ont tort avec nous.

Si vous payez trop cher mes livres, monsieur, je mets le trop sur votre conscience, car pour moi je n'en peux mais. Il y en a encore ici quelques-uns qui reviennent a la masse, entre autres l'excellente *Historia fiorentina*, de Machiavel, *ses Discours* sur Tite Live, et le traité de *Legibus romanis*, de Sigonius. Je prierai M. Davenport de vous les faire passer. La rente[943] que vous me proposez, trop forte pour le capital, ne me paraît pas acceptable,

Copyright Arvensa Editions

même à mon âge ; cependant la condition d'être éteinte à la mort du premier mourant des deux la rend moins disproportionnée ; et, si vous le préférez ainsi, j'y consens, car tout est absolument égal pour moi.

Je songe, monsieur, à me rapprocher de Londres, puisque la nécessité l'ordonne ; car j'y ai une répugnance extrême que la nouvelle de la pension augmente encore. Mais, quoique comblé des attentions généreuses de M. Davenport, je ne puis rester plus longtemps dans sa maison, où même mon séjour lui est très à charge ; et je ne vois pas qu'ignorant la langue, il me soit possible d'établir mon ménage à la campagne, et d'y vivre sur un autre pied que celui où je suis ici. Or j'aimerais autant me mettre à la merci de tous les diables de l'enfer qu'à celle des domestiques anglais, Ainsi mon parti est pris ; si, après quelques recherches que je veux taire encore dans ces provinces, je ne trouve pas ce qu'il me faut, j'irai à Londres ou aux environs me mettre en pension comme j'étais, ou bien prendre mon petit ménage à l'aide d'un petit domestique français ou suisse, fille ou garçon, qui parle anglais, et qui puisse faire mes emplettes. L'augmentation de mes moyens me permet de former ce projet, le seul qui puisse m'assurer le repos et l'indépendance, sans lesquels il n'est point de bonheur pour moi.

Vous me parlez, monsieur, de M. Frédéric Dutens, votre ami, et probablement votre parent. Avec mon étourderie ordinaire, sans songer à la diversité des noms de baptême, je vous ai pris tous deux pour la même personne ; et, puisque vous êtes amis, je ne me suis pas beaucoup trompé. Si j'ai son adresse, et qu'il ait pour moi la même bonté que vous, j'aurai pour lui la même confiance, et j'en userai dans l'occasion.

Derechef, monsieur, recevez mes voeux pour votre heureux voyage, et mes très humbles salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLIX – À M. le général Conway

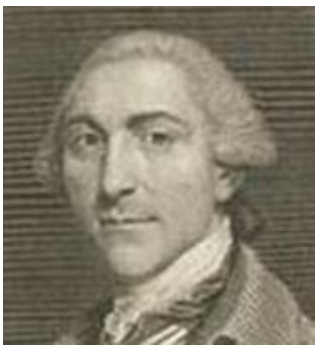

[944]

Wootton, le 26 mars 1767.

Monsieur ;

Aussi touché que surpris de la faveur dont il plaît au roi de m'honorer, je vous supplie d'être auprès de sa majesté l'organe de ma vive reconnaissance. Je n'avais droit à ses attentions que par mes malheurs ; j'en ai maintenant aux égards du public par ses grâces, et je dois espérer que l'exemple de sa bienveillance m'obtiendra celle de tous ses sujets. Je reçois, monsieur, le bienfait du roi comme l'arrhe d'une époque heureuse autant qu'honorable, qui m'assure, sous la protection de sa majesté, des jours désormais paisibles. Puissé-je n'avoir à les remplir que des voeux les plus purs et les plus vifs pour la gloire de son règne et pour la prospérité de son auguste maison !

Les actions nobles et généreuses portent toujours leur récompense avec elles. Il vous est aussi naturel, monsieur, de vous féliciter d'en faire, qu'il est flatteur pour moi d'en être l'objet. Mais ne parlons point de mes talents, je vous supplie ; je sais me mettre à ma place, et je sens, à l'impression que font sur mon coeur vos bontés, qu'il est en moi quelque chose plus digne de votre estime que de médiocres talents, qui seraient moins connus s'ils m'avaient attiré moins de maux, et dont je ne fais cas

Copyright Arvensa Editions

que par la cause qui les fit naître, et par l'usage auquel ils étaient destinés.

Je vous supplie, monsieur, d'agréer les sentiments de ma gratitude et mon profond respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLX – À Milord Comte de Harcourt

Wootton, le 2 avril 1767.

J'apprends, milord, par M. Davenport, que vous avez eu la bonté de me défaire de toutes mes estampes, hors une. Serais-je assez heureux pour que cette estampe exceptée fût celle du roi ? je le désire assez pour l'espérer ; en ce cas, vous auriez bien lu dans mon coeur, et je vous prierais de vouloir conserver soigneusement cette estampe jusqu'à ce que j'aie l'honneur de vous voir et de vous remercier de vive voix : je la joindrais à celle de Milord Maréchal, pour avoir le plaisir de contempler quelquefois les traits de mes bienfaiteurs, et de me dire en les voyant qu'il est encore des hommes bienfaisants sur la terre.

Cette idée m'en rappelle une autre, que ma mémoire absolument éteinte avait laissée échapper ce portrait du roi avec une vingtaine d'autres me viennent de M. Ramsay, qui ne voulut jamais m'en dire le prix ; ainsi ce prix lui appartient et non pas à moi : mais comme probablement il ne voudrait pas plus l'accepter aujourd'hui que ci-devant, et que je n'en veux pas non plus faire mon profit, je ne vois à cela d'autre expédient que de distribuer aux pauvres le produit de ces estampes ; et je crois, milord, qu'une fonction de charité ne peut rien avoir que l'humanité de votre coeur dédaigne. La difficulté serait de savoir quel est ce produit, ne pouvant moi-même me rappeler le nombre et la qualité de ces estampes ; ce que je sais, c'est que ce sont toutes gravures anglaises, dont je n'avais que quelques autres avant celles-là. Pour ne pas abuser de vos bontés, milord, au point de vous engager dans de nouvelles recherches, je ferai une évaluation grossière de ces gravures, et j'estime que le prix n'en pourrait guère passer quatre ou cinq guinées : ainsi, pour aller au plus sûr, ce sont cinq guinées sur le produit du tout que je prends la liberté de vous prier de vouloir bien distribuer aux pauvres. Vous voyez, milord, comment j'en use

Copyright Arvensa Editions

avec vous. Quoique je sois persuadé que mon importunité ne passe pas votre complaisance, si j'avais prévu jusqu'où je serais forcé de la porter, je me serais gardé de m'oublier à ce point. Agréez, milord, je vous supplie, mes très humbles excuses et mon respect

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLXI – À M. du Peyrou

À Wootton, le 2 avril 1767.

O mon cher et aimable hôte ! qu'avez-vous fait ? Vous êtes tombé dans le pot au noir bien cruellement pour moi. Votre n° 42, que vous avez envoyé pour plus de sûreté par une autre voie, est précisément tombé à Londres entre les mains de mon cousin Jean Rousseau, qui demeure chez M. Colombies, à qui on l'a malheureusement adressé. Or vous saurez que mon très cher cousin est en secret l'âme damnée du bon David, alerte pour saisir et ouvrir toutes les lettres et paquets qui m'arrivent à Londres ; et la vôtre a été ouverte très certainement, ce qui est d'autant plus aisé, que vous cachetez toujours très mal, avec de mauvaise cire, et que vous en mettez trop peu ; la cire noire ne cacheté jamais bien. Votre lettre a très certainement été ouverte.

Mon cher hôte, je suis de tous côtés sous le piège ; il est impossible que je m'en tire si votre ami ne m'en tire pas, mais j'espère qu'il le fera ; il n'y a certainement que lui qui le puisse, et il semble que la Providence l'a envoyé dans mon voisinage pour petite bonne oeuvre. Il s'agit premièrement de sauver mes papiers, car on les guette avec une grande vigilance, et l'on espère bien qu'ils n'échapperont pas. Toutefois, s'il m'envoie l'exprès que je lui ai demandé avant que M. Davenport arrive, ils sont tout prêts ; je les lui remettrai, et ils passeront entre les mains de votre ami, qui ne saurait y veiller avec trop de soin, ni trop attendre une occasion sûre pour vous les faire passer ; car rien ne presse, et l'essentiel est qu'ils soient en sûreté.

Reste à savoir si ma lettre à M. de C. est allée sûrement et en droiture. Les gens qui portent et rapportent mes lettres, ceux de la poste, tout m'est également suspect ; je suis dans les mains de tout le monde, sans qu'il me soit possible de faire un seul mouvement pour me dégager. Vous me faites

Copyright Arvensa Editions

rire par le sang froid avec lequel vous me marquez, *Adressez-vous à celui-ci ou à celui-là* ; c'est comme si vous me disiez, Adressez-vous à un habitant de la lune. S'adresser est un mot bientôt dit, mais il faut savoir comment ; il n'y a que la face d'un ami qui puisse me tirer d'affaire, toutes les lettres ne font que me trahir et m'embourber. Celles que je reçois et que j'écris sont toutes vues par mes ennemis ; ce n'est pas le moyen de me tirer de leurs mains.

Si le ciel veut que ma précédente lettre à M. de C. ait échappé à mes gardes, qu'il l'ait reçue, et qu'il envoie l'exprès, nous sommes forts ; car j'ai mon second chiffre tout prêt ; je le ferai partir avec cette lettre-ci, et j'espère qu'il ne tombera plus dans les mains de M. Colombies, ni de mon cher cousin. S'il m'arrive de me servir du premier, ce sera pour donner le change ; n'ajoutez aucune foi à ce que je vous marquerai de cette manière, à moins que vous ne lisiez en tête ce mot, écrit de ma main, Vrai.

Je vous enverrai une note exacte des paquets que j'envoie à votre ami, et que j'aurai bien droit d'appeler le mien, s'il accomplit en ma faveur la bonne oeuvre qu'il veut bien faire ; et cette note sera assez détaillée pour que, si j'ai le bonheur de passer en terre ferme, vous puissiez indiquer les paquets dont nous aurons besoin.

Je ne puis vous écrire plus longtemps. Je donnerais la moitié de ma vie pour être en terre ferme, et l'autre pour pouvoir vous embrasser encore une fois, et puis mourir.

Il faut que je vous marque encore que ce n'est ni pour le *Contrat social*, ni pour les *Lettres de la montagne*, que le pauvre Guy a été mis à la Bastille ; c'est pour les Mémoires de M. de la Chalotais. Panckoucke est, je crois, de bonne foi ; mais n'écoutez aucune de ses nouvelles ; elles viennent toutes de mauvaise main.

Je tiens cette lettre et le chiffre tout prêts, mais viendra-t-on les chercher ? Viendra-t-on me chercher moi-même ? O destinée ! ô mon ami ! priez pour moi ; il me semble que je n'ai pas mérité les malheurs qui m'accablent.

Le courrier n'arrivant point, j'ai le temps d'ajouter encore quelques mots. Que vous envoyiez vos lettres par la France ou par la Hollande, cela est bien indifférent à la chose ; c'est entre Londres et Wootton que le filet est tendu, et il est impossible que rien en échappe.

Pour être prêt au moment que l'homme arrivera, s'il arrive, je vais cacheter cette lettre avec le second chiffre. Le 6 avril, je fais partir par la

Copyright Arvensa Editions

poste une espèce de duplicata de cette lettre. Il sera intercepté, cela est sûr ; mais peut-être le laissera-t-on passer après l'avoir lu.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLXII – Au même

À Wootton, le 4 avril 1767.

Votre n° 1, mon cher hôte, m'est parvenu, après avoir été ouvert, et ne pouvait manquer de l'être par la voie que vous avez choisie ; puisqu'il a été adressé par monsieur votre parent à M. Colombies de Londres, lequel a pour commis un mien cousin, l'âme damnée du bon David, et alerte pour intercepter et ouvrir tout ce qui m'est adressé du continent, presque sans exception.

Votre inutile précaution porte sur cette supposition bien fausse que nos lettres sont ouvertes entre Londres et Neuchâtel ; et point du tout, c'est entre Londres et Wootton ; et, comme de quel que adresse que vous vous serviez, il faut toujours qu'elles passent ici par d'autres mains avant d'arriver dans les miennes, il s'ensuit que, par quelque route qu'elles viennent, cela est très indifférent pour la sûreté. Les précautions sont telles, qu'il est impossible qu'il en échappe aucune sans être ouverte, à moins qu'on ne le veuille bien. Ainsi, la poste nie trahit et ne saurait me servir Il n'y a dans ma position que la vue d'un homme sur qui puisse m'être utile. Présence ou rien.

Je fais des tentatives pour aller à Londres, je doute qu'elles me réussissent ; d'ailleurs ce voyage est très hasardeux, à cause du dépôt qui est ici dans mes mains, qui vous appartient, et dont l'ardent désir de vous le faire passer en sûreté fait tout le tourment de ma vie. Le désir de s'emparer de ce dépôt à ma mort, et peut-être de mon vivant, est une des principales raisons pourquoi je suis si soigneusement surveillé. Or, tant que je suis ici, il est en sûreté dans ma chambre ; je suis presque assuré qu'il lui arrivera malheur en route, sitôt que j'en serai éloigné. Voilà, mon cher hôte, ce qui fait que quand même je serais libre de me déplacer, je ne m'y exposerais qu'avec crainte, presque assuré de perdre mon dépôt dans le

Copyright Arvensa Editions

transport. Que de tentatives j'ai faites pour le mettre en sûreté ! Mais que puis-je faire tant que personne ne vient à mon secours ? Quand vous m'écrivez tranquillement, Adressez-vous à celui-ci ou à celui-là, c'est comme si vous m'écriviez, Adressez-vous à un habitant de la lune. Mon cher hôte, libre et maître dans sa maison à Neuchâtel, parlant la langue, et entouré de gens de bonne volonté, juge de ma situation par la sienne. Il se trompe un peu.

J'ai travaillé un peu à ma besogne au milieu du tumulte et des orages dont j'étais entouré ; c'est mon travail, ce sont mes matériaux pour la suite, qui me tiennent en souci ; je souffre à penser qu'il faudra que tout cela périsse. Mais, si je ne suis secouru, je n'ai qu'un parti à prendre, et je le prendrai quand je me sentirai pressé, soit par la mort, soit par le danger ; c'est de brûler le tout, plutôt que de le laisser tomber entre les mains de mes ennemis. Vous voilà averti, mon cher hôte ; si vous trouvez que j'ai mieux à faire, apprenez-le-moi, mais n'oubliez pas que vos lettres seront vues.

Je vous ai donné avis de la pension. Je vois d'ici, sur cet avis, toutes les fausses idées que vous vous faites sur ma situation : votre erreur est excusable, mais elle est grande. Si vous saviez comment, par qui, et pourquoi cette pension m'est venue, vous m'en féliciteriez moins. Vous me demanderez peut-être un jour pourquoi je ne l'ai pas refusée ; je crois que j'aurai de quoi bien répondre à cela.

Il importait de vous donner, une fois pour toutes, les explications contenues dans cette lettre, que je suis pressé de finir. Je l'adresse à M. Rougemont, de Londres, en qui seul je puis prendre confiance ; si on la lui laisse arriver, elle vous arrivera. Mille remerciements empressés et respects à la plus digne des mamans. Recevez ceux de nia demoiselle Le Vasseur. Je vous embrasse, mon cher hôte, de tout mon coeur.

Vous devez comprendre pourquoi je ne vous parle pas ici de votre ami ; faites de même.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLXIII – À M. d'Ivernois

Wootton, le 6 avril 1767.

J'ai reçu, mon bon ami, votre dernière lettre, et In le mémoire que vous y avez joint. Ce mémoire est fait de main de maître et fondé sur d'excellents principes ; il m'inspire une grande estime pour son auteur quel qu'il soit : mais n'étant plus capable d'attention sérieuse et de raisonnements suivis, je n'ose prononcer sur la balance des avantages respectifs et sur la solidité de l'ouvrage qui en résultera ; ce que je crois voir bien clairement, c'est qu'il vous offre, dans votre position, raccommodement le meilleur et le plus honorable que vous puissiez espérer. Je voudrais, tant ma passion de vous savoir pacifiés est vive, donner la moitié de mon sang pour apprendre que cet accord a reçu sa sanction. Peut-être ne serait-il pas à désirer que j'en fusse l'arbitre ; je craindrais que l'amour de la paix ne fût plus fort dans mon coeur que celui de la liberté. Mes bons amis, sentez-vous bien quelle gloire ce serait pour vous de part et d'autre que ce saint et sincère accord fût votre propre ouvrage, sans aucun concours étranger ? Au reste, n'attendez rien ni de l'Angleterre ni de personne que de vous seuls ; vos ressources sont toutes dans votre prudence et dans votre courage ; elles sont grandes, grâces au ciel.

J'ai prié M. du Peyrou de vous donner avis que le roi m'avait gratifié d'une pension. Si jamais nous nous revoyons, je vous en dirai davantage ; mais mon coeur, qui désire ardemment ce bonheur, ne me le promet plus. Je suis trop malheureux en toute chose pour espérer plus aucun vrai plaisir en cette vie. Adieu, mon ami ; adieu, mes amis. Si votre liberté est exposée, vous avez du moins l'avantage et la gloire de pouvoir la défendre et la réclamer ouvertement. Je connais des gens plus à plaindre que vous. Je vous embrasse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLXIV – À M. le marquis de Mirabeau

Wootton, le 8 avril 1767.

Je différais, monsieur, de vous répondre, dans l'espoir de m'entretenir avec vous plus à mon aise quand je serais délivré de certaines distractions assez graves ; mais les découvertes que je fais journellement sur ma véritable situation les augmentent, et ne me laissent plus guère espérer de les voir finir : ainsi, quelque douce que me fût votre correspondance, il y faut renoncer au moins pour un temps, à moins d'une mise aussi inégale dans la quantité que dans la valeur. Pour éclaircir un problème singulier qui m'occupe dans ce prétendu pays de liberté, je vais tenter, et bien à contrecoeur un voyage de Londres. Si, contre mon attente, je l'exécute sans obstacle et sans accident, je vous écrirai de là plus au long.

Vous admirez Richardson, monsieur le marquis : combien vous l'admireriez davantage, si, comme moi, vous étiez à portée de comparer les tableaux de ce grand peintre à la nature ; de voir combien ses situations, qui paraissent romanesques, sont naturelles ; combien ses portraits, qui paraissent chargés, sont vrais ! Si je m'en rapportais uniquement à mes observations, je croirais même qu'il n'y a de vrais que ceux-là ; car les capitaines Tomlinson me pleuvent, et je n'ai pas aperçu jusqu'ici vestige d'aucun Belfort ; mais j'ai vu si peu de monde, et l'île est si grande, que cela prouve seulement que je suis malheureux.

Adieu, monsieur. Je ne verrai jamais le château de Trye ; et, ce qui m'afflige encore davantage, selon toute apparence, je ne serai jamais à portée d'en voir le seigneur ; mais je l'honorerai et chérirai toute ma vie : je me souviendrai toujours que c'est au plus fort de mes misères que son noble coeur m'a fait des avances d'amitié ; et la mienne, qui n'a rien de méprisable, lui est acquise jusqu'à mon dernier soupir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLXV – À Milord Comte de Harcourt

Wootton, le 11 avril 1767.

Je ne puis, milord, que vous réitérer mes très humbles excuses et remerciements de toutes les peines que vous avez bien voulu prendre en ma faveur. Je vous suis très obligé de m'avoir conservé le portrait du roi : je le reverrai souvent avec grand plaisir, et je me livre envers sa majesté à toute la plénitude de ma reconnaissance, très assuré qu'en faisant le bien elle n'a point d'autre vue que de bien faire. Puisque vous savez au juste à quoi monte le produit des estampes dont M. Ramsay avait eu l'honnêteté de me faire cadeau, vous pouvez y borner la distribution que vous voulez bien avoir la bonté de faire aux pauvres, et remettre le surplus à M. Davenport, qui veut bien se charger de me l'apporter. J'aspire, milord, au moment d'aller vous rendre mes actions de grâce et mes devoirs en personne, et il ne tiendra pas à moi que ce ne soit avant votre départ de Londres. Recevez en attendant, je vous supplie, milord, mes très humbles salutations et mon respect.

P. S. Je ne vous parle point de ma santé, parce qu'elle n'est pas meilleure, et que ce n'est pas la peine d'en parler pour n'avoir que les mêmes choses à dire. Celle de mademoiselle Le Vasseur, à laquelle vous avez la bouté de vous intéresser, est très mauvaise, et il n'est pas bien étonnant qu'elle empire de jour en jour.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLXVI – À M. Davenport

Wootton, le 30 avril 1767.

Un maître de maison, monsieur, est obligé de savoir ce qui se passe dans la sienne, surtout à l'égard des étrangers qu'il y reçoit. Si vous ignorez ce qui se passe dans la vôtre à mon égard depuis Noël, vous avez tort ; si vous le savez et que vous le souffriez, vous avez plus grand tort : mais le tort le moins excusable est d'avoir oublié votre promesse, et d'être allé tranquillement vous établir à Davenport, sans vous embarrasser si l'homme qui vous attendait ici sur votre parole y était à son aise ou non. En voilà plus qu'il ne faut pour me faire prendre mon parti. Demain, monsieur, je quitte votre maison. J'y laisse mon petit équipage et celui de mademoiselle Le Vasseur, et j'y laisse le produit de mes estampes et livres pour sûreté des frais faits pour ma dépense depuis Noël. Je n'ignore ni les embûches qui m'attendent, ni l'impuissance où je suis de m'en garantir ; mais, monsieur, j'ai vécu ; il ne me reste qu'à finir avec courage une carrière passée avec honneur. Il est aisé de m'opprimer, mais difficile de m'avilir. Voilà ce qui me rassure contre les dangers que je vais courir. Recevez derechef mes vifs et sincères remerciements de la noble hospitalité que vous m'avez accordée. Si elle avait fini comme elle a commencé, j'emporterais de vous un souvenir bien tendre, qui ne s'effacerait jamais de mon coeur. Adieu, monsieur : je regretterai souvent la demeure que je quitte ; mais je regretterai beaucoup davantage d'avoir eu un hôte si aimable, et de n'en avoir pu faire mon ami.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLXVII – À M. le général Conway

Douvres, 1767.

Monsieur,

J'ose vous supplier de vouloir bien prendre sur vos affaires le temps de lire cette lettre, seul et avec attention. C'est à votre jugement éclairé, c'est à votre âme saine que j'ai à parler. Je suis sûr de trouver en vous tout ce qu'il faut pour peser avec sagesse et avec équité ce que j'ai à vous dire. J'en serai moins sûr si vous consultez tout autre que vous.

J'ignore avec quel projet j'ai été amené en Angleterre : il y en a eu un, cela est certain ; j'en juge par son effet, aussi grand, aussi plein qu'il aurait pu L'être, quand ce projet eût été une affaire d'état. Mais comment le sort, la réputation d'un pauvre infortuné, pourraient-ils jamais faire une affaire d'état ? C'est ce qui est trop peu concevable pour que je puisse m'arrêtera pareille supposition, pendant, que les hommes les plus élevés, les plus distingués, les plus estimables ; qu'une nation tout entière se prête aux passions d'un particulier qui veut en avilir un autre, c'est ce qui se conçoit encore moins. Je vois l'effet ; la cause m'est cachée, et je me suis tourmenté vainement pour la pénétrer : mais quelle que soit cette cause, les suites en seront les mêmes ; et c'est de ces suites qu'il s'agit ici. Je laisse le passé dans son obscurité ; c'est maintenant l'avenir que j'examine.

J'ai été traité dans mon honneur aussi cruellement qu'il soit possible de l'être. Ma diffamation est telle en Angleterre, que rien ne l'y peut relever de mon vivant. Je prévois cependant ce qui doit arriver après ma mort, par la seule force de la vérité, et sans qu'aucun écrit posthume de ma part s'en mêle ; mais cela viendra lentement, et seulement quand les révolutions du gouvernement auront mis tous les faits passés en évidence. Alors ma mémoire sera réhabilitée ; mais de mon vivant je ne gagnerai rien à cela.

Vous concevez, monsieur, que cette ignominie, intolérable au coeur

Copyright Arvensa Editions

d'un homme d'honneur, rend au mien le séjour de l'Angleterre insupportable. Mais on ne veut pas que j'en sorte ; je le sens, j'en ai mille preuves, et cet arrangement est très naturel ; on ne doit pas me laisser aller publier au-dehors les outrages que j'ai reçus dans l'île, ni la captivité dans laquelle j'ai vécu ; on ne veut pas non plus que mes mémoires passent dans le continent et ailleurs instruire une autre génération des maux que m'a fait souffrir celle-ci. Quand je dis *on*, j'entends les premiers auteurs de mes disgrâces : à Dieu ne plaise que l'idée que j'ai, monsieur, de votre respectable caractère me permette jamais de penser que vous ayez trempé dans le fond du projet ! Vous ne me connaissiez point ; on vous a fait croire de moi beaucoup de choses ; l'illusion de l'amitié vous a prévenu pour mes ennemis, ils ont abusé de votre bienveillance, et, par une suite de mon malheur ordinaire, les nobles sentiments de votre coeur, qui vous auraient parlé pour moi si j'eusse été mieux connu de vous, m'ont nui par l'opinion qu'on vous en a donnée. Maintenant le mal est sans remède ; il est presque impossible que vous soyez désabusé ; c'est ce que je ne suis pas à portée de tenter : et, dans l'erreur où vous êtes, la prudence veut que vous vous prêtiez aux mesures de mes ennemis.

J'oserai pourtant vous faire une proposition qui, je crois, doit parler également à votre coeur et à votre sagesse : la terrible extrémité où je suis réduit en fait, je l'avoue, ma seule ressource ; mais cette ressource en est peut-être également une pour mes ennemis contre les suites désagréables que peut avoir pour eux mon dernier désespoir.

Je veux sortir, monsieur, de l'Angleterre ou de la vie ; et je sens bien que je n'ai pas le choix. Les manoeuvres sinistres que je vois m'annoncent le sort qui m'attend, si je feins seulement de vouloir m'embarquer. J'y suis déterminé pourtant, parce que toutes les horreurs de la mort n'ont rien de comparable à celles qui m'environnent. Objet de la risée et de l'exécration publique, je ne me vois environné que des signes affreux qui m'annoncent ma destinée. C'est trop souffrir, monsieur, et toute interdiction de correspondance m'annonce assez que, sitôt que l'argent qui me reste sera dépensé, je n'ai plus qu'à mourir. Dans ma situation, ce sera un soulagement pour moi, et c'est le seul désormais qui me reste ; mais j'ai bien de la peine à penser que mon malheur ne laisse après lui nulle trace désagréable. Quelque habilement que la chose ait été concertée, quelque adroite qu'en soit l'exécution, il restera des indices peu favorables à l'hospitalité nationale. Je suis malheureusement trop connu pour que ma

Copyright Arvensa Editions

fin tragique ou ma disparition demeurent sans commentaires ; et quand tant de complices garderaient le secret, tous mes malheurs précédents mettront trop de gens sur la trace de celui-ci pour que les ennemis de mes ennemis (car tout le monde en a) n'en fassent pas quelque jour un usage qui pourra leur déplaire. On ne sait jusqu'où ces choses-là peuvent aller, et l'on n'est plus maître de les arrêter quand une fois elles marchent. Convenez, monsieur, qu'il y aurait quelque avantage à pouvoir se dispenser d'en venir à cette extrémité.

Or on le peut, *et prudemment* on le doit. Daignez m'écouter. Jusqu'à présent j'ai toujours pensé à laisser après moi des mémoires qui missent au fait la postérité des vrais événements de ma vie : je les ai commencés, déposés en d'autres mains, et désormais abandonnés. Ce dernier coup m'a fait sentir l'impossibilité d'exécuter ce dessein, et m'en a totalement ôté l'envie.

Je suis sans espoir, sans projet, sans désir même de rétablir ma réputation détruite, parce que je sais qu'après moi cela viendra de soi-même., et qu'il me faudrait des efforts immenses pour y parvenir de mon vivant. Le découragement m'a gagné ; la douce amitié, l'amour du repos, sont les seules passions qui me restent, et je n'aspire qu'à finir paisiblement mes jours dans le sein d'un ami. Je ne vois plus d'autre bonheur pour moi sur la terre ; et, quand j'aurais désormais à choisir, je sacrifierais tout à cet unique désir qui m'est resté.

Voilà, monsieur, l'homme qui vous propose de le laisser aller en paix, et qui vous engage sa foi, sa parole, tous les sentiments d'honneur dont il fait profession, et toutes ces espérances sacrées qui font ici-bas la consolation des malheureux, que non seulement il abandonne pour toujours le projet d'écrire sa vie et ses mémoires, mais qu'il ne lui échappera jamais, ni de bouche, ni par écrit, un seul mot de plainte sur les malheurs qui lui sont arrivés en Angleterre ; qu'il ne parlera jamais de M. Hume, ou qu'il n'en parlera qu'avec honneur ; et que, lorsqu'il sera pressé de s'expliquer sur les plaintes indiscrètes qui, dans le fort de ses peines, lui sont quelquefois échappées, il les rejettera sans mystère sur son humeur aigrie et portée à la défiance et aux ombrages par des malheurs continuels. Je pourrai parler de la sorte avec vérité, n'ayant que trop d'injustes soupçons à me reprocher parce malheureux penchant, ouvrage de mes désastres, et qui maintenant y met le comble. Je m'engage solennellement à ne jamais écrire quoi que ce puisse être, et sous quelque prétexte que ce soit, pour être

Copyright Arvensa Editions

imprimé ou publié, ni sous mon nom, ni en anonyme, ni de mon vivant, ni après ma mort.

Vous trouverez, monsieur, ces promesses bien fortes ; elles ne le sont pas trop pour la détresse où je suis. Vous me demanderez des garants pour leur exécution ; cela est très juste : les voici ; je vous prie de les peser.

Premièrement, tous mes papiers relatifs à l'Angleterre y sont encore dans un dépôt. Je les ferai tous remettre entre vos mains, et j'y en ajouterai quelques autres assez importants qui sont restés dans les miennes. Je partirai à vide et sans autres papiers qu'un petit portefeuille absolument nécessaire à mes affaires, et que j'offre à visiter[945].

Secondement, vous aurez cette lettre signée pour garant de ma parole ; et de plus, une autre déclaration que je remettrai en partant à qui vous me prescrirez, et telle que, si j'étais capable de jamais l'enfreindre de mon vivant, ou après ma mort, cette seule pièce anéantirait tout ce que je pourrais dire, en montrant dans son auteur un infâme qui, se jouant de ses promesses les plus solennelles, ne mérite d'être écouté sur rien. Ainsi mon travail détruisant son propre objet, en rendrait la peine aussi ridicule que vaine.

En troisième lieu, je suis prêt à recevoir toujours avec le même respect et la même reconnaissance la pension dont il plaît au roi de m'honorer. Or, je vous demande, monsieur, si lorsqu'honoré d'une pension du prince, j'étais assez vil, assez infâme pour mal parler de son gouvernement, de sa nation et de ses sujets, il serait possible en aucun temps qu'on m'écoutât sans indignation, sans mépris, et sans horreur. Monsieur, je me lie par les liens les plus forts et les plus indissolubles. Vous ne pouvez pas supposer que je veuille rétablir mon honneur par des moyens qui me rendraient le plus vil des mortels.

Il y a, monsieur, un quatrième garant, plus sûr, plus sacré que tous les autres, et qui vous répond de moi, c'est mon caractère connu pendant cinquante et six ans. Esclave de ma foi, fidèle à ma parole, si j'étais capable de gloire encore, je m'en ferais une illustre et fière de tenir plus que je n'aurais promis ; mais, plus concentré dans moi-même, il me suffit d'avoir en cela la conscience de mon devoir. Eh î monsieur, pouvez-vous penser que, de l'humeur dont je suis, je puisse aimer la vie en portant la bassesse et le remords dans ma solitude ? Quand la droiture cessera de m'être chère, c'est alors que je serai vraiment mort au bonheur.

Copyright Arvensa Editions

Non, monsieur, je renonce pour jamais à tous souvenirs pénibles. Mes malheurs n'ont rien d'assez amusant pour les rappeler avec plaisir ; je suis assez heureux si je suis libre, et que je puisse rendre mon dernier soupir dans le sein d'un ami. Je ne vous promets en ceci que ce que je me promets à moi-même, si je puis goûter encore quelques jours de paix avant ma mort.

Je n'ai parlé jusqu'ici, monsieur, qu'à votre raison : je n'ai qu'un mot maintenant à dire à votre coeur. Vous voyez un malheureux réduit au désespoir, n'attendant plus que la manière de sa dernière heure. Vous pouvez rappeler cet infortuné à la vie, vous pouvez vous en rendre le sauveur, et du plus misérable des hommes en faire encore le plus heureux. Je ne vous en dirai pas davantage, si ce n'est ce dernier mot qui vaut la peine d'être répété. Je vois mon heure extrême qui se prépare ; je suis résolu, s'il le faut, de l'aller chercher, et de périr ou d'être libre ; il n'y a plus de milieu.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLXVIII – À M. E. J…

CHIRURGIEN

Le 13 mai [946] *1767.*

Vous me parlez, monsieur, dans une langue littéraire de sujets de littérature, comme à un homme de lettres ; vous m'accablez d'éloges si pompeux, qu'ils sont ironiques ; et vous croyez m'enivrer d'un pareil encens ? Vous vous trompez, monsieur, sur tous ces points : je ne suis point homme de lettres : je le fus pour mon »malheur ; depuis longtemps j'ai cessé de l'être ; rien de ce qui se rapporte à ce métier ne me convient plus. Les grands éloges ne m'ont jamais flatté ; aujourd'hui surtout que j'ai plus besoin de consolation que d'encens, je les trouve bien déplacés : c'est comme si, quand vous allez voir un pauvre malade, au lieu de le panser, vous lui faisiez des compliments.

J'ai livré mes écrits à la censure publique : elle les traite aussi sévèrement que ma personne : à la bonne heure ; je ne prétends point avoir eu raison : je sais seulement que mes intentions étaient assez droites, assez pures, assez salutaires, pour devoir m'obtenir quelque indulgence. Mes erreurs peuvent être grandes ; mes sentiments auraient dû les racheter. Je crois qu'il y a beaucoup de choses sur lesquelles on n'a pas voulu m'entendre : telle est, par exemple, l'origine du droit naturel, sur laquelle vous me prêtez des sentiments qui n'ont jamais été les miens. C'est ainsi qu'on aggrave mes fautes réelles de toutes celles qu'on juge à propos de m'attribuer. Je me tais devant les hommes, et je remets ma cause entre les mains de Dieu, qui voit mon coeur.

Je ne répondrai donc point, monsieur, ni aux reproches que vous me faites au nom d'autrui, ni aux louanges que vous me donnez de vous-même ; les uns ne sont pas plus mérités que les autres. Je ne vous rendrai rien de pareil, tant parce que je ne vous connais pas que parce que j'aime à

Copyright Arvensa Editions

être simple et vrai en toutes choses. Vous vous dites chirurgien : si vous m'eussiez parlé botanique, et des plantes que produit votre contrée, vous m'auriez fait plaisir, et j'en aurais pu causer avec vous : mais pour de mes livres, et de toute autre espèce de livres, vous m'en parleriez inutilement, parce que je ne prends plus d'intérêt à tout cela. Je ne vous réponds point en latin, parla raison ci-devant énoncée ; il ne me reste de cette langue qu'autant qu'il en faut pour entendre les phrases de Linnaeus. Recevez, monsieur, mes très humbles salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLXIX – À M. le marquis de Mirabeau

Calais, le 22 mai 1767.

J'arrive ici, monsieur, après bien des aventures bizarres, qui feraient un détail plus long qu'amusant. Je voudrais de tout mon coeur aller finir mes jours au château de Trye ; mais, pour entreprendre un pareil établissement, il faudrait plus de certitude de sa durée, que vous ne pouvez la donner. Je ne vois pour moi qu'un repos stable, c'est dans l'état de Venise ; et, malgré l'immensité du trajet, je suis déterminé à le tenter. Ma situation, à tous égards, me forcera à des stations que je rendrai aussi courtes qu'il me sera possible. Je désire ardemment d'en faire une petite à Paris pour vous y voir, si j'y puis garder l'incognito convenable, et que je sois assuré que ce court séjour ne déplaise pas. Permettez que je vous consulte là-dessus, résolu de passer tout droit et le plus promptement qu'il me sera possible, si vous jugez que ce soit le meilleur parti. Je ne vous en dirai pas davantage ici, monsieur ; mais j'attends avec empressement de vos nouvelles, et je compte m'arrêter à Amiens pour cela. Ayez la bonté de m'y répondre un mot sous le couvert de M. Barthélemi Midy, négociant. Cette réponse réglera ma marche. Puisse-t-elle, monsieur, me livrer à l'ardent désir que j'ai de voir et d'embrasser le respectable ami des hommes !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLXX – À M. du Peyrou

Calais, le 22 mai 1767.

J'arrive ici transporté de joie d'avoir la communication rouverte et sûre avec mon cher hôte, et de n'avoir plus l'espace des mers entre nous. Je pars demain pour Amiens, où j'attendrai de vos nouvelles, sous le couvert de M. Barthélemi Midy, négociant. Je ne vous en dirai pas davantage aujourd'hui ; mais je n'ai pas voulu tarder à rompre, aussitôt qu'il m'était possible, le silence forcé que je garde avec vous depuis si longtemps.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLXXI – À M. le marquis de Mirabeau

Amiens, le 2 juin 1767.

J'ai différé, monsieur, de vous écrire jusqu'à ce que je pusse vous marquer le jour de mon départ et le lieu de mon arrivée. Je compte partir demain, et arriver après-demain au soir à Saint-Denys, où je séjournerai le lendemain vendredi pour y attendre de vos nouvelles. Je logerai aux *Trois Maillets*. Comme on trouve des fiacres à Saint-Denys, sans prendre la peine d'y venir vous-même, il suffit que vous ayez la bonté d'envoyer un domestique qui nous conduise dans l'asile hospitalier que vous voulez bien me destiner. Il m'a été impossible de rester inconnu comme je l'avais désiré, et je crains bien que mon nom ne me suive à la piste. À tout événement, quelque nom que me donnent les autres, je prendrai celui de M. Jacques, et c'est sous ce nom que vous pourrez me faire demander aux *Trois Maillets*. Rien n'égale le plaisir avec lequel je vais habiter votre maison, si ce n'est le tendre empressement que j'ai d'en embrasser le vertueux maître.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLXXII – À M. du Peyrou

Le 5 juin 1767.

Je n'ai pu, mon cher hôte, attendre, comme je l'avais compté, de vos nouvelles à Amiens. Les honneurs publics qu'on a voulu m'y rendre, et mon séjour en cette ville, devenu trop bruyant par les empressements des citoyens et des militaires, m’ont forcé de m'en éloigner au bout de huit jours. Je suis maintenant chez le digne ami des hommes, où, après une si longue interruption, j'attends enfin quelques mots de vous. Mon intention est de ne rien épargner pour avoir avec vous une entrevue dont mon coeur a le plus grand besoin ; et si vous pouvez venir jusqu'à Dijon, je partirai pour m'y rendre à la réception de votre réponse, pleurant d'attendrissement et de joie au seul espoir de vous embrasser. Je ne vous en dirai pas ici davantage. Écrivez-moi sous le couvert de M. le marquis de Mirabeau à Paris. Votre lettre me parviendra. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLXXIII – À M. le marquis de Mirabeau

Fleury[947], *ce vendredi à midi, 5 juin 1767.*

Il faut, monsieur, Jouir de vos bontés et de vos soins, et ne vous remercier plus de rien. L'air, la maison, le jardin, le parc, tout est admirable ; et je me suis dépêché de m'emparer de tout par la possession, c'est-à-dire par la jouissance. J'ai parcouru tous les environs, et au retour j'ai trouvé M. Garçon, qui m'a tiré de peine sur votre retour d'hier, et m'a donné l'espoir de vous voir demain. Je ne veux point me laisser donner d'inquiétudes ; mais, quelque agréable et douce que me soit l'habitation de votre maison, mon intention est toujours de les prévenir. Mille très humbles salutations et respects de mademoiselle Le Vasseur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLXXIV – Au même

Ce mardi, 9 juin 1767.

Votre présence, monsieur, votre noble hospitalité, vos bontés de toute espèce, ont mis le comble aux sentiments que m'avaient inspirés vos écrits et vos lettres. Je vous suis attaché par tous les liens qui peuvent rendre un homme respectable et cher à un autre ; mais je suis venu d'Angleterre avec une résolution qu'il ne m'est pas même permis de changer, puisque je ne saurais devenir votre hôte à demeure, sans contracter des obligations qu'il n'est pas en mon pouvoir ni même en ma volonté de remplir ; et, pour répondre une fois pour toutes à un mot que vous m'avez dit en passant, je vous répète et vous déclare que jamais je ne reprendrai la plume pour le public, sur quelque sujet que ce puisse être ; que je ne ferai ni ne laisserai rien imprimer de moi avant ma mort, même de ce qui reste encore en manuscrit ; que je ne puis ni ne veux rien lire désormais de ce qui pourrait réveiller mes idées éteintes, pas même vos propres écrits ; que dès à présent je suis mort à toute littérature, sur quelque sujet que ce puisse être, et que jamais rien ne me fera changer de résolution sur ce point. Je suis assurément pénétré pour vous de reconnaissance, mais non pas jusqu'à vouloir ni pouvoir me tirer de mon anéantissement mental. N'attendez rien de moi, à moins que, pour mes péchés, je ne devienne empereur ou roi ; encore ce que je ferai dans ce cas sera-t-il moins pour vous que pour mes peuples, puisque en pareil cas, quand je ne vous devrais rien, je ne le Ferais pas moins.

En outre, quoi que vous puissiez faire, au Bignon je serais chez vous, et je ne puis être à mon aise que chez moi ; je serais dans le ressort du parlement de Paris, qui, par raison de convenance, peut, au moment qu'on y pensera le moins, faire une excursion nouvelle, *in anima vili* : je ne veux pas le laisser exposé à la tentation.

Copyright Arvensa Editions

J'irais pourtant voir votre terre avec grand plaisir si cela ne faisait pas un détour inutile, et si je ne craignais un peu, quand j'y serais, d'avoir la tentation d'y rester : là-dessus toutefois votre volonté soit faite ; je ne résisterai jamais au bien que vous voudrez me faire, quand je le sentirai conforme à mon bien réel ou de fantaisie ; car pour moi c'est tout un. Ce que je crains n'est pas de vous être obligé, mais de vous être inutile.

Je suis très surpris et très en peine de ne recevoir aucune nouvelle d'Angleterre ; et surtout de Suisse, dont j'en attends avec inquiétude. Ce retard me met dans le cas de faire à vous et à moi le plaisir de rester ici jusqu'à ce que j'en aie reçu, et par conséquent celui de vous y embrasser quelquefois encore, sachant que les oeuvres de miséricorde plaisent à votre coeur. Je remets donc à ces doux moments ce qu'il me reste à vous dire, et surtout à vous remercier du bien que vous m'avez procuré dimanche au soir, et que par la manière dont je l'ai senti je mérite d'avoir encore. *Vale, et me ama.*

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLXXV – À M. du Peyrou

Le 10 juin 1767.

Je reçois, mon cher hôte, votre n° 46 ; je n'ai point reçu les trois précédents. Je veux supposer, pour ma consolation, que la goutte n'est point venue, et que, selon vos arrangements, vous arriverez aujourd'hui ou demain à Paris. Cela étant, allez, je vous supplie, au Luxembourg voir M. le marquis de Mirabeau ; vous saurez par lui de mes nouvelles. Il n'est prévenu de rien, parce que je ne l'ai pas vu depuis la réception de votre lettre ; mais il suffira de vous nommer. Ne sachant si cette lettre vous parviendra, je n'en dirai pas ici davantage. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Si par hasard M. le marquis de Mirabeau n'était pas chez lui, demandez M. Garçon, son secrétaire.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLXXVI – À M. le marquis de Mirabeau

Ce vendredi, 19 juin 1767.

Je lirai votre livre, puisque vous le voulez ; ensuite j'aurai à vous remercier de l'avoir lu : mais il ne résultera rien de plus de cette lecture que la confirmation des sentiments que vous m'avez inspirés, et de mon admiration pour votre grand et profond génie, ce que je me permets de vous dire en passant et seulement une fois. Je ne vous réponds pas même de vous suivre toujours, parce qu'il m'a toujours été pénible de penser, fatigant de suivre les pensées des autres, et qu'à présent je ne le puis plus du tout. Je ne vous remercie point, mais je sors de votre maison fier d'y avoir été admis, et plus désireux que jamais de conserver les bontés et l'amitié du maître. Du reste, quelque mal que vous pensiez de la sensibilité prise pour toute nourriture, c'est l'unique qui m'est restée ; je ne vis plus que par le coeur. Je veux vous aimer autant que je vous respecte : c'est beaucoup ; mais voilà tout ; n'attendez jamais de moi rien de plus. J'emporterai si je puis votre livre de plantes ; s'il m'embarrasse trop, je le laisserai, dans l'espoir de revenir quelque jour le lire plus à mon aise. Adieu, mon cher et respectable hôte ; je pars plein de vous, et content de moi, puisque j'emporte votre estime et votre amitié.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLXXVII – À M. du Peyrou

Au Château de Trye, le 21 juin 1767.

J'arrive heureusement, mon cher hôte, avec M. Coindet, qui vous rendra compte de l'état des choses. J'espère, les premiers embarras levés, pouvoir couler ici des jours assez tranquilles, sous la protection du grand prince qui me donne cet asile. Donnez-m'y souvent de vos nouvelles, cher ami ; vous savez combien elles sont nécessaires à mon bonheur. Vous pouvez remettre vos lettres à M. Coindet, ou les faire mettre à la poste sous cette adresse, *à M. Manoury, lieutenant des chasses de M. le prince de Conti, pour remettre à M. Renou, au château de Trye, par Gisors*. Quand vous aurez quelque paquet à me faire tenir, il y a un carrosse de Gisors qui va à Paris tous les mercredis, et revient tous les samedis : mais je ne sais pas où en est le bureau à Paris ; cela n'est pas difficile à trouver ; il faut se servir par le carrosse de la même adresse. M. Coindet va partir, je suis très pressé ; je finis en vous embrassant de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLXXVIII – À M. le marquis de Mirabeau

Trye-le-Château, le 24 juin 1767.

J'espérais, monsieur, nous rendre compté un peu en détail de ce qui regarde mon arrivée et mon habitation ; mais une douleur fort vive qui me tient depuis hier à la jointure du poignet me donne à Unir la plume une difficulté qui me force d'abréger. Le château est vieux, le pays est agréable, et j'y suis dans un hospice qui ne me laisserait rien à regretter, si je ne sortais pas de Fleury. J'ai apporté votre livre de plantes dont j'aurai grand soin ; j'ai apporté votre Philosophie rurale, que j'ai essayé de lire et de suivre sans pouvoir en venir à bout : j'y reviendrai toutefois. Je réponds de la bonne volonté, mais non pas du succès. J'ai aussi apporté la clef du parc ; j'étais en train d'emporter toute la maison ; je vous renverrai cette clef par la première occasion. Je vous prie de me garder le secret sur mon asile ; M. le prince de Conti le désire ainsi, et je m'y suis engagé. Le nom de Jacques ne lui ayant pas plu, j'y ai substitué celui que je signe ici, et sous lequel j'espère, monsieur, recevoir de vos nouvelles à l'adresse suivante. Agréez, monsieur, mes salutations très humbles. Je vous révère et vous embrasse de tout mon coeur.

RENOU.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLXXIX – À Milord Harcourt

Le 10 juillet 1767.

Je reçois seulement en ce moment, milord, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 7 mai, et le billet que vous m'avez envoyé sous la même date. En vous remerciant de l'une et de l'autre, et en vous réitérant mes très humbles excuses de la peine que vous avez bien voulu prendre en ma faveur, permettez qu'étant éloigné de vous je prenne la liberté de me recommander à l'honneur de votre souvenir, de vous assurer que vos bontés ne sortiront point de ma mémoire, et de vous renouveler les protestations de ma reconnaissance et de mon respect.

Je vous demande la permission, milord, de ne point dater, quant à présent, du lieu de ma retraite, et de ne plus signer un nom sous lequel j'ai vécu si malheureux. Vous ne tarderez pas d'être instruit de celui que j'ai pris, et sous lequel je vous rendrai désormais mes hommages, si vous me permettez de vous les renouveler quelquefois. Si vous m'honorez d'une réponse, M. Watelet est à portée de me la faire passer.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLXXX – À M. du Peyrou

Le 21 juillet 1767.

Je suis, mon cher note, dans les plus grandes alarmes de n'avoir aucune nouvelle de vous depuis votre départ. Si vous m'avez écrit, il faut que vos lettres se soient dévoyées, et je n'imagine que la goutte qui ait pu vous empêcher d'écrire. Cette idée me fait frémir, en pensant à ce que c'est que d'être pris de la goutte hors de chez soi, et peut-être même en route dans un cabaret. Ah, cher ami ! si je le croyais bien, si je savais où, rien ne m'empêcherait d'aller vous y joindre ; votre silence me tient dans une angoisse d'autant plus cruelle que, dans le doute, je mets toujours les choses au pis. De grâce, si ma lettre vous parvient, en quelque état que vous soyez, faites-moi écrire un mot ; faites-le écrire à double, l'un où je suis, directement à mon adresse que vous savez, et l'autre à l'adresse de M. Coindet, que vous savez aussi. Il est étonnant que je ne sache ou que je ne me rappelle pas votre nom de baptême : cela me tient en quelque embarras pour vous distinguer, en écrivant à M. du Peyrou d'Amsterdam, à qui j'adresse cette lettre. Je n'ai pas le courage de vous parler de moi jusqu'à ce que j'aie de vos nouvelles. Donnez-m'en, je vous conjure, le plus tôt que vous pourrez. Adieu, mon cher hôte : puisse la Providence vous conduire et vous ramener heureusement !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLXXXI – À M. le marquis de Mirabeau

Trye, le 26 juillet 1767.

J'aurais dû, monsieur, vous écrire en recevant votre dernier billet ; mais j'ai mieux aimé tarder quelques jours encore à réparer ma négligence, et pouvoir vous parler en même temps du livre[948] que vous m'avez envoyé. Dans l'impossibilité de le lire tout entier, j'ai choisi les chapitres où l'auteur casse les vitres, et qui m'ont paru les plus importants. Cette lecture m'a moins satisfait que je ne m'y attendais ; et je sens que les traces de mes vieilles idées, racornies dans mon cerveau, ne permettent plus à des idées si nouvelles d'y faire de fortes impressions. Je n'ai jamais pu bien entendre ce que c'était que cette évidence qui sert de base au despotisme légal, et rien ne m'a paru moins évident que le chapitre qui traite de toutes ces évidences. Ceci ressemble assez au système de l'abbé de Saint -Pierre, qui prétendait que la raison humaine allait toujours en se perfectionnant, attendu que chaque siècle ajoute ses lumières à celles des siècles précédents. Il ne voyait pas que l'entendement humain n'a toujours qu'Une même mesure et très étroite, qu'il perd d'un côté tout autant qu'il gagne de l'autre, et que des préjugés toujours renaissants nous ôtent autant de lumières acquises que la raison cultivée en peut remplacer. Il me semble que l'évidence ne peut jamais être dans les lois naturelles et politiques qu'en les considérant par abstraction. Dans un gouvernement particulier, que tant d'éléments divers composent, cette évidence disparait nécessairement. Car la science du gouvernement n'est qu'une science de combinaisons, d'applications et d'exceptions, selon les temps, les lieux, les circonstances. Jamais le public ne peut voir avec évidence les rapports et le jeu de tout cela. Et, de grâce, qu'arrivera-t-il ? que deviendront vos droits sacrés de propriété dans de grands dangers, dans des calamités extraordinaires, quand vos valeurs disponibles ne suffiront plus, et que le

Copyright Arvensa Editions

salus populi suprema lex esto sera prononcé par le despote ?

Mais supposons toute cette théorie des lois naturelles toujours parfaitement évidente, même dans ses applications, et d'une clarté qui se proportionne à tous les yeux ; comment des philosophes qui connaissent le coeur humain peuvent-ils donner à cette évidence tant d'autorité sur les actions des hommes ? comme s'ils ignoraient que chacun se conduit très rarement par ses lumières et très fréquemment par ses passions. On prouve que le plus véritable intérêt du despote est de gouverner légalement, cela est reconnu de tous les temps ; mais qui est-ce qui se conduit sur ses plus vrais intérêts ? le sage seul, s'il existe. Vous faites donc, messieurs, de vos despotes autant de sages. Presque tous les hommes connaissent leurs vrais intérêts, et ne les suivent pas mieux pour cela. Le prodigue qui mange ses capitaux sait parfaitement qu'il se ruine, et n'en va pas moins son train : de quoi sert que la raison nous éclaire quand la passion nous conduit ?

« Video meliora proboque,
Deteriora sequor. »

Voilà ce que fera votre despote, ambitieux, prodigue, avare, amoureux, vindicatif, jaloux, faible : car c'est ainsi qu'ils font tous, et que nous faisons tous. Messieurs, permettez-moi de vous le dire, vous donnez trop de force à vos calculs, et pas assez aux penchants du coeur humain et au jeu des passions. Votre système est très bon pour les gens de l'Utopie ; il ne vaut rien pour les enfants d'Adam.

Voici, dans mes vieilles idées, le grand problème en politique, que je compare à celui de la quadrature du cercle en géométrie, et à celui des longitudes en astronomie : *Trouver une forme de gouvernement qui mette la loi au-dessus de l'homme*.

Si cette forme est trouvable, cherchons-la et tachons de rétablir. Vous prétendez, messieurs, trouver cette loi dominante dans l'évidence des autres. Vous prouvez trop ; car cette évidence a dû être dans tous les gouvernements, ou ne sera jamais dans aucun.

Si malheureusement cette forme n'est pas trouvable, et j'avoue ingénument que je crois qu'elle ne l'est pas, mon avis est qu'il faut passer à l'autre extrémité, et mettre tout d'un coup l'homme aillant au-dessus de la loi qu'il peut l'être, par conséquent établir le despotisme arbitraire et le plus arbitraire qu'il est possible : je voudrais que le despote put être dieu. En un mot, je ne vois point de milieu supportable entre la plus austère

Copyright Arvensa Editions

démocratie et le hobbisme le plus parfait : car le conflit des hommes et des lois, qui met dans l'état une guerre intestine continuelle, est le pire de tous les états politiques.

Mais les Caligula, les Néron, les Tibère !... Mon Dieu !... je me roule pa terre, et je gémis d'être homme.

Je n'ai pas entendu tout ce que vous avez dit des lois dans votre livre, et ce qu'en dit l'auteur nouveau dans le sien. Je trouve qu'il traite un peu légèrement des diverses formes de gouvernement, bien légèrement surtout des suffrages. Ce qu'il a dit des vices du despotisme électif est très vrai, ces vices sont terribles. Ceux du despotisme héréditaire, qu'il n'a pas dits, le sont encore plus.

Voici un second problème qui depuis longtemps m'a roulé dans l'esprit.

Trouver dans le despotisme arbitraire une forme de succession qui ne soit ni élective ni héréditaire, ou plutôt qui soit à la fois l'une et l'autre, et par laquelle on s'assure, autant qu'il est possible, de n'avoir ni des Tibère ni des Néron.

Si jamais j'ai le malheur de m'occuper derechef de cette folle idée, je vous reprocherai toute ma vie de m'avoir ôté de mon râtelier. J'espère que cela n'arrivera pas ; mais, monsieur, quoi qu'il arrive, ne me parlez plus de votre *despotisme légal*. Je ne saurais le goûter ni même l'entendre ; et je ne vois là que deux mots contradictoires, qui réunis ne signifient rien pour moi.

Je connais d'autant moins votre principe de population, qu'il me paraît inexplicable en lui-même, contradictoire avec les faits, impossible à concilier avec l'origine des nations. Selon vous, monsieur, la population multiplicative n'aurait dû commencer que quand elle a cessé réellement. Dans mes vieilles idées, sitôt qu'il y a eu pour un sou de ce que vous appelez richesses ou valeur disponible, sitôt que s'est fait le premier échange, la population multiplicative a dû cesser ; c'est aussi ce qui est arrivé.

Votre système économique est admirable. Rien n'est plus profond, plus vrai, mieux vu, plus utile. il est plein de grandes et sublimes vérités qui transportent. Il s'étend à tout : le champ est vaste ; mais j'ai peur qu'il n'aboutisse à des pays bien différents de ceux où vous prétendez aller.

J'ai voulu vous marquer mon obéissance en vous montrant que je vous avais du moins parcouru. Maintenant, illustre ami des hommes et le mien, je me prosterne à vos pieds pour vous conjurer d'avoir pitié de mon étal et

Copyright Arvensa Editions

de nies malheurs, de laisser en paix ma mourante tête, de n'y plus réveiller des idées presque éteintes, et qui ne peuvent renaître que pour m'abîmer dans de nouveaux gouffres de maux. Aimez-moi toujours, mais ne m'envoyez plus de livres, n'exigez plus que j'en lise ; ne teniez pas même de m'éclairer si je m'égare : il n'est plus temps. On ne se convertit point sincèrement à mon âge. Je puis me tromper, et vous pouvez me convaincre, mais non pas me persuader. D'ailleurs, je ne dispute jamais ; j'aime mieux céder et me taire : trouvez bon que je m'en tienne à cette résolution. Je vous embrasse de la plus tendre amitié et avec le plus vrai respect.

OBSERVATION

Cette lettre, extrêmement remarquable, était provoquée par le marquis de Mirabeau, qui avait envoyé à Rousseau l'ouvrage de M. Mercier la Rivière (*sur l'ordre essentiel des sociétés*) , *prédicateur de la doctrine du despotisme légal.* Par la réunion de ces deux mots qui se repoussent, on voulait établir l'opinion la plus révoltante ; celle qui veut que le caprice d'un homme soit une loi, ou qui donne force de loi à toutes les bizarreries dont puisse être affecté le cerveau d'un roi malade. Telle était la forme de gouvernement dont *l'ami des hommes* aurait voulu gratifier ses amis. Avec quelle énergie Rousseau combat un si déplorable système ! À cette lettre M. de Mirabeau fit une réponse volumineuse, datée du 30 juillet, et dans laquelle il tache de faire revenir *son cher et digne ami* ; c'est ainsi qu'il appelle Jean-Jacques à diverses reprises. Il explique la science économique ; et l'on voit que son but était d'enrôler Rousseau dans sa secte. » Pour être économiste, lui dit-il, il faut être honnête homme ou le devenir. C'est à ce titre que vous l'êtes, mon digne ami, et cela sans vous convertir. Nous n'avons qu'un seul et même but, qui est le bonheur de l'humanité. » Le marquis faisait, comme on sait, une exception en faveur de sa femme et de ses enfants, envers lesquels il fut injuste et dur. Rousseau sut résister aux raisons du marquis, et s'obstina à dire qu'il ne savait plus lire, ni comprendre, et qu'il ne meublait sa tête que de foin. Il en fit cependant sortir, cinq ans après, ses *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, qui ne prouvent pas en faveur de *la doctrine du despotisme légal.*

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLXXXII – À M. du Peyrou

Le 1er août 1767.

Si, comme je l'espère, mon très cher hôte, vous avez reçu ma lettre précédente, vous y aurez vu combien j'avais besoin de la vôtre du 20 pour me tranquilliser sur votre voyage. Grâce à Dieu, vous voilà arrivé exempt de goutte ; et, quand même elle vous prendrait où vous êtes, ce qui, je me flatte, n'arrivera pas, j'en serais moins effrayé que de vous savoir arrêté en route dans une auberge, malheur que j'ai craint dans ces circonstances pardessus tout. Si votre vie ambulante de cette année pouvait, pour cette fois, vous exempter de la goutte, je ne désespérerais pas qu'avec vos précautions et la botanique, vous n'en fussiez peut-être délivré tout-à-fait. Ainsi soit-il.

Je ne vous dirai pas ce qui s'est passé ici depuis votre départ ; peut-être cela changera-t-il avant votre retour. Son altesse, qui malheureusement a fait un voyage, doit revenir dans peu de jours

J'écris, comme vous le désirez, à Douvres ; mais je tire un mauvais augure, pour le sort des lettres de change, de ce que votre lettre ne vous a pas été renvoyée. Si vous m'eussiez consulté quand vous la fîtes partir, je vous aurais conseillé d'attendre une autre occasion. J'espère que vous aurez été plus heureux à retirer l'opéra.

Je suis encore incertain sur la meilleure voie pour avoir recours à vos banquiers, c'est-à-dire sur le meilleur nom à prendre. Comme cela ne presse point du tout, nous aurons le temps d'en délibérer. S'il ne vous était pas incommode de vous charger vous-même du semestre échu quand vous viendrez me voir, cela ferait que, n'ayant rien à recevoir d'eux jusqu'à l'année prochaine, j'aurais tout le temps de penser aux meilleurs arrangements pour cela. En attendant, il est à croire que l'affaire de la pension sera déterminée de manière ou d'autre ; elle ne l'est pas jusqu'ici.

Copyright Arvensa Editions

Je comprends que celle de vos affaires que vous avez terminée la première où vous êtes est celle d'autrui, et je vous reconnais bien là. Tâchez, cher ami, d'arranger si solidement les vôtres, que vous n'ayez pas souvent de pareils voyages à faire. Il vaut encore mieux s'aller promener au creux du vent par la pluie, qu'en Hollande par le beau temps.

Je n'ai ici ni carte, ni livres, ni instructions, pour votre route ; mais je suis très sûr que vous pouvez venir ici en droiture sans avoir besoin de passer par Paris. Je crois que Beauvais n'est pas fort éloigné de votre route ; il y en a une de Beauvais à Gisors, et la distance de ces deux villes n'est que de six lieues ; les mêmes chevaux de poste les font, à ce qu'on m'a dit. Ce château est sur la même route, ou du moins très près et seulement à demi-lieue de Gisors. Vous pouvez aisément vous arranger pour y venir mettre pied à terre, et vous enverrez votre voiture et vos gens à Gisors.

Je vous prie de dire pour moi mille choses à monsieur et à madame Rey. Voyez aussi, de grâce, ma petite filleule ; embrassez-la de ma part. Je serais bien aise d'avoir à votre retour quelques détails sur la figure et le caractère de cette chère enfant ; elle a cinq ans passés ; on doit commencer d'y voir quelque chose.

J'attends de vos nouvelles avec la plus vive impatience ; instruisez-moi le plus tôt que vous pourrez du temps de votre départ, et, s'il se peut, de celui de votre arrivée. Cette idée me fait d'avance tressaillir de joie. Ma soeur vous baise les mains, et partage mon empressement. Adieu, mon cher hôte, je vous embrasse de tout mon coeur.

Ne pourriez-vous point trouver où vous êtes l'*Agrostographia*, ou *Traité des Gramen* de Scheuzer ? Il est impossible de l'avoir à Paris. Si vous pouviez aussi trouver la *Méthode de Ludwig*, ou quelque autre bon livre de botanique, vous me feriez grand plaisir. Les miens sont en Angleterre avec mes guenilles, et l'on ne se presse pas de me les renvoyer.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLXXXIII – À M. Granville

De France, le 1er août 1767.

Si j'avais eu, monsieur, l'honneur de vous écrire autant de fois que je l'ai résolu, vous auriez été accablé de mes lettres ; mais les tracas d'une vie ambulante, et ceux d'une multitude de survenants ont absorbé tout mon temps, jusqu'à ce que je sois parvenu à obtenir un asile un peu plus tranquille. Quelque agréable qu'il soit, j'y sens souvent, monsieur, la privation de votre voisinage et de votre société, et j'en remplis souvent la solitude du souvenir de vos bontés pour moi. Peu s'en est fallu que je ne sois retourné jouir de tout cela chez mon ancien et aimable hôte ; mais la manière dont vos papiers publics ont parlé de ma retraite m'a déterminé à la faire entière, et à exécuter un projet dont vous avez été le premier confident. Je vous disais alors qu'en quelque lieu que je fusse je ne vous oublierais jamais ; j'ajoute maintenant qu'à ce souvenir si bien dû se joindra toute ma vie le regret de l'entretenir de si loin.

Permettez du moins que ce regret soit tempéré par le plaisir de vous demander et d'apprendre quelquefois de vos nouvelles, et à réitérer de temps en temps les assurances de ma reconnaissance et de mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLXXXIV – À M. Guy

Écrite de Normandie, le 6 août 1767.

Remerciez mon excellente amie, madame La Tour, de son petit billet, et dites-lui que les premiers épanouissements de mon coeur seront pour elle ; je ne peux rien de plus quant à présent. Elle m'avait envoyé son adresse, mais sa lettre est restée avec mes papiers, et il m'est impossible de m'en ressouvenir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLXXXV – À M. le marquis de Mirabeau

Trye, le 12 août 1767.

Je suis affligé, monsieur, que vous me mettiez dans le cas d'avoir un refus à vous faire ; mais ce que vous me demandez est contraire à ma plus inébranlable résolution, même à mes engagements, et vous pouvez être assuré que de ma vie une ligne de moi ne sera imprimée de mon aveu. Pour ôter même une fois pour toutes les sujets de tentation, je vous déclare que dès ce moment je renonce pour jamais à toute autre lecture que des livres de plantes, et même à celle des articles de vos lettres qui pourraient réveiller en moi des idées que je veux et dois étouffer. Après cette déclaration, monsieur, si vous revenez à la charge, ne vous offensez pas que ce soit inutilement.

Vous voulez que je vous rende compte de la manière dont je suis ici. Non, mon respectable ami ; je ne déchirerai pas votre noble coeur par un semblable récit. Les traitements que j'éprouve en ce pays de la part de tous les habitants sans exception, et dès l'instant de mon arrivée, sont trop contraires à l'esprit de la nation et aux intentions du grand prince qui m'a donné cet hospice, pour que je les puisse imputer qu'à un esprit de vertige dont je ne veux pas même rechercher la cause. Puissent-ils rester ignorés de toute la terre ! et puissé-je parvenir moi-même à les regarder comme non avenus !

Je fais des voeux pour l'heureux voyage de ma bonne et belle compatriote que je crois déjà partie. Je suis bien fier que madame la comtesse ait daigné se rappeler un homme qui n'a eu qu'un moment l'honneur de paraître à ses yeux, et dont les abords ne sont pas brillants ; elle aurait trop à faire s'il fallait qu'elle gardât un peu des souvenirs qu'elle laisse à quiconque a eu le bonheur de la voir. Recevez mes plus tendres embrassements.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLXXXVI – À Madame la maréchale de Luxembourg

Trye, le 16 août 1767.

Je compte si parfaitement, madame la maréchale, sur la continuation de toutes vos bontés pour moi, que je viens y recourir avec la plus parfaite confiance, en vous suppliant d'obtenir de M. le prince de Conti la permission de quitter ce séjour sans encourir sa disgrâce. J'ose désirer encore de savoir si le gouvernement approuve, ou non, que je m'établisse dans quelque coin du royaume, où je puisse vivre et mourir en paix, sous la protection de son altesse, ou si je dois continuer ma route pour chercher un asile ailleurs. Je vous conjure, madame la maréchale, par une mémoire respectable et si chère à votre coeur, de vouloir prendre les informations nécessaires pour me tirer de l'incertitude où je suis sur ce qu'il m'est permis de faire ; car ma résolution est de n'accepter plus de logement gratuit chez personne. Le grand prince qui a bien m'en accorder un sera mon dernier bote, et je crois devoir à l'honneur qu'il m'a fait de n'en accepter plus de personne un semblable. Mais, pour oser me donner un asile indépendant, il faut, quel que obscur et reculé qu'il soit, et quelque incognito que je garde, que j'aie quelque sûreté d'être laissé en paix. Ah ! madame, que je vous doive le repos des derniers jours de ma vie ; il m'en paraîtra cent fois plus doux !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLXXXVII – À M. le marquis de Mirabeau

Ce 22 août 1767.

Je nous dois bien des remerciements, monsieur, pour votre dernière lettre, et je vous les fais de tout mon coeur. Elle m'a tiré d'une grande peine ; car, vous étant aussi sincèrement attaché que je le suis, je ne pouvais rester un moment tranquille dans la crainte de vous avoir déplu. Grâces à vos bontés, me voilà tranquillisé sur ce point. Vous me trouvez grognon ; passe pour cela : je réponds au moins que vous ne me trouverez jamais ingrat ; mais n'exigez rien de ma déférence et de mon amitié contre la clause que j'ai le plus expressément stipulée ; car je vous confirme, pour la dernière fois, que ce serait inutilement.

J'ai tort de n'avoir rien mis pour M. l'abbé ; mais ce tort n'est qu'extérieur et apparent, je vous jure. Il me semble que les hommes de son ordre doivent deviner l'impression qu'ils font sans qu'on la leur témoigne. La raison même qui m'empêchait de répondre à sa politesse est obligeante pour lui, puisque c'était la crainte d'être entraîné dans des discussions que je me suis interdites, et où j'avais peur de n'être pas le plus fort. Je vous dirai tout franchement que j'ai parcouru chez vous quelques pages de son ouvrage, que vous aviez négligemment laissé sur le bureau de M. Garçon, et que, sentant que je mordais un peu à l'hameçon, je me suis dépêché de fermer le livre avant que j'y fusse tout-à-fait pris. Or, prêchez et patrocinez[949] tout à votre aise, je vous promets que je ne rouvrirai de mes jours ni celui-là, ni les vôtres, ni aucun autre de pareil acabit : hors l'Astrée, je ne veux plus que des livres qui m'ennuient, ou qui ne parlent que de mon foin.

Je crains bien que vous n'ayez deviné trop juste sur la source de ce qui se passe ici, et dont vous ne sauriez même avoir l'idée ; mais tout cela n'étant point dans l'ordre naturel des choses, ne fournit point de

Copyright Arvensa Editions

conséquence contre le séjour de la campagne, et ne m'en rebute assurément pas. Ce qu'il faut fuir n'est pas la campagne, mais les maisons des grands et des princes qui ne sont point les maîtres chez eux, et ne savent rien de ce qui s'y fait. Mon malheur est, premièrement, d'habiter dans un château, et non pas sous un toit de chaume, chez autrui, et non pas chez moi, et surtout d'avoir un hôte si élevé, qu'entre lui et moi il faut nécessairement des intermédiaires. Je sens bien qu'il faut me détacher de »l'espoir d'un sort tranquille et d'une vie rustique ; mais je ne puis m'empêcher de soupirer en y songeant. Aimez-moi et plaignez-moi. Ah ! pourquoi faut-il que j'aie fait des livres ! j'étais si peu fait pour ce triste métier ! J'ai le coeur serré, je finis et vous embrasse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLXXXVIII – À M. d'Ivernois

Au château de Trye, ce 24 août 1767.

Je n'ai reçu que depuis peu de jours, mon bon ami, votre lettre du 20 mai, adressée à Wootton ; elle était dans le plus triste état du monde, à demi brûlée, et paraissant avoir été ouverte plusieurs fois : les pièces que vous y avez jointes, ayant grossi le paquet, ont augmenté la curiosité. Je ne sais pourquoi vous vous obstinez à m'envoyer de pareilles pièces ; peine qui ne peut servir de rien, ni à vous, ni à moi, ni à personne, et qui empêchera toujours que vos lettres ne me parviennent fidèlement. Quand vos affaires seront accommodées, apprenez-le-moi pour consoler mon coeur : jusque-là ne me parlez que de vous.

Lorsque je doutais que vous vinssiez me voir à Wootton, ce n'était pas de votre volonté que j'étais en peine, mais bien des obstacles que vous trouveriez à l'exécuter : soyez persuadé que, si vous m'étiez venu voir en Angleterre, de quelque manière que vous vous y fussiez pris, vous n'auriez point passé Londres. Si jamais la concorde renaît parmi vous, j'ai lieu d'espérer que, n'ayant plus à courir si loin, vous aurez moins de difficultés à me rejoindre : M. du Peyrou vous en indiquera les moyens quand il sera temps, et soyez sûr que l'espoir de vous embrasser est un de ceux qui me font encore aimer la vie.

Je ne sais comment j'avais oublié de vous rendre compte de l'affaire dont vous m'aviez chargé à Berlin ; j'aurais juré de vous en avoir rendu compte il y a longtemps ; car, dans mon premier moment de relâche, j'écrivis à cet effet à Milord Maréchal ; c'était précisément quand M. Miche venait d'être nommé. Milord me répondit qu'il était allé exprès à Berlin pour parler aux ministres de votre affaire ; qu'il fallait nécessairement que vous vous adressassiez directement à eux ou au vice-gouverneur ; que, depuis la nomination du dernier, il ne lui convenait plus de se mêler

Copyright Arvensa Editions

d'aucune affaire qui regardât Neuchâtel en aucune sorte ; qu'il avait refusé au colonel Chaillet de se mêler d'une affaire pareille à celle qu'il venait de proposer à ma sollicitation, et qu'il me priait de ne plus me charger à l'avenir de recommandations auprès de lui, de quelque espèce qu'elles pussent être. Je ne doute pas qu'en vous adressant directement au ministère, votre affaire ne passât sans difficulté, d'autant plus qu'elle a déjà été proposée, et qu'on est toujours bien venu dans cette cour-là quand on se présente avec de l'argent. En partant de File de Saint-Pierre, je laissai vos papiers avec tous les miens à M. du Peyrou, des mains de qui vous les retirerez sans difficulté quand il vous plaira.

Je n'ai laissé nuls papiers à l'île de Saint-Pierre qu'il m'importe de ravoir ; mais comme j'aime toujours mieux qu'ils soient en mains amies qu'en d'autres, si vous voulez Les retirer en mon nom, vous n'avez qu'à m'envoyer la formule du billet qu'il faut que je fasse pour cela, et je vous l'enverrai sans délai.

Comme, lorsque vos affaires publiques seront terminées, vous pourriez avoir quelque voyage à faire dans le pays où je suis sans passer par Neuchâtel, je vous préviens que, si de Paris vous pouvez vous rendre au château de Trye, près de Gisors, et demander M. Renou, il vous donnera de mes nouvelles sûres. Gisors est à quinze petites lieues de Paris, et il y a un carrosse public qui part de Gisors tous les mercredis, et de Paris tous les samedis, et fait la route en été dans un jour. Je vous embrasse, mon bon ami, de tout mon coeur, ainsi que tout ce qui vous est cher, et tous nos amis.

M. du Peyrou étant tombé malade à Paris, cette lettre a été prodigieusement retardée.

Ce 8 novembre.

Autre retard bien plus long ; M. du Peyrou étant retombé malade ici, et y ayant été retenu plus de deux mois, vous pouvez juger si ces longs retards me tiennent en inquiétude, et me rendent vos promptes nouvelles nécessaires, sur les tristes choses que j'apprends.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCLXXXIX – À M. du Peyrou

Le 8 septembre 1767.

J'ai reçu avant-hier au soir votre lettre du 3 ; malgré l'oubli, elle avait été décachetée ; mais l'enveloppe à Milord Maréchal, qu'il a eu l'imprudence de me laisser, ne l'avait point été. Que cela vous serve de règle quand vous m'écrirez. Je prendrai le parti de porter moi-même cette lettre à la poste ; mais, comme cela sera remarqué, et qu'on y pourvoira pour la suite, je n'y reviendrai pas, et je vous dirai tout dans celle-ci.

Que j'ai craint cette cruelle goutte, cruelle pour l'un et pour l'autre, pour moi surtout à divers égards ! J'espère encore que cette atteinte n'aura pas de suite, et ne vous empêchera pas de me venir voir. Mon excellent et cher hôte, ce sera la dernière fois que nous nous verrons ; j'en ai le pressentiment trop bien fondé. Puisse ce dernier des heureux moments de ma vie achever de vous dévoiler le coeur de votre ami ! Coindet fera tous ses efforts pour venir avec vous ; évitez ce cortège ; après ce que je sais, il empoisonnerait mes plaisirs. J'étais sûr que, puisque vous jugiez à propos de le consulter sur votre route, il ferait en sorte de vous dégoûter de venir ici directement. Il vous aura embarrassé de traverses inutiles, et de fausses difficultés des maîtres de poste. Gardez sa lettre, et montrez cet article à gens instruits, vous verrez ce qu'ils vous diront.

Mon cher hôte, vous m'avez perdu sans le vouloir, sans le savoir, et bien innocemment, mais sans ressource. Le concours fortuit de mon voyage ici et du votre en Hollande a passé chez mes persécuteurs pour une affaire arrangée entre nous. On vous a cru chargé d'une négociation avec Rey. Le papier que vous avez adressé pour moi à Coindet par son canal les a encore effarouchés ; leur conscience agitée alarme leurs têtes, et leur persuade toujours que j'écris. Connaissant si peu le charme d'une vie oisive, solitaire et simple, ils ne peuvent croire que c'est tout de bon que

Copyright Arvensa Editions

j'herborise, que ces papiers et ces petits livres étaient destinés à coller et dessiner des plantes sur le transparent ; et j'ai vu clairement que Coindet, à qui j'ai parlé de cet emploi que j'en voulais faire, n'en a rien cru. Tous ses propos, toutes ses manoeuvres m'ont dit tout ce qui se passait dans son âme et qu'il croyait bien caché ; et ce Coindet, qui se croit si fin, n'est qu'un fat. Fiez-vous encore moins qu'à lui à la dame à qui il vous a présenté, et dont il est, envers moi, lame damnée. Elle m'a trompé six ans ; il y en a deux qu'elle ne me trompe plus, et j'avais tout à fait rompu avec elle. M, le prince de Conti, qui ne sait rien de tout cela, et poussé par quelqu'un qui, pour mieux cacher son jeu, montre-avoir peu de liaison avec elle, m'a remis, pour ainsi dire, entre ses mains, comme en celles d'une amie, et elle fait usage de ce moyen pour m'achever. De mon côté, profitant enfin de vos avis, je feins de ne rien voir ; en m'étouffant le coeur, je leur rends caresses pour caresses. Ils dissimulent pour me perdre, et je dissimule pour me sauver ; mais, comme je n'y gagne rien, je sens que je ne saurais dissimuler encore longtemps ; il faut tôt ou tard que l'orage crève. Tout ceci vous surprend trop pour pouvoir le croire. Vous vous rappelez le voyage auprès de moi, l'argent offert, le passeport ; et, ne devinant pas à quoi tout cela était destiné, votre honnête coeur demeure incrédule ; soit : je ne demande pas à vous persuader quant à présent ; mais je demande que vous suspendiez les actes de votre confiance en elle pour ce qui me regarde, en attendant que vous sachiez si j'ai tort ou raison.

Je crois que M. le prince de Conti et madame de Luxembourg, me voyant menacé de bien des dangers, ont voulu sincèrement m'en mettre à couvert, en s'assurant, à la vérité, » de moi par des entours qui n'ont pas paru suffisants aux deux dames pour rassurer leur ami. On a donc suscité contre moi toute la maison du prince, les prêtres, les paysans, tout le pays. On n'a pas douté, connaissant la fierté de mon caractère, que je ne me dérobasse à l'opprobre avec promptitude et indignation. C'est ce que j'ai cent fois voulu faire, et que j'aurais fait à la fin peut-être, si ma pauvre soeur, la raison, et une rechute de ma maladie, n'étaient venues à mon secours. Madame de V., qui ne m'a vu venir qu'à regret, n'a pu déguiser assez, ni Coindet non plus, leur extrême désir de m'en voir sortir. Cet empressement, si peu naturel à des amis dans ma position, m'a lait ouvrir les yeux, et m'a rendu patient et sage. Ma soeur, le seul véritable ami qu'avec vous j'aie dans le monde, et qu'à cause de cela mes ennemis ont en haine, me disait sans cesse, quoiqu'elle portât la plus grande et plus

Copyright Arvensa Editions

sensible pari des outrages : *Attendez, souffrez, et prenez patience, le prince ne vous abandonnera pas. Voulez-vous donner à vos ennemis l'avantage qu'ils demandent, de crier que vous fie pouvez durer nulle part ?* Les sages discours de cette pauvre fille étaient renforcés par la raison. Où aller ? Où me réfugier ? Où trouver un plus sur abri contre mes ennemis ? Où ne m'atteindront-ils pas, s'ils m'atteignent ici même ? Où aller aux approches de l'hiver, et sentant déjà les atteintes de mon mal ? Une dernière réflexion m'a décidé à tout souffrir et à rester, quoi qu'on fasse. Si l'on ne voulait que s'assurer de moi, c'est ici qu'il me faudrait laisser ; car j'y suis à leur merci, pieds et poings liés : mais on veut absolument m'attirer à Paris ; pourquoi ? je vous le laisse à deviner. La partie sans doute est liée : on veut ma perte, on veut ma vie, pour se délivrer de ma garde une fois pour toutes. Il est impossible de donner à ce qui se passe une autre explication. Ainsi, rien ne pourra me tirer d'ici que la force ouverte. Outrages, ignominie, mauvais traitements, j'endurerai tout, et je me suis déterminé d'y périr. Mon Dieu ! si le public était instruit de ce qui se passe, quelle indignation pour les Français, qu'on les fit les satellites des Anglais pour assouvir la rage d'un Écossais, et qu'on les forçât de me punir eux-mêmes d'avoir cherché chez eux un asile contre la barbarie de leurs ennemis naturels !

Voilà des explications qu'il fallait absolument vous donner, pour régler votre conduite à mon égard au milieu de mes ennemis qui vous trompent, et pour vous éclairer sur les vrais services que votre amitié peut me rendre dans l'occasion. J'espère que vous pourrez venir. Vous devez sentir combien mon coeur a besoin de cette consolation ; si je la perds, que j'aie au moins celle de voir votre ami M. de Luze. S'il vous porte mes derniers embrassements, je me console et me résigne. Mais lequel des deux qui vienne, qu'il tâche surtout de venir seul. J'ai demandé permission à M. le prince de Conti de vous recevoir dans son château. Je n'ai point de réponse encore ; si vous arrivez avant elle, il convient de loger à Gisors ; il n'y a que demi-lieue d'ici, et nous pourrons également passer les journées ensemble. Si je puis vous recevoir au château, votre laquais sera logé près de vous, et nous ferons en sorte qu'il ne meure pas de faim. Je vous embrasse dans les plus tendres élans d'un coeur brisé d'affliction, mais tout plein de vous.

Marquez-moi la réception de cette lettre bien exactement et promptement ; mais n'entrez dans aucun des articles qu'elle contient. Présence ou rien ; souvenez-vous de cela. Ah ! cette funeste goutte ! Cher

Copyright Arvensa Editions

ami, quelque douloureuse qu'elle puisse être, elle vous fera moins de mal qu'à moi. Quand vous Tiendrez, nous ou M. de Luze, ne me prévenez point du jour dans vos lettres ; venez sans avertir, c'est le plus sûr.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXC – À M. de Sartine

LIEUTENANT-GÉNÉRAL DE POLICE.

À Trye-le-Château, le 9 septembre 1767.

Monsieur,

Permettez que j'aie l'honneur d'exécuter près de vous l'ordre exprès que m'a donné l'auteur d'un livre intitulé, *Dictionnaire de musique, par J. J. Rousseau*, qui s'imprime chez la veuve Duchesne. Cet ordre est, monsieur, de m'opposer de sa part, comme je fais, à la publication de cet ouvrage qui porte son nom, jusqu'à ce qu'il ait été de nouveau soumis à la censure, attendu que des passages raturés et rétablis dans le manuscrit peuvent faire naître des difficultés que le premier censeur, étant mort, ne pourrait lever, et que l'auteur veut prévenir. Vous êtes très humblement supplié, monsieur, d'arrêter ladite publication jusqu'à ce temps-là. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect.

RENOU

OBSERVATION

Rousseau ne pouvait écrire en son nom au magistrat chargé de la police, à cause de l'arrêt du parlement. C'eût été braver l'autorité et compromettre le prince du sang, qui, lui donnant un asile, semblait lui garantir sa tranquillité. Il prit donc cette tournure et soumit son Dictionnaire de musique à la censure : agissant toujours d'après son principe d'obéissance aux lois.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXCI – À M. du Peyrou

Le 9 septembre 1767.

Aujourd'hui, mon cher hôte, j'écris à M. de Sartine et à Guy, pour arrêter la publication du Dictionnaire jusqu'à ce qu'il ait été soumis derechef à la censure. Vous pouvez comprendre que j'ai des raisons graves pour prendre cette précaution. Si cette cruelle goutte vous laisse en état d'aller, voyez Guy sur-le-champ, je vous en supplie ; sachez s'il a reçu ma lettre, et s'il se met en devoir d'en exécuter le contenu. Faites-moi passer sa réponse, et répondez-moi vous-même aussitôt que vous pourrez. Vous devez comprendre que je ne serai pas à mon aise jusqu'au moment où je recevrai des nouvelles de cette affaire. Si mon malheur veut que la goutte vous retienne, priez M. de Luze de vouloir bien se charger de ma commission, car elle ne souffre aucun retard. Donnez-moi de vos nouvelles ; aimez et plaignez votre ami ; c'est tout ce que j'ai la force de vous dire. Adieu.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXCII – À Madame la marquise de Mesmes

[950]

Du 12 septembre 1767.

Je reconnais, madame, vos bontés ordinaires dans les soins que vous prenez pour me procurer un asile où l'on veuille bien ne pas m'interdire le feu et l'eau ; mais je connais trop bien ma situation, pour attendre de ces soins bienfaisants un succès qui me procure le repos après lequel j'ai vainement soupiré, et que je ne cherche plus parce que je ne l'espère plus.

Vivement touché de l'intérêt que M. le comte de*** veut bien prendre à mes malheurs, je vous supplie, madame, de vouloir bien lui faire passer les témoignages de ma très humble reconnaissance ; c'est une de mes peines de ne pouvoir aller moi-même la lui témoigner : mais quant au voyage ici que son excellence daigne proposer, je ne suis pas assez vain pour en accepter l'offre, et ces honneurs bruyants ne conviennent plus à l'état d'humiliation dans lequel je suis appelé à finir mes jours : je ne crois pas non plus qu'il convienne de risquer auprès de M. le comte de ***, ni auprès de personne, aucune demande en ma faveur, puisque ce ne serait qu'aller chercher d'infaillibles refus qui ne feraient qu'empirer ma situation, s'il était possible.

Le parti que j'ai pris d'attendre ici ma destinée est le seul qui me convienne, et je ne puis faire aucune espèce de démarche sans aggraver sur ma tête le poids de mes malheurs ; je sais que ceux qui ont entrepris de me chasser d'ici n'épargneront aucune sorte d'efforts pour y parvenir ; mais je les attends ; je m'y prépare, et il ne reste plus qu'à savoir lesquels auront le plus de constance, eux pour persécuter, ou moi pour souffrir. Que si la patience m'échappe à la fin, et que mon courage succombe, mon parti en pareil cas est encore pris : c'est de m'éloigner, si je peux, de forage qui m'accable ; mais sans empressement, sans précaution, sans crainte, sans

Copyright Arvensa Editions

me cacher, sans me montrer, et avec la simplicité qui convient à l'innocence. Je considère, madame, qu'ayant près de soixante ans, accablé de malheurs et d'infirmités, les restes de mes tristes jours ne valent pas la fatigue de les mettre à couvert : je ne vois plus rien dans cette vie qui puisse me flatter ni me tenter ; loin d'espérer quelque chose, je ne sais pas même que désirer. L'amour seul du repos me restait encore ; l'espoir m'en est ôté : je n'en ai plus d'autre ; je n'attends plus, je n'espère plus que la fin de mes misères : que je l'obtienne de la nature ou des hommes, cela m'est assez indifférent ; et, de quelque manière qu'on veuille disposer de moi, l'on me fera toujours moins de mal que de bien. Je pars de cette idée, madame ; je les mets tous au pis, et je me tranquillise dans ma résignation.

Il suit de là que tous ceux qui veulent bien s'intéresser encore à moi doivent cesser de se donner en ma faveur des mouvements inutiles : remettre, à mon exemple, mon sort dans les mains de la Providence, et ne plus vouloir résister à la nécessite, voilà ma dernière résolution ; que ce soit la vôtre aussi, madame, à mon égard, et même à l'égard de cette chère enfant que le ciel vous enlève sans qu'aucun secours humain puisse nous la rendre ; que tous les soins que vous lui rendrez désormais soient pour contenter votre tendresse et la lui montrer, mais qu'ils ne réveillent plus en vous une espérance cruelle qui donne la mort à chaque fois qu'on la perd.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXCIII – À M. du Peyrou

Le 12 septembre 1767.

Vous me consolez beaucoup, mon cher hôte, par votre lettre du 9 ; car j'en avais reçu une auparavant de M. Coindet, qui m'avait appris vos vives souffrances ; et même j'en ai reçu de lui une autre du 10, qui ne me permet de me livrer qu'avec crainte à l'espoir que vous me donniez la veille, puisqu'il me marque que vous êtes toujours le même. Ne me trompez pas, mon très aimable hôte, sur votre état, quel qu'il soit ; car l'incertitude et le doute me tuent, et me font toujours les maux pires qu'ils ne sont. Quand, vous serez en convalescence, donnez-vous tout le temps de vous bien rétablir où vous êtes ; et, quand vos forces seront suffisamment revenues pour aller à la campagne, venez ici passer une quinzaine de jours. Vous y trouverez un bon air, un beau pays, un logement au château, une terre bien garnie de gibier, et la permission de chasser autant que cela vous amusera. J'espère que ce voyage, après lequel je soupire avec passion, sera salutaire à l'un et à l'autre, et effacera jusqu'aux dernières traces des maux de votre corps et de mon coeur. Du reste, ne vous pressez point ; rien ne périclite, et retardez plutôt de quelques jours pour pouvoir m'en donner davantage, que de vous exposer avant le parfait rétablissement. Vous pouvez m'avertir quelques jours d'avance, afin qu'on prépare votre chambre ; ou si vous venez sans être attendu, que ce soit d'aussi bonne heure qu'il se pourra. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Je ne vois point d'inconvénient de me prévenir du jour où vous arriverez.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXCIV – Au même

Le 18 septembre 1767.

Je vous écrivis hier, mon cher hôte, en même temps qu'à M. de Luze ; et j'ai tellement égaré ma lettre, qu'il m'est impossible de la retrouver. Je ne sais pas même quand celle-ci pourra partir, n'étant pas en état aujourd'hui de la porter moi-même à Gisors, et trouvant très difficilement des exprès pour y envoyer. En vous marquant la joie que m'avait causée la vue de votre écriture, je vous grondais de vous être fatigué à écrire trois pages. Trois lignes dans votre état suffisent pour me tranquilliser ; et non seulement vous devez garder le lit jusqu'à ce que vous soyez bien délivré, mais ménager votre attention et vos forces pour vous mettre en état de venir ici plus tôt achever de vous rétablir. Par le cours que prend votre goutte, il me semble qu'elle veuille se transformer en sciatique. Ordinairement les douleurs de celle-ci sont moindres ; et je sais par l'exemple de mon défunt ami Gauffecourt, qui s'en était guéri, qu'on s'en débarrasse plus aisément.

Vous me donnez d'excellentes nouvelles qui me font grand plaisir. Je suis bien aise que vous ayez en main toutes les pièces sur lesquelles vous pourrez juger à loisir si je suis timbré ou non ; mais il est très vrai que je n'avais pas compté que le tout vous revînt si facilement.

Je ne me sens pas bien depuis quelque temps, et je crains de payer le long relâche dont j'ai joui. M. Hume a dit partout que M. de Luze lui avait assuré que je n'avais point de maladies. Le frère Corne, ni Morand, ni Malouin, etc., ne sont sûrement pas là-dessus de l'avis de M. de Luze ; et malheureusement, en ce moment surtout, j'en suis encore moins. Si les peines de l'âme remédiaient aux maux du corps, je devrais me porter à merveille. Mais du courage et un ami sont un grand remède aux premières, au lieu qu'il n'y a de remède aux dernières que la patience et la mort.

Copyright Arvensa Editions

J'apprends que Robert, peu content de George, n'est pas non plus fort à son aise. Il faut espérer qu'enfin tout changera ou finira.

Bonjour, mon cher hôte ; donnez-moi de vos nouvelles ; mais si vous écrivez vous-même, quatre lignes suffisent. Entre nous, les mots d'amitié n'ont plus besoin de se dire. Deux mots sur les affaires, et quatre sur la santé. Voilà tout.

J'envoie cette lettre aujourd'hui, ainsi elle doit vous arriver demain.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXCV – Au même

Le 21 septembre 1767.

Pas un mot de vous, mon très cher hôte, depuis plus de huit jours ! Que ce silence m'inquiète ! Serait-ce une rechute ? M. de Luze n'aurait-il pas eu du moins la charité de ra écrire un mot ? Quelque lettre serait-elle égarée ? J'ai écrit à M. de Luze dans la semaine ; je vous avais écrit le même jour. Je perdis ma lettre ; je vous écrivis le lendemain. Mon Dieu ! être si proche, vous savoir malade, et ne point apprendre de vos nouvelles. Que sera-ce donc quand nous serons éloignés ? Si de quelques jours je Rapprends rien de vous, je prendrai le parti d'envoyer un exprès à Paria, si j'en trouve, car c'est encore une autre difficulté. Que je suis à plaindre !

M. le prince de Conti, qui devait venir ici la semaine dernière, n'est point venu. Il a pris la peine de m’écrire pour me marquer la cause de son retard, et m'annoncer son voyage pour la semaine prochaine. J'aurais passionnément désiré que forces vous eussent permis de venir ici pour le même temps, afin d'avoir le plaisir de vous présenter à lui. Cependant, comme il est très dangereux de se déplacer, après une pareille attaque, avant le plus parfait rétablissement, gardez-vous d'anticiper sur votre convalescence ; mais, mon ami, donnez-moi de vos nouvelles, ou je ne sais ce que je ferai.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXCVI – Au même

27 septembre 1767.

Vous pouvez, mon cher hôte, juger du plaisir que m'a fait votre dernière lettre, par l'inquiétude que vous avez trouvée dans ma précédente, et que vous blâmez avec raison : mais considérez qu'après tant de longues agitations si propres à troubler ma tête, au lieu du repos dont j'avais besoin pour la raffermir, je me trouve ici submergé dans des mers d'indignités et d'iniquités, au moment même où tout paraissait concourir à rendre ma retraite honorable et paisible. Cher ami, si avec un coeur malheureusement trop sensible, et si cruellement et si continuellement navré, il reste dans ma tête encore quelques fibres saines, il faut que naturellement le tout ne fut pas trop mal conformé. Le seul remède efficace encore, et dont j'ose espérer tout, est le coeur d'un ami pressé sur le mien : venez donc ; je n'ai que vous seul, vous le savez ; c'est bien assez ; je n'en regrette qu'un, je n'en veux plus d'autre : vous serez désormais tout le genre humain pour moi. Venez verser sur mes blessures enflammées le baume de l'amitié et de la raison : l'attente de cet élixir salutaire en anticipe déjà l'effet.

Ce que vous me marquez de Neuchâtel n'est pas un spécifique bon pour mon état ; je crois que vous le sentez suffisamment ; et malheureusement mes devoirs sont toujours si cruels, ma position est toujours si dure, que j'ose à peine livrer mon coeur à ses voeux secrets, entre le prince qui m'a donné asile, et les peuples qui m'ont persécuté.

M. le prince de Conti n'est point encore venu ; j'ignore quand il viendra ; on l'attendait hier. Je ne sais ce qu'il fera ; mais je lis dans la contenance des comploteurs qu'ils craignent peu son arrivée ; que leur partie est bien liée, et qu'ils sont sûrs, malgré leur maître, de parvenir à me chasser d'ici. Nous verrons ce qu'il en sera ; je crois que c'est le cas de faire *pouf* [951] : ils

Copyright Arvensa Editions

ne s'y attendent pas.

Le parti que vous prenez de ne sortir du lit que parfaitement rétabli est très sage ; mais il ne faut pas sauter trop brusquement de vos rideaux dans la rue, cela serait dangereux : faites mettre des nattes dans votre chambre, au défaut de tapis de pied ; donnez-vous le temps de vous bien rétablir, avant de songer à venir, et en attendant arrangez tellement vos affaires, que vous n'ayez à partir d'ici que quand vous vous y ennuierez : faites en sorte de vous laisser maître de tout votre temps ; je ne puis trop vous recommander cette précaution : j'aime mieux vous avoir plus tard, et vous garder plus longtemps. Enfin, je vous conjure derechef, avec instance, de pourvoir si bien d'avance à toute chose, que rien ne puisse vous faire partir d'ici que votre volonté.

Nous avons ici des échecs, ainsi n'en apportez pas ; mais, si vous voulez apporter quelques volants, vous ferez bien, car les miens sont gâtés ou ne valent rien : je suis bien aise que vous vous renforciez assez aux échecs pour me donner du plaisir à vous battre ; voilà tout ce que vous pouvez espérer ; car, à moins que vous ne receviez avantage, mon pauvre ami, vous serez battu, et toujours battu. Je me souviens qu'ayant l'honneur de jouer, il y a six ou sept ans, avec M. le prince de Conti, je lui gagnai trois parties de suite, tandis que tout son cortège me faisait des grimaces de possédés : en quittant le jeu, je lui dis gravement : Monseigneur, je respecte trop votre altesse pour ne pas toujours gagner[952]. Mon ami, vous serez battu, et bien battu ; je ne serais pas même fâché que cela vous dégoûtât des échecs, car je n'aime pas que vous preniez du goût pour des amusements si fatigants et si sédentaires.

À propos de cela, parlons de votre régime ; il est bon pour un convalescent, mais très mauvais à prendre à votre âge, pour quelqu'un qui doit agir et marcher beaucoup : ce régime vous affaiblira et vous ôtera le goût de l'exercice. Ne vous jetez point comme cela, je vous en conjure, dans les extrêmes systématiques ; ce n'est pas ainsi que la nature se mène : croyez-moi, prenez-moi pour le médecin de votre corps, comme je vous prends pour le médecin de mon âme ; nous nous en trouverons bien tous deux. Je vous préviens même qu'il me serait impossible de vous tenir ici aux légumes, attendu qu'il y a ici un grand potager d'où je ne saurais avoir un poil d'herbe, parce que son altesse a ordonné à son jardinier de me fournir de tout : voilà, mon ami, comment les princes, si puissants et si

Copyright Arvensa Editions

craints où ils ne sont pas, sont obéis et craints dans leur maison. Vous aurez ici d'excellent boeuf, d'excellent potage, d'excellent gibier. Vous mangerez peu ; je me charge de votre régime, et je vous promets qu'en partant d'ici vous serez gras comme un moine, et sain comme une bête ; car ce n'est pas votre estomac, mais votre cervelle que je veux mettre au régime frugivore. Je. vous ferai brouter avec moi de mon foin. Ainsi soit-il. Bonjour.

Mille choses de ma part à M. de Luze. Hélas ! avec qui nous nous sommes vus ! dans quel moment nous nous sommes quittés ! Ne nous reverrons-nous point ?

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXCVII – Au même

Ce lundi 5 octobre 1767.

Je vous écris, mon cher hôte, un mot très à la hâte, pour vous proposer si, avant de venir ici, vous ne pourriez point aller voir Robert, sans le prévenir de votre visite, afin que nous en ayons des nouvelles sûres. Du reste, rien ne me parait pressé, ni pour lui, ni pour moi : donnez-vous tout le temps de reprendre vos forces et de vous accoutumer à l'air. Je ne puis vous dire à quel point la brièveté du temps que vous pouvez me donner m'afflige ; je vous conjure au moins de prendre toutes les mesures possibles pour pouvoir le prolonger autant qu'il dépendra de. Mon cher hôte, je suis peut-être appelé au malheur de vieillir, mais tout me dit que le jour où vous me quitterez sera le dernier où j'aurai souhaité de vivre,

Je vous envoie une liste que j'avais faite de livres de botanique que je voulais acquérir à loisir ; comme elle est considérable, et que les livres sont cher », je souhaiterais seulement d'acquérir, s'il était possible, un ou deux des quatre ou cinq premiers. Si, dans quelqu'une de vos courses, vous pouviez, à l'aide de Panckoucke, recouvrer surtout le premier, vous me feriez un très grand plaisir. Il n'y a presque point de livres de botanique chez les libraires de Paris, et l'on y est très barbare sur cet article ; cependant, je crois que Didot le jeune ou Chevalier en ont quelques-uns. Sans vouloir compter avec vous à la rigueur, ce qui me serait bien impossible, je vous prie pourtant de tenir toujours note exacte de vos déboursés pour moi, afin de me laisser la liberté de vous donner les commissions. Je vous embrasse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXCVIII – Au même

9 octobre 1767.

Je vous écris un mot à la hâte pour vous dire que le patron de la case est venu ici mardi, seul, et n'a point chassé ; de sorte que j'ai profité de tous les moments que ce grand prince, et, pour plus dire, que ce digne homme a passés ici : il me les a donnés tous. Vous connaissez mon coeur ; jugez comment j'ai senti cette grâce : hélas ! que ne peut-il voir le mal et en couper la source ! mais il ne me reste qu'à me résigner ; et c'est ce que je fais aussi pleinement qu'il se peut.

Cher hôte, venez : nous aurons des légumes, non pas de son jardin, car il n'en est pas le maître ; mais un bon homme qu'on trompait s'est détaché de la ligue, et je compte m'arranger avec lui pour mes fournitures, que je n'ai pu faire jusqu'ici, ni sans payer, ni en payant. Samedi, soupant avec son altesse, je mangeai du fruit pour la seule fois depuis deux mois : je le lui dis tout bonnement ; le lendemain, il m'envoya le bassin qu'on lui avait servi la veille, et qui me fit grand plaisir ; car il faut vous dire que je suis ici environné de jardins et d'arbres, comme Tantale au milieu des eaux. Mon état à tous égards ne peut se représenter ; mais venez : il changera du moins tandis que vous serez avec moi.

Votre précaution d'aller par degrés est excellente ; continuez de même, et ne vous pressez point : mais je vous conjure de si bien faire, que vous vous pressiez encore moins de partir d'ici quand vous y serez. Vous faites très bien de porter à vos pieds vos nattes et vos tapis de pied : la façon dont vous me proposez cette terrible énigme m'a fait mourir de rire ; je suis l'Oedipe qui fera l'effort de la deviner, c'est que vous avez des pantoufles de laine garnies de paille : si vos attaques d'échecs sont de la force de vos énigmes, je n'ai qu'à me bien tenir. Bonjour.

Les oreilles ont dû vous tinter pendant que son altesse était ici. Bonjour

Copyright Arvensa Editions

derechef ; je ne croyais écrire qu'un mot, et je ne saurais finir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCXCIX – À M. Dutens

16 octobre 1767.

Puisque M. Dutens juge plus commode que la petite rente qu'il a proposée pour prix des livres de J. J. Rousseau soit payée à Londres, même pour cette année, où cependant l'un et l'autre sont en ce pays, soit. Il y aura toutefois, sur la formule de la lettre de change qu'il lui a envoyée, un petit retranchement à faire, sur lequel il serait à propos que M. Frédéric Dutens fût prévenu ; c'est celui du lieu de la date : car quoique Rousseau sache très bien que sa demeure est connue de tout le monde, il lui convient cependant de ne point autoriser de son fait cette connaissance. Si cette suppression pouvait faire difficulté, M. Dutens serait prié de chercher le moyen de la lever, ou de revenir au paiement du capital, faute de pouvoir établir commodément celui de la rente.

J. J. Rousseau a laissé entre les mains de M. Davenport un supplément de livres à la disposition de M. Dutens, pour être réunis à la masse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCC – À M. du Peyrou

Le 17 octobre 1767.

J'ai, mon cher hôte, votre lettre du 13, et j'y vois, avec la plus grande joie, que vos forces revenues graduellement, et par là plus solidement, vous mettent en état de faire à Paris le grand garçon ; mais je voudrais bien que vous n'y fissiez pas trop l'homme, et que vous vinssiez ici affermir notre virilité, de peur d'être tenté de l'exercer où vous êtes. Vous nie paraissez en train d'abuser un peu de la permission que je vous ai donnée d'y prolonger votre séjour. Ecoutez : j'ai bien mesuré cette permission sur les besoins de votre santé, mais non pas sur ceux de vos plaisirs, et je ne me sens pas assez désintéressé sur ce point pour consentir que vous vous amusiez à mes dépens. Ne venez pas, après, vous être solacié[953] à Paris tout à votre aise, me dire ici que vous êtes pressé de partir, que vos affaires vous talonnent, etc. ; je vous avertis qu'un tel langage ne prendrait pas du tout ; que, sur ce point, je n'entendrais pas raillerie ; et que j'ai tout au moins le droit d'exiger que vous ne soyez pas plus pressé de partir d'ici, que vous ne l'avez été d'y venir. Pensez à cela très sérieusement, je vous prie ; et faites surtout les choses d'assez bonne grâce pour mériter que je vous pardonne les huit jours dont vous avez eu le front de me parler. Au premier moment où vous vous déplairez ici, partez-en, rien n'est plus juste, mais arrangez-vous de telle sorte qu'il n'y ait que l'ennui qui vous en puisse chasser : j'ai dit.

Je ne suis pas absolument fâché des petits tracas qu'a pu vous donner la recherche des livres de botanique ; promenades, diversions, distractions, sont choses bonnes pour la convalescence : mais il ne faut pas vous inquiéter du peu de succès de vos recherches ; j'en étais déjà presque sûr d'avance ; et c'était en prévoyant qu'on trouverait peu de livres de botanique à Paris, que j'en notais un grand nombre pour mettre au hasard

Copyright Arvensa Editions

la rencontre de quelqu'un. Il est étonnant à quel point de crasse ignorance et de barbarie on reste en France, sur cette belle et ravissante étude, que l'illustre Linnaeus a mise à la mode dans tout le reste de l'Europe. Tandis qu'en Allemagne et en Angleterre les princes et les grands font leurs délires de l'étude des plantes, on la regarde encore ici comme une étude d'apothicaire ; et vous ne sauriez croire quel profond mépris on a conçu pour moi, dans ce pays, en me voyant herboriser. Ce superbe tapis dont la terre est couverte ne montre à leurs yeux que lavements et qu'emplâtres, et ils croient que je passe ma vie à faire des purgations. Quelle surprise pour eux, s'ils avaient vu madame la duchesse de Portland, dont j'ai l'honneur d'être l'herboriste, grimper sur des rochers où j'avais peine à la suivre, pour aller chercher la *chamoedrys frutescens* et la *saxifraga alpina* ! Or, pour revenir, il n'y a donc rien de surprenant que vous ne trouviez pas à Paris des livres de plantes ; et je prendrai le parti de Eure venir d'ailleurs ceux dont j'aurai besoin.

Si M. de Luze n'est pas encore parti, comme je l'espère, je vous prie de lui dire mille bonnes choses pour moi, et de l'en charger d'autant pour madame de Luze. J'ose à peine vous parler de la bonne maman, sentant bien qu'en cette occasion ses voeux sont très opposés aux miens ; mais, en vérité, c'est presque la seule où je ne lui fisse pas, et même avec plaisir, le sacrifice de ma propre satisfaction.

Voilà l'heure de la poste qui presse ; le domestique attend et m'importune : il faut finir en vous embrassant.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Correspondance

Table de la correspondance

Liste générale des titres

Lettre DCCCI – À Madame La Tour

Ce 29 octobre 1767.

Chère et respectable Marianne, ce n'est pas sans souffrir que je me suis abstenu si longtemps de vous écrire. Dans peu vous aurez de mes nouvelles par une voie sûre ; daignez attendre et ne pas mal penser de votre ami.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCII – À M. le marquis de Mirabeau

Ce 12 décembre 1767.

Je consens de tout mon coeur, mon illustre ami, que vous fassiez imprimer, avec les précautions dont vous parlez, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je vous remercie de l'honnêteté avec laquelle vous voulez bien me demander mon consentement pour cela.

Vous voilà donc embarqué tout de bon dans les guerres littéraires : que j'en suis affligé, et que je vous plains ! Sans prendre la liberté de vous dire là-dessus rien de mon chef, j'oserai vous transcrire ici deux vers du Tasse que je me rappelle, et auxquels je n'ajouterai rien :

« Giunta è tua gloria al sommo, e per innanzi
Fuggir le dubbie guerre a te conviene. »

Je vous honore et vous embrasse, monsieur, de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

1768

Lettre DCCCIII– À M. du Peyrou
Lettre DCCCIV– À Milord Comte de Harcourt
Lettre DCCCV– À M. le marquis de Mirabeau
Lettre DCCCVI – À Madame La Tour
Lettre DCCCVII – À M. Granville
Lettre DCCCVIII – À Mademoiselle Dewes
Lettre DCCCIX – À M. le marquis de Mirabeau
Lettre DCCCX – À Madame La Tour
Lettre DCCCXI – À M. d'Ivernois
Lettre DCCCXII – Au même
Lettre DCCCXIII – Au même
Lettre DCCCXIV – À M. du Peyrou
Lettre DCCCXV – À M. d'Ivernois
Lettre DCCCXVI – À Madame la comtesse de Boufflers
Lettre DCCCXVII – À M. du Peyrou
Lettre DCCCXVIII – À M. Moultou
Lettre DCCCXIX – À M. d'Ivernois
Lettre DCCCXX – À M. le marquis de Mirabeau
Lettre DCCCXXI – À M. de Lalande
Lettre DCCCXXII – À M. du Peyrou
Lettre DCCCXXIII – À M. d'Ivernois
Lettre DCCCXXIV – À Madame la comtesse de Boufflers
Lettre DCCCXXV – À M. le duc de Choiseul
Lettre DCCCXXVI – À M. d'Ivernois
Lettre DCCCXXVII – Au même
Lettre DCCCXXVIII – À M. du Peyrou
Lettre DCCCXXIX – Au même
Lettre DCCCXXX – À M. le prince de Conti

Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCIII– À M. du Peyrou

Ce 6 janvier 1768.

J'étais, mon cher hôte, dans un tel souci sur votre voyage, que, tant pour retirer le paquet ci-joint, que je savais être au bureau, que dans l'attente de votre lettre, la poste étant arrivée hier plus tard qu'à l'ordinaire, j'envoyai trois fois de suite à Gisors : enfin je la reçois cette lettre si impatiemment attendue ; et, après l'avoir déchirée pour l'ouvrir plus vite, au lieu du détail que j'y cherchais, j'y vois pour début celui du départ de mes lettres. Mon Dieu ! qu'en le lisant vous me paraissiez haïssable ! Ma foi, si c'est là de la politesse, je la donne au diable de bien bon coeur.

Enfin vous voilà heureusement arrivé, malgré ce premier accident dont l'histoire m'eût fait trembler, si votre lettre n'eût été datée de Paris. Convenez qu'en ce moment-là vous dûtes sentir qu'il n'est pas inutile à un convalescent d'avoir avec soi un ami en route, et qu'au fond du coeur vous m'avez su gré de ma tricherie. Voilà les seules que je sais faire, mais je ne m'en corrigerai pas.

Je suis très charmé que vous soyez content de vos petits repas tête-à-tête, et je désire extrêmement que vous preniez l'habitude de dîner en ville le moins qu'il se pourra, d'autant plus que le froid terrible qu'il fait, et dont l'influence m'est bien cruelle, la neige abondante par laquelle il se terminera probablement, doivent vous empêcher de songer à votre départ jusqu'à ce que le temps s'adoucisse, et que les chemins deviennent praticables ; quoique je vous avoue bien que votre long séjour à Paris ne me laisserait pas sans inquiétude, si vous n'aviez avec vous un bon surveillant qui, j'espère, ne s'embarrassera pas plus que moi de vous déplaire pour vous conserver. Je me tranquillise donc, et je tranquillise de mon mieux ma pauvre soeur, non moins inquiète que moi, espérant que,

Copyright Arvensa Editions

dans ce temps rigoureux, vous veillerez attentivement l'un sur l'autre, en sorte que vous vous rendiez tous deux à vos Pénates, sains et saufs. Ainsi soit-il. Cette bonne fille est transportée de joie de votre heureuse arrivée, et je vois avec grand plaisir qu'elle cède à cette pente si naturelle et si honorable au coeur humain, de s'attacher aux gens avec plus de tendresse par les soins qu'on leur a rendus. Quant à ce que vous ajoutez, qu'elle s'est fait gronder plus d'une fois par son frère, à cause des soins, des attentions et des complaisances qu'elle avait pour vous, cela me paraît si plaisant, que, n'étant pas aussi gaillard que vous, je n'y trouve rien à répondre.

Vous avez raison de croire que les détails de vos déjeuners et dîners me font grand plaisir : ajoutez même, et grand bien ; car ils me rendent l'appétit que le froid excessif mole.

Voici, mon cher hôte, une réponse de madame l'abbesse de Gomer-Fontaine. Cette réponse était accompagnée d'un petit billet très obligeant pour moi, et pour ma soeur, de jolies breloques de religieuses. Cette dame est jeune, bonne, très aimable ; et je crois que vous auriez assez aimé à lui rendre des douceurs qui fussent autant de son goût, que les siennes l'étaient du vôtre. Je ne manquerai pas de lui faire quelquefois votre cour, sitôt que la saison Le permettra.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCIV– À Milord Comte de Harcourt

13 janvier 1 768.

Je me reprocherais, milord, d'avoir tardé si longtemps à vous écrire et à vous remercier, si je ne me rendais le témoignage que la volonté y était tout entière, et que ce que je veux faire est toujours ce que je fais le moins. J'ai, entre autres, été depuis trois mois garde-malade, et je n'ai pas quitté le chevet d'un ami, qui, grâce au ciel ! est enfin parfaitement rétabli. Je vous offre, milord, les prémices de mes loisirs ; et c'est avec autant d'empressement que de reconnaissance que, touché de toutes les bontés dont vous m'avez honoré, je vous en demande la continuation. Il ne tiendra pas à moi qu'en les cultivant avec le plus grand soin, je ne vous témoigne en toute occasion combien elles me sont précieuses.

J'ai reçu depuis longtemps l'argent du billet que vous prîtes la peine de m'envoyer pour le produit des estampes ; et c'est encore un de mes torts les moins excusables de ne vous en avoir pas tout de suite accusé la réception ; mais je me reposais un peu en cela sur votre banquier, qui n'aura pas manqué de vous en donner avis. Vous me demandez, milord, ce qu'il fallait faire des estampes de M. Watelet : nous étions convenus que, puisque vous ne les aviez pas, et qu'elles vous étaient agréables, vous les ajouteriez à vos portefeuilles, d'autant plus qu'elles ne pouvaient passer décemment et convenablement que dans les mains d'un ami de l'auteur : ainsi j'espère qu'à ce titre vous ne dédaignerez pas de les accepter. À l'égard de l'estampe du roi, je désire extrêmement qu'elle me parvienne : et si vous permettez que j'abuse encore de vos bontés, j'ose vous supplier de la faire envelopper avec soin dans un rouleau. Je désire extrêmement recevoir bientôt cette belle estampe, que j'aurai soin de faire encadrer convenablement, pour avoir les traits de mon auguste bienfaiteur incessamment gravés sous mes yeux, comme ses bontés le sont dans mon

Copyright Arvensa Editions

coeur.

Daignez, milord, continuer à m'honorer des vôtres, et quelquefois des marques de votre souvenir : je tâcherai, de mon côté, de ne me pas laisser oublier de vous, en vous renouvelant, autant que cela ne vous importunera pas, les assurances de mon plus entier dévouement et de mon plus vrai respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCV– À M. le marquis de Mirabeau

13 janvier 1768.

J'ai, mon illustre ami, pour vous écrire, laissé passer le temps des sots compliments dictés non par le coeur, mais par le jour et par l'heure, et qui partent à leur moment comme la détente d'une horloge. Mes sentiments pour vous sont trop vrais pour avoir besoin d'être dits, et vous les méritez trop bien pour manquer de les connaître. Je vous plains du fond de mon coeur des tracas où vous êtes ; car quoi que vous en disiez, je vous vois embarqué, sinon dans des querelles littéraires, au moins dans des querelles économiques et politiques ; ce qui serait peut-être encore pis, s'il était possible. Je suis prêt à tomber en défaillance au seul souvenir de tout cela ; permettez que je n'en parle plus, que je n'y pense plus que par le tendre intérêt que je prends à votre repos, à votre gloire. Je puis bien tenir les mains élevées pendant le combat, mais non pas me résoudre à le regarder.

Parlons de chansons, cela vaudra mieux : serait-il possible que vous songeassiez tout de bon à faire un opéra ? Oh ! que vous seriez aimable, et que j'aimerais bien mieux vous voir chanter à l'Opéra que crier dans le désert ! non qu'on ne vous écoute et qu'on ne vous lise, mais on ne vous suit ni ne veut vous entendre. Ma foi, monsieur, faisons comme les nourrices, qui, quand les enfants grondent, leur chantent et les font danser. Votre seule proposition m'a déjà mis, moi vieux radoteur, parmi ces enfants-là ; et il s'en faut peu que ma muse chenue ne soit prête à se ranimer aux accents de la vôtre, ou même à la seule annonce de ces accents. Je ne vous en dirai pas aujourd'hui davantage, car votre proposition m'a tout l'air de n'être qu'une vaine amorce, pour voir si le vieux fou mordrait encore à l'hameçon. À présent que vous en avez à peu près le plaisir, dites-moi rondement ce qui en est ; et je vous dirai

Copyright Arvensa Editions

franchement, moi, ce que j'en pense, et ce que crois y pouvoir faire : après cela, si le coeur vous en dit, nous en pourrons causer avec mon aimable payse[954], qui nous donnera sur tout cela de très bons conseils. Adieu, mon illustre ami ; je vous embrasse avec respect, mais de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCVI – À Madame La Tour

À Trye, le 20 janvier 1 768.

Lorsque je vous écrivis un mot, il y a trois mois, chère Marianne, j'avais le coeur plein d'espérances flatteuses qui se sont bien cruellement évanouies. L'interception d'une correspondance directe étant plus que probable, je comptais, entre autres, épancher ce coeur dans le vôtre par une voie qui me paraissait aussi sure que douce. Il n'en est plus question. : le ciel, qui veut qu'il ne manque rien à ma misère, m'ôte la plus précieuse consolation des infortunés.

Sentirsi, ho Dei ! morir,
Et non poter mai dio :
Morir mi sento !
MÉTASTASE.

Il ne me reste plus qu'à prendre mon parti de bonne grâce, et je le prends du moins irrévocablement : je me condamne à un silence éternel sur mes malheurs, et je ferai tout pour en effacer le souvenir et le sentiment dans mon coeur même. Ma dernière consolation est d'approcher de leur terme ; et comme ceux qui les veulent prolonger au-delà de ma vie sont mortels aussi, ce terme ne sera qu'un peu reculé peut-être ; mais enfin le temps et la vérité reprendront leur empire ; et, quoique mes contemporains puissent faire, ma mémoire ne restera pas toujours sans honneur. La destinée du grand R… [955], avec lequel j'ai tant de choses communes, sera la mienne jusqu'au bout. Il n'a point eu le bonheur de se voir justifié de son vivant ; mais il l'a été par l'un de ses plus cruels ennemis, après la mort de l'un et de l'autre. Je compte trop, non sur mon bonheur, mais sur la Providence, pour ne pas espérer au moins celui-là ; et il m'est doux de penser qu'un jour le nom de ma chère Marianne recevra les honneurs qui lui seront dus, à la tête du petit nombre de ceux qui ont

Copyright Arvensa Editions

eu le courage de me défendre de mon vivant.

Je finis sur cette matière, pour n'y revenir de mes jours, et je vous supplie que ce soit aujourd'hui la dernière fois qu'il en sera question entre nous. Mais donnez-moi quelquefois de vos nouvelles ; recevez des miennes avec bonté ; que ma digne avocate soit toujours mon amie, et qu'elle soit sûre que, pour les services vrais, dont je fais cas, et rendus en silence, tels que celui que j'ai reçu d'elle, la reconnaissance de ce coeur qu'on traite d'ingrat est des plus rares parmi les hommes, puisqu'elle se tourne toute en attachement.

Je crois que le mieux serait de nous écrire directement ; et, comme que ce soit, ne reparlons, dans aucune de nos lettres, du sujet de celle-ci. Je suppose que vous savez sous quel nom je suis connu ici.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCVII – À M. Granville

Trye, le 25 janvier 1768.

Je n'aurais pas tardé si longtemps, monsieur, à vous remercier du plaisir que m'a fait la lettre dont vous m'avez honoré le 6 novembre, sans beaucoup de tracas qui, venus à la traverse, m'ont empêché de disposer de mon temps comme j'aurais voulu. Les témoignages de votre souvenir et de votre amitié me seront toujours aussi chers que vos honnêtetés et VOS bontés m'ont été sensibles pendant tout h ; temps que j'ai eu le bonheur d'être votre voisin. Ce qui ajoute à mon déplaisir de vous écrire si tard est la crainte que cette lettre, vous trouvant déjà parti de Calwich, ne fasse 1 un bien long circuit pour vous aller chercher à Bath. Je désire fort, monsieur, que vous ayez cette fois entrepris ce voyage annuel plus par habitude que par nécessité, et que toutefois les eaux vous fassent tant de bien que vous puissiez jouir en paix de la belle saison qui s'approche, dans votre charmante demeure, sans aucun ressentiment de vos précédentes incommodités. Vous y trouverez, je pense, à votre retour, un barbouillage nouvellement imprimé, où je me suis mêlé de bavarder sur la musique, et dont j'ai fait adresser un exemplaire à M. Rougemont, avec prière de vous le faire passer. Aimant la musique, et vous y connaissant aussi bien que vous faites, vous ne dédaignerez peut-être pas de donner quelques moments de solitude et d'oisiveté à parcourir une espèce de livre qui en traite tant bien que mal : j'aurais voulu pouvoir mieux faire ; mais enfin le voilà tel qu'il est. Le défaut d'occasion, monsieur, pour faire partir cette lettre, rend sa date bien surannée, et me la fait écrire à deux fois : l'occasion même d'un ami prêt à partir, et qui veut bien s'en charger, ne me laisse pas le temps de transcrire ma réponse à L'aimable bergère de Calwich, et me force à la laisser partir un peu barbouillée : veuillez lui faire excuser cette petite irrégularité, ainsi que celle du défaut de signature,

Copyright Arvensa Editions

dont vous pouvez savoir la raison. Recevez, monsieur, mes salutations empressées et mes voeux pour l'affermissement de votre santé.

L'HERBORISTE
DE LÀ DUCHESSE DE PORTLAND.

P. S. Comme l'exemplaire du *Dictionnaire de Musique* qui vous était destiné avait été adressé à M. Vaillant, qui n'a jamais paru fort soigneux des commissions qui me regardent, j'en ai fait envoyer depuis un second à M. Rougemont pour vous le faire passer au défaut du premier.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCVIII – À Mademoiselle Dewes

Le 25 janvier 1768.

Si je vous ai laissé, ma belle voisine, une empreinte que vous avez bien gardée, vous m'en avez laissé une autre que j'ai gardée encore mieux. Vous n'avez mon cachet que sur un papier qui peut se perdre, mais j'ai le vôtre empreint dans mon coeur, d'où rien ne peut l'effacer. Puisqu'il était certain que j'emportais votre gage, et douteux que vous eussiez conservé le mien, c'était moi seul qui devais désirer de vérifier la chose ; c'est moi seul qui perds à ne l'avoir pas fait. Ai-je donc besoin, pour mieux sentir mon malheur, que vous m'en lassiez encore un crime ? cela n'est pas trop humain. Mais votre souvenir me console de vos reproches ; j'aime mieux vous savoir injuste qu'indifférente, et je voudrais être grondé de vous tous les jours au même prix. Daignez donc, ma belle voisine, ne pas oublier tout-à-fait votre 4 esclave, et continuer à lui dire quelquefois ses vérités. Pour moi, si j'osais à mon tour vous dire les vôtres, vous me trouveriez trop galant pour un barbon. Bonjour, ma belle voisine. Puissiez-vous bientôt, sous les auspices du cher et respectable oncle, donner un pasteur à vos brebis de Calwich !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCIX – À M. le marquis de Mirabeau

Trye, le 28 janvier 1768.

Je me souviens, mon illustre ami, que le jour où je renonçai aux petites vanités du monde, et en même temps à ses avantages, je me dis entre autres, en me défaisant de ma montre : Grâce au ciel, je n'aurai plus besoin de savoir l'heure qu'il est. J'aurais pu me dire la même chose sur le quantième, en me défaisant de mon almanach ; mais, quoique je n'y tienne plus parles affaires, j'y tiens encore par l'amitié ; cela rend mes correspondances plus douces et moins fréquentes : c'est pourquoi je suis sujet à me tromper dans mes dates de semaine, et même quelquefois de mois. Car, quoique avec l'almanach je sache bien trouver le quantième dans la semaine, sachant le jour, quand il s'agit de trouver aussi la semaine, je suis totalement en défaut. J'y devrais pourtant être moins avec vous qu'avec tout autre, puisque je n'écris à personne plus souvent et plus volontiers qu'à vous.

Conclusion : nous ne ferons d'opéra ni l'un ni l'autre ; c'est de quoi j'étais d'avance à peu près sûr. J'avoue pourtant que, dans ma situation présente, quelque distraction attachante et agréable me serait nécessaire. J'aurais besoin, sinon de faire de la musique, au moins d'en entendre, et cela me ferait même beaucoup plus de bien. Je suis attaché plus que jamais à la solitude ; mais il y a tant d'entours déplaisants à la mienne, et tant de tristes souvenirs m'y poursuivent malgré moi, qu'il m'en faudrait une autre encore plus entière, mais où des objets agréables pussent effacer l'impression de ceux qui m'occupent, et faire diversion au sentiment de mes malheurs. Des spectacles où je pusse être seul dans un coin et pleurer à mon aise, de la musique qui pût ranimer un peu mon coeur affaissé ; voilà ce qu'il me faudrait pour effacer toutes les idées antérieures, et me ramener uniquement à mes plantes, qui m'ont quitté pour trop longtemps

Copyright Arvensa Editions

cet hiver. Je n'aurai rien de tout cela, car en toutes choses les consolations les plus simples me sont refusées ; mais il me faut un peu de travail sur moi-même pour y suppléer de mon propre fonds.

On dit à Paris que je retourne en Angleterre. Je n'en suis pas surpris ; car le public me connaît si bien, qu'il me fait toujours faire exactement le contraire des choses que je fais en effet. M. Davenport m'a écrit des lettres très honnêtes et très empressées pour me rappeler chez lui. Je n'ai pas cru devoir répondre brutalement à ses avances, mais je n'ai jamais marqué l'intention d'y retourner. Honoré des bienfaits du souverain, et des bon tés de beaucoup de gens de mérite dans ce pays-là, j'y suis attaché par reconnaissance, et je ne doute pas qu'avec un peu de choix dans mes liaisons je n'y pusse vivre agréablement ; mais l'air du pays qui m'en a chassé n'a pas changé depuis ma retraite, et ne me permet pas de songer au retour. Celui de France est de tous les airs du monde celui qui convient le mieux à mon corps et à mon coeur ; et tant qu'on me permettra d'y vivre en liberté, je ne choisirai point d'autre asile pour y finir mes jours.

On me presse pour la poste, et je suis forcé de finir brusquement, en vous saluant avec respect et vous embrassant de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCX – À Madame La Tour

Ce 28 janvier 1768.

Je crains bien, chère Marianne, qu'une lettre que je vous écrivis il y a dix ou douze jours ne se soit égarée par ma faute, en ce que, m'étant très mal à propos fié à ma mémoire, qui est entièrement éteinte, au lieu de mettre sur l'adresse la rue du Croissant, je mis seulement la rue du Gros-Chenet. Ce qui augmenterait mon chagrin de cette perte est que j'entrais, dans cette lettre, dans bien des détails que j'aurais désiré n'être vus que de vous. Peut-être aussi que votre silence ne vient que de ce que vous ignorez mon adresse. Elle est tout simplement, À M. Renou, à Trye, par Gisors J'attends de vous un mot d'éclaircissement, et j'attends en même temps des nouvelles de votre santé, et l'assurance que vous m'aimez toujours.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXI – À M. d'Ivernois

Trye, le 29 janvier 1768.

J'ai reçu, mon digne ami, votre paquet du 22, et il me serait également parvenu sous l'adresse que je vous ai donnée, quand vous n'auriez pas pris L'inutile précaution de la double enveloppe, sous laquelle il n'est pas même à propos que le nom de votre ami paraisse en aucune façon. C'est avec le plus sensible plaisir que j'ai enfin appris de vos nouvelles ; mais j'ai été vivement ému de l'envoi die votre Camille à Lausanne : cela m'apprend assez à quelle extrémité votre pauvre ville et tant de braves gens dont elle est pleine sont à la veille d'être réduits. Tout persuadé que je sois que rien ici-bas ne mérite d'être acheté au prix du sang humain, et qu'il n'y a plus de liberté sur la terre que dans le coeur de l'homme juste, je sens bien toutefois qu'il est naturel à des gens de courage, qui ont vécu libres, de préférer une mort honorable à la plus dure servitude ; cependant, même dans le cas le plus clair de la juste défense de vous-mêmes, la certitude où je suis qu'eussiez-pour un moment l'avantage, vos malheurs n'en seraient ensuite que plus grands et plus sûrs, me prouve qu'en tout état de cause les voies de fait ne peuvent jamais vous tirer de la situation critique où vous êtes qu'en aggravant vos malheurs. Puis donc que, perdus de toutes façons, supposé qu'on ose pousser la chose à l'extrême, vous êtes prêts à vous ensevelir sous les ruines de la patrie, faites plus : osez vivre pour sa gloire au moment qu'elle n'existera plus. Oui, messieurs, il vous reste, dans le cas que je suppose, un dernier parti à prendre, et c'est, j'ose le dire, le seul qui soit digne de vous : c'est, au lieu de souiller vos mains dans le sang de vos compatriotes, de leur abandonner ces murs qui devaient être l'asile de la liberté, et qui vont n'être plus qu'un repaire de tyrans ; c'est d'en sortir tous, tous ensemble, en plein jour, vos femmes et vos enfants au milieu de vous ; et, puisqu'il faut porter des fers, d'aller porter du moins

Copyright Arvensa Editions

ceux de quelque grand prince, et non pas l'insupportable et odieux joug de vos égaux. Et ne vous imaginez pas qu'en pareil cas vous resteriez sans asile ; vous ne savez pas quelle estime et quel respect votre courage, votre modération, votre sagesse, ont inspiré pour vous dans toute l'Europe. Je n'imagine pas qu'il s'y trouve aucun souverain, je n'en excepte aucun, qui ne reçût avec honneur, j'ose dire avec respect, cette colonie émigrante d'hommes trop vertueux pour ne savoir pas être sujets aussi fidèles qu'ils furent zélés citoyens. Je comprends bien qu'en pareil cas plusieurs d'entre vous seraient ruinés : mais je pense que des gens qui savent sacrifier leur vie au devoir, sauraient sacrifier leurs biens à l'honneur, et s'applaudir de ce sacrifice ; et, après tout, ceci n'est qu'un dernier expédient pour conserver sa vertu et son innocence quand tout le reste est perdu. Le coeur plein de cette idée, je ne me pardonnerais pas de n'avoir osé vous la communiquer. Du reste, vous êtes éclairés et sages ; je suis très sûr que vous prendrez toujours en tout le meilleur parti, et je ne puis croire qu'on laisse jamais aller les choses au point qu'il est bon d'avoir prévu d'avance pour être prêts à tout événement.

Si vos affaires vous laissent quelques moments à donner à d'autres choses qui ne sont rien moins que pressées, en voici une qui me tient au coeur, et sur laquelle je voudrais vous prier de prendre quelque éclaircissement, dans quelqu'un des voyages que je suppose que vous ferez à Lausanne, tandis que votre famille y sera. Vous savez que j'ai à Nion [956] une tante qui m'a élevé, et que j'ai toujours tendrement aimée, quoique j'aie une fois, comme vous pouvez vous en souvenir, sacrifié le plaisir de la voir à l'empressement d'aller avec vous joindre nos amis. Elle est fort vieille ; elle soigne un mari fort vieux, j'ai peur qu'elle n'ait plus de peine que son âge ne comporte, et je voudrais lui aider à payer une servante pour la soulager. Malheureusement, quoique je n'aie augmenté ni mon train, ni ma cuisine, que je n'aie aucun domestique à mes gages, et que je sois ici logé et chauffé gratuitement, ma position me rend la vie ici si dispendieuse, que ma pension me suffit à peine pour les dépenses inévitables dont je suis chargé. Voyez, cher ami, si cent francs de France par an pourraient jeter quelque douceur dans la vie de ma pauvre vieille tante, et si vous pourriez les lui faire accepter. En ce cas, la première année courrait depuis le commencement de celle-ci, et vous pourriez la tirer sur moi d'avance, aussitôt que Vous aurez arrangé cette petite affaire là. Mais

Copyright Arvensa Editions

je vous conjure de voir que cet argent soit employé selon sa destination, et non pas au profit de parents ou voisins âpres, qui souvent obsèdent les vieilles gens. Pardon, cher ami : je choisis bien mal mon temps ; mais il se peut qu'il n'y en ait pas à perdre

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXII – Au même

Du château de Trye, ce 9 février 1768.

Dans l'incertitude, mon excellent ami, de la meilleure voie pour vous faire passer cette lettre sûrement et promptement, je prends le parti de risquer directement ce duplicata, et d'en adresser un autre à M. Coindet, pour vous le faire passer. C'est une lettre qu'il a reçue et qu'il m'a envoyée qui a occasionné la mienne. Le temps me presse ; je suis rendu de fatigue et navré de douleur, dans la crainte d'une catastrophe. Au nom de Dieu, faites-moi passer des nouvelles sitôt que le sort de votre pauvre état sera décidé. O la paix, la paix, mon bon ami ! Hélas ! il n'y a que cela de bon dans cette courte vie. J'embrasse nos amis ; je vous embrasse de toute la tendresse de mon coeur. J'implore la bénédiction du ciel sur vos soins patriotiques, et j'en attends le succès avec la plus vive impatience.

J'espère que vous avez reçu ma précédente, que je vous ai adressée en droiture. C'est toujours la voie qu'il faut préférer, surtout pour tout ce qui peut demander du secret.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXIII – Au même

Le 9 février 1768.

On m'a communiqué, mon bon ami, quelques articles des deux projets d'accommodement qui vous sont proposés, et j'apprends que le Conseil général, qui doit en décider, est fixé au 28. Quoique tant de précipitation ne me laisse pas le temps de peser suffisamment ces articles, quoique je ne sois pas sur les lieux, que j'ignore l'état des choses, que je n'aie ni papiers, ni livres, et que ma mémoire, absolument éteinte, ne me rappelle pas même votre constitution, je suis trop affecté de votre situation pour ne pas vous dire, bien qu'à la hâte, mon opinion sur les moyens qu'on vous offre d'en sortir. Quelque mal digérée que soit cette opinion, je ne laisse pas, messieurs, de vous l'exposer avec confiance, non pas en moi, mais en vous, très sûr que, si je me trompe, vous démêlerez aisément mon erreur.

Dans l'extrait qui m'a été envoyé, il n'y a, du projet appelé le second, qu'un seul article, qui est aussi le second ; savoir, l'élection de la moitié du petit Conseil par le Conseil général : ce second article n'étant bon à pas grand-chose, je ne dirai rien du projet dont il est tiré.

Je parlerai de l'autre, après avoir posé deux principes que vous ne contesterez pas : l'un qu'un accommodement ne suppose pas qu'on cède tout d'un côté et rien de l'autre, mais qu'on se rapproche des deux côtés ; l'autre, qu'il n'est pas question de victoire dans cette affaire, ni de donner gain de cause aux négatifs ou aux représentants, mais de faire le plus grand bien de la chose commune, sans songer si l'on est Rutule ou Troyen.

Cela posé, j'oserai vous dire que ce projet me paraît non seulement acceptable, mais avec quelques changements, et l'addition d'un ou deux articles, le meilleur peut-être que vous puissiez adopter.

Le petit Conseil tend fortement à la plus dure aristocratie : les maximes des représentants vont, par leurs conséquences, non seulement à l'excès,

Copyright Arvensa Editions

mais à l'abus de la démocratie, cela est certain. Or il ne faut ni l'un ni l'autre dans votre république ; vous le sentez tous : entre le petit Conseil, violent aristocrate, et le Conseil général, démocrate effréné, où trouver une force intermédiaire qui contienne l'un et l'autre, et soit la clef du gouvernement ? Elle existe cette force, c'est le Conseil du Deux-cents ; mais pourquoi cette force ne va-t-elle pas à son but ? pourquoi le Deux-cents, au lieu de contenir le Vingt-cinq, en est-il l'esclave ? N'a-t-il pas moyen de corriger cela ? Voilà précisément de quoi il s'agit.

Avant d'entrer dans l'examen des moyens, permettez-moi, messieurs, d'insister sur une réflexion dont j'ai le coeur plein. Les meilleures institutions humaines ont leurs défauts : la vôtre, excellente à tant d'égards, à celui d'être une source éternelle de divisions intestines. Des familles dominantes s'enorgueillissent, abusent de leur pouvoir, excitent la jalousie ; le peuple, sentant son droit, s'indigne d'être ainsi traîné dans la fange par ses égaux ; des tribunaux concurrents se chicanent, se contrepointent ; des brigues disposent des élections ; l'autorité et la liberté, dans un conflit perpétuel, portent leurs querelles jusqu'à la guerre civile : j'ai vu vos concitoyens armés s'entr'égorger dans vos murs ; en ce moment même, cette horrible catastrophe est prête à renaître ; et quand, dans vos plans de réforme, vous devriez, par des moyens de concorde et de paix, par des établissements doux et sages, tâcher de couper la racine à ces maux, vous allez, comme à plaisir, les attiser, en excitant parmi vous de nouvelles animosités, de nouvelles haines, par la plus dure de toutes les censures, par l'inquisition du grabeau. Cela, messieurs, permettez -moi de le dire, n'est assurément pas bien pensé. Premièrement, le Conseil ne souffrira jamais un établissement trop humiliant pour de fiers magistrats ; et quand ils le souffriraient, je dis, pour le bien de la paix et de la patrie, il ne serait point à désirer qu'il eût lieu. Loin d'établir de nouveaux grabeaux vous feriez mieux d'abolir ceux qui existent, mais qui, très heureusement ne signifiant rien du tout, peuvent rester sans danger.

Cela dit, je passe à mon sujet : il s'agit d'un gouvernement mixte, mais difficile à combiner, où le peuple soit libre sans être maître, et où le magistrat commande sans tyranniser. Le vice de votre constitution n'est pas de trop gêner la liberté du peuple ; au contraire, cette liberté légitime ne va que trop loin, et, quoi qu'on en puisse dire, il n'est pas bon que le Conseil général soit trop nécessaire à tout.

Mais le vice inhérent et fondamental est dans le défaut de balancé et

Copyright Arvensa Editions

d'équilibre dans les trois autres Conseils qui composent le gouvernement ; ces trois Conseils, dont deux sont à peu près inutiles, sont si mal combinés, que leur force est en raison inverse de leur autorité légale, et que l'inférieur domine tout : il est impossible que ce vice reste, et que la machine puisse aller bien.

Ce qu'il y a d'heureux pourtant dans cette machine, qui ne laisse pas d'être admirable, est que cet important équilibre peut s'établir sans rien changer aux principales pièces ; tous les ressorts sont bons, il ne s'agit que de les faire jouer un peu différemment.

Mais ce qu'il y a de fâcheux est que cette réforme demande des sacrifices, et précisément de la part des deux corps qui jusqu'ici ont paru le moins disposés à en faire ; savoir, le Conseil général et celui des Vingt-cinq.

Or, voilà que, par plusieurs articles que j'ai sous les veux, les Vingt-cinq offrent d'eux-mêmes presque tout ce qu'on pourrait avoir à leur demander ; même, en un sens, davantage. Ajoutez un seul article, mais indispensable, et le petit Conseil a fait, de son côté, tous les pas nécessaires vers un accord raisonnable et solide : cet article regarde l'élection des syndics, dans la supposition, presque impossible, que le cas qui se présente ici pour la première fois, depuis la fondation de la république, y pût renaître une seconde fois ; auquel cas, au lieu de présenter derechef le Conseil en corps, comme on va faire, il faudrait, selon moi, se résoudre à présenter de nouveaux candidats, tirés des Soixante : je dirai mes raisons ci-après.

Que le Conseil général veuille céder à son tour, ou plutôt échanger, contre l'élection des Soixante qu'il gagne, un droit, un seul droit qu'il prétend, mais qu'on lui conteste, et dont il n'est point en possession ; au moyen de cela, tout est fait : je parle du droit de prononcer souverainement et en dernier ressort sur l'objet des représentations ; en un mot, c'est le droit négatif qu'il s'agit d'accorder au Deux-cents, déjà juge suprême de tous les autres appels, Peut-être est-il parlé, dans le projet, de cet article, et cela doit être, mais l'extrait que j'ai n'en dit rien.

Avec ces additions, et quelques légères modifications au reste, le projet, dont les articles sont sous mes, me paraît offrir un moyen de pacification convenable à tout le monde, raisonnable du moins, solide et durable autant qu'on peut l'espérer de l'état présent des choses et de la disposition des esprits ; et je crois qu'il en résulterait un gouvernement qui, sans être plus composé que l'ancien, serait mieux lié dans ses parties, et par

Copyright Arvensa Editions

conséquent plus fort dans son tout.

C'est surtout dans le second article que consiste essentiellement la bonté du projet : par cet article, le Conseil des Soixante est en entier élu par le Conseil général, et tous les membres du petit Conseil doivent être tirés du Soixante (car il faut ôter d'ici les auditeurs). L'idée de donner une existence à ce Conseil des Soixante, qui n'était rien auparavant, est très bonne ; elle est due aux médiateurs : il faut en profiter, et leur en savoir gré. Ceci suppose qu'on revêtira ce corps de nouvelles attributions qui lui donneront du poids dans l'état ; mais bien qu'il soit rempli par le peuple, ce n'est pourtant pas en lui-même que s'opérera son plus grand effet, mais dans le Deux-cents, dont les membres rentreront ainsi dans la dépendance du Conseil général, maître de leur ouvrir ou fermer à son gré la porte des grandes magistratures. Voilà précisément la solution très simple et très sure du problème que je proposais au commencement de cette lettre.

Par le premier article, on accorde au Conseil général l'élection de la moitié des Deux-cents : je ne serais pas trop d'avis qu'on acceptât cette concession ; ces moitiés d'élection sont moins efficaces qu'embarrassantes. Il ne faut pas considérer les élections faites par le peuple, par leur effet subséquent, qui n'est rien, mais par leur effet antérieur, qui est tout. Les syndics sont élus par Le Conseil général : voyez toutefois comment ils le traitent ! Le peuple ne doit pas espérer de ses créatures plus de reconnaissance qu'il n'en a pour ses bienfaiteurs. Ce n'est pas à ce qu'on l'ait après être élu, mais à ce qu'on a fait pour être élu, qu'il faut regarder en bonne politique. Quand le peuple tire ses magistrats de son propre sein, il n'augmente de rien sa force ; mais quand il les tire d'un autre corps, il se donne de la force sur ce corps-là. Voilà pourquoi l'élection du Soixante vous donnera de l'ascendant en Deux-cents, et pourquoi l'élection du petit Conseil donnera de l'ascendant aux Deux-cents en Soixante. Vous en auriez par les syndics sur le Vingt-cinq même, s'il était plus nombreux, ou que le choix ne fut pas forcé. C'est ainsi que les plus simples moyens, les meilleurs en toute chose, vont tout remettre dans l'ordre légitime et naturel. Il suit de là que le privilège d'élire la moitié du Deux-cents vous est beaucoup moins avantageux qu'il ne semble, et cela est trop remuant pour votre ville, trop bruyant pour votre Conseil général. Le jeu de la machine doit être aussi facile que simple, et toujours sans bruit, autant qu'il se peut. L'élection du Deux-cents, laissée au petit Conseil, a pourtant de grands inconvénients, je l'avoue ; mais n'y aurait-il pas, pour y pourvoir quelque

Copyright Arvensa Editions

expédient plus court et mieux entendu ? Par exemple, où serait le mal que cette élection fût une des nouvelles attributions dont on revêtirait le Conseil des Soixante ? Le petit Conseil lui-même devrait d'autant moins répugner que, par sa présidence et par son nombre, qui fait presque la moitié du nombre total, il n'aurait guère moins d'influence dans ces élections que s'il continuait seul à les faire : je n'imagine pas que ceci fasse une grande difficulté.

Mais je crains que l'article de l'élection des syndics n'en fasse davantage, et ne coûte beaucoup au Conseil ; car il y. a, chez les hommes les plus éclairés, des entêtements dont ils ne se doutent pas eux-mêmes, et souvent ils agissent par obstination, pensant agir par raison. Ils s'effraieront de la possibilité d'un cas qui ne saurait même arriver désormais, surtout si la loi qui doit y pourvoir passe. Le Conseil des Vingt-cinq sent trop sa puissance absolue ; il sent trop que tout dépend de lui, que lui seul ne dépend de rien, de rien du tout ; cela doit le rendre dur, exigeant, impérieux, quelquefois injuste. Pour son propre intérêt, pour se faire supporter, il faut qu'il dépende de quelque chose ; car le ton qu'il a pris ne peut être souffert par des hommes. Eh ! quelle plus légère dépendance peut-il s'imposer que celle, non pas de souffrir, mais de prévoir, seulement dans un cas extrême, la perte passagère d'un syndicat en idée, et qui réellement ne sortira jamais de son corps ? Cependant ce sacrifice idéal et purement chimérique, peut et doit produire un grand effet, pointeur rendre cet esprit humain et patriotique qui paraît s'être éteint parmi eux. Eh ! s'il en reste un seul à qui quelque goutte de sang genevois coule encore dans les veines, comment ne frémit-il pas en songeant au péril auquel ils viennent d'exposer l'état pour vous asservir, et dont ils n'ont été garantis eux-mêmes que par votre fermeté, par votre sagesse, par la modération des médiateurs, quoique si cruellement prévenus ? Comment les chefs de la république pouvaient-ils ne pas prévoir,-en exposant ainsi sa liberté, que le peuple en aurait avant eux déploré la perte, mais qu'ils l'auraient sentie avant lui ! En voyant un moyen si doux, mais si sûr, de garantir leurs successeurs de pareille incartade, ils devraient, s'ils aimaient leur pays, le proposer eux-mêmes, quand personne avant eux ne l'aurait proposé. Pour moi, je vous déclare que cet article me paraît d'une si grande importance, que rien, selon moi, ne devait vous y faire renoncer, pas, quand on vous céderait tout le reste, pas, quand les Conseils voudraient en échange renoncer au droit négatif.

Copyright Arvensa Editions

Mais je ne vous dissimulerai pas non plus que ce droit négatif attribué, non pas au petit Conseil, ni même au Soixante, mais au Deux-cents, me paraît si nécessaire au bon ordre, au maintien de toute police, à la tranquillité publique, à la force du gouvernement, que, quand on y voudrait renoncer, vous ne devriez jamais le permettre. S'il n'y a point d'arbitres des plaintes, comment finiront-elles ? Si le Conseil général, auteur des lois, veut être aussi juge des faits, vous n'êtes plus citoyens, vous êtes magistrats ; c'est l'anarchie d'Athènes, tout est perdu. Que chacun rentre dans sa sphère, et s'y tienne, tout est sauvé. Encore une fois, ne soyez ni négatifs ni représentants ; soyez patriotes, et ne reconnaissez pour vos droits que ceux qui sont utiles à cette petite mais illustre république, que de si dignes citoyens couvrent de gloire.

Ce n'est point, messieurs, à des gens comme vous qu'il faut tout dire. Je ne m'arrêterai point à vous détailler les avantages du projet proposé, dans l'état où vous pouvez raisonnablement demander qu'on le mette, et où les changements à faire sont autant contre vous que pour vous. Je n'ai rien dit, par exemple, de l'abolition du plus grand fléau de votre patrie, de cette autorité devenue héréditaire et tyrannique, usurpée et réunie par des familles qui en abusaient si cruellement. C'est à cette première entrée qu'il faut attendre et repousser au passage tout ce qui est de même sang, ou de même nom ; car une fois dans le Conseil, soyez sûrs qu'ils parviendront au syndicat malgré vous ; mais ils n'entreront pas dans le Conseil malgré vous : c'est à vous d'y veiller, et cela devient très facile. Encore une fois, cette observation ni d'autres pareilles ne sont pas de celles qu'on a besoin de vous rappeler ; c'est assez d'avoir établi les principes, les conséquences ne vous échapperont pas.

Je me suis hâté, mon bon ami, de vous faire *ad hoc* et *ab hâc* mes petites observations, dans la crainte de les rendre trop tardives. Si je me suis trompé dans cet examen trop précipité, hommes sages et respectables, pardonnez mon erreur à mon zèle : je crois sincèrement que le projet dont il s'agit serait, dans son exécution, favorable à la liberté, à la tranquillité, à la paix ; je crois, de plus, que cette paix est très nécessaire, que les circonstances sont propres à la l'aire avantageusement, et ne le redeviendront peut-être jamais. Puissé-je en apprendre bientôt L'heureuse nouvelle et mourir de joie au même instant ! je mourrais plus heureusement que je n'ai vécu. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXIV – À M. du Peyrou

10 février 1768.

Votre n° 5, mon cher hôte, me donne le plaisir impatiemment attendu d'apprendre votre heureuse arrivée, dont je félicite bien sincèrement l'excellente maman et tous vos amis. Vous aviez tort, ce me semble, d'être inquiet de mon silence. Pour un homme qui n'aime pas à écrire, j'étais assurément bien eh règle avec vous qui l'aimez. Votre dernière lettre était une réponse ; je la reçus le dimanche au soir : elle m'annonçait votre départ pour le mardi matin, auquel cas il était de toute impossibilité qu'une lettre que je vous aurais écrite à Paris vous y pût trouver encore, et il était naturel que j'attendisse, pour vous écrire à Neuchâtel, de vous y savoir arrivé, La neige ou d'autres accidents, dans cette saison, pouvant vous arrêter en route. Ma santé, du reste, est à peu près comme quand vous m'avez quitté ; je garde mes tisons ; l'indolence et l'abattement me gagnent : je ne suis sorti que trois fois depuis votre départ, et je suis rentré presque aussitôt. Je n'ai plus de coeur à rien, pas même aux plantes. Manoury, plus noir de coeur que de barbe, abusant de l'éloignement et des distractions de son maître, ne cesse de me tourmenter, et veut absolument m'expulser d'ici ; tout cela ne rend pas ma vie agréable ; et quand elle cesserait d'être orageuse, n'y voyant plus même un seul objet de désir pour mon coeur, j'en trouverais toujours le reste insipide.

Mademoiselle Renou, qui n'attendait pas moins impatiemment que moi des nouvelles de votre arrivée, l'a apprise avec la plus grande joie, que votre bon souvenir augmente encore. Pas un de nos déjeuners ne se passe sans parler de vous ; et j'en ai un renseignement mémorial toujours présent dans le pot-de-chambre qui vous servait de tasse, et dont j'ai pris la liberté d'hériter.

J'ai reçu votre vin, dont je vous remercie, mais que vous avez eu tort

Copyright Arvensa Editions

d'envoyer : il est agréable à boire ; mais pour naturel, je n'en crois rien. Quoi qu'il en soit, il arrivera de cette affaire comme de beaucoup d'autres, que l'un fait la faute et que l'autre la boit.

Rendez, je vous prie, mes salutations et amitiés à tous vos bons amis et les miens, surtout à votre aimable camarade de voyage à qui je serai toujours obligé. Mes respects, en particulier, à la reine des mères, qui est la vôtre, et aussi à la reine des femmes, qui est madame de Luze. Je suis bien fâché de n'avoir pas un lacet à envoyer à sa charmante fille, bien sûr qu'elle méritera de le porter.

Il faut finir, car la bonne madame Chevalier est pressée et attend ma lettre. Je prends l'unique expédient que j'ai de vous écrire d'ici en droiture, en vous adressant ma lettre chez M. Junet. Adieu, mon cher hôte ; je vous embrasse et vous recommande, sur toute chose, l'amusement et la gaieté : vous me direz, Médecin, guéris-toi toi-même ; mais les drogues pour cela me manquent, au lieu que vous les avez.

J'ai tant lanterné que la bonne dame est partie, et ma lettre n'ira que demain peut-être, ou du moins ne marchera pas aussi sûrement.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXV – À M. d'Ivernois

Du château de Trye, ce 23 février 1768.

Je reçois, mon bon ami, avec votre lettre du 17, le mémoire que vous y avez joint ; et quand je serais en état d'y faire les observations que vous me demandez, il est clair que le temps me manquerait pour cela, puisque cette lettre, écrite sur le moment même, aura peine, supposé même que rien n'en suspende la marche, à vous arriver avant le 28. Mais, mon excellent ami, je sens que ma mémoire est éteinte, que ma tête est en confusion, que de nouvelles idées n'y peuvent plus entrer ? qu'il me faut même un temps et des efforts infinis pour reprendre la trace de celles qui m'ont été familières. Je ne suis plus en état de comparer, de combiner ; je ne vois qu'un nuage en parcourant votre mémoire ; je n'y vois qu'iule chose claire, que je savais, mais qui m'est bien confirmée, c'est que les rédacteurs de ce mémoire sont assez instruits, assez éclairés, assez sages pour faire par eux-mêmes une besogne tout aussi bonne qu'elle peut l'être, et que, dans l'objet qui les occupe, ils n'ont besoin que de temps, et non pas de conseils, pour la rendre parfaite. J'y vois bien clairement encore que, comme je l'avais prévu, la précipitation de ma lettre précédente, et l'ignorance d'une foule de choses qu'il fallait savoir m'y ont fait tomber dans de grandes bévues, dont vous en relevez dans votre lettre une qui maintenant me saute aux yeux.

Cependant je suis dans la plus intime persuasion que votre état a le plus grand besoin d'une prompte pacification, et que de plus longs délais vous peuvent précipiter dans les plus grands malheurs. Dans cette position, il me vient une idée qui doit sûrement être venue à quelqu'un d'entre vous, et dont je ne vois pas pourquoi vous ne feriez pas usage, parce qu'elle peut avoir de grands avantages sans aucun inconvénient. Ce serait, pour vous donner le temps de peser un ouvrage qui demande cependant la

Copyright Arvensa Editions

plus prompte exécution, de faire un règlement provisionnel qui n'eût force de loi que pour vingt ans, durant lesquels on aurait le temps d'en observer la forcé et la marche, et au bout desquels il sciait abrogé, modifie, ou confirma, selon que l'expérience en aurait fait sentir les inconvénients ou les avantages. Pour moi, je n'aperçois que ce seul expédient pour concilier la diligence avec la prudence ; et j'avoue que je n'en aperçois pas le danger. La paix, mes amis, la paix, et promptement, ou je meurs de peur que tout n'aille mal.

Vous ne receviez point le duplicata de ma lettre par M. Coindet : il n'en a pas été content, et me l'a rendue. Je m'en étais douté d'avance.

L'article IX, page 40, commence par ces mots : *S'il se publiait*... Il faut, ce me semble, ajouter ces deux-ci, *dans l'état ;* car, enfin, il me paraît absurde et ridicule que le gouvernement de Genève prétende avoir juridiction sur les livres qui s'impriment hors de son territoire dans tout le reste du monde ; et parce que le petit Conseil a fait une fois cette faute, il ne faut pas pour cela la consacrer dans vos lois, d'autant plus que je ne demande, ni ne désire, ni n'approuve que l'on revienne jamais sur cette affaire, puisque ayant fait un serment solennel de ne rentrer jamais dans Genève, si ce petit grief était redressé, il ne dépendrait pas de moi de tirer aucun parti de ce redressement, ce dont je suis bien aise de vous prévenir, de peur que votre zèle amical ne vous inspirât dans la suite quelque démarche inutile sur un point qui doit à jamais rester dans l'oubli. Au reste, je mets si peu de fierté à cette résolution, que si, par quelque démarche respectueuse, je pouvais ôter une partie du levain d'aigreur qui fermente encore, je la ferais de tout mon coeur.

Je finis à la hâte ce griffonnage, que je n'ai pas même le temps de relire, tant je suis pressé de le faire partir.

Eh mon Dieu ! cher ami, j'oublie de vous parler de ce que vous avez fait pour ma bonne tante, et de l'argent que vous avez avancé pour moi. Hélas ! je suis si occupé de vous, que je ne songe pas même à ce que vous faites pour moi. Mais, mon digne ami, vous connaissez mon coeur, je m'en flatte, et vous êtes bien sûr que cet oubli ne durera pas longtemps. Ah ! plaise au ciel que votre première lettre m'annonce une bonne nouvelle ! Si je tarde encore un instant, ma lettre n'est plus à temps. Je vous embrasse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXVI – À Madame la comtesse de Boufflers

Le 25 février 1768.

Je vieillis dans les ennuis, mon âme est affaiblie, ma tête est perdue ; mais mon coeur est toujours le même : il n'est pas étonnant qu'il me ramène à vos pieds. Madame, vous n'êtes pas exempte de torts envers moi : je sens vivement les miens ; mais tant de maux, soufferts n'ont-ils pieu expié ?

Je ne sais pas revenir à demi ; vous me connaissez assez pour en cire assurée : Ne dois-je donc plus rien espérer de vous ? Ah ! madame, rentrez en vous-même, et consultez votre âme noble. Voyez qui vous sacrifiez, et à qui ! Je vous demande une heure entre le ciel et vous pour celle comparaison. Souvenez-vous du temps où vous avez tout fait pour moi. Combien vos soins bienfaisants seront honorés un jour ! Eh ! pourquoi détruire ainsi votre propre ouvrage ? pourquoi vous en ôter tout le prix. Pensez que, dans l'ordre naturel, vous devez beaucoup me survivre, et qu'enfin la vérité reprendra ses droits. Les hommes fins et accrédités peuvent tout pendant leur vie ; ils fascinent aisément les yeux de la multitude, toujours admiratrice de la prospérité : mais leur crédit ne leur survit pas, et sa chute met à découvert leurs intrigues. Ils peuvent produire une erreur publique, mais ils ne la peuvent éterniser ; et j'ose prédire que vous verrez tôt ou tard ma mémoire en honneur. Faudra-t-il qu'alors mon souvenir, fait pour vous flatter, vous trouble ? Faudra-t-il que vous vous disiez en vous-même : J'ai vu sans pitié traîner, étouffer dans la fange, un homme digne d'estime, dont les sentiments avaient bien mérité de moi ? Non, madame, jamais la générosité que je vous connais ne vous permettra d'avoir un pareil reproche à vous faire. Pour l'amour de vous, tirez-moi de L'abîme d'iniquités où je suis plongé Faites-moi finir mes jours en paix : cela dépend de vous, et fera la gloire et la douceur des vôtres. Les motifs que je

Copyright Arvensa Editions

vous présente vous montrent de quelle espèce sont ceux que je crois faits pour vous émouvoir. De toutes les réparations que je pouvais vous faire, voilà, madame, celle qui m'a paru la plus digne de vous et de moi.

OBSERVATION

La liaison entre madame de Boufflers et le prince de Conti, qui avait donné la jouissance du château de Trye à Rousseau, devait faire supposer à celui-ci qu'elle était toujours la même à son égard. Il est probable que le commérage et les tracasseries de Thérèse commençaient déjà à lui rendre cette demeure désagréable, et que, voulant en sortir, il cherchait un moyen de faire connaître au prince les motifs qui devaient le justifier et le déterminer à renoncer à la généreuse hospitalité qu'il en recevait.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXVII – À M. du Peyrou

3 mars 1768.

Votre n° 6, mon cher hôte, m'afflige en m'apprenant que vous avez un nouveau ressentiment de goutte, assez fort pour vous empêcher de sortir. Je crois bien que ces petits accès plus fréquents vous garantiront de grandes attaques. Mais comme l'un de ces deux états est aussi incommode que l'autre est douloureux, je ne sais si vous vous accommoderiez d'avoir ainsi changé vos grandes douleurs en petite monnaie ; mais il est à présumer que ce n'est qu'une queue de celle goutte effarouchée, et que tout reprendra dans peu son cours naturel, apprenez donc, une fois pour toutes, à ne vouloir pas guérir malgré la nature ; car c'est le moyen presque assuré d'augmenter vos maux.

À mon égard, les conseils que vous me donnez sont plus aisés à donner qu'à suivre. Les herborisations et les promenades seraient en effet de douces diversions à mes ennuis, si elles m'étaient laissées ; mais les gens qui disposent de moi n'ont garde de me laisser cette ressource. Le projet dont MM. Manoury et Deschamps sont les exécuteurs demande qu'il ne m'en reste aucune. Comme on m'attend au passage, on n'épargne rien pour me chasser d'ici, et il parait que l'on veut réussir dans peu, de manière ou d'autre. Un des meilleurs moyens que l'on prend pour cela est de lâcher sur moi la populace des villages voisins. On n'ose plus mettre personne au cachot, et dire que c'est moi qui le veux ainsi ; mais on a fermé, barré, barricadé le château de tous les côtés : il n'y a plus ni passage ni communication par les cours ni par la terrasse ; et, quoique cette clôture me soit très incommode à moi-même, on a soin de répandre, par les gardes et par d'autres émissaires, que c'est le Monsieur du château qui exige tout cela pour faire pièce aux paysans. J'ai senti l'effet de ce bruit dans deux soi tics que j'ai faites, et cela ne m'excitera pas à les multiplier. J'ai prié le

Copyright Arvensa Editions

fermier de me faire faire un ciel de son jardin, qui est assez grand, et ma résolution est de borner mes promenades à ce jardin et au petit jardin, qui, comme vous savez, est grand comme la main et enfoncé comme un puits. Voilà, mon cher hôte, comment, au coeur du royaume de France, les mains étrangères s'appesantissent encore sur moi. À l'égard du patron de la case, on l'empêche de rien savoir de ce qui se passe et de s'en mêler. Je suis livré seul et sans ressource à ma constance et à mes persécuteurs. J'espère encore leur faire voir que la besogne qu'ils ont entreprise n'est pas si facile à exécuter qu'ils l'ont cru. Voilà bien du verbiage pour deux mots de réponse qu'il vous fallait sur cet article. Mais j'eus toujours le coeur expansif ; je ne serai jamais bien corrigé de cela, et votre devise ne sera jamais la mienne.

J'ai découvert avec une peine infinie les noms de botanique de plusieurs plantes de Garsault. J'ai aussi réduit, avec non moins de peine, les phrases de Sauvages à la nomenclature triviale de Linnaeus, qui est très commode. Si le plaisir d'avoir un jardin vous rend un peu de goût pour la botanique, je pourrai vous épargner beaucoup de travail pour la synonymie, en vous envoyant pour vos exemplaires ce que j'ai noté dans les miens ; et il est absolument nécessaire de débrouiller cette partie critique de la botanique pour reconnaître la même plante, à qui souvent chaque auteur donne un nom différent.

Je ne vous parle point de vos affaires publiques, non que je cesse jamais d'y prendre intérêt, mais parce que cet intérêt, borné par ses effets à des voeux aussi vrais qu'impuissants de voir bientôt rétablir la paix dans toutes vos contrées, ne peut contribuer en rien à l'accélérer.

Adieu, mon cher hôte : mes hommages à la meilleure des mères ; mille choses au bon M. Jeannin, et à tous ceux qui m'aiment, et à tous ceux que vous aimez.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXVIII – À M. Moultou

À Trye, par Gisors, le 7 mars 1768.

Comme j'ignore, monsieur, ce que M. Coindet a pu vous écrire, je veux vous rendre compte moi-même de ce que j'ai fait. Sitôt qu'il m'eut envoyé votre première lettre, j'en écrivis une à M. d'Ivernois, le seul correspondant que je me sois laissé à Genève, et auquel même, depuis mon funeste départ pour l'Angleterre, je n'avais pas écrit plus de cinq ou six fois. Cette lettre, raisonnée démon mieux, mais pressante et impartiale autant qu'il était possible, péchait en plusieurs points faute de connaissance de la situation de vos affaires, dont je ne savais absolument rien que ce qui en était dit dans la vôtre. J'y blâmais fortement le grabeau[957] proposé ; j'y proposais le projet du Conseil, dont j'avais l'extrait dans votre lettre, comme excellent en lui-même, sauf quelques changements et additions, les unes favorables, les autres contraires aux représentants, selon qu'il m'avait parti nécessaire pour faire un tout plus solide et bien pondéré. J'avais écrit cette lettre à la hâte, elle était très longue : je l'envoyai ouverte à M. Coindet, le priant de la faire passer à son adresse, et de vous en envoyer en même temps une copie. Quelques jours après il me marqua n'avoir rien fait de tout cela, parce qu'il ne trouvait pas que cette lettre allât à son but. Il est venu me voir, et je me la suis fait rendre : j'offre de vous l'envoyer quand il vous plaira, afin que vous en puissiez juger vous-même. Comme le moment pressait, et que je prévoyais un peu ce qu'a fait M. Coindet, j'avais envoyé en même temps le brouillon de la même lettre, en duplicata, directement à M. d'Ivernois, dont les amis ne l'ont pas non plus approuvée ; et il m'est arrivé ce qu'il arrive ordinairement à tout homme impartial entre deux partis échauffés, qui cherche sincèrement l'intérêt commun et ne va qu'au bien de la chose ; j'ai déplu également des deux côtés. Voyant les esprits si peu disposés encore à se rapprocher, et sentant

Copyright Arvensa Editions

toutefois combien la plus prompte pacification vous est à tous importante et nécessaire, j'ai eu depuis une autre idée que j'ai communiquée encore à M. d'Ivernois ; mais je ne sais s'il aura reçu ma lettre : ce serait de tacher du moins de faire un règlement provisionnel pour vingt ans, au bout desquels on pourrait l'annuler ou le confirmer, selon qu'on l'aurait reconnu bon ou mauvais à l'usage : on doit tout faire pour apaiser ce moment de chaleur qui peut avoir les suites les plus funestes. Quand on ne se fera plus un devoir cruel de m'affliger, quand je ne serai plus, ci que les circonstances seront changées, les esprits se rapprocheront naturellement, et chacun sentira tôt ou tard que son plus vrai bien n'est que dans le bien de la patrie.

Vous devez le savoir, monsieur ; si j'en avais été cru, non seulement on n'eut point soutenu les représentations, mais on n'en eût point fait ; car naturellement je sentais qu'elles ne pouvaient avoir ni succès ni suite, que tout était contre les représentants, et qu'ils seraient infailliblement les victimes de leur zèle patriotique. J'étais bien éloigné de prévoir le grand et beau spectacle qu'ils viennent de donner à l'univers, et qui, quoi qu'en puissent dire nos contemporains, fera l'admiration de la postérité. Cela devrait bien guérir vos magistrats, (Tailleurs si éclairés, si sages sur tout autre point, de l'erreur de regarder le peuple de Genève comme une populace ordinaire. Tant qu'ils ont agi silice faux préjugé, ils ont fait de grandes fautes qu'ils ont bien payées ; et je prédis qu'il en sera de même tant qu'ils s'obstineront dans ce mépris très mal entendu : quand on veut asservir un peuple libre, il faut savoir employer des moyens assortis à son génie, et rien n'est plus aisé ; mais ils sont loin de ces moyens-là. Je reviens à moi : le malheur que j'ai eu d'être impliqué dans les commencements de vos troubles m'a fait un devoir, dont je ne nie suis jamais départi, de n'être ni la cause ni le prétexte de leur continuation C'est ce qui m'a empêché dalle » purger le décret, c'est ce qui m'a fait renoncer à ma bourgeoisie, c'est ce qui m'a fait faire le serment solennel de ne rentrer jamais dans Genève, c'est ce qui m'a fait écrire et parler à tous mes amis comme j'ai toujours fait ; et j'ai encore renouvelé en dernier lieu, à M. d'Ivernois, les mêmes déclarations que j'ai souvent faites sur cet article, ajoutant même que, s'il ne tenait qu'à une démarche aussi respectueuse qu'il soit possible pour apaiser l'animosité du Conseil, j'étais prêt à la faire hautement et de tout mon coeur : pourvu que vous ayez la paix, rien ne me coûtera, monsieur, je vous proteste, et cela sans espoir d'aucun retour de justice et

Copyright Arvensa Editions

d'honnêteté de la part de personne. Les réparations qui me sont dues ne me seront faites qu'après ma mort, je le sais, mais elles seront grandes et sincères ; j'y compte, et cela me suffit. Malheureusement je ne peux rien, je n'ai nulle espèce de crédit dans Genève, pas même parmi les représentants. Si j'en avais eu, je vous le répète, tout ce qui s'est fait ne se serait point fait. D'ailleurs je ne puis qu'exhorter, mais je ne veux pas tromper : je dirai, comme je le crois, que la paix vaut mieux que la liberté, qu'il ne reste plus d'asile à la liberté sur la terre que dans le coeur de l'homme juste, et que ce n'est pas la peine de se batailler pour le reste ; mais quand il s'agira de peser un projet et d'en dire mon sentiment, je le dirai sans déguisement. Encore une fois, je veux exhorter, mais non pas tromper.

Je suis bien aise, monsieur, que vous pensiez savoir que je suis tranquille, et que cela vous fasse plaisir. Cependant, si vous connaissiez ma véritable situation, vous ne me croiriez pas si hors des mains de M. Hume, et vous ne vous adresseriez pas à M. Coindet pour dire le mal que vous pouvez penser de cet homme-là. Adieu, monsieur : je ferai toujours cas de votre amitié, et je serai toujours flatté d'en recevoir des témoignages ; mais comme » vous n'ignorez ni mon habitation ni le nom que j'y porte, vous me ferez plaisir de m'écrire directement par préférence, ou de faire passer vos lettres par d'autres mains ; et surtout ne soyez jamais la dupe de ceux qui font le plus de bruit de leur grande amitié pour moi. J'oubliais devons dire que M. Coindet ne m'envoya que le 29, c'est-à-dire le lendemain du Conseil général, votre lettre du 10 ; que je ne la reçus que le 3 mars, et que par conséquent il n'était plus temps d'en faire usage. Du reste, ordonnez ; je suis prêt.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXIX – À M. d'Ivernois

Au château de Trye, le 8 mars 1768.

Votre lettre, mon ami, du 29, me fait frémir. Ah ! cruels amis, quelles angoisses vous me donnez ! n'ai-je donc pas assez des miennes ? Je vous exhorte, de toutes les puissances de mon âme, de renoncer à ce malheureux grabeau[958] qui sera la cause de votre perte, et qui va susciter contre vous la clameur universelle qui jusqu'à présent était en votre faveur. Cherchez d'autres équivalents, consultez vos lumières ; pesez, imaginez, proposez : mais, je vous en conjure, hâtez-vous de finir, et définir en hommes de bien et de paix, et avec autant de modération, de sagesse et de gloire que vous avez commencé. N'attendez pas que votre étonnante union se relâche, et ne comptez pas qu'un pareil miracle dure encore longtemps. L'expédient d'un règlement provisionnel peut vous faire passer sur bien des choses qui pourront avoir leur correctif dans un meilleur temps : ce moment court et passager vous est favorable ; mais si vous ne le saisissez rapidement, il va vous échapper ; tout est contre vous, et vous êtes perdus. Je pense bien différemment de vous sur la chance générale de l'avenir ; car je suis très persuadé que dans dix ans, et surtout dans vingt, elle sera beaucoup plus avantageuse à la cause des représentants, et cela me parait infaillible : mais on ne peut pas tout dire par lettres, cela deviendrait trop long. Enfin, je vous en conjure derechef, par vos familles, par votre patrie, par tous vos devoirs, finissez et promptement, dussiez-vous beaucoup céder ; ne changez pas la constance en opiniâtreté : c'est le seul moyen de conserver l'estime publique que vous avez acquise, et dont vous sentirez le prix un jour. Mon coeur est si plein de cette nécessité d'un prompt accord, qu'il voudrait s'élancer au milieu de vous, se verser dans tous les vôtres pour vous la faire sentir.

Je diffère de vous rembourser les cent francs que vous avez avancés

Copyright Arvensa Editions

pour moi, dans l'espoir d'une occasion plus commode. Lorsque vous songerez à réaliser votre ancien projet, point de confidents, point de bruit, point de noms, et surtout défiez-vous par préférence de ceux qui font ostentation de leur grande amitié pour moi., mon ami : Dieu veuille bénir vos travaux et les couronner ! Je vous embrasse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXX – À M. le marquis de Mirabeau

9 mars 1768

Je ne vous répéterai pas, mon illustre ami, les monotones excuses de mes longs silences, d'autant moins que ce serait toujours à recommencer ; car à mesure que mon abattement et mon découragement augmentent, ma paresse augmente en même raison. Je n'ai plus d'activité pour rien ; plus même pour la promenade, à laquelle d'ailleurs je suis forcé de renoncer depuis quelque temps. Réduit au travail très fatigant de me lever ou de me coucher, je trouve cela de trop encore ; du reste, je suis nul. Ce n'est fias seulement là le mieux pour ma paresse, c'est le mieux aussi pour ma raison ; et comme rien n'use plus vainement la vie que de regimber contre la nécessité, le meilleur parti qui me reste à prendre, et que je prends, est de laisser faire sans résistance ceux qui disposent ici de moi.

La proposition d'aller vous voir à Fleury est aussi charmante qu'honnête, et je sens que l'aimable société que j'y trouverais serait en effet un spécifique excellent contre ma tristesse. Vos expédients, mon illustre ami, vont mieux à mon coeur que votre morale ; je la trouve trop haute pour moi, plus stoïque que consolante ; et rien ne me paraît moins calmant pour les gens qui souffrent que de leur prouver qu'ils n'ont point de mal. Ce pèlerinage me tente beaucoup, et c'est précisément pour cela que je crains de ne le pouvoir faire : il ne m'est pas donné d'avoir tant de plaisir. Au reste, je ne prévois d'obstacle vraiment dirimant que la durée de mon état présent qui ne me permettrait pas d'entreprendre un voyage, quoique assez court. Quant à la volonté, je vous jure qu'elle y est tout entière, de même que la sécurité. J'ai la certitude que vous ne voudriez pas m'exposer, et l'expérience que votre hospitalité est aussi sûre que douce. De plus, le refuge que je suis venu chercher au sein de votre nation sans précaution d'aucune espèce, sans autre sûreté que mon estime pour elle,

Copyright Arvensa Editions

doit montrer ce que j'en pense, et que je ne prends pas pour argent comptant les terreurs que l'on cherche à me donner. Enfin, quand un homme de mon humeur, et qui n'a rien à se reprocher, veut bien, en se livrant sans réserve à ceux qu'il pourrait craindre, se soumettre aux précautions suffisantes pour ne les pas forcera le voir, assurément une telle conduite marque, non pas de l'arrogance, mais de la confiance ; elle est un témoignage d'estime auquel on doit être sensible, et non pas une témérité dont on se puisse offenser : je suis certain qu'aucun esprit bien fait ne peut penser autrement.

Comptez donc, mon illustre ami, qu'aucune crainte ne m'empêchera de vous aller voir. Je n'ai rien altéré du droit de ma liberté, et difficilement ferais-je jamais de ce droit un usage plus agréable que celui que vous m'avez proposé. Mais mon état présent ne me permet cet espoir qu'autant qu'il changera en mieux avec la saison ; c'est de quoi je ne puis juger que quand elle sera venue. En attendant recevez mon respect, mes remerciements, et mes embrassements les plus tendres.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXXI – À M. de Lalande

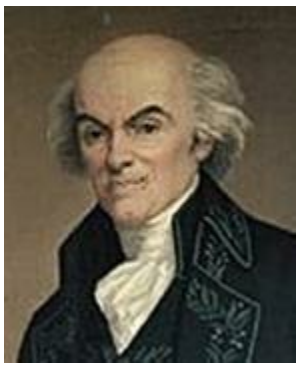

[959]

Mars 1768.

Vous n'êtes pas, monsieur, de ceux qui s'amusent à rendre aux infortunés des honneurs ironiques, et qui couronnent la victime qu'ils veulent sacrifier.

Ainsi, tout ce que je conclus des louanges dont il vous plaît de m'accabler dans la lettre que vous m'avez fait la faveur de m'écrire, est que la générosité vous entraîne à outrer le respect que l'on doit à l'adversité. J'attribue à un sentiment aussi louable le compte avantageux que vous avez bien voulu rendre de mon Dictionnaire, et votre extrait me paraît fait avec beaucoup d'esprit, de méthode et d'art. Si cependant vous eussiez choisi moins scrupuleusement les endroits où la musique française est le plus maltraitée, je ne sais si cette réserve eût été nuisible à la chose, mais je crois qu'elle eût été favorable à l'auteur. J'aurais bien aussi quelquefois désiré un autre choix des articles que vous avez pris la peine d'extraire, quelques-uns de ces articles n'étant que de remplissage, d'autres extraits ou compilés de divers auteurs, tandis que la plupart des articles importants m'appartiennent uniquement, et sont meilleurs en eux-mêmes, tels que *Accent, Consonance, Dissonance, Expression, Goût, Harmonie y Intervalle*

Copyright Arvensa Editions

Licence, Opéra, Son, Tempérament, Unité de mélodie, Voix, etc., et surtout l'article *Enharmonique*, dans lequel j'ose croire que ce genre difficile, et jusqu'à présent très mal entendu, est mieux expliqué que dans aucun autre livre. Pardon, monsieur, de la liberté avec laquelle j'ose vous dire ma pensée ; je la soumets avec une pleine confiance à votre décision, qui n'exige pas de vous une nouvelle peine, puisque vous avez été appelé à lire le livre entier, ennui dont je vous fais à la fois mes remerciements et mes excuses.

Je me souviens, monsieur, avec plaisir et reconnaissance de la visite dont vous m'honorâtes à Montmorency, et du désir qu'elle me laissa de jouir quelquefois du même avantage. Je compte parmi les malheurs de ma vie celui de ne pouvoir cultiver une si bonne connaissance, et mériter peut-être un jour de votre part moins d'éloges et plus de bontés.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXXII – À M. du Peyrou

Le 24 mars 1768.

J'ai répondu, mon cher hôte, à votre n° 6, et il me semble que cette réponse aurait dû vous être parvenue avant le départ de votre n° 7 ; mais, n'ayant ni mémoire pour me rappeler les dates, ni soin pour suppléer à ce défaut, je ne puis rien affirmer, et je laisse un peu notre correspondance au hasard, comme toutes les choses de la vie, qui, tout bien compté, ne valent pas la sollicitude qu'on prend pour elles. J'approuve cependant très fort que vous n'ayez pas la même indifférence, et que vous vous pressiez de vouloir mettre en règle nos affaires pécuniaires ; je vous avoue même que sur ce point je n'avais consenti à laisser les choses comme elles sont restées, que parce qu'il me semblait qu'à tout prendre, ce qui demeurait dans vos mains valait bien ce qui a passé dans les miennes.

Je n'ai point prétendu, non plus que vous, annuler en partie l'arrangement que nous avions (ait ensemble, mais en entier, et vous avez dû voir par ma précédente Lettre que la chose ne peut être autrement. Il s'ensuit de cette résiliation. comme vous avez vu dans mon mémoire, que je vous reste débiteur des cent louis que j'ai reçus de vous, et qu'il faut que je vous restitue, puisque, outre le recueil de tous mes écrits et papiers, qui est entre vos mains, et dont il ne s'agit plus, vous ne croyez pas devoir vous permettre de prendre cette somme sur les trois cents louis que vous avez reçus de Milord Maréchal ; j'avais cru, moi, l'y pouvoir assigner, parce qu'enfin si ces trois cents louis appartenaient à quelqu'un, c'était à moi, depuis que Milord Maréchal m'en avait fait présent, que même il me les avait voulu remettre, et que c'était à mon instante prière qu'il avait cherché à m'en constituer la rente par préférence. Vous avez la preuve de cela dans les lettres qu'il m'a écrites à ce sujet, et qui sont entre vos mains avec les autres. D'ailleurs, il me semblait que sans rien changer à la

Copyright Arvensa Editions

destination de cette rente, quatre ou cinq ans, dont une partie est déjà écoulée, suffisaient pour acquitter ces cent louis. Ainsi, vous laissant nanti de toutes manières, je ne songeais guère à ce remboursement actuel. en quoi j'avais tort ; car il est clair que tous ces raisonnements, bons pour moi, ne pouvaient avoir pour vous la même force.

Bref, j'ai reçu de vous cent louis qu'il faut vous restituer ; rien n'est plus clair ni plus juste. Il reste à voir, mon cher hôte, par quelle voie vous voulez que je vous rembourse cette somme. Je n'ai pas des banquiers à mes ordres, et je ne puis vous la faire tenir à Neuchâtel ; mais je puis, en nous arrangeant, vous la faire payer à Paris, à Lyon, ou ici : choisissez, et marquez-moi votre décision. J'attends là-dessus vos ordres, et je pense que plus tôt cette affaire sera terminée, et mieux ce sera.

Pour vous punir de ne rien dire de précis sur votre santé, je ne vous dirai rien de la mienne. Dans votre précédente lettre vous étiez content de votre estomac et de votre état, à la goutte près, à laquelle vous devez être accoutumé. Dans celle-ci vous trouvez chez vous la nature en décadence. Pourquoi cela ? Parce que vous êtes sourd et goutteux ; mais il y a vingt ans que vous l'êtes, et votre état n'est empiré que pour avoir à toute force voulu guérir. On ne meurt point de la surdité, et l'on ne meurt guère de la goutte que par sa faute. Mais vous aimez à vous affubler la tête d'un drap mortuaire ; et, d'ici à l'âge de quatre-vingts ans que vous êtes fait pour atteindre, vous passerez votre vie à faire des arrangements pour la mort. Croyez-moi, mon cher hôte, tenez votre âme en état de ne la pas craindre ; du reste, laissez-la venir quand elle voudra, sans lui faire l'honneur de tant songer à elle, et soyez sûr que vos héritiers sauront bien arranger vos papiers, sans vous tant tourmenter pour leur en épargner la peine.

Je suis bien obligé à M. Panckoucke de vouloir bien songer à moi dans la distribution de sa traduction de Lucrèce. Je la lirais avec plaisir si je lisais quelque chose ; mais vous auriez pu lui dire que je ne lis plus rien. D'ailleurs, je ne vois pas pourquoi vous voulez lui indiquer M. Coindet. Sor confrère Guy était plus à sa portée. Vous devez savoir que je n'aime pas extrêmement que M. Coindet se donne tant de peine pour mes affaires ; et, si j'en étais le maître, il ne s'en donnerait plus du tout.

Mademoiselle Renou vous remercie de vos bonnes amitiés, et vous fait les siennes ; mettez-nous l'un et l'autre aux pieds de la bonne maman. Je compte répondre à madame de Luze dans ma première lettre ; je salue M. Jeannin, et vous embrasse, mon cher hôte, de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

Je vais aujourd'hui dîner à Gisors, où je suis attendu ; et je compte y porter moi-même cette lettre à la poste. Comme il faut tout prévoir, à votre exemple, et que je puis mourir d'apoplexie, au cas que vous n'ayez plus de mes nouvelles par moi-même, adressez-vous à ceux qui seront en possession de ce que je laisse ici ; ils vous paieront vos cent louis. Adieu.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXXIII – À M. d'Ivernois

24 mars 1768.

Enfin je respire ; vous aurez la paix, et vous aurez la paix, et vous l'aurez avec un garant sûr qu'elle sera solide, savoir, l'estime publique et celle de vos magistrats, qui, vous traitant jusqu'ici comme un peuple ordinaire, n'ont jamais pris, sur ce faux préjugé que défausses mesures. Ils doivent être enfin guéris de cette erreur, et je ne doute pas que le discours tenu par le procureur-général en Deux-cents ne soit sincère. Cela, posé, vous devez, espérer que l'on ne tentera de longtemps de vous surprendre ni de tromper les puissances étrangères sur votre compte ; et ces deux moyens manquant, je n'en vois plus d'autres pour vous asservir. Mes dignes amis, vous avez pris les seuls moyens contre lesquels la force même perd son effet, l'union, la sagesse, et le courage. Quoi que puissent faire les hommes, on est toujours libre quand on sait mourir.

Je voudrais à présent que de votre côté vous ne lissiez pas à demi les choses, et que la concorde une fois rétablie ramenât la confiance et la subordination aussi pleine et entière que s'il n'eût jamais eu de dissension. Le respect pour les magistrats lait dans les républiques la gloire des citoyens et rien n'est si beau que de savoir se soumettre après avoir prouvé qu'on savait résister. Le peuple de Genève s'est toujours distingué par ce respect pour ses chefs qui le rend lui-même si respectable. C'est à présent qu'il doit ramener dans son sein toutes les vertus sociales que l'amour de l'ordre établit sur l'amour de la liberté. Il est impossible qu'une patrie qui a de tels enfants ne retrouve pas enfin ses pères ; et c'est alors que la grande famille sera tout à la fois illustre, florissante, heureuse, et donnera vraiment au monde un exemple digne d'imitation. Pardon, cher ami ; emporté par mes désirs, je fais ici sottement le prédicateur ; mais après avoir vu ce que vous étiez, je suis plein de ce que vous pouvez être. Des

Copyright Arvensa Editions

hommes si sages n'ont assurément pas besoin d'exhortation pour continuer à l'être ; mais moi, j'ai besoin de donner quelque essor aux plus ardents voeux de mon coeur.

Au reste, je vous félicite en particulier d'un bonheur qui n'est pas toujours attaché à la bonne cause, c'est d'avoir trouvé pour le soutien de la vôtre des talents capables de la faire valoir. Vos mémoires sont des chefs-d'oeuvre de logique et de diction. Je sais quelles lumières règnent dans vos cercles, qu'on y raisonne bien, qu'on y connaît à fond vos édits ; mais on n'y trouve pas communément des gens qui tiennent ainsi la plume : celui qui a tenu la vôtre, quel qu'il soit, est un homme rare ; n'oubliez jamais la reconnaissance que vous lui devez.

À l'égard de la réponse amicale que vous me demandez sur ce qui me regarde, je la ferai avec la plus pleine confiance. Rien dans le monde n'a plus affligé et navré mon coeur que le décret de Genève. Il n'en fut jamais de plus inique, de plus absurde, et de plus ridicule. Cependant il n'a pu détacher mes affections de ma patrie, et rien au monde ne les en peut détacher. Il m'est indifférent, quant à mon sort, que ce décret soit annulé ou subsiste, puisqu'il ne m'est possible en aucun cas de profiter de mon rétablissement ; mais il ne me serait pourtant pas indifférent, je l'avoue, que ceux qui ont commis la faute sentissent leur tort, et eussent le courage de le réparer. Je crois qu'en pareil cas j'en mourrais de joie, parce que j'y verrais la fin d'une haine implacable, et que je pourrais de bonne grâce me livrer aux sentiments respectueux que mon coeur m'inspire, sans crainte de m'avilir. Tout ce que je puis vous dire à ce sujet est que si cela arrivait, ce qu'assurément je n'espère pas, le Conseil serait content de mes sentiments et de ma conduite, et il connaîtrait bientôt quel immortel honneur il s'est fait. Mais je vous avoue aussi que ce rétablissement ne saurait me flatter s'il ne vient d'eux-mêmes ; et jamais, de mon consentement, il ne sera sollicité. Je suis sûr de vos sentiments ; les preuves m'en sont inutiles : mais celles des leurs me toucheraient d'autant plus que je m'y attends moins. Bref, s'ils font cette démarche d'eux-mêmes, je ferai mon devoir ; s'ils ne la font pas, ce ne sera pas la seule injustice dont j'aurai à me consoler ; et je ne veux pas, en tout état de cause, risquer de servir de pierre d'achoppement au plus parfait rétablissement de la concorde.

Voici un mandat sur la veuve Duchesne pour les cent francs que vous avez bien voulu avancer à ma bonne vieille tante. Je vous redois autre chose, mais malheureusement je n'en sais pas le montant.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXXIV – À Madame la comtesse de Boufflers

Trye, 24 mars 1768.

Votre lettre me touche, madame, parce que je crois reconnaître le langage du coeur ; ce langage qui, de votre part, m'eût rendu le plus heureux des hommes, et à bien peu de frais. Mais, n'espérant plus rien, et ne sachant plus même que désirer, je ne vous importunerai plus de mes plaintes. Si mon sort, quel qu'il soit, vous en arrachait quelqu'une, je m'en croirais moins malheureux.

La lettre de M. le prince de Conti me met en grande peine sur son état actuel. Oserais-je espérer, madame, que vous voudrez bien m'en faire écrire un mot par quelqu'un de vos gens, ou ceux de son altesse ?

Je finis brusquement, étant attendu pour aller à Gisors.

OBSERVATION

IL parait que Jean-Jacques avait toujours sur le coeur la lettre que lui avait écrite madame de Boufflers, à l'occasion de sa rupture avec David Hume, et que nous avons rapportée dans le récit de cette querelle. S'il avait connu celle de cette dame à son ennemi, il aurait admiré la noble franchise de son caractère au lieu de lui faire des reproches.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXXV – À M. le duc de Choiseul

[960]

À Trye, le 27 mars 1768.

NOTA

Cette lettre, la seule de Jean-Jacques au duc de Choiseul[961], mérite une attention particulière, et, pour être bien comprise, a besoin de quelques éclaircissements. Il est nécessaire de savoir à quelle occasion elle fut écrite, et de connaître les rapports qui existèrent entre l'auteur d'*Émile* et le ministre le plus célèbre du 18è siècle.

M. Le duc de Choiseul venait quelquefois souper à Montmorency chez le maréchal de Luxembourg, dans le temps où Rousseau passait plusieurs heures de la journée avec ce maréchal. Le ministre ayant appris de M. de Luxembourg les débuts de Jean-Jacques dans la carrière diplomatique, et ses relations avec M. de Montaigu, ambassadeur à Venise, témoigna quelques regrets de ce qu'il avait abandonné cette carrière, et le désir de l'y faire rentrer. Rousseau, sensible à cette marque de bienveillance, *s'affectionna* au duc de Choiseul, et ce sentiment accrut la haute estime qu'il avait pour ses talents. Le ministre venait de faire signer le pacte de famille qui mettait le sceau à sa gloire, et paraissait, dit Jean-Jacques,

Copyright Arvensa Editions

annoncer un homme d'état du premier ordre. Ce pacte, en effet, dans lequel les princes de la maison de Bourbon se garantissent mutuellement leurs troncs, a, même aujourd'hui, cela de remarquable, qu'il semble avoir servi de base ou de modèle au pacte bien plus fameux et bien plus important que nous avons vu conclure sous nos yeux.

« Plein de reconnaissance pour les bontés de M. de Choiseul, dit Rousseau, ignorant d'ailleurs totalement dans sa retraite, ses goûts et sa manière de vivre, il le regardait d'avance comme le vengeur du public ; et mettant alors la dernière main au *Contrat social*, il marqua dans un seul trait ce qu'il pensait des précédents ministères et de celui qui commençait à les éclipser. Il manqua dans cette occasion, comme il le remarque lui-même, à sa plus constante maxime, et de plus, ne songea pas que quand on veut louer et blâmer fortement dans un même article sans nommer les gens, il faut tellement approprier la louange à ceux qu'elle regarde, que le plus ombrageux amour propre ne puisse y trouver de quiproquo. »

Jean-Jacques oublia tellement cette maxime, que, même aujourd'hui que nous possédons tous les renseignements désirables, la louange ne paraît nullement *appropriée à celui qu'elle regarde,* ainsi qu'on pourra le voir dans le passage où elle est insérée et que nous rapporterons dans l'une des notes de cette lettre.

Le *Contrat social* parut quelque temps avant l'*Émile*. Des officieux ne manquèrent pas de faire remarquer au duc de Choiseul le passage qui le concernait, en l'interprétant à leur manière, c'est-à-dire, en détournant l'allusion, de sorte que dans *l'article où le blâme et la louange étaient fortement* distribués, le ministre pût se méprendre au point de se croire l'objet du premier et non de la seconde. Quand il ne l'eût pas fait, il était toujours désagréable pour lui que d'autres commissent cette méprise. En résultat, l'auteur était à ses yeux au moins un maladroit, s'il n'était un malveillant.

Dans les premiers jours de juin 1762, il fut question de ce passage entre Jean-Jacques et le maréchal de Luxembourg Voici ce qu'en rapporte le premier : » Un matin que j'étais seul avec M. de Luxembourg, il me dit : Avez-vous parlé mal de M. de Choiseul dans le *Contrat social ?* Moi ! lui dis-je en reculant de surprise, non, je vous jure ; mais j'en ai fait, en revanche, et d'une plume qui n'est pas louangeuse, le plus bel éloge que jamais peut-être ministre ait reçu : et tout de suite je lui rapportai le passage. Et dans l'*Émile* ? reprit-il. Pas un mot, répondis-je ; il n'y a pas un seul mot qui le

Copyright Arvensa Editions

regarde. Ah ! dit-il avec plus de vivacité qu'il n'en avait d'ordinaire, il fallait faire la même chose dans l'autre livre, ou être plus clair. J'ai cru l'être, ajoutai-je, je l'estimais assez pour cela. Il allait prendre la parole ; je le vis prêt à s'ouvrir : il se retint et se tut. Malheureuse prudence de courtisan, qui, dans les meilleurs coeurs, domine l'amitié même ! »

Ce fut quelques jours après (le 9 juin) que Rousseau partit pour se mettre à l'abri du décret de prise de corps lancé contre lui, le 8 juin. Il n'eut ni le temps, ni l'occasion de se justifier envers le duc de Choiseul. Accueilli en Suisse par un décret fait neuf jours après celui de Paris, il oublia cet incident qui perdait de son importance à mesure que les condamnations se multipliaient : de la Suisse, dans laquelle il passa trois ans et demi, il se rendit en Angleterre, d'où il revint au mois de mai 1767. Le prince de Conti mit à sa disposition le château de Trye, près de Gisors, et l'y alla voir. Ce fut pendant son séjour chez cet hôte illustre et bienveillant que Jean-Jacques écrivit au duc de Choiseul la lettre qu'on va lire. Cette circonstance me porte à croire que c'est sur les observations du prince que Rousseau se permit cette démarche bien tardive. Le Contrat social avait paru au mois d'avril 1762, et six années devaient avoir effacé la louange. Mais le souvenir de l'offense a plus de durée, et c'est probablement cette considération qui fit prendre la plume à Jean-Jacques pour donner les explications qui le justifiaient. Il ne le fit, d'après le début de sa lettre, qu'avec *la certitude d'être écouté* ; cette particularité et la promptitude avec laquelle répondit le duc (dès le lendemain), autorisent à croire qu'un personnage avait entrepris de détruire les préventions, et ce personnage influent ne pouvait guère être un autre que le prince de Conti.

MONSEIGNEUR,

Vous daignez m'écouter. De quel poids je me sens soulagé ! Si vous eussiez bien voulu me voir, il me semble que je n'aurais eu besoin de vous rien dire et qu'à l'instant vous auriez lu dans mon coeur.

Un mot que me dit M. de Luxembourg[962] à mon départ pour la Suisse autorise le détail dans lequel je vais entrer, et qui serait superflu s'il vous eût rendu ma réponse : mais le meilleur et le plus aimable des hommes n'en fut pas toujours le plus courageux[963].

On vous a donné de quelques passages de mies écrits des interprétations, non seulement si fausses et si peu naturelles que le public ne s'en est jamais douté ; mais si contraires à mes vues, que le seul de ces

Copyright Arvensa Editions

passages[964] qu'on m'ait cité contient l'éloge le plus rai, le plus grand, j'ose dire le plus digne, que vous recevrez peut-être jamais, et dont trop de modestie a pu seule vous empêcher de sentir l'application. Monsieur le duc, je n'ai point de protestation à vous faire. Je dirai les faits ; et vous jugerez.

Tous Les ministres qui vous ont précédé depuis longtemps, m'ont paru fort au-dessous de leurs places : toutes les personnes, n'importe le sexe[965], qui se sont mêlées de l'administration, n'ont eu, selon moi, que de petites vues, des demi-talents, des passions basses, et de l'avarice plutôt que de l'ambition. Enfin, j'eus pour eux tous un mépris peut-être injuste, mais qui allait jusqu'à la haine, et que je n'ai jamais beaucoup déguisé. Tous mes penchants, au contraire, vous favorisèrent dès le premier instant. Je préjugeai que vous alliez rendre au ministère l'éclat obscurci par ces gens-là, et quand le bruit courut que de vous et d'une des personnes dont je viens de parler, l'un des deux déplacerait l'autre, je fis en votre faveur des voeux qui ne furent pas aussi secrets qu'il l'aurait fallu. Peu après M. de Luxembourg, par hasard, vous parla de moi, et sur l'essai que j'avais fait à Venise, vous offrîtes de m'occuper[966]. Je fus d'autant plus sensible à cette offre, que jamais les gens en place ne m'ont -gâté par leurs bontés. Environ dans le même temps éclata ce célèbre pacte de famille[967] : quel augure n'en tirai-je point pour une administration qui commençait ainsi ! Je mettais alors la dernière main au *Contrat social*[968] : le coeur plein de vous, j'y portai mon jugement et mon pronostic avec une confiance que le temps a confirmée, et que l'avenir ne démentira pas.

Vous qu'honore la vérité, reconnaissez son langage. Le passage dont je viens de vous donner l'explication est le seul où j'aie voulu parler de vous. Si l'on a cherché de sinistres applications à quelque autre, j'en appelle au bon sens pour la réfuter, et je suis prêt à montrer partout ce que j'ai voulu dire. Me serais-je aussi sottement contredit moi-même en faisant l'éloge et la satire du même en même temps ? Cela est-il donc dans mon caractère, et m'a-t-on vu quelquefois souffler ainsi de la même bouche le froid et le chaud ? Qu'on se figure un étranger à ma place, au sein de la France, où il se plaît, aimant à publier des vérités hardies mais générales, dont jamais ni satire ni nulle application personnelle[969] et maligne n'a souillé les écrits,

Copyright Arvensa Editions

qui jamais ne repoussa qu'avec décence et dignité les traits envenimés de ses adversaires, et qui fonda toujours sa fière sécurité sur des principes et des maximes irréprochables : concevra-t-on jamais qu'un tel homme, animé jusqu'alors de sentiments grands et nobles, passe tout-à-coup, sans sujet, sans motif, aux derniers termes de la plus brutale, de la plus extravagante férocité ; aille provoquer à plaisir l'indignation d'un ministre, l'espoir de la nation, qui vient de marquer pour lui de la bienveillance, et cherche si tard à s'ôter dans ses malheurs l'estime et la commisération du public, qui, tout en aimant la satire, dit avec raison des satiriques punis, *il n'a que ce qu'il mérite ?* Je connais les hommes et leurs inconséquences ; je sais trop que je n'en suis pas exempt ; mais je prononce hautement que celle-là n'est pas dans la nature. D'ailleurs, si j'eusse été capable de penser et d'écrire de telles folies, me serais-je abstenu de les dire, moi, si confiant, si ouvert, si facile à montrer ma pensée en toute chose ? La terre est couverte de mes implacables ennemis, qui tous ont été mes amis ou feint de l'être, et cette remarque ajoute au poids de ce que je vais affirmer. Monseigneur, je défie toute âme vivante de m'avoir jamais ouï parler de vous et de votre administration qu'avec le plus grand honneur. Enfin, daignez voir comment je suis revenu dans ce pays. Pour aller à Londres, je traversai la France avec un passeport qu'on disait m'être nécessaire. Sous ma propre direction, j'y suis revenu seul, me livrer pleinement à vous, me jeter dans vos bras, si j'ose ainsi parler, avec empressement, sans précaution, sans crainte, sans autre sûreté que votre humanité et mon innocence, et sachant très bien que les prétextes ne vous auraient pas manqué pour m'opprimer, si vous l'aviez voulu. Quoique je me sentisse dans votre disgrâce, j'ai compté sur votre générosité, et j'ai bien fait. Mais cette conduite prouve la vérité de mon estime, et ce que j'ai pensé de vous dans tous les temps. Un homme qui dans le secret de son coeur se serait senti coupable, eût pu trouver la même sûreté dans le même asile, mais jamais il n'eût osé l'y chercher.

Voilà, monsieur le duc, ce que j'avais à vous dire, et que j'aurais ardemment désiré vous dire de bouche, quoique je ne sache point du tout parler : mais mon coeur eût parlé pour moi, et vous auriez entendu son langage. Sans être exempt d'inquiétude sur la route de ma lettre[970] je ne crains assurément pas qu'une fois parvenue entre vos mains elle puisse jamais me nuire : mais un penchant naturel me faisait espérer, je l'avoue, qu'en me présentant à vous, ce penchant n'agirait pas sur moi seul. Sûr que

Copyright Arvensa Editions

je n'étais dans votre disgrâce que par l'effet d'une erreur, j'ai toujours espéré que cette erreur serait détruite, et que j'aurais enfin quelque part à vos bontés. J'y compte maintenant, j'y ai des droits, j'ose le dire, et je les réclamerai sans rougir ; puisque, de toutes les grâces que vous pouvez répandre, je n'aspire qu'à celle de jouir sous votre protection du repos et de la liberté que je n'ai point mérité de perdre, et dont je n'abuserai jamais.

Agréez monseigneur, je vous supplie, mon sincère et profond respect.

Signé J. J. Rousseau.

Si vous m'honorez d'une réponse sous le nom de Renou, trois mots suffisent, *Je vous crois* ; et je suis content.

OBSERVATION

Au haut de cette lettre autographe, sont écrits au crayon par le duc de Choiseul, ces mots, *répondu le 29*. Nous ignorons si cette réponse est telle que la désirait Jean-Jacques. Les plaintes qu'il fait contre ce ministre postérieurement à cette lettre, peuvent paraître sans motif et conséquemment injustes. Il va même au point de le signaler comme son ennemi personnel, l'accolant à Voltaire dont il lui était impossible de révoquer en doute les intentions malveillantes. Ces plaintes répétées, pourraient faire présumer que la réponse de M.de Choiseul ne fut point aussi favorable que nous le supposons, soit d'après la promptitude avec laquelle il la fit, soit d'après le caractère de ce ministre, qui avait de la grandeur et de la noblesse dans les sentiments. Cependant il est certain que Choiseul aimait beaucoup Voltaire, avec lequel il avait, pendant le séjour de Jean-Jacques en Suisse, une correspondance intime. Nous avons vu un assez grand nombre de lettres du ministre, écrites de sa main, et dans lesquelles il appelle le patriarche de Ferney, *sa chère marmotte*. Quand ce dictateur de la république des lettres parlait de Jean-Jacques, il le désignait sous le nom de *Blaireau*. Les plaisanteries et le langage désobligeant de Voltaire sur le compte de l'auteur d'*Émile* devaient-ils inspirer des préventions au duc ? Nous ne l'assurons point, quoique ce résultat soit probable ; mais nous n'avons là-dessus aucune donnée.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXXVI – À M. d'Ivernois

28 mars 1768.

Je ne me pardonnerais pas, mon ami, de vous laisser l'inquiétude qu'a pu vous donner ma précédente lettre sur les idées dont j'étais frappé en récrivant. Je fis ma promenade agréablement ; je revins heureusement ; je reçus des nouvelles qui me firent plaisir ; et, voyant que rien de tout ce que j'avais imaginé n'est arrivé, je commence à craindre, après tant de malheurs réels, d'en voir quelquefois d'imaginaires qui peuvent agir sur mon cerveau. Ce que je sais bien certainement, c'est que ? quelque altération qui survienne à ma tête, mon coeur restera toujours le même, et qu'il vous aimera toujours. J'espère que vous commencez à goûter les doux fruits de la paix. Que vous êtes heureux ! ne cessez jamais de l'être. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXXVII – Au même

26 avril 1768.

Quoique je fusse accoutumé, mon bon ami, à recevoir de vous des paquets fréquents et coûteux, j'ai été vivement alarmé à la vue du dernier, taxé et payé six livres quatre sous de port. J'ai cru d'abord qu'il s'agissait de quelque nouveau trouble dans votre ville, dont vous m'envoyiez à la hâte l'important et cruel détail ; mais à peine en ai-je parcouru cinq ou six lignes, que je me suis tranquillisé, voyant de quoi il s'agissait ; et, de peur d'être tenté d'en lire davantage, je me suis pressé de jeter mes six livres quatre sous au feu, surpris, je l'avoue, que mon ami, M. d'Ivernois, m'envoyât de pareils paquets de si loin par la poste, et bien plus surpris encore qu'il m'osât conseiller d'y répondre. Mes conseils, mon bon ami, me paraissent meilleurs que les vôtres, et ne méritaient assurément pas un pareil retour de votre part.

À mon départ pour Gisors, regardant cette course comme périlleuse, je vous envoyai un billet de cent francs sur madame Duchesne, afin que s'il mésarrivait[971] de moi, vous n'en fussiez pas pour ces cent francs, dont vous m'aviez fait l'avance. Il vous a plu de supposer que cet envoi voulait dire : Ne venez pas. Une interprétation si bizarre est peu naturelle ; si je ne vous connaissais, je croirais, moi, qu'elle était de votre part un mauvais prétexte pour ne pas venir, après m'en avoir témoigné tant d'envie ; mais je ne suis pas si prompt que vous à mésinterpréter les motifs de mes amis ; et je me contenterai de vous assurer, avec vérité, que rien jamais ne fut plus éloigné de ma pensée, en écrivant ce billet, que le motif que vous m'avez supposé.

Si j'étais en état de faire d'une manière satisfaisante la lettre dont vous m'avez dit le sujet, je vous en enverrais ci-joint le modèle ; mais mon coeur serré, ma tête en désordre, toutes mes facultés troublées, ne me

Copyright Arvensa Editions

permettent plus de rien écrire avec soin, même avec clarté ; et il ne me reste précisément qu'assez de sagesse pour ne plus entreprendre ce que je ne suis plus en état d'exécuter. 11 n'y a point à ce refus de mauvaise volonté, je vous le jure ; et je suis désormais hors d'état d'écrire pour moi-même les choses même les plus simples, et dont j'aurais le plus grand besoin.

Je crois, mon bon ami, pour de bonnes raisons, devoir renoncera la pension du roi d'Angleterre ; et, pour des raisons non moins bonnes, j'ai rompu irrévocablement l'accord que j'avais fait avec M. du Peyrou. Je ne vous consulte pas sur ces résolutions, je vous en rends compte ; ainsi vous pouvez vous épargner d'inutiles efforts pour m'en dissuader. Il est vrai que, faible, infirme, découragé, je reste à peu près sans pain sur mes vieux jours, et hors d'état d'en gagner : mais qu'à cela ne tienne, la Providence y pourvoira de manière ou d'autre. Tant que j'ai vécu pauvre, j'ai vécu heureux ; et ce n'est que quand rien ne m'a manqué pour le nécessaire que je me suis senti le plus malheureux des mortels : peut-être le bonheur, ou du moins le repos que je cherche, reviendra-t-il avec mon ancienne pauvreté. Une attention que vous devriez peut-être à l'état où je rentre serait d'être un peu moins prodigue en envois coûteux par la poste, et de ne pas vous imaginer qu'en me proposant le remboursement des ports, vous serez pris au mot. Il est beaucoup plus honnête avec des amis, dans le cas où je me trouve, de leur économiser la dépense, que d'offrir de la leur rembourser.

Bonjour, mon cher d'Ivernois ; je vous aime et vous embrasse de tout mon coeur.

J'espère que vous n'irez pas inquiéter ma bonne vieille tante sur la suite de sa petite pension. Tant qu'elle et moi vivrons, elle lui sera continuée, quoi qu'il arrive, à moins que je ne sois tout-à-fait sur le point de mourir de faim, et j'ai confiance que cela n'arrivera pas.

P. S. Quand M. du Peyrou me marqua que la salle de comédie avait été brûlée, je craignis le contrecoup de cet accident pour la cause des représentants ; niais que ce soit à moi que Voltaire l'impute, je vois là de quoi rire : je n'y vois point du tout de quoi répondre, ni se fâcher. Les amis de ce pauvre homme feraient bien de le faire baigner et saigner de temps en temps.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXXVIII – À M. du Peyrou

À Trye, le 29 avril 1768.

Notre correspondance, mon cher hôte, prend un tour si peu consolant pour des coeurs attristés, qu'il faut du courage pour l'entretenir dans l'état où nous sommes ; et le courage qui donne de l'activité n'a jamais été mon fort. Maintenant, prendre une plume est presque au-dessus de mes forces. J'aimerais autant avoir la massue d'Hercule à manier. Ajoutez que l'état où m'arrivent vos lettres me fait voir qu'elles ont bien des inspecteurs avant de me parvenir ; il en doit être à peu près de même des miennes, et tout cela n'est pas bien encourageant pour écrire.

L'état dans lequel vous vous sentez est vraiment cruel, d'autant plus que la cause n'en est pas claire, et qu'il n'est pas clair non plus, selon moi, lequel des deux a le plus besoin de traitement de la tête ou du corps. Depuis ce qui s'est passé ici durant votre maladie et durant votre convalescence ; depuis que je vous ai vu faire à la hâte votre testament, et vous presser de mettre ordre à vos affaires, tandis que vous vous rétablissiez à vue d'oeil ; depuis la singulière façon dont je vous ai vu traiter en toute chose avec celui qui n'avait que vous d'ami sur la terre, qui n'avait de confiance qu'en vous seul, qui n'aimait encore la vie que pour la passer avec vous, avec celui enfin dont vous étiez la dernière et la seule espérance ; je vous avoue qu'en résumant tout cela, je me trouve forcé de conclure de deux choses l'une, ou que dans tous les temps j'ai mal connu votre coeur, ou qu'il s'est fait de terribles changements dans votre tête : comme la dernière opinion est plus honnête et plus vraisemblable, je m'y tiens, et cela posé, je ne puis m'empêcher de croire que cette tête un peu tracassée a une très grande part dans le dérangement de votre machine ; et, si cela est, je tiens votre mal incurable, parce qu'une âme aussi peu expansive que la vôtre ne peut trouver au-dehors aucun remède au mal

Copyright Arvensa Editions

qu'elle se fait à soi-même. Il se peut très bien, par exemple, que l'affaiblissement de votre vue ne soit que trop réel, et qu'à force d'avoir voulu rétablir vos oreilles, vous ayez nui à vos yeux. Cependant, si j'étais près de vous, je voudrais, par une inspection scrupuleuse de vos yeux, et surtout du gauche, voir si quelque altération extérieure annonce celle que vous sentez ; et je vous avoue que si je n'apercevais rien au-dehors, j'aurais un fort soupçon que le mal est plus à l'autre extrémité du nerf optique qu'à celle qui tapisse le fond de l'oeil. Je vous dirais, Consultez sur vos yeux quelqu'un qui s'y connaisse, si ce n'était vous exposer à donner votre confiance à gens qui ont intérêt à vous tromper. Tâchez de voir, mon bon ami, c'est tout ce que je puis vous dire. Vous voilà, ou je me trompe fort, dans le cas où la foi guérit, dans le cas où il faut dire au boiteux : *Charge ton petit Ut, et marche*.

Toutes les explications dans lesquelles vous entrez sur nos affaires sont admirables assurément ; mais elles n'empêchent pas, ce me semble, qu'ayant nettement refusé de vous rembourser de vos cent louis sur l'argent qui vous a été remis par Milord Maréchal, il ne s'ensuive avec la dernière évidence qu'il faut, ou que je tire de ma poche ces cent louis pour vous les rendre, ou que je vous en reste débiteur. Or je ne veux point vous rester débiteur, et il ne serait pas honnête à vous de vouloir m'y contraindre. Si donc vous persistez à ne pas vouloir vous rembourser des cent louis sur l'argent qui vous a été remis pour moi, il faut bien de nécessité que vous les receviez de moi.

Vous me dites à cela que vous ne pouvez rien changer à la destination de la somme qui vous a été remise, sans le gré du constituant. Fort bien ; mais si, comme il pourrait très bien arriver, le constituant ne vous répond rien, que ferez-vous ? Refuserez-vous de vous rembourser de ces cent louis, parce que je ne veux pas recevoir les deux cents autres ? Vous m'avouerez qu'un pareil refus serait un peu bizarre, et qu'il est difficile de voir pourquoi vous serez plus embarrassé de deux cents louis que de trois cents. Vous me pressez de vous répondre catégoriquement si je veux recevoir la rente viagère, oui ou non. Je vous réponds à cela que si vous refusez de vous rembourser sur le capital, je la recevrai jusqu'à la concurrence du paiement des cent louis que je vous dois ; que si vous exigez pour cela que je m'engage à la recevoir encore dans la suite, c'est, ce me semble, usurper un droit que vous n'avez point. Je la recevrai, mon cher hôte, jusqu'à ce que vous soyez payé ; après cela, je verrai ce que j'aurai à

Copyright Arvensa Editions

faire ; enfin, si vous persistez à vouloir des conditions pour l'avenir, je persiste à n'en vouloir point faire, et vous n'avez qu'à tout garder. Bien entendu qu'aussitôt que la somme qui vous a été remise pour moi, par Milord Maréchal, lui sera restituée, il faudra bien qu'à votre tour vous receviez la restitution des cent louis.

Tout ce que vous me dites sur la solennité nécessaire dans la rupture de notre accord, et sur les raisons que nous aurons à donner de cette rupture me paraît assez bizarre. Je ne vois pas à qui nous serons obligés de rendre compte d'un traité fait entre nous seuls, qui ne regardait que nous seuls, et de sa rupture. Je ne crois pas vos héritiers assez méchants, si je vous survis, pour vouloir me forcer, le poignard sur la gorge, à recevoir une rente dont je ne veux point. Et, supposant que je fusse oblige de dire pourquoi j'ai dû rompre cet accord, je vous trouve là-dessus des scrupules d'une tournure à laquelle je n'entends rien. On dirait, en vérité, que vous voulez vous faire envers moi un mérite des ménagements que j'avais la délicatesse d'avoir pour vous. Ah ! par ma foi, c'en est trop aussi, et il n'est pas permis à une cervelle humaine d'extravaguer à ce point. Prenez votre parti là-dessus, mon cher hôte, et dites hautement tout ce que vous aurez à dire. Pour moi, je vous déclare que désormais je ne m'en ferai pas faute, et que j'ai déjà commencé. Ma conduite là-dessus sera simple, comme en toutes choses ; je dirai fidèlement ce qui s'est passé, rien de plus : chacun conclura ensuite comme il jugera à propos

On dit que les affaires de votre pays vont très mal, j'en suis vraiment affligé, à cause de beaucoup d'honnêtes gens à qui je m'intéresse. On prétend aussi que M. de Voltaire m'accuse d'avoir brûlé la salle de la comédie à Genève. Voilà, sur mon Dieu, encore une autre accusation, dont très assurément je ne me défendrai pas. Il faut avouer que depuis mon voyage d'Angleterre, me voilà travesti en assez joli garçon ! Ma foi, c'est trop faire le rôle d'Héraclite ; je crois qu'à bien peser la manière dont on mène les hommes, je finirai par rire de tout. Adieu, mon cher hôte, je vous embrasse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXXIX – Au même

À Trye, le 10 juin 1768.

Je vois, mon cher hôte, que nos discussions, au lieu de s'éclaircir, s'embrouillent. Comme je n'aime pas les chicanes, je reviens à cette affaire aujourd'hui pour la dernière fois. Je trouve le désir que vous avez de la mettre en règle fort raisonnable ; mais je ne vois pas que vous preniez les moyens d'en venir à bout.

En exécution d'un accord entre nous, qui n'existe plus, j'ai reçu de vous cent louis, qu'il faut, par conséquent, que je vous restitue. Vous avez, de votre côté, le dépôt de mes écrits, tant imprimés que manuscrits, de toutes mes lettres et papiers, tous les matériaux nécessaires pour écrire ma triste vie, dont le commencement vous est aussi parvenu. Vous avez de plus reçu trois cents louis de Milord Maréchal, pour le capital d'une rente viagère dont il m'a fait le présent.

Dans cet état, j'ai cru et j’ose croire encore pouvoir acquitter ces cent louis avec ce qui reste entre vos mains, quoique je renonçasse à la rente viagère, et cette renonciation, loin d'être un obstacle à cet arrangement, devait le favoriser, parce que, prenant cette somme sur le capital ou sur la rente, à votre choix, j'acceptais avec respect et reconnaissance celle partie du don de Milord Maréchal, et que ce ne pouvait pas être à vous de médire : *Acceptez le tout ou rien.*

Je vous proposai donc premièrement de prendre ces cent louis sur le capital. À cela vous m'objectâtes que vous ne pouviez rien changer à la destination de ce fonds, sans le consentement de celui qui vous l'avait remis. Le consentement de Milord Maréchal vous ayant donc paru nécessaire n'a cependant point été obtenu, par la raison qu'il n'a point été demandé. Ainsi, voilà un obstacle.

Je vous proposai ensuite de laisser subsister la rente viagère jusqu'à ce

Copyright Arvensa Editions

que ces cent louis fussent acquittés, sauf à voir après comment on ferait ; et cet arrangement était d'autant plus naturel, qu'étant usé de chagrins, de maux, et déjà sur l'âge, ma mort, dans l'intervalle, pouvait dénouer la difficulté. Vous n'avez fait aucune réponse à cet article, qui n'avait besoin du consentement de personne, puisqu'il n'était que l'exécution fidèle des intentions du constituant.

Mais, au lieu de ce second article, sur lequel vous n'avez rien dit, voici une difficulté nouvelle que vous avez élevée sur le premier. Je la transcris ici mot pour mot de votre lettre.

« Observez que vous n'êtes pas le seul intéressé dans cette affaire, et que la rente est réversible à une autre personne après vous, et cela pour les deux tiers. Cette considération seule doit, ce me semble, décider la question entre nous. »

C'était là, mon cher hôte, une observation qu'il m'était difficile de faire, puisque cet article de votre lettre est la première nouvelle que j'aie jamais eue de cette prétendue réversion. Cette clause, il est vrai, faisait partie du traité qui était entre vous et moi, mais elle n'avait rien de commun, que je sache, avec la constitution de Milord Maréchal ; et, si elle eût existé, il n'est pas concevable que ni lui ni vous ne m'en eussiez jamais dit un seul mot. Elle n'est pas même compatible avec la quotité de la somme constituée, attendu qu'une telle clause, vous rendant la rente plus onéreuse, eût exigé un fonds plus considérable, et Milord Maréchal est trop galant homme pour vouloir être généreux à vos dépens. Ainsi, à moins que je n'aie la preuve péremptoire de cette réversion, vous me permettrez de croire qu'elle n'existe pas, et que, par défaut de mémoire, vous aurez confondu une clause du traité annulé avec une constitution de rente, où il n'en a jamais été question.

Je dirai plus : quand même cette clause existerait réellement, loin d'empêcher l'exécution de l'arrangement proposé, elle en lèverait les difficultés, et le favoriserait pleinement ; car ôtez du capital les cent louis que j'assigne pour votre remboursement, reste précisément le capital des quatre cents livres de rente que vous pouvez payer dès à présent à celle à qui elles sont destinées, comme si j'étais déjà mort. Cette solution répond à tout.

Mais je crains que, puisque vous voilà en train de scrupules, vous n'en ayez tant, que notre arrangement définitif ne soir pas prêt à se faire. Pour moi, je vous déclare que non seulement rien ne me presse, mais que je

Copyright Arvensa Editions

consens de tout mon coeur à laisser toujours les choses sur le pied où elles sont, croyant, dans cet état, pouvoir en sûreté de conscience ne pas me regarder comme votre débiteur.

Quant à mes écrits et papiers qui sont entre vos mains, ils y sont bien ; permettez que je les y laisse, résolu de ne les plus revoir et de ne m'en remêler de ma vie. Ce recueil, s'il se conserve, deviendra précieux un jour ; s'il se démembre, il s'y trouve suffisamment d'ouvrages manuscrits pour en tirer d'un libraire le remboursement des avances que vous m'avez faites. Si vous prenez ce parti, j'exige ou que rien ne paraisse de mon vivant, ou que rien ne porte mon nom, ni présent, ni passé. Au reste, il n'y a pas un de ces écrits qui soit suspect en aucune manière, et qui ne puisse être imprimé à Paris, même avec privilège et permission. Le parti qui me conviendrait le mieux, je vous l'avoue, serait que tout fut livré aux flammes, et c'est même ce que je vous prie instamment et positivement de faire. Si vous voyez enfin quelque moyen de vous rembourser de vos avances sur le fonds qui est entre vos mains, que je n'entende plus parler de ces malheureux papiers, je vous en supplie ; que je n'aie plus d'autre soin que de m'armer contre les maux que l'on me destine encore, et que de chercher à mourir en paix, si je puis. *Amen*.

Le tour qu'ont pris vos affaires publiques m'afflige, mais ne me surprend point. J'ai vu depuis longtemps, et je vous le dis ici dès votre arrivée, que le pays où vous êtes ne servait que de prétexte à de plus grands projets, et c'est ce qui doit, en quelque façon, consoler ceux qui l'habitent ; car, de quelque manière qu'ils se fussent conduits, l'événement eût été le même, et il n'en serait arrivé ni plus ni moins. Vous avez eu le projet d'en sortir ; je crois que ce projet serait bon à exécuter, à tout risque, si vous aimez la tranquillité. Je sais que la bonne maman n'en sortirait pas sans peine ; mais il y a eu déjà des spectacles qui devraient aider à la déterminer. Je regretterais pour elle et pour vous votre maison, ce beau lac, votre jardin ; mais la paix vaut mieux que tout ; et je sais cela mieux que personne, moi qui fais tout pour elle, et qui ne me rebute pas même par l'impossibilité certaine de l'obtenir.

À propos de jardin, avez-vous fait semer dans le vôtre ma graine d'a*pocyn ?* J'en ai fait semer et soigner ici sur couche et sous cloche, et j'ai eu toutes les peines du monde d'en sauver quelques pieds qui languissent ; je crains qu'il n'en Vienne aucun à bien. Je n'aurais jamais cru cette piaule si difficile à cultiver. En revanche, j'ai semé dans le petit jardin du

Copyright Arvensa Editions

carthamus lanatus qui vient à merveille, des *medicagoscutellata* et *intertexta*, qui sont déjà en fleurs, et dont je compte chaque jour les brins, les poils, les feuilles, avec des ravissements toujours nouveaux. Je suis occupé maintenant à mettre en ordre un très bel herbier, dont un jeune homme est venu ici me faire présent, et qui contient un très grand nombre de plantes étrangères et rares, parfaitement belles et bien conservées. Je travaille à y fondre mon petit herbier que vous avez vu, et dont la misère fait mieux ressortir la magnificence de l'autre. Le tout forme dix grands cartons ou volumes *in-folio*, qui contiennent environ quinze cents plantes, près de deux mille en comptant les variétés. J'y ai fait faire une belle caisse pour pouvoir l'emporter partout commodément avec moi. Ce sera désormais mon unique bibliothèque, et, pourvu qu'on ne m'en ôte pas la jouissance, je défie les hommes de me rendre malheureux désormais. Je suis obligé à M ; d'Escherny de son souvenir, et suis fort aise d'apprendre de ses nouvelles. Comme je ne me suis jamais tenu pour brouillé avec lui, nous n'avons pas besoin de raccommodement. Du reste, je serai toujours fort aise de recevoir de lui quelque signe de vie, surtout quand vous serez son médiateur pour cela.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXXX – À M. le prince de Conti

[972]

Trye-le-Château, juin 1768.

Monseigneur,

Ceux qui composent votre maison (je n'en excepte personne) sont peu faits pour me connaître : soit qu'ils me prennent pour un espion, soit qu'ils me croient honnête homme, tous doivent également craindre mes regards. Aussi, monseigneur, ils n'ont rien épargné, et ils n'épargneront rien, chacun par les manoeuvres qui leur conviennent, pour me rendre haïssable et méprisable à tous les yeux, et pour me forcer de sortir enfin de votre château. Monseigneur, en cela je dois et je veux leur complaire. Les grâces dont m'a comblé votre altesse sérénissime suffisent pour me consoler de tous les malheurs qui m'attendent en sortant de cet asile, où la gloire et l'opprobre ont partagé mon séjour. Ma vie et mon coeur sont à vous, mais mon honneur est à moi : permettez que j'obéisse à sa voix qui crie, et que je sorte dès demain de chez vous ; j'ose dire que vous le devez. Ne laissez pas un coquin de mon espèce parmi ces honnêtes gens.

Copyright Arvensa Editions

FIN DU TOME QUATRIÈME DE LA CORRESPONDANCE

Copyright Arvensa Editions

Correspondance
PARTIE V –
Du 20 juin 1768 au 15 mars 1778
DEPUIS SA SORTIE DE TRYE-LE-CHÂTEAU
JUSQU'À SA MORT.

Copyright Arvensa Editions

Copyright Arvensa Editions

Présentation

Cette partie comprend la correspondance de J.J Rousseau jusqu'au 15 mars 1778, date de la dernière lettre que Rousseau ait écrite, ou du moins qui ait été conservée.

Son séjour dans le Dauphiné, le procès de Thévenin, qui affecta Jean-Jacques beaucoup trop, quelque désagréable qu'il fût ; le mariage de Thérèse ; les rapports entre l'auteur d'Émile et M. de Saint-Germain ; le retour du premier dans la capitale, et les relations qu'il y conserva jusqu'à son départ pour Ermenonville, où bientôt il mourut, tels sont les événements renfermés dans cette cinquième et dernière partie.

La marche que nous avons suivie dans la Correspondance n'a été l'objet d'aucune observation critique. Quelques suffrages nous ont récompensés. Nous les méritions, si le désir de bien faire était toujours suivi de la certitude d'avoir bien fait.

D'autres éditeurs des Oeuvres de J. J. Rousseau ont eu la bonté de citer notre travail dans le leur ; tel est un académicien, enlevé trop tôt à sa famille, à la société, et aux lettres, qui s'honoraient de ses talents ; et M. Aignan en avait trop pour avoir besoin de s'approprier le travail d'autrui. Il n'en est pas de même d'un plagiaire qui a publié beaucoup d'ouvrages, dans lesquels il n'a eu que la peine de substituer son nom à celui de l'auteur, et qui se trouve suffisamment désigné, sans qu'il soit nécessaire de le nommer[973].

Copyright Arvensa Editions

1768 (suite)

Lettre DCCCXXXI – À M. du Peyrou
Lettre DCCCXXXII – Au même
Lettre DCCCXXXIII – À Mademoiselle Levasseur
Lettre DCCCXXXIV – À M. le comte de Tonnerre
Lettre DCCCXXXV – Au même
Lettre DCCCXXXVI – Au même
Lettre DCCCXXXVII – Au même
Lettre DCCCXXXVIII – À M. Lalliaud
Lettre DCCCXXXIX – À M. le comte de Tonnerre
Lettre DCCCXL – À une dame de Lyon
Lettre DCCCXLI – À M. le comte de Tonnerre
Lettre DCCCXLII – À M. du Peyrou
Lettre DCCCXLIII – À M. le comte de Tonnerre
Lettre DCCCXLIV – Au même
Lettre DCCCXLV – Au même
Lettre DCCCXLVI – À M. Lalliaud
Lettre DCCCXLVII – À M. du Peyrou
Lettre DCCCXLVIII – Au même
Lettre DCCCXLIX – À M. Lalliaud
Lettre DCCCXL – À M. Lalliaud
Lettre DCCCXLI – À M. Lalliaud
Lettre DCCCXLII – À M. du Peyrou
Lettre DCCCXLIII – À M. Lalliaud
Lettre DCCCXLIV – À M. Moultou
Lettre DCCCXLV – À M. Lalliaud
Lettre DCCCXLVI – À M.de Saint-Germain
Lettre DCCCXLVII – À M. le comte de Tonnerre
Lettre DCCCXLVIII – À M. de Saint-Germain
Lettre DCCCXLIX – À M. le comte de Tonnerre
Lettre DCCCXLX – À M. Moultou
Lettre DCCCXLXI – À M. du Peyrou

Copyright Arvensa Editions

Lettre DCCCXLXII – À M. Lalliaud
Lettre DCCCXLXIII – À Madame la présidente de Verna
Lettre DCCCXLXIV – À M. Lalliaud
Lettre DCCCXLXV – À M. Moultou
Lettre DCCCXLXVI – À M. du Peyrou
Lettre DCCCXLXVII – À M. du Peyrou
Lettre DCCCXLXVIII – À M. Moultou
Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXXXI – À M. du Peyrou

Lyon, le 20 juin 1768.

Je ne me pardonnerais pas, mon cher hôte, de vous laisser ignorer mes marches, ou les apprendre par d'autres avant moi. Je suis à Lyon depuis deux jours, rendu des fatigues de la diligence, ayant grand besoin d'un peu de repos, et très empressé d'y recevoir de vos nouvelles, d'autant plus que le trouble qui règne dans le pays où vous vivez me tient en peine, et pour vous, et pour nombre d'honnêtes gens auxquels je prends intérêt. J'attends de vos nouvelles avec l'impatience de l'amitié. Donnez-m'en, je vous prie, le plus tôt que vous pourrez.

Le désir de faire diversion à tant d'attristants souvenirs, qui, à force d'affecter mon coeur, altéraient ma tête, m'a fait prendre le parti de chercher, dans un peu de voyages et d'herborisations, les amusements et distractions dont j'avais besoin ; et le patron de la case ayant approuvé cette idée, je l'ai suivie : j'apporte avec moi mou herbier et quelques livres avec lesquels je me propose de faire quelques pèlerinages de botanique. Je souhaiterais, mon cher hôte, que la relation de mes trouvailles pût contribuera vous amuser ; j'en aurais encore plus de plaisir à les faire. Je vous dirai, par exemple, qu'étant allé hier voir madame Boy de La Tour à sa campagne, j'ai trouvé dans sa vigne beaucoup d'aristoloche[974], que je n'avais jamais vue, et qu'au premier coup d'oeil j'ai reconnue avec transport.

Adieu, mon cher hôte, je vous embrasse, et j'attends dans votre première lettre de bonnes nouvelles de vos yeux.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXXXII – Au même

Lyon, le 6 juillet 1768.

Je comptais, mon cher hôte, vous accuser la réception de votre réponse, par ma bonne amie madame Boy de La Tour ; mais je n'ai pu trouver un moment pour vous écrire avant son départ ; et même à présent, prêt à partir pour aller herboriser à la grande Chartreuse, avec belle et bonne compagnie botaniste, que j'ai trouvée et recrutée en ce pays, je n'ai que le temps de vous envoyer un petit bonjour à la hâte.

Mademoiselle Renou a reçu à Trye beaucoup de lettres pour moi, parmi lesquelles je ne doute point que celle que vous m'écriviez ne se trouve ; mais comme le paquet est un peu gros, et que j'attends l'occasion de le faire venir, s'il y a dans ce que vous me marquiez quelque chose qui presse, vous ferez bien de me le répéter ici. Si, comme je le désirais, et comme je le désire encore, vous avez pris le parti de brûler tous mes livres et papiers, j'en suis, je vous jure, dans la joie de mon coeur : mais si vous les avez conservés, il y en a quelques-uns, je l'avoue, que je ne serais pas fâché de revoir, pour remplir, par un peu de distraction, les mauvais jours d'hiver, où mon état et la saison m'empêchent d'herboriser ; celui surtout qui m'intéresserait le plus serait le commencement du roman intitulé, Émile et Sophie, ou les Solitaires. Je conserve pour cette entreprise un faible que je ne combats pas, parce que j'y trouverais au contraire un spécifique utile pour occuper mes moments perdus, sans rien mêler à cette occupation qui me rappelât les souvenirs de mes malheurs, ni de rien qui s'y rapporte. Si ce fragment vous tombait sous la main, et que vous pussiez me l'envoyer, soit le brouillon, soit la copie, par le retour de madame Boy de La Tour, cet envoi, je l'avoue, me ferait un vrai plaisir.

Comment va la goutte ? comment va l'oeil gauche ? S'il n'empire pas, il guérira ; et je vois avec grand plaisir, par vos lettres, qu'il va sensiblement

Copyright Arvensa Editions

mieux. Mon cher hôte, que n'avez-vous en goût modéré le quart de ma passion pour les plantes ! Votre plus grand mal est ce goût solitaire et casanier, qui vous fait croire être hors d'état de faire de l'exercice. Je vous promets que si vous vous mettiez tout de bon à vouloir faire un herbier, la fantaisie de faire un testament ne vous occuperait plus guère. Que n'êtes-vous des nôtres ! vous trouveriez dans notre guide et chef, M. de La Tourette, un botaniste aussi savant qu'aimable, qui vous ferait aimer les sciences qu'il cultive. J'en dis autant de M. l'abbé Rosier ; et vous trouveriez dans M. l'abbé de Grange-Blanche, et dans votre hôte, deux condisciples plus zélés qu'instruits, dont l'ignorance auprès de leurs maîtres mettrait souvent à l'aise votre amour-propre.

Adieu, mon cher hôte : nous partons demain dans le même carrosse tous les quatre, et nous n'avons pas plus de temps qu'il ne nous en faut le reste de la journée, pour rassembler assez de portefeuilles et de papiers pour l'immense collection que nous allons faire. Nous ne laisserons rien à moissonner après nous. Je vous rendrai compte de nos travaux. Je vous embrasse. Vous pouvez continuer à m'écrire chez M. Boy de La Tour.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXXXIII – À Mademoiselle Levasseur

SOUS LE NOM DE MADEMOISELLE RENOU

Grenoble, ce 25 juillet, à trois heures du matin, 1768.

Dans une heure d'ici, cher amie, je partirai pour Chambéry, muni de bons passeports et de la protection des puissances, mais non pas du sauf-conduit des philosophes que vous savez. Si mon voyage se fait heureusement, je compte être ici de retour avant la fin de la semaine, et je vous écrirai sur-le-champ. Si vous ne recevez pas dans huit jours de mes nouvelles, n'en attendez plus, et disposez de vous, à l'aide des protections en qui vous savez que j'ai toute confiance, et qui ne vous abandonneront pas. Vous savez où sont les effets en quoi consistaient nos dernières ressources ; tout est à vous. Je suis certain que les gens d'honneur qui en sont dépositaires ne tromperont point mes intentions ni mes espérances. Pesez bien toute chose avant de prendre un parti. Consultez madame l'abbesse[975] ; elle est bienfaisante, éclairée ; elle nous aime ; elle vous conseillera bien ; mais je doute qu'elle vous conseille de rester auprès d'elle. Ce n'est pas dans une communauté qu'on trouve la liberté ni la paix : vous êtes accoutumée à l'une, vous avez besoin de l'autre. Pour être libre et tranquille, soyez chez vous, et ne vous laissez subjuguer par personne. Si j'avais vin conseil à vous donner, ce serait de venir à Lyon. Voyez l'aimable Madelon ; demeurez, non chez elle, mais auprès d'elle. Cette excellente fille a rempli de tout point mon pronostic : elle n'avait pas quinze ans, que j'ai hautement annoncé quelle femme et quelle mère elle serait un jour. Elle l'est maintenant, et, grâces au ciel, si solidement et avec si peu d'éclat, que sa mère, son mari, ses frères, ses soeurs, tous ses proches, ne se doutent pas eux-mêmes du profond respect qu'ils lui portent, et croient ne faire que l'aimer de tout leur coeur. Aimez-la comme ils font, chère amie ; elle en est digne, et vous le rendra bien. Tout ce qu'il

Copyright Arvensa Editions

restait de vertu sur la terre semble s'être réfugié, dans vos deux coeurs. Souvenez-vous de votre ami l'une et l'autre ; parlez-en quelquefois entre vous. Puisse ma mémoire vous être toujours chère, et mourir parmi les hommes avec la dernière des deux !

Depuis mon départ de Trye j'ai des preuves de jour en jour plus certaines que l'oeil vigilant de la malveillance ne me quitte pas d'un pas, et m'attend principalement sur la frontière : selon le parti qu'ils pourront prendre, ils me feront peut-être du bien sans le vouloir. Mon principal objet est bien, dans ce petit voyage, d'aller sur la tombe de cette tendre mère que vous avez connue, pleurer le malheur que j'ai eu de lui survivre ; mais il y entre aussi, je l'avoue, du désir de donner si beau jeu à mes ennemis, qu'ils jouent enfin de leur reste ; car vivre sans cesse entouré de leurs satellites flagorneurs et fourbes est un état pour moi pire que la mort. Si toutefois mon attente et mes conjectures me trompent, et que je revienne comme je suis allé, vous savez, chère soeur, chère amie, qu'ennuyé, dégoûté de la vie, je n'y cherchais et n'y trouvais plus d'autre plaisir que de chercher à vous la rendre agréable et douce : dans ce qui peut m'en rester encore, je ne changerai ni d'occupation ni de goût. Adieu, chère soeur ; je vous embrasse en frère et en ami.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXXXIV – À M. le comte de Tonnerre

[976]

Bourgoin, le 16 août 1768.

Monsieur.

J'espère que la lettre que j'eus l'honneur de vous écrire à mon départ de Grenoble vous aura été remise, et je vous demande la permission de vous renouveler d'ici les assurances de ma reconnaissance et de mon respect. Un voyage presque aussitôt suspendu que commencé ne me laisse pas espérer de le pousser bien loin, et la certitude que les manoeuvres que je voudrais fuir me préviendront partout m'en ôterait le courage, quand mes forces me le donneraient. De toutes les habitations qu'on m'a fait voir, la maison de M. Faure, qui a l'honneur d'être connu de vous, m'a paru celle où l'on m'aurait voulu par préférence, et c'est aussi celle de toutes les retraites (pour me servir d'un mot doux) où je pouvais être confiné, celle où j'aurais préféré vivre. Quelques inconvénients m'ont alarmé ; s'ils pouvaient se lever ou s'adoucir, que le maître de la maison, qui me paraît galant homme, conservât la même bonne volonté, et que vous ne dédaignassiez pas, monsieur, d'être notre médiateur, je penserais que puisqu'il faut bien céder à la destinée, le meilleur parti qui me resterait à prendre serait de vivre dans sa maison.

Copyright Arvensa Editions

J'ose vous supplier, monsieur, si vous relevez pour moi quelques lettres, de vouloir bien me les faire parvenir ici, où je suis logé *à la Fontaine d'or*.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

[977]

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXXXV – Au même

Bourgoin, le 21 août 1768.

Monsieur,

Je prends la liberté de vous adresser mes observations sur la note de M. Faure que vous avez eu la bonté de m'envoyer. J'attends sa réponse pour prendre ma résolution, ne pouvant m'aller confiner-dans cette solitude sans savoir à quoi je m'engage en y entrant.

Permettez, monsieur le comte, que je vous réitère ici mes remerciements très humbles, en vous suppliant d'agréer mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXXXVI – Au même

Bourgoin, le 23 août 1768.

Monsieur,

Permettez que je prenne la liberté de vous envoyer une lettre que je viens de recevoir de M. Bovier, et copie de ma réponse. Si vous daigniez mander le malheureux dont il s'agit, et tirer au clair cette affaire, vous feriez, monsieur le comte, une oeuvre digne de votre générosité.

J'ai l'honneur, etc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXXXVII – Au même

Bourgoin, le 26 août 1768.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser une lettre en réponse à celle de M. Faure que vous avez bien voulu me faire passer. Ses propositions sont si honnêtes, qu'il ne l'est presque pas de les accepter. Cependant, forcé par ma situation d'être indiscret, je réduis ces propositions sous une forme qui, je pense, lèvera toute difficulté entre lui et moi.

Mais il en existe une, monsieur le comte, qu'il dépend de vous seul de lever, dans l'imposture qui a donné lieu aux deux lettres que j'ai pris la liberté de vous envoyer dernièrement. Car si, vivant sous votre protection, je ne puis obtenir aucune satisfaction d'une fourberie aussi impudente et aussi clairement démontrée, à quoi dois-je m'attendre au milieu de ceux qui l'ont fabriquée, si ce n'est à me voir harceler sans cesse par de nouveaux imposteurs soufflés par les mêmes gens, et enhardis par l'impunité du premier ? Il faudrait assurément que je fusse le plus insensé des hommes pour aller me fourrer volontairement dans un tel enfer. Je comprends bien qu'on m'attend partout avec les mêmes armes, mais encore n'irai-je pas choisir par préférence les lieux où l'on a commencé d'en user.

J'attends vos ordres, monsieur le comte ; je compte sur votre équité, et j'ai l'honneur d'être avec autant de confiance que de respect, etc.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXXXVIII – À M. Lalliaud

[978]

Bourgoin, le 31 août 1768.

Nous vous devons et nous vous faisons, monsieur, mademoiselle Renou et moi, les plus vifs remerciements de toutes vos bontés pour tous les deux ; mais nous ne vous en ferons ni l'un ni l'autre pour la compagne de voyage que vous lui avez donnée. J'ai le plaisir d'avoir ici, depuis quelques jours, celle de mes infortunes ; voyant qu'à tout prix elle voulait suivre ma destinée, j'ai fait en sorte au moins qu'elle pût la suivre avec honneur. J'ai cru ne rien risquer de rendre indissoluble un attachement de vingt-cinq ans, que l'estime mutuelle, sans laquelle il n'est point d'amitié durable, n'a fait qu'augmenter incessamment. La tendre et pure fraternité dans laquelle nous vivons depuis treize ans n'a point changé de nature par le noeud conjugal ; elle est, et sera jusqu'à la mort, ma femme par la force de nos liens, et ma soeur par leur pureté. Cet honnête et saint engagement a été contracté dans toute la simplicité, mais aussi dans toute la vérité de la nature, en présence de deux hommes de mérite et d'honneur, officiers d'artillerie, et l'un fils d'un de mes anciens amis du bon temps, c'est-à-dire avant que j'eusse aucun nom dans le monde ; et l'autre, maire de cette ville, et proche parent du premier[979]. Durant cet acte si court et si simple, j'ai vu fondre en larmes ces deux dignes hommes, et je ne puis vous dire combien cette marque de la bonté de leurs coeurs m'a attaché à l'un et à l'autre.

Je ne suis pas plus avancé sur le choix de ma demeure que quand j'eus l'honneur de vous voir à Lyon, et tant de cabarets et de courses ne facilitent pas un bon établissement. Les nouveaux voyages à faire me font peur, surtout à l'entrée de la saison où nous touchons ; et je prendrai le

Copyright Arvensa Editions

parti de m'arrêter volontairement ici, si je puis, avant que je me trouve, par ma situation, dans l'impossibilité d'y rester et dans celle d'aller plus loin. Ainsi, monsieur, je me vois forcé de renoncer, pour cette année, à l'espoir de me rapprocher de vous, sauf à voir dans la suite ce que je pourrai faire pour contenter mon désir à cet égard.

Recevez les salutations de ma femme, et celles, monsieur, d'un homme qui vous aime de tout son coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXXXIX – À M. le comte de Tonnerre

Bourgoin, le 1er septembre 1768.

Monsieur,

Je suis très sensible à la bonté que vous avez eue de mander et interroger le sieur The venin sur le prêt qu'il dit avoir fait, il y a environ dix ans à moi, ou à un homme de même nom que moi, et dont il m'a fait demander la restitution par M. Bovier. Mais je prendrai la liberté, monsieur le comte, de n'être pas de votre avis sur la bonne foi dudit Thevenin, puisqu'il est impossible de concilier cette bonne foi avec les circonstances qu'il rapporte de son prétendu prêt, et avec les lettres de recommandation qu'il dit que l'emprunteur lui donna pour MM. de Faugnes et Aldiman. Cet homme vous paraît borné, cela peut être ; un imposteur peu ! très bien n'être qu'un sot, et cela me confirme seulement dans la persuasion qu'il a été dirigé aussi-bien qu'encouragé dans l'invention de sa petite histoire, dont les contradictions sont un inconvénient difficile à éviter dans les fictions les mieux concertées. Il y a même une autre contradiction bien positive entre lui, qui vous a dit, monsieur, n'avoir parlé de cette affaire à qui que ce soit qu'à M. Bovier, son voisin, et le même M. Bovier, qui m'écrit que ledit Thevenin lui en a fait parler par le vicaire de sa paroisse. Je persiste donc dans la résolution de ne point retourner dans les lieux où cette histoire a été fabriquée, jusqu'à ce qu'elle soit assez bien éclaircie pour ôter aux fabricateurs, quels qu'ils soient, la fantaisie d'en forger derechef de semblables. Je trouve ici un logement trop cher pour pouvoir le garder longtemps, mais où j'aurai le temps d'en chercher plus à ma portée, où je puisse me croire à l'abri des imposteurs. Je n'y suis pas moins sous votre protection qu'à Grenoble ; et, si le mensonge et la calomnie m'y poursuivent, j'éviterai du moins le désavantage d'être précisément à leur foyer.

Copyright Arvensa Editions

Daignez, monsieur, agréer derechef mes excuses des importunités que je vous cause, et mes actions de grâces de la bonté avec laquelle vous voulez bien les endurer. Si l'on ne me harcelait jamais, je demeurerais tranquille et ne serais point indiscret ; mais ce n'est pas l'intention de ceux qui disposent de moi.

Recevez avec bonté, je vous supplie, monsieur le comte, les assurances de mon respect.

RENOU.

Permettez, monsieur, que je joigne ici une lettre pour M. Faure.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXL – À une dame de Lyon

[980]

Bourgoin, le 3 septembre 1768.

Vous trouverez ci-joint un papier dont voici l'occasion : Ayant été malade ici et détenu dans une chambre pendant quelques jours, dans le fort de mes chagrins, je m'amusai à tracer, derrière une porte, quelques lignes au rapide trait du crayon, qu'ensuite j'oubliai d'effacer en quittant ma chambre, pour en occuper une plus grande à deux lits avec ma femme. Des passants malintentionnés, à ce qu'il m'a paru, ont trouvé ce barbouillage dans la chambre que j'avais quittée, y ont effacé des mots, en ont ajouté d'autres, et l'ont transcrit pour en faire je ne sais quel usage. Je vous envoie une copie exacte de ces lignes, afin que messieurs vos frères puissent et veuillent bien constater les falsifications qu'on y peut faire, en cas qu'elles se répandent. J'ai transcrit même les fautes et les redites, afin de ne rien changer.

SENTIMENT DU PUBLIC SUR MON COMPTE, DANS LES DIVERS ÉTATS QUI LE COMPOSENT.

Les rois et les grands ne disent pas ce qu'ils pensent ; mais ils me traiteront toujours honorablement.

La vraie noblesse, qui aime la gloire et qui sait que je m'y connais, m'honore et se tait.

Les magistrats me haïssent à cause du mal qu'ils m'ont fait.

Les philosophes, que j'ai démasqués, veulent à tout prix me perdre ; ils y réussiront.

Les évêques, fiers de leur naissance et de leur état, m'estiment sans me craindre, et s'honorent en me marquant des égards.

Les prêtres, vendus aux philosophes, aboient après moi pour faire leur cour.

Copyright Arvensa Editions

Les beaux esprits se vengent, en m'insultant, de ma supériorité qu'ils sentent.

Le peuple, qui fut mon idole, ne voit en moi qu'une perruque mal peignée et un homme décrépit.

Des femmes, dupes de deux p… froid, qui les méprisent, trahissent l'homme qui mérita le mieux d'elles [981].

Les magistrats[982] ne me pardonneront jamais le mal qu'ils m'ont fait.

Le magistrat de Genève sent ses torts, sait que je les lui pardonne, et les réparerait s'il l'osait.

Les chefs du peuple, élevés sur mes épaules, voudraient me cacher si bien que l'on ne vît qu'eux.

Les auteurs me pillent et me blâment ; les fripons me maudissent, et la canaille me hue.

Les gens de bien, s'il en existe encore, gémissent tout bas sur mon sort ; et moi je le bénis s'il peut instruire un jour les mortels.

Voltaire, que j'empêche de dormir, parodiera ces lignes. Ses grossières injures sont un hommage qu'il est forcé de me rendre malgré lui[983].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXLI – À M. le comte de Tonnerre

Bourgoin, le 6 septembre 1768.

Il y a peu de résolutions et il n'y a point de répugnance par-dessus lesquelles le désir d'approfondir l'affaire du sieur Thevenin ne me fasse passer ; et, si ma confrontation, sous vos yeux, avec cet homme peut vous engager, monsieur, à la suivre jusqu'au bout, je suis prêt à partir. Permettez seulement que j'ose vous demander auparavant l'assurance que ce voyage ne sera point inutile ; que vous ne dédaignerez aucune des précautions convenables pour constater la vérité, tant à vos yeux qu'à ceux du public, et que le motif d'éviter l'éclat, que je ne crains point', n'arrêtera aucune des démarches nécessaires à cet effet. Il ne serait assurément pas digne de votre générosité, ni de la protection dont vous m'honorez, que des imposteurs pussent à leur gré me promener de ville en ville, m'attirer au milieu d'eux, et m'y rendre impunément le jouet de leurs suppôts.

J'attends vos ordres, M. le comte, et, quelque parti qu'il vous plaise de prendre sur cette affaire, dont je vous cause à regret la longue importunité, je vous supplie de vouloir bien me renvoyer la lettre de M. Bovier, et la copie de ma réponse, que j'eus l'honneur de vous envoyer.

Je vous supplie, M. le comte, d'agréer avec bonté ma reconnaissance et mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXLII – À M. du Peyrou

Bourgoin, le 9 septembre 1768.

Après diverses courses, mon cher hôte, qui ont achevé de me convaincre qu'on était bien déterminé à ne me laisser nulle part la tranquillité que j'étais venu chercher dans ces provinces, j'ai pris le parti, rendu de fatigue et voyant la saison s'avancer, de m'arrêter dans cette petite ville pour y passer l'hiver. À peine y ai-je été, qu'on s'est pressé de m'y harceler avec la petite histoire que vous al--lez lire dans l'extrait d'une lettre qu'un certain avocat Bovier m'écrivit de Grenoble le 22 du mois dernier.

« Le sieur Thevenin, chamoiseur[984] de son métier, se trouva logé, il y a environ dix ans, chez le sieur Janin, hôte du bourg des Verdières-de-Joue, près de Neuchâtel, avec M. Rousseau, qui se trouva lui-même dans le cas d'avoir besoin de quelque argent, et qui s'adressa au sieur Janin, son hôte, pour obtenir cet argent du sieur Thevenin : ce dernier, n'osant pas présenter à M : Rousseau la modique somme qu'il demandait, attendit son départ, et l'accompagna effectivement des Verdières-de-Jouc jusqu'à Saint-Sulpice avec ledit Janin ; et, après avoir dîné ensemble dans une auberge qui a un soleil pour enseigne, il lui fit remettre neuf livres de France par ledit Janin. M. Rousseau, pénétré de reconnaissance, donna audit Thevenin quelques lettres de recommandation, entre autres une pour M. de Faugnes, directeur des sels à Yverdon, et une pour M. Aldiman, de la même ville, dans laquelle M. Rousseau signa son nom, et signa *le Voyageur perpétuel* dans une autre pour quelqu'un à Paris, dont le sieur Thevenin ne se rappelle pas le nom. »

Voici maintenant, mon cher hôte, copie de ma réponse, en date du 23.

« Je n'ai pas pu, monsieur, loger il y a environ dix ans où que ce fut, près de Neuchâtel, parce qu'il y en a dix, et neuf, et huit, et sept, que j'en étais fort loin, sans en avoir approché durant tout ce temps plus près de cent

Copyright Arvensa Editions

lieues.

« Je n'ai jamais logé au bourg des Verdières, et n'en ai même jamais entendu parler : c'est peut-être le village des Verrières qu'on a voulu dire ; j'ai passé dans ce village une seule fois, il n'y a pas cinq ans, allant à Pontarlier ; j'y repassai en revenant ; je n'y logeai point ; j'étais avec un ami (qui n'était pas le sieur Thevenin) ; personne autre ne revint avec nous ; et, depuis lors, je ne suis pas retourné aux Verrières.

« Je n'ai jamais vu, que je sache, le sieur Thevenin, chamoiseur ; jamais je n'ai ouï parler de lui, non plus que du sieur Janin, mon prétendu hôte. Je ne connais qu'un seul M. Jeannin, mais il ne demeure point aux Verrières, il demeure à Neuchâtel, et il n'est point cabaretier ; il est secrétaire d'un de mes amis.

« Je n'ai jamais écrit, autant qu'il m'en souvient, à M. de Faugnes, et je suis sûr au moins de ne lui avoir jamais écrit de lettres de recommandation, n'étant pas assez lié avec lui pour cela : encore moins ai-je pu écrire à M. Aldiman, d'Yverdon, que je n'ai vu de ma vie, et avec lequel je n'eus jamais nulle espèce de liaison.

« Je n'ai jamais signé avec mon nom *le Voyageur perpétuel*, premièrement parce que cela n'est pas vrai et surtout ne l'était pas alors, quoiqu'il le soit devenu depuis quelques années ; en second lieu, parce que je ne tourne pas mes malheurs en plaisanteries, et qu'enfin, si cela m'arrivait, je tâcherais qu'elles fussent moins plates.

« J'ai quelquefois prêté de l'argent à Neuchâtel, mais je n'y en empruntai jamais, par la raison très simple qu'il ne m'a jamais manqué dans ce pays-là ; et vous m'avouerez, monsieur, qu'ayant pour amis tous ceux qui y tenaient le premier rang, il eût été du moins fort bizarre que j'allasse emprunter neuf francs d'un chamoiseur que je ne connaissais pas, et cela à un quart de lieue de chez moi ; car c'est à peu près la distance de Saint-Sulpice, où l'on dit que cet argent m'a été a prêté, à Môtiers, où je demeurais. »

Vous croiriez, mon cher hôte, sur cette lettre et sur ma réponse que j'ai envoyée au commandant de la province, que tout a été fini, et que, l'imposture étant si clairement prouvée, l'imposteur a été châtié ou bien censuré : point du tout ; l'affaire est encore là, et ledit Thevenin, conseillé par ceux qui l'ont aposté, se retranche à dire qu'il a peut-être pris un autre M. Rousseau pour J. J. Rousseau, et persiste à soutenir avoir prêté la somme à un homme de ce nom, se tirant d'affaire, je ne sais comment, au

Copyright Arvensa Editions

sujet des lettres de recommandation : de sorte qu'il ne me reste d'autre moyen pour le confondre que d'aller moi-même à Grenoble me confronter avec lui ; encore ma mémoire trompeuse et vacillante peut-elle souvent m'abuser sur les faits. Les seuls ici qui me sont certains est de n'avoir jamais connu ni Thevenin ni Janin ; de n'avoir jamais voyagé ni mangé avec eux ; de n'avoir jamais écrit à M. Aldiman ; de n'avoir jamais emprunté de l'argent, ni peu ni beaucoup, de personne durant mon séjour à Neuchâtel ; je ne crois pas non plus avoir jamais écrit à M. de Faugnes, surtout pour lui recommander quelqu'un ; ni jamais avoir signé *le Voyageur perpétuel* ; ni jamais avoir couché aux Verrières, quoiqu'il ne me soit pas possible de me rappeler où nous couchâmes en revenant de Pontarlier avec Sauttersheim, dit le Baron ; car en allant je me souviens parfaitement que nous n'y couchâmes pas. Je vous fais tous ces détails, mon cher hôte, afin que si, par vos amis, vous pouvez avoir quelque éclaircissement sur tous ces faits, vous me rendiez le bon office de m'en faire part le plus tôt qu'il sera possible. J'écris par ce même courrier à M. du Terreau, maire des Verrières, à M. Breguet, à M. Guyenet, lieutenant du Val-de-Travers, mais sans leur faire aucun détail ; vous aurez la bonté d'y suppléer, s'il est nécessaire, par ceux de cette lettre. Vous pouvez m'écrire ici en droiture ; mais si vous avez des éclaircissements intéressants à me donner, vous ferez bien de me les envoyer par duplicata, sous enveloppe, à l'adresse de *M. le comte de Tonnerre, lieutenant-général des armées du roi, commandant pour sa majesté en Dauphiné à Grenoble*. Vous pourrez même m'écrire à l'ordinaire sous son couvert : mes lettres me parviendront plus lentement, mais plus sûrement qu'en droiture.

J'espère qu'on est tranquille à présent dans votre pays. Puisse le ciel accorder à tous les hommes la paix qu'ils ne veulent pas me laisser ! Adieu, mon cher hôte ; je vous embrasse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXLIII – À M. le comte de Tonnerre

Bourgoin, le 13 septembre 1768.

Monsieur,

Comme je ne puis douter que vous ne sachiez parfaitement à quoi vous en tenir sur le compte du sieur Thevenin, je crois voir par la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, qu'on vous trompe comme on trompe M. le prince de Conti, et que mon futur voyage de Grenoble est une affaire concertée dont la fable de ce malheureux n'est que le prétexte. Vous aviez la bonté de désirer que ce motif m'attirât aux environs de cette capitale. J'ignore, M. le comte, d'où naît ce désir, et si je dois vous en rendre grâces ; tout ce que je sais est que les moyens employés à cet effet ne sont pas extrêmement attirants. Malgré les embarras où je suis, je pars demain pour me rendre à vos ordres ; jeudi j'aurai l'honneur de me présenter à votre audience, et j'espère qu'il vous plaira d'y mander ledit Thevenin. Je repartirai vendredi matin, quoi qu'il arrive, si l'on m'en laisse la liberté. J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

RENOU

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXLIV – Au même

Bourgoin, le 18 septembre 1768.

Monsieur,

Le contretemps de votre absence à mon arrivée à Grenoble m'affligea d'autant plus que, sentant combien il m'importait que, selon votre désir, mon entrevue avec le sieur Thevenin se passât sous vos yeux, et ne pouvant le trouver qu'à l'aide de M. Bovier, que j'aurais voulu ne pas voir, je me voyais forcé d'attendre à Grenoble votre retour, à quoi je ne pouvais me résoudre, ou de revenir l'attendre ici, ce qui m'exposait à un second voyage. J'aurais pris, monsieur, ce dernier parti, sans la lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire le 15, et qui me fut envoyée à la nuit par M. Bovier. Je compris par cette lettre, qu'afin que mon voyage ne fut pas inutile vous pensiez que je pouvais voir ledit Thevenin, quoique en votre absence ; et c'est ce que je fis par l'entremise de M. Bovier, auquel il fallut bien recourir pour cela.

Je le vis tard, à la hâte, en deux reprises : j'étais en proie à mille idées cruelles, indigné, navré de me voir après soixante ans d'honneur, compromis, seul, loin de vous, sans appui, sans ami, vis-à-vis d'un pareil misérable, et surtout de lire dans les coeurs des assistants, et de ceux mêmes à qui je m'étais confié, leur mauvaise volonté secrète.

Mais quelque courte qu'ait été cette conférence, elle a suffi pour l'objet que je m'y proposais. Avant d'y venir, permettez-moi, M. le comte, une petite observation qui s'y rapporte : M. Bovier m'avait induit en erreur, en me marquant que c'était personnellement à moi que ledit Thevenin avait prêté neuf francs ; au lieu que Thevenin lui-même dit seulement les avoir fait passer par la main d'autrui, en prêt ou en don (car il ne s'explique pas clairement là-dessus), à un homme appelé Rousseau, duquel au reste il ne donne pas le moindre renseignement, ni de son nom, ni de son âge, ni de

Copyright Arvensa Editions

son état, ni de sa demeure, ni de sa figure, ni de son habit, excepté la couleur, et qu'il s'était signé dans une lettre : *le Voyageur perpétuel*. JM. Bovier, sur le simple rapport d'un quidam, qu'il dit ne pas connaître, part de ces seuls indices, et de celui du lieu où se sont vus ces deux hommes, pour m'écrire en ces termes : » Je crois vous faire plaisir de vous rappeler un homme qui vous a rendu » un service, il y a près de dix années, et qui se trouve aujourd'hui dans le cas que vous vous en souveniez. » Ce même M. Bovier, dans sa lettre précédente, me parlait ainsi. Je vous ai vu ; j'ai été émerveillé de trouver une âme aussi » belle que la vôtre, jointe à un génie aussi sublime. » Voilà, ce me semble, cette belle âme transformée un peu légèrement en celle d'un vil emprunteur ; et d'un plus vil banqueroutier : il faut que les belles âmes soient bien communes à Grenoble, car assurément on ne les y met pas à haut prix.

Voici la substance de la déclaration dudit The-venin, tant en présence de M. Bovier et de sa famille, que de M. de Champagneux, maire et châtelain de Bourgoin, de son cousin, M. de Rozière, officier d'artillerie, et d'un autre officier du même corps, leur ami, dont j'ignore le nom, laquelle déclaration a été faite en plusieurs fois, avec des variations, en hésitant, en se reprenant, quoique assurément il dût avoir la mémoire bien fraîche de ce qu'il avait dit tant de fois, et à vous, M. le comte, et avant vous à M. Bovier.

Que de la Charité-sur-Loire, qui est son pays, venant en Suisse, et passant aux Verrières-de-Jouc, dans un cabaret dont l'hôte s'appelle Janin, un homme nommé Rousseau, le voyant mettre à genoux, lui demanda s'il était catholique ; que là-dessus s'étant pris de conversation, cet homme lui donna une lettre de recommandation pour Yverdon ; qu'ayant continué de demeurer ensemble dans ledit cabaret, ledit Rousseau le pria de lui prêter quelque argent, et lui donna, deux jours après, deux autres lettres de recommandation ; savoir, une seconde pour Yverdon, et l'autre pour Paris, où ledit Rousseau lui dit qu'il avait mis pour signature, *le Voyageur perpétuel* ; qu'en reconnaissance de ce service, lui Thevenin lui fit remettre neuf francs par Janin, leur hôte, après un voyage qu'ils firent tous trois des Verrières à Saint-Sulpice, où ils dînèrent encore ensemble ; qu'ensuite ils se séparèrent ; que lui Thevenin se rendit de là à Yverdon, et porta les deux lettres de recommandation à leurs adresses, l'une pour M. de Faugnes, l'autre pour M. Aldiman ; que, ne les ayant trouvés ni l'un ni l'autre, il remit ses lettres à leurs gens, sans que, pendant deux ans qu'il resta sur les lieux,

Copyright Arvensa Editions

la fantaisie lui ait pris de retourner chez ces messieurs, voir, du moins par curiosité, l'effet de ces mêmes lettres qu'il avait si bien payées. À l'égard de la lettre de recommandation pour Paris, signée *le Voyageur perpétuel*, il l'envoya à la Charité-sur-Loire, à sa femme, qui la fit passer par le curé à son adresse, dont il ne se souvient point.

Quant à la personne dudit Rousseau, j'ai déjà dit qu'il ne s'en rappelait rien, ni rien de ce qui s'y rapporte : interrogé si ledit Rousseau portait son chapeau sur la tête ou sous le bras, il a dit ne s'en pas souvenir ; s'il portait perruque ou s'il avait ses cheveux, a dit qu'il ne s'en souvenait pas non plus, et que cela ne faisait pas une différence bien sensible : interrogé sur l'habillement, il a dit que tout ce qu'il s'en rappelait était qu'il portait un habit gris, doublé de bleu ou de vert : interrogé s'il savait la demeure dudit Rousseau, a dit qu'il n'en savait rien ; s'il n'avait plus eu de ses nouvelles, a dit que, durant tout son séjour à Yverdon et à Estavayé, où il alla travailler en sortant de là, il n'a jamais plus ouï parler dudit Rousseau, et n'a su ce qu'il était devenu, jusqu'à ce qu'apprenant qu'il y avait un M. Rousseau à Grenoble, il s'est adressé, par le vicaire de la paroisse, à son voisin, M. Bovier, pour savoir si ledit sieur Rousseau ne serait point son homme des Verrières ; chose qu'il n'a pourtant jamais affirmée, ni dite, ni crue, mais dont il voulait simplement s'informer.

Comme sa déclaration laissait assez indéterminé le temps de l'époque, j'ai parcouru, pour le fixer, ceux de ses papiers qu'il a bien voulu me montrer ; et j'y ai trouvé un certificat daté du 30 juillet 1763, par lequel le sieur Cuche, chamoiseur d'Yverdon, atteste que ledit Thevenin a demeuré chez lui pendant environ deux ans, etc.

Supposant donc que Thevenin soit entré chez le sieur Cuche, immédiatement à son arrivée à Yverdon, et qu'il se soit rendu immédiatement à Yverdon, en quittant ledit Rousseau à Saint-Sulpice, cela détermine le temps de leur entrevue à la fin de l'été 1761 au plus tard. Il est possible que cette époque remonte plus haut ; mais il ne l'est pas qu'elle soit plus récente, puisqu'il faudrait alors que cette rencontre se fût faite du temps que ledit Thevenin était déjà à Yverdon, au lieu qu'elle se fit avant qu'il y fût arrivé.

J'ai demandé à cet homme le nom du maître chez lequel il travaille à Grenoble : il me l'a dit ; je l'ai oublié. Je lui ai demandé pour qui ce maître travaillait, quelles étaient ses pratiques ; il m'a dit qu'il n'en savait rien, et qu'il n'en connaissait aucune. Je lui ai demandé s'il ne travaillait point pour

Copyright Arvensa Editions

son voisin, M. Bovier le père, qui est gantier ; il m'a dit qu'il n'en savait rien ; et M. Bovier fils, prenant la parole, a dit que non ; et il fallait bien en effet qu'ils ne se connussent point, puisque, pour parvenir à lui parler, ledit Thevenin a eu recours au vicaire de la paroisse.

Voilà, dans ce qu'a dit cet homme, tout ce qui me paraît avoir trait à la question.

Cette question en peut offrir deux distinctes, premièrement, si ledit Thevenin dit vrai ou s'il ment.

Supposant qu'il dit vrai, seconde question : quel est l'homme nommé Rousseau, auquel il a prêté son argent, sans connaître de lui que le nom ? car enfin l'identité des noms ne fait pas celle des personnes ; et il ne suffit pas, n'en déplaise à M. Bovier, de porter le nom de Rousseau, pour être, par cela seul, le débiteur ou l'obligé du sieur Thevenin.

Il n'y a, selon le récit du dernier, que trois personnes en état d'en attester la vérité ; savoir, le Rousseau dont il ne connaît que le nom, Thevenin lui-même, et l'hôte Janin, qui est absent : d'ailleurs, le témoignage des deux premiers, comme parties, est nul, à moins qu'ils ne soient d’accord ; et celui du dernier serait suspect, s'il favorisait Thevenin ; car il peut être son complice ; il peut même être le seul fripon, comme vous l'avez, monsieur, soupçonné vous-même ; il peut encore être gagné par ceux qui ont aposté l'autre. Il n'est décisif qu'au cas qu'il condamne Thevenin. En tout état de cause, je ne vois pas à tout cela de quoi faire preuve sans d'autres informations. Il est vrai que les circonstances du récit de Thevenin ne seraient pas un préjugé qui lui fût bien favorable, quand même il aurait affaire au dernier des malheureux, qui aurait tous les autres préjugés contre lui ; mais enfin tout cela ne sont pas des preuves. Qu'un garçon chamoiseur, qui court le pays pour chercher de l'ouvrage, s'aille mettre à genoux en parade, dans un cabaret protestant ; qu'un autre homme qui le voit conclue de là qu'il est catholique, lui en fasse compliment, lui offre des lettres de recommandation, et lui demande de l'argent sans le connaître et sans en être connu d'aucune façon ; qu'au lieu de présumer de là que l'emprunteur est un escroc, et que ses recommandations sont des torche-culs, l'autre, transporté du bonheur de les obtenir, tire aussitôt neuf francs de sa bourse cossue ; qu'il ait même la complaisante délicatesse de n'oser les donner lui-même à celui qui ose bien les lui demander ; qu'il attende pour cela d'être en un autre lieu, et de les lui faire modestement présenter par un autre homme : tout cela, tout

Copyright Arvensa Editions

inepte et risible qu'il est, n'est pas absolument impossible.

Que le prêteur ou donneur passe trois jours avec l'emprunteur ; qu'il mange avec lui ; qu'il voyage avec lui sans savoir comment il est fait, s'il porte perruque ou non, s'il est grand ou petit, noir ou blond, sans retenir la moindre chose de sa figure : cela paraît si singulier, que je lui en fis l'objection. À cela il me répondit qu'en marchant, lui, Thevenin, était derrière l'autre et ne le voyait que par le dos, et qu'à table il ne le voyait pas bien non plus, parce que ledit Rousseau ne se tenait pas assis, mais se promenait par la chambre en mangeant. Il faut convenir, en riant de plus fort, que cela n'est pas encore impossible.

Il ne l'est pas enfin que, desdites lettres de recommandation si précieuses, aucune ne soit parvenue, attendu que ledit Thevenin, modeste pour les lettres comme pour l'argent, ne voulut pas les rendre lui-même, ni s'informer au moins de leur effet, quoiqu'il demeurât dans le même lieu qu'habitaient ceux à qui elles étaient adressées, qu'il les vît peut-être dix fois par jour, et que ce fût au moins une curiosité fort naturelle, de savoir si un coureur de cabarets, à l'affût des écus des passants, pouvait être réellement en liaison avec ces messieurs-là. Si, comme il est à craindre, aucune desdites lettres n'est parvenue, ce seront ces coquins de valets, à qui l'honnête Thevenin les a remises, qui lui auront joué le tour de les garder. Je ne dis rien de la lettre pour Paris ; il est si clair qu'une recommandation pour Paris est extrêmement utile à un garçon chamoiseur qui va travailler à Yverdon !

Pardon, monsieur ; je ris de ma simplicité, et j'admire votre patience ; mais enfin, si Thevenin n'est pas un imposteur, il faut, de nécessité absolue, que toutes ces folies soient autant de vérités.

Supposons-les telles, et passons outre : voilà le généreux The venin, créancier ou bienfaiteur d'un nommé Rousseau, lequel, comme le dit très bien M. Bovier, doit être pénétré de reconnaissance. Quel est ce Rousseau ? lui, Thevenin, n'en sait rien, mais M. Bovier le sait pour lui, et présume, avec beaucoup de vraisemblance, que ce Rousseau est l'infortuné Jean-Jacques Rousseau,-si connu par ses malheurs passés, et qui le sera bien plus encore par ceux que l'on lui prépare. Je ne sache pas cependant que, parmi ces multitudes de charges atroces et ridicules que ses ennemis inventent journellement contre lui, ils l'aient jamais accusé d'être un coureur de cabarets, un crocheteur de bourses[985], qui va pochetant

Copyright Arvensa Editions

quelques écus çà et là, chez le premier va-nu-pieds qu'il rencontre. Si le Jean-Jacques Rousseau qu'on connaît pouvait s'abaisser à pareille infamie, il faudrait qu'on l'eût vu, pour le pouvoir croire ; et encore, après l'avoir vu, n'en croirait-on rien. M. Bovier est moins incrédule ; le simple doute d'un misérable qu'il ne connaît point se transforme, à ses yeux, en certitude, et lui prouve qu'une belle âme qu'il connaît est celle du plus vil des mendiants ou du plus lâche des fripons.

Si le Jean-Jacques Rousseau dont il s'agit n'est qu'un infâme, ce n'est pas tout ; il faut encore qu'il soit un sot, car s'il accepte les neuf francs, que ledit Thevenin ne lui donne pas de la main à la main, mais qu'il lui fait donner par un autre homme, habitant du pays, il doit s'attendre qu'ils lui seront reprochés mille fois le jour : il doit compter qu'à chaque fois qu'on citera, dans le pays, quelque trait de sa facilité à répandre, et de sa répugnance à recevoir, le sieur Janin ne manquera pas de dire : » Eh ! par Dieu, cet homme n'est pas » toujours si fier ; il a demandé et reçu neuf francs » d'un faquin d'ouvrier qui logeait dans mon auberge ; et j'en suis bien sûr, car c'est moi qui les » ai livrés. » Quand on commença d'ameuter le peuple contre ce pauvre Jean-Jacques, et qu'on le faisait lapider jusque dans son lit, Janin aurait fait sa fortune avec cette histoire ; son cabaret n'aurait pas désempli. Thevenin fait bien de la conter à Grenoble ; mais s'il l'osait conter à Saint-Sulpice ou aux Verrières, et dans tout le pays où ce même Jean-Jacques a pourtant reçu tant d'outrages, et qu'il dît qu'elle le regarde, je suis sûr que les habitants lui cracheraient au nez.

Préjugés vrais ou faux à part, passons aux preuves, et permettez, monsieur le comte, que nous examinions un peu le rapport de notre homme, et que nous voyions s'il se peut rapporter à moi.

Le sieur Thevenin fit connaissance avec ledit Rousseau aux Verrières, et ils y demeurèrent ensemble deux ou trois jours, logés chez Janin. J'ai demeuré longtemps à Môtiers sans aller aux Verrières, et je n'y ai jamais été qu'une seule fois, allant à Pontarlier avec M. de Sauttersheim, dit, dans le pays, le baron Sauttern. Je n'y couchai point en allant, j'en suis très sûr ; je suis très persuadé que je n'y couchai point en revenant, quoique je n'en sois pas sûr de même ; mais si j'y couchai, ce fut sans y séjourner, et sans quitter le baron. Thevenin dit cependant que son homme était seul. Ma mémoire affaiblie me sert mal sur les faits récents ; mais il en est sur lesquels elle ne peut me tromper ; et je suis aussi sûr de n'avoir jamais séjourné, ni peu ni beaucoup, aux Verrières, que je suis sûr de n'avoir

Copyright Arvensa Editions

jamais été à Pékin

Je ne suis donc pas l'homme qui resta deux ou trois jours aux Verrières, à contempler les génufluxions[986] du dévot Thevenin.

Je ne peux guère être non plus celui qui lui demanda de l'argent à emprunter aux mêmes Verrières, parce que, outre M. du Terreau, maire du lieu, j'y connaissais beaucoup un M. Breguet, très galant homme, qui m'aurait fourni tout l'argent dont j'aurais eu besoin, et avec lequel j'ai eu bien des querelles, pour n'avoir pu tenir la promesse que je lui avais faite de l'y aller voir. Si j'avais logé là seul, c'eût été chez lui, selon toute apparence, et non pas chez le sieur Janin, surtout quand j'aurais été sans argent.

Je ne suis point l'homme à l'habit gris doublé de bleu ou de vert, parce que je n'en ai jamais porté de pareil durant tout mon séjour en Suisse : je n'y ai jamais voyagé qu'en habit d'Arménien, qui sûrement n'était doublé ni de vert ni de bleu. Thevenin ne se souvient pas si son homme avait ses cheveux ou la perruque, s'il portait son chapeau sur la tête ou sous le bras ; un Arménien ne porte point de chapeau du tout, et son équipage est trop remarquable pour qu'on en perde totalement le souvenir, après avoir demeuré trois jours avec lui, et après l'avoir vu dans la chambre et en voyage, par-devant, par-derrière, et de toutes les façons.

Je ne suis point l'homme qui a donné au sieur Thevenin une lettre de recommandation pour M. de Faugnes, que je ne connaissais pas même encore, quand ledit Thevenin alla à Yverdon ; et je ne suis point l'homme qui lui a donné une lettre de recommandation pour M. Aldiman, que je n'ai connu de ma vie, et que je ne crois pas même avoir été de retour d'Italie à Yverdon, sous la même date[987].

Je ne suis point l'homme qui a donné au sieur Thevenin une lettre de recommandation pour Paris, signée *le Voyageur perpétuel*. Je ne crois pas avoir jamais employé cette plate signature ; et je suis parfaitement sûr de n'avoir pu l'employer à l'époque de ma prétendue rencontre avec Thevenin ; car cette lettre devant être antérieure à l'arrivée dudit Thevenin à Yverdon, dut l'être, à plus forte raison, à son départ de la même ville. Or, même en ce temps-là, je ne pouvais signer *le Voyageur perpétuel*, avec aucune apparence de vérité d'aucune espèce ; car durant l'espace de dix-huit ans, depuis mon retour d'Italie à Paris, jusqu'à mon départ pour la Suisse, je n'avais fait qu'un seul voyage ; et il est absurde de donner le nom

Copyright Arvensa Editions

de *Voyageur perpétuel* à un homme qui ne fait qu'un voyage en dix-huit ans. Depuis la date de mon arrivée à Môtiers, jusqu'à celle du départ de Thevenin d'Yverdon, je n'avais fait encore aucune promenade dans le pays, qui pût porter le nom de voyage. Ainsi cette signature, au moment que Thevenin la suppose, eût été non seulement plate et sotte, mais fausse en tous sens, et de toute fausseté.

Il n'est pas non plus fort aisé de croire que je sois le même Rousseau dont Thevenin n'a plus ouï parler, durant tout son séjour en Suisse, puisqu'on n'y parlait que de cet homme infernal, qui osait croire en Dieu sans croire aux miracles, contre lequel les prédicants prêchaient avec le plus saint zèle, et qu'ils nommaient hautement l'*Antechrist*. Je suis sûr qu'il n'y avait pas, dans toute la Suisse, un honnête chamoiseur qui n'édifiât son quartier en m'y maudissant saintement mille fois le jour ; et je crois que le bénin Thevenin n'était pas des derniers à s'acquitter de cette bonne oeuvre. Mais, sans rien conclure de tout cela, je finis par ma preuve péremptoire.

Je dis que je ne suis point l'homme qui a pu se trouver aux Verrières et à Saint-Sulpice avec le sieur Thevenin, quand, venant de la Charité-sur-Loire, il allait à Yverdon ; car il n'a pu passer aux Verrières plus tard que l'été de 1761, puisque le 30 juillet 1763 il y avait environ deux ans qu'il demeurait chez le sieur Cuche, et probablement davantage qu'il demeurait à Yverdon. Or, au vu et au su de toute la France, j'ai passé l'année entière de 1761, et la moitié de la suivante, tranquille à Montmorency ; je ne pouvais donc pas, dès l'année précédente, avoir couru les cabarets aux Verrières et à Saint-Sulpice. Ajoutez, je vous supplie, qu'arrivant en Suisse je n'allai pas tout de suite à Môtiers ; ajoutez encore qu'arrivé à Môtiers, et tout occupé jusqu'à l'hiver de mon établissement, je ne fis aucun voyage du reste de l'année, ni bien avant dans la suivante. Selon Thevenin, notre rencontre a du se faire avant qu'il allât à Yverdon ; et, selon la vérité, il était déjà parti de cette ville quand je fis mon premier et unique voyage aux Verrières : je n'étais donc pas l'homme portant le nom de Rousseau qu'il y rencontra ; c'est ce que j'avais à prouver.

Quel était donc cet homme ? je l'ignore : ce que je sais, c'est que, pour que ledit Thevenin ne soit pas lui imposteur, il faut que cet autre homme se trouve, c'est-à-dire que son existence soit connue sur les lieux ; il faut qu'il s'y soit trouvé dans l'année 1761, qu'il s'appelât Rousseau, qu'il eût un habit gris doublé de vert ou de bleu, qu'il ait écrit des lettres à MM. de

Copyright Arvensa Editions

Faugnes et Aldiman, qui par conséquent étaient de sa connaissance ; qu'il ait écrit une autre lettre à Paris, signée *le Voyageur perpétuel* ; qu'après avoir passé deux jours avec Thevenin aux Verrières, ils aient encore été de compagnie à Saint-Sulpice avec Janin leur hôte, et qu'après y avoir diné tous trois ensemble, ledit Thevenin ait fait donner audit Rousseau neufs francs par ledit Janin. La vérification de tous ces faits gît en informations, que je ne suis point en état de faire, et qui ne m'intéressent en aucune sorte, si ce n'est pour prouver ce que je sais bien sans cela, savoir, que ledit Thevenin est un imposteur aposté. J'ai pourtant écrit dans le pays pour avoir là-dessus des éclaircissements, dont j'aurai l'honneur, monsieur, de vous faire part, s'ils me parviennent : mais comment pourrai-je espérer que des lettres de cette espèce échapperont à l'interception, puisque celles même que j'adresse à M. le prince de Conti n'y échappent pas, et que la dernière que j'eus l'honneur de lui écrire, et que je mis moi-même à la poste, en partant de Grenoble, ne lui est pas parvenue ? Mais ils auront beau faire, je me ris des machines qu'ils entassent sans cesse autour de moi ; elles s'écrouleront par leur propre masse, et le cri de la vérité percera le ciel tôt ou tard.

Agréez, monsieur le comte, les assurances de mon respect.

Apostille de l'auteur.

N. B. Cette lettre est restée sans réponse, de même qu'une autre écrite encore l'ordinaire suivant à M. le comte de Tonnerre, en lui en envoyant une dans laquelle M. Roguin me donnait des informations sur le sieur Thevenin, et qui ne m'a point été renvoyée. Depuis lors, je n'ai reçu ni de M. de Tonnerre, ni d'aucune âme vivante, aucun avis de rien de ce qui s'est passé à Grenoble au sujet de cette affaire, ni de ce qu'est devenu ledit Thevenin.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXLV – Au même

Bourgoin, le 20 septembre 1768.

Monsieur,

À compte des éclaircissements que j'ai demandés sur l'histoire du sieur Thevenin, voici toujours une lettre de M. Roguin d'Yverdon, respectable vieillard, mon ami de trente ans, et celui de feu M. de Rozière, père de M. de Rozière, officier d'artillerie, par qui cette lettre m'est parvenue. Vous y verrez, monsieur, que le bénin Thevenin n'en est pas à son coup d'essai d'impostures, et qu'il a été ci-devant condamné, par arrêt du parlement de Paris, à être fouetté, marqué, et envoyé aux galères pour fabrication de faux actes. Vous y verrez lui mensonge bien manifeste dans sa dernière déclaration, puisqu'il m'a dit, à moi, n'avoir pu joindre M. de Faugnes pour lui remettre la lettre de recommandation de R., ni pour en apprendre l'effet ; et vous voyez, par la lettre de M. Roguin, qu'il sait bien le joindre pour lui remettre la lettre du curé de Tovency-les-Filles, et pour le circonvenir de ses mensonges au sujet de M. Thevenin de Tanley, conseiller au parlement de Paris. Si mes lettres et leurs réponses parviennent fidèlement, j'aurai dans peu réponse directe de M. de Faugnes, et la déclaration de Janin, que je lui ai fait demander par le premier magistrat du lieu.

Veuillez, monsieur le comte, agréer avec bonté mon respect.

RENOU

Rien ne presse pour le renvoi de la lettre ci-jointe. Je vous supplie seulement, monsieur, d'ordonner qu'elle ne soit pas égarée, et qu'on me la renvoie quand elle ne servira plus à rien.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXLVI – À M. Lalliaud

À Bourgoin, le 21 septembre 1768.

Je ne puis résister, monsieur, au désir de vous donner, par la copie ci-jointe, une idée de la manière dont je suis traité dans ce pays. Sitôt que je fus parti de Grenoble pour venir ici, l'on y déterra un garçon chamoiseur nommé Thevenin, qui me redemandait neuf francs, qu'il prétendait m'avoir prêtés en Suisse, et qu'il prétend à présent m'avoir donnés, parce que ceux qui l'instruisent ont senti le ridicule de faire prêter de l'argent par un passant à quelqu'un qui demeure dans le pays. Cette extravagante histoire qui, partout ailleurs, eût attiré audit Thevenin le traitement qu'il mérite, lui attire ici la faveur publique ; et il n'y a personne à Grenoble, et parmi les gens qui m'entourent, qui ne donnât tout au monde pour que Thevenin se trouvât l'honnête homme et moi le fripon : malheureusement pour eux, j'apprends à l'instant, par une lettre de Suisse qui m'est arrivée sous couvert étranger, que ledit Thevenin a eu ci-devant l'honneur d'être condamné, par un arrêt du parlement de Paris, à être marqué et envoyé aux galères, pour fabrication de faux actes, dans un procès qu'il eut l'impudence d'intenter à M. Thevenin de Tanley, conseiller honoraire actuel au parlement, rue des Enfants-Rouges, au Marais[988]. J'ai écrit en Suisse, pour avoir des informations sur le compte de ce misérable : je n'ai eu encore que cette seule réponse, qui heureusement n'est pas venue directement à mon adresse. J'ai écrit à M. de Faugnes, receveur général des finances à Paris, lequel a connu, à ce qu'on me marque, ledit Thevenin ; je n'en ai aucune réponse : je crains bien que mes lettres ne soient interceptées à la poste. M. de Faugnes demeure rue Feydeau. Si, sans vous incommoder, vous pouviez, monsieur, passer chez lui et chez M. Thevenin de Tanley, vous tireriez peut-être de ces messieurs des informations qui me seraient utiles pour confondre mon coquin, malgré la faveur de ses

Copyright Arvensa Editions

honnêtes protecteurs.

Je vois que ma diffamation est jurée, et qu'on veut l'opérer à tout prix : mon intention n'est pas de daigner me défendre, quoique en cette occasion je n'aie pu résister.au désir de démasquer l'imposteur ; mais j'avoue qu'enfin dégoûté de la France je n'aspire plus qu'à m'en éloigner, et du foyer des complots dont je suis la victime. Je n'espère pas échapper à mes ennemis, en quelque lieu que je me réfugie ; mais, en les forçant de multiplier leurs complices, je rends leur secret plus difficile à garder, et je le crois déjà au point de ne pouvoir me survivre : c'est tout ce qui me reste à désirer désormais. Bonjour, monsieur. Votre dernière lettre m'est bien parvenue ; cela me fait espérer le même bonheur pour celle-ci, et peut-être pour votre réponse : faites-la un peu promptement, je vous supplie, si vous voulez que je la reçoive ; car, dans une quinzaine de jours, je pourrais bien n'être plus ici. Ma femme vous prie d'agréer ses obéissances : recevez mes très humbles salutations

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXLVII – À M. du Peyrou

Bourgoin, le 26 septembre 1768.

Je reçois en ce moment, mon cher hôte, votre lettre du 20, et j'y apprends les progrès de votre rétablissement avec une satisfaction à laquelle il ne manque, pour être entière, que d'aussi bonnes nouvelles de la santé de la bonne maman. Il n'y a rien à faire à sa sciatique que d'attendre les trêves, et prendre patience : vous êtes dans le même cas pour votre goutte ; et, après la leçon terrible pour vous et pour d'autres que vous avez reçue, j'espère que vous renoncerez une bonne fois à la fantaisie de guérir de la goutte, de tourmenter votre estomac et vos oreilles, et de vouloir changer votre constitution avec du petit lait, des purgatifs, et des drogues ; et que vous prendrez une bonne fois le parti de suivre et d'aider, s'il se peut, la nature, mais non de la contrarier.

Je ne sais pourquoi vous vous imaginez qu'il a fallu, pour me marier, quitter le nom que je porte[989] ; ce ne sont pas les noms qui se marient, ce sont les personnes ; et quand, dans cette simple et sainte cérémonie, les noms entreraient comme partie constituante, celui que je porte aurait suffi, puisque je n'en reconnais plus d'autre. S'il s'agissait de fortune et de biens qu'il fallût assurer, ce serait autre chose ; mais vous savez très bien que nous ne sommes ni elle ni moi dans ce cas-là ; chacun des deux est à l'autre avec tout son être et son avoir, voilà tout.

Pour vous mettre au fait de l'histoire de l'honnête Thevenin, je prends le parti de vous faire passer, par M. Boy de La Tour, copie d'une lettre que j'écrivis, il y a huit jours, au commandant de notre province, et qui contient la relation d'une entrevue que j'ai eue avec ce malheureux qui ne m'a point connu, mais qui s'était précautionné là-dessus d'avance, en disant qu'il ne reconnaîtrait point ledit Rousseau, s'il le voyait. À l'égard du temps, Thevenin disait d'abord dix ans, mais ensuite il a rapproché l'époque, et il

Copyright Arvensa Editions

l'a laissée assez vague pour qu'elle puisse cadrer à tout. Les anachronismes et les contradictions ne lui font rien du tout, attendu qu'à toutes les objections qu'on peut lui faire, il a cette réponse péremptoire qu'il est trop honnête homme et trop bon chrétien pour vouloir tromper ; ce qui n'a pourtant pas empêché cet honnête homme et ce bon chrétien d'être ci-devant condamné aux galères, comme je l'ai appris de M. Roguin. Au reste, je n'ai aucune réponse ni de M. Guyenet, ni d'aucun de ceux à qui j'ai écrit au Val-de-Travers ; ce qui peut venir de l'adresse que je leur ai donnée, savoir celle de M. le comte de Tonnerre, commandant du Dauphiné, qui permettait que pour plus de sûreté je lui fisse adresser mes lettres, et jusqu'ici il me les avait fait passer très fidèlement ; mais depuis une quinzaine de jours il est en campagne, et je n'ai plus de lui ni lettres ni réponses.

Pouviez-vous espérer, mon cher hôte que la liberté se maintiendrait chez vous, vous qui devez savoir qu'il ne reste plus nulle part de liberté sur la terre, si ce n'est dans le coeur de l'homme juste, d'où rien ne la peut chasser ? Il me semble aussi, je l'avoue, que vos peuples n'usaient pas de la leur en hommes libres, mais en gens effrénés. Ils ignoraient trop, ce me semble, que la liberté, de quelque manière qu'on en jouisse, ne se maintient qu'avec de grandes vertus. Ce qui me fâche d'eux est qu'ils avaient d'abord les vices de la licence, et qu'ils vont tomber maintenant dans ceux de la servitude. Partout excès : la vertu seule, dont on ne s'avise jamais, ferait le milieu.

Recevez mes remerciements des papiers que vous avez remis à notre amie, et qui pourront me donner quelque distraction dont j'ai grand besoin. Je vous remercie aussi des plantes que vous aviez chargé Gagnebin de recueillir, quoiqu'il n'ait pas rempli votre intention. C'est de cette bonne intention que je vous remercie ; elle me flatte plus que toutes les plantes du monde. Les tracas éternels qu'on me fait souffrir me dégoûtent un peu de la botanique, qui ne me paraît un amusement délicieux qu'autant qu'on peut s'y livrer tout entier. Je sens que pour peu que l'on me tourmente encore je m'en détacherai tout-à-fait. Je n'ai pas laissé

Pourtant de trouver en ce pays quelques plantes, sinon jolies, au moins nouvelles pour moi ; entre autres, près de Grenoble, l'*Osyris* et le *Térébinthe*, ici le *Cenchrus racemosus* qui m'a beaucoup surpris, parce que c'est un gramen maritime ; l'*Hypopitis*, plante parasite qui tient de l'orobanche ; le *Crépis foetida* qui sent l'amande amère à pleine gorge, et

Copyright Arvensa Editions

quelques autres que je ne me rappelle pas en ce moment. Voilà, mon cher hôte, plus de botanique qu'il n'en faut à votre stoïque indifférence. Vous pouvez m'écrire en droiture ici sous le nom de Renou. J'ai grand peur, s'il ne survient quelque amélioration dans mon état et dans mes affaires, d'être réduit à passer avec ma femme tout l'hiver dans ce cabaret, puisque je ne trouve pas sur la terre une pierre pour y poser ma tête

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXLVIII – Au même

Bourgoin, le 2 octobre 1768.

Quelle affreuse nouvelle vous m'apprenez, mon cher hôte, et que mon coeur en est affecté ! Je ressens le cruel accident de votre pauvre maman comme elle, ou plutôt comme vous, et c'est tout dire. Une jambe cassée est un malheur que mon père eut étant déjà vieux, et qui lui arriva de même en se promenant, tandis que dans ses terribles fatigues de chasse, qu'il aimait à la passion, jamais il n'avait eu le moindre accident. Sa jambe guérit très facilement et très bien, malgré son âge ; et j'espérerais la même chose de madame la commandante, si la fracture n'était dans une place où le traitement est incomparablement plus difficile et plus douloureux. Toutefois, avec beaucoup de résignation, de patience, de temps, et les soins d'un homme habile, la cure est également possible, et il n'est pas déraisonnable de l'espérer. C'est tout ce qu'il m'est permis de dire, dans cette fatale circonstance, pour notre commune consolation. Ce malheur fait aux miens, dans mon coeur, une diversion bien funeste, mais réelle pourtant, en ce qu'au sentiment des maux de ceux qui nous sont chers, se joint l'impression tendre de notre attachement pour eux, qui n'est jamais sans quelque douceur ; au lieu que le sentiment de nos propres maux, quand ils sont grands et sans remède, n'est que sec et sombre ; il ne porte aucun adoucissement avec soi. Vous n'attendez pas de moi, mon cher hôte, les froides et vaines sentences des gens qui ne sentent rien ; on ne trouve guère pour ses amis les consolations qu'on ne peut trouver pour soi-même. Mais cependant je ne puis m'empêcher de remarquer que votre affliction ne raisonne pas juste quand elle s'irrite par l'idée que ce triste événement n'est pas dans l'ordre des choses attachées à la condition humaine. Rien, mon cher hôte, n'est plus dans cet ordre que les accidents imprévus qui troublent, altèrent, et abrègent la vie. C'est avec cette dépendance que

Copyright Arvensa Editions

nous sommes nés ; elle est attachée à notre nature et à notre constitution. S'il y a des coups qu'on doive endurer avec patience, ce sont ceux qui nous viennent de l'inflexible nécessité, et auxquels aucune volonté humaine n'a concouru. Ceux qui nous sont portés par les mains des méchants sont, à mon gré, beaucoup plus insupportables, parce que la nature ne nous fit pas pour les souffrir. Mais c'est déjà trop moraliser. Donnez-moi fréquemment, mon cher hôte, des nouvelles de la malade ; dites-lui souvent aussi combien mon coeur est navré de ses souffrances, et combien de voeux je joins aux vôtres pour sa guérison.

J'ai reçu par M. le comte de Tonnerre une lettre du lieutenant Guyenet, laquelle m'en promet une autre que j'attends pour lui faire des remerciements. À présent ledit Thevenin est bien convaincu d'être un imposteur. M. de Tonnerre, qui m'avait positivement promis toute protection dans cette affaire, me marque qu'il lui imposera silence. Que dites-vous de cette manière de rendre justice ? c'est comme si, après qu'un homme aurait pris ma bourse, au lieu de me la faire rendre, on lui ordonnait de ne me plus voler. En toute chose voilà comme je suis traité.

Je vous ai déjà marqué que vous pouvez m'écrire ici en droiture sous le nom de Renou ; vous pouvez continuer aussi d'employer la même adresse dont vous vous servez ; cela me paraît absolument égal.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXLIX – À M. Lalliaud

Bourgoin, le 5 octobre 1768.

Votre lettre, monsieur, du 29 septembre, m'est parvenue en son temps, mais sans le duplicata ; et je suis d'avis que vous ne vous donniez plus la peine d'en faire par cette voie, espérant que vos lettres continueront à me parvenir en droiture, ayant peut-être été ouvertes ; mais n'importe pas, pourvu qu'elles parviennent. Si j'aperçois une interruption, je chercherai une adresse intermédiaire ici, si je puis, ou à Lyon.

Je suis bien touché de vos soins et de la peine qu'ils vous donnent, à laquelle je suis très sûr que vous n'avez pas regret ; mais il est superflu que vous continuiez d'en prendre au sujet de ce coquin de Thevenin, dont l'imposture est maintenant dans un degré d'évidence auquel M. de Tonnerre lui-même ne peut se refuser. Savez-vous là-dessus quelle justice il se propose de me rendre, après m'avoir promis la protection la plus authentique pour tirer cette affaire au clair ? c'est d'imposer silence à cet homme ; et moi toute la peine que je me suis donnée était dans l'espoir qu'il le forcerait de parler. Ne parlons plus de ce misérable ni de ceux qui l'ont mis en jeu. Je sais que l'impunité de celui-ci va les mettre à leur aise pour en susciter mille autres ; et c'était pour cela qu'il m'importait de démasquer le premier. Je l'ai fait, cela me suffit : il en viendrait maintenant cent par jour que je ne daignerais pas leur répondre.

Quoique ma situation devienne plus cruelle de jour en jour, que je me voie réduit à passer dans un cabaret l'hiver dont je sens déjà les atteintes, et qu'il ne me reste pas une pierre pour y poser ma tête, il n'y a point d'extrémité que je n'endure plutôt que de retourner à Trye ; et vous ne me proposeriez sûrement pas ce retour si vous saviez ce qu'on m'y a fait souffrir, et entre les mains de quelles gens j'étais tombé là. Je frémis seulement à y songer : n'en reparlons jamais, je vous prie.

Copyright Arvensa Editions

Plus je réfléchis aux traitements que j'éprouve, moins je puis comprendre ce qu'on me veut. Egalement tourmenté, quelque parti que je prenne, je n'ai la liberté ni de rester où je suis, ni d'aller où je veux ; je ne puis pas même obtenir de savoir où l'on veut que je sois, ni ce qu'on veut faire de moi. J'ai vainement désiré qu'on disposât ouvertement de ma personne ; ce serait me mettre en repos, et voilà ce qu'on ne veut pas. Tout ce que je sens est qu'on est importuné de mon existence, et qu'on veut faire en sorte que je le sois moi-même ; il est impossible de s'y prendre mieux pour cela. Il m'est cent fois venu dans l'esprit de proposer mon transport en Amérique, espérant qu'on voudrait bien m'y laisser tranquille, en quoi je crois bien que je me flattais trop ; mais enfin j'en aurais fait de bon coeur la tentative si nous étions plus en état, ma femme et moi, d'en supporter le voyage et l'air. Il me vient une autre idée dont je veux vous parler, et que ma passion pour la botanique m'a fait naître ; car, voyant qu'on ne voulait pas me laisser herboriser en repos, j'ai voulu quitter les plantes ; mais j'ai vu que je ne pouvais plus m'en passer : c'est une distraction qui m'est nécessaire absolument ; c'est un engouement d'enfant, mais qui me durera toute ma vie.

Je voudrais, monsieur, trouver quelque moyen d'aller la finir dans les îles de l'Archipel, dans celle de Chypre, ou dans quelque autre coin de la Grèce ; il ne m'importe où, pourvu que je trouve un beau climat fertile en végétaux, et que la charité chrétienne ne dispose plus de moi. J'ai dans l'esprit que la barbarie turque me sera moins cruelle. Malheureusement, pour y aller, pour y vivre avec ma femme, j'ai besoin d'aide et de protection. Je ne saurais subsister là-bas sans ressource ; et sans quelque faveur de la Porte, ou quelque recommandation du moins pour quelqu'un des consuls qui résident dans le pays, mon établissement y serait totalement impossible. Comme je ne serais pas sans espoir d'y rendre mon séjour de quelque utilité au progrès de l'histoire naturelle et de la botanique, je croirais pouvoir à ce titre obtenir quelque assistance des souverains qui se font honneur de le favoriser. Je ne suis pas un Tournefort, ni un Jussieu ; mais aussi je ne ferais pas ce travail en passant, plein d'autres vues et par tâche : je m'y livrerais tout entier, uniquement par plaisir, et jusqu'à la mort. Le goût, l'assiduité, la constance, peuvent suppléer à beaucoup de connaissances, et même les donner à la fin. Si j'avais encore ma pension du roi d'Angleterre, elle me suffirait, et je ne demanderais rien, sinon qu'on favorisât mon passage, et qu'on m'accordât

Copyright Arvensa Editions

quelque recommandation. Mais, sans y avoir renoncé formellement, je me suis mis dans le cas de ne pouvoir demander, ni désirer même honnêtement qu'elle me soit continuée ; et d'ailleurs, avant d'aller m'exiler là pour le reste de mes jours, il me faudrait quelque assurance raisonnable de n'y pas être oublié et laissé mourir de faim. J'avoue qu'en faisant usage de mes propres ressources, j'en trouverais dans le fruit de mes travaux passés de suffisantes pour subsister où que ce fût ; mais cela demanderait d'autres arrangements que ceux qui subsistent, et des soins que je ne suis plus en état d'y donner. Pardon, monsieur : je vous expose bien confusément l'idée qui m'est venue, et les obstacles que je vois à son exécution. Cependant, comme ces obstacles ne sont pas insurmontables, et que cette idée m'offre le seul espoir de repos qui me reste, j'ai cru devoir vous en parler, afin que, sondant le terrain, si l'occasion s'en présente, soit auprès de quelqu'un qui ait du crédit à la cour, et des protecteurs que vous me connaissez, soit pour tâcher de savoir en quelle disposition l'on serait à celle de Londres pour protéger mes herborisations dans l'Archipel, vous puissiez me marquer si l'exil dans ce pays-là que je désire peut être favorisé d'un des deux souverains. Au reste, il n'y a que ce moyen de le rendre praticable, et je ne nie résoudrai jamais, avec quelque ardeur que je le désire, à recourir pour cela à aucun particulier, quel qu'il soit. La voie la plus courte et la plus sûre de savoir là-dessus ce qui se peut faire serait, à mon avis, de consulter madame la maréchale de Luxembourg. J'ai même une si pleine confiance, et dans sa bonté pour moi, et dans ses lumières, que je voudrais que vous ne parlassiez d'abord de ce projet qu'à elle seule, que vous ne fissiez là-dessus que ce qu'elle approuvera, et que vous n'y pensiez plus si elle le juge impraticable. Vous m'avez écrit, monsieur, de compter sur vous. Voilà ma réponse. Je mets mon sort dans vos mains, autant qu'il peut dépendre de moi. Adieu, monsieur ; je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXL – À M. Lalliaud

Bourgoin, le 10 octobre 1768.

Vos lettres, monsieur, me sont parvenues. Je ne répondis point à la première, parce que vous m'annonciez votre prochain départ de Genève ; mais j'y crus voir de votre part la continuation d'une amitié à laquelle je serai toujours sensible, et j'y trouvai la clef de bien des mystères auxquels depuis longtemps je ne comprenais rien. Cela m'a fait rompre, un peu imprudemment peut-être, avec des ingrats dont j'ai plus à craindre qu'à espérer, après m'être perdu pour leur service ; mais mon horreur pour toute espèce de déguisement augmente avec l'effet de ceux dont je suis la victime. Aussi-bien, dans l'état où l'on m'a réduit, je puis désormais être franc impunément ; je n'en deviendrai pas plus misérable.

J'ignore absolument ce que c'est que le château de Lavagnac, à qui il appartient, sur quel pied j'y pourrais loger, s'il est habitable pour moi, c'est-à-dire à ma manière, et meublé ; en un mot, tout ce qui s'y rapporte, hors le peu que vous m'en dites dans votre dernière lettre, et qui me paraît très attrayant. Coindet ne m'en a jamais parlé, et cela ne m'étonne guère. Votre courte description du local est charmante. Vous m'offrez de m'en dire davantage, et même d'aller prendre des éclaircissements sur les lieux. Je suis bien tenté de vous prendre au mot : car aller habiter un si beau lieu, moi qui n'ai d'asile qu'au cabaret ; vous voir en passant ; être voisin de M. Venel, pour lequel j'ai la plus véritable estime : tout cela m'attire assez fortement pour me déterminer probablement tout-à-fait, pour peu que les convenances dont j'ai besoin s'y rencontrent. À l'égard du profond secret que vous me promettez, vous n'en êtes plus le maître ; ne laissez pourtant pas de le garder autant qu'il vous sera possible ; je vous en prie instamment, puisque votre lettre a été ouverte, quoique celle qui lui servait d'enveloppe ne l'ait pas été. Avis au lecteur.

Copyright Arvensa Editions

J'apprends avec le plus vrai plaisir que votre voyage a été salutaire à la santé de madame Moultou : mon empressement de vous voir est encore augmenté par le désir d'être connu d'elle, et de lui agréer. Si je n'obtiens pas qu'elle approuve votre amitié pour moi, et qu'elle en suive l'exemple, je réponds au moins que ce ne sera pas ma faute ; mais, comme je désire m'arrêter un peu à Montpellier pour voir M. Gouan et le Jardin des Plantes je ne logerai pas chez vous. Je vous prierai seulement de me chercher deux chambres dans votre voisinage, et qui n'empêcheront pas, si je ne vous importune point, que vous ne me voyiez chez vous presque autant que si j'y logeais, à condition que vous ne fermerez pour cela votre porte à personne : les sociétés bonnes pour vous seront sûrement très bonnes pour moi ; et si je ne suis pas bon pour elles, ce ne sera pas la faute de ma volonté.

Vous savez sûrement que ma gouvernante, et mon amie, et ma soeur, et mon tout, est enfin devenue ma femme. Puisqu'elle a voulu suivre mon sort et partager toutes les misères de ma vie, j'ai dû faire au moins que ce fût avec honneur. Vingt-cinq ans d'union des coeurs ont produit enfin celle des personnes. L'estime et la confiance ont formé ce lien. S'il s'en formait plus souvent sous les mêmes auspices, il y en aurait moins de malheureux. Madame Renou ne sera point l'ornement d'un cercle, et les belles dames riront d'elle sans que cela la fâche ; mais elle sera, jusqu'à la fin de mes jours, la plus douce consolation, peut-être l'unique d'un homme qui en a le plus grand besoin.

Je vous embrasse de tout mon coeur.

Vous pouvez m'écrire en droiture à M. Renou, à Bourgoin en Dauphiné.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXLI – À M. Lalliaud

Bourgoin, le 23 octobre 1768.

J'ai, monsieur, votre lettre du 13 et les autres. Je ne vous ferai point d'autres remerciements des peines que je vous donne que d'en profiter ; il en est pourtant que je voudrais vous éviter, comme celle des duplicata de vos lettres" que vous prenez inutilement, puisqu'il est de la dernière évidence que, si l'on prenait le parti de supprimer vos lettres, on supprimerait encore plus certainement les duplicata.

Je sens l'impossibilité d'exécuter mon projet : vos raisons sont sans réplique ; mais je ne conviens pas qu'en supposant cette exécution possible, ce serait donner plus beau jeu à mes ennemis ; je suis certain de ne pouvoir pas plus éviter en France qu'en Angleterre de tomber dans les mains de leurs satellites ; au lieu que les pachas ne se piquant pas de philosophie, et n'étant que médiocrement galants, les Machiavels et leurs amies ne disposeraient pas tout-à-fait aussi aisément d'eux que de ceux d'ici. Le projet que vous substituez au mien, savoir, celui de ma retraite dans les Cévennes, a été le premier des miens en songeant à quitter Trye ; je le proposai à M. le prince de Conti, qui s'y opposa et me força de l'abandonner. Ce projet eût été fort de mon goût, et le serait encore ; mais je vous avoue qu'une habitation tout-à-fait isolée m'effraie un peu depuis que je vois dans ceux qui disposent de moi tant d'ardeur à m'y confiner. Je ne sais ce qu'ils veulent faire de moi dans un désert ; mais ils m'y veulent entraîner à toute force, et je ne doute pas que ce ne soit l'une des raisons qui les a portés à me chasser de Trye, dont l'habitation ne leur paraissait pas encore assez solitaire pour leur objet, quoique le voeu commun de son altesse, de madame la maréchale, et le mien, fût que j'y finisse mes jours. S'ils n'avaient voulu que s'assurer de moi, me diffamer à leur aise, sans que jamais je pusse dévoiler leurs trames aux yeux du public, ni même les

Copyright Arvensa Editions

pénétrer, c'était là qu'ils devaient me tenir, puisque, maîtres absolus dans la maison du prince où il n'a lui-même aucun pouvoir, ils y disposaient de moi tout à leur gré. Cependant, après avoir tâché de me dissuader d'y rentrer et de me persuader d'en sortir, trouvant ma volonté inébranlable, ils ont fini par m'en chasser de vive force par les mains du sacripant que le maître avait chargé de me protéger, mais qui se sentait trop bien protégé ici, même par d'autres, pour avoir peur de désobéir. Que me veulent-ils maintenant qu'ils me tiennent tout-à-fait ? Je l'ignore ; je sais seulement qu'ils ne me veulent ni à Trye, ni dans une ville, ni au voisinage d'aucun ami, ni même au voisinage de personne, et qu'ils ne veulent autre chose encore que simplement de s'assurer de moi. Convenez que voilà de quoi donner à penser. Comment le prince me protégera-t-il ailleurs s'il n'a pu me protéger dans sa maison même ? Que deviendrai-je dans ces montagnes si je vais m'y fourrer sans préliminaire, sans connaissance, et sûr d'être, comme partout, la dupe et la victime du premier fourbe qui viendra me circonvenir ? Si nous prenons des arrangements d'avance, il arrivera ce qui est toujours arrivé, c'est que M. le prince de Conti et madame la maréchale ne pouvant les cacher aux machiavélistes qui les entourent, et qui se gardent bien de laisser voir leurs desseins secrets, leur donneront le plus beau jeu du monde pour dresser d'avance leurs batteries dans le lieu que je dois habiter. Je serai attendu là, comme je l'étais à Grenoble, et comme je le suis partout où l'on sait que je veux aller. Si c'est une maison isolée, la chose leur sera cent fois plus commode : ils n'auront à corrompre que les gens dont je dépendrai pour tout et en tout. Si ce n'était que pour m'espionner, à la bonne heure, et très peu m'importe. Mais c'est pour autre chose, comme je vous l'ai prouvé ; et pourquoi ? Je l'ignore, et je m'y perds ; mais convenez que le doute n'est pas attirant.

Voilà, monsieur, des considérations que je vous prie de bien peser, à quoi j'ajoute les incommodités infinies d'une habitation isolée pour un étranger, à mon âge et dans mon état, la dépense au moins triple, les idées terribles auxquelles je dois être en proie, ainsi séquestré du genre humain, non volontairement et par goût, mais par force et pour assouvir la rage de mes oppresseurs : car d'ailleurs je vous jure que mon même goût pour la solitude est plutôt augmenté que diminué par mes infortunes ; et que, si j'étais pleinement libre et maître de mon sort, je choisirais la plus profonde retraite pour y finir mes jours. Bien plus, une captivité déclarée n'aurait rien de pénible et de triste pour moi. Qu'on me traite comme on voudra,

Copyright Arvensa Editions

pourvu que ce soit ouvertement, je puis tout souffrir sans murmure ; mais mon coeur ne peut tenir aux flagorneries d'un sot fourbe qui se croit fin parce qu'il est faux. J'étais tranquille aux cailloux des assassins de Môtiers, et ne puis l'être aux phrases des admirateurs de Grenoble.

Il faut vous dire encore que ma situation présente est trop désagréable et violente pour que je ne saisisse pas la première occasion d'en sortir ; ainsi des arrangements d'une exécution éloignée ne peuvent jamais être pour moi des engagements absolus qui m'obligent à renoncer aux ressources qui peuvent se présenter dans l'intervalle. J'ai dû, monsieur, entrer avec vous dans ces détails auxquels je dois ajouter que l'espèce de liberté de disposer de moi, que mes ressources me laissent n'est pas illimitée ; que ma situation la restreint tous les jours ; que je ne puis former des projets que pour deux ou trois années, passé lesquelles d'autres lois ordonneront de mon sort et de celui de ma compagne ; mais l'avenir éloigné ne m'a jamais effrayé. Je sens qu'en général, vivant ou mort, le temps est pour moi ; mes ennemis le sentent aussi, et c'est ce qui les désole : ils se pressent de jouer de leur reste ; dès maintenant ils en ont trop fait pour que leurs manoeuvres puissent rester longtemps cachées ; et le moment" qui doit les mettre en évidence sera précisément celui où ils voudront les étendre sur l'avenir. Vous êtes jeune, monsieur ; souvenez-vous de la prédiction que je vous fais, et soyez sûr que vous la verrez accomplie. Il me reste maintenant à vous dire que, prévenu de tout cela, vous pouvez agir comme votre coeur vous inspirera, et comme votre raison vous éclairera : plein de confiance en vos sentiments et en vos lumières, certain que vous n'êtes pas homme à servir mes intérêts aux dépens de mon honneur, je vous donne toute ma confiance. Voyez madame la maréchale ; la mienne en elle est toujours la même. Je compte également et sur ses bontés, et sur celles de M. le prince de Conti ; mais l'un est subjugué, l'autre ne l'est pas, et je ratifie d'avance tout ce que vous résoudrez avec elle, comme fait pour mon plus grand bien. À l'égard du titre dont vous me parlez, je tiendrai toujours à très grand honneur d'appartenir à S. A. S., et il ne tiendra pas à moi de le mériter ; mais ce sont de ces choses qui s'acceptent, et qui ne se demandent pas. Je ne suis pas encore à la fin de mon bavardage, mais je suis à la fin de mon papier ; j'ai pourtant encore à vous dire que l'aventure de Thevenin a produit sur moi l'effet que vous désiriez. Je me trouve moi-même fort ridicule d'avoir pris à coeur une pareille affaire, ce que je n'aurais pourtant pas fait, je vous jure,

Copyright Arvensa Editions

si je n'eusse été sûr que c'était un drôle aposté. Je désirais, non par vengeance assurément, mais pour ma sûreté, qu'on dévoilât ses instigateurs : on ne l'a pas voulu, soit ; il en viendrait mille autres que je ne daignerais pas même répondre à ceux qui m'en parleraient. Bonjour, monsieur ; je vous embrasse de tout mon coeur.

P. S. J'oubliais de vous dire que mon chamoiseur est bien le cordonnier de M. de Tanley ; il apprit le métier de chamoiseur à Yverdon après sa retraite. J'ai fait faire en Suisse des informations, avec la déposition juridique et légalisée du cabaretier Janin.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXLII – À M. du Peyrou

Bourgoin, le 30 octobre 1768.

Voici, j'espère, la dernière fois que j'aurai à vous parler du sieur Thevenin, dont je n'entends plus parler moi-même. Après les preuves péremptoires que j'ai données à M, de Tonnerre de la fourberie de cet imposteur, il en a bien fallu convenir à la fin, et il m'a offert de le punir par quelques jours de prison, comme si le but de tous les soins que j'ai pris et que j'ai donnés à ce sujet, était le châtiment de ce misérable. Vous croyez bien que je n'ai pas accepté. L'imposteur étant convaincu, rien n'était plus aisé que de le faire parler et de remonter peut-être à la source de ce complot profondément ténébreux dont je suis la victime depuis plusieurs années, et dont je dois l'être jusqu'à ma mort. Je mie le tiens pour dit ; et prenant enfin mon parti sur les manoeuvres : des hommes, je les laisserai désormais ourdir et tramer leurs iniquités, certain, quoi qu'ils puissent faire, que le temps et la vérité seront plus forts qu'eux. Ce qu'il me reste de toute cette affaire est un tendre souvenir des soins que mes amis ont bien voulu se donner en cette occasion, pour confondre l'imposture, et je suis en particulier très sensible à l'activité de M. Guyenet, dont je n'avais pas le même droit d'en attendre, et avec qui je n'étais plus en relation. J'apprends qu'il commence à se ranger, et je m'en réjouis de tout mon coeur, pour le bonheur de son excellente petite femme et le sien. Je finis, mon cher hôte, un peu à la hâte, en vous embrassant au nom de ma femme et au mien. J'embrasse M. Jeannin,

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXLIII – À M. Lalliaud

Bourgoin, le 2 novembre 1768.

Depuis la dernière lettre, monsieur, que je vous ai écrite, et dont je n'ai pas encore la réponse, j'ai reçu de M. le duc de Choiseul un passeport que je lui avais demandé pour sortir du royaume, il y a près de six semaines, et auquel je ne songeais plus. Me sentant de plus en plus dans l'absolue nécessité de me servir de ce passeport, j'ai délibéré, dans la cruelle extrémité où je me trouve, et dans la saison où nous sommes, sur l'usage que j'en ferais, ne voulant ni ne pouvant le laisser écouler comme l'autre. Vous serez étonné du résultat de ma délibération, faite pourtant avec tout le poids, tout le sang-froid, toute la réflexion dont je suis capable ; c'est de retourner en Angleterre, et d'y aller finir mes jours dans ma solitude de Wootton. Je crois cette résolution la plus sage que j'aie prise en ma vie, et j'ai, pour un des garants de sa solidité, l'horreur qu'il m'a fallu surmonter pour la prendre, et telle qu'en cet instant même je n'y puis penser sans frémir. Je ne puis, monsieur, vous en dire davantage dans une lettre ; mais mon parti est pris, et je m'y sens inébranlable, à proportion de ce qu'il m'en a coûté pour le prendre. Voici une lettre qui s'y rapporte, et à laquelle je vous prie de vouloir bien donner cours. J'écris à M. l'ambassadeur d'Angleterre ; mais je ne sais s'il est à Paris. Vous m'obligeriez de vouloir bien vous en informer ; et, si vous pouviez même parvenir à savoir s'il a reçu ma lettre, vous feriez une bonne oeuvre de m'en donner avis ; car, tandis que j'attends ici sa réponse, mon passeport s'écoule et le temps est précieux. Vous êtes trop clairvoyant pour ne pas sentir combien il m'importe que la résolution que je vous communique demeure secrète, et secrète sans exception : toutefois je n'exige rien de vous que ce que la prudence et votre amitié en exigeront. Si M. l'ambassadeur d'Angleterre ébruite ce dessein, c'est tout autre chose, et d'ailleurs je ne l'en puis

Copyright Arvensa Editions

empêcher. En prenant mon parti sur ce point, vous sentez que je l'ai pris sur tout le reste. Je quitterai ce continent, comme je quitterais le séjour de la lune. L'autre fois, ce n'était pas la même chose ; j'y laissais des attachements, j'y croyais laisser des amis. Pardon, monsieur ; mais je parle des anciens. Vous sentez que les nouveaux, quelque vrais qu'ils soient, ne laissent pas ces déchirements de coeur qui le font saigner durant toute la vie, par la rupture de la plus douce habitude qu'il puisse contracter. Toutes mes blessures saigneront, j'en conviens, le reste de mes jours ; mais mes erreurs, du moins, sont bien guéries ; la cicatrice est faite de ce côté-là. Je vous embrasse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXLIV – À M. Moultou

Bourgoin, le 5 novembre 1768.

Vous avez fait, cher Moultou, une perte que tous vos amis et tous les honnêtes gens doivent pleurer avec vous, et j'en ai fait une particulière dans votre digne père par les sentiments dont il m'honorait, et dont tant de faux amis, dont je suis la victime, m'ont bien fait connaître le prix. C'est ainsi, cher Moultou, que je meurs en détail dans tous ceux qui m'aiment, tandis que ceux qui me haïssent et me trahissent semblent trouver dans l'âge et dans les années une nouvelle vigueur pour me tourmenter. Je vous entretiens de ma perte au lieu de parler de la vôtre ; mais la véritable douleur, qui n'a point de consolation, ne sait guère en trouver pour autrui ; on console les indifférents, mais on s'afflige avec ses amis. Il me semble que si j'étais près de vous, que nous nous embrassassions, que nous pleurassions tous deux, sans nous rien dire, nos coeurs se seraient beaucoup dit.

Cruel ami, que de regrets vous me préparez dans votre description de Lavagnac ! Hélas ! ce beau séjour était l'asile qu'il me fallait ; j'y aurais oublié, dans un doux repos, les ennuis de ma vie ; je pouvais espérer d'y trouver enfin de paisibles jours, et d'y attendre sans impatience la mort, qu'ailleurs je désirerai sans cesse. Il est trop tard. La fatale destinée qui m'entraîne ordonne autrement de mon sort. Si j'en avais été le maître, si le prince lui-même eût été le maître chez lui, je ne serais jamais sorti de Trye, dont il n'avait rien épargné pour me rendre le séjour agréable. Jamais prince n'en a tant fait pour aucun particulier qu'il en a daigné faire pour moi. » Je le mets ici à ma place, » disait-il à son officier ; je veux qu'il ait la même » autorité que moi, et je n'entends pas qu'on lui » offre rien, parce que je le fais le maître de tout. » Il a même daigné me venir voir plusieurs fois, souper avec moi tête à tête, me dire, en présence de toute sa suite,

Copyright Arvensa Editions

qu'il venait exprès pour cela, et, ce qui m'a plus touché que tout le reste, s'abstenir même de chasser, de peur que le motif de son voyage ne fût équivoque. Eh bien ! cher Moultou, malgré ses soins, ses ordres les plus absolus, malgré le désir, la passion, j'ose dire, qu'il avait de me rendre heureux dans la retraite qu'il m'avait donnée, on est parvenu à m'en chasser, et cela par des moyens tels que l'horrible récit n'en sortira jamais de.ma bouche ni de ma plume. Son altesse a tout su, et n'a pu désapprouver ma retraite ; les bontés, la protection, l'amitié de ce grand homme, m'ont suivi dans cette province, et n'ont pu me garantir des indignités que j'y ai souffertes. Voyant qu'on ne me laisserait jamais en repos dans le royaume, j'ai résolu d'en sortir ; j'ai demandé un passeport à M. de Choiseul, qui, après m'avoir laissé longtemps sans réponse, vient enfin de m'envoyer ce passeport. Sa lettre est très polie, mais n'est que cela ; il m'en avait écrit auparavant d'obligeantes. Ne point m'inviter à ne pas faire usage de ce passeport, c'est m'inviter en quelque sorte à en faire usage. Il ne convient pas d'importuner les ministres pour rien. Cependant depuis le moment où j'ai demandé ce passeport Jusqu'à celui où je l'ai obtenu, la saison s'est avancée, les Alpes se sont couvertes de glace et de neige ; il n'y a plus moyen de songer à les passer dans mon état. Mille considérations impossibles à détailler dans une lettre m'ont forcé à prendre le parti le plus violent, le plus terrible auquel mon coeur pût jamais se résoudre ; mais le seul qui m'ait paru me rester, c'est de repasser en Angleterre, et d'aller finir mes malheureux jours dans ma triste solitude de Wootton, où, depuis mon départ, le propriétaire m'a souvent rappelé par force cajoleries. Je viens de lui écrire en conséquence de cette résolution ; j'ai même écrit aussi à l'ambassadeur d'Angleterre. Si ma proposition est acceptée, comme elle le sera infailliblement, je ne puis plus m'en dédire, et il faut partir. Rien ne peut égaler l'horreur que m'inspire ce voyage ; mais je ne vois plus de moyen de m'en tirer sans mériter des reproches ; et à tout âge, surtout au mien, il vaut mieux être malheureux que coupable.

J'aurais doublement tort d'acheter par rien de répréhensible le repos du peu de jours qui me restent à passer ; mais je vous avoue que ce beau séjour de Lavagnac, le voisinage de M. Venel, l'avantage d'être auprès de son ami, par conséquent d'un honnête homme, au lieu qu'à Trye j'étais entre les mains du dernier des malheureux, tout cela me suivra en idée dans ma sombre retraite, et y augmentera ma misère pour n'avoir pu faire

Copyright Arvensa Editions

mon bonheur. Ce qui me tourmente encore plus en ce moment est une lueur de vaine espérance dont je vois l'illusion, mais qui m'inquiète malgré que j'en aie. Quand mon sort sera parfaitement décidé j et qu'il ne me restera qu'à m'y soumettre, j'aurai plus de tranquillité. C'est, en attendant, un grand soulagement pour mon coeur d'avoir épanché dans le vôtre tout ce détail de ma situation. Au reste, je suis attendri d'imaginer vos dames, vous, et M. Venel, faisant ensemble ce pèlerinage bienfaisant, qui mérite mieux que ceux de Lorette d'être mis au nombre des oeuvres de miséricorde. Recevez tous mes plus tendres remerciements et ceux de ma femme ; faites agréer ses respects et les miens à vos dames. Nous vous saluons et vous embrassons l'un et l'autre de tout notre coeur.

P. S. J'ai proposé l'alternative de l'Angleterre, et de Minorque que j'aimerais mieux à cause du climat. Si ce dernier parti est préféré, ne pourrions-nous pas nous voir avant mon départ, soit à Montpellier, soit à Marseille.

Autre P. S. Si j'avais reçu votre lettre avant le départ des miennes, je doute qu'elles fussent parties.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXLV – À M. Lalliaud

Bourgoin, le 7 novembre 1768.

Depuis ma dernière lettre, monsieur, j'ai reçu d'un ami l'incluse, qui a fort augmenté mon regret d'avoir pris mon partis ! brusquement ; la situation charmante de ce château de Lavagnac, le martre auquel il appartient, l'honnête homme qu'il a pour agent, la beauté, la douceur du climat, si convenable à mon pauvre corps délabré, le lieu assez solitaire pour être tranquille, et pas assez pour être un désert ; tout cela, je vous l'avoue, si je passe en Angleterre ou même à Mahon, car j'ai proposé l'alternative, tout cela, dis-je, me fera souvent tourner les yeux et soupirer vers cet agréable asile, si bien fait pour me rendre heureux, si l'on m'y laissait en paix. Mais j'ai écrit : si l'ambassadeur me répond honnêtement, me voilà engagé ; j'aurais l'air de me moquer de lui si je changeais de résolution ; et d'ailleurs ce serait, en quelque sorte, marquer peu d'égard pour le passeport que M. de Choiseul a eu la bonté de m'envoyer à ma prière. Les ministres sont trop occupés, et d'affaires trop importantes, pour qu'il soit permis de les importuner inutilement : d'ailleurs, plus je regarde autour de moi, plus je vois avec certitude qu'il se brasse quelque chose, sans que je puisse deviner quoi. Thevenin n'a pas été aposté pour rien : il y avait dans cette farce ridicule quelque vue qu'il m'est impossible de pénétrer ; et, dans la profonde obscurité qui m'environne, j'ai peur au moindre mouvement de faire un faux pas. Tout ce qui m'est arrivé depuis mon retour en France, et depuis mon départ de Trye, me montre évidemment qu'il n’y a que M. le prince de Conti, parmi ceux qui m'aiment, qui sache au vrai le secret de ma situation, et qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour la rendre tranquille sans pouvoir y réussir. Cette persuasion m'arrache des élans de reconnaissance et d'attendrissement vers ce grand prince, et je me reproche vivement mon impatience au sujet du silence

Copyright Arvensa Editions

qu'il a gardé sur mes deux dernières lettres ; car il y a peu de temps que j'en ai écrit à son altesse une seconde, qu'elle n'a peut-être pas plus reçue que la première : c'est de quoi je désirerais extrêmement d'être instruit. Je n'ose en ajouter une pour elle dans ce paquet, de peur de le grossir au point de donner dans la vue ; mais si, dans ce moment critique, vous aviez pour moi la charité de vous présenter à son audience, vous me rendriez un office bien signalé de l'informer de ce qui se passe, et de me faire parvenir son avis, c'est-à-dire ses ordres car, dans tout ce que j'ai fait de mon chef, je n'ai fait que des sottises, qui me serviront au moins de leçons à l'avenir, s'il daigne encore se mêler de moi. Demandez-lui aussi de ma part, je vous supplie, la permission de lui écrire désormais sous votre couvert, puisque sous le sien mes lettres ne passent pas. La tracasserie du sieur Thevenin est enfin terminée : après les preuves sans réplique que j'ai données à M. de Tonnerre de l'imposture de ce coquin, il m'a offert de le punir par quelques jours de prison. Vous sentez bien que c'est ce que je n'ai pas accepté, et que ce n'est pas de quoi il était question. Vous ne sauriez imaginer les angoisses que m'a données cette sotte affaire, non pour ce misérable à qui je n'aurais pas daigné répondre, mais pour ceux qui l'ont aposté, et que rien n'était plus aisé que de démasquer, si on l'eût voulu : rien ne m'a mieux fait sentir combien je suis inepte et bête en pareil cas, le seul, à la vérité, de cette espèce où je me sois jamais trouvé. J'étais navré, consterné, presque tremblant ; je ne savais ce que je disais en questionnant l'imposteur ; et lui, tranquille et calme dans ses absurdes mensonges, portait dans l'audace du crime toute l'apparence de la sécurité des innocents. Au reste, j'ai fait passer à M. de Tonnerre l'arrêt imprimé concernant ce misérable, qu'un ami m'a envoyé, et par lequel M. de Tonnerre a pu voir que ceux qui avaient rais cet homme en jeu avaient su choisir un sujet expérimenté dans ces sortes d'affaires.

Je ne me trouvai jamais dans des embarras pareils à ceux où je suis, et jamais je ne me sentis plus tranquille. Je ne vois d'aucun côté nul espoir de repos ; et loin de me désespérer, mon coeur me dit que mes maux touchent à leur fin. Il en serait bien temps, je vous assure. Vous voyez, monsieur, comment je vous écris, comment je vous charge de mille soins, comment je remets mon sort en vos mains et à vous seul. Si vous n'appelez pas cela de la confiance et de l'amitié, aussi-bien que de l'importunité et de l'indiscrétion peut-être, vous avez tort. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXLVI – À M.de Saint-Germain

[990]

9 novembre 1768.

Je n'ai pas, monsieur, l'honneur d'être connu de vous, et je sais que vous n'aimez pas mes opinions ; mais je sais que vous êtes un brave militaire, un gentilhomme plein d'honneur et de droiture, qui a dans son coeur la véritable religion, celle qui fait les gens de bien ; voilà tout ce que je cherche. On ne séduit pas M. de Saint-Germain, on l'intimide encore moins ; passez-moi, monsieur, la familiarité du terme : vous êtes précisément l'homme qu'il me faut.

J'aurais, monsieur, à mettre en dépôt dans le coeur d'un honnête homme des confidences qui n'en sont pas indignes, et qui soulageraient le mien. Si vous voulez bien être ce généreux dépositaire, ayez la bonté de m'assigner chez vous l'heure et le jour d'une audience paisible, et je m'y rendrai. Je vous préviens que ma confiance ne sera mêlée d'aucune indiscrétion ; que je n'ai à vous demander ni soins, ni conseils, ni rien qui puisse vous donner la moindre peine ou vous compromettre en aucune façon : vous n'aurez d'autre usage à faire de ma confidence que d'en honorer un jour ma mémoire, quand il n'y aura plus de risque à parler. Je ne vous dis rien de mes sentiments pour vous, mais je vous en donne la preuve.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXLVII – À M. le comte de Tonnerre

En lui envoyant l'écrit suivant.

Bourgoin, le 9 novembre 1768.

Monsieur.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-jointe la déclaration juridique du sieur Jeannet[991], cabaretier des Verrières, relative à celle du sieur Thevenin. De peur d'abuser de votre patience, je m'abstiens de joindre à cette pièce celles que j'ai reçues en même temps, puisqu'elle suffit seule à la suite des preuves que vous avez déjà pour démontrer pleinement, non l'erreur, mais l'imposture de ce dernier. Je n'aurais assurément pas eu l'indiscrétion de vous importuner de cette ridicule affaire, si le ton décidé sur lequel M. Bovier se faisait le porteur de parole de ce misérable n'eût excité ma juste indignation. Vous m'avez fait l'honneur de me marquer qu'après ce qui s'est passé mon prétendu créancier se tiendra pour dit qu'il ne saurait se flatter de trouver en moi son débiteur. Voilà, monsieur le comte, de quoi jamais il ne s'est flatté, je vous assure ; mais il s'est flatté, premièrement, de mentir et m'avilir à son aise ; puis, après avoir dit tout ce qu'il voulait dire, et n'ayant plus qu'à se taire, de se taire ensuite tranquillement ; et, s'il était enfin convaincu d'être un imposteur, de sortir néanmoins de cette affaire, confondu, très peu lui importe, mais impuni, mais triomphant. Pour un homme qui paraît si bête, je trouve qu'il n'a pas trop mal calculé.

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien ordonner, à votre commodité, que les deux pièces ci-jointes me soient renvoyées avec la lettre de M. Roguin. Je sens que j'ai fort abusé, dans cette occasion, de la permission que vous m'avez donnée de faire venir mes lettres sous votre pli. Je serai plus discret à l'avenir ; et si l'impunité du premier fourbe en suscite d'autres, elle me servira de leçon pour ne m'en plus tourmenter.

J'ai l'honneur, monsieur le comte, de vous assurer de tout mon respect.

Copyright Arvensa Editions

DÉCLARATION JURIDIQUE DU SIEUR JEANNET.

L'an 1768, et le dix-neuvième jour du mois de septembre, par-devant noble et prudent Charles-Auguste du Terraux, bourgeois de Neuchâtel et de Romain-Môtiers, maire pour sa majesté le roi de Prusse, notre souverain prince et seigneur, en la juridiction des Verrières, administrant justice par jour extraordinaire, mais aux lieu et heure accoutumés, et en la présence des sieurs jurés en icelle après nommés :

Personnellement est comparu M. Guyenet, receveur pour sa majesté, et lieutenant en l'honorable cour de justice du Val-de-Travers, qui a représenté qu'ayant reçu depuis peu une lettre de M. J. J. Rousseau, datée de Bourgoin, du 8 du courant, par laquelle il lui marque que le nommé Thevenin, chamoiseur de sa profession, lui ayant fait demander neuf livres argent de France, qu'il prétend lui avoir fait remettre en prêt, au logis du Soleil, à Saint-Sulpice, il y a à peu près dix ans ; et comme cet article est trop intéressant à l'honneur de mondit[992] sieur Rousseau pour ne pas l'éclaircir, vu et d'autant qu'il n'a jamais été dans le cas d'emprunter cette somme dudit Thevenin, et que cet article est controuvé ; c'est pourquoi mondit sieur le lieutenant Guyenet se présente aujourd'hui par-devant cette honorable justice, pour requérir que, par reconnaissance, il puisse justifier authentiquement ce qu'il vient d'avancer, ayant pour cet effet fait citer en témoignage le sieur Jean-Henri Jeannet, cabaretier de ce lieu, présent, lequel et par qui l'argent que répète ledit Thevenin à mondit sieur Rousseau, doit, suivant lui, avoir été remis ; requérant qu'avant de faire déposer ledit sieur Jeannet, il y soit appointé, ce qui a été connu.

Et pour y satisfaire ledit sieur Jeannet étant comparu, a, après serment intime sur les interrogats[993] circonstanciés à lui adressés, tendant à dire tout ce qu'il peut savoir de cette affaire, déposé comme suit :

Qu'il n'a aucune connaissance que le nommé Thevenin, chamoiseur, ait jamais prêté chez lui, déposant, ni ailleurs, aucun argent à M. Jean-Jacques Rousseau pendant tout le laps de temps qu'il a demeuré dans ce pays, n'ayant jamais eu l'honneur de voir dans son logis mondit sieur Rousseau ; bien est-il vrai qu'il y a à peu près cinq ans qu'il le vit s'en revenant du côté de Pontarlier, sans lui avoir parlé ni l'avoir revu dès-lors.

Il se rappelle aussi très bien qu'en 1762, pendant le courant du mois de

Copyright Arvensa Editions

mai, arriva chez lui un nommé Thevenin, qui se disait être de la Charité-sur-Loire, réfugié dans ce pays pour éviter l'effet d'une lettre de cachet obtenue contre lui, lequel était accompagné du nommé Guillobel, marchand horloger du même lieu ; ledit Thevenin n'ayant séjourné chez lui que huit à dix jours, pendant lequel temps arriva encore dans son logis un nommé Decustreau, qu'il connaissait depuis près de vingt ans, pour avoir logé chez lui à différentes fois, et duquel il peut produire des lettres.

Ledit Decustreau partit au bout de quelques jours pour Neuchâtel ; Thevenin avec lui Jeannet l'accompagnèrent jusqu'à Saint-Sulpice, au logis du Soleil, où ils dinèrent. Après le départ dudit Decustreau, ledit Thevenin demanda au déposant s'il connaissait ledit Decustreau ; il lui répondit qu'il le connaissait pour avoir logé chez lui. Cette demande dudit Thevenin ayant excité au déposant la curiosité d'apprendre de lui pourquoi il lui formait cette question, ledit Thevenin lui répondit que c'était à cause d'un écu de trois livres qu'il avait prêté audit Decustreau sur la demande qu'il lui en avait faite. Et enfin ledit sieur Jeannet ajoute que pendant tout le temps que ledit Thevenin a resté chez lui, il ne lui a point parlé de M. Rousseau, ni dit qu'il eût la moindre chose à faire avec lui ; que ledit Thevenin, lorsqu'il arriva dans ce pays, n'avait point de profession, ayant dès-lors appris celle de chamoiseur à Estavayé-le-Lac.

C'est tout ce que ledit sieur Jeannet a déclaré savoir sur cette affaire.

Enfin mondit sieur le lieutenant a continué à dire qu'étant nécessaire à M. Rousseau d'avoir le tout par écrit, pour lui servir en cas de besoin, il demandait que par connaissance il lui fût adjugé ; ce qui lui a été.

Connu et jugé par les sieurs Jacques Lambelet, doyen, et Jacob Perroud, tous deux justiciers dudit lieu ; et par mondit sieur le maire ordonné au notaire soussigné, greffier des Verrières, de lui en faire l'expédition en cette forme. Le jour prédit, 19 septembre 1768.

Par ordonnance. Signé **JEANJAQUET**.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXLVIII – À M. de Saint-Germain

À Bourgoin, le 13 novembre 1768.

Mardi, monsieur, vous n'êtes pas libre, ni moi mercredi ; le jeudi même est douteux : reste donc demain, lundi, pour ne pas aller trop loin. Il me serait moins incommode, il faut l'avouer, que vous me fissiez l'honneur de venir manger mon potage ; mais comme une soupe de cabaret n'est pas trop présentable, et que j'y perdrais l'honneur de dîner avec madame de Saint-Germain, je préfère, monsieur, de profiter de votre invitation, en la priant de permettre que j'aille demain lui demander à diner. S'il faisait beau demain, sur les dix heures, j'irais vous proposer une promenade jusqu'à midi, à moins que vous ne la préférassiez de nos côtés, où il y a d'assez belles prairies.

Ne craignez pas, monsieur, d'entendre de ma part rien qui vous puisse déplaire : je respecte trop pour cela et vous et vos sentiments ; et les miens, que je vois bien qui ne vous sont pas connus, en sont moins éloignés que vous ne pensez. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agira.

Je suis bien sensible, monsieur, à votre complaisance ; vous ne tarderez pas d'en connaître le prix. Si j'avais trouvé plus tôt un coeur auquel le mien osât s'ouvrir, j'aurais souffert de moins vives angoisses, et ma raison s'en trouverait mieux. À demain donc, monsieur, puisque vous le voulez bien. Permettez que je présente mon respect très humble à madame de Saint-Germain.

RENOU

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXLIX – À M. le comte de Tonnerre

Bourgoin, le 16 novembre 1768.

Monsieur.

Pardon de mes importunités réitérées ; mais je ne puis me dispenser de vous envoyer encore l'imprimé ci-joint qu'on n'a pu recouvrer plus tôt [994]. Vous y verrez, M. le comte, que ceux qui ont aposté le sieur Thevenin ont su choisir un sujet déjà expérimenté dans le métier qu'ils lui faisaient faire.

Je ne puis penser, monsieur, que vous m'ayez pu croire dans l'âme assez de bassesse pour vouloir me venger d'un tel malheureux. Moi qui jamais n'ai fait, ni rendu, ni voulu le moindre mal à personne, commencerais-je si tard et sur un pareil personnage ? Non, monsieur, je n'ai point désiré sa punition, mais sa confession, et c'est ce que sa conviction devait naturellement produire, si l'on en eût profité pour remonter à la source de ces menées. Mais c'est ce qui commence à devenir superflu ; et sans que l'autorité ni moi nous en mêlions en aucune manière, je prévois que le public ne tardera pas à savoir à quoi s'en tenir.

Permettez que je vous réitère ici mes actions de grâce des bontés dont vous m'avez honoré, et mes excuses de l'abus que j'en ai pu faire ; et daignez, monsieur, agréer, je vous supplie, les assurances de mon respect.

P. S. Je prends la liberté d'exiger, monsieur, que vous ne fassiez aucun usage de cet imprimé. Il est pour vous seul, et pour être brûlé après l'avoir lu, à moins que vous n'aimiez mieux le garder, mais de façon qu'il ne puisse nuire à celui qu'il concerne.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXLX – À M. Moultou

Bourgoin, le 21 novembre 1768.

J'ai, mon ami, votre lettre du 14. Je ne puis me détacher de l'idée d'aller vous embrasser et délibérer avec vous de ma destination ultérieure. Je n'ai point encore de réponse de l'ambassadeur d'Angleterre : il n'était pas à Paris quand je lui ai écrit ; et j'ai appris dans l'intervalle qu'il avait l'honnête Walpole pour secrétaire d'ambassade : cette nouvelle a achevé de me déterminer. Je n'irai point en Angleterre : on me traitera comme on voudra en France, mais je suis déterminé à y rester. Je ne puis renoncer à l'espérance qu'au moins, pour l'honneur de l'hospitalité française, il s'y trouvera quelque coin où l'on voudra bien me laisser mourir en repos. Si ce coin, cher Moultou, en pouvait être un du château de Lavagnac, il me semble que sous les auspices de l'amitié l'habitation m'en serait délicieuse. Malheureusement j'écris inutilement à M. le prince de Conti ; mes lettres ne lui parviennent point. Il me répondait fort exactement au commencement ; il ne me répond plus : il m'a fait dire qu'il ne recevait point de mes nouvelles. Les négociations intermédiaires ont leurs inconvénients. La générosité de ce grand prince m'a accoutumé à accepter, et non pas à demander : je ne puis me résoudre à changer de méthode. Si l'ami de M. Venel, qui commande dans le château, veut écrire, à la bonne heure, je lui en serai obligé ; pour moi je n'écrirai pas. Mais dites-moi, n'y a-t-il dans le pays aucune habitation qui pût me convenir que ce château ? Le bon M. Venel ne pourrait-il pas me trouver un terrier à Pézénas même, ou aux environs ? Pourvu que je sois son voisin, que m'importe en quel lieu j'habite ? Si nous étions dans une meilleure saison, si le voyage était moins pénible, si j'avais plus de facilités pour le faire, je volerais près de vous ; mais mon transport et celui de tout mon attirail de botanique est embarrassant. Je ne suis point à portée ici d'avoir des voitures. Il me

Copyright Arvensa Editions

faudrait un bon carrossin[995] qui put charger avec nous cinq ou six malles, ou caisses ; il me faudrait un bon voiturier, qui nous conduisît bien et qui fût honnête homme : j'ai pensé que cela se pourrait trouver où vous êtes, et que vous pourriez être à portée de faire pour moi ce marché, et de m'envoyer la voiture au temps convenu. Voyez. Ah ! si vous pouviez faire plus ! Mais madame Moultou, votre santé, vos affaires ! et quand tout vous le permettrait, je ne devrais pas le souffrir. Quoi qu'il en soit, j'ai le plus grand désir de me rendre auprès de vous, et cela d'autant plus que j'ai quelque lieu de croire qu'on m'y verrait avec plus de plaisir qu'ici.

J'ai reçu depuis peu, avec le reste de mes plantes et bouquins, une lettre que M. de Gouan m'écrivait à Trye : elle est de si vieille date, que je ne sais plus comment y répondre. Il m'accusera de malhonnêteté envers lui, moi qui voudrais tout faire pour obtenir ses instructions et sa correspondance, et que ce désir anime encore à me rendre à Montpellier. Si vous le connaissez, si vous le voyez, obtenez-moi, je vous prie, ses bonnes grâces, en attendant que je sois à portée de les cultiver. Quel trésor vous m'annoncez dans l'herbier des plantes marines ! Que je suis touché de la générosité de votre digne parent ! Elle me fera, avec celle du brave Dombey, une collection complète, surtout si M. Gouan veut bien y ajouter quelques fragments de ses dernières dépouilles des Pyrénées. Que je vais être riche ! Je suis si avare et si enfant que le coeur me bat de joie. Gardez-moi bien précieusement ce beau présent, je vous prie, jusqu'à ce qu'il soit décidé qui de lui ou de moi ira joindre l'autre.

J'ai été très malade, très agité de peine et de fièvre ces temps derniers ; maintenant je suis tranquille, mais très faible. J'aime mieux cet état que l'autre ; et j'aurai peu de regret aux forces qui me manquent s'il m'en reste assez pour vous aller voir. Adieu, cher Moultou ; faites agréer à madame les hommages et respects de votre vieux ami et de sa femme. Nous vous embrassons l'un et l'autre de de tout notre coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXLXI – À M. du Peyrou

Bourgoin, le 21 novembre 1768.

Je vous remercie, mon cher hôte, de l'arrêt de Thevenin ; je l'ai envoyé à M. de Tonnerre, avec condition expresse, qui du reste n'était pas fort nécessaire à stipuler, de n'en faire aucun usage qui pût nuire à ce malheureux. Votre supposition qu'il a été la dupe d'un autre imposteur est absolument incompatible avec ses propres déclarations, avec celle du cabaretier Jeannet, et avec tout ce qui s'est passé ; cependant si vous voulez absolument vous y tenir, soit. Vous dites que mes ennemis ont trop d'esprit pour choisir une calomnie aussi absurde : prenez garde qu'en leur accordant tant d'esprit vous ne leur en accordiez pas encore assez ; car leur objet n'étant que de voir quelle contenance je tenais vis-à-vis d'un faux témoin, il est clair que plus l'accusation était absurde et ridicule, plus elle allait à leur but : si ce but eût été de persuader le public, vous auriez raison, mais il était autre. On savait très bien que je me tirerais de cette affaire ; mais on voulait voir comment je m'en tirerais ; voilà tout. On sait que Thevenin ne m'a pas prêté neuf francs, peu importe ; mais on sait qu'un imposteur peut m'embarrasser ; c'est quelque chose.

Vos maximes, mon très cher hôte, sont très stoïques et très belles, quoique un peu outrées, comme sont celles de Sénèque, et généralement celles de tous ceux qui philosophent tranquillement dans leur cabinet sur les malheurs dont ils sont loin, et sur l'opinion des hommes qui les honore. J'ai appris assurément à n'estimer l'opinion d'autrui que ce qu'elle vaut, et je crois savoir, du moins aussi bien que vous, de combien de choses la paix de l'âme dédommage ; mais que seule elle tienne lieu de tout et rende seule heureux les infortunés, voilà ce que j'avoue ne pouvoir admettre ; ne pouvant, tant que je suis homme, compter totalement pour rien la voix de la nature pâtissante et le cri, de l'innocence avilie. Toutefois, comme il

Copyright Arvensa Editions

nous importe toujours, et surtout dans l'adversité, de tendre à cette impassibilité sublime à laquelle vous dites être parvenu, je tâcherai de profiter de vos sentences, et d'y faire la réponse que fit l'architecte athénien à la harangue de l'autre : *Ce qu'il a dit, je le ferai*.

Certaines découvertes, amplifiées peut-être par mon imagination, m'ont jeté durant plusieurs jours dans une agitation fiévreuse qui m'a fait beaucoup de mal, et qui, tant qu'elle a duré, m'a empêché de vous écrire. Tout est calmé ; je suis content de moi ; et j'espère ne plus cesser de l'être, puisqu'il ne peut plus rien m'arriver de la part des hommes à quoi je n'aie appris à m'attendre et à quoi je ne sois préparé. Bonjour, mon cher hôte ; je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXLXII – À M. Lalliaud

Bourgoin, le 28 novembre 1768.

Je ne puis pas mieux vous détromper, monsieur, sur la réserve dont vous me soupçonnez envers vous, qu'en suivant en tout vos idées, et vous en confiant l'exécution ; et c'est ce que je fais, je vous jure, avec une confiance dont mon coeur est content, et dont le vôtre doit l'être. Voici une lettre pour M. le prince de Conti où je parle comme vous le désirez et comme je pense. Je n'ai jamais ni désiré ni cru que ma lettre à M. l'ambassadeur d'Angleterre dût ni put être un secret pour son altesse, ni pour les gens en place, mais seulement pour le public ; et je vous préviens une fois pour toutes que, quelque secret que je puisse vous demander sur quoi que ce puisse être, il ne regardera jamais M. le prince de Conti, en qui j'ai autant et plus de confiance qu'en moi-même. Vous m'avez promis que ma lettre lui serait remise en main propre ; je suppose que ce sera par vous ; j'y compte, et je vous le demande.

Vous aurez pu voir que le projet de passer en Angleterre, qui me vint en recevant le passeport, a été presque aussitôt révoqué que formé : de nouvelles lumières sur ma situation m'ont appris que je me devais de rester en France, et j'y resterai. M. Davenport m'a fait une réponse très engageante et très honnête. L'ambassadeur ne m'a point répondu : si j'avais su que le sieur Walpole était auprès de lui, vous jugez bien que je n'aurais pas écrit. Je m'imaginais bonnement que toute l'Angleterre avait conçu pour ce misérable et pour son camarade tout le mépris dont ils sont dignes. J'ai toujours agi d'après la supposition des sentiments de droiture et d'honneur innés dans les coeurs des hommes. Ma foi pour le coup je me tiens coi, et je ne suppose plus rien ; me voilà de jour en jour plus déplacé parmi eux et plus embarrassé de ma figure : si c'est leur tort ou le mien, c'est ce que je les laisse décider à leur mode : ils peuvent continuer à

Copyright Arvensa Editions

ballotter ma pauvre machine à leur gré, mais ils ne m'ôteront pas ma place ; elle n'est pas au milieu d'eux.

J'ai été très bien pendant une dizaine île jours ; j'étais gai ; j'avais bon appétit ; j'ai fait à mon herbier de bonnes augmentations : depuis deux jours je suis moins bien, j'ai de la fièvre, un grand mal de tête, que les échecs où j'ai joué hier ont augmenté ; je les aime, et il faut que je les quitte ; mes plantes ne m'amusent plus : je ne fais que chanter des strophes du Tasse ; il est étonnant quel charme je trouve dans ce chant avec ma pauvre voix cassée et déjà tremblotante. Je me mis hier tout en larmes, sans presque m'en apercevoir, en chantant l'histoire d'Olinde et de Sophronie ; si j'avais une pauvre petite épinette pour soutenir un peu ma voix faiblissante, je chanterais du matin jusqu'au soir. Il est impossible à ma mauvaise tète de renoncer aux châteaux en Espagne. Le foin de la cour du château de Lavagnac, une épinette, et mon Tasse, voilà celui qui m'occupe aujourd'hui malgré moi. Bonjour, monsieur : ma femme vous salue de tout son coeur ; j'en fais de même ; nous vous aimons tous deux bien sincèrement.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXLXIII – À Madame la présidente de Verna

[996]

Bourgoin, le 2 décembre 1768.

Laissons à part, madame, je vous supplie, les livres et leurs auteurs. Je suis si sensible à votre obligeante invitation, que si ma santé me permettait de faire en cette saison des voyages de plaisir, j'en ferais un bien volontiers pour aller vous remercier. Ce que vous avez la bonté de me dire, madame, des étangs et des montagnes de votre contrée, ajouterait à mon empressement, mais n'en serait pas la première cause. On dit que la grotte de la Balme est de vos côtés ; c'est encore un objet de promenade et même d'habitation, si je pouvais m'en pratiquer une dont les fourbes et les chauves-souris n'approchassent pas. À l'égard de l'étude des plantes, permettez, madame, que je la fasse en naturaliste, et non pas en apothicaire : car, outre que je n'ai qu'une foi très médiocre à la médecine, je connais l'organisation des plantes sur la foi de la nature, qui ne ment point, et je ne connais leurs vertus médicinales que sur la foi des hommes, qui sont menteurs. Je ne suis pas d'humeur à les croire sur leur parole, ni à portée de la vérifier. Ainsi, quanta moi, j'aime cent fois mieux voir dans l'émail des prés des guirlandes pour les bergères que des herbes pour les lavements. Puissè-je, madame, aussitôt que le printemps ramènera la verdure, aller faire dans vos cantons des herborisations qui ne pourront qu'être abondantes et brillantes, si je juge par les fleurs que répand votre plume, de celles qui doivent naître autour de vous. Agréez, madame, et faites agréer à M. le président, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXLXIV – À M. Lalliaud

Bourgoin, ce 7 décembre 1768.

Voici, monsieur, une lettre à laquelle je vous prie de vouloir bien donner cours ! elle est pour M. Davenport, qui m'a écrit trop honnêtement pour que je puisse me dispenser de lui donner avis que j'ai changé de résolution. J'espère que ma précédente avec l'incluse vous sera bien parvenue, et j'en attends la réponse au premier jour. Je suis assez content de mon état présent ; je passe entre mon Tasse et mon herbier des heures assez rapides pour me faire sentir combien il est ridicule de donner tant d'importance à une existence aussi fugitive : j'attends sans impatience que la mienne soit fixée ; elle l'est par tout ce qui dépendait de moi ; le reste, qui devient tous les jours moindre, est à la merci de la nature et des hommes ; ce n'est plus la peine de le leur disputer. J'aimerais assez à passer ce reste dans la grotte de la Balme, si les chauves-souris ne l'empuantissaient pas : il faudra que nous l'allions voir ensemble quand vous passerez par ici. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXLXV – À M. Moultou

Bourgoin, le 12 décembre 1768.

Quoi ! monsieur, c'est à M. Q…t qu'on s'est adressé ; c'est à lui qu'ont été envoyés les extraits des lettres que je vous avais écrites dans la confidence de l'amitié ; et ce serait sous les auspices de l'homme qui m'a chassé du château de Trye, malgré son maître, que j'irais habiter celui de Lavagnac ? Vraiment, mon ami, vous avez opéré là de belles choses ! Mais n'en parlons plus ; ce n'est pas votre faute : vous ne saviez ni ce qu'était M. Q…t, ni ce que faisait M. M…x ; mais vous ne deviez pas, me semble, être si facile à donner les extraits des lettres de votre ami. Le plus grand mal de tout ceci est que j'ai trouvé de mon côté le moyen d'écrire au prince et de lui faire passer ma lettre. Si son altesse agrée que j'aille à Lavagnac, comment ferai-je pour m'en dédire, après le lui avoir demandé ? ou à quelle destinée dois-je m'attendre si j'ose aller me livrer à des gens sur qui Q…t a de l'influence ? Ce qu'il y a de sûr est qu'il n'y a rien à quoi je ne m'expose plutôt qu'à la disgrâce du prince, et surtout à la mériter : ainsi s'il approuve que j'aille à Lavagnac, je suis déterminé à m'y rendre à tout risque, quoique assurément le destin qu'on m'y prépare ne puisse être pire que celui auquel je m'attends. Mais que j'écrive à M. Q…t, moi ! non, mon ami, le riche Dauphinais et le célèbre Genevois ne sont point faits pour s'écrire l'un à l'autre, et ne s'écriront jamais, je vous en réponds.

Je suis vivement touché du zèle et des bontés de M. Venel : je ne lui écris pas, parce qu'il m'est très pénible d'écrire, mais j'ai le coeur plein de lui : si j'allais à Lavagnac, l'avantage d'être auprès de lui me pourrait consoler et dédommager de beaucoup de choses ; mais je vous avoue que l'idée d'être au pouvoir du sieur Q…t me fait frémir. Ce qu'il y a de bizarre est que je ne connais point du tout cet homme-là, que je n'ai jamais eu nulle affaire avec lui, nulle sorte de liaison, que je ne l'ai même jamais vu

Copyright Arvensa Editions

que je sache. Il me hait, comme tous mes autres ennemis, sans avoir à se plaindre de moi en aucune sorte, et uniquement parce qu'ils ont tous des coeurs faits pour goûter un plaisir sensible à haïr et tourmenter les infortunés. Au reste, vous vous doutez bien qu'un courtisan aussi délié que M. Q…t se garde bien d'avouer sa haine : il suit encore en cela les mêmes errements des autres ; et, pour mieux servir sa haine, il a grand soin de la cacher.

Je vous renvoie ci-jointe la lettre de votre ami, j'en suis pénétré : si je dépendais de moi, je ne tarderais guère à aller lui demander ses directions et profiter de ses soins généreux : il ne dépendra même pas de moi que cela n'arrive ; mais ceux qui disposent de moi règlent ma marche comme Dieu celle de la mer, *Procedes hùc, et non ibis ampliùs*. Adieu, cher Moultou : je ne sais ce qu'il arrivera de moi. Je vois que je soupire en vain après le repos qu'on ne veut pas m'accorder ; mais ce qu'on ne m'ôtera pas du moins, quoi qu'il arrive, c'est le plaisir de vous aimer jusqu'à mon dernier soupir.

Je vois, par ce que monsieur votre ami vous dit de son herbier, et de ce qu'il se propose d'y joindre, que ce n'est pas tout-à-fait ce que j'avais imaginé sur votre expression. Vous m'aviez annoncé des plantes marines : les plantes marines sont des *fucus* qui viennent dans la mer ; et je présume par sa lettre que ce sont seulement des plantes maritimes qui viennent sur les rivages ; c'est autre chose : mais n’importe, l'un ou l'autre présent me sera toujours très précieux.

Je vois que madame Moultou a été malade : Vous ne m'en aviez rien dit ; vous aviez tort : l’amitié est un sentiment si doux qu'elle donne même une sorte de plaisir à partager les peines de nos amis, et vous m'avez ravi ce plaisir-là. Il est vrai que je lui préfère celui de partager maintenant votre joie. Mille respects de ma part et de celle de ma femme à votre chère convalescente, et prenez-en votre part.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXLXVI – À M. du Peyrou

Bourgoin, le 19 décembre 1768.

Ce que vous me marquez de la fin de vos brouilleries avec la cour me fait grand plaisir ; et j'en augure que vous pourrez encore vivre agréablement où vous êtes, et où vous êtes retenu par des liens d'attachement qu'il n'est pas dans votre coeur de rompre aisément. Il me semble que le roi se conduit réellement en très grand roi, lorsqu'il veut premièrement être le maître, et puis être juste. Vous penserez qu'il serait plus grand et plus beau de vouloir transposer cet ordre : cela peut être ; mais cela est au-dessus de l'humanité, et c'est bien assez, pour honorer le génie et l'âme du plus grand prince, que le premier article ne lui fasse pas négliger l'autre. Si Frédéric ratifie le rétablissement de tous vos privilèges, comme je l'espère, il aura mérité de vous le plus bel éloge que puisse mériter un souverain, et qui l'approche de Dieu même, celui qu'Armide faisait de Godefroi de Bouillon :

Tu, cui concesse il cielo e diel' ti il fato,
Voler il giusto, e poter cio che vuoi.

Je m'imagine que si les députés, qu'en pareil cas vous lui enverrez probablement pour le remercier, lui récitaient ces deux vers pour toute harangue, ils ne seraient pas mal reçus.

Je suis bien touché de la commission que vous avez donnée à Gagnebin : voilà vraiment un soin d'amitié, un soin de ceux auxquels je serai toujours sensible, parce qu'ils sont choisis selon mon coeur et selon mon goût. Je dois certainement la vie aux plantes : ce n'est pas ce que je leur dois de bon, mais je leur dois d'en couler encore avec agrément quelques intervalles au milieu des amertumes dont elle est inondée : tant que j'herborise je ne suis pas malheureux ; et je vous réponds que, si l'on me laissait faire, je ne cesserais tout le reste de ma vie d'herboriser du

Copyright Arvensa Editions

matin au soir. Au reste, j'aime mieux que le recueil de M. Gagnebin soit très petit, et qu'il ne soit pas composé de plantes communes qu'on trouve partout : je ne vous dissimulerai même pas que j'ai déjà beaucoup de plantes alpines et des plus rares ; cependant, comme il y en a encore un très grand nombre qui me manquent, je ne doute pas qu'il ne s'en trouve dans votre envoi qui me feront grand plaisir par elles-mêmes, outre celui de les recevoir de vous. Par exemple, quoique je sois assez riche en gentianes, il y en a une que je n'ai pu trouver encore, et que je convoite beaucoup, c'est la grande *gentiane pourprée*, la seconde en rang du *species de Linnoeus*. J'ai le *tozzia alpina*, Linn ; mais il y manque la racine, qui est la partie la plus curieuse de cette plante, d'ailleurs difficile à sécher et conserver. J'ai l'*uva ursi* en fruits, mais je ne l'ai pas en fleurs. J'ai *alzaca procumbens ;* mais il me manque d'autres beaux *chamoerhododendros* des Alpes. Je n'ai qu'un misérable petit *Androsace*. Je n'ai pas le *cortusa Matthioli*, etc. La liste de ce que j'ai serait longue, celle de ce qui me manque plus longue encore ; mais si vous vouliez m'envoyer celle de ce que vous enverra Gagnebin, j'y pourrais noter ce qui me manque, afin que le reste, étant superflu dans mon herbier, pût demeurer dans le vôtre. Je me suis ruiné en livres de botanique, et j'avais bien résolu de n'en plus acheter ; cependant je sens que m'affectionnant aux plantes des Alpes, je ne puis me passer de celui de Haller. Vous m'obligerez de vouloir bien me marquer exactement son titre, son prix, et le lieu où vous l'avez trouvé ; car la France est si barbare encore en botanique, qu'on n'y trouve presque aucun livre de cette science ; et j'ai été obligé de faire venir à grands frais de Hollande et d'Angleterre le peu que j'en ai ; encore ai-je cherché partout ceux de Clusius sans pouvoir les trouver.

Voilà bien du bavardage sur la botanique, dont je vois, avec grand regret, que vous avez tout-à-fait perdu le goût. Cependant, puisque vous avez un peu fêté mon *apocyn*[997], j'ai grande envie de vous envoyer quelques graines de l'arbre de soie et de la pomme de cannelle, qu'on m'a dernièrement apportées des îles. Quand vous commencerez à meubler votre jardin, je suis jaloux d'y contribuer. Bonjour, mon cher hôte ; nous vous embrassons et vous saluons l'un et l'autre de tout notre coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXLXVII – À M. du Peyrou

Bourgoin, le 19 décembre 1768.

Pauvre garçon, pauvre Sauttersheim ! Trop occupé de moi durant ma détresse, je l'avais un peu perdu de vue ; mais il n'était point sorti de mon Coeur, et j'y avais nourri le désir secret de me rapprocher de lui, si jamais je trouvais quelque intervalle de repos entre les malheurs et la mort. C'était l'homme qu'il me fallait pour me fermer les yeux ; son caractère était doux, sa société était simple, rien de la pretintaille française ; encore plus de sens que d'esprit ; un goût sain, formé par la bonté de son coeur ; des talents assez pour parer une solitude, et un naturel fait pour l'aimer avec un ami : c'était mon homme ; la Providence me l'a ôté ; les hommes m'ont ôté la jouissance de tout ce qui dépendait d'eux ; ils me vendent jusqu'à la petite mesure d'air qu'ils permettent que je respire : il ne me restait qu'une espérance illusoire, il ne m'en reste plus du tout. Sans doute le ciel me trouve digne de tirer de moi seul toutes mes ressources, puisqu'il ne m'en reste plus aucune autre. Je sens que la perte de ce pauvre garçon m'affecte plus à proportion qu'aucun de mes autres malheurs. Il fallait qu'il y eût une sympathie bien forte entre lui et moi, puisque, ayant déjà appris à me mettre en garde contre les empressés, je le reçus à bras ouverts sitôt qu'il se présenta, et dès les premiers jours de notre liaison, elle fut intime. Je me souviens que, dans ce même temps, on m'écrivit de Genève que c'était un espion aposté pour tâcher de m'attirer en France, où l'on voulait, disait la lettre, me faire un mauvais parti. Là-dessus je proposai à Sauttersheim un voyage à Pontarlier, sans lui parler de ma lettre : il y consent ; nous partons. En arrivant à Pontarlier, je l'embrasse avec transport, et puis je lui montre la lettre : il la lit sans s'émouvoir ; nous nous embrassons derechef, et nos larmes coulent. J'en verse derechef en me rappelant ce délicieux moment. J'ai, fait avec lui plusieurs petits voyages pédestres ; je

Copyright Arvensa Editions

commençais d'herboriser, il prenait le même goût ; nous allions voir Milord Maréchal, qui, sachant que je l'aimais, le recevait bien, et le prit bientôt en amitié lui-même. Il avait raison. Sauttersheim était aimable ; mais son mérite ne pouvait être senti que des gens bien nés ; il glissait sur tous les autres. La génération dans laquelle il a vécu n'était pas fait pour le connaître : aussi n'a-t-il rien pu faire à Paris ni ailleurs. Le ciel l'a retiré du milieu des hommes où il était étranger ; mais pourquoi m'y a-t-il laissé ?

Pardon, monsieur ; mais vous aimiez ce pauvre garçon, et je sais que l'effusion de mon attacher ment et de mon regret ne peut vous déplaire. Je suis sensible à la peine que vous avez bien voulu prendre en ma faveur auprès de M. le prince de Conti ; mais vous en avez été bien payé par le plaisir de converser avec le plus aimable et le plus généreux des hommes, qui sûrement eût aimé et favorisé notre pauvre Sauttersheim s'il l'avait connu. Je vois, par ce que vous me marquez de ses nouvelles bontés pour moi, qu'elles sont inépuisables comme la générosité de son coeur. Ah ! pourquoi faut-il que tant d'intermédiaires qui nous séparent détournent et anéantissent tout l'effet de ses soins ? J'apprends que son trésorier, qui m'a fait chasser du château de Trye à force d'intrigues, est en liaison avec l'agent du prince à celui de Lavagnac, et qu'il a déjà été question de moi entre eux deux. Il ne m'en faut pas davantage pour juger d'avance du sort qu'on m'y prépare ; mais n'importe, me voilà prêt, et il n'y a rien que je n'endure plutôt que de mériter la disgrâce du prince en me rétractant sur ce que j'ai demandé moi-même, et en laissant inutile, par ma faute, les démarches qu'il veut bien faire en ma faveur. De tous les malheurs dont on a résolu de m'accabler jusqu'à ma dernière heure, il y en a un du moins dont je saurai me garantir quoi qu'on fasse, c'est celui de perdre sa bienveillance et sa protection par ma faute.

Vous avez la bonté, monsieur, de me chercher une épinette. Voilà un soin dont je vous suis très obligé, mais dont le succès m'embarrasserait beaucoup ; car avant d'avoir ladite épinette, il faudrait premièrement me pourvoir d'un lieu pour la placer, et… d'une pierre pour y poser ma tête. Mon herbier et mes livres de botanique me coûtent déjà beaucoup de peine et d'argent à transporter de gîte en gîte, et de cabaret en cabaret. Si nous ajoutions de surcroît une épinette, il faudrait donc y attacher des courroies, afin que je pusse la porter sur mon dos, comme les Savoyardes portent leurs vielles : tout cet attirail me ferait un équipage assez digne du Roman comique, mais aussi peu risible qu'utile pour moi. Dans les douces

Copyright Arvensa Editions

rêveries dont je suis encore assez fou pour me bercer quelquefois, j'ai pu faire entrer le désir d'une épinette ; mais nous serons assez à temps de songer à cet article quand tous les autres seront réalisés ; et il me semble que de tous les services que vous pourriez me rendre, celui de me pourvoir d'une épinette doit être laissé pour le dernier. Il est vrai que vous me voyez déjà tranquille au château de Lavagnac. Ah ! mon cher monsieur Lalliaud, cela me prouve que vous avez la vue plus longue que moi. Bonjour, monsieur ; nous vous saluons tous deux de tout notre coeur. Je vous donne l'exemple de finir sans compliments ; vous ferez bien de le suivre.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXLXVIII – À M. Moultou

Bourgoin, le 30 décembre 1768.

J'attendais, cher Moultou, pour répondre à votre dernière lettre, d'avoir reçu les ordres que M. le prince de Conti m'avait fait annoncer ensuite de l'approbation qu'il a donnée au projet de ma retraite à Lavagnac ; mais ces ordres ne sont point encore venus, et je crains qu'ils ne viennent pas sitôt ; car son altesse m'a fait prévenir qu'il fallait, avant de m'écrire, qu'elle prît pour ce projet des arrangements semblables à ceux qu'elle a cru à propos de prendre pour mon voyage en Dauphiné : ces arrangements dépendent de l'accord de personnes qui ne se rencontrent pas souvent ; et quelle que soit la générosité de coeur de ce grand prince, de quelque extrême bonté qu'il m'honore, vous sentez qu'il n'est pas ni ne saurait être occupé de moi seul ; et la chose du monde qui fait le mieux son éloge est qu'il ne se soit pas encore ennuyé de tous les soins que je lui ai coûtés. J'attends donc sans impatience ; mais en attendant, ma situation devient, à tous égards, plus critique de jour en jour ; et l'air marécageux et l'eau de Bourgoin m'ont fait contracter depuis quelques temps une maladie singulière dont, de manière ou d'autre, il faut tâcher de me délivrer : c'est un gonflement d'estomac très considérable et sensible même au-dehors, qui m'oppresse, m'étouffe, et me gêne, au point de ne pouvoir plus me baisser, et il faut que ma pauvre femme ait la peine de me mettre mes souliers, etc. Je croyais d'abord d'engraisser, mais la graisse n'étouffe pas ; je n'engraisse que de l'estomac, et le reste est tout aussi maigre qu'à l'ordinaire. Cette incommodité, qui croît à vue d'oeil, me détermine à tacher de sortir de ce mauvais pays le plus tôt qu'il me sera possible. En attendant que le prince ait jugé à propos de disposer de moi, il y a dans ce pays, à demi-lieue de la ville, une maison à mi-côte, agréable, bien située, où l'eau et l'air sont très bons, et où le propriétaire veut bien me céder un petit logement que j'ai

Copyright Arvensa Editions

dessein d'occuper. La maison est seule, loin de tout village, et inhabitée dans cette saison. J'y serai seul avec ma femme et une servante qu'on y tient : voilà une belle occasion, pour ceux qui disposent de moi, de se délivrer du soin de ma garde, et de me délivrer, moi, des misères de cette vie. Cette idée ne me détourne, ni ne me détermine : je compte aller là dans quelques jours, à la merci des hommes et à la garde de la Providence. En attendant que je sache s'il m'est permis d'aller vous joindre, ou si je dois rester dans ce pays (car je suis déterminé à ne prendre aucun parti sans l'aveu du prince, parce que ma confiance est égale à ma reconnaissance, et c'est tout dire), cher Moultou, adieu : je ne sais ni dans quel temps ni à quelle occasion je cesserai de vous écrire ; mais, tant que je vivrai, je ne cesserai de vous aimer.

Copyright Arvensa Editions

1769

Lettre DCCCLXIX– À Madame La Tour
Lettre DCCCLXX – À M. Beauchâteau
Lettre DCCCLXXI – À M. du Peyrou
Lettre DCCCLXXII – À M. Lalliaud
Lettre DCCCLXXIII – À M. du Peyrou
Lettre DCCCLXXIV – À M. Lalliaud
Lettre DCCCLXXV – À M. Moultou
Lettre DCCCLXXVI – À M. Lalliaud
Lettre DCCCLXXVII – À M. du Peyrou
Lettre DCCCLXXVIII – À M. de ***
Lettre DCCCLXXIX – À M. de ***
Lettre DCCCLXXX – À M. Lalliaud
Lettre DCCCLXXXI – À Madame La Tour
Lettre DCCCLXXXII – À M. du Peyrou
Lettre DCCCLXXXIII – À M. Beauchâteau
Lettre DCCCLXXXIV – À M. du Peyrou
Lettre DCCCLXXXV – Au même
Lettre DCCCLXXXVI – À M. le prince de Conti
Lettre DCCCLXXXVII – À M. du Peyrou
Lettre DCCCLXXXVIII – À Madame La Tour
Lettre DCCCLXXXIX – À la même
Lettre DCCCXC – À M. du Peyrou
Lettre DCCCXCI – Au même
Lettre DCCCXCII – À Madame Rousseau
Lettre DCCCXCIII – À M. Lalliaud
Lettre DCCCXCIV – À M. Moultou
Lettre DCCCXCV – À M. du Peyrou
Lettre DCCCXCVI – À M. L.C.D.L
Lettre DCCCXCVII – À Madame B.
Lettre DCCCXCVIII – À M. de Saint-Germain
Lettre DCCCXCIX – À M. du Peyrou

Copyright Arvensa Editions

Lettre CM – À M. Lalliaud
Lettre CMI – À Madame B.
Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCLXIX– À Madame La Tour

À Bourgoin, le 3 janvier 1769.

Ceux qui ont besoin qu'un homme dans mon état leur rappelle son existence sont indignes qu'il les en lasse souvenir. Je savais, chère Marianne, que vous n'éliez pas de ce nombre ; j'attendais de vos nouvelles, et j'étais sûr d'en recevoir, mais ma situation ne me permettait pas de vous en demander. Mon coeur ne peut cesser d'être plein de vous ; je vous chérissais par toutes les qualités aimables que vous m'avez montrées ; mais un seul service de véritable amitié m'imprimera toujours un sentiment plus fort que tout autre attachement, un sentiment que l'absence ni le temps ne peuvent prescrire ; et, soit qu'il me reste peu ou beaucoup de temps à vivre, vous me serez aussi respectable que chère jusqu'à mon dernier soupir.

Depuis quelques jours je ne puis plus écrire sans beaucoup souffrir, et bientôt, si mon état empire, je ne le pourrai plus du tout. Un mal d'estomac, accompagné d'enflure et d'étouffement, ne me permet plus de me baisser : toute autre attitude que celle de me tenir droit me suffoque, et il y a déjà longtemps que je ne puis mettre moi-même mes souliers. Je veux attribuer ce mal extraordinaire à l'air et à l'eau du pays marécageux que j'habite ; si je m'en tire, je vous l'écrirai ; si j'y succombe, Marianne, honorez la mémoire de votre ami, et soyez sûre qu'il a vécu et qu'il mourra digne des sentiments que vous lui avez témoignés.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCLXX – À M. Beauchâteau

Bourgoin, le 9 janvier 1769.

Hier, monsieur, je reçus, par le canal du sieur Guy, libraire à Paris, avec des Etrennes mignonnes, votre lettre du 7 septembre 1768.

Mes ennemis ont toujours parlé ; mes amis, si j'en ai, se sont toujours tus : les uns et les autres peuvent continuer de même. Je ne désire point qu'on me loue, encore moins qu'on me justifie. J'approche d'un séjour où les injustices des hommes ne pénètrent pas. La seule chose que je désire, en les quittant, est de les laisser tous heureux et en paix. Adieu, monsieur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCLXXI – À M. du Peyrou

Bourgoin, le 12 janvier 1769.

Permettez, mon cher hôte, que, dans l'impossibilité où me met un grand mal d'estomac, accompagné d'enflure, d'étouffement, et de fièvre, d'écrire moi-même, j'emprunte le secours d'une autre main pour vous marquer combien je suis touché de la continuation de vos alarmes sur le triste état de madame la commandante. Je vous avoue que depuis que j'eus l'honneur de la voir un peu de suite à Cressier, je jugeai sur plusieurs signes que son sang, très sain d'ailleurs, tenait d'une humeur scorbutique, et vous savez que c'est un des effets du scorbut de rendre les os très fragiles ; mais en même temps, cette humeur surabondante rend les calus très faciles à former. Ainsi le remède, à quelque égard, suit le mal ; il n'y a que des mouvements bien liants, bien doux, tels qu'elle sera forcée de les faire, qui puissent prévenir pareils accidents à l'avenir. Son état forcé sera presque celui où elle serait obligée de se tenir volontairement à l'avenir pour prévenir d'autres fractures, quand même elle n'en aurait point eu jusqu'ici. Le mien, mon cher hôte, me dispense de tant de prévoyance, et je crois que la nature ou les hommes me laissent voir de plus près le repos auquel j'avais inutilement aspiré jusqu'ici. Accoutumé à l'air subtil des montagnes, je puis juger que l'air marécageux du pays que j'habite, et les mauvaises eaux que l'on est forcé d'y boire, ont contribué à me mettre dans cet état. Si j'avais eu plus de force et de moyens, que ma santé fût moins désespérée, je tâcherais d'aller travailler à la rétablir dans quelque habitation plus convenable à mon tempérament. Mais le mal me paraît sans remède ; je suis très faible, c'est une grande fatigue pour moi de me transplanter ; ainsi j'ignore encore si j'en aurai l'occasion, le courage, et si j'y serai à temps. S'il arrivait que je fusse privé du plaisir de vous écrire davantage, vous pourrez toujours avoir des nouvelles de ma femme, et lui

Copyright Arvensa Editions

donner des vôtres, comme j'espère que vous voudrez bien faire par la voie de Lyon.

Quant à ce qui est entre vos mains, et qui peut être complété par ce qui est dans celles de la dame à la marmelade de fleur d'orange, je vous laisse absolument le maître d'en disposer après moi de la manière qui vous paraîtra la plus favorable aux intérêts de ma veuve, à ceux de ma filleule, et à l'honneur de ma mémoire.

Il n'y a pas d'apparence, mon cher hôte, qu'il soit désormais beaucoup question de botanique ; ainsi vos plantes des Alpes et le livre que vous y vouliez joindre ne seront probablement plus de saison quand même je resterais comme je suis, ce qui me paraît impossible, puisque je ne saurais actuellement me baisser, ni mettre mes souliers moi-même ; ce qui n'est pas une bonne disposition pour herboriser. D'ailleurs la fièvre, et même assez forte, me rend si faible, qu'il faut dans peu qu'elle s'en aille ou que je m'en aille. Je ne puis pas vous dire encore lequel sera des deux.

Depuis cette lettre écrite, mon cher hôte, je me sens mieux, et assez bien pour pouvoir, sans beaucoup d'incommodité, y joindre un mot de ma main ; mais ma pauvre femme à son tour est tombée malade, et ma chambre est un hôpital. Comme je suis persuadé que réellement l'air de ce lieu nous est pernicieux à l'un et à l'autre, je suis déterminé, sitôt qu'elle sera en état de souffrir le transport, d'aller nous établira une lieue d'ici, sur la hauteur, en très bon air, dans une maison abandonnée, mais où le gentilhomme à qui elle appartient veut bien me faire accommoder un petit logement. Adieu, mon cher hôte ; nous vous embrassons l'un et l'autre de tout notre coeur : offrez nos respects et nos voeux à la maman, et nos amitiés à M. Jeannin.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCLXXII – À M. Lalliaud

Bourgoin, le 16 janvier 1769.

Je commence, monsieur, d'entrevoir le repos que vous m'annoncez, et que j'ai pressenti même avant vous ; un grand mal d'estomac, accompagné d'enflure, d'étouffement, et de fièvre, m'en montre la route autre que celle que vous avez prévue, mais la seule par laquelle j'y puis parvenir. Cette bizarre maladie a des relâches, que je paie par des retours plus cruels ; et hier même je me croyais guéri : j'ai changé cette nuit d'opinion ; je comprends que j'en ai pour le reste de la route, mais j'ignore si le trajet qui me reste à faire sera court ou long. La seule chose que je sens, c'est qu'il sera rude, d'autant plus que l'impossibilité de me baisser, de me chausser, d'herboriser par conséquent, et l'extrême difficulté d'écrire, me condamnent à la plus insupportable inaction, ne pouvant supporter aucune lecture, ni feuilleter que des livres de plantes, qui vont ne me servir plus de rien. Je crois que l'attitude d'être continuellement occupé à coller des plantes, et courbé sur la caisse de mon herbier, a beaucoup contribué à détruire mon estomac ; et lorsque je reprends dans des moments la même attitude, la douleur et l'oppression, qui redoublent, me forcent bien vite à la quitter : mais je crois que l'air et l'eau de ce pays marécageux m'ont fait plus de mal encore. Je ne m'en suis pas senti tout seul ; et ma femme, qui vient d'être aussi malade, en a éprouvé sa part. Cela m'a déterminé, me voyant totalement oublié, ou du moins abandonné, à accepter un petit logement qui m'a été offert sur la hauteur, à une lieue d'ici, dans une maison inhabitée, mais en très bon air, et je compte m'y transplanter aussitôt qu'il sera prêt, et que nous en aurons la force ; trop heureux si l'on m'y laisse au moins finir mes jours dans la langueur d'une oisiveté totale, ou mêlée uniquement de mes maux, plus supportables pour moi qu'elle.

Copyright Arvensa Editions

Voici, monsieur, une lettre de change de dix livres sterling sur l'Angleterre, que je vous prie de tâcher de négocier, ou d'envoyer à Londres ; elle sera payée sur-le-champ : c'est une petite rente viagère que j'ai reçue en paiement de mes livres, que je vendis à Londres pour n'avoir plus à les traîner après moi depuis qu'ils m'étaient devenus inutiles.

Mon cher monsieur Lalliaud, plaignez-moi et pardonnez-moi. Je ne puis plus écrire sans souffrir beaucoup et sans aggraver mon mal ; et, pour surcroît, je n'ai affaire qu'à des gens exigeants, qui s'embarrassent très peu de mon état, et me comptent leurs lignes sur les pages qu'ils exigent de moi. Vous n'êtes pas de même ; aussi toute mon attente est en vous. Je ne vous écrirai que pour choses nécessaires et très en bref. Ne comptez pas rigoureusement avec votre serviteur, je vous en conjure, et donnez-moi la consolation d'apprendre de temps en temps que vous ne m'oubliez pas. Je vous embrasse de tout mon coeur, et ma femme vous salue.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCLXXIII – À M. du Peyrou

À Bourgoin, le 18 janvier 1769.

J'apprends, mon cher hôte, par le plus singulier hasard, qu'on a imprimé à Lausanne un des chiffons qui sont entre vos mains, sur cette question : *Quelle est la première vertu du héros ?* Vous croyez bien que je comprends qu'il s'agit d'un vol ; mais comment ce vol a-t-il été fait, et par qui ?... Vous qui êtes si soigneux, et surtout des dépôts d'autrui ! J'ai des engagements qui rendent de pareils larcins de très grande conséquence pour moi. Comment donc ne m'avez-vous point du moins averti de cette impression ? De grâce, mon cher hôte, tâchez de remonter à la source, de savoir comment et par qui ce torche-cul a été imprimé. Je vis dans la sécurité la plus profonde sur les papiers qui sont entre vos mains ; si vous souffrez que je perde cette sécurité, que deviendrai-je ? Mettez-vous à ma place, et pardonnez l'importunité.

J'ai cru mourir cette nuit ; le jour je suis moins mal. Ce qui me console est que de semblables nuits ne sauraient se multiplier beaucoup. Ma femme, qui a été fort mal aussi, se trouve mieux. Je me prépare à déloger pour aller, dans le séjour élevé qui m'est destiné, chercher un air plus pur que celui qu'on respire dans ces vallées.

Je suis très inquiet de l'état de madame la commandante, et par conséquent du vôtre. Mon cher hôte, donnez-moi, je vous prie, des nouvelles de tous deux le plus tôt que vous pourrez. Je vous embrasse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCLXXIV – À M. Lalliaud

[998]

Monquin, le 4 février 1769.

J'ai reçu, monsieur, vos deux dernières lettres, et, avec la première, la rescription que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont je vous remercie.

Quoi ! monsieur, le barbouillage académique imprimé à Lausanne l'avait aussi été à Paris !... et c'est M. Fréron qui en est l'éditeur[999] !... Le temps de l'impression, le choix de la pièce, la moindre et la plus plate de tout ce que j'ai laissé en manuscrit, tout m'apprend par quelles espèces de mains et à quelle intention cet écrit a été publié, l'édition de Lausanne, si elle existe, aura probablement été faite sur celle de Paris ; mais le silence de M. du Peyrou me fait douter de cette seconde édition, dont la nouvelle m'a été donnée d'assez loin pour qu'on ait pu confondre ; et de pareils chiffons ne sont guère de ceux qu'on imprime deux fois. Vous avez pris le vrai moyen d'aller, s'il est possible, à la source du vol par l'examen du manuscrit : cela vaut mieux qu'une lettre imprimée, qui ne ferait que faire souvenir de moi le public et mes ennemis, dont je cherche à être oublié, et sur laquelle les coupables n'iront sûrement pas se déclarer. Vous m'apprenez aussi qu'on a imprimé un nouveau volume de mes écrits vrais

Copyright Arvensa Editions

ou faux. C'est ainsi qu'on me dissèque de mon vivant, ou plutôt qu'on dissèque un autre corps sous mon nom. Car quelle part ai-je au recueil dont vous me parlez, si ce n'est deux ou trois lettres de moi qui y sont insérées, et sur lesquelles, pour faire croire que le recueil entier en était, on a eu l'impudence de le faire imprimer à Londres sous mon nom, tandis que j'étais en Angleterre, en supprimant la première édition de Lausanne faite sous les yeux de l'auteur ? J'entrevois que l'impression du chiffon académique tient encore à quelque autre manoeuvre souterraine de même acabit. Vous m'avez écrit quelquefois que je faisais du noir ; l'expression n'est pas juste ; ce n'est pas moi, monsieur, qui fais du noir, mais c'est moi qu'on en barbouille. Patience ; ils ont beau vouloir écarter le vivier d'eau claire, il se trouvera quand je ne serai plus en leur pouvoir, et au moment qu'ils y penseront le moins. Aussi qu'ils fassent désormais à leur aise, je les mets au pis. J'attends sans alarmes l'explosion qu'ils comptent faire après ma mort sur ma mémoire, semblables aux vils corbeaux qui s'acharnent sur les cadavres. C'est alors qu'ils croiront n'avoir plus à craindre le trait de lumière qui, de mon vivant, ne cesse de les faire trembler, et c'est alors que l'on connaîtra peut-être le prix de ma patience et de mon silence. Quoi qu'il en soit, en quittant Bourgoin j'ai quitté tous les soucis qui m'en ont rendu le séjour aussi déplaisant que nuisible. L'état où je suis a plus fait pour ma tranquillité que les leçons de la philosophie et de la raison. J'ai vécu, monsieur ; je suis content de l'emploi de ma vie ; et du même oeil que j'en vois les restes, je vois aussi les événements qui les peuvent remplir. Je renonce donc à savoir désormais rien de ce qui se dit, de ce qui se fait, de ce qui se passe par rapport à moi : vous avez eu la discrétion de ne m'en jamais rien dire. Je vous conjure de continuer. Je ne me refuse pas aux soins que votre amitié, votre équité, peuvent vous inspirer pour la vérité, pour moi dans l'occasion, parce que, après les sentiments que vous professez envers moi, ce serait vous manquer à vous-même. Mais dans l'état où sont les choses, et dans le train que je leur vois prendre, je ne veux plus m'occuper de rien qui me rappelle hors de moi, de rien qui puisse ôter à mon esprit la même tranquillité dont jouit ma conscience.

Je vous écris, sans y penser, de longues lettres qui font grand bien à mon coeur, et grand mal à mon estomac. Je remets à une autre fois le détail de mon habitation. Madame Renou vous remercie et vous salue ; et moi, mon cher monsieur, je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCLXXV – À M. Moultou

Monquin, le 14 février 1769.

Je suis délogé, cher Moultou ; j'ai quitté l'air marécageux de Bourgoin pour venir occuper sur la hauteur une maison vide et solitaire que la dame à qui elle appartient m'a offerte depuis longtemps, et où j'ai été reçu avec une hospitalité très noble, mais trop bien pour me faire oublier que je ne suis pas chez moi. Ayant pris ce parti, l'état où je suis ne me laisse plus penser à une autre habitation ; l'honnêteté même ne me permettrait pas de quitter si promptement celle-ci après avoir consenti qu'on l'arrangeât pour moi. Ma situation, la nécessité, mon goût, tout me porte à borner mes désirs et mes soins à finir dans cette solitude des jours dont, grâce au ciel, et quoi que vous en puissiez dire, je ne crois pas le terme bien éloigné. Accablé des maux de la vie et de l'injustice des hommes, j'approche avec joie d'un séjour où tout cela ne pénètre point ; et en attendant je ne veux plus m'occuper, si je puis, qu'âme rapprocher de moi-même, et à goûter ici entre la compagne de mes infortunes, et mon coeur, et Dieu qui le voit, quelques heures de douceur et de paix en attendant la dernière. Ainsi, mon bon ami, parlez-moi de votre amitié pour moi, elle me sera toujours chère ; mais ne me parlez plus de projets. Il n'en est plus pour moi d'autre en ce monde que celui d'en sortir avec la même innocence que j'y ai vécu. J'ai vu, mon ami, dans quelques-unes de vos lettres, notamment dans la dernière, que le torrent de la mode vous gagne, et que vous commencez à vaciller dans des sentiments où je vous croyais inébranlable. Ah ! cher ami, comment avez-vous fait ? Vous en qui j'ai toujours cru voir un coeur si sain, une âme si forte, cessez-vous donc d'être content de vous-même ? et le témoin secret de vos sentiments commencerait-il à vous devenir importun ? Je sais que la foi n'est pas indispensable, que l'incrédulité sincère n'est point un crime, et qu'on sera jugé sur ce qu'on aura fait, et

Copyright Arvensa Editions

non sur ce qu'on aura cru ; mais prenez garde, je vous conjure, d'être bien de bonne foi avec vous-même, car il est très différent de n'avoir pas cru ou de n'avoir pas voulu croire ; et je puis concevoir comment celui qui n'a jamais cru ne croira jamais, mais non comment celui qui a cru peut cesser de croire. Encore un coup, ce que je vous demande n'est pas tant la foi que la bonne foi. Voulez-vous rejeter l'intelligence universelle ? les causes finales vous crèvent les yeux. Voulez-vous étouffer l'instinct moral ? la voix interne s'élève dans votre coeur, y foudroie les petits arguments à la mode, et vous crie qu'il n'est pas vrai que l'honnête homme et le scélérat, le vice et la vertu, ne soient rien ; car vous êtes trop bon raisonneur pour ne pas voir à l'instant qu'en rejetant la cause première et le mouvement, on ôte toute moralité de la vie humaine. Eh quoi, mon Dieu ! le juste infortuné en proie à tous les maux de cette vie, sans en excepter même l'opprobre et le déshonneur, n'aurait nul dédommagement à attendre après elle, et mourrait en bête après avoir vécu en Dieu ? Non, non, Moultou ; Jésus, que ce siècle a méconnu, parce qu'il est indigne de le connaître ; Jésus qui mourut pour avoir voulu faire un peuple illustre et vertueux de ses vils compatriotes, le sublime Jésus ne mourut point tout entier sur la croix ; et moi qui ne suis qu'un chétif homme plein de faiblesses, mais qui me sens un coeur dont un sentiment coupable n'approcha jamais, c'en est assez pour qu'en sentant approcher la dissolution de mon corps, je sente en même temps la certitude de vivre. La nature entière m'en est garante. Elle n'est pas contradictoire avec elle-même ; j'y vois régner un ordre physique admirable et qui ne se dément jamais. L'ordre moral y doit correspondre. Il fut pourtant renversé pour moi durant ma vie ; il va donc commencer à ma mort. Pardon, mon ami, je sens que je rabâche ; mais mon coeur, plein pour moi d'espoir et de confiance, et pour vous d'intérêt et d'attachement, ne pouvait se refuser à ce court épanchement.

P. S. Je ne songe plus à Lavagnac, et probablement mes voyages sont finis. J'ai pourtant reçu dernièrement une lettre du patron de la case, aussi pleine de bonté et d'amitié qu'il m'en ait jamais écrit, et qui donne son approbation à une autre proposition qui m'avait été faite ; mais toujours projeter ne me convient plus. Je veux jouir entre la nature et moi du peu de jours qui me restent, sans plus me laisser promener, si je puis, parmi les hommes qui m'ont si mal traité et plus mal connu. Quoique je ne puisse plus me baisser pour herboriser, je ne puis renoncer aux plantes ; je les observe avec plus de plaisir que jamais. Je ne vous dis point de m'envoyer

Copyright Arvensa Editions

les vôtres, parce que j'espère que vous les apporterez : ce moment, cher Moultou, me sera bien doux. Adieu, je vous embrasse ; partagez tous les sentiments de mon coeur avec votre digne moitié, et recevez l'un et l'autre les respects de la mienne. Elle va rester à plaindre. C'est bien malgré elle, c'est bien malgré nous qu'elle et moi n'avons pu remplir de grands devoirs ; mais elle en a rempli de bien respectables. Que de choses qui devraient être sues vont être ensevelies avec moi ! et combien mes cruels ennemis tireront d'avantages de l'impossibilité où ils m'ont mis de parler !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCLXXVI – À M. Lalliaud

À Monquin, le 28 février 1769.

Je ne connais point M. de La Sale ; je sais seulement que c'est ur fabricant de Lyon. Il accompagna cet automne le fils de madame Boy de La Tour, mon amie, qui vint me voir ici. Me voyant logé si tristement et dans lui si mauvais air, il me proposa une habitation en Bombes ; je ne dis ni oui ni non. Cet hiver, me voyant dépérir, il est revenu à la charge ; j'ai refusé ; il m'a pressé. Faute d'autres bonnes raisons à lui dire, je lui ai déclaré que je ne pouvais sortir de cette province sans l'agrément de M. le prince de Conti. Il m'a pressé de lui permettre de demander cet agrément ; je ne m'y suis pas opposé : voilà tout.

J'apprends, par le plus grand hasard du monde, qu'on vient d'imprimer à Lausanne un ancien chiffon de ma façon. C'est un discours sur une question proposée, en 1751, par M. de Curzay, tandis qu'il était en Corse. Quand il fut fait, je le trouvai si mauvais que je ne voulus ni l'envoyer ni le faire imprimer. Je le remis, avec tout ce que j'avais en manuscrit, à M. du Peyrou avant mon départ pour l'Angleterre. Je ne l'ai pas revu depuis, et je n'y ai pas même pensé. Je ne puis me rappeler avec certitude si ce barbouillage est ou n'est point un des manuscrits inlisibles que M. du Peyrou m'envoya à Wootton pour les transcrire, et que je lui renvoyai, copie et brouillon, par son ami M. de Cerjat, chez lequel, ou durant le transport, le vol aura pu se faire ; ce qu'il y a de sûr, c'est que je n'ai aucune part à cette impression, et que si j'eusse été assez insensé pour vouloir mettre encore quelque chose sous la presse, ce n'est pas un pareil torche-cul que j'aurais choisi. J'ignore comment il est passé sous la presse ; mais je crois M. du Peyrou parfaitement incapable d'une pareille infidélité. En ce qui me regarde, voilà la vérité, et il m'importe que cette vérité soit connue. Je vous embrasse et vous salue, mon cher monsieur, de tout mon

Copyright Arvensa Editions

coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCLXXVII – À M. du Peyrou

Monquin, le 28 février 1769.

Je suis sur ma montagne, mon cher hôte, où mon nouvel établissement et mon estomac me rendent pénible d'écrire, sans quoi je n'aurais pas attendu si longtemps à vous demander de fréquentes nouvelles de madame la commandante, jusqu'à l'entière guérison dont, sur votre pénultième lettre, l'espoir se joint au désir. Pour moi, mon état n'est pas empiré depuis que je suis ici ; mais je souffre toujours beaucoup. J'ai eu tort de ne vous pas marquer le rétablissement de madame Renou, qui n'a tenu le lit que peu de jours ; mais imaginez ce que c'était que d'être tous deux en même temps presque à l'extrémité dans un mauvais cabaret.

Il n'y a pas eu moyen de tirer de Fréron le manuscrit sur lequel le discours en question a été imprimé ; mais je vois, par ce que vous me marquez, que la copie furtive en a été faite avant les corrections, qui cependant sont assez anciennes ; elles n'empêchent pas que l'ouvrage, ainsi corrigé, ne soit un misérable torche-cul ; jugez de ce qu'il doit être dans l'état où ils l'ont imprimé. Ce qu'il y a de pis est que Rey et les autres ne manqueront pas de l'insérer en cet état dans le recueil de mes écrits. Qu'y puis-je faire ? il n'y a point de ma faute. Dans l'état où je suis, tout ce qu'il reste à faire, quand tous les maux sont sans remède, est de rester tranquille et de ne plus se tourmenter de rien.

M. Séguier, célèbre par le *Planoe Feronenses* que vous avez peut-être ou que vous devriez avoir, vient de m'envoyer des plantes qui m'ont remis sur mon herbier et sur mes bouquins. Je suis maintenant trop riche pour ne pas sentir la privation de ce qui me manque. Si parmi celles que vous promet le Parolier, pouvaient se trouver la *grande Gentiane pourprée*, le *Thora valdensium*, L'*Epimedium*, et quelques autres, le tout bien conservé et en fleurs, je vous avoue que ce cadeau me ferait le plus grand plaisir, car

Copyright Arvensa Editions

je sens que, malgré tout, la botanique me domine. J'herboriserai, mon cher hôte, jusqu'à la mort et au-delà ; car, s'il y a des fleurs aux champs élysées[1000], j'en formerai des couronnes pour les hommes vrais, francs, droits, et tels qu'assurément j'avais mérité d'en trouver sur la terre. Bonjour, mon très cher hôte ; mon estomac m'avertit de finir avant que la morale me gagne ; car cela me mènerait loin. Mon coeur vous suit au pied du lit de la bonne maman. J'embrasse le bon Jeannin.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCLXXVIII – À M. de ***

[1001]

Monquin, le 25 mars 1769.

Le voilà, monsieur, ce misérable radotage que mon amour-propre humilié vous a fait si longtemps attendre, faute de sentir qu'un amour-propre beaucoup plus noble devait m'apprendre à surmonter celui-là. Qu'importe que mon verbiage vous paraisse misérable, pourvu que je sois content du sentiment qui me l'a dicté. Sitôt que mon meilleur état m'a rendu quelques forces, j'en ai profité pour le relire et vous l'envoyer. Si vous avez le courage d'aller jusqu'au bout, je vous prie après cela de vouloir bien me le renvoyer, sans me rien dire de ce que vous en aurez pensé, et que je comprends de reste. Je vous salue, monsieur, et vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCLXXIX – À M. de ***

Bourgoin, le 15 janvier 1769. ***[1002]***

Je sens, monsieur, l'inutilité du devoir que je remplis en répondant à votre dernière lettre ; mais c'est un devoir enfin que vous m'imposez et que je remplis de bon coeur quoique mal, vu les distractions de l'état où je suis.

Mon dessein, en vous disant ici mon opinion sur les principaux points de votre lettre, est de vous la dire avec simplicité et sans chercher à vous la faire adopter. Cela serait contre mes principes et même contre mon goût. Car je suis juste ; et comme je n'aime point qu'on cherche à me subjuguer, je ne cherche non plus à subjuguer personne. Je sais que la raison commune est très bornée ; qu'aussitôt qu'on sort de ses étroites limites, chacun a la sienne qui n'est propre qu'à lui ; que les opinions se propagent par les opinions, non par la raison, et que quiconque cède au raisonnement d'un autre, chose déjà très rare, cède par préjugé, par autorité, par affection, par paresse, rarement, jamais peut-être, par son propre jugement.

Vous me marquez, monsieur, que le résultat de vos recherches sur l'auteur des choses est un état de doute. Je ne puis juger de cet état, parce qu'il n'a jamais été le mien. J'ai cru dans mon enfance par autorité, dans ma jeunesse par sentiment, dans mon âge mûr par raison ; maintenant je crois parce que j'ai toujours cru. Tandis que ma mémoire éteinte ne me remet plus sur la trace de mes raisonnements, tandis que ma judiciaire affaiblie ne me permet plus de les recommencer, les opinions qui en ont résulté me restent dans toute leur force ; et sans que j'aie la volonté ni le courage de les mettre derechef en délibération, je m'y tiens en confiance et en conscience, certain d'avoir apporté dans la vigueur de mon jugement à leurs discussions toute l'attention et la bonne foi dont j'étais capable. Si je me suis trompé, ce n'est pas ma faute, c'est celle de la nature, qui n'a pas

Copyright Arvensa Editions

donné à ma tête une plus grande mesure d'intelligence et de raison. Je n'ai rien de plus aujourd'hui ; j'ai beaucoup de moins. Sur quel fondement recommencerais-je donc à délibérer ? Le moment presse ; le départ approche. Je n'aurais jamais le temps ni la force d'achever le grand travail d'une refonte. Permettez qu'à tout événement j'emporte avec moi la consistance et la fermeté d'un homme, non les doutes décourageants et timides d'un vieux radoteur.

À ce que je puis me rappeler fie mes anciennes idées, à ce que j'aperçois de la marche des vôtres, je vois que, n'ayant pas suivi dans nos recherches la même route, il est peu étonnant que nous ne soyons pas arrivés à la même conclusion. Balançant les preuves de l'existence de Dieu avec les difficultés, vous n'avez trouvé aucun des côtés assez prépondérant pour vous décider, et vous êtes resté dans le doute. Ce n'est pas comme cela que je fis : j'examinai tous les systèmes sur la formation de l'univers que j'avais pu connaître ; je méditai sur ceux que je pouvais imaginer ; je les comparai tous de mon mieux ; et je me décidai, non pour celui qui ne m'offrait point de difficultés, car ils m'en offraient tous, mais pour celui qui me paraissait en avoir le moins : je me dis que ces difficultés étaient dans la nature de la chose, que la contemplation de l'infini passerait toujours les bornes de mon entendement ; que, ne devant jamais espérer de concevoir pleinement le système de la nature, tout ce que je pouvais faire était de le considérer par les côtés que je pouvais saisir ; qu'il fallait savoir ignorer en paix tout le reste ; et j'avoue que, dans ces recherches, je pensai comme les gens dont vous parlez, qui ne rejettent pas une vérité claire ou suffisamment prouvée pour les difficultés qui l'accompagnent, et qu'on ne saurait lever. J'avais alors, je l'a voue, une confiance si téméraire, ou du moins une si forte persuasion, que j'aurais défié tout philosophe de proposer aucun autre système intelligible sur la nature, auquel je n'eusse opposé des objections plus fortes, plus invincibles que celles qu'il pouvait m'opposer sur le mien ; et alors il fallait me résoudre à rester sans rien croire, comme vous faites, ce qui ne dépendait pas de moi, ou mal raisonner, ou croire comme j'ai fait.

Une idée qui me vint il y a trente ans a peut-être plus contribué qu'aucune autre à me rendre inébranlable : supposons, me disais-je, le genre humain vieilli jusqu'à ce jour dans le plus complet matérialisme, sans que jamais idée de divinité ni d'âme soit entrée dans aucun esprit humain ; supposons que l'athéisme philosophique ait épuisé tous ses systèmes pour

Copyright Arvensa Editions

expliquer la formation et la marche de l'univers par le seul jeu de la matière et du mouvement nécessaire, mot auquel, du reste, je n'ai jamais rien conçu : dans cet état, monsieur, excusez ma franchise, je supposais encore ce que j'ai toujours vu, et ce que je sentais devoir être, qu'au lieu de se reposer tranquillement dans ces systèmes, comme dans le sein de la vérité, leurs inquiets partisans cherchaient sans cesse à parler de leur doctrine, à l'éclaircir, à l'étendre, à l'expliquer, la pallier, la corriger, et, comme celui qui sent trembler sous ses pieds la maison qu'il habite, à l'étayer de nouveaux arguments. Terminons enfin ces suppositions par celle d'un Platon, d'un Clarke, qui, se levant tout d'un coup au milieu d'eux, leur eût dit : Mes amis, si vous eussiez commencé l'analyse de cet univers par celle de vous-même, vous eussiez trouvé dans la nature de votre être la clef de la constitution de ce même univers, que vous cherchez en vain sans cela ; qu'ensuite, leur expliquant la distinction des deux substances, il leur eût prouvé par les propriétés mêmes de la matière que, quoi qu'en dise Locke, la supposition de la matière pensante est une véritable absurdité ; qu'il leur eût fait voir quelle est la nature de l'être vraiment actif et pensant, et que, de l'établissement de cet être qui juge, il fût enfin remonté aux notions confuses mais sûres de l'Etre suprême : qui peut douter que, frappés de l'éclat, de la simplicité, de la vérité, de la beauté de cette ravissante idée, les mortels, jusqu'alors aveugles, éclairés des premiers rayons de la Divinité, ne lui eussent offert par acclamation leurs premiers hommages, et que les penseurs surtout et les philosophes n'eussent rougi d'avoir contemplé si longtemps les dehors de cette machine immense, sans trouver, sans soupçonner même la clef de sa constitution ; et, toujours grossièrement bornés par leurs sens, de n'avoir jamais su voir que matière où tout leur montrait qu'une autre substance donnait la vie à l'univers et l'intelligence à l'homme ? C'est alors, monsieur, que la mode eût été pour cette nouvelle philosophie ; que les jeunes gens et les sages se fussent trouvés d'accord ; qu'une doctrine si belle, si sublime, si douce et si consolante pour tout homme juste, eût réellement excité tous les hommes à la vertu ; et que ce beau mot d'*humanité*, rebattu maintenant jusqu'à la fadeur, jusqu'au ridicule, par les gens du monde les moins humains, eût été plus empreint dans les coeurs que dans les livres. Il eût donc suffi d'une simple transposition de temps pour faire prendre tout le contre-pied à la mode philosophique, avec cette différence que celle d'aujourd'hui, malgré son clinquant de paroles, ne nous promet pas une

Copyright Arvensa Editions

génération bien estimable, ni des philosophes bien vertueux.

Vous objectez, monsieur, que si Dieu eût voulu obliger les hommes à le connaître, il eût mis son existence en évidence à tous les yeux. C'est à ceux qui font de la foi en Dieu un dogme nécessaire au salut de répondre à cette objection, et ils y répondent par la révélation. Quant à moi, qui crois en Dieu sans croire cette foi nécessaire, je ne vois pas pourquoi Dieu se serait obligé de nous la donner. Je pense que chacun sera jugé non sur ce qu'il a cru, mais sur ce qu'il a fait, et je ne crois point qu'un système de doctrine soit nécessaire aux oeuvres, parce que la conscience en tient lieu.

Je crois bien, il est vrai, qu'il faut être de bonne foi dans sa croyance, et ne pas s'en faire un système favorable à nos passions. Comme nous ne sommes pas tout intelligence, nous ne saurions philosopher avec tant de désintéressement que notre volonté n'influe un peu sur nos opinions 1 l'on peut souvent juger des secrètes inclinations d'un homme par ses sentiments purement spéculatifs ; et, cela posé, je pense qu'il se pourrait bien que celui qui n'a pas voulu croire fût puni pour n'avoir pas cru.

Cependant je crois que Dieu s'est suffisamment révélé aux hommes et par ses oeuvres et dans leurs coeurs ; et s'il y en a qui ne le connaissent pas, c'est, selon moi, parce qu'ils ne veulent pas le connaître, ou parce qu'ils n'en ont pas besoin.

Dans ce dernier cas est l'homme sauvage et sans culture qui n'a fait encore aucun usage de sa raison ; qui, gouverné seulement par ses appétits, n'a pas besoin d'autre guide, et qui, ne suivant que l'instinct de la nature, marche par des mouvements toujours droits. Cet homme ne connaît pas Dieu, mais il ne l'offense pas. Dans l'autre cas, au contraire, est le philosophe qui, à force de vouloir exalter son intelligence, de raffiner, de subtiliser sur ce qu'on pensa jusqu'à lui, ébranle enfin tous les axiomes de la raison simple et primitive, et, pour vouloir toujours savoir plus et mieux que les autres, parvient à ne rien savoir du tout. L'homme à la fois raisonnable et modeste, dont l'entendement exercé, mais borné, sent ses limites et s'y renferme, trouve dans ces limites la notion de son âme et celle de l'auteur de son être, sans pouvoir passer au-delà pour rendre ces notions claires, et contempler d'aussi près l'une et l'autre que s'il était lui-même un pur esprit. Alors, saisi de respect, il s'arrête, et ne touche point au voile, content de savoir que l'Etre immense est dessous. Voilà jusqu'où la philosophie est utile à la pratique ; le reste n'est plus qu'une spéculation oiseuse pour laquelle l'homme n'a point été fait, dont le raisonneur

Copyright Arvensa Editions

modéré s'abstient, et dans laquelle n'entre point l'homme vulgaire. Cet homme, qui n'est ni une brute ni un prodige, est l'homme proprement dit, moyen entre les deux extrêmes, et qui compose les dix-neuf vingtièmes du genre humain ; c'est à cette classe nombreuse de chanter le psaume *Coeli enarrant*, et c'est elle en effet qui le chante. Tous les peuples de la terre connaissent et adorent Dieu ; et, quoique chacun l'habille à sa mode, sous tous ces vêtements divers on trouve pourtant toujours Dieu. Le petit nombre d'élite qui a de plus hautes prétentions de doctrine, et dont le génie ne se borne pas au sens commun, en veut un plus transcendant, ce n'est pas de quoi je le blâme ; mais qu'il parte de là pour se mettre à la place du genre humain, et dire que Dieu s'est caché aux hommes parce que lui, petit nombre, ne le voit plus, je trouve en cela qu'il a tort. Il peut arriver, j'en conviens, que le torrent de la mode et le jeu de l'intrigue étendent la secte philosophique, et persuadent un moment à la multitude qu'elle ne croit plus en Dieu ; mais cette mode passagère ne peut durer ; et, comme qu'on s'y prenne, il faudra toujours à la longue un Dieu à l'homme : enfin quand, forçant la nature des choses, la Divinité augmenterait pour nous d'évidence, je ne doute pas que dans le nouveau lycée on n'augmentât en même raison de subtilité pour la nier. La raison prend à la longue le pli que le coeur lui donne ; et, quand on veut penser en tout autrement que le peuple, on en vient à bout tôt ou tard.

Tout ceci, monsieur, ne vous paraît guère philosophique, ni à moi non plus ; mais, toujours de bonne foi avec moi-même, je sens se joindre à mes raisonnements, quoique simples, le poids de l'assentiment intérieur. Vous voulez qu'on s'en défie ; je ne saurais penser comme vous sur ce point, et je trouve, au contraire, dans ce jugement interne une sauvegarde naturelle contre les sophismes de ma raison. Je crains même qu'en cette occasion vous ne confondiez les penchants secrets de notre coeur qui nous égarent, avec ce dictamen[1003] plus secret, plus interne encore, qui réclame et murmure contre ces décisions intéressées, et nous ramène en dépit de nous sur la route de la vérité. Ce sentiment intérieur est celui de la nature elle-même, c'est un appel de sa part contre les sophismes de la raison ; et ce qui le prouve est qu'il ne parle jamais plus fort que quand notre volonté cède avec le plus de complaisance aux jugements qu'il s'obstine à rejeter. Loin de croire que qui juge d'après lui soit sujet à se tromper, je crois que jamais il ne nous trompe, et qu'il est la lumière de notre faible

Copyright Arvensa Editions

entendement lorsque nous voulons aller plus loin que ce que nous pouvons concevoir.

Et après tout, combien de fois la philosophie elle-même, avec toute sa fierté, n'est-elle pas forcée de recourir à ce jugement interne qu'elle affecte de mépriser ? N'était-ce pas lui seul qui faisait marcher Diogène pour toute réponse devant Zénon qui niait le mouvement ? n'était-ce pas par lui que toute l'antiquité philosophique répondait aux pyrrhoniens ? N'allons pas si loin ; tandis que toute la philosophie moderne rejette les esprits, tout d'un coup l'évêque Berkley s'élève et soutient qu'il n'y a point de corps. Comment est-on venu à bout de répondre à ce terrible logicien ? Otez le sentiment intérieur, et je défie tous les philosophes modernes ensemble de prouver à Berkley qu'il y a des corps. Bon jeune homme, qui me paraissez si bien né, de la bonne foi, je vous en conjure, et permettez que je vous cite ici un auteur qui ne vous sera pas suspect, celui des *Pensées philosophiques*[1004]. Qu'un homme vienne vous dire que, projetant au hasard une multitude de caractères d'imprimerie, il a vu l'Enéide tout arrangée résulter de ce jet : convenez qu'au lieu d'aller vérifier cette merveille vous lui répondrez froidement : Monsieur, cela n'est pas impossible, mais vous mentez. En vertu de quoi, je vous prie, lui répondrez-vous ainsi ?

Eh ! qui ne sait que, sans le sentiment interne, il ne resterait bientôt plus de traces de vérité sur la terre, que nous serions tous successivement le jouet des opinions les plus monstrueuses, à mesure que ceux qui les soutiendraient auraient plus de génie, d'adresse et d'esprit ; et qu'enfin, réduits à rougir de notre raison même, nous ne saurions bientôt plus que croire ni que penser ?

Mais les objections… Sans doute il y en a d'insolubles pour nous, et beaucoup, je le sais ; mais encore un coup, donnez-moi un système où il n'y en ait pas, ou dites-moi comment je dois me déterminer. Bien plus, par la nature de mon système, pourvu que mes preuves directes soient bien établies, les difficultés ne doivent pas m'arrêter, vu l'impossibilité où je suis, moi être mixte, de raisonner exactement sur les esprits purs et d'en observer suffisamment la nature. Mais vous, matérialiste, qui me parlez d'une substance unique, palpable, et soumise par sa nature à l'inspection des sens, vous êtes obligé non seulement de ne me rien dire que de clair, de bien prouvé, mais de résoudre toutes mes difficultés d'une façon

Copyright Arvensa Editions

pleinement satisfaisante, parce que nous possédons vous et moi tous les instruments nécessaires à cette solution. Et, par exemple, quand vous faites naître la pensée des combinaisons de la matière, vous devez me montrer sensiblement ces combinaisons et leur résultat par les seules lois de la physique et de la mécanique, puisque vous n'en admettez point d'autres. Vous, épicurien, vous composez l'âme d'atomes subtils. Mais qu'appelez-vous *subtils*, je vous prie ? vous savez que nous ne connaissons point de dimensions absolues, et que rien n'est petit ou grand que relativement à l'oeil qui le regarde. Je prends par supposition un microscope suffisant, et je regarde un de vos atomes : je vois un grand quartier de rocher crochu ; de la danse et de l'accrochement de pareils quartiers j'attends de voir résulter la pensée. Vous, moderniste, vous me montrez une molécule organique : je prends mon microscope, et je vois un dragon grand comme la moitié de ma chambre ; j'attends de voir se mouler et s'entortiller de pareils dragons jusqu'à ce que je voie résulter du tout un être non seulement organisé, mais intelligent, c'est-à-dire un être non agrégatif et qui soit rigoureusement un, etc. Vous me marquiez, monsieur, que le monde s'était fortuitement arrangé comme la république romaine : pour que la parité fût juste, il faudrait que la république romaine n'eût pas été composée avec des hommes, mais avec des morceaux de bois. Montrez-moi clairement et sensiblement la génération purement matérielle du premier être intelligent, je ne vous demande rien de plus.

Mais si tout est l'oeuvre d'un être intelligent, puissant, bienfaisant, d'où vient le mal sur la terre ? Je vous avoué que cette difficulté si terrible ne m'a jamais beaucoup frappé, soit que je ne l'aie pas bien conçue, soit qu'en effet elle n'aie pas toute la solidité qu'elle paraît avoir. Nos philosophes se sont élevés contre les entités métaphysiques, et je ne connais personne qui en fasse tant. Qu'entendent-ils par le *mal* ? qu'est-ce que le *mal* en lui-même ? où est le *mal* relativement à la nature et à son auteur ? L'univers subsiste ; l'ordre y règne et s'y conserve ; tout y périt successivement, parce que telle est la loi des êtres matériels et mus ; mais tout s'y renouvelle, et rien n'y dégénère, parce que tel est l'ordre de son auteur, et cet ordre ne se dément point. Je ne vois aucun mal à tout cela ; mais quand je souffre, n'est-ce pas un mal ? quand je meurs, n'est-ce pas un mal ? Doucement ; je suis sujet à la mort, parce que j'ai reçu la vie ; il n'y avait pour moi qu'un moyen de ne point mourir, c'était de ne jamais naître. La vie est un bien positif, mais fini, dont le terme s'appelle mort. Le terme du positif n'est pas

Copyright Arvensa Editions

le négatif, il est zéro. La mort nous est terrible, et nous appelons cette terreur un mal. La douleur est encore un mal pour celui qui souffre, j'en conviens ; mais la douleur et le plaisir étaient les seuls moyens d'attacher un être sensible et périssable à sa propre conservation, et ces moyens sont ménagés avec une bonté digne de l'Etre suprême. Au moment même que J'écris ceci, je viens encore d'éprouver combien la cessation subite d'une douleur aiguë est un plaisir vif et délicieux. M'oserait-on dire que la cessation du plaisir le plus vif soit une douleur aiguë ? La douce jouissance de la vie est permanente ; il suffit, pour la goûter", de ne pas souffrir, La douleur n'est qu'un avertissement importun, mais nécessaire, que ce bien qui nous est si cher est en péril. Quand je regardai de près à tout cela, je trouvai, je prouvai peut-être que le sentiment de la mort et celui de la douleur est presque nul dans l'ordre de la nature. Ce sont les hommes qui l'ont aiguisé ; sans leurs raffinements insensés, sans leurs institutions barbares, les maux physiques ne nous atteindraient, ne nous affecteraient guère, et nous ne sentirions point la mort.

Mais le mal moral ! autre ouvrage de l'homme, auquel Dieu n'a d'autre part que de l'avoir fait libre, et en cela semblable à lui. Faudra-t-il donc s'en prendre à Dieu des crimes des hommes et des maux qu'ils leur attirent ? faudra-t-il, en voyant un champ de bataille, lui reprocher d'avoir créé tant de jambes et de bras cassés ?

Pourquoi, direz-vous, avoir fait l'homme libre, puisqu'il devait abuser de sa liberté ? Ah ! M, de ***, s'il exista jamais un mortel qui n'en ait pas abusé, ce mortel seul honore plus l'humanité que tous les scélérats qui couvrent la terre ne la dégradent. Mon Dieu ! donne-moi des vertus, et me place un jour auprès des Fénélon, des Caton, des Socrate. Que m'importera le reste du genre humain ? je ne rougirai point d'avoir été homme.

Je vous l'ai dit, monsieur, il s'agit ici de mon sentiment, non de mes preuves, et vous ne le voyez que trop. Je me souviens d'avoir jadis rencontré sur mon chemin cette question de l'origine du mal, et de l'avoir effleurée ; mais vous n'avez point lu ces rabâcheries, et moi je les ai oubliées : nous avons très bien fait tous deux. Tout ce que je sais est que la facilité que je trouvais à les résoudre venait de l'opinion que j'ai toujours eue de la coexistence éternelle de deux principes : l'un actif, qui est Dieu ; l'autre passif, qui est la matière, que l'être actif combine et modifie avec une pleine puissance, mais pourtant sans l'avoir créée et sans la pouvoir anéantir. Cette opinion m'a fait huer des philosophes à qui je l'ai dite ; ils

Copyright Arvensa Editions

l'ont décidée absurde et contradictoire. Cela peut-être, mais elle ne m'a pas paru telle, et j'y ai trouvé l'avantage d'expliquer sans peine et clairement à mon gré tant de questions dans lesquelles ils s'embrouillent, entre autres celle que vous m'avez proposée ici comme insoluble.

Au reste, j'ose croire que mon sentiment, peu pondérant sur toute autre matière, doit l'être un peu sur celle-ci ; et, quand vous connaîtrez mieux ma destinée, quelque jour vous direz peut-être en pensant à moi : Quel autre a droit d'agrandir la mesure qu'il a trouvée aux maux que l'homme souffre ici-bas ?

Vous attribuez à la difficulté de cette même question, dont le fanatisme et la superstition ont abusé, les maux que les religions ont causés sur la terre.

Cela peut-être, et je vous avoue même que toutes les formules en matière de foi ne me paraissent qu'autant de chaînes d'iniquité, de fausseté, d'hypocrisie, et de tyrannie. Mais ne soyons jamais injustes ; et pour aggraver le mal, n'ôtons pas le bien. Arracher toute croyance en Dieu du coeur des hommes, c'est y détruire toute vertu. C'est mon opinion, monsieur : peut-être elle est fausse ; mais, tant que c'est la mienne, je ne serai point assez lâche pour vous la dissimuler.

Faire le bien est l'occupation la plus douce d'un homme bien né : sa probité, sa bienfaisance, ne sont point l'ouvrage de ses principes, mais celui de son bon naturel ; il cède à ses penchants en pratiquant la justice, comme le méchant cède aux siens en pratiquant l'iniquité. Contenter le goût qui nous porte à bien faire est bonté, mais non pas vertu.

Ce mot de vertu signifie *force*. Il n'y a point de vertu sans combat ; il n'y en a point sans victoire. La vertu ne consiste pas seulement à être juste, mais à l'être en triomphant de ses passions, en régnant sur son propre coeur. Titus, rendant heureux le peuple romain, versant partout les grâces et les bienfaits, pouvait ne pas perdre un seul jour et n'être pas vertueux ; il le fut certainement en renvoyant Bérénice. Brutus faisant mourir ses enfants pouvait n'être que juste. Mais Brutus était un tendre père ; pour faire son devoir il déchira ses entrailles, et Brutus fut vertueux.

Vous voyez ici d'avance la question remise à son point. Ce divin simulacre dont vous me parlez s'offre à moi sous une image qui n'est pas ignoble, et je crois sentir à l'impression que cette image fait dans mon coeur la chaleur qu'elle est capable de produire. Mais ce simulacre enfin n'est encore qu'une de ces entités métaphysiques dont vous ne voulez pas

Copyright Arvensa Editions

que les hommes se fassent des dieux ; c'est un pur objet de contemplation. Jusqu'où portez-vous l'effet de cette contemplation sublime ? Si vous ne voulez qu'en tirer un nouvel encouragement pour bien faire, je suis d'accord avec vous ; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Supposons votre coeur honnête en proie aux passions les plus terribles, dont vous n'êtes pas à l'abri, puisque enfin vous êtes homme. Cette image, qui dans le calme s'y peint si ravissante, n'y perdra-t-elle rien de ses charmes, et ne s'y ternira-t-elle point au milieu des flots ? Ecartons la supposition décourageante et terrible des périls qui peuvent tenter la vertu mise au désespoir ; supposons seulement qu'un coeur trop sensible brûle d'un amour involontaire pour la fille ou la femme de son ami ; qu'il soit maître de jouir d'elle entre le ciel qui n'en voit rien, et lui qui n'en veut rien dire à personne ; que sa figure charmante l'attire ornée de tous les attraits de la beauté et de la volupté : au moment où ses sens enivrés sont prêts à se livrer à leurs délices, cette image abstraite de la vertu viendra-t-elle disputer son coeur à l'objet réel qui le frappe ? lui paraîtra-t-elle en cet instant la plus belle ? l'arrachera-t-elle des bras de celle qu'il aime pour se livrer à la vaine contemplation d'un fantôme qu'il sait être sans réalité ? finira-t-il comme Joseph, et laissera-t-il son manteau ? Non, monsieur ; il fermera les yeux et succombera. Le croyant, direz-vous, succombera de même. Oui, l'homme faible ; celui, par exemple, qui vous écrit ; mais donnez-leur à tous deux le même degré de force, et voyez la différence du point d'appui.

Le moyen, monsieur, de résister à des tentations violentes quand on peut leur céder sans crainte en se disant : À quoi bon résister ? pour être vertueux, le philosophe a besoin de l'être aux yeux des hommes, mais sous les yeux de Dieu le juste est bien fort ; il compte cette vie, et ses biens, et ses maux, et toute sa gloriole pour si peu de chose ! il aperçoit tant au-delà ! Force invincible de la vertu, nul ne te connaît que celui qui sent tout son être, et qui sait qu'il n'est pas au pouvoir des hommes d'en disposer ! Lisez-vous quelquefois la *République de Platon ?* voyez dans le second dialogue avec quelle énergie l'ami de Socrate, dont j'ai oublié le nom, lui peint le juste accablé des outrages de la fortune et des injustices des hommes, diffamé, persécuté, tourmenté, en proie à tout l'opprobre du crime, et méritant tous les prix de la vertu, voyant déjà la mort qui s'approche, et sûr que la haine des méchants n'épargnera pas sa mémoire, quand ils ne pourront plus rien sur sa personne. Quel tableau

Copyright Arvensa Editions

décourageant, si rien pouvait décourager la vertu ! Socrate lui-même effrayé s'écrie, et croit devoir invoquer les dieux avant de répondre ; mais sans l'espoir d'une autre vie il aurait mal répondu pour celle-ci. Toutefois dût-il finir pour nous à la mort, ce qui ne peut être si Dieu est juste, et par conséquent s'il existe, l'idée seule de cette existence serait encore pour l'homme un encouragement à la vertu, et une consolation dans ses misères, dont manque celui qui, se croyant isolé dans cet univers, ne sent au fond de son coeur aucun confident de ses pensées. C'est toujours une douceur dans l'adversité d'avoir un témoin qu'on ne l'a pas méritée ; c'est un orgueil vraiment digne de la vertu de pouvoir dire à Dieu : Toi qui lis dans mon coeur, tu vois que j'use en âme forte et en homme juste de la liberté que tu m'as donnée. Le vrai croyant, qui se sent partout sous l'oeil éternel, aime à s'honorer à la face du ciel d'avoir rempli ses devoirs sur la terre.

Vous voyez que je ne vous ai point disputé ce simulacre que vous m'avez présenté pour unique objet des vertus du sage. Mais, mon cher monsieur, revenez maintenant à vous, et voyez combien cet objet est inalliable, incompatible avec vos principes. Comment ne sentez-vous pas que cette même loi de la nécessité qui seule règle, selon vous, la marche du monde et tous les événements, règle aussi toutes les actions des hommes, toutes les pensées de leurs, têtes, tous les sentiments de leurs coeurs ; que rien n'est libre, que tout est forcé, nécessaire, inévitable ; que tous les mouvements de l'homme, dirigés par la matière aveugle, ne dépendent de sa volonté que parce que sa volonté même dépend de la nécessité ; qu'il n'y a par conséquent ni vertus, ni vices, ni mérite, ni démérite, ni moralité dans les actions humaines ; et que ces mots d'honnête homme ou de scélérat doivent être pour vous totalement vides de sens ? Ils ne le sont pas toutefois, j'en suis très sûr ; votre honnête coeur en dépit de vos arguments réclame contre votre triste philosophie ; le sentiment de la liberté, le charme de la vertu, se font sentir à vous malgré vous. Et voilà comment de toutes parts cette forte et salutaire voix du sentiment intérieur rappelle au sein de la vérité et de la vertu tout homme que sa raison mal conduite égare. Bénissez, monsieur, cette sainte et bienfaisante voix qui vous ramène aux devoirs de l'homme, que la philosophie à la mode finirait par vous faire oublier. Ne vous livrez à vos arguments que quand vous les sentez d'accord avec le dictamen de votre conscience ; et, toutes les fois que vous y sentirez de la contradiction, soyez

Copyright Arvensa Editions

sûr que ce sont eux qui vous trompent. Quoique je ne veuille pas ergoter avec vous ni suivre pied à pied vos deux lettres, je ne puis cependant me refuser un mot à dire sur le parallèle du sage hébreu et du sage grec. Comme admirateur de l'un et de l'autre, je ne puis guère être suspect de préjugés en parlant d'eux. Je ne vous crois pas dans le même cas : je suis peu surpris que vous donniez au second tout l'avantage ; vous n'avez pas assez fait connaissance avec l'autre, et vous n'avez pas pris assez de soin pour dégager ce qui est vraiment à lui de ce qui lui est étranger et qui le défigure à vos yeux, comme à ceux de bien d'autres gens qui, selon moi, n'y ont pas regardé de plus près que vous. Si Jésus fût né à Athènes, et Socrate à Jérusalem, que Platon et Xénophon eussent écrit la vie du premier, Luc et Matthieu celle de l'autre, vous changeriez beaucoup de langage ; et ce qui lui fait tort dans votre esprit est précisément ce qui rend son élévation d'âme plus étonnante et plus admirable, savoir, sa naissance en Judée, chez le plus vil peuple qui peut-être existât alors ; au lieu que Socrate, né chez le plus instruit et le plus aimable, trouva tous les secours dont il avait besoin pour s'élever aisément au ton qu'il prit. Il s'éleva contre les sophistes, comme Jésus contre les prêtres ; avec cette différence que Socrate imita souvent ses antagonistes, et que, si sa belle et douce mort n'eût honoré sa vie il eût passé pour un sophiste comme eux. Pour Jésus, le vol sublime que prit sa grande âme l'éleva toujours au-dessus de tous les mortels ; et depuis l'âge de douze ans jusqu'au moment qu'il expira dans la plus cruelle ainsi que dans la plus infâme de toutes les morts, il ne se démentit pas un moment. Son noble projet était de relever son peuple, d'en faire derechef un peuple libre et digne de l'être ; car c'était par là qu'il fallait commencer. L'étude profonde qu'il fit de la loi de Moïse, ses efforts pour en réveiller l'enthousiasme et l'amour dans les coeurs, montrèrent son but, autant qu'il était possible, pour ne pas effaroucher les Romains. Mais ses vils et lâches compatriotes, au lieu de l'écouter, le prirent en haine précisément à cause de son génie et de sa vertu qui leur reprochaient leur indignité. Enfin ce ne fut qu'après avoir vu l'impossibilité d'exécuter son projet qu'il l'étendit dans sa tête, et que, ne pouvant faire par lui-même une révolution chez son peuple, il voulut en faire une par ses disciples dans l'univers. Ce qui l'empêcha de réussir dans son premier plan, outre la bassesse de son peuple, incapable de toute vertu, fut la trop grande douceur de son propre caractère ; douceur qui tient plus de l'ange et du dieu que de l'homme, qui ne l'abandonna pas un instant, même sur

Copyright Arvensa Editions

la croix, et qui fait verser des torrents de larmes à qui sait lire sa vie comme il faut à travers les fatras dont ces pauvres gens l'ont défigurée. Heureusement ils ont respecté et transcrit fidèlement ses discours qu'ils n'entendaient pas : ôtez quelques tours orientaux ou mal rendus, on n'y voit pas un mot qui ne soit digne de lui ; et c'est là qu'on reconnaît l'homme divin, qui, de si piètres disciples, a fait pourtant, dans leur grossier mais fier enthousiasme, des hommes éloquents et courageux.

Vous m'objectez qu'il a fait des miracles. Cette objection serait terrible, si elle était juste ; mais vous savez, monsieur, ou du moins vous pourriez savoir que, selon moi, loin que Jésus ait fait des miracles, il a déclaré très positivement qu'il n'en ferait point, et a marqué un très grand mépris pour ceux qui en demandaient.

Que de choses me resteraient à dire ! Mais cette lettre est énorme ; il faut finir : voici la dernière fois que je reviendrai sur ces matières. J'ai voulu vous complaire, monsieur ; je ne m'en repens point : au contraire, je vous remercie de m'avoir fait reprendre un fil d'idées presque effacées, mais dont les restes peuvent avoir pour moi leur usage dans l'état où je suis.

Adieu, monsieur ; souvenez-vous quelquefois d'un homme que vous auriez aimé, je m'en flatte, quand vous l'auriez mieux connu, et qui s'est occupé de vous dans des moments où l'on ne s'occupe guère que de soi-même.

OBSERVATION

On ignore le nom de celui qui avait communiqué à Rousseau ses doutes sur l'existence de Dieu. Jean-Jacques lui répondit par cette longue lettre que la force des raisonnements, le style, la bonne foi d'un homme qui cherche sincèrement la vérité, rendent également remarquable. » Il a cru dans son enfance par autorité ; dans sa jeunesse par sentiment ; dans son âge mûr par raison : et maintenant il croit parce qu'il a toujours cru. Cette lettre fut écrite à Bourgoin, dans un cabaret où Jean-Jacques était logé d'une manière incommode, et à l'une des époques de sa vie où il fut le plus tourmenté. C'était au sujet de l'affaire Thevenin, qui l'affecta, beaucoup trop, comme on l'a vu. Toutes les fois que dans ses malheurs on interrogeait Rousseau sur de grandes questions, il sortait de son léthargique accablement et reprenait toute son énergie. On l'a vu dans sa réponse au marquis de Mirabeau, qui le consultait sur l'absurde système

Copyright Arvensa Editions

du *despotisme légal*. V. lettre du 26 juillet 1767.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCLXXX – À M. Lalliaud

Monquin, le 17 mars 1769.

J'ai reçu, monsieur, avec votre dernière lettre, votre seconde rescription, dont je vous remercie, et dont je n'ai pas encore fait usage, faute d'occasion.

Je me trouve beaucoup mieux depuis que je suis ici ; je respire et j'agis beaucoup plus librement, quoique l'estomac ne soit pas désenflé : outre l'effet de l'air et de l'eau marécageuse, je crois devoir attribuer en grande partie mon incommodité au vin du cabaret, dont j'ai apporté avec moi une vingtaine de bouteilles, et dont j'ai senti le mauvais effet toutes les fois que j'en ai bu. Tous les cabaretiers falsifient et frelatent ici leurs vins avec de l'alun ; et rien n'est plus pernicieux, surtout pour moi.

J'ai appris par M du Peyrou que le discours en question avait été absolument défiguré et mutilé à l'impression, et que non seulement on n'avait pas suivi les corrections que j'y ai faites, mais qu'on avait même retranché des morceaux de la première composition. Cela me console en quelque sorte de ce larcin où personne de bon sens ne peut reconnaître mon ouvrage.

Permettez que je vous prie de donner cours à la lettre ci-jointe.

J'oubliais de vous répondre au sujet des livres dont vous offrez de me défaire. S'ils sont tolérés, j'y consens ; s'ils sont défendus, je m'y oppose. Mais une chose qui me tient beaucoup plus au coeur, et dont vous ne me parlez point, est le portrait du roi d'Angleterre. Il est singulier que, de quelque façon que je m'y prenne, il me soit impossible d'avoir ce portrait. Il est pourtant bien à moi, ce me semble, et je ne suis d'humeur à le céder à qui que ce soit, pas même à vous, à moins qu'il ne vous fit autant de plaisir qu'à moi.

Donnez-nous, monsieur, de vos nouvelles à vos moments de loisir.

Copyright Arvensa Editions

Madame Renou vous souhaite, ainsi que moi, bonheur et santé, et nous vous faisons l'un et l'autre bien des salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCLXXXI – À Madame La Tour

À Monquin, le 23 mars 1769.

Le changement d’air m'a fait du bien, chère Marianne, et je me trouve beaucoup mieux, quant à la santé, que quand j'ai quitté Bourgoin.

Cependant mon estomac n'est pas assez rétabli pour que je puisse écrire sans peine, ce qui m'oblige à ne faire que de courtes lettres autant que je puis, et seulement pour le besoin. C'en sera toujours un pour moi, mon aimable amie, d'entretenir avec vous les liens d'une amitié maintenant aussi chère à mon coeur qu'elle parut jadis l'être au vôtre.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCLXXXII – À M. du Peyrou

À Monquin, le 31 mars 1769.

Votre dernière lettre sans date, mon cher hôte, a bien vivement irrité les inquiétudes où j'étais déjà sur l'état tant de madame la commandante que sur le vôtre. Je vois que vous en êtes au point de ne pas même craindre le retour de la goutte, comme une diversion de la douleur du corps pour celle de l'âme. Gela m'apprend ou me confirme bien combien fous les systèmes philosophiques sont faibles contre la douleur tant de l'un que de l'autre, et combien la nature est toujours la plus forte aussitôt qu'elle fait sentir son aiguillon. Il n'y a pas six mois que, pour m'armer contre ma faiblesse, vous me souteniez que, hors les remords inconnus aux gens de votre espèce, les peines morales n'étaient rien, qu'il n'y avait de réel que le mal physique ; et vous voilà, faible mortel ainsi que moi, appelant, pour ainsi dire, ce même mal physique à votre aide contre celui que vous souteniez ne pas exister. Mon cher hôte, revenons-en donc pour toujours, vous et moi, à cette maxime naturelle et simple, de commencer par être toujours bien avec soi, puis, au surplus, de crier tout bonnement et bien fort quand on souffre, et de se taire quand on ne souffre plus ; car tel est l'instinct de la nature et le lot de l'être sensible. Faisons comme les enfants et les ivrognes, qui ne se cassent jamais ni jambes ni bras quand ils tombent, parce qu'ils ne se roidissent point pour ne pas tomber, et revenons à ma grande maxime de laisser aller le cours des choses tant qu'il n'y a point de notre faute, et de ne jamais regimber contre la nécessité.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCLXXXIII – À M. Beauchâteau

Bourgoin, le 4 avril 1769.

Vous vous moquez de moi, monsieur, avec votre médaille. Allez, je ne veux point d'autre médaille que celle qui restera dans les coeurs des honnêtes gens qui me survivront, et qui connaîtront mes sentiments et ma destinée. Je vous salue, monsieur, très humblement.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCLXXXIV – À M. du Peyrou

Monquin, 21 avril 1769.

Que votre situation, mon cher hôte, me navre ! Que je vous trouve à plaindre, et que je vous plains ainsi que votre digne et infortunée mère ! Mais vous êtes sans contredit le plus à plaindre des deux ; tant qu'elle voit son fils tendre et bien portant auprès d'elle, elle a dans ses terribles maux des consolations bien douces ; mais vous, vous n'en avez point. Elle peut encore aimer sa vie, et vous, vous devez soigner la vôtre parce qu'elle lui est nécessaire. Ce n'est pas une consolation pour vous, mais c'est un devoir qui doit vous rendre bien sacré le soin de vous-même.

Vous me demandez conseil sur ce que vous devez lui dire au sujet du choix que vous vous êtes fait. Personne ne peut vous donner ce conseil que vous-même, parce que personne ne peut prévoir, comme vous, l'effet que cette déclaration peut faire sur son esprit ; car, sans contredit, vous ne devez rien lui dire dans son triste état que vous ne sachiez devoir lui être agréable et consolant. Vous êtes convaincu, me dites-vous, que ce choix lui fera plaisir ; cela étant, je ne vois pas pourquoi vous balanceriez. Mais vous n'avez pas le courage, ajoutez-vous, de lui en parler de but en blanc dans son état ? Eh bien ! Parlez-lui-en par forme de consultation plutôt que de déclaration. Cette déférence ne peut que lui plaire et la toucher ; et, dût-elle ne pas approuver votre choix, vous n'en restez pas moins le maître de passer outre sans la contrister, lorsque le ciel aura disposé d'elle. Voilà tout ce que la raison et le tendre intérêt que je prends à l'un et à l'autre me prescrit de vous dire à ce sujet.

J'ai le coeur si plein de vous et de votre cruelle situation, que je n'ai pas le courage de vous parler de moi ; et tout ce que j'ai de bon à vous en dire est que ma santé continue d'aller assez bien. Faites parler mon coeur avec le vôtre auprès de votre bonne maman. Mille amitiés au bon Jeannin. Nous

Copyright Arvensa Editions

vous embrassons, madame Renou et moi, de tout notre coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCLXXXV – Au même

Ce 19 mai 1769.

J'apprends votre perte, mon cher hôte, et je la sens bien ; mais ce n'est pas une perte récente à laquelle vous ne fussiez pas préparé. Je ne voudrais, pour vous en consoler, que le détail que vous me faites de l'état de la défunte. Il y avait longtemps qu'elle avait cessé de vivre, elle n'a fait que cesser de souffrir, et vous de partager ses souffrances. Il n'y a pas là de quoi s'affliger. Mais votre perte, pour être ancienne en quelque sorte, n'en est pas moins réelle et pas moins irréparable ; et voilà sur quoi doivent tomber vos regrets ; vous avez un véritable ami de moins, et un ami qui ne se remplace pas. Puissiez-vous n'avoir jamais plus à le pleurer dans la suite que vous ne le pleurez aujourd'hui ! Mais telle est la loi de la nature, il faut baisser la téte et se résigner.

La nature qui se ranime me ranime aussi. Je reprends des forces et j'herborise. Le pays où je suis serait très agréable s'il avait d'autres habitants ; j'avais semé quelques plantes dans le jardin, on les a détruites. Cela m'a déterminé à n'avoir plus d'autre jardin que les prés et les bois. Tant que j'aurai la force de m'y promener, je trouverai du plaisir à vivre ; c'est lui plaisir que les hommes ne m'ôteront pas, parce qu'il a sa source en-dedans de moi.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCLXXXVI – À M. le prince de Conti

Bourgoin, le 31 mai 1769.

Monseigneur,

Puisque votre altesse sérénissime n'approuve pas que je dispose de moi sans ses ordres, et puisque je ne veux en rien lui déplaire, il faut qu'elle daigne endurer les importunités que ma situation rend indispensables.

Je ne puis rester volontairement ici, ni choisir mon habitation dans le lieu qu'il vous a plu, monseigneur, de me désigner. Mes raisons ne peuvent s'écrire. J'ai cent fois été tenté de partir à tout risque pour porter à vos pieds les éclaircissements qu'il m'importe qui soient connus de vous et de vous seul. Avant de céder à cette tentation qui devient plus forte de jour en jour, je crois devoir vous en instruire. Daignez l'approuver, et n'avoir pas plus d'égard à mes périls que je n'en veux avoir moi-même, parce qu'il n'est pas de la magnanimité de votre âme de vouloir rua sûreté aux dépens de mon honneur.

Si je suis assez malheureux pour que votre altesse sérénissime se refuse à cette audience, je la supplie au moins d'approuver que je choisisse moi-même, dans le royaume, le lieu de mon habitation ; que je le choisisse en toute liberté, sans être obligé d'indiquer ce lieu d'avance, parce que je ne puis juger de celui qui me conviendra qu'après en avoir fait l'essai.

Si nul de ces deux partis n'obtient l'agrément de votre altesse sérénissime, je le lui demande au moins pour sortir du royaume à la faveur d'un passeport pareil au précédent que m'accorda M. de Choiseul, et dont je n'ai pu ni dû faire usage.

Enfin, monseigneur, si vous n'approuvez aucune de ces propositions, ou que vous ne m'honoriez d'aucune réponse, je prends le ciel à témoin de mon profond respect pour vos ordres et de l'ardent désir que j'ai de mériter toujours vos bontés ; mais comme rien ne peut me dispenser de ce

Copyright Arvensa Editions

que je me dois à moi-même, dans l'extrémité où je suis, je disposerai de moi comme mon coeur me l'inspirera.

Veuillez, monseigneur agréer avec bonté mon profond respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCLXXXVII – À M. du Peyrou

Ce 12 juin 1769.

Recevez, mon cher hôte, mes félicitations et celles de madame Renou, sur votre mariage ; nous faisons l'un et l'autre les voeux les plus sincères pour que vous y trouviez et que vous y rendiez à votre épouse ce rare et précieux bonheur qui en fait un lien céleste et sans lequel il n'est qu'une chaîne de misère ; car il n'y a point de milieu. Elle nous a paru fort aimable à l'un et à l'autre, et d'un fort bon caractère, autant que nous en avons pu juger sur une connaissance aussi superficielle. Nous apprendrons avec joie que le jugement avantageux que nous en avons porté est confirmé par votre expérience. Vous avez, mon cher hôte, une grande et belle tâche à remplir. La sienne est plus grande et plus belle encore. Si elle la remplit, comme le choix d'un homme sensé nous le fait espérer, elle méritera l'estime et le respect de toute la terre, et c'est un tribut que nos coeurs lui paieront avec plaisir.

Le ressentiment de goutte dont vous paraissez menacé nous tient en peine sur l'état présent de Votre santé. Donnez-m'en des nouvelles, je vous prie. Ménagez-la, c'est un soin que votre état rend très nécessaire. Nous vous embrassons l'un et l'autre, et vous prions de faire agréer nos salutations à madame du Peyrou.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCLXXXVIII – À Madame La Tour

À Monquin, le 19 juin 1769.

Connaître mon coeur et lui rendre justice, c'est en montrer un bien digne de son attachement. Il y a trois lignes dans votre dernière lettre, chère Marianne, qui m'ont encore plus touché que tout ce que vous m'avez écrit jusqu'ici. Vous comptez sur mes sentiments ; vous avez d'autant plus raison, que vous m'avez appris à compter sur les vôtres, et que toute personne dont je serai sûr d'être aimé, fût-elle bien moins aimable que vous, aura toujours de ma part plus que du retour. Je sens plus que vous, croyez-moi, notre éloignement ; mais quand vous pourriez me venir voir ici, je n'y consentirais pas ; plus vous m’aimez, plus vous seriez affligée. Nous étions amis sans nous être jamais vus, nous le serons, et, s'il le faut, sans nous revoir. J'étais négligent à écrire ; à présent que vous m'imitez un peu, je ne serai pas plus exact ; mais dussé-je ne vous plus voir et ne vous plus écrire, le besoin de vous aimer et la douceur de le satisfaire feront partie de mon être aussi longtemps qu'il sera ce qu'il est.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCLXXXIX – À la même

À Monquin, le 4 juillet 1769.

Rassurez-vous, belle Marianne, j'ai regret aux inquiétudes que je vous ai données. J'ai voulu mettre à l'épreuve votre sensibilité ; le succès a passé mon attente ; je vous promets de ne plus faire avec vous de pareils essais. Adieu, belle Marianne ; puissiez-vous ne voir jamais autour de vous que bonheur et prospérité ! Quand on s'affecte ainsi des peines de ses amis, on n'en doit avoir que d'heureux.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXC – À M. du Peyrou

À Nevers, le 21 juillet 1769.

Je n'aurais pas tardé si longtemps, mon cher hôte, à vous remercier du livre de M. Haller, et à vous en accuser la réception, sans mon départ un peu précipité, pour venir rendre mes devoirs à mon ancien hôte de Trye, tandis qu'il se trouvait rapproché de moi. Après huit jours de séjour en cette ville, je compte en repartir demain pour Lyon, et de là pour Monquin, où j'ai laissé madame Renou, et où j'espère trouver de vos nouvelles, n'en ayant pas eu depuis votre mariage, au bonheur duquel vous ne doutez pas, je m'en flatte, de l'intérêt vif et vrai que prend votre concitoyen. Je ne doute pas que l'habitation de la campagne ne tire en ce moment un nouveau charme de celle avec qui vous la partagez, et que vous n'y repreniez même le goût de l'herborisation, ne fût-ce que pour lui offrir des guirlandes mieux assorties. J'aurais bien voulu pouvoir y joindre de très jolies fleurs que j'ai trouvées sur ma route ; ce beau pays, peu connu des botanistes, est abondant en belles plantes, dont j'aurais enrichi mon herbier si j'avais eu l'esprit de porter avec moi un portefeuille. Je ne puis vous parler encore du catalogue de M. Gagnebin, à qui j'en fais, ainsi qu'à vous, bien des remerciements, non plus que du Haller, n'ayant fait que parcourir bien rapidement l'un et l'autre. J'ai déjà dans mon herbier une grande partie des plantes que contient le premier ; et quant à l'autre, je le trouve imprimé avec une extrême négligence et plein de fautes impardonnables, j'entends fautes d'impression. Il ne laissera pas pour cela de m'être toujours précieux par lui-même et par la main dont il me vient. Adieu, mon cher hôte ; mes hommages, je vous supplie, à votre chère épouse, et mes amitiés à M. Jeannin. Je vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXCI – Au même

Monquin, le 12 août 1769.

De retour ici, mon cher hôte, de Nevers, d'où je vous ai écrit une lettre qui, j'espère, vous sera parvenue, j'y ai trouvé la vôtre du 9 juillet, où je vois et sens en la lisant les douloureuses incisions que vous avez souffertes, et qui ont abouti à vous tirer du tuf du bout des doigts. Voilà, je l'avoue, une manière d'escamoter dont je n'avais pas l'idée. Comment peut-on avoir du tuf au le bout des doigts ? Cela me passe, et j'aimerais autant, pour la vraisemblance, l'histoire de cet homme qui vomissait des canifs et des écritoires. Mais enfin, là où le vrai parle, la vraisemblance doit se taire, et puisqu'il faut convenir qu'il peut y avoir du tuf Jà où il s'en trouve, je suis toujours fort aise que vous soyez délivré de celui-là, et que vos douleurs de goutte en soient soulagées.

Vous voulez que je vous parle à mon tour de ma santé ; j'ai peu de chose à vous en dire. Mon voyage m'a extrêmement fatigué par la chaleur, la poussière, et la voiture ; mais, chemin faisant, j'ai vu des plantes nouvelles qui m'ont amusé, et après quelques jours de repos me voilà prêt à repartir demain pour aller herboriser sur le mont Pila avec M. le gouverneur de Bourgoin, et quelques autres messieurs à qui je tâche de persuader qu'ils aiment la botanique, et qui en effet y ont fait quelques progrès. Notre pèlerinage doit être de sept ou huit jours, et toujours pédestre, comme celui que nous fîmes ensemble à Bienne. La première journée d'ici à Vienne est très forte pour moi, qui d'ailleurs ne me sens pas extrêmement bien, et il faut que je compte beaucoup sur le bien que me font ordinairement les voyages pédestres, pour ne pas renoncer à celui-là. Mais, après avoir mis la partie en train, la rompre serait à moi de mauvaise grâce, et j'aime mieux courir quelques risques que paraître trop inconstant. Je compte à mon retour trouver ici de vos nouvelles, et apprendre que

Copyright Arvensa Editions

votre singulière opération vous a en effet délivré d'une attaque de goutte, comme vous l'avez espéré.

Votre Haller me fait toujours grand plaisir, mais je le trouve toujours plus rempli de fautes d'impression. La moitié des phrases de Linnoeus qu'il cite sont estropiées, et un très grand nombre de chiffres des tables et citations sont faux, de sorte qu'on ne sait presque où aller chercher tout ce qu'il indique ; j'ai vu peu de livres aussi considérables imprimés si négligemment. Le catalogue de M. Gagnebin est exact, net, mais sans ordre, de sorte qu'on ne sait comment y chercher la plante dont on a besoin. Au reste, l'un et l'autre de ces deux ouvrages peut donner des instructions utiles, dont je profite de mon mieux en pensant à vous. Quand je serai revenu de Pila (si j'en reviens heureusement), je vous marquerai ce que j'y aurai trouvé de plus ou de moins que dans le catalogue de M. Gagnebin.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXCII – À Madame Rousseau

Monquin, ce samedi 12 août 1769.

Depuis vingt-six ans, ma chère amie, que notre union dure, je n'ai cherché mon bonheur que dans le vôtre, je ne me suis occupé qu'à tâcher de vous rendre heureuse ; et vous avez vu par ce que j'ai fait en dernier lieu, sans m'y être engagé jamais, que votre honneur et votre bonheur ne m'étaient pas moins chers l'un que l'autre. Je m'aperçois avec douleur que le succès ne répond pas à mes soins, et qu'ils ne vous sont pas aussi doux à recevoir qu'il me l'est de vous les rendre. Je sais que les sentiments de droiture et d'honneur avec lesquels vous êtes née ne s'altéreront jamais en vous ; mais quant à ceux de tendresse et d'attachement, qui jadis étaient réciproques, je sens qu'ils n'existent plus que de mon côté. Ma chère amie, non seulement vous avez cessé de vous plaire avec moi, mais il faut que vous preniez beaucoup sur vous pour y rester quelques moments par complaisance. Vous êtes à votre aise avec tout le monde hors avec moi ; tous ceux qui vous entourent sont dans vos secrets excepté moi, et votre seul véritable ami est le seul exclus de votre confidence. Je ne vous parle point de beaucoup d'autres choses. Il faut prendre nos amis avec leurs défauts, et je dois vous passer les vôtres comme vous me passez les miens. Si vous étiez heureuse avec moi, je serais content ; mais je vois clairement que vous ne l'êtes pas, et voilà ce qui me déchire. Si je pouvais faire mieux pour y contribuer, je le ferais et je me tairais ; mais cela n'est pas possible. Je n'ai rien omis de ce que j'ai cru pouvoir contribuer à votre félicité ; je ne saurais faire davantage, quelque ardent désir que j'en aie. En nous unissant, j'ai fait mes conditions ; vous y avez consenti, je les ai remplies. Il n'y avait qu'un tendre attachement de votre part qui pût m'engager à les passer et à n'écouter que notre amour au péril de ma vie et de ma santé. Convenez, ma chère amie, que vous éloignez de moi n'est pas le moyen de

Copyright Arvensa Editions

me rapprocher de vous ; c'était pourtant mon intention, je vous le jure ; mais votre refroidissement m'a retenu, et des agaceries ne suffisent pas pour m'attirer lorsque le coeur me repousse. En ce moment même où je vous écris, navré de détresse et d'affliction, je n'ai pas de désir plus vif et plus vrai que celui de finir mes jours avec vous dans l'union la plus parfaite, et de n'avoir plus qu'un lit lorsque nous n'aurons plus qu'une âme. Rien ne plaît, rien n'agrée de la part de quelqu'un qu'on n'aime pas. Voilà pourquoi, de quelque façon que je m'y prenne, tous mes soins, tous mes efforts auprès de vous sont insuffisants. Le coeur, ma chère amie, ne se commande pas, et ce mal est sans remède. Cependant, quelque passion que j'aie de vous voir heureuse à quelque prix que ce soit, je n'aurais jamais songé à m'éloigner de vous pour cela, si vous n'eussiez été la première à m'en faire la proposition. Je sais bien qu'il ne faut pas donner trop de poids à ce qui se dit dans la chaleur d'une querelle ; mais vous êtes revenue trop souvent à cette idée pour qu'elle n'ait pas fait sur vous quelque impression. Vous connaissez mon sort, il est tel qu'on n'oserait pas même le décrire, parce qu'on n'y saurait ajouter foi. Je n'avais, chère amie, qu'une seule consolation, mais bien douce, c'était d'épancher mon coeur dans le tien ; quand j'avais parlé de mes peines avec toi elles étaient soulagées ; et quand tu m'avais plaint, je ne me trouvais plus à plaindre. Il est sûr que, ne trouvant plus que des coeurs fermés ou faux, toute ma ressource, toute ma confiance est en toi seule ; le mien ne peut vivre sans s'épancher, et ne peut s'épancher qu'avec toi. IL est sûr que, si tu me manques et que je sois réduit à vivre absolument seul, cela m'est impossible, et je suis un homme mort. Mais je mourrais cent fois plus cruellement encore, si nous continuions de vivre ensemble en mésintelligence, et que la confiance et l'amitié s'éteignissent entre nous. Ah ! mon enfant, à Dieu ne plaise que je sois réservé à ce comble de misère ! Il vaut mieux cent fois cesser de se voir, s'aimer encore, et se regretter quelquefois. Quelque sacrifice qu'il faille de ma part pour te rendre heureuse, sois-le à quelque prix que ce soit, et je suis content.

Je te conjure donc, ma chère femme, de bien rentrer en toi-même, de bien sonder ton coeur, et de bien examiner s'il ne serait pas mieux pour l'un et pour l'autre que tu suivisses ton projet de te mettre en pension dans une communauté pour t'épargner les désagréments de mon humeur, et à moi ceux de ta froideur ; car, dans l'état présent des choses, il est impossible que nous trouvions notre bonheur l'un avec l'autre : je ne puis

Copyright Arvensa Editions

rien changer en moi, et j'ai peur que tu ne puisses rien changer en toi non plus. Je te laisse parfaitement libre de choisir ton asile et d'en changer sitôt que cela te conviendra. Tu n'y manqueras de rien, j'aurai soin de toi plus que de moi-même ; et sitôt que nos coeurs nous feront mieux sentir combien nous étions nés l'un pour l'autre, et le vrai besoin de nous réunir, nous le ferons pour vivre en paix et nous rendre heureux mutuellement jusqu'au tombeau. Je n'endurerais pas l'idée d'une séparation éternelle ; je n'en veux qu'une qui nous serve à tous deux de leçon ; je ne l'exige point même, je ne l'impose point ; je crains seulement qu'elle ne soit devenue nécessaire. Je t'en laisse le juge et je m'en rapporte à ta décision. La seule chose que j'exige, si nous en venons là, c'est que le parti que tu jugeras à propos de prendre se prenne de concert entre nous : je te promets de me prêter là-dessus en tout à ta volonté, autant qu'elle sera raisonnable et juste, sans humeur de ma part et sans chicane. Mais quant au parti que tu voulais prendre dans ta colère de me quitter et de t'éclipser sans que je m'en mélasse et sans que je susse même ou tu voudrais aller, je n'y consentirai de ma vie, parce qu'il serait honteux et déshonorant pour l'un et pour l'autre, et contraire à tous nos engagements.

Je vous laisse le temps de bien peser toutes choses. Réfléchissez pendant mon absence au sujet de cette lettre. Pensez à ce que vous vous devez, à ce que vous me devez, à ce que nous sommes depuis longtemps l'un à l'autre, et à ce que nous devons être jusqu'à la fin de nos jours, dont la plus grande et la plus belle partie est passée, et dont il ne nous reste que ce qu'il faut pour couronner une vie infortunée, mais innocente, honnête, et vertueuse, par une fin qui l'honore et nous assure un bonheur durable. Nous avons des fautes à pleurer et à expier ; mais, grâces au ciel, nous n'avons à nous reprocher ni noirceurs ni crimes : n'effaçons pas par l'imprudence de nos derniers jours la douceur et la pureté de ceux que nous ayons passés ensemble.

Je ne vais pas faire un voyage bien long ni bien périlleux ; cependant la nature dispose de nous au moment que nous y pensons le moins. Vous connaissez trop mes vrais sentiments pour craindre qu'à quelque degré que mes malheurs puissent aller, je sois homme à disposer jamais de ma vie avant le temps que la nature ou les hommes auront marqué. Si quelque accident doit terminer ma carrière, soyez bien sûre, quoi qu'on puisse dire, que ma volonté n'y aura pas eu la moindre part. J'espère me retrouver en bonne santé dans vos bras, d'ici à quinze jours au plus tard ; niais s'il en

Copyright Arvensa Editions

était autrement, et que nous n'eussions pas le bonheur de nous revoir, souvenez-vous en pareil cas de l'homme dont vous êtes la veuve, et d'honorer sa mémoire en vous honorant. Tirez-vous d'ici le plus tôt que vous pourrez. Qu'aucun moine ne se mêle de vous ni de vos affaires en quelque façon que ce soit. Je ne vous dis point ceci par jalousie, et je suis bien convaincu qu'ils n'en veulent point à votre personne ; mais n'importe, profitez de cet avis, ou soyez sûre de n'attirer que déshonneur et calamité sur le reste de votre vie. Adressez-vous à M. de Saint-Germain pour sortir d'ici ; tâchez d'endurer l'air méprisant de sa femme par la certitude que vous ne l'avez pas mérité. Cherchez à Paris, à Orléans, ou à Blois, une communauté qui vous convienne, et tâchez d'y vivre plutôt que seule dans une chambre. Ne comptez sur aucun ami ; vous n'en avez point ni moi non plus, soyez-en sûre ; mais comptez sur les honnêtes gens, et soyez sûre que la bonté de coeur et l'équité d'un honnête homme vaut cent fois mieux que l'amitié d'un coquin. C'est à ce titre d'honnête homme que vous pouvez donner votre confiance au seul homme de lettres que vous savez que je tiens pour tel[1005]. Ce n'est pas un ami chaud, mais c'est un homme droit qui ne vous trompera pas, et qui n'insultera pas ma mémoire, parce qu'il m'a bien connu et qu'il est juste ; mais il ne se compromettra pas, et je ne désire pas qu'il se compromette. Laissez tranquillement exécuter les complots faits contre votre mari ; ne vous tourmentez point à justifier sa mémoire outragée ; contentez-vous de rendre honneur à la vérité dans l'occasion, et laissez la Providence et le temps faire leur oeuvre ; cette oeuvre se fera tôt ou tard. Ne vous rapprochez plus des grands ; n'acceptez aucune de leurs offres, encore moins de celles des gens de lettres. J'exclus nommément toutes les femmes qui se sont dites mes amies. J'excepte madame Dupin et madame de Chenonceau ; l'une et l'autre sont sûres à mon égard et incapables de trahison. Parlez-leur quelquefois de mes sentiments pour elles ; ils vous sont connus. Vous aurez assez de quoi vivre indépendante avec les secours que M. du Peyrou a dessein de vous donner, et qu'il vous doit, puisqu'il en a reçu l'argent. Si vous aimez mieux vivre seule chez vous que chez des religieuses, vous le pouvez ; mais ne vous laissez pas subjuguer, ne vous livrez pas à vos voisines, et ne vous fiez pas aux gens avant de les connaître. Je finis ma lettre si à la hâte que je ne sais plus ce que je dis. Adieu chère amie de mon coeur : à vous revoir ; et, si nous ne nous revoyons pas, souvenez-vous

Copyright Arvensa Editions

toujours du seul ami véritable que vous ayez eu et que vous aurez jamais. Je ne me signerai pas *Renou* puisque ce nom fut fatal à votre tendresse ; mais, pour ce moment, j'en veux reprendre un que votre coeur ne saurait oublier.

J. J. Rousseau.

OBSERVATION

C'est sur cette lettre que nous appuyons l'opinion que nous avons exprimée plusieurs fois relativement à Thérèse. C'est un monument incontestable du caractère de cette indigne femme. Elle avait menacé J. J. de le quitter furtivement ; il est fâcheux qu'elle ne l'ait pas fait vingt ans plus tôt. C'est elle qui fît naître en lui cette méfiance dont il était tourmenté, et qu'elle avait soin d'alimenter : c'est elle qui, par son commérage et ses propos, le dégoûta successivement de toutes les retraites qu'il s'était choisies ; c'est elle qui, en acceptant clandestinement des cadeaux, en les provoquant même, autorisait la calomnie et compromettait l'honneur de celui à qui elle devait tout et dont on ne peut expliquer l'aveuglement ; c'est elle qui empoisonna son existence... Malgré les justes sujets de plainte qu'il expose dans cette lettre, il exprime une tendre sollicitude sur sa destinée si elle lui survit, lui donne des conseils, et lui fait les adieux les plus touchants. Elle lui a survécu en effet, s'est avilie, est morte dans l'opprobre et la misère.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXCIII – À M. Lalliaud

Monquin, le 27 août 1769.

Un voyage de botanique, monsieur, que j'ai fait au mont Pila presque en arrivant ici, m'a privé du plaisir de vous répondre aussitôt que je l'aurais dû. Ce voyage a été désastreux, toujours de la pluie ; j'ai trouvé peu de plantes, et j'ai perdu mon chien, blessé par un autre et fugitif : je le croyais mort dans les bois de sa blessure, quand à mon retour je l'ai trouvé ici bien portant, sans que je puisse imaginer comment il a pu faire douze lieues et repasser le Rhône dans l'état où il était. Vous avez, monsieur, la douceur de revoir vos pénates et de vivre au milieu de vos amis. Je prendrais part à ce bonheur en vous en voyant jouir, mais je doute que le ciel me destine à ce partage. J'ai trouvé madame Renou en assez bonne santé : elle vous remercie de votre souvenir, et vous salue de tout son coeur. J'en fais de même, étant forcé d'être bref à cause du soin que demandent quelques plantes que j'ai rapportées, et quelques graines que je destinais à madame de Portland, le tout étant arrivé ici à demi pourri par la pluie. Je voudrais du moins en sauver quelque chose, pour n'avoir pas perdu tout-à-fait mon voyage, et la peine que j'ai prise à les recueillir. Adieu, mon cher M. Lalliaud ; conservez-vous, et vivez content.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXCIV – À M. Moultou

Monquin, le 8 septembre 1769.

Sans une foulure à la main, cher Moultou, qui me fait souffrir depuis plusieurs jours, je me livrerais H mon aise au plaisir de causer avec vous ; mais je ne désespère pas d'en retrouver une occasion plus commode : en attendant, recevez mon remerciement de votre bon souvenir, et de celui de madame Moultou, dont je me consolerai difficilement d'avoir été si près sans la voir. Je veux croire qu'elle a quelque part au plaisir que vous m'avez fait de m'amener votre fils, et cela m'a rendu plus touchante la vue de cet aimable enfant. Je suis fort aise qu'il soit un peu jaloux, dans ce qu'il fait, de mon approbation : il lui est toujours aisé de s'en assurer par la vôtre ; car sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, nous ne saurions penser différemment vous et moi.

Je ne suis point surpris de ce que vous me marquez des dispositions secrètes des gens qui vous entourent : il y a longtemps qu'ils ont changé le patriotisme en égoïsme, et l'amour prétendu du bien public n'est plus dans leurs coeurs que la haine des partis. Garantissez le vôtre, ô cher Moultou, de ce sentiment pénible qui donne toujours plus de tourment que de jouissance, et qui, lors même qu'il l'assouvit, venge dans le coeur de celui qui l'éprouve le mal qu'il fait à son ennemi. Paradis aux bienfaisants, disait sans cesse le bon abbé de Saint-Pierre : voilà un paradis que les méchants ne peuvent ôter à personne, et qu'ils se donneraient, s'ils en connaissaient le prix.

Adieu, cher Moultou ; je vous embrasse.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXCV – À M. du Peyrou

Monquin, le 16 septembre 1769.

Je n'aurais pas attendu, mon cher hôte, votre lettre du 5 septembre pour répondre à celle du 6 août, si à mon retour du mont Pila je ne me fusse foulé la main droite par une chute qui m'en a pendant quelque temps gêné l'usage. Je suis bien charmé de n'apprendre votre accès de goutte qu'à votre convalescence ; c'est une grande consolation, quand on souffre, d'attendre ensuite de longs intervalles, durant lesquels on ne souffrira plus ; et je ne suis pas surpris que les tendres soins de votre aimable Henriette fassent une assez grande diversion à vos souffrances pour vous les laisser beaucoup moins sentir. Vous devez vous trouver trop heureux de gagner à son service des accès de goutte dans lesquels vous êtes servi par ses mains. Vous êtes assurément bien faits, l'un pour donner, l'autre pour sentir tout le prix des soins du plus pur zèle et de la plus tendre amitié ; mais cependant, aux charmes près qu'elle seule y peut ajouter, des soins de cette espèce ne doivent pas être absolument nouveaux pour vous. Je suis plus que flatté, je suis touché qu'elle se souvienne avec plaisir de notre ancienne connaissance. J'aurais été trop heureux de pouvoir la cultiver ; mais les attachements fondés sur l'estime, tels que celui que j'ai conçu pour elle, n'ont pas besoin de l'habitude de se voir pour s'entretenir et se renfoncer. Fût-elle beaucoup moins aimable, les respectables devoirs qu'elle remplit si bien près de vous la rendent trop estimable à tout le monde pour ne la pas rendre chère aux honnêtes gens, et surtout à vos amis. À l'égard des échecs, malgré tout ce que vous me dites de son habileté, vous me permettrez de douter que ce soit le jeu auquel elle joue le mieux ; et, si jamais j'ai le plaisir de faire une partie avec elle, je lui dirai, et de bien bon coeur, ce que je disais jadis à un grand prince[1006] ; » Je vous honore trop pour ne pas gagner toujours. »

Copyright Arvensa Editions

Vous aviez grande raison, mon cher hôte, d'attendre la relation de mon herborisation de Pila ; car, parmi les plaisirs de la faire, je comptais beaucoup sur celui de vous la décrire. Mais les premiers ayant manqué me laissent peu de quoi fournir à l'autre. Je partis à pied avec trois messieurs, dont un médecin, qui faisaient semblant d'aimer la botanique, et qui, désirant me cajoler, je ne sais pourquoi, s'imaginèrent qu'il n'y avait rien de mieux pour cela que de me faire bien des façons. Jugez comment cela s'assortit, non seulement avec mon humeur, mais avec l'aisance et la gaieté des voyages pédestres. Ils m'ont trouvé très maussade, je le crois bien ; ils ne disent pas que c'est eux qui m'ont rendu tel. Il me semble, que malgré la pluie, nous n'étions point maussades à Brot ni les uns ni les autres. Premier article. Le second est que nous avons eu mauvais temps presque durant toute la route ; ce qui n'amuse pas quand on ne veut qu'herboriser, et que, faute d'une certaine intimité, l'on n'a que cela pour point de ralliement et pour ressource. Le troisième est que nous avons trouvé sur la montagne un très mauvais gîte ; pour lit, du foin ressuant et tout mouillé, hors un seul matelas rembourré de puces, dont, comme étant le Sancho de la troupe, j'ai été pompeusement gratifié. Le quatrième, des accidents de toute espèce : un de nos messieurs a été mordu d'un chien sur la montagne. Sultan a été demi-massacré d'un autre chien ; il a disparu, je l'ai cru mort de ses blessures ou mangé du loup ; et ce qui me confond est qu'à mon retour ici je l'ai trouvé tranquille et parfaitement guéri, sans que je puisse imaginer comment, dans l'état où il était, il a pu faire douze grandes lieues et surtout repasser le Rhône, qui n'est pas un petit ruisseau, comme disait du Rhin M. Chazeron. Le cinquième article, et le pire, est que nous n'avons presque rien trouvé, étant allés trop tard pour les fleurs, trop tôt pour les graines, et n'ayant eu nul guide pour trouver les bons endroits. Ajoutez que la montagne est fort triste, inculte, déserte, et n'a rien de l'admirable variété des montagnes de Suisse. Si vous n'étiez pas devenu un profane, je vous ferais ici l'énumération de notre maigre collection ; je vous parlerais d u *méum*, de l'*oreille d'ours*, du *doronic*, de la *bistorte*, du *napel*, du t*hymeloea*, etc.

Mais j'espère que quand M. d'Escherny, qui a appris la botanique en trois jours, sera près de vous, il vous expliquera tout cela. Parmi toutes les plantes alpines très communes, j'en ai trouvé trois plus curieuses qui m'ont fait grand plaisir. L'une est l'*onagra* (*oenothera biennis*), que j'ai trouvée aux bords du Rhône, et que j'avais déjà trouvée à mon voyage de Nevers au

Copyright Arvensa Editions

bord de la Loire. La seconde est le *laiteron bleu* des Alpes, *sonchus Alpinus*, qui m'a fait d'autant plus de plaisir que j'ai eu peine à le déterminer, m'obstinant à le prendre pour une laitue ; la troisième est le *lichen Islandicus*, que j'ai d'abord reconnu aux poils courts qui bordent les feuilles. Je vous ennuie avec mon pédant étalage ; mais si votre Henriette prenait du goût pour les plantes, comme mon foin se transformerait bien vite en fleurs ! Il faudrait bien alors, malgré vous et vos dents, que vous devinssiez botaniste.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXCVI – À M. L.C.D.L

Monquin, le 10 octobre 1769.

Me voici, monsieur, en vous répondant, dans une situation bien bizarre, sachant bien à qui, mais non pas à quoi : non que tout ce que vous écrivez ne mérite bien qu'on s'en souvienne, mais parce que je ne me souviens plus de rien. J'avais mis à part votre lettre pour y répondre, et, après avoir vingt fois renversé ma chambre et tous les fatras qui la remplissent, je n'ai pu parvenir à retrouver cette lettre : toutefois je n'en veux pas avoir le démenti, ni que mon étourderie me prive du plaisir de vous écrire. Ce ne sera pas, si vous voulez, une réponse ; ce sera un bavardage de rencontre, pour avoir, aux dépens de votre patience, l'avantage de causer un moment avec vous.

Vous me parliez, monsieur, du nouveau-né, dont je vous fais mes bien cordiales félicitations : voilà vos pertes réparées ; que vous êtes heureux de voir les plaisirs paternels se multiplier autour de vous ! Je vous le dis, et bien du fond de mon coeur, quiconque a le bonheur de pouvoir remplir des soins si chers trouve chez lui des plaisirs plus vrais que tous ceux du monde, et les plus douces consolations dans l'adversité. Heureux qui peut élever ses enfants sous ses yeux ! Je plains un père de famille obligé d'aller chercher au loin la fortune ; car pour le vrai bonheur de la vie, il en a la source auprès de lui.

Vous me parliez du logement auquel vous aviez eu la bonté de songer pour moi. Vous avez bien, monsieur, tout ce qu'il faut pour ne pas me laisser renoncer sans regret à l'espoir d'être votre voisin : et pourquoi y renoncer ? qu'est-ce qui empêcherait que, dans une saison plus douce, je n'allasse vous voir, et voir avec vous les habitations qui pourraient me convenir ? S'il s'en trouvait une assez voisine de la vôtre pour me procurer l'agrément de votre société, il y aurait là de quoi racheter bien des

Copyright Arvensa Editions

inconvénients, et, pourvu que je trouvasse à peu près le plus nécessaire, de quoi me consoler de n'avoir pas ce qui le serait moins.

Vous me parliez de littérature ; et précisément cet article, le plus plein de choses et le plus digne d'être retenu, est celui que j'ai totalement oublié. Ce sujet qui ne me rappelle que des idées tristes, et que l'instinct éloigne de ma mémoire, a fait tort à l'esprit avec lequel vous l'avez traité : je me suis souvenu seulement que vous étiez très aimable, même en traitant un sujet que je n'aimais plus.

Vous me parliez de botanique et d'herborisations. C'est un objet sur lequel il me reste un peu plus de mémoire, encore ai-je grand’peur que bientôt elle ne s'en aille de même avec le goût de la chose, et qu'on ne parvienne à me rendre désagréable jusqu'à cet innocent amusement. Quelque ignorant que je sois en botanique, je ne le suis pas au point d'aller, comme on vous l'a dit, chercher en Europe une plante qui empoisonne par son odeur ; et je pense, au contraire, qu'il y a beaucoup à rabattre des qualités prodigieuses, tant en bien qu'en mal, que l'ignorance, la charlatanerie, la crédulité, et quelque fois la méchanceté, prêtent aux plantes, et qui, bien examinées, se réduisent pour l'ordinaire à très peu de chose, souvent tout-à-fait à rien. J'allais à Pila faire avec trois messieurs, qui faisaient semblant d'aimer la botanique, une herborisation dont le principal objet était un commencement d'herbier pour l'un des trois, à qui j'avais tâché d'inspirer le goût de cette douce et aimable étude. Tout en marchant, M. le médecin M *** m'appela pour me montrer, disait-il, une très belle ancolie. Comment, monsieur, une ancolie ! lui dis-je en voyant sa plante ; c'est le napel. Là-dessus je leur racontai les fables que le peuple débite en Suisse sur le napel[1007] ; et j'avoue qu'en avançant et nous trouvant comme ensevelis dans une forêt de napels, je crus un moment sentir un peu de mal de tête, dont je reconnus la chimère et ris avec ces messieurs presque au même instant.

Mais au lieu d'une plante à laquelle je n'avais pas songé, j'ai vraiment et vainement cherché à Pila une fontaine glaçante, qui tuait, à ce qu'on nous dit, quiconque en buvait. Je déclarai que j'en voulais faire l'essai sur moi-même, non pas pour me tuer, je vous jure, mais pour désabuser ces pauvres gens sur la foi de ceux qui se plaisent à calomnier la nature, craignant jusqu'au lait de leur mère, et ne voyant partout que les périls et la mort. J'aurais bu de l'eau de cette fontaine comme M. Storck a mangé du

Copyright Arvensa Editions

napel. Mais au lieu de cette fontaine homicide qui ne s'est point trouvée, nous trouvâmes une fontaine très bonne, très fraîche, dont nous bûmes tous avec grand plaisir, et qui ne tua personne.

Au reste, mes voyages pédestres ayant été jusqu'ici tous très gais, faits avec des camarades d'aussi bonne humeur que moi, j'avais espéré que ce serait ici la même chose. Je voulus d'abord bannir toutes les petites façons de ville : pour mettre en train ces messieurs, je leur dis des canons, je voulus leur en apprendre ; je m'imaginais que nous allions chanter, criailler, folâtrer toute la journée ; je leur fis même une chanson (l'air s'entend) que je notai, tout en marchant par la pluie, avec des chiffres de mon invention. Mais quand ma chanson fut faite, il n'en fut plus question, ni d'amusements, ni de gaieté, ni de familiarité ; voulant être badin tout seul, je ne me trouvais que grossier ; toujours le grand cérémonial, et toujours monsieur don Japhet. À la fin je me le tins pour dit ; et, m'amusant avec mes plantes, je laissai ces messieurs s'amuser à me faire des façons. Je ne sais pas trop si mes longues rabâcheries vous amusent ; je sais seulement que, si je les prolongeais encore, elles vous ennuieraient certainement à la fin. Voilà monsieur, l'histoire exacte de ce tant célèbre pèlerinage, qui court déjà les quatre coins de la France, et qui remplira bientôt l'Europe entière de son risible fracas. Je vous salue, monsieur, et vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXCVII – À Madame B.

Monquin, le 28 octobre 1769.

Si je n'avais été garde-malade, madame, et si je ne l'étais encore, j'aurais été moins lent et je serais moins bref à vous remercier du plaisir que m'a fait votre lettre, et du désir que j'ai de mériter et cultiver la correspondance que vous daignez m'offrir. Votre caractère aimable et vos bons sentiments m'étaient déjà assez connus pour me donner du regret de n'avoir pu leur rendre mon hommage en personne lorsque je fus un instant votre voisin. Maintenant vous m'offrez, madame, dans la douceur de m'entretenir quelquefois avec vous, un dédommagement dont je sens déjà le prix, mais qui ne peut pourtant qu'à l'aide d'une imagination qui vous cherche suppléer au charme de voir animer vos yeux et vos traits par ces sentiments vivifiants et honnêtes dont votre coeur me paraît pénétré. Ne craignez point que le mien repousse la confiance dont vous voulez bien m'honorer, et dont je ne suis pas indigne.

Adieu, madame ; soyez sûre, je vous supplie, que mon coeur répond très bien au vôtre, et que c'est pour cela que ma plume n'ajoute rien.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXCVIII – À M. de Saint-Germain

À Monquin, le mardi 31 octobre 1769.

Il me reste, monsieur, un seul plaisir dans la vie, et qui m'est aussi doux que rare, celui de voir la face d'un honnête homme. Jugez de l'empressement avec lequel vous serez reçu quand vous voudrez bien faire l'obligeante course que vous me promettez. Les cadeaux que veut me faire M… ont l'air d'une plaisanterie. Je vous prie de vouloir lui faire bien des salutations de ma part, quand vous lui écrirez.

Permettez, monsieur, que j'assure ici madame de Saint-Germain de mon respect ; que je vous salue et vous embrasse de tout mon coeur.

RENOU.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre DCCCXCIX – À M. du Peyrou

Monquin, le 15 novembre 1769.

Vous voilà, mon cher hôte, grâce à la rechute dont vous êtes délivré, dans un de ces intervalles heureux durant lesquels, n'entrevoyant que de loin le retour des atteintes dégoutte, vous pouvez jouir de la santé, et même la prolonger ; et je suis bien sûr que le plus doux emploi que vous en pourrez faire sera de rendre la vie heureuse à cette aimable Henriette qui verse tant de douceurs et de consolations dans la vôtre. Les détails que vous me faites de la manière dont vous cultivez le fonds de sentiment et de raison que vous avez trouvé en elles, me font juger de l'agrément que vous devez trouver dans une occupation si chérie, et me font désirer bien des fois dans la journée d'avoir la douceur d'en être le témoin : mais, appelé par de grands et tristes devoirs à des soins plus nécessaires, je ne vois aucune apparence à me flatter de finir mes jours auprès de vous. J'en sens le désir, je l'exécuterais même s'il ne tenait qu'à ma volonté ; la chose n'est peut-être pas absolument impossible : mais je suis si accoutumé de voir tous mes voeux éconduits en toute chose, que j'ai tout-à-fait cessé d'en faire, et me borne à tâcher de supporter le reste de mon sort en homme, tel qu'il plaise au ciel de me l'envoyer.

Ne parlons plus de botanique, mon cher hôte ; quoique la passion que j'avais pour elle n'ait fait qu'augmenter jusqu'ici ; quoique cette innocente et aimable distraction me fût bien nécessaire dans mon état, je la quitte, il le faut ; n'en parlons plus. Depuis que j'ai commencé de m'en occuper, j'ai fait une assez considérable collection de livres de botanique, parmi lesquels il y en a de rares et de recherchés par les botanophiles, qui peuvent donner quelque prix à cette collection. Outre cela, j'ai fait sur la plupart de ces livres lui grand travail par rapport à la synonymie, en ajoutant à la plupart des descriptions et des figures le nom de Linnoeus. Tl

Copyright Arvensa Editions

faut s'être essayé sur ces sortes de concordances pour comprendre la peine qu'elles coûtent, et combien celle que j'ai prise peut en éviter à ceux à qui passeront ces mêmes livres, s'ils en veulent faire usage. Je cherche à me défaire de cette collection, qui me devient inutile et difficile à transporter. Je voudrais qu'elle pût vous convenir ; et je ne désespère pas, quand vous aurez un jardin de plantes, que vous ne repreniez le goût de la botanique qui, selon moi, vous serait très avantageux. En ce cas, vous auriez une collection toute faite, qui pourrait vous suffire, et que vous formeriez difficilement aussi complète en détail ; ainsi j'ai cru devoir vous la proposer avant que d'en parler à personne : j'en fais faire le catalogue ; voulez-vous que je vous le fasse passer ?

Je ne suis point surpris des soins, des longueurs, des frais inattendus, des embarras de toute espèce que vous cause votre bâtiment : vous avez dû vous y attendre, et vous pouvez vous rappeler ce que je vous ai écrit et dit à ce sujet quand vous en avez formé l'entreprise. Cependant vous devez être à la fin de la grosse besogne, et ce qui vous reste à faire n’est qu'un amusement en comparaison de ce qui est fait : à moins pourtant que vous ne donniez dans la manie de défaire et refaire ; car, en ce cas, vous en avez pour la vie, et vous ne jouirez jamais. Refusez-vous totalement à cette tentation dangereuse, ou je vous prédis que vous vous en trouverez très mal.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CM – À M. Lalliaud

Monquin, le 30 novembre 1769.

J'apprends avec plaisir, monsieur, que vous jouissez, en bonne santé et avec agrément, du beau climat que vous habitez, et que vous êtes content à la fois de votre séjour et de votre récolte. Vous avez deviné bien juste que, tandis que l'ardeur du soleil vous forçait encore quelquefois à chercher l'ombre, j'étais réduit à garder mes tisons ; et nous avions eu déjà de fortes gelées et des neiges durables longtemps avant la réception de votre lettre. Cela, monsieur, me chagrine en une chose, c'est de ne pouvoir plus, pour cette année, exécuter votre petite commission des rosiers à feuilles odorantes, puisque ayant depuis longtemps perdu toutes leurs feuilles, ils seraient à présent impossibles à distinguer, et difficiles même à trouver. Je suis donc forcé de remettre cette recherche à l'année prochaine ; et je vous assure que vous me fournissez l'occasion d'une petite herborisation très agréable, en songeant que je la fais pour votre jardin.

Je vous dois et vous fais, monsieur, bien des remerciements des lauriers que vous avez la bonne intention de m'envoyer pour mon herbier, quoique je ne me rappelle point du tout qu'il en ait été question entre nous : ils ne laisseront pas de trouver leur place, et de me rappeler votre obligeant souvenir aussi longtemps que je resterai possesseur de mon herbier ; car il pourrait dans peu changer de maître, ainsi que mes livres de plantes, dont je cherche à me défaire, étant sur le point de quitter totalement la botanique.

J'ai fait votre commission auprès de madame de Lessert, et je ne doute pas que, dans sa première lettre, elle ne me charge de ses remerciements et salutations pour vous. Elle a eu la bonté de me pourvoir d'une bonne épinette pour cet hiver ; cet instrument me fait plaisir encore, et me donne quelques moments d'amusement ; mais il ne me fournit plus de nouvelles

Copyright Arvensa Editions

idées de musique, et je me suis vainement efforcé d'en jeter quelques-unes sur le papier ; rien n'est venu, et je sens qu'il faut renoncer désormais à la composition comme à tout le reste : cela n'est pas surprenant.

Bonjour, monsieur ; le beau soleil qu'il fait ici dans ce moment me fait imaginer des promenades délicieuses en cette saison dans le pays où vous êtes ; et, si j'y étais aussi, j'aimerais bien à les faire avec vous.

Bonjour derechef ; portez-vous bien, amusez-vous, et donnez-moi quelquefois de vos nouvelles.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMI – À Madame B.

Monquin, le 7 décembre 1769.

Je présume, madame, que vous voilà heureusement arrivée à Paris, et peut-être déjà dans le tourbillon de ces plaisirs bruyants dont vous pressentiez le vide, en vous proposant de les chercher. Je ne crains pas que vous les trouviez, à l'épreuve, plus substantiels pour un coeur tel que le vôtre me paraît être, que vous ne les avez estimés ; mais il pourrait résulter de leur habitude une chose bien cruelle, c'est qu'ils devinssent pour vous des besoins, sans être des aliments ; et vous voyez dans quel état cruel cela jette quand on est forcé de chercher son existence là où l'on sent bien qu'on ne trouvera jamais le bonheur. Pour prévenir un pareil malheur, quand on est dans le train d'en courir le risque, je ne vois guère qu'une chose à taire, c'est de veiller sévèrement sur soi-même, et de rompre cette habitude, ou du moins de l'interrompre avant de s'en laisser subjuguer. Le mal est que, dans ce cas comme dans un autre plus grave, on ne commence guère à craindre le joug que quand on le porte et qu'il n'est plus temps de le secouer ; mais j'avoue aussi que quiconque a pu faire cet acte de vigueur dans le cas le plus difficile, peut bien compter sur soi-même aussi dans l'autre ; il suffit de prévoir qu'on en aura besoin. La conclusion de ma morale sera donc moins austère que le début. Je ne blâme assurément pas que vous vous livriez, avec la modération que vous y voulez mettre, aux amusements du grand monde où vous vous trouvez : votre âge, madame, vos sentiments, vos résolutions, vous donnent tout le droit d'en goûter les innocents plaisirs sans alarmes ; et tout ce que je vois de plus à craindre dans les sociétés où vous allez briller, est que vous ne rendiez beaucoup plus difficile à suivre pour d'autres l'avis que je prends la liberté de vous donner.

Je crains bien, madame, que l'intérêt peut-être un peu trop vif que vous

Copyright Arvensa Editions

m'inspirez ne m'ait fait vous prendre un peu trop légèrement au mot sur ce ton de pédagogue que vous m'invitez en quelque façon de prendre avec vous. Si vous trouvez mon radotage impertinent ou maussade, ce sera ma vengeance de la petite malice avec laquelle vous êtes venue agacer un pauvre barbon qui se dépêche d'être sermonneur, pour éviter la tentation d'être encore plus ridicule. Je suis même un peu tenté, je vous l'avoue, de m'en tenir là : l'état où vous m'apprenez que vous êtes actuellement, et le vide du coeur, accompagné d'une tristesse habituelle que laisse dans le vôtre ce tumulte qu'on appelle société, me donnent, madame, un vif désir de rechercher avec vous s'il n'y aurait pas moyen de faire servir une de ces deux choses de remède à l'autre ; mais cela me mènerait à des discussions si déplacées dans le train d'amusements où je vous suppose, et que le carnaval dont nous approchons va probablement rendre plus vifs, qu'il me faudrait de votre part plus qu'une permission pour oser entamer cette matière dans un moment aussi désavantageux. Si vous m'entendez d'avance, comme je puis l'espérer ou le craindre, dites-moi, de grâce, si je dois parler ou me taire ; et soyez sûre, madame, que dans l'un ou l'autre cas je vous obéirai, non pas avec le même plaisir peut-être, mais avec la même fidélité.

Copyright Arvensa Editions

1770

Lettre CMII – À M. du Peyrou
Lettre CMIII – À M. Moultou
Lettre CMIV – À Madame B.
Lettre CMV – À la même
Lettre CMVI – À M. l'abbé M.
Lettre CMVII – À M. Moultou
Lettre CMVIII – À Madame Gonceru
Lettre CMIX – Au marquis de Condorcet
Lettre CMX – À M. de Belloy
Lettre CMXI – À M. de Saint-Germain
Lettre CMXII – Au même
Lettre CMXIII – À M. l'abbé M.
Lettre CMXIV – À M. de saint-Germain
Lettre CMXV – À M. du Peyrou
Lettre CMXVI – À M. de Belloy
Lettre CMXVII – À M. l'abbé M.
Lettre CMXVIII – À Madame B.
Lettre CMXIX – À M. Moultou
Lettre CMXX – À M. Lalliaud
Lettre CMXXI – À M. Moultou
Lettre CMXXII – À M. de Saint-Germain
Lettre CMXXIII – À M. de Cesarges
Lettre CMXXIV – À M. de Saint-Germain
Lettre CMXXV – À M. de La Tourette
Lettre CMXXVI – À M. de Saint-Germain
Lettre CMXXVII – Au même
Lettre CMXXVIII – À Madame B.
Lettre CMXXVIII – À Madame B.
Lettre CMXXX – À M. de Saint-Germain
Lettre CMXXXI – À Madame La Tour
Lettre CMXXXII – À M. de Saint-Germain

Copyright Arvensa Editions

Lettre CMXXXIII – À Madame de Créqui
Lettre CMXXXIV – À la même
Lettre CMXXXV – À la même
Lettre CMXXXVI – À M. Dusaulx
Lettre CMXXXVII – À M. Dutens
Lettre CMXXXVIII – À M. du Peyrou
Lettre CMXXXIX – À M. L.D.M
Lettre CMXL – À M.
Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMII – À M. du Peyrou

Monquin, le 7 janvier 1770.

Excusez, mon cher hôte, le retard de ma réponse. Je ne vous ai jamais promis de l'exactitude, encore moins de la diligence ; et j'ai maintenant une inertie plus grande qu'à l'ordinaire par la rigueur de la saison et par le froid excessif de ma chambre, où, le nez sur un feu presque aussi ardent que ceux que vous faisiez faire à Trye, je ne puis garantir mes doigts de l'onglée[1008].

J'ai prévu et je vous ai prédit tout ce qui vous arrive au sujet de votre bâtiment, et dans le fond autant vaut qu'il vous occupe qu'autre chose ; si c'est un tracas, c'est aussi un amusement. C'est d'ailleurs la charge de votre état : il faut opter dans la vie entre être pauvre ou être affairé ; trop heureux d'éviter un troisième état que je connais bien, c'est d'être à la fois l'un et l'autre.

Grand merci, mon cher hôte, de la subite velléité qui vous prend de m'avoir auprès de vous. J'ai vu le temps que l'exécution de ce projet eut fait le bonheur de ma vie ; et si ce temps n'est plus, ce n'est assurément pas ma faute. Vous m'exhortez à vous traiter tout-à-fait en étranger ou tout-à-fait en ami ; l'alternative me paraît dure, car votre exemple ne m'a pas laissé le choix, et votre cachet m'avertit sans cesse que nos deux âmes ne sauraient jamais se monter au même ton. Vous voulez que nous fassions un saut en arrière de trois ou quatre ans ; vous voilà bien leste avec votre goutte : pour moi, je ne me sens pas aussi dispos que cela ; et quand je pourrais me résoudre à faire ce saut une fois, je voudrais du moins être sûr de n'en avoir pas dans trois ou quatre ans un second à faire. Je vous avoue naturellement que si ce saut était en mon pouvoir, je ne le ferais pas seulement de trois, mais de huit.

Tout cela dit, je ne vous dissimulerai point que j'effacerai difficilement

Copyright Arvensa Editions

de mes souvenirs la douce idée que je m'étais faite d'achever paisiblement mes jours près de vous. J'avoue même que l'aimable hôtesse que vous m'avez-donnée me rend cette idée infiniment plus riante. Si je pouvais lui faire ma cour, au point de vous rendre jaloux du pauvre barbon, cela me paraîtrait fort plaisant et surtout fort agréable ; et croyez-moi, mon cher hôte, vous aurez beau vous vanter d'en vouloir courir les risques, je vous connais, votre mine stoïque est admirable, mais seulement tant que vous êtes loin du danger.

Votre conseil de ne point renoncer subitement et absolument à la botanique me paraît de fort bon sens, et je prends le parti de le suivre. Il est contre la nature de la chose de se prescrire ou de s'interdire d'avance un choix dans ses amusements. Quand le dégoût viendra, je cesserai d'herboriser ; quand le goût reviendra, je recommencerai jusqu'à ce qu'il me quitte derechef. Il est déjà revenu. Des plantes qu'on m'a envoyées et des correspondances de botanique me l'ont rendu, et je doute qu'il s'éteigne jamais tout-à-fait. Cela n'empêchera pourtant pas que je ne me défasse de mes livres et même de mon herbier ; et, si vous voulez tout de bon vous accommoder de l'un et de l'autre, je serai charmé qu'ils tombent entre vos mains, qui, quoique vous en disiez, ne seront jamais pour moi des mains tout-à-fait étrangères. Le désir que j'avais de vous envoyer le catalogue est une des causes qui ont retardé cette lettre. Le grand froid ne me permet pas, quant à présent, ce bouquinage ; et, puisque vous ne voulez pas encore avoir ces livres, rien ne presse. Mais vous ne serez pas oublié, et vous aurez la préférence que vous avez l'honnêteté de me demander, et qui en devient réellement une, car depuis ma dernière lettre on m'a demandé cette collection.

Monquin, le 7 janvier 1770.

Excusez, mon cher hôte, le retard de ma réponse. Je ne vous ai jamais promis de l'exactitude, encore moins de la diligence ; et j'ai maintenant une inertie plus grande qu'à l'ordinaire par la rigueur de la saison et par le froid excessif de ma chambre, où, le nez sur un feu presque aussi ardent que ceux que vous faisiez faire à Trye, je ne puis garantir mes doigts de l'onglée[1009].

J'ai prévu et je vous ai prédit tout ce qui vous arrive au sujet de votre bâtiment, et dans le fond autant vaut qu'il vous occupe qu'autre chose ; si c'est un tracas, c'est aussi un amusement. C'est d'ailleurs la charge de votre

Copyright Arvensa Editions

état : il faut opter dans la vie entre être pauvre ou être affairé ; trop heureux d'éviter un troisième état que je connais bien, c'est d'être à la fois l'un et l'autre.

Grand merci, mon cher hôte, de la subite velléité qui vous prend de m'avoir auprès de vous. J'ai vu le temps que l'exécution de ce projet eut fait le bonheur de ma vie ; et si ce temps n'est plus, ce n'est assurément pas ma faute. Vous m'exhortez à vous traiter tout-à-fait en étranger ou tout-à-fait en ami ; l'alternative me paraît dure, car votre exemple ne m'a pas laissé le choix, et votre cachet m'avertit sans cesse que nos deux âmes ne sauraient jamais se monter au même ton. Vous voulez que nous fassions un saut en arrière de trois ou quatre ans ; vous voilà bien leste avec votre goutte : pour moi, je ne me sens pas aussi dispos que cela ; et quand je pourrais me résoudre à faire ce saut une fois, je voudrais du moins être sûr de n'en avoir pas dans trois ou quatre ans un second à faire. Je vous avoue naturellement que si ce saut était en mon pouvoir, je ne le ferais pas seulement de trois, mais de huit.

Tout cela dit, je ne vous dissimulerai point que j'effacerai difficilement de mes souvenirs la douce idée que je m'étais faite d'achever paisiblement mes jours près de vous. J'avoue même que l'aimable hôtesse que vous m'avez-donnée me rend cette idée infiniment plus riante. Si je pouvais lui faire ma cour, au point de vous rendre jaloux du pauvre barbon, cela me paraîtrait fort plaisant et surtout fort agréable ; et croyez-moi, mon cher hôte, vous aurez beau vous vanter d'en vouloir courir les risques, je vous connais, votre mine stoïque est admirable, mais seulement tant que vous êtes loin du danger.

Votre conseil de ne point renoncer subitement et absolument à la botanique me paraît de fort bon sens, et je prends le parti de le suivre. Il est contre la nature de la chose de se prescrire ou de s'interdire d'avance un choix dans ses amusements. Quand le dégoût viendra, je cesserai d'herboriser ; quand le goût reviendra, je recommencerai jusqu'à ce qu'il me quitte derechef. Il est déjà revenu. Des plantes qu'on m'a envoyées et des correspondances de botanique me l'ont rendu, et je doute qu'il s'éteigne jamais tout-à-fait. Cela n'empêchera pourtant pas que je ne me défasse de mes livres et même de mon herbier ; et, si vous voulez tout de bon vous accommoder de l'un et de l'autre, je serai charmé qu'ils tombent entre vos mains, qui, quoique vous en disiez, ne seront jamais pour moi des mains tout-à-fait étrangères. Le désir que j'avais de vous envoyer le

Copyright Arvensa Editions

catalogue est une des causes qui ont retardé cette lettre. Le grand froid ne me permet pas, quant à présent, ce bouquinage ; et, puisque vous ne voulez pas encore avoir ces livres, rien ne presse. Mais vous ne serez pas oublié, et vous aurez la préférence que vous avez l'honnêteté de me demander, et qui en devient réellement une, car depuis ma dernière lettre on m'a demandé cette collection.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMIII – À M. Moultou

Monquin, le 9 janvier 1770.

Je comprends, mon cher Moultou, qu'une caisse de confitures que j'ai reçue de Montpellier est le cadeau que vous m'aviez annoncé cet été, et auquel je ne songeais plus quand il est venu me surprendre en guet-apens. Que voulez-vous que je fasse d'un si grand magasin ? voulez -vous que je me mette marchand de sucre ? il me semble que je n'étais pas trop appelé à ce métier ; voulez-vous que je le mange ? il en faudrait beaucoup, je l'avoue, pour adoucir les fleuves d'amertume qu'on me fait avaler depuis tant d'années ; mais c'est une amertume mielleuse et traîtresse, qui ne saurait s'allier avec la franche douceur du sucre. Votre envoi, cher Moultou, n'est raisonnable qu'au cas que vous vouliez venir m'aider à le consommer ; j'en goûterais alors la douceur dans toute sa pureté. Il faudrait attendre, il est vrai, que la saison fût plus douce elle-même ; car, quant à présent, la campagne n'est pas tenable ; il y fait presque aussi froid que dans ma chambre, où, près d'un grand feu, je gèle en me rôtissant, et l'onglée me fait tomber la plume des doigts.

Adieu, cher Moultou : mes deux moitiés embrassent les deux vôtres, et tout ce qui vous est cher.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMIV – À Madame B.

Monquin, le 17 janvier 1770.

Votre lettre, madame, exigerait une longue réponse ; mais je crains que le trouble passager où je suis ne me permette pas de la faire comme il faudrait. Il m'est difficile de m'accoutumer assez aux outrages et à l'imposture, même la plus comique, pour ne pas sentir, à chaque fois qu'on les renouvelle, les bouillonnements d'un coeur fier qui s'indigne précéder le ris moqueur qui doit être ma seule réponse à tout cela. Je crois pourtant avoir gagné beaucoup : j'espère gagner davantage ; et je crois voir le moment assez proche où je me ferai un amusement de suivre dans leurs manoeuvres souterraines ces troupes de noires taupes qui se fatiguent à me jeter de la terre sur les pieds. En attendant, nature pâtit encore un peu, je l'avoue : mais le mal est court, bientôt il sera nul. Je viens à vous.

J'eus toujours le coeur un peu romanesque, et j'ai peur d'être encore mal guéri de ce penchant en vous écrivant. Excusez donc, madame, s'il se mêle un peu de visions à mes idées ; et, s'il s'y mêle aussi un peu de raison, ne la dédaignez pas sous quelque forme et avec quelque cortège qu'elle se présente. Votre correspondance a commencé d'une manière à me la rendre à jamais intéressante, un acte de vertu dont je connais bien tout le prix, un besoin de nourriture à votre âme qui me fait présumer de la vigueur pour la digérer, et la santé qui en est la source. Ce vide interne dont vous vous plaignez ne se fait sentir qu'aux coeurs faits pour être remplis : les coeurs étroits ne sentent jamais de vide, parce qu'ils sont toujours pleins de rien ; il en est, au contraire, dont la capacité vorace est si grande, que les chétifs êtres qui nous entourent ne la peuvent remplir. Si la nature vous a fait le rare et funeste présent d'un coeur trop sensible au besoin d'être heureux, ne cherchez rien au-dehors qui lui puisse suffire : ce n'est que de sa propre substance qu'il doit se nourrir. Madame, tout le bonheur que nous voulons

Copyright Arvensa Editions

tirer de ce qui nous est étranger est un bonheur faux : les gens qui ne sont susceptibles d'aucun autre font bien de s'en contenter : mais si vous êtes celle que je suppose, vous ne serez jamais heureuse que par vous-même ; n'attendez rien pour cela que de vous. Ce sens moral, si rare parmi les hommes, ce sentiment exquis du beau, du vrai, du juste, qui réfléchit toujours sur nous-mêmes, tient l'âme de quiconque en est doué dans un ravissement continuel qui est la plus délicieuse des jouissances : la rigueur du sort, la méchanceté des hommes, les maux imprévus, les calamités de toute espèce peuvent l'engourdir pour quelques moments, mais jamais l'éteindre ; et, presque étouffé sous le faix des noirceurs humaines, quelquefois une explosion subite peut lui rendre son premier éclat. On croit que ce n'est pas à une femme de votre âge qu'il faut dire ces choses-là ; et moi je crois, au contraire, que ce n'est qu'à votre âge qu'elles sont utiles, et que le coeur se peut ouvrir : plus tôt, il ne saurait les entendre ; plus tard, son habitude est déjà prise, il ne saurait les goûter.

Comment s'y prendre ? me direz-vous ; que faire pour cultiver et développer ce sens moral ? Voilà, madame, à quoi j'en voulais venir : le goût de la vertu ne se prend point par des préceptes, il est l'effet d'une vie simple et saine : on parvient bientôt à aimer ce qu'on fait, quand on ne fait que ce qui est bien. Mais pour prendre cette habitude, qu'on ne commence à goûter qu'après l'avoir prise, il faut un motif : je vous en offre un que votre état me suggère ; nourrissez votre enfant. J'entends les clameurs, les objections ; tout haut, les embarras, point de lait, un mari qu'on importune... tout bas, une femme qui se gêne, l'ennui de la vie domestique, les soins ignobles, l'abstinence des plaisirs... Des plaisirs ? Je vous en promets, et qui rempliront vraiment votre âme. Ce n'est point par des plaisirs entassés qu'on est heureux, mais par un état permanent qui n'est point composé d'actes distincts : si le bonheur n'entre, pour ainsi dire, en dissolution dans notre aine, s'il ne fait que la toucher, l'effleurer par quelques points, il n'est qu'apparent, il n'est rien pour elle. L'habitude la plus douce qui puisse exister est celle de la vie domestique qui nous tient plus près de nous qu'aucune autre : rien ne s'identifie plus fortement, plus constamment avec nous que notre famille et nos enfants ; les sentiments que nous acquérons ou que nous renforçons dans ce commerce intime sont les plus vrais, les plus durables, les plus solides, qui puissent nous attacher aux êtres périssables, puisque la mort seule peut les éteindre ; au lieu que l'amour et l'amitié vivent rarement autant que nous :

Copyright Arvensa Editions

ils sont aussi les plus purs, puisqu'ils tiennent de plus près à la nature, à l'ordre, et, par leur seule force, nous éloignent du vice et les goûts dépravés. J'ai beau chercher où l'on peut trouver le vrai bonheur, s'il en est sur la terre, ma raison ne me le montre que là... Les comtesses ne vont pas d'ordinaire l'y chercher, je le sais ; elles ne se font pas nourrices et gouvernantes ; mais il faut aussi qu'elles sachent se passer d'être heureuses ; il faut que, substituant leurs bruyants plaisirs au vrai bonheur, elles usent leur vie dans un travail de forçat pour échapper à l'ennui qui les étouffe aussitôt qu'elles respirent ; et il faut que celles que la nature doua[1010] de ce divin sens moral qui charme quand on s'y livre, et qui pèse quand on l'élude, se résolvent à sentir incessamment gémir et soupirer leur coeur, tandis que leurs sens s'amusent.

Mais moi qui parle de famille, d'enfants... Madame, plaignez ceux qu'un sort de fer prive d'un pareil bonheur ; plaignez-les s'ils ne sont que malheureux ; plaignez-les beaucoup plus s'ils sont coupables. Pour moi, jamais on ne me verra, prévaricateur de la vérité, plier dans mes égarements mes maximes à ma conduite ; jamais on ne me verra falsifier les saintes lois de la nature et du devoir pour exténuer mes fautes. J'aime mieux les expier que les excuser : quand ma raison me dit que j'ai fait dans ma situation ce que j'ai dû faire, je l'en crois moins que mon coeur qui gémit et qui la dément. Condamnez-moi donc, madame, mais écoutez-moi : vous trouverez un homme ami de la vérité jusque dans ses fautes, et qui ne craint point d'en rappeler lui-même le souvenir lorsqu'il en peut résulter quelque bien. Néanmoins je rends grâces au ciel de n'avoir abreuvé que moi des" amertumes de ma vie, et d'en avoir garanti mes enfants : j'aime mieux qu'ils vivent dans un état obscur sans me connaître, que de les voir, dans mes malheurs, bassement nourris par la traîtresse générosité de mes ennemis, ardents à les instruire à haïr, et peut-être à trahir leur père ; et j'aime mieux cent fois être ce père infortuné qui négligea son devoir par faiblesse, et qui pleure sa faute, que d'être l'ami perfide qui trahit la confiance de son ami, et divulgue, pour le diffamer, le secret qu'il a versé dans son sein.

Jeune femme, voulez-vous travailler à vous rendre heureuse ? commencez d'abord par nourrir votre enfant : ne mettez pas votre fille dans un couvent, élevez-là vous-même ; votre mari est jeune, il est d'un bon naturel ; voilà ce qu'il nous faut. Vous ne me dites point comment il vit

Copyright Arvensa Editions

avec vous ; n'importe : fût-il livré à tous les goûts de son âge et de son temps, vous l'en arracherez par les vôtres sans lui rien dire ; vos enfants vous aideront à le retenir par des liens aussi forts et plus constants que ceux de l'amour : vous passerez la vie la plus simple, il est vrai, mais aussi la plus douce et la plus heureuse dont j'aie l'idée. Mais encore une fois, si celle d'un ménage bourgeois vous dégoûte, et si l'opinion vous subjugue, guérissez-vous de la soif du bonheur qui vous tourmente, car vous ne l'étancherez jamais.

Voilà mes idées : si elles sont fausses ou ridicules, pardonnez l'erreur à l'intention ; je me trompe peut-être, mais il est sûr que je ne veux pas vous tromper. Bonjour, madame ; l'intérêt que vous prenez à moi me touche, et je vous jure que je vous le rends bien.

Toutes vos lettres sont ouvertes ; la dernière l’a été, celle-ci le sera ; rien n'est plus certain. Je vous en dirais bien la raison, mais ma lettre ne vous parviendrait pas ; comme ce n'est pas à vous qu'on en veut, et que ce ne sont pas vos secrets qu'on y cherche, je ne crois pas que ce que vous pourriez avoir à me dire fût exposé à beaucoup d'indiscrétion ; mais encore faut-il que vous soyez avertie.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMV – À la même

Monquin, le 2 février 1770.

Si votre dessein, madame, lorsque vous commençâtes de m'écrire, était de me circonvenir et de m'abuser par des cajoleries, vous avez parfaitement réussi. Touché de vos avances, je prêtais à votre âme la candeur de votre âge ; dans l'attendrissement de mon coeur, je vous regardais déjà comme l'aimable consolatrice de mes malheurs et de ma vieillesse, et l'idée charmante que je me faisais de vous effaçait l'idée horrible des auteurs des trames dont je suis enlacé. Me voilà désabusé ; c'est l'ouvrage de votre dernière lettre : son tortillage ne peut être ni la réponse que la mienne a dû naturellement vous suggérer, ni le langage ouvert et franc de la droiture. Pour moi, ce langage ne cessera jamais d'être le mien : je vois que vous avez respiré l'air de votre voisinage. Eh ! mon Dieu, madame, vous voilà, bien jeune, initiée à des mystères bien noirs ! J'en suis fâché pour moi, j'en suis affligé pour vous... à vingt-deux ans !... Adieu, madame.

ROUSSEAU

P. S. En reprenant avec plus de sang-froid votre lettre, je trouve la mienne dure et même injuste ; car je vois que ce qui rend vos phrases embarrassées est qu'une involontaire sincérité s'y mêle à la dissimulation que vous voulez avoir. En blâmant mon premier mouvement je ne veux pourtant pas vous le cacher ; non, madame, vous ne voulez pas me tromper, je le sens ; c'est vous qu'on trompe, et bien cruellement. Mais, cela posé, il me reste une question à vous faire : Dans le jugement que vous portez de moi, pourquoi m'écrire ? pourquoi me rechercher ? que me voulez-vous ? recherche-t-on quelqu'un qu'on n'estime pas ? Eh ! je fuirais jusqu'au bout du monde un homme que je verrais comme vous paraissez me voir. Je suis environné, je le sais, d'espions empressés et d'ardents

Copyright Arvensa Editions

satellites qui me flattent pour me poignarder ; mais ce sont des traîtres, ils font leur métier. Mais vous, madame, que je veux honorer autant que je méprise ces misérables, de grâce que me voulez-vous ? je vous demande sur ce point une réponse précise, et, pour Dieu, suivez en la faisant le mouvement de votre coeur et non pas l'impulsion d'autrui. Je veux répondre en détail à votre lettre, et j'espère avoir longtemps la douceur de vous parler de vous : mais, pour ce moment, commençons par moi ; commençons par nous mettre en règle sur ce que nous devons penser l'un de l'autre. Quand nous saurons bien à qui nous parlons, nous en saurons mieux ce que nous aurons à nous dire.

Je vous prie, madame, de ne plus m'écrire sous un autre nom que celui que je signe, et que je n'aurais jamais dû quitter.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMVI – À M. l'abbé M.

Monquin, par Bourgoin, le 9 février 1770. **[1011]**

Pauvres aveugles que nous sommes !
Ciel, démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares coeurs
À s'ouvrir aux regards des hommes.

En vérité, monsieur, votre lettre n'est point d'un jeune homme qui a besoin de conseil, elle est d'un sage très capable d'en donner. Je ne puis vous dire à quel point cette lettre m'a frappé : si vous avez en effet l'étoffe qu'elle annonce, il est à désirer pour le bien de votre élève que ses parents sentent le prix de l'homme qu'ils ont mis auprès de lui.

Je suis, et depuis si longtemps, si loin des idées sur lesquelles vous me remettez, qu'elles me sont devenues absolument étrangères : toutefois je remplirai, selon.ma portée, le devoir que vous m'imposez ; mais je suis bien persuadé que vous ferez mieux de vous en rapporter à vous qu'à moi sur la meilleure manière de vous conduire dans le cas difficile où vous vous trouvez.

Sitôt qu'on s'est dévoyé de la droite route de la nature, rien n'est plus difficile que d'y rentrer. Votre enfant a pris lui pli d'autant moins facile à corriger que nécessairement tout ce qui l'environne doit empêcher l'effet de vos soins pour y parvenir : c'est ordinairement le premier pli que les enfants de qualité contractent, et c'est le dernier qu'on peut leur faire perdre, parce qu'il faut pour cela le concours de la raison qui leur vient plus tard qu'à tous les autres enfants. Ne vous effrayez donc pas trop que l'effet de vos soins ne réponde pas d'abord à la chaleur de votre zèle ", vous devez vous attendre à peu de succès jusqu'à ce que vous ayez la prise qui peut l'amener ; mais ce n'est pas une raison pour vous relâcher en attendant. Vous voilà dans un bateau qu'un courant très rapide entraîne

Copyright Arvensa Editions

en arrière, il faut beaucoup de travail pour ne pas reculer.

La voie que vous avez prise, et que vous craignez n'être pas la meilleure, ne le sera pas toujours sans doute ; mais elle me paraît la meilleure en a tendant. Il n'y a que trois instruments pour agir sur les âmes humaines, la raison, le sentiment, et la nécessité. Vous avez inutilement employé le premier ; il n'est pas vraisemblable que le second eût plus d'effet : reste le troisième ; et mon avis est que, pour quelque temps, vous devez vous y tenir, d'autant plus que la première et la plus importante philosophie de l'homme de tout état et de tout âge est d'apprendre à fléchir sous le dur joug de la nécessité : *Clavos trabales et cuneos manu gestans ahenâ*.[1012]

Il est clair que l'opinion, ce monstre qui dévore le genre humain, a déjà farci de ses préjugés la tête du petit bonhomme : il vous regarde comme un homme à ses gages, une espèce de domestique fait pour lui obéir, pour complaire à ses caprices ; et, dans son petit jugement, il lui paraît fort étrange que ce soit vous qui prétendiez l'asservir aux vôtres ; car c'est ainsi qu'il voit tout ce que vous lui prescrivez : toute sa conduite avec vous n'est qu'une conséquence de cette maxime, qui n'est pas injuste, mais qu'il applique mal, que *c'est à celui qui paie de commander*. D'après cela qu'importe qu'il ait tort ou raison ? c'est lui qui paie.

Essayez, chemin faisant, d'effacer cette opinion par des opinions plus justes, de redresser ses erreurs par des jugements plus sensés ; tâchez de lui faire comprendre qu'il y a des choses plus estimables que la naissance et que les richesses ; et pour le lui faire comprendre il ne faut pas le lui dire, il faut le lui faire sentir. Forcez sa petite âme vaine à respecter la justice et le courage, à se mettre à genoux devant la vertu, et n'allez pas pour cela lui chercher des livres, les hommes des livres ne seront jamais pour lui que des hommes d'un autre monde. Je ne sache qu'un seul modèle qui puisse avoir à ses yeux de la réalité ; et ce modèle, c'est vous, monsieur ; le poste que vous remplissez est à mes yeux le plus noble et le plus grand qui soit sur la terre. Que le vil peuple en pense ce qu'il voudra, pour moi je vous vois à la place de Dieu, vous faites un homme. Si vous vous voyez du même oeil que moi, que cette idée doit vous élever en dedans de vous-même ! qu'elle peut vous rendre grand en effet ! et c'est ce qu'il faut ; car, si vous ne l'étiez qu'en apparence, et que vous ne fissiez que jouer la vertu, le petit bonhomme vous pénétrerait infailliblement, et tout serait perdu. Mais si cette image sublime du grand et du beau le frappe

Copyright Arvensa Editions

une fois en vous ; si votre désintéressement lui apprend que la richesse ne peut pas tout ; s'il voit en vous combien il est plus grand de commander à soi-même qu'à des valets ; si vous le forcez, en un mot, à vous respecter, dès cet instant vous l'aurez subjugué, et je vous réponds que, quelque semblant qu'il fasse, il ne trouvera plus égal que Vous soyez d'accord avec lui ou non, surtout si, en le forçant de vous honorer dans le fond de son petit coeur, vous lui marquez en même temps faire peu de cas de ce qu'il pense lui-même, et ne vouloir plus vous fatiguer à le faire convenir de ses torts. Il me semble qu'avec une certaine façon grave et soutenue d'exercer sur lui votre autorité, vous parviendrez à la fin à demander froidement à votre tour : *Qu'est-ce que cela fait que nous soyons d'accord ou non ?* et qu'il trouvera, lui, que cela fait quelque chose. Il faudra seulement éviter de joindre à ce sang-froid la dureté qui vous rendrait haïssable. Sans entrer en explication avec lui vous pourrez dire à d'autres en sa présence : » J'aurais fait mes délices » de rendre son enfance heureuse, mais il ne l'a pas » voulu, et j'aime encore mieux qu'il soit malheureux étant enfant que méprisable étant homme. » À l'égard des punitions, je pense comme vous qu'il n'en faut jamais venir aux coups que dans le seul cas où il aurait commencé lui-même : ses châtiments ne doivent jamais être que des abstinences, et tirées, autant qu'il se peut, de la nature du délit ; je voudrais même que vous vous y soumissiez toujours avec lui quand cela serait possible, et cela sans affectation, sans que cela parût vous coûter, et de façon qu'il pût en quelque sorte lire dans votre coeur, sans que vous le lui dissiez, que vous sentez si bien la privation que vous lui imposez, que c'est sans y songer que vous vous y soumettez vous-même. En un mot, pour réussir il faudrait vous rendre presque impassible, et ne sentir que par votre élève ou pour lui. Voilà, je l'avoue, une terrible tâche ; mais je ne vois nul autre moyen de succès : et ce succès me paraît assuré de part ou d'autre ; car, quand avec tant de soins vous n'auriez pas le bonheur d'avoir fait un homme, n'est-ce rien que de l'être devenu ?

Tout ceci suppose que la dédaigneuse hauteur de l'enfant n'est que la petite vanité de la petite grandeur dont ses bonnes auront boursouflé sa petite âme ; mais il pourrait arriver aussi que ce fût l'effet de l'âpreté d'un caractère indomptable et fier qui ne veut céder qu'à lui-même. Cette dureté, propre aux seuls naturels qui ont beaucoup d'étoffe, et qui ne se trouve guère au pays où vous vivez, n'est pas probablement celle de votre élève : si cependant cela se trouvait (et c'est un discernement facile à faire),

Copyright Arvensa Editions

alors il faudrait bien vous garder de suivre avec lui la méthode dont je viens de parler, et de heurter la rudesse avec la rudesse. Les ouvriers en bois n'emploient jamais fer sur fer ; ainsi faut-il faire avec les esprits roides qui résistent toujours à la force ; il n'y a sur eux qu'une prise, mais aimable et sûre, c'est rattachement et la bienveillance : il faut les apprivoiser comme les lions par les caresses. On risque peu de gâter de pareils enfants ; tout consiste à s'en faire aimer une fois, après cela vous les feriez marcher sur des fers rouges.

Pardonnez, monsieur, tout ce radotage à ma pauvre tête qui diverge, bat la campagne, et se perd à la suite de la moindre idée : je n'ai pas le courage de relire ma lettre, de peur d'être forcé de la recommencer. J'ai voulu vous montrer le vrai désir que j'aurais de vous complaire et d'applaudir à vos respectables soins ; mais je suis très persuadé qu'avec les talents que vous me paraissez avoir et le zèle qui les anime, vous n'avez besoin que de vous-même pour conduire, aussi sagement qu'il est possible, le sujet que la Providence a mis entre vos mains. Je vous honore, monsieur, et vous salue de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMVII – À M. Moultou

Monquin, le 9 février 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Cher Moultou, quoique vous paraissiez m'oublier, je vous aime toujours, et je n'ai pas voulu m'éloigner de ce pays sans vous en donner avis et vous dire encore un adieu. Je compte y rester quinze jours ou trois semaines avant de me rendre à Lyon : ces trois semaines me seraient bien précieuses pour l'herborisation des mousses et des lichens, si la neige n'y portait obstacle ; car probablement l'occasion n'en reviendra plus pour moi. Le temps, qui paraît vouloir se remettre, peut permettre un essai ; et, après avoir été longtemps bien malingre, je compte tenter aujourd'hui l'analyse de quelques troncs d'arbres. Faites comme moi. Adieu ; je vous embrasse tendrement, et je vous exhorte à m’aimer, car je le mérite.

J.J ROUSSEAU

Je reprends un nom que je n'aurais jamais dû quitter ; n'en employez plus d'autre pour m'écrire.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMVIII – À Madame Gonceru

NÉE ROUSSEAU
[1013]

Monquin, le 9 février 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Ma bonne, ma chère, ma respectable tante, né mourant, je vous pardonne de m'avoir fait vivre, et je m'afflige de ne pouvoir vous rendre à la fin de vos jours les tendres soins que vous m'avez prodigués au commencement des miens. À la première lueur d'une meilleure fortune je songeai à vous faire une petite part de ma subsistance qui pût rendre la vôtre un peu plus commode : je vous en fis aussitôt donner avis, et votre petite pension commença de courir en même temps, savoir à la fin de mars 1767[1014]. Il n'y a pas encore de cela trois ans révolus, et ces trois ans vous ont été payés d'avance, année par année : ainsi, quand vous ne recevriez rien d'un au d'ici, tout serait encore en règle, et il n'y aurait encore rien d'arriéré. Mon intention est bien pourtant de continuer à vous payer d'avance et l'année qui commencera bientôt de courir et les suivantes, autant que mes moyens me le permettront ; mais, ma chère tante, je ne puis pas vous dissimuler que la dureté présente et future de ma situation me met dans la nécessité de compter avec moi-même, sans quoi je ne me résoudrais jamais à compter avec vous. Veuillez donc prendre un peu de patience dans la certitude de n'être pas oubliée ; et s'il arrivait dans la suite que votre pension tardât à venir, ce qui ne sera pas, autant qu'il me sera possible, dites-vous alors à vous-même : » Je connais le coeur de mon neveu ; et, sûre qu'il a ne m'oublie pas, je le plains de n'être pas en état a de mieux faire. » Adieu, ma bonne et respectable tante : je vous recommande à la Providence ; faites la même chose pour

Copyright Arvensa Editions

moi, car j'en ai grand besoin, et recevez avec bonté mes plus tendres et respectueuses salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMIX – Au marquis de Condorcet

[1015]

Monquin, le 16 février 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Je suis pénétré, monsieur, de l'honneur que vous me faites de m'envoyer vos Essais d'analyse[1016] et je m'en sens digne par ma sensibilité, quoique je le sois si peu par mon intelligence, trop bornée pour me mettre en état de lire cet ouvrage que ma tête affaiblie ne me permettrait même plus de suivre, quand j'aurais les connaissances nécessaires pour cela. Que je vous envie de cultiver de profondes études qui mènent à des vérités qu'un homme isolé peut dire impunément à ses semblables, sans avoir besoin de tenir à des partis et de se donner des appuis ! Si j'avais à renaître, je tâcherais d'être votre disciple pour mériter l'honneur d'être un jour votre émule et votre ami ; mais ne pouvant, dans mon ignorance, être que votre stupide admirateur, je vous remercie au moins du moment de véritable douceur que votre obligeante attention jette sur ma triste existence. Je vous salue, monsieur, et vous honore de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMX – À M. de Belloy

[1017]

Monquin, le 19 février 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

J'honorais vos talents, monsieur, encore plus le digne usage que vous en faites, et j'admirais comment le même esprit patriotique nous avait conduits par la même route, à des destins si contraires, vous à l'acquisition d'une nouvelle patrie et à des honneurs distingués, moi à la perte de la mienne et à des opprobres inouïs.

Vous m'avez ressemblé, dites-vous, par le malheur ; vous me feriez pleurer sur vous, si je pouvais vous en croire. Êtes-vous seul en terre étrangère, isolé, séquestré, trompé, trahi, diffamé par tout ce qui vous environne, enlacé de trames horribles dont vous sentiez l'effet, sans pouvoir parvenir à les connaître, à les démêler ? Etes-vous à la merci de la puissance, de la ruse, de l'iniquité, réunies pour vous traîner dans la fange, pour élever autour de vous une impénétrable oeuvre de ténèbres, pour vous enfermer tout vivant dans un cercueil ? Si tel est ou fut votre sort, venez, gémissons ensemble ; mais, en tout autre cas, ne vous vantez point de faire avec moi société de malheurs.

Je lisais votre Bayard, fier que vous eussiez trouvé mon Edouard digne

Copyright Arvensa Editions

de lui servir de modèle en quelque chose ; et vous me faisiez vénérer ces antiques Finançais auxquels ceux d'aujourd'hui ressemblent si peu, mais que vous faites trop bien agir et parler pour ne pas leur ressembler vous-même. À ma seconde lecture je suis tombé sur un vers qui m'avait échappé dans la première, et qui par réflexion m'a déchiré[1018]. J'y ai reconnu, non, grâces au ciel, le coeur de Jean-Jacques, mais les gens à qui j'ai affaire, et que, pour mon malheur, je connais trop bien. J'ai compris, j'ai pensé du moins qu'on vous avait suggéré ce vers-là : Misère humaine ! me suis-je dit. Que les méchants diffament les bons, ils font leur oeuvre ; mais comment les trompent-ils les uns à l'égard des autres ? leurs âmes n'ont-elles pas pour se reconnaître des marques plus sûres que tous les prestiges des imposteurs ? J'ai pu douter quelques instants, je l'avoue, si vous n'étiez point séduit plutôt que trompé par mes ennemis.

Dans ce même temps j'ai reçu votre lettre et votre Gabrielle, que j'ai lue et relue aussi, mais avec un plaisir bien plus doux que celui que m'avait donné le guerrier Bayard ; car l'héroïsme de la valeur m'a toujours moins touché que le charme du sentiment dans les âmes bien nées. L'attachement que cette pièce m'inspire pour son auteur est un de ces mouvements, peut-être aveugles, mais auxquels mon coeur n'a jamais résisté. Ceci me mène à l'aveu d'une autre folie à laquelle il ne résiste pas mieux, c'est de faire de mon Héloïse le critérium sur lequel je juge du rapport des autres coeurs avec le mien. Je conviens volontiers qu'on peut être plein d'honnêteté, de vertu de sens, de raison, de goût, et trouver ce roman détestable : quiconque ne l'aimera pas peut bien avoir part à mon estime, mais jamais à mon amitié ; quiconque n'idolâtre pas ma Julie, ne sent pas ce qu'il faut aimer ; quiconque n'est pas l'ami de Saint-Preux, ne saurait être le mien : d'après cet entêtement, jugez du plaisir que j'ai pris en lisant votre Gabrielle, d'y retrouver ma Julie un peu plus héroïquement requinquée, mais gardant son même naturel, animée peut-être d'un peu plus de chaleur, plus énergique dans les situations tragiques, mais moins enivrante aussi, selon moi, dans le calme. Frappé de voir dans des multitudes de vers à quel point il faut que vous ayez contemplé cette image si tendre dont je suis le Pygmalion, j'ai cru, sur ma règle ou sur ma manie, que la nature nous avait faits amis ; et, revenant avec plus d'incertitude aux vers de votre Bayard, j'ai résolu d'en parler avec ma franchise ordinaire, sauf à vous de me répondre ce qu'il vous plaira.

Copyright Arvensa Editions

Monsieur de Belloy, je ne pense pas de l'honneur, comme vous de la vertu, qu'il soit possible d'en bien parler, d'y revenir souvent par goût, par choix, et d'en parler toujours d'un ton qui touche et remue ceux qui en ont, sans l'aimer et sans en avoir soi-même : ainsi, sans vous connaître autrement que par vos pièces, je vous crois dans le coeur l'honneur d'un ancien chevalier, et je vous demande de vouloir me dire sans détours s'il y a quelque vers dans votre Bayard dont en l'écrivant vous m'ayez voulu faire l'application ; dites-moi simplement oui ou non, et je vous crois.

Quant au projet de réchauffer les coeurs de vos compatriotes par l'image des antiques vertus de leurs pères, il est beau, mais il est vain : l'on peut tenter de guérir des malades, mais non pas de ressusciter des morts. Vous venez soixante-dix ans trop tard. Contemporain du grand Catinat, du brillant Villars, du vertueux Fénélon[1019], vous auriez pu dire : Voilà encore des Français dont je vous parle ; leur race n'est pas éteinte ; mais aujourd'hui vous n'êtes plus que *vox clamans in deserto*. Vous ne mettez pas seulement sur la scène des gens d'un autre siècle, mais d'un autre monde ; ils n'ont plus rien de commun avec celui-ci. Il ne reste à votre nation, pour se consoler de n'avoir plus de vertu, que de n'y plus croire et de la diffamer dans les autres. Oh ! s'il était encore des Bayards en France, avec quelle noble colère, avec quelle vive indignation !... Croyez-moi, de Belloy, ne faites plus de ces beaux vers à la gloire des anciens Français, de peur qu'on ne soit tenté, par la justesse de la parodie, de l'appliquer à ceux d'aujourd'hui.

Adieu, monsieur, si cette lettre vous parvient, je vous prie de m'en donner avis, afin que je ne sois pas injuste : je vous salue de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXI – À M. de Saint-Germain

[1020]

Monquin, le 26 février 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Vous verrez, monsieur, que la lettre ci-jointe était commencée avant votre retour de Grenoble, et que, par conséquent, j'ai bien eu le temps de la mettre en meilleur état ; mais je vous avoue que l'angoisse et les serrements de coeur que j'éprouvais en l'écrivant ne m'ont pas permis d'en faire une autre copie plus au net. L'indignation qui m'arrêtait à chaque ligne m'a trop fait sentir que le rôle d'accusé n'était pas fait pour moi. Malgré le désordre qui règne dans cette lettre, elle contient des éclaircissements dont j'ai cru que vous ne dédaigneriez pas d'être le dépositaire, et qui peuvent importer un jour au triomphe de la vérité. Je ne vous demande point, monsieur, de secret sur cette lettre ; j'ose prévoir qu'un jour elle sera dans votre famille un monument non méprisable de vos bontés pour celui qui l'a écrite et de l'honneur qu'il sut rendre à vos vertus.

Mon état ne me permet point de tenter le voyage de Bourgoin par le temps qu'il fait, et je m'oppose absolument à tout désir que vous pourriez avoir de renouveler pour moi cette oeuvre de miséricorde ; au lieu du plaisir que me donne toujours votre présence, vous ne m'apporteriez que des alarmes pour votre santé et pour votre retour. Cependant, avant de nous séparer vraisemblablement pour toujours, que j'aie au moins, s'il m'est possible, la douceur d'embrasser encore une fois mon consolateur. Je compte, monsieur, sur ce que vous me dîtes dernièrement, que vous aviez encore au moins huit à dix jours à rester à Bourgoin, et je tâcherai d'en prendre un, s'il m'est possible, pour me rendre auprès de vous. Si malheureusement votre départ était accéléré, je vous prierais de vouloir

Copyright Arvensa Editions

bien me le faire dire, afin que je ne fisse pas un voyage inutile.

Monsieur, veuille le ciel vous payer en prospérités tant sur vous que sur madame de Saint-Germain et sur votre aimable et florissante famille, le prix des bontés dont vous m'avez comblé ! Souvenez-vous quelquefois d'un infortuné qui ne mérite point ses malheurs, qui vous prouva sa vénération pour vous par sa confiance, et qui, par le droit qu'il se sent à votre estime, se glorifiera toujours d'y avoir part.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXII – Au même

[1021]

Monquin, le 26 février 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Où êtes-vous, brave Saint-Germain ? Quand pourrai-je vous embrasser, et réchauffer au feu de votre courage celui dont j'ai besoin pour supporter les rigueurs de ma destinée ? Qu'il est cruel, qu'il est déchirant pour le plus aimant des hommes de se voir devenir l'horreur de ses semblables en retour de son tendre attachement pour eux, et sans pouvoir imaginer la cause de cette frénésie, ni par conséquent la guérir ! Quoi ! l'implacable animosité des méchants peut-elle donc ainsi renverser les têtes et changer les coeurs de toute une nation, de toute une génération ? lui montrer noir ce qui est blanc ; lui rendre odieux ce qu'elle doit aimer ; lui faire estimer l'iniquité, justice ; la trahison, générosité ? Ah ! c'est aussi trop accorder à la puissance que de lui soumettre ainsi le jugement, le sentiment, la raison, et de se dépouiller pour elle de tout ce qui nous fait hommes.

Quels sont mes torts envers M. de Choiseul ? Un seul, mais grand, celu d'avoir pu l'estimer. Dans ma retraite je ne connaissais de lui que son ministère : son pacte de famille me prévint en faveur de ses talents. Il avait paru bien disposé pour moi : cette bienveillance m'en avait inspiré. Je ne savais rien de son naturel, de ses goûts, de ses inclinations, de son caractère ; et, dans les ténèbres où je suis plongé depuis tant d'années, j'ai longtemps ignoré tout cela. Jugeant du reste par ce qui m'était connu, je lui donnai des louanges qu'il méritait trop peu pour les prendre au pied de la lettre. Il se crut insulté : de là sa haine et tous mes malheurs. En me punissant de mon tort il m'en a corrigé. S'il me punit maintenant de lui rendre justice, il ne peut être trop sévère ; car assurément je la lui rends bien.

Copyright Arvensa Editions

Pour mieux assouvir sa vengeance, il n'a voulu ni ma mort qui finissait mes, malheurs, ni ma captivité qui m'eût du moins donné le repos. Il a conçu que le plus grand supplice d'une âme fière et brûlante d'amour pour la gloire, était le mépris et l'opprobre, et qu'il n'y avait point pour moi de pire tourment que celui d'être haï ; c'est sur ce double objet qu'il a dirigé son plan. Il s'est appliqué à me travestir en monstre effroyable ; il a concerté dans le secret l'oeuvre de ma diffamation ; il m'a fait enlacer de toutes parts par ses satellites ; il m'a fait traîner par eux dans la fange ; il m'a rendu la fable du peuple et le jouet de la canaille. Pour m'accabler encore mieux de la haine publique, il a pris soin de la faire sortir par les moqueuses caresses des fourbes dont il me faisait entourer ; et, pour dernier raffinement, il a fait en sorte que partout les égards et les attentions parussent me suivre, afin que, quand, trop sensible aux outrages, j'exhalerais quelques plaintes, j'eusse l'air d'un homme qui n'est pas à son aise avec lui-même, et qui se plaint des autres parce qu'il est mécontent de lui. Pour m'isoler et m'ôter tout appui, les moyens étaient simples. Tout cède à la puissance, et presque tout à l'intrigue. On connaissait mes amis, on a travaillé sur eux ; aucun n'a résisté. On a éventé par la poste toutes les correspondances que je pouvais avoir. On m'a détaché de temps en temps de petits chercheurs de places, de petits imploreurs de recommandations, pour savoir, par eux s'il ne restait personne qui eût pour moi de la bienveillance, et travailler aussitôt à me l'ôter. Je connais si bien ce manège, et j'en ai si bien senti le succès, que je ne serais pas sans crainte pour M. de Saint-Germain lui-même, si je le savais moins clairvoyant, et que je connusse moins sa sagesse et sa fermeté. Parmi les objets de tant de vigilance, mes papiers n'ont pas été oubliés. J'ai confié tous ceux que j'avais en des mains amies, ou que je crus telles : tous sont à la merci de mes ennemis. Enfin, on m'a lié moi-même par des engagements, dont j'ai cru vainement acheter mon repos, et qui n'ont servi qu'à me livrer pieds et poings liés au sort qu'on voulait me faire. On ne m'a laissé pour défense que le ciel, dont on ne s'embarrasse guère, et mon innocence, qu'on n'a pu m'ôter.

Parvenu une fois à ce point, tout le reste va de lui-même et sans la moindre difficulté. Les gens chargés de disposer de moi ne trouvent plus d'obstacles. Les essaims d'espions malveillants et vigilants, dont je suis entouré, savent comment ils ont à faire leur cour. S'il y a du bien, ils se garderont de le dire, ou prendront grand soin de le travestir ; s'il y a du

Copyright Arvensa Editions

mal, ils l'aggraveront ; s'il n'y en a pas, ils l'inventeront. Ils peuvent me charger tout à leur aise ; ils n'ont pas peur de me trouver là pour les démentir. Chacun veut prendre part à la fête, et présenter le plus beau bouquet. Dès qu'il est convenu que je suis un homme noir, c'est à qui me controuvera le plus de crimes. Quiconque en a fait un, peut en faire cent, et vous verrez que bientôt j'irai violant, brûlant, empoisonnant, assassinant à droite et à gauche pour mes menus plaisirs, sans m'embarrasser des foules de surveillants qui me guettent, sans songer que les planchers sous lesquels je suis ont des yeux, que les murs qui m'entourent ont des oreilles, que je ne fais pas un pas qui ne soit compté, pas un mouvement de doigt qui ne soit noté, et sans que, durant tout ce temps-là, personne ait la charité de pourvoir à la sûreté publique en m'empêchant de continuer toutes ces horreurs, dont ils se contentent de tenir tranquillement le registre, tandis que je les fais tout aussi tranquillement sous leurs yeux, tant la haine est aveugle et bête dans sa méchanceté ! Mais n'importe, dès qu'il s'agira de m'imputer des forfaits, je vous réponds que le bon M. de Choiseul sera coulant sur les preuves, et qu'après ma mort toutes ces inepties deviendront autant de faits incontestables, parce que monsieur l'un, et monsieur l'autre, et madame celle-ci, et mademoiselle celle-là, tous gens de la plus haute probité, les auront attestés, et que je ne ressusciterai pas pour y répondre.

Encore une fois, tout devient facile, et désormais on va faire de moi tout ce qu'on voudra de mauvais. Si je reste en repos, c'est que je médite des crimes, et peut-être le pire de tous, celui de dire la vérité. Si, pour me distraire de mes maux, je m'amuse à l'étude des plantes, c'est pour y chercher des poisons. Mon Dieu ! quand quelque jour ceux qui sauront quel fut mon caractère, et qui liront mes écrits, apprendront qu'on a fait de Jean-Jacques Rousseau un empoisonneur, ils demanderont quelle sorte d'êtres existaient de son temps, et ne pourront croire que ce fussent des hommes.

Mais comment en est-on venu là ? quel fut le premier forfait qui rendit les autres croyables ? Voilà ce qui me passe, voilà l'étonnante énigme. C'est ce premier pas qu'il faut expliquer, et qui n'offre à mes yeux qu'un abîme impénétrable. M. de Saint-Germain, dans ce que vous connaissez de moi par vous-même, trouvez-vous de l'étoffe pour faire un scélérat ? Tel je parais à vos yeux depuis plus d'un an, tel je fus pendant près de soixante. Je n'eus jamais que des goûts honnêtes, que des passions douces ; je

Copyright Arvensa Editions

m'élevai, pour ainsi dire, moi-même ; je me livrai par choix aux meilleures études ; je ne cultivai que des talents aimables. J'aimai toujours la retraite, la vie paisible et solitaire. J'ai passé la jeunesse et l'âge mûr, chéri de mes amis, bien voulu de mes connaissances, tranquille, heureux, content de mon sort, et sans avoir eu jamais qu'une seule querelle avec un extravagant[1022], laquelle tourna tout à ma gloire. Malheureusement ayant déjà passé l'âge mûr, je me laissai tenter afin de communiquer au public, dans des livres qui ne respirent que la vertu, des maximes que je crus utiles à mes semblables, ou de nouvelles idées pour le progrès des beaux-arts. Me voilà devenu depuis lors un homme noir ; de quelle façon ? je l'ignore. Eh ! quels sont ces malheureux dont les âmes sombres et concentrées couvent le crime ? Sont-ce des auteurs, des gens de lettres dévoués à la paisible occupation d'écrire des livres, des romans, de la musique, des opéra ? Ont-ils des coeurs ouverts, confiants, faciles à s'épancher ? Et où de pareils secrets se cacheraient-ils un moment dans le mien, transparent comme le cristal, et qui porte à l'instant dans mes yeux et sur mon visage chaque mouvement dont il est affecté ? Seul, étranger, sans parti, livré dans ma retraite à de pareils goûts, quel avantage, quel moyen, quelle tentation pouvais-je avoir de mal faire ? Quoi ! lorsque l'amour, la raison, la vertu, prenaient sous ma plume leurs plus doux, leurs plus énergiques accents ; lorsque je m'enivrais à torrents des plus délicieux sentiments qui jamais soient entrés dans un coeur d'homme, lorsque je planais dans l'empirée au milieu des objets charmants et presque angéliques dont je m'étais entouré, c'était précisément alors, et pour la première fois, que ma noire et farouche âme méditait, digérait, commettait les forfaits atroces dont on ne me voilà l'imputation que pour m'ôter les moyens de m'en défendre, et cela sans motif, sans raison, sans sujet, sans autre intérêt que celui de satisfaire la plus infernale férocité ! Et l'on peut... Si jamais pareille contradiction, pareille extravagance, pareille absurdité pouvaient réellement trouver foi dans l'esprit d'un homme, oui, j'ose le dire sans crainte, il faudrait étouffer cet homme-là.

Les passions qui portent au crime sont analogues à leurs noirs effets. Où furent les miennes ? Je n'ai connu jamais les passions haineuses ; jamais l'envie, la méchanceté, la vengeance n'entrèrent dans mon coeur. Je suis bouillant, emporté, quelquefois colère, jamais fourbe ni rancunier ; et quand je cesse d'aimer quelqu'un, cela s'aperçoit bien vite. Je hais l'ennemi

Copyright Arvensa Editions

qui veut me nuire ; mais, sitôt que je ne le crains plus, je ne le hais plus. Que Diderot, que Grimm surtout, le premier, le plus caché, le plus ardent, le plus implacable, celui qui m'attira tous les autres, dise pourquoi il me hait. Est-ce pour le mal qu'il a reçu de moi ? Non, c'est pour celui qu'il m'a fait, car souvent l'offensé pardonne, mais l'offenseur ne pardonne jamais. Dirai-je mes torts envers lui ? j'en sais deux : le premier, je l'ai trop aimé ; le second, *son coeur fat déchiré par la louange qui n'était pas pour lui*[1023]. Si lui, si Diderot, ont quelque autre grief, qu'ils le disent. Ils ont découvert, dira-t-on, que j'étais, un monstre. Ah ! c'est une autre affaire ; mais toujours est-il sûr que ce monstre ne leur fit jamais de mal.

Madame la comtesse de Boufflers me hait, et en femme ; c'est tout dire. Quels sont ses griefs ? Les voici.

Le premier. J'ai dit dans l'*Héloïse* que la femme d'un charbonnier était plus respectable que la maîtresse d'un prince : mais, quand j'écrivis ce passage, je ne songeais ni à elle ni à aucune femme en particulier ; je ne savais pas même alors qu'il existât une comtesse de Boufflers, encore moins qu'elle pût s'offenser de ce trait, et je n'ai fait que longtemps après connaissance avec elle.

Le second. Madame de Boufflers me consulta sur une tragédie en prose de sa façon, c'est-à-dire qu'elle me demanda des éloges. Je lui donnai ceux que je crus lui être dus ; mais je l'avertis que sa pièce ressemblait beaucoup à une pièce anglaise que je lui nommai : j'eus le sort de Gil Blas auprès de l'évêque prédicateur.

Le troisième. Madame de Boufflers était aimable alors, et jeune encore. Les amitiés dont elle m'honora me touchèrent plus qu'il n'eût fallu peut-être : elle s'en aperçut. Quelque temps après j'appris ses liaisons, que dans ma bêtise je ne savais pas encore. Je ne crus pas qu'il convînt à Jean-Jacques Rousseau d'aller sur les brisées d'un prince du sang, et je me retirai. Je ne sais, monsieur, ce que vous penserez de ce crime ; mais il serait singulier que tous les malheurs de ma vie fussent venus de trop de prudence, dans un homme qui en eut toujours si peu.

Madame la maréchale de Luxembourg me hait ; elle a raison. J'ai commis envers elle des balourdises, bien innocentes assurément dans mon coeur, bien involontaires, mais que jamais femme ne pardonne, quoiqu'on n'ait pas eu l'intention de l'offenser. Cependant je ne puis la croire essentiellement méchante, ni perdre le souvenir des jours heureux que j'ai

Copyright Arvensa Editions

passés près d'elle et de M. de Luxembourg. De tous mes ennemis elle est la seule que je croie capable de retour, mais non pas de mon vivant. Je désire ardemment qu'elle me survive, sûr d'être regretté, peut-être pleuré d'elle après ma mort.

Ajoutez à cette courte liste M. de Choiseul, dont j'ai déjà parlé, et qui malheureusement à lui seul en vaut mille ; le docteur Tronchin, avec qui je n'eus d'autre tort que d'être Genevois comme lui, et d'avoir autant de célébrité, quoique j'eusse gagné moins d'argent ; enfin le baron d'Holbach, aux avances duquel j'ai résisté longtemps, par la seule raison qu'il était trop riche : raison que je lui dis pour réponse à ses instances, et qui malheureusement ne se trouva que trop juste dans la suite. Sur mes premiers écrits, et sur le bruit qu'ils firent, il se prit pour moi d'une telle haine, et, comme je crois, par l'impulsion de Grimm, qu'il me traita, dans sa propre maison, et sans le moindre sujet, avec une brutalité sans exemple. Diderot, et M. de Margency, gentilhomme ordinaire du roi, furent témoins de la querelle ; et le dernier m'a souvent dit depuis lors qu'il avait admiré ma patience et ma modération.

Ces détails, monsieur, sont dans la plus exacte vérité. Trouvez-vous là quelque méchanceté dans le pauvre Jean-Jacques ? Voilà pourtant les seuls ennemis personnels que j'aie eus jamais. Tous les autres ne le sont que par jalousie, comme d'Alembert, avec lequel j'ai eu très peu de liaison, ou sur parole, comme la foule ; ou parce qu'en général les lâches aiment à faire leur cour aux puissants, en achevant d'accabler ceux qu'ils oppriment. Que puis-je faire à cela ?

Les naturels haineux, jaloux, méchants, ne Se déguisent guère ; leurs propos, leurs écrits décèlent bientôt leurs penchants ; ils vont toujours se mêlant des affaires des autres ; les pointes de la satire lardent leurs discours et leurs ouvrages ; les mots couverts, les allusions malignes leur échappent malgré eux. Mes écrits sont dans les mains de tout le monde, et vous connaissez mon ton. Veuillez, monsieur, juger par vous-même, et voyez s'il y a de la malignité dans mon coeur.

Le jeu : je ne puis le souffrir. Je n'ai vraiment joué qu'une fois en ma vie au Redoute à Venise : je gagnai beaucoup, m'ennuyai, et ne jouai plus. Les échecs, où l'on ne joue rien, sont le seul jeu qui m'amuse. Je n'ai pas peur d'être un Béverley.

L'ambition, l'avidité, l'avarice : je suis trop paresseux, je déteste trop la gêne, j'aime trop mon indépendance pour avoir des goûts qui demandent

Copyright Arvensa Editions

un homme laborieux, vigilant, courtisan, souple, intrigant, les choses du monde les plus contraires à mon humeur. M'a-t-on vu souvent aux toilettes des femmes, ou dans les antichambres des grands ? ce sont pourtant là les portes de la fortune. J'ai refusé beaucoup de places, et n'en recherchai jamais. C'est par paresse que je suis attaché à l'argent que j'ai, crainte de la peine d'en chercher quand je n'en ai plus : mais je ne crois pas qu'il me soit arrivé de la vie, ayant le nécessaire du moment, de rien convoiter au-delà ; et, après avoir vécu dans une honnête aisance, je me vois prêt à manquer de pain sur mes vieux jours, sans en avoir grand souci. Combien j'ai laissé échapper de choses par ma nonchalance à les retenir ou à les saisir ! Citons un seul fait. Un receveur-général des finances auquel j'étais attaché depuis longtemps m'offre sa caisse ; je l'accepte : au bout de quinze jours l'embarras, l'assujettissement, l'inquiétude surtout de cette maudite caisse me font tomber malade. Je finis par quitter la caisse, et me faire copiste de musique à six sous la page. M. de Francueil, à qui je marque ma résolution, me croit encore dans le transport de la fièvre, vient me voir, me parle, m'exhorte, ne m'ébranle pas : il attend inutilement ; et, voyant ma résolution bien prise et bien confirmée, il dispose enfin de sa caisse, et me donne un successeur. Ce fait seul prouve, ce me semble, que l'avidité de l'argent n'est pas mon défaut : et j'en pourrais donner des preuves récentes plus fortes que celle-là. Et de quoi me servirait l'opulence ? Je déteste le luxe, j'aime la retraite', je n'ai que les goûts de la simplicité, je ne saurais souffrir autour de moi des domestiques ; et quand j'aurais cent mille livres de rentes, je ne voudrais être ni mieux vêtu, ni mieux logé, ni mieux nourri que je le suis. Je ne voudrais être riche que pour faire du bien, et l'on ne cherche pas à satisfaire un pareil goût par des crimes.

Les femmes !... Oh ! voici le grand article ; car assurément le violateur de la chaste Vertier doit être un terrible homme auprès d'elles, et le plus difficile des travaux d'Hercule doit peu lui coûter après celui-là. Il y a quinze ans qu'on eût été étonné de m'entendre accuser de pareille infamie : mais laissez faire M. de Choiseul et madame de Boufflers ; ils ont bien opéré d'autres métamorphoses, et je les vois en train de ne s'arrêter plus guère que par l'impossibilité d'en imaginer. Je doute qu'aucun homme ait eu une jeunesse plus chaste que la mienne. J'avais trente ans passés sans avoir eu qu'un seul attachement, ni fait à son objet qu'une seule infidélité[1024] ; c'était là tout. Le reste de ma vie a doublé cette licence[1025], je n'ai pas

Copyright Arvensa Editions

été plus loin. Je ne fais point honneur de cette réserve à ma sagesse, elle est bien plus due à ma timidité ; et j'avoue avoir manqué par elle bien des bonnes fortunes que j'ai convoitées, et qui, si j'en avais tenté l'aventure, ne m'auraient peut-être pas réduit au même crime auquel, selon la Vertier, m'ont entraîné ses attraits.

Pour contenter les besoins de mon coeur encore plus que ceux de mes sens, je me donnai une compagne honnête et fidèle, dont, après vingt-cinq ans d'épreuve et d'estime, j'ai fait ma femme. Si c'est là ce qu'on appelle de la débauche, je m'en honore, et ce n'est pas du moins celle-là qui mène dans les lieux publics. L'exemple, la nécessité, l'honneur de celle, qui m'était chère, d'autres puissantes raisons me firent confier mes enfants à l'établissement fait pour cela, et m'empêchèrent de remplir moi-même le premier, le plus saint des devoirs de la nature. En cela, loin de m'excuser, je m'accuse ; et quand ma raison me dit que j'ai fait dans ma situation ce que j'ai dû faire, je l'en crois moins que mon coeur qui gémit et qui la dément. Je ne fis point un secret de ma conduite à mes amis, ne voulant pas passer à leurs yeux pour meilleur que je n'étais. Quel parti les barbares en ont tiré ! Avec quel art ils l'ont mise dans le jour le plus odieux ! Comme ils se sont plu à me peindre en père dénaturé, parce que j'étais à plaindre ! comme ils ont cherché à tirer du fond de mon caractère une faute qui fut l'ouvrage de mon malheur ? Comme si pécher n'était pas de l'homme, et même de l'homme juste ! Elle fut grave, sans doute, elle fut impardonnable ; mais aussi ce fut la seule, et je l'ai bien expiée. À cela près, et des vices qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi, je puis exposer à tous les yeux une vie irréprochable dans tout le secret de mon coeur. Ah ! que ces hommes si sévères aux fautes d'autrui rentrent dans le fond de leur conscience, et que chacun d'eux se félicite s'il sent qu'au jour où tout sans exception sera manifesté, lui-même en sera quitte à meilleur compte !

La Providence a veillé sur mes enfants par le péché même de leur père. Eh Dieu ! quelle eût été leur destinée s'ils avaient eu la mienne à partager ? que seraient-ils devenus dans mes désastres ? Ils seront ouvriers ou paysans ; ils passeront dans l'obscurité des jours paisibles ; que n'ai-je eu le même bonheur ! Je rends au moins grâce au ciel de n'avoir abreuvé que moi des amertumes de ma vie, et de les en avoir préservés. J'aime mieux qu'ils vivent du travail de leurs mains sans me connaître, que de les voir avilis et nourris par la traîtresse générosité de mes ennemis, qui les instruiraient à haïr, peut-être à trahir leur père ; et j'aime mieux cent fois

Copyright Arvensa Editions

être ce père infortuné qui commit la faute et qui la pleure, que d'être le méchant qui la révèle, l'étend, l'amplifie, l'aggrave avec la plus maligne joie, que d'être l'ami perfide qui trahit la confiance de son ami, et divulgue, pour le diffamer, le secret qu'il a versé dans son sein.

Mais des fautes, quelque grandes qu'elles soient, n'en supposent pas de contradictoires. Les débauchés sont peu dans le cas d'en commettre de pareilles, comme ceux qui s'occupent dans le port à charger des vaisseaux, que bientôt ils perdent de vue, ne songent guère à les assurer. Mes attachements me préservèrent du désordre ; et toujours, je le répète, je fus réglé dans mes moeurs. Je ne doute pas même que celles de ma jeunesse n'aient contribué dans la suite à répandre dans mes écrits cette vive chaleur que les gens qui ne sentent rien prennent pour de l'art, mais que l'art ne peut contrefaire, et que ne saurait fournir un sang appauvri par la débauche. Pour répondre à ces hommes vils qui m'osent accuser d'avoir gagné, dans des lieux que je ne connais point, des maux que je connais encore moins, je ne voudrais que la *Nouvelle Héloïse*. Est-ce ainsi qu'on apprend à parler dans la crapule ? Qu'on prenne autant de débauchés qu'on voudra, tous doués d'autant d'esprit qu'il est possible, et je les défie entre eux tous de faire une seule page à mettre à côté d'une des lettres brûlantes dont ce roman n'abonde que trop. Non, non ; il est pour l'âme un prix aux bonnes moeurs, c'est de la vivifier. L'amour et la débauche ne sauraient aller ensemble ; il faut choisir. Ceux qui les confondent ne connaissent que la dernière ; c'est sur leur propre état qu'ils jugent du mien : mais ils se trompent ; adorer les femmes et les posséder sont deux choses très différentes : ils ont fait l’une, et j'ai fait l'autre. J'ai connu quelquefois leurs plaisirs, mais ils n'ont jamais connu les miens.

L'amour que je conçois, celui que j'ai pu sentir s'enflamme à l'image illusoire de la perfection de l'objet aimé ; et cette illusion même le porte à l'enthousiasme de la vertu, car cette idée entre toujours dans celle d'une femme parfaite. Si quelquefois l'amour peut porter au crime, c'est dans l'erreur d'un mauvais choix qui nous égare, ou dans les transports de la jalousie : mais ces deux états, dont aucun n'a jamais été le mien, sont momentanés et ne transforment point un coeur noble en une âme noire. Si l'amour m'eût fait faire un crime, il faudrait m'en punir et m'en plaindre ; mais il ne me rendrait pas l'horreur des honnêtes gens.

Voilà tout, ce me semble, à moins qu'on ne veuille ajouter l'amour de la solitude ; car cet amour fut la première marque à laquelle Diderot parut

Copyright Arvensa Editions

juger que j'étais un scélérat. Ses mystérieuses trames avec Grimm étaient commencées quand j'allai vivre à l'Ermitage. Il publia quelque temps après *le Fils naturel* y dans lequel il inséra cette sentence : *Il n'y a que le méchant qui soit seul*. Je lui écrivis avec tendresse pour me plaindre qu'il n'eût mis à ce passage aucun adoucissement ; il me répondit durement et sans aucune explication. Pour moi, quoique cette sentence ait quelque chose qui papillote à l'oreille, je n'y trouve qu'une absurdité ; et il est si faux qu'il n'y ait que le méchant qui soit seul, qu'au contraire il est impossible qu'un homme qui sait vivre seul soit méchant, et qu'un méchant veuille vivre seul ; car à qui ferait-il du mal, et avec qui formerait-il ses intrigues ? La sentence en elle-même exigeait donc tout au moins une explication : elle l'exigeait bien plus encore, ce me semble, de la part d'un auteur qui, lorsqu'il parlait de la sorte au public, avait un ami retiré depuis six mois dans une solitude ; et il était également choquant et malhonnête de refuser, du moins en maxime générale, l'honorable et juste exception qu'il devait non seulement à cet ami, mais à tant de sages respectés, qui dans tous les temps ont cherché le calme et la paix dans la retraite, et dont, pour la première fois depuis que le monde existe, un écrivain s'avise, avec un trait de plume, de faire autant de scélérats : mais Diderot avait ses vues, et ne s'embarrassait pas de déraisonner, pourvu qu'il préparât de loin les coups qu'il m'a portés dans la suite.

Je vais faire une remarque qui peut paraître légère, mais qui me paraît à moi des plus sûres pour juger de l'état interne et vrai d'un auteur. On sent, dans les ouvrages que j'écrivais à Paris, la bile d'un homme importuné du tracas de cette grande ville, et aigri par le spectacle continuel de ses vices[1026]. Ceux que j'écrivis depuis ma retraite à l'Ermitage respirent une tendresse de coeur, une douceur d'âme, qu'on ne trouve que dans les bocages, et qui prouvent l'effet que faisait sur moi la retraite et la campagne, et qu'elles feront toujours sur quiconque en saura sentir le charme et y vivra aussi volontiers que moi. *Les pensées mâles de la vertu, dit le nerveux* Young, *les nobles élans du génie, les brillants transports d'un coeur sensible, sont perdus pour l'homme qui croit qu'être seul est une solitude : le malheureux s'est condamné à ne les jamais sentir. Dieu et la raison ! quelle immense société ! que leurs entretiens sont sublimes ! que leur commerce est plein de douceur !* Voilà MM. Young et Diderot d'avis un peu différents, sans ajouter celui de Virgile. Pour moi, je me fais honneur

Copyright Arvensa Editions

d'avoir imité le scélérat Descartes, quand il s'en alla méchamment philosopher dans sa solitude de Nord-Hollande.

Je viens de faire, ce me semble, une revue exacte, et je n'y vois rien encore qui m'ait pu donner des penchants pervers. Que reste-t-il donc enfin ? l'amour de la gloire. Quoi ! ce noble sentiment qui élève lame aux sublimes contemplations, qui l'élance dans les régions éthérées, qui l'étend pour ainsi dire sur toute la postérité, pourrait lui dicter des forfaits ! Il prendrait, pour s'honorer, la route de l'infamie ! Eh ! qui ne sait que rien n'avilit, ne resserre et ne concentre l'âme comme le crime ; que rien de grand et de généreux ne peut partir d'un intérieur corrompu ? Non, non ; cherchez des passions viles pour cause à des actions viles. On peut être un malhonnête homme et faire un bon livre ; mais jamais les divins élans du génie n'honorèrent l'âme d'un malfaiteur ; et si les soupçons de quelqu'un que j'estimerais pouvaient à ce point ravaler la mienne, je lui présenterais mon Discours sur l'Inégalité[1027] pour toute réponse, et je lui dirais : Lis, et rougis[1028].

Vous me citerez Erostrate. À cela voici ma réponse. L'histoire d'Érostrate est une fable : mais supposons-la vraie ; Érostrate, sans génie et sans talent, eut un moment la fantaisie de la célébrité, à laquelle il n'avait aucun droit ; il prit la seule et courte voie que son mauvais coeur et son esprit étroit put lui suggérer : mais comptez que, s'il se fut senti capable de faire l'*Émile*, il n'eût point brûlé le temple d'Éphèse. Non, monsieur, on n'aspire point par le crime au prix qu'on peut obtenir par la vertu ; et voilà ce qui rend plus ridicule l'imposture dont je suis l'objet. Qu'avais-je besoin de gloire et de célébrité ? je l'avais déjà tout acquise, non par îles noirceurs et des actes abominables, mais par des moyens vertueux, honnêtes, par des talents distingués, par des livres utiles, par une conduite estimable, par tout le bien que j'avais pu faire selon mon pouvoir : elle était belle, elle était sans tache ; qu'y pouvais-je ajouter désormais, si ce n'est la persévérance dans l'honorable carrière dont je voyais déjà d'assez près le terme ? Que dis-je ? je l'avais atteint : je n'avais plus qu'à me reposer, et jouir. Peut-on concevoir que, de gaieté de coeur et par des forfaits, j'aie cherché moi-même à ternir ma gloire, à la détruire, à laisser échapper de mes mains, ou plutôt à jeter, dans un transport de furie, le prix inestimable que j'avais légitimement acquis ? Quoi ! le sage, le brave Saint-Germain retournerait-il exprès à la guerre pour y flétrir par des lâchetés infâmes les

Copyright Arvensa Editions

lauriers sous lesquels il a blanchi ? Ne sait-on pas qu'une belle réputation est la plus noble et la plus douce récompense de la vertu sur la terre ? Et l'on veut qu'un homme qui se l'est dignement procurée s'aille exprès plonger dans le crime pour la souiller ! Non, cela n'est pas, parce que cela ne peut pas être ; et il n'y a que des gens sans honneur qui puissent ne pas sentir cette impossibilité.

Mais quels sont enfin ces forfaits dont je me suis avisé si tard de souiller une réputation déjà tout acquise par mieux que des livres, par quarante ans d'honneur et d'intégrité ? Oh ! c'est ici le mystère profond qu'il ne faut jamais que je sache, et qui ne doit être ouvertement publié qu'après ma mort, quoiqu'on fasse en sorte, pendant ma vie, que tout le monde en soit instruit, hors moi seul. Pour me forcer, en attendant, de boire la coupe amère de l'ignominie, on aura soin de la faire circuler sans cesse autour de moi dans l'obscurité, de la faire dégoutter, ruisseler sur ma tête, afin qu'elle m'abreuve, m'inonde, me suffoque, mais sans qu'aucun trait de lumière l'offre jamais à ma vue, et me laisse discerner ce qu'elle contient. On me séquestrera du commerce des hommes, même en vivant avec eux ; tout sera pour moi secret, mystère et mensonge ; on me rendra étranger à la société, sans paraître m'en chasser ; on élèvera autour de moi un impénétrable édifice de ténèbres, on m'ensevelira tout vivant dans un cercueil. C'est exactement ainsi que, sans prétexte et sans droit, on traite en France un homme libre, un étranger, qui n'est point sujet du roi, qui ne doit compte à personne de sa conduite, en continuant d'y respecter, comme il a toujours fait, le roi, les lois, les magistrats, et la nation. Que s'il est coupable, qu'on l'accuse, qu'on le juge, et qu'on le punisse ; s'il ne l'est pas, qu'on le laisse libre, non pas en apparence, mais réellement. Voilà, monsieur, ce qui est juste ; tout ce qui est hors de là, de quelque prétexte qu'on l'habille, est trahison, fourberie, iniquité.

Non, je ne serai point accusé, point arrêté, point jugé, point puni, en apparence ; mais on s'attachera, sans qu'il y paraisse, à me rendre la vie odieuse, insupportable, pire cent fois que la mort : on me fera garder à vue ; je ne ferai pas un pas sans être suivi ; on m'ôtera tous moyens de rien savoir et de ce qui me regarde et de ce qui ne me regarde pas ; les nouvelles publiques les plus indifférentes, les gazettes même me seront interdites ; on ne laissera courir mes lettres et paquets que pour ceux qui me trahissent, on coupera ma correspondance avec tout autre ; la réponse universelle à toutes mes questions sera toujours qu'on ne sait pas ; tout se

Copyright Arvensa Editions

taira dans toute assemblée à mon arrivée ; les femmes n'auront plus de langue, les barbiers seront discrets et silencieux ; je vivrai dans le sein de la nation la plus loquace comme chez un peuple de muets. Si je voyage, on préparera tout d'avance pour disposer de moi partout où je veux aller ; on me consignera aux passagers, aux cochers, aux cabaretiers ; à peine trouverai-je à manger avec quelqu'un dans les auberges, à peine trouverai-je un logement qui ne soit pas isolé ; enfin l'on aura soin de répandre une telle horreur de moi sur ma route, qu'à chaque pas que je ferai, à chaque objet que je verrai, mon âme soit déchirée : ce qui n'empêchera pas que, traité comme Sancho, je ne reçoive partout cent courbettes moqueuses, avec autant de compliments de respect et d'admiration : ce sont de ces politesses de tigres qui semblent vous sourire au moment qu'ils vont vous déchirer.

Imaginez, monsieur, s'il est possible, un traitement plus insultant, plus cruel, plus barbare, et dont le concert incroyablement unanime laisse, au sein d'une nation tout entière, un infortuné rigoureusement seul et sans consolation. Tel est le talent supérieur de M. de Choiseul pour les détails ; tels sont les soins avec lesquels il est servi quand il est question de nuire : mais s'il s'agissait d'une oeuvre de bonté, de générosité, de justice, trouverait-il la même fidélité dans ses créatures ? j'en doute ; aurait-il lui-même la même activité ? j'en doute encore plus.

J'ai beau chercher des cas où il soit permis d'accuser, de juger, de diffamer un homme à son insu, sans vouloir l'entendre ; sans souffrir qu'il réponde, et même qu'il parle ; je ne trouve rien. Je veux supposer toutes les preuves possibles : mais quand, en plein midi, toute la ville verrait un homme en assassiner un autre sur la place publique, encore, en jugeant l'accusé, ne l'empêcherait-on pas de répondre ; encore ne le jugerait-on pas sans l'avoir interrogé. À l'inquisition l'on cache à l'accusé son délateur, je l'avoue ; mais au moins lui dit-on qu'il est accusa, au moins ne le condamne-t-on pas sans l'entendre, au moins ne l'empêche-t-on pas de parler. Un délateur secret accuse, il ne prouve pas ; il ne peut prouver dans aucun cas possible : car comment prouverait-il ? Par des témoins ? mais l'accusé peut avoir contre ces témoins des moyens de récusation que les juges ignorent. Par des écritures ? mais l'accusé peut y faire apercevoir des marques de fausseté que d'autres n'ont pu connaître. Un délateur qui se cache est toujours un lâche : s'il prend des mesures pour que l'accusé ne puisse répondre à l'accusation, ni même en être instruit, il est un fourbe :

Copyright Arvensa Editions

s'il prenait en même temps avec l'accusé le masque de l'amitié, il serait un traître. Or un traître qui prouve ne prouve jamais assez, ou ne prouve que contre lui-même ; et quiconque est un traître peut bien être encore un imposteur. Eh ! quel serait, grand Dieu ! le sort des particuliers s'il était permis de leur faire à leur insu leur procès, et puis de les aller prendre chez eux pour les mener tout de suite au supplice, sous prétexte que les preuves sont si claires qu'il leur est inutile d'être entendus ?

Remarquez, monsieur, je vous supplie, combien cette première accusation dut paraître extraordinaire, vu la réputation sans reproche dont je jouissais, et que soutenaient ma conduite et mes écrits. Assurément ceux qui vinrent apprendre pour la première fois aux chefs de la nation que j'étais un scélérat durent les étonner beaucoup, et rien ne devait manquer à la preuve d'une pareille accusation pour être admise. Il y manqua pourtant au moins une petite circonstance, savoir l'audition de l'accusé ; on se cacha de lui très soigneusement, et il fut jugé. Messieurs ! messieurs ! quand il serait généralement permis déjuger un accusé sans l'ouïr, il y a du moins des hommes qui mériteraient d'être exceptés, et Jean-Jacques pouvait espérer, ce me semble, d'être mis au nombre de ces hommes-là.

On ne vous a pas jugé, diront-ils. Et qu'avez-vous donc fait, misérables ? En feignant d'épargner ma personne, vous m'ôtez l'honneur, vous m'accablez d'opprobres ; vous me laissez la vie, mais vous me la rendez odieuse en y joignant la diffamation. Vous me traitez plus cruellement mille fois que si vous m'aviez fait mourir ; et vous appelez cela ne m'avoir pas jugé ! Les fourbes ! il ne manquait plus à leur barbarie que le vernis de la générosité.

Non, jamais on ne vit des gens aussi fiers d'être des traîtres : prudemment enfoncés dans leurs tanières, ils s'applaudissent de leurs lâchetés, et insultent à ma franchise en la redoutant. Pour m'étouffer sans que je crie, ils m'ont auparavant attaché un bâillon. À voir enfin leur bénigne contenance, on les prendrait pour les bourreaux de l'infortuné don Carlos, qui prétendaient qu'il leur fût encore redevable de la peine qu'ils prenaient de l'étrangler.

En vérité, monsieur, plus je médite sur cette étrange conduite, plus j'y trouve une complication de lâcheté, d'iniquité de fourberie, qui la rend inimaginable. Ce qui me passe encore plus est que tout cela paraît se faire de l'aveu de la nation entière ; que non seulement mes prétendus amis,

Copyright Arvensa Editions

mais d'honnêtes gens réellement estimables, y paraissent acquiescer ; et que M. de Saint-Germain lui-même ne m'en paraît pas encore assez scandalisé. Cependant, fussé-je coupable, fussé-je en effet tout ce qu'on m'accuse d'être, tant qu'on ne m'aura pas convaincu, cette conduite envers moi serait encore injuste, fausse, inexcusable. Que doit-elle me paraître à moi qui me sens innocent ?

Soyons équitables toujours. Je ne crois pas que M. de Choiseul soit l'auteur de l'imposture ; mais je ne doute point qu'il n'ait très bien vu que c'en était une, et que ce ne soit pour cela qu'il prend tant de mesures pour m'empêcher d'en être instruit : car autrement, avec la haine envenimée que tout décèle en lui contre moi, jamais il ne se refuserait le plaisir de me convaincre et de me confondre, dût-il s'ôter par là celui de me voir souffrir plus longtemps.

Quoique ma pénétration, naturellement très mousse, mais aiguisée à force de s'exercer dans les ténèbres, me fasse deviner assez juste des multitudes de choses qu'on s'applique à me cacher, ce noir mystère est encore enveloppé pour moi d'un voile impénétrable ; mais à force d'indices combinés, comparés ; à force de demi-mots échappés, et saisis à la volée ; à force de souvenirs effacés, qui par hasard me reviennent, je présume Grimm et Diderot les premiers auteurs de toute la trame. Je leur ai vu commencer, il y a plus de dix-huit ans, des menées auxquelles je ne comprenais rien, mais que je voyais certainement couvrir quelque mystère dont je ne m'inquiétais pas beaucoup, parce-que, les aimant de tout mon coeur, je comptais qu'ils m'aimaient de même. À quoi ont abouti ces menées ? autre énigme non moins obscure. Tout ce que je puis supposer le plus raisonnablement est qu'ils auront fabriqué quelques écrits abominables qu'ils m'auront attribués. Cependant, comme il est peu naturel qu'on les en ait crus sur leur parole, il aura fallu qu'ils aient accumulé des vraisemblances, sans oublier d'imiter le style et la main. [1029]

Quant au style, un homme qui possède supérieurement le talent d'écrire imite aisément jusqu'à certain point le style d'un autre, quoique bien marqué : c'est ainsi que Boileau imita le style de Voiture et celui de Balzac à s'y tromper ; et cette imitation du mien peut être surtout facile à Diderot, dont j'étudiais particulièrement la diction quand je commençai d'écrire, et qui même a mis dans mes premiers ouvrages plusieurs morceaux qui ne tranchent point avec le reste, et qu'on ne saurait

Copyright Arvensa Editions

distinguer, du moins quant au style[1030]. Il est certain que sa tournure et la mienne, surtout dans mes premiers ouvrages, dont la diction est, comme la sienne, un peu sautante et sentencieuse, sont, parmi celles de nos contemporains, les deux qui se ressemblent le plus. D'ailleurs, il y a si peu de juges en état de prononcer sur la différence ou l'identité des styles, et ceux même qui le sont peuvent si aisément s'y tromper, que chacun peut décider là-dessus comme il lui plaît, sans craindre d'être convaincu d'erreur.

La main est plus difficile à contrefaire ; je crois même cela presque impossible dans un ouvrage de longue haleine : c'est pourquoi je présume qu'on aura préféré des lettres, qui n'ont pas la même difficulté, et qui remplissent le même objet. Quant à l'écrivain chargé de cette contrefaction, il aura été plus facile à trouver à Diderot qu'à tout autre, parce que, étant chargé de la partie des arts dans l'*Encyclopédie*, il avait de grandes relations avec les artistes dans tous les genres. Au reste, quand la puissance s'en mêle, beaucoup de difficultés s'aplanissent ; et quand il s'agirait, par exemple, de décider si une écriture est ou n'est pas contrefaite, je ne crois pas qu'on eût beaucoup de peine à trouver des experts prêts à être de l'avis qu'il plairait à M. de Choiseul.

Si ce n'est pas cela, ou de faux témoins, je n'imagine rien. Je pencherais même un peu pour cette dernière opinion, parce que assurément le bénin Thevenin, quoi qu'on en dise, ne fut pas aposté pour rien ; et je ne puis imaginer d'autre objet à la fable de ce manant, et à l'adroite façon dont ceux qui l'avaient aposté l'ont accréditée[1031], que de vouloir tâter d'avance comme je soutiendrais la confrontation d'un faux témoin.

Les holbachiens, qui croyaient m'avoir déjà coulé à fond, furieux de me voir bien au château de Montmorency et chez M. le prince de Conti, firent jouer leurs machines par d'Alembert, et, profitant des piques secrètes dont j'ai parlé, firent passer, par le Temple, leur complot à l'hôtel de Luxembourg. Il est aisé d'imaginer comment M. de Choiseul s'associa pour cette affaire particulière avec la ligue, et s'en fit le chef ; ce qui rendit dès-lors le succès immanquable, au moyen des manoeuvres souterraines dont Grimm avait probablement fourni le plan. Ce complot a pu se tramer de toute autre manière ; mais voilà celle où les indices, dans ce que j'ai vu, se rapportent le mieux. Il-fallait, avant de rien tenter du côté du public, m'éloigner au préalable, sans quoi le complot risquait à chaque instant

Copyright Arvensa Editions

d'être découvert, et son auteur confondu. L'*Émile* en fournit les moyens, et l'on disposa tout pour m'effrayer par un décret comminatoire, auquel on n'en voulait cependant venir que quand j'aurais pris le parti de fuir. Mais voyant que, malgré tout le fracas dont on accompagnait la menace de ce décret, je restais tranquille et ne voulais pas démarrer, on s'avisa d'un expédient tout puissant sur mon coeur. Madame de Boufflers, avec une grande éloquence, me fit voir l'alternative inévitable de compromettre madame de Luxembourg, si j'étais interrogé, ou de mentir, ce que j'étais bien résolu de ne pas faire. Sur ce motif, auquel je ne pus résister, je partis enfin, et l'on ne lâcha le décret que quand ma résolution fut bien prise et qu'on put le savoir. Il paraît que dès-lors le projet était arrangé entre madame de Boufflers et M. Hume pour disposer de moi. Elle n'épargna rien pour m'envoyer en Angleterre. Je tins bon, et voulus passer en Suisse. Ce n'était pas là le compte de la ligue, qui, par ses manoeuvres, parvint avec peine à m'en chasser. Nouvelles sollicitations plus vives pour l'Angleterre, nouvelle résistance de ma part. Je pars pour aller joindre Milord Maréchal à Berlin. La ligue vit l'instant où j'allais lui échapper. Son complot s'en allait peut-être en fumée, si l'on ne m'eût tendu tant de pièges à Strasbourg, qu'enfin j'y tombai, me laissai livrer à Hume, et partis avec lui pour l'Angleterre, où j'étais attendu depuis si longtemps. Dès ce moment ils m'ont tenu ; je ne leur échapperai plus.

Que je regrettai la France ! avec quelle ardeur, avec quelle constance je surmontai tous les obstacles, tous les dangers même qu'on eut soin d'opposer à mon retour ; et cela, pour venir essuyer dans ce pays si désiré des traitements qui m'ont fait regretter l'Angleterre ! Cependant les seize mois que j'y passai ne furent pas perdus pour la ligue : à mon retour, je trouvai la France et l'Europe totalement changées à mon égard ; et ma prévention, ma stupidité, furent telles, que, trop frappé des manoeuvres de David Hume et de ses associés, je m'obstinais à chercher ; à Londres la cause des indignités que j'essuyais à Trye. Me voilà bien désabusé depuis que je n'y suis plus, et je rends aux Anglais la justice qu'ils me refusent. Néanmoins, s'ils étaient ce qu'on les suppose, ils auraient dit : N'imitons pas la légèreté française ; défions-nous des preuves d'accusation qu'on cache si soigneusement à l'accusé, et gardons-nous de juger, sans l'entendre, un homme qu'on cajole avec tant de fausseté, et qu'on charge avec tant d'animosité.

Enfin ce complot, conduit avec tant d'art et de mystère, est en pleine

Copyright Arvensa Editions

exécution. Que dis-je ? il est déjà consommé : me voilà devenu le mépris, la dérision, l'horreur de cette même nation dont j'avais, il y a dix ans, l'estime, la bienveillance, j'oserais dire la considération ; et ce changement prodigieux, quoique opéré sur un homme du peuple, sera pourtant la plus grande oeuvre du ministère de M, de Choiseul, celle qu'il a eue le plus à coeur, celle à laquelle il a consacré le plus de temps et de soin. Elle prouvera, par un exemple flétrissant pour l'espèce humaine, combien est forte l'union des méchants pour malfaire, tandis que celle des bons, quand elle existe, est si lâche, si faible, et toujours si facile à rompre.

Rien n'a été omis pour l'exécution de cette noble entreprise : toute la puissance d'un grand royaume, tous les talents d'un ministre intrigant, toutes les ruses de ses satellites, toute la vigilance de ses espions, la plume des auteurs, la langue des clabaudeurs[1032], la séduction de mes amis, l'encouragement de mes ennemis, les malignes recherches sur ma vie pour la souiller, sur mes "propos pour les empoisonner, sur mes écrits pour les falsifier ; l'art de dénaturer, si facile à la puissance, celui de me rendre odieux à tous les ordres, de me diffamer dans tous les pays. Les détails de tous ces faits seraient presque incroyables, s'il m'était possible d'exposer ici seulement ceux qui me sont connus. On m'a lâché des espions de toutes les espèces, aventuriers, gens de lettres, abbés, militaires, courtisans ; on a envoyé des émissaires en divers pays pour m'y peindre sous les traits qu'on leur a marqués. J'avais en Savoie un témoin de ma jeunesse, un ami que j'estimais, et sur lequel je comptais ; je vais le voir ; je vois qu'il me trompe ; je le trouve en correspondance avec M. de Choiseul. J'avais à Paris un vieux compatriote, un ami, très bon homme ; on le met à la Bastille, j'ignore pourquoi, c'est-à-dire sous quel prétexte. Le long temps qu'il y a resté lui fait honneur ; on l'aura trouvé moins docile qu'on n'avait cru ; je veux espérer qu'on n'aura pas lassé sa patience, et qu'au bout de seize mois il sera sorti de la Bastille aussi honnête homme qu'il y est entré. Je désire la même chose du libraire Guy, qu'on y a mis de même, et détenu presque aussi longtemps. On disait avoir trouvé dans les papiers du premier un projet de moi pour l'établissement d'une pure démocratie à Genève ; et j'ai toujours blâmé la pure démocratie à Genève et partout ailleurs ; on disait y avoir trouvé des lettres par lesquelles j'excitais les brouilleries de Genève ; et non seulement j'ai toujours blâmé les brouilleries de Genève, mais je n'ai rien épargné pour porter les

Copyright Arvensa Editions

représentants à la paix. Mais qu'importe qu'on en impose et qu'on mente ? un mensonge dit en l'air fait toujours son effet, surtout quand il vient des bureaux d'un ministre, et quand il tire sur moi.

En songeant au libraire de Paris, avec lequel j'eus si peu d'affaires, M. de Choiseul, qui n'oublia rien, a-t-il oublié mon libraire de Hollande ? je ne sais ; mais dans un livre que celui-ci s'est obstiné à vouloir me dédier, quoique j'y sois maltraité, et dont il n'a pas voulu me communiquer d'avance l'épître dédicatoire, j'ai trouvé la tournure de cette épître si singulière et si peu naturelle, qu'il est difficile de n'y pas supposer un but caché qui tient à quelque fil de la grande trame.

Enfin nulle attention n'a été omise pour m'y défigurer de tout point, jusqu'à celle, qu'on n'imaginerait pas, de faire disparaître les portraits de moi qui me ressemblent, et d'en répandre un à très grand bruit qui me donne un air farouche et une mine de cyclope. À ce gracieux portrait on a mis pour pendant celui de David Hume[1033], qui réellement a la tête d'un cyclope, et à qui l'on donne un air charmant. Comme ils peignent nos figures, ainsi peignent-ils nos âmes avec la même fidélité. En un mot, les détails qu'embrasse l'exécution du plan qui me regarde sont immenses, inconcevables. Oh ! si je savais tous ceux que j'ignore, si je voyais mieux ceux que je ne faisais que conjecturer, si je pouvais embrasser d'un coup d'oeil tous ceux dont je suis l'objet depuis dix années, ils pourraient me donner quelque orgueil, si mon coeur en était moins déchiré. Si M. de Choiseul eût employé à bien gouverner l'état la moitié du temps, des talents, de l'argent et des soins qu'il a mis à satisfaire sa haine, il eut été l'un des plus grands ministres qu'ait eus la France.

Ajoutez à tout cela l'expédition de la Corse, cette inique et ridicule expédition, qui choque toute justice, toute humanité, toute politique, toute raison ; expédition que son succès rend encore plus ignominieuse, en ce que, n'ayant pu conquérir ce peuple infortuné par le fer, il l'a fallu conquérir par l'or. La France peut bien dire de cette inutile et coûteuse conquête ce que disait Pyrrhus de ses victoires : Encore une, et nous sommes perdus. Mais, hélas ! l'Europe n'offrira plus à M. de Choiseu d'autre peuple naissant à détruire, ni d'aussi grand homme à noircir que son illustre et vertueux chef.

C'est ainsi que l'homme le plus tin se décèle en écoutant trop son animosité. M. de Choiseul connaissait bien la plaie la plus cruelle par

Copyright Arvensa Editions

laquelle il pût déchirer mon coeur, et il ne me l'a pas épargnée : mais il n'a pas vu combien cette barbare vengeance le démasquait et devait éventer son complot. Je le défie de pallier jamais cette expédition d'aucune raison ni d'aucun prétexte qui puisse contenter un homme sensé. On saura que je sus voir le premier un peuple disciplinable et libre où toute l'Europe ne voyait encore qu'un tas de rebelles et de bandits ; que je vis germer les palmes de cette nation naissante ; qu'elle me choisit pour les arroser, que ce choix fit son infortune et la mienne ; que ses premiers combats furent des victoires ; que, n'ayant pu la vaincre, il fallut l'acheter. Quant à la conclusion qui me regarde, on présumera quelque jour, je l'espère, malgré tous les artifices de M. de Choiseul, qu'il n'y avait qu'un homme estimable qu'il pût haïr avec tant de fureur.

Voilà, monsieur, ce qui me fait prendre mon parti avec plus de courage que n'en semblait annoncer l'accablement où vous m'avez vu ; mais je découvrais alors pour la première fois des horreurs dont je n'avais pas la moindre idée, et auxquelles il n'est pas même permis à un honnête homme d'être préparé. Epouvanté des infernales trames dont je me sentais enlacé, je donnais trop de pouvoir à l'imposture, j'en prolongeais trop loin l'effet sur l'avenir : je voyais mon nom, qui doit me survivre, couvert par elle d'un opprobre éternel, au lieu de la gloire et des honneurs que je sens dans mon coeur m'être dus ; je frémissais de douleur et d'indignation à cette cruelle image. Aujourd'hui que j'ai eu le temps de m'apprivoiser avec des idées qui m'étaient si nouvelles, de les peser, de les comparer, de mettre par ma raison les iniques oeuvres des hommes à la coupelle du temps et de la vérité, je ne crains plus que le vil alliage y résiste : le soufre et le plomb s'en iront en fumée, et l'or pur demeurera tôt ou tard, quand mes ennemis, morts ainsi que moi, ne l'altéreront plus. Il est impossible que, (Je tant de trames ténébreuses, quelqu'une »u moins ne soit pas enfin dévoilée au grand jour ; et c'en est assez pour juger des autres. Les bons ont horreur des méchants et les fuient, mais ils ne brassent pas des complots contre eux. Il est impossible que, revenus de la haine aveugle qu'on leur inspire, mes semblables ne reconnaissent pas un jour dans mes ouvrages un homme qui parla d'après son coeur. Il est impossible qu'en blâmant et plaignant les erreurs où j'ai pu tomber, ils ne louent pas mes intentions, qu'ils ne bénissent pas ma mémoire, qu'ils ne s'attendrissent pas sur mes malheurs. Une seule considération suffit pour me rendre la tranquillité que m'ôtait l'effroi d'une ignominie éternelle ; c'est celle de la

Copyright Arvensa Editions

route qu'ont prise ceux qui m'oppriment pour égarer à leur suite la génération présente, mais qui n'égarera sûrement pas la postérité, sur laquelle ils n'auront plus l'ascendant dont ils abusent. Ses ennemis, dira-t-on, se sont attachés, comme de vils corbeaux, sur son cadavre ; mais jamais, de son vivant, aucun d'eux l'osa-t-il attaquer en face ? Ils le prirent en traîtres : ils s'enfoncèrent dans des souterrains pour creuser des gouffres sous ses pas, tandis qu'il marchait à la lumière du soleil, et qu'il défiait le reproche du crime de soutenir ses regards. Quoi ! la justice et la vérité rampent-elles ainsi dans les ténèbres ? les hommes droits et vertueux se font-ils ainsi fourbes et traîtres, tandis que le coupable appelle à grands cris ses accusateurs ? Si cette considération leur fait reprendre le même examen avec plus d'impartialité, je n'en veux pas davantage. Tranquillisé pour l'avenir sur la terre, j'aspire au séjour du repos, où les oeuvres de l'iniquité ne pénètrent pas : en attendant, je me dois d'approfondir cet abominable complot, s'il m'est possible ; c'est tout ce qui me reste à faire ici-bas, et je n'épargnerai pour cela rien de ce qui est en ma faible puissance. Je sais que mon naturel craintif, honteux, timide, ne me promet ni sang-froid, ni présence d'esprit, ni mémoire, quand il faudra payer de ma personne et confondre les imposteurs ; j'avoue même que l'indigne rôle auquel je me vois ravalé, et pour lequel la nature m'avait si peu fait, me donne un frémissement et des serrements de coeur que je ne puis vaincre, et dont j'aurais été moins subjugué dans de plus heureux temps. Il y a dix ans que l'imputation d'un forfait m'eût fait rire, et rien de plus ; mais depuis que les cruels m'ont ainsi défiguré, sans me laisser même aucun moyen de me défendre, tout injurieux soupçon que je lis dans les coeurs plonge le mien dans un trouble inexprimable. Les scélérats endurcis au crime ont des fronts d'airain, mais l'innocence rougit et pleure en se voyant couvrir de fange. Une âme noble et fière a beau se roidir et s'élever, un tempérament timide ne peut se refondre Dans toutes les situations de ma vie le mien me subjugue toujours : soit forcé de parler au milieu d'un cercle, soit tête-à-tête agacé par une femme railleuse, soit avili dans la confrontation d'un impudent, mon trouble est toujours le même, et le courage que je sens au fond de mon coeur refuse de se montrer sur ma contenance. Je ne sais ni parler ni répondre ; je n'ai jamais su trouver qu'après coup la chose que j'avais à dire ou le mot qu'il fallait employer. Urbain Grandier, dans le même cas que moi, avait l'assurance et la facilité qui me manquent, et il périt : j'aurais tort d'espérer une meilleure

Copyright Arvensa Editions

destinée. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit : que je sache à tout prix de quoi je suis coupable ; que j'apprenne enfin quel est mon crime ; qu'on m'en montre le témoignage et les preuves, ces invincibles preuves qui, bien qu'administrées si secrètement et par des mains si suspectes, n'ont laissé le moindre doute à personne, et sur lesquelles âme vivante n'a même imaginé qu'il fut pourtant bon de savoir si je n'avais rien à dire ; enfin qu'on daigne, je ne dis pas me convaincre, mais m'accuser moi présent[1034], et je meurs content.

Eh ! que reste-t-il ici-bas pour me faire aimer à vivre ? Déjà vieux, souffrant, sans ami, sans appui, sans consolation, sans ressource, voilà la pauvreté prête à me talonner ; et quand on m'aurait laissé même la liberté d'employer mes talents à gagner mon pain, de quoi jouirais-je en le mangeant ? Quoi ! voir toujours des hommes faux, haineux, malveillants ! toujours des masqués, toujours des traîtres ! et loin de vous, pas un seul visage d'homme ! plus d'épanchements dans le sein d'un ami, plus de ces doux sentiments qu'une longue habitude rend délicieux ! Ah ! la vie à ce prix m'est insupportable ; et, quand sa fin ne serait que celle de mes peines, je désirerais d'en sortir : mais elle sera le commencement de cette félicité pour laquelle je me sentais né, et que je cherchai vainement sur la terre. Que j'aspire à cette heureuse époque, et que j'aimerai quiconque m'y fera parvenir ! J'étais homme, et j'ai péché ; j'ai fait de grandes fautes que j'ai bien expiées, mais le crime jamais n'approcha de mon coeur. Je me sens juste, bon, vertueux, autant qu'homme qui soit sur la terre : voilà le motif de mon espérance et de ma sécurité. Quoique je paraisse absolument oublié de la Providence, je n'en désespérerai jamais. Que ses récompenses pour les bons doivent être belles, puisqu'elle les néglige à ce point ici-bas ! J'avoue pourtant qu'en la voyant dormir si longtemps, il me prend des moments d'abattement : ils sont rares, ils ne durent guère, et ne changent rien à ma disposition. J'espère que la mort ne viendra pas dans un de ces tristes moments ; mais quand elle y viendrait, elle me serait moins consolante, sans m'être plus redoutable. Je me dirais : Je ne serai rien, ou je serai bien ; cela vaut toujours mieux pour moi que cette vie.

La mort est douce aux malheureux ; la souffrance est toujours cruelle : par là je reste ici-bas à la merci des méchants. Mais enfin que me peuvent-ils faire ? Ils ne me feront pas plus souffrir que ne fit la néphrétique ; et j'ai fait là-dessus l'essai de mes forces. Si mes maux sont longs, ils exerceront

Copyright Arvensa Editions

mon âme à la patience, à la constance, au courage ; ils lui feront mériter le prix destiné à la vertu ; et au jour de ma mort, qu'il faudra bien enfin qui vienne, mes persécuteurs m'auront rendu service en dépit d'eux. Pour quiconque en est là, les hommes ne sont plus guère à craindre. Aussi M. de Choiseul peut jouer de son reste avec toute sa puissance. Tant qu'il ne changera pas la nature des choses, tant qu'il n'ôtera pas de ma poitrine le coeur de Jean-Jacques Rousseau pour y mettre celui d'un malhonnête homme, je le mets au pis.

Monsieur, j'ai vécu : je ne vois plus rien, même dans l'ordre des possibles, qui pût me donner encore sur la terre un moment de vrai plaisir. On m'offrirait ici-bas le choix de ce que j'y veux être, que je répondrais, mort. Rien de ce qui flattait mon coeur ne peut plus exister pour moi. S'il me reste un intervalle encore jusqu'à ce moment si lent à venir, je le dois à l'honneur de ma mémoire. Je veux tâcher que la fin de ma vie honore son cours et y réponde. Jusqu'ici j'ai supporté le malheur ; il me reste à savoir supporter la captivité, la douleur, la mort : ce n'est pas le plus difficile ; mais la dérision, le mépris, l'opprobre, apanage ordinaire de la vertu parmi les méchants, dans tous les points par où l'on pourra me les faire sentir. J'espère qu'un jour on jugera de ce que je fus par ce que j'ai su souffrir. Tout ce que vous m'avez dit pour me détourner, quoique plein de sens, de vérité, d'éloquence, n'a fait qu'enflammer mon courage : c'est un effet qu'il est naturel d'éprouver près de vous ; et je n'ai pas peur que d'autres m'ébranlent quand vous ne m'avez pas ébranlé. Non, je ne trouve rien de si grand, de si beau, que de souffrir pour la vérité. J'envie la gloire des martyrs. Si je n'ai pas en tout la même foi qu'eux, j'ai la même innocence et le même zèle, et mon coeur se sent digne du même prix.

Adieu, monsieur. Ce n'est pas sans un vrai regret que je me vois à la veille de m'éloigner devons. Avant de vous quitter j'ai voulu du moins goûter la douceur d'épancher mon coeur dans celui d'un homme vertueux. C'est, selon toute apparence, un avantage que je ne retrouverai de longtemps.

ROUSSEAU

NOTE OUBLIÉE DANS MA LETTRE À M. DE SAINT-GERMAIN.

Je me souviens d'avoir, étant jeune, employé le vers suivant dans une comédie :

C'est en le trahissant qu'il faut punir un traître.

Mais, outre que c'était dans un cas très excusable, et où il ne s'agissait

Copyright Arvensa Editions

point d'une véritable trahison, ce vers, échappé dans la rapidité de la composition, dans une pièce non publique et non corrigée, ne prouve point que l'auteur pense ce qu'il fait dire à une femme jalouse, et ne fait autorité pour personne. S'il est permis de trahir les traîtres,-ce n'est qu'aux gens qui leur ressemblent ; mais jamais les armes des méchants ne souillèrent les mains d'un honnête homme. Comme il n'est pas permis de mentir à un menteur, il est encore moins permis de trahir un traître : sans cela, toute la morale serait subvertie, et la vertu ne serait plus qu'un vain nom ; car le nombre des malhonnêtes gens étant malheureusement le plus grand sur la terre, si l'on se permettait d'adopter vis-à-vis d'eux leurs propres maximes, on serait le plus souvent malhonnête homme soi-même, et l'on en viendrait bientôt à supposer toujours que l'on a affaire à des coquins, afin de s'autoriser à l'être.

OBSERVATION

Cette longue lettre dans laquelle Rousseau donne des détails sur sa conduite antérieure, sur ses goûts et ses ouvrages, est un complément des confessions. Il en parut quelques fragments, en 1798, dans le *Conservateur* o u *Bibliothèque choisie de littérature*. Ou supprime les noms et l'on dénature plusieurs passages. Comme les personnages dont parle Jean-Jacques étaient tous morts à cette époque, on ne devine pas le motif de cette discrétion ou de cette infidélité.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXIII – À M. l'abbé M.

Monquin, 28 février 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Votre précédente lettre, monsieur, m'en promettait si bien une seconde, et j'étais si sûr qu'elle viendrait, que, quoique je me crusse obligé de vous tirer de l'erreur où je vous voyais, j'aimai mieux tarder de remplir ce devoir que de vous ôter ce plaisir si doux aux coeurs honnêtes de réparer leur tort de leur propre mouvement [1035].

La bizarre manière de dater qui vous a scandalisé est une formule générale dont depuis quelque temps j'use indifféremment avec tout le monde, qui n'a ni ne peut avoir aucun trait aux personnes à qui j'écris puisque ceux qu'elle regarde ne sont pas faits pour être honorés de mes lettres, et ne le seront sûrement jamais. Comment m'avez-vous pu croire assez brutal, assez féroce, pour vouloir insulter ainsi de gaieté de coeur quelqu'un que je ne connaissais que par une lettre pleine de témoignages d'estime pour moi, et si propre à m'en inspirer pour lui ? Cette erreur est là-dessus tout ce dont je peux me plaindre ; car, si ce n'en eût pas été une, votre ressentiment devenait très légitime, et votre quatrain très mérité : si même j'avais quelque autre reproche à vous faire, ce serait sur le ton de votre lettre qui cadrait si mal avec celui de votre quatrain. Quoique dans votre opinion je vous en eusse donné l'exemple, deviez-vous jamais l'imiter ? ne deviez-vous pas, au contraire, être encore plus indigné de l'ironie et de la fausseté détestable que cette contradiction mettait dans ma lettre ? et la vertu doit-elle jamais souiller ses mains innocentes avec les armes des méchants, même pour repousser leurs atteintes ? Je vous avoue franchement que je vous ai bien plus aisément pardonné le quatrain que le corps de la lettre ; je passe les injures dans la colère, mais j'ai peine à passer les cajoleries. Pardon, monsieur, à mon tour : j'use peut-être un

Copyright Arvensa Editions

peu durement des droits de mon âge, mais je vous dois la vérité depuis que vous m'avez inspiré de l'estime ; c'est un bien dont je fais trop de cas pour laisser passer en silence rien de ce qui peut l'altérer. À présent oublions pour jamais ce petit démêlé, je vous en prie, et ne nous souvenons que de ce qui peut nous rendre plus intéressants l'un à l'autre par la manière dont il a fini. Revenons à votre emploi. S'il est vrai que vous ayez adopté le plan que j'ai tâché de tracer dans l'*Émile*, j'admire votre courage ; car vous avez trop de lumières pour ne pas voir que, dans un pareil système, il faut tout ou rien, jet qu'il vaudrait cent fois mieux reprendre le train des éducations ordinaires, et faire un petit talon rouge, que de suivre à demi celle-là pour ne faire qu'un homme manqué. Ce que j'appelle tout, n'est pas de suivre servilement mes idées ; au contraire, c'est souvent de les corriger, mais de s'attacher aux principes, et d'en suivre exactement les conséquences avec les modifications qu'exige nécessairement toute application particulière. Vous ne pouvez ignorer quelle tâche immense vous vous donnez : vous voilà pendant dix ans au moins nul pour vous-même, et livré tout entier avec toutes vos facultés à votre élève ; vigilance, patience, fermeté, voilà surtout trois qualités sur lesquelles vous ne sauriez-vous relâcher un seul instant sans risquer de tout perdre ; oui, de tout perdre, entièrement tout : un moment d'impatience, de négligence ou d'oubli, peut vous ôter le fruit de six ans de travaux, sans qu'il vous en reste rien du tout, pas même la possibilité de le recouvrer par le travail de dix autres. Certainement s'il y a quelque chose qui mérite le nom d'héroïque et de grand parmi les hommes, c'est le succès des entreprises pareilles à la vôtre ; car le succès est toujours proportionné à la dépense de talents et de vertus dont on l'a acheté : mais aussi quel don vous aurez fait à vos semblables, et quel prix pour vous-même de vos grands et pénibles travaux ! Vous vous serez fait un ami, car c'est là le terme nécessaire du respect, de l'estime, et de la reconnaissance dont vous l'aurez pénétré. Voyez, monsieur... dix ans de travaux immenses, et toutes les plus douces jouissances de la vie pour le reste de vos jours et au-delà : voilà les avances que vous avez faites, et voilà le prix qui doit les payer. Si vous avez besoin d'encouragement dans cette entreprise, vous me trouverez toujours prêt ; si vous avez besoin de conseils, ils sont désormais au-dessus de mes forces. Je ne puis vous promettre que de la bonne volonté ; mais vous la trouverez toujours pleine et sincère : soit dit une fois pour toutes, et lorsque vous me croirez bon à quelque chose, ne craignez

Copyright Arvensa Editions

pas de m'importuner. Je vous salue de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXIV – À M. de saint-Germain

Monquin, 28 février 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Votre lettre, monsieur, m'attendrit et me touche ; je croyais n'être plus susceptible de plaisir, et vous venez de m'en donner un -moment bien pur. Il n'est troublé que par le regret de ne pas pouvoir me rendre à vos généreuses et obligeantes sollicitations ; mais mon parti est pris. Je connais trop les gens à qui j'ai affaire pour croire qu'ils me laisseront exécuter mon projet ; je m'attends d'avance à ce qui doit m'arriver : je ne me dois pas le succès, il est dans les mains de la Providence ; mais je me dois la tentative et l'emploi de mes forces : rien ne m'empêchera de remplir ce devoir.

Je ne suis point encore dans la situation que vos offres généreuses vous font prévenir, ni même près d'y tomber ; je prévois seulement que si j'avançais dans la vieillesse, elle me deviendrait dure à plus d'un égard, et c'est moins là pour moi un sujet d'alarme qu'une consolation de n'y pas parvenir. Je crois si bien connaître votre âme noble, que, dans la situation supposée, je vous aurais de moi-même prouvé la vérité de mes sentiments pour vous en vous mettant dans le cas d'exercer les vôtres.

Si la crainte de contrister votre bon coeur m'empêche, monsieur, de suivre les mouvements du mien dans les adieux que je désirais vous aller faire, je sens ce que me coûtera cette déférence ; mais je sens aussi, dans la résolution que j'ai prise, le danger de l'exposer à des attaques d'autant plus redoutables, que mon penchant ne seconderait que trop bien vos efforts. Adieu donc, homme respectable ; je partirai sans vous voir, puisqu'il le faut, mais vous laissant la meilleure partie de moi-même dans les sentiments d'un coeur toujours plein de vous.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXV – À M. du Peyrou

À Monquin, le 28 février 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Vous me marquez, mon cher hôte, que votre rôle est passif vis-à-vis de moi, que l'habitude a dû vous le rendre familier, et que ma réponse vous prouve cette vérité affligeante pour l'humanité, que les battus paient encore l'amende ; ce qui veut dire que c'est vous qui êtes le battu, et que c'est vous qui payez l'amende.

Qu'entre nous votre rôle soit passif et le mien actif, voilà, je vous avoue, ce qui me passe. Je ne vous propose jamais rien, je ne vous demande jamais rien, je ne fais jamais que vous répondre, je ne me mêle en aucune sorte de vos affaires, je n'ai avec personne aucune relation, ni secrète ni publique, qui vous regarde, je ne dispose de rien qui vous appartienne ; enfin, excepté un sentiment d'affection qui ne peut s'éteindre, je suis pour vous comme n'existant pas. En quel sens donc puis-je être actif vis-à-vis de vous ? Je le fus une fois, et bien vous en prit. Depuis lors je résolus de ne plus l'être. Je crois avoir tenu jusqu'ici cette résolution, et ne la tiendrai pas moins dans la suite. Expliquez-moi donc, je vous prie, comment vous êtes passif vis-à-vis de moi ; car cela me parait curieux à savoir.

Dans votre précédente lettre, vous m'exhortez à un épanchement de coeur, en me disant de vous traiter tout-à-fait en ami ou tout-à-fait en étranger. Votre devise sur le cachet de cette même lettre m'avertissait que vous vous faisiez gloire de n'avoir vous-même aucun de ces épanchements de coeur auxquels vous m'exhortiez. Or il me paraissait injuste d'exiger dans l'amitié des conditions qu'on n'y veut pas mettre soi-même ; et me dire que c'est traiter un homme en étranger que de ne pas s'ouvrir avec lui, c'était me dire assez clairement, ce me semble, en quel rang j'étais auprès de vous. Votre exemple a fait la règle de ma réponse. Si vous êtes le battu

Copyright Arvensa Editions

dans cette affaire, convenez au moins que je n'ai fait que vous rendre les coups que vous m'aviez donnés le premier.

Je n'avais pas besoin, mon cher hôte, de la note que vous m'avez envoyée pour être convaincu de votre exactitude dans les comptes. Cette note me fait plaisir, en ce que j'y vois approcher le temps où nous serons tout-à-fait quittes, et vous me faites désirer de vivre au moins jusque-là. Il n'est pas temps encore de parler des arrangements ultérieurs, et tant de prévoyance n'entre pas dans mon tour d'esprit. Mais, en attendant, je suis sensible à vos offres, et il entre bien dans mon coeur, je vous assure, d'en être reconnaissant.

Comme je me propose de déloger d'ici dans peu, mon dessein n'est pas d'y laisser après moi mon herbier et mes livres de botanique ; je compte prendre une charrette pour faire conduire le tout à Lyon, chez madame Boy de La Tour, où tout cela sera plus à portée de vous parvenir sans embarras. En emballant lesdits livres, j'en ferai le catalogue, et vous l'enverrai. Que ne puis-je les suivre auprès de vous ! Je vous jure qu'il n'y a point de jour où l'idée d'aller être l'intendant de votre jardin de plantes et l'hôte de mon hôtesse, ne vienne encore chatouiller mon coeur. Mais je suis pourtant un peu scandalisé de ne point voir venir de petits hôtes qui lui aident un jour à me faire ses honneurs. Adieu, mon cher hôte, ma femme et moi vous saluons, et embrassons l'un et l'autre. Elle est presque percluse de rhumatismes. Notre demeure est ouverte à tous les vents, nous sommes presque ensevelis dans la neige, et nous ne savons plus comment ni quand cela finira. Adieu, derechef.

Je signe, afin que vous sachiez désormais sous quel nom vous avez à m'écrire. Je n'ai pas besoin de vous avertir que le quatrain joint à la date est une formule générale qui n'a nul trait aux personnes à qui j'écris.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXVI – À M. de Belloy

Monquin, le 17 mars 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Il faut, monsieur, vous résoudre à bien de l'ennui, car j'ai grand'peur de vous écrire une longue lettre.

Que vous m'avez rafraîchi le sang, et que j'aime votre colère ! J'y vois bien le sceau de la vérité dans une âme fière, que le patelinage des gens qui m'entourent marque encore plus fortement à mes yeux. Vous avez daigné me faire sentir mon tort ; c'est une indulgence dont je sens le prix, et que je n'aurais peut-être pas eue à votre place : il ne m'en reste que le désir de vous le faire oublier. Je fus quarante ans le plus confiant des hommes, sans que durant tout ce temps jamais une seule fois cette confiance ait été trompée. Sitôt que j'eus pris la plume, je me trouvai dans un autre univers, parmi de tout autres êtres, auxquels je continuai de donner la même confiance, et qui m'en ont si terriblement corrigé qu'ils m'ont jeté dans l'autre extrémité. Rien ne m'épouvanta jamais au grand jour, mais tout m'effarouche dans les ténèbres qui m'environnent, et je ne vois que du noir dans l'obscurité. Jamais l'objet le plus hideux ne me fit peur dans mon enfance, mais une figure cachée sous un drap blanc me donnait des convulsions : sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, je resterai enfant jusqu'à la mort. Ma défiance est d'autant plus déplorable que, presque toujours fondée (et je u ajoute presque qu'à cause de vous, elle est toujours sans bornes, parce que tout ce qui est hors de la nature n'en connaît plus. Voilà, monsieur, non l'excuse, mais la cause de ma faute, que d'autres circonstances ont amenée, et même aggravée, et qu'il faut bien que je vous déclare pour ne pas vous tromper. Persuadé qu'un homme puissant vous avait fait entrer dans ses vues à mon égard, je répondis selon cette idée à quelqu'un qui m'avait parlé de vous, et je

Copyright Arvensa Editions

répondis avec tant d'imprudence que je nommai même l'homme en question. Né avec un caractère bouillant dont rien n'a pu calmer l'effervescence, mes premiers mouvements sont toujours marqués par une étourderie audacieuse, que je prends alors pour de l'intrépidité, et que j'ai tout le temps de pleurer dans la suite, surtout quand elle est injuste, comme dans cette occasion. Fiez-vous à mes ennemis du soin de m'en punir. Mon repentir anticipa même sur leurs soins à la réception de votre lettre ; un jour plus tôt elle m'eût épargné beaucoup de sottises ; mais puisqu'elles sont faites, il ne me reste qu'à les expier et à tâcher d'en obtenir le pardon, que je vous demande par la commisération due à mon état.

Ce que vous me dites des imputations dont vous m'avez entendu charger, et du peu d'effet qu'elles ont fait sur vous, ne m'étonne que par l'imbécillité de ceux qui pensaient vous surprendre par cette voie. Ce n'est pas sur des hommes tels que vous que des discours en l'air ont quelque prise, mais les frivoles clameurs de la calomnie, qui n'excitent guère d'attention, sont bien différentes dans leurs effets, des complots tramés et concertés durant longues années dans un profond silence, et dont les développements successifs se font lentement, sourdement, et avec méthode. Vous parlez d'évidence : quand vous la verrez contre moi, jugez-moi, c'est votre droit ; mais n'oubliez pas de juger aussi mes accusateurs ; examinez quel motif leur inspire tant de zèle. J'ai toujours vu que les méchants inspiraient de l'horreur, mais point d'animosité. On les punit, ou on les fuit : mais on ne se tourmente pas d'eux sans cesse ; on ne s'occupe pas sans cesse à les circonvenir, à les tromper, à les trahir ; ce n'est point à eux que l'on fait ces choses-là, ce sont eux qui les font aux autres. Dites donc à ces honnêtes gens si zélés, si vertueux, si fiers surtout d'être des traîtres, et qui se masquent avec tant de soin pour me démasquer : » Messieurs, j'admire votre zèle, et vos preuves me paraissent sans réplique ; mais pourquoi clone craindre si fort que l'accusé ne les sache et n'y réponde ? Permettez que je l'en instruise et que je vous nomme. Il n'est pas généreux, il n'est pas même juste de diffamer un homme, quel qu'il soit, en se cachant de lui. C'est, dites-vous par ménagement pour lui que vous ne voulez pas le confondre ; mais il serait moins cruel, ce me semble, de le confondre que de le diffamer, et de lui ôter la vie que de la lui rendre insupportable. Tout hypocrite de vertu doit être publiquement confondu ; c'est là son vrai châtiment ; et l'évidence elle-même est suspecte quand elle

Copyright Arvensa Editions

élude la conviction de l'accusé. » En leur parlant de la sorte examinez leur contenance, pesez leur réponse ; suivez, en la jugeant, les mouvements de votre coeur et les lumières de votre raison : voilà, monsieur, tout ce que je vous demande, et je me tiens alors pour bien jugé.

Vous me tancez, avec grande raison, sur la manière dont je vous parais juger votre nation : ce n'est pas ainsi que je la juge de sang-froid, et je suis bien éloigné, je vous jure, de lui rendre l'injustice dont elle use envers moi. Ce jugement trop dur était l'ouvrage d'un moment de dépit et de colère, qui même ne se rapportait pas à moi, mais au grand homme qu'on vient de chasser de sa naissante patrie, qu'il illustrait déjà dans son berceau, et dont on ose encore souiller les vertus avec tant d'artifice et d'injustice. S'il restait, me di-sais-je, de ces Français célébrés par de Belloy, pourquoi leur indignation ne réclamerait -elle point contre ces manoeuvres si peu dignes d'eux ?

C'est à cette occasion que Bayard me revint en mémoire, bien sûr de ce qu'il dirait ou ferait s'il vivait aujourd'hui. Je ne sentais pas assez que tous les hommes, même vertueux, ne sont pas des Bayards ; qu'on peut être timide sans cesser d'être juste ; et qu'en pensant à ceux qui machinent et crient, j'avais tort d'oublier ceux qui gémissent et se taisent. J'ai toujours aimé votre nation, elle est même celle de l'Europe que j'honore le plus ; non que j'y croie apercevoir plus de vertus que dans les autres, mais par un précieux reste de leur amour qui s'y est conservé, et que vous réveillez quand il était prêt à s'éteindre. Il ne faut jamais désespérer d'un peuple qui aime encore ce qui est juste et honnête, quoiqu'il ne le pratique plus. Les Français auront beau applaudir aux traits héroïques que vous leur présentez, je doute qu'ils les imitent ; mais ils s'en transporteront dans vos pièces, et les aimeront dans les autres hommes, quand on ne les empêchera pas de les y voir. On est encore forcé de les tromper pour les rendre injustes ; précaution dont je n'ai pas vu qu'on eût grand besoin pour d'autres peuples. Voilà, monsieur, comment je pense constamment à l'égard des Français, quoique je n'attende plus de leur part qu'injustice, outrages, et persécution ; mais ce n'est pas à la nation que je les impute, et tout cela n'empêche pas que plusieurs de ses membres n'aient toute mon estime et ne la méritent, même dans l'erreur où on les tient. D'ailleurs, mon coeur s'enflamme bien plus aux injustices dont je suis témoin qu'à celles dont je suis la victime : il lui manque, pour ces dernières, l'énergie et la vigueur d'un généreux désintéressement. Il me semble que ce n'est pas

Copyright Arvensa Editions

la peine de m'échauffer pour une cause qui n'intéresse que moi. Je regarde mes malheurs comme liés à mon état d'homme et d'ami de la vérité. Je vois le méchant qui me persécute et me diffame comme je verrais un rocher se détacher d'une montagne et venir m'écraser ; je le repousserais, si j'en avais la force, mais sans colère, et puis je le laisserais là sans y plus songer. J'avoue pourtant que ces mêmes malheurs m'ont d'abord pris au dépourvu, parce qu'il en est auxquels il n'est pas même permis à un honnête homme d'être préparé : j'en ai été cependant plus abattu qu'irrité ; et, maintenant que me voilà prêt, j'espère me laisser un peu moins accabler, mais pas plus émouvoir de ceux qui m'attendent. À mon âge et dans mon état ce n'est plus la peine de s'en tourmenter, et j'en vois le terme de trop près pour m'inquiéter beaucoup de l'espace qui reste. Mais je n'entends rien à ce que vous me dites de ceux que vous avez essuyés : assurément je suis fait pour les plaindre ; mais que peuvent-ils avoir de commun avec les miens ? Ma situation est unique, elle est inouïe depuis que le monde existe, et je ne puis présumer qu'il s'en retrouve jamais de pareille. Je ne comprends donc point quel rapport il peut y avoir dans nos destinées, et j'aime à croire que vous vous abusez sur ce point. Adieu, monsieur : vivez heureux, jouissez en paix de votre gloire, et souvenez-vous quelquefois d'un homme qui vous honorera toujours.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXVII – À M. l'abbé M.

Monquin, le 14 mars 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Je voudrais, monsieur, pour l'amour de vous, que l'application qu'il vous plaît de faire de votre quatrain fût assez naturelle pour être croyable : mais puisque vous aimez mieux vous excuser que vous accuser d'une promptitude que j'aurais pu moi-même avoir à votre place, soit ; je n'épiloguerai pas là-dessus.

Depuis l'impression de l'*Émile* je ne l'ai relu qu'une fois, il y a six ans, pour corriger un exemplaire ; et le trouble continuel où l'on aime à me faire vivre a tellement gagné ma pauvre tête, que j'ai perdu le peu de mémoire qui me restait, et que je garde à peine une idée générale du contenu de mes écrits. Je me rappelle pourtant fort bien qu'il doit y avoir dans un passage relatif à celui que vous me citez ; mais je suis parfaitement sûr qu'il n'est pas le même, parce qu'il présente, ainsi défiguré, un sens trop différent de celui dont j'étais plein en l'écrivant[1036]. J'ai bien pu ne pas songer à éviter dans ce passage le sens qu'on eût pu lui donner s'il eût été écrit par Cartouche ou par Raffia ; mais je n'ai jamais pu m'exprimer aussi incorrectement dans le sens que je lui donnais moi-même. Vous serez peut-être bien aise d'apprendre l'anecdote qui me conduisit à cette idée.

Le feu roi de Prusse, déjà grand amateur de la discipline militaire, passant en revue un de ses régiments, fut si mécontent de la manoeuvre, qu'au lieu d'imiter le noble usage que Louis XIV en colère avait fait de sa canne, il s'oublia jusqu'à frapper de la sienne le major qui commandait. L'officier outragé recule deux pas, porte la main à l'un de ses pistolets, le tire aux pieds du cheval du roi, et de l'autre se casse la tête. Ce trait, auquel je ne pense jamais sans tressaillir d'admiration, me revint fortement en écrivant, et j'en fis l'application de moi-même au cas d'un

Copyright Arvensa Editions

particulier qui en déshonore un autre, mais en modifiant l'acte par la différence des personnages. Vous sentez, monsieur, qu'autant le major bâtonné est grand et sublime quand, prêt à s'ôter la vie, maître par conséquent de celle de l'offenseur, et le lui prouvant, il la respecte pourtant en sujet vertueux, s'élève par là même au-dessus de son souverain, et meurt en lui faisant grâce, autant la même clémence vis-à-vis un brutal obscur serait inepte : le major employant son premier coup de pistolet n'eût été qu'un forcené ; le particulier perdant le sien ne serait qu'un sot.

Mais un homme vertueux, un croyant, peut avoir le scrupule de disposer de sa propre vie sans cependant pouvoir se résoudre à survivre à son déshonneur, dont la perte, même injuste, entraîne des malheurs civils pires cent fois que la mort. Sur ce chapitre de l'honneur l'insuffisance des lois nous laisse toujours dans l'état de nature : je crois cela prouvé dans ma *Lettre à M. d'Alembert sur les Spectacles*. L'honneur d'un homme ne peut avoir de vrai défenseur ni de vrai vengeur que lui-même. Loin qu'ici la clémence, qu'en tout autre cas prescrit la vertu, soit permise, elle est défendue ; et laisser impuni son déshonneur, c'est y consentir : on lui doit sa vengeance, on se la doit à soi-même ; on la doit même à la société et aux autres gens d'honneur qui la composent : et c'est ici l'une des fortes raisons qui rendent le duel extravagant, moins parce qu'il expose l'innocent à périr, que parce qu'il l'expose à périr sans vengeance et à laisser le coupable triomphant. Et vous remarquerez que ce qui rend le trait du major vraiment héroïque, est moins la mort qu'il se donne que la fière et noble vengeance qu'il sait tirer de son roi. C'est son premier coup de pistolet qui fait valoir le second : quel sujet il lui ôte, et quels remords il lui laisse ! Encore une fois, le cas entre particuliers est tout différent. Cependant si l'honneur prescrit la vengeance, il la prescrit courageuse : celui qui se venge en lâche, au lieu d'effacer son infamie, y met le comble ; mais celui qui se venge et meurt est bien réhabilité. Si donc un homme indignement, injustement flétri par un autre, va le chercher un pistolet à la main dans l'amphithéâtre de l'Opéra, lui casse la tête devant tout le monde ; et puis se laissant tranquillement mener devant les juges, leur dit : » Je viens de faire un acte de justice » que je me devais, et qui n'appartenait qu'à moi ; faites-moi pendre, si vous l'osez » ; il se pourra bien qu'ils le fassent pendre en effet, parce qu'enfin quiconque a donné la mort la mérite, qu'il a du même y compter ; mais je réponds qu'il ira au

Copyright Arvensa Editions

supplice avec l'estime de tout homme équitable et sensé, comme avec la mienne ; et si cet exemple intimide un peu les tâteurs d'hommes, et fait marcher les gens d'honneur, qui ne ferraillent pas, la tête un peu plus levée, je dis que la mort de cet homme de courage ne sera pas inutile à la société. La conclusion tant de ce détail que de ce que j'ai dit à ce sujet dans l'*Émile*, et que je répétai souvent, quand ce livre parut, à ceux qui me parlèrent de cet article, est qu'on ne déshonore point un homme qui sait mourir. Je ne dirai point ici si j'ai tort ; cela pourra se discuter à loisir dans la suite : mais, tort ou non, si cette doctrine me trompe, vous permettrez néanmoins, n'en déplaise à votre illustre prôneur d'oracles, que je ne me tienne pas pour déshonoré.

Je viens, monsieur, à la question que vous me proposez sur votre élève. Mon sentiment est qu'on ne doit forcer un enfant à manger de rien. Il y a des répugnances qui ont leur cause dans la constitution particulière de l'individu, et celles-là sont invincibles ; les autres, qui ne sont que des fantaisies, ne sont pas durables, à moins qu'on ne les rende telles à force d'y faire attention. Il pourrait y avoir quelque chose de vrai dans le cas de prévoyance qu'on vous allègue, si (chose presque inouïe) il s'agissait d'aliments de première nécessité, comme le pain, le lait, les fruits. Il faudrait du moins tâcher de vaincre cette répugnance sans que l'enfant s'en aperçût et sans le contrarier, ce qui, par exemple, pourrait se faire en l'exposant à avoir grand'faim, et à ne trouver comme par hasard que l'aliment auquel il répugne. Mais si cet essai ne réussit pas, je ne serais pas d'avis de s'y obstiner. Que s'il s'agit de mets composés tels qu'on en sert sur les tables des grands, la précaution parait d'abord assez superflue ; car il est peu apparent que le petit bonhomme se trouve un jour réduit, dans les bois ou ailleurs, à des ragoûts de truffes ou à des profiteroles au chocolat pour toute nourriture. Mais peut-être a-t-on un autre objet qu'on ne vous dit pas, et qui n'est pas sans fondement. Votre élève est fait pour avoir un jour place aux petits soupers des rois et des princes ; il doit aimer tout ce qu'ils aimeront ; il doit préférer tout ce qu'ils préféreront ; il doit en toute chose avoir les goûts qu'ils auront ; et il n'est pas d'un bon courtisan d'en avoir d'exclusifs. Vous devez comprendre par là et par beaucoup d'autres choses que ce n'est pas un Émile que vous avez à élever : ainsi gardez-vous bien d'être un Jean-Jacques : car, comme vous voyez, cela ne réussit pas pour le bonheur de cette vie.

Prêt à quitter cette demeure, je n'ai plus d'adresse assez fixe à vous

Copyright Arvensa Editions

donner pour y recevoir de vos lettres. Adieu, monsieur.

OBSERVATION

Dans cette lettre Rousseau donne une explication importante sur un passage d'Émile, relatif au point d'honneur, la vengeance. Il appuie son opinion sur l'exemple du major de Frédéric.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXVIII – À Madame B.

Monquin, le 16 mars 1770.

Rose, je vous crois, et je vous croirais avec plus de plaisir encore si vous eussiez moins insisté. La vérité ne s'exprime pas toujours avec simplicité, mais quand cela lui arrive, elle brille alors de tout son éclat. Je vais quitter cette habitation : je sais ce que je veux et dois faire ; j'ignore encore ce que je ferai : je suis entre les mains des hommes ; ces hommes ont leurs raisons pour craindre la vérité, et ils n'ignorent pas que je me dois de la mettre en évidence, ou du moins de faire tous mes efforts pour cela. Seul et à leur merci, je ne puis rien, ils peuvent tout, hors de changer la nature des choses et de faire que la poitrine de J. J. Rousseau vivant, cesse de renfermer le coeur d'un homme de bien. Ignorant dans cette situation en quel lieu je trouverai, soit une pierre pour y poser ma tête, soit une terre pour y poser mon corps, je ne puis vous donner aucune adresse assurée : mais si jamais je retrouve un moment tranquille, c'est un soin que je n'oublierai pas. Rose, ne m'oubliez pas non plus. Vous m'avez accordé de l'estime sur mes écrits ; vous m'en accorderiez encore plus sur ma vie si elle vous était connue ; et davantage encore sur mon coeur, s'il était ouvert à vos yeux : il n'en fut jamais un plus tendre, un meilleur, un plus juste ; la méchanceté ni la haine n'en approchèrent jamais. J'ai de grands vices, sans doute, mais qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi ; et tous mes malheurs ne me viennent que de mes vertus. Je n'ai pu, malgré tous mes efforts, percer le mystère affreux des trames dont je suis enlacé ; elles sont si ténébreuses, on me les cache avec tant de soin, que je n'en aperçois que la noirceur. Mais les maximes communes que vous m'alléguez sur la calomnie et l'imposture ne sauraient convenir à celle-là ; et les frivoles clameurs de la calomnie sont bien différentes dans leurs effets, des complots tramés et concertés durant longues années dans un profond silence, et dont les

Copyright Arvensa Editions

développements successifs, dirigés par la ruse, opérés par la puissance, se font lentement, sourdement, et avec méthode. Ma situation est unique ; mon cas est inouï depuis que le monde existe. Selon toutes les règles de la prévoyance humaine, je dois succomber ; et toutes les mesures sont tellement prises, qu'il n'y a qu'un miracle de la Providence qui puisse confondre les imposteurs. Pourtant une certaine confiance soutient encore mon courage. Jeune femme, écoutez-moi : quoi qu'il arrive, et quelque sort qu'on me prépare, quand on vous aura fait l'énumération de mes crimes, quand on vous en aura montré les frappants témoignages, les preuves sans réplique, la démonstration, l'évidence, souvenez-vous des trois mots par lesquels ont fini mes adieux : je suis INNOCENT.

ROUSSEAU.

Vous approchez d'un terme intéressant pour mon coeur : je désire d'en savoir l'heureux événement aussitôt qu'il sera possible. Pour cela, si vous n'avez pas avant ce temps-là de mes nouvelles, préparez d'avance un petit billet, que vous ferez mettre à la poste aussitôt que vous serez délivrée, sous une enveloppe à l'adresse suivante :

À madame Boy de La Tour, née Roguin, à Lyon.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXIX – À M. Moultou

Monquin, le 28 mars 1770.

Je tardais, cher Moultou, pour répondre à votre dernière lettre, de pouvoir vous donner quelque avis certain de ma marche ; mais les neiges qui sont revenues m'assiéger rendent les chemins de cette montagne tellement impraticables, que je ne sais plus quand j'en pourrai partir. Ce sera, dans mon projet, pour me rendre à Lyon, d'où je sais bien ce que je veux faire, mais j'ignore ce que je ferai.

J'avais eu le projet que vous me suggérez d'aller m'établir en Savoie ; je demandai et obtins, durant mon séjour à Bourgoin, un passeport pour cela, dont, sur des lumières qui me vinrent en même temps, je ne voulus point faire usage : j'ai résolu d'achever mes jours dans ce royaume, et d'y laisser à ceux qui disposent de moi le plaisir d'assouvir leur fantaisie jusqu'à mon dernier soupir.

Je ne suis point dans le cas d'avoir besoin de la bourse d'autrui, du moins pour le présent, et dans la position où je suis, je ne dépense guère moins en place qu'en voyage ; mais je suis fâché que l'offre de votre bourse m'ait ôté la ressource d'y recourir au besoin : ma maxime la plus chérie est de ne jamais rien demander à ceux qui m'offrent ; je les punis de m'avoir ôté un plaisir en les privant d'un autre ; et quand je me ferai des amis à mon goût, je ne les irai pas choisir au Monomotapa[1037], quoi qu'en dise La Fontaine. Cela tient à mon tour d'esprit particulier, dont je n'excuse pas la bizarrerie, mais que je dois consulter quand il s'agit d'être obligé. Car autant je suis touché de tout ce qu'on m'accorde, autant je le suis peu de Ci) qu'on me fait accepter : aussi je n'accepte jamais rien qu'en rechignant et vaincu par la tyrannie des importunités ; mais l'ami qui veut bien m'obliger à ma mode, et non pas à la sienne, sera toujours content de mon coeur. J'avoue pourtant que l'à-propos de votre offre mérite une

Copyright Arvensa Editions

exception ; et je la fais en tâchant de l'oublier, afin de ne pas ôter à notre amitié l'un des droits que l'inégalité de fortune y doit mettre.

Il faut assurément que vous soyez peu difficile en ressemblance pour trouver la mienne dans cette figure de cyclope qu'on débite à si grand bruit sous mon nom. Quand il plut à l'honnête M. Hume de me faire peindre en Angleterre, je ne pus jamais deviner son motif, quoique dès-lors je visse assez que ce n'était pas l'amitié. Je ne l'ai compris qu'en voyant l'estampe, et surtout en apprenant qu'on lui en donnait pour pendant une autre représentant ledit M. Hume, qui réellement a la figure d'un cyclope, et à qui l'on donne un air charmant. Comme ils peignent nos visages, ainsi peignent-ils nos âmes avec la même fidélité. Je comprends que les bruyants éloges qu'on vous a faits de ce portrait vous ont subjugué ; mais regardez-y mieux, et ôtez-moi de votre chambre cette mine farouche qui n'est pas la mienne assurément. Les gravures faites sur le portrait peint par La Tour me font plus jeune, à la vérité, mais beaucoup plus ressemblant : remarquez qu'on les a fait disparaître ou contrefaire hideusement. Comment ne sentez-vous pas d'où tout cela vient, et ce que tout cela signifie ?

Voici deux actes d'honnêteté, de justice et d'amitié à faire : c'est à vous que j'en donne la commission.

1° Rey vient de faire une édition de mes écrits, à laquelle, et à d'autres marques, j'ai reconnu que mon homme était enrôlé. J'aurais dû prévoir, et que des gens si attentifs ne l'oublieraient pas, et qu'il ne serait pas à l'épreuve. Entre autres remarques que j'ai faites sur cette édition, j'y ai trouvé, avec autant d'indignation que de surprise, trois ou quatre lettres de M., le comte de Tressan, avec les réponses qui furent écrites il y a une quinzaine d'années au sujet d'une tracasserie de Palissot. Je n'ai jamais communiqué ces lettres qu'au seul Vernes, auquel j'avais alors, et bien malheureusement, la même confiance que celle que j'ai maintenant en vous : depuis lors je ne les ai montrées à qui que ce soit, et ne me rappelle pas même en avoir parlé ; voilà pourtant Rey qui les imprime : d'où les a-t-il eues ? ce n'est certainement pas de moi ; et il ne m'a pas dit un mot de ces lettres, en me parlant de cette édition. Je comprends aisément qu'il n'a pas mieux rempli le devoir d'obtenir l'agrément de M. de Tressan, qui probablement ne l'aurait pas donné non plus que moi. Du cercueil où l'on me tient enfermé tout vivant, je ne puis pas écrire à M. de Tressan, dont je ne sais pas l'adresse, et à qui ma lettre ne parviendrait certainement pas. Je vous prie de remplir ce devoir pour moi. Dites-lui que ce ne serait pas

Copyright Arvensa Editions

envers lui, que j'honore, que j'aurais enfreint un devoir dont j'ai porté l'observation jusqu'à un scrupule peut-être inouï envers Voltaire, que j'ai laissé falsier[1038] et défigurer mes lettres et taire les siennes, sans que j'aie voulu jusqu'ici montrer ni les unes ni les autres à personne. Ce n'est sûrement pas pour me faire honneur que ces lettres ont été imprimées ; c'est uniquement pour m'attirer l'inimitié de M. de Tressan.

2° J'ai fait, il y a quelques mois, à madame la duchesse douairière de Portland un envoi de plantes que j'avais été herboriser pour elle au mont Pila, et que j'avais préparées avec beaucoup de soin, de même qu'un assortiment de graines que j'y avais joint. Je n'ai aucune nouvelle de madame de Portland ni de cet envoi, quoique j'aie écrit et à elle et à son commissionnaire : mes lettres sont restées sans réponse ; et je comprends qu'elles ont été supprimées, ainsi que l'envoi, par des motifs qui ne vous seront pas difficiles à pénétrer. Les manoeuvres qu'on emploie sont très assorties à l'objet qu'on se propose. Ayez, cher Moultou, la complaisance d'écrire à madame de Portland ce que j'ai fait, et combien j'ai de regret qu'on ne me laisse pas remplir les fonctions du titre qu'elle m'avait permis de prendre auprès d'elle, et que je me faisais un honneur de mériter. Vous sentez que je ne peux pas entretenir des correspondances malgré ceux qui les interceptent. Ainsi là-dessus, comme sur toute chose où la nécessité commande, je me soumets. Je voudrais seulement que mes anciens correspondants sussent qu'il n'y a pas de ma faute, et que je ne les ai pas négligés. La même chose m'est arrivée avec M. Guan, de Montpellier, à qui j'ai fait un envoi sous l'adresse de M. de Saint-Priest. La même chose m'arrivera peut-être avec vous. Accusez-moi du moins, je vous prie, la réception de cette lettre, si elle vous parvient encore : la vôtre, si vous l'écrivez à la réception de la mienne, pourra me parvenir encore ici. Le papier me manque. Mes respects et ceux de ma femme à madame Moultou. Nous vous embrassons conjointement de tout notre coeur. Adieu, cher Moultou.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXX – À M. Lalliaud

Monquin, le 4 avril 1770.

C'est par oubli, monsieur, que je n'avais pas répondu à votre précédente lettre ; car, quoique je ne promette de l'exactitude à personne, je me ferais un plaisir d'en avoir avec vous. La description de votre vie tranquille et champêtre me fait grand plaisir, ainsi que celle du climat que vous habitez, aux vents près qui ne sont point de mon goût. Cette douce vie, pour laquelle j'étais né, eût été celle dans laquelle j'aurais achevé mes jours, si on m'avait laissé faire ; mais quand l'honneur, le devoir et la nécessité commandent, il faut obéir. Ne m'écrivez plus ici, monsieur ; votre lettre ne m'y trouverait vraisemblablement plus, et je ne puis vous donner d'adresse assurée, parce que, quoique je sache très bien ce que je veux faire, j'ignore absolument ce que je ferai. Je suis fâché de quitter ce pays sans vous envoyer des rosiers ; mais la nature, tardive en ces cantons, n'est pas encore éveillée ; à peine avons-nous déjà quelques violettes, et je ne dois plus espérer de recueillir des roses. Adieu, mon cher monsieur Lalliaud ; souvenez-vous de moi quelquefois : je vous salue et vous embrasse de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXXI – À M. Moultou

Monquin, le 6 mars 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Votre lettre, cher Moultou, m'afflige sur votre santé. Vous m'aviez parlé dans la précédente de Votre mal de gorge comme d'une chose passée, et je le regardais comme un de ceux auxquels j'ai moi-même été si sujet, qui sont vifs, courts, et ne laissent aucune trace ; mais si c'est une humeur de goutte j il sera difficile que vous ne vous en ressentiez pas de temps en temps : mais surtout n'allez pas vous mettre dans la tête d'en vouloir guérir ; car ce serait vouloir guérir de la vie, mal que les bons doivent supporter tant qu'il leur reste quelque bien à faire. Du Peyrou, pour avoir voulu droguer la sienne, l'effaroucha, la fit remonter, et ce ne fut pas sans beaucoup de peines que nous parvînmes à la rappeler aux extrémités. Vous savez sans doute ce qu'il faut faire pour cela : j'ai vu l'effet grand et prompt de la moutarde à la plante des pieds ; je vous la recommande en pareille occurrence, dont veuille le ciel vous préserver. Si jeune, déjà la goutte ! que je vous plains ! Si vous eussiez toujours suivi le régime que je vous faisais faire à Môtiers, surtout quanta l'exercice, vous ne seriez point atteint de cette cruelle maladie. Point de soupers, peu de cabinet, et beaucoup de marche dans vos relâches ; voilà ce qu'il me reste à vous recommander.

Ce que vous m'apprenez qui s'est passé dernièrement dans votre ville me fâche encore, mais ne me surprend plus. Comment ! votre Conseil souverain se met à rendre des jugements criminels ! Les rois, plus sages que lui, n'en rendent point. Voilà ces pauvres gens prenant à grands pas le train des Athéniens, et courant chercher la même destinée, qu'ils trouveront, hélas assez tôt sans tant courir. Mais,

« Quos vult perdere Jupiter dementat. » [1039]

Copyright Arvensa Editions

Je ne doute point que les natifs ne missent à leurs prétentions l'insolence de gens qui se sentent soufflés et qui se croient soutenus ; mais je doute encore moins que, si ces pauvres citoyens ne se laissaient aveugler par la prospérité, et séduire par un vil intérêt, ils n'eussent été les premiers à leur offrir le partage, dans le fond très juste, très raisonnable, et très avantageux à tous, que les autres leur demandaient. Les voilà aussi durs aristocrates avec les habitants que les magistrats furent jadis avec eux. De ces deux aristocraties j'aimerais encore mieux la première.

Je suis sensible à la bonté que vous avez de vouloir bien écrire à madame de Portland et à M. de Tressan : l'équité, l'amitié, dicteront vos lettres ; je ne suis pas en peine de ce que vous direz. Ce que vous me dites de l'antérieure impression des lettres du dernier disculpe absolument Rey sur cet article, mais n'infirme point, au reste, les fortes raisons que j'ai de le tenir tout au moins pour suspect ; et je connais trop bien les gens à qui j'ai affaire, pour pouvoir croire que, songeant à tant de monde et à tant de choses, ils aient oublié cet homme-là. Ce que vous a dit M. Garcin du bruit qu'il fait de son amitié pour moi n'est pas propre à m'y donner plus de confiance. Cette affectation est singulièrement dans le plan de ceux qui disposent de moi. Coindet y brillait par excellence, et jamais il ne parlait de moi sans verser des larmes de tendresse. Ceux qui m'aiment véritablement se gardent bien, dans les circonstances présentes, de se mettre en avant avec tant d'emphase ; ils gémissent tout bas, au contraire, observent, et se taisent jusqu'à ce que le temps soit venu de parler.

Voilà, cher Moultou, ce que je vous prie et vous conseille de faire. Vous compromettre ne serait pas me servir. Il y a quinze ans qu'on travaille sous terre ; les mains qui se prêtent à cette oeuvre de ténèbres la rendent trop redoutable pour qu'il soit permis à nul honnête homme d'en approcher pour l'examiner. Il faut, pour monter sur la mine, attendre qu'elle ait fait son explosion ; et ce n'est plus ma personne qu'il faut songer à défendre, c'est ma mémoire, voilà, cher Moultou, ce que j'ai toujours attendu de vous. Ne croyez pas que j'ignore vos liaisons ; ma confiance n'est pas celle d'un sot, mais celle, au contraire, de quelqu'un qui se connaît en hommes, en diversité d'étoffes d'âmes, qui n'attend rien des Coindet, qui attend tout des Moultou. Je ne puis douter qu'on n'ait voulu vous séduire ; je suis persuadé qu'on n'a fait tout au plus que vous tromper ; mais, avec votre pénétration, vous avez vu trop de choses, et vous en verrez trop encore pour pouvoir être trompé longtemps. Quand vous verrez la vérité, il ne sera

Copyright Arvensa Editions

pas pour cela temps de la dire ; il faut attendre les révolutions qui lui seront favorables, et qui viendront tôt ou tard. C'est alors que le nom de mon ami, dont il faut maintenant se cacher, honorera ceux qui l'auront porté, et qui rempliront les devoirs qu'il leur impose. Voilà ta tâche, ô Moultou • elle est grande, elle est belle, elle est digne de toi, et depuis bien des années mon coeur t'a choisi pour la remplir.

Voici peut-être la dernière fois que je vous écrirai. Vous devez comprendre combien il me serait intéressant de vous voir : mais ne parlons plus de Chambéry ; ce n'est pas là où je suis appelé. L'honneur et le devoir crient ; je n'entends plus que leur voix [1040]. Adieu : recevez l'embrassement que mon coeur vous envoie. Toutes mes lettres sont ouvertes ; ce n'est pas là ce qui me fâche, mais plusieurs ne parviennent pas. Faites en sorte que je sache si celle-ci aura été plus heureuse. Vous n'ignorerez pas où je serai, mais je dois vous prévenir qu'après avoir été ouvertes à la poste, mes lettres le seront encore dans la maison où je vais loger. Adieu derechef. Nous vous embrassons l'un et l'autre avec toute la tendresse de notre coeur. Nos hommages et respects les plus tendres à madame. Il est vrai que j'ai cherché à me défaire de mes livres de botanique, et même de mon herbier. Cependant, comme l'herbier est un présent, quoique non tout-à-fait gratuit, je ne m'en déferai qu'à la dernière extrémité, et mon intention est de le laisser, si je puis, à celui qui me l'a donné, augmenté de plus de trois cents plantes que j'y ai ajoutées.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXXII – À M. de Saint-Germain

À Lyon, 19 avril 1770.

J'ai reçu, monsieur, avec la lettre dont vous m'avez honoré le 16 du mois dernier, celle que vous avez eu la bonté de me faire parvenir d'envoi de M. de T…, à qui, selon-vos intentions, j'en accuse la réception. C'est une réponse de madame de Portland, qui me donne avis de la réception des plantes que je lui ai envoyées il y a près de six mois. Après un voyage assez désagréable, je suis arrivé ici en assez bonne santé de même que ma femme, qui, pénétrée de vos bontés, me charge de vous en marquer sa très humble reconnaissance. Je vous prie aussi, monsieur, de vouloir témoigner la mienne à madame de Saint-Germain, en lui faisant agréer mon respect ; Vous connaissez, monsieur, toute ma confiance en votre bienveillance, et je me flatte que vous connaissez aussi combien j'y suis sensible et disposé à m'en prévaloir en toute occasion, sans crainte de vous déplaire. Des inconvénients, que j'aurais dû prévoir, retardent ma marche, sans rien changer à mes résolutions. Je prends la liberté de me recommander à votre souvenir, et de vous assurer que rien n'affaiblira jamais les sentiments immortels que vous m'avez inspirés.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXXIII – À M. de Cesarges

[1041]

Monquin, fin d'avril 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Je vous avoue, monsieur, que, vous connaissant pour un gentilhomme plein d'honneur et de probité, je n'apprends pas sans surprise la tranquillité avec laquelle vous avez souffert en mon absence les outrages atroces que ma femme a reçus du bandit en cotillon auquel madame de Cesarges a jugé à propos de nous livrer, après nous avoir ôté les gens qu'elle nous avait tant vantés elle-même, et avec qui nous vivions en paix.

Je sais bien, monsieur, qu'on vous taxe d'avoir peu d'autorité chez-vous, et que le capitaine Vertier vous a subjugué, dit-on, comme les autres ; mais je ne vous aurais jamais cru dénué de crédit dans votre propre maison, au point de n'y pouvoir procurer la sûreté aux hôtes que vous y avez placés vous-même. Puisqu'en cela toutefois je me suis trompé, puisque vous ne pouvez vous délivrer des mains des susdits bandits en cotillon, et puisque madame de Cesarges elle-même ne voit d'autre remède aux mauvais traitements que je puis recevoir des gens qui dépendent d'elle que d'en être désolée, ne trouvez pas mauvais, jusqu'à ce que je puisse me procurer un autre demeure, que, réduit à moi seul pour toute ressource, je tâche de me faire la justice que je ne puis obtenir, en pourvoyant de mon mieux à

Copyright Arvensa Editions

ma propre défense et à la protection que je dois à ma femme. Que s'il en arrive du scandale dans votre maison, je vous prends vous-même à témoin qu'il n'y aura pas de ma faute, puisque, ne pouvant, sans manquer à moi-même et à ma femme, éviter d'en venir là, je ne l'ai fait [1042] cependant qu'à la dernière extrémité, et après vous en avoir prévenu.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXXIV – À M. de Saint-Germain

(Sans date)

Quoique je me sois résigné, monsieur, à la privation que vous m'avez imposée pour épargner à votre bon coeur l'émotion d'un dernier adieu, je sens pourtant que si vous fussiez resté quelques jours de plus, je n'aurais pu résister au désir de vous revoir encore une fois, et de vous communiquer beaucoup de nouvelles idées qui m'étaient venues à force de rêver au triste sujet dont vous m'avez permis de vous parler, et qui toutes confirment mes conjectures sur les causes de mes malheurs. Puisque la consolation de vous revoir ne m'est pas donnée, je ne vous ennuierai pas de nouveau de mes longues écritures, et je me flatte que ce qui vous en est déjà connu suffira pour mettre un jour, avec votre généreuse assistance, les amis de la justice sur la voie de la vérité. Mon libraire de Hollande vient de faire une édition générale de tous mes écrits imprimés, dont il m'a envoyé deux exemplaires, qui malheureusement sont encore en feuilles : j'ai pris la liberté de faire porter le paquet chez vous. L'un de ces exemplaires vous est destiné, et je me flatte, monsieur, que vous ne dédaignerez pas cet hommage de mon attachement et de ma reconnaissance. L'autre est pour moi, et mon intention est de ne vous offrir le vôtre qu'après les avoir fait relier tous les deux. Comme les embarras où je me trouve ne me permettent pas, quant à présent, de m'occuper de ce soin, je vous prie, en attendant que je le remplisse, de vouloir bien permettre que le paquet reste chez vous en dépôt. Si les événements m'empêchent, dans la suite, d'exécuter là-dessus mes intentions, je vous prie d'y suppléer en disposant des deux exemplaires, de façon que le mien serve à payer la reliure du vôtre[1043].

J'ai eu la curiosité de chercher dans les feuilles de ce paquet, un barbouillage dont M. Fréron a été le premier éditeur, et qui m'a été volé

Copyright Arvensa Editions

parmi mes papiers, je ne sais comment, ni par qui, et d'où. Sur cette édition furtive, Rey a jugé à propos d'augmenter la sienne. C'est un discours sur un sujet proposé par M. de Cursay, dans le temps qu'il pacifiait la Corse, et qu'il y faisait refleurir les lettres. Le dépositaire de mes papiers, qui ne m'avait rien dit de ce larcin, voyant que j'en étais instruit, m'apprit que ce discours avait été mutilé à l'impression, et qu'on en avait retranché un article tout entier, supposant que c'était une omission d'inadvertance par la hâte où le voleur avait transcrit le discours ; mais il ne voulut point me dire quel était cet article oublié ou retranché. J'ai donc vérifié la chose dans l'édition de Rey, et j'ai trouvé que cet article omis était un très bel éloge du peuple de Corse, et un éloge encore plus beau des troupes françaises et de leur général. Il ne m'en a pas fallu davantage pour comprendre tout le reste. Si jamais vous prenez la peine de parcourir ce recueil, vous connaîtrez à plus d'une enseigne en quelles mains l'auteur est tombé.

En ce moment, monsieur, il me revient sur les matières dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir un petit fait bien minutieux en apparence, mais que je ne puis m'empêcher de vous dire à cause de ses conséquences et de la facilité que vous avez de le vérifier. Depuis notre dernière entrevue, je parlai par hasard une fois de l'*Émile* avec un officier de votre connaissance. Il me dit que, causant un jour avec M. Diderot, lorsqu'on parlait de ce livre longtemps avant sa publication, M. Diderot lui avait dit qu'il le connaissait, que je le lui avais montré, que c'était un projet pour élever chaque homme pour l'état dans lequel il devait vivre. » Par exemple », ajoutait-il, » s'il devait vivre dans une monarchie, on lui apprendra de bonne heure à être un fripon, etc... » Pourquoi M. Diderot mentait-il avec tant d'impudence ? Je ne lui avais certainement pas montré ce livre, puisqu'il n'était pas encore commencé quand je rompis avec lui, et que le plan qu'il me prêtait est exactement contraire au mien, comme il est aisé de le voir dans l'ouvrage.

Je suis, monsieur, dans un cas embarrassant vis-à-vis de M. de Tonnerre. Je voudrais, et de tout mon coeur, lui témoigner combien je suis pénétré des bontés dont il m'a comblé durant mon séjour dans cette province, mais c'est ce que je ne saurais faire sans laisser parler en même temps mon indignation de l'astuce avec laquelle on l'a fait agir, sans qu'il s'en aperçût lui-même, dans la ridicule affaire du galérien Thevenin, digne instrument des gens qui l'ont employé. Je connais et j'honore la droiture de M. de

Copyright Arvensa Editions

Tonnerre ; j'ai autant de respect pour sa personne que pour son illustre naissance : je le plains d'être quelquefois surpris par des fourbes ; mais quand cette surprise tombe sur moi, je me manquerais à moi-même en la passant sous silence, et je trouve trop difficile, en lui écrivant, de me faire entendre sans l'offenser, ce qu'assurément je serais au désespoir de faire. S'il n'y avait pas trop d'indiscrétion, monsieur, à vous supplier de vouloir être auprès de lui l'organe de mes sentiments, vous les feriez si bien valoir, et vous me tireriez d'un si grand embarras, que ce serait une oeuvre digne de votre bienfaisance. Je ne compte partir que dans quelques jours ; ainsi je puis recevoir encore ici de vos nouvelles, si vous voulez bien m'en donner. Je ne désire qu'un mot. Adieu, monsieur, je ne vous parlerai plus de mes sentiments pour vous ; vous les voyez dans ma confiance qui en est le fruit ; mais je finirai ce dernier adieu par un mot que je vous prie de graver dans votre âme vertueuse : Je suis innocent.

OBSERVATION

Cette lettre, écrite peu de jours avant son départ du Dauphiné, doit être de la fin de mai 1770. On voit dans la correspondance de Grimm que celui-ci tenait sur *Émile* le même langage que Diderot. Tous deux, et particulièrement Grimm, ont tourné cet ouvrage en ridicule ; mais il a triomphé de leurs efforts.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXXV – À M. de La Tourette

[1044]

Lyon, le 2 juin 1770.

J'apprends, monsieur, qu'on a formé le projet d'élever une statue à M. de Voltaire, et qu'on permet à tous ceux qui sont connus par quelque ouvrage imprimé de concourir à cette entreprise. J'ai payé assez cher le droit d'être admis à cet honneur pour oser y prétendre, et je vous supplie de vouloir bien interposer vos bons offices pour me faire inscrire au nombre des souscrivants. J'espère, monsieur, que les bontés dont vous m'honorez, et l'occasion pour laquelle je m'en prévaux ici, vous feront aisément pardonner la liberté que je prends. Je vous salue, monsieur, très humblement et de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXXVI – À M. de Saint-Germain

À Lyon, 3 juin 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Après avoir prolongé mon séjour dans Lyon plus que je ne m'y étais attendu, je n'en veux point partir sans vous réitérer mes adieux et me recommander à votre souvenir. Je prends aussi la liberté de vous envoyer une lettre et un vieux mémoire que m'a envoyé par la poste M. Granger, de Monquin, par lequel il prétend que je suis parti de là sans lui payer les dernières fournitures que sa femme m'a faites en oeufs, beurre et fromages : comme je ne me sens pas le bras assez bon pour lui payer ce mémoire dans la monnaie qu'il mérite, je veux au moins que vous connaissiez la manière dont on a dressé et stylé cet homme par rapport à moi ; et pour cet effet, j'ai joint à ce mémoire une feuille contenant des observations sur chaque article, par lesquelles vous pourrez juger de sa bonne foi et de ceux qui le mettent en oeuvre. Vous êtes à portée, monsieur, de vérifier tous ces faits. J'ai cru, sur votre amour pour l'équité, que vous ne dédaigneriez pas d'en prendre la peine. Je comprends qu'on a voulu renouveler la scène de… Mais il n'est plus temps, et j'ai trop bien pris mon parti sur tout le reste pour m'affecter encore de ces choses-là. Ainsi je mets désormais au pis les fourbes, les fripons, les méchants, et tous les gens qui, pour me décrier, les emploient. J'espère, avant de partir d'ici, y recevoir encore des nouvelles de votre santé et de celle de madame de Saint-Germain, à qui je vous supplie de faire agréer mon respect. Ma femme vous prie, monsieur, d'agréer le sien, et nous emportons l'un et l'autre le plus tendre et le plus durable souvenir des bontés dont vous nous avez honorés.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXXVII – Au même

À Lyon, 19 avril 1770. [1045]

J'ai reçu, monsieur, avec la lettre dont vous m'avez honoré le 16 du mois dernier, celle que vous avez eu la bonté de me faire parvenir d'envoi de M. de T, à qui, selon vos intentions, j'en accuse la réception. C'est une réponse de madame de Portland, qui me donne avis de la réception des plantes que je lui ai envoyées, il y a près de six mois. Après un voyage assez désagréable, je suis arrivé ici en assez bonne santé, de même que ma femme, qui, pénétrée de vos bontés, me charge de vous en marquer sa très humble reconnaissance. Je vous prie aussi, monsieur, de vouloir témoigner la mienne à madame de Saint-Germain., en lui faisant agréer mon respect. Vous connaissez, monsieur, toute ma confiance en votre bienveillance, et je me flatte que vous connaissez aussi combien j'y suis sensible et disposé à m'en prévaloir en toute occasion, sans crainte de vous déplaire. Des inconvénients que j'aurais dû prévoir retardent ma marche, sans rien changer à mes résolutions. Je prends la liberté de me recommander à votre souvenir, et de vous assurer que rien n'affaiblira jamais les sentiments immortels que vous m'avez inspirés.

OBSERVATION

Il y a probablement erreur de date. Au lieu du 19 avril, cette lettre doit être du 19 juin. Au mois d'avril Rousseau n'avait point fait de voyage ; il passa ce mois tout entier à Monquin. En la supposant du 19 juin, les circonstances dont il parle se trouvent expliquées.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXXVIII – À Madame B.

Paris, le 7 juillet 1770.

Deux raisons, madame, outre le tracas d'un débarquement, m'ont empêché d'aller vous voir à mon arrivée : la première, que vous m'avez écrit vous-même que, quand même nous serions rapprochés, nous ne pourrions pas nous voir ; l'autre, que je suis déterminé à n'avoir aucune relation avec quiconque en a avec madame de***. C'est à vous, madame, à m'instruire si ces deux obstacles existent ou non : s'ils n'existent pas, j'irai avec le plus vif empressement contenter le besoin de vous voir, que me donna la première lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire, et qu'ont augmenté toutes les autres. Un rendez-vous au spectacle ne saurait me convenir, parce que, bien éloigné de vouloir me cacher, je ne veux pas non plus me donner en spectacle moi-même ; mais s'il arrivait que le hasard nous y conduisît en même jour, et que je le susse, ne doutez pas que je ne profitasse avec transport du plaisir de vous y voir, et même que je ne me présentasse à votre loge, si j'étais sûr que cela ne vous déplût pas. Je suis affligé d'apprendre votre prochain départ. Est-ce pour augmenter mon regret que vous me proposez de vous suivre en Nivernois ? Bonjour, madame, donnez-moi de vos nouvelles et vos ordres durant le séjour qui vous reste à faire à Paris ; donnez-moi votre adresse en province, et souvenez-vous de moi quelquefois.

Pas un mot du prétendu opéra qu'on dit que je vais donner. J'espère que de sa vie J. J. Rousseau n'aura plus rien à démêler avec le public. Quand quelque bruit court de moi, croyez toujours exactement le contraire, vous vous tromperez rarement.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXXVIII – À Madame B.

Paris, le 7 juillet 1770.

Deux raisons, madame, outre le tracas d'un débarquement, m'ont empêché d'aller vous voir à mon arrivée : la première, que vous m'avez écrit vous-même que, quand même nous serions rapprochés, nous ne pourrions pas nous voir ; l'autre, que je suis déterminé à n'avoir aucune relation avec quiconque en a avec madame de***. C'est à vous, madame, à m'instruire si ces deux obstacles existent ou non : s'ils n'existent pas, j'irai avec le plus vif empressement contenter le besoin de vous voir, que me donna la première lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire, et qu'ont augmenté toutes les autres. Un rendez-vous au spectacle ne saurait me convenir, parce que, bien éloigné de vouloir me cacher, je ne veux pas non plus me donner en spectacle moi-même ; mais s'il arrivait que le hasard nous y conduisît en même jour, et que je le susse, ne doutez pas que je ne profitasse avec transport du plaisir de vous y voir, et même que je ne me présentasse à votre loge, si j'étais sûr que cela ne vous déplût pas. Je suis affligé d'apprendre votre prochain départ. Est-ce pour augmenter mon regret que vous me proposez de vous suivre en Nivernois ? Bonjour, madame, donnez-moi de vos nouvelles et vos ordres durant le séjour qui vous reste à faire à Paris ; donnez-moi votre adresse en province, et souvenez-vous de moi quelquefois.

Pas un mot du prétendu opéra qu'on dit que je vais donner. J'espère que de sa vie J. J. Rousseau n'aura plus rien à démêler avec le public. Quand quelque bruit court de moi, croyez toujours exactement le contraire, vous vous tromperez rarement.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXXX – À M. de Saint-Germain

14 août 1770.

Me voici à Paris, monsieur. Depuis trois semaines j'y ai repris mon ancienne habitation, j'y revois mes anciennes connaissances, j'y suis mon ancienne manière de vivre, j'y exerce mon ancien métier de copiste, et jusqu'à présent je m'y retrouve à peu près dans la même situation où j'étais avant de partir. Si on m'y laisse tranquille, j'y resterai ; si l'on m'y tracasse, je l'endurerai : ma volonté n'est soumise qu'à la loi du devoir, mais ma personne l'est au joug de la nécessité, que j'ai appris à porter sans murmure. Les hommes peuvent sur ce point se satisfaire, je les mets bien à la portée de s'en donner le plaisir. Je n'ai pu, monsieur, vous écrire à mon arrivée, quelque désir que j'en eusse, à cause de l'affluence des oisifs et des embarras du débarquement. J'ai eu plusieurs fois ce plaisir à Lyon, d'où l'on me mande qu'il m'est venu plusieurs lettres depuis mon départ. J'espère trouver dans quelqu'une de ces lettres des marques de votre souvenir, et de bonnes nouvelles de votre santé et de celle de madame de Saint-Germain.

J'ai eu le plaisir de parler ici de vous avec des personnes de votre connaissance et qui partagent les sentiments que vous m'avez inspirés. Je mets à leur tête M. l'archevêque avec lequel j'ai eu l'honneur de dîner il y a deux jours. Nous parlâmes aussi, mais différemment, d'une personne dont vous savez les procédés à mon égard et qu'il connaît bien. Vous avez fait la conquête de trois voyageurs très aimables qui vous demandèrent de mes nouvelles à Bourgoin et qui m'ont ici beaucoup demandé des vôtres. Je me propose, aussitôt qu'on me laissera respirer, d'aller rappeler à M.D... une connaissance faite sous vos auspices et lui demander de vos nouvelles, en attendant le plaisir d'en recevoir directement. Donnez-m'en, monsieur, aussi promptement qu'il se pourra, je les recevrai avec la joie que me

Copyright Arvensa Editions

donnent toujours tous les témoignages de vos bontés pour moi. Je vous supplie de faire agréer mon respect à madame de Saint-Germain : ma femme vous prie d'agréer les siens.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXXXI – À Madame La Tour

Paris, 4 septembre 1770.

Je n'accepte point, madame, l'honneur que vous voulez me faire. Je ne suis pas logé de manière à pouvoir recevoir des visites de dames, et les vôtres ne pourraient manquer d'être aussi gênantes pour ma femme et pour moi, qu'ennuyeuses pour vous.

L'inconvénient que vous trouvez vous-même à recevoir les miennes suffirait pour m'engager à m'en abstenir, et tout autre détail serait superflu. Agréez, madame, je vous supplie, mes salutations et mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXXXII – À M. de Saint-Germain

Paris, 17 septembre 1770.

J'ai bien reçu, monsieur, et votre dernière lettre du 5 septembre, et la précédente réponse dont vous m'avez honoré, de même depuis quelque temps celle que vx)us aviez eu la bonté de m'écrire à Lyon au sujet du fermier de Monquin, et où j'ai vu avec bien de la reconnaissance les soins que vous avez bien voulu prendre pour confondre ce misérable : je suis pénétré, monsieur, je vous assure, de retrouver toujours en vous les mêmes bontés ; et l'assurance qu'elles sont à l'épreuve du temps et de l'éloignement et de l'astuce des hommes, me rendra toujours cher le séjour de Bourgoin qui m'a valu un bonheur dont je sens bien le prix, et que je cultiverai autant qu'il dépendra de moi. Il est vrai, monsieur, que je tâche insensiblement de reprendre la vie retirée et solitaire qui convient à mon humeur. Mais je n'ai pas été jusqu'ici assez heureux pour pouvoir souvent satisfaire au jardin du roi l'ardeur qui ne s'est jamais attiédie en moi d'en connaître les richesses : je n'ai pu encore y aller que deux fois, tant à cause du grand éloignement, que de mes occupations qui me retiennent chez moi les matinées, à quoi se joint depuis quelque temps une fluxion assez douloureuse qui m'empêche absolument de sortir : ma femme en a eu dans le même temps une toute semblable, et nous nous sommes gardés mutuellement. Elle est mieux à présent, et nous réunissons nos actions de grâces pour l'obligeant souvenir de madame de Saint-Germain, à qui nous vous supplions l'un et l'autre de faire agréer nos respects. Vous connaissez, monsieur, les sentiments que nous vous avons voués, ils sont inaltérables comme vos vertus, et je voudrais bien que vous me prouvassiez combien vous y comptez, en me donnant ici quelque commission par laquelle je pusse vous prouver à mon tour mon zèle à vous obéir et vous complaire.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXXXIII – À Madame de Créqui

[1046]

Ce dimanche matin (septembre 1770).

Vous m'affligez, madame, en désirant de moi une chose qui m'est devenue impossible. Elle peut un jour cesser de l'être. Tous les obscurs complots des hommes, leurs longs succès, leurs ténébreux triomphes, ne me feront jamais désespérer de la Providence ; et, si son oeuvre se fait de mon vivant, je n'oublierai pas votre demande, ni le plaisir que j'aurai d'y acquiescer. Jusque-là, permettez, madame, que je vous conjure de ne m'en plus reparler.

Ma femme est comblée de l'honneur que vous lui faites de penser à elle, et de votre obligeante invitation. Si elle était un peu plus allante, elle en profiterait bien vite, moins pour voir le jardin que pour faire sa révérence à la maîtresse ; mais elle est d'une paresse incroyable à sortir de sa chambre, et j'ai toutes les peines du monde à obtenir, cinq ou six fois l'année, qu'elle veuille bien venir promener avec moi : au reste, elle partage tous mes sentiments, madame, et surtout ceux de respect et d'attachement dont mon coeur est et sera pénétré pour vous jusqu'à mon dernier soupir. Je me proposais de vous porter ma réponse moi-même, mais des contrariétés me font prendre le parti d’envoyer toujours ce mot devant.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXXXIV – À la même

Paris, 1770. ***[1047]***

Je reçois votre lettre, madame, en arrivant d'une course, et j'y réponds à la hâte en repartant pour une autre. L'air malsain pour moi de mon habitation, et l'importunité des désoeuvrés de tous les coins du monde, me forcent à chercher le soulagement et la solitude dans des pèlerinages continuels.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXXXV – À la même

Ce vendredi matin (Paris 1770).

Vous ne m'imposez pas, madame, une tâche aisée en m'ordonnant de vous montrer Émile dans cette île où l'on est vertueux sans témoins, et courageux sans ostentation. Tout ce que j'ai pu savoir de cette île étrangère, est qu'avant d'y aborder on n'y voit jamais personne ; qu'en y arrivant on est encore fort sujet à s'y trouver seul ; mais qu'alors on se console aussi sans peine du petit malheur de n'y être vu de qui que ce soit. En vérité, madame, je crois que, pour voir les habitantes de cette île il faut les chercher soi-même, et ne s'en rapporter jamais qu'à soi. Je vous ai montré mon Émile en chemin pour y arriver ; le reste de la route vous sera bien moins difficile à faire seule qu'à moi de vous y guider.

Je vous remercie, madame, de la chanson que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et je vous demande pardon de ne l'avoir pas trouvée, à ma propre lecture, aussi jolie que quand vous nous la lisiez : la versification m'en paraît contrainte ; je n'y trouve ni douceur ni chaleur : le pénultième couplet est le seul où je trouve du naturel et du sentiment ; dans le premier couplet, le premier vers est gâté par le second ; les deux premiers vers du quatrième couplet sont tout-à-fait louches ; il fallait dire : *Si l'on ne parle d'elle à tout moment, on parle une langue qui m'est étrangère*. S'il faut être clair quand on parle, il faut être lumineux quand on chante. La lenteur du chant efface les liaisons du sens, à moins qu'elles ne soient très marquées. Je ne renonce pourtant pas à faire l'air que vous désirez ; mais, madame, je voudrais que vous eussiez la bonté de faire faire quelques corrections aux paroles, car pour moi cela m'est impossible ; et même, si vous ne trouvez pas mes observations justes, je les abandonne, et ferai l'air sur la chanson telle qu'elle est. Ordonnez, j'obéirai.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXXXVI – À M. Dusaulx

[1048]

Paris (Post tenebras lux), 7 novembre 1770.

Toutes vos bontés pour moi, monsieur, me trouveront toujours sensible et reconnaissant, parce que je suis sûr de leur principe. Quelque tentant que fût pour moi à bien des égards l'appartement auquel vous avez bien voulu songer, je ne prévois pas qu'il puisse me convenir, parce qu'il me faut chambre garnie, et même d'un prix modique, et que personne ne prendra le bon marché dans sa poche dans toute affaire qui me regardera, et dont voudra bien se mêler M. Dusaulx : d'ailleurs je suis en quelque sorte arrangé ici pour cet hiver, et il n'est pas agréable de déloger dans cette saison. J'irais avec empressement manger votre soupe et ce que vous appelez votre *rogaton*, si je n'allais dîner chez madame de Chenonceau, qui est malade et qui m'a errhé depuis deux jours[1049]. Le mauvais temps m'empêcha hier de sortir et d'aller rendre mes devoirs à madame Dusaulx, comme je l'avais résolu. Mille très humbles salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXXXVII – À M. Dutens

Paris, le 8 novembre 1770.

Post tenebras lux.

Je suis aussi touché, monsieur, de vos soins obligeants que surpris du singulier procédé de M. le colonel Roguin. Comme il m'avait mis plusieurs fois sur le chapitre de la pension dont m'honora le roi d'Angleterre, je lui racontai historiquement les raisons qui m'avaient fait renoncera cette pension. Il me parut disposé à agir pour faire cesser ces raisons, je m'y opposai ; il insista, je le refusai plus fortement, et je lui déclarai que, s'il faisait là-dessus la moindre démarche, soit en mon nom, soit au sien, il pouvait être sûr d'être désavoué, comme le sera toujours quiconque voudra se mêler d'une affaire sur laquelle j'ai depuis longtemps pris mon parti. Soyez persuadé, monsieur, qu'il a pris sous son bonnet la prière qu'il vous a faite d'engager le comte de Rochford à me faire réponse, de même que celle de prendre des mesures pour le paiement de la pension. Je me soucie fort peu, je vous assure, que le comte de Rochford me réponde ou non ; et quant à la pension, j'y ai renoncé, je vous proteste, avec autant d'indifférence que je l'avais acceptée avec reconnaissance. Je trouve très bizarre qu'on s'inquiète si fort de ma situation, dont je ne me plains point, et que je trouverais très heureuse si l'on ne se mêlait pas plus de mes affaires que je ne me mêle de celles d'autrui. Je suis, monsieur, très sensible aux soins que vous voulez bien prendre en ma faveur, et à la bienveillance dont ils sont le gage ; et je m'en prévaudrais avec confiance en toute autre occasion, mais dans celle-ci je ne puis les accepter ; je vous prie de ne vous en donner aucuns pour cette affaire, et de faire en sorte que ce que vous avez déjà fait soit comme non avenu. Agréez, je vous supplie, mes actions de grâces, et soyez persuadé, monsieur, de toute ma reconnaissance et de tout mon attachement.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXXXVIII – À M. du Peyrou

Paris (Post tenebras lux), 15 novembre 1770.

Vous avez raison, mon cher hôte, j'ai été bien négligent ; mais je n'imaginais pas, je l'avoue, que vous ignorassiez si parfaitement mon séjour et mon adresse, qu'il vous fallût un voyage de Lyon pour vous en informer. Je ne savais pas non plus que vous fussiez malade ; je voyais ici des gens de ma connaissance et de vos amis, qui me donnaient assez souvent de vos nouvelles, et m'assuraient toujours que vous vous portiez bien. Il n'y a qu'un guignon pareil au mien qui, tenant toujours sur ma piste mes ennemis, les inconnus, et tout le public, laisse mes amis seuls dans une si profonde ignorance sur cet article. Enfin, grâce à votre voyage et à vos perquisitions, vous êtes instruit et vous me donnez signe de vie ; je vous en remercie, et je m'en réjouis, ainsi que de votre rétablissement.

J'ai apporté mes livres et mon herbier par votre conseil même, et parce qu'en effet ils m'ont fait tant de bien dans mes malheurs, que j'ai résolu de ne m'en détacher qu'à la dernière extrémité ; votre intention, en les achetant, était de m'en laisser l'usage ; c'est un procédé très noble, mais dont il n'était pas dans mon tour d'esprit de me prévaloir. Du reste, leur destination n'est point changée ; et, puisque vous m'avez demandé la préférence, selon toute apparence, ils ne tarderont pas beaucoup à vous revenir.

Si vous vous plaignez de mon peu d'exactitude, j'ai à me plaindre de l'excès de la vôtre. Pourquoi voulez-vous prendre des arrangements positifs sur des suppositions, et m'envoyer un mandat sur vos banquiers sans savoir si je suis équitablement dans le cas de m'en prévaloir ? Attendez du moins que, de retour chez vous, vous puissiez vérifier par vous-même l'état des choses, et ne m'exposiez pas à recevoir des paiements avant l'échéance, à redevenir votre débiteur sans en rien savoir, li me semble

Copyright Arvensa Editions

aussi qu'il y aurait une sorte de bienséance à énoncer dans l'ordre à vos banquiers d'où me vient la rente dont il m'assigne le paiement, et qu'il ne suffit pas qu'on sache de moi quel est le donateur, si l'on ne le sait aussi de vous-même. J'espère, mon cher hôte, que vous ne verrez dans mes objections rien que de raisonnable, et que vous ne m'accuserez pas de chercher de mauvaises difficultés en vous renvoyant votre billet. Ainsi, je le joins ici sans scrupule.

Je suis plus fâché que vous de n'être pas à portée de profiter de la bienveillance et des bontés de ma chère hôtesse ; mon éloignement de vos contrées n'est pas, comme vous le savez, une affaire de choix, mais de nécessité ; et je ne la crois pas assez injuste pour me faire, ainsi que vous, un crime de mon malheur. Mais vous qui parlez, pourquoi, venant à Lyon, n-e l'y avez-vous pas amenée ? vous me mettez loin de mon compte, moi qu'on flattait de vous voir tous deux cet hiver à Paris. Avec quel plaisir j'aurais renouvelé ma connaissance avec elle, et peut-être mon amitié avec vous ! car, quoi que vous en disiez, elle n'est point si bien éteinte qu'elle n'eût pu renaître encore, et votre Henriette, sage et bonne, comme je me la représente, eût été bien digne d'être le *medium junctionis*. Ma femme vous remercie, vous salue et vous embrasse. Comme votre souvenir la rend contente d'elle, et que je suis dans le même cas, nous ne cesserons jamais l’un et l'autre de penser à vous avec plaisir.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXXXIX – À M. L.D.M

Paris, le 23 novembre 1770.

… Oui, le cruel moment où cette lettre fut écrite fut celui où, pour la première et l'unique fois, je crus percer le sombre voile du complot inouï dont je suis enveloppé ; complot dont, malgré mes efforts pour en pénétrer le mystère, il ne m'était venu jusqu'alors la moindre idée, et dont la trace s'effaça bientôt dans mon esprit au milieu des absurdités sans nombre dont je le vis environné. La violence de mes idées, et le trouble où elles me plongèrent à cette découverte, m'ont plutôt laissé le souvenir de leur impression que celui de leur tissu. Pour en bien juger, il faudrait avoir présents à l'esprit tous les détails de la situation où j'étais pour lors, et toutes les circonstances qui la rendaient accablante : seul, sans appui, sans conseil, sans guide, à la merci des gens chargés de disposer de moi, livré par leur soin à la haine publique que je voyais, que je sentais en frémissant, sans qu'il me fût possible d'en apercevoir, d'en conjecturer au moins la cause, pas même, ce qui parait incroyable, de savoir les nouvelles publiques et de lire les gazettes ; environné des plus noires ténèbres, à travers lesquelles je n'apercevais que de sinistres objets ; confiné pour tout asile, aux approches de l'hiver, dans un méchant cabaret ; et d'autant plus effrayé de ce qui venait de m'arriver à Trye, que j'en voyais la suite et l'effet à Grenoble.

L'aventure de Thevenin, que j'attribuais aux intrigues des Anglais et des gens de lettres, m'apprit que ces intrigues venaient de plus près et de plus haut. J'avais cru ce Thevenin aposté seulement par le sieur Bovier ; j'appris par hasard que Bovier n'agissait dans cette affaire que par l'ordre de M. l'intendant ; ce qui ne me donna pas peu à penser. M. de Tonnerre, après m'avoir hautement promis toute la protection dont j'avais besoin pour approfondir cette affaire, me pressa de la suivre, et me proposa le voyage

Copyright Arvensa Editions

de Grenoble pour m'aboucher avec ledit Thevenin. La proposition me parut bizarre après les preuves péremptoires que j'avais données. J'y consentis néanmoins. Quand j'eus fait ce voyage, et que, malgré mon ineptie, son imposture fut parvenue au plus haut degré d'évidence, M. de Tonnerre, oubliant l'assurance qu'il m'avait donnée, m'offrit de punir ce malheureux par quelques jours de prison, ajoutant qu'il ne pouvait rien de plus. Je n'acceptai point cette offre, et l'affaire en demeura-là. Mais il resta clair, par l'expérience, qu'un imposteur adroit pourrait m'embarrasser, et que je manquais souvent du sang-froid et de la présence d'esprit nécessaires pour me démêler de ses ruses. Je crus aussi m'apercevoir que c'était là ce qu'on avait voulu savoir et que cette connaissance influait sur les intrigues dont j'étais l'objet. Cette idée m'en rappela d'autres auxquelles jusqu'alors j'avais fait peu d'attention, et des multitudes d'observations que j'avais rejetées comme les vaines inquiétudes d'une imagination effarouchée par mes malheurs.

Pour remonter à un événement qui n'est pas sans mystère, l'époque du décret contre ma personne me parut avoir été celle d'une sourde trame contre ma réputation, qui, d'année en année, étendit doucement ses menées, jusqu'à ce que mon départ pour l'Angleterre, les manoeuvres de M. Hume, et la lettre de M. Walpole, les mirent plus à découvert ; jusqu'à ce qu'ayant écarté de moi tout le monde, hors les fauteurs du complot, on put me traîner dans la fange ouvertement et impunément.

C'est ainsi que peu à peu tout changeait autour de moi. Le langage même de mes connaissances changeait très sensiblement : il régnait jusque dans leurs éloges une affectation de réserve, d'équivoque et d'obscurité, qu'ils n'avaient jamais eue auparavant ; et M. de Mirabeau, m'ayant écrit à Wootton pour m'offrir un asile en France, prit un ton si bizarre, et se servait de tournures si singulières, qu'il me fallait toute la sécurité de l'innocence et toute ma confiance en ses avances d'amitié pour n'être pas choqué d'un pareil langage. J'y fis pour lors si peu d'attention que je n'en vins pas moins en France à son invitation ; mais j'y trouvai un tel changement par rapport à moi, et une telle impossibilité d'en découvrir la cause, que ma tête déjà altérée par l'air sombre de l'Angleterre, s'affectait davantage de plus en plus. Je m'aperçus qu'on cherchait à m'ôter la connaissance de tout ce qui se passait autour de moi. Il n'y avait pas là de quoi me tranquilliser ; encore moins dans les traitements dont, à l'insu de M. le prince de Conti (du moins je le croyais ainsi), l'on m'accablait au

Copyright Arvensa Editions

château de Trye. Le bruit en étant parvenu jusqu'à S. A. S., elle n'épargna rien pour y mettre ordre, quoique toujours sans succès, sans doute parce que l'impulsion secrète en venait à la fois du dedans et du dehors. Enfin, poussé à bout, je pris le parti de m'adressera madame de Luxembourg, qui, pour toute assistance, me fit faire de bouche une réponse assez sèche, très peu consolante, et qui ne répondait guère aux bontés dont ce prince paraissait m'accabler.

Depuis très long-temps, et longtemps même avant le décret, j'avais remarqué dans cette dame un grand changement de ton et de manières envers moi. J'en attribuais la cause à un refroidissement assez naturel de la part d'une grande dame, qui, d'abord s'étant trop engouée de moi sur mes écrits, s'en était ensuite ennuyée par ma bêtise dans la conversation, et par ma gaucherie dans la société. Mais il y avait plus, et j'avais trop d'indices de sa secrète haine pour pouvoir raisonnablement en douter. Je jugeais même que cette haine était fondée sur des balourdises de ma part, bien innocentes assurément dans mon coeur, bien involontaires, mais que jamais les femmes ne pardonnent, quoiqu'on n'ait eu nulle intention de les offenser.

Je flottais pourtant toujours dans cette opinion, ne pouvant me persuader qu'une femme de ce rang, qui m'avait si bien connu, qui m'avait marqué tant de bienveillance et même d'empressement, la veuve d'un seigneur qui m'honorait d'une amitié particulière, pût jamais se résoudre à me haïr assez cruellement pour vouloir travailler à ma perte. Une seule chose m'avait paru toujours inexplicable. En partant de Montmorency, j'avais laissé à M. de Luxembourg tous mes papiers, les uns déjà triés, les autres qu'il se chargea de trier lui-même pour me les envoyer avec les premiers, et brûler ce qui m'était inutile. En recevant cet envoi, je trouvai qu'il manquait dans le triage plusieurs manuscrits que j'y avais mis, et nombre de lettres, indifférentes en elles-mêmes, mais qui faisaient lacune dans la suite que j'avais voulu conserver, ayant déjà formé le projet d'écrire un jour mes mémoires. Cette infidélité me frappa. Je ne pouvais l'attribuer à M. le maréchal, dont je connaissais la droiture invariable et la vérité de son amitié pour moi : je n'osais non plus en soupçonner madame la maréchale, sachant surtout qu'on ne pouvait, tirer de ces papiers aucun usage qui pût me nuire, à moins de les falsifier. Je présumai que M. d'Alembert, qui depuis quelque temps s'était introduit auprès d'elle, avait trouvé le moyen de fureter ces papiers et d'en enlever ce qu'il lui avait plu,

Copyright Arvensa Editions

soit pour tirer de ces papiers ce qui lui pouvait convenir, soit pour tâcher de me susciter quelque tracasserie. Comme j'étais déjà déterminé à quitter tout-à-fait la littérature, je m'inquiétai peu de ces larcins, qui n'étaient pas les premiers de la même main que j'avais endurés sans m'en plaindre[1050].

Par trait de temps, et malgré quelques démonstrations affectées et toujours plus rares, les sentiments secrets de madame de Luxembourg se manifestaient davantage de jour en jour : cependant, craignant toujours d'être injuste, je ne cessai point de me confier à elle dans mes malheurs, quoique toujours sans réponse et sans succès. Enfin, en dernier lieu, ayant écrit à M. de Choiseul pour lui demander, dans l'extrémité où j'étais, un passeport pour sortir du royaume, et n'ayant point de réponse, j'écrivis encore à madame de Luxembourg, qui ne me fit aucune réponse non plus. Ce silence, dans la circonstance, me parut décisif, et j'en conclus que si cette dame n'entrait pas directement dans le complot, du moins elle en était instruite, et ne voulait m'aider ni à le connaître ni à m'en tirer. Je reçus le passeport lorsque j'avais cessé de l'attendre. M. de Choiseul l'accompagna d'une lettre 'l'un style obscur, ambigu, choquant même, et assez semblable à celui des lettres de M. de Mirabeau. Je jugeai qu'on ne m'avait fait attendre ainsi le passeport que pour se donner le temps de machiner à son aise dans les lieux où l'on savait que j'avais dessein d'aller. Cette idée me fit changer sur-le-champ toutes mes résolutions, et prendre celle de retourner en Angleterre, où, pour le coup, j'avais tout lieu de croire que je n'étais pas attendu. J'écrivis à l'ambassadeur, j'écrivis à M. Davenport ; mais, tandis que j'attendais mes réponses, j'aperçus autour de moi une agitation si marquée, j'entendis rebattre à mes oreilles des propos si mystérieux ; Bovier m'écrivait de Grenoble des lettres si inquiétantes, qu'il fut clair qu'on cherchait à m'alarmer et me troubler tout-à-fait ; et l'on réussit. Ma tête s'affecta de tant d'effrayants mystères, dont on s'efforçait d'augmenter l'horreur par l'obscurité. Précisément dans le même temps, on arrêta, dit-on, sur la frontière du Dauphiné, un homme qu'on disait complice d'un attentat exécrable : on m'assura que cet homme passait par Bourgoin[1051]. La rumeur fut grande, les propos mystérieux allèrent leur train, avec l'affectation la plus marquée. Enfin, quand on aurait formé le projet d'achever de me rendre tout-à-fait frénétique, on n'aurait pas pu mieux s'y prendre ; et si la plus noire fureur ne s'empara pas alors de mon

Copyright Arvensa Editions

âme, c'est que les mouvements de cette espèce ne sont pas dans sa nature. Vous sentez du moins que, dans l'émotion successive qu'on m'avait donnée, il n'y avait pas là de quoi me tranquilliser, et que tant de noires idées, qu'on avait soin de renouveler et d'entretenir sans cesse, n'étaient pas propres à rendre aux miennes leur sérénité. Continuant cependant à me disposer au prochain départ pour l'Angleterre, je visitais à loisir les papiers qui m'étaient restés, et que j'avais dessein de brûler, comme un embarras inutile que je traînais après moi. Je commençais cette opération sur un recueil transcrit de lettres, que j'avais discontinué depuis longtemps, et j'en feuilletais machinalement le premier volume, quand je tombai par hasard sur la lacune dont j'ai parlé, et qui m'avait toujours paru difficile à comprendre. Que devins-je en remarquant que cette lacune tombait précisément sur le temps de l'époque dont le prisonnier qui venait de passer m'avait rappelé l'idée, et à laquelle, sans cet événement, je n'aurais pas plus songé qu'auparavant ! Cette découverte me bouleversa ; j'y trouvai la clef de tous les mystères qui m'environnaient. Je compris que cet enlèvement de lettres avait certainement rapport au temps où elles avaient été écrites, et que quelque innocentes que fussent ces lettres, ce n'était pas pour rien qu'on s'en était emparé. Je conclus de là que depuis plus de six ans ma perte était jurée, et que ces lettres, inutiles à tout autre usage, servaient à fournir les points fixes des temps et des lieux pour bâtir le système d'impostures dont on voulait me rendre la victime.

Dès l'instant même je renonçai au projet d'aller en Angleterre, et, sans balancer un moment, je résolus de m'exposer, armé de ma seule innocence, à tous les complots que la puissance, la ruse, et l'injustice pouvaient tramer contre elle[1052]. La nuit même où je fis cette affreuse découverte, je songeais, sachant bien que toutes mes lettres étaient ouvertes à la poste, à profiter du retour de M. Pépin de Belleisle[1053], qui, m'étant venu voir la veille, m'accablait des plus pressantes offres de service ; et je lui remis le matin une lettre pour madame de Brionne, qui en contenait une autre pour M. le prince de Conti, l'une et l'autre écrites si à la hâte, qu'ayant été contraint d'en transcrire une, j'envoyai le brouillon au lieu de la copie.

Tels sont, autant que je puis me le rappeler, le sujet et l'occasion desdites lettres : car, encore une ibis, l'agitation où j'étais en les écrivant ne m'a pas permis de garder un souvenir bien distinct de tout ce qui s'y

Copyright Arvensa Editions

rapporte.

OBSERVATION

Rousseau donne dans cette lettre des détails importants sur les motifs qu'il a de se croire l'objet d'un complot général. Cette idée lui vint dans le cabaret qu'il habitait à Bourgoin, à propos de l'enlèvement d'une partie de sa correspondance qui avait rapport à des événements qu'il ne désigne pas avec assez de précision pour qu'on puisse se permettre des conjectures. La récapitulation qu'il fait et les nouvelles explications qu'il donne aux événements antérieurs, font voir que cette lettre est celle d'un homme affecté d'une maladie morale, qui, par le compte qu'il rend de cette maladie, en démontre l'existence ; d'un malade qui a le sentiment de son mal : situation d'autant plus pénible que ce sentiment l'aggrave encore, quand son effet devrait être de le faire cesser... On ignore à qui cette lettre fut adressée.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXL – À M.

Paris, le 24 novembre 1770.

Soyez content, monsieur, vous et ceux qui vous dirigent. Il vous fallait absolument une lettre de moi : vous m'avez voulu forcer à l'écrire, et vous avez réussi : car on sait bien que quand quelqu'un nous dit qu'il veut se tuer, on est obligé, en conscience, à l'exhorter de n'en rien faire.

Je ne vous connais point, monsieur, et n'ai nul désir de vous connaître ; mais je vous trouve très à plaindre, et bien plus encore que vous ne pensez : néanmoins, dans tout le détail de vos malheurs, je ne vois pas de quoi fonder la terrible résolution que vous m'assurez avoir prise. Je connais l'indigence et son poids aussi bien que vous, tout au moins ; mais jamais elle n'a suffi seule pour déterminer un homme de bon sens à s'ôter la vie. Car enfin le pis qu'il puisse arriver est de mourir de faim, et l'on ne gagne pas grand-chose à se tuer pour éviter la mort. Il est pourtant des cas où la misère est terrible, insupportable ; mais il en est où elle est moins dure à souffrir : c'est le vôtre. Comment, monsieur, à vingt ans, seul, sans famille, avec de la santé, de l'esprit, des bras et un bon ami, vous ne voyez d'autre asile contre la misère que le tombeau ? sûrement vous n'y avez pas bien regardé.

Mais l'opprobre... La mort est à préférer, j'en conviens ; mais encore faut-il commencer par s'assurer que cet opprobre est bien réel. Un homme injuste et dur vous persécute ; il menace d'attenter à votre liberté : eh bien ! monsieur, je suppose qu'il exécute sa barbare menace, serez-vous déshonoré pour cela ? Des fers déshonorent-ils l'innocent qui les porte ? Socrate mourut-il dans l'ignominie ? Et où est donc, monsieur, cette superbe morale que vous étalez si pompeusement dans vos lettres ? et comment, avec des maximes si sublimes, se rend-on ainsi l'esclave de l'opinion ? Ce n'est pas tout : on dirait, à vous entendre, que vous n'avez

Copyright Arvensa Editions

d'autre alternative que de mourir ou de vivre en captivité. Et point du tout, vous avez l'expédient tout simple de sortir de Paris : cela vaut encore mieux que de sortir de la vie. Plus je relis notre lettre, plus j'y trouve de colère et d'animosité. Vous vous complaisez à l'image de votre sang jaillissant sur votre cruel parent, vous vous tuez plutôt par vengeance que par désespoir, et vous songez moins à vous tirer d'affaire qu'à punir votre ennemi. Quand je lis les réprimandes plus que sévères dont il vous plaît d'accabler fièrement le pauvre Saint-Preux, je ne puis m'empêcher de croire que, s'il était là pour vous répondre, il pourrait, avec un peu plus de justice, vous en rendre quelques-unes à son tour.

Je conviens pourtant, monsieur, que votre lettre est très bien faite, et je vous trouve fort disert pour un désespéré. Je voudrais vous pouvoir féliciter sur votre bonne foi comme sur votre éloquence ; mais la manière dont vous narrez notre entrevue ne me le permet pas trop. Il est certain que je me serais, il y a dix ans, jeté à votre tête, que j'aurais pris votre affaire avec chaleur ; et il est probable que, comme dans tant d'affaires semblables dont j'ai eu le malheur de me mêler, la pétulance de mon zèle m'eût plus nui qu'elle ne vous aurait servi. Les plus terribles expériences m'ont rendu plus réservé ; j'ai appris à n'accueillir qu'avec circonspection les nouveaux visages, et, dans l’impossibilité de remplir à la fois tous les nombreux devoirs qu'on m'impose, à ne me mêler que des gens que je connais. Je ne vous ai pourtant point refusé le conseil que vous m'avez demandé. Je n'ai point approuvé le ton de votre lettre à M. de M... ; je vous ai dit ce que j'y trouvais à reprendre ; et la preuve que vous entendîtes bien ce que je vous disais, est que vous y répondîtes plusieurs fois. Cependant vous venez me dire aujourd'hui que le chagrin que je vous montrai ne vous permit pas d'entendre ce que je vous dis, et vous ajoutez qu'après de mûres délibérations il vous sembla d'apercevoir que je vous blâmais de vous être un peu trop abandonné à votre haine » : mais vraiment il ne fallait pas de bien mûres délibérations pour apercevoir cela, car je vous l'avais bien articulé, et je m'étais assuré que vous m'entendiez fort bien. Vous m'avez demandé conseil, je ne vous l'ai point refusé, j'ai fait plus : je vous ai offert, je vous offre encore d'alléger, en ce qui dépend de moi, la dureté de votre situation. Je ne vois pas, je vous l'avoue, en quoi vous pouvez vous plaindre de mon accueil ; et si je ne vous ai point accordé de confiance, c'est que vous ne m'en avez point inspiré.

Vous ne voulez point, monsieur, faire part de l'état de votre âme et de

Copyright Arvensa Editions

votre dernière résolution à votre bienfaiteur, à votre consolateur, dans la crainte que, voulant prendre votre défense, il ne se compromît inutilement avec un ennemi puissant qui ne lui pardonnerait jamais ; c'est à moi que vous vous adressez pour cela, sans doute à cause de mon grand crédit et des moyens que j'ai de vous servir, et qu'un ennemi de plus ne vous paraît pas une grande affaire pour quelqu'un dans ma situation. Je vous suis obligé de la préférence, j'en userais si j'étais sûr de pouvoir vous servir ; mais, certain que l'intérêt qu'on me verrait prendre à vous ne ferait que vous nuire, je me tiens dans les bornes que vous m'avez demandées.

À l'égard du jugement que je porterai de la résolution que vous me marquez avoir prise, quand j'en apprendrai l'exécution, ce ne sera sûrement pas de penser que *c'était là le but, la fin, l'objet moral de la vie* ; mais au contraire que *c'était le comble de l'égarement, du délire, et de la fureur.* S'il était quelque cas où l'homme eût le droit de se délivrer de sa propre vie, ce serait pour des maux intolérables et sans remède, mais non pas pour une situation dore, mais passagère, ni pour des maux qu'une meilleure fortune peut finir dès demain. La misère n'est jamais un état sans ressources, surtout à votre âge ; elle laisse toujours l'espoir bien fondé de la voir finir quand on y travaille avec courage, et qu'on a des moyens pour cela. Si vous craignez que votre ennemi n'exécute sa menace, et que vous ne vous sentiez pas la constance de supporter ce malheur, cédez à l'orage et quittez Paris : qui vous en empêche ? Si vous aimez mieux le braver, vous le pouvez, non sans danger, mais sans opprobre. Croyez-vous être le seul qui ait des ennemis puissants, qui soit en péril dans Paris, et qui ne laisse pas d'y vivre tranquille, en mettant les hommes au pis, content de se dire à lui-même : Je reste au pouvoir de mes ennemis dont je connais la ruse et la puissance, mais j'ai fait en sorte qu'ils ne puissent jamais me faire de mal justement ? Monsieur, celui qui se parle ainsi peut vivre tranquille au milieu d'eux, et n'est point tenté de se tuer.

OBSERVATION

Cette lettre, pleine de sens et de raison, est bien différente de la précédente. Elle ne détruit point l'opinion que nous avons énoncée sur la mort de Rousseau, puisqu'il pense qu'il a des cas où l'homme a le droit de se délivrer de la vie.

Copyright Arvensa Editions

1771

Lettre CMXLI– À M. Dusaulx
Lettre CMXLII – Au même
Lettre CMXLIII – Au même
Lettre CMXLIV – Au même
Lettre CMXLV – À M. du Peyrou
Lettre CMXLVI – À M. de Saint-Germain
Lettre CMXLVII – À Madame de T.
Lettre CMXLVIII – À Madame de Créqui
Lettre CMXLIX – À Madame de Latour
Lettre CML – À M. du Peyrou
Lettre CMLI – À Madame La Tour
Lettre CMLII – À M. le chevalier de Cossé
Lettre CMLIII – À M. Linné
Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXLI– À M. Dusaulx

Paris, 4 janvier 1771.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Si M. Dusaulx faisait quelquefois collation sur le bout du banc, pour être au lit à dix heures, je lui proposerais aujourd'hui un petit souper, non d'Apicius, mais d'Épicure, et tel qu'on n'en fait guère à Paris. Ce souper, j'y ai pourvu, serait animé d'une bouteille de son vin d'Espagne[1054], surtout de sa présence et de son entretien. S'il consent, je lui demande un petit *oui*, afin que le plaisir de le voir soit précédé de celui de l'attendre, à moins qu'il n'aime mieux croire que ce soit pour faire d'avance les préparatifs du festin.

Les respects de ma femme et les miens à madame Dusaulx.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXLII – Au même

Paris, 9 février 1771.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Monsieur,

Je suis toujours frappé de l'idée que vous avez eue de me mettre, dans le livre que vous faites, en pendant avec un scélérat abominable qui fait du masque de la vertu l'instrument du crime, et qui, selon vous, la rend aussi touchante dans ses discours qu'elle l'est dans mes écrits. J'ai toujours cru, je crois encore qu'il faut sincèrement aimer la vertu pour savoir la rendre aimable aux autres, et que quiconque y croit de bonne foi distingue aisément dans son coeur le langage de l'hypocrisie d'avec celui que le coeur a dicté. Vous me dites pour excuse que vous portiez ce jugement à l'âge de dix-sept ans ; mais, monsieur, vous n'aviez pas lu mes écrits : c'est à l'âge où vous êtes, c'est au moment que vous écrivez que vous identifiez l'impression que vous fait leur lecture avec celle des discours du fourbe dont il s'agit. Si c'est là la seule ou la plus honorable mention que vous faites dans votre ouvrage d'un homme à qui vous marquez entre vous et lui, tant d'estime et d'empressement, le tour, si c'est un éloge, est neuf et bizarre ; si c'est un art employé pour appuyer couvertement [1055] l'imposture, il est infernal. Vous paraissez disposé à changer dans le passage ce qui peut m'y déplaire : je vous l'ai déjà dit, monsieur, n'y changez rien ; s'il a pu vous plaire un moment, il ne me déplaira jamais. Je suis bien aise que tout le monde sache quelle place vous donnez dans vos écrits à un homme qu'en même temps vous recherchez avec tant de zèle, et à qui vous paraissez, du moins en parlant à lui, en donner une si belle dans votre estime et dans votre coeur. Cette remarque m'en rappelle d'autres trop petites pour être citées, mais sur l'effet desquelles je veux vous ouvrir le mien.

Copyright Arvensa Editions

Après m'avoir dit si souvent en si beaux termes que vous me connaissiez, m'aimiez, m'estimiez, m'honoriez parfaitement, il est constant, et je le dis de tout mon coeur, que les prévenances et les honnêtetés dont vous m'avez comblé, adressées, dans votre intention comme dans la vérité, à un homme de bien et d'honneur, ont à ma reconnaissance et à mon attachement un droit que je serai toujours empressé d'acquitter.

Mais, s'il était possible, au contraire, que, m'ayant pris pour un hypocrite et un scélérat, vous m'eussiez cependant prodigué tant d'avances, de caresses ; et de cajoleries de toute espèce, pour capter ma confiance et mon amitié, soit parce que mon caractère supposé conviendrait au vôtre, soit pour aller par astuce à des fins que vous me cacheriez avec soin ; dans ce cas, il n'en est pas moins sûr qu'en tout état de choses possibles vous ne seriez vous-même qu'un vil fourbe et un malhonnête homme, digne de tout le mépris que vous auriez eu pour moi.

J'aurais bien quelque chose encore à vous dire ; mais je m'en tiens là quant à présent. Voilà, monsieur, un doute que j'ai senti naître avec douleur, et qui s'augmente au point d'être intolérable. Je vous le déclare avec ma franchise ordinaire, dont, quelque mal qu'elle m'ait fait et qu'elle me fasse, je ne me départirai jamais. Je vous montre bien mes sentiments : montrez-moi si bien les vôtres, que je sache avec certitude ce que vous pensez de moi. Je me souviens de vous avoir dit que si jamais je me défiais de vous, ce serait votre faute. Vous voilà dans le cas ; c'est à vous d'y pourvoir, au moins si vous donnez quelque prix à mon estime. En y pourvoyant, n'en faites pas à deux fois, car je vous avertis qu'à la seconde vous n'y seriez plus à temps.

Je me suis confié à vous, monsieur, et à d'autres que je ne connaissais pas plus que vous. Le témoignage intérieur de l'innocence et de la vérité m'a fait croire qu'il suffisait d'épancher mon coeur dans des coeurs d'hommes pour y verser le sentiment dont il était plein." J'espère ne m'être pas trompé dans mon choix ; mais quand cet espoir m'abuserait, je n'en serais point abattu. La vérité, le temps, triompheront enfin de l'imposture, et de mon vivant même elle n'osera soutenir mes regards. Son plus grand soin, son plus grand art est de s'y dérober ; mais cet art même la décèle. Jamais on n'a vu, jamais on ne verra le mensonge marcher fièrement à la face du soleil en interpellant à grands cris la vérité, et celle-ci devenir cauteleuse, craintive, et traîtresse, se masquer devant lui, fuir sa présence, n'oser l'accuser qu'en secret, et se cacher dans les ténèbres.

Copyright Arvensa Editions

Je vous fais, monsieur, mes très humbles salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Correspondance

Table de la correspondance

Liste générale des titres

Lettre CMXLIII – Au même

Paris, 10 février 1771.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

En lisant, monsieur, et relisant votre lettre, je sens qu'il me faut du temps pour y penser ; Permettez que j'attende le retour du sang-froid. Un homme comme vous mérite bien qu'on délibère quand il s'agit de s'en détacher. Je vous salue très humblement ;

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXLIV – Au même

Paris, 16 février 1771.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

J'ai voulu, monsieur, mettre un intervalle entre Votre dernière lettre et celle-ci pour laisser calmer mes premiers mouvements et agir ma raison seule. Votre lettre est bien plus employée à me dire ce que je dois penser de vous que ce que vous pensez de moi, quoique je vous eusse prévenu que de ce dernier jugement dépendait absolument l'autre. Il faut pourtant que je me décide et que je vous juge en ce qui me regarde, quoique j'aie renoncé, comme vous me le conseillez, à juger des hommes, bien convaincu que l'obscur labyrinthe de leurs coeurs m'est impénétrable, à moi dont le coeur transparent comme le cristal[1056] ne peut cacher aucun de ses mouvement, et qui, jugeant si longtemps des autres par moi, n'ai cessé depuis vingt ans d'être leur jouet et leur victime.

À force de m'environner de ténèbres, on m'a cependant rendu quelquefois plus clairvoyant, et l'expérience et la nécessité me font apercevoir bien des choses par le soin même qu'on prend pour me les cacher. J'ai vu dans votre conduite avec moi les honnêtetés les plus marquées, les attentions les plus obligeantes, et des fins secrètes à tout cela : j'y ai même démêlé des signes de peu d'estime en bien des points, et surtout dans les fréquents petits cadeaux auxquels vous m'avez apparemment cru très sensible, au lieu qu'ils me sont indifférents ou suspects : *Timeo Danaos, et dona ferentes*[1057]. C'est précisément par le peu de cas que j'en fais que je ne les refuse plus, lassé des tracasseries et des ridicules que m'attirèrent longtemps ces refus, par la malignité des donneurs qui avaient leurs vues, et bien sûr, en recevant tout et oubliant tout, d'écarter enfin plus sûrement toutes ces petites amorces. Je cherchais

Copyright Arvensa Editions

un logement ; vous avez voulu m'avoir pour voisin et presque pour hôte : cela était bon et amical ; mais j'ai vu que vous vouliez trop, et que vous cherchiez à m'attirer : vous avez fait tout le contraire. Vous avez cru que j'aimais les dîners ; vous avez cru que j'aimais les louanges. Tout, à travers la pompe de vos paroles, m'a prouvé que j'étais mal connu de vous. Les je ne sais quoi, trop longs à dire, mais frappants à remarquer, m'ont averti qu'il y avait quelque mystère caché sous vos caresses, et tout a confirmé mes premières observations.

L'article que vous m'avez lu a achevé de m'éclairer. Plus j'y ai réfléchi, moins je l'ai trouvé naturel, dans ma situation présente, de la part d'un bienveillant. Vous me faites trop valoir le soin que vous avez pris de me lire cet article. Vous avez prévu que je le verrais un jour, et vous sentiez ce que j'en aurais pu penser et dire, si vous me l'eussiez tu jusqu'à la publication. Vous avez cru me leurrer par ce mot d'illustre. Ah ! vous êtes trop loin de voir combien la réputation d'homme bon, juste, et vrai, que je gardai quarante ans, et que je n'ai jamais mérité de perdre, m'est plus chère que vos glorioles littéraires, dont j'ai si bien senti le néant. Ne changeons point, monsieur, l'état de la question. Il ne s'agit pas de savoir comment vous vous y êtes pris pour faire passer un article aussi captieux, mais comment il vous est venu dans l'esprit de l'écrire, de me mettre gracieusement en parallèle avec un exécrable scélérat, et cela précisément au moment où l'imposture n'épargne aucune ruse pour me noircir. Mes écrits respirent l'amour de la vertu dont le coeur de l'auteur était embrasé. Quoi que mes ennemis puissent faire, cela se sent et les désole. Dites-moi si, pour énerver ce sentiment honorable et juste, aucun d'eux s'y prit plus adroitement que vous.

Et maintenant, au lieu de me dire nettement quel jugement vous portez de moi, de nies sentiments, de mes moeurs, de mon caractère, comme vous le deviez dans la circonstance, et comme je vous en avais conjuré, vous me parlez de larmes d'attendrissement et d'un intérêt de commisération ; comme si c'était assez pour moi d'exciter votre pitié, sans prétendre à des sentiments plus honorables ! Je vous estime encore, me dites-vous, mais je vous plains. Moi, je vous réponds : Quiconque ne m'estimera que par grâce trouvera difficilement en moi la même générosité.

Je voudrais, monsieur, entendre un peu plus clairement quel est ce grand intérêt que vous dites prendre en moi. Le premier, le plus grand

Copyright Arvensa Editions

intérêt d'un homme est son honneur. Vous auriez, dites-vous, donné un bras pour m'en sauver un ! C'est beaucoup, et c'est même trop : je n'aurais pas donné mon bras pour sauver le vôtre ; mais je l'aurais donné, je le jure, pour la défense de votre honneur. Entouré de tous ces preneurs d'intérêt qui ne cherchent qu'à me donner, comme faisait aux passants ce Romain, un écu et un soufflet à chaque rencontre, je ne prends pas le change sur cet intérêt prétendu : je sais qu'ils n'ont d'autre but dans leur fausse bienveillance que d'ajouter à leurs noirceurs, quand je m'en plains, le reproche d'ingratitude.

« Le généreux, le vertueux Jean-Jacques Rousseau inquiet et méfiant comme un lâche criminel ! » Monsieur Dusaulx, si, vous sentant poignarder par-derrière par des assassins masqués, vous poussiez, en vous retournant, les cris de la douleur et de l'indignation, que diriez-vous de celui qui pour cela vous reprocherait froidement d'être inquiet et méfiant comme un lâche criminel ? Il n'y aura jamais que des coeurs capables du crime qui puissent en soupçonner le mien ; et quant à la lâcheté, malgré tout l'effroi qu'on a voulu me donner, me voici dans Paris, seul, étranger, sans appui, sans amis, sans parents, sans conseil, armé de ma seule innocence et de mon courage, à la merci des adroits et puissants persécuteurs qui me diffament en se cachant, les provoquant, et leur criant : Parlez haut, me voilà. Ma foi, monsieur, si quelqu'un fait lâchement le plongeon dans cette affaire, il me semble que ce n'est pas moi.

Je veux être juste toujours. S'il n'y a contre moi nulle oeuvre de ténèbres, votre reproche est fondé, j'en conviens ; mais s'il existe une pareille oeuvre, et que vous le sachiez très bien, convenez aussi que ce même reproche est bien barbare. Je prends là-dessus votre conscience pour juge entre vous et moi.

Vous me trompez, monsieur : j'ignore à quelle fin ; mais vous me trompez. C'est assurément tromper un homme à qui l'on marque la plus tendre affection, que de lui cacher les choses qui le regardent et qu'il lui importe le plus de savoir. Encore une fois, j'ignore vos motifs ; mais je sais qu'on ne trompe personne pour son bien. Je n'attaque à tout autre égard ni votre droiture, ni vos vertus ; je n'explique point cette inconséquence. Je ne sais qu'une seule chose, mais je la sais très bien, c'est que vous me trompez.

Je veux que tout le monde lise dans mon coeur, et que ceux avec qui je vis sachent comme moi-même ce que je pense d'eux, quoiqu'une

Copyright Arvensa Editions

malheureuse honte, que je ne puis vaincre, m'empêche de le leur dire en face. C'est afin que vous n'ignoriez pas mes sentiments que je vous écris. Du reste, mon intention n'est de rompre avec vous qu'autant que cela vous conviendra : je vous laisse le choix. Si je connaissais un seul homme à ma portée dont le coeur fût ouvert comme le mien, qui eût autant en horreur la dissimulation, le mensonge, qui dédaignât, qui refusât de hanter ceux auxquels il n'oserait dire ce qu'il pense d'eux, j'irais à cet homme, et, très sûr d'en faire mon ami, je renoncerais à tous les autres ; il serait pour moi le genre humain : mais, après dix ans de recherches inutiles, je me lasse, et j'éteins ma lanterne. Environné de gens qui, sous un air d'intérêt grossièrement affecté, me flattent pour me surprendre, je les laisse faire, parce qu'il faut bien vivre avec quelqu'un, et qu'en quittant ceux-là pour d'autres, je ne trouverais pas mieux. Du reste, s'ils ne voient pas ce que je pense d'eux, c'est assurément leur faute. Je suis toujours surpris, je l'avoue, de les voir m'étaler pompeusement et leurs vertus et leur amitié pour moi ; je cherche inutilement comment on peut être vertueux et faux tout à la fois, comment on peut se faire un honneur de tromper les gens qu'on aime. Non, je n'aurais jamais cru qu'on pût être aussi fiers d'être des traîtres.

Livré depuis longtemps à ces gens-là, j'aurais tort assurément d'être difficile en liaisons, et bien plus de me refuser à la vôtre, puisque votre société me paraît très agréable, et que, sans vous confondre avec tous les empressés qui m'entourent, je vous compte parmi ceux *que j'estime le plus*. Ainsi je vous laisse le maître de me voir ou de ne me pas voir, comme il vous conviendra. Pour de l'intimité, je n'en veux plus avec personne, à moins que, contre toute apparence, je ne trouve fortuitement l'homme juste et vrai que j'ai cessé de chercher. Quiconque aspire à ma confiance doit commencer par me donner la sienne ; et du reste, malade ou non, pauvre ou riche, je trouverai toujours très mauvais que, sous prétexte d'un zèle que je n'accepte point, qui que ce soit veuille malgré moi se mêler de mes affaires.

Je viens de vous ouvrir mon coeur sans réserve ; c'est à vous maintenant de consulter le vôtre, et de prendre le parti qui vous conviendra[1058].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXLV – À M. du Peyrou

À Paris, le 25 mars 1771.

Jamais, mon cher hôte, un homme sage et ami de la justice, quelque preuve qu'il croie avoir, ne condamne un autre homme sans l'entendre, ou sans le mettre à portée d'être entendu. Sans cette loi, la première et la plus sacrée de tout le droit, naturel, la société, sapée par ses fondements, ne serait qu'un brigandage affreux, où l'innocence et la vérité sans défense, seraient en proie à l'erreur et à l'imposture. Quoiqu'en cette occasion le sujet soit un peu moins grave, j'ai cependant à me plaindre que pour quelqu'un qui dit tant croire à la vertu, vous me jugiez si légèrement à votre ordinaire.

1° Il n'y a que peu de jours que j'ai reçu votre lettre du 15 novembre, avec le billet sur vos banquiers qu'elle contenait. Par une fraude des facteurs qui s'entendaient avec je ne sais qui, mes lettres ont resté plusieurs mois sans cours à la poste ; et ce n'est qu'après un entretien avec un de ces messieurs qui me vint voir, que l'affaire fut éclaircie, que le grief fut redressé, et qu'on me promit que pareille chose n'arriverait plus à l'avenir. En conséquence de ce redressement, on m'apporta toutes mes lettres, dont, vu l'énormité des ports, je ne retirai que la vôtre seule que je reconnus à l'écriture et au cachet. Il eût été malhonnête de faire usage de votre ordre sur vos banquiers avant de vous en accuser la réception, et mes occupations ne m'ayant pas laissé, depuis huit jours, le temps de vous écrire, avant d'avoir répondu à cette première lettre, j'ai reçu la seconde du 19 mars avec le *duplicata* de votre billet, et cela m'a fait prendre le parti, toute chose cessante, de répondre sur-le-champ à l'une et à l'autre.

2° La lettre que vous marquez m'avoir écrite par madame Boy de La Tour, ni par conséquent l'autre duplicata de votre ordre à vos banquiers, ne me sont point parvenus, ni aucune nouvelle de cette dame depuis très

Copyright Arvensa Editions

longtemps. J'ignore la raison de ce silence, car elle savait qu'il ne fallait pas m'écrire par la poste, et les voies sûres ne lui manquaient assurément pas.

3° J'en pensais autant de vous, et je jugeai qu'ayant bien su me faire parvenir une lettre de M. Junet, sans un seul mot de votre part, ni verbal, ni par écrit, vous sauriez bien, quand vous le voudriez, employer, comme vous avez fait, la même voie pour vous-même. Voyant que vous n'en faisiez rien, je jugeais que vous n'aviez pas là-dessus beaucoup d'empressement, et un galant homme comme vous sentira bien qu'en cette occasion ce n'était pas à moi d'en avoir davantage.

4° Je parlai toutefois de votre silence à M. d'Escherny, et de l'obstacle de la poste qui pouvait être cause que je ne recevais point de vos lettres. J'ajoutai que la seule voie sûre et simple que vous aviez pour m'écrire, était d'adresser votre lettre sous enveloppe à quelqu'un résidant à Paris, pour me la faire tenir ; mais je ne parlai de lui en aucune manière ; et, s'il s'est mis en avant, comme vous le marquez, il a pris le surplus sous son bonnet.

Voilà, mon cher hôte, l'exacte vérité ; si vous trouvez en tout cela quelque tort à me reprocher, vous m'obligerez de vouloir bien me l'indiquer. Pour moi, je ne vous en reproche ici d'autre que celui auquel je suis tout accoutumé, savoir la précipitation de vos jugements avant d'avoir pris les mesures nécessaires pour savoir la vérité. Voilà cependant comment il faut que toutes mes lettres s'emploient en apologies, attendu que toutes les vôtres s'emploient en injustes griefs. C'est l'histoire abrégée de nos liaisons depuis plusieurs années. Je suis le lésé, et vous êtes le plaignant.

Votre compte, que vous m'avez envoyé tant de fois, me paraît très et trop en règle ; le mandat sur vos banquiers est aussi fort bien, et j'en ferai usage.

Je vous embrasse cordialement. Vous me proposez l'oubli de ce que vous appelez nos enfantillages. Je ne demande pas mieux, mais ce n'est pas de moi que la chose dépend : le souvenir fut votre ouvrage, il faut que l'oubli le soit aussi ; mais jusqu'ici vous ne vous y êtes assurément pas bien pris pour opérer cet effet.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXLVI – À M. de Saint-Germain

À Paris, 2 avril 1771.

C'est avec bien du regret, monsieur, que j'ai demeuré si longtemps privé de vos nouvelles ; une tracasserie qu'on m'avait faite à la poste m'avait fait renoncer à recevoir ni écrire aucune lettre par cette voie. Ce n'est que depuis quelques jours qu'une visite d'un de ces messieurs m'a donné l'éclaircissement de ce malentendu : et après la promesse qui m'a été faite que rien de pareil n'arriverait à l'avenir, je reprends la même voie pour donner de mes nouvelles, et en demander aux personnes qui m'intéressent, parmi lesquelles vous savez bien, monsieur, que vous tenez et tiendrez toujours le premier rang. Veuillez, monsieur, m'informer de l'état présent de votre santé et de celle de madame de Saint-Germain, et de toute votre brillante famille. Je vous connais trop invariable dans vos sentiments pour douter que je ne retrouve toujours en vous les bontés et la bienveillance dont vous m'avez honoré ci-devant ; comme je ne cesserai jamais, non plus, d'avoir le coeur plein de l'attachement et de la reconnaissance que je vous ai voués.

Je n'ai rien à vous dire de nouveau sur ma situation, elle est la même que ci-devant : mes incommodités ordinaires m'ont retenu chez moi une partie de l'hiver, sans pourtant m'a voir trop maltraité. Ma femme a eu des rhumes et des rhumatismes, et le froid qui continue avec beaucoup de rigueur ne nous a pas encore rendu à l'un et l'autre notre santé d'été. Nous avons passé d'agréables soirées au coin de nos tisons à parler des avantages que nous a procurés l'honneur de vous connaître, et des heures si douces que vous nous avez données : nous vous prions de vous rappeler quelquefois d'anciens voisins qui sentiront toute leur vie le regret d'avoir été forcés de s'éloigner de vous.

Veuillez, monsieur, faire agréer nos respects à madame de Saint-

Copyright Arvensa Editions

Germain, et recevoir avec votre bonté accoutumée nos plus humbles salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXLVII – À Madame de T.

Le 6 avril 1771.

Un violent rhume, madame, qui me met hors d'état de parler sans fatiguer extrêmement, me fait prendre le parti de vous écrire mon sentiment sur votre enfant, pour ne pas le laisser plus longtemps dans l'état de suspension où je sens bien que vous le tenez avec peine, quoiqu'il n'y ait point, selon moi, d'inconvénient. Je vous avouerai d'abord que plus je pense à l'exposition lumineuse que vous m'avez faite, moins je puis me persuader que cette roideur [1059] de caractère qu'il manifeste dans un âge si tendre soit l'ouvrage de la nature. Cette mutiner rie, ou, si vous voulez, madame, cette fermeté, n'est pas si rare que vous croyez parmi les enfants élevés comme lui dans l'opulence ; et j'en sais dans ce moment même à Paris un autre exemple tout semblable dont la conformité m'a beaucoup frappé, tandis que parmi les autres enfants élevés avec moins de sollicitude apparente, et à qui l'on a moins fait sentir par là leur importance, je n'ai vu de ma vie un exemple pareil. Mais laissons, quant à présent, cette observation qui nous mènerait trop loin, et, quoi qu'il en soit de la cause du mal, parlons du remède.

Vous voilà, madame, à mon avis, dans une circonstance favorable dont vous pouvez tirer grand parti : l'enfant commence à s'impatienter dans sa pension, il désire ardemment de revenir ; mais sa fierté, qui ne lui permet jamais de s'abaisser aux prières, l'empêche de vous manifester pleinement son désir. Suivez cette indication pour prendre sur lui un ascendant dont il ne lui soit pas aisé dans la suite d'éluder l'effet. S'il n'y avait pas un peu de cruauté d'augmenter ses larmes, je voudrais qu'on commençât par lui faire peur tout entière, et que, sans que personne lui dît précisément qu'il restera, ni qu'il reviendra, il vît quelque espèce de préparatifs, comme pour lui faire quitter tout-à-fait la maison paternelle, et qu'on évitât de

Copyright Arvensa Editions

s'expliquer avec lui sur ces préparatifs. Quand vous l'en verriez le plus inquiet, vous prendriez alors votre moment pour lui parler, et cela d'un air si sérieux et si ferme, qu'il fût bien persuadé que c'est tout de bon.

« Mon fils, il m'en coûte tant de vous tenir éloigné de moi, que, si je n'écoutais que mon penchant, je vous retiendrais ici dès ce moment ; mais c'est ma trop grande tendresse pour vous qui m'empêche de m'y livrer : tandis que vous avez été ici j'ai vu avec la plus vive douleur qu'au lieu de répondre à l'attachement de votre mère et de lui rendre en toute chose la complaisance qu'elle aimait avoir pour vous, vous ne vous appliquiez qu'à lui faire éprouver des contradictions, qui la déchirent trop de votre part pour qu'elle les puisse endurer davantage, etc.

« J'ai donc pris la résolution de vous placer loin de moi pour m'épargner l'affliction d'être à tout moment l'objet et le témoin de votre désobéissance. Puisque vous ne voulez pas répondre aux tendres soins que j'ai voulu prendre de votre éducation, j'aime mieux que vous alliez devenir un mauvais sujet loin de mes yeux, que de voir mon fils chéri manquer à chaque instant à ce qu'il doit à sa mère ; et d'ailleurs je ne désespère pas que des gens fermes et sensés, qui n'auront pas pour vous le même faible que moi, ne viennent à bout de dompter vos mutineries par des traitements nécessaires que votre mère n'aurait jamais le courage de vous faire endurer, etc.

« Voilà, mon fils, les raisons du parti que j'ai pris à votre égard, et le seul que vous me laissiez à prendre pour ne pas vous livrer à tous vos défauts et me rendre tout-à-fait malheureuse. Je ne vous laisse point à Paris, pour ne pas avoir à combattre sans cesse, en vous voyant trop souvent, le désir de vous rapprocher de moi ; mais je ne vous tiendrai pas non plus si éloigné que, si l'on est content de vous, je ne puisse vous faire venir ici quelquefois, etc. »

Je suis fort trompé, madame, si toute sa hauteur tient à ce coup inattendu, dont il sentira toute la conséquence, vu surtout le tendre attachement que vous lui connaissez pour vous, et qui, dans ce moment, fera taire tout autre penchant. Il pleurera, il gémira, il poussera des cris, auxquels vous ne serez ni ne paraîtrez insensible ; mais, lui parlant toujours de son départ comme d'une chose arrangée, vous lui montrerez du regret qu'il ait laissé venir cet arrangement au point de ne pouvoir plus être révoqué. Voilà, selon moi, la route par laquelle vous l'amènerez sans peine à une capitulation, qu'il acceptera avec des transports de joie, et

Copyright Arvensa Editions

dont vous réglerez tous les articles sans qu'il regimbe contre aucun : encore avec tout cela ne paraîtrez-vous pas compter extrêmement sur la solidité de ce traité ; vous le recevrez plutôt dans votre maison comme par essai que par une réunion constante, et son voyage paraîtra plutôt différé que rompu, l'assurant cependant que, s'il tient réellement ses engagements, il fera le bonheur de votre vie en vous dispensant de l'éloigner de vous.

Il me semble que voilà le moyen de faire avec lui l'accord le plus solide qu'il soit possible de faire avec un enfant ; et il aura des raisons de tenir cet accord si puissantes et tellement à sa portée, que, selon toute apparence, il reviendra souple et docile pour longtemps.

Voilà, madame, ce qui m'a paru le mieux à faire dans la circonstance. Il y a une continuité de régime à observer qu'on ne peut détailler dans une lettre, et qui ne peut se déterminer que par l'examen du sujet ; et d'ailleurs ce n'est pas une mère aussi tendre que vous, ce n'est pas un esprit aussi clairvoyant que le vôtre qu'il faut guider dans tous ces détails. Je vous l'ai dit, madame, je m'en suis pénétré dans notre unique conversation ; vous n'avez besoin des conseils de personne dans la grande et respectable tâche dont vous êtes chargée, et que vous remplissez si bien. J'ai dû cependant m'acquitter de celle que votre modestie m'a imposée ; je l'ai fait par obéissance et par devoir, mais bien persuadé que pour savoir ce qu'il y a de mieux à faire, il suffisait d'observer ce que vous ferez.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXLVIII – À Madame de Créqui

Ce mardi 7. (1771.)

Rousseau peut assurer madame la marquise de Créqui que, tant qu'il croira trouver chez elle les sentiments qu'il y porte, et dont le retour lui est dii, loin de compter et regretter ses pas pour avoir l'honneur de la voir, il se croira bien dédommagé de cent courses inutiles par le succès d'une seule. Mais, en tout autre cas, il déclare qu'il regarderait un seul pas comme indignement perdu, et ses visites reçues comme une fraude et un vol, puisque l'estime réciproque est la condition sacrée et indispensable sans laquelle, hors la nécessité des affaires, il est bien déterminé à n'en jamais honorer volontairement qui que ce soit.

Je reçois chez moi, j'en conviens, des gens pour qui je n'ai nulle estime ; mais je les reçois par force : je ne leur cache point mon dédain ; et comme ils sont accommodants, ils le supportent pour aller H leurs fins. Pour moi, qui ne veux tromper ni trahir personne, quand je fais tant que d'aller chez quelqu'un, c'est pour l'honorer et en être honoré. Je lui témoigne mon estime en y allant ; il me témoigne la sienne en me recevant : s'il a le malheur de me la refuser, et qu'il ait de la droiture, il sera bientôt désabusé, ou bientôt délivré de moi. Voilà mes sentiments : s'ils s'accordent avec ceux de madame la marquise de Créqui, j'en serai comblé de joie ; s'ils en diffèrent, j'espère qu'elle voudra bien me dire en quoi. Si elle aime mieux ne me rien dire, ce sera me parler très clairement. Je la supplie d'agréer ici mes sentiments et mon respect.

ROUSSEAU

N.B. Ce billet fut écrit à la réception de celui que madame la marquise de Créqui m'a fait écrire ; mais ne voulant pas le confier à la petite poste, j'ai attendu que je fusse en état de le porter moi-même.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMXLIX – À Madame de Latour

À Paris, 14 avril 1771.

Je n'ai eu l'honneur de vous voir, madame, qu'une seule fois en ma vie, j'ai eu souvent celui de vous répondre ; et, sans prévoir que mes lettres seraient un jour exposées à être imprimées, je me suis livré pleinement aux diverses impressions que me faisaient [1060] les vôtres. Vous avez pris ma défense contre les trames de mes persécuteurs durant mon séjour en Angleterre : cette générosité m'a transporté, vous avez dû voir combien j'y étais sensible. Depuis lors, ma situation se dévoilant davantage à mes yeux, j'ai trouvé qu'avec autant de franchise et même d'étourderie, il ne me convenait de rester en commerce avec personne dont je ne connusse bien le caractère et les liaisons ; j'ai vu que l'ostentation des services qu'on s'empressait de me rendre, n'était souvent qu'un piège plus ou moins adroit pour me circonvenir, ou pour m'exposer au blâme, si je l'évitais. De toutes mes correspondances vous étiez en même temps la plus exigeante, celle que je connaissais le moins, et celle qui m'éclairait le moins sur les choses qu'il m'importait de savoir et que 'vous n'ignoriez pas. Cela m'a déterminé à cesser un commerce qui me devenait onéreux, et dont le vrai motif de votre part pouvait m'échapper. J'ai toujours cru que rien n'était plus libre que les liaisons d'amitié, surtout des liaisons purement épistolaires, et qu'il était toujours permis de les rompre, quand elles cessaient de nous convenir, pourvu que cela se fît franchement, sans tracasserie, sans malice, et sans éclat, tant que cet éclat n'était pas indispensable. J'ai voulu, madame, user avec vous de ce droit, avec tous ces ménagements. Vous m'en avez fait un crime exécrable, et, dans votre dernière lettre, vous appelez cela *enfoncer d'une main sûre un fer empoisonné dans le sein de l'amitié*. Sans vous dire, madame, ce que je pense de cette phrase, je vous dirai seulement que je suis déterminé à

Copyright Arvensa Editions

n'avoir de mes jours de liaison d'aucune espèce avec quiconque a pu l'employer en pareille occasion.

OBSERVATION

Madame La Tour faisait dans sa lettre l'énumération de celles qu'ils s'étaient écrites ; il y en avait quatre-vingt-quatorze d'elle et cinquante-cinq de Rousseau. « De ces cinquante-cinq, il y en a trente-quatre, lui dit-elle, où vous êtes à mes pieds ; six où vous me mettez sous les vôtres ; neuf où vous me traitez en simple connaissance, et six où vous vous livrez aux épanchements de la plus intime amitié. » Ce calcul piquant n'était propre qu'à donner de l'humeur à Jean-Jacques.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CML – À M. du Peyrou

À Paris, 2 juillet 1771.

J'ai été hier, mon cher hôte, chez vos banquiers recevoir l'année échue de ma pension de Milord Maréchal : ce n'est pourtant pas uniquement pour vous donner cet avis que je vous écris aujourd'hui, mais pour vous dire qu'il y a longtemps que je n'ai reçu directement de vos nouvelles ; heureusement le libraire Rey qui vous a vu à Neuchâtel, m'en a donné de vous et de madame du Peyrou, d'assez bonnes pour m'ôter toute autre inquiétude que celle de votre oubli. Etes-vous enfin dans votre maison ? est-elle entièrement achevée, et y êtes-vous bien arrangé ? Si, comme je le désire, son habitation vous donne autant d'agrément que son bâtiment vous a causé d'embarras, vous y devez mener une vie bien douce. Je me suis logé aussi l'automne dernier, moins au large et à un cinquième, mais assez agréablement selon mon goût, et en grand et bon air ; ce qui n'est pas trop facile dans le coeur de Paris. Si vous me donnez quelque signe de vie, je serais bien aise que vous me donnassiez des nouvelles de M. Roguin, mon bon et ancien ami, dont je sais que les incommodités sont fort augmentées depuis un an ou deux, et dont je n'ai aucunes nouvelles [1061] depuis longtemps. Nous vous prions, ma femme et moi, de nous rappeler au souvenir de madame du Peyrou, qui ne perdra jamais la place qu'elle s'est acquise dans le nôtre, ni les sentiments qui en sont inséparables. Le silence qu'en me parlant d'elle Rey a gardé sur sa santé, me fait espérer qu'elle est bien raffermie, ainsi que la vôtre. Pour moi, j'ai eu de grands maux de reins qui m'ont fait prendre le parti de travailler debout. Ma femme a eu de très grands rhumes successifs ; aux queues près de tout cela, nous nous portons maintenant assez bien l'un et l'autre, et nous vous saluons, mon cher hôte, de tout notre coeur.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMLI – À Madame La Tour

Le 7 juillet 1771.

Voici le manuscrit dont madame de L*** a paru en peine, et que je ne tardais à lui renvoyer que parce qu'elle m'avait écrit de le garder. Je l'ai trouvé digne de sa plume et d'un coeur ami de la justice. J'ai pourtant été plus touché, je l'avoue, de l'écrit qui a été lu de tout le monde, que de celui qui n'a été vu que de moi.

Madame, je ne reçois pas votre adieu pour jamais, je n'ai point songé à vous en faire un semblable ; les temps peuvent changer, et quoi que fassent les hommes, je ne désespérerai jamais de la Providence. Mais en attendant, je crois porter bien plus de respect à nos anciennes liaisons en les interrompant jusqu'à de plus grandes lumières, que de les entretenir avec une confiance altérée et des réserves indignes de vous et de moi.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMLII – À M. le chevalier de Cossé

[1062]

Paris le 25 juillet 1771.

Je suis, monsieur le chevalier, touché de vos bontés et des soins qu'elles vous suggèrent en ma faveur. Très-persuadé que ces soins de votre part sont des fruits de votre bon naturel et de votre bienveillance envers moi ; après vous en avoir remercié de tout mon coeur, je prendrai la liberté d'y correspondre par un conseil qui part de la même source, et que la différence de nos âges autorise de ma part ; c'est, monsieur, de ne vous mêler d'aucune affaire que vous n'en soyez préalablement bien instruit.

La pension que vous dites m'avoir été retirée, et que vous offrez de me faire rendre, m'a été apportée avec les arrérages, ici, dans ma chambre, il n'y a pas quatre mois, en une lettre de change de six mille francs, qu'on offrait de me payer comptant sur le champ : et je vous assure que les plus vives sollicitations ne furent pas épargnées pour me faire recevoir cet argent[1063]. En voilà, ce me semble, assez pour vous faire comprendre que ceux qui ont prétendu vous mettre au fait de cette affaire ne vous ont pas fait un rapport fidèle, et que la difficulté n'est pas où vous la croyez voir. Je vous réitère, monsieur mes actions de grâces de l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi, et qui m'est plus précieux que toutes les pensions du monde ; mais comme j'ai pris mon parti sur celle-là, je vous prie de ne m'en reparler jamais. Agréez mes humbles salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMLIII – À M. Linné

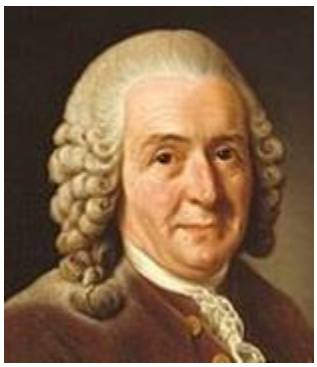

[1064]

[1065]

Paris, le 21 septembre 1771.

Recevez avec bonté, monsieur, l'hommage d'un très ignare, mais très zélé disciple de vos disciples ; qui doit, en grande partie, à la méditation de vos écrits, la tranquillité dont il jouit, au milieu d'une persécution d'autant plus cruelle, qu'elle est plus cachée, et qu'elle couvre du masque de la bienveillance et de l'amitié la plus terrible haine que l'enfer excita jamais. Seul, avec la nature et vous, je passe dans mes promenades champêtres des heures délicieuses, et je tire un profit plus réel de votre *philosophie botanique* que, de tous les livres de morale. J'apprends avec joie que je ne vous suis pas tout-à-fait inconnu, et que vous voulez bien me destiner quelques-unes de vos productions. Soyez persuadé, monsieur, qu'elles feront ma lecture chérie, et que ce plaisir deviendra plus vif encore par celui de le tenir de vous. J'amuse une vieille enfance à faire une petite collection de fruits et de graines : si parmi vos trésors en ce genre il se trouvait quelques rebuts dont vous voulussiez faire un heureux, daignez songer à moi. Je les recevrais même avec reconnaissance, seul retour que je puisse vous offrir, mais que le coeur dont elle part ne rend pas indigne de vous.

Copyright Arvensa Editions

Adieu, monsieur ; continuez d'ouvrir et d'interpréter aux hommes le livre de la nature. Pour moi, content d'en déchiffrer quelques mots à votre suite, dans le feuillet du règne végétal, je vous lis, je vous étudie, je vous médite, je vous honore, et je vous aime de tout mon coeur.

Copyright Arvensa Editions

1772

Lettre CMLIV– À M. de Saint-Germain
Lettre CMLV – À M. de Sartine
Lettre CMLVI – À Milord Harcourt
Lettre CMLVII – À Madame La Tour
Lettre CMLVIII – À Madame la marquise de Mesmes
Lettre CMLIX – À Madame…
Lettre CMLX – À M. de Malesherbes
Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMLIV– À M. de Saint-Germain

7 janvier 1772.

Moi, vous oublier, monsieur ! pourriez-vous penser ainsi de vous et de moi ! non, les sentiments que vous m'avez inspirés ne peuvent non plus s'altérer que vos vertus, et dureront autant que ma vie. Mes occupations, mon goût, ma paresse, m'ont forcé de renoncer à toute correspondance. Je m'étais pourtant proposé de vous faire passer un petit signe de vie par M. le marquis de ***, qui m'a promis de me revenir voir avant son départ, et de vouloir bien s'en charger. Je suis touché que votre bonté m'ait forcé, pour ainsi dire, à prévenir cet arrangement.

Je ne puis, monsieur, vous promettre, en fait de lettres, une exactitude qui passe mes forces ; mais je vous promets, avec toute la confiance d'un coeur qui vous est dévoué, un attachement inaltérable et digne de vous. Ainsi, quand je ne vous écrirai point, daignez interpréter mon silence par tous les sentiments que je vous ai fait connaître, et vous ne vous tromperez jamais.

Ma femme, pénétrée des attentions dont vous l'honorez, me charge de vous témoigner combien elle y est sensible, et c'est conjointement que nous réunissons les voeux de nos coeurs pour vous, monsieur, pour madame de Saint-Germain, à qui nous vous prions de faire agréer nos respects, et pour tous vos aimables enfants, dont la brillante espérance annoncé de quel prix le ciel veut payer les vertus de ceux qui leur ont donné l'être.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMLV – À M. de Sartine

[1066]

Paris, le 15 janvier 1772.

Monsieur,

Je sais de quel prix sont vos moments, je sais qu'on les doit respecter ; mais je sais aussi que les plus précieux sont ceux que vous consacrez à protéger les opprimés, et si j'ose en réclamer quelques-uns, ce n'est pas sans titre pour cela.

Après tant de vains efforts pour faire percer quelque rayon de lumière à travers les ténèbres dont on m'environne depuis dix ans, j'y renonce. J'ai de grands vices, mais qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi ; j'ai commis de grandes fautes, mais que je n'ai point tues à mes amis, et ce n'est que par moi qu'elles sont connues, quoiqu'elles aient été publiées par d'autres qui sont quelquefois plus discrets. À cela près, si quelqu'un m'impute quelque sentiment vicieux, quelque discours blâmable, ou quelque acte injuste, qu'il se montre et qu'il parle ; je l'attends et ne me cache pas ; mais tant qu'il se cachera, lui, de moi, pour me diffamer, il n'aura diffamé que lui-même aux yeux de tout homme équitable et sensé. L'évidence et les ténèbres sont incompatibles : les preuves administrées par de malhonnêtes gens sont toujours suspectes, et celui qui, commençant par fouler aux pieds la plus inviolable loi du droit naturel et de la justice, se

Copyright Arvensa Editions

déclare par là déjà lâche et méchant, peut bien être encore imposteur et fourbe. Et comment donnerait-il à son témoignage, et, si l'on veut, à ses preuves, la force que l'équité n'accorde même à nulle évidence, de disposer de l'honneur d'un homme, plus précieux que la vie, sans l'avoir mis préalablement en état de se défendre et d'être entendu ? Que celui donc qui s'obstine à me juger ainsi reste dans le stupide aveuglement qu'il aime ; son erreur est de son propre fait ; c'est lui seul qu'elle déshonore : après m'être offert pour l'en tirer, je l'y laisse, puisqu'il le veut, et qu'il m'est impossible de l'en guérir malgré lui. Grâces au ciel tout l'art humain ne changera pas la nature des choses ; il ne fera pas que le mensonge devienne la vérité, ni que de mon vivant la poitrine de Jean-Jacques Rousseau renferme le coeur d'un malhonnête homme : cela me suffit, et je vis en paix, en attendant que mon moment et celui de la vérité vienne ; car il viendra, j'en suis très sûr, et je l'attends avec un témoignage qui me dédommage de celui d'autrui.

Tranquille donc sur tout ce qu'on me cache avec tant de soin, et même sur ce qui me parvient par hasard, j'ai laissé débiter, parmi cent autres bruits non moins ineptes, que j'avais cessé de voir madame de Luxembourg après lui avoir emporté trois cents louis, que je ne copiais de la musique que par grimace, que j'avais de quoi vivre fort à mon aise, que j'avais six bonnes mille livres de rente, que la veuve Duchesne faisait une pension de six cents livres à ma femme, qu'elle m'en faisait une autre à moi de mille écus pour une édition nouvelle de mes écrits que j'avais dirigée. J'ai laissé débiter tous ces mensonges ; je n'ai fait qu'en rire quand ils me sont revenus, et je n'ai pas même été tenté de vous importuner, monsieur, de mes plaintes à ce sujet, quoique je sentisse parfaitement le coup que cette opinion de mon opulence devait porter aux ressources que mon travail me procure pour suppléer à l'insuffisance de mon revenu. Une petite circonstance de plus a passé la mesure, et m'a causé quelque émotion, parce que l'imposture, marchant toujours sous le masque de la trahison, a pris jusqu'ici grand soin de faire le plongeon devant moi, et ne m'avait pas encore accoutumé à l'effronterie. Mais en voici une qui m'a, je l'avoue, affecté.

J’avais prié un de ceux qui m'ont averti des bruits dont je viens de parler, de tâcher d'apprendre si madame Duchesne et le sieur Guy y avaient quelque part. De chez eux, où il n'a trouvé que des garçons, il est allé chez Simon, qu'on lui disait avoir imprimé la nouvelle édition qui

Copyright Arvensa Editions

m'avait été si bien payée. Simon lui a dit qu'en effet il venait d'imprimer quelques-uns de mes écrits sous mes yeux, que j'en avais revu les épreuves, et que j'étais même allé chez lui il n'y avait pas longtemps. Quoique je sois par moi-même le moins important des hommes, je le suis assez devenu par ma singulière position pour être assuré que rien de ce que je fais et de ce que je ne fais pas ne vous échappe : c'est une de mes plus douces consolations ; et je vous avoue, monsieur, que l'avantage de vivre sous les yeux d'un magistrat intègre et vigilant, auquel on n'en impose pas aisément, est un des motifs qui m'ont arraché des campagnes, où, livré sans ressource aux manoeuvres des gens qui disposent de moi, je me voyais en proie à leurs satellites et à toutes les illusions par lesquelles les gens puissants et intrigants abusent si aisément le public sur le compte d'un étranger isolé à qui l'on est venu à bout de faire un inviolable secret de tout ce qui le regarde, et qui par conséquent n'a pas la moindre défense contre les mensonges les plus extravagants.

J'ai donc peu besoin, monsieur, de vous dire que cette opulence dont on me gratifie si libéralement dans les cercles, que toutes ces pensions si fièrement spécifiées[1067], cette édition qu'on me prête, sont autant de fictions ; mais je n'ai pu m'empêcher de mettre sous vos yeux l'impudence incroyable dudit Simon, que je ne vis de mes jours, que je sache, chez qui je n'ai jamais mis le pied, dont je ne suis pas la demeure, et que j'ignorais même, avant ces bruits, avoir imprimé aucun de mes écrits. Comme je n'attends plus aucune justice de la part des hommes, je m'épargne désormais la peine inutile de la demander, et je ne vous demande à vous-même que la patience de me lire, quoique je fasse l'exception qui est due à votre intégrité et à la générosité qui vous intéresse aux infortunés. Mais ne voyant plus rien qui puisse me flatter dans cette vie, les restes m'en sont devenus indifférents. La seule douceur qui peut m'y toucher encore est que l'oeil clairvoyant d'un homme juste pénètre au vrai ma situation, qu'il la connaisse, et me plaigne en lui-même, sans se commettre pour ma défense avec mes dangereux ennemis. Je vous aurais choisi pour cela, monsieur, quand vous ne rempliriez point la place où vous êtes ; mais j'y vois, je l'avoue, un avantage de plus, puisque, par cette place même, vous avez été à portée de vérifier assez d'impostures pour en présumer beaucoup d'autres que vous pouvez vérifier de même un jour. Peut-être vous écrirai-je quelquefois encore, mais je ne vous demanderai jamais rien ; et si ma

Copyright Arvensa Editions

confiance devient importune à l'homme occupé, je réponds du moins qu'elle ne sera jamais à charge au magistrat. Veuillez ne la pas dédaigner ; veuillez, monsieur, vous rappeler qu'elle ne tient pas seulement au respect que vous m'avez inspiré, mais encore aux témoignages de bonté dont vous m'avez honoré quelquefois, et que je veux -mériter toute ma vie.

OBSERVATION : À la suite de cette lettre l'auteur a ajouté, soit comme apostille, soi comme simple observation, l'article qu'on va lire.

Il n'est peut-être pas inutile d'observer que le sieur Guy vient très fréquemment chez moi sans avoir rien à me dire, et sans que je puisse trouver aucun motif à ses visites, vu que. toutes les affaires que nous avons ensemble n'exigent qu'une entrevue de deux minutes par an, et qu'il n'y a point de liaison d'amitié entre lui et moi. Tl m'a prié de lui faire un triage de chansons dans les anciens recueils pour en faire un nouveau. Je l'ai prié, de mon côté, de me prêter quelques romans pour amuser ma femme durant les soirées d'hiver. Il est parti de là pour me faire apporter en pompe d'immenses paquets de brochures, qui, avec ses allées et venues, lui donnent l'air d'avoir avec moi beaucoup d'affaires. Tout cela, joint aux bruits dont j'ai parlé, commence à me faire soupçonner que ces fréquentes visites, que je ne prenais que pour un petit espionnage assez commun aux gens qui m'entourent, et très indifférent pour moi, pourraient bien avoir un objet plus méthodique et dirigé de plus loin. Il y a dans tout cela de petites manoeuvres adroites, dont le but me paraîtrait pourtant facile à découvrir dans toute autre position que la mienne, pour peu qu'on y mît de soin.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMLVI – À Milord Harcourt

Paris, le 16 juin 1772.

J'ai reçu, milord, avec plaisir et reconnaissance, des témoignages de la continuation de votre souvenir et de vos bontés par madame la duchesse de Portland, et je suis encore plus sensible à la peine que vous prenez de m'en donner par vous-même. J'avais espéré que l'ambassade de milord Harcourt pourrait vous attirer dans ce pays, et c'eût été pour moi une véritable douceur de vous y voir. Je me dédommage autant qu'il se peut de cette attente frustrée, en nourrissant dans mon coeur et dans ma mémoire les sentiments que vous m'avez inspirés, et qui sont par leur nature à l'épreuve du temps, de l'éloignement, et de l'interruption du commerce. Je n'entretiens plus de correspondance, je n'écris plus que pour l'absolue nécessité ; mais je n'oublie point tout ce qui m'a paru mériter mon estime et mon attachement ; et c'est dans cet asile de difficile accès, mais par là plus digne de vous, et où rien n'entre sans le passeport de la vertu, que vous occuperez toujours une place distinguée.

Je suis sensible, milord, à vos offres obligeantes ; et si j'étais dans le cas de m'en prévaloir, je le ferais avec confiance, et même avec joie, "pour vous montrer combien je compte sur vos bontés : mais, grâces au ciel, je n'ai nulle affaire, et tout sur la terre m'est devenu si indifférent, que je ne me donnerais pas même la peine de former un désir pour cette vie, quand cet acte seul suffirait pour l'accomplir. Ma femme vous prie d'agréer ses remerciements très humbles de l'honneur de votre souvenir, et nous vous offrons, milord, de tout notre coeur, l'un et l'autre, nos salutations et nos respects.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMLVII – À Madame La Tour

Ce mercredi 24 juin 1772.

Voici, madame, votre partition ; je vous demande pardon de mon étourderie et du *quiproquo*. N'ayant pas en ce moment le temps d'examiner la *Reine fantasque*, et ne voulant pas abuser de la complaisance que vous avez de me la laisser, je vous la renvoie, avec mes remerciements. Je vous en dois de plus grands pour l'offre que vous m'avez bien voulu faire de comparer avec les bonnes éditions les éditions que l'on fait ici de mes écrits, et que je dois croire frauduleuses, puisqu'on me les cache avec tant de soin. Je sens le prix de cette offre, et j'y suis sensible ; mais la dépense et la peine que vous coûterait son exécution ne me permettent pas d'y consentir.

J'ai eu l'honneur, madame, de vous voir hier pour la troisième fois de ma vie ; j'ai réfléchi sur l'entretien où vous m'avez, engagé et sur les choses que vous m'y avez dites ; le résultat de ces réflexions est de me confirmer pleinement dans la résolution dont je vous ai fait part ci-devant, et à laquelle vous vous devez, selon moi, de ne plus porter d'obstacle, à moins que vous n'ayez pour cela des raisons particulières que je ne sais pas, et auxquelles, par cette raison, je suis dispensé de céder.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMLVIII – À Madame la marquise de Mesmes

Paris, 29 juillet 1772.

Je suis affligé, madame, que vous vous y preniez un peu trop tard, car en vérité, je vous aurais demandé "de tout mon coeur l'entrevue que vous avez la bonté de m'offrir ; mais je ne vais plus chez personne, ni à la ville ni à la campagne : la résolution en est prise, et il faut bien qu'elle soit sans exception, puisque je ne la fais pas pour vous. J'ai même tant de confiance aux sentiments que j'ai su vous connaitre, que je ne refuserais pas, madame, de discuter avec vous mes raisons, si j'étais à portée, quoique je sache bien que ce serait me préparer de nouveaux regrets.

Adieu donc, madame ; daignez penser quelquefois à un homme dont vous ne seriez jamais oubliée, et qui se consolerait difficilement d'être si mal connu de ses contemporains, si leurs sentiments sur son compte l'intéressaient autant que feront toujours ceux de madame la marquise de Mesmes.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMLIX – À Madame…

Paris, le 14 août 1772.

Il est, madame, des situations auxquelles il n'est pas permis à un honnête homme d'être préparé, et celle où je me trouve depuis dix ans est la plus inconcevable et la plus étrange dont on puisse avoir l'idée. J'en ai senti l'horreur sans en pouvoir percer les ténèbres. J'ai provoqué les imposteurs et les traîtres par tous les moyens permis et justes qui pouvaient avoir prise sur des coeurs humains : tout a été inutile ; ils ont fait le plongeon ; et, continuant leurs manoeuvres souterraines, ils se sont cachés de moi avec le plus grand soin. Cela était naturel, et j'aurais dû m'y attendre. Mais ce qui l'est moins est qu'ils ont rendu le public entier complice de leurs trames et de leur fausseté ; qu'avec un succès qui tient du prodige on m'a ôté toute connaissance des complots dont je suis la victime, en m'en faisant seulement bien sentir l'effet, et que tous ont marqué le même empressement à me faire boire la coupe de l'ignominie, et à me cacher la bénigne main qui prit soin de la préparer. La colère et l'indignation m'ont jeté d'abord dans des transports qui m'ont fait faire beaucoup de sottises, sur lesquelles on avait compté. Comme je trouvais injuste d'envelopper tout mon siècle dans le mépris qu'on doit à quiconque se cache d'un homme pour le diffamer, j'ai cherché quelqu'un qui eût assez de droiture et de justice pour m'éclairer sur ma situation, ou pour se refuser au moins aux intrigues des fourbes : j'ai porté partout ma lanterne inutilement, je n'ai point trouvé d'homme, ni d'âme humaine. J'ai vu avec dédain la grossière fausseté de ceux qui voulaient m'abuser par des caresses, si maladroites et si peu dictées par la bienveillance et l'estime, qu'elles cachaient même, et assez mal, une secrète animosité. Je pardonne l'erreur, mais non la trahison. À peine, dans ce délire universel, ai-je trouvé dans tout Paris quelqu'un qui ne s'avilît pas à cajoler fadement un homme

Copyright Arvensa Editions

qu'ils voulaient tromper, comme on cajole un oiseau niais qu'on veut prendre. S'ils m'eussent fui, s'ils m'eussent ouvertement maltraité, j'aurais pu, les plaignant et me plaignant, du moins les estimer encore : ils n'ont pas voulu me laisser cette consolation. Cependant il est parmi eux des personnes d'ailleurs si dignes d'estime, qu'il paraît injuste de les mépriser. Comment expliquer ces contradictions ? J'ai fait mille efforts pour y parvenir ; j'ai fait toutes les suppositions possibles ; j'ai supposé l'imposture armée de tous les flambeaux de l'évidence : je me suis dit : Ils sont trompés, leur erreur est invincible. Mais, me suis-je répondu, non seulement ils sont trompés, mais, loin de déplorer leur erreur, ils l'aiment, ils la chérissent. Tout leur plaisir est de me croire vil, hypocrite et coupable ; ils craindraient comme un malheur affreux de me retrouver innocent et digne d'estime. Coupable ou non, tous leurs soins sont de m'ôter l'exercice de ce droit si naturel, si sacré de la défense de soi-même. Hélas ! toute leur peur est d'être forcés de voir leur injustice, tout leur désir est de l'aggraver. Ils sont trompés ! eh bien ! supposons ; mais, trompés, doivent-ils se conduire comme ils font ? d'honnêtes gens peuvent-ils se conduire ainsi ? me conduirais-je ainsi moi-même à leur place ? Jamais, jamais : je fuirais le scélérat ou confondrais l'hypocrite ; mais le flatter pour le circonvenir serait me mettre au-dessous de lui. Non, si j'abordais jamais un coquin que je croirais tel, ce ne serait que pour le confondre et lui cracher au visage.

Après mille vains efforts inutiles pour expliquer ce qui m'arrive dans toutes les suppositions, j'ai donc cessé mes recherches, et je me suis dit : Je vis dans une génération qui m'est inexplicable. La conduite de mes contemporains à mon égard ne permet à ma raison de leur accorder aucune estime. La haine n'entra jamais dans mon coeur. Le mépris est encore un sentiment trop tourmentant. Je ne les estime donc, ni ne les hais, ni ne les méprise ; ils sont nuls à mes yeux ; ce sont pour moi des habitants de la lune : je n’ai pas la moindre idée de leur être moral ; la seule chose que je sais est qu'il n'a point de rapport au mien, et que nous ne sommes pas de la même espèce. J'ai donc renoncé avec eux à cette seule société qui pouvait m'être douce, et que j'ai si vainement cherchée, savoir à celle des coeurs. Je ne les cherche ni ne les fuis. À moins d'affaires, je n'irai plus chez personne : mes visites sont un honneur que je ne dois plus à qui que ce soit désormais ; un pareil témoignage d'estime serait trompeur de ma part, et je ne suis pas homme à imiter ceux dont je me

Copyright Arvensa Editions

détache. À l'égard des gens qui pleuvent chez moi, je ferme autant que je puis ma porte aux quidams et aux brutaux ; mais ceux dont au moins le nom m'est connu, et qui peuvent s'abstenir de m'insulter chez moi, je les reçois avec indifférence, mais sans dédain. Comme je n'ai plus ni humeur ni dépit contre les pagodes au milieu desquelles je vis, je ne refuse pas même, quand l'occasion s'en présente, de m'amuser d'elles et avec elles autant que cela » leur convient et à moi aussi. Je laisserai aller les choses comme elles s'arrangeront d'elles-mêmes, mais je n'irai pas au-delà ; et, à moins que je ne retrouve enfin, contre toute attente, ce que j'ai cessé de chercher, je ne ferai de ma vie plus un seul pas sans nécessité pour rechercher qui que ce soit. J'ai du regret, madame, à ne pouvoir faire exception pour vous, car vous m'avez paru bien aimable ; mais cela n'empêche pas que vous ne soyez de votre siècle, et qu'à ce titre je ne puisse vous excepter. Je sens bien ma perte en cette occasion, je sens même aussi la vôtre, du moins si, comme je dois le croire, vous recherchez dans la société des choses d'un plus grand prix que l'élégance des manières et l'agrément de la conversation.

Voilà mes résolutions, madame, et en voilà les motifs. Je vous supplie d'agréer mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMLX – À M. de Malesherbes

Paris, le 11 novembre 177…

Je serais, monsieur, bien mortifié que vous me privassiez du plaisir dont vous m'aviez flatté de m'occuper d'un soin qui pût vous être agréable, et de préparer des plantes pour compléter vos herbiers. Ne pouvant subsister sans l'aide de mon travail, je n'ai jamais pensé, malgré le plaisir que celui-là pouvait me faire, à vous offrir gratuitement l'emploi de mon temps. Je vous avoue même que j'aurais fort désiré d'entremêler le travail sédentaire et ennuyeux de ma copie d'une occupation plus de mon goût, et meilleure à ma santé, en travaillant à clés herbiers pour tant de cabinets d'histoire naturelle qu'on fait à Paris, et où, selon moi, ce troisième règne, qu'on y compte pour rien, n'est pas moins nécessaire que les autres. Plusieurs herbiers à faire à la fois m'auraient été plus lucratifs, et m'auraient mieux dédommagé des menus frais qu'exigent quelquefois les courses éloignées et l'entrée des jardins curieux. Mais les Français, en général, ont de si fausses idées de la botanique et si peu de goût pour l'étude de la nature, qu'il ne faut pas espérer que cette charmante partie leur donne jamais la tentation de faire des collections en ce genre : ainsi je renonce à cette ressource. Pour vous, monsieur, qui joignez aux connaissances de tous les genres la passion de les augmenter sans cesse, ne m'ôtez pas le plaisir de contribuer à vos amusements. Envoyez-moi la note de ce que vous désirez ; j'en rassemblerai tout ce qui me sera possible, et je recevrai, sans aucune difficulté, le paiement de ce que je vous aurai fourni. À l'égard du petit échantillon que je vous ai envoyé, c'est tout autre chose ; c'étaient des plantes qui vous appartenaient. Ce que j'ai substitué à celles qui se sont gâtées n'a point été ramassé pour vous ; je n'ai eu d'autre peine que de le tirer de ce que j'avais rassemblé pour moi-même ; et comme je n'ai point offert d'entrer dans la dépense que vous a coûté l'herborisation que j'ai

Copyright Arvensa Editions

faite à votre suite, il me semble, monsieur, que vous ne devez pas non plus m'offrir le paiement de ce que nous avons ramassé ensemble, ni du petit arrangement que je me suis amusé à y mettre pour vous l'envoyer.

Malgré le bien que vous m'avez dit de votre santé actuelle, on m'assure qu'elle n'est pas encore parfaitement rétablie ; et malheureusement la saison où nous entrons n'est pas favorable à l'exercice pédestre, que je crois aussi bon pour vous que pour moi. L'hiver a aussi, comme vous savez, monsieur, ses herborisations qui lui sont propres, savoir, les mousses et les lichens. Il doit y avoir dans vos parcs des choses curieuses en ce genre, et je vous exhorte fort, quand le temps vous le permettra, d'aller examiner cette partie sur les lieux et dans la saison.

Vos résolutions, monsieur, étant telles que vous me le marquez, je ne suis assurément pas homme à les désapprouver ; c'est s'être procuré bien honorablement des loisirs bien agréables. Remplir de grands devoirs dans de grandes places, c'est la tâche des hommes de votre état et doués de vos talents : mais quand, après avoir offert à son pays le tribut de son zèle, on le voit inutile, il est bien permis alors de vivre pour soi-même et de se contenter d'être heureux.

Copyright Arvensa Editions

1773

Correspondance non répertoriée

Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

1774

Lettre CMLXI – À M. de Sartine

Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMLXI – À M. de Sartine

Juin 1774.

Je crois remplir un devoir indispensable en vous envoyant la lettre ci-jointe, qui m'a été adressée vraisemblablement par quiproquo, puisqu'elle répond à une lettre que je n'ai point eu l'honneur de vous écrire ; non que je n'acquiesce aux félicitations que vous recevez, mais parce que ce n'est pas mon usage d'écrire en pareil cas. Je vous supplie, monsieur, d'agréer mon respect.

OBSERVATION

La lettre que Jean-Jacques renvoyait était une réponse de M. de Sartine à un Rousseau qui le félicitait de son passage de la police au ministère de la marine. M. de Sartine s'exprime ainsi :

« Je suis sensible à la part que vous prenez à la grâce dont le Roi vient de m'honorer. Recevez, je vous prie, les assurances de ma reconnaissance, et tous les remerciements que je vous dois. »

La lettre de Jean-Jacques n'a point de date ; mais, à l'aide de l'événement à l'occasion duquel elle fut écrite, et qui eut lieu en mai 1774, on peut lui en donner une.

Copyright Arvensa Editions

1775

Lettre CMLXII– À M. le prince de Beloselski
Lettre CMLXIII – À Madame la comtesse de Saint***
Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMLXII– À M. le prince de Beloselski

[1068]

Paris, 27 mai 1775.

Je suis vraiment bien aise, monsieur le prince, d'avoir votre estime et votre confiance. Les coeurs droits se sentent et se répondent ; et j'ai dit en relisant votre lettre de Genève, *Peu d'hommes m'en inspireront autant*.

Vous plaignez mes anciens compatriotes de n'avoir pas pris ma défense, quand leurs ministres assassinaient, pour ainsi dire, mon âme. Les lâches ! je leur pardonne les injustices, c'est à la postérité peut-être à m'en venger.

À l'heure qu'il est, je suis plus à plaindre qu'eux : ils ont perdu, dites-vous, un citoyen qui faisait leur gloire ; mais qu'est-ce que la perte de ce brillant fantôme, en comparaison de celle qu'ils m'ont forcé de faire ? Je pleure quand je pense que je n'ai plus ni parents, ni amis, ni patrie libre et florissante.

O lac sur les bords duquel j'ai passé les douces heures de mon enfance ! Charmant paysage où j'ai vu pour ta première fois le majestueux et touchant lever du soleil ; où j'ai senti les premières émotions du coeur, les premiers élans du génie devenu depuis trop impérieux et trop célèbre, hélas ! je ne vous verrai plus ! Ces clochers qui s'élèvent au milieu des chênes et des sapins, ces troupeaux bêlants, ces ateliers, ces fabriques,

Copyright Arvensa Editions

bizarrement épars sur des torrents, dans des précipices, au haut des rochers ; ces arbres vénérables, ces sources, ces prairies, ces montagnes qui m'ont vu naître, elles ne me reverront plus.

Brûlez cette lettre, je vous supplie : on pourrait encore mal interpréter mes sentiments.

Vous me demandez si je copie encore de la musique. Et pourquoi non ? Serait-il honteux de gagner sa vie en travaillant ? Vous voulez que j'écrive encore ; non, je ne le ferai plus. J'ai dit des vérités aux hommes ; ils les ont mal prises, je ne dirai plus rien.

Vous voulez rire en me demandant des nouvelles de Paris. Je ne sors que pour me promener, et toujours du même côté. Quelques beaux esprits me font trop d'honneur en m'envoyant leurs livres : je ne lis plus. On m'a apporté ces jours-ci un nouvel opéra-comique : la musique est de Grétry, que vous aimez tant, et les paroles sont assurément d'un homme d'esprit ; mais c'est encore des grands seigneurs qu'on vient de mettre sur la scène lyrique. Je vous demande pardon, monsieur le prince ; mais ces gens-là n'ont pas d'accent, et ce sont de bons paysans qu'il faut.

Ma femme est bien sensible à votre souvenir. Mes disgrâces ne lui affectent pas moins le coeur qu'à moi, mais ma tête s'affaiblit davantage. Il ne me reste de vie que pour souffrir, et je n'en ai pas même assez pour sentir vos bontés comme je le dois. Ne m'écrivez donc plus, monsieur le prince, il me serait impossible de vous répondre une seconde fois. Quand vous serez de retour à Paris, venez me voir, et nous parlerons.

Agréez, monsieur le prince, je vous prie, les assurances de mon respect[1069].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMLXIII – À Madame la comtesse de Saint***

Je suis fâché de ne pouvoir complaire à madame la comtesse ; mais je ne fais point les honneurs de l'homme qu'elle est curieuse de voir, et jamais il n'a logé chez moi : le seul moyen d'y être admis de mon aveu, pour quiconque m'est inconnu, c'est une réponse catégorique à ce billet[1070].

Par la lettre à laquelle celle-ci sert de réponse, madame de Saint*** annonçait à Rousseau qu'elle lui envoyait de la musique à copier, en lui avouant en même temps que ce n'était qu'un prétexte pour le voir. Quant au billet dont Rousseau parle, c'était le billet circulaire portant pour adresse, *À tout Français aimant encore la justice et la vérité.*

Copyright Arvensa Editions

1776

Lettre CMLXIV– À Madame la comtesse de saint***

Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMLXIV– À la même

Jeudi, 23 mai 1776.

J'ai eu d'autant plus de tort, madame, d'employer un mot qui vous était inconnu, que je vois, par la réponse dont vous m'avez honoré, que, même à l'aide d'un dictionnaire, vous n'avez pas entendu ce mot. Il faut tâcher de m'expliquer.

La phrase du billet à laquelle il s'agit de répondre est celle-ci : » Mais ce que je veux, et ce qui m'est (c dû tout au moins après une condamnation si » cruelle et si infamante, c'est qu'on m'apprenne » enfin quels sont mes crimes, et comment et par » qui j'ai été jugé. »

Tout ce que je désire ici est une réponse à cet article. C'est mal à propos que je la demandais catégorique, car telle qu'elle soit, elle le sera toujours pour moi ; ma demeure et mon coeur sont ouverts pour le reste de ma vie à quiconque me dévoilera ce mystère abominable. S'il m'impose le secret, je promets, je jure de le lui garder inviolablement jusqu'à la mort, et je me conduirai exactement, s'il l'exige, comme s'il ne m’eût rien appris. Voilà la réponse que j'attends, ou plutôt que je désire, car depuis longtemps j'ai cessé de l'espérer.

Celle que j'aurai vraisemblablement sera la feinte d'ignorer un secret qui, par le plus étonnant prodige, n'en est un que pour moi seul dans l'Europe entière. Cette réponse sera moins franche assurément, mais non moins claire que la première : enfin le refus même de répondre n'aura pas pour moi plus d'obscurité. De grâce, madame, ne vous offensez pas de trouver ici quelques traces de défiance : c'est bien à tort que le public m'en accuse ; car la défiance suppose du doute, et il ne m'en reste plus à son égard. Vous voyez ; par les explications dans lesquelles j'ose entrer ici, que je procède au vôtre avec plus de réserve, et cette différence n'est pas désobligeante pour vous. Cependant vous avez commencé avec moi

Copyright Arvensa Editions

comme tout le monde, et les louanges *hyperboliques*[1071] et outrées dont vos deux lettres sont remplies, semblent être le cachet particulier de mes plus ardents persécuteurs : mais, loin de sentir en les lisant ces mouvements de mépris et d'indignation que les leurs me causent, je n'ai pu me défendre d'un vif désir que vous ne leur ressemblassiez pas ; et, malgré tant d'expériences cruelles, un désir aussi vif entraîne toujours un peu d'espérance. Au reste, ce que vous me dites, madame, du prix que je mets au bonheur de me voir, ne me fera pas prendre le change : je serais touché de l'honneur de votre visite, faite avec les sentiments dont je me sens digne ; mais quiconque ne veut voir que le rhinocéros doit aller, s'il veut, à la Foire, et non pas chez moi ; et tout le persiflage dont on assaisonne cette insultante curiosité n'est qu'un outrage de plus qui n'exige pas de ma part une grande déférence. Voulez-vous donc, madame, être distinguée de la foule : c'est à vous de faire ce qu'il faut pour cela. Il est vrai que je copie de la musique : je ne refuse point de copier la vôtre, si c'est tout de bon que vous le dites ; mais cette vieille musique a tout l'air d'un prétexte, et je ne m'y prête pas volontiers là-dessus. Néanmoins votre volonté soit faite. Je vous supplie, madame la comtesse, d'agréer mon respect.

Copyright Arvensa Editions

1777

Lettre CMLXV– À M. le comte Duprat

Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMLXV– À M. le comte Duprat

[1072]

Paris, le 31 décembre 1777.

J'accepte, monsieur, avec empressement et reconnaissance l'asile paisible et solitaire que vous avez la bonté de m'offrir, dans la supposition que vous voudrez bien vous prêter aux arrangements que la raison demande et que peut permettre ma situation, qui vous est connue. L'aménité du sol et les agréments du paysage ne sont plus pour moi des objets à mettre en balance avec un séjour tranquille et la bienveillante hospitalité. Je suis touché des soins de M. le commandeur de Menon, sans en être surpris ; j'ai le plus grand regret de n'en pouvoir profiter ; mais on a pris tant de peine à me rendre le séjour des villes insupportable, qu'on a pleinement réussi. J'étais trop fait pour aimer les hommes pour pouvoir supporter le spectacle de leur haine. Ce douloureux aspect me déchire ici le coeur tous les jours ; je ne dois pas aller chercher à Lyon de nouvelles plaies. Ils m'ont réduit à la triste alternative de les fuir ou de les haïr. Je m'en tiens au premier parti pour éviter l'autre. Quand je ne les verrai plus, j'oublierai bientôt leur haine, et cet oubli m'est nécessaire pour vivre et mourir en paix.

Je ne vois qu'un obstacle à l'exécution de votre obligeant projet ; c'est l'infirmité de ma femme et la longueur du voyage, qu'il est douteux qu'elle puisse supporter. Cette idée me fait trembler. Il n'y faut pas songer durant la saison où nous sommes. L'hiver, jusqu'ici, ne l'a pas affectée autant que je l'aurais craint. Peut-être aux approches d'un temps plus doux sera-t-elle en état de faire cette entreprise sans risque. Hélas ! pourquoi faut-il que j'aille si loin chercher la paix, moi qui ne troublai jamais celle de personne ! Si ma femme pouvait obtenir ici, du moins à prix d'argent, le service et les soins qu'on ne refuse à personne parmi les humains, et que je suis hors

Copyright Arvensa Editions

d'état de lui rendre, nous ne songerions point à nous transplanter ; mais dans l'universel abandon où l'on se concerte pour la réduire, il faut bien qu'elle risque sa vie pour tâcher d'en conserver les restes à l'aide des soins secourables que vous avez la charité de lui procurer. Ah ! monsieur le comte, en ne vous rebutant pas de mes misères et n'abandonnant pas notre vieillesse, j'ose vous prédire que vous vous ménagez de loin, pour la vôtre, des souvenirs dont vous ne prévoyez pas encore toute la douceur.

Je souhaite ardemment que, sans nuire à vos affaires, vous puissiez en voir assez promptement la fin, pour arriver ici avant celle de l'hiver. Si vous aviez pour compagnon de voyage le digne ami qui partage vos bontés pour moi f rien ne manquerait à ma joie en vous voyant arriver. Ma femme, qui partage ma reconnaissance, est très sensible à l'honneur de votre souvenir, et nous vous supplions, l'un et l'autre, monsieur le comte, d'agréer nos très humbles salutations.

Copyright Arvensa Editions

1778

Lettre CMLXVI– À Madame de C.

Lettre CMLXVII – À M. le comte Duprat

Lettre CMLXVIII – Au même

Table de la correspondance

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMLXVI– À Madame de C.

Paris, le 9 janvier 1778.

J'ai lu, madame, dans le numéro 5 des feuilles que vous avez la bonté de m'envoyer, que l'un de messieurs vos correspondants, qui se nomme le *Jardinier d'Auteuil*, avait élevé des hirondelles, je désirerais fort de savoir comment il s'y est pris, et quelle contenance ces hirondelles, qu'il a élevées, ont faite chez lui pendant l'hiver. Après des peines infinies, j'étais parvenu, à Monquin, à en faire nicher dans ma chambre. J'ai même eu souvent le plaisir de les voir s'y tenir, les fenêtres fermées, assez tranquilles pour gazouiller, jouer et folâtrer ensemble à leur aise, en attendant qu'il me plût de leur ouvrir, bien sûres [1073] que cela ne tarderait pas d'arriver. En effet, je me levais même, pour cela, tous les jours avant quatre heures ; mais il ne m'est jamais venu dans l'esprit, je l'avoue, de tenter d'élever aucun de leurs petits, persuadé que la chose était non seulement inutile, mais impossible. Je suis charmé d'apprendre qu'elle ne l'est pas, et je serai très obligé, pour ma part, au jardinier d'Auteuil s'il veut bien communiquer son secret au public. Agréez, madame, je vous supplie, mes remerciements et mon respect.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMLXVII – À M. le comte Duprat

Paris, le 3 février 1778.

Vous rallumez, monsieur, un lumignon presque éteint ; mais il n'y a plus d'huile à la lampe, et le moindre air de vent peut l'éteindre sans retour. Autant que je puis désirer quelque chose encore dans ce monde, je désire d'aller finir mes jours dans l'asile aimable que vous voulez bien me destiner ; tous les voeux de mon coeur sont pour y être ; le mal est qu'il faut s'y transporter. En ce moment je suis demi-perclus de rhumatismes ; ma femme n'est pas en meilleur état que moi ; vieux, infirme, je sens à chaque instant le découragement qui me gagne ; tout soin, toute peine à prendre, toute fatigue à soutenir, effarouche mon indolence ; il faudrait que toutes les choses dont j'ai besoin se rapprochassent ; car je ne me sens plus assez de vigueur pour les aller chercher ; et c'est précisément dans cet état d'anéantissement que, privé de tout service et de toute assistance dans tout ce qui m'entoure, je n'ai plus rien à espérer que de moi. Vous, monsieur le comte, le seul qui ne m'ayez pas délaissé dans ma misère, voyez, de grâce, ce que votre générosité pourra faire pour me rendre l'activité dont j'ai besoin. Vous m'offrez quelqu'un de votre choix[1074] pour veiller à mes effets et prendre des soins dont je suis incapable ; oh ! je l'accepte, et il n'en faut pas moins pour m'évertuer un peu ; car si, par moi-même, je puis rassembler deux bonnets de nuit et cinq ou six chemises, ce sera beaucoup. Il n'y a plus que ma femme et mon herbier dans le monde qui puissent me rendre un peu d'activité. Si nous nous embarquons seuls sous notre propre conduite, au premier embarras, au moindre obstacle, je suis arrêté tout court, je n'arriverai jamais. J'aime à me bercer, dans mes châteaux en Espagne, de l'idée que vous seriez ici, monsieur, avec M. le commandeur ; que vous daigneriez aiguillonner un peu ma paresse ; que mes petits arrangements s'en feraient plus vite et

Copyright Arvensa Editions

mieux sous vos yeux ; que si vous poussiez l'oeuvre de miséricorde jusqu'à permettre ensuite que nous fissions route à la suite de l'un ou de l'autre, et peut-être de tous les deux ; alors, comme tout serait aplani ! comme tout irait bien ! Mais c'est un château en Espagne, et de tous ceux que j'ai faits en ma vie, je n'en vis jamais réaliser aucun. Dieu veuille qu'il n'en soit pas ainsi de l'espoir d'arriver au vôtre !

Au reste, je n'ai nul éloignement pour les précautions qui vous paraissent convenables pour éviter trop de sensation. Je n'ai nulle répugnance à aller à la messe ; au contraire, dans quelque religion que ce soit, je me croirai toujours avec mes frères, parmi ceux qui s'assemblent pour servir Dieu. Mais ce n'est pas non plus un devoir que je veuille m'imposer, encore moins de laisser croire dans le pays que je suis catholique. Je désire assurément fort de ne pas scandaliser les hommes, mais je désire encore plus de ne jamais les tromper. Quant au changement de nom, après avoir repris hautement le mien, malgré tout le monde, pour revenir à Paris, et l'avoir porté huit ans, je puis bien maintenant le quitter pour en sortir, et je ne m'y refuse pas ; mais l'expérience du passé m'apprend que c'est une précaution très inutile, et même nuisible, par l'air du mystère qui s'y joint, et que le peuple interprète toujours en mal. Vous déciderez de cela, connaissant le pays comme vous faites ; là-dessus comme sur tout le reste, je m'en remets à votre prudence et à votre amitié. Agréez, monsieur le comte, mes très humbles salutations.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Correspondance
Table de la correspondance
Liste générale des titres

Lettre CMLXVIII – Au même

Paris, le 15 mars 1778.

Je vois, monsieur, que malgré toutes vos bontés, qui me sont chères et dont je voudrais profiter, le seul vrai remède à mes maux, qui reste à ma portée, est la patience. L'état de ma femme, empiré depuis quelque temps, et qui rend le mien de jour en jour plus embarrassant et plus triste, m ôte presque l'espoir d'achever et le courage de tenter le long voyage qu'il faudrait faire pour atteindre l'asile que vous nous avez bien voulu destiner. Ce qu'il y a du moins déjà de bien sûr, est qu'il nous est impossible de le faire seuls ; ma femme, abattue par son mal, se souvient, pour surcroît, des gîtes où l'on nous a fourrés, et des traitements qu'on nous y a faits dans nos autres voyages, lorsque, plus jeunes et mieux portants, nous avions plus de courage et de force pour supporter la fatigue et les angoisses. Elle aime mieux mourir ici que de s'exposer de nouveau à toutes ces indignités ; et nous croyons l'un et l'autre que la présence d'un tiers, ne fût-ce qu'un domestique, nous en sauverait assez pour que nous pussions, armés de douceur et de résignation, supporter le reste. Cette délibération, monsieur, sur laquelle nous n'avons encore eu que des explications très vagues, est la première et la plus importante, sans quoi toutes les autres sont inutiles. Je sais que votre généreuse bienveillance prodiguera ses soins pour nous faciliter ce transport ; mais il s'agit encore de savoir ce qu'elle pourra faire pour nous le rendre praticable, et cela consiste essentiellement à trouver quelqu'un de connaissance, qui, ayant le même voyage à faire, veuille bien nous souffrir à sa suite, nous procurer des gîtes supportables, et nous garantir, autant que cela se pourra, des obstacles et des outrages qui, sous un faux air d'attentions et de soins, nous attendront dans la route. Si cette occasion ne se trouve pas, comme j'ai lieu de le craindre, le seul parti qui me reste à prendre est d'attendre ici votre arrivée ou celle de M. le

Copyright Arvensa Editions

commandeur, et de prendre patience, en attendant, comme j'espère faire jusqu'à la fin, à moins qu'il ne se présente quelque ressource imprévue, sur laquelle j'aurais grand tort de compter. Quant aux soins qui regardent ici les guenilles que je puis laisser, c'est un article trop peu important pour que vous daigniez vous en occuper ainsi d'avance ; nous ne manquerons pas de gens empressés à recevoir ce petit dépôt. Mon silence au sujet de M. de Neuville me paraissait une réponse très claire ; mais vous en voulez une expresse, il faut obéir. De l'humeur dont je me connais, il lui faudrait toujours bien moins de peine pour me faire oublier ses dispositions à mon égard, qu'il n'en a pris à me les faire connaître ; mais, en attendant, prêt à lui rendre avec le plus vrai zèle tous les services qui pourraient dépendre de moi, je me sens peu porté à lui en demander. Tl semblait, au tour de votre précédente lettre, que vous aviez quelqu'un en vue pour cet effet : et je puis vous assurer, à cet égard, d'une confiance entière en quiconque viendra à moi de votre part. À l'égard de la messe et de l'incognito, vous connaissez là-dessus mes principes et mes sentiments ; ils seront toujours les mêmes. L'expérience m'a fait connaître l'inutilité et les inconvénients de ces petits mystères, qui ne sont qu'un jeu mal joué. Vous dites, monsieur, qu'on ne m'interrogera pas ; on saura donc qu'il ne faut pas m'interroger : car d'ailleurs c'est un droit qu'avec peu d'égard pour mon âge, s'arrogent avec moi sans façon petits et grands. Je mettrai, je vous le proteste, une grande partie de mon bonheur à vous complaire en toute chose convenable et raisonnable ; mais je ne veux point là-dessus contracter d'obligation. Adieu, monsieur ; quel que soit le succès des soins que vous daignez prendre pour moi, j'en suis touché comme je dois l’être, et leur souvenir.ne s'effacera jamais de mon coeur. Ma femme partage ma reconnaissance, et nous vous supplions l'un et l’autre d'agréer nos très humbles salutations[1075].

Copyright Arvensa Editions

FIN DE LA CORRESPONDANCE

Table de la correspondance
Liste générale des titres

---

[1] peintre et dessinateur (1851 – 1940)

[2] PERS. sat. III, v. 30. À l'intérieur et sous la peau.

[3] *Intus, et in cute*: la citation entière est *Ego te intus et in cute novi* («Je t'ai connu intérieurement et sous la peau » (*Satire III* de Perse).

[4] Les trois premiers paragraphes de ce Livre Premier constituent le *fameux* préambule de la version définitive. Une premier manuscrit des Confessions, confié par Rousseau à son ami Du Peyrou en 1767, comportait un préambule très développé (qu'il n'a pas gardé dans l'édition définitive) et une première rédaction des livres 1 à 4. Ce manuscrit est actuellement conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, en Suisse.

[5] Rousseau croyait être né le 4 juillet 1712. Il désigne cette date dans une lettre à madame Latour, du 27 janvier 1763. Mais il était dans l'erreur. Il vint au monde le 28 juin 1712, dans une visite que faisait sa mère, qui mourut en couches. L'extrait du registre qui atteste ce fait et les circonstances de la naissance de Jean-Jacques ont été insérés dans *l'Histoire de sa vie et de ses ouvrages.*

[6] Elle en avait de trop brillants pour son état, le ministre son père, qui l'adorait, ayant pris grand soin de son éducation. Elle dessinait, elle chantait, elle s'accompagnait du téorbe ; elle avait de la lecture, et faisait des vers passables. En voici qu'elle fit impromptu dans l'absence de son frère et de son mari, se promenant avec sa belle-sœur et leurs deux enfants, sur un propos que quelqu'un lui tint à leur sujet:

Ces deux messieurs qui sont absents
Nous sont chers de bien des manières:
Ce sont nos amis, nos amants;
Ce sont nos maris et nos frères,
Et les pères de ces enfants.

[7] * Pendant que la mère de Jean-Jacques était en visite chez madame Bernard, elle fut surprise par les douleurs de l'enfantement. Les circonstances de la naissance de Rousseau ont été publiées pour la première fois dans *l'Histoire de sa vie et de ses ouvrages.*

[8] * C'était une rétention d'urine presque continuelle, causée par un vice de conformation

Copyright Arvensa Editions

dans la vessie.

[9] Cette tante s'appelait madame Gonceru. En mars 1767, Rousseau lui fit sur son revenu une rente de 100 livres, et, même dans ses plus grandes détresses, la paya toujours avec une exactitude religieuse.

[10] VAR. «....Tout senti ; et les malheurs imaginaires de mes héros m'ont tiré cent fois plus de larmes dans mon enfance, que les miens mêmes ne m'en ont jamais fait verser. »

[11] VAR. «La plus étroite intimité !... »

[12] * Terme en usage à Genève pour désigner ce que les écoliers en France appellent une *canonnière.*

[13] VAR. «....Nous séparer ; et quelque temps après, de retour à Genève, j'entendis, en passant à Coutances, de petites filles me crier à demi-voix: *Goton tic-tac Rousseau.* »

[14] *Dans ses Rêveries Rousseau raconte deux aventures qui font le plus grand honneur à son caractère, et qui se rapportent à cette époque de sa vie. Il déclare que toutes deux sont venues à son souvenir en écrivant ses Confessions, mais qu'il a rejeté l'une et l'autre par l'effet d'une *singularité de son naturel*, qui, dans cet ouvrage, lui a fait dire «souvent le mal dans toute sa turpitude, rarement le bien dans tout ce qu'il eut d'aimable, et souvent même lui a fait taire ce dernier tout-à-fait, parce qu'il l'honorait trop. » (Voyez quatrième Promenade, vers la fin.)

[15] * M. de Francueil ne se douta probablement pas que Jean-Jacques eût réclamé le prix du billet. On ne l'a donc su que par l'aveu de Rousseau. En se notant d'*infamie*, il ne se ménage pas ; il croyait peut-être qu'on n'irait pas plus loin, mais il se trompa. J'ai souvent entendu citer ce trait pour prouver que l'auteur d'Émile était un homme abominable. Il est cependant moins coupable que dans le vol du ruban. Mais il s'avilit en recevant sept livres dix sous ; car il n'*en vola que l'emploi*, comme il le fait remarquer.(Note deM.P.)

[16] * Dans l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. J. Rousseau* on désigne mademoiselle de Clermont sur la foi du marquis de Ximénès. D'autres prétendent qu'il est question de madame la maréchale de Luxembourg.

[17] *»Genève est située sur un coteau, et le sommet de ce coteau sur lequel on a construit, dans le dix-huitième siècle, de belles a maisons, est devenu le quartier recherché ; de là la distinction des gens *du haut* et des gens *du bas*, et le reproche de vanité chez les uns et de jalousie chez les autres ; ce qui a fait dire que si la ville eût été plate, il n'y aurait jamais eu de dissensions. » *Histoire de Genève*, par Picot, *préface*. Le quartier de Saint-Gervais, situé dans la partie basse, est un des plus considérables et des plus peuplés.

[18] * Sans *Jacob Spon*, le nom de *Pontverre*, si *fameux* dans l'histoire de la république, ne serait connu que par tradition, dans la banlieue de Genève, et comme un chef de parti. Il en serait de même des *gentilshommes de la Cuiller*, entièrement oubliés aujourd'hui. «C'était,

Copyright Arvensa Editions

au rapport de *Spon*, une confrérie qui fut instituée en 1527, dans un château du pays de Vaud, où quelques gentilshommes, mangeant de la bouillie avec des cuillers de bruyère, se vantèrent d'en faire autant à ceux de Genève qu'ils *mangeraient à la cuiller*. Chacun pendit la sienne à son cou pour signal. Ils choisirent pour capitaine *François de Pontverre*, sieur de Terny, brave et intrépide guerrier. Ces gentilshommes, tous sujets du duc de Savoie, étaient ennemis de la ville de Genève, à laquelle ils firent une infinité de maux, ruinant la campagne et maltraitant ceux qui apportaient des denrées. La nuit du 25 mars 1529, (nommée depuis *la nuit des échelles*), ils eurent le projet, au nombre de 7 à 800, d'escalader la ville ; mais ils échouèrent dans leur entreprise. Ils la renouvelèrent sans succès en 1530, quoique protégés par l'évêque. La même année leurs châteaux furent brûlés. » Depuis cette époque, il n'est plus question des *gentilshommes de la Cuiller*. Leur capitaine *Pontverre* étant entré dans Genève, le 2 janvier 1529, fut reconnu, poursuivi, et se cacha dans un hôpital, sous un lit. Forcé d'en sortir pour se défendre, il fut tué. Voyez *Histoire de Genève*, édit. de 1730, in-4°, tom. I, pag. 190 et suiv.

[19] *Le 21 mars.

[20] * Voyez, sur ce projet de voyage, une anecdote curieuse dans l'Histoire de J. J Rousseau.

[21] VAR. «particulière alors à notre ville.... » — Il est bien à croire que cet *alors* existait dans le second manuscrit, et qu'il a été supprimé par les éditeurs de Genève.

[22] * Rousseau donne à cette aventure l'épithète qu'elle mérite ; et le récit qu'il en fait est sans excuse, comme sans motif (cf la notice de M.P. qui suit, dans cette édition, les Confessions.)

[23] * Rousseau était à peine âgé de seize ans. Il en avait quarante lorsqu'il rentra dans la religion de ses pères, prétendant qu'on devait toujours rester dans celle où l'on était né. Voyez, dans la *Correspondance* (octobre 1768) une lettre intéressante sur ce sujet. Remarquons en passant que, pour caractériser sa démarche, se traitant d'*apostat*, il emploie l'expression la plus énergique dont pût se servir la haine: aussi dans cette occasion, comme dans toutes les autres, il la réduit à répéter le reproche qu'il se fait ; il semble qu'il se plaise à lui fournir des armes. Elle les a prises sans scrupule et sans honte. *(Note M.P.)*

[24] VAR. «On m'indiqua. »

[25] VAR. «L'agréable vis-à-vis. »

[26] * Pour rendre Rousseau plus odieux, quelques personnes ont prétendu qu'au lieu d'un ruban il avait volé un diamant. C'est quatre-vingt-dix-huit ans après l'événement qu'on a imaginé cette absurde calomnie détruite par les circonstances du fait même. Les femmes de chambre ne portaient pas alors de diamants. Elles n'en sont même pas encore à ce point aujourd'hui: un vol de cette espèce eût été poursuivi. Voyez *Histoire de Rousseau. (Note M.P.)*

Copyright Arvensa Editions

[27] VAR. «Mais je ne remplirais pas non plus ma tâche, si.... »

[28] *Mot forgé par Jean-Jacques Rousseau dans les Confessions.*Cruscantisme* est ici synonyme de *purisme*. Les Italiens désignent par le mot *cruscante* celui qui affecte de n'employer d'autres mots que ceux adoptés par l'académie *della Crusca*, à Florence chargée de la promotion de la perfection de la langue italienne, comme l'est l'Académie Française pour la langue française.

[29] *Son véritable nom est *fontaine de Hiéron*, ainsi nommée de son inventeur Hiéron d'Alexandrie, et perfectionnée par Nieuwentit. C'est une petite machine ou instrument de physique dont la decription se trouve dans tous les dictionnaires ou traités élémentaires de cette science, et où, par une combinaison de tuyaux placés l'un au-dessus de l'autre, l'air comprimé agissant sur la surface de l'eau dans un des bassins supérieurs, élève celle-ci sans cause apparente, et la fais sortir en forme de jet.

[30] Voyez ci-après, le récit d'une promenade faite un jour de Saint-Louis, avec madame de Warens, lorsqu'elle habitait les Charmettes

[31] * Charles-Emmanuel Ier, qui vint à la cour d'Henri IV à la fin de 1599. Quoique fin e rusé, il eut toujours le désavantage dans les discussions avec le roi de France sur le marquisat de Saluces: il fut plus d'une fois réduit au silence. Ce fut à une très grande distance de la capitale qu'il dit le mot que rapporte Jean-Jacques. Il appelait Henr *marchand de Paris*, mais ce marchand le mit à la raison: encore usa-t-il envers le duc de trop de générosité. *(Note M.P.)*

[32] On peut dire *opiate* au féminin, comme *opiat* au masculin ; mais ce dernier est plus usité. L'*opiat* ou la *marmelade de Tronchin* est un composé de pulpe de casse, de manne en larmes, et d'huile d'amandes douces, dont l'effet est légèrement purgatif. Quant aux deux *grandes dames* qu'en ce moment il ne croit pas devoir nommer, il les fait connaître ci-après au livre X: c'était madame de Luxembourg qui premait l'opiat ; l'autre dame était madame de Mirepoix.

[33] *Nous verrons bientôt une de ces exceptions dans le récit qu'il fera ci-après au livre IV, lorque admis à l'audience du sénat de Berne avec l'archimandrite auquel il s'était attaché comme interprète, il fut obligé d'exposer sur-le-champ et sans avoir pu s'y préparer l'objet et les motifs de sa mission. On sait d'ailleurs qu'en société, lorsque le sujet de la conversation l'intéressait vivement, et surtout lorsqu'il se croyait sûr des bonnes dispositions de ceux qui l'écoutaient, il parlait avec autant de facilité que de grâce ou d'énergie, suivant la nature du sujet. Mais nul à cet égard ne lui rend un témoignage plus remarquable que Dusaulx dans le récit d'un dîner qui eut lieu chez lui en 1771, et où Rousseau se trouvait avec d'autres personnes qu'il voyait pour la première fois. «À quelques nuages près, mon Dieu, qu'il fut aimable ce jour-là! tantôt enjoué, tantôt sublime. Avant le dîner il nous raconta quelques unes des plus innocentes anecdotes consignées dans ses *Confessions.* Plusieurs d'entre nous les connaissaient déjà, mais il sut leur donner

Copyright Arvensa Editions

une physionomie nouvelle, et plus de mouvement encore que dans son livre. J'ose dire qu'il ne se connaissait pas lui-même, lorsqu'il prétendait que la nature lui avait refusé le talent de la parole: la solitude sans doute avait concentré ce talent en lui-même ; mais dans ses moments d'abandon, et lorsque rien ne l'offusquait, il débordait comme un torrent impétueux à qui rien ne résiste. » *De mes rapports avec J.J. Rousseau. (Note M. P.)*

[34] *C'est-à-dire né dans le Faucigny, petite province du duché de Savoie.

[35] VAR. «de madame de Warens. »

[36] VAR. «Pas du tout la vanité, c'est la volupté qui m'attire. » L'un et l'autre attrait agissaient sur Montaigne, quand il a dit à ce sujet: «Certes les perles et le brocadel y confèrent quelque chose, et les tiltres et le train. » (Livre III, chap. 3.) Quant à Horace voyez la deuxième satire du premier Livre.

[37] À Wootom, en Staffordshire. Jean-Jacques y a demeuré depuis le 22 mars 1766 jusqu'au 30 avril 1767.

[38] VAR. «Ajoutait au prix de cette légère faveur. »

[39] Voyez chap.VII de ce roman (première partie), le meilleur des ouvrages de Scarron sous tous les rapports.

[40] Dans son premier manuscrit, qui a servi de texte à l'édition de 1801, Rousseau avait également écrit *deux pieds;* mais il a rayé le mot *deux*, et a écrit *trois* au-dessus, s'apercevant sans doute qu'une hauteur de deux pieds donnée à ce juge-mage paraîtrait une exagération.

[41] Il est question de ce personnage dans le *Dictionnaire historique de la Savoie*. On y voit que M. Simon avait enrichi de beaucoup d'ouvrages la bibliothèque d'Annecy ; et l'on y confirme ce que dit Rousseau de ce petit homme.

[42] *Rousseau n'a pas dit quel était ce métier ; la phrase qui suit peut faire supposer que le père de la Merceret était musicien.

[43] VAR «d'avoir oublié l'enseigne du cabaret et le nom de l'hôte. »

[44] VAR. «pour ne pas perdre »

[45] VAR. «Tout-à-fait, et probablement j'y aurais peu réussi. »

[46] VAR «De cette lettre dont il a connaissance. »

[47] VAR. «Étaient encore d'un … »

[48] Apparemment je n'avais pas encore la physionomie qu'on m'a donnée depuis dans mes portraits.

[49] * Cette anecdote ressemble à celle qu'il a contée dans le livre II, et qui lui arriva à

Copyright Arvensa Editions

l'hospice des Cathécumènes. Inutile comme la première à la défense de sa cause, elle mérite les mêmes reproches et les mêmes observations. Il en est de même de la suivante. *(Note de M. P.)*

[50] VAR. «En s'ouvrant, virent le soleil, l'eau. »

[51] Les *Antonins* étaient une communauté de moines sécularisés et qui portaient la croix de Malte, pour avoir autrefois donné une partie de leurs biens à cet ordre militaire.

[52] C'est sous le fils, Charles-Emmanuel III, que Rousseau fut momentanément employé Victor-Amédée II avait abdiqué la couronne le 30 septembre 1730. Il mourut le 31 octobre 1733.

[53] VAR. «Qu'elle s'était fixée.... »

[54] VAR. «Ce fut même... »

[55] *Ce dernier membre de phrase (*fût-elle la dernière des catins*) n'est pas dans l'édition de Genève, soit que Rousseau, dans son second manuscrit, ait cru devoir le supprimer lui-même, soit que les éditeurs se soient permis cette suppression.

[56] La botanique.

[57] VAR. «Je ne la regardais, comme font tous les ignorants, que.... »

[58] La France déclara la guerre à l'empereur d'Allemagne le 10 octobre 1733. Il y eut en novembre des évènements militaires dans le Milanais: ainsi les troupes devaient *filer en Piémont* vers la fin d'octobre.

[59] VAR. «Me maltraitent. En voyant déjà commencer la décadence de l'Angleterre, que j'ai prédite au milieu de ses triomphes, je me laisse bercer au fol espoir que la nation française, à son tour victorieuse, viendra peut-être un jour me tirer de la triste captivité où je vis. »

[60] La première édition est de 1722, in-4°. Les opéras de Rameau qui parurent de 1732 à 1741 (espace de temps renfermé dans les Ve et VIe livres des *Confessions*), sont *Hippolyte et Aricie*, paroles de Pellegrin, tragédie-opéra en cinq actes, représentée en 1733: c'est le premier opéra de Rameau ; il fut suivi des *Indes galantes*, 1736 ; de *Castor et Pollux*, 1737 ; des *Fêtes d'Hébé*, 1739 ; et de *Dardanus*, 1739.

[61] VAR. «Aux côtés du front. »

[62] VAR. «Le plus aimable. »

[63] VAR. «Rien tant au monde. »

[64] * Nous touchons au récit des circonstances qui ont servi à former contre Rousseau l'une des accusations les plus graves dont il ait été l'objet, celle d'ingratitude, en publiant les turpitudes de sa bienfaitrice. Ce reproche est examiné dans l'avis qui suit les

Copyright Arvensa Editions

Confessions (dans cette édition). Il importe, pour juger avec impartialité, de lire avec attention ces détails sur le caractère de madame de Warens, sur les principes qu'elle avait reçus, et l'énumération de ses qualités. Il est de toute justice de les mettre en opposition avec le dérèglement de sa conduite, résultat et conséquence nécessaires, et de l'une de ces qualités, et des principes de M. de Tavel: résultat non justifié sans doute aux yeux du lecteur, mais légitimé ou naturel à ceux de madame de Warens, séduite par les sophismes les plus captieux de son instituteur, ainsi que le fera voir la suite du récit.

[65] VAR. «Pleins de sens et de raison. »

[66] * Une autre bizarrerie non moins remarquable est la réunion de deux sentiments contradictoires: la persuasion dans laquelle il est que la conduite de madame de Warens doit révolter le lecteur, et l'espoir de ramener ce lecteur à des idées moins défavorables pour elle. Mais c'est en vain qu'il emploie toutes les ressources de son éloquence: il n'en a tant que parce qu'il est de bonne foi: et c'est par l'intention qu'on doit le juger.

[67] * Ce rapprochement entre deux femmes dont l'une serait inconnue sans Rousseau, fait voir l'étrange différence entre les mœurs, les opinions, les préjugés des anciens et les nôtres. Une courtisane donnait des leçons de politique, auxquelles assistait le plus célèbre des philosophes de l'antiquité, celui que l'oracle avait déclaré le plus sage des hommes. Cette courtisane, qui, dans la distribution de ses faveurs, fît succéder à Périclès un homme obscur, avait tant d'influence sur les Athéniens, qu'ils élevèrent cet homme (Lysiclès) aux premiers emplois de la république. Madame de Warens, parée des plus beaux dons de la nature, des plus belles qualités, n'inspire que le mépris, le dégoût, ou tout au plus la pitié, pour un désordre auquel les Athéniens n'auraient fait aucune attention.*(Note M. P.)*

[68] VAR. «Qui favorisait toujours.... »

[69] VAR «À moi seul. Pour lui complaire, je prenais ces précieux torche-culs, je les mettais dans ma poche, et je n'y songeais plus que pour le seul usage auquel ils étaient bons. »

[70] Le 3 octobre 1735 les préliminaires de la paix furent signés à Vienne.

[71] Tragédie lyrique de l'abbé Pellegrin, musique de Monteclaire, représentée pour la première fois le 4 mars 1732. Elle eut un très grand succès. Le cardinal de Noailles la fit défendre. Reprise en 1733, encore interrompue, elle reparut en 1734 et 1735 avec des changements.

[72] VAR. «Dans la pratique de.... »

[73] VAR. «Il eut à choisir, il choisit tout et fît... »

[74] Je l'ai revu depuis, et je l'ai trouvé totalement transformé. O le grand magicien que M. de Choiseul! Aucune de mes anciennes connaissances n'a échappé à ses métamorphoses*.
(* Cette note qui est dans le premier manuscrit, ne se retrouve pas dans l'édition de Genève)

Copyright Arvensa Editions

[75] *Cette correspondance avait commencé le 8 août 1736, par une lettre de Frédéric, qui n'était que prince royal. Elle était composée de cent vingt-trois lettres lorsque ce prince monta sur le trône. Comme elles ne furent réunies qu'en 1745, Rousseau ne peut parler que de celles qui parurent isolément, et que Voltaire, flatté d'une pareille correspondance, faisait circuler, n'ayant aucun motif d'être discret. *(Note de M. Musset-Pathay.)*

[76] *Le premier juin 1740.

[77] *La première édition de ces lettres est de 1734. Ainsi Rousseau commet une erreur en supposant qu'elles ne parurent qu'après la correspondance. *(Note de M. Musset-Pathay.)*

[78] VAR. «À son exemple, et aidé des *Récréations mathématiques* d'Ozanam. »

[79] *Cet accident arriva le 27 juin 1737. La date en est précise d'après le testament que fit Rousseau, qui, comme il le dit, *faillit en mourir*. Ce testament a été publié en 1820.

[80] VAR. «Des plus vilains hommes malgré sa belle figure et... »

[81] VAR. «Qu'avec tant de sujets. »

[82] VAR. «L'invincible nature.... »

[83] VAR. «Profitant alors. »

[84] *La maison qu'habita Rousseau avec madame de Warens aux Charmettes a appartenu ensuite à M. Raymond, connu par un *Essai sur l'éducation*, un *Eloge de Pascal*, et d'autres ouvrages littéraires et scientifiques. Il a publié une *Notice sur les Charmettes,* dans laquelle il décrit en détail cette maison, dont l'intérieur et les accessoires subsistent tels qu'ils étaient au temps de Rousseau, et que les voyageurs viennent souvent visiter, attirés autant par la beauté du paysage environnant que par les souvenirs qui s'y lient. Auprès de la porte d'entrée de la maison est une pierre blanche inscrustée dans le mur, et que Hérault de Séchelles fit placer en 1792, lorsqu'il était commissaire de la Convention dans le département du Mont-Blanc. Elle porte l'inscription suivante:

Réduit par Jean-Jacques habité,
Tu me rappeles son génie,
Sa solitude, sa fierté,
Et ses malheurs et sa folie.

À la gloire, à la vérité
Il osa consacrer sa vie
Et fut toujours persécuté
Ou par lui-même, ou par l'envie.

[85] *» Voilà tout ce que je souhaitais: une terre d'une étendue raisonnable, un jardin,une source d'eau vive près de la maison, et avec cela un petit bois. » HOR., lib. II, sat. 6.

Copyright Arvensa Editions

[86] *» Les dieux ont été au-delà de mes voeux ? » *Id. Ibid*

[87] Nom des deux artères qui conduisent le sang au cerveau.

[88] * Dans tout ce que dit Rousseau sur madame de Warens, on peut remarquer combien il sentait lui-même la force des obstacles qu'il avait à vaincre pour inspirer à ses lecteurs des dispositions bienveillantes envers elle. Il atténue tant qu'il peut le seul vice qu'elle eût, et croit y parvenir en faisant briller ses vertus ou ses bonnes qualités, ainsi qu'on a déjà pu le voir. Mais il n'a pas songé que plus il lui supposait de l'indifférence, plus il la laissait sans excuse. *Mettre tout en système* c'est n'avoir aucune passion ; et la passion sert d'excuse quand elle garantit de l'avilissement. Ce paragraphe et les deux suivants achèvent de faire connaître madame de Warens. *(Note de M. M. P.)*

[89] Il ne faut pas confondre le *P. Lamy* oratorien, mort en 1715, avec le *P. Lami* de la congrégation de Saint-Maur, auteur de plusieurs ouvrages de théologie. C'est du premier qu'il est question ici.

[90] VAR. «Loin d'attiédir »

[91] VAR. «Et les poursuivre ainsi jusqu'au.... »

[92] VAR. «Je tressaillais d'aise et … »

[93] VAR. «En faisaient mieux sentir la douceur. »

[94] *Voyez dans les *Lettres de la Montagne*, première partie, lettre III, une note où il fait le récit d'un tour de *sorcellerie* fait par lui-même à Venise, à l'aide d'une composition chimique.

[95] Voir dans le livre III

[96] Le 8 mai 1738 le marquis de Lautrec, amabassadeur de France, et les députés de Zurich et de Berne terminèrent les différents qui existaient entre les magistrats et les citoyens de Genève. Il est probable que Jean-Jacques veut parler de cet évènement *(Note de M. Musset-Pathay.)*

[97] VAR. «La bonne volonté ; et avant de nous séparer je voulus jouer de ce reste, ce qu'elle endura par précaution contre les filles de Montpellier. »

[98] *Nous avons cessé de mériter, au moins pour le cirque de Nîmes, le reproche que Rousseau nous fait ici. Vers l'année 1810, un acte du gouvernement ordonna la démolition de toutes ces *vilaines et petites maisons* qui déshonoraient ce beau monument.

[99] VAR. «Dans la ferme intention. »

[100] VAR. «Condillac, du nom de son oncle devenu depuis si célèbre. »

[101] VAR. «Je me rebutai bientôt, voyant… »

Copyright Arvensa Editions

[102] VAR. «Dans son accueil, dans ses yeux, dans ses caresses… »

[103] VAR. «Le quart de ce que j'y trouvais jadis, et que… »

[104] *Dans le manuscrit original, les lignes suivantes de cette conclusion du livre sixième sont rayées: «fût-il des amis de M. de Choiseul*, s'ils parviennent à M. de Choiseul lui-même, je ne crois pas l'honneur de ma mémoire encore sans ressource. Mais, ô Ciel, protecteur de l'innocence, garantis ces derniers renseignements de la mienne des mains des dames de Boufflers, de Verdelin, de celles de leurs amis. Dérobe du moins à ces deux furies la mémoire d'un infortuné que tu leur as abandonné de son vivant. »
Il semble que Rousseau ait eu l'intention de ne pas donner une suite à ses Confessions. Et de fait il a atendu deux ans pour commencer à écrie le septième livre.

[105] * Il n'y a d'erreurs que dans quelques dates: c'est-à-dire que plusieurs faits sont transposés, mais leur exactitude est demeurée incontestable par les vains efforts que l'on a faits pour la mettre en doute. Quant au mal qu'il a dit de lui, dans la première partie, on l'a toujours cru sur son propre témoignage. *(Note de M. Musset-Pathay.)*

[106] VAR. «…. autant de simplicité que … »

[107] *Dans le premier manuscrit, après ces mots qui commencent l'alinéa, «Je n'ai qu'un guide…. c'est la chaîne des sentiments qui ont marqué la succession de mon être, » tout le reste de l'alinéa se lit ainsi qu'il suit: «et dont l'impression ne s'efface point de mon cœur. Ces sentiments me rappelleront assez, les événements qui les ont fait naître pour pouvoir me flatter de les narrer fidèlement ; et s'il se trouve quelque omission, quelque transposition de faits ou de dates, ce qui ne peut avoir lieu qu'en choses indifférentes et qui m'ont fait peu d'impression, il reste assez de monuments de chaque fait pour le remettre aisément à sa place dans l'ordre de ceux que j'aurai marqués. »

[108] * Château qui appartenait à M. le prince de Conti ; il n'en reste qu'une tour et des ruines. Le village est à 15 lieues de Paris, près de Gisors. *(Note de M. Musset-Pathay.)*

[109] VAR. «….me marquer de la bienveillance, et… »

[110] À moins qu'il ne se soit d'abord trompé dans son choix, ou que celle à laquelle il s'était attaché n'ait ensuite changé de caractère par un concours de causes extraordinaires ; ce qui n'est pas impossible absolument. Si l'on voulait admettre sans modification cette conséquence, il faudrait donc juger de Socrate par sa femme Xantippe, et de Dion par son ami Calippus: ce qui serait le plus inique et le plus faux jugement qu'on ait jamais porté. Au reste qu'on écarte ici toute application injurieuse à ma femme. Elle est, il est vrai, plus bornée et plus facile à tromper que je ne l'avais cru ; mais pour son caractère, pur, excellent, sans malice, il est digne de toute mon estime, et l'aura tant que je vivrai.

[111] * Voyez le liv. IV. C'est à cette demoiselle qu'il écrivit alors cette lettre d'amour si passionnée, la seule de ce genre que l'on remarque dans sa correspondance, et qu'on

Copyright Arvensa Editions

trouve dans cette partie de ses œuvres, sous le nom de mademoiselle***, et à la date de 1736, n° IX. *(Note de M. Musset-Pathay.)*

[112] * Cet ouvrage (imprimé pour la première fois en 1743) est dans la catégorie MUSIQUE de cette édition. Voyez aussi, dans l'annexe de cette édition des Confessions, de nouveaux détails sur le système de Rousseau.

[113] VAR. «…exigent pour chaque intervalle une… »

[114] * Voyez dans la Correspondance (février 1743) de cette édition une lettre qui fait voir la manière dont l'abbé Desfontaines s'acquitta de sa promesse.

[115] * On s'est servi de ces mots, *bien par sa faute*, pour prétendre que c'est d'après le conseil de Diderot que Rousseau soutint la négative dans son premier discours ; mais si cette conjecture était fondée, si tel était le sens de ces mots, il n'en coûtait pas plus à Jean-Jacques d'en donner l'explication lorsqu'il rend compte, dans le livre suivant, des circonstances dans lesquelles il composa ce discours, et de l'état de son âme. …*La faute* de Diderot, si c'en était une, consistait à corriger le style de son ami, à lui donner des conseils, et conséquemment à l'encourager à continuer d'écrire. Rousseau le dit clairement et dans ses Confessions et dans la préface de sa lettre à d'Alembert. «J'avais un aristarque sévère et judicieux ; je ne l'ai plus ; je n'en veux plus: mais je le regretterai sans cesse, et il manque bien plus encore à mon cœur qu'à mes écrits. » *(Note de M. Musset-Pathay.)*

[116] Je l'ai cru si longtemps et si parfaitement, que c'est à lui que, depuis mon retour à Paris, je confiai le manuscrit de mes *Confessions*. Le défiant Jean-Jacques n'a jamais pu croire à la perfidie et à la fausseté qu'après en avoir été la victime.*
*(Au lieu de cette note, il y a simplement dans le manuscrit autographe: «Voilà ce que j'aurais pensé toujours si je n'étais jamais revenu à Paris. »)

[117] VAR. «….je composais des vers, des chants. »

[118] VAR. «… dans les bras de la première beauté de l'univers »

[119] * Valet de chambre du cardinal de Fleury. Voyez les *Mémoires du maréchal de Richelieu*.

[120] Je suis en doute si ce n'était pas *Saint Samuel*. Les noms propres m'échappent absolument. (Cette note n'est pas dans le manuscrit autographe.)

[121] *J. B. Dumont, comte de Gages commanda l'armée espagnole en 1742 ; l'année suivante il battit les Autrichiens dans la Lombardie: forcé de se retirer devant des forces supérieures, il conserva sa petite armée intacte, et par une suite de manœuvres savantes ne se laissa jamais entamer. C'est de cette retraite que parle Rousseau.

[122] * Pour l'intelligence de ce fait, il faut se rappeler qu'à cette époque, c'est-à-dire en 1743, don Carlos, fils de Philippe V, n'était pas encore reconnu des puissances de l'Europe, et que l'Autriche, qui avait été forcée de céder, en 1736, par le traité de Vienne, le royaume

Copyright Arvensa Editions

de Naples à la maison de Bourbon, voulait y rentrer. Si l'agent autrichien fût parvenu à faire soulever les Napolitains, la cause du fils du roi d'Espagne eût été perdue, parce que l'armée du comte de Gages était en Lombardie et composée de Napolitains, qui auraient abandonné leur général. *(Note de M. Musset-Pathay.)*

[123] VAR. «Vitali qui tenait les clefs n'étant…. »

[124] VAR. «à la sourdine. »

[125] * C'est-à-dire natif de Forli, ville d'Italie dans la Romagne.

[126] VAR. «… mon caractère, c'est…. »

[127] VAR. «Je m'asseye. »

[128] * Voici la preuve de la mauvaise foi de La Harpe. L'on a vu plus haut à quelle occasion Rousseau verse des larmes en voyant Zulietta se prostituer. Le motif de ses larmes était noble. Mais La Harpe l'attribue à la difformité qu'elle avait, et dont Jean-Jacques ne s'était point encore aperçu. «Le voilà,dit-il, persuadé qu'on a voulu le livrer à une espèce de monstre, et il fond en larmes. Si ce n'est pas là un trait de folie, qu'on me dise ce que c'est. » La Harpe s'étonne que personne n'ait fait attention à cette anecdote, qui prouve, dit-il, *que la démence était chez Jean-Jacques une maladie trop réelle*. Tout le monde a vu dans cette anecdote ce qu'y voit Rousseau et comme il se moque de lui-même, on s'est contenté d'être de son avis. *(Note de M. Musset-Pathay)*

[129] * C'est-à-dire après sa retraite. M. Amelot était ministre par la protection du cardinal de Fleury. Après la mort de celui-ci (février 1743) la duchesse de Châteauroux fit renvoyer M. Amelot.

[130] J'ai renoncé à ce projet. (*Cette note n'est pas dans le premier manuscrit.)*

[131] * Madame d'Épinay, dans ses Mémoires, raconte qu'en parlant de cette affaire, Rousseau disait que ce qui l'avait ramené à Paris, c'était la nécessité d'essuyer une injustice et la perspective d'y être pendu.

[132] * En arrivant de Venise, Rousseau logea pendant quelques jours à l'hôtel d'Orléans, rue du Chantre, près le Palais-Royal. C'est de là qu'il écrivit la lettre datée du 11 octobre 1744 et adressée au ministre des affaires étrangères. Elle était relative au comte de Montaigu. *(Note de M. P.)*

[133] VAR. «…. des hautes sciences. »

[134] VAR. «…. bien appris à lire. »

[135] VAR. «…. vis-à-vis de mes fenêtres »

[136] * Voyez cette lettre dans la Correspondance, à la date du 11 décembre 1745.

[137] * L'imprimé (brochure in-4° de 14 pages) ne porte les noms ni de l'auteur des

Copyright Arvensa Editions

paroles, ni de celui de la musique, mais seulement le nom de Laval, auteur du ballet. — *Les Fêtes de Ramire* furent représentées à Versailles le 22 décembre 1745 ; il n'y eut donc que sept jours d'intervalle entre la date de la lettre de Voltaire et cette représentation, et Rousseau ne put dans un si court espace faire à son ouvrage d'importants changements ; aussi n'y voit-on pas qu'il ait motivé, comme Voltaire l'y avait invité dans sa lettre, le changement subit de la prison en jardin. Ce petit ouvrage, d'ailleurs extrêmement médiocre en toutes ses parties, n'a de commun avec la *Princesse de Navarre* que les paroles mises en chant dans celle-ci, et qu'on a reproduites dans le ballet nouveau. *(Note de M. Musset-Pathay)*

[138] *Au début du XIXième siècle, un nouveau propriétaire a fait abattre cette allée que le nom de Rousseau avait rendue célèbre, et qui contribuait même à attirer à Chenonceau les étrangers.

[139] Ce fut à ce M. *Ancelet* que je donnai une petite comédie de ma façon, intitulée *les Prisonniers de guerre*, que j'avais faite après les désastres des Français en Bavière et en Bohême, et que je n'osai jamais avouer ni montrer, et cela par la singulière raison que jamais le roi, ni la France, ni les Français, ne furent peut-être mieux loués, ni de meilleur cœur, que dans cette pièce ; et que, républicain et frondeur en titre, je n'osais m'avouer panégyriste d'une nation dont toutes les maximes étaient contraires aux miennes. Plus navré des malheurs de la France que les Français mêmes, j'avais peur qu'on ne taxât de flatterie et de lâcheté les marques d'un sincère attachement, dont j'ai dit l'époque et la cause dans ma première Partie *, et que j'étais honteux de montrer.

* Liv. V.

[140] * Ce secret si bien gardé n'en est plus, grâce à la correspondance d 'Épinay, publiée en 1818 ; il s'agit d'une maladie transmise du mari, par l'intermédiaire de sa femme, à M. de Francueil.

[141] * La pièce que l'on joua était *l'Engagement téméraire*, par Jean-Jacques. «Elle eut, dit madame d'Épinay dans ses Mémoires, un grand succès. Je doute qu'elle pût réussir au théâtre: mais c'est l'ouvrage d'un homme de beaucoup d'esprit et peut-être d'un homme singulier. » Mademoiselle d'Ette, en parlant de la manière dont la pièce fut jouée, dit «que les hommes ne sont pas aussi excellents que les femmes, mais qu'ils ne gâtent rien. »

[142] * VAR. «elle me fît voir l'appartement qu'on lui préparait, et me causa longtemps.... » — Cette expression *me causa*, pour *causa avec moi*, dont on ne trouve ailleurs aucun exemple, et qui est au moins très remarquable, nous avait fait d'abord supposer quelque altération dans le texte ; mais toutes les éditions s'accordent en ceci avec le manuscrit qu'a suivi l'éditeur de 1801. *(Note de M. Petitain.)*

[143] VAR. «aussi bien tout au moins de figure.... »

[144] * Imprimé pour la première fois en 1747, 2 vol. in-12.

[145] VAR. «.... ses rendez-vous, fussent-ils même avec des femmes, ne.... »

Copyright Arvensa Editions

[146] *Imprimée en 1749.

[147]* Le manuscrit autographe déposé aux archives nationales cite ici Fontenay-aux-Roses. Mais la mémoire de Rousseau l'a trompé. Fontenay-aux-Roses est du côté de Sceaux. Il s'agit certainement de Fontenay-sous-Bois, auprès de Vincennes, comme la suite du texte le prouve. (*Note communiquée*)

[148] * Dans sa lettre à Malesherbes Rousseau ajoute à ce récit des circonstances bien plus frappantes encore. Elles donnent l'idée d'une inspiration et d'un accès d'enthousiasme dont on peut dire qu'il n'y a point d'exemple dans les fastes de la littérature. «Je sentis ma tête prise par un étourdissement semblable à l'ivresse. Une violente palpitation.... ne pouvant plus respirer en marchant, je me laisse tomber sous un arbre de l'avenue, et j'y passe une demi-heure dans une telle agitation, qu'en me relevant j'aperçus tout le devant de ma veste mouillé de larmes, sans avoir senti que j'en répandais. «(Deuxième lettre.)
À cette extase si éloquemment décrite, Marmontel (*Mémoires, livre* VIII) oppose ce qu'i appelle *le fait dans sa simplicité*, tel qu'il déclare que le lui a raconté Diderot lui-même: «Un jour (c'est Diderot qui parle) nous promenant ensemble, il me ditquel'académie de Dijon venait de proposer une question intéressante et qu'il se proposait de la traiter. Cette question était.... quel parti prendrez-vous ? lui demandai-je. — Celui de l'affirmative. — C'est le pont aux ânes. Tous les talents médiocres prendront ce chemin là.... le parti contraire présente à la philosophie et à l'éloquence un champ nouveau, riche et fécond. — Vous avez raison, me dit-il après y avoir réfléchi un moment, et je suivrai votre conseil. »
Après avoir entendu Diderot parlant par l'organe de Marmonteil, entendons Diderot lui-même. Sa *Vie de Sénèque* contient du 61e au 68e paragraphe une longue et virulente diatribe contre son ancien ami, où les mots de *scélérat, perfide, calomniateur, hypocrite*, et autres semblables ne sont pas épargnés, sans l'énonciation d'aucun fait positif qui en justifie l'emploi, mais qui font bien connaître au moins la disposition de Diderot en les écrivant. Si, animé de sentiments aussi hostiles, il eût eu un fait semblable à articuler, avec quel empressement n'eût-il pas saisi cette occasion de nous en instruire, en appuyant encore et chargeant même sur ses conséquences! Hé bien, il ne dit sur cela que quelques mots, et les voici littéralement: «Lorsque le programme de l'académie de Dijon parut, il vint me consulter sur le parti qu'il prendrait. Le parti que vous prendrez, lui dis-je, c'est celui que personne ne prendra. — Vous avez raison, » répliqua-t-il (§ 66). Quelle différence de cette version à celle de Marmontel, et quelles idées contraires ne fait-elle pas naître ! *(Note de l'édition de M. Petitain.)*

[149] VAR. «qui par convention ne laissait pas.... »

[150] VAR. «... qu'elle fut telle que dès-lors je ne regardai plus mes «liaisons avec Thérèse que comme un engagement honnête et saint, quoique libre et volontaire ; ma fidélité pour elle, tant qu'il durait, comme un devoir indispensable ; l'infraction que j'y avais faite une seule fois, comme un véritable adultère. Et quant à mes enfants, en les livrant à.... »

[151] * Voyez clans la Correspondance cette lettre du 20 avril 1751. Voyez aussi trois

Copyright Arvensa Editions

lettres à madame de Luxembourg, des 12 juin, 20 juillet et 10 août 1761.

[152] * Ces raisons *les plus déterminantes* qu'il fait seulement entrevoir ici, il s'en explique positivement ci-après au Livre IX, et surtout dans ses Rêveries. «Il est sûr que c'est la crainte d'une destinée pour mes enfants mille fois pire et presque inévitable par toute autre voie, qui m'a le plus déterminé Hors d'état de les élever moi-même, il aurait fallu dans ma situation les laisser élever par leur mère qui les aurait gâtés, et par sa famille qui en aurait fait des monstres. Je frémis encore d'y penser. » (Huitième Promenade:)
On a vu précédemment l'idée odieuse qu'il donne de tous les individus qui composaient cette famille ; et ce qu'il va dire tout-à-l'heure du vol de linge qui lui fut fait, ne contribuera pas peu à la confirmer. *(Extrait note M. P.)*

[153] * Dès le temps où Rousseau résidait à Paris, l'envoi successif de ses cinq enfants à l'hôpital était, dans le quartier qu'il habitait, un fait de notoriété publique. Voici ce que rapporte à ce sujet celui qui rendit compte, dans le Journal Encyclopédique, de l'ouvrage de Ginguené sur les *Confessions* à l'époque de sa publication en 1791. « Le hasard m'avait logé rue de Grenelle Saint-Honoré vis-à-vis la maison où M. Rousseau occupait un appartement au troisième. Un perruquier tenait la boutique de cette maison et il devint le mien. J'avais toujours redouté la conversation de ses pareils, et au moment de l'accommodage, je manquais rarement de me munir d'un livre. Mais ce fut ma précaution même qui me trahit. J'avais un jour à la main un des volumes de M. Rousseau, et voilà mon homme qui part de là pour me dire qu'il en est fort connu et qu'il est l'ami de sa gouvernante qu'il plaint fort, attendu que les enfants que lui fait son maître sont barbarement envoyés aux Enfants-Trouvés. Je n'en crus rien, etc., etc. »
Extrait des *Journaux, Août* 1791 *(Note de M. Petitain.)*

[154] VAR. «… me voir marcher fièrement et seul dans…. »

[155] * Dans ses *Rêveries* (troisième Promenade) il fait connaître beaucoup plus en détail les motifs de sa résolution à cette époque de sa vie, les faits antérieurs qui la lui avaient fait former d'avance, et toutes les circonstances qui alors le déterminèrent. Il y trace l'historique complet, non seulement, comme il le dit, de la *réforme externe et matérielle*, mais encore de la réforme *intellectuelle et morale* qui en fut la suite. (Note M. P.)

[156] Je ne doute pas que tout ceci ne soit maintenant conté bien différemment par Francueil et ses consorts ; mais je m'en rapporte à ce qu'il en dit alors et longtemps après à tout le monde, jusqu'à la formation du complot, et dont les gens de bon sens et de bonne foi ont dû conserver le souvenir.

[157] VAR. «…. n'en ai plus eu depuis lors que… »

[158] VAR. «… me faisait perdre. Les cadeaux de toute espèce venaient me chercher. Bientôt… »

[159] VAR. «…. tout-à-fait. J'en fus navré, car…. »

Copyright Arvensa Editions

[160] Puisque j'ai négligé de raconter une petite mais mémorable aventure que j'eus là avec ledit M. Grimm, un matin que nous devions aller dîner à la fontaine de Saint-Vandrille, je n'y reviendrai pas ; mais en y pensant dans la suite, j'en ai conclu qu'il couvait dès lors au fond de son cœur le complot qu'il a exécuté depuis avec un si prodigieux succès. *(Cette note n'est pas dans le manuscrit autographe.)*

[161] VAR. «… un autre refuge fort…. »

[162] * C'est le titre d'une comédie en musique, paroles de Néricault Destouches, musique de Mouret, représentée à l'Opéra en 1742, et reprise pour la troisième fois en 1752. On voit dans quelques brochures de ce temps-là que les défenseurs de la musique française citaient celle de cette pièce en preuve du talent des musiciens français pour rendre des effets attribués exclusivement par leurs adversaires à la musique italienne. *(Note de M. P.)*

[163] C'est ainsi qu'on appelait Rebel et Francoeur, qui s'étaient fait connaître dès leur jeunesse en allant tojours ensemble jouer du violon dans les maisons.

[164] VAR. «…. un bruit, qui véritablement ne dura pas, que je n'étais pas l'auteur du Devin du village. »

[165] Je ne prévoyais guère encore qu'on le dirait enfin, malgré le Dictionnaire. *(Cette note n'est point dans le manuscrit autographe.)*

[166] Ils commencèrent à jouer au mois d'août 1752 et restèrent jusqu'en mars 1754. Pendant ces vingt mois ils représentèrent douze pièces dont voici les titres, 1° *La Serva Padrona*, de Pergolèse: 2° *Giocatore*, d'Orlandini et d'autres: 3° *Il Maestro di musica*, de plusieurs: 4° *La Finta Cameria*, de Altella: 5° *La Dona Superba*, de plusieurs: 6° *La Scaltra Governatrice*, de Cocchi: 7° *Il Cinese rimpatriato*, de Selletti: 8° *La Zingara,* de Riualdo: 9° *Gli Artigiani. arrichiti*, de Latilla: 10° *Il Paratagio*, de Jomelli: 11° *Bertoldo in corte*, de Ciampi: 12° *I Viaggiatori*, de Leo.

[167] Dans le temps que j'écrivais ceci, je n'avais encore aucun soupçon du grand complot de Diderot et de Grimm, sans quoi j'aurais aisément reconnu combien le premier abusait de ma confiance pour donner à mes écrits ce ton dur et cet air noir qu'ils n'eurent plus quand il cessa de me diriger. Le morceau du philosophe qui s'argumente en se bouchant les oreilles pour s'endurcir aux plaintes d'un malheureux, est de sa façon, et il m'en avait fourni d'autres plus forts encore que je ne pus me résoudre à employer. Mais, attribuant uniquement cette humeur noire à celle que lui avait donnée le donjon de Vincennes, et dont on retrouve dans son Clairval une assez forte dose, il ne me vint jamais à l'esprit d'y soupçonner la moindre méchanceté.

[168] * Mademoiselle d'Ette, en rendant compte au chevalier de Valori de ce qui se passe à la Chevrette, s'exprime ainsi: «Gauffecourt, ce basset sexagénaire, fait le doucereux auprès de l'indolente Dejully qui le persifle…. c'est un vrai basset. Je ne puis me faire à respecter un homme de son état qui joue la comédie, et qui n'a que quatre pieds de haut. » Mém. de

Copyright Arvensa Editions

mad. d'Épinay.

[169] VAR. «.... Moultou le fils, qui pendant mon séjour à Genève, fut reçu dans le ministère, auquel il a depuis renoncé ; jeune homme... »

[170] * Comme il abdiqua ce titre, après la condamnation de l'*Émile* à Genève, il veut sans doute dire qu'il le perdit, parce qu'on l'avait forcé de s'en démettre par de mauvais procédés. Voyez la lettre du la mai 1763 adressée au premier syndic de la république de Genève.

[171] VAR. «.... je ne crois pas d'avoir été.... »

[172] * Après la mort de M. d'Épinay, Grétry a acheté l'Ermitage et y a vécu jusqu'à sa mort arrivée en 1813. L'année suivante, le nouveau propriétaire, qui avait épousé la nièce de Grétry, a fait restaurer la maison en l'augmentant par des constructions nouvelles. Le jardin aussi a été agrandi et en partie planté à l'anglaise. On y voit les bustes de Rousseau et de Grétry.

[173] VAR. «.... M. d'Holbach ; il me répondit honnêtement. Ce.... »

[174] VAR. «.... si doucement, si pleinement consacrés à.... »

[175] * Les lettres du Ier volume de la Correspondance depuis le mois de mars 1756, et adressées, soit à madame d'Épinay, soit à Grimm, Diderot, Saint-Lambert, madame d'Houdetot, jusqu'au 1er janvier 1758, sont comme les pièces justificatives de ce IXème livre. Les plus nombreuses et les plus intéressantes pour confirrmer le récit sont celles adressées à madame d'Épinay.

[176] VAR. «Qui ne sait ti'availler qu'à.... »

[177] * Il ne faut pas oublier qu'il écrivait ceci avant l'année 1770, où il revint, dans l'été, habiter Paris, sans en avoir eu le projet, comme on le verra dans la lettre du 4 juin 1770, adressée à M. Moultou.

[178] * Voyez les détails de ce déménagement dans les Mémoires de madame d'Épinay.

[179] C'était surtout la sage sévérité de Duclos qui m'inspirait cette crainte: car, pour Diderot, je ne sais comment toutes mes conférences avec lui tendaient toujours à me rendre satirique et mordant plus que mon naturel ne me portait à l'être. Ce fut cela qui me détourna de le consulter sur une entreprise où je voulais mettre uniquement toute la force du raisonnement, sans aucun vestige d'humeur et de partialité. On peut juger du ton que j'avais pris dans cet ouvrage par celui du Contrat Social, qui en est tiré.

[180] * Livre V. Voyez les conseils que le gouverneur d'Émile donne à son élève au retour de ses voyages.

[181] VAR. «... qu'on a trouvé... »

Copyright Arvensa Editions

[182] * Dans le *Discours,* la matière était abstraite et demandait de l'attention pour être comprise: dans la *Julie* elle était présentée sous une forme romanesque ; et dans la bouche d'un personnage de roman. On pouvait douter que l'auteur eu voulût faire une doctrine, ou même que ce fût la sienne. Mais dans l'*Émile* tous les doutes furent levés. Quant à ce dernier ouvrage, nous verrons que les circonstances étaient différentes, et que la lutte des jésuites et des parlements influa sur sa condamnation.

[183] * Madame de Genlis a rendu compte de ce projet d'ouvrage dans sa préface d'*Alphonsine*, et voici l'idée qu'elle en donne: «Rousseau, dit-elle, voulait expliquer pourquoi les hommes sont souvent dissemblables à eux-mêmes. Il en eût montré les raisons par les manières diverses de vivre, le régime et les aliments. Il devait proposer une manière de vivre et un régime extérieur. Par exemple, ° il eût défendu, aux gens sanguins, de traiter d'affaires après le repas, parce que le sang leur porte à la tête ; il eût interdit les boissons spiritueuses aux personnes colériques. Tout cela eût formé une espèce de livre de médecine qui n'eût rien offert de bien neuf. Il devait intituler cet ouvrage, la *Morale sensitive*. Je n'ai jamais cru que la vertu dépendit d'une bonne digestion. La puissance supposée presqu'absolue du physique sur le moral est une erreur que les matérialistes, les athées et les épicuriens doivent soutenir de bonne foi. » Le lecteur peut comparer entre le projet de Jean-Jacques et celui que lui prête madame de Genlis, puis il décidera s'il faut classer Rousseau parmi les athées, ou les épicuriens. *(Note de M. Musset-Pathay)*

[184] VAR. «je ne puis de jour méditer… »

[185] * Probablement la confidence que lui avait faite M. de Francueil sur le compte de madame d'Épinay, et dont il est parlé dans le VIIème livre

[186] * On a tour-à-tour reconnu et contesté le mariage de Thérèse. Cette question dépend du point de vue sous lequel on l'envisage. L'engagement existait dans les idées de Rousseau, puisqu'il avait fait devant des témoins *un serment qui le liait autant que si le mariage eût été célébré à l'église et par acte public*. Mais, d'après nos lois, il n'y avait pas de mariage.

[187] VAR. «Enfants-Trouvés leur étaient cent fois moins funestes. »

[188] VAR. «dont j'ai narré l'histoire. »

[189] VAR. «complaisant, facile ; en un mot.... »

[190] * Les ennemis de Rousseau purent supposer qu'il n'était point étranger à ce manège. Madame Dupin dut croire qu'il profitait de ses cadeaux, et Jean-Jacques être désespéré de l'idée qu'il pouvait passer pour en recevoir. Nous n'avons, pour connaître la vérité, que son propre témoignage ; et un fait bien positif, c'est la situation dans laquelle il s'est trouvé. *(Note de M. Musset-Pathay)*

[191] VAR. «de sa part quelque gratitude ; elle… »

Copyright Arvensa Editions

[192] VAR. Sans qu'il y *ait*, — sans qu'il y eût

[193] VAR. «de treize ans n'avait … »

[194] VAR. «du moins une seule fois brûlé.... »

[195] * Le 1er novembre 1755. Une partie fut détruite par le tremblement de terre, et l'autre consumée par un incendie.

[196] * Voyez dans la *Correspondance* la lettre du 18 août 1756.

[197] VAR. «de mes fantastiques amours. »

[198] * Conséquemment ce ne serait que de 1757 qu'il faudrait dater sa passion pour madame d'Houdedot.

[199] J'admire en ce moment ma stupidité de n'avoir pas vu, quand j'écrivais ceci, que le dépit avec lequel les holbachiens me virent aller et rester à la campagne, regardait principalement la mère Le Vasseur, qu'ils n'avaient plus sous la main pour les guider dans leurs systèmes d'imposture par des points fixes de temps et de lieux. Cette idée, qui me vient si tard, éclaicit parfaitement la bizarrerie de leur conduite, qui, dans toute autre supposition, est inexplicable*.

* Cette note n'est dans aucune des éditions antérieures à celle de 1801.

[200] VAR. «...extravagant. Ainsi ceux qui le soufflaient en furent cette fois pour leur peine, et je n'en passai pas mon hiver moins tranquillement. »

[201] VAR. «… et se maintenir vertueuse. »

[202] * Il développe cette idée, et fait plus particulièrement connaître le vrai but de son livre dans une lettre à M. Vernes, du 24 juin 1761. Voyez la *Correspondance.*

[203] VAR. «… je raffolais malgré ma barbe déjà grisonnante. »

[204] * Voici ce billet, tel qu'il est rapporté dans les Mémoires de madame d'Épinay (tom. II, p. 347)

«J'envoie, mon hermite, de petites provisions à mesdames Le Vasseur ; et comme c'est un commissionnaire nouveau dont je me sers, voici le détail de ce dont il est chargé: un petit baril de sel, un rideau pour la chambre de madame Le Vasseur, et un cotillon tout neuf à moi (que je n'ai pas porté, au moins), d'une flanelle de soie très propre à lui en faire un, ou à vous-même un bon gilet. Bonjour, le roi des ours: un peu de vos nouvelles. »

[205] VAR. «L'attentat exécrable d'un forcené. » — La tentative d'assassinat faite sur Louis XV par Damiens, le 4 janvier 1757.

[206] *»Elle avait non seulement la vue basse et les yeux ronds, comme dit Rousseau, mais elle était excessivement louche;...son front était très bas, son nez gros ; la petite vérole avait laissé une teinte jaune dans tous ses creux, et les pores étaient marqués de brun. Cela

Copyright Arvensa Editions

donnait un air sale à son teint.... Comme l'a dit Rousseau, ses mouvements avaient de la gaucherie et de la grâce sa gorge était belle, ses mains et ses bras jolis, ses pieds mignons. » Tel est le témoignage d'une personne qui a vécu intimement avec madame d'Houdetot, et duquel il résulte que Rousseau avait vu encore sa figure avec illusion. Cette personne est madame la vicomtesse d'Alard. Voyez les *anecdotes pour servir de suite aux Mémoires de madame d'Épinay*. 1818.

[207] * À 18 ans, et comme elle était née en 1730, elle avait 27 ans, lorsqu'elle inspira cette violente passion à Rousseau.

[208] VAR. «.... des vertus et les plus rares talents. »

[209] VAR. «....ne s'est cimenté que par des vertus. »

[210] * Madame d'Houdetot a fait quelques pièces de vers qui ne sont pas sans mérite: elles sont rapportées à son article, dans la Biographie des Contemporains de Rousseau.

[211] * Nouvelle Héloïse, troisième partie, lettre XVIII.

[212] * Le château que madame d'Houdetot possédait à Sanois a été démoli ; mais la maison qu'elle occupait à Eaubonne existe, et n'a pas changé de forme. Le bosquet, la cascade, même l'acacia dont Rousseau va parler, se voient encore dans le jardin, soigneusement conservés par madame G.
Saint-Lambert possédait aussi à Eaubonne une jolie maison, acquise depuis par M. Regnaud de Saint-Jean d'Angély, conservée et embellie encore par les soins du propriétaire qui lui a succédé. (M. Gohier, ancien membre du Directoire.)

[213] VAR. «... les succès passagers de... »

[214] «Ce billet et les deux autres de madame d'Épinay qui vont suivre diffèrent beaucoup de ceux qui sont rapportés dans les Mémoires de cette dame, et qui y sont donnés comme faisant partie d'une lettre qu'elle écrit à Grimm. Nous engageons le lecteur à en faire le rapprochement, qui est curieux. «Madame d'Épinay, dit à ce sujet l'éditeur de ces Mémoires, cherchait-elle à déguiser à Grimm les ménagements qu'elle gardait pour Rousseau, *ou bien celui-ci a-t-il altéré à dessein ces mêmes billets?* » Il n'eût pas fait cette seconde supposition, s'il se fût rappelé que Rousseau, ayant l'intention de déposer tous ses papiers en mains sûres, pour pouvoir être toujours consultés au besoin, les avait mis dans le plus grand ordre, et que chaque fois qu'il rapporte, ou seulement qu'il cite une lettre dans ses Confessions, il indique avec soin le numéro donné à chaque pièce et la liasse dont elle fait partie. Or ces papiers existent encore ; ils ont été déposés par du Peyrou dans la bibliothèque de Neufchâtel. Comment supposer que, dans un écrit qu'il voulait transmettre à la postérité avec toutes ses pièces justificatives, il eût commis des altérations si faciles à constater, et qui, ôtant toute confiance à son principal écrit, eussent à jamais déshonoré sa mémoire ? La première supposition est donc seule admissible, et le rapprochement que nous venons d'engager le lecteur à faire lui donnera le dernier degré de vraisemblance. »

Copyright Arvensa Editions

Cette note de l'un des précédents éditeurs ne dit pas assez. Le parallèle entre les deux versions a été fait. Il en résulte que la version consignée dans les Mémoires de madame d'Épinay serait plus favorable à Rousseau que celle des Confessions, si elle était adoptée. (Note de M. Musset-Pathay)

[215] * Cette dernière phrase est remplacée, dans les Mémoires de madame d'Épinay, par celle-ci: «Je vous délierai, quand il vous plaira, sur mes secrets, pour peu qu'ils vous coûtent à garder. Vous savez mieux que personne que je n'en ai point qui ne me fissent honneur à divulguer. » En supposant que madame d'Épinay ait réellement tenu ce langage à Rousseau, cela prouve qu'elle comptait bien sur sa discrétion. Mais j'admire les conclusions qu'on a voulu tirer de cette variante contre Jean-Jacques, et pour *servir de correctif à ses Confessions*. Il y garde si bien le secret de madame d'Épinay que c'est d'elle-même qu'on l'apprend: c'est-à-dire la maladie que lui avait donnée son mari et qu'elle transmit à Francueil. Et l'on veut nous faire accroire qu'elle écrivit à Rousseau, *qu'un pareil secret lui ferait honneur*, à elle, *s'il était divulgué !* quel honneur ! et quel *correctif* pour les Confessions qu'un récit qui les explique, les confirme, et démontre la discrétion de Jean-Jacques ! *(Note de M. Musset-Pathay)*

[216] C'est-à-dire d'en arracher la vieille, dont on avait besoin pour arranger le complot. Il est étonnant que, durant ce long orage, ma stupide confiance m'ait empêché de comprendre que ce n'était point moi, mais elle, qu'on voulait revoir à Paris. *(Cette note n'est pas dans le manuscrit autographe.)*

[217] * Précédemment, au Livre VIII, il a parlé de la mort de madame d'Holbach. Il faut savoir que le baron d'Holbach, encore jeune et devenu veuf, avait épousé depuis, avec la permission de la cour de Rome, Caroline-Suzanne d'Aine, sœur de sa première femme.

[218] * C'était une lettre anonyme adressée à Saint-Lambert, dont on excitait la jalousie contre madame d'Houdetot, qu'on représentait comme disposée favorablement envers Jean-Jacques. Cette lettre était de Grimm, qui la rédigea de manière à ce que, sans invraisemblance, elle put être attribuée à Rousseau.

[219] VAR. «… elle n'en est pas capable. »

[220] «Madame Broutain, qui demeurait dans le voisinage d'Eaubonne, voulant connaître la vérité sur le sort de ces lettres, interrogea un jour sur ce sujet madame d'Houdetot, qui lui répondit qu'effectivement elle les avait brûlées à l'exception d'une seule, qu'elle n'eut pas le courage de détruire, parce que c'était un chef-d'œuvre d'éloquence et de passion, et qu'elle l'avait remise à M. de Saint-Lambert. Madame Broutain saisit la première occasion pour s'informer auprès du poète du sort de cette lettre ; elle s'était égarée dans un déménagement ; il ne savait pas ce qu'elle était devenue ; telles furent ses réponses. » Voilà ce que, sur le témoignage de madame la vicomtesse d'Allard, qui a vécu treize ans dans l'intimité avec madame d'Houdetot, nous apprend M. de Musset dans sa brochure intitulée, *Anecdotes pour faire suite aux Mémoires de madame d'Épinay*. Ce récit nous a été confirmé par quelqu'un digne de foi, qui, lié avec madame d'Houdetot et Saint-

Copyright Arvensa Editions

Lambert, les a questionnés sur le sort des lettres dont il s'agit, et eu a reçu les mêmes réponses, avec cette seule différence qu'au lieu d'une lettre, madame d'Houdetot en aurait conservé *quatre,* toutes remises à Saint-Lambert, et toutes quatre brûlées par lui, au moins au dire de ce dernier. *(Note de M. Petitain.)*
L'une de ces lettres figure dans la *Correspondance* de cette édition, n° CXLII.

[221] J'ai appris depuis, que ces paroles étaient de Santeuil, et que M. de Linant se les était doucement appropriées. *(Cette note n'est pas dans le manuscrit autographe.)*

[222] Le motet *Ecce sedes* et celui composé pour mademoiselle Fel dont il a parlé plus haut, existent tous deux en manuscrit, et sont déposés à la Bibliothèque royale.

[223] * Si l'intimité de madame d'Épinay fit tourner la tête de Grimm, que dut-il être lorsqu'il devint le correspondant de plusieurs souverains du Nord, et reçut de l'un de ces princes le titre de baron! *(Note de M. Musset-Pathay)*

[224] VAR. «… s'était donnée par son histoire de carpe pamée, après … »

[225] VAR. «…. qu'il affectait d'avoir… »

[226] Je n'ai donné dans la suite au dernier le surnom de *jongleur*, que longtemps après son inimiité déclarée, et les sanglantes persécutions qu'il m'a suscitées à Genève et ailleurs. J'ai même bientôt supprimé ce nom quand je me suis vu tout-à-fait sa victime. les basses vengeances sont indignes de mon cœur, et la haine n'y prend jamais pied. *(Cette note n'est pas dans le manuscrit autographe.)*

[227] Saint-Lambert a vécu quarante-six ans depuis cette attaque. Il est mort en 1803.

[228] * Le motif secret et maintenant trop bien connu, du voyage de madame d'Épinay, était sa grossesse, fruit de sa liaison avec Grimm. On en pourrait cependant douter aujourd'hui, vu les circonstances accessoires liées à ce voyage. En effet, non seulement le fils de madame d'Épinay et son gouverneur l'accompagnèrent et ne la quittèrent point, mais M. d'Épinay lui-même, au refus de Rousseau, se décida à prendre sa place, et conduisit sa femme jusqu'à Genève. Comment celle-ci, dans sa situation, put-elle accepter de tels compagnons de voyage? Comment, pour le lieu de sa délivrance, put-elle choisir elle-même une ville telle que Genève, où elle devait attirer et attira réellement tous les regards? Toutes ces circonstances semblent pleinement en contradiction avec le fait énoncé ci-dessus, et cependant ce fait était alors notoire, et les réticences de Rousseau ne servent qu'à l'établir encore plus positivement. La contradiction s'explique par un autre fait dont l'idée sans doute est affreuse, et qu'il faut pourtant admettre comme suite nécessaire du premier. Si nous n'hésitons pas à présenter une telle idée au lecteur, c'est que, d'une part, la vérité de ce second fait nous est garantie par une autorité non suspecte, et que, de l'autre, la mémoire de madame d'Épinay, qu'elle n'a pas craint de déshonorer elle-même, peut supporter cette atteinte nouvelle, qui ne sera, après tout, qu'un exemple de plus des suites qu'entraîne une conduite imprudente et désordonnée. Revenons à Rousseau.
Ce qui paraît bien certain, c'est qu'en lui faisant une loi d'accompagner madame d'Épinay,

Copyright Arvensa Editions

on voulait donner à ce voyage un certain appareil, et satisfaire ainsi la vanité de la dame aux dépens du philosophe, qui n'eut paru que son humble suivant, et peut-être pis encore. Ajoutons qu'instruits de cette passion fatale que Rousseau avait conçue pour madame d'Houdetot, Grimm et madame d'Épinay le mettaient ainsi à l'épreuve, tout prêts à joindre à l'accusation d'ingratitude celle d'être retenu par un penchant coupable, que madame d'Houdetot aurait été au moins soupçonnée d'encourager*.

*Cette note est de M. Petitain. Nous ne trouvons pas autant de contradiction que cet auteur, dans les motifs donnés au voyage de madame d'Épinay, La présence du mari *justifiai*t son état de maladie. Il ne se doutait pas du genre de cette maladie à laquelle il était étranger. C'était un coup de maître que de donner pour chaperon le mari même. Véritablement inquiet de sa femme, il l'accompagna, la recommanda au docteur Tronchin, et revint aussitôt. La présence du fils pouvait être gênante, mais il suffisait de quelques précautions. Dans les Mémoires de Madame d'Épinay, on voit que Tronchin lui faisait louer une maison de campagne, située près de la ville. À Genève, comme partout, on peut cacher avec des soins une grossesse et ses résultats. *(Note de M. Musset-Pathay)*

[229] M. Le Vasseur, que sa femme menait un peu rudement, l'appelait le *Lieutenant criminel.* M. Grimm donnait par plaisanterie, le même nom à la fille ; et, pour abréger, il lui plut ensuite d'en retancher le premier mot.

[230] * Au lieu de ce billet, on lit dans les Mémoires de madame d'Épinay, une lettre assez longue. On sait que Grimm était dépositaire de ces Mémoires ; que, n'étant mort qu'en 1807, il vit paraître les Confessions: possesseur et de sa propre lettre que lui renvoya Rousseau sans la lire, et de la réponse laconique de celui-ci, il a pu arranger l'une et l'autre comme il convenait à ses intérêts. Cependant il n'a jamais osé rien publier sur ce sujet de son vivant, tant il se méfiait de sa cause. Il charge Rousseau par des réticences et par la retenue qu'il s'est imposée: tactique fort commode quand on n'a rien à dire. N'oublions pas que Grimm a survécu pendant trente-neuf ans à Jean-Jacques, et qu'il n'a point réclamé contre le livre IX des Confessions, publié en 1788, c'est-à-dire, dix-neuf ans avant la mort du baron.

[231] VAR. «… malgré mes amis et malgré moi. » — Cette variante est tirée des Mémoires de madame d'Épinay, où la même lettre est rapportée.

[232] * Rousseau, qui écrivait ses Confessions plus de dix années après cette rupture, oublie qu'il répondit à cette lettre. Sa réponse est dans la Correspondance à la date du 27 février 1768. Comme elle est tout à son avantage par le ton et la noblesse des sentiments, il n'avait aucun intérêt à la supprimer. On a donc eu tort de lui supposer l'intention de la détruire. Madame d'Épinay trouve cette lettre impertinente. Cela se conçoit, parce qu'on lui donnait des leçons qu'elle méritait. Voyez la note et l'observation sur cette lettre dans la Correspondance, à la date indiquée.

[233] Depuis que ceci est écrit, il a franchi le pas avec le plus plein et le plus inconcevable succès. Je crois que c'est Tronchin qui lui en a donné le courage et les moyens. *(Cette note*

Copyright Arvensa Editions

n'est pas dans le manuscrit autographe.)

[234] Le Discours sur l'Inégalité

[235] Voilà ce que, dans la simplicité de mon cœur, je croyais encore quand j'écrivis mes *Confessions. (Note qui manque au manuscrit autographe.)*

[236] * Marmontel, dans ses *Mémoires*, ne fait mention ni de l'envoi que lui fit Rousseau de son ouvrage, ni de l'espèce de *compliment* que celui-ci avait cru lui faire. Il dit seulement avoir inséré dans le *Mercure* une apologie du Théâtre, comme réfutation de la Lettre à d'Alembert, et déclare, avec une assurance d'amour-propre assez risible en cette circonstance, que cette apologie «eut tout le succès que peut avoir la vérité qui combat des sophismes, et la raison qui saisit corps à corps et serre de près l'éloquence. »-Au reste, la haine, que Marmontel conçut en effet contre Rousseau, et qu'il ne déguise pas, ou plutôt qu'il déguise mal dans ses Mémoires, tient sans doute à une toute autre cause que celle que Rousseau assigne ici, et ne doit pas être cherchée ailleurs que dans le tour d'esprit et les habitudes de Marmontel, homme du monde s'il en fut jamais, avide de gloire littéraire, et en contraste parfait avec un solitaire dont les succès n'étaient dus qu'à lui-même, et qui l'écrasait de son immense supériorité.

[237] Il lui appartient depuis lors par un accord qu'elle a fait avec moi tout nouvellement. (Cette note manque au manuscrit autographe.)

[238] * Les Plaidoyers et Mémoires de Loyseau de Mauléon ont été recueillis en 2 vol,*in*-4°, Paris, 1760.

[239] VAR. «la plus tendre amitié.... »

[240] * La comtesse de Bouflers, amie du prince de Conti.

[241] VAR. «et cette réforme m'a fait sentir.... » — «et je vins à sentir... »

[242] * Cet édifice, acheté en 1816 par une compagnie de spéculateurs, a été entièrement démoli, et les bois du parc ont été abattus.

[243] * Voyez cette lettre dans la *Correspondance*, à la date du 29 octobre 1759.

[244] * Cette réponse n'est pas dans la correspondance imprimée.

[245] * Jupiter ôte la raison à ceux dont il a décidé la perte. — Ce vers ïambe dont Rousseau a transposé les mots, et qu'il ne cite pas entier,

Quos Jupiter vult perdere, dementat prius,

se rencontre assez souvent dans les écrivains et commentateurs des seizième et dix-septième siècles, sans qu'aucun d'eux indique la source où il l'a puisé. Mais la pensée qu'il exprime se retrouve fréquemment dans les poètes grecs, dans Homère, dans Pindare, dans Euripide. Voyez Duport (*Homeri Gnomologia*, 1660, p. 282). On en retrouve encore un

Copyright Arvensa Editions

exemple dans un ancien auteur tragique cité par l'orateur Lycurgue, dans sa harangue contre Léocrate, §21. *(Note de M. Boissonade.)*

[246] * La maréchale de Luxembourg a non seulement conservé les *Amours de milord Édouard,* mais elle en a communiqué le manuscrit aux éditeurs de Genève. Nous avions conclu de ce fait qu'elle ne trouvait aucune allusion injurieuse pour elle. Cependant, il est bon de remarquer que, dans certaines circonstances, elle se mettait *au-dessus du préjugé*. Nous en avons donné une preuve (note de la lettre du 20 juin 1760) ce qui ne suffit pas, je le sais bien, pour adopter les conjectures de Rousseau. Seulement nous sommes devenus plus circonspects par la connaissance de ce fait, et moins positifs dans notre première conclusion. Rousseau d'ailleurs, contemporain de la maréchale, étant au fait d'anecdotes dont le souvenir est perdu, ne devait pas être sans motifs pour craindre d'avoir commis une maladresse.*(Note de M. Musset-Pathay) — (Voyez la lettre du 20 juin 1760.)*

[247] * J'ai fait les vers, un autre en a recueilli l'honneur. *(Virgile.)*

[248] * Rousseau se reproche cette lettre dans un autre ouvrage, mais sous un point de vue tout différent. «C'est peut-être, dit-il, la seule chose répréhensible que j'aie écrite dans ma vie. » Voyez *Lettres de la Montagne*, Lettre IX.

[249] VAR. «… que je savais moins… »

[250] Cette lettre, avec plusierus autres, a disparu à l'hôtel de Luxembourg, tandis que mes papaiers y étaient en dépôt. *(Cette note n'est pas dans le manuscrit autographe.)*

[251] C'est ainsi qu'il s'est, dans la suite, approprié l'*Émile*.

[252] Cela s'entend de son vivant et du mien ; et assurément les plus exacts procédés, surtout avec un homme qui les foule tous aux pieds, n'en sauraient exiger davantage.

[253] On remarquera que depuis près de sept ans que cette lettre est écrite, je n'en ai parlé ni ne l'ai montrée à âme vivante. Il en a été de même des deux lettres que M. Hume me força l'été dernier de lui écrire, jusqu'à ce qu'il en ait fait le vacarme que chacun sait. Le mal que j'ai à dire de mes ennemis, je le leur dis en secret à eux-mêmes ; pour le bien, quand il y en a, je le dis en public et de bon cœur*

*.Voltaire tira parti contre Rousseau de la lettre que ce dernier a insérée dans ses *Confessions.*

[254] Remarquez la persévérance de cette aveugle et stupide confiance au mileu de tous les traitements qui devaient le plus m'en désabuser: elle n'a cessé que depuis mon retour à Paris en 1770. *(Note qui manque au manuscrit autographe.)*

[255] * Sept ans après, dans une lettre à du Peyrou, du 27 septembre 1767, il rappelle cette anecdote, et annonce avoir gagné au prince trois parties de suite.

[256] * Champfort raconte une anecdote qui vient à l'appui de ce langage: «On disait à J. J Rousseau qui avait gagné plusieurs parties d'échecs au prince de Conti, qu'il ne lui avait pas

Copyright Arvensa Editions

fait sa cour, et qu'il fallait lui en laisser gagner quelques-unes: *Comment!* dit-il, *je lui donne la tour!* »

[257] VAR. «… je viens d'avoir d'une jeune et belle personne des agaceries … »

[258] * L'abbé Brizard rapporte que dans les premiers jours de sa publication, le libraire faisait payer par heure douze sous aux personnes à qui il le louait

[259] J'écrivais ceci en 1769. *(Cette note n'est pas dans le manuscrit autographe.)*

[260] * Madame de Nadaillac était abbesse de Gomer-fontaine, abbaye de filles du diocèse de Rouen, située à peu de distance du château de Trye. C'est sans doute pendant son séjour en ce lieu que Rousseau avait fait la connaissance de cette dame, et lui avait confié les lettres dont il parle ici. Il a fait pour elle un morceau de musique sacrée, dont le manuscrit est déposé à la Bibliothèque royale.

[261] VAR «… de Richardson, quoi que M. Diderot en ait pu dire, ne sauraient… »

[262] Ce n'est pas elle, c'est une autre dame dont j'ignore le nom ; mais le fait m'a été assuré*.

* Madame de Talmont était polonaise, et veuve d'un prince de la maison de Bouillon. Le portrait qu'en fait Horace Walpole, et l'anecdote qu'il raconte, prouvent combien Rousseau s'était trompé. Voyez l'un et l'autre, article *TALMONT*, dans la Biographie de ses contemporains, tome II de son Histoire.

[263] VAR. «… j'avais le bonheur de… »

[264] VAR. «… que je n'avais pas accoutumé d'être… »

[265] VAR. «…était moins de l'avoir donné à son chien, que… »

[266] *L'aveu qu'il fait de ses fautes à madame de Luxembourg, et les recherches qui en ont été la suite, font la matière de la lettre touchante qu'il lui écrit le 12 juin 1761, et de celles des 20 juillet et 10 août suivants. Voyez la *Correspondance*

[267] Quand j'écrivais ceci, j'étais bien loin encore d'imaginer, de concevoir, et de croire, les fraudes que j'ai découvertes ensuite dans les impressions de mes écrits, et dont il a été forcé de convenir. *(Cette note n'est pas dans le manuscrit autographe.)*

Copyright Arvensa Editions

[268] VAR. «je découvris que.... »

[269] Je savais, par exemple, que le président… de était fort lié avec les encyclopédistes et les Holbachiens.

[270] *La guerre de sept ans.

[271] *Machault, contrôleur-général, et le comte d'Argenson, ministre de la guerre, se battant, suivant l'expression du temps, *à coups de parlement et de clergé* ; à quoi on peut ajouter le partage de la cour entre deux partis reconnaissant déjà pour chefs, l'un, le duc d'Aiguillon, qui faisait ou croyait faire sa cour au Dauphin ; l'autre, le duc de Choiseul, alors comte de Stainville, courtisan de lu favorite, madame de Pompadour.

[272] * Le duc de Choiseul.

[273] *Il s'agit de la *société de Jésus*, ou *compagnie de Jésus*. Elle a été fondée par Ignace de Loyola en 1540. Elle fut interdite en France en 1763.

[274] *Voyez dans la *Correspondance* les lettres à M. Moultou, des 12 et 23 décembre 1761, et 30 mai 1762 ; à madame de Luxembourg, du 13 décembre 1761 et à M. de Malesherbes, du 23 décembre même année.

[275] * Voyez sur l'abbé Darty, l'avertissement qui précède *l'Oraison funèbre du duc d'Orléans*.

[276] * *Le pays est riant, agréable, d'une culture facile, et ses habitants lui ressemblent en tout point.* TASSO.

[277] VAR. «.... de réfléchir sur ce qu'il… »

[278] VAR. «… Qu'il fallait s'adresser directement aux auteurs. La première fois… »

[279] VAR. «…qui finit par l'histoire du Lévite… »

[280] VAR. «… de compromettre madame de Luxembourg si… »

[281] VAR. «… qu'il voudrait rendre à… »

[282] VAR. «…de quelque façon que j'aie pu m'y prendre. »

[283] VAR. «…duquel j'avais mis un distique qui… »

[284] * Ce vers était:

La gloire, l'intérêt, voilà son Dieu, sa loi.

Il ne précédait pas le vers cité dans le texte. Celui-ci était au bas du portrait. L'autre vers était écrit derrière.

[285] * Voici ce passage: «Un père, quand il engendre et nourrit des enfants, ne fait en cela

Copyright Arvensa Editions

que le tiers de sa tache.... Celui qui ne peut remplir les devoirs de père, n'a point droit de le devenir. Il n'y a ni pauvreté, ni travaux, ni respect humain qui le dispensent de nourrir ses enfants et de les élever lui-même. Lecteurs, vous pouvez m'en croire, je prédis à quiconque a des entrailles et néglige de si saints devoirs, qu'il versera longtemps sur sa faute des larmes amères, et n'en sera jamais consolé. » *Émile*, livre I.

[286] VAR. «... mon état. Le vice équivalent, dont je n'ai jamais pu bien me guérir, m'y paraissait moins contraire. Cette... »

[287] * L'événement l'a prouvé: Milord Maréchal en mourant, légua sa montre à Rousseau D'Alembert, dans l'éloge du lord, accuse Jean-Jacques d'ingratitude: on peut juger de ce reproche par le langage que tenait sur son bienfaiteur, en 1769, l'auteur des Confessions ; ce qui n'a pas empêché le biographe de milord Keith de reproduire la calomnie. Dans la *Biographie des Contemporains de Rousseau*, aux articles d'Alembert et Keith, nous avons rappelé toutes les circonstances qui prouvent l'intimité de la liaison entre Jean-Jacques et Milord. Mais dès 1791 Ginguené avait parfaitement prouvé combien cette accusation était fausse, et rendue plus odieuse encore par la bénignité perfide du langage de l'accusateur. *(Note de M. Musset-Pathay*) (Voyez aussi *Lettres sur les Confessions)*

[288] * Le 30 octobre 1762. Voyez La *Correspondance.*

[289] * Il a très grand tort en appliquant sa réflexion à du Peyrou, qui lui fut dévoué, le défendit, lui fît construire une maison, lui ouvrit sa bourse, et fut le seul après sa mort qui voulût que ses intentions fussent remplies. Rousseau n'accepta ni sa bourse, ni sa maison, mais il n'en est pas moins vrai que du Peyrou, *quoique riche*, aimait sincèrement Jean-Jacques et ses principes. (Note de M. Musset-Pathay)

[290] VAR. «douceur extrême de pouvoir.... »

[291] J'avais trouvé dans ses *Éléments de Musique* beaucoup de choses tirées de ce que j'avais écrit sur cet art pour l'Encyclopédie, et qui lui fut remis plusieurs années avant la publication de ses Éléments. J'ignore la part qu'il a pu avoir à un livre intitulé *Dictionnaire des Beaux-Arts;* mais j'y ai trouvé des articles transcrits des miens, mot à mot, et cela longtemps avant que ces mêmes articles fussent imprimés dans l'Encyclopédie.

[292] * Le 12 mai 1763. Voyez la *Correspondance*.

[293] * *Jean Robert Tronchin*, qu'il ne faut pas confondre avec son cousin *Théodore Tronchin*, médecin célèbre, dont il est parlé aux livres VIII et X. C'est ce dernier que Rousseau, dans sa Correspondance, désigne le plus souvent sans le nommer, en l'appelant *le jongleur.*

[294] VAR. «... ne voulant pas l'étaler à la queue de son mulet. »

[295] Var. «.... ramener Sauttern à la vertu, et la jeune femme à son devoir. »

[296] *Livre II.

Copyright Arvensa Editions

[297] * À Paris, avec le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, et par le même arrêt en date du 19 mars 1765. Cet arrêt est rapporté tout entier dans l'édition de Poinçot, tom. XIV.

[298] * Le 29 mars. Voyez la *Correspondance.*

[299] * Dans une longue lettre adressée à du Peyrou le 8 août 1765, écrite exprès pour être rendue publique et qui le fut effectivement bientôt après, Rousseau retrace en détail l'historique de ses relations avec le pasteur de Môtiers, et fait plus particulièrement connaître le caractère de cet homme et l'injustice de ses procédés envers lui. Voyez la *Correspondance.*

[300] Cette fatalité avait commencé dès mon séjour à Yverdon: car le banneret Roguin étant mort un an ou deux après mon départ de cette ville, le vieux papa Roguin eut la bonne foi de me marquer, avec douleur, qu'on avait trouvé dans les papiers de son parent, des preuves qu'il était entré dans le complot pour m'expulser d'Yverdon et de l'état de Berne. Cela prouvait bien clairement que ce complot n'était pas, comme on voulait le faire croire, une affaire de cagotisme, puisque le banneret Roguin, loin d'être un dévot, poussait le matérialisme et l'incrédulité jusqu'à l'intolérance et au fanatisme. Au reste, personne à Yverdon ne s'était si fort emparé de moi, ne m'avait tant prodigué de caresses, de louanges et de flatterie, que ledit banneret. Il suivait fidèlement le plan chéri de mes persécuteurs.

[301] * Il est intitulé *Sentiments des citoyens*. Il est de Voltaire, et n'a été compris parmi ses œuvres que dans l'édition de M. Renouard et dans celle de M. Lequien. il fait aussi partie de l'édition Dupont. Voltaire ne l'a pas désavoué, et M. Wagnière, son secrétaire, a attesté par écrit que cet odieux libelle était de l'auteur de Zaïre....

[302] * Ce passage des *Confessions* m'a fait une nécessité indispensable de publier ce Mémoire. … et, comme l'équité le prescrivait, avec des notes fournies par M. Vernes pour sa défense. *(Note de du Peyrou)**

Rousseau fut injuste en attribuant à M. Vernes ce libelle. Il est étonnant qu'il n'ait pas soupçonné Voltaire. Mais il faut convenir que M. Vernes ne repousse point l'accusation avec l'énergie et l'indignation que méritait une imputation pareille. *(Note de M. Musset-Pathay)*

* Ces pièces font partie de la présente édition sous le titre *Déclaration de J. J. Rousseau relative à M. le pasteur Vernes.*

[303] * On a voulu révoquer en doute cette lapidation: MM. Servan et d'Escherny la représentent comme une *farce* (mot dont on s'est servi) ; le premier dit tenir d'un homme digne de foi, que ce fut une ruse de Thérèse qui, cependant, n'était guère rusée. D'Escherny partage cette opinion, et peut-être n'est-il que l'homme digne de foi de M. Servan. À ce témoignage j'oppose 1° celui de du Peyrou ; •2° le rapport du châtelain de Môtiers, éveillé parle tumulte, et qui, dans son procès-verbal dit qu'une *des portes de la maison fut enfoncée et le mur criblé de pierres* ; 3° la garde mise le lendemain à la porte de cette

Copyright Arvensa Editions

maison ; 4° l'offre faite par la communauté de Cornet d'un asile à Rousseau, en lui garantissant qu'il ne serait plus lapidé. Il existe plusieurs arrêts rendus par les autorités locales, qui devaient savoir ce qui se passait sous leurs yeux, mieux que *l'homme digne de foi*. Frédéric intervint plus tard et crut à la réalité de cette lapidation, et il ne faisait pas bon mystifier Frédéric. On peut en sûreté de conscience, croire un fait dont il ne doutait pas. *(Note de M. Musset-Pathay.)*

[304] Il n'est peut-être pas inutile d'avertir que j'y laissais un ennemi particulier dans un M. du Terraux, maire des Verrières, en très estime dans le pays, mais qui a un frère qu'on dit honnête homme, dans les bureaux de M. de Saint-Florentin. Le maire l'était allé voir quelque temps avant mon aventure. Les petites remarques de cette espèce, qui par elles-mêmes ne sont rien, peuvent mener dans la suite à la découverte de bien des souterrains.

[305] * Vers de La Fontaine, dans *le Diable de Papefiguières.*

[306] VAR. «… mon rébus et ma menterie. »

[307] VAR. «…un radoteur dont la tête bat la campagne, sitôt que ses… »

[308] * Il en a parlé au Livre V, et a fait en peu de mots connaître le caractère et le sort de ce personnage fameux dans l'histoire de Genève.

[309] * Dans ses *Rêveries* (cinquième Promenade) il fait plus en détail la description de l'île de Saint-Pierre, et s'étend avec complaisance sur le bonheur *suffisant, parfait et plein* dont il a joui constamment pendant les deux mois qu'il l'a habitée.

[310] Livre II.

[311] * VAR. «…. fit songer à leurs chefs à me demander…. »

[312] VAR. «plus utile, après le départ des troupes françaises, si… »

[313] VAR. «ce peuple féroce et demi-sauvage, tel que… »

[314] * Il était ambassadeur de France à Soleure, et fut chargé depuis d'intervenir au nom de son gouvernement et comme médiateur dans les affaires de Genève. Voyez la lettre que Rousseau lui écrivit d'Angleterre à ce sujet, le 23 février 1766.

[315] * Il n'est pas surprenant que Rousseau soit amoureux de madame d'Egmont ; sa beauté est un paradoxe. (*Mélanges de madame Necker*, tom. I.) — À en juger par ce passage, il paraît que Rousseau avait conçu pour cette dame des sentiments au moins très affectueux, sur lesquels la malignité s'exerça. Au reste, c'est la seule fois qu'il parle de madame d'Egmont, et il n'est question d'elle dans aucune partie de sa correspondance*.

*Nous avons laissé cette note, quoique l'assertion de madame Necker nous paraisse singulière, pour ne rien dire de plus. Nous ne partageons nullement l'opinion de l'un des précédents éditeurs, et ne croyons pas que Rousseau fût amoureux de madame d'Egmont, *quand bien même sa beauté eût été un paradoxe*. C'est sans doute parce que Jean-Jacques

Copyright Arvensa Editions

était accusé d'aimer les paradoxes, que madame Necker s'est servie de cette expression. À l'époque où Rousseau connut madame d'Egmont, fille du maréchal de Richelieu, il avait 60 ans, était guéri depuis longtemps de la seule passion qu'il eût eue ; il n'allait point dans le monde: on venait le trouver chez lui pour le voir comme un objet de curiosité ; ce qui le contrariait à l'excès et lui donnait de l'humeur. Les seules réunions auxquelles il consentit de paraître, furent rassemblées pour entendre la lecture de ses Confessions, et il est douteux qu'il y en ait eu plus de trois, M. de Sartine, sur la prière de madame d'Épinay, lui ayant fait promettre de ne plus lire cet ouvrage en public. (Note de M. Musset-Pathay — Voyez *l'Hist. de J. J. Rousseau*, du même auteur)

[316] * 1 Liv. II.

[317] * Voyez la *Dissertation* de Bayle *sur les libelles diffamatoires*, IVe vol. du Dictionnaire in-folio.

[318] Voyez l'article Marmontel, dans l'*Hist. de Rousseau, Biographie des contemporains.*

[319] Expressions de Diderot.

[320] Voyez dans la *Correspondance* la lettre du 6 avril 1765. M. d'Escherny rapporte dans ses *Mélanges*, celle que lui avait écrite Diderot pour le prier de le réconcilier avec Jean-Jacques.

[321] Dans la Biographie des contemporains de Rousseau, articles HOLBACH, DIDERO D'ALEMBERT, GRIMM, etc.

[322] Diderot, d'Alembert, Marmontel, Saint-Lambert, Grimm, le baron d'Holbach.

[323] Marmontel, dans ses *Mémoires;* Grimm, clans sa *Correspondance;* madame d'Épinay, dans la sienne ; d'Holbach, dans ses *Confidences* à Cerutty, confirment la sincérité de Rousseau ; et, ce qu'il y a de singulier, expliquent des particularités qui paraissaient obscures avant que leurs lettres ou mémoires n'eussent paru. Voyez *Hist. de Rousseau*.

[324] Peu de temps avant de venir de Monquin à Paris, Jean-Jacques paraissait décidé à se rendre à Chambéry. Tout-à-coup il change d'avis, et le 4 juin 1770 il écrit à son ami M. Moultou: «Ne parlons plus de Chambéry, ce n'est pas là que je suis appelé. L'honneur et le devoir crient: je n'entends plus que leur voix. »

[325] Nous reviendrons sur ce passage dont La Harpe a tiré parti, en examinant sa critique des *Confessions.*

[326] Voyez la lettre de madame d'Épinay, dans l'*Hist. de Rousseau*.

[327] Les *Réflexions sur les Confessions de Jean-Jacques Rousseau*, par M. Servan, ancien avocat-général au parlement de Grenoble, parurent en 1783, dans le *Journal encyclopédique.* L'examen de La Harpe fut inséré dans le Mercure de 1792, dont M. Barbier

Copyright Arvensa Editions

l'a extrait en 1818, pour le comprendre dans son *nouveau Supplément au Cours de littérature*, 1 vol. in-8°.

[328] En effet, il n'existait plus à cette époque, que Saint-Lambert, madame d'Houdetot, madame d'Holbach et Grimm, morts tous dans un âge très avancé. Rousseau parle honorablement des trois premiers: quant au quatrième, il est abandonné de tout le monde, à l'exception de son secrétaire.

[329] Faisons remarquer que M. Servan eût perdu sa cause, à en juger par le goût du public et l'accueil qu'il fait aux mémoires publiés avec une sorte de profusion, depuis l'époque où ce magistrat proscrivait ce genre d'ouvrages.

[330] *Encyclopédie* et *Dictionnaire de Trévoux.* Les auteurs du *Dictionnaire de l'Académie* n'admettent pas le mot dans ce sens, ou du moins n'en parlent pas.

[331] Ce sont les six derniers livres, qui n'avaient pas encore paru quand M. Servan écrivait.

[332] Sentiments des citoyens. Voyez dans la catégorie MÉMOIRES ET CORRESPONDAN de cette édition complète Déclaration de Jean-Jacques Rousseau relatives à M. Le Pasteur Vernes.

[333] Voyez, l'avertissement qui précède les *Rêveries;* c'est dans la VIIième qu'il est question de M. Bovier: et les éclaircissements sur le fait qui lui est imputé ne doivent point être séparés de l'ouvrage où Jean-Jacques rapporte ce fait.

[334] Voyez *Correspondance*, lettres écrites dans le mois de septembre 1768, à M. le comte de Tonnerre, à Dupeyrou, etc.

[335] Voyez une note livre XII des *Confessions.*

[336] Croirait-on que, dans les parallèles ou les rapprochements que l'on faisait, on est allé au point de demander qui l'on préférerait avoir dans sa famille, ou de la fameuse marquise de Brinvilliers, ou de la baronne de Warens, et de donner la préférence à la première ?

[337] Elles sont indiquées dans l' *Histoire de Rousseau*, article Warens**,** assez pour ceux qui connaissent leurs aventures, pas assez pour les autres. Les désigner, c'eût été mériter le reproche dont on veut laver Jean-Jacques.

[338] Elle était morte en 1764, et Servan écrivait en 1783.

[339] IL est une autre accusation dont il me paraîtrait plus difficile de justifier Rousseau: ce serait d'avoir nommé une autre femme qu'il abandonna pour madame de Warens ; je suis étonné qu'on n'en ait point parlé. Mais il est douteux que ce soit lui qui ait fait connaître ce nom. Il y aurait une grande maladresse à rappeler ce fait, si l'on ne se proposait, avant tout, d'être sincère et vrai. C'est la vérité qu'on recherche dans cet examen. On n'établit point en système la perfection de Jean-Jacques, on passe en revue les reproches qu'on lui a faits.

Copyright Arvensa Editions

[340] J'ai vainement cherché les noms de Latour-de-Pil et de Warens dans le *Dictionnaire historique et statistique de la Savoie*, commencé en 1786, et dans lequel on trouve des notions généalogiques sur les familles de ce pays. Les tables chronologiques des gouverneurs, des fonctionnaires civils et militaires, n'offrent aucun de ces deux noms.

[341] *Histoire de J. J. Rousseau*

[342] Tous se trouvent dans l'*Histoire de Rousseau.*

[343] *Histoire de Jean-Jacques Rousseau.* Les développements et preuves des faits énoncés rapidement ici, se trouvent dans cet ouvrage.

[344] Voyez cette lettre, *Histoire de Rousseau*.

[345] La Harpe parle de *démêles qui donnèrent lieu à cette note hostile*, ne se croyant pas permis de les discuter, parce que les deux personnes intéressées sont encore vivantes. Il écrivait en 1792. Ainsi, c'est de madame d'Houdetot et de Saint-Lambert qu'il est question. Après avoir dit qu'il avait un ami, et qu'il le regrette, Rousseau rapporte un passage dans lequel sont indiquées les circonstances où l'on doit pardonner les torts de l'amitié, et celles où ces torts ne peuvent être oubliés. *La révélation du secret* de son ami est du nombre des derniers. Jean-Jacques avait confié à Diderot la faute qu'il s'est reprochée amèrement: l'envoi de ses enfants à l'hospice. C'est par Diderot que, de confidence en confidence, le public l'apprit. Lorsque Rousseau conçut pour madame d'Houdetot cette passion dont il décrit la violence avec tant d'énergie, on écrivit une lettre anonyme à Saint-Lambert. La Harpe a l'air de croire qu'on accuse Diderot. Jean-Jacques désigne Grimm ; et c'est dans le caractère de Grimm, plutôt que dans celui de Diderot.

[346] Rousseau n'avait d'abord accusé que le libraire Duvillard. M. Vernes écrivait alors par spéculation, puisqu'il faisait un recueil littéraire périodique pour lequel il demandait les secours de Jean-Jacques, ainsi qu'on en voit la preuve dans la lettre LXXIX de la *Correspondance*.

[347] L'ouvrage du pasteur Vernes dont il est question ici a pour titre:
Examen de ce qui concerne le christianisme, la réformation évangélique et les ministres de Genève, dans les deux premières Lettres de J. J Rousseau écrites de la montagne. Genève, 1765, in-8°.

[348] * * On lit dans quelques éditions, *Dans l'intervalle de cette complaisante négociation*, etc.

[349] * Spartien (chap. 9) dit à la vérité quelques mots du préfet Similis déplacé par Adrien, mais ne fait nulle mention de ce trait. C'est Dion Cassius qui le rapporte, liv. LXIX chap. 19. Mais Crévier, qui, à l'occasion de Similis, le rapporte aussi dans son *Histoire des Empereurs*, liv. XIX, cite en marge ces deux auteurs ; et Rousseau, qui avait lu ce même trait dans Crévier, et sans doute, ne l'avait lu que là, cite, d'après Crévier, Spartien, sans se douter de sa méprise. *(Note de M. Petitain.*)

Copyright Arvensa Editions

[350] *Nec Salomon, in omni gloria sua, coopertus est sicut unum ex istis,* Matth. cap. VI, v. 29.

[351] * Corancez nous apprend que le chien et la voiture appartenaient à M. de Saint-Fargeau. Un trait du récit de Corancez, qui alla voir Rousseau le lendemain de l'événement, mérite de trouver place ici. «En entrant je fus saisi d'une odeur de fièvre véritablement effrayante… Jamais sa figure ne sortira de ma mémoire. Outre l'enflure de toutes les parties de son visage… il avait fait coller de petites bandes de papier sur les blessures de ses lèvres…L'accident était occasionné par un chien ; il n'y avait pas moyen de lui prêter des vues malfaisantes et des projets médités. Dans cet état Rousseau restait ce que naturellement il était ; lorsque la corde de ses ennemis n'était point en vibration. Jamais je ne fus moins disposé à rire ; jamais Rousseau n'avait eu plus de raison de s'affliger. Cependant le cours de la conversation nous amena tous deux à des propos si gais, que le malheureux, dont le rire rouvrait toutes les plaies couvertes par les petites bandes de papier, me demanda grâce avec des instances réitérées. »
(De J. J. Rousseau, page 22.*)*

[352] Rousseau nous fait connaître le nom de cette dame dans une note du *Rousseau juge de Jean-Jacques*, deuxième Dialogue. C'est pourquoi les éditions antérieures écrivaient Madame ***. C'était madame la présidente d'Ormoy, auteur de plusieurs romans et opuscules depuis longtemps oubliés. Le premier de ces romans parut en 1777, et a pour titre, *les Malheurs de la jeune Émilie*, un vol. in-12.

[353] L'édition de Genève n'indique que cette initiale R. que par l'initiale R. L'éditeur de 1801 donnait le nom de l'abbé Raynal. Ce qui fait dire à M. Petitain:
«— Où l'éditeur de 1801, copié en cela par ceux qui l'ont suivi, a-t-il trouvé qu'il était question ici de l'abbé Raynal, qui n'a jamais fait aucun journal? Ceci ne peut évidemment s'appliquer qu'à l'abbé Royou, qui, Fréron étant mort, était alors un des principaux collaborateurs de l'année littéraire. »
Nous n'indiquons ici, pour notre part, que l'initiale R. de l'édition de Genève.

[354] idem

[355] Voyez *Confessions,* liv II.

[356] idem

[357] Dans l'édition de Genève et les suivantes, seule l'initiale F. était indiquée.

[358] Dans l'édition de Genève et les suivantes, seule l'initiale B. était indiquée.

[359] Dans l'édition de Genève et les suivantes, le nom de la dame n'était pas indiquée.

[360] Nous n'indiquons ici, pour notre part, que l'initiale R. de l'édition de Genève. Voyez la note précédente sur ce point avec celle de M. Petitain.

Copyright Arvensa Editions

[361] * C'est sans cloute la ressemblance des noms qui a entraîné Rousseau à appliquer l'anecdote du libraire à *Chasseron*, au lieu de *Chasseral,* autre montagne très élevée, sur les frontières de la principauté de Neuchâtel. *(Note des Éditeurs de Genève.)*

[362] * Dans ses *Réflexions* sur les Confessions de Rousseau, M. Servan lui reproche vivement l'accusation atroce qui résulte, contre M. Bovier, du récit de cette anecdote, et prouve très bien l'invraisemblance de cette accusation par son atrocité même. Sans avancer positivement que Rousseau a menti en cette occasion, il conclut qu'*il s'est misérablement trompé lui-même*, et ne laisse rien à désirer à l'appui de cette conclusion. Point de doute en effet que si par ces mots *humilité dauphinaise*, Rousseau, comme le fait entendre M. Servan, a voulu dire *humilité rusée*, l'accusation est atroce et condamnable au dernier point. Si, comme tout dispose à le croire, Rousseau n'a pas employé ces mots dans un sens aussi odieux, il en résulte tout simplement qu'il a relevé gaiement une *bêtise* de l'avocat Bovier ; car on ne peut guère qualifier autrement la singulière réponse de celui-ci à la question qui lui était faite, si cette réponse n'est pas l'effet d'une énorme distraction. Dans tous les cas il faut convenir que c'est, de la part de Rousseau, un très grand tort d'avoir imprimé cette espèce de flétrissure sur un homme que nous avons connu personnellement à Grenoble, excellent homme à tous égards, ardent admirateur de Rousseau, qu'il avait reçu chez lui avec transport, et dont les intentions pures autant que bienveillantes méritaient une autre récompense.
Il a été prouvé depuis que le fruit de l'arbuste dont il est question dans cette aventure, n'est rien moins qu'un poison. Voyez l'édition de Genève, tome VI du *Supplément,* page 451. *(Note de M. Musset-Pathay.)*

[363] Voyez la cinquième Promenade

[364] * Ce que d'Alembert a écrit sur madame Geoffrin ne porte pas le titre d'*éloge*, mais fait la matière de deux lettres à Condorcet, Voyez le tome XIV des Oeuvres de d'Alembert en 18 vol. in-8°. Morellet et Thomas ont également payé à cette femme intéressante un tribut de reconnaissance et d'estime, sans donner aussi à leurs écrits ce titre d'*éloge* qu'ils ont jugé sans doute trop ambitieux dans son application à celle dont ils ont voulu honorer la mémoire. Quant aux deux lettres de d'Alembert sur ce sujet, il faut dire à sa justification qu'on n'y remarque point le néologisme et les badins jeux de mots qu'y trouvait celui que Rousseau met ici en scène. D'ailleurs l'article dont il lui plaît de se faire l'application à lui-même n'est rien moins que long et recherché. Voici cet article dans son entier:
«Madame Geoffrin avait tous les goûts d'une âme sensible et douce: elle aimait les enfants avec passion ; elle n'en voyait pas seul sans attendrissement. Elle s'intéressait à l'innocence et à la faiblesse de cet âge: elle aimait à observer en eux la nature qui, grâce à nos mœurs, ne se laisse plus voir que dans l'enfance ; elle se plaisait à causer avec eux, à leur faire des questions, et ne souffrait pas que les gouvernantes leur suggérassent la réponse. J'aime bien mieux, leur disait-elle, les sottises qu'il me dira, que celles que vous lui dicterez. — Je voudrais, ajoutait-elle, qu'on fit une question à tous les malheureux qui vont subir la mort pour leurs crimes: Avez-vous aimé les enfants? Je suis sûre qu'ils répondraient que non. »

Copyright Arvensa Editions

L'idée d'une telle question à faire aux malfaiteurs était donc de madame Geoffrin elle-même, et ce n'est que par méprise que Rousseau a pu l'attribuer à d'Alembert. *(Note de l'édition de M. Lefèvre.)*

[365] * Lorsque Rousseau écrivait ceci, il avait donc plus de soixante-cinq ans. Ce passage, joint à quelques autres faciles à remarquer dans les Promenades précédentes, fixe la date de la composition de ces Rêveries qui se rapportent à la fin de 1777 ou au commencement de 1778, et de cette dixième Promenade en particulier qui eut lieu le 12 avril 1778.

[366] * Ce n'est pas sons Vespasien, mais sous Adrien, qu'eut lieu la disgrâce de ce préfet qui s'appelait *Similis*. Rousseau lui-même rapporte ce fait dans la troisième de ses quatre grandes Lettres à Malesherbes ; et nous avons fait remarquer la singulière erreur qu'il y commet à cette occasion. Voyez la note de la lettre III à M. de Malesherbes.*(Note de M. Petitain)*

[367] * C'est cet amour de l'indépendance qui lui rendit insupportable l'idée de n'être plus chez lui, et lui fit refuser les retraites qu'on lui offrit à diverses époques de sa vie.

[368] * Cette espèce de *protestation* en forme d'avis circulaire, sans titre ni suscription, et dont il paraît que Rousseau a fait lui-même d'assez nombreuses copies, était donnée par lui à tous ceux qu'il pouvait croire disposés à le servir. Quatre de ses copies autographes ont passé par nos mains, et ont été trouvées dans les papiers du comte Duprat, avec les trois lettres au même comte qu'on trouvera dans la *Correspondance.* Ce qui prouve que Rousseau ne se contentait pas de donner ces copies lui-même, et qu'il en avait confié quelques-unes au comte Duprat, et sans doute à d'autres encore, pour qu'ils les distribuassent à ceux que l'avis pouvait intéresser.

Nous avons cru longtemps cette protestation tout-à-fait inédite, ne l'ayant vue dans aucune édition des Oeuvres de Rousseau, et nous l'avions indiquée connue telle à M. Belin, qui l'a insérée dans son édition (1817) à la suite des *Confessions.* Mais indépendamment de ce que Rousseau nous apprend lui-même dans le troisième de ses *Dialogues*, qu'elle a été imprimée de son vivant, nous l'avons lue depuis dans la *Vie de Rousseau* qu'a publiée en 1789 M. de Barruel-Beauvert. Il y déclare (p. 52) tenir cet écrit de M. le chevalier de Cubières.

Les lecteurs pourront demander maintenant ce qu'il faut penser de cet écrit en lui-même, et si la protestation qu'il contient, si expresse, si formelle, a au moins quelque fondement. Elle s'explique facilement, ce nous semble, par un fait que rapporte, dans son *Avertissement*, l'éditeur du recueil des romances de Rousseau, gravé et publié en 1781. «M. Rousseau, dit-il, n'ayant pas chez lui un seul exemplaire de la Nouvelle Héloïse, on la lui prêta, *tirée de la Collection d'Amsterdam,* 1772. Il trouva cette édition prétendue originale, mutilée et falsifiée, et la corrigea toute de sa main. » Cette partie de la *Collection d'Amsterdam* ne pouvait être qu'une réimpression de la Nouvelle Héloïse, conforme à l'édition première, faite à Paris en 1761, et dans laquelle effectivement on avait fait un assez grand nombre de suppressions, réimpression à laquelle on avait sans doute adapté, comme cela se faisait constamment alors, un titre portant *Amsterdam*, 1772. Rousseau

Copyright Arvensa Editions

dut être la dupe de cette supercherie, et en tirant toutes les conséquences que la disposition de son esprit à cette époque ne le portait que trop à admettre sans examen, il écrivit aussitôt la protestation qu'on vient de lire. (*Note de l'édition de M. Lefèvre*.)

[369] Quel homme de bon sens croira jamais qu'une aussi criante violation de la loi naturelle et du droit des gens puisse avoir pour principe une vertu? S'il est permis de dépouiller un mortel de son état d'homme, ce ne peut être qu'après l'avoir jugé, mais non pas pour le juger. Je vois beaucoup d'ardents exécuteurs, mais je n'ai point aperçu de juge. Si tels sont les préceptes d'équité de la philosophie moderne, malheur, sous ses auspices, au faible innocent et simple ; honneur et gloire aux intrigants cruels et rusés.

[370] De bonnes raisons doivent toujours être écoutées, surtout de la part d'un accusé qui se défend, ou d'un opprimé qui se plaint ; et, si je n'ai rien de solide à dire, que ne me laisse-t-on parler en liberté? C'est le plus sûr moyen de décrier tout-à-fait ma cause, et de justifier pleinement mes accusateurs. Mais, tant qu'on m'empêchera de parler, ou qu'on refusera de m'entendre, qui pourra jamais, sans témérité, prononcer que je n'avais rien à dire?

[371] *Entre autres dans le mois de juin 1778 au chevalier de Flamanville, qui à son retour d'Ermenonville fît voir ce mémoire à M. Corancez.

[372] Mon inconcevable situation, dont personne n'a l'idée, pas même ceux qui m'y ont réduit, me force d'entrer dans ces détails.

[373] On trouvera à la fin de ces Dialogues, dans l'histoire malheureuse de cet écrit, comment cette prédiction s'est vérifiée.

[374] Tous les articles de musique que j'avais promis pour l'*Encyclopédie* furent faits dès l'année 1749, et remis par M. Diderot, l'année suivante, à M. d'Alembert, comme entrant dans la partie *Mathématiques*, dont il était charge. Quelque temps après parurent ses *Éléments de Musique*, qu'il n'eut pas beaucoup de peine à faire. En 1768 parut mon *Dictionnaire,* et quelque temps après une nouvelle édition de ses *Éléments* avec des augmentations. Dans l'intervalle avait aussi paru un *Dictionnaire des Beaux-Arts,* où je reconnus plusieurs des articles que j'avais faits pour l'*Encyclopédie.* M. d'Alembert avait des bontés si tendres pour mon *Dictionnaire* encore manuscrit, qu'il offrit obligeamment au sieur Guy d'en revoir les épreuves ; faveur que, sur l'avis que celui-ci m'en donna, je le priai de ne pas accepter.

[375] Choisir un Anglais pour mon dépositaire et mon confident serait, ce me semble réparer d'une manière bien authentique le mal que j'ai pu penser et dire de sa nation. On l'a trop abusée sur mon compte pour que j'aie pu ne pas m'abuser quelquefois sur le sien.

[376] On a, dit-on, rendu inhabitable le château de Trye depuis que j'y ai logé. Si cette opération a rapport à moi, elle n'est pas conséquente à l'empressement qui m'y avait attiré, ni à celui avec lequel on engageait M. le prince de Ligne à m'offrir dans le même temps un asile charmant dans ses terres, par une belle lettre qu'on eut même grand soin

Copyright Arvensa Editions

de faire courir dans tout Paris.

[377] On a mis pour cela dans la rue un marchand de tableaux tout vis-à-vis de ma porte, et à cette porte, qu'on tient fermée, un secret, afin que tous ceux qui voudront entrer chez moi soient forcés de s'adresser aux voisins, qui ont leurs instructions et leurs ordres.

[378] Il y aurait à me brûler en personne deux grands inconvénients qui peuvent forcer ces messieurs à se priver de ce plaisir: le premier est qu'étant une fois mort et brûlé je ne serais plus en leur pouvoir, et ils perdraient le plaisir plus grand de me tourmenter vif ; le second, bien plus grave, est qu'avant de me brûler il faudrait enfin m'entendre, au moins pour la forme ; et je doute que, malgré vingt ans de précautions et de trames, ils osent encore en courir le risque.

[379] Comme quand on voulait à toute force m'envoyer le vin d'honneur à Amiens, qu'à Londres les tambours des gardes devaient venir battre à ma porte, et qu'au Temple M. le prince de Conti m'envoya sa musique à mon lever.

[380] On y a détenu de même, en même temps, et pour le même effet, un Genevois de mes amis, lequel, aigri par d'anciens griefs contre les magistrats de Genève, excitait les citoyens contre eux à mon occasion. Je pensais bien différemment, et jamais, en écrivant soit à eux soit à lui, je ne cessai de les presser tous d'abandonner ma cause, et de remettre à de meilleurs temps la défense de leurs droits. Cela n'empêcha pas qu'on ne publiât avoir trouvé tout le contraire dans les lettres que je lui écrivais, et que c'était moi qui étais le boutefeu. Que peuvent désormais attendre des gens puissants la justice, la vérité, l'innocence, quand une fois ils en sont venus jusque-là ?

[381] Je n'ai point voulu parler ici de ce qui se fait au théâtre* et de ce qui s'imprime journellement en Hollande et ailleurs, parce que cela passe toute croyance, et qu'en le voyant, et en ressentant continuellement les tristes effets, j'ai peine encore à le croire moi-même. Il y a quinze ans que tout cela dure, toujours avec l'approbation publique et l'aveu du gouvernement. Et moi je vieillis ainsi seul parmi tous ces forcenés, sans aucune consolation de personne, sans néanmoins perdre ni courage ni patience, et, dans l'ignorance où l'on me tient, élevant au ciel, pour toute défense, un cœur exempt de fraude, et des mains pures de tout mal.

* Allusion à la manière dont le traita l'Académie royale de musique, qui s'empara du *Devin du village,* refusa la porte de la salle du spectacle à l'auteur, et fit pendre celui-ci en effigie.

[382] * On désignait sous ce nom une messe qui se disait chaque jour dans cette église, en mémoire d'une malheureuse servante qui fut pendue comme convaincue d'avoir volé quelques pièces d'argenterie. C'est à Palaiseau que le prétendu vol avait été commis ; peu de temps après ces pièces furent retrouvées dans le clocher de l'église de Palaiseau, avec beaucoup d'autres objets appartenants à différentes personnes, et il fut prouvé qu'une pie les avait tous portés là par l'effet d'une habitude naturelle à cet animal.

[383] «Dolus præsumitur in eo qui recta via non incedit, sed per anfractus et diverticula. »

Copyright Arvensa Editions

Menoch. *in Praesump.*

[384] «Judicium subterfugiens et probationes occultans malum causam fovere praesumitur. » *Ibid.*

[385] Pour excuser le public autant qu'il se peut, je suppose partout son erreur presque invincible ; mais moi, qui sais dans ma conscience qu'aucun crime jamais n'approcha de mon cœur, je suis sûr que tout homme vraiment attentif, vraiment juste, découvrirait l'imposture à travers tout l'art d'un complot, parce qu'enfin je ne crois pas possible que jamais le mensonge usurpe et s'approprie tous les caractères de la vérité.

[386] En m'écrivant, c'est la même franchise. «J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments qui vous sont dus, avec les sentiments les plus distingués, avec une considération très particulière, avec autant d'estime que de respect, etc. » Ces messieurs sont-ils donc, avec ces tournures amphibologiques, moins menteurs que ceux qui mentent tout rondement ? Non. Ils sont seulement plus faux et plus doubles, ils mentent seulement plus traîtreusement.

[387] Timon n'était point naturellement misanthrope, et même ne méritait pas ce nom. Il y avait dans son fait plus de dépit et d'enfantillage que de véritable méchanceté: c'était un fou mécontent qui boudait contre le genre humain.

[388] * Cette traduction, qui parut en 1774 sans nom de traducteur, et qui en effet fut pendant quelque temps attribuée à Rousseau, est celle de Lebrun. Elle a été réimprimée en 1813.

[389] *Cette nouvelle manière de copier la musique est exposée assez en détail dans sa *Lettre au docteur Burney*. D'ailleurs, quoiqu'il annonce avoir écrit de cette manière *une grande quantité de pièces,* on n'en trouve point dans le recueil de sa musique manuscrite déposée à la Bibliothèque royale.

[390] Ce reste a été donné presque en entier à M. Malthus, qui a acheté mes livres de botanique.

[391] Comme on fera certainement du contenu de cet écrit, si son existence est connue du public, et qu'il tombe entre les mains de ces messieurs ; ce qui paraît naturellement inévitable.

[392] Voilà ce qu'ils ont ouvertement enseigné et publié jusqu'ici, sans qu'on ait songé à les décréter pour cette doctrine. Cette peine était réservée au *système impie de la religion naturelle*. À présent c'est à Jean-Jacques qu'ils font dire tout cela ; eux se taisent, ou crient à l'impie, et le public avec eux. *Risum teneatis, amici!*

[393] Aujourd'hui ce sont des livres en forme ; mais il y a dans l'œuvre qui me regarde un progrès qu'il n'était pas aisé de prévoir.

[394] Un autre inconvénient très grave me forcera d'abandonner enfin ce travail, que

Copyright Arvensa Editions

d'ailleurs la mauvaise volonté du public me rend plus onéreux qu'utile ; c'est l'abord fréquent de quidams étrangers ou inconnus qui s'introduisent chez moi sous ce prétexte, et qui savent ensuite s'y cramponner malgré moi, sans que je puisse pénétrer leur dessein.

[395] Les gens si fins, totalement transformés par l'amour-propre, n'ont plus la moindre idée des vrais mouvements de la nature, et ne connaîtront jamais rien aux âmes honnêtes, parce qu'ils ne voient partout que le mal, excepté dans ceux qu'ils ont intérêt de flatter. Aussi les observations des gens fins, ne s'accordant avec la vérité que par hasard, ne font point autorité chez les sages.

Je ne connais pas deux Français qui pussent parvenir à me connaître, quand même ils le désireraient de tout leur cœur: la nature primitive de l'homme est trop loin de toutes leurs idées. Je ne dis pas néanmoins qu'il n'y en a point, je dis seulement que je n'en connais pas deux.

[396] Tout a son terme ici-bas. Si ma santé décline, et succombe enfin sous tant d'afflictions sans relâche, il restera toujours étonnant qu'elle ait résisté si longtemps.

[397] * Il donne dans son Dictionnaire l'explication de ce mot qui a deux significations en musique, en ajoutant qu'*il a vieilli en tout sens.*

[398] Il y a trois seuls morceaux dans le *Devin du 'village* qui ne sont pas uniquement de moi, comme, dès le commencement, je l'ai dit sans cesse à tout le monde ; tous trois dans le divertissement: 1° les paroles de la chanson, qui sont en partie, et du moins l'idée et le refrain, de M. Collé ; 2^0 les paroles de l'ariette, qui sont de M. Cahusac, lequel m'engagea à faire, après coup, cette ariette, pour complaire à mademoiselle Fel, qui se plaignait qu'il n'y avait rien de brillant pour sa voix dans son rôle ; 3° et l'entrée des bergères, que, sur les vives instances de M. d'Holbach, j'arrangeai sur une pièce de clavecin d'un recueil qu'il me présenta. Je ne dirai pas quelle était l'intention de M. d'Holbach ; mais il me pressa si fort d'employer quelque chose de ce recueil, que je ne pus, dans cette bagatelle, résister obstinément à son désir. Pour la romance, qu'on m'a fait tirer, tantôt de Suisse, tantôt de Languedoc, tantôt de nos psaumes, et tantôt de je ne sais où, je ne l'ai tirée que de ma tête, ainsi que toute la pièce. Je la composai, revenu depuis peu d'Italie, passionné pour la musique que j'y avais entendue, et dont on n'avait encore aucune connaissance à Paris. Quand cette connaissance commença de s'y répandre, on aurait bientôt découvert mes pillages, si j'avais fait comme font les compositeurs français, parce qu'ils sont pauvres d'idées, qu'ils ne connaissent pas même le vrai chant, et que leurs accompagnements ne sont que du barbouillage. On a eu l'impudence de mettre en grande pompe, dans le recueil de mes écrits, la romance de M. Vernes, pour faire croire au public que je me l'attribuais. Toute ma réponse a été de faire à cette romance deux autres airs meilleurs que celui-là. Mon argument est simple: celui qui a fait les deux meilleurs airs n'avait pas besoin de s'attribuer faussement le moindre.

[399] J'ai mis fidèlement dans ce recueil toute la musique de toute espèce que j'ai composée depuis mon retour à Paris, et dont j'aurais beaucoup retranché si je n'y avais

Copyright Arvensa Editions

laissé que ce qui me paraît bon: mais j'ai voulu ne rien omettre de ce que j'ai réellement fait, afin qu'on en pût discerner tout ce qu'on m'attribue, aussi faussement qu'impudemment même, en ce genre, dans le public, dans les journaux, et jusque dans les recueils de mes propres écrits. Pourvu que les paroles soient grossières et malhonnêtes, pourvu que les airs soient maussades et plats, on m'accordera volontiers le talent de composer de cette musique-là. On affectera même de m'attribuer des airs d'un bon chant faits par d'autres, pour faire croire que je me les attribue moi-même, et que je m'approprie les ouvrages d'autrui. M'ôter mes productions et m'attribuer les leurs a été, depuis vingt ans, la manœuvre la plus constante de ces messieurs, et la plus sûre pour me décrier.

[400] Ayant fait une partie de ce calcul d'avance, et seulement par comparaison, j'ai mis tout trop au rabais ; et c'est ce que je découvre bien sensiblement à mesure que j'avance dans mon registre, puisqu'au bout de cinq ans et demi seulement j'ai déjà plus de neuf mille pages bien articulées, et sur lesquelles on ne peut contester.

[401] C'est ce qu'il m'est impossible de vérifier, parce que ces messieurs ne laissent parvenir jusqu'à moi aucun exemplaire des écrits qu'ils fabriquent ou font fabriquer sous mon nom.

[402] Fréron vient de mourir*. On demandait qui ferait son épitaphe. «Le premier qu crachera sur sa tombe, répondit à l'instant M. M***. Quand on ne m'aurait pas nommé l'auteur de ce mot, j'aurais deviné qu'il partait d'une bouche philosophe, et qu'il était de ce siècle-ci.

* Le 10 mars 1776.

[403] Dans cette génération, nourrie de philosophie et de fiel, rien n'est si facile aux intrigants que de faire tomber sur qui il leur plaît cet appétit général de haïr. Leurs succès prodigieux en ce point prouvent encore moins leurs talents que la disposition du public, dont les apparents témoignages d'estime et d'attachement pour les uns ne sont en effet que des actes de haine pour d'autres.

[404] J'aurais dû peut-être insister ici sur la ruse favorite de mes persécuteurs, qui est de satisfaire à mes dépens leurs passions haineuses, de faire le mal par leurs satellites, et de faire en sorte qu'il me soit imputé. C'est ainsi qu'ils m'ont successivement attribué le *Système de la Nature,* la *Philosophie de la Nature,* la note du roman de madame d'Ormoy*, etc. C'est ainsi qu'ils tâchaient de faire croire au peuple que c'était moi qui ameutais les bandits qu'ils tenaient à leur solde lors de la cherté du pain.

*Il est parlé de cette dame et de son roman dans les *Rêveries.* Voyez la deuxième Promenade.

[405] IL est vrai que Milord Maréchal est d'une illustre naissance, et Jean-Jacques-u homme du peuple ; mais il faut penser que Rousseau, qui parle ici, n'a pas, en général, une opinion bien sublime de la haute vertu des gens de qualité, et que l'histoire de Jean-Jacques ne doit pas naturellement agrandir cette opinion.

Copyright Arvensa Editions

[406] Je dois pourtant rendre justice à ceux qui m'offrent de payer mes peines, et qui sont en assez grand nombre. Au moment même où j'écris ceci, une dame de province vient de me proposer douze francs, en attendant mieux, pour lui écrire une belle lettre à un prince. C'est dommage que je ne me sois pas avisé de lever boutique sous les charniers des Innocents ; j'y aurais pu faire assez bien mes affaires.

[407] A la grande satisfaction de mes très inquiets patrons, je renonce à cette triste lecture, devenue indifférente à un homme qu'on a rendu tout-à-fait étranger sur la terre. Je n'y ai plus ni patrie ni frères. Habitée par des êtres qui ne me sont rien, elle est pour moi comme une autre sphère ; et je suis aussi peu curieux désormais d'apprendre ce qui se fait dans le monde que ce qui se passe à Bicêtre ou aux Petites-Maisons.

[408] *Il est bon de remarquer que ceci fut écrit et publié en 1760, l'époque de la plus grande prospérité de l'Angleterre durant le ministère de M. Pitt, depuis lord Chatam.

[409] *Jean-Jacques a donné lui-même un exemple très remarquable de ce talent d'imitation, en faisant parler Voltaire dans les *Lettres de la Montagne.* Voyez la Lettre cinquième.

[410] *Il s'agit de Vincent Voiture (1597-1648), poète et prosateur français et de Jean-Louis Guez de Balzac (1597-1654), écrivain libertin français très réputé en son temps.

[411] Voyez, par exemple, la *Philosophie de la Nature**, qu'on a brûlée au Châtelet, livre exécrable, et couteau à deux tranchants, fait tout exprès pour me l'attribuer, du moins en province et chez l'étranger, pour agir en conséquence, et propager, à mes dépens, la doctrine de ces messieurs sous le masque de la mienne. Je n'ai point vu ce livre, et j'espère, ne le verrai jamais ; mais j'ai lu tout cela dans le réquisitoire trop clairement pour pouvoir m'y tromper, et je suis certain qu'il ne peut y avoir aucune vraie ressemblance entre ce livre et les miens, parce qu'il n'y en a aucune entre les âmes qui les ont dictés. Notez que, depuis qu'on a su que j'avais vu ce réquisitoire, on a pris de nouvelles mesures pour qu'il ne me parvînt rien de pareil à l'avenir.

* Ouvrage de Delisle de Sales, traduit en plusieurs langues.

[412] IL faudrait que le *Scythe* adresse au *Philosophe.* C'est évidemment inadvertance. Voyez liv. XII, fable 20.

[413] On me reprochera, j'en suis très sûr, de me donner une importance prodigieuse. Ah! si je n'en avais pas plus aux yeux d'autrui qu'aux miens, que mon sort serait moins à plaindre!

[414] Jamais les discours d'un homme qu'on croit parler contre sa pensée ne toucheront ceux qui ont cette opinion. Tous ceux qui, pensant mal de moi, disent avoir profité dans la vertu par la lecture de mes livres, mentent, et même très sottement. Ce sont ceux-là qui sont vraiment des tartufes.

[415] Il ne m'est pas permis de suivre ce conseil, en ce qui regarde la juste défense de mon

Copyright Arvensa Editions

honneur. Je dois, jusqu'à la fin, faire tout ce qui dépend de moi, sinon pour ouvrir les yeux à cette aveugle génération, du moins pour en éclairer une plus équitable. Tous les moyens pour cela me sont ôtés ; je le sais: mais, sans aucun espoir de succès, tous les efforts possibles, quoique inutiles, n'en sont pas moins dans mon devoir ; et je ne cesserai de les faire jusqu'à mon dernier soupir. *Fay ce que doy, arrive que podrra.*

[416] Cet écrit est tombé dans les mains de M. d'Alembert peut-être aussitôt qu'il est sorti des miennes, et Dieu sait quel usage il en a su faire. M. le comte Wielhorski m'apprit, en venant me dire adieu à son départ de Paris, qu'on avait mis des horreurs de lui dans la gazette de Hollande. A l'air dont il me dit cela, j'ai jugé, en y repensant, qu'il me croyait l'auteur de l'article, et je ne doute pas qu'il n'y ait du d'Alembert dans cette affaire, aussi-bien que dans celle d'un certain comte Zanowisch, Dalmate, et d'un prêtre aventurier, Polonais, qui a fait mille efforts pour pénétrer chez moi. Les manœuvres de ce M. d'Alemhert ne me surprennent plus: j'y suis tout accoutumé. Je ne puis assurément approuver la conduite du comte Wielhorski à mon égard. Mais, cet article à part, que je n'entreprends pas d'expliquer, j'ai toujours regardé et je regarde encore ce seigneur polonais comme un honnête homme et un bon patriote ; et, si j'avais la fantaisie et les moyens de faire insérer des articles dans les gazettes, j'aurais assurément des choses plus pressées à dire et plus importantes pour moi que des satires du comte Wielhorski. Le succès de toutes ces menées est un effet nécessaire du système de conduite que l'on suit à mon égard. Qu'est-ce qui pourrait empêcher de réussir tout ce qu'on entreprend contre moi, dont je ne sais rien, à quoi je ne peux rien, et que tout le monde favorise.

[417] Nos philosophes ne manquent pas d'étaler pompeusement ce mot de *nature* à la tête de tous leurs écrits. Mais ouvrez le livre, et vous verrez quel jargon métaphysique ils ont décoré de ce beau nom.

[418] Je viens d'apprendre que la génération présente se vante singulièrement de bonnes mœurs. J'aurais dû deviner cela. Je ne doute pas qu'elle ne se vante aussi de désintéressement, de droiture, de franchise et de loyauté. C'est être aussi loin des vertus qu'il est possible, que d'en perdre l'idée au point de prendre pour elles les vices contraires. Au reste il est très naturel qu'à force de sourdes intrigues et de noirs complots, à force de se nourrir de bile et de fiel, on perde enfin le goût des vrais plaisirs. Celui de nuire, une fois goûté, rend insensible à tous les autres. C'est une des punitions des méchants.

[419] Si j'ai le bonheur de trouver enfin un lecteur équitable quoique Français, j'espère qu'il pourra comprendre, au moins cette fois, qu'*Europe* et *France* ne sont pas pour moi des mots synonymes.

[420] *De l'utilité de la religion:* titre d'un beau livre à faire, et bien nécessaire. Mais ce titre ne peut être dignement rempli ni par un homme d'église, ni par un auteur de profession. Il faudrait un homme tel qu'il n'en existe plus de nos jours, et qu'il n'en renaîtra de longtemps.

[421] M. Brooke Boothby, qui, après avoir fait imprimer le premier dialogue, déposa dans

Copyright Arvensa Editions

le *British Museum* le manuscrit que Rousseau lui avait confié au mois d'avril 1776, *avec des conditions*, dit-il, *qu'il s'est fait un devoir de remplir.*

[422] *Voyez cet écrit après les Confessions.

[423] Quel homme de bon sens croira jamais qu'une aussi criante violation de la loi naturelle et du droit des gens puisse avoir pour principe une vertu? S'il est permis de dépouiller un mortel de son état d'homme, ce ne peut être qu'après l'avoir jugé, mais non pas pour le juger. Je vois beaucoup d'ardents exécuteurs, mais je n'ai point aperçu de juge. Si tels sont les préceptes d'équité de la philosophie moderne, malheur, sous ses auspices, au faible innocent et simple ; honneur et gloire aux intrigants cruels et rusés.

[424] De bonnes raisons doivent toujours être écoutées, surtout de la part d'un accusé qui se défend, ou d'un opprimé qui se plaint ; et si je n'ai rien de solide à dire, que ne me laisse-t-on parler en liberté ? C'est le plus sûr moyen de décrier tout-à-fait ma cause, et de justifier pleinement mes accusateurs. Mais, tant qu'on m'empêchera de parler, ou qu'on refusera de m'entendre, qui pourra jamais, sans témérité, prononcer que je n'avais rien à dire?

[425] Voyez dans la *Correspondance de Rousseau*, la lettre du 17 juin 1760.

[426] *Sentiment des citoyens ; la Guerre de Genève, etc.*

[427] Telles sont les lettres de l'ambassadeur Barillon, qui donnent sur la cour du roi d'Angleterre des détails curieux que Hume aurait dédaigné de recueillir, et qu'auraient rejetés tous les historiens de sa nation, parce qu'elles montrent clairement que sans Louis XIV, sans l'argent qu'il faisait passer à Charles pour *acheter* une portion de son parlement, ce prince eût couru de grands risques. Il demande toujours de l'argent, tâchant de trouver des excuses pour les dépenses faites, et des motifs pour obtenir de nouvelles sommes. Louis XIV donnait grandement, mais il ne voulait pas être dupe. Il l'étai cependant, parce que c'est un sort inévitable ; au moins n'en savait-il rien: sa générosité avait de la grandeur, et il conservait la dignité de sa nation.

[428] Aussi la correspondance de madame de Sévigné réunit-elle tous les genres. Elle est historique parce que la plupart des personnages dont elle parle le sont. Sous quelque rapport que les fassent connaître les nombreux monuments de cette époque, madame de Sévigné trouve le moyen de les faire voir sous un nouveau jour

[429] Tel est le fragment de Lucrèce.

[430] Sur la fin de sa vie il manquait de vin.

[431] Nous donnerons dans le volume des pièces inédites une discussion sur la renonciation de Jean-Jacques. L'auteur dans sa jeunesse connut Rousseau et se passionna pour sa personne et ses écrits.

[432] Isaac Rousseau (père de Jean-Jacques) est le fils de Sabine Cartier (1645-1705) et du maître horloger David Rousseau (1641-1738), lui-même issu de l'horloger Jean Rousseau (1606-1684) et Lydie Mussard (1613-1678).
Il avait onze frères et sœurs. (*Note de l'éditeur*)

Copyright Arvensa Editions

[433] Dans l'édition de Genève, les lettres de Jean-Jacques, tant à son père qu'à madame de Warens, sont précédées de cet avis: » Les originaux écrits de la propre main de l'auteur nous ont été communiqués par M. le professeur de S... qui en est en possession. » Dans toutes les éditions subséquentes, ces lettres ont été reproduites sans l'avis.

[434] Il raconte une partie de ces aventures, dans le IVe livre des *Confessions.*

[435] Rousseau passa l'hiver de 1732 à Neuchâtel.

[436] On voit dans les Confessions (liv. IV) que ce nom était Vaussore, anagramme de celui de Rousseau.

[437] Cette science était la musique. Il avait déjà donné, lorsqu'il écrivit cette lettre, chez M. de Treytorens, le concert dont il fait la description dans le livre IV des *Confessions*.

[438] Aucune date de pièce ne remonte au-delà de 1734. Ainsi, ce qu'il a composé avant cette époque, a été perdu et ne mérite aucun regret, si l'on en juge par quelques pièces de vers qu'on a conservées.

[439] Environs de Cluses. Aquarelle de Pierre-Louis de La Rive (1753-1817)

[440] Françoise-Louise de Warens, également connue sous les noms de Madame de Warens ou Louise Éléonore de la Tour du Pil (née le 31 mars 1699 à Vevey et décédée le 29 juillet 1762 à Chambéry). Tutrice et maîtresse de Jean-Jacques Rousseau (qui l'appelait Maman).

[441] Il prenait alors le lait.

[442] Il donna sur sa santé des détails semblables, dans le livre V des *Confessions*.

[443] Madame Gonceru, née Rousseau. Il lui fit une pension dans sa vieillesse.

[444] À la Caroline, où il était allé, comme ingénieur-architecte, pour construire la ville de Charles-Town.

[445] Cette lettre, datée de 1733 dans presque toutes les éditions, doit être de 1735, puisqu'il y est question de son entrevue avec l'abbé Blanchard, qui n'eut lieu qu'en 1735.

[446] Le marquis de Bonac, qui s'était intéressé précédemment à Rousseau. Voyez Confessions, livre IV.

[447] Jean-Jacques disant dans cette lettre qu'il connaissait madame de Warens depuis huit ans, il doit l'avoir écrite en 1736, puisque ce fut au mois d'avril 1728 qu'il arriva chez cette dame avec une lettre de recommandation de M. de Pontverre, curé de Confignon.

[448] Cette lettre n'en est pas une preuve: mais on y voit que sa raison se développait.

[449] Lyon. La rue de la Barre. Estampe de Desombrages Joseph Vézien. Musée Gadagne de Lyon.

[450] C'est d'après cette indication que nous avons trouvé le nom de la personne à qui cette lettre

Copyright Arvensa Editions

était adressée, et le lieu d'où Rousseau l'écrivit ; car ces deux circonstances, ainsi que la date, manquaient dans toutes les éditions qui ont précédé celle in-12 de 1819. Sachant qu'il existait une rue *Genti* à Lyon, et que Rousseau, étant dans cette ville en 1736, y devint amoureux de mademoiselle Serre, nous n'avons pas hésité, à l'aide du livre IV des*Confessions*, à désigner le nom et la date qu'on avait omis jusqu'alors.

[451] Le Verger des Charmettes, fait en 1737, et dont il est question, prouve qu'on a eu tort de dater cette lettre de 1735. Rousseau vint aux Charmettes pour la première fois dans l'automne de 1736.

[452] Jusqu'à cette désignation on aurait pu croire que cette lettre était adressée à un auteur, et s'étonner des conseils de Rousseau, qui n'avait pas encore acquis le droit d'en donner. Mais il est question de musique, art qu'il enseignait alors.

[453] Ecrite de Genève en 1787, et non en 1753, comme l'ont cru les précédents éditeurs. Jean-Jacques s'était rendu à Genève pour faire liquider la succession de sa mère: il venait d'atteindre sa majorité.

[454] Vue de Grenoble prise de l’île Verte, effet du soir, par Isidore Dagnan, 1829.

[455] Voyez dans les *Confessions*, livre VI, le récit de ce voyage.

[456] On trouve dans la Correspondance littéraire de Grimm (août 1786) une épigramme de Voltaire contre Rousseau, qu'il est à propos de rapporter, puisqu'il y est question d'Alzire.

On dit qu'on va donner Alzire;
Rousseau va crever de dépit,
S'il est vrai qu'encore il respire;
Car il est mort quant à l'esprit;
Et s'il est vrai que Rousseau vit.
C'est du seul plaisir de médire.

Alzire fut représentée pour la première fois en 1736 ; c'est de Jean-Baptiste qu'il est question. Il mourut en 1741. Il semble que l’épigramme ne dût être faite qu'après la nouvelle du succès. Mais Voltaire comptait dessus.

[457] Montpellier. Gravure ancienne.

[458] Au bourg de Salut-Audiol, chez madame de Larnage.

[459] Il semble que cette lettre soit adressée à M. Charbonnel, mais sans certitude.

[460] Chez madame de Lainage, à Saint-Audiol en Provence, aujourd'hui département des Bouches du-Rhône. Voyez les *Confessions*, livre VI. Il n'exécuta pas ce projet, et l'accueil que lui fit madame de Warens l'en fit repentir-

[461] En revenant d'Italie, en 1737, M. de Lautrec, colonel du régiment d'Orléans, avait promis à madame de Warens de s'intéresser à Rousseau, qu'il oublia.

[462] Cette lettre n'avait d'autre date que celle du mois. La plupart des éditeurs ont ajouté l'année 1742. Mais comme Jean-Jacques était alors à Paris, et que lorsqu'il répondit à M. de Conzié madame de

Copyright Arvensa Editions

Warens était avec lui, ce ne put être de Paris, puisqu'ils ne s'y trouvèrent jamais ensemble. Cette circonstance me détermina à désigner l'année 1741: mais Rousseau devait être encore à Lyon chez M. de Mably. Je me suis donc trompé. Après de nouvelles recherches, je pense que cette lettre dut être écrite en 1738 ; du moins cette indication n'est-elle contrariée par aucun fait.

[463] Nous ne connaissons d'autre voyage de Jean-Jacques à Besançon que celui dont il parle dans le livre V des *Confessions*. Ce fut dans ce voyage que sa malle fut confisquée, parce qu'on trouva dans une poche de veste une parodie janséniste de la scène de Mithridate. On verbalisa contre Rousseau, qu'on accusa d'hérésie, etc. On ne lui rendit jamais ses effets. Ce fut, en ce sens, un voyage malencontreux ; mais cette circonstance ne suffit pas pour expliquer les reproches qu'il se fait.

[464] Le refuge de Jean-Jacques Rousseau aux Charmettes, près de Chambéry, à l'époque où il y vécut.

[465] C'est ce Vintzenried, perruquier, qui prit le nom de Courtilles et supplanta Rousseau ! Voyez *Confessions*, livre VI.

[466] La lettre suivante explique suffisamment les motifs que nous avons eus de donner une date à celle-ci qui n'en avait pas.

[467] Cette lettre a été imprimée pour la première fois dans l'*Histoire de la vie et des ouvrages d-e J. J. Rousseau*, tome II.

[468] L'ancienne porte de Vaise à Lyon. Estampe de Jean-Jacques Boissieu. 1803.

[469] Il est probable que cette lettre fut écrite eu 1741, peu de temps après le retour de Jean-Jacques à Chambéry. Madame de Sourgel, qui changeait de nom suivant les circonstances, était une aventurière.

[470] M. Favre était oncle de M. Conzié. Madame de Sourgel voulait brouiller avec ce dernier madame de Warens: c'est dans ce but qu'elle écrivait contre elle à M. Favre.

[471] Cette critique était insérée dans l'ouvrage périodique intitulé, *Observations sur les écrits modernes*, dont l'abbé Desfontaines était le principal rédacteur.

[472] Voici cette période hors d'haleine, telle qu'elle est dans l'ouvrage du critique: » Je conclus qu'*ayant* retranché tout d'un coup par mes caractères les soixante-dix combinaisons que la différente position des clefs et des accidents produit dans la musique ordinaire ; *ayant* établi un signe invariable et constant pour chaque son de l'octave dans tous les tons ; *ayant* établi de même une position très simple pour les différentes octaves ; ayant fixé toute l'expression des sons par les intervalles propres au ton où l'on est ; *ayant* conservé aux yeux la facilité de découvrir du premier regard si les sons montent ou descendent ; *ayant* fixé le degré de ce progrès avec une évidence que n'a point la musique ordinaire ; et enfin *ayant* abrégé de plus des trois-quarts, et le temps qu'il faut pour apprendre à solfier, et le volume des notes, il reste démontré que mes caractères sont préférables à ceux de la musique ordinaire. » *Observations sur les écrits modernes*, tome 3-1, lettre 462-1743.

[473] Depuis 1743 jusqu'en 1750, année où le Discours fameux du couronné par l'académie de Dijon, Rousseau n'a rien publié. On ne fait même dater son début dans la littérature que de ce discours. Il aurait été, comme on le voit, docile aux leçons d'un critique raisonnable ; mais il ne s'est plus exposé aux reproches de la nature de celui dont il parle. On a censuré ses opinions, non son style ; quand on reconnaît ses fautes de si bonne grâce, c'est qu'un est assez sûr de soi pour n'en plus commettre.

Copyright Arvensa Editions

[474] Voici cette épigraphe: *Immutat* animus *ad pristina*.

[475] Suite de la clef ou *Journal historique sur les matières du temps*, par le sieur G. J., janvier 1743, tome LXIII, page 179.

[476] Rousseau se lia avec lui en sortant du Lazareth de Gènes. Ils correspondirent longtemps ensemble: mais leurs lettres n'ont point été conservées. Voyez *Confessions*, livre VII.

[477] Venise. Vue de San Marco. 1780.

[478] M. de Conzié (marquis), qui possédait la terre des Charmettes.

[479] Les Charmettes.

[480] Ici se termine cette lettre dans toutes les éditions faites depuis celle de Genève, in-4°, 1790.

[481] Il y a ici évidemment une faute d'impression, puisque *Marianne* n'a que douze parties.

[482] Rousseau donne dans le livre VII des *Confessions* des détails intéressants sur cette liaison.

[483] Venise. Vue de San Marco.

[484] Dans quelques éditions, les lettres adressées à M. Du Theil le sont à M. Amelat de Chaillou mais ce dernier cessa d'être ministre des affaires étrangères peu de temps après la mort du cardinal de Fleury, arrivée le 29 janvier 1743. Nous avons été induits en erreur par le fils de M. Du Theil, dans l'examen que nous faisons de ces lettres, *Histoire de J. J. Rousseau*, tome II, article Du Theil.

[485] La lettre à madame de Montaigu ; la correspondance que faisait tenir à Rousseau l'ambassadeur ; les missions données par celui-ci au premier, qui le représenta plusieurs fois au sénat de Venise, dans l'assemblée duquel il parut et reçut les honneurs dûs à son maître, font voir dans quel sens il faut prendre le mot domestique, employé jadis pour les plus grands seigneurs quand ils étaient officiers chez le roi ou les princes ; il n'avait pas l'acception qu'on lui donne aujourd'hui.

[486] Cette lettre est datée de *Venise le 7 octobre*, dans les éditions précédentes ; ce qui ne peut être, puisque Jean-Jacques était à Paris le 1er octobre. Ces mots, au lieu de m'arrêter à Genève, je vais continuer mon voyage, me font présumer que c'est de Genève qu'elle fut écrite.

[487] Paris à l'époque de Jean-Jacques Rousseau. *La Pompe de la Samaritaine*. Gravure de Hérisset d'après Chaufourier.

[488] Daniel Roguin: (1691-1771). Ancien officier au service de la Hollande, né à Yverdon, au bord du lac de Neuchâtel, il habitait Paris au moment où il fait la connaissance de Rousseau en 1742. Il retournera dans sa ville natale peu de temps après.

[489] C'était l'opéra des *Muses galantes*.

[490] Rousseau a transcrit dans ses *Confessions* la réponse de Voltaire à cette lettre.

[491] Cette lettre portait, dans la plupart des éditions, la date de 1747-Mais M. de Castellane, ambassadeur à Constantinople, ayant été rappelé au commencement de 1746, elle doit être de l'année précédente.

Copyright Arvensa Editions

[492] Miol avait mis procureur, sans faire réflexion que le pouvoir du procureur cesse à la mort du commettant.

[493] Il ne reste de toute la maison de La Tour que madame de Warens, et une sienne nièce qui se trouve par conséquent d'un degré au moins plus éloignée, et qui d'ailleurs, n'ayant pas quitté sa religion ni ses biens, n'est pas assujettie aux mêmes besoins.

[494] Les réjouissances folles à l'occasion des noces du Dauphin, et dont il est question dans cette lettre, font voir qu'on a eu tort de la dater de 1763, puisqu'elles eurent lieu en 1747, le prince s'étant marié le 9 février de cette année.

[495] Château bâti sur le Cher. Il appartient aujourd'hui (en 1824) à M. Valet de Villeneuve, petit-fils de madame Dupin. Voyez dans les *Confessions* (livre VII), les détails que donne Rousseau sur cette demeure délicieuse.

[496] Cette lettre a été trouvée chez les pères de l'Oratoire de Montmorency ; elle était jointe au billet suivant, adressé par Rousseau, le 29 mai 1762, aux supérieurs de cette maison, en leur envoyant un exemplaire de son *Émile*:

«J. J. Rousseau prie messieurs de l'Oratoire de Montmorency de vouloir bien accorder à ses derniers écrits une place dans leur bibliothèque. Comme accepter le livre d'un auteur n'est point adopter ses principes, il a cru pouvoir, sans témérité, leur demander cette faveur. » (Note de M. Petitain.)

Comment la lettre de Jean-Jacques à M. Altuna se trouve-t-elle avec celle aux pères de l'Oratoire ? C'est ce qu'il est difficile d'expliquer, à moins d'admettre les conjectures de Rousseau sur le motif des visites que lui faisaient le père Berthier et les deux jansénistes qu'il lui avait amenés. Voyez le livre X des *Confessions*.

[497] Tous les deux avaient fait le projet de vivre ensemble. Rousseau devait aller retrouver son ami dans la Biscaye et ne plus se séparer de lui. Mais des obstacles imprévus (dont il rend compte livre VI des *Confessions*) empêchèrent l'exécution de ce projet.

[498] Bois amer ; arbre d'Amérique centrale et de la forêt amazonienne. Importées de Guyane en France depuis 1713 sa tige et ses racines constituent » l'écorce de Simarouba". Son écorce, uutilisée en élixir ou en décoction sous les appellations d'écorce de Maracaïbo, permit d'enrayer une épidémie de dysenterie entre 1718 et 1725.

[499] Avarice.

[500] Les premiers éditeurs ont, sans réflexion, daté cette lettre de 1735, époque ou Rousseau, âgé de 23 ans, avait bien plus besoin de conseils que droit d'en donner. En la supposant écrite en 1749, nous observons plus la vraisemblance. Alors il commençait à se dégoûter du monde: il approchait du moment où se fit en lui, à la lecture du programme de l'académie de Dijon, cette révolution dont il rend compte dans ses *Confessions*, dans ses lettres à M. de Malesherbes, dont on a voulu contester la réalité, et dont la réalité demeure incontestable.

[501] *La princesse de Navarre*. Voyez les *Confessions*, tome II.

[502] Guillaume-Thomas François Raynal, né à Lapanouse le 12 avril 1713 et mort à Passy

Copyright Arvensa Editions

le 6 mars 1796, est un écrivain, penseur et prêtre français. (*Note de l'éditeur*)

[503] *Dissertation sur la musique moderne.*

[504] Dans toutes les éditions précédentes, cette lettre est imprimée comme adressée *à madame de Chenonceau* ; ce qui est évidemment une erreur. Deux passages des *Confessions* (livre VIII et IX, tome II) ne laissent aucun doute sur ce, point:

«Madame de Francueil sut que j'avais mis mes enfants aux Enfants-Trouvés ; elle m'en parla: cela m'engagea à lui écrire, à ce sujet, une lettre dans laquelle j'expose celles de mes raisons que je pouvais dire sans compromettre madame Levasseur et sa famille, car les plus déterminantes venaient de là ; et je les tus. » *Confessions*, livre VIII. D'après ce passage il est évident que ce ne fut point à madame de Chenonceau, mais à madame de Francueil que cette lettre fut adressée.

[505] Voyez la préface de la présente édition.

[506] Auteur d'un ouvrage intitulé *L'esprit de l'art musical*, ou *Réflexions sur la musique et ses différentes parties*, par C.J.C. Blainville, in-8°. Genève, 1754. — Dans son *Dictionnaire de musique*, au mot *Mode*, Rousseau donne une légère idée du nouveau mode dont il s'agit ici, et présente la formule de la gamme qui lui sert de base.

[507] Elle est datée de 1754 dans l'édition de M. Petitain: mais ce qui prouve que c'est une erreur, c'est que cette lettre est insérée dans le Mercure du mois de juin 1751.

[508] Renée-Caroline-Victoire de Froullay de Tessé, Marquise de Créquy, née au Château de Montflaux à Saint-Denis-de-Gastines le 19 octobre 1704 et morte à Paris le 3 février 1803. Femme de lettres française célèbre par son esprit.

[509] Dans la plupart des éditions on a mis cette lettre à l'année 1766, que Rousseau passa tout entière à Wootton. Comme il promet à madame de Créqui communication de sa réponse à la critique de M. Gautier, et que cette réponse parut au 1er novembre 1751, cette circonstance sert à donner une date précise à la lettre, qui ne portait que l'indication du mois et du jour.

[510] Le discours de M. Bordes, public dans les derniers mois de 1751, prouve qu'on a eu tort de dater cette lettre de 1766. L'occasion dont Rousseau parle pour donner plus de développement à ses idées, fut la comédie de Narcisse, qu'il fit imprimer avec une préface dans laquelle il donne ce développement, sans parler de la pièce dont il reconnaissait la médiocrité.

[511] On verra dans la lettre suivante qu'il est question d'une épitre d'Horace.

[512] Le bailly de Froulay, ambassadeur de France à Malte, et frère du comte de Froulay, qui avait précédé M. de Montaigu dans l'ambassade de Venise. Le comte était père de madame de Créqui.

[513] Cette lettre, datée dans plusieurs éditions de 1766, doit être de 1752, année où il se réunit plusieurs fois à Grimm, Raynal, etc. En 1766 il était en Angleterre.

[514] Il était alors caissier de M. de Francueil. La responsabilité de cet emploi, l'inquiétude qu'elle lui causait, le rendirent malade. Il donna sa démission pour se faire copiste de musique, et l'on crut qu'il était devenu fou. (Voyez *Confessions*, livre VIII.)

Copyright Arvensa Editions

[515] Il venait de donner sa démission de caissier, place qu'il n'occupa que six semaines, sans en remplir les fonctions, puisqu'il fut dangereusement malade pendant cet intervalle.

[516] Il allait à Passy chez M. Mussard, sur lequel il donne des renseignements intéressants dans ses *Confessions* (livre VIII). C'est chez ce Genevois qu'il composa *le Devin du Village.*

[517] Les courses à Passy doivent faire remplacer par la date de 1752 celle de 1766, mise dans plusieurs éditions.

[518] D'après cette circonstance, cette lettre doit être datée de 1752, année où l'opéra italien fut établi pour quelques mois à Paris, et non de 1766.

[519] Charles Louis Claude Dupin, seigneur de Francueil, dit Dupin de Francueil, né le novembre 1715 à Châteauroux et mort à Paris le 6 juin 1786. Fils de Claude Dupin receveur général aux finances de Metz et de l'Alsace puis secrétaire du cabinet du Roi et fermier général, il sera lui-même un important financier et fermier général. Charles Louis Claude Dupin de Francueil sera un temps l'amant de Madame d'Épinay avec qui il aura deux enfants, dont Jean-Claude Leblanc de Beaulieu (1753-1825), futur évêque de Soissons et de Laon, et à qui il présentera Jean-Jacques Rousseau, qui était alors le secrétaire de sa belle-mère Louise Marie Madeleine Dupin. Espérant sans doute entrer à l'Académie des sciences il avait fait rédiger à Rousseau un livre, resté inachevé, de vulgarisation scientifique. (*Note de l'éditeur*)

[520] La mort de madame de Jully, arrivée le 10 décembre 1752, doit faire dater cette lettre du commencement de 1753, et non de 1755, comme l'a fait M. Petitain. M. de La Live de Jully, frère de M d'Épinay, fit élever à sa femme un beau mausolée à Saint-Roch. Les détails que donne madame d'Épinay dans ses Mémoires, sur la conduite de madame de Jully, ont fait quelque tort à ce monument.

[521] Jeanne-Antoinette Poisson, marquise de Pompadour, née le 29 décembre 1721 à Paris et morte le 15 avril 1764 à Versailles. Issue de la bourgeoisie française elle devint favorite du roi Louis XV.(*Note de l'éditeur*)

[522] Cette lettre n'a été ni imprimée ni envoyée.

[523] Élie Catherine Fréron, né à Quimper le 20 janvier 1718 et mort à Montrouge le 10 mars 1776. Journaliste, critique littéraire et polémiste français.(*Note de l'éditeur*)

[524] «L'ermite prétendu était un M. de Bonneval, assez bon-homme, et qui ne manquait pas d'érudition. J'avais eu avec lui quelques liaisons, et jamais aucun démêlé. (note de J. Rousseau)

[525] C'est ainsi que Lulli fit jouer une fois son opéra d'*Armide*: voyant qu'il ne réussissait pas, il s'applaudit lui-même à haute voix en sortant ; tout fut plein à la représentation suivante.

[526] Que le plomb dissous soit un poison, les accidents funestes que causent tous les jours les vins falsifiés avec de la litharge ne le prouvent que trop. Ainsi, pour employer ce métal avec sûreté, il est important de bien connaître les dissolvants qui l'attaquent.

Copyright Arvensa Editions

[527] Il est aisé de démontrer que, de quelque manière qu'on s'y prenne, on ne saurait, dans les usages des vaisseaux de cuisine, s'assurer pour un seul jour l'étamage le plus solide ; car, comme l'étain entre en fusion à un degré de feu fort inférieur à celui de la graisse bouillante, toutes les fois qu'un cuisinier fait roussir du beurre, il ne lui est pas possible de garantir de la fusion quelque partie de l'étamage, ni par conséquent le ragoût, du contact du cuivre.

[528] L'Académie royale de musique était de son département.

[529] Marc-Pierre de Voyer de Paulmy, comte d'Argenson, est un homme d'État français né à Paris le 16 août 1696 et mort dans la même ville le 22 août 1764. Il fut lieutenant général de police (1720, puis 1722-1724), à la suite de son père Marc-René de Voyer de Paulmy d'Argenson (1652-1721), chancelier du duc d'Orléans (1723-1740), puis ministre d'État (1742) et secrétaire d'État de la Guerre de Louis XV de janvier 1743 à février 1757. (*Note de l'éditeur*)

[530] Ce mémoire était à peu près le même que celui que l'on trouvera ci-après, à la suite de la lettre à M. de Saint-Florentin, 11 février 1759.

[531] «Je joignis à ma lettre à M. d'Argenson un Mémoire qui était sans réplique et qui demeura sans réponse et sans effet, ainsi que ma lettre. Le silence de cet homme injuste me resta sur le coeur, et ne contribua pas à augmenter l'estime très médiocre que j'eus toujours pour son caractère, et pour ses talents. » Confessions, Liv. VIII.Comme il y eut trois ministres d'état du même nom, dans le dernier siècle, il est juste de ne pas les confondre: celui dont il est question s'appelait *Marc-Pierre*.

[532] Il n'y a que les lettres initiales de mon nom.

[533] Le compliment n'était ni flatteur, ni très encourageant. Les deux amis auteurs des *Amusements philosophiques* étaient M. de Turpin et M. Castilhon, qui gardèrent l'anonyme. Tous deux ont publié depuis un grand nombre d'ouvrages *avec l'espoir d'en faire un meilleur.*

[534] Jean le Rond D'Alembert, ou Jean Le Rond d'Alembert, né le 16 novembre 1717 à Paris où il est mort le 29 octobre 1783. Mathématicien, philosophe et encyclopédiste français ; célèbre pour avoir dirigé l'Encyclopédie avec Denis Diderot jusqu'en 1757 et pour ses recherches en mathématiques sur les équations différentielles et les dérivées partielles. (*Note de l'éditeur*)

[535] Dans la plupart des éditions, cette lettre est placée à l'année 1761, le volume de Encyclopédie dont il y est question, prouve qu'elle dut être écrite en 1754-En 1708 Rousseau réfuta l'article Genève, qui ne venait qu'après ceux de la lettre C qu'il renvoie à d'Alembert.

[536] Les Eaux-Vives sont à la porte de Genève ; ainsi la date de cette lettre doit être celle d'un voyage que fît Rousseau dans cette ville en 1754.

[537] Faites choix d'un sujet proportionné à vos forces.

Copyright Arvensa Editions

[538] Vous me questionnez sur un sujet que j'ai longtemps médité.

[539] Ainsi l'un emprunte le secours de l'autre, et tous deux conspirent pour produire le même effet.

[540] Il faut être libre d'affaires. C'est alors seulement que l'on sent la force et le charme de la poésie et de la musique.

[541] Suzanne Gonceru, née Rousseau. Tante de J.J Rousseau. (*Note de l'éditeur*)

[542] Vue de Genève à l'époque de Rousseau.

[543] Les piliers des Halles de Paris, dans l'ancienne rue de la Tonnellerie, à Paris vers 1870.

[544] Rousseau était parti le 1er juin 1754, avec Thérèse et M. Gauffecourt, pour Genève, d'où il alla avec la première faire une visite à madame de Warens à Chambéry.

[545] Ministre du saint Évangile et pasteur à Genève. (*Note de l'éditeur*)

[546] Voyez la lettre du 6 juillet 1755, adressée à M. Vernes.

[547] Épouse de Jean-Jacques Charon, marquis de Menars, magistrat et administrateur français.(*Note de l'éditeur)*

La mère de Thérèse avait fait venir des provisions de Blois. Elles furent portées chez madame de Menars, qui, voyant qu'elles ne lui étaient pas destinées, les refusa. On ne suivit pas cet exemple dans la maison de son gendre, M. de Lastic. On les y reçut, on les consomma, l'on se moqua de Thérèse quand elle se présenta pour les réclamer, et l'on finit par la mettre à la porte. Ce fut à cette occasion que Jean-Jacques écrivit ces deux lettres, dont la seconde est remarquable par l'ironie et le persiflage. Madame d'Épinay obtint de Rousseau qu'aucune des deux ne fût envoyée.

[548] François IV, comte de Lastic et de Sieujac, né le 13 juillet 1729, et mort le 26 fructidor an II (12 septembre 1794) au château de Parentignat.

[549] Cette lettre et la précédente pourront expliquer une petite note de l'*Héloïse*, adressée à l'*Homme au beurre*. — Note de du Peyrou. (Voyez la cinquième Partie, Lettre VII, vers la fin.)

[550] Louise d'Épinay, née Louise Florence Pétronille Tardieu d'Esclavelles, née à Valenciennes le 11 mars 1726 et morte à Paris le 17 avril 1783. Femme de lettres française.(*Note de l'éditeur*)

[551] Jacob Vernes, né le 31 mai 1728 à Genève, mort le 22 octobre 1791. Théologien et pasteur protestant de Genève, célèbre pour sa correspondance avec Voltaire et Rousseau et auteur de Confidence Philosophique. Dans cette œuvre écrite sous la forme d'un roman, Jacob Vernes s'en prend à Voltaire et aux principes de l'école encyclopédiste. Sa verve pamphlétaire assura le succès de ce bréviaire de l'antimatérialisme qui fut largement traduit et diffusé en Europe.

[552] Malgré les observations de Rousseau, M-Vernes persista dans son projet, et lit un ouvrage

Copyright Arvensa Editions

périodique qu'il intitula *Choix littéraire*, qui probablement eut quelque succès, puisqu'il poussa cette compilation jusqu'au vingt-quatrième volume. Elle parut à Genève de 1755 à 1760, et forme vingt-quatre volumes in-8.

[553] Médecin connu par sa profonde vénération pour la médecine.

[554] Madame d'Épinay avait formé le projet d'écrire à son fils, âgé de douze à treize ans, une suite de lettres propres à le diriger dans ses sentiments et dans sa conduite sous tous les rapports. Déjà elle avait, dans cette idée, écrit deux lettres qu'elle communiqua à Rousseau pour qu'il lui en donnât son avis.

[555] Voici quelle était cette définition: » La politesse est dans un coeur sensible une expression douce, vraie et volontaire du sentiment de l'estime et de la bienveillance. » Plus loin madame d'Épinay disait à son fils: » La louange suit la vertu comme l'ombre suit le corps ; mais le corps ne doit point courir après l'ombre, et l'ombre ne peut exister sans le corps qui la produit. »

[556] À l'occasion de cette phrase, M. Petitain dit qu'elle ne présente aucun sens (tome XVII, page 170, édition de M. Lefèvre): mais il me semble que Jean-Jacques indique à M. Vernes un moyen de se procurer un exemplaire de son Discours, soit en en demandant un à M. Cbappuis, qui en avait plusieurs à sa disposition, soit en le dérobant, ce qui, pour l'auteur, serait une politesse.

[557] Dans la lettre du 28 novembre 1754, adressée à M. Perdriau, professeur de belles-lettres alors, et depuis ministre du saint Evangile et pasteur de la cathédrale, on a vu que Rousseau rendait compte des motifs qu'il avait de dédier son Discours à la république de Genève, mais qu'il avait peu d'espoir de voir sa dédicace agréée.

[558] Sa soumission aux lois ne s'est jamais démentie, et l'on peut dire qu'il l'a poussée jusqu'au scrupule lorsque, pour l'impression de l'*Émile*, il lutta contre M. de Malesherhes, qui voulait qu'une édition de ce bel ouvrage parût à Paris en même temps que celle qu'on faisait en Hollande. Il ne consentit pas à publier ce livre, même avec l'aveu du magistrat.

[559] Tronchin, alors à Paris, et d'accord avec quelques membres du Conseil à Genève, avait proposé à Rousseau la place de bibliothécaire, avec un traitement de douze cents francs. C'était un bienfait déguisé ; le traitement ordinaire affecté à cette place était bien inférieur à cette somme. Rousseau avait consulté sur cela madame d'Épinay, et, soupçonnant un but caché dans la proposition qui lui était faite, montrait une incertitude dont il était fort tourmenté.

Témoin de ses inquiétudes, madame d'Épinay lui avait écrit qu'elle se chargerait de la mère Le Vasseur et de sa fille, dans le cas où il se déciderait pour Genève, jusqu'à ce qu'il eût vu s'il pouvait s'y accoutumer et s'y fixer. Dans la même lettre, elle lui renouvelait la proposition d'habiter l'Ermitage ; et se rappelant lui avoir entendu dire que s'il avait cent pistoles de rente il ne choisirait pas d'autre habitation, elle lui offrait d'ajouter à la vente de son dernier ouvrage ce qui lui manquait de fonds pour compléter ce revenu. La lettre à madame d'Épinay est la réponse à cette proposition.

[560] Louis de Boissy: poète satirique et auteur dramatique français, né à Vic-sur-Cère (Cantal) le 26 novembre 1694 et mort à Paris le 19 avril 1758. Il a été élu membre de l'Académie française en 1754.(*Note de l'éditeur*)

[561] Voyez ci-après la lettre à M. de Boissi, du 24 janvier 1756.

Copyright Arvensa Editions

[562] Louis-Élisabeth de la Vergne, comte de Tressan, né le 4 novembre 1705 au Mans et mort le 31 octobre 1783 d'une chute de voiture sur la route de Saint-Leu-la-Forêt. Militaire, physicien et écrivain français, connu principalement pour ses adaptations de romans de chevalerie du Moyen Âge. (*Note de l'éditeur*)

[563] M. Perdriau avait été reçu ministre du saint Évangile en 1738. Il fut élu professeur de belles-lettres en 1756,. il en remplit les fonctions jusqu'en 1776, qu'il se démit pour exercer celle de pasteur de la cathédrale.

[564] On y peut, si l'on veut, ajouter saint Augustin.

[565] Voyez la lettre au même, du 7 janvier, et l'observation qui la suit.

[566] Ce fut jusqu'au mois de décembre 1757, que madame d'Épinay lui écrivit une lettre qui le fit déguerpir par la neige et le froid.

[567] Madame d'Épinay l'avait prié de lui prêter le quatrième volume des *Hommes illustres*.

[568] C'était la *Reine fantasque*, qu'il conta en tournant la broche à son tour, dans une réunion.

[569] Voyez la lettre au comte de Tressan, en date du 7 janvier 1756.

[570] Le Baron d'Holbach. Ce dîner prouve qu'ils se voyaient alors, et conséquemment que leur rupture ne date point du mois d'août 1755, et qu'elle n'eut point pour cause la mystification du curé de Montchauvet, ainsi que M. d'Holbach a voulu le faire croire. Ces faits sont éclaircis*Histoire de J.J. Rousseau*, t. II, p. 130.

[571] Du mois de mars 1756, puisqu'il déménageait pour aller à l'Ermitage.

[572] Cette lettre n'est pas datée: mais comme elle fut écrite trois jours après son arrivée à l'Ermitage elle doit être du 12 avril 1756.

[573] Triste.

[574] Il désigne par cette expression Tronchin, alors à Paris, et que madame d'Épinay consultait sur l'état de sa santé.

[575] Ermite.

[576] Le réservoir des eaux du parc de la Chevrette était à l'Ermitage.

[577] L'Ermitage à Montmorency.

[578] Célèbre horloger de Genève qui s'établit à Paris. Il est auteur des articles de l'*Encyclopédie* relatifs à son art. M. de Corancez de-vint son gendre.

[579] Allusion à ce que lui avait dit madame d'Épinay dans une conversation précédente. » Faites comme moi, mon ami. Si ceux que j'ai crus mes amis sont faux, méchants, et injustes, je les laisse, je les plains, et je m'enveloppe de mon manteau. En voulez-vous la moitié ? »

[580] Le poème de la *Religion naturelle*, de Voltaire, dont il est question, sert à donner une date à

Copyright Arvensa Editions

cette lettre, qui ne put être écrite en 1755, comme l'a cru M. Petitain, puisque ce poème ne parut qu'en 1756. Il fut presque aussitôt réimprimé avec le poème sur le désastre de Lisbonne, sous le titre de la *Loi naturelle*. Le désastre de Lisbonne était arrivé le 1er novembre 1755.

[581] Franz Christoph von Scheyb (François-Christophe de Scheyb), né en 1704 à Thenger en Haute-Souabe. Tout d'abord secrétaire auprès du comte de Harach (Vice-roi de Naples) Il fit imprimer un abrégé du traité de Grotius, *du Droit de la guerre et de la paix*: *Grotius de jure Belli et pacis in nuce*, Leyde, 1728, in-8°. En 1739, il fut nommé secrétaire des États de la Basse-Autriche. Il fit éditer la Table de Peutinger (monument important de la géographie ancienne) qu'il accompagna de notes savantes, ainsi que d'autres ouvrages d'intérêt moindre. (*Note de l'éditeur*)

[582] C'est ainsi qu'il appelait Grimm. Comme il se peignait le visage, on le nommait *Tyran-le-Blanc.*

[583] Celui sur le Désastre de Lisbonne, et celui sur la Loi naturelle.

[584] M. de La Harpe trouva ce langage peu respectueux.

[585] Le discours sur l'origine de l'inégalité.

[586] Examen de l'Essai sur l'Homme, par Crousaz. Lausanne, 1737, in-I 2.

[587] M. de Voltaire ayant avancé que la nature n'agit jamais rigoureusement, que nulle quantité précise n'est requise pour nulle opération, il s'agissait de combattre cette doctrine, et d'éclaircir mon raisonnement par un exemple. Dans celui de l'équilibre entre deux, poids, il n'est pas nécessaire, selon M. de Voltaire, que ces deux poids soient rigoureusement égaux pour que cet équilibre ait lieu. Or je lui fais voir que, dans cette supposition, il y a nécessairement effet sans cause, ou cause sans effet. Puis, ajoutant la seconde supposition des deux poids de fer et du grain d'aimant, je lui fais voir que, quand on ferait dans la nature quelque observation semblable à l'exemple supposé, cela ne prouverait encore rien en sa faveur, parce qu'il ne saurait s'assurer que quelque cause naturelle ou secrète ne produit pas en cette occasion l'apparente irrégularité dont il accuse la nature.

[588] Le jardinier.

[589] D'après les Mémoires de madame d'Épinay, l'on sait qu'elle avait des chagrins de deux sortes. Les uns lui venaient de son mari, qui mangeait sa fortune avec des actrices ; et les autres d'elle-même. Elle aima tour-à-tour Francueil et Grimm, et vit deux fois sa passion survivre à celle qu'elle avait inspirée.

[590] C'est celle dont nous avons donné un fragment à la suite de la lettre du 18 août. Nous avons oublié de dire que la réponse de Voltaire était écrite des Délices, le 12 septembre 1756 ; date qui nous met à même d'en donner une à cette lettre.

[591] Diderot, qui fit dans ce mois, une visite à l'Ermitage.

[592] Madame d'Épinay appelait ses*ours* plusieurs personnes de sa société: il y avait déjà longtemps qu'elle donnait ce nom à Rousseau.

[593] Cette date est prise dans les Mémoires de madame d'Épinay.

Copyright Arvensa Editions

[594] Cette circonstance fait présumer que cette lettre, qui n'est pas datée, fut écrite vers la fin de janvier. Nous la laissons dans l'ordre où nous l'avons trouvée.

[595] Secrétaire de M. d'Épinay.

[596] La différence entre les deux amis est exprimée avec autant de justesse que d'énergie.

[597] Mademoiselle Le Vasseur.

[598] Voyez *Confessions*, livre IX.

[599] C'était Diderot, dont Grimm n'avait pu vaincre les préventions contre madame d'Épinay, et qui se refusait absolument à la voir.

— Pour la parfaite intelligence de cette lettre, il faut rapporter ici un passage de la lettre de madame d'Épinay à laquelle celle-ci sert de réponse.

«J'ai vu M. Diderot, et si je n'étais pas une imbécile, il aurait certainement dîné chez moi ; mais je crois que le pauvre Gauffecourt m'avait inoculé sa goutte ou son rhumatisme sur l'esprit ; et puis, je ne sais point tirailler ni violenter les gens ; au moyen de quoi je suis très persuadée que je ne le reverrai pas, malgré toutes les assurances qu'il m'a données de venir me voir. Mais encore faut-il vous dire comment cette entrevue s'est passée. J'étais en peine de notre ami que j'avais laissé en mauvais état hier au soir ; je me levai ce matin de bonne heure, et je me rendis chez lui avant neuf heures. Le baron d'Holbach et M. Diderot y étaient. Celui-ci voulut sortir dès qu'il me vit ; je l'arrêtai par le bras: Ah ! lui dis-je, le hasard ne me servira pas si bien, sans que j'en profite. Il rentra, et je puis assurer que je n'ai de ma vie eu deux heures plus agréables.

«Il y a sans doute dans ce billet bien des fautes d'orthographe, mais vous en trouverez davantage encore dans les plans que je vous fais passer. »

[600] Grimm, qui se parfumait, est l'*ours musqué*.

[601] Sobriquet donné à Grimm.

[602] Dans une lettre précédente, elle avait fait part à Rousseau du désir que témoignait Gauffecourt malade qu'il vînt passer quelques jours avec lui, soupçonnant, ajoutait-elle, que Gauffecourt avait quelques affaires à arranger, et qu'il ne voulait les confier qu'à lui.

[603] Au château de Montmorency.

[604] Denis Diderot, né le 5 octobre 1713 à Langres et mort le 31 juillet 1784 à Paris Écrivain, philosophe et encyclopédiste français.(*Note de l'éditeur*)

[605] Nom de plaisanterie donné par Grimm au fils de madame d'Épinay. (Confessions, livre IX.)

[606] *Cette lettre étant, par son objet et par la circonstance où elle fut écrite, une des plus intéressantes de cette correspondance, et étant aussi celle qui, d'un des deux textes à l'autre, offre des différences plus nombreuses et plus remarquables, nous avons cru devoir mettre le lecteur à portée d'en faire lui-même la comparaison, en mettant sous ses yeux les deux textes l'un au-dessous de l'autre.(M.P.)

Copyright Arvensa Editions

[607] Augmentées, aggravées.

[608] C'est de M. Gauffecourt qu'il est question.

[609] Madame d'Houdetot.

[610] Grimm.

[611] Ermite.

[612] Comme, d'après les Mémoires de madame d'Épinay, Grimm fut, en 1757, nommé secrétaire du maréchal d'Estrées, qui se rendit à l'armée d'Allemagne, il est probable que c'est de lui qu'il est question. Il hésita quelque temps, préférant le séjour de Paris, et ne partit que lorsqu'il perdit l'espoir d'avoir une autre place.

[613] C'était pour la *Nouvelle Héloise*, dans laquelle il fait embarquer Saint-Preux avec cet amiral, dont la relation avait été traduite en français par l'abbé Gua de Malver, et publiée en 1750, in-4°.

[614] Élisabeth Sophie Françoise, dite «Mimi », Lalive de Bellegarde, par son mariage comtesse d'Houdetot née le 18 décembre 1730 à Paris où elle est morte le 28 janvier 1813, dans sa maison au 12, rue de Tournon, Paris, 6ème arrondissement. C'est une salonnière française.(*Note de l'éditeur*)

[615] Cette lettre est sans date: mais il nous a paru facile d'en mettre une, en nous rappelant que la passion de Jean-Jacques pour madame d'Houdetot fut portée au dernier degré dans l'été de 1737, et que la lettre à Sophie est celle où cette passion est exprimée avec le plus de force.

[616] L'auteur d'Agamemnon.

[617] Rousseau, dans ses Confessions, rapporte ces paroles ; mais il leur a donné plus d'élégance et plus d'énergie. Son imagination embellissait alors ses souvenirs. On en peut juger en confrontant les deux versions. Voici celle des Confessions: » Non, jamais homme ne fut si aimable et jamais amant n'aima comme vous ! mais votre ami Saint-Lambert nous écoute, et mon coeur ne saurait aimer deux fois. »

[618] Il résulte des renseignements qui nous ont été donnés, que cette lettre était chiffrée par Rousseau, et que c'est ce chiffre que possède M. Moultou à qui nous en devons la copie.

[619] Au nombre des oeuvres de musique composées par. Jean-Jacques, est un *Salve, regina*, qu'il avait fait en 1752.

[620] Depuis, madame de Belsunce.

[621] Ceux que madame d'Épinay appelait *mes ours*.

[622] Après cette lettre viennent les trois billets que Jean-Jacques écrivit le même jour à madame d'Épinay, et qu'il a textuellement insérés dans ses *Confessions*, livre IX.

[623] Celui d'aller à Genève consulter Tronchin.

[624] Jean-François, marquis de Saint-Lambert, né à Nancy le 26 décembre 1716 et mort à

Copyright Arvensa Editions

Paris le 9 février 1803.Militaire, philosophe, conteur et poète lorrain puis, après 1766, français.

[625] Quand j'écrivais cette lettre, M. d'Holbach avait déjà sa seconde femme, soeur de la première.

[626] Notez, sur la lettre suivante, que le secret de ce voyage de madame d'Épinay, qu'elle me croyait bien caché, m'était bien connu, de même qu'à toute sa maison ; mais, comme il ne me convenait pas d'en paraître instruit, j'étais forcé de motiver mon refus sur d'autres causes: et ce fut par là que je donnai si beau jeu à leur vengeance, d'autant plus cruelle qu'elle était plus injuste. Je savais les secrets de madame d'Épinay, sans qu'elle me les eût dits, et sans avoir pris le moindre soin pour les apprendre. Jamais je n'en ai révélé aucun, même après ma rupture avec elle. Elle et d'autres savaient les miens par ma pleine et libre confiance, parce que la réserve avec les amis me paraît un crime, et qu'on ne doit pas vouloir passer à leurs yeux pour meilleur qu'on est. C'est de ces aveux, faits d'une manière qui devait les leur rendre si sacrés, qu'ils ont tiré contre moi le parti que chacun sait. Quel honnête homme n'aimerait pas cent fois mieux être coupable de mes fautes que de leur trahison ?

[627] Friedrich Melchior, baron von Grimm, né à Ratisbonne le 26 décembre 1723 et mort à Gotha le 19 décembre 1807. Diplomate et homme de lettres bavarois d'expression française.(*Note de l'éditeur*)

[628] Var. D'après l'édition de du Peyrou: » elle vainquit ma longue résistance: mes voeux, mon goût, l'improbation... etc. ; je me laissai conduire à l'Ermitage. »

[629] Il n'y a qu'une seule maison où l'éloignement du maître l'ait affranchi de ces devoirs qui lui paraissaient insupportables: ce fut à Trye, château de M. le prince de Conti ; car il payait un loyer pour sa retraite de Wootton.

[630] Var. » Ah ! me direz-vous, c'est qu'elle vous aime ; elle ne peut se passer de son ami. Mais, mou cher Grimm, elle se passera bien de vous, à qui je ne serai sûrement pas préféré. Oh ! que je connais bien... etc. »

[631] Var. » dans l'usage de tout laisser... etc. » Il paraît que Rousseau évitait autant que possible les hiatus que produit souvent la préposition à la suite de certains verbes, ce qui le portait à substituer, même contre l'usage, la préposition *de*. *Je l'exhortai de partir* ; *ils m'engagent d'y faire*, et beaucoup d'autre exemples semblables.

[632] Var. » c'est parce que j'ai des sociétés hors de mon état ; c'est parce que tous les gens »

[633] Var. » prévenez-en madame d'Épinay, prenez quelques mesures pour ne pas laisser ces pauvres femmes seules cet hiver au milieu des bois, puis envoyez-moi... etc. »

[634] Var. d'après l'édition de du Peyrou: » … à me faire partir, qui devrait être si peu naturel à ceux qui ont de l'humanité et qui connaissent mon état, me fît… etc. »

[635] Var. » qui m'a donné une indignation contre vous que je n'ai peut-être que trop… etc. »

[636] Var. » au lieu de tous ces mensonges détournés. »

[637] Var. » que quand vous ne voudrez pas m'avoir pour valet, vous… etc. »

[638] Grimm, ce meilleur ami, était plutôt amant. Mais je crois que, dans cette circonstance, il n'était

Copyright Arvensa Editions

ni l'un ni l'autre. Objet d'une passion aveugle de la part de madame d'Épinay, il ne la payait pas de retour, et ne l'aimait qu'autant qu'il le fallait pour son intérêt ; car, plus on étudie cet aventurier, plus on voit que chez lui tout fut calculé.

[639]

«J'avais la lettre de Saint-Lambert dans ma poche: je la relus plusieurs fois en marchant. Cette lettre me servit d'égide contre ma faiblesse. » Confessions, Liv. IX.

[640] Voyez dans le neuvième livre des *Confessions* le récit plaisant de cette réconciliation dans laquelle le baron reçut son ancien ami en empereur romain, lui adressant une mercuriale ou plutôt une réprimande comme *celle qu'un précepteur aurait faite à son disciple en lui faisant grâce du fouet*. Ce raccommodement avait précédé la lettre à M. Grimm, du 19 octobre.

[641] C'est la dernière lettre que Jean-Jacques écrivit de l'Ermitage. Il sortit de cette maison le 15 décembre suivant. Elle fut vendue à Grétry-par M. de Belsunce, gendre de madame d'Épinay. Voyez l'une des notes du neuvième livre des *Confessions*.

[642] Une circonstance, bizarre, et qui prouve la vanité de nos jugements, c'est que pendant que madame d'Épinay chassait Rousseau de l'Ermitage, *la république de Genève la remerciait de ses procédés pour Jean-Jacques ; une députation en forme des horlogers vint la complimenter sur le même sujet. Enfin, ajoute-t-elle, le peuple m'a en vénération à cause de lui. J'ai répondu sans dire rien qui puisse rendre Rousseau suspect*. C'est facile à croire. Voyez Mémoires de madame d'Épinay, tome III page 223.

[643] Le Petit Mont-Louis à Montmorency.Musée Jean-Jacques Rousseau de Montmorency.

[644] Notez que toutes les horribles noirceurs dont on m'accusait se réduisaient à n'avoir pas voulu suivre à Genève madame d'Épinay. C'était uniquement pour cela que j'étais un monstre d'ingratitude, un homme abominable. Il est vrai qu'on m'accusait de plus du crime horrible d'être amoureux de madame d'Houdetot, et de ne pouvoir me résoudre à m'éloigner d'elle. Que cela fût ou non, il est certain que j'avais une autre puissante raison pour ne pas suivre madame d'Épinay, qui m'en eût empêché quand je n'aurais eu que celle-là. Je ne pouvais, sans lui manquer, dire cette raison, qui n'avait de rapport qu'à elle(*). Ainsi réduit à taire les deux véritables raisons que j'avais pour rester, j'étais forcé, pour m'excuser, de battre la campagne, et de me laisser accuser par madame d'Épinay et par ses amis, de l'ingratitude la plus noire, précisément parce que je ne voulais pas être ingrat ni la compromettre.

(*)C'était la grossesse de madame d'Épinay qu'il fallait cacher à son mari. Ce voyage n'avait pas d'autre but. Tout s'arrangea pour le mieux, puisque ce fut le mari même qui l'accompagna, fort inquiet de la santé de sa femme. Il revint après l'avoir recommandée à Tronchin qu'elle appelle son *sauveur*. Il ne fallait pas un aussi habile médecin pour la guérir.

[645] M. Grimm. On voit en effet dans les Mémoires de madame d'Épinay, qu'il était parvenu à en imposer à tout le monde. Saint-Lambert seul le trouvait impertinent, et conséquemment madame d'Houdetot n'avait pas grande estime pour lui ; mais ils se taisaient, parce que les autres membres de cette société le regardaient comme un oracle.

[646] Il est question de l'article Genève dans l'*Encyclopédie*, par d'Alembert. Peut-être la lettre de M. Vernes lui donna-t-elle l'idée de réfuter l'article de d'Alembert. Quoiqu'il en soit, il s'en occupa bientôt après, puisque sa préface est datée du 20 mars 1758. D'ailleurs il dit dans ses Confessions que

Copyright Arvensa Editions

c'est dans le mois de février qu'il commença cette réfutation.

[647] Madame d'Épinay, qui rapporte cette lettre dans ses Mémoires, la trouva très impertinente. Elle fut probablement choquée de ce passage: il répondait à celui-ci, » Je n'entends pas bien votre lettre, et si nous étions dans le cas de nous expliquer, je voudrais bien mettre tout ce qui s'est passé sur le compte d'un malentendu. » C'était une sorte d'avance, à laquelle Rousseau ne répondit pas ; et si Grimm eût été près de madame d'Épinay, elle ne l'eût point faite. Quand Jean-Jacques lui dit*qu'elle se vante de son peu d'intelligence*, il fait allusion à ce qu'elle lui avait mandé dans l'une des premières lettres, *quelle avait un rhumatisme sur l'esprit.* Mais ce qui dut la piquer particulièrement, c'est de voir que son hôte avait pris son parti, qu'il était calme, et lui donnait une leçon méritée sur la manière dont on doit se conduire envers ses amis quand l'amitié est éteinte.

[648] Voyez les notes insérées dans la *Vie de Sénèque*. (*)

(*) La rupture de ces deux hommes célèbres fut pendant quelque temps l'unique sujet de tous les entretiens dans la haute société de Paris. Champfort nous apprend que M. de Castries en témoignait un jour son étonnement eu ces termes: » Mon Dieu ! partout où je vais, je n'entends parler que de ce Rousseau et de ce Diderot. Conçoit-on cela ? des gens de rien, qui n'ont pas de maison, qui sont logés à un troisième étage ! En vérité, on ne peut pas se faire à ces choses-là. »

Oeuvres de Chamfort, *Caratères et anecdotes.*

[649] François Coindet, jeune employé de banque d'origine genevoise, s'attache à Rousseau lorsque celui-ci s'installe en solitaire en 1758 à Montmorency et auquel il rend de menus services. Malgré les rebuffades régulières du grand homme, il lui garde une fidélité admirative.(*Note de l'éditeur*)

[650] Cette lettre ne fait partie d'aucune des éditions précédentes.

[651] Examen historique des quatre beaux, siècles de M. de Voltaire, I vol. in-8°. Genève, 1765, pa Jacques-Antoine Roustan.

[652] Jean-Edme, fils de l'horloger. Il fut ministre de la religion réformée, et mourut longtemps avant son père.

[653]

M. Duvillard, libraire à Genève, avait, sans l'aveu de l'auteur, fait imprimer l'article *Économie politique* de l'Encyclopédie, qu'il publia: sous le titre de *Discours sur l'Économie politique*.

[654] Cet écrit ne parut que le 2 octobre suivant. La date en est constatée dans la lettre du 22 octobre, à M. Vernes.

[655] *La Nouvelle Héloïse.*

[656] Sophie était un des prénoms de madame d'Houdetot ; cette circonstance, et plusieurs autres relatives à la liaison qui avait existé entre Jean-Jacques et cette dame, font présumer que cette lettre lui est adressée. M. Petitain a tranché la difficulté en substituant le nom de madame d'Houdetot à celui de Sophie. Il nous semble qu'il y a plus d'exactitude à conserver celui que porte l'autographe. De plus, on n'a point acquis la certitude nécessaire pour autoriser cette substitution. Nous dirons même

Copyright Arvensa Editions

qu'il y a une objection grave tirée de la lettre du 25 mars 1758.

[657] Jacob Vernet (1698-1789) fut un théologien éminent de Genève, en Suisse. Il croyait à une approche rationaliste de la religion, et fut considéré comme le pasteur le plus important et le plus influent genevois de son temps. (*Note de l'éditeur*)

[658] La *Déclaration* des ministres de Genève, à l'occasion de l'article *Genève* de l'Encyclopédie:

[659] Rousseau, dans sa lettre à d'Alembert, s'était plus particulièrement occupé des spectacles, de leur danger, et du conseil que l'auteur de l'article *Genève* donnait, d'établir dans cette ville une salle de spectacles. Il avait négligé le socinianisme dont Genève était accusée. J. Vernet, professeur de théologie, aurait désiré que Rousseau eût réfuté cette accusation. Dans la suite, on le verra (lettre à M. Moultou, du 8 octobre 1762) exiger de Jean-Jacques une rétractation de la*Profession de foi du vicaire savoyard* ; ce qui fut cause de leur rupture.

[660] Voyez la Lettre à d'Alemhert. — La lettre de Leroy à laquelle celle de Rousseau sert de réponse se trouve dans l'édition de Genève. » non seulement, dit-il à Rousseau, il y avait un théâtre à Sparte, absolument semblable à celui de Bacchus à Athènes, mais il était le plus bel ornement de cette ville Il subsiste même encore en grande partie, et Pausanias et Plutarque en parlent: c'est d'après ce que ces deux auteurs en disent que j'en ai fait l'histoire que je vous envoie dans l'ouvrage que je viens de mettre au jour. »

Cet ouvrage a pour titre: *Ruines des plus beaux monuments de la Grèce*, publié en effet en 1758, un volume grand in-folio, fig., et réimprimé en 1770. — Leroy (Jean David), membre de l'Académie des inscriptions, se livra à l'architecture, qu'il a professée à Paris pendant quarante ans, après avoir été en étudier en Grèce les plus beaux modèles. Il a surtout étudié et approfondi tout ce qui regarde l'architecture navale et la marine des anciens. Il est mort en 1803.

(Note de M. Petitain.)

[661] Théodore Tronchin, né le 24 juin 1709 à Genève et mort le 30 novembre 1781 à Paris. Médecin suisse, très célèbre en son temps. (*Note de l'éditeur*)

[662] Dans ses Mémoires, madame d'Épinay représente son*sauveur* Tronchin comme entièrement dévoué à sa cause, ce qui permettait de croire qu'il abandonnait entièrement celle de Rousseau-Celui-ci prétend qu'il seconda puissamment ses ennemis. Peut-être témoigna-t-il de l'intérêt aux deux partis. Une lettre rapportée à son article (*Hist. de J. J. Rousseau),* prouve qu'il écrivait contre Voltaire dans le temps où il était le plus lié avec le patriarche de Ferney.

[663] Paul Claude Moultou (1731-1797), pasteur huguenot français issu d'une famille protestante aisée. Il fit ses études à Genève et fut ordonné en 1754. En 1773, i démissionna de son ministère pour des raisons de conscience. Il fut un grand admirateur et ami de Jean-Jacques Rousseau.

[664] Ce morceau est l'*Essai sur l'imitation théâtrale*, tiré des Dialogues de Platon. Rousseau le fit à l'occasion de sa lettre à M. d'Alembert, dans laquelle il ne put l'insérer.

[665] Il était fort difficile d'en faire accepter à Rousseau ; mille circonstances analogues à celle-ci le prouvent. Mais quand on le savait, pourquoi revenait-on à la charge ?

Copyright Arvensa Editions

[666] Cette lettre et le mémoire qui suit furent remis par M. Sellon, résident de Genève, à M. de Saint-Florentin, qui promit une réponse, et qui n'en fît point.

[667] Louis III Phélypeaux, comte de Saint-Florentin, marquis (1725) puis duc (1770) de La Vrillière, né le 18 août 1705 et mort le 27 février 1777. Homme d'État français. (*Note de l'éditeur*)

[668] Barbier de Neuville, de Vitry-le-Francais.

[669] La ville de Paris tenait alors l'Opéra.

[670] Il faut ajouter toutes celles de cette dernière reprise et des suivantes, où, pour le coup, les directeurs, qui eux-mêmes avaient contracté avec moi, ne pouvaient ignorer qu'ils disposaient d'un bien qui ne leur appartenait pas.

[671] Toussaint-Pierre Le Nieps (1694-1774). Banquier genevois à Paris. En juillet 1754, étant à Genève, Rousseau lui avait demandé une lettre d'introduction pour le professeur Jacob Vernet et il entendra vouloir le réhabiliter dans ses prérogatives de Citoyen de Genève, mais Le Nieps lui fit savoir qu'il ne s'en souciait pas. Rousseau décide de mettre fin à leur échanges épistolaires. En 1766, Le 20 novembre 1766, Le Nieps sera conduit à la Bastille. Rousseau, l'apprenant, en sera profondément affecté. (*Note de l'éditeur*)

[672] Il continua de l'observer en effet, ce qui fit qu'on eut tort, et que son voeu fut réalisé. Mais il n'en fut pas plus heureux. Voyez *l'Avertissement de l'Émile*.

[673] Depuis lors il lui a fait une pension viagère de 300 livres ; et je me fais un sensible plaisir de rendre public un acte aussi rare de reconnaissance et de générosité.

[674] Charles II François, Frédéric de Montmorency-Luxembourg (né le 3 ou 31 décembre 1702. Mort le 18 mai 1764), huitième duc de Piney-Luxembourg et deuxième duc de Montmorency (Beaufort), prince d'Aigremont et de Tingry, comte de Bouteville, de Lassé de Dangu et de Luxe, pair de France, maréchal de France en 1757 et gouverneur de Normandie en 1726. Il était fils de Charles Ier Frédéric de Montmorency-Luxembourg et petit-fils du fameux maréchal de Luxembourg. Il donna un asile à Rousseau à Mont-Louis et au «nouveau château » à Montmorency pendant les années 1757 à 1762, après qu'il s'était séparé de la comtesse d'Houdetot.

[675] Bienfaisance.

[676] Marie-Angélique de Neufville de Villeroy (1707-1787), seconde épouse de Charles I François, Frédéric de Montmorency-Luxembourg depuis le 9 janvier 1724. (*Note de l'éditeur*).

[677] Voltaire.

[678] La famille Cartier est apparentée aux Rousseau. Jean-jacques Rousseau avait eu comme grands-parents: David Rousseau (1641-1738) et Suzanne Cartier (1645-1705) (*Note de l'éditeur*).

Copyright Arvensa Editions

[679] La survivance de sa charge de capitaine des gardes accordée au duc de Montmorency.

[680] Cette lettre, qui jusqu'à présent n'a fait partie d'aucune édition des oeuvres de J. J. Rousseau, est tirée de son *Histoire*, tome II.
Alexandre Deleyre, est né le 5 ou 10 janvier 1726 aux Portets en Gironde. Son enfance fut triste e malheureuse ; il fit ses premières études dans un pensionnat de Bordeaux où il subit «des châtiments cruels » ; il alla ensuite au Collège des Jésuites de cette ville ; très influencé par ses maîtres, il prit l'habit à l'âge de quinze ans. À vingt-deux ans, il annonça son intention de quitter son ordre malgré les objurgations de sa famille et de ses maîtres. Pour se conformer aux voeux de son père, il se destina au barreau mais s'aperçut vite que cette carrière ne lui convenait pas. Il quitta Bordeaux en 1750 et arriva sans ressources à Paris à l'âge de vingt-quatre ans avec l'intention de poursuivre une carrière littéraire. Il rencontra J.J. Rousseau qui le présenta à d'Alembert et à Diderot. Il collabora à l'*Encyclopédie*. (*Note de l'éditeur*)

[681] Auteur du Nouveau Spectateur et rédacteur du Journal Le Monde. Il pressa Rousseau de coopérer à cet ouvrage périodique, lequel finit par lui céder pour douze louis son *Extrait de la Paix perpétuelle de M. de Saint-Pierre* pour y être inséré.

[682] De la duchesse de Villeroi, sa soeur.

[683] Premier syndic de la république de Genève.

[684] Ce langage fait voir combien madame d'Épinay avait de prétention à briller dans la conversation. Celle de Voltaire était charmante, mais il fallait savoir écouter ; et la remarque de madame d'Épinay ferait présumer qu'elle ne savait pas se taire. Je ne comprends pas qu'on eût envie, quand Voltaire parlait, de dire autre chose que ce qui était nécessaire pour le faire parler encore.

[685] Page 163.

[686] Voyez les réponses aux questions faites par M. de Chauvel et datées de Wootton le 5 janvier 1767. La date est omise dans l'édition de Ledoux et Tenré. Rousseau y parle de cette lettre de 1760 ; dit qu'il en retrouva le brouillon ; le transcrit et l'envoie à M. de Chauvel, avec permission d'en l'aire l'usage qu'il voudra.

[687] C'étaient les *Aventures de milord Edouard Bomston*, dont il remit le manuscrit à madame de Luxembourg. Comme elle avait été belle dans un temps où les dames de la cour ne l'étaient pas impunément, on pouvait trouver quelque conformité entre l'une des maîtresses de milord et madame la marécbale, conséquemment des allusions désagréables pour Celle-ci ; cette considération fit que Rousseau rendit madame de Luxembourg maîtresse de l'ouvrage, et le lui dit maladroitement, puisque c'était lui faire entendre qu'il y avait des motifs qui pouvaient l'engager à détruire ce manuscrit. Elle n'en fît rien, ce qui ferait croire qu'elle se mettait au-dessus des allusions, ou qu'elle n'en trouvait pas. Nous ne laisserions point cette alternative, si nous ne savions qu'elle chantait elle-même le couplet satirique que M. de Tressan avait fait contre elle.

Quand Boufflers parut à la cour
On crut voir la mère d'amour;
Chacun cherchait à-lui plaire,
Et chacun l'avait à son tour.

Il est vrai qu'elle s'arrêtait au troisième vers ; mais un jour elle acheva le couplet pour aider la mémoire de quelqu'un qui le chantait sans se douter qu'il eût été fait pour elle.

Copyright Arvensa Editions

[688] En 1756, le maréchal de Luxembourg, gouverneur de Normandie, s'était rendu, par ordre de Louis XV, à Rouen, pour faire rayer quelques arrêts du parlement de cette ville, qui contrariaient les volontés royales, et pour présider à l'enregistrement des lettres patentes portant cassation de ces arrêts. Ces missions étaient toujours désagréables. Il parait que Rousseau craignait que le maréchal n'en eût encore une de cette nature.

[689] L'abbé fait un tout autre récit. C'est d'Alembert qui !e fît sortir, c'est d'Alembert qui remercia, etc. On ne répond à cela que par un fait: c'est qu'on tient la lettre à la maréchale, d'elle-même.

[690] Denis Lalive d'Épinay (1724-1782) époux de Louise d'Épinay, correspondante régulière de J.J Rousseau.

[691] Le présent dont il est question était une collection de gravures.

[692] Serment d'ivrogne ou de joueur. Cependant il est possible qu'il n'eût pas l'intention de publier ce qu'il composait, ou qu'il crût n'en avoir pas le temps, car on voit dans un grand nombre de ses lettres, qu'il comptait sur une fin prochaine. Lorsqu'il écrivait cette lettre, il s'occupait de l'*Émile*, et ce n'était pas pour le laisser dans son portefeuille. Du reste, il explique sa pensée dans la lettre à M. J. Vernet,du 29 novembre 1760. On y voit qu'il ne comprend pas Émile dans sa résolution, et que ce qu'il a publié depuis, le fut pour sa défense. Voyez cette lettre.

[693] Marie-Charlotte Hippolyte de Campet de Saujon, par son mariage comtesse de Boufflers, née en 1724 et morte à Rouen en 1800, est une salonnière et femme de lettres française. Elle épouse le 15 février 1746 le comte Édouard de Boufflers-Rouverel, capitaine de cavalerie au régiment de Bellefonds, et sera la maîtresse du prince de Conti. Au décès de son mari, en octobre 1764, elle espèrera pouvoir épouser celui-ci mais finit par renoncer à ce projet. Arrêtée durant la Terreur, elle sera acquittée par le tribunal révolutionnaire. Elle a composé quelques ouvrages de littérature et des poésies légères. (*Note de l'éditeur*)

[694] Celle de la Nouvelle Héloïse.

[695] J'avais, dans l'Histoire de J. J. Rousseau (tome I, page 355), combattu l'idée de supposer que Duclos était le correspondant à qui Jean-Jacques adressait cette lettre. Je me fondais sur ce que le premier vantait hautement la Nouvelle Héloïse, tandis que le correspondant paraissait vouloir qu'on ignorât qu'il eût lu cet ouvrage. Mais on voit que Rousseau lui exprime le désir de le voir changer d'avis, afin qu'il se vante de son approbation. Il consultait Duclos sur ses ouvrages ; cette lettre pourrait donc lui être adressée.

[696] M. Coindet qui était commis chez MM. Thelusson et Necker.

[697] Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, né le 6 décembre 1721 à Paris, où il a été guillotiné le 22 avril 1794, est un magistrat, botaniste et homme d'État français, particulièrement connu pour le soutien qu'il apporta, en tant que chef de la censure royale, à la publication de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. Il fut un des défenseurs de Louis XVI à son procès. (*Note de l'éditeur*)

[698] Charles Pinot Duclos né à Dinan en Bretagne le 12 février 1704 et mort à Paris le 26 mars 1772, est un écrivain et historien français. (*Note de l'éditeur*)

Copyright Arvensa Editions

[699] Expression familière à Diderot. Voyez les Confessions livre IX. — On lit dans quelques éditions *feuillus* au lieu de *feuillet*.

[700] Charles Pinot Duclos né à Dinan en Bretagne le 12 février 1704 et mort à Paris le 26 mars 1772, est un écrivain et historien français.

[701] Les deux écrits que j'ai publiés depuis *Émile*, ont tous deux été faits par force: l'un pour la défense de mon honneur, l'autre pour l'acquit de mou devoir. (Note de Rousseau qui se trouve dans l'édition donnée par Du Peyrou, en 1790, et qui a été omise dans toutes les éditions postérieures.)

[702] Dans l'édition de Du Peyrou, cette phrase est autrement conçue. » Je suis charmé... Cela montre que mon témoignage a quelque autorité près des personnes pour qui j'ai tant de respect, et je me réjouis pour elles, pour moi, et surtout pour les montagnons, de n'avoir pas été menteur. Je ne suis point étonné que le luxe ait fait… »

[703] Duclos, auteur d'un roman intitulé, Les Confessions du comte de***

[704] Éditeur parisien. (*Note de l'éditeur*)

[705] C'est d'*Émile* qu'il est question.

[706] Il ne le désigne pas assez pour qu'on puisse assurer qu'il veuille parler de la *Profession de foi du Vicaire Savoyard*. Mais cependant il est probable que c'est ce morceau qu'il envoya à M. Moultou Cette profession fut aussitôt remarquée, critiquée, admirée, condamnée ; Voltaire même ne put refuser son approbation.

[707] M. de Froulay, oncle de madame de Créqui.

[708] Elle avait donné un baiser au porteur.

[709] Charles Joseph Panckoucke, second fils de l'imprimeur libraire André Joseph Panckoucke, est né à Paris le 26 novembre 1736 et mort, dans la même ville le 19 décembre 1798. Quoique son père (mort en 1753) fût déjà solidement établi, c'est Charles Joseph qui lia le nom des Panckoucke à la plus grande maison d'édition du XVIIIe siècle L'actuelle maison d'éditions Dalloz passe pour avoir été fondée par un membre de la famille. (*Note de l'éditeur*)

[710] C'est la même que la Maréchale de Luxembourg. (*Note de l'éditeur*)

[711] Allusion à la brochure qui fut attribuée au marquis de Ximénès, et intitulée, *Lettres sur la Nouvelle Héloïse de J. J. Rousseau*, 1761, in-8° de 27 pages. M. Barbier, bibliothécaire au Conseil d'état, nous a dit en avoir vu le manuscrit autographe chargé de corrections et d'additions de la main même de Voltaire.

[712] Cette lettre a été imprimée pour la première fois dans le deuxième volume du *Conservateur*, publié par M. François de Neufchâteau en l'an VIII.

[713] Voyez *Émile*, livre I. Voyez aussi les *Confessions*, livre XII.

[714] Je ne tous propose point de lui en donner un vous-même à Montmorency, à cause de Chassot et

Copyright Arvensa Editions

de sa famille, qui le lui feraient cruellement payer. Mon loyer n'étant que de cinquante livres, ne lui sera pas plus onéreux qu'une chambre à Paris.

[715] Il est revenu depuis sur cette idée en écrivant ses *Confessions*. Voyez au livre IX.

[716] Jacqueline Faramand épouse Danet (1696-1777), est la nourrice de Jean-Jacques qu l'élève en même temps que sa tante Suzon (Suzanne Rousseau). Il l'appelle affectueusement Mie Jacqueline. Elle épouse en 1733 un teinturier, Jacques Danet. (*Note de l'éditeur*)

[717] Celle du 29 mai. Voyez précédemmen[a-z]...

[718] Voyez cette réponse précédemment.

[719] Marie-Anne de La Tour de Franqueville (1730-1789) est une jeune femme romantique de petite noblesse. Elle s'identifie à la Julie de la *Nouvelle Héloïse* lors de la parution du roman et engage une correspondance avec Jean-Jacques jusqu'en 1776. À la mort de ce dernier, elle fait paraître un article dans l'Année littéraire ayant pour titre Jean-Jacques Rousseau vengé par son amie. (*Note de l'éditeur*)

[720] Dans «Amusements variés, ou mélanges de littérature en vers et en prose » (paru en 1780) il signe M. d'Offreville, Écuyer, Porte-manteau du frère du roi.

[721] Les inséparables ne le furent pas longtemps. Madame de Latour resta fidèle à Jean-Jacques, e sa constance ne se rebuta jamais. Mais son amie la prétendue Claire trouva Rousseau fort peu galant et cessa de lui écrire.

[722] Le maréchal de Luxembourg n'avait envoyé à Rousseau qu'une feuille de papier blanc. Il parait qu'il était convenu entre eux que cet envoi tiendrait lieu de réponse de la part du maréchal, lorsqu'il n'aurait pas le temps d'écrire et n'aurait rien de nouveau à communiquer.

[723] En meilleure place.

[724] Julie-Anne Boy de La Tour (1715-1780), veuve d'un négociant lyonnais, héberge Jean-Jacques pendant son séjour à Môtiers. Fidèle amie, elle correspond avec lui pendant douze ans.

[725] Jean-Jacques avait horreur de la saignée, il la refusa obstinément dans sa chute de 1776.

[726] *Esquinancie*: Nom d'une maladie de la gorge, que les Latins appellent *angina*, *angine*.

[727] On doit dire, *s'en est allé*, et non *s'est en allé*.

[728] Du fond de son séminaire, cet abbé s'est adressé à Rousseau pour avoir des renseignements sur un écrit des pasteurs de Genève. Jean-Jacques lui faitt sentir l'indiscrétion de sa demande. (*Note de l'éditeur*)

[729] Cette lettre, ainsi que la suivante, trouvées dans les papiers de l'auteur, n'ont pas été envoyées à leur adresse ; mais, puisque Rousseau les a conservées, on n'a pas cru devoir les supprimer. *(Note de Du Peyrou)*

Copyright Arvensa Editions

[730] Voyez *Nouvelle Héloise*, troisième partie, lettre XXII. Rousseau revient sur cette idée, et en termes encore plus clairs, dans une lettre à Duclos du 1er août 1763.

[731] Antoine-Jacques Roustan, né le 23 octobre 1734 à Genève où il est mort le 15 juin 1808, est un pasteur et philosophe suisse, qui a entretenu une correspondance nourrie avec Jean-Jacques Rousseau. À la différence de celui-ci, il pensait qu'une république chrétienne était réalisable, la religion chrétienne étant à ses yeux compatible avec le patriotisme ou le républicanisme. Il fut un admirateur de Rousseau quand il est jeune étudiant en théologie. Devenu pasteur il juge la *Nouvelle Héloïse* immorale et publie une réfutation de la Profession de foi du *Vicaire savoyard*, tout en conservant des relations amicales avec Rousseau. (*Note de l'éditeur*)

[732] François Coindet, jeune employé de banque d'origine genevoise, s'attache à Rousseau lorsque celui-ci s'installe en solitaire en 1758 à Montmorency et auquel il rend de menus services. Malgré les rebuffades régulières du grand homme, il lui garde une fidélité admirative. (*Note de l'éditeur*)

[733] Il désigne ici Jacques Gujer, sunommé *Klyiogg*, cultivateur dans la paroisse d'Uster, canton de Zurich, et qui a donné au médecin Hirzel l'idée de son *Socrate rustique*. Voyez ci-après la lettre du 11 novembre 1764, et la note qui s'y rapporte.

[734] Quel peuple a jamais été le plus heureux ?

[735] Voici la suite de cette question: »et quel est le plan le plus parfait qu'un législateur puisse suivre à cet égard ? »

[736] «Est-il des préjugés respectables qu'un bon citoyen doive se faire un scrupule de combattre publiquement ? »

[737] «Par quel moyen pourrait-on resserrer les liaisons et l'amitié entre les citoyens des diverses républiques qui composent la confédération helvétique ? »

[738] Cette lettre ne fait pas partie des lettres à la même dame que M. Pougens a publiées en 1798 ; mais elle se trouve dans le recueil donné par du Peyrou en 1790, et elle s'y trouve avec l'interruption qui se voit ici.

[739] L'envoi de son *Émile* (*Note de du Peyrou.)*

[740] Jean Néaulme, né en juin 1694 et mort le 5 janvier 1780. Libraire, fils ou frère d'un Jean I Néaulme libraire. Se retire en 1763. Les éditions parues sous son nom après 1764 sont vraisemblablement fictives. (*Note de l'éditeur*)

[741] Pour l'explication de ceci, voyez au commencement de l'Émile la première des notes ou il est question de Formey.

[742] M. de la Poplinière était le mécène de Jean-Philippe Rameau. On relira avec intérêt ce qu'il en dit, ainsi que de sa femme, dans les *Confessions*, Partie II, Liv. VII. (*Note de l'éditeur*).

Copyright Arvensa Editions

[743] Louis-François de Bourbon-Conti, comte de La Marche puis prince de Conti (1727) est un aristocrate français né le 13 août 1717 à Paris dans l'hôtel de Conti et mort le 2 août 1776 à Paris. (*Note de l'éditeur*)

[744] Portrait de Thérèse Levasseur en 1791, âgée de 70 ans par Johan Michael Baader Née en 1721 et morte en 1801, elle fut la lingère de l'hôtel Saint-Quentin où résida Rousseau qui en fit sa compagne. Le couple eut cinq enfants de 1747 à 1755, tous abandonnés aux Enfants-Trouvés. Malgré son inculture, elle semble avoir eu une grande influence sur le maître. À la mort de Jean-Jacques, elle épousera un garde-chasse. La mère de Thérèse a longtemps vécu avec le couple aux crochets de Jean-Jacques. (*Note de l'éditeur*)

[745] Victor de Gingins, seigneur de Moiry (1708-1776), de la branche d'Orny ; très jeune, il fit partie des autorités bernoises, et devint notamment membre de la Chambre des appellations romandes et bailli d'Yverdon. Auteur du *Bacha De Bude* paru en 1765, il fut un fervent protecteur de J. J Rousseau.

[746] George Keith. Né en 1692 ou 1693, et mort le 28 mai 1778) ; 10ème comte Marischal, fut un officier d'armée écossais. Il était surnommé Milord Maréchal parce que le titre de comte-maréchal d'Écosse était héréditaire dans sa famille, en tant que chefs du clan Keith. Il servit d'abord avec distinction sous Marlborough, et refusa après la mort de la reine Anne en 1715, de reconnaître pour roi George 1er, voulant faire proclamer le Prétendant, fils de Jacques II. Il s'expatria après la fuite de ce prince et fut condamné à mort par le Parlement. Il alla prendre du service à l'étranger, et finit par se fixer en Prusse, où il devint l'ami du roi Frédéric II. Il fut nommé par ce dernier, gouverneur de la principauté de Neuchâtel entre 1754-1768. Il fut l'un des amis les plus fidèles de Rousseau. C'est en 1762, installé à Môtiers, que Rousseau en fait la connaissance à Colombier. Il lui rend de fréquentes visites jusqu'en 1763. Le départ pour Postdam de celui qu'il considère comme un père sage et bienveillant est un déchirement pour Jean-Jacques. Après avoir tenté en vain de calmer son ami Rousseau dans sa querelle avec David Hume, George Keith cessera définitivement de correspondre avec lui.

[747] Château de Colombier, demeure du Lord Maréchal. (*Note de l'éditeur*)

[748] Frédéric II de Prusse, dit Frédéric le Grand. De la maison des Hohenzollern, il naît le 24 janvier 1712 à Berlin, et meurt le 17 août 1786 à Potsdam. Il est simultanément Frédéric IV de Brandebourg, 14ème prince-électeur de Brandebourg et Frédéric II, troisième roi de Prusse (1740-1786). Surnommé affectueusement *der alte Fritz* (le vieux Fritz), il fait entrer son pays dans la cour des grandes puissances européennes. Après avoir un temps fréquenté Voltaire, il devient célèbre pour être l'un des porteurs de l'idéal du prince du siècle des Lumières en tant que «despote éclairé ». (*Note de l'éditeur*)

[749] L'alinéa qui termine cette lettre fait juger que celui à qui elle est adressée était un des membres de la Société économique de Berne.

Copyright Arvensa Editions

[750] Voyez ci-devant la lettre du 29 avril 1762.

[751] Sur le dos de la lettre.

[752] Nom qu'on donne à des officiers subalternes de la justice, qui accompagnent les huissiers pour leur servir de témoins ou pour leur prêter main-forte dans l'exercice de leur fonction.

[753] Isaac Marcet. Genevois.

[754] Frédéric-Guillaume de Montmollin (1709-1783) est le pasteur de Môtiers où s'est réfugié Rousseau en 1762. Il accueille favorablement l'exilé, espérant l'amener à se rétracter. N'obtenant rien, il tentera vainement de le faire excommunier par le Consistoire, puis rameutera la population de Môtiers, amenant Rousseau à quitter volontairement la ville.

[755] Jacob Vernet (1698-1789) est pasteur à Céligny et théologien libéral. Il accueille favorablement Rousseau lors de sa réintégration au protestantisme genevois en 1755. Toutefois après la parution de l'*Émile* et du *Contrat Social*, il prend position contre les idées rousseauistes de la religion naturelle en produisant ses *Lettres sur le christianisme* de J.-J. Rousseau et *Lettres critiques*.

[756] Cousin de Jean-Jacques.

[757] Il s'agit ici de Charles Pictet (1713-1792), dit de Cartigny, qui fut colonel au service des Provinces-Unies (actuels Pays-Bas), et Marie, née Dunant. (*Note de l'éditeur*), mais il existe aussi trois lettres échangées avec d'autres membres de la famille Pictet: le pasteur et professeur Jean-François Pictet (1699-1778) en sa qualité de bibliothécaire, la compagnie des pasteurs ayant la responsabilité de la bibliothèque publique de Genève, ainsi qu'une lettre de sympathie qui a été adressée à Rousseau par Gabriel Pictet (1710-1782), alors capitaine au service de Sardaigne (Source: *Les Pictet dans la correspondance de Voltaire et Rousseau, avec une lettre de d'Alembert*. Fondation des archives de la famille Pictet, avril 2008)

[758] *Émile*, liv. II.

[759] *Émile,* Liv. V (des voyages)

[760] Orthographe d'époque.

[761]

François Deluc, mort en 1780, est père des deux célèbres géologues de ce nom. Les deux seuls ouvrages qu'on connaisse de lui sont, *Lettre contre la Fable des Abeilles*, in-12, et *Observations sur les écrits de quelques savants incrédules*. Genève, 1762, in-8°.

[762] Ami de J.J Rousseau. Pendant le séjour de celui-ci à Motiers-Travers, il alla le visiter au cours du mois d'octobre 1762, accompagné de MM. Roustan et Beauchâteau. Ils

Copyright Arvensa Editions

passèrent plusieurs jours avec Rousseau. M. Mouchon donna des détails intéressants de ce pèlerinage dans une lettre qu'il écrivit à sa femme.

[763] Cet anonyme était M. Philippe Robin, citoyen distingué par son mérite et ses talents. {*Note de M. Mouchon.)*

[764] Cette lettre que Rousseau écrivit le 26 février 1763, se trouve dans sa *Correspondance*.

[765] Voyez dans l'*Histoire de J. J. Rousseau*, tome II, les détails intéressants donnés par M. Mouchon sur cette visite.

[766] Dans sa lettre, madame de Boufflers, prévenue par Milord Maréchal, engageait Rousseau à accepter les offres du roi de Prusse.

[767] Voilà le texte de cette lettre, tel qu'il existe dans l'édition de Genève (1782, troisième volume du supplément). Après ces mots: *pas un moment à perdre pour aller au bout*, on trouve cette note des éditeurs:

«Dans le brouillard de cette lettre, il y avait, au lieu de cette phrase: *Sondez bien votre coeur, ô Frédéric ! vous convient-il de mourir sans avoir été le plus grand des hommes* ? Et à la fin de la lettre, cette autre phrase: *Voilà, sire, ce que J'avais à tous dire ; il est donné à peu de rois de l'entendre, et il n'est donné à aucun de l'entendre deux fois.* »

Du Peyrou, dans son Recueil publié en 1790, présente un texte qui diffère en plusieurs points de celui de l'édition de Genève. En voici les variantes:

Texte de l'édition de 1790.

… Je veux m'acquitter…

Texte de l'édition de Genève.

… Je viens m'acquitter…

Texte de l'édition de 1790.

… cette épée… elle n'a que trop bien fait son service, et…

Texte de l'édition de Genève.

… cette épée… elle n'a que trop bien fait son devoir, et…

Texte de l'édition de 1790.

La carrière des rois de votre étoffe est grande, et…

Texte de l'édition de Genève.

La carrière est grande pour les rois de votre étoffe, et…

Texte de l'édition de 1790.

… pas un moment à perdre pour y arriver. Sondez bien votre coeur, ô Frédéric ! Pourrez-vous vous résoudre à mourir sans avoir été le plus grand des hommes ?

Texte de l'édition de Genève.

… pas un moment à perdre pour aller au bout.

Texte de l'édition de 1790.

Puissé-je voir… couvrir enfin ses états, etc.

Texte de l'édition de Genève.

Puissé-je voir… couvrir ses états, etc.

Texte de l'édition de 1790.

Copyright Arvensa Editions

Que votre majesté, sire, daigne agréer mon profond respect.

Note de Du Peyrou. » je donne ici cette lettre telle qu'elle se trouve dans un brouillon de l'auteur, par lui corrigé et resté entre mes mains. Mais il faut aussi la donner telle qu'elle a paru dans l'édition de Genève, d'après un autre brouillon, lequel passé de mes mains en celles de M. Moultou, n'y est plus rentré. La voici donc. » Puis il présente le texte tel que nous l'avons imprimé ci-dessus.

(*Note de M. Petitain.)*

[768] Menue monnaie de l'époque qui est pour ainsi dire la plus petite sous-unité de la livre tournois. La livre tournois valant alors vingt sous, un sou douze deniers, un denier deux mailles ou oboles, une maille deux pites, une pite deux demi-pites.

[769] Ibrahim, esclave turc de Milord Maréchal, finissait les lettres qu'il lui adressait par cette formule: » Je suis plus votre ami que jamais. Ibrahim. »

[770] Alexandre-Jérôme Loiseau de Mauléon (1728-1771). Avocat célèbre au Parlement de Paris, il quitta pourtant de bonne heure le barreau. Il avait une maison de campagne à Saint-Brice. J. J Rousseau estimait Mauléon, sur lequel il tient un langage honorable dans le Xè livre des *Confessions*. (*Note de l'éditeur*)

[771] Ce membre de phrase n'est pas complet. Il y avait sans doute dans le manuscrit: *C'est dans une route* comme celle *que vous vous êtes frayée*, ou plutôt dans *la route*. Mais nous ne devions rien changer au texte de l'édition originale (celle de Genève, 1782, t. XXIV, in-8°, et t. XII, in-4°) où cette lettre, ne portant aucune énonciation de date, a été imprimée pour la première fois. Elle ne se trouve point dans le recueil publié par du Peyrou. — Indépendamment de la collection des Mémoires et Plaidoyers de Loiseau de Mauléon mentionnée précédemment (*Confessions*, t. II,), il en existe une édition en trois volumes in-8°, Londres, 1780. La défense du comte de Portes, dont Rousseau parle au même endroit, a eu particulièrement trois éditions ; la troisième est de 1769, in-8°. (*Note de M. Petitain.*)

[772] Thérèse Le Vasseur, partie en juillet 1762, par le carrosse de Paris à Dijon, pour se rendre auprès de Rousseau, fut insultée par deux jeunes étourdis, que le curé d'Ambérier ne parvint à contenir qu'en portant ses plaintes à l'un des commis du bureau. Sensible à ce service, l'obligée se fit connaître à son protecteur, et lui demanda avec instance et son nom et son adresse. C'est à cette occasion qu'ont été écrites les trois lettres adressées à M, curé d'Ambérier(*). (*Note de M. Petitain.*)

(*)Voyez les deux autres lettres ci-après des 25 août et 15 décembre 1763. Ces lettres eurent pour Rousseau des suites désagréables ; il les fait connaître dans sa lettre à madame de Verdelin, du 28 janvier suivant.

[773] Cette lettre a été classée par les précédents éditeurs dans le nombre de celles qu'il écrivit en 1765 de Bâle, où, ne faisant que passer, il ne pouvait s'occuper du manuscrit de M. D. L. C.

[774] *Récipé*: Mot latin qui signifie prenez, et par lequel le médecin commence une formule. Par extension, toute sorte de recettes et de formules de remèdes.

[775] Cette lettre m'a été communiquée par M. de La C… qui a épousé la petite nièce de mademoiselle Duchesne, à qui elle est adressée, et qui est devenue supérieure de l'Hôtel-Dieu de Montmorency, sous le nom de *soeur Marie*, depuis l'époque où cette lettre fut écrite. M. *Duflos*, neveu

Copyright Arvensa Editions

de la soeur Marie, prit, en 1788, pour la conservation de cette lettre, des soins qui prouvent le prix qu'il y attachait. Il la fit encadrer entre deux glaces, de manière à pouvoir la lire en entier, et c'est dans cet état qu'elle m'a été confiée par M. de La C...

[776] La maladie du pays. Violent désir de retourner chez soi.

[777] Ornement de toilette en découpure passé de mode, qui se mettait sur les robes des femmes.

[778] Pièce d'étoffe plissée utilisée pour rehausser l'apparence d'un vêtement ou d'un rideau. Péjoratif: Ornement trop voyant sur les vêtements.

[779] Pour apprécier les divers jugements portés dans cette lettre, le lecteur voudra bien faire attention à l'époque de sa date et au lieu qu'habitait l'auteur. (*Note des Editeurs de Genève*.)

[780] Allusion à ces vers des Bucoliques:
«Die quibus in terris, et cris mihi magnus Apollo,
Tres pateat coeli spatium non ampliùs ulnas. »

[781] Plante vénéneuse à fleurs bleues des régions montagneuses.

[782] Gayot de Pitaval, mort en 1743, auteur de plusieurs collections et recueils, notamment de celui des *Causes célèbres*, en vingt volumes in-12.

[783] Personnages des contes d'Hamilton.

[784] Dans l'édition OEuvres complètes de J.J Rousseau, tome IX – Correspondance, tome II ; P Dupont, 1824, cette lettre, datée du 20 janvier, suit la lettre CCCLXXVIII, du 28 janvier. L'Édition Werde et Lequien de 1826, a repris cette chronologie. (*N d E*)

[785] Samuel Petit-Pierre, né le vers le 15 juillet 1713 à Neuchâtel où il est mort le 11 février 1781. Procureur général et Conseiller d'État. Membre du Conseil des Quarante (1737) et des vingt-quatre (1746-1753) de Neuchâtel, procureur de la ville (1746-1748). Conseiller d'État honoraire (1753). Châtelain du Landeron (1753). Maire de Neuchâte (1757-1781). Membre de la Société du Jardin (1779). Président du Conseil d'État (1780 1781). (*Note de l'éditeur*)

[786] Denise, professeur de philosophie au collège de Montaigu à Paris, a publié la Vérité de la Religion chrétienne, démontrée par ordre géométrique. Paris, 1717, in-12.

[787] David Hume, né le 7 mai 17112 à Édimbourg, mort le 25 août 1776. Philosophe économiste et historien britannique, l'un des plus importants penseurs des Lumières écossaises. Il est considéré comme l'un des plus grands philosophes et écrivains de langue anglaise. (*Note de l'éditeur*)

[788] Madame d'Houdetot.

[789] Jacques-François Deluc (1698-1784), horloger à Genève. Partisan de Jean-Jacques Rousseau, il est membre du Conseil des Deux-Cents et chef du parti des Représentants. (*Note de l'éditeur*)

Copyright Arvensa Editions

[790] Savant horloger de Genève. Pendant le séjour de Rousseau à Motiers-Travers, il alla le visiter au cours du mois d'octobre 1762, accompagné de MM. Roustan et Mouchon. Ils passèrent plusieurs jours avec Rousseau.

[791] Allusion à une brochure contre la *Profession de foi du vicaire savoyard*, intitulée, *Lettre à M. J. J. Rousseau*, par J. A. Comparet. *Genève*, 1762.

[792] Ce M. Marcel n'est pas à confondre avec le célèbre maître à danser du même nom, décédé en 1959, à qui est attribué le mot célèbre *«que de choses dans un menuet ! »* et dont Rousseau s'est moqué à plusieurs reprises dans son *Émile*. À ce propos, on raconte qu'un jour, ce M. Marcel s'approche de la galerie de Versailles de son élève M. de Malesherbes qui, toujours attentif et croyant qu'on avait besoin de son crédit, écoute avec complaisance: «*Monsieur, permettez-moi de solliciter une grâce*, lui dit-il, *c'est de ne jamais dire à personne que j'ai été votre maître de danse. ».* Le maître à danser en question était le père ou un parent de celui auquel Rousseau adresse la présente lettre. (*Note de l'éditeur*)

[793] L'auteur de cette lettre l'a fait imprimer sous le titre de *Lettre à M. J. J. Rousseau, par M. M**, sous-directeur, etc*... 1763, in-8°.

[794] Niklaus Anton Kirchberger. Né en 1739, et mort le 27 Septembre 1799 à Gottstatt. Officier au service de la Hollande, magistrat et économiste, il entre au Grand Conseil de la ville de Berne en 1775 et, dix ans plus tard, devient Gouverneur de la place. Il fut l'un des fondateurs de la Société économique de cette ville. En qualité d'écrivain, il n'a jamais été très prolifique, mais correspondait avec nombre de ses contemporains européens. (*Note de l'éditeur*). Lorsqu'il rendit visite pour la première fois à J.J Rousseau (à l'île Saint-Pierre) il le trouva perché sur un arbre. (*Note de l'éditeur*)

Dans toutes les éditions, et même dans l'*Histoire de J.J. Rousseau*, on lit Keit. Cette erreur vient de ce qu'il n'y avait que la lettre initiale. Je ne sais quel éditeur a mis le nom qu'on a lu jusqu'à présent. C'est à M. Kirchberger dont il est question à la fin des *Confessions*, qu'est adressée cette lettre. Ce renseignement nous a été donné par M. Beuchot.

[795] Synonyme de *contrefaçon*.

[796] M. Burnand, à qui cette lettre est adressée, avait reproché à Rousseau la publication de la *Profession de foi du ficaire savoyard* contre cette maxime expresse du vicaire lui-même: » Tant qu'il reste quelque bonne croyance parmi les hommes, il ne faut point troubler les âmes paisibles, ni alarmer la foi des simples par des difficultés qu'ils ne peuvent résoudre, et qui les inquiètent sans les éclairer. (*Note de du Peyrou*.)

[797] Ce qui est ici en italique est tiré de la *Profession de foi*. Voyez ci-devant, et ci-après la lettre au même, du 4 avril.

[798] Joseph de La Porte, baptisé le 19 janvier 1714 à Belfort et mort le 19 décembre 1779. Religieux, critique littéraire, poète et dramaturge français.(*Note de l'éditeur*)

[799] Brochure de Grimm sur la musique française. Voyez *Confessions*, livre VIII.

Copyright Arvensa Editions

[800] Claude-Henri Watelet, né le 28 août 1718 à Paris où il est mort le 12 janvier 1786. Artiste et homme de lettres français, à la fois peintre, aquafortiste, graveur, collectionneur, critique d'art, poète didactique et auteur dramatique. (*Note de l'éditeur*)

[801] À Genève, Les citoyens et bourgeois jouissent de tous les droits politiques et économiques. Dans cette lettre adressée à Jacob Favre, J.J Rousseau abdique à perpétuité son droit de bourgeoisie et de cité dans la ville et République de Genève. Il impute ce choix à la haine de ses adversaires.(*Note de l'éditeur*)

[802] Ami de J.J Rousseau demeurant à Genève. (*Note de l'éditeur*)

[803] On verra plus loin l'opinion de M. Eymar à ce sujet. Elle est conforme à celle de M. Moultou.

[804] C'est du célèbre Gibbon qu'il est question, et de madame Necker ; nous le ferons voir dans l'observation qui termine cette lettre.

[805] Voici le passage objecté:

«Je crois qu'un homme de bien, dans quelque religion qu'il vive de bonne foi, peut être sauvé. Mais je ne crois pas pour cela qu'on puisse légitimement introduire dans un pays des religions étrangères sans la permission du souverain ; car si ce n'est pas directement désobéir à Dieu, c'est désobéir aux lois, et qui désobéit aux lois désobéit à Dieu. » (*Lettre à M. de Beaumont*)

[806] Théodore Rousseau, 1729-1807, cousin germain de J.J Rousseau à qui il adressé neuf lettres de 1762 à 1765. (*Note de l'éditeur*)

[807] Milord Marécbal pressait Rousseau de venir en Écosse avec lui. Ses terres étaient près d'Aberdeen, ville maritime de ce pays.

[808] Il ne m'avait pas compris, et vit bien que je savais aussi bien que lui cette maxime. (*Note de M, Moultou*.)

[809] La famille Tronchin.

Copyright Arvensa Editions

[810] ……. *de leur citoyen*. Conforme au texte de l'édition donnée par du Peyrou en 1790, où cette lettre a été imprimée pour la première fois, et où, par erreur sans doute, on a mis *citoyen* pour *concitoyen*.

[811] Fils du cousin germain de J.J Rousseau qui s'est toujours conduit envers lui comme un bon parent qui lui était sincèrement attaché. (*Note de l'éditeur*)

[812] Charles Pinot Duclos né à Dinan en Bretagne le 12 février 1704 et mort à Paris le 26 mars 1772. Écrivain et historien français. (*Note de l'éditeur*)

[813] Nouvelle Héloïse, troisième partie, lettre XXII.

[814] Cette lettre, sans indication de l'année, paraît avoir été écrite le lendemain de relie du 30 juillet qu'on vient de lire, mais n'avoir pas été envoyée à son adresse. Celle qui suit doit avoir été écrite dans le même temps. (*Note dedu Peyrou*.)

[815] Châtelain de Motiers. (*Note de l'éditeur*)

[816] Commerçant de Genève, Français réfugié et parent du Procureur général de Neuchâtel. Ce M. d'Ivernois de Genève passait à Môtiers deux fois l'an. (*Note de l'éditeur*)

[817] Voyez la lettre du 30 novembre 1762.

[818] Louis-Eugène de Wurtemberg, dit Louis VII, né à Francfort en 1731, décédé en 1795 à Ludwigsburg. Il fut duc de Wurtemberg de 1793 à 1795. (*Note de l'éditeur*)

[819] Femme peintre.

[820] *Nouvelle Héloïse*, partie II, lettre XXII.

[821] Nicolas-François Regnault Né en 1746 à Paris, mort vers 1810. Peintre dessinateur et graveur à l'eau forte, au burin et au pointillé. Comme peintre, il se place parmi les imitateurs de Beaudoin et de Fragonard. Il grava, ou fit graver par sa femme Geneviève née à Nangis, la plupart de ses ouvrages, quelques fois pour être imprimés en couleur. On lui connaît notamment deux ouvrages de botanique gravés avec sa femme: *La Botanique mise à la portée de tout le monde, ou Collection des plantes d'usage dans la médecine, dans les aliments et dans les arts* (1774) et *Les Écarts de la nature, ou Recueil des principales monstruosités que la nature produit* (1775). (*Note de l'éditeur*)

[822] Nouvelle Héloïse, partie I, lettre XLII.

[823] Voici quel était le début de la lettre de madame de B***, à laquelle celle-ci sert de réponse.

Paris, 10 novembre 1763.

Monsieur, Il y a environ un mois que j'eus l'honneur de vous écrire ; ignorant votre

Copyright Arvensa Editions

adresse, j'envoyai ma lettre bien cachetée à M. de Voltaire ; avec l'assurance de cette probité commune à tous les honnêtes gens, je le priai de vous l'envoyer. Mais quelle a été ma surprise lorsque, le 4 de ce mois, j'ai reçu en réponse un imprimé qui a pour titre, *Sermon des cinquante*. Serait-ce vous, monsieur, ou M. de Voltaire, qui me l'avez envoyé ? Je n'ose penser que c'est vous, etc. » *Note extraite de l'édition de Genève*, tome XXIV, in-8°, page 124.

Voyez ci-après la lettre au prince de Wirtemberg, du 11 mars 1764.

[824] . . . *tant de plaisir.* Conforme au texte de l'édition de Genève, deuxième supplément 1789, et de l'édition de du Peyrou donnée en 1790.

[825] Joseph-François de Conzié, marquis d'Allemogne, comte des Charmettes et baron d'Arenthon (1707-1789) ; c'est lui qui loua les Charmettes à Madame de Warens. Il fut l'ami de Rousseau. Député par la ville de Chambéry à Madrid quand les Espagnols occupaient la Savoie en 1743, il laissa le château à sa soeur Madeleine qui avait épousé Jean Gerbaix de Sonnaz. Il créa la société royale d'agriculture de Savoie.

[826] Maison de J.J Rousseau à Motiers-Travers.

[827] *Note V.D Musset-Pathay. 1824*.

[828] Voyez la lettre du 30 novembre 1762.

[829] Marie-Madeleine de Brémond d'Ars, épouse du Marquis de Verdelin (1728-1810) Elle s'est rapprochée géographiquement et sentimentalement du philosophe genevois, qu'elle nomme «son cher voisin ». Rousseau, en retour, l'appelle souvent dans sa correspondance «mon aimable voisine ». (*Note de l'éditeur*)

[830] Julie Suzanne Bondeli, salonnière suisse d'une famille patricienne bernoise, née le 1er janvier 1732 à Berne et morte le 8 aout 1778 à Neuchâtel.(*Note de l'éditeur*)

[831] C'est une misérable parodie de la *Nouvelle Héloïse*, qui parut sans nom d'auteur en 1763.

[832] D'une famille noble et d'une fortune considérabl, François-Louis, comte d'Escherny (24 novembre 1733, Neuchâtel – 15 juillet 1815, Paris) est un homme de lettres suisse.

[833] Voyez ci-devant la lettre CDXXXVIII à madame de B., décembre 1763.

[834] Mme de Luze-Warney.

[835] Celui dont Rousseau désirait écrire la vie était le frère cadet de Milord Maréchal, Jacques Keit, général célèbre qui, après avoir glorieusement combattu pour la Russie dans ses guerres contre les Turcs et les Suédois, passa au service du grand Frédéric, qui faisait le plus grand cas de ses talents militaires et de ses hautes qualités. Il se distingua surtout dans la guerre de sept ans, et périt au champ d'honneur en 1758. Le *probus vixit, fortis*

Copyright Arvensa Editions

obiit, est la réponse que fît Milord Maréchal lui-même à Formey, qui lui témoignait le désir de faire l'éloge de son frère. — Il est à regretter qu'il n'ait pas donné suite à l'offre que lui fait Rousseau dans cette lettre, et sur laquelle nous verrons celui-ci revenir encore plusieurs fois.

[836] Voici cette lettre, d'après la version qu'en a publiée d'Alembert, dans son éloge de Milord Maréchal.

«Je disputerais bien avec les habitants d'Édimbourg l'avantage de vous posséder: si j'avais des vaisseaux, je méditerais une descente en Ecosse pour enlever mon cher Milord, et pour l'emmener ici ; mais nos barques de l'Elbe sont peu propres à une pareille expédition. Il n'y a que vous sur qui je puisse compter. J'étais ami de votre frère, je lui avais des obligations ; je suis le vôtre de coeur et d'âme: voilà mes titres ; voilà les droits que j'ai sur vous. Vous vivrez ici dans le sein de l'amitié, de la liberté et de la philosophie: il n'y a que cela dans le monde, mon cher Milord ; quand on a passé par toutes les métamorphoses des états, quand on a goûté de tout, on en revient là. »

[837] Voyez ci-après la lettre à M. Hirzel, du 11 novembre 1764.

[838] Il parle sans doute de la lettre à madame Roguin, du 31 mars. Voyez ci-devant lettre CDLX.

[839] Pierre Guy, ami de J.J Rousseau.

[840] Il pensait que la lettre à laquelle il répondait, quoique datée de Paris, était réellement écrite de Neuchâtel, et il l'attribuait à une dame qui alors habitait cette ville, et qu'il savait être une savante et un bel esprit en titre ; et c'est dans cette idée que sa réponse est conçue. Il reconnaît sa méprise dans la lettre qu'on verra ci-après à la date du 4 novembre même année, adressée à la même demoiselle D. M., véritable auteur de celle à laquelle celle-ci sert de réponse.

[841] «… Mademoiselle Galley, d'un an plus jeune qu'elle (Melle de Graffenried), était encore plus jolie ; elle avait je ne sais quoi de plus délicat, de plus fin ; elle était en même temps très mignonne et très formée, ce qui est pour une fille le plus beau moment. » (*Extrait des Confessions, partie I, Livre IV*)

[842] Au livre XII des*Confessions*, Rousseau écrit à son sujet: «Il ne s'appelait point Sauttern, il s'appelait Sauttersheim. À l'égard du titre de baron, qu'on lui donnait en Suisse, je ne pouvais le lui reprocher, parce qu'il ne l'avait jamais pris: mais je ne doute pas qu'il ne fût bien gentilhomme, et Milord Maréchal, qui se connaissait en hommes, et qui avait été dans son pays, l'a toujours regardé et traité comme tel. »… «Je ne croirai jamais que Sauttern fût un espion, ni qu'il m'ait trahi ; mais il m'a trompé. Quand j'épanchais avec lui mon cœur sans réserve, il eut le courage de me fermer constamment le sien, et de m'abuser par des mensonges. »

Copyright Arvensa Editions

[843] L'origine de ce mot est incertaine. Il apparaît pour la première fois, en 1607, dans un texte tiré des *Oeuvres satyriques* de Charles-Timoléon de Sigogne («Salouppe »). I est depuis utilisé, parfois, comme c'est ici le cas, sous forme péjorative et injurieuse: femme méprisable, sans scrupules, aux moeurs corrompues et prête à tout pour réussir.

[844] Voyez ci-devant la lettre à l'abbé de La Porte, du 4 avril 1763, et la note qui s'y rapporte.

[845] C'est le titre d'un petit écrit apologétique publié par Panckoucke, et que l'abbé de La Porte a fait réimprimer à la suite de l'édition qu'il a donnée de la *Nouvelle Héloïse,* en 1764.

[846] Delevre était à cette époque bibliothécaire de l'Infant duc de Parme, dont l'abbé de Condillac était précepteur.

[847] *La jeune Indienne*, comédie en un acte, en vers, représentée en 1764.

[848] Cette lettre paraît faire suite à la lettre CDLXXIII, du 23 mai même année.

[849] Renée-Caroline-Victoire de Froullay de Tessé, Marquise de Créquy, née au Château de Montflaux à Saint-Denis-de-Gastines le 19 octobre 1704 et morte à Paris le 3 février 1803. Femme de lettres française célèbre par son esprit.

[850] Voyez les *Confessions*, livre XII.

[851] Les eaux d'Auguste (ainsi dénommées parce qu'apparemment utilisées depuis l'antiquité) étaient très appréciées à l'époque de J.J Rousseau. Diversement aromatisées (rose, verveine, tilleul, magnolia etc), elles passaient pour guérir ou soulager de nombreuses maladies.

[852] Ce qui montre que l'expression populaire » Cocu, battu, mais content » vient de loin.

[853] Sans doute le chevalier de Lorenzy. La lettre dont il s'agit ici n'a pas été publiée.

[854] *Epitre d'un père à son fils sur la naissance d'un petit-fils*. Elle fait partie des oeuvres de Chamfort.

[855] Chamfort avait envoyé son épître au concours pour le prix de poésie proposé par l'Académie française.

[856] Joseph François de Foulquier. Naturaliste et intendant de la Guadeloupe et de la Martinique. Né: le 21 février 1744 à Toulouse (France) et décédé le 13 février 1789 à Saint Pierre de la Martinique. (*Note de l'éditeur*)

[857] Charles de Zinzendorf, fils du chancelier d'Autriche Philippe-Louis (Philipp Ludwig

Copyright Arvensa Editions

Wenzel von Sinzendorf). Il rencontra pour la première fois Rousseau en septembre 1764, tandis que celui-ci était en train d'herboriser. Rousseau occupait alors pour une semaine une maison située au coeur de la réserve naturelle du Creux-du-Van, à Champ-du-Moulin (canton de Neuchâtel) sur les bords de la rivière de l'Areuse. Le comte Charles de Zinzendorf comptait parmi ses admirateurs. Adepte des pensées rousseauistes, il voulait élever ses enfants selon l'ouvrage *«Émile, ou de l'Education »*

[858] Voyez la lettre précédente à mademoiselle D. M., du 7 mai même année. Cette méprise de Rousseau vient de ce que la personne à laquelle il avait adressé sa lettre du 7 mai, et celle à laquelle il répond ici, portaient toutes deux le même nom. Rien d'ailleurs n'a pu nous faire connaître l'une ou l'autre.

[859] Résipiscence: amener à reconnaître une faute avec volonté de s'amender.

[860] Jean-Gaspard Hirzel, médecin à Zurich, mort en 1803, s'est acquis une juste célébrité dans sa patrie par des connaissances variées, par des établissements utiles, et par un zèle ardent pour le bien public. Son goût pour l'agriculture, et le désir d'acquérir dans cet art des connaissances positives, le conduisirent chez un cultivateur des environs de Zurich, nommé Jacques Gujer, et connu dans le pays sous le nom de *Klyiogg* { Petit-Jacques), philosophe praticien, et s'occupant d'économie rurale et domestique en observateur aussi sage qu'éclairé. Rousseau avait déjà reçu, sur cet homme respectable, des détails qui l'avaient vivement intéressé, comme on en peut juger par deux de ses lettres précédentes, à M. Huber, 24 décembre 1761, et au prince de Wirtemberg, 15 avril 1764. Le spectacle qu'offrirent au médecin Hirzel la famille, les procédés et les travaux de Gujer, lui donna l'idée de son *Socrate rustique*, ou *Description de la conduite économique et morale d'un paysan philosophe*, livre qui a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. La traduction française est de Frey Deslandres, officier suisse, 1763, in-12, et a été plusieurs fois réimprimée. La meilleure édition de cette traduction est celle de Lausanne, 1777, 2 vol. in-8°.

[861] Malesherbes, premier président de la Cour des Aides, et qui conserva cette présidence jusqu'en 1775, avait de plus la direction de la librairie, et c'est de cette direction qu'il est question ici. Mais dans l'intéressante Notice qu'a donnée M. Dubois sur Malesherbes, on lit (page 55 de la troisième édition) que ce fut au mois de décembre 1768, qu'il cessa d'avoir cette direction. Or cette date, qui d'ailleurs est certaine, ne s'accorde pas avec la date de la lettre de Rousseau, date qui n'est pas plus susceptible d'être contestée, puisqu'il y parle des *Lettres de la montagne* qu'il vient de faire imprimer en Hollande, impression qui réellement eut lieu en 1764. Il en résulte que Rousseau, félicitant Malesherbes sur sa retraite comme directeur de la librairie, n'en parle en cet instant que sur un ouï-dire, qui ne fut confirmé par l'événement que quatre ans après.

[862] La Reine fantasque.

[863] Les *Lettres de la montagne*.

Copyright Arvensa Editions

[864] Le libelle intitulé, *Sentiment des citoyens*.

[865] Le libelle intitulé, *Sentiment des citoyens*. Vovez les Confessions, livre XII.

[866] Pour une édition générale de ses ouvrages.

[867] La comtesse de B. avait paru souhaiter que Rousseau voulut être le parrain de l'enfant dont elle était sur le point d'accoucher.

[868] Cette expression *sous les plombs* a fort embarrassé les éditeurs de Genève. En voici l'explication: Le palais de Saint-Marc, à Venise, est couvert de grandes laines de plomb, et l'on croyait alors communément que quand les Inquisiteurs d'état voulaient se débarrasser, sans forme de procès, d'un homme suspect, ils le faisaient renfermer dans un des cabinets pratiqués immédiatement sous ces lames, qui, devenant brûlantes par l'ardeur du soleil, donnaient au malheureux prisonnier une fièvre chaude dont il mourait en très peu de temps. On aime à douter d'une cruauté plus atroce encore que celle de Busiris. Toujours est-il vrai qu'à Venise on ne parlait jamais de ces plombs qu'avec effroi.

[869] Un exemplaire de la *Théorie de la musique.*

[870] Le libelle intitulé, *Sentiment des citoyens*.

[871] Helvétius et Diderot, auxquels les Corses, disait-on, s'étaient adressés pour avoir un plan de législation.

[872] Madame Guyenet appelait Rousseau son papa.

[873] À la suite de cette lettre, Rousseau a transcrit celle qui est attribuée à l'abbé de Mably. Elle est du 11 janvier 1765, et l'extrait lui en fut envoyé de Genève, le 4 février suivant, par un anonyme. Voici cet extrait:

«Une chose qui me fâche beaucoup, c'est la lecture que je viens de faire *des Lettres de la montagne* ; et voilà toutes mes idées bouleversées sur le compte de Rousseau. Je le croyais honnête homme ; je croyais que sa morale-était sérieuse, qu'elle était dans son coeur, et non pas au bout de sa plume. Il me fait prendre malgré moi une autre façon de penser, et j'en suis affligé. S'il s'était borné à prétendre que son déisme est un bon christianisme, et qu'on a eu tort de brûler son livre et de décréter sa personne, on pourrait rire de ses sophismes, de ses paralogismes, et de ses paradoxes, et on aurait dit qu'il est fâcheux que l'homme le plus éloquent de son siècle n'ait pas le sens commun. Mais cet homme finit par être une espèce de conjuré. Est-ce Erostrate qui veut brûler le temple d'Éphèse ? est-ce un Gracchus ? Je sais bien que les trois dernières lettres, dans lesquelles Rousseau attaque votre gouvernement, ne sont remplies que de déclamations et de mauvais raisonnements ; mais il est à craindre que tout cela ne paraisse très juste, très sage et très raisonnable à des têtes échauffées, et qui ne savent pas juger et goûter leur

Copyright Arvensa Editions

bonheur. Je croirais que votre gouvernement est aussi bon qu'il peut l'être, eu égard à sa situation ; et, dans ce cas, c'est un crime que d'en troubler l'harmonie. J'espère que cette affaire n'aura aucune suite fâcheuse ; et l'excellente tête qui a fait les *Lettres de la campagne* a sans doute tout ce qu'il faut pour entretenir l'ordre au milieu de la fermentation, ouvrir les yeux du peuple, et lui faire connaître ses erreurs, ou plutôt celles de Rousseau. Que voulez-vous ! il n'est point de bonheur parfait pour les hommes, ni de gouvernement sans inconvénient. La liberté veut être achetée ; elle est exposée à des moments d'agitation et d'inquiétude. Malgré cela, elle vaut mieux que le despotisme. Je vous demanderais pardon, madame, de vous parler si gravement, si vous étiez Parisienne ; mais vous êtes Genevoise, et des choses sérieuses vous plaisent plus que nos colifichets. »

L'anonyme avait accompagné cet envoi du billet suivant:

«O toi, le plus vertueux et le plus modeste de tous les hommes, surtout pour les statues et les médailles, juge à présent lequel les mérite le mieux de celui-ci ou de toi ! » (Note de du Peyrou.)

[874] Voltaire.

[875] C'est celle à madame Guvenet, du 6 février, n° DLIII.

[876] Illisible.

[877] Illisible.

[878] Ces lettres initiales indiquent le colonel Pury ou de Pury, dont il est question dans les *Confessions*, et qui demeurait à Couvet. IL était beau-père de du Peyrou.

[879] *Mes nouveaux patriotes*... texte de l'édition de Genève ; c'est sans doute compatriotes qu'il faudrait lire.

[880] La Hollande.

[881] Clairaut est mort dans le mois de mai de la même année, et n'a pu répondre au désir que Rousseau lui témoigne dans cette lettre.

[882] Lord Maréchal lui avait obtenu des lettres de naturalisation.

[883] M. d'Escherny, dans ses *Mélanges*, blâme avec raison le refus de Rousseau. Mais cette lettre sert à faire apprécier la sincérité de Diderot, qui prétend avoir repoussé les avances que fît Jean-Jacques pour se réconcilier avec lui. L'on peut juger de la nature de ces avances.

[884] Les ouvrages de Linnaeus.

[885] Synonyme d'amygdalite ou d'angine.

[886] C'était un professeur de théologie à Genève. Il est auteur de plusieurs ouvrages

Copyright Arvensa Editions

relatifs à cette science. Celui dont il s'agit ici avait pour titre, Considérations sur les Miracles, 1765, in-8°.

[887] Montmollin.

[888] Elle avait envoyé à Rousseau une paire de manchettes.

[889] Dans cette lettre Rousseau n'appelle point du Peyrou *mon cher hôte*, parce qu'elle est écrite exprès pour être rendue publique. Déjà, sans se nommer, et sous le titre de *Lettre à M****, du Peyrou avait, de concert avec Rousseau et guidé par lui, comme on l'a vu par les lettres précédentes des 12, 15 et 22 avril, publié dans le même mois l'apologie de son ami, apologie à laquelle Montmollin avait répliqué longuement et avec violence, sous le titre de *Réfutation du libelle intitulé*, LETTRE À M***. C'est de cet écrit d Montmollin qu'il est question dans le cours de la présente lettre. Encouragé par celle-ci, et décidé, d'après le conseil de Rousseau, à ne plus garder l'anonyme, du Peyrou publia, dans le mois d'août suivant, et sous le titre de *Lettre à milord comte de Wemiss*, une seconde lettre à l'appui de sa première ; et, dans les pièces justificatives qu'il y joignit, il fit entrer la lettre de Rousseau reproduite ici. Enfin en septembre suivant, peu de jours après la lapidation de Motiers, et sous le même titre que celui de sa seconde lettre, du Peyrou en a publié une troisième, dans laquelle il fait le récit de cet événement. Ces trois lettres de du Peyrou, et la réfutation de Montmollin, ont été réunies et réimprimées à Londres avec toutes leurs annexes (in-12, 1766).

(Note de M. Petitain.)

[890] Offre dont le secret fut si bien gardé, que personne n'en sut rien que quand je le publiai, et qui fut si malhonnêtement reçue, qu'on ne daigna pas y faire la moindre réponse: il fallut même que je fisse redemander à M. de Montmollin ma déclaration qu'il s'était doucement appropriée.

[891] Il faudrait croire que la tête tourne à M. de Montmollin, si l'on lui supposait assez d'arrogance pour vouloir sérieusement donner à messieurs de la classe quelque supériorité sur les autres sujets du roi. Il n'y a pas cent ans que ces supérieurs prétendus ne signaient qu'après tous les autres corps.

[892] Rue située sur la rive gauche de la Seine, dans le Vè arrondissement de Paris.

[893] David Hume, né le 7 mai 17112 à Édimbourg, mort le 25 août 1776. Philosophe économiste et historien britannique, l'un des plus importants penseurs des *Lumières écossaises*. Il est considéré comme l'un des plus grands philosophes et écrivains de langue anglaise.(*Note de l'éditeur*)

[894] Il avait un passeport du ministre bon pour trois mois.

[895] Cette intention si formelle de garder le plus parfait incognito, et l'empressement que nous le verrons bientôt montrer de quitter ce *théâtre public* (lettre ci-après du 26

Copyright Arvensa Editions

décembre), suffisent pour démentir ce qui est raconté à ce sujet dans la Correspondance de Grimm (première partie, tome V, page 124):

«Rousseau est revenu à Paris le 17 décembre. Le lendemain il s'est promené au Luxembourg en habit arménien… Il s'est aussi promené tous les jouis à une certaine heure sur le boulevard dans la partie la plus proche de son logement. Cette affectation de se montrer au public sans nécessité, en dépit du décret de prise de corps, a choqué le ministre, qui avait cédé aux instances de ses protecteurs, en lui accordant la permission de traverser le royaume pour se rendre en Angleterre. On lui a fait dire par la police de partir sans autre délai, s'il ne voulait être arrêté. En conséquence il quitta Paris le 4 janvier, accompagné de D. Hume. »

[896] C'était la mère de du Peyrou, veuve d'un commandant de Surinam.

[897] C'était la devise de la maison de Solar qu'il expliqua dans un repas. Voyez *Confessions*, liv.III.

[898] *M'accompagneront dans mes richesses*… C'est le texte de l'édition originale donnée par Pougens en 1798 (petit in -12, page 33). Mais le mot *richesses* n'offre ici aucun sens ; c'est sans cloute *détresses* ou *traverses* qu'il y faudrait substituer.(Note de M. Petitain.)

[899] Près de l'hôtel du lord Égremont.

[900] Frédéric II le Grand (1712-1786)

[901] Charles-Geneviève-Louis-Auguste-André-Timothée d'Éon de Beaumont, dit le « chevalier d'Éon » (5 octobre 1728 à l'hôtel d'Uzès, Tonnerre-21 mai 1810 à Londres) est un auteur, diplomate et espion français.

Il est resté célèbre pour son habillement qui le faisait passer pour une femme. À sa mort cependant, il fut reconnu par un concile de médecins comme de sexe masculin et parfaitement constitué.

[902] Ce saint homme s'appelait Cajot. Son livre est intitulé *les Plagiats de M. J. J Rousseau de Genève sur l'éducation*, par D. C. J. B. (Dom Joseph Cajot, bénédictin) 1765, 1 vol. in-12. Les autres critiques prétendaient que l'*Émile* ne contenait que des nouveautés hardies. Celui-ci dit qu'il ne renferme rien de nouveau. Il appelle Jean-Jacques*un rapetasseur d'écrits, un homme enguenillé des ouvrages d'autrui, négoce auquel il doit sa frêle renommée*.

[903] Les lettres dont il s'agit ont été imprimées en français, et publiées à Londres chez les mêmes libraires, in-12, 1766. — Des circonstances tout à fait indépendantes de la volonté de ces libraires en avaient retardé l'impression.

[904] F.H Rousseau, qui était le fils du cousin germain de Jean-Jacques, se conduisit toujours envers lui comme un bon parent qui lui était sincèrement attaché. (*Note de*

Copyright Arvensa Editions

l'éditeur)

[905] Elle était de M. Walpole, mais corrigée par plusieurs hommes de lettres.

[906] Maréchal Henry Seymour Conway (né le 1721, mort le 9 Juillet 1795), général e homme d'État, frère du premier marquis de Hertford, et cousin de Horace Walpole. Il débuta sa carrière militaire dans la guerre de la Succession d'Autriche et fut promu au poste de commandant en chef des forces britanniques.

[907] Celui d'écrire ses *Confessions.*

[908] Voisine de Rousseau à Wootton. Elle en fit la connaissance avant d'épouser M. Port. (*Note de l'éditeur*)

[909] Riche propriétaire anglais qui loua le domaine à Rousseau où celui-ci passa treize mois. (*Note de l'éditeur*)

[910] M. Jean Steward.

[911] J'en dirai seulement une qui m'a fait rire ; c'était de faire en sorte, quand je venais le voir, que je trouvasse toujours sur sa table un tome de l'*Héloïse* ; comme si je ne connaissais pas assez le goût de M. Hume pour être assuré que, de tous les livres qui exigent l'*Héloïse* doit être pour lui le plus ennuyeux.

[912] IL faut dire ce que c'est que cette manoeuvre. J'écrivais sur la table de M. Hume en son absence, une réponse à une lettre que je venais de recevoir. Il arrive, très curieux de savoir ce que j'écrivais, et ne pouvant presque s'abstenir d'y lire. Je ferme ma lettre sans la lui montrer ; et, comme je la mettais dans ma poche, il la demande avidement, disant qu'il l'enverra le lendemain, jour de poste. La lettre reste sur sa table. Lord Newnham arrive, M Hume sort un moment ; je reprends ma lettre, disant que j'aurai le temps de l'envoyer le lendemain. Lord Newnham m'offre de l'envoyer par le paquet de M. l'ambassadeur de France ; j'accepte. M. Hume rentre tandis que lord Newnham fait son enveloppe ; il tire son cachet: M. Hume offre le sien avec tant d'empressement, qu'il faut s'en servir par préférence. On sonne ; lord Newnham donne la lettre au laquais de M. Hume pour la remettre au sien, qui attend en bas avec son carrosse, afin qu'il la porte chez M. l'ambassadeur. À peine le laquais de M. Hume était hors de la porte, que je me dis, Je parie que le maître va le suivre: il n'y manqua pas. Ne sachant comment laisser seul milord Newnham, j'hésitai quelque temps avant que de suivre à mon tour M. Hume ; je n'aperçus rien ; mais il vît très bien que j'étais inquiet. Ainsi, quoique je n'aie reçu aucune réponse à:na lettre, je ne doute pas qu'elle ne soit parvenue ; mais je doute un peu, je l'avoue, qu'elle n'ait été lue auparavant

[913] Il paraît, par ce qu'il m'écrit en dernier lieu, qu'il est très content de cette lettre, et qu'il la trouve fort bien. (La lettre de Rousseau e<t celle du 22 mars, n° 669.)

Copyright Arvensa Editions

[914] Les libraires viennent de me marquer que cette édition est faite et prête à paraître. Cela peut être, mais c'est trop tard, et, qui pis est, trop à propos.

[915] Voyez les détails de cette querelle dans le *Récit* des particularités de la vie de J. J. Rousseau, omises dans les *Confessions*.

[916] Libraire à Paris. Il avait imprimé *Émile*. Il rapporta à Rousseau tous les propos qu'on tient sur son compte, à Paris, après sa rupture avec David Hume ; et, pour réparer sa faute, fit passer à Jean-Jacques la défense de madame de La Tour Franqueville. (*Note de l'éditeur*)

[917] Voyez ci-devant la lettre du 13 mai 1764.

La marquise de Verdelin, fille du comte d'Ars, et mariée aux quinze mille livres de rente de M. le marquis de *Verdelin, vieux, laid, sourd, dur, borgne et brutal*. Elle demeurait à Margency chez M. Quiret de Margency, qui lui avait loué son château, et qui, probablement, fut son amant ensuite: car il est question d'un amant après la mort du marquis de Verdelin, que la veuve refusa cependant d'épouser. Elle n'eut que des filles de son mariage. Elle alla demeurer à Soisy, d'où elle rechercha Jean-Jacques. On dit qu'elle lui resta constamment attachée. Rousseau prétend que les traits malins et les épigrammes *partaient chez elle avec simplicité.(Note de l'éditeur)*

[918] Ces conseils prouvent que Jean-Jacques avait de l'amitié pour l'amant de madame de Verdelin et dont elle voulait faire son mari. Il ne le devint pas. C'était M. de Mayency.

[919] Libraire d'Amsterdam, avec lequel Jean-Jacques eut longtemps des rapports. Il le capta d'abord en lui envoyant le contrat d'une rente viagère de 300 fr pour Thérèse le Vasseur. Mais ayant fait une édition des œuvres de Jean-Jacques sans le prévenir et en y insérant des lettres que l'auteur ne voulait pas publier, Rousseau s'en plaignit amèrement à M. Moultou, le 28 mars 1770. Ils ne se brouillèrent cependant pas, mais les rapports cessèrent ou devinrent rares.

[920] Ces estampes, déplacées des portefeuilles qui les contenaient, se sont retrouvées dans un autre ballot.

[921] Margaret Cavendish Bentinck, duchesse de Portland (Welbeck Abbey, née le 11 Février 1715, et morte le 17 Juillet 1785 à Bulstrode Park, dans le Buckinghamshire. Elle devint duchesse de Portland à la mort de son mari en 1761. Il y eut entre cette dame et Jean-Jacques, une correspondance relative à la botanique. M. de Granville, voisin de Rousseau, lui fit faire cette connaissance. Ils s'écrivirent depuis le 3 septembre 1766, jusqu'au 11 juillet 1776.

[922] Lalliaud, de Nîmes. En 1762, il fait à Rousseau des avances qui réussissent. Jean-Jacques crut qu'il était plein de ses ouvrages et qu'ils avaient tous les deux les mêmes principes. Mais si M. Lalliaud eut jamais une bibliothèque, il eut toujours soin de le laisser

Copyright Arvensa Editions

ignorer à Jean-Jacques. Celui-ci ne fera cette découverte qu'après une correspondance assez active dans laquelle on voit que M. Lalliaud cherchait à rendre de petits services à Rousseau.

[923] Madame la comtesse Cowper, veuve du feu comte Cowper, et fille du comte de Granville.

[924] La lettre de Milord Maréchal à laquelle celle-ci sert de réponse se terminait ainsi: » Je suis vieux, infirme ; j'ai trop peu de mémoire. Je ne sais plus ce que j'ai écrit à M du Peyrou, mais je sais très positivement que je désirais vous servir en assoupissant une querelle sur des soupçons qui me paraissaient mal fondés, et non pas vous ôter un ami. Peut-être ai-je fait quelques sottises: pour les éviter à l'avenir, ne trouvez pas mauvais que j'abrège la correspondance, comme j'ai déjà fait avec tout le monde, même avec mes plus proches parents et amis, pour finir mes jours dans la tranquillité. Bonsoir.

«Je dis abréger ; car je désirerai toujours savoir de temps en temps des nouvelles de votre santé, et qu'elle soit bonne. »

D'amples éclaircissements à ce sujet, et la preuve de l'amitié que Milord Maréchal conserva pour Rousseau jusqu'à ses derniers moments, se trouvent dans la *Réponse d'un anonyme* (madame La Tour de Franqueville) *à un anonyme*, et dans l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. J. Rousseau*, tom. I, et tom.II, article Keit.

[925] La Maison d'Harcourt est une famille de la noblesse française. Elle fut une puissante famille du duché de Normandie au Moyen Âge, et au service de la couronne durant tout l'Ancien Régime. Elle serait issue du viking Bernard le Danois, cité en 966. Le lord Vicomte de Nuncham appartient à la branche anglaise. (*Note de l'éditeur*)

[926] Voyez dans la Correspondance de Voltaire sa lettre à Hume, datée de Ferney, 24 octobre 1766. Ces *Réponses* de Rousseau ont pour objet de détruire une partie des assertions calomnieuses qu'elle contient. Rousseau sans doute dédaigne de répondre aux autres, relatives aux relations qui avaient eu lieu entre Voltaire et lui. Mais M. Ginguené (note II de son ouvrage sur les *Confessions*) s'est chargé de cette noble tâche, et n'a rien laissé à désirer sur ce point.

[927] Voyez les *Confessions*, livre X, tome II.

[928] On trouvera cette lettre dans le livre X des *Confessions*.

[929] Victor Riqueti, marquis de Mirabeau, né à Pertuis le 5 octobre 1715, et mort à Argenteuil le 13 juillet 1789, économiste et philosophe français. Il a été le premier de sa famille à délaisser la carrière militaire pour se diriger vers celle des lettres.(*Note de l'éditeur*)

[930] C'est la même pensée que dans l'*Émile*, livre V ; mais elle reçoit ici à la fois une modification et une exception.

Copyright Arvensa Editions

[931] Louis Dutens, né à Tours le 15 janvier 1730 et mort à Londres le 23 mai 1812. Écrivain, philologue et numismate français, historiographe du roi de Grande-Bretagne. Grand voyageur, réfugié en Angleterre, il y connut Rousseau dont il acheta la bibliothèque. Il a beaucoup écrit.

[932] C'est l'ouvrage intitulé: *Recherches sur l'origine des découverte attribuées aux modernes*, publié en 1766, et dont la quatrième édition est de 1812, 2 vol. in-8°. Dutens, auteur et éditeur de beaucoup d'ouvrages, était un Français établi à Londres, où il est mort en 1812, étant membre de la Société royale, et ayant le titre d'historiographe du roi de la Grande-Bretagne.

[933] Voici ces vers qui, en effet, rapprochés de ceux qui les précèdent et de ceux qui les suivent, n'offrent autre chose qu'un trait d'imagination, ne prouvant rien par lui-même.
«Vivunt in Venerem frondes, omnisque vicissim
Félix arbor amat, nutant ad mutua palmae
Foedera, populeo suspirat populus ictu,
Et platani platanis, alnoque asibilat annus. »
CLAUDIAN, de Nuptiis Honorii et Mariae.

[934] *Précis pour M. Jean-Jacques Rousseau, en réponse à l*'Exposé succinct de M. Hume, réimprimé sous le titre d'*Observations sur l'Exposé succinct*, et inséré dans l'édition de Genève (tome IV du premier *Supplément*), et dans l'édition de Poinçot, tome XXVII.

[935] Augustus Henry FitzRoy CJ, CP (28 septembre 1735 – 14 mars 1811), 3ème duc de Grafton, appelé comte d'Euston entre 1747 et 1757. Homme d'État britannique du parti whig de l'ère georgienne. Il fut l'un des quelques ducs qui remplirent la fonction de Premier ministre (1768-1770). (*Note de l'éditeur*)

[936] C'est le *Précis* ou *Observations sur l'Exposé succinct* dont il a été parlé précédemment ; ces *Observations* étaient suivies d'une lettre de madame*** (La Tour de Franqueville) à l'auteur de la *Justification de M. Rousseau*.

[937] Lord Vicomte de Nuncham. Voyez lettre du 24 décembre 1766. (*Note de l'éditeur*)

[938] C'est la lettre DCCXXXVII, du 31 janvier qui précède.

[939] Lord Vicomte de Nuncham.

[940] On trouve dans le tome des *Mélanges*, une pièce devers adressé à une demoiselle *Théodore*, qu'on peut supposer la même que celle dont il s'agit ici.

Si cette lettre est bien de 1767, cette mademoiselle Théodore ne peut pas être confondue avec Marie Madeleine Louise Catherine Crespé (ou Crépé), dite *Mademoiselle Théodore*, danseuse française née à Paris le 5 novembre 1759 et décédée à Audenge, Gironde, le 9 septembre 1799. Cette dernière débuta à l'Académie royale de musique en

Copyright Arvensa Editions

1775 comme surnuméraire, puis en 1777 comme danseuse remplaçante. Elle a dansé à Londres durant une certaine période. (*Note de l'éditeur*)

[941] Voisin de campagne de J.J Rousseau pendant son séjour à Wootton. Ils se voyaient souvent, s'envoyaient de petits cadeaux et correspondaient.

[942] Huber était un Genevois qui s'était attaché à Voltaire, et qui, pendant vingt ans, vécut avec lui dans une intime familiarité. Habile dans les arts du dessin, il s'était acquis une réputation par un talent vraiment extraordinaire, celui de découper le papier de manière à représenter les objets les plus délicats et les plus compliqués. Il excellait surtout à figurer ainsi le profil de Voltaire, et y avait acquis une telle facilité qu'il découpait ce profil sans y voir, ou les mains derrière le dos. Il le faisait exécuter par son chat, en lui présentant à mordre une tranche de fromage, et il avait une manière plus originale encore de le représenter lui-même sur la neige. — La plupart des découpures de Huber, exécutées sur vélin, sont en Angleterre dans les cabinets des curieux. On les a litographiées à Paris.

[943] Celle de dix livres sterling.

[944] Henry Seymour Conway (1721-9 Juillet 1795). Général et homme d'État britannique frère du 1er marquis de Hertford, et cousin de Horace Walpole, il a débuté sa carrière militaire dans la guerre de la Succession d'Autriche et fut finalement promu au poste de commandant en chef des forces armées anglaises. Secrétaire d'État en 1765, il sera remplacé par Lord Weymouth en 1768. Il rendit des services à Rousseau, et ne partagea ni les préventions, ni la haine de David Hume. Celui-ci, dans une lettre à madame de Boufflers, se plaint de ce que le général Conway ne condamne pas Rousseau. À Paris, en 1774. Madame du Deffand rapportera ses propos dans une lettre adressée à son cher Horace Walpole: «*C'est l'homme* – aurait-il dit à propos de Rousseau – *le plus aimable, le plus doux, le plus simple, le plus obligeant que je connaisse.* »

[945] *J'offre à visiter*. Conforme au texte de l'édition originale.

[946] IL y a certainement une erreur dans l'indication du mois, ce doit être avril au lieu de mai. Le 13 mai il était en route pour revenir en France. Conséquemment cette lettre devrait être placée après celle adressée à milord comte de Harcourt.

[947] Maison de campagne du marquis de Mirabeau, dans le territoire de Meudon, à deux lieues de Paris.

[948] L'*Ordre naturel et essentiel des Sociétés politiques* (1767, in-4°, ou 2 vol. in-12), par *Mercier de La Rivière*, ancien intendant de la Martinique.

[949] C'est-à-dire » importunez ». (*Note de l'éditeur*)

[950] Anne-Marie-Henriette Feydeau de Brou, marquise de Mesmes, accompagnatrice des filles de Louis XV et femme des Lumières connue pour avoir été notamment la

Copyright Arvensa Editions

correspondante de Jean-Jacques Rousseau (elle assiste à la première lecture des *Confessions* en 1770) et du roi Gustave III de Suède.

[951] *Faire pouf*: expression qui signifie ici: *c'est l'occasion de les surprendre, de les doubler.* (*Note de l'éditeur*)

[952] D'après *Les Confessions* (Livre V), c'est un certain M. Bagueret qui apprit à Jean-Jacques à jouer aux échecs à Chambéry, et celui-ci afficha d'assez belles prédispositions: » *Il s'avisa,* écrit-il, *de me proposer d'apprendre les échecs, qu'il jouait un peu. J'essayai presque malgré moi ; et, après avoir tant bien que mal appris la marche, mon progrès fut si rapide, qu'avant la fin de la première séance, je lui donnai la tour qu'il m'avait donnée en commençant.* »

Dans Rousseau juge Jean-Jacques, il précise: «*J.J. est sur la musique et sur les choses qu'il sait le mieux comme il était jadis aux échecs. Jouait-il avec un plus fort que lui qu'il croyait plus faible, il le battait le plus souvent ; avec un plus faible qu'il croyait plus fort il était battu ; la suffisance des autres l'intimide et le démonte infailliblement.* »

Ses débuts semblent toutefois avoir été laborieux jusqu'à ce qu'il fréquente, à Paris, les plus grands joueurs, parmi lesquels l'imbattable Philidor. Rousseau, qui prenait le jeu toujours très au sérieux et supportait difficilement de perdre, devint un bien meilleur joueur d'échecs que ce qu'il confessait. (*Note de l'éditeur*)

[953] Réconforté, soulagé, conforté.

[954] Personne originaire du même village ou de la même région. (*Note de l'éditeur*)

[955] Jean-Baptiste Rousseau. Poète et dramaturge français né à Paris le 6 avril 1670 (ou 16711) et mort à Bruxelles le 17 mars 1741. (*Note de l'éditeur*)

[956] Petite ville de Nyon au bord du lac Léman à mi-chemin entre Genève et Lausanne (*Note de l'éditeur*)

[957] Fragment d'une substance qui reste après être passée au crible. (*Note de l'éditeur*)

[958] Fragment d'une substance qui reste après être passée au crible. (*Note de l'éditeur*)

[959] Joseph-Jérôme Le Français de Lalande, né en 1732 à Bourg-en-Bresse, mort en 1807 Célèbre astronome qui encouragea la science de tous ses efforts, de sa bourse et les sacrifices les plus propres à leurs progrès. Jamais un jeune homme ne s'adressait à lui sans en recevoir des conseils ou des secours. Athée qui n'a pas craint de risquer sa vie par générosité, il disait de lui-même qu'il était *une toile cirée pour les injures et une éponge pour les louanges…* louanges qu'il n'aimait pas moins à les donner qu'à les recevoir. Son courage ne cédait à aucune considération personnelle. Il loua le *Dictionnaire de musique* de Rousseau, mais dans les articles qu'il prit pour exemple, disait Rousseau, il fit un choix qui aurait pu être meilleur.

[960] Étienne-François, comte de Choiseul puis duc de Choiseul-Stainville, né le 28 juin 1719 à Nancy en Lorraine et mort le 8 mai 1785 au château de Chanteloup. Homme d'État

Copyright Arvensa Editions

français, il fut le premier ministre de Louis XV entre 1758 et 1770 sans en porter le titre officiel. (*Note de l'éditeur*)

[961] IL a dû lui en écrire une autre pour obtenir un passeport on 1769, mais elle n'a pas été conservée. L'autographe de celle-ci est entre les mains de M. Beuchot. L'écriture en est soignée. M. Beuchot la tenait de monsieur le cardinal de Beausset. Nous ignorons comment elle était passée dans les mains de ce prélat: elle est parfaitement conservée ; ce qui prouve que le ministre et le cardinal y mettaient quelque prix.

[962] C'est lorsque ce maréchal lui demanda s'il avait parlé mal du duc de Choiseul.

[963] Témoins le genre de protection que donna M. De Luxembourg à Rousseau, lors de l'arrêt du parlement, et qui se borna à favoriser sa fuite avec des circonstances qui prouvent combien le maréchal craignait d'être compromis ; le soin qu'il prit de se faire rendre les lettres dans lesquelles il approuvait, et l'impression d'*Émile*, et la doctrine de cet ouvrage. Si le maréchal, si le prince de Conti, si M. de Malesherbes eussent dit hautement: » M. Rousseau ne voulait point imprimer *Émil*e en France ; c'est nous qui l'y avons engagé, autorisé même en quelque sorte par l'influence que devaient avoir sur son esprit et le rang que nous occupons et les fonctions (de directeur de la librairie) dont l'un de nous est revêtu; » croira-ton que cette déclaration, qui n'eût contenu que *la plus exacte vérité*, n'eût produit aucun effet ?

[964] C'est *probablement* le passage suivant. (Voy tom. V de la présente édition, *Contrat social*, liv. III, chap. VI.) » Ceux qui parviennent dans les monarchies, ne sont le plus souvent que de petits brouillons, de petits fripons, de petits intrigants, à qui les petits talents qui font, dans les cours, parvenir aux grandes places, ne servent qu'à montrer au public leur ineptie aussitôt qu'ils y sont parvenus. Le peuple se trompe bien moins sur ce choix que le prince ; et un homme d'un vrai mérite est presque aussi rare dans le ministère, qu'un sot à la tête d'un gouvernement républicain. Aussi, quand par quelque heureux hasard un de ces hommes nés pour gouverner prend le timon des affaires dans une monarchie presque abîmée par ces tas de jolis régisseurs, on est tout surpris des ressources qu'il trouve, et cela fait époque dans un pays. » non seulement Jean-Jacques, en s'exprimant ainsi, manquait à sa maxime comme il le dit lui-même, mais il ne songeait pas que l'allusion de la part d'un écrivain du premier ordre, qui n'en fait jamais ni de malignes, ni de louangeuses, devait être difficile à saisir. Ses ennemis pouvaient facilement persuader au ministre que l'auteur le comprenait dans ces *petits fripons et ces petits intrigants*. L'injustice de ce jugement ne suffisait pas pour détromper le ministre, parce que celui qui prononçait ainsi pouvait être injuste. Enfin l'expression dont se servait Rousseau, *quand par quelque heureux hasard*, n'est point assez positive. Il ne dit pas si cet *heureux hasard est arrivé*, ni si le timon des affaires est, dans le moment où il parle, entre les mains d'un homme *né pour gouverner:* enfin, il n'écrivait pas pour le moment: conséquemment l'allusion était sans objet si le duc de Choiseul cessait d'être ministre. En résumé, ses ennemis pouvaient agir comme ils ont fait, sans être dépourvus de motifs. Ils furent cette

Copyright Arvensa Editions

fois moins injustes que méchants. Aujourd'hui, malgré la lettre de Rousseau, malgré la certitude de l'existence d'un passage relatif au duc de Choiseul, dans le Contrat social, on aurait de la peine à sentir l'allusion, et même on ne l'y soupçonnerait point sans la connaissance de tous ces détails.

[965] Ici il y a bien une allusion à madame de Pompadour, et je me suis trompé en disant, dans l'*Histoire de Rousseau*, qu'il avait confondu madame de Pompadour avec madame du Barry. Celle-ci ne devint la maîtresse de Louis XV qu'à la fin de 1768 conséquent -ment après la lettre au duc de Choiseul, et longtemps après la publication du Contrat social. Mais il y a, sur la liaison entre le duc de Choiseul et madame de Pompadour, des récits contradictoires qu'il serait difficile de concilier, sans la supposition d'une de ces intrigues si communes à la cour ; 1° dans la *Biographie universelle*, à l'article *Choiseul*, il est dit que madame de Pompadour *resta toute su vie attachée à ce ministre, et ne cessa de le lui prouver*: 2° à l'article Louis XV, du même ouvrage, l'auteur (M. de la Cretelle) dit *que la jalousie du duc de Choiseul et celle de la favorite, formaient à la cour deux puissantes cabales, entre lesquelles le roi affectait la neutralité*. Le même auteur, dans son *Histoire de France pendant le 18ème siècle*, représente le ministre et la maîtresse du roi comme intimement liés, agissant toujours de concert, et toujours ayant les mêmes intérêts ; ce qui est conforme à la vérité. Il n'en paraît pas moins vrai que chacun avait un parti ; mais les deux chefs s'entendaient secrètement, et s'amusaient dans cette intrigue qui pouvait leur faire connaître leurs véritables amis aux dépens des courtisans: c'est la seule manière d'expliquer comment l'un des deux (du ministre ou de la favorite) pouvait déplacer l'autre.

[966] Nous en avons rappelé les circonstances dans la notice qui précède cette lettre.

[967] Signé le 15 août 1761.

[968] Publié flans les premiers mois de 1762, quelque temps avant l'*Émile*.

[969] C'est une justice rigoureuse qu'il se rend ; et il est en effet remarquable que lorsqu'il a répondu à ses critiques, il laisse de côté la personne pour ne s'occuper que de l'ouvrage, ou, s'il parle de l'auteur, c'est toujours en termes honorables. S'il s'évertue aux dépens de l'abbé Gautier, il ne s'attache qu'à la singularité de sa logique, à la marche que suit ce pauvre critique en copiant celle de Rousseau, et jusqu'à sa prosopopée de Fabricius. Dans sa réplique à l'archevêque, il rend un hommage éclatant aux vertus du prélat.

[970] Ces inquiétudes ne détruisent pas les conjectures que nous avons faites en présumant que c'était d'après les insinuations du prince de Conti que Jean-Jacques écrivit au duc de Choiseul. Elles prouvent seulement que le prince ne se chargea point de faire remettre la lettre. En supposant fondé ce que nous ne donnons que comme une conjecture, il eût été maladroit de laisser croire au ministre que cette démarche était suggérée. Nous devons rappeler cependant qu'il y avait six mois que le prince de Conti était

Copyright Arvensa Editions

allé voir Jean-Jacques à Trye. Dans la lettre du 9 octobre 1767, on voit que ce prince passa les journées du mardi 4 octobre 1767 et du samedi suivant avec Rousseau. Il n'est point question d'autres visites de sa part dans la correspondance. Mais il n'était pas nécessaire que le prince allât voir Rousseau pour l'engager à écrire au duc de Choiseul.

[971] Verbe peu usité aujourd'hui. Signifie: si cela tournait mal pour moi. (*Note de l'éditeur*)

[972] Louis-François de Bourbon-Conti, comte de La Marche puis prince de Conti (1727), né le 13 août 1717 à Paris dans l'hôtel de Conti et mort le 2 août 1776 à Paris.
Bien qu'étant prince du sang, le prince de Conti fut l'un des personnages clefs de l'opposition princière à Louis XVet un des collectionneurs d'art les plus importants de la seconde moitié du XVIIIe siècle.

[973] Il ne l'est pas non plus de qualifier le sentiment qu'il nous inspire, et dont nous lui laissons ce témoignage, autant pour que justice se fasse, que pour qu'il ne copie pas toutes nos notes.

[974] Les aristoloches (genre Aristolochia) sont des plantes herbacées (plus particulièrement de type liane) de la famille des Aristolochiacées comprenant près de 300 espèces. (*Note de l'éditeur*)

[975] Madame de Nadaillac, abbesse de Gomer-Fontaine, abbaye située à peu de distance du château de Trye.

[976] François-César Le Tellier, marquis de Courtanvaux, comte de Tonnerre, duc de Doudeauville, né à Paris en 1718, mort le 7 juillet 1781. Militaire et scientifique français.

[977] Photographie prise au début des années 1900 de l'Auberge de la Fontaine d'Or, rue Nationale (actuellement rue Robert Belmont) à Bourgoin. J.J. Rousseau y consacra son union avec Thérèse Levasseur le 29 août 1768..

[978] Rousseau, âgé de 56 ans, écrivit cette lettre au lendemain de son mariage avec Thérèse Levasseur (47 ans). Deux jours après son arrivée à Bourgoin, le 15 août 1768, il participe à un banquet et se montre fort » gai et très agréable ». Il y rencontre Luc-Antoine de Champagneux, jeune avocat de 24 ans, maire de la ville et Mériadec Donin de Rosière (1741-1782), docteur, capitaine d'artillerie, fils de son ami décédé. Quelques jours après, en rentrant d'une promenade avec M. de Champagneux, Thérèse saute au cou de l'écrivain Celui-ci la présente comme sa soeur: mademoiselle Renou. Deux semaines plus tard, Le 30 août, Rousseau invite les deux cousins: de Champagneux et de Rosière à venir dîner. Luc-Antoine de Champagneux: témoigne: » Nous ayant conduits l'un et l'autre dans une chambre reculée, Rousseau nous pria d'être témoins de l'acte le plus important de sa vie. Prenant la main de Mademoiselle Renou, il parle de l'amitié qui les unissait ensemble depuis 25 ans et de la résolution où il était de rendre ces liens indissolubles par le noeud conjugal... Nous passâmes au banquet de noces. Le nouvel époux fut gai pendant tout le repas, chanta au dessert deux couplets qu'il avait composés pour son mariage et résolut de

Copyright Arvensa Editions

se fixer à Bourgoin pour le reste de ses jours. » (*Note de l'éditeur*)

[979] Ils sont nommés l'un et l'autre dans la lettre au comte de Tonnerre ci-après, en date du 18 septembre. Le premier s'appelait *de Rozière* ; le second, cousin du premier, et maire de Bourgoin, était M. *de Champagneux*.

[980] Cette lettre a été imprimée pour la première fois dans la *Correspondance littéraire* de Grimm (deuxième partie, tom. V, p. 55). Nous aurions à nous défier d'une source aussi suspecte, si l'écrit qui fait suite à cette lettre ne se trouvait également dans l'édition de Poincot, tome XXVIII, page 282. Les éditeurs annoncent le tenir de M. de Champagneux, maire de Bourgoin, qui, disent-ils, *l'a transcrit lui-même avec la plus exacte fidélité* ; et comme ce même écrit, dans l'édition de Poincot, offre avec celui qui est rapporté par Grimm des différences assez notables, c'est d'après cette édition que nous le donnerons ici.

[981] Les deux p… dont il est question sont d'Alembert et Grimm.

[982] Dans la Correspondance de Grimm, au lieu de, *les magistrats*, on lit, *les Suisses*.

[983] La *maladie* dont parle J. J. et pendant laquelle il est *censé avoir écrit derrière une porte*, doit faire excuser cette lettre si réellement il en est l'auteur ; pour le croire il faut le *témoignage* de M. de Champagneux rapporté par l'*éditeur* de l'édition de Poinçot.

[984] Artisan dont la spécialité consiste à préparer les peaux de chamois pour la maroquinerie. (*Note de l'éditeur*)

[985] On désignait ainsi ceux que nous appelons aujourd'hui » pickpockets » (*Note de l'éditeur*)

[986] Le mot s'écrit aujourd'hui » Génuflexion ». (*Note de l'éditeur*)

[987] J'ai appris seulement depuis quelques jours que le secrétaire baillival d'Yverdon s'appelait aussi M. Aldiman.

[988] L'arrêt est du 10 mars 1761. Il fut permis à Jean Thevenin de Tanley et consorts de le faire imprimer, publier, et afficher. On y voit même que ledit Nicolas-Eloi Thevenin, de la Charité-sur-Loire, est condamné au carcan, en place de Grève, pour y demeurer depuis midi jusqu'à deux heures, ayant écriteau devant et derrière, portant ces mots, *Calomniateur et imposteur insigne*.

[989] Celui de Renou, qu'il avait pris en allant habiter le château de Trye.

[990] M. de Saint-Germain a fait une Notice sur sa correspondance avec Jean-Jacques En voici quelques passages.

… » Les personnes clairvoyantes qui ont suivi et vu de près M. Rousseau, en le blâmant dans ses écarts envers ceux qu'il regardait comme ses persécuteurs, découvraient en lui un

Copyright Arvensa Editions

amour pour ses semblables dont on trouverait peu d'exemples Son âme bienfaisante lui enlevait le nécessaire pour soulager les malheureux, et le faisait malade pour les maux d'autrui. En voici quelques traits dont M. de Saint-Germain (c'est lui qui parle ainsi er tierce personne) a été témoin.

«M. Rousseau, présent à la chute d'un échafaud sur lequel était un maçon qui fut blessé grièvement, courut à lui, le fit porter dans son auberge, et lui fit donner tous les secours possibles. S'apercevant quelque temps après que, malgré ses soins et une grosse dépense, cet homme n'était ni pansé ni soigné comme il aurait dû l'être, il écrivit à M. de Saint-Germain pour le prier de s'employer auprès du directeur de l'hôpital de Bourgoin, afin qu'il y fût reçu et recommandé, offrant de payer à cette maison, fondée seulement pour les pauvres malades du lieu, tout ce qu'il en pourrait coûter pour guérir cet étranger. Le directeur de l'hôpital l'y fit entrer et après que ce maçon fut parfaitement guéri, il alla remercier son bienfaiteur. M. Rousseau sortit de suite pour payer le directeur, qui lui dit être satisfait. Persuadé que M. de Saint-Germain avait payé, il vint le trouver, et se plaindre de ce qu'il lui eût enlevé un bien à lui qu'il réclamait. M. de Saint-Germain eut beau dire, M. Rousseau voulut absolument payer la moitié de ce qu'avait reçu l'hôpital.

«Un incendie consuma la maison d'un paysan où l'on ne put rien sauver. M. Rousseau en fut malade ; il envoya chercher l'incendié, lui donna un louis, et lui dit de prendre chez son boulanger le pain dont il aurait besoin pour lui et sa famille jusqu'à la récolte prochaine. Le paysan lui répondit: Monsieur, il vous en coûtera moins de nous faire donner quelques mesures de seigle ; M. Rousseau fit fournir pendant six mois tout le seigle dont cette famille eut besoin.

«Sa bourse ne fut jamais fermée aux malheureux ; on ne peut comprendre qu'avec une aussi médiocre fortune, cet homme, désintéressé jusqu'au blâme, pût donner autant. Personne à la vérité ne fut plus sobre que lui et n'eut moins de besoins, ne fut plus propre et n'usa moins.

«M. de Saint-Germain, accompagné d'une autre personne, fut visiter M. Rousseau qu s'était retiré à la campagne. Peu après leur arrivée un homme vint frapper à la porte. M. Rousseau se lève, lui ouvre, et lui dit de revenir. L'homme insista en disant qu'il venait de loin, et qu'il avait besoin de son argent. Alors il le fît entrer, et ces deux messieurs virent sept à huit vêtements de différente taille que cet homme apportait. M. Rousseau lui demanda ce qu'il lui fallait, il répondit, dix-huit francs ; ils lui furent payés. Voyant que ces messieurs s'étaient aperçus de ce qu'il voulait leur cacher, M. Rousseau leur dit: C'est une famille qui n'est pas vêtue ; il ne faut pas croire que de donner vingt-quatre sous ou un petit écu à l'importunité d'un pauvre, ce soit remplir les obligations de la charité. Il faut chercher le besoin où il est, etc.

«Pourrait-on croire que M. Rousseau, avec des sentiments pareils, soutenus par une pratique habituelle, ait pu être un empoisonneur, un fripon ? Il est cependant vrai qu'au sujet de son goût pour la recherche des plantes il a été taxé d'y chercher du poison, et qu'on a cité un homme sur lequel on prétendait qu'il en avait fait l'essai, parce qu'il mourut dans les douleurs d'une colique néphrétique, malgré tous les secours que lui procura M. Rousseau. Obligé de subir une confrontation avec un ouvrier, il confondit cet

Copyright Arvensa Editions

imposteur, qui disait lui avoir prêté, à Neuchâtel, neuf francs que M. Rousseau n'avait jamais voulu lui rendre

«Un fermier qui avait fourni pendant quinze mois h M. Rousseau des oeufs, du beurre, du fromage, qui toujours en avait été payé beaucoup au-delà de ce que la chose valait, et qui en outre avait reçu de lui, ainsi que sa famille, mille bienfaits, eut l'ingratitude et la mauvaise foi de lui envoyer un mémoire que ce fermier affirmait lui être dû, et ne lui avoir pas été payé par M. Rousseau avant son départ. Cette demande, vérifiée par M. de Saint-Germain, fut prouvée fausse.

«Une femme de chambre, prétendant à l'esprit, fatiguait M. Rousseau par des visites continuelles: furieuse de ce qu'il l'avait chassée de chez lui, elle dit qu'il l'avait voulu violer, et ce bruit se répandit partout.

«Tous ces événements, quoique fâcheux, n'auraient pas dû affecter M. Rousseau au point où il l'était, encore moins lui persuader que ces calomnies grossières étaient l'ouvrage de ses ennemis ; autant à plaindre qu'à blâmer, il était, par sa sensibilité et sa méfiance, son plus cruel ennemi à lui-même..., etc. »

[991] Ce *Jeannet* est nommé *Janin* dans les lettres précédentes ; c'est sans doute une erreur de Rousseau, qui avait été mal informé.

[992] Expression aujourd'hui désuète. *Mondit sieur Rousseau* signifie *Monsieur Rousseau dont il est question.*

[993] Question ou ensemble de questions posées par un juge.

[994] C'était l'arrêt du parlement de Paris, du 10 mars 1761, qui condamnait Thevenin au carcan, à être marqué, et aux galères pour trois ans, pour *impostures et calomnies*.

[995] Voiturier.

[996] Informée que J.J Rousseau était venu herboriser en dauphiné, La présidente de Verna de Grenoble, lui avait offert de loger dans son château. (*Note de l'éditeur*)

[997] plante exotique à cinq étamines employées en pharmacie. (*Note de l'éditeur*)

[998] Ferme de Monquin à Maubec, où séjourna J.J Rousseau après son mariage avec Thérèse Levasseur qui eut lieu le 30 août 1768 à Bourgoin.

[999] En effet, Fréron avait publié le discours dont il s'agit dans son *Année littéraire*, tome VII, 1768. Il y est précédé d'une lettre d'envoi que lui adresse un anonyme, et le journaliste n'y a ajouté aucune réflexion.

[1000] *Élysées* est ici écrit sans majuscule. Dans la mythologie grecque, les *champs Élysées* ou simplement l'*Élysée* sont le lieu des Enfers grecs où les héros et les gens vertueux goûtent le repos après leur mort. (*Note de l'éditeur*)

[1001] Cette lettre sert d'envoi à celle qui suit, écrite plus de deux mois auparavant,

Copyright Arvensa Editions

comme on le voit par sa date.

[1002] Voir la lettre qui précède, qui explique pourquoi celle-ci (écrite deux mois auparavant) a été placée ici. (*Note de l'éditeur*)

[1003] Sentiment intérieur. (*Note de l'éditeur*)

[1004] Diderot.

[1005] Duclos, mort en 1772.

[1006] Le prince de Conti.

[1007] L'Aconit napel (Aconitum napellus subsp. napellus) ou Casque-de-Jupiter est une sous-espèce de plantes de la famille des Ranunculaceae. Elle est communément appelée » Gueule de loup ». (*Note de l'éditeur*)

[1008] Engourdissement douloureux du bout des doigts causé par un grand froid. (*Note de l'éditeur*)

[1009] Engourdissement douloureux du bout des doigts causé par un grand froid. (*Note de l'éditeur*)

[1010] Du verbe *douer*, c'est-à-dire *doter*. (*Note de l'éditeur*)

[1011] J.J Rousseau a écrit 17 9/2 70… Le chiffre supérieur de la fraction indique le quantième du mois, et l'inférieur, le mois dans l'ordre numérique. Ainsi cette lettre est du 9 février 1770. C'est la première fois qu'il date de cette manière, et ce n'est pas sans surprendre certains de ses correspondants (Voir lettre CMXIII, à M. l'abbé M. du 28 février 1770) ; on voit de même apparaître le quatrain par lesquel, depuis cette époque, il a commencé la plupart de ses lettres. Le choix des vers fait naître un sentiment pénible.
Pour cette lettre ainsi que pour les suivantes, et afin de poursuivre une bonne lisibilité de la datation, nous avons choisi de ne pas reprendre la manière inventive adoptée par Rousseau. (*Note de l'éditeur*)

[1012] Horace, Premier livre, extrait Ode XXV. *Ad Fortunam antiatem*. (*Note de l'éditeur*)

[1013] Suzanne Gonceru, née Rousseau, tante de Jean-Jacques. Née le 13 février 1682 et décédée le 11 novembre 1774 ; elle avait plus de 48 ans lorsqu'elle épousa, à Genève, le 24 août 1730, Isaac-Henri Gonceru, fils de feu Louis, en son vivant châtelain de Crassier et bourgeois de Nyon.

[1014] Voyez la lettre à d'Ivernois, du 29 janvier 1768.

[1015] Marie Jean Antoine Nicolas de Caritat, marquis de Condorcet, né le 17 septembre 1743 à Ribemont et mort le 29 mars 1794 à Bourg-la-Reine. Philosophe, mathématicien, et homme politique français, représentant des Lumières.(*Note de l'éditeur*)

Copyright Arvensa Editions

[1016] Il est probable que l'auteur nonagénaire de la rapsodie publiée en 1824 sous le titre de *Mémoires de Condorcet*, ne connaissait ni l'hommage des *Essais d'analyse*, ni cette lettre de Rousseau.

[1017] Pierre-Laurent de Belloy, dit Dormont de Belloy, de son vrai nom Pierre-Laurent Buirette. Comédien et auteur dramatique français, né le 17 novembre 1727 à Saint-Flour et mort le 5 mars 1775 à Paris. Il est connu surtout pour sa tragédie patriotique Le Siège de Calais, qui remporta un énorme succès en 1765. Il mit également en scène Bayard et Du Guesclin. (*Note de l'éditeur*)

[1018] Il est probable que ce vers était le second de ces deux-ci:

Que de vertu brillait dans son faux repentir !
Peut-on si bien la peindre, et ne la pas sentir ?

[1019] Ainsi orthographié à cette époque. (*Note de l'éditeur*)

[1020] Cette lettre était incluse dans celle qui suit.

[1021] Cette lettre était incluse dans celle qui suit.

[1022] Le comte de Montaigu, ambassadeur à Venise.

[1023] Passage remarquable du *Petit Prophète*, ouvrage de M. Grimm, et dans lequel il s'est peint sans y songer.

[1024] Son aventure avec madame de Lainage.

[1025] Le souper fait avec Grimm chez Klupffell, et ce qui en a été la suite.

[1026] Ajoutez les impulsions continuelles de Diderot, qui, soit qu'il ne pût oublier le donjon de Vincennes, soit avec le projet déjà formé de me rendre odieux, m'allait sans cesse excitant et stimulant aux sarcasmes. Sitôt que je fus à la campagne, et que ces impulsions cessèrent, le caractère et le ton de mes écrits changèrent, et je rentrai dans mon naturel.

[1027] En retranchant quelques morceaux de la façon de Diderot, qu'il m'y fit insérer presque malgré moi. Il en avait ajouté de plus durs encore ; mais je ne pus me résoudre à les employer.

[1028] Que serait-ce si je lui présentais ma *Lettre à d'Alembert sur les Spectacles*, ouvrage où le plus tendre délire perce à travers la force du raisonnement, et rend cette lecture ravissante ? Il n'y a point d'absurdité qu'on ne rende imaginable en supposant que des scélérats peuvent traiter ainsi de pareils sujets. Démocrite prouva aux Abdéritains qu'il n'était pas fou en leur lisant une de ses pièces ; et moi, je défie tout homme sensé qui lira

Copyright Arvensa Editions

cette lettre de pouvoir croire que l'auteur soit un coquin.

[1029] Variante: l'*art d'écrire.*

[1030] Quant aux pensées, celles qu'il a eu la bonté de me prêter, et que j'ai eu la bêtise d'adopter, sont bien faciles à distinguer des miennes, comme on peut le voir dans celle du philosophe qui s'argumente en enfonçant son bonnet sur ses oreilles (*Discours sur l'Inégalité*) ; car ce morceau est de lui tout entier. Il est certain que M. Diderot abusa toujours de ma confiance et de ma facilité pour donner à mes écrits un ton dur et un air noir, qu'ils n'eurent plus sitôt qu'il cessa de me diriger et que je fus livré tout-à-fait à moi-même.

[1031] Enfin, tant ont opéré les gens qui disposent de moi, qu'il reste clair comme le jour, à Grenoble et ailleurs, que le galérien Thevenin m'a prêté neuf francs aux Verrières, tandis que j'étais à Montmorency ; qu'il me les a prêtés par les mains du cabaretier Jeannet, notre commun hôte, chez qui je n'ai jamais logé, et à qui je ne parlai de ma vie ; et que je lui donnai, en reconnaissance, des lettres de recommandation pour MM. de Faugnes et Aldiman, que je ne connaissais pas.

[1032] Ceux qui aboient, qui crient, qui font du bruit. (*Note de l'éditeur*)

[1033] Quand il s'avisa de me faire peindre à Londres, je ne pus imaginer quel était son but ; car j'entrevoyais déjà de reste que ce n'était pas par amitié pour moi. Je vois maintenant très bien ce but ; mais je ne me pardonnerais pas de l'avoir deviné.

[1034] Je suis persuadé qu'il y a sous tout cela quelque équivoque, quelque malentendu, quelque adroit mensonge, sur lequel un mot peut-être serait un trait de lumière qui frapperait tout le monde, et démasquerait les imposteurs. Ils le sentent et le craignent sans doute ; aussi paraît-il qu'ils ont mis toute l'adresse, toute la ruse, toute la sagacité de leur esprit à chercher des raisons plausibles et spécieuses pour prévenir toute explication. Cependant comment ont-ils pu couvrir l'iniquité de cette conduite jusqu'à tromper les gens de bon sens ? Voilà ce qui me passe.

[1035] Pour l'intelligence de cette phrase et de celles qui la suivent, il faut savoir que la personne à qui cette seconde lettre était adressée avait mis en tête de sa réponse à la première un quatrain qui semblait annoncer qu'elle avait pris en mauvaise part celui de M. Rousseau, ce qui cependant n'était pas. (*Note de l'éditeur de Genève.)*

[1036] Voyez *Émile*, Livre IV.

[1037] L'Empire du Grand Zimbabwe, aussi appelé Monomotapa, Mwene Mutapa Munhumutapa ou Mutapa, était un royaume médiéval (c. 1450-1629) situé en Afrique australe et recouvrant les territoires des actuels Zimbabwe et Mozambique. Sa capitale était le Grand Zimbabwe. (*Note de l'éditeur*)

Copyright Arvensa Editions

[1038] Falsifier. (*Note de l'éditeur*)

[1039] Proverbe latin: Quand Jupiter veut perdre un homme, il lui ôte la raison. (*Note de l'éditeur*)

[1040] Comme il se rendit peu de temps après à Paris, il est présumable qu'il croyait de son devoir d'aller dans cette capitale, et qu'il y croyait son honneur intéressé: supposition qui en amène une autre: c'est que, las d'errer et de se cacher il voulait paraître au grand jour et lire ses *Confessions*, afin que ceux qu'il accusait pussent répondre ou se justifier. Voyez l'*Examen des Confessions*, tome XIV.

[1041] Château de Césarges. Le Marquis F.J de Césarges, qui y reçut J.J Rousseau, était l propriétaire de la maison que le philosophe occupait à Monquin, près de Bourgoin. Thérèse y ayant été insultée, Rousseau s'en plaignit amèrement auprès de lui.

[1042] *Je ne l'ai fait*. Texte conforme à celui de l'édition originale (recueil de du Peyrou, 1790).

[1043] Le lecteur doit bien croire que M. de Saint-Germain, dans sa réponse, en acceptant un exemplaire, n'a pas adhéré à une telle proposition.

[1044] Marc Antoine Louis Claret (de Fleurieu) de La Tourrette (ou de Latourrette) Botaniste français, né le 11 août 1729 à Lyon et mort en 1793.(*Note de l'éditeur*)

[1045] Voir » Observation » en fin de lettre.

[1046] J. J. Rousseau parlant clans cette lettre de complots, appelant Thérèse sa femme, nom qu'il ne lui donne qu'en 1768 ; enfin n'étant de retour à Paris qu'en 1770, cette lettre doit être de ce temps, et non de 1766, date qu'on lui a donnée jusqu'à présent, oubliant qu'il passe cette année en Angleterre.

[1047] Ces lettres étaient dans la plupart des éditions datée du Temple le 3 janvier 1766. Or il partait ce jour même pour l'Angleterre avec David Hume. Une autre circonstance démontre l'erreur de la date. Il parle de l'insalubrité de son habitation, tandis qu'il était logé par le prince de Conti à l'hôtel Saint-Simon, dans l'enclos du Temple, et meublé somptueusement.

[1048] Jean-Joseph Dussaulx, dit aussi Jean Dusaulx, né à Chartres le 28 décembre 1728 e mort à Paris le 16 mars 1799. Homme de lettres et homme politique français. Membre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, traducteur de Juvénal. Disciple de Rousseau, il fut en politique un révolutionnaire modéré.(*Note de l'éditeur*)

[1049] On dit *arrher*, et non *errher*. Dusaulx, qui le premier a publié cette lettre, a souligné, comme nous le faisons ici, le mot *errhé*, que Rousseau n'a pu employer que par inadvertance.

Copyright Arvensa Editions

Nota: *Arrher* signifie s'assurer de la bonne fin d'un achat en versant des arrhes. (*Note de l'éditeur*)

[1050] Sans parler ici de ses *Eléments de Musique*, je venais de parcourir un *Dictionnaire des Beaux-Arts* portant le nom d'un M. Lacombe, dans lequel je trouvai beaucoup d'articles tout entiers de ceux que j'avais faits en 1749 pour l'*Encyclopédie*, et qui, depuis nombre d'années, étaient dans les mains de M. d'Alembert.

[1051] Comme on n'a plus entendu parler, que je sache, de ce prétendu prisonnier, je ne doute point que tout cela ne fût un jeu barbare et digne de mes persécuteurs.

[1052] Ce fut par une suite de cette même résolution que je conservai mon recueil de lettres, dont heureusement je n'avais encore déchiré et brûlé que quelques feuillets.

[1053] Il venait d'accompagner en Piémont madame la princesse de Carignan.

[1054] Il avait envoyé demander cette bouteille chez Dusaulx ; mais au lieu d'une on en apporta douze, générosité au moins fort maladroite, et qui dut paraître à Rousseau d'autant plus offensante, que son procédé était franc et aimable. Rousseau donc s'en fâcha, et certainement il avait raison ; cependant la querelle n'eut pas de suite.

[1055] D'une manière couverte, cachée. (*Note de l'éditeur*)

[1056] Orthographié » crystal » à cette époque.

[1057] Phrase mise dans la bouche de Laocoon par Virgile dans l'*Énéide*. Elle peut se traduire par » Je crains les Grecs, même ceux apportant des cadeaux. » Elle fait référence au Cheval de Troie. Elle est devenue une locution usuelle.

[1058] Dusaulx fit à cette lettre une réponse à laquelle Rousseau ne répliqua pas. » Je ne sache pas, dit Dusaulx à ce sujet, que depuis notre éternelle séparation, il soit sorti de sa bouche un seul mot capable de m'offenser: au contraire, j'ai appris avec reconnaissance qu'il s'était expliqué sur mon compte d'une manière trop honorable pour le répéter… Je ne l'ai depuis rencontré qu'une fois par hasard aux travaux de l'Étoile voisine des champs élysées. Son premier mouvement et le mien fuient réciproquement de tomber dans les bras l'un de l'autre ; mais il s'arrêta au milieu de son élan. Qui l'a donc retenu ? la méfiance dont un accès plus violent qu'à l'ordinaire le saisit tout-à-coup. Situé sur le bord d'une tranchée profonde, et me voyant à ses côtés, il craignit apparemment que je ne l'y précipitasse ; tout, du moins, m'autorisait à le croire. Il tremblait de tous ses membres. Tantôt il élevait des bras suppliants vers le ciel ; tantôt, comme s'il eût invoqué ma pitié, il me montrait l'abîme ouvert sous ses pas. Je ne compris que trop ce langage muet. M'éloignant de lui, je tâchai de le rassurer par les plus tendres démonstrations ; quoiqu'il en parût touché, il passa son chemin. »

[1059] Raideur (*Note de l'éditeur*)

Copyright Arvensa Editions

[1060] Orthographié » fesaient ».

[1061] Au pluriel. (*Note de l'éditeur*)

[1062] Probablement Jean Paul Timoléon de Cossé-Brissac, duc de Brissac (7ème du nom), chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, marquis de Thouarcé et maréchal de France (né le 12 octobre 1698 à Paris, mort en 1784 à Sarrelouis), est un général de Louis XV. Il est principalement connu pour son action à la tête de l'arrière garde française à la bataille de Minden. (*Note de l'éditeur*)

[1063] M. Corancez raconte ce fait avec quelque détail dans son écrit intitulé, *De J. J. Rousseau*, page 8 et suiv. C'était lui qui avait été chargé d'offrir à Rousseau la lettre de change montant à 6.336 liv.

[1064] Carl Linnaeus, puis Carl von Linné après son anoblissement, né le 23 mai 1707 à Råshult (Suède) et mort le 10 janvier 1778 à Uppsala (Suède). Naturaliste suédois qui a fondé les bases du système moderne de la nomenclature binominale.

[1065] Cette lettre fut communiquée à M. Broussonet par M. Smith, de la Société royale de Londres, qui a acquis la collection et les manuscrits de Linné ; il l'a fait imprimer dans le *Journal de Paris*, le 9 mai 1786.

[1066] Antoine Raymond Juan Gualbert Gabriel de Sartine (ou Sartines), comte d'Alby (Barcelone, 12 juillet 1729 – Tarragone, 7 septembre 1801). Homme politique français, conseiller 1752, lieutenant criminel 1755 au Châtelet à Paris, il est lieutenant général de police (1759–1774), puis ministre de la Marine sous Louis XVI. (*Note de l'éditeur*)

M. Lenoir ne succéda à M. de Sartine qu'en 1774. C'est donc par erreur qu'on a, dans les éditions précédentes, mis le nom du premier.

[1067] Celles en particulier de madame Duchesne se réduisent toutes à une rente de trois cents francs, stipulée dans le marché de mon *Dictionnaire de Musique*. J'en ai une de six cents francs, de Milord Maréchal, dont je jouis par l'attention de celui qu'il en a chargé à ma prière, mais sans autre sûreté que son bon plaisir, n'ayant aucun acte valable pour la réclamer de mon chef. J'ai une rente de dix livres sterling, pour mes livres que j'ai vendus en Angleterre, sur la tête de l'acheteur et sur la mienne, en sorte que cette rente doit s'éteindre au premier mourant. Tout cela fait ensemble onze cents francs de viager, dont il n'y a que trois cents de solides. Ajoutez à cela quelque argent comptant, dernier reste du petit capital que j'ai consumé dans mes voyages, et que je m'étais réservé pour avoir quelque avance en faisant ici mon établissement.

[1068] Alexandre Mikaïlovitch (1752-1809) 1er Prince BELOSSELSKY BELOZERSKY, écrivain, poète et musicien. (*Note de l'éditeur*)

[1069] Cette lettre parut pour la première fois en 1789, dans les *Poésies françaises d'un prince étranger*. Rousseau l'écrivit à une époque où il ne correspondait plus avec

Copyright Arvensa Editions

personne. Nous ignorons de quel opéra il veut parler. Ceux dont Grétry fît la musique en 1775, sont la *Fausse magie* et *Céphale et Procris;* encore cette dernière pièce avait-elle été précédemment jouée à Versailles. Toutes deux sont de Marmontel.

[1071] Voici encore un mot pour le dictionnaire. Hélas ! pour parler de ma destinée, il faudrait un vocabulaire tout nouveau qui n'eût été composé que pour moi.

[1072] Lieutenant-colonel au régiment d'Orléans. Condamné par le tribunal révolutionnaire il mourut sur l'échafaud en 1793. Les lettres de Rousseau qui lui furent adressées, furent trouvées dans ses papiers et confiées au député Lakanal qui voulait publier les oeuvres posthumes de Rousseau. Le comte Duprat offrit un asile au philosophe qui l'appréciait beaucoup. Celui-ci semblait disposé à l'accepter, lorsqu'il fut entraîné par Thérèse à Ermenonville.

[1073] L'hirondelle est naturellement familière et confiante ; mais c'est une sottise dont on la punit trop bien pour ne l'en pas corriger. Avec de la patience, on l'accoutume encore à vivre dans des appartements fermés, tant qu'elle n'aperçoit pas l'intention de l'y tenir captive: mais sitôt qu'on abuse de cette confiance (à quoi l'on ne manque jamais), elle la perd pour toujours. Dès-lors elle ne mange plus, elle ne cesse de se débattre et finit par se tuer(*Note de Jean-Jacques*.)

[1074] Ce quelqu'un était M. de Neuville ; et comme il affecte de ne m'en point parler, je crains qu'il n'y ait du froid, de sorte que je suis très embarrassé qui lui donner à sa place. (*Note du comte Duprat*)

[1075] Les choses n'ont pu s'arranger pour qu'il fît le voyage projeté. Bien peu de temps après il s'est décidé en faveur d'Ermenonville, où il est mort dans la même année. (*Note du comte Duprat*.)

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Liste générale des titres

— ANNEXES —

BIOGRAPHIE

PRÉCIS DES CIRCONSTANCES DE LA VIE DE J. J. ROUSSEAU

ESSAI SUR LA VIE ET LE CARACTÈRE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

D'autres annexes figurent dans cette collection des œuvres complètes de J. J. Rousseau. Elles ont été placées à la suite des ouvrages de l'auteur, chaque fois qu'elles en constituent une analyse.

Copyright Arvensa Editions

BIOGRAPHIE

ANNEXES

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Cette biographie est extraite du *Dictionnaire universel des littératures* de L-G. Vapereau

Copyright Arvensa Editions

[1]

Jean-Jacques Rousseau est un célèbre philosophe et écrivain français, né à Genève le 28 juin 1712, mort à Ermenonville, près de Paris, le 2 juillet 1778. Sa famille, originaire de France, avait été forcée de quitter Paris au XVIe siècle pour avoir embrassé la religion réformée. Son père était horloger ; sa mère mourut en lui donnant le jour. Élevé dans la maison paternelle avec plus de tendresse que d'intelligence, il lut avec une extrême passion tour à tour les romans du XVIIe siècle et les *Vies* de Plutarque, concevant un égal enthousiasme pour les chimères et pour l'héroïsme. Il avait dix ans, lorsque son père, à la suite d'une querelle avec un officier, dut s'expatrier, et il fut placé à Bossey, près de Genève, chez le pasteur Lambercier ; là, dans un milieu d'idées et d'affections plus conformes à son âge, il prit le sentiment de la nature et de la vie des champs.

À la suite d'une punition injuste qui l'exaspéra, il fut renvoyé à Genève, chez son oncle Bernard, ingénieur. Il y resta trois ans. Placé d'abord chez un greffier, il fut jugé incapable de toute autre profession qu'un état manuel, et fut mis en apprentissage chez un graveur, homme violent et grossier, qui le traita avec brutalité.

[2]

Copyright Arvensa Editions

Il s'efforçait en vain de tromper le sentiment de cette situation par la lecture et l'imagination. Il se sentait entraîné vers des vices dont la bassesse humiliait cet esprit naguère si exalté, « Jamais, dit-il, César plus précoce ne devînt plus promptement Laridon. »

Il prit enfin le parti de s'y soustraire par la fuite (mars 1728), et fut recueilli par Mme de Warens, jeune veuve protestante nouvellement convertie, qui devint dès lors sa bienfaitrice.

[3]

Il fut envoyé à Turin dans un hospice de catéchumènes pour abjurer le protestantisme, avec la perspective de s'assurer par là une situation meilleure. Les promesses ne sont pas tenues, et pour lui recommence la vie errante, avec des humiliations et des fautes que l'on ne connaît que par son témoignage, et qu'il crut sans doute expier en les confessant. Après diverses aventures, il entre chez la comtesse de Vercellis, comme laquais, et est renvoyé pour le vol d'un ruban, aggravé d'une dénonciation calomnieuse contre une jeune servante. Il passe au service du comte de Gouvon, écuyer de la reine de Sardaigne, et se distingue d'abord des autres domestiques en profitant des bonnes leçons de l'abbé Gaime ; il allait devenir secrétaire du fils du comte, l'abbé de Gouvon, lorsqu'il se fit congédier par suite de son engouement pour un jeune vaurien genevois avec lequel il se remet à courir la campagne, en montrant comme curiosité une fontaine intermittente. Il retourne, en vagabondant, à Annecy, où de Warens lui donne asile jusqu'à ce qu'une circonstance heureuse le fasse entrer au séminaire de cette ville, où un jeune prêtre, nommé Gâtier, prend soin de son instruction. Les abbés Gaime et Gâtier ont fourni, suivant Rousseau, les principaux traits de la figure du vicaire savoyard. Renvoyé à sa protectrice comme « n'étant pas même bon pour être prêtre », il avait conçu un goût passionné pour la musique et, malheureusement aussi, pour un aventurier musicien qui l'entraîne à

Copyright Arvensa Editions

toutes sortes de sottises. Audacieux et timide tout ensemble, il n'avait pas vingt ans qu'íl avait déjà ébauché plusieurs romans en action sans dénouement, perdu par extravagance les ressources offertes par des rencontres bizarres, et poussé jusqu'à Paris un voyage d'aventures sans résultat.

Mme de Warens, qu'il alla retrouver à Chambéry, lui ayant procuré un emploi dans les bureaux du cadastre, il le quitta pour se mettre à enseigner la musique qu'il savait à peine, et réussit à se faire comme professeur une certaine situation. L'étrange femme qui mettait tout en système, ses vertus et ses défaillances, et qui l'avait traité jusque-là comme un fils, redoubla pour lui de soins et de tendresse ; elle lui fit reprendre toute son éducation, le soutenant dans les études qui le rebutaient le plus, comme le latin, lisant avec lui les grands écrivains et les philosophes, de préférence ceux de Port-Royal et de l'Oratoire, enfin se donnant toute à cette œuvre de dévouement à la fois et de faiblesse dont Jean-Jacques devait divulguer tous les mystères.

[4]

Il passa près de huit ans de cette existence heureuse, féconde en études, en rêves et en émotions, dont la solitude des Charmettes, près de Chambéry, fut surtout le poétique théâtre. Une maladie dangereuse, produite par l'excès du travail et par l'inquiétude que lui donnait l'état des

Copyright Arvensa Editions

affaires de sa bienfaitrice, fut suivie pour Rousseau d'accès d'hypocondrie profonde, compliqués d'une excessive dévotion. Conduit à lire des livres de médecine et se croyant atteint de toutes les maladies qui y étaient décrites, il alla passer deux mois à Montpellier et fut guéri de ses vapeurs, non par la médecine, mais par une aventure galante. Quand il revint aux Charmettes, il ne trouva plus auprès de M^me^ de Warens qu'une situation inacceptable, dont il aurait bien dû épargner l'ignominie à sa mémoire, et s'éloigna bientôt pour entrer comme précepteur chez le grand prévôt de Mably, le frère de l'écrivain de ce nom. Il consacra une année à l'éducation de ses deux élèves avec moins de succès que de zèle, résistant mal aux tentations de son ancienne vie de laquais, puis essaya de rentrer aux Charmettes ; mais les mêmes hontes dont il ne voulait être ni le témoin ni l'associé les lui firent quitter une seconde fois, pour venir à Paris chercher la fortune à l'aide d'un système de notation musicale chiffrée, dont il était l'inventeur et duquel il attendait une révolution en musique. Il avait alors vingt-neuf ans (1741).

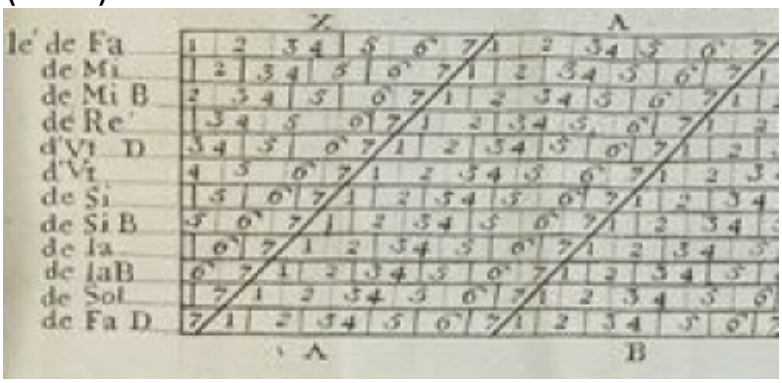

[5]

Accueilli par Réaumur et par Fontenelle, Jean-Jacques Rousseau présenta à l'Académie des sciences un mémoire sur sa découverte, fut admis à le lire dans la séance du 22 août 1742 et vit son système condamné. Tombé dans une grande gêne et empêché par la maladie de trouver un emploi, il composa dans sa convalescence l'opéra des *Muses galantes*, puis obtint, par l'entremise de Mme Dupin, une place de secrétaire auprès de M. de Montaigu, ambassadeur à Venise. Il la garda dix-huit mois, malgré les violences et les avanies dont cet homme brutal et avare payait son zèle.

Copyright Arvensa Editions

[6]

Revenu en France plus indigent qu'il n'en était parti, il parvint à faire représenter les *Muses galantes* chez le fermier général La Popelinière, et put croire un instant qu'il serait joué à Versailles. Son seul profit fut d'entrer en relation avec Grimm, Diderot, d'Holbach, Mme d'Épinay, et autres notabilités des salons littéraires.

Dès cette époque, il connut à son hôtel une jeune ouvrière, Thérèse Levasseur, dont il s'éprit et qu'il associa à sa vie ; il l'épousa seulement vingt-cinq ans plus tard. Il en eut cinq enfants qu'il mit à l'hôpital. Pour les deux premiers, il prit ce parti sur le conseil de la mère de Thérèse, et eu égard à la misère présente, il s'y « détermina, dit-il, gaillardement et sans scrupule ». Pour les trois autres, il se paya lui-même de mots, et de sophismes comme ceux-ci :

[Arv. ed]

« Il est sûr que c'est la crainte d'une destinée pour mes enfants mille fois pire et presque inévitable par toute autre voie, qui m'a le plus déterminé. Hors d'état de les élever moi-même, il aurait fallu, dans ma situation, les laisser élever par leur mère qui les aurait gâtés, et par sa famille qui en aurait fait des monstres. » Tristes excuses de la part de l'auteur de l'*Émile !* Il dit ailleurs que l'abandon de ses enfants fut un des remords de toute sa vie. La tyrannie basse et tracassière exercée sur lui par

Copyright Arvensa Editions

la mère de Thérèse fut le châtiment de cette funeste liaison. Rousseau n'avait, en ce moment, d'autres ressources que celles qu'il trouvait à copier de la musique. M^me^ Dupin et son beau-fils, de Francueil, le prirent pour secrétaire commun au prix de huit cents francs par an, et l'emmenèrent, pendant l'été de 1747, à leur château de Chenonceau, où il écrivit sa comédie de *l'Engagement téméraire.* Ses relations de plus en plus intimes avec Diderot lui firent confier les articles de musique de l'*Encyclopédie.* Un jour qu'il allait visiter son ami, emprisonné à Vincennes pour sa *Lettre sur les aveugles,* il lut par hasard, dans le *Mercure*, l'annonce du concours ouvert par l'Académie de Dijon sur cette question : « Si le rétablissement des sciences et des lettres a contribué à corrompre ou à épurer les moeurs. » Ce fut une illumination soudaine. « Je vis un autre univers et je devins un autre homme. » Sur-le-champ, il écrivit au crayon la fameuse prosopopée de Fabricius. Il arrivait tout d'un coup à la pleine conscience de toutes les idées exagérées ou exclusives qui avaient jusque-là fermenté en lui à l'état de sentiments. Au nom de la nature, il se déclarait contre la société elle-même, contre les sciences et les arts et la civilisation tout entière. Obéissant à un instinct de révolte longtemps comprimé contre les idées reçues et les règles établies, il s'abandonnait à l'empire d'un sentiment personnel et passionné, en prenant pour guide cette lueur de vérité qui est au fond du paradoxe.

Le discours de Jean-Jacques Rousseau fut couronné par l'Académie de Dijon, et ce succès l'engagea d'une façon définitive dans une lutte en règle contre la civilisation qu'il accusait de tous les vices des hommes et de ses propres lâchetés. Le fermier général Dupin lui offrit alors chez lui les fonctions lucratives de caissier. Il refusa, peut-être par conscience de son inaptitude, et résolut de rompre avec le monde et toutes les habitudes extérieures de la société mondaine, déclarant qu'il n'exercerait plus d'autre métier que celui de copiste, et se soumettant, malgré les violentes récriminations de la famille de Thérèse, à une systématique austérité. Les observations de ses amis contre les résolutions bizarres de cette misanthropie de parti pris, où l'on ne vit que de l'orgueil, et où l'hypocondrie, la névrose avait une grande part, lui parurent l'effet d'un système universel d'hostilités contre sa personne ; il y répondit par un sentiment de défiance universelle, et de là le malheur de sa vie : malheur qui ne fera que grandir en même temps que sa gloire.

Rousseau avait trente-huit ans lorsque son premier *Discours* le fit sortir

Copyright Arvensa Editions

de son obscurité. Il dut d'abord à ce succès littéraire un triomphe musical. Le roi voulut entendre le *Devin du village* qui eut, à Versailles et à Paris, un succès d'enthousiasme. Le philosophe en profita pour marquer encore l'austérité de ses nouveaux principes ; il affecta d'assister en tenue négligée à la représentation de la cour et voulut rester copiste de musique. Il se jeta alors, avec Grimm, dans la fameuse querelle entre les partisans de Rameau et de la musique italienne et se déclara pour cette dernière, dans sa *Lettre sur la musique française* (1753, in-8), qui accrut sa réputation en excitant contre lui d'incroyables fureurs. La même année sa comédie de *Narcisse ou l'Amant de lui-même,* en un acte et en prose, rebutée jusque-là par les comédiens, était jouée au Théâtre-Français et lui valait un échec.

DISCOURS
SUR L'ORIGINE ET LES FONDEMENS DE L'INÉGALITÉ PARMI LES HOMMES.
Par JEAN JAQUES ROUSSEAU
CITOYEN DE GENÈVE.
A AMSTERDAM,
Chez MARC MICHEL REY.
M. D. C. C. LV.

L'auteur allait se relever avec éclat, par son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (Amsterdam, 1755, in-8). S'attaquant de nouveau à la société, il mettait à nu les vices de sa constitution et leurs conséquences. Il combattait avec la même ardeur la noblesse, la royauté de droit divin et les prétendues convenances sociales. Il s'en prenait aux fondements mêmes de toutes les institutions, en rapportant tout le mal à la propriété. « Le premier, dit-il, qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : *ceci est* à *moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne ! » Opposant, pour la seconde fois, la nature à la civilisation, Rousseau prétendait que celle-ci rend l'homme malheureux et coupable, tandis que le sauvage, l'homme primitif, est bon, libre et heureux. « Vous donnez envie de marcher à quatre pattes, » disait Voltaire à l'auteur. Et, malgré cette ironie, le siècle allait prendre de Rousseau, sauf à le fausser et

Copyright Arvensa Editions

l'exagérer encore, le sentiment de cette nature à laquelle il s'efforçait de ramener tous ses systèmes.

On peut considérer comme un plaidoyer de plus contre la civilisation sa *Lettre à D'Alembert contre les spectacles*, à propos de l'article *Genève* ! dans l'*Encyclopédie* (Amsterdam, 1758, in-8). C'est, en quelque sorte le pendant du manifeste de Bossuet contre le théâtre. Il est curieux de voir non seulement un auteur d'opéras et de comédies lancer un décret de proscription contre les représentations dramatiques, mais encore l'écrivain, qui a porté la passion à l'excès dans tous les genres littéraires, s'élever contre celui où la passion, a le plus naturellement sa place. De cette lettre contre les spectacles Rousseau fait une étude de critique dramatique. Il y rend compte particulièrement du théâtre de Voltaire et discute chacune de ses pièces, dont le mérite littéraire rend les séductions de la scène plus dangereuses. À cette époque il en était encore aux polémiques courtoises avec Voltaire, qu'il prenait à partie dans ses *Lettres sur son poème de la loi naturelle et sur le désastre de Lisbonne* (Leipzig, 1759-1764). Peu à peu il s'aigrit contre lui et ne le distingue de ses innombrables persécuteurs de la « coterie holbachienne » que pour l'accuser de former avec D'Alembert et Hume un triumvirat contre sa personne.

[7]

Établi par M^me^ d'Épinay à l'Ermitage, sur la lisière de la forêt de Montmorency (avril 1756), partagé entre de charmantes rêveries dans une belle solitude, les ennuis quotidiens d'un intérieur vulgaire, les craintes chimériques d'inimitiés encore assez inoffensives, des infirmités précoces et l'enchantement d'une passion attardée qui lui avait envahi la tête, le cœur et les sens, Jean-Jacques Rousseau composa le roman de *Julie ou la Nouvelle Héloïse* (Amsterdam, 1760, 6 vol. in-12), ouvrage qui mit le sceau à

Copyright Arvensa Editions

sa popularité d'écrivain. Ce n'était pas seulement une histoire d'amour, très simple de composition et très sobre d'incidents, mais où la sensibilité s'épanche en flots d'éloquence et parfois de déclamation ; c'était, dans la pensée de Rousseau, un moyen de réformation sociale, une satire, une leçon, un modèle offert à ses contemporains. « J'ai vu les mœurs de mon temps, dit-il, et j'ai publié ces lettres ; que n'ai-je vécu dans un siècle où je dusse les jeter au feu ! » Singulier ouvrage de moralisation dont l'auteur, avec son exagération ordinaire, dit que « celle qui en osera lire une seule page est une fille perdue, » et qui, toujours suivant l'auteur, « doit déplaire aux dévots, aux libertins, aux philosophes, choquer les femmes galantes et scandaliser les honnêtes femmes. » Malgré des sentiments hors de la nature, également guindés dans la passion et dans la vertu, malgré la tension ou l'emphase du style, la *Nouvelle Héloïse* a pris place parmi les œuvres les plus populaires des temps modernes, et son héroïne parmi les créations impérissables de la fiction littéraire. La supériorité et l'originalité de l'auteur éclatent dans le paysage, où il porte une vérité, une poésie inconnues jusque-là.

[8]

L'intimité passionnée de Jean-Jacques Rousseau avec M^me^ d'Houdetot l'avait brouillé avec M^me^ d'Épinay et, par contrecoup, avec le poète Saint-Lambert et Diderot ; il l'était déjà avec le jaloux et vindicatif Grimm, et, à en juger par les correspondances du temps, il commençait à être poursuivi de haines véritables, provoquées par ses succès et par son humeur fantasque et ombrageuse. M^me^ d'Épinay l'avait brusquement renvoyé de l'Ermitage. Il s'était retiré à Montlouis sous Montmorency, n'acceptant que d'une façon provisoire l'hospitalité du maréchal de Luxembourg. Malgré sa haine contre l'aristocratie, il se voyait recherché par elle. Par amitié pour le maréchal, le directeur de la librairie, de Malesherbes, lui témoignait de l'intérêt et favorisait la publication et la circulation de ses livres. Il lui offrit

Copyright Arvensa Editions

de collaborer au *Journal des savants* ; ce que Rousseau refusa, comme une sorte d'esclavage auquel il préférait son métier de copiste. Ce fut dans ces conditions qu'il publia coup sur coup les deux livres qui achèvent de marquer sa place, dans son siècle, comme politique et philosophe, et dans l'histoire littéraire, comme écrivain : *Du Contrat social ou Principes du droit politique* (Amsterdam, 1762, in-12) et *Émile ou de l'Éducation* (Amsterdam, La Haye, Paris, même année, 4 vol. in-12 et in-8).

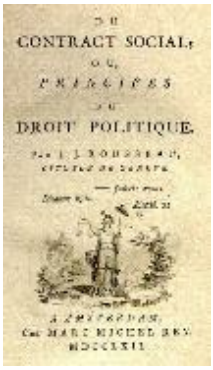
DU
CONTRACT SOCIAL;
OU,
PRINCIPES
DU
DROIT POLITIQUE.

Le *Contrat social* n'est que le développement et la mise en système des idées du *Discours sur l'inégalité des conditions.* « L'homme est né libre, et partout il est dans les fers. » Voilà le principe et le fait qui servent de point de départ. La servitude de l'homme, né dans la liberté et pour la liberté, vient de la société, qu'il s'agit de constituer de manière à conserver le plus possible de l'indépendance primitive. Rousseau croit y arriver par l'organisation de la souveraineté nationale, dont il trouve moyen de faire un instrument de despotisme plus oppressif que les législations les plus tyranniques de l'antiquité. Au rebours de Montesquieu, qui contrôle sans cesse les principes par les faits, il part de principes absolus et en déduit les conséquences avec une rigueur géométrique, ne tenant compte ni de l'histoire, ni de l'expérience, ni de l'économie politique. Il imagine, par la seule force de la méditation, une machine simple et puissante, dont il combine les rouages, sans préoccupation de la nature, des facultés et des aspirations des êtres qu'elle doit entraîner dans ses mouvements. Jamais la liberté n'eut moins de place que dans cette prétendue restauration de la liberté naturelle. L'État est tout, l'individu n'est rien qu'un élément soumis, corps et âme, à l'inflexible justice et à la sagesse infaillible du peuple. Celui-ci fait la morale et la religion comme il fait les lois. Celui qui ne croit pas aux dogmes décrétés par le législateur doit être banni de l'État ; celui qui, les ayant reconnus, cesse d'y croire sera puni de mort, car rien ne doit rompre l'unité sociale. Si l'*Esprit des* lois a inspiré le grand mouvement

Copyright Arvensa Editions

d'affranchissement qui aboutit, avec la Constituante, à la déclaration des droits de l'homme, le Contrat social est le préambule de la politique absolutiste de la Convention. Il donne la théorie, Robespierre se chargera de la pratique. L'influence de ce livre ou plutôt de l'esprit qu'il représente, et qui avait de profondes racines dans le monde moderne, a fait dévier la Révolution française et retardé pour de longues années l'avènement des idées et des institutions de liberté. Le style, contenu par la méthode, est d'une netteté, d'une rigueur, d'une précision mathématique. Dégagé, par exception, des entraînements oratoires familiers à l'auteur, il a quelque chose d'inflexible et d'impassible comme la pensée, et ne comporte d'autre mouvement que celui de la déduction logique. Jean-Jacques Rousseau a subi, pour la forme plus que pour le fond, l'influence de Montesquieu. Ajoutons que le *Contrat social* n'était qu'un extrait d'un ouvrage beaucoup plus vaste, les *Institutions politiques*, que l'auteur eut longtemps sur le chantier et détruisit, n'ayant pas le loisir de l'achever.

[9]

L'Émile est le monument le plus complet de la philosophie de Rousseau. Sous prétexte d'éducation, il reprend à leur origine même les principes de la religion et de la morale, et les suit dans toutes leurs applications à la vie humaine et à la société. L'idée mère est celle que ses précédents ouvrages nous ont déjà fait connaître : c'est que l'homme est naturellement bon et que la société le déprave. « Tout est bien sortant des mains de l'auteur des choses ; tout dégénère entre les mains de l'homme. » Tels sont les premiers mots du livre. L'éducation ordinaire est l'instrument de cette dépravation ; elle substitue nos préjugés et nos vices acquis à la rectitude originelle de la nature. La seule bonne éducation est « 'éducation négative », qui ne donne pas les vertus, mais prévient les vices, qui n'apprend pas la vérité, mais préserve de l'erreur. « Il faut s'écarter de la grande route et garantir l'arbrisseau naissant du choc des opinions

Copyright Arvensa Editions

humaines : former de bonne heure une enceinte autour de l'âme de l'enfant, poser une barrière. « Toute influence étrangère étant écartée ou paralysée, il faut laisser l'enfant grandir et se développer dans sa liberté naturelle. Isolé et livré à lui-même, il inventera successivement les sciences, les arts, la religion et la morale, il apprendra à connaître le monde, il trouvera Dieu. « Étrange et merveilleux spectacle, dit M. Demogeot, que celui d'un homme qui, dans ses orgueilleuses espérances, repoussant toute la tradition, prétend refaire chaque jour l'œuvre des siècles et donner à l'individu toute la force de l'humanité. » Cet isolement de la société et de ses traditions, des progrès que celles-ci résument, ou des erreurs qu'elles transmettent, est une chimère que le précepteur d'Émile abandonne presque constamment dans la pratique. Préoccupé de l'enseignement que chaque incident de la vie peut contenir, sa prévoyance assidue dispose autour de l'élève tous les incidents, toutes les rencontres, pour en faire sortir une notion scientifique ou une leçon morale ; il n'est lui-même qu'un instrument de transmission des influences sociales : seulement il les transmet à point voulu et dans une mesure savamment calculée pour les convenances du système. Il ajourne, par exemple, jusqu'à dix-huit ans le moment d'ouvrir l'intelligence aux idées religieuses. Émile n'a pas encore entendu prononcer le nom de Dieu, quand le précepteur le conduit, aux premiers rayons du jour, sur les plus belles cimes des Alpes, pour qu'il puise la révélation de l'être divin dans les magnificences de la nature. Tout le système religieux qu'une telle éducation comporte se résume dans les admirables pages de la *Profession de foi du vicaire savoyard,* où l'affirmation de la loi naturelle est tempérée par un pompeux éloge de l'Évangile. Dans le cadre du système le plus artificiel qui se puisse imaginer, se développent tour à tour, avec une égale éloquence, les paradoxes les plus étranges et les observations les plus utiles et les plus sensées. On se sent partout en présence d'un penseur et d'un écrivain qui propage les idées moins par la vérité que par le sentiment, et s'adresse moins à la raison qu'à la passion.

Ce fut la passion qui répondit, et si le livre fit d'ardents prosélytes, il suscita de violents persécuteurs. On a remarqué ce contraste. Les précédents ouvrages de Jean-Jacques Rousseau, qui blessaient ouvertement la morale, ébranlaient les gouvernements, sapaient les bases mêmes de la société, avaient paru sans scandale ; L'*Émile,* avec ses appels éloquents aux vertus de la famille et ses protestations au nom du

Copyright Arvensa Editions

sentiment contre l'athéisme et le matérialisme du siècle, souleva des tempêtes. Vers le milieu de juin 1762, le Parlement de Paris ne se borna pas à censurer le livre et à le condamner au feu, il lança un décret de prise de corps contre l'auteur, à qui le maréchal de Luxembourg fournit les moyens de fuir. Les mêmes condamnations furent portées à Genève contre l'ouvrage et contre l'écrivain, avant même qu'un seul exemplaire de l'*Émile* y fut arrivé. Rousseau trouva une retraite à Môtiers-Travers, dans le canton de Neuchâtel, dont le gouverneur, le maréchal George Keith, le reçut avec bonté. Il s'y fit un autre ami, Du Peyrou, qui lui rendit dans la suite les plus grands services. Les intrigues et les haines le chassèrent bientôt de cet asile. On souleva la population, qui faillit le lapider. Il obtint du sénat de Berne la permission de passer dans l'île de Saint-Pierre, au milieu du lac de Bienne, et reçut, deux mois après, l'ordre d'en sortir. Il fut sur le point de se rendre dans l'île de Corse, pour laquelle Paoli lui avait demandé de rédiger un projet de constitution, puis il se mit en route pour Berlin. Sur les instances de l'historien Hume, il revint sur ses pas pour aller s'établir en Angleterre. Il s'arrêta en passant à Paris, où sa présence fut tolérée quelques semaines, et partit pour Londres au mois de janvier 1766. Installé dans un village du Staffordshire, il y fut encore l'objet d'attaques dans lesquelles son esprit soupçonneux crut voir la main même de Hume, complice de ses ennemis. Aussi, quinze mois après (mai 1767), il revenait en France sous la protection du prince de Conti, en prenant le faux nom de Renou, Enfin, se sentant toujours entouré de persécutions et de haines, que ses précautions ne pouvaient tromper, il résolut de les braver, reprit son nom et rentra à Paris. Au commencement de l'année 1768, le marquis de Girardin lui offrit, dans sa terre d'Ermenonville, une retraite où, quelques mois plus tard, il mourut presque subitement. On prétendit qu'il s'était tué lui-même d'un coup de pistolet, mais aucun témoignage direct ne confirme l'hypothèse d'un suicide, démentie d'ailleurs par les circonstances de l'inhumation. Il mourait plein de jours, s'il est vrai, comme il le dit lui-même, que « l'homme qui a le plus vécu n'est pas celui qui a le plus compté d'années, mais celui qui a le plus senti la vie. » Au mois d'octobre 1794, ses cendres furent solennellement transférées d'Ermenonville au Panthéon, d'où l'on affirme qu'elles ont été clandestinement enlevées aux premiers jours de la Restauration.

Au milieu des derniers orages de cette destinée errante, des persécutions réelles, des terreurs et des soupçons qui les aggravaient, Jean-

Copyright Arvensa Editions

Jacques Rousseau avait publié encore un certain nombre d'écrits. Plusieurs sont consacrés à la défense de ses idées et de ses ouvrages, notamment sa *Lettre à l'archevêque de Paris*, Christophe de Beaumont (1763, in-8), réponse hautaine à de violentes injures ; les *Lettres écrites de la montagne* (Amsterdam, 1764, 2 tomes in-12), provoquées par les *Lettres écrites de la campagne*, du procureur général genevois J.-R. Tronchin, et véritable monument d'une polémique où les philosophes et les théologiens prirent une part ardente. Rousseau écrivait et publiait encore de nouveaux essais littéraires, tels que : *De l'Imitation théâtrale* (Amsterdam, 1764, in-12) ; un mélodrame, *Pygmalion,* mis en vers par Berquin ; un discours sur *la Vertu la plus nécessaire aux héros* (Amsterdam, 1769, in-8) ; plusieurs suites de *Lettres.* Il réunissait ses articles sur la musique et éditait son *Dictionnaire de musique* (Genève, 1767), dont l'auteur d'un *Dictionnaire de musique* plus moderne, Castil Blaze, a dit beaucoup de mal, en lui empruntant toutefois des centaines d'articles. Rousseau composait en outre de nombreux ouvrages qui ne furent publiés qu'après sa mort : *le Lévite d'Éphraïm*, poème en prose en quatre chants, dont le sujet horrible est traité avec grâce et simplicité, et l'un des ouvrages que l'auteur chérissait le plus, peut-être parce qu'il l'avait écrit dans ses plus mauvaises heures ; *Émile et Sophie ou les Solitaires*, suite de l'*Émile,* destinée à montrer l'élève de l'éducation philosophique aux prises avec les difficultés et les douleurs de la vie ; les *Considérations sur le gouvernement de Pologne* : et pour finir, le plus étonnant de ses ouvrages, *les Confessions,* complétées par *les Rêveries du promeneur solitaire*, sorte de journal de ses pensées pendant ses dernières années.

[10]

Les *Confessions*, qui restent la principale source des études biographiques sur Rousseau, sont le récit de sa vie entière, suivie à travers toutes ses relations sociales ou littéraires, jusque dans le détail des

Copyright Arvensa Editions

incidents les plus minimes. C'est pourtant moins encore l'histoire des faits que de ses sentiments et de ses pensées. L'auteur met à nu toute son âme et tourne contre lui-même une véritable fureur d'analyse. Dans des accès de sincérité ou de cynisme il avoue, il détaille ses faiblesses, ses fautes, ses hontes ; en se confessant lui-même, il fait la confession des autres, et son génie d'écrivain voue à d'éternels souvenirs les défaillances, les turpitudes mêmes des personnes qu'il a trouvées sur son passage, et qui ont eu le malheur de le trop aimer. L'historien genevois Sennebier regrette que les amis de Rousseau n'aient pas supprimé ses *Confessions,* le plus dangereux de ses livres comme le plus séduisant : dangereux surtout contre lui-même, puisque les faits qu'on reproche le plus à sa mémoire ne sont connus de la postérité que par son propre témoignage. Les *Confessions,* écrites en deux parties, dont la seconde, suivant l'intention de l'auteur, ne devait paraître qu'en l'année 1800, furent données au public avec les *Rêveries,* trois ans après sa mort, et rapidement complétées (Genève, 1782, 4 vol. in 8 ; Paris, 1790, 7 vol. in-8 et in-12 ; 1798, 4 vol. in-12).

[11]

Rousseau est, avec Voltaire, l'une des deux figures qui dominent le XVIIIe siècle et semblent le partager. Il n'est guère d'écrivains qui aient exercé une action plus puissante, plus étendue et plus diverse ; car son influence est aussi mêlée de bien et de mal que sa vie elle-même et ses ouvrages. Il est superflu de revenir sur les contradictions entre l'homme et l'écrivain, et, dans l'écrivain, entre les sentiments et les idées, le but et les moyens, les théories et la mise en œuvre : elles ressortent suffisamment des résumés et des analyses qui précèdent. Rousseau diffère de la plupart des philosophes de son siècle, qui ne virent jamais en lui qu'un allié suspect, souvent un ennemi ; tandis que ceux-ci sont tout entiers à l'ardente tâche de battre en brèche la religion du passé et de détruire l'ordre politique et social qui repose sur elle, il éprouve le besoin de

Copyright Arvensa Editions

reconstruire, au milieu des ruines déjà faites, une société nouvelle où l'homme régénéré soit à la fois meilleur et plus heureux. L'enthousiasme de la vertu et l'ardent désir de faire par elle le bonheur de ses semblables, tel qu'il le conçoit, l'animent, le conduisent et l'égarent. Il demande à des systèmes de politique et de philosophie sociale la réalisation de ses rêves de moraliste et de philanthrope ; il a foi dans les créations de sa raison et de son imagination, et son amour du bien suffit à justifier à ses yeux ses étranges paradoxes sur l'état de nature, ses théories décevantes en faveur d'une égalité chimérique ou mal comprise, et les nouvelles révélations de sa sensibilité religieuse. Au service de ses idées qui, outre la part de vérité qui leur est propre, répondent à certains entraînements de notre caractère national, il apporte la magie d'un style d'un genre nouveau, une éloquence toute de mouvement et de passion, savante et émue, pompeuse et colorée, d'une puissance irrésistible. Au sentiment presque inconnu jusque-là des beautés de la nature, il joint le don de l'observation et de l'analyse psychologique ; il a ce quelque chose d'intime et de douloureux, si différent de la sérénité des précédents âges littéraires, et qui faisait pressentir la littérature à la fois plus pittoresque, plus réfléchie et plus orageuse des différentes nations modernes. Aussi Rousseau est-il le maître et le précurseur de Bernardin de Saint-Pierre, de Byron, de Gœthe, de M^{me} de Staël, de Chateaubriand, de Lamennais, de Lamartine, de George Sand etc., sans compter les philosophes, les écrivains ou les orateurs qui, appartenant à des écoles différentes, témoignent encore de l'influence du philosophe de Genève, en combattant ses idées dans les formes mêmes qu'il a créées pour les répandre.

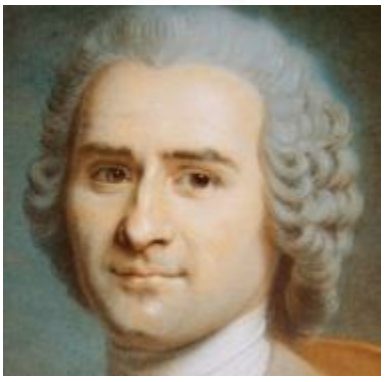

Les principaux ouvrages de Rousseau ont eu de nombreuses éditions séparées, dont quelques-unes exécutées avec un grand luxe. On a réuni quelques-unes de ses œuvres par catégories, notamment ses œuvres

Copyright Arvensa Editions

politiques (1792, 4 vol. in-18) ; on a aussi formé un nombre considérable *d'Extraits,* de *Morceaux choisis*, de Pensées *et Maximes, Fragments, Esprit et Véritable esprit, etc.* Les éditions de ses *Œuvres complètes* sont aussi très nombreuses ; plusieurs ont été données pendant sa vie, comprenant successivement les écrits nouveaux, à Neuchâtel, à Amsterdam, à Bruxelles, à Londres, à Paris, sous des rubriques étrangères. Parmi celles données après sa mort, il faut citer celle de 1782 (Genève et Paris, 35 vol. in-8), par Du Peyrou, qui lui donnait pour supplément les *Œuvres posthumes* (1782-1783, 12 vol. in-8) ; celle de 1817, par Villenave et Depping (8 vol. in-8) ; celles de 1818-1820 (20 vol. in-12) et de 1823-1826 (23 vol. in-8), avec les *Notices* et *Notes* de Musset-Pathay ; celle de 1820-1824 (21 vol. in-8) ; celle de 1824-1828, par Auguis (27 vol. in-8), et celle de 1856-1858, de Ch. Lahure (8 vol. in—18), avec *Table analytique.* Depuis les recueils d'*Œuvres posthumes* réunies aux éditions générales, il a été donné un volume de *Correspondance inédite*, par L. Bosscha (1858, in-8), et un autre volume d'*Œuvres et correspondance inédites*, par Streckeisen-Moultou (1861, in-8).

Cf. La Harpe, dans le *Mercure de France* (5 octobre 1778) ; — Sennebier : *Histoire littéraire de Genève* (1786,

3 vol. in-8) ; — Mme de Staël : *Lettre sur le caractère et les ouvrages de J.-J. Rousseau* (Paris, 1788, in-12 ; 1709, in-8} ; — Bernardin de Saint-Pierre : *Essai sur J. J. Rousseau,* dans ses *Œuvres,* t. XII ;— Musset-Pathay : *Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau* (1821, 2 vol. in-8), réimprimée dans l'édition de 1823 ; — Barbier : *Notice sur les principaux écrits relatifs à la personne et aux écrits de J.-J. Rousseau* (1824, in-8), insérée dans plusieurs éditions des *Œuvres complètes* et dans la *France littéraire* de Quérard ; — lord Brougham : *Voltaire and Rousseau* (1845, in-8) ; — G-H. Morin : *Essai sur la vie et le caractère de J.-J. Rousseau* {1851, in-8) ; — À. de Bougry : *les Résidences de Jean-Jacques* (Paris, 1853, in-18) ; — Saint-Albin Berville : *Notice sur J.-J. Rousseau* (Ibid., 1859, in-8) ; — Ars. Houssaye : *les Charmettes,* J.-J. Rousseau et Mme de Warens (Ibid., 1863, in-8) ;— Streckeisen-Moultou : *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis* (Ibid., 1865, 2 vol. in-8) ; — Gide ! : *Discours sur J. J. Rousseau,* couronné par l'Académie française en 1808 ; — Saint-Marc Girardin : *J. J. Rousseau, sa vie et ses œuvres,* études publiées dans la *Revue des Deux-Mondes* (1852-1850), et réunies par M. Bersot, avec une *Introduction* (1874, 2 vol.) ; — E. Bersot : *Études sur le XVIII^e^ siècle* (1855, t. II) ; — J. Barni : *Histoire des idées morales*

Copyright Arvensa Editions

et politiques en France au XVIII^e siècle (1865-66, 2 vol. in-12) ; — Villemain : *Tableau de la littérature au XVIII^e siècle,* leçons XXIII et XXIV ;— Sainte-Beuve : *Causeries du lundi,* t. II et III.

Copyright Arvensa Editions

Fin de la BIOGRAPHIE

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Annexes
Liste des Annexes
Liste générale des titres

CHRONOLOGIE DES PRINCIPALES OEUVRES CONTENUES DANS CETTE ÉDITION

DATES D'ÉCRITURE ET DE PUBLICATION

• 1735-1746 : *Narcisse ou l'amant de lui-même*, comédie représentée par les comédiens ordinaires du roi, le 18 décembre 1752.

• 1737 : *Traduction de l'Ode de Jean Puthod.* (Publication : Londres : 1776)

• 1737-1738 (?) : *Virelai à Madame la baronne de Warens.* (Publication : Londres : 1776)

• 20 septembre 1738 : Réponse au mémoire anonyme intitulé, *Si le monde que nous habitons est une sphère*. (Publication : Genève : 1782)

• 1738-1739 : *Prières.* (Publication : Genève : 1905)

• Mars 1739 : *Mémoire à son excellence monseigneur le gouverneur de Savoie.* (Publication : Londres : 1776)

• Fin 1740 : *Mémoire présenté à Monsieur de Mably sur l'éducation de M. son fils.* (Publication : Paris : 1884)

• 1740 : *Projet pour l'éducation de Monsieur de Sainte-Marie.* (Publication : Genève : 1782)

• 1740 : *La Découverte du Nouveau Monde.* (Publication : Londres, 1776 – Genève, 1905)

• 1741 : *Iphis.* (Publication : Londres : 1776)

• 1741 : *Epître à M. Bordes.* (Journal de Verdun, mars 1743)

• 1741-août 1742. *Projet concernant de nouveaux signes pour la musique.* (Publication : Genève : 1781)

• 1742 : *Dissertation sur la musique moderne.* (Publication : Paris, janvier 1743)

• 1745 : *Les Prisonniers de guerre*. (Publication : Genève : 1782)

Copyright Arvensa Editions

- 1743 -1745 : *Les Muses galantes.* (Publication : Genève : 1781)
- 1746 : *L'Allée de Sylvie.* (Publication : Paris, septembre 1750)
- 1747 : *L'Engagement téméraire.* (Publication : Genève : 1781)
- 1747 : *Le Persifleur.* (Publication : Genève : 1781)
- 1748-1751 : Articles sur la musique pour l'Encyclopédie
- 1750 : *Imitation libre d'une chanson italienne de Métastase.* (Publication : Paris, septembre 1750)
- Mai 1751 : *Lettre à Monsieur l'abbé Raynal.* (Publication : Paris, juin 1751)
- Printemps 1751 : *Discours sur la vertu du héros.* (Publication : Paris, 1768)
- Octobre-novembre 1751 : Observations... *Réponse à Stanislas, roi de Pologne*. (Publication : Paris, octobre 1751)
- 1er novembre 1751 : *Lettre de J.J. Rousseau de Genève à M. Grimm, sur la réfutation de son Discours par M. Gautier.* (Publication : Paris 1751)
- Décembre 1751, mars 1752 : *Dernière Réponse à Bordes*. (Publication : Genève : avril 1752)
- Février 1752 : *Oraison funèbre de S.A.S. Monseigneur le duc d'Orléans* (Publication : Genève 1782)
- Printemps, été 1752 : *Le Devin du Village.* (Publication : Paris, 1753)
- Été 1752-1753 : *Lettre sur la musique française*.
- Décembre 1752 : *Préface de Narcisse.* (Publication : Paris, 1753)
- Septembre-octobre 1753 : *Lettre d'un symphoniste de l'Académie royale de musique à ses camarades de l'orchestre.* (Publication : Amsterdam, octobre 1753)
- Novembre 1753-avril et juin 1754 : *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes.* (Publication : Amsterdam, mai 1755)
- 1753-1764 : *Dictionnaire de musique.* (Publication : Paris, 1768)
- Début 1754 : *Traduction du Premier Livre de l'Histoire de Tacite*. (Publication : Genève, 1781)
- Juin-octobre 1754 : *La Mort de Lucrèce.* (Publication : Paris, 1792-Genève, 1906)
- Fin 1754 : *Discours sur l'économie politique.* (Publication : Paris, Encyclopédie, t. V, octobre 1755-Genève, 1758)
- 1754 : *La Reine Fantasque.* (Publication : s.l., juin 1758, Amsterdam, 1769)

Copyright Arvensa Editions

• 1755 : Jugement du projet de paix perpétuelle de Monsieur l'abbé de Saint-Pierre.

• Début 1755 : *Examen de deux principes avancés par M. Rameau*. (Publication : Genève, 1781)

• 7 septembre 1755 : *Lettre à Voltaire.* (Publication : Paris, nov. 1755)

• Octobre 1755 : *Lettre à Monsieur Philopolis*. (Publication : Genève, 1782)

• Automne 1755 : *L'origine de la mélodie*. (Publication : Paris, 1974)

• Juin 1756 : *Les Amours de Claire et de Marcellin* (Publication : Paris, 1861)

• Juin 1756 : *Le Petit Savoyard, ou la vie de Claude Noyer*. (Publication : Genève, 1856)

• Été 1756-avril 1759 : *Julie ou la Nouvelle Héloïse.* (Publication : Amsterdam, 1761)

• Printemps 1757 : *Lettre sur la vertu.* (Publication : Paris, 1861)

• Novembre 1757-début 1758 : *Lettres morales.* (Publication : Paris, 1861- Leipzig, 1888)

• Fin 1757, 1762-1765 : *Lettres à Sara*. (Publication : Genève, 1781)

• 1758-1760 : *Du contrat social, ou Essai sur la forme de la République*. (Publication : Moscou, 1887)

• 1758-1761 : *Du contrat social, ou Principes du droit politique*. (Publication : Amsterdam, février-mars 1762)

• 1758 : Notes sur *De l'esprit d'Helvétius*. (Publication : Londres, 1779)

• Fin 1758-début 1759 : *Émile* (manuscrit Favre). (Publication : Genève, 1969)

• Fin 1758-octobre 1760 : *Émile, ou De l'éducation.* (Publication : Paris, mai 1762-La Haye, 1762)

• 1758 et 1763 : *De l'imitation théâtrale.* (Publication : Paris, 1763)

• Mars 1758 : *Traduction de l'Apolokyntosis de Sénèque*. (Publication : Genève, 1782)

• 1758-octobre 1759 : *Les Amours de Mylord Edouard Bomston* (Publication : Genève, 1780)

• 1762 : *Lettres à Malesherbes.* (Publication : Paris, 1779)

• Juin 1762, mai 1763, automne 1768 : *Émile et Sophie, ou Les Solitaires*. (Publication : Genève, 1780)

• Eté 1762- été 1768 : *Le Lévite d'Éphraïm.* (Publication : Genève, 1781)

• Automne 1762 : *Pygmalion.* (Publication : Paris, janvier 1771)

Copyright Arvensa Editions

• 1763-1765 : *Les Confessions (Livres I-IV)*: (Publication : Genève, 1782-Neuchâtel, 1850)

• Octobre 1763-mai 1764 : *Lettres écrites de la montagne*. (Publication : Amsterdam, novembre 1764)

• Décembre 1763-juillet 1764 : *Histoire du gouvernement de Genève.* (Publication : Paris, 1861)

• Automne 1764-octobre 1765 : *Projet de constitution pour la Corse*. (Publication : Paris, 1861)

• Janvier 1765 : *Notes sur le Sentiment des citoyens.* (Publication : Paris, janvier 1865)

• Mars-avril 1765 : *Déclaration relative à M. le pasteur Vernes.* (Publication : Neuchâtel, 1790)

• Fin août 1765 : *La Vision de Pierre de la Montagne*, dit le Voyant. (Publication : Genève, septembre 1765)

• 1766-1768 : *Les Confessions (Livres V et VI)*

• Automne 1768 : *Olinde et Sophronie* tiré du Tasse. (Publication : Genève, 1781).

• Octobre 1769-fin 1770 : *Les Confessions (Livres VII-XII)* et *Préambule*

• Octobre 1770-juin 1771 : *Considérations sur le gouvernement de Pologne*. (Publication : Genève, 1782-Paris 1801).

• 22 août 1771-11 *avril 1773 : Lettres élémentaires sur la botanique. (Publication : Genève, 1781).*

• *1771-mai 1774 : Fragments pour un dictionnaire des termes d'usage en botanique*. (Publication : Genève, 1781).

• 1772-1776 : *Rousseau juge de Jean-Jacques. Dialogues.* (Publication : Lichfield, 1780-Genève 1782).

• Août 1774 : *Extrait d'une réponse du petit faiseur à son prête-nom*, sur un morceau de l'Orphée de Gluck. (Publication : Genève, 1781).

• 1774-mars 1775 : *Fragments d'observations sur l'Alceste de M. le chevalier Gluck*. (Publication : Paris, 1778).

• Septembre 1776-avril 1778 : *Les Rêveries du promeneur solitaire*. (Publication : Genève, 1782).

Les Éditions complètes

• Collection complète des œuvres de J. J. Rousseau : (Publication :

Copyright Arvensa Editions

Genève, 1782, 17 tomes).

• Œuvres complètes de J.-J. Rousseau : avec des notes historiques et une table analytique des matières, Houssiaux, 1852-1853 : 4 volumes.

• Œuvres et Correspondance inédites de J. J. Rousseau, éd. Streckeisen-Moultou, 1861

• Œuvres complètes, Hachette, 13 tomes

• Œuvres complètes de Jean-Jacques Rousseau par M. Musset-Pathay, édition et notes, 1819-1820.

ÉDITIONS COMPLÈTES NUMÉRIQUES

• Novembre 2013 : Jean-Jacques Rousseau : œuvres complètes. Edition numérique -Arvensa Éditions : www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

PRÉCIS DES CIRCONSTANCES DE LA VIE DE J. J. ROUSSEAU

M. Musset-Pathay

ANNEXES

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Avis de l'éditeur

Ce précis rédigé par M. Musset-Pathay, publié pour la première fois en 1823, traite des circonstances de la vie de J. J. Rousseau, depuis l'époque où il a terminé ses Confessions jusqu'à sa mort.

M. Musset-Pathay tire la conclusion que Rousseau a mis fin à sa vie. Cet avis a été contesté notamment par M. de Girardin.

G H. Morin, dans son ouvrage, *Essai sur la vie et le caractère de Jean-Jacques Rousseau*, ne partage pas, sur un certain nombre de points dont celui-ci, les conclusions de M. Musset-Pathay. Nous vous invitons à lire son analyse que nous publions à la suite de ce précis.

Copyright Arvensa Editions

Pendant le séjour de Rousseau dans la principauté de Neufchâtel, il s'éleva des troubles, à son occasion, dans la ville de Genève. Il fut accusé d'en être la cause. Il importe donc de voir, par l'examen des faits, si cette accusation est fondée. Elle vient d'être renouvelée avec une inconcevable légèreté par un auteur fort grave, fort spirituel, plein d'érudition, observant avec finesse, décrivant avec feu, mêlant à ses descriptions des réflexions profondes ; original enfin, et qui le serait encore plus, s'il voulait l'être un peu moins. C'est un tel adversaire que nous sommes forcés de réfuter. Nous n'avons rien de mieux à faire qu'à reproduire l'accusation en y répondant par les faits que nous trouverons dans la correspondance que Jean-Jacques eut au sujet des troubles de sa patrie. Cette correspondance n'est pas connue d'un grand nombre de lecteurs qui préfèrent les œuvres de Jean-Jacques à ses lettres. Le désordre dans lequel les ont présentées les premiers éditeurs en rendait la lecture fatigante. Cependant, quand on attaque, il faut prévoir la défense ; et l'auteur du nouveau *Voyage en Suisse*[12] aurait dû consulter, avant d'accuser Rousseau, les lettres que celui-ci avait rentes relativement aux querelles des Genevois, dans lesquelles il lui fait si gratuitement jouer un rôle.

Il n'est pas aisé de rendre clair ce qui ne l'est pas, et rien n'est moins clair que le récit des dissensions d'une ville où se croisent les prétentions respectives des gouvernants et des gouvernés, où la diversité des intérêts change ou déplace la question, en fait naître une nouvelle qui bientôt est remplacée par une autre. Ici nous sommes obligés, pour éviter les répétitions, d'inviter le lecteur à consulter l'avis qui précède les *Lettres de la Montagne*, dans lequel nous rendons compte de la constitution de Genève, et des infractions que fit à ses lois le gouvernement de cette république à l'occasion de Rousseau. Le parlement de Paris avait condamné *Émile,* le 9 juin 1762 : le 18 du même mois, le *magnifique Conseil de Genève* imita cet exemple, quoique l'ouvrage n'eût point encore pénétré dans cette ville. Le réquisitoire de M. Joly de Fleuri servit, à défaut du livre proscrit, à cette condamnation. Le Conseil lança pareillement un décret de prise de corps contre l'auteur. Mais il n'en avait pas le droit : il fallait, d'après les lois, faire comparaître l'auteur pour être *ouï* et pour conférer en consistoire. D'ailleurs il n'y avait point de délit commis à Genève, où l'Émile n'avait été ni imprimé ni publié. Telle est la première

Copyright Arvensa Editions

origine des troubles qui ne finirent qu'en 1768. On conviendra que Jean-Jacques est jusqu'ici bien *involontairement* compromis. Épions ses démarches et suivons-le fuyant le décret du parlement pour se réfugier en Suisse. Il arrive à Yverdon le 15 juin, et le 19 il y apprend que, la veille, les magistrats de Genève, imitant ceux de Paris[13], le traitaient de la même manière.

Étonné de cette conduite, il écrit à celui qui l'en avait informé, à son ami M. Moultou qui, dans sa lettre, ne dissimulait pas l'indignation qu'il éprouvait.

Voici le langage que tient celui qui, suivant notre voyageur, veut occuper les cent bouches de la Renommée, et se venger par une guerre civile. « Cité à comparaître, dit Jean-Jacques à Moultou, j'étais obligé d'obéir, au lieu qu'un décret de prise de corps ne m'ordonnant rien, je puis demeurer tranquille. Ce n'est pas que je ne veuille purger le décret et me rendre dans les prisons en temps et lieu, curieux d'entendre ce qu'on peut avoir à me dire, car j'avoue que je ne l'imagine pas. Quant à présent, je pense qu'il est à propos de laisser au Conseil le temps de revenir sur lui-même, et de mieux voir ce qu'il a fait. D'ailleurs il serait à craindre que, dans ce moment de chaleur, quelques citoyens ne vissent pas sans murmure le traitement qui m'est destiné, et cela pourrait ranimer des aigreurs qui doivent rester à jamais éteintes. Mon intention *n'est pas de jouer un rôle,* mais *de remplir mon devoir.* Je ne puis vous dissimuler, cher Moultou, que, quelque pénétré que je sois de votre conduite dans cette affaire, *je ne saurais l'approuver.* Le zèle que vous marquez ouvertement pour mes intérêts ne me fait aucun bien présent, et me nuit beaucoup pour l'avenir en vous nuisant à vous-même. Vous vous ôtez un crédit que vous auriez employé très utilement pour moi dans un temps plus heureux. Apprenez à louvoyer, mon jeune ami, et ne heurtez jamais de front les passions des hommes quand vous voulez les ramener à la raison. L'envie et la haine contre moi sont maintenant à leur comble. Elles diminueront quand, ayant depuis longtemps cessé d'écrire, je *commencerai d'être oublié du public,* et qu'on ne craindra plus de moi la vérité. Alors, si je suis encore, vous me servirez et l'on vous écoutera. Maintenant, *taisez-vous, respectez* la décision des magistrats et l'opinion publique : ne m'abandonnez pas ouvertement, ce serait une lâcheté : mais *parlez a peu de moi ;* n'affectez point de me défendre ; écrivez-moi rarement, et surtout gardez-vous de me venir voir, je

Copyright Arvensa Editions

vous le défends avec toute l'autorité de l'amitié.... Dites à nos magistrats ne je les respecterai toujours, même injustes, et à tous nos concitoyens ne je les aimerai toujours, même ingrats[14]. »

Nous ne ferons point d'observations-ni de commentaires : Jean-Jacques est toujours clair, précis, positif, et nous ne convertirions point ceux qui voient dans ce qu'il dit, le contraire de ce qu'il a voulu dire. Continuons :

Il écrit au bailli d'Yverdon pour savoir si son séjour aurait des inconvénients dans le pays, et s'il y peut rester, ayant le projet de se rendre dans les prisons de Genève, *dès qu'il sera certain que sa présence ne causera aucun trouble dans sa patrie.*

Cependant Moultou, croyant ne l'amitié lui faisait un devoir de défendre son ami, crut, malgré ses instructions, que l'inaction serait honteuse. Il agit donc ; du moins les reproches que lui adresse Rousseau, le 6 juillet, nous le font présumer. Dans l'intervalle, un certain nombre de citoyens de Genève et les parents de Jean-Jacques avaient fait des représentations au sujet de la condamnation illégale dont il était l'objet.

« Je vois bien, dit Jean-Jacques à son ami, je vois, cher concitoyen, ne tant ne je serai malheureux, vous ne pourrez vous taire.... Je suis aussi fâché ne touché de la démarche des citoyens dont vous me parlez. Ils ont cru dans cette affaire avoir leurs propres droits à défendre, sans voir qu'ils me faisaient beaucoup de mal. Toutefois, si cette démarche s'est faite avec la décence et le respect convenables, je la trouve plus nuisible ne répréhensible. Ce qu'il y a de très sûr, c'est que je ne l'ai ni *sue*, *ni approuvée*, non plus que la requête de ma famille, quoiqu'à dire vrai, le refus qu'elle a produit soit surprenant, et peut-être inouï. Plus je pèse toutes les considérations, plus je me confirme dans la résolution de garder le plus parfait silence[15]. »

Peu de jours après, Jean-Jacques, étant averti par le bailli d'Yverdon que le gouvernement de Berne devait le chasser, sur la demande du-Conseil de Genève, voulant prévenir cette mesure, partit d'Yverdon pour se rendre à Môtiers-Travers. Sa situation étant changée, il crut devoir autoriser M. Moultou à écrire pour sa défense s'il le jugeait à propos, *pourvu que ce fût d'une manière convenable aux deux amis*, *sans emportement, sans satires, surtout sans éloges, avec douceur et dignité*, *avec force et sagesse ; enfin comme il convient à un ami de la justice*, *encore plus que de l'opprimé.* Il lui annonçait en même temps qu'il ne voulait point avoir communication de

Copyright Arvensa Editions

cet ouvrage s'il le faisait[16].

Voilà, jusqu'à présent, un boutefeu d'une espèce particulière.

Condamné sans être entendu, sans être jugé, pour un ouvrage qu'on ne connaissait pas, qu'on n'avait pas eu le temps de lire ; condamné dans un pays parce qu'il l'avait été dans un autre, il éprouvait et devait éprouver ce sentiment amer que cause l'injustice des hommes, et qui, presque toujours, est accompagné du désir de se venger, dont tant de gens ont fait le droit de se faire justice eux-mêmes. Qu'il n'ait pas éprouvé ce désir (ce qui paraît peu probable), ou qu'il en ait triomphé[17] (ce que je pense), toujours est-il qu'il ne s'est pas vengé : car ce n'est point une vengeance que la réponse qu'il fit aux *Lettres de la Campagne*, dans lesquelles on l'attaquait personnellement… Jean-Jacques usa, comme homme de lettres, du droit naturel que lui donnait l'agression d'un autre homme de lettres : aussi n'a-t-on point contesté ce droit, et les *Lettres écrites de la Montagne* ne furent blâmées de personne sous ce rapport. On les condamna, on les remit au bourreau pour les lacérer et les brûler ; mais c'était parce que l'auteur y reproduisait les mêmes principes et les mêmes doctrines consignés dans *Émile* déjà condamné, lacéré, brûlé.

Jusqu'alors le clergé de la religion réformée ne s'était pas joint à celui de la religion catholique, apostolique et romaine ; il avait même reçu Rousseau qui était rentré dans le culte de ses pères, et le laissait tranquille. Mais quand les *Lettres de la Montagne* parurent, il fulmina contre leur auteur, et même alla plus loin que le clergé catholique, qui s'était contenté de défendre la lecture de l'ouvrage qu'il condamnait[18]. Les ministres protestants firent plus ; ils agirent contre l'auteur qu'ils auraient puni de peines corporelles sans la protection de Frédéric, qui n'entendait pas qu'il y eût dans ses états un autre gouvernement que le sien, ni d'autre justice que celle dont il avait confié le soin à ses tribunaux. Mais ils firent persécuter Jean-Jacques sourdement, n'osant le faire avec éclat, et ne le pouvant d'une manière légale.

Revenons à la conduite de Rousseau pendant les troubles de Genève. Non seulement il n'y prit aucune part ; mais dans toutes ses lettres sur ce sujet, il exhorte ses amis à la paix, à faire des concessions, à ménager l'amour-propre des magistrats. Il exprime énergiquement le chagrin qu'il éprouve de ces dissensions. Comme ses amis écoutèrent quelquefois plutôt

Copyright Arvensa Editions

leur zèle indiscret et leur indignation que ses conseils et la prudence, il les gourmande et leur exprime la peine qu'ils lui causent. Enfin, pour ne pas être accusé de les influencer par sa présence dans le voisinage de Genève, et pour ne pas causer d'ombrage à ses ennemis, il s'exile encore et part pour l'Angleterre. Telle fut sa conduite. Il semble qu'elle dût le mettre à l'abri du reproche. Mais un homme comme Rousseau ne pouvait rien faire d'indifférent aux yeux de ses envieux ou de ses ennemis, et l'on savait trouver un motif coupable dans son silence ou dans son inaction. Comme, à l'occasion de l'injustice dont il avait été l'objet, on renouvela toutes les plaintes et tous les sujets de mécontentement contre la république, sa condamnation ne devint plus qu'une affaire accessoire. Voilà ce qu'il fallait connaître pour bien comprendre M. Simond, et l'on a vu comment M. Simond interprétait la conduite de Rousseau ; c'est-à-dire en supposant que, *se voyant sur le point d'être oublié, Rousseau tournait sa colère contre représentants et négatifs à la fois*, *coupables, les uns comme les autres, de s'occuper d'autre chose que de lui.* La moindre preuve d'une si singulière assertion est encore à donner. La *colère* de Rousseau fut tellement concentrée qu'il n'en existe pas le plus faible indice. Il a pris un tel soin de la cacher, qu'on ne cite même pas un propos, pas un mot qui en décèle, qui en fasse soupçonner l'existence. Elle n'en est pas moins *incontestable,* et c'est ainsi que l'on juge ! M. Simond n'était pas fait pour être l'écho du parti qui subsiste encore aujourd'hui dans la patrie de Jean-Jacques. Il répète littéralement ce qu'on y disait dans le temps des troubles ; c'est-à-dire il y a 60 ans ; ce qui se disait à Ferney, ce qui, de Ferney, passa bientôt à Paris : c'est-à-dire cette phrase, *Rousseau veut qu'on ne s'occupe que de lui :* phrase qui est devenue un arrêt sans appel pour tous ceux qui jugent *in verba magistri,* et le nombre en est grand. Nous ne pouvons que provoquer *l'apparence* d'une preuve de cette accusation, car on conviendra sans doute que ce n'en est pas une que le propos de ceux qui avaient condamné Jean-Jacques ; et que ce propos n'en acquiert pas plus d'importance, adopté par Voltaire, transmis par ce poète aux affidés de Paris, et répandu dans le public par ceux-ci.

Nous reviendrons sur les dissensions de Genève lorsqu'il sera question des négociations qui les terminèrent. La nécessité de parler de leur origine nous a forcé de remonter à une époque antérieure à l'espace de temps compris dans ce précis. Nous ne nous écarterons plus de l'ordre chronologique.

Copyright Arvensa Editions

Rousseau, chassé par le gouvernement de Berne qui ne lui donnait que vingt-quatre heures pour sortir de ses états, partit de Bienne le 29 octobre 1765, ayant le projet de se rendre à Berlin, en passant par Strasbourg. Il arriva le 4 novembre dans cette dernière ville, où l'accueil flatteur qu'il reçut lui fit prolonger son séjour. Les inquiétudes, la fatigue du voyage, l'état de sa santé, le mettaient d'ailleurs hors d'état de continuer sa route.

Il avait d'abord des doutes sur la manière dont on le traiterait en France ; « mais si l'on fait tant que de me chasser, écrivait-il à l'un de ses amis, on ne choisira pas le temps que je suis malade, et l'on s'y prendra moins brutalement que les Bernois[19]. Ses craintes ne furent pas de longue durée, et bientôt il eut lieu de se louer de ses nouveaux hôtes, et de confirmer le jugement qu'il en avait porté plus d'une fois en prétendant que de tous les peuples civilisés, le Français était celui qui recevait les étrangers avec le plus de bienveillance et d'affabilité.

En effet, on mit dans les attentions dont il fut l'objet, de la recherche et de la délicatesse. Le maréchal de Contades, M. de Saint-Victor, lieutenant de roi de la place ; M. de Chastel, trésorier de la province ; le préteur de la ville, M. de Makau, le comblèrent de politesses : on fit jouer son *Devin du village,* et dans les concerts, auxquels il était invité, l'on chantait des morceaux de cet opéra. On lui donna une fête à l'Hôtel-de-ville. « L'on ne peut rien ajouter, écrivait-il (le 17 novembre), aux marques de bienveillance, d'estime, et même de respect qu'on me donne ici, depuis monsieur le maréchal et les chefs du pays jusqu'aux derniers du peuple. Ce qui vous surprendra est que les gens d'église semblent vouloir renchérir encore sur les autres. Ils ont l'air de me dire dans leurs manières : *Distinguez-nous de vos ministres : vous voyez que nous ne pensons « pas comme eux.* »

On voit par cette réflexion épigrammatique qu'il était blessé de la conduite que les ministres protestants avaient tenue envers lui : conduite bien opposée en effet à celle du clergé catholique qui, en condamnant *Émile,* ne s'était occupé que de l'ouvrage, tandis que la *vénérable classe des pasteurs* poursuivirent l'auteur et l'ouvrage, firent brûler le second et bravèrent même l'autorité de Frédéric pour forcer le premier à sortir du pays. La conformité de religion entre les prêtres protestants et Rousseau semblait devoir être un motif d'indulgence : ils agirent au contraire avec plus de sévérité que les autres.

Copyright Arvensa Editions

Fêté de tout le monde, caressé même, Jean-Jacques était tenté de rester à Strasbourg. Il écrivait à du Peyrou, le 17 novembre, pour lui demander ses livres de botanique. « Je désire beaucoup, lui disait-il, de faire usage ici de deux pièces qui sont dans mes papiers : l'une est *Pygmalion,* et l'autre *l'Engageaient téméraire.* Le directeur du spectacle a pour moi mille attentions : il m'a donné pour mon usage une loge grillée : il m'a fait faire une clef d'une petite porte pour entrer incognito : il fait jouer les pièces qu'il juge pouvoir me plaire. Je voudrais tâcher de reconnaître ses honnêtetés ; et je crois que quelque barbouillage de ma façon, bon ou mauvais, lui serait utile par la bienveillance que le public a pour moi, et qui s'est bien marquée au *Devin du village.* »

Pendant qu'il se disposait à demeurer à Strasbourg, s'il en obtenait la permission, il reçut de David Hume *les invitations les plus tendres de se livrer à lui, et de le suivre en Angleterre, où il se chargeait de lui procurer une retraite agréable et tranquille.* Déjà la comtesse de Boufflers et la marquise de Verdelin l'avaient, à diverses époques, pressé de choisir ce pays comme celui où l'on jouissait de plus de liberté. Ce sont les *deux dames* dont il parle à la fin de ses *Confessions*, et qu'il désigne avec humeur, sans les nommer. Ébranlé par elles, et surtout par Milord Maréchal, qui approuvait son passage en Angleterre, il fut entièrement vaincu par les instances du philosophe anglais, et répondit à ses invitations en les acceptant. Il le lui annonce dans sa lettre du 4 décembre : »Je partirai, lui dit-il, dans cinq ou six jours pour aller me jeter dans vos bras ; c'est le conseil de Milord Maréchal, mon protecteur, mon ami, mon père : c'est celui de madame de*** (Boufflers), dont la « bienveillance éclairée me guide autant qu'elle me console ; enfin j'ose dire, c'est celui de mon cœur qui se plaît à devoir beaucoup au plus illustre de mes contemporains, dont la bonté surpasse la gloire. » Hume n'était ni le plus ni le moins illustre des contemporains de Rousseau qui, dans ses jugements sur l'historien, passa peut-être d'un excès à l'autre.

Il partit en effet de Strasbourg le 9 décembre, étant muni d'un passeport du ministre, que M. le duc d'Aumont lui avait fait avoir, à la prière de 'madame de Verdelin. Il arriva le 16 à Paris, et logea chez madame Duchesne, *résolu de garder le plus parfait incognito, et de ne pas promener son bonnet dans les rues*[20]. On doit se souvenir qu'il avait adopté le costume arménien, le seul commode pour l'incommodité douloureuse à

Copyright Arvensa Editions

laquelle il était sujet. Ce costume lui avait été envoyé par le maréchal de Luxembourg à Môtiers-Travers ; il le porta vers la fin de 1762, pour la première fois, et fut obligé, comme nous allons le voir, de le quitter à Paris[21].

Il aurait voulu ne pas séjourner dans la capitale, se montrer le moins possible, pour ne point *s'exposer derechef aux dîners, aux fêtes, aux fatigues de Strasbourg*, et dans ses lettres (16, 17 décembre) il exprime constamment le désir de partir sans délai ; mais ses vœux ne furent point secondés par un personnage puissant qui lui portait le plus vif intérêt, par le prince de Conti qui, dès qu'il apprit son retour à Paris, lui fit préparer un appartement à *l'hôtel Saint-Simon,* situé dans l'enceinte du Temple ; *honneur qu'il ne pouvait se dispenser d'accepter.* C'était d'ailleurs un asile dans lequel il trouvait la sécurité, dont l'arrêt du parlement ne lui permettait pas de jouir chez la veuve Duchesne. Il s'installa, le 20 décembre, à l'hôtel Saint-Simon. « J'ai l'honneur d'être, écrivait-il le 24, l'hôte de M. le prince de Conti. Il a voulu que je fusse logé et servi avec une magnificence qu'il sait bien n'être pas de mon goût ; mais je comprends que, dans la circonstance, il a voulu donner en cela un témoignage public de l'estime dont il m'honore. Il désirait beaucoup me retenir tout-à-fait et m'établir dans un de ses châteaux à douze lieues d'ici ; mais il y avait à cela une condition nécessaire que je n'ai pu me résoudre d'accepter, quoiqu'il ait employé, durant deux jours consécutifs, toute son éloquence, et il en a beaucoup, pour me persuader. »

Le château dont il est question est Trye, situé près de Gisors, où Rousseau vint habiter à son retour d'Angleterre. Il est probable que la condition exigée par le prince était la séparation de Jean-Jacques et de Thérèse Le Vasseur : séparation contre laquelle ont échoué tous ceux qui ont tenté de la faire.

Dès qu'on le sut au Temple il y fut accablé de visites. Elles avaient un double motif ; la curiosité ou le désir devoir un personnage célèbre ou singulier, et l'envie de faire sa cour au prince à qui l'on croyait plaire en venant voir son hôte. Mais Rousseau fut bientôt excédé. Le 26 il écrivait à M. de Luze, qui devait l'accompagner jusqu'à Londres : « Je ne saurais, « monsieur, durer plus longtemps sur ce théâtre public. Pourriez-vous par charité accélérer un peu votre départ ? M. Hume consent à partir le jeudi 2 à midi. Si vous pouvez vous prêter à cet arrangement, vous me ferez le plus

Copyright Arvensa Editions

grand plaisir. » Il disait, le 2 janvier, à son ami du Peyrou : « Toujours embarrassé de mes continuelles audiences, je ne puis vous écrire que quelques mots rapidement, je ne puis trouver un moment dans ce tourbillon de Paris où je suis entraîné. Je suis ici, dans mon hôtel Saint-Simon, comme Sancho dans son île de Barataria, en représentation toute la journée. J'ai du monde de tous états, depuis l'instant où je me lève, jusqu'à celui où je me couche, et je suis forcé de m'habiller en public. Je n'ai jamais tant souffert, mais heureusement cela va finir. » Lorsqu'il sortait sur les boulevards, la foule se pressait sur ses pas, attirée sans doute par le costume arménien qui suffisait pour fixer l'attention du peuple à une époque où l'on n'avait encore réveillé ni ses passions ni ses intérêts. Ce fut alors que Rousseau changea de costume, mais à son grand regret, par la raison que nous en avons donnée. Les confidences qu'il faisait à du Peyrou sur l'ennui que lui causait la représentation, peuvent faire apprécier à leur juste valeur les reproches *d'affectation à se montrer* que lui adressent plusieurs contemporains[22]. Mais il n'en paraît pas moins certain que la sensation qu'il causa détermina M. le duc de Choiseul à donner des ordres pour accélérer son départ[23]. L'arrêt du parlement n'était point révoqué. Ce fait explique l'ordre du ministre, et le motive.

Il importe de noter les circonstances propres à jeter du jour sur les événements qui vont suivre, et conséquemment d'examiner la conduite de David Hume pendant le séjour de Rousseau dans la capitale. Ce fut là qu'ils se virent pour la première fois. Introduit au Temple, David y fut témoin de l'intérêt que prenait à Jean-Jacques le prince de Conti qui, *en présence* de l'historien anglais, *accablait Rousseau de si grandes bontés quelles auraient pu passer pour railleuses*, *s'il eût été moins à plaindre, ou le prince moins généreux*[24]. Hume était alors secrétaire d'ambassade de lord Hertford. Il avait le projet de se fixer à Paris, flatté des succès qu'il obtenait dans la société, quoique, au rapport de Grimm, *il fût lourd et n'eût ni chaleur, ni grâce*, *ni agrément dans l'esprit*, *ni rien qui fût propre à s'allier au ramage de ces charmantes petites machines qu'on appelle jolies femmes*[25] ! Le rappel de son ambassadeur et d'autres circonstances le forcèrent d'abandonner ce projet, et le firent retourner en Ecosse.

Près de partir pour l'Angleterre avec Rousseau, David Hume le vit peu pendant les quinze jours que le premier passa à Paris ; il en fut empêché

Copyright Arvensa Editions

par des affaires et les préparatifs de son départ. Il fréquenta plus particulièrement les grands seigneurs anglais qui se trouvaient alors dans cette capitale. Dans leur nombre était le fds de ce fameux ministre que ses compatriotes ont, à si juste titre, surnommé le *père de la corruption*, parce qu'il se vantait d'avoir le tarif de toutes les consciences parlementaires, dont il avait acheté le plus grand nombre, après les avoir toutes marchandées. Horace Walpole était malheureusement doué par la nature de la triste faculté de ne voir que les défauts d'autrui, de ternir les plus belles actions par d'odieuses interprétations, et de ne jamais croire au bien. Méprisant les hommes, et croyant en avoir le droit par les observations qu'il avait faites sur lui-même, il n'imaginait rien au-dessus de la naissance, qu'il considérait comme un mérite suprême, au lieu de ne voir en elle qu'un avantage, le seul peut-être qu'on ne puisse se donner. « Jamais, disait-il, je n'ai pu sentir Rousseau, parce qu'il cherche à faire regarder la naissance comme « l'effet du hasard. »

Le seul commerce intime qui put convenir à un homme de ce caractère, était celui d'une femme qui vît le monde avec les mêmes veux, et portât sur la société le même jugement. Cette femme n'existait point dans la Grande-Bretagne. Elle se trouvait à Paris, et ce fut, pour Walpole, un motif de visiter cette capitale, et le charme qui l'y retint plusieurs mois et l'y rappela plusieurs fois. L'égoïsme et l'ennui établissaient entre eux une sympathie qui, rarement troublée, ne le fut que par les causes mêmes qui l'avaient fait naître. Tels furent Horace Walpole et la marquise du Deffand. Tous les deux nous prodiguent, dans leur correspondance, les couleurs sous lesquelles nous venons de les peindre. Milord écrivait à la marquise : « Vous mesurez l'amitié, l'esprit, tout enfin sur le plus ou moins d'hommages qu'on vous rend. Défaites-vous, ou, du moins, faites semblant de vous défaire de cette toise personnelle. Je vous l'ai souvent dit, vous voudriez qu'on n'existât que pour vous, et vous rebutez vos amis en leur faisant éprouver l'impossibilité de vous contenter. » La marquise, à son tour, écrivait à milord : « Comment est-il possible que vous ayez autant de sujets de vous plaindre du genre humain ? Vous avez donc rencontré des monstres, des hyènes, des crocodiles ? Pour moi, je ne rencontre que des fous, des sots, des menteurs, des envieux. Montaigne croyait à l'amitié, voilà la différence qui existe entre vous et lui. Vous n'observez que pour vous moquer, vous ne tenez à rien, vous vous passez de tout. Enfin, rien ne vous est nécessaire ; le ciel en soit béni ! »

Copyright Arvensa Editions

Toute renommée les blessait également, et tous les deux s'entendaient à merveille sur les moyens de détruire le mérite qu'elle supposait. La sensation que produisit Rousseau, le bruit qu'il fit pendant les deux semaines qu'il séjourna dans Paris, ne pouvaient leur échapper. S'il brillait, c'est qu'il cherchait l'éclat ; si l'on parlait de lui, c'est qu'il courait après les applaudissements. Telles sont les conjectures que firent Horace et la marquise.

Mais cela ne suffisait point à Walpole. En homme qui avait fait une étude profonde du cœur humain, il calcula que les hommages rendus à Rousseau devaient irriter l'envie, et qu'elle accueillerait tout ce qui serait propre à ternir ces hommages.

Comptant sur elle pour le succès, dédaignant toutes les convenances, il imagine de prendre le nom de Frédéric, et sous ce nom auguste, il écrivit à Jean-Jacques une lettre insultante, et la répandit avec les précautions nécessaires pour qu'elle ne fût point connue de celui à qui elle était adressée. Walpole ne maniait pas assez bien la plaisanterie, et n'était pas assez versé dans notre langue pour faire cette lettre sans secours. Il en eut beaucoup, et tous les hommes de lettres qu'il consulta furent autant d'officieux tout prêts à lui prêter leur plume. D'Alembert, d'Holbach, d'Ivernois même, qui n'était pas méchant, et plus encore, Helvétius, le meilleur des hommes, lui donnèrent leurs conseils, indiquèrent des corrections et retouchèrent cette lettre.

Walpole la lut chez lord Ossory, seigneur anglais, dans un grand dîner où David Hume se trouvait. Celui-ci proposa à son ami l'addition d'une plaisanterie qui n'était pas l'une des moins piquantes de la lettre. Il faisait dire par le roi de Prusse à Rousseau : *Si vous persistez à vous creuser l'esprit pour trouver de nouveaux malheurs, choisissez-les ; je suis roi ; je puis vous en procurer au gré de vos souhaits : je cesserai de vous persécuter quand vous cesserez de mettre votre gloire* à l'être[26]. Walpole n'eut garde de repousser un trait qui donnait du' ridicule à Jean-Jacques. Il accueillit avec empressement la proposition de Hume, dont la plaisanterie excita le rire des convives, et qui convint ensuite qu'elle lui appartenait[27].

Si David eût pris le parti de Rousseau, au lieu de fournir des armes contre lui, il n'eût été que juste et conséquent avec lui-même, puisqu'il l'emmenait en Angleterre pour lui trouver un asile. Sa plaisanterie suppose qu'il croyait que les malheurs de son ami n'étaient qu'imaginaires ;

Copyright Arvensa Editions

pourquoi se charger de cet ami ? et prétendait-il le soustraire à son imagination ?

Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de faire remarquer que la conduite de Hume était *peu généreuse.* Elle peut être jugée avec plus ou moins de sévérité, suivant le degré de délicatesse, ou même de *susceptibilité* de celui qui l'examine, et pour peu qu'il soit intéressé dans cette cause, il ne sera rien moins que disposé à l'indulgence.

Ces détails étaient nécessaires pour l'intelligence des faits. Ils font voir la conduite que tenait David Hume envers celui qui s'était jeté dans ses bras.

Rousseau, qui ne se doutait pas de ce qui se passait, ennuyé d'une représentation fatigante, pressait le départ.

Ce fut quelques jours avant de se mettre en route qu'il vit, pour la première fois, une femme avec laquelle il correspondait depuis plusieurs années, et dont l'attachement pour Jean-Jacques devint une véritable passion, madame de La Tour-Franqueville. Jeune, belle, riche, elle fut mariée à un homme indigne d'elle qui compromit sa fortune. Douée d'une imagination ardente et d'une sensibilité profonde, elle lut la *Nouvelle Héloïse*, s'enthousiasma pour le roman, et bientôt après pour l'auteur. Désirant de le connaître, elle lui écrivit sous le nom de *Julie,* et mit dans sa correspondance un mystère qui réussit. Jean-Jacques y fut pris, Soit qu'il fût touché du sentiment qu'exprimait madame de Franqueville, ou flatté de l'avoir inspiré ; soit que son attention fut éveillée par la curiosité, il répondit d'une manière propre à l'encourager. L'*Émile* n'avait point encore paru, et Rousseau jouissait à Montmorency, dans le voisinage et le commerce du maréchal de Luxembourg, d'une tranquillité qu'il croyait durable, parce qu'il était certain de ne point mériter de la perdre. Madame de Franqueville lui envoie des messages, mais n'ose point demander d'entrevue, de peur de dissiper l'illusion, voulant éviter d'être comparée à l'objet idéal dont elle avait pris le nom, et laisser à l'imagination du peintre le soin de l'embellir. Frappé tout-à-coup par les lois, dont il avait prêché le respect, de précepte et d'exemple, Rousseau partit le 9 juin 1762 pour la Suisse, et sans avoir vu madame de Franqueville. Elle continua de lui écrire, mais elle exigea de Jean-Jacques une exactitude dont il était incapable. Sa santé, ses inquiétudes, ses chagrins, n'excusaient, pas son silence. C'était une lettre qu'elle voulait : elle en écrivait' sept pour en avoir une ; encore était-elle quelquefois affligeante par sa sécheresse, ou son laconisme. Mais

Copyright Arvensa Editions

madame de Franqueville ne se décourageait pas ; elle aimait mieux des reproches que l'oubli. Quand elle apprit qu'il était à Paris, elle voulut le voir. Dans une lettre du 24 décembre 1765, Rousseau lui dit qu'il ne fait point de visites, parce qu'il ne pourrait satisfaire à tous ses devoirs en ce genre, dans le peu de jours qu'il doit passer à Paris, que, d'ailleurs, s'il allait lui rendre ses hommages, il ne sait point *si elle pardonnerait cette indiscrétion a un homme avec lequel elle ne veut qu'une correspondance mystérieuse.* Madame de Franqueville comprit ce langage, vint, fut reçue et ne déplut point, si l'on en juge par ces passages d'une lettre que Rousseau lui écrivit le 2 janvier 1766 : « Depuis que je vous ai vue, j'ai un nouvel intérêt de n'être pas oublié de vous : je vous écrirai : je désire extrêmement que vous m'aimiez, que vous ne me fassiez plus de reproches, et encore plus de n'en point mériter. Mais il est trop tard pour me corriger de rien : je resterai tel que je suis, et il ne dépend pas plus de moi d'être plus aimable, que de cesser de vous aimer. » On verra par la suite, que madame de La Tour-Franqueville méritait d'être connue du lecteur.

Rousseau partit le samedi 3 janvier 1766, avec MM. Hume et de Luze. Ce dernier était un négociant de Neuchâtel, qui avait, ainsi que sa famille, beaucoup d'attachement pour Jean-Jacques. M. de Luze lui en donna une preuve en raccompagnant à Londres ; car bien qu'il eût des affaires dans cette capitale, je.ne crois pas qu'elles l'y appelassent à cette époque.

Ils y arrivèrent le lundi 12. Nous sommes obligés de noter les circonstances minutieuses, quand elles ont de l'influence et qu'elles entrent au nombre des causes qui déterminent quelque événement important. C'est pour ce motif qu'il faut s'arrêter un moment à Roye avec nos voyageurs. Ils passèrent dans cette ville la première nuit qui suivit leur départ. « Tous trois étaient couchés dans la même chambre, et David Hume (qui probablement rêvait et parlait en dormant) s'écria plusieurs fois, avec une véhémence extrême, *Je tiens J. J. Rousseau*[28] *!* » Nous verrons l'effet que produisit cette exclamation, que Jean-Jacques, lorsqu'il l'entendit, interpréta favorablement.

Ce fut pendant le voyage que David Hume lui parla de la lettre de Walpole : on le voit dans celle que Jean-Jacques écrivit à son arrivée à madame de Boufflers[29]. « M. Hume m'a appris, dit-il à cette dame, qu'il courait à Paris une prétendue lettre que le roi de Prusse m'a écrite. Le roi

Copyright Arvensa Editions

de Prusse m'a honoré de sa protection la plus décidée ; mais il ne m'a jamais écrit. Comme toutes ces fabrications ne tarissent point, et ne tariront vraisemblablement pas sitôt, je désirerais ardemment qu'on voulût bien me les laisser ignorer, et que mes ennemis en fussent pour les tourments qu'il leur plaît de se donner sur mon compte, sans me les faire partager dans ma retraite. Puissé-je ne plus rien savoir de ce qui se passe en terre-ferme, hors ce qui intéresse les personnes qui me sont chères ! » Rousseau, qui ne se séquestrait de la société que pour ignorer ce qu'on y disait de lui, n'osant prier David Hume de ne point lui en parler, voulait lui faire donner cet avertissement par son amie, qui correspondait avec le philosophe anglais. Celui-ci ne lui fit qu'une demi-confidence sur cette lettre, à la *fabrication* de laquelle il n'était pas étranger, et plus tard il éluda les questions de Rousseau sur cet objet. « M. Hume, dit ce dernier dans une lettre à Du Peyrou du 14 mars suivant, m'a donné l'adresse de M. Walpole, qui part de Paris dans un mois, mais par des raisons trop longues à déduire, je voudrais qu'on n'employât cette voie que faute de toute « autre. On m'a parlé de la prétendue lettre du roi de Prusse, mais on ne m'avait point dit qu' elle eût été répandue par M. Walpole ; et quand j'en ai parlé à M. Hume, il ne m'a dit ni oui, ni non. »

Rousseau croyait que David avait pris des arrangements d'avance ou qu'il lui serait facile d'en prendre de prompts, pour abréger son séjour à Londres ; mais il se trompait. On passa plus de deux mois à chercher une retraite. Hume rend compte de ses démarches pour la trouver. Il emploie M. Steward qui devait louer d'un fermier pour 600 fr. une maison de campagne qui en valait quatre mille. D'autres tentatives furent faites sans résultat : Jean-Jacques alla même passer deux jours chez le colonel Webb pour conclure un marché proposé, mais dont les conditions ne furent point acceptées. Il n'était pas aisé de placer Rousseau d'une manière qui convînt à ses goûts, à moins de l'isoler entièrement ; ce qui répugnait « à son *patron* (c'est ainsi qu'il appela David Hume pendant quelque temps). D'abord on était obligé de le tromper sur le prix de location qui dépassait la somme que sa fortune, très bornée, lui permettait d'y consacrer ; ensuite il fallait prendre des soins infinis pour lui laisser ignorer cette supercherie : enfin Thérèse, qui vint le rejoindre, et qui ne plut à personne, aurait encore été un obstacle. Sans elle on eût trouvé mille asiles pour un. On voulut l'en séparer : on l'avait inutilement essayé en France. Après une longue union, c'eût été une condition rigoureuse, mais que le commerce

Copyright Arvensa Editions

des amis de Jean-Jacques pouvait adoucir. En Angleterre c'était une barbarie. Dans ce pays, Thérèse était plus nécessaire à Rousseau qu'elle n'avait jamais pu l'être. Plus il se dépaysait, plus il voulait s'isoler, moins il pouvait se passer d'elle. Il paraît certain que David contrariait secrètement le projet qu'il avait de se confiner dans une retraite éloignée de Londres. « *Je l'ai mis,* écrivait-il à madame de Barbantane, je *l'ai mis* dans un village situé à six milles, mais il persiste à vouloir un isolement plus complet, et il va bientôt partir pour le pays de Galles, malgré tous les obstacles *que j'ai fait naître* contre l'exécution de ce projet[30]. »

Chiswick est un village embelli par le parc et le château du duc de Devonshire : Rousseau s'y rendit le 28 janvier, ennuyé qu'il était de la vie qu'on lui faisait mener dans la capitale. Il y demeura jusqu'au moment de son départ pour la province ; de manière qu'il ne passa que quinze jours à Londres. Mais il y reçut, dans ce court espace de temps, des hommages flatteurs, et fatigants. « Mon séjour ici, disait-il à Du Peyrou, dans la lettre du 27 janvier, fait plus de sensation que je n'aurais pu croire. M. le prince héréditaire, beau-frère du roi, m'est venu voir, mais incognito ; ainsi n'en parlez pas. » Georges III et la reine voulant le voir, il promit d'aller dans la loge de Garrick, et s'y rendit en effet : Hume raconte, à cette occasion, combien il eut de peine à le séparer de son *fidèle compagnon* dont il était l'esclave, pour lui faire tenir sa promesse. On présume bien que, si les princes eurent la curiosité de voir l'auteur d'Émile, beaucoup de personnages la partagèrent. Il fut assailli de visites. Il crut être plus tranquille à Chiswick, mais *il y fut importuné par l'extrême affluence des curieux.* (Lettre du 29 mars à M. Coindet.)

Tiraillé de tous côtés, quand il prenait une résolution, on conspirait pour la lui faire changer. « Hume lui annonce avoir trouvé un seigneur du pays de Galles qui, dans un vieux monastère où demeure un de ses fermiers, lui fait offre pour lui d'un logement précisément tel qu'il le désire : puis on lui propose une autre habitation dans l'île de Wight ; mais le pays est découvert ; les montagnes sont pelées ; il y a peu d'arbres, beaucoup de monde. Tout cela ne l'accommode pas du tout[31]. »

Sur ces entrefaites arrive, vers le 10 février, Thérèse Le Vasseur, dont il commençait à s'inquiéter. Elle vint le joindre à Chiswick.

Hume avait le projet de faire obtenir à Jean-Jacques une pension du roi d'Angleterre : mais il ne le pouvait à son insu. Il lui communique donc ce

Copyright Arvensa Editions

projet, et Rousseau fait dépendre son consentement de celui de Milord Maréchal qui était à Potsdam. Si l'on en croit Hume, le roi désirait que cette affaire fût secrète. La première de ces conditions exigeait un certain délai ; on promit la seconde sans la tenir, et la correspondance de David, à cette époque, est remplie de confidences indiscrètes. Un autre projet peut avec celui-là expliquer la conduite du philosophe anglais, et l'excuser de l'intention qu'il paraît avoir eue de fixer Rousseau, soit à Londres, soit dans les environs. C'était de lui faire faire dans cette capitale une édition générale de ses ouvrages, et de l'engager même à en augmenter le nombre. Mais Jean-Jacques avait annoncé bien positivement la ferme résolution de ne plus écrire. Il renouvela celle d'aller dans une retraite située loin de la capitale. Cette fois son désir fut exaucé parce qu'il fut mis directement en rapport avec un riche propriétaire qui possédait plusieurs habitations dans la Grande-Bretagne. Il se nommait M. Davenport. Il proposa Wootton ferme située dans le comté de Derby à près de cinquante lieues de Londres. « La maison, quoique petite, était logeable, bien distribuée, fort propre, et bâtie à mi-côte, sur le penchant d'un vallon, dont la pente était assez interrompue pour laisser des promenades de plain-pied sur la plus belle pelouse de l'univers. Au-devant de la maison règne une grande terrasse, d'où l'œil suit, dans une demi-circonférence, quelques lieues d'un paysage formé de prairies, d'arbres, de fermes éparses, de maisons plus ornées, et bordé, en forme de bassin, par des coteaux élevés qui bornent agréablement la vue. » Telle était cette retraite qu'il s'est plu lui-même à décrire[32].

M. Davenport n'allait dans cet ermitage qu'à de longs intervalles, et n'y passait que peu de temps. Il s'y réservait d'ailleurs un logement. Pour ménager l'excessive délicatesse de Jean-Jacques, on convint d'un prix de location qui fut porté à trente louis. Ce marché conclu, Rousseau *brûle de se rendre à Wootton pour respirer après tant de fatigues et de courses.* Mais au moment du départ il arrive un incident qui faillit à tout déranger[33]. M. Davenport et Hume louèrent une voiture et le trompèrent sur le prix en faisant accroire à Rousseau que cette voiture venait des environs de Wootton, et, comme elle y retournait, que les frais seraient peu de chose. Dupe d'abord, il s'aperçut bientôt qu'il y avait quelque mystère qu'il ne put éclaircir avant de se mettre en route. À peine arrivé dans sa retraite, il écrit à David sur cet incident. « L'affaire de ma voiture n'est pas arrangée, lui dit-

Copyright Arvensa Editions

il, parce que je sais qu'on m'en a imposé : c'est une petite faute qui peut n'être que l'ouvrage d'une vanité obligeante, quand elle ne revient pas deux fois. Si vous y avez trempé, je vous conseille de quitter, une fois pour toutes, ces petites ruses qui ne peuvent avoir un bon principe quand elles se tournent en pièges contre la simplicité. «

À l'exception de cette leçon méritée, il remercie Hume avec effusion dans la première lettre qu'il lui écrit de Wootton. « Vous ne pouvez voir, lui dit-il, tous les charmes que je trouve ici : il faudrait connaître le lieu et lire dans mon cœur. Vous y devez lire au moins les sentiments qui vous regardent. Si je vis dans cet agréable asile aussi heureux que je l'espère, une des douceurs de ma vie sera de penser que je vous les dois. Faire un homme heureux, c'est mériter de l'être. Puissiez-vous trouver en vous-même le prix de tout ce que vous avez fait pour moi ! Seul, j'aurais pu trouver de l'hospitalité, peut-être, mais je ne l'aurais jamais aussi bien goûtée qu'en la tenant de votre amitié. Conservez-la moi toujours, mon cher patron ; aimez-moi pour moi qui vous dois tant, pour vous-même ; aimez-moi pour le bien que vous m'avez fait. Je sens tout le prix de votre sincère amitié ; je la désire ardemment ; j'y veux répondre par toute la mienne, et je sens dans mon cœur de quoi vous convaincre un jour qu'elle n'est pas sans quelque prix. »

Cette lettre est datée du 22 mars : dans celle du 29 Hume est encore *le cher patron.* « Son hôte est placé selon son goût : il serait peut-être plus à son aise, si l'on avait moins d'attention pour lui : mais les soins d'un aussi galant homme que M. Davenport sont trop obligeants pour s'en fâcher ; et comme tout est mêlé d'inconvénients dans la vie, celui d'être trop bien est un de ceux qui se tolèrent le plus aisément. »

En vingt-quatre heures ces dispositions changent, et le 31 Jean-Jacques exprime à M. d'Ivernois, l'un de ses correspondants, les doutes les plus injurieux sur le compte de David, qu'il accuse d'être lié avec ses *plus dangereux ennemis, et auquel, s'il n'est pas un fourbe, il aura intérieurement beaucoup de réparations à faire.* Aucune circonstance connue, arrivée entre le 29 et le 31 mars, ne motive ce brusque changement. Si quelque trait de la part de Hume, si quelque action nouvelle eussent eu lieu, on l'aurait su plus tard dans les éclaircissements que donna Rousseau.

Pour expliquer cette subite métamorphose, il faut donc avoir nécessairement recours au caractère de Jean-Jacques, à l'effet que produisit la solitude sur son esprit, à une multitude de circonstances qui

Copyright Arvensa Editions

s'offrirent à la fois à sa mémoire, et qui, de minutieuses qu'elles étaient en elles-mêmes, devinrent par leur concours et leurs coïncidences, importantes et graves ; enfin à l'influence déplorable de Thérèse, cause sans cesse agissante et produisant des effets lents mais durables. Supposons une autre compagne qui, au lieu d'aggraver les tristes dispositions de cette imagination ombrageuse et malade, les eût détournées d'abord avec adresse, combattues ensuite avec ménagement, en eût éloigné les retours, et nous aurons la réunion qu'on n'a point encore vue, celle de l'égalité d'humeur et de la confiance, au génie, aux talents, aux plus beaux dons de la nature, aux qualités les plus rares, comme aux vertus les plus coûteuses.

On verra par la suite que ce n'est pas sans motif que je mets l'influence de Thérèse au nombre des causes qui déterminèrent Jean-Jacques à rompre avec David. Je la crois même la principale, puisque je ne doute point qu'il ne fût en son pouvoir d'annuler les autres.

Ce n'est pas que je prétende que Hume soit exempt de reproches. Cependant le plus grave de tous (celui d'avoir pris part à la lettre de Walpole) n'est point encore connu de Jean-Jacques à l'époque où nous sommes. C'est donc comme s'il n'existait point. Il ne tarda pas à le deviner, il est vrai, grâce à son tact ordinaire ; mais la méfiance guidait ce tact en cette occasion.

Les soupçons exprimés dans la lettre à M. d'Ivernois ne pouvaient que croître et prendre racine entre Thérèse et Rousseau : mais la lettre de Walpole, insérée dans le Saint-James Chronicle, leur donna bientôt à ses yeux tous les caractères de la certitude. Il reçut ce journal le 5 ou 6 avril.

Il réclama le 7 pour faire sentir combien on blessait les convenances en mettant le nom de Frédéric au bas d'une lettre que ce roi n'avait pas écrite. Dès-lors il se rappela que David lui avait parlé de cette lettre à son arrivée en Angleterre ; qu'il était l'ami d'Horace Walpole, et quand, à son tour, il l'avait questionné, que David avait évité de lui répondre. Navré de cette découverte, il épanche ses chagrins dans une lettre à madame de Boufflers. « La *peine de cœur* qu'il éprouve est excessive : elle trouble sa raison : toutes ses facultés sont dans un bouleversement qui ne lui permettait pas de lui parler d'autre chose. » (Lettre du 9 avril.) Il devait cette confidence à celle qui toujours avait pris un vif intérêt à son sort, et qui l'avait comme *déposé* entre les mains de David : il la devait encore à ce digne magistrat, ami et protecteur des lettres, qui depuis a terminé la carrière la plus

Copyright Arvensa Editions

honorable par le plus bel exemple de vertu qu'il soit possible à l'homme de donner.

Ces deux devoirs remplis, fidèle au système qu'il s'était fait d'oublier les hommes, dont il avait à se plaindre, il y revient, et reprend le cours de ses occupations ; car, à peine dans sa retraite, il savait en jouir, et goûter les charmes d'une tranquillité d'autant plus appréciée que, désirée depuis longtemps, elle succédait aux tourments d'une vie agitée. Dès les premiers jours il jetait un coup d'œil rapide sur cette vie, et disait à l'un de ses amis[34] : « J'ai différé de vous répondre jusqu'au moment où j'arriverais en lieu de repos où je puisse respirer. J'en avais grand besoin, je vous jure, et le voisinage de Londres m'était aussi importun que Londres même.... Me voilà comme régénéré par un nouveau baptême, ayant été bien mouillé en passant la mer. J'ai dépouillé le vieil homme, et, hors quelques amis, parmi lesquels je vous compte, j'oublie tout ce qui se rapporte à cette terre étrangère qui s'appelle le continent. Les auteurs, les décrets, les livres, cette âcre fumée de gloire qui fait pleurer, tout cela sont des folies de l'autre monde, auxquelles je ne prends plus de part, et que je me vais hâter d'oublier. Je ne puis jouir encore ici des charmes de la campagne, ce pays étant enseveli sous la neige ; mais, en attendant, je me repose de mes longues courses, je prends haleine, je jouis de moi, et me rends le témoignage que, pendant quinze ans que j'ai eu le malheur d'exercer le triste métier d'homme de lettres, je n'ai contracté aucun des vices de cet état[35] ; l'envie, la jalousie, l'esprit d'intrigue ou de charlatanerie n'ont pas un instant approché de mon cœur. Je ne me sens pas même aigri par les persécutions, par les infortunes, et je quitte la carrière aussi sain de cœur que j'y suis entré. Voilà la source du bonheur que je vais goûter dans ma retraite, si l'on veut bien m'y laisser en paix. Les gens du monde ne conçoivent pas qu'on puisse vivre heureux et content vis-à-vis de soi, et moi je ne conçois pas qu'on puisse être heureux d'une autre manière. De quoi sera-t-on content dans la vie si l'on ne l'est pas du seul homme qu'on ne quitte point. »

« Je ne suis, disait-il encore dans le même temps, je ne suis jamais moins ennuyé ni moins oisif que quand je suis seul. Il me reste, avec les amusements de la botanique, une occupation bien chère, et à laquelle j'aime chaque jour davantage à me livrer. J'ai ici un homme qui est de ma connaissance, et que j'ai grande envie de connaître mieux. La société que je

Copyright Arvensa Editions

vais lier avec lui m'empêchera d'en désirer aucune autre. Je l'estime assez pour ne pas craindre une intimité à laquelle il m'invite ; et, comme il est aussi maltraité que moi par les hommes, nous nous consolerons mutuellement de leurs outrages, en lisant dans le cœur de notre ami qu'il ne les a pas mérités[36]. »

Cet homme qu'il veut connaître mieux, c'est lui-même ; et l'occupation qui lui plaît chaque jour davantage est sa propre histoire : ce fut en effet à Wootton qu'il composa les six premiers livres des *Confessions* qui se ressentent du calme dans lequel il les écrivit, de la fraîcheur du local, et qui, sous quelques rapports, diffèrent tant des six derniers. Ce calme ne fut troublé, comme nous le verrons, que par l'effet que produisaient sur lui les lettres qu'il recevait.

Nous devons passer rapidement sur quelques circonstances qui n'ont besoin que d'être indiquées : telles sont, I° l'affaire de la pension qui fut terminée presque à l'insu de Rousseau. La condition qu'il avait exigée était remplie, et Milord Maréchal venait de donner son consentement. Mais Jean-Jacques ne voulait pas devoir à David Hume un service de cette importance. Il écrivit pour que le projet fût ajourné[37]. 2° Les arrangements pris avec M. Dutens pour la vente des livres et des gravures qui appartenaient à Jean-Jacques. 3° Le libelle que Voltaire, heureux, opulent à Ferney, fit publier à Londres (sous le nom de *Pansophe*) contre Rousseau acceptant un asile à Wootton.

Revenons à la querelle plus fameuse que connue, et dans le récit de laquelle beaucoup de faits ont été dénaturés. C'est particulièrement la question qu'il importe de bien connaître dans ce procès pour s'en faire une juste idée. On a toujours cru que Jean-Jacques avait fait et publié un libelle contre David Hume. Or, il n'a pas *publié un seul mot* dans cette querelle. Ce prétendu *libelle n'a jamais existé,* quoique l'opinion contraire ait été généralement établie. Nous verrons sur quelle base fragile elle était appuyée, et quel était ce prétendu *libelle.*

Jean-Jacques eut-il des motifs suffisants pour rompre avec David Hume, et quelle fut sa conduite quand il eut pris ce parti ? Telle est la double question dont la solution doit se trouver dans l'exposé des faits.

Nous avons déjà laissé entrevoir les motifs. À ce sujet nous devons faire une observation. Dans des ruptures de cette espèce les vrais juges sont les personnes intéressées, et l'on est à la fois *juge et partie :* circonstance qui

Copyright Arvensa Editions

doit rendre le jugement suspect. En effet, il est question de l'amitié que chacun entend, définit, ou pratique à sa manière, et dont les devoirs varient au gré des diverses interprétations qu'on lui donne Comment alors s'établir juge entre deux amis qui se brouillent ? et ne faudrait-il pas, ce qui ne se peut jamais, sonder tous les replis du cœur humain ?

Il est possible cependant de trouver dans les écrits et dans la conduite de Rousseau des données incontestables sur le prix qu'il mettait à l'amitié. « S'il y a dans la vie, disait-il[38], un sentiment délicieux, c'est celui-là. » Il partageait l'opinion de Cicéron sur les droits, les devoirs et les jouissances de l'amitié, à l'instar de l'orateur romain, il la regardait comme un présent du ciel, et pensait que, toujours compagne de la vertu, elle méritait tous les sacrifices, même celui de la vie. La défense de son ami était à ses yeux un rigoureux devoir[39].

Qu'on juge d'après cela combien il dut éprouver d'amertume et d'indignation quand il sut que loin de l'avoir défendu, lorsque Walpole le livrait à la risée publique, David Hume avait ajouté aux ridicules dont on le couvrait dans la prétendue lettre de Frédéric ! ce fut à ce seul fait qu'il réduisit tous les griefs de David. « Il s'agit de savoir, écrivait-il[40], quel que soit « l'auteur de la lettre, si M. Hume en est complice. »

Le fait étant certain, il ne reste plus qu'à connaître la conduite de Rousseau, car nous n'examinerons point la nature du *délit.* Que ce soit une injure, un outrage, peu importe. On est toujours obligé de convenir que ce n'est point *un service d'ami,* et que David Hume eût mieux fait de ne prendre aucune part à la lettre de Walpole, et *mieux encore* d'empêcher celui-ci de la faire.

Rousseau suivit le précepte de Caton rapporté par l'ami d'Atticus, qui en recommande l'exécution : c'est de *dénouer* plutôt que de déchirer le lien de l'amitié[41]. Affecté cruellement, au point même *d'en avoir ses facultés dans un bouleversement qui ne lui permettait pas de s'occuper d'autre chose*[42], il rend compte, ainsi que nous l'avons dit, à madame de Boufflers et à monsieur de Malesherbes des motifs qu'il a de rompre avec David Hume : il remplissait un devoir et soulageait son cœur. Ces premiers moments passés, il a recours à son remède ordinaire, *l'oubli des injures,* et pour l'obtenir il se livre à la botanique, à la rédaction de ses mémoires, à la

Copyright Arvensa Editions

méditation, aux rêveries, et fait, dans la vallée de Wootton, de fréquentes promenades, bien résolu de ne plus songer à David Hume. Il y serait parvenu sans celui-ci, qui fit assaillir Rousseau de tous les côtés dans sa retraite, et le força de s'occuper de lui, comme nous allons le voir.

Étonné du silence de Jean-Jacques dont il n'entendait plus parler, Hume lui écrit pour en connaître la cause : Rousseau lui répond le 23 juin 1766, et, sans rien spécifier dans cette lettre, qui a peu d'étendue, il lui reproche de l'avoir attiré en Angleterre pour le déshonorer, et lui déclare qu'il ne veut plus avoir de commerce avec lui, parce que tous les deux ne doivent plus rien avoir à se dire. Hume réplique avec beaucoup d'énergie et somme Jean-Jacques de s'expliquer clairement, et de lui nommer ses accusateurs. Mais, dans la crainte qu'il avait de ne point obtenir d'éclaircissement, il eut recours à M. Davenport, chez qui demeurait Rousseau. Il s'était formé une liaison entre les deux hôtes. « Le maître de la maison, écrivait Jean-Jacques à son ami Du Peyrou, est un très galant homme, pour qui trois semaines de séjour, qu'il a fait ici avec famille, ont cimenté l'attachement que ses bons procédés m'avaient donné pour lui. Tout ce qui dépend de lui est employé pour me rendre le séjour de sa maison agréable : si j'avais à choisir de nouveau dans toute l'Angleterre, je ne choisirais pas d'autre habitation que celle-ci. » David Hume ne pouvait donc mieux s'adresser. M. Davenport fit promettre à Rousseau qu'il donnerait l'explication demandée, et, le 10 juillet, il tint parole.

Nous arrivons au fameux libelle, car ce n'est autre chose que cette lettre volumineuse dans laquelle Jean-Jacques épanche son cœur, et se délivre du poids qui l'oppresse. Après lui avoir dit que, « ne vivant point dans le monde, il ignore ce qui s'y passe ; qu'il n'a point départi, point d'associé, point d'intrigue ; qu'il ne lui dit rien ; qu'il ne *sait que ce qu'il sent ;* mais comme on le lui fait sentir, il le sait bien ; il lui fait *l'histoire des mouvements de son âme*, et, traitant M. Hume en tierce personne, il lui annonce qu'il l'établit son propre juge. »

Nous n'entrerons point dans le long détail des reproches faits à David, parce que cette lettre se trouvant dans toutes les éditions des œuvres de Rousseau, le lecteur peut facilement se la procurer. Une partie de ces reproches reçoit toute la gravité de l'imagination de Jean-Jacques, mais il en reste assez de réels pour motiver le parti qu'il avait pris de ne vouloir plus entendre parler de Hume : car c'est à cet oubli que se bornait sa vengeance.

Copyright Arvensa Editions

Il termine cette longue lettre par de vives instances qu'il adresse au philosophe anglais pour qu'il se justifie, et comme cette prière ne fut point écoutée, il importe de la rapporter afin qu'on juge si elle aurait dû l'être. « Je suis, lui dit-il, le plus malheureux des humains si vous êtes coupable ; j'en suis le plus vil si vous êtes innocent. Vous me faites désirer d'être cet objet méprisable. Oui, l'état où je me verrai prosterné, criant miséricorde, et faisant tout pour l'obtenir, publiant à haute voix mon indignité, et rendant à vos vertus le plus éclatant hommage, serait pour mon cœur un état d'épanouissement et de joie après l'état d'étouffement et de mort où vous l'avez mis. Il ne me reste qu'un mot à vous dire. Si vous êtes coupable, ne m'écrivez plus : cela serait inutile, et sûrement vous ne me tromperez pas. Si vous êtes innocent, daignez vous justifier. Je connais mon devoir, je l'aime et l'aimerai toujours, quelque rude qu'il puisse être. Il n'y a point d'abjection dont un cœur qui n'est pas né pour elle ne puisse revenir. Encore un coup, si vous êtes innocent, daignez vous justifier : si vous ne l'êtes pas, adieu pour jamais. »

Un *ami* vraiment digne de ce nom, n'aurait-il pas été touché ? Ne se serait-il pas attendri sur la triste destinée de celui qui lui devait sa retraite, l'isolement après lequel il avait soupiré, des liaisons nouvelles, tous les rapports dont se composait son existence dans un pays étranger dont il ignorait la langue, les mœurs, les habitudes ?

Hume ne se justifie pas, ne répond point ; et faisant des notes sur cette lettre ; il l'adresse au baron d'Holbach ainsi qu'à d'Alembert, avec une lettre d'envoi dans laquelle il traite Rousseau de scélérat. D'Alembert et Suard traduisent les notes, font une préface injurieuse à leur compatriote, et publient lettre et notes sous le titre d'*Exposé succinct de la conduite de M. Hume.* Tel est le *libelle fait* par Jean-Jacques. La société du baron avait répandu la nouvelle de la rupture qui parvint ainsi aux oreilles de madame de Boufflers, femme aimable, spirituelle, et d'un sens droit. Elle était aux eaux de Pougues avec le prince de Conti. Elle avait déjà reçu trois mois auparavant une lettre (9 avril) dans laquelle Rousseau lui faisait part de ses plaintes, de ses soupçons contre celui à qui cette dame avait confié sa destinée. Il est probable que madame de Boufflers y fit alors peu d'attention, et qu'elle crut que les nuages se dissiperaient ; mais les bruits qui circulaient de tous côtés, grâce aux soins des amis de Hume, la tirèrent de son erreur. David ne pouvait plus différer de lui rendre compte d'une affaire qu'il aurait dû ne confier qu'à elle. Le 16 juillet il lui écrit une lettre

Copyright Arvensa Editions

dans laquelle il fait de vains efforts pour dissimuler l'embarras qu'il éprouve, et donne de mauvaises excuses pour pallier des torts réels.

Madame de Boufflers lui répond une lettre remarquable par sa logique, par l'adresse avec laquelle elle combat son amour-propre, par le soin qu'elle prend d'exagérer même les reproches qu'Hume avait à se faire, afin de le disposer à l'indulgence envers Rousseau. Elle ne finit cette lettre qu'à Paris où elle trouve à son arrivée de nouvelles preuves de la haine de David contre Jean-Jacques. C'était une lettre de Hume à d'Alembert, que celui-ci avait fait passer à madame de Boufflers pour la lui communiquer et surtout pour affaiblir et détruire l'intérêt qu'elle prenait à Rousseau. Ne doutant point que madame de Boufflers ne prît toutes les mesures possibles pour assoupir cette affaire, Hume ne voulait l'en instruire que lorsqu'un éclat fâcheux produit par ses soins empêcherait cette dame d'arriver à son but.

« En arrivant à Paris (dit-elle dans sa lettre), j'ai trouvé la vôtre à M. d'Alembert, qui l'avait envoyée chez moi pour que je la lusse. J'avoue qu'elle m'a surprise au dernier point. Quoi ! vous lui recommandez de la communiquer, non seulement à vos amis de Paris, dénomination bien vague et bien étendue, mais à M. de Voltaire, avec qui vous avez peu de liaison et dont vous connaissez si bien les dispositions ! Après ce trait de passion, après tout ce que vous avez dit et écrit, les conseils que je pourrais vous donner seraient inutiles. Au reste, vous aurez ici un parti nombreux composé de tous ceux qui seront charmés de vous voir agir comme un homme ordinaire. Dans quel dessein les nouvelles informations[43] dont vous chargez M. d'Holbach ? Vous n'avez pas sans doute l'intention de rien écrire contre ce malheureux homme qui soit étranger à votre cause ? Vous ne serez pas son délateur après avoir été son protecteur. De semblables examens doivent précéder les liaisons et non suivre les ruptures. »

En n'écrivant qu'à David Hume, madame de Boufflers n'aurait rempli qu'à moitié le devoir qu'elle s'était imposé. Il fallait commencer par le philosophe anglais, parce qu'il dépendait de lui de ne pas mettre le public dans la confidence de cette rupture qui n'aurait point en effet été connue s'il se fût contenté de conserver la lettre de Jean-Jacques et de le plaindre. Mais, pour agir de cette manière, il aurait fallu n'avoir aucun tort à se reprocher.

Madame de Boufflers écrit donc à Rousseau[44] et tâche de lui

Copyright Arvensa Editions

démontrer l'injustice de ses soupçons et l'innocence de David Hume. Celui-ci n'aurait pu rien dire de plus éloquent, ni de mieux raisonné pour sa cause. Elle témoigne à Jean-Jacques le chagrin qu'elle éprouve de ce que *tous ses amis sont dans la consternation et réduits au silence ;* et le prie instamment de lui adresser des explications, afin *qu'ils sachent comment l'excuser, et si l'on ne peut le disculper entièrement.*

La conduite de madame de Boufflers doit être citée pour exemple. Prudence, délicatesse, logique pressante, considérations prises dans l'intérêt de l'amour-propre, devoirs de l'amitié, tout fut habilement employé par elle. Si elle ne parvint pas à opérer une réconciliation que David avait rendue impossible, du moins n'épargna-t-elle rien pour l'obtenir ; et si les deux amis cessèrent de l'être l'un pour l'autre, elle les conserva tous les deux au nombre des siens.

Non content d'instruire le public français par l'intermédiaire du baron d'Holbach, de d'Alembert, et de Voltaire, M. Hume fait un récit de sa querelle pour le général Conway, membre du ministère britannique ; un autre pour le roi et la reine d'Angleterre, qui lui *conseillent de ne rien publier*, à moins qu'il n'y soit forcé par Rousseau.

MM. Suard et d'Alembert traduisirent, ainsi que nous l'avons dit, les commentaires que David Hume avait mis à la lettre de Jean-Jacques ; et comme dans ces commentaires il y avait des injures gratuites, qui ne pouvaient faire de tort qu'à celui qui se les permettait, les deux traducteurs retranchèrent ces injures. David les remercie dans une lettre du 19 décembre *d'avoir adouci quelques-unes des expressions dont il s'était servi en parlant de ce prodige d'orgueil et de férocité :* autres expressions qui, probablement, ne lui parurent pas avoir besoin d'adoucissement. L'*Exposé succinct* [45], titre sous lequel parut le *Factum* de David, eut tout le succès qu'il devait avoir, et produisit des bénéfices qui rétablirent les finances de M. Suard, d'après le témoignage d'un de ses amis [46]. Il profitait seul de la rupture.

Pendant que David Hume cherchait de tous côtés des ennemis à son ancien ami, que faisait celui-ci ? Ne sachant rien de ce qui se passait, ne se doutant pas que David publiait ses lettres, il s'occupait de musique, de botanique, du soin d'écrire ses mémoires ; et sans sa correspondance il aurait entièrement oublié l'historien. Forcé d'y songer malgré lui et de répondre à ses amis, c'était pour leur reprocher de troubler son repos en

Copyright Arvensa Editions

l'entretenant d'un homme qu'il voulait bannir de sa mémoire. Il disait à l'un, « Je continuerai de laisser M. Hume faire du bruit tout seul[47] ; à l'autre, On dit que M. Hume me traite de *scélérat et de canaille :* si je savais répondre à de pareils noms, je m'en croirais digne ; à un troisième[48], Laissons dire et M. Hume et les puissances, et les gazetiers et tout le monde ; au quatrième[49], Lorsqu'on vous parlera de ce qu'écrit M. Hume, faites comme moi, gardez le silence et demeurez en repos ; au cinquième[50], Mettez-vous donc sur mon compte le vacarme que fait le bon David, pendant que je n'ai dit un mot qu'à lui, dans le plus grand secret, et quand il m'y a forcé ? enfin au sixième[51], Après un premier mouvement d'indignation, je me suis retiré paisiblement ; il a voulu une explication, j'y ai consenti. Tout cela s'est passé entre lui et moi ; il a jugé à propos d'en faire le vacarme que vous savez ; *il l'a fait tout seul.* Je me suis tu ; je continuerai de me taire, et je n'ai rien du tout à dire de M. Hume, sinon que je le trouve un peu insultant pour un bonhomme, et un peu bruyant pour un philosophe. »

Il ne faut pas oublier que ces lettres, recueillies longtemps après la mort de l'auteur, n'étaient pas destinées à l'impression ; que c'étaient des confidences faites à l'amitié ; que Jean-Jacques aurait pu tenir sur le compte de David un langage plus désobligeant sans mériter de reproches, puisqu'il ne s'adressait pas au public ; enfin que cette querelle ne fut connue que par les soins ou la faute de M. Hume. Rousseau *se tint coi,* comme il le dit lui-même, laissant au temps à produire son effet. En lisant attentivement sa correspondance à cette époque, on remarque qu'il commence par *gourmander* ses amis de ce qu'ils l'entretiennent de David ; ensuite qu'il diffère ses réponses et les fait toutes le même jour, afin de ne troubler son repos que le moins possible, et de ne penser à celui dont le souvenir l'offensait, que lorsqu'il ne pouvait plus se dispenser de le faire. Aussi plusieurs lettres offrent-elles la répétition des mêmes détails et quelquefois dans les mêmes termes.

Les écrivains français prirent parti pour David, et Voltaire même, qui tenait le sceptre de la littérature, se déchaîna contre Rousseau. Dans cette clameur universelle, une seule voix se fit entendre : ce fut celle de madame la Tour-Franqueville, qui, n'écoutant que la juste indignation qu'elle

Copyright Arvensa Editions

éprouvait en voyant tant d'agresseurs et pas un seul défenseur, lutta, de concert avec Du Peyrou, contre Hume et ses traducteurs, fit imprimer une réfutation de l'*Exposé succinct*[52], et la publia à l'insu de Jean-Jacques.

On peut juger maintenant avec connaissance de cause, et faire la part des torts de chacun. Rousseau n'écrivit rien, ne publia rien. Les explications qu'il donna, d'après les instances de son hôte, M. Davenport, étaient confidentielles. Il fut étranger à leur publicité. David avait-il le droit de les faire imprimer sans le consentement de Jean-Jacques, sans lui avoir communiqué son commentaire ? S'il avait ce droit, devait-il en user ? Enfin peut-on, comme on l'a fait, en accuser l'auteur d'Émile et prétendre qu'il a publié un *libelle* contre l'historien anglais ? J'aurais honte de faire ces questions, si je ne savais combien d'un côté la passion et de l'autre la crédulité les rendent excusables et même nécessaires. N'a-t-on pas vu un auteur doué sinon d'un grand talent, au moins de l'amour du travail, d'une grande patience, ayant une grande érudition, et même beaucoup de bonne foi, signaler le *libelle* de Rousseau contre Hume, y croire, en faire un sujet de reproche contre le premier, et plaindre le second qui parlait tout seul dans sa cause[53] ?

On peut résumer en quatre mots et par un passage de la lettre de Jean-Jacques, en date du 2 janvier 1767, cette rupture orageuse. « M. Hume, dit-il, était pour moi une connaissance de trois mois, qu'il ne m'a pas convenu d'entretenir : après un premier mouvement d'indignation dont je n'étais pas le maître, je me suis retiré paisiblement : il a voulu une rupture formelle ; il a fallu lui complaire : il a voulu ensuite une explication ; j'y ai consenti. Tout cela s'est passé entre lui et moi : il a jugé à propos d'en faire vacarme ; il l'a fait tout seul : je me suis tu, je continuerai de me taire. » C'est en effet la conduite qu'il a tenue. « Je n'ai, dit-il dans une autre lettre (8 janvier), je n'ai dit un seul mot qu'à M. Hume, et seulement quand il m'y a forcé. Je craignais plus que la mort, l'éclat de cette rupture. On m'accuse de méchanceté, la méchanceté consiste dans le dessein de nuire. Quand ma lettre eût contenu des choses effroyables, quel mal pouvait-elle faire à M. Hume, n'étant vue que de lui seul ? il n'en pouvait résulter aucun préjudice pour celui à qui elle était écrite, qu'autant qu'il le voulait bien. »

Pendant le séjour de Jean-Jacques à Wootton, cette querelle est le seul événement qui, par la publicité qu'elle eut, les faux jugements qu'on en porta, l'inexactitude qu'on mit dans le récit des circonstances, méritât les

Copyright Arvensa Editions

détails dans lesquels nous sommes entrés pour rétablir la vérité jusqu'à présent altérée ou méconnue. Pressé par ses amis de répondre à David, Jean-Jacques écrivait à l'un d'eux[54] : « Il faut que chacun ait son tour : c'est à présent celui de M. Hume : le mien viendra tard : il viendra toutefois, je m'en fie à la Providence. J'ai un défenseur dont les opérations sont lentes, mais sûres ; je les attends et je me tais. » Il les a vainement attendues pendant sa vie. Le temps, ce défenseur dont il parle, efface bien les impressions, affaiblit la haine ; et si David eût gardé le silence observé par Jean-Jacques, ils eussent pu cesser d'être ennemis ; mais il ne suffit pas toujours pour que justice se fasse ; et sans la correspondance privée de Hume récemment imprimée à Londres, nous n'eussions pas eu des preuves positives de l'innocence de Rousseau et de la malveillance de son ami[55].

Du moment où Jean-Jacques eut occupé les trompettes de la renommée, on lui offrit de tous côtés un asile. Les uns le firent par une pitié généreuse et désintéressée[56] ; les autres, par vanité, et pour acquérir une réputation au moyen de la célébrité de leur hôte. Nous n'hésiterons pas à donner ce motif aux offres qu'il reçut, pendant qu'il habitait Wootton, du marquis de Mirabeau et du comte Orloff. Le premier voulait, déplus, l'enrôler dans le parti des économistes dont il était ; et le second considérait Rousseau comme un de ces monuments qu'on place dans un jardin anglais pour l'embellir et pour attirer les curieux. Ces deux offres arrivèrent à Wootton dans le même temps. Rousseau les refusa toutes deux. Dupe de l'*ami des hommes,* qu'il ne connaissait pas, mais qu'il jugeait d'après les intentions que suppose le titre qu'il prenait, et qui n'était pas plus vrai que modeste, Jean-Jacques lui donne des détails sur la vie qu'il menait dans sa solitude, ainsi que sur ses goûts et ses projets. Il n'est pas inutile d'en faire connaître une partie.

« Quelque doux qu'il me fût d'être votre hôte, je vois peu d'espoir à le devenir. Mon âge, le grand éloignement, mes maux qui me rendent les voyages très pénibles ; l'amour du repos, de la solitude ; le désir d'être oublié pour mourir en paix, me font redouter de me rapprocher des grandes villes, où mon voisinage pourrait, réveiller une sorte d'attention qui fait mon tourment. Tout ce qui tient par quelque côté à la littérature, m'est devenu si parfaitement insupportable, et son souvenir me rappelle tant de tristes idées, que, pour n'y plus penser, j'ai pris le parti de me

Copyright Arvensa Editions

défaire de tous mes livres. J'ai pris toute lecture dans un tel dégoût qu'il a fallu renoncer à mon Plutarque. La fatigue même de penser me devient chaque jour plus pénible. J'aime à rêver, mais librement, en laissant errer ma tête et sans m'asservir à aucun sujet ; et maintenant que je vous écris, je quitte à tout moment la plume pour vous dire en me promenant mille choses charmantes, qui disparaissent sitôt que je reviens à mon papier. Cette vie oisive et contemplative que vous n'approuvez pas, et que je n'excuse pas, me devient chaque jour plus délicieuse. Errer seul, sans fin et sans cesse, parmi les arbres et les roches qui entourent ma demeure, rêver ou plutôt extravaguer à mon aise, et, comme vous dites, bayer aux corneilles ; quand ma cervelle s'échauffe trop, la calmer en analysant quelque mousse ou quelque fougère ; enfin, me livrer sans gêne à mes fantaisies, qui, grâces au ciel, sont toutes en mon pouvoir : voilà, monsieur, pour moi la suprême jouissance à laquelle je n'imagine rien de supérieur dans ce monde pour un homme à mon âge et de mon état. Si j'allais dans une de vos terres, vous pourriez compter que je n'y prendrais pas le plus petit soin en faveur du propriétaire. Je vous verrais voler, piller, dévaliser, sans jamais en dire un seul mot, ni à vous ni à personne. Tous mes malheurs me viennent de cette ardente haine de l'injustice que je n'ai jamais pu dompter. Je me le tiens pour dit, il est temps d'être sage ou du moins tranquille. Je suis las de guerres et de querelles. Voyez donc, monsieur, quel homme utile vous mettriez dans votre maison ! J'ai reçu mon congé bien signifié par la nature et par les hommes ; je l'ai pris et j'en veux profiter. Je ne délibère plus si c'est bien ou mal fait, parce que c'est une résolution prise, et rien ne m'en fera départir. Puisse le public m'oublier, comme je l'oublie ! jamais sentiment haineux, vindicatif, n'approcha de mon cœur. Le souvenir de mes amis donne à ma rêverie un charme que le souvenir de mes ennemis ne trouble point. Je suis tout entier où je suis, et point où sont ceux qui me persécutent. Leur haine, quand elle n'agit pas, ne trouble qu'eux, et je la leur laisse pour toute vengeance. Peu de chose de plus comblerait mes vœux : moins de maux corporels, un climat plus doux, un ciel plus pur, un air plus serein, surtout des cœurs plus ouverts, où, quand le mien s'épanche, il sentît que c'est dans un autre. »

Pendant qu'il passait ainsi sa vie, le monde littéraire s'occupait de lui, grâce à David Hume, et des bruits absurdes couraient sur son compte. Les uns prétendaient qu'il était dans le parti de l'opposition ; les autres

Copyright Arvensa Editions

assuraient qu'il exerçait un emploi dans les octrois. Enfin un troisième parti ne doutait point qu'il ne se cachât en Suisse pour fomenter les troubles de Genève ; et même on assurait l'avoir vu à Morges, dans le canton de Vaud. Ce qui l'affectait vivement, c'était la crédulité de ses amis, et particulièrement de Du Peyrou, tous exacts à l'instruire de ces nouvelles et disposés à croire ceux qui les débitaient. Mais sa tranquillité n'en était que momentanément altérée. Il leur répondait, les gourmandait, et n'y songeait plus.

Une cause secrète d'inquiétude sans cesse renaissante, c'était Thérèse, ainsi que nous l'avons dit. Commère, bavarde, étant dans un pays où personne ne savait sa langue, elle n'avait d'autre ressource pour son babil, qu'un homme qui rêvait, écrivait, ou se promenait pour faire des herborisations. Elle devait donc éprouver un ennui mortel. Le seul remède était de changer de résidence, et le moyen de dégoûter Rousseau de sa retraite ! Elle n'y pouvait parvenir qu'en le mettant mal avec les gens qui habitaient dans le même lieu. La chose semblait difficile à cause du caractère et des occupations de Jean-Jacques, qui préférait à toute société, même à celle de sa compagne, des courses dans le vallon ou des voyages dans les espaces imaginaires. Celui qui a de pareils goûts et fuit le monde, ne peut avoir l'humeur offensive. Malgré cet obstacle, Thérèse réussit toujours dans ses projets, comme nous le verrons dans la suite. Elle eut un succès complet à Wootton. Dès le 22 décembre 1766, on en trouve des preuves dans une lettre de Rousseau, datée de ce jour. Il se plaint à son hôte, M. Davenport, des gens de sa maison à qui *son séjour déplaît et qui font de leur mieux pour le lui rendre désagréable.* Enfin quatre mois après (le 30 avril 1767), il écrit au même pour lui annoncer que le lendemain il quittera sa maison. Il part en effet, dans une agitation qui tient du délire. Il paya sa dépense dans les auberges, avec des fragments de couverts d'argent qu'il brisait à mesure qu'il en avait besoin[57]. Détournons les yeux de ce spectacle, humiliés du rôle que cette faculté dont l'homme est si fier, joue dans un exemple où la réunion si rare de cette raison au génie, réunion démontrée par d'admirables ouvrages, rend la leçon plus sensible et plus effrayante.

Rousseau débarque à Calais le 22 mai 1767. Il en informe aussitôt son ami Du Peyrou, et répond au marquis de Mirabeau, qui lui avait offert pour asile, de la part du prince de Conti, le château de Trye. Le 23 il partit pour

Copyright Arvensa Editions

Amiens, patrie de Gresset, qui s'y était retiré depuis plusieurs années, après avoir, au grand regret des hommes de lettres et des amateurs de vers, abjuré la poésie.

L'auteur d'Émile et le chantre de Vert-Vert se virent, se convinrent, et se regrettèrent en se séparant : particularité qui doit faire apprécier à sa valeur l'anecdote dans laquelle on prétend que Jean-Jacques accusait Gresset de l'avoir eu en vue lorsqu'il crayonna le portrait du méchant.

« Ils se quittèrent, suivant un des biographes de Gresset (M. Renouard), fort contents l'un de l'autre. Je suis persuadé, dit Rousseau en sortant, qu'avant de m'avoir vu, vous aviez une opinion bien différente. Mais vous faites parler si bien les roquets, qu'il n'est pas étonnant que vous sachiez apprivoiser les ours. Ce mot aussi obligeant, que spirituel, ajoute M. Renouard, a été, dans plusieurs notices sur Gresset, travesti en une maussade dureté : et je serais porté à croire qu'il en est ainsi de plusieurs boutades désobligeantes que l'on prête à Jean-Jacques, et dans lesquelles il faudrait croire à peu près l'opposé de ce qu'on raconte[58]. »

Les honneurs que voulurent rendre à Rousseau les citoyens et la garnison d'Amiens, le déterminèrent à partir de cette ville le 3 juin pour Saint-Denis, où M. de Mirabeau l'envoya chercher. Il le fit conduire dans une maison de campagne qu'il avait à Fleury sous Meudon. Il y resta depuis le 5 jusqu'au 21 juin qu'il alla s'installer à Trye, château situé près de Gisors, appartenant à monsieur le prince de Conti, qui le mit à sa disposition, après avoir donné les ordres les plus précis pour qu'il ne manquât de rien dans cette retraite. Il v prit le nom de *Renou,* tant par égard pour le prince qui le désirait, que parce qu'en conservant le sien il aurait eu l'air de braver le parlement de Paris.

Le marquis de Mirabeau, qui ne perdait pas de vue son projet de faire reprendre la plume à Rousseau, revint, pour y parvenir, plusieurs fois à la charge. Il crut que l'hospitalité qu'il lui donnait à Fleury le rendrait plus traitable. Insinuations, prières, instances, tout fut inutile. Rousseau lui signifia[59] qu'il ne laisserait plus rien imprimer de lui ; qu'il ne reprendrait jamais la plume pour le public, et que même il avait l'intention de ne plus lire, pas même les ouvrages de *l'ami des hommes.* Celui-ci ne se rebuta point : il le força d'emporter à Trye sa *Philosophie rurale,* et lui fit passer un livre intitulé, *l'Ordre essentiel des sociétés*, sur lequel il lui demandait son avis.

Copyright Arvensa Editions

Il crut par déférence devoir lire la *Philosophie rurale*, mais il *essaya sans pouvoir venir à bout* de comprendre les idées du marquis, et le lui déclara ensuite avec naïveté. Il n'en fut pas de même du second ouvrage, consacré à la doctrine du despotisme absolu dont le marquis, malgré *son amour pour le genre humain*, était partisan au point de le mettre en pratique dans l'intérieur de son ménage, dans ses terres, et dans ses rapports avec sa femme et ses enfants. Auprès de celui qui toute sa vie voulut le règne des lois, c'était toucher une corde sensible. Aussi Rousseau ne put-il réprimer entièrement les mouvements que lui causait une pareille lecture, et son indignation transpira, comme malgré lui, dans la lettre énergique [60] qu'il écrivit au marquis.

« Je sens, lui dit-il, que les traces de mes vieilles idées ne permettent plus à des idées si nouvelles d'y faire de fortes impressions. Je n'ai jamais bien pu entendre ce que c'est que cette évidence, qui sert de base au despotisme légal, et rien ne m'a paru moins évident que toutes ces évidences. La science du gouvernement n'est qu'une science de combinaison, d'application et d'exception, selon les temps, les lieux, les circonstances. Jamais le public ne peut voir avec évidence les rapports et le jeu de tout cela. Et, de grâce, qu'arrivera-t-il, que deviendront vos droits sacrés de propriété dans de grands dangers, dans des calamités extraordinaires, quand vos valeurs disponibles ne suffiront pas, et que le *salus populi suprema lex esto* sera prononcé par le despote ?... On prouve que le plus véritable intérêt du despote est de gouverner légalement ; cela est reconnu de tous les temps ; mais qui est-ce qui se conduit sur ses plus vrais intérêts ? Le sage seul, s'il existe. Vous faites donc, messieurs, de vos despotes autant de sages. Presque tous les hommes connaissent leurs vrais intérêts, et ne les suivent pas mieux pour cela. De quoi sert que la raison nous éclaire quand la passion nous conduit ?

Video meliora proboque, déteriora sequor.

« Voilà ce que fera votre despote, ambitieux, prodigue, avare, amoureux, vindicatif, jaloux, faible : car c'est ainsi « qu'ils font tous. Messieurs, permettez-moi de vous le dire, vous donnez trop de force à vos calculs, et pas assez aux penchants du cœur humain et au jeu des passions. Voici, dans mes vieilles idées, le grand problème en politique, que je compare à celui de la quadrature du cercle en géométrie, et à celui des longitudes en astronomie : *Trouver une forme de gouvernement qui mette*

Copyright Arvensa Editions

la loi au-dessus de l'homme. Si cette forme est trouvable, cherchons-la. Si malheureusement elle ne l'est pas, et j'avoue ingénument que je le crois, mon avis est qu'il faut passer à l'autre extrémité, et mettre tout d'un coup l'homme autant au-dessus de la loi qu'il peut l'être, par conséquent établir le despotisme arbitraire et le plus arbitraire qu'il est possible : je voudrais que le despote pût être Dieu. Le conflit des hommes et des lois, qui met dans l'état une guerre intestine, est le pire de tous les états politiques. Mais les Caligula, les Néron, les Tibère !... mon Dieu !... je me roule par terre, et je gémis d'être homme !

« Je n'ai pas entendu tout ce que vous avez dit des lois dans votre livre, et ce qu'en dit l'auteur nouveau dans le sien. Ce qu'il dit des vices du despotisme électif est très vrai, ces vices sont terribles. Ceux du despotisme héréditaire qu'il n'a pas dits, le sont encore plus. Voici un second problème qui depuis longtemps m'a roulé dans l'esprit. Trouver dans le despotisme arbitraire une forme de succession qui ne soit ni élective, ni héréditaire, ou plutôt qui soit à la fois l'une et l'autre, et par laquelle on s'assure, autant qu'il est possible, de n'avoir ni des Tibère, ni des Néron. Si jamais j'ai le malheur de m'occuper derechef de cette folle idée, je vous reprocherai toute ma vie de m'avoir ôté de mon râtelier. J'espère que cela n'arrivera pas : mais, monsieur, quoi qu'il arrive, ne me parlez plus de votre *despotisme légal.* Je ne saurais le goûter, ni même l'entendre ; et je ne vois là que deux mots contradictoires qui, réunis, ne signifient rien pour moi.

« J'ai voulu vous marquer mon obéissance en vous montrant que je vous avais du moins parcouru. Maintenant, illustre ami des hommes et le mien, je me prosterne à vos pieds pour vous conjurer d'avoir pitié de mon état et de mes malheurs, de laisser en paix ma mourante tête, de n'y plus réveiller des idées presque éteintes et qui ne peuvent renaître que pour m'abîmer dans de nouveaux gouffres de maux. Aimez-moi toujours, mais ne m'envoyez plus de livres, n'exigez plus que j'en lise ; ne tentez pas même de m'éclairer, si je m'égare. Je ne dispute jamais, j'aime mieux céder et me taire : trouvez bon que je m'en tienne à cette résolution. » *L'illustre ami des hommes* persista dans la sienne, et, ne pouvant ni convaincre ni persuader Rousseau de reprendre la plume et de se ranger sous l'une des trois bannières des économistes[61], il lui proposa de faire avec lui un opéra : projet qui séduisit Jean-Jacques, mais auquel le marquis renonça bientôt, étant probablement aussi étranger à la musique qu'à la poésie, et

Copyright Arvensa Editions

ne pouvant s'occuper de l'une ni de l'autre. Nous avons rapporté un fragment de la lettre très remarquable de Rousseau sur l'absurde système du despotisme légal, parce qu'elle fut écrite peu de temps après l'époque où le désordre de ses esprits semblait faire craindre pour sa raison, et qu'elle est un monument qui en prouve toute la vigueur. Elle rappelle les beaux temps de Jean-Jacques.

C'est pendant qu'il habita le château de Trye que les troubles de Genève furent apaisés (le 11 mars 1768) par un accommodement au moyen duquel le peuple et les magistrats cédèrent mutuellement de leurs prétentions. L'auteur d'*Émile* avait été la *cause innocente* de ces troubles ; ce qui suffisait à ses ennemis pour l'accuser d'en être l'auteur et de les avoir fomentés. En condamnant *Émile,* la cour souveraine de Paris avait pour elle la force et l'usage, qui font *le droit.* Genève n'avait rien, ou plutôt avait contre elle des lois positives qui lui prescrivaient *d'ouïr avant* de condamner et de faire paraître en consistoire l'auteur d'*Émile* pour entendre ses explications. La famille de Rousseau réclama ; un grand nombre de citoyens firent des représentations ; les magistrats refusèrent de les écouter. De là deux partis bien prononcés l'un contre l'autre, qui reçurent les noms de *représentants* et de *négatifs.* Mais ces derniers établirent le fait en droit, prétendant que ce qu'ils avaient fait, ils avaient droit de le faire, et soutinrent méthodiquement la doctrine du *droit* négatif. Ces réclamations avaient eu lieu non seulement *sans la participation* de Rousseau, sans son consentement, mais à *son insu et contre son gré..* Sa correspondance avec ses amis en offre des preuves sans réplique[62].

« Mes amis, dit-il dans ses Confessions (livre XII), m'écrivaient lettres sur lettres pour m'exhorter à venir me mettre à leur tête, m'assurant d'une réparation publique de la part du conseil. La crainte du désordre et des troubles que ma présence pouvait causer m'empêcha d'acquiescer à leurs instances ; et, fidèle au serment que j'avais fait autrefois, de ne jamais tremper dans aucune dissension civile, j'aimai mieux laisser subsister l'offense et me bannir pour jamais de ma patrie, que d'y rentrer par des moyens violents et dangereux. »

Afin d'être étranger aux troubles que pourraient faire naître les réclamations adressées en sa faveur et le refus de les écouter, il abdiqua le 12 mai 1763 le *droit de bourgeoisie et de cité de la république de Genève.*

Copyright Arvensa Editions

Ses amis persistant dans le projet de lui faire rendre justice, parce qu'ils *savaient que toujours attaché par le cœur à son pays il reprendrait avec ¡oie le titre auquel il avait été forcé de renoncer*, *il voulut leur ôter cette source de discorde.* En conséquence, *pour leur faire abandonner la poursuite d'une affaire qui pouvait les mener trop loin*, il leur déclara que jamais, quoi qu'il arrivât, il ne rentrerait dans leurs murs, que jamais il ne reprendrait la qualité de leur concitoyen, et qu' *'ayant confirmé par serment cette résolution, il n'était plus le maître d'en changer.* Ce serment et cette abdication ont été généralement blâmés par les amis de Rousseau. Quel que soit le jugement qu'on en doive porter, ils prouvent qu'en ôtant tout prétexte de le défendre il désavouait d'avance tout ce qu'on ferait pour lui, et ne voulait nullement être mêlé dans les querelles des Genevois. Mais cela ne dépendait plus de lui. On avait violé les lois à son égard : on pouvait le faire pour d'autres ; c'est ce qu'il fallait prévenir ; ou le fit sans son aveu ; c'est ainsi qu'il fut lié, sans le vouloir, aux troubles de Genève. Victime d'une première injustice, il en éprouva bientôt une seconde dans les jugements dont il fut l'objet. Il n'a pas plus été le maître d'empêcher l'une que de prévenir l'autre. Il aurait fallu n'avoir fait ni l'*Émile,* ni le *Contrat social...*

Ces deux ouvrages furent attaqués par le procureur-général Tronchin dans ses *Lettres écrites de la Campagne, ouvrage écrit en faveur du conseil, avec un art infini, monument durable des rares talents de son auteur, homme d'esprit, homme éclairé, très versé dans les lois et le gouvernement de la république*[63]. Il répondit par les *Lettres de la Montagne,* qu'il annonce cependant avoir écrites à contrecœur. Elles furent condamnées et brûlées à La Haye, à Paris, à Berne. Les représentants avaient, de leur côté, fait une réponse. Jean-Jacques prescrivit à ses amis *de s'en tenir là, parce qu'au lieu de faire tout ce qu'on peut, il suffit de faire tout ce qu'on doit ; et qu'on ne saurait aller plus loin sans exposer la patrie et le repos public ; ce que le sage ne doit jamais faire.* Il leur déclare qu'il renonce à jamais à écrire sur le sujet de leurs contestations et tient parole. Dans ses lettres à Moultou, à d'Ivernois, à Du Peyrou, on voit toujours des vœux pour le rétablissement de la paix, et (lorsqu'ils sont exaucés, pendant qu'il était à Trye) des expressions non équivoques sur la joie que lui cause cet événement que lui-même avait préparé par ses conseils[64]. L'accusation de s'y être opposé, d'avoir attisé le feu, nous a mis dans l'obligation d'examiner sa

Copyright Arvensa Editions

conduite et de rappeler sommairement les faits d'après lesquels on peut prononcer sur le rôle que joua Rousseau dans ces querelles[65].

Son séjour à Trye n'offre rien de remarquable, si ce n'est la visite que lui lit le prince de Conti qui le couvrit toujours de son égide. Ce prince donna vainement les ordres les plus précis pour que son hôte ne manquât de rien dans sa retraite. Il croyait être obéi et ne le fut pas. La présence de Rousseau lésait de petits intérêts : c'étaient des provisions, des fruits dont avait joui, sans titre ni permission, un régisseur, et qui devaient appartenir à Rousseau : le premier n'offrit rien ; le second se garda de rien réclamer. Mais comme sa vue était un reproche, on entreprit de le dégoûter ; et l'on y parvint facilement : ajoutons l'ennui qu'éprouvait Thérèse, et nous ne serons pas surpris de voir Jean-Jacques partir de Trye avant l'année révolue. Il était à Lyon dans les premiers jours de juin i 768. Son amie, madame Boy de La Tour, avait, près de cette ville, une maison de campagne dans laquelle il passa quelque temps. Il fit des herborisations avec M. de La Tourette, l'abbé Rozier, et d'autres personnes que la curiosité rendait momentanément botanistes.

Il partit de Lyon le 7 juillet pour la grande Chartreuse. Il était d'usage d'écrire son nom sur les registres de l'établissement. Rousseau fit précéder le sien de ce mot, *ô altitudo !*

Il chercha pendant quelque temps une demeure dans le Dauphiné, allant tour-à-tour de Grenoble à Bourgoin. Après être resté plusieurs mois à l'auberge dans cette dernière ville, il prit le parti de s'établir à Monquin, maison de campagne située sur une montagne dans le voisinage, et qu'il prit à loyer de M. de Césarges.

Thérèse, qui voulait porter le nom de celui dont elle était la compagne depuis vingt-cinq ans, vit ses vœux exaucés, mais non comme elle aurait voulu qu'ils le fussent : c'est-à-dire qu'au lieu de suivre les lois et formalités requises, Jean-Jacques se contenta de deux témoins devant lesquels il donna sa foi à Thérèse. « Cet honnête et saint engagement, dit-il, a été contracté dans toute la simplicité, mais aussi dans toute la vérité de la nature, en présence de deux hommes de mérite et d'honneur, officiers d'artillerie, l'un fils d'un de mes anciens amis, et l'autre maire de cette ville et parent du premier[66]. » De ce moment, il la regarda comme sa femme légitime. « Elle est, disait-il, et sera jusqu'à ma mort, ma femme par la force de nos liens, et ma sœur par leur pureté. » Circonstance qui

Copyright Arvensa Editions

n'était rien moins que du goût de Thérèse Le Vasseur.

Une aventure qui n'est point encore éclaircie, mais à laquelle il mit beaucoup trop d'importance, lui enleva le repos pendant longtemps. Il s'agit de la réclamation que fit un chamoiseur, nommé Thevenin, d'une somme de neuf livres tournois, qu'il prétendait avoir prêtée dix ans auparavant, étant près de Pontarlier, à Rousseau, qui, pour reconnaître ce service, lui aurait donné des lettres de recommandation en prenant le titre d e *voyageur perpétuel.* II y avait dans cette réclamation imposture ou erreur ; c'est-à-dire le fait pouvait être faux, ou bien, il était possible que ce chamoiseur eût fait un prêt à quelqu'un qui portait le même nom que Rousseau. Dans tout état de cause ce n'était point Jean-Jacques qui, à l'époque où ce prétendu prêt aurait eu lieu, était depuis plusieurs années dans la vallée de Montmorency. Vivement affecté d'une pareille réclamation, il se croit déshonoré ; il voit un projet de le perdre ; il demande avec d'énergiques instances à être confronté avec ce Thevenin : il écrit à ses amis pour les prier de prendre des informations sur cet aventurier. Il obtient de M. le comte de Tonnerre, commandant de la province, une audience dans laquelle le chamoiseur devait comparaître de son côté. Le jour indiqué il se rend de Bourgoin à Grenoble, et n'y trouve point M. de Tonnerre, quoique celui-ci eût donné l'ordre de comparaître devant lui. Cette absence inexplicable dut paraître et parut en effet extraordinaire à Rousseau. Sur ces entrefaites on découvre que Thevenin avait été, en 1761, *condamné aux galères* après exposition en place de Grève, comme *calomniateur et imposteur insigne.* Jean-Jacques envoie les preuves de ce fait au commandant qui lui répond qu'il *imposera silence* à Thevenin. Ce n'était pas le compte de Rousseau qui voulait, au contraire, qu'on le fît parler pour connaître la cause et les auteurs de cette intrigue. Il n'obtint rien ; on laissa le chamoiseur tranquille, et l'affaire en resta là. Cette impunité, la conduite du commandant, n'étaient pas de nature, il en faut convenir, à tranquilliser l'imagination déjà malade de 'Rousseau, qui commençait à voir partout des ennemis, et qui, dans cette aventure, ne trouva ni bienveillance, ni protection, ni justice de la part de l'autorité. Du Peyrou a fait, relativement à la dénomination de *voyageur perpétuel*, un rapprochement assez curieux. Il raconte que quelques années avant cette affaire, dans une réunion de gens de lettres, l'un d'eux, taxant Jean-Jacques d'orgueil, de vanité, prétendant qu'il ne se distinguait que par l'envie de faire parler de lui, finit par dire qu'il ne se trouvait bien nulle

Copyright Arvensa Editions

part, et que c'était *un voyageur perpétuel*. Nous avons oublié de rappeler que Rousseau portait alors le nom de *Renou* à cause de l'arrêt du parlement. En le forçant à reprendre son nom on lui faisait courir des risques. Peut-être était-ce le but de cette intrigue. Il est probable que M. de Tonnerre interrogea Thevenin, qui n'était qu'un instrument dont on se servait, et qu'ayant découvert la vérité il jugea qu'il valait mieux la couvrir d'un voile épais que de la faire connaître. Cette conjecture explique sa conduite et rend excusable l'impunité dont il laissa jouir l'aventurier[67]. Quoi qu'il en soit, Rousseau fut plus vivement affecté qu'il n'aurait dû l'être ; mais ce ne fut pas sans cause, ni motif, qu'il se crut l'objet d'une persécution.

Parmi les connaissances que Rousseau fit et cultiva, soit à Bourgoin, soit à Monquin, il en est une dont nous devons dire un mot. C'est M. Anglancier de Saint-Germain, ancien capitaine de dragons, qui s'était retiré à Bourgoin ou dans les environs. Le caractère de franchise et de loyauté de ce militaire le fit distinguer de Jean-Jacques, qui lui donna sa confiance, lui demanda des conseils, et correspondit avec lui. Parmi les lettres qu'il lui écrivit, il en est une très remarquable, dans laquelle il donne les détails les plus intéressants sur ses principes, ses goûts, ses ouvrages, et sa conduite[68].

Il importe de ne point passer sous silence une autre lettre qui change en certitude les soupçons que fait naître la conduite de Thérèse. Dans cette lettre, datée du 12 août 1769, Rousseau lui dit que depuis longtemps il tâche de la rendre heureuse, mais sans aucun succès. Cette indigne femme l'avait menacé de l'abandonner furtivement. « Il est sûr, lui dit-il, que si tu me manques, je suis un homme mort ; mais je mourrais cent fois plus cruellement encore, si nous continuions de vivre ensemble en mésintelligence. Il vaut mieux cesser de se voir, s'aimer encore et se regretter quelquefois... Je n'avais qu'une seule consolation, mais bien douce, c'était d'épancher mon cœur dans le tien : quand j'avais parlé de mes peines avec toi, elles étaient soulagées, et quand tu m'avais plaint, je ne me trouvais plus à plaindre. Il termine cette lettre par ¡es adieux les plus touchants, et lui donne des avis, supposant toujours qu'elle persiste dans le projet qu'elle a de se séparer de lui. Devant faire une absence de quinze jours, il l'exhorte à bien réfléchir avant de prendre un parti, et la prie de penser à ce qu'elle se doit à elle-même ; à ce qu'elle lui doit ; à ce

Copyright Arvensa Editions

qu'ils sont depuis longtemps l'un à l'autre ; à ce qu'ils se doivent jusqu'à la fin de leurs jours, dont la plus grande et la plus belle partie est passée, et dont il ne leur reste que ce qu'il faut pour couronner une vie infortunée, mais innocente et vertueuse, par une fin qui l'honore. Au retour du voyage qu'il était allé faire au Mont-Pilat pour herboriser, Rousseau retrouva Thérèse, qui avait renoncé à son projet *de s'éclipser en lui laissant ignorer sa retraite.* En exécutant ce projet elle s'exposait au mépris public, et se privait de toutes ressources. Elle le sentit et resta. Mais elle se brouilla bientôt avec les voisins qu'elle avait à Monquin. Elle eut des querelles comme elle en avait eu à Wootton, à Trye : Rousseau la crut, se plaignit amèrement à son hôte, M. de Césarges[69], et songea sérieusement à chercher un autre asile. Il n'avait jamais eu l'intention de se fixer dans le Dauphiné, car sa correspondance pendant qu'il habita cette province nous le montre s'occupant des moyens d'aller dans un autre pays. Il fut question du château de Lavagnac, appartenant au prince de Conti, qui le lui offrait ; mais, ayant eu à se plaindre de l'intendant de ce prince, et ne voulant point le lui dénoncer, il refusa cette retraite. Il hésitait entre plusieurs pays, lorsque tout-à-coup il se détermine à retourner dans la ville à laquelle il semblait être obligé de renoncer, et revient à Paris *où l'appelaient l'honneur et le devoir dont il ne devait plus entendre que la voix*[70]. Ces mots qu'il adressait à son ami M. Moultou font présumer qu'il avait permission de rentrer dans cette capitale, et qu'il se croyait obligé d'y paraître au grand jour, du moment où cette permission lui était accordée.

Il s'arrêta quelque temps à Lyon. Étant dans cette ville, il apprit qu'on avait ouvert une souscription pour élever une statue à Voltaire. Cette souscription était de quarante-huit francs, qu'il fit passer à M. de La Tourette. C'est ainsi qu'il se vengea de la *Guerre de Genève* et des autres libelles, où le patriarche de Ferney oubliait sa gloire et consolait l'envie.

Il arriva dans les derniers jours de juin à Paris, et logea rue Plâtrière. L'accueil et les visites qu'il reçut dans cette capitale auraient dû lui prouver qu'il n'était pas, comme il se l'imaginait, un objet de haine. « Je suis, écrivait-il à M. de La « Tourette, le 4 juillet 1770, je suis tellement accablé de visites et de dîners, que si ceci dure il est impossible que j'y tienne, et malheureusement je manque de force pour me défendre. Cependant si je ne prends bien vite un autre train de vie, mon estomac et ma botanique sont en grand péril. Tout ceci n'est pas le moyen de reprendre la copie de

Copyright Arvensa Editions

musique d'une façon bien lucrative, et j'ai peur qu'à force de dîner en ville je ne finisse par mourir de faim chez moi. »

Rousseau, pendant son séjour dans le Dauphiné, avait fini ses *Confessions.* Dans l'hiver de 1770 à 1771, il en fit deux lectures en petit comité ; c'est-à-dire devant six ou huit personnes. Celles qui assistèrent à la première furent le comte et la comtesse d'Egmont, fille du maréchal de Richelieu, le prince Pignatelli, la marquise de Mesme, et le marquis de Juigné. Dussaulx en obtint une seconde qui se fit devant messieurs Dorat, Pezai, Le Mierre, et Barbier-Neuville, administrateur de l'Opéra, qui avait eu jadis quelques relations avec Jean-Jacques à l'occasion du *Devin du village.* Il paraît que son projet était de continuer ces lectures, afin de faire connaître, de son vivant, ses Confessions, autant qu'il était possible, sans avoir recours à l'impression. Dans cette hypothèse, son but aurait été d'avoir des explications avec ceux que le récit des faits pouvait compromettre dans leur réputation. C'est, il nous le semble, l'interprétation la plus naturelle que l'on puisse faire du paragraphe qui termine ses Confessions. « Si quelqu'un, dit-il, sait des choses contraires à ce que je viens d'exposer, il sait des mensonges et des impostures : s'il refuse de les éclaircir et de les approfondir avec moi, *tandis que je suis en vie,* il n'aime ni la justice ni la vérité. » Il fallait, nous en convenons, avoir une imagination bien *exaltée*, pour ouvrir une pareille discussion, et croire qu'on répondrait à cet appel. La police intervint bientôt à la réquisition de madame d'Épinay, qui écrivit à M. de Sartines que la lecture des Confessions la compromettant, elle le priait *de parler lui-même à Jean-Jacques avec assez de bonté pour qu'il ne puisse s'en plaindre, mais cependant avec assez de fermeté pour qu'il n'y retourne pas.* Elle ajoutait qu'il *suffisait de lui faire donner sa parole*, *parce qu'il la tiendrait* ; aveu naïf qui prouve la bonne opinion que madame d'Épinay avait de Rousseau. M. de Sartines le fit venir. On ignore ce qui se passa entre ce magistrat et Jean-Jacques ; mais depuis cette entrevue, le dernier ne fit plus de lecture de ses Confessions. Elles furent communiquées par l'entremise de Rulhière au prince royal de Suède, qui passa les derniers mois de 1770 à Paris, et partit de cette capitale au mois de février 1771.

À cette époque, Jean-Jacques eut des relations avec plusieurs personnages marquants, dont la plupart étaient des gens de lettres. C'étaient Dussaulx, madame de Genlis, le prince de Ligne, Rulhière, Grétry Bernardin de Saint-Pierre et Corancez. Tous ont, à l'exception de Rulhière,

Copyright Arvensa Editions

rendu compte de ces relations qui eurent, en général, peu de durée. Il serait trop long de les examiner dans ce Précis[71], qui ne doit pas être interrompu. Il vit plus longtemps et avec plus d'intimité, Bernardin de Saint-Pierre et Corancez, qui nous ont laissé sur Rousseau des détails pleins d'intérêt. Corancez surtout, admis dans sa familiarité, fit des observations sur les progrès de cette maladie morale qui tourmentait Jean-Jacques, et qui, mettant dans un état déplorable un homme doué d'un si beau génie, est bien propre à faire naître les plus tristes réflexions sur la fragilité des plus beaux dons de la nature, et sur la vanité du prix que nous y mettons. Il sentait cette cruelle maladie, dont les accès revenaient à des intervalles plus ou moins rapprochés, et tenaient à des causes qu'une compagne attentive, clairvoyante et bénévole, aurait pu éloigner, ou rendre moins actives et moins influentes. La lettre qu'il écrivit, le 23 novembre 1770, prouve qu'il sentait son mal, et qu'il se créait des maux imaginaires. Il avoue que *sa tête déjà altérée par l'air sombre de l'Angleterre s'affectait de plus en plus.* Ce n'est donc pas sans une surprise mêlée d'admiration qu'on le voit, dans un des intervalles que lui laissait cette maladie, produire un de ces ouvrages qui brillent par une raison sage, éclairée par des observations profondes, par l'étendue et la finesse des aperçus, par la sûreté du tact, par la clarté des idées, enfin par les charmes du style. Il s'agit des *Considérations sur le gouvernement de Pologne,* qu'il composa dans le printemps de 1772, à la demande du comte de Wielhorski. Ce seigneur polonais s'était d'abord adressé à l'abbé de Mably, qui même, afin de mieux remplir l'objet pour lequel on le consultait, était allé dans la Pologne. Il devait donc avoir des données plus positives que Rousseau dans son galetas de la rue Plâtrière ; mais l'étude et la méditation suppléèrent à l'avantage que donnait à son rival le voyage de Varsovie, et si l'on veut juger de la supériorité de l'un sur l'autre, on peut comparer les *Considérations* au *Traité du gouvernement* de la Pologne. Jean-Jacques, qui voyait les dangers que courait ce pays, exhorte les Polonais à *resserrer leurs limites*, *parce que leurs voisins songent peut-être à leur rendre ce service.* Il leur tenait ce langage dans le mois d'avril ; et le 5 août suivant, la Russie, l'Autriche et la Prusse firent un premier partage de la Pologne.

Ce fut, s'il est permis de s'exprimer ainsi, le dernier éclair du génie prêt à s'éteindre. Il jeta quelques lueurs encore dans les *Dialogues*, et dans les *Rêveries* une flamme vive et brillante, mais éphémère. Dans le premier de

Copyright Arvensa Editions

ces deux ouvrages, Rousseau se tourmente pour détruire les accusations dont il se croit l'objet, et donne des détails sur sa personne et sur ses écrits. C'est l'oeuvre d'une raison égarée, mais qui par intervalle reprend son empire et se fait reconnaître. Il écrivit ses *Dialogues* en 1775 et 1776. Dans un accès de son mal, il voulut les déposer sur l'autel de Notre-Dame, comme un hommage à la vérité, mais ayant trouvé la grille fermée, et étant revenu à lui, il n'exécuta point ce projet insensé, et fit remettre le manuscrit en dépôt chez l'abbé de Condillac. Il confia une copie du premier dialogue à un jeune Anglais, nommé *Brooke-Boothby*, qui l'emporta à Londres. Les *Rêveries* offrent un mélange de tableaux gracieux et frais, de descriptions, d'épanchements d'un cœur trop plein de sentiments tendres, de souvenirs amers et doux, enfin de discussions. À quelques exceptions près, on y retrouve tour-à-tour la raison, l'imagination, la sensibilité de Jean-Jacques. La dernière promenade n'est point achevée ; il la lit peu de temps avant sa mort, au mois d'avril 1778. L'année précédente, Thérèse étant malade, et Jean-Jacques obligé de lui donner des soins, il ne pouvait plus copier de la musique, et ses ressources furent insuffisantes. Dans cet état, il fit un mémoire pour solliciter de la pitié publique un asile pour lequel il abandonnerait tout ce qu'il possédait ; il n'excluait même pas l'Hôpital ! Une pareille situation devait aggraver sa maladie. Parmi ceux qui le fréquentaient alors, Corancez, le comte Duprat, et le chevalier de Flamanville, étaient les plus assidus. M. de Flamanville, chevalier de Malte, enthousiaste des ouvrages de Jean-Jacques, et rempli de respect et de compassion pour sa personne, lui offrait un antique château, situé sur le bord de la mer, en Normandie. Il s'engageait de lui-même à n'y paraître jamais sans la permission de son hôte. De son côté, M. Duprat, lieutenant-colonel au régiment d'Orléans, mettait à sa disposition une terre habitable, mais très éloignée de Paris. Enfin, Corancez lui cédait un logement qu'il avait à Sceaux. Jean-Jacques hésitait, et n'acceptait ni ne refusait d'une manière positive. Il avait demandé, pour se décider, un délai, et promis une réponse. Corancez vint pour la chercher ; il apprit avec surprise que Rousseau étau parti la veille pour Ermenonville dont, jusqu'alors, il n'avait pas été question[72]. Il n'y devait d'abord rester que peu de jours, et revenir ensuite à Paris pour vendre ses effets, et prendre des arrangements définitifs ; mais on le retint, et l'on jugea plus convenable de confier ces soins à Thérèse. Jean-Jacques était dans sa dernière demeure ; il n'en

Copyright Arvensa Editions

devait plus sortir. Le chevalier de Flamanville alla l'y voir. Il revint navré de l'état dans lequel il l'avait trouvé, et chargé de lui procurer un asile dans un hôpital. Aucune retraite ne paraissait plus convenable qu'Ermenonville ; mais, ainsi que le remarque Corancez, il ne fallait pas raisonner à l'égard de Rousseau, comme on devait le faire avec les autres hommes. Nous touchons à un événement sur lequel on n'est point d'accord, et qui a d'autant plus besoin d'être éclairci, que les preuves qu'on exige ordinairement pour constater la vérité d'un fait, pourraient bien établir l'erreur. Elles doivent donc être soumises à un examen scrupuleux.

Il s'agit de la mort de Jean-Jacques : a-t-elle été naturelle ou volontaire ? Se l'est-il donnée, ou laissa-t-il agir la nature ?

Nous allons commencer par rappeler ce qui porte un caractère officiel : nous y ajouterons les circonstances qui affaiblissent ce témoignage, quelque imposant qu'il soit, et nous mettrons ainsi le lecteur en état de juger par lui-même.

Voici donc un extrait de la relation[73] publiée dans le mois d'août 1778, par M. Le Begue de Presle, médecin qui se trouvait à Ermenonville, à l'ouverture du corps de Jean-Jacques, mais non à sa mort. « M. Rousseau, dit-il, continua de jouir d'une bonne santé jusqu'au 2 juillet ; car je ne regarde point comme une annonce ou commencement de la maladie qui l'a fait périr, quelques douleurs de colique, dont il se plaignit la veille durant sa promenade, et dont il ne parla plus le reste de la soirée. Il soupa et passa la nuit à son ordinaire. Le jeudi (2 juillet) il se leva de bonne heure, se promena dehors suivant son usage jusqu'à l'heure de son déjeuner, qu'il fit selon sa coutume avec du café au lait préparé par sa femme, et dont elle prit une tasse ainsi que sa servante. Aussitôt après le déjeuner, il demanda à sa femme de l'aider à s'habiller, parce que la veille il avait promis d'aller au château dans la matinée. Il se préparait à sortir, lorsqu'il commença à se sentir dans un état de malaise, de faiblesse et de souffrance générale. Il se plaignit successivement de picotement très incommode à la plante des pieds ; d'une sensation de froid le long de l'épine du dos, comme s'il y coulait un fluide glacé ; de quelques douleurs de poitrine, et surtout pendant la dernière heure de sa vie, de douleurs de tête d'une violence extrême, qui se faisaient sentir par accès : il les exprimait en portant les deux mains à sa tête, et disant qu'il semblait qu'on lui déchirait le crâne. Ce fut dans un de ces accès que sa vie se

Copyright Arvensa Editions

termina, et il tomba de son siège par terre. On le releva à l'instant, mais il était mort ; car les chirurgiens, qu'on n'avait pu avoir plus tôt, employèrent sans succès la saignée, l'alkali volatil, les vésicatoires.

« Je ne répéterai pas ce que M. Rousseau a dit pendant sa dernière heure, et encore moins les propos faux ou inexacts qu'on lui attribue. Madame Rousseau, qui était seule avec lui, avait trop d'inquiétude et de chagrin pour retenir jusqu'aux expressions des réflexions morales ou religieuses qu'a pu faire son mari, si le trouble que doit causer dans l'esprit la destruction de l'organisation, ou la cessation de la vie, lui en a permis. Je me suis assuré, par des informations prises le jour même de sa mort et les jours suivants, que M. Rousseau n'a montré ni ostentation ni faiblesse dans ses derniers moments.

« Ayant témoigné le désir d'être ouvert, il l'a été le lendemain de sa mort, devant moi et dix autres personnes. Le procès-verbal sera mis en entier dans un ouvrage périodique de médecine. Voici la copie d'un des derniers articles : L'ouverture de la tête et l'examen des parties renfermées dans le crâne, nous ont fait voir une quantité très considérable de sérosité épanchée entre la substance du cerveau et les membranes qui la couvrent. Ne peut-on pas attribuer la mort de M. Rousseau à la pression de cette sérosité, à son infiltration dans les enveloppes ou la substance de tout le système nerveux[74] ?

« On a, sans le plus léger prétexte, accusé M. Rousseau d'avoir pris une résolution violente pour se délivrer des inquiétudes… D'ailleurs le suicide était contre ses principes actuels. Enfin, je suis assuré par l'examen le plus scrupuleux de toutes les circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi sa mort, qu'elle a été naturelle et non provoquée. »

Il résulte du récit de M. de Presle, que ce médecin n'a pas été témoin des derniers moments de Rousseau, auxquels assista seulement Thérèse, d'après l'exposé de ce docteur.

Écoutons maintenant un des amis de Rousseau, celui qui le vit le plus assidûment dans les dernières années de sa vie, et jusqu'au moment de son départ pour Ermenonville, c'est Corancez. Voulant visiter son ami dans sa nouvelle retraite, il partit de Paris le lendemain même de la mort de Jean-Jacques.

« En arrivant à Louvres, dit-il, dernière poste jusqu'à Ermenonville, le postillon fut demander les clefs des barrières des jardins. Le maître de

Copyright Arvensa Editions

poste se présenta à notre voiture : il s'appelait Payen. Il nous dit qu'il présumait notre voyage occasionné par le malheureux événement de la mort de Rousseau. Puis il ajouta d'un ton pénétré : Qui l'aurait cru que M. Rousseau se fût ainsi détruit lui-même ! Nos oreilles furent étonnées de cette nouvelle : nous lui demandâmes de quel moyen il s'était servi : D'un coup de pistolet, nous dit-il. Mon cœur saigna, mais j'avoue que je n'en fus pas étonné. Nous arrivons, nous fûmes reçus avec politesse. Nous fîmes part à M. de Girardin de ce que nous avait appris le maître de poste Payen. Il en parut étonné et choqué. Il nia le fait avec chaleur, et nous recommanda, avec la même chaleur, de ne pas le propager. Il m'offrit de voir le corps : ne sachant pas quelle serait ma réponse, il me prévint qu'étant à la garde-robe, Rousseau s'était laissé tomber, et qu'il s'était fait un trou au front. Je refusai, et par égard pour ma sensibilité, et par l'inutilité de ce spectacle, quelque indice qu'il dût me présenter. Toujours accompagné de M. de Girardin, que son urbanité empêchait de me quitter, il me fut impossible de causer soit avec les gens de la maison soit avec les habitants du lieu. Mon beau-père (M. Romilly) me rapporta avoir appris que le jour même de sa mort, Rousseau ne fut point au château le matin, comme à son ordinaire, qu'il avait été herboriser ; qu'il avait rapporté des plantes, qu'il les avait préparées et infusées dans une tasse de café qu'il avait prise. Madame Rousseau me raconta qu'il conserva, sa tête jusqu'au dernier moment. Madame Girardin, de son côté, me raconta qu'effrayée de la situation de Rousseau, elle se présenta chez lui et y entra. Que venez-vous faire ici, lui dit-il ? Votre sensibilité doit-elle être à l'épreuve d'une scène pareille et de la catastrophe qui doit la terminer ? Il la conjure de le laisser seul et de se retirer. Elle sortit en effet. À peine avait-elle le pied hors de la chambre, qu'elle entendit fermer les verrous ; ce qui l'empêcha de s'y représenter. Voilà les faits principaux qui tous sont de la plus grande exactitude. Je remarque et je n'ai pu m'empêcher de remarquer que le maître de poste Payen, le lendemain de sa mort, m'a dit que Rousseau s'était tué d'un coup de pistolet. Il est difficile de supposer que ce fait est inventé. Payen était sans intérêt : c'est dans le premier moment, et le premier moment est toujours sans précaution : c'est alors au contraire que la vérité se fait jour : elle perce par cela seul qu'elle est la vérité. La blessure que le pistolet suppose, est confirmée par M. de Girardin qui l'attribué à une chute. Cette blessure importante est omise dans le procès-verbal des chirurgiens. Le renvoi de madame de Girardin atteste que

Copyright Arvensa Editions

Rousseau attendait sa fin, mais une fin certaine et prochaine, ce qui ne peut, à ce qu'il me semble, s'accorder avec une apoplexie séreuse. Tout me porte à croire que Rousseau s'est débarrassé lui-même d'une vie qui lui était devenue insupportable. Ajoutez les fantômes qui le tourmentaient, auxquels les circonstances de son départ précipité et visiblement arrangé d'avance, donnaient plus de réalité ; l'impatience et la volonté bien déterminée de sortir de ce séjour, prouvées par la confidence faite au jeune chevalier de Malte ; l'impossibilité d'en sortir, faute de moyen pécuniaire, et ne voulant point s'exposer, d'après la connaissance qu'il avait de sa timidité, aux objections que lui feraient les habitants de la maison ; et je crois que non seulement sa mort a été volontaire, mais que par les circonstances elle était forcée[75]. »

Voulant acquérir tous les renseignements propres à bien motiver son opinion, M. Corancez écrivit à Thérèse, qui lui répondit une lettre[76] dans laquelle, en voulant détruire cette opinion, elle la confirme par de nouveaux détails qui prouvent 1° qu'il avait été entraîné à Ermenonville ; 2° qu'il avait fait de vains efforts pour en sortir ; 3° enfin qu'il avait au front une blessure assez grave pour que Thérèse fût couverte de sang.

M. Corancez insiste sur cette blessure, prétendant que le trou était *si profond que* M. *Houdon lui dit avoir été embarrassé pour en remplir le vide*. L'auteur dont nous suivons le récit, termine ses observations en répétant qu'il croit que Rousseau s'est donné la mort ; ajoutant qu'on a bien fait de le nier à cause du préjugé qui attache du déshonneur à cette action ; mais comme il ne le partage point, il dit franchement ce qu'il croit être la vérité.

Si nous consultons les Mémoires du temps, nous verrons que le bruit du suicide se répandit rapidement à Paris. Ainsi nous lisons dans les *Mémoires secrets* de Bachaumont (tom. XIII, p. 53), sons la date du 21 juillet 1778, le passage suivant : « Comme on avait fait courir des bruits sinistres sur la mort de M. Rousseau, qu'on prétendait volontaire, il se répand un extrait des minutes de bailliage et vicomté d'Ermenonville du 3 juillet, par lequel il est constaté juridiquement et d'après la visite des gens de l'art, qu'il est mort d'une apoplexie séreuse. »

Dans sa *Correspondance littéraire,* à la date du mois de juillet 1778, Grimm parle en ces termes de la mort de Rousseau : « L'opinion *généralement établie* sur la nature de la mort de Jean-Jacques, n'a pas été détruite par le récit de M. Le Begue de Presle, son ami. On persiste à croire

Copyright Arvensa Editions

que notre philosophe s'est empoisonné lui-même. »

Madame de Staël, dont la bonne foi n'a pas plus été révoquée en doute que le talent, a, dans ses lettres sur Jean-Jacques, exprimé sans détour la persuasion où elle était que, réduit au désespoir, il avait abrégé une vie que de nouveaux malheurs rendaient insupportable. « Qui put inspirer à Rousseau, dit cet auteur célèbre, un dessein si funeste ? C'est la certitude d'avoir été trompé par sa femme qui avait seule conservé sa confiance, et s'était rendue nécessaire en le détachant de tous ses antres liens.... Un Genevois (M. Coindet) qui vécut avec lui dans l'intimité, m'a montré une lettre que Jean-Jacques lui écrivit quelque temps avant sa mort, et dans laquelle il semblait lui annoncer ce dessein. Depuis, s'étant informé avec un soin « extrême de ses derniers moments, il a su que le matin du jour où Rousseau mourut, il se leva en parfaite santé ; mais que cependant il dit qu'il allait voir le soleil pour la dernière fois, et prit, avant de sortir, du café qu'il fit lui-même. Il rentra quelques heures après, et commençant alors à souffrir horriblement, il défendit constamment qu'on appelât du secours et qu'on avertît personne. Peu avant ce triste jour, il s'était aperçu des viles inclinations de sa femme pour un homme de l'état le plus bas. Il parut accablé de cette découverte, et resta huit heures de suite sur le bord de l'eau dans une méditation profonde. » Madame de Staël conclut qu'il n'est plus possible de douter *que ce grand et malheureux homme n'ait terminé volontairement sa vie.* Madame de Vassi, fille de M. de Girardin, voulut détromper[77] madame de Staël qui, peut-être plus polie que sincère, *excusa son erreur,* (car c'est ainsi qu'elle appelle une opinion combattue par madame de Vassi), en exposant les motifs sur lesquels elle était fondée, et qui ne faisaient que la rendre plus probable. C'étaient le témoignage de M. Coindet, celui de M. Moultou, enfin des lettres de Rousseau écrites peu de temps avant sa mort, et qui annonçaient le dessein de terminer sa vie. Nous ne connaissons point ces lettres qui n'ont pas encore été publiées.

D'après ces diverses circonstances, nous avons cru que Jean-Jacques avait avancé le, terme de ses jours, et nous l'avons dit puisque nous le pensions. Cette opinion, qui, de notre part, est fondée sur une persuasion intime, a été critiquée. On a prétendu que c'était faire injure à Rousseau que de supposer qu'il avait disposé de sa vie, parce qu'on le mettait en contradiction avec ses principes. D'abord, il faut être véridique, et quelque

Copyright Arvensa Editions

répugnance que nous causât toute vérité qui accuserait Rousseau, nous n'hésiterions point à la dire : mais nous n'avons point à sacrifier l'une à l'autre, comme on va le voir.

Jean-Jacques blâme avec raison le suicide, parce qu'il y a peu de circonstances où cet acte de désespoir soit excusable ; mais il suffit que ces circonstances, quoique très rares, existent, qu'il les ait comprises dans une exception, et qu'il se soit trouvé dans cette exception, pour qu'il soit plus à plaindre qu'à blâmer, et que de sa part il n'y ait plus de contradiction.

Le dégoût de la vie est une maladie qui a des causes plus ou moins graves. Ceux qui en sont attaqués ont, en général, moins que d'autres, à se plaindre de la fortune On doit sentir que, dans une discussion de cette espèce, il faudrait pouvoir considérer la question avec les yeux de celui qu'on met en cause, puisque, pour bien le juger, il serait nécessaire de se supposer dans sa situation, et d'avoir l'âme également froissée. On a maintenant assez de données sur Rousseau pour asseoir son jugement, en renonçant toutefois à peser la valeur de chaque circonstance, qu'on doit admettre avec toute l'influence qu'elle eut et qu'elle dut avoir. Ainsi, l'ignoble infidélité de Thérèse, souverainement méprisable, peut paraître un motif de désespoir bien puéril ; mais pour celui qui n'a plus de confiance qu'en cette femme, qui la croit vertueuse, et la regarde comme une victime dévouée volontairement à son infortune, le moment où le voile tombe doit être affreux. Il est seul dans la nature, puisqu'il a perdu son appui. Pour être juste, il faut ne pas négliger ce rapport, et voir Thérèse avec les yeux de Rousseau.

Il avait, bien antérieurement, éprouvé une seule fois ce dégoût de la vie, sous le poids duquel il devait finir par succomber ; c'était en 1763 ; trois lettres le prouvent[78]. Il avait fait son testament, et recommandait Thérèse à l'homme qu'il estimait le plus (Duclos). Il se croyait déshonoré, parce que Paris, Genève, Berne, avaient flétri l'*Émile,* et le déshonneur lui paraissait un motif suffisant pour renoncer à la vie. L'état de sa santé influait sur cette disposition qui n'eut qu'une courte durée. Il reprit bientôt le dessus, et lutta même avec un courage remarquable contre l'adversité.

J'aurais plus d'une conjecture gratuite à réfuter. Il n'est point permis de passer sous silence celle où l'on met en scène madame d'Houdetot, et c'est plus par intérêt pour sa mémoire que pour celle de Rousseau, qu'il importe de réfuter une tradition où l'on fait jouer à cette dame un rôle indigne

Copyright Arvensa Editions

d'elle. On a dit, et même imprimé dans un des journaux du temps, qu'ayant eu la curiosité de visiter Ermenonville, elle fit cette partie avec plusieurs personnes de sa société, le 1er ou le 2 juillet 1778. On prétend qu'en se promenant dans ce parc, elle s'arrêta, pour jouir d'un point de vue pittoresque, sur un rocher qui domine un lac ; qu'assise avec ses amies, elle leur raconta des particularités de la vie de Rousseau. On supposa que ce dernier était au-dessous du rocher, sans être vu. Madame d'Houdetot aurait tenu, d'après ce récit, un langage tellement outrageant pour son ancien ami, que le désespoir qu'il en éprouva aurait causé sa mort.

L'auteur d'un pareil conte aurait dû calculer les vraisemblances pour le rendre plausible. Il devait faire parler madame d'Houdetot d'après son caractère bien connu. Or jamais *elle ne dit de mal de personne.* Comment aurait-elle fait une exception pour celui dont elle n'eut point à se plaindre, et qui ne fut coupable envers elle que d'un excès d'amour ?

On ajoute que Rousseau resta pendant plusieurs heures sur les bords du lac, enseveli dans de profondes inflexions. Ce qui fait que la vérité est si difficile à connaître, c'est lorsqu'elle est mêlée avec des fables qu'elle rend moins invraisemblables. Il est très vrai que Jean-Jacques resta pendant huit heures, immobile, absorbé dans ses méditations, et probablement occupé du sinistre projet qu'il exécuta dans la matinée du lendemain. Mais madame d'Houdetot qu'on outrage dans cette version était étrangère à la situation de Rousseau. En admettant un récit que la connaissance du *caractère angélique* de cette femme doit faire rejeter avec dédain, nous pensons que les propos qu'on lui attribue (et qui font plus de tort à celle qui les tient qu'à celui qui en est l'objet), n'auraient pas produit un pareil effet sur Jean-Jacques. Croyant, à cette époque, qu'il existait contre lui une ligue générale ; ayant le malheur de voir des ennemis partout et de croire à leur tête ses anciens amis, le langage injurieux de madame d'Houdetot pouvait, tout au plus, le confirmer dans cette erreur, mais non le surprendre, encore moins le jeter dans le désespoir. Cette tradition, accréditée dans l'esprit de quelques personnes, doit donc être rejetée par égard pour madame d'Houdetot[79] autant que par amour pour la vérité, puisqu'elle choque toutes les vraisemblances, et qu'elle n'est appuyée d'aucun témoignage imposant.

En nous résumant, nous dirons qu'il est probable que Rousseau s'est débarrassé du fardeau de la vie. Nous ne donnons point cette opinion pour

Copyright Arvensa Editions

un fait, nos conjectures pour des motifs de croire : nous disons les choses ainsi que nous les pensons, et nous n'engageons personne à penser comme nous. Nous croyons que Jean-Jacques s'est donné la mort, et nous voyons plutôt une faiblesse qu'un crime dans cet acte de désespoir[80] ; nous n'y voyons point une conduite contraire à ses principes, puisqu'il avait déterminé un concours de circonstances où l'on pouvait renoncer à la vie, et qu'il y était arrivé. Il pouvait être dans l'erreur, mais non en contradiction avec lui-même, encore moins dans l'idée qu'il commettait un crime. Nous ne blâmons, ni ne louons Rousseau d'avoir avancé le terme de ses jours ; nous le plaignons.

Nous trouvons que, dans les bruits répandus immédiatement après sa mort, dans le témoignage de Corancez, dans ceux de Coindet et de Moultou, dans les renseignements obtenus depuis, il y a assez de motifs pour présenter, sous le rapport historique, cette version comme *probable,* et quant à nous qui la croyons *certaine*, nous le disons sans prétendre qu'elle doive le paraître à d'autres.

Musset-Pathay.

Copyright Arvensa Editions

FIN DU PRÉCIS

Copyright Arvensa Editions

ESSAI SUR LA VIE ET LE CARACTÈRE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

G H. MORIN

ANNEXES

Liste générale des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Copyright Arvensa Editions

Publié pour la première fois aux éditions Ledoyen (1851)

Pour l'adaptation nécessaire à une lecture numérique optimale, les numéros de page qui renvoyaient à la numérotation originale ont été supprimés pour renvoyer aux pages de cette édition numérique. De même, les « Notes supplémentaires » de l'édition originale figurent en notes de bas de page.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Annexes

ESSAI SUR LA VIE ET LE CARACTÈRE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Liste des Annexes
Liste générale des titres

Table des matières

Chapitre I. – De la nécessité et des difficultés de l'apologie de Rousseau.

Chapitre II. – Du séjour de Rousseau à l'Ermitage

Chapitre III. – Du séjour de Rousseau à Montmorency

Chapitre IV. – Du séjour de Rousseau en Suisse

Chapitre V. – Du séjour de Rousseau en Angleterre

Chapitre VI. – Du séjour de Rousseau en France, depuis son départ d'Angleterre jusqu'à son retour à Paris

Chapitre VII. – Du séjour de Rousseau à Paris et de son état moral à cette époque.

Chapitre VIII. – De la retraite de Rousseau à Ermenonville et des causes de sa mort.

Chapitre IX. – Des calomnies intentées contre la mémoire de Rousseau depuis sa mort jusqu'à nos jours. – Réfutation de quelques jugements erronés

Chapitre X – Du caractère de Rousseau.

Chapitre XI. – Des ouvrages de Rousseau

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Annexes

ESSAI SUR LA VIE ET LE CARACTÈRE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Table des matières du titre

Liste des Annexes

Liste générale des titres

Chapitre I. – De la nécessité et des difficultés de l'apologie de Rousseau.

Il n'est guère de caractère qui ait été plus souvent analysé que celui de Rousseau ; il n'en est guère, non plus, qui ait été plus mal apprécié. Dans l'origine, l'opinion publique se forma sur des données, la plupart mensongères, que la légèreté et la haine eurent bientôt accréditées. Depuis, les éditions *augmentées et corrigées,* les notices, les anecdotes, les digressions, se sont succédé, sans que ce jugement primitif ait sensiblement varié ; de sorte qu'on peut dire qu'après les soixante-dix ans qui se sont écoulés depuis la mort de Rousseau, la question en est à peu près au même point que de son vivant. Rousseau est maintenant un de ces types historiques que l'on regarde comme définis sans retour, et qui, d'ailleurs, n'intéressent plus assez pour qu'on puisse espérer de ramener sur eux l'attention publique.

Il y a vingt-cinq ans, un écrivain, peu connu, essaya de ranimer cette question presque éteinte[81]. Son travail contient beaucoup de détails inédits, les uns futiles, les autres, d'une importance décisive. Du reste, sa critique littéraire est si faible, son style si médiocre, que, sans quelques injures du parti rétrograde qui le firent un peu valoir, son ouvrage, précieux pourtant sous bien des rapports, n'eût pas même été remarqué. Honnête, bienveillant, modéré, mais superficiel, méticuleux et parfois prévenu, Musset-Pathay n'avait ni assez de zèle, ni une connaissance assez approfondie de l'homme qu'il voulait décrire, pour inspirer seulement à ses lecteurs les dispositions consciencieuses qui avaient présidé à ses recherches ; à plus forte raison, pour entraîner après lui l'opinion publique.

Copyright Arvensa Editions

En outre, malgré des titres réels à la reconnaissance des amis de la vérité, il a nui, sans le vouloir, à la cause qu'il défendait. Enfermé dans quelques affirmations systématiques posées au début de son livre et soutenues avec opiniâtreté, il a donné de certains actes de la vie de Rousseau une interprétation erronée, et qui paraît même contredire l'estime réelle qu'il professe pour lui. Cette inconséquence est fâcheuse, en ce que, partant d'une plume amie, elle est plus persuasive et plus difficile à réfuter que si elle provenait d'une intention décidément malveillante. On paraît, aujourd'hui, apprécier davantage la valeur des travaux de Musset-Pathay ; ils m'ont été d'une grande utilité pour la partie historique de mon écrit. Forcé d'y signaler d'inexcusables erreurs, j'ai cherché à compenser les exigences de la critique par des témoignages fréquents d'une estime sincère. Je dois prévenir ceux qui se sentiront le courage d'entreprendre un examen sérieux de la question, qu'ils ne peuvent se dispenser de lire les deux ouvrages de Musset-Pathay ci-dessus indiqués. Ils y trouveront des documents pleins d'intérêt, tous authentiques, et qui ont dû coûter à l'auteur de longues et pénibles recherches. J'ai cité tous ceux qui importent essentiellement à la question ; il ne m'eût pas été possible de reproduire les autres sans surcharger énormément mon travail, et peut-être même sans encourir l'accusation de plagiat.

La connaissance du caractère de Rousseau et l'appréciation judicieuse des actes de sa vie sont des problèmes moins simples qu'on ne paraît le croire. Les observateurs bienveillants, et ils sont encore en petit nombre, s'imaginent avoir beaucoup fait lorsque, sur des lectures, la plupart du temps superficielles, ils sont arrivés à une sorte de terme moyen qui n'est ni le mépris, ni l'estime. Très peu d'entre eux vont au-delà, et ce scepticisme des honnêtes gens nuit presque autant à la vérité que l'animosité des détracteurs. Un autre inconvénient grave consiste en ce que ce sont toujours des littérateurs qui jugent la vie privée de Rousseau. Or, il est facile de voir, à la présomption et à l'injustice invariable de leurs arrêts, que, dans cette classe d'hommes, la supériorité intellectuelle ne fait qu'ajouter une nouvelle force à des préjugés en quelque sorte héréditaires. La difficulté du sujet est précisément dans son extrême simplicité. Rousseau n'était ni un grand homme, comme on l'a dit quelquefois, ni un homme vertueux, ni même une intelligence extraordinaire ; c'était un type essentiellement naturel, et remarquable seulement par une énergie de vérité et de sensibilité dont nul autre, peut-être, ne fut doué au même

Copyright Arvensa Editions

degré. Les hommes qui ont le plus subi l'influence artificielle de la civilisation, ce qu'on appelle vulgairement les gens du monde, et ceux-là ont malheureusement le privilège de former l'opinion, ne saisiront jamais bien l'anomalie apparente qui constitue l'organisation de Rousseau. « La difficulté est encore plus grande pour les écrivains et les penseurs de profession, et pour ces myriades d'intelligences en action qui marchent à leur suite. Quant à des arbitres exactement organisés comme Rousseau, il n'y faut pas songer. Ces natures spéciales sont non seulement introuvables en masses » elles sont très rares comme faits accidentels ; et d'ailleurs, des sympathies trop vives pourraient nuire à l'impartialité de leurs jugements. Il faut donc s'arrêter à une forme morale qui ne soit, ni une exception presque imaginaire, ni le type banal qui fait la règle. Ce terme moyen n'est pas, non plus, très commun, mais il existe. Les esprits les moins imbus d'idées communiquées et de préjugés d'état ; ceux qui joignent à une intelligence ordinaire et médiocrement cultivée, beaucoup de bonté et de sincérité : tels sont les juges, pour ainsi dire naturels de *J. J.* Rousseau. Disséminés dans la masse sociale, et de conditions très diverses, ils forment une espèce de jury en qui la conscience n'est dominée par aucune prévention, par aucun intérêt personnel. Ce ne sont ni des dévots, ni des athées, ni des gens de parti, ni des écrivains haineux, ni des enthousiastes de Rousseau ; je voudrais même qu'ils n'eussent jamais entendu parler de lui, ni en bien, ni en mal. Ils n'ont à résoudre qu'une question morale, dégagée de toute complication littéraire, politique ou philosophique ; c'est presque la neutralité parfaite. Maintenant, imaginez parmi eux un homme simple, mûri par le temps et les épreuves ; ayant assez vu le monde pour le connaître, pas assez pour en subir le joug ; doué d'une instruction peu étendue, mais solide ; écrivant tout juste assez bien pour être compris ; possédant parfaitement tout ce qui se rapporte à la destinée de Rousseau ; exempt d'enthousiasme, mais parvenu, à force d'étudier son sujet, à un état de calme affectueux, et d'estime profonde qui n'exclut pas l'impartialité la plus sévère ; enfin supposez-le guidé dans ses travaux par le seul amour de la vérité, et non par l'espoir d'une célébrité qu'il sait bien être impossible à ce prix : voilà l'avocat. Afin que personne ne s'y trompe, je me hâte de répéter qu'il ne s'agit pas ici d'une seconde création du caractère de Rousseau, encore moins d'une copie grimacière. L'homme que je viens de dépeindre est assez sensé pour ne pas se faire illusion sur sa valeur personnelle, et trop sincère pour s'abaisser à cette singerie

Copyright Arvensa Editions

misérable. Ceci bien établi, comme je ne suppose pas que des conditions aussi modestes puissent faire envie au moindre de ceux qui pourchassent la gloire littéraire, il me semble pouvoir, en toute humilité, déclarer que cet avocat de J. J. Rousseau, je crois que c'est moi.

On peut juger maintenant si, entendue de cette manière, l'entreprise est d'une exécution facile, et si elle offre de bien grandes chances de succès. D'un côté, un homme obscur et inculte, qui s'adresse à des hommes plus obscurs et plus incultes que lui ; de l'autre, de brillants écrivains surchargés de célébrité, imposant leurs arrêts à un public qui les aime, et qui ne veut plus entendre parler d'une question, lorsqu'elle a seulement un an de date ! D'un mot, ces oracles de l'opinion peuvent écraser de ridicule les pénibles ergoteries de l'apologiste et le réduire à plaider dans le désert. Cela leur sera d'autant plus facile que tout est ingrat dans cette tâche, la forme et le fond. De longues énumérations de faits privés, de lourdes discussions, une évocation continuelle de dates et de noms presque séculaires : voilà le sommaire de mon écrit. Comment un tel fatras pourrait-il subsister un moment devant ce qu'on nomme l'a*ctualité*, cet unique régulateur des succès du jour ? Mais il y a plus, c'est que dans cette thèse déjà si fastidieuse, la démonstration exacte est toujours très difficile, souvent même impossible, à cause de l'absence ou de l'insuffisance des documents existants. Ainsi, dans les éditions les plus complètes, la correspondance de Rousseau ne contient absolument que ses lettres ; on en a fort peu publié des personnes avec lesquelles il était en relation, et elles sont presque toutes insignifiantes. Il en résulte une foule d'incertitudes auxquelles il faut obvier par des inductions pénibles et rarement persuasives, ou par le témoignage de Rousseau qui, pour la majorité des lecteurs, l'est encore moins. C'est pourtant dans cette correspondance ainsi mutilée que le critique doit puiser ses données les plus positives ; parce que les faits y sont distribués d'après des dates certaines, et que leur authenticité est bien moins contestable sous la forme épistolaire, que sous celle d'un simple récit, tel, par exemple, que celui des *Confessions.* Enfin, un grand nombre de particularités importantes, éparses dans ce recueil de lettres et sommairement indiquées, exigeraient des éclaircissements devenus absolument impossibles, à moins de lumières nouvelles. Cependant, une seule d'entre elles, bien connue dans tous ses détails, suffirait peut-être pour résoudre tout le problème de la destinée de Rousseau. En voici une preuve frappante. On avait ignoré pendant près

Copyright Arvensa Editions

d'un demi-siècle la participation de Hume à la rédaction de la fausse lettre du roi de Prusse ; circonstance décisive que Rousseau avait devinée sans autre résultat que l'incrédulité et le blâme général. La découverte fortuite d'une lettre de Hume a révélé cette perfidie d'un homme que l'opinion avait honoré, tandis qu'elle avait flétri son adversaire. Quel trait de lumière, si le public voulait réfléchir !

En présence de ces difficultés rebutantes, il m'a fallu, pour entreprendre mon travail et braver le dédain qui l'attend, des motifs plus sérieux que ceux qui inspirent ordinairement les recherches de ce genre. Il faut encore que je m'explique à cet égard. Le déshonneur qui pèse sur la mémoire de Rousseau n'est plus qu'un fait en lui-même indifférent. L'éternité a reçu la victime et ses persécuteurs ; justice est faite au ciel, qu'importe qu'elle soit encore à faire ici-bas ? Mais, si Rousseau, délivré de la vie terrestre et jouissant du bonheur des justes, n'a plus besoin de l'estime des hommes, Rousseau, écrivain et philosophe, est resté parmi nous ; il règne encore par son génie sur cette époque présomptueuse qui ne se soucie plus d'étudier sa personne. Son nom est dans toutes les bouches, ses écrits sont dans toutes les mains ; à chaque instant ils vont émouvoir les jeunes âmes, soit par l'ascendant de la vérité, soit par l'enivrement des passions tendres. Après avoir admiré l'écrivain, ces intelligences ardentes veulent aussi connaître l'homme qui sut agir si puissamment sur elles. Les *Confessions* leur ouvrent son âme. L'originalité des récits les surprend et les amuse ; le style les captive ; mais, le plus souvent, le but du livre leur échappe ; elles ont vu un homme singulier, rien de plus. C'est au milieu de ces dispositions frivoles que l'opinion se présente aux jeunes gens avec son irrésistible puissance et ses erreurs : Les célébrités contemporaines et celles du jour sont unanimes sur *le philosophe de Genève ;* leurs arrêts ont maintenant force de loi. Son éloquence, ont-elles dit, n'était qu'un leurre ; sous ce fastueux langage se cachaient des vices odieux, des intentions détestables : l'homme a déshonoré l'écrivain. Ces cruelles paroles ont, de prime abord, persuadé une société tout entière ; elles ont résisté à l'action réparatrice du temps ; comment ne séduiraient-elles pas l'inexpérience de la jeunesse ? Que peuvent, contre cet anathème universel, quelques apologies généreuses accueillies avec dédain, outragées par la haine des partis, et qui ne sont plus connues aujourd'hui que d'un petit nombre de penseurs obscurs ? Si, parfois, la force de la vérité et des sympathies arrache une protestation à quelque bonne nature de jeune homme ; la

Copyright Arvensa Editions

réprobation générale, le ridicule surtout, en ont bientôt fait justice. Tout cela, je le répète, bien qu'odieux, n'est au fond qu'une injure personnelle. Mais cette flétrissure imprimée au caractère de Rousseau a, selon moi, des conséquences morales de la plus haute gravité. La jeunesse, si mobile dans ses penchants, si facile à tromper, s'étonne que la vertu ait eu pour interprète le dernier des hommes ; qu'un histrion ait su la revêtir d'une forme si séduisante. Qui peut savoir si, du mépris de l'apôtre, elle ne passe pas en secret à celui de la doctrine ; et si cette vertu, objet de tant d'enseignements sublimes et de déclamations pompeuses, ne devient pas pour elle un frein artificiel qu'on impose à sa crédulité ? Et qu'on ne dise pas que j'exagère ; la preuve de ce que j'avance est sous nos yeux. À quoi faut-il attribuer le scepticisme funeste de la jeunesse actuelle ? N'est-ce pas à ce contraste perpétuel de beau langage et d'actes vils que présente notre vie publique et privée ? Tous les bons esprits ne sont-ils pas d'accord sur cette triste vérité ? Ce n'est donc plus Rousseau qui est en cause maintenant, ce sont ses principes ; c'est cette vertu dont il est si souvent question dans ses livres. Voilà ce qu'il faut sauver du doute et de l'avilissement. Je veux essayer de prouver qu'il n'est pas donné à un homme, quel que soit son talent d'écrivain, quelle que soit la fausseté de son caractère, de répandre dans ses productions la sensibilité la plus exquise, de se passionner jusqu'à l'imprudence pour tous les genres de vérité, tandis que son cœur ne renferme pas la moindre étincelle du feu qui semble le dévorer. Je veux surtout persuader aux jeunes gens que ce langage tout-puissant, qui répand dans leurs âmes l'enthousiasme de la vertu, est un don du Ciel, qui ne peut sortir de la bouche impure du méchant, et que Dieu n'a pas permis à l'hypocrisie de profaner à ce point les plus sublimes facultés de la nature humaine. Il faut que les livres de Rousseau parlent en faveur de sa vie, et que, réciproquement, sa vie soit la garantie de ses livres, de sorte que nous puissions tous dire : Écoutons cet homme, car il est innocent du mal dont on l'accuse ; ne craignons pas de nous livrer aux sentiments que ses paroles nous inspirent, car ces sentiments étaient dans son cœur. Aussi faible que passionné, il fut rarement vertueux, il nous l'a dit lui-même ; mais il aima la vertu, il souffrit pour elle ; il y croyait donc. Que sa foi soit aussi la nôtre ; la vertu n'est pas un vain mot ! Voilà ma tâche : si je la remplis mal, ou si mes efforts demeurent inutiles, au moins ne pourra-t-on pas dire que de tels sujets ne méritent plus d'occuper l'attention des hommes.

Copyright Arvensa Editions

Ce que je reproche à la plupart de ceux qui ont écrit en faveur de Rousseau, c'est de n'avoir pas su s'animer en présence de ces hautes questions[82]. Ils l'ont disculpé d'être un monstre ; c'est quelque chose, sans doute, mais c'est peu pour des amis. Du sein de leur existence paisible, ils ont pesé sévèrement les fautes d'un infortuné, harcelé, diffamé sans relâche ; ils ont calculé impitoyablement la mesure d'impassibilité que la victime devait opposer à ses misères ; ils lui ont prescrit des vertus d'un stoïcisme surhumain ; ils ont mis sur ses épaules, suivant l'énergique expression de l'Écriture, *un fardeau qu'ils n'eussent pas voulu remuer du bout du doigt !* Et ces mêmes hommes, si rigoureux, ont reculé devant ses persécuteurs ! Ils ont plaidé froidement, timidement, contre la haine, la calomnie, la cruauté ; ils se sont sentis pleins de scrupules pour la cause de l'iniquité, eux si prompts à voir l'exagération et les torts, dans celle de l'innocence avilie ! Plusieurs, Musset-Pathay surtout, ont même poussé l'irréflexion et le manque de tact, jusqu'à se laisser abuser par une bénignité perfide ; ils ont pris l'ennemi masqué pour un ami ; ils ont ajouté de lourdes bévues aux inepties et aux injures de la foule. Voilà comment la bienveillance a presque toujours payé sa dette ; chacun sait ce qu'a osé la haine ! Ils ont oublié, ces amis sans vigueur, que Rousseau fut le défenseur intrépide de la vérité religieuse, morale et politique, contre le matérialisme et ses malfaisants apôtres, contre le despotisme et la superstition réunis pour l'accabler, et qu'il succomba dans cette lutte glorieuse. S'ils ont craint de trop faire pour l'homme privé, pour ses faiblesses, pour ses bizarreries, ne pouvaient-ils sortir de leur apathie en faveur du philosophe qui, seul, osa braver les erreurs et les excès de son siècle, et qui les écrasa de tout le poids de son talent ? Ne devaient-ils pas quelques paroles de compassion à des infortunes souffertes pour une si noble cause ? Ne devaient-ils pas flétrir, par des traits d'indignation énergique, les auteurs de ce martyre véritable ? Mais ils ont obéi à je ne sais quelle fausse décence qui, aujourd'hui, ne permet plus que des argumentations glacées, et condamne l'apologiste à l'impassibilité automatique, sous peine de se voir traiter d'énergumène ; comme si la raison et la chaleur étaient inconciliables ; comme si la vérité était en péril, dès que ses défenseurs osent s'affranchir des formes arides d'un mémoire d'avocat !

Ce qu'on n'a pas voulu faire, je l'essayerai. Je ne me fais illusion, ni sur le mérite, ni sur le sort de mes travaux. Je sais que j'écris pour très peu de

Copyright Arvensa Editions

personnes, pour moi seul peut-être. Cette perspective peu encourageante ne m'arrête pas. Je ne suis même pas effrayé d'un obstacle bien autrement grave. Il est évident que jamais moment ne fut plus mal choisi pour une telle publication. Au milieu des luttes sauvages qui désolent l'Europe, et dont il est impossible de prévoir l'issue, comment espérer d'attirer l'attention publique sur une question qui n'a pu la fixer un seul instant, au sein d'une paix profonde ? Le devoir seul peut expliquer ma persévérance. J'en ai deux â remplir : un envers l'opinion, j'oserai même dire envers l'humanité ; j'ai dit en quoi il consistait. Le second est un acte de reconnaissance pour l'homme que je commençai d'aimer dès ma première jeunesse, et auquel j'ai dû, dans le cours de ma vie, de bien douces consolations. Arrivé à l'âge mûr, j'acquitte enfin cette double dette. Si mon livre peut traverser l'avenir lugubre qui s'avance ; si, dans de meilleurs jours, il peut seulement réhabiliter dans quelques âmes douces la mémoire du plus religieux, du plus sincère, du plus aimant, du plus méconnu des hommes, je serai trop bien payé de mes peines. S'il est condamné à l'oubli, je m'en console en pensant au sentiment honorable qui me l'a inspiré, et parce que j'espère qu'un jour, ce noble sujet pourra être repris par des hommes plus capables que moi de se faire écouter.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Annexes

ESSAI SUR LA VIE ET LE CARACTÈRE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Table des matières du titre

Liste des Annexes

Liste générale des titres

Chapitre II. – Du séjour de Rousseau à l'Ermitage

Depuis avril 1756 jusqu'à décembre 1757.

Mon intention n'étant pas de présenter le tableau complet de la vie de Rousseau, mais seulement d'analyser les principaux faits sur lesquels reposent les jugements qu'on a portés sur sa conduite et sur son caractère, je passe sur tout ce qui est antérieur â sa retraite à l'Ermitage, parce que c'est de cette époque que date réellement son existence publique. Cependant, je me réserve de revenir sur les circonstances antécédentes, lorsque l'intérêt de mon sujet l'exigera.

Ce fut le 9 avril 1756 que Rousseau quitta Paris pour se retirer à la campagne. Je ne parle pas des motifs de cette démarche ; les *Confessions* contiennent, à cet égard, des détails suffisants. Je renvoie également à cet ouvrage, pour tout ce qui regarde la composition de son ménage et son genre de vie, et j'arrive immédiatement à l'historique abrégé des manœuvres employées par ses prétendus amis pour le dégoûter de sa solitude et pour le ramener à Paris.

À peine installé à l'Ermitage, Rousseau apprend de sa compagne Thérèse Levasseur, que Diderot et Grimm intriguaient depuis longtemps et en secret pour la détacher de lui, ainsi que sa mère ; qu'à Paris, la vieille Levasseur *faisait à Grimm de fréquentes visites ; que les petits présents s'en étaient mêlés ;* qu'on promettait de procurer à ces deux femmes, par le crédit de M^me^ d'Épinay, un regrat de sel, ou un bureau de tabac (*Confessions*, livre IX).

Ces menées pourraient se concevoir, si Rousseau se fût plaint de son sort, s'il eût sollicité l'appui de ses amis. Loin de là, son rêve était de

Copyright Arvensa Editions

subsister uniquement de son travail, sans rien devoir à personne. Pourquoi donc ce mystère et cette sollicitude affectée pour un homme qui ne demandait rien ? Comment croire aux dispositions bienveillantes de ces singuliers amis, qui s'efforçaient de priver un homme isolé, pauvre et souffrant, des soins d'une personne qu'il aimait, et de le réduire à un abandon absolu ? Rousseau se fit longtemps illusion sur le but réel de ces tracasseries. « Si j'eusse eu de meilleurs yeux, dit-il en parlant de la mère de sa compagne, j'aurais vu dès lors que je nourrissais un serpent dans mon sein. Mais mon aveugle confiance, que rien encore n'avait altérée, était telle, que je n'imaginais pas même qu'on pût vouloir nuire à quelqu'un qu'on devait aimer, et qu'en voyant ourdir autour de moi mille trames, je ne savais me plaindre que de la tyrannie de ceux que j'appelais mes amis, et qui voulaient, selon moi, me forcer à être heureux à leur mode plutôt qu'à la mienne » (*Confessions,* liv. IX).

Plus loin, il dit : « J'avais des amis des deux sexes, auxquels j'étais attaché par la plus pure amitié, par la plus parfaite estime ; je comptais sur le plus vrai retour de leur part, et il ne m'était pas même venu dans l'esprit de douter une seule fois de leur sincérité. Cependant cette amitié m'était plus tourmentante que douce par leur obstination à contrarier mes goûts, mes penchants, ma manière de vivre, tellement qu'il me suffisait de paraître désirer une chose qui n'intéressait que moi seul, et qui ne dépendait pas d'eux, pour les voir tous se liguer à l'instant même pour me contraindre d'y renoncer. Cette obstination de me contrôler en tout dans mes fantaisies, d'autant plus injuste que, loin de contrôler les leurs, je ne m'en informais pas même, me devint si cruellement onéreuse, qu'enfin je ne recevais pas une de leurs lettres sans sentir en l'ouvrant un certain effroi qui n'était que trop justifié par sa lecture. Je trouvais que, pour des gens tous plus jeunes que moi, et qui tous auraient eu grand besoin pour eux-mêmes des leçons qu'ils me prodiguaient, c'était aussi trop me traiter en enfant. Aimez-moi, leur disais-je, comme je vous aime, et du reste ne vous mêlez pas plus de mes affaires que je ne me mêle des vôtres, voilà tout ce que je vous demande. Si de ces deux choses, ils m'en ont accordé une, ce n'a pas été du moins la dernière » (liv. IX).

« La coterie holbachique[83], qui ne me voyait faire aucun voyage à Paris, commençait à craindre tout de bon que je ne me plusse en campagne, et que je ne fusse assez fou pour y demeurer. Là commencèrent

Copyright Arvensa Editions

les tracasseries par lesquelles on cherchait à me rappeler indirectement à la ville. Diderot, qui ne voulait pas se montrer, me détacha Deleyre à qui j'avais procuré sa connaissance, lequel recevait et me transmettait les impressions que voulait lui donner Diderot, sans que lui Deleyre en découvrit le vrai but » (liv. IX).

Rousseau, s'étant aperçu des vols du jardinier de l'Ermitage, le fit renvoyer. Pour rassurer les *gouverneuses* que les menaces de cet homme effrayaient, il se munit d'un fusil et d'un chien de garde, et recommanda au nouveau jardinier de ne tirer qu'en cas de violence. Deleyre étant venu le voir, il lui conta son aventure. Deleyre commença par approuver ses précautions ; mais revenu à Paris, il lui écrivit des lettres remplies de plaisanteries *amères*, et dans lesquelles il blâmait ces précautions comme *inconséquentes à ses principes et pis que ridicules* (liv. IX).

Ce trait est remarquable, à cause du changement d'idées qui se fit chez Deleyre lorsqu'il fut de retour à Paris, et qu'il est impossible de ne pas attribuer à Diderot. Il prouve aussi à quel point les faux amis de Rousseau abusaient de la facilité de son caractère.

Au printemps de 1757, Rousseau reçut la visite de Mme d'Houdetot, et conçut pour cette dame une passion violente, qui eut sur sa destinée une influence des plus graves. Il raconte dans ses *Confessions,* avec quelle confiance il se promenait tête à tête avec Mme d'Houdetot sous les fenêtres de sa belle-sœur, et l'art que celle-ci mit à dissimuler son ressentiment. Le baron d'Holbach vint tout exprès à la Chevrette pour jouir du coup d'œil des amours de Rousseau ; et celui-ci, tout absorbé qu'il était, ne laissa pas de remarquer dans les yeux du baron une *maligne joie* qui, dit-il, *l'eût inquiété*, *s'il l'eût aussi bien remarquée alors qu'il se la rappela dans la suite* (liv. IX).

Après les railleries vinrent les noirceurs. Saint-Lambert, amant de Mme d'Houdetot, fut secrètement averti. Il y eut entre lui et sa maîtresse une scène très vive, à la suite de laquelle Mme d'Houdetot exigea de Rousseau qu'il mît un terme à ses assiduités. Rousseau chercha à savoir d'où partait ce coup perfide. « Mme d'Épinay, dit-il, était en commerce de lettres avec Saint-Lambert. Ce n'était pas le premier orage qu'elle avait suscité à Mme d'Houdetot, dont elle avait fait mille efforts pour le détacher, et que les succès passagers de quelques-uns de ces efforts faisaient trembler pour la suite. D'ailleurs Grimm, qui, ce me semble, avait suivi M. de Castries à l'armée, était en Westphalie, aussi bien que Saint-Lambert ; ils se voyaient

Copyright Arvensa Editions

quelquefois. Grimm avait fait près de Mme d'Houdetot des tentatives qui n'avaient pas réussi. Grimm, très piqué, cessa tout à fait de la voir. Qu'on juge du sang-froid avec lequel, modeste comme on sait qu'il l'est, il lui supposait des préférences pour un homme plus âgé que lui et dont, lui Grimm, depuis qu'il fréquentait les grands, ne parlait plus que comme de son protégé » (liv. IX).

Ces rapports de Grimm avec Saint-Lambert, tels que les indique Rousseau, sont confirmés par une lettre du premier à Mme d'Épinay, dont il était l'amant, comme on sait. (Voyez les Mémoires de cette dame, tome III) Cette lettre est sans date, comme toutes celles que contiennent les Mémoires, mais ses détails établissent une coïncidence évidente avec l'époque dont parle Rousseau. Lorsque je traiterai spécialement de Grimm, je ferai voir qu'il existait alors entre lui et sa maîtresse une correspondance très active et très envenimée au sujet des amours de Rousseau. Les soupçons de celui-ci, sur la perfidie de Mme d'Épinay, ne tardèrent pas à se changer en certitude ; il cite en preuve les audacieuses tentatives de cette dame auprès de Thérèse Levasseur pour soustraire les lettres de Mme d'Houdetot (I. IX). On conviendra qu'il lui était permis de se décider sur ces seuls indices. Peut-être eût-il dû temporiser, comme Mme d'Houdetot le lui avait conseillé ; mais, incapable de prudence, il éclata. C'était tout ce qu'il pouvait faire de pis, et très probablement Mme d'Épinay, qui le connaissait bien, et que Grimm dirigeait en secret, s'était arrangée de manière à ce que tout se passât ainsi. Alors s'engagea entre elle et Rousseau une correspondance dans laquelle celui-ci s'abandonna aveuglément à toute son indignation, tandis que Mme d'Épinay, feignant d'abord de ne rien comprendre, puis éludant toute explication, joua le trouble, la douleur, la générosité, avec ce talent de théâtre qui n'est donné qu'aux femmes préoccupées de vengeance. Rousseau avoue sincèrement sa maladresse et son embarras. « Il fallait, dit-il, sortir de l'Ermitage ou aller voir Mme d'Épinay. » Il prit ce dernier parti. L'habile comédienne le reçut à bras ouverts, versa beaucoup de larmes, mais ne s'expliqua pas. L'ours était enchevêtré dans ses propres sottises et remuselé ; c'était tout ce qu'elle voulait.

Cependant les Holbachiens continuaient leur guerre de sarcasmes. « Depuis mon établissement à l'Ermitage, dit Rousseau, Diderot n'avait cessé de m'y harceler, soit par lui-même, soit par Deleyre, et je vis bientôt, aux plaisanteries de celui-ci sur mes courses *boscaresques*, avec quel plaisir

Copyright Arvensa Editions

ils avaient travesti l'ermite en galant berger » (liv. IX). Enfin Diderot, dans l'introduction du *Fils naturel*, fulmina l'anathème : *Il* n'y *a que le méchant qui soit seul.* Rousseau comprit sans peine que ce trait s'adressait à lui. « J'écrivis, dit-il, à Diderot pour m'en plaindre, mais avec une douceur et un attendrissement qui me fit inonder mon papier de mes larmes, et ma lettre était assez touchante pour avoir dû lui en tirer » (livre IX).

Diderot répondit sèchement, et confirma l'interprétation que Rousseau avait donnée à sa sentence ; seulement, il fit semblant de l'excepter personnellement. Dans cette même réponse, Diderot trouvait monstrueux que Rousseau pût garder à la campagne une femme de quatre-vingts ans. On trouve dans les *Confessions* (liv. IX) des détails sur la vieille Levasseur, qui prouvent à quel point Rousseau avait poussé le scrupule et la générosité à son égard. Cette femme méprisable finit par avouer qu'elle aimait le séjour de la campagne, et qu'elle n'avait dit le contraire que parce qu'on l'y avait secrètement engagée (liv. IX). « Cette tentative, dit Rousseau, n'ayant pas réussi, on lâcha d'obtenir par le scrupule ce que la complaisance n'avait pas produit. On me fit un crime de garder là cette vieille femme, loin des secours dont elle pouvait avoir besoin à son âge, sans songer qu'elle et beaucoup d'autres vieilles gens, dont l'excellent air du pays prolonge la vie, pouvaient tirer ces secours de Montmorency, que j'avais à ma porte, et comme s'il n'y avait des vieillards qu'à Paris, et que partout ailleurs ils fussent hors d'état de vivre. »

Au lieu d'en finir une bonne fois avec ces sottes persécutions, par une déclaration énergique, et au besoin par une rupture, Rousseau se mit à écrire des lettres pathétiques à Diderot, et, pour comble de niaiserie, il prit pour arbitre Mme d'Épinay, devenue son ennemie secrète. La vieille écrivit à cette dame, pour lui déclarer que son intention était de rester à l'Ermitage ; l'honnête Rousseau refusa de prendre connaissance de sa lettre. Diderot ne fut pas touché de tant de condescendance et de franchise ; il continua ses ridicules remontrances. Une de ses lettres contient le trait suivant : « Le *lettré* (c'était le sobriquet du fils de Mme d'Épinay) a dû vous écrire qu'il y avait sur le rempart vingt pauvres qui mouraient de faim et de froid, et qui attendaient le liard que vous leur donniez ; *c'est un échantillon de notre petit babil ; si vous entendiez le reste*, *il vous réjouirait comme cela* » (liv. IX).

Le fiel enjoué de cette dernière phrase est remarquable, et trahit déjà un ennemi. Rousseau, toujours aussi confiant, je dirai même, aussi bête,

Copyright Arvensa Editions

s'empressa de se disculper du reproche d'égoïsme et d'inhumanité ; sa lettre est un chef-d'œuvre de logique, de fine ironie et de modération. Douze ans après, revenu de sa longue erreur, il écrivit dans ses *Confessions* : « Tels étaient les singuliers scrupules sur lesquels un homme d'esprit avait l'imbécillité de me faire sérieusement un crime de mon éloignement pour Paris, et prétendait me prouver, par mon propre exemple, qu'on ne pouvait pas vivre hors de la capitale, sans être un mauvais homme. Je ne comprends pas comment j'eus la bêtise de lui répondre et de me lâcher, au lieu de lui rire au nez pour toute réponse » (liv. IX).

Cependant Rousseau, vaincu par les instances de Mme d'Houdetot, *grande admiratrice de Diderot*, se décida à l'aller voir. Les détails des *Confessions* prouvent combien cette détermination fut généreuse de toutes manières. Diderot le reçut bien. « Que l'embrassement d'un ami, dit à ce sujet Rousseau, peut effacer de torts ! » Il est bon de remarquer que Diderot le mena malgré lui chez d'Holbach, qui le reçut *comme à l'ordinaire,* c'est-à-dire sèchement et ironiquement. Sa femme, précédemment bienveillante, fut presque malhonnête. Il est bien difficile de croire que Diderot, intimement lié avec M. et Mme d'Holbach, ignorât leurs dispositions hostiles ; et si l'on se rappelle le silence singulier qu'il garda, pendant une scène brutale que ce même d'Holbach fit à Rousseau dans une autre rencontre, on peut regarder au moins comme suspecte cette visite si chaudement sollicitée.

Peu après, Rousseau reçu à l'Ermitage la visite de Saint-Lambert et de Mme d'Houdetot, qui vinrent *maritalement* lui demander à dîner. Ce que dit Rousseau de cette entrevue est plein d'une honnêteté bien rare, mais un peu trop humble, à mon avis. « Saint-Lambert, dit-il, me traita durement, mais amicalement. Je vis que j'avais perdu quelque chose dans son estime, rien dans son amitié » (liv. IX). Je ne vois pas ce qu'il pouvait tant perdre dans l'estime de cet homme, pour avoir seulement demandé à sa maîtresse de se laisser aimer. La dureté et les impertinences de Saint-Lambert se concevraient dans un mari ; mais se redresser ainsi quand il s'agit d'un commerce adultère, et pour des ardeurs aussi innocentes, ou, si l'on veut, aussi niaises que celles du pauvre Rousseau, c'est, selon moi, de l'arrogance gratuite.

Cette visite de Saint-Lambert était-elle une affaire d'amitié ? Bien des raisons, que j'exposerai ailleurs, permettent d'en douter. Je suppose qu'il

Copyright Arvensa Editions

voulut accabler du spectacle de son bonheur l'homme qu'il regardait comme un rival. Si cela fut, il manqua son but. Rousseau, plus généreux que lui, ne vit que de la cordialité dans un procédé qui eût exaspéré un amant vulgaire ; et le résultat de cette entrevue fut d'inspirer à son cœur honnête la résolution de *transformer sa folle passion en une amitié pure et durable* » (liv. IX).

Après le départ de Saint-Lambert, Rousseau trouva Mme d'Houdetot très changée à son égard. Cette dame lui redemanda ses lettres. « Je les lui rendis toutes, dit Rousseau, avec une fidélité dont elle me fit l'injure de douter un moment. » Puis il réclama les siennes. Mme d'Houdetot prétendit les avoir brûlées. Rousseau douta à son tour. C'était faute de réfléchir, Saint-Lambert avait très certainement exigé de sa maîtresse le sacrifice de ces lettres, qui n'ont pas été retrouvées.

Rousseau prit le parti bizarre, mais conforme à sa franchise naturelle, de se plaindre à Saint-Lambert du refroidissement de Mme d'Houdetot. Sa lettre (4 septembre 1757) dut déplaire, elle sent trop la passion ; quant à sa noble confiance, il est probable que Saint-Lambert ne s'en souciait guère. Rousseau ne dit rien de sa réponse ; elle eût été curieuse à connaître. Je reparlerai de cette lettre.

Je renvoie aux *Confessions* pour le détail des impertinences dont Grimm, pendant son séjour à la Chevrette, affecta d'accabler son ancien ami. Joignant à ces procédés arrogants un grand nombre de traits antérieurs plus ou moins ridicules ou hostiles, entre autres la révélation du secret des enfants, Rousseau complète avec beaucoup de finesse et de naturel le portrait de cet intrigant, déjà ébauché dans le livre VIII. Malgré tant de faits concluants, il n'ose encore se décider. Cet homme si défiant, si prompt à accuser, comme on le répète sans cesse, se contente de dire : « Tout cela résumé, ma raison fit taire enfin mon ancien attachement. Je jugeai son caractère au moins très suspect, et quant à son amitié, je la décidai fausse ; puis, résolu de ne plus le voir, j'en avertis Mme d'Épinay, appuyant ma résolution de plusieurs faits sans réplique, mais que j'ai maintenant oubliés » (liv. IX).

Ici, je demanderai aux détracteurs obstinés du caractère de Rousseau, s'ils connaissent beaucoup d'hommes en qui s'efface ainsi le souvenir des offenses ? Ce défaut si honorable de mémoire n'en est pas moins fâcheux ; il eût été essentiel de connaître ces *faits sans réplique.* Mais j'espère démontrer bientôt la perfidie de ce Grimm, par la seule analyse de ses

Copyright Arvensa Editions

calomnies, et par les maladresses que toute son astuce n'a pu lui faire éviter.

Mme d'Épinay combattit la résolution de Rousseau dans une lettre qui n'existe plus. Elle lui fit un crime d'avoir pu douter de son ami, et l'exhorta à se réconcilier avec lui. Rousseau se laissa persuader. On trouve dans les *Confessions* (liv. IX) le récit attristant de cette démarche, qui atteste autant sa faiblesse que la bonté de son cœur. « Je n'y pense jamais, dit-il, sans sentir combien sont trompeurs les jugements fondés sur l'apparence, auxquels le vulgaire donne tant de poids, et combien souvent l'audace et la fierté sont du côté du coupable, la honte et l'embarras du côté de l'innocent » (liv. IX).

Rousseau reçoit, par Mme d'Houdetot, la nouvelle de la maladie de Saint-Lambert. Tout ce qu'il dit à ce sujet est plein de la plus douce sensibilité, de l'honnêteté la plus parfaite. Quels aveux ! que de scrupules et de regrets pour une faute si légère et déjà si durement expiée (liv. IX) !

La lettre écrite à Rousseau par Saint-Lambert, quatre jours après son attaque de paralysie, fait honneur à ce dernier. Malheureusement on verra que cette bienveillance ne se soutint pas. Cette même lettre a cela de précieux, qu'elle servira bientôt à démontrer l'imposture de Grimm et Diderot, au sujet des rapports de Rousseau avec Mme d'Houdetot et Saint-Lambert.

Mme d'Épinay, séparée depuis longtemps de son mari, vivait avec Grimm. Elle devint enceinte, et, pour sauver le scandale, elle résolut d'aller faire ses couches à Genève. Ce voyage fournit à Grimm et à Diderot l'idée perfide d'imposer à Rousseau l'obligation d'accompagner sa bienfaitrice. Ils savaient bien que sa pauvreté et son infirmité habituelle ne lui permettraient pas d'accomplir ce devoir, et ils comptaient travestir cette impossibilité en égoïsme et en ingratitude. Mme d'Épinay hasarda *négligemment* la proposition. Rousseau, croyant qu'il s'agissait d'une plaisanterie, répondit en conséquence, et la chose en resta là. Quelques jours après, il reçut de Diderot un billet doucereux, probablement minuté entre lui, Grimm et Mme d'Épinay. Diderot y décidait qu'il ne pouvait se dispenser de faire le voyage de Genève, lui laissant entrevoir qu'on attribuerait son refus au désir de ne pas s'éloigner de Mme d'Houdetot ; il ne précisait rien à cet égard, mais lorsque Rousseau montra sa lettre à cette dame, celle-ci sentit tout de suite que l'insinuation s'appliquait à elle (liv. IX). Rousseau, indigné, commença enfin à montrer quelque énergie. Il

Copyright Arvensa Editions

répondit vigoureusement à Diderot, porta la lettre de celui-ci et sa réponse à la Chevrette, et les lut devant Grimm et Mme d'Épinay, qui, déconcertés, ne dirent mot ni l'un ni l'autre (liv. IX).

Mme d'Houdetot étant sur le point de quitter Eaubonne, sa résidence d'été, Rousseau alla lui faire ses adieux. Cette entrevue est délicieusement décrite dans les *Confessions.* Indépendamment de sa vive sensibilité et de sa droiture invariable, il y fit preuve d'une force d'âme qui étonne, après les traits qui précèdent. Il importe de bien lire tout ce qu'il dit de sa position délicate relativement à Mme d'Épinay (liv. IX). Il venait presque de rompre avec cette dame, et par conséquent l'honneur lui prescrivait de sortir de sa maison. Mais Mme d'Houdetot, qui craignait d'être compromise par cette retraite, fut assez peu généreuse pour exiger qu'il attendît encore, et qu'il excusât auprès de ses faux amis son refus d'accompagner Mme d'Épinay. De plus, il ne pouvait divulguer les motifs réels du voyage, sans trahir le secret d'une femme à qui il devait de la reconnaissance. « Tout bien considéré, dit-il, je me trouvai dans la dure mais indispensable alternative de manquer à Mme d'Épinay, à Mme d'Houdetot, ou à moi-même ; je pris ce dernier parti ; je le pris hautement, pleinement, sans tergiverser, et avec une générosité digne, assurément, de laver les fautes qui m'avaient réduit à cette extrémité. Ce sacrifice, dont mes ennemis ont su tirer parti a fait la ruine de ma réputation, et m'a ôté, par leurs soins, l'estime publique ; mais il m'a rendu la mienne, et m'a consolé dans mes malheurs » (liv. IX).

Décidé à remplir ce noble devoir, Rousseau écrivit à Grimm pour lui exposer ses motifs de s'abstenir du voyage de Genève (17 octobre 1757). Je recommande la lecture de sa lettre. Il y poussa l'abandon et l'abnégation jusqu'à promettre de s'en rapporter à la décision de cet homme qu'il savait bien être désormais son ennemi mortel. Quant au motif réel du voyage, dont il était instruit, il n'en parla qu'avec une discrétion admirable. Son respect pour sa bienfaitrice lui ferma la bouche ; il ne voulut pas dire à ce Grimm : Infâme ! tu es le père de cet enfant dont on veut cacher l'existence, et c'est moi que tu charges de remplir le devoir dont tu t'abstiens !

La réponse provisoire de Grimm est remarquable par sa sécheresse et son ambiguïté (liv. IX). Son but, en prolongeant les perplexités de Rousseau, était sans doute de préparer à loisir le dénouement de sa basse intrigue. Il se décida enfin à jeter le masque. « Après des siècles d'attente

Copyright Arvensa Editions

dans la cruelle incertitude où cet homme barbare m'avait plongé, dit Rousseau, j'appris que Mme d'Épinay était partie, et je reçus de lui une seconde lettre. Elle n'était *que de sept ou huit lignes*, que je n'achevai pas de lire. C'était une rupture, mais dans des termes tels que la plus infernale haine les peut dicter, et qui même devenaient bêtes à force de vouloir être offensants ; il me défendait sa présence comme il m'aurait défendu ses États, etc. » (liv. IX).

La réponse de Rousseau, tout énergique et modérée qu'elle est, contient encore une imprudence, « Grimm, dit-il, m'avait fait valoir, dans sa lettre, la grâce qu'il me faisait de ne pas montrer la mienne ; il était bien sûr que, dans l'indignation de ma colère, je me refuserais à sa feinte discrétion, et lui permettrais de montrer ma lettre à tout le monde. C'était précisément ce qu'il voulait... Il fit courir ma lettre dans tout Paris, avec des commentaires de sa façon, qui, pourtant, n'eurent pas tout le succès qu'il s'en était promis » (liv. IX).

Rousseau avait promis à Mme d'Houdetot de ne pas quitter brusquement l'Ermitage. En conséquence, il écrivit À Mme d'Épinay (23 novembre 1757), pour lui exposer que puisque ses amis le désiraient, il resterait dans sa maison jusqu'au printemps. Mme d'Épinay répliqua par un congé positif. Rousseau, indigné, quitta l'Ermitage le 15 décembre 1757, et se fixa à Montmorency.

Entre la lettre de Rousseau à Mme d'Épinay et la réponse de cette dame, il s'écoula un intervalle de dix-sept jours, pendant lequel Diderot vint à l'Ermitage. Rousseau lui ayant raconté les indignes manœuvres de Mme d'Épinay pour surprendre les lettres de Mme d'Houdetot, la vieille Levasseur, au témoignage de laquelle il avait recours, nia *que rien de tout cela fût à sa connaissance,* « Il n'y avait pas quatre jours qu'elle m'en avait répété le récit â moi-même, dit Rousseau, et elle me dément en face de mon ami ! » (liv. IX). Après ce qu'on sait déjà des procédés tortueux de Diderot, n'est-il pas permis de soupçonner que cet affront avait été concerté d'avance ?

Le départ de Rousseau embarrassa Grimm et Mme d'Épinay, qui comptaient le réduire *aux dernières bassesses*. « Il ne leur resta plus, dit Rousseau, que l'option de jouer à quitte ou double, et d'achever de me perdre ou de tâcher de me ramener. » Il ajoute que Grimm prit le premier parti, mais que Mme d'Épinay eût préféré l'autre. En effet, il reçut de cette dame une lettre qui semblait ouvrir la voie à un raccommodement. Il dit

Copyright Arvensa Editions

qu'il n'y répondit pas. C'est de sa part un défaut de mémoire. On trouve dans sa correspondance une lettre du 37 février 1758, adressée à Mme d'Épinay, et qui est certainement la réponse à celle de cette dernière, transcrite dans les *Confessions,* sous la date du 17 janvier même année. Elle contient des explications relatives aux gages du jardinier de l'Ermitage, et quelques plaintes sur les propos de Mme d'Épinay à Genève. L'éditeur des Mémoires de cette dame a relevé malignement cette inadvertance. Voici ce que dit à ce sujet Musset-Pathay : « L'éditeur des Mémoires n'a pas fait attention que cette lettre étant tout entière à l'avantage de Rousseau, il n'a eu aucun intérêt à la supprimer ; le neuvième livre des *Confessions* ayant été écrit en 1769, plus de dix ans après l'événement, Rousseau pouvait avoir omis involontairement quelques circonstances, l'essentiel est qu'il n'y en t ait aucune de fausse ; or, il n'en est *aucune* qui, même d'après les Mémoires de Mme d'Épinay, faits évidemment pour noircir Jean-Jacques, ne soit de la plus exacte vérité » *(Histoire de Rousseau*, tome I).

La rupture était désormais consommée et irrévocable. Rousseau dit que Mme d'Épinay, Grimm et Tronchin s'unirent pour le décrier dans Genève. « Ils eurent, ajoute-t-il, plus de peine à Paris où j'étais plus connu et où les cœurs étaient moins disposés à la haine. Pour porter leurs coups avec plus d'adresse, ils commencèrent par débiter que c'était moi qui les avais quittés. (Voyez la lettre de Deleyre, liasse B, n° 30)[84]. De là, feignant d'être toujours mes amis, ils semaient adroitement leurs accusations malignes, comme des plaintes de l'injustice de leur ami. Cela faisait que, moins en garde, on était plus porté à les écouter et à me blâmer. Les sourdes accusations de perfidie se débitaient avec plus de précaution et par là avec plus d'effet. Je sus qu'ils m'imputaient des noirceurs atroces, sans jamais apprendre en quoi ils les faisaient consister. Tout ce que je pus déduire de la rumeur publique, fut qu'elles se réduisaient à ces quatre crimes capitaux : ma retraite à l'Ermitage ; mon amour pour Mme d'Houdetot ; refus d'accompagner à Genève Mme d'Épinay ; sortie de l'Ermitage. S'ils y ajoutèrent d'autres griefs, ils prirent leurs mesures si justes, qu'il m'a été parfaitement impossible de savoir jamais quel en était le sujet. » (liv. X).

Rousseau a oublié de joindre à cette énumération de méchancetés la révélation du secret des enfants, qui, plus tard, fournit un des traits les plus odieux du libelle intitulé *Sentiment des citoyens.*

Copyright Arvensa Editions

Plus loin, Rousseau ajoute : « Deleyre me disait dans ses lettres qu'on m'imputait des noirceurs ; Diderot me disait à peu près la même chose, et quand j'entrais en explication, tout se réduisait aux chefs d'accusation ci-dessus notés » (liv. X).

Il est essentiel de lire dans les *Confessions* tout ce qui est relatif à ce système de diffamation, dont j'espère plus tard démontrer la réalité. On devra surtout peser ce trait : « Si un homme généreux fût venu me dire : Vous faites le vertueux, cependant voilà comme on vous traite, qu'avez-vous à dire ? Grimm était perdu. Il le savait, mais il a sondé son propre cœur, et n'a estimé les hommes que ce qu'ils valent ; je suis fâché pour l'honneur de l'humanité qu'il ait calculé si juste » (liv. X). En effet, n'est-il pas étrange que personne ne se soit avisé de ce moyen si simple de découvrir la vérité ?

En réfutant les calomnies insérées par Diderot dans ses Notes sur Sénèque, je parlerai des circonstances de sa rupture avec Rousseau, et de celles qui mirent fin aux relations de ce dernier avec Saint-Lambert et Mme d'Houdetot.

Je viens de citer sommairement le récit des *Confessions*, relatif au séjour de Rousseau à l'Ermitage, dans le seul but de préciser les faits, et sans prétendre le faire adopter, pour le moment du moins, comme irrécusable. Je vais maintenant rapprocher cet ensemble de circonstances des assertions contradictoires émises par Grimm, Mme d'Épinay, Diderot, Marmontel et D'Holbach. Ce mode de discussion est le seul qui puisse conduire à une solution certaine, le lecteur devra donc se résigner à endurer les longueurs et les redites inévitables qui surchargent la digression suivante.

Je commence par Grimm. Au portrait plein d'originalité et de fine ironie que Rousseau a fait de cet homme dans ses *Confessions*, je joins un extrait de sa biographie, emprunté à l'ouvrage de Musset-Pathay. « Grimm (*Frédéric-Melchior*), né à Ratisbonne en 1723, mort à Gotha en 1807. Le comte de Schomberg ayant envoyé ses enfants à Paris, Grimm les accompagna, devint lecteur du duc de Saxe-Gotha, puis successivement, secrétaire du comte de Friese, du maréchal de Castries, du duc d'Orléans, correspondant de plusieurs souverains d'Allemagne ; envoyé ou plutôt espion[85] du duc de Saxe à la cour de France ; enfin ministre plénipotentiaire de Catherine II près des États de Basse-Saxe. Ce fut

Copyright Arvensa Editions

lorsqu'il n'était que lecteur, que Rousseau le connut. Il le produisit dans les sociétés où lui-même était reçu, *et cessa de voir ceux qui refusaient de le recevoir*. Grimm reconnut ce service en détachant de lui ses connaissances et ses amis. Si l'on n'en croit pas Rousseau, on ne peut refuser de croire Mme d'Épinay, dont les Mémoires confirment le témoignage du premier, tout en voulant l'affaiblir. On y voit que Grimm, introduit chez cette dame par Rousseau, la prévenait continuellement contre celui-ci, bien avant que lui, nouveau venu, eût remplacé Francueil dans les affections de Mme d'Épinay » (Musset-Pathay, *Histoire de Rousseau*, tome II).

L'auteur que je cite ajoute avec raison qu'il est impossible de déterminer au juste le mérite littéraire de Grimm. « Il ne se distingua, dit-il, par aucun ouvrage considérable, se reposa les vingt dernières années de sa vie, et ce n'est qu'après sa mort que la publication de sa correspondance lui fit une réputation littéraire. Mais comment faire sa part dans cette correspondance, quand on sait que Diderot et Raynal l'aidaient et qu'ils lui fournirent beaucoup d'articles, et qu'on a lieu de croire que d'autres écrivains moins connus enrichirent son recueil ?... Pour bien juger de la véracité de Jean-Jacques sur le compte de Grimm, on peut consulter les amis du correspondant. Je citerai entre autres l'abbé Galiani[86], qui traite mal Rousseau, dont il ne goûtait pas les ouvrages, et que, du reste, il ne connaissait que par Grimm, Diderot et Mme d'Épinay. Le rapprochement à faire entre le langage de Jean-Jacques sur Grimm et celui de Galiani est curieux ; le trait caractéristique que fait ressortir le premier est une fatuité choquante. Elle augmenta quand il devint baron de la création de je ne sais lequel des sept princes avec qui il correspondait, ou peut-être de la sienne. Il ne répondait plus à Galiani qui s'en plaint ironiquement dans ses lettres à Mme d'Épinay. En 1772, il écrivait à Grimm : Le choléramorbus dont vous êtes atteint est un effet des souffrances que vous avez occasionnées à votre bas-ventre par des révérences excessives » (Musset-Pathay, ouvrage cité, tom. II). Grimm était alors en faveur auprès de Catherine II, qu s'amusa à en faire un *colonel*, en attendant mieux.

Musset-Pathay dit que la haine de Grimm précéda de beaucoup l'époque où il devint l'amant de Mme d'Épinay. Il aurait dû dire qu'elle datait presque de l'origine de sa liaison avec Rousseau. Voyez dans les *Confessions* le trait de la fille de la rue des Moineaux, et celui du morceau de musique chez d'Holbach. « Tous mes amis, dit Rousseau, devinrent les

Copyright Arvensa Editions

siens, cela était tout simple ; mais aucun des siens ne devint jamais le mien, voilà peut-être ce qui l'était moins. » Après son aventure ridicule au sujet de Mlle Fel, Grimm devint un homme à la mode et négligea Rousseau. Celui-ci lui en fit des reproches affectueux, qu'il termina ainsi : « J'espère que vous reviendrez à moi, et vous me retrouverez toujours. Quant à présent, ne vous gênez point, je vous laisse libre, et je vous attends. Il me dit que j'avais raison et se mit si bien à son aise, que je ne le vis plus qu'avec nos amis communs » (liv. VIII). Je joins à ce qu'a dit Rousseau de la haine de Grimm, le témoignage de Mme d'Épinay, que Musset-Pathay n'a fait qu'indiquer et qui méritait pourtant une mention expresse. Mme d'Épinay, après avoir déterminé Rousseau à habiter l'Ermitage, reçut de lui une lettre qu'on trouve dans la *Correspondance*, sous la date de mars 1756. Elle commence ainsi : « Enfin, madame, j'ai pris mon parti, etc. » Voici ce que Mme d'Épinay dit de cette lettre dans ses *Mémoires* : « La joie qu'elle me causa fut si grande que je ne pus m'empêcher de la laisser éclater devant M. Grimm qui était chez moi. J'ai été très étonnée de le voir désapprouver le service que je rendais à Rousseau, et cela d'une manière qui m'a d'abord paru dure. J'ai voulu combattre son opinion ; Je lui ai montré les lettres que nous nous sommes écrites. — Je n'y vois, m'a-t-il dit, de la part de Rousseau, que l'orgueil caché partout. Vous lui rendez un mauvais service en le mettant à l'Ermitage ; mais vous vous en rendez un plus mauvais encore. La solitude achèvera de noircir son imagination ; il verra tous ses amis injustes, ingrats, et vous toute la première. Si vous refusez une fois d'être à ses ordres, il vous accusera de l'avoir sollicité de vivre auprès de vous, et de l'avoir empêché de se rendre aux vœux de sa patrie. Je vois déjà le germe de ces accusations, mais elles seront vraisemblables, et cela suffira pour vous faire blâmer... Je vous jure que ce qui peut vous arriver de moins fâcheux, c'est de vous donner un ridicule. On croira que c'est par air et pour faire parler de vous. »

Mme d'Épinay répond qu'elle prendra son parti sur les propos. « Et moi aussi, dit Grimm ; mais *si ces propos venaient à la suite d'une rupture avec Rousseau*, ils auraient plus de portée que vous ne pensez. » Mme d'Épinay insiste : « Je sais, dit-elle, que Rousseau sera malheureux partout, par l'habitude qu'il a *d'être gâté ;* mais je mettrai mon bonheur à lui rendre la vie douce. — On se repent toujours, reprend Grimm, de céder à la déraison, et cet homme en est plein ; plus on la tolère, et plus on l'augmente. Mais comment vivra-t-il, et que faites-vous pour lui ? — C'est

Copyright Arvensa Editions

un secret, mon ami, ai-je répondu ; il me coûtera peu, il sera bien, et il ignorera ce que je ferai... Je détaillais à M. Grimm le plan de conduite que je voulais tenir avec M. Rousseau, le priant de me seconder dans l'exécution. — Que vous connaissez mal votre Rousseau ! dit-il ; retournez toutes ses propositions si vous voulez lui plaire ; ne vous occupez guère de lui, mais ayez l'air de vous en occuper beaucoup ; parlez de lui sans cesse aux autres, même en sa présence, et ne soyez pas dupe de l'humeur qu'il vous en marquera. — Je ne pus pas m'empêcher d'être *un peu* choquée de l'entendre se livrer à la satire sur le compte de son ami malheureux. Voilà la première fois que je le vois injuste. Il ajouta : — Au reste, je vous conseille de travailler à le détourner de passer l'hiver prochain à l'Ermitage ; je vous jure qu'il y deviendra fou ; puis, il serait barbare d'exposer la vieille Levasseur à rester six mois sans secours dans un lieu inabordable par le mauvais temps, sans société, sans distractions, sans ressources ; cela serait inhumain » *(Mémoires* de Mme d'Épinay, t. II.).

Il est inutile, je pense, d'analyser cette citation, dont chaque phrase est un trait de perfidie et de bassesse ; mais il importe de faire remarquer à ceux qui croient que Rousseau a été injuste envers Grimm qu'il y a dans ces seuls détails de quoi prouver tout ce qu'il dit de l'influence que ce misérable exerça sur sa destinée. On notera aussi que, de l'aveu de Grimm, ces vils procédés avaient lieu à l'insu de Rousseau, et dans un temps où celui-ci croyait encore à sa droiture, sinon à son amitié. Enfin, le trait hypocrite sur la vieille Levasseur confirme les assertions des *Confessions*, et démontre que Grimm s'associait aux intrigues qui avaient pour but de chasser Rousseau de son asile, si même i| n'en fut pas l'instigateur. On vient de voir Grimm prédire à Mme d'Épinay que Rousseau verrait ses amis *injustes*, *ingrats*, *et elle toute la première ; qu'il romprait avec sa bienfaitrice*, *et l'accuserait de l'avoir empêché de se retirer dans sa patrie.* Il est évident que tout cela a été écrit après coup par Grimm, qu'on s'accorde à regarder comme le rédacteur, sinon l'auteur des Mémoires de Mme d'Épinay, et dont le style, empreint d'un cachet étranger, le trahit à chaque instant. Alors, on conçoit comment il a pu laisser subsister le reproche que lui fait Mme d'Épinay, *d'avoir été cruel envers son ami malheureux*. Il savait bien que ce qui lui restait à dire l'on disculperait assez aux yeux d'un public crédule. Continuons à suivre ce fourbe dans son œuvre de diffamation.

Presque tout le deuxième volume des Mémoires est employé à noircir Duclos, ami de Rousseau. On l'y accuse d'avoir instruit Mme d'Épinay des

Copyright Arvensa Editions

amours de sa femme avec Francueil ; d'avoir nui à Grimm et à Diderot ; d'avoir prévenu ce dernier contre Mme d'Épinay. À chaque instant, il est traité de *maraud*, *de scélérat, d'homme abominable*, *d'infâme*. Rousseau est présenté comme complice des efforts de Duclos pour détacher Mme d'Épinay de Grimm, et, pour surcroît de perfidie, on lui fait dire, en parlant de Duclos : *un Duclos despote*, *mordant et traîtreusement brusque*. Toutes ces calomnies servent de cadre à un portrait de Grimm dicté à Mme d'Épinay par son digne ami, et qui surpasse tout ce qu'on peut imaginer en fait d'impertinence. Il est trop long et trop rebutant pour que je le cite, mais j'en conseille la lecture à ceux qui voudront connaître l'homme.

Pendant le cours des liaisons de Rousseau avec Mme d'Houdetot, la correspondance de Grimm et de son amie devient plus active et plus haineuse. Les dates manquent à presque toutes les lettres, mais on y supplée facilement par celles des faits. Grimm était alors à l'armée[87]. Il conseille à Mme d'Épinay d'être prudente avec Rousseau. « Il y a longtemps, dit-il, que sa conduite envers vous ne me paraît pas nette » (t. III).

Mme d'Épinay à Grimm. « Je tiens de Thérèse Levasseur, que Rousseau et Mme d'Houdetot *se voient tous les jours dans la forêt* ».

Quel charitable avis, et comme Saint-Lambert, qui voyait Grimm, dut être charmé d'apprendre ces rendez-vous quotidiens de sa maîtresse ! Rousseau étant venu passer deux jours à la Chevrette, château de Mme d'Épinay, celle-ci écrit à Grimm : « Ce que vous a m'avez dit de cet homme me l'a fait examiner de plus près ; je ne sais si c'est prévention, ou si je le vois mieux, mais cet homme n'est pas vrai ».

Grimm à Mme d'Épinay. « Je pense comme vous que Rousseau devient fou. Je l'ai toujours prévu, et ne cesserai de vous dire que vous avez eu grand tort de partager ses écarts, par la faiblesse avec laquelle vous l'avez traité ».

Mme d'Épinay à Grimm. « Les bonnes femmes Levasseur sont à vos genoux, et pleurent de tendresse et de reconnaissance en parlant de vous. La vieille m'a dit à l'oreille, comme si elle avait peur que Rousseau ne l'entendît : Madame, voulez-vous qu'on vous demande des nouvelles de *quelqu'un* (Grimm) ? Ah ! madame, nous lui avons bien de l'obligation ! On ne nous donne rien, nous sommes endettées d'un louis... V*ous pensez bien que je ne me le suis pas fait dire deux fois*. »

Copyright Arvensa Editions

Grimm à Mme d'Épinay. « Pourquoi ne me parlez-vous plus des amours de Rousseau ? Vous avez de bons yeux, mandez-moi ce que vous pensez de la comtesse (Mme d'Houdetot). Vous ne lui supposez aucun tort, je suis porté à la juger comme vous, *mais encore faudrait-il savoir à qui l'on a affaire* ».

L'insigne méchanceté de ce trait n'a pas besoin d'être relevée ; mais il est bon de rappeler que, dans ses *Confessions*, Rousseau fait dire à Mme d'Houdetot : « *Saint-Lambert est instruit et mal instruit.* » Or, qui pouvait lui avoir parlé, sinon ce Grimm qui le voyait, et qui s'exprimait ainsi sur sa maîtresse ?

On a vu précédemment que Rousseau, pour complaire à Mme d'Houdetot, fit les avances d'un raccommodement avec Diderot. Voici ce que Mme d'Épinay écrit à Grimm sur ce sujet : « Grande nouvelle, auss admirable qu'inattendue ! Rousseau est allé, où ? Devinez ; à Paris ? oui. Et pourquoi ? pour voir Diderot se jeter à son cou. Si cette démarche était sincère, elle serait fort belle ; mais il ne faut pas avoir de distractions quand on veut en imposer. Il me demanda si je n'avais pas un portefeuille à lui prêter. — Et pourquoi donc faire ? — C'est pour mon roman, répondit-il, un peu embarrassé. Je compris alors le motif de son grand empressement. Tenez, lui dis-je, voilà un portefeuille ; mais il est de trop dans votre voyage, il vous en fait perdre tout le fruit » (t. III).

Rousseau dit, en parlant de ce voyage : « Il y avait près de six mois que j'avais *envoyé* à Diderot les deux premières parties de la *Julie*, pour m'en dire son avis ; il ne les avait pas encore lues ; nous en lûmes un cahier ensemble[88] » (liv. IX).

D'après ce passage, le trait du portefeuille serait de l'invention de Grimm, puisque la *Julie* était *depuis six mois* entre les mains de Diderot. Grimm dit plus loin, dans sa réponse à Mme d'Épinay : « Si Rousseau vous a dit qu'il n'avait pas porté son ouvrage à Paris, il a menti, car il n'a fait son voyage que pour cela ». Grimm étant alors en Allemagne, n'a pu parler ici que d'après Diderot, avec lequel il correspondait, car il ajoute, en parlant de lui : « Rousseau l'écrasait de ses lectures, et lui refusait un quart d'heure d'audience pour les siennes ». Comment eût-il pu savoir cela, si Diderot ne le lui eût pas dit ? Mais, d'abord, je ferai observer que les originaux des lettres contenues dans les Mémoires de Mme d'Épinay n'existent plus, qu'ils n'ont jamais été vus de personne, et que ces Mémoires ont été

Copyright Arvensa Editions

imprimés sur le manuscrit unique trouvé chez Grimm, et remis aux éditeurs par les héritiers de son secrétaire[89]. Il n'y a donc aucun moyen de vérifier si la correspondance de Grimm avec sa maîtresse est toujours authentique. En outre, lorsque Rousseau écrivait ses *Confessions*, il ne pouvait prévoir l'accusation de Grimm ; au lieu que celui-ci connaissait les *Confessions* lorsqu'il rédigeait les Mémoires de Mme d'Épinay ; par conséquent, vil et méchant, comme on le connaît déjà, il a pu imaginer l'anecdote et la correspondance qui lui sert de véhicule, afin d'empoisonner le motif généreux de Rousseau, et de donner un démenti aux *Confessions.* Musset-Pathay dit à ce sujet : « Nous n'avions à opposer au récit de Mme d'Épinay que celui de Rousseau, et comme nous avons toujours vérifié le témoignage de ce dernier sans le prendre *une seule fois* en faute, nous le préférons à celui de l'*auteur* des Mémoires de Mme d'Épinay (Grimm) » (Oeuvres *inédites de Rousseau*, t. I).

Dans la lettre ci-dessus citée, Grimm attribue le trait qui suit à la femme de Diderot : « Vous ne connaissez donc pas ce Rousseau ? Il est dévoré d'envie ; il enrage quand il paraît quelque chose de beau qui n'est pas de lui. On lui verra faire *quelques grands forfaits,* plutôt que de se laisser ignorer. Tenez, je ne jurerais pas qu'il ne se rangeât du côté des jésuites, etc. » Grimm ajoute : « Il ne fera pas cela ; il *écrira contre les philosophes*, *contre ses amis*, *il fera le dévot*, *etc.* » (*Mémoires*, t. III).

Grimm *prédit* ici l'*Émile,* les *Confessions*, la *Communion de Môtiers* ; donc il écrit encore après coup.

Je passe sur ce que Grimm dit des rapports de Rousseau avec Saint-Lambert, au sujet de Mme d'Houdetot. Son thème étant à peu près le même que celui de Diderot, inséré par Marmontel dans ses Mémoires, c'est seulement en parlant de Diderot que je réfuterai les mensonges de ces trois calomniateurs. Je néglige également le récit arrogant de Grimm sur son raccommodement avec Rousseau. Comme je vais dans l'instant le prendre en flagrant délit de mensonge, il me sera facile de conclure d'une seule calomnie à toutes les autres.

Après le départ de Mme d'Épinay pour Genève, Grimm lui écrivait « Votre réponse à la lettre de Rousseau *est très bien* (c'était celle qui lui signifiait son congé) ; mais on dit que Rousseau semble moins pressé de sortir de votre maison. Pour moi, je crois qu'après tout ce qui s'est passé, vous ne pouvez l'y laisser sans vous manquer » (t. III).

Copyright Arvensa Editions

Grimm craignait que Mme d'Épinay, écoutant son ancienne amitié, ne revint sur sa détermination. Peu après il lui écrivait encore : « Une seule chose me trouble, c'est ce que vous m'apprenez de ce *monstre* de Rousseau ; vous ne sauriez croire quel effet font sur moi de telles horreurs ; elles ébranlent toute ma machine !... Tâchons d'effacer le souvenir de ces *infamies.* Il faut que nous nous chargions de faire vivre la mère Levasseur. Il ne la met pas à la porte, il n'a garde, mais il se conduit avec elle de façon « qu'elle préférerait mendier son pain à rester avec lui. Voyez si elle pourrait s'établir chez vous. *Diderot*, *vous et moi,* partagerons ces frais, chacun suivant nos moyens » (t. III).

Ainsi la pension de la vieille Levasseur n'était pas payée en entier par Grimm, comme Rousseau le croyait. Diderot et Mme d'Épinay s'étaient associés à cet acte de charité perfide. Grimm, désormais protecteur et bienfaiteur de cette indigne femme, l'installa au village de Deuil, qui touche à Montmorency, dans l'intention manifeste de mortifier Rousseau, et d'étaler sa vile munificence. « Je ne dirai pas l'effet que fit sur moi cette nouvelle, qui aurait été moins surprenante, dit Rousseau, si Grimm avait eu 10,000 livres de rentes, et qu'on ne m'eût pas fait un si grand crime de l'avoir amenée à la campagne, où cependant il lui plaisait maintenant de l'établir, comme si elle était rajeunie depuis ce temps » (*Confessions*, liv. X). Cette réflexion prouve que les emphatiques remontrances de Diderot, au sujet de cette vieille, n'étaient que de l'hypocrisie pure.

Le libraire Brunet, éditeur des Mémoires de Mme d'Épinay, a mis en note, à la page 328 du tome II, le trait suivant : « Rousseau ignorait ou feignait d'ignorer que la pension que Diderot faisait à la mère Levasseur le mettait dans le cas de regarder à la dépense, etc. » Comment l'éditeur peut-il savoir que Rousseau feignait d'ignorer cela ? Voilà, chemin faisant, un échantillon de la malveillance gratuite des jugements publics. Je n'en citerai que trop dans le cours de cet écrit. Ce même éditeur, si hostile en toute occasion, ignore ou feint d'ignorer qu'un bienfait imposé à un homme, dans le but de l'avilir, n'est qu'un outrage et une lâcheté. On remarquera que ni Grimm, ni Mme d'Épinay, ni leur éditeur, n'ont dit que Rousseau, en renvoyant la mère Levasseur, s'était engagé à pourvoir à ses besoins (Confessions, liv. IX et liv. X). Si l'on pouvait en croire Grimm, cette insultante aumône datait déjà de loin, car, bien avant le renvoi de la vieille Levasseur, Mme d'Épinay écrivait à M. de Lisieux : « Je croyais être seule à contribuer au bien-être de Rousseau, mais j'ai appris par *Mlle Levasseur*

Copyright Arvensa Editions

que M. Grimm et M. Diderot font,*à elle* et à sa mère, 400 livres de rentes. Concevez-vous cette générosité ! Deux hommes qui ont à peine le nécessaire ! Grimm ne m'en avait rien dit. *Chaque jour je découvre de nouveaux sujets de l'estimer » (Mémoires,* t. II). Il est très probable que Grimm aura saisi cette occasion de faire valoir son *noble* caractère aux dépens de la vérité. Il a bien soin de mettre en cause Mlle Levasseur, et d'une manière assez peu honorable. On verra plus tard que ce n'est pas la seule occasion où il cherche à la rendre méprisable ; en attendant, voici un trait des Mémoires qui prouve déjà de l'animosité contre cette femme. Grimm *à* Mme d'Épinay : « J'oubliais de vous dire que j'ai montré à Diderot les lettres de Rousseau et vos réponses ; toutes ces *horreurs* le confondent. L'honnêteté qui lui est naturelle l'oblige de vous avertir que, de la façon que Mlle Levasseur parle de vous, vous ne devez pas souffrir qu'elle remette le pied dans votre maison. Je n'ai pas le temps de vous faire ce détail. Mandez-moi seulement si vous êtes bien sûre, dans tout ce que vous lui avez dit, de ne vous être pas compromise en propos sur la comtesse (Mme d'Houdetot) » (t. III).

Les lettres de Rousseau, dont il est question ici, se rapportent à sa sortie de l'Ermitage (*Confessions*, liv. IX). Chacun peut juger des *horreurs* qu'elles contiennent. Quant au fait relatif à Thérèse, il est facile à déterminer. Peu après la correspondance dont il vient d'être parlé, Diderot vint à l'Ermitage. Rousseau voulut qu'il apprit de la bouche même de Thérèse le récit des tentatives de Mme d'Épinay pour se procurer les lettres de Mme d'Houdetot. La vieille Levasseur, interrogée à son tour, nia tout, comme on sait. Il paraît que Diderot n'eut rien de plus pressé que de communiquer ces détails à son ami Grimm, qui, de son côté, les transmit à sa maîtresse, avec la recommandation ci-dessus. Mme d'Épinay, dans sa réponse, affirma n'avoir jamais parlé à Thérèse de Mme d'Houdetot. Cela se conçoit.

Je termine par un trait maladroit, que Grimm a laissé subsister dans les Mémoires, sans se douter de sa portée. Rousseau dit dans ses *Confessions*, liv. IX, que Grimm le décriait partout comme mauvais copiste, et qu'il ne lui laissait aucune des pratiques qu'il pouvait lui ôter. Il venait de copier un morceau de musique pour Mme d'Épinay, et vantait devant Grimm l'exactitude de son travail. « Voyez-vous, dit celui-ci à Mme d'Épinay, cette prétention de copiste qui le saisit. Si vous disiez qu'il ne manque pas une virgule à es écrits, tout le monde en serait d'accord ; mais je parie qu'il y a

Copyright Arvensa Editions

bien quelques notes de transposées dans sa copie. Rousseau rougit, et rougit plus fortement encore quand, à l'examen, il se trouva que Grimm avait raison. Il resta triste toute la soirée. Il est retourné ce matin à l'Ermitage, sans mot dire... *Il est certain que son humeur* le gagne de jour en jour. Il n'a pas pardonné à Grimm d'avoir découvert des fautes dans sa copie ; il n'ose me le marquer. Il a dit à Mme d'Houdetot qu'il ignorait ce qu'il avait fait à Grimm, mais qu'il voyait bien que celui-ci le desservait auprès de nous » (*Mémoires,* t. II).

Voilà ce que Grimm a le courage d'avouer ! Notez qu'à cette époque, Rousseau n'avait guère d'autre ressource que celle de sa copie, et jugez de la cruauté dérisoire de ce trait : *L'humeur le gagne de jour en jour !*

Je suis forcé d'omettre une foule d'autres particularités aussi odieuses ; mais ce que j'ai cité suffit, je pense, pour dévoiler dans Grimm beaucoup de bassesse et de méchanceté. Comparez cette série d'accusations et d'injures au simple et douloureux récit de Rousseau, et, sans rien décider sur le fond des choses, dites si l'avantage n'est pas déjà du côté de l'auteur des *Confessions !*

Après avoir montré Grimm haineux et vil, il me reste à le montrer menteur et calomniateur. Voici ce qu'on lit dans sa Correspondance littéraire, en date du 15 juin 1762, t. VI : « Depuis plus de quatre ans que *Jean Jacques*[90] vivait à Montmorency, il occupait, tantôt sa petite maison de la ville, tantôt un appartement du château. *Il avait quitté tous ses anciens amis*, entre lesquels je partageais son intimité avec le philosophe Diderot. *Il nous avait remplacés par des gens du premier rang*. Je ne décide pas s'il a perdu ou gagné au change. Dans la société de ses amis, il trouvait de l'*amitié* et de *l'estime* ; mais la réputation, et plus encore, *la supériorité* qu'il était obligé de reconnaître à quelques-uns d'entre eux, pouvaient lui rendre leur commerce pénible[91] ; au lieu qu'à Montmorency, sans aucune rivalité, il jouissait de l'encens de tout ce qu'il y a de plus grand dans le royaume. Le rôle de la singularité réussit toujours à celui qui a le courage et la patience de le jouer. Rousseau a passé sa vie à décrier les grands, ensuite il a dit qu'il n'avait trouvé de l'amitié et des vertus que parmi eux. »

Ici Grimm laisse percer malgré lui une basse jalousie, au sujet de l'accueil que Rousseau avait reçu de M. de Luxembourg ; mais laissons de côté cette platitude. Je dis qu'il n'est pas vrai, du moins pour ce qui regarde

Copyright Arvensa Editions

Grimm, que Rousseau ait quitté ses anciens amis ; c'est Grimm qui va le prouver lui-même. « J'ai été intimement lié, dit-il, avec M. Rousseau, pendant plus de huit ans, et je le connais peut-être trop bien pour ne pas me récuser a quand il s'agit d'un jugement sur ses faits et gestes. Il y a *tout juste neuf ans que je me crus obligé de rompre tout commerce avec* lui, quoique je n'eusse aucun reproche à lui faire qui fût relatif à moi, et qu'à son tour, il ne m'eût fait aucun reproche pendant tout le temps de notre liaison. Vraisemblablement *la probité* et *la justice* ne me laissaient pas le choix entre une rupture et le parti vil de trahir la vérité, et de déguiser mes sentiments d'une manière déshonnête dans une occasion décisive dont M. Rousseau m'avait constitué juge fort mal à propos, mais dont je pouvais juger avec d'autant plus de sécurité *que le procès m'était absolument étranger*. J'ai toujours pensé que c'est manquer essentiellement à un homme que d'oser lui confier des sentiments révoltants, dans l'espoir qu'il les approuvera ; c'est dire à son ami : Je me flatte que vous n'avez ni honneur ni délicatesse. Je ne connais pas d'offense plus grave » (*Corresp. lit.,* août 1766).

Grimm écrivait ceci en rendant compte, avec son fiel ordinaire, de l'affaire de Hume et de Rousseau ; le trait qui porte la date de juin 1762 est postérieur de quelques jours au décret de prise de corps. On voit qu'il choisissait habilement les occasions de placer ses diatribes. Il ne s'explique pas sur l'*occasion décisive*, de sorte que l'imagination du lecteur s'arrête nécessairement à quelque chose de monstrueux. Je ne doute pas que ses phrases entortillées n'eussent pour but de produire cette impression. Il ne me sera pas difficile de réduire à sa juste valeur toute cette hypocrite faconde.

Dans le trait écrit en 1762, Grimm avance que Rousseau avait quitté ses anciens amis ; dans celui de 1766, il prétend avoir été obligé de rompre avec lui ; il n'avait donc pas été *quitté.* Premier mensonge. Grimm affirme qu'il n'avait aucun reproche personnel à faire à Rousseau ; alors pourquoi ces traits de haine et de diffamation qui remplissent les Mémoires de Mme d'Épinay, bien avant l'époque de la rupture ? Est-il permis de traiter ainsi un homme dont on avoue n'avoir pas à se plaindre ? N'est-ce pas se déclarer méchant et lâche ? De plus, n'y a-t-il pas de la part de Grimm ironie cruelle et impudence à prétendre que, de son côté, Rousseau n'avait aucun reproche à lui faire ? Mettons, si l'on veut, les *Confessions* de côté ; mais les Mémoires de Mme d'Épinay n'existent-ils pas ? Rousseau n'y est-il

Copyright Arvensa Editions

pas, à son insu il est vrai, et bien avant la rupture, traîné dans la fange par son *généreux* ami Grimm ? Comment celui-ci a-t-il donc osé mentir ainsi à sa conscience ? Était-il moins coupable parce que ses coups frappaient dans l'ombre et que Rousseau ne voyait pas la main traîtresse qui les lui portait ?

On sait maintenant que dans *l'occasion décisive*, dont Grimm a l'effronterie de parler, il n'était question pour lui ni *de probité,* ni *de justice,* n i *de trahir la vérité,* ni *de déguiser ses sentiments d'une manière déshonnête.* Il est avéré qu'il vivait avec Mme d'Épinay ; que celle-ci étant devenue grosse de son fait, il se concerta avec elle et avec Diderot pour faire servir cet incident au déshonneur de Rousseau ; qu'il imposa à ce dernier, par la voie de Diderot, et sous peine d'ingratitude, l'obligation de suivre Mme d'Épinay dans un voyage dont l'objet était de faire disparaître la preuve de l'adultère ; tandis que lui Grimm se dispensait d'accompagner sa maîtresse. Voilà, dans toute sa nudité, la turpitude que ce fourbe enveloppe de si belles phrases ; il a donc encore menti cette fois. Il a menti de nouveau lorsqu'il dit que *le procès lui était parfaitement étranger*, lui, amant de la dame et père de l'enfant adultérin ; lui, auteur probable du guet-apens dont Rousseau fut victime !

Voici la réponse que Grimm prétend avoir faite à la lettre que Rousseau lui écrivit pour le consulter au sujet du voyage de Genève (19 octobre 1757). « J'ai fait ce que j'ai pu pour éviter de répondre positivement à l'horrible apologie que vous m'avez adressée. Vous me pressez, je ne consulte plus que ce que je me dois à moi-même, et ce que je dois à mes amis que vous outragez. Je n'ai jamais cru que vous dussiez faire le voyage de Genève avec Mme d'Épinay. Quand le premier sentiment devait vous engager à vous offrir, elle, de son côté, devait vous en empêcher, en vous rappelant ce que vous devez à votre situation, à votre santé, et à *ces femmes que vous avez entraînées dans votre retraite ;* voilà mon opinion. Vous n'avez pas eu le premier sentiment, et je n'en ai pas été scandalisé. Il est vrai qu'ayant appris, à mon retour de l'armée, que, malgré toutes mes représentations, vous aviez voulu partir pour Genève, il y a quelque temps, je n'ai plus été étonné de la surprise de mes amis de vous voir rester, lorsque vous aviez une occasion si naturelle et si honnête pour partir. Je ne connaissais pas alors *votre monstrueux système ;* il m'a fait frémir d'indignation. J'y vois des principes si odieux, tant de noirceur et de duplicité ! Vous osez me parler de votre esclavage, à moi qui, depuis plus

Copyright Arvensa Editions

de deux ans, suis le témoin journalier de toutes les marques de l'amitié la plus tendre et la plus généreuse que vous ayez reçues de cette femme ! Si je pouvais vous parler, je me croirais indigne d'avoir un ami. Je ne vous reverrai de ma vie, et me croirai heureux si je puis bannir de mon esprit le souvenir de vos procédés. Je vous prie de m'oublier et de ne plus *troubler mon âme ;* si la justice de cette demande ne vous touche pas, songez que j'ai entre les mains votre lettre, qui justifiera aux yeux de tous les gens de bien l'honnêteté de ma conduite. »

Je commence par répéter ce que Rousseau dit dans ses *Confessions* de la lettre de rupture de Grimm : « elle n'*était que de sept à huit lignes* que je n'achevai pas de lire ; c'était une rupture, mais dans des termes tels que la plus infernale haine les peut dicter, et qui même devenaient *bêtes* à force de vouloir être offensants. Il me défendait sa présence, comme il m'aurait défendu ses États. II ne manquait à sa lettre, pour faire rire, que d'être lue de sang-froid » *(Confessions*, liv. IX).

Ces *sept ou huit lignes* ainsi formulées ne ressemblent guère à la lourde traînée de pathos ci-dessus citée, et comme j'ai déjà pris Grimm en flagrant délit de mensonge, l'authenticité de sa pièce est déjà bien suspecte. J'ajoute qu'il n'est mort qu'en 1807 et qu'il connaissait les *Confessions*, puisqu'il en a donné des analyses virulentes dans son recueil. De plus Rousseau avait fait la faute de lui renvoyer sa lettre de rupture. Il est donc très probable que Grimm minuta après coup, et sans craindre d'être démenti, celle qui figure dans les Mémoires de Mme d'Épinay. C'est, du reste, l'opinion de Musset-Pathay.

Grimm fait semblant de n'avoir pas cru que Rousseau dût faire le voyage de Genève. Si l'on veut prendre la peine de parcourir le troisième volume des Mémoires de Mme d'Épinay, on trouvera, de la page 146 à la page 150, des détails où Grimm, tout en affectant la neutralité, trahit assez gauchement son rôle d'instigateur. Dans sa lettre, il objecte à Rousseau que puisqu'il était décidé à se retirer à Genève, il lui était facile de concilier sa commodité et ses devoirs envers Mme d'Épinay. D'abord, rien dans la Correspondance ni dans les *Confessions* n'indique cette prétendue résolution de Rousseau, Grimm fait ici, et sans doute avec intention, un anachronisme facile à relever. C'était avant d'habiter l'Ermitage que Rousseau avait projeté de retourner dans sa patrie. Les instances de d'Épinay le retinrent près de son amie. Il était si peu préparé à ce voyage, que dans sa lettre à Grimm il dit : « S'il est des devoirs qui m'appellent à la

Copyright Arvensa Editions

suite de Mme d'Épinay, n'en est-il pas de plus indispensables qui me retiennent, et ne dois-je rien qu'à elle seule ? Je n'aurai pas fait six lieues que Diderot, qui trouve si mauvais que je reste, trouvera plus mauvais que je parte, et sera beaucoup mieux fondé. Ah ! m'écrira-t-il, vous suivez une femme à son aise, bien accompagnée, à laquelle, après tout, vous ne devez rien, et qui n'a pas besoin de vous, pour laisser ici dans la misère et l'abandon deux personnes qui ont passé leur vie à vous servir et que votre départ réduit au désespoir... Si je paie ma part des frais, comme je veux et dois faire, d'où rassembler promptement tant d'argent ? à qui vendre sitôt le peu de livres, d'effets et de meubles qui me restent, etc. » Si, comme le dit Grimm, Rousseau eût eu l'intention de retourner à Genève, la proposition de Mme d'Épinay ne l'eût pas mis dans un si grand embarras, et l'on ne concevrait pas qu'il fût si peu préparé à ce voyage. D'ailleurs pourquoi Rousseau, déterminé à se retirer dans sa patrie, eût-il refusé d'accompagner Mme d'Épinay ? Que lui coûtait-il de voyager agréablement avec son amie ? N'était-ce pas même un moyen d'acquitter à bon marché ses obligations envers elle, et de conserver la réputation d'homme reconnaissant ? Pourquoi tant résister, tant argumenter pour se dispenser de faire une chose qui était tout à son avantage ? Grimm, en faisant cette objection fictive, n'a pas senti qu'elle se tournait contre lui ; personne ne croira que Rousseau, décidé à s'en aller à Genève, ait refusé de partir avec Mme d'Épinay, uniquement pour se donner la satisfaction d'être ingrat. C'est pourtant ce que Grimm donne à entendre. « Je ne connaissais pas, dit-il, votre *monstrueux système*. » J'examinerai dans un instant si le *système* de Rousseau était si monstrueux ; en attendant, je demande à quoi il pouvait lui servir ? Quand on se déshonore, on a un intérêt quelconque ; où était, dans ce cas, celui de Rousseau ? Grimm prouve trop, donc il ne prouve rien ; donc il ment. La haine ne saurait sauver tout, Dieu merci ; on remarquera qu'en publiant la lettre de Rousseau et la réponse qu'il prétend avoir faite, Grimm a eu bien soin de ne rien dire du billet suivant qui avait précédé cette réponse : « Le départ de Mme d'Épinay est reculé ; son fils est malade, il faut attendre qu'il soit rétabli. Je *rêverai à votre lettre.* Tenez-vous tranquille à votre Ermitage ; je vous ferai passer mon avis à temps. Comme elle (Mme d'Épinay) ne partira pas sûrement de quelques jours, rien ne presse. En attendant, si vous le jugez à propos, vous pouvez lui faire vos offres, quoique cela me paraisse encore assez égal, car, connaissant votre position aussi bien que vous-même, je ne

Copyright Arvensa Editions

doute pas qu'elle ne réponde à vos offres comme elle doit ; et tout ce que je vois à gagner à cela, c'est que vous pourrez dire à ceux qui vous pressent, que si vous n'avez pas été, ce n'est pas faute de vous être offert » [92] *Confessions* (liv. IX).

Aux réflexions très justes que fait Rousseau sur cette épître si suspecte, je joins celles qui résultent de son rapprochement avec la lettre publiée par Grimm. Qu'attendait donc cet honnête homme qui frémissait d'indignation à l'idée du *monstrueux* système de Rousseau, pour lui témoigner l'horreur vertueuse dont il était saisi ? Quel besoin avait-il de *rêver à* cette affreuse lettre qui *troublait sa belle âme ?* Pourquoi cet intervalle de dix jours entre son billet énigmatique, et le manifeste solennel de la rupture ? Pourquoi ce style ambigu ? Est-ce ainsi qu'on écrit sous l'influence des nobles sentiments dont Grimm se dit transporté ? Enfin pourquoi taire ce billet sournois qui cache si mal les plus cruelles intentions ? Examinons maintenant la lettre qui révoltait tant l'amant *vertueux* de la *chaste* d'Épinay. Je conviens que Rousseau, poussé à bout par tant d'indignes procédés, et commençant à comprendre qu'il ne s'agissait de rien moins que de flétrir son caractère, y discute assez rigoureusement la mesure de reconnaissance qu'il doit à son amie. En pareil cas, on a toujours le droit de compter avec ses bienfaiteurs. Ainsi, lorsque Diderot lui écrivait hypocritement : « Mon ami, content de Mme d'Épinay, il faut partir avec elle ; mécontent, il faut partir beaucoup plus vite : pour moi, je vous avoue que si je ne pouvais supporter la chaise, je prendrais un bâton et je la suivrais » ; il me semble qu'il lui était permis d'examiner si ses obligations envers son amie lui imposaient cette ridicule abnégation. Il avait été logé gratuitement, mais malgré lui, à l'Ermitage ; « Mme d'Épinay, dit-il dans sa lettre à Grimm, a employé les sollicitations, et même les intrigues. Mes vœux pour ma patrie, mon goût, l'improbation de mes amis, tout céda dans mon cœur à la voix de l'amitié ; je me laissai entraîner à l'Ermitage. » Grimm prétend que Rousseau *persécuta* Mme *d'Épinay pour se faire donner cet asile.* J'ai cité le témoignage de cette dame, qui dément formellement ce lâche mensonge ; on ne conçoit pas que Grimm n'ait pas retiré des Mémoires de son amie une preuve si accablante de sa mauvaise foi. Remarquons, d'ailleurs, que si Rousseau eût persécute Mme d'Épinay pour avoir l'Ermitage, il n'eût pas eu l'audace d'avancer le contraire dans sa lettre à Grimm, au risque de s'attirer un démenti ignominieux ; et de plus

Copyright Arvensa Editions

Grimm n'eût pas manqué de relever cette bassesse dans la majestueuse épître où il parle tant du *monstrueux système* de Rousseau et de *ses noirceurs.* Pour qu'il ne reste aucun doute sur l'indignité de *Grimm,* j'indique dans la correspondance de Rousseau les lettres suivantes à Mme d'Épinay : 1° celle datée de 1755, qui commence ainsi : « Il s'en faut bien que mon affaire avec M. Tronchin ; etc. » 2° la suivante : « Je me hâte de vous écrire deux mots, etc. » ; 3° celle-ci : « Enfin, madame, j'ai pris mon parti et vous *vous doutez bien que vous l'emportez,* etc. » Je demande à ceux qui les ont lues, si l'on peut pousser plus loin la gratitude, la fierté et l'amour de l'indépendance, et s'il n'est pas avéré que Rousseau, en acceptant l'asile de l'Ermitage, ne céda qu'aux sollicitations pressantes de son amie. Mais supposons qu'il se trompât sur l'étendue de ses devoirs envers « d'Épinay ; mettons de côté sa santé, sa pauvreté, et tous les arguments très plausibles que contient sa lettre à Grimm ; voici comment il terminait : « Pesez bien mes raisons, mon *cher ami,* et puis dites-moi ce queje dois faire. Je veux remplir mon devoir ; mais dans l'état où je suis, en vérité, l'on ne doit rien exiger de plus. Si vous pensez que je doive partir, prévenez-en Mme d'Épinay ; prenez quelques mesures pour ne pas laisser ces pauvres femmes seules cet hiver au milieu des bois ; puis, envoyez-moi un exprès, et soyez sûr que je pars pour Paris à la réception de votre réponse. » Le même jour, il écrivait à Mme d'Épinay : « Soyez sûre qu'au lieu de *tous* ces mensonges détournés, si vous eussiez insisté avec amitié, que vous m'eussiez dit que vous le désiriez fort, et que je vous serais utile, j'aurais passé pardessus toute autre considération, et je serais parti » (oct. 1757). Grimm et son amie sont jugés sur ces deux traits seulement. Accuser un tel homme d*e noirceur,* traiter ses raisonnements timides, sa confiance sans bornes, ses scrupules excessifs, *de principes odieux, de monstrueux système,* c'est se démasquer de ses propres mains, c'est faire retomber sur soi l'infamie dont on veut l'accabler !

Il est bon de remarquer que ces gens qui trouvaient si affreux que Rousseau eût entraîné deux femmes dans sa solitude, n'en exigeaient pas moins qu'il les y laissât pendant l'hiver, pour suivre Mme d'Épinay !

Encore un mensonge de Grimm, plus lâche peut-être que tous ceux que je viens de citer. Voici ce qu'on lit dans les *Mémoires* de son amie (t. II) : « On a été obligé de transporter à bras la mère Levasseur à l'Ermitage. Cette pauvre femme pleurait de joie et de reconnaissance ; mais Rousseau, après le premier moment de surprise et de reconnaissance passé, marchait

Copyright Arvensa Editions

en silence, tête baissée, sans avoir l'air d'avoir la moindre part à ce qui se passait. Nous dinâmes avec lui. Mme d'Épinay était si épuisée qu'elle pensa se trouver mal ; elle fit ce qu'elle put pour le cacher à Rousseau qui s'en douta, *mais qui ne voulut pas avoir l'air de s'en apercevoir.* » Grimm était présent, et c'est lui qui parle ici, comme en beaucoup d'autres endroits des *Mémoires*, sous le voile d'un tiers anonyme. Voici maintenant un passage d'une lettre de Rousseau à Mme d'Épinay, relative à cet incident : « Au surplus, je ne vous conseille pas beaucoup de compter sur des compliments à notre première entrevue. Je vous réserve, au contraire, une censure grave d'être venue malade et souffrante m'installer ici, sans égard pour vous ni pour moi. Hâtez-vous de me rassurer sur les suites de cette indiscrétion, et souvenez-vous, une fois pour toutes, *que je ne vous pardonnerai jamais d'oublier ainsi vos intérêts en songeant aux miens.* » Cette lettre est sans date, mais son contenu indique qu'elle fut écrite trois jours après l'installation de Rousseau, c'est-à-dire le 12 avril. Comment croire que l'homme qui s'exprimait ainsi sur les souffrances de son amie ait pu en supporter la vue sans émotion ?

J'en ai dit assez, je pense, pour donner une juste idée du caractère de Grimm et de la valeur de ses accusations. Il me reste à produire un témoin à charge dont, à coup sûr, il n'a pu prévoir l'accablante déposition. Ce témoin, c'est le fils de Me d'Épinay. M. Piguet, de Lausanne, qui a publié quelques détails sur J. J. Rousseau, à l'époque de l'apparition de la *Correspondance* de Grimm, s'exprime comme il suit : « Grimm ne s'est pas justifié des reproches que lui fait Rousseau ; on ne peut donc accuser celui-ci de l'avoir calomnié. Au reste, j'avais déjà une présomption que Rousseau n'avait pas chargé son portrait. Une de mes parentes, qui connaissait le fils aîné de Mme d'Épinay, a bien voulu lui demander pour moi quelques renseignements sur l'auteur *d'Émile.* Il a adressé, à ce sujet, à ma cousine C..., une lettre datée de Fribourg, le 20 mai 1811, et dont voici quelques fragments : « Le grand succès du *Devin du village*, dit M. d'Épinay fils, et surtout celui du *Discours sur les causes de l'inégalité*, refroidit visiblement la plupart des amis de Rousseau. Cette remarque l'attrista, et fut peut-être le premier germe de la manie qu'il eut toujours depuis, d'imaginer que ses amis le desservaient sous de faux dehors. Cette idée amère pour son cœur aimant a empoisonné le reste de sa vie. On a de Grimm plusieurs petites brochures de circonstance, écrites avec esprit et facilité, pour un Allemand. On trouva le moyen de le faire entrer dans la maison de M. le duc

Copyright Arvensa Editions

d'Orléans, grand-père du prince actuel, en qualité de secrétaire. On lui procura encore une correspondance littéraire avec l'impératrice de Russie et la cour de Saxe-Gotha. Cela dura plusieurs années et le mit en état a de monter sa garde-robe. Au petit habit noir râpé, aux mauvais bas usés, il substitua l'habit brodé, le bas de soie blanc, le fin escarpin, l'épée, et le carrosse de remise au mois. Il accompagna tout cela d'un laquais, et d'un valet de chambre qui le coiffait et écrivait sous sa dictée. Mais si chacun fut frappé de cette prompte métamorphose de costume, on ne tarda pas à l'être encore plus de ses manières envers ses amis. Du moment qu'il fréquenta les grands, il oublia qu'il était petit, prit un air d'insolence avec ses inférieurs, de protection et de suffisance avec ses amis et ses égaux, et *fut rampant avec ses supérieurs*… Lorsque Rousseau allait à la Chevrette chez Mme d'Épinay, il y trouvait quelquefois Grimm dont la morgue lui faisait essuyer à tout moment quelque humiliation. Mme d'Épinay s'en apercevait et en souffrait. Je suis même persuadé qu'elle en a parlé à Grimm en particulier. Le trait du souper au coin du feu (*Confess*., liv. IX) est très vrai, et si je *n'en avais pas été témoin oculaire*, j'avoue que j'aurais eu de la peine à le croire. Plusieurs traits de ce genre firent croire à Rousseau qu'un homme à qui la tête tournait ainsi ne pouvait être son ami. La lettre que Mme d'Épinay écrivit de Genève à Rousseau (1er décembre 1757) est remarquable. Il est clair qu'on avait desservi Jean-Jacques auprès d'elle, et même qu'on l'avait calomnié. Qui lui avait rendu ce mauvais service ? Cela n'est pas difficile à deviner. Le congé si imprévu et si positif qui termine ce billet ne serait jamais venu à l'idée de Mme d'Épinay, si on ne le lui avait pas suggéré. Malgré les torts *réels ou apparents* de Rousseau, l'humanité lui aurait fait rejeter bien loin l'idée de mettre à la porte, à l'entrée de l'hiver, un homme malade, *qu'elle aimait encore en secret.* Mais elle était obsédée, circonvenue ; elle n'a pas osé montrer du caractère en cette occasion. *Notre philosophe a succombé sous l'animosité de gens à qui il n'avait jamais fait de mal.* Mme d'Épinay, par tout ce que j'ai vu et entendu depuis 1757, s'est bien repentie de son aveuglement, de sa trop grande confiance en Grimm ; mais il était trop tard. Ainsi, il paraît constant que la rupture de Rousseau avec Mme d'Épinay vient uniquement de Grimm. *En donner la raison*, *ne m'est pas possible.* Tout ce que je puis affirmer, c'est que depuis cette époque, *j'ai été témoin bien souvent des vifs reproches que Mme d'Épinay a faits à Grimm*, lorsqu'il a été la rejoindre à Genève, sur les durs procédés qu'il avait eus pour le pauvre Rousseau, qui ne les avait pas

Copyright Arvensa Editions

mérités. »

Musset-Pathay, à qui j'emprunte cette citation [93], ajoute les réflexions suivantes : « Ce témoignage du fils de Mme d'Épinay confirme le récit de Rousseau dans ses moindres particularités... Remarquons avec quelle réserve le fils glisse sur les torts de la mère, et, ne pouvant parler de sa honteuse passion pour Grimm, en dit cependant assez pour ceux qui la connaissent. Les *Mémoires* de la mère, qui laissent voir cette passion aux yeux les moins clairvoyants, n'avaient pas encore été publiés lorsque la lettre du fils fut écrite. »

En voilà assez sur ce méprisable Grimm et sur la femme dont il pervertit l'âme naturellement droite et sensible. Passons à Diderot.

La vive amitié de Rousseau pour cet homme ne saurait être mise en doute. Ce sentiment fut d'abord réciproque. Rousseau attribue le changement de Diderot à la jalousie que lui inspirèrent ses succès lyriques et littéraires, et surtout à l'exemple d'indépendance qu'il osait donner aux gens de lettres. Nous venons de voir M. d'Épinay fils confirmer ces assertions. L'influence de Grimm sur l'âme faible et vaniteuse de Diderot acheva ce que ces motifs secrets avaient commencé. L'aventurier allemand parvint à y verser une partie de la haine instinctive qui régnait dans la sienne. On en a vu les effets dans les récits des *Confessions*, il reste à en chercher la confirmation dans la *Correspondance* de Rousseau avec Diderot. Je répète ici, que dans la pénurie où nous laisse l'absence des pièces justificatives que Rousseau avait jointes à ses *Confessions*, ce mode d'analyse est le seul qui reste à la critique. Des lettres offrent plus de garanties qu'une narration composée longtemps après les événements, et dans laquelle on peut craindre que l'auteur, trompé par sa mémoire, ou dominé par la passion, ne reproduise pas fidèlement la vérité. La *Correspondance*, au contraire, conserve des détails futiles, faciles à oublier, et pourtant précieux ; elle présente les faits à l'époque même où ils ont eu lieu ; en outre, elle sert souvent à en constater l'authenticité aussi sûrement que les preuves matérielles. En voici un exemple très sensible. Quand Rousseau, en écrivant à Mme d'Épinay, discute avec elle les conditions de son entrée *à* l'Ermitage et dit qu'il cède à l'amitié en acceptant cet asile, on peut affirmer que Grimm a menti en avançant que Rousseau avait *persécuté* Mme d'Épinay pour obtenir d'elle cette habitation.

Copyright Arvensa Editions

Diderot, piqué de n'avoir pu chasser Rousseau de sa retraite par le scrupule, publia, avec une affectation évidente, son trait sur les solitaires. Rousseau, justement offensé, engagea avec lui et avec Mme d'Épinay une correspondance dont, malheureusement, il ne reste plus que ses propres lettres, et quelques extraits de celles de Diderot. Comme elles existent dans toutes les éditions des œuvres de Rousseau, je me bornerai à les indiquer par leurs phrases initiales, et à en signaler les traits les plus remarquables. La lettre affectueuse que Rousseau dit avoir écrite à Diderot, à l'apparition de la sentence, n'a pas été retrouvée, et cette perte est fâcheuse. Diderot répondit par celle dont on trouve un court extrait dans les *Confessions* (liv. IX). Elle est remarquable par sa sécheresse et son ironie.

Réponse de Rousseau (mercredi 1757). « Quand vous prenez des engagements, etc. » On voit par cette lettre que Diderot donnait des rendez-vous et n'y venait pas. Rousseau promet de nouveau de renvoyer à Paris la vieille Levasseur : « Je lui donnerai, dit-il, tout ce que j'ai ; je vendrai tout ; si je puis gagner quelque chose, le produit sera pour elle ; elle a des enfants à Paris qui peuvent la soigner ; s'ils ne suffisent pas, *sa fille l'y suivra*. En tout cela, je ne ferai pas trop pour mon cœur, ni assez pour mes amis... Je resterai seul ici, je mangerai du pain, je boirai de l'eau, je serai heureux et tranquille ; vous aurez Mme Levasseur, et je serai bientôt oublié... Je remarque une chose qu'il est important que je vous dise, Je ne vous ai jamais écrit sans attendrissement, et je mouillai de mes larmes ma précédente lettre ; mais enfin la sécheresse des vôtres s'étend jusqu'à moi ; mes yeux sont secs et mon cœur se resserre, en vous écrivant. » Il termine en le priant de ne pas venir le voir *pour ne pas exposer leur amitié à me rupture infaillible.*

13 sept. 1756, à Mme d'Épinay. « Ma chère amie, il faudra que j'étouffe si je ne verse pas mes peines dans votre sein, etc. » Il lui rend compte de la sèche réponse de Diderot. Il dit qu'on le tracasse cruellement au sujet de la vieille Levasseur qui, dit-il, *ne désire point aller à Paris*, qui ne se plaint point, et qui est très contente. Il ajoute que Grimm ne sera content que lorsqu'il lui aura ôté tous les amis qu'il lui a donnés. Il prophétisait. Cette lettre se termine ainsi : « J'oubliais de vous dire qu'il y a de la plaisanterie dans la lettre du philosophe, il devient barbare avec légèreté. » L'extrait de la lettre de Diderot, rapporté dans les *Confessions,* prouve la vérité de ce reproche.

À la même. Janvier 1767. « Tenez, madame, voilà les lettres de Diderot

Copyright Arvensa Editions

et ma dernière réponse, lisez et jugez-nous, etc. » Cette lettre donne une idée très juste des dispositions de Diderot et consorts ; elle est en même temps une preuve affligeante de l'extrême faiblesse de Rousseau ; mais aussi que de bonté, que de confiance et de délicatesse elle révèle dans ce pauvre homme ! Il prend pour arbitre Mme d'Épinay, parce que, dit-il, *il est trop aigri pour avoir de la raison ;* il consent à envoyer à Paris la mère Levasseur qui, d'abord, fait semblant d'en être affligée, puis éclate en violents reproches, *du ton d'une femme qui se sent bien appuyée*. Il y a dans cette lettre un trait affectueux sur Diderot qui eût dû le ramener, s'il fût resté dans son cœur quelque sentiment d'amitié.

À la même.... 1757. « Je reçois votre lettre, ma bonne amie, etc. » Il lui dit que son amitié le console de tout, que Diderot étant agresseur aurait dû faire les premières avances. « Un mot, dit-il, un seul mot, m'eût fait tomber la plume des mains, j'étais aux pieds de mon ami. Au lieu de cela, voyez le ton de sa seconde lettre[94], voyez comment il raccommode la dureté de la première... Croyez-moi, ma bonne amie, Diderot est maintenant un homme du monde. Il fut un temps où nous étions tous deux pauvres et ignorés, et nous étions amis ; j'en puis dire autant de Grimm ; mais ils sont devenus des gens importants, etc. » Enfin, il pousse la bonté et l'illusion jusqu'à convenir qu'il a fait injure à Grimm, en l'accusant de connivence avec Diderot. L'infortuné ! que ne connaissait-il la vérité dévoilée plus tard dans les *Mémoires de* cette indigne femme, dont l'amitié *le consolait de tout !* Que ne voyait-il l'odieux Grimm, retranché dans sa neutralité hypocrite, corrompant deux âmes faibles pour désoler et déshonorer l'homme dont le seul tort était de l'avoir trop aimé !

À la même.... 1757. Il la prévient que la mère Levasseur va lui écrire pour lui exposer ses intentions. Il consent à supprimer une réponse à Diderot que Mme d'Épinay, inspirée constamment par Grimm, trouvait trop dure. De plus elle exigeait qu'il convînt envers lui de *ses torts.* Rousseau, cette fois, commence à ouvrir les yeux et se refuse aux injonctions perfides de sa fausse amie.

À Diderot… 1757. « J'ai envie de reprendre en peu de mots l'histoire de nos démêlés, etc. » Cette lettre doit être lue en entier ; elle est une de celles qui font le mieux ressortir la différence de caractère des deux hommes. Je me borne à faire remarquer qu'après avoir traité Rousseau d'homme *injuste*, *cruel, féroce*, Diderot fut assez peu généreux pour lui

Copyright Arvensa Editions

objecter ses *services.* Il est encore essentiel de noter que Mme d'Épinay prenait le parti de Diderot à tel point, que Rousseau ne peut s'empêcher de dire, en parlant d'elle : « Si je ne connaissais son motif, je la croirais aussi injuste que vous. » Ce soupçon n'était que trop fondé.

À Mme d'Épinay. Jeudi 1757. « Diderot m'a écrit une troisième lettre en me renvoyant mes papiers. » Cette lettre doit être également lue en entier. Quel courage il fallait pour porter le trouble dans une âme si droite, si inoffensive, si étonnamment subjuguée par ses affections ! Cependant, malgré son défaut d'énergie et ses illusions, Rousseau réfutait sans pitié les misérables sophismes de Diderot, et résistait avec une sagacité instinctive aux efforts de Mme d'Épinay pour l'amener â céder aux exigences de ses prétendus amis.

À Mme d'Épinay. 1757. Cette lettre ne contient qu'une circonstance digne de remarque ; c'est la présence de la vieille Levasseur à Paris, où sans doute elle eut des conférences avec ses dignes protecteurs. Malgré l'absence de date, on juge, par la mention qui y est faite d'un cadeau d'almanachs, que la lettre doit être du courant de janvier 1757.

À Mme d'Épinay. Février 1757. Cette lettre, pleine de sensibilité, se termine par le trait qui suit : « Vous aviez bien raison de vouloir que je visse Diderot. Il a passé hier la journée ici, il y a longtemps que je n'en ai passé de si délicieuse. Il n'y a pas de dépit qui tienne contre la présence d'un ami. »

À Diderot. 2 mars 1758. C'est la dernière de Rousseau à son ami. Elle est encore plus essentielle à lire que les précédentes, parce que l'âme de son auteur s'y peint encore mieux. Je n'en cite que le dernier trait, qui est déchirant : « Vous pouvez avoir été séduit et trompé ; cependant votre ami gémit dans sa solitude, oublié de tout ce qui lui était cher ; il peut y tomber dans le désespoir, y mourir enfin, maudissant l'ingrat dont l'adversité lui fait verser tant de larmes, et qui l'accable dans la sienne. Il se peut que les preuves de son innocence vous parviennent enfin, que vous soyez forcé *d'honorer sa mémoire*, et que l'image de votre ami mourant ne vous laisse pas des nuits tranquilles ! Diderot, pensez-y, je ne vous en reparlerai plus. » Dans la plupart des éditions de Rousseau, on trouve, au sujet du dernier trait de cette lettre, la note suivante : « *Voyez,* « *lecteurs*, *les notes de la Vie de Sénèque. »* Il s'en faut que les auteurs de cette courte protestation aient toujours été justes envers Rousseau ; mais ici le cri de la conscience a été plus fort que les préjugés. Il est probable qu'après cette

Copyright Arvensa Editions

lettre, toute correspondance cessa entre Diderot et Rousseau, jusqu'à l'époque de leur rupture, dont les causes sont clairement énoncées dans les *Confessions*, liv. X. J'y reviendrai en détail lorsque j'analyserai les notes sur la Vie de Sénèque.

Pour ne pas morceler cette discussion, j'anticipe sur la marche des événements, en parlant ici d'une démarche de Diderot, dont il est très difficile d'apprécier le but. Rousseau étant à Môtiers, un de ses voisins, le comte d'Escherny, lui écrivit en avril 1765, au nom de Diderot, pour exiger de lui *un désaveu*, je ne sais sur quel sujet. Il paraît que le messager, qui ne manquait pas d'aplomb, comme je le ferai voir en son lieu, hasarda, soit de son chef, soit de la part de Diderot, quelques propositions de paix. « Lié avec tous les deux, dit-il dans sa notice sur Rousseau[95], et alternant entre le séjour de Paris et celui de la Suisse, Diderot m'avait prié de faire sa paix avec Rousseau. Je m'y suis porté avec tout le zèle possible. J'ai parlé, prié, j'ai écrit ; Rousseau a été inexorable. Voici la réponse de Rousseau à d'Escherny : Je n'entends pas bien, monsieur, ce qu'après sept ans, M. Diderot vient tout à coup exiger de moi. Je n'ai nul désaveu à faire. Je suis bien éloigné de lui vouloir du mal, encore plus de lui en faire, ou d'en dire de lui. Je sais respecter jusqu'à la fin les droits de l'amitié éteinte, mais je ne la rallume jamais ; c'est ma plus inviolable maxime » (6 avril 1765). D'Escherny prétend que ce n'est pas là *le plus beau trait de la vie de Rousseau*, et tous les biographes l'ont répété. Il est impossible de savoir en quoi consistait le désaveu exigé par Diderot ; mais il me semble que si celui-ci eût voulu sincèrement se réconcilier avec son ancien ami, il n'eût pas débuté par un trait arrogant qui devait s'opposer d'emblée au succès de sa démarche. Peut-être même cette démarche ne fut-elle qu'un moyen détourné de mettre Rousseau dans son tort. Le public, déjà si prévenu contre lui, dut voir un trait de générosité dans les avances de Diderot, et, dans le refus de Rousseau, une nouvelle preuve de l'odieux caractère qu'on lui attribuait. Ce qu'on a déjà vu de la conduite de Diderot rend vraisemblable ce calcul perfide. Il le deviendra bien plus encore quand j'aurai achevé de dire tout ce qui le concerne.

Je cite un dernier trait de Rousseau à l'égard de Diderot, qui peut servir à apprécier les caractères des deux amis. Palissot, sachant leur rupture, envoya à Rousseau, par le libraire Duchesne, sa comédie des *Philosophes*, dans laquelle il était lui-même ridiculisé, mais qui contenait, au sujet de

Copyright Arvensa Editions

Diderot, des traits plus que satiriques. Rousseau écrivît au libraire une lettre, dans laquelle il refusait énergiquement cet *horrible présent,* a Cette lettre courut, dit-il ; « Diderot, qu'elle aurait dû toucher, s'en dépita. Son amour-propre « ne put me pardonner la supériorité d'un procédé généreux » (*Confessions*, liv. X).

Enfin, lorsque Rousseau écrivait ses *Confessions*, il était depuis longtemps proscrit, diffamé ; il savait que Diderot faisait cause commune avec ses plus mortels ennemis ; voyez pourtant quelle est la modération de ses jugements ! « Il est vrai, dit-il en parlant des intrigues de Grimm, que Diderot et d'Holbach n'étaient pas, du moins je ne puis le croire, gens à tramer d'eux-mêmes des complots bien noirs ; l'un n'en avait pas la méchanceté, l'autre l'habileté, etc. » (Confessions, liv. X). La note restrictive qui accompagne ce passage date des dernières années de la vie de Rousseau ; elle est ainsi conçue : « J'avoue que depuis ce livre écrit, tout ce que j'entrevois à travers les mystères qui m'environnent, me fait craindre de n'avoir pas connu Diderot. Les notes sur Sénèque existent heureusement, sans quoi on n'eût pas manqué de mettre ce trait sur le compte de la maladie mentale de Rousseau.

Pendant que l'infortuné s'exprimait sur la conduite de son ancien ami avec une si noble modération, Diderot tenait un tout autre langage ; et c'est Marmontel qui s'est chargé de nous le transmettre. Avant de citer textuellement son libelle, je dois rappeler au lecteur le trait maladroit qui valut à Rousseau la haine de cet écrivain (Con*fessions*, liv. X).

Après avoir débuté par apprendre à la postérité combien il était doux pour lui *de faire deux ou trois fois la semaine d'excellents dîners*, en compagnie de Diderot, d'Holbach, Galiani, Helvétius et autres, l'académicien raconte que, dans une de ces parties, se trouvant seul avec Diderot, à l'époque où la Lettre sur les spectacles venait de paraître, il lui témoigna son indignation au sujet de la note qui se trouve dans la préface de cet écrit, et qu'il appelle bénignement un *coup de stylet*. « Jamais, dit-il à Diderot, mon opinion ne sera en balance entre vous et Rousseau ; je vous connais, et je crois le connaître ; mais dites-moi par quelle rage et sur quel prétexte il vous a si cruellement outragé ? Retirons-nous, me dit-il, dans cette allée solitaire, là je vous confierai ce que je ne dépose que dans le sein de mes amis. »

J'avertis, avant d'aller plus loin, que ce qui suit est bien réellement de Diderot, c'est-à-dire imaginé et rédigé par lui, à loisir, selon toute

Copyright Arvensa Editions

apparence. Ceux qui ont l'habitude de son style ne sauraient s'y méprendre ; Marmontel, écrivain de théâtre, n'a fourni que la mise en scène.

« Lorsque Diderot se vit seul avec moi, et assez loin de la compagnie pour n'en être pas entendu, il commença son récit en ces mots : Si vous ne saviez pas une partie de ce que j'ai à vous dire, je garderais avec vous le silence, comme je le garde avec le public, sur l'origine de l'injure qui m'a été faite par un homme que j'aimais et que je plains encore, car je le crois bien malheureux. Il est cruel d'être calomnié, de l'être avec noirceur, de l'être sur le ton perfide de l'amitié trahie, et de ne pouvoir se défendre ; mais telle est ma position. Vous allez voir que ma réputation n'est pas ici la seule intéressée. Or, dès qu'on ne peut défendre son honneur qu'aux dépens de l'honneur d'autrui, il faut se taire et je me tais. Rousseau m'outrage sans s'expliquer ; mais pour lui répondre, il faut que je m'explique, il faut que je divulgue ce qu'il a passé sous silence, et il a bien prévu que je n'en ferais rien. Il était bien sûr que je le laisserais jouir de son outrage, plutôt que de mettre le public dans la confidence d'un secret qui n'est pas le mien. En cela, Rousseau est un agresseur malhonnête ; il frappe un homme désarmé.

« Vous connaissez sa passion malheureuse pour Mme d'Houdetot. Il eut un jour la témérité de la lui déclarer d'une manière qui devait la blesser. Peu de temps après, Rousseau vint me trouver à Paris. — Je suis un fou, je suis un homme perdu, me dit-il, Voici ce qui m'est arrivé ; et il me conta son aventure. — Eh bien, lui dis-je, où est le malheur ? — Comment, ne voyez-vous pas, reprit-il, qu'elle va écrire à Saint-Lambert que j'ai voulu la séduire, et doutez-vous qu'il ne m'accuse d'insolence et de perfidie ? — Point du tout, répondis-je froidement, Saint-Lambert est un homme juste, il sait bien que vous n'êtes ni un Cyrus, ni un Scipion. Après tout, de quoi s'agit-il ? D'un moment de délire, d'égarement ; il faut sans différer lui écrire, lui tout avouer, le prier de vous pardonner ce moment de trouble et d'erreur. Rousseau transporté m'embrassa. — Vous me rendez la vie, me dit-il ; dès ce soir, je vais écrire. Depuis, je le vis plus tranquille, et je ne doutai pas qu'il n'eût fait ce dont nous étions convenus. Mais quelque temps après, Saint-Lambert arriva, et m'étant venu voir, il me parut, sans s'expliquer, si profondément indigné contre Rousseau, que ma première idée fut que celui-ci ne lui avait pas écrit. — N'avez-vous pas reçu de lui une lettre ? lui dis-je. — Oui, me dit-il, une lettre qui mériterait le plus

Copyright Arvensa Editions

sévère châtiment. — Ah ! monsieur, lui dis-je, est-ce à vous de concevoir tant de colère d'un moment de folie dont il vous a fait l'aveu, dont il vous demande pardon ? Si cette lettre vous offense, c'est moi qu'il en faut accuser, car c'est moi qui lui ai conseillé de l'écrire. — Savez-vous, me dit-il, ce que contient cette lettre ? — Je sais, répondis-je, qu'elle contient un aveu, des excuses. — Rien de tout cela. C'est un tissu de fourberies et d'insolences ; c'est un chef-d'œuvre d'artifice pour rejeter sur Mme d'Houdetot le tort dont il veut se laver. — Vous m'étonnez, lui dis-je, ce n'était pas là ce qu'il m'avait promis. Alors, pour l'apaiser, je lui racontai la douleur et le repentir où j'avais vu Rousseau d'avoir pu l'offenser, et la résolution qu'il avait prise de lui demander grâce. Par là je l'amenai sans peine au point de le prendre en pitié. C'est à cet éclaircissement que Rousseau donne le nom de perfidie. Dès qu'il apprit que j'avais »fait pour lui un aveu qu'il n'avait pas fait, il jeta feu et flamme, m'accusant de l'avoir trahi. Je l'appris, j'allai le trouver. — Que venez-vous faire ici ? me dit-il. — Je viens savoir, lui dis-je, si vous êtes fou ou méchant. — Ni l'un ni l'autre, me dit-il, mais j'ai le cœur ulcéré contre vous ; je ne veux plus vous voir. — Qu'ai-je donc fait ? lui demandai-je. — Vous avez fouillé, dit-il, dans les replis de mon âme, vous en avez arraché mon secret, vous l'avez trahi ; vous m'avez livré au mépris, à la haine d'un homme qui ne me pardonnera jamais. Je laissai son feu s'exhaler, et quand il se fut épuisé en reproches : — Nous sommes seuls, lui dis-je, et entre nous, votre éloquence est inutile. Nos juges sont ici, la raison, la vérité, votre conscience et la mienne. Voulez-vous les interroger ? Sans me répondre, il se jeta dans son fauteuil, les deux mains sur ses yeux, et je pris la parole. — Le jour, dis-je, où nous convînmes que vous seriez sincère dans votre lettre à Saint-Lambert, vous étiez, disiez-vous, réconcilié avec vous-même. Qui vous fît donc changer de résolution ? Vous ne répondez pas ; je vais répondre pour vous. Quand il vous fallut prendre la plume et faire l'aveu de votre folie, votre diable d'orgueil se souleva. Il vint vous faire entendre qu'il était indigne de votre caractère de vous humilier devant un homme, de demander grâce à un rival heureux ; que ce n'était pas vous qu'il fallait accuser, mais celle dont la séduction, la coquetterie, les flatteuses douceurs vous avaient engagé ; et vous, avec votre art, colorant cette belle excuse, vous ne vous êtes pas aperçu qu'en attribuant le manège d'une coquette à une femme délicate et sensible, aux yeux d'un homme qui l'estime et qui l'aime, vous blessiez deux cœurs à la fois. — Eh bien, s'écria-t-il, que j'aie été injuste,

Copyright Arvensa Editions

imprudent, insensé, qu'en inférez-vous qui vous justifie à mes yeux d'avoir trahi ma confiance ? — J'en infère, lui dis-je, que c'est vous qui m'avez trompé, que c'est vous qui m'avez induit à vous défendre comme j'ai fait. Que ne me disiez-vous que vous aviez changé d'avis ? Je n'aurais pas parlé de votre repentir, je n'aurais pas cru répéter les propres termes de votre lettre. Vous vous êtes caché de moi pour faire ce que vous saviez bien que je n'aurais pas approuvé ; et lorsque votre coup de tête a l'effet qu'il devait avoir, vous m'en faites un crime ! Allez, puisque dans l'amitié la plus tendre vous cherchez des sujets de haine, votre cœur ne sait que haïr. — Courage, barbare ! achevez d'accabler un homme faible et misérable. Il ne me restait au monde que ma propre estime, et vous venez me l'arracher ! Alors Rousseau fut plus touchant et plus éloquent dans sa douleur qu'il ne l'a été de sa vie. Pénétré de l'état où je le voyais, mes yeux se remplirent de larmes. En me voyant pleurer, il s'attendrit et me reçut dans ses bras.

« Nous voilà donc réconciliés ; lui continuant de me lire sa *Nouvelle Héloïse,* et moi allant à pied deux ou trois fois la semaine à son Ermitage, pour en entendre la lecture et répondre en ami à la confiance de mon ami. C'était dans les bois de Montmorency qu'était le rendez-vous. J'y arrivais baigné de sueur, et il ne laissait pas de se plaindre lorsque je le faisais attendre. Ce fut dans ces temps-là que parut la lettre sur les spectacles, avec le beau passage de Salomon, par lequel il m'accuse de l'avoir outragé et trahi. « — Quoi ! m'écriai-je, en pleine paix ? Cela n'est pas croyable. — Non, cela ne l'est pas, et cela n'en est pas moins vrai. Rousseau voulait rompre avec moi et avec mes amis ; il en avait manqué l'occasion la plus favorable. Quoi de plus commode, en effet, que de m'attribuer des torts dont je ne pouvais me laver ? Fâché d'avoir perdu cet avantage, il le reprit, en se persuadant que, de ma part, notre réconciliation n'avait été qu'une scène jouée. — Quel homme, m'écriai-je, et il croît être bon ! — Diderot me répondit : Il serait bon, car il est né sensible, et dans l'éloignement il aime assez les hommes. Il ne hait que ceux qui l'approchent ; parce que son orgueil lui fait croire qu'ils sont tous envieux de lui ; qu'ils ne lui font du bien que pour l'humilier ; qu'ils ne le flattent que pour lui nuire. C'est là sa maladie. Intéressant par son infortune, par ses talents, par un fonds de bonté, de droiture, il aurait des amis, s'il croyait aux amis. Il n'en aura jamais, ou ils l'aimeront seuls ; car il s'en méfiera toujours » *(Mémoires de Marmontel*, t. II).

Examinons la première assertion de Diderot. Il prétend que Rousseau

Copyright Arvensa Editions

s'accusa devant lui d'avoir déclaré sa passion à Mme d'Houdetot *de manière à la blesser.* Chacun peut voir avec quel naturel et quelle sincérité cette circonstance est décrite dans les *Confessions* (liv. IX) ; mais comme c'est Rousseau qui raconte, je consens à écarter son témoignage. Il avoue, j'en conviens, que Mme d'Houdetot, après avoir appris de lui sa faiblesse, ne voulut pas s'éloigner brusquement, de peur d'être obligée d'en dire la cause à Saint-Lambert, ce qui eût infailliblement brouillé les deux amis ; mais cette conduite délicate s'explique très bien dans le récit des *Confessions*, et ne fait supposer aucun outrage. Elle parle même en faveur de Rousseau ; car pourquoi Mme d'Houdetot l'eût-elle ménagé à ce point s'il eût été coupable ? Admettons un instant l'accusation de Diderot, supposons que la prudence ou la pitié eussent suggéré à Mme d'Houdetot quelques précautions pour éviter un éclat scandaleux ; dans ce cas, les relations qu'elle eût conservées avec Rousseau eussent été rares et froides. L'amitié n'eût pu succéder à de tels antécédents. « Elle continua, dit Rousseau, à me faire des visites que je ne tardai pas à lui rendre. Elle aimait à marcher ainsi que moi ; nous faisions de longues promenades dans un pays enchanté, etc. » (Conf*essions*, liv. IX). *Une correspondance s'établit*, il en reste encore des preuves irrécusables. Si l'on poussait le rigorisme jusqu'à repousser ce qui est de notoriété publique, on trouverait la confirmation de ces relations intimes dans la correspondance de Grimm avec Mme d'Épinay. (Voyez *Mémoires*, t. III.) Ainsi ce fut Mme d'Houdetot *outragée* par Rousseau, qui fit les avances de cette liaison. Je demande s'il est possible d'admettre une telle absurdité ? Rousseau n'a donc pu avouer à Diderot qu'il avait blessé M^me^ d'Houdetot, en lui déclarant sa passion. Premier mensonge.

Diderot affirme avoir conseillé à Rousseau d'écrire à Saint-Lambert, pour s'excuser et lui demander pardon. Il dit que Rousseau, après avoir promis de le faire, changea d'avis, et adressa à Saint-Lambert une lettre insolente et perfide, dans laquelle il accusait Mme d'Houdetot de l'avoir égaré par ses agaceries. Celle calomnie, bien plus grave que la précédente, est tout aussi facile à réfuter. Je fais observer, tout d'abord, que cette prétendue lettre n'a jamais été produite. Diderot, Grimm et Marmontel ont eu bien soin de n'en parler qu'après la mort de Rousseau, c'est-à-dire lorsqu'ils ne risquaient plus d'être sommés par lui de la faire voir. C'est déjà une assez forte présomption contre eux. Passons aux preuves directes.

« Tandis que j'étais à Paris (chez Diderot), dit Rousseau, Saint-Lambert y

Copyright Arvensa Editions

arriva de l'armée. Comme je n'en savais rien, je ne le vis qu'après mon retour à la campagne, d'abord à la Chevrette, ensuite à l'Ermitage, où il vint avec Mme d'Houdetot me demander à dîner » (*Confess.* liv. IX). Notez que cela se passait précisément au moment où, selon le récit de Diderot, Saint-Lambert, furieux de la prétendue lettre de Rousseau, éclatait en invectives contre lui, et disait que cette lettre *méritait le plus sévère châtiment.* Or, voilà ce terrible Saint-Lambert qui s'invite à dîner chez cet insolent, chez ce fourbe, avec sa maîtresse qui a été deux fois outragée par lui ! Il est vrai que Rousseau dit que Saint-Lambert le traita *durement*, *mais amicalement.* J'ai dit ailleurs ce que je pensais de ce procédé. On se l'expliquera facilement, en se rappelant que Saint-Lambert avait été *instruit et mal instruit* par un traître, dont je lâcherai-plus tard de soulever le masque. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que dans cette visite, la conduite de Saint-Lambert n'est pas celle qu'il eût tenue, si les assertions de Diderot étaient vraies. Veut-on que Saint-Lambert n'eût pas encore reçu la lettre de Rousseau ? j'y consens. Rousseau dit qu'après cette visite, il trouva Mme d'Houdetot fort changée à son égard : « J'en fus surpris, ajoute-t-il, comme si je n'avais pas dû m'y attendre. Je vis qu'il s'était passé quelque chose qu'elle ne voulait pas me dire, et que je n'ai jamais su » *(Confessions,* liv. IX). Cela s'explique encore. Saint-Lambert était très jaloux ; une lettre anonyme, dont je parlerai bientôt, avait excité ses soupçons ; quelques scènes avaient eu lieu, sans doute entre lui et sa maîtresse ; et de là venait le refroidissement de Mme d'Houdetot. Rousseau le devina, car il dit : « Je compris enfin qu'il y avait plus de jalousie que de mésestime dans l'éloignement où il la tenait de moi. » Navré des procédés de Mme d'Houdetot, il imagina de s'en plaindre à Saint-Lambert même. Sa lettre est du 4 septembre 1757 ; en voici un trait : « Tout est changé, hormis mon cœur. Depuis votre départ, elle me reçoit froidement ; elle me parle à peine, même de vous. Un homme dont on veut se défaire n'est pas traité autrement. Que signifie ce changement ? *si je l'ai mérité, qu'on me le dise*, et je me tiens pour chassé ; si c'est légèreté, qu'on me le dise encore, je me retire aujourd'hui et je serai consolé demain.... Dites-moi donc d'où peut venir son refroidissement. Auriez-vous pu craindre que je ne cherchasse à vous nuire auprès d'elle, et qu'une vertu mal entendue ne me rendît perfide et trompeur ? L'article d'une de vos lettres qui me regarde m'a fait entrevoir ce soupçon. Non, non, Saint-Lambert, la poitrine de J. J. Rousseau n'enferma jamais le cœur d'un traître, et je me mépriserais bien plus que

Copyright Arvensa Editions

vous ne pensez, si j'avais tenté de vous a ôter le sien. Ne croyez pas m'avoir séduit par vos raisons ; j'y vois l'honnêteté de votre âme et non votre justification. Je blâme vos liens, vous ne sauriez les approuver vous-même, et tant que vous me serez chers l'un et l'autre, je ne vous laisserai jamais la sécurité de l'innocence dans votre état, etc. »

Cette lettre est du 4 septembre 1757. Saint-Lambert était revenu de l'armée pendant le séjour de Rousseau à Paris, c'est-à-dire dans le courant de juin 1757[96]. Par conséquent, au moment où Rousseau lui écrivait ce qui précède, il devait avoir reçu depuis longtemps la lettre supposée par Diderot. C'était, ou jamais, le cas d'éclater, de jeter cette indigne lettre à la figure de l'homme qui avait l'audace de demander pourquoi on le fuyait, et celle plus incroyable encore d'afficher le rigorisme sur des raisons qu'il avait voulu troubler pour se disculper. Saint-Lambert ne fit rien de tout cela. Il est frappé d'une attaque d'apoplexie, et *trois jours* après son accident, il écrit à Rousseau une lettre remplie de témoignages *d'estime et d'amitié* (*Confess.,* liv. IX). « Dès ce moment, dit Rousseau en parlant de cette lettre, je fis mon devoir ; mais il est constant que si Saint-Lambert se fût trouvé moins sensé, moins généreux, moins honnête homme, j'étais perdu sans retour. » L'éditeur des Mémoires de Mme d'Épinay, quoique très hostile envers Rousseau, a si bien senti la force de cette lettre de Saint-Lambert, comme argument, qu'il a eu la bonne foi de l'opposer au récit venimeux de Grimm sur ce sujet, et qui ressemble en tout à celui de Diderot. (Voyez *Mémoires*.) Les sceptiques objecteront-ils que cette lettre de Saint-Lambert n'a pas été publiée ? Soit ; voici la réponse de Rousseau, et celle-là existe dans toutes les éditions de ses œuvres, « Que de joie et de tristesse me viennent de vous, *mon cher ami !* À peine l'*amitié* est-elle commencée entre nous, que vous m'en faites sentir tous les tourments et tous les plaisirs. Je ne vous parlerai pas de l'impression que m'a faite votre accident. Mme d'Épinay en a été témoin. Je ne vous peindrai pas non plus les agitations de *notre amie*, votre cœur est fait pour les imaginer. J'avais à la fois le sentiment de votre état et le spectacle du sien ; jugez de celui de votre ami.... *Notre amie* vint mardi faire ses adieux à la vallée. J'y passai une demi-journée triste et délicieuse ; nos cœurs vous plaçaient entre eux, et nos yeux n'étaient pas secs en parlant de vous. Je lui dis que son attachement pour vous était désormais une vertu. Elle en fut si touchée, qu'elle voulut que je vous l'écrivisse. Je lui obéis volontiers. Oui, *mes*

Copyright Arvensa Editions

enfante, soyez à jamais unis ; il n'est plus d'âmes comme les vôtres, vous méritez de vous aimer jusqu'au tombeau, etc. » Voilà en quels termes se trouvaient alors l'*insolent,* le *perfide* Rousseau, Mme d'Houdetot, *outragée*, *calomniée* par lui, et le *terrible* Saint-Lambert plein de *son juste ressentiment !*

Le dernier trait de cette citation pourra sembler risible à certains lecteurs ; mais je ne crois pas qu'un seul d'entre eux puisse douter maintenant que l'outrage fait par Rousseau à Mme d'Houdetot, la lettre insolente à Saint-Lambert, et toutes les scènes que Diderot a brodées sur ce canevas, ne soient autant de mensonges. Il ne reste plus de cet odieux roman qu'un seul fait réel, et il est accablant ; C'est que Diderot convient d'avoir parlé à Saint-Lambert de l'amour de Rousseau pour Mme d'Houdetot. Rousseau ne s'était donc pas trompé sur ce point, et cet aveu de Diderot, dégagé des fables avec lesquelles il a cru le justifier, rend très vraisemblable l'indiscrétion encore plus grave que Rousseau lui reproche, et qui le détermina à rompre avec lui. Quant à la prétendue délicatesse qui, suivant Diderot, l'empêcha de répondre à la note de la lettre sur les spectacles, je prouverai plus loin qu'elle n'est que de la tartuferie pure.

Je ne dois pas négliger de relever un autre mensonge de détail, qui n'est pas sans importance. Diderot prétend avoir fait à pied, deux ou trois fois la semaine, la course de Paris à l'Ermitage, pour entendre la lecture de la *Julie*. Rousseau *(Confess.* liv. IX) dit que cette lecture n'eut lieu *qu'une fois*, lors de son voyage à Paris pour se réconcilier avec Diderot (juin, 1757), et que celui-ci, qui promettait sans cesse des visites, et n'en faisait jamais, ne vint qu'une fois à l'Ermitage dans le cours de cette même année. Suivant Diderot, ces courses auraient eu lieu dans l'été de 1758 : mois alors Rousseau n'habitait plus l'Ermitage, et après ce qui s'était passé entre lui et Diderot au sujet du voyage de Mme d'Épinay, il est peu probable que cet ami, déjà si équivoque, se montrât aussi empressé de le voir, après l'avoir si longtemps négligé. La version de Diderot a évidemment pour but de se montrer au lecteur *suant*, *haletant* et *grondé*, c'est-à-dire de faire ressortir sa touchante abnégation et le dur égoïsme de son ami. Je pense qu'on aura remarqué l'insigne hypocrisie de l'espèce d'éloge qui termine la diatribe de Diderot, et qui est destiné à faire passer plus aisément les calomnies qui précèdent. Et l'on croit généralement que Diderot n'était pas méchant !

Grimm a inséré, dans les *Mémoires* de Mme d'Épinay, l'épisode mensonger que je viens de réfuter, et l'a revêtu de formes encore plus

Copyright Arvensa Editions

haineuses. Je penche même à croire qu'il en est l'inventeur, et que Diderot, moins pervers que lui, l'aura écrit sous sa dictée. Grimm fait dire à Saint-Lambert que la prétendue lettre de Rousseau est de celles auxquelles on ne répond *qu'avec des coups de bâton* ; qu'elle n'est qu'un long sermon sur ses liaisons avec Mme d'Houdetot ; que Rousseau lui en fait honte, et Le peint comme un *scélérat* qui abuse de la confiance que le comte d'Houdetot a en lui (*Mémoires*, t. III, p. 180). Dans un autre endroit, i accuse Rousseau d'avoir cherché à inspirer des scrupules à Mme d'Houdetot sur ses liaisons avec Saint-Lambert, dans le but de le supplanter. Il prétend tenir ces détails du marquis de Croix Mare, auquel, selon lui, Mme d'Houdetot les avait confiés (*Mémoires*, t. III). Enfin, i raconte que Diderot ayant été voir Rousseau, celui-ci lui donna à lire des lettres de Mme d'Houdetot qui, selon lui, contenaient sa justification, et que la première que parcourut Diderot *était remplie de reproches amères* « La comtesse, dit Grimm, s'y plaignait qu'il *abusait de sa confiance pour l'alarmer sur ses liaisons*, tandis qu'il ne rougissait pas d'employer les pièges, la ruse et les sophismes pour la séduire. Ah ! certes, vous êtes fou, s'écria Diderot, de vous être exposé à me laisser lire ceci ! Lisez donc vous-même ; cela est clair. Rousseau pâlit, balbutia, puis entra dans une colère effroyable ; fit une sortie contre le zèle indiscret de ses amis, et ne convint jamais qu'il eût tort. C'est à l'indignation qu'elle a causée à Diderot que nous devons la connaissance de tous ces détails. Je suis sûr qu'il n'en aurait jamais parlé, s'il ne se trouvait lui-même forcé de se justifier, etc. » *(Mémoires,* t. III). Grimm et Diderot étant, l'un et l'autre, convaincus de mensonge et de calomnie, je me contente de faire remarquer que cette méprise de Rousseau est invraisemblable ; un fourbe ne se livre pas si bêtement ; de plus, la lâche conduite que Grimm lui prête est victorieusement réfutée par toutes les preuves que j'ai données ci-dessus de son intimité avec Saint-Lambert et avec d'Houdetot. J'ajoute que si l'anecdote racontée par Grimm lui a été réellement fournie par Diderot, on peut, en la réunissant au roman de Marmontel, y trouver déjà les indices d'un bien affreux caractère. Grimm, dont l'acharnement passe toute idée, cite encore l'extrait suivant d'une lettre de Diderot à M. N... « Je cause avec vous, comme je causais autrefois avec cet homme qui s'est enfermé dans une forêt où son cœur s'est aigri, où ses mœurs se sont perverties. Que je le plains ! Imaginez que je l'aimais, et que je le vois seul entre le *crime* et le *remords*... Il sera souvent le tourment de ma pensée. Nos amis communs

Copyright Arvensa Editions

ont jugé entre lui et moi. Je les ai tous conservés, il ne lui en reste aucun, etc. » *(Mémoires* de Mme d'Épinay, t. III,). Si ce trait n'est pas de l'invention de Grimm, il faut convenir que Diderot a vraiment bonne grâce de parler des *mœurs perverties* de Rousseau, sans doute à propos de ses platoniques amours. Ne sait-on pas ce qu'étaient les siennes ? J'engage ceux qui pourraient en douter à lire ses lettres à sa maîtresse, Mlle Voland, dont l'odieuse obscénité n'a pas effrayé M. Genin, inspecteur de l'Université, et éditeur des œuvres *choisies* de Diderot.

J'ai parlé d'une lettre anonyme adressée à Saint-Lambert et dans laquelle on cherchait à l'irriter contre Rousseau, en le représentant comme occupé à séduire Mme d'Houdetot. Voici ce que Grimm dit de cette lettre : « J'*ai toujours soupçonné Thérèse*, et cette idée est venue à tous ceux qui ont été témoins de l'aventure. » Non content de cette insinuation perfide contre la compagne de Rousseau, Grimm ajoute : « Une explication eut lieu entre Saint-Lambert et Mme d'Houdetot.*Saint-Lambert soupçonna* Mme *d'Épinay* » (*Mémoires,* t. III). Rousseau paraît aussi croire que Mme d'Épinay instruisit Saint-Lambert ; mais, si en effet elle écrivit la lettre anonyme, ce fut certainement sous la dictée de ce Grimm à qui elle s'était donnée et qui exerçait alors sur elle un empire absolu. Le lâche s'abrite derrière elle ! Sur ces deux traits, je n'ai jamais douté que Grimm ne fût l'auteur de la lettre.

Je passe maintenant aux notes jointes par Diderot à la Vie de Sénèque[97]. Les apologistes de Rousseau ont tous commis la faute de n'en donner que des extraits qui sont loin de rendre la profonde méchanceté de ce libelle ; je vais suppléer à leurs réticences. Voici le texte exact et complet de ces notes : « C'est ici que j'ai dit dans la première édition de cet *Essai :* Si, par une bizarrerie qui n'est pas sans exemple, il paraissait jamais un ouvrage où d'honnêtes gens fussent impitoyablement déchirés par un *artificieux scélérat,* qui, pour donner quelque vraisemblance à ses injustes et cruelles imputations, se peindrait lui-même sous des couleurs odieuses, anticipez sur le moment, et demandez-vous à vous-mêmes, si un imprudent, un Cardan qui s'avouerait coupable de mille méchancetés, serait un garant bien digne de foi ; ce que la calomnie aurait dû lui coûter, et ce qu'un *forfait* de plus ou de moins ajouterait à la turpitude secrète d'une vie cachée, pendant plus de cinquante ans, sous le masque le plus épais de l'hypocrisie. Jetez loin de vous son infâme livre et craignez que, séduits par une éloquence perfide, et entraînés par les exclamations aussi

Copyright Arvensa Editions

puériles qu'insensées de ses enthousiastes, vous ne finissiez par devenir ses a complices. Détestez l'ingrat qui dit du mal de ses *bienfaiteurs.* Détestez l'homme *atroce* qui ne balance pas à noircir ses anciens amis ; détestez le *lâche* qui laisse sur sa tombe la révélation des secrets qui lui ont été confiés, ou qu'il a surpris de son vivant. Pour moi, je jure que mes yeux ne se seraient jamais souillés de la lecture de son écrit. Je proteste que je préférerais ses invectives à ses éloges. Mais ce *monstre* a-t-il existé ? Je ne le pense pas. »

Je m'arrête pour faire remarquer le tour hypocrite de ce dernier trait. On va voir tout à l'heure que ce monstre *qui n'existe pas,* est pourtant bien J. J. Rousseau. Je pense aussi qu'on sera frappé de la ridicule emphase de cette tirade autant que de la rage concentrée qui y règne. Il est triste de voir le spirituel, le transcendant Diderot, descendre, sous l'influence de la haine, jusqu'au style d'un prédicateur de village. Je continue à citer.

« Ce paragraphe de mon ouvrage *a fait un grand bruit*, et j'espère qu'on me pardonnera de quitter un moment mon sujet pour me livrer à une justification qu'on se croit en droit de me demander. On a dit que ma sortie s'adressait à J. J. Rousseau. Ce J. J. Rousseau a-t-il fait un ouvrage tel que celui que je désigne ? A-t-il calomnié ses anciens amis ? A-t-il décelé l'ingratitude la plus noire envers ses bienfaiteurs ? A-t-il déposé sur sa tombe la révélation des secrets confiés ou surpris ? Cette lâche et cruelle indiscrétion peut-elle semer le trouble dans les familles et allumer de longues haines parmi des gens qui s'aiment ? Je dirai, j'écrirai sur son monument, ce Jean-Jacques fut un pervers. Censeurs, j'en appelle à vous-mêmes : interrogez ceux qui vous entourent ; bons ou méchants, je n'en récuse aucun : Jean-Jacques n'a-t-il rien fait de pareil, ce n'est pas de lui que j'ai parlé. Existe-t-il, a-t-il jamais existé un méchant assez artificieux pour donner de la consistance aux horreurs qu'il débite d'autrui par les horreurs qu'il confesse de lui-même ? J'ai protesté *que je n'en croyais rien*. Censeurs, à qui donc en voulez-vous ? S'il y a quelqu'un à blâmer, c'est vous. J'ai ébauché une tête hideuse, vous avez écrit le nom du modèle au-dessous. »

Encore des réticences équivoques et des figures, qui, à la vérité, ne peuvent tromper personne ; on sait bien que tout ce flux d'injures s'adresse à Rousseau. Ce qui suit est beaucoup plus positif ; le rhéteur a retiré son masque.

« Ceux des gens du monde, continue Diderot, qui jugent sans partialité,

Copyright Arvensa Editions

ont dit : Les Mémoires secrets dont il est question n'existent-ils pas ? la querelle est finie. Existent-ils ? il faut convenir qu'il est fou, qu'il est atroce d'immoler en mourant ses amis et ses ennemis pour servir de cortège à son ombre ; de sacrifier la reconnaissance, la discrétion la fidélité, la décence, la tranquillité domestique à la rage orgueilleuse de faire parler de soi dans l'avenir ; en un mot, de vouloir entraîner tout son siècle dans son tombeau, pour en grossir la poussière. Ils ont ajouté : Ce morceau de l'auteur sur J. J. Rousseau, si c'est à lui qu'il s'adresse, est violent. Mais que penser d'un homme qui laisse après sa mort des mémoires où plusieurs personnes sont maltraitées, et qui y joint la précaution odieuse de n'en permettre la publicité que quand il n'y sera plus, lui pour être attaqué, celui qu'il attaque pour se défendre ? Que J. J. Rousseau dédaigne tant qu'il lui plaira le jugement de la postérité, mais qu'il ne suppose pas ce mépris dans les autres. On veut laisser une mémoire honorée ; on le veut pour les siens, pour ses amis, et même peut-être pour les indifférents. J. J. Rousseau écrit bien ; mais, par son caractère ombrageux, il était sujet à voir mal ; témoin sa haine contre M. d'Alembert, contre Voltaire ; ses procédés avec Milord Maréchal, M. Hume, M. Dussaulx, et une infinité d'autres, entre lesquels or pourrait citer l'auteur de l'*Essai sur la vie de Sénèque.* C'est ainsi qu'il a perdu vingt *respectables* amis. Trop *d'honnêtes gens* auraient tort, s'il avait eu raison. »

Nous verrons pourtant, qu'à part Milord Maréchal, tous ces *honnêtes gens et respectables* amis n'étaient ni *amis*, ni *honnêtes*, ni *respectables.* Nous savons déjà que Grimm, qui est sous-entendu ici, était le dernier des lâches et des fourbes, et que l'auteur des *Essais* n'a pas rougi de marcher sur ses traces. (Voir, plus haut, l'épisode de Marmontel.) L'argument sur la précaution que Rousseau avait prise d'ajourner la publication de ses *Confessions* serait juste, si Diderot s'était abstenu lui-même de toute justification, de toute attaque contre Rousseau, après sa rupture avec lui. Mais, loin de là, pendant que celui-ci proscrit, diffamé, gardait un noble silence, Diderot, intimement lié avec tous ses persécuteurs, mêlait sa voix aux leurs et s'associait à leur cruel système. Nous l'avons vu dès 1763 confier à Marmontel, et probablement à beaucoup d'autres, la justification mensongère de ses torts. La *Correspondance* de Grimm, dont il était notoirement le principal rédacteur, contient, au sujet de Rousseau, une foule de traits haineux et diffamatoires, dont quelques-uns sont avoués par lui, et les autres portent l'empreinte manifeste de son style. Les

Copyright Arvensa Editions

Mémoires de Mme d'Épinay le dépeignent comme un des détracteurs les plus passionnés de Rousseau, comme le complice de Grimm et de sa maîtresse. J'ai déjà cité quelques extraits de ses lettres au premier, qui prouvent avec quelle ardeur il travaillait à la diffamation publique de son ancien ami. Ainsi, à l'époque où Rousseau écrivait ses *Confessions*, il était depuis longtemps la victime de Diderot ; plus tard, sur des indices qu'on ignore, mais dont il est facile maintenant d'admettre la réalité, il soupçonna ce rôle perfide[98], et cependant, il se borna à exposer les faits, sans invectives, sans récriminations. On va voir tout à l'heure Diderot, vaincu par sa conscience, avouer qu'il a été *épargné* dans les Con*fessions.* Épargné ! Mais alors quel tort lui faisait donc Rousseau, en reculant l'époque de la publication de son livre ? Diderot n'avait-il pas ridiculisé, flétri, calomnié à son aise l'infortuné qui s'est montré si généreux envers lui ? Ce que j'objecte contre lui a encore plus de force contre Grimm, qui, dans les *Mémoires* de sa digne amie, avoue sans le vouloir qu'il fut le premier mobile des malheurs de Rousseau et de la ruine de sa réputation.

Suite des notes. — « Nous désirerions fort qu'on fixât notre opinion sur un homme que ses plus ardents défenseurs n'absoudraient de méchanceté qu'en l'accusant de folie. Que les *Confessions* de Rousseau paraissent ou ne paraissent pas, l'auteur n'aura pas moins employé un temps considérable de sa vie à composer de sang-froid un ouvrage diffamatoire que l'honnêteté d'un dépositaire ou la honte tardive de l'auteur aura lacéré. Il n'en aura pas moins appelé la malédiction du Ciel sur le téméraire qui oserait le supprimer. Nous louerons son repentir, mais sa faute n'en sera que plus évidente et n'en déposera qu'avec plus de force contre le caractère moral du libelliste. Si on eût imprimé dans les papiers publics : J. J. Rousseau, en mourant, a reconnu l'injustice cruelle qu'il avait commise envers un ami qui lui écrivait : Vous croyez en Dieu et vous porterez ce crime à son tribunal ! Si l'on eût publié qu'en présence d'un nombre de témoins il avait mis en cendres ses indignes *Confessions*, ses ennemis se seraient tus. *Les admirateurs* de *ses vertus* l'auraient mis au nombre des saints, sans que personne eût réclamé, si ce n'est peut-être des envieux de toute vertu par état, et des détracteurs de tout talent par métier. »

Ce qu'il y a de plus intelligible dans cet amphigouri, c'est que son auteur éprouve un grand désir de voir ces terribles *Confessions lacérées* ou *bridées.* On remarquera même qu'il fait à cet égard un appel indirect à *l'honnêteté*

Copyright Arvensa Editions

du dépositaire. Il me semble pourtant que si les *Confessions* ne contenaient que des calomnies, si la droiture de ceux que Rousseau y a jugés était si universellement reconnue, Diderot ne serait pas dans une si grande perplexité sur leur publicité future[99]. Un libelle qui noircit des hommes vertueux tourne à la honte de son auteur ; à quoi bon le brûler ? Abandonnez-le au mépris qu'il mérite. L'ami qui écrivait à Rousseau : « Vous croyez en Dieu et vous porterez ce crime à son tribunal », serait-ce l'athée Diderot par hasard ? Si c'est lui, cela prouverait seulement que cette idée de *Dieu* et de son *tribunal* ne l'inquiétait guère, lui qui imagina de gaieté de cœur la fable sur Saint-Lambert, et les calomnies dont je vais bientôt faire justice.

Suite des notes. — « Si l'auteur de la Vie et des écrits de Sénèque a peu ménagé Jean-Jacques, s'il y a de la *véhémence* dans son apostrophe, on n'y remarquera pas une présomption plus révoltante que la sévérité, plus insultante que l'injure. Non, censeurs ! Ce n'est pas la crainte d'être maltraité dans l'écrit posthume de J. J. Rousseau qui m'a fait parler, je savais par un des hommes les plus véridiques[100], M. Dussaulx, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et par d'autres personnes à qui Rousseau n'avait pas dédaigné de lire ses *Confessions*, que j'étais *malheureusement* épargné entre un grand nombre de personnes qu'il y déchirait. Cette fois, je n'étais que le *vengeur d'autrui.* Pour m'assurer de la sublime vertu de J. J. Rousseau, on me renvoie à ses écrits : c'est me renvoyer aux sermons d'un prédicateur pour m'assurer de ses mœurs et de sa croyance. Cependant, j'y consens, à condition que, pour s'assurer de la vertu de Sénèque, les censeurs me permettront de renvoyer tout autre que le fanatique de Jean-Jacques aux écrits de Sénèque et aux Annales de Tacite. Je ne suis pas trop exigeant, à ce qu'il me semble. »

Diderot convient qu'il est *malheureusement épargné* dans les *Confessions.* La modération de Rousseau irrite son amour-propre ; il fait semblant de regretter de n'avoir pas été traité aussi durement que les autres. C'est ainsi qu'il vit avec dépit Rousseau refuser généreusement la comédie des *Philosophes.* Pour masquer son animosité personnelle, il se dit le *vengeur d'autrui.* Cet *autrui* n'est pas difficile à deviner. Il me semble voir le lâche Grimm soufflant à Diderot la moitié de cette rhétorique pesante et empoisonnée.

Suite des notes. — « Nous avons chacun notre saint Jean-Jacques est

Copyright Arvensa Editions

celui du censeur, Sénèque est le mien ; avec cette différence entre nos saints, que celui du censeur s'est plus d'une fois prosterné secrètement aux pieds du mien ; avec cette différence entre le censeur et moi, que le censeur n'a pas vécu à côté de saint Sénèque, et qu'après avoir fréquenté pendant dix-sept ans, dans sa cellule, de saint Jean-Jacques, à égalité de sens, je dois le connaître un peu mieux que lui.

Qu'un homme[101], qui n'aurait vécu avec Rousseau qu'un instant, se rendît le garant public, soit du blâme, soit de l'éloge que le disert atrabilaire aurait distribué sur une classe de citoyens que cet homme n'aurait guère fréquentés davantage, si ce procédé, n'était pas une noirceur, ce serait au moins une légèreté de cervelle difficile à pardonner.

Qu'un autre[102], dominé par son enthousiasme, rende un pompeux hommage à la cendre d'un mort, sans s'apercevoir que son oraison funèbre devient la satire de ses propres amis vivants, de citoyens qu'il estime tous, et parmi lesquels il en est qu'il honore, sa faute serait grave sans doute, mais la noblesse du sentiment qui l'animait sollicitera de l'indulgence et on lui en accordera. »

Il faut expliquer ce trait arrogant. Le poète Dorat avait été admis à une des lectures particulières des *Confessions* ; le lendemain même, il publia dans un journal une lettre, dans laquelle il exprimait ses sympathies pour l'auteur du livre et pour ses malheurs. *Inde irae.* Deleyre était lié avec les encyclopédistes ; honnête, mais faible, il n'avait pu ni partager leur hostilité, ni se détacher d'eux. À la mort de Rousseau, il fit paraître un article nécrologique favorable à son ancien ami ; c'est à ce sujet que Diderot l'admoneste. Je reparlerai, dans le chapitre IX, de la censure véritablement inquisitoriale que le parti philosophique exerça à cette époque sur les rares apologistes de Rousseau ; en attendant, on peut déjà voir combien Diderot et consorts supportaient difficilement ces manifestations de la conscience publique.

Suite des notes. — « Il est lâche d'attaquer Rousseau parce qu'il est mort. Sur quoi, on demandera si Sénèque est moins mort que Rousseau, et s'il est plus facile au premier de répondre ? On a fait une lâche injure aux mânes de Rousseau. On n'a pas fait d'insulte aux mânes de Rousseau ; on n'a pu souffrir que ses mânes insultassent aux vivants. Je ne me reprocherai jamais d'avoir prévenu les effets d'une grande calomnie, au moment où la rumeur générale en annonçait le prochain éclat. »

Copyright Arvensa Editions

J’ai déjà dit, et je répète que pendant vingt ans Diderot n’avait cessé de faire son apologie, de diffamer Rousseau absent et hors d’état de se défendre. C’est donc à tort qu'il se présente ici comme un homme généreux, qui rompt enfin le silence pour *prévenir les effets d'une grande calomnie*, tandis qu’il cède évidemment aux alarmes de sa conscience et aux inspirations de la haine.

Suite des notes. — « J. J. Rousseau fut le plus éloquent de nos écrivains. Je préférerais un petit volume qui contiendrait l'éloge de Fénelon, celui de Marc-Aurèle, ou quelques pages, au choix, de l’Histoire naturelle (de Buffon), à tous les ouvrages de Rousseau. S'il fut éloquent, il faut avouer que personne ne fit un plus mauvais usage de l’éloquence. Il en fut le plus vertueux. Il y en a très peu d’entre eux que je ne crusse insulter en pensant ainsi. J’en demande pardon à mon premier éditeur ; je fais très grand cas des Œuvres du citoyen de Genève. On m’objectera qu’il n’y a peut-être pas une idée principale, folle ou sage, qui lui appartienne ; que la préférence de l’état sauvage sur l’état civilisé n’est qu’une vieille querelle réchauffée ; qu’on avait fait cent fois, avant lui, l’apologie de l’ignorance contre les sciences et les arts ; qu’on retrouve partout la base et les détails de son *Contrat social ;* qu’un homme d’un peu de goût ne s’avise jamais de comparer son *Héloïse* avec les romans de Richardson qu’il a pris pour modèle ; que son *Devin* n’est aujourd’hui que de la très petite musique ; que si on avait un enfant à élever, on laisserait les idées fantasques *d'Émile,* pour les sages préceptes de Locke ; que l’on ne douta jamais que les langes où nous emprisonnons les nouveau-nés ne les fissent pâtir et ne les déformassent ; qu’on lit dans la plupart des moralistes et des médecins, que les mères exposent leur santé en refusant d’allaiter leurs enfants, et que c’est autant la fréquence des accidents que l’éloquence de Rousseau qui les a persuadées. Que ces observations soient fausses ou vraies, Jean-Jacques aura toujours entre les littérateurs le mérite des grands coloristes en peinture, dont les ouvrages sont recherchés, malgré les incorrections du dessin et les négligences du costume. Jean-Jacques eût été chef de secte il y a deux cents ans, en tout temps démagogue dans sa patrie. Le séjour et la solitude des bois *l'ont perdu*. On »ne s’améliore pas dans les bois, avec le caractère qu’il y portait et le motif qui reconduisait. Ce qui lui est arrivé, je l’avais prédit. »

Ici Diderot laisse tomber son masque et met à nu la véritable cause de sa haine, la jalousie que lui cause la gloire littéraire de Rousseau. *On ne*

Copyright Arvensa Editions

s'améliore pas dans les bois, selon lui ; croit-il avoir prouvé parle libelle de Marmontel, par les notes sur Sénèque, par ses contes licencieux, qu'on s'améliore beaucoup dans les villes ? J'ai dit, plus haut, qu'il avait eu beaucoup départ à la rédaction de la *Correspondance* de Grimm. En voici, chemin faisant, la preuve. On trouve le trait qui suit dans cette *Correspondance*, t. V, (1766) : « Jean-Jacques est venu deux cents ans trop tard. Son vrai lot était celui de réformateur ; il aurait eu l'*âme aussi douce que Jehan Chautin* (Calvin). » *Le* trait des notes n'est qu'une variante de celui-ci et sort de la même plume.

Suite des notes. — « Mais par quel prodige celui qui a écrit la *Profession de foi du vicaire savoyard*, qui a tourné le Dieu du pays en dérision, en le peignant comme un agréable qui aimait le bon vin, qui ne haïssait pas les courtisanes, et qui fréquentait volontiers les fermiers généraux ; celui qui traitait les mystères de la religion de logogriphes et les miracles de contes de Peau-d ’Âne, a-t-il après sa mort tant de zélés partisans dans les classes de citoyens les plus opposées d'intérêts, de sentiments, de caractères ? La réponse est facile, c'est qu'il s'était fait antiphilosophe ; c'est qu'entre ses fanatiques, ceux qui traîneraient au bûcher l'indiscret qui aurait proféré la moitié de ces blasphèmes, haïssent plus leurs ennemis qu'ils n'aiment leur Dieu ; c'est que nombre de vieilles dévotes ont été, comme de raison, de l'avis de leurs directeurs ; c'est que nombre de jeunes filles ont été séduites par ses peintures voluptueuses ; et c'est qu'entre les gens du monde, la plupart ont oublié son traité sur l'inégalité, ou le lui ont pardonné en faveur de son aversion pour des *moralistes sévères qu'ils* redoutent, pour d'insolents penseurs qui osent préférer la vertu et les talents à l'opulence et aux dignités ; c’est qu'entre les hommes de lettres, quelques-uns par esprit de religion politique, d'autres par adulation, ont dû faire cause commune avec des protecteurs puissants dont ils attendent des grâces ; et que ceux à qui le caractère et la morale pratique de Jean-Jacques étaient le mieux connus n'en prisaient pas moins son talent et se confondaient avec ses admirateurs. »

Diderot, embarrassé de l'indignation qui accueillit ses notes sur Sénèque, l'Éloge de Milord Maréchal et les nombreux pamphlets publiés contre Rousseau après sa mort (voir chap. IX), cherche à atténuer la valeur de cette démonstration honnête. Il y a du vrai dans ce qu'il dit du parti dévot. On vit, à cette époque, des écrivains fanatiques prendre la défense de Rousseau, qu'ils détestaient au fond du cœur, uniquement pour lutter

Copyright Arvensa Editions

en tout d'opinions avec le parti philosophique. Diderot suppose à tort que des protecteurs puissants imposèrent leurs sympathies à quelques gens de lettres qui dépendaient d'eux ; Rousseau n'eut qu'un puissant protecteur, le prince de Conti, mort en 1776. Ce n'est donc pas de lui qu'il peut être question ici. Mais les suppositions ne coûtent pas à Diderot pour dénaturer quelques témoignages de sympathie publique, bien légers, bien éphémères, en faveur de l'homme qu'il veut achever de déshonorer. N'est-il pas curieux, aussi, de voir figurer parmi les *moralistes sévères* le dissolu Diderot, l'auteur cynique *de la Religieuse, des Bijoux indiscrets*, et *des Lettres à Mlle Voland,* et parmi les personnes qui *préfèrent la vertu à l'opulence et aux dignités*, le machiavéliste Grimm, colonel russe, vil flatteur, espion secret de Catherine le *Grand !*

Suite des notes. — « Mais après avoir vécu vingt ans avec des philosophes, comment Rousseau devint-il antiphilosophe ? Précisément comme il se fit catholique parmi les protestants, et protestant parmi les catholiques ; et qu'au milieu des protestants et des catholiques il professa le socinianisme ; comme il écrivit dans la même semaine deux lettres à Genève, dont l'une exhortait les citoyens à la paix et l'autre soufflait le feu de la haine et de la vengeance. »

Rousseau ne se fit pas catholique parmi les protestants, puisqu'il abjura à Turin. Ce fut une erreur de sa première jeunesse, un fruit de la nécessité et de l'inexpérience. À quarante-deux ans, il rentra dans la communion protestante. Il donne dans ses *Confessions* les raisons de cette démarche ; elles n'ont aucun rapport avec celles que Diderot lui attribue. Quant à son socinianisme, sans le justifier, je dirai qu'il fut sincère, puisqu'il lui valut dix ans d'exil. Les philosophes du temps faisaient de l'athéisme à bien meilleur compte ; témoin Helvétius, Saint-Lambert, d'Holbach et Diderot lui-même. Quant à la lettre séditieuse, c'est une invention de Diderot, qu'il avait déjà insérée dans la correspondance de Grimm. Celle lettre n'existe nulle part, et je démontrerai ailleurs que Rousseau ne cessa d'exhorter les Genevois à la paix.

Suite des notes. — « Comme il plaida la cause des Iroquois à Paris, et comme il eût plaidé la nôtre dans les forêts du Canada ; comme il écrivit contre les spectacles après avoir fait des comédies. »

Je néglige ces antithèses, excepté une. Rousseau a fait des comédies à Paris. Il n'en eût pas fait à Genève. Voyez sa lettre sur les spectacles.

« Comme il prétendit que nous n'aurions jamais de musique, quand

Copyright Arvensa Editions

nous en avions une ; comme il se déchaîna contre les lettres qu'il a cultivées toute sa vie ; *comme il a calomnié l'homme qu'il estima le plus après avoir avoué son innocence ; comme il le rechercha après l'avoir calomnié.* »

Examinons ces deux graves accusations. Rousseau a-t-il en effet *calomnié* Diderot *après avoir avoué son innocence ? Le seul* document qui pourrait donner une ombre de vraisemblance à cette assertion, c'est la phrase suivante de la lettre écrite à Rousseau par Saint-Lambert, après la réception de la lettre sur les spectacles (10 octobre 1758). « Après les conversations de cet été, vous m'avez paru convaincu que Diderot était innocent des prétendues indiscrétions que vous lui imputiez » (*Confessions*, liv. X), Je vais démontrer que ce propos de Saint-Lambert est une erreur, ou un acte de mauvaise foi. Je commencerai par bien préciser les faits qui motivèrent la rupture de Rousseau avec Diderot. En novembre 1757, celui-ci étant venu à l'Ermitage, Rousseau lui fit l'aveu de sa passion pour Mme d'Houdetot ; confidence bien superflue, car depuis longtemps Diderot était au fait, comme Mme d'Épinay, Grimm, d'Holbach et leurs intimes ; mais il est essentiel de remarquer que ce fut à Diderot seul que Rousseau s'ouvrit. Quelque temps après, ce dernier reçut de Mme d'Houdetot une lettre dans laquelle elle lui marquait que sa passion pour elle était connue dans tout Paris ; qu'il en avait parlé à des gens qui l'avaient rendue publique, etc. ; elle terminait en le priant de rompre avec elle tout commerce. Les soupçons de Rousseau se portèrent naturellement sur le seul confident qu'il se fût donné. « Et toi aussi, Diderot, m'écriai-je, indigne « ami !… *Je ne pus cependant me résoudre à le juger encore ;* ma faiblesse était connue d'autres gens qui avaient pu le faire parler. » (*Confessions*, liv. X). Rousseau est si souvent taxé de défiance, que j'ai dû insister sur ce scrupule honnête qui est une forte garantie de la vérité de son récit. Un nouvel incident dissipa ses doutes ; Saint-Lambert vint le voir deux fois à l'Ermitage. Sa première visite fut courte et insignifiante ; à la seconde, Rousseau était absent, mais il y eut entre Saint-Lambert et Thérèse une conversation importante dont on trouve le sommaire dans les *Confessions.* Je n'en cite que ce trait décisif : « Par rapport à Mme d'Houdetot, dit Rousseau, Saint-Lambert détailla à Thérèse des circonstances qui n'étaient connues ni *d'elle*, ni *même de Mme d'Houdetot ; que je savais seul, que je n'avais dites qu'au seul Diderot sous le sceau de l'amitié ; et c'était précisément Saint-Lambert qu'il avait choisi pour lui en faire la confidence*. Ce trait me décida,

Copyright Arvensa Editions

et, résolu de rompre avec Diderot pour jamais, je ne délibérai plus que sur la manière, etc. » On a vu, dans l'analyse que j'ai faite du récit de Marmontel, que Diderot avoue avoir parlé à Saint-Lambert de la passion de Rousseau pour Mme d'Houdetot. J'ai démontré que les faits au moyen desquels Diderot cherche à pallier cette perfidie, ne sont que d'odieux mensonges, et que, par conséquent, l'indiscrétion dont il est parlé dans le trait précédent devient presque certaine. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que, dans le récit de Marmontel, Diderot ne dit absolument rien de cette révélation particulière, véritable cause de la rupture. Cependant il avait dû l'apprendre de Dussaulx et autres qui, après avoir été admis aux lectures des *Confessions* faites par Rousseau, s'étaient empressés de lui donner avis de ce qui le concernait. Ce silence, réuni aux mensonges avérés de Diderot, est concluant. Venons maintenant à Saint-Lambert. Il serait possible que, lors de la première visite qu'il fit à Rousseau, celui-ci lui eût parlé favorablement de Diderot, puisqu'il n'avait pas encore acquis la preuve de son infidélité. À la seconde visite, Rousseau étant absent, ne put faire à Saint-Lambert l'aveu de l'innocence de Diderot. Ainsi, de deux choses l'une : ou Saint-Lambert manquait de mémoire, ou il parlait contre sa conviction. La dernière supposition me paraît la plus probable. En effet, il fallait bien que son assertion fût fausse et injuste pour que Rousseau, habituellement affectueux et même timide avec lui, lui répondu avec une fierté si dédaigneuse ; et si Saint-Lambert ne se fût pas senti coupable, il n'eût certainement pas enduré cette superbe réplique, lui irritable, hautain, et jaloux des rapports d'amitié intime qui avaient eu lieu entre Rousseau et sa maîtresse. Au lieu de causer amicalement avec lui, lorsqu'il le revit quelques jours après au dîner de M. d'Épinay, il n'eût pas manqué d'entrer dans des explications sévères. Du reste, Rousseau était si persuadé des torts de Saint-Lambert, qu'il crut *que sa lettre l'avait fait rentrer en lui-même.* Il est à regretter qu'il ait donné si peu de détails sur cette affaire qu'il a laissée, comme beaucoup d'autres, dans un vague très embarrassant. Dans une préface que M. Génin a mise en tête d'une édition des *Œuvres choisies de Diderot*, on lit ce qui suit à propos de la rupture de Rousseau avec Diderot : « Il est difficile de dire au juste à qui appartenaient les torts, cependant je crois qu'il faut les attribuer à Rousseau. » Or, voici sur quoi M. Génin fonde ce jugement : « Saint-Lambert, dit-il, se rend à l'Ermitage, s'explique aye Rousseau seau, et lui démontre, *preuves en main*, l'innocence de Diderot. Jean-Jacques semble convaincu. Point du tout ; la

Copyright Arvensa Editions

lettre sur les spectacles paraît, et dans la préface on trouve cette note, etc. » Si M. Génin eût pris la peine de lire les *Confessions*, il y eût vu que Saint-Lambert se rendit à l'Ermitage, qu'il n'y trouva pas Rousseau, et que par conséquent il ne put lui démontrer, *preuves en main*, l'innocence de Diderot ; qu'au lieu de cela, il laissa sans le savoir à Thérèse Levasseur *des preuves* qui établissaient sa culpabilité. M. Génin a presque copié sur ce sujet la version perfide de Grimm *{Mémoires* de Mme d'Épinay, t. III). I aurait dû dire, au moins, pourquoi il a préféré le témoignage de ce fourbe, au récit de Rousseau, si souvent confirmé, et dans lequel personne, jusqu'ici, n'a pu indiquer un seul mensonge avéré.

Au reste, je conviens que la note de l'Ecclésiastique était une gaucherie. Rousseau eût dû se borner à rendre sa rupture publique, sans en indiquer si vaguement les motifs. Il n'a pas senti qu'il accusait Diderot d'une perfidie qu'il ne pouvait prouver qu'en compromettant Saint-Lambert, qui la lui avait révélée, ce qu'il était incapable de faire, et ce qu'il ne fit pas en effet. De plus, dans le cas où Diderot eût exigé des explications, il s'exposait à être démenti par Saint-Lambert, dont les dispositions commençaient visiblement à devenir hostiles. Quant à Diderot, il profila habilement de cette faute. Bien sûr que la délicatesse prescrivait à Rousseau un silence absolu, à cause de Mme d'Houdetot, qui ne pouvait être nommée, il se borna à jouer le rôle d'un ami injustement et lâchement outragé, et le public se laissa prendre à sa fausse indignation. Les *Confessions,* que Rousseau avait lues dès 1770, ne lui arrachèrent aucune protestation ; il attendit, pour publier les mensonges dont je viens de faire justice, que Rousseau fût mort, et que toute discussion avec lui cessât d'être possible. J'achèverai dans un instant de démontrer la fausseté de la conduite de Diderot dans cette circonstance ; ce que je viens de dire suffit déjà pour établir que Rousseau *n'a pas calomnié Diderot après avoir reconnu son innocence*, et qu'au contraire, c'est Diderot seul qui est le calomniateur.

J'ai prouvé précédemment que Rousseau n'avait *pas recherché Diderot après l'avoir calomnié ;* que ce fut Diderot qui, par l'entremise de d'Escherny, fit les avances d'une réconciliation sincère ou simulée ; cette autre assertion de Diderot est donc encore une calomnie.

Je continue à citer les notes. « Comme il prêcha contre la licence des mœurs après avoir composé un roman licencieux ; comme après avoir mis les Jésuites à la tête des moines les plus dangereux, il fut sur le point de prendre leur défense lorsqu'ils furent bannis. »

Copyright Arvensa Editions

Cette assertion se trouve dans les *Mémoires* de Mme d'Épinay, on l'y met dans la bouche de Mme Diderot. Autre preuve de la solidarité de son mari avec Grimm, car cette Mme Diderot était une femme encore plus commune que Thérèse Levasseur, et par conséquent incapable d'écrire autrement que sous la dictée d'autrui. Diderot avait donc fourni la lettre à son *estimable* associé. Rousseau avoue, dans ses *Confessions*, qu'il n'a jamais pu haïr sincèrement les Jésuites, quoique leur doctrine lui ait toujours paru dangereuse, parce que leur souvenir se liait dans son cœur à celui de ses chères Charmettes (liv. VI). À qui fera-t-on croire que cette sympathie indirecte ait pu déterminer Rousseau à renier ses principes au profit d''une secte dont il était détesté ? D'ailleurs, où est la preuve du fait ? Nulle part.

« Il me protesta, un jour, qu'il était chrétien. Oui, lui dis-je, vous êtes chrétien comme Jésus était juif. — Que peu s'en fallut qu'il ne crût à la résurrection. — y croyez comme Pilate lorsqu'il demandait si Jésus était mort. »

Je demande en quoi toute cette dogmatique importe à l'athée Diderot ? Rousseau ne niait pas le christianisme, il en doutait ; il était *à* moitié chrétien. Est-ce que, par hasard, la philosophie moderne ne permettrait pas le doute ? Faut-il absolument s'abîmer avec elle dans le néant religieux ?

« Lorsque parut le programme de l'Académie de Dijon, il vint me consulter sur le parti qu'il prendrait. — Le parti que vous prendrez, lui dis-je, c'est celui que personne ne prendra. —Vous avez raison, me répondit-il. »

Ce trait prouve que Diderot ne pardonnait pas à Rousseau l'idée originale qui fut le point de départ de sa célébrité. Marmontel, Morellet et tous les biographes ont répété cette anecdote. Il me semble qu'au point où en est venue la discussion, je ne risque rien d'opposer à Diderot un simple démenti.

« Ce qu'il écrivit à M. de Malesherbes, il me l'a dit vingt fois : Je me sens le cœur ingrat, je hais les bienfaiteurs, parce que le bienfait exige de la reconnaissance, que la reconnaissance est un devoir, et que le devoir m'est insupportable. »

On peut voir dans sa première lettre à M. de Malesherbes ce que Rousseau dit des bienfaits, et juger de l'art perfide avec lequel Diderot dénature ses idées. Je réponds à ce sorite empoisonné par le trait suivant

Copyright Arvensa Editions

de la quatrième lettre, que Diderot s'est bien gardé de citer. « J'ai un cœur très aimant, mais qui peut se suffire à lui-même. J'aime trop les hommes pour avoir besoin de choix parmi eux ; je les aime tous, et c'est parce que je les aime que je hais l'injustice ; c'est parce que je les aime que je les fuis ; je souffre moins de leurs maux quand je ne les vois pas. Cet intérêt pour l'espèce suffit pour nourrir mon cœur ; je n'ai pas besoin d'amis particuliers, mais quand j'en ai, j'ai grand besoin de ne pas les perdre, car, quand ils se détachent de moi, ils me déchirent ; en cela d'autant plus coupables, que je ne leur demande que de l'amitié, et que pourvu qu'ils m'aiment, je n'ai même pas besoin de les voir. Mais ils ont toujours voulu mettre à la place du sentiment *des soins et des services* que le public voyait et dont je n'avais que faire ; quand je les aimais, ils ont voulu paraître m'aimer. Pour moi, qui dédaigne en tout les apparences, je ne m'en suis pas contenté, et ne trouvant que cela, je me le suis tenu pour dit. *Ils n'ont pas précisément cessé de m'aimer*, *j'ai seulement découvert qu'ils ne m'aimaient pas.* » Je laisse le lecteur faire lui-même l'application.

Suite des notes. « Mais pourquoi cette habitation de dix-sept ans, dans la cellule d'un moine qu'on méprise ? Demandez à un amant trompé la raison de son opiniâtre attachement pour une infidèle, et vous apprendrez le motif de l'opiniâtre attachement d'un homme de lettres pour un homme de lettres distingué. »

Ceci n'est que de la sensiblerie ridicule, mais voici pis :

« Demandez à un *bienfaiteur* la raison de son attachement ou de ses regrets pour un *ingrat*, et vous apprendrez qu'entre tous les liens qui *serrent* les hommes, un des plus difficiles à rompre *est celui du bienfait dont l'amour-propre est flatté*. »

Ici, il y a, tout à la fois, mensonge, calomnie, fatuité et bassesse. Mensonge, parce que Rousseau n'a jamais reçu les bienfaits de Diderot, comme je vais le prouver tout à l'heure ; calomnie, parce que lorsqu'on n'a pas reçu de bienfait, on ne peut être ingrat ; fatuité, parce que Diderot se donne des airs de Mécène tout à fait risibles ; bassesse, parce que tout bienfait qui a pour mobile l'*amour-propre flatté e*st un acte méprisable.

« Mais est-il bien d'attendre la mort de l'ingrat, du méchant, pour s'expliquer sur sa méchanceté ? Sans doute, lorsque sa méchanceté lui survit, lorsque la plainte eût entraîné, de son vivant, des éclaircissements nuisibles à la réputation et au repos de nombre de gens de bien. »

J'ai déjà expliqué en partie le silence que garda Diderot sur la note dans

Copyright Arvensa Editions

laquelle Rousseau publia sa rupture. Il me reste à dévoiler l'hypocrisie des scrupules étalés dans le trait qui précède. Au fond, de quoi s'agissait-il ? Uniquement de savoir si, en effet, Diderot avait révélé à Saint-Lambert les confidences que Rousseau lui avait faites relativement à Mme d'Houdetot ; ce sujet était délicat, et je conviens que le public ne pouvait en être l'arbitre. Il n'en est pas moins vrai que la note publique de Rousseau nécessitait une explication entre les trois amis. Saint-Lambert l'évita ; cela se conçoit ; il avait accusé Diderot [103], ce rôle l'embarrassait. Rousseau, de son côté, n'eût jamais consenti à nommer Saint-Lambert ; sa générosité le liait. Diderot, accusé publiquement, était le seul qui eût un intérêt réel à provoquer un éclaircissement. Rousseau l'avait-il effectivement calomnié ? Il fallait se rendre chez lui avec Saint-Lambert, constater son mensonge, et publier ensuite le témoignage de Saint-Lambert, en réponse à la note de la lettre sur les spectacles, sans entrer dans des détails que la délicatesse ne permettait pas de révéler, et qui d'ailleurs n'étaient pas essentiels à connaître. Cette marche suffisait amplement à la justification de Diderot, et par conséquent, son argument sur les inconvénients de la publicité porte à faux. Il ne voulut pas courir les risques de cette enquête, et je répète que, par cela seul, il est jugé. Je fais remarquer de nouveau que dans l'apologie qu'il a publiée par l'organe de Marmontel, Diderot né dit absolument rien du véritable motif de la rupture ; qu'il ne s'y justifie que d'un fait sur lequel Rousseau consentait à le trouver innocent, quoiqu'il ne le fût pas, puisque Diderot avoue lui-même avoir révélé à Saint-Lambert l'amour de son ami pour sa maîtresse. Enfin, on ne voit rien dans cette apologie tardive qui compromette *la réputation et le repos de nombre d'honnêtes gens*. Saint-Lambert et Mme d'Houdetot, les seuls que la fausse délicatesse de Diderot puisse concerner, y figurent comme *amants* offensés par le *perfide* Rousseau ; les *Mémoires* de Marmontel ont paru de leur vivant ; ils ne se sont plaints ni l'un ni l'autre de cette indiscrétion. Il est donc démontré que Diderot a voulu masquer par des apparences de générosité le véritable motif qui lui fit ajourner sa justification jusqu'après la mort de Rousseau, et ce motif, je l'ai déjà dit, c'était de diffamer sa victime, sans avoir à redouter les chances d'une discussion.

Suite des notes. — « Mais qui nous garantira ce que vous avancez, à présent que le contradicteur n'existe plus ? Trente témoins honnêtes et non récusables, dont les voix se sont élevées lorsqu'elles ont pu se faire

Copyright Arvensa Editions

entendre sans fâcheuses conséquences ; lorsqu'il fallait s'opposer à la méchanceté, si l'on ne voulait pas en partager la noirceur. »

Grimm est un de ces témoins *honnêtes* et *non récusables.* J'ai prouvé, et je prouverai encore plus d'une fois, qu'il ne fut qu'un fourbe. Je le prouverai aussi de tous ceux *qui ont élevé lâchement leurs voix* lorsqu'ils ne risquaient plus d'entendre celle du *contradicteur.*

« Rousseau n'est plus. Quoiqu'il eût accepté de la *plupart d'entre nous, pendant de longues années, tous les secours de la bienfaisance*, et qu'après avoir reconnu mon innocence, il m'ait perfidement et lâchement insulté, *je ne l'ai ni persécuté ni haï*. Tout mon ressentiment se réduisit à repousser les avances *réitérées* qu'il a faites pour se rapprocher de moi. »

« *Autant de mensonges que de mots* », s'écrie ici Musset-Pathay, avec une chaleur qui n'est guère dans ses habitudes (*Histoire*, t. II). Rousseau reçut les services de Diderot, cela est constant par son témoignage même ; et quel témoignage ! comme il honore l'obligé, comme il avilit le faux bienfaiteur ! « Vous me parlez de a vos services, lui écrivait Rousseau, je ne les avais pas oubliés ; mais ne vous y trompez pas, bien des gens m'en ont rendu qui n'étaient pas mes amis... Tout votre empressement pour me procurer *des choses dont je n'ai que faire* me touche peu. Je ne veux que de l'amitié, et c'est la seule chose qu'on me refuse. *Ingrat !* je ne t'ai point rendu de services, mais je t'ai aimé, et tu ne me payeras de ta vie ce que j'ai senti pour toi pendant trois mois. Montre cet article à ta femme, plus équitable que toi, et demande-lui si, quand ma présence était douce à ton cœur affligé, je complais mes pas et regardais au temps qu'il faisait pour aller à Vincennes consoler mon ami. Homme insensible et dur ! deux larmes versées dans mon sein m'eussent mieux valu que le trône du monde ; mais tu me les refuses, tu te contentes de m'en arracher ; eh bien ! garde tout le reste, je ne veux plus rien de toi. » Est-ce là, je le demande, le langage d'un homme capable *d'accepter pendant de longues années tous les secours de la bienfaisance ?* D'ailleurs, des services ne sont pas des secours ; quelle bassesse y a-t-il à en recevoir de celui qu'on regarde comme son ami ? Quant à la pension de la mère Levasseur, œuvre d'ostentation et de perfidie, imaginée par Grimm, si, comme ce misérable le dit dans ses Mémoires, Diderot en payait la moitié, j'en serai quitte pour mettre la moitié de la honte à sa charge. L'expression « *de la plupart d'entre nous »* est encore un mensonge, en ce qu'elle fait supposer un grand nombre de bienfaiteurs.

Copyright Arvensa Editions

À qui fera-t-on croire que celui qui se décida si difficilement à accepter une modique pension de Milord Maréchal, son noble et véritable ami, ait jamais reçu l'aumône d'un Grimm, d'un Diderot et de leurs méprisables collègues[104] ?

Le mensonge sur les prétendues avances de Rousseau est reproduit dans le trait ci-dessus, aggravé et multiplié, pour ainsi dire, par l'addition du mot *réitérée.* J'ai prouvé qu'il n'y avait eu d'avances que de la part de Diderot, et que Rousseau les avait rejetées. Il y a quelque chose d'effronté et de lâche dans cette répétition. On voit que Diderot ne craignait pas d'être démenti par le pauvre défunt, et qu'il comptait sur la discrétion de son ami et messager d'Escherny, qui, effectivement, ne le trahit pas. Et ce d'Escherny se donne pour un ami de Rousseau !

Je ne l'ai ni persécuté ni haï !... Ne serait-ce pas le cas de dire, comme le misanthrope, *Et que fais-tu donc, traître !* J'ai déjà fait observer, et il est généralement admis aujourd'hui, que Diderot était le principal rédacteur de la correspondance de Grimm. Parmi une foule de diatribes à formes germaniques, qui ne peuvent être attribuées qu'à Grimm, on en trouve de non moins cruelles dans lesquelles il est facile de reconnaître la manière enflée et caustique de Diderot. Ce rôle de diffamateur anonyme, joint aux invectives qu'il débitait dans le monde, et dont quelques-unes vinrent jusqu'aux oreilles de Rousseau, achève de rendre plus odieuse la modération dérisoire qu'il affecte dans ses notes. Voici, à la charge de Diderot, deux traits caractéristiques. 1° Rousseau, dans son second dialogue, se plaint *d'avoir été traité de juif par le philosophe Diderot,* au sujet de ses copies de musique. Cela rappelle le procédé de Grimm. En avril 1770, Rousseau écrivait à M. de Saint-Germain : « En ce moment, monsieur, il me revient, sur les matières dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir, un fait bien minutieux en a apparence, mais que je ne puis m'empêcher de vous dire, à cause a de ses conséquences et de la facilité que vous avez de le vérifier. Depuis notre dernière entrevue, je parlai par hasard une fois de l'*Émile* avec un officier *de votre connaissance,* Il me dit que, causant un jour avec M. Diderot, lorsqu'on parlait de ce livre, longtemps avant sa publication, M. Diderot lui avait dit qu'il le connaissait, que je le lui avais montré ; que c'était un projet pour élever chaque homme pour l'état dans lequel il devait vivre. Par exemple, ajoutait-il, s'il devait vivre dans une monarchie, on *lui apprendra de bonne heure à être un fripon*, etc. Pourquoi

Copyright Arvensa Editions

M. Diderot mentait-il avec tant d'impudence ? Je ne lui avais pas a montré ce livre, *puisqu'il n'était pas encore commencé quand je rompis avec lui,* et que le plan qu'il me prête est exactement contraire au mien. » Cette conversation de Rousseau avec un officier *connu* de M. de Saint-Germain ne peut être, ni un mensonge, ni une vision ; qu'on juge alors de ce que Diderot était capable de dire et de faire contre son ancien ami, absent et malheureux ! Achevons :

« *Je n'en veux pas à sa mémoire ;* mais si Rousseau fut un homme de bien, on en pourrait conclure, et les *méchants* (ici Diderot se nomme sans y songer) en ont conclu, qu'il avait été longtemps entouré de pervers. Lui-même, en plusieurs endroits de ses ouvrages, a suggéré cette conséquence à la malice de son lecteur. (Diderot oublie de citer les endroits qui ont suggéré cette conséquence à sa malice.) Plus il est devenu célèbre par son talent, par l'austérité *prétendue* de ses moeurs, plus il semblait important de rompre le silence, *Ce n'est point une satire que j'écris*, c'est mon apologie. »

Quels aveux dans ces deux négations effrontées : je *n'en veux pas à sa mémoire* ; *ce n'est pas une satire que j'écris*, et comme la conscience de Diderot dut frémir lorsqu'il écrivit cela ! C'est l'apologie d'un assez grand nombre de *citoyens* qui me sont chers (les *citoyens* Grimm, d'Holbach, Hume, Voltaire et autres). C'est un devoir *sacré* que je remplis. Si je ne m'en suis pas acquitté plus tôt, si je n'entre pas ici dans un détail de faits *sans réplique* (on connaît ces faits sans réplique, ce sont les calomnies recueillies par Marmontel), plusieurs des défenseurs de Rousseau connaissent mes raisons et les approuvent. Je les nommerais sans balancer, s'il leur était permis de s'expliquer avec franchise, sans tomber dans une criminelle indiscrétion. »

Autre fourberie, et assez grossière même. Diderot fait semblant de ne pouvoir nommer ces prétendus défenseurs de Rousseau qui approuvaient *ses raisons*, c'est-à-dire les mensonges du récit de Marmontel. Que ne s'ouvrait-il aussi à Du Peyrou, à Mme La Tour, â Bernardin de Saint-Pierre, véritables *défenseurs* de Rousseau ; peut-être eussent-ils levé ses *honnêtes* scrupules ? Cet expédient de témoins *anonymes*, envers lesquels on se dit lié par l'*honneur et la délicatesse*, est commode, mais un peu usé.

Suite des notes. « Mais Rousseau lui-même, dans un ouvrage posthume, où il vient de se déclarer fou orgueilleux, hypocrite et menteur, a levé un coin du voile. Le temps achèvera, et justice sera faite du mort, lorsqu'on le

Copyright Arvensa Editions

pourra sans affliger les vivants. Pour moi, j'ai dit tout ce que je pouvais dire sans reproche, je n'y reviendrai plus. »

L'ouvrage posthume, ce sont les *Confessions.* Il faut que Diderot compte bien sur la crédulité de ses lecteurs, pour affirmer que Rousseau y a fait de tels aveux. Les vivants qu'il ne faut pas *affliger,* ce sont Saint-Lambert et Mme d'Houdetot, car il n'est question que d'eux dans la fable de Marmontel ; or, on a vu que cette fable ne les a nullement affligés, et qui pis est, je prouverai qu'ils s'en sont rendus complices par leur indigne silence. Quant au mort, dont le temps *doit faire justice*, il se trouve, malheureusement pour Diderot, que c'est lui, précisément à cause de ses notes sur Sénèque, et aussi des mensonges de Marmontel, autre mort que le temps a mis aussi à sa place, comme on va le voir tout à l'heure.

Voilà *en son entier* le libelle de Diderot. On remarquera, je pense, l'extrême médiocrité de cette pièce sous le rapport littéraire. M. Génin, qui cherche à en pallier l'odieux tant qu'il peut, prétend qu'elle doit être attribuée à Grimm. J'ai dit que je croyais qu'il y avait travaillé ; on y reconnaît en maint endroit son style empesé, incorrect, et surtout son fiel infernal ; mais celui de Diderot y est encore plus sensible. D'ailleurs, quelle si grande différence doit-on mettre entre l'homme qui ourdit un système de calomnie, et celui qui l'écrit sous sa dictée et qui y met son nom ? M. Génin, malgré les notes sur la Vie de Sénèque, assure que Diderot n'était pas *menteur,* et que Rousseau a pu être *inexact.* Je viens de prouver que Diderot était menteur, et personne n'a prouvé que Rousseau fût inexact. Ai-je eu tort de dire que les gens de lettres sont les plus mauvais juges du procès ?

Suivant M. Génin, Diderot n'était pas athée, il n'était que sceptique. I accuse Naigeon de lui avoir attribué deux doctrines, l'une *ésotérique* ou intérieure, l'autre *exotérique* ou extérieure. Il est singulier que M. Génin veuille en savoir plus à cet égard que l'athée Naigeon, éditeur et ami de Diderot. Ces messieurs ne se gênaient guère entre eux et devaient se connaître. D'ailleurs chacun sait que cette hypocrisie philosophique n'est pas nouvelle ; qu'elle était familière aux anciens, et qu'elle n'est pas rare chez les modernes, parmi les médecins physiologistes principalement. « C'est, dit M. Damiron, une justice à rendre à M. Broussais, on ne lu trouve pas ces concessions de complaisance, ces soumissions hypocrites dont croient devoir se couvrir quelques physiologistes timorés, qui *jésuitisent* leur matérialisme, pour se donner plus de sécurité. » *(Essais sur*

Copyright Arvensa Editions

l'histoire de la philosophie en France au dix-neuvième siècle, t. I). [105]

M. Génin affirme que le *Code de la nature* n'est pas de Diderot, mais d'un vaurien obscur nommé *Morelly.* C'est possible : cependant il reste toujours très singulier que Diderot n'ait pas protesté contre l'insertion de cet écrit monstrueux dans l'édition frauduleuse de 1773. M. Génin objecte que cette édition contenait *des ouvrages de toutes mains*, et que, si un auteur était oblige de désavouer tout ce qu'on lui attribue, *sa vie serait occupée à se défendre.* Je réponds qu'un auteur doit toujours trouver du temps pour repousser le déshonneur. Diderot, qui n'est mort qu'en 1784, a eu *dix ans* pour désavouer le *Code de la nature*, et, vaniteux comme on sait qu'il était, il a souffert, pendant tout ce temps, que le public lui attribuât un livre exécrable. Il ne l'a pas composé, je veux bien le croire, sur l'autorité très suspecte de Naigeon ; il l'a tacitement approuvé ; c'est beaucoup trop.

M. Génin, après avoir cité quelques traits de la lettre de Diderot *sur les aveugles*, et de l'*Interprétation de la nature*, en conclut que ce philosophe n'était pas *athée*, mais *panthéiste ;* un peu plus loin, il le dit *matérialiste*, et il ajoute : « L'affectation de Diderot à éviter jusqu'à la simple mention de l'immortalité de l'âme, *est très significative* » (Préface des œuvres choisies de Diderot). Oui vraiment, et tellement significative, que ce n'est plus la peine de discuter. Non, les panthéistes ne sont pas des *athées* en style d'école ; ils sont bien pis : ils admettent un Dieu sans bonté, sans justice ; ils laissent subsister la cause suprême en la déshonorant ; ils la réduisent à n'être qu'un immense récipient où vont s'engouffrer des myriades d'âmes humaines à l'état de *fluide animal ;* franchement j'aime mieux l'athéisme pur.

Suivant M. Génin, Mme de Vandeul, fille de Diderot, « fut une femme distinguée par sa piété et par les lumières de son esprit. » Ce n'est certainement pas la faute de son père ; car en parlant de l'éducation que celui-ci donnait à sa fille, M. Génin fait cette réflexion : « Il prenait, comme on voit, tous ses principes de morale sur la terre, et ne les *appuyait pas au ciel* » (ouvrage cité). Cela est encore assez clair. En décrivant la mort de Diderot, il dit aussi : « Le dernier mot de Diderot fut : Le premier pas vers la philosophie, *c'est l'incrédulité.* Il mourut le lendemain. » Il me semble que ce dernier trait eût dû épargner â M. Génin sa discussion sur l'athéisme de Diderot. Des croyances, passons aux mœurs. M. Génin a judicieusement compris que tant de productions licencieuses, que tant de cynisme dans les

Copyright Arvensa Editions

lettres intimes ne lui permettaient pas l'indulgence ; aussi a-t-il avoué sincèrement les désordres de la vie privée de Diderot, de cet homme qui avait osé dire de Rousseau que *ses mœurs s'étaient perverties dans les bois !* Je n'insiste pas davantage sur ce point.

Je vais achever de faire ressortir la différence de ces deux caractères d'hommes, par celle de leurs productions et de leurs destinées. Diderot, pauvre, mais répandu dans le monde, se fit un nom par des écrits où dominent le matérialisme, l'obscénité, la causticité. Moraliste gourmé dons ses livres, il fut, dans sa vie privée, licencieux et dissipateur. Fanfaron d'amitié, il troubla à plaisir le repos d'un homme faible, inoffensif, dont il était tendrement aimé ; il affecta de rabaisser ses talents, il calomnia son caractère, révéla ses secrets, insulta à ses infortunes, et finit par verser l'outrage sur sa tombe, au moment où toutes les haines se réunissaient pour déshonorer sa mémoire. Philosophe frondeur, presque démocrate, il s'humilia devant Catherine II, reçut d'elle des pensions considérables, acheva sa vie dans l'aisance, qu'il devait au plus absolu des despotes de l'Europe, et laissa une mémoire honorée parmi les hommes !

Rousseau, plus pauvre encore que Diderot, ardent, sensible, faible, maladroit, ne put supporter la vue des misères sociales ; il prit la ville en aversion, et se relira dans une solitude profonde, où il composa ses meilleurs écrits. Ses idées furent souvent exagérées, bizarres, inconséquentes même ; il attaqua énergiquement des erreurs accréditées, des abus révoltants ; il heurta témérairement l'iniquité toute-puissante ; mais il respecta les personnes. Aussi décent que sévère, il s'abstint constamment de disputes brutales et de satires ; peu d'écrivains ont été, à cet égard, aussi irréprochables que lui. Atteint d'un délire érotique, dont la source était bien moins dans ses sens que dans son cœur, il peignit la passion et ses égarements avec un charme qui a ses dangers ; mais jamais une image lascive, jamais un mot cynique ne ternirent ses tableaux les plus enivrants. Qui oserait mettre sa *Julie* en parallèle avec la *Religieuse* de Diderot ? Il discuta les principes du droit politique avec une hardiesse dont les démagogues modernes n'ont que trop abusé ; mais jamais il n'attaqua aucun gouvernement de fait, et, dans les troubles de son injuste patrie, on le voit, oubliant ses propres injures, donner au parti populaire des conseils de modération et de paix. Il a pu se tromper dans ses hypothèses sur l'état de nature, dans ses raisonnements contre le christianisme ; mais il osa confesser Dieu et proclamer l'excellence originelle du cœur humain parmi

Copyright Arvensa Editions

les sectateurs du néant moral et religieux. Jamais il n'eût souffert, comme Diderot, qu'une plume étrangère insérât dans ses écrits une thèse contre les lois divines et humaines ; il eût renié avec horreur ce prétendu *Code de la nature*, dont les sophismes ont préparé les voies aux sectes hideuses qui infestent la société actuelle ; il vécut de son travail et du produit de ses ouvrages ; au milieu des haines et des persécutions, il ne flatta ni souverains, ni grands ; il refusa les pensions des rois, les bienfaits des particuliers avec une constance dont on a fait un calcul d'orgueil, parce qu'il est plus facile d'avilir un tel désintéressement que de l'imiter. Enfin, il mourut pauvre, ridiculisé, chargé d'un déshonneur injuste qui persiste malgré le temps, et qui ne s'effacera peut-être jamais ! Quel triste contraste, et que cette absurdité des arrêts de l'opinion serait effrayante si elle ne prouvait pas invinciblement une justice suprême !

J'ai peu de chose à dire de d'Holbach. On peut voir dans l'article biographique que lui a consacré Musset-Pathay, qu'il est auteur d'un traité de matérialisme intitulé *Système de la nature,* imprimé sous le nom d'un académicien nommé Mirabaud. Grimm dit de cette misérable production que « bon nombre de pages, où l'on reconnaît la plume d'un écrivain supérieur, *sont de Diderot*. » M. Génin a sans doute ignoré, ou bien oublié cet *éloge* de l'athée Grimm. On attribue à d'Holbach d'autres écrits du même genre, aujourd'hui complètement oubliés, Dieu merci, Rousseau dit dans ses *Confessions* qu'il fuyait la société de d'Holbach, à cause de sa grande fortune. « Il s'obstina, dit-il, et vainquit. » Voici comment d'Holbach a parlé de Rousseau, « Rien n'était plus commun, dit-il, que sa conversation ordinaire ; mais elle devenait réellement sublime ou folle dès qu'il était contrarié. J'ai à me reprocher d'avoir multiplié ces contrariétés pour multiplier ces moments d'éclat et de verve. J'étais idolâtre de la musique italienne, il ne l'était pas moins. Son *Devin du village* ne fut goûté ni prôné par personne autant que par moi. On l'accusa de plagiat. Je voulus vérifier le fait. *Je ne tendis pas de pièges*, mais *je hasardai des épreuves.* Il s'aperçut de mes méfiances, et dès ce moment je perdis son amitié. Ayant perdu ma première femme, je reçus de lui une lettre *si touchante*, que je crus son amitié ranimée par mes chagrins. Je l'accueillis, je le recherchai, je le soignai avec un zèle nouveau et pour ainsi dire paternel. C'est dans ce moment qu'il venait de se vouer à une bien plate union. On ne peut imaginer de contraste plus affligeant que celui qu'il présentait avec sa Thérèse et son génie. Diderot, *Grimm* et moi, nous fîmes une conspiration

Copyright Arvensa Editions

amicale contre ce ridicule et bizarre assemblage. Il fut blessé de notre zèle, indigné de notre désapprobation, et dès ce moment il se tourna avec fureur contre notre philosophie *antithérésienne.* Plus nous cherchions à le ramener vers ses *anciens principes* et ses anciens amis, plus il s'éloignait des uns et des autres. »

Il est bien avéré maintenant qu'il y eut conspiration contre Rousseau, *amicale* suivant d'Holbach, hostile si l'on consulte les faits. De plus, on voit que Grimm était du complot, quoiqu'il ait toujours affecté la neutralité. Ce n'est pas tout ; il y a ici un mensonge facile à constater. La liaison de Rousseau avec Thérèse date de 1745. La mort de Mme d'Holbach eut lieu pendant qu'il était à Genève, c'est-à-dire en juin 1754 ; il ne retourna chez d'Holbach qu'un peu avant d'habiter l'Ermitage, où il entra au printemps de 1756 (*Confessions*, liv. VIII). La *plate union* durait donc depuis dix ans, lorsque d'Holbach et ses collègues s'avisèrent d'en être scandalisés. Le moyen de croire que ce fut là leur motif ! Nous avons vu d'ailleurs que dans cette *conspiration* il ne s'agissait pas, au fond, de détacher Rousseau de Thérèse, mais de le ramener à Paris, en lui inspirant des scrupules au sujet de la mère de cette femme. Ce qui achève de le prouver, c'est que Diderot, dans ses remontrances sur la solitude, ne parle nullement de la compagne de Rousseau ; ayant fait lui-même un choix *plus plat* que le sien, il se serait bien gardé de le moraliser sur ce chapitre. D'Holbach a donc menti. Il convient qu'il aimait à *contrarier* Rousseau ; cette expression mitigée rend plus que probables les procédés grossiers dont celui-ci se plaint dans ses *Confessions.* Il dit aussi qu'il crut aux plagiats lyriques, et prétend n'avoir pas *tendu de pièges*, mais simplement *hasardé des épreuves*, comme si cela ne revenait pas au même. Cependant les *Confessions* parlent d'un véritable piège (voy. liv. VIII). Les aveux du baron, et le mensonge qui vient d'être constaté dans son récit, ne confirment que trop le récit de Rousseau. D'Holbach convient d'avoir reçu de lui une lettre *touchante*, puis il se hâte d'atténuer ce témoignage favorable, en avançant que l'amitié de Rousseau ne fut pas ranimée par celle qu'il lui témoigna. Comment se trouva-t-elle donc ranimée avant ? Que la haine est maladroite ! Enfin, pour comble de perfidie, il prétend qu'il chercha à ramener Rousseau à *ses anciens principes*, c'est-à-dire qu'il insinue que ces principes étaient primitivement les mêmes que les siens, et que Rousseau ne joua les convictions religieuses que parce qu'on l'avait persécuté à cause de sa Thérèse !

Copyright Arvensa Editions

La lettre qui vient d'être citée fut insérée par Cerutti dans le *Journal de Paris*, numéro du 2 décembre 1789, avec d'autres détails dont je n'ai pas cru devoir parler. On la retrouve en partie dans la correspondance de Grimm (novembre 1789). Les *Confessions* étaient alors publiées. Nul doute que le but de cette lettre ne fût de donner un démenti à ce que Rousseau dit de ses relations avec d'Holbach. Cerutti y raconte l'anecdote du curé de Monchauvet, dans laquelle Rousseau joue un rôle ridicule. Cette anecdote existe aussi dans la correspondance de Grimm (août 1755). On y trouve cette phrase : « Le seul citoyen de Genève, avec sa probité à toute épreuve, était résolu de faire le rôle d'honnête homme. » Quand Grimm écrivait cela, Rousseau supposait encore qu'il était son ami, et cependant quelle haine perfide dans cette insinuation ! Je ne m'occupe pas de l'authenticité suspecte de l'anecdote, mais elle va me servir à constater encore un mensonge de d'Holbach ou de Grimm, son interprète. Il existe dans la correspondance de ce dernier, à la date ci-dessus indiquée, une nouvelle version dans laquelle on prétend que Rousseau, furieux des moqueries dont le curé de Montchauvet était accablé, partit brusquement, et que depuis ce moment il cessa de voir d'Holbach. Le fait date de 1755. Or, en mars 1756, Rousseau écrivait à Mme d'Épinay qu'il venait de dîner *chez le baron.* En outre, les *Confessions* et les Mémoires de Mme d'Épinay nous apprennent qu'en *1*757 d'Holbach se trouva à la Chevrette, résidence de cette dame, et qu'il y ridiculisa Rousseau au sujet de son amour pour Mme d'Houdetot. Il est aussi question, dans les *Confessions,* d'une visite de Rousseau à d'Holbach, faite en 1757, sur les instances de Diderot. Enfin, dans le récit de d'Holbach, Saint-Lambert figure parmi les témoins de la scène de Montchauvet, tandis qu'il était alors en garnison à Lunéville. « Ce mensonge, dit à ce propos « Musset-Pathay, me donne l'occasion de répéter une remarque déjà faite, c'est que toutes les fois qu'on vérifie une accusation contre Rousseau, on arrive à ce résultat, c'est-à-dire à une imputation calomnieuse. *Ce fait est sans exception* » *(Histoire de Rousseau,* t. II).

Il me reste maintenant à parler de quelques personnages dont le rôle se lie à celui des précédents. Je ne dis rien de Mme d'Épinay. Les *Confessions*, ses propres *Mémoires*, et les commentaires de son digne ami Grimm, la peignent suffisamment.

Marmontel n'est guère connu dans la littérature que par les opéras de Grétry, dont il fit les paroles, par ses Contes soi-disant *moraux,* et par

Copyright Arvensa Editions

quelques romans devenus insipides. Il était assidu chez les financiers. Palissot prétend l'avoir vu servir des rafraîchissements chez le fameux la Popelinière[106] ; cela peut n'être pas vrai, mais les *Mémoires* de Marmontel n'en trahissent pas moins des habitudes d'épicurien parasite très prononcées. Il était intimement lié avec tous les ennemis de Rousseau, et surtout avec d'Alembert, auquel il succéda à l'Académie. On connaît la cause première de sa haine contre Rousseau, ses écrits en contiennent de nombreux témoignages. Le plus remarquable est le récit des confidences de Diderot, que j'ai analysé et réfuté précédemment. Je ne daigne pas citer les autres. Cependant, je dois faire exception pour un dialogue très curieux qui eut lieu entre l'académicien et sa femme, dans une promenade à Montmorency. Mme Marmontel reprochait à son mari son animosité contre Rousseau. « Il faut, lui disait-elle, pardonner quelque chose à celui qui nous a appris à être mères. » Là-dessus, Marmontel entama une lourde diatribe, dans laquelle, après avoir fait de Rousseau un *débauché, un sophiste,* un *fourbe, un calomniateur, un misanthrope orgueilleux*, il finit par dire *ingénument*, comme son ami Diderot, que la nature l'avait créé *sensible*, *équitable, sincère et bon.* « Ma femme m'écoutait tristement, dit avec un air de naturel le sournois académicien. — Mon ami, me dit-elle, je suis fâchée de vous entendre parler mal *souvent* de Rousseau ; on vous accusera de quelque *inimitié personnelle, et peut-être d'un peu d'envie.* — Pour de la personnalité dans mon aversion, elle serait, lui dis-je, très injuste, car *il ne m'a jamais personnellement offensé*, *il ne m'a fait aucun mal.* Il serait plus possible qu'il y eût de l'envie, car je l'admire assez dans ses écrits pour en être envieux, et je m'accuserais de l'être *si je me surprenais à médire de lui ;* mais j'éprouve au contraire, en vous parlant des maladies de son âme, cette tristesse amère que vous éprouvez à m'entendre. » Mme Marmontel insiste, et demande s'il n'*y a pas de l'impiété à troubler la cendre des morts.* Alors son mari tâche de lui faire comprendre comment, les écrits de Rousseau étant pleins de *poisons assaisonnés,* il était de son devoir à lui, *moraliste austère,* comme on sait, d'opposer des *préservatifs* et des *contre-poisons* à ces écrits d'un *éloquent sophiste,* d'un *corrupteur séduisant ;* comment il ne doit pas de *ménagements* à un homme *qui n'a ménagé personne*, et qui, dans ses Mémoires, *a diffamé les gens qui l'ont le plus aimé* (*Mémoires*, t. II). Il n'est pas sûr que tout cela ait persuadé Mme Marmontel, femme équitable et

Copyright Arvensa Editions

pénétrante, comme on voit ; quant à *Monsieur*, je ne suppose pas que ceux qui voudront lire ses *Mémoires* soient dupes de sa fausse ingénuité et de ses vertueuses colères contre l'homme *qui ne l'avait jamais offensé.*

Saint-Lambert est bien plus connu comme amant de Mme d'Houdetot que comme littérateur. On peut même dire qu'il doit à Rousseau de n'être pas aujourd'hui complètement oublié. Palissot l'a traité assez durement ; je consens à ne point user de son témoignage. Grimm, son ami, raconte qu'il fit arrêter, par ordre supérieur, la publication d'une critique de son poème *des Saisons*, par Clément, et que celui-ci lui ayant écrit à ce sujet une lettre *impertinente*, fut envoyé au Fort-l'Évêque *(Corresp.,* mai 1770). Il est bon de dire que ce même Clément fut mis à la Bastille par les soins de d'Alembert, qu'il avait offensé dans une critique dirigée contre Voltaire. Voilà comment les philosophes athées pratiquaient la tolérance, dont il est tant question dans leurs livres. Tous les biographes de Saint-Lambert le représentent comme exigeant, quinteux, jaloux, vaniteux, et, chose remarquable, Rousseau est celui qui a le plus honoré son caractère. On va voir que ce témoignage favorable ne fut pas toujours mérité. Rousseau paraît croire, dans ses *Confessions,* que l'invitation de M. d'Épinay, qui le mit pour la dernière fois en rapport avec Saint-Lambert et Mme d'Houdetot, eut un motif bienveillant. Plus tard il changea d'avis, comme le prouve la note qu'on trouve au commencement du livre *X* des *Confessions.* Je partage sa dernière interprétation, et je me fonde sur ce trait des *Confessions :* « Je n'ai jamais tant souffert, dit-il, ni fait si mauvaise contenance, m *reçu d'atteintes plus imprévues*. » Pouvait-on, en effet, imaginer une réunion de convives plus embarrassante pour le pauvre Rousseau ? Comment des gens si fins, si consommés dans l'art d'observer les convenances, n'avaient-ils pas senti cela ? Celle impitoyable B*lainville*, surtout, n'avait-elle pas été amenée là tout exprès ? Il est donc probable que ce dîner n'était qu'une comédie cruelle, dans laquelle il est pénible de voir figurer Mme d'Houdetot. Ce qui me reste à dire de Saint-Lambert prouvera que les conjectures de Rousseau étaient fondées. Voici ce qu'écrivait Grimm à Mme d'Épinay : « Saint-Lambert est de retour des eaux. *La* com*tesse et lui* sont, comme nous, brouillés sans retour avec Rousseau ; ils le connaissent pour ce qu'il est, et commencent à convenir que vous vous êtes conduite comme il le fallait » *(Mémoires* de Mme d'Épinay, t. III). Saint-Lambert revint des eaux à la fin de 1757, et la veille même du jour où Rousseau lui avait envoyé sa lettre sur les spectacles (octobre 1758), il avait reçu de lui,

Copyright Arvensa Editions

et au nom de Mme d'Houdetot, un billet plein de la plus tendre amitié (Confess., liv. X). Grimm a-t-il menti, ou bien cette démonstration de Saint-Lambert était-elle un acte de fausseté ? C'est ce qu'il faut rechercher. J'ai prouvé, que dans l'affaire de la rupture de Rousseau avec Diderot, Saint-Lambert n'avait agi ni sincèrement ni généreusement ; que son changement subit de dispositions ne pouvait s'expliquer naturellement ; qu'avant de traiter d*'atroce* la conduite de Rousseau, il eût dû lui demander compte de ses motifs ; et cela était d'autant plus nécessaire que, dans sa lettre, il lui disait : « Diderot peut avoir des torts envers vous, *je l'ignore.* » Alors, pourquoi prononcer si durement ? Voilà déjà des probabilités en faveur de la réalité des assertions de Grimm qui, tout imposteur qu'il était, pouvait dire la vérité lorsqu'elle tournait au préjudice de Rousseau. J'ajoute que Saint-Lambert, jaloux jusqu'à la fureur, ne devait pas pardonner à celui-ci son amour pour sa maîtresse et la publicité de cet amour. Ses deux visites à l'Ermitage, faites immédiatement après les scènes violentes qui eurent lieu entre lui et Mme d'Houdetot, avaient sans doute pour objet d'éclaircir les doutes que lui laissait cette intimité cultivée en son absence. Sans cela, on ne concevrait guère que le *marquis* de Saint-Lambert eût daigné s'entretenir pendant plus *de deux heures* avec une pauvre fille comme Mlle Levasseur *(Confess.,* liv. X). Mais ce ne sont là, j'en conviens, que des conjectures ; voici qui est plus positif. Diderot écrivait ce qui suit à sa maîtresse Mlle Voland (1765) : « Il y a trois jours que Rousseau est à Paris. Je ne m'attends pas à sa visite, mais je ne vous cèlerai pas qu'elle me ferait grand plaisir. *Je serais bien aise de voir comment il justifierait sa conduite à mon égard*... Il passera ici une quinzaine, il y attendra le départ de M. Hume, qui le conduit en Angleterre, où il jouira du repos, *s'il est vrai qu'il le cherche*. M. de Saint-Lambert a dit de lui un mot *charmant*. *Ne le plaignez pas trop, il voyage avec sa maîtresse*, sa *réputation* » (*Œuvres choisies* de Diderot, édition Charpentier, t. II).

Cet extrait de lettre est remarquable en ce que Diderot, tout en étalant la prétendue facilité de son cœur, ne laisse pas de déchirer l'ami qu'il feint de regretter, et de faire entendre que cet ami *est hors d'état de se justifier devant lui*. Quant au propos de Saint-Lambert, c'est celui d'un ennemi déclaré ; et cependant, qu'était-il arrivé depuis que Rousseau avait cessé d'avoir des relations avec lui ? L'*Émile* avait paru, il avait mis son auteur au premier rang des écrivains de son époque, tandis que Saint-Lambert n'était pas même au second. De là, l'hostilité envieuse de ce mot que Diderot

Copyright Arvensa Editions

trouve *charmant*, parce qu'il était lui-même offusqué de la gloire de son ancien ami. Musset-Pathay prétend, contre l'assertion de Palissot, que Saint-Lambert n'a jamais écrit contre Rousseau : il est vrai que son nom ne se trouve pas une seule fois dans ses ouvrages, mais il y combat très aigrement ses principes, et quelques allusions hostiles peuvent s'appliquer à lui. D'ailleurs, ce silence même trahit la malveillance secrète d'un homme qui sent son infériorité, et qui ne la pardonne pas à celui dont probablement il n'avait pas deviné la portée. Veut-on récuser le témoignage de Diderot, j'y consens. J'ai prouvé que Rousseau n'avait pas outragé Mme d'Houdetot, qu'il n'avait pas écrit de lettre insultante à Saint-Lambert, et que tout le récit de Marmontel dicté par Diderot était calomnieux. Voici maintenant ce qu'on lit dans les *Mémoires* dudit Marmontel : « Vous avez, mes enfants, entendu dire mille fois, par votre mère, quel était pour nous l'agrément de vivre avec M. de Saint-Lambert et Mme d'Houdetot, *son amie*, et quel était le charme d'une société où l'esprit, le goût, l'amour des lettres » les qualités du cœur nous attiraient, soit auprès *du sage D'Eaubonne* (Saint-Lambert), soit auprès de la *Sévigné* de Sannois (Mme d'Houdetot)... Nous avions été Saint-Lambert et moi des sociétés de d'Holbach, d'Helvétius, de Mme Geoffrin ; nous fûmes aussi constamment de celle de Mme Necker, etc. » (*Mémoires*, t. II). Il y eut donc intimité entre Marmontel, Mme d'Houdetot et Saint-Lambert. De plus, ils furent liés tous les trois avec d'Holbach, Helvétius, Diderot, et en relations, par conséquent, avec Grimm, qui était ami de ces derniers. Saint-Lambert et Mme d'Houdetot vivaient donc à la source même des calomnies dont on accablait leur ancien ami, absent et malheureux ; ils approuvaient les calomniateurs, puisqu'ils les admettaient dans leur intimité ; mais il y a plus, on lit dans l'avertissement qui se trouve en tête des *Mémoires* de Marmontel, édition de 1818, que ces *Mémoires* ont été publiés pour la première fois en 1800 ; or, Saint-Lambert est mort en 1803, et Mme d'Houdetot en 1813 ; ils ont dû connaître l'ouvrage de leur ami Marmontel, au moins quant aux détails qui les concernaient ; ils n'ont réclamé ni l'un ni l'autre contre des accusations qu'ils savaient bien être fausses, puisque l'analyse seule des faits le démontre. Musset-Pathay prétend que Saint-Lambert s'est tu, parce qu'il a cru *que le mépris suffisait pour faire justice des calomnies de Marmontel et Diderot*. Le mépris a si peu suffi, que dans l'article *Rousseau* de la *Biographie universelle*, on retrouve ces calomnies répétées, aggravées même, et que Musset-Pathay, indigné, s'est vu forcé

Copyright Arvensa Editions

d’en faire une longue réfutation. (Voyez *Œuvres inédites* de Rousseau, t. II.) Je m'arrête ici : il me suffit d’avoir démontré l’hostilité de Saint-Lambert[107] ; ce que j’ai à dire de Mme“* d’Houdetot trouvera place ailleurs (voyez chap. x). Je ne veux pas profaner le nom d'une femme qui fut si chère à l'infortuné Rousseau, en l'associant à ceux de ses véritables ennemis.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Annexes

ESSAI SUR VIE ET LE CARACTÈRE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Table des matières du titre

Liste des Annexes

Liste générale des titres

Chapitre III. – Du séjour de Rousseau à Montmorency

Jusqu'à l'époque du décret de décembre 1757 à juin 1782.

« En narrant les événements qui me regardent, dit Rousseau au commencement du livre XII des *Confessions*, les traitements que j'ai soufferts, et tout ce qui m'est arrivé, je suis hors d'état de remonter à la main motrice, et d'assigner les causes en disant les faits. Ces causes primitives sont toutes marquées dans les deux précédents livres ; tous les intérêts relatifs à moi, tous les motifs secrets y sont exposés. Mais dire en quoi ces diverses causes se combinent pour opérer les étranges événements de ma vie, voilà ce qu'il m'est impossible d'expliquer, même par conjecture. Si, parmi mes lecteurs, il s'en trouve d'assez généreux pour vouloir approfondir ces mystères et découvrir la vérité, qu'ils relisent avec soin les trois précédents livres ; qu'ensuite, à chaque fait qu'ils liront dans les suivants, ils prennent les informations qui seront à leur portée ; qu'ils remontent d'agent en agent, d'intrigue en intrigue, jusqu'aux premiers moteurs de tout ; je sais certainement à quel terme aboutiront leurs recherches, mais je me perds dans la route obscure des souterrains qui les y conduiront. »

Ces lecteurs, dont parle ici Rousseau, ne se sont pas rencontrés. Du Peyrou, le seul, peut-être, de tous ses amis qui fût capable de remplir cette mission, par ses rapports avec un grand nombre de personnes qui ont influé sur la destinée de Rousseau, par la confiance sans bornes que celui-ci lui témoigna, n'a publié que des apologies partielles qui, sans manquer de force et d'utilité, sont loin de répondre, sous le rapport des faits, à ce qu'on aurait pu attendre de lui. Lorsque les *Confessions* parurent, la

Copyright Arvensa Editions

plupart des personnes qui y sont nommées ou jugées vivaient encore, ainsi qu'un grand nombre d'autres qui, sans y figurer, avaient eu des rapports plus ou moins intimes avec les premières, et se trouvaient par conséquent en étal de fournir des renseignements précieux. Toutes, certainement, n'auraient pas dit la vérité ; mais la multiplicité des témoignages eût permis aux observateurs de faire des rapprochements propres à éclairer et à fixer les questions. Des chercheurs opiniâtres pouvaient épier les moindres indices, noter les circonstances, en apparence les plus futiles, recueillir les propos de société, les articles de journaux, les écrits apologétiques, les libelles et même les lettres particulières. Ce dernier article demandait, je l'avoue, de la délicatesse et de la prudence ; mais rien n'empêchait de réserver pour l'avenir les pièces dont il eût été impossible ou dangereux de faire un usage immédiat. C'est ce que Rousseau avait réalisé, en partie, dans les recueils de pièces auxquels il renvoie dans le cours de ses *Confessions*, et qui, malheureusement, n'ont pas été publiés. Ainsi, sans parler de ce qui a été supprimé à dessein, que de correspondances ont été détruites après le décès d'un grand nombre de personnes contemporaines de Rousseau, et liées avec lui, lorsqu'il était reconnu que leur conservation n'importait pas aux intérêts de leurs héritiers ! et cependant, qui peut savoir si, examinées avec soin, elles n'eussent pas concouru à résoudre des questions qui, aujourd'hui, se refusent à tout examen positif ? Plus de quatre-vingts ans se sont écoulés depuis l'époque du décret ; plusieurs générations se sont succédé, et avec elles ont péri, non seulement les témoins contemporains, mais une grande partie des renseignements écrits ; les imprimés mêmes sont difficiles à retrouver. La révolution de 1789, en dispersant la classe sociale où ces documents devaient surtout abonder, a opéré leur destruction presque complète, et ce n'est que bien rarement qu'on retrouve, dans la poussière des greniers ou dans les bibliothèques particulières, quelques pièces inédites, ordinairement sans valeur. Les recherches indiquées par Rousseau ne sont donc plus praticables aujourd'hui. Ce qui nous reste, en fait de moyens d'investigation, se réduit à ses *Confessions,* à sa correspondance, aux jugements, tantôt équitables, tantôt erronés ou malveillants auxquels elles ont donné lieu, et à un très petit nombre de preuves matérielles que la Providence, sans doute, a voulu sauver de l'anéantissement. Sans vouloir imposer ici au lecteur une confiance aveugle, je dois faire remarquer, de prime abord, qu'aucun des faits dont se compose la question que je me

Copyright Arvensa Editions

propose d'examiner dans ce chapitre, n'a été nié, même par les ennemis de Rousseau les plus intéressés à infirmer son témoignage ; qu'en outre, il y a accord constant entre les *Confessions* et la correspondance ; de sorte que dans le sujet actuel, comme dans ceux que j'ai traités précédemment, ces deux données se prouvent l'une par l'autre. On ne peut donc, sans tomber dans un scepticisme systématique, refuser d'admettre les faits que je puiserai à ces deux sources, lorsqu'ils présenteront cette coïncidence décisive. Quant à la marche logique prescrite par Rousseau, j'ai tâché de la suivre, autant que possible, dans toutes les discussions que renferme mon écrit ; elle est préférable à toute autre, et convient surtout au problème difficile que je vais essayer de résoudre.

Retiré à Montmorency, et décidé à quitter pour toujours le métier d'auteur, Rousseau ne songea plus qu'à assurer sa subsistance avec le produit de ses ouvrages. « Ce projet de retraite absolue, dit-il, un des plus sensés que j'aie jamais faits, était fortement empreint dans mon esprit, et déjà je travaillais à son exécution, quand le Ciel, qui me préparait une autre destinée, me jeta dans un nouveau tourbillon » (liv. X).

Rousseau fait ensuite l'histoire de sa connaissance avec M. et Mme de Luxembourg. On a vu, dans le chapitre précédent, avec quelle basse jalousie Grimm parle de cette circonstance, et les mensonges qu'elle lui suggère. Pour achever de confondre ce fourbe, recourons à la correspondance de Rousseau avec ses illustres hôtes. Nous l'y retrouverons toujours le même, sensible à l'excès, facile à subjuguer ; mais fier, jaloux de son indépendance, et surtout imprudent. Je recommande de lire toute sa lettre du 30 avril 1759 au maréchal de Luxembourg. Je n'en cite ici que le passage le plus saillant ; « Vos bontés m'ont mis dans une perplexité qu'augmente le désir de n'en être pas indigne. Je conçois comment on rejette avec un respect froid les avances des grands qu'on n'estime pas ; mais comment, sans m'oublier, en userai-je avec vous que mon cœur honore, avec vous que je rechercherais si vous étiez mon égal ? N'ayant jamais voulu vivre qu'avec mes amis, je n'ai qu'un langage, celui de l'amitié, de la familiarité. Je n'ignore pas combien, de mon état au vôtre, il faut modifier ce langage ; je sais que mon respect pour votre personne ne me dispense pas de celui que je dois à votre rang : mais je sais encore mieux que la pauvreté qui s'avilit devient bientôt méprisable ; je sais qu'elle a aussi sa dignité, que l'amour même de la vertu l'oblige de conserver, etc. »

Le 21 mai 1759, il écrivait au chevalier de Lorenzy, en parlant de ses

Copyright Arvensa Editions

hôtes : « Je suis fâché qu'il y ait si loin d'eux à moi. Je ne fais ni ne veux faire ma cour à personne, pas même à eux. J'ai mes règles, mes manières que je ne saurais changer ; mais toute la sensibilité que les témoignages d'estime et de bienveillance peuvent exciter dans une âme honnête, ils la trouveront dans la mienne. »

27 mai 1759. Au maréchal : « Ne veuillez pas être mon patron, je vous promets, moi, de ne pas être votre panégyriste ; au contraire, si vous voulez me protéger, me faire des dons, obtenir pour moi des grâces, me tirer de mon état et que j'acquiesce à vos bienfaits, vous n'aurez recherché qu'un faiseur de phrases, et vous ne serez plus qu'un grand à mes yeux. » Voilà l'homme dont Grimm a voulu faire un plat courtisan comme lui !

Rousseau, pour se soutenir auprès de Mme de Luxembourg qu'il craignait beaucoup, imagina de lui lire son roman qui était alors sous presse : « Le succès, dit-il, passa mon attente ; Mme de Luxembourg s'engoua de la *Julie* et de son auteur. » Ici l'attention devient plus que jamais nécessaire. Tout est important dans les rapports de Rousseau avec cette dame, le reste de sa destinée en dépend ; et que la frivolité des faits ne trompe personne, des haines implacables, des vengeances cruelles, des guerres sanglantes, de grandes révolutions n'ont pas eu dans l'origine de motifs plus sérieux. « Mme de Luxembourg, dit Rousseau, passait pour méchante ; cette réputation dans une si grande dame m'effrayait. » Cette opinion de Rousseau est confirmée par tous ceux qui ont parlé de cette dame. « Il résulte, dit Musset-Pathay, des lettres de Mme du « Deffand, de Walpole et des mémoires du temps, que la maréchale *était plus crainte qu'aimée,* et qu'étant duchesse de Boufflers, elle tint une conduite plus que légère, pour me servir de l'expression de son biographe, M. de La Porte » *(Hist.,* t. II).

Quant au maréchal, ce qu'en dit Rousseau ne laisse aucun doute sur l'excellence de son caractère. Il est du petit nombre des hommes qu'il estima et aima jusqu'à la fin.

Rousseau s'attacha sincèrement à ses hôtes ; mais, incapable de mesure et de tact, il passa rapidement de la répugnance à l'expansion, de l'embarras à la familiarité. Il n'eut pas même l'art de dissimuler sa préférence pour M. de Luxembourg, ce qui était déjà une assez lourde faute. On voit par sa correspondance avec la maréchale, combien il était gêné avec elle, quoiqu'il l'aimât réellement. Toutes les lettres qu'il adresse à cette redoutable patronne sont gauches, empesées ou remplies de sottes

Copyright Arvensa Editions

lamentations. Heureux encore s'il se fût borné à être ennuyeux ! Rappelons sommairement ses involontaires, mais fatales offenses.

La maréchale fut choquée, on ne sait trop pourquoi, d'un trait d'une lettre de Rousseau *(Conf.,* liv. X). Ce trait n'est que plat et guindé, comme tout ce qu'il écrivait quand il voulait s'évertuer à froid. La maréchale le releva avec une ironie tranquille, sous laquelle on découvre une certaine amertume. Rousseau répondit en protestant de ses bonnes intentions, mais au lieu de s'en tenir là, il termina sa lettre par ce passage audacieux : « Je vous avoue, madame la maréchale, que je ne sais plus si c'est moi qui vous dois des excuses, ou si c'est vous qui m'en devez. »

La maréchale lui envoyait quelquefois des provisions, et faisait de petits cadeaux à sa gouvernante. Rousseau se redresse bêtement et se met à écrire ce qui suit : « Non, madame la maréchale, vous ne me faites pas de cadeaux, vous n'en faites qu'à ma gouvernante. Quel détour ! *Est-il digne de vous, et me méprisez-vous assez pour me donner le change ?* En vérité, vous me faites bien souvenir de moi. J'allais tout oublier, hormis mon devoir, et comme si j'étais votre égal, mon cœur allait s'élever jusqu'à l'amitié ; *mais vous ne voulez que de la reconnaissance*, il faut bien tâcher de vous obéir. » À ces maladresses succédèrent de véritables outrages dont Rousseau se rendit coupable avec une bonne foi inepte, qui ne serait croyable dans aucun autre homme. Je citerai d'abord l'extrait des aventures de milord Édouard, inséré, par *privilège*, dans l'exemplaire manuscrit que Mme de Luxembourg voulut avoir de la *Julie.* Si réellement les allusions dont parle Rousseau étaient si frappantes, il est singulier que cette dame n'ait pas détruit son exemplaire et qu'elle en ait souffert l'impression. Cependant, ce que dit Rousseau de l'accueil plus que froid fait par la maréchale à sa stupide galanterie, et surtout des sottes précautions qu'il eut soin d'y joindre, permet de croire à la réalité de l'offense[108]. « On ne comprend guère, dit Grimm, l'attention que l'auteur a eue de dédier ce livre à Mme de Luxembourg » *(Correspondance,* août 1780). Il joint à cette réflexion un lourd et cruel persiflage sur les galanteries de la maréchale. Il ne lui pardonnait pas l'accueil brillant qu'elle avait fait â Rousseau. Je ne cite l'opinion de cet homme vil que parce qu'elle vient à l'appui de celle que j'ai énoncée ci-dessus.

La lettre de Rousseau à M. Silhouette, contre les gagneurs d'argent, est encore plus malheureuse (v. *Confessions,* liv. X). Mme de Luxembourg, qui

Copyright Arvensa Editions

était un de ces gagneurs d'argent si maltraités par M. Silhouette et par Rousseau, voulut avoir une copie de cette lettre. Pourquoi ? Je ne me le suis jamais expliqué, mais la maréchale n'était pas femme à demander de ces choses-là sans motif.

On ne peut guère aujourd'hui apprécier la signification exacte du trait de l'opiat *(Confessions,* liv. III). Rousseau dit que la *balourdise était terrible ;* il faut le croire.

Les traits que je viens de citer sont tous antérieurs à la proposition de Mme de Luxembourg, relative à l'impression *d'Émile* en France. Il est important de se le rappeler. Ceux qui suivent sont postérieurs. Ce sont : l'éloge d'un hideux portrait de la maréchale, barbouillé par l'abbé de Boufflers, et le conseil donné par Rousseau, à M. de Luxembourg, de renoncer à la vie de courtisan (v. *Conf*., livre XI). Dès ce moment, la bienveillance de la maréchale s'altéra au point que Rousseau, alors plein d'une entière confiance, ne put éviter d'en être frappé.

Voici maintenant d'autres particularités qui n'ont pas rapport à Mme de Luxembourg et qui n'en sont pas moins essentielles à retenir : 1° la note sur les maîtresses des princes, insérée dans la *Julie*, et que des *âmes charitables* firent remarquer à Mme de Pompadour. Musset-Pathay avance, sans le prouver, que cette note n'avait pu blesser Mme de Boufflers, *maîtresse du prince de Conti* ; comme si la position de cette dame n'était pas exactement la même que celle de Mme de Pompadour. Trouvez une femme qui ne remarque pas un trait pareil et qui le pardonne !

2° La faiblesse, bientôt surmonté, qu'éprouva Rousseau pour cette même Mme de Boufflers, qui s'en aperçut.

3° Les conseils un peu trop francs qu'il lui donna sur sa tragédie.

4° Le refus de recevoir le gibier du prince de Conti, et la description passionnée, que contient l'*Émile,* des cruautés exercées sur les paysans par le comte de Charolais, oncle de ce prince.

Ces données importantes une fois rappelées, j'arrive au fait principal de la question : l'impression de l'*Émile en France*, à la sollicitation et par les soins de Mme de Luxembourg. Ce fait et la discussion qui s'y rattache renferment tout le problème de la destinée de Rousseau ; j'engage donc ceux qui voudront s'éclairer à ne se rebuter ni de la longueur, ni de la sécheresse des détails dans lesquels je vais être obligé d'entrer.

À peine délivré des chagrins que ses faux amis lui avaient suscités, Rousseau est recherché par le maréchal de Luxembourg et cède à ses

Copyright Arvensa Editions

avances. Honoré malgré lui de l'intimité d'une des premières dames de la cour, il se donne envers elle des torts innocents, mais que, dit-il, *une femme ne pardonne jamais.* Je fais remarquer de nouveau, parce que cela importe beaucoup, que toutes ces gaucheries de Rousseau sont antérieures à la proposition de la maréchale, relativement à l'*Émile.* Vers le milieu de 1760, Rousseau, inquiet du refroidissement progressif de cette dame à son égard, *et* ne sachant comment l'amuser, eut recours à la lecture *d'Émile* qui, dit-il, *réussit médiocrement.* Ce fut alors que Mme de Luxembourg lui proposa de se charger de l'impression de son livre. Il est encore très essentiel de noter que lorsqu'elle lui fit cette offre, elle connaissait déjà le contenu du livre, puisque Rousseau le lui avait lu ; que, douée de beaucoup d'esprit et de tact, elle avait pu, non seulement en apprécier le mérite, mais encore comprendre les risques que la témérité de certaines digressions pouvait faire courir à l'auteur. Rousseau consentit au désir de la maréchale, sous l'expresse *condition* que l'ouvrage ne s'imprimerait pas en France. « C'est sur quoi, dit-il, nous eûmes une longue dispute ; moi prétendant que la permission tacite était impossible à obtenir, imprudente même, et ne voulant pas permettre l'impression dans le royaume ; elle, soutenant que cela ne ferait pas même une difficulté à la censure, dans le système que le gouvernement avait adopté. Elle trouva le moyen de faire entrer dans ses vues M. de Malesherbes, qui m'écrivit une longue lettre, *toute de sa main*, pour me prouver que la profession de foi était précisément une pièce faite pour avoir l'approbation du genre humain et celle de la cour dans la circonstance[109]. Je fus surpris de voir ce magistrat, si craintif, devenir si coulant dans cette affaire. Comme l'impression d'un livre qu'il approuvait était par cela seul légitime, je n'avais plus de bonne objection à faire contre celle de cet ouvrage. Cependant, par un scrupule extraordinaire, j'exigeai toujours que l'ouvrage s'imprimerait en Hollande, et même par le libraire Néaulme, que je ne me contentai pas d'indiquer, mais que je prévins ; consentant, au reste, que l'édition se fit au profit d'un libraire de France, et que quand elle serait faite on la débitât, soit à Paris, soit où l'on voudrait, attendu que ce débit ne me regardait pas. Voilà exactement ce qui fut convenu entre moi et Mme de Luxembourg ; après quoi, je lui remis mon manuscrit » (*Conf.,* liv. XI).

Pour l'intelligence complète de ce passage, il faut savoir que, lors de

Copyright Arvensa Editions

l'impression de la *Julie,* M. de Malesherbes s'était montré très sévère, principalement sur le dogme. On en trouvera la preuve dans une suite de notes assez vives, échangées entre Rousseau et lui à ce sujet (voyez *Oeuvres inédites*, Musset-Pathay.).

La condescendance de ce magistrat pour la profession de foi du vicaire savoyard est donc plus que surprenante, quand on la rapproche de ses excessifs scrupules pour les propositions de la *Julie*, lesquelles, bien moins hardies que celles de l'*Émile,* sont, en outre, bien moins faciles à saisir, parce qu'elles sont disséminées dans le cours de l'ouvrage. Ce changement de dispositions ne peut être attribué qu'à la maréchale, qui poursuivait avec ardeur son projet de faire imprimer l'*Émile* en France. M. de Malesherbes, trompé, ou plutôt intimidé, se décida à seconder ses vues ; d'où il faut conclure que Rousseau a eu raison de dire de lui, qu'il était aussi *faible qu'honnête.*

Quel pouvait être le but de la maréchale en s'opiniâtrant ainsi à vouloir que l'*Émile* fût imprimé en France, et non à l'étranger ? Il n'en résultait pour l'auteur aucun avantage pécuniaire. Pourquoi donc tant d'instances pour obtenir une chose si complètement indifférente ? Pourquoi égarer la conscience de l'honnête Malesherbes ? Pourquoi lui faire plaider auprès de Rousseau une thèse évidemment fausse ? Que M. de Malesherbes partageât au fond de son cœur les principes de Rousseau, je suis disposé à le croire ; mais il est impossible qu'il se fit illusion sur les dangers de la publication d'*Émile* en France, lui qui avait, quelque temps avant, censuré si sévèrement la *Julie*. Il était donc coupable, lorsqu'il cherchait à inspirer à l'auteur une confiance qu'il n'avait pas lui-même. Quant à Mme de Luxembourg, elle avait évidemment un motif secret, et il est déjà bien difficile de croire que ce motif fût un sentiment de bienveillance pour l'auteur *d'Émile.*

« Après avoir demeuré *longtemps*, dit Rousseau, sans entendre parler de mon livre, depuis que je l'avais remis à Mme de Luxembourg, j'appris enfin que le marché en était conclu à Paris avec le libraire Duchesne, et par celui-ci avec le libraire Néaulme, d'Amsterdam. Mme de Luxembourg m'envoya les deux doubles de mon traité avec Duchesne pour les signer. *Je reconnus l'écriture pour être de la même main dont étaient celles de M. de Malesherbes qu'il n'écrivait pas lui-même.* Cette certitude, que « mon traité se faisait de l'aveu et sous les yeux du magistrat, me le fit signer avec confiance. Après avoir signé les deux doubles, je les renvoyai tous deux à

Copyright Arvensa Editions

Mme de Luxembourg, *qui l'avait ainsi désiré*. Elle en donna un à Duchesne, et *garda l'autre*, au lieu de me le renvoyer. *Je ne l'ai jamais revu* » (Conf., liv. XI).

Rousseau avait remis précédemment à Mme de Luxembourg le manuscrit *d'Émile*, dont il n'avait pas de double. D'après *son désir*, et ce désir était bien étrange, il lui remit également, comme on vient de le voir, les deux traités avec le libraire, de sorte qu'il n'était plus maître, ni de son livre, ni de l'écrit qui contenait les clauses de l'impression. Nous verrons bientôt que le procédé de Mme de Luxembourg ne peut être attribué à une distraction ou à un défaut de mémoire.

« Le *Contrat social*, dit Rousseau, s'imprimait assez rapidement ; il n'en était pas de même de l'*Émile,* dont j'attendais la publication pour exécuter ma retraite. Duchesne m'envoyait de temps à autre des modèles d'impression pour choisir ; quand j'avais choisi, au lieu de commencer, *il m'en envoyait encore d'autres*. Quand, enfin, nous fûmes bien déterminés sur le format, sur le caractère, et qu'il avait déjà plusieurs feuilles imprimées, sur quelque léger changement que je fis à une épreuve, *il recommença tout*, et, *au bout de six mois*, nous nous trouvâmes moins avancés que le premier jour[110]. Durant tous ces essais, je découvris que l'ouvrage s'imprimait en France ainsi qu'en Hollande, et qu'il s'en faisait à la fois deux éditions. Que pouvais-je faire ? je n'étais plus maître de mon manuscrit. Loin d'avoir trempé dans l'édition de France, je m'y étais toujours opposé ; mais enfin, puisque cette édition se faisait bon gré, malgré moi, il fallait bien y jeter »les yeux et voir les épreuves, pour ne pas laisser défigurer mon livre. D'ailleurs, l'ouvrage s'imprimait tellement de l'aveu du magistrat, que c'était lui qui dirigeait l'entreprise en quelque sorte, qu'il *m'en écrivait très souvent*, et qu'il me vint même voir à ce sujet (*Conf*., liv. XI).

Ici commencent les mystérieuses circonstances qui accompagnèrent l'impression *d'Émile.* Le manège cauteleux du libraire Duchesne est déjà sensible. Le fait de la double édition est encore plus frappant. Rousseau, en consentant à ce que l'Émile fût vendu en France, ou ailleurs, au profit d'un libraire de Paris, avait exigé que l'impression eût lieu en Hollande. De cette manière, il évitait, pour sa part, toute responsabilité envers le gouvernement français, laissant au libraire les risques d'une opération à laquelle il demeurait étranger. Cette édition frauduleuse déjouait toutes

Copyright Arvensa Editions

ses précautions, et réalisait, malgré lui, l'idée première de la maréchale, qui était d'imprimer d'emblée en France, il fallait bien que cet incident fût prémédité et qu'il fût l'ouvrage d'une haute volonté, puisque M. de Malesherbes prit la peine de diriger lui-même l'édition, tandis que son devoir, comme magistrat chargé de la police de la librairie, était de la faire saisir et d'en poursuivre les auteurs, tant pour la sûreté et l'honneur de Rousseau, qu'on pouvait soupçonner de connivence, que dans l'intérêt du libraire d'Amsterdam, que cette édition ruinait. On notera aussi que Rousseau, forcé, comme auteur, de revoir les épreuves de cette édition, coopérait involontairement à une démarche contre laquelle il avait lutté si énergiquement, et qu'il se plaçait de lui-même dans la position périlleuse qu'il avait voulu éviter.

En relisant la correspondance de Rousseau avec le libraire Duchesne, je remarque que le manuscrit *d'Émile* était resté entre les mains de ce dernier, au lieu d'être envoyé à Néaulme, comme cela devait être, puisque c'était lui qui, d'après les conditions imposées par Rousseau, était exclusivement chargé de l'impression. C'était Duchesne lui-même qui faisait l'édition de Paris ; *elle avait été commencée avant celle de Hollande.* On n'envoyait à Néaulme que des feuilles sur lesquelles il composait la sienne (voir la lettre de Rousseau à Duchesne, 13 février 1762). Si cette double édition n'eût été qu'une affaire entre les deux libraires, rien n'empêchait d'en prévenir Rousseau ; mais celui-ci dit qu'il la *découvrit.* On la lui avait donc cachée ; pourquoi ce mystère ? Ces faits, que Rousseau sans doute avait oubliés en partie lorsqu'il écrivit ses *Confessions*, puisqu'il en parle si vaguement, auraient dû être pour lui des traits de lumière. Il est évident qu'on violait les conditions du marché ; que l'édition de Hollande ne s'imprimait que pour la forme ; que Néaulme, qui affectait de se plaindre, avait été gagné et s'entendait sous-main avec Duchesne, sans quoi il ne se fût pas prêté avec tant de facilité à une opération si contraire en apparence à ses intérêts. Mais Rousseau, alors plein de confiance en Mme de Luxembourg, et surtout en M. de Malesherbes, dont le rôle, il faut bien le dire, est ici encore plus inexplicable, ne vit pas le piège que cachait cette manœuvre. Cependant sa correspondance avec Duchesne atteste qu'il prit bientôt son parti sur un fait contre lequel il ne pouvait plus rien. Il engagea ce libraire à faire en sorte que tout le monde fût persuadé que les deux derniers volumes *d'Émile* étaient imprimés en Hollande (voir la lettre du 4 mars 1762). De son côté, Duchesne, feignant d'être inquiet pour son propre

Copyright Arvensa Editions

compte, lui proposa de mettre aux deux premiers volumes de l'édition de Paris des *titres hollandais* portant le nom de Néaulme, et *La Haye* au lieu de *Paris.* Rousseau répondit que ce mensonge lui répugnait, et que d'ailleurs le public n'en serait pas dupe, « Faites ce que vous voudrez, lui écrivait-il, je ne puis décider des expédients convenables dans un arrangement auquel je n'ai pas participé (à Duchesne, 26 mars 1762. Musset-Pathay » *Oeuvres inéd. t. Ier)*). J'ignore ce que fit le libraire, mais tout cela n'était qu'une comédie ; Duchesne savait bien qu'il ne risquait rien, et, en effet, il ne fut pas poursuivi au sujet de l'impression *d'Émile.* Quant à Rousseau, sa prudence ne le sauva de rien ; le Parlement lança son décret sans avoir égard au lieu où le livre avait été imprimé, se fondant sur le seul fait de son existence à Paris. Celle édition de Paris avait encore un objet secret dont je parlerai en traitant des causes qui arrêtèrent l'impression *d'Émile*.

Rousseau a encore oublié de dire dans ses *Confessions*, qu'à la fin de mai 1762, il parut une édition furtive de l'*Émile*, qui fut activement colportée dans Paris, et au sujet de laquelle il crut devoir écrire au lieutenant de police (voir les lettres des 26 et 28 mai à Duchesne). Cette édition était-elle simplement une contrefaçon, ou bien, partant de la même source que celle dont il a été parlé ci-dessus, était-elle destinée à augmenter la fermentation produite par l'apparition de l'*Émile ?* C'est ce qu'il est impossible de décider.

« Tandis que Duchesne avançait à pas de tortue, dit Rousseau, Néaulme, qu'il retenait, avançait encore plus lentement ; on ne lui envoyait pas fidèlement les feuilles à mesure qu'elles s'imprimaient. Il crut apercevoir de la mauvaise foi dans la manœuvre de Duchesne, c'est-à-dire de Guy qui faisait pour lui, et voyant qu'on n'exécutait pas le traité, il m'écrivait lettres sur lettres pleines de doléances et de griefs auxquels je pouvais encore moins remédier qu'à ceux que j'avais pour moi-même. Son ami Guérin, qui me voyait fort souvent alors, me parlait incessamment de ce livre, mais toujours avec la plus grande réserve. Il savait et ne savait pas qu'on l'imprimait en France ; il savait et ne savait pas que le magistrat s'en mêlât. En me plaignant des embarras qu'allait me donner ce livre, il semblait m'accuser d'imprudence, sans vouloir jamais dire en quoi elle consistait. *Il semblait ne parler que pour me faire parler* » *(Confessions*, liv. XI).

J'ai dit plus haut que Néaulme ne pouvait être de bonne foi et j'en ai donné la raison. Ce passage achève de le prouver. Pourquoi fatiguait-il

Copyright Arvensa Editions

Rousseau de ses plaintes continuelles ? il savait bien que les procédés de Duchesne envers lui ne le regardaient pas et qu'il n'y pouvait rien. Ses jérémiades tendaient donc à couvrir sa singulière complaisance au sujet de l'édition de Paris, et dont il importait que Rousseau ne s'aperçût pas. En outre, Néaulme était ami de l'alarmiste Guérin, et à l'apparition d'Émile, il joua aussi l'effroi dans les lettres qu'il écrivait à Rousseau (*Confessions*, liv. XI).

Au reste quand je me tromperais sur ce Néaulme, personnage accessoire dans la question, tout ce que j'ai dit sur l'édition de Paris ne perdrait rien de sa force.

Rousseau, sûr *d'être en règle,* ne prit pas au sérieux les inquiétudes du libraire Guérin ; celles de Duclos le frappèrent davantage. « Je savais, dit-il, qu'il voyait beaucoup M. de Malesherbes, j'eus peine à concevoir comment il pensait si différemment que lui sur le même sujet. » Cette dernière observation est importante ; elle ajoute à la singularité des procédés antérieurs de M. de Malesherbes. Les propos du libraire Guérin ne sont pas moins remarquables. Ils contrastent avec le rôle du magistrat qui, pendant que ledit Guérin tâchait de terrifier Rousseau, dirigeait tranquillement l'édition de Paris. Il est vraiment inconcevable que jusqu'ici on n'ait point été frappé de ces détails. Musset-Pathay lui-même n'a pas daigné en faire mention.

Voici un trait curieux d'une lettre de Rousseau à Duchesne (19 octobre 1761). « Quoiqu'il ne me fût pas indifférent, monsieur, de revoir tout mon ouvrage sur les épreuves, je ne mettrais pas cependant une grande importance à commencer par le deuxième tome, plutôt que par le premier, si je pouvais pénétrer la cause de cette inversion. Mais je vous avoue que ce mystère m'effraye un peu. Serait-il possible que vous eussiez communiqué le manuscrit à quelqu'un, et que le premier tome ne fût pas actuellement dans vos mains ? Je ne le pense pas, mais je reste dans une peine dont vous me tirerez quand il vous plaira. »

L'idée absurde de commencer l'impression d'un ouvrage par le second volume n'était sans doute qu'un expédient grossier destiné à amuser Rousseau et à gagner du temps. Je dirai ailleurs pourquoi on avait besoin de temporiser. Dans une autre lettre du 12 décembre 1761, à Moultou, Rousseau disait : « Pendant *deux ou trois mois*, le libraire feignant de vouloir imprimer, m'a envoyé quelques épreuves et même quelques dessins de planches ; mais ces épreuves allant et revenant sans cesse les

Copyright Arvensa Editions

mêmes, sans qu'il m'ait été possible de voir une seule bonne feuille, et les dessins ne se gravant pas, j'ai enfin découvert que tout cela ne tendait qu'à m'abuser par une feinte ; qu'après les épreuves tirées, on *défaisait les formes*, *au lieu d'imprimer,* et qu'on ne songeait à rien moins qu'à l'impression de mon livre. » Ces détails sont confirmés par les lettres de Rousseau à Duchesne, dont j'ai parlé ci-dessus. Les lecteurs qui voudront les examiner verront par eux-mêmes à quel point ceux qui dirigeaient cette manœuvre se jouaient du pauvre Rousseau. Le libraire, qui se sentait bien appuyé, eut même l'impudence de lui écrire *que les lenteurs venaient de lui* (voyez la lettre à Duchesne, 22 décembre 1761).

« Tandis que mon état empirait, dit Rousseau, l'impression d'Émile se ralentissait, et fut enfin tout à fait suspendue sans que j'en pusse apprendre la raison, *sans que Guy* (associé de Duchesne) *daignât plus m'écrire ni me répondre,* sans que je pusse avoir de nouvelles de personne, ni rien savoir de ce qui se passait (*Confess*., liv. XI). Ce jeu barbare dura depuis le 19 octobre 1761 jusqu'au 7 mars 1762 (voir la correspondance ci-dessus citée). On sait l'effet qu'il produisit sur l'imagination de Rousseau. Privé de toute relation, retenu chez lui par un surcroît d'infirmités, il crut que le libraire Guérin, dévoué aux jésuites, leur avait livré son écrit, et que ces prêtres, comptant sur sa fin prochaine, s'occupaient de le défigurer ou de le détruire. Il ne tarda pas à reconnaître son erreur, et dans ses lettres à Moultou, à Mme de Luxembourg, à M. de Malesherbes, à Duchesne même on le voit s'accuser avec une exaltation qui émeut de pitié, quand on songe que l'infortuné ne se trompait qu'à moitié, et qu'au fond il était bien question, pendant ce fatal délai, du sort de son livre et du sien. De peur de l'oublier plus tard, je cite ici un trait qui prouve jusqu'où le pauvre Rousseau poussait l'excès des scrupules honnêtes. Le 20 novembre 1761, au moment où les manœuvres dont je viens de parler commençaient à lui donner de l'inquiétude, voici ce qu'il écrivait à ce sournois de Duchesne : « Ma précédente lettre n'est pas intelligible si vous n'avez aucun tort (il venait de lui parler de ses soupçons sur les jésuites), et alors c'est moi qui en ai beaucoup, quoique votre négligence ne soit pas irrépréhensible ; le temps éclaircira tout... Si le tort est de mon côté, comme je le souhaite, vous me verrez empressé à le réparer ; de plus, je vous préviens que, dans ce cas, *vous aurez une remise de cent écus sur votre dernier billet ; il convient de mettre à l'amende mon étourderie*, *lorsqu'elle me rend injuste.*

« Enfin, dit Rousseau, l'impression fut reprise sans que j'ai jamais pu

Copyright Arvensa Editions

savoir pourquoi elle avait été suspendue. » Plus loin il ajoute : « L'impression, après avoir été reprise, se continua et s'acheva même assez tranquillement. » Il dit *assez tranquillement,* car il y eut encore bien des tracasseries et des faux-fuyants de la part du libraire, comme on peut le voir dans sa correspondance avec cet homme. Rousseau fait remarquer qu'après les cartons[111] qu'on avait sévèrement exigés pour les deux premiers volumes, on *passa les deux derniers sans rien dire (Confess*., liv. XI). Ces cartons ne pouvaient être qu'un moyen de plus de traîner en longueur ; peut-être aussi voulut-on faire accroire à Rousseau qu'on se préoccupait de sa sûreté ; mais c'était encore une simagrée dérisoire, car si l'on eût eu réellement cette intention, il eût fallu retrancher des deux derniers volumes ? toute la seconde partie de la profession de foi du vicaire savoyard, qui servit de texte au réquisitoire lancé contre l'*Émile.* Dira-t-on que ces deux derniers volumes, devant être revêtus de titres hollandais, les cartons devenaient inutiles, puisque la censure française cessait d'avoir droit d'inspection sur l'ouvrage ? Mais alors, pourquoi tant inquiéter Rousseau sur les conséquences d'une thèse qu'il publiait en pays étranger avec privilège de l'autorité de ce pays, tandis que d'un autre côté, en laissant subsister cette thèse en son entier, on semblait faire entendre à l'auteur qu'elle ne pouvait lui attirer aucune affaire fâcheuse ? Si donc après la reprise de l'impression on cessa d'exiger des cartons, c'est une preuve que les premiers n'avaient pas de but sérieux. Je fais observer, avec regret, que ce fut M. de Malesherbes qui d'abord exigea les cartons, et qui ensuite cessa de les trouver nécessaires. Je discuterai en son lieu les causes probables de la suspension de l'impression *d'Émile,* et je continue à exposer les faits.

Un peu avant l'apparition *d'Émile,* la maréchale fit redemander à Rousseau toutes les lettres de M. de Malesherbes qui avaient rapport à l'impression de son livre. Elle sentit si bien l'indignité de cette démarche, qu'elle n'osa la faire elle-même. Elle en chargea le maréchal, qui eut la faiblesse de s'y prêter. Je veux croire M. de Malesherbes incapable d'avoir exigé, ou seulement approuvé cette restitution ; peut-être même eut-elle lieu à son insu. Toujours est-il vrai qu'au moment où l'orage allait écaler, Rousseau n'avait entre les mains *aucune pièce écrite* qui pût servir à sa justification, puisque, indépendamment de la remise des lettres de M. de Malesherbes, il ne possédait plus le double de son traité avec le libraire. Il

Copyright Arvensa Editions

ne lui restait donc plus, en cas de poursuite, que la ressource de recourir au témoignage personnel du magistral et à celui de Mme de Luxembourg.

L'*Émile* parut enfin ; ce fut vers la fin de mai 1762. Rousseau reçut de nombreuses félicitations, accompagnées de précautions singulières et de propos alarmants qui, toutefois, ne purent altérer sa confiance. Je rappelle ici qu'un peu avant cette époque, il avait reçu des lettres anonymes assez singulières, dit-il, et des lettres signées qui ne l'étaient pas moins. » Parmi ces dernières, il cite celle d'un conseiller qui, inquiet de l'état des affaires publiques, le consultait sur le choix d'une retraite à l'étranger ; et celle d'un président, qui lui proposait de rédiger des remontrances en faveur d'un Parlement de province, alors en disgrâce. Rousseau fait remarquer que ce président était fort lié avec les Encyclopédistes et les *Holbachiens.* Ces démarches prouvent qu'on tenait non seulement à l'effrayer, mais encore à l'engager dans des démarches imprudentes qui auraient pu servir à aggraver sa position.

Il faut lire dans les *Confessions* les détails de la fermentation *qu'Émile* produisit à Paris, et les propos inquiétants qui furent tenus à son sujet. Je ferai remarquer ici que Rousseau raconte sur des ouï-dire, et qu'il est probable que ceux qui le mettaient au fait exagéraient à dessein la sensation occasionnée par son livre.

Le Voyage de M. de Luxembourg à Montmorency fut avancé d'un mois cette année-là (1762). On en verra plus tard le motif.

« J'entendis fort peu parler de mes livres au château, dit Rousseau, malgré le bruit qu'ils faisaient à Paris, et *les maîtres de la maison ne m'en parlaient pas du tout* » (*Confess*., liv. XI). Par *mes livres*, il entend l'*Émile,* et l e *Contrat social* qui avait paru deux mois avant. Quant à ce dernier ouvrage, il faut noter que l'avocat Mauléon, avec lequel Rousseau était lié, lui en avait parlé d'une manière mystérieuse et inquiétante.

Cependant le bon maréchal, cédant à sa droiture naturelle et à son amitié, demanda un jour à Rousseau s'il n'avait pas mal parlé de M. de Choiseul dans son *Contrat social.* Rousseau répondit que loin de là, il en avait fait *le plus bel éloge que jamais ministre eût reçu*. Et dans l'*Émile ?* reprit le maréchal. « Pas un mot, dit Rousseau, il n'y a pas un mot qui le regarde. — Ah ! dit-il avec plus de vivacité qu'il n'en avait d'ordinaire, il fallait faire de même dans l'autre livre, ou être plus clair. — J'ai cru l'être, ajoutai-je, je l'estimais assez pour cela. Il allait reprendre la parole, je le vis prêt à s'ouvrir ; il se retint et se tut. Malheureuse prudence de courtisan

Copyright Arvensa Editions

qui, dans les meilleurs cœurs, domine l'amitié même ! Cette conversation, quoique courte, m'éclaira sur ma situation, du moins à certain égard, et me fit comprendre que c'était bien à moi qu'on en voulait » (*Conf*., liv. XI).

Il est temps de parler du duc de Choiseul. Ce ministre, ayant rencontré Rousseau chez la maréchale, parut s'intéresser à lui. Rousseau, sensible à sa bienveillance, et prévenu en faveur de ses talents d'homme d'État, imagina d'insérer dans le *Contrai social* le trait qui suit : « Un défaut essentiel et inévitable, qui mettra toujours le gouvernement monarchique au-dessous du républicain, est que dans celui-ci la voix publique n'élève presque jamais aux premières places que des hommes éclairés qui les remplissent avec honneur, au lieu que ceux qui parviennent dans les monarchies ne sont, le plus souvent, que de petits brouillons, de petits fripons, de petits intrigants, à qui les petits talents qui font dans les cours parvenir aux grandes places, ne servent qu'à montrer au public leur ineptie dès qu'ils y sont arrivés. Aussi, quand par quelque heureux hasard, un de ces hommes faits pour gouverner vient à prendre le timon des affaires dans une monarchie presque abîmée par ces tas de jolis régisseurs, on est tout surpris des ressources qu'il trouve, et cela fait époque dans un pays » (Première partie, chap. VI).

Il y avait là pour le ministre éloge brillant ou satire cruelle ; il paraît que sa conscience se décida pour la satire. Je ne discuterai pas ici l'animosité du duc de Choiseul contre Rousseau, formellement niée par Musset-Pathay, et sans preuve, comme d'habitude ; il faudrait pour cela anticiper sur les événements ; mais on verra en son lieu qu'elle ne saurait être douteuse. Je me borne pour le moment à renvoyer le lecteur à la lettre que Rousseau, alors réfugié au château de Trye, écrivit, le 27 mars 1768, à M. de Choiseul, pour se disculper du sens hostile qu'on lui avait fait voir dans le passage ci-dessus cité. On y lit ce qui suit : « Un mot que me dit M. de Luxembourg, à mon départ pour la Suisse, autorise le détail dans lequel je vais entrer, et qui serait superflu, s'il vous eût rendu ma réponse : mais le meilleur et le plus aimable des hommes n'en fut pas toujours le plus courageux. » Je cite ce trait, parce qu'il prouve l'authenticité de la conversation de Rousseau avec le maréchal, et l'extrême faiblesse de celui-ci, qui n'osa pas même justifier son ami.

Le *Contrat social* n'ayant paru que deux mois avant l'*Émile,* on pourrait aussi, en raison de ce court intervalle, élever quelques doutes sur l'effet du passage dont il s'agit ; mais il faut remarquer que le manuscrit du *Contrat*

Copyright Arvensa Editions

social, confié par Rousseau, longtemps avant son impression, au ministre protestant Duvoisin, *avait été ouvert*, et que par conséquent il avait pu passer en bien des mains avant d'être remis à Rey, qui s'était chargé de l'imprimer en Hollande, où il était alors. Ce fait coïncide à peu près avec la conclusion du traité avec Duchesne pour l'impression *d'Émile.* Rey eut donc le manuscrit entre les mains pendant très longtemps, et si Duchesne communiqua celui *d'Émile*, on ne voit pas pourquoi Rey, que Rousseau dépeint comme peu scrupuleux, aurait été plus fidèle. Quoi qu'il en soit de cette explication, il y a un fait certain, c'est que le *Contrat social* fut lu par le ministre Duvoisin, qui l'avoua à Rousseau, et probablement par d'autres (Voyez *Confessions*, Iiv. XI). Donc le duc de Choiseul eut tout le temps d'être initié au passage qui le concernait.

« L'orage grondait de plus en plus, dit Rousseau, ... une chose pourtant me rassurait toujours. Je voyais Mme de Luxembourg si tranquille, si contente, si *riante* même, qu'il fallait bien qu'elle fût sûre de son fait pour n'avoir pas la moindre inquiétude à mon sujet, pour ne pas me dire un seul mot de commisération ni d'excuse, pour voir le tour que prenait cette affaire avec autant de sang-froid que si elle ne s'en fût pas mêlée, et qu'elle n'eût pas pris à moi le moindre intérêt. Ce qui me surprenait, *était qu'elle ne médisait rien du tout ;* il me semblait qu'elle aurait dû me dire quelque chose. » Je demanderai aux lecteurs les plus prévenus, si cette manière d'être, dans une occasion si critique, peut s'accorder avec la bienveillance la plus ordinaire ? Ne semble-t-elle pas prouver que, sûre désormais de sa vengeance, Mme de Luxembourg ne daignait pas prendre la peine de dissimuler ses sentiments, et que peut-être elle était bien aise que Rousseau les pénétrât ?

Après avoir fait disparaître toute preuve écrite, il restait à mettre Rousseau dans l'impossibilité de s'appuyer du témoignage de ceux qui l'avaient si gravement compromis. Mme de Boufflers, femme à grands sentiments et à grandes phrases, partie intéressée dans l'affaire, en raison de ses griefs personnels, se chargea de cette négociation importante. « Elle allait et venait, dit Rousseau, avec un air d'agitation, se donnant beaucoup de mouvement et m'assurant que le prince de Conti s'en donnait beaucoup aussi pour parer le coup qui m'était préparé *et qu'elle attribuait aux circonstances présentes, dans lesquelles il importait au Parlement de ne pas se laisser accuser d'indifférence sur la religion. »*

Je ferai remarquer que Mme de Boufflers accompagna ces discours

Copyright Arvensa Editions

d'une proposition dont j'aurai beaucoup à reparler plus tard ; c'est celle qu'elle fit à Rousseau de se réfugier en Angleterre et de se confier à David Hume, dont elle était l'amie.

Ces tentatives n'ayant pas ébranlé Rousseau, qui persistait à attendre l'événement, Mme de Boufflers lui représenta qu'il ne pouvait éviter de mentir devant ses juges ou de compromettre Mme de Luxembourg. Rousseau parut frappé de cette observation ; mais comme il ne se décidait pas à partir, Mme de Boufflers parla de la Bastille pour quelques semaines. « Je n'objectai rien, dit Rousseau, contre cette singulière grâce ; comme elle ne m'en parla plus, j'ai jugé qu'elle n'avait proposé cette idée que pour me sonder, et qu'on n'avait pas voulu d'un expédient qui finissait tout.

« Peu de jours après, le maréchal reçut une lettre du curé de Deuil, *ami de Grimm et de Mme d'Épinay,* portant avis qu'il disait avoir reçu *de bonne part,* que le Parlement devait procéder contre moi avec la dernière rigueur, et que le jour *qu'il marqua*, je être décrété de prise du corps. Je jugeai cet avis de fabrique Holbachienne, etc. »

Rousseau ne se trompait pas. On lit ce qui suit dans la correspondance de Grimm (1762, t. III) : « Nous avons*depuis huit jours* l'ouvrage de J. J. Rousseau sur l'*Éducation,* en quatre gros volumes. Ce livre n'a pas tardé à faire grand bruit. On dit que le Parlement va poursuivre l'auteur pour la profession de foi qu'il y a insérée. L'intolérance et la bigoterie ne manqueront pas cette occasion de tourmenter un écrivain célèbre, et *vraisemblablement M. Rousseau sera obligé de quitter la France*. »

La date de ce trait est à peu près la même que celle de la lettre du curé de Deuil, et donne par conséquent beaucoup à penser. Quant à la supposition de Grimm sur les suites probables du décret, elle deviendra encore plus frappante quand j'aurai exposé mes idées sur le mécanisme secret de l'intrigue.

« Le lendemain, continue Rousseau, je reçus une lettre de Guy, qui me marquait que, s'étant trouvé le même jour chez le procureur général, il avait vu sur son bureau le brouillon d'un réquisitoire contre l'*Émile* et contre son auteur. Notez que ledit Guy était l'associé de Duchesne, qui avait imprimé l'ouvrage, lequel Duchesne, fort tranquille pour son propre compte, donnait par charité cet avis à l'auteur ; Mme de Boufflers et d'autres me confirmèrent la même chose. » Je répète à ce sujet une remarque importante, c'est que les libraires Guy et Duchesne ne furent pas poursuivis. Cela est d'autant plus singulier que Rousseau dit : « Sûr d'être

Copyright Arvensa Editions

en règle à tous égards, je n'étais pas sans inquiétude sur le compte du pauvre Duchesne, sachant qu'en pareil cas l'usage est de sévir contre les libraires et d'épargner les auteurs. » Or, ce fut précisément l'inverse qui eut lieu.

Toutes ces menées, dont le but évident était de déterminer Rousseau à s'éloigner, n'ayant pas réussi, on arrangea la scène nocturne du château. Le prince de Conti écrivit une lettre alarmante ; Mme de Luxembourg fit semblant d'avoir peur, et Rousseau céda. On peut voir dans Les *Confessions* le peu de sensibilité que cette dame montra dans cette occasion. Il fallait que ce procédé eût quelque chose de bien choquant, non seulement dans le fond, mais dans la forme, puisque Rousseau, habituellement si facile, fut sur le point de se rétracter.

Après avoir raconté la scène d'adieu avec le bon maréchal, Rousseau dit qu'en sortant du parc, il lui rendit la clef dont il se servait habituellement pour y entrer : « Il la prit, dit-il, avec une vivacité extraordinaire, à laquelle je n'ai pu m'empêcher de repenser souvent depuis. »

Le pauvre homme craignait sans doute que Rousseau ne se ravisât en chemin et qu'il ne rentrât au château avec cette clef. La conversation sur M. de Choiseul ne permet pas de douter qu'il ne fût instruit des véritables causes du décret. Dans ce moment pénible, malgré l'émotion qui l'agitait, son excellent cœur ne put s'ouvrir. L'homme de cour, le mari craintif l'emportèrent sur l'ami. Il abandonna Rousseau à son triste sort, sans oser lui dire comment et par qui il y avait été voué.

Maintenant que l'exposition des faits est complète et que le rôle ostensible de chaque personnage est bien caractérisé, je pense qu'on doit déjà soupçonner que cet ensemble bizarre cache une intrigue secrète. Il reste à en découvrir les mobiles et à rendre raison, s'il se peut, des singularités mystérieuses dont je viens de faire l'énumération. Voici ce que dit résolument Musset-Pathay des causes qui arrêtèrent l'impression de l'*Émile.* « Les causes de cette suspension que Rousseau n'a jamais connues sont : les communications qu'on avait faites de son manuscrit à son insu, l'examen de l'ouvrage ; l'hésitation sur le parti qu'on prendrait ; le partage des opinions, *Émile* étant approuvé par des hommes puissants, tels que le prince de Conti, le maréchal de Luxembourg, M. de Malesherbes, et condamné par le clergé qui l'emporta » *(Histoire de Rousseau*, t. Ier).

Dans une note sur le même sujet, annexée à une lettre de Rousseau à Duchesne (19 octobre 1761), Musset-Pathay dit encore : « Il paraît qu'on

Copyright Arvensa Editions

voulait traîner en longueur, pour avoir le temps de noter et d'extraire les passages *d'Émile* qu'on trouvait répréhensibles et de motiver la condamnation de cet ouvrage. »

Dans ces deux passages, Musset-Pathay parle absolument comme s'il croyait à la légitimité de cette enquête secrète, ce qui est déjà assez extraordinaire ; de plus, il n'a pas vu que le seul aveu de ces faits établit l'existence d'un véritable *complot*, idée coutre laquelle il s'est formellement prononcé en toute occasion. Je demande maintenant pourquoi on s'occupait d'avance de la condamnation d'un livre qui, n'étant pas encore imprimé, n'avait aucune existence publique, et ne donnait lieu, par conséquent, à aucune espèce de délit ? Existe-t-il dans les annales de la jurisprudence un seul exemple d'une semblable procédure ? Par qui l'attention du ministère public avait-elle été dirigée sur le manuscrit de l'*Émile ?* Qui s'était chargé d'en extraire les *propositions répréhensibles ?* Qui pouvait être si fort intéressé à ce que ces propositions fussent examinées et réunies en corps de délit pour servir à des poursuites criminelles ? Quelle était la volonté despotique qui forçait un imprimeur à livrer le manuscrit dont il était dépositaire, et à tromper la confiance de l'auteur pour contribuer à sa perte ? Pourquoi, au lieu de se plaindre à Rousseau de la violence qu'on lui faisait, cet homme employait-il à son égard tant d'indignes subterfuges ? L'avait-on effrayé ? L'avait-on séduit à prix d'argent ? Quelle que soit l'idée à laquelle on s'arrête, on conviendra qu'une telle influence devait partir de haut. Musset-Pathay ne s'est fait aucune de ces questions si simples ; oubliant ce qu'il disait dans les traits ci-dessus cités, il prétend dans une note subséquente que le libraire Duchesne crut devoir communiquer son manuscrit à l'*autorité* pour s'assurer s'il pouvait l'imprimer sans danger (Ouvrage cité, t. Ier). D'abord, cette supposition de Musset-Pathay ne repose sur aucun fait notoire et de plus elle est absurde. Duchesne savait bien que l'impression avait été résolue sous les auspices de M. de Malesherbes, magistral chargé de la police de la librairie ; on ne voit donc pas à quelle autre autorité il pouvait recourir pour mettre sa responsabilité à couvert. D'ailleurs, si, en communiquant le manuscrit, il n'avait eu en vue que sa sûreté personnelle, pourquoi ne faisait-il pas part à Rousseau de ce motif si simple, si légitime, au lieu de le tromper et de le désoler pendant près de six mois ? J'accorde qu'en effet il communiqua le manuscrit, *mais ce fut sur ordre* et non de son propre mouvement, comme l'avance Musset-Pathay, après avoir débuté

Copyright Arvensa Editions

par dire que cette communication avait pour objet de procéder *par anticipation* contre le livre. Mais admettons pour un instant l'espèce de consultation officielle supposée par cet auteur, et dans laquelle l'hostilité du Parlement et du clergé prévalut sur les efforts de ceux qu'il regarde comme les protecteurs de Rousseau. Dans ce cas, le rôle subséquent de ces prétendus protecteurs est, il faut en convenir, bien étrange. Aucun délit n'existait encore, je le répète, parce que cela importe extrêmement. Alors, comment les *protecteurs*, voyant l'inutilité de la résistance et le danger qui menaçait leur *protégé,* ne le prévinrent-ils pas à l'instant même ? Pourquoi ne firent-ils pas arrêter immédiatement l'impression de son livre ? Objectera-t-on le traité conclu avec les libraires ? Mais de si hauts personnages ne pouvaient-ils pas facilement vaincre à prix d'argent l'opposition de deux marchands ? Il n'était même pas besoin de cela. M. de Malesherbes, en raison de ses fonctions, pouvait défendre purement et simplement l'impression, ce qui eût résilié de droit la convention passée entre Rousseau et Duchesne ; en cas d'obstination, une lettre de cachet eût tranché la difficulté ; à cette époque on y avait recours pour bien moins. Quant à Rousseau, il eût adhéré à tout, d'autant plus facilement qu'il n'avait cessé de déplorer l'impression de son livre en France. Ses lettres des 18 et 19 février 1762 à la maréchale, celle du 8 février 1762 à M. de Malesherbes, prouvent même qu'excédé des lenteurs et de la mauvaise foi de Duchesne, il avait offert de rompre son marché avec lui et de lui rendre ses avances. On remarquera, dans la lettre du 19 février 1762, que Duchesne, *paresseux ou diligent toujours mal à propos*, se hâta de commencer l'impression des deux derniers volumes *d'Émile*, quoique Rousseau lui eût écrit de la suspendre, ou plutôt à cause de cela même. Il est clair que cette proposition donna de l'inquiétude, et qu'on enjoignit à Duchesne de terminer. Supposons encore qu'une volonté supérieure à celle des protecteurs de Rousseau exigeât l'impression et la publication du livre, tout exprès pour arriver à la condamnation de l'auteur. Dans ce cas, le silence, l'inaction de ces amis *si dévoués* suivant Musset-Pathay seraient encore plus coupables. Leur devoir était plus que jamais de dévoiler à Rousseau cette odieuse trame et de lui offrir les moyens de se soustraire au sort qui le menaçait, au lieu d'attendre, comme ils le firent, que le livre fût publié et que le Parlement eût terminé son réquisitoire. Quoi ! tandis que l'infortuné, isolé, malade, était en proie à ses perplexités et se livrait au délire de son imagination, pas un de ces prétendus amis ne vint lui dire

Copyright Arvensa Editions

un mot des terribles vérités que cachait la suspension de l'impression *d'Émile !* Le seul M. de Malesherbes chercha à le calmer, en lui faisant observer que les Jésuites avaient bien autre chose à faire que de détruire son ouvrage. C'était, j'en conviens, réfuter une erreur réelle de Rousseau, mais ce n'était pas l'éclairer sur le reste ; c'était même lui inspirer une très fausse sécurité, car si les jésuites ne songeaient pas à son livre, d'autres n'y songeaient que trop, et M. de Malesherbes, par sa position, ne pouvait rien ignorer de ce qui se passait. Rousseau dit que Mme de Luxembourg fit des démarches auprès du libraire. Cela devait être ; l'apathie absolue eût été par trop maladroite. Dans l'article biographique qu'il a consacré à M. de Malesherbes, Musset-Pathay lui reproche avec raison d'avoir abusé Rousseau sur les dangers d'une publication en France, et de ne l'avoir pas protégé lorsqu'il fut atteint par le décret ; puis il ajoute : « Ce tort serait plus grand si M. de Malesherbes avait pu faire autrement. » Je conviens que ce magistral ne pouvait lutter contre le Parlement, poursuivant l'auteur d'un livre *imprimé et publié ;* mais je soutiens qu'il pouvait et qu'il devait parler et agir, lorsque ce livre, encore sous presse, était, contrairement à toute justice, menacé d'une condamnation juridique. Il ne le fit pas, et c'est en cela que je le déclare aussi inexcusable que les autres protecteurs de Rousseau.

Il me semble que, sur ce que je viens de dire, l'explication donnée par Musset-Pathay sur les retards de l'impression *d'Émile* ne saurait être admise. Avant de risquer la mienne, il est nécessaire que j'achève d'exposer les idées de cet écrivain sur l'ensemble de la question du décret.

« Dans un événement singulier, *qu'on a voulu couvrir d'un voile épais,* dit-il, et *dont on a supprimé les causes avec soin*, on ne peut faire que des conjectures pour l'expliquer ; mais si ces conjectures s'accordent avec les données certaines et les faits connus, elles doivent s'approcher de la vérité » *(Histoire de Rousseau,* t. I^{er}). D'après ce préambule, on croirait que Musset-Pathay va s'occuper de rechercher *ces causes supprimées avec soin,* et d'écarter le *voile épais qui les couvre.* Voici à quoi se réduit son analyse. « Les faits connus et certains, dit-il, sont le refus positif de Rousseau de laisser imprimer l'Émile en France ; la protection spéciale du maréchal de Luxembourg, celle de M. de Malesherbes, chargé de la librairie, et par conséquent, seul responsable de la publication d'un ouvrage dont il revoyait les épreuves, et dont il fit faire une édition en France contre le gré de l'auteur. Toutes ces circonstances étaient constatées par des lettres et

Copyright Arvensa Editions

des pièces, dont il ne reste plus que la plus importante, le certificat de M. de Malesherbes. En paraissant avec toutes ces pièces, Rousseau gagnait évidemment son procès ; mais il compromettait ses protecteurs. En se renfermant dans une dénégation pure et simple, il ne pouvait éviter le mensonge. Dans l'un et l'autre cas, Mme de Luxembourg et les autres auraient couru des risques. Il était beaucoup plus simple de sacrifier l'auteur, c'est ce qu'on fit. On le mit dans la nécessité de partir précipitamment. Les personnes intéressées et compromises par leur correspondance s'emparèrent de cette correspondance ; elle fut détruite. *Le* Parlement était alors occupé des Jésuites ; le 6 août 1762, près de deux mois après la condamnation *d'Émile*, il prononça la dissolution de la société. Le 8 juillet 1761, il avait condamné plusieurs ouvrages des Jésuites à être brûlés par la main du bourreau. « Épargner *Émile* et l'auteur c'était, aux yeux de cette société et de ses nombreux partisans, une contradiction choquante. La cour ne pouvait donc se dispenser de faire ce qu'elle fit. Il était malheureux *qu'Émile* parût dans ces circonstances » *(Histoire de Rousseau*).

Il est déjà facile de voir combien Musset-Pathay omet ici de choses essentielles. Ainsi, il ne daigne pas même examiner quelle put être l'intention de Mme de Luxembourg, en s'obstinant à vouloir que l'*Émile* fût publié en France. Dans un autre endroit de son ouvrage, il penche à croire que cette intention fut bienveillante ; seulement, il accorde que la maréchale eut tort de ne pas protéger Rousseau au moment du danger (*Histoire*, art. *Luxembourg).* Il ne s'occupe pas davantage du rôle de M. de Choiseul, se contentant de dire : Rousseau *crut être l'objet de sa malveillance (Ibid,* art. Choiseul). Voilà le parti que Musset-Pathay tire des *faits connus.* Outre cela, il commet des méprises que je vais signaler. Le certificat de M. de Malesherbes, mentionné dans le trait qui précède, est ainsi conçu : « Quand M. Rousseau traita de son ouvrage intitulé *Émile,* ceux avec qui il conclut son marché lui dirent que leur intention était de le faire imprimer en Hollande. » (Il y a erreur ici, ce fut Rousseau qui exigea l'impression à l'étranger.) Un libraire, devenu possesseur du manuscrit, demanda la permission de le faire imprimer en France, s*ans en avertir l'auteur.* On lui nomma un censeur ; le censeur ayant examiné les premiers cahiers, donna une liste de quelques changements qu'il croyait nécessaires. Cette liste fut communiquée à M. Rousseau, à qui l'on avait appris, quelque temps auparavant, qu'on avait commencé à imprimer son ouvrage

Copyright Arvensa Editions

à Paris. Il déclara au magistrat chargé de la librairie, qu'il était inutile de faire des changements aux premiers cahiers, parce que la lecture de la suite ferait connaître que l'ouvrage entier ne pourrait jamais être permis en France. Il ajouta qu'il ne voulait rien faire en fraude des lois, et qu'il n'avait fait son livre que pour être imprimé en Hollande, où il croyait qu'il pouvait paraître sans contrevenir à la loi du pays. Ce fut d'après cette déclaration, faite par M. Rousseau, que le censeur eut ordre de discontinuer l'examen, et qu'on dit au libraire qu'il n'aurait jamais de permission. D'après ces faits, qui sont très certains et qui ne seront point désavoués, M. Rousseau peut assurer que, si le livre intitulé l'*Émile* a été imprimé à Paris, malgré les défenses, c'est sans son consentement, c'est à son insu, et même qu'il a fait tout ce qui dépendait de lui pour l'empêcher. Les faits contenus dans ce mémoire sont exactement vrais. Puisque M. Rousseau désire que je les lui certifie, c'est une satisfaction que je ne puis lui refuser. *Paris*, *le* 31 *janvier* 1765 ; signé de Lamoignon de Malesherbes. »

On ignore les raisons qui portèrent Rousseau à solliciter ce certificat. Il voulait sans doute prendre ses sûretés pour l'avenir ; mais ce n'est pas cela qui importe. Musset-Pathay, en transcrivant cette pièce, ne s'est pas aperçu qu'elle est de 1765, c'est-à-dire postérieure de près de trois ans au décret, et que, par conséquent, Rousseau n'eût pu en faire usage en 1762, comme il le dit étourdiment. Il oublie également que Rousseau ne pouvait paraître devant ses juges *ayant en main les lettres de M. de Malesherbes*, puisqu'elles lui avaient été redemandées avant l'apparition d*'Émile,* et *qu'on les avait détruites* ; qu'il ne pouvait non plus faire valoir son traité avec Duchesne, puisque la maréchale ne lui en avait pas laissé le double. Ces distractions sont au moins singulières dans un critique qui paraît si sûr de son fait. Examinons maintenant le certificat. M. de Malesherbes y dit que le libraire demanda la permission d'imprimer en France sans en avertir l'auteur. Mais ce libraire ne pouvait s'adresser pour cela qu'à M. de Malesherbes, qui *seul* délivrait ces permissions ; s'il fut coupable de ne pas avoir averti l'auteur, M. de Malesherbes, qui ne l'avertit pas davantage, fut bien plus coupable que lui. Rousseau, dans ses *Confessions*, dit qu'il *découvrit* que l'ouvrage s'imprimait en France. Le certificat prouve qu'il a dit vrai. « La liste des changements, y est-il dit, fut communiquée à M. Rousseau, à *qui l'on avait appris*, quelque temps avant, qu'on avait commencé à imprimer son livre à Paris, etc. » Il est très remarquable que tous les documents certains qu'on possède s'accordent exactement avec

Copyright Arvensa Editions

les récits de Rousseau. Quant aux explications de M. de Malesherbes, au sujet de la censure exercée sur l'édition de Paris, elles sont malheureusement encore à sa charge. En effet, si le magistrat *chargé de la librairie* donna ordre au censeur de discontinuer l'examen, s'il fit déclarer au libraire qu'il n'aurait jamais de permission, Comment souffrit-il qu'au mépris de ces injonctions formelles, l'ouvrage continuât à être imprimé en France ? Bien plus, comment put-il consentir à en diriger lui-même l'impression ; et s'il en dirigea l'impression, comment cessa-t-il d'exiger des cartons pour les deux derniers volumes où se trouvait précisément le morceau qui devait donner lieu aux poursuites du Parlement ? Rousseau a donc eu raison d'insister sur cette dernière circonstance. Du reste, dans ce certificat, tout trahit l'embarras de l'honnête Malesherbes ; on y voit combien il souffre en secret du sentiment de ses torts ; mais ce qu'on y voit encore mieux, c'est l'action de cette volonté mystérieuse et irrésistible, qui exigeait l'impression de l'*Émile* en France.

Il n'est encore venu à l'idée de personne de rechercher quels risques pouvait courir Mme de Luxembourg en déclarant généreusement qu'elle avait conseillé et même exigé cette impression. Il me semble impossible qu'une dame de ce rang, si adroite, si spirituelle, pût être intimidée par une difficulté aussi peu sérieuse. De quoi s'agissait-il, en effet ? De la participation d'une femme à la publication d'un ouvrage abstrait, d'un grave traité sur l'éducation. Ne pouvait-elle pas objecter qu'elle en ignorait le contenu, ou qu'elle n'appréciait pas la portée des propositions incriminées ? Ne pouvait-elle pas dire que son seul motif avait été de prendre les intérêts de l'auteur ? À une époque où le comte de Charolais tuait un couvreur sur un toit, et venait tranquillement recevoir sa grâce des mains du roi, il est à croire qu'une des premières daines de la cour n'eût pu être bien sévèrement punie d'un délit qui pouvait être si facilement transformé en erreur de raisonnement, ou en inadvertance, surtout si l'on considère que toute cette procédure était artificielle, et ne reposait pas sur un zèle véritable pour la religion. Il ne s'agissait que de donner de mauvaises raisons, et tout était dit. Mme de Luxembourg connaissait trop bien le peu de gravité du fait, et la mesure de son crédit, pour s'inquiéter beaucoup des conséquences, si Rousseau eût persisté à la vouloir mettre en cause. Ne l'a-t-on pas vue, au fort de l'orage suscité par l'apparition *d'Émile, gaie*, *riante même*, et ne disant pas un mot au pauvre Rousseau, sur la tête duquel était suspendu ce terrible procès ? Mettons les choses au

Copyright Arvensa Editions

pis. Supposons que la raison politique exigeât des rigueurs, et que Mme de Luxembourg fût réellement menacée. Que pouvait-il lui arriver de pis qu'une disgrâce ? Peut-on croire sérieusement qu'on eût traité la femme d'un maréchal de France comme un pauvre auteur sans nom, et qui n'avait pas même en sa faveur la qualité de sujet français ? En présence d'un si mince danger, je dis qu'il y avait de la lâcheté à sacrifier l'homme qu'on avait jeté malgré lui dans de tels embarras, et qu'en s'abandonnant aux chances du procès, Mme de Luxembourg eût été bien dédommagée de son sacrifice par l'honneur public qui lui en serait revenu. Mais ce n'était encore là, je le répète, qu'un péril imaginaire. Louis XV, pour qui le maréchal était, non pas un courtisan mais un ami particulier, n'eût certainement pas pris au sérieux la peccadille littéraire de sa femme. Ainsi, pour ceux qui connaissent bien l'esprit du temps, et qui ont bien étudié les circonstances de l'affaire du Décret, il doit être évident que, de toutes manières, la maréchale ne risquait rien. Son *agitation*, lors de la scène nocturne du château, n'était donc qu'une simagrée. Quant à M. de Malesherbes, j'ose dire que son caractère de magistrat *spécial* l'obligeait, tout autant que Mme de Luxembourg, à protéger l'homme auquel il avait inspiré une confiance si funeste ; et en accordant que cette dame craignit réellement d'être compromise dans cette affaire, il eût été digne de M. de Malesherbes de prendre tout sur lui. Le fils du chancelier de France eût risqué tout au plus de perdre sa place, ou d'aller passer six mois dans ses terres. Quel léger sacrifice, et qu'il devait être facile à celui qui, plus tard, sut mourir pour son roi ! Il ne le fit pas. Je ne crois pas possible qu'un homme si généralement et si justement honoré, fût complice de la trame ourdie contre l'auteur d'Émile ; mais, en vérité, il fallait qu'il fût bien fasciné, pour s'abuser sur le rôle qu'il y remplissait effectivement. En cas de procès, eût-il accordé le certificat dont il a été parlé ci-dessus ? Je n'en doute pas ; mais n'est-il pas permis de s'étonner qu'au lieu de le délivrer à Rousseau, et sur sa *demande*, trois ans après le Décret, il ne le lui ait pas offert spontanément, au moment où cette pièce seule eût pu le faire absoudre ? N'est-il pas singulier aussi que M. de Malesherbes n'y dise absolument rien des instances qu'il avait faites auprès de Rousseau pour vaincre ses scrupules au sujet de la publication de l'*Émile* en France ? N'y a-t-il pas un certain égoïsme dans cette réticence ? On conçoit que ce qui regarde Mme de Luxembourg ne soit pas révélé dans ce certificat, mais M. de Malesherbes ne devait rien taire de ses propres démarches. C'était donc

Copyright Arvensa Editions

une bien terrible puissance que celle qui enchaînait ainsi la conscience d'un si excellent homme !

La conclusion de Musset-Pathay n'est pas plus logique que son argumentation. Ainsi, après avoir commencé par avouer que l'événement offre des bizarreries inexplicables, et qu'on en est réduit aux conjectures, il arrive à une solution à la fois superficielle et tranchante, dans laquelle il n'envisage plus le décret que comme un résultat nécessaire des circonstances publiques. Les causes réelles de l'intrigue qui, il n'y a qu'un moment, étaient pour lui enveloppées d'un *voile épais* ; ces causes *supprimées avec tant de soin*, deviennent tout d'un coup d'une lucidité parfaite. Négligeant absolument tout l'ensemble des faits que j'ai si longuement analysés, oubliant même tout ce qu'il vient de dire, Musset-Pathay attribue tout au Parlement et au clergé, c'est-à-dire qu'il confond les instruments avec la main qui les mit en œuvre. Il ne fournit à l'appui de ce jugement que la raison artificieuse employée par Mme de Boufflers, savoir : la nécessité de sévir contre les livres irréligieux, dans un moment où il s'agissait de dissoudre l'ordre des Jésuites. Puis, la question lui paraissant complètement résolue, il passe à autre chose. Cette interprétation irréfléchie a été généralement admise. Ceux de mes lecteurs qui auront médité attentivement le texte des *Confessions* et les commentaires que j'y ai joints, sentiront qu'il est impossible de se contenter d'une semblable solution. Voici la mienne. On sait que l'expulsion des Jésuites avait été résolue par M. de Choiseul et Mme de Pompadour, de concert avec le parti janséniste et celui des encyclopédistes. À peu près à l'époque où Mme de Luxembourg se chargea de l'impression de l'*Émile,* le Parlement, par arrêt du 6 août 1761, venait d'assigner les Jésuites à comparaître devant lui dans le délai d'un an, pour entendre juger leur constitution qu'on était en train d'examiner. Dans l'intervalle, il y eut une lutte très active entre les partis opposés. Le roi, gagné par les évêques, se décida pour les Jésuites, et rendit en leur faveur un arrêt que le Parlement refusa d'enregistrer à l'instigation secrète de M. de Choiseul et de Mme de Pompadour. Lorsque l'impression de l'*Émile* fut suspendue, rien n'était encore décidé, mais il était facile de prévoir que le Parlement, si puissamment soutenu, devait l'emporter. Il est probable qu'en arrêtant l'impression, ceux qui préparaient la proscription de Rousseau au moyen de son livre, cherchèrent à rapprocher le plus possible l'époque du décret de celle de la dissolution de la société, qu'on fixait

Copyright Arvensa Editions

d'avance à l'expiration du délai d'un an, dont il a été question ci-dessus. En effet, elle fut prononcée le 6 août 1762. Ce rapport factice, qu'on tenait à établir entre les deux événements, avait pour objet de donner une apparence de raison d'État aux poursuites qui devaient être ordonnées contre l'*Émile,* et d'en masquer les véritables causes, qui toutes étaient privées et personnelles. L'argument opposé à Rousseau par Mme de Boufflers lorsqu'elle l'exhortait à partir, peut être considéré comme la toile derrière laquelle se cachaient les agents secrets de l'intrigue. L'impression *d'Émile* ne fut commencée que dans le courant de septembre 1761 (voir la Correspondance avec Duchesne). On remarquera que cette date est bien tardive, puisque la conclusion du traité avec le libraire devait avoir eu lieu dans le courant de juillet de la même année ; mais j'admettrai, si l'on veut, que les préliminaires de l'impression aient exigé tout ce temps. Cependant, Rousseau semble trouver que les choses auraient dû marcher plus vite, « Après avoir demeuré *longtemps*, dit-il, sans entendre parler *d'Émile, j'appris enfin*, etc. » *(Confess*. XI)[112]. Si l'impression eût suivi son cours ordinaire, le livre eût pu paraître à la fin de 1761 ou au commencement de 1762. Dans le plan qu'on avait arrêté, c'eût été trop tôt. Le prétexte politique dont on comptait se servir pour colorer les poursuites n'eût pas eu alors la même opportunité, ni par conséquent la même vraisemblance que six mois plus tard. D'un autre côté, une coïncidence absolue entre le décret et l'expulsion des Jésuites eût été imprudente, en ce que, prolongeant outre mesure les retards de l'impression, elle pouvait inspirer à Rousseau quelque démarche énergique capable de faire avorter le projet, et peut-être de démasquer ses auteurs. Il fallut aussi un certain temps pour se concerter sur les moyens d'exécution ; il en fallut pour examiner le livre, pour en extraire les propositions irréligieuses qui devaient motiver l'action juridique, et les traits propres à blesser l'amour-propre des personnes puissantes qu'on voulait associer à l'intrigue. Cette recherche dut avoir lieu en comité intime et non ouvertement et juridiquement, comme Musset-Pathay semble le croire. On possédait déjà l'anathème de la *Julie* contre les maîtresses des princes ; on savait que la favorite le connaissait et qu'elle ne l'avait pas oublié ; on y joignit la tirade du *Contrat social* sur les *jolis régisseurs* des monarchies. Il fallut ensuite trouver *la bonne âme* qui devait initier le *vizir* à l'insulte qui le concernait ; commission délicate, qui ne pouvait être exécutée brusquement, sans exposer beaucoup celui qui s'en

Copyright Arvensa Editions

serait chargé. Rousseau soupçonna Grimm, il pouvait avoir de bonnes raisons pour cela ; mais d'abord Grimm n'était alors qu'un assez mince personnage, et tout méchant qu'il était, il ne convenait pas, selon moi, pour cette espèce de tour de gibecière. Une femme aimable et d'un rang distingué pouvait, seule, se faire pardonner d'avoir trouvé un rapport quelconque entre le brillant ministre et les polissons fustigés par Rousseau. De ces femmes-là, il n'en manquait pas dans la société de Mme de Luxembourg ; et si, suivant Barruel Bauvert *(Vie de J. J. Rousseau*), Mme de Boufflers prit la peine de faire remarquer au procureur général Omer de Fleury la note de la *Julie,* sur les Jansénistes, on ne voit pas pourquoi elle eût dédaigné la mission bien autrement importante qui devait assurer à l'entreprise le concours du premier ministre, chef effectif de la monarchie. Enfin, il n'est pas impossible qu'indépendamment de tous ces motifs, on prit plaisir à prolonger les retards de l'impression, uniquement pour tourmenter le pauvre solitaire, dont on connaissait la faiblesse et l'irritabilité, sauf à le payer, comme on fit, de mauvaises raisons et de fausse bienveillance. Ce genre d'amusement devait surtout convenir aux dames *offensées* qui figuraient dans l'affaire.

Ces manœuvres préliminaires une fois accomplies, on s'occupa des démarches auprès du Parlement, ce qui demanda encore un certain temps. J'admets sans difficulté que les informations juridiques purent avoir lieu lorsque l'*Émile* était encore sous presse. Cette iniquité, sans exemple, s'explique maintenant par les motifs secrets qui l'inspirèrent, et surtout par la puissance des leviers qu'on avait eu l'art de faire agir. Je suis également persuadé que le Parlement, parfaitement étranger au secret de l'intrigue, ne vit dans la condamnation du livre et de son auteur qu'un moyen d'étaler son zèle pour la religion, au moment où il allait écraser un ordre religieux qui comptait encore en France des partisans nombreux et d'augustes protecteurs. Mais j'affirme de nouveau que cette cour, habituellement si scrupuleuse en matière de formes, n'eût jamais, de son propre mouvement, procédé contre l'*Émile* avant son apparition ; or, c'est cette anticipation qui importe, et que n'expliquent nullement Musset-Pathay et les autres critiques. J'ai démontré précédemment, qu'en admettant la réalité très probable de cette ténébreuse manœuvre, on ne pouvait justifier la conduite des prétendus protecteurs de Rousseau pendant tout le temps qu'elle dura ; que l'honneur, ou si l'on veut la compassion, leur prescrivaient d'avertir et de sauver Rousseau ; que loin de

Copyright Arvensa Editions

le faire, ils lui cachèrent soigneusement le sort terrible qui le menaçait.

En rapprochant ces indignes procédés de ce qu'on sait déjà de ceux de Mme de Luxembourg, il est impossible ou au moins très difficile de ne pas voir dans cette dame l'auteur primitif de la trame, et dans M. de Malesherbes l'instrument malheureusement trop docile de ses vues malfaisantes. Le rôle des autres personnages, bien qu'accessoire et beaucoup moins sensible, confirme en tout cette première et importante donnée. Quant à M. de Choiseul et à Mme de Pompadour, leur influence, encore plus secrète, devient presque évidente lorsqu'on observe avec attention la marche de l'affaire. Tout, en effet, y révèle un caractère d'absolutisme, une direction suprême qu'on ne peut attribuer qu'à l'action des deux volontés qui, alors, disposaient des destinées de l'État. On conçoit maintenant comment M. de Luxembourg et M. de Malesherbes n'osèrent révéler à Rousseau le secret d'une machination à laquelle ces deux redoutables auxiliaires ne dédaignaient pas de prendre part. L'intérêt personnel domina, dans ces deux excellents hommes, le sentiment de ce qu'ils devaient au malheur et à l'amitié.

Si la procédure secrète au sujet de l'*Émile* manuscrit est un acte d'iniquité dont l'analogue n'existe nulle part, la procédure publique contre le livre imprimé et contre l'auteur n'est pas moins remarquable par l'arbitraire de ses formes. C'est encore une circonstance que presque tous les critiques ont négligée, ou bien faiblement discutée. « Un Genevois fait imprimer un livre en Hollande[113], dit Rousseau dans sa lettre à M. de Beaumont, et par arrêt du Parlement de Paris, ce livre est brûlé, sans respect pour le souverain dont il porte le privilège. Un protestant propose, en pays protestant, des objections contre l'Église romaine, et il est décrété par le Parlement de Paris... Ce même Parlement, toujours si soigneux, pour les Français, de l'ordre des procédures, les néglige toutes dès qu'il s'agit d'un pauvre étranger. Sans savoir si cet étranger est bien l'auteur du livre qui porte son nom, s'il le reconnaît pour sien, si c'est lui qui l'a fait imprimer ; sans égard pour son triste état, on commence par le décréter de prise de corps, on l'eût arraché de son lit, pour le traîner dans les mêmes prisons où pourrissent les scélérats, on l'eût peut-être brûlé sans l'entendre ; car qui sait si l'on eût poursuivi plus régulièrement des procédures si violemment commencées, et dont on trouverait à peine un autre exemple en pays d'inquisition ?... Le citoyen de Genève ne doit rien à

Copyright Arvensa Editions

des magistrats injustes et incompétents qui, sur un réquisitoire calomnieux[114], ne le citent pas, mais le décrètent. N'étant pas sommé de comparaître, il n'y est pas obligé ; l'on n'emploie contre lui que la force, il s'y soustrait, etc. »

Ici, Rousseau s'exagérait les conséquences du décret, et cela se conçoit. Il ignorait encore tout ce qu'il y avait d'artificiel dans cette affaire. Au fond, les formes brutales du réquisitoire n'avaient pour but que de l'effrayer et de le forcer à prendre la fuite. Il le comprit plus tard. Cependant, on ne peut disconvenir que ces illégalités, si contraires aux habitudes constantes du Parlement, n'annoncent une véritable perturbation dans l'action régulière de ce corps. C'était donc encore une main bien forte que celle qui faussait à ce point les graves fonctions de la première magistrature du royaume, et qui substituait l'arbitraire, la violence même, au cours régulier des lois. On objectera peut-être que le Parlement savait résister au besoin ; j'en conviens, mais il faut remarquer qu'il y avait accord entre cette compagnie et le premier ministre, relativement à l'espèce de coup d'État qui frappait les Jésuites. Le décret se liait à cette mesure, et devait contribuer à son succès. Il n'est donc pas surprenant que les magistrats qui, d'ailleurs, ne savaient rien des causes secrètes de l'affaire, aient consenti si facilement à la violation des formes. En outre, je rappelle que le réquisitoire était l'ouvrage du procureur général, janséniste ardent, auquel on avait en soin de communiquer la note de la *Julie*.

L'animosité personnelle, le machiavélisme politique, et la haute influence de M. de Choiseul, se réunissaient donc pour produire l'anomalie accidentelle dont il s'agit ici ; c'est bien plus qu'il n'en faut pour l'expliquer. D'après cela, on ne comprend guère comment Musset-Pathay a pu dire : *Que tout le tort du Parlement se réduisit à avoir fait un mauvais réquisitoire (Histoire*).

On remarque aussi que dans la citation ci-dessus, Rousseau ne dit rien des informations faites contre son livre manuscrit, qu'il n'a jamais sues, ou qu'il n'a pu, tout au plus, que soupçonner ; mais ce qu'il dit de la procédure publique, et qui est justifié parfaitement par la lecture du réquisitoire, suffit pour démontrer l'esprit de haine et d'iniquité qui animait les auteurs véritables du décret.

Pour achever de faire sentir tout ce qu'il y eut de factice et de personnel dans cette intrigue, je cite cet autre trait de la lettre à M. de Beaumont :

Copyright Arvensa Editions

« Voici peut-être, dit Rousseau, une des situations les plus difficiles de ma vie ; une de celles où la vengeance et l'amour-propre sont les plus aisés à satisfaire, et permettent le moins à l'homme juste d'être modéré. Dix lignes seulement, et je couvre mes persécuteurs d'un ridicule ineffaçable. Que le public ne peut-il savoir *deux anecdotes* seulement sans que je les dise ! Que ne connaît-il ceux qui ont médité ma ruine et ce qu'ils ont fait pour l'exécuter ! Par quels méprisables insectes, par quels ténébreux moyens, il verrait s'émouvoir les puissances ! Quel levain il verrait s'échauffer par leur pourriture, et mettre le Parlement en fermentation. Par quelle risible cause, il verrait les États de l'Europe se liguer contre le fils d'un horloger ! Que je jouirais avec plaisir de sa surprise, si je pouvais n'en pas être l'instrument ! »

Les expressions méprisantes de ce trait ne peuvent s'appliquer à aucun des personnages, la plupart éminents, que l'on a vu coopérer à l'affaire du décret, Rousseau veut-il désigner les| encyclopédistes, Grimm surtout, digne à tous égards de ces qualifications ignominieuses, et dont plus tard quelques indices trahiront la sourde complicité, ainsi que celle de ses indignes collègues ? ces *méprisables insectes* seraient-ils les deux cuistres qui vinrent s'établir à Montmorency, auprès de Rousseau, et qu'il soupçonne, non sans raison, de lui avoir soustrait, pendant quelques jours, un volume d'Émile, en escaladant les murs de son jardin ? Cela pourrait bien être, car dans une lettre de Rousseau à Moultou (24 juillet 1761), on trouve ce passage ; « Si vous persistez dans votre projet d'écrire ma défense, je vous recommande sur toutes choses le réquisitoire fabriqué à Montmorency, par deux prêtres déguisés qui font la Gazette *ecclésiastique,* et qui m'ont pris en haine parce que je n'ai pas voulu me faire janséniste. » Il est bon de se rappeler que ces individus, suspects tout au moins, logeaient dans la maison de d'Alembert, chez sa nourrisse (Voyez Confessions, liv. XI).

Cette particularité donne de l'importance aux assertions de Rousseau, en faisant entrevoir des relations entre ces deux intrigants et d'Alembert, intimement lié avec les encyclopédistes, encyclopédiste lui-même, et dont l'hostilité n'était plus douteuse, depuis son âcre réponse à la Lettre *sur les spectacles*. Cependant on ne concevrait pas que Rousseau se crût obligé d'épargner de pareils êtres ; ses scrupules avaient donc un motif plus sérieux. Quels que fussent ces vils agents ils obéissaient nécessairement à des personnes puissantes, qui ne sont pas maintenant difficiles à deviner ;

Copyright Arvensa Editions

ce sont ces personnes que Rousseau veut encore respecter. Quelle peut être la cause risible qu'il ne fait qu'indiquer ? Faut-il y voir Mme de Boufflers, offensée dans ses prétentions de femme et d'auteur, mettant sous les yeux du procureur général la note sur les jansénistes ? Ou bien s'agirait-il de l'*opiat* de Mme de Luxembourg ? Ce ne sont là que des conjectures bien hasardées ; mais ce qu'il y a de très clair dans tout ceci, c'est que Rousseau en savait plus sur les causes secrètes de son malheur, qu'il n'en a voulu dire, même dans les Confessions. Ce n'est pas le seul cas où ses honnêtes scrupules aient tourné au préjudice de sa cause. Si, comme cela est possible, il ménage ici Mme de Luxembourg et de Boufflers, combien cette réticence est généreuse, et comme elle confirme le fait d'instigation et de complot, que jusqu'à présent tous les critiques ont traité de chimère avec une légèreté inconcevable !

Rousseau termine ainsi le livre XI des *Confessions :* « Supposons que pour l'exécution du complot dont j'étais l'objet, mon éloignement fût nécessaire, tout devait, pour l'opérer, se passer à peu près comme il se passa. Mais si, au lieu de me laisser épouvanter par l'ambassade nocturne de Mme de Luxembourg, et troubler par ses alarmes, j'avais continué comme j'avais commencé, à tenir ferme, et qu'au lieu de rester au château, je m'en fusse retourné dans mon lit dormir la fraîche matinée, aurais-je été également décrété ? Grande question d'où dépend la solution de beaucoup d'autres, et pour l'examen de laquelle, l'heure du décret comminatoire et celle du décret réel ne sont pas inutiles à remarquer. Exemple grossier, mais sensible, de l'importance des moindres détails dans l'exposé des faits dont on cherche les causes secrètes pour les découvrir par induction. »

Les critiques ont négligé ce passage important ; le mot de *complot* les a tous effrayés. Des observateurs contemporains, convenablement placés et animés d'intentions droites, eussent peut-être résolu la question, Il est trop tard aujourd'hui. On peut néanmoins supposer, sans invraisemblance, que si Rousseau eût attendu les huissiers, les directeurs secrets de l'intrigue se seraient tirés d'affaire avec une lettre de cachet, et en laissant le Parlement brûler le livre pour sauver sa dignité. Il était même facile de donner à cet expédient les apparences d'une faveur. Mais je suis convaincu qu'on n'eût pas couru les risques d'un procès en forme ; quelque généreux que Rousseau eût voulu être, il eût difficilement évité de mettre en cause Mme de Luxembourg et M. de Malesherbes. Ce qu'il n'a pas vu, c'est qu'il

Copyright Arvensa Editions

était entre deux écueils, et que s'il eût comparu, il n'eût échappé à l'exil qu'en se faisant accuser d'ingratitude pour avoir compromis ceux que l'opinion regardait comme ses protecteurs.

Il me semble qu'il est maintenant facile d'expliquer une partie des singularités qui ont été signalées dans l'exposé des faits, et dont j'ai voulu ajourner jusqu'ici l'examen. Ainsi, l'*Émile* devait être imprimé à Paris, et non en Hollande, d'abord, pour que l'auteur fût compromis, puis, parce qu'il fallait avoir l'opération sous la main, pour la ralentir ou la presser suivant la marche de l'événement politique qui abritait l'intrigue. On ne devait pas exiger de cartons pour les derniers volumes où se trouvait la profession de foi du vicaire savoyard, puisque, cette pièce étant le corps du délit, il eût été absurde de la faire disparaître. Il est tout aussi facile de rendre raison des propos alarmants débités avant l'apparition *d'Émile,* des lettres insidieuses, et des avis officieux sur l'imminence du décret. Le but de la trame n'était pas de faire arrêter et juger Rousseau, c'était au contraire ce qu'on voulait éviter ; il s'agissait uniquement de le faire partir. Si ces moyens d'intimidation eussent réussi, et que Rousseau eût pris la fuite, on eût toujours lancé le décret pour la forme, mais on eût épargné toute la comédie du château, et surtout on n'eût pas risqué de voir l'intrépide philosophe s'obstiner à paraître devant ses juges, comme il fut près de le faire, malgré l'éloquence et les fausses terreurs des deux grandes dames. On conçoit aussi pourquoi le voyage de Montmorency avait été avancé d'un mois. Le jour du décret étant arrêté d'avance, et le dénouement de l'affaire devant avoir lieu au château, il fallut déroger pour cette fois aux usages de la maison. La différence entre l'heure du décret comminatoire annoncée par la lettre du prince de Conti (*Confessions*, liv. XI), et celle du décret réel, est moins facile à expliquer ; on peut le faire néanmoins, et d'une manière assez vraisemblable. « Les huissiers, dit Rousseau, avaient dû venir à dix heures du matin, il était quatre heures après midi quand je partis, et ils n'étaient pas encore arrivés. » Plus loin, il ajoute : « Entre La Barre et Montmorency, je rencontrai ; dans un carrosse de remise, quatre hommes en noir, qui me saluèrent *en souriant*. Sur ce que Thérèse m'a rapporté dans la suite, de la figure des huissiers, de l'heure de leur arrivée et de la façon dont ils se comportèrent, je n'ai pas douté que ce ne fussent eux ; surtout ayant appris dans la suite, qu'au lieu d'être décrété à sept heures, comme on l'avait annoncé, je ne l'avais été qu'à midi » (*Confessions*, liv. XI). Ainsi Rousseau devait d'abord être décrété

Copyright Arvensa Editions

à sept heures, et saisi à dix heures du matin ; mais les préparatifs de son départ et le triage de ses lettres ayant demandé un temps considérable, des courriers expédiés à Paris firent retarder l'heure du décret, parce qu'on tenait à ce que la saisie n'eût lieu qu'après le départ de Rousseau qui, présent, pouvait changer de résolution. Quant aux huissiers, il est probable qu'on les établit d'avance au hameau de la Barre, à un quart de lieue de Montmorency. Quand tout fut terminé, et qu'on fut bien sûr que Rousseau ne se raviserait pas, un exprès les avertit de se mettre en marche. Cette explication est d'autant plus naturelle, que les huissiers saluèrent Rousseau en souriant ; ils le connaissaient donc, et s'ils le connaissaient, pourquoi le laissèrent-ils passer ? C'est qu'ils avaient reçu des instructions dans ce sens, et que tout cet appareil juridique n'était qu'un jeu.

Il reste à examiner comment l'éloignement de Rousseau pouvait être un point si important. Dans une lettre à M de Saint-Germain (26 février 1770), il s'exprime ainsi : « Les *Holbachiens*, qui croyaient m'avoir déjà coulé à fond, furieux de me voir bien au château de Montmorency et chez M. le prince de Conti, firent jouer leurs machines par d'Alembert, et, profitant des piques secrètes dont j'ai parlé, firent passer, par le Temple, leur complot à l'hôtel de Luxembourg. Il est aisé d'imaginer comment M. de Choiseul s'associa pour cette affaire particulière avec la ligue et s'en fit le chef ; ce qui rendit dès lors le succès immanquable, au moyen des manœuvres souterraines *dont Grimm* avait probablement fourni le plan. Ce complot a pu se tramer de toute autre manière ; mais voilà celle où les indices, *dans ce que j'ai vu,* se rapportent le a mieux. Il fallait, avant de rien tenter du côté du public, m'éloigner au préalable, sans quoi le complot risquait à chaque instant d'être découvert, et son auteur confondu. ».

Voilà l'idée sommaire de Rousseau. Je ne doute pas que sa date tardive n'effarouche beaucoup les lecteurs ; examinons-la toutefois, et voyons si Rousseau s'est trompé, je ne dis pas sur le fond, qui sera plus tard l'objet d'une discussion spéciale, mais sur les détails. Il dit que les indices se rapportent le mieux *à ce qu'il a vu*. C'est déjà beaucoup. On peut raisonner plus juste que lui, mais il serait ridicule de vouloir se mettre à sa place pour prononcer sur ce qu'il dit *avoir vu ;* surtout si l'on considère que jusqu'ici sa véracité n'a pas été mise une seule fois en défaut. Commençons par d'Alembert. On sait que lorsque l'abbé Morellet sortit de la Bastille, par l'entremise de Rousseau, le géomètre eut l'art de succéder à ce dernier dans les bonnes grâces de Mme de Luxembourg (*Confessions,* liv. XI). Cette

Copyright Arvensa Editions

faveur, qui se soutint, est attestée par l'abbé lui-même, dans ses Mémoires. Ainsi, voilà déjà une assertion de Rousseau qui se trouve vraie, et elle est très importante. Il faut maintenant que j'ajoute quelques commentaires à son texte, qui est un peu obscur. Les *piques* dont il parle, ce sont ses gaucheries à l'égard de Mme de Luxembourg et de Mme de Boufflers surtout. Cette dernière, maîtresse du prince de Conti *qui résidait au Temple*, et amie intime de d'Alembert, favorisa sans doute l'entrée et les succès de cet homme à l'hôtel de Luxembourg, et c'est ce que sous-entend Rousseau, lorsqu'il dit que le complot *passa du Temple à cet hôtel ;* supposition déjà probable et qui, par la suite, deviendra, je l'espère, une vérité. Ce qui regarde Grimm est moins appréciable, ce fourbe ayant toujours eu le talent d'opérer dans l'ombre. Rousseau parle des questions réitérées que Mme de Luxembourg lui fit à son sujet, sans lui dire ce qu'elle en pensait, et sans lui laisser pénétrer si cet homme était ou non de sa connaissance » (*Confessions*, liv. XI).

Cette réticence seule, dont Rousseau fut justement blessé, et à laquelle il dit avoir *repensé souvent*, prouverait que Mme de Luxembourg connaissait Grimm, au moins indirectement. Rousseau ajoute que Laroche, valet de chambre du maréchal, fit connaissance avec la mère Levasseur que Grimm avait établie à Deuil, et qu'il portait à cette femme les cadeaux que lui faisait la maréchale. Il paraît attacher de l'importance à cette particularité ; il est sûr que les questions sur Grimm lui en donnent. C'est le cas de rappeler l'avis sur le décret donné au maréchal par le curé de Deuil, *ami de Grimm et de Mme d'Épinay ;* et surtout la singulière assertion de Grimm sur la fuite probable de Rousseau. Cette fuite était, comme on sait, le but de l'intrigue ; comment Grimm s'y trouvait-il initié ? Cela ne fait-il pas supposer des rapports secrets, sinon avec Mme de Luxembourg, au moins avec quelques-uns des instigateurs du décret ? J'ai parlé du rôle de M. de Choiseul ; il est déjà assez sensible ; plus tard nous verrons à entrouvrir le nuage qui couvre encore la haine du premier ministre. Toutes ces données sont vagues, j'en conviens, et cela ne peut pas être autrement, dans une question dont le mystère forme l'élément principal ; mais il reste un fait certain, c'est la faveur auprès de Mme de Luxembourg, de d'Alembert, ami de Grimm, et des autres *Holbachiens.* Ce fait seul, joint aux dispositions hostiles qu'il est maintenant permis d'attribuer à la maréchale, suffit pour justifier ce que dit Rousseau de l'influence de ses ennemis primitifs sur cette dame, et de leur participation à l'œuvre du

Copyright Arvensa Editions

décret. Il double pour ainsi dire le champ de l'intrigue en rattachant tout l'épisode de l'Ermitage à celui du château de Montmorency. On a vu dans le chapitre précédent que la rupture de Rousseau avec ses faux amis donna lieu de leur part à une série d'accusations, les unes clairement exprimées, les autres enveloppées d'une ambiguïté perfide. Ces accusations forment la base du système de diffamation que l'on terra s'organiser dans les périodes subséquentes, avec un art et un succès qui ont rendu si difficile la tâche des apologistes. Quant au décret, qui désormais peut être considéré, sans invraisemblance, comme l'œuvre solidaire de Grimm, Diderot, d'Alembert, Mme d'Épinay, M. de Choiseul, Mme de Luxembourg, et Mme de Boufflers il avait ce double but : consommer la diffamation déjà ébauchée de l'auteur *d'Émile,* et le vouer aux rigueurs de l'exil et de la persécution. Ces deux choses se combinaient parfaitement et se prêtaient un mutuel secours. Ainsi l'exil, en éloignant Rousseau, permettait à la calomnie de s'exercer sans opposition dans les lieux où il avait vécu, et surtout, d'agir sur le public de Paris, cet arbitre suprême de la réputation littéraire et morale ; tandis que cette même calomnie, en propageant au loin les haines, en fomentant partout de sourdes intrigues destinées à ruiner l'honneur du proscrit, à désoler sa vie par de continuelles avanies, aggravait progressivement les souffrances de l'exil. Telle est, en attendant la démonstration à peu près complète que j'espère en donner par la suite, la définition sommaire d'une oeuvre d'iniquité à laquelle Rousseau a prêté sur la fin de sa vie des proportions ridicules, mais qui, étudiée avec tout le sang-froid et la sévérité possibles, n'en demeure pas moins une des plus détestables conceptions que la méchanceté humaine ait jamais imaginées et mises à exécution.

J'ai dû ajourner jusqu'à ce moment une remarque importante relative â Mme de Luxembourg, parce qu'en la présentant plus tôt, je me serais exposé au reproche d'exagération. *Peu de temps après la conclusion du traité d'Émile,* cette dame fit faire des recherches pour retrouver les enfants de Rousseau. Tout paraîtrait généreux dans cette démarche, sans sa date qui donne beaucoup à penser. On a peine à concilier une telle sollicitude avec des intentions perfides qui ne sont maintenant que trop évidentes. Sans admettre les idées outrées que Rousseau exprima à cet égard sur la fin de sa vie, il est permis de croire que, déjà préoccupée de ses plans de vengeance, la maréchale chercha à prévenir les soupçons qu'auraient pu éveiller son refroidissement déjà très sensible, et la

Copyright Arvensa Editions

bizarrerie de ses instances au sujet de l'impression de l'*Émile* en France, par un acte qui offrit toutes les apparences du dévouement. Son calcul, s'il fut réel, se trouva juste ; Rousseau en fut complètement dupe. J'ajoute que les procédés ultérieurs de la maréchale, envers Rousseau, sont parfaitement en harmonie avec sa conduite dans l'affaire du décret ; elle ne lui écrivit que très rarement pendant le cours de ses infortunes, et d'un style qui trahissait plus que de l'indifférence. Elle finit même par ne plus lui répondre. « Par trait de temps, dit-il à ce sujet, et malgré quelques démonstrations affectées et *toujours plus* rares, les sentiments secrets de Mme de Luxembourg se manifestaient davantage de jour en jour ; *cependant*, *craignant toujours d'être injuste,* je ne cessai point de me confier à elle dans mes malheurs, *quoique toujours sans réponse et sans succès.* Enfin, en dernier lieu, ayant écrit à M. de Choiseul pour lui demander, dans l'extrémité où j'étais, un passeport pour sortir du royaume, et n'ayant pas de réponse, j'écrivis encore à Mme de Luxembourg, *qui ne me fit aucune réponse non plus.* Ce silence, dans la circonstance, me parut décisif, etc. » (Lettre à M. L. I). M., 23 novembre 1770). Si ce n'est pas là de l'hostilité, à coup sûr c'est encore moins de la bienveillance[115]

Je crois maintenant, d'après l'ensemble de cette discussion, pouvoir tirer les conclusions suivantes : 1° l'obstination de la maréchale à vouloir que l'*Émile* fût imprimé en France cachait une intention malveillante qui s'explique par les offenses involontaires de Rousseau. 2° La complaisance de M. de Malesherbes, ses efforts pour obtenir de Rousseau une concession dont il connaissait le danger, sa conduite pusillanime et peu généreuse dans le reste de l'affaire, prouvent à quel point un honnête homme intimidé peut servir malgré lui la cause de l'iniquité puissante. 3° L'action du Parlement dans l'affaire du décret est un fait mixte dans lequel on doit reconnaître une cause apparente et une cause secrète. La cause apparente, ou mieux, le prétexte, ce sont les circonstances publiques dont il a été parlé. Elle est la seule qu'au mépris de tant d'indices accusateurs, tous les critiques aient voulu adopter. La cause secrète, le véritable mobile du décret, est une intrigue concertée entre plusieurs personnes que la discussion précédente désigne plus ou moins clairement, et qui, profilant d'une raison d'État, eurent assez d'adresse et de pouvoir pour faire concourir le Parlement au succès d'un acte de vengeance particulière. 4° Il est extrêmement probable, sinon démontré, que ceux que Rousseau

Copyright Arvensa Editions

appelle les *Holbachiens* fournirent le plan de l'intrigue et se chargèrent de l'exécution des détails. Quant à M. de Choiseul, tout semble prouver que ce fut lui qui donna à la procédure parlementaire ses semblants politiques, ses formes illégales, ses proportions terrifiantes, et qui mit à la disposition des auteurs de la trame le levier gouvernemental dont il disposait à son gré.

On ne manquera pas de m'objecter que dans toute cette thèse je ne fais que reproduire et paraphraser les idées, de Rousseau. Qu'importe ? Ai-je raisonné juste ? Voilà la question. De ce qu'une idée appartient à Rousseau, s'ensuit-il qu'elle soit nécessairement erronée ? La crainte d'ennuyer, la manie des détails inédits, portent trop souvent les écrivains chargés d'une tâche aride, à négliger l'essentiel qu'ils ont sous la main, pour courir après la variété et l'originalité. C'est ce qu'a fait Musset-Pathay. Presque toujours prévenu contre les interprétations fournies par Rousseau, il n'a guère écrit que deux pages sur le décret ; il a écourté sans scrupule la discussion de ce fait capital, il est tombé dans une contradiction choquante, en admettant, d'une part, des causes secrètes qu'il ne prend pas la peine d'étudier, et, de l'autre, en expliquant tout par les causes apparentes. Pour moi, il se peut que j'aie manqué le but que je me suis proposé, mais je n'en demeure pas moins convaincu que la méthode que j'ai suivie, d'après les indications mêmes de Rousseau, est la seule qui puisse répandre quelque lumière sur un problème dont l'entière solution est, selon toute apparence, à jamais impossible[116].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Annexes
ESSAI SUR LA VIE ET LE CARACTÈRE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU
Table des matières du titre
Liste des Annexes
Liste générale des titres

Chapitre IV. – Du séjour de Rousseau en Suisse

De juin 1762 à décembre 1765

Une des choses que je me suis le plus appliqué à faire ressortir dans l'affaire du décret, c'est l'action secrète du pouvoir. On va la voir reparaître désormais avec une continuité inexorable ; toujours équivoque et mystérieuse, mais se trahissant quelquefois par des indices si frappants, qu'il ne sera pas possible de méconnaître, dans la nouvelle série de fourberies et d'iniquités que je vais décrire, la main qui mit en mouvement le Parlement de Paris. Cependant, je dois prévenir que dans cette période les données positives, tout en conservant le même caractère d'hostilité, sont moins nombreuses et moins significatives que dans la précédente. L'éloignement de Rousseau, son séjour en pays étranger, introduisent nécessairement sur la scène des agents intermédiaires dont la mission ne peut être souvent que soupçonnée ; les intrigues se multiplient, mais elles sont si habilement conçues, la distance du foyer d'où elles émanent est si grande, l'ascendant de la volonté qui les dirige est si absolu, qu'il n'est que trop facile de prendre le change sur leur nature et sur leur origine. Ainsi, quoiqu'on puisse arriver à démontrer que les auteurs des persécutions de Genève et de Suisse résidaient à Paris, il y a dans l'ensemble des faits une sorte de physionomie locale qui a trompé bien des observateurs, non qu'ils ne fussent très habiles, mais parce que l'attention et la patience leur ont manqué. Ces complications ne peuvent manquer de rendre l'analyse des faits plus laborieuse ; la méthode d'induction surtout, cette ressource presque unique au milieu de tant d'apparences trompeuses et d'incertitudes, deviendra d'une application bien plus difficile. Quoi qu'il en

Copyright Arvensa Editions

soit, ceux qui ont bien étudié avec moi la question du décret, et qui ont adopté mes conclusions, devront se souvenir que ces conclusions forment déjà une présomption très forte en faveur de celles que je tirerai de la discussion qui va suivre.

Lors donc que l'insuffisance des faits, ou leur obscurité, s'opposera à une démonstration complète, les résultats certains fournis par l'examen de l'affaire du décret deviendront d'utiles auxiliaires, et permettront d'établir, par analogie, ce qui n'aura pu être résolu rigoureusement.

Arrivé en Suisse ; Rousseau se fixa à Yverdon, ville bernoise, et reçut l'hospitalité de M. Roguin, un de ses plus anciens amis. « Je ne fus pas longtemps en doute, dit-il, sur l'accueil qui m'attendait à Genève, au cas que j'eusse envie d'y retourner. Mon livre y fut brûlé, et je fus décrété de prise de corps le 18 juin 1762, c'est-à-dire neuf jours après l'avoir été à Paris. Tant d'incroyables absurdités étaient accumulées dans ce second décret, et l'édit ecclésiastique y était si formellement violé, que je refusai de croire aux premières nouvelles qui m'en vinrent, et que quand elles furent bien confirmées, Je tremblai qu'une si manifeste et si criante infraction de toutes les lois, à commencer par celles du bon sens, ne mît Genève sens dessus dessous. J'eus de quoi me rassurer ; tout resta tranquille ; s'il s'émut quelque rumeur dans la populace, ce fut contre moi... Ces deux décrets furent le signal du cri de malédiction qui s'éleva contre moi dans toute l'Europe, avec une fureur qui n'eut jamais d'exemple, etc. » *(Confess*., liv. XII). Rousseau décrit ensuite les effets de ce *tollé* général dont on retrouve de nombreuses traces dans les journaux périodiques du temps. Il termine en faisant remarquer la différence de son sort avec celui d'Helvétius. « Dans l'orage qui s'éleva contre l'auteur de ce livre, dit-il, le public, loin de joindre sa voix à celle de ses persécuteurs, le vengea d'eux par ses éloges. Que l'on compare ses livres et les miens, l'accueil différent qu'ils ont reçu, les traitements faits aux deux auteurs dans les divers États de l'Europe ; qu'on trouve à ces différences des causes qui puissent contenter un homme sensé ; voilà tout ce que je demande, et je me tais » (liv. XII). Cette réflexion, déjà si frappante, le deviendra bien plus par la suite.

Le *Contrat social* fut brûlé à Genève à peu près à la même époque que l'*Émile.* Pour se rendre raison de ces deux actes d'iniquité absurde, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur l'état de la république au moment où ils eurent lieu, et de connaître les dispositions des Genevois à l'égard de

Copyright Arvensa Editions

Rousseau. On voit dans les *Lettres de la Montagne* comment, à la suite empiétements habilement gradués, le petit Conseil ou pouvoir exécutif avait réussi à se créer une autorité presque absolue. Rousseau y décrit rapidement, mais avec clarté et énergie, les résistances inutiles de la bourgeoisie, les troubles graves qui en furent la suite, et l'intervention de la France, qui apaisa l'agitation, sans remédier à ses causes. Naturellement, les agents d'une monarchie absolue ne pouvaient régler d'une manière bien impartiale les divisions intestines d'un petit État républicain. Malgré des apparences de modération et de bienveillance, il est probable qu'une connivence secrète des médiateurs avec les magistrats genevois ne fit qu'affermir le pouvoir illégal du petit Conseil. Composé de familles riches et influentes, presque toutes alliées entre elles ; débarrassé depuis longtemps des Conseils généraux ou assemblées primaires ; maître du Conseil des deux cents, espèce de terme moyen entre le souverain et le pouvoir exécutif, ce corps, à l'époque du décret, pouvait passer pour une des oligarchies les plus altières et les moins pondérées qu'il y eût en Suisse, où cette espèce de despotisme était alors presque général. On en peut juger par les incroyables maximes avancées par l'auteur des *Lettres écrites de la Campagne*, sur l'étendue du droit négatif, ou *veto* genevois. C'était, en matière gouvernementale, exactement la doctrine de d'infaillibilité en matière de foi. Rousseau avait dédié à la république de Genève son Discours sur les causes de l'inégalité. « Cette dédicace, dit-il, que le plus pur patriotisme m'avait inspirée, ne fit que m'attirer des ennemis dans le Conseil, et des jaloux dans la bourgeoisie » (*Confess*., liv. VIII). Il suffit de la lire pour comprendre ce mauvais effet. Ce n'est qu'une suite de contre-vérités qui, dictées par d'excellentes intentions, équivalaient, par le fait, à une satire. À cette première cause d'animadversion se joignirent plus tard les manœuvres de Grimm et de Mme d'Épinay. Le premier, rédacteur et probablement auteur, en grande partie, des Mémoires de sa maîtresse, y a laissé maladroitement des détails qui prouvent la réalité de leurs intrigues communes (voir t. III). Je profite de l'occasion qui ramène sous ma plume le nom de ce méprisable Grimm, pour donner une idée de sa rage contre Rousseau, et des calomnies qu'il avait dû répandre dans Genève lorsqu'il alla y rejoindre son amie. J'ai cité, chapitre II, une partie de la diatribe qu'il publia le 15 juin 1762, six jours après la fuite de Rousseau ; voici le trait perfide qui la termine : « On prétend, dit-il en parlant de son ancien ami persécuté, qu'il a passé les derniers jours dans des convulsions de

Copyright Arvensa Editions

désespoir des suites de son ouvrage. *Il se croyait à l'abri de toute atteinte*, *étant lié avec tant de* pers*onnes de la plus haute distinction.* Je le connais assez pour être sûr qu'il sera toute sa vie inconsolable de ne plus être dans un pays dont il se plaisait à exagérer les maux et les abus. On dit qu'il a pris la route de la Suisse. Il n'ira point à Genève, car une de ses inconséquences était d'élever sa patrie aux nues, *en la détestant secrètement*, et d'aimer passionnément Paris en l'accablant d'imprécations » (*Corresp.*, 1762).

À propos de la profession de foi du vicaire savoyard, Grimm prétend que « le naturel et la vérité ne se font jamais sentir dans les écrits du citoyen de Genève ». Le grand défaut de cette profession de foi, aux yeux de l'athée Grimm, c'était son déisme, et surtout la réputation qu'elle attirait à son auteur. À la suite d'une critique très dédaigneuse de l'*Émile*, il met cette phrase empoisonnée : « Ce qui n'est pas moins étrange, c'est de voir cet écrivain prêcher partout l'amour de la vérité, et employer toujours l'artifice et le mensonge avec son élève ».

Voici ce qu'il dit des décrets : « Le Conseil de Genève a fait brûler *Émile* et le *Contrat social* par la main du bourreau. Cette procédure *inconsidérée* pourrait bien faire aller M. Rousseau dans sa patrie, car il ne doit pas manquer de partisans dans une démocratie ; et rentrer dans Genève, malgré le Conseil, serait bien autrement piquant que d'y aller quand personne ne s'y oppose. *Il se ferait alors chef de parti parmi le peuple,* et, par ses combinaisons, M. de Voltaire serait peut-être inquiété dans sa maison des Délices ».

Cette dernière accusation, relative à Voltaire, sera examinée dans un instant.

Grimm continue de calomnier. « Il a paru, dit-il, à Genève une lettre séditieuse en faveur de M. Rousseau, contre M. de Voltaire. On craignait d'abord que cette lettre ne troublât la tranquillité de la ville, mais M. Rousseau n'a pas eu le *courage* ou l'envie de profiter de cette fermentation passagère. Depuis, le Conseil de Berne a condamné les ouvrages du citoyen de Genève, et ordonné à l'auteur de quitter le territoire. En vain M. Rousseau a-t-il présenté une requête à Berne, il a fallu obéir. Il s'est retiré à Neufchâtel. Le voilà donc sous la protection d'un prince *qu'il faisait profession de haïr*, *parce qu'il le croyait l'objet de l'admiration publique*. Il y a dans son livre un passage très indiscret et très violent à ce sujet, et ce sera une raison de plus à Frédéric de respecter le malheur de Rousseau, et de protéger un écrivain illustre en dépit de ses propres folies ». On voit, par

Copyright Arvensa Editions

cette espèce de journal, que le lâche suivait des yeux, avec une joie barbare, les infortunes de l'homme dont il avait médité et réalisé en partie la ruine. Grimm adressait ces détails à des princes allemands ; craignant que Frédéric n'eût pas remarqué le trait de l'*Émile* qui le concernait, il a bien soin de le dénoncer à ses correspondants, dans l'espoir, sans doute, de le faire parvenir sûrement à son adresse. L'hypocrisie du dernier trait de la citation rend la méchanceté encore plus révoltante. En parlant de la lettre à M. de Beaumont, Grimm dit, entre autres invectives odieuses : « L'auteur prétend que ses écrits ont toujours eu pour but le bonheur des hommes, mais il craint si fort que nous puissions être heureux, qu'il ajoute : Je n'ai pas assuré que cela fût possible, dans l'état où sont les choses. *Oh ! il ne voudrait pas avoir un si grand* re*proche* à se *faire* ». On se rappellera que Diderot était au moins de moitié dans la rédaction de la correspondance de Grimm, et que, par conséquent, on doit mettre à sa charge une bonne partie de ces lâches calomnies.

Rousseau dit que Tronchin seconda puissamment Grimm et Mme d'Épinay, et qu'il devint le plus furieux de ses persécuteurs, sans avoir eu de lui le moindre sujet de plainte *(Confess. liv.* X.) Du reste, il n'entre à cet égard dans aucun détail ; je vais tâcher de suppléer, autant que possible, à son silence. Tronchin, médecin célèbre, et passablement charlatan, était frère du procureur général de la république, auteur des *Lettres de la Campagne,* ce qui trancherait déjà une partie de la difficulté. On voit dans les *Confessions,* que ses premières relations avec Rousseau avaient été bienveillantes et qu'il lui écrivit même sur le compte de son ami Voltaire une lettre méprisante, conservée et citée par Du Peyrou [117], et que Rousseau eut la rare générosité de ne jamais publier. Musset-Pathay conclut de cette lettre de Tronchin qu'il était *franc¸* et que Rousseau eut tort de le regarder comme un ennemi, C'est décider un peu lestement, comme à l'ordinaire, du reste. Cependant, dans une lettre de Rousseau à Hume (10 juillet 1766), on lit ce qui suit ; « J'apprends que le fils du jongleur Tronchin, mon *plus mortel ennemi,* est non seulement l'ami, le protégé de M. Hume, mais qu'ils logent ensemble ; et quand M. Hume voit que je sais cela, il m'en fait la confidence, *m'assurant que le fils ne ressemble pas au père.* » Cet aveu seul de Hume prouve que Tronchin était coupable, et son authenticité ne peut être suspecte, puisque dans cette lettre Rousseau rappelait à Hume le propos qu'il lui avait tenu. En pareil

Copyright Arvensa Editions

cas, il n'y a pas moyen de supposer un mensonge. Je reviendrai bientôt sur Tronchin.[118]

La haine de Voltaire n'a pas besoin d'être prouvée ; à chaque instant on en trouve dans ses écrits des traits de l'espace la plus brutale. Je ferai seulement observer qu'elle existait bien avant l'époque du décret, et c'est ce dont il est encore facile de se convaincre par sa seule correspondance. Rousseau avait donc à Genève un grand nombre d'ennemis personnels, sans compter ceux qui, sans le connaître, le haïssaient à cause de ses écrits. Revenons maintenant au petit Conseil. L'auteur des L*ettres de la Campagne* prétendait que le scandale causé en Europe par l'Émile et le *Contrat* social avait déterminé le gouvernement de Genève à sévir contre ces deux livres. « Au contraire, dit Rousseau, ce furent les décrets de Paris et de Genève qui occasionnèrent ce scandale. Il y avait peu de jours que le livre était publié à Paris, lorsque le Parlement le condamna ; il ne paraissait encore en nul autre pays, pas même en Hollande où il était imprimé, et *il n'y eut entre le décret de Paris et de de Genève que neuf jours* d'*intervalle ; le temps qu'il fallait à peu près pour avoir avis de ce qui se passait à Paris* » *(Lettres de La Montagne,* quatrième lettre). Rousseau fait ensuite observer que le décret de Genève est une absurdité légale ; qu'il brave le Parlement de Paris et lui dispute la compétence ; qu'un homme ne peut être coupable du même délit en deux lieux à la fois ; qu'il y a pour lui impossibilité physique à purger les deux décrets. Toutes ces objections sont sans réplique, et jettent sur la question de précieuses lumières. Après ce qu'on sait des causes secrètes du décret de Paris, comment douter de l'influence de la France sur le petit Conseil, lorsqu'on voit l'Émile décrété à Genève sur le simple envoi du réquisitoire du Parlement, et *avant que le livre y fût connu ?* Cette dernière circonstance est confirmée par le trait suivant d'une lettre de Rousseau à un magistrat de Berne (juillet 1762) : « La révolution dont on s'entretient dans le monde est-elle véritable ? Vos confrères sont-ils décidés aussi à me condamner sans m'entendre ? Le Conseil est-il une succursale du Parlement ? *Quoi ! il n'existe pas* un *exemplaire de mon ouvrage dans toute la Suisse*, personne ne peut dire ce qu'il contient, ce qu'il loue, ce qu'il blâme, et il est question de me décréter » *(Oeuvres inédites de Rousseau,* t. I) ! Il ajoute à ces remarques que l'arrêt du Conseil de Genève fut tenu secret, et qu'on en refusa communication à sa famille. « Imaginez, dit-il, ce que c'est qu'un État libre, où l'on tient cachés de

Copyright Arvensa Editions

pareils décrets contre l'honneur et la liberté des citoyens » (lettre première). Ce refus du Conseil est très bien expliqué dans une lettre de Rousseau à Mme de Boufflers (4 juillet 1762). « C'est, lui dit-il, sur ce libelle *(le réquisitoire de Paris)* qu'on se hâte de me juger dans toute l'Europe, avant que le livre y soit connu ; c'est sur ce libelle que, sans m'assigner pour m'entendre, on a commencé par me décréter à Genève ; et quand enfin mon livre y est arrivé, la lecture y a causé l'émotion qui y règne encore, à tel point que le magistrat désavoue son décret, *nie même qu'il l'ait porté*, et refuse, à la requête de ma famille, la communication du jugement, procédé qui n'eut peut-être jamais d'exemple depuis qu'il existe des tribunaux. » La réalité du décret de Genève est si incontestable, que le 3 janvier 1791 il fut proposé au Conseil des deux cents de l'abolir, et d'élever à Rousseau une statue destinée à expier cette injustice. Le 2 mars de la même année, le Conseil fit inscrire sur le registre des délibérations la résolution suivante : « Les règles de l'ordre judiciaire ne permettent pas de révoquer les décrets rendus contre Rousseau, mais le Conseil ne pense pas qu'ils portent atteinte à l'honneur de ce grand écrivain ; que d'ailleurs ce qu'ils présentent de rigoureux contre lui se trouve de nul effet, *attendu qu'il n'a jamais été* ouï. » — « C'était, dit Musset-Pathay, avouer que les lois avaient été violées ; il n'en coûtait pas plus d'abolir le décret. » Quant à la proposition de la statue, elle fut adroitement écartée, sous prétexte qu'à Genève *les grands hommes ne devaient avoir de monuments que dans le cœur de leurs concitoyens* (Oeuvres *inédites de Rousseau*, t. I).

À peine installé à Yverdon, Rousseau reçut du Sénat de Berne l'ordre de sortir des terres de la république. Cette mesure n'était pas, comme celle de Genève, inspirée en partie par des haines personnelles. Rousseau dit qu'on l'attribuait aux dévots, mais qu'il n'a jamais pu en pénétrer la première cause. Ses livres n'étant pas encore connus en Suisse, il est impossible d'admettre uniquement l'influence des dévots, et voici un fait qui le prouve sans réplique. « Le banneret Roguin étant mort, dit Rousseau, un an ou deux après mon départ d'Yverdon, le vieux papa Roguin eut la bonne foi de m'écrire qu'on avait trouvé dans les papiers de son parent des preuves qu'il était entré dans le complot pour m'expulser d'Yverdon et de l'État de Berne. Cela prouverait bien clairement que ce complot n'était pas, comme on voulait le faire croire, une affaire de cagotisme, puisque le banneret Roguin, loin d'être un dévot, poussait le matérialisme jusqu'à l'intolérance et au fanatisme. Au reste, personne à Yverdon ne s'était si fort emparé de

Copyright Arvensa Editions

moi, ne m'avait tant prodigué de caresses et de flatteries que ledit banneret ; il suivait fidèlement le plan chéri de mes persécuteurs » (*Confess*., liv. XII). Le 6 juillet 1762, Rousseau écrivait à Moultou : « On a écrit ici à M. le Bailli que le Sénat de Berne, prévenu par le réquisitoire imprimé dans la *Gazette*, doit, dans peu, m'intimer l'ordre de sortir des terres de la république. J'ai peine à croire qu'une pareille délibération soit mise à exécution par un si sage « Conseil. Ce *réquisitoire,* ou plutôt ce libelle, me poursuit d'État en État, pour me faire interdire partout le feu et l'eau ; on vient encore de l'imprimer dans le *Mercure de Neufchâtel*, etc. »

Dans plusieurs autres lettres il parle, comme de choses notoires, des manœuvres de Voltaire et Tronchin dans l'affaire de l'expulsion d'Yverdon. Il est impossible aujourd'hui d'en constater la réalité, mais l'empressement de ces républiques helvétiques à s'incliner devant le réquisitoire de Paris, démontre une cause secrète et puissante dont Voltaire, Tronchin, Roguin et autres n'étaient que les agents ; et quelle peut être cette cause, si ce n'est celle même qui fit lancer ce magique réquisitoire ?

Le manque de documents positifs à l'égard de Tronchin m'oblige à citer un fragment d'une lettre de Rousseau à Moultou (Ier septembre 1762) : « J'ai eu le plaisir, vendredi dernier, de passer la journée avec M. le professeur Hess, lequel m'a appris des choses plus nouvelles pour moi que surprenantes, entre autres l'histoire de deux lettres que vous a écrites le jongleur (Tronchin) à mon sujet, et votre réponse. Je suis persuadé que le poète et le jongleur méditent quelque noirceur pour l'exécution de laquelle votre vertu leur est incommode, etc. » Ces deux lettres de Tronchin avaient certainement pour objet de détacher Moultou de Rousseau.

Dans une autre lettre de Rousseau à M. Marcet (10 août 1762), on lit : « Le procédé du jongleur est une jonglerie très bien entendue. » Le reste de la lettre, bien que peu intelligible maintenant, fait imaginer des manœuvres malfaisantes. Il est triste d'en être réduit à de tels indices, mais dans un sujet si obscur rien n'est à négliger.

Chassé des États de Berne, Rousseau se retira dans le comté de Neufchâtel, appartenant à la Prusse. Accueilli avec bonté par Milord Maréchal, dont il devint l'ami, il échappa pour quelque temps aux persécutions directes. Les mesures juridiques et l'expulsion officielle n'étant plus praticables dans les États de Frédéric, on eut recours à d'autres moyens. L'accueil généreux du roi et du gouverneur excita les

Copyright Arvensa Editions

murmures du public, des magistrats et de la classe des ministres. Ces derniers firent défendre l'*Émile*, et remplirent les journaux de Neufchâtel *d'inepties* et *du plus idiot cafardage*, qui, dit Rousseau, « ne laissaient pas d'échauffer le peuple et de l'animer contre moi. » On reconnaît là le premier indice des menées genevoises à Neufchâtel ; celui des menées de Paris ne tardera pas à se montrer. Rousseau, naturellement religieux, désira assister aux exercices du culte de la paroisse de Môtiers, qu'il habitait. Craignant l'affront d'un refus, il n'osa se présenter à la communion, et pour sonder, à ce sujet, les dispositions de son pasteur, il lui écrivit pour lui demander l'autorisation d'être admis à la sainte table, sans être assujetti à aucune explication sur le dogme. Il s'attendait à un refus formel. Le ministre, à sa grande surprise, lui répondit que lui et ses anciens se feraient un grand honneur de l'avoir dans leur troupeau *(Confess.,* liv. XII). Sur ce qui a été dit précédemment de la conduite des magistrats et du clergé de Neufchâtel, il n'est pas facile d'expliquer la tolérance du pasteur de Môtiers, surtout quand on la compare à l'indigne conduite qu'il tint plus tard. Faute de preuves contraires, on doit admettre que ses intentions primitives étaient bonnes. « Quelque temps après, dit Rousseau, Milord m'envoya une lettre de Mme de Boufflers, venue, du moins je le présume, par la voie de d'Alembert, qui connaissait Milord Maréchal. Dans cette lettre, la première que cette dame m'eût écrite depuis mon départ de Montmorency[119], elle me tançait vivement de celle que j'avais écrite à mon pasteur, et surtout d'avoir communié. Il me paraissait plaisant que Mme de « Boufflers se mêlât de diriger ma conscience ; cependant, comme je ne doutais pas que son intention, quoique je n'y comprisse rien, ne fût la meilleure du monde, je ne m'offensai pas de cette singulière sortie, et lui répondis sans colère, en lui disant mes raisons » *(Confess., liv.* XII).

Il faut que j'insiste sur cette démarche de Mme de Boufflers ; on en verra la raison dans le chapitre suivant. La lettre de cette dame n'a pas été publiée, mais celle de Rousseau (30 octobre 1762) existe ; c'est en l'analysant que l'on peut parvenir à connaître le ton que prit Mme de Boufflers dans la sienne, la tournure de ses arguments, et, par suite, ses intentions. Dans une précédente lettre *(4 juillet* 1762), au lieu des consolations qu'elle aurait dû donner à Rousseau, au moins par bienséance, elle l'avait fortement blâmé de son indignation contre le

Copyright Arvensa Editions

Parlement de Paris, ce qui est déjà assez suspect. Dans celle dont il est question ci-dessus, elle débutait par lui annoncer un changement heureux dans sa position. « Là-dessus, je croyais, lui répond Rousseau avec une certaine ironie, que le Parlement de Paris, que les magistrats de Genève avaient reconnu leurs tors, et que le public me rendait enfin justice ; mais loin de là, je vois, par votre lettre même, qu'on m'intente encore de nouvelles accusations. Le changement de sort que vous m'annoncez se réduit à *des offres de subsistance* dont je n'ai pas besoin, quant à présent, et comme j'ai toujours compté pour rien, même en santé, un avenir aussi incertain que la vie humaine, c'est pour moi, je vous jure, la chose la plus indifférente que d'avoir à dîner dans trois ans d'ici. »

Il fallait que les représentations de Mme de Boufflers, au sujet de la communion, fussent bien absurdes, puisque Rousseau ajoute : « Je viens maintenant au dernier article de votre lettre, auquel j'ai peine à comprendre quelque chose, et qui me surprend à tel point, surtout après les entretiens que nous avons eus sur cette « matière, que j'ai regardé plus d'une fois à l'écriture pour voir si elle était bien de votre main, etc. » Je passe sur l'argumentation religieuse qui fait suite *à* ce trait, pour en venir aux motifs que Rousseau donne de sa lettre à son pasteur. Il expose à Mme de Boufflers les intrigues de Voltaire et consorts, dont le but était de le faire considérer à Genève comme *déserteur de sa religion*, et à lui fermer ainsi l'accès de sa pairie ; les lois privant du droit de cité ceux qui ne professaient pas la religion reconnue par elles. Ces motifs, et la fermentation excitée à Neufchâtel, le déterminèrent à profiter du temps de la communion pour démentir les accusations de rupture avec l'Église réformée. Il rend ensuite compte du succès inespéré de sa démarche, et ajoute que les *voltairiens* avaient pris soin de répandre des copies falsifiées de sa lettre à son pasteur ; que ce dernier, pour justifier sa tolérance aux yeux de ses confrères, avait fait courir cette lettre, qui avait produit à Genève un effet favorable. Il termine en se défendant d'être un *hypocrite.* Mme de Boufflers avait-elle employé cette expression, ou en avait-elle laissé entrevoir l'équivalent ? Il fallait bien qu'elle eût été blessante, car Rousseau revient souvent, et avec chaleur, sur cette idée. Il faut remarquer aussi que le début pompeux de Mme de Boufflers n'aboutit qu'à la perspective d'une aumône. Voici comment Rousseau en parlait à Milord Maréchal (novembre 1762) : « Mme de Boufflers semble oublier dans cette occasion le respect dû aux malheureux, je lui réponds plus durement que

Copyright Arvensa Editions

je ne devrais, etc. » Cette *dure* réponse, dont j'ai cité plus haut des extraits, se trouve dans la *Correspondance ;* c'est un modèle de raison et de modération ; et Rousseau s'accuse !

Une lettre subséquente de Mme de Boufflers ne fut, à ce qu'il paraît, ni plus juste, ni plus mesurée, puisque Rousseau, dans sa réponse, débute ainsi : « Je reçois votre lettre, madame ; je vous avoue qu'elle me surprend encore plus que la précédente. J'ai tant d'estime pour vous, que, dussiez-vous continuer à m'en écrire de semblables, elles me surprendraient toujours. » Mme de Boufflers insistait pour que Rousseau acceptât les bienfaits du roi de Prusse, et renouvelait ses offres d'assistance. Rousseau lui répond avec humeur, « qu'il est sensible à ses soins, mais qu'il n'a jamais donné à personne occasion de prendre un si grand souci de ses besoins. » Il eût dû éviter cette boutade. Mme de Boufflers prétendait que la lettre de Rousseau à son pasteur avait *fait un mauvais effet* à Paris, et en demandait une copie. Pourquoi cette copie ? c'est ce qu'elle ne daignait pas dire. Rousseau la lui envoya sans montrer ni curiosité ni défiance, mais il termina ainsi sa lettre : « J'ai toujours approuvé que mes amis me donnassent des avis, mais non pas des lois ; je veux bien qu'ils me conseillent, mais non qu'ils me gouvernent. Vous avez daigné, madame, remplir envers moi les soins de l'amitié ; je vous en remercie. Vous vous en tenez là, je vous en remercie encore, car je n'aimerais pas â être obligé de marquer moi-même la borne de votre pouvoir sur moi. » Et le pauvre homme croyait pouvoir dire cela impunément à une grande dame déjà offensée, et qui se livrait si clairement au plaisir de la vengeance. Passons sur les formes altières de Mme de Boufflers ; son rang les explique, s'il ne les excuse pas. Mais pourquoi inquiéter Rousseau sur ses affaires de conscience ? Pourquoi insinuer cette idée injurieuse d'hypocrisie ? Pourquoi ces offres de service réitérées à un homme qu'on offense, et dont on connaît la susceptibilité sur l'article des bienfaits ? Mme de Boufflers craignait-elle que l'acte religieux de Rousseau ne calmât la fermentation dont il était l'objet à Neufchâtel, et qu'elle ne lui procurât le repos qu'on paraissait ne vouloir lui laisser nulle part ? On serait tenté de le croire, et peut-être en restera-t-on persuadé comme moi par la suite. En attendant, on ne peut refuser de convenir qu'on s'occupait beaucoup à Paris des démarches de Rousseau, puisqu'une grande dame daignait prendre la peine d'être son directeur de conscience. La copie de lettre demandée par elle, et que sans doute elle ne tint pas secrète, prouve aussi qu'elle n'était

Copyright Arvensa Editions

pas la seule qui prit part à ces pitoyables tracasseries[120].

Comme il n'est question, dans la lettre à l'archevêque de Paris, que de matières dogmatiques, je me borne à rappeler de nouveau au lecteur le trait dans lequel Rousseau fait remarquer au prélat, grand partisan des jésuites, qu'il sert, sans le savoir, la cause des jansénistes ses adversaires, et que la note de la *Julie* sur ces derniers est la véritable cause des rigueurs du Parlement (voyez chap. III.)[121]

Après avoir attendu plus d'un an que quelqu'un, à Genève, réclamât contre la procédure illégale du décret, Rousseau se décida à abdiquer ses droits de bourgeoisie (voir sa lettre au premier syndic de la république, 12 mai 1763, et l'exposé de ses motifs dans le liv. XII des *Confessions).* Celle démarche fut blâmée ; on alla même jusqu'à contester le droit que Rousseau croyait avoir de renoncer à sa patrie. M. Eymar, de Marseille, à qui l'on doit une Notice intéressante sur ses rapports avec Rousseau, et diverses critiques, la plupart judicieuses, sur ses écrits, a traité cette question dans un mémoire spécial, et s'est prononcé pour la négative. Il se fonde sur ce que les torts des Genevois n'étaient que partiels, et que par conséquent Rousseau n'avait pas été juste en prenant pour la patrie un petit nombre de citoyens et de magistrats auteurs de ses disgrâces. Comme il y a presque toujours plus d'avantage à citer Rousseau qu'à raisonner soi-même, je renvoie le lecteur à deux de ses lettres sur ce sujet, l'une au Genevois Marc Chappuis (26 mai 1763), et l'autre à Duclos (30 juillet 1763) On y trouvera la réfutation succincte et complète de toutes les objections de M. Eymar.

La démarche de Rousseau ouvrit les yeux aux Genevois ; ils firent des représentations que le Conseil, qui se sentait appuyé par la France, repoussa durement. L'apparition des *Lettres de la Campagne,* ouvrage rédigé en faveur du Conseil, par le procureur général Tronchin, réduisit les représentants au silence. Ceux-ci s'adressèrent à Rousseau, qui entreprit et exécuta la réfutation de l'écrit dont il s'agit, sous le titre de *Lettres écrites de la Montagne*. Mais il fallait trouver le moyen de la faire imprimer sans risques, et cela n'était pas facile dans la position où Rousseau se trouvait alors. Les visiteurs affluaient à Môtiers ; ils étaient la plupart Français, militaires ou étrangers à la littérature ; la curiosité pouvait les amener chez Rousseau, mais leur affectation à taire leurs noms et souvent leur état, fait supposer d'autres intentions. « On sent, dit Rousseau, que cela ne faisait

Copyright Arvensa Editions

pas pour moi des conversations bien intéressantes, quoiqu'elles pussent l'être pour eux, selon ce qu'ils voulaient savoir ; car, comme j'étais sans défiance, je m'exprimais sans réserve sur toutes les questions qu'ils jugeaient à propos de me faire ; et ils s'en retournaient, pour l'ordinaire, aussi savants que moi sur tous les détails de ma situation » (*Conf.,* liv. XII). Les particularités relatives à MM. de Montauban et Dastier sont encore plus singulières. M. Dastier se chargea de faire imprimer, à Avignon, les *Lettres de la Montagne ; après les avoir gardées assez longtemps*, il les renvoya à Rousseau, assurant qu'aucun libraire n'avait voulu s'en charger. L'ouvrage fut imprimé en Hollande, par Rey ; mais Rousseau sut qu'il avait été vu, avant la publication, dans les bureaux des ministres de France. « D'Escherny, dit Rousseau, me parla d'un livre de l'*Homme de la Montagne*, que d'Holbach lui avait dit être de moi » *(Conf.,* liv. XII). Quels que fussent les auteurs de l'infidélité, cet examen préalable du livre et le propos de d'Holbach font naître bien des réflexions. Encore un indice léger, mais certain du concours du pouvoir et du parti philosophique dans ces ténébreuses manœuvres. Il se retrouve également dans les circonstances qui suivirent la publication des *Lettres de la Montagne. «* On parut s'étonner, à Genève et à *Versailles*, dit Rousseau, qu'il y eût quelque contrée au monde où on laissât respirer un monstre tel que moi. Le Conseil, excité par le *résident de France,* et dirigé par le procureur général, donna une déclaration sur mon ouvrage, par laquelle, avec les qualifications les plus atroces, il le dit indigne d'être brûlé par la main du bourreau, et ajoute avec une adresse qui tient du burlesque, qu'on ne peut, sans se déshonorer, y répondre, ni même en faire aucune mention. Les représentants, loin de faire aucune plainte sur cette odieuse déclaration, suivirent la route qu'elle leur traçait, et au lieu de faire trophée des *Lettres de la Montagne*, qu'ils voilèrent pour s'en faire un bouclier, ils eurent la lâcheté de ne rendre ni justice ni honneur a à cet ouvrage, ni le citer, ni le nommer, quoiqu'ils en tirassent tacitement leurs arguments, et que l'exactitude avec laquelle ils ont suivi le conseil par lequel finit cet ouvrage ait été la seule cause de leur salut » (Conf., liv. XII).

On va voir, par les extraits suivants de la Correspondance de Grimm, que Rousseau n'a pas exagéré l'effet des *Lettres de la Montagne.* Juin 1764. Article virulent de *Diderot*, contre les représentations des citoyens de Genève, au sujet de la renonciation de Rousseau à ses droits de cité (t. IV). Diderot, protestant contre une démarche si juste et si tardive, faite en

Copyright Arvensa Editions

faveur de son ancien ami proscrit, quel trait à joindre à ceux que l'on connaît déjà !

Décembre 1764. « On dit toujours qu'il existe des *Lettres de la Montagne*, par J. J. Rousseau, *volume de plus de* 300 *pages ;* mais on ne les connaît ni à Paris ni à Genève » (t. IV). Ceci confirme ce que dit Rousseau de la communication du manuscrit avant la publication.

15 janvier 1765. « Nous avons ici des exemplaires des *Lettres de la Montagne.* » Après cette annonce sommaire, Grimm fait l'éloge des *Lettres de la Campagne*, où, dit-il, *Rousseau était traité* avec *les plus grands égards*, puis il ajoute : « Sa réponse est un chef-d'œuvre d'éloquence, de sarcasmes, de fiel, d'emportement, de déraison, de mauvaise foi, de folie, *d'atrocité ;* on n'a jamais fait de ses talents un tel abus. » Après cet exorde *modéré,* Grimm fait l'analyse des lettres à peu près dans le même style. Je n'ai pas le cœur de citer tout, en voici seulement quelques traits : « Vous trouverez en passant un éloge très entortillé du roi de Prusse[122], une apostrophe touchante à George Keith, mais surtout une *naïveté* bien grande sur son propre mérite, sur le respect et la reconnaissance que lui doit le genre humain, il dit que Cicéron n'est qu'un rhéteur, Voltaire un Aristophane, et que lui, Rousseau, est un Socrate. Tout cela serait bien fou, si cela n'était pas si *atroce.* »

Grimm ajoute qu'il n'est pas *sévère*, qu'il ne reproche pas à Rousseau son ton satirique qui ne respecte rien, qui tombe maladroitement sur le compte des ministres de Genève, qu'il fallait ménager ; mais, dit-il, « *un acte d'hypocrisie de plus ne devait rien coûter à l'auteur.* » Pour justifier cette insulte, Grimm rappelle les éloges que Rousseau donnait aux pasteurs, dans l'épître dédicatoire de son discours sur l'inégalité. Le contraste existe, j'en conviens ; mais lorsqu'il écrivait son discours, Rousseau estimait sincèrement ces pasteurs ; s'il en parle si sévèrement dans les *Lettres de la Montagne*, c'est que leurs indignes procédés l'avaient enfin guéri d'une illusion qui tenait à son amour excessif pour sa patrie et à ses souvenirs d'enfance. Grimm n'avait garde de dire que dans ces mêmes lettres il fait exception pour quelques ministres respectables ; c'est un devoir généreux auquel il n'a jamais manqué dans les circonstances les plus difficiles de sa vie. « Ce que je reproche à M. Rousseau, continue Grimm, ce que je trouve *criminel*, c'est d'avoir traité la Constitution de sa patrie comme la religion chrétienne (L'athée Grimm, défenseur du

Copyright Arvensa Editions

christianisme !) ; c'est-à-dire qu'il prétend qu'il faut maintenir cette Constitution, et puis après se met à la démolir de fond en comble. Or, ici, il n'est plus question d'opinions absurdes, il ne s'agit pas moins que *d'armer le citoyen contre le citoyen !* Rousseau déclare franchement, à la fin de son ouvrage, qu'il croit la bourgeoisie *en droit de prendre les armes* contre le Conseil, le tout pour avoir brûlé l'Émile. »

Tout cela n'est qu'un tissu de faussetés. Dans les *Lettres de la Montagne*, Rousseau dit de la Constitution de Genève, qu'elle est *bonne et saine en* elle-même, mais que si le pouvoir exécutif s'arroge le droit de faire parler la loi à son gré, il n'y aura plus ni Constitution, ni liberté. Loin d'attaquer cette Constitution, il prouve qu'elle est paralysée par les empiétements du Conseil, et propose des moyens pour obvier à cet abus. Il veut si peu détruire, qu'il recommande même le maintien du règlement de la médiation française. « Quoiqu'on puisse dire, l'édit de la médiation a été, dit-il, le salut de la république, et quand on ne l'enfreindra pas, il en sera la conservation » (lettre VII). Examinons maintenant si le but de Rousseau était d'armer *le citoyen contre le citoyen.* Il dit que le remède des troubles de Genève est de recourir à un Conseil général, et au pis-aller, à *la garantie.* Je suis resté longtemps sans imaginer ce que pouvait être cette garantie ; j'ai cru en trouver l'explication dans le passage suivant : « Les médiateurs, dit Rousseau, avaient à concilier des choses presque incompatibles, les droits du peuple, les prétentions du Conseil, l'empire des lois et *la garantie du règlement ;* il est clair d'abord que ce règlement n'est point une loi que les médiateurs aient voulu imposer à la république, mais seulement un accord qu'ils ont établi entre ses membres, et qui ne porte aucune atteinte à sa souveraineté : cela est clair par l'art. 54, qui laisse au Conseil général, légitimement assemblé, le droit de faire aux articles du règlement tel changement qu'il lui plaît. Ainsi, les médiateurs ne mettent pas leur volonté au-dessus de la sienne, *ils n'interviennent qu'en cas de division* » (lettre VIII). C'est, à ce qu'il me semble, dans ce droit d'intervention réservé par les médiateurs que consistait la garantie de leur règlement. Il s'agissait donc simplement, dans la mesure proposée par Rousseau, de recourir à la puissance médiatrice, pour forcer le petit Conseil à exécuter le règlement ; encore dit-il que cette mesure *fait gémir son cœur patriote*. Tel est l'humble expédient que Grimm qualifie *d'appel aux armes*. Supposons que je me trompe sur le sens véritable de *la garantie*, il m'est facile de prouver qu'elle ne pouvait être un moyen de sédition et de guerre

Copyright Arvensa Editions

civile. « Il ne s'agissait là, dit Rousseau, en parlant du droit de faire des représentations, ni de tumulte les, ni de violences ; il ne s'agissait pas de ces ressources quelquefois nécessaires, mais toujours terribles, *qu'on vous a très sagement interdites*, non pas que vous en ayez jamais abusé, puisqu'au contraire vous n'en usâtes qu'à la dernière extrémité, seulement pour votre défense, et toujours avec une modération qui, peut-être, eût dû vous conserver le droit des armes, si *quelque peuple eût pu l'avoir sans danger*. Toutefois, je bénirai le Ciel, quoiqu'il arrive, de ce qu'on n'en verra plus l'affreux appareil parmi nous. *Tout est permis dans les maux extrêmes*, *dit plusieurs fois l'auteur des Lettres de la Campagne ;* cela fût-il vrai, *tout ne serait pas salutaire.* Quand l'excès de la tyrannie met celui qui la souffre au-dessus des lois, encore faut-il que ce qu'il tente pour la détruire, lui laisse quelque espoir d'y réussir. Voudrait-on vous réduire à cette extrémité ? Je ne puis le croire ; et quand vous y seriez, *je pense encore moins qu'aucune voie de fait pût vous en tirer*. Dans votre position, toute fausse démarche est fatale ; tout ce qui vous induit à la faire est un piège, et fussiez-vous les maîtres, en moins de quinze jours vous seriez écrasés pour jamais [123]. Quoique fassent vos magistrats, *quoi que dise l'auteur des lettres, les moyens violents* ne *conviennent pas à la cause juste.* Sans croire qu'on veuille vous forcer à les prendre, je crois qu'on les verrait prendre avec plaisir, et *je ne pense pas qu'on doive vous faire envisager comme une ressource ce qui ne peut que vous ôter toutes les autres*. La justice et les lois sont pour vous ; ces appuis, je le sais, sont faibles contre le crédit et l'intrigue, *mais ils sont les seuls qui vous restent* ; *tenez-vous-y jusqu'à la fin.* Eh ! comment approuverais-je qu'on voulût troubler la paix civile, pour quelque intérêt que ce fût, moi qui lui sacrifiai le plus cher de tous les miens ? Vous le savez, j'étais désiré, sollicité, je n'avais qu'à paraître, mes droits étaient soutenus, peut-être mes affronts réparés ; ma présence, du moins, eût intrigué mes persécuteurs. J'étais dans une de ces positions enviées dont quiconque aime à faire un rôle, se prévaut toujours avidement. J'ai préféré l'exil perpétuel de ma patrie ; j'ai renoncé à tout, même à l'espérance, plutôt que d'exposer la tranquillité publique ; j'ai mérité d'être cru sincère, lorsque je parle en sa faveur » (lettre VIII). Rousseau termine ainsi : « Défiez-vous de la *turbulente jeunesse*, de *l'opulence insolente*, de *l'indigence vénale*, nul salutaire conseil ne peut venir de là. Consultez ceux qu'une honnête médiocrité garantit des

Copyright Arvensa Editions

séductions de l'ambition et de la misère ; ceux dont une honorable vieillesse couronne une vie sans reproche ; ceux qu'une longue expérience a versés dans les affaires publiques ; ceux qui, sans ambition dans l'État, n'y veulent d'autre rang que celui de citoyens ; enfin, ceux qui, n'ayant jamais eu pour objet dans leurs démarches que le bien public et le maintien des lois, ont mérité par leurs vertus l'estime du public et la confiance de leurs égaux, etc. »

Voilà un singulier langage dans un factieux, et comme nos démagogues modernes doivent sourire de pitié en lisant ces honnêtes et timides conseils d'un homme que les absolutistes leur ont donné pour apôtre ! Grimm, non content des effrontés mensonges que je viens de réfuter, cite une longue lettre datée de Genève, et dans laquelle on dit : « Rousseau vient de publier le livre le plus ingénieusement *atroce* dont on ait jamais ouï parler ; je conviens qu'il y rend justice à nos ministres et peut-être aux miracles, mais tout le reste est un tissu de *malignité* et de *noirceur.* Il y a dans ces lettres quelques principes vrais, des faits altérés, exposés artificieusement, des *réticences criminelles,* des *conséquences affreuses*, tendantes à détruire notre constitution, à nous occasionner une guerre civile, à compromettre l'indépendance de notre État... Je suis effrayé, saisi d'horreur, quand je vois que l'hypocrisie, l'orgueil, la vengeance sont les premiers sentiments d'un homme justement célèbre que l'Europe admire, et que, faute de connaître mieux, elle honore peut-être du nom de philosophe ! *Vitam impendere vero.* Quelles vérités, bon Dieu ! vous pouvez m'en croire, je ne suis pas du tout amoureux de notre Conseil, mais ce livre est l'ouvrage d'un perturbateur du repos public... Lorsque la mauvaise foi est employée dans une discussion oiseuse, ou peut séduire le vulgaire et déplaire, malgré la magie de son style, aux esprits sages ; mais lorsque cette mauvaise foi et ces talents sont employés à troubler le repos même du plus petit État, ils deviennent *horribles et affreux. S'il y a un crime de lèse-majesté sur la terre*, c'est celui d'attaquer la constitution d'un État avec les armes que Rousseau a employées pour renverser celle de sa patrie. » *(Corresp* t. IV, 1764). Quelle rage et quel style ! le reste de la lettre n'est qu'un ramas d'invectives dégoûtantes. J'y renvoie ceux qui voudront en endurer la lecture. Grimm, ne trouvant pas tout cela assez virulent, à ce qu'il paraît, y joint un persiflage aussi plat qu'outrageant, sur *les vertus patriotiques* de Rousseau. Il lui demande si, par hasard, il voudrait se comparer à Aristide et à Cimon. « Ces vertueux citoyens, dit-il, n'ont pas

Copyright Arvensa Editions

cherché à se venger *en ensanglantant les rues et les temples.* S'il arrivait qu'il y eût une goutte de sang versé à Genève, l'injure faite à votre *Émile* mériterait-elle une si horrible punition ? etc. » Un peu plus loin il dit : « Un assez plaisant contraste, c'est de voir M. Rousseau *mettre le feu dans sa patrie* au moment où il se fait le législateur de la Corse » (janvier 1765). On fera bien de lire aussi la lettre de l'abbé Mably sur *les Lettres de la Montagne* (voyez Cor*respondance* de Rousseau, 6 février 1765). Rousseau y est traité de *factieux* et *d'Érostrate,* et quoique, en somme, les expressions en soient plus décentes que celles des diatribes de Grimm, la haine y perce à chaque mot. Voilà comment on s'exprimait à Paris sur l'écrit de Rousseau ; il n'a donc rien exagéré en disant que l'e*ffet en fut terrible.* J'ai suffisamment démontré, je pense, que Rousseau n'a pas attaqué la constitution de sa patrie, et que son ouvrage ne tendait qu'à exhorter les Genevois à éviter un parti violent ; mais comme ces accusations ont été renouvelées à propos de ses relations particulières avec quelques-uns de ses amis et des chefs de la bourgeoisie genevoise, je dois achever d'en démontrer l'absurdité. Pour éviter une surcharge de citations, je me bornerai à indiquer comme décisives les lettres suivantes : à Deluc, mars 1763 ; au même, 7 juillet 1763 ; à d'Ivernois, 6 juillet 1764 ; au même, 7 janvier 1765 ; à Gauffecourt, 12 janvier 1765 ; à Moultou, 18 février 1765 ; à Deluc, 24 février 1765 ; à d'Ivernois, 30 décembre 1765 ; au même, 7 février 1787 : au même, 6 avril 1767, 29 janvier 1768, 9 février 1768 ; du même jour au même ; au même, 23 février 1768 ; à du Peyrou, 3 mars 1768 ; à Moultou, 7 mars 1768 ; à d'Ivernois, 8 mars 1768.

On a vu Grimm insinuer que Rousseau voulait faire expulser Voltaire de sa maison des Délices, située sur le territoire de Genève. Voltaire, en effet, avait fait courir ce mensonge qui avait été admis comme tant d'autres. On le reproduisit après la mort de Rousseau, et du Peyrou crut devoir le réfuter. Dans un commentaire adressé à Mme de La Tour, il commence par citer la lettre de Rousseau à d'Ivernois (30 décembre 1765), au sujet des troubles de Genève, et dans laquelle il exhortait les représentants à remettre leur sort entre les mains de Voltaire. Cette lettre admirable, que j'ai indiquée ci-dessus, et qu'il importe de lire tout entière, se termine ainsi : « Livrez-vous à lui rondement et franchement, gagnez son cœur par cette confiance ; prêtez-vous à tout accommodement raisonnable ; assurez les lois et la liberté, mais sacrifiez l'amour-propre à la paix. *Surtout*, *aucune mention de moi,* pour ne pas aigrir ceux qui me haïssent ; et si M. de

Copyright Arvensa Editions

Voltaire vous sert comme il le doit, *comblez-le d'honneurs et consacrez à Apollon Pacificateur, Phœbo pacatori, la médaille que vous m'aviez destinée.* » Quel *boutefeu* que ce Rousseau ! s'écrie du Peyrou ; puis il ajoute ce qui suit : « Quand Voltaire affirme que ce furent les menées de Rousseau qui le forcèrent à quitter sa maison des Délices, répétez, madame, qu'il est de notoriété publique à Genève, que le grand homme était depuis longtemps possesseur et habitant de Tournai et de Ferney, quand il résilia son bail à vie des Délices, dont il avait conservé la jouissance ; qu'il est encore plus notoire, s'il est possible, que ce furent ses écrits irréligieux et *ses démarches politiques* qui lui valurent les désagréments dont il s'est plaint, et qui le dégoûtèrent de son domicile des Délices, désagréments dont l'effet fut puissamment renforcé par l'appât de recevoir *trente-huit mille livres*, contre l'abandon d'une jouissance qui n'était pour lui qu'un droit stérile, depuis l'acquisition de Ferney et la préférence qu'il donnait â cette nouvelle habitation. » (Oeuvres de Rousseau, édition de Genève, 1782, t. XXX). Voilà un échantillon de la bonne foi de Voltaire et de ses estimables collègues[124].

Des diatribes, arrivons aux événements. Les *Lettres de la Montagne* furent brûlées d'abord à La Haye, où elles avaient été imprimées, puis à Genève. Rousseau écrivait, le 7 février 1755, à du Peyrou : « Vous avez su que mon livre fut brûlé le 22 janvier à La Haye ; Rey me marque que l'inquisiteur Voltaire a écrit dans ce pays-là beaucoup de lettres, et que le ministre Chaix, de Genève, s'est donné de grands mouvements. *Au surplus, on laisse Rey* (l'imprimeur) *fort tranquille.* Cela n'est-il pas plaisant ? »[125].

À Berne, les *Lettres* furent défendues, et M. de Sartine en empêcha l'entrée à Paris (*Confess.*, liv. XII). Ici l'influence française est évidente. Elle l'est bien plus encore dans le trait suivant, que je crois devoir placer ici, quoiqu'il soit d'une date postérieure à celle des *Lettres de la Montagne.* « Rousseau, dit Musset-Pathay, correspondait d'Angleterre, où il passa l'année 1766, avec M. d'Ivernois, un de ses compatriotes qui, sachant qu'il avait connu M. de Beauteville, ministre de France à Genève, lui demanda pour ce personnage une lettre de recommandation. Rousseau l'écrivit ; elle est datée de Chiswick, 23 février 1766, et se trouve dans les dernières éditions de Rousseau. » La réponse de M. de Beauteville est du 9 mai 1766 ; la voici : « Vous me rappelez, monsieur, un nom dont je ne saurais me souvenir sans regrets et sans attendrissement ; la mémoire de feu M. le

Copyright Arvensa Editions

maréchal de Luxembourg me sera toujours chère ; jamais je n'oublierai son amitié pour vous. Il vous connaissait et se plaisait à vous rendre justice. Croyez aussi, monsieur, que personne ne joint avec plus de plaisir que moi son suffrage aux applaudissements de l'Europe, qui depuis le moment que vous vous êtes déterminé à paraître, s'est empressée d'honorer vos talents et votre génie. Plût à Dieu que vous ne les eussiez jamais employés que pour le bien de votre patrie ! Vous l'aimez, sans doute, et c'est à force de l'aimer que vous avez contribué à son malheur. Je répète souvent ce que vous en avez écrit vous-même, que son bonheur était tout fait, qu'il ne fallait qu'en jouir, et qu'elle n'avait plus besoin, pour devenir parfaitement heureuse, que de savoir se contenter de l'être[126]. Mais la part que vous avez eue aux tristes dissensions qui agitent aujourd'hui cet État, m'interdit de m'en entretenir avec vous. Je me borne à vous assurer que tous les Genevois, sans distinction, trouveront auprès de moi l'accès le plus facile, et »que je serai fort aise de faire connaître à M. d'Ivernois en particulier, le désir que j'ai d'être utile à un homme que vous me présentez comme votre ami. »

Sur cette lettre moitié louangeuse, moitié arrogante, Musset-Pathay a senti s'émouvoir sa conscience de critique. Oubliant tout le contenu des *Lettres de la Montagne*, toute la correspondance de Rousseau, qui réfutent si complètement les reproches du chevalier de Beauteville, il dit que « se rétracter quand on reconnaît son erreur, ne lui paraît nullement difficile. » Il rétracterait donc tout ce qu'il a dit sur le rôle pacifique et conciliateur de Rousseau, par cela seul que M. de Beauteville a avancé le contraire, si, heureusement pour lui et pour Rousseau, il n'avait découvert un témoignage qui, à ses yeux, est plus puissant que toutes les preuves que j'ai données ci-dessus. Ce témoignage, c'est celui de M. Simond, auteur d'un *Voyage historique en Suisse,* et qui, plein, du reste, de préventions contre Rousseau, ne laisse pas de faire de l'agent français un portrait assez peu avantageux, « Les puissances médiatrices, dit-il, intervinrent par leurs plénipotentiaires ; mais il semblait que celui de France, le chevalier de Beauteville, eût pris à tâche de révolter, *par sa hauteur,* le parti populaire. Il commença par accorder aux magistrats une déclaration qui approuvait leur conduite, et sur ce que les commissaires de la bourgeoisie exprimèrent très humblement les craintes que devait leur inspirer cette mesure préliminaire, le plénipotentiaire français leur répondit, par une déclaration

Copyright Arvensa Editions

écrite, qu'il ne se serait pas attendu qu'il y eût parmi les représentants des *gens* capables de s'oublier à ce point ; qu'il voulait bien se persuader que la généralité n'avait pas senti l'ind*écence* et la *témérité* de cette démarche ; qu'il se réservait d'en *punir* les auteurs. Les citoyens et bourgeois, désespérés de se voir soumis aux décisions d'un tel médiateur, rejetèrent le projet qui leur fut présenté. Le chevalier de Beauteville prit congé de la république le même jour, et remit aux commissaires de la bourgeoisie une déclaration *fulminante*, dans laquelle les expressions *d'actes insolents*, *de conduite téméraire,* de *représentations choquantes,* de *déclarations séditieuses* étaient répétées à chaque ligne, et le ministre de *paix* finissait par dénoncer, de la part du roi *son maître*, un interdit général contre les Genevois. » Musset-Pathay, complètement rassuré, ajoute : « Ces détails prouvent que le médiateur avait, dès son arrivée, pris parti pour les magistrats dont il approuva la conduite avant d'avoir eu le temps de la juger. Or, c'étaient ces mêmes magistrats qui avaient condamné Rousseau sans l'entendre, et qui l'accusaient d'être la cause des troubles. Son nom, sa condamnation étaient, il est vrai, mêlés aux représentations de la bourgeoisie, mais c'était contre ses instances formelles, *comme je l'ai fait voir ailleurs*, etc. » Tout cela est très juste, mais puisque Musset-Pathay avait *prouvé* ailleurs que Rousseau était innocent des troubles de sa patrie, il n'avait pas un besoin si urgent du témoignage de M. Simond, et l'on ne voit pas sur quoi reposaient ses excessifs scrupules. Il fallait se borner à citer M. Simond comme autorité confirmative, et ne pas en faire l'arbitre suprême de la question. On remarquera, je pense, l'excès d'injustice et les allures despotiques de M. de Beauteville, dans une négociation dont la cause première était l'affaire du décret porté à Genève contre Rousseau. Quelle que pût être l'insolence naturelle de cet homme, il est à croire qu'il n'eût pas pris les choses sur ce ton, si les instructions du ministère français ne l'y eussent autorisé. Qui sait même si son caractère altier et tranchant ne le fit pas choisir pour une mission dans laquelle il s'agissait de vexer et d'humilier une poignée de bourgeois républicains, qui osaient soutenir la cause de Rousseau, en plaidant la leur ?

Le passage suivant de la *Correspondance de* Grimm mérite aussi d'être cité, à cause de son impertinence, et parce que le frère de M. de Choiseul, alors ministre des affaires étrangères, y est nommé. « Les troubles excités à Genève, par les *Lettres de la Montagne*, ont été enfin apaisés par la publication des *Lettres populaires*, et bien mieux par une lettre de M. le

Copyright Arvensa Editions

duc de Praslin au vice-président de France, qui lui enjoignait de déclarer aux chefs de la bourgeoisie que le roi ayant eu la principale part à la médiation et étant resté *garant* de la loi fondamentale connue sous ce nom, ne souffrira pas qu'il lui soit porté la moindre atteinte, et qu'il s'en prendra aux chefs de la bourgeoisie, si la tranquillité n'est pas promptement rétablie. Cette *petite insinuation*, ajoute avec satisfaction Grimm, grand absolutiste, comme on sait, *a fait cesser le bourdonnement de la ruche* » (t. IV. 1766). Grimm fait un grand éloge des Lettres *populaires* écrites, malgré leur titre, en faveur du Conseil. Il m'a été impossible de me les procurer. Il est probable que leur plus grand mérite était de coïncider avec l'*ultimatum* de M. de Praslin, c'est-à-dire de son frère M. de Choiseul.

M. Simond, cité ci-dessus, a prouvé la réalité des intrigues de Voltaire dans les troubles de Genève, attestée également par du Peyrou, dans ses explications sur la maison des Délices. On trouve, à cet égard, dans l'ouvrage de M. Simond et dans les Oeuvres *inédites* de Rousseau, publiées par Musset-Pathay (t. II), des renseignements curieux qui prouvent le mépris qu'on avait généralement pour Voltaire. On y remarquera aussi, et ce fait est très important, que le poète correspondait avec M. de Choiseul (t. Ier).

Ce ministre, irrité du rejet de son projet de médiation, ne recourut pas à la force pour réduire la bourgeoisie genevoise ; Rousseau dit qu'il en sait les raisons (*Conf*., liv. XII), mais qu'il ne croit pas devoir les dire. J'ignore si elles ont été exposées par d'autres. La question étant assez indifférente en elle-même, je n'ai point fait de recherches pour l'éclaircir. Ce qu'il y a de certain, c'est que la générosité n'eut aucune part à l'espèce de modération que montra M. de Choiseul. Il résolut de ruiner Genève. Par édit du 8 septembre 1770, Louis XV ordonna qu'il serait créé à Versoix, bourg situé à deux lieues de Genève et *sur son territoire*, un port et une ville de commerce. Des travaux furent exécutés ; on attira à Versoix un assez grand nombre *de natifs* : on nommait ainsi les enfants des étrangers auxquels le gouvernement de Genève avait permis de résider dans la ville, sans leur accorder de droits politiques. Pendant les troubles de la république, ils se montrèrent remuants et exigeants, au point de réunir contre eux les deux partis. C'était cette population dangereuse que M. de Choiseul favorisait pour nuire à Genève. Suivant M. Simond, Voltaire fut chargé, par le ministre, d'endoctriner les natifs, et s'acquitta avec zèle de cette vile

Copyright Arvensa Editions

mission[127]. La disgrâce M. de Choiseul fit échouer son projet. À coup sûr, je suis loin de croire que Rousseau fût l'unique objet de ces mesures malfaisantes, mais il est impossible de n'y pas voir un absolutisme puéril, qui, rapproché des circonstances des décrets de Paris et de Genève, trahit, dans le ministre, une animosité personnelle. Elle deviendra plus sensible à mesure que j'avancerai dans l'examen de la destinée de Rousseau. Au moment où l'*Émile* fut décrété à Genève, le ministre Vernes, ancien ami de Rousseau, publia des lettres dans lesquelles sa profession de foi était attaquée avec aigreur. Rousseau, pour toute réponse, inséra dans les *Lettres de la Montagne* une note dédaigneuse, qui, dit-il, « mit Vernes en fureur. Il remplit Genève des cris de sa rage, et d'Ivernois me marqua qu'il ne se possédait pas. Peu de temps après, parut une feuille anonyme, qui semblait écrite, au lieu d'encre, avec l'eau du Phlégéton. On m'accusait, dans cette lettre, d'avoir exposé mes enfants dans les rues, de traîner après moi une coureuse de corps-de-garde, d'être usé de débauche, pourri de vérole et autres gentillesses du même ton. » Ce libelle repoussant se trouve en entier, avec les notes que Rousseau y ajouta, dans le volume XXVII de l'édition de Genève (1782), p. 166. Voici quelques-unes des *gentillesses* que Rousseau n'a pas daigné citer : « Il est vrai qu'il se compare à Jésus-Christ, avec la même humilité qu'il a dit que nous devions lui dresser une statue. On sait que cette comparaison est un des accès de sa folie ; mais une folie qui blasphème à ce point *ne peut avoir d'autre médecin que la main qui a fait justice de ses autres scandales*. » Il s'agit ici de la main qui brûla *Émile*, c'est-à-dire celle du *bourreau !*

« S'il a cru que nous tirerions l'épée pour le roman *d'Émile,* il peut mettre cette idée au nombre de ses ridicules et de ses folies ; mais il faut lui apprendre que si on châtie légèrement un romancier impie, *on punit capitalement un vil séditieux.* » Ces citations prouvent que si Rousseau n'a pas été brûlé avec ses livres, ce n'est pas la faute des magistrats et des tartufes de Genève. Il eut le tort d'envoyer ce libelle au libraire Duchesne, pour le faire imprimer, et de l'attribuer à Vernes. Plusieurs de ses amis ayant paru douter que ce ministre en fût l'auteur, il consentit à arrêter l'impression. Le reste de l'affaire est exposé en détail dans les *Confessions*, et surtout dans un Mémoire qui y fait suite. Il est essentiel de lire cette pièce, beaucoup trop longue pour être transcrite ici. Rousseau y avoue plusieurs fois le tort qu'il eut de s'abandonner à un premier mouvement

Copyright Arvensa Editions

d'indignation ; et après avoir exposé les motifs de sa conviction, il finit par proposer à son adversaire de prendre pour arbitre le *Petit Conseil de Genève*, promettant que si ce corps prononçait qu'il n'était pas l'auteur du libelle, *il partirait sur-le-champ pour aller se jeter à ses pieds et lui demander pardon, jusqu'à ce qu'il l'eût obtenu*. Je ne m'explique pas que du Peyrou ait détourné Rousseau de publier ce Mémoire, qui est non seulement un monument précieux de sincérité et de générosité, mais dans lequel la culpabilité de Vernes est presque complètement démontrée par induction, et elle ne pouvait l'être autrement. J'accorde que la proposition de s'en rapporter au Conseil de Genève était téméraire, mais du Peyrou aurait dû publier le Mémoire après la mort de Rousseau ; cependant on ne le voit pas figurer dans l'édition de Genève, entreprise par lui ; et cela est d'autant plus choquant, qu'il n'a pas balancé y insérer le libelle, ainsi que beaucoup d'autres pièces d'une hostilité révoltante. Musset-Pathay, malgré le Mémoire de Rousseau, prétend que celui-ci fit à Vernes *une injure grave*, et que le libelle était de Voltaire. J'en conclus qu'il lisait bien légèrement. D'abord il n'est pas démontré que Voltaire fût l'auteur de cette lâche et plate satire. Du Peyrou est le seul qui l'ait dit[128], et Mme de La Tour ne l'a répété que d'après lui. Voyez d'ailleurs, dans le Mémoire de Rousseau, les raisons très fortes qui doivent faire repousser cette supposition ; remarquez surtout ce second libelle, publié immédiatement après le premier, et dans lequel l'orthographe de Voltaire était si gauchement imitée. Mais ce n'est pas là ce qui importe. Quand le libelle ne serait pas de Verne, il n'en demeurerait pas moins constant que ce dernier avait répandu à Genève et à Paris précisément les mêmes calomnies que celles qui figurent dans cette ignoble pièce. Rousseau, dans son Mémoire, rapporte textuellement les passages des lettres qu'on lui adressait à ce sujet, de Genève même ; et l'on ne peut douter de la fidélité de ces citations, puisque, suivant son désir, le Conseil devait être pris pour juge du différend. Mentir, eût été se préparer un affront irréparable. Comment donc concilier le rôle antérieur de Vernes, si furibond, si outrageant, avec celui qu'il joua après l'apparition du libelle ? Rousseau put se tromper, mais quelle *injure grave* fait-on à un homme, lorsqu'on le juge capable d'écrire et d'imprimer ce qu'il a dit de vive voix ? Quelle différence si grande y a-t-il entre des calomnies proférées devant un grand nombre de personnes qui l'attestent, et ces calomnies rassemblées dans un libelle

Copyright Arvensa Editions

anonyme ? En outre, on remarquera dans les lettres de Vernes, jointes au Mémoire de Rousseau, un mensonge effronté. Il assure qu'en lisant les *Lettres de la Montagne*, il s'était contenté de dire : Je *ne reconnais pas là M. Rousseau*, lorsqu'il était notoire à Genève qu'il s'était conduit comme un forcené. Le seul tort de Rousseau est donc parfaitement défini par l'aveu qu'il en a fait dans son Mémoire : « Les premiers mouvements, dit-il, peignent les caractères de ceux qui s'y livrent. Celui de l'auteur du libelle fut de l'écrire et de le publier à Genève ; le mien fut de le publier aussi à Paris, et d'en nommer l'auteur pour toute vengeance. *J'eus tort* ; mais qu'un autre homme d'un esprit ardent se mette à ma place, qu'il lise le libelle, qu'il s'en suppose l'objet, qu'il sente ce qu'il aurait fait dans le premier moment, et puis qu'il me juge. » Voici, pour terminer sur Vernes, un trait qui peut donner une idée de son caractère. Rousseau écrivait à Moultou, le 28 mars 1770 : « Rey vient de faire une édition générale de mes écrite... Entre autres remarques que j'ai faites sur cette édition, j'y ai trouvé, avec autant d'indignation que de surprise, trois ou quatre lettres de M. Tressan avec les réponses, qui furent écrites, il y a une quinzaine d'années, au sujet de Palissot. *Je n'ai jamais communiqué ces lettres qu'au seul Vernes,* auquel j'avais alors, et bien malheureusement, la même confiance que celle que j'ai en vous ; depuis lors, *je ne les ai montrées à qui que ce soit,* et ne me rappelle pas même en avoir parlé. Voilà pourtant Rey qui les imprime. D'où les a-t-il eues ? Ce n'est certainement pas de moi ; et il ne m'a pas dit un mot de ces lettres, en me parlant de cette édition. Je comprends aisément qu'il n'a pas mieux rempli le devoir d'obtenir l'agrément de M. Tressan, qui probablement ne l'eût pas plus donné que moi, etc.[129]. »

Grimm parte du libelle avec une ironie cruelle et tout à fait digne de lui : « Dans cette feuille, dit-il, on reproche à Rousseau d'avoir passé sa vie dans la débauche avec sa gouvernante, et d'en avoir fait exposer les enfants à la porte d'un hôpital. *Quelle horreur !* On dit que ce papier est de M. Vernes, qui est traité dans les *Lettres* comme un polisson, et qui s'en venge en traitant Rousseau comme un infâme. M. de Voltaire dira sans doute qu'il n'y a qu'un prêtre qui puisse se venger ainsi. Rousseau a jugé à propos de faire imprimer ce libelle à Paris, en y ajoutant quelques notes, où il nie simplement les faits. Ceux qui ne se payent pas de mots diront que *nier n'est pas répondre* » (*Corresp.*, t. IV). Ici, Grimm, révélateur du secret de Rousseau, brave effrontément le cri de sa conscience, et semble triompher

Copyright Arvensa Editions

de sa perfidie ! J'en dis autant de Diderot, son complice et son collaborateur. Quel doute peut-il rester maintenant sur la perversité de ces deux hommes ? Les éditeurs de la *Correspondance* de Grimm ont ajouté à ce trait odieux la note qui suit : « Non seulement Rousseau n'a pas toujours nié ces faits, mais il a essayé d'en faire l'apologie dans ses *Confessions.* » Rousseau était accusé dans le libelle de traîner une *malheureuse,* c'est-à-dire une femme perdue, *dont il avait fait mourir la mère*, d'avoir exposé ses enfants dans la rue, d'être atteint de maladies honteuses ; je demande s'il a avoué et justifié rien de pareil dans ses *Confessions ?* Voilà encore un exemple de la bonne foi de ses juges.

On sait quels furent, à Môtiers, les résultats de la publication des *Lettres de la Montagne.* Rousseau, malgré la protection du roi de Prusse, fut attaqué de nuit dans sa maison, et se décida à quitter la Suisse. Grimm, après avoir plaisanté sur ces persécutions, compare Rousseau à *saint Etienne.* Il prétend que tout se réduisit à quelques cailloux lancés par des ivrognes et *sans dessein.* Des détracteurs modernes ont été plus loin que lui. MM. de Fortia et de Sevelinges, écrivains du parti absolutiste, sous la Restauration, ont nié toute persécution et prétendu que Rousseau s'était *lapidé lui-même* (Oeuvres *inédites* de Rousseau, t. II). Il faut donc se résoudre à mettre encore la patience du lecteur à l'épreuve, en citant les documents contemporains qui démentent les calomnies de ces messieurs. Avant tout on devra lire, dans les *Confessions*, tout le détail du livre XII compris depuis l'alinéa qui commence ainsi : « L'effet des lettres à Neufchâtel fut d'abord très paisible, etc. », jusqu'à : « Je cédai donc, etc. » Il sera indispensable d'ajouter à cette lecture celle de la lettre de Rousseau à du Peyrou sur le ministre Montmollin (8 août 1765).

Du Peyrou publia dans le temps un Mémoire sur cette affaire (voy. édition de Genève, t. XXVII, pag. 178 et suivantes). Il est plein de faits curieux et tous concluants ; mais comme il est très volumineux et surchargé de digressions inutiles, je n'en citerai que les traits réellement importants. Les ministres de Neufchâtel n'avaient pas inquiété Rousseau au sujet de l'*Émile ;* ils avaient même toléré qu'il fût admis à la communion par le pasteur de Môtiers. Ce ne fut qu'après la publication des *Lettres de la Montagne* qu'ils se prirent tout d'un coup d'une frénésie orthodoxe d'autant plus singulière, que ces lettres, sous le rapport religieux, ne sont autre chose que la justification de l'*Émile.* Cette observation est importante, parce qu'elle fait tout au moins soupçonner l'influence secrète

Copyright Arvensa Editions

que l'on a vue agir à Paris et à Genève. Rousseau, instruit de ce qui se passait, adressa, le 10 mars 1765, à la *vénérable classe* des ministres une lettre dans laquelle il s'engageait à ne plus rien écrire désormais sur les questions religieuses. Cette démarche n'empêcha pas qu'il ne fût assigné à comparaître devant le consistoire pour rendre compte de sa foi. Indépendamment de cet acte inquisitorial, le pasteur de Môtiers intriguait de son mieux dans sa paroisse pour irriter les esprits. L'extrait suivant d'une lettre de Milord Maréchal (10 mars 1765) prouve qu'il y eut des menées et qu'elles furent même de nature à attirer l'attention du gouvernement : « Le roi, écrivait-il à M. Meuron, procureur général, trouve très mauvais que vos compatriotes s'acharnent sur un homme qu'il protège, et il a déclaré qu'il se ressentirait vivement contre ceux qui persisteraient à *persécuter* M. Rousseau. Je le tiens de la bouche même du roi. » Dans le même temps on répandit dans le public, qu'il existait un écrit de Rousseau, intitulé *des Princes*. « Personne ne l'avait vu, dit du Peyrou, mais on assurait que les gouvernements aristocratiques, celui de Berne en particulier, y étaient fort maltraités. » Rousseau protesta contre cet écrit, qui, dit-il, *sortait de la même fabrique que tant d'autres* (Lettre à M. de Félice, 14 mars 1765).

Le consistoire de Môtiers n'étant pas complet, le ministre Montmollin fit élire deux anciens parmi ses affidés. On sait qu'au lieu de comparaître, Rousseau s'excusa sur le mauvais état de sa santé. Montmollin voulut empêcher la lecture de sa lettre en consistoire ; mais l'officier du prince qui, suivant l'usage, assistait à la séance, exigea que cette lecture eût lieu. Quand il fut question de voter, le pasteur prétendit que sa voix devait compter pour deux, et, de plus, il en réclama une pour son diacre, quoique celui-ci n'eût pas même le droit d'assister à la délibération ; ces deux prétentions furent repoussées. Il se trouva heureusement parmi les *anciens* quatre honnêtes paysans, qui refusèrent de voter avec leur pasteur. Rousseau fut acquitté. Ces braves gens, indignés des manœuvres de l'homme d'église, adressèrent au Conseil d'État une supplique dans laquelle ils exposaient « qu'ils avaient été alarmés d'être requis à délibérer sur un cas qui surpasse infiniment leurs faibles connaissances, demandant à être éclairés sur les trois chefs suivants : 1° S'ils étaient obligés de scruter et sévir sur les croyances et sur la foi, ayant toujours cru qu'ils n'étaient appelés à prononcer que sur les dérèglements scandaleux et irrégularité des mœurs, etc. 2° Si un pasteur peut et doit avoir deux voix délibératives

Copyright Arvensa Editions

en consistoire. 3° Si le diacre y a droit de séance et de Voix délibérative. » Ils terminaient en dénonçant ce diacre qui se dispensait de faire le catéchisme dans une paroisse voisine, *quoiqu'il fût payé pour cela*. Sur cette supplique, le Conseil d'État, par arrêt du 2 avril 1766 décida que les consistoires n'avaient pas le droit de se faire rendre compte de la croyance et de la foi des personnes ; que les anciens étaient fondés à refuser d'en connaître et d'en juger, même étant requis par leur pasteur ; que ledit pasteur ne pouvait avoir qu'une seule voix délibérative ; enfin qu'il serait statué sur ce qui concernait le diacre ». Irrité de cet arrêt, Montmollin publia dix lettres, tissu d'invectives, de mensonges et de cafardage. On les trouve dans le Mémoire de du Peyrou. Rousseau les réfuta dans sa lettre du 8 août 1765, à du Peyrou, et celui-ci, dans une lettre à lord Weimiss, acheva de dévoiler les viles intrigues du ministre. On trouve dans les lettres publiées par ce dernier, celle de Rousseau, qu'il eut l'adresse de lui faire corriger, pour faire croire qu'elle était publiée de son aveu (voir la lettre de Rousseau du 8 août 1765). Les corrections sont indiquées en italique, et Montmollin a bien soin d'avertir qu'elles sont de la main même de Rousseau. Je cite cette particularité, parce qu'elle confirme le récit de ce dernier.

Malgré les deux arrêts du Conseil d'État, Montmollin ne se tint pas pour battu : « Il sut faire valoir son ministère, dit du Peyrou dans sa lettre à lord Weimis, et, au grand scandale des âmes pieuses, il fit entendre, du haut de la chaire de vérité, le langage des passions ; et dans un sermon sur les sept péchés mortels, il eut soin d'en faire une application odieuse, dont l'objet ne pouvait être méconnu. Aussi parvint-il à exciter parmi ses paroissiens une fermentation dont M. Rousseau ressentit plus d'une fois les effets, ainsi que les quatre anciens qui avaient osé recourir au Conseil d'État ». Du Peyrou ajoute que les choses furent poussées si loin, que le Conseil d'État jugea nécessaire de réprimer le pasteur. Sa famille ayan intercédé, le Conseil d'État renonça à le poursuivre, mais il fut admonesté, et promit qu'il ne dirait plus rien, ni en public, ni en particulier, *qui pût ameuter le peuple* ». Nonobstant cette promesse, le gouvernement crut devoir faire une démonstration publique pour imposer à la populace de Môtiers. Le châtelain du Val-de-Travers se rendit dans cette paroisse et y prononça un discours dans lequel on remarque ce trait : « Le Conseil d'État est informé que certaines personnes tiennent contre M. Rousseau des discours insultants et séditieux qui outragent à la fois et le souverain, et le sujet

Copyright Arvensa Editions

qu'il protège. Je viens d'apprendre que M. Rousseau n'est pas le seul ici qu'on attaque, et que MM. les anciens (suivent les noms) sont exposés à de fréquents mauvais propos et même à *des menaces....* Je dois déclarer que Sa Majesté, par un rescrit récent, ordonne au Conseil d'État de pourvoir *au repos et à la sécurité* de M. Rousseau. » Ce rescrit royal est du 30 mars 1765. Du Peyrou ne l'a pas cité textuellement dans l'édition de Genève ; on le trouve dans le tome VII de l'édition de Neufchâtel de 1768, page 175. La classe des ministres intimidée décida « qu'il fallait laisser tomber l'affaire de M. Rousseau. » Un arrêt du Conseil d'État, du 15 mai 1765, avait défendu au diacre de Môtiers de siéger au consistoire et d'y voter. Cet arrêt lui fut signifié le 18 mai. Le lendemain, Montmollin assembla son Consistoire, et lui déclara que, malgré l'arrêt du Conseil d'État, le diacre voulait assister à la délibération, mais qu'il s'en était abstenu à la prière de son pasteur. Sur quoi *l'officier* du prince répliqua que : « si le diacre avait enfreint les ordres du Conseil d'État, *il aurait bien trouvé le moyen de le faire obéir*. Non content de cette bravade, Montmollin, malgré les deux rescrits royaux, malgré le Conseil d'État et l'opposition du châtelain, osa remettre aux voix l'affaire de Rousseau ; le consistoire rejeta sa proposition. Du Peyrou dit qu'en rendant compte de cet échec à la classe des ministres, Montmollin déclara « qu'il n'y avait plus rien à espérer de Môtiers contre M. Rousseau ; mais que, puisque celui-ci avait dessein de changer d'habitation, et que les arrêts du Conseil ne liaient les mains qu'au seul consistoire de Môtiers, on *pouvait prendre d'avance les mesures pour procéder contre lui quand il serait dans une autre paroisse* ». Malheureusement pour le ministre, il arriva un nouveau rescrit plus énergique que le premier, 24 mai 1765, édit. de Neufchâtel, tome VII, page 190. « Le roi y témoignait son mécontentement de la conduite intolérante des ministres, et déclarait que sa volonté sérieuse était que le Conseil assurât complètement les effets de sa protection royale accordée à M. Rousseau. » Du Peyrou raconte que les conférences particulières de Montmollin avec ses anciens avaient lieu autour *d'une table et d'un buffet abondamment garnis ;* que Rousseau y fut traité *d'Antéchrist ;* et que dans tout le Val-de-Travers, on avait persuadé aux femmes qu'il avait écrit *qu'elles n'avaient pas d'âme ;* que ces femmes avaient préparé des fourches pour recevoir Rousseau qui eût été leur victime, si la rigueur de la saison ne l'eût retenu chez lui (édition de Neufchâtel, tome VII, pages 44 et 285). On alla même jusqu'à répandre que le salut de la patrie dépendait de son

Copyright Arvensa Editions

excommunication ; que les différents corps de l'État s'y intéressaient vivement ; que les cantons alliés, Berne surtout, voulaient renoncer à leur ancienne alliance avec ce pays, si Rousseau n'était pas excommunié » (page 44, ibid.). Enfin le Conseil d'État, par arrêt du 18 juin 1765, ayant intimé au diacre du Val de-Travers de remplir ses fonctions salariées de catéchiste, cet homme eut l'audace de répondre *qu'il ne se croyait tenu d'obéir qu'aux ordres de la vénérable classe* (page 289). Ces détails attestés par un homme d'honneur qui vivait dans le pays, et qui était répandu dans la première société de Neufchâtel, donnent une idée de l'arrogance du clergé protestant de cette époque, et dans les États d'un prince qui n'était rien moins que dévot. On achèvera de connaître le caractère et les procédés du pasteur Montmollin, en lisant les observations de du Peyrou qui font suite à la lettre de Rousseau (8 août 1765), et l'enquête du Conseil d'État sur les abus incroyables introduits par ce pasteur dans le consistoire de Môtiers (édition de Neufchâtel, tome VII, pag. 212, 185 et suivantes).

II ne restait plus à Montmollin que de forcer Rousseau à quitter Môtiers. On voit dans les *Confessions* quels moyens il employa pour arriver à ce but. Ce récit est confirmé par une seconde lettre de du Peyrou à lord Weimiss (19 septembre 1765). « Je n'avais pas tort, lui dit-il, de vous marquer dans ma dernière lettre qu'il était difficile de prévoir comment finirait cette affaire. Qui pouvait croire, en effet, que les défenseurs de la saine orthodoxie deviendraient ouvertement des coupe-jarrets ; que Rousseau, pour n'avoir pas été excommunié, *risquerait d'être assassiné*, et que ce serait un temps de jeûne et de communion qu'on choisirait pour cette bonne œuvre ? La fermentation, parmi le peuple, s'était bornée à des murmures, à des huées, ou à des attentats faits avec plus de méchanceté que de violence ; mais le dimanche, 1er septembre, on en vint aux voies de fait. Après s'être *préparé*, par la communion du matin, à sanctifier la journée, on la termina en lançant des pierres dans les fenêtres de M. Rousseau. Le lendemain et le jour suivant, ce furent de nouveaux outrages. Si M. Rousseau passait dans la rue, il était hué, injurié, poursuivi par la populace ; s'il se promenait dans la campagne, on s'apprêtait à lui tirer dessus ; toutes les nuits on insultait sa maison. La tranquillité avec laquelle il continua de se promener tous les jours sans cortège et sans armes, parut en imposer à ces braves, et nul n'osa de jour attenter à sa personne. Mais enfin la nuit du 6 au 7 septembre, il fut attaqué chez lui sans ménagement. L a *maison où il loge portait au dehors les marques des plus grandes*

Copyright Arvensa Editions

violences. Une de ses portes fut ouverte, l'*autre enfoncée ; son mur fut criblé de pierres.* On en lança particulièrement une *fort grosse* à travers la fenêtre de sa cuisine, qui porta le verre jusque dans sa chambre et vint tomber à deux pas de son lit. S'il se fût levé un moment plus tôt, il était assommé. M. le châtelain, qui fut éveillé par le tumulte, étant accouru, vit avec effroi l'état des choses, *et en fit le lendemain son rapport au Conseil d'État.* Le même jour, la communauté de Môtiers, assemblée par ordre du magistrat, ayant appris ce qui s'était passé, *témoigna froidement qu'elle en était fâchée*, mais sans donner aucun ordre pour la sûreté de M. Rousseau, ni lui faire dire aucun mot d'honnêteté sur le danger qu'il avait couru. Or, vous saurez, Milord, que cette même nuit, lendemain de foire, il y avait eu des gardes extraordinaires, tant du village de Môtiers que de celui de Fleurier ; que les gardes de Fleurier ayant voulu faire conjointement leurs rondes, ceux de Môtiers s'y étaient opposés ; qu'ils avaient voulu la faire seuls, et cela précisément à l'heure où la maison qu'occupait M. Rousseau fut attaquée... Au moment de fermer ma lettre, j'apprends des particularités qui vous feront juger de l'*excès du désordre qui règne à Môtiers.* Par ordre exprès de M. le châtelain, qui a cru cette précaution nécessaire, deux gardes bien armés, choisis dans la communauté de Couvet, ont constamment passé la nuit dans la maison qu'occupait M. Rousseau, jusqu'au déménagement complet de ses effets. On ajoute que ce magistrat, chargé par le gouvernement de faire les enquêtes les plus sévères pour découvrir les coupables, et se trouvant, à cause de cela, menacé dans une pasquinade des mêmes violences exercées contre M. Rousseau, s'est vu obligé, pour sa sûreté, d'avoir aussi des gardes de nuit chez lui ; et qu'enfin, il a pris le sage parti de quitter Môtiers pour aller établir son domicile à Couvet. Sans doute que le Conseil d'État trouvera les moyens de rétablir l'ordre et de faire l'autorité du souverain ; sans quoi, rentrant dans l'état de nature, chacun de nous se verra forcé de pourvoir à sa défense, etc. »

Un des écrivains *rétrogrades* dont il est question plus haut a prétendu que, *très récemment* (son article est de 1825), on a fait parmi les gens âgés du pays une enquête, de laquelle il résulterait que Rousseau déposa lui-même les pierres qu'on trouva prés de sa porte. Cette enquête est très probablement un mensonge ; supposons la vraie. Musset-Pathay fait remarquer qu'en 1825, le plus jeune des contemporains en état de témoigner, ne devait pas avoir moins de quatre-vingts ans, ce qui réduirait

Copyright Arvensa Editions

déjà beaucoup le nombre des témoins, les hommes de cet âge n'étant communs nulle part. De plus, on s'adressait à des individus qui, tous très jeunes à l'époque de l'évènement, n'avaient pu l'observer avec connaissance de cause, et répétaient, par conséquent, ce qu'ils avaient recueilli de la bouche même des auteurs de l'attentat : quelle confiance peut-on accorder à un pareil témoignage ? Mais pourquoi ceux qui ont, à ce qu'ils disent, provoqué cette enquête, n'ont-ils pas en même temps consulté les registres du Conseil d'État de Neufchâtel ? Ils y auraient infailliblement trouvé le rapport du châtelain, et les preuves d'une autre enquête plus sérieuse que la leur, celle qui fut ordonnée par le gouvernement pour découvrir les coupables. La raison en est simple, c'est qu'il s'agissait de calomnier Rousseau, et non pas de rechercher la vérité.

Je ne dois pas omettre un fait qui paraît futile et qui ne l'est pas. C'est la visite que Mme de Verdelin fit à Rousseau au commencement de l'effervescence populaire[130]. « Je fus touché de ce voyage, dit Rousseau, surtout dans les circonstances où je me trouvais et où j'avais grand besoin des consolations de l'amitié. Je craignais qu'elle ne s'affectât des insultes que je recevais de la populace, et j'aurais voulu lui en dérober le spectacle ; mais cela ne fut pas possible, et quoique sa présence contînt un peu les insolents dans nos promenades, elle en vit assez pour juger de ce qui se passait dans les autres temps. Sa femme de chambre trouva, un matin, ma fenêtre couverte des pierres qu'on y avait jetées dans la nuit. Un banc très massif, qui était dans la rue à côté de ma porte, et fortement attaché, fut enlevé et posé tout debout contre la porte ; de sorte que si on ne s'en fût aperçu, les premiers qui, pour sortir, auraient ouvert la porte d'entrée, devaient naturellement être assommés. Mme de Verdelin n'ignorait rien de ce qui se passait ; car outre ce qu'elle voyait elle-même, son domestique, homme de confiance, était très répandu dans le village, y accostant tout le monde ; on le vit même en conférence avec Montmollin. Cependant, *elle ne me parut faire aucune attention à rien de ce qui m'arrivait, ne me parla ni de Montmollin, ni de personne, et répondit peu de chose à ce que je lui en dis quelquefois*. Seulement, paraissant persuadée que le séjour de l'Angleterre me convenait plus qu'aucun autre, elle me parla beaucoup de M. Hume, de son amitié pour moi, etc… Après son départ, Montmollin poussa ses manœuvres, et la populace ne connut plus de frein, etc. » (Conf. Liv. XII). Un peu plus loin, Rousseau dit que Mme de Verdelin lui écrivait que milord

Copyright Arvensa Editions

Walpole, *pris d'un grand zèle en sa faveur*, lui proposait un asile dans ses terres.

Le silence de Mme de Verdelin, à Môtiers, rappelle celui de Mme de Luxembourg, lors de la fermentation excitée par l'apparition d'*Émile*. C'était une singulière amie que celle qui faisait un voyage de plus de cent lieues pour voir Rousseau, et à laquelle le spectacle des outrages de la populace n'arrachait pas un seul mot de commisération ni même de curiosité. Il n'est pas moins remarquable que la fermentation parvint à son comble, après son départ. Ce sont là de ces indices dont on ne peut rien conclure rigoureusement, mais qui frappent précisément par leurs apparences insignifiantes. Musset-Pathay n'en a pas même parlé, et cela n'est pas surprenant ; il a négligé de choses bien plus importantes. On ne peut rien dire encore de la proposition de passer en Angleterre et de se confier à Hume ; plus tard, elle pourra paraître moins amicale que dans le moment dont il s'agit. Celle d'accepter un asile dans les terres de milord Walpole, pris d'un grand zèle en faveur de Rousseau, est plus significative. Comment admettre ce zèle de Walpole, lorsqu'on sait que quatre mois après, il composa la fausse lettre du roi de Prusse ? Était-ce mensonge de la part de Mme de Verdelin, ou ironie perfide de la part de Walpole ? La suite prouvera peut-être que c'était l'un et l'autre ; c'est-à-dire que Walpole se jouait de l'infortune de Rousseau, et que Mme de Verdelin était son complice.

Grimm, dont le regard satanique suivait jour par jour la destinée de sa victime, cherche à égayer ses augustes correspondants sur les démêlés de Rousseau avec les ministres protestants, sur sa communion et sur les avanies de Môtiers. La lâcheté et la rage percent, malgré l'histrion, sous son faux et plat enjouement. Il trouve du Peyrou *triste* et *lourd ;* il a raison, mais il n'a garde de l'attaquer sur les faits. « Quand on est fanatique et plat, dit-il encore de cet honnête homme, on s'attache à la cause d'un homme célèbre pour avoir la satisfaction de jouer un *rôle*. » Il termine par ce trait révoltant : « Je ne suis pas de l'avis de ceux qui croient M. Rousseau dédommagé de tous ses malheurs par sa célébrité ; je pense que depuis qu'il a quitté Montmorency, il est un des plus malheureux hommes de la terre » (t. V, pag. 63, 1765). Il le savait mieux que personne, le misérable ! Forcé de quitter Môtiers, Rousseau se réfugia à l'île de Saint-Pierre, située dans le lac de Bienne, et sur le territoire de Berne. Avant de prendre ce parti, il avait eu la précaution de faire sonder, à plusieurs reprises, les

Copyright Arvensa Editions

intentions du Conseil de Berne par l'entremise de Milord Maréchal, qui avait obtenu une réponse favorable. « Un M. Sturler, dit Rousseau, assura Milord que les Bernois, honteux de leur conduite, ne demandaient pas mieux que de me voir domicilié dans leur île et de m'y laisser tranquille » *(Conf.,* liv. XII). Sur ces garanties trompeuses, Rousseau s'installa, non sans peine et sans frais, dans son nouvel asile, pour lequel il se passionna bientôt. Quand il fut bien établi, lorsqu'on vit combien il était heureux et tranquille dans cette charmante solitude, on lui envoya, deux mois après son arrivée, et à l'entrée de l'hiver, l'ordre de sortir du territoire de la république. Atterré par cette injonction barbare, Rousseau demanda un délai ; il fit même plus, il proposa aux Bernois de lui assigner l'île pour prison perpétuelle. Cette offre fut repoussée durement. Grimm traite cette démarche *de déplorable requête,* et raconte avec une satisfaction odieuse les détails de l'expulsion. Cela n'a plus rien de surprenant ; mais tandis que cet homme vil assouvissait sa haine, la lettre de Rousseau au bailli de Nidau (20 octobre 1765) était lue au Dauphin, alors mourant ; « il en a paru touché, écrivait Rousseau à d'Ivernois, et a dit là-dessus des choses qui feraient bien rougir mes persécuteurs, s'ils étaient gens à rougir de quelque chose. »

On voit, dans les *Confessions,* avec quelle indigne fausseté Rousseau fut attiré à Bienne, qu'il quitta au bout de trois jours. Je ne pense pas que personne soit tenté de donner à tout cela une explication naturelle ; la dérision et la cruauté sont par trop évidentes. Le rôle de Barthez, secrétaire du résident de France, à Berne, est surtout remarquable. Il avait sans doute pour objet d'abuser Rousseau sur les causes secrètes de ses malheurs ; mais le piège était grossier, la main de M. de Choiseul était encore là.

Rousseau termine le récit de son séjour en Suisse par ce trait : « On verra, dans ma troisième partie, si j'ai jamais la force de l'écrire, comment croyant partir pour Berlin, je partis, en effet, pour l'Angleterre, et comment les deux dames qui disposaient de moi et de ma réputation, après m'avoir, à force d'intrigues, chassé de la Suisse, où je n'étais pas assez en leur pouvoir, parvinrent, enfin, à me livrer à leur ami. »

Les deux dames sont Mme de Boufflers et Mme de Verdelin. Leur rôle sera examiné en son lieu. Rousseau a cru que l'imprudence avec laquelle il parlait à tout le monde de ses *Confessions*, fut une des causes qui contribuèrent à son expulsion de Suisse. Il est difficile de prononcer sur cette opinion, mais on verra par la suite qu'elle n'est pas dénuée de

Copyright Arvensa Editions

fondement.

Il me reste à parler de la démarche que les Corses firent auprès de Rousseau pendant son séjour à Môtiers. On devra lire d'abord tout ce qu'il en a dit dans le livre XII des *Confessions*, depuis : « J'avais parlé des Corses dans mon *Contrat social*, etc. », jusqu'à « Voilà comment il fallut renoncer à mon projet chéri, etc. »

Avant toute discussion, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur la situation du pays dont Rousseau devait être le législateur. Pendant toute la durée du dix-septième siècle, les Génois, souverains de la Corse, y avaient exercé la plus affreuse tyrannie. Il est à remarquer que ce fut alors que naquit la funeste coutume de la *vendetta*, devenue aussi indestructible en Corse que l'est parmi nous le préjugé du duel. En 1729, un soulèvement général eut lieu. Les Génois, chassés de l'intérieur de l'île et réduits aux places du littoral, demandèrent du secours à l'empereur Charles VI. Le prince de Wurtemberg fut envoyé en Corse avec un corps considérable de troupes allemandes. Prévoyant que la lutte serait longue et coûteuse, ce prince conseilla la paix. Elle fut conclue le 4 mai 1731. Après le départ des Allemands, la lutte avec les Génois recommença plus furieuse que jamais. Elle durait encore lorsqu'en 1736 un aventurier, nommé le baron de Neuhoff, se fit reconnaître roi de l'île. Hyacinthe Paoli, père de Pascal Paoli, celui qui traita avec Rousseau, fut un de ses ministres. Le *roi Théodore* fit la guerre aux Génois avec assez de succès, mais le manque de ressources et les discordes intérieures le déterminèrent à s'évader. En 1737, Gênes, épuisée, eut recours à la France. À cette époque, M. de Campredon, ambassadeur de France à Gênes, avait déjà conseillé au cardinal de Fleury de traiter avec les Génois pour la cession de la Corse ; mais le vieux ministre n'accueillit pas ce projet et se contenta d'envoyer dans l'île trois mille hommes de troupes, pour garantir la souveraineté de la république de Gênes. Les Français, ayant voulu opérer un désarmement général, furent attaqués et battus. M. de Maillebois arriva en Corse en 1739, avec des forces considérables, soumit toute l'île et l'évacua en 1741. Les vexations des Génois occasionnèrent une nouvelle insurrection. Le roi Théodore reparut et fut bientôt chassé ignominieusement. De 1741 à 1748, la guerre continua sans interruption. Le roi de Sardaigne ayant fait quelques tentatives pour s'emparer de la Corse, Gênes implora de nouveau le secours de la France. Le 2 septembre 1748, M. de Curzay débarqua à Bastia et parvint à pacifier l'île par la voie des négociations. Les intrigues des

Copyright Arvensa Editions

Génois l'ayant fait rappeler en France, une insurrection générale suivit de près sa retraite. Pascal Paoli fut nommé chef militaire de la Corse. Sur les instances de Gênes, la France envoya dans l'île, en novembre 1756, trois mille hommes de troupes, commandés par M. de Castries. M. de Vaux remplaça bientôt après M. de Castries ; mais, cette fois, les Français restèrent neutres et déclarèrent à Paoli que leur mission se bornait à prévenir l'intervention anglaise. La guerre entre les Corses et les Génois continua jusqu'en 1764. À cette époque, Paoli se trouvant à peu près maître de l'île, et voulant assurer l'indépendance de sa patrie, fit prier Rousseau, par l'entremise de son compatriote Buttafuoco, de rédiger, pour la Corse, un plan de législation et de constitution politique. La lettre de Buttafuoco à Rousseau est du 31 août 1764. Le 4 *août* de la même année, l'ambassadeur génois avait signé, à Compiègne, un traité par lequel le roi de France s'engageait à faire occuper pendant quatre ans, par ses troupes, les villes du littoral de la Corse, et à garantir les conditions d'une pacification avec la république de Gênes. En conséquence, M. de Marbeuf fut envoyé en Corse avec six bataillons et occupa les villes de Bastia, Ajaccio, Calvi et Saint-Florent. Paoli ne vit pas sans inquiétude cet envoi de troupes ; mais comme les Français affectaient la stricte neutralité, il se fia à leurs promesses. Quant aux Génois, sentant bien l'impossibilité de soutenir par eux-mêmes leur domination en Corse, ils ne songèrent qu'à prolonger le plus possible l'occupation française. En 1768, les Jésuites, définitivement expulsés de France, furent accueillis par les Génois. Le cabinet de Versailles feignit d'être offensé de cette mesure et fit des représentations. Les Génois alarmés offrirent la cession de la Corse. M. de Choiseul s'empressa d'accepter, et le 15 mai 1768, le roi de France signa un traité par lequel, se substituant aux droits de la république de Gênes, il s'engageait, *dans l'avenir,* à lui rendre l'île moyennant indemnité des frais auxquels donnerait lieu l'occupation ; clause illusoire, attendu que Gênes, affaiblie et obérée, se trouvait à jamais dans l'impossibilité de la remplir. Le traité fut tenu *secret* pendant quelque temps. Aussitôt que Paoli en eut connaissance, il appela ses concitoyens aux armes, et après une lutte énergique, il finit par céder au nombre et à la trahison. L'affabilité calculée des Français, le soin qu'ils avaient eu de flatter les ambitions, le désir général de la paix, achevèrent de ruiner la cause de l'indépendance. Paoli renonça à prolonger une lutte inutile et se retira en Angleterre.

Il résulte de ce court exposé qu'au moment où Buttafuoco s'adressait à

Copyright Arvensa Editions

Rousseau de la part de Paoli, c'est-à-dire le 31 août 1764, l'envoi des troupes françaises en Corse, en vertu du traité du 4 août, même année, masquait déjà l'intention de s'emparer de l'île, et que l'incident des Jésuites ne fut que le prétexte d'une résolution arrêtée depuis longtemps. Il faut maintenant faire connaître l'envoyé de Paoli. Buttafuoco appartenait à une des premières familles de Corse, et servait en qualité de capitaine dans le régiment Royal-Italien. Il était beaucoup plus jeune que Paoli et d'un caractère tout différent. On en trouve la preuve dans une lettre du 4 janvier 1766, adressée à Rousseau par un jeune Ecossais, M. Boswel, ami de Milord Maréchal, et qui venait de parcourir la Corse. « Si vous êtes, lu disait-il, encore *autant* affectionné aux braves insulaires que vous l'étiez en écrivant au *galant* Buttafuoco, vous m'embrasserez avec plaisir » *(Oeuvres inédites de Rousseau,* t. I^{er}). Cette épithète semble annoncer dans l'officier corse des inclinations toutes françaises. Dans le petit nombre d'articles biographiques et de documents historiques où il est question de lui, on s'accorde *k* le regarder comme l'agent du duc de Choiseul dans les affaires de Corse. En 1768, il fut chargé par ce ministre de négocier avec Paoli la réunion de l'île à la France, et ne rougit pas d'accepter cette mission qui le démasquait. Paoli ayant rejeté les propositions de la France, Buttafuoco se déclara ouvertement contre lui et prit une part active aux opérations de la conquête. Cette conduite méprisable lui attira la haine de ses compatriotes ; sa maison fut pillée pendant la guerre de 1768, et ses papiers furent détruits. Après la retraite de Paoli, il fut amplement dédommagé par les faveurs du ministre auquel il avait sacrifié la liberté de sa patrie. Il fut nommé maréchal de camp. En 1789, il était député de la noblesse corse aux États généraux. En 1791, Paoli ayant été rappelé en Corse par ses compatriotes, Buttafuoco le dénonça à l'Assemblée nationale comme coupable de vexations contre les Corses partisans de la domination française. Du reste, il se montra si constamment opposé à toute réforme politique, et embrassa si chaudement le parti de la cour, que les Corses le pendirent en effigie. Napoléon, alors lieutenant d'artillerie à Auxonne, écrivit contre lui une lettre énergique, imprimée à Dôle et *adressée au club d'Ajaccio.* Buttafuoco émigra à la fin de la session de l'Assemblée nationale, et ne revint en Corse que lorsque les Anglais s'en emparèrent et qu'ils se furent débarrassés de Paoli, dont l'influence et l'énergie les inquiétaient. L'île ayant été reprise en 1796 par les Français, il émigra de nouveau et mourut vers 1800. Il faut dire à la louange de Paoli, que les excès de la

Copyright Arvensa Editions

révolution l'effrayèrent. Il fut dénoncé à la Convention par les jacobins corses et mis hors la loi par décret du 26 juin 1793. Il répondit à ce décret par une insurrection, dont le résultat fut l'expulsion des républicains et l'occupation de l'île par les Anglais. Ceux qui lui ont reproché cette conduite oublient que la Corse avait été conquise contre toute justice, et que, selon l'expression pittoresque de Napoléon, « Gênes n'avait pas le droit de vendre les Corses au roi a de France, *comme un troupeau de bœufs.* » Paoli, type parfait du patriote corse, ne devait rien à la France ; en livrant sa patrie à l'Angleterre, il voulut la préserver des calamités que la démagogie française versait sur l'Europe entière. Ce fut le dernier et peut-être le plus essentiel des services que lui rendit ce grand homme trop peu connu. Il est inutile d'insister sur l'énorme différence que ces détails établissent entre Paoli et Buttafuoco. Venons maintenant aux rapports des deux Corses avec Rousseau.

Il est à présumer que le projet de constitution avait été conçu par Paoli, et que celui-ci avait chargé Buttafuoco, qui se trouvait en France, de faire la démarche auprès de Rousseau. Cette démarche fut bientôt divulguée. On en trouve d'abord la preuve dans l'extrait suivant de la lettre de Rousseau à Buttafuoco (26 mai 1765) : « Il faut vous dire que le bruit de la proposition que vous m'avez faite s'est répandu, sans que je sache comment, etc. » On voit par une autre lettre au prince de Wurtemberg (15 novembre 1765), *que ce prince en était instruit.* À cette même date, Grimm, toujours bassement envieux, écrivait que la démarche de Paoli *devait flatter singulièrement le ci-devant soi-disant citoyen de Genève (Corresp*., t. IV). Milord Maréchal, qui était alors à Berlin, avait écrit sur le même sujet à Rousseau, comme le prouve la réponse de celui-ci (8 décembre 1764). Enfin, Lenieps et le libraire Duchesne lui en avaient parlé. Il écrivait à ce dernier (2 décembre 1764) : « Je n'accepte point votre compliment sur la chimérique députation des Corses, malgré ce que vous en a dit M. Lenieps, et dont je suis très surpris. Il est vrai que mes ennemis ont fait mettre cette impertinence dans la *Gazette de Berne*, pour me rendre ridicule, etc. » *(Œuvres inédites*, t. I^{er}.). La mission de Buttafuoco était donc entièrement ébruitée. Il ne s'agit plus que de savoir qui avait parlé. Ce ne pouvait être Rousseau, puisqu'il écrivait à Buttafuoco : « *Comme j'étais très sûr de vous,* je laissai dire, j'allai mon train et ne vous en parlai même pas. » Un mensonge eût exposé Rousseau au démenti le plus humiliant, dans le cas où Buttafuoco eût voulu faire des recherches. Quant à Paoli, outre que son

Copyright Arvensa Editions

intérêt n'était pas de divulguer ses projets, il avait trop peu de relations sur le continent et trop d'autres affaires dans son pays pour que l'indiscrétion pût lui être attribuée. Reste Buttafuoco, résidant à Paris, voyant la grande société, ayant des relations avec les ministres, et, selon toute apparence, avec M. de Choiseul. Quel autre que lui avait pu violer le secret de la négociation ?

Pendant que Rousseau et Buttafuoco correspondaient sur les affaires de Corse, Voltaire, qu'on avait aussi mis au fait, répandit que la proposition de Paoli était une plaisanterie de sa façon, et prétendit avoir fabriqué lui-même la lettre du chef corse. Ce propos fut bientôt connu à Paris ; Grimm s'empressa de le répéter (*Corresp.*, t. IV). Lenieps et Mme de Verdelin le mandèrent à Rousseau (voyez ses réponses : à Lenieps, 8 février 1765 ; à Mme de Verdelin, 3 février 1765). Il est curieux de voir avec quelle rapidité ces menues nouvelles circulaient, et l'empressement qu'on mettait à s'adresser à Rousseau pour savoir à quoi s'en tenir. Il n'avait donc pas si grand tort de croire qu'on s'occupait beaucoup de lui. Dans sa lettre du 26 mai 1765, à Buttafuoco, Rousseau, après l'avoir instruit du propos de Voltaire sur la lettre de Paoli, ajoute : « Voltaire se vanta l'hiver dernier que, malgré Milord Maréchal et le roi lui-même, *il me ferait chasser du pays. Il* avait des émissaires, les uns connus, les autres secrets. Au plus fort de la fermentation à laquelle mon dernier écrit servit de prétexte, arrive ici M. de R***, chevalier de Malte. Il me vient voir de la part de M. Paoli, *sans m'apporter aucune lettre*, ni de la sienne ni de la vôtre. Il refuse de se nommer. Il venait de Genève, il y avait vu mes plus ardents ennemis ; *on me l'écrivait.* Son *long* séjour en ce pays, sans y avoir aucune affaire, avait l'air du monde le plus mystérieux ; *ce séjour fut précisément le temps où l'orage fut excité contre moi*. Ajoutez qu'il avait fait tous ses efforts pour savoir quelles relations je pouvais avoir en Corse. Comme il ne vous avait pas nommé, je ne voulus pas vous nommer non plus. *Enfin*, il m'apporta la lettre de M. Paoli, dont je ne connaissais pas l'écriture : jugez si tout cela devait m'être suspect, etc. »

Le 3 mai, Rousseau écrivait à Lenieps, à propos des avanies de Môtiers ; « Je vous avoue que je soupçonne un peu notre chevalier de Malte d'avoir quelque part à toute cette affaire. Il vint ici sur un mauvais prétexte, y demeura *quinze jours* ; après avoir cessé de me voir, *vit en secret M. de Montmollin*, mon pasteur, et depuis ce temps-là ledit pasteur est à la tête de mes persécuteurs... Le chevalier part d'ici et s'en va à Neufchâtel, où il

Copyright Arvensa Editions

est encore au moment où j'écris ceci, sans qu'on sache ce qu'il y fait. Ce qu'on sait très bien, c'est que depuis qu'il y est, *tous les membres du Conseil qui me favorisaient me sont devenus contraires*, et que tout opine de concert aux partis les plus violents, sans raison, sans prétexte, et sans que personne ait la moindre plainte à faire sur ma conduite en ce pays, tout au contraire. »

Du 22 avril, à d'Ivernois. — « Je ne puis rien vous dire du chevalier de Malte. Il est encore à Neufchâtel. Il m'a apporté une lettre de M. Paoli, qu n'est certainement pas supposée. Cependant la conduite de cet homme est si extraordinaire que je ne puis prendre sur moi de m'y fier. Je lui ai remis pour M. Paoli une réponse qui ne signifie rien et qui le renvoie *à notre correspondance ordinaire,* laquelle n'est pas connue du chevalier. »

On a vu que dans sa lettre à Buttafuoco, Rousseau disait *ne pas connaître l'écriture de Paoli*. J'en concluais d'abord qu'il n'avait encore reçu aucune lettre de lui. Cependant il parle à d'Ivernois de *sa correspondance ordinaire* avec le chef corse ; ce dernier lui avait donc écrit plusieurs fois. J'ai cru pouvoir expliquer comme il suit cette espèce de contradiction. Je suppose que Paoli adressait directement ses lettres à Buttafuoco, et que celui-ci n'en transmettait à Rousseau que des copies. Cet arrangement permettait à Buttafuoco de garder les lettres originales de son compatriote, et de les communiquer à M. de Choiseul. En se rappelant le rôle ultérieur de cet homme, on ne trouvera dans cette interprétation rien d'invraisemblable. Quant au chevalier, les détails qui précèdent rendent nécessairement son rôle plus que suspect. Sa première visite à Rousseau datait du 27 janvier 1765 (voir la lettre à Lenieps, 8 février même année), et le 22 avril il était encore à Neufchâtel. Il avait débuté par taire son nom, s'était dit seulement chargé de *commissions* par Paoli, avait cherché à savoir quelles relations Rousseau avait en Corse ; puis, à la seconde visite, il apporta *enfin* une lettre de Paoli. Pourquoi ne la remit-il pas tout d'abord ? Dira-t-on qu'il ne l'avait pas ? Mais alors d'où lui venait-elle ? Paoli lui aurait-il adressé à *Môtiers* une lettre pour Rousseau qui y demeurait ? Cela n'est pas soutenable. Voici ce que J'imagine encore pour résoudre cette difficulté. Je crois que ce chevalier venait de Paris et non de Corse ; que c'était un émissaire de M. de Choiseul et de Buttafuoco, chargé d'organiser, ou au moins de fomenter l'émeute de Môtiers, de vérifier si Rousseau avait des relations secrètes avec Paoli, ou d'autres Corses ; qu'ayant rendu compte à Buttafuoco du mauvais succès de sa première

Copyright Arvensa Editions

visite, celui-ci, pour prévenir tout soupçon, lui expédia en toute hâte de Paris une lettre originale de Paoli, récemment arrivée ; ce qui expliquerait comment Rousseau a pu écrire qu'en recevant cette lettre, il n'avait pu juger de son authenticité, ne *connaissant pas l'écriture de Paoli,* La phrase : « Il me remit *enfin* une lettre de Paoli », employée par lui, semble indiquer entre les deux visites du chevalier un intervalle assez long, et suffisant pour que cette correspondance entre lui et Buttafuoco pût avoir lieu. Quand ces explications seraient fausses, le chevalier de Malte n'en serait pas moins un intrigant et un espion. Quant à Buttafuoco, d'après ce qui a été dit ailleurs, il me semble qu'il est jugé de reste. J'ajoute à son égard une dernière remarque : il passa par Lyon en 1765 pour se rendre en Corse et n'alla pas voir Rousseau, qui n'était qu'à trente lieues de là et qui désirait ardemment avoir une entrevue avec lui. Enfin, après son expulsion de l'île de Saint-Pierre, Rousseau l'ayant consulté sur son projet de se retirer en Corse, n'en reçut aucune réponse.

En résumant tous ces faits, je conclus : l° que si en 1764 Buttafuoco eût songé sérieusement à assurer l'indépendance de sa patrie, on ne l'eût pas vu en 1769 devenir l'adversaire de Paoli, intriguer pour gagner les Corses à la domination française, recevoir les faveurs de M. de Choiseul, et se ranger plus tard du côté des adversaires les moins raisonnables de la révolution de 1789. Il est donc certain qu'en 1764 il trompait à la fois Paoli et Rousseau, pour servir les projets de la France. 2° Il est vraisemblable que, gagné dès le prìncipe par M. de Choiseul, Buttafuoco dévoila à ce ministre, non seulement les plans de législation de Paoli, mais ceux sur lesquels il fondait l'indépendance future de sa patrie, et les ressources matérielles doni il pouvait disposer ; que sa démarche auprès de Rousseau avait pour objet d’abuser Paoli sur les vues secrètes de la France, lors du premier envoi de troupes en Corse. 3° Rien n'empêche de croire que M. de Choiseul, dont la haine, déjà probable, deviendra certaine par la suite, put voir dans cette intrigue politique l'occasion d'exercer contre Rousseau une vengeance moqueuse. 4° La persuasion où fut ce dernier que l'expédition de 1769 n'avait été entreprise qu'à cause de lui, est une des illusions les plus regrettables de la fin de sa vie. Il n'en est pas moins vrai que la conquête de la Corse fut non seulement inique, mais qu'elle fut ignominieuse, parce que l'intrigue, la séduction y eurent plus de part que les armes. Il suffirait, pour la déshonorer, du rôle seul de Buttafuoco, créature de M. de Choiseul, trahissant la confiance de Paoli, et s'abaissant

Copyright Arvensa Editions

à corrompre le peuple dont il eût dû défendre jusqu'à la fin l'indépendance, comme le fit son noble compatriote. À part l'erreur personnelle, c'est donc avec raison que Rousseau a flétri le machiavélisme qui inspira cette expédition, et les honteux moyens qui en assurèrent le succès.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Annexes

ESSAI SUR VIE ET LE CARACTÈRE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Table des matières du titre

Liste des Annexes

Liste générale des titres

Chapitre V. – Du séjour de Rousseau en Angleterre

De janvier 1786 à mai 1767.

À partir de cette période, les *Confessions* s'arrêtant au départ de Rousseau pour Strasbourg, il ne reste plus pour moyens de discussion que les correspondances contemporaines et les divers écrits polémiques auxquels a donné lieu l'affaire de Rousseau avec David Hume. Ces documents, par une faveur toute providentielle, se trouvent plus que suffisants pour résoudre la question ; mais leur emploi est d'un usage difficile, et l'attention devient plus nécessaire que jamais. On sait que depuis le décret, Mme de Boufflers avait insisté à plusieurs reprises auprès de Rousseau pour qu'il se rendît en Angleterre auprès de David Hume. On a vu Mme de Verdelin, lors de sa visite à Môtiers, lui faire les mêmes instances, et même lui offrir un asile dans les terres de Walpole sort *ami.* J'ai dit dans le chapitre précédent ce que je pensais de cette proposition. Celle de Mme de Boufflers ne peut encore être interprétée défavorablement. Ce n'est que plus tard qu'on pourra juger de sa valeur. De son côté, Hume, dès 1763, avait fait des offres à Rousseau qui y avait répondu avec effusion. Voyez sa lettre du 19 février de cette année. Mais il répugnait instinctivement au séjour de l'Angleterre. Chassé de l'île Saint-Pierre, il se détermina à partir pour Berlin, où l'appelait Milord Maréchal. À Strasbourg, il reçut de Hume une lettre contenant *l'invitation la plus tendre de* passer avec lui en Angleterre. Cette démarche de Hume est prouvée par la réponse de Rousseau (4 décembre 1765). On y voit qu'avant de se décider, Rousseau avait consulté Milord Maréchal, et que Mme de Boufflers lui avait écrit encore une fois pour obtenir qu'il se confiât à David

Copyright Arvensa Editions

Hume. Enfin, il résulte d'une lettre de Rousseau à M. de Malesherbes (10 mai 1766), que le duc d'Aumont avait obtenu un passeport pour lui à la prière de Mme de Verdelin. Le concours des deux dames dont il est question à la fin des *Confessions*, se retrouve donc encore ici et devra être noté.

L'accueil que Rousseau reçut à Strasbourg fut bienveillant ; il le fut même à tel point, que quand on le compare à l'hostilité constante des agents français en Suisse, il devient justement suspect. Le pauvre exilé qui venait d'être lapidé à Môtiers, ignominieusement chassé par les Bernois, tourné en dérision à Bienne, se vil comblé d'attentions par le maréchal de Contades, gouverneur de l'Alsace, et par tout ce qu'il y avait de distingué à Strasbourg. Il en parle à du Peyrou et à ses autres amis avec une sensibilité qui ne laisse supposer aucune défiance. On représenta, tout exprès pour lui, le *Devin du village* et *Pygmalion*. On alla même jusqu'à imprimer un bulletin quotidien où sa personne et ses actions étaient minutieusement décrites. Mais il faut remarquer qu'on ne l'y appelle *que Jean-Jacques,* qu'on s'y permet des traits virulents, des sarcasmes, des anecdotes controuvées, et que ce journal se trouve en entier dans la correspondance de Grimm, ce qui est bien plus suspect encore. Quelle était la véritable cause de ces démonstrations si exagérées, si contradictoires ? C'est ce que chacun pourra décider à la fin de la présente discussion.

L'hiver, cette année-là, fut extrêmement rigoureux. « Il semble, Rousseau à du Peyrou, que la charité de MM. de Berne l'ait choisi tout exprès pour me faire voyager. » Rousseau arriva à Paris le 17 septembre 1765. Il logea d'abord chez Mme Duchesne, veuve de son libraire, puis au Temple dont le prince de Conti était grand-prieur, et dans l'enceinte duquel le Parlement n'avait aucune juridiction. Il y fut traité avec une magnificence extraordinaire. Cet accueil d'un prince du sang, et l'affluence des visiteurs, la plupart d'un rang élevé, irritèrent la basse jalousie de Grimm. « Rousseau, dit-il, a fait *son entrée dans Paris* le 17. Le lendemain, il s'est promené au Luxembourg en habit arménien ; mais comme personne n'était prévenu, personne n'a profité du spectacle.

« M. le prince de Conti l'a logé à l'hôtel de Saint-Simon, enceinte du Temple, où *ledit Arménien* a eu tous les jours nombreuse cour, en hommes et en femmes. Il s'est promené tous les jours sur le boulevard, dans la partie la plus proche de son logement. Cette affectation de se montrer a choqué le ministre. On lui a fait dire par la police de partir sans délai »

Copyright Arvensa Editions

(Corresp., t. V). Encore un mensonge dont il est facile de faire justice. Voici ce que Rousseau écrivait, à Strasbourg, au libraire Guy, le 7 décembre 1765 : « Je vous prie en grâce *de ne pas annoncer mon arrivée*, *et de ne pas parler de moi à qui que ce soit,* hors le seul M. de Luze ou Mme de Verdelin. Si vous me décelez, je serai accablé de curieux, qui, sous le nom d'amis, ne me laisseront pas le temps de voir vos feuilles (celles du *Dictionnaire de musique,* alors sous presse). À l'égard de la *sûreté,* je suis certain de l'avoir entière ; et quand je ne l'aurais pas, que fera-t-on désormais à un homme qui a pris son parti sur la vie et la liberté ? Qu'ils se satisfassent tout à leur aise : j'ai vécu, je les mets au pis. » Le 4 novembre, il écrivait au même : « Ce n'est ni au Parlement, ni au gouvernement que je veux me cacher, mais aux importuns » *(Œuvres inédites*, t. I). Arrivé à Paris, il écrivait à du Peyrou : « J'ai le plus grand besoin de repos, je sortirai le moins que je pourrai ; je ne veux pas m'exposer derechef aux dîners et aux fatigues de Strasbourg, etc. » (17 décembre 1765).

À d'Ivernois, 28 décembre 1765 : « J'apprends que M. le prince de Conti a la bonté de me faire préparer un logement au Temple ; je ne pourrai guère me dispenser d'accepter cet honneur, etc. »

À du Peyrou, le 1er janvier 1756 : « Je suis ici comme Sancho dans son île de Barataria, en représentation toute la journée. J'ai du monde de tous les états, depuis l'instant où je me lève, jusqu'à celui où je me couche : je suis forcé de m'habiller en public. *Je* n'ai *jamais tant souffert ;* mais heureusement cela va finir, etc. » À M. de Luze, 26 décembre 1765 : « Je ne saurais « durer plus longtemps sur ce théâtre public. Pourriez-vous, par charité, *accélérer un peu notre départ ?* »

Ces citations prouvent que Rousseau se montra fort peu au dehors, tant par répugnance pour l'effet public, qu'à cause des visites dont il était accablé, et qui ne devaient guère lui permettre *ces promenades de tous les jours en costume arménien.* Il ne voulait ni se donner en spectacle, ni se cacher. Quant à l'appareil de grandeur dont il était entouré, il est clair que, loin d'en tirer vanité, il en était gêné au point de désirer le moment du départ. Grimm, dans cette occasion, s'est donc montré aussi haineux, aussi menteur que dans toutes les autres.

Le rôle que Grimm attribue à M. de Choiseul est très réel. Le 2 février 1767, Hume écrivait à Mme"* de Boufflers : « Ceci arriva deux jours avant mon départ de Paris, et *étant pressé par les ordres de M. de Choiseul à M. Rousseau*, je n'eus pas le temps de chercher une autre maison » (Musset-

Copyright Arvensa Editions

Pathay, *Histoire de Rousseau*, t. Ier). Ainsi, le premier ministre de la monarchie française ne dédaigna pas de remplir, dans cette occasion, les fonctions un peu vulgaires de lieutenant de police. C'est la première fois qu'il parait à découvert, mais c'est d'une manière si mesquine, si basse même, que par cela même il dévoile son influence antérieure sur la destinée de Rousseau, et celle qu'il va exercer encore. Musset-Pathay dit que le décret n'étant pas révoqué, M. de Choiseul, pour ménager le Parlement, se trouva dans la nécessité d'intimer un ordre de départ. À cela je réponds qu'il est singulier que M. de Choiseul n'ait pu souffrir que Rousseau se montrât sur le boulevard. *tout près de son logement*, lui qui avait permis qu'il restât près d'un mois et demi à Strasbourg, et qu'il y fût fêté publiquement. Quand, après son retour d'Angleterre, Rousseau vint habiter le château de Trye, les circonstances étaient absolument les mêmes ; l'arrêt subsistait toujours, et cependant il ne fut ni arrêté ni expulsé. Il est vrai qu'il avait changé de nom, et que Trye était hors de la juridiction du Parlement de Paris ; mais le Temple était également un asile inviolable ; comment le prince de Conti, peu endurant, comme on sait, souffrit-il que le premier ministre se permit d'attenter à ses droits, en ordonnant le départ d'un homme qui était sous sa protection particulière, et *logé chez lui ?* Mais admettons la raison d'État ; quand Rousseau quitta Trye, il aurait dû être immédiatement arrêté, ou recevoir au moins l'ordre de sortir de France. On le laissa libre. Objectera-t-on de nouveau le faux nom qu'il portait ? mais quelque temps après il reprit son nom véritable, et revint à Paris, sans qu'on songeât à exécuter l'arrêt du Parlement. Puis, croit-on sérieusement que ce faux nom eût été un obstacle, si on eût voulu sévir ? On savait bien qu'à la première interrogation, le sincère Rousseau se fût nommé. Pourquoi, donc cet ordre de départ que rien ne motivait ? C'est que le voyage d'Angleterre était une affaire concertée d'avance, et qu'on avait hâte d'ouvrir cette nouvelle scène d'iniquité. Mais n'anticipons pas sur la discussion. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le procédé de M. de Choiseul ne peut s'expliquer par le motif politique objecté par Musset-Pathay. Ce trait sur le premier ministre, échappé à la plume habituellement si cauteleuse de Grimm, est une de ces inadvertances, au moyen desquelles la Providence fait concourir les fourbes mêmes à la manifestation de la vérité. Cette réflexion m'amène naturellement à parler d'une découverte bien autrement importante. Au mois d'août 1820, cinquante-quatre ans après l'affaire de Hume avec Rousseau, et lorsque l'opinion semblait

Copyright Arvensa Editions

irrévocablement fixée sur la *générosité* du protecteur et sur l'*ingratitude* du protégé, un Anglais, dont j'ignore le nom, publia à Londres un recueil de lettres de Hume, Rousseau, Mme de Boufflers et Milord Maréchal, sous ce titre : *Private correspondence of David Hume between the years* 1761 *and* 1776. Ce recueil, composé, en partie, de lettres inédites, n'a pas été traduit en français. Musset-Pathay, qui en a parlé le premier, dit qu'il doit à l'obligeance du savant Depping, polygraphe allemand, la connaissance du seul exemplaire qui existât à Paris. On verra bientôt quelle lumière inespérée cette découverte a jetée sur la question. Revenons aux faits.

Ce fut pendant le séjour de Rousseau à Paris, que Walpole, cet ami de Rousseau, si *zélé,* si *hospitalier*, suivant Mme de Verdelin, composa et publia la fausse lettre du roi de Prusse, qu'il est nécessaire de publier en entier : « Mon cher Jean-Jacques, vous avez renoncé à Genève, votre patrie ; vous vous êtes fait chasser de la Suisse, pays tant vanté dans vos écrits ; la France vous a décrété. Venez donc chez moi. J'admire vos talents, je m'amuse de vos rêveries, qui, soit dit en passant, vous occupent trop et trop longtemps. Il faut à la fin être sage et heureux. Vous avez assez fait parler de vous par vos singularités, peu convenables à un véritable grand homme ; démontrez à vos ennemis que vous pouvez avoir quelquefois le sens commun : cela les fâchera sans vous faire tort. Mes États vous offrent une retraite paisible. Je vous veux du bien et vous en ferai, si vous le trouvez bon ; mais si vous vous obstinez à refuser mes secours, attendez-vous que je ne le dirai à personne. Si vous persistez à vous creuser l'esprit pour trouver de nouveaux malheurs, je suis roi, je puis vous en procurer au gré de vos souhaits ; et, ce qui sûrement ne vous arrivera pas *vis-à-vis* de vos ennemis, je cesserai de vous persécuter, quand vous cesserez de mettre votre gloire *à l'être*. »

Walpole raconte dans ses œuvres, tome V, p. 129, que « s'étant amusé chez Mme Geoffrin à plaisanter sur Rousseau, il avança des propositions qui *divertirent* la compagnie. De retour chez lui, il écrivit une lettre qu'il fit voir à Helvétius et au duc de Nivernais. Ceux-ci en furent si contents, qu'après avoir indiqué *plusieurs fautes de langage à corriger*, ils engagèrent l'auteur à la publier. » Rousseau dit de cette lettre, qu'elle est *pleine de la plus cruelle malignité*, ce qui est vrai ; cependant voici l'*adorable* Mme Geoffrin ; le *bienfaisant* Helvétius, l'*aimable* duc de Nivernais, tous gens à qui Rousseau n'avait pas fait la moindre offense, qui, de gaieté de cœur, applaudissent à la satire de Walpole contre un proscrit, et l'encouragent à

Copyright Arvensa Editions

la publier. Je recommande ceci aux gens qui crient si facilement à l'exagération quand on leur parle des *haines instinctives* contre Rousseau, « D'Alembert et Mme du Deffand, dit Musset-Pathay, passèrent pour avoir travaillé à cette lettre, qui n'est pourtant pas un chef-d'œuvre, pour être l'enfant de tant de gens d'esprit. » J'ajoute que la dernière phrase contient deux fautes de français, dont une assez grossière ; je dirai tout à l'heure pourquoi elles y sont.

La lettre de Walpole parut vers la fin de décembre, pendant que Rousseau était encore à Paris ; mais il n'en eut connaissance qu'après son arrivée en Angleterre. La date ci-dessus est établie, d'abord par les Mémoires secrets de Bachaumont (tome XI, p. 277, 28 décembre 1765 ; et par une lettre du même jour, de Mme du Deffand, à Voltaire. « Savez-vous, lui disait-elle, que Jean-Jacques est ici ? M. Hume lui a ménagé un établissement en Angleterre ; *je vous envoie une plaisanterie d'un de mes amis*. »

« Hume, dit à ce sujet Musset-Pathay, avait si peu ménagé l'établissement de Rousseau, qu'il mit plus de *six semaines* à lui trouver un asile. Il est bon de noter cette circonstance pour montrer l'importance que se donnait David qui voyait souvent la marquise. La lettre fut donc faite pendant que Hume et Rousseau se liaient. L'un d'eux connut la plaisanterie dont l'autre était l'objet ; on prit des mesures efficaces pour que ce dernier l'ignorât » (Hist. tome Ier).

On va voir, dans l'instant, que non seulement Hume connut ce que Musset-Pathay a l'indulgence d'appeler une *plaisanterie,* mais que son titre de protecteur et d'ami ne l'empêcha pas de s'allier aux diffamateurs de Rousseau.

Arrivé à Londres dans les premiers jours de janvier 1766, Rousseau fut installé par Hume dans un village nommé Chiswich, à deux lieues de cette capitale. Le 16 février suivant, le *protecteur* écrivit la lettre suivante à la marquise de Barbantane, une de ses admiratrices : « Vous avez été embarrassée par des données contradictoires sur le caractère de M. Rousseau. Ses ennemis ont fait naître des doutes sur sa sincérité ; vous m'avez demandé mon opinion ; après l'avoir examiné sous tous les points de vue, je suis maintenant en état de le juger. Je vous déclare que je ne connus jamais un homme plus aimable et plus vertueux. Il est doux, modeste, aimant, désintéressé, doué d'une sensibilité exquise. En lui cherchant des défauts, je n'en trouve d'autres qu'une extrême impatience,

Copyright Arvensa Editions

de la susceptibilité, *et une disposition à nourrir contre ses meilleurs amis d'injustes soupçons.* Je n'en ai vu aucun exemple ; *mais ses querelles avec d'anciens amis me le font présumer*. Quant à moi, je passerais ma vie dans sa société, sans qu'il s'élevât aucun nuage entre nous. Il a dans ses manières une simplicité remarquable ; c'est un véritable enfant dans le commerce ordinaire. Cette qualité, jointe à sa grande sensibilité, fait que ceux qui vivent avec lui peuvent le gouverner facilement. En voici une preuve : il m'a montré des lettres de Corse dans lesquelles on l'invitait à venir dans le pays pour y donner des lois. Il consulta Thérèse, et la répugnance de cette femme le fit renoncer à son projet. Son chien le rend esclave. Ce n'est qu'avec la plus grande peine que je suis parvenu à l'en séparer pour l'amener dans la loge de Garrick, *où* il avait promis de se rendre pour être vu du roi et de la reine. *Je l'ai mis* dans un village à six milles de Londres, mais il persiste à vouloir un isolement plus complet. Il va bientôt partir pour le pays de Galles, *malgré tous les obstacles que j'ai fait naître contre ce projet. Dites à Mme de Boufflers que la seule plaisanterie que je me sois permise relativement à la lettre du roi de Prusse*, *a été faite par moi à la table de lord Osory. »* Cette plaisanterie est celle qui termine la lettre, comme on le verra plus tard dans une autre lettre de Mme de Boufflers, et c'est la plus offensante ; car elle fait supposer que Rousseau tirait vanité de ses malheurs, ce qui équivaut à le traiter de tartufe et d'histrion. Qu'on ne croie pas, du reste, que cet aveu de Hume soit une affaire de sincérité. Mme de Boufflers, instruite, à ce qu'il paraît, de la *plaisanterie,* voulut savoir s'il en était réellement l'auteur ; Je prouverai en son lieu qu'il ne risquait rien à s'accuser.

La lettre que je viens de citer fait partie du recueil anglais dont il a été parlé ci-dessus. Constatons avant tout ce fait capital, *la participation de Hume à la rédaction de la fausse lettre du roi de Prusse*, c'est-à-dire à un acte d'ironie cruelle contre un homme malheureux que, lui Hume, avait recherché, dont il se disait l'ami et le protecteur, et qui avait remis son sort entre ses mains. On conçoit maintenant les deux fautes de la phrase finale de cette lettre. Cette phrase était de l'Ecossais Hume, qui écrivait assez mal le français, comme on en peut juger par sa lettre à Mme de Barbantane. Il est probable que, pour ne pas trop se trahir, il ne communiqua sa portion de satire qu'à Walpole seulement, et après que le reste de la lettre eut été corrigé par MM. Helvétius et de Nivernais. Walpole, étranger lui-même, ne vit pas ces fautes, qui sont, en quelque sorte, le cachet du perfide auteur

Copyright Arvensa Editions

de la phrase. J'aime à croire que, pour un grand nombre de lecteurs, la question est déjà décidée par le seul fait de la complicité de Hume dans la lettre de Walpole ; mais il y en a bien davantage, je le sais, à qui cette preuve, tout accablante qu'elle est, ne suffira pas[131]. Je ne me crois donc pas dispensé de la longue discussion qui compose ce chapitre, et par laquelle j'espère que l'infamie de Hume sera démontrée dix fois au lieu d'une. Reprenons sa lettre à Mme de Barbantane. Elle commence par des éloges affectés dont il ne faut pas être dupe, car ils sont évidemment destinés à sauver l'odieux des insinuations qui viennent après. Hume ridiculise la faiblesse de Rousseau pour sa compagne et pour son chien ; il parle de son impatience, de sa *susceptibilité*, *de ses soupçons contre ses meilleurs amis ;* il ajoute avec une sincérité hypocrite *qu'il n'en a vu aucun exemple*, mais il a soin de rappeler les querelles de Rousseau avec *d'anciens amis.* Ce trait est maladroit ; il trahit déjà de la sympathie, et des relations intimes avec ces anciens amis, et nous verrons bientôt que tout cela existait. En outre, Hume, en s'exprimant ainsi, fait pressentir qu'il sera bientôt traité comme tous les autres. Cependant, jusqu'alors Rousseau avait en lui la plus entière confiance, il lui témoignait l'affection la plus vive. Pourquoi donc cette singulière prévision ? Sur cela seul, ne pourrait-on pas soupçonner qu'il s'arrangeait d'avance pour que les choses tournassent ainsi ? Et ce soupçon devient certitude, maintenant qu'on sait que lorsque Hume écrivait cette artificieuse lettre à Mme de Barbantane, il était le complice de Walpole dans la rédaction de celle du roi de Prusse. Voilà donc déjà le protecteur de Rousseau coupable envers lui de deux fourberies odieuses et parfaitement prouvées. Continuons. On remarquera que Hume répugnait à ce que Rousseau s'éloignât de Londres. Celui-ci s'en plaignit à Mme de Boufflers (18 janvier 1766) et à du Peyrou (2 mars même année). « Certaines instructions, dit-il à ce dernier, m'ont un peu dégoûté, non pas du pays de Galles, mais de la maison que j'y devais habiter. Je ne sais encore où je me fixerai. Chacun me tiraille de son côté, et *quand je prends une résolution*, *tous conspirent à m'en faire changer*. » Ces procédés ne sont pas faciles à expliquer. Hume pensait-il que ses plans seraient plus faciles à réaliser, Rousseau restant à Londres, et par conséquent sous sa dépendance, ou bien, connaissant le projet qu'il avait formé d'écrire ses mémoires, espérait-il abuser de l'intimité pour se les faire communiquer ou pour les soustraire ? Or verra par la suite que rien de tout cela n'est

Copyright Arvensa Editions

inadmissible. Pour le moment, on peut toujours affirmer que le but *du collaborateur de Walpole* ne pouvait être bienveillant.

Après un séjour de deux mois, tant à Londres qu'à Chiswich, Rousseau se fixa enfin à Wooton, village du comté de Derby, à cinquante lieues de Londres. Son hôte, M. Davenport, Anglais riche et distingué, mit toute sa maison de campagne à sa disposition ; mais, s'il faut en croire Hume, Rousseau exigea qu'il reçût un loyer annuel de 30 livres sterling. Je dirai ailleurs les raisons qui me font douter de la réalité de ce fait.

Je m'arrête ici pour recommander la lecture de toute la lettre de Rousseau à Hume, datée du 10 juillet 1766, et à laquelle rien ne saurait suppléer. Il est important de se rappeler que cette lettre s'adresse à Hume seul, et qu'elle n'est connue que parce que ce fourbe eut l'habileté de la rendre publique. Cela étant, on concevra que certains articles, très intelligibles pour lui, le soient très peu pour des tiers. Je serai donc forcé de joindre à l'analyse rapide du texte de Rousseau quelques faits importants qui ne s'y trouvent pas, et d'éclaircir tout ce qui n'y sera pas d'une lucidité parfaite.

Rousseau, dans cette lettre, suppose que Hume fut jaloux de l'accueil qu'il avait reçu à Paris. Pourquoi se ferait-on scrupule de voir un envieux dans celui qu'on sait déjà être un perfide ? « Nous sommes fêtés en arrivant à Londres, dit Rousseau, on s'empresse dans tous les états à me marquer de la bienveillance... Mon attachement pour M. Hume prenait chaque jour de nouvelles forces ; le sien pour moi paraissait des plus tendres, il m'en a donné quelquefois des marques dont je me suis senti très touché. Celle de faire mon portrait en grand ne fut pourtant pas de ce nombre. Cette fantaisie me parut trop affichée ; c'est tout ce que j'aurais pu passer à M. Hume s'il eût été homme à jeter son argent par les fenêtres, et qu'il eût eu dans une galerie le portrait de tous ses amis. Au reste, j'avouerai sans peine qu'en cela je puis avoir tort. » Non, il n'avait pas tort, mais il ignorait, en écrivant cela, que cet homme si tendre, si pressé de faire à *ses frais* le portrait de son ami, venait de le frapper lâchement par derrière dans la satire de Walpole. Je reparlerai de ce portrait. Maintenant, pourquoi ces démonstrations affectées ? C'était pour donner, de l'éclat au rôle d'ami ; voyons ce que Hume fit pour rehausser celui de bienfaiteur. Il s'empressa de solliciter une pension royale pour Rousseau, qui ne l'accepta qu'à la condition qu'il obtiendrait le consentement de Milord Maréchal, dont il avait précédemment refusé les bienfaits (voyez sa lettre du 31 mars

Copyright Arvensa Editions

1764). Ce consentement fut accordé. Le roi d'Angleterre avait exigé que cette faveur fût tenue secrète ; Rousseau se conforma religieusement aux intentions de son bienfaiteur. Nous verrons bientôt que Hume, dont cette clause gênait la vanité, ne fut pas aussi scrupuleux. Quand ce qu'on sait déjà de ses procédés perfides permettrait de se faire illusion sur l'intention qui lui fit solliciter la pension royale, il serait impossible de ne pas voir de l'ostentation dans cette manière bruyante de manifester son amitié. « Je ne venais pas, dit Rousseau, quêter du pain en Angleterre, j'y venais chercher un asile, il y est ouvert à tout étranger. » Ces réflexions sont justes, et le deviennent bien davantage, quand on pense que le *bienfaiteur* venait de s'unir aux ennemis de son protégé, pour le bafouer et pour déshonorer son caractère.

Peu de temps après l'arrivée de Rousseau à Londres, les papiers publics, jusqu'alors pleins de ses éloges, commencèrent à le traiter d'une manière *équivoque* ou *malhonnête*. Des biographies mensongères, malveillantes, y furent insérées ; on n'y parla point de l'accueil qu'il avait reçu à Paris, *on ne supposait même pas qu'il eût osé y paraître.* Rousseau s'étonne avec raison que la présence de Hume, si répandu, si influent à Londres, eût produit cet effet, et que *parmi tant d'écrivains*, *pas un de ses amis ne se montrât le sien.* « On voyait bien, dit-il, que ceux qui parlaient de moi n'étaient pas ses ennemis, puisqu'en faisant sonner bien haut son caractère public, ils disaient que j'avais traversé la France sous sa protection, à la faveur d'un passeport qu'il m'avait obtenu de la cour, etc. » Les amis de Hume, d'abord très accueillants, prirent bientôt avec Rousseau des manières *bizarres*, *choquantes même.* Comme on ne manquera pas de mettre cela sur le compte d'une illusion, je n'insiste pas. Cependant, il est difficile de croire que Rousseau ait pu être dans l'erreur sur des faits aussi positifs que ceux qu'il énumère dans sa lettre ; ainsi, il faut bien le croire quand, *parlant à Hume lui-même*, il lui rappelle des flagorneries de sa façon, et tellement grossières, *qu'il ne put s'empêcher de lui en dire son sentiment*. Celle qui se rapporte à *la Nouvelle Héloïse* est surtout frappante. L'affectation des amis de Hume à offrir leur bourse à un homme qui ne demandait rien, ne peut être non plus regardée comme une vision. Il s'agit ici de démarches réelles, au sujet desquelles Rousseau en appelle à Hume, qui en avait été témoin et probablement instigateur. Quant au procédé, Rousseau a raison de le trouver insupportable, et de dire que « ce n'est pas sur ce pied qu'il faut présenter en Angleterre un homme auquel on veut attirer un peu de

Copyright Arvensa Editions

considération. »

La lettre du roi de Prusse paraît à Londres. « J'apprends, dit Rousseau, que c'est un M. Walpole, ami *de M. Hume,* qui répand cette lettre ; je lui demande si cela est vrai ; *il me demande de qui je le tiens ;* un moment avant, il m'avait donné une carte pour ce même Walpole, afin qu'il se chargeât de *papiers importants* et que je veux faire venir de Paris en sûreté. » La réponse de Hume, au sujet de son associé Walpole, n'a rien de surprenant ; mais le trait relatif aux papiers cachait une nouvelle perfidie. Ces papiers consistaient dans un recueil de lettres et de notes dont Rousseau avait besoin pour rédiger ses mémoires. On en trouve la preuve dans divers passages de sa correspondance avec du Peyrou, et surtout dans le suivant (14 mars 1766) : « M. Hume m'a donné l'adresse ci-jointe pour son ami M. Walpole, qui part de Paris dans un mois d'ici ; mais, par des raisons *trop longues à déduire* par lettres, je voudrais qu'on n'employât cette voie que faute de toute autre. » On voit par là que déjà Rousseau commençait à être sur ses gardes, et que Hume avait un grand désir de saisir au passage les matériaux des *Confessions.* Le mot d'ordre lui venait certainement de Paris, où l'on savait depuis longtemps que Rousseau avait le projet d'écrire cet ouvrage. Ainsi, le pamphlet de Walpole paraît à Londres, Rousseau l'apprend par son ami du Peyrou (15 mars 1766) ; *Hume ne lui avait rien dit*, et l'on a vu sa réponse audacieuse quand Rousseau lui parla du libelle et de son auteur ! En vérité, je ne prendrais pas la peine d'aller plus loin, si je ne savais à quel point l'opinion est faussée sur ce sujet.

J'ai fait remarquer ailleurs (chap. IV) l'intimité de Hume avec le fils de Tronchin, et le propos qu'il tint sur cette circonstance ; j'y joins l'accueil outrageant que Rousseau et sa compagne reçurent dans la maison de Hume, où ils logèrent pendant quelques jours, et certaines manœuvres de lettres très extraordinaires. Déjà, en écrivant à du Peyrou (2 mars 1766), Rousseau commençait à soupçonner que ses lettres étaient ouvertes et même retenues. Sa lettre du 14 mars au même exprime encore plus de craintes sur cet article. La scène du coin du feu, racontée dans la lettre du 10 juillet 1766, est encore plus frappante ; et je rappellerai de nouveau que, dans ce récit, Rousseau s'adresse à Hume ; qu'il lui oppose des faits qui se sont passés entre eux deux, et que par conséquent on peut bien supposer l'erreur, mais non le mensonge. Cette scène singulière avait profondément frappé l'imagination de Rousseau, et cette impression l'avait

Copyright Arvensa Editions

suivi dans sa solitude. Il commençait à douter sérieusement du caractère de son faux bienfaiteur. « Avant de me décider, dit-il, je voulus faire un dernier effort et lui écrire pour le ramener, s'il se laissait séduire par mes ennemis, ou pour le faire expliquer de manière ou d'autre. Je lui écrivis donc une lettre qu'il dut trouver fort naturelle s'il était coupable, mais fort extraordinaire s'il ne l'était pas ; car, quoi de plus extraordinaire qu'une lettre pleine, à la fois, de *gratitude sur ses services et d'inquiétudes sur ses sentiments*, et où mettant, pour ainsi dire, d'un côté ses actions et de l'autre ses sentiments, au lieu de parler des preuves d'amitié qu'il m'avait données, *je le prie de m'aimer à cause du bien qu'il m'avait fait ?* Je n'ai pas pris mes précautions d'assez loin pour garder copie de cette lettre, mais puisqu'il les a prises, lui, qu'il la montre, et quiconque la lira, y voyant un homme tourmenté d'une peine secrète qu'il veut faire entendre et qu'il n'ose dire, sera curieux, je m'assure, de savoir quel éclaircissement cette lettre aura pu produire, surtout à la suite de la scène précédente (celle du coin du feu). Aucun, rien du tout. M. Hume se contente en réponse de me parler des soins obligeants que M. Davenport se propose de prendre en ma faveur ; du reste, pas un mot sur le principal sujet de ma lettre ni sur l'état de mon cœur dont il devait si bien voir le tourment. Je fus frappé de ce silence encore plus que je ne l'avais été de son flegme à notre dernier entretien. J'avais tort, ce silence était très naturel après l'autre, car lorsqu'on a osé dire à un homme : je suis tenté de vous croire un traître, et qu'il n'a pas la curiosité de demander sur quoi, on peut compter qu'il n'aura cette curiosité de sa vie, *et pour peu que les indices le chargent*, *cet homme est jugé*. » La lettre dont parle ici Rousseau est du 22 mars 1766. Au premier abord, il n'est pas facile d'y apercevoir l'intention qu'il a voulu y exprimer, mais Hume ne pouvait s'y méprendre. La scène du coin du feu lui avait déjà fait connaître les inquiétudes secrètes de Rousseau ; celles de la lettre du 22 mars, toutes vagues qu'elles étaient, auraient dû achever de l'éclairer ; un homme qui n'eût eu rien à se reprocher, eût immédiatement demandé des explications. Hume se tut, et Rousseau a raison de dire que, par cela seul, il est jugé. Quelque temps après, Hume, en répondant à cette lettre, marqua à Rousseau qu'il *en était très content et qu'il la trouvait fort bien*. Cela se conçoit parfaitement ; l'homme que la scène du coin du feu avait trouvé impassible, n'avait garde de s'émouvoir pour une lettre qui disait bien moins. On verra que dans cette même lettre du 22 mars, Rousseau se plaignait assez amèrement à son patron d'avoir été trompé

Copyright Arvensa Editions

sur les frais de la voiture qu'il avait prise pour se rendre de Londres à Wooton. Hume l'avait accompagné dans ce voyage, et, fidèle à son système de munificence, il avait diminué la note des dépenses. Je parlerai ailleurs de cet incident de voiture, me bornant à dire ici que Hume ne répondit absolument rien à des reproches assez mortifiants pour attirer son attention, en supposant qu'il n'eût pas saisi le sens du reste de la lettre. Rousseau dit, dans celle du 10 juillet 1766, qu'après la réception de la réponse de Hume, il résolut de ne plus lui écrire. C'est de sa part un oubli. On a encore une lettre de lui adressée à Hume et datée du 29 mars 1766 ; à en juger par les détails, c'est une réponse. Il s'est aussi trompé quand il dit que celle de Hume *tarda beaucoup*, puisqu'il n'y a que sept jours d'intervalle entre les dates des deux lettres. Hume, dans son *Exposé succinct,* n'a pas manqué de relever cette erreur qui est sans importance. Rousseau ne s'adressait pas au public, comme l'Ecossais eut l'art de le faire ; il parlait *à Hume seul.* Il est absurde de supposer de la mauvaise foi chez un homme qui, dans une lettre particulière, rend son ennemi juge de sa propre cause.

Musset-Pathay a complètement pris le change sur le sens de la lettre du 22 mars 1766. Voici ce qu'il en dit : « Les deux premières lettres que Rousseau écrit de Wooton à D. Hume sont remplies d'expressions de reconnaissance et d'amitié ; mais dans une autre, écrite à d'Ivernois (31 mars 1766), il commence à se plaindre amèrement de Hume, qu'il accuse d'être lié avec ses plus dangereux ennemis, etc. *Cette révolution est arrivée dans l'espace de vingt-quatre heures*, car la lettre amicale qu'il venait d'écrire à David porte la date du 29 mars » (*Histoire*, t. I^{er}). Musset-Pathay suppose que cette *révolution* est l'effet du *caractère de Rousseau* et *de la solitude*. Il ne se rappelait donc pas les explications sur le sens de la lettre du 22 mars, que je viens de citer textuellement ; il oubliait aussi la scène du coin du feu, qui avait déjà profondément altéré la confiance de Rousseau. Hume, dans son *Exposé succinct*, affecte de dire que la lettre du 22 mars est *pleine de cordialité* et *sans la moindre apparence de soupçon ;* il savait bien le contraire, mais il savait aussi que le public ne pouvait manquer de s'y tromper. C'est précisément la bévue que Musset-Pathay a commise. Quant à la lettre du 29 mars, elle est familière, mais sans être *amicale ;* elle ne contient pas, comme la précédente, des traits d'humeur et de défiance, mais il est certain, par tout ce qui s'était passé antérieurement, et par ce que dit Rousseau dans sa lettre du 10 juillet à

Copyright Arvensa Editions

Hume, qu'il avait déjà cessé de regarder cet homme comme un ami. L'idée de *révolution subite arrivée en vingt-quatre heures* est donc inadmissible. Il reste à expliquer la différence très grande, en effet, entre le ton de la lettre du 29 mars adressée à Hume, et celui de la lettre du 31 mars adressée à d'Ivernois. Un peu d'attention eût fourni à Musset-Pathay la solution de cette difficulté. D'abord, le 29 mars, date de la lettre à Hume, Rousseau écrivait à du Peyrou : « Je sens tous les jours mieux que *je* n'ai *que deux amis sûrs.* Ne donnez à mon sujet votre confiance qu'au *seul* Milord Maréchal. » Il est clair que l'autre ami est du Peyrou, et que Hume est exclu. La lettre du 29 mars ne pouvait donc être *amicale*. « Je n'entends plus parler de l'impression de vos lettres, ajoute Rousseau ; cela, et *d'autres choses,* me rendent le libraire de Hondt un peu suspect. » Je prouverai tout à l'heure que ces soupçons regardaient Hume. Mais voici qui est plus concluant encore. Rousseau, dans sa lettre du 10 juillet, après avoir parlé de sa résolution de rompre avec Hume, s'exprime ainsi : « *Dans le même temps* (c'est-à-dire à l'époque où la lettre du 29 mars fut écrite), je reçois encore deux lettres, qui ont été ouvertes, une de M. Boswel, dont le cachet était en si mauvais état, que M. Davenport, en la recevant, le fit remarquer au laquais de M. Hume, et l'autre de M. d'Ivernois (celle à laquelle il répondit le 31 mars), dans un paquet de M. Hume, laquelle avait été recachetée au moyen d'un fer chaud, qui, maladroitement appliqué, avait brûlé le papier autour de l'empreinte. J'écrivis à M. Davenport, pour le prier de garder par devers lui toutes les lettres qui lui seraient remises pour moi, et de n'en remettre aucune à personne, sous quelque prétexte que ce fût. J'ignore si M. Davenport, bien éloigné de croire que cette précaution pût regarder M. Hume, lui montra ma lettre, mais tout disait à celui-ci qu'il avait perdu ma confiance, et qu'il n'en allait pas moins son train sans s'embarrasser de la recouvrer. » La lettre du 31 mars à d'Ivernois fut nécessairement écrite après la découverte de ces faits, et ce qui le prouve, c'est qu'il y est question de *lettres décachetées* et de précautions à prendre pour éviter *le dangereux entrepôt de M. Hume.* Cette lettre était donc parfaitement motivée, et Musset-Pathay a manqué à la fois de réflexion et d'équité, en attribuant la conduite de Rousseau à un travers ridicule, coupable même, tandis qu'elle est si bien justifiée par les faits, et, de plus, si clairement décrite dans la lettre du 10 juillet 1766. Avec d'excellentes intentions, il est venu en aide au fourbe qu'il a démasqué, aux préjugés publics qu'il a voulu détruire, et m'a forcé à imposer au

Copyright Arvensa Editions

lecteur un lourd supplément de discussion.

On remarquera que, malgré tant d'indices accusateurs, Rousseau n'osa pas encore se décider. Il dit à d'Ivernois, que si *Hume n'est pas* un *fourbe*, *il aura intérieurement bien des réparations à lui faire »* Ce scrupule est honorable et se retrouve souvent dans sa conduite. Ce ne fut qu'après la publication à Londres de la fausse lettre du roi de Prusse, qu'il comprit enfin à quelle espèce d'homme il avait affaire. Continuons à énumérer les circonstances de détail qui trahissent la tactique artificieuse de Hume.

On se rappelle que lors des avanies de Môtiers, du Peyrou fit paraître à Neufchâtel des lettres apologétiques sur cet événement (voyez chap. IV). Rousseau pensa que la publication de ces lettres en Angleterre pouvait lui être utile. Hume, à qui il en parla et dont il ne se défiait pas encore, voulut se charger de les faire traduire (voyez la lettre de Rousseau à du Peyrou, 27 janvier 1766). Il eut même le soin hypocrite d'indiquer des corrections et des augmentations. « M, Hume, dit Rousseau, serait d'avis qu'on y fit encore une lettre sur ma retraite à l'île Saint-Pierre, puis à Bienne, et enfin en France et ici. » Et là-dessus, le pauvre homme se livre à toute sa reconnaissance ! On trouve dans sa lettre cette phrase remarquable : « M. Hume me fera parvenir votre lettre » ;elle démontre que *l'entrepôt,* dont parlait Rousseau à d'Ivernois, était bien réel, et son but n'est pas maintenant difficile à pénétrer. Le 15 février 1766, Rousseau écrivait à du Peyrou qu'on travaillait à traduire ses lettres, mais très lentement *;* que la traduction étant *détestable,* il préférait supprimer le tout. Dans cette même lettre, Rousseau, en parlant de l'envoi des papiers que du Peyrou devait lui faire, lui dit ; « Je ne puis me défendre d'être un peu inquiet, vu l'*importance* dont ils sont pour les *recueils* dont je vais m'occuper. » Il s'agissait des matériaux des *Confessions.* Qu'on juge si Hume, qui s'était chargé de recevoir les lettres de Rousseau, de les lui expédier, et qui ne se faisait pas scrupule de les ouvrir, dut redoubler de surveillance pour tâcher de saisir au passage ces mystérieux papiers et peut-être de les détruire. Revenons aux lettres de du Peyrou. Hume s'arrangea de manière à ce qu'elles parussent le plus tard possible. En voici la preuve. Le 2 mars 1766 Rousseau écrivait à du Peyrou : « Je n'entends plus parler de vos lettres, ni du libraire de Hondt. » 14 mars 1766, au même : « Je n'entends plus parler des traductions de vos lettres. M. Hume m'a pourtant dit qu'elles allaient leur train, *mais on ne* m'a *rien montré*. » Dans sa lettre du 10 juillet à Hume, Rousseau dit que les lettres de du Peyrou n'ont jamais paru, et il ajoute en

Copyright Arvensa Editions

note : « Les libraires viennent de me marquer que cette édition est faite et prêle à paraître. Cela peut être, mais c'est trop tard, et, qui pis est, *trop à propos.* Il faut expliquer cette expression : *et qui pis est, trop à propos.* Les lettres en question ne pouvaient guère former qu'une brochure de cent pages, à en juger par la place qu'elles occupent dans les éditions de Neufchâtel et de Genève. Les traduire était l'affaire d'un mois tout au plus, surtout si Hume, qui savait le français, eût voulu s'en occuper sérieusement. Le tout avait été commencé en février 1766 (voir la lettre de cette date à du Peyrou), et le 10 juillet suivant, époque à laquelle Rousseau s'expliquait avec Hume, rien n'avait encore paru. Près de cinq mois pour traduire et imprimer une mince brochure dans la capitale de l'Angleterre, cela peut-il s'expliquer naturellement ? Évidemment les lenteurs étaient calculées, et voici, à ce qu'il me semble, dans quel but. J'ai parlé plus haut du changement qui eut lieu à l'égard de Rousseau dans l'opinion publique et dans les journaux, dès que Hume fut de retour à Londres ; cette brusque transition ne peut être attribuée qu'à l'homme qui arrivait en Angleterre, déjà coupable d'avoir coopéré à la rédaction d'un pamphlet contre son protégé. Publier prématurément un écrit apologétique en faveur de Rousseau, c'était nuire à l'œuvre de sourde diffamation dont la lettre du roi de Prusse était le début. Au contraire, le répandre à l'époque où Rousseau, poussé à bout, éclatait enfin, était un trait d'habileté. En effet, Hume, après la lettre du 10 juillet, jeta son masque et cria de toutes ses forces à l'*ingrat* et au *scélérat.* Dès lors, les lettres de du Peyrou devenaient insignifiantes, nuisibles même. Le public anglais dut dire que celui qui s'était montré ingrat envers un ami comme Hume, pouvait bien aussi avoir tort dans une affaire de moindre importance. En outre, la lettre du roi de Prusse ayant insinué que ses malheurs étaient imaginaires, et qu'il se complaisait dans le rôle de martyr, on en concluait que l'apologie de du Peyrou était mensongère, et que Rousseau n'avait désiré sa publication en Angleterre que pour y continuer la comédie qu'il venait de jouer en Suisse. Hume put d'autant mieux faire ce calcul, qu'il connaissait parfaitement le public anglais ; et, en effet, ce public se montra si léger, si dédaigneux, si *français*, en un mot, qu'on peut sans scrupule adopter mon explication (voyez, pour ce qui regarde les dispositions des Anglais, à Londres, les lettres de Rousseau à lord... et à M..., avril 1766).

Rousseau, en lisant la lettre du roi de Prusse, crut y reconnaître la plume de d'Alembert. « À l'instant, dit-il, un trait de lumière vint m'éclairer

Copyright Arvensa Editions

sur la cause secrète du changement étonnant et prompt du public anglais à mon égard, et je vis à Paris le foyer du complot qui s'exécutait à Londres. » Ici, comme dans l'affaire de Vernes, il eut le tort de s'abandonner trop facilement à sa première impression ; mais, outre que ce qu'il dit du complot est parfaitement exact, il ne se trompait guère relativement à d'Alembert. On verra bientôt que si celui-ci ne rédigea pas la lettre, il fut un des éditeurs du plaidoyer de Hume, et que d'ailleurs il prit, après la mort de Rousseau, une bien lâche revanche dans l'éloge de Milord Maréchal. Il est bon de noter ici les questions sur d'Alembert, adressées par Hume, d'abord à Rousseau, puis à sa gouvernante, et la chaleur qu'il mit à justifier son ami accusé d'être *adroit et rusé* (voyez la lettre du 10 juillet). Enfin, je suppose qu'on aura aussi remarqué les doubles informations prises par Hume auprès de Rousseau et de Thérèse, relativement à ses ressources et à ses connaissances (même lettre) ; toutes ces menues données sont ennuyeuses, je le sais, mais leur ensemble a de l'importance. Lorsque la lettre du roi de Prusse parut à Londres, on a déjà vu que Hume n'en donna pas avis à Rousseau, et qu'il ne fit aucune protestation contre cet odieux libelle. De son côté, Rousseau, suffisamment éclairé sur son compte, au lieu de s'adresser à lui, écrivit aux rédacteurs du *Saint-James Chronicle*, journal dans lequel le pamphlet avait été inséré, une lettre contenant des reproches énergiques sur l'indécence de cette publication. Il ajoutait : « Je vous apprends, messieurs, que cette lettre a été fabriquée à Paris, et ce qui navre et déchire mon cœur, c'est que l'imposteur *a des complices en Angleterre.* » Ici, Rousseau désignait Hume, mais l'accusation ne pouvait être comprise que de Hume seul, et sa conscience dut lui apprendre qu'il était enfin jugé. Non seulement il se lut, mais il eut la froide méchanceté de répandre que l'affliction de Rousseau était *celle d'un homme vain qu'une satire affecte beaucoup.* Comment douter après cela que le même traître qui avait bafoué son ami à Paris, ne fût coupable d'avoir publié à Londres le pamphlet de Walpole ?

Bientôt après, la même feuille publia un autre pamphlet, « plus cruel que le premier, dit Rousseau, et où l'auteur ne peut déguiser sa rage sur l'accueil de Paris. » Je dirai plus loin quel était le but de ce nouvel outrage et de quelle main il partait.

L'affaire de la pension venait d'être terminée dans les bureaux du ministère. Hume en donna avis à Rousseau. Avant de poursuivre l'examen de cette démarche, j'ai des remarques importantes à faire. On sait déjà que

Copyright Arvensa Editions

le roi avait exigé que la pension serait tenue secrète ; il est bon qu'on sache aussi avec quelle discrétion Hume se conforma aux ordres du monarque. Le 2 mai 1766, c'est-à-dire dans le temps où Rousseau, renonçant à toute relation avec son faux ami, lui laissait assez entendre qu'il était démasqué à ses yeux, l'imperturbable Hume osait écrire la lettre suivante à un ami de Rousseau, que je crois être M. de Luze, celui qui l'avait accompagné en Angleterre : « J'ai bien besoin d'apologies auprès de vous, monsieur, pour avoir tant tardé à vous écrire ; mais j'ai différé à vous répondre jusqu'à ce que *notre ami* fût établi. II paraît être à présent dans la situation la plus heureuse, ayant égard à son caractère singulier. Il m'écrit qu'il est parfaitement content. »

Hume ment doublement ici. Il fait entendre que Rousseau vient de lui écrire cela, tandis que depuis le 29 mars il n'avait pas reçu un mot de lui ; en outre, il savait bien, par ce silence même, que Rousseau n'était pas parfaitement content.

« Il est à cinquante lieues éloigné de Londres, dans la province de Derby. M. Davenport, très honnête homme et très riche, lui donne une maison qu'il habite fort rarement, et comme il y entretient une table pour ses domestiques qui ont soin de la maison et des jardins, il ne lui est pas difficile *d'accommoder notre ami* et sa gouvernante de tout ce que des personnes si sobres peuvent désirer. Il a la bonté de prendre 30 livres sterling de pension, car sans cela *notre ami* n'aurait jamais mis le pied dans sa maison. »

II est sûr que Rousseau payait pension à Wooton, on en a la preuve dans sa lettre à M. Davenport (30 avril 1767) ; cependant je soupçonne que Hume diminue ici le montant de cette pension, pour faire croire à une charité, car le 19 juillet 1766 Rousseau écrivait à du Peyrou. « Je vous suis obligé de la copie de la lettre de M. Hume ; c'est à peu près ce que j'imaginais. *L'article des* 30 *livres sterling* m'a *fait rire. Vous pourrez du moins juger par vous-même de ce qu'il en est.* » Du Peyrou devait venir à Wooton. Quant à cette lettre de Hume, c'est celle que je transcris et que M. de Luze avait communiquée à du Peyrou.

« S'il est possible qu'un homme *peut* vivre sans occupation, sans livres, sans société et sans sommeil, il ne quittera pas ce lieu sauvage où tout semble concourir pour le rendre heureux ; mais je crains la faiblesse et l'inquiétude naturelles à tout homme, surtout à un homme de son caractère. *Je ne serais pas surpris qu'il quittât bientôt cette retraite,* etc.

Copyright Arvensa Editions

Mme de Boufflers vous a sans doute appris les bontés que le roi a eues pour lui. *Le secret qu'on veut garder sur cette affaire est une circonstance bien agréable à notre ami.* »

Ici, Musset-Pathay met en note : « Voilà *cinq ou six fois que David confie ce secret.* » Dans un autre endroit, il parle d'une *douzaine* de personnes déjà instruites. Il en a sans doute trouvé la preuve dans la correspondance secrète de Hume ; comme ce recueil est aujourd'hui introuvable è Paris, il m'a été impossible de m'en assurer. Mais il résulte toujours de la présente lettre, que Hume a confié le secret, d'abord à Mme de Boufflers, puis à l'ami auquel il écrit. Voici une autre preuve de son indiscrétion et en même temps de sa fourberie. Le 4 octobre 1766, Rousseau, écrivant à du Peyrou, lui citait un passage d'une lettre qu'il avait reçue de lui et qui était datée du 16 mars. « Si vous avez besoin d'un homme sûr, lui disait du Peyrou, adressez-vous à mon ami à Cerjeat. *Il me mande que le roi vous a offert une pension que vous avez refusée,* etc. » Les lettres mettant alors au moins quinze jours pour aller de Londres à Neufchâtel, ce M. Cerjeat n'avait pu écrire cela à du Peyrou que vers le 1er mars 1766 ; Hume avait donc déjà parlé de la pension à cette époque, c'est-à-dire *quatre mois avant la rupture*, et il fallait que le secret fût déjà bien ébruité pour que ce M. Cerjeat, qui ne paraît pas avoir eu de rapports personnels avec Hume, fût instruit. On voit par là à quel point Hume était pressé d'étaler son rôle de bienfaiteur ; on voit aussi qu'il accusait déjà Rousseau *d'avoir refusé la pension,* ce qui était faux, comme je vais le prouver ci-après.

« Il a, continue Hume, la faiblesse de vouloir se rendre intéressant en se plaignant de sa pauvreté et de sa mauvaise santé. Mais J'ai découvert, *par hasard*, qu'il a quelques ressources d'argent, très petites à la vérité, mais qu'il nous a cachées en nous rendant compte de ses biens. Pour ce qui regarde sa santé, elle me paraît plutôt robuste qu'infirme, à moins que vous ne vouliez compter les *accès de spleen* auxquels il est sujet. C'est grand dommage, car il est fort aimable par ses manières, et d'un cœur honnête et sensible ; mais ces accès l'éloignent de la société et donnent quelquefois à sa conduite un air de bizarrerie et de violence, qualités qui ne lui sont pas naturelles. »

Musset-Pathay, à qui j'emprunte cette lettre, en a parfaitement senti la perfide adresse. Hume, prévoyant tout ce qui va résulter bientôt de ses manœuvres, annonce que Rousseau ne tiendra pas à Wooton ; il parle, comme jadis Diderot, des effets malheureux de la solitude sur son

Copyright Arvensa Editions

caractère ; autre bout d'oreille très significatif. L'athée écossais et l'athée français étalent faits pour s'entendre ; ils s'étaient vus à Paris, et de là cette conformité d'avis. Je n'ai pas besoin de faire remarquer la malveillance du trait sur la santé. Il est notoire que Rousseau était atteint d'une maladie de vessie qui, sans danger par elle-même, n'en était pas moins cruelle[132]. Quant à l'affectation de pauvreté, il en sera question dans un autre endroit.

Rousseau fut aussi discret sur l'article de la pension que Hume le fut peu. Il n'en parla pas même à du Peyrou, son meilleur ami, son confident intime. Voici ce qu'il lui écrivait le 16 août 1766 : « Je vous dirai seulement un mot de la pension du roi d'Angleterre dont il a été question et *dont vous m'avez parlé souvent vous-même*. *Je ne vous répondis pas* sur cet article, non seulement à cause du secret que M. Hume *exigeait au* nom du roi, et que je lui ai fidèlement gardé, jusqu'à ce qu'il l'ait publié lui-même, etc. Comme il répand partout qu'après avoir accepté la pension, *je l'ai malhonnêtement refusée,* je vous envoie une copie de la lettre que j'écrivis, à ce sujet, au ministre, par laquelle vous verrez ce qu'il en est (c'est la lettre au général Conway, 22 mai 1766). Lorsqu'on vous marqua (M. de Cerjeat) que la pension m'avait été offerte, cela était vrai ; mais lorsqu'on ajouta que je l'avais refusée, cela était faux, car, au contraire, sans défiance alors (mars 1766) sur la sincérité de M. Hume, je ne mis pour accepter cette pension qu'une condition, savoir l'agrément de Milord Maréchal que, vu ce qui s'était passé à Neufchâtel, je ne pouvais me dispenser d'obtenir. Or, nous avions eu cet agrément avant mon départ de Londres. Il ne restait de la part de la cour qu'à terminer l'affaire, ce que je n'espérais pas beaucoup ; mais ni dans ce temps-là, ni avant, ni après, *je n'en ai parlé à qui que ce fût au monde*, *hors le* seul Milord Maréchal qui, sûrement, m'a gardé le secret. Il faut donc que ce secret ail été ébruité par M. Hume. Or, comment a-t-il pu dire que j'avais refusé, puisque alors mon intention n'était pas même de refuser ? Cette anticipation ne montre-t-elle pas *qu'il savait que je serais bientôt forcé à ce refus*, *et qu'il entrait dans son plan de m'y forcer pour amener les choses au point où il les a mises ?* »

Ainsi, en mars 1766, Hume violait, par vanité, le secret de la pension, après l'avoir imposé à Rousseau, *au nom du roi ;* il avançait faussement que Rousseau avait refusé cette pension ; et plus tard il aggravait ce mensonge en publiant que Rousseau *l'avait refusée après l'avoir acceptée !* On verra

Copyright Arvensa Editions

plus tard combien est juste l'interprétation que Rousseau donne de ces deux mensonges. On trouve dans la lettre du 10 juillet le récit détaillé de sa démarche auprès du général Conway, non pour refuser la pension, mais pour faire différer le moment où il lui serait possible de l'accepter. On fera bien de lire toute sa lettre (23 mai 1766). Hume, feignant de croire que la clause du secret était le seul motif qui empêchât Rousseau d'accepter, lui écrivit effrontément pour l'assurer *qu'il pouvait toujours compter sur les bontés du roi*, *s'il se ravisait sur la pension*. Il n'eut pas de réponse et ne s'en inquiéta pas davantage. Cependant il eut soin de faire insérer la lettre de Rousseau dans le numéro 2123 d'un journal intitulé *Public-Ledger* (voir à ce sujet les observations de Mme de La Tour, sur l'*Exposé succinct* de Hume, édit. de Genève, t. XXVIII, pag. 178). Cette lettre, dans laquelle Rousseau ne pouvait s'expliquer clairement, semblait indiquer un refus d'accepter la pension ; Hume le vit, et comme depuis longtemps il avait annoncé faussement qu'elle avait été refusée, il se hâta de publier la lettre au général Conway, comme confirmation de ce mensonge.

Dans le même moment parut la lettre au docteur Pansophe, libelle odieux que Rousseau attribua, à tort, à Voltaire : j'en rechercherai plus tard l'auteur. Du Peyrou, je ne sais trop pourquoi, l'a insérée dans son édition dite de Genève, t. XXVIII, pag. 426. J'engage le lecteur à le parcourir et à bien peser les réflexions importantes de Rousseau sur cette vile production. Il est bon de savoir ce qu'en disait Hume. Le 16 mai 1766 il écrivait à Mme de Boufflers : « Vous connaissez sans doute la lettre de Voltaire à notre philosophe »étranger. J'imagine qu'elle le réveillera de sa léthargie. Ce sont deux gladiateurs dignes d'entrer en lice ; ils rappelleront la lutte de Darès et d'Entellus. La souplesse, l'ironie et la grâce de l'un formeront un contraste *agréable* avec la véhémence et l'énergie de l'autre » *(Private Corresp*. pag. 168). Hume ne voit que de l'ironie, de la *souplesse* et de la *grâce* dans ce noir libelle, il se réjouit d'avance de le voir *réveiller Rousseau de sa léthargie !* Je demande à ceux qui l'ont lu, si ce jugement seul ne trahit pas une haine mortelle ? J'ajoute que Hume écrivait cela avant la rupture, et encore affublé de ses allures de bienfaiteur, comme on va le voir par le reste de la lettre. Enfin, c'était à une *amie* de Rousseau qu'il parlait, sur ce ton, d'un écrit que Musset-Pathay, ordinairement si calme, n'a pu s'empêcher de nommer *une ironie sanglante !* Dans la même lettre, Hume informait Mme de Boufflers du *refus* de Rousseau d'accepter la pension, et traitait ce refus *d'inconcevable*

Copyright Arvensa Editions

extravagance. C'était encore un mensonge, puisque Rousseau n'avait fait qu'ajourner son acceptation (voir sa lettre au général Conway). « Milady a Aylesbury[133], ajoute Hume, croit que son humeur est causée par la lettre de Walpole. Celui-ci vient d'en faire une seconde pleine *d'esprit,* mais il est résolu de n'en pas laisser prendre de copies. Il m'assure qu'il est, ainsi que Mme du Deffand, innocent de la publication de la première lettre, prétendant qu'elle est due à *une de vos amies.* » Cette seconde lettre est un persiflage presque aussi cruel que la fausse lettre du roi de Prusse. Hume se contente de dire qu'elle est *pleine d'esprit !* Loin d'éprouver la moindre indignation contre les satires qui attaquent l'honneur de son protégé absent, il ne sait en faire ressortir que les mérites, et ceux de leurs auteurs. N'est-il pas aussi très singulier que cette dame, à qui Walpole attribue la publication de la fausse lettre du roi de Prusse, se trouve être une *amie* de Mme de Boufflers ? Est-il facile de concilier cette amitié-là avec celle que Musset-Pathay veut absolument que cette dame ait eue pour Rousseau ? Enfin, la dame dont il s'agit ne serait-elle pas Mme de Verdelin, grande amie de Walpole ?

Un autre écrit anonyme parut dans le même temps à Londres. Il contenait, dit Rousseau, des particularités relatives à lui et connues de *Hume seul* et finissait par un trait caractéristique, que nous avons vu revenir souvent sous la plume de l'Ecossais ; Rousseau était accusé *d'être sujet à changer d'amis.* « Il ne faut pas être bien fin, dit celui-ci, pour deviner à quoi cela prépare. » Tris-probablement Hume était l'auteur de ce nouveau libelle. Quoi qu'il en soit, voilà déjà, en comptant la lettre du roi de Prusse, quatre écrits satiriques publiés à Londres contre Rousseau, sans que ce bienfaiteur si *zélé* eût songé à l'en instruire ; sans qu'il lui eût écrit, à ce sujet, le moindre mot de consolation, sans qu'il eût fait en sa faveur la moindre démarche.

En terminant la lettre du 10 juillet 1766, Rousseau achève de dévoiler le plan ténébreux de son ennemi avec une logique irrésistible. Quelques points, cependant, pouvant laisser encore l'incertitude dans l'esprit du lecteur, j'ai cru qu'il ne serait pas inutile de résumer et au besoin de commenter cette dernière partie de l'argumentation de Rousseau. Suivant lui, le but de Hume, en l'attirant en Angleterre, était de l'amener, par une suite de manœuvres habilement conçues, à opérer lui-même la ruine de sa réputation. La lettre du roi de Prusse et les pamphlets qui la suivirent

Copyright Arvensa Editions

n’étaient que des moyens accessoires de diffamation. Hume savait bien qu'on ne déshonore pas un homme avec des satires. L'objet principal de ces écrits était d’irriter Rousseau et de l'amener à un éclat scandaleux. Les choses furent arrangées de manière à ce qu'il pût seul apercevoir la part que son faux protecteur prenait à ces actes hostiles, et l'on fit même en sorte qu’il pénétrât tout le plan de l’intrigue ; mais on eut soin de ne lui laisser qu'une conviction morale. En effet, on voit à la seule lecture de la lettre du 10 juillet, que toutes les preuves matérielles furent dissimulées avec un art qu'on admirerait s’il ne s'agissait pas d'une œuvre vraiment infernale. Quant au public, On était sûr de le fasciner par des apparences de dévouement et par le fracas des services. Ce fut dans ce but qu'une pension fut sollicitée et bientôt ébruitée, malgré les ordres du roi. D'après ce système, on comprend comment Hume devait d'abord rester impassible et se refuser à toute explication. Quand ces menées préparatoires eurent produit tout l'effet désirable ; quand Rousseau fut suffisamment éclairé et que Hume fut sûr d'être pris pour ce qu'il était réellement, arriva l’ultimatum du protecteur : *acceptez-vous ou non la pension ?* Si Rousseau eût accepté, alors Hume recouvrant subitement toute sa lucidité, lui eût opposé ses soupçons, ses accusations publiques contenues dans les pièces suivantes : 1° la lettre au rédacteur du *Saint James-Chronicle,* où il est indirectement désigné ; 2° la lettre du 9 avril 1766, à Mme de Boufflers, dans laquelle Rousseau nomme Hume en l'accusant de manœuvres perfides. Quand on connaîtra toute la partialité, pour ne rien dire de plus, de cette dame pour son ami Hume, on ne doutera pas que, dans la supposition dont il s'agit, elle ne se fût empressée de lui livrer la lettre de son adversaire ; on doit même croire qu'elle la lui avait communiquée immédiatement après sa réception ; 3° la lettre aux libraires Becket et de Hondt (9 avril 1766), dans laquelle Hume est clairement accusé d’avoir arrêté la publication des lettres de du Peyrou ; 4° la lettre de Rousseau à son cousin (10 avril 1766) où se trouve ce passage : « Vous saurez que *cet homme* (Hume), à l'abri d’une amitié traîtresse, a formé avec deux ou trois complices l'honnête projet de déshonorer votre parent, etc. » Rousseau marqua à du Peyrou *que ce cousin était en secret l'âme damnée du bon David* (2 avril 1767). Veut-on que ce fût une erreur, j'y consens, et je mets cette lettre de côté ; 5° la lettre à milord *** (7 avril 1766), où il disait : « Il faut que le public sache qu'il y a *des traîtres* qui, sous le masque d'une *amitié perfide*, travaillent à me déshonorer » ; 6° la lettre à milord*** (19

Copyright Arvensa Editions

avril 1766) : « Trompé, dit-il, par des traîtres qui, ne pouvant me déshonorer dans les pays où j'ai vécu, m'ont entraîné dans un pays inconnu et dont j'ignore la langue, afin d'y exécuter plus aisément leur abominable projet... *seul, sans appui*, *sans* ami, sans défense, abandonné à la témérité des jugements publics, j'avais le plus grand besoin d'un *protecteur* qui ne dédaignât pas ma défense, ne pouvais-je mieux le chercher que parmi cette illustre noblesse à laquelle je me plaisais à rendre honneur, etc. » En disant qu'il n'a ni *amis*, ni *protecteurs* en Angleterre, Rousseau déclare assez nettement, je pense, que Hume n'est pour lui ni *un ami*, ni *un protecteur*. Ces lettres, bien que confidentielles, durent être communiquées ; tout le monde étant persuadé que Hume était l'ami et le *protecteur* de Rousseau, il était naturel qu'on voulût savoir de lui la cause des étranges idées que son *protégé* émettait sur son compte. Ce sont là les imprudences dont Rousseau s'accuse dans sa lettre du 10 juillet, lorsqu'il dit : « Dans l'impétuosité d'un premier mouvement dont je ne fus jamais le maître, et que mes adroits ennemis savent faire naître pour s'en prévaloir, j'écris des lettres pleines de désordre, où je ne déguise ni mon trouble, ni mon indignation. » Hume, en rassemblant ces documents écrits, prouvait sans réplique que Rousseau acceptait bassement les services d'un homme qu'il accusait de perfidie. Si, au contraire, Rousseau eût refusé, il était tenu de s'expliquer et, par conséquent, d'accuser celui qui, aux yeux de tous, était son protecteur, et c'est ce qui eut lieu en effet. Quelque parti qu'il prît, il ne pouvait donc éviter le déshonneur. On verra toute la conduite subséquente de Hume confirmer parfaitement cette explication [134]. Rousseau termine sa lettre du 10 juillet par un trait de franchise et d'abnégation qui seul prouve plus que tous ses arguments. On ne peut le soupçonner de l'avoir placé là pour l'effet, puisque tout se passait entre Hume et lui, et qu'il ne soupçonnait même pas que son ennemi osât jamais publier cette lettre. Il l'osa pourtant : j'en dirai ailleurs le motif.

Je vais maintenant faire l'analyse du mémoire justificatif de Hume. Elle sera, je l'espère, la contre-preuve de tout ce qui a été démontré précédemment, et achètera d'éclaircir tout ce qui aura pu paraître obscur ou hasardé dans les explications précédentes.

Ce mémoire a pour titre : *Exposé succinct de la contestation survenue entre M, Rousseau et M. Hume.* On le trouve en entier dans l'édition de Genève, t. XXVIII, pag. 16 et suivantes. D'abord publié à Londres, en anglais

Copyright Arvensa Editions

il fut ensuite traduit et imprimé à Paris par Suard et d'Alembert, qui y mirent un avertissement dans lequel ils font l'éloge du caractère pacifique de Hume, ajoutant que « ce n'était qu'avec la plus grande peine qu'il avait consenti à laisser paraître son apologie. » Ils ajoutent que « pour prix de ses bienfaits, Hume ayant reçu de Rousseau une lettre outrageante, il l'écrivit à un de ses amis, et s'exprima dans ses lettres avec toute l'indignation que méritait un si étrange procédé » (*Avertissement*). Nous avons heureusement des renseignements exacts sur la conduite de Hume dans cette circonstance, et on ne se douterait pas que c'est Mme Suard elle-même qui s'est chargée de révéler la vérité, si soigneusement déguisée par son mari et par d'Alembert. Voici ce que dit cette dame : « *Six semaines* après le départ de Rousseau pour l'Angleterre, nous étions allés souper chez Mme Necker. Une personne qui sortait de chez d'Holbach nous dit qu'il venait de recevoir une lettre de M. Hume, qui commençait par ces mots : Mon cher baron, *Rousseau est un scélérat !* On resta frappé d'étonnement. *Ces mots étaient échappés à l'indignation de cet excellent homme.* Je crois que l'épithète d'insensé lui aurait mieux convenu, quoiqu'on ne puisse le disculper d'ingratitude. *On passa toute la soirée à en citer des preuves sans nombre,* etc. » *(Essais de mémoires sur M. Suard,* 1820). Ce trait est cité par Musset-Pathay *(Histoire,* t. Ier).

Il y a probablement erreur dans l'époque indiquée par Mme Suard ; Il faut lire six mois lieu de six semaines ; en effet, Rousseau arriva à Londres au commencement de janvier 1766, et la rupture eut lieu en juin suivant. Ce qu'il y a de sûr et de très remarquable, c'est la virulence des expressions de ce Hume, jusque-là si impassible. Voici d'autres preuves encore plus irrécusables de sa rage et de sa mauvaise foi. Après la première explosion racontée par Mme Suard, Hume comprit qu'il s'était livré trop ardemment à sa haine et au transport d'une joie barbare. Il craignit que le public ne fût frappé de le voir prendre pour premier confident un des ennemis les plus acharnés de lettre assez mesurée, dans laquelle, après avoir raconté à sa manière l'affaire de la pension et celle de la rupture, il dit : « Quoique je suppose un calomniateur, *je sais qu'il n'en est pas*, *parce qu'il ne reçoit aucune lettre par la poste*, soit parce qu'on ne pourrait, s'il en recevait, lui parler que des preuves de *ma constante amitié* » (*Private Corresp.,* lettre du 15 juillet 1766). Pourquoi Hume, avouant ici qu'il ne croit pas à un calomniateur, eut-il l'effronterie de sommer Rousseau de le lui faire connaître (voyez sa lettre du 26 juin *1766, Exposé succinct*) ? Comment

Copyright Arvensa Editions

savait-il que Rousseau ne recevait pas de lettres par la poste, et que celles qui lui parvenaient par voie particulière ne contenaient rien qui fût à sa charge ? N'est-ce pas avouer qu'il était à l'affût de la correspondance de son protégé et qu'il s'entendait avec ceux qui la recevaient pour en violer le secret ? Je défie qu'on explique autrement ce trait de sa lettre. Enfin, comment ose-t-il parler à Mme de Boufflers des preuves de sa *constante amitié* pour Rousseau, lorsque précédemment il lui faisait dire par Mme de Barbantane qu'il avait coopéré à la rédaction de la lettre du roi de Prusse ? Était-ce là une preuve d'amitié ? « Donnez-moi vos avis, continue Hume. Si je suis le conseil que me donnent lord Hereford et le général Conway, de publier les détails relatifs à cette querelle, je ruine entièrement ce malheureux ; chacun tournera le dos à un être si faux, si ingrat, si méchant, si dangereux... Malgré sa conduite envers moi, je ne puis me résoudre à commettre une telle cruauté envers un homme qui a si longtemps trompé une partie du genre humain. D'un autre côté, le silence a ses dangers ; il compose maintenant un livre dans lequel il me déshonorera par des mensonges atroces. *Il écrit ses mémoires.* Supposez qu'ils soient publiés après sa mort, ma justification perdra beaucoup de son authenticité ; on me dira qu'il est aisé d'inculper un mort. J'ai donc l'intention d'écrire cette querelle, en y joignant les pièces originales ; de donner à ce récit la forme d'une lettre adressée au général Conway, d'en faire des copies qui seront déposées dans vos mains, dans celles de M. Davenport et de quelques autres personnes ; enfin, d'en envoyer une à *Jean-Jacques*, en lui désignant les dépositaires, afin que s'il a quelque chose à répondre il le leur adresse. Tel est mon projet ; mais n'est-il pas cruel de prendre tant de peine pour un pareil *scélérat ?* Ne soyez pas surprise si vous entendez parler de cette affaire. J'*en ai entretenu tous les amis que je possède* afin de me justifier contre un homme si dangereux. J'en ai dit un *mot* au baron d'Holbach. Faites-en part au prince de Conti, en lui demandant ses ordres sur la conduite que j'ai à tenir. Je désirerais, si la santé de Mme de Luxembourg lui permettait de recevoir de pareilles confidences, que vous eussiez la bonté de la lui faire. Je compte sur l'intérêt de Mme de Barbantane. Je n'a pas encore écrit à Milord Maréchal mais je vais le faire. » Ainsi, le généreux D. Hume qui, selon ses éditeurs, ne peut se résoudre à la cruelle nécessité de publier cette affaire, avoue en avoir déjà entretenu *tous ses amis de Paris*, et en avoir écrit *un mot* au baron d'Holbach ; or, on sait quels étaient ces amis et quel était ce mot. Non content de cet éclat, il prie Mme de

Copyright Arvensa Editions

Boufflers d'instruire tous ceux qui ne sont pas encore au fait, ajoutant qu'il va écrire à Milord Maréchal ; le tout pour se justifier contre *un homme dangereux* qui n'a encore rien dit qu'à lui seul, David Hume, et qui, plus tard, ne daigna pas même se défendre ! Comment savait-il que Rousseau écrivait ses mémoires ? Et pourquoi ces mémoires lui donnaient-ils tant d'inquiétude, s'il se sentait si irréprochable ? Dépendait-il d'un *scélérat* tel que Rousseau de *déshonorer l'excellent* David Hume, comme l'appelle Mme Suard ? Pourquoi ce sage, ce stoïcien, jusqu'alors si calme, n'attendait-il pas, sinon la publication des *Mémoires de Rousseau*, au moins quelque accusation publique ? Que ne se plaignait-il décemment à quelques amis discrets, au lieu d'envoyer d'emblée à d'Holbach une lettre furibonde ? Pourquoi, en écrivant à Mme de Boufflers, ne peut-il s'abstenir d'accumuler des épithètes outrageantes qui démentent sa fausse modération ? J'accorde, si l'on veut, qu'il pouvait songer à se défendre ; il n'en est pas moins évident qu'il mentait sottement en avançant qu'il lui répugnait de publier son apologie, c'est tout ce que je veux prouver pour le moment.

Mme de Boufflers, qui prétendait, comme on le verra bientôt, à la confiance exclusive de Hume, fut piquée de n'avoir pas été instruite la première. Elle le fit sentir à son ami dans une longue lettre que je citerai en entier, lorsque j'examinerai les procédés très équivoques de cette dame. Hume répliqua par la lettre suivante, du 12 août 1766. « Il eût été fort inconvenant, dit-il, que vous et M. le prince de Conti fussiez instruits de ma querelle avec *Jean-Jacques* par d'autres que par moi. Je vous savais à cent lieues de Paris. J'écrivis en effet au baron d'Holbach, mais sans lui recommander ni en attendre le secret. Je croyais que cette histoire serait racontée à huit ou dix personnes ; dans une semaine ou deux, vingt ou trente pouvaient en entendre parler, *et il fallait trois mois avant qu'elle vous parvint à Pougues.* Je n'imaginais pas qu'un fait particulier raconté à un seul homme serait porté d'un bout du royaume à l'autre en un moment. Si le roi d'Angleterre eût déclaré la guerre à la France, cette nouvelle n'eût pas fait plus de bruit que ma rupture avec Rousseau. J'avoue que cela m'inquiéta ; je différai de vous écrire, attendant de jour en jour de nouveaux renseignements... Vous voyez que mon erreur vient de ce que j'ai mal raisonné. Je vous prie de m'accorder mon pardon, et de l'obtenir de M. le prince de Conti. »

À la suite de ces mauvaises raisons, Hume s'excuse tout aussi mal de son emportement, en objectant l'outrage que lui a fait Rousseau. Il fait

Copyright Arvensa Editions

semblant d'attribuer la lettre de ce dernier (10 juillet 1766) à un calcul froidement prémédité ; il l'accuse de mensonge, et il ajoute : « Ce qui m'a déterminé à ne garder aucune mesure avec cet homme, c'est la certitude qu'il écrivait ses *Mémoires*, et qu'il m'y faisait faire une belle figure. » Encore les *Mémoires !* Cette fois Hume prétend en connaître le contenu ; c'est avouer de nouveau l'espionnage que Rousseau lui a si souvent reproché. « J'ai donné, continue-t-il, quelques détails à M. d'Alembert qui vous les communiquera. J'aurais dû vous écrire, *mais j'ignorais votre adresse ;* je savais seulement que vous n'étiez pas à Paris. » Notez qu'un peu plus haut Hume venait de lui dire *qu'il la savait aux eaux de Pougues ;* le quiproquo est plaisant dans un fourbe de cette force. On remarquera aussi ce trait de sa lettre : *je différai de vous écrire ;* on ne diffère pas d'écrire à quelqu'un dont on ignore l'adresse. Si Hume différait d'écrire, c'est qu'il comptait écrire plus tard ; *il avait donc l'adresse.* Il termine ainsi : « J'ai fait un récit de cette histoire, que j'ai envoyé au général Conway, pour *la faire passer à M. d'Alembert*. Toutes les conjectures qu'on a faites à Paris, et dont vous m'informez, *sont fausses ;* il les invente. *Jamais on ne l'instruisit de la plaisanterie dont* vous *me parlez*, *quand même elle aurait eu lieu.* »

La *plaisanterie* dont il est question ici est celle qui figure à la fin de la fausse lettre du roi de Prusse ; je le démontrerai à l'article de Mme de Boufflers. C'est la même que celle que Hume avoue avoir faite à la table de lord Osory (voir sa lettre à Mme de Barbantane).

Mme de Boufflers ayant entendu dire à Paris que Rousseau avait été prévenu de cette perfidie, et qu'elle était la cause de sa rupture avec Hume, l'écrivit à ce dernier, qui lui répondit comme on vient de le voir. Je demande maintenant comment Hume eût osé affirmer si résolument que jamais on n'avait pu instruire Rousseau de la plaisanterie dont il était l'auteur, s'il n'eût pas ouvert *toute sa correspondance ?* Mais ce qu'il y a de vraiment incroyable, c'est qu'après avoir confié précédemment à Mme de Boufflers, par l'entremise de Mme de Barbantane, que cette plaisanterie était de lui, il semble opposer une négation à cet aveu formel, au moyen de la phrase équivoque : *quand même elle aurait eu lieu*. L'effronterie est presque insultante ; mais Mme de Boufflers, qui avait ses vues, fit semblant de ne pas s'en apercevoir, comme de bien d'autres choses encore plus frappantes.

Le fracas du bon David, comme disait Rousseau, déjà évident par ses

Copyright Arvensa Editions

propres lettres, est constaté par ses éditeurs mêmes. Ils disent : « Que les *plaintes* de Hume parvinrent bientôt à la connaissance du public, et que ses amis craignirent que dans un premier moment de *sensibilité* il ne se fût laissé emporter trop loin. » Ils disent aussi « qu'il aima mieux courir le risque d'un jugement injuste que de se résoudre à un éclat si contraire à son caractère. » Encore un mensonge. Hume avait écrit à d'Holbach immédiatement après avoir reçu la lettre de Rousseau, du 23 juin 1766, dans laquelle celui-ci lui signifiait la rupture ; de plus, le 12 août suivant, il marqua à Mme de Boufflers que son *Mémoire apologétique* était fait, et qu'il venait de l'envoyer à d'Alembert ; à coup sûr, il n'avait pas perdu de temps. Quant à ses amis de Paris, ils l'avaient servi avec une diligence bien plus grande encore, puisque, d'après ses propres expressions, la querelle fut connue *en un moment*, *d'un bout de la France à l'autre* ; ce qui, soit dit en passant, prouve que Rousseau n'a exagéré ni le nombre ni la violence de ses ennemis dans ce pays[135]. Hume fait même mine de regretter cette marche pour ainsi dire électrique de la publicité, comme s'il n'était pas clair, par sa conduite, qu'il y comptait d'avance. Mais ce n'est pas tout : le 29 août 1766, il écrivait à Mme de Barbantane une lettre dans laquelle, après avoir traité Rousseau d'*homme dangereux*, *d'esprit noir et atroce,* il annonce à cette dame qu'il a communiqué son apologie au roi et à la reine d'Angleterre, *qui l'ont lue avec avidité*, dit-il modestement, et lui ont conseillé de ne rien publier qu'il n'y fût forcé par Rousseau. Ce récit, dont je suspecte fort la vérité, est une nouvelle preuve des *ménagements* et des *répugnances* de Hume ; après avoir sonné le tocsin à Paris, il prenait à Londres des têtes couronnées pour arbitres ! Malgré la recommandation de leurs majestés, et quoique Rousseau n'eût fait aucune démarche publique, il n'en fit pas moins paraître son apologie. Mais il lui fallait un prétexte pour colorer cette démarche, et ne pas démentir son hypocrite générosité. Ses éditeurs l'eurent bientôt trouvé. « M. Rousseau, disent-ils, a adressé à un libraire de Paris une lettre dans laquelle il accuse, sans détour, M. Hume de s'être ligué avec ses ennemis pour le trahir et le diffamer, et où il le défie hautement de faire imprimer les pièces qu'il a entre les mains. Celle lettre a été communiquée à Paris à un grand nombre de personnes ; elle a été *traduite en anglais*, et imprimée dans les papiers de Londres. Une accusation et un défi si publics ne pouvaient rester sans réponse » (*Avertissement*). Les éditeurs terminent en assurant de nouveau

Copyright Arvensa Editions

que Hume *redoutait fort l'extrémité à laquelle il est réduit* (nous savons ce qu'il en faut croire) ; que M. Rousseau peut *revenir à la charge*, *produire de nouvelles suppositions*, *créer de nouveaux fantômes*, *il ne sera pas contredit ; M. Hume abandonne sa cause aux esprits droits, aux cœurs honnêtes*, etc.

On croirait, d'après cela, que Rousseau avait réellement fait une démarche publique ; on va en juger. Sa lettre au libraire est celle du 2 août 1766 ; on la trouve dans sa *Correspondance.* Guy venait de l'informer des bruits qui couraient à Paris sur son compte, grâce aux soins de Hume et de ses amis ; je l'ai démontré. Rousseau lui répond *qu'il se serait bien passé de les apprendre*, et qu'il est convaincu que toute résistance de sa part à la ligue qui s'est formée contre lui est absolument inutile ; que les qualifications de *canaille* et de *scélérat* employées par Hume ne l'émeuvent pas. « Si je savais, dit-il, répondre à de pareils noms, je m'en croirais digne. » Il ajoute que Hume se gardera bien de publier, comme il l'écrit, toutes les pièces relatives à cette affaire, ou du moins qu'il ne le fera pas fidèlement. « *Montrez*, dit-il, *cette lettre à mes amis*, *et priez-les de se tranquilliser.* Ceux qui ne jugent que sur des preuves ne me condamneront certainement pas, et ceux qui jugent sans preuves ne valent pas la peine qu'on les désabuse... J'ai un défenseur dont les opérations sont lentes, mais sûres ; je les attends. Je me bornerai à vous présenter une seule réflexion. Il s'agit de deux hommes, dont l'un a été amené par l'autre en Angleterre, presque malgré lui : l'étranger, ignorant la langue du pays, ne pouvant parler ni entendre, seul, sans ami, sans appui, sans savoir même à qui confier une lettre en sûreté, livré sans réserve à l'autre et aux siens, malade, retiré, ne voyant personne, écrivant peu, est allé s'enfermer au fond d'une retraite, où il herborise pour toute occupation. Le Breton, homme actif, intrigant, liant, au milieu de son pays, de ses amis, de ses parents, de ses patrons, en grand crédit à la cour, à la ville, répandu dans le plus grand monde, à la tête des gens de lettres, disposant des papiers publics, en grande relation à l'étranger, *surtout avec les plus mortels ennemis* du premier. Dans cette position, il se trouve que l'un des deux a tendu des pièges à l'autre. Le Breton crie que c'est cette *vile canaille*, ce scélérat d'étranger qui lui en tend ; l'étranger, seul, malade, abandonné, gémit et ne répond rien[136]. Là-dessus, le voilà jugé, et il demeure clair qu'il s'est laissé mener dans le pays de l'autre, qu'il s'est mis à sa merci, tout exprès pour conspirer contre lui. Que pensez-vous de ce jugement ? Si

Copyright Arvensa Editions

j'avais été capable de former un projet aussi monstrueusement extravagant, où est l'homme ayant quelque sens, quelque humanité, qui ne devrait pas dire : Vous faites tort à ce pauvre misérable, il est trop fou pour pouvoir être un scélérat : plaignez-le, saignez-le, mais ne l'injuriez pas ? J'ajouterai que le ton seul que prend M. Hume devrait décréditer ce qu'il dit. Ce ton si brutal, si bas, si indigne d'un homme qui se respecte, marque assez que l'âme qui l'a dicté n'est pas saine ; il n'annonce pas un langage digne de foi. Je suis étonné, je l'avoue, que ce ton seul n'ait pas excité l'indignation publique. C'est qu'à Paris c'est toujours celui qui crie le plus fort qui a raison. À ce combat-là, je n'emporterai jamais la victoire, et je ne la disputerai pas. Il m'est prouvé que M. Hume, lié avec mes plus cruels ennemis, d'accord à Londres avec des gens qui se montrent, et à Paris avec tel qui ne se montre pas, m'a attiré dans son pays, en apparence pour m'y servir avec la plus grande ostentation, et, en effet, pour m'y diffamer avec la plus grande adresse. Je m'en suis plaint, *il a voulu savoir mes raisons*, je les *lui ai écrites dans le plus grand détail ;* si on les demande, il peut les dire : quant à moi, *je n'ai rien à dire du tout*. Plus je pense à la publication promise par M. Hume, moins je puis concevoir qu'il l'exécute. S'il l'ose faire, à moins d'énormes falsifications, je prédis hardiment que, malgré son extrême adresse et celle de ses amis, sans même que je m'en mêle, M. Hume est un homme démasqué. » Ainsi, traité publiquement de *canaille* et de *scélérat* par Hume et ses amis, Rousseau n'opposa à leurs outrages que la lettre qu'on vient de lire, et qu'il recommande de montrer *seulement à ses amis.* Les éditeurs de Hume appellent cela *un défi et une accusation publique.* Il est vrai que la lettre fut traduite en anglais et publiée à Londres, comment et par qui ? C'est ce qu'il faut tâcher de découvrir. Je commencerai par rappeler que le libraire Guy était l'associé et par conséquent le complice du libraire Duchesne dans l'affaire de l'impression *à Émile* (voir chap. III). Depuis le décret, il *fréquentait beaucoup l'hôtel de Luxembourg (Confess.*, liv. XII). Il s'était empressé, et de son propre mouvement, d'instruire Rousseau des bruits qui couraient à Paris, mais il ne lui avait rien dit des écrits publiés dans le même moment pour sa défense. Rousseau le lui reproche dans sa lettre du 7 février 1767. Cette réticence est suspecte. Dans cette même lettre se trouve le trait suivant ; « Il est certain que la lettre que je vous écrivis (celle du 2 août) a été traduite par *extraits* (par copies), et insérée dans les papiers de Londres. Il n'est pas difficile de comprendre d'où venaient ces extraits, ni pour quelle

Copyright Arvensa Editions

fin. » Rousseau ne dit rien de plus, mais son amie véritable, Mme de La Tour, a en partie suppléé à son silence dans la réponse qu'elle fit à l' *Exposé succinct.* « M. Guy, dit-elle, n'a communiqué cette lettre *qu'avec peine* aux personnes qui ont été l'en prier » (édit. de Genève, tom. XXVIII, pag. 147) Pourquoi Guy ne communiquait-il *qu'avec peine* une lettre que Rousseau l'avait prié de montrer à ses amis ? Il est probable que, connaissant le dévouement sincère de Mme de La Tour, il voulut se donner avec elle un air d'excessive discrétion.

Quels étaient les amis de Rousseau qu'il mit dans la confidence ? C'est ce qu'il importe d'examiner. À coup sûr, Guy, reçu chez Mme de Luxembourg, n'eut garde d'excepter cette dame, non plus que Mme de Boufflers et Mme de Verdelin, qui, aux yeux du public, passaient pour des amies dévouées de Rousseau. Cela est déjà plus que douteux quant à Mme de Luxembourg, et l'on verra bientôt que les deux autres dames, Mme de Boufflers surtout, étaient loin de mériter ce titre. D'un autre côté, d'Alembert, très lié avec Mme de Boufflers, voyait souvent Mme de Luxembourg, et par conséquent Guy qui venait souvent chez elle. Il est donc difficile que la lettre de Rousseau ail pu échapper à l'académicien, *éditeur de l'Exposé succinct,* comme je vais le prouver tout à l'heure. Ce qu'il y a de sûr, c'est que parmi les lecteurs ou dépositaires de cette lettre, il s'en trouva qui la publièrent en Angleterre. Les amis de Rousseau, j'entends les véritables, ne peuvent être soupçonnés ; ils n'eussent certainement pas fait cette démarche sans son aveu, puisqu'il les avait priés de se tranquilliser, et d'attendre tout du temps et de la Providence. On peut encore moins l'attribuer à Rousseau, qui, confiné dans sa solitude, ne cherchait qu'à oublier son ennemi. Restent les éditeurs de l'*Exposé succinct,* déjà convaincus de malveillance et de mensonge, et qui, dans leur *Avertissement,* se fondent précisément sur la publication de la lettre de Rousseau pour justifier celle du *Mémoire* de Hume. Ce besoin de mettre un prétexte en avant suffit pour les déceler ; et qu'on n'objecte pas que Hume est maltraité dans cette lettre ; il l'est bien davantage dans celle du 10 juillet, qu'il eut l'audace de publier en entier. J'ai rappelé la conduite de Guy dans l'affaire *d'Émile,* et ses relations suspectes ; j'ai cité de lui des procédés équivoques ; je demande à présent s'il serait impossible que cet homme, gagné par les éditeurs de Hume, eût instruit Rousseau des bruits publics, tout exprès pour tirer de lui une lettre accusatrice ? Au reste, je conviendrai, si l'on veut, que, sur cette seule lettre, Hume put se croire en

Copyright Arvensa Editions

droit de publier son apologie ; cette concession n'affaiblit en rien tout ce que j'ai dit précédemment des fureurs de David Hume, de son hypocrite modération quand il eut compris sa faute, de ses mensonges effrontés et de la manœuvre sournoise relative à la lettre adressée au libraire Guy.

Je viens d'avancer que d'Alembert était en secret un des éditeurs de Hume. Avant d'en donner la preuve, j'avertis que d'Alembert fit paraître, en même temps que l'apologie de Hume, une déclaration *adressée aux éditeurs de cet écrit*, et dans laquelle il protestait n'être pas l'auteur de la fausse lettre du roi de Prusse, ce qui était vrai, quoiqu'il ne soit pas sûr qu'il n'y ait pas travaillé. Il affirmait ensuite qu'il n'était pas l'ennemi de Rousseau, et mettait celui-ci au défi d'en fournir la moindre preuve. « Je crois, disait-il en terminant, devoir cette déclaration à moi-même, à *la vérité* et à la situation de M. Rousseau. Je le plains *bien sincèrement* de croire si peu à la vertu, et surtout à *celle de M. Hume »* (édit. de Genève, t. XXVIII, p. 114).

Cependant, le 19 novembre 1766, Hume écrivait ce qui suit à M. Suard, éditeur avoué de son *Mémoire :* « Je ne saurais, monsieur, trop vous remercier de la complaisance que vous avez mise à traduire un ouvrage qui ne méritait guère votre attention, ni celle du public. Je suis on ne peut plus satisfait de ce travail. L'introduction m'a semblé écrite avec une grande prudence et une rare discrétion, si j'en excepte toutefois la partialité que vous montrez en ma faveur... *Vous et M. d'Alembert* avez agi sagement en adoucissant quelques expressions. Je ne crois pas pouvoir m'accuser de la plus légère imprudence, si ce n'est d'avoir accueilli cet homme lorsqu'il s'est jeté dans mes bras. Pouvais-je m'attendre à un tel prodige d'orgueil et de *férocité !* etc. » Ainsi d'Alembert était bien réellement un des éditeurs de l'*Exposé succinct*, et c'était *à lui-même* qu'il adressait sa *noble* protestation ! On peut juger par là de ce qu'étaient les *vertueux* amis du *vertueux* Hume. « Cette lettre, dit Musset-Pathay, n'a été publiée qu'en 1820, dans le *New-Monthly Magazine »* (*Histoire*, t. I). Il ajoute que d'Alembert et Suard furent bien maladroits de conserver une semblable lettre. Il eût mieux fait d'y voir, comme moi, le doigt de la Providence.

Pour terminer sur l'éclat de Hume et sur ses éditeurs, voici un renseignement curieux que certainement personne ne récusera. Grimm, en rendant compte de sa querelle, s'est abandonné, avec sa lâcheté ordinaire, aux transports d'une joie cruelle, et aux plus odieuses calomnies. Il dit à propos de l'*Exposé succinct :* « M. Suard, *seul éditeur* de cet écrit, dit, je ne

Copyright Arvensa Editions

sais pourquoi, dans son Avertissement, que M. Hume n'a cédé qu'avec peine aux instances de ses amis en publiant son apologie. Sans doute qu'il parle de ses amis d'Angleterre, car, pour ses amis de France, j'en connais plusieurs qui lui ont écrit exprès pour le dissuader de rendre cette querelle publique » (*Corresp*., octobre 1766, t. V). Dans d'autres endroits, Grimm ne peut dissimuler son dépit sur les fureurs scandaleuses de Hume ; cela se conçoit. Le public, malgré ses préventions, en avait été frappé dans le premier moment. Grimm, fourbe moins téméraire que Hume, craignait que cette imprudence ne mît les honnêtes gens sur la trace de la vérité. Il est évident que par ce mot, *seul éditeur*, il laisse gauchement pénétrer qu'il veut mettre d'Alembert à l'abri du soupçon. C'est à peu près comme s'il le nommait.

Venons maintenant au *Mémoire* de Hume. Comme il est trop volumineux pour être transcrit en entier, on fera bien de le lire avant de s'engager avec moi dans l'examen que je vais faire de ses points les plus importants. Après un court préambule sur l'origine de ses liaisons avec Rousseau, Hume raconte qu'à l'époque du décret *une personne de mérite* lui écrivit que Rousseau avait l'intention de passer en Angleterre. Cette personne ne peut être que Mme de Boufflers. Or, Rousseau, dans ses *Confessions*, loin de parler de ce projet de retraite en Angleterre, dit formellement qu'il rejeta les instances que Mme de Boufflers lui faisait depuis longtemps à ce sujet. Hume dit aussi que Mme de Verdelin étant allée voir Rousseau à Môtiers, celui-ci lui dit qu'il ne pouvait plus endurer le séjour de la Suisse ; qu'il était déterminé à se réfugier en Angleterre ; que Milord Maréchal lui avait conseillé de se mettre *sous sa protection*, et qu'en conséquence il était disposée s'adresser à lui. « *Je ne* « *rejetai point*, dit Hume avec une morgue grotesque, cette proposition qui m'était faite en faveur d'un homme que son génie et ses malheurs avaient rendu célèbre. Je lui écrivis pour lui offrir mes services, il me fit la réponse suivante, etc. » Ici, Hume cite la lettre que Rousseau lui écrivit de Strasbourg, le 4 octobre 1765, pour lui annoncer qu'il partait pour *aller se jeter dans ses bras.* Son récit sur la visite de Mme de Verdelin est encore en contradiction avec celui des *Confessions.* Rousseau dit bien que cette dame lui proposa l'Angleterre, et qu'elle l'engagea à écrire à Hume, mais il ajoute qu'ayant peu de penchant pour ce parti, « il ne voulut ni écrire ni promettre, laissant Mme de Verdelin faire ce qu'elle jugerait à propos pour maintenir M. Hume dans ses bonnes dispositions » (*Confess*., liv. XII).

Copyright Arvensa Editions

Le 6 avril 1765, il écrivait à Milord Maréchal : « *Toutes mes raisons contre l'Angleterre subsistent ;* mon état et mon goût m'attirent également vers l'Italie. » Après l'événement de Môtiers, il se mit en route pour Berlin, et l'on a vu que ce ne fut *qu'un mois* après son arrivée à Strasbourg, que, vaincu par les instances de Hume, il se décida à passer en Angleterre. Au lieu de cela, Hume suppose que Rousseau avait formé cette résolution dès le moment de la visite de Mme de Verdelin, et il a bien soin de ne rien dire du projet de Rousseau de se rendre à Berlin, qu'il ne pouvait ignorer. C'est un nouveau mensonge dont le but n'est pas difficile à pénétrer. Tout le récit de Hume tend à établir qu'il fut constamment sollicité, soit par les amis de Rousseau, soit par Rousseau lui-même, et qu'il ne fit que céder à leurs instances, ce qui donne bien plus de relief à son rôle de protecteur. Rousseau, dans sa lettre du 10 juillet, reprochait à Hume ses flagorneries choquantes. Dans une note de l'*Exposé succinct*, Hume répond à ce sujet : « On peut juger par les deux premières lettres de M. Rousseau que j'ai publiées à dessein, de quel côté les flagorneries ont commencé. » Je désire qu'on lise ces deux lettres ; elles sont pleines de la plus vive sensibilité, d'une admiration sincère et simplement exprimée pour l'homme que Rousseau regardait alors comme un ami généreux ; voilà ce que Hume a la bassesse de transformer en flagorneries. On remarquera qu'en citant les lettres de Rousseau il a bien soin de taire les siennes, qui cependant devaient être bien pressantes, puisqu'elles purent vaincre toutes les répugnances de Rousseau pour l'Angleterre, et son extrême désir d'aller rejoindre Milord Maréchal.

Le reste de l'*Exposé succinct* n'est plus qu'une suite de mensonges plus ou moins audacieux que je vais successivement signaler et réfuter. Hume, toujours pressé d'étaler aux yeux du public ses soins protecteurs, cite une lettre de Rousseau à Clairaut (3 mars 1765), au sujet de son *Dictionnaire de musique*. Il priait ce savant d'accepter les fonctions de censeur de son ouvrage, et d'en corriger les fautes, parce qu'il se sentait hors d'état d'entreprendre ce travail. Si vous daignez en user comme de votre bien, lui disait-il, pour changer, ajouter ou retrancher, vous exercerez une *charité* très utile, et dont je vous serai très reconnaissant. » Rousseau connaissait Clairaut depuis longtemps ; il en parle avec éloges dans ses *Confessions* ; cela explique le ton affectueux et confiant de sa lettre ; et qu'on ne se méprenne pas sur ce mot de *charité.* Il ne s'agissait que d'un service amical ; Hume imagina de le transformer en aumône, et voici comment.

Copyright Arvensa Editions

Après avoir décidé que l'a*ffectation de misère et de pauvreté est une charlatanerie* de la part de Rousseau, il raconte que Clairaut, *quelques semaines avant sa mort*, lui ayant lu la lettre relative au *Dictionnaire de musique*, il se sentit, lui Hume, ému *de compassion ;* mais « sachant, ajoute-t-il, qu'on attribuait à un orgueil extrême la répugnance de Rousseau pour les services (Hume oublie que la lettre à Clairaut prouve le contraire), il chercha à le servir *à sa manière* » *(Exp. succ.*, p. 20). Ayant montré la lettre de Rousseau à ses *amis* et *protecteurs* de Paris, il convint avec eux de l'expédient suivant. « C'était, dit-il, d'engager le libraire qui se chargerait de son *Dictionnaire de musique* à lui en donner une somme plus considérable que celle qu'il en aurait offerte de lui-même, et de rembourser l'excédant au libraire. *Ce projet échoua par la mort de Clairaut* ». Il n'y a pas un mot de vrai dans tout cela, et en voici les preuves matérielles. La lettre de Rousseau à Clairaut est du 3 mars 1765 : Clairaut mourut le 17 mai de la même année. Maintenant, le 30 décembre 1764, Rousseau écrivait au libraire Duchesne : « Mon *Dictionnaire* est si bien prêt, qu'il est empaqueté depuis plus de quinze jours... Si le choix de la forme du payement vous est égal, je préfère celle que je vous ai proposée, de trois payements égaux de 1,600 francs, en recevant le manuscrit, et les deux autres d'année en année, etc. » Cette citation prouve qu'à la date du 30 décembre 1764 Rousseau était déjà entré en arrangement avec Duchesne pour l'impression de son livre. Mme de La Tour, qui, dans une réponse à l'Exposé *succinct,* a dévoilé la première le mensonge de Hume, dit que le traité définitif fut conclu le 27 janvier 1765. Ce qui le prouve sans réplique, c'est que le 21 avril 1765 Rousseau écrivait à Duchesne : « J'ai tiré sur vous une lettre de 1,200 francs, payable à M. Roguin le 30 de ce mois ; j'en tirerai une pareille pour le 30 de l'autre mois, au moyen de quoi cette affaire (celle du payement total) sera réglée. » Ainsi, le 27 janvier 1765, le *Dictionnaire* avait été vendu par Rousseau au libraire Duchesne pour la somme de 4,800 fr., et cela *trois mois et demi avant la mort de Clairaut.* Le 30 avril même année, les deux tiers de ce prix se trouvaient soldés ; le 30 mai suivant le dernier payement était fait, et *l'affaire entièrement réglée*. Et Hume a l'effronterie d'avancer publiquement que la mort de Clairaut fit échouer la conclusion du traité et son projet de bienfaisance secrète ! On notera que lorsqu'il écrivait ce mensonge, Duchesne était mort depuis le mois d'août 1765 (voir la lettre de Rousseau à Guy, 23 août même année). Hume ne risquait d'être contredit que par Guy, associé de Duchesne, et qui

Copyright Arvensa Editions

devait être au fait. Mais il comptait, à ce qu'il paraît, sur sa discrétion ; ce qui achève de rendre cet homme bien suspect. Mme de La Tour s'adressa probablement à la veuve de Duchesne pour avoir la date du traité ; quant à Guy, qui cachait à Rousseau l'existence des écrits publiés pour sa défense, il n'eut garde de réclamer contre le mensonge de Hume.

Venons maintenant à la *charlatanerie de pauvreté*, reprochée à Rousseau. Nous avons vu qu'en mai 1766, Hume écrivait à un ami de son *protégé* qu'il avait la manie de se faire pauvre, mais qu'il lui avait découvert, *par hasard,* des ressources secrètes, très minimes à la vérité. Avant tout, je ferai remarquer que Hume ne s'est jamais expliqué sur ces ressources secrètes, ce qui, joint à tous les mensonges dont il est déjà convaincu, doit rendre sa prétendue découverte bien douteuse. On verra bientôt, par une lettre de Mme de Boufflers à Hume, que celui-ci insistait auprès d'elle jusqu'à l'importunité, pour qu'elle prit, au sujet de la fortune de Rousseau, des informations chez le banquier Rougemont, qui lui faisait ses envois d'argent. Cette dame se chargea de cette perquisition clandestine, et, chose plus surprenante, le prince de Conti ne dédaigna pas de s'y associer. Musset-Pathay dit qu'on n'en connaît pas le résultat, et il ajoute que, d'après la *Correspondance* de Rousseau, l'accusation de Hume paraît avoir quelque rondement. Il cite en preuve un envoi de fonds fait par du Peyrou, pour vente de livres et effets, et d'autres envois provenant de la générosité de Milord Maréchal (*Hist*. II, art. *Rougemont).* Quant à ce dernier point, Musset se trompe. L'envoi de fonds, provenant de Milord Maréchal, n'est autre chose que la rente que ce dernier avait faite à Rousseau, et qui reposait sur un capital de 300 louis, déposé entre les mains de du Peyrou (voir la lettre de Rousseau à celui-ci, 10 juin 1768). Ce n'était certainement pas là la ressource *minime* dont parle Hume, et Rousseau ne lui en eût pas fait mystère, sachant bien qu'on pouvait connaître facilement la vérité par le donataire même. Reste la petite somme provenant de la vente des livres et effets. Ici, je demanderai si, en conscience, Rousseau était obligé de la comprendre dans l'énumération de ses revenus ? Je demanderai aussi de quel droit Hume prétendait à une confidence absolue sur ce point ? Rousseau, en acceptant ses soins, ne demandait rien, et Hume avoue que ce fut lui qui mit en avant la proposition d'une pension du roi (*Exp. succ.*). Loin de le prendre au mot, Rousseau répondit *que cela n'était pas sans difficulté*, mais qu'il s'en rapporterait à l'avis de Milord Maréchal. D'ailleurs, on concevrait qu'il eût

Copyright Arvensa Editions

caché des ressources considérables pour inspirer plus d'intérêt, mais à quoi bon en cacher de minimes ? Enfin, Hume aurait dû parler à Rousseau de sa prétendue découverte, pour savoir s'il n'y avait pas dans tout cela quelque faux renseignement de la part du banquier. Au lieu de cela, son premier soin fut d'écrire le fait à un ami de Rousseau, c'est-à-dire de l'accuser de mensonge et de charlatanisme. Enfin, il mentait encore lorsqu'il avançait que sa découverte était l'effet du hasard, puisqu'en l'admettant comme vraie, elle résultait des perquisitions qu'il avait pour ainsi dire exigées de Mme de Boufflers. Musset-Pathay dit que cette dame ne se pressant pas assez, *se fit presque gronder du bon David (Hist.*, t. II). La lettre de l'Ecossais sur ce sujet eût été curieuse à connaître ; Musset-Pathay ne l'a ni citée ni même indiquée. Or, si Hume à menti en attribuant au hasard ce qui était dû à des informations qu'il avait provoquées, pourquoi ne mentirait-il pas sur la *découverte* même ? On remarquera qu'il n'en dit rien dans son apologie ; s'il eût eu la preuve du fait, eût-il manqué d'en instruire le public ?

Hume continue l'énumération de ses bienfaits secrets. Il raconte qu'il forma le plan d'un artifice à peu près semblable à celui du *Dictionnaire de musique* : « J'écrivis, dit-il, sur-le-champ à mon ami Jean Stewart, que j'avais une affaire à lui communiquer, d'une nature si secrète et si délicate que je n'osais même la confier au papier, mais qu'il en apprendrait les détails par M. Elliot. » Ce plan consistait à trouver aux environs de Londres un fermier qui voulût bien prendre en pension Rousseau et sa gouvernante. M. Stewart était autorisé à porter la pension à cinquante ou soixante livres sterling par an, mais à *n'en exiger de Rousseau que la moitié,* le reste devant *être acquitté par Hume.* Ce projet n'ayant pas réussi, Hume dit qu'il se proposait de faire meubler une maison *à ses frais* pour y installer son protégé. Ainsi, Rousseau *qui n'avait rien demandé*, et pour lequel on sollicitait une pension de 2,400 fr., se trouva *sans nécessité et à son insu* à la charge du *généreux* Hume ! Cela rappelle les aumônes secrètes, vraies ou fausses, de Grimm, Diderot et Mme d'Épinay (voir chap. II). Il fallait que Hume et les fourbes dont je viens de parler connussent bien le côté faible du public sur l'article des bienfaits, pour hasarder l'aveu de ces viles manoeuvres. Mais admirez la *discrétion* du bienfaiteur qui n'ose *confier au papier* son noble projet, et qui, cependant, a déjà d'emblée deux confidents, MM. Stewart et Elliot, ses amis, plus le fermier qu'on devait aussi instruire ; et Hume ajoute audacieusement que « la vanité n'était

Copyright Arvensa Editions

pour rien dans cet arrangement, puisque le *secret en était la condition nécessaire* (Exposé succinct) ! Autre arrangement encore plus magnifique. Rousseau se passionne pour un site du comté de Surrey, dans une visite qu'il fit avec son protecteur au colonel Webb ; à l'instant Hume offre au colonel de lui acheter sa maison, avec un petit bien qui en dépendait ; le tout afin d'y installer Rousseau ! Cette fois, Hume n'a encore que trois confidents, M. Stewart, le général Clarke et le colonel Webb, lesquels, dit-il, *peuvent attester la vérité du fait*. Aussi le public de Londres et celui de Paris furent-ils bientôt instruits des charités *secrètes* de Hume. Rousseau peut donc être cru lorsqu'il parte dans sa lettre du 10 juillet, de l'affectation choquante des offres de service qu'on lui faisait à Londres. Mme de La Tour fait remarquer avec une malice toute féminine, qu'au résumé, les projets bienfaisants de Hume ne lui coûtèrent pas une obole, et qu'il ne risquait pas de se ruiner avec des libéralités comme celles-là.

Après avoir raconté les démarches qu'il fit pour la pension et l'installation de Rousseau à Wooton, Hume cite les lettres des 22 et 29 mars 1766, que celui-ci lui écrivit de cette résidence. Il fait semblant de ne rien voir de remarquable dans la première. J'en ai déjà dit la raison. Il arrive ensuite à la fausse lettre du roi de Prusse, qu'il affecte de citer en entier, au mépris de sa conscience, et comme s'il craignait que cette odieuse pièce ne fût pas assez connue ; puis il ajoute effrontément : « Cette lettre avait été composée par M. Walpole, environ trois semaines avant mon départ de Paris ; mais quoique je logeasse dans le même hôtel que M. Walpole et que nous nous vissions très souvent, cependant, *par attention pour* moi, *il avait soigneusement caché cette plaisanterie jusqu'après mon départ*. Alors, il la montra à quelques amis ; on en prit des copies qui bientôt se multiplièrent. Cette petite pièce se répandit rapidement dans toute l'Europe. Elle était dans les mains de tout le monde, *lorsque je la vis pour la première fois* à Londres » (*Exposé succinct*). J'ai déjà prouvé que la lettre de Walpole avait été répandue à Paris dans le courant de décembre 1765. Il fallait qu'elle y fût déjà bien connue, puisqu'on trouve dans les *Mémoires* de Bachaumont le trait suivant : « Il *court* une lettre très singulière du roi de Prusse au célèbre J. J. Rousseau. Si elle est authentique, elle peut expliquer les motifs du changement de ce philosophe sur le lieu de sa retraite » (t. II, 28 *décembre* 1765). Hume a donc menti en avançant que Walpole *cacha soigneusement la lettre du roi de Prusse jusqu'après* son *départ*, qui n'eut lieu que le 3 janvier 1766,

Copyright Arvensa Editions

comme le prouve la lettre de Rousseau à du Peyrou, du 1er janvier même année. Notez que Hume affirmait cela au public de Paris qui devait savoir le contraire, à en juger par la note des *Mémoires* de Bachaumont. Mais plus de six mois s'étaient écoulés depuis, et Hume comptait que ce public, léger et distrait, ne se ressouviendrait pas de si loin. Ce calcul se trouva tellement juste, que son mensonge ne fut même pas remarqué de l'inexorable Mme de La Tour. Pour comble d'impudence, Hume se fit écrire par Walpole une lettre qu'il rapporte en entier dans son apologie. Elle est du 26 juillet 1766. *Ce digne ami* y certifie que, *par égard pour Hume*, c'est-à-dire pour ne pas blesser sa *délicatesse* et sa *vive amitié* pour Rousseau, il s'abstint de publier sa lettre, *tant que ledit Hume resta à Paris !* Rappelons maintenant trois particularités décisives : 1° l'aveu de Hume à Mme de Barbantane et de Boufflers au sujet de la plaisanterie faite par lui contre Rousseau *pendant son séjour à Paris ;* 2° la lettre de Mme de Boufflers à Hume, dans laquelle cette dame lui disait que la plaisanterie dont il s'agit était la plus virulente de la lettre du roi de Prusse, *et que Walpole lui-même la lui attribuait.* Musset-Pathay (H*ist.* t. Ier) ; 3° la réponse de Hume où il affirmait que Rousseau ne pouvait être instruit de la plaisanterie *quand même elle aurait eu lieu* ; ce qui était à la fois s'avouer coupable et laisser entrevoir l'intention de nier tout, s'il le fallait. C'est précisément ce qu'il fit dans son *Exposé succinct.* Sans s'embarrasser de ses aveux précédents et de ce qu'allaient penser de lui ses deux confidentes, il ose y avancer que non seulement *il n'eut aucune part* à la fausse lettre du roi de Prusse, mais *qu'il ne la connut qu'après son arrivée à Londres ;* et il prend à témoin son complice Walpole qui confirme froidement cette imposture, au mépris de la notoriété publique et de la conviction particulière des deux dames ci-dessus citées, *qui se turent.* Voilà en quelles mains le pauvre Rousseau était tombé ! Poursuivons. À propos de la protestation adressée par Rousseau au rédacteur du *Saint-James-Chronicle*, Hume dit avec une ingénuité hypocrite : « Je fus *affligé* de voir M. Rousseau[137] montrer tant de sensibilité pour un incident si *simple et si inévitable* que la lettre du roi de Prusse ; mais, ajoute-t-il, je me serais cru coupable moi-même de *noirceur* si j'avais imaginé que M. Rousseau me soupçonnât d'être l'éditeur de cette *plaisanterie* ». Il en était bien plus que l'éditeur, le traître, il avait aidé à la composer ! Voyez comme il s'abrite derrière l'excessive sensibilité de sa victime ! J'aurais voulu voir si le stoïque Hume et les grands philosophes,

Copyright Arvensa Editions

ses amis, ainsi outragés publiquement, eussent regardé la chose comme si *simple et si inévitable*[138] ? Hume ajoute que huit jours avant d'adresser sa réclamation au *Saint-James-Chronicle,* Rousseau lui avait écrit une lettre pleine d'amitié ; c'est celle du 29 mars 1766 ; j'ai déjà parlé de cette lettre, et j'ai dit qu'elle n'était que familière, sans être amicale ; comme elle existe dans la *Correspondance*, on peut s'en assurer facilement. D'ailleurs, quand Rousseau l'écrivait, il n'avait pas encore eu connaissance de la lettre du roi de Prusse, circonstance qui le décida sans retour sur le compte de Hume ; l'objection de ce dernier est donc sans valeur. En outre, on notera qu'il se garde bien de parler de la lettre du 22 mars 1766, qui exprimait des reproches et de la défiance.

« Enfin, dit Hume, je vois l'affaire de la pension terminée, et *plein de la plus vive joie,* je l'écris à M. Rousseau ; je n'en reçois pas de réponse. » Il cite ensuite en entier la lettre que Rousseau écrivit à cette occasion au général Conway. Il fait semblant de croire que la clause du secret déplaisait à Rousseau, *quoique d'abord elle lui eût été agréable*, et que la honte de se rétracter l'avait empêché de lui répondre (*Exposé succinct*). Encore un trait de fausseté. Rousseau, dans sa lettre au général, ne dit pas un mot de la clause du secret, il parle *de nouveaux malheurs qu'il n'est pas permis à un honnête homme de prévoir* ; il dit *qu'il ne pourrait s'honorer aux yeux du public*, *comme aux siens*, *des bienfaits du roi*, etc. Hume ne remarque rien de tout cela ; il n'a pas la curiosité de s'informer de ce que peuvent être les *nouveaux malheurs* de cet homme auquel il s'intéresse si tendrement ; il n'est frappé que de cette clause du secret dont il n'est question ni dans la lettre de Rousseau, ni nulle part ! Plein de cette erreur *candide*, il écrit à son ami une lettre *affectueuse*, dans laquelle il le presse d'accepter la pension en le prévenant que la clause du secret sera écartée, puisqu'elle lui déplaît. Point de réponse. Alors Hume *commence* à s'étonner ; il écrit à M. Davenport que le procédé de Rousseau lui parait *étrange ;* mais toujours *confiant et généreux*, il proteste *qu'il ne se décourage pas*, *et qu'il ne veut pas perdre pour* un *vain cérémonial l'occasion de lui être utile {Exposé succinct*). Il renouvelle ses sollicitations et met encore en avant la clause du secret. Rousseau indigné lui répond (23 juin 1766) *qu'il le connaît* et qu'il ne veut plus avoir de rapports avec lui. Hume comprend enfin, et adresse à Rousseau la lettre du 26 juin 1766 (*Exposé* succinct). Le lecteur y remarquera les traits suivants : 1° Hume insiste avec affectation sur ses

Copyright Arvensa Editions

bienfaits ; on voit déjà qu'il compte en faire son argument capital. 9° Il somme Rousseau de *nommer son accusateur ;* fourberie manifeste, puisqu'il écrivit plus tard à Mme de Boufflers, qu'il savait bien que *cet accusateur n'existait pas*. 3° Il oppose de nouveau à Rousseau sa lettre *amicale* du 29 mars 1766, sans dire mot de celle du 22, qui ne l'est certainement pas. L'affectation seule de revenir à cette lettre du 29 prouve qu'il était sûr que le public s'y laisserait prendre et qu'il comptait tirer parti de son erreur. 4° Il avoue avoir confié toute l'affaire de la pension à M. Davenport, malgré le secret qu'avait exigé le roi. Celle déclaration est singulière, Rousseau n'ayant demandé aucun éclaircissement sur ce point ; mais Hume, prévoyant qu'on pourrait l'accuser d'indiscrétion, veut prévenir le blâme public. Voici l''insultant prétexte qu'il imagine pour cela : « Il est nécessaire, dit-il, que la personne qui s'est chargée de votre établissement connaisse exactement l'état de votre fortune, afin qu'elle ne soit pas tentée d'exercer à votre égard des *actes de générosité* qui, parvenant à votre connaissance, pourraient vous mécontenter » (*Exposé succinct*). D'après cela, ne dirait-on pas que Rousseau était à la charge de M. Davenport et qu'il ne s'agissait, comme il le dit dans sa lettre du 10 juillet, que *de lui faire l'aumône en lui en sauvant un peu l'embarras ?* D'ailleurs, n'avons-nous pas vu Hume se vanter de *ces actes de générosité secrète* qu'ici il a l'air de blâmer ? La fausseté et l'insolence ne peuvent aller plus loin.

Hume transcrit ensuite toute la lettre du 10 juillet 1766. Rousseau était persuadé qu'il n'oserait publier cette pièce accusatrice sans la falsifier ; il se trompait. Hume n'était pas un fourbe vulgaire ; il sentit tout de suite que l'argumentation de son adversaire ne pouvait être claire que pour lui, et que ses formes, quelquefois acerbes, exciteraient infailliblement l'indignation. Rousseau s'était adressé à Hume *seul ;* celui-ci se garda bien de l'imiter, il s'adressa d'emblée au public. Ce calcul était juste. On trouva surtout *atroce* cette phrase répétée trois fois : *soufflet sur la joue de mon patron* [139]. J'avoue qu'à la première lecture j'en fus désagréablement frappé, et quoique maintenant il soit clair pour moi que cette formule est là comme argument et non comme injure, j'aurais désiré que Rousseau s'en fût abstenu, non pas à cause de Hume, qui méritait pis, mais pour ôter à ce fourbe l'occasion d'en tirer avantage. D'ailleurs, il ne faut pas oublier que, parlant à Hume *seul,* et convaincu de sa perfidie, Rousseau se croyait en droit d'user avec lui de toute la rigueur de la vérité. Hume publia donc

Copyright Arvensa Editions

avec assurance et sans infidélité la lettre du 10 juillet qui, soumise à un public moins prévenu, l'eût nécessairement démasqué. Se bornant à quelques notes qui ne renferment que des négations impudentes ou des observations artificieuses, indignes d'être relevées, il évita soigneusement toute discussion sérieuse sur cette lettre décisive, et affecta de la traiter avec l'insouciance d'un homme qui connaît le côté faible de l'opinion et, qui sait que son imprudent adversaire se sacrifie lui-même. Publier *naïvement* l'acte d'accusation porté contre lui, était un trait d'audace dont le public devait être dupe. Rousseau le comprit enfin, mais trop tard, l'arrêt était rendu. C'est le cas de rappeler ici ce qu'il disait d'un autre fourbe, de ce vil Grimm, dont j'ai tant parlé et dont je reparlerai encore : « Il n'estima les hommes que ce qu'ils valent ; je suis fâché, pour l'honneur de l'humanité, qu'il ait calculé si juste » (*Confess*., liv. IX).

Séduits par la fausse sincérité de Hume, par l'appareil des bienfaits et de la protection, le public de Paris, et, ce qui est plus surprenant, celui de Londres se déclarèrent en faveur du traître audacieux, contre l'innocent qui gardait le silence. Supposons pourtant que Mme de Barbantane et de Boufflers, cédant à la voix de la conscience et de la pitié et révoltées de l'impudence de Hume, eussent révélé la lettre où il avouait la *plaisanterie* publique qu'il avait eu la lâcheté de se permettre contre Rousseau, au moment même où celui-ci remettait son sort entre ses mains, quel coup de foudre pour le triomphateur ! Cet acte de justice n'eut pas lieu, la Providence se l'était réservée[140].

Après avoir cité la lettre du 10 juillet, Hume transcrit sa réponse qui est du 22 du même mois. Il y avance que la scène *du coin du feu*, racontée par Rousseau dans la lettre du 10 juillet, n'eut pas lieu à Londres, mais à Wooton : qu'elle fut occasionnée par une affaire de voiture (voir la lettre de Rousseau, du 22 mars 1766), et qu'elle se termina, de la part de ce dernier, par un transport d'attendrissement dont lui, Hume, prétend avoir été profondément touché, et par des *excuses*, dont il rapporte les termes presque serviles. De tous les mensonges de Hume, celui-ci est le plus audacieux et le plus habile, mais il ne tient pas plus que les autres devant un examen un peu attentif. J'ai déjà dit que cette affaire de voiture était encore une de ces *générosités* secrètes si complaisamment étalées par Hume. Il s'agissait d'épargner à Rousseau, et sans qu'il le sût, la moitié des dépenses du voyage de Londres à Wooton. Rousseau s'étant aperçu de la

Copyright Arvensa Editions

supercherie, écrivit ce qui suit à Hume, le 22 mars 1766 : « L'a*ffaire de ma voiture n'est pas arrangée,* parce que je sais qu'on m'en a imposé. C'est une petite faute « *qui peut n'être que l'ouvrage d'une vanité obligeante*, *quand elle ne revient pas deux fois*. *Si vous y avez trempé*, je vous conseille une fois pour toutes de quitter toutes ces petites ruses qui ne *peuvent avoir un bon principe*, *quand elles se tournent en pièges* contre la simplicité. » Il résulte clairement de cette citation que Rousseau n'apprit la *petite ruse* qu'après le départ de Hume, qui l'avait accompagné à Wooton, et qu'il ne savait pas encore positivement si son protecteur *y avait trempé.* Ces deux points importent beaucoup. Hume prétend que le lendemain ou le surlendemain, il raconta la scène à M. Davenport, « *afin, dit-il, de le dissuader de recourir à de semblables ruses.* » Il dit aussi avoir écrit le fait à Mme de Boufflers ; ce qui est vrai. Dans sa lettre à cette dame, du 3 avril 1766 (*Private Corresp.*), on trouve le passage suivant : « Voici un trait qui prouve la bonté de son cœur. M. Davenport lui avait fait accroire que la voiture qu'il lui procurait pour aller à Wooton en venait, et comme elle y retournait, que les frais seraient peu de chose. Rousseau fut d'abord dupe de cette ruse *innocente ;* mais un propos indiscret de M. Davenport ayant fait naître ses soupçons, il m'adressa de violents reproches. Après une heure environ de mauvaise humeur, il s'approcha de moi, m'embrassa en pleurant et me demanda pardon de sa folie. Je mêlai mes larmes aux siennes. *Racontez*, *je vous prie, ce trait à Mme de Luxembourg*, *de Barbantane et à tous ceux qui seront dignes de* l'*entendre* » (Musset-Pathay, *Hist.,* t. Ier)[141]. Qu'on ne soit pas dupe de ce trait bénin, il cache une nouvelle perfidie. En attendant que je la dévoile, le lecteur devra remarquer que, quand Hume écrivait cette lettre à Mme de Boufflers, il avait déjà reçu celle de Rousseau, du 22 mars 1766. On verra tout à l'heure que cette circonstance n'est pas indifférente. Continuons de suivre Hume dans son apologie. Pour prouver à Rousseau que la scène du *coin du feu* s'était passée à Wooton et non à Londres, il a l'audace de lui citer précisément cette lettre du 22 mars, qui établit le contraire ; il fait semblant de la trouver *pleine de cordialité et contenant seulement un reste d'humeur sur* l'affaire de *la voiture,* tandis qu'il y règne évidemment une humeur très vive, très sèchement exprimée, et causée par la découverte *toute récente* de la supercherie. Si l'explication eût eu réellement lieu à Wooton, Rousseau n'eût pas dit dans sa lettre que l'affaire de la voiture

Copyright Arvensa Editions

n'était pas encore arrangée, il n'en eût pas parlé comme d'une chose qu'il venait d'apprendre, et surtout, il n'eût pas dit à Hume, *si vous y avez trempé*, etc. Toute la fable de celui-ci s'évanouit devant cette phrase conditionnelle. Évidemment Rousseau ignorait encore s'il devait accuser son patron d'avoir pris part à cette affaire de voiture, il n'avait donc pu précédemment *connaître sa folie* en sa présence, ni lui faire les plates excuses que celui-ci lui met dans la bouche. Maïs admettons, contre toute raison, que Rousseau eût manqué de mémoire. Que devait faire Hume en recevant les reproches contenus dans la lettre du 29 mars ? Transporté d'indignation, il devait se hâter de rappeler à Rousseau la scène qui venait de se passer quelque temps avant à Wooton, et les regrets qu'il avait témoignés de son incartade. Si Rousseau eût insisté, Hume pouvait recourir au témoignage de M. Davenport, *confident de la scène*, et à la lettre qu'il avait écrite à Mme de Boufflers ; c'est-à-dire qu'il eût fait immédiatement ce qu'il ne jugea à propos de faire que *quatre mois après.* Pourquoi ce délai ? Le voici.

En produisant son audacieux mensonge à l'époque de mars 1766, Hume était sûr que Rousseau, révolté, romprait avec lui, ce qui eût déjoué ses plans, dont l'exécution était à peine commencée ; il dissimula, parce que la dissimulation imperturbable faisait partie de son système ; il est impossible de supposer qu'il ne comprit pas le reproche, puisque Rousseau accusait nettement et durement. Était-ce modération de sa part ? Mais une telle modération eût été non seulement inconcevable dans un homme injustement offensé, elle eût été basse. Si donc Hume se contint, c'est que cela était nécessaire au succès de sa trame. Il lui restait à prévenir les plaintes que Rousseau pouvait faire à ses amis sur les générosités insultantes de son patron. Les termes de la lettre du 22 mars sur le fait de la voiture sont clairs pour des observateurs attentifs ; ils devaient l'être surtout pour Hume, mais il fit sur cette lettre le même calcul que sur celle du 10 juillet. Il jugea que le public, insouciant et prévenu, ne se donnerait pas la peine d'examiner une affaire, en apparence si futile, et que par conséquent il ne risquait rien de hasarder un nouveau mensonge ; en effet, personne ne le remarqua, pas même Mme de La Tour. Incommodé d'ailleurs du souvenir tout récent de la scène du *coin du feu*, et craignant aussi que Rousseau n'en parlât, il imagina de la transporter à Wooton, et de lui donner pour cause l'incident de la voiture. Ce fut dans ce but qu'il écrivit à Mme de Boufflers le récit fabuleux de cette scène, le 3 *avril* 1766,

Copyright Arvensa Editions

c'est-à-dire dix jours au plus après avoir reçu de Rousseau la lettre du 22 mars. Celle manœuvre était habile, et surtout opportune, car le 9 avril même année Rousseau écrivait à Mme de Boufflers pour lui confier les manœuvres équivoques de son prétendu protecteur, et la scène du *coin du feu* telle qu'elle s'était passée à Londres, de sorte que cette dame, préalablement instruite par la lettre de Hume, et très prévenue en faveur de celui-ci, dut nécessairement croire que Rousseau lui en imposait sur le lieu réel et sur les circonstances de cette scène. Je ne suppose rien ici ; j'ai prouvé le mensonge, et le mensonge prouve tout le reste. Objectera-t-on la confidence que Hume prétendit avoir faite à M. Davenport, le lendemain ou le surlendemain de la scène ? Je réponds que cette confidence pourrait bien n'être encore qu'un mensonge, quoique Hume, dans son *Exposé succinct,* prenne à témoin M. Davenport, en toute assurance. Le seul fait de la complicité de ce dernier dans l'affaire de la voiture, et surtout ses procédés ultérieurs dont je parlerai bientôt, peuvent faire croire qu'il permit à Hume de s'appuyer faussement de son autorité. Admettons la réalité de la confidence. Il est démontré que la scène de Wooton était fausse ; cela posé, si l'on veut que Hume ait raconté cette fiction à M. Davenport pendant son séjour à Wooton, et que *cet ami de Hume* soit pur de toute connivence avec lui, il en résultera seulement que le faux protecteur de Rousseau était encore plus profondément pervers et plus habile que je ne l'ai supposé ; que l'imposture dont il s'agit ici avait été conçue par lui bien avant qu'il eût reçu la lettre du 22 mars ; que voulant à tout prix démentir ce que Rousseau pouvait dire sur la scène de Londres, il avait résolu, dès le moment même où cette scène avait eu lieu, de la dénaturer et d'en changer le lieu et l'époque ; que l'affaire de la voiture fut arrangée par lui dans ce but ; qu'étant à Wooton il confia à M. Davenport, et sous le secret, le récit de la scène imaginaire dont il s'agit, avant que Rousseau connût l'affaire de la voiture, ce qui assurait au fourbe un témoignage très fort, auquel il eut bien soin de recourir. Enfin, je suppose que sa générosité clandestine fut révélée à Rousseau, soit par une imprudence de M. Davenport, comme le prétend M. Hume, que nous sommes maintenant dispensés de croire sur parole, soit à dessein par quelque personne de la maison qui lui était dévouée, ce qui est bien plus probable ; puis, que Rousseau s'étant plaint dans sa lettre du 22 mars, Hume, qui avait prévu et provoqué ses reproches, s'empressa d'écrire à Mme de Boufflers pour lui confier sa fable de Wooton, dans le but

Copyright Arvensa Editions

odieusement adroit de le faire passer pour un menteur. Tout cela est hideux, j'en conviens, mais plus que vraisemblable, et tout ce qu'on sait déjà de Hume ne justifie que trop mon explication. Bien plus, Hume lui-même fait, sans y songer, l'aveu indirect mais frappant de cette infernale fourberie. Voici ce qu'il dit à Rousseau dans sa lettre du 22 juillet 1766 : « Comme cette aventure (la scène prétendue de Wooton) me paraissait vous faire honneur, je l'ai contée ici à plusieurs de mes amis, je l'ai même écrite à Mme de Boufflers, à Paris. Personne, je pense, ne croira *que je préparais d'avance une apologie*, *au cas que je me brouillasse avec vous, d'autant plus que je continuais à vous rendre les services les plus essentiels* » (*Exposé succinct*). Je réponds, moi : oui Hume préparait d'avance la rupture et l'apologie ; je le crois, parce qu'en se défendant de cet affreux calcul, il laisse entrevoir gauchement qu'il l'avait fait d'avance ; je le crois surtout à cause de son étalage de fausse sincérité et de *services essentiels*.

Musset-Pathay n'a fait qu'entrevoir la vérité sur le sujet dont je viens de parler avec tant de détails. Après avoir relevé assez superficiellement la mauvaise foi de Hume, il conclut, avec sa timidité habituelle, que sa *conduite est équivoque,* et *quelle inspire des soupçons* (*Hist*., t.1). Ce qui m'étonne davantage, c'est que la manœuvre de Hume ail échappé à Mme de La Tour, ordinairement si clairvoyante. Le fourbe avait donc bien raison de faire bon marché du public parisien. Maintenant, qu'on juge de l'effrayante perversité d'un homme qui, pour déshonorer un innocent, lui opposait un fait imaginaire, en discutait froidement avec lui les prétendues preuves, et osait le prendre à témoin de sa réalité !

Copyright Arvensa Editions

Après cet acte d'audace inouïe, Hume, du haut de sa gloire, prononce en son nom et en celui de ses amis l'arrêt solennel qui va décider sans retour de l'honneur de Rousseau. Il déclare « que celui-ci, *tourmenté par l'orgueil*, a cherché l'occasion de refuser *avec éclat* la pension du roi d'Angleterre ; ostentation qu'il a souvent recherchée à l'égard des autres princes, et qu'il a voulu se débarrasser du fardeau de la reconnaissance. » Notez que l'*éclat* de la part de Rousseau consiste à avoir écrit au ministre une lettre dans laquelle il ne refuse pas la pension, et qui ne fut connue que parce que Hume prit soin de la publier. Quant à l'ostentation reprochée à Rousseau relativement aux *pensions de princes*, c'est encore une calomnie ; Rousseau n'a jamais eu d'autre pension de prince que celle du roi d'Angleterre.

Enfin, Hume ose protester une dernière fois qu'il n'a eu aucune part à la plaisanterie de Walpole. Il prend à témoin de son *innocence* tous ses amis qui le savent coupable, et dont plusieurs étaient ses complices. Puis, *fort du témoignage de sa conscience* et de ces respectables autorités, il dit que parmi les juges de Rousseau les uns le déclarent *faux*, *ingrat*, *pervers*, les autres pensent que sa raison est altérée, et il ajoute avec *magnanimité* qu'il est de ceux qui adoptent cette dernière opinion ! Il termine par un trait qui révèle en lui une inquiétude irrésistible. « Comme M. Davenport, dit-il, m'a marqué que depuis sa retraite à Wooton *il écrit beaucoup,* j'ai lieu de croire qu'il achève ses *Mémoires. Je m'attends à y être traité en ennemi,* » On a vu qu'il avait déjà écrit la même chose à Mme de Boufflers. Je répète que si Hume avait eu la conscience aussi nette qu'il affecte de le dire à chaque instant dans son apologie, il ne se serait pas tant ému d'apprendre que Rousseau *écrivait beaucoup*, et qu'il ne reviendrait pas si souvent sur l'article de ces terribles *Mémoires.*

Telle est l'apologie de l'*ami* et du *bienfaiteur* de Rousseau. On remarquera que, destinée à la publicité, elle est écrite avec une sorte de décence qui contraste singulièrement avec le ton furibond des lettres particulières de Hume, et surtout avec ce trait presque grotesque à force de violence, *mon cher baron*, *Rousseau est un scélérat*. Quant à Rousseau, retiré dans sa solitude, occupé de la première partie de ses *Confessions*, où il ne retrace que les souvenirs de sa jeunesse ; employant ses loisirs à l'étude de la botanique, il ne songeait qu'à oublier ses infortunes et leurs implacables auteurs. Hume l'accuse de jouer la mélancolie et assure, d'après M. Davenport, *qu'il était gai à Wooton et même sociable* (*Exposé succinct*). C'est dans sa correspondance avec ses amis qu'on peut apprécier

Copyright Arvensa Editions

exactement l'état d'âme où Rousseau se trouvait alors. Le 16 août 1766 il écrivait à du Peyrou, à propos des jugements publics sur son affaire avec Hume : « Il ne m'a pas été possible de n'être pas affecté de cette révolution qui, je n'en doute pas, a gagné toute l'Europe. *Mais cette émotion a peu duré*, *la sérénité est revenue*, et *j'espère qu'elle tiendra*, etc. » Ainsi s'expliquent le chagrin dont Rousseau se dit accablé dans sa lettre, et la *gaieté* signalée par M. Davenport (voyez aussi les lettres suivantes : à du Peyrou, 19 juillet 1766 ; à Guy, 2 août ; à Roustan, 7 septembre ; à Milord Maréchal, 7 septembre même année). Mais ce qui prouve surtout à quel point Rousseau avait horreur de la haine et de ses luttes cruelles, c'est qu'il ne répondit absolument rien à l'apologie mensongère de Hume, bien qu'il eût pu facilement le confondre sur bien des points de détail, sur celui de la voiture, par exemple. On conviendra qu'il lui fallut une modération bien rare, pour laisser passer un trait aussi éhonté. Voilà l'homme dont les graves éditeurs de Hume ont osé dire : « M. Rousseau *peut revenir à la charge*, il peut produire des suppositions, des chimères, il ne sera plus contredit, etc. » (*Avertissement*) . Cela rappelle assez Scapin, criant en bâtonnant Géronte.

Constatons une dernière fourberie de Hume, relative à son Mémoire. Le 2 décembre 1766, il écrivait à Mme de Boufflers : *Grâce à Dieu* (Hume était un des athées les plus fanatiques de l'Europe), mon affaire avec Rousseau est terminée, *du moins de mon côté* (Rousseau n'avait pas dit un mot) ; car, bien certainement il ne m'arrivera plus d'écrire une seule ligne à ce sujet (voyez sa longue et venimeuse lettre *à ce sujet,* à la fin du présent chapitre). « Ce fut avec *une extrême répugnance que j'ai* publié le dernier écrit. » (Nous savons à quoi nous en tenir sur cette répugnance.) « Une chose me contrarie, c'est que votre nom se trouve dans le dernier écrit publié à Londres *(Exposé* Succinct) ; je l'a*vais effacé*, *mais pas assez pour qu'on ne pût le lire. C'est la faute de l'imprimeur*. » Hume, pour se donner du relief, avait nommé de Mme de Boufflers dans son *Exposé succinct*, édition de Londres. Cette dame en fut blessée, et son ami, fidèle à ses habitudes de mensonge, se justifie comme on vient de le voir. Cette excuse, dit Musset-Pathay, qui s'indigne de temps en temps, rappelle celle qu'il donne à Mme de Boufflers, eh lui disant *qu'il ne savait pas son adresse aux eaux de Pougues* » (Hi*st.,* t. Ier). « J'ai reçu, continue Hume, une lettre vraiment *curieuse* d'un Suisse qui demeure à Londres. Il me mande qu'il est très surpris d'apprendre que Rousseau m'accuse d'être auteur ou complice

Copyright Arvensa Editions

de deux libelles publiés contre lui. Il dit que ces libelles sont de lui, et me permet de le faire connaître au public. Mais je ne veux rien faire imprimer. J'ai seulement envoyé copie de cette lettre à M. Davenport, afin qu'il la communiquât à Rousseau. S'il lui reste le moindre sentiment d'honneur, *il se prosternera devant* moi. » — « Rousseau, dit Musset-Pathay, ne prosterna pas, il crut que ce d'Eyverdun était un prête-nom (voir la lettre à M***, janvier 1767). Si les soupçons qu'il y exprime sont fondés, *il en faudrait conclure que Hume était un fourbe consommé* » (*Hist.,* t. I^er^). Musset-Pathay émet cette formule dubitative, après avoir prouvé, assez mollement il est vrai, que Hume était un *fourbe consommé.* Ces sortes de distractions reviennent souvent dans son écrit. Rousseau fait remarquer que le Suisse d'Eyverdun était employé chez le général Conway qui, en toute occasion, s'était montré très favorable à Hume. Sa lettre est malheureusement assez obscure ; on y voit qu'il en savait plus qu'il n'en voulait dire. Mais venons à la fourberie que j'ai annoncée. Hume, dans son apologie, prétend n'avoir pas eu connaissance du premier des libelles dont il est question, et que ceux auxquels il a parlé du second ne le connaissent pas davantage. D'après cela, on pourrait croire qu'il n'apprit leur existence que par le Suisse d'Eyverdun. Je vais prouver le contraire. « Puisque M Hume, dit Mme de La Tour, n'a pu se procurer, à Londres, *ce que j'ai lu ici*, il n'a qu'à prendre le *Saint-James-Chronicle* n° 821, à la quatrième page, il trouvera l'article sur M. Rousseau. » Cette dame cite ensuite, textuellement, les calomnies et les invectives contenues dans l'article du journal ; elles se trouvent *en tout point* semblables à celles que Rousseau a signalées dans sa lettre du 10 juillet. Mais ce n'est pas tout ; parmi ces particularités, il s'en trouvait, suivant Rousseau, *qui n'étaient connues que de lui et de Hume ;* qui donc les avait confiées au Suisse d'Eyverdun ? Hume a oublié de résoudre cette difficulté. Voici maintenant qui explique *l'ignorance* de Hume et consorts au sujet des libelles. Rousseau écrivait à Guy, le 2 février 1767 : « Croiriez-vous que les deux feuilles que j'ai citées du *Saint-James-Chronicle ont disparu* en *Angleterre ?* M. Davenport les a fait chercher inutilement chez l'imprimeur et dans les cafés de Londres, sur une indication suffisante, par son libraire qu'il assure être un honnête homme ; il n'a rien trouvé ; les feuilles se sont éclipsées. » Ces feuilles existaient, puisque Mme de La Tour en cite le texte et le numéro d'ordre, mais Hume qui, sans doute, avait été averti de cette recherche, prit ses mesures pour qu'elle n'eût pas lieu ; et le misérable prétendait que Rousseau devait se

Copyright Arvensa Editions

prosterner devant lui !

Il est temps de parler de Mme de Boufflers, amie intime et confidente de Hume. J'ai cité précédemment quelques traits de sa correspondance avec lui, qui prouvent la mauvaise foi et la haine gratuite du faux protecteur de Rousseau. Voici, en entier, la lettre que Mme de Boufflers lui écrivit le 22 juillet 1766, en réponse à celle où Il lui annonçait la rupture. « Quelque raison que vous me puissiez dire pour ne m'avoir pas instruite *la première* de l'étrange événement qui occupe, en cet instant, la France et l'Angleterre, je suis convaincue que vous sentirez qu'il ne peut y en avoir de valable. Le chagrin que vous prétendez avoir voulu m'éviter ne pouvait être que retardé, et l'incertitude où vous me laissiez était plus pénible que la connaissance du fait. Concevez tous les motifs que j'avais de croire l'histoire fabuleuse, et combien ma surprise et mon ignorance, que j'exprimais *naïvement* dans mes lettres, contribuaient à la faire regarder comme fabuleuse à ceux qui concluaient, ainsi que moi, que le baron d'Holbach n'eût pas dû être votre premier confident... Persuadée que vous êtes incapable de vous refuser à l'évidence, je tiens ce point pour accordé et je conclus en vous assurant que si j'ai commencé par vous expliquer mes sentiments, ce n'est pas que mon mécontentement soit considérable ; c'est pour agir avec plus d'*ingénuité, pour qu'on ne me soupçonne pas d'affecter de la modération*[142]. Voici maintenant la question qui se présente : avez-vous recommandé au baron d'Holbach de taire ou de répandre les plaintes au sujet de Rousseau ? Le public, non encore instruit, les trouve *amères*[143], et juge que le baron, en servant votre indignation, vous a mal servi vous-même. *Votre douceur, votre bonté, votre indulgence* font attendre de vous une modération qui passe le pouvoir des hommes ordinaires. Pourquoi se hâter de divulguer les premiers mouvements d'un coeur grièvement blessé ? Pourquoi vous dérober la plus noble vengeance qu'on puisse tirer d'un *ennemi*, d'un *ingrat*, ou plutôt d'un malheureux que l e s *passions* et son humeur atrabilaire égarent (souffrez cet adoucissement) ; celle de l'accabler de *votre supériorité*, de l'éblouir par l'éclat de *cette vertu* qu'il veut méconnaître ? Mais venons au fond de l'affaire. *La lettre de Rousseau est atroce, c'est le dernier degré de l'extravagance ; rien ne peut* l'*excuser*, *et c'est l'impossibilité d'effacer une pareille faute qui fera le tourment de sa vie.* Ne croyez pas pourtant qu'il soit coupable d'artifice ni de mensonge, qu'il soit un imposteur ni un

Copyright Arvensa Editions

scélérat. Sa colère n'est pas fondée, mais elle est réelle, je n'en doute pas. Voici le sujet que j'en imagine : j'ai ouï dire, et on lui aura peut-être mandé *qu'une des meilleures phrases de la lettre de* W*alpole était de vous ; que vous aviez dit en plaisantant et parlant au nom du roi de Prusse : si vous aimez les persécutions*, *je suis roi, je puis vous en procurer de toutes les espèces ;* que depuis cela, M. W*alpole avait employé cette phrase, disant qu'elle était de vous.* Si ce fait est vrai et que Rousseau l'ait su, sensible, fougueux comme on dit qu'il est, faut-il s'étonner *qu'il soit devenu fou de rage ?* Cette lettre, *peu digne de son génie,* qu'il adresse au gazetier anglais, témoigne sa disposition et en indique la cause. Tel est indubitablement le principe de *son déplorable égarement*, que j'ai deviné trop tard ; car de l'accuser, comme vous faites, de préméditation, de dessein formé de vous déshonorer, c'est ce qui n'est pas vraisemblable. Tous les intérêts humains se réunissent pour l'en détourner. Estime-t-il la gloire, la réputation ? Est-ce « un moyen d'acquérir l'une et l'autre que de se montrer ingrat ? *On assure que vous avez écrit qu'il voulait se ranger du côté de l'opposition* [144]. Connaît-il les intérêts de l'Angleterre ? Derbyshire est-il un lieu propre à intriguer ? Tirera-t-il plus d'avantage des seigneurs du parti qu'il n'en eût pu tirer s'il l'eût voulu de votre amitié, de la protection de M. de Conway et des bontés du roi ? Je le répète, je ne puis me persuader qu'à la dernière extrémité qu'il ait formé un projet infâme avec l'usage entier de sa raison ; mais cette raison une fois *troublée par des passions ardentes*, il n'a pu s'en servir pour les commander. *Il a oublié toute décence. Il a cru, contre toute apparence, ce qu'il ne devait jamais penser,* ce que la rectitude de son cœur aurait dû empêcher qu'il pensât jamais, c'est qu'un homme connu, *estimé comme vous l'êtes,* ait pu tromper tant d'années, ou changer en un instant. *Quelques preuves qu'on lui ait données contre vous, il a dû les rejeter*, *démentir ses yeux mêmes et s'expliquer sur ses soupçons avec honte d'être assez faible pour les avoir conçus.* Au reste, si ses plaintes ne sont fondées que sur la phrase qu'on vous attribue, *on peut dire que son amour-propre est facile à blesser*, puisque cette phrase est plutôt une satire contre le pouvoir arbitraire que contre lui. Se laisser aller à cette *violence* sur une simple raillerie, *passer toute borne, oublier tout devoir,* c'est un excès d'orgueil bien criminel ! *S'il vous a cru de moitié dans toute la lettre, cela l'excuse un peu plus*, mais *pas assez.* Mais vous, au lieu de vous irriter contre un malheureux *qui ne peut vous nuire et qui se ruine*

Copyright Arvensa Editions

entièrement lui-même, que n'avez-vous laissé agir cette pitié généreuse dont vous êtes si susceptible ? Vous eussiez évité un éclat scandaleux qui flatte la malignité, qui divise les esprits et renouvelle les clameurs contre les philosophes et la philosophie[145]. J'ose croire que si vous eussiez été près de moi lorsque cette *cruelle offense* vous a été faite, elle vous eût inspiré plus de compassion que de colère. Mais dans l'état des choses, il ne faut s'occuper du passé, qui est sans remède, *que pour régler votre conduite présente et future.* Vous me demandez mon avis sur une question délicate, savoir : si vous devez instruire le public par écrit. C'est à quoi j'ai besoin de réfléchir ; je n'ai pas la présomption de me croire capable de bien conseiller un homme tel que vous, *qui a sa gloire à soutenir*, etc.... *P.-S.* Ma lettre a été interrompue trois jours, pendant lesquels j'ai fait soixante-quatre lieues. En arrivant à Paris j'ai trouvé la vôtre à M. d'Alembert, qui l'avait envoyée chez moi pour que je la lusse. J'avoue qu'elle m'a surprise et affligée au dernier point. Quoi ! vous lui recommandez de la communiquer non seulement à vos amis de Paris, mais à M. de Voltaire avec qui vous avez peu de liaison et dont vous connaissez si bien les dispositions ! Après ce trait de passion, après tout ce que vous m'avez dit et écrit, mes conseils seraient inutiles. Vous êtes trop confirmé dans votre opinion, trop engagé dans votre colère pour m'écouter. Peu s'en faut que je ne brûle ma lettre. Au reste, vous aurez ici un parti nombreux de tous ceux qui sont charmés de vous voir agir comme un homme ordinaire. Je n'ai pas la force d'écrire rien de plus sur ce triste sujet. Je n'ajouterai que quelques lignes, parce que ma conscience et mon amitié m'y obligent. Si les choses sont telles que j'imagine, le trouble de Rousseau, en écoutant M. Davenport et en lisant votre lettre, n'est pas le signe d'une noirceur préméditée. *Il naît d'un trait de lumière que lui aura fait entrevoir l'abîme où son fol orgueil l'a précipité.* Il aura commencé à douter de la réalité de ses griefs et en aura été accablé. *Nous verrons quel effort il fera pour se tirer de ce mauvais pas.* Autre article auquel je dois répondre. M. le prince de Conti, à qui je n'ai pas montré votre lettre, parce qu'il est absent depuis six »jours, *s'était chargé de l'information chez le banquier Rougemont.* Il l'a différée d'un jour à l'autre ; ensuite il a passé lui-même chez ce banquier qui s'est trouvé sorti. Le banquier, voyant un tel nom, aurait dû venir sur-le-champ demander quels ordres on avait à lui donner. Il n'en a rien fait. Bref, tantôt par une raison, tantôt par une autre, ce que nous voulions savoir n'a pas été su. Vous ne

Copyright Arvensa Editions

me connaissez pas quand vous vous imaginez que je puisse vous cacher le résultat des recherches *que nous faisions de concert ; mais que prétendez-vous faire des nouvelles informations dont vous chargez M. d'Holbach ? V*ous n'avez pas dessein, apparemment, de rien écrire contre ce malheureux homme qui soit étranger à votre cause. Vous ne serez pas son *délateur* après avoir été son protecteur. *De semblables examens doivent précéder, les liaisons et non suivre les ruptures.* Au nom de ce que vous vous devez, au nom d'une amitié dont l'estime fut la base, *prenez garde à ce que tous allez faire ; ni Rousseau, ni personne ne peut vous nuire ; vous êtes invulnérable si vous ne vous blessez pas vous-même.* »

Cette pièce d'éloquence arrache à Musset-Pathay des élans d'admiration : « Elle met, dit-il, dans tout son jour *le beau caractère* de Mme de Boufflers », et ce qui est bien plus fort, il ajoute *qu'elle contient tout ce qu'on peut dire de mieux en faveur de Rousseau*. Voyons si cet enthousiasme est fondé. Assurément, rien de plus sonore et de plus compassé que la harangue de la maîtresse du prince de Conti ; son ton *romain,* comme dit Rousseau, rappelle ce jugement du caustique Walpole : « Mme de Boufflers est toujours posée pour faire tirer son portrait par son biographe. » Ces belles apparences en ont imposé à Musset-Pathay et à beaucoup d'autres ; mais il ne faut qu'une bien légère attention pour apercevoir tout d'abord que, malgré ses prétentions à la modération, à la haute impartialité, Mme de Boufflers prend d'emblée parti pour son ami Hume, dont, tout en le tançant, elle fait le plus magnifique éloge, tandis que Rousseau n'est à ses yeux qu'un *orgueilleux*, un *ingrat*, ou *tout au moins un fou ; ce* sont précisément les conclusions de Hume dans l'*Exposé succinct*. Elle trouve *atroce* la lettre du *10 juillet ; c'est, dit-elle, l'excès de l'extravagance ; elle fera le tourment de la vie de Rousseau. Quant au sage Hume, elle s'étonne de ce qu'il n'a pas exercé la plus noble des vengeances, celle d'accabler ce malheureux Rousseau de sa supériorité, de l'éblouir par l'éclat d'une vertu qu'il veut méconnaître. Il est vrai qu'elle ajoute avec une miséricorde apprêtée, que pourtant Rousseau n'est ni un imposteur ni un scélérat, comme le voulait son vertueux ami. Quelle grâce ! Il est, dit-elle, égaré par des passions ardentes*, *par l'orgueil, par son humeur atrabilaire*, vieille formule de Grimm, Diderot et consorts, et que Mme de Boufflers, qui voyait quelquefois ces messieurs[146], répète ici assez maladroitement. La colère de Rousseau, suivant elle, *n'est pas fondée*, *mais elle est réelle ;* et à

Copyright Arvensa Editions

l'appui de cette proposition, elle objecte à Hume le trait que, d'après la rumeur publique, il a fourni à la satire de Walpole. « Si ce fait est vrai, ajoute-t-elle froidement, et que Rousseau l'ait su, faut-il s'étonner qu'il soit devenu *fou de rage ?* » Quelque prévenu qu'on soit, je ne crois pas possible qu'on trouve *de la rage* dans la lettre du 10 juillet ; par ce trait passionné Mme de Boufflers laisse pénétrer *qu'elle n'est pas elle-même de sang-froid*, comme le lui dit Rousseau dans sa lettre du 30 août 1766. Elle trouve la lettre au *Saint-James-Chronicle*, *indigne d'un homme de génie*, et ne conçoit pas plus que son ami Hume que Rousseau se soit ému de si peu de chose que la lettre du roi de Prusse. Il n'y a qu'à lire la lettre de Rousseau au journaliste pour se convaincre que Mme de Boufflers est encore ici dans l'exagération et dans la partialité, pour ne rien dire de plus. Quant à son opinion sur la lettre du roi de Prusse, il en sera parlé tout à l'heure. Musset-Pathay s'extasie sur cet argument, *sa colère n'est pas fondée*, *mais elle est réelle.* « Par un seul mot, dit-il, Mme de Boufflers met la question dans tout son jour. » Et il ajoute : « Ce mot peut s'appliquer à beaucoup de circonstances de la vie de Rousseau, il démontre son *erreur et sa véracité* » *(Hist.,* t. I^{er}). Ainsi, Musset-Pathay prononce que Rousseau, quoique sincère, *était dans l'erreur* à l'égard de Hume, c'est-à-dire qu'il rétracte tout ce qu'il a dit antérieurement sur la perfidie du complice de Walpole, sur ses mensonges, sur une foule de traits vils et malveillants qui ont excité sa juste indignation. Non content de cette incroyable palinodie, il va jusqu'à prétendre que tout ce que pouvait dire Rousseau contre Hume était sans valeur, attendu qu'il n'avait pas la preuve de sa complicité dans la satire de Walpole, et que la question générale de ses rapports avec ce fourbe n'a pu être résolue que du moment que l'aveu à Mme de Barbantane est devenu un fait public *(Hist.,* t. Ier). La distraction et l'inconséquence ne sauraient être poussées plus loin. Il est certain que Rousseau ne pouvait connaître la participation de Hume à la lettre du roi de Prusse, puisque c'était un secret qui lui fut soigneusement caché par les deux dames *qui en étaient dépositaires*, et dont l'une était précisément Mme de Boufflers. Mais ce n'était pas d'avoir rédigé en partie cette lettre que Rousseau l'accusait, c'était de l'avoir publiée à Londres. La preuve matérielle lui manquait, j'en conviens également ; et Cependant, qu'on relise attentivement la lettre du 10 juillet, on verra combien de faits, les uns certains, les autres probables, justifiaient sa conviction à cet égard. Les procédés équivoques, humiliants, et même hostiles du *protecteur* et de ses

Copyright Arvensa Editions

amis, le ton méprisant des journaux, la scène du *coin du* feu, les lettres ouvertes, le trait de la voiture, sur lequel Hume n'avait pas daigné s'expliquer, et surtout son silence décisif lorsque la lettre du roi de Prusse parut à Londres ; tels furent les indices sérieux sur lesquels Rousseau forma son opinion. Il ne fit que deviner la trahison sur un ensemble de preuves morales ; qu'importe, puisque les faits ont démontré plus tard que cette trahison existait et qu'elle était bien plus grave que ne le supposait Rousseau ? Hume avait fait pis que de publier la lettre de Walpole, il y avait travaillé ; *qui peut plus, peut moins*. D'ailleurs, en supposant même que Rousseau eût mis trop de précipitation dans son premier jugement, la conduite ultérieure de son ennemi, et surtout son artificieuse apologie, étaient plus que suffisantes pour changer ses soupçons en certitude. On peut même dire, au point où en est la discussion, que l'aveu de Hume à Mme de Barbantane n'est que la confirmation d'une imposture déjà surabondamment démontrée, et qu'en l'absence même de cette donnée précieuse, il n'en serait pas moins évident que Hume était le dernier des fourbes. Ainsi donc, Mme de Boufflers qui avait sous les yeux la lettre de Rousseau du 10 juillet, était au moins coupable de légèreté, lorsqu'elle décidait que la colère de Rousseau *n'était pas fondée*, puisque cette lettre contient assez de faits propres à prévenir un jugement si précipité et si absolu. Quant à Musset-Pathay, qui répète ce jugement et qui l'admire, il est bien plus inconséquent encore, lui qui possédait toutes les pièces du procès, et qui avait déjà prononcé plusieurs fois que Hume était un traître (voyez toute sa dissertation, *Hist*., t. Ier). Objectera-t-on que Mme de Boufflers a pu, comme le public, prendre le change sur la valeur des arguments de la lettre du 10 juillet ? Je l'accorde, mais elle n'a pu s'abuser sur la réalité du fait suivant. Hume lui avait fait dire par son amie, Mme de Barbantane, qu'il était l'auteur d'une plaisanterie publique contre Rousseau. Instruite de cette lâcheté, Mme de Boufflers dut en conclure, au fond de son cœur, que Rousseau n'avait que trop bien jugé son adversaire. Une femme qui n'eût pas eu de haine secrète dans le cœur eût publié bien vite ce trait odieux, qui tranchait la question. Elle le lui eût au moins reproché dans sa lettre. Ce n'est pas ce que fit Mme de Boufflers. Elle dissimula cette conviction secrète, et, décidée à disculper à tout prix la conduite de son indigne ami, elle imagina pour cela un expédient assez adroit ; c'était de dénaturer le sens de la *plaisanterie* de Hume, de manière à réduire la perfidie à n'être plus qu'un trait de *gaieté* presque innocent.

Copyright Arvensa Editions

Elle affecta donc de n'y voir qu'une satire contre le pouvoir absolu. C'en est une effectivement, et assez fine, mais elle renferme une idée qui frappe cruellement sur le caractère de Rousseau. « *Si vous aimez les persécutions*, lui dit le prétendu roi, etc. » Mme de Boufflers ne fait pas semblant de s'en apercevoir, elle a même soin de ne pas citer toute la plaisanterie telle qu'elle existe dans la lettre de Walpole, parce que l'idée hostile s'y trouve répétée et même aggravée. Musset-Pathay, au fort de sa ridicule admiration, n'a pu s'empêcher de protester contre cette indulgence étudiée ; « il est vrai, dit-il, que cette plaisanterie est piquante contre Frédéric, mais elle suppose dans celui *qui aimerait les persécutions,* un orgueil insensé et l'amour de la célébrité poussé jusqu'à la démence » (Hist., t. Ier, en note). C'est tout ce que sa conscience honnête lui suggère. Mme de Boufflers en juge tout autrement que son admirateur ; elle prononce que la *sensibilité* de Rousseau au sujet de la lettre du roi de Prusse provient d'un *excès d'orgueil criminel ;* qu'en se laissant aller à sa *violence* (elle veut parler encore de la lettre du 10 juillet), *il a passé toute borne, oublié toute décence et tout devoir.* Quant à Hume, il n'est coupable que *d'une simple raillerie. Sa douceur*, *sa bonté, son indulgence* éloignent toute autre interprétation. Elle va jusqu'à dire à son ami ; « Si Rousseau vous a cru de moitié dans la lettre de Walpole, cela *l'excuse un peu plus*, *mais pas assez.* » Ce seul trait dément tout l'étalage d'impartialité et de grands sentiments de Mme de Boufflers. Il ne faut que le plus simple bon sens et la probité la plus vulgaire pour voir un traître dans l'homme qui, passant aux yeux du public pour ami et pour bienfaiteur, eût été *de moitié* dans la satire de Walpole, et un complice de ce traître dans celui qui eût osé l'excuser ; c'est pourtant ce qu'a fait Mme de Boufflers ! Musset-Pathay n'a rien vu de tout cela. Continuons. Mme de Boufflers dit à Hume qu'on lui *a assuré* qu'il avait écrit que Rousseau voulait se ranger du côté de l'opposition. Les preuves positives du fait manquent, mais Mme de Boufflers paraît être sûre de ce qu'elle avance, comme Musset-Pathay l'a fort bien remarqué (Hist., t. 1er) ; et d'ailleurs rien n'empêche maintenant de croire que Hume se rendit coupable de cet affreux mensonge [147]. Qu'on juge de sa gravité ! Rousseau, étranger, honoré des bienfaits du roi, accusé par son prétendu protecteur de passer du côté des adversaires du pouvoir ! On imagine assez ce qui pouvait en résulter pour son honneur et peut-être pour sa sûreté, il n'est même pas impossible que cette accusation

Copyright Arvensa Editions

fût la cause de l'animadversion évidente du général Conway, et de l'intérêt que le roi et la reine d'Angleterre témoignèrent à Hume, au sujet de son affaire avec Rousseau. Mme de Boufflers ne parait pas plus s'émouvoir de cette indignité que de la *plaisanterie* de Hume. Elle se borne à disculper Rousseau d'avoir songé à se mettre du côté de l'opposition, ce qui, certes, n'était pas un grand effort d'équité, et quoiqu'elle paraisse à peu près sûre de la culpabilité de Hume, elle ne lui adresse aucun reproche. Quelques lignes plus loin elle lui dit : « Que *sa probité* et *l'estime* dont il jouit depuis tant d'années auraient dû le mettre à couvert des soupçons de Rousseau. » Un juge vraiment impartial eût cherché à savoir si Hume était réellement coupable de cette horrible calomnie, il l'eût sommé de s'expliquer sur ce sujet et sur celui de la *plaisanterie ;* Mme de Boufflers ne témoigne pas cette loyale curiosité ; on voit, au contraire, qu'elle craint d'en trop savoir et qu'elle est pressée de passer à autre chose, *mais c'en est trop là-dessus*, dit-elle ; puis elle retourne à Rousseau qu'elle achève d'accabler en glorifiant son ennemi ; elle va jusqu'à le blâmer *de n'avoir pas démenti ses yeux mêmes*, *quelques preuves qu'on eût pu lui donner contre Hume !* On croira peut-être qu'elle attendit les explications que l'honneur prescrivait à ce dernier s'il eût été innocent. Point du tout, la réponse de Hume est du 19 août 1766, et le 27 juillet, c'est-à-dire cinq jours après avoir écrit sa superbe lettre, Mme de Boufflers adressait à Rousseau la mercuriale ridicule dont je vais bientôt parler. Achevons, avant, l'analyse de sa lettre à Hume. Il faut éclaircir ce que dit Mme de Boufflers du trouble que, suivant Hume, Rousseau laissa paraître devant M. Davenport, en lisant la lettre de son protecteur, celle où il demandait audacieusement à Rousseau de lui faire connaître son accusateur, Ce trouble ne s'explique que trop par la surprise et l'indignation. Hume, comme de raison, en profite pour avancer que c'était, de la part de son adversaire, l'aveu involontaire *d'une noirceur préméditée*. Mme de Boufflers, fidèle à son rôle magnanime, daigne absoudre Rousseau du crime de noirceur, mais elle n'en décide pas moins que son émotion était du *repentir*, et *qu'un trait de lumière lui avait fait entrevoir l'abîme où son fol orgueil l'avait précipité ;* puis elle laisse aller ce trait empreint d'une certaine malignité ; « Nous verrons quel effort il fera pour se tirer de ce mauvais pas ; » et Musset-Pathay appelle tout cela *impartialité, haute raison, amitié*, *générosité !* On voit aussi par la lettre de Mme de Boufflers que cette dame et son amant, le prince de Conti, avaient pris des informations chez le banquier Rougemont, au sujet des ressources

Copyright Arvensa Editions

pécuniaires de Rousseau. J'ai déjà fait observer que cette enquête était peu digne de personnages si haut placés ; elle est de plus, pour moi, une occasion de rappeler le rôle que le prince de Conti avait joué dans l'affaire du décret (voir ch. III). Hume, à ce qu'il paraît, voulait continuer ses perquisitions par l'entremise de d'Holbach. « De semblables recherches, lui dit gravement Mme de Boufflers, doivent précéder les liaisons et non suivre les ruptures. » D'où il résulte qu'avant de se lier avec un homme, il faut préalablement s'assurer du chiffre de son revenu. Je répète encore que Rousseau ne demandait pas de secours, et que par conséquent les recherches dont il s'agit ne pouvaient avoir pour objet que de le prendre, s'il était possible, en flagrant délit de mensonge. C'est précisément ce qu'a fait Hume, sans toutefois fournir aucune preuve à l'appui de son accusation. Musset-Pathay dit dans une note *que Hume s'était fait l'espion de son ami* (*Hist*., t. I^{er}). Comment n'a-t-il pas vu que Mme de Boufflers et son auguste amant se firent les espions de Rousseau au profit de Hume ? À la vérité, Mme de Boufflers blâme les recherches nouvelles que d'Holbach était chargé de faire, précisément comme elle avait blâmé Hume de s'être adressé au baron plutôt qu'à elle, lors de sa rupture avec Rousseau. Ce n'est qu'une jalousie de femme qui prétend à la confiance exclusive. Elle conjure Hume de ne pas être le *délateur* de Rousseau après avoir été son protecteur. Ceci est une affaire de prudence, car c'est immédiatement après qu'elle ajoute : « Prenez garde à ce que vous allez faire, etc. » D'ailleurs ce mot de *délateur* est encore d'une exagération ridicule ; ne dirait-on pas qu'il s'agit de la révélation d'un crime ? J'ai examiné ailleurs cette prétendue réticence de Rousseau et son peu de vraisemblance ; serait-elle réelle, que rien n'excuserait l'expression hyperbolique de Mme de Boufflers et son affectation de générosité.

Je vais maintenant tâcher de saisir, à travers les phrases et les beaux semblants de Mme de Boufflers, le but réel de sa lettre qui y est assez artistement déguisé, mais pas assez cependant pour échapper à des yeux un peu clairvoyants. Hume, en s'empressant de rendre son démêlé public, s'abandonna aveuglément aux transports de sa haine. Son emportement, ses termes outrageants, le soin qu'il prit tout d'abord d'instruire les ennemis déclarés de Rousseau, avaient excité l'attention. On était surpris et choqué de cette explosion brutale contre un homme qui se taisait. Les éditeurs de son apologie l'avaient bien senti, lorsque, dans leur introduction hypocrite, ils disaient que, « dans un premier moment de

Copyright Arvensa Editions

sensibilité, Hume s'était laissé emporter trop loin. » Mme de Boufflers vit le danger et se hâta d'écrire à son ami pour le tancer de son imprudence. On voit dans sa lettre que ce qu'elle ne peut lui pardonner, c'est d'avoir cédé à sa passion, au point de compromettre aux yeux du public son rôle de bienfaiteur, et de lui inspirer des doutes sur sa sincérité. « Mais vous, lui dit-elle, avec une chaleur qui trahit sa contrariété, au lieu de vous irriter contre un malheureux *qui ne peut vous nuire et qui se ruine lui-même*, que n'ayez-vous laissé agir cette pitié généreuse dont vous êtes si susceptible, etc. ? » Puis, oubliant le passé, *qui est sans remède*, elle s'occupe de régler la conduite *présente* et *future* de son ami. Elle lui dit qu'elle a besoin de réfléchir sur l'opportunité d'une apologie publique. Cela se conçoit, elle craignait quelque nouvelle balourdise, et préférait sans doute que Hume laissât Rousseau *se ruiner lui-même.* Elle entendait mieux la vengeance que le lourd et brutal Ecossais. « Je n'ai pas la prétention de bien conseiller un homme tel que vous », lui dit-elle, après l'avoir *bien grondé et conseillé* ; puis elle se met à le gronder et à le conseiller de plus belle. Le scrupule est grotesque, mais Mme de Boufflers tenait à ajouter la modestie â ses autres vertus. Dans son *post-scriptum*, elle reproche vivement à Hume sa lettre à d'Alembert, dont on ne connaît pas les termes[148], et sa recommandation de la faire passer à Voltaire, ce qui, en effet, était de la dernière gaucherie. « Vous aurez ici, lui dit-elle ironiquement, un parti nombreux de tous ceux qui seront charmés de vous voir agir comme un homme ordinaire. » Elle termine par ce trait bien autrement frappant : « Au nom d'une amitié dont l'estime fut la base, *prenez garde à ce que vous allez faire. Ni Rousseau, ni personne ne peut vous nuire ; vous êtes invulnérable*, *si vous ne vous blessez vous-même.* » C'est comme si elle lui avait dit : « Je sais que vous avez à vous reprocher une plaisanterie cruelle contre celui qui vous croyait son ami ; je sais que vous l'avez accusé de se ranger du côté de l'opposition ; ce sont deux traits odieux que je feins de ne pas sentir ; soyez prudent, laissez Rousseau *se ruiner lui-même*, votre amie ne vous trahira pas. »

Voici maintenant ce qu'écrivait à Rousseau Mme de Boufflers, le 17 juillet 1766 ; « M. Hume m'a envoyé, monsieur, la lettre outrageante que vous lui avez écrite ; je n'en vis jamais de semblable. Tous vos amis sont dans la consternation et *réduits au silence.* Que peut-on dire pour vous, après une lettre si peu digne de votre plume, qu'il vous est impossible de vous en justifier, quelque offensé que vous puissiez vous croire ? Mais

Copyright Arvensa Editions

quelles sont donc ces injures dont vous vous plaignez ? Quel est le fondement de ces horribles reproches que vous vous permettez ? Ajoutez-vous foi si facilement aux trahisons ? Votre esprit, par ses lumières, votre cœur, par sa droiture, ne devaient-ils pas vous garantir des soupçons odieux que vous avez conçus ? Vous vous y livrez contre toute raison, *vous qui eussiez dû vous refuser à l'évidence même et démentir jusqu'au* témoignage de vos sens ! M. Hume, un lâche, un traître ! Grand Dieu ! mais quelle apparence qu'il eût vécu cinquante ans, aimé, respecté, au milieu de ses compatriotes, sans en être connu ? Attendait-il votre arrivée pour jeter le masque ? Et pour quel intérêt ? Ce ne peut être ni jalousie ni rivalité. Vos génies sont différents ainsi que vos langages, ainsi que les matières que vous avez traitées. Il n'envie pas non plus *votre bonne fortune*[149], puisque de ce côté il a toutes sortes d'avantages sur vous ; ce serait donc seulement le plaisir de faire le mal et de se déshonorer gratuitement qui lui auraient inspiré les noirceurs dont vous l'accusez. Qui connut jamais de pareils scélérats, de pareils insensés ? Ne sont-ce pas *des êtres de raison ?* (Style philosophique ; la grande dame était une affiliée.) Je veux supposer un moment qu'il en existe, et que M. Hume est un de ces affreux prodiges : *vous n'êtes pas justifié pour cela* ; vous *l'avez cru trop tôt*, vous n'avez pas pris des mesures suffisantes pour vous garantir de l'erreur. Vous avez en France des amis et des protecteurs, vous *n'en avez consulté aucun.* » (Elle se trompe, Rousseau l'avait sinon consultée, au moins prévenue *la première*, *et trois mois avant la rupture*. Voir sa lettre du 9 avril 1766. Il avait également épanché son cœur avec l'honnête et faible Malesherbes, Voir sa lettre du 10 mai 1766.) « Et quand bien même vous eussiez fait tout ce que vous avez omis, *quand vous auriez acquis toutes les preuves de l'attentat le plus noir,* vous eussiez dû modérer votre emportement contre un homme qui vous a réellement servi. Les liens de l'amitié sont respectables même après qu'ils sont rompus, *et les seules apparences de ce sentiment le sont aussi.* M. le prince de Conti, Mme la maréchale de Luxembourg et moi (les trois acteurs de la scène du décret, je tiens à ce qu'on ne l'oublie pas), nous attendons, *avec impatience*, vos explications sur cette incompréhensible conduite. De grâce, monsieur, ne les différez pas ; que nous sachions au moins comment vous *excuser*, si l'on ne peut vous disculper entièrement. Le *silence auquel nous sommes réduits* vous nuit plus que toute chose. »

Copyright Arvensa Editions

Toujours le style dramatique, les sentiments transcendants, et en même temps toujours la même partialité extravagante en faveur de Hume. La meilleure réfutation qu'on puisse faire de cette amplification boursouflée, c'est de lui opposer la réponse de Rousseau (30 août 1766). Je la transcris en entier. « Une chose me fait grand plaisir, madame, dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 du mois dernier, et qui ne m'est parvenue que depuis peu de jours ; c'est de connaître à son ton que vous êtes en bonne santé. Vous dites, madame, n'avoir jamais vu de lettre semblable à celle que j'ai écrite à M. Hume ; cela peut-être, car je n'ai, moi, jamais rien vu de semblable à ce qui y a donné lieu ; cette lettre ne ressemble pas, du moins, à celles qu'écrit M. Hume (celles à d'Holbach et à d'Alembert), et j'espère n'en écrire jamais de semblables. Vous me demandez quelles sont les injures dont je me plains. M. Hume m'a forcé de lui dire que je voyais ses manœuvres secrètes, et je l'ai fait ; il m'a *forcé* d'entrer là-dessus en explication, je l'ai fait encore et dans le plus grand détail (dans la lettre du 10 juillet 1766). Il peut vous rendre compte de tout cela, madame ; pour moi, je ne me plains de rien. Vous me reprochez de me livrer à d'odieux soupçons ; à cela je réponds que je ne me livre pas à des soupçons. Peut-être auriez-vous pu, madame, prendre pour vous un peu des leçons que vous me donnez, n'être pas si facile à croire que je croyais si facilement aux trahisons, *et vous dire pour moi une partie des choses que vous vouliez que je me disse pour M. Hume.* Tout ce que vous m'alléguez en sa faveur forme un préjugé très fort, très raisonnable, d'un très grand poids, surtout pour moi, et que je ne cherche pas à combattre ; *mais les préjugés ne font rien contre les faits*. » Celle objection était accablante pour la conscience de Mme de Boufflers, puisqu'elle connaissait la lâche *plaisanterie* dont Hume était l'auteur, et qu'elle se gardait bien de la divulguer à celui qui en était l'objet.

« Je m'abstiens de juger du caractère de M. Hume, que je ne connais pas ; je ne juge que sa conduite avec moi, que je connais. Peut-être suis-je le seul homme qu'il ait jamais haï ; mais aussi quelle haine ! Un même cœur suffirait-il à deux comme celle-là ? Vous vouliez que je me refusasse à l'évidence, c'est ce que j'ai fait autant que j'ai pu ; que je démentisse le témoignage de mes sens, *c'est un conseil plus facile à donner qu'à suivre* ; que je ne crusse rien de ce que je sentais, que je consultasse les amis que j'ai en France : mais si je ne dois rien croire de ce que je vois et de ce que je sens, ils le croiront bien moins encore, eux qui ne le voient pas, et qui le

Copyright Arvensa Editions

sentent encore moins. Quoi ! madame, quand un homme vient entre *quatre yeux* m'enfoncer, à coups redoublés, un poignard dans le sein, il faut, avant d'oser lui dire qu'il me frappe, que j'aille demander à d'autres s'il m'a frappé ? L'extrême emportement que vous trouvez dans ma lettre me fait présumer, madame, que vous n'êtes pas de sang-froid vous-même, ou que la copie que vous avez vue est falsifiée. Dans la circonstance funeste où j'ai écrit cette lettre, et où M. Hume m'a forcé de l'écrire, sachant bien ce qu'il en voulait faire, j'ose dire qu'il fallait avoir une âme forte pour se modérer à ce point. Il n'y a que les infortunés qui sentent combien, dans l'excès d'une affliction de cette espèce, il est difficile d'allier la douceur avec la douleur.

« M. Hume s'y est pris autrement ; tandis qu'en réponse à cette même lettre il m'écrivait en termes décents et même honnêtes (22 juillet 1766), il é*crivait à M. d'Holbach et à tout le monde en termes un peu différents.* Il a rempli Paris, la France, l'Europe entière de choses que ma plume ne sait pas écrire et qu'elle ne répétera jamais : était-ce comme cela, madame, que j'aurais dû faire ? Vous dites que j'aurais dû modérer mon emportement contre un homme qui m'a réellement servi. Dans la longue lettre que j'ai écrite, le 10 juillet, à M. Hume, j'ai pesé avec la plus grande équité les services qu'il m'a rendus : il était digne de moi d'y faire pencher partout la balance en sa faveur, et c'est ce que j'ai fait. Mais quand tous ces grands services auraient eu autant de réalité que d'ostentation, s'ils n'ont été que les pièges qui couvraient les plus noirs desseins, je ne vois pas qu'ils exigent une si grande reconnaissance.

« *Les liens de l'amitié*, dites-vous, madame, *sont respectables même après qu'ils sont rompus* ; cela est vrai, mais cela suppose que ces liens ont existé : malheureusement, ils ont existé de ma part ; *aussi le parti que j'ai pris de gémir tout bas et de me taire est-il l'effet du respect que je me dois. — Et les seules apparences de ce sentiment le sont aussi.* Voilà, madame, la plus étonnante maxime dont j'aie jamais entendu parler. Comment ? sitôt qu'un homme prend en public le masque de l'amitié, pour me nuire plus à son aise, sans même daigner se cacher de moi, sitôt qu'il me flatte en m'assassinant, je ne dois plus oser me défendre, ni parer les coups, ni m'en plaindre, *pas même à lui* ! ... Je ne puis croire que ce soit là ce que vous avez voulu dire ; cependant en relisant ce passage dans votre lettre, je n'y puis trouver aucun autre sens. Je vous suis obligé, madame, des soins que voulez prendre pour ma défense, mais je ne les accepte pas. M. Hume a si

Copyright Arvensa Editions

bien jeté le masque, qu'à présent sa conduite parle et dit tout à qui ne veut pas s'aveugler ; mais quand cela ne serait pas, je ne veux pas qu'on me justifie, parce que je n'ai pas besoin de justification, et je ne veux pas qu'on m'excuse, parce que cela est au-dessous de moi. Je souhaiterais seulement que, dans l'abîme de malheurs où je suis plongé, les personnes *que j'honore* m'écrivissent des lettres moins accablantes, afin que j'eusse au moins la consolation de conserver pour elles tous les sentiments qu'elles m'ont inspirés. »

Voilà avec quelle modération et quelle logique puissante s'exprimait cet homme, dont Mme de Boufflers disait qu'il était devenu *fou de rage.* Si Rousseau eût connu la lettre de cette dame à Hume, la sienne eût été bien plus sévère. Je vais suppléer à ce qu'il n'a pu faire, et achever de dévoiler l'hypocrisie du pathos de la grande dame. Mme de Boufflers se dit plongée dans la *consternation.* Cependant ses anathèmes contre Rousseau, ses conseils à Hume sur la meilleure manière de le réduire *à ne pouvoir lui nuire*, son enthousiasme pour les *vertus* de l'Ecossais, annoncent bien moins une amie *consternée* qu'une ennemie satisfaite. Elle se dit *réduite au silence*, elle qui connaissait l'odieuse plaisanterie de Hume, elle qui d'un mot pouvait livrer le fourbe au mépris public ! Supposons que Rousseau eût appris par hasard l'aveu fait par Hume à Mme de Barbantane et à Mme de Boufflers ; supposons qu'il eût connu la grande lettre de cette dernière à son ami, il eût pu lui répondre ainsi : Vous me demandez quelle est l'injure dont je me plains ? c'est la trahison dont vous avez reçu la confidence et que vous ne révélez point. Vous vous écriez avec une fausse indignation : *M. Hume un lâche et un traître !* Oui, M. Hume est un lâche et un traître ; j'en appelle d'abord à votre conscience que vous bravez, puis au public. Veuillez, madame, lui confier le secret que vous m'avez si soigneusement caché, et tout ce que ce public renferme d'honnête et de sincère dira avec moi : M. Hume est un lâche et un traître. Vous me demandez des explications, vous qui, pouvant démasquer l'imposteur, gardez un impitoyable silence ; vous poussez la dérision jusqu'à m'offrir de me justifier, vous qui, écrivant à mon ennemi, flétrissez mon caractère, en exaltant le sien ; vous qui lui dites : « *Ni Rousseau ni personne ne peut vous nuire ;* vous *êtes invulnérable, si vous ne vous blessez vous-même !* » Maintenant, qu'on juge de la logique de Musset-Pathay, qui regrette que Rousseau n'ait pas connu la grande épître de Mme de Boufflers à Hume, parce que, dit-il, *c'eût été une occasion pour lui de rendre justice à cette*

Copyright Arvensa Editions

dame ! (Histoire, t. II, en note.) Ailleurs, pour excuser son arrogante lettre à Rousseau, il dit que Mme de Boufflers connaissait les torts de Hume, c'est-à-dire son *indiscrétion,* mais qu'elle ignorait ceux de son *rival*. » Eh bien ! c'était, il me semble, une raison de plus pour être sévère envers le premier, et c'est au contraire l'autre qu'elle accable. Par *indiscrétion*, Musset-Pathay veut parler des fureurs maladroites de Hume ; l'expression est timide ; celle de *rival*, pour désigner Rousseau, est injuste ; Rousseau était la victime de Hume et non son rival : Il semble que Musset-Pathay ait voulu mettre son impartialité à l'unisson de celle de Mme de Boufflers. Il reste à chercher quels peuvent être les *torts* de Rousseau. Suivant Musset-Pathay, qui n'est encore ici que l'écho de la grande dame, il serait coupable d'avoir cru, non *pas légèrement*, à la trahison de Hume, *car il avait des motifs de croire*, mais d'avoir cru *avec trop de facilité* » *(Hist.,* I. Ier). Si Rousseau avait des motifs de croire, comment se trouve-t-il blâmable d'avoir cru avec trop de facilité ? Musset-Pathay a oublié d'expliquer cela.

Jusqu'ici, me fondant sur l'aveu de Hume à Mme de Barbantane, j'ai regardé comme réelle sa participation à la satire de Walpole. À ma conviction personnelle je puis joindre celle de Musset-Pathay, exprimée dans les passages suivants de son ouvrage. Après avoir rapporté la réponse effrontée de Hume à Mme de Boufflers, il dit : « *Hume savait bien la part qu'il avait prise à la lettre de Walpole*, et il glissait sur ce qui ne pouvait dire douteux pour lui » *(Hist.,* t. Ier). Ailleurs : « Ainsi, à l'époque où David donnait à Rousseau les plus grandes marques d'amitié, il contribuait à le rendre un objet de ridicule, par un bon mot *qui fit partie du persiflage de Walpole* » ; et il cite immédiatement, comme étant de Hume, la dernière phrase de la lettre du roi de Prusse *(Hist.,* t. I^{er}). Enfin, dans une note de la page 148, il dit : « non seulement Hume avait eu connaissance de la lettre de Walpole pendant son séjour à Paris, mais *il avait fourni une des plaisanteries les plus piquantes contre Rousseau.* » Cela est assez clair, je pense. Cependant, en analysant la lettre de Mme de Boufflers, Musset-Pathay, entraîné par son enthousiasme pour cette dame, oublie complètement ces assertions formelles, et se met à douter avec elle de la participation de Hume à la satire de Walpole : « *Si ce double rôle* [150], dit-il, *était aussi bien démontré pour nous qu'il le parut aux yeux de Rousseau*, on conviendra que mieux vaut un ennemi déclaré qu'un ami de l'étoffe de Hume » (*Hist.,* t. I^{er}). Pour qu'on ne m'accuse pas d'écourter la discussion, je

Copyright Arvensa Editions

vais achever de fixer, une fois pour toutes, cette question importante, sur laquelle Musset-Pathay n'ose se prononcer, *après l'avoir décidée trois fois.*

Le fait certain, incontestable, c'est que Hume avoua à Mme de Barbatane, et par cette dame à son amie Mme de Boufflers, qu'il s'était permis une plaisanterie publique contre celui dont il passait pour être le protecteur. En supposant que cette plaisanterie ne soit pas celle qui termine la fausse lettre du roi de Prusse, on ne peut disconvenir qu'elle ne constitue un acte de perfidie tout aussi révoltant que la participation même à la rédaction de la lettre. Quand donc ce dernier fait se trouverait faux, ou non démontré, Hume n'en serait pas moins un fourbe et un traître. Mais maintenant que l'odieux caractère de cet homme est déjà si évident, que de probabilités se réunissent contre lui dans la question dont il s'agit ici ! Ces bruits répandus dans le public, et recueillis par Mme de Boufflers, l'assertion de Walpole sur la complicité de son ami[151], puis ses négations effrontées et celles de Hume sur le même sujet[152], ne prouvent-ils pas que ces deux fourbes, après avoir été imprudents, croyaient réparer leur maladresse en payant d'audace ? Si Hume n'eût pas aidé à rédiger la fausse lettre du roi de Prusse, s'il n'eût pas accusé Rousseau de vouloir favoriser l'opposition anglaise, il se fût justifié énergiquement de ces deux reproches. Au lieu de cela, dans sa réponse à Mme de Boufflers, il ne dit absolument rien du second article, et sur le premier il fait à son amie cette objection à la fois effrontée et captieuse : « Jamais on n'instruisit Rousseau de la plaisanterie dont vous me parlez, *quand même elle aurait eu lieu ; if such a thing ever existed*, dit le texte anglais. Pourquoi cette formule jésuitique, au lieu d'un aveu franc, ou d'une dénégation positive ? Je le répète, et il le faut, c'est que Hume, regrettant l'aveu qu'il avait fait à Mme de Barbantane et à son amie, était résolu à braver leur mépris secret, et à nier toute participation à la lettre du roi de Prusse. Ce fut, en effet, ce qu'il osa faire dans son *Exposé succinct*, en s'appuyant du témoignage de ce même Walpole qui d'abord avait déclaré publiquement que, lui Hume, avait fourni un trait à sa satire ! Devant de pareils traits d'impudeur, comment douter qu'il y ait identité entre la plaisanterie avouée par Hume et celle que lui attribuait son digne ami Walpole ?

Il reste à résoudre une autre difficulté. Mme de Boufflers fut-elle instruite par son amie, Mme de Barbantane, de la plaisanterie faite par

Copyright Arvensa Editions

Hume à la table de Lord Osory. Je réponds que l'affirmative résulte des termes mêmes de la lettre de Hume. « *Dites* « *à Mme de Boufflers* que la seule plaisanterie que je me sois permise, etc. » Cette dame, instruite des bruits qui couraient sur la coopération de Hume à la lettre du roi de Prusse, chargea probablement Mme de Barbantane d'en faire part à celui-ci, et de lui demander des explications. La phrase de Hume indique visiblement qu'il répond à une question qui lui est faite de la part de Mme de Boufflers ; et dans le cas, très peu vraisemblable, où Mme de Barbantane eût oublié de communiquer la réponse de Hume à son amie, celle-ci, dont on connaît maintenant la tendre sollicitude pour l'Ecossais, n'eût pas manqué de réitérer sa question, soit à Mme de Barbantane, soit à Hume lui-même. On doit donc admettre comme à peu près démontré qu'elle était instruite. Mais pourquoi dans sa lettre à Hume ne lui objecte-t-elle pas cet aveu décisif ? C'est qu'il est écrasant, et que, décidée à voir dans Rousseau un ingrat et un fou, dans Hume un homme sincère et généreux, elle voulut épargner à ce dernier l'affront d'une preuve directe, que lui-même avait fournie. Mais supposons, j'y consens, malgré tant de motifs de croire le contraire, que Mme de Boufflers ignorât seule la plaisanterie de Hume, que tout le monde connaissait à Paris, et l'aveu de celui-ci. En ce cas, la lâche réticence que je lui ai reprochée demeurerait tout entière à la charge de Mme de Barbantane, mais le reste de mes arguments n'en subsisterait pas moins dans toute sa force, et, en ne la jugeant que sur cela seul, je demande aux lecteurs de bonne foi s'il est possible de voir en elle autre chose qu'une ennemie qui, sous le masque de la neutralité et de la grandeur d'âme, satisfait sans risques, et même avec une certaine gloire, sa profonde animosité ? Enfin, admettons qu'elle ait pu se tromper dans un premier moment de surprise : comment ne fut-elle pas frappée des réponses évasives de Hume, de sa fureur, de ses brutalités, de ses intelligences avec les plus mortels ennemis de Rousseau, des mensonges audacieux de l'*Exposé succinct ?* Comment ne fut-elle pas éclairée par les apologies que publièrent dans le même temps de véritables amis de Rousseau, elle qui prétendait aussi à ce titre ? Comment surtout put-elle résister à la réponse pleine de douceur et de raison que le pauvre solitaire de Wooton fit à son arrogante lettre ? Enfin, qu'on ajoute à tant de choses accusatrices les procédés suspects de Mme de Boufflers dans l'affaire du décret, ses tracasseries sur la communion de Rousseau (voy. chap. IV), ses informations secrètes auprès de son banquier, ses liaisons

Copyright Arvensa Editions

avec d'Alembert, et sans doute avec bien d'autres personnages hostiles, son intimité constante avec Hume, qui dura jusqu'à la mort de ce fourbe, l'abandon dans lequel elle laissa Rousseau après l'affaire d'Angleterre : et je pense qu'il ne sera guère possible de se refuser à mes sévères conclusions sur le véritable rôle de cette dame. Voici, pour terminer son article, un trait qui n'est pas sans importance. Mme du Deffand, qui n'épargnait personne, pas même son cher Walpole, lui écrivait ce qui suit (31 mai 1767) : « Personne n'oserait chercher quelque ombre de bon sens à tout ce que dit et fait Rousseau. *Il m'est revenu que Mme de Boufflers est la première à raconter toutes ses folies.* » On n'est pas obligé de croire la vieille marquise sur parole ; mais, en général, elle était bien informée, et son mot s'accorde parfaitement avec tout ce que j'ai démontré ci-dessus[153].

Mme de Verdelin, autre *amie* plus qu'équivoque de Rousseau, lui écrivit aussi pour lui reprocher sa conduite envers Hume, avec lequel elle était liée aussi étroitement que Mme de Boufflers. On ne peut juger du ton de sa lettre, puisqu'elle n'a pas été publiée ; mais la réponse énergique de Rousseau fait penser que les remontrances de Mme de Verdelin n'étaient ni plus mesurées ni moins injustes que celles de Mme de Boufflers.

Ce que dit Rousseau de ces deux dames à la fin du liv. XII des *Confessions*, et peut-être aussi la discussion qu'on vient de lire, pourraient faire croire qu'elles agissaient de concert avec Hume ; c'est une erreur, et Rousseau lui-même est loin d'avoir eu cette idée. En insistant avec tant de chaleur pour qu'il passât en Angleterre, Mme de Boufflers et de Verdelin avaient des vues secrètes, qui certainement ne pouvaient être bienveillantes ; cela est déjà hors de doute quant à Mme de Boufflers. Cependant, malgré son excessive injustice, je n'admets aucune connivence proprement dite entre elle et Hume. Ce qui le prouve déjà, c'est que celui-ci s'adressa tout d'abord à d'Holbach, avec lequel il pouvait se mettre à son aise, au lieu de se confier à Mme de Boufflers, qui conservait soigneusement le masque de l'amitié, et dont les sentiments secrets pouvaient être tout au plus devinés. Je suis même persuadé que cette dame eût été très humiliée que Hume pénétrât trop avant dans sa pensée, et ce reste de pudeur explique très bien les simagrées stoïques et le ton suprême de ses lettres. Il y a des haines décentes qui tiennent à sauver les apparences. Sans entrer dans des confidences réciproques qui répugnent à

Copyright Arvensa Editions

l'amour-propre, les personnes animées d'antipathies communes se devinent d'autant plus facilement, qu'avec tout l'esprit et l'adresse imaginables, il est impossible de dissimuler parfaitement les passions répulsives. Les dames dont il s'agit se comprirent et s'associèrent ainsi. Toutes deux intelligentes et douées de ce tact particulier qui ne s'acquiert que dans la vie du grand monde, elles trouvèrent dans Hume l'homme qui convenait à leurs vues. D'un côté, l'envie qui, sans doute, perçait déjà à travers le flegme factice de l'Ecossais ; quelques traits de fausseté et de méchanceté surpris, soit dans sa conversation, soit dans ses procédés ; son matérialisme brutal, le crédit dont il jouissait dans son pays comme écrivain et même comme personnage politique, et surtout ses liaisons avec la plupart des ennemis de Rousseau ; de l'autre, les convictions religieuses du philosophe genevois, ses inclinations douces, solitaires ; sa pauvreté, son indépendance, sa franchise, sa susceptibilité, sa maladresse, et peut-être bien aussi la note de l'*Émile* sur les Anglais ; tels furent probablement les indices qui déterminèrent le choix de ces dames. On s'occupa de lier les deux philosophes » À l'époque du décret, Mme de Boufflers avait déjà conseillé à Rousseau de se retirer en Angleterre sous les auspices de Hume ; elle ne cessa, par la suite, de réitérer ses instances. Mme de Verdelin ne fut pas moins pressante. Elle fit un voyage en Suisse dans le but de vaincre les répugnances de Rousseau pour le séjour de l'Angleterre, et nous avons vu sa présence à Môtiers coïncider avec les avanies de la populace. Hume, de son côté, fit une première démarche en février 1763 ; et au moment où Rousseau, persistant dans ses répugnances, se disposait à partir pour Berlin, il redoubla d'efforts et l'emporta. L'exilé, plein de confiance et d'espoir, s'abandonna à lui, et tout arriva comme on l'avait désiré.

On doit commencer à comprendre maintenant l'accueil empressé de Strasbourg ; et celui de Paris, encore plus flatteur, surtout si l'on veut bien admettre la probabilité toujours plus évidente du concours secret de M. de Choiseul. On remarquera aussi que, dans une de ses lettres à Mme de Boufflers, Hume la prie d'instruire de sa rupture avec Rousseau le prince de Conti, amant de cette dame, et dont j'ai déjà cité quelques traits suspects. Cette particularité paraîtra peut-être moins indifférente par la suite.

La publication de l'apologie de Hume ne provoqua, de la part de Rousseau, aucune réponse publique. Ses lettres particulières sur ce sujet ne contiennent que de courtes observations, toutes provoquées par les

Copyright Arvensa Editions

questions que lui adressaient ses correspondants. J'ai déjà fait remarquer tout ce qu'il y a de dignité et de noble abnégation dans ce silence, et j'ajoute que de toutes les preuves morales qui parlent en faveur de Rousseau, celle-là est, sans contredit, la plus puissante. Peut-être aussi comptait-il trop sur la justice de sa cause. Malgré les gaucheries de Hume, qui avaient tant alarmé Mme de Boufflers, malgré la grossièreté de la plupart de ses impostures, le public, déjà trompé depuis longtemps, et incapable d'ailleurs d'une discussion sérieuse, devait se déclarer pour lui. Rousseau lui-même l'avait prévu lorsqu'il écrivait à ce fourbe (10 juillet 1766) : « Le public est toujours pour les services rendus, parce que chacun est bien aise d'inviter à lui en rendre, en montrant qu'il sait les sentir. » Pour prouver à quel point ce jugement se trouva juste, je vais citer quelques traits d'une chronique du temps. Voici ce que disaient, sur l'affaire d'Angleterre, les Mémoires de Bachaumont : « 8*juillet* 1766. On doit se rappeler que *Jean-Jacques Rousseau* est passé en Angleterre sous les auspices de M. Hume. On avait d'abord imaginé que l'arrivée de l'*ex-citoyen de Genève* à Londres y ferait sensation. Tout le monde a été trompé ; Rousseau s'est retiré à la campagne où il mène une vie fort ignorée. Mais ce à quoi on ne s'attendait pas, c'est à la lettre qui vient d'être écrite par Hume, à son *ami* le baron d'Holbach. Il n'entre dans aucun détail sur ses griefs au sujet *du prétendu philosophe genevois*, mais il marque que c'est *un serpent qu'il a porté dans son sein, un monstre* indigne de l'estime des honnêtes gens. » Je passe sur *Jean-Jacques Rousseau* et *Monsieur Hume* ; encore faut-il rendre justice au journaliste ; il eût pu *dire Jean-Jacques* tout court, à l'exemple du vertueux Ecossais et de ses respectables amis ; mais ces coups de pied d'âne sont maintenant sans conséquence. Ce qui importe, c'est la date du 8 juillet 1766 que porte la note ci-dessus. La lettre de rupture de Rousseau est du 23 juin même année ; je suppose qu'elle ne dut parvenir à Hume que vers le 25, puisque sa réponse est du 26[154]. Maintenant, la lettre de Hume à d'Holbach ne put être écrite avant cette date, et être reçue par le baron qu'à la fin de juin ; de plus, il fallut bien huit jours pour qu'elle fût connue du journaliste. J'infère de ce calcul que Hume écrivit à d'Holbach immédiatement après avoir reçu la lettre de rupture. Or, dans sa réponse à cette lettre[155], on le voit demander instamment des explications et vouloir à tout prix que Rousseau lui nomme son accusateur. Musset-Pathay, toujours dupe des apparences, dit

Copyright Arvensa Editions

qu'il y demande à se justifier *avec une remarquable énergie (Hist*., t. I[er]). Je dis plus, moi, il s'y justifie d'une manière si décente, si naturelle, que des yeux plus fins que ceux de Musset-Pathay pourraient s'y tromper. Je le crois bien, c'est que c'était la pièce destinée à leurrer le public. Cependant cet homme si *modéré*, qui proteste si fort de son innocence et qui paraît attendre avec tant de confiance les explications de son adversaire, n'attend point ces explications. Le jour même, ou à peu près, il écrit à son ami d'Holbach, ennemi cruel de Rousseau, et cela sur le ton brutal dont parlent Mme Suard et le rédacteur des *Mémoires*. En même temps, il a soin d'accompagner sa réponse à Rousseau d'une lettre à M. Davenport, dans laquelle il traite le premier *d'homme féroce et de monstre d'ingratitude* (voir la lettre du 10 juillet. Cette explosion violente, *avant toute explication*, est une des preuves morales qui pèsent le plus fortement sur le faux protecteur de Rousseau. Ivre du succès de sa trame, il ne peut maîtriser ni sa joie cruelle, ni l'expression d'une haine si longtemps dissimulée. Mme de Boufflers, plus fine et plus calme que lui, avait bien raison de prendre tant à cœur cette grave imprudence.

« 14 juillet. Les détails qu'on a reçus jusqu'à présent sur les plaintes de Hume contre Rousseau ne sont pas assez clairs pour qu'on puisse en inférer l'opinion que ses antagonistes veulent faire prendre sur son compte, et l'on doit suspendre son jugement sur cet homme singulier. » Puis honteux, on le croirait du moins, de cette sage réflexion, le rédacteur ajoute : « Cependant on *réveille* une anecdote sur le compte de Rousseau, qui rendrait tout croyable de sa part. On prétend qu'il a été autrefois *colporteur de dentelles* en Flandres, et qu'une dame Boivin, fameuse marchande en ce genre, fut chargée, il y a longtemps, d'une lettre de change et d'une contrainte par corps contre lui. *Il avait enlevé la marchandise et l'argent.* Rousseau *demeurait alors rue de Grenelle-Saint-Honoré*. C'était dans le temps du succès de son premier discours. Mme Boivin ayant appris sa célébrité et sa pauvreté, ne voulut pas le poursuivre, et envoya ses pouvoirs à ses correspondants » *(Mémoires cités).*

Ici, Rousseau est accusé d'un vol qui, à cette époque, conduisait à la potence ! Et il y a des gens qui se moquent de lui quand ils lisent, dans ses derniers écrits, ce qu'il dit des *escroqueries* qu'on lui imputait. D'où pouvait venir celle que rapporte le journaliste ? C'est ce que je vais tâcher de découvrir. Rousseau habitait rue de Grenelle-Saint-Honoré, en 1750 ; il n'avait alors pour amis intimes *que Grimm et Diderot.* Eux seuls pouvaient,

Copyright Arvensa Editions

seize ans après, se rappeler cette humble adresse ; ils étaient donc les inventeurs probables de cette odieuse fable ; et quel moment les misérables choisissaient pour la publier !

« 25 juillet. Si on en croit les nouvelles de Londres, les torts du célèbre Genevois sont relatifs à la nature de son caractère dont l'am*our-propre et l'orgueil font la base.* » Il n'est pas difficile de reconnaître ici la formule consacrée par *les anciens amis du célèbre Genevois ;* on devra en conclure, je pense, que ces généreux amis avaient assez bien travaillé en son absence.

« M. Hume, qui l'a conduit en Angleterre, lui avait obtenu une pension qui assurait son existence. M. Hume prétend n'avoir sollicité cette grâce que de l'aveu de M. Rousseau qui, *loin d'en conve*nir, s'est répandu en invectives sur ce qu'on cherchait à le déshonorer en lui prêtant une avidité qu'il n'avait pas ; qu'il n'avait besoin des bienfaits de personne ; qu'il ne prétendait pas qu'on mendiât sous son nom des grâces qu'il dédaignait. M. Hume, justement piqué, a rendu publiques des lettres qui démontrent la fausseté de Rousseau ; *ce cynique personnage* lui témoignant sa reconnaissance des soins qu'il se donnait pour lui obtenir une pension. Voilà le fond de la querelle *assez bien éclairci* par leurs lettres venues de Londres » *(Mémoires cités).*

Ces lettres ne peuvent être que celles de Hume à ses amis de Paris. Quant à Rousseau, ses lettres à Hume ne contiennent absolument rien sur la pension ; seulement, dans celle du 22 mars 1766, il lui témoigne sa reconnaissance *des soins qu'il a pris* en *sa faveur.* Du reste, on ne trouve dans sa correspondance aucune trace des propos arrogants que lui prête le journaliste, ni du prétendu mensonge au sujet de la pension. Ces accusations ne peuvent donc être attribuées qu'à Hume, qui préludait ainsi à sa menteuse apologie.

« 16 octobre 1766. On vient enfin de publier l'exposé de la querelle entre Hume et Rousseau ; *cette brochure ne laisse aucun doute sur le fond de la guerre.* Il paraît que la première cause est la lettre du roi de Prusse à Rousseau, avouée par Walpole, *imprimée dans tous les journaux) et surtout dans les papiers anglais.* » Pourquoi, *surtout dans les papiers anglais ?* Si Hume fut étranger à la publication de cette lettre à Londres, comment s'y trouvait-elle plus répandue qu'à Paris ? La chose est facile à expliquer maintenant\ c'est que l'effet du libelle devait *surtout* avoir lieu en Angleterre ; c'est qu'il fallait que Rousseau ne pût ignorer son existence, et

Copyright Arvensa Editions

même qu'il fût convaincu que sa publication était l'ouvrage de Hume.

« M. Rousseau, d'un caractère inquiet et peu commun par sa bizarrerie (style *Holbachien*), a cru M. Hume auteur de la plaisanterie, et dès lors l'a regardé comme un traître. » L'étourderie du journaliste saule aux yeux : s'il eût daigné lire la lettre du 10 juillet, il eût vu que Rousseau accusait Hume d'avoir publié la lettre en Angleterre, et non de l'avoir composée. Mais quelle exactitude pouvait-on attendre de ces méprisables collecteurs de niaiseries et d'ordures, qui, encore, osaient traiter Rousseau de *cynique personnage ?*

« Il (Rousseau) lui a écrit dans cette idée avec toute la chaleur qu'on connaît au Démosthène moderne. Vainement M. Hume lui a opposé le *sang-froid* que donne la défense d'une bonne cause, et a cherché à le ramener par la douceur et les bons procédés. » Quelle douceur, quel sang-froid dans ce propos à d'Holbach : Mon cher baron, *Rousseau est un scélérat !* Le journaliste oublie qu'il vient de le citer.

« M. Rousseau n'y a répondu que par une lettre encore plus outrageante. Il a forcé le caractère de M. Hume ; celui-ci s'est cru obligé de rendre publique l'injustice, pour ne rien dire de plus, de cet auteur. »

« 23 octobre 1766. L'*Exposé succinct* de M, Hume n'a pas eu le suffrage général. On reproche à M. Hume de n'avoir pas conservé *le noble dédain* qu'il avait montré jusqu'alors, »

Était-ce en écrivant *prématurément* que Rousseau était un *serpent et un monstre ?*

« On y lit des reproches sur des objets de reconnaissance qu'il eût été plus honnête de taire. M. d'Alembert se justifie d'avoir coopéré à la lettre du roi de Prusse. »

Il ne s'en justifie pas, il le nie, et se fait croire sur parole. « Il s'explique avec tout le flegme du vrai philosophe. » Pourtant *ce vrai* philosophe mentait impudemment en avançant qu'il n'avait aucune haine contre Rousseau, lui éditeur caché de l'*Exposé succinct*, et plus tard auteur de l'Éloge de Milord Maréchal. « La lettre de M. Walpole est ce qu'il y a de plus remarquable par la *fierté*, et *peut-être* (ce peut-être est admirable) par l'insolence avec laquelle il traite Rousseau. » Il y a, dans l'alinéa que je viens de citer, une lueur d'équité relativement à l'*Exposé succinct* \ mais il est facile de voir, par le reste, que les fourbes n'avaient pas à s'en inquiéter beaucoup. Du reste, ce n'est pas ici un ennemi proprement dit, un détracteur acharné qui parle ; c'est un organe du public parisien, de ce

Copyright Arvensa Editions

servum pecus, si spirituel et si bête, capable de tout nier et de tout croire, tantôt exaltant sans mesure, tantôt écrasant sans pitié, selon le bon plaisir des saltimbanques qui le méprisent et qui le mènent. C'était ce qu'on appelait alors, et ce qu'on appelle encore aujourd'hui l'o*pinion.*

Grimm et Voltaire se signalèrent dans cette circonstance par la plus révoltante animosité. Le premier entremêla de ses lourds sarcasmes une longue traînée d'invectives et de calomnies, que le lecteur, s'il en est curieux, trouvera dans le cinquième volume de sa *Correspondance.* Pour moi, je suis las de souiller mon papier de la bave de ce reptile. De peur que la matière ne lui manquât, Grimm eut soin de citer toutes les lettres outrageantes de Voltaire sur le même sujet. Jamais le *grand homme* ne se montra plus brutal et plus vil. Je suis forcé, bien à regret, d'en rapporter quelques passages qui importent à mon sujet.

« 2 novembre 1766. Il n'y avait que deux hommes, dit Voltaire, qui pussent avoir fait la *Lettre au docteur Pansophe* : l'abbé Coyer et Bordes, *qui étaient tous deux en Angleterre. Bordes nie faiblement et avec un air d'embarras.* Coyer nie fortement et avec l'air de la sincérité. »

Cependant le même Voltaire écrivait, le 20 novembre 1766, au comte d'Argental, *que la lettre était certainement de l'abbé Coyer.* Ce dernier désavoua énergiquement le libelle dans une lettre du 5 janvier 1767, adressée au libraire Guy, et insérée dans le septième volume de l'édition dite de Neufchâtel, 1768. Voltaire reconnut son erreur dans une lettre à Marmontel (20 décembre 1766), et déclara que le *Docteur Pansophe* était de Bordes, académicien de Lyon, qui, dit-il, *s'était déjà moqué plus d'une fois du charlatan de Genève.* Rousseau dit dans ses *Confessions* (liv. VIII), que ce Bordes, avec lequel il avait été lié autrefois, saisit le temps de ses malheurs pour composer contre lui d'affreux libelles, et qu'il fit un voyage à Londres exprès pour lui nuire. » Cette assertion, classée, bien entendu, parmi les visions, est pleinement confirmée par Voltaire. Du reste, ce dernier, tout en désavouant le *Docteur Pansophe*, écrivait, le 21 novembre 1766, à Mme du Deffand : *« Je me ferais honneur* de cette lettre, si elle était de moi. Il y a des choses *charmantes et de la meilleure plaisanterie. »* En outre, il écrivit à Hume (24 octobre 1766), au sujet de sa querelle, une longue lettre pleine des plus basses invectives contre Rousseau. Elle fut commentée par un anonyme avec un fiel qui surpassait encore celui du poète. Voici ce qu'en disait Voltaire (2 novembre 1766) : « Pour celui qui a fait les notes de cette lettre, *c'est un ami intime du docteur Tronchin.* Le

Copyright Arvensa Editions

libelle dont il est question ici est indiqué dans la Notice bibliographique de M. Barbier[156], avec l'initiale L... Voltaire, dit ce savant, aurait-il voulu parler de M. Lullin de Châteauvieux, membre du conseil de Genève ? » I n'importe guère ; mais on remarquera ce titre *d'ami intime de Tronchin*, attribué par Voltaire au pamphlétaire anonyme. Grimm, partisan des apparences décentes et des voies obliques, désapprouva ces brutalités qui rendaient Rousseau intéressant, et compromettaient le succès de l'*œuvre* dont il était le *fondateur*. « Ces notes, dit-il, forment un dégoûtant libelle où l'on reproche à *M. Rousseau* (il est poli cette fois, le cas l'exige) de vilaines choses qui, *vraies ou fausses* (ici le fourbe fait ses réserves), ne doivent jamais souiller la plume d'un honnête homme. L'auteur des notes se fait le défenseur de MM. Tronchin et Helvétius, et de beaucoup d'autres *honnêtes gens* qui ne l'en avaient pas chargé (*Corresp.*, t. V). On voit que de la part de ces messieurs, ce n'était ici qu'une affaire de *propreté*.

Plusieurs autres libelles furent publiés à Londres pendant le séjour de Rousseau en Angleterre. « Il paraît, disait Fréron, que les Anglais ont déclaré la guerre à Jean-Jacques Rousseau, qui leur a fait l'honneur de se retirer chez eux » *(Année littéraire*, t. II). Il cite ensuite : 1° la *Lettre d'un Anglais,* persiflage cruel où l'on raille Rousseau de sa sensibilité au sujet de la lettre du roi de Prusse ; 2° la *Lettre d'un quaker* sur le même sujet, encore plus brutale. En voici un trait qui fera juger du reste : « Avoue, disait le quaker à Rousseau, que ce qui te pique le plus dans la lettre du roi de Prusse, c'est que ton caractère y est trop bien marqué. » 3° *Fragment d'un ancien manuscrit grec.* C'est une plate et haineuse satire, que Fréron a eu le courage de reproduire en entier. Je soupçonne Bordes d'être l'auteur de ces deux dernières pièces. Fréron rapporte une circonstance curieuse au sujet du *Devin du Village,* « Cet opéra, dit-il, fut traduit en anglais et représenté à Londres avec un succès partagé. La pièce est soutenue par le *parti anglais* »contre le parti *écossais qui a entrepris de la faire tomber, et qui a interrompu les premières représentations par un bruit affreux* » *(Année litt.,* t. VIII).

Toujours dans le même temps, Voltaire publia trois lettres que Rousseau avait écrites au ministre des affaires étrangères, lorsqu'il était secrétaire de M. de Montaigu, ambassadeur de France à Venise. Dans une de ces lettres se trouve le passage suivant : « Je comptais que la chose se passerait avec l'honnêteté accoutumée entre un *maître* qui a de la dignité

Copyright Arvensa Editions

et un *domestique honorable. »* Enchanté de cette trouvaille, Voltaire, dans sa honteuse lettre du 24 octobre 1766, à David Hume, commenta le passage que je viens de citer d'une manière tout à fait digne de lui. Déjà en 1765, et je ne sais sur quelles indications verbales fournies sans doute par les *amis* de Rousseau, il avait répandu qu'il avait été *laquais* de M. de Montaigu. Rousseau, qui l'apprit, répliqua par un démenti énergique adressé à Voltaire lui-même (31 mai 1765). Dans une réponse à M. de Chauvel, qui lui avait transmis les nouveaux propos du poète sur ce sujet, Rousseau explique ce mot de *domestique* qui, en effet, peut induire en erreur. « Il est vrai, dit-il, que j'ai été domestique de M. de Montaigu, et que j'ai mangé son pain, comme ses gentilshommes étaient ses domestiques et mangeaient son pain, avec cette différence, que j'avais partout le pas sur ses gentilshommes, que j'allais au sénat, que j'assistais aux conférences, que j'allais en visite chez les ambassadeurs et ministres étrangers, ce qu'assurément les gentilshommes de l'ambassadeur n'eussent osé faire. Mais bien qu'eux et moi fussions ses domestiques (c'est-à-dire que nous fussions de sa maison), il ne s'ensuit pas que nous fussions ses valets, » Le reste de la lettre est décisif ; il est clair qu'un valet ignominieusement chassé par un ambassadeur n'eût pas été, le lendemain, admis à dîner chez le consul Le Blond, avec une partie de la légation française, et qu'il n'eût pas eu pour amis, M. de Jonville, ambassadeur à Gênes, le chevalier de Carrion, secrétaire de l'ambassade d'Espagne, et don Ignacio de Altuna (Voyez *Confessions,* liv. VII). Outre cette lettre à M. de Chauvel, d'autres documents prouvent la vérité des assertions de Rousseau. Ce sont ; 1° sa lettre du 23 novembre 1743, à Mme de Montaigu, femme de l'ambassadeur ; il mande à cette dame qu'il est *intimement lié* avec le secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne, et *qu'il se compte encore plus par le zèle que par le rang*, *à la tête de sa maison de Venise ;* 2° sa lettre à M. Dupont, secrétaire de M. de Jonville, ambassadeur de France à Gênes Il le traite de *confrère*, et dans une instruction qu'il lui donne sur les conférences avec le sénat de Venise, il lui dit : « Je me souviens qu'étant *un jour allé au sénat*, je fus obligé de prendre sur moi de marquer l'heure au conférent » ; 3° sa lettre à M. de Conzié, comte des Charmettes (21 septembre 1743), qui est d'un ami et non d'un laquais ; 4° sa lettre du 8 août 1744, à M. du Theil, premier commis des affaires étrangères, où il est dit *qu'il est entré au service de M. de Montaigu, en qualité de secrétaire,* passage que Voltaire s'est bien gardé de citer (Voyez sur le même sujet les

Copyright Arvensa Editions

Oeuvres *inédites de Rousseau,* publiées par Musset-Pathay, t. Ier). Le libelliste anonyme, auteur des notes de la *Lettre de Voltaire à Rousseau*, prétend que les trois lettres de ce dernier à M. du Theil ont été trouvées *par hasard* chez les héritiers du premier commis des affaires étrangères ; c'est un mensonge contre lequel M. du Theil fils a réclamé, par une lettre du 20 décembre 1766, adressée à Fréron (*Année littéraire*, t. VIII, p. 212), et par une lettre à Rousseau (26 décembre 1766), dans laquelle il affirme n'avoir jamais eu connaissance des lettres de son père citées par l'anonyme (édition de Neufchâtel, t. VII, p. 457). Il est probable que des fureteurs malveillants avaient exhumé ces lettres des cartons du ministère ; mais ce qu'il y a de singulier, c'est que Voltaire en reçut communication par l'ambassadeur de France à Genève, puisqu'il les renvoya à son secrétaire avec la lettre suivante (6 novembre 1766) : « J'ai l'honneur de vous *renvoyer* les lettres originales du très original Jean-Jacques. *Ne pensez-vous pas qu'il serait convenable que je demandasse à M. de Choiseul la permission de faire imprimer ces lettres, et de mettre au bas : par ordre exprès du ministère de France ?* Ne serait-ce pas, en effet, un opprobre pour ce ministère, qu'un homme tel que Rousseau eût été secrétaire d'ambassade ? Les aventures de D'Eon, de Vergy, de Jean-Jacques sont si déshonorantes, qu'il ne faut pas ajouter à ces indignités le ridicule d'avoir eu un Rousseau pour secrétaire, nommé par le roi... : *J'écris à M. le duc de Choiseul ;* il n'est pas juste qu'un à *Jean-Jacques* passe pour avoir été une espèce de ministre de France, à après avoir dit dans son *Contrat social :* Ceux qui parviennent dans les monarchies ne sont que de petits fripons, de petits brouillons, etc. » Voltaire cite ici le passage du *Contrat social*, relatif aux hommes d'État du système monarchique, et il va sans dire qu'il ne l'oublia pas dans sa lettre à M. de Choiseul. Il termine ainsi : « Je ne sais si M. l'ambassadeur pourrait en dire un mot dans sa lettre au ministre. » Je passe sur la bassesse de cette démarche ; mais après ce que j'ai dit, chapitre IV, de l'influence des agents français en Suisse, n'est-il pas curieux de voir l'ambassadeur de Genève possesseur des lettres de Rousseau, et les faisant passer à Voltaire ? Ne l'est-il pas bien plus encore que Voltaire, armé de ce fatal passage du *Contrat social*, sollicite de M. de Choiseul l'autorisation de publier ces lettres *par ordre exprès du ministère de France ?* Cela ne prouve-t-il pas que le poète connaissait déjà l'effet du passage en question, et qu'il savait qu'en le remettant sous les yeux du premier ministre et de ses agents, il obtiendrait plus facilement la vile faveur qu'il leur demandait ?

Copyright Arvensa Editions

Puisque j'en suis revenu à M. de Choiseul, voici un trait relatif à l'affaire de Hume, qui met ce personnage un peu plus à découvert. « Fréron, dit Musset-Pathay, critiqua dans ses feuilles la lettre que Walpole avait écrite à Hume (c'est celle où il affirme que Hume n'avait pas eu connaissance de sa satire pendant son séjour à Paris). Mme du Deffand prétend que *cette critique mit le duc de Choiseul dans une belle colère (Lettres à Walpole*, t. I^er^). Ainsi, Rousseau avait contre lui dans cette affaire, Voltaire, d'Alembert, d'Holbach, Helvétius, Suard, Marmontel *et le duc de Choiseul*, *tous étrangers à la querelle*. On exigea même une *réparation* de Fréron » *(Hist.,* t. I^er^). Une réparation pour avoir signalé un mensonge ! Et Musset-Pathay, dans un autre endroit de son ouvrage, doute que M. de Choiseul fût l'ennemi secret de Rousseau (Art. *Choiseul*, *Hist*.). Je demande si quelque autre que lui en France, à moins que ce ne fût le roi, eût pu forcer un journaliste à faire cette démarche humiliante et absurde tout ensemble ?

Cependant, au milieu de ce déchaînement universel, quelques voix généreuses se firent entendre. À Londres, *un seul Anglais* prit la défense du pauvre étranger. On trouve une partie de son écrit dans le vol. VIII de l'Année *littéraire*, page 315. L'auteur fait l'éloge du caractère de Rousseau, il témoigne de la compassion pour ses malheurs, mais il le blâme d'avoir accusé Hume de perfidie. Ce fut tout ce que Rousseau obtint du bon sens et de l'équité de la nation anglaise. Fréron, qui ne le ménageait que par antipathie contre les philosophes, est de l'avis de l'Anglais, et, pour compenser un peu cette indulgence systématique, il y joint un petit bout de déclamation contre *l'orgueil et la misanthropie du citoyen de Genève.*

Un anonyme publia, à Paris, des remarques sur l'*Exposé succinct*, assez bienveillantes pour Rousseau ; mais, comme le fit plus tard Musset-Pathay, il l'accusa d'avoir cru *trop légèrement* à la trahison, et ne raisonna pas mieux que lui sur ce point. L'apologie publiée par Mme de La Tour-Franqueville, plus logique, plus véhémente que l'écrit précédent, et remplie de faits importants, a deux grands défauts qu'on retrouve dans tout ce que cette dame a publié en faveur de Rousseau : la prolixité et la prétention. Grimm s'en moque amèrement dans sa correspondance.

Une troisième brochure a pour titre : *Observations sur l'Exposé succinct.* On la trouve, ainsi que les deux écrits dont je viens de parler, dans le vol. XXVIII de l'édition de Genève. C'est celle où l'on a le mieux saisi la question, mais elle laisse encore beaucoup à désirer. Rousseau, dans sa lettre à Guy (7 février 1767), se plaint avec raison de n'avoir pas été consulté par les

Copyright Arvensa Editions

auteurs de ces diverses apologies. C'est à propos de celle dont il est question ici, que Rousseau écrivait à M. Dutens (5 février 1767) : Je désire sincèrement « qu'on laisse hurler tout ce troupeau de loups enragés, sans leur répondre. Tout cela ne fait qu'entretenir les souvenirs du public, et mon repos dépend désormais d'en être entièrement oublié. »

Je ferai remarquer que, dans aucun de ces écrits, il n'est fait mention de la complicité de Hume dans la lettre du roi de Prusse, ou au moins de la plaisanterie qu'il avait faite à la table de lord Osory. Ce fait était donc absolument ignoré des véritables amis de Rousseau ; ceux de Hume lui avait fidèlement gardé le secret. Mais comment Mme de Boufflers, non moins discrète qu'eux, fut-elle mise dans la confidence, elle qui se disait amie de Rousseau ? La réponse vient d'elle-même, *c'est qu'elle n'était pas son amie.*

Un autre écrit intitulé : *Plaidoyer pour et contre,* etc. (édit. de Genève, t. XXVIII), est cité par Musset-Pathay, comme*favorable* à Rousseau. II fallait donc qu'il ne l'eût pas lu. C'est une lourde et prétentieuse diatribe, où, à côté de quelques éloges équivoques, on trouve des traits d'animosité qui les rendent dérisoires. Hume, à la vérité, y est assez maltraité ; on y attaque même sa véracité d'historien ; mais le critique repousse *avec horreur*, toute idée de trahison ; il traite Rousseau *de fou, d'orgueilleux, de rustre*, *d'homme insociable* ; et, chose curieuse, de *petit esprit.* Il l'accuse de *s'être lapidé lui-même ;* c'est ce que répandaient partout Hume, Grimm, Voltaire et leurs associés. Il prétend que Mlle Levasseur, détestée dans le pays et désirant en sortir, cassa elle-même la vitre qui, selon Rousseau, fut brisée par le caillou dont il faillit être atteint. Il traite cette femme avec un mépris haineux, qui fait supposer des griefs personnels. Il fait un éloge pompeux de d'Alembert, de Tronchin, de Montmollin, des gouvernements de Genève et de Berne ; il prétend que l'on eut raison de chasser Rousseau de l'île de Saint-Pierre, parce qu'on craignait *sa plume.* Enfin, il conclut, *par grâce spéciale*, que la raison de Rousseau est dérangée ; quant à Hume, il n'a à ses yeux d'autre tort que *de n'avoir pas repoussé avec assez de dignité les odieuses imputations, les injures atroces d'un extravagant*. El voilà ce que Musset-Pathay appelle un écrit favorable. Cette distraction ne m'étonne plus ; mais ce que j'ai peine à concevoir, c'est que du Peyrou ait pu souffrir qu'une pièce aussi venimeuse figurât dans son édition des œuvres de Rousseau. Je rechercherai ailleurs l'auteur probable de ce véritable libelle.

M. de Magellan, membre de la Société royale de Londres, et*collègue de*

Copyright Arvensa Editions

Hume qui était aussi de cette Société, a inséré le morceau suivant dans des notes intéressantes sur la mort de Rousseau : « J'avais vu à Londres, dit-il, l'effet des cabales des ennemis de M. Rousseau. *Sous l'apparence de se rendre ses bienfaiteurs,* ils ne manquèrent pas d'exciter sa délicatesse de sentiments, afin de le faire passer pour un fou, un misanthrope, et même pour un ingrat, épithète la plus injurieuse dont on puisse flétrir une âme honnête. Ce fut en maniant adroitement cette mécanique obscure et méchante, qu'ils l'obligèrent enfin de quitter l'asile qu'il avait trouvé au sein d'une nation qu'on appelle *philosophique,* mais dont il serait ridicule de croire que tous les individus sont philosophes. J'avoue franchement que je fus alors vivement louché de ces procédés indignes ; car tout honnête homme malheureux a droit à ma compassion ; et, quelle que soit sa fortune, quelle que soit sa situation à l'égard du public, à qui on en impose presque toujours, et qui ne juge que d'après les opinions qu'on a le talent de lui suggérer, je ne saurais m'empêcher de partager l'amertume de son cœur » (*Addition* à *la relation du docteur Le Bègue de Presle*, par Magellan, Londres et Paris, 1778, pag. 26). Il n'est pas difficile de reconnaître ici Hume et ses complices. Cependant ce trait, plein de sincérité et de sensibilité, fait naître de pénibles réflexions. Ce que Magellan avait vu à Londres, bien d'autres, sans doute, l'avaient vu comme lui ; et personne n'osa accuser le fourbe impudent qui, fort de son crédit à la cour et des préventions du public, ne prenait pas la peine de cacher ses intrigues ! Personne n'osa éclairer, ni même consoler en secret sa victime ! Ce ne fut qu'après la mort de Hume (1776), et même après celle de Rousseau, que Magellan publia ses révélations, si on peut donner ce nom aux réticences timides qu'on vient de lire. Que de lumières cet honnête homme, *collègue de Hume*, témoin oculaire de ses *cabales*, eût pu jeter sur la destinée du pauvre étranger qu'il estimait et qu'il plaignait ! C'est ainsi que la faiblesse des bons vient si souvent en aide à la méchanceté. Cependant le témoignage de Magellan, tout incomplet qu'il est, n'en est pas moins une confirmation précieuse, de tout ce qui a été démontré relativement au rôle perfide de Hume.

À l'appui des assertions de Magellan, je citerai l'anecdote suivante racontée par Mme de La Tour, dans une réplique à d'Alembert au sujet de l'éloge de Milord Maréchal. « Un homme de beaucoup de mérite, dit cette dame, actuellement attaché à M. le chevalier de Luxembourg, fut à Spa au moment où la querelle de Hume et de Rousseau y faisait la plus grande sensation. Cet homme qui, sans vouloir prendre parti, était pourtant bien

Copyright Arvensa Editions

aise de savoir à quoi s'en tenir, accosta deux Anglais qu'il trouva dans un lieu public ; et après s'être assuré qu'ils résidaient à Londres, il leur demanda ce qu'ils pensaient de Hume et de Jean-Jacques Rousseau. L'ur des deux Anglais ôta sa pipe de sa bouche et répondit gravement : *Hume est un.... et Jean-Jacques un honnête homme.* La délicatesse française ne permet pas de rapporter l'énergique épithète que l'Anglais se permit d'employer. L'autre Anglais confirma froidement, par un signe de tête, la réponse de celui qui avait parlé, et qui, malgré l'humeur silencieuse qu'ils annonçaient tous deux, reprit la parole pour dire que *Hume était un homme sans mœurs*, *sans probité, sans principes*, *et de qui les talents ne pouvaient racheter les vices.* Je ne sais, monsieur, qui étaient ces Anglais ; le Français qui les interrogeait ne le savait pas davantage. Si vous voulez supposer qu'ils étaient de bas aloi, il en faudra conclure que la mauvaise renommée de M. Hume avait percé dans tous les états. Voyez si cette conclusion vous accommode » (Edit. de Genève, t. XXX, pag. 240).

Hume n'était pas même estimé de ceux qui prenaient son parti contre Rousseau. Voici ce qu'écrivait Mme du Deffand à Walpole, au sujet de l'*Exposé succinct* : « Je fais partir ce soir cette lettre avec l'histoire de *M. Hume et de Jean-Jacques.* Les éditeurs passent pour être d'Holbach et M. Suard ; *mais tout le monde y reconnaît M. d'Alembert.* Pour Mme de Luxembourg, *elle ne doute pas que la préface ne soit de M. Hume.* Cela serait bien ridicule de se louer soi-même de cette force. Ce qui n'est pas douteux, *c'est qu'il a fourni des faits*, et *qu'elle lui a été communiquée*. Tous ces gens-là sont *bien modestes et bien philosophes* » (*Lettres de Mme du Deffand à Horace Walpole,* t. I^{er}). Je laisse de côté l'opinion de la vieille marquise ; celle de Mme de Luxembourg a plus de valeur. Cette dame pouvait se tromper sur le fait, mais il fallait qu'elle eût conçu une bien mauvaise opinion de Hume, pour le croire capable d'avoir composé lui-même la préface si exorbitamment louangeuse de l'*Exposé succinct.*

Walpole lui-même, qui, par haine contre Rousseau, s'était abaissé jusqu'à mentir publiquement pour couvrir la perfidie de Hume, Walpole méprisait à la fois l'*historien* et l'*homme.* Voici ce qu'il écrivait de *l'historien :* « Le goût des Français est on ne peut pas plus mauvais. Croiriez-vous que Hume est un de leurs auteurs favoris ? Son histoire si *falsifiée* en maints endroits, si *partiale* en d'autres, si incohérente dans ses parties, passe à Paris pour un modèle » *(Lettres de Walpole à George Montagu*, 1818). Voici maintenant ce qu'il pensait de l'*homme :* « Les jésuites, les

Copyright Arvensa Editions

méthodistes, les philosophes, les politiques, Rousseau l'hypocrite, Voltaire le railleur, les encyclopédistes, les *Hume,* les Frédéric, tous ne sont, à mes yeux, que des *imposteurs ;* l'espèce »en varie, voilà tout. Ils n'ont pour but que la renommée ou l'intérêt » (Mêmes lettres)[157].

Cependant, ce Walpole si arrogant, si brutalement misanthrope, parut se repentir de sa cruauté contre un homme dont il n'avait jamais reçu la moindre injure, et qu'il ne haïssait, d'après son propre aveu, que sur ce motif puéril, le mépris de Rousseau pour les préjugés de naissance. Mme du Deffand, dans une lettre du 19 Janvier 1767, après lui avoir reproché qu'il *n'observait que pour se moquer*, qu'il *n'aimait rien au monde*, ajoutait : « Jean-Jacques est un grand fou ;*il vous donne quelques remords*, je le comprends ; n *doit éviter de faire le malheur de personne*. » Ce trait fait honneur à Mme du Deffand. Cette fois, son cœur l'emporta sur son humeur intraitable, sur ses invincibles préjugés. On ne lui trouve pas souvent de semblables retours. Quant à Walpole, ce remords confié à son amie prouve plus de moralité et de franchise qu'il n'en avait mis dans sa conduite envers Rousseau, mais il ne lui inspira pas l'idée généreuse d'avouer publiquement ses torts, et de démasquer le fourbe dont il avait servi la haine, tout en le méprisant.

Enfin, il n'est pas jusqu'à l'auteur du libelle intitulé *Plaidoyer pour et contre*, qui ne fournisse son tribut d'opprobre au sujet de ce Hume, dont il prend hautement le parti. « Si M. Hume, dit-il, se croyait infaillible, je le prierais de se souvenir que feu M. le général Barrington fut obligé, en 1762, d'envoyer à M. Smolet, autre historien non moins estimé que lui, une relation *authentique* de la conquête de la Guadeloupe, afin de détromper le »public et l'instruire d'une vérité importante, qui ne l'était pas moins pour la *réputation* du général anglais que pour les intérêts particuliers des insulaires qui venaient d'être soumis... Une telle conduite dénote un homme bien plus *avide de gain que de réputation*, etc. » (Edit. de Genève, t. XXX, p. 365). Ainsi, dans un but d'intérêt pécuniaire, Hume avait introduit dans sa relation de la prise de la Guadeloupe, des circonstances imaginaires qui attaquaient l'honneur d'un général, et compromettaient les intérêts de la colonie conquise. Après cela, n'est-il pas bizarre que le même homme qu'on accuse *de mensonge, de calomnie et d'avidité*, se trouve être, dans le même écrit, et lorsqu'il s'agit de Rousseau, *un sage plein de sincérité, un ami loyal*, *un généreux bienfaiteur !*

Copyright Arvensa Editions

J'ai différé jusqu'ici de parler du portrait de Rousseau, peint à Londres, par Ramsay, *aux frais du protecteur*. En voici l'historique tracé par Rousseau lui-même : « David Hume, dit-il, désirait ce portrait aussi ardemment qu'un amant désire celui de sa maîtresse. À force d'importunités, il arrache le consentement de Jean-Jacques. On lui fait mettre un bonnet bien noir, un vêtement bien brun, on le place dans un lieu bien sombre, et là, pour le peindre assis, on le *fait tenir debout*, courbé, appuyé d'une de ses mains sur une table bien basse, dans une attitude où les muscles fortement tendus altèrent les traits de son visage.... Pendant le séjour de Jean-Jacques en Angleterre, ce portrait y a été gravé, publié, vendu partout, *sans qu'il lui ait été possible de voir cette gravure.* »

Cette assertion de Rousseau mérite d'autant plus d'attention, que Hume en écrivant, le 16 mai 1766, à Mme de Boufflers, lui envoyait par M. Ainslie, un de ses amis, *six exemplaires* du portrait de Ramsay [158]. Comment, si pressé de répandre ce portrait en France, oublia-t-il d'en adresser au moins un exemplaire à Rousseau ?

« Il revient en France, il apprend que son portrait d'Angleterre y est annoncé, célébré comme un chef-d'œuvre de peinture, de gravure, et surtout de ressemblance ; il parvient enfin, *non sans peine,* à le voir ; il frémit et dit ce qu'il en pense. Tout le monde se moque de lui. Tout le détail qu'il fait paraît la chose la plus naturelle ; loin d'y rien voir qui puisse faire suspecter la droiture du bon David, on n'y aperçoit que les soins de l'amitié la plus tendre dans ceux qu'il a pris à donner à son ami la figure d'un Cyclope affreux » *(Second dialogue).*

Dans une lettre à Moultou, qui, soit dit en passant, trouvait ce portrait ressemblant, Rousseau disait : « J'ai appris qu'on lui donne pour pendant un portrait de Hume, qui a réellement la figure d'un Cyclope, et à qui on donne *un air charmant*. Les gravures faites sur le portrait de La Tour, ajoute-t-il, me font plus jeune, à la vérité, mais beaucoup plus ressemblant. »

Pour juger de la justesse de ces détails, il faut avoir vu le portrait anglais. Il existe au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, à Paris. Afin qu'on ne le confonde pas avec des copies françaises, vraiment hideuses, que contient le même portefeuille, voici les détails qui le font reconnaître. Il est coté n° 1, et porte le nom de *Rousseau,* avec l'épigraphe : *Vitam impendere vero.* Au bas et à gauche, on lit : *David Martin sculpsit*,

Copyright Arvensa Editions

London, 1766 ; à droite : *From an original picture by Ramsay,* in *the possession of David Hume, esquire. Price,* 5 *shillings.* La gravure en est fort belle. Il y en a un autre, gravé à Londres la même année, et beaucoup moins soigné. Le même portefeuille contient les portraits graves d'après celui de La Tour, par Littret, 1763. En les comparant au portrait anglais, on pourra apprécier la réalité des plaintes de Rousseau. Musset-Pathay avoue que ce portrait *n'est nullement agréable*. Son besoin habituel d'atténuation ne lui a pas permis d'être plus sévère. Je possède une très belle copie du portrait de Ramsay, gravé par Hopwood, pour l'édition de Furne. Je l'ai montrée à beaucoup de personnes ; toutes, sans exception, ont été frappées de l'air faux et farouche qu'exprime la physionomie de Rousseau. Au reste, comme il s'agit ici d'une chose de sentiment, je n'insiste pas ; chacun jugera d'après ses impressions. On trouve dans les *Dialogues* une réflexion qu'il importe de citer. L'interlocuteur de Rousseau lui objecte, à propos de ce portrait, que tous les jours on défigure les hommes célèbres, sans que cela tire à conséquence. « J'en conviens, répond Rousseau, mais ces copies défigurées sont l'ouvrage de mauvais ouvriers, et non les productions d'artistes distingués, ni les fruits du zèle et de l'amitié. On ne les prône pas dans toute l'Europe ; « ou ne les annonce pas dans les papiers publics ; on ne les étale pas dans les appartements, ornées de cadres et de glaces. On les laisse pourrir sur les quais, dans les cabarets et les boutiques de barbiers » *(Second dialogue).*

Après sa rupture avec Hume, Rousseau eut le chagrin de voir Milord Maréchal se refroidir pour lui, au point de cesser absolument de lui écrire : « Je ne sais, écrivait-il à du Peyrou, ce qu'ont pu manœuvrer auprès de lui le *bon* David et le fils du jongleur qui est à Berlin, mais Milord Maréchal ne m'écrit plus, et m'a même annoncé qu'il cesserait de m'écrire, sans m'en dire aucune autre raison, sinon qu'il était vieux, qu'il écrivait avec peine, et qu'il avait cessé d'écrire à ses parents. Jugez si mon cœur est dupe de pareils prétextes » (14 février 1767). Cette espèce de rupture causa à Rousseau un *profond chagrin* (Voir dans la *Correspondance* les lettres suivantes à Milord Maréchal : 7 septembre, 27 septembre, 11 décembre 1766, 8 février 1767, et surtout celle du 19 mars, même année).

Il ne me reste plus qu'à rechercher les motifs qui déterminèrent Rousseau à quitter brusquement l'Angleterre. Musset-Pathay, toujours aussi irréfléchi que tranchant, attribue cette résolution aux *tracasseries* de Mlle Levasseur. Je vais démontrer sans peine que cette opinion n'a pas le

Copyright Arvensa Editions

moindre fondement.

Après sa rupture avec Hume, Rousseau s'efforça d'oublier ses chagrins, et se livra avec ardeur à l'étude de la botanique et à la composition de ses *Mémoires*. Toutes les lettres qu'il écrivit alors à ses amis sont autant de preuves de la sérénité de son âme ; et l'on peut juger par le ton de la première partie de ses *Confessions*, écrite tout entière à Wooton, que le souvenir de ses malheurs ne le préoccupait guère. Dans le courant de mars 1767, le roi d'Angleterre lui accorda spontanément, du moins en apparence, une pension de 2,000 francs. Rousseau l'accepta avec reconnaissance, et sa lettre à M. de Conway, du 26 mars 1767, prouve assez qu'il ne mettait pas d'ostentation à refuser les pensions des princes, comme Hume le dit perfidement dans son Mémoire.

Fatigué de luttes pénibles et de déplacements continuels, touché de la grâce inattendue qu'il venait de recevoir du roi, Rousseau ne songeait pas à quitter l'Angleterre. On voit seulement par sa lettre à M. Dutens (27 mars 1767) qu'il avait le projet de se rapprocher de Londres : « Mais, dit Musset-Pathay, il traînait après soi la plus cruelle ennemie de son repos : c'était Thérèse Levasseur. » Il prétend que cette femme, ennuyée du séjour de Wooton, brouilla son maître avec les domestiques de M. Davenport ; et à l'appui de son assertion, il cite la lettre de Rousseau à son hôte (30 avril 1767). Or, cette lettre prouve précisément le contraire. Avant de le démontrer, il est nécessaire de parler d'une lettre précédente de Rousseau à M. Davenport (22 décembre 1766) ; il s'y plaint de n'avoir pu obtenir, *malgré ses sollicitations et ses prières*, *un seul mot d'explication de lui*, *sur les choses qu'il lui importe le plus de savoir*. Le voyant prêt à partir pour Londres, sans lui accorder, *malgré ses promesses,* aucun des éclaircissements qu'il lui avait demandés, il le prie de lui déclarer *sur quel pied il est dans sa maison*, et *s'il y est de trop ou non.* Il ajoute qu'il est à la merci de ses gens, et l'engage à prendre des arrangements qui rendent son séjour à Wooton *moins onéreux pour l'un et pour l'autre.* « Les honnêtes gens, dit-il en terminant, gagnent toujours à s'expliquer entre eux ; vous seriez moins trompé et je serais mieux traité. Vo*us avez trop d'esprit pour ne pas voir qu'il y a des gens à qui mon séjour dans votre maison déplaît beaucoup*, *et qui feront tout pour me le rendre désagréable.* »

Il paraît que M. Davenport, malgré ces instances pressantes, persista à éluder les explications, car le 30 avril 1767, Rousseau lui écrivit ce qui suit : « Un maître de maison, monsieur, est obligé de savoir ce qui se passe dans

Copyright Arvensa Editions

la sienne, surtout à l'égard des étrangers qu'il y reçoit. Si vous ignorez ce qui se passe dans la vôtre, à mon égard, depuis Noël, vous avez tort ; si vous le savez et que vous le souffriez, vous avez plus grand tort. Mais le tort le moins excusable est d'avoir oublié votre promesse, et d'être allé tranquillement vous établir à Davenport, *sans vous embarrasser si l'homme qui vous attendait ici sur votre parole*, y était à son aise ou non. En voilà plus qu'il n'en faut pour me faire prendre mon parti ; demain je quille votre maison... Adieu, monsieur ; je regretterai souvent la demeure que je quitte, mais je regretterai bien davantage d'avoir eu un hôte si aimable et *de n'en avoir pu faire mon ami.* » Je cherche en vain dans ces deux lettres ce qui a pu autoriser l'affirmation de Musset-Pathay. On voit bien qu'il y eut des difficultés avec les domestiques de M. Davenport, mais où est la preuve que Mlle Levasseur en fut la cause ? Dans une lettre à M. Dutens (26 mars 1767), Rousseau disait : « J'aimerais mieux me mettre à la merci de tous les diables de l'enfer qu'à celle des domestiques anglais. » Ceux qui connaissent les mœurs du pays doivent sentir combien cette aversion était fondée, surtout de la part d'un étranger simple et sans fortune. On a vu dans la première lettre de Rousseau à M. Davenport, qu'il lui demandait instamment des explications sur *les choses qu'il lui importait le plus de savoir* ; et il résulte de la seconde, que M. Davenport, au lieu de lui donner ces explications, *après les avoir promises*, alla tranquillement s'installer dans une de ses résidences. Comment ne pas voir dans cette désobligeance réfléchie, un congé très durement exprimé ? Musset-Pathay lui-même n'a pu s'empêcher de convenir des tords de M. Davenport. En terminant sa dernière lettre, Rousseau dit *qu'il regrettera de n'avoir pu faire son ami d'un hôte aussi aimable.* Quel rapport ce trait peut-il avoir avec de simples tracasseries de domestiques ? D'ailleurs, s'il ne s'agissait dans tout cela que de Mlle Levasseur, et que Rousseau en fût l'esclave, comme le prétend Musset-Pathay, comment se fait-il qu'il ne dise pas un mot de cette femme dans l'énumération de ses griefs ? Voici maintenant ce que je suppose à mon tour. Dans sa lettre du 10 juillet à Hume, Rousseau lui reproche de *chercher à détacher de lui M. Davenport.* « Déjà, dit-il, M. Hume, en écrivant à cet honnête homme, me traite d'homme féroce, de monstre d'ingratitude. » On doit se rappeler aussi que Hume adressa à M. Davenport sa réponse à la lettre de rupture que Rousseau lui avait écrite (Voir *Exposé succinct*).

Pourquoi cette voie indirecte dans une affaire qui n'était encore connue

Copyright Arvensa Editions

que de lui et de Rousseau ? Hume avait donc essayé d'agir sur l'esprit de M. Davenport, et les procédés de celui-ci, si clairement énoncés dans les lettres de Rousseau ci-dessus citées, peuvent faire croire au succès des manœuvres de l'Ecossais. Alors on concevrait pourquoi Rousseau demandait si instamment des explications *sur les choses qu'il lui importait le plus de savoir.* Évidemment ces expressions ne peuvent s'appliquer aux misérables motifs imaginés par Musset-Pathay. Rousseau voulait savoir *s'il était de trop ou non* à Wooton, c'est-à-dire s'il était chez un ami ou chez un ennemi. Enfin, maintenant que le caractère et les actes de Hume sont suffisamment dévoilés, on peut supposer qu'il intrigua sourdement auprès des gens de M. Davenport pour rendre le séjour de Wooton insupportable à sa victime, et l'obliger d'en sortir ; manœuvre qui se renouvela plus tard au château de Trye. Cette supposition est on ne peut plus probable, tandis que celle de Musset-Pathay est absolument gratuite, et, qui pis est, elle ne fait que reproduire celle que Hume énonça dans une lettre dont je vais bientôt parler. Il me semble que Musset-Pathay eût dû, moins que personne, s'appuyer d'une semblable autorité.

Quant au départ précipité de Rousseau pour la France, Musset-Pathay convient qu'il eut des causes plus sérieuses *que les commérages de Thérèse*, *mais qu'on les ignore.* Cela prouve qu'il ne s'est pas donné la peine de les rechercher. Le 2 avril 1767, Rousseau écrivait à du Peyrou, qu'une de ses lettres était tombée entre les mains de Hume, par les soins de son cousin Rousseau, qui habitait Londres, et qui était devenu, dit-il, l'â*me damnée du bon David.* Je ne cite ce fait que pour montrer que Hume n'avait pas renoncé à son système de fraude et d'espionnage, et j'arrive au point essentiel. Rousseau avait composé à Wooton la première partie de ses Mémoires, sur des documents que du Peyrou lui avait fait passer, probablement par Mlle Levasseur qui n'avait rejoint son maître qu'en février 1766 (Voyez la lettre à du Peyrou, du 1er janvier 1766). Il voulait sauver tout cela, ses Mémoires surtout, des mains de Hume, car, disait-il à du Peyrou (2 avril 1767), on les guette au passage, et l'on espère bien qu'ils n'échapperont pas. » Du Peyrou, entre les mains duquel Rousseau voulait déposer son écrit, chargea un de ses amis, M. de Cerjeat, qui habitait Londres, de renvoyer chercher à Wooton, et de le lui transmettre, Dans la lettre de Rousseau à du Peyrou (4 avril 1767), qui n'est que le duplicata légèrement modifié de la précédente, on trouve des détails plus explicites. Son inquiétude, au sujet de ses Mémoires, y est encore plus vivement

Copyright Arvensa Editions

exprimée. « Le désir de s'en emparer à ma mort, et peut-être même de mon vivant, est, dit-il, une des principales raisons pourquoi je suis si soigneusement surveillé. Tant que je suis ici, il est en sûreté dans ma chambre ; je suis presque assuré qu'il lui arrivera malheur en route.... J'ai travaillé un peu à ma besogne (les *Confessions*), au milieu du tumulte et des orages ; c'est mon travail, ce sont mes matériaux pour la suite qui me tiennent en souci. Je souffre à penser qu'il faudra que tout cela périsse. Mais si je ne suis secouru (par l'ami de du Peyrou), je n'ai qu'un parti à prendre quand je me sentirai pressé, soit par la mort, soit par le danger, c'est de brûler le tout, plutôt que de le laisser tomber entre les mains de mes ennemis... etc. » Dans la lettre du 2 avril, il dit aussi : « Je tiens cette lettre et le chiffre tout prêts ; mais viendra-t-on les chercher (Il attendait l'exprès de M. de Cerjeat) ? viendra-l-on me chercher moi-même ? 0 destinée, ô mon ami, priez pour moi, il me semble que je n'ai pas mérité les malheurs qui m'accablent ! » Ainsi, la certitude que ses lettres étaient ouvertes par Hume, la crainte de voir ses Mémoires volés au passage et détruits par lui ; telles sont les causes qui expliquent le trouble extrême qui règne dans ces deux lettres. À part l'excès que Rousseau n'évitait guère, et que sa triste position excuse assez, il est sûr que ses craintes n'étaient pas dénuées de fondement. On se rappelle l'inquiétude que Hume manifestait souvent dans ses lettres à ses complices, sur les Mémoires de Rousseau, et sur *la belle figure qu'il y ferait*. Le fourbe était-il incapable de guetter ces Mémoires, et de les saisir au passage, si leur auteur eût eu l'imprudence de les confier à la poste, ou à des messagers suspects ? Il n'est plus possible maintenant de ne voir qu'une chimère dans cette supposition. Le trait : *viendra-t-on me chercher moi-même,* s'explique en admettant que Rousseau attendait M. de Cerjeat qui devait l'aider sortir de l'Angleterre. Celle idée est confirmée par le passage suivant de la lettre du 2 avril : « Mon char hôte, je suis de tous côtés sous le piège ; il est impossible que je m'en tire si *votre ami ne m'en tire pas* ; mais j'espère qu'il le fera ; il n'y a certainement que lui qui le puisse. Il semble que la Providence l'ait envoyé dans mon voisinage pour cette bonne œuvre. Il s'agit *premièrement* de sauver mes papiers, etc. » Cette expression, *premièrement*, indique un double objet dans la mission de M. de Cerjeat ; Rousseau en indique un clairement, c'est la préservation de ses papiers ; l'autre, qu'il n'énonce pas, ne peut être que son départ, puisqu'à la fin de sa lettre il dit : « Je donnerais la moitié de ma vie pour être en terre

Copyright Arvensa Editions

ferme. » La *Correspondance* ne fournit plus de détails sur cet incident ; mais il est probable que Rousseau put remettre ses Mémoires à M. de Cerjeat. Je suppose que celui-ci réussit en même temps à calmer l'agitation du pauvre solitaire, car il existe de lui des lettres écrites dans le courant d'avril 1767, et qui prouvent que la sérénité avait succédé à ses vives inquiétudes. Le 30 avril, il écrivait à M. Davenport pour le prévenir qu'il quittait sa maison. J'ai dit pourquoi. Ainsi, les motifs qui portèrent Rousseau à quitter l'Angleterre furent, d'une part, la certitude d'être toujours sous la main de Hume et de ses affidés : c'est le principal ; de l'autre, les procédés équivoques de M. Davenport : c'est le motif occasionnel. Le premier ne repose que sur des conjectures très vraisemblables ; j'ai démontré la réalité du second. Je ne conçois pas que Musset-Pathay n'ait rien vu de tout cela.

Quelque temps avant son départ, Rousseau avait conçu quelques inquiétudes sur sa sûreté personnelle. Le 8 avril 1767, il écrivait à M. de Mirabeau : « Pour éclaircir un problème singulier qui m'occupe dans ce pays de liberté, je vais tenter, bien à contre-cœur, un voyage de Londres. Si, *contre mon attente*, je l'exécute sans obstacle et sans accident, je vous écrirai de là plus au long. » Il est clair qu'il craignait d'être arrêté en chemin. On verra qu'à Trye et à Grenoble il eut la même idée, que je ne balance pas à regarder comme une erreur, excusable, il est vrai, après tant de traverses. J'ai cité cette particularité, parce qu'elle me sera utile dans l'examen que je ferai plus tard d'une question importante, celle du début de la maladie mentale de Rousseau. Je ne pense pas, du reste, que ce voyage de Londres ait eu lieu.

Je ne dois pas oublier non plus de relever le trait suivant de la lettre de Rousseau à du Peyrou (4 avril 1767) : « Je vous ai donné avis de la pension ; je vois d'ici toutes les fausses idées que vous avez de ma situation. Si vous saviez comment, par qui, et pourquoi cette pension m'est venue, vous m'en féliciteriez moins. Peut-être un jour me demanderez-vous pourquoi je ne l'ai pas refusée. »

Il est difficile de croire que cette pension eût été accordée sans que Hume s’en fût mêlé. Après ce qui s’était passé, on conviendra que cette faveur spontanée, en apparence, était une exception très rare aux usages des cours. Faute de données certaines, c'est tout ce qu'on peut dire à cet égard.

Rousseau dut quitter Wooton le 1er mai 1767 (Voir sa lettre du 30 avril). Depuis cette date jusqu'à celle de son arrivée à Calais (22 mai 1767), il y a

Copyright Arvensa Editions

un laps de temps sur lequel on n'a pas de renseignements authentiques ; car on ne peut regarder comme tels ceux que contient une lettre de Hume, écrite à un de ses amis de Paris, trois semaines après le départ de Rousseau. Voici cette lettre sans date, telle qu'on la trouve dans l'édition de Belin (Notice du t. VII, pag. 10) : « Je ne sais si vous avez entendu parler des derniers événements arrivés à ce *pauvre malheureux* Rousseau, qui est devenu tout à fait extravagant, et qui mérite la plus grande compassion. Il y a environ trois semaines qu'il partit, *sans en donner le moindre* avis, de chez M. Davenport, n'emmenant avec lui que a gouvernante, laissant la plus grande partie de ses effets et environ trente guinées d'argent. On trouva aussi une lettre sur sa table, *pleine de reproches contre son hôte*, auquel il imputait d'avoir été complice de mon projet pour le déshonorer. Il prit le chemin de Londres. M. Davenport me pria de le faire chercher, et de découvrir comment on pourrait lui renvoyer son bagage et son argent. On fut quinze jours sans en entendre parler, jusqu'à ce qu'enfin le chancelier reçut de lui la lettre la plus extravagante, datée de Spalding, dans le comté de Lincoln. Il dit à ce magistrat qu'il est en route pour Douvres, dans le dessein de quitter le royaume (observez que Spalding s'éloigne tout à fait du chemin), mais qu'il n'ose sortir de sa maison, dans la crainte de ses ennemis. Il conjure le chancelier de lui donner un guide autorisé pour le conduire. Quelques jours après, j'appris de M. Davenport qu'il avait reçu une nouvelle lettre de Rousseau, datée de Spalding, dans laquelle il lui témoigne le plus vif repentir. Il parle de sa malheureuse position, et annonce le dessein de retourner à Wooton. *J'espérai* qu'il avait recouvré ses sens ; point du tout. Au bout de quelques heures, le général Conway reçut de lui une lettre datée de Douvres, distant de 200 milles de Spalding. Il n'avait mis que deux jours à faire cette longue route. Il n'y a rien de plus fou que cette lettre. Il suppose qu'il est prisonnier d'État, et cela par mes suggestions. Il le conjure de lui permettre de quitter le royaume. Il lui représente le danger qu'il court d'être assassiné ; et en même temps il *avoue* avoir été déshonoré en Angleterre pendant sa vie ; il prédit que sa mémoire sera justifiée après sa mort. Il dit qu'il a composé un volume de mémoires, principalement relatifs aux traitements qu'il a éprouvés en Angleterre, et à l'état de captivité dans lequel il a été détenu. Si le général lui permet de partir, il lui fera remettre ce volume qui »est déposé en mains sûres, et jamais il ne paraîtra rien de lui contre la nation et ses ministres. Il ajoute, comme si un rayon de raison avait pénétré dans

Copyright Arvensa Editions

son âme, qu'il renonce au projet d'écrire sa vie et ses mémoires, et qu'il ne lui échappera aucune plainte sur ses malheurs ; qu'il ne parlera de M. Hume qu'avec honneur, et que lorsqu'il sera pressé de s'expliquer sur quelques plaintes indiscrètes échappées au fort de ses peines, il les rejettera sur ce malheureux penchant à la défiance, ouvrage de ses malheurs, et qui maintenant y met le comble. Je vous informe de ces détails afin que vous voyiez que ce pauvre homme *est absolument fou*, et que, par conséquent, il ne peut être poursuivi par les lois, ni l'objet d'une peine civile. Il a certainement passé à Calais, et se trouvant dans le ressort du Parlement de Paris, il sera probablement arrêté, et peut-être traité sans aucun égard à sa malheureuse position. Quand j'étais à Paris, j'ai vu contre lui des traits d'animosité peu commune de la part des membres de ce corps. Je crains que sa présence ne les ranime. Il me paraît donc intéressant que quelques personnes de poids et de mérite sachent de la première main le véritable état des choses, afin que les ennemis de ce malheureux homme n'appesantissent pas sur lui des peines trop fortes. J'ai parlé à M. de Guerchy, ambassadeur de France, afin qu'il en parle sous ce point de vue à la cour. Il faut que vous instruisiez M. de Malesherbes. M. de Trudaine joindra aussi ses bons offices, et je ne doute pas que, par vos bons efforts réunis, vous ne lui procuriez une entière sûreté. S'il pouvait être établi dans une retraite tranquille, il a de quoi subvenir à tous ses besoins. Il a, *si je ne me trompe*, *cent louis de rente par lui-même.* Le roi d'Angleterre lui en a accordé autant. On pourrait trouver en France quelque personne qui, *par égard pour son génie*, le »traiterait avec amitié *et l'empêcherait de faire du mal à lui et aux autres.* Il serait à propos que sa gouvernante entrât dans le projet. Je sais cependant que M. Davenport n'a pas une idée bien avantageuse de son caractère *et de sa conduite,* lorsqu'ils vivaient chez lui ; mais Rousseau est accoutumé à cette femme ; elle sait mieux que qui que ce soit entrer dans ses humeurs. On soupçonne qu'elle a entretenu toutes ses chimères, afin de le chasser d'un pays où, n'ayant personne avec qui parler, elle s'ennuyait à la mort. »

Ce qui frappe, au premier abord, dans cette lettre, c'est que Hume, comme je l'ai déjà dit au sujet de Grimm, ne cessait d'avoir l'œil ouvert sur l'objet de sa haine, et que ses moindres démarches lui étaient connues. Sachant que Rousseau était arrivé en France, il se hâta d'annoncer au public de Paris le retour de l'infortuné, en jetant sur les détails de sa fuite tout le ridicule et toute l'ignominie possible.

Copyright Arvensa Editions

Dans toutes les querelles, entourées comme celle-ci d'équivoque et d'incertitude, il y a un moyen infaillible de découvrir la vérité. On peut affirmer que le coupable est celui qui, après la rupture, continue à s'occuper de son adversaire et à lui nuire.

Hume débute par un mensonge. La lettre de Rousseau trouvée sur sa table ne peut être que celle qu'il écrivit à M. Davenport, le 30 avril 1767, veille de son départ. Elle contient des reproches justes et modérés, mêlés de regrets affectueux, et non l'accusation de coopérer avec Hume à son déshonneur. Supposons que cette lettre ne fût pas celle que j'indique ; si Rousseau eût rompu de cette manière avec M. Davenport, celui-ci, peu de temps après, ne lui eût pas écrit des lettres très honnêtes *et très empressées* pour le rappeler chez lui (Voir la lettre de Rousseau à M. de Mirabeau, 28 janvier 1768). Rousseau n'eût pas écrit à Moultou (5 novembre 1768) que son projet était de retourner à Wooton, où, *depuis son départ*, *le propriétaire*, *disait-il, l'avait souvent rappelé par force cajoleries.* « *Je viens,* ajoutait-il, *de lui écrire en conséquence* de cette résolution. » Le 28 novembre 1768, il écrivait aussi à M. Laliaud : « M. Davenport m'a fait une réponse très engageante et très honnête. » Rousseau ne reprochait à son hôte que des procédés désobligeants, et tout au plus suspects ; s'il eût vu en lui un complice de Hume, il n'eût pas conçu l'idée de retourner se mettre à sa merci. Hume a donc encore menti indignement ; et cela étant, il est plus que probable que *la lettre de repentir* à M. Davenport est aussi un mensonge. La supplique au chancelier peut être réelle ; quant à celle de M. de Conway, elle ne l'est que trop. Hume triomphe lâchement de cet acte de faiblesse inconcevable, et se hâte d'en conclure que Rousseau *est absolument fou*. Non content de ce cri de victoire, il trouve encore le moyen d'altérer le contenu de la lettre ; et l'on ne peut supposer qu'il eût été mal instruit ; le général la lui avait certainement communiquée, puisqu'on en trouve des phrases textuelles dans la lettre que je viens de citer. Hume fait dire à Rousseau qu'il *avoue avoir été déshonoré en Angleterre.* Cette expression, *il avoue*, fait supposer que Rousseau reconnaissait avoir mérité ce déshonneur, tandis qu'il dit énergiquement le contraire. Hume avance que Rousseau se croyait *prisonnier d'État* ; et, loin de là, celui-ci déclare au général que les *outrages qu'il a repus*, et la *captivité* dans laquelle il a vécu, *sont l'ouvrage des premiers auteurs de ses disgrâces ;* et il n'attribue à cet homme d'État que des illusions d'amitié qui le faisaient concourir, à son insu, aux manœuvres

Copyright Arvensa Editions

de ses ennemis. L'expression de *captivité* paraîtra exagérée ; je consens à la juger ainsi ; cependant qu'on se figure ce que devait être la position d'un étranger, presque sans relations au dehors, affligé, pusillanime, ignorant la langue du pays, et par conséquent livré en toutes choses à l'entourage suspect de Wooton ; qu'on se rappelle surtout l'inspection que Hume exerçait en secret sur sa correspondance, circonstance parfaitement prouvée par la lettre dans laquelle ce fourbe déclare à Mme de Boufflers que Rousseau ne pouvait être instruit de sa *plaisanterie*, *parce qu'il ne recevait aucune lettre par la poste*. N'était-ce pas avouer que les personnes intermédiaires qui recevaient ces lettres pour les transmettre à Rousseau[159], les lui communiquaient préalablement ? S'il en eût été autrement, comment aurait-il pu affirmer que Rousseau n'avait pas été *instruit ?* Ce rôle odieux est si frappant, que Musset-Pathay, en rapportant le passage ci-dessus de la lettre de Hume, n'a pu s'empêcher de dire : « Comment David était-il si bien au fait de la correspondance de « Rousseau ? » Il n'ose pas aller plus loin, selon sa prudente habitude ; mais l'aveu, de sa part, est complet ; il croyait que Hume violait la correspondance de Rousseau. Il n'est pas besoin, je pense, de faire sentir l'avantage que cette inquisition secrète donnait à un fourbe tout puissant, et le parti qu'il dut en tirer pour l'accomplissement de ses projets. Il est même probable que quelque manœuvre audacieuse tentée par lui, lors de l'envoi des Mémoires à du Peyrou par M. de Cerjeat, fut la véritable cause qui bouleversa l'imagination du pauvre Rousseau. Le passage suivant de sa lettre à M. Conway semble le prouver. « C'est trop souffrir, monsieur, et toute *interdiction de correspondance* m'annonce assez que sitôt que l'argent qui me reste sera dépensé, il ne me reste plus qu'à mourir. » Il y a là encore une exagération. Rousseau, consentant à accepter la pension du roi, ne pouvait craindre l'indigence ; la perspective *d'un sort sinistre en cas d'embarquement*[160] n'était pas plus fondée ; mais le fait positif, la cause évidente de ce délire affligeant, c'était *l'interdiction de la correspondance.* Hume, furieux de n'avoir pu saisir ces Mémoires redoutés dont il ne peut s'abstenir de parler dans sa lettre, avait-il intercepté entièrement la correspondance de Rousseau ? Il est encore plus impossible de le nier que de l'affirmer.

Par cette expression : *les premiers auteurs de mes disgrâces*, Rousseau désigne ses anciens *amis,* tous liés avec Hume, et qu'on a vus favoriser plus

Copyright Arvensa Editions

ou moins ouvertement ses plans de diffamation.

Mais c'est surtout en citant la promesse de Rousseau qui le regarde personnellement, que Hume ne peut dissimuler sa joie. En proclamant ce cri de détresse, il semble dire au public : Vous le voyez, le misérable s'accuse lui-même ! Qu'on ne s'y trompe pas pourtant : Rousseau, sous l'empire de la frayeur et probablement aussi d'une perturbation passagère de son intelligence, put faire des aveux démentis par sa conscience, et encore plus par les faits ; il put s'imposer des engagements indignes de lui ; mais loin de disculper Hume, il l'accuse plus que jamais, lorsqu'il dit : « J'ai été traité dans mon honneur aussi cruellement qu'il est possible de l'être. Ma diffamation est telle en Angleterre, que rien ne l'y peut relever de mon vivant. » Il ajoute que sa mémoire sera réhabilitée après sa mort par *la seule force de la vérité.* Ce n'est donc pas ici un coupable qui avoue ses torts, ni un insensé qui reconnaît son erreur : c'est une âme faible, éperdue, que l'infortune a terrassée ; c'est un innocent soumis à la torture et qui demande grâce à tout prix.

Hume achève de profiter de sa victoire, en se donnant des airs de clémence et de sollicitude ; il fait semblant de craindre pour la sûreté de Rousseau en France, il lui cherche des protecteurs ! Mais en jouant cette farce odieuse il se trahit par un dernier mensonge ; il avance que Rousseau a *par lui-même cent louis de rente*, qui, réunis à une pension royale de pareille somme, composaient un revenu de 4,800 francs : à cette époque c'était plus que de l'aisance. Dans ses *Dialogues*, Rousseau avoue 1,100 fr. de revenu viager, et il ajoute : « Si quelqu'un me connaît d'autres ressources, de quelque espèce que ce puisse être, *je dis qu'il ment et je me montre.* Si quelqu'un dit en avoir à moi, qu'il m'en donne le quart, et je lui fais quittance du tout. » Au reste, le calcul est facile à faire ; les sommes que Rousseau recueillit de ses ouvrages sont toutes connues ; en y joignant la pension viagère de 600 fr. que lui fit Milord Maréchal ; en déduisant, par approximation, les frais de déplacement, de voyages lointains, pris, en partie, sur le capital, on arrive, à peu de chose près, au chiffre énoncé dans les *Dialogues*. Hume mentait donc encore. Les éditeurs auxquels j'emprunte sa lettre en paraissent convaincus. S'ils ont pu croire qu'il en imposait au public sur ce point, comment ont-ils garanti si facilement sa véracité sur le reste ? Ces inconséquences ne sont malheureusement que trop fréquentes parmi les inexorables juges de Rousseau. Mais quel était le but du mensonge de Hume ? Le voici : Rousseau se disait pauvre et l'était

Copyright Arvensa Editions

réellement. Hume, dans son *Exposé succinct,* avait déjà prétendu que *cette affectation de pauvreté était une charlatanerie ;* en réitérant cette calomnie dans sa lettre, il semblait dire au public : Ne vous apitoyez pas trop, ce méchant fou contrefait le Diogène, mais il n'en a que le cynisme, il est *riche* sous ses haillons. En effet, le public resta si bien persuadé que Rousseau jouait l'indigence, que ce préjugé est une des choses dont celui-ci se plaint le plus amèrement dans ses *Dialogues.*

Enfin, remarquez que Hume ne peut s'abstenir de frapper une dernière fois l'infortuné qu'il tient sous ses pieds, et dont il fait semblant de plaindre le sort : « On l'empêchera, dit-il, de faire du mal à lui *et aux autres.* »

Le dernier trait de sa lettre, relatif à Thérèse, a été répété presque textuellement par Musset-Pathay *{Hist.,* t. I^er^,). J'ai démontré que cette femme ne pouvait être la cause du départ de Rousseau. La haine que Hume lui témoigne en mainte occasion (Voyez aussi Musset-Pathay, *Hist.,* t. Ier,) est un trait commun à tous les ennemis de Rousseau. J'en dirai ailleurs la raison.

Corancez, journaliste plus que médiocre, et qui n'est guère connu que par une Notice hostile sur J. J. Rousseau, a publié sur son séjour à Douvres des détails que, sur des indices frappants, j'ai jugés mensongers ; j'en reparlerai plus tard. J'ajourne également l'examen de la question de *folie*, qui, sur la seule lettre de Rousseau à M. de Conway, a été décidée affirmativement par tous les critiques.

On a annoncé tout récemment, dans les journaux, une *Vie de Hume*, publiée à Edimbourg, et qui, suivant ses auteurs, justifierait complètement le fourbe habile dont je viens de dépeindre l'affreux caractère. J'ignore ce que cet ouvrage peut contenir, mais mon raisonnement est bien simple ; je dis : Si les apologistes de Hume ont cité fidèlement tous les documents du recueil intitulé *Private Correspondance*, qui figurent dans l'ouvrage de Musset-Pathay et dans le mien, il faut qu'ils n'en aient pas compris la signification, ou que, à l'exemple de leur compatriote, ils aient compté d'avance sur la distraction et les préjugés du public ; s'ils les ont omis à dessein, ils sont jugés par cela seul ; si, au contraire, cette omission ne vient que de ce qu'ils en ignoraient l'existence, on peut affirmer d'avance qu'ils n'ont rien prouvé[161].

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Annexes

ESSAI SUR LA VIE ET LE CARACTÈRE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Table des matières du titre
Liste des Annexes
Liste générale des titres

Chapitre VI. – Du séjour de Rousseau en France, depuis son départ d'Angleterre jusqu'à son retour à Paris

De mai 1767 à juin 1770.

Rousseau, en quittant l'Angleterre, n'avait pas l'intention de se fixer en France. Désespérant d'y trouver le repos, il s'était décidé à se réfugier à Venise (Voir sa lettre à M. de Mirabeau, 22 mai 1767). Le lendemain de son arrivée à Calais, il se rendit à Amiens, pour gagner, de là, le midi de la France, et passer en Italie. Le 5 juin 1767, il écrivait à du Peyrou qu'il avait quitté Amiens, pour se dérober aux *honneurs publics* qu'on voulait lui rendre , une autre lettre (même jour), datée de Fleury-sous-Chaumont prés Gisors, et adressée à M. de Mirabeau, annonce qu'il avait accepté un asile dans cette terre, en attendant une occasion favorable pour exécuter son projet, et des renseignements dont il avait besoin pour ses arrangements pécuniaires. Il n'y resta guère. M. de Mirabeau ne l'y avait attiré que pour essayer de l'enrôler dans la secte des économistes ; Rousseau se refusa constamment à ses vues, et persista à quitter la France (Voir ses lettres à M. de Mirabeau des 9 et 19 juin 1767). Il paraît que ce projet ne fut point approuvé du prince de Conti, qui, dès cet instant, se fit, comme on le verra par la suite, l'arbitre absolu de la destinée de Rousseau. Les détails manquent absolument sur ce qui se passa à ce sujet. Musset-Pathay suppose à tort que ce fut par l'entremise de M. de Mirabeau que Rousseau se retira au château de Trye. Il a été induit en erreur par la lettre du 8 avril 1767, dans laquelle il est question d'un asile au château de *Brie*, terre de M. de Mirabeau. Dans les éditions récentes, on a cru faire une correction en mettant *Trye* au lieu de *Brie*, mais celle de du Peyrou, connue sous le

Copyright Arvensa Editions

nom d'édition de Genève, et qui a été imprimée sur les lettres autographes, porte *Brie.* Il est d'ailleurs facile de se convaincre, en lisant la lettre dont je parle, que le *seigneur de cette terre qui a fait à Rousseau des avances d'amitié au plus fort de ses misères*, ne peut être que M. de Mirabeau.

Le 21 juin 1767, Rousseau se trouvait installé au château de Trye, par les soins de Coindet, son compatriote, une de ses anciennes connaissances, et grand ami de Mme de Verdelin. Cet incident n'est pas sans importance ; on verra par la suite que les procédés de Coindet expliquent assez clairement ses liaisons avec cette dame, et le rôle, en apparence officieux, qu'il joua dans cette circonstance. Rousseau s'en défiait si peu alors, qu'il recommanda à du Peyrou de lui adresser ses lettres (à du Peyrou, 21 juin 1767).

Rousseau ne fut pas longtemps tranquille à Trye. Les gens de la maison, et l'intendant du prince, lui firent endurer des traitements tels, qu'il fut obligé de quitter cet asile. Musset-Pathay met tout cela sur le compte de Thérèse Levasseur. Cette fois encore il ne fait qu'affirmer, et, de plus, il se met, sans scrupule, en opposition avec le témoignage de Rousseau. Malgré la rareté et le vague des données qui existent sur ce sujet, il ne me sera pas difficile de démontrer l'étourderie et la fausseté de ses jugements.

Le 12 août 1767, Rousseau écrivait à M. de Mirabeau : « Vous voulez que je vous rende compte de la manière dont je suis ici ; non, mon respectable ami, je ne déchirerai pas votre noble cœur par un semblable récit. Les traitements que j'éprouve en ce pays, de la part de tous les habitants, *sans exception et dès l'instant de mon arrivée*, sont trop contraires à l'esprit de la nation et aux intentions du grand prince qui m'a donné cet *hospice*, pour que je puisse les imputer à autre chose qu'à un esprit de vertige, dont je ne veux pas même rechercher la cause. Puissent-ils rester ignorés de toute la terre, et puissé-je les regarder moi-même comme non avenus ! » Comment Musset-Pathay, qui a si souvent rendu hommage à la véracité de Rousseau, n'a-t-il pas vu que celui-ci parle, dans ce trait, de faits positifs et tellement outrageants qu'il n'a pas le courage d'en faire le détail ? Il est évidemment impossible que Thérèse fût la cause d'une animadversion si subite et si générale. S'il n'eût été question que des querelles d'une femme insociable avec des domestiques arrogants, Rousseau eût-il employé des expressions si douloureuses ? Eût-il écrit à Me de Luxembourg, le 16 août 1767, c'est-à-dire quatre jours après la lettre

Copyright Arvensa Editions

précédente, pour prier cette dame d'obtenir du prince de Conti la permission de quitter le château, et pour lui demander *un asile*, *où il eût quelque sûreté d'être laissé en paix ?*

Il paraît que M. de Mirabeau soupçonna la véritable cause de ces nouvelles menées, car Rousseau lui écrivait, le 22 août 1767 : « Je crains bien que vous n'ayez deviné trop juste sur la source de ce qui se passe ici, *et dont vous ne sauriez même avoir 'idée.* » La lettre de M. de Mirabeau n'étant pas connue, il est malheureusement impossible de savoir sur quoi portaient ses conjectures. Mais ce personnage, instruit probablement de bien des choses, dut voir dans les manœuvres de Trye les traces d'une influence bien autrement sérieuse que celle à laquelle Musset-Pathay s'est arrêté de sa propre autorité.

Rousseau écrivait à d'Ivernois, le 24 août 1767 : « Je n'ai reçu que depuis peu de jours votre lettre du 20 mai adressée à Wooton. Elle était dans le plus triste état du monde, *à demi brûlée*, et *paraissant avoir été ouverte plusieurs fois*. Les pièces qu'elle contenait ont augmenté la curiosité. » Le 8 septembre suivant il mandait à du Peyrou : « Votre lettre du 3 a été décachetée ; que cela vous serve de règle, etc. » Ces faits, qui ne peuvent être révoqués en doute, sans attaquer la véracité de Rousseau, tant de fois constatée, prouvent que l'espionnage de Suisse et d'Angleterre, dont j'ai démontré la réalité, le poursuivait dans son nouvelle asile. Rousseau, dans cette même lettre, explique à son ami les raisons secrètes qui le font surveiller de si près ; mais ce qu'il dit est loin d'être toujours intelligible. Il assure qu'on le suppose occupé de la composition et de la publication de ses *Mémoires*, et que Coindet, qui l'épie, croit que ses études de botanique lui servent à masquer ce travail. Il parle d'une dame de V..., à laquelle Coindet a présenté du Peyrou, et dont ledit Coindet était l'*âme damnée.* C'est évidemment Mme de Verdelin. « Elle m'a trompé six ans, dit-il, il y en a deux qu'elle ne me trompe plus (depuis son voyage de Môtiers, en 1765), et j'avais tout à fait rompu avec elle (depuis sa lettre au sujet de l'affaire de Hume). M. le prince de Conti, qui ne sait rien de tout cela, et poussé par quelqu'un (Mme de Boufflers), qui, pour mieux cacher son jeu, montre avoir avec elle (Mme de Verdelin) peu de liaisons, m'a remis entre ses mains, comme en celles d'une amie. Elle fait usage de ce moyen pour m'achever. » Je ne fais qu'éclaircir ce passage, sans garantir la réalité des allégations qu'il contient. Toutefois, on ne se pressera pas de les traiter de chimères, si on se rappelle les procédés de ces deux dames avant et après

Copyright Arvensa Editions

l'affaire de Hume. Ce qu'il y a de certain, c'est que Thérèse n'est encore pour rien dans tout cela. Le trait qui suit est beaucoup plus clair. « Je crois, dit Rousseau, toujours dans la même lettre, que M. le prince de Conti et Mme de Luxembourg[162], me voyant menacé de bien des dangers (il parle des conséquences du décret), ont voulu sincèrement m'en mettre à couvert, en s'assurant de moi, à la vérité, par des entours qui n'ont pas paru suffisants aux deux dames (Mmes de Verdelin et de Boufflers) pour rassurer leur ami (David Hume). On a donc suscité contre moi *toute la maison du prince : les prêtres*, *les paysans*, *tout le pays.* On n'a pas douté, connaissant la fierté de mon caractère, que je ne me dérobasse à l'opprobre avec indignation et promptitude. C'est ce que j'ai cent fois voulu faire, et que j'aurais fait à la fin, si ma pauvre sœur (Thérèse), la raison et une rechute dans ma maladie n'étaient venues à mon secours. Mme de V... (Verdelin), *qui ne m'a vu venir qu'à regret* (à Trye), *n'a pu déguiser assez*, *ni Coindet non plus*, *leur extrême désir de me* voir *sortir du château*. Cet empressement, si peu naturel à des amis dans ma position, m'a rendu prudent et sage. Ma sœur, le seul véritable ami qu'avec vous j'aie dans le monde[163], et qu'à *cause de cela mes ennemis* ont en haine, me disait sans cesse, quoiqu'elle portât la plus grande part et la plus sensible des outrages : *Attendez, souffrez*, *prenez patience*, le prince ne vous abandonnera pas. Voulez-vous donner à vos ennemis l'avantage qu'ils demandent, de crier que vous ne pouvez durer nulle part ? — Les sages discours de cette pauvre fille étaient renforcés par la raison ; où aller ? où me réfugier ? etc. » Plus loin, il suppose que « le projet de ses ennemis est de l'attirer à Paris pour le livrer au Parlement, et il déclare qu'on ne le fera sortir de Trye que *par la force ouverte*, etc. »

Je laisse de côté toute interprétation pour ne m'occuper que des faits. Je demande comment Thérèse, quelque méchante qu'on veuille la supposer, eût pu soulever contre elle toute la maison du prince, les paysans et surtout les *prêtres ?* Puis, lequel des deux faut-il croire, de Musset-Pathay qui, cinquante-quatre ans après les faits, affirme qu'ils sont imaginaires, et rejette tout sur Thérèse, ou de Rousseau, témoin oculaire de ces faits, et qui justifie si complètement sa compagne, en citant ses propres expressions ?

La lettre de Rousseau, du 12 septembre 1767, à Mme de Mesmes, et celle du 27 à du Peyrou, dénotent, dans ce qui se passait à Trye, des causes

Copyright Arvensa Editions

bien autrement sérieuses que l'*humeur difficile* de Mlle Levasseur. Musset-Pathay ne les a pas lues ou n'a pas voulu en tenir compte. Ainsi, Rousseau dit à du Peyrou, qui devait venir le voir à Trye : « Je vous préviens qu'il me serait impossible de vous tenir aux légumes, attendu qu'il y a ici un grand potager d'où je ne saurais avoir un poil d'herbe, *parce que Son Altesse a ordonné* à *son jardinier de me fournir de tout*. Voilà, mon ami, comment les princes si puissants, si redoutés où ils ne sont pas, sont craints et obéis dans leur maison. »

9 octobre 1767, au même : « Le patron de la case (le prince) est venu ici mardi, seul, et n'a pas chassé ; de sorte que j'ai profité de tous les moments que ce grand prince, ou pour mieux dire, ce digne homme a passés ici ; il me les a donnés tous.... Cher hôte, venez, *nous aurons des légumes*, *non pas de son jardin, car il n'en est pas le maître*, mais un bonhomme qu'on trompait s'est détaché de la ligue, et je compte m'arranger avec lui pour mes fournitures, *que je* n'ai pu *faire, jusqu'ici*, *ni en payant ni sans payer*. Mardi, soupant avec Son Altesse,*je mangeai du fruit pour la seule fois depuis deux mois.* Je le lui dis tout bonnement ; le lendemain, il m'envoya le bassin qu'on lui avait servi la veille, et qui me fit grand plaisir ; car il faut vous dire que je suis environné de jardins et d'arbres, comme Tantale au milieu des eaux. Mon état à tous égards ne peut se représenter ; mais venez, il changera, du moins, tandis que vous serez avec moi. »

Je ferai remarquer en passant avec quelle sensibilité Rousseau parle ici du prince de Conti, et l'entière confiance qu'il avait en lui. Quant aux faits que je viens de citer, et dont Musset-Pathay n'a rien dit, il me semble encore assez difficile de les mettre à la charge de Mlle Levasseur.

Du Peyrou vint à Trye quelque temps après. Il eût pu donner de précieux renseignements sur la position de Rousseau. Mais, comme on le verra plus tard, il traitait, en général, assez légèrement les plaintes de son ami, et d'ailleurs, étant tombé malade à Trye, il est probable qu'il ne put en vérifier l'exactitude. On doit aussi supposer que sa présence suspendit momentanément les vexations ; ce fut même pour les fourbes qui les dirigeaient en secret, une excellente occasion de confirmer l'opinion déjà accréditée dans le public, surtout depuis l'affaire de Hume, que Rousseau voyait partout des traîtres et des persécuteurs. Du Peyrou s'y laissa prendre. Après son départ, les avanies recommencèrent. Rousseau lui écrivait, le 10 février 1768 : « M... (Manoury, officier du prince), plus noir de

Copyright Arvensa Editions

cœur que de barbe, abusant de l'éloignement et des *distractions* « de son maître, *ne cesse de me tourmenter et veut absolument m'expulser* d'ici, etc. » Ce trait prouve que les mauvais procédés s'adressaient autant à Rousseau qu'à sa compagne. Plus haut, il disait d'elle, *qu'elle portait la plus grande et la plus sensible part des outrages ;* l'autre part était donc pour lui.

À du Peyrou, 3 mars 1768 : « Vos conseils sont plus aisés à donner qu'à suivre. Les herborisations et les promenades seraient, en effet, de douces diversions à mes ennuis, si elles m'étaient laissées ; mais les gens qui disposent de moi n'ont garde de me laisser cette ressource. Le projet dont MM. Manoury et Deschamps sont les exécuteurs, demande qu'il ne m'en reste aucune. Comme on m'attend au passage, on n'épargne rien pour me chasser d'ici. Un des meilleurs moyens qu'on emploie pour cela est de lâcher sur moi la populace des villages voisins. On n'ose plus mettre personne au cachot et dire *que c'est moi qui le veux ainsi*[164] ; mais on a fermé, barré, barricadé le château de tous les côtés. Il n'y a plus ni passage, ni communication par les cours, ni par la terrasse, et quoique cette clôture me soit très incommode à moi-même, on a soin de répandre, par les gardes et autres émissaires, que c'est le monsieur du château qui veut cela pour faire pièce aux paysans. J'ai senti l'effet de ce bruit dans deux sorties que j'ai faites, et cela ne m'excitera pas à les multiplier ; j'ai prié le fermier de me faire faire une clef de son jardin qui est assez grand, et ma résolution est de borner mes promenades à ce jardin et au jardin du prince. Voilà comment, au cœur de la France, les mains étrangères s'appesantissent encore sur moi. À l'égard du prince, on l'empêche de rien savoir de ce qui se passe. »

Qu'il y ait erreur ou exagération dans quelques-uns de ces détails, c'est ce que personne ne peut décider. Mais croire que tout y est imaginaire, je répète que c'est accuser Rousseau de mensonge ; car enfin, il y articule des faits au sujet desquels l'illusion n'était pas possible. Ces bruits répandus par les gardes, au sujet des entraves mises à la circulation, l'accueil hostile des paysans, ne pouvaient être des visions ; comment croire surtout que Rousseau, passionné pour la promenade et n'ayant plus d'autre distraction au monde, se fût condamné à ne pas sortir du château, s'il n'eût recueilli dans ses excursions des preuves certaines de l'aversion des paysans ? Comment expliquer cette aversion avec Thérèse pour toute raison ?

Rousseau croyait que toutes ces indignités avaient pour but de

Copyright Arvensa Editions

l'expulser du château et de le livrer au Parlement. Si l'on se rappelle ce que Hume lui-même disait de l'animosité de ce corps contre l'auteur *d'Émile* (Voir chap. v), on ne trouvera pas cette crainte si déraisonnable. Je crois néanmoins qu'il se trompait. La volonté puissante qui disposait de lui se serait bien gardée de lui susciter une persécution publique et glorieuse. L'accabler d'outrages déguisés, le réduire à errer de gîte en gîte, achever de le désespérer et de ruiner sa réputation, telle était la tactique, â la fois vile et cruelle, qu'elle avait imaginée. Rousseau attribue à Hume et à ses complices de France les manœuvres de Trye ; il est plus que vraisemblable qu'ils s'y associaient ; mais l'impulsion venait de bien plus haut, j'achèverai bientôt de le prouver.

Je vais continuer de rassembler tous les renseignements que contient la correspondance de Rousseau sur son séjour à Trye.

À M. Laliaud, 5 octobre 1768. « Il n'y a pas d'extrémité que je n'endure plutôt que de retourner à Trye, et vous ne me proposeriez pas ce retour, *si vous saviez ce qu'on* m'y *a fait souffrir*, *et entre les mains de quelles gens j'étais tombé : je frémis seulement à y songer.* N'en reparlons jamais, je vous prie. »

23 octobre 1768, au même. « Après avoir tâché de me dissuader d'entrer à Trye, et de me persuader d'en sortir, trouvant ma volonté inébranlable, *ils* ont fini par m'en chasser de vive force par les mains du sacripant que le maître avait chargé de me protéger, mais qui se sentait trop bien protégé ici, même par d'autres (que son maître), pour avoir peur de désobéir. » Par *ils*, Rousseau désigne ici Mme de Verdelin et Coindet (Voyez la lettre à du Peyrou, 8 septembre 1767). Cette opposition de leur part, immédiatement suivie d'avanies intolérables, mérite attention. Objecter à tout propos les *ombrages et les visions*, épargne de la peine au critique, j'en conviens, mais un argument commode est-il toujours un bon argument ?

À Moultou, 5 novembre 1768. « Si j'en avais été le maître, si le prince lui-même eût été le maître chez lui, je ne serais jamais sorti de Trye, dont il n'avait rien épargné pour me rendre le séjour agréable. Jamais prince n'en a tant fait pour aucun particulier qu'il en a daigné faire pour moi. — Je le mets ici à ma place, disait-il à son officier, je veux qu'il ait la même autorité que moi, et je n'entends pas qu'on lui offre rien, parce que je le fais maître de tout. — Il a même daigné me venir voir plusieurs fois, souper avec moi en tête-à-tête, me dire, en présence de toute sa suite, qu'il venait exprès

Copyright Arvensa Editions

pour cela, et, ce qui m'a plus touché que tout le reste, s'abstenir de chasser, de peur que le motif de son voyage ne fût équivoque. Eh bien ! cher Moultou, malgré ses soins, ses ordres les plus absolus, malgré le désir, la passion, j'ose le dire, qu'il avait de me rendre heureux dans la retraite qu'il m'avait donnée, on est parvenu à m'en chasser *par des moyens tels que l'horrible récit n'en sortira jamais de ma bouche ni de ma plume*. *Son Altesse a tout su, et n'a pu désapprouver ma retraite*. »

Concevrait-on les expressions d'horreur de ces lettres, s'il n'eût été question que de désagréments dus à l'insociabilité de Thérèse ? Concevrait-on que le prince eût pu endurer la confidence de ces misérables sujets, et qu'il eût *approuvé* que Rousseau renonçât à son hospitalité pour si peu de chose ? Musset-Pathay, dédaignant tous ces détails, a tranché, sans hésiter, une question dont la difficulté eût pu induire en erreur des témoins oculaires. Thérèse, dont il a fait, comme on le verra ailleurs, une espèce de bouc d'expiation, lui paraît expliquer parfaitement, non seulement les faits de Trye, mais presque toute la destinée de Rousseau. C'est une des erreurs les plus inexplicables de cet écrivain sincère, mais opiniâtre et systématique.

Rousseau, qui exprime si vivement sa reconnaissance au sujet des bontés du prince de Conti, soupçonna plus tard qu'il n'avait pas agi franchement dans l'affaire de Trye (Voir sa lettre à M. D. L. M., 23 novembre 1770). J'examinerai bientôt si sa défiance était fondée.

Pendant son séjour à Trye, Rousseau, vaincu par sa longue infortune, effrayé de son avenir, essaya de fléchir ceux qu'il regardait comme les auteurs cachés des indignes traitements qu'il essuyait â Trye. « Poussé à bout, dit-il, je pris le parti de m'adresser à Mme de Luxembourg (16 août 1767). Cette dame, pour toute assistance, me fit faire, *de bouche, une réponse assez sèche, très peu consolante, et qui ne répondait guère aux bontés dont le prince paraissait m'accabler* » (lettre à M. D. L. M., 23 février 1770). Ce procédé suspect n'empêcha pas Rousseau de persévérer dans sa confiance. Le souvenir de ses gaucheries, *et trop d'indices secrets,* ne lui permettaient pas de douter de la haine de Mme de Luxembourg. « Mais, dit-il, je ne pouvais me persuader qu'une femme de ce rang, qui m'avait si bien connu, qui m'avait témoigné tant de bienveillance ; la veuve d'un seigneur qui m'honorait d'une amitié particulière, pût jamais se résoudre à me haïr assez cruellement pour travailler à ma perte » (même lettre). Il ne pénétra enfin les véritables dispositions de cette dame que quand elle eut

Copyright Arvensa Editions

cessé absolument de lui écrire ; encore ne put-il s'arrêter à l'idée qu'elle était devenue son ennemie déclarée. Cependant, il dut conclure de sa réponse relative aux affaires de Trye, qu'il n'avait plus à attendre d'elle ni bienveillance ni protection. Rebuté de ce côté, il s'adressa à Mme de Boufflers. On a vu qu'il la soupçonnait fortement de faire cause commune avec ses ennemis. Si on en juge par les rapports de cette dame avec Hume, on devra convenir qu'il ne se trompait guère. Voici ce qu'il lui écrivait le 25 février 1768 : « Je vieillis dans les ennuis, mon âme est affaiblie, mais mon cœur est toujours le même ; il n'est pas étonnant qu'il me ramène à vos pieds, madame ; vous n'êtes pas exempte de torts envers moi : je sens vivement les miens, mais tant de maux soufferts n'ont-ils rien expié ? Je ne sais pas revenir à demi ; vous me connaissez assez pour en être assurée. Ne dois-je donc plus rien espérer de vous ? Ah ! rentrez en vous-même, et consultez *votre âme noble.* Voyez qui vous sacrifiez, et à qui (on croirait qu'il a lu la grande lettre à Hume, voyez chap. V) ! Je vous demande une heure entre le ciel et vous pour cette comparaison. Souvenez-vous du temps où vous avez tout fait pour moi ; combien vos soins bienfaisants seront honorés un jour ! Pourquoi détruire ainsi votre propre ouvrage ? Pensez que, dans l'ordre naturel, vous devez beaucoup me survivre, et qu'enfin la vérité reprendra ses droits. Les hommes fins et accrédités peuvent tout pendant leur vie ; ils fascinent aisément les yeux de la multitude, toujours admiratrice de la prospérité ; mais leur crédit ne leur survit pas, et sa chute met à découvert leurs intrigues. Ils peuvent produire une erreur publique, mais ils ne la peuvent éterniser, et j'ose prédire que vous verrez tôt ou tard ma mémoire en honneur. Faudra-t-il alors que mon souvenir vous trouble ? Faudra-t-il que vous disiez en vous-même : — j'ai vu sans pitié traîner dans la poussière un homme digne d'estime, dont les sentiments avaient bien mérité de moi ? — Non, madame, jamais la générosité que je vous connais ne vous permettra d'avoir un pareil reproche à vous faire. Pour l'amour de vous, tirez-moi de l'abîme d'iniquité où je suis plongé, faites-moi finir mes jours en paix. *Cela dépend de vous,* et fera la gloire et la douceur des vôtres. Les motifs que je vous présente sont ceux que je crois faits pour vous émouvoir ; de toutes les réparations que je pouvais vous faire, voilà, madame, celle qui m'a paru la plus digne de vous et de moi. »

Quelque temps après (27 mars 1768), Rousseau écrivit à M. de Choiseul une longue lettre, dans laquelle, après avoir protesté contre les

Copyright Arvensa Editions

applications perfides qu'on avait faites du passage de son *Contrat social* sur les ministres des monarchies, il lui demandait pour toute grâce *de le laisser jouir du repos et de la liberté qu'il n'avait pas mérité de perdre*, *et dont il n'abuserait jamais.* Quoique plus calme et plus digne de lui que la lettre à M. de Conway, cette supplique serre le cœur ; elle prouve le trouble excessif que la continuité des épreuves avait jeté dans cette âme douce et faible. Elle commence par cette phrase : « Vous daignez m'écouter ; de quel poids je me sens soulagé ! *Si vous eussiez voulu me voir*, il me semble que je n'aurais eu besoin de vous rien dire, et qu'à l'instant vous auriez lu dans mon cœur. » Ce trait semble indiquer une démarche antérieure de Rousseau auprès du ministre pour en obtenir une audience qui avait été refusée. Rousseau n'ayant été condamné que sur une question religieuse, on concevrait ce refus si M. de Choiseul eût été dévot, ou qu'il eût joué l'orthodoxie ; mais loin de là, il était philosophe déclaré, il avait chassé les jésuites ; il correspondait avec Voltaire, qu'il appelait *sa chère marmotte* ; il recevait la plupart des encyclopédistes ; quant à ses mœurs, il suffit de dire qu'elles ont été *chantées* par le *respectable* abbé de Lattaignant. Pourquoi donc cette rigueur extrême contre le pauvre philosophe déiste, et même presque chrétien, précisément lorsque l'athée Helvétius, forcé de se dérober aux rigueurs du Parlement, venait de parcourir l'Europe en triomphe, et suivi des regrets de toute la France matérialiste ? Pourquoi refuser une audience à un homme que l'on n'avait frappé, disent les critiques, que par raison d'État, et qui ne demandait que d'être oublié dans une espèce de prison ? car le château de Trye n'était que cela, au fond. N'est-ce pas une preuve évidente que le ministre avait des injures personnelles à venger ; qu'il repoussait l'objet de son animosité particulière, et non le penseur imprudent que le Parlement avait décrété ? D'après cela, il est facile d'imaginer combien la démarche de Rousseau dut encore l'offenser. Que le trait du *Contrat social* fût un éloge, je n'en doute pas ; mais du moment que celui auquel il s'adressait ne s'en était pas jugé digne, il était devenu un outrage sanglant. Justifier ce trait, c'était rappeler témérairement au ministre cet arrêt secret de sa conscience.

D'un autre côté, M. de Choiseul ayant toujours dissimulé soigneusement son influence sur la destinée malheureuse de Rousseau, Il était encore plus dangereux de l'aller ainsi surprendre derrière la toile, et de lui dire : « Je sais tout le mal que vous m'avez fait, je prévois celui que vous allez me faire encore ; je suis innocent de »l'offense que vous m'attribuez, ayez

Copyright Arvensa Editions

compassion de moi ! » Toutefois, M. de Choiseul répondit à la supplique de Rousseau ; sa lettre n'a pas été publiée. Elle dut être honnête, mais vague. Avouer l'injure c'eût été avouer la persécution. Absorbé par le sentiment de ses misères, Rousseau ne vit pas qu'il aggravait sa position aux dépens de sa dignité. Ces réflexions sont en partie applicables à sa lettre à Mme de Boufflers. Celle dame lui répondit ; mais avec le poids qui devait opprimer sa conscience, que pouvait-elle dire qui ne fût faux et froid ? Elle se jeta, sans doute, dans les lieux communs de déclamation qui lui étaient familiers, et persista à garder le secret de son indigne ami. Sa lettre n'a pas été publiée non plus. Voici la réponse de Rousseau : « Votre lettre me touche, madame, parce que *je crois* y reconnaître le langage du cœur, ce langage qui, de votre part, m'eût rendu le plus heureux des hommes et à bien peu de frais ; mais, *n'espérant plus rien et ne sachant plus même que dési*rer, *je ne vous importunerai plus de mes plaintes. Si* mon sort, quel qu'il soit, vous en arrachait quelqu'une, je m'en croirais moins malheureux. » Il y a certainement plus que du doute dans ces tristes expressions. La grande dame avait probablement laissé entrevoir sous ses phrases qu'elle avait pris son parti ; Rousseau prit aussi le sien. « Je ne vous importunerai plus de mes plaintes », dit-il, et en effet cette lettre fut la dernière. Musset-Pathay commet encore ici une bévue assez lourde. Dans une note qu'il a ajoutée à la lettre de Mme de Boufflers, il dit : « La liaison entre cette dame et le prince de Conti, qui avait placé Rousseau à Trye, devait faire supposer à celui-ci *qu'elle était toujours la même envers lui.* Peut-être se reprochait-il son silence » *(Hist.,* t. II). D'abord, Il est évident, par les seules expressions des deux lettres de Rousseau, qu'il ne croyait pas que Mme de Boufflers *fût toujours la même pour lui,* et l'on a vu dans la lettre du 8 septembre 1767 à du Peyrou, qu'il la désigne clairement, ainsi que Mme de Verdelin, comme *amie* et complice de Hume. Quant à la liaison de cette dame avec le prince de Conti, elle fut précisément pour Rousseau l'indice le plus certain de sa malveillance. « N'est-ce pas, dit-il, en parlant du trait de la *Julie*, sur les maîtresses des princes, la première origine de la haine *couverte*, *mais implacable*, d'une autre dame qui était dans le même cas (que Mme de Pompadour), sans que j'en susse rien, ni même que je la connusse quand j'écrivis ce passage ? » Comment Musset-Pathay a-t-il pu se méprendre sur la valeur de cette déclaration qui concerne évidemment Mme de Boufflers ? Quant aux torts avoués par Rousseau, c'est la tragédie critiquée, c'est l'amour sagement réprimé (voyez

Copyright Arvensa Editions

Confessions, liv. X). Musset-Pathay n'a pas voulu les admettre. Il connaissait donc bien peu le monde, et surtout les femmes.

Décidé à sortir du château de Trye, Rousseau écrivit la lettre suivante au prince de Conti : « Monseigneur, ceux qui composent votre maison, je *n'excepte personne,* sont peu faits pour me connaître ; soit qu'ils me prennent pour un espion, soit qu'ils me croient honnête homme, *tous* doivent également craindre mes regards. Aussi n'ont-ils rien épargné, et ils n'épargneront rien, chacun par les manœuvres qui leur conviennent, *pour me rendre méprisable et haïssable à tous les yeux*, et pour me forcer à sortir de votre château. Monseigneur, en cela, je dois et je veux leur complaire. Les grâces dont m'a comblé votre altesse sérénissime suffisent pour me consoler de tous les malheurs qui m'attendent en sortant de cet asile, où la gloire et l'*opprobre* ont partagé mon séjour. Ma vie et mon cœur sont à vous, mais mon honneur est à moi. Permettez que j'obéisse à sa voix et que je sorte dès demain de chez vous. J'ose dire que vous le devez ; ne laissez pas un coquin de mon espèce parmi ces honnêtes gens. »

Cette lettre fut, sans doute, écrite à la suite de quelque outrage intolérable. Je répète que des tracasseries de femme ne peuvent expliquer une résolution si subite et si énergiquement exprimée. Rousseau avait trop besoin de repos, il était trop préoccupé de sa position à l'égard du Parlement, pour renoncer à l'asile agréable et sûr que lui offrait un homme puissant, à la bienveillance duquel il croyait encore, et cela, à propos du misérable motif improvisé par Musset-Pathay, sans ombre de vraisemblance.

Après avoir quitté Trye, Rousseau se rendit à Lyon. Il y était le 20 juin 1768 (voir la lettre à du Peyrou, qui porte cette date). Mlle Levasseur était restée à Trye ; il lui écrivit de Grenoble pour la prévenir qu'il allait partir pour Chambéry, muni, disait-il, de bons passeports et de la protection des puissances, mais non pas du sauf-conduit des philosophes. » On voit par le reste de cette lettre qu'il croyait qu'on l'*attendait à la frontière* pour l'arrêter s'il tentait de la passer. « Depuis mon départ de Trye, ajoutait-il, j'ai des preuves, de jour en jour, que l'œil de la malveillance ne me quitte pas... Mon principal objet est bien, dans ce petit voyage, d'aller sur la tombe de cette tendre mère que vous avez connue, pleurer le malheur que j'ai eu de lui survivre ; mais il y entre aussi, je l'avoue, le désir de donner si beau jeu à mes ennemis qu'ils jouent enfin de leur reste... Si toutefois mon attente et mes conjectures me trompent et que je revienne comme je suis

Copyright Arvensa Editions

allé, etc. » Musset-Pathay, malgré ces détails, dit qu'on ne connaît pas le but de ce voyage ; il y est pourtant exprimé assez clairement. Rousseau s'en exagérait probablement le danger ; mais qu'on se mette un instant â sa place, qu'on se rappelle tout ce qui s'était passé depuis le décret, et l'on ne trouvera pas que cette manière de sonder le singulier problème de sa destinée fût si extravagante. D'ailleurs, l'incident du galérien Thevenin, dont je vais parler tout à l'heure, prouve assez que *cet œil de la malveillance toujours ouvert sur lui* n'était pas non plus une chimère.

Rousseau se trouvait le 16 août 1768 à Bourgoin, petite ville du Dauphiné, à quinze lieues de Grenoble. Voici le seul renseignement que contienne, à ce sujet, sa *Correspondance*. À du Peyrou, 9 septembre 1768. « Après diverses courses qui ont achevé de me convaincre qu'on était bien déterminé à ne me laisser nulle part la tranquillité que j'étais venu chercher dans ces provinces, j'ai pris le parti, rendu de fatigue, et voyant la saison s'avancer, de m'arrêter dans cette petite ville. »

Dans une lettre écrite de Bourgoin à M. de Tonnerre, gouverneur du Dauphiné (16 août 1768), Rousseau s'exprime ainsi ; « De toutes les habitations qu'on m'a fait voir, la maison de M. Faure, qui a l'honneur d'être connu de vous, m'a paru celle où l'on m'aurait voulu par préférence, et c'est aussi de toutes les retraites, *pour me servir d'un mot doux*, celle où j'aurais préféré vivre. » Ce trait prouve que Rousseau ne se croyait pas libre. Cela paraîtra encore insensé, je n'en doute pas. Cependant n'est-il pas bizarre que le gouverneur d'une grande province se trouvât chargé de choisir l'habitation d'un pauvre écrivain fugitif ? On va voir, d'ailleurs, M. de Tonnerre et l'intendant de la province jouer un rôle bien plus extraordinaire.

« *À peine étais-je installé à Bourgoin*, écrivait Rousseau à du Peyrou (9 septembre 1768), qu'on s'est empressé de m'y harceler « avec la petite histoire que vous allez lire. » Puis il lui expose la réclamation du galérien Thevenin. Les détails de cet épisode dégoûtant, trop longs pour être rapportés ici, sont parfaitement exposés dans la *Correspondance* de Rousseau. J'engage donc le lecteur à recourir aux lettres des 1er, 6, 9, 13,18, 20 et 21 septembre 1768. La requête de ce Thevenin, qui prétendait avoir prêté neuf francs à Rousseau pendant qu'il était à Môtiers, fut transmise à celui-ci par un avocat de Grenoble, nommé Bovier, qui, s'étant mis au nombre de ses *admirateurs*, lui écrivait précédemment : « Je vous ai vu, j'ai été émerveillé de trouver une âme aussi belle que la vôtre, jointe à un

Copyright Arvensa Editions

génie aussi sublime. » En citant à M. de Tonnerre ce compliment dérisoire (18 septembre 1768), Rousseau ajoutait : « Voilà cette *belle âme* transformée un peu légèrement en celle d'un vil emprunteur, et d'un plus vil banqueroutier ; il faut que les belles âmes soient bien communes à Grenoble, car on ne les y met pas à haut prix. »

Le 1er septembre 1768, Rousseau écrivait au même pour le remercier de la peine qu'il avait prise d'interroger Thevenin, et s'étonnait que le gouverneur eût pu croire *que cet homme était de bonne foi*, ce qui, en effet, était au moins singulier.

6 septembre, au même. Il lui déclare que si sa confrontation avec Thevenin est utile, il est prêt à partir ; mais il ajoute que ce voyage est une affaire concertée entre les auteurs de l'imposture, et il témoigne sa surprise de voir le gouverneur *le désirer*. « Cependant, dit-il, je pars demain pour me rendre à vos ordres ; jeudi j'aurai l'honneur de me rendre à votre audience, et j'espère qu'il vous plaira d'y mander ledit Thevenin. » Malgré ces arrangements, *M. de Tonnerre ne se trouva pas à Grenoble* lorsque Rousseau y vint ; l'entrevue avec Thevenin eut lieu en présence de ce même Bovier qui s'était chargé de sa réclamation. On pourrait expliquer l'absence du gouverneur par les devoirs de sa place, si d'autres circonstances ne la rendaient plus que suspecte. À la suite de la lettre du 18 septembre 1768, dans laquelle Rousseau lui rend compte de l'entrevue avec Thevenin, et prouve sans réplique l'imposture de ce misérable, on trouve la note suivante : « Cette lettre *est restée sans réponse,* de même qu'une autre écrite encore à M. de Tonnerre, en lui en envoyant une dans laquelle M. Roguin me donnait des informations sur Thevenin, *et qui ne m'a pas été renvoyée.* Depuis lors, je n'ai reçu ni de M. de Tonnerre, ni d'aucune âme vivante, aucun avis de ce qui s'est passé à Grenoble au sujet de cette affaire, ni « de ce qu'est devenu Thevenin. »

La lettre dont parle ici Rousseau est celle du 20 septembre 1768. Elle contenait un avis communiqué par M. Roguin, le doyen de ses amis, et duquel il résultait que Thevenin avait été condamné à Paris à trois ans de galères et au carcan, *comme imposteur et calomniateur infâme*, portait l'arrêt. M. de Tonnerre ne répondit pas à cette lettre, et *la garda* ; procédé inexcusable et on ne peut plus suspect. Mais le reste de sa conduite l'est bien davantage encore. Rousseau écrivait, le 5 octobre 1768, à M. Laliaud : « L'imposture de ce coquin de Thevenin est maintenant dans un degré d'évidence auquel M. de Tonnerre lui-même ne peut se refuser. Savez-vous

Copyright Arvensa Editions

quelle justice il propose de me rendre, après m'avoir promis sa protection pour tirer cette affaire au clair ? C'est d'imposer silence à cet homme ; et moi, toute la peine que j'ai prise était dans l'espoir qu'il le forcerait à parler. »

30 octobre 1768, à du Peyrou. « Après les preuves péremptoires que j'ai données à M. de Tonnerre, de la fourberie de cet imposteur, il en a bien fallu convenir à la fin. Il m'a offert de le punir par quelques jours de prison, comme si le but de mes soins était le châtiment de ce misérable ; vous pensez bien que je n'ai pas accepté. L'imposteur étant convaincu, *rien n'était plus facile que de le faire parler* et de remonter peut-être à la source de ce complot ténébreux dont je suis victime depuis tant d'années. Je me le tiens pour dit ; et, prenant enfin mon parti sur les manœuvres des hommes, je les laisserai tramer leurs iniquités, certain que, quoi qu'ils puissent faire, le temps et la vérité seront plus forts qu'eux. »

Rousseau envoya plus tard à M. de Tonnerre l'arrêt de condamnation de Thevenin, avec prière de n'en pas faire usage contre ce misérable. *Recommandation très superflue,* écrivait-il à du Peyrou (21 novembre 1768). En effet, le galérien Thevenin obtint l'impunité ; et l'on voudrait que tout cela fût naturel !

Voici sur cette honteuse affaire un renseignement fourni par du Peyrou et qui ne manque pas d'intérêt. Un de ses amis lui écrivit ce qui suit en 1762 : « J'étais un jour aux Tuileries ; apercevant quelques-uns de nos lettrés, et sachant l'endroit où ils tenaient ordinairement leurs assises, j'allai les devancer. La lettre de M. Rousseau à l'archevêque de Paris paraissait depuis peu. Ce fut sur cet ouvrage que roula la conversation. On en parla diversement. La critique fut plutôt injuste que sévère. *On attaqua l'auteur ; on ne fut ni modéré ni même honnête.* M. Duclos en parla seul comme un admirateur de M. Rousseau, pénétré de ses malheurs et paraissant les partager. Il me parut déplacé dans ce cercle. M. de Sainte-Foix parla *en inquisiteur*. Un abbé dont je ne me rappelle pas le nom (c'était probablement l'abbé Galiani) brilla, beaucoup. M. D*** (d'Alembert) était vis-à-vis de lui et souriait de temps en temps à l'abbé, en forme d'approbation. Je ne tardai pas d'entendre une voix de fausset qui disait : Ce pauvre Rousseau veut à tout prix occuper le public de lui. Que dites-vous de ses allées et venues ? *C'est un voyageur perpétuel*[165]. *Il est bien singulier que ce maraud de Thevenin ait eu la même idée* et que M.

Copyright Arvensa Editions

Rousseau l'ait fait naître, lui qui, depuis son retour de Venise jusqu'à son départ pour la Suisse, n'avait fait qu'un seul voyage en dix-huit ans » (Musset-Pathay, *Hist.,* t. Ier). Cette anecdote ne jette qu'une très faible lumière sur le point de départ de l'intrigue ; mais outre qu'elle confirme tout ce que Rousseau a dit de la haine que les gens de lettres lui avaient vouée, elle prouve combien il eût été facile à un observateur prudent et bienveillant de prendre sur le fait quelques fourbes subalternes, puis d'arriver, par trait de temps, jusqu'aux directeurs du système. Personne ne s'est soucié de cette tâche généreuse.

Le 23 novembre 1770, Rousseau écrivait à M. D. L. M. : « L'aventure de Thevenin, que j'attribuais aux intrigues des Anglais (Hume) et des gens de lettres, m'apprit que ces intrigues venaient de plus près et *de plus haut.* J'avais cru ce Thevenin aposté seulement par Bovier, j'appris par hasard que Bovier n'agissait dans cette affaire *que par les ordres de M. l'intendant*, ce qui ne me donna pas peu à penser. » Il ajoute qu'un peu après l'affaire Thevenin, ce Bovier lui écrivait de Grenoble *des lettres inquiétantes au sujet de sa sûreté.* Enfin, il insiste de nouveau sur ce fait très singulier : « M. de Tonnerre, dit-il, après m'avoir promis hautement toute sa protection pour approfondir cette affaire, me pressa de la suivre et me proposa le voyage de Grenoble, pour m'aboucher avec Thevenin. La proposition me parut bizarre, après les preuves péremptoires que j'avais données. J'y consentis néanmoins. Quand j'eus fait ce voyage et que, malgré mon ineptie, l'imposture fut parvenue au plus haut degré d'évidence, M. de Tonnerre, oubliant l'assurance qu'il m'avait donnée, m'offrit de punir ce malheureux par quelques jours de prison, *ajoutant qu'il* »*ne pouvait rien de plus*. Je n'acceptai point cette offre, et *l'affaire en demeura là.* »

Comment se refuser à voir encore dans ces bizarres circonstances *la main du décret*, c'est-à-dire celle de M. de Choiseul ? Quel autre que lui eût pu forcer deux fonctionnaires éminents à figurer dans une ignoble intrigue, et à s'avilir en favorisant les calomnies d'un forçat ? Nous verrons bientôt M. de Choiseul paraître à découvert dans une autre affaire, moins repoussante, il est vrai, mais encore bien indigne de sa haute position.

Musset-Pathay dit tranquillement de l'affaire Thevenin : « Elle donna beaucoup d'inquiétude à Rousseau, qui eût dû la mépriser » *(Hist.,* t. II). Voilà qui est bientôt décidé ; il oublie que le but de Rousseau était bien moins de confondre l'imposteur que de remonter jusqu'à ceux qui l'avaient mis en scène ; ce qui change tout à fait la question. Il est sûr qu'il

Copyright Arvensa Editions

dépendait de M. de Tonnerre de faire parler ce misérable. Pourquoi ne le fit-il pas ? Pourquoi surtout déclara-t-il *qu'il ne pouvait rien de plus* que de le condamner à quelques jours de prison ? Musset-Pathay avoue lui-même que *cette intrigue pouvait faire naître bien des conjectures ;* en ce cas, pourquoi blâme-t-il Rousseau de l'avoir prise au sérieux ? Dans un autre endroit de son ouvrage, il prétend que l'on voulait le forcer à reprendre son vrai nom. C'est une explication puérile, car dans ses lettres à M. de Tonnerre, Rousseau se nommait ouvertement, et personne d'ailleurs n'ignorait qui il était. Si M. de Choiseul eût voulu le livrer au Parlement, j'ai déjà dit que son faux nom ne l'en eût pas empêché. C'était d'ailleurs un singulier *incognito* que celui d'un proscrit qui correspondait avec le premier ministre et qui en recevait des passeports (voir la lettre à M. Laliaud (2 novembre 1768). Rousseau croit qu'on voulait voir comment il soutiendrait la confrontation avec un fourbe, et spéculer sur son trouble pour ourdir de nouvelles impostures. Je pense, moi, qu'il s'agissait tout simplement de le harceler, comme on avait fait jusque-là, et de le forcer encore à déguerpir, en laissant de lui une idée peu favorable. Je me fonde sur le résultat même de l'intrigue. « Enfin, dit Rousseau, dans une note de sa lettre à M. de Saint-Germain (26 février 1770), tant ont opéré les gens qui disposent de moi, qu'il est clair comme le jour, à Grenoble et *ailleurs* (à Paris), que le galérien Thevenin m'a prêté neuf francs aux Verrières, tandis que j'étais à Montmorency, etc. » *Calomniez, il en restera toujours quelque chose !*

Rousseau raconte dans ses *Rêveries que,* se promenant avec l'avocat Bovier sur les bords de l'Isère, il eut la fantaisie de manger les baies d'un arbrisseau (l'Hippophaë rhamnoïdes), qui y croît en abondance. Un ami de l'avocat survint, et prévint Rousseau que ce fruit était un poison. — Pourquoi donc ne m'avertissiez-vous pas ? dit Rousseau à Bovier. — Ah ! monsieur, répondit-il d'un ton respectueux, *je n'osais pas prendre cette liberté*. « Je me mis à rire de cette humilité dauphinoise, ajoute Rousseau, et je discontinuai ma petite collation. »

M. Servan, avocat général au Parlement de Grenoble, d'abord lié avec Rousseau, puis devenu son ennemi, fit, suivant l'expression originale de Musset-Pathay, un véritable réquisitoire contre cette anecdote. On trouve ce morceau d'éloquence dans une critique haineuse des *Confessions*, dont ce magistrat est l'auteur[166]. Il y représente le galérien Thevenin comme un homme *simple et de bonne foi*, *innocent et timide*, qui avait bien

Copyright Arvensa Editions

réellement prêté neuf francs à *quelqu'un du nom de Rousseau ;* il assure, d'après *un anonyme très respectable*, que la lapidation de Môtiers n'était qu'une comédie ; que les pierres trouvées dans la chambre de Rousseau étaient plus grosses qu'il ne fallait pour traverser les carreaux de vitres de cette chambre ; enfin, il rend un compte très faux et très perfide de la querelle de Rousseau avec Hume. Évidemment l'avocat général avait pris rang parmi les détracteurs les moins scrupuleux de la mémoire du pauvre philosophe. Son apologie de l'avocat Bovier est d'une virulence presque grotesque : comme elle ne contient que des déclamations et pas un raisonnement, je n'en citerai que la fin. « Je répète, *sans aucune exagération*, dit le fougueux magistrat, que je regarde ces quatre lignes comme une accusation d'assassinat intentée sous l'air d'une plaisanterie. J'avoue qu'en lisant pour la première fois cette cruelle page de ses écrits, quand je vis une accusation si odieuse s'exhaler, pour ainsi dire, comme une odeur infecte de son tombeau, je me dis *en tremblant :* et moi aussi j'ai approché un tel homme ! »

Avant de répondre à l'avocat général, je vais citer l'opinion de Musset-Pathay. Il fait remarquer avec raison l'extrême emportement de M. Servan, *qui se croit de sang froid ;* puis il rappelle que dans l'affaire de Thevenin, Bovier, malgré sa grande admiration pour Rousseau, se chargea de la réclamation du galérien avec empressement et sollicitude, *qu'il la dénatura et l'aggrava même,* comme on peut s'en convaincre dans la lettre de Rousseau à M. de Tonnerre (8 septembre 1768). Il eût pu ajouter que Bovier était l'agent secret de l'intendant de la province ; mais cette circonstance ne lui a pas paru digne d'être notée. Tout ce que Musset-Pathay vient d'énumérer à la charge de Bovier ne l'empêche pas de conclure que cet homme n'était qu'un *maladroit*, que sa réponse était une affaire de *distraction*, ou *un effet de son excessive admiration.* « Bovier, dit-il, *était en extase devant Rousseau,* la *timidité* l'empêcha de parler. Peut-être aussi crut-il que Rousseau savait que ce fruit n'était pas un poison » *(Œuvres inédites*, t. I^{er}). Du reste, il accorde à M. Servan que Bovier était le plus honnête homme du monde. Il ne me sera pas difficile de prouver que l'*horreur* de l'avocat général n'est qu'une figure de rhétorique, et que les explications de Musset-Pathay ne soutiennent pas l'examen.

Lorsque les *Rêveries* parurent, Bovier fit rédiger par un médecin de Grenoble, nommé Villar, un mémoire justificatif, dans lequel l'apologiste commence par prouver longuement que le fruit de l'*Hippophaë* n'est pas un

Copyright Arvensa Editions

poison, ce qui est vrai. Puis il tire cette curieuse conclusion : « On ne peut faire un crime à un homme de lettres (Bovier) de ce qu'il n'a pas averti un botaniste de ne pas manger de ce fruit défendu, attendu que ce serait supposer trop peu d'expérience au botaniste qui, dans le cas même le plus dangereux, est fait pour servir de mentor et non pour en exiger (de l'expérience) de la part d'un homme qui n'a pas étudié les plantes » (édit. de Genève, t. XXX, p. 451).

Avant tout, remarquons que la question n'est pas de savoir si le fruit de l'hippophaë est ou non vénéneux, *mais si Bovier a cru qu'il* l'é*tait.* Or, l'excuse même présentée par le médecin, toute plate qu'elle est, prouve que Bovier avait cette conviction, puisqu'elle tend à persuader que s'il se dispensa d'avertir Rousseau, c'est qu'il pensait qu'un botaniste devait savoir à quoi s'en tenir sur les propriétés des fruits de l'arbuste, généralement regardés comme vénéneux dans le pays. Sa réponse à Rousseau le prouve également. Il lui dit : *Je n'osais prendre cette liberté ;* c'est-à-dire, je n'osais vous prévenir du danger que vous couriez ; *il croyait donc à ce danger*. Le médecin Villar prétend *qu'on n'est pas obligé d'avertir un botaniste*, *même dans les cas les plus dangereux ;* cependant si ce botaniste mangeait par mégarde un fruit vénéneux, faudrait-il le laisser faire ? L'ami qui survint n'eut pas les scrupules du *timide* Bovier ; l'*admiration* ne l'empêcha pas de s'écrier : Quoi ! vous mangez de ce fruit ? Ignorez-vous qu'il empoisonne ? Rousseau demanda à Bovier pourquoi il ne l'avait pas averti ; c'était le cas de répondre comme le médecin Villar : Monsieur, vous êtes botaniste, je n'ai pas d'observation à vous faire, un savant n'a pas d'avis à recevoir d'un ignorant comme moi ; ce qui équivalait à dire : Je savais que vous alliez vous empoisonner avec connaissance de cause, je ne m'y suis pas opposé. Tout au plus pourrait-on supposer que Bovier, voyant Rousseau manger de ce fruit, en conclut que ses propriétés vénéneuses n'étaient qu'un préjugé ; encore serait-il singulier qu'il eût réprimé un premier mouvement, bien naturel en pareil cas, et qu'il n'eût fait aucune question pour s'assurer si Rousseau ne commettait pas une méprise. Mais évidemment il ne s'abusait pas sur les conséquences de l'action dont il était témoin, puisqu'il se borna à répondre : « *Je n'osais pas prendre cette liberté.* » Sotte et sournoise excuse que le médecin Villar n'a fait que paraphraser. Musset-Pathay a la bonté de l'expliquer par la *timidité*, par l'*admiration* poussée jusqu'à l'*extase ;* il oublie que l'instant d'avant il venait de nous montrer ce *timide admirateur* osant présenter à

Copyright Arvensa Editions

l'objet de son culte l'insultante requête de Thevenin, poussant l'*effronterie* jusqu'à servir d'interprète à ce galérien, dans l'entrevue qu'il eut avec Rousseau chez M. de Tonnerre, jusqu'à changer l'état de la question au préjudice de cet homme, devant lequel l'*extase* lui fermait la bouche, lorsqu'il le voyait s'empoisonner ! On ne conçoit pas qu'un homme grave ait pu tomber dans de telles absurdités. Musset-Pathay achève de combler la mesure de l'inconséquence par le trait suivant : « Rousseau dut être excédé des soins, des politesses et de l'admiration qu'on lui prodiguait ; et quand il vit ensuite le plus passionné de ses admirateurs se faire bénévolement l'avocat de Thevenin, *il dut douter* de la sincérité de ses protestations. Du reste, je répète que Bovier prodigua *les soins les plus délicats* à Rousseau pendant son séjour à Grenoble ; M. Servan raconte que Rousseau *fut on ne peut mieux traité dans cette ville.* » Musset-Pathay aurait bien dû dire ce qu'il entendait *par les soins délicats* d'un homme qu'il reconnaissait coupable d'une action basse et hostile, et au sujet duquel il disait que Rousseau devait *douter de sa sincérité.* Comment se fait-il aussi qu'il ait cité avec tant de confiance le témoignage de *M.* Servan, sur la probité de Bovier et sur les bons traitements que Rousseau reçut à Grenoble, lui qui, dans le même article, relève si énergiquement l'animosité et la mauvaise foi de ce magistrat (voyez *Œuvres inédites,* t. Ier) ?

Conclusion. — Bovier croyait aux propriétés vénéneuses du fruit de l'hippophaë ; son silence, avant l'arrivée de son ami qui avertit Rousseau, ne peut s'expliquer par la *timidité,* encore moins par l'*admiration ; sa* réponse était absurde et dérisoire ; le mémoire du médecin Villar est accusateur au lieu d'être justificatif. Enfin, tous les anathèmes de M. Servan contre Rousseau, tous ses éloges de l'avocat Bovier, étourdiment répétés par Musset-Pathay, n'empêchent pas que le soupçon très grave exprimé dans le récit des *Rêveries* ne fût parfaitement fondé. Je reparlerai ailleurs de l'avocat général Servan.

Musset-Pathay cite, à propos de Bovier, une particularité assez singulière. « M. de Champollion, dit-il, m'écrit que la ville de Genève fit présent à Bovier d'un buste de Voltaire, *en reconnaissance de sa conduite envers Rousseau.* Ce buste a été acheté à la vente du mobilier de Bovier, par M. de Champollion » (*Œuvres inédites*, t. I^{er}). On vient de voir quelle fut cette *conduite* de l'avocat Bovier. M. de Champollion était-il bien sûr que ce cadeau ne fût pas un acte d'hostilité des Genevois contre Rousseau, au lieu

Copyright Arvensa Editions

d'en être un de sympathie ? Rousseau n'avait pas tant d'amis à Genève, et ceux qu'il y possédait encore n'auraient certainement pas récompensé un dévouement réel par l'effigie d'un des plus lâches persécuteurs de leur concitoyen. La nature du cadeau dévoile l'intention des donataires. Musset-Pathay s'y est encore trompé.

Pendant le cours de ces honteuses menées, Rousseau épousa Mlle Le Vasseur. Musset-Pathay dit, d'après d'Escherny, que ce mariage se borna à une simple déclaration devant témoins. Il oubliait ou il ignorait qu'à cette époque un protestant ne pouvait pas se marier autrement, à moins de se soumettre à la loi inique qui lui prescrivait de se présenter devant l'Église catholique, démarche qui équivalait à une abjuration. S'il tenait absolument à la cérémonie religieuse, il lui fallait recourir en secret au ministère d'un pasteur, ou faire bénir son mariage aux assemblées du désert, au risque d'être sabré par la maréchaussée ou d'être envoyé aux galères. Telle était encore, en 1768, l'état de la législation relativement aux protestants. L'engagement de Rousseau eut lieu en présence de deux hommes bienveillants et considérés. Sa position de proscrit, qu'il ne devait pas aggraver volontairement, l'injustice des lois, ne lui permirent pas de mieux faire.

L'affaire de Thevenin avait dégoûté Rousseau du Dauphiné, il chercha une autre retraite, et s'adressa, dans ce but, à un M. Laliaud, de Nîmes, avec lequel il était en relations depuis son séjour en Suisse. Il eut d'abord l'idée de passer en Orient, puis aux îles Baléares ; mais il reconnut bientôt que ces deux projets étaient impraticables. Laliaud lui proposa les Cévennes ; mais cette résidence n'obtint pas l'agrément du prince de Conti. On ignore les raisons de son refus. Rousseau lui-même ne s'en souciait pas beaucoup. Depuis l'affaire de Grenoble, *il craignait de se confiner dans un désert* (lettre à Laliaud, 23 octobre 1768). Il avait demandé à M. de Choiseul un passeport pour sortir de France. Le ministre le lui avait envoyé, *avec une réponse sèche, ambiguë et même choquante,* dit Rousseau ; cette réponse n'a pas été publiée. Dans sa lettre à Laliaud, du 2 novembre 1768, Rousseau parle d'un autre passeport qu'il avait laissé écouler. C'était celui qu'il avait obtenu lors de son voyage à Chambéry. Ces passeports accordés si facilement semblent, au premier abord, annoncer une certaine insouciance de la part de M. de Choiseul, et contredire les intentions malveillantes que Rousseau lui attribuait ; mais en y réfléchissant un peu, on sentira que le ministre ne pouvait les refuser sans se trahir. Reste à

Copyright Arvensa Editions

savoir si la même influence qui n'avait cessé de poursuivre Rousseau, en Suisse, en Angleterre et en France, l'eût oublié partout ailleurs. J'en doute beaucoup.

Rousseau eut un instant l'intention de retourner à Wooton, malgré l'horreur que lui inspiraient les souvenirs de ce pays. Il écrivit à l'ambassadeur d'Angleterre pour le prévenir de sa résolution, et n'en reçut pas de réponse ; puis ayant appris que Walpole était son secrétaire d'ambassade, il s'expliqua très bien ce silence et renonça à son projet [167] (Lettre à Laliaud, 28 novembre 1768). Son ami Moultou lui proposa l'asile du château de Lavagnac, près de Pézénas ; mais il se trouva que le même Moultou avait envoyé des extraits de la réponse que Rousseau lui avait faite, à un certain Q....t, attaché à la maison du prince de Conti et qui, dit Rousseau, *l'avait fait chasser du château de Trye*, *malgré son maître* (voir sa lettre à Moultou, 12 décembre 1768). Par suite de l'aversion qu'il éprouvait à s'occuper des causes de ses malheurs, Rousseau a négligé bien malheureusement un grand nombre d'explications importantes. La conduite de ce Q....t eût été essentielle à connaître. Rousseau se contente de dire à Moultou : « À quelle destinée dois-je m'attendre si je vais me livrer à des gens sur qui Q....t a de l'influence ?... Si le prince approuve que j'aille à Lavagnac, je suis déterminé à m'y rendre, quoique assurément le destin qu'on m'y prépare ne puisse être pire que celui auquel je m'attends. Mais que j'écrive à M. Q...t, moi ! Non, mon ami ; le riche Dauphinois et *le célèbre Genevois* ne sont pas faits pour s'écrire et ne s'écriront jamais, je vous en réponds... Je vous avoue que l'idée d'être (à Lavagnac) au pouvoir « du sieur Q....t *me fait frémir.* Ce qu'il y a de bizarre est *que je ne connais pas du tout cet homme*, *que je n'ai jamais eu nulle affaire avec lui*, *nulle sorte de liaison ;* que je ne l'ai même jamais vu, que je sache. Il me hait comme tous mes autres ennemis sans avoir à se plaindre de moi en aucune sorte, et uniquement parce qu'ils ont tous des cœurs faits pour goûter un plaisir sensible à haïr et à tourmenter les infortunés. Au reste, vous vous doutez bien qu'un courtisan aussi délié que Q....t se garde bien d'avouer sa haine. Il suit encore en cela les mêmes errements des autres ; et, pour mieux servir sa haine, il a grand soin de la cacher. » L'intervention de ce Q....t dans l'arrangement de Lavagnac est au moins singulière ; on en peut dire à peu près autant du procédé de Moultou. Je citerai plus tard, de ce dernier, des traits bien plus suspects. Au reste, ce que dit Rousseau de

Copyright Arvensa Editions

Q....t est une nouvelle preuve que les faits de Trye ne peuvent être attribués à Mlle Levasseur. On ne se querelle pas avec des gens *qu'on ne connaît pas et qu'on n'a jamais vus.*

Le 30 décembre 1768, Rousseau écrivit à Moultou que l'eau de Bourgoin et l'air marécageux de cette ville ayant altéré sa santé, il s'était logé à Monquin, habitation isolée, située à une demi-lieue de la ville. Il n'avait pas renoncé à Lavagnac, car il dit dans cette lettre : « Je resterai ici en attendant que je sache s'il m'est permis d'aller vous joindre. » Il veut parler de l'autorisation du prince. Moultou, depuis quelque temps, habitait les environs de Pézénas.

Il paraît que depuis l'affaire de Thevenin, les menées secrètes n'avaient pas cessé. Voici ce que dit Rousseau de ce qui se passait à Bourgoin au moment où il se disposait à passer en Angleterre, c'est-à-dire en novembre 1768 : « J'écrivis, dit-il, à l'ambassadeur, j'écrivis à M. Davenport ; tandis que j'attendais leurs réponses, j'aperçus autour de moi une agitation si marquée, j'entendis rebattre à mes oreilles des propos si mystérieux ; *Bovier m'écrivait de Grenoble des lettres si inquiétantes*, qu'il fut clair qu'on cherchait à m'alarmer et à me troubler tout à fait... Précisément dans le même temps on arrêta, dit-on, sur la frontière du Dauphiné un homme qu'on disait complice d'un attentat exécrable (celui de Damiens). On m'assura que cet homme passait par Bourgoin. La rumeur fut grande, les propos mystérieux allèrent leur train avec l'affectation la plus marquée. Enfin, quand on aurait formé le projet de me rendre tout à fait frénétique, on n'aurait pas pu mieux s'y prendre ; et si la plus noire fureur ne s'empara pas a alors de mon âme, c'est que les mouvements de cette espèce ne sont pas dans sa nature » (Lettre à M. D. L. M., 23 février 1770). Je suis loir d'admettre le rapprochement chimérique que Rousseau fait, dans cette lettre, entre l'incident de l'arrestation d'un complice de Damiens et la lacune qu'il trouva dans ses papiers et qui se rapportait précisément au temps où le crime avait été commis. Je me serais même arrêté à l'idée que Rousseau a pu interpréter faussement les circonstances dont il fait l'énumération, sans *ces lettres* inq*uiétantes de Bovier,* qui prouvent qu'en effet on voulait agir sur son imagination déjà si frappée. Revenu de sa première émotion, Rousseau a très justement apprécié ces indignes manœuvres dans une note qui est jointe à sa lettre. « Comme on n'a plus entendu parler, que je sache, de ce prétendu prisonnier, je ne doute pas, dit-il, que tout cela ne fût qu'un jeu barbare et digne de mes

Copyright Arvensa Editions

persécuteurs. »

Le dérangement de santé dont j'ai parlé plus haut fit croire à Rousseau qu'il approchait de sa fin. Il s'exprime, à cet égard, dans ses lettres à du Peyrou et à Moultou, avec un calme remarquable (18 janvier et 14 février 1769). Le 31 mai, même année, il écrivit au prince de Conti une lettre dont je vais citer quelques passages : « Puisque votre altesse, dit-il, *n'approuve pas que je dispose de moi sans ses ordres*, et puisque je ne veux en rien lui déplaire, il faut qu'elle daigne endurer les importunités que ma situation rend indispensables. Je ne puis rester volontairement ici, *ni choisir mon habitation dans le lieu qu'il lui a plu de me désigner ; mes raisons ne peuvent s'écrire.* » Il lui demande une audience, ayant, dit-il, à porter à ses pieds des éclaircissements qui ne doivent être connus que de *lui seul.* En cas de refus, il prie le prince de permettre qu'il choisisse lui-même dans le royaume le lieu de son habitation, *sans être obligé d'indiquer ce lieu à l'avance*. « Si, ajoute-t-il, nul de ces partis n'obtient l'agrément de votre altesse, je lui demande un passeport pour sortir du royaume... Enfin, monseigneur, si vous n'approuvez aucune de ces propositions, ou que vous ne m'honoriez d'aucune réponse, je prends le Ciel à témoin de mon profond respect pour vos ordres et de l'ardent désir que j'ai de mériter toujours vos bontés ; mais comme rien ne peut me dispenser de ce que je me dois à moi-même, dans l'extrémité où je suis, je disposerai de moi comme mon cœur me l'inspirera. »

On voit par cette lettre que la protection du prince de Conti ne laissait pas d'être assez absolue ; on ignore en quoi consistaient les *éclaircissements* dont parle Rousseau, et quelle nouvelle résidence le prince voulait lui assigner. L'audience fut accordée à ce qu'il paraît. Rousseau se rendit à Nevers, où son protecteur se trouvait alors. Il écrivit de cette ville à du Peyrou (21 juillet 1769), mais sans lui rien dire des motifs de son voyage, ni des résultats de l'entrevue. Il est probable qu'il n'en fut pas satisfait, car, dès ce moment, il n'est plus question du prince dans sa *Correspondance* ; et dès lors aussi, il commença à douter de la sincérité de ses intentions. Cependant il ne quitta pas encore sa résidence de Monquin, où il resta en tout un peu plus d'un an. Il en sortit en mai 1770. Musset-Pathay veut encore que Thérèse fût cause des insultes qu'il essuya dans cette maison ; mais il a soin de se réfuter lui-même en citant la lettre suivante, écrite de Lyon, par Rousseau à M. de Saint-Germain, le 3 juin 1770 : « Je prends la liberté, monsieur, de vous adresser une lettre et un

Copyright Arvensa Editions

curieux mémoire que m'a envoyé, par la poste, le granger (métayer) de Monquin, par lequel il prétend que je suis parti sans lui payer les dernières fournitures que sa femme m'a faites en denrées. Comme je ne me sens pas le bras assez bon pour le payer avec la monnaie qu'il mérite, je veux au moins que vous connaissiez la manière dont on a dressé cet homme par rapport à moi, et, pour cet effet, j'ai joint à ce mémoire une feuille contenant des observations sur chaque article, par lesquelles vous pourrez juger de sa bonne foi, et de ceux qui le mettent en oeuvre. *Je comprends qu'on a voulu renouveler la scène de Thevenin,* mais il n'est plus temps ; j'ai pris mon parti sur tout. »

Voici la réponse de M. de Saint-Germain : « Sur ce que vous m'avez fait l'honneur de me mander, monsieur, j'ai pris le parti d'aller chez les maîtres de ce granger, manifester sa mauvaise foi. Après lui avoir fait lecture, et à sa femme, de leur lettre et du mémoire qu'ils vous ont envoyé, je les ai interrogés sur chaque article ; et surtout, votre réponse à leur mémoire les a confondus, au point de confesser leur friponnerie, *et qu'ils ont été comblés eux* et *leurs enfants de vos bienfaits... L'homme* a reproché à sa femme de l'avoir engagé à cette mauvaise, action ; la femme, pour s'excuser, a répondu : *Ce M. Rousseau était si bon, si généreux*, que j'ai cru qu'il enverrait sans examen le montant du mémoire. L'un et l'autre, après cet aveu, ont été chassés. Heureusement, ajoute Musset-Pathay, que Rousseau avait affaire à un militaire plein d'honneur, qui déconcerta les fripons. Supposons le granger mis en action par ceux qui *suscitèrent* Thevenin, et nous verrons une nouvelle intrigue ; Rousseau, accusé de ne pas payer ses dettes ; le plus exact des hommes à remplir ses engagements, métamorphosé en vil escroc » *(Hist. t.* I^{er}). Tout ceci est fort juste, sans doute ; mais alors Rousseau pouvait donc avoir des différends avec les domestiques d'une maison, sans que Mlle Le Vasseur en fût la cause nécessaire ; si Thevenin avait été *suscité*, l'avocat Bovier, *porte-voix* de ce fourbe et presque son protecteur, n'était donc pas l'*homme simple*, *le timide admirateur* que Musset-Pathay a dépeint sur la foi de l'avocat général Servan. S'il s'agissait encore cette fois de faire passer Rousseau pour un *vil escroc*, il eut donc raison de prendre au sérieux l'intrigue de Grenoble, et de croire que sa diffamation était résolue ; toutes choses précédemment mises en doute, ou résolues à contresens par Musset-Pathay.

M. de Saint-Germain était un militaire retiré, très pieux et très

Copyright Arvensa Editions

charitable ; il habitait Bourgoin. Rousseau, malgré la différence de principes, conçut beaucoup d'estime pour lui, lui fit, de son propre mouvement, d'importantes confidences, et demeura en correspondance avec lui presque jusqu'à sa mort.

On ne sait rien de bien positif sur le séjour de Rousseau à Monquin. Voici la lettre énergique qu'il adressait, vers la fin d'avril, à M. de Cézarges, propriétaire de cette maison : « Je vous avoue, monsieur, que vous connaissant pour un gentilhomme plein d'honneur et de probité, je n'apprends pas sans surprise la tranquillité avec laquelle vous avez souffert, en mon absence, les outrages atroces que ma femme a reçus du bandit en cotillon auquel Mme de Cézarges a jugé à propos de nous livrer, *après nous avoir ôté les gens qu'elle nous avait tant vantés elle-même, et avec qui nous vivions en paix.* Je sais qu'on vous taxe d'avoir peu d'autorité dans votre maison, et que le *capitaine Vertier* vous a subjugué comme les autres. Mais je ne vous aurais pas cru assez dénué de crédit chez vous, au point de n'y pouvoir procurer la sûreté aux hôtes que vous y avez placés vous-même. Puisqu'en cela je me suis trompé, puisque vous ne pouvez-vous délivrer des susdits bandits en cotillon, et puisque Mme de Cézarges elle-même ne voit d'autre remède aux mauvais traitements de ses gens *que d'en être désolée ;* ne trouvez pas mauvais, jusqu'à ce que je puisse trouver une autre demeure, que, réduit à moi seul pour toute ressource, je tâche de me faire la justice que je ne puis obtenir, en pourvoyant de mon mieux *à ma propre défense et à celle de ma femme.* »

Il fallait que les outrages eussent été poussés bien loin, pour que le pacifique Rousseau le prît sur ce ton. Voici ce que dit M. de Saint-Germain à propos de cette Vertier, dans une note qui a été trouvée dans ses papiers. « Une femme de chambre, prétendant à l'esprit, fatiguait M. Rousseau de ses visites continuelles. Furieuse de ce qu'il l'avait chassée de chez lui, elle dit qu'il avait voulu la violer, *et le bruit s'en répandit partout* » (Musset-Pathay, *Œuvres inédites* de Rousseau, t. ler). M. de Saint-Germain ignorait certainement une partie des faits dont il est question dans la lettre de Rousseau. Celui-ci y parle d'*outrages atroces* endurés par Mlle Levasseur et même par lui, puisqu'il annonce la résolution de pourvoir *à sa propre défense.* D'ailleurs, l'expression de *bandit en cotillon* prouve que la *virago* s'était permis des voies de fait ; et cela est d'autant plus facile à croire, que Rousseau, alors âgé de près de soixante ans, chétif, valétudinaire, ne devait pas lui imposer beaucoup. Quant à l'accusation de viol, dont Rousseau

Copyright Arvensa Editions

s’est plaint dans ses *Dialogues* et dans sa lettre à M. de Saint-Germain (26 février 1770), elle est pleinement confirmée par ce dernier. Sans ce témoignage respectable, on n'eût pas manqué de la traiter de vision. C’est même ce qu’avait d'abord fait Musset-Pathay (*Hist*., t. II, art. *Vertier).* On remarquera que Mme de Cézarges avait remplacé des domestiques avec lesquels Rousseau et sa femme *vivaient en paix*, par *des bandits en cotillon.* Mlle Levasseur pouvait donc *vivre en paix* avec quelqu’un, quoiqu'en dise Musset-Pathay. Pourquoi ce changement de domestiques paisibles ? Pourquoi cette réponse dédaigneuse de Mme de Cezarges ? L’intrigue de Thevenin, la friponnerie des grangers donnent une certaine importance à ces questions. Il est très vraisemblable qu'on cherchait à chasser Rousseau de son nouvel asile. Il est vrai que les grangers furent renvoyés ; mais ils avaient avoué leur méfait, on n'osa sans doute leur accorder l'impunité devant un témoin aussi imposant que l’honnête Saint-Germain.

Excédé de l’acharnement implacable qui le poursuivait de retraite en retraite, Rousseau prit le parti de retourner à Paris. Depuis quelque temps il avait repris sans inconvénient son vrai nom. Il quitta Monquin au mois de mai 1770. Après un séjour d'environ un mois à Lyon, il arriva à Paris vers la fin de juin. On trouve les détails de son voyage dans une lettre du *4* juillet 1770, qu'il adressa à M. de la Tourette, savant distingué de Lyon. Pendant son séjour dans cette dernière ville, Rousseau ayant appris qu’on faisait une souscription pour élever une statue à Voltaire, écrivit à M. de la Tourette pour se faire inscrire sur la liste des souscripteurs. Sa lettre ayant été insérée dans un journal, Voltaire, piqué de cette noble vengeance, manda ce qui suit à M. de la Tourette : « J’ai peur que les gens de lettres de Paris ne veuillent pas admettre d'*'étranger ;* c'est une galanterie toute française. Ceux qui |’ont imaginée sont tous artistes ou amateurs. *M. le duc de Choiseul est à la tête et trouverait peut-être mauvais que l'article de la Gazette fût vrai.* » Musset-Pathay n'ose se décider sur ce trait, il se contente de dire : « L'ombrageux Rousseau *aurait* donc eu sujet de compter le duc de Choiseul parmi ses ennemis. » Comme si le doute était possible ! J'ajoute à cette précieuse révélation une particularité que j'ai ajournée à dessein. « J'avais en Savoie, dit Rousseau, un témoin de ma jeunesse, un ami que j’estimais et sur lequel je comptais. Je vais le voir (lors de son voyage à Chambéry), je vois qu'il me trompe *et je le trouve en correspondance avec M. de Choiseul* » (Lettre à M. de Saint-Germain, 26

Copyright Arvensa Editions

février 1770)[168]. En réunissant ces traits à tout ce que j'ai dit précédemment de M. de Choiseul, et, à ce que presque toutes ses biographies nous apprennent de son caractère et de ses moeurs, il n'est plus possible d'admettre ces solutions si superficielles, si tranchantes, au moyen desquelles tous les critiques ont expliqué la singulière destinée de Rousseau. Abusés par des apparences très ingénieusement combinées, ils n'ont pu croire à une haine si haut placée ; ils n'ont vu qu'un fou orgueilleux dans le pauvre philosophe qui prétendait avoir pour ennemi le chef réel de la monarchie française ; et cependant, grâce à une étourderie de Voltaire, un rayon de cette redoutable vérité qui, tôt ou tard, démasque les fourbes, est venu tomber sur la face de ce favori de la fortune, de ce monarque de fait, qui s'abaissa jusqu'à persécuter dans l'ombre un malheureux, coupable de l'avoir estimé ; et c'est un autre fourbe, son ami et son complice, que la Providence voulut choisir pour être l'instrument de cet acte de justice ! Rousseau a donc eu raison de dire : « J'ai un défenseur dont les opérations sont lentes, mais sûres, je m'y confie (Lettre à Guy, 2 août 1766)[169].

À l'inimitié presque royale de M. de Choiseul, je crains d'être forcé d'ajouter celle, encore plus extraordinaire, du prince de Conti. Son rang éminent, son rôle de protecteur, ont encore ébloui les critiques ; Musset-Pathay, surtout, s'incline devant l'altesse sérénissime, et ne suppose pas seulement que sa bienveillance puisse être mise en question. Mais, outre que les princes ne sont pas plus exempts que les autres hommes de petites passions, il n'y a pas de prestige qui tienne contre les faits. Le prince de Conti était, comme on sait, l'amant de Mme de Boufflers, dont les sentiments à l'égard de Rousseau ne sont plus douteux maintenant ; on conviendra qu'il fallait que cette dame eût une certaine influence sur ce haut personnage pour lui faire oublier sa dignité, au point de passer lui-même chez un banquier, dans le but de s'informer des ressources pécuniaires de Rousseau (voyez chap. V). On a vu que dans l'affaire du décret il garda le silence sur les mystères de l'impression d'*Émile*, sur les dangers que courait son auteur, et que ce fut lui qui détermina sa fuite, par la lettre alarmante qu'il écrivit à Mme de Boufflers (voir chap. III). Comment ce prince, si ferme, si frondeur même, n'imagina-t-il pas de faire alors ce qu'il fit cinq ans plus tard ? Pourquoi, si les rigueurs du parlement n'étaient réellement qu'une mesure politique, ne conseilla-t-il pas à

Copyright Arvensa Editions

Rousseau de changer de nom et de se réfugier à Trye ? Objectera-t-on que M. de Choiseul aurait pu s'y opposer. Soit ; mais pourquoi ne pas faire au moins cet essai, sauf à céder, en cas de nécessité absolue ? Mais c'est encore là une pitoyable raison. Rousseau, chassé de Suisse, veut gagner Berlin : on voit qu'il va échapper à l'intrigue, on l'attend à Strasbourg, *on l'y laisse séjourner près d'un mois* ; ce même homme qui n'aurait pu vivre, sous un nom supposé, au château de Trye, est traité avec une distinction ridicule, et sous son vrai nom, par le gouverneur d'une grande province de France ; il revient à Paris, il y est logé chez le prince de Conti, il y a une espèce de cour ; la musique du prince *joue des fanfares à son lever* (premier dialogue) ! Le Parlement qui sait tout cela ne proteste même pas. Il est vrai que M. de Choiseul donna l'ordre du départ ; Rousseau était assez bafoué, on avait hâte de le remettre entre les mains de celui qui s'était chargé de le déshonorer. Quant au prince [170], il endura patiemment l'injonction insolente du premier ministre. Rousseau, diffamé, revient d'Angleterre ; sa position juridique est toujours la même : cependant, sans avoir changé de nom, il se rend immédiatement de Calais à Amiens, où on veut lui envoyer *le vin d'honneur* (premier dialogue) ! D'Amiens, il vient jusqu'à Saint-Denis, à *une lieue de Paris*, s'y repose *quelques jours,* puis est reçu à Fleury par M. de Mirabeau, qui le garde assez longtemps ; le tout sans que personne eût l'air de le savoir. Enfin s'ouvre pour lui cet asile de Trye, cet unique refuge du proscrit contre les fureurs du Parlement, *qui ne dit mot.* Alors seulement on s'avise de le faire changer de nom. Les vexations surviennent, Rousseau se plaint à son protecteur, qui arrive, *prodigue les égards*, et s'en va sans remédier à rien. Rousseau se dérobe aux outrages. Le prince, *qui sait tout, ne peut le désapprouver*, mais il le laisse partir. Ce rude guerrier, dans les veines duquel coule du sang royal, est impuissant contre quelques valets pervers qui bravent ses ordres ! Ils chassent impunément de chez lui l'homme *qu'il avait* mis *à sa place !* Mais le Parlement va, sans doute, fondre sur sa proie ? Non. Rousseau traverse la France, s'arrête à Lyon chez des amis, demande un passeport pour Chambéry et l'obtient ; il va en Savoie, revient en France, parcourt quelques provinces pour trouver un asile et s'arrête enfin à Bourgoin, sans que personne ait paru s'apercevoir de son existence. Ce ne sont ni les huissiers, ni la maréchaussée qui l'attendent au passage, ce sont les fourbes ; c'est l'intrigue de Grenoble, c'est l'admirateur Bovier, ce sont les avanies de Monquin. Cependant, la

Copyright Arvensa Editions

protection du prince semble le suivre au milieu de ces vicissitudes, Rousseau *ne peut choisir lui-même le lieu de sa résidence*, *il ne peut quitter le pays sans ordre et sans faire connaître à l'avance le lieu qu'il veut habiter !* Je m'attends qu'on va m'objecter le décret : motif puéril, véritable épouvantail ; car Rousseau, renonçant enfin à ce singulier patronage, reprit hardiment son nom et vint à Paris se mettre à la merci du Parlement, *qui le laissa tranquille.* Voilà les faits, chacun jugera. On demandera peut-être quelles offenses personnelles purent susciter cette haine *auguste.* À cela je réponds que la plus grande partie des haines dont Rousseau fut l'objet, n'avaient pas pour cause des offenses personnelles. Elles étaient ins*tinctives*, c'est-à-dire qu'elles résultaient d'une opposition très marquée d'idées et de sentiments, et très souvent de la seule position des individus ; le pouvoir ou la grandeur, par exemple. Adepte déclaré du parti philosophique, le prince put donc haïr Rousseau à la manière des Grimm, des Hume, des Walpole, des Galiani et de tant d'autres *athées-absolutistes* de l'époque. Mais, indépendamment de cela, il existait des offenses personnelles. Passons, j'y consens, sur le gibier refusé et même sur le trait de l'*Émile* contre les cruautés du comte de Charolais, oncle du prince ; mais croit-on que l'amant de Mme de Boufflers ait pu pardonner le trait de la *Julie* sur les maîtresses des princes ? Croit-on qu'une femme ulcérée ait négligé d'associer à sa vengeance l'homme puissant qu'elle subjuguait, et dont, sans doute, elle pénétra les dispositions secrètes ? Si l'on pèse toutes ces raisons et si on les rapproche des faits, peut-être trouvera-t-on que j'ai été bien réservé dans mes jugements sur l'éminent protecteur de Rousseau. Maintenant on peut se faire une idée de ce que fut réellement la destinée du prétendu visionnaire, sous l'influence de ces volontés redoutables. Les maîtres des peuples, les idoles de l'opinion, associés à une coterie d'histrions jaloux, de prostituées vindicatives, pour torturer et vouer à l'ignominie un pauvre rêveur qui les avait tous aimés ! Quel trait à ajouter à l'histoire déjà si abjecte du siècle passé !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Annexes
ESSAI SUR VIE ET LE CARACTÈRE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU
Table des matières du titre
Liste des Annexes
Liste générale des titres

Chapitre VII. – Du séjour de Rousseau à Paris et de son état moral à cette époque.

1770-1778.

Rousseau a exposé lui-même les motifs qui le décidèrent à revenir à Paris, malgré les dangers auxquels il s'exposait. Il avait d'abord songé à se retirer à Chambéry (voir sa lettre à Moultou, 28 mars 1770). Mais, peu après, il écrivait à ce dernier : « Ne parlons plus a de Chambéry ; ce n'est pas là que je suis appelé. L'honneur et le devoir crient, je n'entends plus que leur voix » (6 avril 1770). Il s'explique plus clairement dans ses *Dialogues* : « Ayant vu, dit-il, a toute la génération présente concourir à l'œuvre de ténèbres dont il était l'objet, il avait cherché quelqu'un qui ne partageât pas l'iniquité publique ; après de vaines recherches dans les provinces, *il était venu les continuer à Paris,* etc. » Ce passage, si clair, n'a pas empêché Musset-Pathay de dire *qu'on ne connaît pas au juste les motifs qu'il avait de préférer Paris à tout autre séjour (Hist*., Ier). J'insiste sur ce point, parce que le retour de Rousseau à Paris a été généralement attribué au besoin d'attirer sur lui l'attention publique. Il y fut reçu avec un empressement qui ressemble beaucoup à celui qu'on lui témoigna en 1765, lorsqu'il se rendit en Angleterre (voir sa lettre à M. de la Tourette, 4 juillet 1770). Musset-Pathay regarde cet accueil comme une preuve de bienveillance, et paraît persuadé que, dès ce moment, Rousseau fut oublié de ses ennemis. Un examen plus attentif lui eût épargné cette nouvelle erreur. On verra bientôt que rien ne changea dans le système suivi à son égard, et que si sa liberté ne fut pas menacée, c'est que ce moyen brutal eût été plus que jamais maladroit. À l'époque où Rousseau revint à Paris,

Copyright Arvensa Editions

l'arrêt du Parlement était réellement *prescrit* aux yeux de l'opinion. Faire revivre cette affaire eût paru ridicule et cruel tout è la fois. On abandonna l'infortuné aux dédains de la foule, à quelques fourbes impitoyables dont je vais bientôt arracher les masques, et qui se chargèrent de désoler le reste de sa vie.

« Il se logea, dit Musset-Pathay, rue Plâtrière, dans la maison d'un épicier nommé Venant, dont la femme lui plut par son bon sens et sa franchise. Il voyait souvent cette famille, qui possédait une maison à Belleville, où il loua une chambre pour se reposer dans ses promenades. Dans une lettre datée de Naples (30 décembre 1770), et adressée à l'abbé Raynal[171], Galiani lui conseille d'aller voir la jolie mercière qui tient lieu de tout à Rousseau sur la terre, *n'en déplaise à sa gouvernante*. C'est de l'épicière qu'il parle. *Elle n'était ni jeune ni jolie.* Pour que Galiani sût à Naples ces particularités, il fallait qu'on eût pris soin de l'en instruire » *(Hist.,* t. I^er^). Ainsi, voilà dès le début un espionnage et un propos calomnieux qui auraient dû convaincre Musset-Pathay que Rousseau n'était pas *oublié.* Grimm prétend qu'il soupait chez l'actrice Sophie Arnould *avec l'élite des petits-maîtres*, et Musset-Pathay répète ce propos, sur la seule autorité du *baron.* Rousseau dit, dans son premier dialogue, qu'il commença « par fréquenter ses anciennes connaissances, qu'il en forma même de nouvelles, mais que las de *caresses fardées*, *d'admiration mêlée de mépris*, il éteignit sa lanterne et se retira au dedans de lui. » On jugera bientôt si cette résolution était fondée ou non. Dans sa lettre à M. de la Tourette (4 juillet 1770), il dit « que les dîners en ville ruinent sa santé, absorbent tout son temps, et qu'il se décide à y renoncer. » Dans celles du 26 décembre 1770, du 1^er^ janvier 1772 et du 7 janvier 1773, il mande au même, qu'il suivait les herborisations de M. de Jussieu aux environs de Paris et notamment à Montmorency. Rousseau dit y avoir été dans l'unique but de récolter le *plantago uniflora*, plante très rare aux environs de Paris. Je crois, moi, qu'il y fut attiré par le souvenir de ses solitudes, et surtout par celui de Mme d'Houdetot et du bon maréchal de Luxembourg. Je suis même bien sûr qu'il fit plus d'une fois ce pèlerinage.

Musset-Pathay dit qu'il allait quelquefois jouer aux échecs, au café qui porte aujourd'hui son nom et à celui de la Régence. « Mais, dit-il, des jeunes gens étant venus lui réciter dérisoirement des passages de l'*Émile,* il cessa d'y aller » *(Hist.,* t. Ier). Ces moqueries qui, sans doute, durent être

Copyright Arvensa Editions

fréquentes, annoncent que la *bienveillance* dont parle Musset-Pathay était au moins modérée.

Après ces menus détails, Musset-Pathay passe aux relations qui eurent lieu entre Rousseau et quelques écrivains de l'époque. Il donne des extraits du récit de chacun de ces personnages, et il y joint des observations dont la plupart m'ont paru tellement timorées, souvent même, si fausses, que, malgré la longueur du travail, je ne puis éviter de reproduire ces extraits accompagnés de mes propres réflexions.

Je commencerai par la notice de Dussaulx[172], littérateur plus que médiocre, auteur de la *Passion du jeu,* production à peu près ignorée aujourd'hui, et d'une traduction emphatique de Juvénal qui, Cependant, a été réimprimée en 1830. Il fut un des membres modérés de la Convention nationale et fit partie du Conseil des anciens ; il mourut en 1799. Il m'a été impossible de me procurer sa notice à la Bibliothèque nationale. A-t-elle été égarée, ou bien est-ce de la part des employés affaire d'incurie, c'est ce que je ne déciderai pas. Ne l'ayant pas eue sous les yeux, je suis forcé de m'en tenir à ce que Musset-Pathay a jugé à propos d'en citer. Dussaulx raconte les détails d'un dîner qu'il donna à Rousseau. Je passe sur les éloges qu'il lui prodigue comme écrivain (ce n'est jamais cela qui manque), et sur les conversations très probablement fictives qu'il lui attribue sur divers sujets littéraires. « Quand, dit-il, *Jean-Jacques* en fut à Voltaire, qui l'avait si indignement outragé, il se plut à rendre justice entière à sa fécondité inépuisable, à la diversité de ses talents. Quant à son caractère, il n'en dit que ces mots remarquables : « Je ne sache pas d'homme sur la terre dont les premiers mouvements aient été plus beaux que les siens. » Cela ressemble à un éloge ; mais patience. Dussaulx, un peu après, prétend que Rousseau, voyant ses livres sur un rayon de sa bibliothèque, *s'émut à cet aspect.* Puis il lui fait jouer une comédie ridicule : « Il les frappe, dit-il, et les caresse tour à tour ; son *Émile* fut le plus maltraité, en père néanmoins. Que de veilles, que de tourments il m'a coûtés, et pourquoi ? pour m'exposer aux fureurs de l'envie !... Pendant ce long dîner, qui me parut si court, nous crûmes entendre tantôt Platon, tantôt Lucrèce. (Lucrèce ! quel rapport y a-t-il entre ce philosophe-là et Rousseau ?) *Il ne lui fallait que des admirateurs et point de rivaux.* D'ailleurs, lorsqu'il s'agissait de préférences et de distinctions, il était si *susceptible* que, quelqu'un parlant de Rousseau le poète et ayant dit : *le grand Rousseau*, *nous le* fîmes *changer de visage*,

Copyright Arvensa Editions

comme si on ne lui eût assigné par là que le second rang. Ce qu'il y a de plus singulier, *c'est qu'il fit bon visage à tout le monde*. »

Voilà le correctif de l'*éloge* de ci-dessus. Évidemment, celui qui pâlissait en entendant dire : *le grand Rousseau*, ne pouvait admirer sincèrement *le grand Voltaire ;* d'après Dussaulx, c'était un fourbe qui faisait de la générosité.

Dussaulx, à ce qu'il dit, mena Rousseau chez Piron. « Peut-être, dit-il, le philosophe se *flattait-il d'y découvrir quelques traces de la conspiration dont il cherchait le fil.* » Je n'ai pas besoin de faire sentir l'*obligeance* de ce trait. Puis, il arrange une scène originale. Piron, transporté, entonne, d'une voix de Stentor, le Nunc *dimittis ;* il embrasse Rousseau et l'*étreint de toutes ses forces*. « Je regardais Rousseau, dit perfidement le narrateur. Quel contraste ! *Il calculait de sang-froid ces douces étreintes et paraissait n'y rien comprendre !* » Ici le bon Musset-Pathay sort de son apathie, et s'écrie avec indignation : « Dans le fait, il n'y entendait rien celui qui a dit : Mon Dieu ! qu'une main serrée, qu'un regard animé, qu'une étreinte contre la poitrine, que le soupir qui la suit, disent de choses, et que le premier mot qu'on prononce est froid après cela » (Hist., t. 1er). Il est inutile de dire que cette prétendue visite n'est qu'une fable, destinée à servir d'*excipient* au trait virulent des *étreintes*.

Dussaulx trouve le moyen de ridiculiser Rousseau, lors même qu'il paraît l'honorer. Il dit que s'il eût vécu sous le régime de la Terreur, *il eût provoqué ses bourreaux ses œuvres à la main*, *pour en obtenir la palme du martyre, qu'il avait si longtemps désirée.* Ainsi, Rousseau eût été histrion jusqu'à l'échafaud inclusivement ! « Qu'espérer, dit-il ensuite, d'un homme qui en est venu au point, la chose est certaine, de se défier de son chien, parce que ses caresses étaient trop fréquentes, et qu'il y avait là-dessous *quelque mystère caché ?* » Il prétend que Rousseau disait d'une troupe de moineaux qu'il avait nourris longtemps sur sa fenêtre : « Je les croyais mes amis, mais ils ne valent pas mieux que les hommes. Un jour, je veux les caresser, et voilà qu'ils s'envolent comme si j'eusse été un oiseau de proie. Ils n'auront pas été à deux pas de la maison, *qu'ils auront dit pis que pendre de moi* » (Musset-Pathay, *Hit.,* t. 1er). Dussaulx dit tenir ces deux anecdotes de Rulhières, *son ami.* Nous verrons bientôt que l'autorité de ce Rulhières n'est pas plus respectable que la sienne. II fallait qu'ils méprisassent bien le public pour oser risquer de semblables contes.

« Jean-Jacques, continue Dussaulx, *recevait de toutes mains*. Secondés

Copyright Arvensa Editions

par sa femme, ses *amis* profilaient de sa *simplicité* pour subvenir à ses besoins. Chacun avait son département, l'un les vivres, l'autre l'habillement ; ainsi du reste. *Voilà comment notre philosophe*, *trompé du matin au soir*, *s'est tiré d'affaire sans déroger à sa pauvreté systématique.* »

« Notez, dit Musset-Pathay, que Dussaulx avait envoyé à Rousseau douze bouteilles de vin qui lui avaient donné beaucoup d'humeur, et faillirent amener une rupture » *(Hist.* t. I^er^). J'ajoute que dans sa lettre du 16 février 1771, à Dussaulx, Rousseau lui reproche l'*affectation de ses cadeaux*. Arrangez tout cela. J'ai jugé ailleurs cette vile bienfaisance ; quant à la complicité de Thérèse, j'en reparlerai plus tard. On remarquera que Dussaulx commence par dire que Rousseau était *trompé*, qu'on *profitait de sa simplicité ;* puis, de peur qu'on ne le croie, il se hâte d'ajouter, *qu'il se tirait ainsi d'affaire*, *sans déroger à sa pauvreté systématique ;* c'est insinuer qu'il voyait tout, et faisait semblant de ne rien voir ; qu'il jouissait bassement des aumônes que recevait sa femme, sans renoncer à son rôle de Diogène. Cette calomnie n'est pas neuve. Grimm et Diderot, qui l'avaient inventée, étaient parvenus à la rendre presque populaire. Rousseau, dans ses *Dialogues*, se plaint amèrement de cette assistance perfide : « On s'informe, dit-il, des lieux où il se pourvoit des denrées nécessaires à sa subsistance, et l'on a soin, qu'au même prix, on les lui fournisse de meilleure qualité... On parvient, de cette manière, à le rendre méprisable, en paraissant ne songer qu'à le rendre plus heureux. » Avant de connaître le libelle de Dussaulx, je prenais cette idée pour une chimère. Grâce à ce fourbe, la voilà devenue une réalité. Musset-Pathay a négligé ce rapprochement qui, cependant, est d'une grande importance. Que de traits analogues, rejetés comme outrés ou imaginaires, se trouveraient confirmés si tous les calomniateurs avaient été aussi impudents que Dussaulx ! Comment croire maintenant que Rousseau, à la mort de Louis XV, ait pu dire *qu'il allait hériter de toute la haine qu'on portait à ce monarque ?* Dussaulx lui prête ce propos extravagant, avec beaucoup d'autres qui ne le sont pas moins. Rousseau l'avait admis à une des lectures publiques qu'il fit de ses *Confessions ;* voici ce que dit Dussaulx des recherches tentées par Mme de Luxembourg à l'hospice des Enfants-Trouvés : « Jean-Jacques avoue, dans ses *Confessions*, qu'il ne mangea pas, qu'il ne dormit plus, jusqu'au moment où il apprit que la recherche avait été vaine. Ce n'est qu'alors qu'il reprit son train de vie accoutumé. L'insensé craignait que si l'on parvenait à retrouver cet enfant, ses ennemis n'en fissent un nouveau

Copyright Arvensa Editions

séide. *Nous frémîmes tous.* » Voici le passage des *Confessions* dont parle Dussaulx : « Mme de Luxembourg employa pour cette recherche Laroche, son valet de chambre, qui fit de vaines perquisitions. Je fus moins *fâché* de ce mauvais succès que je ne l'aurais été si j'avais suivi des yeux cet enfant dès sa naissance. Si l'on m'eût présenté quelque enfant pour le mien, le doute si ce l'était bien en effet, m'eût resserré le cœur, et je n'aurais pas goûté dans tout son charme le vrai sentiment de la nature ; il a besoin, pour se soutenir, d'être appuyé sur l'habitude, au moins durant l'enfance. Le long éloignement d'un enfant qu'on ne connaît pas, affaiblit, anéantit enfin les sentiments paternel et maternel, et jamais on n'aimera celui qu'on a mis en nourrice comme celui qu'on a nourri sous ses yeux. *La réflexion que je fais ici peut atténuer mes torts dans leurs effets*, *mais c'est en les aggravant dans leur source* » (liv. X).

Il n'y a pas un mot, dans ce passage, des allégations avancées par Dussaulx. Non seulement il fait dire à Rousseau ce qu'il n'a pas dit, mais il tait l'aveu sincère qu'il joint à son récit. Voici un autre passage des *Rêveries*, qui paraît avoir servi de texte à sa déclamation. « Je comprends que le reproche d'avoir mis mes enfants aux Enfants-Trouvés, a facilement dégénéré en celui d'être un père dénaturé et de haïr les enfants ; cependant, il est sûr que c'est la crainte d'une destinée pour eux mille fois pire, et presque inévitable par toute autre voie, qui m'a le plus déterminé dans cette démarche. Plus indifférent sur ce qu'ils deviendraient et hors d'état de les élever moi-même, il eût fallu, dans ma situation, les laisser élever par leur mère qui les eût gâtés, et par sa famille qui en aurait fait des monstres. Je frémis encore d'y penser. Ce que Mahomet fit de Séide n'est rien auprès de ce qu'on aurait fait d'eux à mon égard. » Ce trait regarde évidemment la famille de Thérèse et sa mère surtout, femme méchante et vile, toute-puissante sur l'esprit plus que borné de sa fille, livrée à Grimm et à ses collègues, et qui très certainement eût influé d'une manière funeste sur l'éducation des enfants de Rousseau. Le trait suivant se rapporte à d'autres personnes : « Les pièges qu'on m'a tendus là-dessus dans la suite me confirment assez que le projet en avait été formé. À la vérité j'étais bien éloigné de prévoir alors ces trames atroces ; mais je savais que l'éducation la moins périlleuse pour eux était celle des Enfants-Trouvés, et je les y mis. Je le ferais encore, avec bien moins de doute aussi, si la chose était à faire ; et je sais bien que nul père n'est plus tendre que je l'aurais été pour eux, pour peu que l'habitude eût aidé la nature » (9ème

Copyright Arvensa Editions

Promenade).

Je ne m'occupe pas ici de discuter les raisons de Rousseau ; je me borne à faire remarquer que lorsqu'il mit ses enfants aux Enfants-Trouvés, il ne pouvait avoir en vue *ses ennemis*, comme le dit Dussaulx, puisqu'alors il n'avait pas encore d'ennemis. Quant au second trait, il ne se trouve pas énoncé dans les *Confessions,* du moins dans les termes rapportés par Dussaulx ; celui-ci ne put donc l'entendre lire dans la séance dont il rend compte ; de plus, en admettant que ce trait exprime une idée fausse, on n'y voit rien qui puisse motiver le *vertueux* frémissement de Dussaulx. Enfin, ni dans l'un, ni dans l'autre, Rousseau ne dit qu'il perdit l'appétit et le sommeil jusqu'au moment où il apprit le résultat négatif des recherches. Il y a donc dans cette assertion de Dussaulx mensonge calculé ; un défaut de mémoire ne peut expliquer des suppositions si fausses et si malveillantes. Il dit encore, qu'à la lecture de l'article des enfants, Rousseau s'arrêta et qu'un morne silence semblait lui dire : O ciel ! s'il eût été le père de dix, il en aurait sacrifié dix, *et nous ne prîmes pas la fuite* ! Non, le *digne* Dussaulx ne prit pas la fuite. On va voir que l'"*horreur* dont sa belle âme était transportée ne l'empêcha pas de retourner chez cet homme sans entrailles, de le cajoler, de l'outrager, à mots couverts, et de le pousser enfin à une rupture. Singulier *monstre* que celui qui est obsédé par les *honnêtes gens*, et qui est obligé de les mettre à porte ! Citons encore ce trait de la notice de Dussaulx, empreint d'une sorte de rage, « Rousseau ne se faisait appeler Jean-Jacques que parce qu'il ne pouvait pas s'intituler *monseigneur !* » Et celui-ci, commun à tous les détracteurs de Rousseau : « On oubliera l'*homme* pour ne se souvenir que de ses ouvrages. »

Musset-Pathay a relevé assez chaudement toutes ces indignités (*Hist.,* t. 1er) ; il a même prononcé timidement, mais clairement, que leur auteur était un homme haineux et de mauvaise vie. Malheureusement sa sévérité ne se soutient pas. Non seulement il s'est très peu occupé de l'incident qui détermina Rousseau à rompre avec ce fourbe, mais ce qu'il en dit est d'une légèreté surprenante. Voici le fait. Dussaulx, dans un trait qu'il imagina de lire à Rousseau, disait, en parlant d'un fourbe dont il prétendait avoir été victime : « Il me tenait sur la vertu des discours non moins séduisants que ceux qu'on admire dans les écrits de l'illustre J. J. Rousseau. » Rousseau, justement choqué, se récria ; les explications verbales de Dussaulx ne l'ayant pas satisfait, il lui écrivit ce qui suit (9 février 1771) : « Je suis toujours frappé de l'idée que vous avez eue de me mettre, dans le livre que

Copyright Arvensa Editions

vous faites, en pendant avec un scélérat abominable qui fait du masque de la vertu l'instrument du crime et qui, selon vous, la rend aussi touchante dans ses discours qu'elle l'est dans mes écrits... Vous me dites pour excuse que vous portiez ce jugement à l'âge de dix-sept ans ; mais, monsieur, vous n'aviez pas lu mes écrits, et c'est à l'âge où vous êtes, c'est au moment que vous écrivez, que vous identifiez l'impression que vous fait leur lecture avec celle des discours du fourbe dont il s'agit. Si c'est là la seule, ou la plus honorable mention que vous faites, dans votre ouvrage, d'un homme à qui vous marquez entre vous et lui tant d'estime et d'empressement, le tour, si c'est un éloge, est neuf et bizarre ; si c'est un art pour appuyer l'imposture, il est *infernal.* Vous paraissez disposé à changer dans ce passage ce qui peut m'y déplaire : je vous l'ai déjà dit, s'il a pu vous plaire un moment, il ne me déplaira jamais. Je suis bien aise que tout le monde sache quelle place vous donnez dans vos écrits à un homme que vous recherchez avec tant de zèle, et à qui vous paraissez, du moins en parlant à lui, en donner une si belle dans votre estime. » Il est nécessaire de lire tout le reste de cette lettre. Rousseau termine en sommant Dussaulx de lui faire connaître sans détour ce qu'il pense de lui. Dussaulx fit une réponse qui doit être dans sa Notice, aujourd'hui introuvable, et que, par conséquent, je ne puis ni citer ni apprécier. Après l'avoir reçue, Rousseau lui demanda *le temps d'y réfléchir.* « Un homme comme vous, lui écrivait-il, mérite bien qu'on délibère avant de se détacher de lui. » Je prie le lecteur de noter ce scrupule du *défiant* Rousseau. Six jours après, Dussaulx reçut la réponse suivante : « J'ai voulu, monsieur, mettre un intervalle entre votre dernière lettre et celle-ci, *pour calmer mes premiers mouvements et laisser agir ma raison seule.* Votre lettre est bien plus employée à me dire ce que je dois penser de vous, que ce que vous pensez de moi, quoique je vous eusse prévenu que de ce dernier jugement dépendait l'autre... J'ai vu dans votre conduite avec moi les honnêtetés les plus marquées, les attentions les plus obligeantes, et des fins secrètes à tout cela. J'y ai même démêlé des signes de peu d'estime, en bien des points ; et surtout dans les fréquents petits cadeaux auxquels vous m'avez cru très sensible, au lieu qu'ils me sont indifférents ou suspects. »

Ici, il n'y a pas moyen de crier à l'exagération. On a vu Dussaulx constater le fait de bienfaisance secrète ; il connaissait cette manœuvre perfide, il la vante dans sa Notice comme un acte estimable, peut-être même s'y associait-il, à en juger par ses *fréquents cadeaux.* Il trompait donc

Copyright Arvensa Editions

Rousseau, au moins en lui cachant la vile munificence dont il était l'objet. Quant au *mépris*, ce qu'il dit de la *pauvreté systématique* de Rousseau, ce qu'il tend à insinuer sur sa connivence avec Thérèse, toute sa Notice enfin, si insultante, si cruelle, en sont autant de preuves irrécusables. Dussaulx méprisait Rousseau et le flattait ! Personne, je pense, n'hésitera à reconnaître là les allures d'un fourbe. « Je cherchais un logement, continue Rousseau, vous avez voulu m'avoir pour voisin et presque pour hôte. Cela était bon et amical ; mais j'ai vu que vous le vouliez trop, et que vous cherchiez à m'attirer ; vous avez fait tout le contraire. Vous avez cru que j'aimais les louanges ; tout, à travers la pompe de vos paroles, m'a prouvé que j'étais mal connu de vous. Les *je ne sais quoi*, trop longs à dire, mais frappants à remarquer, m'ont averti qu'il y avait quelque mystère caché sous vos caresses, et tout a confirmé mes premières observations. »

Ne semble-t-il pas que Rousseau ait prophétisé la Notice ?

« L'article que vous m'avez lu a achevé de m'éclairer. Plus j'y ai réfléchi, moins je l'ai trouvé naturel dans ma situation présente de la part d'un homme bienveillant. Vous me faites trop valoir le soin que vous avez pris de me lire cet article ; vous avez prévu que je le verrais un jour, et vous sentiez ce que j'en aurais pu penser et dire, si vous me l'eussiez lu jusqu'à la publication. Vous avez cru me leurrer par ce mot *d'illustre.* Ah ! vous êtes trop loin de savoir combien la réputation d'homme bon et juste, que je gardai quarante ans et que je ne méritai jamais de perdre, m'est plus chère que toutes vos glorioles littéraires dont j'ai si bien senti le néant. Ne changeons pas l'état de la question. Il ne s'agit pas de savoir comment vous vous y êtes pris pour faire passer un article aussi captieux, mais comment il vous est venu dans l'esprit de l'écrire, de me mettre gracieusement en parallèle avec un exécrable scélérat, et cela justement au moment où l'imposture n'épargne aucune ruse pour me noircir. Mes écrits respirent l'amour de la vertu, dont le cœur de l'auteur était embrasé. Quoique mes ennemis puissent faire, cela se sent et les désole. *Dites-moi si, pour énerver ce sentiment honorable*, *aucun d'eux s'y prit plus adroitement que vous ?* Et maintenant, au lieu de me dire nettement ce que vous pensez de mes sentiments, de mes mœurs, de mon caractère, comme vous le deviez, comme je vous en avais conjuré, vous me parlez de *larmes d'attendrissement* et *d'un intérêt de commisération*, comme si c'était assez pour moi d'exciter votre pitié, sans prétendre à des sentiments plus honorables. *Je vous estime encore, mais je vous plains*. Moi, je vous

Copyright Arvensa Editions

réponds : Quiconque ne m'estimera que par grâce, trouvera difficilement en moi la même générosité... Vous auriez, dites-vous, donné un bras pour m'en sauver un. C'est beaucoup, c'est même trop. Je n'aurais pas donné mon bras pour sauver le vôtre, mais je l'aurais donné, je le jure, pour la défense de votre honneur... *Le généreux, vertueux Jean-Jacques Rousseau,* dites-vous encore, *inquiet et méfiant comme un lâche criminel !* Monsieur, si, vous sentant poignarder par derrière par des assassins masqués, vous poussiez, en vous retournant, des cris de douleur et d'indignation, que diriez-vous de celui qui, pour cela, vous reprocherait froidement d'être inquiet et méfiant comme un lâche criminel ? » Rousseau conclut ainsi : « Vous me trompez, j'ignore à quelle fin ; mais vous me trompez... Encore une fois, j'ignore vos motifs, mais je sais qu'on ne trompe personne pour son bien. Je n'attaque, à tout autre égard, ni votre droiture, ni vos vertus ; je n'explique point cette inconséquence ; je ne sais qu'une seule chose, mais je la sais très bien, c'est que vous me trompez... Je vous laisse le maître de me voir ou de ne pas me voir, comme il vous conviendra, etc. » Celle lettre remarquable devra être lue en entier. Sur ce que je viens d'en citer, je ne pense pas qu'on puisse douter des intentions malveillantes de Dussaulx. Cependant Musset-Pathay, malgré son indignation, a prétendu qu'il *serait absurde* de lui en attribuer de telles, et a mis la susceptibilité de Rousseau sur le compte de sa maladie ! (Hist. t. I^{er}). Il oublie que l'instant d'avant, il vient de démontrer que Dussaulx avait fait bien pis. Il dit de sa Notice : « La lecture de cet article est fatigante, parce qu'on passe de l'*admiration à la pitié,* à laquelle succéderait même le *mépris*, si l'on adoptait sans réflexion les interprétations de l'auteur, qui explique toujours à sa manière un mouvement ou une action bizarre de Rousseau, *c'est-à-dire en supposant une intention mauvaise sans en donner aucune espèce de preuve*. On voit que Dussaulx était profondément blessé » *(Hist.,* t. 1er). Musset ne se doute pas que, sous ces formes adoucies, il trace le portrait d'un fourbe et d'un calomniateur, et, malgré cela, il croit Dussaulx incapable de l'insulte couverte dont se plaint Rousseau, et qui saule aux yeux ! Dussaulx était profondément blessé, dit-il ! *Blessé,* de quoi ? de l'outrage qu'il venait de faire à un malheureux dont il n'avait pas à se plaindre et qu'il avait recherché ! Mais ce n'est pas tout, Dussaulx redevient, aux yeux de Musset-Pathay, un homme *estimable ;* on ne se douterait pas à quelle occasion. Après avoir cité les réflexions amères, la fausse indignation et le mensonge de cet homme au sujet des *Enfants-*

Copyright Arvensa Editions

Trouvés, Musset-Pathay, saisi tout à coup d'un de ces scrupules qui lui sont familiers, s'exprime ainsi : « D'après l'*estime que nous faisons du caractère et* des ouvrages de Dussaulx, nous avons cru devoir nous livrer à de nouvelles recherches sur le passage dont il s'agit » (c'est celui des *Confessions*, où il est question des démarches de Mme de Luxembourg pour retrouver les enfants). Musset-Pathay prouve sans peine, comme je l'ai fait, que Dussaulx *n'a pas été sincère, qu'il a mis dans les Confessions ce qui n'y est pas,* qu'il n'a pu commettre une erreur. « En effet, dit-il, le détail des circonstances dans lesquelles il entre et qui ne se trouve nulle part, la perte du sommeil, de l'appétit, etc., ce *frémissement* qui n'est plus motivé, ne permettent pas cette supposition, et font voir la *mauvaise intention qu'on a mise à dénaturer les faits et les époques*. Quand on accuse, il faut être d'une scrupuleuse exactitude. L'auteur a compté sur la légèreté du lecteur, sur la paresse qui l'empêche de faire des recherches, et sur la facilité avec laquelle, recevant des préventions, il croit plutôt le mal que le bien. Des calculs de cette espèce ont toujours un succès assuré » (*Hist.,* t. Ier). Musset-Pathay n'a oublié qu'une chose dans ces judicieuses conclusions, c'est de nous dire s'il persistait à *faire estime* du caractère de Dussaulx. Cela eût été d'autant plus nécessaire, qu'immédiatement après il cite le passage suivant de sa Notice : « Celle lecture des *Confessions* fit beaucoup de bruit, *pas autant que Jean-Jacques aurait voulu ;* aussi fut-elle suivie de plusieurs autres dont l'effet alla toujours en diminuant. » Musset-Pathay s'est contenté de souligner le trait : *pas autant que Jean-Jacques aurait voulu*. C'était pourtant le cas de se décider ; mais il est bien rare que cet excellent homme ose appeler les choses par leur nom.

Je croyais que Musset-Pathay avait cité tout ce que la Notice de Dussaulx contient de plus injurieux, j'ai été détrompé tout récemment par la lecture d'un article du *Moniteur* (10 messidor an VI). En voici des fragments qui donneront une idée des réticences que la manie de l'atténuation lui a suggérées : « L'Europe, qui depuis trente ans s'était fait une douce habitude d'admirer les ouvrages de J. J. Rousseau, d'estimer sa personne, de plaindre ses malheurs, ne s'attendait pas que, vingt ans après sa mort, on le lui présenterait comme le *plus artificieux, le plus vil*, *le plus haineux, le plus orgueilleux des hommes...* Lisez l'écrit du citoyen Dussaulx, prenant Rousseau dès sa jeunesse et le conduisant près de sa mort, en lui trouvant toujours des vices odieux. Il y est représenté comme un *charlatan d'esprit et de sentiment, d'une méchanceté prévoyante et calculée, se*

Copyright Arvensa Editions

servant des malheurs où il se plongeait volontairement comme d'un nouveau moyen de gloire. On va jusqu'à insulter à sa maladie mentale, en disant qu'il contrefit le fou pour avoir la liberté d'être plus méchant. Les fautes de sa jeunesse, répréhensibles, sans doute, mais dont aucune ne partit d'une âme basse, sont nommées des turpitudes. Ses talents ne sont pas mieux traités. On suppose qu'à l'exemple des écrivains qui, dans notre révolution, mesuraient la grandeur et la rondeur de leurs périodes sur le degré de réputation qu'ils désiraient obtenir pour arriver aux places, J. J. Rousseau écrivit pour avoir de l'argent. On va jusqu'à dire qu'il écrivit contre sa pensée .... On répète ce mot d'abord prêté à Diderot, puis à d'Holbach et aujourd'hui à Francueil : Soutenez la proposition contraire, et vous verrez un beau carillon ! On ajoute que Rousseau convint avec Francueil qu'il ne croyait pas un mot de la doctrine qu'il défendait... Plus loin le citoyen Dussaulx prétena que Rousseau ne persista dans ses principes que parce qu'ils lui valurent de l'argent ; puis, descendant à des détails plus bas, car on a voulu l'atteindre dans toute son existence, il affirme que Rousseau était un *gourmand avide*, *un homme sans délicatesse*, qui, comme les *parasites, payait en belles paroles les dîners qu'il prenait et les aumônes qu'on lui faisait.* Il composait, dit-on encore, des brochures, des chansons, en échange des vivres, de l'habillement que lui fournissaient d'Holbach ainsi qu'une ligue d'amis *et d'amies qui*, *sachant leur J. J Rousseau par cœur,* s'entendaient avec sa femme pour pourvoir à ses besoins sans qu'il s'en doutât. Non content d'avoir humilié sa personne, on semble vouloir aussi ravaler ses ouvrages. » Ici l'auteur de l'article se livre à une longue et ardente justification des principes de Rousseau vilipendés par son ennemi, et il termine par cette phrase de la lettre de Rousseau à Dussaulx : « Mes écrits respirent l'amour de la vertu dont le cœur de l'auteur était embrasé ; cela se sent et les désole... On nous dit que Rousseau était *méchant.* Il était méchant cet homme qui, de l'aveu même du citoyen Dussaulx, dont il croyait avoir à se plaindre, *fut près d'aller se jeter dans ses* bras, lorsqu'ils se rencontrèrent aux travaux de l'Étoile des Champs-Élysées, longtemps après leur rupture !.... Il était méchant cet homme qui aimait à être seul ! le méchant peut-il rechercher la solitude qui le met sans cesse en présence de lui-même ? Il était méchant et avare cet homme de qui M. de Saint-Germain, qu'on ne soupçonnera pas d'indulgence, disait qu'il l'avait vu se priver du nécessaire pour soulager les malheureux !.... » Après avoir cité avec indignation le trait de Dussaulx relatif aux enfants, l'auteur ajoute :

Copyright Arvensa Editions

« Pourquoi cette exclamation forcée ? Si le citoyen Dussaulx a jugé alors Rousseau comme il feint de le juger aujourd'hui, *pourquoi n'a-t-il pas cessé de le rechercher ?* Pourquoi fréquenter celui qu'on regarde comme un monstre ? Ce qu'il faut remarquer, c'est que Dussaulx prononce cette exclamation après avoir dit que les larmes inondèrent les yeux du pauvre Rousseau et que ses auditeurs baissèrent les yeux au moment où, par un regard interrogateur, il semblait leur demander quelle opinion ils avaient de lui ; que bientôt ils partagèrent sa douleur et craignirent de l'avoir affligé. Un méchant a-t-il encore un cœur susceptible d'éprouver de semblables peines ?

« En outre, continue M. Jourdan, l'ouvrage de Dussaulx est jugé par le reproche suivant qu'il dit avoir adressé à Rousseau, au sujet des *Confessions :* Certains mémoires ne sont le plus souvent que des *libelles posthumes*, *que de lâches vengeances*. On n'a jamais vu un honnête homme laisser subsister après lui, contre ceux qu'il a fréquentés, ce qu'il n'a pas eu le courage de publier pendant sa vie. Comment le citoyen Dussaulx, après avoir écrit cela, a-t-il eu le *courage* de faire paraître sa notice ? »

Dussaulx fit admettre son libelle dans les archives du Conseil des Anciens. M. Jourdan, indigné de cette profanation, dit « qu'il est de la dignité du Conseil des *sages* de ne point admettre officiellement dans les dépôts publics un ouvrage *que les ennemis mêmes de Rousseau regardaient comme diffamatoire.* » Il termine en reprochant à Dussaulx de *navrer les jeunes âmes qui*, *dans ces malheureux temps*, aiment à puiser des consolations dans les écrits de Rousseau. « Enfin, dit-il, comment le citoyen Dussaulx n'a-t-il pas senti qu'il était dérisoire de dire aux mânes d'un homme dont on dit avoir été l'ami : *Sit tibi terra levis*, quand on abreuve de tous les genres d'ignominie la terre qui les couvre[173] ? »

Ce morceau assez mal écrit, mais plein de cette énergie de sentiment que j'aurais désiré trouver dans tous les apologistes de Rousseau, prouve que Musset-Pathay a supprimé dans son analyse précisément les imputations les plus révoltantes de Dussaulx ; ce n'est donc pas sans raison que, dans l'intérêt de la vérité, je blâme si souvent son inexplicable indulgence et ses distractions.

Malgré les préventions générales, la notice de Dussaulx n'eut pas autant de succès qu'il l'avait espéré. Quelques hommes de cœur protestèrent avec une sévérité qui déconcerta l'audace du pamphlétaire. J'ai cité la réfutation

Copyright Arvensa Editions

de M. Jourdan ; M. Barbier, dans sa notice bibliographique, en mentionne une autre de M. Granier, jurisconsulte (Paris, 1798), aujourd'hui introuvable. Il est vraisemblable que l'improbation publique ne se borna pas là, car Dussaulx crut devoir excuser ou plutôt rétracter ses calomnies. Voici la méprisable palinodie qu'il adressait, le 4 thermidor an VI, à M. Thiébault de Berneaux, qui, sans doute, avait sévèrement jugé sa Notice, « Digne et cher concitoyen, puisque vous avez lu mon ouvrage, vous pouvez vous rappeler que je me suis proposé d'*expliquer* Rousseau et non de l'*inculper.* D'ailleurs, n'ai-je pas solennellement déclaré que je lui devais une partie et la plus belle de mon existence morale ? Vous jugez bien, après cela, que je serai toujours prêt à ouvrir mon cœur et mes bras à quiconque, comme vous, chérit la mémoire de ce grand homme. Venez donc chez moi le plus tôt que vous pourrez, je vous attends avec impatience, Soyez bien sûr que vous ne verrez dans ma maison *que des marque*s *de respect pour l'image de Jean-Jacques,* et que vous n'y entendrez rien qui tende à diminuer la juste vénération que vous lui avez vouée de si bonne foi » (*Oeuvres inédites* de Rousseau, t. I^{er}). Ainsi Dussaulx osait dire qu'il ne voulait pas *inculper* Rousseau, mais l'*expliquer ; qu'il lui devait la plus belle partie de son existence morale ; qu'il vénérait son image !* Est-il possible de s'avilir davantage ? Je termine l'examen de la notice de ce fourbe, en citant un trait de son ami Rulhières, qu'il y a inséré avec une complaisance tout à fait digne du reste. « Tour à tour profond et frivole, dit-il, Rulhières ne s'était *maintenu* chez Rousseau que par les *ressources* et l a *souplesse* de son esprit. D'ailleurs, nulle conformité de goûts et de caractères. Les *amis* de Jean-Jacques le plaignaient de ce qu'il avait eu à souffrir des méchants (le sensible Dussaulx était du nombre de ces *amis*, bien entendu). Est-ce que vous croyez aux méchants ? dit Rulhières ; *en vérité*, *c'est avoir peur de sort ombre !* Frappé de ce mot virulent, Rousseau *renifla*, c'était son tic, mais cela n'alla pas plus loin. Jamais, disait Rulhières, je n'ai fait pleurer Jean-Jacques, je l'ai toujours fait rire, quelque peu d'envie qu'il en eût ; mais je touche à la fin de mon crédit. L'aventure est singulière. J'allai dernièrement chez lui (en 1771), sur les onze heures du matin. Je sonne, il ouvre. — Que venez-vous faire ici ? si c'est pour dîner, il est trop tôt ; si c'est pour me voir, il est trop tard. Puis se ravisant : Entrez ; je n'ai rien de caché, je sais ce que vous cherchez. Cela me promettait une bonne scène. J'entre, la marmite était au feu. Ma chère amie, dit Jean-Jacques, as-tu salé le pot ? y as-tu mis des carottes ? et autres questions de

Copyright Arvensa Editions

la même importance. Vous voilà, dit-il, suffisamment instruit des secrets de ma maison ; je vous défie d'y rien voir qui puisse servir à la comédie que vous faites. — Il ne se doutait pas qu'il venait de m'en fournir le meilleur trait. *Calme et serein*, je restais toujours là. J'attendais son dernier mot. — Bonsoir, monsieur, allez finir votre comédie du *Méfiant.* — Je vais vous obéir ; mais pardon, *mon cher Jean-Jacques*[174], est-ce défiant ou méfiant qu'il faut dire ? car un habile grammairien, M. Domergue, me rend perplexe à cet égard. — Comme il vous plaira, monsieur, bonsoir. — Qu'aurait fait, qu'aurait dit l'éloquent Dussaulx ? Les exclamations, les protestations, les mouvements oratoires, le grand pathétique, eussent été employés. Rien de tel. Je laissai dire *Jean-Jacques,* l'applaudissant du geste et de la voix. Quand il eut fini, je l'embrassai malgré lui et *par méprise il me serra la main*, de sorte que je ne me tiens pas encore pour battu. » Ici Dussaulx veut se donner l'air de blâmer cette cruelle arlequinade : « À travers ce persiflage, dit-il doucereusement, et cet enjouement frelaté, le *vrai perçait.* » Oui, le vrai y perce, c'est-à-dire la haine de son ami et la sienne. Voilà à quels hommes Rousseau avait encore affaire ! Bernardin de Saint-Pierre, qui le rechercha par amour pour lui et pour la vérité, disait de lui : « Il était méfiant, *mais il n'avait que trop sujet de l'être.* J'ai connu un homme qui se disait son ami et qui s'amusait à faire sur lui une comédie du *Méfiant.* L'auteur de cette trahison me la confia lui-même ; je l'arrêtai en lui disant : Si vous faites paraître votre pièce, je me charge d'en faire la préface : cet homme, c'était Rulhières ! » Musset-Pathay dit qu'en fréquentant Rousseau, Rulhières avait pour but d'obtenir la communication du manuscrit des *Confessions* pour le fils du roi de Suède, qui vint à Paris, en 1770, sous le nom de comte de Wasa (*Hist.,* t. I^er^). Cette communication eut lieu. Le *Méfiant* Rousseau confia ce dépôt au fourbe qui le bravait jusque dans sa chambre et qui composait un libelle contre lui ![175]

Je ne dis rien d'une notice de Mme de Genlis sur Rousseau, insérée dans ses *Souvenirs de Félicie* (t. Ier). Musset-Pathay y a signalé une basse malveillance et plusieurs mensonges assez maladroits. Rousseau y est dépeint d'abord comme un *bon homme*, en apparence du moins. Ce bon homme se change bientôt en histrion qui, possédé d'un grand désir d'occuper l'attention publique, affecte la passion de l'incognito, et devient tellement offensant qu'il faut rompre avec lui. Il est bon de savoir que dans

Copyright Arvensa Editions

son roman d'*Alphonsine,* Mme de Genlis, à propos de la *morale sensitive,* ouvrage que Rousseau avait ébauché, le traite *d'épicurien et d'athée*. Le caractère de cette dame écrivain est aujourd'hui trop connu pour que son témoignage mérite une réfutation sérieuse. Musset-Pathay a été d'un avis contraire ; je renvoie le lecteur à ce qu'il en a dit (*Hist*., t. Ier, et *Œuvres inédites* de Rousseau, t. Ier).

J'arrive à une autre notice dont l'auteur est Olivier de Corancez, homme de lettres, un des fondateurs du *Journal de Paris.* « Il connut Rousseau, dit Musset-Pathay, par l'intermédiaire de M. Romilly, savant horloger de Genève et beau-père de Corancez, qui a vécu intimement avec Rousseau. Il a publié sur Jean-Jacques une notice *pleine d'intérêt*, qu'il ne fit tirer qu'à cinquante exemplaires, parce qu'il ne la destinait qu'à ses amis » *(Hist.,* t. Ier).

Corancez débute par prévenir le lecteur qu'il ne veut ni louer ni justifier Rousseau, mais le montrer tel qu'il le vit pendant douze ans. Cette déclaration préliminaire ressemble déjà quelque peu à celle de Dussaulx, qui ne voulait pas *inculper*, mais *expliquer,* « On verra, dit-il, que lorsqu'il était lui, il était d'une simplicité qui tenait du caractère de l'enfance ; il en avait l'ingénuité, la gaieté, la bonté et surtout la timidité. Lorsqu'il était en proie aux agitations d'une certaine qualité d'humeurs qui circulaient avec son sang, il était alors si différent de lui-même qu'il inspirait non pas la colère, non pas la haine, mais la pitié. »

Ce préambule peut faire illusion ; j'engage le lecteur à ne pas s'y laisser prendre. Ici, comme dans la notice de Dussaulx, il s'agit d'un sacrifice où l'on couronne la victime avant de l'immoler. Il y a dans le récit de Corancez plus de fleurs, plus d'encens et plus de cérémonies : voilà toute la différence.

« Dès le commencement, continue Corancez, je me ressentis des effets de son caractère ombrageux : c'était un tribut qu'il fallait payer. Il était alors *dans la nécessité* de copier de la musique à tant la page. Il trouvait dans le produit de ce travail *de quoi four*nir *amplement à ses besoins.* Un de mes amis, ayant été nommé secrétaire d'ambassade, vint me voir avant son départ. Je lui observai que Rousseau ne touchait pas sa pension du roi d'Angleterre ; qu'il me paraissait en avoir besoin ; que je craignais que des gens malintentionnés n'eussent fait naître quelque obstacle dont son caractère fier et ombrageux dédaignait de connaître la source ; que je le priais de prendre à cet égard les informations que sa place le mettait à

Copyright Arvensa Editions

portée de prendre, de travailler à les vaincre et de m'en donner avis. Trois mois après, je reçus de cet ami une lettre de change, payable au porteur, de la somme de 6,336 livres, montant des arrérages de la pension. » Corancez ajoute qu'il se fit autoriser par la trésorerie anglaise à ne pas exiger de quittance de Rousseau, de peur que cela ne fît obstacle à l'acceptation.

« Ivre d'un succès si complet, dit-il, j'arrive chez Rousseau, *je balbutie*, *ennemis, pension du roi d'Angleterre* ; enfin, je parle de la lettre de change et du montant de la somme. Rousseau m'écoute avec inquiétude et me demande qui m'a chargé de cette commission ; je lui réponds : mon zèle, la circonstance d'un ami qui partait m'en a donné l'idée. — Je suis majeur, me répondit-il, et puis gouverner moi-même mes affaires. Je ne sais par quelle fatalité les étrangers veulent mieux faire que moi. Je sais bien que j'ai une pension, j'en ai touché les premières années avec reconnaissance, et si je ne la touche plus, c'est que je le veux ainsi. Il faut, sans doute, que je vous expose mes motifs ; c'est du moins ce que semble exiger le rôle que vous jouez dans cette affaire. J'ignore quelles sont, à cet égard, vos pensées ; mais ce que je sais, c'est que je suis libre ; que si je ne reçois plus ma pension, c'est par des motifs qui n'auraient peut-être pas votre approbation, mais qui, ayant la mienne, suffisent à ma détermination. »

On vient de voir Corancez affirmer que Rousseau trouvait dans sa copie *de quoi fournir amplement à ses besoins.* Voici ce que Rousseau dit à cet égard dans ses *Dialogues.* « Il m'est de toute impossibilité de vivre commodément dans mon petit ménage avec l,l00fr. de rentes... Moi qui trouve une jouissance très douce dans le passage alternatif du travail à la récréation par une occupation de mon goût, j'ajoute ce qui manque à ma petite fortune, pour me procurer une subsistance aisée. » La copie n'était donc pour Rousseau que le complément indispensable de son revenu fixe, et ne pouvait *suffire seule à ses besoins*, comme le dit Corancez. J'insiste sur ce point, parce qu'on était généralement persuadé que Rousseau jouait la pauvreté, et que l'opinion émise par Corancez tendait à renforcer ce préjugé. De plus, on remarquera que l'instant d'après il dit qu'il fit observer à son ami *que Rousseau pouvait avoir besoin de sa pension ;* la contradiction est manifeste. Admettons qu'il ait cru que l'âge de Rousseau lui rendait pénible l'assujettissement du travail ; pourquoi, sachant qu'il était *fier et ombrageux*, qu'il repoussait les services, surtout ceux qu'on voulait lui rendre malgré lui, fit-il des démarches au sujet de la pension, sans s'assurer

Copyright Arvensa Editions

d'avance de son consentement ? Comment put-il débuter auprès d'un homme de ce caractère par un procédé réellement choquant, malgré ses apparences de zèle ? La réponse de Rousseau, que je crois fidèle, est celle que tout homme délicat eût faite en pareille circonstance. Si Corancez l'a citée, ne serait-ce pas à cause d'un certain ton d'âpreté qui fait valoir l'*ingénuité* et le *dévouement* de l'*ami ?* Le trait qui suit semble le prouver. « Il ne tenait qu'à moi, dit Corancez, de crier à l'ingratitude ; j'aurais trouvé un grand nombre de bouches prêtes à chanter mes louanges et mon humanité, et à se récrier sur le mauvais cœur de Rousseau, sur son orgueil. J'aurais eu aussi l'honneur de figurer parmi les victimes de cet odieux caractère. » J'ignore si Corancez se tut alors, mais ici il parle, et très clairement. Il ne crie pas *à l'ingratitude*, *à l'orgueil*, c'est vrai, mais il s'arrange de manière à ce que le public lui épargne cette peine. « Je tenais, dit-il, à ma liaison encore bien nouvelle. N'osant retourner chez Rousseau, je lui envoyai mon beau-père. Rousseau lui dit d'abord que je m'entendais comme les autres avec ses ennemis ; puis à la fin, il convint qu'il était possible que je ne fusse pas directement son ennemi ; mais que ses ennemis très ardents avaient abusé de ma bonne foi, et que j'avais été, sans le vouloir, leur agent. »

Comme on ne peut encore rien dire de bien concluant de ce premier trait, je me contente de faire remarquer la manière affectée, faussement candide du récit de Corancez, et surtout de ces mots qu'il prétend avoir *balbutiés* en abordant Rousseau : *ennemis*, *pension du roi d'Angleterre.* Il y a là-dedans un air de comédie qui frappe tout d'abord, mais bien moins qu'après l'entière lecture de la Notice. C'est le reste qui en éclaire le commencement.

Corancez continue à *expliquer* Rousseau. On se rappellera que c'était aussi le but de l'*honnête* Dussaulx. Corancez parle d'un arrangement conclu entre lui et Rousseau. Celui-ci devait lui communiquer *sur-le-champ* les soupçons qui pourraient fermenter dans son esprit ; de son côté, Corancez s'engageait à lui donner *sur-le-champ* une réponse claire et précise. « Qui l'aurait cru ? dit-il ; ce Rousseau si peu liant, suivant le dire général, prit avec moi cet engagement. En lui tendant la main, je pris le mien avec beaucoup de solennité. » On va voir à quoi aboutit cette *imposante* simagrée.

« Depuis notre convention, ajoute Corancez, Rousseau me proposa un jour de lire la correspondance qui avait tout terminé entre lui et Dussaulx.

Copyright Arvensa Editions

C'est cette même correspondance que Dussaulx vient de publier. Je l'acceptai. Parvenu à la dernière lettre de Dussaulx, je lui demandai *s'il n'y avait pas une lettre intermédiaire entre cette dernière de Dussaulx et la dernière de lui, Jean-Jacques.* — Pourquoi cela ? me dit-il. — *C'est, lui répondis-je, que cette dernière ne me paraît pas répondre catégoriquement à la vôtre, et...* Il n'y en a point, me dit-il avec chaleur, et vous *avez jugé.* Il emporta secs lettres et je sortis. Un ou deux jours après j'entre chez lui. : il fronce le sourcil, me regarde à peine et continue de copier sa musique. Je dis des choses insignifiantes, et ma visite fut courte. Je vis bien qu'il boudait et qu'il avait quelque chose sur le cœur ; mais me rappelant notre convention, je trouvai qu'il y manquait, et que c'était à lui de me parler et non à moi de l'interroger. J'y retourne une seconde fois ; même bouderie de sa part, même conduite de la mienne. Voulant faire cesser un état de choses aussi embarrassant pour moi que pour lui-même, j'entre pour la troisième fois ; je ne dis mot, je m’assieds. Les mains lui tremblaient. Enfin n'y pouvant plus tenir : Monsieur de Corancez, me dit-il !... — Je vous demande pardon, lui dis-je en l'interrompant ; vous me boudez depuis longtemps ; ce que vous avez eu sur le cœur a eu le temps de fermenter : rappelez-vous notre convention ; vous avez manqué à votre parole, je vous tiendrai la mienne. Je vous ai promis une solution claire et précise, parlez, je suis prêt à vous répondre. — Je ne puis peindre l'état dans lequel le mit ce préambule. Naturellement timide, et s'entendant reprocher son manque de parole, il était dans un état vraiment pénible à voir. Dans ce moment même, en mesurant l'homme devant qui j'étais, j'avais »honte du ton de supériorité que ma position *me forçait* de prendre et de l'embarras où je l'avais jeté, en le forçant de s'expliquer. — Vous m'avez accusé, me dit-il, de vous avoir caché des lettres de ma correspondance avec Dussaulx, et sans doute que vous supposez que ce sont celles qui sont contre moi. — Parlez-vous, répondis-je, d'après ce qui a été dit entre nous, ou vous a-t-on rapporté que je vous en avais accusé devant d'autres personnes ? Je ne vous ai pas dit à vous : vous avez d'autres lettres, je vous ai demandé si vous aviez d’autres lettres, et vous avez pris ma demande dans son vrai sens, puisque vous m’avez répondu : Non, il n’y en a point, et vous avez jugé. Il faut que, depuis, quelque bon ami de vous ou de moi m’ait accusé de l’avoir dit : or, il me semble que vous pouviez aussi bien m'en croire, qu’écouter les propos qui vous sont venus par des étrangers. Il faut que vous conveniez d’une chose : si j'ai tenu ce propos, j’ai menti, car vous

Copyright Arvensa Editions

savez bien que ne connaissant la correspondance que par vous, ce propos serait de ma part, non pas une indiscrétion, mais un mensonge. Or, pour faire un mensonge, il faut un but ; celui-là serait contre vous en faveur de Dussaulx : observez que je ne connais pas Dussaulx, que je ne l'ai vu qu'une fois au Tuileries, et que c'est vous qui me l'avez montré. Il faut donc que vous supposiez que j'invente un fait en faveur d'un homme que j'estime, à la vérité, sur sa réputation et que je ne connais pas, contre vous que *j'aime* et que je *respecte* et qui me recevez avec bonté. Vous voyez bien que cette supposition est impossible. Si vous m'interrogez sur le fond de votre querelle avec Dussaulx, je vous dirai *franchement qu'il n'est pas plus coupable que moi des vues que vous lui prêtez ; tout y répugne*. — Rousseau ne répliqua pas. Je partis, sans que depuis j'aie eu lieu de m'apercevoir qu'il conservât sur mon compte aucun ressentiment. Mes lecteurs peuvent commenter eux-mêmes ces deux faits, ils en tireront de grandes lumières sur le véritable caractère de Rousseau et sur la facilité qu'il laissait quelquefois dans son commerce. »

Cette harangue entortillée et passablement arrogante rappelle assez celle de Diderot au sujet de la lettre à Saint-Lambert. Corancez fait d'abord semblant de ne pas avoir compris la portée de sa question ; il dit avec un air d'ingénuité : Je vis qu'il me boudait et qu'il avait quelque chose sur le cœur. Puis il fait le généreux, il *gémit* de la position pénible de Rousseau et de l'embarras dans lequel il est *forcé* de le jeter. Cependant, on voit de reste à sa manière de se draper, au soin qu'il prend d'arrondir ses périodes, que ce rôle, *supérieur* selon lui, ne lui déplaît pas tant. Mais venons au fait. Il résulte clairement du récit de Corancez, que Rousseau voulant prendre ses avantages et nuire à Dussaulx dans l'esprit de celui qu'il avait pris pour arbitre, supprima à dessein une des lettres de sa correspondance. La question de Corancez, son observation sur le défaut de rapport entre la lettre et la réponse ; ce qu'il dit du trouble extrême de Rousseau, de sa colère, de son silence après l'explication, cette thèse gourmée, cette dialectique surabondante, ces airs de pédant qui gronde un écolier, tout en lui trahit le désir de faire passer cette conviction dans l'esprit du lecteur. La distinction amphigourique qu'il fait au sujet de sa question est dérisoire ; comme si celle qu'il avoue : *Y a-t-il une autre lettre ?* n'était pas seule un outrage ; j'en appelle là-dessus aux hommes les plus débonnaires. Sa supposition d'un malveillant qui aurait dénaturé cette question, n'est pas plus sérieuse ; c'était bien assez de son sens réel.

Copyright Arvensa Editions

D'ailleurs, ces mots qu'il y ajouta : « C'est que cette dernière lettre ne me paraît pas répondre catégoriquement à la vôtre », ne sont-ils pas assez significatif ? L'affront est couvert, je le veux bien ; en est-il moins cruel ? En pareille circonstance, trouvez-moi un homme d'honneur qui s'y trompe. Corancez, pour colorer sa malveillance, objecte sa convention vraie ou fausse avec Rousseau, et il ne voit pas que cette convention est contre lui. C'était lui qui soupçonnait ou plutôt qui accusait. Rousseau lui avait répondu d'une manière *claire et précise en* lui disant : Vous avez jugé, c'est-à-dire, vous avez prononcé que je suis le fourbe et Dussaulx l'honnête homme. Corancez feint encore de n'avoir pas compris le sens de ces paroles, c'est une tartuferie de plus ; il ne pouvait s'y méprendre, et pourtant, au lieu de répondre à cette déclaration si positive, il s'en alla. C'était confirmer l'interprétation que Rousseau avait donnée à sa question, et dès lors tout éclaircissement ultérieur devenait inutile. Corancez ne devait pas revenir, car il est défendu de revoir celui qu'on méprise. Ce qui étonne, c'est que Rousseau ait eu la faiblesse de ne pas chasser de chez lui un homme plus jeune que lui de moitié, et qui osait ajouter à une insulte grave l'humiliation de la scène dont on vient de lire le récit.

Il n'y a pas de masque si bien attaché qui ne tombe par la faute de celui qui le porte. Corancez affirmait qu'il ne connaissait pas Dussaulx ; j'en doute fort, et je vais dire tout à l'heure pourquoi. Il prétendait aussi que cet homme n'avait rien à se reprocher envers Rousseau. Or, il écrivait ce jugement en 1798, la Notice de Dussaulx avait paru, puisqu'il en parle dans la sienne. En sa qualité de journaliste, il n'avait pu ignorer que la réprobation des honnêtes gens avait flétri le diffamateur. Tout cela ne l'empêche pas de dire résolument : *Dussaulx n'est pas plus coupable que moi*, *tout y répugne !* Cependant, comme les outrages de la Notice étaient par trop révoltants, Corancez comprit que pour ne pas déroger à ses semblants de respect pour ta mémoire de Rousseau, il fallait faire quelques concessions à la conscience publique. Voici donc l'article captieux qu'il inséra dans le *Journal de Paris*, numéro du 11 prairial an VI. « Dussaulx, dit-il, à travers l'espèce de *culte* qu'il rend à Rousseau, laisse percer une amertume dont lui donnent l'exemple tous ceux qui ont éprouvé les effets de son caractère ombrageux. Tous, *sans exception*, après avoir été *ses amis les plus tendres*, finissent par l'insulter. » Il demande ensuite, avec un ton de sévérité affectée, pourquoi Dussaulx a attendu vingt ans pour publier la correspondance. « Ce ne peut être, dit-il, la crainte que les soupçons

Copyright Arvensa Editions

injurieux que Rousseau lui adresse puissent planer sur sa tête, soit dans l'esprit de ses contemporains, soit chez la postérité. Ses contemporains savent apprécier les accusations qui sont si souvent sorties de la plume de Rousseau, *et Dussaulx a l'avantage de jouir d'une réputation qui le met à l'abri de toute crainte.* Il ne reste donc que la postérité. Or, la postérité ne s'arrêtera que sur l'éloquence et les talents de Rousseau, et s'occupera très peu *du degré de ses torts* avec les personnes qui ont eu avec lui des relations. Dussaulx pouvait donc, sans crainte d'être compromis, ne pas s'exposer aux regards des *malintentionnés,* mais plutôt *couvrir de son manteau* celui devant lequel il s'obstine à brûler *son encens* » (quel encens, grand Dieu !).

La première chose à remarquer dans cette apologie réelle de Dussaulx, c'est que Corancez ne lui pardonne pas d'avoir étalé sa haine si brutalement et si gauchement ; exactement comme Mme de Boufflers tançait D. Hume à propos de ses fureurs maladroites (voyez chap. V). Sur cela seul, j'oserais presque affirmer que Corancez et Dussaulx étaient liés du vivant même de Rousseau ; on ne s'intéresse pas ainsi à ceux qu'on ne connaît pas. En second lieu, Corancez absout de nouveau Dussaulx de toute intention malveillante au sujet du portrait du fourbe. Admettons que Rousseau se soit trompé sur ce point, bien que le contraire soit évident. Ce léger tort de la part d'un infortuné, dont on savait que la raison était altérée, peut-il justifier les outrages dont il est accablé dans la Notice de Dussaulx ? non seulement Corancez ne relève aucune de ces lâches atteintes, mais, sans s'arrêter aux protestations publiques dont elles avaient été l'objet, il déclare que les soupçons *injurieux* de Rousseau ne peuvent nuire au calomniateur qui attendit vingt ans avant de jeter son masque. Selon lui, *la réputation de Dussaulx est au-dessus de toute atteinte parmi ses contemporains*, à moins que ce ne soient des *malintentionnés*. Par ce mot, il entend sans doute désigner les honnêtes gens, tels que MM. Jourdan, Granier et autres, qui exprimèrent publiquement leur indignation contre le libelle de Dussaulx. Cette odieuse production ne change rien aux sentiments d'estime qu'il a voués à son auteur ; elle ne lui arrache pas un mot d'apologie en faveur de l'homme dont il dit *aimer* et *respecter la mémoire :* au contraire, c'est lui qu'il blâme. « La postérité, dit-il, ne s'occupera que des talents de Rousseau, et très peu de ses *torts* envers ceux qui furent en relations avec lui », et Dussaulx est du nombre, bien entendu. Ainsi la postérité ne verra dans Rousseau, vilipendé, calomnié par

Copyright Arvensa Editions

Dussaulx, que son *caractère ombrageux, ses travers ridicules et ses torts* envers *ses plus tendres amis ;* elle ne s'occupera que de ses talents et de son éloquence, attendu que le reste, c'est-à-dire son caractère, sa vie morale, ne valent pas la peine d'être étudiés ! Elle saura même, grâce à l'*impartial* Corancez, que Rousseau fut fortement soupçonné par lui d'avoir voulu nuire à l'*honnête* Dussaulx, en supprimant une lettre de sa correspondance ! Et voilà l'homme en qui Musset-Pathay a voulu voir un *ami* de Rousseau ! Il ne s'est permis qu'une seule et bien timide observation sur la Notice de Corancez. À l'endroit où celui-ci disculpe Dussaulx, il met en note : « Dussaulx était au moins coupable d'*inexactitude.* » Excellent homme ! Il oubliait tout ce qu'il venait de dire, sur *la mauvaise foi et la malveillance de ce misérable !*

L'article que je viens de citer est bien certainement de Corancez : en voici la preuve. Après avoir parlé des *tendres amis* de Rousseau qui, *tous sans exception*, *finirent par l''insulter,* l'auteur ajoute : « L'amour-propre et le désir de dominer les a tous conduits chez Rousseau (alors comment pouvaient-ils être *ses tendres amis ?) ;* moi, je vais faire connaître cet homme qui a dit : Je ne suis fait comme aucun de ceux que je connais, etc. » Par là, il annonçait évidemment sa propre notice et les extraits qu'il en inséra dans le *Journal de Paris*, n° » 251, 252, 253, 259, 260 et 261 de l'an VI (1798).

Voilà donc ce que Corancez appelle un *trait de facilité dans le caractère et le commerce de Rousseau*. Cette prétendue facilité consista, comme on vient de le voir, à endurer un outrage suivi d'une allocution insolente, à laquelle *il ne répondit rien*, parce que sans doute il se sentait coupable !

L'assentiment sournois, mais très sensible pourtant, que Corancez accorde aux calomnies de Dussaulx est un indice certain d'hostilité. Cela étant, l'accusation d'infidélité qu'il intente à Rousseau, au sujet des lettres de ce fourbe, ne peut être considérée que comme une imposture digne de ses plus violents persécuteurs. Je penche même à croire que toute sa scène d'explication est imaginaire. Le journaliste, non content d'avoir calomnié Rousseau, aura trouvé piquant de mettre un génie sous ses pieds. Rousseau, qui avait rompu avec Dussaulx pour une allusion équivoque, n'eût certainement enduré ni la question insultante de Corancez, ni sa séance pédagogique, ni son apologie du fourbe Dussaulx. Il eût rompu avec lui sans retour. Dans tous les cas, on peut répéter, au sujet de Corancez, la question que M. Jourdan adressait à Dussaulx : Pourquoi persistiez-vous à

Copyright Arvensa Editions

fréquenter un homme que vous ne pouviez estimer ?

Passons à d'autres échantillons de caractère, aussi judicieux et aussi bienveillants que celui qu'on vient de lire. « J'ai dit qu'il était simple, continue Corancez, et qu'il tenait du caractère de l'enfance. » Puis il raconte « qu'entrant un jour chez Rousseau, il le trouva *hilarieux*, se promenant à grands pas dans sa chambre, et regardant *fièrement* son chétif mobilier. Tout ceci est à moi, me dit-il. Il venait d'achever de payer son tapissier. Une autre fois, je lui vois encore le visage riant et *une certaine fierté que je ne lui connaissais pas.* Il se lève, se promène, et, frappant avec sa main droite sur son gousset, il en fit sonner les écus. J'ai, dit-il, *une hernie crurale* dont je ne cherche pas à me débarrasser. Il avait reçu vingt écus pour une copie de musique. »

Le premier trait est plus niais que simple. *Ce regard fier* sur un *chétif mobilier* est peu vraisemblable. Le trait de l'argent est presque ignoble ; la *certaine fierté* de Rousseau à propos de vingt écus s'explique encore moins que le *regard fier* de ci-dessus. En outre, il y a dans l'une et l'autre anecdote quelque chose qui tient de l'extravagance. Il est bon qu'on sache que Corancez a soutenu que Rousseau était *fou de naissance ;* cela explique les deux scènes ridicules dont il prétend avoir été témoin. Il y avait dans la manière d'être habituelle de Rousseau des traits bien autrement dignes que ceux-là d'être cités comme types de simplicité. Bernardin de Saint-Pierre en a raconté de charmants ; j'engage le lecteur à les rapprocher de ceux qu'a choisis Corancez ; ce sera un excellent moyen d'apprécier la différence des intentions. Continuons. « *J'ai dit qu'il était bon*. Une amie de ma femme, jeune Anglaise *fort jolie*, avait désiré voir Rousseau. Comme je m'étais fait une loi de ne lui présenter personne, cette envie ne pouvait se satisfaire. Un jour que je devais mener chez lui un de mes enfants, la jeune Anglaise était chez moi. Je lui propose de prendre le costume de la bonne et de se charger de l'enfant. Elle accepte. J'ai *dit que cette bonne était jolie* (Corancez a peur que le lecteur ne l'oublie, et pour cause). Son extérieur annonçait peu de force. Je lui commandais de tenir l'enfant de telle et telle manière, de marcher, de s'asseoir, bien assuré de son obéissance. Rousseau causa avec elle, la plaignit de faire un état dont les fatigues paraissaient surpasser ses forces. Il engagea Rousseau à la faire goûter. Elle fut très bien régalée. Mme Rousseau me dit le lendemain qu'il avait remarqué que je ne ménageais pas assez la délicatesse de cette bonne, et que je lui parlais avec trop de dureté. *Je vois plusieurs de mes lecteurs*

Copyright Arvensa Editions

sourire à ce trait de bonté et me faire remarquer que la bonne était jolie. Cette circonstance, pour un homme de l'âge de Rousseau, ne me paraît devoir rien changer au motif de sa sensibilité. » *J'ai dit qu'il était bon !* Voyons ; il s'agit sans doute de quelque trait de bienfaisance comme ceux qu'a fait connaître M. de Saint-Germain, et dont je parlerai ailleurs ; ou bien de ces mouvements de sensibilité dont Bernardin de Saint-Pierre nous a conservé le souvenir ? Non : il s'agit de l'intérêt purement sensuel que tout homme, *sans être bon*, peut prendre à une jolie femme. Corancez, qui pressent le jugement du lecteur, et qui, en cas de distraction de sa part, veut le provoquer, a soin de faire remarquer *trois fois* que la bonne était jolie, ajoutant avec une bénignité hypocrite qu'il ne faut pas sourire ni penser à mal, attendu que Rousseau *était âgé ;* comme si les vieillards cyniques étaient si rares, surtout de son temps ! Rousseau n'avait que trois ans de moins lorsqu'une virago l'accusa d'avoir voulu la violer, et le bruit, dit M. de Saint-Germain, *en avait été répandu partout.* Indépendamment de cela, n'avait-il pas été représenté depuis longtemps comme un homme de mauvaises mœurs[176] ? Le choix de cet échantillon de bonté serait donc on ne peut plus maladroit de la part d'un ami, et Corancez avait de l'esprit ; de la part d'un malveillant, il va parfaitement au but, il provoque le ridicule et le mépris. Concluez.

Encore un trait de bonté. Corancez raconte qu'un jour Rousseau lui dit : « Je ne vous invite plus à dîner, ma fortune ne me le permet plus. Souriant ensuite : J'aime à boire à mes repas une certaine dose de vin pur. J'avais d'abord imaginé de partager également la quantité que je puis me permettre de boire entre mon dîner et mon souper, mais il en résultait que, se trouvant trop modique, aucun de mes repas ne m'offrait ce qui me convient. J'ai pris mon parti ; je bois de l'eau à l'un des deux, et je réserve la totalité de mon vin. Combien de choses découvriront dans ce dernier trait mes lecteurs attentifs ! s'écrie burlesquement Corancez ; *quelle bonté !* quelle candeur ! quelle *supériorité* sur les autres hommes, soit pour prendre son parti sur les événements, soit pour les apprécier en n'y voyant rien qui doive être caché ! » Puis vient une petite digression assez louche sur le désintéressement de Rousseau, qui buvait de l'eau à l'un de ses repas pour n'avoir pas *à subir les bienfaits d'autrui*, et qui disait fièrement : Je suis pauvre, mais je n'ai pas le cou pelé. Éloge au moins très suspect, car Corancez n'ignorait pas que, depuis longtemps, on avait persuadé au public

Copyright Arvensa Editions

que cette répugnance pour les bienfaits était de l'ingratitude, et cette noble fierté de l'ostentation. J'ai toujours cru que, dans ce récit, Corancez avait voulu rire aux dépens des *lecteurs attentifs*. Cette emphase ridicule, ce galimatias philosophique à propos de vin ne peuvent être que du persiflage. On ne voit pas où sont, dans tout cela, la *candeur*, la *supériorité*, la *bonté surtout.* N'est-il pas singulier que tous les exemples choisis par Corancez pour établir l'excellence du caractère de Rousseau, soient ou équivoques ou ridicules ? Je le demande au premier venu ; s'il avait à prouver la *facilité*, la *simplicité*, la *bonté* de quelqu'un, mettrait-il en avant des traits tels que ceux que je viens de citer ? Notez enfin que c'est après avoir avancé que la copie suffisait *amplement* aux besoins de Rousseau, qu'il le dit forcé de s'imposer cette dure privation.

Voici maintenant un trait de gaieté. Corancez raconte sommairement l'accident que Rousseau éprouva à Ménilmontant, et dont le détail se trouve dans les *Rêveries*, 2ème promenade. Un chien qui courait devant une voiture le renversa sur le pavé. Corancez qualifie ce fait *d'aventure abominable.* Je soupçonne, d'après le ton de son récit et la nature de ses remarques, qu'il y a encore quelque ironie sous cette expression exagérée. Il va voir Rousseau, le trouve couché, et se fait raconter les détails de son accident, « Je vis, dit-il, *avec grand plaisir qu'il excusait le chien, ce qu'il n'eût pas fait sans doute*, *s'il eût été question d'un homme*. *Il aurait vu infailliblement dans cet homme un ennemi qui*, *depuis longtemps, méditait ce mauvais coup*. » Après cette *bienveillante* réflexion, Corancez dit que Rousseau se mit à causer et à rire de tout son cœur. Dans cette anecdote, ce n'est pas le rire de Rousseau qui frappe, c'est l'article du chien, *soigneusement* interprété par le biographe ; de sorte que le lecteur, au lieu d'un trait de gaieté, a réellement sous les yeux un trait d'extravagance et de misanthropie ; et voilà avec quelle sincérité Corancez persiste *à expliquer* l'homme dont il avait été l'ami !

Enfin arrivent les louanges. « La timidité de Rousseau était excessive, dit Corancez, *il était scrupuleux dans ses engagements.* » Oui, mais cet homme scrupuleux dans ses engagements, il le soupçonna d'avoir supprimé une lettre de Dussaulx, tout exprès pour le dénigrer. Quand on a préalablement insinué une indignité de cette force, on ne risque rien à dire d'un homme qu'il est *scrupuleux ;* on sait bien que personne n'en croira rien. Remarquez, de plus, que ce trait perfide est habilement placé au début de la Notice. Ce coup une fois porté, les éloges ne tirent plus à conséquence. Je ne fais donc

Copyright Arvensa Editions

aucun cas du trait qui suit : « Pendant le cours de douze années que j'ai vécu avec Rousseau, je ne l'ai entendu dire du mal de qui que ce soit. » Je ne suis pas plus touché de ce que dit Corancez de l'impartialité de Rousseau à l'égard de Diderot et de Voltaire, de son indulgence pour tous les écrivains, de sa modestie sur ses propres ouvrages, vertus d'apparat, derrière lesquelles tout le monde sait que les auteurs abritent leur énorme vanité. Musset-Pathay a souligné tous ces faux éloges ; cela n'a rien d'étonnant, puisqu'il n'a rien vu que d'amical dans tout ce qu'il a transcrit de la relation de Corancez. À l'époque où ce dernier la publiait, l'opinion publique était fixée sur le compte de Rousseau. Après l'avoir complètement déshonoré pendant sa vie, les calomniateurs s'étaient acharnés sur sa cendre. Les *Notes sur Sénèque*, l'*Éloge de Milord Maréchal*, une foule de libelles et d'articles de journaux, dont plusieurs existent encore, sont des monuments irrécusables de cette rage de diffamation. Dussaulx venait de publier sa Notice, qui avait dû séduire bien des lecteurs superficiels, et dont Corancez lui-même avait fait l'éloge en paraissant la blâmer. Il est donc clair que ce Corancez pouvait louer Rousseau sans inconvénient ; il savait parfaitement qu'en lui prêtant des mérites équivoques, il s'honorait lui-même sans honorer l'objet de sa fausse estime ; que le public, imbu depuis longtemps de préventions défavorables, ne manquerait pas de dire de lui, comme autrefois de Hume : Le digne homme, il a cru voir tout cela dans ce méprisable Rousseau ; il a voulu peindre un honnête homme, et c'est un fourbe qu'il a démasqué sans le savoir. Pardonnons-lui cette noble erreur ! Dussaulx a suivi exactement la même tactique ; il a terminé ainsi sa virulente Notice : « Je ne sache pas que depuis notre éternelle séparation, il soit sorti de la bouche de Jean-Jacques un seul mot capable de m'offenser ; au contraire, j'ai appris *avec reconnaissance* qu'il s'était expliqué sur mon compte « d'une manière trop honorable pour le répéter. » C'est ainsi que Grimm, dont la haine affreuse n'a plus besoin d'être prouvée, avouait n'avoir personnellement aucun reproche à faire à l'homme qu'il déchira pendant près de trente ans. Qu'on ne soit donc pas dupe de ces hypocrites concessions, uniquement destinées à faire valoir la *sincérité* des calomniateurs. N'a-t-on pas vu ce que la reconnaissance a inspiré au *sensible et véridique* Dussaulx ? Autre trait du même genre. Corancez veut bien convenir que Rousseau *avait beaucoup* d'ennemis. C'est quelque chose ; mais nier tout à fait eût été maladroit. Corancez tenait à son rôle

Copyright Arvensa Editions

d'ami *impartial*.

Le reste de la Notice contient quelques détails frivoles, mais dans lesquels Rousseau joue toujours un rôle bizarre. Puis Corancez arrive à la question de son état mental. Il le déclare absolument fou et veut que sa folie ait été une maladie de naissance : il prétend même que plusieurs personnes de sa famille en furent atteintes. Cette opinion sera examinée ailleurs.

J'ai dit qu'il était très probable que Corancez et Dussaulx se connaissaient[177]. J'ajoute qu'ils étaient l'un et l'autre liés avec ses ennemis déclarés. Dussaulx, dans sa Notice, fait l'éloge de Diderot et de d'Holbach, qu'il représente comme *le plus doux*, *le meilleur des hommes*, *plein de complaisance pour Rousseau* (Musset-Pathay, *Hist*., t. I^er^). Nous savons ce qu'il faut penser de cet éloge. De son côté, Diderot, dans ses *Notes sur Sénèque*, met Dussaulx au nombre des *victimes de la méchanceté de Rousseau*, et il dit tenir de lui *qu'il avait été épargné dans les Confessions* (voir chap. II). Tout cela fait nécessairement supposer des rapports personnels. Quant à Corancez, voici un trait de sa Notice qui se rapporte à d'Alembert, et qui prouve sans réplique ses liaisons avec cet homme, et la réalité de ses dispositions malveillantes à l'égard de Rousseau. « C'est ici, dit-il, le lieu *de rendre justice* à la mémoire d'un homme dont les ouvrages feront toujours honneur à la France, à d'Alembert ; Je le voyais souvent en maison tierce, mais j'évitais soigneusement de lui parler de Rousseau, *parce que je le savais son ennemi déclaré*. Après la mort de ce dernier, nous en parlâmes souvent. Sans lui adresser aucun reproche direct, je le mis dans le cas de se juger lui-même. Il se reprocha *franchement et amèrement* les *tracasseries* qu'il lui avait suscitées, quoique s'excusant sur son erreur. *Il vint un jour jusqu'à en répandre des larmes.* Je ne puis dissimuler qu'elles me firent plaisir. Elles honoraient à mes yeux l'homme de mérite qui les versait et celui qui en était l'objet. » Indigné de cette comédie de d'Alembert, l'honnête Musset-Pathay s'écrie : « Comment croire à ces larmes, quand on voit celui qui les répand outrager Rousseau en pleine Académie, à l'époque même où il tenait ce langage ? » J'ajoute, moi : Comment croire à la sincérité de Corancez, témoin de cet acte de duplicité révoltante, et qui feint de n'en pas comprendre la bassesse ? Comment croire qu'il ait pu ne voir que des *tracasseries* dans les lâches calomnies de l'*Éloge de Milord Maréchal ?* Notez que ce même homme *qui prétend avoir*

Copyright Arvensa Editions

mis d'Alembert dans le cas de se juger, et qui, au moment où l'académicien outrageait la mémoire de Rousseau, était rédacteur d'un des premiers journaux de France, *ne fit paraître* aucune *protestation* en *faveur de son ami.* Je m'en suis assuré en parcourant, un à un, tous les numéros du *Journal de Paris*, depuis 1778 jusqu'en 1800. Corancez ne rompt le silence qu'en 1798, et c'est pour atténuer, contre toute évidence, l'odieuse conduite de d'Alembert, c'est pour honorer son faux repentir !

Voici comment il termine les extraits de sa Notice insérés dans le *Journal de Paris :* « Dussaulx, dit-il, a mis à la fin de son ouvrage une apostrophe à l'ombre de Rousseau » (c'est le trait ridicule que j'ai cité). « Mes lecteurs me pardonneront-ils de placer ici celle que j'ai faite pendant la marche de la cérémonie de la translation du corps au Panthéon... Je désire

Déjà vers les bosquets de l'heureux Élysée
J'ai guidé tes mânes errants ;
Je te vois aujourd'hui, du haut de l'empirée,
Avec les Dieux partager *notre encens.*
Pour la dernière fois, *ombre toujours trop chère,*
Reçois mes vœux reconnaissants ;
Par tes leçons mes enfants ont un père,
Et moi, père, j'ai des enfants.

Corancez a eu raison de mettre cette *sensiblerie* mythologique à côté de l'exclamalion de Dussaulx. C'est la même *reconnaissance pour l'ombre toujours trop chère* qui les inspira toutes les deux. Je n'ai pas tout dit sur Corancez, j'y reviendrai ailleurs.

Le prince de Ligne, guerrier littérateur, se trouvant àè Paris en 1770, eut la fantaisie d'aller voir Rousseau. On trouve le récit de cette entrevue dans le tome X de ses interminables *Oeuvres* (il n'y en a pas moins de trente et un volumes). Musset-Pathay a eu la bonté de citer une grande partie de cette prétentieuse et équivoque relation *(Hist.,* t. 1er). Je ne lui ferai pas le même honneur et me contenterai d'en relever quelques traits où percent l'ironie et la malveillance.

Introduit chez Rousseau, le prince de Ligne entama la conversation sur des sujets littéraires. « Rousseau entra, dit-il, dans des détails supérieurs peut-être à tout ce qu'il avait écrit. Ensuite il s'écria plusieurs fois : Les hommes ! les hommes ! Je lui répondis : Ceux qui s'en plaignent sont des hommes aussi et peuvent se tromper sur le compte des autres hommes. Cela lui fit faire un moment de réflexion. Je lui dis que j'étais de son avis sur la manière de recevoir et d'accorder les bienfaits, et sur le poids de la

Copyright Arvensa Editions

reconnaissance, quand on a pour bienfaiteurs des gens qu'on ne peut ni aimer ni estimer. Cela parut lui faire plaisir. Je me rabattis ensuite sur l'autre extrémité à craindre, l'ingratitude. *Il partit comme un trait*, me fit les plus beaux manifestes du monde, qu'il entremêla de *quelques petites maximes sophistiques* que je m'étais attirées en lui disant : *Si cependant M. Hume a été de bonne foi !* Il me demanda si je le connaissais ; je lui dis que j'avais eu une conversation très vive à son sujet, et que la crainte d'être injuste m'arrêtait toujours dans mes jugements. » Dans un autre endroit, le prince parle de sa *vénération* pour Rousseau ; on conviendra que cette phrase : *Si M. Hume a été de bonne foi !* n'en annonce guère. Au fond, quel rôle joue Rousseau dans ce dialogue ? Celui d'un homme attaqué par son côté faible, repoussant le simple soupçon d'ingratitude avec une vivacité maladroite, indice certain de l'application secrète qu'il s'en fait. Les *petites maximes sophistiques* qu'il débita, suivant le prince, après le trait relatif à Hume, achèvent de trahir les reproches d'une conscience coupable. Tout l'esprit, toute l'admiration dont le prince emmielle ce petit tableau, n'empêchent pas que la malignité n'en soit sensible. Il y avait même de sa part une sorte de brutalité à débuter ainsi auprès d'un homme qu'il voyait pour la première fois, et dont, à défaut d'estime, il eût dû respecter le talent et les malheurs. « Sa vilaine femme ou servante, ajoute-t-il, nous interrompait quelquefois par des propos saugrenus qu'elle faisait sur son linge, sur sa soupe, etc. » Cette tirade est non seulement insolente, elle est mesquine. Est-ce qu'un prince, conversant avec un des premiers génies du siècle, eût dû s'apercevoir de la présence de sa *vilaine femme ou servante ?*

Quelque temps après cette visite, le prince écrivit à Rousseau pour lui offrir un asile dans sa principauté. « J'appris, dit-il, que les prélats et les parlementaires, ces deux classes de gens corrompus, voulaient inquiéter *Jean-Jacques.* Je lui écrivis la lettre qu'il donna à lire ou à copier assez mal à propos, et qui se trouva enfin, je ne sais comment, imprimée dans toutes les gazettes. »

Cette lettre existe dans l'édition de Neufchâtel, tom. V, pag. 355. Elle est tellement leste et prétentieuse, que Grimm lui-même trouva *qu'elle manquait de naturel, ce qui l'avait empêchée de réussir dans le public » (Corresp.,* juillet 1770). Je n'en cite que les deux traits suivants, qui sont loin d'être bienveillants : « On ne sait pas lire dans mon pays, *vous n'y serez ni admiré ni persécuté*, *vous ne régnerez* sur personne, et *personne ne régnera sur vous.* Il eut *la bonté* de croire, à sa façon ordinaire, continue le

Copyright Arvensa Editions

prince dans sa relation, que les offres d'asile que je lui faisais étaient un piège que ses ennemis m'avaient engagé à lui tendre. » Rousseau ne crut pas cela précisément ; il fut frappé, et devait l'être, de l'ironie désobligeante qui régnait dans la lettre du prince, et ne regarda pas ses offres comme sérieuses. Il dit, dans son premier dialogue, que le prince de Ligne lui proposa un asile dans ses terres par une *belle lettre qu'on eut même le soin de faire courir dans Paris.* Ces expressions annoncent que l'indiscrétion ne venait pas de Rousseau, comme le dit le prince, écrivailleur très vaniteux, et par conséquent très capable d'avoir répandu lui-même sa sémillante épître. Rousseau, reconnaissant des offres de ce nouveau protecteur, lui fit une visite. Là-dessus, nouvelles digressions à cet effet. Le prince lui ayant demandé pourquoi, aimant si fort la campagne, il était allé se loger au milieu de Paris, « il me *fit*, dit-il, *ses charmants paradoxes* sur l'avantage d'écrire en faveur de la liberté lorsqu'on est enfermé, et de peindre le printemps quand il neige. » Je doute fort que M. le prince dise ici la vérité ; les motifs qui avaient ramené Rousseau à Paris étaient sérieux, il ne les cachait point ; et quand il n'eût pas cru devoir s'expliquer, il ne se fût pas jeté dans ces antithèses ridicules. Mais M. le prince tenait à faire de l'esprit, et ce qui le prouve, c'est qu'il parle sans façon de celui qu'il déploya dans cette conversation. « Je n'ai jamais eu tant d'esprit », dit-il, ajoutant avec une humilité grotesque : « Ce fut, je crois, la première et la dernière fois de ma vie ! »

Rousseau lui déclara qu'il était résolu à braver les décrets dont le Parlement et le clergé le menaçaient. « Je me permis alors, dit le prince, quelques vérités *un peu sévères* sur sa manière d'entendre la célébrité. Plus vous vous cachez, lui dis-je, plus vous »êtes en évidence ; plus vous êtes sauvage, plus vous devenez homme public. » C'est-à-dire : vous affectez d'aimer la solitude et de fuir les hommes, je vous avertis que c'est un petit calcul de vanité qui ne trompe personne.

M. le prince, en quittant Rousseau, lui dit *avec larmes* (Dussaulx *pleurait* et d'Alembert aussi) : « Soyez heureux, monsieur, soyez heureux *malgré vous*. » C'est-à-dire : vos malheurs sont des chimères, ou bien, ils sont votre ouvrage ; soyez heureux, il ne tient qu'à vous ! Le prince oublie qu'il a avoué que Rousseau courait des dangers à Paris, et que c'était même pour cela qu'il lui avait offert un asile. Tout n'était donc pas imaginaire dans ces malheurs qu'il traitait si légèrement. « Si vous ne voulez pas habiter, ajoute-t-il, *le temple* que je vous ferai bâtir dans ma souveraineté, où je

Copyright Arvensa Editions

n'ai ni parlement ni clergé, mais les meilleurs moutons du monde, restez en France ; si, comme je l'espère, on vous y laisse en repos, vendez vos ouvrages, achetez une jolie petite maison de campagne, entrouvrez la porte à quelques-uns de vos *admirateurs, et bientôt on ne parlera plus de vous.* » C'est-à-dire : quittez Paris, où vous n'êtes venu que *pour faire parler de vous*, et rentrez, si vous pouvez, dans l'obscurité que vous ne pouvez souffrir ! « *Ce n'était* « *pas son compte*, ajoute le prince, car il ne serait pas resté à Ermenonville si la mort ne l'y avait pas surpris. » Charitable réflexion qui fait ressortir la manie ambulante du grand homme et sa rage de célébrité mal dissimulée par l'amour affecté de la solitude.

Le prince termine par ce trait *modeste :* « Enfin, touché de l'*effet* qu'il produisit sur moi, et convaincu de mon *enthousiasme* pour lui, il me témoigna plus de reconnaissance et d'intérêt qu'il n'avait coutume d'en montrer à qui que ce fût, etc. » C'est-à-dire : le vaniteux Rousseau proportionnait l'accueil qu'il faisait aux visiteurs à l'effet qu'il produisait sur eux, et à l'enthousiasme dont ils étaient transportés. Du reste, il est permis de ne pas croire à cette préférence dont M. le prince prétend avoir été l'objet ; car, outre que sa relation, supposé qu'elle soit exacte, n'annonce rien de si bienveillant, Rousseau, comme chacun sait, n'aimait guère l'*admiration, l'enthousiasme et surtout les temples.* En somme, il est probable que *l'Altesse* n'apporta chez lui que de la curiosité, sa fatuité bien connue, et, selon toute apparence, quelque chose de moins innocent qu'elle n'avoue pas, mais qui ne se sent que trop. En terminant, il est bon de dire que le prince de Ligne était en correspondance avec Grimm qui, à force d'intrigues, était devenu à cette époque une espèce de personnage politique. Voici la lettre beaucoup trop obséquieuse qu'il lui écrivait (Moscou, 3 juillet 1787) : « On vous aime beaucoup, *monsieur le baron*, on parle beaucoup de vous à la cour, mais vous écrit-on ? Catherine *le Grand,* car elle fera faire une faute de français à la postérité, n'en a peut-être pas le temps, etc. » ; et le reste sur le même ton. Voici la formule finale : « Recevez, *monsieur le baron*, l'assurance de la considération distinguée que je partage pour vous avec tous ceux qui vous connaissent ou ont entendu parler de vous ; de même que je partage avec *vos amis le tendre attachement que vous inspirez si vite* » *(Correspondance de Grimm*, t. XV). Celui qui caresse ainsi le fourbe insolent dont il ne pouvait ignorer les dispositions à l'égard de Rousseau ; *l'ami* de Grimm et *des amis* de Grimm, trahit lui-même le secret de ses visites ; il est digne de figurer à côté de

Copyright Arvensa Editions

Dussaulx et de Corancez.

Il est inutile de dire que Musset-Pathay est enchanté du prince de Ligne. Pour donner une idée du quiétisme de ce digne homme, je vais citer ce qu'il dit à la suite des Notices dont je viens de faire l'examen : « Nous avons fait connaître, *sans les atténuer*, *les reproches faits à Jean-Jacques,* nous contentant de les accompagner de quelques observations » *(Hist.,* t. I^er^). Ainsi les calomnie » de Dussaulx, les mensonges de Me de Genlis, les insolences de Rulhières, les gentillesses hostiles du prince de Ligne, ne sont pour Musset-Pathay que des critiques, méritées sans doute, puisque sa conscience ne lui a pas permis de les *atténuer !* Cela passe toute idée. Quant à la Notice de Corancez, qu'il a citée presque en entier, il n'en a même pas soupçonné l'artificieuse malveillance ; Corancez est pour lui un vrai et fidèle ami de Rousseau, et plus tard on le verra prendre chaudement sa défense, dans un cas qui eût dû lui dessiller les yeux, s'il eût été moins opiniâtre dans ses premiers jugements.

Je viens de faire voir avec quelle lâche persévérance on abusait de la faiblesse du pauvre Rousseau pour achever de ridiculiser sa personne et de noircir son caractère. Après ce fatras hypocrite et prétentieux, il est doux de pouvoir soulager son cœur avec le simple et touchant récit de Bernardin de Saint-Pierre[178]. Je regrette que son extrême longueur ne me permette pas de l'insérer ici. Je recommande aussi la courte mention que Grétry fait de ses rapports avec Rousseau dans le deuxième volume de ses *Essais* sur la musique. Et qu'on ne croie pas que dans ces deux morceaux tout soit éloge. Le blâme s'y rencontre souvent, mais presque toujours juste et tempéré par une généreuse compassion, facile à distinguer du patelinage venimeux des satires précédentes. Grétry s'est bien quelque peu trompé dans ses jugements sur le caractère de Rousseau, mais son erreur est sincère et sans aucun mélange de fiel. Cela l'honore d'autant plus qu'il était lié avec Marmontel et autres personnages dont la haine ardente, mais couverte, pouvait facilement séduire un jeune homme qui ne connaissait Rousseau que d'après ses ouvrages.

Les renseignements plus ou moins véridiques qu'on possède sur l'existence de Rousseau à Paris, jusqu'à sa retraite à Ermenonville, se réduisent aux notices dont il a été question précédemment. Avant de passer à l"examen de son état moral à cette époque de sa vie, je ne puis me dispenser de réfuter deux accusations graves imaginées par ses

Copyright Arvensa Editions

ennemis, presqu'au début de ses malheurs, dans le double but de déshonorer son caractère et de prouver l'altération originelle de son intelligence. Il s'agit 1° de sa prétendue défiance envers ses meilleurs amis et de sa facilité à rompre avec eux ; 2° de son aveugle soumission aux ordres de sa gouvernante et de l'influence perverse qu'on attribue à cette femme sur ses dispositions intérieures et sur les actes de sa vie. Si je parviens à démontrer que ces deux imputations sont fausses, il est évident que la question de l'état moral de Rousseau en sera considérablement simplifiée, et qu'en outre, ces nouvelles calomnies tourneront encore une fois à la honte de ceux qui les ont imaginées. La première de ces accusations est devenue en quelque sorte populaire ; c'est la formule obligée de toutes les biographies. Je ne parlerai pas ici des anciens amis de Rousseau ; je les crois jugés. Je n'ai à examiner que les relations plus ou moins intimes qu'il conserva, ou qu'il forma après sa rupture avec ces fourbes, et dont plusieurs durèrent jusqu'à la fin de sa vie. Je commencerai par du Peyrou. Rousseau, dans le XIIe liv. des *Confessions*, a fait de lui un portrait assez peu flatteur, mais qu'on va voir être juste sous beaucoup de rapports ; quant au jugement final, je dirai dans un instant ce que j'en pense. Laissons donc l'opinion de Rousseau sur du Peyrou, et venons aux faits.

Leur intimité commença en 1764, pendant le séjour que Rousseau fit à Môtiers-Travers. Elle fut telle, que du Peyrou reçut de son ami le dépôt de ses papiers les plus importants, ceux qui devaient servir à la composition de ses Mémoires. Il se montra digne de ce choix, offrit un asile à Rousseau dans sa propre maison, tenta l'entreprise d'une édition générale de ses écrits dans le seul but d'assurer son avenir ; et nous avons vu que lors des persécutions de Môtiers, il publia en sa faveur des mémoires mal écrits, mais pleins de zèle et de logique. Quelques nuages s'élevèrent entre les deux amis pendant le séjour de Rousseau en Angleterre. Du Peyrou étant presque le seul ami qui lui fût resté, il correspondait activement avec lui du fond de sa solitude. Le trajet était long ; les lettres étaient retardées, égarées ou interceptées ; Rousseau, alors aux prises avec un dangereux fourbe, était chagrin et irritable. Du Peyrou, tout en affectant la froide raison et le stoïcisme, était distrait, étourdi, inconséquent, tranchant et crédule. De plus, riche, sensuel, exempt de soucis, il faisait souvent bon marché des peines de son ami. Hume, qui n'oubliait rien, correspondait avec lui. Cela est prouvé par le trait suivant d'une lettre de Rousseau (31

Copyright Arvensa Editions

mai 1766) : « Autre grief. M. Hume *vous apprend, dites-vous*, que la province de Derby m'a nommé un des commissaires des barrières, etc. » Je dirai en passant que cet avis de Hume était un mensonge (voir le reste de la lettre). Il n'est pas absolument impossible que ces rapports avec Hume aient inspiré à du Peyrou quelques préventions. Il est également certain qu'il voyait Voltaire. Rousseau, qui le savait, lui en témoigna une fois son inquiétude (27 janvier 1766). Après la rupture de Rousseau avec Hume, du Peyrou parut croire qu'il avait des torts, et lui écrivit dans ce sens. Rousseau lui répondit avec chaleur (4 oct. 1766). Il faut lire toute cette lettre pour comprendre jusqu'où pouvait aller la légèreté de du Peyrou. Sa fin est surtout remarquable. À propos de l'exclamation de Hume : *Je tiens Jean-Jacques Rousseau,* M. de Luze, qui avait accompagné ce dernier à Londres, prétendit que Hume n'avait jamais couché dans la même chambre que lui ; d'où il résultait clairement que Rousseau était un menteur ou un visionnaire. Du Peyrou, persuadé de la réalité de cette assertion de M. de Luze, la transmet à Rousseau comme certaine (voir la lettre de Rousseau du 8 janvier 1767). Des explications sont échangées, et M. de Luze convient qu'il a manqué de mémoire. Rousseau se plaint, du Peyrou se fâche, crie plus fort que lui, et Rousseau fait amende honorable ! (Voyez sa lettre du 15 nov. 1766). Du Peyrou trouvait de la *méchanceté* dans la lettre de Rousseau à Hume (10 juillet 1766). Rousseau réfute parfaitement ce reproche plus que dur, et il ajoute : « Si vous blâmez cette lettre, j'en suis d'autant plus fâché que je veux qu'on juge par elle de l'âme qui l'a dictée. Cette sévérité de jugement, qui va jusqu'à l'injustice, est aussi loin de votre cœur que de votre raison, et ne vient que de votre défaut de mémoire... Vous voyez que ma rupture avec Hume est publique, et vous oubliez que je n'ai aucune part à cette publicité ; vous voyez que je lui dis des choses dures, qui sont imprimées, et vous oubliez que c'est lui qui m'a forcé de les lui dire, et que c'est lui qui les a fait imprimer, etc. » Cette lettre, d'une douceur si touchante et d'une logique si serrée, commence par ce trait charmant : « Que Dieu comble de ses bénédictions mon cher hôte qui, par a une réconciliation parfaite, accorde à mon cœur la paix dont il avait besoin ! » Et du Peyrou avait tort !

Dès que Rousseau fut installé à Trye, il s'empressa d'en avertir son ami. Celui-ci lui avait fait espérer une visite à Wooton ; des accès de goutte le retinrent chez lui. Vers la fin de juillet 1767, appelé en Hollande par ses affaires, il promit qu'à son retour il passerait par Trye. Rousseau lui en

Copyright Arvensa Editions

témoigne son ravissement dans ses lettres des 1er août et 8 septembre 1767. On jugera de ses perplexités et de son impatience par l'extrait suivant de sa lettre du 27 septembre même année : « Vous pouvez, mon cher hôte, imaginer le plaisir que m'a fait votre dernière lettre par l'inquiétude que vous avez trouvée dans ma précédente et que vous blâmez avec raison.... ; mais considérez qu'après de si longues agitations, *si propres à troubler* ma tête, au lieu du repos dont j'avais besoin pour la raffermir, je me trouve ici (à Trye) submergé dans une mer d'iniquités, au moment où tout paraissait concourir à rendre ma retraite honorable et paisible... Venez donc ; *je n'ai que vous seul, vous le savez*, *c'est assez.* Je ne regrette qu'un ami (Milord Maréchal) ; *vous serez désormais le genre humain pour moi.* Venez verser sur mes blessures enflammées le baume de l'amitié et de la raison, etc. » Du Peyrou était libertin, Rousseau le lui reproche souvent (voy. en particulier sa lettre du 10 juillet 1767). Au lieu de se rendre directement à Trye, en venant de Hollande, comme il l'avait promis, il alla à Paris où il eut un accès de goutte. On voit par la lettre, moitié affectueuse, moitié sévère, que Rousseau lui écrivit pendant sa convalescence (15 octobre 1767), que ses plaisirs l'occupaient bien plus que le désir de revoir son ami malheureux. « Faites en sorte, lui dit celui-ci, que je vous pardonne les *huit jours* dont vous avez eu le front de me parler. » Du Peyrou, à ce qu'il paraît, ne comptait pas rester davantage à Trye. Il y vint enfin et y tomba malade ; Rousseau lui prodigua ses soins et parvint à rappeler aux extrémités la goutte qui s'était jetée sur les organes intérieurs. Du Peyrou, rétabli, retourna à Paris et y resta assez longtemps, car Rousseau lui écrivait le 6 janvier 1768 : « Je vous avoue que votre *long* séjour à Paris m'inquiéterait, si vous n'aviez avec vous un bon surveillant qui ne s'embarrassera pas plus que moi de vous déplaire *pour vous conserver.* » Ce surveillant était un ami qu'il ne nomme pas. On voit que du Peyrou était incorrigible sur l'article de la sensualité. Son séjour à Trye avait duré près de deux mois et demi. Entouré de soins affectueux, seul avec le plus franc et le plus expansif des hommes, il eût pu facilement s'éclairer sur une foule de points que la correspondance ne résout jamais bien. C'était le cas de réparer quelques torts superficiels déjà effacés du souvenir de son malheureux ami ; il fallait, comme celui-ci l'y invitait, verser sur ses blessures le *baume de l'amitié et de la raison*. Du Peyrou ne fit rien de tout cela. Distrait par ses préoccupations épicuriennes, prévenu peut-être contre Rousseau par les hommes qu'il avait fréquentés à Paris, il ne

Copyright Arvensa Editions

comprit pas la portée du devoir qu'il avait à remplir. Sa légèreté, son entêtement, son stoïcisme postiche l'emportèrent sur la bonté de son cœur. Sans sa maladie, il n'eût passé que *huit jours* chez son ami affligé et avide de sa présence ! Rousseau ne s'est pas expliqué sur les circonstances de ce séjour de du Peyrou à Trye. Ses lettres des 6 janvier et 10 février 1768 sont encore pleines de la plus tendre sollicitude. Du Peyrou, mal rétabli de sa goutte, ne faisait que d'arriver à Neufchâtel. Le 24 mars suivant, Rousseau, en réponse à une de ses lettres, lui parle de la rupture des arrangements qu'il avait faits avec lui au sujet du placement des 6,006 francs de Milord Maréchal. Ses explications à cet égard sont très peu claires, et ce n'est pas cela qui importe. Il s'agit de rechercher d'où pouvait venir cette résolution subite. On remarquera déjà que, dans la lettre du 24 mars 1768, Rousseau reproche à du Peyrou de lui avoir proposé Coindet pour un envoi de livres. Après les explications qui devaient avoir eu lieu à Trye, du Peyrou, sachant combien cet homme était suspect à son ami, manqua absolument de tact et de déférence en offrant son entremise. Dans une autre lettre du 29 avril 1768, on trouve le trait suivant : « Depuis ce qui s'est passé ici (à Trye), durant votre maladie et durant votre convalescence ; depuis la singulière façon dont je vous ai vu traiter, *en toute chose*, celui qui n'avait d'ami que vous sur la terre, qui n'avait de confiance qu'en vous seul, qui n'aimait encore la vie que pour la passer avec vous ; avec celui dont vous étiez la seule et dernière espérance ; je vous avoue que je me trouve forcé de conclure de deux choses l'une, ou que, dans tous les temps, j'ai mal connu votre cœur, ou qu'il s'est fait de terribles changements dans votre tête. Comme la dernière opinion est la plus honnête et la plus vraisemblable, je m'y tiens. » On ne peut établir que des conjectures sur ce passage ; il est probable qu'au lieu de chercher à calmer et à consoler son ami, du Peyrou, selon son habitude, n'opposa à ses plaintes que de l'incrédulité, des discussions offensantes et des phrases stoïques. Il fallait bien que les choses se fussent passées ainsi, pour que Rousseau mit dans ses reproches une sensibilité si vive. Quant à la rupture de l'accord, il est évident par les termes de la lettre qu'elle n'eut pas d'autre motif que les procédés de du Peyrou pendant son séjour à Trye. Du reste, que cette résolution de Rousseau fût raisonnable ou non, du Peyrou, dans la discussion qui s'ensuivit, se montra aigre et absolu (voir la lettre du 29 avril 1768), tandis qu'il ne s'agissait, pour ramener son ami, que de passer condamnation sur ses raisons bonnes ou mauvaises et de lui parler

Copyright Arvensa Editions

affectueusement. Néanmoins, il ne fut plus question entre eux de cette affaire, et leurs rapports subséquents, quoique moins suivis et moins affectueux, annoncent toujours de l'amitié.

Lors de l'affaire Thevenin, du Peyrou, toujours sceptique et présomptueux, manda à Rousseau *que ses ennemis avaient trop d'esprit* pour ourdir une calomnie si absurde. Il paraît que là-dessus il ne manqua pas d'étaler sa ridicule philosophie, car Rousseau lui dit dans sa réponse : « Vos maximes stoïques, mon cher hôte, sont très belles, comme celles de tous les gens qui philosophent tranquillement dans leur cabinet sur les malheurs dont ils ne souffrent pas et sur l'opinion publique qui les honore. »

Du Peyrou était *seul* dépositaire des papiers de Rousseau. Un écrit qui faisait partie de ce dépôt fut imprimé furtivement à Lausanne en 1769, et à Paris, par les soins de Fréron. D'après les lettres de Rousseau à du Peyrou (18 janvier 1769), et à Laliaud (4 février 1769), on doit admettre que quelque intrigant s'empara du manuscrit ; mais je dois signaler un tort grave que se donna du Peyrou dans cette affaire. Rousseau écrivait ce qui suit à M. de Saint-Germain (juin 1770) : « J'ai eu la curiosité de lire ur barbouillage[179] dont M. Fréron a été le premier éditeur, et qui a été volé dans mes papiers, je ne sais comment et par qui. Sur cette édition furtive, Rey a jugé à propos d'augmenter la sienne. Le dépositaire de mes papiers (du Peyrou), *qui ne m'avait rien dit de ce larcin, voyant que j'en étais instruit,* m'apprit que ce dis cours avait été mutilé à l'impression, et qu'on en avait retranché un article entier, supposant que c'était une omission d'inadvertance, par la hâte que le voleur avait mise à transcrire le discours ; *mais il ne voulut pas me dire quel était l'article oublié* ou « *retranché.* J'ai donc vérifié la chose dans l'édition de Rey, et j'ai trouvé que cet article était un *très bel éloge du peuple corse*, et un éloge encore plus beau des troupes françaises et de leur général. « Il ne m'en a pas fallu davantage pour comprendre le reste. » Du Peyrou avait donc tu le vol de l'écrit et le retranchement de l'éditeur. Comment accorder ces deux réticences avec la délicatesse et l'amitié ? Quant à la suppression de l'éloge des Corses, c'est encore un bout d'oreille de M. de Choiseul. Prévenu de l'impression, le ministre y mit sans doute cette condition mesquine. Le retranchement de l'éloge des troupes françaises et de leur général a quelque chose de plus misérable encore. M. de Choiseul craignait que Rousseau ne se fît des amis

Copyright Arvensa Editions

quelque part. L'explication que du Peyrou donne de ces deux circonstances est dérisoire ; toute sa conduite indique qu'il avait sur cette affaire des lumières dont il ne voulait pas faire part à son ami ; et certainement tout cela ne peut pas s'appeler absolument de la bonne foi.

On peut voir, dans la lettre de Rousseau du 31 mars 1769, que le stoïcisme de du Peyrou n'était pas d'une nature bien robuste.

Rousseau le lui fait sentir avec une ironie fine, mêlée de beaucoup de sensibilité.

Bon et dévoué malgré ses travers, du Peyrou proposa à Rousseau de venir demeurer chez lui. Son offre ne fut pas acceptée (voir la lettre du 7 janvier 1770). « J'ai vu le temps, lui dit Rousseau, où cette idée eût fait le bonheur de ma vie, et si ce temps n'est plus, ce n'est assurément pas ma faute... Vous m'exhortez à vous traiter en ami ou en étranger ; l'alternative me paraît dure, car votre exemple ne m'a pas laissé le choix, et *votre cachet m'avertit que nos deux âmes ne sauraient jamais se monter au même ton.* » On va voir tout à l'heure ce qu'exprimait ce cachet. Du Peyrou mit de l'aigreur dans sa réponse. Voici un trait de celle de Rousseau, que je regrette de ne pouvoir citer en entier : « Dans votre précédente lettre, vous m'exhortiez à vous traiter en ami ou en étranger ; votre devise sur le cachet de cette lettre m'avertissait *que vous vous faisiez gloire de n'avoir vous-même aucun de ces épanchements de cœur auxquels vous m'invitiez.* Or, il me paraissait injuste d'exiger dans l'amitié des conditions qu'on n'y veut pas mettre soi-même, et me dire que c'est traiter un homme en étranger que de ne pas s'épancher avec lui, c'est, d'après votre devise, me dire clairement en quel rang j'étais auprès de vous. Si vous êtes le battu dans cette affaire, convenez que je n'ai fait que vous rendre les coups que vous m'avez portés le premier. » Comment du Peyrou ne pressentait-il pas l'effet de cette sotte devise sur un homme dont il connaissait l'extrême franchise ? Comment put-il espérer de conserver sa confiance, en se faisant gloire de n'accorder la sienne à personne ? Ne pourrait-on pas demander encore si deux hommes qui avaient choisi des devises si opposées étaient réellement faits pour se convenir, et si, comme le dit Rousseau, *leurs âmes pouvaient jamais se monter au même ton ?*

Lorsque Rousseau séjourna à Lyon avant de se rendre à Paris, du Peyrou vint le voir ; il y avait certainement de l'amitié dans cette démarche. Cependant, on voit par les lettres de Rousseau des 5 novembre 1770 et 25 mars 1771, que son ami ne se corrigeait pas de ses habitudes

Copyright Arvensa Editions

d'inconséquence et de présomption. La dernière lettre de Rousseau à du Peyrou est du 2 juillet 1771 ; elle est calme et amicale. Ici finit leur correspondance ; du moins du Peyrou n'a-t-il rien publié de plus dans l'édition de Genève, qui est due à ses soins. Résumons. Du Peyrou, bon et honnête, mais riche, voluptueux, concentré, irritable, léger jusqu'à l'étourderie, affectait, malgré tout cela, la gravité et le stoïcisme. On a vu que, jugeant avec une superbe impassibilité les malheurs de son ami, il se montrait, dans les siens, très accessible aux coups du sort. À en juger par le peu d'écrits qu'il a laissés, son esprit était au moins médiocre et se ressentait du mauvais goût du pays qu'il habitait. Distrait, oublieux, entêté, contradicteur, il tranchait de loin les questions avec une fatuité imperturbable ; ses conclusions, toujours fausses, étaient souvent offensantes. La logique simple, affectueuse, mais inexorable de. son ami, ne le corrigeait pas ; il répondait à des réfutations lucides par des fâcheries et des personnalités, et à la première occasion, les remontrances et les non-sens recommençaient. Rousseau désirait ardemment le voir. Riche et désœuvré, il eût pu venir tout exprès ; son amitié ne lui inspira pas ce léger sacrifice. Des affaires l'appellent en Hollande ; il promet une visite au retour. Rousseau lui avait indiqué une voie directe, il ne la suit pas ; il va à Paris, y détruit sa santé, et lorsqu'il est remis, il parle d'aller passer *huit jours* chez l'homme qui lui écrivait : « Je n'ai plus que vous sur la terre ! » Il vient enfin, et à la suite de cette entrevue tant désirée, le cœur de Rousseau, trompé dans son attente, se ferme pour toujours. Du Peyrou, qui n'avait pas senti le prix d'une telle amitié, n'en comprit pas mieux la perte. Il se montra jusqu'à la fin tel qu'il avait toujours été. Toutefois, s'il ne réalisa pas les espérances de son ami, il est juste de dire qu'il lui fut toujours fidèle. Voltaire, qu'il voyait, Hume qui lui écrivait, les intrigants suisses et genevois, les philosophes de Paris, purent lui inspirer quelques préventions, mais ils le trouvèrent inébranlable dans la voie de l'honneur. Après la mort de Rousseau, il réfuta, de concert avec Mme de la Tour-Franqueville, les calomnies de d'Alembert et de quelques autres fourbes. Dans la préface de son édition de Genève, il rendit à Rousseau un hommage sincère, quoiqu'un peu emphatique, et ce qu'il y a de plus méritoire encore, c'est que, malgré le jugement qui le concerne dans les *Confessions*, il s'abstint de toute apologie personnelle, persuadé que la raison de son ami, altérée par l'adversité, avait pu seule dicter ce trait injuste. Cette conduite de du Peyrou, parfaitement noble et généreuse,

Copyright Arvensa Editions

rachète suffisamment de simples torts que, sans doute, Il se reprochait secrètement. Quant à Rousseau, s'il mit en question l'amitié de du Peyrou, il ne le crut jamais capable de le trahir » Afin de dissiper toute incertitude à cet égard, je vais citer le trait le plus dur du jugement qu'il porta de lut. « J'ai appris dit-il, à douter qu'un homme ¡ quel qu'il puisse être, jouissant d'une grande fortune, puisse aimer sincèrement mes principes et leur »auteur » (*Confessions,* liv. XII). Voici maintenant un jugement de du Peyrou sur Rousseau, que je veux mettre en parallèle avec le précédent. Il écrivait ce qui suit à son ami d'Escherny, au sujet de la lettre à M. de Beaumont, archevêque de Paris : « J'ai lu la lettre de Rousseau, avec plaisir et chagrin tout à la fois... J'ai été fâché de voir notre ami se laisser aller aux mouvements de *sa bile* et *devenir méchant*, au risque de s'attirer de nouvelles affaires. Aussi, j'ai chargé Pury, qui va au Val-de-Travers, de lui dire que, depuis cette lettre, il m'avait confirmé dans ce qu'il me disait l'été passé, que le métier d'auteur *était incompatible avec la bonhomie, etc.,* » (*Mélanges de littérature et d'histoire* de d'Escherny, t. III).

Proscrit, anathématisé de tous côtés, Rousseau, dans sa lettre à M. de Beaumont, pulvérise les lieux communs du prélat, repousse avec chaleur ses imputations flétrissantes ; mais il ne sort pas des bornes de la décence et rend même hommage aux vertus de son adversaire. J'y cherche en vain l'endroit où du Peyrou a voulu voit de la *méchanceté.* Comptons maintenant. Rousseau douta de l'amitié de du Peyrou, parce qu'il était riche : en cela il a signalé un effet général et malheureusement trop réel de l'opulence, qui est d'inspirer de l'éloignement pour une certaine sévérité de principes, et pour ceux qui la professent. Il ne jugea que la position de du Peyrou, et même d'une manière dubitative ; l'événement prouva qu'il s'était trompé, en partie du moins ; voilà son tort. Du Peyrou trouva Rousseau *méchant*, parce qu'il était auteur ; il répéta cette imputation au sujet de sa querelle avec Hume ; ce ne fut aussi de sa part qu'une erreur de jugement, et cependant, je le demande, lequel des deux a été le plus offensant et le plus injuste ?

Je passe à Moultou. Pour tout ce qui concerne le début de ses relations avec Rousseau, je renvoie aux *Confessions* et à la *Correspondance.* On y trouvera déjà, de la part de Rousseau, tous les indices d'une confiance sans bornes et d'une vive amitié.

Après le décret, Moultou, qui alors habitait Genève, prit hautement la défense de Rousseau. Il avait même formé le projet de publier un mémoire

Copyright Arvensa Editions

apologétique en sa faveur ; mais, par des motifs que je n'ai pu saisir, cette démarche n'eut pas lieu. La bonne intelligence n'exista pas toujours entre les deux amis (voir les *Lettres de Rousseau* des 17 et 26 fév. 1763). Il est difficile d'apprécier les motifs de ces contestations passagères. Moultou, ainsi que du Peyrou, fréquentait Voltaire. Rousseau, qui en était instruit, lui écrivait : « Voltaire vous a paru m'aimer, parce qu'il sait que vous m'aimez ; soyez persuadé qu'avec les gens de son parti il tient un tout autre langage » (21 mars 1763). Moultou était fin et pénétrant, il est difficile de croire qu'il ait pu s'y tromper.

2 avril 1763. Rousseau exhorte Moultou à quitter le ministère. 7 juillet 1763. Il lui reproche d'avoir dit de lui qu'il avait tronqué la copie d'une lettre de M. Marc Chappuis, de Genève. J'ignore de quoi il s'agissait dans cette lettre. Rousseau se contente de dire à Moultou : « Vous m'assurez à la vérité que cette copie n'est pas tronquée, mais M. Chappuis le croit, et il part de là pour me croire et me dire un homme capable de falsification ; il ne me paraît pas avoir si grand tort, quoiqu'il se trompe. Vous avez dit cela à bonne intention, mais il ne faut pas déshonorer ses amis pour les « servir. » (À M. Chappuis, 27 juin 1763.) Ici, Moultou a mis en note : « Il ne m'avait pas compris, et vit bien que je savais aussi bien que lui cette maxime. » Cette remarque est sèche et n'explique rien ; Rousseau énonce un fait certain, et ce fait justifie ses reproches. De plus, Moultou semble insinuer qu'il reconnut plus tard son erreur : en parcourant avec soin les lettres subséquentes de Rousseau, je n'ai rien trouvé qui eût rapport à cet incident ; la note de Moultou est donc aussi équivoque que son procédé.

À partir du 1er août 1763, la correspondance entre Rousseau et Moultou offre une lacune qui ne cesse que le 15 octobre 1764. On voit dans la lettre de Rousseau qui porte cette date, des traces d'une contestation antérieure. On sait qu'après la mort de Rousseau, Moultou fut chargé de la publication de sa correspondance. Musset-Pathay affirme qu'il ne fit paraître qu'une partie des lettres dont il était dépositaire[180].D'après cela, il est probable qu'il supprima celles qui se rapportaient à l'intervalle dont je viens de parler. Pourquoi ? C'est ce que je ne saurais dire. Peut-être s'agissait-il de la renonciation de Moultou au ministère évangélique, car il en est question dans cette lettre du 15 octobre 1764, et même d'une manière assez dure. Il en résulta probablement une nouvelle mésintelligence, qui suspendit la correspondance jusqu'au 7 janvier 1765. À cette date Rousseau écrivait à

Copyright Arvensa Editions

Moultou : « Il était bien cruel, *monsieur*, que, chacun de nous désirant si fort conserver l'amitié de l'autre, crût également l'avoir perdue. Je me souviens très bien, moi qui suis si peu exact à écrire, *de vous avoir écrit le dernier. Votre silence obstiné* me navra l'âme, et me fit croire que ceux qui voulaient vous détacher de moi avaient réussi... Votre retraite m'a déchiré : si vous revenez sincèrement, votre retour me rendra la vie. Malheureusement, je trouve dans votre lettre plus d'éloges que de sentiment. Je n'ai que faire de vos louanges, et je donnerais mon sang pour votre amitié. » Moultou avait vu de l'*animosité* dans les lettres de la Montagne. Rousseau répond que, loin d'y avoir mis de l'animosité, il ne les avait écrites *qu'avec la plus grande répugnance et vivement sollicité.* Il le somme encore une fois de renoncer à Genève et au ministère. « Dans l'état où sont les mœurs, les goûts et les esprits Genève, lui dit-il, vous n'êtes pas fait pour l'habiter. Si cette déclaration *vous fâche encore*, ne nous raccommodons pas, car je ne cesserai de vous la faire. » On voit que cette exigence, toute singulière qu'elle était, annonçait une bien grande estime. Je prouverai tout à l'heure que Rousseau faisait trop d'honneur à Moultou.

9 mars 1765. « Je sens le prix de ce que vous avez fait pour moi, pendant que nous ne nous écrivions plus. Je me plaignais de vous, et vous vous occupiez de ma défense. On ne remercie pas de ces choses-là, on les sent ; on ne fait pas d'excuses, *on se corrige*. » Cependant, depuis cette lettre, les relations de Rousseau et de Moultou devinrent rares, et cessèrent enfin tout à fait. Moultou renoua la correspondance en 1768, à propos des affaires de Genève. Rousseau lui répondit froidement (7 mars 1768) et en l'appelant monsieur. Ce ton persiste dans les lettres suivantes.

5 novembre 1768. Moultou venait de perdre son père. Cette circonstance toucha Rousseau ; il reprit la formule : *cher Moultou*, etc. 21 novembre 1768. Cette lettre est pleine d'affection, Rousseau avait tout oublié.

12 décembre 1768. Moultou avait envoyé des extraits de lettres de Rousseau à un certain Q...t, auteur caché des avanies de Trye (voyez chap. VI). Rousseau se fâche d'abord, puis il dit : « N'en parlons plus : ce n'est pas votre faute, mais vous ne deviez pas, ce me semble, être si facile à donner des extraits des lettres de votre ami. » On a vu précédemment que Moultou commettait assez volontiers ces sortes d'indiscrétions. Ses relations avec Rousseau se prolongent jusqu'au 6 avril 1770. Dans la lettre qui porte cette date, on remarque le trait suivant : « Ne croyez pas que

Copyright Arvensa Editions

j'ignore vos liaisons ; ma confiance n'est pas celle d'un sot, c'est celle de quelqu'un qui se connaît en hommes, qui n'attend rien des C... (Coindet), et qui attend tout des Moultou. Je ne puis douter qu'on n'ait voulu vous séduire ; je suis persuadé qu'on n'a fait tout au plus que vous tromper ; mais avec votre pénétration, vous avez vu trop de choses, et vous en verrez trop encore pour pouvoir être trompé longtemps. Quand vous verrez la vérité, il ne sera peut-être pas temps de la dire ; il faut attendre les révolutions[181] qui lui seront favorables et qui viendront tôt ou tard. C'est alors que le nom de mon ami, dont il faut maintenant se cacher, honorera ceux qui l'ont porté et qui rempliront les devoirs qu'il leur impose. *Voilà la tâche*, *ô Moultou !* elle est grande, elle est belle, et depuis bien des années, mon cœur t'a choisi pour la remplir. » À cet acte de noble confiance, Rousseau joignit le dépôt des *Dialogues,* d'un manuscrit des *Confessions*, et d'un recueil de lettres importantes. Moultou n'accepta pas la mission que lui imposait son ami ; pas un mot de justification ou même d'explication ne sortit de sa plume. Cependant, après une si longue intimité, que de choses il eût pu sauver de l'oubli, lui, témoin oculaire de tout ce qui s'était passé à Genève, et lié non seulement avec les amis de Rousseau, mais avec la plupart de ses plus mortels ennemis ! Attendait-il les révolutions dont il est parlé dans la lettre ci-dessus citée ? Cela n'est pas probable, car on n'a pas trouvé dans ses papiers la moindre trace de travail qui eût rapport à son ami. On verra d'ailleurs, quand je traiterai des causes de la mort de Rousseau, qu'il se conduisit d'une manière bien peu digne de l'affection dont celui-ci l'avait honoré. En attendant ces détails, je vais citer de lui un trait qui rendra déjà sa droiture plus que suspecte. « On a prétendu, dit Musset-Pathay, que Rousseau était méfiant avec ses amis, et l'on n'en a donné aucune preuve. Mais n'aurait-il pas eu raison de l'être s'il avait su que, parmi ces amis, il y en avait qui, doutant de sa bonne foi, et croyant qu'il n'était pas sincère dans ses opinions religieuses, lui tendaient des pièges » *(Oeuvres inédites*, t. 1er). Cet ami, ce fut Moultou. Rousseau ayant remarqué dans plusieurs de ses lettres des traces de scepticisme religieux et même de matérialisme, lui écrivit une des plus admirables lettres qui soient sorties de sa plume (14 février 1769). « Eh bien, dit Musset-Pathay, l'expression de ces doutes était feinte ; on voulait mettre Rousseau à l'épreuve, et savoir s'il était de bonne foi » (Ouvrage cité). Moultou était mort depuis deux ou trois ans, lorsque la lettre de Rousseau fut publiée

Copyright Arvensa Editions

par du Peyrou. Son fils adressa aux éditeurs la réclamation suivante : « En parcourant, messieurs, la dernière livraison des *Œuvres de Rousseau*, j'ai vu avec chagrin que l'on y avait inséré une lettre qui, tout en faisant honneur aux principes religieux de ce grand homme, doit donner une idée très fausse de ceux de M. Moultou. Je dois à la mémoire de mon père, je dois à la pureté de ses principes connus de tous ses amis, d'expliquer l'occasion de cette lettre. Mon père, étant à Montpellier, rencontrait souvent M. Venel, professeur de l'Université, homme de beaucoup d'esprit et chimiste distingué. Rousseau était quelquefois le sujet de leurs conversations. M. Venel doutait fortement que Rousseau fût persuadé des vérités de la religion, et, mon père cherchant à l'en convaincre, ils imaginèrent de concert qu'une lettre où mon père laisserait percer quelques doutes, lui attirerait de la part de a Rousseau une réponse dans laquelle il développerait ses principes. Cette première lettre resta sans réponse, et une seconde, où les doutes furent plus clairement exprimés, fut suivie de cette lettre vraiment sublime qui semble inculper mon père. Si la surprise que manifeste Rousseau à l'apparence d'un changement de principes chez son ami n'était pas un sûr garant de la vérité de ce que j'avance, j'ajouterais qu'il est bien des gens à qui mon père lui-même a communiqué cette lettre, et qui pourraient attester la fidélité de cette anecdote. » La lettre de M. Moultou fils a été remise à Musset-Pathay par M. Mouchon, ministre protestant, ami et parent de Rousseau. (Voyez *Œuvres inédites*, t. I^{er}.)

La première question qui se présente, c'est celle de savoir si effectivement M. Moultou père possédait cette pureté de principes religieux que son fils lui attribue. Voici comment Voltaire parlait de lui. 13 janvier 1765, à M. d'Argental : « Mes divins anges, j'ai oublié, dans ma requête à M. le duc de Praslin, de spécifier que le vieux Moultou (c'était le père du ministre), qui vient promener sa vieille vessie à Montpellier, a un fils qu'on appelle *prêtre*, ministre du saint Évangile, *et qui n'est rien de tout cela ; c'est un philosophe des plus décidés et des plus aimables*, etc. » 30 janvier 1765, au même : « Le fils Moultou *a le malheur* d'être ministre du saint Évangile dans le tripot de Genève, c'est son seul défaut. Mme la duchesse d'Enville doit certifier que mon petit Moultou, *est très philosophe*, *très aimable et point du tout prêtre*, etc. »

10 février, au même : « Vous m'avez fait espérer que mon petit *prêtre apostat*, Moultou, serait nommé dans le passeport ; j'attends cette petite

Copyright Arvensa Editions

faveur avec douleur, car je serai très fâché qu'il nous quitte. *Il aime la comédie avec fureur*, etc. »

23 avril 1773, à Mme Necker : « Je ne vois plus personne, je ferme surtout ma porte à tout étranger ; mais je compte que *M. Moultou* viendra ce soir dans mon ermitage, et que nous nous consolerons l'un l'autre en parlant longtemps de vous. »

Dans ses écrits Voltaire ressemble assez à un déiste ; dans ses lettres, c'est tout autre chose ; il y est d'un matérialisme quelquefois cynique. J'engage ceux qui en douteraient à lire seulement sa correspondance avec Mme du Deffand. Pour mériter de Voltaire le titre *de philosophe décidé*, il fallait donc que Moultou lui eût fait un terrible holocauste de dogmes religieux ; et qui peut savoir où s'arrêta le petit *prêtre apostat*, devant le pontife de l'incrédulité ? Je ferai remarquer en passant que le ministre Vernes, grand admirateur des athées Helvétius et Lamettrie, et ennemi déclaré de Rousseau, obtint aussi de Voltaire le titre de *philosophe*, pour avoir abjuré devant lui, ainsi que Moultou, son caractère de prêtre chrétien. (Voir la Correspondance de Voltaire). Ce rapprochement n'est pas sans importance. On a vu plus haut que Rousseau exhortait Moultou à quitter le ministère et Genève, persuadé que l'état des mœurs de sa patrie ne permettait plus à un homme droit et sérieux d'y remplir des fondions si respectables, ni même de l'habiter ; et voilà que Voltaire nous apprend que l'*austère* Moultou était un *philosophe des plus aimables*, *et qu'il aimait la comédie avec fureur !* Pauvre Rousseau ! ! Ce n'est pas tout. En 1773, Moultou était tellement lié avec Voltaire, que celui-ci, qui fermait sa porte *à tout étranger*, faisait exception *pour lui seul*, et qu'il se *consolait* avec lui en parlant de Mme Necker, cette même *adorable* femme chez laquelle, suivant *son amie*, Mme Suard, on avait *passé une soirée entière à citer des preuves sans nombre de l'ingratitude de Rousseau* (voyez chapitre V.). Comment Moultou était-il devenu le confident et le *consolateur* de Voltaire ? Je l'ignore, mais sans doute que ce n'était ni en glorifiant Dieu, ni en plaidant la cause de celui qui, plein de confiance en son dévouement, lui avait légué le soin de venger sa mémoire.

Revenons au fait. D'après les détails que je viens de donner, on peut déjà mettre en doute l'amitié de Moultou pour Rousseau et la solidité de ses principes religieux. Maintenant, il me paraît très vraisemblable que le *philosophe* Moultou partagea les doutes du *philosophe*[182] Venel, sur la

Copyright Arvensa Editions

sincérité de Rousseau en matière de croyances, et que sa lettre ne fut qu'un piège au lieu d'être un moyen de justification. Voici sur quoi je me fonde. Moultou, en 1768, avait proposé à Rousseau de venir habiter le château de Lavagnac près Pézénas ; en même temps, il lui avait parlé de M. Venel, et ce devait être d'une manière bien favorable, à en juger par ce qu'en dit Rousseau dans ses lettres des 10 octobre, 5 et 21 novembre et 12 décembre 1768. Il y parle *du bon*, *de l'aimable M*. *Venel ;* il dit *qu'il a le cœur plein de lui*, *et qu'il lui écrirait si sa santé le lui permettait*. Cependant, il se trouve d'abord que M. Venel était ami de l'intendant du château de Lavagnac ; que cet intendant était lié lui-même avec celui du château de Trye, dont Rousseau se plaignait tant ; et, chose remarquable, ce fut à ce dernier que Moultou envoya des extraits des lettres de Rousseau (voir les lettres ci-dessus citées, entre autres celle du 21 novembre 1768). Mais ce qu'il y a de plus frappant, c'est que *ce bon et aimable* M. Venel, qui paraissait s'intéresser si vivement aux malheurs de Rousseau, le soupçonnait secrètement de n'être qu'un charlatan et un tartufe. Voilà l'homme que Moultou osait vanter à son ami, *et avec lequel il voulait le lier* [183] ! Ce trait de mauvaise foi que M. Moultou fils est venu révéler lui-même, joint à la nature très suspecte des croyances religieuses de son père, donne beaucoup de poids à ce que j'ai dit de la complicité probable de ce dernier avec M. Venel. Il y avait donc à la fois une grande pénétration et une bien noble erreur dans le trait suivant des *Confessions*, relatif à Moultou : « Jeune homme de la plus grande espérance *par ses talents,* par son esprit plein de feu, *que j'ai toujours aimé*, quoique sa conduite à mon égard ait été souvent *équivoque et qu'il ait des liaisons avec mes plus cruels ennemis ;* mais qu'avec tout cela je ne puis m'empêcher de regarder encore comme appelé à être un jour le défenseur de ma mémoire et le vengeur de son ami. » Ceci fut écrit en 1768, précisément à l'époque où Moultou, se prêtant aux vues insidieuses de M. Venel, cherchait à surprendre Rousseau en flagrant délit d'hypocrisie. Il est donc évident que ce Rousseau, tant accusé de défiance, poussait au contraire l'estime et l'abandon jusqu'à l'excès ; en effet, il n'est pas plus resté de traces des *talents* de Moultou que de son amitié. Dans le chapitre suivant, je prouverai que cette conclusion n'est pas encore assez sévère.

De toutes les personnes qui eurent avec Rousseau des relations d'amitié, Mme de La Tour-Franqueville est peut-être la seule qui fût fondée

Copyright Arvensa Editions

à lui reprocher des préventions et même de l'injustice. En 1761, lors de la publication de la *Julie,* cette dame, de concert avec une de ses amies, écrivit à Rousseau des lettres anonymes au sujet de cet ouvrage. Rousseau parut d'abord charmé de cet incident romanesque ; puis, craignant d'être persiflé, il finit par déclarer aux *inséparables*, *hommes ou femmes*, qu'il voulait savoir à qui il avait affaire. Mme de La Tour se nomma ; son amie, jeune folle assez impertinente, ennuyée des brusqueries de Rousseau, abandonna la partie. Une correspondance s'engagea bientôt entre Rousseau et Mme de La Tour. Le solitaire, qui n'aimait pas à se gêner, y passe alternativement du ton galant au ton bourru. Quant à Mme de La Tour, elle se passionna réellement. Rousseau avait une maladie de vessie ; son amie lui conseilla de voir les médecins, et sa sollicitude à cet égard descendait quelquefois à des détails un peu délicats pour une jeune femme (voir la lettre de Rousseau, du 19 octobre 1761). Elle était fort exigeante en fait d'exactitude ; elle attendait de l'assiduité, de la sujétion même de la part d'un homme indépendant jusqu'à la manie, souffrant de corps et d'esprit, écrasé de correspondances, la plupart irritantes ou ennuyeuses. Rousseau avait beau raisonner et se fâcher, elle ne se corrigeait pas. Elle le menaça même d'une visite. Rousseau la conjura d'avoir pitié de sa *barbe grise.* Il craignait le retour du fatal épisode de l'Ermitage. Après le décret, Mme de La Tour continua d'écrire et d'exiger. Elle envoya son portrait à Rousseau, qui lui écrivit, à cette occasion, trois lettres de compliments assez niais. Il n'entendit jamais rien à ces menus détails de galanterie. Mme de La Tour vit Rousseau en 1765, lors de son passage à Paris ; cette entrevue lui fut favorable. En la quittant, son ami lui adressa un billet affectueux où l'on remarque ce trait qui prouve que Mme de La Tour ne se lassait pas de le harceler : « Je désire extrêmement que vous m'aimiez *et que vous ne me fassiez plus de reproches*. » Après l'affaire de Hume, elle publia en faveur de Rousseau un écrit apologétique dont j'ai déjà parlé (voyez chap. V*).* Ce morceau est verbeux et ne va pas toujours au but, mais il est plein de chaleur et de dévouement. Rousseau devina le nom de son aimable défenseur ; il chargea le libraire Guy *de se mettre à genoux pour lui devant sa chère Marianne,* qui méritait cet hommage et qui le mérita encore plus par la suite. À son retour en France, Rousseau lui écrivit en ces termes : « Chère Marianne, mon cœur vous est attaché par les liens les plus doux et les plus solides ; la trempe de ceux qui m'attachent à M. du Peyrou n'est pas moins forte. De quel prix puis-je

Copyright Arvensa Editions

payer les nobles et généreux sentiments de la seule amie et du seul ami dont l'affection pour moi soit à l'épreuve de mes malheurs, si ce n'est en les présentant l'un à l'autre ? » Le 3 janvier 1769, il lui écrivait encore plus affectueusement. À cette époque, un dérangement extraordinaire de santé lui fit croire à sa fin prochaine. « Qu'il me reste, lui disait-il, peu ou beaucoup de temps à vivre, vous me serez respectable et chère jusqu'à mon dernier soupir... Si je succombe, Marianne, honorez la mémoire de votre ami et soyez sûre qu'il a vécu et qu'il mourra digne des sentiments que vous lui avez témoignés. » Marianne fit plus, elle défendit courageusement cette mémoire, et l'on verra, par les détails qui vont suivre, tout ce qu'il y eut de méritoire dans cette conduite. On trouve encore dans la *Correspondance* de Rousseau trois lettres très affectueuses adressées à Mme de La Tour. La dernière est du 4 juillet 1769 ; le 9 du même mois, elle eut le malheur d'écrire à Rousseau ce qui suit : « *J'ai votre portrait gravé à Londres*, d'après l'original de Ramsay. Je l'ai placé au-dessus de la table qui me sert de secrétaire, précisément comme une dévote place au-dessus de son oratoire l'image du saint auquel elle a le plus de dévotion. Hélas ! je n'en reçois pas plus d'influence qu'elle : je reste toujours bien loin de ce que *j'admire ;* mais j'ai le bonheur de penser qu'il n'est pas nécessaire de ressembler à l'objet de sa vénération pour lui plaire. » Rousseau, aigri par la continuité de l'infortune, et entouré alors de fourbes complimenteurs, crut voir de l'affectation dans cette idolâtrie, un peu ridicule, il faut l'avouer. Mais *le portrait de Ramsay* dut surtout l'irriter. Ce portrait est repoussant, et Musset-Pathay lui-même convient, avec son euphémisme habituel, qu'il n'est *nullement agréable.* Comment Mme de La Tour, qui avait vu Rousseau, put-elle s'y tromper ? Plusieurs lettres d'elle, remplies de passion et d'éloges véritablement fanatiques, restèrent sans réponse. Lorsque Rousseau revint à Paris, en 1770, Mme de La Tour lui écrivit plusieurs fois pour le supplier de lui accorder une entrevue. Après *la septième lettre*, Rousseau lui répondit par un refus assez sec (4 septembre 1770). Mme de La Tour, dans sa réponse, montra quelque dépit, et cela se conçoit ; mais elle commit une imprudence encore plus grave que les précédentes, en demandant à Rousseau, la permission de *faire imprimer leur correspondance.* Rousseau s'effaroucha beaucoup de cette proposition qui, en effet, était bien indiscrète, et déclara à Mme de La Tour qu'il était décidé à rompre avec elle. Il lui reprocha surtout ce trait ridicule employé par elle, dans une lettre précédente : « *Vous avez enfoncé d'une main sûre*

Copyright Arvensa Editions

un fer empoisonné dans le sein de l'amitié », et ajouta qu'il était bien résolu à n'avoir de ses jours aucune liaison avec quiconque pouvait s'exprimer de cette manière (14 avril 1771). Cependant le 7 juillet 1771, cédant à son ancien penchant, il lui écrit qu'il ne reçoit pas *son adieu pour jamais*, et que ses relations avec elle ne sont interrompues que jusqu'à *de plus grandes lumières.* Autre imprudence. Mme de La Tour sachant combien Rousseau était tourmenté des mauvaises éditions qu'on faisait de ses écrits, lui proposa de revoir elle-même celle qu'imprimait alors un certain Simon, dont les infidélités forcèrent Rousseau d'écrire à M. de Sartine. « Je vous enverrai le résultat, lui dit-elle ; si vous ne voulez pas le voir, vous me le renverrez ; une dureté de plus ou de moins ne vous rendra ni moins estimable, ni moins cher au cœur de votre amie. » Ce nom de Simon excita la défiance de Rousseau. Cependant, il consentit à voir Mme de La Tour, et à la suite de cette entrevue, il lui écrivit qu'il était sensible à l'offre qu'elle lui faisait de comparer les bonnes éditions »de ses écrits à celles qu'on publiait alors, mais que pour lui éviter de la dépense et des soins, il ne croyait pas devoir y consentir. » Il termine en lui déclarant « que les réflexions qu'il a faites sur sa visite le confirment dans ses résolutions précédentes. » Mais voici quelque chose de plus fatal encore. « Plus de vingt ans après la naissance du dernier enfant de Rousseau, dit Musset-Pathay, ses ennemis disaient qu'il continuait à faire des enfants et à les mettre à l'hospice. » Mme de La Tour eut la malheureuse idée de l'en instruire. Voici ce qu'elle lui écrivit (décembre 1773) : »Extrait d'une lettre que je reçus, il y a quelque temps, d'une femme de qualité qui demeure en province : « On m'a dit une conduite odieuse de notre ami Jean-Jacques. S elle est vraie, vous cesserez sûrement comme moi de l'estimer. On assure qu'il fait mettre tous ses enfants aux Enfants-Trouvés. Comme l'écriture de cette femme n'est pas bien formée, et que je ne pouvais pas me persuader que ce conte vous regardât, je l'ai priée de m'écrire en toutes lettres le nom de celui de nos amis à qui je devais retirer mon estime, parce qu'en pareil cas, les méprises me paraissent dangereuses. Voici mot pour mot ce qu'elle me mande dans sa réponse du 27 novembre 1773 C'est ce Jean-Jacques Rousseau, de Genève, qu'on assure qui a l'infamie de mettre ses enfants aux Enfants-Trouvés. Sa femme, pénétrée de douleur, a fait tout ce qu'elle a pu pour s'y opposer. Dans son désespoir, elle s'est confiée, dans sa dernière grossesse, à une femme de qualité qui avait des bontés pour son mari. Malgré toutes leurs précautions, il a encore trouvé le moyen de

Copyright Arvensa Editions

soustraire ce dernier enfant pour le mettre avec les autres. — Eh bien ! mon cher Jean-Jacques, ajoutait Mme de La Tour, affectez-vous donc encore des propos du public ! » (Musset-Pathay, *Œuvres inédites*, t. I[er].)

Mme de La Tour demeurait à Paris ; elle était assez répandue dans le monde. Si l'histoire des enfants de Rousseau, ébruitée depuis longtemps à Paris, était connue en province, il était assez singulier qu'une Parisienne l'ignorât. Cependant, on doit croire qu'il en était ainsi ; mais qu'on juge de l'effet de cette communication sur l'imagination de Rousseau. Il était fermement convaincu que Mme de La Tour manquait de franchise envers lui. « De toutes mes correspondantes, lui écrivait-il (14 juillet 1771), vous étiez en même temps la plus exigeante, et celle qui m'éclairait le moins sur les choses qu'il m'importait de savoir, et *que vous n'ignoriez pas* [184]. » Musset-Pathay, je ne sais pourquoi, a supprimé, dans sa citation, cette dernière phrase qui est pourtant très importante. Ici Rousseau affirmait que Mme de La Tour était *instruite* de ces choses ; il pouvait se tromper, mais encore faudrait-il savoir ses raisons. Cette conviction qui, maintenant, ne peut plus être discutée, était évidemment la cause de son opiniâtre éloignement pour cette dame. Il est sûr que sans sa noble conduite après la mort de Rousseau, on serait tenté de regarder l'avis sur les enfants comme une de ces vengeances raffinées que l'amour-propre offensé inspire si souvent aux femmes. Mme de La Tour aimait véritablement Rousseau, mais elle n'entendait rien à son caractère. Un peu d'adresse de sa part eût prévenu les boutades de son excellent, mais très bizarre ami. Au lieu de le harceler, il fallait l'attendre. Si elle lui eût dit : « Je sais que vous êtes malheureux et que vous m'aimez, je n'exige de vous que ce que votre cœur vous inspirera pour moi » ; le sauvage était à ses pieds. « Depuis que vous avez changé de ton, lui écrivait-il (23 mai 1762), votre douceur me gagne, et je m'affectionne de plus en plus à tout ce qui me vient de vous. » Une autre fois, inquiet de son silence, il lui écrivit un billet presque passionné (7 avril 1763). Plus tard, aveuglée par son enthousiasme et par son exigence naturelle, Mme de La Tour ne vit pas ce qui n'était que trop évident, que la tête de son ami n'avait pu résister aux atteintes de l'adversité. Elle lutta jusqu'à la fin avec le pauvre monomane ; elle excita ses soupçons par des imprudences qui eussent offensé une intelligence saine. Désespérée de sa disgrâce, elle ne soupçonna même pas, malgré tout son esprit, que ce dont elle se plaignait si amèrement était son propre ouvrage. Rien ne put

Copyright Arvensa Editions

l'éclairer, et l'on est confondu de la voir affirmer, dans une lettre publique, qu'elle n'avait trouvé *aucune trace de dérangement d'esprit* dans les *Dialogues* de Rousseau (édit. de Genève, t. XXX, pag. 348). Assurément le fanatisme ne saurait aller plus loin. Si ce sont là des torts, ils furent bien expiés par le chagrin d'avoir perdu un tel ami, par l'ardeur que *Marianne* mit à défendre sa mémoire contre une ligue de fourbes habiles et puissants, et par sa triste fin. Musset-Pathay rapporte, d'après M. Michaud, éditeur de la *Correspondance* de Mme de La Tour, que cette intéressante femme, après avoir perdu toute sa fortune, mourut en 1789 à l'hôpital de Saint-Mandé, laissant une fille dans la dernière misère. Ces renseignements affligeants sont heureusement adoucis par la note suivante, communiquée plus tard à Musset-Pathay par une petite-nièce de Mme de La Tour : « Lorsque j'étais jeune fille, dit cette dame, j'allais en visite chez Mme de La Tour-Franqueville. Il était aisé de voir qu'elle avait beaucoup d'esprit et d'instruction. Sa physionomie et son regard s'animaient facilement ; ses impressions étaient très vives, elle s'énonçait avec facilité et élégance. On pourrait dire que son enthousiasme ressemblait à celui de Mme de Staël. Il était prompt et excessif ; on lui plaisait ou on lui déplaisait. Elle est morte avant la Révolution. Elle eût été séduite, je crois, par les idées libérales, bien qu'elle fît cas de la naissance. Elle avait été forcée de se séparer de son mari que je n'ai jamais connu, mais que je savais être un très pauvre sujet. Elle était veuve depuis longtemps et passait sa vie dans la solitude avec une amie, Mme Duvernois, religieuse relevée de ses vœux et qui se trouvait sans fortune. Ma tante y suppléait avec noblesse et générosité. Elle possédait ces deux qualités, on peut dire, à l'extrême, et son jugement, souvent égaré par l'excessive bonté de son cœur, la rendait fréquemment dupe de gens qui ne méritaient pas ses bienfaits. Sa compassion pour les animaux égalait celle qu'elle ressentait pour les malheureux. Entendre fouetter un cheval la désespérait ; aussi ne pouvait-elle se décider à quitter son appartement » (Musset-Pathay, *Œuvres inédites*, t. I^{er}). Ces détails sont précieux en ce qu'ils prouvent la grande conformité d'organisation qui existait entre Mme de La Tour et l'homme qu'elle aima si excessivement. Si à tant d'aimables qualités elle eût joint plus de tact et de modération, qui sait si l'influence de cette excellente femme n'eût pas prévenu ou du moins tempéré les tristes effets de l'infortune sur la raison de son ami !

J'ai peu de chose à dire de D'Ivernois et de Laliaud, qui ne peuvent être regardés comme des amis. Le premier était un des membres les plus

Copyright Arvensa Editions

ardents de l'opposition démocratique à Genève, et ses rapports avec Rousseau avaient un but exclusivement politique. Le jugement dédaigneux des *Confessions* sur cet homme se trouve justifié par le trait suivant d'une lettre de Rousseau à Moultou (10 octobre 1768) : « Je trouve dans votre lettre la clef de bien des mystères auxquels depuis longtemps je ne comprenais rien. Cela m'a fait rompre, un peu imprudemment, avec des *ingrats (*les opposants genevois), dont j'ai plus à craindre qu'à espérer, *après m'être perdu pour leur service.* » Il disait encore, dans celle du 8 septembre 1769, au même : « Je ne suis pas surpris de ce que vous me marquez des dispositions des gens qui vous entourent ; il y a longtemps qu'ils ont changé le patriotisme en égoïsme ; l'amour prétendu du bien public n'est plus dans leurs cœurs que de la haine de parti. » Lorsque Rousseau s'exprimait ainsi, il avait cessé depuis longtemps toute relation avec D'Ivernois, et tout fait croire que ce trait le concerne implicitement. Quant à Laliaud, les *Confessions* et la *Correspondance* le dépeignent comme *très empressé,* ce qui, à l'égard de Rousseau, n'était pas toujours un indice de bienveillance. À son passage à Paris, en 1765, Rousseau le trouva *très lié* avec un aventurier hongrois, dont il est question dans le XIIème livre des *Confessions*, et que D'Ivernois prétendait être un espion du ministère français, ce qui n'est certainement pas invraisemblable. « Je n'ai jamais pu savoir, dit Rousseau, d'où lui venait cette connaissance, et si elle était ancienne ou nouvelle. » Ce que j'ai prouvé précédemment au sujet de l'influence française sur la destinée de Rousseau, donne quelque valeur à cette circonstance.

J'arrive maintenant à la question, futile en apparence, et réellement très importante de la prétendue omnipotence de Thérèse sur l'esprit et la conduite de Rousseau. « Il est, dit Musset-Pathay, des concessions qu'on est obligé de faire. Je n'en demande qu'une : c'est de convenir du véritable état des choses, et cet état de choses se compose du caractère de Rousseau et de l'empire qu'exerça sur lui Thérèse » *(Hist.,* préface).

Copyright Arvensa Editions

Je réponds qu'il n'y a de concessions *obligées* que celles qu'on fait à l'évidence. Celle que demande d'emblée Musset-Pathay, ayant besoin, comme toute autre, d'être appuyée sur des faits, est donc arbitraire. La discussion, dans ce cas, était même d'autant plus nécessaire, que Musset-Pathay a prétendu expliquer une grande partie de la destinée de Rousseau par l'influence malfaisante de sa compagne. Je vais essayer de remplir la tâche qu'il a cru pouvoir dédaigner, et démontrer qu'indépendamment de ce vice primitif de raisonnement, il est tombé, à l'égard de Thérèse, dans un grand nombre d'erreurs matérielles qu'il eût évitées, s'il se fût abandonné moins complaisamment à son idée fixe. J'en ai déjà relevé quelques-unes précédemment ; celles que je vais réfuter ont encore plus d'importance. Je commence par la plus absurde de toutes. « Mme d'Houdetot, dit Musset-Pathay, prétendait *que*, *quoi que Jean-Jacques en eût dit*, ce fut Thérèse qui voulut abandonner ses enfants ; *qu'elle en avait la certitude*. Nous tenons ce trait de Mme d'Allard, qui a vécu, pendant treize ans, dans l'intimité avec Mme d'Houdetot. Il est *difficile* de concilier cette opinion avec la répugnance que Jean-Jacques suppose dans Thérèse ; cependant, on ne peut douter que Mme d'Houdetot n'ait eu toute sa confiance, et Rousseau parle d'une cause du parti qu'il prit à l'égard de ses enfants et qu'il ne veut pas dire » *(Hist.,* t. I^{er}).

Je ferai remarquer tout de suite que ce n'est pas Mme d'Houdetot qui parle ici, mais son amie Mme d'Allard. Il n'est pas seulement venu à l'idée de Musset-Pathay de supposer que cette dame ait pu mentir. Il est bon de savoir qu'elle était liée avec Saurin, que Rousseau dit avoir été *son ennemi très ardent (Confess.,* liv. VIII) ; qu'elle avait eu des relations avec Mme d'Épinay et de Verdelin, et avec toutes les personnes de leur société (Voir l'article *d'Houdetot,* dans le premier volume de l'*Histoire* de Rousseau, par Musset-Pathay). Toutes ces particularités sont importantes. Au reste, je ne crois pas absolument impossible que Mme d'Houdetot ait tenu le propos dont il s'agit, et j'en dirai plus tard les raisons ; mais il me paraît tout à fait inexplicable que Musset-Pathay l'ait adopté comme authentique. Comment n'a-t-il pas senti que, par cela seul, il rétractait tout ce qu'il a écrit sur la constante véracité de Rousseau ? Il est clair que, si Mme d'Houdetot a dit la vérité, l'épigraphe des *Confessions : Intus et in cute*, la fière devise : *Vitam impendere vero,* sont deux actes d'hypocrisie ; Rousseau se jouait de Dieu et des hommes, lorsqu'après avoir lu publiquement ses *Confessions*, il ajoutait : « *J'ai dit la vérité :* si quelqu'un

Copyright Arvensa Editions

sait des choses contraires à ce que je viens d'exposer, fussent-elles mille fois prouvées, il sait des mensonges et des impostures, et, s'il refuse de les approfondir et de les éclaircir avec moi, il n'aime ni la justice, ni la vérité ; » Cependant, suivant Musset-Pathay, l'homme qui défiait ainsi le public savait, au fond de son cœur, qu'il avait menti sur le compte de sa compagne ; il savait que Mme d'Houdetot connaissait la vérité par ses propres aveux, et qu'elle pouvait le confondre ! Voilà quelle terrible injure Musset-Pathay fait à l'homme dont il a honoré le caractère ! « Rousseau, dit-il encore, pour épargner sa compagne, a jeté un voile sur son indigne conduite. » Je réponds que cette apparente générosité, si elle était réelle, serait non seulement un acte de fausseté, mais qu'elle révélerait une partialité bien inexplicable. Rousseau n'a pas épargné Mme de Warens, sa bienfaitrice ; il s'est exposé à passer pour un ingrat en disant toute la vérité sur le compte d'une femme qu'il aimait tendrement, et Musset-Pathay voudrait qu'il eût ménagé Thérèse, dont, à en juger par le propos de Mme d'Houdetot, l'infamie secrète lui était démontrée ! Il mentait donc encore impudemment lorsqu'il disait : « Je n'ai dissimulé ni les vices de ma pauvre maman, ni les miens ; je ne dois pas faire plus de grâce à Thérèse, etc. » Les *Confessions* de Rousseau, sa *Correspondance*, sont remplies des éloges de cette femme ; non seulement il y tait le mal qui existe d'après Musset-Pathay, il y dit le bien qui n'existe pas ; non content d'épargner cette malheureuse, il cherche à lui concilier une estime dont il la sait indigne. Ici ce n'est pas une réticence, c'est une imposture réfléchie, c'est un véritable parjure, après l'étalage qu'il fait de sincérité. En outre, cet homme, qui a si souvent répété, et si solennellement, qu'il ne pouvait y avoir de transaction entre lui et les méchants, n'en a pas moins passé trente-quatre ans de sa vie avec une infâme ; ce fier ennemi de toute iniquité a fait à cette vile créature le sacrifice de son repos et de ses principes, en subissant son joug, en l'honorant aux dépens de la vérité ! Comment Musset-Pathay n'a-t-il pas vu que l'ignominie qu'il verse sur Thérèse rejaillit sur Rousseau, et qu'il n'est pas possible d'admettre une association si prolongée, une indulgence si coupable, sans faire soupçonner des convenances secrètes qui les expliquent ?

Cette première contradiction, déjà si énorme, en amène d'autres dont Musset-Pathay ne paraît pas plus embarrassé. Ainsi, d'une part, pour expliquer l'humeur ombrageuse de Rousseau et ses préventions, il le dépeint comme esclave de sa compagne, s'en rapportant aveuglément à

Copyright Arvensa Editions

ses avis ; rompant avec ses amis à son instigation et presque sur *son ordre*, ce qui fait supposer de la confiance et même de l'estime. D'un autre côté, importuné du bien que Rousseau dit si souvent de cette femme et d'un ton si sincère, il suppose, de sa propre autorité, qu'il chercha à dérober au public la connaissance de ses turpitudes ; qu'il explique donc alors comment elle put exercer un ascendant si extraordinaire sur un homme qui la méprisait intérieurement. Encore si l'amour pouvait motiver cette inconcevable faiblesse : mais Rousseau déclare formellement dans ses *Confessioni* qu'il n'avait pas plus désiré de la posséder que Mme de Warens (liv. IX). Il ne reste donc plus, en fait de suppositions, que *la crainte ;* et celle-là ne serait guère plus honorable que l'autre, sans être moins gratuite. Pour comble d'inconséquence, Musset-Pathay, oubliant tout ce qu'il avait dit sur la coupable dissimulation de Rousseau, s'exprime ainsi dans un autre endroit : « Mais il traînait après soi la plus cruelle ennemie de son repos, c'était Thérèse Levasseur. *La confiance qu'il avait en elle était sans bornes*, *il la crut incapable de le tromper et se trompa lui-même* » *(Hist.*, t. Ier). Si Rousseau eut dans Thérèse une confiance sans bornes, s'il la crut *incapable de le tromper*, et si dans ce jugement favorable, *il se trompa lui-même*, le mépris secret que Musset-Pathay lui prête n'existait pas, et par conséquent il ne chercha pas à abuser le public sur le compte de sa compagne, puisqu'il était lui-même dans l'illusion à son égard. Musset-Pathay n'a pas vu que dans ce trait irréfléchi, il se réfutait lui-même et qu'il démentait l'assertion de Mme d'Houdetot ; car cette confiance, cette illusion de Rousseau, ne peuvent se concilier avec l'aveu qu'elle prétendait avoir reçu de lui sur l'article de ses enfants. Quant aux *raisons particulières* que Rousseau ne voulut pas dire dans ses *Confessions*, *de peur de séduire les jeunes imaginations,* ce sont incontestablement celles que contient sa lettre à Mme de Francueil (20 avril 1751), et Thérèse n'y est pour rien. Il y en a une autre énoncée dans le passage suivant des *Confessions :* « Je frémis de les livrer (ses enfants) à cette famille mal élevée pour en être élevés plus mal encore. Les risques de l'éducation des enfants trouvés leur étaient cent fois moins funestes. Cette raison du parti que je pris, *plus forte que* toutes celles que j'énonçai dans ma lettre à Mme de Francueil, fut pourtant la seule que je n'osai lui dire. J'aimai mieux ne pas me disculper autant d'un blâme aussi grave, et ménager la famille d'une personne que j'aimais... » (*Confessions,* liv. IX.) Voilà donc les raisons *secrètes* trouvées, et l'étourderie de Musset-Pathay démontrée autant que possible. Si l'on

Copyright Arvensa Editions

s'obstinait à vouloir que Rousseau eût encore d'autres raisons, je demanderais ce qu'il pouvait y avoir *de dangereux pour les jeunes gens* à apprendre que Mlle Levasseur était une mère dénaturée ?

Aveuglé par la partialité, Musset-Pathay rappelle que Barruel Bauvert, dans une Histoire de Jean-Jacques Rousseau, pleine de fables ridicules et justement oubliée maintenant, prétendait que les enfants n'étaient pas de lui ; il ajoute que la chose est possible, Rousseau ayant déclaré qu'il avait eu un prédécesseur. Il oublie que se fut Thérèse qui lui fit spontanément cet aveu, dans un moment où très peu de femmes, à coup sûr, sont capables de cette sincérité naïve. On a vu, à l'article de Mme de La Tour, qu'il circulait dans le monde, au sujet de cette femme, une version tout opposée à celle de Mme d'Houdetot, puisqu'on l'y présentait comme une victime forcée de se soumettre aux ordres d'un père qui sacrifiait froidement ses enfants. On conviendra que ces contradictions doivent inspirer au moins de la défiance pour les imputations dont la compagne de Rousseau a été accablée.

Il s'en faut que j'aie énuméré toutes les bévues de Musset-Pathay sur ce sujet. Il dit, en parlant du désintéressement de Rousseau et de son indépendance : « *Thérèse* et sa famille, à qui de pareilles idées paraissaient fort étranges, le contrariaient et lui donnaient de l'humeur » (*Hist*., t. Ier). Voici le texte des *Confessions* : On se doutera bien que le parti que j'avais pris n'était pas du goût de Mme Levasseur. *Tout le désintéressement de la fille ne l'empêchait pas de suivre les directions de sa mère*, et les *gouverneuses* n'étaient pas toujours aussi fermes que moi dans leurs refus » (liv. VII). Je n'ai pas besoin de faire sentir combien Musset-Pathay aggrave injustement le rôle de Thérèse [185]. Dans un autre endroit. Rousseau dit que celle-ci, par l'ordre *de sa mère*, lui avait caché les générosités de Mme Dupin ; il est encore plus explicite dans le passage suivant : « Quoique Thérèse *fût d'un désintéressement qui a peu d'exemples*, sa mère n'était pas comme elle » (liv. VII). Enfin, dans une lettre du 12 juin 1761, à Mme de Luxembourg, il lui recommande sa compagne, dans le cas où il viendrait à mourir. Il la prie de ne pas souffrir qu'elle vive avec sa famille. « Si jamais, lui dit-il, elle vit à Paris, elle est perdue ; car, leur fût-elle cachée, comme elle est d'un bon naturel, elle ne pourra jamais s'abstenir de les voir, et ils lui suceront le sang jusqu'à la dernière goutte, puis ils la feront mourir de mauvais traitements. »

Copyright Arvensa Editions

Musset-Pathay avance aussi que « les ennemis de Rousseau parvinrent à gagner Thérèse ; qu'il s'en aperçut, et que cette cruelle découverte lui fit conclure, non sans quelque apparence de raison, qu'il pouvait plus se fier à personne » (*Hist.,* t. Ier). Musset-Pathay oublie qu'un peu avant il venait de dire que Rousseau avait en Thérèse *une confiance sans bornes*. Citons encore les *Confessions :* »Mais une chose qui me surprit davantage, ce fut d'apprendre(de Thérèse) qu'outre les entretiens particuliers que Diderot et Grimm avaient eus avec elle et sa mère pour les détacher de moi, *et qui n'avaient pas réussi par la résistance de Thérèse*, tous deux avaient eu de fréquents colloques arec *sa mère*, *sans qu'elle eût pu savoir ce qui se traitait entre eux...* De quelque façon que s'y prît la vieille, *elle ne put jamais faire rentrer Thérèse dans ses vues*, *et l'engager à se liguer contre moi* » (liv. IX). À la vérité, Rousseau convient que, subjuguée par l'ascendant de sa mère, Thérèse lui cacha bien des choses. « Deux femmes, dit-il, qui ont des secrets, aiment à en babiller ensemble. Cela les rapprochait, et Thérèse, en se partageant, me laissait quelquefois sentir que j'étais seul. » Il ajoute que ce penchant de sa compagne pour sa mère lui fit regretter de n'avoir pas cultivé son intelligence ; le défaut d'instruction était donc la véritable cause qui faisait que Thérèse préférait la société de sa mère à celle de Rousseau, et non la bassesse et la perfidie, comme le veut Musset-Pathay, contre le témoignage même de Rousseau. Enfin, il dit encore que quand celui-ci sut *que la mère Levasseur gardait les cadeaux qu'on lui adressait, il la renvoya dans les vingt-quatre heures*. C'est une erreur grossière. La cause du renvoi de cette femme était bien plus grave : elle avait donné un démenti à Rousseau devant Diderot, sur un fait important (voir chap. II). Voilà comment Musset-Pathay étudiait les questions qu'il tranchait avec tant d'aisance !

On a vu dans les *Confessions,* livre IX, que Mme d'Épinay avait tenté de se procurer les lettres de Mme d'Houdetot, et que Thérèse, qui savait où elles étaient, affirma que Rousseau n'en avait conservé aucune. Musset-Pathay ne peut s'empêcher de convenir avec Rousseau que « le mensonge était *plein de fidélité,* d*'honnêteté,* de *générosité ; tandis que la vérité n'eût été qu'une perfidie.* » Mais, embarrassé de cet aveu forcé, il y joint avec un aplomb comique cet ingénieux rapprochement : « Si Jean-Jacques n'a pas dit la vérité sur *la Levasseur*, c'est qu'il a cru que ce serait une perfidie, et que le mensonge, dans cette hypothèse, n'était que de la générosité » *(Hist.,* t. II). J'ai suffisamment répondu à ce sophisme. On remarquera

Copyright Arvensa Editions

l'expression insultante : *la Levasseur*, empruntée aux plus furieux ennemis de Rousseau. Il semble que Musset-Pathay veuille se venger de n'avoir pas eu le sens commun en parlant de cette malheureuse fille.

Après le départ de Rousseau pour la Suisse, une marchande de volailles de Montmorency lui écrit pour réclamer le prix de quelques fournitures. Rousseau répond et démontre qu'il ne doit rien. En outre, il objecte à la réclamante que, Mlle Levasseur étant restée longtemps à Montmorency avant de le rejoindre à Môtiers, il était surprenant qu'elle ne se fût pas adressée à elle, et il ajoute que sa confiance dans la probité de sa gouvernante lui permet de croire qu'elle a fidèlement acquitté tous ses mémoires. Là-dessus, Musset-Pathay prend fait et cause pour la marchande de volailles : « Si Thérèse ne manquait pas de probité, dit-il, elle manquait d'ordre et de mémoire » *(Hist.,* tom. II). De sorte que voilà un grave écrivain qui ne dédaigne pas de relancer cette pauvre créature jusque dans sa cuisine, et qui, décidant, à soixante ans d'intervalle, une question du ménage de Rousseau, rejette son témoignage pour y substituer une affirmation hostile contre sa gouvernante. J'ai cité ce trait uniquement pour donner une idée des préventions de cet homme, si exact et si bienveillant sur tant d'autres points.

On se rappelle que le prince de Ligne disait, en parlant de Thérèse :*Sa vilaine femme ou servante*. Musset-Pathay, *flatté* de cette grossièreté, a mis en note : « Il y a dans tous ceux qui ont connu Thérèse un concert d'expressions de mépris bien remarquable » (*Hist.,* tom. Ier). Il se trompe : c e *concert* n'existe qui parmi ceux qui haïssaient son mari. Rousseau s'exprime ainsi dans ses *Confessions :* »Devant les dames du plus haut rang, devant les grands et les princes, ses sentiments, son bon sens, ses réponses et sa conduite lui ont attiré *l'estime universelle*, et à moi, sur *son mérite, des compliments dont je-sentais la sincérité* » (livre VII). Il écrivait cela en 1768, après vingt-cinq ans d'intimité et, par conséquent, revenu de toute espèce d'illusion, si jamais il en eut à cet égard. Il dit aussi de Mme de Luxembourg : « Ce qui m'émut surtout vivement, fut de voir les bontés qu'elle prodiguait à Thérèse, lui faisant de petits cadeaux, *la recevant avec cent caresses, et l'embrassant très souvent devant tout le monde*. » Mais laissons ces témoignages et tant d'autres du même genre, si nombreux dans les *Confessions.* Je consens aussi à négliger les mentions fréquentes et flatteuses que les correspondants de Rousseau faisaient de Mlle Levasseur ; quoique parmi eux il se trouve encore des grands, et entre

Copyright Arvensa Editions

autres des *lords anglais.* La politesse, j'en conviens, pouvait leur inspirer ces formules. Voici des témoignages que certainement Musset-Pathay n'eût pu récuser. M. Eymar, de Marseille, dont l'impartialité et la bienveillance ne sont pas douteuses[186] » disait de Thérèse, à la suite d'une visite qu'il avait faite à Rousseau en 1774 : « Mme Rousseau, quand je la vis, était bien loin de ressembler au portrait hideux qu'un poète célèbre a fait d'elle dans une de ses satires (Voltaire, dans la *Guerre de Genève).* Je ne la trouvai ni belle ni jeune, mais je la trouvai *honnête*, *polie*, vêtue très proprement dans sa simplicité, et ayant toute l'allure d'une bonne ménagère. Elle travaillait près d'une fenêtre *et prenait rarement la parole* » *(Oeuvres inédites,* tom. II). Il est singulier que devant un étranger aussi peu imposant que M. Eymar, alors très jeune, et qui ne venait en apparence que pour faire copier de la musique, Mme Rousseau s'abstint de ces *propos saugrenus* qu'elle osait se permettre devant une *Altesse.* Voir la relation du prince de Ligne.

Dans un libelle intitulé : *Notes sur la lettre de M. de Voltaire à M. Hume* (voyez chap. V), on lit le trait suivant, relatif à la lapidation de Môtiers : « Aucune pierre n'atteignit *le sieur Jean-Jacques ni la Levasseur.* Il est naturel que l'extrême laideur de cette *créature*, et la figure grotesque de Jean-Jacques *déguisé* en Arménien, aient induit les petits garçons et les petites filles à faire des huées et à jeter quelques cailloux. » Mme de La Tour, dans une réponse énergique à ce dégoûtant écrit, s'exprime ainsi : « Vous ne connaissez pas Mlle Levasseur, monsieur, ou vous ne vous connaissez pas en extrême laideur. Mlle Levasseur n'est pas jolie, mais elle a la physionomie honnête, le maintien décent, et n'est pas du tout faite pour exciter les huées » (édition de Genève, tom. XXX, pag. 74). On voit, par ces citations, que *le concert de mépris* supposé par Musset-Pathay souffrait quelques exceptions. Cet écrivain n'a pas vu, ou n'a pas voulu voir, que tout ce qui a été débité d'outrageant sur le compte de Thérèse est constamment venu des ennemis les plus acharnés de Rousseau ; on ne lui pardonnait pas sa fidélité, et l'on craignait sa clairvoyance. On sait comment elle a été traitée dans le libelle attribué par Rousseau à Vernes. Quel qu'en fût l'auteur, les détails n'avaient pu être fournis que par Grimm, Diderot et Mme d'Épinay, tous trois dépositaires du secret des enfants. On sait aussi sous quels traits Thérèse figure dans la dégoûtante parodie de Voltaire intitulée *la Guerre de Genève,* dans la *Correspondance*

Copyright Arvensa Editions

de Grimm et dans les *Mémoires de Mme d'Épinay*, dont cet intrigant est le principal auteur. Ses autres accusateurs sont Hume, d'Escherny et Coindet. Le premier, dans une lettre à Mme de Boufflers, prétend tenir de M. de Luze (celui qui accompagna Rousseau à Londres) « que cette femme passait pour méchante, querelleuse, bavarde ; qu'elle était la cause principale du parti que Rousseau avait pris de quitter la Suisse ; qu'elle avait sur lui l'empire d'une nourrice sur son enfant » (Musset-Pathay, *Hist.,* tom. Ier). Il dit aussi, dans une lettre à Mme de Barbantane (16 février 1766), « que Rousseau, ayant consulté Thérèse sur son projet de se rendre en Corse, la répugnance de cette femme l'y fit renoncer. » Les motifs qui forcèrent Rousseau à quitter la Suisse sont parfaitement connus, Thérèse n'y est pour rien. Si M. de Luze a réellement fourni ces détails, il a menti ; car, habitant Neufchâtel, et étant lié avec du Peyrou, il ne pouvait ignorer ce qui s'était passé à Môtiers, et ce qu'avait écrit son ami en faveur de Rousseau. Dans cette supposition, son rôle, amical en apparence, serait celui d'un fourbe ; mais il est vraisemblable que Hume, auquel le mensonge coûtait si peu, fabriqua lui-même ce prétendu renseignement Quant au projet de retraite en Corse, Rousseau explique très au long, dans ses *Confessions* (livre XII), pourquoi il crut devoir y renoncer. Si les raisons qu'il donne sont réellement de Thérèse, ce qu'il est impossible de supposer sérieusement, elles font honneur à sa sagacité. Musset-Pathay, quoique convaincu de la fourberie de Hume, l'a cru sur parole dès qu'il a été question de Thérèse. Il a préféré appuyer un mensonge de ce misérable, et faire jouer à Rousseau le rôle d'un imbécile, que de manquer une occasion d'accabler sa compagne. Il va jusqu'à lui reprocher *être restée ignorante à l'école de Rousseau.* Thérèse, j'en conviens, n'entendait ni l'*Émile*, ni le *Contrat social ;* mais elle s'attendrissait à la lecture de la *Julie.* Cette sensibilité valait bien l'instruction douteuse qu'elle eût pu acquérir auprès de Rousseau, si elle eût été moins bornée.

Le comte d'Escherny était un Neufchâtelois, qui résidait alternativement en Suisse et à Paris. Il y fréquentait assidûment les coryphées de la secte philosophique, Diderot surtout, et se donnait des airs d'encyclopédiste. Suffisant, prétentieux, sottement paradoxal, il voulait à toute force se faire un nom dans la littérature. Trois lourds volumes de *Mélanges* furent le fruit de cette manie de célébrité. On a aussi de lui des lettres sur les événements de 1789, tout aussi ignorées que ses *Mélanges.* Il joignit, comme Grimm, l'ambition à l'écrivaillerie, se rendit près de Frédéric avec

Copyright Arvensa Editions

une lettre de recommandation de *d'Alembert,* et fut nommé conseiller d'État ; il alla ensuite à Saint-Pétersbourg, où, grâce à son ami *Diderot,* il fut reçu par l'impératrice avec une certaine distinction. Sans la révolution, il eût été ambassadeur de Prusse à Paris. Il vécut jusqu'en 1814.

Quand Rousseau arriva à Môtiers, d'Escherny l'habitait. Dans la notice que ce dernier a publiée sur ses relations avec lui, il prétend qu'enseveli dans sa solitude, il ne songeait nullement à le rechercher, et qu'un jour, ayant été rencontré par Mlle Levasseur, celle-ci lui fit des reproches sur ce qu'il ne s'était pas encore présenté chez Rousseau. « Je sais, mademoiselle, répondit d'Escherny *avec dignité*, que M. Rousseau n'aime pas les importuns, je ne veux pas en t augmenter le nombre. — Vous n'avez rien à redouter de ce côté-là, répondit Mlle Levasseur d'un *ton très doux ;* M. Rousseau vous verra avec le plus grand plaisir... Deux Jours après je me rendis à cette *invitation*. » Voici ce qu'écrivait Rousseau à d'Escherny, le 2 février 1764 : « Je ne suis pas si pressé, monsieur, de juger, surtout en mal, les personnes que je ne connais pas, et j'aurais tort plus que tout homme au monde de donner un si grand poids aux imputations du tiers et du quart. L'estime des gens de mérite est toujours honorable, et, comme on vous a peint à moi comme tel, je ne puis que m'applaudir de la vôtre. Au reste, si notre goût commun pour la retraite ne nous rapproche pas l'un de l'autre, ayez-y peu de regret ; j'y perds plus que vous peut-être. On dit votre commerce fort agréable, et moi je suis un pauvre malade fort ennuyeux. *Ainsi, pour l'amour de vous*, *restons comme nous sommes*, et soyez persuadé que je n'ai pas le moindre soupçon que vous pensiez du mal de moi, ni, par conséquent, que vous en vouliez dire. »

Ceci est évidemment une réponse à une lettre ou à un message de d'Escherny, dont celui-ci a bien soin de ne rien dire. Les prétendus griefs dont Rousseau se défend étaient, sans doute, un prétexte que le prétendu *solitaire* employait pour entamer la connaissance, et le ton légèrement ironique de Rousseau fait penser qu'il s'était aperçu de la ruse. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les avances de d'Escherny *ne furent pas acceptées.* Sa notice débute donc par un mensonge ; Musset-Pathay l'avoue en termes ménagés, mais positifs. Ce mensonge est grave, en ce qu'il tend à faire croire que Rousseau, ne voulant pas rechercher les gens directement, leur envoyait tout doucement Mlle Levasseur. Comment se fit ensuite la connaissance ? c'est ce que j'ignore. D'Escherny fit probablement comme tant d'autres ; après avoir été éconduit si poliment, mais si clairement, il se

Copyright Arvensa Editions

présenta lui-même, et Rousseau se résigna. Je passe sur quelques détails de la *Notice* guindée de d'Escherny, où il fait jouer à Rousseau un rôle ridicule, tandis que le sien est, comme de raison, grave et judicieux ; je me contente de faire remarquer qu'un premier mensonge, bien constaté, rend tout ce récit extrêmement suspect (voir Musset-Pathay, *Hist.,* t. I^{er}). Voici maintenant un second trait de mauvaise foi de d'Escherny, au sujet de Mlle Levasseur. Il dit qu'il s'apercevait depuis quelque temps que Rousseau avait cessé de se plaire à Môtiers, et il ajoute : « Les rapports vrais ou controuvés de Mlle Levasseur de tous les propos tenus sur son compte et sur celui de son maître par les commères du village, les plaintes de *quelques avanies* auxquelles elle donnait lieu par son extrême intempérance de langue, entraient dans ce dégoût. » Notez que d'Escherny, qui vivait à Môtiers, et qui, par conséquent, était témoin oculaire des scènes odieuses qui s'y passaient, n'en dit pas un seul mot ; il ne cite qu'un fait frivole, qui pouvait même n'être qu'une calomnie, à en juger par l'hostilité générale des gens du pays, et surtout par ses causes, aujourd'hui bien, connues. De sorte qu'un lecteur un peu distrait pourrait croire que les persécutions de Môtiers n'étaient que des chimères, et que les bavardages de Mlle Levasseur avaient seuls occasionné les *avanies* de la populace. On verra d'ailleurs que, dans un autre endroit de son ouvrage, d'Escherny fait entendre que Rousseau *se lapida lui-même*. Il prétend *modestement*, dans sa relation, que Rousseau *eut le désir de lui confier des papiers importants.* Or, un peu avant, il venait de dire qu'il s'était vanté devant lui d'avoir *passé tout récemment dix-huit mois dans la société de Diderot*, *Helvétius et Marmontel.* C'étaient là de singuliers titres à sa confiance ! On trouve encore à la fin de sa relation ce trait suspect. Pour donner une idée de la timidité de Rousseau et de *son humeur facile*, il raconte, qu'ayant été relevé deux ou trois fois avec dureté sur une question d'histoire par un certain colonel Pury, il baissa la tête et ne dit rien. « On peut juger par là, dit-il, *combien il était bon convive*. Cela rappelle les échantillons de Corancez ». D'Escherny termine ainsi : « Il s'est plu souvent dans ses lettres, et *je crois même* dans ses *Rêveries*, à rappeler nos intéressantes courses, et surtout notre séjour à Brot ; il n'en parlait qu'avec regret et attendrissement. » Si *M. le comte d'Escherny, conseiller d'État de Sa Majesté le roi de Prusse*, avait daigné vérifier par lui-même, il se serait assuré que, dans ses *Rêveries, le vulgaire* Rousseau ne dit pas un mot de son importante personne, ni de la promenade de Brot ; qu'il ne parle de lui

Copyright Arvensa Editions

qu'une fois dans ses *Confessions*, et pour se plaindre d'un mot insultant qu'il s'était permis au sujet des *Lettres de la Montagne* (Liv. XII) ; que sa *Correspondance* ne contient qu'une seule lettre datée de Brot, et adressée à du Peyrou (15 juillet 1765). « Je pars, lui disait-il, le coeur plein de vous » ; mais pas la plus légère mention de M. le comte d'Escherny et de *ses intéressantes courses.* En revanche, il est quelquefois question de lui dans les lettres de Rousseau à du Peyrou, mais c'est d'une manière qui eût dû modérer un peu la fatuité de ses digressions. Il avait je ne sais quelle affaire à Berlin, qui lui tenait fort au cœur ; je crois que déjà il visait au Conseil d'État. Il tourmentait sans cesse Rousseau pour obtenir la recommandation de Milord Maréchal, qui était alors auprès du roi. Les lettres de Rousseau à du Peyrou (15 octobre 1765, 10 mai, 19 juillet et 4 octobre 1766) prouvent que d'Escherny était pressant, pour ne rien dire de plus, et ce même homme, parvenu au but de ses intrigues, ne savait plus au juste dans quel endroit de ses ouvrages Rousseau *s'attendrissait* sur son souvenir !

D'Escherny, dans ses *Mélanges*, a lancé contre Thérèse une dernière accusation, et c'est la plus grave de toutes. Avant de l'exposer, il est nécessaire qu'on sache à quoi s'en tenir sur son *amitié* pour Rousseau, admise sans difficulté par Musset-Pathay. On se rappelle qu'en 1765 il essaya de réconcilier Rousseau avec Diderot. J'ai dit, ailleurs, ce que je pensais de cette démarche équivoque (voyez chap. II). L'extrait qui suit donnera une idée des véritables sentiments du *conciliateur.* « J'ai retrouvé, dit d'Escherny, en feuilletant de vieux papiers de ce temps-là, la copie d'une lettre que j'écrivais à M. du Peyrou, le 18 juillet 1779 (sur les Notes de la *Vie de Sénèque).* Diderot, disais-je, en exhalant sa rage sur le cadavre d'un homme qui avait été son ami et qui avait, à la vérité, repoussé ses avances et refusé de le redevenir, a commis *une faute* (l'expression est douce) d'autant plus impardonnable, qu'il s'est fait le plus grand tort à lui-même. Il y a plus, son procédé n'est pas d'un homme adroit ; il est d'un homme à qui la passion a fait perdre l'esprit. Je crois bien connaître Diderot ; je l'ai vu hors du tréteau, dans la familiarité de la vie privée. Si je ne le jugeais que par sa Note sur Sénèque, je dirais comme vous, c'est un monstre (du Peyrou appelait les choses par leur nom) ; mais je le connais ; je vois que cette note est l'effet *d'une haine franche et ouverte*, et que cet effet est lourd et gauche. Il ne sait pas préparer ses poisons, il n'est pas artificieux comme bien d'autres ; il est impétueux, brusque, *bon homme ;* il

Copyright Arvensa Editions

hait comme il aime, *sans art,* Diderot a d'excellentes qualités, mais c'est *une tête, une* « *tête !* »... « Plusieurs années après, j'ai parcouru de nouveau cette *vie de Sénèque,* et j'ai remarqué deux traits qui m'avaient échappé dans la lettre ci-dessus, et qui me prouvent que je l'avais bien jugé lorsque j'ai dit qu'il était gauche, maladroit ; j'aurais pu ajouter qu'il était *naïf* dans sa méchanceté.

« Qu'y a-t-il, en effet, de plus gauche et de plus naïf en même temps, que d'écrire une pareille note, et, dans le même livre, de dire, quelques pages plus loin, que l'injure qu'on fait aux morts est plus lâche que celle qu'on fait aux vivants ? N'est-ce pas prononcer sa propre condamnation ? Dans un autre endroit je lis : Il est lâche de calomnier ceux qui ne sont plus et qui ne peuvent se défendre... C'est la seconde sentence qu'il prononce contre lui-même » *(Mélanges de d'Escherny,* t. III). Chacun a pu juger, par l'analyse que j'ai faite des rapports de Diderot avec Rousseau et par celle des Notes sur Sénèque, si sa haine fut *franche et naïve.* Notez que quand d'Escherny écrivait ces remarques, il connaissait les *Confessions* et la *Correspondance* de Rousseau avec Diderot, puisque ses *Mélanges* n'ont paru qu'en 1811, et de son vivant. Il connaissait même le pamphlet de Diderot contenu dans les *Mémoires de Marmontel* (voir chap. II), car il fait l'éloge de leur auteur, tout en convenant qu'il a beaucoup *maltraité* Rousseau *(Mélanges,* t. III). De plus, en sa qualité d'ami particulier de Diderot, il avait dû surprendre une foule de traits haineux dans cet homme qu'il dit si facile à observer. C'est malgré tant de témoignages accusateurs qu'il prétend que Diderot fut *franc*, *naïf e*t *bon homme !* Veut-on que ce soit de l'aveuglement ? Soit. Comment se fait-il que d'Escherny, qui a médité si attentivement, à ce qu'il dit, les Notes sur Sénèque, et qui y a découvert tant de choses atténuantes, ait laissé passer tous les mensonges que j'y ai relevés et dont il était juge aussi bien que moi, puisque toutes les pièces du procès étaient entre ses mains ; et surtout, comment lui, chargé autrefois par Diderot de le réconcilier avec Rousseau, n'a-t-il pas remarqué et signalé le plus vil, le plus effronté de tous ces mensonges : « *Tous mes torts consistent à avoir repoussé ses avances* » ? Il est vrai qu'au commencement de sa digression, d'Escherny déclare que Rousseau avait repoussé les avances de Diderot et refusé de redevenir son ami ; mais cette idée même est présentée sous forme de blâme, puisque avant il avait dit : « La démarche de Diderot lui fait honneur ; le refus de Rousseau *n'est pas le plus beau trait de sa vie* » (*Mélanges*, t. III). C'était le cas de parler du

Copyright Arvensa Editions

mensonge de Diderot. D'Escherny n'a pas l'air d'en être instruit, et se contente d'ajouter cette phrase presque apologétique ; « Mais la vengeance qu'en tira Diderot dans ses Notes *sanglantes* est inexcusable pour tout homme qui ne l'a pas connu. » Or, d'Escherny avait connu Diderot, donc sa vengeance est excusable à ses yeux. Ainsi, au résumé, Rousseau, convaincu par l'expérience du passé qu'il ne peut plus se fier à Diderot, se refuse à des avances suspectes ; il se tait pendant sa vie sur le compte de son ancien ami ; en énumérant ses torts dans les *Confessions,* il le dépeint comme naturellement bon, mais faible et entraîné par des influences étrangères ; Diderot lui-même, dans ses Notes, convient *qu'il a été épargné.* D'Escherny, qui n'ignore rien de tout cela, n'hésite pas à blâmer la réserve de Rousseau, si pleinement justifiée par les outrages que Diderot eut la lâcheté de verser sur sa tombe ; *ce n'est pas,* dit-il de son refus, *le plus beau trait de sa vie !* Toute son indulgence est pour Diderot, dont il dissimule à dessein les odieux mensonges ; *Diderot hait comme il aime, sans art ; Diderot a d'excellentes qualités, mais c'est une tête*, *une tête !* Sa *naïveté,* selon lui, consiste à s'être accusé deux fois lui-même ; c'est-à-dire qu'il prend une distraction pour un acte de sincérité. Ignorait-il ce dicton ? *Tout vice est tissu d'ânerie.* Celle *naïveté-là,* tous les calomniateurs, grâce à Dieu, l'ont sans s'en douter, j'en ai donné assez de preuves. « Le procédé de Diderot, dit encore d'Escherny, n'est pas d'un homme adroit, il est d'un homme à qui la passion a fait perdre l'esprit. » Eh bien ! cela prouve seulement qu'il y a des fourbes *adroits* et des fourbes qui ne le sont pas, des fourbes qui *perdent l'esprit*, et des fourbes qui se possèdent ; les uns sont plus dangereux que les autres, voilà tout.

Je viens de citer, de d'Escherny, un trait de partialité évidente et une réticence bien coupable. Veut-on des preuves de malveillance directe ? ses *Mélanges* ne m'en fourniront que trop. Voici le début de son *Éloge* de Rousseau : « Humilié par des sots, trompé par ses amis, dirigé pendant près de quarante ans par une femme du peuple ; vivant, *en apparence,* du travail de ses mains ; sans cesse protégé, méconnu, avili ; marquant tous les pas de sa carrière par des erreurs, des fautes ou des faiblesses ; crédule, défiant, jouet du sort ; livré toute sa vie au doute, à l'inquiétude et au soupçon ; fuyant les hommes, se tenant à l'écart ; pressé, enfin, de sortir de la vie par le désordre de sa tête, l'indigence et le chagrin ; réduit dans sa vieillesse à se donner la mort ; *c'est J. J. Rousseau* » (*Mélanges,* t. III). Tel est le triste résumé des études de d'Escherny sur le caractère et les écrits de

Copyright Arvensa Editions

l'homme dont il a prétendu faire *l'éloge.* Je n'en relèverai que ce seul trait : *Vivant en apparence du travail de ses mains* ; c'est-à-dire, se faisant pauvre et ne l'étant pas, affectant l'indépendance au moyen d'une occupation fictive ; véritable rôle d'histrion. Tout le jugement de d'Escherny est là, la reste n'est que de la rhétorique ressassée.

« Oui, dit-il encore, si *j'admire* Rousseau, s'il est pour moi le plus *précieux* des philosophes ; si aucun plus que lui ne fait bouillonner ma tête et mes idées, c'est par ses paradoxes et ses contradictions » (t. III,). Sot et faux enthousiasme, au moyen duquel d'Escherny espérait se donner un air d'originalité piquante, tout en rabaissant l'objet de sa prétendue admiration.

« Rousseau disait *toujours : Il n'y a rien de beau que ce qui n'est pas* » ; en d'autres termes, Rousseau se glorifiait de n'être qu'un sophiste. Ceci est non seulement une insulte, c'est un mensonge. Supposons que Rousseau ne fût qu'un fourbe ; sa devise seule : *Vitam impendere vero,* réfute le propos de d'Escherny. Un fourbe qui porte un tel masque ne le quitte pas.

D'Escherny s'égaye sur la *fuite de Môtiers*, qu'il compare à celle de Mahomet. « Cet événement, dit-il, s'est réduit à une vitre cassée pendant la nuit. Le jour suivant on sonne le tocsin ; on a voulu, disait-on, assassiner Jean-Jacques Rousseau, le lapider ; sa chambre était remplie de pierres ; c'est le ministre fanatique de Môtiers qui a ameuté ses paroissiens ; le philosophe, heureusement, est parvenu à s'échapper. C'est ainsi qu'un *petit trou*, fait à un carreau de vitre par une pierre lancée à dessein *ou sans dessein*, est aussitôt converti en véritable lapidation. L'histoire est remplie de grands événements qui, si on pouvait remonter à la source et les vérifier, se réduiraient au petit trou fait à un carreau de vitre... *Ceci n'est pas une satire : je parle de l'hégyre de Jean-Jacques,* car je vous jure que si j'étais grand homme, j'en ferais tout autant. *Chaque état a son charlatanisme*, et l'état de grand homme n'affranchit pas de cette obligation ». Cette plate ironie est assez claire. D'Escherny, *qui vivait sur les lieux,* donne ici un démenti outrageant, d'abord à Rousseau, puis à du Peyrou, dont il se disait l'ami et qui a constaté publiquement la réalité des faits. D'Escherny était un digne adepte de Diderot et consorts.

J'ai parlé, chap. V, d'un écrit intitulé : *Plaidoyer pour et contre, à l'occasion de la querelle survenue entre M. Rousseau et M. Hume.* J'en ai démontré l'hostilité manifeste et pourtant méconnue par Musset-Pathay. L'*agréable* badinage de D'Escherny sur *l'hégyre de Jean-Jacques* me fournit

Copyright Arvensa Editions

une occasion d'y revenir. On trouve dans ce pamphlet une particularité, mensongère probablement, de la vie intérieure de Rousseau à Môtiers, et au sujet de laquelle l'anonyme traite Mlle Levasseur avec une telle rage, qu'on croirait qu'il a à venger une injure personnelle. Il prête à Rousseau ce propos absurde : « Quand Mlle Levasseur me dirait qu'il fait jour à minuit, je la croirais » ; puis il lui lance cette insultante apostrophe : « Convenez, *monsieur le grand homme*, que celui qui écrit aussi bien que vous le faites dans quelques-uns de vos ouvrages et qui, en même temps, parle si mal dans *son domestique*, est un protée tout à fait dangereux à la société » (édition de Genève, t. XXVIII, pag. 315). Il reproche à Rousseau d'avoir di *que les femmes n'avaient pas d'âme ;* propos ridicule répandu à dessein parmi la populace, et qui pensa attirer à Rousseau *le sort d'Orphée.* Il prétend que Rousseau n'essuya aucun traitement barbare à Môtiers. « On vous y laissait vivre à votre aise, lui dit-il, on vous y accueillait amicalement ; vous y étiez traité avec tous les égards qui pouvaient chatouiller l'amour-propre d'*'un philosophe orgueilleux.* Vos rêveries vous conduisaient jusqu'au plus haut de *nos montagnes*, et dans des bois *où* les charbonniers étaient surpris de vous rencontrer. *Je leur ai demandé* ce que vous y faisiez : Je crois, répondit l'un, qu'il y cueillait des fraises ; mais je sais que vous ne faisiez ce trajet que pour herboriser » (pag. 310). Enfin, l'auteur du *Plaidoyer* se montre si bien instruit des moindres particularités de la vie de Rousseau à Môtiers, que je n'hésite pas à en conclure qu'il habitait ce village, ou au moins Neufchâtel. M. Barbier, dans sa notice bibliographique des écrits publiés sur Rousseau, dit avoir vu un exemplaire du *Plaidoyer*, portant le nom de *Bergerat*, et imprimé à Londres et à Lyon, en 1768. *Lyon* étant très voisin de la Suisse, forme un indice de plus. Je soupçonnais d'abord d'être l'auteur du libelle, M. de Luze, de Neufchâtel, qui accompagna Rousseau à Londres, et qui avait fourni à Hume, suivant ce dernier, des renseignements hostiles au sujet de Thérèse (voyez chap. V). J'avais pensé aussi au ministre Montmollin, mais les détails du *Plaidoyer* trahissent un écrivailleur de la secte philosophique ; en outre, le style entortillé, prétentieux, déclamatoire de cet écrit m'a paru avoir un rapport frappant avec le galimatias en trois volumes dont se composent les œuvres du bel-esprit neufchâtelois d'Escherny. Il ne me paraît donc pas impossible que *Bergerat* ne fût qu'un nom de fantaisie, derrière. lequel il satisfit, sans se compromettre, l'animosité dont il n'a laissé voir qu'une partie dans ses *Mélanges*. Quand je me tromperais, d'Escherny n'en serait pas moins jugé

Copyright Arvensa Editions

par ce que j'ai cité de lui, et par ce que j'en vais citer encore.

« Rousseau, dit-il, quitta Môtiers et se rendit à l'île Saint-Pierre. Il n'y fut pas longtemps. » D'Escherny évite de dire qu'il en fut chassé brutalement et à l'entrée de l'hiver. « Son mauvais destin le conduisit en Angleterre *sous les auspices d'un philosophe qu'il eut le malheur de regarder comme son ennemi. »* C'est précisément ce que dit l'auteur du *Plaidoyer*, un peu moins poliment, il est vrai, en raison de l'anonyme. — « Il revint en France. Le prince de Conti le reçut à Trye, et l'en rendit maître, ce qui n'empêcha pas que des tracasseries, d'indignes procédés, *sur lesquels il ne s'est jamais expliqué*, ne l'en fissent *déguerpir.* Le ton dubitatif de ce passage, et l'expression tant soit peu impertinente de *déguerpir*, prouvent que d'Escherny ne prenait pas au sérieux les causes qui avaient fait sortir Rousseau de l'asile de Trye. Ce n'était pour lui qu'une phase de l'*hégyre de Jean-Jacques*. Après avoir beaucoup *erré* (d'Escherny n'a garde de parler de l'intrigue de Thevenin), il revint à Paris, *parce qu'on finit toujours par là ; parce que Paris tient lieu de tout*.

Il résulte de cette narration, que Rousseau a calomnié le *philosophe généreux* qui l'avait amené en Angleterre, et qu'il ne revint à Paris que parce qu'il ne pouvait plus se passer des regards du public ! Diderot n'eût rien dit de plus. D'Escherny parle ensuite des visites qu'il fit à Rousseau en 1770, de l'état moral de ce dernier, et surtout *du complot*, qu'il traite avec un dédain insolent. Il raconte qu'ayant présenté à Rousseau un M. Osterwald, magistrat de Neufchâtel, qui voulait se charger d'une édition générale de ses écrits, il en fut très mat reçu ; que du Peyrou, à qui il en parla, lui fit observer que ce même Osterwald s'était opposé à l'édition générale que Rousseau avait voulu faire imprimer à Neufchâtel en 1763. « *Je l'avais oublié*, dit d'Escherny ; c'est ce que je ne pus lui faire comprendre. Dès ce moment, sa porte me fut fermée ; sa femme m'en donna pour raison mes liaisons à Paris avec ses ennemis. *Ce fut là le manteau dont il couvrit son vrai motif*, *vraisemblablement pour ne pas paraître intéressé* ». C'est-à-dire que Rousseau fut à la fois injuste et faux. D'Escherny ne se défend pas des liaisons dont lui parla Mme Rousseau. Il a raison, car on pourrait le juger sur cela seul. On ne *peut servir deux maîtres*, *dit l'Évangile,* il faut opter, et je pense que le choix de d'Escherny n'est plus douteux maintenant.

Il prétend que Rousseau alla malgré lui à Ermenonville ; que l'ayant rencontré aux Champs-Élysées, il sut de lui qu'il regrettait son imprudence,

Copyright Arvensa Editions

mais qu'il n'était plus temps de reculer. On verra plus tard Corancez affirmer aussi la même chose, ce qui, à coup sûr, ne prouve pas qu'elle soit vraie. D'Escherny se prononce pour le suicide, comme Corancez et tous les ennemis de Rousseau ; autre conformité d'avis qui, loin d'établir le fait, le rend au contraire plus que suspect, comme je le prouverai bientôt. Dans le reste de l'ouvrage de d'Escherny, on trouve encore quelques sarcasmes assez fondés sur la confiance que Rousseau témoigna à Laliaud et à Saultersheim, et des invectives indécentes contre Milord Maréchal, qui y est traité *de petit esprit*, *d'homme bizarre et capricieux*, sans doute parce qu'ayant de l'aversion pour les intrigues, il refusa de servir celles de d'Escherny à la cour de Berlin[187].

Maintenant, voici l'accusation finale intentée par d'Escherny à Mlle Levasseur. Il prétend d'abord que Rousseau n'avait pas épousé cette femme. J'ai réfuté cette assertion (voy. chap. VI). Il l'accuse ensuite de s'être amourachée d'un valet de chambre irlandais, nommé John. « C'est, dit-il, avec ce John qu'elle a mangé plus de *cent mille francs,* que M. du Peyrou lui a fait toucher du produit de la gravure de ses romances et de l'impression de ses ouvrages ». Enfin il assure l'avoir vue mendier à la porte de la Comédie-Française. J'examinerai plus tard ces diverses imputations. Pour le moment, je me borne à faire observer une dernière fois que les détails qui précédent ne sont pas une bien forte garantie de leur réalité.

Il me reste à parler du Genevois Coindet, autre détracteur de Mlle Levasseur. Rousseau l'a traité avec assez de mépris dans ses *Confessions*, mais ce n'est pas d'après le portrait qu'il en fait que je veux le juger. Le docteur Coindet, de Genève, a fourni à Musset-Pathay une courte notice sur son oncle ; on la trouve dans le 2ème volume de l'*Histoire* de Rousseau. Après avoir parlé des relations intimes qui existèrent entre lui et Rousseau, M. Coindet ajoute : « Tant de témoignages de confiance excitèrent la jalousie de Thérèse, qui usa de tout son ascendant pour détruire cette intimité. Elle inspira de la défiance, au point de causer une rupture. Rousseau voulut revenir, mais Thérèse l'éloigna toujours. On voit, par les lettres qu'il écrivit postérieurement à cette rupture, qu'il conservait toujours de l'amitié pour M. Coindet. L'espèce de contradiction qu'on trouve entre les sentiments exprimés dans ces lettres et un passage des *Confessions*, est expliquée par l'influence de Thérèse, sous les yeux de laquelle les *Confessions* étaient écrites. Ce qui prouve que Jean-Jacques

Copyright Arvensa Editions

avait conservé de l'amitié pour M. Coindet, ce sont ces lettres et le don qu'il lui fit d'un manuscrit de l'*Émile* et du portrait peint par la Tour. » Il est inutile d'ajouter que Musset-Pathay a adopté aveuglément ces renseignements fournis, sans aucun doute, par Coindet lui-même, puisque son neveu, n'étant pas contemporain de Rousseau, ne pouvait parler que d'après son oncle. Il s'agit maintenant de rechercher : 1° si Rousseau a eu autant d'amitié pour Coindet que l'affirme l'auteur de la *Notice* ; 2° de déterminer au juste l'époque où il cessa d'avoir des relations avec lui ; 3° de constater si, après cette rupture, qui, d'après les termes de la *Notice*, ne fut qu'apparente, Rousseau continua de correspondre amicalement avec Coindet.

La première lettre à lui adressée, qu'on trouve dans la *Correspondance* de Rousseau, est du 26 décembre 1757. Rousseau le gronde assez rudement *de ce qu'il va lui ramassant des cortèges d'importuns qui le désolent.* Il lui reproche de lui cacher ses affaires : « Cher Coindet, lui dit-il, je *cherche à vous aimer*, pour Dieu ! ne gâtez pas cette fantaisie. » Dans la seconde (décembre 1761), il se plaint de nouveau de ce qu'il lui amenait des étrangers : « Vous êtes toujours si peu difficile là-dessus, lui dit-il, qu'il faut bien que je le sois pour tous deux. » La troisième (27 avril 1765), est assez affectueuse. Elle contient des remerciements pour des envois de gravures. Cependant Rousseau se fâche encore : « Vous prétendez, dit-il, que je ne vous dois qu'un écu pour le cadre de l'*Amitié*, c'est une moquerie, etc. » Coindet devait pourtant savoir que Rousseau n'entendait pas raillerie sur ces générosités forcées. Pour fixer au juste la valeur *amicale* de cette lettre, je vais citer un passage d'une autre lettre écrite antérieurement par Rousseau au libraire Duchesne (21 novembre 1761) : « Je ne vous empêche pas de dire vos affaires à qui bon vous semble, *mais je n'approuve pas que M. Coindet soit instruit des miennes* » (*Oeuvres inédites* de Rousseau, t. 1er). On m'accordera bien que ce n'est pas tout à fait là de l'amitié. La quatrième lettre est du 29 mars 1761. Elle a été communiquée à Musset-Pathay par le docteur Coindet. C'est une réponse à Coindet oncle, qui avait fait passer à Rousseau une lettre de Mme de Chenonceau. On y trouve une certaine bienveillance ; cependant, le 6 août suivant, Rousseau priait Mme de Verdelin de ne remettre les lettres qu'elle lui adressait *ni à Coindet, ni à personne.* Ici finit la correspondance de Rousseau avec Coindet ; je ne crois pas que personne y voie les preuves d'une bien vive amitié. Recherchons maintenant l'époque de la rupture.

Copyright Arvensa Editions

Lorsque Rousseau revint d'Angleterre en France, il se trouva que Coindet, grand ami de Mme de Verdelin, amie elle-même de David Hume, se chargea de l'installer au château de Trye. On n'a aucun autre détail sur cette circonstance que le passage suivant de la lettre du 31 juin 1767, à du Peyrou : « J'arrive heureusement à Trye, mon cher hôte, *avec M. Coindet*, qui vous rendra compte de l'état des choses... vous pouvez lui remettre vos lettres, » etc. Quelles étaient les dispositions véritables de Coindet, et le motif de son empressement ? C'est ce qu'il est impossible de pénétrer ; mais, le 8 septembre suivant, Rousseau écrivait à du Peyrou, qui s'arrangeait pour le venir voir : « Coindet fera tous ses efforts pour venir avec vous, évitez ce cortège ; *après ce que je sais*, *il empoisonnerait mes plaisirs.* J'étais sûr que, puisque vous jugiez à propos de le consulter sur votre route, il ferait en sorte de vous dégoûter de venir ici directement. Il vous aura embarrassé de fausses difficultés de maîtres de poste. Gardez sa lettre, et montrez cet article à gens instruits, vous verrez ce qu'ils vous diront. » D'après cela, Coindet cherchait à détourner du Peyrou de venir directement à Trye, sans doute dans l'espoir que celui-ci oublierait sa promesse, au milieu des plaisirs de Paris. Ce fut ce qui arriva, à peu de chose près. Quoi qu'il en soit, Mlle Levasseur n'est encore pour rien dans tout cela. Rousseau ajoute que Coindet ne croit pas que son goût pour la botanique soit sérieux. « Tous ses propos, toutes ses manœuvres, dit-il, m'ont appris ce qui se passait dans son âme, et ce Coindet, qui se croit si fin, n'est qu'un fat ; *fiez-vous encore moins à lui qu'à la dame à qui il vous a présenté* (Mme de Verdelin), et dont il est envers moi l'âme *damnée...* Pour moi, profitant enfin de vos avis, je feins de ne rien voir ; en m'étouffant le cœur, je leur rends caresses pour caresses. Ils dissimulent pour me perdre, je dissimule pour me sauver ; mais, comme je n'y gagne rien, je sens que je ne saurais dissimuler encore longtemps... Tout ceci vous surprend trop pour pouvoir le croire. Vous vous rappelez le voyage auprès de moi[188], l'argent offert, le passeport ; et, ne devinant pas à quoi tout cela était destiné, votre honnête cœur demeure incrédule. Soit : je ne demande pas à vous persuader quant à présent, mais je demande que vous suspendiez les actes de votre confiance en elle, pour ce qui me regarde, jusqu'à ce que vous sachiez si j'ai tort ou raison. » Il parle ensuite du désir manifesté par Coindet et Mme de Verdelin, de le voir sortir de Trye. « Cet empressement, dit-il, *si peu naturel des amis* dans ma position, m'a fait ouvrir les yeux, et

Copyright Arvensa Editions

m'a rendu patient et sage. » Sans doute, il est très difficile de prononcer sur des faits si intimes et si vaguement exprimés ; mais ce qu'on peut affirmer, c'est que, dès cet instant, Coindet avait perdu l'estime et l'amitié de Rousseau. Voilà donc déjà des détails de la *Correspondance* intime de Rousseau qui, malgré l'assertion de M. le docteur Coindet, confirment et aggravent même ceux des *Confessions* qui ont rapport à son oncle. Quant à Thérèse, il est commode de jeter le tout sur son compte, mais où est la preuve ? Je dirai même qu'elle m'en paraît d'autant plus innocente que, dans la même lettre, Rousseau affirme que ce fut elle qui l'engagea à prendre patience (Voir chap. VI).

Il n'y eut pourtant pas encore de rupture entre Rousseau et Coindet, puisque, le 12 septembre, le premier écrivait à du Peyrou qu'il avait appris sa maladie *par deux lettres de Coindet*. Il dut répondre à ces deux lettres ; mais on ne trouve rien à ce sujet dans sa Correspondance. Le 9 février 1768, il annonce à D'Ivernois l'envoi, par Coindet, d'une lettre de lui sur les affaires de Genève. D'après ce qui précède, cette continuité de rapports ne peut plus s'expliquer par l'amitié, mais par la prudence. Rousseau, comme il le disait à du Peyrou, *dissimulait probablement pour se sauver.* Dans la lettre du 7 mars 1768 à Moultou, il parle encore de Coindet ; mais, cette fois, il s'exprime plus clairement sur le rôle qu'il lui attribuait. « Si vous connaissiez, dit-il, ma véritable situation, vous ne me croiriez pas si hors des mains de M. Hume, et *vous ne vous adresseriez pas à M. Coindet*, pour dire le mal que vous pouvez penser de cet homme-là. Ne soyez pas dupe de ceux qui font le plus de bruit de leur grande amitié pour moi. J'oubliais de vous dire que M. Coindet ne m'envoya que le 29, c'est-à-dire le lendemain du Conseil général, votre lettre du 10 février ; que je ne la reçus que le 3 mars, et que, par conséquent, il n'était plus temps d'en faire usage. » Cette lettre de Moultou, dont il s'agit ici, était relative aux affaires de Genève, et devait être adressée à Rousseau avant la tenue du Conseil général de cette république, afin qu'il pût y répondre et donner son avis sur des matières qui devaient être discutées dans l'assemblée. Il paraît que Coindet s'arrangea de manière à ce que la lettre n'arrivât qu'après la séance. Ici, il serait difficile d'admettre l'influence de Mlle Levasseur.

23 mars 1768. Rousseau gronde du Peyrou, parce que celui-ci voulait employer Coindet pour une commission relative à lui. « Vous devez savoir, lui dit-il, *que je n'aime pas que M. Coindet se mêle de mes affaires ;* et, si j'en étais le maître, *il ne s'en mêlerait pas du tout*. » IL n'est plus question

Copyright Arvensa Editions

qu'une fois de Coindet dans la *Correspondance* adressée à Moultou du 6 mai 1770, et dans laquelle l'initiale C.... le désigne clairement). On peut donc fixer au mois de mars 1768 l'époque d'une rupture, ou au moins d'une cessation de rapports entre Rousseau et Coindet. Maintenant, si, malgré tout ce que je viens d'exposer, on persiste à croire que cette rupture ne fut que fictive, et que Rousseau continua à correspondre amicalement avec Coindet, à l'insu de Thérèse, je demande où sont les lettres qui prouvent cette correspondance, car, très certainement, ce ne sont pas les quatre dont j'ai donné plus haut les extraits, et *qui toutes sont antérieures à l'époque de la rupture.* S'agit-il de lettres inédites ? cela n'est pas croyable. Coindet, qui a laissé publier les quatre qui figurent dans la *Correspondance* de Rousseau, eût, à plus forte raison, publié celles qui, pleines de témoignages d'amitié, selon son neveu, devaient donner un démenti aux passages des *Confessions*, où il est maltraité. C'eût été un moyen très simple et très légitime de se disculper, et de prouver, en même temps, ce qui a grand besoin de preuves, savoir que Rousseau *écrivait ses Confessions sous les yeux de Thérèse*, et qu'il avait la méprisable faiblesse de dénigrer, uniquement pour servir la haine de cette femme, ceux qu'il aimait toujours au fond du cœur. D'ailleurs, en supposant que Coindet eût négligé de faire connaître ces lettres, ce qui n'est vraiment pas soutenable, son neveu aurait dû s'empresser de rendre cet hommage à sa mémoire, d'autant que, dans sa *Notice*, il dit qu'il est dépositaire des lettres en question et des objets que Rousseau avait donnés à son oncle, comme gages de son amitié. Il n'en a produit qu'une, c’est celle du 29 mars 1768, antérieure à la rupture et par conséquent sans valeur, puisqu'il parle de lettres *postérieures à cette rupture.* Où sont les autres ? je le demande encore une fois. Il est évident qu'elles n'existent pas, puisqu'elles n'ont pas été jointes à la *Notice.* On conçoit que M., le docteur Coindet, plein de confiance dans les assertions de son oncle, ne se soit pas donné la peine d'en constater la fausseté, par l’examen si simple que je viens de faire ; mais que Musset-Pathay ait partagé sa méprise, cela ne peut s’expliquer que par ses puériles préventions contre la compagne de Rousseau. Il est donc évident que Coindet, offensé du jugement des *Confessions*, et sentant peut-être au fond de son cœur qu’il méritait pis, aura voulu se justifier au moyen de la prétendue influence de Thérèse ; expédient familier à tous ceux qui haïssaient Rousseau, et qui, seul, suffit pour les faire reconnaître.

Quant au manuscrit de l'*Émile,* que Coindet affirmait avoir reçu de

Copyright Arvensa Editions

Rousseau, je sais qu'il existe entre les mains de son neveu. Mais je me permets une question ; ce manuscrit a-t-il été remis à Coindet par Rousseau lui-même ? Cela me paraît presque impossible. Il n'a jamais existé de manuscrit complet et parfaitement correct de l'*Émile* que celui que Rousseau remit à Mme de Luxembourg en 1761 pour servir à l'impression de son livre, et en voici la preuve. Lors de la suspension de cette impression, il écrivait à Moultou que, « dans son désespoir, il s'était décidé à se remettre sur son *brouillon*, pour refaire un nouveau manuscrit » (12 décembre 1761). À cette date, il n'avait donc plus qu'un brouillon ; or, un brouillon ne se donne pas(1). Rousseau fut obligé de fuir peu de temps après, et il serait bien singulier qu'il se fût occupé, au milieu de ses tribulations, à copier un ouvrage imprimé et répandu dans toute l'Europe, tout exprès pour Coindet, qui ne lui inspirait alors qu'une amitié bien médiocre. De plus, il disait, dans une lettre du 14 mars 1770 à l'abbé M... : « *Depuis l'impression de l'Émile, je ne l'ai relu qu'une fois,* pour corriger un exemplaire. » Après cela, le moyen de croire qu'il ait pu le copier ? On se rappelle que Coindet fut présenté par Rousseau à la maréchale de Luxembourg et qu'il parvint à se maintenir chez elle *sur un certain pied* (Confess., liv. X). Il est très probable qu'après l'impression de l'*Émile*, le manuscrit fut rendu à la maréchale, et que Coindet trouva le moyen de se le faire donner, soit du vivant de cette dame, soit après sa mort. Quant au portrait peint par La Tour, je ne doute pas qu'il ne provienne de la même source. Rousseau avait donné ce portrait à Mme de Luxembourg (voir *Confess*., liv. X, et la lettre à M. La Tour, 14 octobre 1764). Cet artiste lui envoya à Môtiers un second portrait, dont il est question dans la lettre que je viens d'indiquer. Rousseau y était représenté en costume arménien. Ce portrait a été lithographié en 1837 ; il porte l'indication suivante : *La Tour pinxit.* Au bas, on lit : *L'original appartient à M. le comte Louis de Girardin.* Ce n'est certainement pas ce portrait que Rousseau a pu donner à Coindet, car il écrivait à La Tour : « *Il ne me quittera pas,* monsieur, cet admirable portrait ; il sera sous mes yeux chaque jour de ma vie, il parlera sans cesse à mon cœur ; *il sera transmis après moi dans ma famille*, etc. » (lettre ci-dessus citée). Le nom du possesseur actuel prouve qu'en effet Rousseau garda ce portrait jusqu'à la fin de ses jours, et qu'après sa mort il devint la propriété de M. René de Girardin, son hôte, puis celle d'un de ses trois fils, le comte Louis de Girardin. Si Coindet fut réellement en possession d'ur portrait de Rousseau peint par La Tour, ce ne peut être que de celui qui se

Copyright Arvensa Editions

trouvait chez Mme de Luxembourg, puisqu'il n'en existe que deux de cet artiste. Comment se l'était-il procuré, je l'ignore ; mais très certainement Rousseau n'avait pu le lui donner. Coindet a donc menti pour ce portrait, comme pour le manuscrit *d'Émile*.[189]

Grimm, dans sa *Correspondance*, a prétendu que Thérèse avait éloigné de Rousseau *ses meilleurs amis.* J'ai examiné suffisamment les procédés de ces *meilleurs amis*, ceux de Grimm surtout, et me crois dispensé de réfuter les accusations gratuites de ce misérable.

Après le décret, Rousseau, prévoyant le sort qui l'attendait, crut que Thérèse préférerait rester à Paris, plutôt que de le suivre. « Cependant, dit-il, elle avait marqué tant de douleur à notre séparation, elle avait exigé de moi des promesses si positives de nous rejoindre, elle en exprimait si vivement le désir, depuis mon départ, au prince de Conti et à Mme de Luxembourg, que loin d'avoir le courage de lui parler de séparation, j'eus à peine celui d'y penser » (*Conf*., liv. XII). Il fait ensuite le récit touchant de la scène du retour. Supposons Thérèse aussi abjecte qu'on l'a dépeinte, et voyons comment elle eût porté l'épreuve du décret. L'espoir d'une fortune fondée sur les succès littéraires de Rousseau, sur ses rapports avec les grands ; les bontés dont cette femme était parfois honorée chez Mme de Luxembourg, avaient pu la retenir jusqu'à ce moment. Le décret et ses conséquences probables dissipaient nécessairement ces rêves d'égoïsme, surtout après ces paroles que Rousseau, en partant, avait adressées à sa compagne : « Mon entant, il faut t'armer de courage ; tu as partagé la prospérité de mes beaux jours, il te reste, *puisque tu le veux,* à partager mes misères. N'attends plus qu'affronts et calamités à ma suite » *(Conf,* liv. XII). C'était le cas, pour Thérèse, de le prendre au mot et de rompre des liens qui, désormais, n'étaient plus pour elle qu'une source de misère et d'humiliation. Elle fit précisément le contraire. Musset-Pathay ne dit rien, et pour cause, de cette estimable conduite ; les faits à charge sont les seuls dont il ait été frappé. « Enfin, s'écrie-t-il d'un air de triomphe, nous avons sur le caractère de Thérèse un monument incontestable, une lettre de Rousseau, qui ne laisse aucun doute » *(Hist.,* t. I^{er}). Cette lettre est celle du 12 août 1769, adressée à sa femme. C'est, en effet, le seul document certain qui dépose contre elle ; mais on va voir qu'il n'a pas, à beaucoup près, l'importance que lui attribue Musset-Pathay. En lisant toute cette lettre avec un peu de soin, on ne tarde pas à reconnaître qu'il y est tout

Copyright Arvensa Editions

simplement question d'une *querelle de lit*, passablement ridicule même, vu l'âge des conjoints, et qu'il est impossible d'en rien conclure relativement au caractère de Thérèse. Ces petites misères de la vie conjugale sont connues de tout le monde ; et en pareil cas, ce sont toujours les femmes les plus chastes et les plus attachées qui se montrent les plus intraitables ; les autres ayant de bonnes raisons pour être tolérantes. Ceux qui auront besoin de plus d'éclaircissements les trouveront au commencement du livre XII des *Confessions,* dans le trait qui commence ainsi : *Il faut tout dire*, etc. Revenons à la lettre. Rousseau y avoue ses défauts de caractère avec une ingénuité que, cette fois, il est difficile de révoquer en doute. Thérèse devait en avoir beaucoup aussi ; et tant d'épreuves avaient nécessairement altéré l'humeur naturellement irritable de ces deux infortunés. Thérèse voulait partir sans dire où elle allait : menace de femme qui a rarement son exécution. Rousseau la laisse libre ; il lui promet d'avoir soin d'elle *plus que de lui-même*, et il ajoute : « Je ne veux qu'une séparation qui nous serve de leçon *à tous deux*. Sitôt que nos cœurs nous feront mieux sentir combien nous étions faits l'un pour l'autre, nous le ferons pour vivre en paix et nous rendre heureux mutuellement jusqu'au tombeau. » Il va sans dire que Musset-Pathay n'a pas rapporté ce passage. Si Thérèse eût été aussi méprisable qu'il le dit, cette lettre, vraiment angélique, au lieu de la faire rentrer en elle-même, comme cela arriva, eût produit l'effet opposé. Parvenue au dernier degré d'aversion pour Rousseau, excédée d'agitation et de vie errante, elle se fût empressée de profiter de la liberté qui lui était laissée. On remarquera que dans l'hypothèse de Musset-Pathay, il est impossible d'expliquer la singulière constance de cette femme à partager la destinée de Rousseau. Était-ce pour l'épouser ? Mais il a dit lui-même que quand il en fit sa femme, ce fut *sans attente*, *sans sollicitation de sa part (Conf.,* liv. IX). Supposons qu'il se soit trompé et que cette longue fidélité n'eût pour but que l'honneur de porter un nom célèbre : une fois ce but atteint, et il l'était à l'époque où la lettre fut écrite, Thérèse devait se hâter d'accepter l'offre d'une séparation. Rousseau, en se chargeant de subvenir à ses besoins, favorisait à souhait les vues égoïstes de cette femme, et surtout les goûts de libertinage qu'on lui attribua dix ans plus tard. Au lieu de cela, elle renonça à des résolutions prises dans un moment de colère, et il faut croire que depuis lors l'union des deux époux ne fut plus troublée, car dans une lettre du 3 février 1778, c'est-à-dire *cinq mois* seulement avant sa mort, Rousseau disait : « Il n'y a plus que ma femme et mon herbier,

Copyright Arvensa Editions

dans le monde, qui puissent me rendre un peu d'activité. »[190]

Je profite de la circonstance pour achever de démontrer la fausseté des assertions de Musset-Pathay au sujet des prétendues réticences de Rousseau. Dans la lettre dont il s'agit ici, il dit à sa femme : « Je sais que les sentiments de droiture et d'honneur avec lesquels vous êtes née ne s'altéreront jamais en vous... *Nous avons* des fautes à pleurer et à expier, mais grâce au ciel, nous n'avons à nous reprocher ni noirceurs, ni crimes ; n'effaçons pas par l'imprudence de nos derniers jours, la douceur et la *pureté* de ceux que nous avons passés ensemble. » Ces fautes à pleurer et à expier sont certainement celles qui se rapportent aux enfants. C'était le cas ou jamais de reprocher à Thérèse les penchants dénaturés dont l'a accusée Mme d'Houdetot, à ce que dit Musset-Pathay. Ici, Rousseau ne s'adressait pas au public, mais à sa compagne ; il devait donc la traiter sans ménagements, et il lui parle de ses *sentiments d'honneur et de la pureté de sa vie !* Dans une lettre à Moultou, du 14 février 1769, se croyant prés de sa fin, il disait encore de sa femme : « Elle va rester bien à plaindre ; *c'est bien malgré elle*, *c'est bien malgré nous*, qu'elle et moi n'avons pu remplir de grands devoirs, mais elle en a rempli de bien respectables.

Que de choses qui devraient être sues vont être ensevelies avec moi, et combien mes cruels ennemis tireront avantage de l'impossibilité où ils m'ont mis de parler ! » Ceci a rapport à ses *Confession »,* qu'il achevait alors. Expliquez tout cela avec l'assertion de Mme d'Houdetot, admise par Musset-Pathay ! J'ajouterai une dernière réflexion, c'est qu'il est très surprenant qu'avec le caractère qu'on lui a prêté, Thérèse ait laissé subsister, non seulement les *Confessions,* que Coindet dit avoir été écrites sous ses yeux, et où elle est parfois assez sévèrement jugée ; mais cette lettre de Rousseau, à elle adressée, et dans laquelle Musset-Pathay a prétendu voir un monument de son odieux caractère. J'achèverai d'apprécier la conduite de cette femme lorsque je discuterai les causes de la mort de Rousseau.

Je crois maintenant pouvoir aborder une des plus importantes questions de mon sujet, celle de l'altération des facultés intellectuelles de Rousseau. Cette question ne pouvant être résolue que par des faits, j'ai dû attendre, pour la discuter, que ces faits fussent parfaitement constatés et définis. Avant d'entrer en matière, je vais résumer rapidement les circonstances marquantes de la vie de Rousseau, depuis ses débuts

Copyright Arvensa Editions

littéraires jusqu'à son retour à Paris, et les principales conclusions auxquelles les discussions précédentes m'ont permis d'arriver jusqu'ici. Ce regard en arrière m'a paru nécessaire pour aider la mémoire du lecteur, fatiguée d'une longue suite d'argumentations et de détails rebutants.

Les premiers succès de Rousseau excitèrent la jalousie de ses amis ; à son témoignage sur ce point, se joint celui du fils de Mme d'Épinay, que j'ai cité chap. II, et qui est d'un grand poids. Les traits virulents fournis par Diderot pour le *Discours sur l'inégalité*, ses vives instances, ses reproches au sujet du refus de la pension, après la représentation du *Devin du village* ; ses tracasseries sur la solitude, sur la mère Levasseur, la pension faite par lui et par Grimm à cette méprisable femme, les lâches et insolents procédés de ce dernier, la violation du secret des enfants, les accusations répandues dans le public sur la passion de Rousseau pour Mme d'Houdetot, sur sa sortie de l'Ermitage, sont autant de circonstances qui révèlent déjà un plan d'obsession et de diffamation dont l'idée première doit être attribuée à Grimm. Ainsi avant le décret, Rousseau, grâce à ses *amis*, était déjà pour le public un père dénaturé ; un *méchant* que la misanthropie et la vanité avaient conduit dans la solitude ; un fourbe capable de séduire la maîtresse de son ami ; un lâche laissant à d'autres le soin d'arracher à la misère la mère de sa compagne, qu'il avait chassée de chez lui ; un ingrat abandonnant sa bienfaitrice (Mme d'Épinay), au moment où elle avait besoin de son dévouement ; quittant ses amis sans raison après avoir reçu leurs services, les accusant publiquement de trahison (Diderot), et couvrant toutes ces infamies du masque de la sensibilité et de la vertu. En supposant même qu'après sa rupture avec ses faut amis Rousseau eût échappé aux épreuves qui l'attendaient encore, ces imputations, répandues avec art et persévérance dans un public facile à tromper, eussent suffi pour ruiner entièrement sa réputation.

On a dû être frappé des bizarres circonstances du décret ; mais là, ce ne sont plus des écrivains haineux ou des femmes ordinaires qui sont en scène ; c'est une puissance mystérieuse qui force l'observateur à remonter jusqu'à ceux qui tiennent les rênes de l'État. Musset-Pathay blâme Rousseau d'avoir dit (Lettre à M. D. L. M. 1770), que « l'époque du décret fut celle d'une sourde trame contre sa réputation » ; et il se fonde sur ce que le décret ne pouvait qu'augmenter cette réputation (*Hist., t.* 1er). D'abord il confond ici la célébrité littéraire avec l'honneur moral ; or, c'est de ce dernier que Rousseau a parlé. En outre, il oublie tout ce qu'il a dit

Copyright Arvensa Editions

lui-même de la réalité de la diffamation, en bien des endroits de son ouvrage ; mais, de sa part, ces distractions ne doivent plus surprendre. Rousseau lui-même en commet une dans le trait que je viens de citer. Il a prouvé dans ses *Confessions,* et je crois avoir prouvé aussi, qu'avant le décret sa diffamation était presque irrévocablement consommée.

J'ai dit ailleurs (chap. III) comment l'éloignement de Rousseau servait les vues des calomniateurs. Les faits ont, je pense, démontré la justesse de mes explications, qu'au premier abord, on a pu trouver hasardées. J'ai montré Voltaire, Tronchin, Grimm, Mme d'Épinay semant les calomnies dans Genève. Un odieux libelle *(Sentiments des citoyens)* répandu dans toute la Suisse ajouta le mépris au fanatisme que les ministres et les dévots avaient excité parmi les populations. Rousseau passait donc dans sa patrie et dans le pays où il avait trouvé un asile, pour un débauché, un impie, un factieux. On exaspéra jusqu'aux femmes, en l'accusant d'avoir écrit *qu'elles n'avaient point d'âmes.* Quand la Suisse entière fut fermée au plus paisible des hommes, un faux ami l'entraîna en Angleterre, d'où il revint bientôt transformé en *scélérat*. Toute la société parisienne accueillit avec empressement ce nouvel anathème ; les gens de lettres surtout le répétèrent ; *leur ménage même s'en mêlait* », dit Musset-Pathay en parlant du récit de Mme Suard (V. chap. V). Toute la France, toute l'Europe furent instruites *en un instant* des prétendues noirceurs de Rousseau, Hume l'avoue lui-même (V. chap. V). À Trye, les intrigues se renouvelèrent. On l'en chassa à force d'outrages, et le public ne vit plus dans cette circonstance qu'une nouvelle preuve d'insociabilité. À Grenoble, paraissent Bovier et le galérien Thévenin, favorisés par les deux premiers fonctionnaires de la province. Les calomnies d'un malfaiteur demeurent impunies, et Rousseau, aux yeux de la multitude, passe pour un escroc. Une infusion de plante inerte administrée à un malade le fait accuser d'empoisonnement, j'en donnerai plus loin la preuve ; une servante effrontée flétrit ses mœurs ; ces absurdités trouvent des niais pour les croire et des fourbes pour les accréditer. Il revient à Paris ; on a vu quels furent les hommes qui le recherchèrent, et comment ils l'ont peint. Si tout cela n'est pas encore de la diffamation préméditée, systématique, qu'on dise donc ce que c'est. J'ai parlé de ce qu'on sait, mais que n'ignore-t-on pas ! Que ne devaient pas débiter, dans les sociétés dont ils étaient les oracles, Grimm, Diderot, d'Holbach, d'Alembert, Marmontel, Helvétius et les femmes qui s'étaient associées à leurs haines ! Comment douter de l'accord de tant

Copyright Arvensa Editions

d'intelligences malfaisantes si malheureusement attesté par les indestructibles préjugés qu'il a fondés parmi nous ? N'entendons-nous pas de nos jours répéter servilement toutes les calomnies inventées contre Rousseau dans le siècle dernier ? Ne voyons-nous pas bafouer ses apologistes avec une amertume que le cours du temps n'a point adoucie ? Notre littérature actuelle n'émet-elle pas, trop souvent encore, des diatribes qui semblent être sorties de la plume de Grimm ou de Diderot ? Comment douter que la diffamation de Rousseau ait existé, puisqu'elle dure encore[191] ?

Après huit années de persécutions tantôt sourdes, tantôt ouvertes et toujours renaissantes, chassé de tous les asiles, ridiculisé, diffamé, Rousseau déjà vieux, fatigué d'agitation et de luttes, analyse tristement sa destinée, et croit trouver dans l'ensemble de tant de misères l'indice d'un *complot* dont il décrit l'origine et la marche dans un écrit apologétique. L'idée, j'en conviens, était étrange, elle choquait toute vraisemblance ; mais encore fallait-il l'examiner. Au lieu de cela, sur le seul mot de *complot*, on crie à l'orgueil, à la misanthropie, à l'extravagance ; et comme les arrêts rendus contre les malheureux sont toujours sans appel, il demeura plus démontré que jamais que Rousseau n'avait jamais été, comme disait Voltaire, qu'un *méchant fou.* Cette légèreté est dans les habitudes du public, et ne surprend pas, mais les observateurs sérieux auraient dû résister à l'entraînement général ; ils ont été dupes comme les autres. Cependant, quand il s'agit de prononcer sur une question aussi grave, que de scrupules devraient arrêter un critique honnête, que d'études attentives devraient précéder ses décisions ! Rien n'est plus difficile à apprécier que les détails de la vie privée et les rapports d'individu à individu. On ne s'en aperçoit que trop à l'extrême longueur de mes discussions et à la minutie des détails dont elles sont surchargées. Parmi tant d'inexorables juges de Rousseau, il en est bien peu qui connaissent parfaitement sa vie privée. Quelle présomption pourtant dans leurs arrêts ! Quelle unanimité, quelle monotonie dans ces accusations continuelles d'orgueil, de misanthropie, d'ingratitude, de défiance, qui sortent de leurs plumes ! C'est surtout lorsqu'on résout des questions de caractère qu'il importe *d'être l'homme d'un seul livre ;* mais qui peut se résoudre à s'enfermer ainsi dans un problème individuel ? Il est bien plus commode de trancher, ou de répéter ce qu'on entend dire.

Copyright Arvensa Editions

Cette revue commémorative terminée, il s'agit de définir la nature et les causes de la maladie mentale de Rousseau ; de fixer, s'il est possible, l'époque de son apparition ; d'en suivre les progrès jusqu'à son terme, et, enfin de distinguer, dans les jugements que Rousseau a portés de sa destinée, ce qui appartient à sa maladie de ce qui est réel ou vraisemblable. Pour ne pas laisser le lecteur dans une incertitude qui pourrait nuire à sa conviction, je commence par déclarer que je crois à l'aliénation mentale de Rousseau, dans les dernières années de sa vie, mais avec des restrictions que je ferai connaître quand il en sera temps.

Presque tous ceux qui ont jugé Rousseau ont dit qu'il était devenu *fou*. C'est une expression exagérée qu'il importe de réduire à sa valeur réelle. Pour les personnes étrangères à la médecine, le mot de *folie* renferme l'idée d'une perversion totale de l'intelligence. Je crois donc essentiel d'avertir que l'aliénation mentale peut n'être que partielle ; dans ce cas, elle prend le nom de *monomanie.* Relativement à leur intensité et à leur objet toujours *unique*, les monomanies présentent une foule de degrés et de nuances qui les rendent souvent difficiles à saisir. Il est même des médecins qui, embarrassés de poser la limite qui sépare des monomanies, la maladie réputée nerveuse et connue sous le nom *d'hypocondrie*, en ont fait le premier degré des affections mentales. Je suis assez disposé à adopter cette opinion, pourvu qu'on n'en abuse pas pour attirer de force, dans le domaine de la pathologie cérébrale, toutes les singularités de caractère, tous les penchants exceptionnels qui s'observent parmi les hommes. Les médecins ne sont que trop enclins à cette manie de généralisation ; et cela se conçoit, la plupart d'entre eux ne voyant dans l'intelligence qu'une faculté *organique*, c'est-à-dire matérielle. Je ne pousserai pas plus loin cette digression scientifique ; ce que je viens de dire suffit amplement aux besoins de la discussion.

Corancez, dans la *Notice* que j'ai précédemment réfutée, prétend que Rousseau était fou de naissance, et que cette maladie existait dans sa famille. Il cite même un de ses proches parents qui, selon lui, en fut atteint et mourut aliéné. On est maintenant à même d'apprécier la valeur du témoignage de Corancez. Je dirai plus tard dans quel but il a mis en avant cette opinion et l'anecdote du parent. Ce qui est certain, c'est que, dès sa première jeunesse, Rousseau présenta des signes manifestes d'hypocondrie[192]. Sa maladie des Charmettes, son excessive dévotion,

Copyright Arvensa Editions

l'épreuve ridicule au moyen de laquelle il voulut un jour s'assurer du salut de son âme, sa guérison subite opérée comme chacun sait, sont autant de traits caractéristiques de l'affection cérébrale connue sous cette dénomination. L'aventure chez la Vénitienne Zulietta (*Confess.* liv. VII) a été présentée comme un trait de folie, principalement par l'atrabilaire La Harpe ; ce n'est qu'un acte de bizarrerie niaise, mêlé d'une généreuse compassion pour un objet à la fois charmant et abject. Mais c'est surtout le goût décidé de Rousseau pour la solitude, qui a paru au plus grand nombre de ses juges un indice certain du désordre primitif de son intelligence. Non seulement il m'est impossible d'y voir un symptôme de folie, mais je ne le regarde même pas comme un symptôme d'hypocondrie. Je n'ai pas connu un seul hypocondriaque qui pût supporter la solitude. Loin de là, il faut à ces malades, généralement égoïstes et pusillanimes, un entourage assidu qui les aide à discourir sur leur état, et qui soit prêt à leur prodiguer les secours dont ils croient toujours avoir besoin. Mais il y a des fous tristes, des *lypémanes* (Esquirol), qui recherchent la solitude, c'est vrai : s'ensuit-il que tous les solitaires soient fous ? Cette opinion, assez généralement adoptée maintenant, sur l'autorité de certains philosophes et médecins renommés, n'en est pas moins fausse. Je reparlerai du goût de la solitude, considéré comme penchant moral, en traitant du caractère de Rousseau.

Les différends qui eurent lieu entre lui et ses faux amis ont été amplement discutés et jugés ailleurs. Il fut trop bon, trop confiant, trop facile ; mais qu'on me cite un seul fait de ce temps-là qui puisse faire soupçonner seulement la folie ? Je pourrais objecter les chefs-d'œuvre d'intelligence et de sentiment qui sortirent de cette solitude tant blâmée ; mais je n'y gagnerais rien, attendu qu'il ne manque pas de censeurs qui traitent Rousseau de fou, précisément à cause de son génie. J'ai parlé chap. III, du triste état où il se trouva à l'occasion des retards de l'impression de l'*Émile.* On n'a pas manqué d'y voir encore un trait de folie. J'ai démontré que tout s'explique par l'ardeur de son caractère, par son isolement, par sa mauvaise santé qui l'empêchait de sortir de sa retraite et de faire des démarches par lui-même ; enfin, par les mystères singuliers dont on entoura cette affaire, et qui étaient capables de bouleverser une tête plus forte que la sienne. Il est très essentiel d'ajouter que, dans le fond, il ne se trompait pas de beaucoup. Il y avait fraude et manœuvre secrète, je l'ai prouvé. L'erreur de Rousseau ne consistait donc que dans une fausse interprétation d'un fait réel. Il n'était pas, comme il le croyait, la victime

Copyright Arvensa Editions

des jésuites, il l'était de gens bien plus redoutables, qui se cachaient alors et qu'on connaît aujourd'hui à très peu près. Il est donc encore impossible de faire servir cet incident à établir la folie. On a cru la voir dans le costume arménien, parce que l'on ignore ou qu'on oublie que ce costume n'était pas une affaire de fantaisie, mais de nécessité. Forcé de porter continuellement des *bougies*, à cause de son infirmité, constatée par Morand, Malouin, et le frère Côme, Rousseau ne pouvait s'accommoder de la petite culotte étriquée, qui était de mode alors ; il lui fallait l'habit long, fermé par devant, pour sauver la vue indécente du remède et rendre sa présence dans l'urètre moins douloureuse. Qu'était-ce, en somme, que ce cafetan ? une robe de chambre ; or, se promener, faire des visites en robe de chambre, n'était guère moins grotesque que d'aller vêtu entièrement à l'orientale. Peut-être, dans sa position, Rousseau eût-il bien fait d'éviter cette singularité qui lui a valu tant de cruels sarcasmes ; mais, si une singularité était un acte de folie, que d'hommes célèbres il faudrait déclarer fous ! Étudiez seulement la vie de lord Byron, vous y trouverez, en fait de bizarrerie, bien autre chose que le cafetan de Rousseau !

Je ne pense pas que les partisans de la folie *originelle* puissent tirer un grand parti des incidents du séjour de Rousseau en Suisse. Ce n'est qu'une suite de traitements qui la préparaient sans doute, mais qui ne la révèlent pas. L'intrigue de Hume a été jugée. Là, les réalités se présentent en foule ; difficiles à apprécier à l'époque où elles se passaient, elles furent pourtant devinées par Rousseau avec une inconcevable sagacité. Du sein de sa profonde solitude, il prononça que Hume était un fourbe, et, quarante ans après, la Providence tirait de l'oubli une lettre de Hume dans laquelle il avouait lui-même *qu'il n'était qu'un fourbe !* Est-ce encore là un trait de folie ? J'ai prouvé (chap. V) que la plupart des détails donnés par Hume sur la fuite de Rousseau de Wooton en France, sont mensongers. Corancez, dans sa *Notice,* prétend tenir de *Rousseau lui-même,* qu'arrivé à Douvres, il monta sur une borne et harangua en *français* la populace dont il était entouré ; que les vents étant contraires, *il ne vit dans cet incident qu'un complot et des ordres supérieurs pour retarder son départ*. (Musset-Pathay, (*Hist*., t. I^{er}). L'hostilité bien prouvée maintenant de Corancez, et que j'aurai occasion de confirmer plus tard, ne permet pas d'ajouter la moindre confiance à son récit.

La lettre écrite par Rousseau au général Conway avant de passer en France révèle un trouble extrême, une sorte de panique ; elle est

Copyright Arvensa Editions

douloureuse à l'excès et manque de dignité. On s'étonne de le voir s'humilier à ce point, lui dont la fierté ne s'était pas démentie dans des épreuves plus dures. Pourtant j'engage les *heureux,* toujours si sévères, à tâcher de s'identifier un instant avec celui qui écrivit cette triste lettre. Qu'ils se représentent un homme faible, impatient, sensible jusqu'à l'exaltation, abreuvé d'amertume depuis près de dix ans, proscrit, persécuté, confiné dans une province reculée d'un pays dont il ignorait la langue ; diffamé par un fourbe qui avait pour lui l'opinion à Paris et à Londres ; qu'ils se rappellent les difficultés de sa correspondance avec son seul ami du Peyrou ; la violation fréquente du secret de ses lettres, la curiosité inquiète de Hume au sujet de ses *Mémoires ;* qu'ils ajoutent à tout cela beaucoup d'autres choses ignorées, mais que font nécessairement supposer toutes celles dont l'existence est certaine ; enfin, qu'ils tiennent compte de l'influence bien connue du sombre climat de l'Angleterre, et peut-être comprendront-ils comment Rousseau put fléchir sous le poids d'une longue infortune et s'humilier un instant devant le misérable qui achevait de l'écraser. C'est sans doute le souvenir de cet acte de faiblesse qui lui inspira le trait suivant de son second Dialogue : « Il a pu quelques instants, dit-il, se laisser dégrader jusqu'à la bassesse, jusqu'à la lâcheté, jamais jusqu'à l'injustice, jusqu'à la fausseté, jusqu'à la trahison. Revenu de cette première surprise, il s'est relevé et, vraisemblablement, il ne se laissera plus abattre, etc. » Un mouvement bien naturel d'équité et de compassion ne me fait pas oublier les sévères devoirs de la critique. J'avoue donc sans détour la pénible vérité qui se manifeste dans la lettre de Rousseau à M. de Conway. Je crois que, dès ce moment, l'affection hypocondriaque qui faisait en quelque sorte partie de sa constitution, s'aggrava et changea de caractère. La transition de la maladie nerveuse, ou, si l'on veut, du léger trouble intellectuel qui constitue l'hypocondrie, à la maladie cérébrale grave, *à la monomanie*, commença à s'effectuer. Les tribulations nouvelles qui assaillirent Rousseau à son retour en France ne favorisèrent que trop cette tendance fatale. On voit, par divers traits de sa *Correspondance*, qu'il eut quelquefois la conscience de son état. J'en ai cité un de sa lettre à du Peyrou (27 septembre 1767) ; en voici un autre d'une lettre à d'Ivernois : « Je ne me pardonnerais pas de vous laisser l'inquiétude qu'a pu vous donner ma précédente lettre sur les idées dont j'étais frappé en l'écrivant. Je fis ma promenade agréablement, je revins heureusement ; et voyant que rien de tout ce que j'avais imaginé n'était

Copyright Arvensa Editions

arrivé, je commence à craindre, après tant de malheurs, *d'en voir quelque fois d'imaginaires qui peuvent agir sur mon cerveau.* » Il avait été invité à dîner à Gisors, et soupçonnait que cette invitation était un piège pour l'attirer hors du château, et le faire arrêter. Cette idée n'était pourtant pas si déraisonnable. Sur un caprice de M. de Choiseul, alors tout-puissant, Rousseau pouvait être saisi et livré au Parlement ; car rien ne lui garantissait que la tolérance dont on avait usé jusque-là envers lui dût être indéfinie. J'ajoute que cette altération commençante n'était pas telle qu'on puisse en inférer que Rousseau a été dans l'erreur sur les procédés outrageants qu'il eut à endurer à Trye, et dont j'ai prouvé ailleurs la vraisemblance.

Il écrivait à du Peyrou, le 20 juin 1768 : « Le désir de faire diversion à tant d'attristants souvenirs qui, à force d'affecter mon cœur, *altéraient ma tête,* m'a fait prendre le parti de chercher, dans un peu de voyages et d'herborisations, les distractions dont j'avais besoin. » Ce trait prouve encore mieux que les précédents que Rousseau assistait pour ainsi dire au progrès de son mal.

Après l'intrigue de Thévenin, le trouble intellectuel se prononça davantage, et l'idée de *complot* apparut pour la première fois dans la *Correspondance* de Rousseau sous ses formes exagérées. Il écrivait à Laliaud (5 octobre 1768), qu'il voyait bien *qu'on ne le voulait nulle part*, *et qu'on cherchait à lui rendre la vie intolérable ;* ce qui n'était pas si éloigné de la vérité qu'on pourrait le croire, puisqu'il écrivait cela à la suite de la vile affaire de Thévenin. On est même surpris du calme qui règne dans les réflexions que fait Rousseau sur sa destinée et dans les projets de retraite à l'étranger dont il entretient son correspondant. « Je ne me trouvai jamais, lui dit-il, dans des embarras pareils, et *jamais je ne me sentis plus tranquille.* Je ne vois d'aucun côté nul espoir de repos, et loin de me désespérer, mon cœur me dit que mes maux touchent à leur fin » (À Laliaud, 5 novembre 1768). Dans une autre lettre, du 12 août 1769, qu'il écrivait à sa femme, avant de partir pour une herborisation au mont Pilat, on le voit encore préoccupé de sa sûreté, comme à Trye. « Si quelque accident, dit-il, doit terminer ma carrière, soyez sûre, *quoi qu'on puisse dire*, *que ma volonté n'y aura pas eu la moindre part.* » Ce trait annonce encore beaucoup de calme et prouve qu'à cette époque, du moins, il ne songeait pas à s'ôter la vie. Les conseils qu'il donne à sa femme dans cette lettre sont aussi touchants que sages. Il lui recommande de *ne compter sur aucun*

Copyright Arvensa Editions

ami, *mais de compter sur les honnêtes gens*, de donner sa confiance au *seul* homme de lettres qu'il estime. Au portrait qu'il en fait, j'ai cru reconnaître Duclos. « Laissez, ajoute-t-il, exécuter les *complots* faits contre votre mari ; ne vous tourmentez pas à justifier sa mémoire outragée ; contentez-vous de rendre honneur à la vérité, et laissez la Providence et le temps faire leur œuvre : cette œuvre se fera tôt ou tard. » Il ne veut pas que Thérèse approche les grands : « J'exclus, dit-il, toutes les femmes qui se sont dites mes amies. J'excepte Mme Dupin et de Chenonceau,*l'une et l'autre sont sûres à mon égard* et incapables de trahison. » Tous les autres détails de la lettre sont pleins de calme et de raison. L'exception faite par Rousseau en faveur de ses deux plus anciennes amies prouve qu'il ne sacrifiait pas si légèrement qu'on l'a dit ses affections à son idée fixe. L'exclusion prononcée pour les autres est absolue, mais juste ; il est difficile d'en douter maintenant. Il est à regretter que du Peyrou ne figure pas parmi les personnes exceptées ; j'en ai dit ailleurs les raisons. Cette lettre est précieuse, en ce qu'elle donne la mesure exacte de l'état moral de Rousseau à l'époque où elle fut écrite. La monomanie était alors imminente, on en aperçoit les éléments principaux ; mais la raison luttait encore et ne devait succomber qu'un peu plus tard.

Pendant le séjour de Rousseau à Monquin, un inconnu lui écrivit pour lui faire part de ses doutes religieux. À en juger par le trait de Moultou, on peut supposer qu'il s'agissait encore d'une épreuve perfide. Ceux qui voudront constater par eux-mêmes l'étonnante énergie d'intelligence et de sentiment que conservait encore Rousseau après tant d'épreuves, devront lire sa réponse (15 janvier 1769 à M. M...). Ils remarqueront que, rédigée dans un moment de souffrance physique et morale, elle ne contient aucune plainte, aucune trace d'aigreur. Toute l'importance que Rousseau attachait habituellement à ses malheurs semble avoir disparu devant les sublimes vérités dont son âme était alors occupée. L'infortune, en altérant son jugement sur un seul point, avait respecté les rares facultés du penseur et de l'homme de bien.

Avant de partir pour Paris, il se trouva, on ne sait comment, en correspondance avec une jeune dame, désignée par l'initiale B... Dans cette correspondance sérieuse et souvent même remplie de détails très délicats, Rousseau retrouve toute sa chaleur de cœur et tout son talent. Rien de profond et de charmant comme sa lettre du 17 janvier 1770 à cette dame. C'est là que, sans autre impulsion que celle de sa conscience, il lui fait

Copyright Arvensa Editions

l'aveu de sa faute à l'égard de ses enfants. En terminant, il la prévient que toutes ses lettres sont ouvertes. Il s'agit là d'une circonstance matérielle facile à constater, et au sujet de laquelle on ne peut admettre l'illusion. On doit en conclure que Rousseau n'exagérait pas tant lorsqu'il se disait surveillé de près. La lettre du 2 février 1770, à Mme B... est sur un autre ton. Il fallait qu'elle eût hasardé des traits offensants ou au moins équivoques, puisque Rousseau lui dit : « *Dans le jugement que vous portez de moi,* pourquoi me rechercher ? pourquoi m'écrire ? Recherche-t-on quelqu'un qu'on n'estime pas ? » *Le post-scriptum* de cette lettre est remarquable. Rousseau trouve ses reproches *durs et même injustes* ; il dit à M^me^ B... « qu'elle a mêlé une involontaire sincérité à la dissimulation qu'elle voulait avoir ; *qu'elle ne le trompe pas*, mais *qu'on l'a trompée*, etc. » Il termine en la conjurant de lui dire ce qu'elle pense de lui. Ce retour sur une première détermination, cette indulgence sont certainement très extraordinaires dans un homme dont l'esprit est malade, et qui raisonne précisément sur l'objet de sa monomanie. Dans la lettre suivante (10 mars 1770), Rousseau reprend le ton amical ; il y parle avec exaltation de sa destinée et de son prochain départ pour Paris où il vit Me B... (Lettres des 7 et 13 juillet 1770). On ignore ce qu'était cette dame, et quelles intentions l'avaient portée à se mettre en relations avec Rousseau. Celui-ci, dans sa lettre du 7 juillet 1770, lui écrivait : « Je suis bien déterminé à ne point voir quiconque a des rapports avec Mme de ****.* » Il désignait probablement une de ses anciennes *protectrices.* Cette liaison de Mme B... pourrait inspirer quelques doutes sur la droiture de ses intentions.

Du Belloy, auteur dramatique, envoya à Rousseau sa tragédie de *Bayard.* On y lit les deux vers suivants :

Que de vertu brillait dans son faux repentir !
Peut-on si bien la peindre et ne pas la sentir !

Rousseau craignit que le second vers ne fût un trait indirect dirigé contre lui. Il pria du Belloy de lui répondre à ce sujet *oui ou non*, et qu'il le croirait sur parole (19 février 1770). Du Belloy protesta de ses bonnes intentions. Rousseau, dans sa réponse (12 mars 1770), s'excusa avec une franchise touchante. Il convint qu'après avoir été pendant quarante ans le plus confiant des hommes, *il en était venu d'une défiance d'autant plus déplorable qu'elle était sans bornes,* et le pria de lui pardonner à *cause de la commisération due à son état*. Sa lettre finit par ce trait résigné : « Mes malheurs m'ont pris au dépourvu, parce qu'il en est auxquels il n'est pas

Copyright Arvensa Editions

permis à un honnête homme d'être préparé ; j'en ai été, cependant, plus abattu qu'irrité ; maintenant me voilà prêt : j'espère me laisser un peu moins accabler ; à mon âge et dans mon état, ce n'est plus la peine de tant se tourmenter, etc. » Dans la précédente lettre, je remarque le passage suivant : « Ce que vous m'avez dit *des imputations dont vous m'avez entendu charger*, et du peu d'effet qu'elles ont fait sur vous, ne m'étonne que par l'imbécillité de ceux qui pensaient vous surprendre ainsi. » Ces *imputations* n'étaient donc pas des chimères, comme on ne cesse de le répéter. J'avoue que le trait de Dussaulx m'avait d'abord rendu suspect celui de du Belloy ; mais ce dernier a été tellement vilipendé par Grimm (*Corresp*., mars 1770) que, sur cela seul, je n'hésite pas à croire qu'il put être de bonne foi.

Le quatrain que, depuis 1770, Rousseau mettait en tête de ses lettres me paraît être un des indices les plus certains de l'extension que prenait son idée fixe. J'en dis autant de sa bizarre manière de dater, dont il est impossible d'assigner le motif.

La longue lettre de Rousseau à M. de Saint-Germain (26 février 1770) contient beaucoup de faits et de conséquences justes, mêlés d'exaltation douloureuse et d'idées déraisonnables. Dussaulx, qui l'a citée dans sa *Notice*, l'a nommée : *La Passion de J. J, Rousseau*. Ce rapprochement est digne du génie impie et cruel de la secte philosophique. Ce que Rousseau y dit de ses *faux amis* et de l'ensemble de sa destinée est d'une vérité dont, maintenant, chacun est en état de juger ; il n'y a d'erreurs que dans quelques points de détail. Mais ce qu'il y a de bien singulier et de bien honorable en même temps, c'est que ni ses raisonnements, ni ses plaintes n'ont rien d'amer ; jamais homme, peut-être, ne parla avec plus de modération et de dignité de ses infortunes réelles et de leurs auteurs. Toutefois, c'est dans cette lettre que l'idée de *complot* offre enfin la forme réellement *maladive* que l'on retrouve plus prononcée encore dans les *Dialogues* et les *Rêveries.* À ce moment, la transition graduelle de l'hypocondrie à la monomanie était arrivée à son terme. Un voile partiel couvrait une des plus nobles intelligences qui aient jamais brillé parmi les hommes ! Ce fut dans ce triste état que Rousseau arriva à Paris ; j'ai dit ailleurs dans quel but il y était revenu. J'ai ajouté que si on l'y laissa tranquille, en apparence du moins, c'est que la persécution ouverte lui eût attiré la commisération publique et eût déshonoré ses ennemis. Désormais le mépris et la dérision suffisaient au succès complet du système d'iniquité

Copyright Arvensa Editions

dont j'ai déjà fourni tant de preuves, et l'on a vu dans le cours du présent chapitre avec quel art et quelle persévérance cette lâche tactique fut mise à exécution. Rousseau, trompé dans son attente, et désespérant de sa réhabilitation parmi ses contemporains, résolut d'en appeler aux générations futures et composa ses *Dialogues*. Mes lecteurs, si j'en ai, m'ont déjà donné une preuve extraordinaire de constance en me suivant jusqu'ici ; je désire que leur courage ne défaille pas dans le dernier effort que je leur demande. Je leur déclare donc que, pour satisfaire à toute l'étendue de mes devoirs de critique, je me crois obligé d'analyser en partie les *Dialogues* de Rousseau, qui passent généralement pour n'être qu'un long délire, quoique si peu de personnes aient eu le courage de s'en assurer par elles-mêmes. Je l'ai eu, moi, et même plusieurs fois. J'y ai suivi la vérité à travers les divagations, les exagérations et les songes, car il s'y trouve malheureusement de tout cela, et j'ose prédire à ceux qui voudront faire comme moi, ou qui, du moins, consentiront à prendre connaissance de mes recherches, qu'ils ne trouveront pas que la tâche soit si ardue et si stérile.

L'idée de *complot*, cette pierre d'achoppement de tous les critiques, n'a jamais été suffisamment étudiée par aucun d'eux. Je conviens du ridicule qu'il y a à supposer qu'un particulier soit devenu l'objet d'une conspiration générale, dont tout individu qui l'approche est nécessairement complice et agent. Mais il s'en faut bien que Rousseau ait poussé l'extravagance jusque-là. Je vais le prouver par une suite de citations empruntées à l'écrit même où l'on prétend que cette chimère est reproduite à chaque instant. « *Le Français :* Vous justifiez un seul homme dont la condamnation vous afflige, aux dépens de toute une nation ; que dis-je ? de toute une génération dont vous faites une génération de fourbes... Il faudrait donc conclure de vos raisonnements qu'il ne se trouve pas, dans toute cette génération, un seul honnête homme, un seul ami de la vérité ? Admettez-vous cette conséquence ? *Rousseau :* À Dieu ne plaise ! Si j'étais tenté de l'admettre, ce ne serait pas auprès de vous, dont je connais la droiture invariable et la sincère équité. Mais je connais aussi ce que peuvent, sur les meilleurs cœurs, les préjugés et les passions, et combien leurs illusions sont quelquefois inévitables. Votre objection est forte ; elle s'est présentée à moi longtemps avant que vous me la fissiez ; elle doit vous embarrasser autant que moi ; car enfin, si le public n'est pas tout composé de méchants et de fourbes, tous d'accord pour trahir un seul homme, il est encore moins

Copyright Arvensa Editions

composé, sans exception, d'hommes bienfaisants, généreux, exempts de haine et de malignité... Jean-Jacques a, dans *tous les états*, un grand nombre d'ennemis très ardents, qui ne cherchent pas assurément à lui rendre la vie agréable et douce : concevez-vous qu'il ne s'en trouve pas un seul qui, pour jouir au moins de sa confusion, ne soit tenté de lui dire ce qu'on sait de lui ? La solution de ces difficultés doit se chercher, selon moi, dans quelque cause intermédiaire, qui ne suppose, dans toute une génération, ni des vertus angéliques, ni la noirceur des démons, mais quelque disposition naturelle au cœur humain qui produit un effet uniforme par des moyens adroitement disposés à cette fin... Il est des épidémies d'esprit qui gagnent les hommes de proche en proche, comme une espèce de contagion, parce que l'esprit humain, naturellement paresseux, aime à s'épargner de la peine, en pensant d'après les autres, surtout en ce qui flatte ses propres penchants. Cette pente à se laisser entraîner s'étend aussi aux inclinations, aux passions des hommes ; l'*engouement* général, maladie si commune dans votre nation, n'a pas d'autre source. » Parlant ensuite de ses faux amis, Rousseau ajoute : « La route que Jean-Jacques avait prise était trop contraire à la leur, pour qu'ils lui pardonnassent de donner un exemple qu'ils ne voulaient pas suivre, et d'occasionner des comparaisons qu'ils ne voulaient pas souffrir. Outre ces causes générales, cette haine primitive et radicale de vos dames et de vos messieurs en a d'autres particulières et relatives à chaque individu, qui ne sont ni convenables à dire, ni faciles à croire, mais que la force de leurs effets rend trop sensibles pour qu'on puisse douter de leur réalité ; et l'on peut juger de la violence de cette haine par l'art qu'on met à la cacher en l'assouvissant. »

Rousseau explique ensuite comment ses ennemis particuliers s'y prirent pour communiquer au public la haine que sa conduite et ses écrits avaient fait naître dans leurs cœurs. « Ils commencèrent, dit-il, par travestir un républicain sévère en brouillon séditieux, son amour pour la liberté légale en une licence effrénée, et son respect pour les lois en aversion pour les princes[193]. Ils l'accusèrent de vouloir renverser tout l'ordre social, parce qu'il s'indignait, qu'osant consacrer sous ce nom les plus funestes désordres, on insultât aux misères du genre humain, en donnant les plus criminels abus pour les lois dont ils sont la ruine. Sa colère contre les brigandages publics, sa haine contre les puissants fripons qui les

Copyright Arvensa Editions

soutiennent, son intrépide audace à dire des vérités dures à tous les états, furent autant de moyens employés à les irriter tous. Pour le rendre odieux à ceux qui les remplissent, on l'accusa de les mépriser personnellement. Les reproches durs, mais généraux, qu'il faisait à tous, furent tournés en autant de satires particulières dont on fit avec art les plus malignes interprétations... La chose qui se pardonne le moins est un mépris mérité. Celui de Jean-Jacques pour tout cet ordre social prétendu, qui couvre en effet les plus cruels désordres, tombait bien plus sur la constitution des États que sur les sujets qui y remplissent des fonctions et qui, par cette constitution même, sont nécessités à être ce qu'ils sont. Il avait toujours fait une distinction très judicieuse entre les personnes et les conditions, estimant souvent les premières, quoique livrées à l'esprit de leur état, lorsque le naturel reprenait, de temps à autre, quelque ascendant sur leur intérêt, comme il arrive fréquemment à ceux qui sont bien nés. L'art de vos messieurs fut de montrer en lui, comme haine des hommes, celle que, pour l'amour d'eux, il porte aux maux qu'ils se font...

« C'est ainsi que s'expliquent les différents degrés de la haine qu'on porte à Jean-Jacques, à proportion que ceux qui s'y livrent sont plus dans le cas de s'appliquer les reproches qu'il fait à son siècle. Les fripons publics, les intrigants, les ambitieux dont il dévoile les manœuvres ; les passionnés destructeurs de toute religion, de toute conscience, de toute liberté, de toute morale doivent le haïr et le haïssent en effet bien plus que ne font les honnêtes gens trompés... Cette aversion, une fois inspirée, s'étend, se communique de proche en proche dans les familles, dans les sociétés, et devient en quelque sorte un sentiment inné qui s'affermit dans les enfants par l'éducation, et dans les jeunes gens par l'opinion. » Il ne faut pas oublier que tous les ennemis primitifs de Rousseau, Grimm, Diderot, d'Holbach, d'Alembert, Hume et même Voltaire, étaient athées décidés. Ce qu'il dit de la propagation, dans la société, des haines dont il fut l'objet, est parfaitement juste ; c'est ainsi qu'elles s'entretiennent encore de nos jours et qu'elles se perpétueront indéfiniment, en dépit de l'évidence même.

Rousseau représente ensuite les apôtres de la philosophie matérialiste comme les successeurs des Jésuites, *« gouvernant les esprits comme ceux-ci les consciences*, faisant circuler dans la société leur animosité avec leur doctrine... Tout cela, dit-il, eût été moins facile à faire dans tout autre siècle ; mais celui-ci est particulièrement un siècle haineux et malveillant.

Copyright Arvensa Editions

Cet esprit cruel et méchant se fait sentir dans toutes les sociétés, *dans toutes les affaires publiques*... L'orgueilleux despotisme de la philosophie moderne a porté l'égoïsme jusqu'à son dernier terme. Le goût qu'a pris toute la jeunesse pour une doctrine si commode, la lui a fait adopter avec fureur et prêcher avec la plus vive intolérance. Ils se sont accoutumés (les jeunes gens) à porter dans la société ce même ton de maître sur lequel ils prononcent les oracles de leur secte... Ce goût de domination n'a pu manquer d'exalter toutes les passions irascibles qui tiennent à l'amour-propre... Une génération de despotes ne peut être ni fort douce, ni fort paisible, et une doctrine si hautaine, qui n'admet ni vice ni vertu dans le cœur humain, n'est pas propre à contenir, par une morale indulgente pour les autres et sévère pour soi, l'orgueil de ses sectateurs. De là les inclinations haineuses qui distinguent cette génération. » Ceux qui seraient tentés de trouver tout cela exagéré devront se souvenir que c'est cette même génération de jeunes gens dont il est question dans ce trait, qui a fait la Révolution française et qui lui a imprimé son caractère d'abjection et de férocité. Je n'ignore pas que la Terreur a fait du déisme, et que beaucoup de penseurs s'y sont laissé prendre. Je ne leur objecterai que ce passage de l'Évangile : « Gardez-vous des faux prophètes qui viennent à vous revêtus de peaux d'agneaux, et qui, au dedans, ne sont que des loups rapaces. *Vous les connaîtrez à leurs œuvres. »* On remarquera que le jugement de Rousseau sur son époque convient encore plus à la nôtre, où la secte matérialiste, devenue demi-barbare sous la longue influence de ses doctrines et des orages politiques, menace maintenant l'état social d'une ruine complète. N'est-il pas surprenant que le regard du *monomane* ait pénétré si loin dans l'avenir ?

« Au reste, continue Rousseau, ce concours unanime de tout le monde à l'exécution d'un complot abominable a *peut-être* [[194]] plus d'apparence que de réalité. L'art des moteurs de toute la trame a été de ne la pas dévoiler également à tous les yeux. Ils en ont gardé le secret principal entre un petit nombre de conjurés ; ils n'ont laissé voir au reste des hommes que ce qu'il fallait pour les y faire concourir. Chacun n'a vu l'objet que par le côté qui pouvait l'émouvoir. *Il n'y a peut-être pas dix personnes qui sachent à quoi tient le fond de la trame ; et de ces dix, il n'y en a peut-être pas trois qui connaissent assez leur victime pour être sûrs qu'ils noircissent un innocent.* Le secret du premier complot est concentré *entre deux hommes*

Copyright Arvensa Editions

qui n'iront pas le révéler. » Ces deux hommes sont Diderot et Grimm.

« Il a dû s'attendre aux cruelles vengeances de tous ceux qu'offense la vérité, et il s'y est attendu. Il savait que les grands, les vizirs, les robins, les financiers, les médecins, les prêtres, les philosophes et tous les gens de parti qui font de la société un vrai brigandage, ne lui pardonneraient jamais de les avoir vus et montrés tels qu'ils sont. Il a dû s'attendre à la haine, à la persécution ; non au déshonneur, à l'opprobre, à la diffamation... Ne croyez pas que sa destinée soit le fruit naturel de son zèle à dire tout ce qu'il crut être vrai et utile ; elle a d'autres causes plus secrètes, plus fortuites, plus ridicules, qui ne tiennent pas à ses écrits. C'est un plan médité de longue main, *même avant sa célébrité* [195]. C'est l'œuvre d'un génie infernal (Grimm), à l'école duquel le persécuteur de Job aurait pu apprendre beaucoup dans l'art de rendre un mortel malheureux. Non, jamais un projet aussi exécrable n'eût été inventé par ceux mêmes qui se sont livrés avec le plus d'ardeur à son exécution. C'est une justice que Jean-Jacques aime à rendre à la nation qui le couvre d'opprobre. Le complot s'est formé dans le sein de cette nation, mais il n'est pas venu d'elle. Les Français en sont les exécuteurs, c'est trop sans doute, mais ils n'en sont pas les auteurs. Il a fallu, pour l'être, une noirceur méditée dont ils ne sont pas capables ; au lieu qu'il ne faut, pour en être les ministres, qu'une animosité, effet fortuit de certaines circonstances et de leur penchant à s'engouer tant en bien qu'en mal.

« *Tout le monde*, *quoi que vous en puissiez dire*, *n'est pas entré dans le complot.* Je connais d'honnêtes gens qui ne haïssent pas Jean-Jacques ; ils estiment ses talents, sans aimer ni haïr sa personne, et n'ont pas une grande confiance en cette générosité bruyante qu'on admire dans nos messieurs. Cependant, sur bien des points, ces personnes équitables s'accordent à penser comme le public à son égard... Jean-Jacques sait bien distinguer d'avec la canaille à laquelle il a été livré à Môtiers, à Trye, à Monquin, des personnes d'un vrai mérite, qui, plutôt trompées que séduites, et sans être exemptes de blâme, et à plaindre dans leur erreur, n'ont pas laissé, malgré l'opinion qu'elles avaient de lui, de le rechercher avec le même empressement que les autres, quoique dans des intentions moins cruelles. Il y a même plus de bassesse que de malice dans les indignités dont le grand nombre l'accable, et l'on voit qu'ils l'ont bien moins en horreur comme objet de haine, qu'en dérision comme un

Copyright Arvensa Editions

infortuné.

« Il en est encore, et peut-être plus qu'on ne pense, qui font aujourd'hui par faiblesse et par imitation ce qu'ils voient faire à tout le monde, mais qui, rendus à eux-mêmes, agiraient tout différemment. *Jean-Jacques lui-même pense plus favorablement que* »*vous de plusieurs de ceux qui l'approchent.* Il les voit, trompés par leurs patrons, suivre les impressions de la haine en croyant suivre celles de la pitié... La conscience, éteinte dans les premiers, ne laisse plus de prise au repentir ; mais l'égarement des autres est l'effet d'un prestige qui peut s'évanouir, et leur conscience peut enfin leur faire sentir cette vérité si simple, que la méchanceté qu'on emploie à diffamer un homme prouve que ce n'est pas pour sa méchanceté qu'il est diffamé. »

Voilà comment Rousseau a réellement compris l'idée de complot ; En supposant même qu'on n'admette pas ses interprétations, au moins sera-t-on forcé d'avouer qu'elles diffèrent beaucoup des absurdités qu'on lui attribue généralement, et qu'elles s'accordent singulièrement avec les faits tels que je les ai présentés et analysés dans le cours de mon écrit.

Les propositions que je viens de citer ont été dégagées de quelques détails outrés qui les accompagnent. Je dois avertir pourtant qu'il ne faut pas regarder toutes les exagérations des *Dialogues* comme exprimant les convictions de l'auteur. Rousseau, dans la préface de son écrit, dit que, faute de pouvoir expliquer entièrement la conduite du public à son égard, il s'est vu forcé d'engager son interlocuteur dans des raisonnements absurdes, et *qu'il a souvent rougi du langage qu'il lui a prêté malgré lui*. Mais il s'est encore fait illusion sur cette nécessité ; en effet, je viens de citer des passages de son écrit où il émet, sur les dispositions du public, des idées d'une modération et d'une justesse remarquables, et qui rendent plus que superflues les divagations ridicules auxquelles il se livre ailleurs sur le même sujet. Il est juste aussi de tenir compte de la manière dont il écrivit ses *Dialogues.* « Ne pouvant souffrir, dit-il, la continuité d'une opération si douloureuse, je ne m'y suis livré que durant des moments très courts, écrivant chaque idée quand elle me venait et m'en tenant là ; écrivant dix fois la même quand elle m'est venue dix fois, sans me rappeler ce que j'avais précédemment écrit, et ne m'en apercevant qu'à la lecture du tout, et trop tard pour m'en corriger, etc. » D'après cela, il n'est pas surprenant que cet écrit présente tant de confusion, de redites, et même de contradictions.

Copyright Arvensa Editions

Rousseau était convaincu que ses ennemis n'avaient pu égarer l'opinion que par un système très ingénieux de preuves matérielles ; c'est une erreur à laquelle il revient à chaque instant dans les *Dialogues,* sans s'apercevoir qu'il l'a réfutée lui-même dans le même écrit. Il y prouve avec beaucoup de lucidité et de raison que, du côté du public, l'insouciance, la légèreté, la passion particulière ; du côté des calomniateurs, l'audace, l'adresse, la persévérance suffisaient pour tout expliquer. Il parle avec une exaltation douloureuse de l'horreur qu'il inspirait, de la tactique cruelle de ses ennemis qui, selon lui, le faisaient circonvenir non seulement par des fripons, mais par d'honnêtes gens, dans le but, disait-il, de recueillir quelque nouveau trait pour son histoire. Tout cela était exagéré sans doute, mais non pas imaginaire ; je l'*ai* prouvé par l'examen des *Notices* de Dussaulx, Corancez et autres malveillants.

« Ce n'est pas tant à la multitude de *ses crimes*, dit-il encore, qu'on a fait attention, qu'à son affreux caractère découvert enfin, quoique trop tard, et maintenant généralement reconnu. Tous ceux qui l'ont suivi et examiné avec le plus de soin s'accordent sur cet article et le reconnaissent pour être, comme le disait très bien son vertueux patron, M. Hum', la honte de l'espèce humaine et un monstre de méchanceté. » Ce sont bien là, en effet, les expressions dont Hume se servit en écrivant à d'Holbach, et que Voltaire reproduisit textuellement dans sa lettre à Damilaville. (14 juillet 1766).

C'est ainsi que Grimm, Diderot, Marmontel, Servan et autres l'ont peint dans leurs diatribes ; c'est ce que pensait de lui le public instruit à leur école. Il n'y a donc là rien que de trop réel. Quant aux *crimes*, sans en admettre *la multitude,* je dois rappeler que les accusations d'escroquerie, d'empoisonnement et de viol avaient été mises en avant (voyez chap. VII). Peu de personnes, sans doute, y avaient ajouté foi ; mais dans le système des diffamateurs, il importait d'agir sur tous les esprits. Les gens grossiers sont peu frappés des accusations qui portent sur le caractère et qui demandent, pour être appréciées, du tact et de l'esprit d'observation. Ils le sont bien plus des actions criminelles d'une espèce vulgaire, comme celles dont il s'agit ici. Ces invraisemblances avaient été imaginées tout exprès pour eux, et je prouverai tout à l'heure qu'elles avaient été prises au sérieux.

En somme, l'erreur qui domine dans les *Dialogues* consiste dans l'exagération d'une proposition principale et rigoureusement vraie, savoir :

Copyright Arvensa Editions

la diffamation d'un honnête homme opérée lentement et dans l'ombre par un très petit nombre de fourbes habiles. Rousseau amplifie cet objet réel, il l'affuble de détails chimériques, sans qu'il cesse pour cela d'être reconnaissable ; et j'ai fait voir qu'après s'être livré à des digressions dont le délire étonne et afflige, le pauvre visionnaire se réfute lui-même en d'autres endroits avec une sagesse qu'on n'eût jamais attendue d'un homme dominé par des illusions si déplorables.

Indépendamment des raisonnements, il y a dans les *Dialogues* des traits positifs ; il est bon d'en faire connaître quelques-uns. La plupart de ces faits ne sont qu'indiqués sommairement, et souvent d'une manière peu intelligible. Les noms propres, quand il s'agit des personnes qui y figurent, manquent presque toujours, ou sont remplacés par des initiales, quelquefois même par des points. Il est évident que ces faits-là ne sont pas susceptibles de discussion ; mais il en est d'autres qui, heureusement, sont confirmés par des témoignages contemporains dignes de confiance, et qui, par cela seul, garantissent la vraisemblance des autres ; je vais les passer en revue dans l'ordre où on les trouve dans les *Dialogues.*

D'Alembert y est accusé d'avoir mis à contribution le *Dictionnaire de musique* pour la rédaction de ses ouvrages sur cette science. On trouve la même assertion dans une note du XIIe livre des *Confessions*. D'Alembert réclama dans le *Mercure* du 14 octobre 1780. Mme de La Tour qui luttait alors, ainsi que du Peyrou, contre les détracteurs de la mémoire de Rousseau, objecta d'abord à d'Alembert une lettre du libraire Guy, du 24 octobre 1764, dont du Peyrou était dépositaire, qu'il s'engageait à communiquer à *quiconque le désirerait*, et dans laquelle ce libraire offrait à Rousseau de charger d'Alembert de la correction des épreuves du *Dictionnaire de musique.* La lettre dont il s'agit doit exister encore dans le recueil déposé par du Peyrou à la bibliothèque de Neufchâtel, et, de plus, son authenticité est prouvée par la note suivante des *Dialogues :* « M. d'Alembert avait des bontés si tendres pour mon *Dictionnaire de musique*, qu'il offrit obligeamment au sieur Guy d'en revoir a les épreuves ; faveur que, sur l'*avis que m'en donna celui-ci,* je le priai de ne pas accepter. » Mme de La Tour suppose avec raison que Guy, dont j'ai exposé ailleurs la conduite suspecte (voir chap. V), ne faisait cette proposition qu'à l'instigation de l'académicien ; il est donc probable qu'elle cachait quelque projet de plagiat. Mme de La Tour rappelle à d'Alembert que, dans sa réclamation, il n'avait pas nié cette offre faite à Guy, et qu'il s'était

Copyright Arvensa Editions

contenté de dire qu'*il ne se la rappelait pas,* ce qui, pour d'Alembert, équivalait à un aveu. Puis, son inexorable adversaire lui prouve, par des rapprochements de dates et par des citations de ses ouvrages sur la musique, qu'il a menti en avançant que ses *Éléments avaient paru en* 1762, *six ans avant la publication du Dictionnaire ;* qu'il y eut effectivement une première édition des *Éléments* qui porte cette date, et qui précéda le *Dictionnaire de musique* ; que ce n'est pas celle-là qui contient les plagiats dont s'est plaint Rousseau, mais celle de 1772, *dont d'Alembert a eu bien soin de ne pas parler.* J'ajoute à ces arguments de Mme de La Tour la note suivante du XIIe livre des *Confessions*, écrite en 1769, et relative à d'Alembert : « J'avais trouvé dans ses *Éléments de musique* beaucoup de choses tirées de ce que j'avais écrit sur cet art pour l'*Encyclopédie,* et qui lui fut remis plusieurs années avant la publication de ses *Éléments.* » Ce trait prouverait que les plagiats existaient aussi dans les éditions antérieures à celle de 1772. Enfin, la lettre de Rousseau à M. D. L. M. (23 nov. 1770), contient cette autre note encore plus significative : « Sans parler de ses *Éléments de musique,* je v nais de parcourir un Dictionnaire des beaux-arts, portant le nom d'un M. Lacombe, dans lequel je trouvai *beaucoup d'articles tout entiers* de ceux que j'avais faits, en 1749, pour l'*Encyclopédie,* et »qui, depuis nombre d'années, étaient dans les mains de M. d'Alembert. » Mme de La Tour soupçonne avec raison que ce Lacombe n'était qu'un prête-nom, et que d'Alembert était le véritable auteur de l'ouvrage. Il n'y a guère que des musiciens qui puissent résoudre cette question de plagiat ; ce qu'il y a de démontré ici, ce sont les deux mensonges de d'Alembert. Or, quand on n'est pas coupable, on n'a jamais besoin de mentir. La réplique de Mme de La Tour à d'Alembert se trouve dans l'édition de Rousseau, dite *de Genève*, t. XXX, p. 349.

Rousseau se plaint dans ses *Dialogues* d'être accusé d'avoir volé la musique du *Devin du village.* Il raconte dans ses *Confessions,* livre VIII, que d'Holbach, à force d'obsessions, lui fit insérer dans le divertissement de cet opéra des morceaux qui faisaient partie d'un recueil de pièces de clavecin ; il ajoute qu'entrant un jour chez Grimm, où il y avait du monde, il le trouva au clavecin, *d'où il se leva brusquement en l'apercevant.* « En regardant machinalement sur son pupitre, dit Rousseau, j'y vis ce même recueil du baron d'Holbach, *ouvert précisément à cette même pièce,* qu'il m'avait pressé de prendre, *en réassurant qu'il ne sortirait jamais de ses mains*. Quelque temps après, je vis encore ce même recueil, *ouvert au même*

Copyright Arvensa Editions

endroit, un jour qu'il y avait musique chez lui. Grimm, ni personne, ne m'a jamais parlé de cet air, et je n'en parlerais pas moi-même, si quelque temps après il ne s'était répandu dans Paris un bruit, qui vraisemblablement ne dura pas, que je n'étais pas l'auteur du *Devin du village.* » Ce bruit dura si bien que Grétry, dans ses *Essais sur la musique*, dit qu'à l'époque où il arriva à Paris (1767), on paraissait généralement y croire que Rousseau avait volé le *Devin du village* à un musicien de Lyon nommé Granet, qui alors existait encore, puisque Grétry dit de lui : « J'ai fréquenté exprès l'homme de Lyon que des littérateurs envieux de Rousseau disaient être le principal auteur du *Devin du village.* Je n'ai rien trouvé dans cet homme qui annonçât qu'il pût faire une note de chant » *(Essais,* t. 1er). *Après la mort de Rousseau*, et cette circonstance est importante à remarquer, un M. Pierre Rousseau, rédacteur du *Journal encyclopédique*, inséra dans le numéro de cette feuille du 15 novembre 1780, un article dans lequel il prétendait qu'en 1750 il reçut, par erreur, une lettre adressée à J. J. Rousseau par un musicien de Lyon, nommé *Granier* ou *Granit,* qui lui mandait : « Je vous ai envoyé la musique du *Devin du village* dont vous ne m'avez pas accusé réception. Vous m'avez promis d'autres paroles ; je voudrais bien les avoir, parce que je vais passer quelque temps à la campagne où je travaillerai, *quoique ma santé soit bien chancelante* ». M. Pierre Rousseau ajoute que J. J. Rousseau n'étant pas encore célèbre, il ne put lui faire passer cette lettre, faute de savoir son adresse, et *qu'il négligea de la garder ;* mais que lorsqu'on représenta l'opéra en 1753, il fit part de l'anecdote à Duclos, qui en demanda la preuve. M. Pierre Rousseau chercha *cette lettre intéressante* (c'est son expression) ; elle ne se retrouva pas, comme on peut bien le croire ; ce qui n'empêcha pas M. Pierre Rousseau de la transcrire textuellement en 1780, c'est-à-dire *trente ans après !* On écrivit à Lyon, et il se trouva que le musicien Granier *était mort ;* cela devait être, puisqu'on avait eu soin de lui faire dire dans sa lettre que *sa santé était bien chancelante.* M. Pierre Rousseau prétend avoir écrit plusieurs fois à J. J. Rousseau pour lui déclarer qu'il ne croyait pas que le *Devin du village* fût de lui, et n'en avoir reçu aucune réponse. Cependant, voilà que le musicien Granier, mort en 1753, se trouve vivant, d'après Grétry, en 1772 ! Cela se conçoit ; c'est qu'il avait bien fallu que M. Pierre Rousseau le fit mourir en 1753, pour expliquer comment les prétendues démarches de Duclos avaient été inutiles. Maintenant, pourquoi ce Granier, qui très certainement vivait encore en 1772, puisque l'honnête

Copyright Arvensa Editions

Grétry dit l'avoir *fréquenté*, pourquoi, dis-je, ce Granier, qui ne pouvait ignorer le succès de l'opéra dont on dit qu'il était l'auteur, ne fit-il, pendant *plus de vingt ans*, aucune démarche pour réclamer ses droits et confondre le plagiaire ? La raison en est encore très simple, c'est qu'une réclamation eût infailliblement tourné à sa honte et à celle des fourbes dont il eût été l'instrument. On attendit prudemment la mort de Rousseau ; celle de Duclos avait eu lieu en 1772 ; quant à Granier, il est probable qu'il était mort aussi lorsque M. Pierre Rousseau publia son article, de sorte que le conte reposait en entier *sur trois morts*, expédient familier aux détracteurs de Rousseau. Restait Grétry ; mais comme il n'avait pas encore publié ses *Essais*, dont la première édition ne parut qu'en 1789, M. Pierre Rousseau ne pouvait savoir qu'il s'était trouvé en relations avec Granier ; sans cela, il n'eût peut-être pas hasardé sa calomnie. De son côté, Grétry, qui aimait Rousseau, n'eut probablement pas connaissance de l'article du *Journal encyclopédique*, car infailliblement il n'eût pas laissé passer cette mort, arrivée en 1753, d'un homme à qui il avait parlé en 1772. Les inventeurs de cette fable avaient évidemment profité de l'identité des noms de *Pierre Rousseau* et de *J. J. Rousseau* pour lui donner un air de vraisemblance. Ce trait précieux prouve la diffamation systématique, si énergiquement soutenue par l'infortuné Rousseau et si opiniâtrement ridiculisée par ses juges. Bien mieux, le trait du recueil *d'airs de clavecin* établirait clairement, comme l'a dit Rousseau dans un des passages de ses *Dialogues* que j'ai cités précédemment, que cette diffamation fut antérieure à sa célébrité, qui ne date réellement que de la publication de l'*Émile*.[196]

Rousseau parle de prétendus désespérés qui le consultaient pour savoir s'ils devaient se tuer ; et de lettres captieuses, où on l'engageait, sous un faux air de candeur, dans des discussions compromettantes. La lettre du 24 novembre 1770 est une réponse ironique à un de ces *suicides.* Celle du 9 février 1770 à l'abbé M... contient les explications que ce dernier lui avait demandées au sujet d'une note de l'*Émile* sur le duel. Comme l'abbé, dont la correspondance avec Rousseau durait déjà depuis quelque temps, s'était montré aigre et même malveillant, je suppose que sa prétendue consultation n'était qu'un piège. N'a-t-on pas vu Moultou s'abaisser jusqu'à sonder la bonne foi de son ami, en lui proposant des doutes sur les vérités religieuses ?

Rousseau dit, dans une note des *Dialogues*, que le Genevois Lenieps,

Copyright Arvensa Editions

son ami, fut mis à la Bastille pour avoir excité ses compatriotes contre leurs magistrats, et qu'on publia avoir trouvé dans ses papiers la preuve qu'il lui avait suggéré cette conduite. Il avait déjà dit la même chose dans sa lettre à M. de Saint-Germain. Voici ce qu'écrivait Voltaire à ce sujet (8 octobre 1766) : « Vous savez sans doute que Rousseau avait fait un projet de sédition dans Genève qu'on a trouvé dans les papiers du nommé Lenieps, qui a été arrêté et mis à la Bastille. Rousseau devait venir se cacher dans le territoire, auprès du lac, dans un endroit nommé le Pâquis. Son dessein apparemment était d'être pendu. C'est un homme qui cherche *toute sorte d'élévation.* » Grimm ne manqua pas d'insérer cette lettre dans sa *Correspondance*, avec beaucoup d'autres de Voltaire, encore plus brutales. Voilà, je pense, le fait avancé par Rousseau suffisamment attesté.

Il se plaint des *assauts* soutenus par sa femme contre les visiteurs arrogants. « Une fois établi dans son repaire, dit-il, on s'y maintient bon gré, mal gré. » J'ai cité les insolences de Rulhières, la ténacité décente en apparence, mais plus basse encore de Dussaulx et de Corancez, qui s'obstinaient à fréquenter l'homme que, tous les deux, ils ont insulté de son vivant et dénigré après sa mort. M. Eymar, de Marseille, qui rechercha Rousseau dans des vues bien différentes, confirme ses plaintes sur l'audace des visiteurs. « Il y avait, dit-il, ce jour-là, chez Rousseau, une espèce de gascon nommé Andriou, qui s'y était établi, je ne sais comment, et qui me parut, tant avec le mari qu'avec la femme, sur le pied de la plus intime familiarité. Cet Andriou était le plus ennuyeux et le plus sot bavard qu'on pût entendre. Rousseau parla avec éloge de l'*Iphigénie* de Gluck. Andriou s'avisa de la critiquer. Je ne sais si l'impertinence de la censure n'était pas plus étonnante encore que l'angélique patience du grand maître qui l'écoutait » (*Mes visites à Rousseau*). Musset-Pathay (*Œuvres inédites,* t. II).

J'ai possédé et perdu un portrait de Rousseau par Fiquet, qui, dans les *Dialogues*, est dit *grimacier et bas.* Il avait, en effet, ces deux caractères au point que je ne pouvais le voir sans dégoût. La gravure en était très belle, ce qui prouve que l'expression de la tête ne peut être attribuée à un défaut de talent.

Dans le second *Dialogue*, le Français s'écrie : « Ah ! des petites boîtes remplies de graines ! Eh bien ! monsieur, à quoi servent-elles ? — Belle demande ! répond Rousseau, à empoisonner les gens à qui il fait avaler ces graines, etc. » Il est inutile de dire que tout cela a été trouvé souverainement fou ; et pourtant voici ce qu'écrivait le bon et sincère

Copyright Arvensa Editions

Saint-Germain, dans une note où il rapportait divers traits de bienfaisance de Rousseau pendant son séjour en Dauphiné. « Pourrait-on croire, dit-il, que M. Rousseau, avec des sentiments pareils, soutenus par une pratique habituelle, ait pu être un *fripon*, *un empoisonneur !* Il est cependant très vrai qu'au sujet de son goût pour l'étude des plantes, *il a été taxé d'y chercher des poisons*, et qu'on a cité un homme sur lequel *on prétendait qu'il en avait fait l'essai,* parce qu'il mourut dans les douleurs d'une néphrétique, malgré tous les secours que lui prodigua M. Rousseau. » Il est question, dans les *Dialogues*, de *crime sur lesquels la justice eût pu informer*, et il n'est pas un seul lecteur à qui cette idée n'ait fait compassion. Supposez que dans le siècle où Calas, Sirven et Labarre furent condamnés sur de simples soupçons, un magistrat fanatique et cruel, comme il y en avait tant en France, se fût mis en tête de poursuivre l'affaire ; qui sait si l'auteur de l'*Émile* n'eût pas obtenu la palme du martyre ? Mais la haine de M. de Choiseul sauva Rousseau des fureurs de l'orthodoxie ; on préféra les persécutions sourdes, incessantes, et l'ignominie, au bûcher des dévots, qui du moins, eût honoré la victime. La philosophie athée se chargea du supplice ; Rousseau ne fut pas brûlé, il fut étouffé dans la fange !

« Obligé, continue M. de Saint-Germain, de subir une confrontation avec un ouvrier, il confondit cet imposteur, qui disait lui avoir prêté neuf francs que M. Rousseau n'avait jamais voulu lui rendre. Une femme de chambre, prétendant à l'esprit, fatiguait M. Rousseau de ses visites continuelles. Furieuse de ce qu'il l'avait chassée de chez lui, elle dit qu'il avait voulu la violer, et le *bruit s'en répandit partout.* Tous ces événements, quoique fâcheux, n'auraient pas dû affecter M. Rousseau au point où il l'était, encore moins lui persuader que ces calomnies grossières étaient l'ouvrage de ses ennemis. Autant à plaindre qu'à *blâmer*, il était, par sa sensibilité et sa méfiance, son plus cruel ennemi à lui-même » (Oeuvres *inédites* de Rousseau, t. 1er).

Musset-Pathay, choqué avec raison de cette bizarre conclusion, a mis en note : « Elles ne pouvaient pourtant pas être, ces calomnies, l'ouvrage de ses amis. » El il ajoute : « Le tort de Rousseau fut d'y faire attention. » Voilà qui est facile à dire. J'aurais voulu voir si le stoïcisme de ces messieurs se fût soutenu dans une position semblable. Ils ont oublié, tous les deux, que ces calomnies frappaient sur un malheureux éprouvé par huit années consécutives de persécution et de diffamation, et qu'elles partaient de la

Copyright Arvensa Editions

même source que tous les outrages dont il avait été précédemment accablé. Qu'on juge, par l'erreur de ces deux hommes droits et sensés, de ce que durent être les préventions du public contemporain et de la profonde habileté des calomniateurs !

Il faut ajouter aux accusations précédentes celle d'incendie. En 1768, la salle de spectacle de Genève fut brûlée. D'Ivernois écrivit à Rousseau que Voltaire l'accusait d'y avoir fait mettre le feu (voir la réponse de Rousseau, 26 avril 1768). Quelque absurde que fût cette imputation, il ne dut pas manquer de gens qui la prirent au sérieux, puisque celles de viol, d'escroquerie et d'empoisonnement avaient pu faire des dupes.

Le plan de bienfaisance secrète dont il est question dans les *Dialogues eût* été rangé parmi les chimères, si le fourbe Dussaulx n'avait eu la maladresse de le révéler. Rousseau dit qu'*il est livré à la dérision publique*, *flagorné, persiflé*, etc. Il pouvait se faire bien des illusions à cet égard ; cependant les sarcasmes de Rulhières, les moqueries de quelques jeunes gens qui le poursuivaient jusque dans les lieux publics, sont des réalités, et ces réalités en font supposer une foule d'autres. En voici une très remarquable que Grimm, dominé par sa basse jalousie, n'a pas eu la force de taire. « Le retour de cet homme singulier, dit-il, dans une ville *qui seule lui convient dans l'univers*, a fourni, *pendant quelques jours,* un sujet de conversation à Paris. » Remarquons tout d'abord que Grimm ne peut parler de Rousseau sans lui lancer quelque injure. S'il revient à Paris, *c'est que Paris seul lui convient*, c'est que son orgueil l'y ramène, et il se hâte d'ajouter que l'on a parlé de lui *pendant quelques jours.* L'envieux a peur qu'un peu de gloire ne vienne consoler l'objet de sa haine ! « Il s'est *montré*, continue-t-il, plusieurs fois au café de la Régence, sur la place du Palais-Royal. Sa présence y a attiré une foule *prodigieuse,* et la populace s'est même attroupée sur la place pour le voir passer. On demandait à la moitié de cette populace ce qu'elle faisait là, elle répondait que c'était pour voir *Jean-Jacques.* On lui demandait ce que c'était que Jean-Jacques, elle répondait qu'elle n'en savait rien, mais qu'il allait passer » (*Corresp.,* juillet 1770).

« Que pouvait penser Rousseau, dit Musset-Pathay, en voyant cette foule sur son passage ? Qui l'avait rassemblée et dans quelle intention ? On est forcé de convenir qu'il y a eu un concours de circonstances qui justifient l'expression de Grimm, quand il reconnaît une persécution *fort étrange,* et doivent faire *pardonner* à celui qui en fut l'objet d'y avoir cru » (*Hist*., t. I^{er}).

Copyright Arvensa Editions

Ainsi, Musset-Pathay veut bien *pardonner* à Rousseau d'avoir cru, ce dont lui, historien, s'avoue *forcé de convenir !* Quelle puissance logique ! De plus, il lui faut l'autorité de Grimm pour admettre la réalité de la persécution ; celle des faits, qu'il a tant de fois reconnue, ne lui suffît plus. Quant au *baron de Grimm*, personne ne pouvait mieux que lui répondre aux questions de Musset-Pathay ; il savait bien *ce que faisait la populace* et qui l'avait envoyée sur le passage de Rousseau. Qu'on ne soit pas dupe de la fausse sincérité du fourbe. S'il a l'air de dévoiler une démonstration malveillante, c'est qu'il a peur que cet empressement populaire ne soit regardé comme un acte d'enthousiasme ou de sympathie pour l'illustre écrivain. Il aime mieux trahir à moitié les auteurs de l'ovation que de laisser le public s'abuser sur son but dérisoire. Je profite de l'occasion pour rappeler que Rousseau regardait comme des moqueries cruelles les honneurs qu'on lui rendit en 1765, lorsqu'il logea au Temple, et en 1767, à Amiens. L'anecdote, certifiée par Grimm, ne justifie que trop cette opinion.

La confiance qu'on doit avoir maintenant dans la véracité de Rousseau, que pas un seul *fait avéré* n'a encore démentie, me décide à ranger parmi les réalités toutes les assertions des *Dialogues* qu'on ne pourrait rejeter sans le taxer d'imposture. En voici quelques-unes choisies parmi les plus positives, et les plus importantes : « Entre tous les exemples qu'il m'a donnés de l'intention de ceux qui l'approchent, dit Rousseau à son interlocuteur, je ne vous en citerai qu'un. L'un d'eux s'était tellement distingué des autres par de plus affectueuses démonstrations, par un attendrissement poussé jusqu'aux larmes, qu'il crut pouvoir s'ouvrir à lui sans réserve, et lui lire ses *Confessions.* Il lui permit même de l'arrêter dans sa lecture pour prendre des notes de tout ce qu'il voudrait retenir par préférence. Il remarqua, durant cette longue lecture, que n'écrivant presque jamais dans les endroits honorables, il ne manqua pas d'écrire avec soin dans tous ceux où la vérité le forçait de se charger lui-même. Voilà comment se font les remarques de ces messieurs ! »

Rousseau dit encore, dans la notice qui fait suite à ses *Dialogues :* « Frappé de l'insigne duplicité de *** que j'avais estimé au point de lui confier mes *Confessions,* et qui du plus sacré dépôt de l'amitié n'avait fait qu'un instrument *d'imposture et de trahison,* etc. » Rousseau ne s'explique pas sur cette circonstance, mais les expressions *d'imposture, de trahison* sont trop fortes pour qu'on puisse croire à un simple soupçon. Le nom supprimé soigneusement par les premiers éditeurs des *Dialogues* est celui

Copyright Arvensa Editions

de *Duclos.* Rousseau a dit de lui dans ses *Confessions* : « C'est le seul ami vrai que j'aie eu parmi les gens de lettres. » Plus tard il mit en note : « Je l'ai cru si longtemps et si parfaitement, que c'est à lui que, depuis mon retour à Paris, je *confiai le manuscrit de mes Confessions.* Le défiant Jean-Jacques n'a jamais pu croire à la perfidie et à la fausseté qu'après en avoir été la victime. »

On a vu (chap. V) que Hume accusait Rousseau de se faire plus pauvre qu'il n'était ; il est souvent question de cette calomnie dans les *Dialogues.* Voici quelques traits d'une lettre que Rousseau écrivait à ce sujet, le 15 janvier 1772, c'est-à-dire, dans le temps même où il rédigeait ses *Dialogues.* Elle est adressée à M. de Sartine. « Tranquille, dit Rousseau, sur tout ce qu'on me cache avec tant de soin, et même sur ce qui me parvient par hasard, j'ai laissé débiter, parmi cent autres bruits non moins ineptes, que j'avais cessé de voir Mme de Luxembourg *après lui avoir emporté trois cents louis ;* que je ne copiais de la musique que par grimace ; que j'avais six bonnes mille livres de rentes ; que la veuve Duchesne faisait une pension de six cents livres à ma femme ; qu'elle m'en faisait une à moi de mille écus pour une édition nouvelle de mes écrits que j'avais dirigée. J'ai laissé débiter ces mensonges, je n'ai fait qu'en rire quand ils me sont parvenus ; je n'ai pas même été tenté de vous importuner de mes plaintes, quoique je sentisse parfaitement le coup que cette opinion de mon opulence devait porter aux ressources que mon travail me procure pour suppléer à l'insuffisance de mon revenu... Mais voici une circonstance qui, je l'avoue, m'a affecté. J'avais prié un de ceux qui m'ont averti des bruits dont je viens de parler, de tâcher de savoir si Mme Duchesne et le sieur Guy, son associé, y avaient quelque part. De chez eux, où il n'a trouvé que des garçons, il est allé chez l'imprimeur Simon qu'on lui disait avoir imprimé la nouvelle édition qui m'avait été si bien payée. Simon lui a dit qu'en effet il venait d'imprimer quelques-uns de mes écrits *sous mes yeux, que j'en avais revu les épreuves*, *et que j'étais même allé chez lui*, *il n'y a pas bien longtemps.* » Rousseau termine en priant le magistrat de vouloir bien éclaircir cette affaire. Le trait relatif à Mme de Luxembourg confirme l'accusation générale *d'escroquerie*, déjà bien constatée. Quant aux propos mensongers de l'imprimeur Simon, ils sont énoncés très positivement dans la lettre de Rousseau, et d'ailleurs on a vu que Mme de La Tour lui offrit de comparer l'édition furtive de cet imprimeur avec les bonnes éditions. La fraude est donc démontrée, du moins quant à ce dernier point.

Copyright Arvensa Editions

Ceci m'amène à parler de ces éditions frauduleuses dont Rousseau se plaint tant dans ses *Dialogues.* Il fallait bien qu'il en existât, puisqu'il protesta à ce sujet par une note du 23 janvier 1774, retrouvée dans les papiers du comte Duprat et qui figure dans toutes les éditions complètes de ses œuvres. Il dit dans cette pièce qu'il s'est assuré *par ses yeux* de l'existence de ces éditions, *des falsifications et des suppressions* qui s'y trouvaient ; il déclare que tous les écrits nouveaux qu'on imprimera désormais sous son nom sont ou faux, ou mutilés et altérés *avec la plus cruelle malignité.* Il cite en particulier les réimpressions du libraire Rey comme les plus infidèles. M. Eymar, dans une critique sévère des jugements de M. Servan sur Rousseau, repousse toutes ces plaintes comme chimériques. Il raconte dans sa notice que, se trouvant un jour chez Rousseau, celui-ci dit qu'on lui prêtait à dessein les contresens les plus grossiers ; que dans un passage où on parlait des hommes, on avait mis *saint* à la place de *sain ;* ailleurs, au lieu de : « *Vos élèves savent les cartes de géographie et le mien les fait* », on avait imprimé : « *et le mien les faits,* » M. Eymar dit qu'il fut frappé de l'extrême et presque ridicule importance que ce grand homme attachait à si peu de chose et qu'il n'osa faire aucune observation. M. Eymar était un juge véridique et bienveillant, et j'accorde sans peine que la susceptibilité de Rousseau, dans le cas dont il parle, était ridicule ; cependant, je ferai observer qu'il ne s'agit, dans le trait qu'il a cité, que de fautes d'impression, et que Rousseau se plaignait de *falsifications* et de *suppressions.* Ces expressions ne peuvent s'appliquer aux légers contresens qui viennent d'être rapportés. Il est fâcheux que M. Eymar n'ait pas osé questionner Rousseau sur le fait vraiment important, celui de *suppression*, et que sur ses renseignements il n'ait pas vérifié, dans les éditions réputées frauduleuses, si effectivement elles contenaient les mutilations et autres altérations graves que Rousseau dans sa note assure y avoir *vues de ses yeux.* Faute d'avoir fait cette recherche, il a, bien involontairement sans doute, mais bien réellement donné une espèce de démenti à l'homme dont la sincérité n'était pas douteuse pour lui. Dans le livre des *Confessions,* on lit la note suivante relative au libraire Rey : « Quand j'écrivais ceci, j'étais bien loin d'imaginer les *fraudes* que j'ai découvertes ensuite dans les impressions de mes écrits et *dont il a été forcé de convenir* ». Le mot de *fraude* ne peut s'appliquer à des incorrections comme celles qu'a signalées M. Eymar, et l'aveu de Rey indique nécessairement quelque chose de coupable. Il est avéré qu'à cette époque,

Copyright Arvensa Editions

et même précédemment, il y eut un très grand nombre d'éditions faites à l'insu de Rousseau. Pour prononcer absolument sur la valeur de ses plaintes, il faudrait avoir sous les yeux toutes ces éditions, qui, aujourd'hui, sont à peu près introuvables. Cela n'empêche pas que mes observations ne soient justes, et qu'à défaut de preuves directes, je n'aie pour moi les probabilités. D'autres éditions du temps, encore existantes, mais qui ne tarderont pas à disparaître aussi, reproduisent fidèlement le texte de Rousseau. Seulement, les éditeurs, dans un but tout mercantile, y avaient entassé une foule d'écrits, la plupart très hostiles, sous prétexte qu'ils avaient rapport à ceux de Rousseau, ou aux événements de sa vie. J'en possède une imprimée à Neufchâtel en 1764, et qui peut être regardée comme un type en ce genre. Cependant cette sotte compilation avait paru sous les yeux de du Peyrou qui n'en comprit pas l'indécence, puisqu'il la reproduisit presque en entier dans son édition de 1780, dite *de Genève*. À l'appui de tout ce que je viens de dire, je citerai le passage des Dialogues, dans lequel Rousseau dit que, dans des écrits publiés sous son nom, ou insérés dans les siens, *on lui fait insulter brutalement tous les états*. Il cite des passages de lettres anonymes et autres, où on lui rappelle des choses comme étant de ses écrits et qu'il n'a jamais songé à y mettre, et il ajoute que « tous les jours il reçoit ainsi des citations de passages qu'on lui attribue faussement et qui sont toujours outrageants pour quelqu'un. » Ce sont encore là des faits réels, et certainement très dignes d'attention. Les traits dont il s'agit étaient imprimés, puisqu'on les citait textuellement ; il fallait donc, ou qu'on les eût intercalés dans des éditions frauduleuses des écrits de Rousseau, ou qu'on les eût publiés dans des ouvrages qui portaient son nom. On demandera peut-être où sont ces écrits pseudonymes : je l'ignore ; mais qu'importe, si leur existence est démontrée par le raisonnement ? Est-il surprenant qu'après un laps de temps si considérable, et tant de vicissitudes sociales, cette écume de la littérature du siècle passé se soit évanouie, quand une foule de productions intéressantes ont subi le même sort ?[197]

Rousseau a avancé, dans ses *Dialogues*, qu'on avait intrigué dans les lieux où il avait vécu pour détacher de lui ses anciennes connaissances ; il parle de faveurs accordées à ceux qui, ayant eu autrefois des rapports intimes avec lui, avaient consenti à participer à sa diffamation. Il ne faut pas songer aujourd'hui à jeter la moindre lumière sur cette question ; je me

Copyright Arvensa Editions

borne donc à rappeler ici ce que j'ai dit dans le chapitre précédent de M. de Conzié, le plus ancien ami de Rousseau. « Je vais le voir, dit celui-ci, *je vois qu'il me trompe*, *et je le trouve en correspondance avec M. de Choiseul.* » Ce fait, à coup sûr, ne prouve pas les précédents, mais il les rend beaucoup moins incroyables qu'ils ne le paraissent au premier abord.

L'analyse que j'ai faite, au commencement de ce chapitre, des *Notices* publiées par quelques-uns de ceux qui recherchèrent Rousseau depuis son retour à Paris, révèle assez les détestables intentions dont ils étaient animés. Voici quelques traits échappés de la plume haineuse mais prudente de Grimm, et qui achèveront de prouver que la défiance de Rousseau à l'égard de ces amis masqués n'était que trop fondée. « Le bruit s'est répandu, dit Grimm, que les *Confessions* de Rousseau allaient paraître, que l'ouvrage était imprimé en Hollande, qu'il en existait deux exemplaires à Paris... Tous ces bruits ne se sont pas confirmés. Ce que nous savons *de bonne part*, *ce que Rousseau lui-même a dit*, *il y a quelque temps à des personnes de notre connaissance*, c'est qu'il en avait égaré le manuscrit ; ce que nous savons plus sûrement encore, c'est qu'il a dit depuis *à un de nos amis communs*, que l'ouvrage n'était pas perdu, soit qu'il en eût retrouvé la copie, soit qu'il en eût deux, et qu'il l'avait déposé entre les mains d'un académicien dont la probité ne peut laisser aucun doute. On nous a assuré, depuis, que cet académicien était M. de Malesherbes » (*Correspondance*, juin, 1778).

Ainsi, Grimm avait des amis qui étaient en même temps les amis de Rousseau, et qui rapportaient au *baron* tout ce qu'ils pouvaient tirer de leurs conversations avec l'homme qu'ils accablaient sans doute des témoignages de leur fausse bienveillance[198]. Heureusement que c'est Grimm qui révèle cet espionnage, car si le pauvre Rousseau l'eût seulement soupçonné, on l'eût bafoué comme sur le reste. On remarquera, je pense, combien Grimm est préoccupé des *Confessions.* Hume, dans ses *Lettres* et son *Exposé succinct ;* Diderot, dans ses *Notes sur Sénèque*, laissent percer la même anxiété secrète. Essayons de découvrir quels pouvaient être ces *amis* qui se partageaient si *noblement* entre *M. le baron de Grimm* et Rousseau.

En juillet 1778, Grimm s'empressa de publier dans son *Recueil,* une diatribe cruelle contre son ancien ami qui venait d'expirer. Il y énumère avec un plaisir satanique toutes les visions qui obsédaient l'imagination de l'infortuné dans les dernières années de sa vie. « Tous ces traits, dit-il, nous

Copyright Arvensa Editions

ont été rapportés par un homme *tendrement attaché à Rousseau* et pénétré de son triste état. » Il termine par des détails très circonstanciés sur les occupations du défunt, et qui, certainement, ne pouvaient lui être venus que de la même source. Puis, il revient encore aux *Confessions*, entraîné par une sorte de terreur intime qui lui disait que ce livre contenait son arrêt. Imagine-t-on ce que pouvait être un homme qui se disait *tendrement attaché* à Rousseau, et qui choisissait Grimm pour lui faire la confidence de ses ridicules ?

En juillet 1780, Grimm analysa les *Dialogues*, qui venaient de paraître. Son article, écrit sur le même ton que les autres, contenait le passage suivant : « Il paraît que le malheureux Rousseau se défiait plus que personne des fougues de son imagination. Le besoin de l'éteindre semblait l'occuper uniquement dans les derniers temps de sa vie. On a su *par un de ses amis*, que c'est dans cette vue qu'il s'attacha si fort à l'étude de la botanique, et qu'il s'imposa, comme une œuvre de *pénitence*, la tâche singulière de copier de sa main toute l'*Histoire de France* de Mézeray [199].

Encore *un ami* de Rousseau, en flagrant délit de délation auprès de M. de Grimm ou de ses amis. Celle copie de Mézeray est probablement un conte. Rousseau, qui a décrit si minutieusement ses occupations dans ses *Dialogues*, en eût parlé si elle eût été réelle. Dans le trait précédent, Grimm citait un *homme tendrement attaché* à Rousseau : je ne vois que Moultou et Corancez à qui, sur les apparences, cette expression puisse s'appliquer, car il est impossible de soupçonner l'honnête du Peyrou. Si cette application est juste, comme je le crois, quel abominable rôle ces deux hommes, le premier surtout, ont joué auprès de l'infortuné Rousseau ! Au reste, quels que fussent les misérables qui le trahissaient ainsi, qu'on n'oublie pas qu'ils se donnaient pour *ses tendres amis !* Ce n'est pas moi qui le dis, c'est Grimm ! Leçon pour ceux que ces mots de *complot,* de *traîtres*, *d'amis masqués,* font sourire de pitié, et qui ne veulent voir aucune réalité au milieu de tant de chimères !

Il me serait facile de multiplier les citations, mais je ne veux pas abuser de la patience des lecteurs que ces excursions pénibles n'auront pas rebutés. À plus forte raison passerai-je sous silence une foule de traits des *Dialogues*, dont la forme manifestement outrée, ou même déraisonnable, peut cacher encore une réalité. Rousseau a si souvent raison dans ses conjectures, qu'il faut savoir douter quand on n'a pas la preuve certaine de

Copyright Arvensa Editions

son erreur.

Les Rêveries du promeneur solitaire diffèrent beaucoup des *Dialogues*, quant au but qui les inspira et à l'esprit qui y règne ; mais comme Rousseau y revient assez souvent sur sa destinée, et qu'elles contiennent à cet égard un assez grand nombre de faits positifs, j'ai cru devoir les soumettre au même examen. Dans la deuxième *Promenade*, Rousseau raconte l'accident qui lui arriva à Ménilmontant. « En peu de temps, dit-il, cette histoire se répandit dans Paris, mais changée et défigurée. Il s'y joignit tant de circonstances bizarres, tant de propos obscurs, on en parlait d'un air si risiblement discret, que tous ces mystères m'inquiétèrent. » Tout cela peut être imaginaire, mais qu'on suppose seulement que Corancez eût conté le trait du chien, et que ce trait fût parvenu jusqu'à *M. de Grimm* et ses amis, le reste cesse d'être si invraisemblable. On répandit que Rousseau était mort des suites de sa chute. *« Le Courrier d'Avignon,* dit-il, *à ce qu'on eut soin de m'écrire*, *ne manqua pas d'anticiper sur le tribut d'outrages et d'indignités qu'on prépare à ma mémoire,* » Ceci est un fait positif ; et quant au *tribut d'outrages*, on verra, dans le chapitre suivant, que la prévision de Rousseau ne fut que trop réalisée. La question sur les enfants, adressée brusquement à Rousseau par une jeune dame (quatrième *Promenade*), pouvait n'être pas préméditée ; mais ce trait : « elle sourit malignement en regardant la compagnie », est au moins suspect. Dire que Rousseau s'abusa sur ce sourire, c'est se substituer à lui, c'est opposer une négation au témoignage de ses sens. Il faudrait, en outre, savoir ce qu'étaient MM. B.. et F..., qui l'avaient conduit *avec sa femme* (notez cette circonstance), dans la maison où cette indiscrète question lui fut adressée.

Le trait : *Vitam vero impendenti*, *Raynal* (quatrième *Promenade*), ne peut être bien apprécié, faute de détails ; mais on entrevoit assez qu'il cache, comme l'a dit Rousseau, *sous un air de louange*, *une cruelle contre-vérité*. D'ailleurs, il partait d'un homme qu'on sait avoir été intimement lié avec les chefs de la secte philosophique, dont il faisait partie lui-même. J'ai examiné (chap. VI) le trait relatif à l'avocat Bovier, et j'ai prouvé qu'il était aussi grave qu'on a voulu le faire futile et outré. Celui sur l'*Éloge* de Mme Geoffrin, par d'Alembert(neuvième *Promenade*), est un acte de basse animosité, et Rousseau a eu raison de dire à ce sujet : « Je compris aisément le motif de cette affectation vilaine, et quand M. P. eut fini de lire, en relevant ce qui m'avait paru bien dans l'*Éloge,* j'ajoutai que l'auteur avait dans le cœur moins d'amitié que de haine. » (Voyez, comme

Copyright Arvensa Editions

confirmation, l'*Éloge* de Milord Maréchal, dont je parlerai en détail dans le chapitre suivant.) Du reste, j'avoue que dans ce dernier ouvrage de Rousseau les aberrations intellectuelles, quoique moins choquantes que dans les *Dialogues*, annoncent, par la sérénité même qui les tempère, que le désordre moral était consommé sans retour, et qu'il ne devait plus cesser qu'avec la vie terrestre.

Après une analyse si longue, si minutieuse et, j'ose le dire, si sincère, j'ai tout lieu de croire que l'idée de *complot*, telle que je l'ai définie, d'après l'ensemble des faits, et d'après l'opinion de Rousseau lui-même, a cessé d'être ce paradoxe extravagant qui a rebuté tous les critiques et faussé leurs jugements. Je ne pense pas non plus que les lecteurs qui auront eu la patience de me supporter jusqu'au bout, puissent douter maintenant de l'existence d'une vaste et ténébreuse intrigue, dirigée avec un art infini par des personnages, la plupart distingues et puissants, qui se laissent rarement prendre sur le fait, et qu'il a fallu poursuivre péniblement à l'aide d'une faible lumière, à travers le labyrinthe qui les recèle. Cependant, il me semble que cette tâche n'a pas toujours été infructueuse. L'étude rigoureuse des faits, quelques rapprochements heureux, l'induction, la vraisemblance, ont souvent suppléé, dans mon travail, au manque total ou à l'obscurité des données positives. On y a vu l'habileté des fourbes, mise en défaut, soit par leurs propres maladresses, soit par celles de leurs complices, soit enfin par quelques-unes de ces manifestations providentielles qui, tôt ou tard, font crouler les œuvres d'iniquité. On m'accordera bien aussi, je l'espère, que parmi les existences d'hommes, il en est peu sur lesquelles la méchanceté se soit exercée avec autant d'art, de persévérance et de bonheur que celle de Rousseau. On est confondu en voyant les philosophes matérialistes déployer dans cette conception malfaisante une habileté au moins égale à celle de leurs mortels ennemis, les Jésuites. Maintenant, il ne doit pas être difficile de concevoir comment la raison de Rousseau dut succomber dans une lutte, en apparence si ordinaire, et en réalité si terrible. Il est même surprenant qu'avec tant de sensibilité et de faiblesse, elle n'ait pas été anéantie dès l'instant où elle entrevit le genre de supplice auquel on l'avait condamnée. On a dû distinguer, dans l'analyse que j'ai faite de cette singulière destinée, deux ordres de faits, les uns rigoureusement démontrés, les autres spécieux ou imaginaires. Je ne doute pas qu'on n'ait été frappé de voir combien ces derniers sont peu nombreux, comparativement aux premiers. N'est-il pas

Copyright Arvensa Editions

très singulier que dans la vie d'un homme regardé généralement comme fou, on trouve tant de choses certaines qui déposent en faveur de sa raison, et si peu qui dénotent l'altération de son intelligence ; que la part de la réalité y soit si considérable et celle de l'erreur si bornée ? C'est précisément cette contradiction apparente qui résout le problème de la destinée de Rousseau. Les critiques superficiels, et après eux le public, vont sans cesse répétant que Rousseau ne fut malheureux que parce qu'il était fou, tandis que la vérité est dans cette proposition inverse, dont tout mon écrit n'est qu'une longue démonstration : *Rousseau ne devint fou que parce qu'on le rendit très malheureux.* Musset-Pathay, lui-même, malgré sa timidité et ses contradictions, est arrivé par l'impulsion de la conscience à la même conclusion que moi. Après avoir maintes fois déclamé assez étourdiment contre l'idée de *complot,* il a laissé enfin échapper cet aveu remarquable : « Quand, dit-il, il ne fut plus possible à l'envie de nier le talent de Rousseau, elle n'eut rien de mieux à faire que de le déclarer fou, en préparant tout pour qu'il le devînt » (*Hist*., t. Ier,). Et Musset-Pathay ne veut pas qu'on donne le nom de *complot* à cette infernale machination ! Du reste, tout se passa réellement comme il vient de le dire. L'imputation de folie, imaginée pour la première fois par Hume, n'était dans le principe qu'un mensonge adroit destiné à couvrir ses intrigues. Elle fut ensuite mise à profit par ses auxiliaires et successeurs, dans un but absolument semblable. Sain ou non d'esprit, Rousseau devait être déclaré fou ; cela entrait dans les moyens d'exécution du système, car il fallait à tout prix mettre les calomniateurs à couvert. Mais enfin, grâce à leur cruelle persévérance, de fictive qu'elle était d'abord, la folie devint réelle ; la haine obtint plus qu'elle n'avait espéré. Dès cet instant, les persécuteurs purent tout braver ; les plaintes, les raisonnements, l'évidence même ne les inquiétaient plus. Le malheureux, disaient-ils, est devenu *fou de rage* [200], les vices de son cœur ont altéré sa raison ; laissez ce furieux injurier et calomnier les hommes qui eurent le malheur d'être ses amis et ses bienfaiteurs ! — Le public d'alors les crut sur parole, et celui d'aujourd'hui répète ce qu'avait dit le public d'autrefois !

Il ne me reste plus à traiter qu'une question, accessoire il est vrai, mais qui m'a paru mériter quelque intérêt. La monomanie de Rousseau était-elle susceptible de guérison, et quel était le remède à employer ? Les monomanies sont, en général, difficiles à guérir, surtout lorsqu'elles se

Copyright Arvensa Editions

sont établies graduellement et par la longue influence des peines morales. Le caractère de l'individu influe aussi beaucoup sur le degré de curabilité de la maladie ; ainsi, la sottise, l'ignorance, la pusillanimité, les préjugés d'éducation, de position, les vices de tout genre sont de grands obstacles au retour de la raison. Quelquefois aussi un haut degré d'intelligence, une sensibilité exaltée, un excès de bonté et de droiture en sont de plus grands encore. C'était le cas de Rousseau. Lorsqu'on a eu la patience de lire en entier ses *Dialogues, on* est frappé d'une idée qui y revient presque à chaque instant. Rousseau s'indigne que, parmi la foule de ceux qui l'approchaient, *pas un* n'eût voulu s'expliquer avec lui sur les causes de ses malheurs et sur sa diffamation. Je ne parle pas des malveillants ; la dissimulation faisait partie essentielle de leur rôle ; mais les honnêtes gens se taisaient aussi, et je dirai tout à l'heure pourquoi. Ce n'était certainement pas par ignorance. J'ai prouvé que la diffamation de Rousseau était aussi publique que possible. Grimm, Diderot, d'Holbach, Voltaire, Hume, d'Alembert et tant d'autres, tous très répandus dans le monde, y avaient semé la calomnie à profusion, et avec d'autant plus de facilité que Rousseau, errant et presque séquestré, ignorait, la plupart du temps, l'existence de leurs manœuvres. Les papiers publics, français et étrangers, s'empressaient de répéter leurs accusations elles propageaient au loin. Hume dit lui-même que le bruit de sa querelle se répandit *en un instant dans toute la France*. Il fallait que cet accord malfaisant eût produit une notoriété bien universelle, puisque, suivant Mme de La Tour, on savait en province que Rousseau avait mis ses enfants *à l'hôpital*. Il est donc clair que ceux qui l'approchaient connaissaient au moins les détails vulgaires de la diffamation, et pourtant *tous* gardaient le silence. Eymar lui-même, visiteur bienveillant, qui n'ignorait rien, s'abstint de toute explication. Voyez sa notice (*Œuvres inédites de Rousseau*, t. II). Beaucoup d'honnêtes gens, sans doute, imitaient cette fâcheuse réserve, et, forcés de donner à leurs visites des motifs peu naturels, ou de recourir au prétexte banal de la copie, ils contribuaient avec les fourbes à nourrir la défiance de Rousseau. On le voit, dans ses *Dialogues*, traiter avec mépris ces survenants qui s'introduisaient chez lui, *armés d'un chiffon de musique*, et qui s'y cramponnaient sans qu'il pût pénétrer leur dessein. L'intention pouvait être bonne quelquefois ; les visites d'Eymar le prouvent ; mais il est sûr que ce *mutisme* général était bien fait pour effaroucher le pauvre malade. Cette réserve s'explique facilement chez ceux que l'estime et la sympathie

Copyright Arvensa Editions

attiraient chez lui. Ils y venaient prévenus d'avance de son triste état. Il leur était, sur toutes choses, recommandé de ne pas aborder le sujet scabreux des ennemis et des *malheurs*, sous peine d'endurer les divagations les plus insensées et d'être congédiés durement en cas d'incrédulité, ou même de simple discussion. C'était encore une tactique adroite des calomniateurs. Ils prévenaient ainsi tout éclaircissement, et enchaînaient jusqu'à la droiture et la compassion. On me demandera sans doute, et on en a le droit, comment je m'y serais pris pour aborder Rousseau, pour traiter impunément avec lui la délicate question du *complot*, et tenter la guérison de l'auteur des *Dialogues.* Précisément par le moyen qu'il a indiqué lui-même. Voici la lettre fictive qu'il se fait écrire par son interlocuteur : « J'ai besoin de vous voir et de vous connaître ; ce besoin est fondé sur l'amour de la justice et de la vérité. On dit que vous rebutez les nouveaux visages ; je ne dirai pas si vous avez tort ou raison, mais si vous êtes l'homme de vos livres, ouvrez-moi votre porte avec confiance ; je vous en conjure, pour moi ; je vous le conseille pour vous. Si vous ne l'êtes pas, vous pouvez encore m'admettre sans crainte, je ne vous importunerai pas longtemps » (2ème *Dialogue).* J'aurais écrit quelque chose d'analogue, au style près. Une fois admis près de Rousseau, et je l'aurais été, j'en suis sûr, je lui aurais révélé sans réserve tout ce que j'aurais su des propos publics sur son compte, et des manœuvres malveillantes dont j'aurais pu être témoin. J'aurais cherché à en apprendre davantage ; j'aurais fait part à Rousseau de mes découvertes, sans autre précaution que d'exiger le secret, et quel homme le garda jamais plus religieusement que lui ! Pourquoi le secret ? C'est qu'à cette époque un rôle semblable avait ses dangers, et qu'une imprudence eût à la fois compromis ma sûreté et le succès de ma tentative. Je n'aurais rien tu, rien atténué ; puisque le mensonge et les ténèbres avaient causé tout le mal, la vérité et la lumière devaient le réparer. Cette conduite sincère m'eût infailliblement gagné la confiance du pauvre affligé ; alors j'aurais abordé la partie la plus difficile de ma tâche : la discussion des chimères. Rousseau m'eût sans doute lu ses *Dialogues.* Écoutant toujours avec une attention respectueuse, et protestant de ma foi entière dans sa sincérité, je me serais bien gardé de rejeter brusquement les traits exagérés, ni même de laisser percer la surprise. J'aurais hasardé graduellement des objections, non sur le fond de la question, mais sur des choses de détail. Puis j'aurais insisté sur la nécessité d'une discussion rigoureuse pour établir un fait aussi exceptionnel que celui d'une trame

Copyright Arvensa Editions

dont toute une génération eût été complice. Alors, raisonnant à peu près comme je l'ai fait précédemment, mais avec bien plus davantage, puisque sur toutes les questions de fait j'aurais obtenu de Rousseau des renseignements certains et décisifs, qui manquent totalement aujourd'hui, j'aurais tâché de ramener insensiblement l'idée de *complot* â ses véritables proportions. Pour rendre mes arguments plus persuasifs, je n'aurais pas manqué de recourir è tout ce que les *Dialogues* contiennent de singulièrement judicieux sur ce sujet ; j'aurais appelé de Rousseau insensé à Rousseau raisonnable. Il eût fallu, pour arriver là, un temps considérable, des ménagements infinis, une patience sans bornes, et tout ce que l'estime, l'attachement, la commisération eussent inspiré à un cœur généreux. Point de phrases banales, pas d'admiration, pas d'assiduité trop marquée, pas de services, pas de subterfuges, même dans un but louable ; la plus rigoureuse vérité avec le plus vrai des hommes ! Si j'avais pu m'associer quelques honnêtes gens animés des mêmes intentions que moi ; si, surtout, une seule femme judicieuse et sensible eût consenti à coopérer à cette œuvre de salut, que de consolations inattendues seraient venues remplir le cœur du pauvre Rousseau, et préparer le retour de sa raison par celui des doux sentiments qu'il avait cessé d'attendre du commerce des hommes ! Mme de Staël, qui a souvent partagé les préjugés publics à son égard, a du moins rendu justice à son caractère ; elle semblait avoir pressenti la possibilité de relever cette pauvre âme, et je suis sûr qu'elle l'eût tenté, si Rousseau eût vécu à l'époque où, presque au sortir de l'enfance, elle écrivait sur lui ce trait charmant : « Ah ! pourquoi n'a-t-il pas rencontré une âme tendre qui eût mis tous ses soins à le rassurer, à ranimer son courage abattu, qui l'eût aimé profondément ! Il eût fini par le croire. Ah ! Rousseau, qu'il eût été doux de le rattacher à la vie, d'accompagner les pas dans les promenades solitaires, de suivre les pensées, et de les ramener par degrés sur des espérances plus riantes ! Que rarement on sait consoler les malheureux ! » (*Lettres sur le caractère et les ouvrages de Rousseau*.)

Et qu'on ne croie pas cette tâche plus difficile qu'elle ne l'était réellement. Il ne s'agissait que d'oser, et personne n'a osé. De là, cet opiniâtre préjugé de Rousseau sur les intentions *de tous ceux* qui l'approchaient, et dont les honnêtes gens même subissaient l'influence. Voyez, dans les *Dialogues*, avec quelle facilité il se soumet aux observations de son interlocuteur, comme il va au-devant de ses doutes, comme il lui

Copyright Arvensa Editions

fait sans réserve l'exposé de ses sentiments, de ses habitudes, de ses faiblesses. Je suis sûr qu'il eût enduré la discussion, la contradiction, les vérités dures de la part d'un homme en qui il eût reconnu des intentions droites et de l'affection. « Il m'est arrivé plusieurs fois, a dit de lui Bernardin de Saint-Pierre, de combattre quelques-unes de ses opinions : loin de le trouver mauvais, il convenait *avec plaisir* de son erreur lorsque je la lui faisais connaître. » Non, ce n'était pas un fou incurable celui qui, dans ses *Dialogues*, parlait ainsi de lui-même : « Quelque consolation néanmoins est encore à sa portée... Il m'a dit cent fois qu'il se serait consolé de l'injustice publique, s'il eût trouvé un seul cœur d'homme qui s'ouvrit au sien, qui sentit ses peines et qui les plaignit. L'estime franche et entière d'un seul l'eût dédommagé du mépris de tous les autres. Laissons au public l'erreur où il se complaît ; montrons à celui qui en est la victime que nous ne la partageons pas... Si vous venez à lui avec les sentiments qui lui sont dus, vous le trouverez prêt à vous les rendre... ; si nous nous unissons pour former avec lui une société sincère, une fois sûr de notre droiture et d'être estimé de nous, il nous ouvrira son cœur, et recevant des nôtres les épanchements auxquels il est si naturellement disposé, nous pourrons en tirer de quoi former de *précieux mémoires*, dont les générations à venir sentiront la valeur, et qui les mettront à même de discuter contradictoirement des questions aujourd'hui décidées sur le simple rapport de ses ennemis. Le moment viendra, mon cœur me l'assure, où sa défense, aujourd'hui si périlleuse et si inutile, honorera ceux qui voudront s'en charger, et les couvrira, sans aucun risque, d'une gloire aussi belle, aussi pure que la vertu la puisse obtenir ici-bas. »

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Annexes
ESSAI SUR LA VIE ET LE CARACTÈRE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU
Table des matières du titre
Liste des Annexes
Liste générale des titres

Chapitre VIII. – De la retraite de Rousseau à Ermenonville et des causes de sa mort.

1778.

Dans la *Notice* dont le chapitre précédent contient l'analyse partielle, Corancez dit qu'au commencement de 1778, la santé de Mme Rousseau étant gravement dérangée, et son mari désirant se retirer à la campagne, il leur offrit un petit appartement qu'il avait à Sceaux, près de Paris. Rousseau demanda du temps pour faire ses réflexions, et Corancez, étant revenu peu après pour savoir sa réponse, ne le trouva plus. Il était parti pour Ermenonville. La narration de Corancez laisse percer un certain dépit et donne même à entendre qu'il y eut captation de la part de M. de Girardin (voy. Musset-Pathay, *Hist*., t. I^er^). Avant de songer à Ermenonville, Rousseau avait eu d'autres projets de retraite. Il est question, dans ses lettres du 3 février et du 5 mai 1778, d'un asile offert par le comte Duprat, j'ignore en quel endroit. Cet arrangement n'eut pas lieu, et le 20 mai de la même année Rousseau et sa femme étaient installés au château d'Ermenonville.

M. de Girardin a décrit les circonstances du séjour de Rousseau dans cette résidence. Sa *Notice*, en forme de lettre, fut écrite après la mort de Rousseau (juillet 1778). On la trouve dans l'écrit publié par Musset-Pathay sur cet événement (brochure in-8°, *Dupont*, 1825). Voici comment M. de Girardin rend compte des faits : « Le mercredi 1^er^ juillet 1778, dit-il, Rousseau se promena l'après-midi, comme de coutume, avec son petit *gouverneur* (c'était ainsi qu'il appelait le fils aîné de M. de Girardin). Il faisait très chaud ; il s'arrêta plusieurs fois pour se reposer, ce qui ne lui

Copyright Arvensa Editions

était pas ordinaire. Il se plaignit, à ce que l'enfant nous dit, de quelques coliques, mais elles s'étaient dissipées quand il revint souper, et sa femme n'imagina pas même qu'il fût incommodé. Le lendemain matin, il se leva comme à l'ordinaire, alla se promener au soleil levant, et revint prendre son café au lait avec sa femme. Au moment où celle-ci sortait pour les soins du ménage, il lui recommanda de payer un serrurier qui venait de travailler pour lui, et de ne rien rabattre de son mémoire, parce que cet ouvrier paraissait être un honnête homme. À peine sa femme avait-elle été dehors quelque temps, que, venant à rentrer, elle trouve son mari sur une grande chaise de paille, le coude appuyé sur une commode. — Qu'avez-vous, lui dit-elle, mon ami ? — Je sens, répondit-il, de grandes anxiétés et des coliques. Alors sa femme, afin d'avoir du secours sans l'inquiéter, feignit de chercher quelque chose, et pria le concierge d'aller dire au château que son mari se trouvait mal. Ma femme, avertie la première, y courut aussitôt. » Ici M. de Girardin dit que Rousseau, voulant ménager la sensibilité de Mme de Girardin, la pria de se retirer et qu'elle le fit. « Dès qu'il fut seul avec sa femme, il lui dit de venir s'asseoir à côté de lui. — Vous êtes obéi, mon ami, lui dit-elle, me voilà. Comment vous trouvez-vous ? — Mes douleurs de colique sont bien vives ; ouvrez, je vous prie, les fenêtres, que je voie encore une fois la verdure. — Mon bon ami, pourquoi me dites-vous cela ? — J'ai toujours demandé à Dieu de mourir sans maladie et sans médecin, et que vous puissiez me fermer les yeux ; mes vœux vont être exaucés. Puis, il demanda pardon à sa femme des peines qu'il lui avait causées ; il lui dit que ses amis lui ont promis de ne jamais disposer, sans qu'elle y consente, des papiers qu'il leur a remis. Enfin, il lui recommande de faire ouvrir son corps après sa mort et d'en faire dresser procès-verbal... Cependant les douleurs augmentaient. Il se plaignait de picotements aigus dans la poitrine et de violentes secousses dans la tête. Sa malheureuse femme se désolait de plus en plus ; il oublia ses propres souffrances pour la consoler. Eh quoi ! lui dit-il, ma chère amie, vous ne m'aimez donc plus, puisque vous pleurez sur mon bonheur ? Voyez comme le ciel est pur ; ne voyez-vous pas que la porte m'en est ouverte, et que Dieu m'attend... À ces mots, il est tombé sur la tête, en entraînant sa femme. Elle veut le relever, elle le trouve sans parole et sans mouvement. Elle jette des cris, on accourt, on le relève, on le met sur son lit ; je m'approche, je lui prends la main ; je lui trouve un reste de chaleur, je crois sentir une espèce de mouvement. La rapidité de ce cruel événement, qui s'était passé en moins

Copyright Arvensa Editions

d'un quart d'heure, me laisse encore quelque espoir ; j'envoie chez le chirurgien voisin, j'envoie à Paris, chez un médecin de ses amis, je lui fais respirer de l'alcali ; soins superflus. Ce ne fut que le lendemain au soir que son corps, ainsi qu'il l'avait exigé, a été ouvert en présence de deux médecins et de trois chirurgiens, etc. » Voici maintenant le récit de Corancez. Il prétend d'abord qu'il rencontra un soir à l'Opéra un jeune chevalier de Malte, nommé de Flamanville, qui Arrivait à l'instant d'Ermenonville, et qui lui dit que Rousseau, plus agité que jamais, lui avait remis un papier écrit de sa main, pour le prier de lui trouver un asile dans un hôpital. Corancez ajoute que ce jeune homme proposa à Rousseau l'habitation d'une de ses terres située en Normandie, et qu'il espérait que son offre serait acceptée. La vérité de cette circonstance sera discutée ailleurs. Corancez apprit, bientôt après, la mort de Rousseau, et se rendit à Ermenonville avec son beau-père, pour assister à ses funérailles. Il dit qu'en arrivant à Louvres, dernière poste de Paris à Ermenonville, il apprit du maître de poste que Rousseau s'était tué d'un coup de pistolet. « Le cœur me saigna, dit-il, mais *je n'en fus pas étonné.* » Arrivés à Ermenonville, ces messieurs firent part à M. de Girardin du propos du maître de poste. M. de Girardin parut choqué et nia le fait avec beaucoup de chaleur. Il leur raconta les circonstances de la mort de Rousseau, *et offrit à Corancez de lui faire voir son corps.* « *Ne sachant pas*, dit celui-ci, *quelle serait ma réponse,* il me prévint qu'étant à la garde-robe, Rousseau s'était laissé tomber et qu'il s'était fait un trou au front. *Je refusai*, *et par égard pour ma sensibilité, et par l'inutilité de ce spectacle*, *quelque indice qu'il dût me présenter...* Toujours accompagné par M. de Girardin, *que son urbanité empêchait de me quitter,* il me fut impossible de causer, soit avec les gens de la maison, soit avec les habitants du lieu. Mon beau-père me rapporta avoir appris que le jour de sa mort, Rousseau ne fut pas au château le matin, comme à son ordinaire ; qu'il avait été herboriser, qu'il avait rapporté des plantes, qu'il les avait préparées et infusées dans la tasse de café qu'il avait prise. » Corancez ajoute que Mme Rousseau lui raconta que son mari avait conservé sa tête jusqu'au dernier moment ; qu'il fit ouvrir les fenêtres et proféra des paroles qui prouvaient la situation de son âme calme et pure, se jetant avec confiance dans le sein de l'éternité. Il ajoute que ce moment a été gravé avec les paroles proférées par Rousseau. Il dit aussi tenir de Mme de Girardin que Rousseau l'avait priée de se retirer, quand elle vint pour le voir, et qu'à peine avait-elle mis le pied hors de la chambre, elle

Copyright Arvensa Editions

entendit fermer les verrous, ce qui l'empêcha de se représenter. » Corancez se livre ensuite à une assez longue discussion pour prouver que Rousseau s'est tué. Il dit que le maître de poste n'avait aucun intérêt à imaginer le fait ; que les experts n'ont pas parlé du *trou au front* [201], annoncé de prime abord par M. de Girardin ; que si Rousseau a été frappé d'apoplexie, il n'a pu aller à la garde-robe ; qu'il n'avait pu pressentir sa fin prochaine ; que sa démarche auprès du chevalier de Malte annonçait l'ardent désir de sortir d'Ermenonville ; que toutes ces raisons, jointes aux *fantômes ennemis,* qui le tourmentaient jour et nuit, et à son indigence qui ne lui permettait pas de songer à un autre asile, le déterminèrent è se tuer ; qu'il est naturel que M. de Girardin ait nié le suicide, parce que son amour-propre l'exigeait. Il pose ensuite cette conclusion finale : « Actuellement, lecteurs, si vous me demandez, Rousseau s'est-il défait volontairement, je vous répondrai *que je* n'en *sais rien,* mais *que je le crois.* Je vous ai donné tous les faits, je n'ai pas voulu aller au-delà ; formez vous-mêmes votre opinion. » Après ce trait parfaitement clair, malgré sa réserve apparente, Corancez, *voulant*, dit-il, ne *négliger aucun moyen de connaître la vérité* cite la lettre suivante qui lui fut écrite, le 27 prairial an VI (1798), par la veuve de Rousseau, en réponse aux éclaircissements qu'il lui avait demandés : « Citoyen, je suis justement affligée des détails que vous donnez sur la mort de M. Rousseau, d'après des propos que vous dites avoir entendus dans une auberge. Cette mort est encore et sera présente à ma mémoire tant que je vivrai, et je puis encore en tracer tous les accidents ; mais, auparavant, recevez de la veuve de votre ami le double reproche d'avoir eu pour elle un oubli trop longtemps prolongé, et de ne l'avoir pas consultée avant d'écrire. Le 3 juillet 1778 et non le 2 juillet, mon mari se leva à son heure ordinaire ; *il ne sortit pas le matin ;* il devait aller donner une première leçon de musique à Mlle de Girardin l'aînée. Il fit apprêter par moi et la servante les choses nécessaires à sa toilette. Nous déjeunâmes ; *il ne déjeuna point* ; il avait dîné la veille au château : soit qu'il eût trop mangé, il se sentait indisposé. Mon déjeuner fait, il me dit que le serrurier, qui avait fait notre emménagement, demandait son payement. J'allai lui porter son argent. À mon retour, il n'était pas dix heures, j'entendis en montant l'escalier les cris plaintifs de mon mari. J'entrai précipitamment, et je le vis couché sur le carreau. J'appelai du secours ; il me dit de me contenir, qu'il n'avait besoin de personne, puisque j'étais revenue ; il me

Copyright Arvensa Editions

dit encore de fermer la porte et d'ouvrir les fenêtres ; ce que j'ai fait. Ensuite j'aidai mon mari de toutes mes forces à se mettre sur son lit ; je lui fis prendre des gouttes de l'eau des Carmes ; lui-même versa les gouttes. Je lui proposai un lavement, il le refusa ; j'insistai, il consentit à le prendre ; je le lui donnai le mieux que je pus ; mais, pour le rendre, il descendit lui-même, et sans mon aide, du lit, et alla se placer sur la garde-robe. J'allai à lui en lui tenant les mains ; il rendit le remède, et, au moment où je le croyais bien soulagé, il tomba le visage contre terre avec une telle force, qu'il me renversa. Je me relevai, je jetai des cris perçants. La porte était fermée ; M. de Girardin, qui avait une double clef de notre appartement, entra, et non Mme de Girardin. J'étais couverte du sang qui coulait du front de mon mari. Il est mort en me tenant les mains serrées dans les siennes et sans proférer une seule parole.

« Je vous atteste, j'atteste à mes concitoyens, j'atteste à la postérité que mon mari est mort dans mes bras de la manière que je viens de vous décrire. Il ne s'est point empoisonné dans une tasse de café, il ne s'est point brûlé la cervelle d'un coup de pistolet.

« Peu de temps après l'arrivée de mon mari à Ermenonville, ce séjour-là lui inspira des craintes ; il m'en fit part pour me convaincre de la nécessité de son retour à Paris. Toutes peu fondées qu'elles me parurent (je verse des larmes lorsque j'y pense), non, je ne me pardonnerai jamais de m'être opiniâtrée à rester à Ermenonville, et les instances de M. de Girardin, qui s'est plusieurs fois agenouillé devant moi pour que je ne consentisse pas à revenir à Paris, ni la dépense énorme que nous avait coûté notre déplacement, n'ont été à mes yeux, depuis sa mort, que de faibles excuses. Mon mari mort, *oubliant tout ce qu'il m'avait dit,* je me suis jetée dans les bras de l'homme qui s'était prosterné devant moi. Je lui ai remis tout l'argent comptant qui était dans la maison ; je l'ai laissé s'emparer des manuscrits, de l'herbier, de la musique et de tous les objets qui composaient notre avoir.

« Aussi rapide dans sa course que l'aigle dans son vol, cet homme a été à Genève, et, sans me consulter, sans me donner le temps de me reconnaître, il a vendu tous mes effets, moyennant des lettres de change *qui n'ont pas été payées*, et sur lesquelles j'ai depuis transigé en acceptant une rente viagère. Je ne dois pas oublier de vous dire que tout l'argent que je lui avais donné pour avoir soin de moi pendant ma vie, *il me l'a*

Copyright Arvensa Editions

remboursé en assignats. Il ne reste pour vivre à la veuve de votre ami, à la veuve de Jean-Jacques Rousseau, presque octogénaire, qu'une modique rente viagère sur des particuliers de Genève, *difficilement payée*, et une pension de 1,500 livres que la Nation lui a accordée, et dont l'an V est dû, et qui est assimilée aux rentes et pensions du grand-livre. Aussi habite-t-elle une chaumière où elle manque presque de tout. Je finis en vous priant de me rappeler au souvenir de votre épouse.

« *Marie-Thérèse Levasseur*,

« veuve de J.-J. Rousseau. »

« Je me suis abstenu, dit Corancez, de *répandre publiquement cette lettre*, *parce que je n'ai pas voulu compromettre la veuve de ce grand homme.* » Il ajoute : « Que cette même lettre, tout en le contredisant, confirme tout ce qu'il n'a donné que comme des probabilités » ; qu'elle établit que Rousseau était venu malgré lui à Ermenonville, qu'il n'y était pas heureux, et que n'ayant pu en sortir, il s'était donné la mort. Il fait remarquer que Mme Rousseau est en contradiction sur plusieurs points avec M. de Girardin, qu'elle ne parle pas des réflexions sublimes attribuées à Rousseau avant sa mort ; qu'elle mentionne un trou au front occasionné par la chute. « Ce trou était si profond, dit-il, que M. Houdon m'a dit, à moi, avoir été embarrassé pour en remplir les vides. » Il fait observer qu'une chute de la hauteur d'un homme ne peut occasionner un trou aussi profond ; que le suicide, sous l'ancien gouvernement, étant puni et occasionnant le déshonneur, on pouvait et on devait même le nier ; que lui, qui ne croit pas à ce déshonneur, se confirme dans l'opinion que Rousseau s'est donné la mort (Musset-Pathay, *Hist.,* t. I^{er}).

Avant d'examiner cette narration, j'ai à faire connaître d'autres détails. Grimm, en annonçant la mort de Rousseau, s'empressa d'affirmer qu'il s'était empoisonné, et que ses idées de suicide dataient de loin. Il accompagna cette notification d'une diatribe pleine de la plus lâche méchanceté (voyez *Corresp.* t. X). Il est probable que Corancez, de son côté, contribua beaucoup à propager l'opinion du suicide, car elle ne tarda pas à être adoptée généralement. En 1789, Mme de Staël s'exprimait comme il suit dans ses *Lettres*, sur le caractère de Rousseau : « L'indigne femme qui passait sa vie avec lui avait assez appris à le connaître pour le rendre malheureux. Le récit qu'on m'a fait des ruses qu'elle employait pour accroître ses craintes, pour le rendre certain de ses doutes, est à peine

Copyright Arvensa Editions

croyable. Un Genevois, qui a vécu avec Rousseau, pendant les vingt dernières années de sa vie, dans la plus grande intimité, m'a souvent dépeint l'abominable caractère de sa femme, les sollicitations atroces que cette mère dénaturée lui fit pour mettre ses enfants à l'hôpital, ne cessant de lui répéter que tous ceux qu'il croyait ses amis s'efforceraient d'inspirer à ses enfants une haine mortelle contre lui ; tâchant enfin de le remplir, par ses calomnies, de douleur et de défiance ». À la page 108, Mme de Staël ajoute ; « On sera peut-être étonné que je regarde comme certain que Rousseau s'est donné la mort. *Mais le mime Genevois* dont j'ai parlé reçut une lettre de lui quelque temps avant sa mort, qui semblait annoncer ce dessein. *Depuis*, *s'étant informé avec un soin extrême de ses derniers moments*, il a su que le matin du jour où Rousseau mourut, il se leva en parfaite santé, mais qu'il dit qu'il allait voir le soleil pour la dernière fois, et prit, *avant de sortir*, du café qu'il fit lui-même. Il rentra quelques heures après, et commençant alors à souffrir horriblement, il défendit constamment qu'on appelât du secours. Peu de jours avant, il s'était aperçu des viles inclinations de sa femme pour un homme de l'état le plus bas. IL parut accablé de cette découverte, et resta huit heures de suite sur le bord de l'eau, dans une méditation profonde. Il me semble que si on réunit ces détails à sa tristesse habituelle, à l'accroissement de ses terreurs et de ses défiances, il n'est plus possible de douter que ce grand et malheureux homme n'ait terminé volontairement sa vie. »

Mme de Vassy, fille de M. René de Girardin, écrivit â Mme de Staël pour protester contre ces assertions. Voici le trait le plus important de sa lettre : « Non, madame, Rousseau n'a pas terminé volontairement sa vie ; le détail que vous rapportez des circonstances qui précédèrent ses derniers moments n'est pas exact. Rousseau ne pouvait être instruit de l'infidélité de sa femme, car *ce n'est que plus d'un an après* qu'elle a eu des torts assez graves pour ne pouvoir plus rester à Ermenonville. » La lettre de Mme de Vassy se trouve dans la réplique de Musset-Pathay à M. de Girardin fils. Mme de Staël persista dans sa conviction ; sa réponse est insérée dans l'ouvrage que je viens de citer : elle n'est guère que la reproduction de ce qu'elle avait avancé dans son ouvrage sur Rousseau, mais il s'y trouve un passage que j'ai cru devoir transcrire, parce qu'il me fournira la solution d'une question déjà discutée dans le chapitre précédent : « Un Genevois, *secrétaire de mon père,* dit Mme de Staël, et qui a passé une partie de sa vie avec Rousseau et *un autre*, *nommé Moultou*, homme de beaucoup

Copyright Arvensa Editions

d'esprit, *m'ont assuré ce que j'ai écrit,* et *des lettres que j'ai vues de lui*, *peu de temps avant sa mort*, annonçaient le dessein de terminer sa vie. »

Musset-Pathay, entraîné par toutes ces autorités, a soutenu chaudement l'opinion du suicide ; réunissant les assertions de Corancez et de Mme de Staël, il a affirmé que Rousseau s'était d'abord empoisonné dans une tasse de café ; puis, qu'il avait terminé ses souffrances avec un coup de pistolet (*Hist.,* t. I^er^). M. Stanislas de Girardin, fils de l'hôte de Rousseau, lui écrivit à ce sujet une longue lettre (8 juin 1824), dans laquelle il combattit cette conclusion. Dans le courant de 1825, Musset-Pathay publia cette lettre accompagnée de sa réponse. Je vais examiner successivement tous les documents qui viennent d'être cités au sujet de la mort de Rousseau, et tout en convenant, dès ce moment, qu'il est impossible de réfuter complètement l'opinion du suicide, j'espère prouver qu'elle ne repose que sur des assertions gratuites, suspectes même, tandis que celle de la mort naturelle réunit de très fortes probabilités.

Dans sa relation, M. René de Girardin dit que Rousseau alla se promener au soleil levant, et qu'il revint prendre son café au lait avec sa femme. Suivant M. Romilly, beau-père de Corancez, qui prétendait tenir le fait des gens du château, Rousseau sortit aussi le matin, rapporta des plantes et les fit infuser dans son café. Mme de Staël, de son côté, dit que son Genevois, d'après des informations minutieuses prises par lui à Ermenonville, apprit que Rousseau, *avant de sortir*, prit du café qu'il avait préparé lui-même. Il est déjà singulier de rencontrer ces contradictions dans des récits puisés à la même source. Quant à Thérèse, elle avance, dans sa lettre à Corancez, que son mari ne sortit pas et qu'il *ne déjeuna pas*. Elle se trompe sur ce dernier point, car le procès-verbal des experts fait mention du café au lait trouvé dans l'estomac du défunt. Ici Musset-Pathay, que les contradictions précédentes n'avaient pas frappé, a prétendu que Thérèse niait la sortie et le déjeuner pour repousser le soupçon d'empoisonnement. Quand cela serait, cet empoisonnement n'en serait pas plus prouvé pour cela, car, dans tout ce qu'on en a dit, je ne vois que des affirmations, et qui même ne s'accordent pas entre elles. Maintenant, si Rousseau sortit le matin, s'il rapporta des plantes, je demande qui a pu savoir que ces plantes étaient vénéneuses ? Qui l'a vu les faire infuser dans son café ? Car personne ne s'explique là-dessus. Est-ce la servante de Mme Rousseau ? Si cela était, ceux qui ont soutenu l'empoisonnement n'auraient pas manqué de citer son témoignage ; et

Copyright Arvensa Editions

encore faudrait-il savoir quel degré de confiance on pourrait lui accorder. De quelles plantes Rousseau se serait-il servi ? Cette question est importante. À Ermenonville, celles qu'un botaniste préférerait pour se donner le plus sûrement la mort, seraient la jusquiame noire, la belladone, le datura-stramonium, la grande ciguë [202], les diverses espèces d'œnanthe, toutes assez faciles à trouver dans cette localité. L'effet de ces poisons est rapide, et se manifeste par des accidents cérébraux graves, par de la stupeur et de l'insensibilité. Rousseau n'aurait pu en prendre une dose, même assez faible, et s'aller promener *pendant quelques heures*, comme le prétend le Genevois cité par Mme de Staël. Ce Genevois a donc été mal informé, s'il n'a pas menti. Ainsi, de toutes manières, l'empoisonnement ne repose que sur des rapports contradictoires et sur des invraisemblances. Venons maintenant au coup de pistolet final. M. de Girardin fils objecte que Rousseau n'avait pas d'armes ; que s'il en eût acheté depuis son arrivée à Ermenonville, le fait n'eût pu rester secret ; il fait remarquer que Rousseau logeait au-dessus du concierge du château, que ses fenêtres donnaient sur une rue *très fréquentée ;* que l'accident arriva à dix heures du matin, dans un moment où il passe beaucoup de monde ; qu'attirés par les cris de Thérèse, son père et ses domestiques accoururent sur le champ, et qu'en cas de suicide par un coup de pistolet, l'arme eût frappé tous les regards ; car on ne peut supposer que Thérèse eût eu assez de présence d'esprit pour la faire disparaître ; d'ailleurs, la fumée, l'odeur de la poudre, eussent rendu cette précaution inutile. Tout cela n'ébranle pas l''imperturbable Musset-Pathay. Il exhume un passage d'une lettre de Rousseau à Mme d'Épinay, lorsqu'il habitait l'Ermitage, et dans laquelle il lui demandait un fusil pour imposer à un mauvais sujet de jardinier que ses infidélités avaient fait renvoyer, et qui rôdait autour de la maison. Il oublie que cette arme avait dû être rendue à Mme d'Épinay par le dépositaire, et que d'ailleurs celui-ci l'avait confiée au nouveau jardinier, ce qui prouve que son intention n'était pas d'en faire usage lui-même (voir *Confessions*, livre IX). M. de Girardin objectait encore que personne dans Ermenonville n'avait entendu la détonation. Musset-Pathay répond que le concierge pouvait être absent et la rue déserte. Suivant M. de Girardin, un coup de pistolet à bout portant fracasse le crâne, dilacère la peau, ce qui est généralement vrai ; un poison produit ordinairement la décomposition des traits, ce qui n'est pas moins certain, surtout si l'empoisonnement a eu

Copyright Arvensa Editions

lieu par les plantes ci-dessus indiquées. Musset-Pathay répond résolument que le coup de pistolet a pu partir à distance ; *que peut-être Thérèse détourna l'arme* ; qu'il y a des poisons qui ne décomposent pas les traits ! Il demande pourquoi, s'il n'y eut pas suicide, le bruit s'en répandit si promptement aux environs et à Paris ; c'est-à-dire que lui qui, dans sa réplique, professe un si grand mépris pour les procès-ver baux en tout genre, accorde une confiance aveugle à ce qu'on appelle vulgairement une *nouvelle.* D'ailleurs, pourrait-il affirmer que ce bruit ne vint pas de Paris à Ermenonville, au lieu de venir d'Ermenonville à Paris ? Après ce que j'ai prouvé dans le chapitre précédent des véritables dispositions de Corancez, est-il absurde de soupçonner que son voyage à Ermenonville eut pour cause secrète le projet d'établir le suicide ? Qu'on ne se récrie pas trop avant d'avoir entendu ce qui me reste à dire là-dessus. On a vu que, dans sa relation, il prétend avoir appris du maître de poste de Louvres que Rousseau s'était tué d'un coup de pistolet : qui peut savoir si cet homme n'avait pas reçu d'avance le mot d'ordre ? Trouve-t-on la supposition exagérée ? j'y renonce, et il n'importe guère, comme on va le voir. Corancez, en arrivant, communique la nouvelle à M. de Girardin, *qui parait surpris et offensé,* et qui, d'emblée, *lui offre de voir le corps*, ajoutant, toutefois, que Rousseau, en tombant, *s'était fait un trou au front.* Corancez appuie avec affectation sur ce propos, qui, cependant, s'explique naturellement. M. de Girardin, voyant les doutes de Corancez sur le genre de mort de Rousseau, et croyant que sa proposition serait acceptée, devait le prévenir que la blessure qui allait frapper ses regards provenait d'une chute, et non d'une balle de pistolet. Cette seule déclaration de M. de Girardin suffirait pour résoudre la question. En effet, la différence était facile à faire, et M. de Girardin s'exposait évidemment, de la part d'un observateur un peu incrédule, à une exploration positive, qui, en cas de suicide, eût été singulièrement mortifiante. Il était encore plus imprudent de faire mouler en plâtre la tête de Rousseau par un sculpteur célèbre, de faire exposer publiquement son corps pendant plusieurs jours, de braver les regards curieux d'une multitude parmi laquelle circulaient déjà les rumeurs du suicide (voir la lettre de M. Stanislas de Girardin). Ce qui est encore plus décisif, c'est que Corancez *refusa de voir le* corps, en objectant sa *sensibilité.* Il prétend que l'*urbanité* de M. de Girardin l'empêcha de le quitter, et qu'il ne put parler aux personnes de la maison : ce propos sournois n'est pas difficile à interpréter. Mais son beau-père put se

Copyright Arvensa Editions

soustraire à l'*urbanité* de M. de Girardin, et prendre des informations dans le château et au dehors. Comment se fait-il qu'on ne lui parla que de l'empoisonnement, et nullement du coup de pistolet ? Puisque, selon lui, on révéla à son beau-père une des formes du suicide, il est bien singulier que les mêmes gens qui trahissaient le secret de M. de Girardin aient eu la discrétion de ne pas parler de l'autre forme, qui était bien plus frappante et plus décisive. Le refus de Corancez, si peu naturel et si misérablement motivé, jette Musset-Pathay dans un embarras risible ; faute de mieux, il prétend qu'il y eût eu de l'*impolitesse* à accepter l'offre de M. de Girardin ! Mais d'abord, ce n'est pas là la raison alléguée par Corancez, qui n'a mis en avant que sa *sensibilité.* De plus, Musset-Pathay n'a garde de relever la réflexion singulière qu'ajoute Corancez à cette tartuferie ridicule : « Ce spectacle, dit ce dernier, eût été inutile, *quelque indice qu'il eût pu me présenter.* » Comment ? si, vérification faite, il se fût trouvé que *ce prétendu trou* à la tête n'était qu'une déchirure de la peau, comme l'ont constaté les experts dans leur procès-verbal d'autopsie, l'examen eût été *inutile*, et l'indice sans valeur ! Et c'est sur un pareil argument que Corancez s'est cru en droit d'affirmer le suicide de Rousseau ! Je dis *affirmer,* car personne, je le suppose, ne sera dupe des formes obliques de sa narration. « *Je ne sais pas*, dit-il, avec une fausse simplicité, si Rousseau s'est tué, mais je le crois. » Il est clair maintenant que s'il *ne savait rien*, c'est qu'il n'avait rien voulu savoir, et que s'il refusa de voir le corps, c'était pour se réserver le droit de *douter* du suicide, ce qui, au fond, équivalait à en admettre la certitude. Veut-on absolument croire à sa *sensibilité ?* Dans ce cas, il devait se taire, et ne pas donner un démenti à celui qui lui avait offert de lui fournir la preuve matérielle de son erreur. Il a prétendu tenir du sculpteur Houdon, *que le trou était si profond qu'on avait été embarrassé pour en remplir les vides.* Au lieu de questionner le sculpteur Houdon, que n'acceptait-il l'offre de M. de Girardin ? Que ne surmontait-il sa *profonde sensibilité*, pour ne pas laisser peser sur la mémoire de celui dont il se disait l'ami, une imputation qu'il avoue lui-même être infamante aux yeux de l'opinion ? Pour moi, je m'inscris en faux contre le prétendu propos de Houdon, et j'en donne une raison *matérielle.* L'original du plâtre moulé sur la tête de Rousseau, par cet artiste, a été longtemps exposé à Paris, en 1827 et 1828, dans un musée particulier de pièces anatomiques, rue du Coq-Saint-Honoré, où j'ai pu l'examiner à mon aise[203]. J'ai observé deux

Copyright Arvensa Editions

blessures au front ; la plus grande, placée à deux centimètres environ au-dessus de l'extrémité interne de l'arcade sourcilière droite, était très irrégulière, et pouvait avoir trois centimètres de hauteur sur deux de largeur. La seconde, située un peu à droite et en dessous de la précédente, était de forme semi-lunaire et d'une étendue d'un centimètre et demi environ. Elles présentaient toutes les deux l'aspect d'une forte contusion, avec déchirure de la peau, et laissaient apercevoir çà et là le crâne dénudé, *mais intact.* Je conçois que Houdon ait pu être embarrassé de quelques lambeaux de peau, mais rien dans l'empreinte n'indique qu'il ait eu des vides à remplir, et qu'il ait employé pour cela des corps étrangers, ce qui eût été inévitable en cas de perforation du crâne par une balle. On peut, du reste, vérifier l'exactitude de ces détails sur une très belle lithographie, exécutée d'après le plâtre de Houdon, et qui est d'une fidélité parfaite. Elle se trouve au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, dans le portefeuille des portraits de Rousseau. Je crois donc qu'il est permis de douter, tout au moins, de l'authenticité du propos de Houdon.

Quant aux contradictions réelles qui existent entre le récit de M. de Girardin sur les circonstances de la mort de Rousseau et celui de Thérèse, elles cessent maintenant d'avoir l'importance que leur attribuent Corancez et Musset-Pathay. Ce dernier dit que Thérèse affirme que son mari mourut *sans proférer une parole*, tandis que M. de Girardin lui fait tenir des propos sublimes. Ici la contradiction n'est qu'apparente. Rousseau a pu parler avant de perdre connaissance, et mourir après sa chute sans proférer une parole. Pour l'*allocution sublime*, j'accorde, si l'on veut, que M. de Girardin aura cédé à la tentation d'enluminer son récit ; mais qui peut affirmer aussi qu'il n'y ait pas eu défaut de mémoire de la part de Mme Rousseau ? et cela est d'autant plus probable que Corancez lui-même dit, dans sa relation, qu'à Ermenonville, elle lui cita *les dernières paroles de son mari.* Dans tous les cas, ces variations ne font absolument rien à la question du suicide, et si on me le conteste, j'objecterai encore une fois que M. de Girardin *offrit de montrer le corps.* Je ne vois pas de raisonnement qui puisse tenir devant ce fait.

Il me reste à relever une circonstance de la relation de Corancez, qui ressemble assez à un mensonge. Il s'agit de la requête qui, selon lui, fut remise par Rousseau au chevalier de Flamanville lorsque celui-ci alla le voir à Ermenonville. On a trouvé en 1793, dans les papiers du comte Duprat, victime de la Terreur, une circulaire écrite de la main de Rousseau, et dans

Copyright Arvensa Editions

laquelle, après avoir fait un tableau pénible de sa situation et de celle de sa femme, il demandait un asile *dans un hôpital ou dans un désert*. On la trouve dans toutes les éditions de ses Oeuvres. Elle est datée de février 1777 ; mais Musset-Pathay prétend *qu'elle peut avoir deux dates*, savoir celle de février 1777, et celle de juin 1778, et cela par l'unique raison que Corancez dit qu'elle fut remise à cette dernière époque au chevalier de Flamanville. Dans son aveugle confiance pour toutes les assertions de cet homme, il répète d'après lui cette absurdité évidente. Rousseau dit, il est vrai, avoir envoyé la circulaire dont il s'agit à diverses personnes ; il est probable que le comte Duprat en reçut une, et cela expliquerait comment il proposa à Rousseau un asile dans ses terres. Mais il est facile de démontrer que cette pièce ne peut pas être celle que Corancez dit avoir été écrite à Ermenonville et remise par Rousseau au chevalier de Flamanville. En effet, Rousseau y parle de la maladie de sa femme ; il en est aussi question dans sa lettre à M. Duprat (31 décembre 1777). Cette maladie était évidemment le motif qui lui avait arraché ce cri de détresse, et qui plus tard le détermina à accepter les offres de M. de Girardin. Ces détails, antérieurs à sa retraite, ne devaient donc pas figurer dans une note écrite à Ermenonville. De plus, Rousseau n'y parle guère que de sa position matérielle. « Réduits, dit-il, à vivre *absolument seuls*, et hors d'état, néanmoins, de nous passer du service d'autrui, il ne nous reste, dans les infirmités et *l'abandon*, qu'un seul moyen de soutenir nos vieux jours, c'est de prier ceux qui disposent de nos destinées de vouloir bien disposer aussi de nos personnes, et nous ouvrir quelque asile où nous puissions subsister à nos frais, mais exempts *d'un travail qui désormais passe nos forces*, etc. » Il est évident que rien de tout cela ne peut s'appliquer au séjour de Rousseau à Ermenonville ; il n'y vivait pas absolument seul, il était entouré de soins affectueux, et avait une servante (voir la lettre de Mme Rousseau à Corancez). Si Rousseau remit effectivement une note à M. de Flamanville, au lieu des détails dont il vient d'être question, il y eût exprimé l'aversion que Corancez lui a attribuée pour le séjour d'Ermenonville et le désir de se retirer ailleurs. M. de Girardin fils eut donc raison d'exiger de Musset-Pathay, qui s'était porté caution de Corancez, l'exhibition de cette note, « Elle existe », répond fièrement ce dernier, puis il cite étourdiment la circulaire de 1777*, écrite à Paris,* et qui, par conséquent, ne prouve rien ! (Réplique de Musset-Pathay à M. Stanislas de Girardin)

Il y a mieux, je vais prouver, par le témoignage même de Corancez, que

Copyright Arvensa Editions

cette circulaire ne peut avoir qu'une seule date, celle de février 1777. Dans le *Journal de Paris* du 20 juillet 1778, Corancez, qui était le principal rédacteur de cette feuille, donne quelques détails sur les motifs de la retraite de Rousseau à Ermenonville et sur sa mort, sans toutefois parler du suicide ; puis il ajoute : « Nous avons actuellement entre les mains un mémoire écrit en entier de sa main et signé de lui*, daté du mois de février* 1777. » Il cite ensuite ce mémoire qui n'est autre chose que la circulaire dont il vient d'être question, et qui n'avait pu être écrite à Ermenonville, je viens de le prouver. L'article finit ainsi : « Il *paraît que Rousseau avait enfin trouvé ce qui pouvait lui convenir*, quand la mort est venue le frapper. » Du reste, pas un mot du chevalier de Flamanville, ni de sa visite à Ermenonville. Si cette circulaire lui avait été remise, c'était bien le cas de le dire, à ce qu'il me semble. Ce n'est que *vingt ans après* que Corancez s'avise de parler du chevalier, et de donner deux dates à la circulaire de 1777. Tout cela est déjà bien suspect ; voici qui l'est encore plus. Corancez, dans sa *Notice,* dit que le chevalier de Flamanville *mourut environ un an après Rousseau.* Cette circonstance, jointe à ce que je viens de dire, me fait croire que l'anecdote de la visite à Ermenonville et du papier remis n'est qu'une fable imaginée par Corancez pour accréditer le suicide, et cela sans aucun risque, puisque l'acteur qu'il mettait en scène était mort *depuis vingt ans.* Enfin, puisqu'en 1778 Corancez disait que Rousseau *avait enfin trouvé ce qui pouvait lui convenir*, il se contredisait grossièrement lorsqu'il affirmait, en 1798, que son aversion pour le séjour d'Ermenonville était la cause qui l'avait porté à se tuer. Ce qu'il y a de curieux, c'est que Musset-Pathay renvoie M. de Girardin à cet article du *Journal de Paris*, qui contient la preuve de la mauvaise foi de Corancez.

En voilà assez pour le moment sur Corancez ; passons à la version de Mme de Staël. Le Genevois dont elle parle dans ses lettres, et qu'elle dit avoir vécu avec Rousseau pendant *les vingt dernières années de sa vie,* ne peut être Coindet, qui avait été constamment employé à Paris dans la maison de banque Thelusson et Necker. D'ailleurs Rousseau, pendant une bonne moitié de ces vingt dernières années de sa vie, avait été errant, et n'avait pu vivre intimement avec personne. Dans sa lettre à Mme de Vassy, Mme de Staël désigne clairement Coindet par cette expression : *un Genevois, secrétaire de mon père,* mais l'autre Genevois ne peut être que Moultou. Cependant elle se trompe encore en affirmant que ce dernier vécut avec Rousseau pendant les vingt dernières années de sa vie. Quoique

Copyright Arvensa Editions

Moultou fût intimement lié avec lui, il ne le vit que rarement, et pendant très peu de temps chaque fois. Toutes leurs relations eurent lieu par correspondance. Au reste, cette distinction est peu importante, puisque Mme de Staël dit à Mme de Vassy *que les deux Genevois lui ont assuré ce qu'elle a écrit dans ses Lettres sur Rousseau.* D'après cette déclaration, il est évident que Moultou et Coindet s'accordèrent pour instruire Mme de Staë des quatre circonstances suivantes énoncées dans ses *Lettres,* savoir : l'abominable caractère de Thérèse, son rôle de mère dénaturée, ses infâmes penchants, et le suicide de Rousseau qui en avait été la conséquence. Or, je dis que ni l'un ni l'autre ne pouvaient affirmer cela en connaissance de cause. Je répète qu'ils n'avaient pas assez vécu avec Rousseau pour juger le caractère de sa compagne ; et quant à ce qui regarde Coindet, son animosité contre cette femme avait des causes que j'ai expliquées ailleurs (voir chap. VII). Sur la question du suicide ils en étaient réduits aux renseignements recueillis par l'un d'eux à Ermenonville, suivant Mme de Staël, et qui sont en contradiction avec ceux que se procura le beau-père de Corancez. Leur témoignage à cet égard est donc à peu près sans valeur. La prétendue infamie de Thérèse n'a pu être connue d'eux que par les bruits publics, puisque, de l'aveu même de Mme de Vassy, elle ne fut découverte ou *inventée* que *plus d'un an* après la mort de Rousseau. Le propos sur les enfants n'est que la répétition de celui de Mme d'Houdetot, dont j'ai démontré la fausseté (voir ch. VII). On conçoit que Coindet ait pu accuser Thérèse d'avoir été une mère dénaturée ; mais Moultou, qui s'associa à cette calomnie, était bien plus coupable encore, car lorsqu'il fit ses confidences à Mme de Staël, il était dépositaire du manuscrit des *Confessions* et savait, par conséquent, tout ce que Rousseau y disait des motifs de sa conduite à l'égard de ses enfants. En chargeant Thérèse des torts dont son mari s'accuse *seul*, il donnait d'avance un démenti cruel à l'homme qui l'avait chargé de défendre sa mémoire, et il le donnait sans en fournir aucune preuve. Mais ce n'est pas tout ; Mme de Staël dit avoir vu des lettres de Rousseau, écrites peu de temps avant sa mort, et dans lesquelles il manifestait l'intention de se tuer. Ces lettres ne peuvent avoir été adressées à Coindet, puisque Rousseau avait cessé toute relation avec lui dès 1768, et que, d'ailleurs, j'ai prouvé qu'il ne faisait pas assez de cas de lui pour l'honorer de semblables confidences. Voici ce qu'il écrivait à Moultou, le 1er août 1763 : « En proie à des douleurs sans relâche et sans ressource, je suis dans le cas de l'exception faite par Milord

Copyright Arvensa Editions

Édouard en répondant à Saint-Preux, si jamais homme y fut. » Il fait ici allusion à un trait de la *Julie* que je vais citer : « De violentes douleurs de corps, quand elles sont incurables, peuvent autoriser un homme *à disposer de lui*, car toutes ses facultés étant aliénées par la douleur, il n'a plus l'usage de sa volonté ni de sa raison ; il cesse d'être homme avant de mourir ; il ne fait, en s'ôtant la vie, qu'achever de quitter un corps qui l'embarrasse et où son âme n'est déjà plus » *(Julie,* IIIe partie, lettre XXII)[204].

Dans une lettre à Duclos, écrite le même jour, il exprime la même idée, et ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'il y laisse échapper un doute sur la vie future. Je ne serai rien, dit-il, ou je serai bien. Le scepticisme de l'époque effleura un instant cette âme profondément religieuse. Il est donc incontestable que Rousseau eut des velléités de suicide, mais il faut remarquer qu'à l'époque dont il s'agit, il jouissait de l'intégrité de ses facultés intellectuelles ; et ce qu'il y a de bien singulier, c'est que, depuis, sa correspondance n'offre plus de traces de cette fantaisie assez fréquente chez les hypocondriaques, et qu'ils mettent bien rarement à exécution. Son courage se retrempa à mesure que les épreuves se multipliaient, et malgré les progrès toujours croissants de sa maladie mentale. Ses lettres, pendant cette période, expriment quelquefois le dégoût de la vie, mais non le désir de se tuer : « J'ai vécu, monsieur, écrivait-il à M. de Saint-Germain (26 février 1770), je ne vois plus rien, même dans l'ordre des possibles, qui pût me donner encore sur la terre un moment de vrai plaisir. On m'offrirait ici-bas le choix de ce que j'y veux être, que je répondrais, *mort.* S'il me reste un intervalle encore jusqu'à ce moment si lent à venir, je le dois à l'honneur de ma mémoire. Je veux tâcher que la fin de ma vie honore son cours et y réponde. Jusqu'ici j'ai supporté le malheur ; il me reste à savoir supporter la captivité, la douleur, la mort ; ce n'est pas le plus difficile, mais la dérision, le mépris, l'opprobre, apanage ordinaire de la vertu parmi les méchants. J'espère qu'un jour on saura ce que je fus, parce que j'ai su souffrir. Tout ce que vous m'avez dit pour me détourner n'a fait qu'enflammer mon courage... *Non, je ne trouve rien de si grand, de si beau que de souffrir pour la vérité.* J'envie la gloire des martyrs. Si je n'ai pas en tout la même foi qu'eux, j'ai la même »innocence et le même zèle, et mon cœur se sent digne du même prix. » Ce n'est certainement pas là le langage d'un homme qui veut se soustraire aux peines de la vie. Les *Dialogues,*

Copyright Arvensa Editions

malgré l'exaltation dont ils sont remplis, ne contiennent rien qui démente ces dispositions. Mais c'est surtout par l'angélique résignation qui domine dans les *Rêveries,* qu'on peut juger de la sérénité des derniers jours de Rousseau. Enfin, voici ce qu'écrivait après sa mort M. Le Bègue de Presle, médecin qui avait eu des rapports avec lui à Paris, et qui l'avait décidé à se retirer à Ermenonville : « Soumis à la Providence, convaincu de l'immortalité de l'âme, il était depuis longtemps dans ses principes de ne rien faire pour avancer la fin de ses jours, *quoique la vie lui fût à charge.* Mais accoutumé à considérer ce moment comme le seul qui pût mettre fin à ses malheurs, et le débarrasser de la crainte qu'ils ne se renouvelassent, *il ne cachait pas que sa fin lui paraissait désirable*. À ce motif se joignaient d'autres raisons plus puissantes. Il appréhendait d'avoir une vieillesse douloureuse, et de voir sa femme infirme ; de rester seul après l'avoir perdue. Ce n'était pas le mal physique qu'il redoutait le plus, car personne d'aussi sensible ne souffrit avec autant d'apparence d'apathie ; mais il craignait au-delà de toute expression d'être réduit à implorer et à recevoir des secours » *(Relation des derniers jours de Rousseau*). Magellan, savant Portugais dont j'ai rapporté le précieux témoignage dans l'affaire de Hume (voyez chap. V), vint voir Rousseau à Ermenonville, en juin 1778, *un mois avant sa mort.* « Peu à peu, dit-il, et comme sans dessein, j'entrai en conversation avec M. Rousseau et je fus enchanté de le voir dans un état paisible, et tout à fait à son aise. *La tranquillité de son âme*, *le contentement de son cœur* se produisaient sur son visage et dans ses discours. Il entra sans difficulté dans les sujets les plus indifférents de la conversation. Lorsqu'on s'adressait à lui, ou que son tour venait, c'était la simplicité même. Il s'exprimait avec une naïveté charmante, qui annonçait la candeur de son âme » (*Relation de M. Le Bègue de Presle, avec des notes par Magellan*).

Ces citations prouvent que le dégoût de la vie existait depuis longtemps chez Rousseau, et qu'il ne le cachait pas, mais il en résulte non moins clairement qu'il ne songeait pas à se donner la mort. Le sentiment de ce qu'il devait à sa mémoire, et l'espoir d'un terme prochain, l'avaient guéri de quelques tentations passagères et peu sérieuses de destruction volontaire. Il put avoir à Ermenonville quelques inquiétudes mal fondées, mais elles n'étaient pas de nature à le conduire au suicide. Revenons à Mme de Staël. Il est extrêmement probable que la lettre qu'elle dit avoir été écrite par Rousseau à Moultou, quelque temps avant sa mort, n'exprimait que le

Copyright Arvensa Editions

désir d'une fin prochaine. Bien des malheureux manifestent un vœu semblable et n'en attendent pas moins avec résignation l'heure de la Providence. Mme de Staël dit que cette lettre de Rousseau *semblait annoncer le dessein de se tuer ;* cette phrase dubitative confirme ma conjecture. Il est vrai que cette dame affirme, toujours d'après Moultou, que peu de jours avant sa mort Rousseau s'était aperçu des viles inclinations de sa femme pour un palefrenier ; qu'après cette découverte il était resté huit jours de suite sur le bord de l'eau, dans une méditation profonde. Qui a pu savoir qu'il avait fait cette découverte ? À qui en avait-il fait la confidence ? Ce n'est pas à Moultou, qui ne prit des informations qu'après sa mort. Ce renseignement ne pouvait donc lui venir que des gens de la maison, et, certes, ce n'est pas à eux que Rousseau eût avoué cette affreuse peine. Dira-t-on qu'ils s'étaient aperçus de l'intimité da Thérèse avec le palefrenier ? Mais qui garantira la sincérité de ces témoins ? Qui garantira même celle de Moultou ? Nous l'avons vu accuser Thérèse d'avoir sacrifié ses enfants, malgré l'assertion contraire de Rousseau ; nous venons de le voir livrer deux lettres de son ami tout exprès pour prouver qu'il s'était tué ; changer une simple présomption publique en certitude, et perpétuer ainsi le déshonneur que le préjugé attachait alors et qu'il attache encore au suicide[205]. Quelle confiance peut-on accorder à un homme coupable de ces deux indignités ? Encore une réflexion. Pourquoi Moultou n'a-t-il pas publié la lettre qu'il dit avoir reçue de Rousseau avant sa mort ? Ce n'est certainement pas pour ménager sa mémoire, puisqu'il communiqua cette lettre à Mme de Staël, et qu'il a publié celle du 1er août 1763, à lui adressée, et dans laquelle l'idée du suicide est manifeste. Il me semble qu'un véritable ami eût détruit ces deux lettres. Cependant l'une est conservée et publiée, tandis que l'autre est supprimée. Il faut tâcher d'expliquer cela. La conduite de Moultou prouve sans réplique qu'il voulut confirmer le public dans l'idée que Rousseau s'était tué. J'imagine que, dans ce but, il montra à Mlle Necker la lettre de 1763, qui contient l'idée du suicide, puis l'autre qui, comme je l'ai dit, pouvait n'exprimer que le simple dégoût de la vie. La jeune personne, jugeant de celle-ci par la précédente, aura cru pouvoir en conclure que Rousseau s'était tué. Après quoi Moultou aura détruit cette seconde lettre qui, examinée par des juges plus attentifs que sa jeune confidente, aurait pu fournir de solides objections contre le suicide, et il aura laissé subsister la lettre de 1763 qui

Copyright Arvensa Editions

le rend probable. Cette supposition est dure, j'en conviens, mais elle est justifiée par les indignes procédés de Moultou, dans le cas dont il s'agit ici, et par l'ensemble de sa conduite antérieure.

M. de Girardin fils parait croire que Mme de Staël tenait de Corancez la version de l'empoisonnement par le café. Musset-Pathay répond que Corancez ne connaissait pas Mme de Staël. Qu'en savait-il ? Accordons-le, qui répondra que les Genevois Coindet et Moultou ne connaissaient pas Corancez dont le beau-père était Genevois lui-même, et presque célèbre par ses talents dans l'horlogerie ? Si ces relations existaient, comme cela est probable, elles feraient naître bien des réflexions.

Il me semble que jusqu'à présent le suicide de Rousseau n'est pas attesté par des autorités bien respectables[206], ni appuyé d'arguments bien concluants. Il reste à examiner le fait principal sur lequel les partisans de cette opinion l'ont fondée, savoir les relations de Thérèse avec un valet de chambre de M. de Girardin. À propos du récit de Mme de Staël sur ce sujet, M. de Girardin fils répond ainsi à Musset-Pathay, qui n'avait pas manqué de le lui objecter : « Un roman tout entier dans une seule phrase a dû sourire à l'imagination de Mme de Staël ; mais comme l'illusion qu'elle nourrissait avec complaisance se serait dissipée, si elle eût voulu commencer par s'avouer que Rousseau avait alors soixante-six ans, sa femme plus de soixante, et l'homme de l'*état le plus bas*, pour lequel on lui supposait de viles inclinations, cinquante et tant ! Lorsqu'il faut placer l'amour et la jalousie dans un pareil cadre, l'on voit qu'il ne peut nullement leur convenir. Ces réflexions n'ont pas été faites par Mme de Staël ; elles eussent été plus que suffisantes pour lui faire sentir combien était *ridicule* le motif qu'elle s'efforçait de donner à la mort de Rousseau » *(Lettre à Musset-Pathay*).

Ces objections sont loin d'être justes. On voit tous les jours des exemples de libertinage *caduc*, bien autrement étonnants. En supposant les faits réels, Rousseau eût été navré de douleur en découvrant l'infamie de sa femme, mais non pas transporté de *jalousie*, et le premier sentiment suffisait pour motiver le suicide. Mais ce qu'il y a de réellement important dans cette réplique de M. de Girardin, c'est qu'après avoir trouvé si *ridicule* la supposition de Mme de Staël et, par conséquent, nié la possibilité des *inclinations viles*, il ajoute : « Je dois dire maintenant ce qui est vrai, c'est que Rousseau n'a pu s'apercevoir, peu *de jours avant sa mort*, des viles

Copyright Arvensa Editions

inclinations de sa femme, puisque ces inclinations *n'existaient pas encore*, et que ce n'est que *plusieurs mois* après le décès de Rousseau qu'elle a fait connaissance avec cet homme qui, de palefrenier, était devenu valet de chambre de mon père ».

On ne conçoit pas comment un fait qui paraissait *ridicule*, c'est-à-dire impossible, du vivant de Rousseau, cesse de l'être depuis sa mort. La contradiction est grossière, je l'expliquerai tout à l'heure. Il y en a une autre moins choquante, mais remarquable aussi, entre le récit de M. de Girardin fils, qui dit que les relations coupables n'eurent lieu que *quelques mois après la mort de Rousseau*, et celui de Mme de Vassy qui, dans sa lettre à Mme de Staël, assure *que ce ne fut que plus d'un an après*. Musset-Pathay demande à M. de Girardin s'il pourrait affirmer que la connaissance de Thérèse avec le palefrenier n'ait pas eu lieu du vivant de Rousseau : je demande, à mon tour, si Musset-Pathay eût pu prouver qu'elle avait existé. Tout est donc jusque-là également incertain de part et d'autre. Musset-Pathay objecte aussi, et avec raison, que M. de Girardin fils et sa sœur étaient trop jeunes à l'époque où ces faits se passaient, pour pouvoir en rendre un compte exact. La différence des dates fournies par l'un et par l'autre en est une preuve. D'où tenaient-ils donc ce qu'ils savaient ? Des gens de la maison ? C'est une autorité bien suspecte. Évidemment, c'était leur père qui les avait instruits de ces particularités. D'après leurs propres expressions, l'accusation contre Thérèse n'a été portée et n'est devenue publique qu'un an, ou au *moins plusieurs mois après* la mort de Rousseau, ce qui est un argument de plus et même très probant contre le suicide. Maintenant, il se présente trois questions : l° Les relations de Thérèse avec le palefrenier furent-elles la cause légitime, ou seulement le prétexte de l'expulsion de cette femme ? 2° Ces relations entre deux personnes d'un âge assez avancé étaient-elles coupables ? 3° Y eut-il mariage, comme on l'a affirmé, entre la veuve de J. J. Rousseau et le palefrenier ?

J'ai cité la lettre que Thérèse écrivit, en 1798, à Corancez pour protester contre ses assertions au sujet du suicide. Cette lettre figure dans la relation de Corancez, et, en outre, dans le numéro du *Journal de Paris* du 2 messidor an VI, à la suite des articles extraits de cette relation. Corancez n'y a joint aucune observation, craignant, dit-il, de *compromettre la veuve de Rousseau* ; motif que je ne puis comprendre. Cette lettre de Thérèse contient, à l'égard de M. de Girardin, les accusations les plus graves. Selon cette femme, il se serait emparé des manuscrits, de l'herbier, de l'argent

Copyright Arvensa Editions

comptant ; il aurait vendu tous les objets mobiliers à Genève, moyennant des lettres de change *non payées*, et lui aurait enfin remboursé en assignats l'argent qu'elle lui avait remis pour avoir soin d'elle pendant sa vie. Musset-Pathay ne daigne pas s'occuper de ces griefs de Thérèse. Il se tire d'affaire avec des invectives. Thérèse, selon lui, paya M. de Girardin *de la plus noire ingratitude :* qu'en sait-il ? Il dit que ses plaintes sur sa pauvreté n'avaient pour objet que de demander des secours, *d'après sa vieille habitude (*j'ai démontré ailleurs qu'elle n'avait pas cette habitude) ; qu'elle a mangé beaucoup d'argent (il ne parle que d'après l'autorité très suspecte de d'Escherny, voir chap. VII) ; qu'il était facile de la voler ; qu'elle s'enivrait sur la fin de sa vie ; qu'elle recevait des aumônes au collège de Juilly, où elle était même employée *dans les cuisines !* Il ne manque à tout cela que des preuves ; mais à quoi bon ? Musset-Pathay opérait ici *in anima viti !*

Je puis déjà donner un démenti à d'Escherny qui a prétendu que Thérèse mendiait à la porte du Théâtre-Français, *après avoir mangé avec le palefrenier plus de cent mille francs que du Peyrou lui avait fait toucher du produit de l'impression des ouvrages de Rousseau.* »[207] *(Œuvres de d'Escherny,* t. III.)

Du Peyrou dit que le produit ne s'éleva qu'à 24,000 francs (voir Musset-Pathay, *Hist.,* t. II). Et encore faudrait-il savoir si cette somme a été payée, Thérèse ayant affirmé dans sa lettre que les lettres de change souscrites par les acquéreurs des effets mobiliers ne l'avaient pas été.

Musset-Pathay a objecté à M. Stanislas de Girardin que son père n'avait pas répondu aux articles sur le suicide de Rousseau, insérés par Corancez dans le *Journal de Paris*, en 1798 ; mais il a oublié de lui demander, ce qui importait bien plus, pourquoi il n'avait pas protesté contre les accusations contenues dans la lettre de Thérèse. Supposons, par impossible, que M. de Girardin ait ignoré l'existence de cette lettre ; que personne n'ait eu l'idée de lui en donner connaissance : son fils a eu cette pièce sous les yeux, puisque Musset-Pathay la lui a citée tout entière dans sa réplique. Il n'en a pas plus parlé que son père ; il aurait dû, ce me semble, en dire au moins quelques mots de dénégation ou de mépris. Ce silence est plus que singulier. Ne pourrait-on pas demander, maintenant, si l'accusation intentée à Thérèse par M. René de Girardin, et son renvoi d'Ermenonville, n'auraient pas pour cause secrète une partie des griefs énumérés dans la lettre de cette femme ? Arguer de son infamie contre la réalité de ses

Copyright Arvensa Editions

assertions, comme l'a fait Musset-Pathay, est une pétition de principe ; logiquement, il faudrait prouver l'infamie par la fausseté des assertions. Or, c'est ce que personne n'a fait, pas même MM. René et Stanislas de Girardin, qui avaient pourtant un si grand intérêt à se justifier. Objecter que le mépris leur a suffi, c'est éviter une discussion au moyen d'une formule banale ; en outre, c'est oublier que la question est précisément de savoir si ce mépris est mérité. On a vu plus haut que M. de Girardin trouvait d'abord *ridicule* que Mme de Staël admit les *relations coupables*, et qu'ensuite il en est venu à les admettre lui-même. Cela s'explique très bien maintenant ; c'est qu'il fallait nier les relations coupables pour réfuter le suicide, et les affirmer pour motiver l'expulsion de Thérèse. Il est surprenant qu'un homme aussi spirituel que M. Stanislas de Girardin n'ait pas senti combien cette contradiction était maladroite, et quelle vraisemblance elle donnait aux accusations de la veuve de Rousseau.

Je passe à la seconde question, celle du caractère coupable des relations de Thérèse avec le palefrenier. Il est évident qu'elle ne peut être résolue directement, après tant d'années écoulées, et en l'absence de tout fait certain, de tout témoignage désintéressé. Il ne me reste donc ici que la ressource de l'induction. J'ai prouvé, dans le chapitre précédent, que tous ceux qui ont flétri le caractère de Thérèse Levasseur étaient en même temps ennemis déclarés ou secrets de Rousseau, et je crois avoir réfuté leurs accusations, autant que cela était possible. Je vais en citer une que j'ai ajournée jusqu'à ce moment et qui prouvera que, depuis longtemps, on avait songé à faire passer Thérèse pour une femme de mauvaise vie. Voici ce que Grimm écrivait en juillet 1778 : « J. J. Rousseau est à Paris depuis un mois avec sa gouvernante, dont il a enfin fait sa femme. Il a quitté la casaque d'Arménien et a repris l'habit français. On a fait là-dessus un conte impertinent qui calomnie la vertu de *Mme Jean-Jacques,* et encore plus le goût de celui qui aurait péché avec elle. On prétend que son mari, l'ayant surprise *in flagranti*, *avec un moine,* quitta sur-le-champ l'habit arménien, disant que, jusqu'à présent, il ne se croyait pas un homme ordinaire, mais qu'il voyait bien qu'il s'était trompé et qu'il *était dans la classe commune*. »

C'était avec ces sales calomnies que *M. le baron de Grimm* égayait ses augustes correspondants d'Allemagne et de Russie. Je citerai tout à l'heure une accusation d'ivrognerie empruntée aux éditeurs de la *Correspondance* de ce même Grimm. Après tout ce qu'on sait maintenant de la rage de ce fourbe et de ses complices, on doit reconnaître qu'il entrait dans leur plan

Copyright Arvensa Editions

de diffamation de répandre aussi l'opprobre sur la tête de celle qui avait partagé la malheureuse destinée de Rousseau, et qui avait souvent pénétré leurs cruels desseins. Qui pourrait affirmer que l'accusation relative au palefrenier fût plus réelle que celle de l'anecdote de Grimm ? Ce que j'ai dit plus haut de M. de Girardin inspirera, je pense, quelques scrupules à ceux qui seraient tentés de porter à cet égard un jugement décisif.

Les *Mémoires secrets* de Bachaumont (27 novembre 1779) annoncent le mariage de Thérèse avec Nicolas Montretont, laquais de M. de Girardin. Le rédacteur a soin d'ajouter que ce fait confirme le suicide de Rousseau. Le même journal, du 17 décembre 1779, répète la nouvelle et annonce que M. de Girardin a chassé Thérèse de chez lui. D'après ces deux notes, on croirait que le mariage eut lieu. Cependant, en octobre 1780, Grimm écrivait ce qui suit : « La veuve de J. J. Rousseau *se propose*, dit-on, malgré sa douleur et ses soixante ans, de convoler en secondes noces avec le jardinier de M. de Girardin. À la bonne heure. Il nous eût paru plus raisonnable que la veuve du philosophe, au lieu de songer à lui donner un successeur, eût consacré tout le bénéfice de la nouvelle édition des œuvres de son mari à faire une fondation pieuse dans la maison des Enfants-Trouvés, et réparer ainsi la faute cruelle qui a coûté tant de larmes et de remords à son malheureux époux. » Ce trait, bassement cruel, prouve d'abord que la haine de Grimm pour Rousseau s'étendait aussi à sa femme, et, de plus, il en résulte clairement qu'à la date d'octobre 1780 le mariage n'existait pas. En 1790, Thérèse s'adressa à Mirabeau pour obtenir une pension de l'État. Musset-Pathay a cité dans son ouvrage, t. I^er^, la réponse *respectueuse* de Mirabeau. L'adresse porte : *à Mme Rousseau, veuve de Jean-Jacques, au Plessis-Belleville, par Dammartin.* Si Thérèse eût été mariée au palefrenier, elle n'eût pas osé prendre le titre de veuve de Rousseau, et, certainement, Mirabeau n'eût pas daigné répondre à la femme de *Nicolas Montretont.* Musset-Pathay fait un crime à Thérèse d'avoir sollicité cette pension ; il oublie les plaintes de cette femme contre M. de Girardin : si elle a dit la vérité, et personne n'a prouvé le contraire, il est sûr que, même à cette époque, elle pouvait avoir besoin de la pension qu'elle sollicitait. Enfin, Musset-Pathay lui-même, après avoir affirmé positivement que le mariage avait eu lieu (*Hist.* t. I^er^), dit, à la page 198 du même volume : « Je ne pense pas que cette femme méprisable ait épousé le palefrenier, qui ne voulait que l'argent qu'elle pouvait avoir, ou se procurer au moyen du nom qu'elle était indigne de porter. En quittant ce nom, elle n'avait plus de droits à la

Copyright Arvensa Editions

pitié. » Voilà donc la question du mariage résolue ; reste celle de concubinage, qui est bien plus grave, quoique Musset-Pathay ne s'en soit pas aperçu. En effet, si Thérèse, femme du palefrenier, cessait d'avoir des *droits à la pitié*, Thérèse, concubine, en avait bien moins encore ; or, Musset-Pathay fait entendre exactement le contraire. Maintenant, je dis que Mirabeau et M. d'Eymar, qui sollicitèrent la pension auprès de l'Assemblée nationale, et qui ne pouvaient ignorer les rumeurs publiques, durent prendre des informations sur le mariage et surtout sur le concubinage, qu'on eût facilement constaté s'il eût été réel. Croit-on que, dans ce dernier cas, la pension eût été accordée, et que le nom d'une infâme eût souillé l'acte solennel par lequel l'Assemblée nationale voulut honorer les talents et la mémoire d'un grand homme ?

Il fallait que tout ce qui se débitait dans le public sur la conduite de Thérèse fût bien hypothétique, et répandu par des individus bien hostiles à la mémoire de Rousseau, puisqu'un contemporain, le bon et sincère Ginguené, a dit de ces imputations : « Non, je ne puis croire des bruits vagues et *incertains ;* j'en croirais à peine des preuves[208]. On a osé accuser cette femme d'avoir été la première à engager Rousseau à mettre ses enfants aux Enfants-Trouvés, tandis qu'il affirme lui-même, dans ses *Confessions*, que lorsqu'il y mit les deux premiers, la répugnance de Thérèse fut extrême, et qu'il eut mille peines à la vaincre. Pour les trois autres, il ne »parle ni de sa résistance, ni de son consentement. Comment peut-on former ainsi, sans preuves, une accusation si grave ? Je crois inutile d'articuler les autres imputations (celles du mariage et du concubinage), sans doute aussi calomnieuses, que, depuis la mort de Rousseau, *ce qui reste de ses ennemis n'a cessé d'accumuler contre sa veuve. Aucun témoignage direct, aucune pièce probante* ne me force d'y croire, et j'ai le bonheur de n'être pas crédule au mal » (Lettres sur les *Confessions*). Ginguené ajoute, en forme de post-scriptum : « Je laisse le texte et la note tels qu'il y a six mois (ce qui précède fut écrit en 1790) ; je n'ai point à me repentir de mon incrédulité. La veuve de Rousseau a été solennellement *justifiée* et *vengée* de toutes ces calomnies dans l'Assemblée des représentants d'un grand peuple que son époux instruisit aux mœurs et à la liberté. L'Assemblée nationale s'est honorée elle-même en honorant la mémoire de celui qu'elle peut nommer le premier et le plus éloquent de ses instituteurs, en lui décernant une statue, en chargeant l'État de nourrir

Copyright Arvensa Editions

sa compagne qu'après tant de travaux et de malheurs il laisse *pauvre comme lui*, mais riche du spectacle de sa gloire et du souvenir de ses vertus. » D'après cela, il est certain qu'on avait constaté que Thérèse était innocente des infamies dont on l'avait accusée et qu'elle était *pauvre*. N'est-il pas singulier que M. René de Girardin ne se soit pas présenté alors pour éclairer les commissaires de l'Assemblée, et leur prouver que Thérèse était coupable et qu'elle avait mangé *plus de cent mille francs* avec son laquais, comme l'a avancé d'Escherny ? Je remarque avec regret que Musset-Pathay, qui faisait cas de Ginguené[209] et qui l'a souvent cité, a passé sous silence son témoignage en faveur de Thérèse.[210]

Comme je ne veux rien taire sur aucune chose, je.me fais un devoir de citer une anecdote sur Thérèse, rapportée par Musset-Pathay *(Hist.,* t. II). Il dit qu'en 1799, un de ses amis, enthousiaste de Rousseau, eut la curiosité d'aller visiter sa veuve au Plessis-Belleville, et qu'il la trouva *ivre-morte.* Je ne mets pas en doute la sincérité de Musset-Pathay, mais qui garantira celle de son ami, ou, du moins, qui assurera qu'il ne s'en soit pas rapporté à ce qu'on avait pu lui dire sur les lieux, au lieu de vérifier par lui-même ? Admettons le fait ; Thérèse avait alors près de quatre-vingts ans ; or, j'ai vu, et tout le monde a pu voir comme moi, même hors de la Classe commune, des personnes, jusque-là sobres et régulières, contracter à un âge avancé le goût des liqueurs fortes. Rousseau ne nous dit-il pas que Mme de Warens, bonne et généreuse, finit par tomber dans l'avilissement ? Il ne parle pas d'ivrognerie, j'en conviens, mais il dit : « Je la revis ! dans quel état, bon Dieu ! et que lui restait-il de sa vertu première ? Je ne vis plus pour elle d'autre ressource *que de se dépayser »* (*Confess.,* liv. VIII). Cependant, quelle différence de position, d'intelligence et d'éducation entre elle et la veuve de Rousseau ! Au reste, cette accusation d'ivrognerie m'est suspecte par cela seul qu'elle a été mise en avant par les éditeurs de la *Correspondance* de Grimm. Ils prétendent tenir de M. Le Bègue de Presle que Rousseau allait lui-même à sa cave, et qu'interrogé là-dessus par ce médecin, il lui répondit : « Que voulez-vous, quand ma femme y va, elle y reste » *(Corresp.,* juin 1778). Le rôle constamment bienveillant de M. Le Bègue de Presle, et la source impure d'où sort cette anecdote, me la font mettre sans crainte à côté de celle des *fredaines de Mme Jean-Jacques avec un moine.*

En résumant tout ce qui précède, on reconnaît qu'il n'existe, au sujet de

Copyright Arvensa Editions

l'infamie prétendue de Thérèse, qu'un seul témoignage digne d'attention, celui de M. René de Girardin, et que ce témoignage ne pourrait être admis que dans le cas où il serait avéré que Thérèse a calomnié l'hôte de son mari ; or, non seulement aucun fait n'est venu démentir ses assertions, mais l'absence totale de protestation, de la part de M. René de Girardin et de son fils, est une présomption très forte en faveur de leur réalité. Maintenant, si Thérèse fut innocente, comme tout semble le prouver, l'argument principal du suicide s'évanouit. Il est essentiel de remarquer encore une fois que cette thèse n'a été soutenue, avec une certaine chaleur, que par des ennemis de Rousseau, bien connus, ou par des individus à dispositions équivoques. Musset-Pathay s'est si complètement aveuglé à cet égard, qu'il n'a pas hésité à citer, comme venant à l'appui du suicide, les témoignages de Corancez, Coindet, Moultou, *admirateurs*, dit-il, et *amis* de Rousseau. Cette admiration et cette amitié ont été appréciées à leur juste valeur. De tous ces témoignages, celui de Corancez est le plus spécieux, parce que des semblants d'affection et de sincérité en dissimulent habilement l'artifice. M. Stanislas de Girardin prétend que Corancez, qui avait offert un asile à Rousseau, ne pardonna pas à son père de l'avoir *entraîné* à Ermenonville. Musset-Pathay répond que *c'est une raison puérile*, comme si les luttes d'amour-propre n'en avaient pas quelquefois de bien moins sérieuses. Au reste, Si M. de Girardin n'avait attiré Rousseau chez lui que par vanité, comme Musset-Pathay l'insinue, on concevrait encore mieux comment, après sa mort, il mit en avant le prétexte du palefrenier, pour se débarrasser de la veuve ; mais on ne peut rien dire de certain à cet égard. Quant au grand désir qu'avait Corancez de loger Rousseau chez lui, était-il réellement *si puéril ?* Corancez, apologiste et ami de Dussaulx et de d'Alembert ; Corancez, qui accusait Rousseau d'une lâche réticence au sujet de la *Correspondance de Dussaulx ;* Corancez, qui, sous prétexte de *l'expliquer,* comme ce dernier, faisait de lui, dans sa *Notice,* un portrait plus qu'équivoque ; Corancez, enfin, ennemi masqué, tout le prouve, ne pouvait-il pas désirer de *tenir* aussi J. J. Rousseau, comme autrefois David Hume ? S'il était démontré qu'il fût *cet ami tendre,* qui mettait Grimm au fait des habitudes et des conversations de Rousseau (voy. chap. VIII), imagine-t-on les conséquences de cette hospitalité qui, dans tous les cas, ne pouvait être une chose de dévouement ?

On a dû remarquer que toute la *Notice* de Corancez trahit l'hostilité contre M. de Girardin et le besoin d'établir le suicide. Dès lors, on conçoit

Copyright Arvensa Editions

très bien pourquoi la lettre de Thérèse y figure : c'est d'abord parce que cette femme s'y contredit sur les circonstances de la mort de Rousseau, et surtout parce que le rapport des experts la dément sur le fait du déjeuner, comme on va le voir bientôt ; tout cela était en faveur du suicide. Puis Thérèse accusait gravement M. de Girardin, elle déclarait que Rousseau *n'avait été qu'à regret à Ermenonville ;* que, sur le désir qu'il manifesta d'en sortir, M. de Girardin *s'agenouilla* devant elle pour la supplier de s'y opposer. Que tous ces détails fussent vrais ou non, Corancez devait les publier, parce que l'opinion du suicide y gagnait encore quelque chose, et surtout parce que M. de Girardin y recevait un démenti, et qu'il y jouait un rôle à la fois ridicule et odieux. Il est remarquable qu'il ne dit absolument rien du palefrenier. Cela s'explique encore. Il devait se taire sur Thérèse innocente, car on ne voit pas pourquoi celui qui n'avait pas respecté l'honneur de Rousseau eût défendu celui de sa veuve. D'ailleurs, l'infamie de Thérèse appuyait la thèse du suicide, chaudement soutenue par Corancez ; la réfuter, eût été affaiblir le préjugé public sur les causes de la mort de Rousseau. Il devait se taire également sur Thérèse coupable, parce que cette femme accusait M. de Girardin, et qu'en la chargeant, il eût détruit toute la valeur de ses griefs et justifié l'homme dont il avait à cœur de se venger. Entre ces deux nécessités, il n'y avait pour Corancez que le parti de la neutralité.

Musset-Pathay n'a rien soupçonné de tout cela. À propos de cette lettre de Thérèse, où le dégoût de Rousseau pour Ermenonville est exprimé, il dit assez lestement à M. de Girardin, que toute la lettre de son père, sur le séjour de Rousseau dans sa maison, n'est qu'une fiction. « Ces projets, ces longues soirées d'hiver, cet herbier, cette Flore d'Ermenonville, tout cela, dit-il, est détruit par Thérèse. » C'est-à-dire que, pressé de donner un démenti à son adversaire, il lui oppose sans difficulté le témoignage de cette Thérèse, si méprisable selon lui, parce que ce témoignage favorise l'idée du suicide ; tandis qu'ailleurs il ne veut pas l'admettre lorsqu'il s'agit de ses plaintes contre M. de Girardin, parce que lui, Musset-Pathay, tient à son histoire de palefrenier, et que si Thérèse avait dit vrai, cette histoire ne serait plus qu'une fable. Voilà à quel point un honnête homme, entraîné par une opinion arrêtée de prime abord, s'est vu forcé de violenter sa conscience !

Mais pourquoi cette unanimité de la part des ennemis de Rousseau pour faire admettre le suicide ? C'est que le suicide confirmait la folie ; qu'il

Copyright Arvensa Editions

en était la conséquence finale ; et que la folie entrait, comme je l'ai déjà dit, dans le plan des diffamateurs comme un moyen infaillible d'égarer l'opinion sans retour et de s'assurer une immunité perpétuelle. Le trait du palefrenier n'était pour eux que la cause occasionnelle du suicide, et s'ils le répandirent si complaisamment, c'est qu'ils tenaient à avilir aussi la compagne de Rousseau, et que, de plus, ils savaient bien que son ignominie rejaillirait en partie sur l'homme qui, tout en se donnant des airs de droiture et d'austérité, n'en avait pas moins passé plus de la moitié de sa vie avec une infâme.

Qu'on ne croie pas, du reste, que la justification de cette femme soit pour moi une affaire de système ; j'admettrai, si l'on veut, que Thérèse faible, bornée, commune, bavarde, ait pu se lier avec le valet de chambre de M. de Girardin ; qu'elle se soit laissé tromper et voler par cet homme ; cela ne prouve pas nécessairement des rapports coupables. Je ferai même une concession bien plus grande ; je veux supposer, contre toute vraisemblance, que ces rapports eurent lieu : il n'en serait pas plus démontré pour cela que Rousseau les découvrit et qu'il se tua lui-même. De plus, tout ce que j'ai dit dans le chapitre précédent, de l'influence tyrannique que Musset-Pathay attribue à cette femme sur l'esprit de Rousseau, ne perdrait rien de sa force. Tout ce qu'on pourrait en conclure, c'est que Rousseau fut dupe, pendant plus de trente ans, de la créature la plus fausse et la plus vile. Outre que cette longue illusion est peu explicable, je crois qu'il résulte de tout ce que j'ai dit de cette femme, qu'elle ne mérite pas une telle flétrissure. Il y a, je le dis une dernière fois, dans les rapports de Thérèse avec M. René de Girardin, après la mort de Rousseau, un mystère qu'il est impossible d'éclaircir, et sur lequel repose toute la question. Du Peyrou, qui, à cette époque, se trouva à Genève avec M. de Girardin, pour régler les affaires de la veuve et présider à l'entreprise de l'édition générale, n'a donné, à cet égard, que des renseignements très bornés, et qui n'ont aucun rapport aux procédés iniques dont Thérèse se plaignit plus tard. Son silence est peu regrettable. Aux yeux de cet homme droit, mais léger et tranchant, la veuve de Rousseau n'eût jamais eu raison contre un *homme de qualité*, remplissant le rôle séduisant d'ami et de bienfaiteur. En réalité, le témoignage de du Peyrou n'eût été que celui de M. René de Girardin.

Il me reste maintenant à examiner le suicide sous le rapport médico-légal. Musset-Pathay ayant fait intervenir la science pour infirmer le

Copyright Arvensa Editions

témoignage des experts qui ont dressé le procès-verbal d'autopsie du corps de Rousseau, je suis forcé, bien à regret, de discuter la valeur de la consultation de médecin qu'il a produite dans sa réplique à M. de Girardin.

Le premier procès-verbal dressé par deux chirurgiens, le lendemain de la mort de Rousseau et sur le réquisitoire du procureur fiscal d'Ermenonville, n'est, à proprement parler, qu'un acte de décès, puisqu'il n'y eut pas d'autopsie. Je conviens, avec Musset-Pathay, que les deux chirurgiens eurent tort de décider, sur le récit qu'on leur fit des circonstances de la mort, qu'elle avait été occasionnée par une apoplexie séreuse. Mais Musset-Pathay donne à entendre que ce fut de leur part un acte de complaisance, et l'on sait que ces complaisances se payent. La supposition est plus que légère, et malheureusement Musset-Pathay y est un peu sujet.

Le second procès-verbal est celui de l'autopsie, qui fut faite le 3 juillet 1778, par M. Casterès, chirurgien à Senlis, aidé de ses confrères, MM Chenu, chirurgien à Ermenonville ; Bouvet, chirurgien à Montagny ; et en présence de MM. Le Bègue dePresle, médecin et censeur royal, et Bruslé de Villeron, médecin à Senlis. Le procès-verbal énonce : « Que Rousseau était mort la veille, vers onze heures du matin, après environ une heure de douleurs de dos, de poitrine et de tête ; qu'il avait recommandé, tant dans cette attaque, que dans une précédente maladie, qu'on, ouvrit son corps pour découvrir, s'il était possible, les causes de plusieurs incommodités auxquelles il avait été sujet en différents temps de sa vie, et dont on n'avait pu assigner alors le siège et la nature... ; qu'il existait au front *une légère déchirure*, occasionnée par la chute de Rousseau sur le carreau de sa chambre ; que les organes de la poitrine et de l'abdomen furent trouvés parfaitement sains ; que les voies urinaires et les organes génitaux, examinés avec le plus grand soin, ne présentèrent rien qui pût expliquer les douleurs de reins et les difficultés d'uriner dont Rousseau s'était plaint à diverses époques de sa vie[211] ; que l'estomac ne *contenait que le café au lait que Rousseau avait pris suivant sa coutume*, *vers sept heures*, *avec sa femme ;* que les coliques auxquelles il était sujet depuis l'âge de cinquante ans dépendaient, selon toute apparence, de deux hernies inguinales dont il était atteint, etc. Enfin que l'ouverture de la tête et l'examen des parties contenues dans le crâne avaient fait voir une quantité très considérable, *plus de huit onces de sérosité* épanchée entre la substance du cerveau et les membranes qui la recouvrent. Ne peut-on pas, disent en terminant les

Copyright Arvensa Editions

experts, attribuer, avec beaucoup de vraisemblance, la mort de M. Rousseau à la pression de cette sérosité, à son infiltration dans les enveloppes ou à la substance de tout le système nerveux ? Du moins il est certain qu'on n'a pas trouvé d'autre cause apparente de mort dans le »cadavre d'un grand nombre de sujets qui ont succombé aussi promptement » (lettre de M. de Girardin à Musset-Pathay).

Musset-Pathay a opposé à ce procès-verbal la consultation suivante du docteur Pétroz : « Un homme qui est frappé d'apoplexie ne tombe pas comme un corps d'une seule pièce ; ses forces l'abandonnent, ses genoux fléchissent. Dans la supposition d'une chute violente, le front frappant sur le sol, il y a contusion, déchirure ; le sang coule mais ne jaillit pas : s'il s'en échappe, c'est pendant la vie ; après la mort, il n'y a pas de raison pour qu'il continue de couler. Ce qu'on appelle apoplexie séreuse n'est qu'un épanchement de sérosité dans les ventricules du cerveau, rarement à sa surface ; cet épanchement ne peut se faire brusquement ; il est le résultat d'une maladie antécédente, dont les symptômes doivent être dans tous les cas très marqués. Souvent le passage de la vie à la mort laisse former dans les cavités du cerveau un épanchement peu abondant, qui n'est qu'un dernier effort d'exhalation. Un épanchement de huit onces de liquide dans le crâne est énorme, hors le cas d'hydrocéphale[212] ; Il est plus extraordinaire encore de supposer cette quantité entre la surface du cerveau et de ses membranes, surtout d'admettre que cette quantité de liquide s'est produite spontanément et sans maladie antécédente, et de faire dépendre la mort de l'individu de la pression du liquide, l'individu ne s'étant plaint pendant la dernière heure de sa vie que de symptômes que la compression fortement exercée sur le cerveau annulerait s'ils existaient » (Musset-Pathay, *Réplique à M. de Girardin*).

Sur cette consultation, Musset-Pathay prononce que le procès-verbal des experts est erroné et qu'il ne mérite aucune confiance. Je vais essayer de démontrer les nombreuses erreurs qu'a commises M. le docteur Pétroz.

Il est maintenant reconnu par le plus grand nombre des pathologistes, que dans l'apoplexie séreuse proprement dite, le cerveau et ses membranes n'offrent aucune altération appréciable. Tout consiste, en apparence du moins, dans l'épanchement de sérosité. M. Pétroz a confondu l'apoplexie séreuse avec l'hydrocéphale aiguë, qui, en effet, est presque toujours symptomatique d'une lésion du cerveau ou de ses

Copyright Arvensa Editions

membranes. Je dis *presque toujours*, car il existe quelques cas d'hydrocéphale aiguë, très rares à la vérité, dans lesquels l'épanchement séreux n'a paru accompagné d'aucune altération de ce genre. Mais faut-il absolument rattacher l'épanchement séreux signalé dans le procès-verbal des experts à une maladie antécédente ? M. Pétroz a oublié que Rousseau était atteint d'aliénation mentale partielle, qu'il était *monomane ;* voilà la maladie antécédente. Or, tous les médecins savent que des épanchements considérables de sérosité dans la cavité de l'arachnoïde[213] terminent quelquefois la vie des aliénés.

Je conviens avec M. Pétroz que la quantité de sérosité (8 onces) énoncée par les experts est très considérable, mais il se trompe en affirmant que cette quantité ne peut exister dans le crâne que dans le cas d'hydrocéphale chronique, et en doutant qu'on puisse l'observer entre le cerveau et ses membranes. Voici une observation du docteur Martin Solon, rapportée par le professeur Andral, et qui réfute complètement les deux assertions de M. Pétroz : « À l'autopsie, on trouva l'arachnoïde soulevée par un liquide séreux qui infiltrait la pie-mère[214], et pouvait être évalué à *cinq ou six onces*. On trouva, en outre, les ventricules latéraux[215] *remplis* d'une sérosité de même nature » (Andral, *Clinique médicale*, t. V). Ici il y avait de la sérosité épanchée dans la pie-mère, comme dans l'autopsie de Rousseau ; l'expression inexacte employée par les experts : « *entre la surface du cerveau et de ses membranes* », ne peut être interprétée que de cette manière. Cette sérosité s'élevait à *cinq ou six onces*, ce qui s'approche déjà de la quantité signalée par les experts, et rien n'empêche de croire qu'elle puisse aller, dans certains cas, jusqu'à huit onces. En outre, les ventricules latéraux étaient *remplis* de sérosité, dit Andral ; d'où l'on doit conclure que la quantité totale de l'épanchement devait surpasser de beaucoup celle qui a été indiquée dans le procès-verbal d'autopsie de Rousseau. M. Pétroz dit qu'un épanchement *de huit onces de liquide dans le crâne* ne peut être observé que dans le cas d'hydrocéphale chronique ; or, dans l'observation d'Andral ci-dessus citée, il s'agit, non d'une hydrocéphale chronique, mais d'une apoplexie séreuse dont les symptômes ont du rapport avec ceux de la maladie qui termina la vie de Rousseau. Il y a donc encore erreur dans la prétendue rectification de M. Pétroz. Je reviendrai tout à l'heure sur l'observation ci-dessus citée.

Copyright Arvensa Editions

Dans l'observation 21ème de la *Clinique* d'Andral (tom. V, pag. 94), on lit ce qui suit : « Une quantité médiocre de sérosité limpide infiltre la pie-mère de la convexité des hémisphères cérébraux. Les deux ventricules latéraux sont confondus avec le troisième [216] en une seule et énorme cavité d'où s'écoulent *deux verres*, *au moins*, d'une sérosité limpide comme de l'eau de roche » (le verre médicinal est de 4 onces). Andral ajoute : « Il n'existe dans l'encéphale aucune autre lésion appréciable. Ce cas nous paraît fournir un exemple de la maladie, peu commune, désignée sous le nom *d'apoplexie séreuse*. » Dans cette observation, en réunissant la sérosité de la pie-mère et les *huit onces*, *au moins*, contenues dans les ventricules latéraux, on a encore un total supérieur à celui qui est énoncé dans le procès-verbal des experts ; l'assertion de M. Pétroz sur la quantité de liquide que peut contenir le crâne, sans qu'il y ait hydrocéphale chronique, est donc de nouveau réfutée.

Pour ne pas trop *hérisser* ma thèse, je ne ferai qu'indiquer, à ceux qui voudraient approfondir la question, neuf observations de Dance, médecin de l'Hôtel-Dieu, et dans lesquelles la quantité de sérosité contenue dans les ventricules latéraux variait de *sept à huit onces* (voyez *Archives de Médecine*, décembre 1829, t. XXI, p. 608). J'ajoute que les annales de la science fournissent un très grand nombre de faits aussi concluants.

M. Pétroz dit que l'épanchement cérébral ne peut se faire brusquement : je vais prouver le contraire. « Dans quelques cas de méningite, dit le professeur Andral, où le tissu cellulaire sous-arachnoïdien (pie-mère) contenait une grande quantité de sérosité, nous avons été frappés de l'espèce d'œdème (infiltration séreuse) dont la substance cérébrale était elle-même le siège. En pressant entre les doigts cette substance coupée par tranches, on en exprimait en grande quantité un liquide séreux semblable à celui qui infiltrait la pie-mère. Cet œdème cérébral est la seule altération que nous ayons rencontrée chez un individu dont nous avons récemment ouvert le cadavre, et qui, cinq heures environ avant sa mort, *était tombé tout à coup privé de connaissance et de mouvement.* Il mourut avec tous les symptômes qui caractérisent une forte attaque d'apoplexie. *Voilà un cas d'apoplexie séreuse* » (Andral, *Clinique,* t. V, pag. 154). « Un homme, dit le même professeur, entra à la Charité, en décembre 1821. *Tout à coup*, *sans cause connue*, *il perdit connaissance*. *La mort eut lieu dans la nuit*. L'autopsie révéla un épanchement de plus d'un

Copyright Arvensa Editions

verre dans les ventricules latéraux. *Les centres nerveux ne présentèrent aucune altération*. Ce cas est encore un exemple bien tranché d'apoplexie dite séreuse » (*Clinique,* t. V, p. 98).

Voici deux cas d'apoplexie séreuse où l'épanchement se fit brusquement, puisque la perte de connaissance et de mouvement fut instantanée ; M. Pétroz s'est donc encore trompé sur ce point. Le trait qui termine sa consultation m'a paru peu intelligible ; à tout hasard, je dirai qu'on observe assez souvent des symptômes précurseurs dans les apoplexies sanguines ou séreuses. Rousseau a donc pu en éprouver, il a même pu être frappé de l'idée que ces symptômes annonçaient sa mort prochaine. Cette espèce de pressentiment n'est pas rare chez les malades. Musset-Pathay a donc eu tort de dire : « Quand on est frappé d'apoplexie et qu'on meurt dans l'attaque, on ne voit pas arriver sa dernière heure ». Cela n'est vrai que des apoplexies sans symptômes précurseurs.

M. Pétroz n'admet pas que la mort puisse résulter de la pression du liquide sur |e cerveau. Je sais que cette opinion a été soutenue. Il est certain qu'on a vu des épanchements médiocres de sérosité produire instantanément la mort. Les observations 11ème, 16ème, 26ème et 28ème de Morgagni [217], toutes relatives à des apoplexies séreuses, accompagnées de mort subite, ne signalent que des épanchements de ce genre, et rien dans l'état des autres organes qui puisse expliquer la rapidité de la mort. Frappé de cette espèce de paradoxe physiologique, Morgagni ayant constaté la saveur fortement salée de la sérosité, supposa qu'indépendamment de la compression, elle exerçait sur le cerveau une action délétère. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, il demeure toujours certain que si, dans les cas d'apoplexie séreuse mentionnés par Morgagni, la mort a pu résulter d'épanchements peu considérables, à plus forte raison a-t-elle pu être occasionnée par celui qu'ont mentionné les experts qui ont ouvert le corps de Rousseau. Tout ce qu'on pourrait accorder à M. Pétroz, c'est qu'ils ont eu tort d'affirmer que la mort fut causée par la compression du liquide, et je viens de démontrer que cette erreur, si c'en est une, est absolument indifférente. J'ajoute, à tout ce que je viens de dire, que l'apoplexie séreuse, quoique démontrée par des observations d'une authenticité irrécusable, est une maladie assez rare, relativement aux autres affections cérébrales ; que sa nature et ses causes sont encore peu connues, et que, par conséquent, un praticien ne saurait être trop

Copyright Arvensa Editions

réservé quand il s'agit de prononcer sur son existence et sur ses symptômes. Cette réflexion achèvera de faire sentir tout ce qu'il y a de hasardé dans la consultation de M. Pétroz. Il me reste à examiner son objection sur la chute de Rousseau. Un homme qui perd tout à coup connaissance, et l'on a vu que cela peut avoir lieu dans l'apoplexie séreuse, ne s'affaisse pas sur lui-même, comme le prétend M. Pétroz, il tombe comme frappé par la foudre, à la manière des épileptiques. Rousseau a donc pu tomber ainsi. Thérèse n'a pas dit que le *sang jaillit* ; elle a dit : *j'étais couverte du sang qui coulait du front de mon mari,* et cela s'explique par les efforts qu'elle fit pour le relever. Corancez, dans sa relation, a prétendu que les experts n'avaient pas parlé du trou à la tête, dont il est question dans la Lettre de M. de Girardin. C'est une erreur, et Musset-Pathay ne s'en est pas aperçu. Les experts ont mentionné *une légère déchirure au front, occasionnée par la chute sur le carreau de la chambre.* Musset-Pathay, d'après Corancez, a pris au sérieux ce mot de *trou.* Il ne devait pas ignorer pourtant que dans le langage vulgaire, toute plaie un peu profonde des téguments du crâne est un *trou*, et qu'il n'en faut pas conclure qu'il existe une perforation des os de cette partie. Les experts ont signalé ce qu'ils ont vu et ce qui est si évident dans le plâtre de Houdon, une légère déchirure de la peau du front. Musset-Pathay prétend qu'une déchirure ne peut fournir assez de sang pour couvrir les vêtements d'une personne ; c'est-à-dire qu'il prend aussi à la lettre l'hyperbole vulgaire employée par Thérèse : *j'étais couverte du sang de mon mari.* Il ignorait, d'ailleurs, que lorsqu'une blessure divise une veine considérable qui parcourt le front de haut en bas, ou même quelques-unes de ses ramifications, il y a beaucoup de sang répandu. C'est même ce qui fait qu'on pratique quelquefois sur cette veine l'opération de la saignée. Or, la déchirure qu'on observe sur le plâtre de Houdon est précisément placée, par sa partie interne, sur le trajet de ce vaisseau. Voilà donc le sang justifié. Enfin, Musset-Pathay a poussé l'opiniâtreté jusqu'à repousser le témoignage de Houdon, qui, dans une lettre du 8 mars 1819, adressée à M. Petitain, certifiait n'avoir observé qu'une déchirure au front et non un *trou,* et disait n'avoir pas tenu le propos que lui attribuait Corancez, attendu que, quand même le trou eût existé, un artiste ne pouvait éprouver d'embarras pour exécuter l'opération du modelage[218]. À tout cela, Musset-Pathay répond que Houdon *avait perdu la mémoire !* (Hist., t. I^er^). Si

Copyright Arvensa Editions

Houdon eût certifié le *trou,* Musset-Pathay eût-il récusé son témoignage ?

J'ajoute à tout ce qui précédé qu'il est très difficile de concevoir comment *cinq médecins* purent mentir à leur conscience et certifier solennellement une fausseté, uniquement pour se prêter au désir assez futile de M. de Girardin, de dérober au public la connaissance du suicide. M. Le Bègue de Presle. dans sa *Relation*, dit que l'autopsie eut lieu en présence de *dix personnes !* Voilà bien du monde dans le secret. Supposez qu'un seul de ces témoins eût parlé, quelle honte pour M. de Girardin, et quelle grave responsabilité pour les gens de l'art, ses *compères !* Musset-Pathay, que rien n'embarrassait, parce que son amour-propre était en cause, dit que la révélation eut lieu. Qu'en savait-il ? Est-ce parce que le bruit du suicide se répandit aux environs ? Mais un bruit n'est-il pas souvent un mensonge ou une erreur ? D'ailleurs ce bruit, je le répète, pouvait venir de Paris et non d'Ermenonville. Corancez, qui y vint avec son beau-père ; qui, par ce dernier, fit parler les gens de la maison, dut apprendre ce bruit et savoir que le révélateur était un des témoins de l'autopsie. En ce cas, il y avait certitude ; pourquoi donc n'a-t-il pas affirmé le suicide, au lieu de dire : *Je n'en sais rien, mais je le crois.* D'Escherny, qui croit aussi au suicide, dit, dans ses *Mélanges*, t. III, qu'il eut un long entretien avec le garde forestier qui embauma le corps de Rousseau. Il dut sans doute le questionner sur la blessure au front ; pourquoi n'en dit-il absolument rien ? Objectera-t-on que cet homme a pu nier le trou ? soit : il fallait au moins citer cette négation. Les riens sont importants dans l'étude des caractères, en voici un qui achève de peindre celui de d'Escherny. Le garde forestier lui disait : « Ah ! si j'avais su quel homme était ce M. Rousseau, j'aurais fait ma fortune. Je l'ai embaumé, j'ai touché son cœur, ses entrailles, j'ai coupé ses cheveux, j'ai *eu un doigt de lui* [219] ; j'ai remis le tout bien proprement dans le cercueil. Des gens m'ont offert *cent louis*, pour une touffe de cheveux ou pour des morceaux de ses vêtements. » Là-dessus, d'Escherny lui ayant dit qu'il eût dû vendre aux curieux les *premières guenilles venues*, le garde lui répondit qu'il était *trop honnête homme pour tromper personne*. Telle était la dure leçon que *M. le comte* d'Escherny se faisait donner par un domestique, et qu'il ne rougissait pas d'avouer publiquement !

En réunissant cette discussion partielle à celle dans laquelle J'ai examiné les autres circonstances de la mort de Rousseau, je crois pouvoir

Copyright Arvensa Editions

conclure : 1° que le suicide ne repose sur aucun fait prouvé ; 2° qu'il n'a été soutenu que par des hommes hostiles ou suspects ; je fais exception pour l'honnête Musset-Pathay, chez qui cette opinion n'était qu'une affaire de système ; 3° que Corancez, dont la seule autorité lui a paru décisive, est un de ces hommes hostiles ; *qu'il a refusé de voir le corps de Rousseau*, et que, par cela seul, il a décelé sa mauvaise foi et résolu la question[220] ; 4° que la version du suicide fut imaginée d'avance et propagée dans un but diffamatoire, qui se rattachait au système réalisé du vivant de Rousseau et continué après sa mort, comme on va le voir dans le chapitre suivant.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes

Annexes

ESSAI SUR VIE ET LE CARACTÈRE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Table des matières du titre

Liste des Annexes

Liste générale des titres

Chapitre IX. – Des calomnies intentées contre la mémoire de Rousseau depuis sa mort jusqu'à nos jours. – Réfutation de quelques jugements erronés

À la fin de novembre 1778, Mme de La Tour-Franqueville écrivait ce qui suit à Fréron fils, qui avait succédé à son père dans la rédaction de *l'Année littéraire*[221] : « Je ne puis m'empêcher de déplorer la destinée d'un homme à qui ses talents et ses vertus devaient en procurer une si différente. Depuis que nous l'avons perdu, presque tous ceux qui ont parlé de lui ont plus ou moins ouvertement insulté à sa cendre. Il semble qu'on ait pris à lâche d'avilir la mémoire d'un homme dont la noble fierté osa lutter contre tous les genres d'infortunes » (édition de Genève, t. XXX, pag. 14). Ailleurs, elle parle des manœuvres employées par les encyclopédistes pour empêcher la publication de ses apologies, et elle ajoute : « Si l'on n'attaquait que les écrits de Rousseau, on pourrait se taire ; mais ce sont ses mœurs, ses intentions, ses principes qu'on calomnie avec une fureur sans frein et sans exemple »[222].

Un autre écrivain contemporain, dont j'ai déjà parlé, Eymar, de Marseille, s'exprime ainsi : « Je n'expliquerai pas comment il est arrivé qu'au sein d'une nation éclairée, des hommes, et surtout des gens de lettres, d'ailleurs si opposés entre eux d'opinions et de conduite, se soient trouvés réunis en un seul point, celui d'outrager une mémoire respectable, et de traîner dans la fange, avec un acharnement jusque-là sans exemple, un écrivain et des ouvrages que la génération précédente avait couverts d'éloges et d'admiration » (*Œuvres inédites de Rousseau,* publiées par Musset-Pathay, t. II). Eymar se trompe de beaucoup, quant aux *éloges* qui

Copyright Arvensa Editions

regardent la personne de l'écrivain ; il est clair qu'il était peu au fait des détails de la destinée de Rousseau. Toutefois, j'ai dû citer son témoignage, parce qu'il émane d'un homme qui ne se passionnait pas, et qui rapportait ce qu'il avait vu. Rechercher dans les écrits périodiques du temps les traces de ce débordement de haine ; exhumer tous les pamphlets dans lesquels la mémoire de Rousseau était outragée, ce serait abuser de la patience du lecteur ; et d'ailleurs, ces tristes productions ont en grande partie disparu aujourd'hui. Les deux citations qui précèdent suffiront pour donner une idée de ce qui dut être publié immédiatement après la mort de Rousseau. On l'a vu, dans ses *Rêveries* (deuxième *Promenade*), prédire ce déchaînement général ; ces traits de sagacité du pauvre monomane n'ont pas été remarqués. Mais si je dois laisser dans l'oubli où elles sont tombées les méprisables attaques des folliculaires du temps, il en est d'autres que je ne puis me dispenser de faire connaître. J'ai longuement parlé ailleurs des *Notes* de Diderot sur la Vie de Sénèque, et j'en ai démontré l'affreuse méchanceté. Elles parurent en 1779, *neuf ans* avant la publication de la seconde partie des *Confessions.* Cependant Diderot connaissait cette seconde partie, puisqu'il en a parlé avec une sorte de rage. Rousseau avait donc été dénoncé par ceux auxquels il avait confié ou lu ses *Confession »* [223] ; nouvelle preuve que ses accusations étaient très souvent fondées ». Naigeon, disciple et éditeur de Diderot, ajouta à ses *Notes* sur la Vie de Sénèque, des commentaires tout à fait dignes de son maître ». Mme de La Tour, dans une lettre à Fréron, du 15 mars 1779, flagella rudement Diderot et son éditeur (on trouve cette lettre dans le tome XXX de l'édition de Genève, pag. 141). Du Peyrou y joignit la note suivante, qui m'a paru mériter d'être citée : « Les liaisons intimes dont parle Diderot ont existé en effet, mais elles se sont brusquement converties, d'une part en éloignement, dès que Rousseau eut appris à connaître ces prétendus amis ; d'autre part, en haine, *d'abord sourde*, *aujourd'hui très déclarée*, dès que ces messieurs se sont vus pénétrés et en ont pressenti la conséquence ». Ce témoignage de du Peyrou est d'autant plus précieux, qu'on a vu qu'il n'avait pas toujours été juste envers son ami.

Pendant que les journaux, les notes, les propos de société achevaient de ruiner sans risques et à coup sûr l'honneur de Rousseau, d'Alembert, un de ses plus dangereux ennemis, parce qu'il cachait sa haine, élaborait une

Copyright Arvensa Editions

diatribe calomnieuse qui devait mettre le sceau à cette noble entreprise ; c'était le prétendu *Éloge de Milord Maréchal*. Avant d'analyser cette pièce, aussi méprisable par le style que par l'intention, je prie le lecteur de recourir aux articles biographiques de Musset-Pathay sur d'Alembert et Georges Keith *(Hist.,* t. II). Ils y trouveront, relativement au caractère de l'académicien, des renseignements importants que beaucoup de biographes ont cru devoir taire ou atténuer, et, quant à ce qui concerne Georges Keith, la rectification de plusieurs erreurs graves commises par l'auteur de son article dans la *Biographie universelle.*

L'Éloge de Milord Maréchal parut au commencement de 1779. D'Alembert, après l'avoir lu à l'Académie, s'empressa de le faire imprimer. Voici le trait qui regarde Rousseau : « Une personne très estimable, que Milord honorait de son amitié et de sa confiance, nous a écrit ces propres paroles : Milord m'avait donné sa correspondance avec Rousseau, en me recommandant de ne l'ouvrir qu'après sa mort. Je dois cette justice à sa mémoire, que, malgré les justes sujets de plaintes qu'il avait contre Rousseau, *jamais je ne lui ai entendu dire un mot qui fût à son désavantage.* Il me montra seulement la dernière lettre qu'il en reçut et me conta l'affaire de la pension (celle qu'il avait faite à Rousseau, en 1765). *Cette lettre était remplie d'injures.* Le philosophe genevois lui écrivit un jour qu'il était content de son sort, mais qu'il gémissait sur les malheurs dont sa femme était menacée, en cas qu'elle vint à le perdre ; qu'il voulait absolument lui procurer par son travail six cents livres de rente. Milord Maréchal *se fit un plaisir de donner à cette lettre le sens que lui suggéraient l'élévation et la bonté de son âme.* Il assura au mari et à la femme la rente qui manquait à leur bonheur. La *vérité* nous oblige de dire, *et ce n'est pas* sans *un regret bien sincère*, que le bienfaiteur eut depuis fort à se plaindre de celui qu'il avait si noblement obligé. Mais la mort du *coupable,* et les justes raisons que nous avons eues de nous en plaindre nous-même, nous obligent *à tirer le rideau* sur ce détail affligeant, dont les preuves sont malheureusement consignées dans des lettres authentiques. Ces preuves n'ont été connues que depuis la mort de Milord Maréchal, *car il gardait toujours le silence sur les torts qu'on pouvait avoir avec lui.* Il est triste qu'après tant de marques d'estime et d'intérêt données à Rousseau, le bienfaisant, le paisible Milord, qui aurait pu s'attendre à l'amitié, n'ait pas même éprouvé la reconnaissance. Milord Maréchal avait pris beaucoup de part à la querelle trop affligeante et trop connue faite à M. Hume par

Copyright Arvensa Editions

Rousseau. *Le respect que nous devons à la vérité* nous oblige de dire que l'équitable Milord donnait à M. Rousseau le tort qu'il avait si évidemment aux yeux de ses partisans les plus zélés. Milord conserva soigneusement toute la correspondance qu'il avait eue avec ces deux illustres écrivains, et que peut-être il faudrait supprimer pour l'honneur du philosophe genevois, si celui du philosophe écossais n'y était intéressé. » Il est déjà clair que le but de ce plat écrit n'était pas de faire l'éloge de Milord Maréchal, mais d'injurier la mémoire de Rousseau. À peine eut-il paru que la fidèle *Marianne* (Mme de La Tour) en entreprit la réfutation, sous ce titre audacieux pour le temps : *Procès de l'esprit et du cœur de M. d'Alembert*. Cette pièce, quoique bien raisonnée et très spirituelle, est verbeuse, diffuse, et pleine d'une exaltation féminine qui fatigue (voir édition de Genève, t. XXX, pag. 6). Je me borne à en citer une réflexion frappante D'Alembert fait dire à son estimable correspondant que Milord Maréchal, *malgré ses justes sujets de plainte,* n'avait jamais dit contre Rousseau un mot qui fût à son désavantage : et cependant ce même Milord, si discret et si généreux, communiqua audit correspondant une prétendue lettre de Rousseau, à lui adressée et *remplie d'injures,* tout en lui recommandant de n'ou*vrir sa correspondance qu'après sa mort !* On conviendra que c'était une singulière manière d'épargner Rousseau, et que le bon Georges Keith joue là, sous la plume de l'académicien, un assez triste rôle. Le haineux panégyriste n'a pas vu qu'en calomniant Rousseau, il avilissait aussi son noble bienfaiteur. « Infortuné Milord, s'écrie Mme de La Tour, il faudrait vous défendre contre celui qui s'est chargé de vous louer ! » Ce sont là de ces heureuses bévues auxquelles les fourbes sont assez sujets, Dieu merci, et qui simplifient beaucoup la besogne du critique. Ce n'est pas la seule, comme on va le voir. D'Alembert avait parlé d'une lettre d'injures adressée par Rousseau à son bienfaiteur ; il avait donné à entendre que la pension de six cents livres avait été mendiée ; il avait affirmé que les preuves de l'ingratitude du protégé étaient consignées dans des *Lettres authentiques.* Il comptait que ces imputations seraient acceptées sur parole, que personne ne s'aviserait de demander à voir ces lettres si effrontément annoncées, et qu'on n'aurait pas même la curiosité de connaître le nom de l'*estimable correspondant*. Mme de La Tour se douta que l'académicien mentait sur tous les points. Elle commença par écrire à du Peyrou, pour lui demander tous les renseignements qu'il pouvait avoir sur les rapports de Rousseau avec Milord Maréchal. Du Peyrou lui répondit par la lettre suivante que je

Copyright Arvensa Editions

cite tout entière, à cause de son importance et parce qu'elle honore son auteur : « Depuis vendredi matin, madame, moment de la réception de votre lettre du 3 de ce mois, je n'ai cessé de m'occuper des éclaircissements que vous me demandez. Mon état de faiblesse, qui ne me permet pas encore de quitter le lit, n'a pu ralentir mon zèle. La nature des questions que vous m'adressez intéresse mon cœur autant que le vôtre. Je vois que vous êtes indignée, comme moi, de l'imputation calomnieuse contre Rousseau, dont M. d'Alembert a osé profaner l'Éloge prétendu d'un homme digne, en effet, de tous les éloges, mais au-dessus de ceux que M. d'Alembert peut lui donner. J'ignore si, dans son *Éloge*, il a étayé son accusation de quelques témoignages plus probants que le sien, ou s'"il s'est flatté que sa simple assertion aurait en Europe le même poids qu'elle peut avoir dans quelques cercles de Paris ; je dirai seulement qu'avant de publier son *Éloge*, il avait cherché à accréditer son accusation contre Rousseau dans des conversations de société, en s'étayant d'un secrétaire de Milord Maréchal ; or, ce secrétaire ne peut être que le sieur Junod, *mort depuis quelques années.* Sans doute que M. d'Alembert ne cite le témoignage d'un mort contre un mort, qu'appuyé de preuves par écrit. En attendant qu'il les produise, comme l'honneur le lui prescrit, si du moins il en a encore un germe, je vais, madame, mettre sous vos yeux les éclaircissements que vous me demandez. J'ai compulsé une centaine de lettres toutes originales écrites de la main de Milord ; les extraits de quelques-unes de ces lettres vous feront sûrement regretter, comme à moi, que des considérations de convenance ne permettent pas la publication entière d'une collection »si honorable pour deux cœurs tels que ceux de Milord et de Jean-Jacques. Il n'y a pas une de ces lettres qui n'offre des traits de générosité, de délicatesse, de sensibilité, de raison, de vertu ; pas une qui ne caractérise par les expressions et par les choses, cette tendre et paternelle expression de Lord Maréchal : *Mon fils chéri...* Non, madame, Jean-Jacques n'a pu donner d'autres chagrins à Lord Maréchal que sa querelle avec Hume[224] ; et si, à cette époque, l'affection du lord s'est ralentie, elle n'a jamais cessé totalement. Je sais, de Jean-Jacques lui-même, qu'il recevait quelquefois des nouvelles de ce respectable ami ; je sais, de Milord, qu'en ralentissant sa correspondance par des raisons fondées sur son âge, il désirait et demandait des nouvelles de *son Jean-Jacques.*

Copyright Arvensa Editions

J'ai vu celui-ci à mon passage à Paris, en mai 1775, m'exprimer avec effusion ses sentiments de tendresse et de vénération pour l'homme qu'il aimait et respectait au-dessus de tous les autres hommes. Je l'ai vu s'attendrir au récit des preuves multipliées que j'avais eues, à Valence, en Espagne, du souvenir plein de tendresse et de respect qu'on y conservait pour ses vertus. Malheureusement, notre ami, avant sa retraite à Ermenonville, a brûlé la majeure partie des papiers qui lui restaient, il n'a pas dépendu de lui que ce qui était entre mes mains n'ait subi le même sort, tant il attachait peu d'importance aux titres les plus précieux qu'il eût à opposer à la rage de ses calomniateurs. Ses écrits subsisteront, c'est son cœur »qui les a dictés. La postérité le jugera d'après ces écrits, et ses lâches ennemis, qui s'acharnent sur son cadavre, seront trop heureux d'échapper par l'oubli à l'exécration. Je me suis peut-être trop abandonné aux mouvements de mon cœur ; je n'en désavoue pourtant aucun. Vous pouvez, madame, faire de cette lettre, et des morceaux qui l'accompagnent et qui la suivront, l'usage que vous jugerez à propos. Vous pouvez me nommer sans scrupule, vous pouvez même assurer que je suis prêt à communiquer, à qui le voudra, les pièces originales ou leurs copies authentiques, et défier les accusateurs de Rousseau d'en produire d'équivalentes. »

Voici les lettres que du Peyrou avait jointes à la sienne. Milord Maréchal à Rousseau, 6 mars 1764 : « J'ai acheté pour trente mille guinées une de mes terres. J'ai eu le plaisir de voir le bon cœur de mes compatriotes. Personne ne s'est présenté à l'encan pour acheter, et la salle et la rue retentissaient de battements de mains, quand la terre me fut adjugée. Ceci cependant me jette dans des affaires que je n'entends pas et que je déteste. L'unique profit qui me revient est de pouvoir, par le revenu de mon achat, faire quelque bien à des gens que j'estime et que j'aime. *Mon bon et respectable ami*, vous pourriez me faire un grand plaisir en me permettant de donner, soit à présent, ou par testament, cent louis à Mlle Levasseur. Cela lui ferait une petite rente viagère pour l'aider à vivre [225]. Je n'ai pas de parents proches, personne plus de ma famille ; je ne puis emporter mon argent dans l'autre monde. Mes enfants Émetuella, Ibrahim, Stépan, Molcho, sont déjà pourvus suffisamment ; j'ai encore un *fils chéri*, c'est mon bon sauvage ; s'il était un peu traitable, il rendrait un grand service à son ami et serviteur. »

Copyright Arvensa Editions

Réponse de Rousseau, 31 mars 1764. « Sur l'acquisition que vous avez faite, et sur l'avis que vous m'en avez donné, Milord, la meilleure réponse que j'aie à vous faire est de vous transcrire ici ce que j'écris à la personne que je prie de donner cours à cette lettre (Mme de Boufflers). « Tous les plaisirs, madame, ont beau être pour les méchants, en voici un que je les défie de goûter, Milord n'a rien de plus pressé que de me donner avis du changement de sa fortune ; vous devinez aisément pourquoi. Félicitez-moi de tous mes malheurs, madame, ils m'ont donné pour ami Milord Maréchal. » Sur vos offres qui regardent *Mlle Levasseur et* moi, je commencerai par vous dire que, loin de mettre de l'amour-propre à me refuser à vos dons, j'en mettrais un très noble à les recevoir. Ainsi, là-dessus, point de dispute. Les preuves que vous vous intéressez à moi, de quelque nature qu'elles puissent être, sont plus propres à m'enorgueillir qu'à m'humilier, et je ne m'y refuserai jamais, soit dit une fois pour toutes. Mais j'ai du pain quant à présent, et, au moyen des arrangements que je médite (son édition générale), j'en aurai pour le reste de mes jours ; que me servirait le surplus ? Rien ne me manque de ce que je désire et qu'on peut avoir avec de l'argent. Milord, il faut préférer ceux qui ont besoin à ceux qui n'ont pas besoin ; je suis dans ce dernier cas. D'ailleurs je n'aime pas qu'on me parle de »testament. Je ne voudrais pas être, moi le sachant, dans celui d'un indifférent, jugez si je voudrais me savoir sur le vôtre. Vous savez, Milord, que Mlle Levasseur a une petite pension de mon libraire, avec laquelle elle peut vivre quand elle ne m'aura plus. Cependant j'avoue que le bien que vous voulez lui faire m'est plus précieux que s'il me regardait directement, et je suis extrêmement touché de ce moyen trouvé par votre cœur de contenter lace bienveillance dont vous m'honorez ; mais s'il se pouvait que vous lui appliquassiez plutôt la rente de la somme que la somme même, cela m'éviterait l'embarras de la placer, sorte d'affaire où je n'entends rien. »

De Milord à Rousseau, 13 avril 1764 (écrite avant d'avoir reçu la lettre précédente). « Je n'aurai que deux choses à regretter en Ecosse, le soleil de la Bendita Valencia, *et mon fils le Sauvage*. Dans ma dernière, je lui fais une proposition très raisonnable ; je ne sais ce qu'il me répondra. Rien qui vaille, j'ai peur. Bonjour, je vous embrasse de la plus tendre amitié. »

Réponse de Milord à la lettre de Rousseau du 31 mars 1764. « Je ne puis vous exprimer le plaisir que votre *indulgence* m'a donné, j'en sens vivement la valeur. Je n'ai que le temps de vous assurer combien je suis votre

Copyright Arvensa Editions

serviteur et fidèle ami. »

De Milord à Rousseau, Postdam, 8 février 1765. Après avoir objecté à Rousseau, qui songeait déjà à se réfugier en Angleterre, que la vie y était d'une cherté excessive, Milord ajoutait : « Mon bon ami, si vous n'étiez pas plus sauvage que les sauvages du Canada, il y aurait remède. Parmi eux, si j'avais tué plus de gibier que je n'en »pourrais manger, je dirais au premier venu : Tiens, voilà du gibier ; il l'emporterait, mais Jean-Jacques le laisserait ; ainsi, j'ai raison de dire qu'il est trop sauvage. »

Du même au même, 22 mai 1765. « Ce qui me fâche, c'est la crainte que l'impression de vos ouvrages, à Neufchâtel, ne se faisant pas, il ne vous manque un secours nécessaire. Car *item,* il faut manger, et l'on ne vit pas de gland dans notre siècle de fer. Vous pourriez me rendre plus à l'aise que je ne le suis, et il me semble que vous le devriez. Vous m'appelez votre père, vous êtes homme vrai ; ne puis-je exiger, par l'autorité que ce titre me donne, que vous permettiez que je donne à mon fils cinquante livres sterling de rente viagère ? Emetuella est riche, Ibrahim a une petite rente assurée, Stepan de même, Motcho aussi. Si mon fils chéri avait quelque chose assurée pour la vie, je n'aurais plus rien à désirer dans ce monde, ni aucune inquiétude à le quitter. Seriez-vous à l'aise si vous étiez en doute que j'eusse du pain sur mes vieux jours ? Ne croyez-vous pas que la liaison d'amitié est plus forte que celle d'une parenté éloignée et souvent chimérique ? Moi, je la sens bien. Je n'ai plus personne de ma famille ; une terre que j'ai, de près de 30,000 livres de rentes, avec une bonne maison toute meublée, va à un parent fort éloigné, qui a déjà 40,000 livres de rentes. J'ai encore une petite terre à moi, et de l'argent comptant considérablement. Je voudrais, sur ma terre, vous assurer cinquante livres sterling. Rien n'est sûr que sur les terres. Soyez bon, indulgent, généreux, rendez votre ami heureux. »

Voilà comment Rousseau a mendié les secours de Milord Maréchal. Quel homme que ce Georges Keith, et quel malheur qu'un fourbe ait souillé de sa perfide rhétorique ce simple et noble caractère[226] !

Voici maintenant ce qu'écrivait Milord Maréchal à du Peyrou, relativement à Hume. Juillet 1766. « Notre ami Jean-Jacques est résolu de se retirer encore plus du commerce des hommes. Il se plaint de David et David de lui. J'ai peur que l'un et l'autre n'ait quelque tort : David, d'avoir écouté avec trop de complaisance les ennemis de notre ami ; et lui peut-

Copyright Arvensa Editions

être a pris cette indolence *de* David à ne pas prendre assez vivement son parti comme une association contre lui avec ses ennemis. J'en suis affligé, car David est si *bon homme* et notre ami a tant d'ennemis, que bien des gens seront portés à lui donner tort. »

19 septembre 1766. Milord au même. « La malheureuse querelle de notre ami avec David Hume me donne tous les jours plus de peine. Tout le monde en parle. Je ne puis justifier son procédé ; tout ce que je puis faire, c'est de justifier son cœur et de le séparer d'une erreur de son jugement qui a mal interprété les intentions de David. J'ai vu une lettre de d'Alembert là-dessus, qui se plaint aussi. Il dit qu'il avait parlé très favorablement de M. Rousseau, ici à la table du roi ; ce qui est vrai ; *mais je n'assurerais qu'il n'avait pas changé d'avis, même avant cette dernière affaire, etc. »*

Il y a des remarques importantes à faire sur cette lettre. Le bon Milord ne peut se résoudre à condamner Rousseau, ni Hume. Si Mme de Boufflers, avec laquelle il correspondait, lui eût appris que ce Hume, si *bon homme*, avait fourni le trait le plus cruel de la lettre du roi de Prusse, il eût probablement modifié son jugement, un peu partial, car, sans s'en douter, il incline pour Hume. Quant à d'Alembert, il avait parlé favorablement de Rousseau à la table du roi de Prusse : je le crois bien, Milord Maréchal était à la cour de Berlin, peut-être même était-il présent ; l'*arlequin* jouait parfaitement son rôle. Cependant on voit par la fin de la lettre de Milord que celui-ci n'était pas tout à fait sa dupe.

28 novembre 1766. « J'ai une lettre de M. Rousseau. Des plaintes contre moi avec bien de la douceur d'avoir mal interprété son refus de la pension du roi. L'autre lettre (de Rousseau) est sur ce que je vous ai écrit ; comme je vous écris de mémoire, et que la mienne me manque beaucoup, Je ne sais pas du tout ce que je vous ai dit dans cette lettre dont il est question (dans la seconde lettre de Rousseau)[227]. Bien sais-je que je ne vous ai écrit que dans l'espérance que vous pourriez lui ôter ses soupçons contre Hume qui, je voyais, seraient trouvés injustes de tout le monde ; j'avais tâché de les lui ôter longtemps avant que la querelle éclatât, et vous pouvez vous-même juger si ce que je disais était d'un ami ou d'un a ennemi. *Je le regarde toujours comme un homme vertueux*, mais aigri par ses malheurs, emporté par sa passion et qui n'écoute pas assez ses amis. Je ne puis lui donner raison jusqu'à ce qu'il me paraisse l'avoir. Si dans la

Copyright Arvensa Editions

suite il me fait voir des preuves que Hume est un *noir scélérat* (le bon Milord oubliait que cette expression était de Hume et non de Rousseau), certainement je ne « lui donnerai pas raison, mais jusqu'à cette heure, je ne vois pas apparence de preuves solides. Il est bien affligeant pour moi qui aime la tranquillité d'être quasi forcé d'entrer dans une querelle entre deux amis *que j'estime.* Je crois que je prendrai le parti, nécessaire à mon repos, de ne plus parler ni écouler rien sur cette malheureuse affaire. Adieu, je vous embrasse. *P. S.* Comme je ne me souviens pas de ce que je vous ai écrit, que je n'ai pas copie de mes lettres, examinez-les. M. Rousseau ne me dit ni vos paroles, ni celles de ma lettre à vous que, pour bien juger, je devrais savoir. » Voici comme il finit : « Si je n'ai pas eu le tort que vous m'imputez, souvenez-vous, de grâce, que le seul ami sur lequel je compte, après vous (du Peyrou), me regarde, sur la foi de »votre lettre, comme un extravagant tout au moins. » Je crois essentiel de rappeler que Milord ne jugeait l'affaire que d'après la lettre de Rousseau à Hume (10 juillet 1766). J'ai fait voir, chap. v, combien il est facile de prendre le change sur la valeur réelle des arguments qu'elle contient ; il n'est donc pas étonnant que Milord n'y ait pas trouvé de *preuves solides*. De plus, par la nature de son caractère et par ses longues sympathies pour D. Hume, il était réellement prévenu en faveur de ce dernier. Pour s'en convaincre, on fera bien de relire toutes les lettres que Rousseau lui adressa à ce sujet, et surtout celle à du Peyrou, du 25 octobre 1766.

Il s'en faut certainement que tout soit clair dans la lettre de Milord Maréchal, ci-dessus citée ; mais ce qui y est évident, c'est que Rousseau ne lui adressa, au sujet de Hume, que *des plaintes avec bien de la douceur.* Il va sans dire que, sur le défi de du Peyrou, d'Alembert ne produisit ni la prétendue *lettre d'injures,* ni les *lettres authentiques* qui prouvaient l'ingratitude de Rousseau. Confondu sur ce point, il essaya de se tirer d'affaire au moyen d'une autre fourberie. On a vu dans la lettre de du Peyrou qu'il avait déjà mis en avant un secrétaire de Milord Maréchal, mort depuis quelques années ; il imagina de publier en entier la prétendue lettre du *correspondant estimable*, *M. Muzel-Stosch de Berlin : « C'est avec regret*, dit-il (toujours des regrets !), que je suis obligé de rendre publics plusieurs traits de cette lettre que j'avais supprimés par *ménagement* pour celui qui en est l'objet, *tant j'étais éloigné de vouloir aggraver ses torts*. » L'inexorable Mme de La Tour eut l'heureuse idée de faire imprimer la lettre de M. Muzel-Stosch, en regard de l'extrait qu'en avait donné d'Alembert

Copyright Arvensa Editions

dans son *Éloge*[228]. Il résulte de ce rapprochement que le seul passage de la lettre du correspondant qui ait été omis dans cet éloge est le suivant : « Milord Maréchal blâmait beaucoup Rousseau (au sujet de Hume), disant *qu'il faisait des folies pour faire parler de lui.* » Voilà le trait que d'Alembert prétendait avoir tu pour *ménager* Rousseau, comme si ce qu'il en a dit n'était pas plus outrageant que ce passage supprimé. En outre, l'académicien, tout rusé qu'il était, n'a pas senti qu'il flétrissait le noble caractère de Milord Maréchal, en attribuant à cet homme sincère un propos méprisant qui démentait les témoignages de son estime pour Rousseau, contenus dans les lettres ci-dessus citées. C'est la seconde fois que le panégyriste outrage son héros pour nuire à l'objet de sa haine. Ce seul trait suffirait pour le démasquer. Il est bon de dire que la prétendue lettre de Muzel-Stosch est datée du 21 novembre 1778. N'est-il pas singulier que l'*estimable correspondant* ait choisi, pour rompre le silence, précisément l'époque du débordement d'outrages et de calomnies qui eut lieu après la mort de Rousseau ? Que ne parlait-il donc de son vivant ?

Après la réfutation de Mme de La Tour, d'Alembert ne se tint pas pour battu ; il inséra, dans le *Mercure* du 27 novembre 1779, une note dans laquelle il persistait à se retrancher derrière son prétendu Muzel-Stosch, connu, disait-il, à *Berlin pour un très honnête homme,* mais ajoutant, prudemment, *qu'il avait passé la plus grande partie de sa vie hors de cette ville*. Mme de La Tour somma Muzel-Stosch de se montrer et de produire ses lettres. Muzel-Stosch ne parut pas, et ses lettres encore moins. Musset-Pathay affirme que les *recherches les plus soigneuses* n'ont pu faire découvrir à Berlin l'*estimable correspondant de l'honnête d'Alembert (Œuvres inédites de Rousseau*. t. II). La Harpe, dans sa réfutation de Ginguené, dit : « *J'ignore* pourquoi d'Alembert n'a pas nommé son *correspondant*, mais je n'ai aucune raison pour ne pas dire que la lettre qu'il cite est de M. Stosch, *très connu à Berlin*, et que la preuve de ce fait est dans plusieurs autres lettres de ce même M. Stosch, qui sont entre les mains de M. de Condorcet, qui m'autorise à le déclarer. » D'abord, d'Alembert a nommé son correspondant ; voilà déjà une erreur. De plus, ce correspondant, *très connu à Berlin,* n'a pu y être découvert, ni en personne, ni par la notoriété publique ; autre erreur. Quant aux lettres inédites de Muzel-Stosch, si elles eussent été si probantes, d'Alembert ne les eût pas tenues secrètes, et son ami Condorcet ne se fût pas borné à la déclaration

Copyright Arvensa Editions

vague que rapporte La Harpe, *il les eût publiées.* D'ailleurs, qui prouvera que ces lettres, ainsi que celle que d'Alembert a mise au jour, ne sont pas de la fabrique de ce fourbe ? La Harpe s'indigne contre cette supposition ; il objecte précisément ce qui est en question, *la probité* de l'académicien tant de fois démentie (*Supplément au Cours de littérature de La Harpe*, Barbier, 1823, pag. 221).

M. de la Borde, fermier général, publia, en 1778, un *Essai sur la musique moderne*, et trouva le moyen de faire de cet écrit un noir libelle contre la mémoire de Rousseau. Il fut un de ceux qui l'accusèrent d'avoir volé la musique du *Devin du village.* Mme de La Tour, toujours sur la brèche, réfuta durement le financier. M. de la Borde répliqua avec indécence et brutalité. Selon lui, Mme de La Tour, *ancienne maîtresse* de Rousseau, *était l'héroïne de son mauvais roman* ; c'était *une pauvre imbécile*, *une vieille sempiternelle*, etc. Il s'était vanté de posséder une *Vie de Rousseau*, écrite de sa main, il en avait même cité des traits. Du Peyrou, consulté par Mme de La Tour, répondit que cette prétendue *Vie* manuscrite n'était autre chose que la lettre de Rousseau à M. de la Martinière, lors de son aventure avec l'archimandrite grec *(Conf.*, liv. I^{er}). Musset-Pathay l'a transcrite dans le premier volume des *Œuvres inédites de Rousseau*. Toutefois, il prévient qu'il n'a pas vu l'autographe de cette lettre, mais seulement une copie qui lui a été communiquée par M. Dubois de Genève. Pour moi, je penche à croire que ce morceau n'est pas authentique, et je me fonde sur son style beaucoup trop correct pour avoir été l'ouvrage du jeune homme inculte auquel on l'attribue. Du Peyrou joignit aux renseignements qu'il adressa à Mme de La Tour un assez long commentaire sur le pamphlet du fermier général. Je n'y ai rien trouvé qui mérite d'être cité, si ce n'est le trait suivant qui prouve combien l'animosité contre Rousseau était grande parmi les littérateurs. « Lorsque parut « l'*Éloge de Milord Maréchal*, dit du Peyrou, tous les journaux s'empressèrent de se faire les échos de toutes les indignités attribuées à Rousseau. La scène change. Il paraît une justification de cet *infame* Rousseau (celle de Mme de La Tour, qui contenait les lettres de Milord), justification sans réplique, puisque c'est Milord Maréchal lui-même qui donne à son panégyriste les démentis les »plus formels. La brochure est envoyée à *tous les journalistes* et spécialement au rédacteur du *Journal encyclopédique. Tous ces échos de diffamation*, *si ardents à la promulguer*, *deviennent muets* »*quand il faut rendre hommage à la vérité* » (édit. de Genève, t. XXX, pag. 386). En compulsant avec soin le*Journal de*

Copyright Arvensa Editions

Paris, année 1779, je me suis assuré que la justification de Rousseau n'y fut pas insérée, et qu'il n'y est même fait aucune mention de l'*Éloge de Milora Maréchal.* Corancez, qui était un des principaux rédacteurs de ce journal, et qui, de temps en temps, affectait d'y insérer quelques traits d'apologie en faveur de Rousseau, tous vagues et même assez louches[229], laissa passer le libelle de d'Alembert, et plus tard il cita avec éloges *les larmes* de ce fourbe sur les *tracasseries* qu'il avait suscitées à Rousseau.

La première partie des *Confessions* parut en 1781. Du Peyrou, Moultou et M. de Girardin, furent les auteurs de cette publication, qui violait les dernières volontés de Rousseau. On sait qu'il avait recommandé d'attendre la fin du siècle. De la part de Moultou et de M. de Girardin, cette démarche ne surprend pas ; mais je ne puis comprendre que du Peyrou s'y soit associé. Les six derniers livres, dont les sujets intéressaient trop de personnes encore existantes, ne devaient être imprimés qu'après le terme prescrit par l'auteur. Moultou étant venu à mourir, son fils fit paraître ces six derniers livres, sans égard pour les intentions de Rousseau, et sans même en prévenir du Peyrou. Je reviendrai ailleurs sur ce sujet (1). Il est facile d'imaginer le nouveau soulèvement que cette publication anticipée dut occasionner dans le monde littéraire. Grimm, qui depuis la mort de Rousseau n'avait cessé d'injurier sa mémoire, ne connut plus de frein. À ses analyses venimeuses, mais calmes en apparence, de la première partie des *Confessions*, succédèrent de véritables accès de rage (voyez les t. XII et XV de sa *Correspondance).* Pour moi, je n'ai plus le courage d'en citer le moindre trait. Voici les singulières réflexions que fait Musset-Pathay sur les fureurs *du baron* : « De tous les personnages cités dans les *Confessions*, dit-il, trois seulement dépassèrent le terme assigné par Rousseau : ce sont Saint-Lambert, Grimm et Mme d'Houdetot. Si les deux premiers n'avaient pas à se plaindre du langage que l'auteur tenait sur leur compte, il n'en était pas de même du troisième qui, du reste, s'en est bien vengé dans sa correspondance » *(Hist.,* t. II). À entendre Musset-Pathay, on croirait qu'il ne s'agit ici que de ces guerres d'injures, si fréquentes parmi les auteurs. Il oubliait donc encore tout ce qu'il avait prouvé lui-même de l'infernale méchanceté de ce Grimm qui, vingt ans avant l'apparition des *Confessions,* n'avait cessé de calomnier lâchement Rousseau, absent et proscrit, et dont *il avouait n'avoir jamais eu à se plaindre !* Il dit aussi *qu'il a ri de bon cœur* des parodies de Grimm sur le début des *Confessions* (*Hist.,* t. I^{er}). J'en suis

Copyright Arvensa Editions

fâché pour lui. Les sarcasmes d'un fourbe, jetés sur la tombe de sa victime, ne devraient pas dérider le front d'un honnête homme.

Je passe sur une foule d'autres diatribes dont très peu ont échappé à l'oubli ; quant aux journaux, ils firent leur métier ; c'est tout dire. Il fallait, du reste, que le déchaînement fût grand, puisqu'il inspira à du Peyrou le trait suivant : « Voir fouler aux pieds les restes encore palpitants de l'homme vertueux qui nous fut cher, qui nous aima ; entendre outrager sa mémoire, diffamer ses mœurs, noircir son caractère, et garder un silence froid ou timide, ce serait s'avouer aussi vil que le lâche qui, guettant sur le bord de la tombe l'homme qui fut autrefois son ami (Diderot) l'attendit au cercueil pour assouvir sa rage en poignardant un cadavre : bassesse atroce qui, m'enflammant d'indignation, m'inspira le projet et le plan de cette épître dédicatoire » (Introduction de l'édition de Genève, 1782).

À dater de cette époque, on ne voit plus figurer Mme de La Tour parmi les rares défenseurs de Rousseau. L'infortune, sans doute, commençait à s'appesantir sur cette femme intéressante, ou, ce qui est plus probable encore, les journalistes, qui avaient d'abord accueilli ses apologies exaltées et prolixes, finirent par les refuser. Mme de La Tour étant morte en 1788, il n'est pas sûr qu'elle ait eu connaissance de la seconde partie des *Confessions.* Si elle a pu la lire, quelle surprise pour cette pauvre femme si passionnée et si fidèle de ne pas même s'y voir nommée ! Mais j'ai expliqué ailleurs les causes de sa disgrâce (voyez chap. VII).

Le plus sérieux et le plus haineux, peut-être, des libelles auxquels donna lieu l'apparition des *Confessions* est celui de l'avocat général Servan, qui a pour titre : *Réflexions sur les Confessions de Rousseau*, Lausanne, 1784. J'en ai déjà parlé, chap. VI. À la suite d'une critique amère de l'ouvrage, M. Servan rend compte de l'origine de ses relations avec Rousseau. Il avoue qu'après avoir inutilement cherché à faire sa connaissance, il parvint à le voir pendant son séjour en Dauphiné[230]. Eymar parait persuadé que sa haine violente contre Rousseau eut pour cause unique le trait des alertes sur l'avocat Bovier, dont il était l'ami. Je ne puis être de son avis. M. Servan, pour se faire admettre auprès de Rousseau, lui écrivit des lettres complimenteuses, à en juger par la réponse qui suit (14 novembre 1768) : « Je suis sensible, monsieur, comme je dois, à toutes les choses flatteuses que vous avez la bonté de m'écrire ; mais quant à *messieurs mes admirateurs*, que vous dites qui m'entourent et que j'admire beaucoup

Copyright Arvensa Editions

aussi, si ce grand commerce d'admiration ne les touche pas plus que moi, ce n'est pas la peine de se mettre tant en frais d'une part ni d'autre » *(Œuvres inéd. de Rousseau*, t. I[er]). On notera que c'était immédiatement après l'affaire Thevenin que M. Servan parlait à Rousseau *des admirateurs qui l'entouraient*, et qu'il lui adressait *des choses flatteuses*. Il ne pouvait ignorer que Thevenin était un malfaiteur, condamné aux galères pour calomnies. Comment, lui, avocat général au parlement de Grenoble et *admirateur* de Rousseau, ne fit-il pas arrêter le calomniateur pour tâcher au moins de remonter jusqu'à ceux qui l'avaient mis en scène ? Bien plus, comment put-il honorer un pareil misérable de son estime de magistrat et le faire figurer dans son livre comme un homme *innocent et timide, qui avait bien réellement prêté neuf francs à un nommé Rousseau ?* Le trait des *Rêveries* ne saurait expliquer une haine aussi cruelle et aussi basse. L'amitié offensée peut inspirer des protestations énergiques, des vérités dures ; elle ne dicte ni mensonges, ni pamphlets. Il est bien plus probable que M. Servan ne pardonna pas à Rousseau le trait sur *messieurs ses admirateurs* dont, sans doute, il se fit l'application secrète.

Non content de flétrir le caractère de Rousseau, M. Servan écrivit des critiques virulentes de ses ouvrages. Elles furent publiées après sa mort dans le feuilleton de la *Gazette de France* du 8 mai 1812. Eymar en a donné une réfutation très solide.

Après avoir blâmé M. Servan de ses *injustes préventions* (le mot est indulgent), il ajoute ce qui suit : « Son premier écrit n'ayant trait qu'à la personne de Rousseau et aux *pernicieuses* conséquences des révélations qu'il s'est permises, je dois m'abstenir de l'examiner, car, autant j'ai à cœur et je regarde comme important de défendre la doctrine et les principes de ce philosophe, quand je les vois mis en danger par une plume habile, autant je répugne à m'établir le vengeur de ses injures personnelles, sachant combien ce serait en pure perte, et combien difficilement je ferais entendre raison à ceux qui ne pardonnent pas à un grand homme d'avoir éprouvé les faiblesses de l'humanité » (*Œuvres inédites de Rousseau*, t. II). Je ne nie pas que la justification de Rousseau ne soit très difficile ; à mes yeux, c'est cette difficulté même qui devrait exciter le zèle des amis de la vérité. Rousseau, je l'accorde, a eu de grandes faiblesses ; mais les expressions d'Eymar pourraient faire entendre que ses ennemis ne lui ont pas reproché autre chose, et que tout ce qu'ils ont dit de lui ne tire pas à conséquence. Il oublie que dans son écrit sur les *Confessions*, c'est le

Copyright Arvensa Editions

mensonge et *l'ingratitude* que lui reproche M. Servan, à l'exemple de tous les fourbes qui se sont ligués pour déshonorer son caractère. Il oublie aussi que les deux choses qu'il sépare sont inséparables, et qu'on défend mal les doctrines de Rousseau lorsqu'on laisse peser l'infamie sur sa mémoire. Cette erreur est surprenante dans un homme aussi judicieux qu'Eymar, et malheureusement beaucoup de partisans honnêtes de Rousseau l'ont partagée, parce que, persuadés avec le public qu'il s'était presque toujours fait illusion sur les causes de ses malheurs, ils ont cru inutile d'étudier sa vie privée. Eymar parle aussi des *révélations pernicieuses* des *Confessions.* Cette qualification est plus que sévère ; j'examinerai ailleurs si elle est juste. Voici ce qu'il dit des critiques de M. Servan : « J'ai apporté à la lecture de son écrit toute l'attention possible ; je dirai plus, je l'ai commencée avec toutes les dispositions favorables que pouvait m'inspirer l'autorité du juge respectable dont j'allais entendre les oracles : mais combien mon attente a été déçue ! Au lieu d'un jugement, c'est-à-dire d'un acte auquel est toujours attachée l'idée d'une parfaite impartialité, je n'ai vu *d'un bout à l'autre* qu'une censure. Tout, *sans exception*, est blâmé et taxé d'exagération, terme assez doux *en apparence*, mais sous lequel *la plus amère critique* est continuellement *déguisée ; pas un mot de justice et d'éloge,* si ce n'est *une seule fois*, au talent et à la diction. Quoi ! pas un mot d'éloge au bienfaiteur des pères, des épouses, des enfants et de l'humanité, à l'écrivain dont, avant 1784, M. Servan avait lu les ouvrages avec *transport*, dont il avait dit que les préceptes avaient mérité la sanction divine ! Je l'avouerai, je n'ai pas reconnu M. Servan dans cette production de ses vieux jours... Encore s'il eût daigné *une seule fois descendre* à la preuve pour justifier sa sévérité ! Si le moindre indice décelait une connaissance tant soit peu approfondie du sujet ! Loin de là ; tout prouve, au contraire, qu'il a jugé sans examen ; que les pièces du procès lui ont été comme étrangères... Je ne dirai pas de M. Servan ce que je puis dire de tant d'autres, qu'il n'a pas lu les écrits de Rousseau ; il les a lus, puisque jadis ils avaient excité ses transports[231], mais il ne s'est plus souvenu de les avoir lus, et la fatale prévention qui a égaré son esprit l'a conduit au point de n'y plus voir ce qui s'y trouve, et d'y voir ce qui n'y est a pas... Que d'ignorants et vils détracteurs déclament contre l'auteur *d'Émile* et du *Contrat social*, qu'ils insultent à ses opinions et à sa mémoire ; on les laissera jouir en paix de leur triomphe ; mais qu'un honnête homme, un sage, un philosophe, un

Copyright Arvensa Editions

Servan en un mot, s'abaisse jusqu'à descendre à leur rang, et à leur prêter son secours, voilà ce qui ne peut être toléré sans crime » *(Œuvres inédites de Rousseau,* t. II).

Tout en rendant justice à la louable indignation d'Eymar, je me serais permis de lui faire les questions suivantes : Est-il vrai que M. Servan ait dit avant 1784, comme il l'affirme dans son libelle, tant de belles choses sur Jean-Jacques Rousseau ? Est-il possible d'expliquer uniquement par *l'injure* faite à Bovier, ce changement subit et total, cette haine mal déguisée, cette mauvaise foi révoltante ? Est-il bien sûr que l'homme qui ne rougit pas de se ranger parmi *les vils détracteurs des écrits et de la mémoire de Rousseau*, fût réellement un *honnête homme*, *un sage et un philosophe ?* Le trait qui suit aidera peut-être à résoudre ces difficultés. Voici ce qu'écrivait Mme de Créqui à M. Servan, le 7 août 1783 : « J'ai acquis depuis peu votre ouvrage sur Jean-Jacques que j'ai tant aimé, que j'ai tant connu, et dont j'avais tant rabattu les deux dernières années de sa vie. Au bout de trente ans d'une amitié très suivie, je lui écrivis un billet pour lui dire de ne pas venir de la semaine »parce que j'avais des affaires, et que je serais désespérée de ne pas le recevoir, si ses pas le portaient dans mon quartier. Huit jours après, il m'écrivit la lettre dont je vous envoie copie, et qui assurément est un prodige d'extravagance, puisque c'était une politesse excessive de ma part qui ne méritait pas une telle incartade. Depuis ce temps-là je ne l'ai pas vu, comme vous jugez bien. Ce n'est pas que je lui aie fait fermer ma porte, *et qu'il n'y ait passé très souvent,* mais il n'a pas voulu entrer. Je crois que son mécontentement a été un prétexte ; qu'il était honteux de m'avoir lu ses *Confessions*, et plus honteux encore de m'avoir vue verser des larmes à l'article du vol, des enfants mis à l'hôpital, et des *horreurs* débitées sur des femmes que je ne connais pas, mais qui sont sur le pied des autres, et dont il devait respecter les faiblesses. Voilà mon histoire avec l'homme *que vous avez si bien dépeint. »* Cette lettre a été insérée dans une Notice sur M. Servan, qui se trouve en tête des œuvres de ce magistrat, et qui est de M. de Portetz, professeur adjoint à l'École de droit de Paris, 1823-1825.

Voici maintenant la lettre *extravagante* de Rousseau : « Rousseau peut assurer madame de Créqui que tant qu'il croira trouver chez elle les sentiments qu'il y porte et dont le retour lui est dû, *loin de compter et regretter ses pas* pour avoir l'honneur de la voir, il se croira bien dédommagé de cent courses inutiles par le succès d'une seule ; mais, en tout autre cas, il déclare qu'il regarderait un seul pas comme perdu, et ses

Copyright Arvensa Editions

visites reçues comme une fraude et un vol, puisque l'estime est la condition sacrée et indispensable sans laquelle, hors la nécessité des affaires, il est bien déterminé à n'en jamais honorer volontairement [232] qui que ce soit. Je reçois chez moi, j'en conviens, des gens pour qui je n'ai nulle estime, mais je »les reçois par force, je ne leur cache pas mon dédain, et comme ils sont accommodants, ils le supportent pour aller à leurs fins. Pour moi, qui ne veux tromper ni trahir personne, quand je fais tant que d'aller chez quelqu'un, c'est pour l'honorer et en être honoré. Je lui témoigne mon estime en y allant ; il me témoigne la sienne en me recevant. S'il a le malheur de me la refuser, et »qu'il ait de la droiture, il sera bientôt désabusé, ou bientôt délivré de moi. Voilà mes sentiments ; s'ils s'accordent avec ceux de madame de Créqui, j'en serai comblé de joie ; s'ils en diffèrent, j'espère qu'elle voudra bien me dire en quoi. Si elle aime mieux ne me rien dire, ce sera parler très clairement. Je la supplie d'agréer mes salutations et mon respect. » — *P. S.* « Ce billet fut écrit à la réception de celui que Mme de Créqui m'a fait écrire ; mais ne voulant pas le confier à la petite poste, j'ai attendu que je fusse en état de le porter moi-même. »

Je remarque d'abord que Mme de Créqui n'envoya pas à M. Servan une copie de son billet. Il est à croire que l'idée sommaire qu'elle lui en donne n'est pas exacte. Il fallait bien qu'il contînt quelque chose de choquant, ou au moins d'équivoque, pour que Rousseau parût si inquiet de ses sentiments à son égard. La manière dont cette dame parle à Servan des impressions qu'elle avait éprouvées à la lecture des *Confessions*, prouve assez que depuis longtemps elle avait cessé d'estimer Rousseau ; il est donc très probable que son billet portait les traces de ce mépris intérieur. Dans tous les cas, Rousseau lui avait demandé une réponse précise ; il voulait savoir absolument ce qu'elle pensait de lui ; que ne lui répondait-elle : « Depuis que vous m'avez lu vos *Confessions,* je vous méprise ; cessez de venir chez moi. » Encore aurait-on pu lui demander pourquoi elle avait attendu que Rousseau lui fît cette question, au lieu de lui déclarer immédiatement, après la lecture des *Confessions*, qu'elle avait cessé de l'estimer et qu'elle ne voulait plus de rapports avec lui. Est-il loyal de rechercher un homme sur lequel on s'exprime comme elle le fait dans sa lettre à M. Servan, et de garder le silence lorsqu'il vous somme de lui faire connaître l'opinion qu'on a de lui ? Rousseau, ayant prévenu Mme de Créqui que ce silence *parlerait clairement*, dut nécessairement s'abstenir de

Copyright Arvensa Editions

la voir. Ce ne fut donc pas lui qui rompit, comme cette dame l'en accuse. Quant à ses *larmes* en entendant la lecture des *Confessions*, elles ne me paraissent guère plus naturelles que le *saint frémissement* de Dussaulx (voy. chap. VII). Rousseau, en s'accusant, savait bien qu'il serait sévèrement jugé ; mais il espérait, avec raison, qu'à moins de dispositions hostiles, ses auditeurs, touchés de sa confiance et du courage de ses aveux, éprouveraient au récit de ses fautes plus de pitié que d'indignation. C'est ce qui eut lieu chez la plupart d'entre eux. La haute dévotion de Mme de Créqui, loin de l'excuser, lui commandait, au contraire, une plus grande indulgence pour celui qu'elle nomme un *ami de trente ans*. *Tant d'affectation et de forfanterie,* comme dit Molière, font soupçonner d'autres motifs à la haine de Mme de Créqui. Je dis *haine*, car, par cette seule expression de sa lettre à M. Servan : *l'homme que vous avez si bien dépeint,* elle ratifie tout le contenu du libelle publié par le magistrat. Or, un billet comme celui de Rousseau n'explique pas plus ce jugement de Mme de Créqui que l'amitié pour Bovier n'explique les calomnies de M. Servan. Elle était liée depuis très longtemps avec ce dernier, dont l'influence avait sans doute changé ses dispositions. Je ne dis rien de l'ouvrage intitulé : *Souvenirs de la marquise de Créqui*, dans lequel Rousseau est encore très maltraité ; on s'accorde à regarder ce recueil comme apocryphe. On y a joint, il y a quelques années, à titre de supplément, plusieurs lettres, dont quelques-unes me paraissent supposées[233]. Celle qui est datée du 29 avril 1778 est une prétendue réponse de Mme de Créqui à la circulaire de Rousseau (février 1777. — Voyez chap. VIII). Elle commence ainsi : « Mon ami, pure agitation nerveuse, infirmité naturelle, et peut-être artificielle. Votre femme n'est pas tellement malade qu'elle ne puisse aller journellement *de l'Ermitage à Montmorency* en se promenant, et quelquefois jusqu'à Sarcelles[234], afin d'en gagner plus d'appétit. Que ne dira-t-on pas sur la puérilité de votre circulaire, où l'on ne verra que de la *vanité dolente avec une sorte de prétention cynique*, etc. » Ceux qui ont composé cette lettre ont eu la gaucherie d'y faire un anachronisme de *vingt-deux ans* seulement. En 1778, Rousseau n'habitait pas l'Ermitage ; il l'avait quitté, pour n'y plus rentrer, le 12 décembre 1757 ; il ne pouvait donc être question pour sa femme de promenades de Montmorency à Sarcelles. D'ailleurs, Mme de Créqui dit, dans sa lettre à M. Servan, qu'elle ne revit plus Rousseau après le billet ci-dessus cité, et qui est de 1776

Copyright Arvensa Editions

suivant Musset-Pathay, et de 1771 suivant d'autres éditeurs. Cela étant, il est difficile de croire que Rousseau lui ait envoyé sa circulaire. Dans tous les cas, la lettre dont je viens de donner un court extrait est pleine d'ironie et de malveillance ; si elle était authentique, ce qui me parait presque impossible, elle ne serait qu'une preuve de plus de la haine de Mme de Créqui.

Sennebier, pasteur protestant de Genève, et auteur d'une *Histoire littéraire* de cette république, publiée en 1786, y a inséré des traits d'animosité, et même des calomnies contre Rousseau. Musset-Pathay les a relevés avec assez de négligence ; mais il a cité un fait assez curieux, relatif à l'auteur de cet ouvrage. « En 1800, dit-il, j'allai voir M. Sennebier en me rendant en Italie. Je fus surpris de son langage sur Rousseau, et du ton qu'il prit pour me dire que *les Français l'aimaient bien plus que les Genevois.* Il y avait dans ce ton quelque chose d'aigre, du persiflage, et *je ne sais quoi* d'un homme piqué, qui me fit d'autant plus d'impression, que M. Sennebier avait, ou du moins me parut avoir beaucoup de *douceur* et d'*aménité* dans les manières » (art. Sennebier, *Hist.,* t. II). Il est singulier que Musset-Pathay, qui a si bien deviné le fiel que recouvrait l'*aménité* du pasteur Sennebier, ait fait si bon marché des jugements instinctifs de Rousseau au sujet de quelques fourbes, et des *je ne sais quoi* auxquels il attachait tant d'importance. Eymar a été plus sévère que Musset-Pathay à l'égard de Sennebier. Il a fait voir en lui l'homme d'église, forcé par état de garder sur les questions personnelles une certaine mesure, donnant un libre cours à sa haine dans l'examen des doctrines, et faisant de Rousseau un impie, un sophiste, un *ennemi de la propriété (Œuvres inédites*, t. II). Il va sans dire que le pasteur Sennebier fait grand cas de l'*athée* D. Hume, et qu'il déplore la noire ingratitude du *déiste* Rousseau.

Un autre pasteur de Genève, Trembley, naturaliste distingué, comme Sennebier, montra encore plus d'acharnement que lui. M. Prévost, également Genevois, publia beaucoup plus tard que les précédents une réfutation de l'opinion émise par Rousseau dans le *Contrat social*, sur les signes de la prospérité publique *(Bibliothèque britannique*, janvier 1806[235]). Eymar ayant réfuté M. Prévost, en même temps que Sennebier et Trembley, j'ai cru devoir en parler ici, malgré la différence des époques. « Celui de ces trois savants, dit Eymar, qui a exhalé sa haine avec le plus de violence est, sans contredit, M. Trembley. On en peut voir un échantillon

Copyright Arvensa Editions

dans un ouvrage qui a pour titre : *Considérations sur l'état présent du christianisme*, pages 43, 45, 142 et suivantes. Il est, je crois, sans exemple qu'un homme de génie ait été traité d'une manière si outrageante par un compatriote qu'il n'a pas personnellement offensé. » Eymar ajoute que « la haine de ces trois Genevois vient de ce qu'ils étaient de familles *patriciennes* et du *parti négatif.* Ils ne pardonnaient pas à Rousseau ses *Lettres de la montagne*, écrites en faveur des représentants.

Mme d'Épinay mourut en novembre 1783. Grimm inséra à ce sujet, dans sa *Correspondance*, un article d'une sensibilité très suspecte, car il est pour le moins autant question de Rousseau que de la *tendre amie du baron*, et dans des termes qui rappellent le trait des *Rêveries* sur l'éloge de Mme Geoffrin, par d'Alembert : « *L'auteur avait dans le cœur plus de haine que d'amitié.* » Grimm prétend que Rousseau fut *amoureux fou* de Mme d'Épinay, et il ajoute ce trait plein de vanité, de fiel et de mensonge : « Peu de « temps après, se croyant en droit d'être jaloux de *son ami M. de Grimm*, il paya sa bienfaitrice de la plus noire ingratitude, et l'homme *qu'il se crut préféré* ne fut plus à ses yeux que le plus injuste et le plus perfide des hommes. » Il est inutile d'ajouter que Grimm et ses dignes collaborateurs ne cessèrent jamais de semer dans leur recueil l'outrage et la calomnie contre la mémoire de Rousseau et contre ses défenseurs. Je ne daigne pas même indiquer ces viles et monotones déclamations. C'est ainsi que s'achevait lentement et presque impunément l'œuvre de la diffamation posthume.

Il est juste de parler maintenant des écrits bienveillants. On en trouve l'énumération dans la Notice bibliographique de M. Barbier et dans l'article *Rousseau* de la *France littéraire*, par M. Quérard. Je n'ai pu m'en procurer que quelques-uns. Ces productions peu nombreuses et revêtues de noms obscurs n'ont guère d'autre mérite que celui de la bonne foi. On y retrouve d'ailleurs une partie des préjugés régnants, et dans presque tous des *regrets* sur *l'injure grave* que Rousseau fit à *l'illustre D. Hume*, en l'accusant d'être son ennemi. J'ai parlé de du Peyrou et de Mme de La Tour. Le premier se montra droit et fidèle ; la seconde ardente, intrépide ; malheureusement leur zèle ne résolut que des questions partielles, et céda enfin, soit à la difficulté de la lutte, soit à des obstacles particuliers aujourd'hui inappréciables.

Une des plus curieuses apologies de Rousseau est celle qui fut publiée, en 1787, par Barrère de Vieuzac, dont le nom rappelle un suppôt de la

Copyright Arvensa Editions

Terreur à la fois cruel et sans énergie, et qui n'était, à l'époque dont il s'agit, qu'un folliculaire académique. Son écrit contient du bel esprit, de la légèreté, l'éloge de Hume, et surtout de fortes traces de l'épidémie politico-philosophique qui précéda la terrible explosion de 1789. Cependant, ma surprise a été grande d'y voir le futur membre du Comité de salut public, le satellite de Robespierre, apprécier parfois avec une justesse remarquable, et même avec une sorte de sensibilité, le caractère et la destinée de Rousseau. On notera que lorsque Barrère écrivait cet éloge, le culte de l'auteur du *Contrat social* n'était pas encore devenu cette momerie hideuse introduite par Robespierre et ses complices dans la liturgie révolutionnaire. Faut-il croire que tout n'était pas mauvais originairement dans ce Barrère si justement exécré ? Néron, à ses débuts, pleura en signant une sentence de mort : *Nemo repenti turpissimus.* De nos jours encore, combien de naturels faibles et honnêtes se sont dépravés graduellement à la suite des apôtres de la démagogie, et sont devenus extravagants et cruels, précisément à cause de leurs instincts de vérité et de droiture !

J'ai oublié de parler de Roucher qui, dans son poème *des Mois,* rendit hommage au caractère de Rousseau. Malheureusement il chanta aussi la gloire de Voltaire. Malgré cette contradiction, je dois citer un trait qui l'honore et qui donnera en même temps une idée du despotisme que les ennemis de Rousseau exerçaient sur l'opinion. « Roucher, dit Musset-Pathay, publia le premier les quatre lettres de Rousseau à M. de Malesherbes dans les notes du onzième chant du poème *des Mois*, c'était en 1779. Les démarches que l'on fit pour l'empêcher d'imprimer *sont à peine croyables,* quoique certaines. On voulait établir un *système de diffamation* contre l'auteur *d'Émile,* et l'on sentait que ces lettres ne pouvaient produire que des impressions favorables pour celui qui les avait écrites. Roucher eut le courage de résister aux séductions, et de *braver les menaces* de ceux qui donnaient le ton, à cette époque, dans la république des lettres » *(Hist.,* t. II).

Il est étrange que cet aveu de Musset sur la réalité de la diffamation systématique ne lui ait pas épargné tant de négations sur celle du *complot*. Quelle différence y a-t-il entre ces deux idées ? Aucune. Rousseau, je le répète, s'est trompé sur les détails, sur les proportions du complot, mais non sur son existence ; or, cette existence, Musset-Pathay l'a traitée de vision, c'est en cela que consiste l'inconséquence.

En 1788, Mme de Staël publia ses *Lettres sur le caractère et les ouvrages*

Copyright Arvensa Editions

de Rousseau. Cette brochure, où son talent se révèle déjà, est pleine d'erreurs matérielles, de jugements faux et de digressions ambitieuses qu'expliquent assez l'extrême jeunesse de l'auteur, son exaltation naturelle, sa vanité et, surtout, les rapports fréquents qu'elle avait eus avec les détracteurs de Rousseau dans le sein même de sa famille. Il est bon de se rappeler que ce fut chez Mme Necker, sa mère, qu'eut lieu, en 1766, cette soirée *qui fut employée tout entière à citer d'innombrables preuves de l'ingratitude de Rousseau* (voyez, chap. V). Entourée de tant de causes d'erreur, Mme de Staël dut se tromper sur bien des choses ; mais son âme intelligente et sensible reconnut instinctivement dans Rousseau l'écrivain sincère et l'honnête homme. On sourit, toutefois, en l'entendant mettre, indirectement mais clairement, les idées politiques de son père au-dessus de celles du *Contrat social,* et dire avec un aplomb comique que la *Profession de foi du vicaire savoyard* n'était que le *précurseur* de l'ouvrage de M. Necker sur les idées religieuses. Le marquis de Champcenetz, *partisan cynique* de Rousseau, c'est ainsi qu'il se définit lui-même, releva les erreurs et l'emphase des lettres de Mme de Staël dans une brochure imprimée à Genève en 1789. Il a presque toujours raison contre le jeune écrivain, mais sa logique impitoyable, ses sarcasmes indécents, ses personnalités presque brutales, gâtent absolument le mérite réel de sa critique. Grimm, qui voyait M. Necker et qui, tout athée qu'il était, fit semblant de louer son écrit sur les *Opinions religieuses* [236], n'osa flétrir l'hommage que sa fille rendait au cœur de Rousseau. L'article dans lequel il en parle est vague et embarrassé ; la méchanceté y cède à la bienséance [237]. Peut-être même pardonna-t-il à Mme de Staël un peu d'enthousiasme pour l'objet de sa haine, en faveur des concessions nombreuses qu'elle avait faites à ses détracteurs ; mais il se vengea sur Champcenetz, modérément toutefois, car il n'accablait guère que ceux dont il croyait n'avoir rien à craindre.

L'imminence des catastrophes qui allaient engloutir la monarchie française et frapper l'ordre social tout entier, imposa silence aux calomniateurs. La cendre de Rousseau fut épargnée pour quelque temps. Grâce à la fièvre de liberté qui s'empara subitement des esprits, il y eut même une sorte de réaction en faveur de l'auteur du *Contrat social* ; son éloge fut mis au concours. On exalta le philosophe, l'écrivain politique ; on parla très peu de l'homme. En 1791, Ginguené publia ses *Lettres sur les Confessions*, bien plus calmes et plus judicieuses que celles de Mme de

Copyright Arvensa Editions

Staël. Il fut à peu près le seul qui comprit l'importance de la question personnelle, et qui la traita avec méthode et talent. Son ouvrage est un exemple, malheureusement bien rare, de la bonne foi et de la sympathie éclairée que les littérateurs pourraient apporter à l'étude du caractère et de la vie de Rousseau. Je ne dois pas oublier de dire que Mirabeau, homme fougueux et dissolu, mais dont l'âme naturellement généreuse et la haute intelligence étaient faites pour mépriser les idées vulgaires, paya à la mémoire de Rousseau un tribut de respect d'autant plus précieux que le mobile banal des idées politiques ne l'inspira pas, et que la seule force de la vérité sembla l'avoir arraché à ce génie à la fois si élevé et si abject.

Le 21 décembre 1790, *Barrère* et d'Eymar, député de Forcalquier, proposèrent à l'Assemblée nationale de rendre des honneurs publics à Rousseau, et d'accorder une pension à sa veuve. Dans la même séance, l'Assemblée décréta qu'une statue serait élevée è l'auteur *d'Émile* et du *Contrat social,* et que sa veuve jouirait d'une pension de 1,200 Livres.

À ces hommages stériles succéda bientôt le plus cruel outrage que le nom de Rousseau pût recevoir de la main des hommes. Les héros de la terreur se dirent ses disciples ; Robespierre, surtout, affecta pour lui un enthousiasme mystique. On entendit en frémissant des paraphrases hypocrites de la *Profession de foi du vicaire savoyard* sortir de la bouche de ce monstre, en même temps que les formules d'extermination ; Marat, c'est tout dire, s'associa â cette effroyable jonglerie, et pour comble d'ignominie, Hébert, le rebut de cette tourbe d'assassins, osa poser une couronne sur le buste de l'homme qui avait dit que *toutes les libertés du monde ne valaient pas une goutte de sang innocent !...* En 1794, les restes de Rousseau, enlevés du tombeau pittoresque où ils reposaient, furent transférés triomphalement à ce qu'on appelait le *Temple des Grands Hommes. Ceux de Marat l'y suivirent quelques jours après !* Les mêmes saturnales eurent lieu à Genève. « Des honneurs décernés par des mains impies, dit Eymar (de Marseille), ont tourné à la honte de celui qui en était l'objet, et qui, s'il eût vécu, les eût repoussés avec horreur. On l'a confondu avec les scélérats qui lui dressaient des autels, qui sanctifiaient la maison où il est né, qui donnaient son nom à une place publique. Ce nom est devenu un opprobre, et il n'y a pas de Genevois, issu de famille patricienne, qui, aujourd'hui, n'évite de le prononcer, ou ne le prononce qu'avec une sorte de frémissement » *(Œuvres inédites de Rousseau*, t. II).

Délivrée de la terreur, la société meurtrie, épuisée, inquiète sur l'avenir,

Copyright Arvensa Editions

resta longtemps dans une sorte de stupeur intellectuelle. Ce ne fut guère que vers 1796 que la littérature commença à participer au mouvement réparateur qui s'opérait lentement dans notre malheureuse patrie. La réaction royaliste, devenue presque redoutable à cette époque, ramena avec elle les polémiques entre l'obscurantisme et la philosophie moderne. Les champions du droit divin et les successeurs des encyclopédistes reprirent l'œuvre haineuse, interrompue par la tempête révolutionnaire, et Rousseau expia durement sa triste apothéose. Ce fut alors que parurent les relations de Dussaulx et de Corancez, et les diatribes de La Harpe, devenu croyant et royaliste après avoir été philosophe et démagogue. En 1800, les *Mémoires de Marmontel* inaugurèrent en quelque sorte l'entrée du système de diffamation dans le siècle qui s'ouvrait, et l'accueil qu'ils reçurent prouva que vingt années de luttes et d'épreuves n'avaient fait qu'affermir les préjugés publics à l'égard de l'homme qui y est si cruellement et si gauchement calomnié. Il est juste, toutefois, de rappeler les protestations auxquelles donna lieu le libelle de Dussaulx, dont le but perfide était par trop sensible, et qui échoua par l'excès même des artifices de son auteur. À peu près à la même époque, le bon Delille parlait de Rousseau dans son poème de l'*Imagination.* Il le représentait ombrageux, injuste envers ses amis, et même orgueilleux, mais il n'en faisait ni un fourbe ni un ingrat. C'était beaucoup pour un fervent royaliste.

L'époque impériale, absorbée en quelque sorte dans le génie de son maître, oublia ou dédaigna la mince question de la destinée de Rousseau. Des journalistes, des écrivains, la plupart ignorés aujourd'hui, laissèrent tomber de temps en temps quelques mots de mépris sur ses écrits et sur sa mémoire. Ceux que le prestige des idées françaises n'aveugle pas trop savent tout ce que ce mot de *régime impérial* résume de machiavélisme, d'insensibilité, d'abjection matérialiste. Le dieu de cette triste époque, c'était l'empereur Napoléon, ses dogmes, c'étaient la force brutale, la servilité, la gloire, la fortune ! Dans un semblable système, que voulez-vous qu'on pense d'un J. J. Rousseau ! Napoléon, du haut de sa gloire, n'a pas dédaigné de lancer aussi son insulte sur la mémoire de l'humble philosophe. Il en a parlé rarement, mais toujours avec un mépris cruel. Le despote était conséquent. Le moyen de faire sympathiser des choses qui se repoussent, le vrai et le faux, le juste et l'injuste, l'oppression et la liberté ?

La discussion paraissait close pour jamais, lorsque vint la *Restauration,* c'est-à-dire le retour des principes et des hommes de l'ancien ordre de

Copyright Arvensa Editions

choses, par l'invasion étrangère. Le conflit acharné des presses ultra-royaliste et libérale ramena de nouveau sur la scène tous les penseurs du siècle précédent, auxquels les organes de l'absolutisme attribuaient la Révolution. Rousseau fut peut-être le plus maltraité de tous, précisément parce qu'il avait été le plus sincère et le plus modéré. Le clergé surtout l'accabla de ses anathèmes. Une partie de la génération actuelle ne peut avoir oublié la rage des journaux monarchiques et religieux, les inepties des mandements d'évêques, les homélies dignes de Torquemada, que fulminait alors contre la philosophie et le libéralisme l'abbé de Lamennais, aujourd'hui tribun du peuple et apôtre du socialisme. En 1818, un avocat osa dire en pleine audience que le jeune La Live d'Épinay, fils de Mme d'Épinay, avait tenté, à l'âge de quinze ans, d'empoisonner son père, et que ce crime était le fruit de l''éducation qu'il avait reçue de Rousseau. Or, il est bien constaté que le jeune d'Épinay eut pour précepteur un M. de Linant, qui figure sous ce titre dans les *Confessions*, livre IX (voir la réclamation de M. de La Live d'Épinay, dans le *Journal de Paris* du 10 février 1819).[238]

Ce fut encore en 1818 que parurent les *Mémoires de Mme d'Épinay.* L'éditeur de ce méprisable roman dit, dans son introduction, que Grimm, depuis la mort de l'auteur, était dépositaire du manuscrit ; qu'en quittant la France, il le laissa à M. Le Court de Villière, son secrétaire, et que les héritiers de ce dernier le lui remirent pour le livrer à la publicité.

Il ajoute : « Qu'à l'énergie et à la vivacité du style, on serait tenté de reconnaître la plume mâle de Diderot, de Rousseau ou de Saint-Lambert. » Il s'en faut que cet éloge soit mérité, mais j'accorde sans peine que Diderot et Saint-Lambert ont pu travailler aux *Mémoires de Mme d'Épinay.* Ce qui domine dans ce libelle, c'est incontestablement la plume médiocre et venimeuse de Grimm, et presque tous les critiques s'accordent maintenant à croire qu'il fut écrit sous ses yeux, peut-être même sous sa dictée.

Mon intention n'est certainement pas de remuer le fumier de calomnies et d'absurdités accumulé sur la mémoire de Rousseau pendant la Restauration. J'indique à ceux qui voudront se convaincre de la fureur qui animait alors les nobles champions du droit divin, la *Quotidienne,* la *Gazette de France*, l'*Etoile,* le *Drapeau blanc*, l'Ami *de la religion*, surtout de 1815 à 1824. Musset-Pathay a réfuté plusieurs libelles de cette époque, choisis parmi une foule d'autres tellement dégoûtants, que les nommer

Copyright Arvensa Editions

serait leur faire trop d'honneur. Je parlerai des premiers, par l'unique raison qu'ils sont tous l'ouvrage de *gens de qualité*, et qu'une sorte de décence s'y concilie avec le mensonge et avec la haine la plus stupide.

Dans un recueil intitulé : *Paris, Versailles et les Provinces* [239], par M. Dugas de Bois-Saint-Just, ancien officier aux gardes françaises, il est dit que la conduite de Rousseau envers M. de Montaigu fut tantôt *bassement servile*, tantôt *impertinente* ; que des informations *soigneuses* ont fait découvrir que Mme de Warens avait cinquante ans quand Rousseau la connut ; *qu'elle avait toujours mené une vie exemplaire* ; que pour reconnaître sa généreuse hospitalité, Rousseau *décampa en lui volant son herbier*, *son argent*, et que plus tard il la déshonora dans ses *Confessions !*

M. de Portetz, éditeur des *Œuvres de M. Servan,* dont j'ai déjà parlé précédemment, prétend que Rousseau paya par des insultes l'hospitalité qu'il avait reçue à Grenoble ; qu'il calomnia Bovier, un *de ses plus respectables habitants,* comme il avait calomnié Hume, Mme de Warens, *et presque tous ceux qui avaient eu la témérité de l'approcher.* Il prétend que l'auteur d'*Émile* n'a fait que *remanier* Montaigne, Bodin, Hobbes, Jurien, etc.

« Pusillanime, dit-il, contre des dangers qu'il aurait dû mépriser, audacieux à la vue de ceux qu'il aurait dû craindre, Jean-Jacques appréhendait tout pour sa personne, rien pour sa réputation. Il recule devant des périls imaginaires, des embûches contre sa vie, qui n'existent que dans son esprit et dans ses *Confessions ;* par des allégations, peut-être aussi vaines que superflues, il donne sciemment contre un écueil où *son honneur devait échouer et se perdre*. » À ces plates invectives succède l'accusation obligée *d'ingratitude ;* après quoi M. de Portetz continue ainsi : « Toujours l'opinion a, par ses mépris, fait justice de la bassesse qui, ne cherchant à obtenir la confiance qu'afin de la trahir, vend pour de honteux emplois, ou pour un peu d'or, les secrets d'un ami. » La seule chose qui soit claire dans cette grotesque période, c'est que son auteur est plein de haine, et qu'il n'a pas lu une seule ligne de la vie et des écrits de l'homme auquel il en fait l'application.

M. de Portetz cite gauchement des lettres de Voltaire à M. Servan, dans lesquelles Rousseau est traité de *polisson*, *de descendant du chien de Diogène.* Je savais déjà qu'en 1769, c'est-à-dire justement à l'époque où il recherchait Rousseau, M. Servan correspondait avec Voltaire. Mais comme

Copyright Arvensa Editions

il ne s'agissait entre eux que de Calas et de Sirven, je n'en pouvais rien inférer que de favorable à l'avocat-général. Les citations de son zélé biographe changent tout à fait la question. En effet, M. Servan prétend que ce fut l'*injure* faite à son ami Bovier dans les *Rêveries*, qui l'éclaira enfin sur l'odieux caractère de Rousseau. Or, les *Rêveries* ne furent publiées que longtemps après la mort de Voltaire. Comment se fait-il que M. Servan, toujours *admirateur passionné* de Rousseau, puisqu'il ne connaissait pas encore les *Rêveries*, ail consenti *à* recevoir des lettres dans lesquelles l'*objet de son culte* était ainsi traité ? Voltaire connaissait son monde, il ne se fût pas *épanché* si brutalement avec un véritable ami de Rousseau, et tout indique que les lettres de M. Servan ne devaient pas être beaucoup moins hostiles que les siennes. Donc M. Servan était déjà un ennemi ; donc il a menti en attribuant au trait des *Rêveries* son prétendu changement de dispositions à l'égard de Rousseau.

Voici ce que dit Musset-Pathay de la *Biographie universelle*, immense recueil dans lequel tant de médiocrités présomptueuses sont venues donner à Rousseau le coup de pied de l'âne : « Au grand nombre d'articles dans lesquels Rousseau est attaqué, nous serions tenté de croire qu'on a fait un appel, donné le mot d'ordre et signalé l'auteur *d'Émile* comme un brigand contre lequel il fallait, pour le frapper, profiter de toutes les occasions et même en faire naître. C'est surtout la Notice sur Rousseau, par M. de Sevelinges, qui doit nous occuper » *(Œuvres inédites,* t. II).

Musset-Pathay a longuement analysé cette Notice ; je renvoie le lecteur à son travail, dont je ne donnerai ici qu'un court extrait. Le *noble* biographe prétend qu'une enquête faite *depuis longtemps* (il ne dit pas par qui, bien entendu) a fait *présumer* que le vol de ruban, avoué par Rousseau, était *un vol d'argenterie.* Voilà certainement une enquête lumineuse. Le fait, dit Musset-Pathay, se passa en 1729, et M. de Sevelinges publie ses présomptions en 1825. Le biographe accuse Rousseau de s'être donné pour secrétaire de M. de Montaigu, tandis qu'il n'était que son domestique. Il cite à l'appui de cette imputation le *marquis de Fortia*, possesseur de l'original d'une lettre de Rousseau à M. de Montaigu, dans laquelle il se sert effectivement de l'expression de *domestique ;* mais ces messieurs ont jugé à propos de supprimer l'adjectif *honorable* qui l'accompagne, et ils ont eu bien soin de ne pas citer la phrase suivante de cette même lettre dont j'ai déjà parlé (voyez chap. V) : « Il y a quatorze mois que je suis entré au service de M. de Montaigu, en qualité de *secrétaire.* » Un *noble* collègue de

Copyright Arvensa Editions

MM. de Sevelinges et de Fortia, le rédacteur du gothique journal l'*Oriflamme*, répéta leurs assertions sur la *domesticité* de Rousseau, et y joignit une anecdote qu'il attribuait au chevalier de Boufflers. Suivant le chevalier, Rousseau aurait avoué à Mme de Luxembourg le vol du couvert d'argent. Ici, c'est encore un mort qu'on fait parler, et quand le propos serait réel, le nom de celui qui le tint n'est pas fait pour inspirer beaucoup de confiance (voyez *Confess.*, liv. XI). M. de Sevelinges raconte, à son tour, une anecdote *dont la connaissance*, dit-il, *lui était particulière ;* formule usée qui ne trompe plus que les niais. Rousseau, dînant chez Mme d'Épinay, reçut un démenti d'un diplomate (qu'on ne nomme pas), et *multiplia*, *suivant son habitude*, *les attentions et les égards pour celui qui venait de l'humilier si cruellement.* Expliquez donc comment Grimm a pu oublier ce trait précieux dans ses *Mémoires de Mme d'Épinay ?*

M. de Sevelinges fait de Thérèse une *servante d'auberge.* Rousseau, dans ses *Confessions*, dit qu'elle mangeait à table avec l'hôtesse et ses pensionnaires. Elle n'était donc pas servante. M. de Sevelinges répète les calomnies de Diderot et de Marmontel au sujet des rapports de Rousseau avec Saint-Lambert et Mme d'Houdetot, et il a grand soin de ne pas oublier *les coups de bâton* (voir chap. II). Il traite de comédie la lapidation de Môtiers et cite une prétendue enquête à Môtiers, dont j'ai fait justice ailleurs (chap. IV).

Enfin, après avoir mis en doute « si l'aversion de Rousseau pour les bienfaits était sincère, si sa grande colère contre ceux qui voulaient l'obliger n'était pas systématique plutôt que réelle »,

M. de Sevelinges, è l'exemple de tous les calomniateurs de Rousseau, termine sa diatribe par des éloges dérisoires : « Il avait, dit-il, des qualités naturelles et *franches* qui honorent son caractère. Il était d'un désintéressement *digne des temps antiques ;* jamais il ne laissa percer aucune jalousie contre ses rivaux, jamais il ne se »vengea d'aucun de ses ennemis, etc. » Le *Globe*, journal d'opposition, inséra dans un de ses numéros une réclamation énergique contre le libelle de M. de Sevelinges (voyez la collection de ce journal, t. I^{er}, pag. 335). Les rédacteurs y joignirent une note non moins dure, dont je ne citerai que le dernier trait : « Si M. de Sevelinges est *ridicule* (l'expression pourrait être plus sévère), que dire de M. Michaud qui, voulant élever un monument, prostitue les pages de l'histoire à de telles déclamations et donne á une œuvre savante le caractère d'un pamphlet de circonstance ? Il y a à la *Biographie* des ciseaux

Copyright Arvensa Editions

de censeur pour retrancher l'éloge de la vertu qui n'est plus à la mode, et des faiseurs de bas étage pour la calomnier. » L'esprit de parti entrait bien pour quelque chose dans cette sortie ; mais comme les protestations en faveur de Rousseau sont aussi rares de nos jours que les invectives sont multipliées, j'ai cru faire acte de justice envers l'opinion en citant la vigoureuse censure qu'on vient de lire.

L'article *George Keith*, de la même Biographie, reproduit exactement toutes les calomnies de d'Alembert ; il est encore d'un *gentilhomme,* M. Dezos de la Roquette ; d'où l'on voit que si la philosophie savait manier la calomnie, le droit divin ne s'y entendait pas mal non plus. Toutes ces diatribes ont été publiées quarante ans, terme moyen, après la mort de Rousseau, et pourtant, à l'ardente animosité qui y règne, on croirait que leurs auteurs étaient ses contemporains, et qu'ils avaient, comme leurs devanciers, des injures personnelles à venger. Et l'on nous dit sans cesse que le temps amortit les passions, qu'il épure les jugements publics !

La cause de Rousseau trouva enfin un *seul* véritable défenseur ; ce fut Musset-Pathay. On m'a vu, dans le cours de cet écrit, relever assez durement ses nombreuses inexactitudes et ses graves méprises. J'ai déjà parlé des raisons qui m'avaient rendu si sévère (voyez chap. Ier) ; il faut que j'achève de m'expliquer. Si Musset-Pathay eût été un homme de parti, un calomniateur, ou simplement un discoureur étourdi, je me serais contenté de le prendre en flagrant délit de mensonge ou d'absurdité, puis je l'aurais laissé là ; mais Musset-Pathay était un honnête homme, un ami sincère de Rousseau, un observateur le plus souvent judicieux. J'ai prouvé que ses erreurs portent toutes sur des questions essentielles ; qu'elles ont le grave inconvénient de passer à la faveur de la probité et du dévouement, et de former, par cela seul, un préjugé très difficile à détruire. J'ai donc été forcé de les réfuter avec plus de rigueur que celles qui provenaient d’une source moins pure. Affranchi de cette tâche pénible, je me hâte de rendre à ce digne homme toute la justice qu'il mérite. Son penchant pour Rousseau provenait d'un sentiment instinctif de justice et de vérité. Ce penchant, bien différent de l'engouement passager qui saisit quelques têtes ardentes et cède bientôt aux préjugés dominants, persista et se perfectionna dans l'âge mûr, malgré les prédictions de quelques sages à qui il paraissait ridicule (voir l'introduction de l'*Histoire de Rousseau).* Le premier ouvrage de Musset-Pathay parut en 1821, au moment où les efforts de la faction ultra-royaliste préparaient déjà le coup d'État de 1830

Copyright Arvensa Editions

et la chute d'un trône. Musset-Pathay, partisan modéré de l'opposition libérale, évita sagement d'attirer sur lui les colères des inquisiteurs de l'époque. Il en fut quitte pour une ample portion d'injures et de sarcasmes de la part des écrivains absolutistes. On le traita de *grand-prêtre de Rousseau*, de *garçon philosophe*, mais personne ne le réfuta. Quant à son travail, s'il laisse à désirer sous quelques rapports, il n'en a pas moins le rare et durable mérite d'être la première et la seule apologie complète de Rousseau, et d'avoir été publié dans un moment où il y avait réellement du courage à prendre sa défense. Je ne crains pas de répéter que sans les recherches laborieuses de Musset-Pathay, il m'eût été peut-être impossible de publier les miennes ; je devais à sa mémoire ce tribut de respect et de reconnaissance.

En 1825, Musset-Pathay fit paraître, sous le titre œ*uvres inédites de Rousseau*, un recueil en deux volumes, dont le premier contient un grand nombre de lettres et quelques pièces intéressantes. Le second se compose de plusieurs morceaux d'Eymar, et de discussions importantes ; mais l'auteur n'eût pas dû lui donner le même titre qu'au précédent, puisqu'il ne contient presque rien de Rousseau. Cet ouvrage m'a été également d'un grand secours.

Après les événements de 1830, il n'y eut plus de croisades contre le sens commun, ni contre la philosophie moderne, et l'on cessa de s'occuper de Rousseau. L'opinion paraît aujourd'hui rassasiée jusqu'au dégoût de cette question bientôt séculaire. Les moins dédaigneux des penseurs actuels déclarent nettement qu'il n'est plus possible de la raviver ; que tout est vu, entendu, jugé ; mais qu'on ne peut empêcher personne de rabâcher pour sa propre satisfaction et à ses frais. Cependant Rousseau n'est pas encore tellement oublié, les rancunes de philosophe, de prêtre, d'homme politique, d'écrivailleur, de médecin, ne sont pas tellement éteintes que de temps en temps l'observateur n'en surprenne de remarquables échantillons. D'abord, les biographies de commande, éparses dans les journaux et surtout dans les nombreux ouvrages *par souscription* qui inondent ou plutôt qui infectent la librairie, sont toutes calquées à très peu près sur l'article type de la *Biographie universelle.* On dira que ce sont des objets de commerce, payés à tant la ligne, et que dès lors ils ne tirent pas à conséquence. Il n'en est pas moins vrai que ces copies, quelque méprisables qu'elles soient, représentent exactement l'opinion publique ; qu'elles tendent à la fausser de plus en plus et à éterniser ses erreurs.

Copyright Arvensa Editions

Indépendamment de ces petits pamphlets *industriels*, les productions les plus sérieuses de notre littérature ne sont pas devenues inaccessibles à certaines antipathies instinctives contre l'auteur d'Émile. L'injure, il est vrai, ne s'y rencontre pas, comme dans le siècle dernier, en masses compactes, ni sous forme de traités *ex professo :* c'est tout au plus si quelque brillant penseur lui consacre un article de journal ou la relègue dans les notes d'une préface ; mais, quelque part qu'elle soit, on est sûr de la retrouver toujours la même, irréfléchie, passionnée, amère. Je n'ai pas recueilli tout ce que j'ai lu dans ce genre, et quand je l'eusse fait, je me garderais bien d'en encombrer une revue déjà si longue. Cependant, comme il faut absolument la compléter, je choisirai dans mes notes celles qui me paraîtront caractériser le mieux les dispositions actuelles de l'opinion.

Dans un rapport fait il y a quelques années à l'Académie sur les *Pensées de Pascal,* par M. Cousin, on lit ce qui suit : « En sortant des mains de Pascal, la prose française était assez forte pour résister au commerce des génies les plus différents et porter, tour à tour, sur le fondement inébranlable de la simplicité, de la clarté et d'une méthode sévère, la majesté et l'impétuosité de Bossuet, la grâce mystique de Fénelon et de Malebranche, la plaisanterie aristophanesque de Voltaire, la profondeur raffinée de Montesquieu et *jusqu'à l'éloquence fardée de Rousseau*, avec laquelle finit l'époque classique et commence l'ère nouvelle et *douteuse* que nous parcourons. »

Je passe sur le dédain qu'exprime ici M. Cousin à l'égard de Rousseau penseur et écrivain, et qu'on retrouve souvent dans ses ouvrages ; ce n'est pas ce qu'il y a de pis dans sa tirade. Il s'y trouve un mot qui, à lui seul, vaut un volume. *Éloquence fardée* sous-entend le faux sous toutes les formes. L'homme qui parle de vérité avec une *éloquence fardée* ne saurait être sincère ; c'est un rhéteur, un faux prophète, un tartufe ; j'en appelle là-dessus au bon sens le plus vulgaire. Quant à cette ère nouvelle dont parle M. Cousin, je ne vois pas en quoi elle peut être *douteuse*. Il est difficile de n'y pas voir le début d'une décadence d'idées et de langage, et même de mœurs[240]. Prenons seulement pour exemple la période guindée dans laquelle M. Cousin vilipende le talent de Rousseau ; en conscience, est-ce là du style naturel, de l'éloquence exemple de fard ? Je n'ai garde, moi chétif, de nier le haut mérite de M. Cousin, je ne juge que les formes. N'est-ce pas lui qui a créé, presque à lui seul, cette espèce de langue hiératique ou,

Copyright Arvensa Editions

pour parler plus vulgairement, ce véritable *argot* qui enchevêtre aujourd'hui les vérités les plus élémentaires ? N'est-ce pas lui qui a introduit le *baroque* dans la philosophie, comme MM. Hugo et Lamartine l'ont introduit dans la poésie ? Enfin, n'est-ce pas grâce à lui, qu'en ouvrant les traités modernes de philosophie, et les siens surtout, on se sent pris de vertiges comme lorsqu'on regarde dans un abîme ? Veut-on encore des preuves *d'éloquence fardée*, tirées des écrits de M. Cousin ? je n'ai que l'embarras du choix : « La nature, dit-il, nous apparaîtra peut-être comme le point de départ de l'idéal et Dieu comme le point où il aboutit. Dieu et la nature seront, pour ainsi dire, les deux mondes entre lesquels l'idéal restera comme suspendu. Il ne sera peut-être qu'un rapport entre ces deux termes si éloignés, et *les deux pôles de l'art* seront Dieu et la nature » (*Cours de philosophie de* 1818, pag. 194). « L'enfant aime l'objet extérieur, sans s'aimer lui-même ; c'est l'amour désintéressé, mais ce n'est pas le dévouement, car on ne se dévoue pas quand on s'ignore... En passant de la spontanéité à la réflexion, l'amour cesse d'être un et, par conséquent, d'être pur ; le moi qui se négligeait lui-même dans la spontanéité, se prend dans la réflexion pour un des termes de son amour » (même ouvrage, pag. 76). « L'absolu se légitime lui-même » (même ouvrage, pag. 320). « Primitivement, le moi ne peut pas s'apercevoir lui-même, mais il se trouve sans se chercher » (même ouvrage, pag. 53). « Dans l'expansion, le moi s'ignore ; dans la concentration, le moi se connaît et se cherche » (même ouvrage, pag. 69). « La philosophie ne peut pas s'abjurer elle-même » (même ouvrage, pag. 89). « L'absolu plane sur l'humanité et sur la nature ; l'absolu est le fond sur lequel se dessinent tous les phénomènes de ce double tableau » (même ouvrage, pag. 126). Les livres de M. Cousin et ceux de ses nombreux disciples fourmillent de traits aussi *naturels* que ceux-là. J'engage ceux qui pourraient croire que je tronque ces propositions, à les voir dans le livre même ; ils se convaincront, qu'isolées ou rapprochées du texte, elles ne cessent pas d'être des modèles de fatras prétentieux et de froid mysticisme. Maintenant, cherchez dans Rousseau quelque chose d'aussi faux et d'aussi grotesque ![241]

J'ai parlé ailleurs des jugements de M. Génin sur les rapports de Rousseau avec Diderot et Saint-Lambert. Il me reste à relever d'autres erreurs de cet écrivain. II admet sans difficulté le prétendu conseil donné par Diderot à Rousseau sur son premier ouvrage ; son autorité, c'est

Copyright Arvensa Editions

Marmontel qui, dit-il, *n'était pas l'ennemi de Jean-Jacques.* Cela prouve qu'il a lu bien superficiellement les *Mémoires* de l'académicien. Il cite aussi, comme garant du même fait, l'abbé Morellet, ami de Marmontel, et il ne soupçonne même pas que ce témoignage puisse être malveillant. C'est encore une distraction qu'il importe de relever. On sait que l'abbé Morellet fut mis à la Bastille en 1760, pour avoir offensé la princesse de Robecque, dans un pamphlet contre Palissot, et que Rousseau, sur les instances de d'Alembert, employa le crédit de Mme de Luxembourg pour le faire rendre à la liberté. Dans ses *Mémoires* publiés en 1823, l'abbé, après avoir dit, entre autres choses outrageantes, que Rousseau *était ingrat jusqu'à la haine envers ses bienfaiteurs*, prétend que ce ne fut pas à lui qu'il dut sa liberté, mais à d'Alembert qui, dit-il, allait voir *tous les matins* Mme de Luxembourg et lui *faisait ses facéties.* « On sait, dit Musset-Pathay, que le géomètre était très bon mime, mais il est douteux qu'il ait exercé ce talent chez Mme de Luxembourg, et il est certain qu'il ne connut cette dame qu'à l'occasion de la sortie de l'abbé Morellet, quoi qu'en dise celui-ci. J'appuie mon opinion sur le témoignage de Voltaire qui, dans sa lettre à d'Alembert, du 24 juillet 1760, parle de l'entremise de Rousseau et offre d'intercéder lui-même. Pourquoi d'Alembert aurait-il employé Rousseau s'il avait eu le droit d'aller *faire ses facéties* chez Mme de Luxembourg ? C'était bien le moment, elle venait de perdre sa fille ! Quand cette dame eut obtenu la liberté de l'abbé, elle s'empressa de l'écrire à Rousseau. Sa lettre existe, ainsi que le billet de remerciement de d'Alembert » *(Œuvres inédites,* t. I^{er}). « L'abbé, dit Rousseau, m'écrivit une lettre qui ne me parut pas respirer une certaine effusion de cœur, et dans laquelle il semblait atténuer le mérite du service que je lui avais rendu. *À quelque temps de là,* je trouvai que lui et d'Alembert m'avaient, je ne dirai pas supplanté, mais succédé auprès de Mme de Luxembourg, et que j'avais perdu auprès d'elle autant qu'ils avaient gagné. Cependant, ajoute le *défiant* Rousseau, je suis bien loin de soupçonner l'abbé Morellet d'avoir contribué à ma disgrâce, je *l'estime trop pour cela* » (*Confess*., liv. X). Dans ce trait, l'origine des rapports de d'Alembert avec Mme de Luxembourg est clairement indiquée ; l'abbé a donc menti en les supposant antérieurs à sa sortie de la Bastille. Il dit dans ses *Mémoires* qu'il alla remercier de Luxembourg à Montmorency. Musset-Pathay demande avec raison pourquoi, au lieu d'écrire sèchement à Rousseau qui demeurait alors à Mont-Louis, tout près du château, il évita d'aller le voir. Je réponds que les *Mémoires* de l'abbé expliquent très bien

Copyright Arvensa Editions

sa conduite ; l'ami de d'Alembert ne pouvait être que l'ennemi de Rousseau. Musset-Pathay a relevé encore d'autres mensonges de l'abbé Morellet ; comme ils n'ajoutent rien à ce que je viens de dire, je n'en ferai pas mention. Je me contenterai de rappeler que la haine de l'abbé Morellet, très clairement exprimée dans ses *Mémoires*, s'était déjà montrée dans l'*Éloge de Marmontel*, prononcé par lui à l'Institut, en 1805. Cet éloge a été imprimé en tête des *Mémoires de Marmontel.*

Voici maintenant un extrait des *Jugements* de M. de Barante sur Rousseau, contenus dans son ouvrage intitulé : *De la littérature française au dix-huitième siècle*. *Caractère*. « Sans famille, sans amis, sans patrie, errant de pays en pays, opprimé partout, Rousseau conçut une espèce de révolte, une fierté intérieure qui s'exaltèrent jusqu'au délire. La vanité des autres auteurs était tout extérieure : la sienne qui, pendant longtemps, n'avait reçu aucune jouissance venant du dehors, s'était réfugiée au plus profond de son âme pour y troubler son bonheur, et ne lui donner jamais de relâche. Rien ne pouvait le satisfaire. Sans bienveillance pour les hommes, tout ce qui venait d'eux ne pouvait l'adoucir. Il était de ces esprits dont l'orgueil est tellement insatiable qu'au besoin ils s'indigneraient d'être hommes, s'imaginant que la nature leur doit plus qu'aux autres » (pag. 120).

Cependant M. de Barante veut bien accorder que Rousseau *ressentit l'enthousiasme de la justice et de la vertu ;* mais il se dépêche d'ajouter : « Tout en voulant y exciter les autres, *il a ébranlé ce qui sert de base à la vertu et à la justice*, *le sentiment du devoir.* C'est là le vice de sa philosophie. Isolé dans le monde, il n'avait jamais senti le devoir que comme une chaîne ; il n'avait pu voir, malheureux qu'il était, que le devoir, loin d'être une barrière aux sentiments de l'homme, est au contraire leur application bien dirigée » (pag. 121).

M. de Barante a oublié de dire en quels endroits de ses écrits Rousseau a ébranlé *le sentiment du devoir.*

Sur l'Émile. « Il était tout simple que Rousseau voulût élever l'enfant non pas pour la société, mais contre la société. En effet, quand on a formé l'homme de manière à le constituer en hostilité avec ses semblables, et qu'ensuite on le place au milieu d'eux, il doit se révolter contre tout ce qui leur sert de règle. On lui a appris à ne suivre que celles qu'il s'est faites à lui-même, mais rien ne contribue à le maintenir dans ces règles imaginaires. Son intérêt, son orgueil, ses habitudes d'indépendance les lui

Copyright Arvensa Editions

feront transgresser, sans que l'exemple universel puisse l'y rappeler ; Il sera *coupable et malheureux* ; *il ne rencontrera ni pitié* ni *bienveillance*, *et se trouvera conforme au philosophe qui lui a donné une telle éducation* » (pag. 126).

Plus loin, M. de Barante dit que Rousseau a mal observé l'enfance ; « mais, ajoute-t-il, *n'est-il pas juste qu'un père tel que Rousseau méconnût l'enfance ? Rousseau a fondé toute la morale sur l'intérêt personnel, d'une façon peut-être encore plus spéciale qu'Helvétius. On pouvait s'y attendre de la part d'un homme qui a toujours manqué de bienveillance envers ses semblables*. » Où M. de Barante a-t-il vu que Rousseau avait fondé la morale sur l'intérêt personnel ? Il a encore oublié de l'indiquer. Rousseau, défenseur ardent de la conscience contre la morale conventionnelle des matérialistes, accusé d'être plus matérialiste qu'eux ! On ne s'attendrait pas à trouver de ces bévues sous la plume d'un homme de talent.

« Rousseau, dit M. de Barante, s'élève par un essor sublime vers Dieu, et il part de là pour rejeter les religions positives et les cultes... En examinant Rousseau, on voit qu'il y a de l'analogie *entre une religion sans culte et une vertu sans pratique* » (pag. 128). Rousseau a si peu rejeté les cultes, qu'à Môtiers il sollicita et obtint la faveur d'être admis à la communion. Quant *à sa vertu sans pratique*, c'est une injure gratuite. Si quinze ans d'épreuves supportées avec courage n'indiquent aucune vertu, c'est que de nos jours, sans doute, le monde est plein d'hommes *vertueux*, et que leur *vertu* s'exerce sur des sujets bien autrement sublimes. Quelle admiration inspireraient à la postérité ces stoïques censeurs du pauvre Rousseau, si notre histoire n''était pas à côté pour les démentir !

Sur les Confessions. « Rousseau nous fait partager chacune de ses pensées, et pour ainsi dire de ses actions. Nous tombons avec lui dans des erreurs irrésistibles ; nous prenons son fol orgueil, nous ne voyons qu'outrages et injustices ; nous devenons les ennemis de tous les hommes et nous le préférons à eux. » M. de Barante est-il bien sûr d'avoir éprouvé tout cela à la lecture des *Confessions* ? « Mais, ajoute-t-il, en y réfléchissant mieux, nous apercevons que cet homme qui a su nous entraîner avec lui, a constamment mené une vie pleine d'égoïsme ; que les jouissances qu'il a recherchées ont toujours eu quelque chose de solitaire et de non partagé[242], qu'il n'a jamais sacrifié son intérêt qu'à son orgueil ; qu'il a été envieux de tout ce qu'il n'a pas obtenu (Envieux de quoi et de qui ?),

Copyright Arvensa Editions

quoiqu'il ait souvent renoncé à l'obtenir ; que ses affections mêmes ont eu un caractère d'égoïsme ; qu'il a aimé pour sa propre satisfaction et non pour celle des autres[243]. Enfin, on se repent de s'être ainsi calomnié en ne se croyant pas meilleur qu'un tel homme ; on conçoit bien toutes ses fautes, mais on ne les pardonne plus ; on ne confond plus des explications avec des excuses » (pag. 135).

Je recommande cette haineuse tirade à ceux qui croient que Rousseau est oublié. Je me suis peu étendu sur les opinions de M. de Barante, qui ne sont guère que des invectives et des lieux communs ; il me suffit d'avoir constaté son animosité, colorée par de la haute morale, par une indignation factice, et qui rivalise avec celle des plus ardents détracteurs de Rousseau.

Des hautes régions de la littérature, descendons maintenant à ses limites inférieures. Le feuilleton du *Siècle*, du 24 juillet 1847, contient le fait suivant : « Rousseau apporta parmi ses hôtes de Montmorency l'éclat de sa renommée et les lumières de son génie ; mais aussi il y apporta le malaise et le trouble que répandent autour d'eux les esprits inquiets, les caractères mal faits, les sombres humoristes. Jean-Jacques était un grand homme insociable, un glorieux mécontent, *un faux bonhomme*, hérissé d'orgueil, avide de l'attention publique et l'appelant par tous les moyens ; par la bizarrerie du costume, par la hardiesse des opinions, par la brutale franchise des discours. Mme d'Épinay fit arranger pour lui le pavillon de l'Ermitage... Rousseau y trouva tout ce qui peut embellir la retraite d'un sage ; il y eût été tranquille et heureux si la paix et le bonheur eussent été possibles à cette nature inquiète et indisciplinée. Il fut ingrat envers Mme d'Épinay qui lui avait prodigué tous les soins d'une hospitalité généreuse et délicate. Mme d'Houdetot avait écouté sans impatience et avec une consolante bonté les égarements de la folle passion qu'elle lui avait inspirée. De part et d'autre il n'avait trouvé qu'indulgence pour ses faiblesses. Sa sauvagerie, son ingratitude ternirent un instant la sérénité de deux cercles d'amis qui se réunissaient, l'un à la Chevrette, chez Mme d'Épinay, et l'autre à Sannois, chez Mme d'Houdetot, etc. »

C'est toujours, comme on voit, le thème monotone des *Mémoires de Grimm,* qui est reproduit dans ces petites diatribes, comme les vieux airs le sont sur les serinettes. Après cette sortie vient, comme de raison, l'éloge du *spirituel baron de Grimm,* celui de Saint-Lambert et de Mme d'Épinay ;

Copyright Arvensa Editions

on essaye de prendre un air *vertueux* pour rappeler qu'un peu avant la Révolution, *les Conversations d'Émilie* obtinrent le prix fondé par M. de Montyon. Un prix de vertu à la pudique Mme d'Épinay, des compliments à son estimable amant, et l'ignominie à l'*ingrat, au cynique Rousseau !* car il faut que la morale publique soit vengée, et elle l'est, Dieu merci, jusque dans ces cloaques littéraires qu'on nomme des *feuilletons !* heureuse époque !

Il ne me serait que trop facile de produire des échantillons plus hostiles encore que tous ceux qui précédent, surtout dans la littérature qui tient à l'opinion ultra-catholique et légitimiste ; mais c'est bien assez de ce que j'ai cité. Je vais parler maintenant des juges demi-bienveillants, des quasi-apologistes, c'est-à-dire de cette classe peu nombreuse d'honnêtes gens qui ont prononcé sans avoir assez examiné, et qui peut-être ont reculé devant le despotisme de l'opinion, devant la crainte du ridicule.

M. Petitain, auteur des *Notes historiques* de l'édition de Rousseau publiée par M. Lefèvre en 1839, et d'un appendice aux *Confessions*, a quelquefois apprécié avec beaucoup de justesse le caractère de Rousseau et les faits de sa vie privée. Il a joint à ses jugements des éclaircissements précieux et des recherches bibliographiques d'un grand intérêt. Il n'a pas hésité à passer condamnation sur Grimm, Diderot, d'Holbach et d'Alembert, qu'il regarde comme des ennemis déclarés et gratuits de Rousseau ; mais il est persuadé que celui-ci, *atteint de spleen*, outragea son *généreux* ami D. Hume ; il dit que la lettre du roi de Prusse contenait des choses *dures mais méritées* ; il ridiculise l'idée de *complot* ; il admet sans difficulté la bienveillance de d'Escherny, de Servan, de Corancez ; il ne croit pas à l'animosité de M. de Choiseul. À l'exemple de Musset-Pathay, il accable d'ignominie Thérèse Levasseur, et lui attribue toutes les préventions de Rousseau, sans en donner plus de preuves que son devancier. Il affirme, d'après l'autorité plus que suspecte de Sennebier, que cette femme décachetait les lettres que recevait son mari[244], pour lui faire croire que ses ennemis violaient sa correspondance. Sennebier n'a jamais eu de rapports d'aucune espèce avec Rousseau, il ne pouvait donc tenir ces détails que de ses détracteurs, c'est-à-dire de Vernes, Tronchin, et surtout de Coindet ; il l'avoue lui-même. « Elle repoussait, dit-il, tous ceux qui parvenaient à lui plaire, et lorsque Rousseau ne les écartait pas, elle les empêchait de revenir par des refus constants et invincibles. Plusieurs *amis*

Copyright Arvensa Editions

de Rousseau ont eu, *à ce qu'ils m'ont dit,* la preuve de ce procédé, etc. » (*Histoire littéraire de Genève*, t. III, p. 270). Il est facile de reconnaître ici les suggestions de Coindet, que j'ai jugées ailleurs. Cependant M. Petitain se prononce contre le suicide. Il est étonnant que cette opinion ne l'ait pas conduit à pénétrer les véritables dispositions de Corancez, qu'on peut considérer comme l'inventeur de la fable de l'empoisonnement et du coup de pistolet.

M. Villemain, dans son *Tableau de la littérature française au dix-huitième siècle*, a consacré plusieurs leçons à l'étude du caractère de Rousseau et de ses ouvrages. Le sommaire de son jugement sur le caractère est que Rousseau n'était ni *un méchant*, ni un *ingrat*, ni *un fourbe ;* conclusion fort rare et fort honorable dont l'auteur a un peu diminué le mérite dans les traits que je vais citer.

Sur la profession de foi du vicaire savoyard. « On regrette que ce langage si abandonné, si touchant, qui semble le premier essai des *Confessions*, ne s'y rapporte pas exactement, et qu'il offre des circonstances éminemment fictives. Tant il était donné, ce semble, à Rousseau d*'être ému sans être véridique*, et tant son imagination était encore romanesque, lors même qu'elle semblait n'exprimer que ses souvenirs et ne montrer que son âme » (t. II, pag. 299). Ainsi les émotions de Rousseau reposaient quelquefois sur des *mensonges,* et la *peinture de son âme* était souvent un *roman.* De là au charlatanisme il n'y a qu'un pas. Je conviens qu'il existe des circonstances supposées dans le récit de Rousseau, mais M. Villemain oublie que ce dernier les a signalées lui-même comme des choses indifférentes. « *En réunissant*, dit-il, *M. Gâtier avec M. Gaime*, je fis de ces deux dignes prêtres l'original du *vicaire* »*savoyard,* » L'inexactitude réelle consiste dans le retour de Rousseau vers M. Gaime, dont il n'est rien dit dans les *Confessions* ; mais, en conscience, est-ce là une fiction si coupable ? J'ajoute qu'elle contient deux aveux qui auraient dû désarmer le rigorisme de M. Villemain. Voici le premier : « À la première lueur de fortune, ses maux et son protecteur furent oubliés » ; et voici le second qui est bien autrement terrible : « Un jour qu'on lui avait donné (au vicaire) quelque argent à distribuer aux pauvres, le jeune homme eut, à ce titre, *la lâcheté de lui en demander*, etc. » Si ces deux circonstances sont imaginaires, on conviendra qu'il est étrange que Rousseau se soit traité si durement, dans le seul but de broder son épisode. Moi, je les crois réelles, et si Rousseau ne les a point insérées dans ses *Confessions,* c'est que sa mémoire ne les lui retraça

Copyright Arvensa Editions

pas dans le moment où il rédigeait cet écrit, ou que peut-être il ne se sentit pas la force de faire deux fois le même aveu. Qui est-ce qui sentirait celle de le faire une fois ?

Sur la retraite à l'Ermitage. « Dans cet asile, le *cœur tout rempli du monde qu'il reniait*, il sentit avec force la *haine* et l'amour ; il désavoua sans retour les philosophes et *il alla plus loin qu'eux.* Il vécut en amitié avec des gens de cour et des grands, et il porta, par ses théories, à l'ordre social du temps les coups les plus rudes qui en aient préparé la ruine » (pag. 265). Ce qui veut dire que la retraite de Rousseau à l'Ermitage fut une boutade orgueilleuse, et non le résultat de son goût pour la solitude ; que la *haine* était dans son cœur ; assertions parfaitement conformes à celles de ses faux amis ; que Rousseau *alla plus loin* que les philosophes d'Holbach, Helvétius, Diderot, Hume, Voltaire et autres destructeurs forcenés ; qu'il prépara la ruine de la monarchie, en flétrissant ses excès ! En vérité, on croirait lire une tirade du *Drapeau blanc !*

M. Villemain convient que les faux amis de Rousseau furent très *durs, très tracassiers envers lui, que leur espionnage tyrannique méritait sa défiance ; mais il doute qu'ils fussent jaloux de son génie*. Quand cette jalousie ne serait pas attestée par le fils de Mme d'Épinay, témoin oculaire des faits, il suffirait, pour s'en convaincre, de lire la *Correspondance* de Grimm, à laquelle Diderot coopérait, et les *Notes* de ce dernier sur la Vie de Sénèque.

M. Villemain dit ce qui suit de la morale de Rousseau : « Je sais bien que Rousseau, comme moraliste, n'est pas à l'abri du reproche. De nos jours, on a dit que sa morale était un appel à la passion contre le devoir, ou plutôt qu'il avait voulu mener les devoirs comme les passions nous emportent, par élan, par instinct. « Que cette objection s'adresse à la vie de Rousseau, qu'elle explique les chutes de cette vertu *dont il se vantait,* et *qu'il osait offrir aux regards de Dieu*. À la bonne heure, mais le reproche ne doit pas atteindre la morale de ses écrits, surtout quand on la compare à celle de son siècle. » M. Villemain n'a pas osé dire *et à celle du nôtre ;* je supplée à sa timide indulgence. Voici maintenant ma réponse à ce qui regarde Rousseau. Il ne *s'est point vanté de sa vertu ;* entre une foule de traits de ses écrits qui le prouvent, je choisis le suivant tiré de son second *Dialogue :* « La plus sublime des vertus, celle qui demande le plus de grandeur, de courage, de force d'âme, est le pardon des injures, l'amour de ses ennemis. Le *faible Jean-Jacques, qui n'atteint pas même aux vertus médiocres*, ira-t-il

Copyright Arvensa Editions

jusqu'à celle-là ? Je suis aussi loin de le croire que de l'affirmer. » Ce n'est donc pas sa vertu que Rousseau *a osé offrir aux regards de Dieu*, c'est sa bonté originelle, c'est l'innocence de sa vie[245], ce sont les malheurs qui ont racheté ses fautes pour lesquelles on affecte une sévérité si ridicule. Il ne se fit point, comme on le dit, de système sur la nature du devoir et sur ses applications ; ses *chutes* vinrent de l'opposition qui existait entre son ardent amour du bien et la faiblesse de sa volonté. « S'il agit rarement comme il doit, dit-il de lui-même, plus rarement encore il agit comme il ne doit pas ; toutes ses fautes, même les plus graves, ne sont que des péchés d'omission mais »c'est par là précisément qu'il est le plus en scandale aux hommes, qui, ayant mis toute la morale en petites formules, comptent pour »rien le mal dont on s'abstient et pour tout l'étiquette des petits procédés, et sont bien plus attentifs à remarquer les devoirs auxquels on manque, qu'à tenir compte de ceux qu'on remplit » (2ème *Dialogue).*

M. Villemain avoue la complicité de Hume dans la rédaction de la lettre du roi de Prusse ; il dit « qu'il fut bien pressé de se plaindre aux ennemis de Rousseau, d'accuser publiquement de noirceur et de scélératesse l'homme illustre et malheureux qu'il avait pris sous sa garde. » Sur cela, on croirait que M. Villemain va conclure que Hume fut un ennemi, un traître ; que Rousseau fut complètement sa victime : point du tout. « Je croirai *volontiers*, dit-il, que Rousseau se fâcha trop vite ; qu'il était trop ombrageux, trop irritable, *injuste même !* » Puis il termine ainsi : « Mais oublions cette malheureuse querelle ; ne citons même pas cette lettre de Hume à Walpole (il se trompe, elle est de Walpole à Hume), et qui *semble* accuser la bonne foi du philosophe écossais. Ne rappelons pas sa complaisance pour les coteries de Paris *ennemies de Rousseau*, et l'amertume de ses écrits contre un *ennemi* chagrin et malheureux, « qui la persécution et la *célébrité* avaient un peu tourné la tête » (tom. II, pag. 411).

Dans la lettre dont il est question ici et que Hume eut l'impudence d'insérer dans son *Exposé succinct*, Walpole certifie que son ami n'eut pas connaissance de la lettre du roi de Prusse pendant son séjour à Paris, tandis qu'il est établi, par l'aveu même de Hume à Mme de Barbantane, qu'il *coopéra à sa rédaction.* Et c'est de cette lettre que M. Villemain dit *qu'elle semble* accuser la bonne foi de l'Ecossais ! La connivence de Hume avec les ennemis de Rousseau ne lui parait pas plus convaincante, et le

Copyright Arvensa Editions

pauvre solitaire, enfermé dans son asile de Wooton, demeure à ses yeux un *ennemi* chagrin, à qui la persécution et la *célébrité* (remarquez ce mot) avaient un peu tourné la tête !

La 26ème leçon de M. Villemain finit par ce trait frappant : « Lorsque je parle de Rousseau, en mêlant à des critiques sincères l'admiration qu'il est impossible de lui refuser, on me reproche, dans des écrits publics, d'avoir fait l'apothéose de *ce vil*, *de cet infâme Rousseau ;* et cependant, messieurs, vous savez avec quelle conscience j'ai dit le bien et le mal. J'ai longtemps appuyé sur les erreurs qui avaient souvent obscurci dans Rousseau l'éclat d'une imagination forte et d'une âme naturellement portée aux choses élevées ; vous savez comment j'ai même emprunté à l'histoire de son siècle tout ce qui pouvait *expliquer plutôt que justifier* les torts où fut entraîné son génie. Eh bien ! tout cela ne suffit pas. Cependant *ce n'est pas ma faute* si sa parole, puissante comme le glaive et le feu, agitait l'âme de ses contemporains. Je ne suis pas un homme de son siècle ; je ne suis pas M. de Malesherbes, je n'ai pas, dans mon enthousiasme, corrigé secrètement les épreuves de l'*Émile ;* je ne suis pas M. de Luxembourg ou le prince de Conti ; je n'ai pas, malgré les préjugés du rang et les scrupules de la croyance, accueilli dans mon château Rousseau *philosophe démocrate* [246] et libre penseur. Je n'ai pas consolé ses revers, idolâtré sa gloire *factieuse*, dit-on. C'est après soixante ans que, par *curiosité*, *par étude*, ouvrant un livre dont les pages sont encore animées d'une éloquence qui ne passera pas, je rends compte des impressions d'enthousiasme, d'étonnement, de doute, de blâme que ce livre fait naître en moi. Je vous les communique sans art, vous les jugerez vous-mêmes. Je ne veux ni vous imposer l'admiration, ni vous défendre la censure ; je vous ai dit seulement la vérité, et c'est la vérité qu'on accuse » (pag. 343).

Il existe donc encore des hommes qui insultent aux plus timides apologistes de *ce vil, de cet infâme Rousseau.* On remarquera que, troublé de ces attaques furibondes, M. Villemain se disculpe presque d'avoir osé penser quelque bien d'un tel monstre. *J'ai expliqué*, dit-il, plutôt *que justifié* ses torts. » Triste et frappante confirmation de tout ce que j'ai dit de la puissance des erreurs publiques sur les esprits les plus distingués, sur les âmes les plus honnêtes, et de l'énormité des obstacles qui s'opposent encore à la réhabilitation complète de Rousseau !

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Annexes
ESSAI SUR LA VIE ET LE CARACTÈRE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU
Table des matières du titre
Liste des Annexes
Liste générale des titres

Chapitre X – Du caractère de Rousseau.

Des onze chapitres dont se compose cet écrit, neuf ont été consacrés à l'élude des faits. Il était difficile de faire une plus large part à la question historique. Je me hâte de rassurer ceux qui, sur l'énoncé du présent chapitre, s'attendraient à une de ces amplifications à effet, au moyen desquels les panégyristes s'imaginent clore leur sujet d'une manière pittoresque. Cette dernière discussion n'est que le complément nécessaire de l'analyse des faits ; c'est sa conclusion morale. Après avoir décrit la destinée de Rousseau, je définis son caractère, je juge son cœur.

Les charges qui subsistent encore dans toute leur rigueur primitive contre la mémoire de Rousseau peuvent être ainsi résumées : Abandon de ses enfants, ingratitude, misanthropie, orgueil, hypocrisie. Je vais les examiner successivement.

De tous les reproches qu'on a faits à Rousseau, le plus fondé, sans contredit, est celui qui a rapport à ses enfants. Je n'ai pas l'intention de le justifier d'une faute qu'il a lui-même si sévèrement jugée, mais je crois avoir le droit d'examiner si la malveillance n'a pas transformé en crime ce qui n'est qu'une erreur grave due au mauvais exemple et à la nécessité. Les passages dans lesquels Rousseau a parlé de ses enfants sont tellement épars dans ses écrits, qu'ils échappent souvent à l'attention, et que peu de lecteurs en saisissent bien l'ensemble. Pour obvier à cet inconvénient, j'ai pris le parti de les indiquer sommairement, en suivant autant que possible l’ordre des dates.

« Tandis que j’engraissais à Chenonceau, etc. », lire jusqu’à : « ses suites aussi cruelles qu'imprévues ne me forceront que trop d'y revenir » (*Conf.*, liv. VII).

Copyright Arvensa Editions

« Tandis que je philosophais sur les devoirs de l'homme, etc. », lire jusqu'à : « ce ne sont pas là des fautes, ce sont des bassesses d'âme, des noirceurs » (liv. VIII).

« La manière dont j'avais disposé de mes enfants, etc. », lire jusqu'à : « je parierais que Duclos, à qui je n'ai pas dit mon secret, est le seul qui me l'ait gardé » (liv. IX).

« Sitôt que j'avais pu compter sur ce sentiment de sa part (il s'agit de Mme de Luxembourg), etc. », lire jusqu'à : « la réflexion que je fais ici, etc. » (liv. XI).

« Le parti que j'avais pris à l'égard de mes enfants, etc. », lire jusqu'à : « Après un tel passage, il est surprenant qu'on ait eu le courage de me la reprocher » (liv. XII).

« Voilà comme dans un attachement sincère et réciproque, etc. », lire jusqu'à : « on peut juger par les mœurs de son malheureux frère, etc. » (liv. IX).

« Quelque austère que fût ma réforme somptuaire, etc. », lire jusqu'à : « je l'exhortai plus que jamais à secouer un joug si dangereux » (liv. IX).

Il faudra lire ensuite la lettre à Mme de Francueil (20 avril 1751) ; celles à Mme de Luxembourg au sujet de ses recherches aux Enfants-Trouvés (12 juin et 10 août 1761).

Je vais citer en entier le trait d'*Émile,* dans lequel Rousseau fait l'aveu public de sa faute. Lorsqu'il l'écrivit, il ignorait encore la trahison de ses faux amis, par conséquent rien ne l'obligeait de s'accuser, et s'il le fit, ce ne fut certainement que pour céder aux reproches de sa conscience, et expier autant que possible une erreur désormais irréparable. « Un père, dit-il, quand il engendre et nourrit des enfants, ne fait en cela que le tiers de sa tâche. Il doit des hommes à son espèce, il doit à la société des hommes sociables ; il doit des citoyens à l'État. Tout homme qui peut payer cette triple dette et ne le fait pas, est coupable, et plus coupable, peut-être, quand il la paye à demi. Celui qui ne peut remplir les devoirs de père, n'a pas le droit de le devenir. Il n'y a ni pauvreté, ni travaux, ni respect humain qui le dispensent de nourrir ses enfants, et de les élever lui-même. Lecteurs, vous pouvez m'en croire ; je prédis à quiconque a des entrailles et néglige de si saints devoirs, qu'il versera longtemps sur sa faute des larmes amères, et n'en sera jamais consolé » (*Émile,* liv. I^{er}). J'indique ensuite la lettre à Mme B... (17 janvier 1770). « Mais moi qui parle de famille, d'enfants ! etc. », lire jusqu'à : « le secret qu'il a versé dans son sein. »

Copyright Arvensa Editions

La lettre à M. de Saint-Germain (26 février 1770). « Pour satisfaire les besoins de mon cœur encore plus que ceux de mes sens, etc. », jusqu'à : « le secret qu'il a versé dans son sein. »

Les Rêveries, 9ème promenade, « Je comprends que le reproche d'avoir mis mes enfants aux Enfants-Trouvés, etc. », jusqu'à : « pour peu que l'habitude eût aidé la nature. »

Ceux qui auront pris la peine de recourir aux traits que je viens d'indiquer sentiront, sur cette seule lecture, que la faute de Rousseau ne fut pas un résultat de caractère, mais d'influence et d'imitation. Ils se rappelleront qu'il était encore jeune, qu'il débutait dans le monde ; que ses principes n'étaient pas encore déterminés ; que ceux dont le triste exemple le séduisit étaient des hommes corrompus, mais distingués et aimables. « Je pris, dit-il, non leurs mœurs, grâce à Dieu, mais leurs maximes. » Cet arrêt dans la voie du mal, de la part d'un homme si inexpérimenté et si faible, est un acte très rare d'honnêteté instinctive dont il est juste de tenir compte.

Rousseau crut à tort, sans doute, mais sincèrement, que sa pauvreté le dispensait d'élever ses enfants. Il revint plus tard de cette erreur, on en a la preuve dans le passage de l'Émile cité plus haut. Sa lettre à Mme de Francueil est écrite sur un ton redressé qui annonce des convictions très arrêtées et même un peu d'amertume. Elle contient ces arguments tellement puissants, selon lui, qu'il n'a pas voulu les reproduire dans ses *Confessions*, de peur, disait-il, *d'entraîner l'imagination des jeunes gens.* Il y a certainement de la délicatesse dans cette réticence, surtout si l'on songe à l'importance que Rousseau attachait à sa justification, et à la gravité du reproche qui pesait sur lui. Une réserve non moins honorable lui fit taire, dans cette même lettre, les raisons relatives à la famille de sa compagne, et qui, comme il le dit, étaient *les plus déterminantes.* Naturellement faible, *sachant crier et non pas agir*, absorbé par ses travaux littéraires et par sa copie, Rousseau eût bien difficilement soustrait ses enfants aux influences dangereuses qui les attendaient dans la maison paternelle. Il est également très important de noter qu'à l'époque où il écrivait à Mme de Francueil, il se croyait attaqué d'une maladie mortelle. Cette persuasion explique la profonde sécurité de conscience qui règne dans sa lettre. L'idée de sa fin prochaine achevait de justifier à ses yeux le parti qu'il avait pris ; il se félicitait, en quelque sorte, d'avoir mis ses enfants en sûreté, de leur avoir procuré une éducation grossière, mais honnête, et il faut bien avouer que

Copyright Arvensa Editions

sa faute, tout impardonnable qu'elle est, les a peut-être sauvés d'un avenir d'infamie.

Ce qui prouve surtout combien Rousseau fut sincère à cet égard, c'est l'aveu qu'il fit spontanément de sa faute à tous ceux qu'il croyait être ses amis. On sait comment ils reconnurent cet acte de confiance. Sans eux, on eût ignoré qu'il avait abandonné ses enfants, jusqu'au moment où, cédant à ses regrets et mieux éclairé sur ses devoirs, il s'accusa publiquement au début de l'*Émile*. Il fallait que le besoin d'épanchement fût bien grand dans son cœur aimant et sincère, puisqu'il se hâta de confier à Mme de Luxembourg ses liaisons avec Thérèse, le sort de ses enfants *et toutes les fautes de sa vie,* ayant, dit-il, pour maxime inviolable avec ses amis de se montrer à leurs yeux tel qu'il était, ni meilleur, ni pire (*Conf*., liv. VI). Croit-on que parmi ceux qui ont trahi son secret, beaucoup fussent capables d'un tel effort ? Il ne s'agissait pas là d'un de ces écarts qu'on avoue assez volontiers, d'une séduction, par exemple. L'erreur de Rousseau ne lui permettait aucun retour secret d'amour-propre, et quelle que fût la corruption de son temps, il devait s'attendre à rencontrer encore bien des juges sévères. Ces réflexions si simples et si justes auraient dû, ce me semble, adoucir un peu le rigorisme de certains défenseurs *des droits de la nature outragée.* Si toutes les infamies secrètes du dix-huitième siècle, si celles du nôtre étaient tout d'un coup dévoilées ; si nous savions seulement les noms et l'histoire de ceux qui ont peuplé l'hospice des Enfants-Trouvés depuis Rousseau jusqu'à nos jours, que de masques de moins ! que d'inexorables moralistes convaincus d'avoir fait pis que lui, et réduits à se taire ! Rousseau délaissa ses enfants, mais il n'abusa pas de l'innocence de leur mère, mais il ne l'arracha pas à sa famille désolée, il ne l'abandonna pas, il ne la fit pas périr dans la prostitution et la misère. Les habitués de *table d'hôte,* dont les *gracieuses* turpitudes faussèrent son jugement, se vantaient ouvertement d'avoir commis ces crimes véritables ; l'indulgente opinion n'y voyait que des écarts, et Rousseau, lui-même, a eu la bonté de croire que de pareils misérables pouvaient être au fond de *fort honnêtes gens.* Pas un d'eux, très certainement, n'essuya le quart des anathèmes qui l'ont accablé, lui, coupable seulement de les avoir imités dans le moins révoltant de leurs méfaits. Quoi qu'on en dise, je ne vois pas que notre siècle, avec ses prétentions à la haute moralité, soit beaucoup plus sévère pour les successeurs de ces infâmes ; et cependant voyez avec quelle excessive rigueur la faute de Rousseau y est encore jugée !

Copyright Arvensa Editions

Mais, dit-on, Rousseau qui professait une morale sévère, et qui écrivait sur l'éducation, était moins excusable que tout autre. Oui sans doute, et c'est précisément pour cela que, pouvant ensevelir ses torts dans l'oubli, il eut le courage de les confier à ses amis d'abord, puis de dire au public : Voilà ce que j'ai écrit, et pourtant voilà ce que j'ai fait ; jugez du remords qui pèse sur mon cœur !

L'abbé de Saint-Pierre, qui passe avec raison pour être un des hommes les plus estimables du siècle dernier, ne se crut pas obligé, dit Rousseau, d'observer la continence que lui imposait son caractère de prêtre catholique[247]. Il ne se contenta pas, comme lui, d'une seule compagne, il en eut plusieurs qui lui donnèrent un assez grand nombre d'enfants. L'abbé, qui était à son aise, les envoyait secrètement en nourrice, et pourvoyait à leur subsistance. Puis quand ils étaient en âge d'apprendre un état, il en faisait des ouvriers. Comme la prudence exigeait que ces enfants ignorassent le secret de leur naissance, aucun lien immédiat ne devait exister entre eux et leur père ; pas plus de vie de famille et par conséquent de véritable paternité que dans le cas de Rousseau. Seulement l'abbé, plus favorisé de la fortune, faisait à ses frais ce que Rousseau indigent laissait faire à l'État. Ses enfants furent artisans comme ceux de l'abbé et mieux élevés probablement. Ainsi, à part le sacrifice pécuniaire et le mot *d'Hospice* qui n'est au fond qu'un épouvantail, tout était à peu près égal de part et d'autre. Dira-t-on que *le prêtre* était forcé par état de couvrir ses faiblesses ? Je l'accorde ; mais si on admet l'atténuation en faveur de l'abbé de Saint-Pierre qui était aussi, lui, un philosophe et un moraliste, pourquoi ne pas user envers Rousseau de la même indulgence ? Si l'abbé était prêtre, Rousseau était pauvre, et surtout il redoutait pour ses enfants le contact d'une famille ignoble et perverse. Ces raisons-là valent bien, à ce qu'il me semble, la décence obligée de l'ecclésiastique qui, ne l'oublions pas, était pourvu de bonnes rentes. Rousseau s'est trompé, cela est sûr ; mais il s'est trompé en homme qui méconnaît son devoir sans le mépriser. Il fut, si l'on veut, plus coupable que l'abbé de Saint-Pierre ; et cependant les fautes de celui-ci ont été à peine remarquées ; elles ne l'ont pas empêché d'être constamment et parfaitement honoré ; tandis que celles de Rousseau ont retenti partout et l'ont voué à l'ignominie. Cette différence est facile à expliquer maintenant. C'est que l'abbé de Saint-Pierre, rabâcheur quelquefois imprudent, n'offensa pourtant ni philosophes, ni

Copyright Arvensa Editions

ministres d'État, ni maîtresses de princes, ni grandes dames, ni littérateurs ; c'est que ses médiocres talents n'excitèrent l'envie de personne. S'il eût eu la supériorité de Rousseau, s'il eût suivi son imprudente carrière, croyez qu'il eût expié aussi durement que lui ses nombreuses maîtresses et sa postérité clandestine.

Dans le courant de l'année 1761, Mme de Luxembourg fit faire à l'hospice des Enfants-Trouvés des recherches qui furent infructueuses. Rousseau avoue que ce résultat ne lui causa que peu de chagrin. On n'a pas manqué de voir là une nouvelle preuve de son aversion naturelle pour la paternité. J'ai réfuté ailleurs l'interprétation perfide et les mensonges de Dussaulx à ce sujet (voy. ch. VII). J'ajouterai quelques observations. L'aîné des enfants de Rousseau était le seul qui pût être retrouvé, puisque son père avait eu la coupable négligence de ne pas mettre de chiffre dans les langes des autres. Si l'on songe à la mauvaise tenue des registres de l'hospice, attestée par l'inutilité des recherches, on concevra combien était fondé le doute de Rousseau au sujet de l'enfant qu'on lui eût présenté. Le sien devait avoir treize ans à l'époque où l'on fit des démarches pour le retrouver. À cet âge, le caractère est déjà prononcé ; les résultats de l'éducation première sont déjà tel qu'une éducation subséquente ne les modifie que bien légèrement. Qui sait si, au sortir des grossières habitudes de l'hospice, cet enfant eût pu profiter des soins de son père et se rendre digne de porter un nom célèbre ? Cette crainte, réunie à l'incertitude de son origine, était bien faite pour attiédir l'empressement de son père. Si l'enfant eût été retrouvé, Rousseau eût fait son devoir, mais son cœur n'eût pas été pleinement satisfait, et tout autre, en pareil cas, eût éprouvé la même perplexité secrète. Enfin, à cette époque, il se croyait encore mourant. Ses lettres des 12 et 14 juin à la Maréchale le prouvent. Il craignait que son enfant ne restât exposé, après lui, aux dangers qui, dans le principe, avaient surtout motivé sa détermination et qui avaient rapport à la famille de sa compagne. Il s'explique clairement sur ce point dans sa lettre du 10 août 1761 à Mme de Luxembourg. Ce qu'il dit de l'influence funeste qu'auraient pu exercer sur ses enfants ceux qui avaient offert de s'en charger est évidemment exagéré, moins pourtant qu'on ne le croit en général. Il est sûr que ces enfants, entourés de personnes hostiles à leurs parents, je l'ai démontré, auraient difficilement résisté à l'ascendant du rang, de la fortune et des bienfaits. On en eût fait des indifférents, sinon des ennemis. Après ce qu'on sait des faux bienfaiteurs de Rousseau et de

Copyright Arvensa Editions

leur ingénieuse haine, rien ne peut plus surprendre de leur part. Il eût été digne d'eux de frapper leur victime jusque dans ses affections paternelles, et les prétextes ne leur eussent pas manqué pour sauver l'odieux de ce parricide moral.

Examinons maintenant l'imputation d'ingratitude. Depuis *son invention* par Grimm, Diderot, Hume et consorts, elle a été ressassée avec cette émulation *moutonnière* qui est un des traits de notre caractère national. Aujourd'hui, elle est arrivée à l'état de croyance vulgaire. Il n'est pas de si petit écrivailleur qui, en déclamant contre Rousseau, ne cite de lui ce célèbre propos : *Je me sens le coeur ingrat.* Pas un seul, peut-être, ne saurait dire dans quel endroit de ses écrits il se trouve. Dans sa première lettre à M. de Malesherbes, Rousseau, après avoir parlé de son éloignement pour le commerce des hommes, en recherche la cause. « Elle n'est autre, dit-il, que cet indomptable esprit de liberté que rien n'a pu vaincre et devant lequel les honneurs, la fortune, la réputation même ne me sont rien... Voilà pourquoi, quoique le commerce ordinaire des hommes me soit odieux, l'intime amitié m'est si chère, parce qu'il n'y a plus de devoir pour elle. On suit son cœur et tout est dit. Voilà pourquoi j'ai toujours tant redouté les bienfaits ; car tout bienfait exige reconnaissance, *et je me sens le cœur ingrat, par cela seul que la reconnaissance est un devoir.* » Quoique Rousseau n'ait pas développé son idée, il est déjà clair qu'il n'a voulu parler ici que des faux bienfaits, sans quoi, l'*intime amitié* eût-elle été si chère à un homme qui ne se serait pas senti capable de reconnaissance ? D'autres citations vont éclaircir tous les doutes. « Se tromper sur le sens de ce passage, dit Ginguené, c'est assurément le faire exprès ; mais comme il n'y a rien de si juste que de demander à un auteur l'interprétation de son propre texte, Rousseau vous dira lui-même : « Je me souviens très bien d'avoir dit *une fois* à quelqu'un que je me sentais le cœur ingrat, et que je n'aimais pas »les bienfaits ; mais ce n'était pas après les avoir reçus que je tenais ce discours, c'était au contraire pour m'en défendre, et cela est très différent. Celui qui veut me servir à sa mode et non pas à la mienne, cherche l'ostentation du titre de bienfaiteur, et je vous avoue que rien au monde ne me touche moins que de pareils soins. Le seul vrai bien dont je jouis est la liberté. Quelqu'un s'ose-t-il vanter d'y avoir contribué ? Vous seul, ô George Keith ! pouvez le faire. J'ajoute à Milord Maréchal mon ami du Peyrou. Je n'en connais pas d'autres. Voulez-vous me lier par des bienfaits, qu'ils soient de mon choix et non du vôtre,

Copyright Arvensa Editions

et *soyez sûr que vous ne trouverez de la vie un cœur plus reconnaissant que le mien* » (Réponse aux questions de M. Chauvel, 5 janvier 1767).

« L'ingratitude, dit encore Rousseau, serait plus rare si les *bienfaits à usure* étaient moins communs. On aime ce qui nous fait du bien, c'est un sentiment si naturel. *L'ingratitude n'est pas dans le cœur de l'homme*, mais l'intérêt y est. *Il y a moins d'obligés ingrats que de bienfaiteurs intéressés.* Si vous me vendez vos dons, je marchanderai sur le prix ; mais si vous feignez de donner pour vendre ensuite, vous usez de fraude. C'est d'être gratuits qui rend ces dons inestimables. Le cœur ne reçoit de lois que de lui-même ; »en voulant l'enchaîner on le dégage, on l'enchaîne en le laissant libre » (*Émile*, livre IV).

Rousseau écrivait à Grimm (19 octobre 1757) ; « Quant aux bienfaits, premièrement, je ne les aime point, je n'en veux point, *et je ne sais aucun gré de ceux que je reçois par force.* J'ai articulé cela bien nettement à Mme d'Épinay avant d'en recevoir aucun. Ce n'est pas que je n'aime à me livrer comme un autre à ces doux liens quand l'amitié les forme, mais lorsqu'on veut trop tirer la chaîne, elle se rompt et je suis libre. »

Franchement, de qui exigerait-on de la reconnaissance pour des aumônes comme celles qu'un Grimm et un Dussaulx ont osé révéler, le premier, dans les Mémoires de sa maîtresse ; le second, dans sa perfide Notice ? J'en ai dit assez, je pense, pour expliquer ce trait isolé à dessein : *Je me sens le cœur ingrat.* Rousseau détestait les faux bienfaiteurs ; voyons s'il aima les véritables.

La première victime de sa prétendue ingratitude, suivant ses détracteurs, c'est Mme de Warens, dont on l'accuse d'avoir divulgué les faiblesses sans aucune nécessité. Recherchons les motifs de cette indiscrétion et jusqu'à quel point elle peut être blâmée. Voici ce que dit Rousseau à la fin du huitième livre des *Confessions,* à propos de l'affaire Palissot : « Je sens bien que si jamais ces Mémoires parviennent à voir le jour, je perpétue ici moi-même le souvenir d'un fait dont je voulais effacer la trace ; mais j'en transmets bien d'autres malgré moi. Le grand objet de mon entreprise, toujours présent à mes yeux[248], *l'indispensable devoir* de la remplir dans toute son étendue, ne m'en laisseront pas détourner par de plus faibles considérations, qui m'écarteraient de mon but. Dans l'étrange, dans l'unique situation où je me trouve, je me dois trop à la vérité pour devoir rien de plus à autrui. Mes *Confessions* sont nécessairement liées

Copyright Arvensa Editions

avec celles de beaucoup de gens ; je fais les unes et les autres avec la même franchise en tout ce qui se rapporte à moi, ne croyant devoir à qui que ce soit plus de ménagements que je n'en ai pour moi-même, et voulant toutefois en avoir beaucoup plus. Je veux être juste et toujours vrai ; dire d'autrui le bien, tant qu'il me sera possible, ne dire jamais que le mal qui me regarde et qu'autant que j'y suis forcé. Qui est-ce qui, dans la situation où l'on m'a mis, a droit d'exiger de moi davantage ? Mes *Confessions* ne sont pas faites pour paraître de mon vivant, ni de celui des personnes intéressées. Si j'étais le maître de ma destinée et de celle de cet écrit, il ne verrait le jour que longtemps après ma mort et la leur. Mais les efforts que la terreur de la vérité fait faire à mes puissants oppresseurs, pour en effacer les traces, me forcent à faire pour les conserver tout ce que permettent le droit le plus exact et la plus sévère justice. Si ma mémoire devait s'éteindre avec moi, plutôt que de compromettre personne, je souffrirais un opprobre injuste et passager ; mais puisque enfin mon nom »doit vivre et parvenir à la postérité, je me dois de transmettre avec lui le souvenir de l'homme infortuné qui le porta, tel qu'il fut réellement, et non tel que ses iniques ennemis travaillent sans relâche à le peindre. »

Rousseau, au livre VI, dit aussi à propos de Mme de Warens : « Oh ! s les âmes dégagées de leurs terrestres entraves voient encore, du sein de l'éternelle lumière, ce qui se passe chez les mortels, pardonnez, ombre chère et respectable, si je ne fais pas plus de grâce à vos fautes qu'aux miennes, si je dévoile également les unes et les autres aux yeux du lecteur. Je dois, je veux être vrai pour vous comme pour moi-même, vous y perdrez toujours beaucoup moins que moi. Eh ! combien votre aimable et doux caractère, votre inépuisable bonté de cœur, votre franchise et toutes vos vertus ne rachètent-elles pas de faiblesses ! Vous eûtes des erreurs et non pas des vices. Votre conduite fut répréhensible, mais votre cœur fut toujours pur. Qu'on mette le bien et le mal dans la balance, et qu'on soit équitable ; quelle femme, si sa vie secrète était manifestée ainsi que la vôtre, s'oserait jamais comparer à vous ! » On voit que c'est la même pensée qui a dicté ces deux traits. Que les raisons de Rousseau, sur cette nécessité absolue de tout dire, soient justes ou non, ce n'est pas ce que j'ai à examiner ici. Pour le moment, je me borne à conclure de ces citations, qu'il se croyait autorisé, par sa position particulière, à ne rien omettre de ce qu'il regardait comme essentiel à sa justification. Admettons qu'il se soit trompé complètement ; il y eut de sa part faux jugement, exagération,

Copyright Arvensa Editions

monomanie, si l'on veut, mais il n'y eut pas ingratitude, il n'y eut pas, comme on a osé le dire, intention réfléchie de déshonorer sa bienfaitrice. Il y a à cet égard une singulière contradiction dans les jugements publics. Ainsi, tandis que d'un côté on accuse Rousseau d'ingratitude envers Mme de Warens, de l'autre, on lui reproche d'avoir accumulé les sophismes pour justifier une femme méprisable. Comment n'a-t-on pas vu que ces deux imputations se détruisent mutuellement ? Cependant, pour qu'on ne me soupçonne pas d'éluder la discussion, je vais les examiner l'une après l'autre.

On vient de voir que l'intention de Rousseau était que ses *Confessions* ne fussent publiées que longtemps après sa mort. Bien que sa volonté n'ait pas été respectée, on n'en doit pas moins tenir compte du scrupule honnête qui l'inspira. On objectera que Rousseau, pendant son séjour à Paris, fit plusieurs lectures de ses *Confessions*, et qu'il en confia même le manuscrit. C'est une contradiction, je l'avoue, mais elle s'explique. Rousseau était alors obsédé par des fourbes, sa monomanie était parvenue à son plus haut degré d'intensité. Inquiet sur le sort futur de son écrit, et voyant que tous ses efforts pour pénétrer le mystère de sa destinée étaient restés sans résultat, il aura cru pouvoir tenter sur l'opinion publique cette dernière et bien stérile épreuve. Il est probable que dans ces communications il ne révéla que les noms de ses ennemis déclarés, et certes, il en avait bien le droit. Quant à Mme de Warens, depuis 1765, elle n'existait plus. « Elle ne laissa, dit Guinguené, ni enfants, ni héritiers de son nom, ni parents assez proches pour s'honorer de ce qui l'honore, et pour rougir de ce qui la flétrit. N'ayant jamais jeté de voile sur sa conduite, tout Annecy, tout Chambéry en avaient connaissance. Si les *Confessions* avaient pénétré dans ces deux villes, elles n'y auraient rien appris à personne ; tandis « que dans le reste de l'Europe, le nom de Mme de Warens est comme un nom de roman » *(Lettres sur les Confessions,* pag. 12).

Il est si vrai que la conduite de Mme de Warens était un fait notoire dans les lieux où elle avait vécu, que Rousseau disait d'elle : « Maman [249] vieillissait et *s'avilissait* » (*Confessions*, liv. X). Il y a plus, ses révélations ne pouvaient même que diminuer les fâcheuses impressions qu'avaient dû y produire les écarts de sa bienfaitrice, puisque, en somme, la part du bien y surpasse de beaucoup celle du mal. Ces raisons n'ont pas paru suffisantes ; on a soutenu que la notoriété de ces écarts n'autorisait pas Rousseau à les

Copyright Arvensa Editions

consigner dans un ouvrage auquel son nom réservait une immense publicité, et que la reconnaissance seule eût dû lui fermer à jamais la bouche. Je passerai condamnation, si l'on veut, sur le fait d'indiscrétion ; mais il fallait s'en tenir là. L'ingratitude, faut-il le répéter, suppose le dessein de nuire, et tout, dans les récits de Rousseau, annonce l'intention opposée. On peut dire que presque toute la première partie des *Confessions* n'est qu'un hymne passionné en l'honneur de Mme de Warens. L'illusion la plus sincère y règne d'un bout à l'autre ; l'*ingrat* aime cette femme jusqu'à l'absurdité, presque jusqu'au scandale ! Comment croire qu'il voulût déshonorer sa bienfaitrice, celui qui nous la peint si douce, si aimante, si compatissante, si sincère dans ses égarements mômes, et qui s'abandonne si longuement au plaisir de décrire les bienheureuses années qu'il passa près d'elle ; celui qui nous force à absoudre, à aimer cette infortunée, expiant de simples erreurs de jugement par l'ignominie, par de longues misères ? Que de traits charmants repoussent cette stupide accusation ! Voyez Rousseau malade, se lever la nuit pour donner à son amie des conseils affectueux, s'asseoir sur son lit, pleurer avec elle pendant des heures entières, et ne la quitter qu'après lui avoir arraché des promesses bien superflues de prudence et d'économie ! Il avait alors pour confesseur un vieux jésuite dont la piété douce et éclairée modérait l'exagération et les terreurs de la sienne. Il fréquentait la maison des Pères à Chambéry, et surtout leur bibliothèque : « Le souvenir de cet heureux temps, dit-il, se lie avec celui des jésuites, au point de me faire aimer l'un par l'autre ; et quoique leur doctrine m'ait toujours paru dangereuse, je n'ai jamais pu trouver en moi le pouvoir de les haïr sincèrement » (*Confessions*, liv. VI). Quel devait être le charme de cette existence, et celui de l'attachement qui la remplissait, pour qu'au bout de trente ans, et par le seul prestige des souvenirs, l'auteur *d'Émile* et du *Contrat social* ne pût *haïr sincèrement* les ennemis de toute lumière et de toute liberté !

À son retour de Montpellier, il trouve sa place prise. Un ingrat eût fait une scène brutale et s'en fût allé. Il reste, il refuse d'avilir son amie en partageant sa possession avec l'indigne sujet qui lui avait succédé. Générosité inutile ; sa bienfaitrice elle-même se détache de lui. Incapable de supporter plus longtemps cet abandon, il va à Grenoble. Au bout d'un an, la mélancolie s'empare de lui ; le souvenir de ses chères Charmettes lui donne *des serrements de cœur, des étouffements qui lui ôtaient le courage de rien faire :* il revient. *Au bout d'une demi-heure*, *il sent que son ancien*

Copyright Arvensa Editions

bonheur est mort pour toujours. « Me voilà, dit-il, bâtissant des châteaux en Espagne pour tirer cette pauvre *maman* des extrémités cruelles où je la voyais réduite. » Il invente un nouveau système de notation musicale ; puis, croyant sa fortune faite et *brûlant de la partager avec celle à qui il devait tout*, il part pour Paris. En 1745, il recueille la petite succession de son père et en envoie une partie à sa bienfaitrice. Il la revoit, en 1754, indigente et avilie. « Je lui réitérai vivement et inutilement, dit-il, les instances que je lui avais faites plusieurs fois dans mes lettres, de venir vivre paisiblement avec moi, qui voulais consacrer ma vie et celle de Thérèse[250] à rendre ses jours heureux. Attachée à sa pension, dont cependant elle ne tirait rien depuis longtemps, elle ne m'écouta pas.... Ah ! c'était alors le moment d'acquitter ma dette ; il fallait tout quitter pour la suivre. Je n'en fis rien, etc. » Voyez avec quelle sévérité il juge ensuite ce qu'il appelle son ingratitude ! Il ne fut pas entièrement excusable, sans doute ; mais ce tort n'est-il pas bien atténué par l'avilissement de sa bienfaitrice, par l'impossibilité de l'arracher à ses habitudes, par l'indigence même de Rousseau, et surtout par ses offres généreuses qu'il ne put faire accepter ? Mme de Warens venait de mourir, un peu après le bon maréchal de Luxembourg. « Ma seconde perte, dit Rousseau, plus sensible encore et plus irréparable, fut celle de la meilleure des femmes et des mères, qui, déjà chargée d'ans et surchargée d'infirmités et de misères, quitta cette vallée de larmes pour passer dans le séjour des bons, où le souvenir du bien qu'on a fait ici-bas en fait l'éternelle récompense. Allez, âme douce et bienfaisante, auprès des Fénelon, des Bernex, des Catinat, et de ceux qui, dans un état plus humble, ont ouvert comme eux leurs cœurs à la charité véritable. Allez goûter le fruit de la vôtre, et préparer à votre élève la place qu'il espère occuper un jour auprès de vous ; heureuse dans vos infortunes, que le Ciel, en les terminant, vous ail épargné le cruel spectacle des siennes ! » Il ajoute : « Bientôt, je cesserai de souffrir aussi ; mais si je croyais ne pas la revoir dans l'autre vie, ma faible imagination se refuserait à l'idée du bonheur parfait que je m'y promets » (*Confessions*, liv. XII).

Au sortir de Trye, Rousseau se rendit à Grenoble. Je ne doute pas que le désir de revoir les Charmettes n'entrât pour beaucoup dans cette détermination. En effet, il écrivit de cette ville à Thérèse, pour l'informer qu'il allait partir pour Chambéry.

« Mon intention, lui dit-il, est d'aller sur la tombe de cette tendre mère

Copyright Arvensa Editions

que vous avez connue, pleurer le malheur que j'ai eu de lui survivre » (25 juillet 1768). Enfin, le dernier morceau qui sortit de la plume de Rousseau fut consacré à Mme de Warens et à la bienheureuse vie des Charmettes. « Ah ! dit-il, si j'avais suffi à son cœur comme elle suffisait au mien, quels paisibles et délicieux jours nous eussions coulés ensemble ! Nous en avons passé de tels, mais qu'ils ont été courts et rapides, et quel destin les a suivis ! *Il n'y a pas de jours* que je ne me rappelle avec joie et attendrissement cet unique temps de ma vie où je fus moi-même pleinement, sans mélange, et où je puis dire véritablement avoir vécu, etc. » La dernière pensée de cette méditation, *écrite en avril* 1778, est encore un acte de reconnaissance. Rousseau y rappelle les motifs qui l'arrachèrent des Charmettes, et l'ardent désir qu'il éprouvait, en fuyant ce séjour chéri, d'employer ses talents à reconnaître les soins de sa bienfaitrice ; on peut donc dire que son dernier soupir fut pour elle. Voilà l'homme dont on a eu le courage de faire un ingrat !

J'arrive maintenant à ceux qui ont cru que Rousseau chercha à excuser dans Mme de Warens ce qu'il savait bien être inexcusable. Leur supposition, moins malveillante que celle d'ingratitude, est peut-être plus injuste, parce qu'elle tranche, de prime abord et sans preuves, une question de conscience. Le naturel, la profonde sensibilité qui caractérisent tout ce que Rousseau a écrit sur Mme de Warens, sont des garanties certaines de sa bonne foi ; l'art n'y perce nulle part. Il se fit illusion sur les erreurs de cette femme, presque aussi singulière que lui, et crut réellement que ses rares qualités suffisaient pour la justifier. J'ai relu plus de vingt fois le cinquième livre des *Confessions*, à l'âge où le prestige du talent ne pouvait plus me dérober la vérité, et je n'ai jamais pu voir dans le panégyriste de Mme de Warens, qu'un homme ardent et sensible qui, au sein des épreuves, s'abandonne sans mesure au charme de ses souvenirs, et dont le cœur fascine la raison.

Mais son erreur fut-elle aussi grande qu'on affecte de le croire, et ne serait-ce pas le cas de dire de la pauvre Warens, ce que Jésus disait de la femme adultère : « Que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre ! » Ce qui choque le plus dans cette femme, c'est le froid calcul de son inconduite, c'est l'abandon de sa personne à ceux dont elle s'entourait, et qui avait pour unique but de se les attacher plus fortement par l'attrait de la sensualité. On excuserait davantage, il me semble, l'entraînement de la passion. « Ce partage, dit Rousseau avec autant de

Copyright Arvensa Editions

tristesse que de sincérité, me faisait une cruelle peine, tant par une délicatesse bien naturelle, que parce qu'en effet je le trouvais peu digne d'elle et de moi. » Il aurait pu être plus sévère, j'en conviens ; mais toujours est-il vrai qu'il n'a pas tout justifié, comme on le prétend. Quant au contraste de sensibilité morale et d'apathie sensuelle que Rousseau assure avoir existé chez Mme de Warens, il ne peut surprendre que ceux qui n'observent pas. On croit généralement, et bien à tort, qu'il y a un rapport nécessaire entre les penchants aimants et l'instinct essentiellement brutal qui produit le rapprochement des sexes. La philosophie matérialiste affecte de confondre ces deux facultés si différentes ; en cela elle est conséquente à sa manie systématique, qui est de dégrader autant que possible l'homme moral et de le rattacher de toutes manières à ce qu'elle nomme l'échelle *animale*, dont il a la prétention de s'isoler. Cependant il n'est pas plus rare de rencontrer des âmes très tendres, sans désirs charnels bien prononcés, sans *tempérament*, comme on dit vulgairement, que d'insatiables libertins, incapables d'aimer, égoïstes, durs, souvent même féroces. Il fallait que la sensualité fût bien faible chez Mme de Warens, pour qu'au milieu de son désordre, elle pût vivre dans une si grande sécurité de conscience. « Elle ne concevait pas, dit Rousseau, qu'on donnât tant d'importance à ce qui n'en avait pas pour elle. Elle n'honora jamais du nom de vertu une abstinence qui lui coûtait si peu[251] » (*Conf.,* liv. V). Cependant Mme de Warens n'était point *esprit fort* (voyez liv. VI). Au reste, qu'elle fût *froide* ou non, son seul tort fut l'indifférence avec laquelle elle envisageait l'union des sexes sous le rapport moral, et il ne faut pas oublier que ce préjugé ne lui appartenait pas. D'indignes séducteurs le firent germer presque dès l'enfance dans son âme droite, mais naturellement sophistique. Elle y persista avec cette opiniâtreté, ce défaut de discernement qui, de déception en déception, la conduisirent à l'avilissement et à l'indigence. On peut donc admettre comme réel tout le bien que Rousseau a dit de sa bienfaitrice et concilier ses vertus avec des écarts systématiques. Voici un trait qui achèvera de rassurer les consciences délicates ; il se rapporte à ce facétieux et crapuleux Venture dont Rousseau s'était engoué : « Cependant, dit-il, j'aurais voulu allier cet attachement à celui qui me dominait ; j'en parlais à maman avec transport ; elle consentit qu'on le lui amenât ; mais l'entrevue ne réussit pas du tout. Il la trouva précieuse, elle le trouva *libertin*, et s'alarmant pour moi d'une si mauvaise connaissance,

Copyright Arvensa Editions

non seulement elle me défendit de le lui ramener, mais elle me peignit si fortement les dangers que je courais avec ce jeune homme, que je devins plus circonspect à m'y livrer, etc. » (Livre III). Ce vaurien, qui avait tant déplu à la trop facile Mme de Warens, réussit complètement à Annecy. « Je le retrouvai, dit Rousseau, brillant et fêté, *les dames se l'arrachaient* » (livre IV). Or, Annecy était une ville *dévote*, et la pauvre Warens n'y était pas épargnée. « Une autre chose digne de remarque, dit encore Rousseau, est qu'après sa première faiblesse (pour M. de Tavel), elle n'a guère favorisé que des malheureux. Les gens brillants ont tous perdu leurs peines auprès d'elle ; mais il fallait qu'un homme qu'elle avait commencé par plaindre fût bien peu aimable, si elle ne finissait par l'aimer. Quand elle se fit des choix peu dignes d'elle, bien loin que ce fût par des inclinations basses qui n'approchèrent jamais de son noble cœur, ce fut uniquement par son caractère trop généreux, trop humain, trop compatissant, qu'elle ne gouverna pas toujours avec assez de discernement. Elle abhorrait la duplicité, le mensonge ; elle était juste, humaine, désintéressée, fidèle à sa parole, à ses amis, à ses devoirs *qu'elle reconnaissait pour tels,* incapable de vengeance et de haine, et ne concevant pas même qu'il y eût quelque mérite à pardonner. Enfin, pour revenir à ce qu'elle avait de moins excusable, sans estimer ses faveurs ce qu'elles valaient, elle n'en fit jamais un vil commerce. Elle les prodiguait, mais elle ne les vendait pas, *quoiqu'elle fût toujours aux expédients pour vivre*, et j'ose dire que si Soc rate put estimer Aspasie, il eût respecté Mme de Warens » (livre V).

Ici Rousseau paraît être en contradiction avec ce qu'il a fulminé, dans son *Émile,* contre les femmes galantes ; mais il faut considérer qu'il regardait Mme de Warens comme une exception très rare. L'excitant sensuel manquant presque entièrement chez elle, son désordre n'avait rien de commun avec celui des bacchantes du siècle dernier et du nôtre. Musset-Pathay a démontré, avec une chaleur digne de son âme honnête, que le dix-huitième siècle n'avait pas le droit d'être si sévère envers Mme de Warens. « Rappelons d'abord, dit-il, qu'elle était libre, sans mari, sans enfants, sans famille, et que ses faiblesses ne firent tort qu'à elle-même. En dirons-nous autant de cette femme qui, son mari étant inscrit sur une liste d'émigrés, obtient le divorce pour conserver son bien à ses enfants, mange ce bien avec un amant, ne donne rien aux enfants ni au mari, trouve un sot qui l'épouse et lui donne sa fortune, prend soin d'un enfant adultérin qu'elle avait eu pendant son mariage, et laisse de côté les enfants

Copyright Arvensa Editions

légitimes ? De celle qui, dans ses Mémoires, nous fait l'aveu effronté de ses faiblesses, ou le récit de ses conquêtes, nous présente son mari lui amenant un amant au milieu de la nuit ? De cette femme de province dont le mari, riche financier, sachant qu'il n'était le père que de l'un de ses huit enfants, dont chacun avait pour sobriquet le nom du régiment de son vrai père, fit de vains efforts pour les écarter ? Voilà sept adultérins partageant le patrimoine d'un enfant légitime ! Et cependant il n'est personne qui n'aimât mieux compter dans sa famille « Mme T..., Mme D..., Mme L..., que Mme de Warens. Rousseau put donc traiter de préjugé l'opinion qui condamnait cette dame, et laissait impunies celles dont on vient de parler ; que dis-je, impunies ? honorées, reçues, fêtées, assises effrontément près des mères de famille que la calomnie même était forcée de respecter » *(Hist.,* art. *Warens,* t. II).

Ces réflexions sont justes en partie ; mais pourquoi ces initiales timides ? Pourquoi taire le nom de ces infâmes ? Musset-Pathay se trompe en avançant que Rousseau *traita de préjugé* le blâme que mérite réellement la conduite de Mme de Warens. Ce mot de *préjugé* ne se trouve pas une seule fois dans l'apologie de sa bienfaitrice, *qu'il excuse*, *mais qu'il ne justifie pas.* Cette inadvertance de Musset-Pathay, qui attaque la moralité de Rousseau, est encore aggravée par le trait suivant : « Telles sont, dit-il, les observations que nous a suggérées un sujet contre lequel a échoué toute l'éloquence de Rousseau. » Cela semble insinuer que Rousseau abusa sciemment de son talent pour justifier à tout prix les faiblesses de Mme de Warens. Ce n'est de la part de Musset-Pathay qu'une distraction, je n'en doute pas ; mais que de lecteurs ont dû s'y tromper ! Enfin je remarque qu'il n'a pas osé étendre ses censures au siècle actuel, qui ne les mérite guère moins que l'autre. Est-ce qu'on ne voit plus parmi nous, comme autrefois, des milliers de turpitudes passer à la faveur du nom, de la position, de la fortune, tandis que de simples fautes y sont flétries avec une sévérité digne de l'âge d'or ? De qui se moque-t-on aujourd'hui, je ne dis pas en secret, mais publiquement, dans les salons, dans les romans, sur la scène, dans les feuilletons ? N'est-ce pas toujours des maris et de leurs éternelles infortunes ? Le théâtre était-il plus impur dans le siècle dernier qu'il ne l'est aujourd'hui ? La seule présence des femmes de tout âge dans cette école de désordre ne suffit-elle pas pour révéler toute la profondeur du mal qui nous ronge, et pour démentir ce progrès moral dont nous osons nous vanter ? Nos salons ne sont-ils pas

Copyright Arvensa Editions

toujours affligés de vieillards cyniques, de Messalines émérites qu'on trouve aimables et qu'on respecte, d'époux adultères qu'on recherche s'ils sont riches ou influents, de jeunes audacieux qu'on gâte ou qu'on tolère, de jeunes filles indécentes qu'on accable d'hommages, de fourbes ou d'imbéciles qui font l'apologie de nos tristes mœurs ? Le dix-huitième siècle, époque de despotisme, étalait effrontément ses vices, parce qu'alors les classes supérieures, foyer principal de la corruption, n'avaient presque rien à craindre ni des lois, ni de l'opinion. Le nôtre, ne pouvant l'imiter en cela, met en pratique le précepte des anciens épicuriens : *Cache ta vie,* et encore ne la cache-t-il guère. En somme, Mme de Warens, avec de la fortune et du crédit, eût joui de l'impunité et des honneurs assurés aux brillantes prostituées de son époque, cent fois plus coupables qu'elle : de notre temps, avec moins de franchise et de laisser-aller, et surtout avec un biographe plus discret que Rousseau, elle eût partagé l'estime publique avec une foule de femmes à principes et à sentiments, dont tout le mérite consiste à sauver habilement les apparences.

Je pourrais m'en tenir là sur l'ingratitude, mais il s'agit de la plus grave, de la plus tenace des calomnies qui aient terni la mémoire de Rousseau. Là où la haine et le mensonge surabondent, on ne doit pas craindre de prodiguer la réfutation ; je n'écris pas pour ceux que la vérité ennuie.

Le poète Dorat, admis à une des lectures particulières des *Confessions*, écrivit le *soir même*, à une dame de ses amies, une lettre pleine d'enthousiasme, où l'on trouve ce trait : « On n'a pas fait le moindre bien à l'auteur qui ne soit consacré dans son livre » (voyez édition de Genève, t. XXX, pag. 260). En effet, les *Confessions* sont remplies de traits d'affection et de gratitude ; personne n'y est oublié, depuis Milord Maréchal jusqu'au bon aubergiste Perrotet, jusqu'à ce *Bordes,* auteur anonyme du *Docteur Pansophe* et de plusieurs autres libelles odieux. Il y est dit de Mme d'Épinay : « Elle était aimable, avait de l'esprit, des talents ; mais elle avait une amie nommée Mlle d'Ette, qui passait pour méchante, et qui vivait avec le chevalier de Valory, qui ne passait pas pour bon. Je crois que le commerce de ces deux personnes fit tort à Mme d'Épinay, à qui la nature avait donné, avec un tempérament très exigeant, des *qualités excellentes* pour en racheter les écarts » (livre VII). Ici Rousseau a la délicatesse de ne pas parler des liaisons de cette dame avec Grimm, véritable cause de l'altération de son caractère et de sa haine envers lui. Il respecte scrupuleusement ses confidences, et cite d'elle un procédé estimable au

Copyright Arvensa Editions

sujet de sa correspondance avec Francueil. Historien inexorable des injustices de ses ennemis, il raconte avec la même fidélité les traits qui peuvent les honorer. Le récit de son installation à l'Ermitage, le trait du jupon de Mme d'Épinay (livre IX), sont pleins de la plus exquise sensibilité et qu'on ne croie pas qu'ils sont là pour l'effet ; les lettres de Rousseau en contiennent une foule d'autres dont l'expression affectueuse va quelquefois jusqu'à la niaiserie. Ceux des *Confessions* sont plus réservés, et n'en ont que plus de valeur. Ils furent écrits de 1763 à 1768, dans un moment d'épreuve cruelle, et sous l'influence d'une maladie mentale qui empirait de jour en jour ; voyez pourtant comment l'*"ingrat monomane* s'exprime sur la maîtresse de Grimm, sur la femme qui fut complice de ses calomnies, et qui, plus tard, composa sous sa dictée ces scandaleux Mémoires où elle achève d'accabler celui qui respecta ses secrets jusqu'à la fin ! Si l'éloge est sincère et sans mélange de fiel, le blâme est sévère, mais modéré. La scène où Mme d'Épinay veut persuader à Thérèse de lui livrer les lettres de Mme d'Houdetot, et cherche à exciter sa jalousie, est racontée avec un calme admirable. Elle finit par ce trait expressif, mais toujours décent : « Tels étaient les conseils que mon amie donnait à ma compagne » (livre X). En parlant de sa sortie de l'Ermitage, il penche à croire que Mme d'Épinay se fût volontiers prêtée à un raccommodement, mais que Grimm l'en empêcha, rendant ainsi cette dernière justice à sa bienfaitrice, devenue son ennemie sous les auspices du lâche auquel elle s'était livrée.

Rousseau s'engoua de Grimm, on ne sait trop pourquoi, et il ne le savait peut-être pas lui-même. Le dénuement de cet homme, sa qualité d'étranger, parlèrent sans doute au cœur compatissant de Rousseau, qui vit une certaine conformité entre cette position et la sienne. Il en fut de même de Diderot. Je me borne à rappeler la douleur de Rousseau en apprenant sa détention, la vivacité imprudente de ses apologies, ses courses quotidiennes à Vincennes, et le mot égoïste de Diderot : *vous voyez comme m'aiment mes amis*, son silence lors de la scène brutale de d'Holbach. Réunissez ces traits à tout ce que j'ai dit ailleurs, et voyez lequel de ces deux hommes mérite les noms de *méchant* et *d'ingrat !*

J'ai examiné et réfuté longuement, chap. II, les calomnies que Marmontel, digne confident de Diderot, a insérées dans ses *Mémoires* sur les rapports de Rousseau avec Mme d'Houdetot et Saint-Lambert ; je vais achever d'anéantir cette lâche accusation. Arrivé à l'âge où l'amour ne peut

Copyright Arvensa Editions

plus être partagé, Rousseau voit *une fois* Mme d'Houdetot, et son cœur est subjugué. Les rêves érotiques qui lui avaient inspiré sa *Julie* n'y contribuèrent que trop ; au moins conviendra-t-on que c'est encore une preuve de la nature douce et tendre des sentiments qui remplissaient habituellement son âme. Un *ingrat* n'eût point écrit cette charmante fiction, et l'unique visite d'une femme médiocrement belle ne lui eût pas inspiré une passion si subite et si durable. Je ne la décrirai point, le récit des *Confessions* est supérieur à tout. L'âme de Rousseau, faible, exaltée, mais pleine de droiture et d'honneur, s'y révèle à chaque instant. Tout, dans ce mélancolique épisode, inspire à la fois l'estime et la compassion. Aimer si tard et si passionnément, se consumer auprès d'une femme qui éprouve pour un autre tous les transports qu'elle vous inspire ! imagine-t-on une situation plus bizarre et plus déplorable ? Pour comprendre ce que dut souffrir le malheureux Rousseau, il faut lire sa lettre (juin 1757) à Mme d'Houdetot et qui commence ainsi : « Tiens, Sophie, que j'afflige ton cœur injuste et que je sois à mon tour sans pitié comme toi, etc. » C'est une suite de convulsions qui serrent le coeur ; je n'ai jamais pu la lire qu'une fois.

Cette unique passion de Rousseau est, comme toute sa destinée, empreinte d'une fatalité vraiment exceptionnelle. Jamais, peut-être, un cœur d'homme ne fut atteint plus profondément, jamais des devoirs plus difficiles ne furent imposés à un malheureux, coupable seulement d'avoir aimé sans être aimé lui-même ; jamais on n'expia plus durement et plus noblement une faute qu'on peut dire légère jusqu'au ridicule ; jamais enfin un amant placé dans ces pénibles conditions, et plus tard, méconnu, délaissé, ne parla avec plus de générosité de l'objet de son amour et de son heureux rival. Et qu'on ne croie pas que je me livre ici au plaisir de déclamer ; je cite, à l'appui de cet éloge si partial en apparence, toutes les lettres de Rousseau à Mme d'Houdetot ; non pas celles où il délire, mais celles où, retrouvant enfin quelque raison, il lui tient un langage à la fois plein de douleur et de dignité. Je ne puis résister au désir d'en citer quelques traits.

8 novembre 1757. « Je viens de recevoir de Grimm une lettre qui m'a fait frémir (celle de rupture), et que je lui ai renvoyée à l'instant de peur de la lire une seconde fois. Madame, tous ceux que j'aimais me haïssent, et vous connaissez mon cœur, c'est vous en dire assez. Tout ce que j'avais appris de Mme d'Épinay n'est que trop vrai, et j'en sais davantage encore. Je ne trouve de toutes parts que sujets de désespoir. Il me reste une seule

Copyright Arvensa Editions

espérance : elle peut me consoler de tout, et me rendre le courage. Hâtez-vous de la confirmer ou de la détruire. Ai-je encore une amie et un ami ? Un mot, un seul mot, et je puis vivre, etc. »

Novembre 1757. « Voici la *quatrième lettre* que je vous écris sans réponse : ah ! si vous continuez de vous taire, je vous aurai trop entendue. Songez à l'état où je suis, et consultez votre bon cœur. Je puis supporter d'être abandonné de tout le monde, mais vous qui me connaissez si bien ! Grand Dieu ! suis-je un scélérat ? un scélérat, moi ! Je l'apprends bien tard. C'est M. Grimm, c'est mon ancien ami, *c'est celui qui me doit tous les amis qu'il m'ôte*, qui a fait cette belle découverte et qui la publie. Hélas ! il est l'honnête homme, et moi l'ingrat. Il jouit des honneurs de la vertu pour avoir perdu son ami, et moi je suis dans l'opprobre pour n'avoir pu flatter une femme perfide, ni m'asservir à celle que j'étais forcé de haïr (Mme d'Épinay). Ah ! si je suis un méchant, que toute la race humaine est vile ! Cruelle, fallait-il céder aux séductions de la fausseté, et faire mourir de douleur celui qui ne vivait que pour vous aimer ? Adieu, je ne vous parlerai plus de moi ; mais si je ne puis vous oublier, je vous défie d'oublier à votre tour ce cœur que vous méprisez, et d'en trouver jamais un semblable. »

Quatre mois après, Rousseau n'avait pas encore reçu de réponse, car en janvier 1758, il écrivait ce qui suit à Mme d'Houdetot : « Votre barbarie est inconcevable ; elle n'est pas de vous. *Ce silence* est un raffinement de cruauté qui n'a rien d'égal. On vous dira l'état où je suis depuis huit jours. Et vous aussi, Sophie, vous me croyez un méchant. Ah Dieu ! si vous le croyez, à qui donc en appellerai-je ? Pourtant comment se fait-il que la vertu me soit si chère ?... que je sente en moi le cœur d'un homme de bien ? Non ; quand je tourne les yeux sur le passé et que je vois quarante ans d'honneur à côté d'une mauvaise lettre[252], je ne puis désespérer de moi. »

Le reste de cette lettre, pleine d'une exaltation douloureuse qui attriste, est employé à fléchir Mme d'Houdetot, qui écrivit enfin le 24 mars 1758. Rousseau répondit le lendemain. Comme sa lettre est très longue, et que chacun peut la lire dans sa *Correspondance,* je n'en vais citer que quelques passages. Mme d'Houdetot lui avait reproché d'avoir *été le plus grand obstacle aux progrès de son amitié.* Rousseau répond qu'il n'exigeait pas que son amitié fit des progrès, mais qu'elle ne diminuât pas ; que son refroidissement avait commencé après les adieux d'Eaubonne (fin

Copyright Arvensa Editions

d'octobre *1757).* « Je ne vous demande pas, lui dit-il, pourquoi votre amitié n'a point augmenté, mais pourquoi elle s'est éteinte. Ne m'alléguez pas ma rupture avec votre belle-sœur et son digne ami. Vous savez ce qui s'est passé, et de tout temps vous avez dû savoir qu'il ne saurait y avoir de paix entre J.-J. Rousseau et les méchants. *Vous me parlez de fautes*, *de faiblesses*, d'un *ton de reproche.* Je suis faible, il est vrai ; ma vie est pleine de fautes, car je suis homme. Mais voici ce qui me distingue des hommes que je connais ; c'est qu'au milieu de mes fautes, je me les suis toujours reprochées ; c'est qu'elles ne m'ont jamais fait mépriser mon devoir, ni fouler aux pieds la vertu ; c'est qu'enfin j'ai combattu et vaincu pour elle dans les moments où tous les autres l'oublient. Puissiez-vous ne jamais trouver que des hommes aussi criminels ! »

Des fautes ! des faiblesses ! l'amante de Saint-Lambert était-elle donc si irréprochable ?

« Vous me dites que votre amitié, *telle qu'elle est*, subsistera toujours pour moi *tel que je sois*, excepté le crime et l'indignité dont vous ne me croirez jamais capable. À cela je vous réponds que j'ignore quel prix je dois donner à votre amitié telle qu'elle est ; que, quant à moi, je serai toujours ce que je suis depuis quarante ans ; qu'on ne commence pas si tard à changer, et que quant au crime et à l'indignité dont vous ne me croirez jamais capable, je vous apprends que ce compliment est dur pour un honnête homme et insultant pour un ami. »

Encore une nouvelle preuve des mensonges de Diderot et de Grimm. S Rousseau eût outragé Mme d'Houdetot, comme ils l'ont avancé, on conviendra que ce langage eût été d'une audace rare, et, qu'en pareil cas, aucune femme n'eût pu s'empêcher d'éclater.

« Je n'ai pas changé d'opinion sur votre bon cœur, mais je vois *que* vous *ne savez plus* ni *penser*, *ni parler*, *ni agir par vous-même*..... Adieu : *je ne suis ni changeant, ni subjugué comme vous* ; l'amitié que vous m'avez promise, je vous la garderai jusqu'au tombeau. Mais si vous continuez à m'écrire de ce ton injuste et soupçonneux que vous affectez avec moi, trouvez bon que je cesse de vous répondre ; rien n'est moins regrettable qu'un commerce d'outrages ; mon cœur et ma plume s'y refuseront toujours avec vous. » Rousseau s'apercevait que son amie se laissait conduira ; je dirai tout à l'heure par qui.

13 juillet 1758. « Je commence une correspondance qui n'a point d'exemple et ne sera guère imitée ; mais votre cœur n'ayant plus rien à

Copyright Arvensa Editions

dire au mien, j'aime mieux faire seul les frais d'un commerce qui ne serait qu'onéreux pour vous, et où vous n'auriez à mettre que des paroles. » D'après ce préambule, il est clair que Mme d'Houdetot avait encore cessé de répondre. Voici la fin de cette charmante lettre. « Si jamais votre cœur affligé se sent besoin de ressources qu'il ne trouvera pas en lui-même ; si peut-être un jour d'autres manières de penser vous dégoûtent de celles qui n'ont pu vous rendre heureuse, revenez à moi si je vis encore, *et vous saurez quel ami vous avez méprisé.* Si je ne vis plus, relisez mes lettres, peut-être le souvenir de mon attachement adoucira-t-il vos peines ; peut-être trouverez-vous dans mes maximes des consolations que vous n'imaginez pas aujourd'hui. »

Il paraît pourtant que Mme d'Houdetot se rendit à ces instances si touchantes, car on trouve encore dans la *Correspondance* une lettre de Rousseau à elle adressée (1760), et dans laquelle il lui dit : « Je n'ai de consolation et de témoignage d'amitié que de vous seule, et c'est bien assez pour moi, etc. »

Rousseau ne revit plus Mme d'Houdetot qu'une seule fois, ce fut au dîner de M. d'Épinay. « Les copies de Mme d'Houdetot, qu'elle m'engagea à reprendre, dit-il, mes ouvrages que je continuai de lui envoyer quand ils paraissaient, m'attirèrent encore de sa part, de temps à autre, quelques messages et billets indifférents, mais obligeants. *Elle fit même plus*, *comme on verra dans la suite ;* et la conduite réciproque de tous les trois, quand notre commerce eut cessé, peut servir d'exemple de la façon dont les honnêtes gens se séparent quand il ne leur convient plus de se voir » (liv. X).

Je n'ai trouvé ni dans les *Confessions*, ni dans la *Correspondance*, aucune trace de la circonstance particulière dont il est question dans ce passage. Il est probable que Rousseau aura oublié d'en reparler, ou que, par sa date, elle devait entrer dans la troisième partie de ses *Confessions*, qu'il n'a jamais écrite. Quel que puisse être cet incident, il est sûr que depuis 1760, la *Correspondance* n'offre plus de lettres de Mme d'Houdetot, et que les malheurs subséquents de Rousseau, le décret, l'exil, la persécution, ne purent ranimer l'amitié de cette femme tant adorée. Quant à Rousseau, dix ans après l'origine de ce funeste amour, il écrivait ses *Confessions.* On sait comment Mme d'Houdetot y est peinte, et l'on ne sent que trop en les lisant la vérité de cette image : « Le trait enfoncé dans mon cœur a été plutôt brisé qu'arraché. » Quelle passion, en effet, que celle qui, aux

Copyright Arvensa Editions

approches de la caducité, au sein de l'infortune, pouvait dicter encore ces tristes et charmantes pages !

En 1820, j'ai passé un été à Montmorency chez un vieux peintre en bâtiments qui tenait des appartements garnis. Il avait travaillé dans sa jeunesse au château de Sannois, dernière résidence de Mme d'Houdetot. I me contait que cette dame causait volontiers avec ses ouvriers. Il hasarda un jour quelques mots sur J. J. Rousseau. Mme d'Houdetot parut blessée et l'interrompit avec humeur, en lui disant : « *Ne me parlez pas de ce petit misérable !* » Une circonstance de cette anecdote me fait croire à sa réalité. Rousseau dit dans ses *Confessions* que Mme d'Houdetot avait la vue très basse. Lorsqu'elle tint le propos dont il s'agit elle était, suivant le vieux peintre, occupée à examiner un parquet qu'on venait de poser dans son salon, et pour cela, elle s'était mise à genoux, les mains appuyées sur le parquet, que son front touchait presque : attitude parfaitement expliquée par son extrême myopie. Je me suis assuré que le vieux peintre, très ignorant et très sot du reste, n'avait jamais lu une ligne des *Confessions.* Ce trait me frappa. Je suis loin de le donner comme certain, mais on va voir, par ce qui me reste à dire, qu'il n'est malheureusement que trop vraisemblable.

J'ai parlé, chap. II, de l'hostilité décente, mais démontrée de Saint-Lambert ; j'ai dit que lui et sa maîtresse avaient vécu quelques années après la publication des *Mémoires de Marmontel*, dans lesquels Rousseau est indignement calomnié à leur sujet ; que ni l'un ni l'autre n'avaient réclamé contre cette imposture. Une seule dénégation de leur part suffisait pour démasquer trois fourbes : Grimm, Diderot et Marmontel. Le souveni de leur ancien ami, un sentiment bien naturel de compassion pour ses infortunes, l'excès de l'injustice universelle, la voix de l'honneur enfin, leur commandaient *à tous les deux* cet acte de rigoureuse probité. *Ils se sont tus*. Ce coupable silence n'étonne pas de la part de Saint-Lambert, amant jaloux, philosophe athée, littérateur médiocre et probablement envieux. Mais conçoit-on que Mme d'Houdetot ait pu sanctionner volontairement le déshonneur de l'homme auquel elle ne pouvait reprocher que de l'avoir trop aimée ! Objectera-t-on que la publicité des *Confessions* a pu la blesser ? Ce serait bien peu connaître le pouvoir de la vanité sur les femmes. Son intimité avec Saint-Lambert y est dévoilée, c'est vrai, mais qui donc l'ignorait avant ? Mme d'Houdetot avait trop d'esprit, elle était trop de son siècle pour s'offenser de si peu de chose ; son amour-propre ne

Copyright Arvensa Editions

pouvait qu'être extrêmement flatté d'une indiscrétion qui la peint sous des traits presque angéliques, et lui assure une immortalité que ses petits talents réunis à ceux de son amant ne lui eussent certainement pas obtenue. D'ailleurs cette indiscrétion, que certains détracteurs ont osé appeler de l'ingratitude, peut-elle légitimer une réticence qui favorisait de lâches calomnies et livrait un innocent à la réprobation de la postérité ? Musset-Pathay n'a rien vu de répréhensible dans ce silence de Saint-Lambert et de Mme d'Houdetot. Il le regarde comme*un acte de mépris* pour les calomniateurs ; c'est le comble de l'illusion indulgente. Rien ne saurait donc excuser Mme d'Houdetot. Cependant cette femme dont l'aimable caractère, bien plus que les charmes, allumèrent une si terrible passion dans le cœur de Rousseau, cette femme dont Grimm seul osa soupçonner la droiture (voyez chap. II), ne doit pas être traitée avec la même sévérité que les hommes dont elle fut entourée et qui parvinrent à tromper sa raison et son cœur. C'est surtout à Saint-Lambert qu'il faut attribuer ses torts. On sait à quel incroyable degré d'illusion et d'abnégation les femmes peuvent parvenir quand elles ont subi un joug d'homme. Mme d'Houdetot fut esclave de son amant au point de lui aliéner sa conviction et son devoir. Elle fut injuste et sans pitié envers Rousseau, parce que Saint-Lambert l'était, parce qu'il l'exigea peut-être. Si mon vieux peintre a dit vrai, et tout me le fait croire ; si le propos sur les enfants de Rousseau, rapporté par Mme d'Allard, vient réellement de Mme d'Houdetot, le mensonge, la haine même ont pu entrer dans cette âme naturellement douce et vraie, par la seule raison que ces vices infectaient celle de l'homme auquel elle appartenait. Dès lors les rôles sont bien changés ; l'ingratitude mise à la charge de Rousseau pèse maintenant sur Saint-Lambert et sur son amie. L'arrêt est dur, j'en conviens, il choque toutes les convictions ; j'attends qu'on me prouve qu'il est injuste.

Je ne dis rien ici du bon maréchal de Luxembourg, il en sera bientôt question. On connaît les motifs futiles de la haine de la maréchale et la cruelle vengeance qu'elle en tira. Cependant *l'ingrat* Rousseau, *qui n'ignorait* rien, préféra l'exil à l'indiscrétion qui l'eût sauvé s'il eût voulu nommer sa prétendue bienfaitrice. Il poussa la délicatesse jusqu'à taire ces deux ou trois anecdotes qui, selon lui, auraient tant ridiculisé ses persécuteurs, et dans lesquelles figuraient probablement la maréchale et Mme de Boufflers, autre *amie* dont il fut si longtemps la dupe. Voici ce qu'il disait de Mme de Luxembourg dans sa lettre à M. de Saint-Germain, écrite

Copyright Arvensa Editions

en 1770 : « Madame la maréchale me hait, *elle a raison.* J'ai commis envers elle des balourdises bien innocentes assurément, mais que jamais femme ne pardonna. Cependant *je ne puis la croire essentiellement méchante*, ni perdre le souvenir des jours heureux que j'ai passés près d'elle et de M. de Luxembourg. De tous mes ennemis elle est la seule que je croie capable de retour, mais non pas de »mon vivant. Je désire ardemment qu'elle me survive, sûr d'être regretté, peut-être pleuré d'elle à ma mort. » Mme de Luxembourg mourut en 1787. L'espoir de Rousseau fut-il réalisé ? Dieu seul le sait. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle resta impassible, extérieurement du moins, jusqu'à la mort de celui dont elle avait causé volontairement la perte. Je laisse à décider qui des deux fut ingrat.

L'accusation de d'Alembert, à propos de Milord Maréchal, a été jugée. À coup sûr, Georges Keith était digne des éloges de Rousseau et de sa tendre affection ; cependant je ne crains pas de dire que, dans cette amitié si vraie, si noble de part et d'autre, l'avantage fut encore en faveur de celui qu'on accusa d'ingratitude. « Milord Maréchal, dit Rousseau, est un sage, mais c'est un homme. Avec l'esprit le plus pénétrant, avec le tact le plus fin qu'il soit possible d'avoir, avec la plus profonde connaissance des hommes, il se laisse abuser quelquefois et n'en revient pas » (*Confess*., liv. XII). Ce jugement est pleinement confirmé par les préventions de ce digne homme en faveur de Hume, qu'il ne put se résoudre à trouver coupable. Ce qu'il dit à Rousseau de son grand âge, de ses infirmités, pour motiver la cessation absolue de sa correspondance, n'est qu'un prétexte. Rousseau n'en fut pas dupe ; il s'en plaignit avec une douleur qui émeut de pitié et qui n'arracha pas un mot à Georges Keith. « Faites-moi écrire par votre laquais, si vous ne pouvez écrire vous-même », lui disait l'infortuné. Cette humble prière ne fût pas exaucée : Hume l'avait emporté dans le cœur abusé de son noble compatriote ! Peu après, Rousseau, délaissé de celui qui l'avait appelé *son fils chéri*, acquittait, dans ses *Confessions*, la dette de l'amitié et de la reconnaissance, en traçant de Georges Keith un portrait passionné, qui immortalisera son bienfaiteur plus sûrement que l'histoire ne pourra le faire. « Que de larmes d'attendrissement, a dit-il, j'ai souvent versées dans ma route (de Môtiers à Colombier), en pensant aux bontés paternelles, aux vertus aimables, à la douce philosophie de ce respectable vieillard ! Je l'appelais mon père, il m'appelait son enfant. Ces doux noms rendent en partie l'idée de l'attachement qui nous unissait ; ils ne rendent pas encore celle du besoin que nous avions l'un de l'autre et du désir de nous

Copyright Arvensa Editions

rapprocher... *0 bon Milord*, ô *mon digne père*, que mon cœur s'émeut encore en pensant à vous ! Ah les barbares ! quel coup ils m'ont porté en vous détachant de moi ! Mais non, non, grand homme ; vous êtes et serez toujours le même pour moi qui le suis toujours. Ils vous ont trompé, ils ne vous ont pas changé » (liv. XII). Cette vénération se soutint jusqu'à la fin. Rousseau dit dans ses *Dialogues :* « Je verrais commettre un crime, s'il était possible, ou faire une action basse à Milord Maréchal, que je n'en croirais pas mes yeux. » Il dit aussi dans le même écrit : « Je sais que des foules d'hommes vertueux ont existé jadis sur la terre ; je sais que Fénelon, Catinat et d'autres moins connus ont honoré les siècles modernes ; et, parmi nous, j'ai vu Georges Keith suivre leurs sublimes traces, etc. » Qu'on se rappelle le triste état de Rousseau à l'époque où il rendit ce dernier hommage à son bienfaiteur, et qu'on juge enfin de la perversité du fourbe qui l'accusa publiquement d'avoir été ingrat envers lui, de l'avoir *outragé !*

J'ai reconnu précédemment que Rousseau n'avait été juste ni envers Mme de La Tour, ni envers du Peyrou. J'ai expliqué cette erreur des derniers temps de sa vie. Censeurs, qui voyez là de l'ingratitude, vous oubliez que vous avez proclamé la *folie* de Rousseau : soyez donc conséquents ; est-ce qu'un fou peut être ingrat ?

Justifier du reproche de misanthropie et de défiance l'homme qui vient d'être absous de celui d'ingratitude, c'est presque se répéter. Essayons toujours ; opposons l'excès de la vérité à l'excès du mensonge.

Je doute qu'aucune autre existence que celle de Rousseau offre autant d'exemples d'attachements formés sans réflexion et sans prudence. Il a parfaitement senti lui-même le peu de sagesse de ses choix. « Lorsqu'il cherchait si passionnément, dit-il dans ses *Dialogues*, des liaisons qui lui convinssent, il n'en forma réellement jamais d'autres que celles que le hasard lui présenta. L'indolence et le besoin d'aimer ont donné sur lui un ascendant aveugle à tout ce qui l'approchait. Une rencontre fortuite, l'occasion, le besoin du moment, l'habitude trop rapidement prise, ont déterminé tous ses attachements et par eux toute sa destinée[253]. En vain son cœur lui demandait un choix ; son humeur trop facile ne lui en laissa pas faire. Il est peut-être le seul homme au monde des liaisons duquel on ne peut rien conclure, parce que son propre goût n'en forma jamais aucune et qu'il se trouva toujours subjugué avant d'avoir eu le temps de choisir. »

De cette manière s'explique très bien la vive amitié de Rousseau pour

Copyright Arvensa Editions

des hommes tels que Grimm, Diderot, Saint-Lambert et beaucoup d'autres qui s'en montrèrent si indignes. S'il eût été capable de la moindre réflexion, il n'eût pas tardé à reconnaître à quel point ces caractères étaient incompatibles avec le sien, et à comprendre les dangers d'une telle association. Au lieu de cela, *cet homme défiant, ce cœur sec*, se livre entièrement à eux ; il débute par leur dévoiler toute sa vie ; il va jusqu'à leur avouer le sort de ses enfants ; généreuse confiance qu'ils ne tardent pas à trahir ! Mais, dira-t-on, pourquoi avec un besoin si aveugle, si impérieux d'aimer et d'être aimé, se retira-t-il dans une solitude ? Je réponds que tous les penseurs, doués d'une véritable sensibilité, recherchent la vie retirée ; elle est pour eux la source d'une foule d'émotions douces et sérieuses dont leurs âmes sont avides. Ils ne s'isolent pas, comme on le dit, par misanthropie, ou par calcul, mais parce que la diversité, la succession rapide des sensations dont ils sont assiégés dans le monde contrarie leurs dispositions au recueillement et à la méditation. Irritables en général, bizarres même, ils ne peuvent supporter la continuité des relations aussi facilement que les autres hommes ; des interruptions fréquentes leur sont indispensables ; mais cette concession une fois faite à leur délicate organisation, on remarque qu'ils sont bien plus réellement sociables et bien plus affectueux que ceux qui vivent habituellement dans le monde. Young et J. J. Rousseau peuvent être regardés comme les types de ces solitaires. Je reparlerai ailleurs du goût de la retraite, de ses avantages et de ses inconvénients ; il me suffit, quant à présent, de cette protestation sommaire contre un préjugé presque universel. Maintenant, supposons-le fondé, et voyons si nous retrouverons dans la vie de Rousseau ces symptômes de misanthropie que les moralistes modernes croient être inséparables du penchant pour la vie solitaire.

Rousseau, une fois enseveli dans son Ermitage, va sans doute oublier ses amis, fermer sa porte aux visiteurs ; il va exhaler sa bile dans des écrits satiriques ; mais, comme on le suppose en même temps *fou d'orgueil* et charlatan, l'ennui le chassera bientôt de sa tanière ; il reviendra dans le monde *dont il avait le cœur plein*, comme dit M. Villemain, pour y jouer de nouveau l'austérité, l'indignation vertueuse et la sauvagerie. C'est tout le contraire qui arrive. Le misanthrope ne cesse pas d'être le plus confiant, le plus accessible, le plus faible des hommes. Il sent l'amertume de ses idées parisiennes s'adoucir devant le charme de la nature ; la virulence fait place à l'attendrissement. Pauvre, souffrant, sans autorité dans son intérieur,

Copyright Arvensa Editions

pillé par une vieille mégère et par son abjecte famille, il se laisse exhorter, tancer, tyranniser par ses prétendus amis. Des fourbes arrogants lui imposent des devoirs ridicules, s'efforcent d'alarmer sa conscience honnête, et intriguent en secret pour le réduire à un abandon absolu. Il n'ignore rien de tout cela, et cependant il souffre patiemment les sarcasmes, les absurdes remontrances, les insultes couvertes. En lisant ce qu'il écrit là-dessus à Mme d'Épinay, on est impatienté de ses lamentations sans fin, de ses accès de désespoir. Un brutal misanthrope, comme on dit qu'il l'était, eût souffleté l'insolent Grimm, rompu avec le faux moraliste Diderot et avec l'astucieuse d'Épinay ; il eût délogé de l'Ermitage dans les vingt-quatre heures. Cet être insociable ne fait rien de tout cela ; il continue à s'épuiser en doléances, en apologies ; il s'humilie devant le fourbe qui dirigeait dans l'ombre cette lâche et sotte persécution, et qui daigne lui *pardonner*, comme Tartufe pardonnait à Damis. Il reste à l'Ermitage, *puisque ses amis le veulent ;* et quand, enfin, la mesure des outrages et de la patience est comblée, il se retire sans éclat, sans invectives. Encore, voyez comme cet acte d'énergie tardive coûte à son cœur ! « Si l'on mourait de douleur, écrit-il à Mme d'Épinay, en lui annonçant sa sortie de l'Ermitage, je ne serais pas en vie. » *Mourir de douleur* pour un Diderot, pour un Grimm et sa digne maîtresse, voilà, il faut l'avouer, un curieux échantillon de misanthropie.

Mais à quoi cet ennemi du genre humain passait-il son temps ? Je conviens qu'il esquivait les visites de tout son pouvoir ; mais, surpris, il s'exécutait de bonne grâce. Deleyre, messager des amis de Paris, vient le persifler chez lui ; il lui amène sa maîtresse, plus que légère ; cela ne lui vaut qu'une lettre de plaisanteries bientôt suivie d'excuses affectueuses. Maître de sa journée, il errait jusqu'au soir dans les bois, y composait le *sombre* roman de la *Julie*, amassait lentement les matériaux de son *immoral* traité d'éducation, le tout, pendant que le *sage* Diderot dînait en ville ou chez ses maîtresses, publiait ses *gracieux* pamphlets, ses *chastes* contes et ses *religieuses* argumentations. J'ai tracé ailleurs le parallèle complet, je n'y reviendrai pas ; je ne veux ici que faire ressortir une dernière fois, du côté du misanthrope campagnard, la facilité, la douceur d'âme, la régularité des mœurs, les convictions religieuses ; du côté des philosophes parisiens, l'hostilité, la duplicité, l'arrogance, le matérialisme et le désordre.

Les *sages* avaient prédit que Rousseau ne resterait pas trois mois à

Copyright Arvensa Editions

l'Ermitage, il y passe dix-huit mois, le quitte en gémissant, et va se réfugier dans une autre solitude. Là, sans doute, il va se venger de ses ennemis par quelque noire satire ? Non, c'est la *Lettre sur les spectacles* qui sort de sa plume. Dans cette lettre se trouve une énorme gaucherie. Ennemi des faux semblants et des ruptures équivoques, il y annonce la sienne avec Diderot, dans une note où le public ne vit qu'un outrage gratuit et une calomnie. Le *brutal*, blâmé contre toute justice par Saint-Lambert, lui renvoie fièrement sa lettre sans daigner se justifier, et quelques jours après, il oublie tout, revoit chez M. D'Épinay cet ami suspect qui ne s'excuse pas, et qui, peut-être, fut complice du plus cruel persiflage (*Conf.*, liv. X).

Mais une nouvelle scène vient de s'ouvrir. L'insociable Rousseau, le *fier républicain*, ne peut tenir contre les caresses d'un maréchal de France. Il va loger dans son château ; il porte dans ce dangereux séjour ses bizarreries, son indépendance jalouse, sa franchise maladroite, ses distractions fatales. Il se met bêtement avec ses nobles hôtes sur un pied d'égalité et de familiarité. Le rôle de courtisan, si recherché des gens de lettres et qu'ils ont si tôt appris, est au-dessus de sa portée ; il ne sollicite ni places, ni pensions, ni faveurs d'aucune sorte ; lorsque son *plancher pourri* sera réparé, il retournera dans son galetas, heureux d'échapper à la magnificence et au tumulte d'une demeure presque royale. Ce qu'il demande, c'est de l'affection, il veut aimer et être aimé, lui, plébéien indigent, jadis vagabond, presque aventurier, et il y parvient. Le bon maréchal portait un cœur de bourgeois sous ses babils de cour ; il se laisse aller. La simplicité, la franchise, la cordialité du pauvre diable triomphent des habitudes du courtisan ; la maréchale elle-même, avec sa morgue princière, sa redoutable finesse, ses exigences, son passé licencieux, ne peut résister à cette nature d'homme si neuve pour elle. Rousseau devient malgré lui le favori d'une femme puissante, *plus crainte qu'aimée*, et l'ami sincère de son mari ! Il leur ouvre son cœur, car cet homme *farouche* commençait toujours par là : tous deux apprennent du *plus défiant* des hommes l'oubli de ses devoirs envers ses enfants et toutes les faiblesses de sa vie !... Mais l'imprudent ne tarde pas à sentir le poids de cette amitié fatale, et il se met à *gémir*, suivant sa spirituelle habitude. Ses lettres à la maréchale deviennent de lourdes jérémiades ; il ose ennuyer une femme de cour ! Que dis-je ? il ose la flagorner ! Et quelles flagorneries, grand Dieu ! Chacune d'elles est une offense innocente et pourtant terrible. C'est l'ours qui écrase une mouche avec un pavé sur le nez de son maître ! On le

Copyright Arvensa Editions

fait décréter pour sa peine. Vous croyez peut-être qu'il va jeter le masque ? Non ; la maréchale connaissait bien cet homme *intraitable :* elle le haïssait, elle le perdait, mais elle l'honorait au fond de son cœur. Elle le place entre l'exil et l'ingratitude ; il choisit l'exil, et en partant il embrasse en pleurant tout ce monde qui le sacrifie ! Voilà ce que fit Rousseau pendant sa courte prospérité ; voyons ce qu'eût fait l'être vicieux qu'on décrit sous son nom. Il eût rampé comme l'intrigant Grimm, comme l'arlequin d'Alembert ; comme l'épicurien Marmontel ; il eût exploité la bienveillance de ses illustres protecteurs : on l'eût vu successivement, censeur royal, académicien, secrétaire d'ambassade, baron, ambassadeur peut-être. Il eût fait le voyage de Russie pour recueillir un *regard de la Sémiramis* du Nord, comme le stoïque Diderot. Préférez-vous croire que son orgueil eût sacrifié ces chances brillantes pour le tonneau de Diogène ? J'y consens. Dans ce cas, il eût affecté de dédaigner la fortune ; mais au lieu de prétendre à l'affection, il eût cherché à dominer ses hôtes. Rousseau s'était fait l'avocat du pauvre ; l'autre fût devenu le fléau de la maison et du pays. Rousseau s'attira la haine de la maréchale par des maladresses ; l'autre se fût rendu intolérable par l'arrogance, par la perfidie. Si vous voulez absolument qu'un pareil misérable fût capable d'écrire l'*Émile,* il n'eût pas eu la bêtise de se laisser prendre au piège comme Rousseau ; il eût gardé le double de son traité avec son libraire ; il n'eût pas rendu les lettres de M. de Malesherbes. Traduit devant les tribunaux, il se fût tiré d'affaire en nommant le magistrat et la grande dame. On l'eût ensuite chassé comme un laquais pervers. Pour se défaire de Rousseau, il fallut une intrigue habile, terminée par une espèce de drame. Un respect involontaire força le premier ministre de la monarchie française et deux femmes puissantes à dissimuler leur haine contre un pauvre étranger qui n'avait pour lui que ses talents et sa droiture. Rousseau fut honoré jusqu'au dernier moment. Après avoir reçu les froides caresses de ces femmes qui le vouaient au malheur pour le reste de ses jours, il eut la gloire de voir le bon maréchal suivre instinctivement, et *tout seul,* son malheureux ami qu'il n'osait ni sauver ni même éclairer. « Il n'ouvrait pas la bouche, dit Rousseau, il était pâle comme un mort. Il voulut absolument m'accompagner jusqu'à ma chaise qui m'attendait à l'abreuvoir... Je n'ai eu guère dans ma vie d'instant plus amer que celui de cette séparation. L'embrassement fut long et muet ; nous sentions l'un et l'autre que c'était un dernier adieu ! » (Livre XI). Est-ce ainsi, dites-moi, qu'on se débarrasse d'un *méchant fou ?*

Copyright Arvensa Editions

Rousseau s'éloigne, et gagne la Suisse. Chemin faisant, il compose le *Lévite d'Ephraïm. Le philanthrope* Diderot eût ébauché des pamphlets contre le Parlement, contre les jansénistes, contre tout le monde ; il eût blasphémé contre la destinée, son Dieu unique ; il eût maudit la vie et l'espèce humaine.

Arrivé en Suisse, Rousseau est reçu par le doyen de ses amis, M. Roguin d'Yverdon. Un fourbe se cachait dans cette famille bienveillante, c'était le banneret Roguin (voir *Confessions*, livre XII). Le défiant Rousseau ne le découvre pas, et, quelques jours après, il est chassé des États de Berne par les soins de cet homme qui l'avait accablé de caresses. Il se réfugie à Môtiers ; là, son début est un acte de vive sympathie. Il s'attache, à la première vue, au bon Georges Keith, et ce sentiment devait le suivre jusque dans la tombe. Puis il se hâte d'écrire affectueusement au maréchal de Luxembourg, son faible mais sincère ami ; à la maréchale vengée et désormais muette ; à Mme de Boufflers qui le querellait sur ses dévotions et lui réservait, *in petto,* l'Angleterre ; à Mme de Verdelin, autre amie suspecte ; au faible et bon Malesherbes ; à ce Hume enfin qui devait achever de ruiner son honneur. Pas un de ceux qu'il avait connus et aimés n'est oublié. Du Peyrou obtient son estime et bientôt après son amitié. Il l'appelle *son cher hôte.* Les visiteurs accourent en foule : le misanthrope se laisse observer, questionner, régenter ; il parle à tous de ses malheurs, de ses affaires, de ses projets. Chacun peut lire à son aise dans cette *âme soupçonneuse.* Un jeune Hongrois vient à Môtiers : Rousseau s'attache à lui dès le premier jour. On lui écrit que cet étranger est un espion de M. de Choiseul, dont la mission est de l'attirer en France : il va avec lui à Pontarlier, lui donne la lettre d'avis, et l'embrasse en lui disant : « Sauttern n'a pas besoin que je lui prouve ma confiance, mais le public a besoin que je lui prouve que je la sais bien placer. » Plus loin, il ajoute : « Je ne croirai jamais que Sauttern fût un espion, ni qu'il m'ait trahi, mais il m'a trompé. » À quelque temps de là, il lui envoya de l'argent. En 1768, M. Laliaud, qu s'était lié avec Sauttern, sans que Rousseau ait pu savoir comment, lui fit part de sa mort. Voyez la réponse du *misanthrope* (19 décembre 1768). Il s'attendrit sur cet aventurier, il se reproche de l'avoir négligé. « La génération dans laquelle il a vécu, dit-il, n'était pas faite pour le connaître ; c'était l'homme qu'il me fallait pour me fermer les yeux, etc. » On ameute contre lui la canaille de Môtiers, qu'il comblait de bienfaits. Un autre, fort de la protection du souverain, se fût vengé cruellement. Rousseau se retire,

Copyright Arvensa Editions

« car, dit-il, le spectacle de la haine du peuple me causait un déchirement de cœur que je ne pouvais plus supporter. » Il part pour rejoindre Milord Maréchal à Berlin : on l'attendait à Strasbourg. Quelques caresses triomphent de sa longue antipathie ; l'étranger l'emporte sur l'ami éprouvé. Rousseau se laisse conduire en Angleterre ; il la quitte un an après, traité de fou et de scélérat par le fourbe qui l'y avait entraîné. Il revient en France atterré, éperdu. Vous le croyez corrigé ? Erreur. Jamais l'âme du misanthrope ne fut plus expansive, jamais sa sensibilité ne fut plus exaltée. Le prince de Conti le reçoit à Trye : il s'attendrit sur la *générosité de ce grand homme*, et remet son sort entre les mains de l'amant de Mme de Boufflers. Du Peyrou s'était montré présomptueux, injuste même, dans ses jugements sur l'affaire de Hume : Rousseau oublie tout. Voyez-le mendier la présence de son ami, se plaindre affectueusement de ses retards, de sa légèreté, de son indifférence, et passer deux mois à son chevet ! Genève avait diffamé et proscrit son meilleur, son plus illustre citoyen ; la discorde régnait dans son sein, et la guerre civile paraissait imminente. Rousseau, du fond de sa retraite de Wooton et déjà victime des manœuvres de Hume, s'écrie : « La paix ! la paix, mes bons amis ! Hélas ! il n'y a que cela de bon dans cette courte vie. Je vous en conjure par votre patrie, par vos familles, par vos devoirs, finissez promptement, *dussiez-vous beaucoup céder.* Puissè-je en apprendre l'heureuse nouvelle et mourir de joie au même instant ! » (À d'Ivernois, 9 février 1768). Un peu avant il avait chargé ce même d'Ivernois de faire pour lui une pension de cent francs à sa vieille tante Jacqueline qui l'avait élevé. Moultou, après deux ans d'oubli, revient à lui. Il le reçoit affectueusement, et avant de mourir il lui confie le manuscrit des *Confessions*. Chassé de Trye, il se rend à Grenoble, et de là à Chambéry pour visiter le tombeau de sa bienfaitrice[254]. L'imposture de Thévenin vient lui apprendre que sa diffamation complète est résolue, et cependant la confiance n'abandonne pas encore son cœur désolé. Il l'épanche dans celui de l'honnête Saint-Germain. L'infortune n'a pas amorti ses penchants bienfaisants, il est dans ce pays inhospitalier ce qu'il fut partout, compatissant, prodigue d'aumônes malgré sa pauvreté. Il retourne à Paris dans l'espoir d'y obtenir quelques lumières sur son triste sort ; il lit ses *Confessions* à des auditeurs choisis ; il les confie même à un ancien ami qui en abuse.[255] On s'étonne de la modération, de la douceur d'âme, de la sincérité inouïe qui règnent

Copyright Arvensa Editions

dans cet écrit singulier ; quelques hommes droits et généreux n'y reconnaissent pas le *monstre* qu'on leur avait dépeint, ils soupçonnent l'imposture sans oser se livrer à la recherche de la vérité, et Rousseau ne recueille de son abnégation que du scandale et du ridicule. Des fourbes, abusant de sa facilité et de son malheur, le recherchent pour l'insulter sous le masque de l'admiration ou de l'amitié : les lâches achèvent d'égarer sa raison. Il tente un dernier effort et compose ses *Dialogues.* Il va, cette fois, se livrer à toute l'exaltation de sa haine contre les hommes, au délire de son imagination bouleversée ? Non, sa tête est malade, mais elle n'est pas perdue. Il y a encore dans cet écrit bien des pages dignes de l'auteur de la *Julie* et de l'*Émile.* L'auteur erre sur un seul point, le reste est à la hauteur de tout ce qui sortit de sa plume aux plus beaux temps de sa vie littéraire. Le fou n'est pas si fou qu'on l'eût désiré. Quant à son cœur, les épreuves n'ont fait qu'exalter sa sensibilité, sa bonté primitive. Le calme est loin d'y régner encore ; l'infortuné se débat énergiquement contre l'ignominie qui l'accable dans le présent, contre celle qui l'attend dans l'avenir. Il s'obstine â vouloir vivre dans la mémoire des hommes avec l'honneur que lui refusent ses injustes contemporains : il achève de dévoiler le mystère de sa singulière organisation *qui n'est rare,* dit-il, *que parce qu'elle est simple*, et chaque trait de ces *Confessions* nouvelles est un chef-d'œuvre d'observation, de sincérité et de sentiment. Là finit la lutte de Rousseau contre sa destinée. Le *misanthrope* comprend enfin qu'il a trop estimé les hommes, et que sa réhabilitation est devenue impossible. Il rougit d'avoir tant fait pour fléchir l'opinion, cette absurde puissance dont il n'attend plus rien et qu'il méprise désormais. L'espoir sort de son cœur, sans que la haine y puisse entrer. Les perplexités cruelles où le plongeait la perspective de sa mémoire à jamais flétrie, les efforts passionnés qu'elle lui suggérait, font place à l'espèce de fatalisme providentiel, à l'angélique résignation qui règnent dans les *Rêveries*, son dernier et peut-être son plus sage écrit. Arrivé aux portes de l'éternité, il se replie sur lui-même ; il emploie ses derniers jours à s'observer, à se rendre, *non meilleur, car*, dit-il, *cela n'est pas possible*, *mais plus vertueux.* Quelquefois, il jette un regard sur les rares et innocentes jouissances de sa vie et les décrit avec un charme incomparable. Le sentiment religieux, que son passage à travers une société sans foi n'avait pu altérer, se réveille et répand sur ses méditations je ne sais quoi d'ascétique et de claustral qui émeut et impose. La maladie mentale subsiste toujours, mais, l'idée fixe mise à part, quelle énergie de

Copyright Arvensa Editions

pensée, quel tact profond dans ces retours intimes sur lui-même ! Comme ce pauvre *insensé* est clairvoyant et sévère pour les dernières faiblesses qu'il surprend dans son cœur ! Ainsi cette âme si chétive en apparence, qui pliait au moindre souffle de sa destinée, s'épura, s'agrandit en silence, au sein des épreuves qui devaient l'anéantir, et retourna à son auteur après avoir démenti jusqu'à la fin les calomnies et les absurdes jugements des hommes. Ne croyez pas, pourtant, que le détachement de Rousseau fût aussi complet qu'il se le figurait. On trouve dans ses *Rêveries* quelques traits qui montrent à quel point il était encore accessible à la bienveillance, à la plus tendre expansion. J'indique surtout la scène des petites filles au bois de Boulogne, et celle du vieux invalide dans le bateau. Bernardin de Saint-Pierre raconte qu'ayant été mal reçu de lui, il cessa tout à fait de le voir. Celui-là ne ressemblait guère à tant d'autres que les duretés ne rebutaient pas. Rousseau le rencontre un jour et lui demande pourquoi il ne le voyait plus. Vous en savez la raison, lui répondit Bernardin de Saint-Pierre. « Il y a des jours, dit Rousseau, où je veux être seul. Je reviens si content de mes promenades solitaires ! Là, personne ne m'a manqué et je n'ai manqué à personne. Je serais fâché, ajouta-t-il, de vous voir trop souvent, mais je serais plus »fâché encore de ne plus vous voir du tout. » Puis, tout ému : « Je redoute l'intimité, *j'ai fermé mon cœur...* L'humeur me surmonte ; ne vous en apercevez-vous pas ? Je la contiens quelque temps, je n'en suis plus maître, elle éclate malgré moi. J'ai mes défauts ; mais quand on fait cas de l'amitié de quelqu'un, il faut prendre le bénéfice avec les charges. » Que dites-vous de cette manière *de fermer son cœur ?*

Ne méprisons pas les petites choses, elles ont leur importance dans l'étude des caractères. Les goûts d'un misanthrope ne sauraient être simples et innocents. Ceux de Rousseau, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, l'étaient quelquefois jusqu'à l'enfantillage. « Mon chien, dit-il dans sa troisième lettre à M. de Malesherbes, était mon ami, non mon esclave ; nous avions toujours la même volonté, mais il ne m'a jamais obéi. » Ce chien mourut à Montmorency. « Vous savez mes regrets, écrivait-il à Mme de Luxembourg, je ne me les reproche donc plus, et l'intérêt que vous y prenez me console de ma folie. Mon pauvre Turc n'était qu'un chien, mais il était sensible et désintéressé. Hélas ! combien d'amis ne le valaient pas, comme vous dites, etc. » Il eut un autre chien qu'il emmena en Angleterre et qu'il ramena en France ; il l'avait encore à Bourgoin, et je crois même à Paris. C'est à propos de cet animal que Hume écrivait

Copyright Arvensa Editions

ironiquement : « On n'a pu le séparer de son chien, pendant une soirée, qu'avec toutes les peines du monde » *(Hist. de Rousseau*, t. I[er]). — « Quand des sentiments douloureux affligent son cœur, dit Rousseau de lui-même, dans son deuxième *Dialogue*, il cherche sur son clavier les consolations que les hommes lui refusent. Sa douleur perd ainsi de sa sécheresse, et lui fournit à la fois des chants et des larmes... Il est passionné pour le chant du rossignol ; il aime les gémissements de la tourterelle ; il les a imités dans l'accompagnement d'un de ses airs ; les regrets qui tiennent à rattachement l'intéressent. Sa passion la plus vive et la plus vaine était d'être aimé ; il croyait se sentir fait pour l'être. Il satisfait du moins ce penchant avec les animaux[256]. Toujours il prodigua son temps et ses soins à les attirer, à les caresser. Il était l'ami, presque l'esclave de son chien, de sa chatte, de ses serins. Il avait des pigeons qui le suivaient partout, qui lui volaient sur les bras, sur la tête, jusqu'à l'importunité ; il apprivoisait les oiseaux, *les poissons*, avec une patience incroyable. À Monquin, il est parvenu à faire nicher des hirondelles dans sa chambre, avec tant de confiance, qu'elles s'y laissaient même enfermer sans s'effaroucher. En un mot, ses amusements, ses plaisirs sont innocents et doux comme ses travaux, comme ses penchants. Il n'y a pas dans son âme un goût qui soit hors de la nature, ni coûteux, ni criminel à »satisfaire, et pour être heureux ici-bas autant que possible, la fortune lui eût été inutile, encore plus la célébrité ; il ne lui fallait que la santé, le nécessaire, le repos et l'amitié. » Ayant lu dans un journal qu'un amateur avait élevé des hirondelles, il écrivit à Mme de C..., qui lui avait envoyé ce journal, pour se procurer des renseignements (9 janvier 1778). À la fin de sa lettre on lit la note suivante : « L'hirondelle est naturellement familière et confiante, mais c'est une sottise dont on la punit trop bien pour ne pas l'en corriger. Avec de la patience, on l'accoutume à vivre dans des appartements fermés, tant qu'elle ne s'aperçoit pas de l'intention de l'y tenir captive. Mais sitôt qu'on abuse de cette confiance, ce à quoi on ne manque jamais, elle la perd pour toujours, etc. » Voilà de quoi Rousseau s'occupait *six mois avant sa mort*. Trouvez-moi des *misanthropes* qui aiment les chiens et qui apprivoisent des poissons et des hirondelles !

Que de choses je pourrais citer encore de ces *Rêveries,* et même de ces *Dialogues* tant ridiculisés ! Musset-Pathay prétend qu'il faut de la patience pour les lire. C'est une patience que j'ai eue bien des fois, que j'aurai

Copyright Arvensa Editions

encore, et qui me paraît très peu méritoire. Ceux qui croient sur parole que ces écrits ne sont que des complaintes extravagantes, ne se doutent pas du grand nombre de traits charmants et de hautes vérités qu'ils y découvriraient, s'ils voulaient prendre leur parti sur le reste. J'ai été souvent tenté d'en faire des extraits pour les lecteurs faciles à rebuter ; j'ai renoncé à ce travail. Tout se tient dans ces singulières productions ; à chaque instant l'erreur y conduit à la vérité, et la vérité à l'erreur ; et telle était l'énergie logique de leur auteur, que ce mélange, si hétérogène en apparence, forme un tout compact qui ne se prête pas à la dislocation. Rousseau ne plaît pas et n'ennuie pas comme tout le monde. Ses divagations ont un cachet original qui captive invinciblement, et lors même qu'elles sont tout à fait déraisonnables, le sujet en est si sérieux, la plainte si douloureuse, que la compassion est plus forte que l'impatience.

Les dernières particularités de la vie de Rousseau sont encore des actes de confiance et de sensibilité. Le comte Duprat lui offre un asile : il l'accepte. Ses deux lettres sur ce sujet sont pleines d'une gratitude exprimée avec la plus touchante simplicité (31 décembre 1777 et 3 février 1778). Musset-Pathay raconte l'anecdote suivante, empruntée à l'éditeur du recueil des romances de Rousseau. « M. le comte Duprat ne manquait guère, lorsqu'il était à Paris, d'aller tous les matins visiter M. Rousseau. Une semaine entière s'étant passée sans qu'il y allât, Rousseau prit l'alarme, et ayant demandé de ses nouvelles avec beaucoup d'inquiétude, il apprit qu'il était malade. Contraint par la loi qu'il s'était imposée de ne plus aller chez personne, il passait tous les jours le long de l'hôtel du comte Duprat. Un soir, après s'être arrêté quelque temps devant la porte, le voilà tout à coup qui s'élance, et pénètre jusqu'à l'appartement du comte, qui jouit alors de la douce satisfaction de voir le penchant l'emporter sur les principes » *(Hist.,* t. II). Des obstacles, dont on ignore la nature, s'opposèrent aux projets bienfaisants du comte Duprat. Rousseau alla mourir à Ermenonville, universellement regretté des habitants de ce pays. « Il était bien triste, disaient-ils, mais il était bien bon » *(Lettres de Mme de Staël*). J'ajoute ici une anecdote que j'ai oublié de mettre à sa place. Mme de La Tour écrivait ce qui suit à Rousseau (1er novembre 1763) : « Il y a quelque temps, deux Anglais de distinction engagèrent M. de Méhégan à les accompagner à Montmorency, pour leur faire voir la maison que vous avez occupée. La partie fut exécutée le dimanche 25 septembre 1763. À peine ces messieurs étaient-ils arrivés sur la place, que quelques-uns des

Copyright Arvensa Editions

habitants reconnurent M. de Méhégan, pour l'avoir vu aller chez vous. Ils en appelèrent d'autres, et il fut entouré de tous ces bons paysans, qui s'assemblèrent tumultueusement pour demander de vos nouvelles. Eh ! monsieur, comment se porte votre ami ? disait l'un, nous sommes bien malheureux qu'on nous l'ait enlevé ; il était si charitable ; il était notre père à tous. — Il nous donnait du vin quand nous en avions besoin, disait l'autre ; il n'y avait sorte de bien qu'il ne nous fit ; nous ne l'oublierons jamais. — Un autre ajoutait : C'était notre protecteur auprès de M. le Maréchal ; nous avons tout perdu en le perdant. Et les bonnes gens de s'attendrir jusqu'à pleurer ; et M. de Méhégan, et les Anglais eux-mêmes, de ne pouvoir tenir à ce touchant spectacle et de pleurer aussi.... Il ne faut pas s'étonner, disaient ces bons villageois, si on l'a traité comme cela ce bon M. Rousseau, *c'est qu'il prédisait l'avenir.* Ce n'est pas tout : arrivé à l'auberge, M. de Méhégan parlait à l'aubergiste de ce qui venait de lui arriver. Cet homme lui répondit qu'il en arrivait autant à ceux qui étaient reconnus pour être de votre connaissance ; que l'amour et la vénération que vous portent tous les habitants ne sauraient s'imaginer, et que si vous aviez été d'humeur à profiter de leur bonne volonté, il n'y en avait pas un seul qui ne se fût fait hacher pour vous. Et je ne vous aimerais pas ? et mon attachement se rebuterait de la langueur du vôtre ? etc. » Ces détails rendent croyable un fait plus extraordinaire, c'est que Rousseau, *seul de tous les étrangers qui jamais vécurent en Angleterre, fut pleuré du peuple de Wooton* (voyez le second *Dialogue*).

Je suppose qu'on me dispensera d'en dire davantage sur la misanthropie. Je passe à l'orgueil. Ce vice tient de près au précédent. C'est parce que le misanthrope a une haute idée de lui-même, qu'il méprise et déteste les hommes. Si j'ai prouvé que Rousseau n'était pas misanthrope, j'ai prouvé aussi qu'il n'eut pas l'orgueil propre à la misanthropie. C'est toujours une monstruosité de moins. Il ne me reste plus qu'à rechercher quel peut être le genre d'orgueil qu'on lui reproche. Est-ce celui qui lui fit refuser les bienfaits ? Mais il est démontré qu'il ne refusa que les bienfaits des fourbes et des orgueilleux. C'était un noble orgueil que celui-là, on le souhaiterait à tous ses détracteurs. Était-ce celui que lui inspirait son génie ? Soit : que d'écrivains, qui se récrient tant là-dessus, sont fiers de leur médiocrité ! Mais c'est encore une erreur. Cet orgueilleux douta longtemps de sa supériorité, et lorsqu'il la connut enfin, on la lui fit expier si durement qu'il en vint à regretter sa primitive et heureuse obscurité. Il

Copyright Arvensa Editions

fallait que *les fumées de la gloire* lui parussent *bien âcres*, comme il l'a dit, pour qu'il se reprochât de n'avoir pas épousé la petite Merceret, femme de chambre de Mme de Warens, lorsqu'il la reconduisit à Fribourg (*Conf*., liv. IV). Rousseau connaissait son mérite littéraire, j'en conviens ; voyez cependant avec quelle sévérité, il l'a jugé dans ses *Confessions*. L'auteur d'Émile n'a-t-il pas refusé une place de rédacteur dans le *Journal des Savants*, parce qu'il ne se sentait pas capable de la remplir ? (*Conf*., liv. X). Était-ce aussi par orgueil qu'il confiait ses fautes à ses amis ? Il voulait, dit-on, attirer à tout prix l'attention publique : pourquoi donc évita-t-il d'être présenté au roi lorsqu'on joua à Fontainebleau son *Devin du village ?* Pourquoi se retira-t-il dans une solitude ? On répond que la retraite était un moyen original d'arriver à la célébrité. En ce cas, qu'on me dise donc pourquoi, parmi ces gens si fins, si faux, qui la poursuivent et qui font tant de bassesses pour l'obtenir, aucun ne s'avisa jamais de cet expédient si facile ? Pourquoi *tous* restent-ils à intriguer dans les villes ? Comment, avec tant d'orgueil, Rousseau se refusa-t-il si longtemps aux avances du maréchal de Luxembourg ? Pourquoi, après avoir dîné avec l'élite de la cour de France, allait-il le lendemain manger la soupe du maçon Pilleu ? *(Conf.,* liv. X). À Strasbourg, on le fête, on lui rend des honneurs, dérisoires probablement ; mais l'orgueil est si bête, que Rousseau qui en est pétri va se laisser prendre. Point du tout : *l'orgueilleux* s'empresse de se dérober à cette représentation bruyante. À Paris, même empressement, mêmes honneurs, et plus enivrants encore, puisqu'un prince du sang y présidait ; même répugnance ! Il arrive à Londres, et n'y reste que *cinq jours*, pendant lesquels on a bien de la peine, dit Hume, à le *séparer de son chien !* IL y avait cependant quelques lauriers à recueillir sur ce nouveau théâtre. L'orgueilleux n'a pas de repos qu'il ne soit enseveli dans une solitude à cinquante lieues de Londres. Si c'est là une manière de courir après la gloire, elle est neuve en effet. Faut-il mettre encore sur le compte de l'orgueil cette aversion pour les éloges, qu'il poussa quelquefois jusqu'à la dureté ? « Ces gens viennent vous voir pour votre célébrité, lui disait un jour Bernardin de Saint-Pierre : il répéta avec humeur : *célébrité*, *célébrité !* Ce mot le fâchait : l'homme célèbre avait rendu l'homme sensible trop malheureux. » Mais, dira-t-on, le délire des *Dialogues* et des *Rêveries*, mais ce mot : « l'Europe *liguée contre le fils d'un horloger !* » l'orgueil n'est-il pour rien dans tout cela ? J'ai démontré que l'idée de complot, si ridiculisée, n'était pas en tout une chimère ; que l'erreur de Rousseau ne

Copyright Arvensa Editions

portait que sur les détails et non sur le fond. Le complot est une question de fait ; c'est avec des faits qu'il faut l'attaquer, et non avec cette imputation banale d'orgueil qui n'est qu'une injure. En outre, on oublie encore que ces propositions absurdes, que ces exagérations choquantes que je n'ai point épargnées, appartenaient à un état maladif ; est-il juste d'en faire des arguments contre le caractère ? Qui a jamais songé à prendre au sérieux les visions d'un monomane ? Pourquoi Rousseau serait-il seul excepté de cette immunité que l'équité et la compassion accordent aux infortunés dont la raison est altérée ? Mais n'est-ce pas l'orgueil qui a imprimé à sa monomanie la préoccupation excessive et toute personnelle qui la distingue ? Je ne suis pas un apologiste systématique ; je défends, je justifie ; mais je ne rends pas de culte. Rousseau avait naturellement de la vanité, et la célébrité, comme on sait, ne rend pas modeste. Ceux qui l'accusent d'orgueil en étaient bien autrement malades que lui. Que pensez-vous, par exemple, de l'orgueil d'un Voltaire, d'un Diderot et d'un *baron de Grimm !* Ce qui distingue Rousseau de tous les gens de lettres qui furent ses ennemis et ses calomniateurs, c'est qu'il eut l'étonnante énergie de rechercher la part que l'orgueil pouvait avoir dans les actes de sa vie, et de la déterminer avec une justesse qui ne laisse presque rien à faire à la critique. Je ne parle pas des *Confessions* ; voici de Rousseau des aveux plus précieux encore, parce qu'ils datent d'une époque où le désordre intellectuel avait atteint en lui ses dernières limites. « *Un innocent persécuté*, dit-il dans ses *Rêveries*, *prend longtemps pour un pur amour de la justice l'orgueil de son petit individu* ; mais aussi, la véritable source une fois connue, est facile à tarir. L'estime de soi-même est le plus grand mobile des âmes fières ; l'amour-propre, fertile en illusions, se déguise et se fait prendre pour cette estime... Je n'eus jamais beaucoup de pente à l'amour-propre, *mais cette passion factice s'était exaltée en moi dans le monde*, *surtout quand je fus auteur.* J'en avais peut-être moins qu'un autre, *mais j'en avais encore prodigieusement.* Les terribles leçons que j'ai reçues l'ont bientôt renfermé dans ses premières bornes. Il commença par se révolter contre l'injustice, il a fini par la dédaigner... Dès lors, j'ai retrouvé la paix de l'âme et presque la félicité ; car dans quelque situation qu'on se trouve, ce n'est que par l'amour-propre qu'on est constamment malheureux, etc. » Je me borne à cette citation ; mais je recommande de lire toute la huitième Promenade, d'où elle provient ; on la croirait écrite par un trappiste. Les *Rêveries* contiennent beaucoup d'autres traits d'observation intérieure,

Copyright Arvensa Editions

tout aussi extraordinaires. Cherchez dans les intelligences *fortes* de semblables leçons de résignation, de renoncement et de sévérité pour soi-même ! Non : il n'est pas possible que l'homme auquel le désordre de sa tête permettait de se juger ainsi, soit devenu fou d'orgueil !

Il y a moins de calme dans les *Dialogues*, ouvrage apologétique dans lequel l'indignation, l'amour-propre blessé ont encore trop d'influence ; et cependant, que d'aveux difficiles, que de véritable humilité ils contiennent encore ! « Il y a peu de suite dans ses actions, dit Rousseau, parce que ses mouvements naturels et ses projets réfléchis ne le menant jamais sur la même ligne, les premiers le détournent à chaque instant de la route qu'il s'est tracée, et qu'en agissant beaucoup, il n'avance point. Il n'y a rien de grand, de beau, de généreux dont, par élans, il ne soit capable ; mais il se lasse bien vite et retombe aussitôt dans son inertie. C'est en vain que les actions nobles et belles sont quelques instants dans son courage ; la paresse et la timidité qui succèdent bientôt le retiennent, et voilà comment, avec des sentiments grands et élevés, *il fut toujours petit et nul par sa conduite.* »

C'est sans doute ce passage qui a donné lieu à certains critiques de dire que Rousseau *avait voulu mener les devoirs comme les passions*, *par élans*, *par instinct* (voir chap. IX). On n'a pas vu, ou plutôt on n'a pas voulu voir qu'il n'y est question que d'une infirmité de son organisation, et non d'un principe général, d'une règle de conduite. Rousseau écrivait à Mme de La Tour (26 septembre 1762) : « Quiconque ne se passionne pas pour moi n'est « pas digne de moi. » On a relevé ce trait comme ridiculement vaniteux, sans considérer qu'il s'agit ici d'affection et non d'enthousiasme littéraire. Ces citations, dont on tire toujours des conséquences si absolues, sont habituellement tronquées, et pour cause. Voici le trait en son entier : « Vous dites que je ne suis indifférent à personne, tant mieux : je ne puis souffrir les tièdes. J'aime mieux être haï de mille à outrance et *être aimé de même d'un seul.* Quiconque ne se passionne pas pour moi n'est pas digne de moi. » On a cité aussi comme modèle de présomption et d'insolence le trait suivant de la même lettre et qui vient immédiatement après le précédent : « À l'égard de mon livre, vous le jugerez comme il vous plaira. Vous savez que j'ai toujours séparé l'auteur de l'homme : on peut ne pas aimer mes livres, et je ne trouve pas cela mauvais ; mais quiconque ne m'aime pas à cause de mes livres est un fripon ; jamais on ne m'ôtera cela de l'esprit. » Les critiques n'ont cité que cette dernière phrase ; cependant

Copyright Arvensa Editions

ce qui précède importe beaucoup à son interprétation. Rousseau dit qu'il a toujours séparé *l'auteur de l'homme* : cela veut dire qu'on peut blâmer les principes d'un écrivain, et en même temps honorer sa personne, à moins que ces principes ne soient de ceux qui dénotent nécessairement de la perversité. Or, Rousseau n'est pas, je pense, dans ce cas. Je dois dire pourtant que j'ai connu des hommes très religieux, très excellents, des absolutistes outrés, mais pleins de loyauté, qui détestaient de tout leur cœur l'auteur de l'*Émile* et du *Contrat social,* précisément à cause de ces deux livres. C'est que tous le jugeaient sur l'autorité d'autrui, ou qu'ils étaient fascinés par des préjugés de position, et surtout par le souvenir des excès de la Révolution auxquels Rousseau a tant contribué sans le vouloir. J'en ai vu d'assez sincères pour avouer leur erreur, et rendre justice à l'homme en continuant d'abhorrer ses écrits. Dans ces hommes bons et sincères, la conscience parlait plus haut que l'intérêt et que les préjugés ; mais c'est une exception très rare. Quant à ceux qui, moins dominés et plus intelligents, haïssent dans Rousseau l'écrivain indépendant, le hardi censeur des abus, des turpitudes, des charlatanismes, des tyrannies de toute espèce ; le défenseur de Dieu, de la conscience, de la rémunération future ; ceux qui l'attaquent avec animosité et se plaisent à flétrir sa vie, j'affirme, avec lui, que ceux-là se sont reconnus dans ses livres, et que la haine des idées les a conduits à celle de l'écrivain. Il y a, du reste, un moyen bien simple de se convaincre du mauvais principe de ce genre de haine ; c'est de suivre un peu de près certains détracteurs de Rousseau, réfléchis, acharnés, comme il y en a trop encore ; après les avoir laissés parler, voyez-les agir, et vous demeurerez convaincus que la proposition de Rousseau n'a rien d'exagéré.

On s'est aussi beaucoup scandalisé d'un passage de la lettre à M. de Beaumont, dans lequel Rousseau dit : « S'il existait en Europe un seul gouvernement vraiment éclairé et dont les vues fussent utiles et saines, il eût élevé des statues à l'auteur *d'Émile.* » Ceci n'est pas de la modestie, j'en conviens ; c'est mieux que cela, c'est de la vérité ; car ces statues existent aujourd'hui, et je ne parle pas de celles qu'a élevées la démagogie. D'ailleurs, ce n'était pas pour son talent d'écrivain que Rousseau réclamait des statues, c'était pour les vérités qu'il avait proclamées dans son livre et pour le bien qu'il croyait qu'elles pouvaient faire aux hommes ; ce qui change déjà un peu la question. Écoutez maintenant ce que disait Montesquieu à la fin de la préface de l'*Esprit des lois :* « Si cet ouvrage a du

Copyright Arvensa Editions

succès, je le devrai beaucoup à la majesté de mon sujet : *cependant je ne crois pas avoir manqué totalement de génie.* Quand j'ai vu ce que tant de grands hommes, en France, en Angleterre et en Allemagne, ont écrit avant moi, j'ai été dans l'admiration ; mais je n'ai pas perdu courage : moi aussi je suis peintre », ai-je dit avec le Corrège. » Si cette déclaration n'a pas tout à fait l'aplomb de celle de Rousseau, il est sûr qu'elle n'est pas non plus un acte d'humilité ; cependant je ne vois pas que personne, pour cela, ait songé à faire de Montesquieu un prodige d'orgueil. Ces messieurs ne se trompaient pas, ils prophétisaient leur gloire future, mais je conviens volontiers qu'ils auraient pu laisser dire tout cela à d'autres.

Il ne me sera pas difficile maintenant de faire justice du dernier chef d'accusation ; de l'hypocrisie. J'ai prouvé, dans le cours de cet écrit, que Rousseau n'avait jamais été convaincu une seule fois de mensonge, tandis que ses détracteurs, c'est-à-dire ceux mêmes qui ont forgé l'accusation d'hypocrisie, ont été pris à chaque instant en flagrant délit d'imposture. Cela seul me dispenserait de tout examen ; mais l'incrédulité est si grande qu'il faut bien me résigner à discourir encore. Je dois, avant tout, relever une contradiction échappée à l'animosité des calomniateurs. Ils ont fait de Rousseau un misanthrope et un hypocrite ; c'est trop à la fois. Le misanthrope fuit les hommes, l'hypocrite les recherche. Le misanthrope rugit dans la solitude, l'hypocrite intrigue dans les villes. Le premier est brutal et caustique ; l'autre est doucereux et rampant. Tout cela est inconciliable : logiquement : il faudrait opter ; la haine a préféré cumuler. Comme je crois être quitte de Rousseau *misanthrope,* je n'insiste pas davantage sur cet amalgame, et je reviens à Rousseau *hypocrite*. Je vais me répéter et j'en ai bien regret, mais j'y suis forcé. Le métier d'apologiste n'est pas tout à fait aussi facile que celui de calomniateur. Je voudrais donc encore une fois qu'on m'expliquât comment un hypocrite a pu dévoiler à ses amis l'abandon de ses enfants, sans autre motif que celui de ne pas paraître meilleur qu'il n'était ? Comment il a pu écrire ses *Confessions*, ses *Dialogues*, ses *Rêveries*, où chacun peut fouiller à son aise dans tous les replis de son âme ? Mais laissons ces arguments ennuyeux à force d'être simples et de répondre à tout. On a beau comprimer la vérité, elle s'échappe toujours par quelque fissure. Voici un ennemi de Rousseau bien avéré, bien cruel, et dont la conscience inquiète va laisser échapper le plus bel éloge qu'on ait jamais fait de sa sincérité. Mme d'Épinay, c'est tout dire, écrivait ce qui suit au lieutenant de police, M. de Sartine, à l'occasion

Copyright Arvensa Editions

des premières lectures des *Confessions.* « Il n'y a rien de si insupportable pour les personnes surchargées d'affaires, monsieur, que ceux qui n'en ont qu'une. C'est le rôle que je me meurs de peur de jouer avec vous ; mais comptant, comme je le fais, sur votre amitié et sur votre indulgence, je dois vous dire *encore* que la personne dont je vous ai parlé hier matin a lu aussi son ouvrage à M. Dorat, à M. Depezai et à *M. Dussaulx* [257]. C'est une des premières lectures qui en aient été faites. Lorsqu'on prend ces messieurs pour confidents d'un *libelle*, vous avez bien le droit d'en dire votre avis, sans qu'on soit censé vous avoir porté des plaintes. J'ignore cependant s'il a nommé les personnages à ces messieurs. Après y avoir réfléchi, je pense qu'il faut que vous parliez à lui-même avec assez de bonté pour qu'il ne puisse s'en plaindre, mais avec assez de fermeté pour qu'il n'y retourne pas. *Si vous lui faites donner sa parole*, *je crois qu'il la tiendra*. Pardon, mille fois, *mais il y va de mon repos*, et c'est le repos de quelqu'un que vous honorez et qui, quoi qu'en dise Jean-Jacques, *se flatte de le mériter*. Ne vous donnez pas la peine de me répondre, *cela n'en demande pas,* etc. »

« Cette lettre, dit Musset-Pathay, remarquable par les terreurs d'une conscience coupable et par cet aveu : *je crois qu'il la tiendra*, fit probablement suspendre les lectures des *Confessions.* On sait que Rousseau fut mandé à la police, mais on ignore ce qui se passa entre lui et le magistrat » (*Hist.,* t. I^er^). Musset-Pathay fait aussi remarquer que le trouble extrême de Mme d'Épinay lui fait oublier ses prétentions au style, et que sa lettre contient même une faute de langage assez grossière.

Revenons à l'histoire de ce *fourbe* de Rousseau, proclamé *esclave de sa parole* par la maîtresse de Grimm. Son premier écrit est une diatribe contre les sciences, les arts et ceux qui les cultivent. L'*habile* charlatan débute dans la carrière des lettres par se *mettre à dos* tous ceux qui la suivent. Il est pauvre et sans protecteurs ; une tirade méprisante l'abandonne d'emblée à ses propres ressources. Son discours *sur l'inégalité* est un tableau désolant des misères sociales, une sombre diatribe contre les heureux de la terre. Sa lettre *sur la musique française* blesse au vif la vanité nationale ; elle met en danger la liberté, la vie même de l'auteur. Son *Émile* attaque intrépidement les préjugés consacrés, la philosophie et la religion dominante, le despotisme et la démagogie. Il y flétrit les histrions, les intrigants, les fripons, les oppresseurs de tout rang, de toute couleur. Son *Contrat social* pulvérise le droit divin et fait de la démocratie une utopie

Copyright Arvensa Editions

dangereuse. Sa lettre *sur les spectacles* est pleine de mépris pour les mœurs licencieuses de son époque ; sa lettre à l'archevêque *de Paris* est presque aussi téméraire que la *Profession de foi du vicaire savoyard.* Les lettres de *la Montagne* démasquent un parti de cafards et de petits despotes soutenus par la France ; la *Julie* même est frondeuse. Partout la vérité inexorable, l'indépendance, la haine du mal. Dites-moi donc, de grâce, à qui ce *tartufe* a voulu plaire, et quelles sortes de gens il s'est proposé de séduire ? Au lieu d'étaler ses fausses vertus dans les villes et d'y faire fructifier ses talents, il va s'ensevelir *adroitement* dans de profondes retraites, il y compose ses imprudents écrits et devient, à quarante-cinq ans, amoureux fou d'une femme qui en aime un autre ! Comme tout cela est sournois ! Le hasard le pousse malgré lui dans la maison d'un grand : le *fourbe* y commet tant de gaucheries que ce qui devait être l'occasion de sa fortune le conduit à sa perte.

Il est décrété, ses livres sont brûlés par la main du bourreau, on le chasse, on le lapide, on le diffame ; sa raison s'altère, il meurt dans l'opprobre et la pauvreté ! En vérité, voilà une destinée d'hypocrite qui ressemble assez à celle d'un martyr. Heureusement que les points de comparaison ne manquent pas. Les hypocrites, ce sont ceux qui flattent l'opinion, qui attaquent les croyances fondamentales, qui empoisonnent les mœurs publiques ; ce sont ceux qui deviennent pensionnaires, favoris des princes, commensaux des ministres et des financiers ; ce sont ceux qu'un public idolâtre couronne sur la scène et qui meurent d'une apothéose ! Voyez Grimm, Voltaire, d'Alembert, Diderot, Hume, Marmontel, etc. ; ils ont vécu rassasiés d'honneurs et de bien-être. La plus sûre garantie de la sincérité de Rousseau, il l'a dit lui-même, ce sont ses malheurs, c'est la haine des méchants. Il eut trop d'ennemis parmi les hypocrites pour en avoir été un lui-même.

On a encore regardé comme un acte d'hypocrisie orgueilleuse la réforme somptuaire de Rousseau, et l'espèce de fièvre vertueuse dont il fut saisi à la suite de ses débuts littéraires. Musset-Pathay s'est élevé avec raison contre cette calomnie, mais il a expliqué cette révolution morale, de manière à confirmer lui-même l'opinion fausse qu'il prétendait réfuter. Il a avancé qu'à l'exemple d'Alfieri, Rousseau, ayant formé la résolution de se vaincre, prit le parti d'éviter le combat. « Pour cela, dit-il, il se séquestra de la société pour n'y plus rentrer ; il adopta un costume qui n'y était pas reçu » (*Hist.,* t. Ier). Il n'y a aucun rapport entre Rousseau et Alfieri. Ce

Copyright Arvensa Editions

dernier, esclave d'une passion violente pour une femme avilie, se dérobe par une séquestration volontaire à son déshonneur, qu'il n'a pas la force d'éviter autrement : Rousseau, saisi d'un enthousiasme subit de vérité et de vertu, se met, un instant, au-dessus de son naturel timide, par des actes de vigueur qui cessent avec cette cause accidentelle ; je ne vois absolument rien de commun entre ces deux manières d'être. L'erreur de Musset-Pathay consiste à regarder comme l'effet d'un calcul ce qui ne fut que l'entraînement de la passion. Ce qu'en dit Rousseau dans ses *Confessions* annonce l'exaltation passagère d'un homme qui, méconnaissant la mesure de ses forces, s'abandonne à des illusions sublimes ; mais rien n'y fait naître l'idée de cet expédient pénible imaginé par Musset-Pathay. Ce fut surtout l'arrêt de mort du chirurgien Morand qui détermina Rousseau à renoncer à la vie du monde. La réforme du costume était non seulement une conséquence naturelle de cette résolution, elle était encore une affaire d'économie. De toutes manières, l'interprétation de Musset-Pathay ne saurait donc être admise.

« La cause des faux jugements portés sur Jean-Jacques, dit Rousseau dans son second *Dialogue*, est qu'on suppose toujours qu'il lui a fallu de grands efforts pour être autrement que les autres hommes ; au lieu que, constitué comme il l'est, il lui en eût fallu de très grands pour être comme eux. » Musset-Pathay se trompe encore plus lorsqu'il prétend que Rousseau *prit à dessein*, *dans ses premiers écrits*, *un ton qui le mit dans l'impossibilité de se dédire.* Voilà bien le plus misérable calcul qu'on puisse prêter à un homme de génie. Musset-Pathay n'a pas vu qu'au moyen de cette explication, il donnait un démenti formel à tout ce que Rousseau a dit sur ce sujet, et qu'il accréditait les fables racontées par Diderot, Marmontel et autres détracteurs, relativement au *Discours sur les sciences.* Ce qu'il y a de pis c'est que, ce trait de charlatanisme une fois admis, tous ceux du même genre qui ont été mis à la charge de Rousseau deviendraient probables ; et voilà comment, en voulant être ingénieux et profond, Musset-Pathay a compromis encore une fois le caractère de l'homme dont il a pris si noblement la défense.

Dans une allocution académique qui eut, il y a quelques années, un certain retentissement à Paris[258], un des personnages marquants de l'époque parle avec dédain de *ces organisations débiles qui pleurent sur elles-mêmes.* Il fait remarquer que ce type ridicule est une création propre

Copyright Arvensa Editions

au dix-huitième siècle, et il a raison. Jamais on ne vit tant de faux sentiment et de douleurs postiches qu'à cette époque, si ce n'est peut-être depuis l'avènement de cette nouvelle jonglerie qui infecte la nôtre, et qu'on nomme le *romantisme.* Il y a de la *sensiblerie* jusque dans les phrases mortifères des terroristes. On sait que Marat traitait l'*élégie,* et qu'il s'est donné pour *disciple de Rousseau !* Mais M. Molé veut que Rousseau soit un de ces odieux tartufes. J'ose appeler de la sentence prononcée par l'illustre académicien. Comme tous les caractères ardents et sensibles, Rousseau a eu le tort de s'abandonner trop facilement à ta tendance mélancolique de ses idées ; la réalité de ses malheurs ne l'excuse pas entièrement. Il est sûr que cet amollissement excessif de l'âme a des inconvénients graves. À force de céder au charme de l'attendrissement, on affaiblit le ressort moral ; on s'habitue insensiblement à reculer devant tout acte énergique, sous prétexte qu'on n'est pas assez fort pour résister, et que c'est en vain qu'on lutte contre son organisation. Ici-bas la contemplation exclusive n'est bonne pour personne. Il est impossible, quelque détaché qu'on soit de la société, de ne jamais se retrouver en contact avec les hommes et les choses. Dans les positions les plus humbles, il faut être préparé à une foule de devoirs imprévus qui demandent de la force : or, l'habitude de la mélancolie, l'exaltation de la sensibilité n'en produisent pas. Il n'en est pas moins vrai que la rêverie sérieuse et même empreinte d'une douce tristesse a aussi son utilité pratique. Elle dispose à la bienveillance universelle, à l'oubli de tous ces sentiments intéressés, chagrins ou hostiles que les rapports sociaux font germer dans les meilleurs naturels. Elle arrache l'âme aux préoccupations égoïstes, aux séductions ignobles de la vie matérielle. C'est surtout au déclin de la vie que ses avantages sont plus sensibles. Elle aide à combler le vide intérieur qui succède alors aux orages des passions, et qui rend si malheureux ceux qui ne savent pas vieillir. Elle remplace, dans les âmes tendres, des sentiments auxquels elles ne peuvent plus s'abandonner désormais sans ridicule. Auxiliaire précieux des idées religieuses, elle leur donne ce caractère de mansuétude et d'élévation, sans lequel elles dégénèrent toujours en dégradation intellectuelle, en fanatisme impitoyable. Elle fait achever la vie dans la sérénité, dans la résignation ; elle affermit, elle épure, elle console ; elle est en quelque sorte le prélude de la vie des cieux.

On croit trop généralement que ces ressources de la vie méditative ne conviennent qu'aux âmes faibles. Cela vient de ce que l'on confond la

Copyright Arvensa Editions

sensibilité avec la pusillanimité, la dureté avec l'énergie. Il a existé, il existe encore, je n'en doute pas, des âmes très sensibles et très fortes ; je les crois rares de nos jours, précisément parce qu'on les dit communes. Je me suis laissé prendre autrefois à ces beaux types de l'époque, cela ne m'arrivera plus. Lorsqu'à cette heureuse combinaison de bonté et de force se joignent la supériorité intellectuelle et l'instinct religieux, on peut dire que l'homme a atteint la mesure de perfection que Dieu a attachée à sa constitution terrestre. J'en citerai un exemple presque oublié aujourd'hui ; c'est *Lanoue*, dit *Bras-de-fer,* héros chrétien, encore plus remarquable par ses vertus que par ses talents militaires. Fait prisonnier en 1580 par les Espagnols, il fut enfermé dans une prison inventée exprès pour lui par le féroce Philippe II. C'était une tour sans toiture, et dans le bas de laquelle on avait creusé un réduit étroit, seul abri du prisonnier contre les intempéries de l'air. Il resta cinq ans au fond de ce puits, et eut la force étonnante d'y composer *ses Discours politiques et militaires*, dans lesquels on trouve réunies la résignation du chrétien, la profondeur du philosophe et du politique, la science pratique de l'homme de guerre, et, chose incroyable, les saillies enjouées d'un observateur spirituel. Le vingt-cinquième Discours de ce recueil unique en son genre est intitulé : *Que toute personne, selon sa capacité et vocation, peut user de la contemplation* [259], Je recommande la lecture de ce véritable chef-d'œuvre de raison, de sensibilité et de piété. Ainsi Lanoue, un des hommes les plus énergiques qui aient jamais existé, pratiquait *la contemplation :* ceci soit dit en passant pour les *forts*, suivant la mesure du siècle.

C'est un genre de sagesse très rare aussi, et très difficile, que celui qui consiste à se placer ici-bas selon la portée de son intelligence et les forces de son âme. L'erreur, à cet égard, est toujours fatale, et l'histoire de Rousseau en offre une preuve frappante. Il prit pour de l'énergie l'exaltation de la sensibilité et l'indignation d'un cœur honnête ; il se mit, comme Don Quichotte, en travers d'un troupeau de buffles. Ce terrible essai lui révéla sa faiblesse ; il se l'exagéra, il se crut tout à fait incapable de vertu parce que la sienne, plus qu'ordinaire, avait succombé dans une lutte qui eût écrasé une âme de fer. De là ce découragement, cette défiance de lui-même qu'on remarque dans le reste de sa vie, et dont ses derniers écrits offrent tant de traces. Le même homme qui, dans ses *Dialogues*, déclarait qu'il ne dépendait pas de lui de résister au moindre de ses désirs,

Copyright Arvensa Editions

oubliait les sacrifices qu'il avait su faire à ses devoirs dans le cours de sa vie ; il oubliait ce trait vigoureux de l'*Émile :* « Il n'est pas vrai que le penchant au mal soit indomptable et qu'on ne soit pas le maître de le vaincre avant d'avoir pris l'habitude d'y succomber... C'est la seule tiédeur de notre volonté qui fait notre faiblesse ; on est toujours fort pour faire ce qu'on veut fortement » (livre IV). Cette espèce de quiétisme de Rousseau est, à mon avis, sa plus grave erreur, en ce qu'elle peut séduire les âmes faibles et les jeter dans une torpeur dangereuse. Son précepte d'éviter les situations violentes qui forcent l'homme de faire le mal est excellent, mais il exagère encore lorsqu'il dit que le seul moyen de le mettre en pratique est de se séquestrer absolument du monde ; il fallait se borner à conseiller la retraite au lieu d'en faire une nécessité. Cependant il faut bien accorder qu'il peut survenir dans les idées et les mœurs d'un peuple des altérations tellement profondes et d'une nature si étrange que la proposition de Rousseau se trouve presque entièrement justifiée. La société française offre, en ce moment, un bien triste exemple de cette dégradation morale et politique qui force l'honnête homme à s'abstenir de tout rôle actif, sous peine de devenir malgré lui l'instrument d'un parti. Enfin, des raisons particulières d'organisation peuvent encore légitimer, non la séquestration que je ne crois jamais permise, mais la retraite telle que je viens de la caractériser. Il existe encore bien des hommes droits, paisibles, religieux, naturellement portés vers l'étude et les méditations sérieuses, qui fuient le tumulte et renoncent quelquefois à de brillantes chances d'avenir pour vivre dans l'obscurité. Contents de remplir sans ostentation des devoirs modestes et quelquefois difficiles, ils ne montent sur aucun tréteau, ils ne jouent aucune farce religieuse, politique ou philanthropique ; ils ne font jamais de ce bien qui se publie à son de trompe, mais ils sont purs des turpitudes secrètes qui infectent si souvent la vie des hommes publics. Il en est que la vue du mal ou l'infortune jettent dans une tristesse exagérée, maladive comme celle de Rousseau : ceux-là méritent la compassion et non le mépris superbe que leur inflige M. Molé. D'autres, moins malheureux ou mieux organisés, restent dans le vrai, mais, revenus de leurs douces et honnêtes illusions, ils se demandent à eux-mêmes les consolations qu'ils n'ont pas trouvées dans les mensonges de la vie sociale. Leur mélancolie est douce et aimante. S'ils écrivent, leurs productions portent un cachet particulier de gravité et d'onction, bien différent de l'afféterie des élégiaques du siècle dernier et de ceux du jour surtout, dont la tristesse est

Copyright Arvensa Editions

une affaire de commerce, et qui vendent leurs *larmes* à des libraires. Je ne vois pas pourquoi des hommes si délicatement organisés seraient obligés de descendre dans l'arène où les âmes réputées *fortes*, parce qu'elles sont sèches et dures, exposent si résolument leur honneur, leur repos et celui de leurs semblables.

J'ai prouvé que la retraite de Rousseau à la campagne ne pouvait être attribuée qu'à un penchant légitime, estimable, comme celui dont il vient d'être question. Les gens du monde, dominés par leurs habitudes de mouvement, de relations incessantes, ne conçoivent pas l'amour de la solitude et n'y voient qu'un travers d'esprit. Certains philosophes, dans leur rage de matérialiser et de déshonorer tout ; d'autres, matamores de vertu et de philanthropie, ont fait semblant d'y découvrir un vice de caractère. Pour comble d'ignominie, la médecine, secte mesquine, dure et sans foi, en a fait une maladie mentale, sous le nom pédantesque de *lypémanie.* Tous ces juges arrogants sont loin d'imaginer la sérénité parfaite dont jouissent ces rêveurs qu'ils disent être en proie au délire de la misanthropie. Si le goût de la retraite est une maladie noire ou un indice de dépravation, qu'ils expliquent donc pourquoi les solitaires sont, en général, si tranquilles, si inoffensifs, si aimants, tandis que le monde renferme tant d'êtres haineux, malfaisants et malheureux ! Il est vrai que les solitaires parlent souvent des excès de la vie sociale avec mépris et même avec amertume ; mais on se trompe fort quand on croit que c'est là leur idée dominante. Tout au contraire, ils la repoussent tant qu'ils peuvent, pour se livrer aux plus douces rêveries, aux actions les plus riantes. Rousseau eut la bêtise de vouloir prouver cela à ses indignes amis, au lieu de *les* envoyer paître et de vivre à sa guise. Il y a même des solitaires si singulièrement organisés [260], si peu propres à la vie du monde, qu'il faut regarder comme une direction providentielle l'espèce d'instinct qui les en éloigne. Grâce à lui, ils sont dispensés de faire une continuelle violence à leur faible, mais inflexible nature ; ils ne traînent pas à travers les huées et les répulsions brutales de la foule leur probité sauvage, leur dangereuse franchise. On peut dire de ceux-là, et Rousseau en est le type parfait, que la solitude fait leur sagesse et leur salut. Quant à la solitude maladive, c'est une véritable folie, et je ne blâme pas la médecine de l'avoir signalée, mais il ne fallait pas ne voir que des solitaires malades.

Copyright Arvensa Editions

Cependant la vie retirée a des inconvénients graves dont je ne vois pas que Rousseau ait parlé, quoiqu'il en ait été victime plus que tout autre. La solitude est pleine de charmes quand on y porte des affections qui suffisent aux besoins du cœur ; dans le cas contraire, elle est une source de tourments et de dangers. Rousseau en est encore un bien triste exemple. Ce fut faute de trouver dans le commerce des personnes qui l'entouraient un aliment suffisant à ses penchants affectueux, à l'ardeur de son imagination, qu'il se jeta dans les rêveries auxquelles on doit la *Julie.* Ce fut aussi au milieu de cette dangereuse effervescence que l'apparition d'une femme aimable le surprit, sans force et sans refuge contre la passion violente qu'elle lui inspira à la première vue. Dans le monde, les impressions se succèdent et se détruisent mutuellement comme les flots de la mer. À part quelques cas assez rares de sympathies subites et profondes, rien n'y ressemble à ces perturbations fatales qui, trop souvent, désolent en secret l'âme du solitaire séquestré. L'isolement, tel que Rousseau osa se l'imposer, était peut-être la plus difficile des épreuves qui l'attendaient. Là, les moindres impressions agissent avec un levier énorme : nul mouvement, nulle diversion, nul terme de comparaison. L'objet qui frappe le solitaire parle en maître, parce qu'il n'a pas de rivaux. Ce qu'il eût bravé dans le tourbillon social, le fascine par son unique et continuelle présence. Ce *rien* de tous les instants, ce faible mais opiniâtre appel à des passions irritées par l'imagination, par les exigences mêmes du devoir, devient, petit à petit, un ennemi redoutable ; et c'est alors que l'homme d'honneur n'a pas trop de toute son énergie pour étouffer un sentiment dont il ne soupçonnait pas les progrès perfides. Ces luttes sont longues et pénibles ; elles déchirent l'âme, mais elles la forment et l'ennoblissent, et tel fut le résultat honorable de la passion de Rousseau pour Mme d'Houdetot. « Les vies retirées, dit Montaigne, soutiennent, quoi qu'on die, des devoirs autant et plus aspres que ne font les autres vies. » C'est là ce qu'on peut appeler *la gloire* de la solitude. Rousseau, qui s'y condamna imprudemment, lui dut une partie de ses malheurs, mais il lui dut aussi la fixité que sa nature, à la fois faible et résistante, conserva jusqu'à la fin. Ce fut dans cette espèce de captivité volontaire qu'il apprit à se connaître, qu'il puisa le courage qui lui dicta ses *Confessions*, et la résignation religieuse qui l'aida à supporter sa triste destinée. Il s'est dit faible, et il l'était ; il y eut pourtant de la force dans cette âme, puisque l'infortune en fit sortir de telles vertus. Endurer patiemment l'infamie, les outrages et

Copyright Arvensa Editions

l'abandon ; recevoir avec résignation ces longs jours, mornes, silencieux, dont chaque heure portait avec elle son sujet de tourment ou de dégoût ; se débattre sans cesse contre l'irritation et le découragement ; refouler des passions répulsives ; étouffer des regrets inutiles, des espérances de réhabilitation presque chimériques ; voir, sans tomber dans le désespoir, un nom honorable voué à une ignominie perpétuelle ; opposer à cette agonie lente le noble mais unique témoignage de la conscience, et l'espoir du bonheur éternel ; forcer, pour ainsi dire, la consolation, la sérénité, à sortir d'une existence qui semblait faite pour anéantir toutes les forces de l'âme : juges de Rousseau, si légers, si injustes, et si heureux sans doute, sachez que ce sont là des actes de courage qui, pour être obscurs, n'en sont pas plus faciles, et qu'il y a plus de véritable grandeur à combattre ainsi, sans autres témoins que Dieu et soi-même, qu'à étonner les hommes par le prestige vulgaire des actions d'éclat ! Rousseau, dites-vous, *pleurait sur lui-même.* Un sarcasme est bientôt lancé, mais que de phrases il faut pour en faire justice ! Je suis de ceux qui croient que les malheureux peuvent pleurer, et même qu'il faut quelquefois pleurer avec eux. Les hommes ont beau se raidir contre la nature, ils ont des larmes. Napoléon lui-même, le moins sensible des hommes, en a versé [261] ; mais il y a larmes et larmes. Écoutez ce que Rousseau dit des siennes : « Pour peu qu'il soit ému, ses yeux se mouillent à l'instant. Jamais la seule douleur ne lui fit verser une larme ; mais tout sentiment tendre et doux, ou grand et noble, lui en arrache infailliblement. Il ne saurait pleurer que d'attendrissement ou d'admiration... Il peut voir ses malheurs d'un œil sec, mais il pleure en pensant à son innocence et au prix qu'avait mérité son cœur » (deuxième *Dialogue).* Plaignons ceux qui ne savent pas pleurer ainsi, et qui en sont fiers. J'ai connu des *sages,* pleins de mépris pour les *larmes* de Rousseau, pour sa manie rêveuse, et qui tournaient en ridicule sa passion *stérile* pour Mme d'Houdetot, son respect chevaleresque pour cette femme, et les regrets un peu trop scrupuleux, j'en conviens, qu'il éprouva d'avoir *osé* aimer la maîtresse de son ami. Cette ironie, digne de nos mœurs, comble la mesure des absurdités de l'opinion. Je me figure que le pauvre Rousseau aurait pu répondre ainsi à ces *honnêtes* censeurs : « Comment connaîtriez-vous les nobles sacrifices du véritable amour, vous qui n'avez même pas le temps de former un désir, tant les jouissances vous pressent et vous accablent ; vous que des ardeurs honteuses, satisfaites

Copyright Arvensa Editions

sans mesure et sans obstacle, conduisent si promptement à la satiété, au mépris de tout ? Je les connais, moi, j'en ai cruellement souffert, parce que je n'ai pas consumé comme vous toute l'énergie de mon âme dans ces grossières voluptés ; parce que j'ai su épurer mes passions et les soumettre à la loi du devoir. Les délicieuses images de l'amour m'ont poursuivi comme des fantômes ; elles m'ont facilement séduit, moi, faible et imprudent solitaire : au déclin de ma vie, une fatale passion est venue assaillir mon cœur amolli par de longs rêves. J'ai porté l'ardeur des désirs jusqu'à la déraison, jusqu'à l'égarement ; j'ai aimé sans mesure, sans espoir, mais sans déshonneur. Vous allez sourire de pitié ; j'ai fait plus : après avoir poursuivi si aveuglément la volupté entourée d'obstacles, je l'ai dédaignée quand rien ne m'empêchait plus de m'en repaître[262]. Alors je ne voulais plus d'un bien si passionnément envié, et qui devait s'acheter au prix des véritables biens de l'âme. Oui, moi, le plus sensible, le moins énergique des hommes, je l'ai fait, ce noble effort : j'ai eu le courage de mettre, d'un côté, l'assouvissement d'un penchant frénétique, les jouissances enivrantes dont l'idée obsédait mon imagination ; de l'autre, la perte irréparable d'une longue suite de jours sans tache, et la perspective d'un avenir de dégradation. Mon âme *débile,* puisque c'est ainsi que vous l'appelez, s'est décidée pour le parti de l'honneur. J'ai compris l'énormité, l'absurdité du sacrifice que j'étais prêt à faire aux instincts les moins nobles de la nature humaine ; j'ai frémi en voyant l'esprit déjà courbé sous les lois de la matière, et menacé de s'éteindre dans le bourbier de la sensualité. Douce et sainte habitude de la méditation, *tristesse* salutaire, c'est vous qui m'avez arraché à cette mort de l'âme. Oui, je l'avoue, *j'ai pleuré sur moi ;* j'ai pleuré de honte sur mes faiblesses ; j'ai pleuré de reconnaissance pour les consolations que Dieu a versées sur mes infortunes ; j'ai pleuré de joie en pensant à la félicité sans fin dont sa miséricorde récompensera mes misères d'un jour et mes chétives vertus. Riez-en donc, faux stoïciens, fanfarons de sagesse et d'énergie ; flétrissez de vos sarcasmes ces objets sacrés du salut d'une pauvre âme que votre arrogante philosophie a toujours laissée sans chaleur et sans vie ! Un jour, vos cœurs seront ouverts devant Dieu, comme le mien l'est à cette heure ; votre force sera pesée avec ma faiblesse dans la même balance ; je ne crains pas d'être plus sévèrement jugé que vous ! »

Après une si longue apologie, il est juste de parler des torts de

Copyright Arvensa Editions

Rousseau ; j'en ai exposé et condamné quelques-uns dans le cours de cet écrit avec une impartialité qui, je l'espère, ne sera pas méconnue : le reste de ma tâche est facile, car cet homme si opiniâtrement défiguré a encore cela d'exceptionnel que nul ne saurait le juger plus sévèrement qu'il ne s'est jugé lui-même. Les *Confessions* ont presque renouvelé de nos jours l'abnégation des chrétiens primitifs, qui s'accusaient en présence de leurs frères. Marmontel, en terminant ses insipides *Mémoires*, avoue qu'il ne s'est peint *qu'en buste. J'écrivais pour mes enfants*, ajoute avec une fatuité cynique l'auteur des *Contes* soi-disant *moraux.* Que de *bustes* comme le sien dans nos menteuses *biographies !* Rousseau seul a eu le courage de tout dire ; il a même trop dit, il en convient dans ses *Dialogues.* Il ajoute qu'il a souvent tu le bien *lorsqu'il l'honorait trop ;* réticence bien rare, dont on n'a eu garde de lui tenir compte. Quant au mal sur lequel on a tant insisté, qu'on a aggravé et dénaturé, qui le saurait s'il ne l'avait dit ? On aurait dû se rappeler aussi qu'il avait été abandonné à lui-même de très bonne heure, et que les mauvais traitements du brutal chez lequel on l'avait mis en apprentissage durent altérer singulièrement les heureuses dispositions qu'il avait montrées dans sa première enfance. Enfin, on ne peut nier que ces dispositions ne fussent très énergiques, puisqu'elles l'arrachèrent à sa vie errante, à l'abaissement passager où il se trouva réduit, et qu'elles l'élevèrent enfin au rang des célébrités les plus honorables de son époque.

Je ne rappellerai pas toutes les erreurs avouées par Rousseau, la générosité la plus vulgaire répugne à cette énumération : que voulez-vous dire à un homme qui se fustige ainsi ? Mais je ne puis me dispenser d'examiner s'il eut réellement le droit de nommer tous les personnages qui figurent dans ses *Confessions* et d'être aussi sévère pour eux qu'il le fut pour lui-même. J'ai traité en partie cette question à l'article de Mme de Warens ; j'ajoute ici que j'aurais désiré qu'au moins le nom de sa bienfaitrice ne fût jamais sorti de sa plume. L'indiscrétion qui regarde Mme de Larnage est bien autrement coupable. Ici, il ne s'agit que d'une aventure galante, dans laquelle Rousseau ne figure que sous les traits de l'inexpérience et de la niaiserie, et qui, par conséquent, ne jette pas une bien grande lumière sur son caractère. Je n'ai pu m'empêcher d'être choqué d'un trait des *Confessions* qui, à ma grande surprise, n'a été relevé par aucun des innombrables détracteurs de Rousseau. Il s'agit de la proposition de Lenieps, au sujet du testament du bonhomme Musard

Copyright Arvensa Editions

(*Conf.*, liv. XII). Comment Rousseau n'a-t-il pas senti qu'en citant cette anecdote, il s'honorait aux dépens de son ami ? Avec des initiales ou une désignation vague, il évitait cette indiscrétion, sans affaiblir le mérite réel de son procédé. Je m'explique d'autant moins cette faute, que dans ses *Confessions* il a fait preuve, à l'égard de ses plus mortels ennemis, d'une discrétion excessive, et que ses réticences scrupuleuses sont même un des grands embarras de sa justification. Comparez sa narration sévère, mais toujours pleine de dignité, avec les diatribes haineuses de ses calomniateurs, et convenez que ce seul contraste suffirait pour indiquer de quel côté se trouve la vérité, quand les preuves matérielles manqueraient totalement.

J'avouerai encore que Rousseau n'est pas excusable d'avoir inséré dans ses *Confessions* des détails obscènes, qui déparent, en pure perte, la décence extrême du reste de l'ouvrage. Ils avaient été supprimés dans les éditions primitives ; il est au moins bizarre qu'on se soit cru obligé de les rétablir dans les éditions subséquentes. Il est nécessaire d'ajouter pourtant que ces traits n'ont pas été inventés à plaisir, et qu'ils sont décrits avec tout le dégoût qu'ils méritent. Je les compare jusqu'à un certain point aux obscénités de Juvénal, si différentes de celles d'Horace. L'un accusait les mœurs de son temps, il parlait aux infâmes leur propre langage ; l'autre était leur gracieux complice. Le seul épisode de Zulietta contient des *nudités* dessinées avec une certaine complaisance que je n'approuve pas ; mais ici il s'agissait, au moins, d'une particularité de caractère, excuse insuffisante qui manque aux autres anecdotes.

Quant à la légitimité des *Confessions*, il me semble qu'elle ne peut être contestée. Rousseau, victime d'un des plus ingénieux systèmes de diffamation qu'ait inventés la méchanceté humaine, pouvait-il se présenter devant la postérité avili, désarmé ? Pouvait-il abandonner le soin de sa défense, lorsque ses ennemis, puissants et honorés, vouaient sa mémoire à l'infamie dans des écrits dont les temps et les efforts des amis de la vérité ne parviendront peut-être jamais à faire justice ? Loin de blâmer Rousseau d'avoir écrit ses *Confessions*, on doit plutôt regretter qu'il n'ait pas eu la force de les achever, comme il en avait le projet, surtout si l'on avait joint à son travail le recueil de lettres auquel il renvoie si souvent dans ses récits[263].

Je viens d'exposer fidèlement tout ce que j'ai vu de répréhensible dans

Copyright Arvensa Editions

le caractère et la vie de Rousseau, et dont il ne paraît pas avoir eu l'entière conscience. Il ne manquera pas de *loups quelque peu clercs* pour hurler : *Manger l'herbe d'autrui, quel crime abominable !* Soit. Ceux qui n'ont pas de haines instinctives à satisfaire me rendront, je l'espère, la justice d'avouer qu'à l'exemple de l'homme dont je défends la mémoire, j'ai dit tout le mal et négligé beaucoup de bien. Ce bien se trouve disséminé dans tous ses écrits, mais c'est surtout par la lecture de sa *Correspondance*, de ses *Dialogues et* de ses *Rêveries*, qu'on achèvera de connaître son cœur. Les bornes de cet écrit déjà si long ne m'ont pas permis d'en dire davantage.

Copyright Arvensa Editions

J. J. Rousseau : Oeuvres complètes
Annexes
ESSAI SUR LA VIE ET LE CARACTÈRE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU
Table des matières du titre
Liste des Annexes
Liste générale des titres

Chapitre XI. – Des ouvrages de Rousseau

[264]

Dans ses *Confessions*, Rousseau a parfaitement jugé la valeur littéraire de son premier Discours. Il aurait pu ajouter qu'il s'y trouve souvent de l'enflure et des tirades trop apprêtées ; entre autres la prosopopée de Fabricius, amplification de collège que je n'ai jamais pu admirer, quoique Rousseau paraisse en faire beaucoup de cas. Quant à l'idée mère du discours, elle a donné lieu à tant de controverses qu'il serait presque ridicule d'y revenir. Je me contenterai d'un rapprochement malheureusement trop facile à faire. Il y a juste on siècle que Rousseau jugeait si sévèrement l'influence des lettres sur les mœurs. Pendant ce long intervalle, les faits ont parlé plus haut que les raisonnements. Les sociétés modernes ont marché à grands pas dans la voie des progrès intellectuels ; la lumière a jailli de toutes parts, *la pensée libre* est devenue une faculté populaire ; il a paru des génies ; il s'est fait des choses qu'on a appelées *grandes :* cette fièvre de l'esprit humain dure depuis soixante ans ; loin de se ralentir elle augmente : et voyez, la barbarie plane sur cette brillante Europe ! Ce ne sont plus des Huns et des Vandales qui la menacent ; ce sont des philosophes, des savants, des médecins, des avocats, des artistes, des poètes, des rhéteurs, des écrivailleurs de toute condition, entraînant à leur suite des masses raisonneuses enivrées de théories athées, de démagogie féroce, de littérature obscène, de poésie baroque. Quel est le foyer qui recèle surtout ces hordes de sauvages lettrés ? C'est la France, c'est la terre classique des idées, le siège du goût, le *guide*, le *modèle* des nations ! C'est de ce *sanctuaire* qu'est sorti le *socialisme*, cette dernière expression du délire de l'inlelligence et de l'abjection des mœurs !

Copyright Arvensa Editions

Adversaires de Rousseau, je vous laisse conclure. Qu'on me permette une dernière observation. M. Villemain prétend que « ce sont les mauvaises mœurs qui font la mauvaise littérature, et qu'au lieu du *blâme ingrat* jeté sur les lettres, il eût fallu les montrer souvent pures et sublimes, sauvegarde des mœurs qui les inspirent, et la gloire de la nation qui les cultive » (*Tableau de la littérature française au dix-huitième siècle* , t. II, pag. 249). M. Villemain a oublié d'indiquer l'époque où les lettres ont rempli cette magnifique mission. J'ai beau interroger l'histoire, je n'y vois pas une seule grande phase littéraire qui n'ait coïncidé avec une excessive corruption. Il est singulier que les apologistes des lettres parlent toujours de ce qu'elles devraient être et non de ce qu'elles sont, et qu'ils citent des exceptions pour détruire une règle générale. Que les mauvaises mœurs contribuent à dégrader la littérature, nous ne le savons que trop ; ce qu'il faudrait prouver, c'est que les bonnes mœurs ont créé le goût des lettres ; ce qu'il faudrait surtout montrer, c'est un peuple à la fois très éclairé, très lettré et très moral. En attendant, la thèse de Rousseau subsiste. On lui a encore reproché de vouloir ramener le genre humain à l'ignorance. Je renvoie aux réfutations péremptoires que contient sa polémique avec les défenseurs des lettres. Voici un trait des *Dialogues* que personne peut-être n'a remarqué, tant est grand le mépris qu'on a pour l'écrit qui le renferme. « La nature humaine, dit Rousseau, ne rétrograde pas, et jamais on ne remonte vers les temps d'innocence et d'égalité, quand une fois on s'en est éloigné. C'est encore un des principes sur lesquels il a le plus insisté. Ainsi son objet ne pouvait être de ramener les peuples nombreux ni les grands États à leur première simplicité, mais seulement d'arrêter, s'il était possible, le progrès de ceux dont la petitesse et la situation les ont préservés d'une marche aussi rapide vers la perfection de la société, et vers la détérioration de l'espèce. Ces distinctions méritaient d'être faites, et ne l'ont point été. On s'est obstiné à l'accuser de vouloir détruire les sciences et les arts, les théâtres, les académies, et il a toujours insisté, au contraire, sur la conservation des institutions existantes, soutenant que leur destruction ne ferait qu'ôter les palliatifs en laissant les vices, et *substituer le brigandage à la corruption*[265]. Il avait travaillé pour sa patrie et pour les petits États constitués comme elle. Si sa doctrine pouvait être aux autres de quelque utilité, c'était en changeant les objets de leur estime, et retardant peut-être ainsi leur décadence, qu'ils accélèrent par leurs fausses

Copyright Arvensa Editions

appréciations. Mais malgré ces distinctions si souvent et si fortement répétées, la mauvaise foi des gens de lettres, et la sottise de l'amour-propre qui persuade à chacun que c'est toujours de lui qu'on s'occupe, ont fait que les grandes nations ont pris pour elles ce qui s'adressait aux petites républiques. On s'est obstiné à voir un promoteur de bouleversements dans l'homme du monde qui porte un plus vrai respect aux lois et aux constitutions nationales, et *qui a le plus d'aversion pour les révolutions et pour les ligueurs de toute espèce*, *qui la lui rendent bien*. »

Quant au conseil qu'on prête à Diderot au sujet de ce premier discours, et que citent servilement tous les biographes, voici un trait qui achèvera d'en démontrer la fausseté. « Mes adversaires, dit Rousseau dans sa préface de *Narcisse*, peuvent crier tant qu'il leur plaira qu'en me déclarant contre les sciences j'ai parlé contre mon sentiment. À une assertion aussi téméraire, *dénuée également de preuves* et de vraisemblance, je ne sais qu'une réponse ; elle est courte et énergique, et je les prie de se la tenir pour faite. » Dans sa lettre à M. de Beaumont, Rousseau adjure tous ceux qui l'ont connu de déclarer au public si, en quelque temps que ce fût, ils ont trouvé en lui ombre de fausseté ou d'hypocrisie. « Qu'ils le disent, qu'ils révèlent tout ; qu'ils me dévoilent, dit-il, j'y consens, je les en prie, je les dispense du secret de l'amitié, etc. » Comment se fait-il que Diderot n'ait pas répondu alors à cet appel si hardi, et qu'il ait attendu la mort de Rousseau pour insérer dans ses *Notes* sur Sénèque le conseil qu'il prétend lui avoir donné au sujet de son premier discours ? (Voir chap. II)

Dans son écrit sur les causes de l'inégalité, Rousseau admet pour l'homme une condition primordiale qu'il appelle état de nature, et dans lequel les individus isolés, errants, étaient uniquement occupés, comme les animaux, à se nourrir et à se reproduire. Il va jusqu'à exclure de cette existence la société prolongée du mâle et de la femelle. Cette hypothèse attaquait de front les doctrines chrétiennes sur l'origine de l'homme. Rousseau, plus prudent alors qu'il ne le fut dans la suite, comprit le danger et se mit à couvert par le trait oblique que je vais citer : « Il n'est pas même venu dans l'esprit de nos philosophes, dit-il, de douter que l'état de nature eût existé, tandis qu'il est évident par la lecture des livres sacrés que le premier homme, ayant reçu immédiatement de Dieu des lumières et des préceptes, n'était pas lui-même dans cet état, et qu'en ajoutant aux écrits de Moïse la foi que leur doit tout philosophe chrétien, il faut nier que, même avant le déluge, les hommes se soient jamais trouvés dans l'état de

Copyright Arvensa Editions

nature, etc. »

Cette concession ressemble assez à l'orthodoxie postiche du sceptique Montaigne. Après avoir jeté ce gâteau dans la gueule de Cerbère, Rousseau revient à l'état de nature par une distinction évasive, que je n'aime pas beaucoup non plus : « La religion, dit-il, nous ordonne de croire que Dieu lui-même ayant tiré les hommes de l'état de nature immédiatement après la création, ils sont inégaux parce qu'il a voulu qu'ils le fussent ; mais elle ne nous défend pas de former des conjectures tirées de la seule nature de l'homme et des êtres qui l'environnent ; sur ce qu'aurait pu devenir le genre humain s'il fût resté abandonné à lui-même. » Il y a loin de ces détours timides à la logique audacieuse de la *Profession de foi du vicaire savoyard*.

Sans recourir à l'autorité de l'Écriture, il est facile de démontrer que l'état de nature, tel que Rousseau l'a décrit, n'a jamais pu exister. Son hypothèse de l'isolement primitif des individus humains est contraire à l'observation. L'homme, considéré seulement sous le rapport physique, appartient évidemment à cette classe d'animaux qui, en vertu de l'instinct d e *sociabilité*, se réunissent en troupes. Or, l'action de l'instinct étant toujours irrésistible et immédiate, l'homme, dès le principe, a *dû obéir à la sociabilité comme* tous les animaux qui en sont doués ; et, en effet, à moins de causes accidentelles, on ne l'a jamais rencontré nulle part à l'état d'individu isolé, quelle que fût d'ailleurs l'infériorité de ses facultés intellectuelles. L'agglomération en groupes plus ou moins nombreux doit donc être considérée comme l'état primitif de l'espèce humaine. Faute d'avoir aperçu ce fait si simple et si irrécusable, Rousseau s'est créé des embarras dont son talent et sa logique n'ont pu triompher. Ainsi, après avoir admis dans l'homme naturel des facultés qu'il avait reçues *en puissance,* c'est-à-dire dont le germe était en lui, il affirme que ces facultés n'auraient jamais pu se développer d'elles-mêmes. « Elles avaient besoin pour cela, dit-il, du concours fortuit de plusieurs causes qui pouvaient ne jamais naître, et sans lesquelles il fût demeuré éternellement dans sa condition primitive. » Ces facultés sont, d'après Rousseau, la perfectibilité, la moralité ou conscience, et la pitié. Or, je demande à quelle fin l'homme eût été doué de ces facultés, si elles ne devaient se développer que fortuitement, et si même elles pouvaient ne pas se développer du tout ? La perfectibilité surtout, accordée à un être qui n'était pas nécessairement destiné à se perfectionner, et pouvait rester *éternellement* à l'état de

Copyright Arvensa Editions

brute, serait un véritable contresens du Créateur. Il est donc évident que ces facultés, admises par Rousseau, durent entrer en action en même temps que l'instinct de sociabilité dont elles sont les régulateurs naturels, et que c'est leur ensemble qui a organisé la vie sauvage, véritable point de départ de l'humanité.

Quant aux causes accidentellement fortuites auxquelles Rousseau attribue le développement des facultés rudimentaires de l'homme naturel, ce n'est qu'une hypothèse gratuite, et aussi inutile que celle de l'être imaginaire auquel il l'applique. Les véritables causes du progrès intellectuel et moral de l'homme primitif ne sont ni fortuites ni accidentelles ; elles résident dans son organisation, dans ses rapports avec les objets extérieurs, et surtout avec ses semblables. Elles ont été instituées d'avance par le Créateur ; leur action a commencé dès l'instant où l'homme a paru sur la terre. Quelques faits exceptionnels ont, sans aucun doute, influé sur la marche de la perfectibilité humaine, mais cette dernière n'en dépendait pas essentiellement. Rousseau a décrit longuement et avec beaucoup de talent la transformation de l'existence tout individuelle de l'homme naturel, en existence collective. Il suppose que cette transition exigea un laps de temps incalculable. D'après ce qui précède, cette partie de son travail est manifestement imaginaire. Rousseau n'est dans la réalité que lorsqu'il arrive enfin à l'état sauvage. Il définit parfaitement cet état et la mesure de perfectibilité qui lui est applicable ; puis il arrête brusquement à ce point la marche de l'humanité : « Plus on y réfléchit, dit-il, plus on trouve que cet état était le moins sujet aux révolutions, le meilleur à l'homme, et qu'il n'a dû en sortir que par quelque funeste hasard, qui, pour l'utilité commune, n'eût jamais dû arriver. L'exemple des sauvages, qu'on a presque tous trouvés à ce point, semble confirmer que le genre humain était fait pour y rester toujours ; que cet état était la véritable jeunesse du monde, et que tous les progrès ultérieurs ont été, en apparence, autant de pas vers la perfection de l'individu, et, en effet, vers la décrépitude de l'espèce. »

Examinons si, pour être parfaitement heureux, l'homme devait réellement s'arrêter dans la voie du progrès à la limite que Rousseau vient de poser. Il a parfaitement décrit dans son *Discours* tout ce qui a rapport au développement successif des facultés et des passions humaines, à l'origine des arts et des sciences, de la législation et du gouvernement. Dans ce tableau, tracé de main de maître, Rousseau arrive tout d'une

Copyright Arvensa Editions

haleine à la société civilisée, telle qu'elle existe de nos jours, et il en flétrit les excès avec une indignation que je ne trouve pas exagérée. Il me semble pourtant qu'il y avait une pause à faire. Il est impossible d'admettre que l'homme n'ait pu s'arrêter dans cette marche funeste, et que l'horrible abus de toutes choses qui constitue l'excès de la civilisation, soit une conséquence irrésistible, fatale en quelque sorte, de la perfectibilité. N'est-il pas permis de supposer un état de civilisation moyenne, dans laquelle le bien eût dominé le mal, au lieu d'être, comme à présent, une exception presque insignifiante ? La liberté morale qui a créé tant de types individuels, dignes de l'éternelle admiration des hommes, n'aurait-elle pu créer aussi des sociétés bien ordonnées, des sociétés comme celles dont Rousseau parle dans la dédicace de son *Discours ?* Est-il logique de refuser aux masses la puissance morale qu'on accorde aux individus ? Il y avait donc au-delà de la vie sauvage une forme *possible* de l'humanité, caractérisée par le développement et l'exercice de ces facultés nobles de l'âme, qui ont fait dire qu'elle est créée à l'image de Dieu. Cet état doit être considéré comme la jeunesse de l'espèce humaine, dont l'état sauvage serait l'enfance, et non l'état de nature, qui n'est qu'une fiction. Quand on prouverait que cette civilisation moyenne n'a jamais existé, il n'importerait guère : ce n'est pas de son existence qu'il s'agit, c'est de sa possibilité ; or, on ne peut nier cette possibilité, sans nier en même temps la liberté morale, et sans accuser Dieu d'avoir en quelque sorte prédestiné l'espèce humaine à l'iniquité et à la dégradation. Ainsi, en proscrivant tout progrès au-delà de la vie sauvage, Rousseau, défenseur ardent du libre arbitre, n'a pas vu qu'il proclamait l'impuissance de cette magnifique faculté, et qu'il ne laissait à l'espèce humaine aucune alternative entre l'enfance et la décrépitude.

Je conviens avec lui que le sauvage est plus heureux que l'homme civilisé ; mais c'est de la civilisation extrême qu'il faut l'entendre. Comment admettre que la vie toute matérielle du sauvage soit au-dessus de celle à laquelle l'homme eût pu s'élever s'il n'eût pas abusé de la perfectibilité ? On a cité le triste état des peuplades de l'Océanie, civilisées ou plutôt corrompues par les Européens. Personne ne le déplore plus que moi. Cette dégradation n'appartient pas à la civilisation, mais à ceux qui en ont fait sur ces pauvres gens des applications si fausses et si égoïstes. Des marchands avides, des aventuriers barbares ont opposé leurs spéculations et leur perversité à l'œuvre, un peu étroite dans les détails, mais

Copyright Arvensa Editions

réellement admirable des missionnaires anglais. Pour comble de malheur, la France vient d'importer au milieu de ces hommes simples le fléau des discordes religieuses. Les haines nationales ont pris le masque de l'orthodoxie. Sous la protection de nos escadres, des missionnaires catholiques ont élevé autel contre autel, tandis que leurs profanes auxiliaires se faisaient un jeu cruel de *restaurer* parmi ces pauvres insulaires leurs anciens penchants de prostitution et d'ivrognerie. Nul doute que la vie sauvage ne soit bien supérieure à une telle civilisation. Cependant, voyez la petite colonie de l'île Pitcairn, fondée par un des révoltés du Bounty ; elle est non seulement un exemple de ce qu'on eût pu faire en Océanie avec des moyens et des hommes meilleurs ; elle confirme encore tout ce que j'ai dit précédemment des bornes raisonnables de la perfectibilité, puisqu'elle offre le spectacle, unique peut-être en son genre, de la vie sauvage sans brutalité, combinée avec la civilisation sans excès.

« Le premier, dit Rousseau, qui ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : ceci est à moi, et trouva des gens assez simples pour le »croire, fut le vrai fondateur de la société civile. » On a conclu que l'auteur de cette proposition était un adversaire de la propriété. Je vais prouver que cette accusation est aussi injuste que les autres. La propriété est réellement, comme le dit Rousseau, le fait initial de la civilisation, et ce fait, à la rigueur, *est un abus.* Cependant, il est sûr que la propriété devait s'établir tôt ou tard par la force des choses. L'accroissement de la population sur un point donné, et l'insuffisance des productions naturelles, durent inspirer à l'homme sauvage l'idée de cultiver la terre. Je demande maintenant comment l'agriculture pouvait être fondée autrement que par la prise de possession ? On conviendra qu'il eût fallu aux premiers hommes une conscience bien scrupuleuse, une intelligence bien développée, pour que l'idée du droit égal de tous à la propriété de la terre se présentât à leur pensée. N'est-il pas absurde de loger dans des têtes sauvages des notions qui, maintenant encore, sont si peu accessibles au commun des hommes ? Le premier qui se fit un enclos ne dut apercevoir qu'un seul droit, celui de la nécessité et du travail, et, de nos jours, ce n'est que sur ce droit que les défenseurs de la propriété ont fondé leurs argumentations. Quant à ceux qui ne se souciaient pas de faire des enclos, ils n'avaient certainement aucune notion du *droit commun*, ni de l'usurpation commise par le propriétaire, lors même qu'ils brisaient ses clôtures et qu'ils volaient ses récoltes. Les uns et les autres n'étaient mus que par un instinct grossier

Copyright Arvensa Editions

d'égoïsme. Bien mieux, si quelque sentiment de moralité put alors s'appliquer à cette question de propriété, il devait naturellement décider en faveur du travailleur, contre le vagabond oisif qui lui ravissait le fruit de ses peines. Enfin, qu'on dise donc comment ces premiers hommes auraient pu s'y prendre pour légitimer la possession ? Est-ce par un congrès général suivi d'un partage égal des terres ? Mais pour cela, il faut s'assembler, délibérer, il faut s'accorder surtout. Ce n'est pas tout, le mesurage des terres exige des opérations géométriques, des instruments, des calculs, l'usage de l'écriture, la connaissance de la valeur des terres. Il eût fallu des actes publics pour constater le partage, et des lois pour le sanctionner. C'est-à-dire que la propriété qui a réellement créé la civilisation, ne pouvait être fondée *équitablement* sans le secours d'une civilisation déjà très avancée. Le cercle vicieux est évident. La prise de possession par le travail, tel est donc le début nécessaire de la propriété, et l'unique droit sur lequel elle repose : « Il est impossible, dit Rousseau, de concevoir l'idée de la propriété naissante d'ailleurs que de la main-d'œuvre ; car on ne voit pas ce que, pour s'approprier les choses qu'il n'a pas faites, l'homme y peut mettre de plus que son travail. C'est le seul travail qui, donnant droit au cultivateur sur le produit de la terre qu'il a labourée, lui en donne, par conséquent, sur le fonds, au moins jusqu'à la récolte ; et ainsi d'année en année ; ce qui, faisant une possession continue, se transforme aisément en propriété. » Les passages suivants du *Contrat social* sont encore plus clairs. « Le droit de premier occupant, quoique plus réel que celui du plus fort, ne devient un vrai droit qu'après l'établissement de celui de propriété. Tout homme a naturellement droit à tout ce qui lui est nécessaire ; mais l'acte positif qui le rend propriétaire de quelque bien, l'exclut de tout le reste ; sa part étant faite, il doit s'y borner et n'a plus aucun droit à la communauté. *Voilà pourquoi le droit de premier occupant, si faible dans l'état de nature* (état sauvage), *est respectable à l'homme civil* » (liv. I, chap. : IX). Ce que l'homme perd par le contrat social, « c'est la liberté naturelle, et le droit illimité à tout ce qu'il peut atteindre. Ce qu'il y gagne, c'est la liberté civile *et la propriété de tout ce qu'il possède*. Il faut bien distinguer la possession, qui n'est que l'effet de la force ou le droit de premier occupant, de la propriété qui ne peut être fondée que sur un titre positif » (liv. I, chap. VI).

Si l'on joint à ces citations le dialogue d'Émile avec le jardinier Robert (liv. II), on ne peut refuser de convenir que si Rousseau a attaqué la propriété dans son origine, il l'a sanctionnée au moyen de la société civile

Copyright Arvensa Editions

et de la législation ; doctrine assurément très différente de celle des sectaires modernes. Cependant, tout ce qu'il dit à ce sujet ne me paraît pas entièrement juste. Après avoir fait une description désolante des excès auxquels dut donner lieu la prise de possession des terres avant l'établissement des lois, il imagine une transaction captieuse au moyen de laquelle les riches amenèrent les pauvres à sanctionner la propriété. « Telle fut, dit-il, ou dut être l'origine de la société et des lois qui donnèrent de nouvelles entraves au faible, et de nouvelles forces au riche ; détruisirent sans retour la liberté naturelle, fixèrent pour jamais la loi de la propriété et de l'inégalité ; d'une adroite usurpation firent un *droit* irrévocable, et, pour le profit de quelques ambitieux, assujettirent tout le genre humain au travail, à la servitude, à la misère. » Ici c'est le philosophe indigent et morose qui parle[266]. Rousseau met tout au pis, et ne suppose même pas qu'un sentiment d'équité ait pu présider à l'établissement du contrat social. C'est une nouvelle injure qu'il fait, sans s'en douter, à la conscience humaine. Il est possible que les choses aient eu lieu comme il le dit, mais cette origine intéressée, odieuse même, de la société civile n'était pas inévitable, comme il paraît le croire. En outre, dans l'ordre social moyen, auquel l'homme pouvait arriver par la seule puissance du libre arbitre, une législation équitable, appuyée sur de bonnes mœurs, eût facilement corrigé les abus primitifs de la propriété, et renfermé dans des bornes raisonnables de toute civilisation. Aujourd'hui, les complications énormes de notre système social et l'excessive corruption des masses rendent toute réforme à peu près impossible. Les rhéteurs modernes qui attaquent la propriété, et je n'excepte pas ceux qu'on dit sincères, ne sont au fond que des apôtres de brigandage. Leurs prédications n'aboutiront qu'à des spoliations brutales et à d'incalculables calamités ; et comme l'inégalité est une loi naturelle à laquelle l'humanité ne saurait se soustraire, la propriété déplacée, mais non détruite, sortira du sein de cet affreux désordre plus absolue, plus abusive que jamais. Dans la dix-huitième note de son Discours, Rousseau insiste fortement sur l'impossibilité de ramener les sociétés modernes à la simplicité des premiers âges, et sur la nécessité de conserver des abus qu'on ne pourrait détruire sans tomber dans le chaos. Ne semble-t-il pas qu'il ait pressenti les tristes aberrations de notre misérable époque ? Il est bien clair maintenant que Rousseau n'est point un précurseur du socialisme. Des juges moins prévenus se sont contentés

Copyright Arvensa Editions

de voir, dans son discours *sur l'inégalité*, un monument irrécusable de son penchant pour le paradoxe. « On pourrait croire, dit M. Villemain, qu'il fut tenté, sans le savoir, par le plaisir amer de dire à cette société élégante et raisonneuse : Un sauvage, un homme à demi brute est plus sage et plus heureux que vous. » Après les nombreuses preuves que j'ai données de la sincérité de Rousseau, je crois pouvoir me dispenser de répondre à ces imputations. Je transigerai tant qu'on voudra sur ses erreurs, jamais sur ses convictions. Il est d'ailleurs facile d'expliquer pourquoi il a, en quelque sorte, mutilé la destinée providentielle de l'homme, en regardant la vie sauvage comme son terme légitime. Bon et sensible à l'excès, il avait déjà trop souffert des abus de la vie sociale pour ne pas tomber dans l'exagération lorsqu'il en écrivit l'histoire. Il aima mieux renoncer dans son système aux chances raisonnables de la perfectibilité, que de lancer l'humanité dans cette voie redoutable. Son horreur pour les maux d'une civilisation extrême lui fit méconnaître les bienfaits d'une civilisation moyenne. Trop préoccupé des tristes réalités qui frappaient ses yeux, il négligea l'étude du possible ; il enferma l'homme dans la vie sauvage pour le sauver de la vie européenne : erreur grave, sans doute, sous le rapport philosophique, mais dont la cause est la même que celle qui lui a dicté tous ses écrits, *la haine ardente du mal.*

Je passe à un de ses ouvrages qui tient de bien près au précédent, c'est l e *Contrat social*. Je ne discuterai pas les principes fondamentaux sur lesquels repose l'argumentation de Rousseau, et dont je ne connais pas de réfutation sérieuse. Mon but est seulement de répondre au reproche qu'on leur a fait d'avoir favorisé les excès des démagogues modernes. On a d'abord mis à la charge de Rousseau l'expression lugubre et à jamais déshonorée de *souveraineté du peuple.* Il a proclamé, j'en conviens, la souveraineté de la volonté générale. Est-ce sa faute si des monstres ont traîné cette grande vérité dans la fange et dans le sang ? On a voulu encore faire de lui un philosophe démocrate ; voici ce qu'il dit de la démocratie : « Que de choses difficiles à réunir ne suppose pas ce gouvernement ! Premièrement un État très petit où le peuple soit facile à rassembler, et où chaque citoyen puisse aisément connaître tous les autres ; secondement, une grande simplicité de mœurs qui prévienne la multitude d'affaires et les discussions épineuses ; ensuite beaucoup d'égalité dans les rangs et dans les fortunes, sans quoi l'égalité ne saurait subsister longtemps dans les droits et dans l'autorité. Enfin, peu ou point de luxe ; car, ou le luxe est

Copyright Arvensa Editions

l'effet des richesses, ou il les rend nécessaires ; il corrompt à la fois le riche et le pauvre, l'un par la possession, l'autre par la convoitise ; il vend la patrie à la mollesse, à la vanité ; il ôte à l'État tous ses citoyens pour les asservir les uns aux autres, et tous à l'opinion... S'il y avait un peuple de Dieux, il se gouvernerait démocratiquement ; un gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes » *(De la démocratie*, chap. IV).

Dans son écrit sur la Pologne, Rousseau disait encore : « La liberté est un aliment de bon suc, mais de difficile digestion. Je ris de ces peuples avilis qui, se laissant ameuter par des ligueurs, osent parler de liberté, sans même en avoir l'idée, et, le *cœur plein de tous les vices des esclaves*, s'imaginent que pour être libres il suffit d'être mutins. Fière et sainte liberté, si ces pauvres gens pouvaient te connaître, s'ils savaient à quel prix on t'acquiert et te conserve, s'ils sentaient combien tes lois sont plus austères que n'est dur le joug des tyrans, leurs faibles âmes te craindraient cent fois plus que la servitude »[267] Voilà ce que Rousseau pensait de la portée politique des peuples de son temps. Pour nous, je sais que nous avons la prétention de comprendre la liberté et d'en être dignes, parce que nous avons culbuté trois trônes depuis soixante ans ; parce que nous avons décapité un pauvre honnête homme de roi, décimé lâchement sa famille et exterminé beaucoup d'innocents ; parce que, courbés sous la main de fer de Napoléon, nous avons ravagé l'Europe, et qu'aujourd'hui, aussi mutins que nous étions serviles alors, nous versons sur elle les fléaux de la démagogie et des théories antisociales. Cependant, après tant de luttes acharnées, tant de gloire stérile et tant de sang inutilement répandu, voici le spectacle curieux et terrible qu'offrent les sociétés modernes et la nôtre surtout : des gouvernements sans force, dans lesquels les systèmes et les hommes se succèdent à tour de rôle ; des aristocraties méprisées et dignes de l'être[268] ; des classes moyennes avides d'argent, de places et de plaisirs ; des populaces ignorantes, dégradées, féroces, flattées, fanatisées par des vauriens ambitieux, par de faux enthousiastes ; et, dans un coin du tableau, le droit divin acculé, traqué, bafoué, mais plus incorrigible que jamais, et plein des plus risibles espérances. Partout l'égoïsme, la frivolité, la friponnerie, le mensonge, les viles palinodies, l'irréligion ou le scepticisme, le libertinage effréné, le machiavélisme, la tendance au brigandage et à la dissolution ! Que ces misères aient leurs prôneurs, sincères ou intéressés, je ne m'en étonne pas ; ce que je conçois moins,

Copyright Arvensa Editions

c'est que bien des gens sensés et honnêtes, car il en reste, Dieu merci, plus qu'on ne croit, se tourmentent tant à chercher la solution d'un tel chaos. Tibère, en sortant du sénat qu'il avait vu ramper à ses pieds, s'écriait : *O homines ad servitutem paratos* [269] ! Voilà la solution. Le despotisme est le terme nécessaire de tout ce qui se passe aujourd'hui en Europe. Dieu seul sait à quel prix il s'établira et ce qu'il sera. Ceux qui trouveront ce jugement extravagant feront bien de lire un chapitre de l'*Esprit des lois* [270] qui a pour titre : *De la corruption du principe de la démocratie*, livre VIII, chap. 14. Montesquieu y est bien plus sévère que moi.

Je dois dire ici qu'il ne m'a jamais été possible de partager l'enthousiasme de Rousseau pour les institutions de Lacédémone. On ne peut nier qu'elles n'aient eu des résultats prodigieux mais à quel prix ils ont été obtenus, et quelle horrible violence ils ont fait à la nature humaine ! Ne sont-ce pas de tristes vertus que celles qui ont permis, au dedans l'ilotisme, au dehors la domination et le machiavélisme ? Rousseau objectait, à cet égard, qu'on ne pouvait former à la fois un homme et un citoyen. Il n'a pas fait attention que toute la dédicace de son *Discours sur l'inégalité* dit la contraire, et que dans *l'Émile* il s'est proposé précisément de former un homme et un citoyen. Rousseau admirait Sparte comme il aimait les Jésuites, *par souvenir.* Dans son enfance, il lisait Plutarque, il nourrissait sa jeune imagination des grandi types républicains de l'antiquité ; *il se croyait Grec et Romain,* dit-il ! Il vivait alors dans sa patrie, dans sa famille ; il était heureux et chéri. Il se rappela tout cela plus tard, et voilà ce qui le séduisait réellement dans la république de Lycurgue.

L'Émile a été le sujet de nombreuses controverses ; c'est déjà une preuve que tout n'y est pas sophistiqué ou absurde comme on l'a tant répété ; on ne s'occupe pas tant d'une extravagance. La plupart des critiques n'y voient qu'une utopie ; d'autres croient qu'on peut le réaliser en partie. Je pense, avec ces derniers, que le système de Rousseau est le plus logique de tous ceux qui ont été imaginés pour résoudre le problème de l'éducation, mais je restreins de beaucoup la mesure des succès qu'ils promettent à ceux qui tenteront les applications pratiques. On jugera de leur extrême difficulté par l'aveu qu'en fait Rousseau lui-même s « Où placerons-nous cet enfant, dit-il, pour l'élever ainsi comme un être insensible, comme un automate ? Le tiendrons-nous dans le globe de la lune, dans une île déserte ? l'écarterons-nous de tous les humains ? N'aura-

Copyright Arvensa Editions

t-il pas continuellement, dans le monde, l'exemple des passions d'autrui ? Ne verra-t-il jamais d'autres enfants de son âge ? Ne verra-t-il pas ses parents, ses voisins, sa nourrice, sa gouvernante, son laquais, son gouverneur même, qui, après tout, ne sera pas un ange ? *Cette objection est forte et solide*. Mais vous ai-je dit que ce fût une entreprise aisée qu'une éducation naturelle ? 0 hommes ! est-ce ma faute si vous avez rendu difficile tout ce qui est bien ? Je sens les difficultés, *peut-être sont-elles insurmontables ;* mais toujours est-il sûr qu'en s'appliquant à les prévenir, on les prévient *jusqu'à un certain point.* Je montre le but qu'il faut qu'on se propose ; *je ne dis pas qu'on puisse* y *arriver,* mais je dis que celui qui en approchera davantage aura le mieux réussi. »

Supposons, par impossible, le plan de Rousseau réalisé en entier, et cherchons quelle sera, dans l'ordre social, la place et la destinée de son élève. Il est incontestable que l'homme formé à une telle école sera bon, judicieux, droit et ferme. Il sera admirablement préparé aux vicissitudes de la fortune, aux injustices des hommes. C'est déjà quelque chose, sans doute ; mais ce ne sont là que des qualités générales, et il s'agit d'un rôle déterminé, et approprié aux idées de la société dans laquelle Émile est destiné à vivre. Sera-t-il prêtre, soldat, avocat, médecin, magistrat, écrivain, marchand, laboureur ? Prêtre, il n'aurait que les convictions déistes du vicaire savoyard, et, quoi qu'en dise Rousseau, il serait forcé de mentir à chaque instant. Soldat, il abhorre le duel et méprise la triste gloire des combats. Avocat, il ne sait pas souffler le chaud et le froid. La magistrature lui conviendrait à la rigueur, mais n'est pas magistrat qui veut ; il faut postuler, intriguer quelquefois pour être seulement juge ou substitut ; or, Émile ne veut rien devoir qu'à lui-même. L'étude des lettres ne pourrait être pour lui un état ; s'il écrivait, ce ne serait pas pour faire des petits vers, des articles de journaux, des romans ; ce serait pour lancer dans le monde, à l'exemple de son maître, de grandes et périlleuses vérités, sauf à les expier aussi cruellement que lui, peut-être, sans corriger personne. Restent l'industrie et l'agriculture. Rousseau penche pour cette dernière ; mais on sait à quelles conditions se soutient aujourd'hui l'industrie ; la culture n'est guère moins chanceuse. Admettons qu'Émile puisse être laboureur sans compromettre ses principes, il n'en est pas moins vrai que, par une suite nécessaire de ces mêmes principes, il est impropre à toutes les autres professions. Rousseau ne s'est pas fait illusion sur ce résultat. Dans le livre V de son *Émile*, après avoir passé en revue tous les états, comme je viens

Copyright Arvensa Editions

de le faire, il les juge avec une sévérité très judicieuse, mais en même temps très propre à en dégoûter son élève, et c'est ce qui arrive. Rousseau lui propose de voyager, d'étudier le génie des nations, leurs mœurs, leurs gouvernements. Cette épreuve terminée, le maître veut en connaître le résultat, et savoir *à quoi se fixe son élève*. L'élève répond qu'il a examiné les institutions sociales et qu'il les méprise ; qu'il veut être libre, avant tout ; que si la fortune est un obstacle à son indépendance, il en fera le sacrifice et travaillera pour vivre. Le maître cherche à modérer la fougue du jeune homme ; il lui rappelle qu'il doit quelque chose à ses semblables, et finit par transiger avec lui en lui conseillant de se retirer à la campagne *pour y créer l'âge d'or autour de lui.* Ainsi, de l'aveu même de Rousseau, Émile, riche, ne peut être qu'un philanthrope campagnard ; pauvre, il ne peut être qu'un ouvrier. Je ne vois pas de place tenable pour lui entre ces deux manières d'être. Cependant, au commencement du livre I^er^ de l'*Émile*, je lis ce qui suit : « Dans l'ordre naturel, les hommes étant tous égaux, leur vocation commune est l'état d'homme, et quiconque est bien élevé pour celui-là ne peut mal remplir ceux qui s'y rapportent. Qu'on destine mon élève à l'épée, à l'église, au barreau, peu importe. Avant la vocation des parents, la nature l'appelle à la vie humaine. Vivre est le métier que je veux lui apprendre. En sortant de mes mains, il ne sera, j'en conviens, ni magistrat, ni soldat, ni prêtre, il sera premièrement homme, tout ce qu'un homme doit être ; il saura l'être, au besoin, tout aussi bien que qui que ce soit ; et la fortune aura beau le faire changer de place, il sera toujours à la sienne. » Il me semble qu'ici Rousseau se contredit, puisqu'après avoir annoncé que son élève est *propre à tout,* il finit par le regarder comme propre à très peu de chose, et à lui prescrire l'éloignement du monde. Ainsi le rôle d'Émile dans la société moderne sera purement passif ; il ne pourrait prendre part sans inconvénient à la vie publique que dans un siècle de mœurs et sous un gouvernement parfaitement libre. C'est peut-être le plus bel éloge qu'on puisse faire du système de Rousseau, mais cet éloge est en même temps sa condamnation. Que voulez-vous qu'on fasse de nos jours d'une conception qui conduit nécessairement au mépris des institutions existantes, et à un genre de vie presque négatif ? *J'aurai formé un homme*, dit Rousseau ; je le crois ; mais, qui est-ce qui se soucie de former un homme ? Ce ne sont pas des hommes comme il les entendait, qu'il nous faut, ce sont des *rouages* qui puissent fonctionner dans nos machines modernes, et ceux-là ne peuvent être fabriqués que dans nos

Copyright Arvensa Editions

ateliers ordinaires d'éducation. Émile sera *homme :* ce n'est pas assez, ou plutôt c'est trop pour notre époque ; car cet *homme* n'y trouvera de place nulle part ; il y sera non seulement inutile, il y sera nuisible par sa perfection même. Laissons donc là l'utopie de Rousseau, et continuons à faire des éducations de collège ; nos idées désordonnées, nos détestables mœurs ne nous demandent rien de plus.

Le principe fondamental de l'*Émile,* c'est que l'homme est né bon et que la civilisation l'a rendu méchant. « Tout est bien, dit Rousseau, sortant des mains de la nature. » Certains philosophes ont soutenu la proposition contraire. Cherchons de quel côté se trouve la vérité. Nous voyons tous les jours des individus qui restent bons quand tout concourt à les rendre mauvais ; conciliez cela avec la méchanceté originelle. On entend dire à chaque instant : *il était naturellement bon, il est devenu méchant*. Qu'est-ce que cette locution vulgaire, sinon l'expression d'une vérité instinctive qui proteste contre l'injure que la philosophie fait à la nature humaine ? D'ailleurs, comment admettre que Dieu ait créé l'homme méchant ? Est-ce que Dieu peut créer le mal ? Ensuite, comment un être originellement méchant pourrait-il devenir bon ? Quel est l'agent qui opérerait cette merveilleuse transformation ? On répond que c'est la civilisation. Mais la civilisation n'est que l'homme en action, et si l'homme est né méchant, la civilisation ne peut qu'aggraver sa méchanceté naturelle. Il en est de même de l'éducation. Elle développe des germes préexistants, mais elle ne crée rien. Or, ces germes sont mauvais, puisqu'on veut que l'homme soit né méchant. Montrez-moi donc, encore une fois, en vertu de quoi il deviendra bon. En outre, ce sont des hommes qui donnent l'éducation : si ces hommes sont naturellement méchants, ils ne pourront élever que des hommes aussi méchants qu'eux. D'où vient donc la bonne éducation ? Les sauvages, dit-on, sont féroces et vicieux. C'est vrai ; mais cela vient de ce que les sauvages sont déjà des hommes civilisés. Ils ont les vices propres à leur société grossière ; ils sont méchants comme nous, à cause de leurs besoins et de leurs passions, et non en vertu d'une perversité naturelle. Mais il y a plus, si l'homme était né méchant, le sauvage ne devrait être qu'une bête féroce, et il se trouve que souvent il vaut mieux que l'homme civilisé ; expliquez donc la bonté du sauvage. On ne peut se tirer de là qu'en accordant qu'il y a du bien originel dans le cœur de l'homme, et si l'on fait cette concession, que devient l'axiome philosophique : *l'homme est né méchant ?*

Copyright Arvensa Editions

On trouve dans le quatrième livre de l'Émile une note sur le duel, dans laquelle Rousseau dit que son élève ne se battra pas, mais qu'il saura bien empêcher un spadassin de l'insulter deux fois. Le sens de cette note est assez clair ; toutefois un lecteur s'y trompa ou feignit de s'y tromper. Il écrivit à Rousseau pour avoir des éclaircissements. Rousseau répondit (14 mars 1770) qu'Émile insulté se ferait justice lui-même en tuant l'offenseur, et que si les tribunaux le condamnaient, *il mourrait avec l'estime de tout homme estimable et sensé.* Dans la *Julie* et dans la lettre *sur les spectacles,* il n'est pas moins sévère contre la manie du duel. J'ai vu des hommes graves, ou qui avaient la prétention de l'être, soutenir la nécessité de cette coutume barbare et trouver atroce la note d'*Émile* ci-dessus indiquée. Mon intention n'est pas de ressasser les lieux communs des moralistes sur le duel, je ne ferais que me rendre ridicule comme eux. Je me borne à faire observer que le moyen extrême, admis par Rousseau comme légitime, ne s'applique qu'à des outrages réels, et non au simple point d'honneur, qui n'est qu'une faiblesse. Voici un fait qui s'est passé il y a quelques années aux États-Unis. Une jeune personne est recherchée par un jeune homme qui en abuse et l'abandonne. Son frère se met à la poursuite du séducteur, l'atteint après deux ans de persévérance, lui brûle la cervelle en pleine rue et se constitue prisonnier. Mis en jugement, il fut acquitté à l'unanimité. Voilà exactement le cas supposé par Rousseau. Il y a certainement beaucoup de sagesse dans ce verdict du jury américain. Jugerait-on ainsi en France ? Je ne conseillerais à personne d'y compter ; et pourtant quelques arrêts comme celui-là viendraient bien à propos pour intimider les misérables qui s'y jouent impunément du repos et de l'honneur des familles.

La seule tache qui dépare le chef-d'œuvre de Rousseau, c'est la thèse antichrétienne que contient la seconde partie de la *Profession de foi du vicaire savoyard*. Voici comment son auteur prétendait justifier ses attaques contre la religion révélée. « Tant qu'il reste quelque bonne croyance parmi les hommes, il ne faut pas troubler les hommes paisibles, ni alarmer la foi des simples par des difficultés qu'ils ne peuvent résoudre et qui les inquiètent sans les éclairer. Mais quand une fois tout est ébranlé, on doit conserver le tronc aux dépens des branches... Il est des préjugés qu'il faut respecter, cela peut être ; mais c'est quand d'ailleurs tout est dans l'ordre et qu'on ne peut ôter ces préjugés sans ôter aussi ce qui les rachète. On laisse alors le mal pour l'amour du bien ; mais lorsque tel est

Copyright Arvensa Editions

l'état de choses que plus rien ne saurait changer qu'en mieux, les préjugés sont-ils si respectables qu'il faille leur sacrifier la raison, la vertu, la justice, et tout le bien que la vérité peut faire aux hommes ?... J'ai toujours vu que l'instruction publique avait deux défauts essentiels qu'il était impossible d'en ôter. L'un est la mauvaise foi de ceux qui la donnent, et l'autre l'aveuglement de ceux qui la reçoivent... Or, quoi qu'on fasse, l'intérêt des hommes publics sera toujours le même ; mais les préjugés du peuple, n'ayant aucune base fixe, sont plus variables ; ils peuvent être altérés, changés, augmentés ou diminués. C'est donc de ce côté seul que l'instruction peut avoir quelque prise, et c'est là que doit tendre l'ami de la vérité. Il peut espérer de rendre le peuple plus raisonnable, mais non ceux qui le mènent, plus honnêtes gens. J'ai vu dans la religion la même fausseté que dans la politique, et j'en ai été beaucoup plus indigné ; car le vice du gouvernement ne peut rendre les sujets malheureux que sur la terre ; mais qui sait jusqu'où les erreurs de la conscience peuvent nuire aux infortunés mortels ? J'ai vu qu'on avait des professions de foi, des doctrines, des cultes, qu'on suivait sans y croire, et que, rien de tout cela ne pénétrant ni la raison ni le cœur, n'influait que très peu sur la conduite » (Lettre à M. de Beaumont).

Il me semble apercevoir deux erreurs dans le raisonnement de Rousseau. Voici la première. Effrayé des progrès de l'incrédulité et des doctrines matérialistes dans toutes les classes, il crut trop facilement, ce me semble, au néant religieux universel, et méconnut l'ascendant profond qu'avaient encore sur les masses les idées chrétiennes[271]. Sa seconde erreur consiste à s'être bercé du chimérique espoir de remédier aux tendances irréligieuses de son époque, et surtout à celles du peuple, en proclamant le déisme pur. Comment n'a-t-il pas vu que le peuple est toujours dupe de ses guides, quels qu'ils soient, et qu'il ne pouvait se dégager des mains du clergé catholique que peur tomber aussitôt entre celles des philosophes athées ? C'est en effet ce qui a eu lieu, et plus d'un demi-siècle s'est écoulé sans qu'il se soit arrêté dans la voie du progrès antireligieux. La première partie de la *Profession de foi du vicaire savoyard* a pu réhabiliter dans quelques âmes sincères les vérités religieuses fondamentales ; quant à la seconde partie, Rousseau a suffisamment vécu peur sentir combien il s'était mépris sur les résultats généraux qu'il attendait de cet imprudent écrit.

Copyright Arvensa Editions

Après avoir avoué franchement ses torts, il est juste d'ajouter que sa bonne foi fut entière. Il se crut appelé à subordonner les dogmes chrétiens au précepte évangélique de la charité, et à reculer indéfiniment les limites de l'orthodoxie en matière de foi \ erreur estimable sous bien des rapports, mais difficile à concevoir dans un homme si peu accessible à l'illusion quand il s'agissait d'innovation et de progrès. Il faut aussi remarquer que, bien différent des raisonneurs de son temps, Rousseau n'a pas avili ce qu'il s'est cru obligé d'attaquer. L'horrible formule : *Écrasez l'infâme*, n'a jamais souillé sa plume. La décence, le respect même adoucit sans cesse l'inflexibilité de sa logique. On voit partout l'homme ardent et sincère, engagé dans une lutte dangereuse par le pur amour de la vérité, et succombant avec une sorte de courage chevaleresque qui contraste avec le cynisme et la rage des champions de la philosophie athée. À coup sûr, une si noble modération peut faire excuser bien des méprises et bien des torts. On peut encore dire en faveur de Rousseau qu'aucune des propositions qu'il a émises dans la *Profession de foi du vicaire savoyard* n'est nuisible à la morale, ni à l'ordre public. Il l'a parfaitement prouvé dans la première partie des *Lettres de la Montagne* ; et c'est encore ce qui le distingue essentiellement des matérialistes, ses mortels ennemis, dont les doctrines tendent évidemment à la subversion universelle.

La lettre *sur les spectacles* est un des meilleurs écrits de Rousseau, quoiqu'il y règne une exaltation verbeuse dont il a expliqué la cause (*Conf.,* liv. X), et qu'il s'y trouve des exagérations. Il ne tarda pas à reconnaître qu'il avait fait trop d'honneur à ses concitoyens en prenant tant de souci de leurs mœurs. « Ne nous faisons plus illusion, écrivait-il à Moultou ; je me suis trompé dans ma lettre à M. d'Alembert : je ne croyais pas nos progrès si grands et nos mœurs si avancées. Nos maux sont désormais sans remède ; il ne nous faut plus que des palliatifs, et la comédie en est un » (29 janvier 1760).

Rousseau a démontré très solidement dans cet écrit que le théâtre n'est que l'écho des mœurs publiques, et que, par conséquent, il ne saurait les *corriger*, comme on l'a prétendu. « Qu'on mette, pour voir, dit-il, sur la scène française un homme droit et vertueux, mais simple et grossier, sans amour, sans galanterie, et qui ne fasse pas de belles phrases ; qu'on y mette un sage sans préjugés, »qui, ayant reçu un affront d'un spadassin, refuse d'aller se faire égorger par l'offenseur ; qu'on épuise tout l'art du théâtre pour rendre ces personnages intéressants comme le Cid au peuple

Copyright Arvensa Editions

français : j'aurai tort si l'on réussit. » J'ajoute : qu'on essaye de rétablir la censure dramatique et de priver le public des infamies qui souillent la scène actuelle ; qu'un écrivain honnête s'avise de gémir sur le cruel égoïsme de ces gens qui, pour satisfaire leurs goûts dépravés, traînent avec eux leurs femmes et leurs enfants dans ces *mauvais lieux* qu'on nomme *les petits spectacles ;* qu'un auteur dramatique, indigné de tant de cynisme, se mette à faire de la chasteté exclusive ; vous verrez comment le public accueillera ces tentatives d'épuration !

Une des meilleures critiques de la *Nouvelle Héloïse* est celle que Rousseau en a faite lui-même dans la préface de cet ouvrage ; il me semble pourtant qu'il n'a pas tout vu. Son roman est plein de situations attachantes, de sentiments vrais et parfaitement exprimés, de grandes vérités, de pensées énergiques ; il y règne surtout une douceur d'âme, un ton d'honnêteté, de sincérité, qui inspirent l'estime profonde, la vive sympathie pour l'auteur de ce charmant rêve ; mais tout ce qui appartient au genre léger y est, selon moi, au-dessous du médiocre. Rousseau a cru peindre dans ses personnages, et de dessein prémédité, l'inexpérience du monde, le ton provincial, la prolixité, le mauvais goût, et, au fond, c'est lui-même qu'il a peint. Il a pris les imperfections de sa personne fidèlement et involontairement retracées dans son tableau, et les défauts de son talent, pour des traits de mœurs, pour ce qu'on appelle aujourd'hui de la *couleur locale* ; il s'est trompé. L'auteur de la *Julie* est dans sa fiction ce qu'il était dans le monde, passionné, vigoureux, sublime dans les sujets sérieux, simple et vrai dans les choses de sentiment, mais lourd, guindé, affecté même, lorsqu'il s'avisait d'aborder la grâce et la plaisanterie fine. Ce contraste est très exactement reproduit dans les caractères de Julie et de Claire.

Walter Scott s'est montré très dédaigneux pour le roman de Rousseau ; c'est qu'en effet rien de plus opposé que les caractères de ces deux écrivains. Il y a énormément d'imagination, de talent descriptif et d'originalité dans l'Ecossais ; mais, chez lui, la sensibilité est faible, quelquefois même artificielle. C'est tout le contraire dans le Genevois. Ses incidents sont vulgaires ; il y a de l'emphase, du bavardage, souvent de la niaiserie dans ses personnages : c'est sa profonde sensibilité qui sauve tout cela, comme la fécondité, la diversité, les saillies ingénieuses et l'immense érudition de l'autre dissimulent la sécheresse et les détails hideux de quelques-uns de ses sujets. On reconnaît dans les fictions de Rousseau le

Copyright Arvensa Editions

solitaire inculte, bizarre, le rêveur affectueux ; dans celles de Walter Scott, l'Anglais épicurien, l'observateur spirituel et fin, le savant, le légiste *tory.* Il n'y a pas de *monstres* dans la *Julie ;* il y en a trop dans Walter Scott et même dans Richardson ; autre trait sur lequel Rousseau a insisté avec raison, et qui est tout à son avantage. En effet, il me paraît impossible qu'un ouvrage d'imagination, quelque travaillé et fardé qu'il soit, ne révèle pas jusqu'à un certain point le caractère et même les mœurs de son auteur. Je n'en donnerai pour preuve que les romans du jour, où l'on est presque toujours sûr de retrouver, enveloppées de fictions bizarres et de faux sentiments, toutes les mauvaises passions qui nous conduisent à l'abîme.

Les défauts de style de la *Nouvelle Héloïse* se retrouvent çà et là te les astres écrits de Rousseau. Cet homme si profondément original n'a pu éviter de sacrifier quelque peu au mauvais goût de son temps. Voici quelques formules de *l'Émile*, qu'il emprunta sans doute aux encyclopédistes, ses anciens maîtres ; « Homme, ne déshonore pas l'homme. » « Prends garde, jeune pilote, que ton câble ne file ou que ton ancre ne laboure et que ton vaisseau ne dérive avant que tu t'en sois aperçu. » « Jeune homme, imprime à tes travaux la main de l'homme, etc. » Les *Confessions* contiennent le trait suivant ; « Chacun d'eux jeta son cœur dans le premier qui s'ouvrit pour le recevoir. » Il est répété dans les *Dialogues*, ce qui prouve que Rousseau y tenait. La Harpe l'a relevé avec son fiel ordinaire ; il a même fait semblant de voir dans cette mauvaise image un indice de *fausseté de caractère ;* tant la haine voit de choses ! Il est bon, du reste, que les jeunes lecteurs soient prévenus que Rousseau n'est pas toujours un guide sûr en fait de style. Mais, de nos jours, on a tellement à coeur de rabaisser son talent, que j'aurais pu m'épargner cette critique. Les psychologistes, principalement, n'ont vu en lui qu'un phraseur mélancolique qui ne mérite pas même de prendre place parmi les organes de la véritable philosophie. « L'idéalisme, dit M. Cousin, fut représenté, en France, par deux hommes, dont l'un, M. Turgot, enlevé de bonne heure à la philosophie par la politique, ne rendit contre les conséquences de la philosophie de Condillac que des combats partiels et sans éclat, et dont l'autre, *plus littérateur que philosophe*, tantôt le *complice,* tantôt l'adversaire de la philosophie régnante, *épuisa son génie en protestations sentimentales qui n'appartiennent pas même à l'histoire* de *la science. On voit que je veux parler de Rousseau* » (Introduction à *l'Histoire de la*

Copyright Arvensa Editions

philosophie). On a vu, chap. IX, avec quel mépris M. Cousin traite le style de Rousseau, et il me semble avoir démontré que ce mépris n'est qu'une affaire de suffisance ; celui des idées n'est pas plus fondé. Je conviens que les psychologistes actuels ont analysé le mécanisme de l'intelligence avec une rigueur qu'il ne faut pas chercher dans les écrits de Rousseau ; mais l'importance excessive qu'ils attachent à cette étude est puérile, car c'est bien moins de la description de l'instrument qu'il s'agit que de son usage. En outre, leur jargon ridicule, leur luxe de classifications, leurs inextricables controverses, ont entouré la science d'une espèce de ceinture de récifs qui la rendent presque inabordable. Après l'avoir ainsi isolée, ils l'ont desséchée ; ils n'ont voulu y souffrir que de la *raison pure* et du froid dogmatisme. Jamais la moindre trace de sentiment ne vient animer leurs argumentations boursouflées : et ce qu'il y a de pis, c'est que cet appareil de supériorité et de nouveauté ne recouvre guère que des vérités banales. Rousseau, au contraire, parle bien plus au cœur qu'à la raison ; il est intelligible pour tous, même lorsqu'il traite les questions les plus élevées ; Rousseau est le plus redoutable des adversaires du matérialisme, parce que ses arguments sont vulgaires et qu'ils vont réveiller les instincts, au lieu d'éblouir les intelligences. Hume, athée fanatique et sombre métaphysicien, ne le sentit que trop ; sa haine et celle de ses collègues n'eurent pas d'autre source. Pour moi, penseur vulgaire, il me semble apercevoir dans la philosophie l'anarchie qui désole toute notre société moderne, et je crains bien que tant de gens occupés à subtiliser la pensée humaine, à réformer la condition des peuples, ne ressemblent beaucoup aux architectes de la tour de Babel. Que m'importent l'idéalisme, l'éclectisme, les hautes intelligences, les professeurs à chaires officielles, et les initiés qui les applaudissent ? Ce que je voudrais, c'est, comme Rousseau, un peu de foi religieuse, un peu de moralité, de bon sens, de charité et de paix. Si la supériorité ne produit rien de tout cela, à quoi donc sert-elle ? « Les hommes, dit Montaigne, ont fait de la science comme les *parfumiers* de l'huile : ils l'ont sophistiquée de tant d'argumentations et de discours appelez du dehors, qu'elle en est devenue variable et particulière à chacun, et a perdu son propre visage constant et universel... *Pour Dieu, s'il est ainsi, tenons doresnavant escole de bestise* » (*Essais*, liv. III).

Ici finit la tâche difficile, pour moi du moins, que je me suis imposée. Quelques masques sont tombés spontanément depuis la mort de Rousseau ; d'autres ont cédé sous les efforts de ses défenseurs, et je crois

Copyright Arvensa Editions

en avoir soulevé un certain nombre qui, jusqu'ici, avaient échappé à l'attention des observateurs. Cependant, je ne doute pas que l'opinion ne persiste longtemps encore dans ses inexorables préjugés. J'ignore ce que la Providence fera dans l'avenir pour la manifestation de la vérité, mais j'affirme d'avance que tant que nos idées et nos mœurs resteront dans le triste état où nous les voyons en ce moment, il est impossible que Rousseau reprenne, dans l'estime des hommes, la place honorable qui lui est due. Sa justification a cela de respectable et d'encourageant pour ceux qui s'y sont voués, et qui s'y voueront encore, qu'elle dépend surtout de la restauration des principes en tout genre. Maintenant, j'abandonne mon livre à celui qui tient entre ses mains les destinées des nations ; lui seul sait si le bien et la vérité sortiront enfin des convulsions sociales dont nous sommes témoins et victimes.

Copyright Arvensa Editions

FIN de l' ESSAI SUR LA VIE ET LE CARACTÈRE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

---

[1] Maison natale de Jean-Jacques Rousseau. Grande-Rue à Genève.

[2] Contrat d'apprentissage de JJ. Rousseau et Atelier de gravure au XVIIIè siècle.

[3] Françoise-Louise de Warens.

[4] Les Charmettes, à l'époque de JJ. Rousseau.

[5] Système de notation musicale de JJ. Rousseau.

[6] JJ. Rousseau et M. de Montaigu.

[7] Mme d'Épinay accueille Rousseau à l'Ermitage.

[8] La comtesse de Houdetot.

[9] Illustration de *l'Émile*, par Jean-Michel Moreau le jeune :*« Chacun respecte le travail des autres, afin que le sien soit en sûreté. »*

[10] Illustration des *Confessions*.

[11] Voltaire.

[12] *Voyage en Suisse* fait dans les années 1817, 1818 et 1819, *suivi d'un Essai historique sur les mœurs et les coutumes de l'Helvétie ancienne et moderne, par L. Simond, auteur du Voyage. d'un Français en Angleterre. 2* vol. in-8°. Paris, 1822.

[13] Cette imitation prouve l'influence de Paris sur Genève, et la crainte que l'une avait de l'autre, ou plutôt du gouvernement français. Elle est telle dans cette circonstance, que les magistrats d'une république *indépendante* condamnent un livre sans en avoir aucune connaissance, et l'auteur sans l'avoir entendu. Berne suivit cet exemple, toujours sans connaître *Émile.* « L'équitable et judicieux réquisitoire de M. Joly de Fleuri, dit Rousseau dans sa lettre du 21 juillet, à madame de Luxembourg, a produit tous ces effets ; il a donné une telle horreur pour mon livre, qu'on ne peut se résoudre à le lire. »

[14] Lettre du 22 juin 1762, à M. Moultou.

[15] Lettre du 6 juillet 1762, à M. Moultou.

[16] Lettre du 11 juillet, au même.

[17] En général il était dans le caractère de Rousseau de ne se *venger* que par une conduite généreuse qui, faisant ressortir l'injustice, aggravait les torts de celui qui l'avait commise ;

Copyright Arvensa Editions

c'est ainsi qu'après toutes les injures de Voltaire, il souscrivit pour sa statue ; c'était ainsi qu'il avaitrenvoyé la comédie de Palissot, dans laquelle son ancien ami Diderot était insulté, etc.

[18] Le clergé catholique de Strasbourg le traita même avec politesse, pendant son séjour dans cette ville, d'où il écrivait, le 17 novembre 1765, dans les termes suivants : « On ne peut rien ajouter aux marques de bienveillance qu'on me donne ici : ce qui vous surprendra, est que les gens d'église semblent vouloir renchérir encore sur les autres. Ils ont l'air de me dire dans leurs manières : *Distinguez-nous de vos ministres*, *vous voyez que nous ne pensons pas comme eux.* » (Lettre à du Peyrou, à la date indiquée.)

[19] Lettre du 4 novembre 1715, à M. de Luze.

[20] Lettre du 16 décembre *1765,* à M. de Luze.

[21] On peut juger par là de la sincérité de Marmontel qui, dans ses mémoires, met au nombre des causes de la rupture entre Rousseau et ses amis, le peu d'attention que firent ceux-ci à ce costume ; ce qui piqua Jean-Jacques, qui ne l'avait adopté que pour *se singulariser,* suivant Marmontel. Or, la rupture eut lieu à la fin de 1757, et Rousseau ne prit bonnet et caftan qu'en 1762. Il avait des moyens plus efficaces et d'un effet plus durable pour *se singulariser.*

[22] Entre autres Grimm, dans sa *Correspondance littéraire*, Walpole et madame du Deffand, dans la leur.

[23] Du moins d'après David Hume, qui le dit dans sa lettre du 2 février 1767, adressée d'Edimbourg à madame de Boufflers.

[24] Lettre du 10 mai 1766, à M. de Malesherbes.

[25] Cf. *Correspondance*. Grimm termine sa critique par cette exclamation, *Oh! que nous sommes un drôle de peuple!* Il en était lui-même une preuve par ses propres succès, lui, étranger, long, compassé dans tous ses mouvements, mettant du blanc, du rouge, dégingandé, se peignant les sourcils, et plus ridicule enfin que le philosophe dont il se moquait, et qui n'appelait point à son secours toutes les ressources de la toilette.

[26] *À l'être? Persécuté :* hardiesse qui n'est point encore passée en usage, et qu'on ne remarquerait pas, si la lettre n'avait été revue et corrigée par plusieurs membres de l'académie.

[27] Dans sa lettre, datée du 16 février 1766, adressée à madame de Barbantane, Hume s'exprime ainsi : « Dites à madame de Boufflers, que la seule plaisanterie, que je me sois permise relativement à la prétendue lettre du roi de Prusse, fut faite par moi à la table de lord Ossory. » Il est clair qu'en *se la permettant,* il ne la laissa point faire à d'autres. Mais devait-il s'en permettre *une seule,* dans les rapports où il se trouvait alors avec Jean-Jacques, et que lui-même avait provoqués? enfin, se l'étant *permise,* devait-il, comme il l'a fait, la nier et se dire étranger au persiflage de Walpole?

Copyright Arvensa Editions

[28] Lettre à Malesherbes du 10 mai 1766. La même particularité se retrouve dans plusieurs lettres, entre autres dans celle du g avril à madame de Boufflers. Je ne partage pas l'interprétation que Rousseau donna dans la suite à ces paroles prononcées dans un rêve. Elles prouvent seulement, à mon avis, que David était flatté de la confiance que lui marquait un homme célèbre, et du rôle qu'il jouait en devenant son protecteur et son appui. Mais j'admets bien moins encore la ridicule supposition de l'abbé Morellet qui, dans ses mémoires, prétend avec un sérieux comique *que le reproche de Rousseau est copié de Plutarque, qui raconte que Xerxès ayant donné asile à Thémistocle banni d'Athènes, en était si transporté qu'il s'écriait en dormant*, *Je te tiens! je le tiens !* Dans ces mêmes mémoires, remarquables seulement par les aveux naïfs de l'égoïsme le mieux conditionné, qui n'échappe qu'à celui qui les fait, Morellet ne parle qu'avec malveillance de Rousseau (à qui il devait sa sortie de la Bastille), et donne, d'une insigne mauvaise foi, des preuves que nous relèverons ailleurs.

[29] Lettre du 18 janvier 1766, faisant partie des *Lettres inédites* qui terminent l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. J. Rousseau*.

[30] Cette lettre, datée du 16 février 1766, c'est-à-dire après six semaines, pendant lesquelles ils avaient pris, tous les deux, l'habitude de vivre ensemble, contient quelques particularités qu'il est bon de faire connaître. « Après avoir examiné Rousseau sous tous les points, je suis maintenant en état de le juger. Je vous déclare a que je ne connus jamais un homme plus aimable ni plus vertueux. « Il est doux, modeste, aimant, désintéressé, doué d'une sensibilité exquise. En lui cherchant des défauts, je n'en trouve point d'autres qu'une extrême impatience, de la susceptibilité, et une disposition à nourrir, contre ses meilleurs amis, d'injustes soupçons. « *Je n'en ai cependant aucune preuve;* mais ses querelles avec d'anciens amis *me le font présumer.* Il a dans ses manières une simplicité remarquable, et c'est un véritable enfant dans le commerce ordinaire. Cette qualité, jointe à une grande sensibilité, fait que ceux qui vivent avec lui peuvent le gouverner avec la plus grande facilité. »

[31] Lettres des 18 janvier et 6 février 1766.

[32] Lettre à madame de Luze, du 10 mai 1766.

[33] Il partit, pour Wootton le 19 mars, et fut quatre jours en route, voyageant avec les mêmes chevaux. Pour mieux le tromper, Hume et M. Davenport avaient fait mettre, dans une feuille publique, l'avis qui concernait cette voiture de renvoi. Quand Jean-Jacques eut découvert la fraude, il put croire dans la suite que les journaux étaient à la disposition de son ennemi.

[34] Lettre inédite qui ne se trouve que dans l'Histoire de J. J. Rousseau.

[35] Il avait commencé d'écrire en 1730. Il se rend justice, mais il l'avait rendue aux autres, et n'a jamais contesté le mérite d'autrui.

Copyright Arvensa Editions

[36] Lettre à madame de Boufflers, en date du 5 avril 1766.

[37] « Je vous dirai seulement un mot sur une pension du roi d'Angleterre dont il a été question, et dont vous m'aviez parlé vous-même : je ne vous répondis pas sur cet article, non seulement à cause du secret que M. Hume *exigeait, au nom du Roi,* et que je lui ai fidèlement gardé jusqu'à ce qu'il l'ait publié lui-même ; mais parce que n'ayant jamais bien compté sur cette pension, je ne voulais vous flatter pour moi de cette espérance que quand je serais assuré de la voir remplir. Vous sentez que, rompant avec M. Hume, je ne pouvais, sans infamie, accepter des bienfaits qui me venaient par lui. » Lettre à Du Peyrou du 16 août 1766 ; plus tard elle fut accordée.

[38] Confessions, liv. V.

[39] L'ami d'Atticus veut même qu'en ce cas on s'écarte un peu du droit chemin, et qu'on ne s'arrête qu'au moment où l'on rencontrerait l'infamie en faisant un pas de plus. *Declinandum sit de via, modo ne summa turpitudo sequatur.*

[40] Lettre à madame la marquise de Verdelin, août 1766. La même question se retrouve dans plusieurs autres lettres.

[41] Dissuendae magis quam discindendae amicitiae. *Cicero, de amicitia.*

[42] Lettre du 9 avril 1766.

[43] M. Hume croyait que Jean-Jacques avait placé de l'argent chez le banquier Rougemont Voulant connaître la quotité des fonds, il fit beaucoup de démarches auprès de ce banquier, chez lequel Rousseau était *crédité* par Du Peyrou, et qui était ou devait être dépositaire des cent louis donnés par Milord Maréchal à Thérèse. Bien loin d'*abuser* du crédit, Rousseau n'en *usa* point. Il renonça à la pension que lui voulait faire son ami et que d'abord il avait acceptée.

[44] Le 27 juillet 1766, le surlendemain de la lettre adressée à M. Hume. Ces deux lettres également remarquables, sont insérées textuellement dans l'*Histoire de J. J. Rousseau.*

[45] Je possède un exemplaire de la première édition. Voici le titre : *Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau, avec les pièces justificatives.* Londres, 1766, petit in-8° de 127 pages, sans compter la préface. Cet *Exposé* se compose d'un récit de M. Hume et des lettres de Rousseau commentées par ce philosophe. Les traducteurs terminent leur préface, et M. Hume son récit par une contradiction. Les premiers disent *qu'en livrant sa cause au public, M. Hume s'abandonna au jugement des esprits droits, et l'historien anglais dit (pag. 124) qu'il ne destine son Précis qu'à ses amis, et qu'il aime tellement la paix qu'il n'y a que la nécessité qui puisse le déterminer à exposer cette querelle aux yeux du public. La dernière des pièces dont se compose l'Exposé succinct est une déclaration de d'Alembert qui assure n'être nullement l'ennemi de Rousseau ; qu'il n'a cherché qu'à l'obliger, et que c'est gratuitement qu'on le mêle à la querelle que Jean-Jacques a suscitée à David. Il est fâcheux pour l'académicien que M*

Copyright Arvensa Editions

Hume ait conservé les lettres qui prouvent la part active que le géomètre prit dans cette affaire.

[46] Mémoires historiques de M. Garat, tom. II, p. 173.

[47] Lettre à M. Guy, du 2 août 1766

[48] Lettre à Marc-Michel Rey, août 1766.

[49] Lettre à M. d'Ivernois, 30 août 1766.

[50] Lettre à M. Du Peyrou, 1766.

[51] Lettre du 2 janvier 1767. Il serait facile de multiplier ces citations.

[52] Il y a dans cet *Exposé succinct* un mensonge qu'il importe de faire remarquer. C'est un certificat de Horace Walpole, qui atteste que David ne connut point la prétendue lettre de Frédéric, qu'il assure n'avoir été publiée qu'après le départ des deux amis pour Londres. Or elle était publique le 28 décembre ; les mémoires de Bachaumont, et la correspondance de madame du Deffand le prouvent. Celle de Hume fait voir que non seulement il connut cette lettre, mais qu'il en fut complice. Avant la rupture il terminait une de ses lettres à madame de Barbantane par ces mots, *Dites à madame de Boufflers que la seule plaisanterie que je me suis permise dans cette lettre fut faite par moi à la table de lord Ossory.* Il fallait qu'il comptât bien sur la discrétion de ces deux dames, pour publier ensuite le certificat de Walpole, qui démontre qu'ils mentaient tous les deux. On l'ignorerait sans les lettres de Hume, qui ont été imprimées à Londres en 1821. Voyez-en l'analyse dans l'*Histoire de J. J. Rousseau.*

[53] M. Senebier, auteur de plusieurs ouvrages, entre autres d'un *Essai* en trois volumes sur l'*Art d'observer.* Il en oublie les règles quand il parle de Rousseau, dont il dénature de la meilleure foi du monde et les sentiments et les actions.

[54] Lettre à M. Roustan, du 7 septembre 1766.

[55] C'est Hume qui nous apprend lui-même dans cette correspondance, 1° qu'il fut confident et complice de Walpole dans le persiflage de celui-ci contre Rousseau qu'il caressait ; 2° toutes les démarches qu'il fit à Paris comme à Londres pour diffamer son ancien ami ; 3° l'appui qu'il trouva dans le baron d'Holbach et d'Alembert ; 4° la conduite de ce dernier, retranchant ce qui pouvait faire du tort à David, et déclarant qu'il est étranger à la querelle ; 5° le double mensonge de Walpole et de David sur la lettre de Frédéric, etc. Sans tous ces aveux, le temps n'eut fait que fortifier l'erreur où l'on était sur Jean-Jacques.

[56] Avant cette époque, madame d'Épinay (qui depuis... mais alors elle ne connaissait pas Grimm;) et depuis, le prince de Conti, le maréchal de Luxembourg, M. de Malesherbes Milord Maréchal, etc. Plus tard, le prince de Ligne, le chevalier de Flamanville, M. de Girardin, etc.

Copyright Arvensa Editions

[57] On n'a point de détails sur cette fuite, car ce voyage en a tous les caractères. Jean-Jacques en parla longtemps après, une fois à Corancez, avec un souvenir amer. Se croyant prisonnier en Angleterre, il avait harangué à Douvres la populace. Il parait que son délire ne cessa que lorsqu'il fut embarqué, et que l'air et le climat de la France le calmèrent entièrement. Il employa vingt-et-un jours pour se rendre de Wootton à Calais. M. Hume, averti de ce départ, écrivit à l'un de ses amis, une lettre que l'on a publiée, et dans laquelle sont des renseignements que nous ne reproduisons pas, à cause de leur incertitude. Il prétend que, dans sa route, il écrivit à M. Davenport, au chancelier, enfin à lord Conway. Il n'existe que cette dernière lettre* : elle est un monument du désordre des idées de l'auteur.

* cette lettre est comprise dans la *Correspondance* de cette édition, quatrième partie, 1767, Lettre DCCLXVII – À M. le général Conway

[58] *Vie de Gresset*.

[59] Lettre du 9 juin 1767. Il n'y rien laissé imprimer en effet, et ce n'est qu'après sa mort qu'on a publié ce qu'il écrivit depuis cette époque, c'est-à-dire les six derniers livres de ses *Confessions*, ses *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, ses trois dialogues intitulés, *Rousseau juge* de Jean-Jacques, et ses *Rêveries du Promeneur solitaire.*

[60] Lettre au marquis de Mirabeau, du 26 juillet 1767.

[61] Il n'y eut d'abord que deux partis, ceux de Quesnay et de Gournay. Le premier parvint à faire imprimer à Versailles un de ses adages, de la main de Louis XV : ce qui supposait une grande faveur. *L'ami des hommes* était de ce parti. Un tiers-parti, qui ne voulait pas de système ni d'école, se forma dans l'intention de rechercher la vérité. C'étaient Turgot, Condillac, Smith, Germain Garnier mort pair de France. Il n'y avait donc, à propremen parler, que deux partis, et c'était dans celui de Quesnay que le marquis voulait faire entrer Jean-Jacques.

[62] Voyez les lettres des 22 juin, 6 et 11 juillet 1762 à M. Moultou. Un grand nombre de lettres prouvent que Rousseau ne prenait de part aux troubles de sa patrie que par le chagrin qu'elles lui causaient et les vœux qu'il faisait pour la paix.

[63] Confessions, liv. XII. C'est ainsi qu'il s'exprime sur un critique, qui non seulement attaquait ses ouvrages, mais sa personne, en maintenant et justifiant sa condamnation.

[64] Voyez particulièrement la lettre du 9 février 1768, à M. d'Ivernois, dans laquelle il combat la répugnance que ses amis ressentaient pour accepter l'accommodement proposé, détruit leurs objections, et leur démontre que l'adoption de cet accommodement est le meilleur parti qu'ils puissent prendre.

[65] Je ne trouve qu'un ouvrage dans lequel on rende justice à Rousseau : c'est l'*Histoire de France pendant le dix-huitième siècle*, par M. de Lacretelle. « La sédition, dit cet auteur, appelait un chef à Genève, et Jean-Jacques était désigné pour jouer ce rôle. Il se montra

Copyright Arvensa Editions

dans cette occasion vrai philosophe et parfait citoyen. Il ne voulut point que son injure personnelle prolongeât les troubles de sa patrie. Il fit tout pour modérer ses défenseurs, et refusa de s'approcher d'eux. » Tome IV p. 147

[66] Lettre à M. Laliaud du 31 août 1768. C'est dans ce mois et au milieu d'un bois situé dans le voisinage de Bourgoin que cet engagement eut lieu. Les deux témoins étaient, l'un M. de Champagneux, maire de la ville, et l'autre M. de Rozières, tous deux officiers d'artillerie.

[67] Plus tard, M. de Tonnerre offrit à Rousseau de punir Thevenin par quelques jours de prison ; mais Jean-Jacques refusa cette satisfaction.

[68] Lettre du 26 février 1770.

[69] Lettre d'avril 1770, à M. de Césarges.

[70] Lettre à M. Moultou, du 4 juin 1770.

[71] Nous avons fait cet examen dans l'*Histoire de J. J. Rousseau*, première partie. Nous devons ici présenter les faits sous une autre forme.

[72] Lorsque Corancèz se présenta chez Rousseau, Thérèse lui dit qu'il était *sorti,* laissant croire qu'il se promenait. Elle ne dit point qu'il avait quitté Paris.

[73] Relation ou notice des derniers jours de M. J. J. Rousseau, circonstances de sa mort, par M. Le Begue de Presle, docteur, etc., 1778. Elle est datée du 25 août 1778 et signée de M. Le Begue de Presle. On verra, d'après le témoignage de Grimm, qu'elle fut publiée pour démentir, les bruits de suicide qui commençaient à s'accréditer. Cette relation est ordinairement accompagnée d'une addition par M. Magellan, et toutes deux font partie de plusieurs éditions des *Oeuvres* de Jean-Jacques, entre autres de celle de Poinçot.

[74] Ce doute, exprimé dans un procès-verbal, évidemment fait pour constater la cause de la mort, est remarquable. Cette cause est-elle, ou n'est-elle pas une apoplexie séreuse ? C'était aux hommes de l'art à décider cette question. Ils le devaient, au lieu de nous demander *si l'on ne peut pas attribuer la mort* de Jean-Jacques à l'apoplexie, qui peut-être était un *effet* elle-même des circonstances dont on parlera plus bas. *Post hoc, ergo propter hoc.*

[75] Il en est une oubliée par M. Corancèz, et qui suffisait seule pour déterminer Jean-Jacques à l'acte de désespoir auquel il s'est livré. C'est la conduite de Thérèse, dont il sera parlé plus bas.

[76] Voyez cette lettre dans l'Histoire de J. J. Rousseau.

[77] Les preuves qu'elle fit valoir sont le procès-verbal et le témoignage de M. Le Begue de Presle, dont nous avons parlé.

[78] L'homme le plus *considéré des trois Royaumes,* le marquis de *Londonderry,* plus

Copyright Arvensa Editions

connu sous le nom de *Castelreagh, fameux*, ou, si l'on veut, illustré par un rôle devenu maintenant l'objet d'un examen sévère, est un nouvel exemple de l'insuffisance des faveurs de la fortune. Le noble lord s'est tué le 12 août dernier (1822). Personne n'a *soupçonné* qu'il pût être déshonoré pour cet acte de désespoir d'un homme comblé d'honneurs, de dignités, de richesses. Pour la forme, et parce qu'il faut que les lois reçoivent leur exécution en Angleterre, on lui a fait son procès, et il a été déclaré fou.

[79] On parlait rarement de Rousseau chez madame d'Houdetot : ce qui s'explique par le *conflit* de rapports qui avaient existé ou qui existaient entre Jean-Jacques et cette dame ; entre elle et Saint-Lambert, enfin entre ces deux derniers et monsieur d'Houdetot qui vivait paisiblement, avec eux, chez lui, comme un ami de la maison. Quand on était forcé d'en parler, c'était en termes honorables, et ce langage était toujours accompagné d'expressions peu favorables à Grimm. On trouvait sur la cheminée du salon de Sanois le volume des Confessions où Rousseau fait le portrait de madame d'Houdetot, ouvert à l'endroit où se trouve ce portrait charmant. N'était-ce pas s'imposer l'obligation de ne rien dire contre le peintre ?

[80] M. Petitain, dans son *Appendice aux Confessions* (édition de Lefèvre), croit détruire ce qu'il appelle *une accusation qui flétrit la mémoire* de Jean-Jacques, en disant, 1° que madame de Staël est la *première, qui répandit le bruit de suicide dix années après l'événement :* cette assertion est inexacte, ainsi que le prouvent les extraits des Mémoires de Bachaumont et de la correspondance de Grimm : 2° que le *propos* du maître de poste ne *mérite pas d'être compté pour quelque chose :* on n'en dit pas le motif, et nous le devinons d'autant moins que cet homme est un personnage tout-à-fait désintéressé : 3° que la blessure au front est imaginaire. Il le prouve par une lettre qui le dit en effet ; mais celui qu'on fait parler dans cette lettre survit à son beau génie, et l'on sait que, depuis longtemps, il a entièrement perdu la mémoire. M. Petitain m'a avoué qu'il n'avait fait que signer cette lettre. Ce serait un procès nouveau que celui où l'on plaiderait contre un vivant (M. H....) le témoignage d'un mort (M. Corancèz).

[81] Musset-Pathay, *Histoire de la vie et des ouvrages de Rousseau,* 2 vol. Paris, 1821 ; et *Œuvres médites de Rousseau,* 2 vol. Paris, 1885.

[82] J'excepte Mme de la Tour, Du Peyrou, Bernardin de Saint-Pierre et Ginguené ; mais aucun d'eux n'a entrepris une justification complète.

[83] C'était le nom que donnait Rousseau à la société du baron d'Holbach.

[84] Ces liasses de lettres qui, selon le vœu de Rousseau, devaient être jointes aux *Confessions,* n'ont malheureusement pas été publiées.

[85] Voyez Musset-Pathay, *Œuvres inédites de Rousseau,* tome I, en note.

[86] Abbé italien, secrétaire de l'ambassade de Naples à Paris ; c'était un athée machiavéliste de l'école de Hobbes, dissolu, caustique, très lié avec les encyclopédistes et avec Grimm, dont il s'est cruellement moqué. Il détestait Rousseau instinctivement,

Copyright Arvensa Editions

comme Walpole et tant d'autres.

[87] En qualité de secrétaire du maréchal de Castries, ou du maréchal d'Estrées, suivant Mme d'Épinay.

[88] Dans une lettre de Rousseau à Mme d'Épinay (janvier 1757), on lit ce passage, qu paraît se rapporter à l'envoi de la *Julie* ; « Voici un paquet et une lettre que je vous prie de faire porter chez Diderot. » L'entremise de Mme d'Épinay fait supposer que ce paquet contenait quelque chose de précieux.

[89] Voir la préface des Mémoires, et l'aveu formel de l'éditeur, tome III.

[90] On remarquera que depuis le décret, les ennemis de Rousseau ne le désignèrent plus que par ses prénoms. Musset-Pathay a eu l'inadvertance de les imiter.

[91] Grimm a oublié de citer ces supériorités. En serait-il une, par hasard ?

[92] Il me semble reconnaître là le style saccadé de Diderot ; l'*Allemand* était bien plus verbeux et plus lourd.

[93] *Œuvres inédites de Rousseau,* tome I.

[94] Cette lettre n'a pas été publiée ; j'ignore même si elle existe.

[95] *Mélange de littérature et d'histoire*, par d'Escherny, tome III.

[96] Voir le récit de Diderot ci-dessus cité, et la lettre de Rousseau à Mme d'Épinay (juir 1757), qui commence ainsi : « Votre fièvre m'inquiète, etc. »

[97] Ou mieux, dans ses *Essais sur les règnes de Claude et de Néron,* œuvres complètes, 1789, t. V.

[98] Voir la note des Confessions sur Diderot, livre X.

[99] À l'époque où ces notes furent écrites, on ne connaissait encore les Confessions que par les lectures que Rousseau en avait faites en 1770.

[100] Voyez, chap. VII, les Preuves de la*véracité* de M. Dussaulx, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

[101] Dorat, suivant l'éditeur Naigeon.

[102] Deleyre, suivant le même.

[103] Lors de sa visite à l'Ermitage.

[104] Voltaire osa dire que Rousseau avait *reçu quelques louis d'Helvétius.* S'il le tenait de ce dernier, voilà encore un *bienfaiteur* dont l'*ingrat* Rousseau, qui en a toujours parlé avec honneur, était loin de soupçonner l'existence.

Copyright Arvensa Editions

[105] Après avoir cité le principe sommaire de la morale de Grimm, ainsi formulé par ce fourbe : « *L'unique devoir de l'homme est de suivre les penchants de son cœur* », Rousseau ajoute : « C'est la doctrine intérieure dont Diderot m'avait tant parlé, mais qu'il ne m'a jamais expliquée» (*Confess*., liv. IX). Ce trait, quoi qu'en dise M. Génin, confirme parfaitement l'assertion de Naigeon au sujet de la *double doctrine*.

[106] *Mémoires littéraires,* tome II.

[107] Voltaire écrivait ce qui suit à d'Alembert (16 juillet 1770) : « Je persiste dans la prière que je vous ai faite de rendre à *Jean-Jacques* sa mise (sa souscription pour la statue) ; *c'est l'avis de M. de Saint-Lambert,* » Ce conseil hostile est d'autant plus frappant, que d'Alembert insistait pour que Rousseau fût maintenu sur la liste (voir sa lettre à Voltaire, du 2 juillet 1770).

[108] Cette offense était tout entière dans le procédé bêtement discret de Rousseau, et par lequel il laissait voir qu'il avait fait l'application de l'épisode.

[109] Le parti *philosophique* l'emportait sur les jésuites.

[110] Tous ces faits sont attestés par la correspondance de Rousseau avec le libraire Duchesne, depuis octobre 1761 jusqu'à mars 1762. Voir *Œuvres inédites de Rousseau*, par Musset-Pathay. Voyez surtout la lettre du 22 décembre 1761, où il est question *des formes de deux feuilles défaites contre toute attente et sans nécessité.*

[111] On nomme ainsi des feuillets réimprimés pour corriger une erreur, ou faire un changement.

[112] On remarquera d'ailleurs que le *Contrat social* s'imprimait assez *rapidement,* dit Rousseau.

[113] Rousseau ne pouvait être responsable de l'édition de Paris, qui avait été faite à son insu, et contre son gré. En droit, il n'existait qu'une seule édition légitime, celle de Hollande.

[114] Dans cette pièce, insérée dans l'édition de Neufchâtel, 1765. il est dit : « Qu'à l'impiété l'auteur ajoute des *détails indécents qui blessent la bienséance et la pudeur* ; qu'il tend à détruire le principe d'obéissance due à l'autorité souveraine ; à affaiblir le respect et l'amour des peuples pour leurs rois. Que des sujets élevés dans de pareilles maximes, abandonnés à leurs passions, livrés aux plaisirs des sens, ne connaîtraient d'autres penchants que ceux de la nature, substitueraient au noble désir de la solide gloire *la pernicieuse manie de la singularité,* et des principes qui font également horreur au chrétien et au citoyen. » Tout cela est évidemment faux, et annonce de la haine ; l'expression : *pernicieuse manie de la singularité* est une invective personnelle qui seule révèle un ennemi dans le rédacteur de ce réquisitoire.

[115] Chap. III, pag. 120. Mme de Luxembourg faisait semblant d'être très indignée contre

Copyright Arvensa Editions

Voltaire, qu'on signalait comme l'auteur secret des persécutions que Rousseau subissait en Suisse. Voy. la lettre basse et méchante que lui écrivait Voltaire à ce sujet (9 janvier 1765).

[116] J'ai oublié de parler du Genevois Balexsert, auteur réel ou supposé d'une *Dissertation sur l'éducation physique des enfants depuis la naissance jusqu'à la puberté.* Cet écrit parut en août 1762. Rousseau dit qu'il est tiré *mot à mot* du premier volume de l'*Émile,* et croit qu'il fut composé sur son manuscrit pendant qu'il était sous presse. « Ce n'est, dit-il, que bien des années après que, sur un mot échappé à d'Ivernois, j'ai entrevu ceux qui avaient mis en jeu Balexsert » (*Confessions*, liv. XI). Il n'a pas rapporté ce mot de d'Ivernois On se rappelle que dans ses notes sur la Vie de Sénèque, Diderot affecte de rabaisser les idées de Rousseau sur l'éducation des enfants (voir chap. II). Voici maintenant sur Balexsert quelques détails assez curieux, tirés de la Correspondance de Voltaire. — À Damilaville, 13 février 1763. « Le *Traité sur l'éducation* me paraît un très bon ouvrage, et digne de l'honneur que frère « *Platon-Diderot lui a fait d'en être l'éditeur.* » — À M. d'Argental, 23 juillet 1766. « Un Genevois nommé Balexsert, qui a remporté le prix à je ne sais quelle Académies par *un excellent ouvrage*, se présentera devant mes anges pour obtenir, par leur protection, *une audience de M. de Choiseul. Je ne sais s'il veut lui parler des affaires de Genève*, ou s'il a quelque autre grâce à lui demander, mais je supplie mes divins anges de lui accorder toute la faveur qu'ils pourront, etc.» Le *Traité de l'éducation*, en raison de la date de la lettre de Voltaire, ne peut être que celui de Balexsert, et il se trouve que frère Platon-Diderot en est *l'éditeur* ! Ne serait-ce pas là le propos échappé à d'Ivernois? L'audience de M. de Choiseul, sollicitée par Balexsert, et la recommandation du poète, ne sont pas moins frappantes que la coopération de Diderot. Musset-Pathay, qui s'est procuré, avec beaucoup de peine, l'écrit de Balexsert, dit que le plagiat dont se plaint Rousseau est fondé *quant aux idées*, mais non quant au style. Il résulte de tout cela, que cet écrit peut en effet avoir été composé sur le manuscrit de Rousseau pendant les délais prolongés de l'impression ; que Balexsert ne fut que le prête-nom de l'éditeur, c'est-à-dire de l'auteur Diderot, et que le but de cette manoeuvre fut de contester à Rousseau l'originalité de ses idées sur l'éducation.

[117] Voyez édition de Genève, t. XXX. P. 416.

[118] Le fils de Tronchin était secrétaire de l'ambassadeur d'Angleterre à Berlin ; poste qu'il devait sans doute à la protection de D. Hume.

[119] Il se trompe, elle lui avait écrit trois fois avant la lettre dont il s'agit (voir la *Correspondance* de 1768).

[120] Voltaire écrivait à d'Alembert (16 octobre 1765) que Rousseau, pour être admis à la communion, avait promis à son pasteur d'écrire contre Helvétius, *dont il avait reçu dans le temps quelques louis*. Il cite la formule d'engagement, et il ajoute : « Ceci est écrit et signé de la main de Rousseau, et frère Damilaville vous apporte l'exemplaire d'où ces belles paroles sont tirées. »

On pourra déjà se faire une idée de la bassesse de ce mensonge en lisant la lettre de

Copyright Arvensa Editions

Rousseau à du Peyrou (8 août 1765), sur ses rapports avec le pasteur de Môtiers. De plus, ce dernier, dans ses lettres apologétiques, dit que Rousseau, pour lui prouver qu'il n'était pas un impie, comme on affectait de le répandre, lui déclara « que son but, en écrivant la *Profession de foi du vicaire savoyard,* avait été de s'élever contre le *Livre de l'Esprit,* qui, suivant le détestable principe de son auteur, prétend que *juger*, *c'est sentir*, ce qui établit le matérialisme » *(Édition de Genève*, t. XXVII, pag. 234). Voilà ce que Voltaire appelle*un engagement décrire contre Helvétius*, *pour être admis à la communion*. Notez que, quand il écrivait cette calomnie, il avait sous les yeux les lettres du pasteur Montmollin, d'où j'extrais la citation ci-dessus. À coup sûr, Rousseau avait bien le droit d'attaquer le *Livre de l'Esprit;* et pourtant, une note des *Lettres de la Montagne* nous apprend qu'il jeta au feu une réfutation de cet ouvrage, uniquement parce que son auteur venait d'être poursuivi par le Parlement. Après cela, le moyen de croire aux assertions de Voltaire? Dans cette note, Rousseau parle d'Helvétius avec beaucoup d'estime ; le philosophe athée l'en remercia, en répandant qu'*il lui avait donné quelques louis*, et en coopérant à la fausse lettre du roi de Prusse. Enfin, j'ajoute que Rousseau, dans ses réponses aux questions de M. de Chauvel (5 janvier 1767), démentit formellement les affirmations de Voltaire au sujet du *Livre de l'Esprit.*

[121] Voici une preuve positive des menées de la France en Suisse. Voltaire a M. de Cideville (4 juin 1763) : « J'aurais bien voulu vous envoyer *Olympie,* mais il n'y a plus moyen d'envoyer aucun imprimé par la poste. La lettre de Rousseau à M. de Beaumont *a mis l'alarme partout.* On a ouvert et supprimé tous les paquets qui contenaient du moulé, de quelque nature qu'ils fussent. » Voltaire écrivait la même chose à M. d'Argental le 17 juin.

[122] Il a raison ; Rousseau ne savait pas flatter. C'était le métier de Grimm et non le sien.

[123] C'est ce qui leur arriva en 1782. Cernés par les troupes françaises, ils se rendirent presque sans coup férir, malgré des prépara tifs formidables de défense.

[124] Voltaire au maréchal de Richelieu (27 février 1765) : « Je me défais de mes *Délices*, parce qu'ayant la plus grande parte de de mon bien sur M. le duc de Wurtemberg, et mes affaires n'étant pas absolument arrangées avec lui, j'ai craint de mourir de faim aussi bien que de vieillesse. » Voilà encore un échantillon de la véracité du poète.

[125] Au sujet des *Lettres de la Montagne.* Voltaire écrivait que Rousseau était un *monstre*, qu'il méritait d'être pendu (27 février et 20 mars 1765). À Dorât (28 janvier 1767) : « Vous savez que M. de Choiseul n'est que trop informé des manœuvres *lâches et criminelles* de Rousseau ; vous savez que son *complice* (Lenieps) a été arrêté à Paris*». Au même (20 février 1767) : « Les procédés de Rousseau ne sont pas des querelles de littérature ; ce sont des complots formés par l'ingratitude et la méchanceté la plus noire, dont les médiateurs de Genève et le ministère de France ne sont que trop instruits. » Au même (23 mars 1767) : «Je ne vous dissimulerai pas combien il était dangereux pour moi d'être confondu avec Rousseau, convaincu aux yeux de M. de Choiseul, et *même à ceux du*

Copyright Arvensa Editions

roi, des manœuvres *les plus criminelles.* Je pousserai même la *franchise* jusqu'à vous avouer que je venais de recevoir des reproches de M. de Choiseul sur les affaires qui concernaient ce Genevois. » À Damilaville (11 août 1766) : «Vous trouverez dans la « *Gazette de France*, n° 249, la justice que rendirent les médiateurs de Genève, en traitant Rousseau de *calomniateur atroce.* » Il est bon de savoir aussi ce qu'écrivait Voltaire à M. d'Argental : « Engagez, lui disait-il, M. de Beauteville à garder pour lui ce droit négatif** dont nous avons tant parlé… *Ne manquez pas l'occasion de vous assurer un jour de Genève;* la Corse, dont vous vous êtes mêlés, vous était bien moins nécessaire. Il me semble que M. le duc de Praslin approuvait cette idée ; *il la fera goûter sans doute à M. de Choiseul*. »

* Voir, pour les causes de cette arrestation, la lettre de Rousseau à M. de Saint-Germain, 26 février 1770, et la note du premier *Dialogue.*

** Ce droit négatif était le *veto* du gouvernement genevois était déjà fait, ou au moins commencé, puisqu'il parlait de l'*imprimer* et qu'il cherchait *un traducteur*. Autre preuve de la sincérité de ses éditeurs, qui ont prétendu qu'il n'avait ébruité son affaire qu'avec *la plus grande répugnance,* et seulement à l'occasion de la lettre de Rousseau à Guy, *qui est au* 2 *août* 1766.

[126] Tous ces arguments de M. de Beauteville sont réfutés dans les *Lettres de la* Montagne. Rousseau n'attaquait que l'arbitraire du petit Conseil ; mais le moyen de faire entendre cela à un envoyé du roi Louis XV !

[127] Voyez note ci-dessus : «*Au sujet des Lettres de la Montagne. Voltaire écrivait que Rousseau.. »*

[128] On dit que M. Wagnère, secrétaire de Voltaire, a affirmé que celui-ci était l'auteur du libelle. M. Barbier, qui a parlé de cette attestation, n'a point indiqué la source où il l'avait puisée.

[129] Vernes correspondait assez assidûment avec *Voltaire,* qui riait beaucoup, avec lui de son titre de *prêtre.*

[130] Voyez, avant tout, ce qu'il dit de ses rapports avec cette dame (*Confessions*, li. X.)

[131] Elle n'a pas empêché M. Petitain de déclarer que Rousseau avait été absurde et injuste envers Hume.

[132] Voir, chap. VIII, le procès-verbal d'autopsie du corps de Rousseau.

[133] Cette dame, amie de Hume, et assez hostile, comme on voit, à l'égard de Rousseau, est citée avec éloges dans le *docteur Pansophe* Cela est bon à noter.

[134] J'engage le lecteur à revoir celle de Rousseau (lettre à du Peyrou, 16 août 1766).

[135] Voltaire à Damilaville (14 *juillet* 1766): « Voici ce qu' on m'écrit sur Rousseau : *J'ai vu les lettres de M. Hume : il mande que Rousseau est le scélérat le plus atroce, le plus noir qui ait jamais déshonoré la nature humaine;* qu'on lui avait bien dit qu'il avait tort de se

Copyright Arvensa Editions

charger de lui… ; qu'il avait mis le scorpion dans son sein ; que le procès avec cet homme affreux *allait être imprimé en anglais, qu'il priait qu'on le traduisît en français*, et qu'on vous en envoyât un exemplaire. » On remarquera que l'*Exposé* succinct de Hume

[136] Il est essentiel de se rappeler que lorsque Rousseau écrivait à Guy, a lettre du 10 juillet à Hume n'était pas encore publique.

[137] On remarquera que dans son apologie Hume dit constamment M. Rousseau, tandis que dans ses lettres c'est *Jean-Jacques* tout court.

[138] Voyez, chap. II, comment deux de ces messieurs firent traiter le critique Clément.

[139] Mme de Boufflers emploie cette expression d'*atroce* dans une lettre dont il sera bientôt question ; Du Peyrou trouva de la méchanceté dans celle du 10 juillet.

[140] Voir l'aveu de Hume à Mme de Barbantane.

[141] Je donne cette indication, parce que le recueil intitulé Private Correspondance est aujourd'hui introuvable à Paris.

[142] Précaution oratoire dont on sentira bientôt la gaucherie.

[143] L'expression est indulgente ; il y a plus que de l'amertume à traiter un homme de *scélérat.*

[144] Voir à cet égard la lettre du Voltaire à d'Alembert, du 16 juillet 1766, et ma note supplémentaire n° IX.

[145] Mme de Boufflers était-elle donc un adepte de la philosophie de Hume? On le croirait à son grand zèle pour la gloire des philosophes.

[146] Chez d'Alembert, dont elle était l'amie.

[147] Voltaire à d'Alembert (16 juillet 1766) : « J'oubliais une grande nouvelle : c'est la brouillerie de *Jean-Jacques* avec *M. Hume…* M. Hume a demandé une pension du roi pour Rousseau, du consentement de ce dernier, et l'a obtenue avec beaucoup de peine*» Il s'est pressé de lui annoncer cette nouvelle. Rousseau a répondu en l'accablant d'injures (il s'agit de la lettre du 23 juin 1766) ; qu'il ne l'avait amené en Angleterre que pour le déshonorer ; qu'il *ne voulait point de la pension du* rot (il n'y a pas un mot de cela dans la lettre), ni de l'amitié de M. Hume, etc. Ce qu'il y a de fâcheux pour Rousseau, ajoute Voltaire, c'est que les gens raisonnables croiront M. Hume, quand il a dit qu'il avait le consentement de Rousseau ; *mais Rousseau le niera,* et il trouvera aussi des gens qui le croiront, car je gagerais bien qu'il n'a pas donné son consentement par écrit. *Il paraît* que son plan a été de laisser agir M. Hume, en lui donnant un simple consentement verbal, et de refuser ensuite la pension avec éclat *pour se faire des amis dans le parti de l'opposition ;* se mettant peu en peine de compromettre M. Hume envers le roi et la nation, pourvu qu'il ait des partisans et fasse parler de lui. Le *bon M. Hume dit avoir des preuves que depuis deux*

Copyright Arvensa Editions

mois Rousseau méditait de lui jouer ce tour. Il se prépare à donner cette histoire au public. » Il est clair, d'après cela, que, dans ses lettres à ses amis, Hume accusait Rousseau de nier qu'il eût consenti à recevoir une pension du roi. De plus, Mme de Boufflers était bien informée, lorsqu'elle reprochait à ce même Hume d'avoir dit que *Rousseau voulait se ranger du côté de l'opposition.* Il est curieux de voir ce fourbe démasqué par Voltaire.
* On voit par là à quel point Hume se faisait valoir.

[148] À en juger par l'extrême contrariété qu'éprouve Mme de Boufflers, cette lettre devait être à peu près dans le genre de celle à d'Holbach.

[149] La *bonne fortune* du pauvre Rousseau ! Le mot est curieux.

[150] Il désigne ainsi la complicité de Hume dans la lettre de Walpole, et l'accusation politique intentée à Rousseau par son faux ami.

[151] Voir la lettre de Mme de Boufflers.

[152] *Exposé succinct.*

[153] Milord Maréchal écrivait à Mme de Boufflers (28 novembre 1762) : « Qu'une des raisons qui persuaderaient le plus Rousseau d'aller en Ecosse, était *qu'il ignorait la langue du pays.* C'est bien de lui, cette raison, ajoute le bon Lord, et *peut-être elle est bonne.* » En mai 1763, Grimm répétait ce mot, avec des réflexions dignes de lui *(Corresp*, t. III). Mme de Boufflers avait donc répandu la lettre de Milord Maréchal, et Mme du Deffand disait vrai.

[154] Wooton est à cinquante lieues de Londres.

[155] Cette réponse est du 26 juin 1766 (voir *Exposé succinct.*

[156] Voyez Annales *Encyclopédiques,* juillet 1818.

[157] Et quel était le but de Walpole ?

[158] *Private Corresp.,* p. 168, et Musset-Pathay, *Hist.,* t. 1.

[159] Rousseau, dans sa lettre du 2 avril 1767 à du Peyrou, désigne deux de ces correspondants infidèles : M. Colombier et son *cousin* Rousseau.

[160] Voyez, la lettre à M. de Conway.

[161] Hume a publié des *Mémoires*, dans lesquels il ne dit pas un mot de son affaire avec Rousseau. Faut-il attribuer ce singulier silence à un remords secret, ou à une affectation de stoïcisme ?

[162] Il est singulier que, malgré les circonstances du décret, Rousseau, tant accusé de défiance, regarde encore Mme de Luxembourg comme bienveillante.

[163] Ici Musset a mis une note: «Et qui sans doute cause tous ses maux. » Il n'a pas vu que cette observation est un démenti formel à tous ce que Rousseau vient d'affirmer sur

Copyright Arvensa Editions

Thérèse. D'après lui, Rousseau mentait donc en rapportant les paroles de sa compagne !

[164] Rousseau s'en était sans doute plaint au prince.

[165] Thevenin soutenait qu'en 1758 Rousseau, après lui avoir emprunté 9 fr., lui avait donné une lettre de recommandation, signée le *Voyageur perpétuel*.

[166] Réflexions sur les *Confessions* de Rousseau. Lausanne, 1783, in-12.

[167] Voltaire écrivait à d'Alembert, le 18 janvier 1768: « Jean-Jacques veut retourner en Angleterre ; c'est le *bon* M. Hume qui me l'écrit. Il me mande *que le pauvre fou travaille actuellement à ses* Mémoires, *dont le premier volume a été fait en Angleterre.»* Comment Hume eût-il su cette dernière circonstance, s'il n'eût pas violé la correspondance de Rousseau? On a beaucoup ri des espions dont ce dernier se crut entouré à Monquin ; qu'on me dise donc comment Hume put savoir qu'il composait *actuellement* ses *Mémoires*, ce qui était vrai : qu'on me dise aussi quel nom méritaient ceux par qui Hume avait été si bien instruit?

[168] Cette citation prouve que Rousseau, malgré ses craintes, avait fait ce voyage sans obstacle et sans mésaventure. Cela se conçoit parfaitement. M. de Choiseul était trop fin pour le faire arrêter. Loin de là, il lui avait envoyé deux fois des passeports pour l'étranger. Ici encore Rousseau ne voyait pas qu'attenter à sa liberté eût été le rendre intéressant, et donner de la vraisemblance à ses plaintes, tandis qu'il ne s'agissait que de le rendre misérable et vil, en ayant l'air de ne pas songer à lui. Il le comprit plus tard.

[169] On fera bien de lire le jugement de Duclos sur M. de Choiseul, tome III de ses *Œuvres*, et la plate apologie des turpitudes de ce ministre, insérée dans l'article *Choiseul* de la *Biographie universelle.*

[170] Rousseau écrivait ce qui suit à du Peyrou, le 25 décembre 1765 : « M. le prince de Conti désirait beaucoup me retenir tout à fait et m'établir dans un de ses châteaux, à douze lieues d'ici (à Trye) ; mais il y avait à cela une condition nécessaire (le changement de nom), que je n'ai pu me résoudre d'accepter, quoiqu'il ait employé deux jours consécutifs toute son éloquence, et il en a beaucoup, pour me persuader. » On doit se rappeler que, dans le même moment, M. de Choiseul exigeait le prompt départ de Rousseau. Ces instances du prince ne venaient-elles pas du désir secret de donner une leçon à l'insolent ministre qui bravait un prince du sang?

[171] J'ai parlé ailleurs de Galiani. Voir chap. II. Quant à l'abbé Raynal, Rousseau le crut malveillant, et cette opinion paraît confirmée par le seul fait de son intimité avec Galiani, dont la haine est évidente. De plus, Raynal était un des collaborateurs du recueil de Grimm.

[172] De mes *rapports avec Rousseau,* par Dussaulx. Paris, 1798, in-8°

[173] Dussaulx offrit lui-même au Conseil des Anciens son pamphlet sur Rousseau (voyez le *Moniteur* du 25 floréal an VIII). Il prononça, à ce sujet, une allocution dans le style de sa notice ; elle se termine par le trait suivant : « Que la gloire, ô *Jean-Jacques,* qui fut sans

Copyright Arvensa Editions

relâche *l'âme de ton âme*, te console enfin des malheurs de ta vie! Que les mânes, après tant de tribulations, reposent en paix loin *des passions humaines* (quel vœu pour un calomniateur!), et *qu'un printemps éternel couronne de leurs renaissantes l'urne qui contient tes cendres révérées* ! Grand homme! *Sit tibi terra levis!* » Misérable rhéteur!
Le Conseil ordonna l'impression du discours et le dépôt de l'ouvrage à la bibliothèque. Je me suis assuré qu'il n'y existe plus, et qu'il n'est pas même porté sur le catalogue. Faut-il croire que quelque honnête homme aura fait justice de cette perfide diatribe?
[174] Pour bien comprendre l'insolence de cette apostrophe et de toute la scène, il faut se rappeler que Rousseau avait alors soixante et un ans et Rulhières trente-cinq !
[175] J'ai enfin retrouvé le libelle de Dussaulx, et j'ai vérifié par moi-même que Musset-Pathay avait omis précisément ce qui *s'y* trouve de plus odieux. Pour donner une juste idée de ce venimeux écrit, il faudrait le transcrire en entier, mais c'est bien assez de ce que je vais citer.
Pag. 3. Dussaulx raconte qu'étant allé en 1788 prendre les eaux dans les Pyrénées, il emporta avec lui la *Correspondance* de Rousseau, « *chère à son cœur*, dit-il, et dont il ne s'est jamais séparé, *quelque mal qu'elle lui ait fait* » ; qu'il la lut à des amis qui l'engagèrent à la publier.
Pag. 14. Il proteste que son intention n'est pas d'*inculper* Rousseau, mais de l'*expliquer.*
Pag. 16. « Je vais, sur la parole de ses *amis* et même de ses *amies,* car il n'en manquait pas, exposer quel homme c'était quand il vint pour la première fois à Paris. »
Puis vient un éloge pompeux de d'Holbach, tendre protecteur de Rousseau, qu'il *purgea de ses levains originels*. Ainsi Dussaulx laisse voir tout d'abord qu'il est l'ami des *amis* de Rousseau et qu'il ne parle que d'après eux. Cela seul fait pressentir tout le reste du libelle.
Après avoir conté l'anecdote banale du premier Discours, Dussaulx ajoute : « Ce moyen de réputation une fois trouvé, Rousseau ne fit plus dès lors que des pas de géant ; sa secte grossit, et *malheur à qui ne le regardait pas déjà comme l'apôtre de la nature.*
Dussaulx s'introduit chez Rousseau au moyen d'un billet de recommandation de Duclos. Il fait à ce sujet une scène de fausse sensibilité sur laquelle je passe.
Page 39, en parlant de Thérèse, il écrivait à Rousseau : « Pour un solitaire, cette femme est un trésor, et vous avez raison de l'appeler *votre Cerbère.* » M. Petitain, malgré son mépris pour Dussaulx, n'en a pas moins cité cette invective comme un témoignage à la charge de Thérèse. Il n'a pas vu que la haine de Dussaulx pour cette femme n'était qu'une conséquence de celle qu'il portait à son mari. Page 40, Dussaulx avoue que Rousseau a été calomnié, mais que ceux qu'il appelait ses ennemis en sont innocents ; puis il fait l'éloge de Hume. « *Je* l'ai *connu*, dit-il, (je m'en serais douté) ; *c'était la probité jointe au talent et l'un des meilleurs esprits de son temps.* » Dussaulx fait ici sans s'en douter sa profession de foi, car ce *meilleur esprit* était un athée forcené ; comment d'ailleurs l'admirateur de Hume pouvait-il être un ami de Rousseau ? Dussaulx, dans son libelle, avait pour objet principal d'établir qu'il débuta auprès de Rousseau par le plus vif enthousiasme, par la confiance la plus aveugle ; tandis que Rousseau *tendait des pièges à sa candeur*, *pour lui imputer des torts imaginaires et rompre avec lui en criant à la trahison.* C'est sur ce mensonge absurde

Copyright Arvensa Editions

que repose tout le reste de sa fiction. Admis à une lecture des *Confessions*, il prit des notes ; Rousseau étant venu chez lui les parcourut : « C'est singulier, dit-il, *je n'ai pas une date*, *et vous n'en avez pas manqué une.* D'où vient cela ? *Je vous ai suivi des yeux du cœur*, répond le *sensible* Dussaulx, depuis votre début dans la carrière des lettres jusqu'au jour où je me suis présenté chez vous. » Et il dit que Rousseau se paya de cette tartuferie. Ces dates, d'où pouvaient-elles venir, si ce n'est des *anciens amis?*

À propos de la lecture des *Confessions* faite chez Dorat, Dussaulx raconte « qu'un essaim de jeunes littérateurs s'y rendit. La conversation tomba d'abord sur *la grande conspiration* à laquelle on feignit de croire par égard pour la manie de Rousseau, *et aussi pour en tirer quelques anecdotes dont on était très friand et qui avaient alors grand cours dans le commerce.* »

Page 69. Plus loin, page 113, il dit que « Rousseau après avoir dîné chez lui avec beaucoup de monde, se plaignait des chuchotements des convives, de leurs rires moqueurs, de leur silence perfide et de tant d'autres choses qu'on sent mieux qu'on ne peut les exprimer. » Et Dussaulx sourit de pitié, comme si la première anecdote ne confirmait pas tous les soupçons de Rousseau. Il dit aussi que « celui-ci faisait de ces prétendus ennemis des portraits à la manière de Juvénal, et qu'*ils gardaient tous un profond silence*. » Dussaulx feignait d'ignorer les *Notes* sur Sénèque, l'Éloge de Milord Maréchal, et le débordement d'outrages qui eut lieu après la mort de Rousseau. Quel *silence !*

Maintenant va commencer l'imbroglio au moyen duquel le *machiavéliste* Jean-Jacques préparait sa rupture avec l'*ingénu et dévoué Dussaulx.* Premier piège: Rousseau l'invite à dîner. Dussaulx apporte *douze* bouteilles de vin d'Espagne au lieu d'*une* que lui avait demandée Rousseau, qui se fâche sérieusement. À ce sujet, Dussaulx dit « que le *sort de ses amis les plus intimes* dépendait d'un mot, d'un geste. Hume, Mably, Diderot, « Grimm, d'Holbach, d'Alembert, Condillac, Deleyre, l'ont éprouvé. À part Condillac et Deleyre Dussaulx nomme ici les persécuteurs avérés de Rousseau ; il ne manque plus qu'un nom, c'est le sien. On se met à table ; le panier de vin d'Espagne est entamé, « *Il me versait toujours*, dit Dussaulx, *et s'abstenait. Pourquoi cela? j'aurais dû m'en douter »* (page 81). Le *monstre* enivrait sa victime ! « Je ne me défiais de rien, continue Dussaulx du ton de l'agneau de la fable, mais, comme un criminel, j'allais subir la question ordinaire et extraordinaire. » En effet, le bourreau, *plus rassis,* l'interroge sans pitié sur tous les détails de sa vie, *sur ses liaisons principalement.* Il avait deviné qu'un ami, et probablement un émissaire de *ses plus intimes amis* d'autrefois était devant ses yeux, cet homme pervers ! « Son *regard oblique ne perdait pas un geste* (page 83). On m'a fait passer pour un corrupteur, dit sévèrement Rousseau : est-ce pour cela que, quand j'entre chez vous, *vous avez grand soin d'éloigner la jeune personne que vous avez élevée?* Ce procédé outrageant, dont il est question dans les *Dialogues*, était donc réel ! Dussaulx prétend avoir fait une réponse *sincère*, *mais il ne la cite pas.* Rousseau veut savoir ensuite ce qu'il pense des *Confessions*. Il ne m'est pas possible de citer le long et sanglant jugement de Dussaulx ; il me suffira de dire qu'il traita l'écrit de *libelle posthume*, *de lâche vengeance qui ne sert qu'à décrier impunément et sans fruit ;* il ajouta « qu'on n'avait jamais vu a un honnête homme laisser subsister après lui contre ceux qu'il a fréquentés ce qu'il n'a pas eu le

Copyright Arvensa Editions

courage de publier pendant sa vie ** ; que Rousseau avait provoqué les faiblesses qu' il révélait, qu'il avait violé les lois de l'hospitalité et blessé les mœurs, etc. » (page 114). Je crois toute cette critique composée après coup. Après de telles insultes, Rousseau n'eût pas exigé plus tard de Dussaulx qu'il s'expliquât *sur ce qu'il pensait de lui*, il eût rompu sur-le-champ. Deux jours après Dussaulx le rencontre *tout joyeux,* « Qu'est-il donc arrivé: se dit-il, *aurait-il retrouvé ses enfants?* Excellent Dussaulx ! Mais voici la dernière épreuve que lui réservait cet homme dangereux *qui le faisait boire* pour fouiller dans *son âme sincère. L'innocent* imagine de lui lire *le portrait d'un maître fourbe calqué d'après nature.* « Ce mot de *fourbe* lui donna, dit-il, *un premier éveil* dont il eut peine à se remettre... j'entrevis *confusément* que j'avais fait un mauvais choix. » Ce fourbe, dans l'article de Dussaulx, était un aventurier audacieux, ruinant au jeu les jeunes gens riches, portant le trouble dans les familles, bravant l'honneur et les lois. « Les fourbes, dit Dussaulx, ne tardent pas à se trahir (il devait le savoir). Celui-ci, en garde de tous les côtés, pouvait opposer à chacun de ses vices la pratique de la vertu contraire. *Ici je m'aperçus que Rousseau pâlissait,* cependant je continuai.» Cela seul prouve que Dussaulx comptait d'avance sur l'effet de cette lecture et qu'il tenait à l'aggraver en *continuant.* « Tel fut le monstre qui s'était emparé de ma jeunesse. Que d'art et de perfidie ! *Il me tenait de beaux discours et de non moins touchants que l'illustre Jean-Jacques en a composé depuis sur les mœurs et l'éducation.* » Rousseau indigné interrompit Dussaulx et le congédia. Musset-Pathay a eu le courage de le blâmer ; que ne mettait-il, pour voir, son nom à la place de celui de Rousseau? Après tout ce qu'on vient de lire sur le rôle odieux que Dussaulx fait jouer à Rousseau dans sa *Notice*, est-il possible de méconnaître la cruelle intention de cette lecture?

Deux jours après, Dussaulx reçut de Rousseau la lettre du 9 février 1771. Elle caractérise bien mieux que je ne pourrais faire l'outrage détourné contenu dans l'épisode du *maître fourbe.* Les auditeurs de Dussaulx, et surtout un certain Dupont, dont le rôle consistait à approuver ses anathèmes et à les aggraver, firent semblant d'être *outrés* de cette lettre. «Qu'avez-vous pu répondre, dirent-ils, à un homme *qui composait lentement son fiel depuis plus de six mois ? Je l'aimais encore*, répondit le *sensible* Dussaulx, et, d'ailleurs, il pouvait me déshonorer dans sa secte, aussi nombreuse que puissante***. » Voici la réponse de Dussaulx : « Ce que je pense de vous, monsieur, je vous l'ai si souvent déclaré, et cela, avec tant de franchise et d'abandon, que vous n'auriez jamais dû vous permettre un doute à cet égard. Puisque vous l'ordonnez, je vais le répéter, *car je n'ai pas*, *comme vous*, *le talent de l'invention.* Enchanté de vos sublimes ouvrages, j'ai dit, à mesure qu'ils ont paru, que la seule vertu pouvait les avoir dictés, et j'ai brûlé d'en connaître l'auteur. Que dire de plus en parlant à vous-même? Vous pouvez vous rappeler comment et à quel titre je me suis produit chez vous. Avais-je sur le front l'empreinte de la duplicité? avais-je un air impudent et curieux? La première fois que je vous ai vu, *hélas!* prêt à manquer de tout, sans égard à la froideur de votre réception, j'ai dévoré des larmes qui n'ont coulé**** qu'après m'être séparé de vous. Vous me croyiez sincère alors, puisque, de vous-même, vous êtes venu vous jeter dans mes bras : nous allons voir si j'ai cessé de l'être. *Vous qui m'avez tant de fois éprouvé*, assignez-moi une seule circonstance où je me sois démenti. Je m'ouvrais à vous sans réserve et *je croyais que*, *de votre côté*, *vous en feriez autant.* L'idée

Copyright Arvensa Editions

que j'avais conçue de votre caractère et de vos mœurs s'était renforcée par des sentiments de tendresse et de vénération qui, chaque jour, prenaient de nouvelles forces ; en un instant vous avez tout *empoisonné.* Qu'avez-vous fait, monsieur ! vous venez de navrer, de flétrir mon coeur. (Style du temps.) Où avez-vous été prendre tant de soupçons« *déshonorants* dont votre lettre est *souillée?* sur quoi sont-ils fondes et à qui s'adressent-ils ? à celui qui a toujours commercé avec vous du fond de sa conscience ; à un homme libre comme l'air, qui se montre sans voile, qui ne veut rien, ne craint rien, et qui aurait donné l'un de ses bras pour sauver le vôtre. Et voilà celui que vous consternez par des réticences plus cruelles encore que vos *abominables soupçons.* Cependant, vous n'êtes pas cruel ; non, vous ne sauriez l'être ; vous êtes malade, Pauvre humanité ! mon Dieu, que les grands hommes sont petits quelquefois ! *Le généreux Jean-Jacques, le vertueux Jean-Jacques* inquiet et méfiant comme un lâche criminel. On ne le croira pas ; je ne le croirais pas non plus si je n'en avais pas fait la dure expérience.

« Quel dommage qu'avec une âme telle que la vôtre, vous n'ayez plus d'organes pour commercer avec vos semblables ! car vous êtes sourd et aveugle, si vous m'avez pris pour un flagorneur et un espion. Après une telle méprise, il ne vous convient pas de juger les hommes. Renoncez-y, vous ne risquerez pas, du moins, *de calomnier l'innocence.* Je m'attends bien, à moins que je ne me sois prodigieusement abusé, que vous expierez bientôt cet *attentat* ; c'est pourquoi je vous le pardonne. Je fais plus, je vous estime encore, mais je vous plains.

« Vous me dispenserez, s'il vous plaît, de m'excuser sur le passage en question ; *vous savez mieux que moi ce qui en est;* votre mal, *qui vient de plus loin,* tient à des *infirmités morales* qu'il est trop tard d'entreprendre de guérir. Si, comme vous, je me livrais aux suppositions et à la méfiance, je vous dirais que *ma perte était jurée* dès le premier jour que vous m'avez vu ; je vous dirais que, depuis cette époque, vous n'avez pas cessé de me chercher des torts *par les épreuves les plus insidieuses.* Enfin, je prétendrais *que c'est le portrait du fourbe qui vous a le plus affecté*. (Ceci est en italique dans la notice), *et que le reste n'est qu'un prétexte pour rompre avec mo, comme vous avez fait avec tant autres;* mais je dédaigne ce genre d'escrime*****.

« Allons au fait, je m'en tiens au texte de votre lettre. De bonne foi, que porte-t-il? j'en ai pitié pour vous. *Convenez que vous m'avez fait une querelle de sophiste.* Si j'avais senti les conséquences de ces fatales lignes, *dont vous avez torturé le sens*, je ne les aurais pas écrites ; si j'avais eu un mauvais dessein, je ne vous aurais pas obéi lorsque vous m'avez pressé de lire. Cessez donc de m'accuser, puisque j'ai supprimé ce qui pouvait vous déplaire. Juger d'un homme sur une méprise, le condamner sans l'avoir entendu ; ne pas se contenter de soumissions verbales ; le sommer de répondre par écrit à des *soupçons infâmes*, appelez-vous cela de la justice et de la bienveillance? *Honnête homme!* rentrez en vous-même et respectez votre égal, du moins en *candeur* et en probité. Défiez-vous surtout du *dangereux talent* qui vous a fait, jusqu'à ce jour, *soutenir et défendre avec trop de succès le pour et le contre.*

« Je peux manquer de goût****** dans mes compositions, et cette lettre, écrite dans le trouble, en est la preuve ; mais je suis bien sûr que ma conduite continuera d'être exempte

Copyright Arvensa Editions

des artifices dont vous voulez que je me justifie. Allez, qui voit mon visage voit mon cœur. À moins d'être encore plus insensé que méchant, comment aurais-je pu former le dessein *de* trahir un homme qui est l'*idole* de son siècle: À d'autres! *vous n'en croyez rien vous-même.* Finissons, car je m'y perds. Sentez-vous au-dedans de vous une voix qui vous accuse et vous parle en ma faveur? je revole dans vos bras ; persistez-vous dans vos funestes préventions, je ne l'imputerai qu'à la fatalité. Je ne vous reverrai plus ; mais, ô *mon cher Rousseau !* je vous aimerai toujours (il l'a bien prouvé par la suite) ; et cela parce que j'ai commencé ; *parce qu'il est arrêté que je respecterai jusqu' au dernier soupir* celui à qui je dois une partie, et la plus belle, de mon existence morale. Si vous rompez, vous me regretterez, je vous le prédis. Tôt ou tard vous reviendrez à moi, et je serai toujours prêt à réchauffer mon cœur à la flamme du vôtre. *Je vous embrasse.*»

Copyright Arvensa Editions

Voilà la lettre à laquelle Rousseau n'osa répondre immédiatement, de *peur d'être injuste!* Je ne crois pas qu'on puisse entasser avec plus d'art les éloges équivoques, la fausse sensibilité, les injures déguisées, le mépris et la haine. S'il reste, à cet égard, quelques doutes aux lecteurs timorés, ils ne vont pas tarder à être éclairés tout à fait. Rousseau répondit par la lettre du 16 février 1771. Il va sans dire que cette lettre fut jugée *atroce* par l'auditoire, « Le sang me bouillait, s'écria le *compère* Dupont, avant de l'avoir entendue tout entière. » On a vu Dussaulx garder une certaine mesure dans la lettre que j'ai citée ci-dessus ; voici, pour ceux qui pourraient être dupes de son artificieuse rhétorique, des extraits d'une autre lettre dans le *style romain*, qu'il avait écrite en réponse à la dernière de Rousseau et qu'il n'envoya pas : « *Tu* t'obstines à faire du bruit pour obéir à la rage de gloire qui te maîtrise» (pag. 172). Tu te plains de manquer d'amis, c'est parce que tu manques d'amitié… Que d'autres traits je pourrais citer de toi et qui sont marqués au coin de l'ingratitude et *de* l'*immoralité* (pag. 173). Tu te vantes d'aimer la vertu : *où en sont les preuves ? C'est dans les mœurs qu'il faut la chercher et non dans les discours* (pag. 174). Tu voulus être grand *à quelque prix que ce fût;* tes écrits, tes actions le prouvent » (pag. 180). Et Dussaulx prétend qu'il n'inculpe pas ! Dans la lettre qu'il envoya à la place de celle-ci, il ose dire à Rousseau : « Quoique vous m'ayez fait autant de mal qu'un méchant puisse en faire, je ne vous crois pas méchant ! *Vous êtes fou comme Pascal*», ajoute-t-il. Cela n'était que trop vrai ; mais, en ce cas, pourquoi ne pas laisser ce fou tranquille ? Pourquoi se venger de ce qu'on appelle *son erreur*, par des calomnies ingénieuses, par des traits de rage ? Oui, Rousseau était fou, mais ce fou a parfaitement vu dans Dussaulx ce qu'il était réellement, un des plus cruels tartufes qui aient insulté à ses malheurs.

À la fin du libelle de ce fourbe, on trouve la lettre de Rousseau à M. de Saint-Germain, précédée d'une Notice injurieuse dans laquelle on fait tenir à ce digne militaire un langage très dur, et très peu vraisemblable par conséquent. M. Petitain dit que cette Notice s'accorde parfaitement avec celle qu'on trouve dans un recueil manuscrit qui lui a été communiqué par M. Barbier, bibliothécaire du Conseil d'État, et qui contient une copie de la *Correspondance* de Rousseau avec M. de Saint-Germain. Je lis dans le premier volume de l'ouvrage de Musset-Pathay, la note suivante : « Les lettres de Rousseau et de M. de Saint-Germain ont été longtemps entre les mains de M. Royer, libraire, rue du Pont-de-Lodi, qui cherchait à les vendre. C'est dans la Notice qui les précède qu'on dit que M. de Saint-Germain *évita de rencontrer Rousseau que tout le monde courait.* On a dit et imprimé que cette Notice était de M. de Saint-Germain, en avouant cependant, *quelle n'avait aucun caractère d'authenticité.* Il ne faut que la lire pour être convaincu qu'un militaire plein d'honneur ne parlerait pas de soi comme on suppose que M. de Saint-Germain l'aurait fait, et surtout *qu'il serait exact;* tandis que l'auteur de la Notice est loin de l'être. » À l'appui de cette note, Musset-Pathay cite le résultat des recherches qu'il fit faire à Bourgoin. Il apprit d'une personne de cette ville, avec laquelle Rousseau avait eu des rapports directs, que *loin de l'éviter, M. de Saint-Germain fut des premiers à visiter Rousseau avec les notables de Bourgoin.* L'auteur de la Notice a donc menti, et cela seul prouve que cet auteur ne saurait être l'honnête Saint-Germain. Enfin on a trouvé ans les papiers de cet officier une note sur Rousseau, peu juste quant aux jugements qu'elle renferme, mais pleine d'estime, et par

Copyright Arvensa Editions

conséquent très différente de la Notice dont il s'agit. Ce qu'il y a de certain, c'est que Dussaulx eut, on ne sait comment, à sa disposition la correspondance de Rousseau et de M. de Saint-Germain ; je ne regarde donc pas comme impossible qu'il soit l'auteur secret de la Notice hostile et menteuse qui l'accompagne. On trouve dans le numéro du 29 floréal an VI un article sur le pamphlet de Dussaulx inséré par le citoyen Villeterque, son ami Cette pièce est au moins aussi haineuse que l'écrit dont elle rend compte. Elle contient ce trait remarquable : « *Il importe à la réputation de quelques-uns de nos contemporains* (Grimm et Saint-Lambert), à la *mémoire de plusieurs hommes célèbres* (Diderot, Voltaire, Hume, d'Alembert), de faire enfin connaître par des faits positifs les causes qui ont successivement modifié le caractère de Rousseau. » Ainsi, il est clair que le libelle de Dussaulx n'était au fond qu'une apologie des ennemis de Rousseau, et l'on n'avait que faire, pour en être sûr, de la déclaration du citoyen Villeterque. Celui-ci ajoute : « Les éditeurs de Rousseau, *ou plutôt Rousseau lui-même,* ayant supprimé les lettres que l'auteur (Dussaulx) lui avait écrites, en publiant celles qui l'accusent, les faire connaître, ce n'est que rétablir les faits. » Le citoyen Villeterque renchérissait ici sur les calomnies de son ami, car Dussaulx dit expressément : « Rousseau avait pris la précaution d'insérer *notre* correspondance dans ses liasses numérotées pour servir un jour à la réintégration de sa mémoire » (Notice, pag. 90). Il est très vrai que les lettres de Dussaulx avaient été omises par les éditeurs d'un supplément aux *Œuvres de Rousseau*. Ce fut Deleyre qui l'en prévint (voir la lettre de Dussaulx à Corancez, dans le *Journal de Paris* du 24 messidor an VI).

Mais cette omission n'autorisait en aucune manière son odieuse Notice ; un homme qui n'eût pas eu de haine dans le cœur, se fûtt borné à exiger l'insertion de ses lettres à la suite de celles de Rousseau, ou s'il eût donné des détails sur ses rapports avec lui, ils eussent eu un tout autre caractère que ceux qui souillent la Notice de Dussaulx.

Corancez, dans le numéro 251 du *Journal de Paris*, fait l'éloge de *l'excellent morceau* du citoyen Villeterque. « Je présume, dit-il, que ceux de mes lecteurs qui ont lu ce morceau *me sauront gré de lui avoir donné la préférence.* » Cette sympathie de Corancez pour la diatribe de Villeterque est encore une nouvelle preuve de son hostilité envers Rousseau.

Lorsque M. Jourdan publia son article contre Dussaulx (voyez chap. VII, ce dernier insér dans le *Journal de Paris*, du 25 messidor an IV, une réponse brutale à cette critique. Elle finit ainsi : «Je présume, *bon et brave Corancez,* que vous ne refuserez pas d'insérer cette défense légitime dans votre journal impartial. » Dussaulx avait raison de compter sur Corancez qui, dans le même numéro, publiait la Notice dans laquelle il prend ouvertement son parti. Il est clair, au ton intime de Dussaulx, que ces deux hommes se connaissent de longue date, comme je l'ai supposé. De plus, cette intimité prouve que la mercuriale de Corancez contre Dussaulx, que j'ai citée chap. VII, n'était qu'un jeu ; en étalant ainsi sa fausse impartialité, Corancez s'assurait d'avance de la crédulité des lecteurs, pour ses propres mensonges.

* Il faut dire pourtant que Deleyre était fort lié avec Dussaulx

** Dussaulx oubliait que Rousseau avait lu publiquement ses Confessions, et qu'il avait été un de ses auditeurs.

*** Grimm, dans sa *Correspondance*, et Naigon, dans les *Notes* virulentes qu'il a ajoutées à

Copyright Arvensa Editions

celles de Diderot sur la vie de Sénèque, ont aussi fait semblant de croire à cette *secte nombreuse et puissante* de Rousseau.

**** Voyez, dans le deuxième Dialogue, le trait de perfidie d'un de ces *pleureurs*.

*****Il ne l'a pourtant pas dédaigné dans son libelle, qui est tout entier employé à prouver ces imputations qu'il a l'air de repousser ici.

****** Dussaulx veut faire croire que son allusion n'est qu'une *faute de goût.*

[176] Voir Sentiments des citoyens, la *Guerre de Genève, etc.*

[177] Corancez et Dussaulx étaient tous deux de Chartres, autre indice bon à noter.

[178] Voyez O*euvres complètes*, t. XII, et Musset-Pathay, *Hist.,* t. Ier.

[179] C'est l'écrit intitulé : *Quelle est la première vertu du héros ?*

[180] *Histoire,* tome. II.

[181] On a cru que Rousseau pressentait ici la Révolution française ; c'est une erreur. Il n'a voulu parler que des vicissitudes morales qui, tôt ou tard, modifient l'opinion et rectifient ses jugements*.

* Lakanal a commis cette méprise dans le discours qu'il prononça à la Convention pour demander la translation des cendres de Rousseau au Panthéon. Après avoir fait l'éloge des *maximes révolutionnaires de l'auteur du Contrat social*, il cite comme *prophétique,* le passage de la lettre à Moultou.

[182] Les matérialistes ne se contentent pas de nier Dieu, ils n'admettent pas qu'on puisse y croire sérieusement. C'est sur ce trait caractéristique de la secte que j'ai appliqué la dénomination de *philosophe* à M. Venel, *professeur de l'Université et chimiste.*

[183] Voltaire écrivait le 20 octobre 1770 à d'Alembert, qui était alors à Montpellier : «Bien des respects et des regrets à M. Venel et à quiconque pense. » Ce M. Venel qu *pensait* ne peut être que le *professeur de Montpellier.* L'ami de Moultou était donc aussi celui de *Voltaire et de d'Alembert*. Et Rousseau s'attendrissait sur ce nouveau protecteur!

[184] Cette phrase est soulignée dans la lettre originale de Rousseau, contenue dans le manuscrit déposé à la bibliothèque de l'Assemblée nationale.

[185] En avril 1776, Rousseau confia un manuscrit des *Dialogues* à un Anglais nommé M. Brooke Boothby, qui le fit imprimer à Londres en 1780, et l'inséra ensuite dans les tomes XXI et XXII de l'édition de Genève de 1782. À la page 133 du tome XXI se trouve la not suivante de l'éditeur anglais : « L'augmentation du prix des denrées et les signes de caducité qui paraissaient en M. Rousseau sur la fin de ses jours faisaient craindre à sa femme qu'il ne succombât faute de nourriture saine. Elle se décida alors, avec l'aveu d'une personne en qui elle avait de la confiance (Corancez peut-être), de tromper pieusement son mari sur le prix qu'on lui faisait payer sa petite provision. C'est ainsi que cet infortuné voyait partout la confirmation de ses malheurs. » Il reste à savoir si M. Brooke Boothby parle ici de Thérèse d'après ce qu'il a vu ou d'après ouï-dire. Du reste, il n'est pas

Copyright Arvensa Editions

impossible qu'on ait abusé de la crédulité de cette femme et de la nécessité pénible où elle se trouvait ainsi que son mari, pour la déterminer à se prêter aux vues des faux bienfaiteurs, que M. Brooke Boothby n'a pas pénétrées, et qui sont si clairement dévoilées dans la Notice de Dussaulx et dans les *Mémoires de Mme d'Épinay.*

[186] Voyez la notice intitule: *Mes visites à Rousseau*, dans le tome II des *Œuvres inédites de Rousseau* publiées par Musset-Pathay.

[187] J'ai oublié de dire que d'Escherny ne croyait pas aux infirmités de Rousseau ; ce qui revenait à l'accuser de mensonge. Ainsi Rousseau, qui porta des sondes *pendant dix ans et qui en acheta pour cinquante louis* (voir *Conf.,* liv. VIII), s'imposa cette torture et cette dépense uniquement pour se rendre intéressant, comme disait D. Hume.

[188] Mme de Verdelin était venue voir Rousseau à Môtiers. Il paraît qu'elle lui avait offert de l'argent. Quant au passeport pour l'Angleterre, c'était elle qui l'avait obtenu. Voir chap. V.

[189] M. Bailly de la Londe, auteur d'un *Voyage pittoresque à Genève et dans le canton de Vaud* (Paris, 1842), a donné des renseignements sur les manuscrits de Rousseau qui existent en ce moment à Genève. «M. Coindet (neveu) me fit voir, dit-il, le manuscrit original de l'*Émile,* qui fut remis à son oncle François Coindet par Rousseau lui-même. L'écriture est nette, jolie, correcte, presque sans rature. » Ces détails achèvent de prouver que ce manuscrit servit à l'impression de l'ouvrage. Si Coindet ne le reçut pas de Mme de Luxembourg, comme je l'ai supposé, il se le procura sans doute chez le libraire Guy, qui avait imprimé l'*Émile.* Quant à Rousseau, il n'est pas probable que son manuscrit lui ait été rendu, et il l'est encore moins qu'il l'ait donné à Coindet. J'en ai dit les raisons. M. Bailly de la Londe ajoute que le docteur Coindet possède cent vingt lettres de Rousseau, la plupart inédites ; « il y en a, dit-il, de 1770, portant la date singulière et le quatrain de l'époque. Les cachets de Rousseau étaient petits et portaient l'empreinte de la lyre, avec la devise : *Vitam impendere vero.* » Je ferai observer que parmi ces lettres de 1770, il ne doit pas s'en trouver qui soient adressées à Coindet, autrement celui-ci n'eût pas manqué de les publier, comme preuves de la continuation de sa correspondance avec Rousseau après leur rupture *fictive*, selon lui (Voyez chap. VII). M. Bailly de la Londe ne parle pas du portrait peint par L. Tour, dont il est question dans la Notice du docteur Coindet. Le manuscrit des *Confessions* remis à Moultou par Rousseau est maintenant entre les mains de Mlle Moultou, sa petite-fille, à laquelle son père l'a légué en 1832.

M. Bailly de la Londe, fort hostile envers Rousseau, répète, au sujet de Thérèse, toutes les imputations de Sennebier et de Coindet, dont j'ai prouvé ailleurs la fausseté.

[190] M. Petitain, dans son Appendice aux *Confessions de* Rousseau, prend au sérieux les *exigences conjugales* de Thérèse. Il oublie que Rousseau disait d'elle que *ses sens étaient tranquilles (Conf.*, livre IX). Il serait plaisant qu'on voulût en savoir là-dessus plus que lui. Au lieu de fouiller dans toutes ces vilaines petites questions, M. Petitain eût mieux fait de se rappeler le trait de la *fille de la rue des Moineaux*, le cynisme de Gauffecourt, et surtout

Copyright Arvensa Editions

le refus de livrer à Mme d'Épinay les lettres de Mme d'Houdetot.

[191] Après la mort de Rousseau, Grimm disait en parlant de lui: « Cette âme naturellement défiante fut victime d'une persécution, *peu cruelle* à la vérité, mais du moins *fort étrange.* » Musset-Pathay veut bien prendre pour un trait d'impartialité ce propos hypocrite. Qui pouvait mieux savoir que Grimm les causes réelles de cette persécution qu'il fait semblant de trouver *étrange* ?

[192] Cette maladie, dont on trouve tant d'exemples dans le monde, ne me paraît pas avoir besoin d'être définie.

[193] Voyez, à cet égard, la *Correspondance* de Voltaire et celle de Grimm.

[194] Il faut pardonner *ce peut-être* émané de l'idée fixe, et suffisamment rectifié par les propositions qui suivent.

[195] Un seul trait le prouve : en racontant l'anecdote du curé de Montchauvet, Grimm disait : *Le seul citoyen de Genève, avec sa probité à toute épreuve, était résolu de faire le rôle d'honnête homme. (Correspondance,* août 1755). On remarquera cette date.

[196] Il existe à la bibliothèque de l'Assemblée nationale un manuscrit autographe du *Devin du village*, daté de 1752, et acheté, il y a quelques années, à la vente du mobilier d'un musicien nommé Clos, par M, Drouon, conservateur de cette bibliothèque. À ce manuscrit est annexée une lettre du *petit-violon* Francœur, un des symphonistes qui exécutèrent pour la première fois la musique du *Devin du village.* Elle est datée du 21 floréal an X, et répond à une autre lettre inconnue, dans laquelle on demandait des détails sur l'origine de l'opéra de Rousseau. Francœur, qui devait être alors fort âgé, commence pur un anachronisme de douze ans seulement. Il dit que le *Devin* fut donné à l'Opéra en 1765, tandis que ce fut en 1753. Il prétend ensuite tenir d'un certain *Travernol*, violon de l'Opéra à cette époque, « *que Rousseau, étant en une maison de campagne, avec un autre homme de lettres qu'il croit être Dufresny* , fut invité à composer un petit acte, dont Dufresny fit les paroles ; que Rousseau n'ayant pas eu le temps d''en composer entièrement la musique, parodia divers airs peu connus, dont il fit choix, ainsi que cela se pratique dans les pièces en vaudeville, et ne fit que la musique de l'ouverture du premier monologue, les accompagnements et le récitatif ; le reste était de M. Fanton, maître de musique de la Sainte-Chapelle* » ; mais Francœur ajoute qu'il ne l'affirme pas. Il dit aussi *que son oncle fut chargé de faire les coupures et changements nécessaires, parce que l'ouvrage avait été fait précipitamment ;* et que désirant le donner à l'Opéra, ce même oncle, qui était probablement directeur ou chef d'orchestre du théâtre, y *ajouta des airs de ballet, des ariettes de Rameau et autres auteurs, pour lui donner de la rondeur.* «On m'assure, dit aussi Francœur, que les héritiers de Rameau, instruits que ces morceaux étaient de leur parent, voulurent faire opposition entre les mains du caissier de l'Opéra. » En réunissant ces détails au trait de D'Holbach et de Grimm, rapporté dans les*Confessions*, et au conte du musicien de Lyon, on conviendra que Rousseau ne pouvait guère éviter de passer pour un plagiaire. Les additions dont parle Francœur durent être faites pendant le

Copyright Arvensa Editions

séjour de Rousseau à l'Ermitage ; je ne pense pas qu'on eût osé se les permettre pendant qu'il habitait Paris.

Il n'existe peut-être pas d'exemple d'une atteinte aussi audacieuse aux droits et à la réputation d'un compositeur.

Le même manuscrit contient une Notice du musicien *Clos*, assez plate et hostile. Voici ce que dit ce musicien de la représentation du second *Devin du village:* « Les directeurs de l'Opéra, Rebel et Francœur, par ménagement pour l'amour-propre de Rousseau, ne firent pas représenter le second *Devin du village*. Le sieur Devismes, qui leur a succédé, persuadé que cette nouveauté lui rapporterait beaucoup d'argent, acquit de la veuve de Rousseau la nouvelle partition, et en donna la première représentation à l'Opéra, le 20 avril 1779. Elle fut écoutée avec une vénération silencieuse, mais sans applaudissements. Puis, quelques murmures sourds se firent entendre. À la seconde représentation, il y eut des cris et des sifflets qui empêchèrent d'achever ; le public redemanda la première musique. Il n'y eut à cet égard aucune cabale. Les partisans de Rousseau sont convenus qu'il n'y avait aucune teinture de cette simplicité touchante qui caractérise la première composition. *Aussi les jaloux de ses premiers succès profitèrent de cette chute pour étayer les assurances qu'ils avaient données que Rousseau n'était pas l'auteur de la première musique*. Une discussion très animée s'éleva à ce sujet entre les partisans de Rousseau et ses détracteurs. »

Un amateur publia sur le second *Devin* une réclamation insérée dans le *Journal de Paris* du 25 avril 1779. Il prétendit que l'exécution de l'opéra avait été détestable ; qu'on avait méconnu à plaisir les *prescriptions écrites que Rousseau avait remises à l'administration de l'Opéra ; qu'on avait changé le mouvement et l'expression des airs ; qu'on avait substitué à l'ancienne ouverture*, *conservée par Rousseau, un morceau qui n'était pas de lui*. « Ainsi, dit-il en terminant, on a le droit de se plaindre de ce qu'on n'a pas daigné faire essayer *une seule répétition* dans la forme indiquée par l'auteur. Quant au public, il est trop juste pour vouloir juger, sur une seule représentation détestable, un ouvrage contre lequel une habitude de trente ans devait nécessairement l'avoir prévenu. » J'ajoute, comme confirmation de ces détails, que Grimm soutenait que le nouveau *Devin avait été bien exécuté (Corresp.,* t. II, page 114). Il ne serait pas impossible que Rousseau se fut fait illusion sur le mérite de son œuvre, et j'avouerai moi-même, qu'à part le premier *Devin*, je trouve toute la musique que j'ai vue de lui extrêmement faible.

* Notez que Dufresny est mort en 1724.

[197] M^me^ Rousseau fit insérer dans le *Journal de Paris* la réclamation suivante : «L'empressement que vous avez mis à accueillir dans votre journal tout ce qui avait rapport à l'homme dont j'ai l'honneur de porter le nom, me fait espérer que vous voudrez bien y insérer la déclaration suivante, dont l'original a existé dans ses paniers. Elle doit tenir le public en garde contre la *nouvelle imposture* d'un libraire de Bruxelles qui, en annonçant une édition en 9 volumes in-4 des *Œuvres de Rousseau*, a osé avancer, dans le a n° 33 de la *Gazette de Leyde,* que cette collection avait été avouée et dirigée par l'auteur.

« Voici la copie de la déclaration de Rousseau* : « On a tâché de m'intéresser à cette édition par l'appât du gain, et l'on m'a fait faire pour cela, par un libraire de Paris, des propositions assez magnifiques pour me tenter. Non seulement je me suis refusé à la

Copyright Arvensa Editions

proposition, j'ai encore désavoué, dans une protestation, tout ce qui s'imprimerait désormais sous mon nom. On a pris le parti de se passer de moi et d'aller en avant, comme si je participais à l'entreprise. L'édition se fait par souscription, et s'imprime, dit-on, à Bruxelles, en beau papier, beau caractère, belles estampes. On n'épargnera rien pour la prôner, pour en vanter surtout la fidélité et l'exactitude. Comme elle contiendra beaucoup de nouvelles pièces refondues ou fabriquées par mes ennemis, on ne manquera pas de les appuyer de titres plus que suffisants aux yeux d'un public qui ne demande pas mieux que de tout croire. »

« Cette prédiction, ajoute Mme Rousseau, s'est accomplie à la lettre, car on y a ajouté, eu forme de supplément au IXème volume, une multitude de pièces controuvées et non avouées par la note que l'auteur a faite lui-même des pièces qui devaient composer son édition générale. Comme le libraire a osé annoncer qu'il allait mettre sous presse les *Œuvres posthumes de J. J. Rousseau*, je crois devoir déclarer que tous ses anciens ouvrages corrigés par lui-même, et les originaux des nouveaux écrits annoncés dans un prospectus, actuellement sous presse, et que va faire paraître la Société typographique de Genève, ont été remis à ladite Société, qui est chargée de la seule édition complète et authentique des ouvrages de feu M. Rousseau, et qu'on ne doit ajouter aucune foi aux prétendus ouvrages qu'on pourrait annoncer de toute autre part. »

Je pense que cette réclamation a été rédigée par du Peyrou, qui préparait alors son édition de 1782. Quant au style authentique de Thérèse, en voici un échantillon recueilli à la bibliothèque de Neufchâtel par M. Ravenel, conservateur de la Bibliothèque nationale de Paris : «Mercredi, 23 juin 1762. Mon cher ami, quelle joie j'ai eue de recevoir de vos chères nouvelles. (*Queles goies que ge évues deu reuceuvoier deu vocs cher nouvele.)* Je vous assure que mon esprit ne tenait plus à rien de douleur de ne pas vous voir, et de nous séparer, sans pouvoir vous dire tous mes sentiments, que mon cœur a toujours été pour vous et qu'il ne changera jamais, tant que Dieu vous donnera des jours et à moi aussi. Quelle satisfaction pour moi de nous rejoindre tous les deux et de passer nos douleurs ensemble. Je n'attends que le moment de vous rejoindre et de vous embrasser du fond de mon cœur. Vous savez bien mon cœur pour vous, et que je vous l'ai toujours dit, quelque part que vous fussiez, je voulais vous allez joindre, fût-il les mers à passer et les précipices pour vous aller trouver : qu'on n'avait qu'à me dire, que je partirais bien vite. Mais on n'a pas jugé à propos de me le dire ; je n'ai pas réussi à le savoir ; et puisque vous ne voulez pas me le dire, je vous assure que j'avais peur qu'il ne vous fût arrivé quelque chose, et qu'on me l'eût caché. Mon pauvre esprit n'y était plus, ni la tête. Vous me l'avez remise, mon cher ami, de tout au tout, mais il sera encore mieux remis quand je serai auprès de vous, et de vous témoigner la joie et la tendresse de mon cœur, que vous connaissez, que j'ai toujours eue pour vous et qui ne finira qu'au tombeau. C'est mon cœur qui vous parle, *c'est pas* mes lèvres (ces mon *quere qui vous palen, c'est paes mes levres* J'aspire *Gapire)* le moment pour vous rejoindre ; je ne tiens plus à rien que pour vous, mon cher ami.

« Je suis, avec toute l'amitié et la reconnaissance possible et l'attachement, mon cher bon ami. Votre humble et bonne amie,

« THÉRÈSE LEVASSEUR

Copyright Arvensa Editions

« *P. S.* Je vous assure que je n'oublierai jamais de ma vie M. le Maréchal *(leu Marichaleu*) et Mme la maréchale de tous les mouvements et les douleurs qu'ils ont eues dans votre séparation (*qui lon évues dans votre ceuparasion).* J'ai eu l'honneur de parler à monseigneur le prince de Conti (*Monceuyneur leu preceu Contiez)* et à Mme de Boufflers, qui m'ont remis un peu ma pauvre tête. M. et Mme Laroche *m'ont* pas abandonnée dans mon chagrin. Que de bonnes gens *(bon gan*), remplis de sentiment et de tendresse (*tandrecceu)* pour vous ! J'ai été dans le moment chez le père Alamanny pour vos bandages ; il m'a promis qu'il allait les faire *tout suite.* Il m'a témoigne bien de la douleur d'avoir perdu un si bon ami, et le père Mandar aussi qui en a été bien touché, et M. le curé aussi qui m'a témoigné bien de l'amitié pour vous. M. Maltras et son neveu *a été* bien touché de vous ; ils vous embrassent de tout leur cœur *(i vous sanbraceu deu tout leur quere).* M. le curé de Groslay est dans la plus grande douleur de vous ; il est toujours malade. Il vous présente ses amitiés *(ces samities)* et M. son neveu aussi *(osies).* »

Quand on aura bien ri, et on en a le droit, je demanderai à faire une observation. Tout est dévouement et abnégation dans cette grotesque épître. La pauvre brute qui l'écrivait n'y a exprimé que deux idées : le désir de rejoindre son maître et sa reconnaissance pour la pitié dont elle était l'objet, pour les regrets que Rousseau avait laissés à Montmorency. Consolée *par un prince du sang*, protégée par deux grandes dames qui auraient pu se charger d'elle et assurer son avenir, elle ne songe qu'à retourner auprès de celui qui lui avait dit en partant : « N'attends plus à ma suite qu'affronts et misères. » Les calomnies et le ridicule ne suffisent pas pour effacer des traits comme ceux-là.

* Elle est tirée du troisième *Dialogue*.

[198] Dussaulx était un de ces *amis.* Ce fut de lui que Diderot apprit qu'il avait été ménagé dans les *Confessions.* Voir les *Notes sur la vie de Sénèque,* chap. II.

[199] M. Prévost, de Genève, prétend tenir ce fait de Rousseau lui-même (*Archives littéraires*, 1804, tom. II, pag. 203). Il est probable qu'il l'avait communiqué à Grimm. Or, M. Prévost était assez assidu chez Rousseau, et dans son article il en parle avec un fiel décent, mais très marqué.

[200] Expression employée par Mme de Boufflers dans une de ses lettres à Hume (Voir chap. V).

[201] C'est une erreur ; voyez plus loin le procès-verbal d'autopsie.

[202] Je dois avertir le lecteur que je parle ici en qualité de docteur en médecine de la Faculté de Paris.

[203] « Houdon, dit M. Quérard, a deux fois immortalisé les traits de Rousseau ; d'abord par un masque de plâtre moulé sur la figure de Rousseau peu d'heures après sa mort. Ce masque a été vendu, en 1822, à M. Gossuin fils pour 1,800 francs ; ensuite par un buste supérieurement exécuté, qu'il fit en 1779, presque en même temps que ceux de Voltaire et Franklin. *(France littéraire*, article Rousseau).

Copyright Arvensa Editions

[204] On a va plus haut Grimm affirmer que les idées de suicide de Rousseau *dataient de loin.* Ses lettres lui avaient donc été communiquées par Duclos ou par Moultou. Cela étant, le *défiant* Rousseau ne l'était pas encore assez

[205] Musset-Pathay s'est mis en frais d'érudition, il a cité *Élien* et *Valère Maxime* pour prouver que le suicide ne déshonorait pas. Il ne s'agit pas de l'opinion des anciens, mais de celle des modernes. En 1778, on traînait encore les suicidés sur la claie. De nos jours on est moins absurde, mais on ne les porte pas à l'église ; on les enterre dans un coin du cimetière, et, dans les campagnes surtout, il reste une sorte de tâche sur leurs familles.

[206] Il est bien entendu que je ne parle pas ici de Mme de Staël.

[207] Cette assertion de d'Escherny a été répétée par Grimm, qui y ajouta cette lâche insulte : « La veuve de Rousseau eût mieux fait d'employer cette somme à faire une fondation pieuse dans la maison des Enfants-Trouvés » (Correspondance, octobre 1780).

[208] C'est trop dire. Moi, je croirais aux preuves, mais personne n'en a donné.

[209] Je profite de cette occasion pour citer de Ginguené un mot qui donnera une idée de son caractère. À la première Restauration, on le pressait d'écrire contre Napoléon : « *Je laisse ce soin*, dit-il, *à ceux qui* l'ont *loué,* »

[210] 19 Chap. VIII, p. 438. Séance de l'Assemblée nationale du 21 décembre 1790 (n° du *Moniteur* du 23 déc.). BARRÈRE (de Vieuzac) : «Vous avez décrété solennellement que de récompenses pourraient être accordées aux veuves de ceux qui ont servi la patrie. Conformément à ce sage décret, j'ai l'honneur de vous présenter la veuve d'un homme célèbre, qui vient réclamer auprès des représentants de la nation des secours dans l'indigence qui la menace. Cette veuve est celle de J. J. Rousseau. Elle jouit de quelques modiques pensions, qu'elle ne doit qu'au nom de son illustre époux, mais ce ne sont là que des bienfaits précaires. *Si les titres de ces bienfaits existent, elle ne les connaît pas(*1). Ces sources de sa subsistance peuvent tarir à chaque instant et la laisser en proie au besoin. Cette crainte est justifiée par la perte d'un de ses bienfaiteurs, dont les enfants paraissent épuiser chaque jour la succession. *J'entends déjà les clameurs de la calomnie.* (Un *grand nombre de voix* ; Ce n'est pas ici.) Elle a si longtemps tourmenté l'auteur du *Contrat social;* elle a si lâchement entrepris de remuer sa cendre, qu'elle ne pouvait pas épargner sa veuve. *Cette femme respectable est accusée d'avoir avili le nom de Rousseau dans les bras d'un second mari*. C'est dans le temple des lois qu'on doit venger la veuve du législateur de l'univers. *Non, elle n'a jamais manqué à la mémoire de Rousseau ; elle ne voudrait pas changer le titre de sa veuve pour une couronne. (On applaudit,)* Ce sont ses propres expressions que j'ai recueillies, et que je n'ai pu entendre sans émotion. J'en tiens dans les mains des témoignages authentiques, qui *m'ont été remis de la part de MM. les curés d'Ermenonville et Plessis-Belleville, sur les paroisses desquels elle demeure depuis son veuvage, en y donnant tous les jours l'exemple des bonnes moeurs et de la bienfaisance...* Athènes éleva la famille d'Aristide ; que fera la nation française pour la veuve de

Copyright Arvensa Editions

Rousseau?… Vous êtes justes, vous avez à cœur la gloire de la nation. Vous penserez qu'il convient que la veuve d'un grand homme soit nourrie aux frais du Trésor public. Mais elle a mis elle-même des bornes à votre bienfaisance ; elle ne veut accepter que la somme de 600 livres. (Un *très grand nombre de voix* : Ce n'est pas assez.) Je vous propose, en conséquence, le décret suivant : L'Assemblée, pénétrée de ce qu'elle doit à la mémoire de Rousseau, accorde une pension de 600 livres à sa veuve. (On applaudit.) » À la suite de ce discours. M. Eymar reproduisit sa motion relative à l'érection d'une statue à l'auteur du *Contrat social.*

Cette statue et une pension de 1,200 livres à Thérèse Levasseur furent votées dans la même séance. (La salle retentit d'applaudissements (inanimés et réitérés.)

On remarquera qu'il est question, dans le discours de Barrère, d'un *bienfaiteur* de Thérèse. Je demanderai si une personne un peu recommandable aurait voulu protéger la veuve de Rousseau, *concubine d'un palefrenier ?* Au reste, que ce nom de *Barrère* n'effraye personne. C'était le Barrère de 1790 qui parlait. À cette époque, Robespierre lui-même était loin de prévoir son effroyable dictature.

En 1794, sur le rapport de Roger Ducos, la Convention augmenta de 300 livres la pension de Thérèse, attendu, dit le rapporteur, qu'elle se trouvait *ébréchée* par 247 livres 16 sous 6 deniers de contribution (N° 354 du *Moniteur).*

Je vais achever l'historique des rapports de la veuve de Rousseau avec M. de Girardin N'ayant pu retrouver à Paris l'édition de Rousseau publiée en 1790 par du Peyrou, et dans laquelle ce dernier a inséré une note relative à ce qui se passa entre lui, M. de Girardin et Moultou, après la mort de Rousseau, je suis obligé de m'en tenir à l'extrait de cette note qu'a donné Musset-Pathay. « Après la mort de Jean-Jacques, M. de Girardin se rendit à Neufchâtel, *chargé des intérêts de la veuve. Il apportait les papiers de Rousseau*. M. Moultou vint aussi chez M. du Peyrou, ayant plusieurs manuscrits, et, en particulier, les *Dialogues.* On fit un choix, et l'on convint de faire une édition générale à Genève. Elle produisit 2,400 f., *y compris les six premiers livres des Confessions.* On mit à part des lettres destinées à ne paraître qu'avec la suite des *Confessions*. D'autres devaient faire partie de la collection qu'on allait imprimer. Les copies de ces dernières furent faites par M. Jeannin, notaire, et envoyées à M. Moultou. Les originaux restèrent entre les mains de M du Peyrou. M. Moultou ne fit imprimer qu'une partie de ces lettres (2). Le même Jeannin fit pour du Peyrou une copie des *Confessions* qu'avait M. Moultou, et dont on voulait faire encore un si grand mystère. Le prince Henri de Prusse ayant demandé communication de ce manuscrit à M. du Peyrou, celui-ci ne put le satisfaire, parce qu'il fallait le consentement d'un tiers, qui fut refusé (3). On était convenu de ne pas publier les six derniers livres des *Confessions*, lorsque M. du Peyrou apprit qu'on avait le projet de les faire paraître. Comme il passait pour être dépositaire des *Confessions*, tandis qu'il n'en avait que la copie, il sentit qu'on l'accuserait de cette indiscrétion, et fit insérer dans le *Mercure* une déclaration à ce sujet, pour détromper le public. M. du Peyrou ne pouvait pénétrer le mystère, parce qu'il fallait, d'après l'accord passé, son consentement pour cette publication. Les *Confessions* parurent avec les lettres, dont il possédait les originaux. Il était clair que M. Moultou fils (son père était mort depuis peu), avait livré la copie de ces lettres et le manuscrit des

Copyright Arvensa Editions

Confessions, ne se croyant pas obligé, sans doute, de tenir les engagements de son père. Après des débats et des plaintes, du Peyrou se décida à publier de son côté le manuscrit qu'il avait entre les mains. *À la mort de Rousseau, il s'en est trouvé un autre dans son bureau, d'un format grand* in-8°, *qui contenait, dans un seul volume, les douze livres des Confessions*. (C'est celui qui existe à la bibliothèque de l'Assemblée nationale), tandis que celui de M. Moultou, d'un beaucoup plus petit format, est en deux volumes, chacun de six livres. *Le format in-8° contenait des notes en addition qui ne se trouvent pas dans l'autre* » (Musset-Pathay), *Hist.* t. II). Musset-Pathay a ajouté ce qui suit : « M. du Peyrou dit dans une note, qu'en 1767, allant voir Jean-Jacques à Trye, il lui porta le même volume, qui lui avait été envoyé d'Angleterre, enveloppé et cacheté, et qui, autant qu'il peut s'en souvenir, était relié en veau fauve. Il ajouta que, dix ans après, le manuscrit existait encore. » Il y a erreur dans cette indication de du Peyrou ; le manuscrit dont il parle ne pouvait contenir que les six premiers livres des *Confessions*, les six derniers n'ayant été écrits qu'en 1769.

Je joins à la note de du Peyrou celle que M. de Girardin inscrivit en 1794, probablement, en tête du recueil des lettres de Rousseau à M^{me} de Luxembourg, et qui est ainsi conçue : « Note sur les manuscrits de Rousseau remise au Comité d'instruction publique par le citoyen René Girardin. Tous les manuscrits originaux qui ont servi à l'édition générale des *Œuvres de Rousseau* sont restés entre les mains de du Peyrou, bourgeois de Neufchâtel, y demeurant. Il fut expressément convenu avec lui par ses deux autres coéditeurs. Moultou, citoyen de Genève, et René Girardin, *dépositaires des dernières intentions de l'auteur,* que tous les manuscrits seraient, après leur impression, remis à la bibliothèque d'un peuple libre. À ce titre, le peuple français a le droit, plus que tout autre, de réclamer aujourd'hui de du Peyrou la remise de ces manuscrits dans la Bibliothèque nationale. Il a, en outre, entre ses mains un recueil intime de lettres de Jean-Jacques Rousseau, dont celles qui ont paru présenter quelque objet d'intérêt public ont été tirées alors pour être imprimées. Il doit lui rester encore une lettre relative à la guerre de Corse. Le ministre Choiseul et quelques autres personnes de la cour d'alors y sont peints d'une manière si forte, que les typographes de Genève n'osèrent pas l'imprimer. (C'est la lettre de Rousseau à M. de Saint-Germain, 26 février 1770.) Le manuscrit qui, dit-on, est actuellement à Beaugency, contient, à ce que je crois, une copie des *Dialogues* que Rousseau avait remise lui-même à l'abbé de Condillac. Il reste entre les mains de la veuve : 1° une copie exacte que je lui ai remise des lettres intimes dont le manuscrit original est entre les mains de du Peyrou ; 2° le manuscrit original et unique de la partition, paroles et musique des *Muses galantes,* que j'ai fait retrouver et revenir avec beaucoup de peine d'Angleterre (4). Si on voulait faire représenter au Théâtre des Arts cet ouvrage, qui réunit tous les genres de poésie lyrique, la représentation pourrait en être agréable au public et profitable à la veuve. »

Si M. de Girardin eût été dépositaire des dernières intentions de Rousseau, comme il le prétend dans sa note, il n'eût pas manqué d'apporter à Neufchâtel le titre qui lui conférait cette qualité, et plus tard il eût publié cette pièce intéressante par elle-même et honorable pour lui. Il ne fit rien de tout cela, et l'on vient de voir que du Peyrou ne fait mention d'aucun acte émané de Rousseau. Il dit simplement que M. de Girardin était *chargé des*

Copyright Arvensa Editions

intérêts de la veuve; cette dernière, dans sa lettre à Corancez (voyez chap. VIII), confirme ces expressions. Voici maintenant d'autres détails. Le 5 vendémiaire an III, Thérèse Levasseur offrit à la Convention un paquet cacheté, portant la note suivante *écrite de la main de M. de Girardin et signée de lui* : « *Remis par M. J. J. Rousseau pour n'être ouvert qu'en* 1801. » Dans l'allocution très correcte, élégante même, que Thérèse prononça à la barre de l'Assemblée, elle déclara que son époux, « *une heure avant sa mort,* lui avait confié *deux manuscrits (5)* avec une inscription qui annonçait que son intention était que le sceau apposé sur l'enveloppe ne fut rompu qu'en 1801. » Une discussion s'engagea sur la question de savoir si l'intention de Rousseau serait respectée. L'ouverture du paquet fut décrétée. Pendant les débats, le réprésentant Pelet fit la communication suivante : « La veuve de Rousseau vient de me faire dire au bureau que ce paquet était resté longtemps entre les mains de Girardin ; que, dans les discussions élevées entre lui et la veuve, il avait souvent fait difficulté de le lui rendre, et que, pour le ravoir, *elle a été obligée de le menacer de la Convention.* » Ces discussions ne seraient-elles pas celles qui durent avoir lieu au sujet du remboursement en assignats? (Voir chap. VIII.) Quoi qu'il en soit, il résulte des détails qui précèdent que le titre de *dépositaire des dernières volontés de Rousseau* que s'est donné M. de Girardin ne repose absolument que sur la suscription *mise par lui-même* sur le paquet, ce qui est déjà assez suspect. Maintenant il est clair que si Rousseau remit son manuscrit à sa femme, *une heure avant sa* mort, il n'avait pu le déposer antérieurement entre les mains de M. de Girardin. Quand l'affirmation de la veuve serait fausse, celle de M. de Girardin n'en serait pas plus démontrée pour cela. D'ailleurs le témoignage de l'honnête du Peyrou résout complètement la question. En effet, si Rousseau eût confié son manuscrit à M. de Girardin, du Peyrou n'eût pas dit dans sa *Note qu'on l'avait trouvé après sa mort dans son bureau*, et il est important de remarquer qu'il ne pouvait tenir cette particularité que de M. de Girardin, qui en cela a déposé contre lui-même ; de plus, la suscription du paquet eût été écrite de la main de Rousseau et non de celle de M. de Girardin. Il est donc évident que ce dernier ne reçut pas de Rousseau le dépôt de son manuscrit. Il reste à expliquer comment ce manuscrit portait une note écrite de la main de M. de Girardin. Que Rousseau ait remis ou non son manuscrit à sa femme, une heure avant sa mort, ce n'est pas ce qui importe ; ce qui est certain, ou au moins très probable, c'est qu'il avait dû l'envelopper, le cacheter et y mettre une suscription portant que le paquet ne devait être ouvert qu'en 1801. Effectivement, cette intention est clairement exprimée à la fin du VIIIème livre des *Confessions*, et M. Bailly de la Londe affirme, d'après les renseignements qu'il se procura à Genève, qu'en remettant son second manuscrit à Moultou, Rousseau lui avait imposé l'obligation de ne le publier qu'à la fin du siècle *(Voyage à Genève,* t. I^{er}, pag. 432). L'analogie est donc en faveur de ma supposition. Dans sa lettre à Corancez, Thérèse dit qu'après la mort de son mari, M. de Girardin *s'empara de tous ses papiers et de tous les effets qui composaient son avoir.* Admettons qu'elle ait exagéré ou même menti, il est démontré, par les termes de la note de du Peyrou ci-dessus citée, que M. de Girardin eut à sa disposition *tous les papiers de Rousseau*, et, par conséquent le manuscrit des *Confessions* dont il s'agit ici. Je ne doute pas que, tenté par la forme mystérieuse du paquet, il n'ait cédé au désir d'en connaître le contenu, et je

Copyright Arvensa Editions

fonde encore cette conviction sur le témoignage de du Peyrou. Si M. de Girardin eût respecté jusqu'en 1791 le dépôt qui lui avait été confié, non par Rousseau, mais par Thérèse, du Peyrou n'eût pas écrit *en* 1790, qu'après la mort de Rousseau on trouva dans son bureau *un manuscrit des Confessions* ; il n'en eût pas décrit le *format* et surtout il n'eût pas dit qu'*il contenait des notes et additions qui ne se trouvent pas dans le manuscrit de Genève ?* Il ne pouvait encore tenir ces détails que de M. de Girardin, lorsqu'i se trouva en rapport avec lui peu de temps après la mort de Rousseau ; or, comment M. de Girardin eût-il pu les lui donner s'il n'eût pas ouvert le paquet ? Qui sait même s'il n'apporta pas le manuscrit à Neufchâtel ? À cette indiscrétion déjà si blâmable, il ajouta le tort plus grave encore de retenir ce manuscrit pendant *seize ans*, malgré les réclamations de la veuve à qui il appartenait de droit, lors même que Rousseau ne le lui eût pas confié spécialement. Dans sa lettre à Corancez, Thérèse dit que M. de Girardin lui remboursa en assignats l'argent qu'elle lui avait confié ; que les traites sur Genève, provenant de la vente des manuscrits, ne furent pas payées ; que sa pension sur l'État était arriérée d'un an. Si ces faits sont réels, elle dut se trouver, à l'époque désastreuse de 1794, dans un état voisin de la misère (6) ; il était donc naturel qu'elle cherchât à tirer parti du manuscrit en l'offrant à la Convention. D'après les détails qu'elle donna à la barre de l'Assemblée, M. de Girardin refusa d'abord de le rendre et ne céda qu'à la crainte d'une plainte publique. S'il eût été réellement dépositaire des dernières volontés de Rousseau, s'il n'eût eu aucun reproche à se faire envers sa veuve, cette menace ne l'eût pas intimidé. Il se fut présenté lui-même à la Convention avec son manuscrit et ses pouvoirs ; d'accusé il fut devenu accusateur. Au lieu de cela, il est probable qu'il transigea avec Thérèse. Pour s'épargner l'aveu d'une curiosité impardonnable, et motiver tant bien que mal son refus de rendre le manuscrit, il l'enveloppa, le cacheta et y mit la suscription dont il a été parlé ci-dessus. L'enveloppe du paquet a été conservée à la bibliothèque de l'Assemblée nationale.

M. Bailly de la Londe dit qu'on distingue sur la cire l'empreinte de la lyre que portait le cachet de Rousseau. Je n'ai pas vérifié l'exactitude de cette assertion qui, d'ailleurs, n'infirme ríen de ce que je viens de dire. Thérèse avait sans doute conservé ce cachet et consentit à ce que M. de Girardin en fit usage pour rendre au paquet l'apparence d'un dépôt religieusement conservé. Il n'est pas non plus impossible que le *beau discours* de Thérèse fut de la composition de M. de Girardin. Enfin, je répète une dernière fois, qu'il est surprenant que ce dernier n'ait fait aucune protestation contre les assertions de Thérèse, portées à la tribune par le représentant Thuriot. À cette époque, le règne de la Terreur venait de finir, et l'on ne risquait plus d'être envoyé à la mort pour crime de lèse-majesté envers l'auteur du *Contrat social*(7). Ce silence, celui qu'il garda en 1798, lorsque Corancez publia la lettre de Thérèse, celui de son fils dans sa lettre à Musset-Pathay (voir chap. VIII), achèvent de confirmer toute cette explication.

Je crois pouvoir affirmer que le manuscrit des *Confessions,* conservé à la bibliothèque de l'Assemblée nationale, est celui que Rousseau écrivit à Wooton et en Dauphiné, et je me fonde sur les raisons suivantes : 1° L'écriture en est extrêmement ténue ; elle occupe toute la surface des pages, excepté en dedans, où il reste une marge d'un centimètre et demi de largeur tout au plus. Cette forme, singulièrement compacte, s'explique très bien.

Copyright Arvensa Editions

Tourmenté par la crainte de voir son travail tomber entre les mains de ses ennemis, Rousseau dut s'appliquer à lui donner le moins de volume possible. 2° On trouve, dans le VIIème livre des *Confessions,* une note relative à Duclos, et ainsi conçue : « Voilà ce que j'aurais toujours pensé, *si je n'étais jamais revenu à Paris.* » Cette *note* est écrite en long sur la marge de la page ; l'encre qui a servi à l'écrire est moins noire que celle du texte. À ce sujet, je rappellerai une idée extravagante énoncée par Rousseau dans ses *Dialogues :* il prétend que, lorsqu'il écrivait en Dauphiné la seconde partie de ses *Confessions*, on *était parvenu à écarter de lui toute encre lisible*, et qu'il avait été obligé d'employer de l'encre de Chine. En effet, la teinte de cette substance est très reconnaissable dans cette fraction du manuscrit, et tranche avec celle de l'encre ordinaire qui a servi à écrire la première partie. Il est donc évident que la note dont il s'agit a dû être écrite postérieurement au texte, et qu'elle date de l'époque à laquelle Rousseau habitait Paris (1770-1778), puisqu'elle fait mention d'une circonstance de son séjour dans cette ville. Presque toutes les autres notes du manuscrit sont en surcharge, comme celle dont je viens de parler, et offrent la même différence dans la teinte de l'encre, ce qui vient encore à l'appui de mon opinion. 3° On ne trouve pas, dans le manuscrit de la Bibliothèque, le paragraphe final du XIIème livre des *Confessions*, qui commence ainsi : *J'ajoutai ce qui suit*, etc. Comme ce paragraphe se rapporte aux lectures publiques des *Confessions*, faites à Paris par Rousseau, son absence prouve que le manuscrit existait déjà avant ces lectures, qui eurent lieu dans l'hiver de 1770 à 1771. (Voir la lettre de Dorat, édition de Genève, t. XXX, pag. 260.)

M. Prévost de Genève, qui fréquentait beaucoup Rousseau dans les dernières années de sa vie, raconte qu'en 1777 il crut qu'on lui avait volé le manuscrit de ses *Confessions (Arch. Litté*., t. II, pag. 205). Grimm, dans sa *Correspondance*, rapporte le même fait en ces termes : « Ce que nous savons de bonne part, c'est que Rousseau a dit, il y a quelque temps, à des personnes de notre connaissance, qu'il avait égaré le manuscrit de ses *Mémoires*, et qu'il en était peu surpris, rien de ce qu'il possédait ne pouvant plus être en sûreté chez lui. Ce que nous savons plus sûrement encore, c'est qu'il a dit, depuis, à *un de nos amis communs*, que l'ouvrage n'était pas perdu, soit qu'il l'eût retrouvé, soit qu'il en eût deux, et qu'il l'avait déposé entre les mains d'un académicien dont la probité ne pouvait laisser aucun doute. On nous a assuré, depuis, que cet académicien était M. de Malesherbes » (*Correspond*., juin 1778, tom. X).

La soustraction momentanée du manuscrit n'a rien d'invraisemblable ; il n'est pas non plus impossible que Rousseau se soit trompé. Ce qu'il y a de remarquable dans la particularité que je viens de citer, c'est que Grimm était au fait des moindres détails de la vie de Rousseau, et que ceux qu'il relate dans la citation ci-dessus ne pouvaient guère lui venir que de M. Prévost, ce qui ferait d'emblée du professeur de Genève un ennemi de l'espèce la plus vile. (Voy. la note où il est question de lui.)

Je n'admets pas que Rousseau ait confié le manuscrit de ses *Confessions à* M. de Malesherbes. Grimm confondait ce manuscrit avec celui des *Dialogues,* remis à Condillac. Mais comment savait-il que Rousseau avait fait un dépôt de manuscrit entre les mains d'un académicien? Si l'indiscrétion ne vient pas de Condillac, il faut nécessairement admettre que Rousseau avait parlé vaguement de ce dépôt *devant les amis communs.*

Copyright Arvensa Editions

Nouvelle preuve de l'espionnage actif du *baron* et de ses *respectables* collègues.

(1) Il s'agit ici de la rente de Milord Maréchal, réversible pour moitié sur la tête de Thérèse, et payée par du Peyrou. Le titre n'étant jamais sorti des mains de ce dernier, la veuve pouvait en effet ignorer son existence. Les autres pensions devaient être: 1° celle que payaient des *particuliers de Genève*, acquéreurs des manuscrits de Rousseau (Voir la lettre de Thérèse à Corancez, chap. VIII ; 2° celle que la veuve recevait de M. de Girardin, à qu suivant la même lettre, elle avait confié tout son argent, *pour qu'il eût soin d'elle pendant le reste de sa vie*, et qu'elle accuse de l'avoir remboursée eu assignats. Rien n'empêche encore de croire que les titres de ces deux pensions n'avaient pas été communiqués à Thérèse.

(2) Pourquoi Moultou se permettait-il de supprimer une partie de ces lettres qui lui avaient été confiées pour qu'il les publiât? Ce trait suspect est bon à rapprocher de tous ceux du même genre que j'ai cités de lui.

(3) Ce tiers était probablement Moultou. Quant à du Peyrou, s'il eût eu ce consentement, il eût communiqué le manuscrit, et violé sans scrupule les prescriptions de son ami. J'en suis fâché pour lui.

(4) Je ne pense pas que ce manuscrit ait été retrouvé. Il est regrettable en ce qu'il eût pu servir à apprécier la mesure réelle du talent musical de Rousseau, dont le *Devin du Village* ne donne pas une bien haute idée, malgré sa vogue presque séculaire.

(5) Le manuscrit de la Bibliothèque est en effet composé de deux cahiers, recouverts de papier de couleur, et réunis par une couverture en basane, que je suppose avoir été ajoutée après le dépôt.

(6) Barrère en fit même l'observation dans la séance du 5 vendémiaire, et à propos de la remise du manuscrit.

(7) Hébert voulut faire périr Palissot parce que, dans sa comédie des *Philosophes*, il avait fait marcher Rousseau *à quatre pattes. (Voyez Mémoires littéraires de Palissot,* t. II, p. 228.)

Ces observations réunies démontrent, d'une manière à peu près certaine, que le manuscrit conservé à la bibliothèque de l'Assemblée nationale est celui que Rousseau écrivit à Wooton, à Trye et à Monquin.

[211] 1) L'hypertrophie de la prostate et les rétrécissements spasmodiques de l'urètre donnent lieu à des rétentions d'urine très douloureuses et très opiniâtres. Ces maladies peuvent disparaître par suite des progrès de l'âge, sans laisser aucune trace de leur existence. Il est probable que Rousseau eut une hypertrophie de la prostate : ce fut l'avis du frère Côme qui l'examina en 1761 (voir *Confessions,* liv. XI).

[212] Maladie dans laquelle, par suite de l'accroissement des os du crâne et de leur écartement, la sérosité épanchée peut aller jusqu'à *vingt-huit livres.* Elle n'a aucun rapport avec l'apoplexie séreuse dont il est exclusivement question dans cet examen.

[213] Membrane en forme de sac, sans ouverture, qui enveloppe en totalité le cerveau.

[214] Trame celluleuse à mailles larges, située au-dessous de l'arachnoïde.

Copyright Arvensa Editions

[215] Ce sont deux cavités considérables disposées symétriquement, à droite et à gauche, dans l'épaisseur de la pulpe cérébrale. Elles sont tapissées par l'arachnoïde.

[216] Outre les ventricules latéraux, il existe dans le cerveau d'autres cavités qui portent aussi le nom de *ventricules,* et qui peuvent, comme les premiers, se remplir de sérosité.

[217] *De sedibus et causis morborum,* t.1er, liv ; Ier, lettre 4e, édition de Chaussier et Adelon.

[218] Édition de *Rousseau* (Lefèvre), t. 1er. Appendice aux *Confessions.*

[219] Le garde mentait ou se trompait. L'autopsie de Rousseau ne peut expliquer cette mutilation. Musset-Pathay n'a pas songé à *ce doigt.* Il y eût vu sans doute un effet de la rupture du canon du pistolet mal ou trop chargé.

[220] Il serait facile de la décider tout à fait en faisant l'examen du corps de Rousseau déposé dans les caveaux du Panthéon. Il est étonnant que, lors de la translation, un de ses véritables amis, Ginguené, par exemple, qui avait alors quelque influence, n'ait pas songé à provoquer cette enquête, si importante pour sa mémoire. Cette vérification eût été encore plus facile en 1830, lorsqu'on retira le cercueil de la crypte murée où l'avait relégué le parti jésuitique sous la Restauration. Ce cercueil était tellement délabré par l'humidité, qu'il fallut le réparer. Personne ne songea alors à examiner l'état du crâne.

[221] Ce Fréron fils qui, dans la Révolution, joua un rôle si atroce, était alors, comme son père, un écrivain du parti antiphilosophique. Mme de La Tour parle de lui comme *d'un coeur droit et honnête,* parce que, pour faire pièce aux encyclopédistes, il avait consenti à insérer dans son journal ses apologies de Rousseau. Pauvre femme! elle mourut à propos.

[222] 20 Chap. IX, pag. 450. On lit ce qui suit dans une brochure intitulée : *Voyage à Ermenonville* (par M. Le Tourneur 1788) : « On ne s'est pas contenté de couvrir la tombe de Rousseau d'inscriptions satiriques et insultantes, on a effacé celles qui y avaient gravées l'amitié. C'est depuis ces excès que M. de Girardin ne permet plus qu'à des personnes connues d'aborder l'île. » Voici, suivant le même auteur, ce que disaient les paysans d'Ermenonville de cet homme dont les gens de bon ton insultaient la tombe : « Le pauvre M. Rousseau, il n'est pas resté longtemps parmi nous, six semaines à peine ; mais il connaissait déjà tous les pauvres au village ; il ne rentrait jamais chez lui sans avoir fait du bien. Ah ! tout le village l'a pleuré et le pleure encore ! »
En 1780, la reine alla visiter Ermenonville et l'île des peupliers, où reposait J. J. Rousseau Grimm s'empresse de dire que l'*auguste pèlerine ne marqua aucune espèce d'intérêt pour l'homme auquel le monument avait été élevé*, et il ose ajouter : « Que de haines et de jalousies ce silence a dû consoler! » (*Corresp*., août 1780.)

[223] Dussaulx était ce dénonciateur.

[224] On voit que du Peyrou n'était pas revenu de ses préventions contre Rousseau au sujet de Hume. J'ai prouvé ailleurs (chap. V) à quel point il s'était montré léger et

Copyright Arvensa Editions

présomptueux dans ses jugements.

[225] N'est-il pas remarquable qu'un personnage comme Milord Maréchal ait songé à faire un cadeau de cent louis à cette Levasseur, si abjecte selon tant de gens? Ce n'était pas, comme on pourrait le croire, un moyen détourné d'engager Rousseau à accepter cette somme, car, à la fin de sa lettre, Milord lui fait des offres personnelles. L'offre précédente regardait donc réellement sa compagne. D'ailleurs, la réponse de Rousseau le prouve.

[226] D'Escherny le traite de *petit esprit* et de *maniaque.* Je l'aurais jugé, lui, rien que sur ce trait.

[227] C'est celle du 25 octobre 1766 à du Peyrou. « J'ai vu aussi, dit Rousseau, l'extrait de la lettre de Milord Maréchal où il dit que je blâme M. Hume d'avoir demandé et obtenu la pension sans mon aveu. »

[228] Edition de Genève, 1782, t. XXX.

[229] Voir plus haut une note sur ce point.

[230] Rousseau écrivait à d'Ivernois, le 8 avril 1765, que sa santé ne lui permettait pas de recevoir M. de Servan, *quelque désir qu'il en eût.* « Dans tout le cours de ma vie, dit-il, il n'aurait pu choisir plus mal son temps pour me venir voir. Dissuadez-l'en, je vous prie, et qu'il ne s'en prenne pas à moi s'il perd ses pas. » Le magistrat pardonna-t-il ce procédé? J'en doute.

[231] C'est M. Servan qui a parlé de ces *transports.* Eymar l'a cru un peu trop facilement sur parole.

[232] Il parle de ses visites.

[233] On trouve ces lettres dans le feuilleton de *la Presse* du 20 août 1841.

[234] Village situé à une lieue de Montmorency.

[235] M. Prévost est aussi l'auteur d'un article sur Rousseau, assez hostile, inséré dans les *Archives littéraires,* 1801, t. II, p. 805. Voyez encore ma note supplémentaire, n° XXIV.

[236] Voyez *Correspondance*, t. XV.

[237] Voyez *Correspondance*, t. XVI

[238] « Les cendres de Rousseau, dit M. Quérard, restèrent au Panthéon ; mais le 29 décembre 1821, ces cendres et le tombeau qui les renfermait furent relégués dans un caveau privé d'air, avec le tombeau de Voltaire. L'entrée du caveau fut murée. Cette précaution *infernale* donna une action telle à l'humidité, que le 20 août 1830, lorsqu'on voulut remettre ces sarcophages à leur place d'honneur dans l'église souterraine, les plus grandes précautions ne purent qu'en partie les préserver de la ruine » *(France littéraire*, art. Rousseau).

Copyright Arvensa Editions

Le 16 mars 1822, M. Stanislas de Girardin, ayant appris qu'il était question de retirer les cendres de Rousseau du Panthéon, les réclama pour les replacer à Ermenonville. Le ministre de l'intérieur lui objecta jésuitiquement « *que tant que la loi de* 1794 *sur la translation ne serait pas rapportée*, on ne pourrait lui accorder les restes de Rousseau, qui sont une propriété nationale et même universelle. » Cette réponse fut suivie d'une homélie aussi bête que haineuse du député *Marcassus* de Marcellus*. En voici la fin : « Si les prétendus philosophes qui ont éclairé le monde comme un feu dévorant pour le ravager ; si, *dis-je,* ces prétendus philosophes ont disparu de ce temple, enfin reconquis par la religion, c'est que les vaines idoles fuient et tombent, fuiront et tomberont toujours devant le vrai Dieu. » (Vive adhésion à droite, une foule de voix : Très bien, très bien.) (Une voix à gauche : L'*impression du discours de M. Marcellus.)* (On rit.) *M. de Girardin:* « Ils ont donc disparu du temple? » On ne répond pas à cette question et l'on passe à autre chose (*Moniteur* du 26 mars 1822).

* *Immortalisé,* ainsi que son collègue M. Clausel de Coussergues, par la comique exclamation de Paul-Louis Courier (voyez *Pamphlets*, lettre IX).

[239] Les vrais royalistes n'admettaient pas l'expression *révolutionnaire* de *département.*

[240] Il me tombe par hasard sous la main la tirade suivante : « Va donc, marche, ô mon glorieux pays ; broie sous ton char nos frayeurs, nos vœux de retour ; car tu n'emportes pas seulement des peuples, des corps, *du sang,* de l'or, des voies confondues, mais aussi tout un cercle d'idées, des arts, des cultes, *des dieux inconnus et des lambeaux éternels* qui s'attachent à tes pas, comme le cercle des heures sur les pas du matin. » *Revue des Deux-Mondes,* t. IV, série l, pag.471. Voilà dans quel incroyable baragouin l'illuminisme moderne célèbre la marche funèbre de notre *glorieux* pays. M. Cousin appelle cela du style *douteux* !

[241] XXIII. Chap. IX, pag. 484. M. Cousin a inséré dans le *Journal des savants* une notice relative aux manuscrits des *Confessions* et à celui de l'Émile, qui existent à la bibliothèque de l'Assemblée nationale. Il a très bien prouvé, et M. Petitain l'avait fait avant lui, que le manuscrit des *Confessions* remis à Moultou est beaucoup plus complet que celui dont il vient d'être parlé, et qu'il doit être considéré comme contenant *le dernier mot* de Rousseau.

Le manuscrit de l'*Émile* est une mise au net avec des additions et corrections considérables. C'est très certainement cette pièce que Rousseau désignait par l'expression de *brouillon,* dans sa lettre à Moultou, du 12 décembre 1761. M. Cousin suppose que ce précieux manuscrit fut acquis dans une vente publique.

Il dit, d'après M. Beuchot, conservateur de la bibliothèque de l'Assemblée nationale, qu'il a été vu par une personne digne de foi entre les mains de Hérault de Séchelles, qui prétendait le tenir du libraire de Rousseau ; mais, ajoute M. Cousin, comment ce libraire possédait-il une copie d'*Émile* qui n'avait pas servi à l'impression ? Voici des détails nui pourront jeter quelque jour sur l'origine de ce manuscrit et des brouillons de la *Julie* conservés dans la même bibliothèque.

Séance de la Convention nationale du 28 vendémiaire an III.*Lakanal.* « Je viens offrir à la Convention et à ma patrie le fruit de mes recherches sur les manuscrits de Rousseau

Copyright Arvensa Editions

insérés jusqu'ici dans des portefeuilles particuliers. Ce sont quinze cahiers écrits en entier de la main de Rousseau ; on *y voit les premiers jets des pensées de ce philosophe, et les modifications qu'elles ont éprouvées avant d'avoir cette perfection admirable de style qu' on trouve dans tout ce qui est sorti de sa plume*. » Lakanal ajoute qu'il tient ces manuscrits *de la citoyenne Mogurier* à qui, dit-il, « la Convention accordera, sans doute, l'indemnité que sa position l'oblige de réclamer. » D'après les expressions très significatives de ce rapport, il est très vraisemblable que le manuscrit *d'Émile* et les brouillons de la *Julie*, conservés à la bibliothèque de l'Assemblée nationale, faisaient partie des quinze cahiers annoncés par Lakanal. Hérault de Séchelles a pu être possesseur du manuscrit *d'Émile,* mais je ne crois pas plus que M. Cousin qu'il l'ait reçu du libraire de Rousseau, puisque cette pièce n'est pas une mise au net. On sait d'ailleurs que non seulement les auteurs ne donnent pas ces sortes d'écrits, mais qu'il en est bien peu à qui l'amour-propre permette de les conserver. Je pense que les manuscrits dont il s'agit existaient chez Rousseau au moment de sa mort, et les termes de la note de du Peyrou prouvent qu'ils durent passer, avec le reste des papiers, entre les mains de M. de Girardin, mandataire de la veuve. Comme, en raison du désordre de leur rédaction, ils n'étaient pas susceptibles d'être imprimés (1), M. de Girardin les garda et en disposa sans doute à son gré. Je suppose que Hérault de Séchelles put recevoir de lui le manuscrit d'*Émile*, et que pour dissimuler l'abus de confiance, il fut convenu entre eux d'attribuer le cadeau au libraire de Rousseau. Sans rien affirmer, je raisonne ici par analogie rigoureuse. M. de Girardin, qui s'appropria le manuscrit des *Confessions*, et qui ne le rendit que lorsque la veuve de Rousseau le menaça de la Convention, put bien aussi retenir et donner des manuscrits moins importants en apparence. Hérault de Séchelles ayant péri sur l'échafaud, ses papiers durent être saisis, puis dispersés, et c'est ainsi que s'expliquerait l'existence du manuscrit *d'Émile* entre les mains d'une inconnue, la *citoyenne Mogurier*, que Lakanal eut tort de ne pas questionner pour savoir d'où lui venaient les cahiers qu'elle offrait à la Convention. Il est clair maintenant que MM. Bailly de la Londe et Petitain se sont trompés en avançant que le manuscrit *d'Émile* et les brouillons de la *Julie* avaient été offerts par la veuve de Rousseau.

On lit ce qui suit dans la *France littéraire*, article *Rousseau :* « Lakanal, membre de l'Institut, s'était proposé de publier, en 1 volume in-12 et 1 volume in-4, *plusieurs manuscrits de Rousseau extraits de ceux réunis dans la bibliothèque du Comité d'instruction publique*, et dans plusieurs autres dépôts littéraires. Ces manuscrits formaient dix-sept cahiers de vingt pages chacun. Deux renfermaient des additions considérables au *Contrat social;* deux, des additions à l'*Émile;* trois, à la *Nouvelle Héloïse* ; deux, aux *Confessions;* deux, aux écrits *sur la Musique ;* un, des vues générales sur l'agriculture, le commerce et les finances ; deux, des notes sur les personnes citées par l'auteur, et la clef de ses écrits, ou nomenclature des noms qui n'y sont indiqués que par des initiales. À ces extraits, M. Lakanal se proposait de joindre un grand nombre de lettres écrites par Rousseau à plusieurs savants, gens de lettres et artistes qui avaient bien voulu les lui communiquer. Mais l'éditeur n'ayant pas obtenu de souscriptions suffisantes pour couvrir les frais de l'entreprise, M. Lakanal ne publia pas ces manuscrits. »

Avant tout, et pour éviter la confusion, je dois dire que les dix-sept cahiers qui sont décrits

Copyright Arvensa Editions

dans ce prospectus se composaient de manuscrits choisis par Lakanal parmi les quinze cahiers offerts à la Convention, et d'autres manuscrits provenant de diverses sources. Maintenant, je ferai observer que des *additions* à l'*Émile* et à la *Nouvelle Héloïse* ne peuvent être la même chose que *ces premiers jets de pensée, et ces modifications successives de style* dont parle Lakanal, et qui, malgré la forme sommaire de ses expressions, désignent clairement le manuscrit d'*Émile* et les brouillons de la *Julie.* D'ailleurs, les *additions* dont il s'agit ne formaient que *cinq cahiers de vingt pages chacun*, tandis que le manuscrit d'*Émile* contient 637 pages, et les brouillons de la *Julie* autant, tout au moins ; en outre, je répète que ces deux pièces ne pouvaient être livrées à l'impression : l'identité est donc inadmissible, il me semble que ces détails achèvent de prouver, autant que cela est possible, que le manuscrit *d'Émile* et les brouillons de la *Julie* faisaient partie des papiers offerts à la Convention, et que ce sont ces deux écrits que Lakanal a voulu indiquer dans son rapport (2). Il est probable que de la bibliothèque du Comité d'instruction publique ils passèrent dans celle du Corps législatif. Je trouve une preuve indirecte de cette translation dans le trait suivant, tiré de la séance du Conseil des anciens du 23 flor. an VI (N° du *Moniteur* du 25 flor.) : L'archiviste de la République demande l'autorisation de déposer aux Archives nationales le manuscrit original des *Confessions* de J. J. Rousseau qui se trouve dans les papiers de l'ancien Comité d'instruction publique. » Je suppose que la même mesure fut prise à l'égard des autres manuscrits, mais je n'ai pu en retrouver la preuve dans les journaux du temps. Que sont devenus les manuscrits que Lakanal avait extraits de ceux réunis dans la bibliothèque du Comité d'instruction publique, et qui, d'après les détails précédents, devraient avoir été remis également à la bibliothèque du Corps législatif? Il faut croire que Lakanal, à qui ils furent confiés pour la publication qu'il projetait, négligea de les rendre, et qu'à sa mort, survenue en février 1845, ces précieux documents auront été dispersés et peut-être détruits. Des recherches entreprises par MM. les conservateurs des bibliothèques de Paris pourraient en faire retrouver quelques-uns.

En réunissant au prospectus de Lakanal le dépôt, presque inaccessible maintenant, fait par du Peyrou à la bibliothèque de Neufchâtel(3), en songeant à tout ce que Rousseau a détruit lui-même, à tout ce qui a été égaré après sa mort, à la grande quantité de pièces et de lettres inédites qui existent chez les particuliers, en France et à l'étranger surtout, on aura une idée de ce qui manque aux éditions les plus complètes pour égaler le total des travaux d'un écrivain malade, paresseux, et qui composait si difficilement.

J'ajoute à ces détails, que M. Cousin a traité Rousseau assez durement à propos de l'excessive perfection de style à laquelle il prétendait, et dont l'examen de son manuscrit offre tant d'indices. Je demanderai à M. Cousin et à tous les hommes de lettres s'ils consentiraient à initier le public au mystère de leur composition, en lui livrant leurs brouillons *authentiques.*

M. Cousin a aussi blâmé avec raison une tirade de l'*Émile* qui contient une invective absurde contre les rentiers. Il dit que ce trait est *le plus faux et le plus noir de ce sombre tableau*, *et que c'est la maxime qui aujourd'hui évoque les furies de l'anarchie :* le tout pour une boutade morose, écrite il y a bientôt un siècle, et que de nos jours son paisible et

Copyright Arvensa Editions

sincère auteur se fût hâté de réprouver lui-même !
Je n'ai pu m'empêcher de rire en lisant, dans le feuilleton du *Constitutionnel* du 31 mai 1851, le trait suivant sur Robespierre : « Quand il écrit, sa figure favorite est l'apostrophe ou la prosopopée, et le ton habituel de son style, le *lyrisme.* Il avait pris ces formes de Rousseau, *dont il avait un peu l'âme et beaucoup le caractère*. » Sous la Restauration, j'ai entendu pis que cela ; mais ce qui me passe, c'est de trouver de tels rapprochements dans un journal qu'on dit sérieux et éclairé. Nouvelle preuve des haines personnelles dont Rousseau est encore l'objet.
Il existe aussi à la bibliothèque de l'Assemblée nationale un manuscrit contenant la *correspondance* de Rousseau avec Mme de la Tour-Franqueville. Les lettres de Rousseau sont de sa main et ne peuvent être que des doubles, car elles ne sont ni signées ni pliées. Plusieurs portent l'indication *À moi*, au moyen de laquelle Rousseau voulut sans doute distinguer la lettre qu'il se réservait de celle qui devait être envoyée. Sur quelques-unes des lettres de Mme de la Tour on lit : *De moi;* autre indication que je crois destinée par cette dame à empêcher que ses lettres ne fussent confondues avec celles de son amie (*Claire*), qui figurent dans le manuscrit.
Aucune note n'indique comment et par qui le manuscrit dont il s'agit ici a pu être déposé à la bibliothèque de l'Assemblée nationale ; on ne peut donc émettre à cet égard que des conjectures. Ce qui est certain, c'est qu'il a dû servir à la publication de la *Correspondance* faite à Paris, en 1803, par les éditeurs *Giguet* et *Michaud*, car il porte les traces manifestes d'un travail typographique. On y remarque aussi que toute la lettre de Mme de la Tour au sujet des enfants de Rousseau est soigneusement raturée et rétablie au moyen d'un feuillet volant dont l'écriture diffère de celle du manuscrit.
Les éditeurs Giguet et Michaud ont cité dans leur*Introduction*, page 11, un extrait du testament de du Peyrou ainsi conçu : « Instructions et directions pour M. le notaire Jeannin, que je commets spécialement pour les objets ci-après, etc. J'entends que tous les papiers et manuscrits de J. J. Rousseau, cahiers, lettres par lui écrites, ou celles à lui adressées, qu'il avait déjà transcrites et rassemblées comme pièces justificatives, soient recueillis et rassemblés en paquets étiquetés et cachetés pour être déposés dans une bibliothèque publique bien assurée. Les lettres à moi adressées seront également déposées, après leur copie tirée et imprimée, mais resteront dans le dépôt, sans pouvoir être réclamées. M. Jeannin pourra en remettre la copie à Fauche-Borel pour leur impression. La correspondance originale entre J. J. Rousseau et Mme de la Tour, *que celle-ci m'a léguée*, sera aussi déposée avec les autres papiers, mais *la copie de cette correspondance devra être imprimée,* et pourra être remise aussi à Fauche-Borel, qui, pour cet article comme pour le précédent, fera bien de consulter soit Mme de Charrière, soit MM. les pasteurs Chaillet et Meuron, en un mot, quelques personnes lettrées. Fait à Neufchâtel, ce vendredi 22 juillet 1791. »
Fauche-Borel était imprimeur à Neufchâtel. Quant au notaire Jeannin, ce fut lui qui fit une copie des *Confessions* pour du Peyrou. Au manuscrit de la bibliothèque est annexée une lettre du professeur Meuron, de Neufchâtel, datée du 9 septembre 1813; elle ne porte pas d'adresse, mais son contenu indique qu'elle répond à des informations prises par les

Copyright Arvensa Editions

bibliothécaires de l'époque. D'après cette lettre, le manuscrit de la Bibliothèque de Paris serait la copie que du Peyrou, dans son testament, prescrivit de remettre au libraire Fauche-Borel ; mais M. Meuron ne peut expliquer comment ce manuscrit se trouve maintenant à Paris. Je soupçonne que le libraire Fauche-Borel traita pour l'impression avec les éditeurs Giguet et Michaud, et que, l'opération terminée, ces derniers firent hommage du manuscrit à la bibliothèque du Corps législatif. M. Meuron affirme que l'écriture des lettres autographes de Mme de la Tour, contenues dans le manuscrit de Neufchâtel, est la même que celle des copies qui existent dans le manuscrit de Paris, ce qui prouve que les unes et les autres sont de la main de cette dame. Il suppose que le manuscrit de Paris fut fait du consentement de Rousseau, lorsque Mme de la Tour lui proposa de publier leur correspondance ; ce qui n'est guère admissible, si on se rappelle que Rousseau refusa non seulement de consentir à la proposition de Mme de la Tour, mais que, dès ce moment, cette dame lui devint suspecte. Je crois plutôt que Mme de la Tour, sachant que les doubles des lettres que Rousseau lui avait écrites existaient entre les mains de du Peyrou, adressa à ce dernier une copie des siennes, pour composer du tout un manuscrit pour l'impression, au moyen de quoi on évitait de livrer les lettres originales aux ouvriers typographes (voir, à cet égard, l'extrait du testament de du Peyrou, ci-dessus).

La lettre relative aux enfants de Rousseau n'est pas biffée dans le manuscrit de Neufchâtel ; celui de Paris ayant été destiné à l'impression, on pourrait croire que du Peyrou y supprima la lettre dont il s'agit, par ménagement pour la mémoire de son ami ; mais cela n'est guère probable, puisque les *Confessions* étaient déjà imprimées depuis longtemps. Ces ratures sont donc tout à fait inexplicables.

Dans la note inscrite par M. de Girardin sur le recueil des lettres de Rousseau à Mme de Luxembourg, je remarque le trait suivant : « J'ai remis à la veuve une copie exacte des *lettres intimes dont le manuscrit Original est entre les mains de du Peyrou.* »Je croyais d'abord que cette copie était celle de la *Correspondance* de Rousseau avec Mme de la Tour, et, dans cette supposition, j'attribuais les ratures à Thérèse ; mais les détails du commencement de la note démontrent qu'il ne s'agit que d'une copie des lettres de Rousseau livrées par du Peyrou à l'impression. J'ajoute ici une observation au sujet de la note de M. de Girardin dont il vient d'être parlé. Elle dut être rédigée par lui en 1794, à l'occasion des recherches entreprises par Lakanal pour retrouver les manuscrits de Rousseau, et de plus, elle prouve que M. de Girardin avait retenu ce manuscrit, et que ce fut lui qui en fit le dépôt dans la bibliothèque du Comité d'instruction publique.

(1) On pourrait les reproduire sous la forme de *fac-similé* lithographiés. Dans des temps meilleurs, cette publication serait favorablement accueillie, surtout en pays étranger.

(2) Le fait est démontré, quant aux brouillons de la *Julie,* par une note qu'on lit eu tête de ces brouillons.

(3) Ce n'est qu'avec bien de la peine, et muni des recommandations les plus éminentes, que M. Ravenel, conservateur de la Bibliothèque nationale, est parvenu à pénétrer dans cette véritable cachette. On ne conçoit pas que des hommes éclairés, ou qui, du moins, sont censés l'être, croient avoir le droit de mettre ainsi sous le boisseau une lumière qui appartient à tout le monde.

Copyright Arvensa Editions

[242] Voyez seulement comme ce *solitaire égoïste* eut la bêtise d'aimer ses faux amis.

[243]) Qui est-ce qui aime *pour la satisfaction des autres,* sublime censeur?

[244] Était-ce elle qui avait ouvert celle *dont le cachet était en si mauvais état,* dit Rousseau, *que M. Davenport le fit remarquer au laquais de M. Hume ?*Voir la lettre du 10 juillet 1766.

[245] C'est pour cela qu'il a dit, au début de ses *Confessions,* qu'au jour du jugement nul homme ne pourrait se dire *meilleur que lui.* Vérité maladroite, qu'il eût bien fait de taire, mais vérité ; quoiqu'on ait voulu y voir un *blasphème*.

[246] Rousseau *philosophe démocrate* ! est-ce bien M. Villemain qui commet cette méprise ?

[247] Voyez *Émile*, liv. III. Rousseau tenait sans doute ces détails de Mme Dupin, dont l'abbé avait été, dit-il, *l'enfant gâté. (Confessions*, liv. IX). On peut donc les regarder comme authentiques.

[248] Il veut parler de sa justification.

[249] J'avoue que ce titre de *maman* offense la délicatesse ; il est singulier que Rousseau ne l'ait pas senti.

[250] Ceux qui ont accablé cette femme n'ont pas dit que lorsque Mme de Warens lui mit au doigt son dernier bijou, elle le lui rendit *en baisant cette noble main qu'elle arrosa de ses larmes.* Ils ont encore moins parlé du trait de Gauffecourt, qui rend l'épisode du *palefrenier* si peu vraisemblable (Voir *Confess.,* liv. VIII).

[251] Les exemples d'inertie complète des organes sexuels, et même d'aversion pour l'acte vénérien, sont loin d'être rares chez les femmes. Consultez à ce sujet les articles sur l'*anaphrodisie* des Dictionnaires de médecine, et si vous voulez les causeries cyniques de Montaigne.

[252] C'est celle qu'il écrivait *k* Grimm (17 octobre 1757), et dans laquelle il lui exposait les motifs qui s'opposaient à ce qu'il accompagnât Mme d'Épinay à Genève. Cette *mauvaise* lettre est pleine de raison et de sentiment.

[253] Ici le lecteur ne manquera pas de songer à Thérèse. Je lui oppose la note du livre VI des *Confessions,* écrite en 1768. « Au reste, qu'on écarte ici toute application injurieuse à ma femme. Elle est, il est vrai, *plus bornée et plus facile à tromper que je n'avais cru ;* mais, pour son caractère pur, excellent, sans malice, il est digne de toute mon estime, et l'aura tant que je vivrai. » Rousseau, qui décrivit si bien tous les défauts de sa compagne, et qui peut-être, au fond de son cœur, gémissait des graves inconvénients d'une union mal assortie ; Rousseau, qui n'épargna pas même les imperfections et les torts de Mme d'Houdetot, eût-il pu s'aveugler sur les vices d'une femme qui, depuis près de trente ans,

Copyright Arvensa Editions

vivait sous les regards pénétrants de celui qui a dit : *Il n'y a pas de paix entre* J. J. *Rousseau et les méchants?* C'est impossible.

[254] Je suppose que ce voyage eut lieu, et je me fonde sur un passage de la lettre de Rousseau à M. de Saint-Germain (26 février 1770), dans lequel il dit, en parlant de M. de Conzié : «J'avais en Savoie tin témoin de ma jeunesse... Je *vais le voir, etc. »*

[255] 24 Chap. X, pag. 526. M. Petitain a avancé que le manuscrit des *Dialogues*, qui existe à la bibliothèque de l'Assemblée nationale, est celui qui fut remis par Rousseau à Condillac. Il n'avait pas lu l'avis suivant, qui se trouve au verso de la couverture : « Ce manuscrit a été donné par l'auteur à une dame de la famille de Cramayel, qui le donna elle-même à M. de Clérigny, ancien administrateur des domaines de la couronne. Celui-ci le donna à M. de la Chapelle. Il est passé ensuite à M. Flobert. »

De plus, M. Petitain n'a pas remarqué que ce manuscrit contient le récit de la visite de Rousseau à Condillac, et que, par conséquent, sa date est postérieure à celle du manuscrit qui fut confié à cet académicien. On trouve dans le *Moniteur* du 8 vendémiaire an III et dans le *Journal de Paris* du 10 fructidor an VIII, des détails sur le manuscrit de Condillac qui ne m'ont pas paru mériter une mention expresse. Cette pièce n'a pas encore été retrouvée. Le manuscrit de la bibliothèque offre, au commencement, la note suivante écrite de la main de Rousseau : « Si j'osais faire quelque prière à ceux entre les mains de qui tombera cet écrit, ce serait de vouloir bien le lire tout entier avant d'en disposer, et même avant d'en parler à personne. Mais, très sûr que cette grâce ne me sera pas accordée, je me tais et remets le tout à la Providence. »

Je croyais d'abord que le texte de ce manuscrit ne différait pas de celui que contiennent les éditions des *Œuvres de Rousseau ;* un examen plus attentif m'y a fait découvrir un assez grand nombre de traits inédits, je vais transcrire les plus curieux.

Page 86 du manuscrit, après le trait qui finit ainsi : « *Il me rendit aussi maître chez lui que chez moi* », vient l'addition suivante : « Je n'avais presque d'autre habitation que la sienne.

« *Le Français.* Comment ! vous y mangiez aussi ?

« *Rousseau.* Tous les jours.

Le Français. Quelles précautions avez-vous donc prises pour que ce fût impunément?

« *Rousseau.* Une seule qui vous paraîtra plus bizarre qu'utile, mais dont il a fait une condition nécessaire pour être admis à sa table. C'était de renoncer à celle de vos messieurs, et surtout de ne jamais dîner avec ni« chez aucun médecin, après avoir, eux le sachant, dîné chez lui la veille.

« *Le Français.* Voilà, sans mentir, une étrange précaution. Que signifie-t-elle, et quel peut en être le but? Pour justifier un monstre, prétendriez-vous en faire cent ?

« *Rousseau.* Ah ! je ne prétends rien, je vous le proteste ; je n'entends accuser ici ni justifier personne. Dieu seul sait la vérité. Pour moi, je me tais et gémis. Tout ce que je sais, en général, est que ces messieurs sont bien de leur siècle, et que, grâce au Ciel, mon Jean-Jacques à moi n'est pas du sien. » Ici, il y a une note ainsi conçue : « Je souhaiterais de bien bon cœur que faire le mal soi-même pour en charger ceux qu'on hait fût une manœuvre étrangère au siècle où j'ai eu le malheur de vivre.

Copyright Arvensa Editions

« *Le Français.* Mais, en vérité, monsieur Rousseau, vous n'y pensez pas ; si, peut-être, il y a chez quelques médecins un peu de rancune cachée a contre J. J. Rousseau, vous n'ignorez pas, en revanche, combien leur corps se distingue de tous les autres par sa grande probité.
« *Rousseau.* Pardonnez-moi, monsieur, je sais qu'il se distingue, mais j'ignorais que ce fût par là.
« *Le Français*. Tant pis, monsieur, il faut l'apprendre ; mais quelque opinion que vous puissiez avoir d'eux et de leurs principes, soyez sûr que dès qu'il s'agira de J. J. Rousseau, ils ne seront pas accusés de prévarication. » Ici il y a en note : « J'en connais un (médecin) que j'en crois incapable. Je me fais un devoir et un plaisir de cette déclaration. Homme de bien et aimant la vertu, il peut être trompé comme le public, mais non séduit, ni corrompu. Cependant, pour ne pas l'exposer aux batteries de ces messieurs, je me garderai de le nommer. »
Ce médecin était M. Le Bègue de Presle, qui fut lié intimement avec Rousseau dans les dernières années de sa vie. Il fut un des témoins de son autopsie, et publia une relation de sa mort (voir chap. VIII).
Dans ce dialogue, Rousseau donne à entendre que les médecins étaient capables d'empoisonner l'homme qui aurait dîné chez lui la veille, pour mettre le crime à sa charge. L'idée est d'une rare extravagance, et il faut bien que le pauvre monomane ait fini par le sentir, puisqu'il ne l'a pas reproduite dans les manuscrits qui ont servi à l'impression de l'ouvrage.
Page 120 du manuscrit. Rousseau dit qu'il a composé son écrit sur la Pologne à la sollicitation d'un des premiers patriotes de cette nation, *qui lui faisait un devoir d'humanité des soins qu'il lui imposait*. Après ce dernier trait, il y a ce qui suit : « et qui, pour toute gratitude du zèle et du temps qu'il a mis à ce travail, lui a marqué dans la suite qu'il ne voulait lui avoir aucune obligation, et puis a voulu lui envoyer du vin. » En note : « Il faut que je passe pour un grand amateur de vin, car M. le duc de Grammont a voulu aussi m'en envoyer pour divers morceaux de musique, qu'à sa prière j'avais composés pour lui. Mais cette dernière offre était beaucoup plus convenable et même aurait pu s'accepter. »
Il ne s'agit pas ici d'une vision, mais d'un fait. Le procédé presque insultant du comte de Wielhorski s'explique par la note du troisième *Dialogue* qui se rapporte à lui. On lui avait fait croire que Rousseau l'avait calomnié dans un journal étranger. Ces offres de vin étaient au moins singulières ; elles blessaient Rousseau, parce qu'il savait qu'on l'accusait d'ivrognerie (voir le premier *Dialogue).*
Page 155 du manuscrit, la note du second *Dialogue* relative à Fréron contient le nom de *Marmontel* en toutes lettres.
Page 156. Après ce trait : « Tous s'admirant eux-mêmes se font contre lui les satellites de ces messieurs, et, comme écrivait Jean-Jacques à M. Dussaulx, sont fiers d'être des traîtres. » On lit ce qui suit en note : « Il y a entre M. Dussaulx et moi une vive et courte correspondance, digne, peut-être, de quelque curiosité. Par un propos que m'a tenu l'un de ces messieurs, j'ai lieu de penser qu'en mon absence et à mon insu ils arrangent cette correspondance comme tout le reste. Il y aurait, peut-être, un peu plus d'embarras, moi

Copyright Arvensa Editions

présent, mais c'est un inconvénient dont ils savent se garantir. »
Rousseau ne se trompait pas de beaucoup ; voyez tout ce que j'ai dit de Dussaulx.
Page 165. Le trait du second *Dialogue* : « Grâce à des personnes que je ne veux pas nommer et aux oratoriens devenus, je ne sais comment, les plus ardents satellites de la ligue, etc. », est accompagné de la note suivante :
« Dangereux ennemis, s'il en fut jamais, non seulement à cause du corps qu'ils composent et des collèges qu'ils gouvernent, mais parce qu'ils savent encore mieux que les philosophes cacher leur animosité sous un air béat et doucereux. Pendant mon séjour à Montmorency, ils eurent avec moi le plus beau jeu du monde par l'estime que j'avais pour eux et par l'aveugle confiance qui en était l'effet. J'y fus encore enlacé par deux prêtres déguisés qui faisaient la *Gazette ecclésiastique* et qui prenaient, à mon égard, les directions de M. d'Alembert avec lequel ils logeaient à Paris. Dans la sécurité de l'innocence et sans le moindre soupçon de complot, je donnai, à plein, dans tous leurs pièges, jusqu'à ce qu'il en résulta enfin ce beau décret et l'explosion qui en fut la suite. Tout cela ne suffit pas encore pour m'ouvrir les yeux ; mais les oratoriens m'ayant, dans la suite, détaché à Monquin un jacobin, frère d'un des leurs, celui-ci me fit sentir par ses monastiques œuvres ce que j'avais eu la bêtise de ne pas même soupçonner jusqu'alors » (voyez *Confess.,* liv. XI, ce que Rousseau dit des deux aventuriers dont il est question dans cette note).
Page 192. « C'est dans les entretiens particuliers, dans les cercles, dans tous ces petits tribunaux dont les femmes sont les présidents, que s'affilent les poignards dont on le crible sous le manteau. » Après ce trait vient le suivant : « Le fougueux Voltaire allait d'abord tout rondement, vomissant ses ordinaires injures ; mais le cauteleux d'Alembert, sous le prétexte d'un voyage d'Italie qu'il ne voulait pis faire et qu'il ne fit point (ici il y a une note que je transcris à la suite de ce passage), se rendit à Ferney, et là, s'abouchant avec lui tout à son aise, lui fit comprendre que cette manière ouverte de dire et de faire n'était pas dans le système de la ligue, et n'en avait pas l'approbation ; qu'il devait se conformer à la méthode convenue d'agir toujours sans jamais se montrer, de dire en public et même avec affectation du bien de J. J. Rousseau et de ses talents, de paraître toujours s'intéresser tendrement à lui, mais de tâcher, à force de sourdes et continuelles indignités, *de le forcer à se tuer enfin de désespoir, ce qu'on interpréterait sans peine dans le public comme s'il s'était tué de rage;* car c'est là, n'en doutez pas, le vrai but caché de la ligue, et auquel, quoi que vous puissiez dire, elle n'a pas encore désespéré de réussir. Taisez-vous, disait d'Alembert à Voltaire ; ne parlez pas du tout de lui et laissez-nous faire ; nous serons bientôt délivrés tous de ce b... là. L'autre, depuis lors, a suivi cet avis, attendant toujours l'effet de la promesse qu'il est pressé de voir accomplir. »
Note. « Je devinai que ce voyage d'Italie n'était qu'une feinte par l'affectation avec laquelle on m'en parlait avant le départ. Cette affectation pouvait-elle m'échapper à moi, à qui l'on fait des mystères de tout, même des choses les plus indifférentes? »
Ici Rousseau peut avoir exagéré les intentions de ses ennemis ; cependant, j'ai fait voir, chap. VIII, combien ceux-ci tenaient à accréditer l'idée du suicide, et cela donne à penser. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Rousseau, persuadé qu'on voulait le pousser à se détruire, dut mettre une sorte de point d'honneur à supporter son sort avec courage et à déjouer

Copyright Arvensa Editions

l'espoir cruel de ses persécuteurs. C'est un argument de plus contre le suicide.

Page 207. À la suite de ce trait du troisième *Dialogue :* « Cette haine est tombée sur les mêmes objets, etc. », on lit cette note : « En ce moment, la France vient de se diviser en deux partis, l'un de la cour et du duc de Choiseul, » qui mène tout sous le voile, l'autre de la ville et des philosophes qui dirigent les opinions publiques. À la tête de chacun de ces deux partis sont mes plus implacables ennemis. En général, tout homme de parti, par cela seul ennemi de la vérité, haïra toujours Jean-Jacques. Les Français n'ont pas d'existence personnelle, ils ne pensent et n'agissent que par masses, chacun d'eux par lui seul n'est rien. Or, il n'y a jamais dans ces corps collectifs nul amour désintéressé pour la justice ; la nature ne le grave que dans les cœurs des individus où il est bientôt éteint par l'esprit de ligue. On peut juger de l'équité, qu'au milieu de ces cabales, je dois, moi, pauvre isolé, espérer du public !

Page 213. Après le trait suivant du troisième *Dialogue:* « Ajoutons-y la douceur de voir encore deux cœurs honnêtes et vrais s'ouvrir au sien », « Il y a en note : « Je n'en espère pas tant, mais un désir me reste encore ; si j'apprends un jour que cet écrit ait été lu par un homme ayant un cœur droit et un jugement sain, je n'en demande pas davantage et je meurs content. »

Page 216. Après ce trait : « Cette idée était si folle et si romanesque, etc. », on lit en note : « Cette idée et celle du dépôt sur l'autel (de Notre-Dame) m'était venue durant la vie de Louis XV, et alors elle était un peu moins ridicule. »

Je ne me charge pas d'expliquer ce passage. Je ne l'ai cité que parce qu'il prouve que les *Dialogues* étaient déjà composés avant 1774, époque la mort de Louis XV. Je penche à croire que le manuscrit dont il est question ici est la première mise au net de cet ouvrage. Je me fonde sur ce qu'il est plein de surcharges, de passages grattés et corrigés, de ratures dont une a sacrifié trente-quatre lignes ; enfin sur ce qu'il contient des traits qui ont été supprimés dans les autres manuscrits, tandis qu'on n'y trouve pas plusieurs notes qui existent dans ces derniers.

Page 219. Rousseau parle ainsi du jeune Anglais auquel il remit son manuscrit : « Je n'ai pas trouvé dans la manière dont ce jeune homme reçut mon dépôt, ni dans tout ce qu'il me dit en me quittant, le ton d'un homme qui eût senti le prix de ma confiance et qui en eût été touché. Je savais qu'il avait des liaisons dans la ligue dont je suis l'objet ; je trouvais plus de cajoleries que de vrai sentiment dans la façon dont il s'était conduit envers moi, et je m'accusais de folie d'avoir été me confier à un Anglais, nation personnellement animée contre moi, et dont on n'a jamais cité aucun acte de justice contre son propre intérêt. D'ailleurs, pourquoi m'était-il venu voir, pourquoi ses petites attentions mignardes? cela seul ne devait-il pas me le rendre suspect? »

Pour juger de l'injure que Rousseau faisait involontairement à l'honnête Brooke Boothby, son dépositaire, il faut lire l'introduction que celui-ci a composée pour l'édition anglaise des *Dialogues* (voyez le tome XXI de l'édition de Rousseau, dite de Genève).

Je joins à ces détails inédits une lettre autographe de Rousseau, également inédite, et dont je suis possesseur. Elle est adressée à son ami Lenieps, au sujet de la mort de sa fille, Mme Lambert.

Copyright Arvensa Editions

Ce Dim : (ce Dimanche).
« Mon Dieu, que m'apprenez-vous ! si c'en est fait, venez à Montmorency verser *vôtre* (sic) affliction dans un cœur qui la partage. Je me suis blessé à la main droite et je ne puis écrire, mais venez. »
Point de signature. L'adresse porte : « *Monsieur Lenieps, rue de Savoye, à Paris*. Timbre postal : Enghien-lez-Paris. Au dos de la lettre il y a : *Rousseau*, *Montmorency*, 18 *avril* 1762 ; *reçue le* 19, *répondue le... sur la mort de Madame Lambert.* L'authenticité de cette lettre, suffisamment établie par l'écriture et par les détails qu'elle contient, est confirmée par le trait suivant d'une lettre de Rousseau à Moultou, du 25 avril 1762 : « Vous verrez que cette lettre est écrite à deux reprises, parce que je me suis fait une blessure à la main droite qui m'a longtemps empêché de tenir la plume. »

[256] Lord Byron aimait singulièrement les animaux ; il ne concevait pas qu'un pêcheur à la ligne pût être *un bon homme.* J'en ai toujours conclu qu'il n'était pas si *don Juan* qu'il voulait le paraître, et qu'il avait plus d'un rapport d'organisation avec ce pauvre Rousseau dont il a parlé si dédaigneusement comme son illustre compatriote Walter Scott, et comme tant d'autres, *faute de l'avoir étudié.*

[257] On remarquera avec quelle *fidélité* certains auditeurs de Rousseau rendaient compte à ses ennemis de ces lectures confidentielles. Le nom de Dussaulx suffit pour trahir l'obséquieux révélateur. Objectera-t-on que les *accusés* devaient être prévenus? Je l'accorde : mais ils ne devaient pas l'être par ceux qui se disaient les *amis* de l'accusateur. Ce double rôle est abject. Pour le remplir avec honneur, il eût fallu déclarer à Rousseau qu'on n'écoutait ses révélations que sous la condition de les rendre publiques, et cela était d'autant plus facile que, loin d'exiger le secret, Rousseau n'avait d'autre but que de faire parvenir la vérité jusqu'à ses calomniateurs, et de les forcer ainsi à s'expliquer.

[258] Discours de M. Molé à l'occasion de la réception de M. Alfred de Vigny.

[259] *Discours politique et militaires du seigneur de Lanoue.* Lausanne, 1587.

[260] On s'est mis depuis peu à nier les singularités de Rousseau et toutes les singularités sans exception. Jonglerie, singerie, sot orgueil, faiblesse d'esprit, dit-on! Il y a des hommes tellement artificiels en tout, qu'ils n'imaginent pas qu'on puisse être réellement ce qu'on parait être.

[261] À une représentation de *Roméo et Juliette* il fut tellement ému, qu'il quitta précipitamment sa loge ; le *héros* n'eut pas le courage de paraître *homme !*

[262] Voyez ce que dit Rousseau des succès de la *Nouvelle Héloïse*, parmi les femmes (*Confess* liv. XI). On sait qu'à cette époque les grandes dames *se disputaient* un Vadé, un Rétif de la Bretonne, et autres cyniques. Faut-il ajouter que de nos jours nous avons vu l'assassin Lacenaire recevoir dans sa prison des *messages* de femmes lettrées, et l'empoisonneuse Lafarge faire des passions!

[263] Ces lettres ont été copiées en totalité à Neufchâtel, par M. Ravenel, conservateur de

Copyright Arvensa Editions

la Bibliothèque nationale. Il ne me reste plus qu'à faire des vœux pour que ce précieux travail soit bientôt livré à la publicité par son honorable auteur.

[264] Il ne s'agit pas ici d'une critique complète ; ce travail est au-dessus de mes forces, et je suis sûr que le lecteur m'en fera grâce bien volontiers. Je n'examine les écrits de Rousseau que dans les points qui touchent à son caractère.

[265] C'est précisément ce que veulent faire les novateurs du jour, et ce qu'ils feront peut-être.

[266] Consultez aussi la *Correspondance* de Rousseau avec d'Ivernois et Moultou au sujet des troubles de Genève.

[267] Consultez aussi la Correspondance de Rousseau avec d'Ivernois et Moultou au sujet des troubles de Genève.

[268] Les mœurs de palefrenier, de garde-chasse, de brelandier, les allures d'écuyère de Cirque, tous les menus détails du cynisme moderne, sont en progrès au faubourg Saint-Germain. Ajoutez-y quelques types de sacristain, quelques énergumènes, quelques beaux diseurs, les hobereaux de province et les jésuites ; voilà sur quelles fortes bases repose le brillant avenir de l'aristocratie française. Je connais de belles exceptions, je les honore, mais c'est de la règle que je parle.

[269] 0 hommes faits pour la servitude !

[270] Voyez *Oeuvres complètes de Montesquieu* (Arvensa éditions numériques www.arvensa.com)

[271] Moultou fit cette objection sans convaincre. Voir la lettre de Rousseau du 16 février 1762.

Copyright Arvensa Editions

Table des matières

ARVENSA ÉDITIONS 2
NOTE DE L'ÉDITEUR 3
LISTE DES TITRES 4
PRÉFACE DE LOUIS-GUILLAUME DESCHARD 11
– ŒUVRE LITTÉRAIRE – 17
JULIE, OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE 18
Table des matières 21
Avis 29
Préface 33
Avertissement sur la préface suivante 36
Seconde préface 37
Première Partie 61
Seconde Partie 247
Troisième Partie 373
Quatrième Partie 474
Cinquième partie 596
Sixième Partie 705
LES AMOURS DE MILORD ÉDOUARD BOMSTON 811
OBSERVATIONS 825
RECUEIL D'ESTAMPES 830
Table des matières 834
Sujets d'estampes 835
Première estampe 837
Deuxième estampe 839
Troisième estampe 841
Quatrième estampe 843
Cinquième estampe 845
Sixième estampe 847
Septième estampe 849

Copyright Arvensa Editions

Huitième estampe 851
Neuvième estampe 854
Dixième estampe 856
Onzième estampe 858
Douzième estampe 860
– ŒUVRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE – 885
LES SCIENCES ET LES ARTS 888
Table des matières 891
Présentation 893
Avertissement 895
Préface 896
Le discours de J.J. Rousseau 897
Première partie 899
Seconde partie 908
LETTRE À M. L'ABBÉ RAYNAL 920
Table des matières 922
Présentation 923
Observations de l'Abbé Raynal 924
Réponse de J.J. Rousseau 928
LETTRE À M. GRIMM 932
RÉPONSE AU ROI DE POLOGNE 945
Table des matières 946
Avis 947
Réfutation du roi de Pologne au discours de J.J. Rousseau, couronné par l'académie de Dijon. 949
Réponse de J.J. Rousseau 963
RÉPONSE À M. BORDES 982
Table des matières 984
Avis 985
Discours de M. Bordes sur les avantages des sciences et des arts 987
Réponse de J.J. Rousseau 1007
LETTRE SUR UNE NOUVELLE RÉFUTATION DE SON

Copyright Arvensa Editions

DISCOURS
RÉSUMÉ DE LA QUERELLE 1035
Table des matières 1036
Avis 1037
Résumé de la querelle 1038
L'ORIGINE ET LES FONDEMENTS DE L'INÉGALITÉ PARMI LES HOMMES 1051
Table des matières 1054
Avertissement sur les notes 1055
Avis 1056
Dédicace 1058
Préface 1068
Discours 1075
LETTRE À MONSIEUR PHILOPOLIS 1133
LA VERTU LA PLUS NÉCESSAIRE AUX HÉROS 1143
Table des matières 1146
Avertissement 1147
Avis 1148
Discours 1150
ORAISON FUNÈBRE DU DUC D'ORLÉANS 1163
Table des matières 1165
Avis 1166
Introduction 1167
Première partie 1169
Seconde partie 1176
DU GOUVERNEMENT DE GENÈVE 1183
Table des matières 1186
Présentation de l'éditeur 1187
Description abrégée du gouvernement 1188
EXTRAIT DES REGISTRES DE LA VÉNÉRABLE COMPAGNIE 1201

Copyright Arvensa Editions

LETTRE À D'ALEMBERT SUR LES SPECTACLES 1209
Table des matières 1211
Avis 1212
Préface 1214
La lettre 1219
RÉPONSE À UNE LETTRE ANONYME 1319
LETTRE À M. ROUSSEAU, CITOYEN DE GENÈVE 1325
APOLOGIE DU THÉÂTRE 1356
DE L'IMITATION THÉÂTRALE 1422
Avertissement 1423
De l'imitation théâtrale 1424
ESSAI SUR L'ORIGINE DES LANGUES 1439
Table des matières 1441
Avis 1442
Chapitre premier – Des divers moyens de communiquer nos pensées. 1443
Chapitre II – Que la première invention de la parole ne vient pas des besoins, mais des passions. 1448
Chapitre III – Que le premier langage dut être figuré. 1450
Chapitre IV – Des caractères distinctifs de la première langue, et des changements qu'elle dut éprouver. 1452
Chapitre V – De l'Écriture 1454
Chapitre VI – S'il est probable qu'Homère ait su écrire. 1459
Chapitre VII – De la Prosodie moderne 1461
Chapitre VIII – Différence générale et locale dans l'origine des langues. 1464
Chapitre IX – Formation des langues méridionales. 1466
Chapitre X – Formation des langues du nord. 1477
Chapitre XI – Réflexions sur ces différences. 1479
Chapitre XII – Origine de la musique, et ses rapports. 1481
Chapitre XIII – De la Mélodie. 1483
Chapitre XIV – De l'Harmonie. 1486
Chapitre XV – Que nos plus vives sensations agissent souvent par des 1489

Copyright Arvensa Editions

impressions morales. 1489
Chapitre XVI – Fausse analogie entre les couleurs et les sons. 1491
Chapitre XVII – Erreur des musiciens nuisible à leur art. 1494
Chapitre XVIII – Que le système musical des Grecs n'avait aucun rapport au nôtre. 1495
Chapitre XIX – Comment la musique a dégénéré. 1497
Chapitre XX – Rapport des langues au gouvernement. 1500
LETTRE SUR LA VERTU 1503
Présentation 1504
LETTRES MORALES 1511
Table des matières 1512
Présentation 1513
Lettre I 1514
Lettre II 1519
Lettre III 1524
Lettre IV 1531
Lettre V 1537
Lettre VI 1542
ÉMILE ou de L'ÉDUCATION 1548
Table des matières 1551
Présentation 1552
Préface 1558
Livre Premier 1561
Livre Second 1609
Livre Troisième 1720
Livre Quatrième 1778
Livre Cinquième 1956
ÉMILE ET SOPHIE ou LES SOLITAIRES 2113
Table des matières 2114
Présentation de l'éditeur 2115
Lettre I 2116
Lettre II 2144

Copyright Arvensa Editions

Extrait d'une lettre du professeur Prévost, de Genève, 2157
LETTRE À MONSEIGNEUR DE BEAUMONT 2160
Table des matières 2161
Présentation 2162
Mandement de Monseigneur l'Archevêque de Paris 2164
J.J. Rousseau, Citoyen de Genève, à Christophe de Beaumont 2181
ARRÊT DE LA COUR DE PARLEMENT 2251
DISCOURS SUR L'ÉCONOMIE POLITIQUE 2258
Table des matières 2260
Présentation 2261
Discours 2263
DU CONTRAT SOCIAL ou Essai sur la forme de la République 2302
Table des matières 2303
Présentation 2304
Livre I. Premières notions du corps social. 2305
Livre II. Établissement des lois. 2338
Livre III. Des lois politiques ou de l'institution du gouvernement. 2362
DU CONTRAT SOCIAL ou Principes du droit politique 2374
Table des matières 2377
Avertissement 2379
Livre Premier 2380
Livre II 2399
Livre III 2431
Livre IV 2478
Note du comte d'Antraigues 2513
CONSIDÉRATIONS SUR LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE 2516
Table des matières 2519
Notice préliminaire. 2520
Chapitre premier. – état de la question. 2524
Chapitre 2. – Esprit des anciennes institutions. 2527

Copyright Arvensa Editions

Chapitre 3. – Application. 2531
Chapitre 4. – Éducation. 2538
Chapitre 5. – Vice radical. 2542
Chapitre 6. – Question des trois ordres. 2544
Chapitre 7. – Moyens de maintenir la constitution. 2547
Chapitre 8. – Du roi. 2560
Chapitre 9. – Causes particulières de l'anarchie. 2565
Chapitre 10. – Administration. 2571
Chapitre 11. – Système économique. 2574
Chapitre 12. – Système militaire. 2583
Chapitre 13. – Projet pour assujettir à une marche graduelle tous les membres du gouvernement. 2590
Chapitre 14. – Élection des rois. 2599
Chapitre 15. – Conclusion. 2606
LETTRES À M. BUTTAFOCO SUR LA LÉGISLATION DE LA CORSE 2612
Table des matières 2613
Lettre Première 2615
Lettre 2 2618
Lettre 3 2621
Lettre 4 2624
PROJET DE CONSTITUTION POUR LA CORSE 2628
Table des matières 2631
Présentation 2632
Avant-propos 2634
Le projet 2636
Fragments séparés 2672
JUGEMENT SUR LA PAIX PERPÉTUELLE 2682
Présentation de l'éditeur 2683
Jugement 2684
EXTRAIT DU PROJET DE PAIX PERPÉTUELLE 2694
Table des matières 2695

Copyright Arvensa Editions

Lettre de Jean-Jacques Rousseau à M. de Bastide, auteur du Monde 2698
Avant-propos de M. de Bastide 2700
Projet de Paix Perpétuelle 2702
POLYSYNODIE DE L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE 2727
Table des matières 2729
Présentation de l'éditeur 2730
Chapitre premier 2732
Chapitre 2 2735
Chapitre 3 2737
Chapitre 4 2739
Chapitre 5 2740
Chapitre 6 2742
Chapitre 7 2745
Chapitre 8 2746
Chapitre 9 2748
Chapitre 10 2750
Chapitre 11 2754
JUGEMENT SUR LA POLYSYNODIE 2757
LETTRES ÉCRITES DE LA MONTAGNE 2770
Table des matières 2773
Présentation 2774
Avertissement 2785
Première partie 2787
Seconde partie 2895
— BOTANIQUE — 3106
LETTRES SUR LA BOTANIQUE 3107
Table des matières 3108
Avertissement 3110
Lettres élémentaires à Madame Delessert 3112
Lettres élémentaires à M. de Malesherbes 3156
Lettres à Mme la Duchesse de Portland 3165
Lettre à M. du Peyrou 3196

Copyright Arvensa Editions

Lettre à M. Liotard le neveu 3197
Lettres à M. de la Tourette 3199
Lettre à M. L'abbé de Pramont 3224
FRAGMENT POUR UN DICTIONNAIRE DES TERMES D'USAGE EN BOTANIQUE 3227
Table des matières 3229
Avis 3230
Introduction 3231
A 3242
B 3245
C 3247
D 3252
E 3254
F 3257
G 3268
H 3270
I 3271
L 3272
M 3274
N 3275
O 3276
P 3278
R 3284
S 3286
T 3289
U 3292
V 3294
PLANCHES SUR LA BOTANIQUE 3297
Table des matières 3299
Planches des Lettres sur la Botanique 3302
Planches du Dictionnaire 3356
LETTRES ÉLÉMENTAIRES SUR LA BOTANIQUE 3396

Copyright Arvensa Editions

Table des matières 3398
Présentation 3399
Lettre I 3401
Lettre II 3404
Lettre III 3409
Lettre IV 3425
Lettre V 3428
Lettre VI 3435
Lettre VII 3463
Lettre VIII 3476
Lettre IX 3483
Lettre X 3495
Lettre XI 3500
Lettre XII 3510
Lettre XIII 3518
Lettre XIV 3523
Lettre XV 3533
Lettre XVI 3550
Lettre XVII 3568
Lettre XVIII 3579
Lettre XIX 3592
Lettre XX 3598
Lettre XXI 3602
Lettre XXII 3611
— MÉLANGES OU LITTÉRATURE VARIÉE — 3637
Présentation de l’éditeur 3639
MÉLANGES EN PROSE 3640
MÉMOIRE À S. E. MONSEIGNEUR LE GOUVERNEUR DE SAVOIE 3641
TRADUCTION DE L'ODE DE JEAN PUTHOD 3647
RÉPONSE AU MÉMOIRE ANONYME 3655
PROJET POUR L’ÉDUCATION DE MONSIEUR DE

Copyright Arvensa Editions

SAINTE-MARIE 3665
MÉMOIRE À M. BOUDET 3684
LE PERSIFLEUR 3691
TRADUCTION DU PREMIER LIVRE DE L'HISTOIRE DE TACITE 3701
Table des matières 3704
Avertissement 3705
Traduction 3706
TRADUCTION DE L'APOCOLOKINTOSIS 3750
LA REINE FANTASQUE 3767
LES AMOURS DE CLAIRE ET DE MARCELLIN 3784
LE PETIT SAVOYARD ou LA VIE DE CLAUDE NOYER 3793
NOTES EN RÉFUTATION DE L'OUVRAGE D'HELVÉTIUS 3802
LE LÉVITE D'ÉPHRAÏM 3812
Table des matières 3814
Présentation 3815
Chant premier 3816
Chant second 3820
Chant troisième 3824
Chant quatrième 3828
LETTRES À SARA 3833
Table des matières 3836
Avertissement 3837
Première lettre 3838
Seconde lettre 3840
Troisième lettre 3842
Quatrième lettre 3844
VISION DE PIERRE DE LA MONTAGNE 3848
Table des matières 3850

Copyright Arvensa Editions

Chapitre I 3852
Chapitre II 3855
Chapitre III 3857
OLINDE ET SOPHRONIE 3861
PIÈCES DE THÉÂTRE 3874
NARCISSE ou L'AMANT DE LUI-MÊME 3875
Table des matières 3878
Préface 3879
Personnages 3891
Scène Première 3892
Scène II. 3895
Scène III. 3898
Scène IV. 3905
Scène V. 3910
Scène VI. 3912
Scène VII. 3914
Scène VIII. 3917
Scène IX. 3918
Scène X. 3923
Scène XI. 3924
Scène XII. 3927
Scène XIII. 3928
Scène XIV. 3931
Scène XV. 3932
Scène XVI. 3935
Scène XVII. 3937
Scène XVIII. 3942
LES PRISONNIERS DE GUERRE 3945
Table des matières 3948
Personnages 3949
Scène Première 3950
Scène II 3954

Copyright Arvensa Editions

Scène III 3955
Scène IV 3959
Scène V 3961
Scène VI 3963
Scène VII 3964
Scène VIII 3968
Scène IX 3970
Scène X 3976
Scène Dernière 3982
L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE 3985
Table des matières 3987
Présentation 3989
Avertissement 3990
Personnages 3991
Acte Premier 3992
Acte Second 4016
Acte Troisième 4041
COURTS FRAGMENTS DE LUCRÈCE 4066
Table des matières 4068
Personnages 4069
Scène I. 4070
Scène II. 4072
Scène... 4073
Scène... 4076
Scène... 4077
Scène... 4079
Scène... 4080
Scène... 4081
Scène… 4082
Scène… 4083
Scène… 4084
Scène... 4085
Scène… 4086

Copyright Arvensa Editions

MÉLANGES EN VERS 4088
Avertissement 4089
Le verger des Charmettes 4091
Virelai à madame la baronne de Warens 4099
Fragment d'une Épître à M. Bordes 4101
Vers pour madame de Fleurieu 4103
Épître à M. Bordes 4104
Épître à M. Parisot 4108
L'allée de Sylvie 4118
Épître à M. de l'Étang 4123
Imitation libre d'une Chanson italienne de Métastase 4128
Énigme 4131
Vers à mademoiselle Théodore 4132
Épitaphe de deux amants 4133
Strophes 4134
Vers sur la femme 4136
Bouquet d'un enfant à sa mère 4137
Inscription mise au bas d'un portrait de Frédéric II 4138
Quatrain à madame Dupin 4139
Quatrain 4140
– ÉCRITS SUR LA MUSIQUE – 4152
Présentation 4154
PROJET CONCERNANT DE NOUVEAUX SIGNES POUR LA MUSIQUE 4157
DISSERTATION SUR LA MUSIQUE MODERNE 4169
Table des matières 4170
Préface 4172
Dissertation 4180
PIÈCES DIVERSES 4241
Table des matières 4243
Menuet de Dardanus 4244
Carillon milanais 4245

Copyright Arvensa Editions

Ariette des Talents lyriques 4248
Table générale de tous les tons et de toutes les clefs 4254
LETTRE SUR LA MUSIQUE FRANÇAISE 4255
Table des matières 4256
Avertissement 4257
La lettre 4259
LETTRE D'UN SYMPHONISTE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE 4292
EXAMEN DE DEUX PRINCIPES AVANCÉS PAR M. RAMEAU 4300
Avertissement 4301
Examen 4302
LETTRE À M. BURNEY, SUR LA MUSIQUE 4318
Table des matières 4319
Avertissement 4320
Lettre à M. le docteur Burney 4321
Fragments d'observations sur l'Alceste italien de M. Le Chevalier Gluck 4328
EXTRAIT D'UNE RÉPONSE DU PETIT FAISEUR A SON PRÊTE-NOM 4343
SUR LA MUSIQUE MILITAIRE 4348
Airs pour être joués la troupe marchant 4352
Air de cloches. 4353
LETTRE À M. GRIMM 4355
FRAGMENTS D'IPHIS 4372
Table des matières 4374
Présentation 4375
Personnages 4376
Scène Première 4377
Scène II 4380
Scène III 4382

Copyright Arvensa Editions

Scène IV 4385
Scène V 4387
Scène VI 4389
LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE 4392
Table des matières 4394
Présentation 4395
Personnages 4396
ACTE PREMIER 4397
ACTE II 4412
ACTE III 4423
LES MUSES GALANTES 4434
Table des matières 4436
Avertissement 4438
Personnages du Prologue 4439
Personnages du Ballet 4440
Prologue 4441
Scène I 4442
Scène II 4443
Scène III 4446
Première Entrée 4449
Seconde Entrée 4462
Troisième Entrée 4472
LE DEVIN DU VILLAGE 4488
Table des matières 4491
Avertissement 4492
À M. DUCLOS, 4493
Notes 4494
Personnages 4495
Scène I. 4496
Scène II. 4498
Scène III. 4501
Scène IV. 4502

Copyright Arvensa Editions

Scène V. 4505
Scène VI. 4506
Scène VII. 4511
Scène VIII. 4512
AIRS PRINCIPAUX DU DEVIN DU VILLAGE 4518
Note de l'éditeur 4520
NOTE DU JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE 4536
PYGMALION 4539
Table des matières 4541
Présentation 4542
Personnages 4544
La scène 4545
CHOIX DE ROMANCES 4553
Table des matières 4554
Le rosier 4555
Air de trois notes 4557
Rondeau 4559
Romance de Roger 4561
Romance d'Alexis 4563
DICTIONNAIRE DE MUSIQUE 4566
Table des matières 4567
Lettre à M. Clairaut 4569
Préface 4570
Avertissement 4576
A 4577
B 4612
C 4635
D 4711
E 4756
F 4784
G 4795
H 4806

Copyright Arvensa Editions

I-J 4821
L 4833
M 4840
N 4886
O 4901
P 4924
Q 4956
R 4962
S 4987
T 5054
U 5084
V 5091
Z 5103
Planche A 5105
Planche B 5106
Planche C 5107
Planche D 5108
Planche E 5109
Planche F 5110
Planche G 5111
Planche H 5112
Planche I 5113
Planche K 5114
Planche L 5115
Planche M 5116
Planche N 5117
— MÉMOIRES — 5127
LES CONFESSIONS 5128
Table des matières 5131
Présentation de l'éditeur 5132
Livre Premier 5135
Livre Second 5177
Livre Troisième 5220

Copyright Arvensa Editions

Livre Quatrième 5263
Livre Cinquième 5308
Livre Sixième 5357
Livre Septième 5405
Livre Huitième 5475
Livre Neuvième 5529
Lire Dixième 5615
Livre Onzième 5667
Livre Douzième 5710
EXAMEN DES CONFESSIONS ET DES CRITIQUES QU'ON EN A FAITES 5776
DÉCLARATION RELATIVE À M. LE PASTEUR VERNES 5797
Table des matières 5799
Avertissement 5800
Déclaration 5802
Première Lettre de M. le Pasteur Vernes 5804
Réponse 5805
Seconde Lettre de M. le Pasteur Vernes 5806
Réponse 5807
Troisième Lettre de M. le Pasteur Vernes 5808
Réponse 5809
Quatrième Lettre de M. le Pasteur Vernes 5810
QUATRE LETTRES À M. LE PRÉSIDENT DE MALESHERBES 5831
Table des matières 5833
Avertissement 5834
Sommaire 5835
Première Lettre 5836
Seconde lettre 5840
Troisième lettre 5844
Quatrième Lettre 5849

Copyright Arvensa Editions

LES RÊVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE 5855
Table des matières 5858
Avertissement 5859
Sommaire 5861
Dédicace 5863
Première promenade 5864
Deuxième promenade 5871
Troisième promenade 5880
Quatrième promenade 5893
Cinquième promenade 5908
Sixième promenade 5917
Septième promenade 5927
Huitième promenade 5940
Neuvième promenade 5950
Dixième promenade 5962
ÉCRITS EN FORME DE CIRCULAIRE 5966
Table des matières 5967
I – Déclaration 5968
II – À tout Français aimant encore la justice et la vérité 5970
III – Mémoire 5972
IV Fragment 5974
ROUSSEAU JUGE DE JEAN-JACQUES 5977
Table des matières 5979
Du sujet et de la forme de cet écrit 5980
Premier Dialogue 5986
Second Dialogue 6077
Troisième Dialogue 6200
Histoire du précédent écrit 6253
Copie du Billet circulaire dont il est parlé dans l'écrit précédent 6264
— CORRESPONDANCE — 6267
Table de la correspondance 6268
Présentation 6271

Copyright Arvensa Editions

Correspondance PARTIE I – Du 1er janvier 1732 au 1er janvier 1758 6278
1732 6280
1733 6286
1735 6291
1736 6298
1737 6307
1738 6326
1739 6329
1740 6334
1741 6340
1743 6347
1744 6363
1745 6375
1747 6386
1748 6393
1749 6398
1750 6403
1751 6409
1752 6421
1753 6433
1754 6448
1755 6471
1756 6500
1757 6556
Correspondance PARTIE II – Du 1er janvier 1758 au 12 mai 1763 6637
Présentation 6639
1758 6640
1759 6687
1760 6729
1761 6786

Copyright Arvensa Editions

1762 6874
1763 7030
Correspondance Partie III – Du 12 mai 1763 au 1er janvier 1766 7114
Présentation 7116
1763 (suite) 7117
1764 7199
1765 7340
Correspondance PARTIE IV– Du 1er janvier 1766 à fin juin 1768 7543
Présentation 7545
1766 7546
1767 7717
1768 7840
Correspondance PARTIE V – Du 20 juin 1768 au 15 mars 1778 7906
Présentation 7908
1768 (suite) 7909
1769 7989
1770 8059
1771 8163
1772 8188
1773 8202
1774 8203
1775 8205
1776 8209
1777 8212
1778 8215
— ANNEXES — 8324
BIOGRAPHIE 8325
CHRONOLOGIE DES PRINCIPALES OEUVRES CONTENUES DANS CETTE ÉDITION 8346

Copyright Arvensa Editions

Les Éditions complètes 8349
PRÉCIS DES CIRCONSTANCES DE LA VIE DE J. J. ROUSSEAU 8351
Avis de l'éditeur 8352
ESSAI SUR LA VIE ET LE CARACTÈRE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU 8404
Table des matières 8406
Chapitre I. – De la nécessité et des difficultés de l'apologie de Rousseau. 8407
Chapitre II. – Du séjour de Rousseau à l'Ermitage 8415
Chapitre III. – Du séjour de Rousseau à Montmorency 8487
Chapitre IV. – Du séjour de Rousseau en Suisse 8526
Chapitre V. – Du séjour de Rousseau en Angleterre 8568
Chapitre VI. – Du séjour de Rousseau en France, depuis son départ d'Angleterre jusqu'à son retour à Paris 8663
Chapitre VII. – Du séjour de Rousseau à Paris et de son état moral à cette époque. 8693
Chapitre VIII. – De la retraite de Rousseau à Ermenonville et des causes de sa mort. 8809
Chapitre IX. – Des calomnies intentées contre la mémoire de Rousseau depuis sa mort jusqu'à nos jours. – Réfutation de quelques jugements erronés 8845
Chapitre X – Du caractère de Rousseau. 8887
Chapitre XI. – Des ouvrages de Rousseau 8942

Copyright Arvensa Editions